L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

Directeur : EDMOND THÉRY

2me VOLUME

Du numéro 25 au 50 inclusivement (du 3 Juillet au 25 Déc .mbre)

(DEUXIÈME SEMESTRE 1892)

POUR LES ÉTUDES ET DOCUMENTS PUBLIÉS

Voir la TABLE DES MATIÈRES au commencement du Volume

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN paraît le Dimanche avec 32 pages de texte et 4 pages de *Supplément*

ABONNEMENTS

France et Algérie :	Un an.....	**25** fr.	Étranger : (U. P.) :	Un an......	**32** fr.
— —	Six mois...	**14** fr.	— —	Six mois ...	**18** fr.

Bureaux : *Administration et Rédaction :*

PARIS — 17, Rue Monsigny, 17 — PARIS

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

Directeur : EDMOND THÉRY

DEUXIÈME VOLUME

Numéro 25 au 50 (du 3 Juillet au 25 Décembre inclusivement). Deuxième semestre 1892

TABLE ALPHABÉTIQUE

FRANCE

Statistique Générale. — Questions du Jour. Informations Economiques et Financières.

Achats et ventes de Rentes effectués pour le compte des départements, p. 171, 556.
Aciéries de France, p. 583.
Agents de change *(Chambre syndicale des)*, p. 46, 77, 110, 139, 140, 173, 203, 236, 267, 301, 363, 396, 428, 460, 491, 557, 587, 624, 625, 655, 688, 689, 719, 751, 784 (*Voir Nominations*).
Application des nouveaux tarifs de la grande vitesse, p. 103.
Arbitrage international appliqué aux dettes extérieures des États, p. 320.
Assurance financière, p. 77, 141, 397.
Ateliers et Chantiers de la Loire, (*Voir Emission*).

Banques :

Banques anglaises, p. 104.
Banque de Dépôts et Comptes courants, p. 526.
Banque de France *(Discussion du privilège)*, p. 5, 40, 74, 105.
(Situation hebdomadaire et comparaison avec les années précédentes), 12, 45, 76, 108, 140, 171, 203, 236, 266 300, 331, 364, 395, 427, 460, 492, 525, 557, 587, 624, 654, 688, 718, 751, 784, 817.
Banque de l'Algérie, p. 557, 711, 752.
Banque de Paris et des Pays-Bas, p. 172 (*Voir Santa-Fé*).
Banque d'Escompte de Paris, p. 746.
Banque Nationale d'Haïti, p. 237.
Banque Parisienne, p. 206, 428.
Banque Romaine, p. 206.
Banques coloniales, p. 332.
Banques d'Emissions de l'Europe *(Situation hebdomadaire)*, p. 1, 2, 33, 34, 65, 66, 97, 98, 129, 130, 161, 162, 193, 194, 225, 226, 257, 258, 289, 290, 321, 322, 353, 354, 385, 386, 418, 419, 449, 450, 482, 483, 513, 514, 545, 546, 577, 578, 609, 610, 641, 642, 673, 674, 705, 706, 737, 738, 769, 770, 801, 802.
Banques populaires et Crédit agricole, p. 44.
Chambre de Compensation des banquiers de Paris, p. 46, 460, 588, 720.

Bénédictine de l'Abbaye de Fécamp, p. 558.
Blés (*Voir Stocks*).

Bourses :

Bourse de Bordeaux, p. 625.
Bourse de Lyon, p. 689.
Bourse *(Impôt sur les opérations de)*, p. 647, 683, 778.
Bourses départementales, p. 421.
Petite Bourse de Paris, p. 330.
Revue hebdomadaire de la Bourse de Paris, p. 15, 47, 78, 111, 142, 173, 207, 238, 269, 301, 333, 366, 397, 439, 462, 493, 528, 559, 590, 626.
Valeurs françaises et étrangères négociées à la Bourse de Paris *(Tableau des cours)*, p. 15, 48, 79, 112, 143, 175, 208, 238, 271, 303, 335, 367, 399, 431, 495, 721.

Budgets :

Budget de l'Etat (France et Algérie) *(Voir Impôts)*.
Budget Français de 1893, p. 488, 551.
Budgets coloniaux, p. 172.

Bureau des Transferts, p. 269.
Câble de Marseille à Oran, p. 301.
Cafés. *(Voir Stocks)*.

Caisses :

Caisse des Retraites pour la vieillesse, p. 233.
Caisse nationale des Retraites, p. 14, 365, 461, 526, 588, 656, 720 (*Voir Grandes Compagnies*).
Caisses d'Amortissement et des Dépôts et Consignations, p. 589.
Caisses d'Epargne (*Mouvement des*), p. 13, 77, 109, 172, 204, 268, 301, 365, 397, 461, 492, 588, 625, 689, 720.

Canal :

Canal de Suez (*Recettes*), p. 15, 46, 78, 110, 142, 173, 206, 237, 269, 301, 333, 397, 429, 462, 493, 528, 559, 590, 613, 626, 657, 690, 720, 752, 785, 817 (*Voir Conversions*).
Canal de Verdon, p. 527.

Carrières de Vacqueville et de Merviller, p. 237.
Cendre (Mort de M. J.), p. 301.
Chambre de compensation des Banquiers de Paris, 46, 460, 588, 720 (*Voir Banques*).
Change de Paris (*Cours et Revue des Changes, Changes et Métaux précieux*), p. 3, 35, 67, 99, 131, 163, 195, 227, 259, 291, 323, 355, 387, 419, 451, 483, 515, 547, 579, 611, 643, 675, 706, 739, 771, 803.
Chargeurs-Réunis, p. 527.

Chemins de Fer :

Chemin de fer de Beyrouth à Damas et au Hauran, p. 167.
Chemin de fer de Bone à Guelma, p. 13.
Chemin de fer de Jaffa à Jérusalem, p. 15, 720.
Chemin de fer de Porto-Rico, p. 265, 333.
Chemin de fer de Vaux à Fréjus, p. 333.
Chemin de fer du Nord, p. 205, 267.
Chemin de fer du Sud de la France, p. 46, 237.
Chemins de fer Autrichiens, p. 201, 232, 268, 299, 331, 362, 523, 625, 718.
Chemins de fer à voie étroite, p. 14.
Chemins de fer de l'Etat, p. 428.
Chemins de fer économiques, p. 428.
Chemins de fer economiques du Nord, p. 206.
Chemins de fer Francais (*Recettes hebdomadaires des grandes Compagnies*), p. 13, 46, 77, 110, 141, 173, 205, 237, 268, 301, 332, 365, 397, 427, 492, 527, 558, 589, 625, 657, 690, 720, 752, 785, 817.
Chemins de fer Portugais, p. 365, 462, 558, 586, 620.
Chemins de fer Tunisiens, p. 268.
Chemins de fer Venezueliens, p. 625.

Choubersky et Cie, p. 269.
Ciments Français et Portland de Boulogne-sur-Mer, p. 206, 269, 429, 558.
Comité des Fonds Portugais, p. 396, 526.

Commerce :

Commerce de la Tunisie, p. 204, 268.
Commerce extérieur de la France, p. 76, 204, 361, 480, 522, 624, 655, 687, 784 (*Voir Directeur*).
Commerce Français et Colonies, p. 360.
Commerce International, p. 556.

Commissions :

Commission des Douanes, p. 719.
Commission des Patentes, p. 14.

Compagnies :

Compagnie de Beers, p. 269.
Compagnie du Chemin de fer de Beyrouth à Damas et au Hauran, p. 167.
Compagnie du Gaz et des Eaux de Tunis, p. 170.
Compagnie Française de l'Afrique Centrale, p. 333.
Compagnie Française des Métaux, p. 743.
Compagnie Générale Française et Continentale d'éclairage, p. 590.
Compagnie Nationale des Chemins de fer à voie étroite, p. 657.
Compagnie Parisienne Popp, p. 522.
Compagnie Transatlantique, p. 14.

Compteurs et Matériel d'Usines à gaz, p. 141.

Comptoirs :

Comptoir de l'Industrie Linière, p. 365.
Comptoir National d'Escompte, p. 589, 690 (*Voir Liquidation*).

Conférence Monétaire de Bruxelles, p. 526, 681, 714, 748, 779.

Congrès :

Congrès de la Propriété Foncière, p. 492.
Congrès des Trades-Unions, p. 362.

Conseil supérieur du Travail, p. 13.
Contributions directes, p. 72.

Conversions :

Conversion de la Société Gaz et Eaux, p. 138.
Conversion des Obligations de Suez 5 0/0, p. 613.
Conversion du Crédit Foncier, p. 39.
Conversion intelligente, p. 73.
Conversion Tunisienne, p. 8, 40.
Finances Egyptiennes, p. 747.
Future Conversion du 4 1/2, p. 38.
Gaz et Eaux, p. 138, 206, 365.
Gaz et Eaux de Tunis, p. 170.
Lits militaires, p. 8, 43, 173.
Omnibus et Tramways de Lyon, p. 686.

Correspondance des Rentiers, p. 237.
Cotons (*Voir Stocks*).

Crédit :

Crédit de France, p. 206.
Crédit Foncier, p. 110, 167, 235, 269, 420, 656, 689, 720, 752, 785, 817 (*Voir Emprunt de la Réunion*).
Crédit Foncier au Sénat, p. 678.
Crédit Foncier colonial, p. 141, 237, 397, 656, 815.
Crédit Général Français (*Voir Liquidation*).

Creuzot (Société du), p. 656.
Crise monétaire aux États-Unis, p. 808.
Cuivres (*Voir Stocks*).
Dahomey, p. 134, 168, 201, 685.
De Beers, Consolidated Mines, p. 652.
Débits de boissons, p. 206.

Délégations :

Délégation coloniale, p. 14.
Délégation des Finances d'Espagne, p. 625.

Dépôts :

Dépôts des Notaires, p. 428.
Dépôts et Comptes courants, p. 690 (*Voir Liquidation*).

Détaxes du Canal de Suez (*Voir Canal*).

Dettes :

Dette publique de la France, p. 582.
Dettes communales, p. 424, 459, 490, 523, 555.

Directeur du Commerce extérieur, p. 624.
Discussion du Privilège de la Banque de France. (*Voir Banque de France*).
Dividende du Rio, p. 492.

Douanes :

Perceptions opérées par le service des Douanes, p. 109, 236, 365, 688.
Président de la Commission des Valeurs de Douanes, p. 625.

Dynamite, p. 77, 333, 461, 493, 552, 585.
Echanges avec les principaux pays (*Résumé des*), p. 109, 235, 687, 816.

Eclairage :

Eclairage électrique, p. 656.
Eclairage électrique du secteur de la place Clichy, p. 462, 558, 652.
Eclairage et Chauffage par le Gaz à Bruxelles, p. 559.

Effets de commerce et Escompte en France de 1881 à 1892, p. 810.

Emissions :

Ateliers et Chantiers de la Loire, p. 527, 690, 717, 752.
Conversion Tunisienne, p. 8, 40.
Crédit Foncier de France (*Voir Crédit Foncier*).
Emission des Lits Militaires, p. 8, 43, 173.
Emissions, p. 75.
Emprunt de Fribourg, p. 492, 521.
Gaz et Eaux, p. 138, 206, 365.
Gaz et Eaux de Tunis, p. 170.
Gaz pour la France et l'Étranger, p. 461, 587, 589.
Société d'Eclairage électrique du secteur de la place Clichy, p. 652.

Emprunts :

Emprunt de la Réunion et Crédit Foncier, p. 269.
Emprunt de la ville d'Alger, p. 397
Emprunt de l'Etat de Fribourg, p. 492, 521.
Emprunt Dom Miguel, p. 142.
Emprunt Ville de Paris 1866, p. 332.

Encaisses des Sociétés françaises et Banques anglaises, p. 104.

Etablissements :

Etablissements Decauville aîné, p. 553, 781.
Etablissements Duval, p. 206, 420.

Etalon d'or aux Indes et Roupies au pair, p. 622.
État des Plantations sur les routes nationales de la France au 1er juin 1891, p. 13.
Etats-Unis du Brésil, p. 690.
Exploitation et Police des chemins de fer, p. 206.
Exposition Universelle de 1900, p. 71.
Fabrication des Monnaies en France de 1795 à 1891, p. 171.

Faillites :

Faillite d'Orléans à Châlons, p. 172.
Faillite Joanno, p. 237.

Finances :

Finances de la Serbie, p. 814.
Finances de la ville de Madrid, p. 104.
Finances Egyptiennes, p. 747.
Finances Helléniques, p. 102.
Finances Portugaises, p. 7, 42, 72, 392, 424. (*Voir Emprunt Dom Miguel et Nouvelle Protestation du Gouvernement Allemand*).

Fives-Lille, p. 172, 528 (*Voir Santa Fé*).

Fonds :

Fonds d'Etats Européens, p. 2, 3, 34, 35, 66, 67, 97, 98, 130, 131, 162, 163, 194, 195, 226, 227, 258, 259, 290, 291, 322, 323, 354, 355, 386, 387, 418, 419, 450, 451, 482, 483, 514, 515, 546, 547, 579, 610, 611, 642, 643, 674, 675, 706, 739, 770, 771, 802, 803.
Fonds étrangers en France, p. 389.

Forges :

Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, p. 590.
Forges et Chantiers de la Méditerranée, p. 527.

Fournitures militaires, p. 745.
France et Algérie, p. 750.
Future Conversion (*Voir Conversion*).

Gaz :

Abaissement du Prix du Gaz à Paris, p. 10, 549, 745.
Gaz de Gand, p. 327.
Gaz de Rochefort, p. 527.
Gaz et Eaux, p. 138, 206, 365.
Gaz et Eaux de Tunis, p. 170.
Gaz pour la France et l'Etranger, p. 461, 587, 589.
Réunion des Gaz, p. 620.

Gouvernement Argentin, p. 690.
Grande Distillerie E. Cusenier fils aîné et Ce, p. 365.
Grande Tuilerie de Bourgogne, p. 269.
Grandes Compagnies, Associations particulières et Caisse nationale des Retraites, p. 331.
Grève des Omnibus, p. 237.
Gros Camionnage de Paris (*Ce du*), p. 237.
Hart (*Mort de M. Ch.*), p. 237.
Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de la Marine, p. 462.
Hippodrome de Paris, p. 623.
Hirondelles Parisiennes, p. 206, 526.

Houillères :

Houillères de Dombrowa, p. 625.
Houillères d'Epinac, p. 559, 657.

Importations et exportations :

Importations et exportations des métaux précieux, p. 109, 235, 365, 525, 687.
Résumé comparatif des importations et exportations, p. 109, 235, 364, 525, 687, 817.

Impôts :

Impôt sur les opérations de Bourse, p. 647, 683, 778, 814.
Impots sur les obligations des Chemins de fer autrichiens (*Voir Chemins de fer*).
Rendement des impôts (*Budget de l'Etat, France et Algérie*), p. 12, 45, 140, 199, 267, 327, 427, 428, 453, 491, 624, 625, 752, 783.

Industrie française de la soie en 1892, p. 653.
Internationale ouvrière, p. 264.
Italie et Union latine, p. 552.
Jetée-promenade de Nice, p. 206.
Jura-Simplon, p. 682.
Kébao, p. 46.
Lænderbank et alpines, p. 650.
Lebaudy frères (MM.) et la Régie, p. 141.
Législation du travail en Suisse, p. 233, 265, 328, 393.

Liquidation :

Liquidation des Dépôts et Comptes Courants, p. 45, 139, 299, 429, 461.
Liquidation du Comptoir d'Escompte, p. 141.
Liquidation du Crédit Général Français, p. 493, 686.

Lits militaires (*Voir Emissions*).
Magasins généraux de France et d'Algérie, p. 462, 655.
Marché Financier (*Voir Situation*).

Métaux :

Métaux précieux (*Voir Importation et Exportation*).
Société française des Métaux, p. 620.

Mines :

Mines de Beers, p. 652.
Mines de Béthune, p. 590.
Mines de Carmaux, p. 461, 558.
Mines de Lens et de Liévin, p. 332, 657.
Mines de Meurchin, p. 269.
Mines de Vicoigne et Nœux, p. 462.

Monnayage universel, p. 137.

Mouvement :

Mouvement du port du Havre, p. 396.
Mouvement maritime du globe, p. 267.

Navigation de la France (*Résumé de la*), p. 110, 236, 364, 526, 688.
Nickel, p. 621.
Nomination d'un agent de change, p. 139, 491, 655 (*Voir Agents de Change*).
Nouveau ministre de la marine, p. 77.
Nouveaux tarifs douaniers à l'étranger, p. 520.
Nouvelle industrie française, p. 231.
Nouvelle protestation du Gouvernement allemand au Gouvernement portugais, p. 110.
Numéraire, p. 1, 33, 65, 97, 161, 193, 225, 226, 257, 291, 321, 353, 385, 418, 449, 482, 514, 545, 577, 609, 641, 673, 705, 737, 769, 801.

Obligations :

Obligations à lots de la Ville de Barletta, p. 328.
Obligations 3 0/0 des Chemins autrichiens (*Voir Chemins de fer autrichiens*).
Obligations 4 0/0 des Etablissements Duval (*Etablissement Duval*).
Obligations Tunisiennes 3 0/0, p. 527.

Octroi de Paris, p. 173, 205, 301, 461, 589.
Œuvre Financière de M. Rouvier, p. 775.
Omnibus et Tramways de Lyon, p. 686.
Omnium Lyonnais, p. 301
Organisation du Dahomey (*Voir Dahomey*).
Pacifique, p. 461.

Panama :

Achèvement du Panama, p. 137, 166, 301, 396, 551, 616.
Poursuites contre le Panama, p. 679, 714, 748, 782, 811.

Parquets et coulisse, p. 453, 486.
Perceptions opérées par le service des Douanes (*Voir Douanes*).
Petite Bourse de Paris (*Voir Bourses*).

Politique :

Politique (*Voir Situation*).
Politique coloniale, p. 133, 232.
Politique intérieure, p. 165, 198.

Port de Marseille et nouveaux tarifs douaniers, p. 200, 392, 425, 457.
Porto-Rico, p. 656, 690, 720, 785.
Pose du câble de Marseille à Oran, p. 333.
Président de la Commission des Valeurs de Douanes (*Voir Douanes*).
Prêts du Crédit Foncier (*Voir Crédit Foncier*).
Printemps, p. 657.
Prix du pain, p. 12.
Procès intenté à la Banque de Paris et à la Compagnie de Fives-Lille par les Obligataires de Santa-Fé (*Voir Santa-Fé*).
Prochain débat économique, p. 331.

Production :

Production et Consommation de l'alcool, p. 69, 101.
Production Houillère et Métallurgique de la France, p. 331.

Produits chimiques de la Manufacture de Javel, p. 333.
Question de l'argent, p. 229, 262, 294, 358.
Rachat du réseau de l'Eure, p. 144.

Recettes :

Recettes des Chemins de fer (*Voir Chemins de fer*).
Recettes du transit du Canal de Suez (*Voir Canal de Suez*).
Recettes et dépenses de la Ville de Paris, p. 205, 332.

Reconstitution :

Reconstitution des Chemins de fer Portugais (*Voir Chemins de fer Portugais*).
Reconstitution du Panama (*Voir Panama*).

Réforme des Boissons, p. 649.
Réhabilitation de l'Argent, p. 649.
Rendement des Impôts (*Voir Impôts*).
Rentrée des Chambres, p. 364.
Répartition des obligations du Crédit Foncier (*Voir Crédit Foncier*).
Représentants de la France à la Conférence monétaire, p. 492.
Salins du Midi, p. 206.

Santa-Fé (*Liquidation de la Compagnie Française des Chemins de fer de*), p. 47, 172, 206, 269, 493, 625, 657.

Situation :

Situation (La Politique. Le Marché Financier), p. 646, 677, 709, 710, 741, 742, 773, 774, 806, 807.
Situation Financière de la Grèce, p. 455.
Situation Financière des Communes de France, p. 263.
Situation Financière générale, p. 2, 34, 65, 97, 130, 162, 194, 226, 258, 290, 322, 354, 386, 418, 450, 482, 483, 514, 546, 578, 610, 642, 674, 706, 738, 770, 802.
Situation Monétaire des Etats-Unis et d'Europe, p. 458.
Situation Politique, p. 488.

Sociétés :

Société Agricole et Industrielle du Sud-Algérien, p. 429.
Société Centrale de Dynamite (*Voir Dynamite*).
Société Française des Métaux (*Voir Métaux*).
Société Générale des Fournitures militaires (*Voir Fournitures*).
Société Universelle de la Soie Chardonnet (*Voir Soie Chardonnet*).
Sociétés de Dynamite (*Voir Dynamite*).
Sociétés Françaises et Banques Anglaises (*Voir Encaisses*).

Soetbeer (Mort d'Adolf), p. 389.

Soie :

Soie Chardonnet, p. 199, 333, 558.
Soies (*Voir Stocks et Industrie Française*).

Sous-Comptoir des Entrepreneurs, p. 690, 780.

Stocks :

Blés, p. 3, 35, 67, 100, 131, 163, 195, 227, 259, 291, 323, 355, 387, 419, 451, 483, 515, 547, 579, 611, 643, 675, 707, 739, 771, 804.
Cafés, p. 4, 36, 67, 100, 132, 165, 196, 228, 260, 292, 324, 356, 388, 420, 452, 484, 516, 548, 580, 612, 644, 676, 708, 740, 771, 804.
Cotons, p. 5, 37, 68, 100, 133, 165, 197, 229, 261, 293, 325, 356, 388, 421, 452, 485, 516, 549, 580, 613, 644, 676, 708, 741, 772, 804.
Cuivres, p. 5, 37, 68, 101, 133, 165, 197, 229, 261, 293, 324, 356, 389, 421, 452, 486, 517, 549, 581, 613, 645, 676, 709, 741, 773, 805.
Soies, p. 4, 37, 69, 100, 132, 164, 197, 229, 261, 293, 324, 356, 389, 420, 485, 516, 548, 581, 612, 645, 676, 709, 741, 772, 805.
Sucres, p. 4, 36, 69, 100, 132, 164, 196, 229, 260, 292, 324, 356, 388, 420, 452, 484, 516, 548, 580, 612, 644, 676, 708, 740, 772, 804.

Sucres (*Voir Stocks*).
Syndicat des Obligations du Crédit Foncier Colonial (*Voir Crédit Foncier Colonial*).

Tabacs :

Tabacs de Deli, p. 333.
Tabacs Ottomans, p. 713.
Tabacs Portugais, p. 752.

Télégraphes :

Télégraphe de Paris à New-York, p. 9, 43, 75.
Télégraphes sous-marins (*Compagnie Française des*), p. 13, 785.

Téléphones, p. 14, 558, 586.
Toujours dupes, p. 423.
Traité de Commerce Franco-Suisse, p. 297, 518, 554, 811.
Union des Gaz, p. 397, 590.
Usines du Croisset-Rouen, p. 559.

Valeurs :

Valeurs Américaines, p. 779.
Valeurs Françaises et Etrangères négociées à la Bourse (*Voir Bourse*).

Verreries de la Loire et du Rhône, p. 206, 269.
Vigsnaës, p. 657, 752.
Ville de Paris, p. 689.
Voitures pour le service des Chemins de fer (*Compagnie générale des*), p. 690.
Zincs Français, p. 333.

ALLEMAGNE

Banques :

Anglo-Deutsch-Bank, p. 113.
Banque de l'Empire (*Comparaison avec les années précédentes*), p. 17, 49, 80, 113, 144, 176, 209, 240, 272, 336, 368, 400, 432, 464, 496, 529, 561, 592, 627, 628, 658, 692, 722, 753, 786, 818.
Banques Allemandes, p. 337, 400.

Bourse de Berlin (Courrier et Tableau des Cours, p. 18, 50, 81, 114, 115, 145, 177, 210, 241, 273, 305, 337, 369, 401, 433, 465, 497, 530, 562, 593, 628, 659, 723, 754, 787, 819 (*Voir Enquête sur la Bourse* et *Impôts de Bourse*).
Budget de l'Empire, p. 144, 692.

Chemins de Fer :

Chemins de fer, p. 17, 81, 404, 432, 561, 628, 819 (*Voir* Chemins de fer Austro-Hongrois, p. 241, 273, 305, 400.
Chemins de fer d'Etat autrichiens, p. 81, 465, 529, 786 (*Voir Procès*).
Chemins de fer Prussiens, p. 529.
Chemin de fer de Varsovie à Térespol, p. 81.

Choléra, p. 305.

Commerce :

Commerce Allemand, p. 210, 405, 754 (*Voir Relations commerciales*).
Commerce des pétroles, p. 240.
Commerce extérieur (*Importations, Exportations*), p. 50, 144, 177, 304, 433, 465, 593, 723, 818, 819 (*Voir Importations de Céréales*).

Compagnie de l'Air comprimé Popp, p. 786.
Correspondances hebdomadaires (*Voir Situation*).
Dette Impériale, p. 753.
Disconto-Gesellchaft et Cie Popp, p. 562.
Dividendes des Sociétés par actions, p. 754.
Emigration, p. 145, 273, 401.
Emissions, p. 433, 529, 659.

Emprunts :

Emprunt Berlinois, p. 369, 627, 819.
Emprunt Bulgare, p. 819.

Enquête sur la Bourse, p. 369.
Exportations allemandes en Amérique, p. 241.
Fondations industrielles et Emissions, p. 113.
Frappes de Monnaies, p. 81.
Importations de Céréales, p. 81.

Impôts :

Impôt sur le Revenu, p. 496.
Impôts de Bourse, p. 659.
Nouveaux Impôts, p. 400.

Industrie métallurgique, p. 369.
Monnaie allemande, p. 786.
Négociations commerciales, p. 369.
Nouveaux Impôts. (*Voir Impôts*).
Obligations des Chemins de fer Austro-Hongrois. (*Voir Chemins de fer*).
Population Allemande, p. 497.
Procès contre la Société des Chemins de fer d'Etat Autrichien, p. 529.

Productions :

Production de l'Argent, p. 80.
Production du Charbon, p. 210.
Production du Fer, p. 81.
Production du Sucre, p. 819.
Production et Consommation de la Bière, p. 433.
Production et Consommation de l'alcool, p. 530.

Recettes :

Recettes budgétaires, p. 80, 272, 592, 722.
Recettes des Chemins de fer, p. 177, 561, 753.
Recettes du Timbre, p. 432.

Récoltes, p. 209, 368.
Relations commerciales, p. 80, 562, 649.
Situation. p. 17, 49. 80, 113, 144, 176, 209, 240, 272, 304, 336, 368, 400, 432, 464, 496, 529, 561, 592, 627, 658, 691, 722, 753, 786, 818.

Sociétés :

Sociétés de Protection pour les Valeurs étrangères, p. 401, 497, 691, 787.
Sociétés par actions, p. 210.

Statistique des Faillites, p. 337, 497, 659, 786.
Stock monétaire allemand, p. 241, 497.

Traités :

Traité de Commerce avec la Russie, p. 628.
Traité de Commerce avec l'Espagne, p. 18.

Valeurs Etrangères, p. 18.

ANGLETERRE

Assemblée semestrielle de la Banque d'Angleterre (*Voir Banques*).
Association des Chambres de Commerce, p. 403.

Banques :

Bank of India *(Voir Chartered)*.
Banque d'Angleterre. (*Bilan et Statistique, Entrées et Sorties d'Or)*, p. 19, 51. 82, 115, 146. 178, 211, 242, 274, 306, 338, 370, 402, 435, 466, 498, 531, 563, 594. 629, 660, 693. 725, 756, 787, 820.
Banque Ottomane, p. 20.
Banques Anglaises pendant le 1er semestre 1892, p. 179.
Banques et Sociétés de Constructions, p. 402.
Banques Indiennes, p. 243.
Joint Stock Banks, p. 595.

Banqueroutes, p. 467.
Billets du Trésor, p. 212.
Bi Métallisme. p. 564.
Bons du Trésor, p. 499.
Bourse de Londres (*Courrier et Tableau des Cours*), p. 20. 52, 53, 83. 84, 116, 117, 147, 148, 179, 180, 212, 213. 244, 275, 276, 307, 308. 340, 372, 404, 436, 468, 499, 500. 532, 533, 564, 565, 595, 630, 661, 601, 694, 225, 726, 756, 757, 789, 821.

Budget :

Budget Argentin, p. 339.
Budget Egyptien, p. 725.

Caisse de la Dette Publique d'Egypte, p. 339.
Chartered mercantil Bank of India, p. 564.

Chemins de fer :

Chemins de fer *(Recettes)*. p. 20, 52, 83, 116, 147, 179, 212, 243, 307, 339, 371, 403, 435, 436, 468, 499, 532, 564, 630, 661, 694, 756, 789, 821 (*Voir Diminutions*).
Chemins de fer en 1891, p. 83, 211, 339.

Clearing-House, p. 20, 52, 83, 116, 147, 212, 243, 275, 307, 339, 371, 403. 436, 467, 499, 532, 564, 595, 630, 660, 694. 725, 788, 821.
Colonies Australiennes, p. 370, 820.

Commerce :

Commerce avec la France, p. 485.
Commerce de l'Acier, p. 403.
Commerce de l'Angleterre avec ses Colonies, p. 531.
Commerce de l'Egypte, p. 212.
Commerce Extérieur (*Importation, Exportation*), p. 82, 212, 243, 338, 371, 498, 629, 660, 755, 788.

Compagnie de Beers, p. 307, 339.
Correspondances hebdomadaires (*Voir Situation*).
Crise monétaire aux Indes, p. 435, 467.
Dernières Emissions (*Les*), p. 116.

Dettes :

Dette Egyptienne, p. 468.
Dette Extérieure de l'Equateur, p. 371.

Diminution dans les Recettes de Chemins de fer, p. 756.

Dividendes :

Dividendes des Compagnies de Chemins de fer, p. 146.
Dividendes oubliés, p. 307.

Emigration, p. 371.
Emissions, p. 766.

Emprunts :

Emprunt Chilien, p. 531.
Emprunt de l'Uruguay, p. 435.
Emprunt du Guatemala, p. 372.
Emprunt Mexicain, p. 403.
Emprunt Persan, p. 532.

Finances :

Finances des Colonies Australiennes (*Voir Colonies Australiennes*).
Finances Egyptiennes, p. 564.

Fonds Brésiliens, p. 403.
Frappe de l'Or et de l'Argent en 1891, p. 19.
Grève de Lancashire, p. 788.
Hausse du mois d'octobre, p. 630.
Impôt Foncier, p. 821.
Inde et Bimétallisme, p. 306.
Joint Stock Banks, p. 595.

Liquidations :

Liquidation Baring et Valeurs Argentines, p. 467.
Liquidation Murrieta, p. 661.

Métaux précieux, p. 243.
Nitrate, p. 147.
Nouveaux Billets de la Banque d'Ecosse, p. 821.
Nouvelle Chambre d'arbitrage, p. 693.
Peruvian Corporation, p. 371.
Queensland, p. 788.
Question monétaire aux Indes, p. 788.
Rapport de la Commission des Douanes, p. 274.
Rapports commerciaux avec les Colonies, p. 51.
Récente hausse du Stock-Exchange, p. 724.

Recettes :

Recettes des Chemins de fer *(Voir Chemins de fer.)*
Recettes et Dépenses publiques hebdomadaires, p. 20, 52, 83, 116, 147, 179, 212, 244, 306, 339, 371, 404, 436, 467, 499, 532, 563, 595, 630, 661, 694, 725, 756, 789.

Récolte, p. 275, 307, 532, 564.
Reconstitution de la monnaie d'or, p. 275.
Réunion trimestrielle de la Chambre de Commerce, p. 564.

Situation :

Situation, p. 18, 50, 81, 82, 115, 146, 178, 211, 242, 273, 305, 338, 369, 401, 434, 466, 478, 530, 562, 593, 628, 659, 692, 724. 755, 787, 819.
Situation Economique, p. 434.

Soumission d'argent pour les Indes, p. 307.
Titres de Venezuela, p. 307.

AUTRICHE-HONGRIE

Achats d'or de la Banque d'Autriche-Hongrie, p. 373.
Accords de l'Etat avec les Compagnies des Chemins de fer Ferdinand-Nord et Karl Ludwig, p. 695.
Assurances générales de Trieste (*Compagnie des*), p. 85.
Augmentation du Matériel roulant des Chemins de fer de l'Etat austro-hongrois, p. 406, 696.

Banques :

Banque des Pays-Autrichiens et Emprunt Bulgare, p. 469.
Banque hongroise des Chemins de fer, p. 22.
Banque Hypothécaire hongroise de Buda-Pest, p. 405.

Bourse Financière de Vienne *(Courrier et tableau des Cours)*, p. 22, 54, 85, 86, 118, 149, 150, 181, 182, 214, 215, 245, 246, 277, 278, 310, 342, 373, 374, 406, 438, 470, 501, 502, 534, 567, 597, 598, 632, 663, 696, 727, 758, 791, 823, 824. *Voir Impôt sur les opérations de Bourse et Règlement de la Bourse.)*

Budgets :

Budget du Ministère du Commerce autrichien, p. 632.
Budget général austro-hongrois, p. 469.
Budget provisoire des Caisses d'Etat hongroises, p. 245.

Caisses :

Caisses d'Epargne, p. 54, 758 *(Voir Règlement)*.
Caisse et Virements de Vienne (*Société de)*, p. 118, 245.

Canal du Danube à l'Oder, p. 597.
Chambre de Compensations *(Saldirungs verein)* viennoise, p. 54.

Chemins de fer :

Chemins de fer Bohême, p. 85, 118.
Chemins de fer Dux-Rodenbach, p. 85, 597.
Chemins de fer Etat austro-hongrois, p. 149, 214, 277, 341, 438, 506, 534, 790, 823.
Chemins de fer Intérêt local, p. 534.
Chemins de fer Mohacs-Funfkirchen, p. 791.
Chemins de fer Nord-Est Hongrois, p. 22.
Chemins de fer Nord-Ouest autrichien, p. 181.
Chemins de fer Sud de l'Autriche, p. 791.
Trafic des Chemins de fer, p. 501 *(Voir Prévisions et Priorités)*.

Commande de matériel roulant pour les Chemins de fer d'Etat, p. 245.

Commerce :

Commerce de l'Autriche-Hongrie avec les Indes Orientales, p 309.
Commerce Extérieur de l'Autriche-Hongrie, p. 85, 181, 341, 469, 597, 758.

Concessions des priorités du Chemin de fer Karl-Ludwig, p. 22.
Conférences ministérielles relatives à la Valuta, p. 790.
Consommation du Tabac en Hongrie, p. 534.
Conventions de l'Etat avec les Compagnies de Prague-et-Dux, p. 149.
Correspondances hebdomadaires (*Voir Situation*).
Coupons, p. 22, 245, 277, 758.
Cours des Valeurs à Vienne, p. 54.
Exportations Austro Hongroises à Sofia, p. 214.
Exposition nationale de 1895 à Buda-Pesth, p. 118.

Fournitures :

Fourniture de bronze pour la fabrication des nouvelles monnaies, p. 405.
Fourniture de rails pour les Chemins de fer, p. 245.
Fournitures de charbon, p. 790.

Frappes :

Frappe de la nouvelle monnaie en Hongrie, p. 533, 506, 597, 758.
Frappe d'or en Autriche, p. 823.

Grands Travaux de Vienne, p. 149, 597.

Importations :

Importations de Produits manufacturés, p. 437.
Importations d'or en Hongrie, p. 214.

Impôts :

Impôt sur les opérations de Bourse en Autriche-Hongrie, p. 437, 469.
Rendement des Impôts, p. 662.

Lloyd Autrichien, p. 214, 373, 566.
Lots et Valeurs autrichiens non encaissés, p. 823.

Marché international des grains à Vienne, p. 309.
Mortalité en Autriche-Hongrie, p. 791.

Mouvement :

Mouvement des marchandises à Trieste, p. 118.
Mouvement télégraphique, p. 501.

Nouveaux Droits de timbre en Autriche, p. 501.
Nouvel Emprunt de Priorités 4 0/0, p. 181 (*Voir Priorités)*.
Nouvelle Ligne téléphonique entre Vienne et Trieste, p. 470.
Nouvelle Mine de charbon en Moravie, p. 214.
Pièces d'or et la Monnaie autrichienne, p. 663.
Prévisions Budgétaires pour les Chemins de fer de l'Etat, p. 632.

Priorités :

Priorités 3 0/0 de la Société Austro-Hongroise des Chemins de fer de l'Etat, p. 118.
Nouvel Emprunt de Priorités, p. 181.

Production :

Production Minière de la Monarchie, p. 405.
Production Sucrière, p. 727.

Projets :

Projet de Réduction du Taux d'intérêt, p. 534, 597.
Projet de Reprise par l'Etat du Réseau téléphonique Autrichien, p. 695.
Projets du Ministère du Commerce Autrichien pour la rentrée du Parlement, p. 181.

Recettes :

Recettes des Caisses de l'Etat, p. 214.
Recettes des Chemins de fer Austro-Hongrois *(Voir Chemins de fer)*.
Recettes des Chemins de fer de l'Etat Autrichien p. 277.

Récoltes :

Récolte des Betteraves, p. 597.
Récolte en Hongrie en 1892, p. 309.

Réduction du Taux d'intérêt en Hongrie *(Voir Projets)*.

Règlement :

Règlement de la Bourse de Vienne pour 1893, p. 695.
Règlement modifiant les statuts des Caisses d'épargne, p. 277.

Rendement des Impôts (*Voir Impôts*).
Report des Billets de marks sur le marché Viennois, p. 437.

Situation :

Situation, p. 21, 53, 84, 85, 117, 180, 213, 244, 277, 308, 340, 372, 404, 437, 468, 500, 533, 565, 596, 631, 662, 695, 726, 757, 790, 822.
Situation de la Dette flottante Autrichienne, p. 341.
Situation des Banques Viennoises, p. 118, 148, 149.

Sociétés :

Société Alpine Autrichienne, p. 506, 823.
Société Austro-Hongroise des Chemins de fer de l'Etat *(Voir Chemins de fer)*.
Société Autrichienne de Fabrique d'armes, p. 181, 341, 727, 823.
Société Autrichienne du Commerce d'Outre-Mer, p. 566.
Société Autrichienne du Gaz d'éclairage, p. 597.
Société de Navigation à vapeur du Danube, p. 277, 727.
Société Hongroise de Chemin de fer local à Buda-Pesth, p. 118.

Stock métallique de la Banque d'Autriche-Hongrie et ses achats d'or, p. 245.
Taxe du Poinçonnage des barres d'or, p. 245.

Tirages :

Tirage de Bons de nantissement, p. 727.
Tirage des Obligations de la Régularisation du Danube, p. 823.
Tirages à la Banque, p 790.
Tirage des Chemins de fer (*Voir Chemins de fer*).

Transport des Céréales sur les Chemins de fer Austro-Hongrois, p. 309.
Valeur des Couronnes en Autriche-Hongrie, p. 506.
Valuta et Administration de la Monnaie en Autriche, p. 631.
Virements de Vienne (*Société de*) et Caisse Viennoise, (*Voir Caisses*).

BELGIQUE

Banque Nationale, p. 55, 86, 120, 247, 310, 343, 375, 406, 471, 503, 599, 633, 664, 697, 759.
Belgique et Exposition de Chicago (*Voir Exposition*).
Bétail belge aux Pays-Bas, p. 215.
Bourses de Bruxelles et d'Anvers (*Courriers, Avis et Tableaux des Cours*), p. 23, 24. 55, 56. 86, 87, 120, 151, 182, 183, 216. 247, 248, 279, 311, 343, 344, 375, 407, 408, 439, 440, 471, 472, 503, 535, 536, 568, 599, 633, 664, 697, 728, 729, 760, 792, 825.
Bruges port de mer, p. 86.
Budget de 1893, p. 23.

Chemins de fer :

Chemins de fer Belges, p. 471.
Chemins de fer de l'Etat, p. 55, 247, 407.
Ligne de Tirlemont à Tongres, p. 311.

Commerce de la Belgique, p. 182.
Conférence monétaire, p. 568, 599.
Congo, p. 825.
Correspondances hebdomadaires (*Voir Situation*).

Congrès :

Congrès d'Anvers, p. 150.
Congrès des Mineurs belges, p. 279.

Conseil supérieur de l'Industrie et du Travail, p. 120.

Crises :

Crise de la Filature, p. 535.
Crise industrielle, p. 407.

Dépenses et Recettes, p. 279.
Droits sur les pigeons voyageurs, p. 568.
Eclairage à Bruxelles, p. 151.
Effets du Tarif douanier, p. 599.

Expositions :

Exposition à Bruxelles en 1894, p. 311, 825.
Exposition de Chicago, p. 407.
Exposition universelle à Anvers, p. 86.

Fabricants d'Allumettes, p. 633.
Fers et fontes, p. 375.
Glaceries de Belgique, p. 503.
Haut-Congo, p. 535.
Houilles, p. 375.

Impôts :

Impôt sur les vélocipèdes, p. 150.
Impôts directs et Impôts indirects, p. 215.

Ligne de Tirlemont à Tongres (*Voir Chemins de fer*).
Mines belges, p. 343.
Mouvement commercial belge, p. 439.
Navigation Belge, p. 439, 697.
Nouveaux Tarifs douaniers, p. 55.

Porteurs :

Porteurs belges de Panama, p. 728
Porteurs de Titres Portugais, p. 439.

Recettes douanières, p. 439.
Récolte en Belgique, p. 375.

Réductions :

Réduction de salaires, p. 55.
Réduction des Tarifs, p. 55.

Salaires des Ouvriers Mineurs, p. 279. (*Voir Réduction*).
Situation, p. 23, 54, 86, 119, 150, 182, 215, 246, 278, 310, 342, 374, 406, 438, 470, 502, 534, 567, 598, 632, 663, 696, 728, 759, 791, 824.
Sociétés en Belgique, p. 86.
Système monétaire Belge, p. 120.
Tarif douanier entre l'Espagne et la Belgique, p. 792.

Taxes :

Taxes sur les abonnements de Journaux, p. 216.
Taxes sur les Vélocipèdes, p. 728.

Tramways Bruxellois, p. 792.
Usine Cockerill, p. 760.

BULGARIE

Caisses agricoles, p. 192.

Commerce :

Commerce Bulgare, p. 384.
Commerce Extérieur, p. 128, 384.

Compagnie Bulgare de Navigation à vapeur, p. 799.
Emprunt, p. 544, 640, 736.
Finances Bulgares, p. 352, 480, 608.
Monopole des Tabacs, p. 192.
Nouvel Emprunt Bulgare (*Voir Emprunt*).
Récoltes, p. 160, 321, 448.
Travaux Publics, p. 576.

DANEMARK

Bourse Industrielle, p. 472.
Budget Danois, p. 472.
Sociétés par Actions, p. 472.

ESPAGNE

Affermage des Douanes de Cuba, p. 217.

Amortissement :

Amortissement des Billets hypothécaires de Cuba, émission de 1886 (*Voir Billets de Cuba*).
Amortissement 4 0/0 Espagnol, p. 665.

Avis concernant les marchands d'alcool, p. 826.
Baisse des Recettes publiques (*Voir Recettes*).
Billets de Cuba, p. 184, 280, 793.
Bourse de Madrid (*Courrier et Tableau des Cours*), p. 25, 57, 88, 89, 122, 153, 184, 218, 249, 281, 312, 345, 377, 409, 441, 474, 475, 505, 537, 570, 601, 634, 635, 666, 698, 730, 761, 793, 827.

Budget :

Budget de 1892-1893, p. 440, 473, 536.
Budget Espagnol pour l'Exercice 1892-1893, p. 152, 184, 504.

Chemins de fer :

Chemin de fer électrique de Madrid, p. 409.
Chemins de fer Andalous, p. 312, 377, 409.
Chemins de fer Burgos à Madrid, p. 826.
Chemins de fer de Calaf à Villanueva et Geltrù, p. 153.
Chemins de fer Espagnols, p. 249, 537, 666, 730, 793.
Chemins de fer Est de l'Espagne, p. 665.
Chemins de fer Madrid à Saragosse et à Alicante, p. 249.
Chemins de fer Murcie à Grenade, p. 377.
Chemins de fer Nord de l'Espagne, p. 88, 698.
Chemins de fer Porto-Rico, p. 218.
Chemins de fer souterrain de Madrid, p. 88.
Grand Central Espagnol, p. 377, 474.
Historique des Chemins de fer Espagnols, p. 600.
Réseau des Chemins de fer et Rentes en Espagne, p. 376.

Classement des Actions de la Banque d'Espagne, p. 312.

Commerce :

Commerce et production des Iles Philippines, p. 666.
Commerce extérieur *(Tableau comparatif des importations et exportations)*, p. 217, 730.

Compagnie :

Compagnie Fermière des Tabacs (*Voir Tabacs*).
Compagnie Générale des Tabacs des Philippines (*Voir Tabacs*).
Compagnie Transatlantique Espagnole, p. 793.

Convention monétaire hispano-monétaire, p. 408.
Correspondances hebdomadaires (*Voir Situation*).
Dette flottante du Trésor espagnol, p. 634, 827.
Elévation de tarifs sur le Chemin de fer du Nord-Espagne (*Voir Chemins de fer*).
Etat des Vignobles en Espagne, p. 312.
Exploitation du charbon des Asturies, p. 730.
Ferme de l'Impôt personnel (*Voir Impôts*).

Finances :

Déficits de l'Administration des Finances Espagnoles, l'Impôt de Consommation, p. 148, 280, 312, 345.
Finances de la Ville de Madrid, p. 280.
Problème des Finances Municipales, p. 152.

Frappe de l'argent à la Monnaie de Madrid, p. 121.
Grand Central Espagnol (*Voir Chemins de fer*).
Historique des Chemins de fer espagnols (*Voir Chemins de fer*).
Importations et Exportations (*Tableau comparatif*), p. 88, 345, 474, 601, 634, 760.

Impôts :

Ferme de l'Impôt personnel, p. 376.
Imp.t de Consommation (*Voir Finances*).
Impôt sur les Opérations de Bourse, p. 152.
Produit des Contributions, Revenus et Impôts, p. 441, 569.

Installation d'une ligne téléphonique entre Madrid et Barcelone, p. 312.
Loi du Timbre, p. 730.
Marché des Vins en Espagne, p. 281.
Mines de Cuivre à Huelva, p. 377.
Monopole des Allumettes de cire, p. 537, 698, 730.
Mouvement des Passagers, p. 730.
Nouvel Emprunt et Prorogation des Tabacs, p. 24 (*Voir Tabacs*).
Participation de l'Espagne à l'Exposition Universelle de Chicago, p. 698.
Prix du Pain à Madrid, p. 698.
Problème des Finances municipales (*Voir Finances*).
Produit des Contributions, Revenus et Impôts espagnols (*Voir Impôts*).

Projets :

Projet de Banque militaire espagnole, p. 280.
Projet de loi relatif au service de la Trésorerie, p. 761.

Question de l'Emprunt espagnol, p. 57.
Rachat de Titres et Résidus, p. 826.

Recettes :

Baisse des Recettes publiques, p. 25.
Recettes de la Compagnie fermière des Tabacs d'Espagne, (*Voir Tabacs*).
Recettes des Douanes de la Havane, p. 761.
Recettes des Douanes de Porto-Rico, p. 376.

Répartition des Amendes perçues par les Douanes de Cuba et de Porto-Rico, p. 793.
Réseau des Chemins de fer et Rentes en Espagne, (*Voir Chemins de fer*).
Riz péninsulaires aux Antilles espagnoles, p. 793.

Situations :

Situation, p. 24, 56, 87, 121, 151, 183, 216, 217, 248, 280, 311, 344, 376, 408, 472, 503, 536, 569, 690, 633, 665, 697, 729, 760, 792, 825.
Situation des Compagnies de Chemins de fer, p. 122.
Situation des Vignobles, p. 377, 409.

Tabacs :

Compagnie fermière des Tabacs, p. 730, 826.
Compagnie générale des Tabacs des Philippines, p. 826.
Tabacs des îles Philippines (*Compagnie Générale des*), p. 25.
Tabacs espagnols, p. 153, 249, 474, 557.

Travaux du Port de Gigon, p. 184.

GRÈCE

Appointements des Fonctionnaires, p. 442.

Banques :

Banque grecque de Crédit, p. 250.
Banque Nationale, p. 185, 313.
Banque Ottomane, p. 185, 281.

Billets de Banque, p. 601.
Budget, p. 89, 250, 667, 762.
Canal de Corinthe, p. 731.

Chemins de fer :

Chemin de fer du Pirée à Larisse, p. 26, 314, 346, 506, 538.
Chemin de fer Myli-Calameta, p. 346.
Chemins de fer, p. 58.

Commerce :

Commerce Extérieur, p. 219, 346, 699.
Relations commerciales avec la France, p. 186.
Révision du Tarif général, p. 827.
Traité de commerce gréco-serbe, p. 281.

Compagnie de Navigation de Syra, p. 26.
Concession, p. 731.
Correspondances hebdomadaires (*Voir Situation*).

Coupons :

Coupon de décembre, p. 601.
Coupon d'octobre, p. 411, 442.

Economies, p. 154.
Emprunt provisoire, p. 827.
Finances grecques, p. 378.
Impôt du Tabac, p. 667.
Mesures fiscales, p. 89, 313.

Mines :

Mines d'Argent de Milos, p. 506.
Mines d'Argent en Grèce, p. 410.
Mines du Laurium, p. 185.

Ministres à l'étranger, p. 282.
Mission française de travaux publics, p. 219, 731.
Prix de Paris, p. 231.
Raisins de Corinthe, p. 410, 506.

Recettes :

Recettes budgétaires, p. 506, 762, 827.
Recettes des Douanes, p. 154.
Recettes des Monopoles, p. 26, 219, 378, 506, 538, 699, 762.

Récoltes, p. 250, 601, 699.
Réductions de dépenses, p. 601.
Régie des monopoles (*Voir Recettes*).
Relations commerciales avec la France (*Voir Commerce*)
Revision du Tarif général (*Voir Commerce*).
Situation, p. 25, 57, 58, 89, 153, 185, 218, 249, 281, 313, 346, 377, 409, 441, 505, 538, 601, 666, 698, 730, 762, 827.
Traité de commerce gréco-serbe (*Voir Commerce*).
Valeurs helléniques, p. 153.

HOLLANDE

Banque coloniale, p. 58.
Bourse d'Amsterdam, p. 58, 410.
Budget, p. 410, 635.

Chemins de fer :

Chemin de fer d'Amsterdam à Rotterdam, p. 58.
Chemins de fer d'Etat hollandais, p. 58.

Dessèchement du Zuyderzée, p. 410.
Dette portugaise, p. 410.
Emissions, p. 635.
Emprunt du Transvaal, p. 58.
Loi Fiscale, p. 58.
Marques de Fabrique, p. 635.
Nouvelle Société par actions, p.
Récoltes, p. 410.
Richesse mobilière et immobilière en Hollande, p. 635.

ITALIE

Alcool :

Bonification sur la taxe de fabrication de l'alcool, p. 829.
Loi sur les alcools, p. 603.

Amélioration des Terres en Italie, p. 602.
Assemblée générale de la Société italienne des Chemins de fer de la Méditerranée, p. 763.

Banques :

Banque nationale d'Italie, p. 123.
Convocation des actionnaires de la Banque de Turin, p. 123.
Nouvelle Banque italienne, p. 155 (*Voir Projets*).

Bourse de Rome (*Courrier et tableaux des Cours de Rome et de Gênes*), p. 27, 28, 60, 91, 123, 124, 155, 187, 220, 251, 252, 283, 315, 348, 379, 412, 444, 476, 508, 540, 571, 572, 603, 636, 637, 668, 700, 701, 732, 763, 795, 829.

Caisses :

Caisse des Dépôts et Prêts, p. 443.
Caisse d'Epargnes postales, p. 90, 411, 507, 667, 829.
Intérêt remis aux déposants par les Caisses d'Epargne, p. 186.

Chambres de Compensations, p. 123, 251, 283, 378, 443, 539, 668, 763, 829.
Chemins de fer, p. 27, 283, 379, 412, 508, 571, 763, 795.

Commerce :

Commerce des Vins, p. 475.
Commerce du Coton, p. 668
Commerce entre l'Italie et la France, p. 60, 187, 443.
Commerce entre l'Italie et le Japon, p. 251
Commerce extérieur de l'Italie, p. 155, 283, 314, 443, 539, 571, 700, 732, 828.
Drawback sur le sucre et le pétrole, p. 220.

Communications entre l'Italie et le Portugal, p. 187.
Convocation des Actionnaires de la Banque de Turin, (*Voir Banques*.)
Correspondances hebdomadaires (*Voir Situation*).

Crédit :

Crédit communal et provincial italien, p. 571.
Crédit Foncier en Italie, p. 155, 763.

Dette :

Dette publique, p. 220, 442, 570, 602.
Dette viagère, p. 539.

Dividendes de la Société des Chemins de fer de la Méditerranée italiens, p. 571.
Douanes italiennes (*Voir Recettes*).
Drawback sur le sucre et sur le pétrole (*Voir Commerce*).
Droits sur les filés et tissus de lin, p. 91.
Emigration italienne, 90, 795.
Emission de Valeurs et de Bons postaux, p. 475.
Exportations de Vermouth italien, p. 539.
Finances italiennes et Situation du Trésor, p. 315.
Frappe des Monnaies, p. 123.

Importation :

Importations et consommation du Sucre, p. 155.
Importations italiennes en Egypte, p. 539.

Influence de la variation des prix sur le Commerce extérieur de l'Italie, de 1881 à 1890, p. 59.
Intérêt servi aux déposants par les Caisses d'épargne (*Voir Caisses*).
Loi sur les Alcools (*Voir Alcools*).

Marine :

Marine marchande, p. 763.
Mouvement de la navigation en 1891, p. 59.
Nouveaux Bassins de carénage à Naples, p. 251 (*Voir Sociétés de Navigation*).

Monnaie divisionnaire en Italie, p. 636, 700.

Mouvement :

Mouvement de la Navigation en 1891, p. 59.
Mouvement de la Population italienne, p. 123.

Nouveaux bassins de carénage de Naples (*Voir Marine*).
Nouvelle Banque italienne, à Livourne (*Voir Banques*).
Paiement du coupon italien de janvier, p. 571.
Perception des impôts directs, p. 123.
Phylloxera en Italie, p. 443.
Porteurs italiens de titres ottomans, p. 186, 412.
Postes et Télégraphes, p. 220.
Production et Consommation du pétrole, p. 603.
Produits des Taxes de fabrication en Italie, p. 795, 829.

Projets :

Projet de création d'une Banque centrale à Rome, p. 479.
Projet ministériel concernant les Banques d'émission, p. 347, 794.

Recettes :

Recettes des Chemins de fer Siciliens, p. 379.
Recettes des Gabelles, p. 90.
Recettes douanières, p. 91, 828.
Recettes du Trésor, p. 219, 347, 507, 636, 794.
Recettes postales pendant l'exercice 1891 92, p. 251, 700.

Récoltes :

Récolte des Céréales, p. 251, 283, 571, 572.
Récolte et Exportation des Vins et des Huiles, p 571, 794

Rendement des Loteries italiennes, p. 347, 412.

Services :

Service des Pensions, p 186.
Service télégraphique en Italie, p. 251

Situation :

Situation, p. 26, 59, 90, 122, 154, 186, 219, 250, 282, 314, 346, 378, 411, 442, 475, 506, 538, 570, 602, 635, 667, 699, 731, 762, 793, 828.
Situation du Trésor, p. 27, 154, 282, 315, 411.

Sociétés :

Société de Navigation italienne Florio et Rubattino, p. 732.
Société de Navigation Itrlo-Britannique en Italie, p. 795.

Taxe de la Richesse variable sur les bénéfices des Compagnies étrangères d'Assurances, p. 379.
Transport des Vins italiens à tarif réduit. (*Voir Vins*).
Valeurs et Titres de crédit postaux, p. 60, 763.

Vins :

Transport des Vins italiens à Tarif réduit, p. 379.
Vins italiens en Allemagne, p. 379, 539.
Vins italiens en Autriche, p. 91, 700.

LUXEMBOURG

Le Budget. p. 795

PORTUGAL

Banques :

Banco Lusitano, p. 702.
Banco Ultramarino, p. 389.
Banque de Portugal, p. 155, 253, 284, 316, 349, 413, 445, 477, 509, 572, 663, 765, 796, 829.
Banques (*Les*), p. 124.

Chemins de fer Portugais. p. 252.
Certificats du Council of Foreign Bondholders, p. 188.
Circulation Fiduciaire. p. 509.
Compagnie Royale, p. 221, 413, 509 (*Voir Recettes*).
Concordat de la Banco Lusitano, p. 765.
Correspondances hebdomadaires (*Voir Situation*).
Coupons Portugais. p. 540.
Envois de Blé, p. 413.
Gaz de Lisbonne, p. 572.
Importations, p. 188, 285.
Mala Real Portugueza, p. 349.
Mouvement commercial, p. 605.
Navigation Portugaise, p. 389.
Paiement du Coupon de la Dette Intérieure, p. 413.
Portugais en Afrique, p. 509, 540.
Prévisions budgétaires. p. 28.
Quarantaines, p. 221, 447.

Recettes :

Recettes de la Compagnie Royale, p. 29, 92, 124, 156, 188, 389, 540, 796, 829.
Recettes Douanières, p. 29, 92, 124, 156, 188, 253, 316, 349, 389, 444, 540, 734, 796, 829.

Récoltes, p. 285.
Revision cadastrale, p. 221.
Situation, p. 28, 60, 91, 124, 156, 187, 220, 221, 252, 284, 315, 348, 379, 413, 444, 476, 508, 540, 572, 603, 637, 668, 701, 733, 764, 796, 829.
Société des Chemins de fer Portugais, p. 284.
Tabacs, p. 124, 316, 385.
Tarif des Douanes, p. 445, 669.

Traités :

Traité d'Extradition avec l'Angleterre, p. 61.
Traités de Commerce, p. 124, 572, 701.

Travaux du Port de Lisbonne, p. 61, 124.
Vins d'Oporto, p. 316.
Zambèze, p. 389.

ROUMANIE

Agriculture Roumaine, p. 576.
Banque Nationale, p. 255, 672.
Budget, p. 800.

Chemins de fer :

Chemins de fer Roumains, p. 384, 480, 672.
Recettes des chemins de fer, p. 64.

Commerce extérieur, p. 320.
Comptabilité publique, p. 448.
Convention Douanière entre l'Allemagne et la Roumanie, p. 608.
Crédit agricole. p. 96, 704.
Dette et Situation budgétaire, p. 160.
Finances Roumaines, p. 448, 512.
Loi sur la Comptabilité générale de l'Etat, p. 800.
Nouvelle Société de Crédit, p. 224.
Pétrole, p. 800.
Récoltes, p. 352.
Régie des monopoles de l'Etat, p. 96.
Reveaus des Douanes et des Timbres, p. 672.
Situation des Forêts de l'Etat Roumain, p. 736.
Société de Prêts sur gages, p. 544.

RUSSIE

Accise des spiritueux, p. 190.

Banques :

Banque Agraire de la Noblesse, p. 797.
Banque de Commerce International, p. 670.
Banque de Russie en 1891, p. 253.
Banque des Paysans, p. 381, 797.
Banque Impériale, p. 541.
Banques Russes, p. 542.

Bourse de Saint-Pétersbourg, p. 30, 62, 93, 126, 157, 222, 254, 286, 318, 350, 381, 414, 446, 478, 510, 542, 574, 606, 638, 670, 702, 734, 798, 831.
Caisses d'Epargne, p. 62, 190, 222, 414, 541, 734.

Chemins de fer :

Chemins de fer, p. 30, 125, 126, 157, 189, 222, 286, 381 414, 445.
Nouveau Chemin de Fer, p. 381.
Tarif de Chemins de fer, p. 29.

Circulation des Roubles, p. 222, 286, 350, 509.

Commerce :

Commerce, p. 702.
Commerce avec la Chine, p. 62.
Commerce de la Russie, p, 125, 254, 317, 381, 509, 542, 696, 797.

Concession d'Entreprises, p. 445.
Correspondances hebdomadaires (*Voir Situation*).
Emigration Russe. p. 157.
Emprunt Russe. p. 157.
Exportations de Céréales. p. 286.
Faillites :
Faillites, p. 445.
Faillite Günsburg, p. 541.
Finances Russes. p. 93, 189, 317, 477, 573, 606, 669, 766.
Industrie du Pétrole. p. 62.
Métaux précieux. p. 541.
Mines russes. p. 222.
Mouvement de la Navigation, p. 125.
Nouveau Chemin de fer (*Voir Chemins de Fer*).
Population de la Russie. p. 190.
Recettes des Douanes. p. 830.

Récoltes, p. 29, 62, 157, 222, 317, 350, 445, 542, 670.
Relations commerciales avec l'Allemagne, p. 350.
Situation, p. 29, 61, 92, 93, 125, 157, 189, 221, 222, 253, 285, 316, 349, 380, 413, 445, 477, 509, 541, 572, 605, 638, 669, 702, 734, 765, 797, 830.
Syndicats, p. 797.
Tarifs de Chemins de fer (*Voir Chemins de fer*).
Trésor russe, p. 157.

SERBIE

Banque :

Banque Nationale, p. 32, 416.
Banque Ottomane, p. 736.

Changement de gouvernement en Serbie, p. 288.
Chemins de fer Serbes, p. 832.
Commerce Extérieur, p. 544.
Dette flottante, p. 512.
Destitutions et Démissions, p. 416.
Emprunt Serbe, p. 160.
Finances Serbes, p. 128, 192, 256, 352, 384, 416, 448.
Fonctionnaires, p. 832.
Monopole du Tabac, p. 288.
Monopoles Serbes, p. 480.

Recettes :

Recettes Budgétaires, p. 224, 576, 704, 800.
Recettes des Douanes, p. 32, 64.

Récoltes, p. 224, 448.
Relations commerciales avec l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, p. 224.
Rentrée des Impôts, p. 512.

Situation :

Situation, p. 320.
Situation Financière, p. 544.

SUÈDE & NORVÈGE

Budget Suédois, p. 286.
Exploitation de la Suède, p. 286.
Population de la Suède, p. 286.

Recettes :

Recettes Budgétaires de la Norvège, p. 285.
Recettes Budgétaires de la Suède, p. 286.

Récoltes en Suède, p. 286.
Tarif Douanier Norvégien, p. 286.

SUISSE

Achat de Céréales russes, p. 447.
Allumettes, p. 479.
Arrêtés du Conseil Fédéral, p. 318.

Banques :

Banque de Bâle, p. 767.
Banque d'Effets de change, p. 158.
Banque Fédérale, p. 158, 190, 255, 447, 511, 575, 638, 703, 831.
Banque d'émission, p. 126, 351 (*Voir Tessin*).

Bourse de Genève (*Courrier et Tableau des Cours*), p. 31, 63, 94, 95, 127, 159, 191, 223, 224, 255, 256, 287, 319, 351, 382, 383, 415, 416, 447, 479, 480, 511, 543, 575, 607, 608, 638, 671, 672, 703, 735, 767, 799, 832 (*Voir Spéculations*).

Brasseries Suisses, p. 383.

Budgets :

Budget du canton de Vaud, p. 798.
Budget du canton du Tessin, p. 798.
Budget Fédéral, p. 671, 735.
Budget Suisse, p. 127.

Caisses :

Caisse d'Epargne et d'Escompte de Saint-Imier, p. 479.
Caisse de Prêts, p. 158.
Caisse Hypothécaire et Caisse d'amortissement, p. 511.

Canton de Glaris, p. 159.
Central (*Voir Chemins de fer*).

Chemins de fer :

Chemin de fer du Central, p. 31.
Chemin de fer du Gothard, p. 415.
Chemin de fer du Jura-Simplon, p. 31, 127, 255, 415, 543, 703.
Chemin de fer du Nord-Est, p. 158, 415, 447.
Chemins de fer, p. 63, 223. (*Voir Office Central*).

Circulation des Monnaies d'argent, p. 382.
Conseil des Etats, p. 831.

Conventions :

Convention internationale des Chemins de fer, p. 447.
Convention postale universelle, p. 94.

Correspondances hebdomadaires (*Voir Situation*).
Droits sur les Vins, p. 447.
Emission du Tessin, p. 511.
Employés des Postes, Télégraphes et Douanes, p. 223.

Emprunts :

Emprunt de Fribourg, p. 382.
Emprunt de Lausanne, p. 127, 158.

Expositions :

Exposition d'Agriculture, p. 703.
Exposition de Chicago, p. 223.

Finances de Winthertour, p. 735.
Fusion de la Caisse Hypothécaire avec la Nouvelle Banque d'Etat, p. 479.
Gothard (*Voir Chemins de fer*).
Houille en Suisse, p. 191.
Jura-Simplon (*Voir Chemins de fer*).
Ligne du Simplon, p. 479.
Loi sur les Spiritueux, p. 287.
Monnaie suisse, p. 30.
Monopole de l'Alcool, p. 318.
Nord-Est suisse, (*Voir Chemins de fer*).
Office central des Chemins de fer, p. 831.
Or allemand en Suisse, p. 607.
Péages, p. 63, 223, 382, 510, 671, 798.
Population suisse, p. 543.
Retraite de M. Droz, p. 94.

Situation :

Situation, p. 30, 62, 94, 126, 158, 190, 222, 223, 255, 286, 318, 350, 381, 414, 446, 478, 510, 542, 575, 606, 638, 670, 702, 735, 766, 798, 831.
Situation des Agriculteurs, p. 382.

Société Suisse d'Utilité publique, p. 382.
Spéculations de Bourse, p. 63.
Syndicats obligatoires, p. 158.

Taxe :

Taxe des Journaux en Suisse, p. 575.
Taxe des Voyageurs de commerce, p. 670, 735.

Théâtre de Genève, p. 543.
Timbre Poste universel, p. 382.
Trafic des Chemins de fer, p. 351.
Transport des Marchandises, p. 255.
Troupeaux italiens en Suisse, p. 191.
Tunnel du Simplon, p. 382, 415.

TURQUIE

Bourse de Constantinople, p. 736, 768, 799, 832.
Budget, p. 768.
Caisse d'épargne, p. 32, 448.

Chemins de fer :

Chemin de fer d'Anatolie, p. 192, 384, 639.
Chemin de fer Dédéagatch Salonique, p. 512, 799.
Chemin de fer Jaffa à Jerusalem, p. 448.
Chemin de fer Moudania-Brousse, p. 128.
Chemin de fer Salonique Monastir, p. 224, 352.
Chemin de fer Samsoun-Sivas, p. 128.
Chemin de fer Smyrne-Aïden, p. 443.
Chemins de fer Orientaux, p. 384.
Ligne de Cassaba.

Commerce de Damas, p. 64.
Compagnie Ottomane d'assurances, p. 512.
Concessions de Travaux publics, p. 95.
Correspondances hebdomadaires (*Voir Situation*).
Débiteurs du Fisc, p. 704.

Dette :

Dette publique de la Bulgarie, p. 448.
Dette publique Ottomane, p. 159, 480, 608, 672, 832.

Dîmes, p. 384.
Emission, p. 320.

Emprunt :

Emprunt des Raccordements, p. 511.
Nouvel Emprunt, p. 384.

Finances Ottomanes, p. 128, 416.
Indemnité de guerre, p. 736.
Ligne de Cassaba (*Voir Chemins de fer*).
Mines de Chrome, p. 704.
Monnaies divisionnaires, p. 383, 416, 448, 480, 704, 799.
Navigation de Hamidié à Smyrne (*Compagnie de*), p. 512.
Nouvel Emprunt, (*Voir Emprunt*).

Port :

Port à Panderma, p. 224.
Port de Chio, p. 799.

Postes, p. 416.

Recettes :

Recettes de la Dette, p. 736.
Recettes des Douanes, p. 416.
Recettes des Revenus concédés, p. 192, 256, 320.

Récoltes, p. 160, 416.

Tabacs :

Régie des Tabacs, p. 224, 256, 544, 608.
Société du Tombac, p. 128, 256, 736.

Roumélie Orientale, p. 160.
Situation, p. 31, 64, 95, 127, 159, 191, 224, 256, 288, 319, 352, 383, 416, 447, 480, 511, 544, 575, 608, 639, 672, 704, 736, 799.

Sociétés :

Société des Tombacs, p. 256, 736.
Société Générale de l'Empire Ottoman, p. 448, 480.

Soies, p, 32.
Spiritueux, p. 128.

Traités de Commerce :

Traité de Commerce Turco-Russe, p. 159.
Traités de Commerce, p. 192, 288.

Travaux Publics, p. 320, 352.
Trésor et Banque Ottomane, p. 31.
Tribut Rouméliote, p. 64.
Valeur comparative des quatre séries de la Dette Ottomane, p. 767.

Paris. — Imp. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simart.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS	Paraissant le Dimanche	INSERTIONS
à partir du 1er de chaque mois	*Directeur :* Edmond THÉRY	*Ligne anglaise de 5 centimètres*
France et Algérie : Un an... 25 fr.		**Annonces** en 7 points..... 1 fr. 50
— — Six mois. 14 fr.	PRIX DU NUMÉRO :	**Réclames** en 8 points..... 3 »
Étranger (U.-P.) : Un an..... 32 fr.	France : 0 fr. 60 : Etranger : 0 fr. 75	Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
— — Six mois.. 18 fr.		et réclames d'émission.

Nº 25. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 3 Juillet 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GÉNÉRALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Cuivres. — Soies. — Pages 1 à 5.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — Discussion du Privilége de la Banque de France. — Les Finances Portugaises. — L'Émission des Lits militaires. — La Conversion Tunisienne. — Le Télégraphe de Paris à New-York. — Abaissement du Prix du Gaz. — Pages 5 à 12. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES. — Banque de France et comparaisons. — Budget de l'Etat. — Caisses d'épargne. — Conseil supérieur du Travail. — Recettes des Chemins de fer. — Chemins de fer de Bône à Guelma. — Plantations sur Routes. — Société Française des Télégraphes sous-marins. — Le Prix du Pain. — Recettes du Canal de Suez. — Revue hebdomadaire de la Bourse de Paris. — Tableau des Cours. — Pages 12 à 16.

ALLEMAGNE : Pages 17 à 18. — ANGLETERRE : Pages 18 à 21. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 21 à 22. — BELGIQUE : Pages 23 à 24. — ESPAGNE : Pages 24 à 25. — GRECE : Pages 25 à 26. — ITALIE : Pages 26 à 28. — PORTUGAL : Pages 28 à 29. — RUSSIE : Pages 29 à 30. — SUISSE : Pages 30 à 31. — TURQUIE : Pages 31 à 32. — ETATS BALKANIQUES (*Serbie*) : Page 32.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — Les entrées d'or subissent un temps d'arrêt. L'encaisse de la Banque de France n'a gagné, cette semaine, que la somme insignifiante de 200.000 fr. Il en est de même en Allemagne. Les énormes arrivages que l'on constate en Angleterre depuis plusieurs mois, grossissent, mais assez lentement, la réserve de la Banque; d'un bilan à l'autre elle a augmenté de 3.800.000 fr. Les encaisses des autres Banques sont stationnaires, il faut cependant signaler une entrée d'or de 4.100.000 fr. à la Banque nationale de Roumanie dont l'encaisse a beaucoup baissé depuis l'année dernière. Les mouvements du métal argent ne présentent rien de saillant.

La circulation fiduciaire s'est en général accrue ; les principales augmentations sont :

Banque de France........................	125.500.000
Banque d'Allemagne....................	63.900.000
Banque d'Angleterre....................	21.400.000
Banque Nationale de Roumanie.....	12.400.000

Aussi le rapport de l'encaisse à la circulation totale qui était, la semaine dernière, de 64 0/0, est tombé aujourd'hui à 62 0/0.

La cause des tendances nouvelles de l'encaisse et de la circulation doit être cherchée dans le resserrement de l'argent qui se manifeste par l'activité plus grande des escomptes.

On relève les augmentations suivantes dans le portefeuille des grandes banques :

Banque de France........................	165	millions
Banque d'Allemagne....................	18	—
Banque d'Angleterre....................	10	—
Banque d'Autriche-Hongrie.........	2	—
Banque de Belgique....................	12	—

Nous n'avons rien à changer à l'appréciation favorable que nous avons donnée la semaine précédente sur la direction de la Banque d'Espagne. L'encaisse or y reste à un niveau constant, c'est une grande preuve de sagesse d'avoir renoncé à ces achats ruineux et inutiles de métal jaune ; la reconstitution de l'encaisse argent semble, au contraire, vivement préoccuper le gouvernement de la Banque, il la réalise par des diminutions du compte débiteur du Trésor. Il y a encore aujourd'hui, de ce chef, un gain de 7 millions de métal blanc. Lorsque l'encaisse argent aura atteint un niveau tel, que le remboursement à vue des billets ne puisse en aucun cas être mis en question, la Banque aura fait tout son devoir, le reste sera du ressort exclusif du Gouvernement.

En même temps que le présent numéro, nous offrons à nos abonnés et lecteurs la Table Alphabétique des matieres contenues dans le prem er volume de l'*ÉCONOMISTE EUROPÉEN*.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 16 juin	1.577.3	1.295.8	2.873.1	3.104.1	93	2½
1892 23 juin	1.586.4	1.297.6	2.884.0	3.086.4	94	2½
1892 30 juin	1.586.6	1.295.2	2.881.8	3.211.9	90	2½
1891 2 juill.	1.337.2	1.274.0	2.611.2	3.077.6	85	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 7 juin	1.089.3	170.3	1.244.6	1.141.7	109	3
1892 15 juin	1.089.9	170.3	1.260.2	1.142.6	110	3
1892 23 juin	1.089.6	170.3	1.259.9	1.206.5	104	3
1891 23 juin	970.1	187.5	1.157.6	1.173.2	99	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 16 juin	671.9	»	671.9	647.2	102	2
1892 23 juin	691.6	»	691.6	646.0	113	2
1892 30 juin	695.4	»	695.4	667.4	104	2
1891 2 juill.	707.5	»	707.5	662.5	107	3
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 27 févr.	97.5	17.5	115.0	150.0	77	»
1892 26 mars	92.5	17.5	110.0	150.0	73	»
1892 23 avril	92.7	17.5	110.2	154.3	71	»
1891 25 avril	91.9	18.2	110.1	151.8	72	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 27 févr.	67.5	10.0	77.5	157.5	50	»
1892 26 mars	67.5	10.0	77.5	160.0	48	»
1892 23 avril	62.7	10.0	72.7	158.5	46	»
1891 25 avril	73.1	9.1	82.2	165.8	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 7 juin	144.2	415.5	559.7	1.004.5	56	4
1892 16 juin	147.7	413.5	561.2	999.5	56	4
1892 23 juin	147.9	414.6	562.5	996.7	56	4
1891 23 juin	136.2	410.2	546.4	984.7	55	4
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 9 juin	70.3	36.8	107.1	396.1	26	2½
1892 16 juin	71.0	37.8	108.8	391.9	27	2½
1892 23 juin	70.7	37.6	108.3	391.0	27	2½
1891 25 juin	64.2	46.4	110.6	371.9	28	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 14 mai	2.1	0.4	2.5	0.7	357	8
1892 22 mai	3.1	0.6	3.7	0.6	516	8
1892 31 mai	2.1	0.4	2.5	0.7	357	8
1891 31 mai	2.0	0.3	2.3	1.5	153	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 mars	69.0	»	69.0	101.1	68	3½
1892 30 avril	71.5	»	71.5	10[illegible].4	68	3½
1892 31 mai	73.4	»	73.4	102.6	71	3½
1891 31 mai	76.2	»	76.2	103.1	74	3½
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 11 juin	189.9	118.2	308.1	831.1	37	5
1892 18 juin	189.9	121.4	311.3	830.0	37	5
1892 25 juin	189.9	128.1	318.0	831.3	38	5
1891 27 juin	150.6	87.9	238.5	740.2	32	4
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 mars	»	2.8	2.8	122.9	2	7
1892 30 avril	»	2.8	2.8	123.1	2	7
1892 31 mai	»	2.9	2.9	122.5	2	7
1891 31 mai	»	3.6	3.6	110.7	3	7

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circulat.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 11 juin	80.8	171.8	252.6	393.8	64	2½
1892 18 juin	80.8	175.8	256.6	389.8	65	2½
1892 25 juin	81.0	179.8	260.8	390.3	66	2½
1891 27 juin	89.3	130.0	219.3	373.2	59	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 31 mai	194.5	23.5	218.0	533.7	40	5
1892 10 juin	195.3	24.2	219.5	533.5	41	5
1892 10 juin	195.3	24.2	219.5	533.0	40	5
1891 10 juin	185.8	24.4	211.2	571.1	37	6
ITALIE — Instituts d'émission						
1892 31 mai	185.3	32.4	217.7	472.4	46	5
1892 10 juin	185.1	32.2	217.3	471.9	46	
1892 10 juin	185.1	32.2	217.3	471.9	46	5
1891 10 juin	177.8	28.5	205.3	471.7	44	6
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 mars	24.7	»	24.7	59.2	42	5
1892 30 avril	27.4	»	27.4	64.2	43	6
1892 31 mai	26.0	»	26.0	63.0	41	5½
1891 31 mai	27.5	»	27.5	68.3	40	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 25 mai	16.5	8.2	24.7	233.4	11	6
1892 1er juin	16.5	8.3	24.8	236.0	10	6
1892 8 juin	16.7	8.3	25.0	238.9	11	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 4 juin	46.5	»	46.5	104.0	45	6
1892 11 juin	46.5	»	46.5	106.1	45	6
1892 18 juin	50.6	»	50.6	107.6	46	6
1891 20 juin	58.8	»	58.8	118.5	50	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er mai	1.650.0	20.1	1.670.1	3.968.1	42	5½
1892 15 mai	1.650.6	20.4	1.671.0	3.987.0	42	5½
1892 1er juin	1.650.9	21.3	1.672.2	3.990.9	42	4½
1891 1er juin	1.148.7	22.8	1.171.5	3.585.3	33	4½
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 22 mai	6.3	4.2	10.5	24.6	43	5½
1892 22 mai	6.3	4.2	10.5	24.6	43	5½
1892 8 juin	6.3	4.2	10.5	25.0	42	5½
1891 8 juin	5.1	4.4	9.5	21.3	45	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 mars	23.8	4.2	28.0	54.4	52	5
1892 30 avril	23.8	4.3	28.1	54.0	52	5
1892 31 mai	24.1	4.9	29.0	59.1	49	5
1891 31 mai	23.8	3.7	27.5	58.5	47	5
SUEDE. — Banques Privées						
1892 31 mars	10.2	11.2	21.4	82.4	26	»
1892 30 avril	10.2	11.8	22.0	81.3	27	»
1892 31 mai	10.3	11.8	22.1	77.7	28	»
1891 31 mai	10.2	11.9	22.1	79.9	28	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 11 juin	66.9	20.9	87.8	160.2	53	3
1892 18 juin	66.9	21.2	88.1	158.9	53	2½
1892 25 juin	66.8	22.2	89.0	158.7	53	2½
1891 27 juin	62.2	20.8	83.0	161.5	52	4

TOTAUX (1)

1892 16 juin	6.240.2	2.356.9	8.597.1	13.775.9	62
1892 23 juin	6.316.9	2.374.8	8.691.7	13.748.4	64
1892 30 juin	6.324.1	2.385.5	8.709.6	13.959.5	62
1891 2 juill.	5.399.2	2.283.7	7.682.9	13.052.3	59

TOTAUX au 31 décembre

1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54 %
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent, d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Le tassement des cours sur le marché français, dont nous avions signalé le début la semaine dernière, s'est accentué depuis quelques jours ; il provient de la cherté des reports, conséquence du resserrement de l'argent. C'est là, au surplus, un fait normal pour la saison ; tous les ans, à pareille époque, les Sociétés de crédit défendent leur encaisse réservé au paiement du coupon de fin juillet. Malgré cette réaction, le mois de juin a été favorable aux acheteurs, car le cours de compensation du 3 0/0 est plus élevé que celui du mois dernier.

En Allemagne, la Bourse traverse toujours une ère de faiblesse : les fonds d'Etat se ressentent des polémiques engagées entre les organes officieux et ceux qui restent dévoués au prince de Bismarck. L'élévation du cours de l'or à Saint-Pétersbourg a encore fait baisser le Rouble.

En Angleterre, la liquidation s'est opérée facilement, en raison de la faiblesse des engagements ; l'approche des élections a décidément enrayé l'activité des spéculateurs, car toutes les valeurs sont délaissées.

Malgré le vote favorable de la Commission de la *Valuta*, il est difficile de prévoir le sort que la Chambre autrichienne réserve aux projets touchant à la réforme monétaire. Les passions politiques viennent, en effet, jeter le trouble dans les questions financières, à tel point qu'une crise ministérielle est possible. L'ajournement de la *Valuta*, qui serait dû — sauf entente avec le comte Taaffe — à l'attitude de l'Union des Gauches allemandes, ferait le jeu de l'Extrême-Gauche qui, on le sait, rêve, pour la Hongrie, l'autonomie financière.

On trouvera dans le courrier de la Bourse de Madrid un télégramme de notre correspondant, rendant compte de l'attitude prise par les agents de change de la capitale espagnole; ils désertent le marché parce que les impôts votés par les Cortès feront passer, disent-ils, tous leurs bénéfices dans les caisses du Trésor. La nouvelle loi, qui établit aussi de nouvelles taxes municipales, crée chez nos voisins une agitation telle que le gouvernement prend des mesures en vue d'empêcher une émeute.

En ce qui concerne l'Italie, on verra, dans la lettre que nous avons reçue de Rome, qu'on prête à M. Giolitti l'intention de mener une campagne destinée à préparer une conversion de la Rente italienne..... quand elle aura atteint le pair !

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.

Calcul du revenu d'après les cours de cloture du samedi :

FONDS D'ÉTATS	25 juin Derniers cours	25 juin P. de 1 f. de rente	25 juin Revenu p. 0/0	2 juillet Derniers cours	2 juillet P. de 1 f. de rente	2 juillet Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	98 72	32 90	3 03	98 35	32 75	3 05
Consolidés anglais (ch.f. 25 fr. 20)	97 10	35 30	2 83	97 30	35 [illegible]	2 82
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	96 75	24 18	4 13	96 50	24 12	4 14
Belgique 3 ½ %..................	103 »	29 42	3 39	103 ..	29 42	3 39
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	65 40	16 60	6 02	64 90	16 22	6 16
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 62	29 03	3 44	101 25	28 92	3 45
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	96 »	24 »	4 16	96 ..	24 ..	4 16
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	92 72	21 41	4 66	93 25	21 53	4 64
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	89 75	29 91	3 34	90 25	30 08	3 32
Portugal 3 % (1 fr. 50 net)......	24 90	16 60	6 02	24 05	16 03	6 23
Roumanie 5 %....................	99 50	19 90	5 02	99 50	19 90	5 02
Russie 3 % or 1891 libéré.......	78 70	26 23	3 81	78 75	26 25	3 80
Serbie 5 % 1890..................	400 »	80 »	6 25	405 ..	16 20	6 17
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	105 25	26 31	3 80	105 95	26 48	3 77
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	95 20	31 73	3 15	95 »	31 66	3 15
Turquie convertie 1 % série D..	20 52	20 52	4 87	20 15	20 15	4 96
— Priorité 4 % 1890.....	425 »	21 25	4 70	423 75	21 19	4 71
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	87 25	29 08	3 43	87 50	29 16	3 42

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	25 juin Sam.	27 juin Lundi	28 juin Mardi	29 juin Merc.	30 juin Jeudi	1 juill. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	98 72	98 82	99 07	99 12	99 95	98 60
Consolidés	LONDRES....	95 50	95 37	96 37	96 50	96 81	95 94
Autrich. 3 % or	VIENNE	113 20	113 »	112 85	» »	112 70	112 80
Belge 3 %.....	BRUXELLES..	102 »	102 »	102 »	102 »	102 »	102 05
Espagne Ext..	MADRID	75 30	75 25	74 75	»	75 »	75 »
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	101 50	101 37	101 37	101 25	101 25	101 25
Hongrie 4 % or	VIENNE	110 60	110 55	110 50	» »	110 90	110 45
Italie 5 %	ROME	95 80	95 87	96 17	96 17	96 40	93 87
Portugais 3 %.	PARIS.......	24 75	24 75	24 75	23 81	24 »	24 25
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	87 50	87 25	87 62	87 75	87 62	87 50
Russie-Orient 3 %..	ST-PETERSB..	104 75	104 87	103 »	105 »	105 25	104 75
Suisse 3 %	GENÈVE.....	94 72	94 75	94 75	94 87	94 87	94 67

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur:

Valeurs à trois mois	Plus	4 juin	11 juin	18 juin	25 juin	2 juill.
Amsterdam. pap. court	4 %	206 25	206 25	206 25	206 37	206 12
Allemagne.. —	4 %	122 19	122 31	122 37	122 25	122 19
Vienne-Fr.. —	4 %	208 75	208 75	208 75	208 75	208 25
Barcelone .. —	4 %	438 50	438 »	437 »	438 »	433 50
Madrid ..... —	4 %	438 50	438 »	437 »	438 »	433 50
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Petersb.. —	4 %	261 »	260 »	256 »	248 »	246 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	2 %	25 16	25 17	25 18	25 17	25 16
— ..... ch. court	2 %	25 18	25 19	25 19	25 18	25 17
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	2 ½	0 06 p.	pair	pair	0 06 p.	pair
Italie .... —	5 ½ %	3 25 p.	3 37 p.	3 .. p.	3 » p.	3 » p.
Suisse....... —	4 %	0 19 p.	0 19 p.	0 19 p.	0 19 p.	0 09 p.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)		3437 »	3437 »	3437 »	3437 »	3437 »
Argent en barre (le kil.) ..		147 17	148 27	148 27	146 08	147 17
Quadruples espagnols ...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres..................		3 54	3 62	3 57	3 49	3 49
Souverains anglais.......		25 16	25 18	25 18	25 18	25 14
Banknotes		25 17	25 18	25 13	25 18	25 14
Aigles des Etats-Unis....		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marcs)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Imper. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre. 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	3 juin	10 juin	17 juin	24 juin	1 juill.
Amsterdam................	47 95	47 95	47 95	47 90	47 97
Anvers	99 90	99 95	99 95	99 95	99 95
Barcelone	12 20	14 50	13 30	12 40	13 80
Berlin	81 »	80 90	80 85	80 90	80 95
Bruxelles	100 »	99 98	99 95	100 01	100 »
Constantinople	22 95	23 05	23 10	23 07	23 10
Francfort	81 05	80 92	80 82	80 92	80 93
Gênes	103 17	103 27	102 90	102 85	103 02
Genève	100 17	100 13	100 11	100 08	100 10
Lisbonne	688 »	700 »	698 »	698 »	698 »
Londres....................	25 30	25 31	25 27	25 35	25 33
Madrid	12 15	13 50	13 »	12 95	13 50
Rome	103 17	103 32	102 90	102 85	103 »
Saint-Pétersbourg	37 20	37 95	38 70	39 42	39 50
Vienne (à vue)	47 45	47 45	47 45	47 45	47 55
— (à 3 mois)	47 40	47 40	47 40	47 40	47 50

Paris, 2 juillet 1892.

Nous avons eu cette semaine un très sérieux resserrement d'argent. L'escompte hors banque, qui, depuis près de trois mois, se tenait aux environs de 1 0/0, s'est élevé jusqu'à 2 et même 2 1/4 0/0, le taux officiel de la Banque restant à 2 1/2. La conséquence de ce renchérissement a été d'élever le prix des reports sur toute la ligne et d'ébranler les cours du change qui semblaient s'être figés.

Voici l'explication de ce phénomène qui se produit d'ailleurs chaque année, à la liquidation des 1er et 2 juillet.

Les Compagnies de Chemins de fer, les grandes Sociétés industrielles comme la Compagnie parisienne du Gaz, la Compagnie des Omnibus, etc., emploient en report sur Rentes françaises, ou en prêts à court terme sur du papier premier choix leurs fonds disponibles. Elles trouvent ainsi un moyen, intelligent, de faire fructifier sans aucun risque, les sommes qui s'accumulent dans leurs caisses, jusqu'à l'échéance de leurs coupons d'obligations ou de dividende.

La fin du mois de juillet coïncidant avec l'une des plus fortes échéances de l'année pour les coupons d'obligations, et les fonds placés en report ne devenant disponibles que dans les premiers jours d'août, les Compagnies se trouvent dans la nécessité de reprendre leur argent et la place est, par suite, privée d'une de ses principales bases de report.

Il faut alors recourir à la Banque de France : Cette semaine le portefeuille de notre grand établissement de crédit s'est en effet augmenté de 165 millions ; mais comme la Banque n'escompte pas au-dessous de son taux officiel, il en résulte une élévation générale du taux du loyer de l'argent.

En dehors de ce fait, il convient d'ajouter que le dernier versement de l'emprunt 3 0/0 1891 doit s'effectuer dans la première quinzaine de juillet. A 16 fr. 35 net par 3 francs de rentes, c'est une somme de 153 millions qu'il va falloir verser au Trésor ; enfin si l'on ajoute les trois conversions annoncées pour le présent mois de juillet (*Lits Militaires, Dette Tunisienne, Obligations Communales*), on comprendra les raisons générales du renchérissement de l'argent à Paris.

A Londres, l'escompte hors Banque reste à 7/8 0/0 comme la semaine dernière, et à Berlin à 1 3/4 à 2 0/0, l'escompte de la Banque d'Allemagne à 3 0/0.

Nous trouvons le chèque sur Londres à 25 175 avec des offres, le Madrid à 4 37, le Change sur l'Allemagne à 122 1/4 et 4, le Change sur l'Italie à 103 et le Rouble en nouvelle baisse à Berlin à 201 3/4 et 203 1/2 et 249 3/4 à Paris.

C'est décidément aux demandes d'or de la Russie qu'il faut attribuer la baisse persistante du Rouble-papier.

L'argent fin cote à Londres 40 3/16, avec une perte de 5/16 sur la semaine dernière. Cependant une dépêche de Washington du 1er juillet annonce que le Sénat américain a discuté ce jour même le projet sur la *frappe libre de l'argent*, et que, malgré le désir du président, qui voulait faire renvoyer le projet au Comité du budget, le Sénat l'a finalement voté par 29 voix contre 25.

Il est vrai que la décision du Sénat n'a pas force de loi.

Les expéditions d'or américain vont reprendre de plus belle : le 1er juillet il a été engagé pour l'Europe 500.000 dollars pour MM. Ladenburg, Thalmann et Cie ; 1 million dollars pour MM. Heidelbach, Ickelheimer et Cie ; 200.000 dollars, MM. Lazard frères ; 500.000 dollars, M. Kinmann : Soit, au total, 11 millions de francs d'or qui arriveront en Europe la semaine prochaine. C'est à l'Angleterre et à l'Allemagne que cet or paraît destiné.

La Banque de France n'a eu cette semaine qu'une augmentation d'or insignifiante : 200.000 fr. environ.

LES STOCKS

Blés. — Du 26 juin au 1er juillet 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine ; nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92	1890-91
	hect.	hect.
Angleterre	8.015.600	7.989.500
Continent	2.934.800	7.000.600
Total	10.950.400	14.990.100
Semaine précédente	11.456.300	15.312.000

Soit une diminution de 495.900 hectolitres sur la semaine précédente et de 4.039.700 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892	1891	1890
	hectol.	hectol.	hectol.
Au 28 juin.......	8.015.600	7.989.500	6.612.000
Semaine précéd..	8.340.400	8.415.200	6.788.900

Soit une diminution, pendant la huitaine, de 324.800 hectolitres.

Dans ce total de 8.015.600 hectolitres, on compte 2.064.800 hectolitres de Californie, contre 1.974.900 l'année dernière, 1.580.500 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 812.000 l'année dernière, 826.500 d'Australie contre 1.798.000; le flottant des Indes s'élève à 1.966.200 hectolitres, contre 1.568.900 l'an dernier, celui de la République Argentine est de 826.500 hectolitres, contre 377.000 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	2 juillet	25 juin
Nord-Ouest............	23 89	23 92
Nord..................	23 35	23 39
Nord-Est..............	23 37	23 40
Ouest.................	24 25	24 53
Centre................	24 79	24 98
Est...................	24 75	24 92
Sud-Ouest.............	25 03	25 12
Sud...................	25 02	25 24
Sud-Est...............	25 21	25 42
Moyenne générale...	24 40	24 53

Aux Etats-Unis, malgré les tempêtes qui ont ravagé les récoltes dans plusieurs localités, l'ensemble des perspectives du blé donne à peu près satisfaction.

On mande de Saint-Pétersbourg que les derniers renseignements officiels fixent à 49 le nombre des provinces de l'Empire russe où la récolte sera, cette année, bonne ou au moins satisfaisante. Les blés, ensemencés au printemps se présentent à peu près partout sous un aspect favorable, mais on ne peut encore, pourtant, rien préciser concernant leur développement ultérieur. Quant aux blés d'hiver, leur état est surtout mauvais dans les provinces de Koursk, Foula, Poltava, Voronège, Kherson et Kharkow, ainsi que dans différentes parties des provinces de Saratow, Riazan, Podolie et Kiew. Sept des provinces précitées ont déjà souffert l'année dernière de la mauvaise récolte.

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres pour l'Europe aux dernières dates :

Pays	Dates	1892	1891	1890
France...............	(1er juin).	239.059	232.373	195.299
Angleterre...........	(25 —).	124.767	117.828	142.905
Allemagne............	(1er —).	200.000	222.832	190.953
Hambourg.............	(22 —).	83.550	50.920	21.320
Autriche.............	(1er —).	190.000	170.000	142.000
Hollande.............	(15 —).	36.430	22.491	33.320
Belgique.............	(15 —).	26.540	13.831	16.512
Total pour l'Europe.........		900.346	830.275	742.309
Sous voiles pour l'Europe...		37.287	23.094	17.825
Total....................		937.633	853.369	760.134
Etats-Unis (23 juin)...........		153.000	186.679	130.582
Havane-Matanzas (15 juin).....		159.000	196.000	148.000
Total général..........		1.249.633	1.236.048	1.038.716

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc n° 3 :	—	—	—
— juin	37 25	34 87 ½	35 »
— juillet.......	37 37 ½	34 75	35 12 ½
— juillet-août..	37 50	34 75	35 25
— 4 d'octobre..	36 50	33 75	34 25
Sucre roux 88°, liv. disp.	37 »	34 75	32 »
Sucres raffinés..........	103 »	104 50	103 50

Les avis continuent à être partagés sur l'état de la récolte, pourtant on admet en général qu'il y aura, dans tous les cas, un retard sérieux sur l'année dernière. — Ceci s'applique à la France, car en Allemagne, en Autriche et en Hollande, les progrès de la betterave ont été très sensibles.

Le *Journal Officiel* a publié ces jours-ci le tableau de la Régie, donnant le rendement du sucre raffiné au 15 juin.

	Au 15 juin 1892	Au 15 mai 1892
	—	—
Sucre 1er jet, raffiné.......Kil.	7.17	7.17
— 2e jet, raffiné	1.91	1.91
— autres jets, raffiné.......	0.46	0.32
Total.....Kil.	9.54	9.40

Du 1er au 15 juin l'Allemagne a exporté 99.668 D. C, de sucre brut et 66.306 D. C. de sucre raffiné, et on a mis en entrepôt 31.579 D. C. de sucre brut et 19.354 D. C. de sucre raffiné, soit au total (— brut et raffiné, — 229.425 D. C.,) c'est-à-dire une augmentation de 28.496 sur la période correspondante de 1891.

Depuis le 1er août 1891, l'exportation totale de l'Allemagne a été de 5.292.935 D. C. de sucre brut (contre 5.758.558 D. C. pour la campagne précédente), et de 2.088.751 D. C. de sucre raffiné (contre 2.341.425), soit au total 7.613.169 D. C., contre 8.360.141 pour l'année antérieure.

Nota. — La désignation D. C. signifie *quintaux*.

Cafés. — Dans notre dernier numéro (page 740), nous avons donné la statistique des cafés du Brésil, jusqu'au 18 juin dernier. Pour compléter cette information, voici, d'après un télégramme de Rio-de-Janeiro, les chiffres, comprenant le mouvement du 11 juillet 1891 jusqu'au 25 juin 1892, comparés à ceux des deux campagnes précédentes :

	1889/90	1890/91	1891/92
Rio :			
Arrivages......... (Balles)	2.320.000	2.361.000	3.690.000
Embarquements p. l'Europe	618.000	544.000	986.000
— p. les Etats-Unis	1.733.000	1.579.000	2.526.000
Stock.....................	150.000	136.000	69.000
Santos :			
Arrivages.................	1.862.000	2.911.000	3.651.000
Embarquements p. l'Europe	1.523.000	2.062.000	2.567.000
— p. les Etats-Unis	491.000	847.000	961.000
Stock.....................	35.000	10.000	167.000

Soies. — La Condition a enregistré du 17 au 23 juin 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
	—	—	—
France ....balles	53	15	72
Espagne...............	7	»	1
Piémont...............	11	3	6
Italie................	50	15	65
Brousse...............	7	2	61
Syrie.................	8	5	49
Bengale...............	2	»	5
Chine.................	11	40	224
Canton................	32	46	185
Japon.................	48	73	188
Tussah................	3	24	172
Total.........balles	232	223	1.028
Kilogrammes	19.255	15.937	63.150

Soit un total de 98.342 kilogr. contre 82.687 kilogr. de la semaine précédente, et 82.943 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des cinq années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	—	—	—	—
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892........	19.255	15.937	63.150	98.342
1891........	19.918	14.825	48.200	82.943
1890........	21.168	11.870	55.974	82.012
1889........	24.918	18.105	66.119	109.052
1888........	17.832	12.171	55.786	90.789
1887........	16.339	10.336	46.950	73.635

Voici les prix comparés des soies à Lyon :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines corresp^tes 1890	1891	1892
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24/26	150/155	74/75	66 67	58 60	51 52
Italie... Ouv. franç. 2e or 1re 22/24	135/142	70/72	64 65	56 57	»
Bengale. Ouv. franç. 2e or 1re 22/26	104/115	59 61	54 56	» »	»
Chine... 0 fr. et it. 1er ordre 40/45	98/103	57/59	56 57	49 50	44
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20/24	135/141	72/74	63 64	56 57	»
Italie.............. 2e or 1re 24/26	122 127	66/69	60 61	54 56	49
Chine. Tours compt. 2e ordre 41/45	82/88	54/55	52 53	47 48	43 44
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10 12	130/135	64/68	62 63	53 54	44 46
Italie... Bouts noués 2e ordre 9/11	112 120	54 56	60 61	50 51	»
Chine Tsatlée. 4..................	76 81	43/44	42 43	33 34	»
Japon Grappes n° 2..............	100/107	41/42	47 48	» »	36 ½

D'après les avis de Lyon de fin juin, la consommation de la soie tend à augmenter de plus en plus et l'industrie de la teinture est une des premières à ressentir les heureux effets de ce mouvement.

On assure, d'autre part, que la récolte du Japon sera égale à celle de l'année dernière et que les marchés de l'Extrême-Orient subissent le contre-coup de l'activité dont on fait preuve en Europe.

Les marchés de cocons finissent à 3 fr. 65 et 3 fr. 75 dans les Cévennes et 3 fr. 50 dans la Drôme et le Luberon.

En Italie, on paie : liv. it. 3 75 à 4 les jaunes 1er choix en Piémont et l. it. 3 50 à 3 70 les jaunes 1er choix en Frioul.

La moyenne générale des six marchés lombards est de l. it. 3 432 (jaunes, croisés et verts réunis).

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 28 juin par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

Stock du coton	1892 Etats-Unis	1892 Total	1891 Etats-Unis	1891 Total
Havre.........(Balles)	322.400	427.000	154.200	248.000
Marseille.............	»	8.800	»	9.700
Brême................	130.700	136.900	119.700	126.000
Amsterdam..........	25.600	26.500	21.000	22.500
Londres..............	»	9.000	»	17.000
Liverpool............	1.387.000	1.609.000	933.000	1.163 000
Ensemble......	1.865.700	2.2 7.200	1.227.900	1.585.200
Etats-Unis...........	579.000	579.000	309.000	309.000

Cotons en mer :

	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	10.500	13.600	5.000	12.500
Brême................	5.900	5.900	19.400	19.400
Amsterdam..........	»	»	»	»
Angleterre...........	45.000	75.000	55.000	80.000
	61.400	94.500	79.400	111.900
Total général....	2.505.100	2.890.700	1.616.300	2.007.100

Existences générales connues :

	2.841.000	3.537.000	1.856.000	2.529.000
	1890		1889	
	1.015.000	1.778.000	981.000	1.527 000

La totalité des existences généralement connues au 28 juin est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 3.537.000 balles. — 1891, 2.529.000 balles. — 1890, 1.778.000 balles. — 1889, 1.527.000 balles.

Cuivres. — D'après la circulaire de MM. H.-L. Merton et Ce, de Londres, le stock visible ou en route pour l'Europe au 30 juin, est de 56.604 tonnes (contre 55.683 au 16 juin et 53.965 au 31 mai). Les envois du Chili figurent pour 600 tonnes, ceux de l'Amérique du Nord pour 1.566. Les arrivages de la quinzaine se sont élevés à 4.347 tonnes et les livraisons à 3.426 tonnes.

A la date du 30 juin, le marché des cuivres a été assez calme ; on a traité environ 200 tonnes à £ 44/16/3 ; et £ 45/6/3 à 3 mois.

Ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro (p. 741), le marché se ressent de l'entente relative à la restriction de la production du cuivre ; pourtant on ne s'explique guère le découragement qui semble s'être emparé des acheteurs ? En effet, l'arrangement, dont nous avons fait connaître les détails, a eu pour effet immédiat de régulariser la production par la campagne qui s'ouvre, c'est-à-dire du 1er juillet 1892 au 30 juin 1893, à un chiffre de 310.000 tonnes environ, légèrement inférieur à celui de la consommation.

Si les producteurs ne s'étaient entendus on aurait eu un véritable encombrement de cuivre sur les divers marchés, et surtout à Londres.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

QUESTIONS DU JOUR

LA DISCUSSION DU

PRIVILÈGE DE LA BANQUE DE FRANCE

La discussion générale du projet de loi présenté par le Gouvernement, relativement au Renouvellement du privilège de la Banque de France, n'est pas encore close et cependant on sent déjà qu'une impression très nette se dégage de la Chambre : Le projet sera voté à une forte majorité, sinon dans son intégralité du moins dans ses dispositions essentielles. Mais avant de parler de la discussion elle-même, rendons justice aux quatre orateurs qui ont pris la parole sur la question.

Jamais, depuis que nous suivons les travaux parlementaires — c'est-à-dire depuis plus de douze années — nous n'avons assisté à une discussion plus brillante, plus élevée et dont la courtoisie ait fait plus d'honneur à la tribune française.

Du côté de l'opposition, MM. Millerand et Pelletan ont trouvé des arguments présentés avec une telle éloquence que la Chambre les a applaudis presque à chaque phrase. Du côté de la Commission, MM. Léon Say et Burdeau ont répondu avec une si grande netteté, une telle puissance de faits et de preuves à l'appui, enveloppés dans une forme si parfaite, que, de tous les bancs de la Chambre, les mêmes applaudissements qui avaient accueilli les discours de Millerand et de Pelletan, ont souligné leur démonstration magistrale.

La question se présentait cependant sous deux aspects diamétralement opposés : Au nom du progrès, les orateurs de l'opposition demandaient le bouleversement radical du fonctionnement actuel de la Banque de France ; au nom de la sagesse la plus élémentaire, M. Léon Say et le rapporteur de la Commission défendaient, au contraire, une institution qui a rendu pendant un siècle, et de l'aveu de tous, d'immenses services à l'État, à l'industrie et au commerce français.

La tâche la plus lourde revenait à M. Burdeau, qui devait parler après M. Pelletan. L'éloquent député d'Aix, dont tout le monde connaît les facultés de travail et d'assimilation, a prononcé un discours admirable. Il a combattu, pied à pied,

tous les articles du projet de loi, toutes les dispositions de l'accord intervenu entre le gouvernement et la Banque de France et sa prestigieuse éloquence avait positivement emballé la Chambre.

M. Burdeau ordonnançant son discours sur celui de M. Pelletan, dépouillant une à une, de leur merveilleuse enveloppe, les idées présentées par l'orateur de l'extrême gauche, et allant atteindre, jusque dans son centre, la théorie de la Banque d'État, à laquelle M. Pelletan aboutissait, quoique par un autre chemin que M. Millerand, M. Burdeau a démontré, par une argumentation d'une rare puissance et d'une logique absolument irréfutable, que l'adhésion donnée au projet de loi par l'unanimité des Chambres de commerce de France, par l'unanimité des Chambres consultatives des Arts et Manufactures, par la Chambre des députés elle-même — qui a nommé une Commission également unanime au principe du renouvellement — était une adhésion rationnelle et justifiée par des raisons majeures.

Comme cette discussion touche à une des plus graves questions — le crédit national — que le Parlement puisse discuter, nos Lecteurs nous sauront gré de leur donner une analyse complète de tous les discours qui y auront été prononcés. Ils jugeront ainsi, par eux-mêmes, de la valeur des arguments présentés par les orateurs des deux partis.

Edmond Théry.

Séance du 22 juin. — Discours de M. Millerand

La Chambre, dans sa séance du 22 juin, a abordé la discussion du projet de loi relatif au renouvellement du privilège de la Banque de France, concédé au début du siècle et prorogé successivement en 1806, en 1840 et en 1857. Nous nous proposons de suivre ces débats avec la plus grande impartialité, de telle sorte que nos Lecteurs puissent trouver, dans les colonnes du Journal, le résumé fidèle des discours prononcés à la tribune. Aussi bien la gravité de cette question, qui touche à notre Crédit national, exige qu'on établisse, dès le début, les responsabilités et qu'on enregistre les arguments par lesquels les divers orateurs auront éclairé la thèse soutenue.

C'est M. Millerand, député de la Seine, qui a ouvert le feu en se posant, dans son exorde, en adversaire résolu du principe même du renouvellement et en cherchant à établir qu'à tout le moins la durée et les conditions, inacceptables à son avis, constituent un cadeau trop riche que l'État ferait aux actionnaires de la Banque de France. Tout d'abord, quels sont les systèmes en présence ?

« Ce privilège d'émettre du papier-monnaie, a dit M. Millerand, est, par définition, un droit régalien, mais l'État peut : ou le mettre dans le domaine public, c'est le système de la liberté des banques, ou le concéder à un établissement, c'est le système actuel, ou s'en réserver l'exercice, c'est le système que je défends. »

Or, le premier point n'étant plus discutable, il reste à établir un parallèle entre la concession à un établissement et l'exercice direct par l'État.

D'après l'honorable orateur, le rôle de la Banque est plus modeste qu'on ne le suppose généralement : il se borne à celui d'un intermédiaire du commerce, ou mieux, d'une « courroie de transmission », en prélevant sur le public des courtages exagérés, qui permettent de servir des dividendes énormes aux actionnaires (19 33 p.c. en moyenne).

Le capital social de 182 millions fait l'office de garantie et non pas de fonds de roulement, car, en 1891, il a été suffisant pour une circulation d'effets de 10 milliards 18 millions 700.000 francs. Or, si ce capital est indispensable, on trouverait à le remplacer soit dans les fonds de la Dette flottante, soit dans ceux des Caisses d'épargne, à 3 0/0 au lieu de 19, et, toutes les dépenses relatives aux actionnaires étant supprimées, le taux de l'escompte tomberait de 3 à 1 0/0.

La situation des 26.517 actionnaires de la Banque, comparée à celle des 36 millions de Français, ne peut entrer en ligne de compte ; au surplus, ainsi que le disait, en 1806 déjà, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, il s'agit, dans l'espèce, d'une administration publique, propriété de l'État et non des actionnaires, qu'on pourrait indemniser en convertissant les titres, dont le prix serait calculé suivant le taux des dix dernières années, en obligations amortissables.

M. Millerand voudrait une Banque nationale, gérée par le pays lui-même, en substituant au Conseil de régence actuel un Conseil élu dans lequel figureraient, à côté des délégués du Commerce et de l'Industrie, les représentants de l'État et ceux de l'élément financier. On écarterait ainsi le danger qui existe actuellement « de remettre notre plus puissant instrument de crédit, notre trésor de guerre, aux mains toutes puissantes de quelques financiers internationaux. » (Applaudissements répétés.)

Passant à un autre ordre d'idées, l'honorable député de la Seine demande si les sacrifices que s'impose la Banque de France justifient l'extension de son privilège jusqu'en 1920 ? Le petit commerce, assure-t-il, trouve au contraire, un obstacle des plus sérieux dans les statuts qui prohibent l'escompte à plus de 90 jours et à moins de trois signatures. Même objection en ce qui concerne l'encaissement qui ne donne pas des facilités suffisantes.

M. Millerand a parlé ensuite de la Chambre de virements ou de compensation de Londres (Clearing-house) qui fait pour 200 milliards d'affaires alors que le chiffre des virements de notre Banque ne dépasse pas 55 milliards ; il s'étonne que la Commission n'ait pas jugé à propos d'imposer la constitution de ce mécanisme si utile.

S'efforçant de démontrer que chacune des concessions faites par la Banque sont aussi des sources de bénéfice pour elle, l'orateur a reproché au ministre des finances et à la Commission : 1° de n'avoir pas voulu d'un partage de bénéfices, en fixant à un chiffre trop bas l'annuité que percevra l'État pour le renouvellement du privilège ; 2° d'autoriser une augmentation d'un septième dans l'émission des billets « ce qui aura pour effet de donner une augmentation de bénéfices équivalente, sinon supérieure, à cette annuité de 2 millions 500.000 francs. »

Enfin, dans une péroraison très applaudie, l'orateur a rappelé les revendications des classes laborieuses, dont on n'arrêtera ni la marche, ni les conquêtes. Sans doute, la bourgeoisie a rendu de grands services, mais elle ne peut s'en autoriser pour maintenir dans l'ombre et dans la nuit la foule des déshérités qui demandent leur part de la lumière, de vie et de bonheur. La résistance des classes moyennes étant condamnée à une irrémédiable défaite, M. Millerand voudrait qu'elle ne coûtât pas trop cher au pays et qu'on lui épargnât le retour des crises douloureuses qui ont marqué jusqu'ici, comme une rançon de larmes et de sang, chacun des progrès de l'histoire et de l'évolution humaine. (Très vifs applaudissements à gauche.)

Tels sont les principaux arguments développés par l'honorable député de la Seine, auxquels le second orateur inscrit, M. Léon Say, a répondu cinq jours plus tard, c'est-à-dire dans la séance du 27 juin.

Séance du 28 juin. — Discours de M. Léon Say

Cette interruption, regrettable pour un débat d'une telle importance, obligeait l'honorable Président de la Commission à résumer, tout d'abord, les arguments dont s'était servi M. Millerand ; il l'a fait avec la haute compétence qu'on lui connaît dans les questions financières et économiques.

« Pourquoi, a dit M. Léon Say, parler du droit régalien dans les considérations qu'on a fait valoir ? L'État est un entrepreneur à façon ; il ne fabrique pas de mon-

naie, et n'a d'autre rôle, ni d'autre droit que celui de poinçonneur pour la monnaie, comme pour le papier. « Ce qui fait la monnaie, c'est sa valeur intrinsèque. Ce « qui lui donne un pouvoir libératoire, c'est que l'Etat « y a mis sa marque et a déclaré qu'elle est à bon « poids et à bon titre. »

L'Etat, à cause des inconvénients qui en sont résultés à certaines époques de notre histoire, n'a pas voulu laisser à la disposition de tout le monde la faculté d'émettre des billets de banque qui constituent un engagement de payer en monnaie. Il en a donc confié le monopole à un établissement unique qui s'appelle la Banque de France.

Le billet, en rendant le porteur créancier de la Banque, remplace, dans la circulation, une certaine quantité d'espèces métalliques devenues inutiles, et qu'on peut employer au paiement de Dettes extérieures.

Mais la Banque ne se borne pas à échanger des billets contre des effets de commerce : elle en délivre aussi contre des métaux précieux déposés dans ses coffres. On peut donc la considérer aussi bien comme une Caisse de dépôts que comme une Caisse d'escompte.

Ici l'orateur a retracé, à grands traits, l'historique de la grande banque de Hambourg qui, recueillant dans ses caves des lingots d'argent (l'argent étant alors la seule monnaie internationale), délivrait des reçus libellés dans les mêmes termes que les billets actuels. C'est, en somme, un véritable cours d'économie politique sur le rôle des Banques d'émission et sur l'origine du privilège de la Banque de France, que nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, reproduire dans son entier. Nous nous contenterons de dire que M. Léon Say a fait ressortir l'absurdité de cette théorie consistant à prétendre que l'émission des billets serait susceptible d'extensions indéfinies.

Encore une fois, le billet de banque n'est pas une monnaie mais un simple engagement de payer en monnaie ; un pays, dont la situation économique est normale, garde la quantité de numéraire dont il a besoin, le surplus étant emporté dans le courant des échanges internationaux.

« Tous ceux qui cherchent à faire réussir des combinaisons de banque ne se préoccupent que d'une chose : de la limitation de la circulation. »

L'accroissement de la circulation fiduciaire, aux dépens de la circulation métallique, est un problème délicat ; s'il était mal résolu on en arriverait bientôt au régime du papier-monnaie, c'est-à-dire à la perte du crédit. Le public ne voudrait plus alors accepter les billets sur le même pied que la monnaie et on en serait réduit à décréter le cours forcé dont l'histoire a enregistré les conséquences funestes.

En ce qui concerne la Banque nationale, demandée par M. Millerand, parviendrait-on à lui constituer un Comité d'escompte indépendant ? Et ce comité pourrait-il résister aux sollicitations des députés voulant faciliter les emprunts de leur mairie, et à celles du public, en général, du commerce et de l'industrie, en particulier, qui reprocheraient, chaque jour, au Gouvernement de ne pas admettre tous les bordereaux à l'escompte ? On en arriverait fatalement à la ruine du pays, car le jour où le crédit serait gratuit, il n'y aura plus ni prêteurs, ni emprunteurs, parce qu'il n'y aura plus de crédit.

M. Léon Say a établi ensuite, d'une façon très précise, l'avantage que représente pour la Banque le droit d'émission.

La partie de la circulation correspondant à des opérations lucratives pour la Banque a été d'un milliard en 1891. Si elle avait dû se procurer cette somme en l'empruntant au public, comme le font les Sociétés de crédit, au taux de 1 1/2 0/0, elle aurait payé 5 millions, ce qui, diminution faite des frais de timbre, et de l'impôt, représente pour la Banque une économie nette de 4 millions environ. Dans les conditions d'une redevance de 2 millions, on peut dire que le bénéfice du privilège est partagé également entre la Banque et l'Etat.

En terminant, l'éminent orateur a pris la contre-partie de la péroraison de M. Millerand. Après avoir repoussé la distinction faite entre la bourgeoisie et les classes laborieuses il a supplié la Chambre de ne pas se laisser aller à la chimère du crédit gratuit : on peut emprunter à la circulation dans des proportions restreintes, mais non dans des proportions quelconques, et on sera toujours obligé de faire exercer une surveillance étroite par des hommes compétents, dont la fortune dépendra de l'état régulier et sain du système monétaire. Voici la conclusion de M. Léon Say :

« Quand vous parlez de mettre à la place de la Banque une administration d'Etat, quand vous faites allusion à ce qu'on pourrait appeler une confiscation, quand vous prononcez, en les voilant, les mots de larmes et de sang qui font songer à la guerre civile, prenez-y garde, ceux qui vous entendront pourront aller plus loin que vos paroles. Ils pourront leur donner un sens que vous n'avez pas voulu y mettre : prenez bien garde, après avoir excité les convoitises, d'avoir à pleurer un jour la confiscation dans les larmes et dans le sang. (Applaudissements répétés au centre et sur divers bancs.)

(A suivre.)

LES FINANCES PORTUGAISES

D'après le décret du 13 juin, l'estampille était *obligatoire* pour les titres portugais qui seraient présentés au paiement du coupon réduit à 33 0/0, le 1er juillet. Or, les journaux anglais et français ont publié, sur la demande du Gouvernement Portugais, une note rectificative, d'après laquelle l'estampille n'est pas obligatoire. Le décret a été modifié de la sorte, sans que d'ailleurs aucun acte officiel n'ait annoncé à Lisbonne cette modification.

L'estampille, on s'en souvient, a été une des exigences contre lesquelles les Comités ont protesté ; le Gouvernement Portugais a donc reconnu son tort.

Mais ce qui est beaucoup plus grave, c'est l'annonce publiée dans le *Standard* du 30 juin par le secrétaire du Conseil des *foreign bondholders*, annonce que nous reproduisons *in-extenso* ci-dessous :

« Se référant à l'annonce de l'agent financier du gouvernement portugais, d'après laquelle un paiement en or d'un tiers du montant du coupon échéant le 1er juillet est offert aux *bondholders*, le *Conseil of foreign bondholders* informe que, conformément à la requête qui lui a été faite par le *Committee of Portuguese bondholders* représentant les deux tiers impayés dudit coupon à toute personne qui, sans préjudice des arrangements à intervenir avec le gouvernement, voudront présenter leur coupon à l'encaissement, en vue de réserver leurs droits audit solde.

« Les coupons devront être déposés à ces bureaux sur des bordereaux qui y seront délivrés en même temps que les doubles bordereaux exigés par MM. Baring frères et Cie.

« Ils seront déposés par le Conseil entre les mains de MM. Baring pour le paiement du tiers qui est payable, lequel tiers sera versé en dû temps aux déposants en même temps que le certificat de solde à valoir ci-dessus mentionné pour les deux tiers restant.

« Une petite rémunération de 6 d. par livre sur la valeur nominale du certificat — avec un minimum de 1 d. — sera perçue pour couvrir les frais.

« On peut se procurer des bordereaux et toutes informations au siège du *Conseil*, à partir du 1er juillet.

« *Signé :* CH. O'LEARY, secrétaire,
17, Moorgate Street, E. C. »

On voit, par cette annonce, que le Comité des *bondholders* s'attribue la faculté d'émettre des certificats qui sont de vrais titres de la Dette portugaise et ces certificats ne sont pas purement gratuits, puisque le Comité demande un minimum de 6 d. par livre nominale, dépense supérieure de deux tiers au moins aux frais réels de l'émission. Il pourra donc réaliser de ce chef un joli bénéfice et on est en droit de se demander si le Gouvernement Portugais a été informé de cette décision et s'il a accordé l'autorisation nécessaire.

Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que ces *petits*

papiers, qui représentent actuellement une dépense pour les porteurs, seront plus tard un obstacle sérieux contre tout Arrangement de la Dette car le gouvernement sera bien forcé de les liquider pour arriver à s'entendre avec ses créanciers.

Va-t-on renouveler l'aventure des obligations *Dom Miguel* et laisser créer des titres qui permettront aux ennemis du Portugal de recommencer leurs attaques sur un nouveau terrain ?

Nous ne comprenons pas que le Gouvernement Portugais fasse toutes ces modifications et laisse prendre des résolutions aussi graves, pouvant irrémédiablement compromettre l'avenir, quand il serait plus loyal de revenir franchement à de nouvelles négociations avec ses créanciers; nous ne comprenons pas non plus que toutes ces choses se fassent à Londres et qu'on ne s'occupe pas de ce qui pourra arriver dans les autres places; il nous semble cependant que la France, étant le pays qui possède actuellement la plus grande quantité de titres portugais, c'est elle qui devrait avoir le plus de droits aux égards du Gouvernement Portugais.

L'ÉMISSION DES LITS MILITAIRES

La *Compagnie des Lits Militaires* va procéder le 7 juillet prochain, par l'intermédiaire du *Crédit Industriel et Commercial*, à une importante opération qui a pour but la conversion de ses obligations actuelles non amorties.

Cette Société a été constituée en 1866. Aux termes des statuts, son objet consiste dans l'exécution de l'entreprise générale des lits militaires en France et en Algérie, ainsi que de toutes les opérations qui en sont les conséquences, et de tous les marchés de même nature que la Société pourra faire avec l'Etat, soit de gré à gré, soit par adjudication.

La durée de la concession primitive était de 20 ans. Elle a été renouvelée en 1887 pour une période de 20 années. Le régime qui régit ses fournitures est celui-ci : elles sont continuellement soumises au contrôle de l'autorité militaire, et placées sous la surveillance directe de l'intendance. Les pertes, mises hors de service et détériorations résultant d'un cas de force majeure sont à la charge de l'Etat. Enfin, l'article 194 du règlement pour l'exécution du service des lits militaires stipule qu'à l'expiration du marché, l'administration de la guerre s'engage à imposer au nouvel entrepreneur l'obligation de reprendre le matériel en service ou en magasin, ou, à défaut d'un nouvel entrepreneur, de reprendre ce matériel pour le compte de l'Etat. En cas de cession du matériel à un nouvel entrepreneur, celui-ci peut rembourser le capital représenté par les fournitures en cinq ans, avec intérêt à 6 0/0. La même facilité est laissée à l'Etat, mais l'intérêt est abaissé à 5 0/0. On remarquera que ces dispositions assurent, à la fois, pendant la durée de la concession le maintien en bon état et au complet du mobilier qui constitue le gage des obligations, et, à la fin de la concession, le remboursement de la valeur de ce matériel. Ajoutons que la moyenne des cours des actions pendant les trois derniers mois est de 926 21, et que le cours actuel est de 1.025.

L'émission à laquelle va procéder la Compagnie a pour but d'offrir au public 36.229 obligations de 600 fr. 4 0/0, et de rembourser un nombre égal d'obligations 5 0/0 restant à amortir sur le total des 40.000 obligations émises en 1887 et qui constituent la seule dette de la Société. Le cours des obligations anciennes pendant les trois derniers mois (627 88) justifiait cette conversion, à laquelle la Compagnie s'était réservée le droit de procéder quand elle le jugerait convenable.

Le taux d'émission des nouvelles obligations est de 590 fr. avec jouissance du 1er mai 1892. Elles sont remboursables à 600 fr. en 19 ans à partir du 1er mai 1892. Tout porteur qui en fera la demande jusqu'au 7 juillet recevra, au moment de la répartition, en échange de chaque obligation ancienne qui aura été déposée : 1° Un récépissé provisoire d'une obligation nouvelle entièrement libérée, au porteur ou nominative, ayant droit au coupon à toucher le 1er novembre prochain ; 2° Une soulte en argent de 11 fr. 75 représentant la différence d'intérêt couru du 1er mai au 15 juillet, entre l'obligation convertie et l'obligation nouvelle, ainsi que la différence entre le taux d'émission des obligations 4 0/0, et celui de 600 fr., taux de remboursement des obligations anciennes.

Dans ces conditions les nouvelles obligations représentent un excellent placement à 4 15 0/0 et le pair de 600 francs ne tardera pas a être dépassé comme cela s'est produit pour les *Omnibus de Paris*, les *Voitures* et les *Messageries Maritimes*, dont les obligations 4 0/0 remboursables à 500 fr., valent aujourd'hui 510, 515 et 517 francs.

R.

LA CONVERSION TUNISIENNE

Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro, la loi relative à la Conversion tunisienne a été promulguée le dimanche 26 juin à l'*Officiel*.

C'est avec le *Comptoir national d'Escompte* que le gouvernement beylical a traité pour cette importante opération. Les établissements qui prennent part à l'émission sont en outre : le *Crédit Foncier*, le *Crédit Lyonnais*, le *Crédit industriel et commercial*, la *Société générale*, et, à Tunis, la *Banque de Tunis*.

L'ancien emprunt 3 1/2 0/0 est converti en obligations 3 0/0 amortissables, garanties par le gouvernement français, en vertu de la loi votée par la Chambre et approuvée par le Sénat le 25 juin 1892. Les obligations qui ne seront pas absorbées par la Conversion seront offertes au public le 12 juillet, au prix de 476 25 par obligation, soit 95 25 pour 3 francs de rente.

Il convient de remarquer tout d'abord que le 3 0/0 tunisien étant garanti par le gouvernement français, sans aucune restriction, peut être assimilé à nos 3 0/0 perpétuel ou amortissables, qui sont, les uns et les autres, aux environs du pair. On peut donc estimer que la marge des 4 fr. 75 qui sépare le prix d'émission du prix du pair pour 3 fr. de rente, sera rapidement franchie, d'autant plus que, pendant dix ans, aux termes de la loi, les souscripteurs sont garantis contre toute conversion nouvelle. De plus, au taux d'émission, le revenu ressort à 3 fr. 16 pour cent.

Si l'on compare la situation des obligations nouvelles à celle des obligations de Chemins de fer, qui sont également garanties par l'Etat, on trouve ceci :

Leur prix moyen est à peu près de 473 francs. Elles semblent donc, au premier abord, à revenu égal, un peu moins chères que les obligations du 3 0/0 Tunisien. Mais en réalité, elles sont beaucoup plus chères, parce que le revenu des obligations tunisiennes est *net d'impôts*, et qu'il n'en est pas de même des obligations de Chemins de fer. Celles-ci ne rapportent pas plus de 13 80. 15 fr. de revenu coûtent 476 25 en obligations tunisiennes, et 514 fr. en obligations de Chemins de fer.

Il résulte de ces deux comparaisons que la marge de 23 fr. 75 laissée entre le taux d'émission des obligations et le pair offre un champ certain à une plus-value, d'autant plus que la perspective de l'amortissement à 500 fr. intervient en fin de compte pour garantir au souscripteur le remboursement de son capital, avec 23 75 de prime, et que par conséquent, si notre 3 0/0 perpétuel voit jamais de larges fluctuations de cours, le nouveau 3 0/0 tunisien n'a aucune raison pour les suivre.

En résumé, la Conversion tunisienne présente au public français une excellente occasion dont il profitera certainement.

J. M.

COMPAGNIE FRANÇAISE

DU

TÉLÉGRAPHE DE PARIS A NEW-YORK

M. A. Lechenet, qui nous avait adressé le premier article sur la *Compagnie Française du Télégraphe de Paris à New-York,* article auquel M. Mackay fils a répondu dans notre dernier numéro, nous fait parvenir la lettre suivante que nous insérons au même titre que la lettre de M. Mackay fils :

Paris le 30 juin 1892.

Monsieur le Directeur.

En lisant, dans le numéro de l'*Economiste Européen* du 26 juin, la lettre fort courtoise d'ailleurs, de M. J. W. Mackay fils qui répondait à notre article du 19, nous avons pensé tout d'abord ou que nos notes particulières étaient incomplètes, ou que notre mémoire nous servait mal. En tout cas, puisqu'il y avait désaccord entre ce que nous avions avancé et les affirmations de notre honorable contradicteur, il ne nous restait qu'à consulter la partie adverse, c'est-à-dire la Compagnie Française elle-même... C'est ce que nous avons fait, et c'est ce que, du reste, tout actionnaire a le droit de faire.

Avouons de suite que nous nous sommes trompé.... sur un point. Nous avions dit que M. Mackay père s'était *emparé* du câble des Bermudes. Il n'en est rien paraît il. Il est vrai que nous n'avions pas avancé que M. Mackay était devenu le vrai propriétaire de cette ligne, et que, par suite, elle n'appartenait plus à la Compagnie de ce nom. Nous avions écrit : s'était *emparé*. Or, pour s'*emparer* d'une Compagnie il n'est nul besoin d'en devenir le propriétaire *en nom*; il suffit de se rendre acquéreur de la majorité des actions : c'est ce qui a eu lieu. Mais l'acquéreur, ici, n'est pas M. Mackay père : c'est M. Mackay fils, lui-même. Nous convenons donc de notre erreur, et nous rectifions....

Ceci fait, examinons, point par point, les rectifications de M. J. W. Mackay fils.

M. Mackay père a cédé purement et simplement à la Commercial Cable Company les actions de la Compagnie Française qu'il possédait; il n'en a pas gardé pour lui.

Donc, M. Mackay père n'est plus actionnaire de la Compagnie P. Q., et cela dès avant le 31 décembre 1891. Or, comment se fait il que, n'en ayant point conservé pour son compte, il ait, le *25 janvier 1892*, écrit à la Compagnie Française que, représentant d'un nombre considérable d'actions de la P. Q., il se considérait en aussi bonne position que qui que ce soit pour juger des intérêts de la Compagnie? Il y a là une confusion que nous ne nous expliquons pas.

Nous n'avons jamais avancé que M. Mackay père n'avait pas usé, à un moment, de son influence en faveur de la Compagnie Française; au contraire, nous l'avions parfaitement mentionné.

Reste à savoir maintenant si ces bonnes dispositions d'antan de M. Mackay pour la Compagnie Française ne se sont pas modifiées, avec le temps, comme nous l'avons dit. Eh bien, le 25 janvier 1892, — date déjà citée, — M. Mackay écrivait à la Compagnie du Câble P. Q. que, lorsque les représentants de la C. C. C., MM. Mackay junior et G. Ward, étaient venus à Paris, ils avaient reçu l'ordre d'informer la Compagnie française *d'avoir à renoncer au projet de poser un cable entre Puerto-Plata et les Etats-Unis!*

Oui, la question du câble français avec l'Amérique du Sud pourrait être facilement tranchée ; on n'aurait qu'à accepter les offres de la Compagnie du Câble des Bermudes qui a proposé son cable jusqu'à Puerto Plata, mais alors c'est cette Compagnie qui bénéficierait de la transmission des dépêches adressées du Brésil à New-York, dépêches qui, à l'heure actuelle, passent par Lisbonne. Or, on peut évaluer le nombre de mots de ces dépêches à un million par an ; on voit la belle recette que laisserait échapper la Compagnie française qui n'aurait, en compensation, que les 300.000 mots à destination de l'Europe qui viendraient de l'Amérique du Sud et des Antilles. Et si la Compagnie française établit elle-même son câble de New-York à Puerto Plata, elle a, pour elle, le trafic du Brésil avec New-York, et tout le trafic des Antilles. Et voilà pourquoi le Conseil actuel de la P. Q. ne veut pas céder, et voilà pourquoi il ne cédera pas.

Et il a raison, le Conseil; car l'arrangement proposé par la Compagnie des Bermudes ne remplirait aucunement le but que se proposent le gouvernement français et les deux Compagnies intéressées, la Compagnie P. Q. et la Compagnie des Câbles sous-marins. Il faut, vous entendez bien, *il faut* une ligne véritablement française pour desservir les Antilles ; et un des avantages de l'établissement de cette ligne est la garantie, pour la Compagnie P. Q., de la transmission de toutes les dépêches de France expédiées « sans voie désignée ».

M. J. W. Mackay fils a raison lorsqu'il dit que, aux termes d'un traité passé entre la Compagnie Française et la C. C. C., cette dernière, en cas de rupture du câble français, s'est obligée à transmettre *gratuitement* toutes les dépêches de la Compagnie Française ; mais il oublie d'ajouter *qu'il y a réciprocité*, et cette réciprocité ne peut être niée puisqu'elle donne lieu, en ce moment même, à des réclamations, du reste sans importance.

Avons-nous répondu à toutes les observations de M. Mackay fils? Nous le croyons. Oui, « le fond de la « question est l'établissement de la ligne des Antilles, « et il est inutile de le chercher ailleurs ». M. Mackay l'affirme, mais c'est ce que nous avions, nous-même, bien précisé, et nous ne voyons pas que le Conseil ait mal agi, et qu'il agisse mal, en se « buttant à son idée « chimérique ».

Quant au conflit né des dépenses excessives du Conseil d'administration, nous n'avons pas à l'examiner ici : l'Assemblée des actionnaires du 12 juillet aura à se prononcer à ce sujet; toutefois, que M. Mackay fils nous permette une remarque : ces dépenses vont d'année en année en augmentant; c'est fort bien; mais est-ce que les recettes ne progressent pas? De plus, jusqu'à présent, ces dépenses n'ont pas été trouvées tellement excessives, puisque l'Assemblée de mai 1891 approuvaient encore celles de l'exercice écoulé à l'unanimité... et, à cette Assemblée, la C. C. C. était largement représentée.

Quant à ce qui regarde les dépôts irréguliers d'actions dont a parlé le Conseil nous n'avons que peu de chose à en dire. M. Mackay fils demande pourquoi, s'ils sont irréguliers, le Conseil les a acceptés. Mais il faut bien qu'un dépôt soit *effectué* pour que l'on puisse constater s'il est ou non régulier. Au reste, que M. Mackay se tranquillise à ce sujet. A l'Assemblée du 12 juillet, le Conseil donnera toutes les explications désirables, tous les renseignements nécessaires, *avec preuves à l'appui*, et les intéressés décideront.

Encore un mot : M. Mackay fils parle d'un groupe considérable d'actionnaires « qu'on se plait, dit il, à appeler le groupe américain ». Franchement, nous ne pourrions l'appeler autrement. Nous avons vu la liste des noms, et nous ne pensons pas nous tromper. Au reste, M. Mackay pourrait s'en assurer. Est-ce que la plupart de ceux qui, faisant partie du groupe des mécontents, ont déposé des titres pour l'Assemblée, ne sont pas des employés de la Commercial Cable Company ?

Recevez, M. le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

A. Lechenet.

L'ABAISSEMENT DU PRIX DU GAZ

A PARIS

Nous avons déjà publié l'analyse de la Convention signée par le Préfet de la Seine et par la Compagnie Parisienne du Gaz, relativement à la réduction du prix du gaz à Paris. — Voici l'*Exposé des motifs* qui le rapporteur de la 3e commission, M. Sauton, président du Conseil municipal, adresse au Conseil, et le texte de la délibération qu'il propose :

Exposé. — Les réclamations des consommateurs parisiens de gaz, amenés tout naturellement à comparer le prix qu'ils paient à ceux auxquels ce produit est livré ailleurs, appellent à nouveau l'attention du Conseil municipal.

A Londres des dispositions ont été prises législativement pour sauvegarder vis à vis des Compagnies les intérêts de leurs abonnés. Il n'a été, d'ailleurs, accordé aux districts aucun avantage pécuniaire qui, venant s'ajouter au prix maximum imposé à chaque Compagnie, aurait majoré d'autant le prix de livraison. Le gaz pour l'éclairage public est lui-même facturé au prix de celui livré à la consommation privée.

Partout où l'exploitation du Monopole du Gaz est faite en régie, à Birmingham et à Bruxelles notamment, les efforts des municipalités tendent à abaisser autant que possible le prix de livraison.

Depuis de longues années, le Conseil municipal recherche les voies et moyens d'améliorer la situation faite aux consommateurs par le traité en vigueur.

Nos prédécesseurs avaient été jusqu'à tenter d'imposer à la Compagnie parisienne un abaissement de prix dont la moitié aurait été à la charge du budget communal, puisque les bénéfices annuels de l'exploitation sont partagés entre la Ville et la Compagnie ; mais cette éventualité ne les avait pas fait reculer, tant ils considéraient comme légitimes les revendications des consommateurs de gaz.

A l'invitation du Conseil, la Compagnie opposa l'intérêt de ses actionnaires et, comme compensation de la perte qu'ils auraient eue à subir pendant la période restant à courir de la concession, elle réclama une prolongation de concession qui lui fut refusée.

Le procès engagé contre la Compagnie ayant été perdu par la Ville, les choses en sont restées là.

Est-il donc impossible de donner aux consommateurs de gaz tout au moins un commencement de satisfaction ?.....

C'est là ce que se sont proposé d'examiner les membres du Conseil signataires, au nombre de trente et un, de deux propositions déposées il y a bientôt deux ans.

Les études faites à leur demande ont démontré que le problème n'était pas insoluble aujourd'hui.

Si les négociations entre la 3e Commission, l'Administration et la Compagnie du gaz ont été longues et laborieuses, elles ont du moins abouti à un accord qui parait équitable pour les divers intérêts en présence.

Question de principe. — La légitimité des réclamations des consommateurs de gaz parait incontestable. Il s'est trouvé cependant quelques membres de la 3e Commission pour voter contre le projet de convention soumis au Conseil et nous sommes obligé d'insister sur la question de principe.

Pour le gaz, le système d'exploitation qui s'impose est celui du monopole. L'expérience a démontré, en effet, qu'il était impossible de laisser des Sociétés concurrentes établir sous nos voies publiques plusieurs réseaux de canalisations. Or, les consommateurs de gaz sont en droit de demander que les inconvénients de l'établissement de ce monopole soient les moindres possibles, et notamment que le système d'exploitation permette de réduire au minimum le prix de revient du mètre cube de gaz.

On y est arrivé d'une manière générale à l'étranger en délivrant aux Compagnies gazières des autorisations d'une durée indéterminée et en les obligeant à ne pas dépasser un prix de vente maximum calculé sans tenir compte de l'amortissement du capital engagé dans l'exploitation. Les villes exploitant en régie établissent sur les mêmes bases leur prix de revient. Le matériel est d'ailleurs entretenu en excellent état, de manière à rendre les services que rendrait un matériel absolument neuf.

La situation doit être la même à Paris. La Ville est, en effet, en possession d'un monopole d'une durée indéterminée. Elle peut, ou l'exploiter par elle-même directement, c'est-à-dire en régie, ou le concéder pour des temps limités à des Sociétés fermières ou concessionnaires, mais, quelle que soit l'hypothèse envisagée, ce sera toujours le même monopole appartenant à la Ville qui passera par des phases diverses, et on doit se conformer aux règles qui s'imposent pour une exploitation d'une durée indéterminée.

C'est évidemment à tort que l'exploitation amortit, au cours de la concession actuelle, l'ensemble du capital engagé dans l'affaire, puisque l'exploitation doit se continuer après l'expiration de la concession, et il y a lieu pour la Ville de se rapprocher, dans les limites où elle le peut, du système normal d'exploitation en usage d'une manière générale. La suspension de l'amortissement du capital-obligations que propose la Commission ne doit donc pas être envisagée comme un expédient conçu en vue de réaliser l'abaissement du prix du gaz ; mais comme le premier pas dans la voie qui permettra de donner au monopole du gaz l'extension qu'il comporte. Il appartiendra à nos successeurs de décider si cette mesure ne doit pas être étendue à une plus forte proportion du capital engagé dans l'exploitation à partir du 1er janvier 1906, après examen de la situation.

La conséquence de la proposition de la 3e commission sera de ne pas constituer, au profit des consommateurs futurs, les avantages que leur aurait procurés l'amortissement du capital-obligations tel que le prescrit le traité de 1861, mais nous verrons que cette mesure ne constitue pas une charge pour eux. En fait, la question qui se pose est celle-ci :

Y a-t-il lieu de continuer à faire payer le gaz 30 centimes, au lieu de 25 centimes pour l'éclairage et le chauffage, et de 20 centimes pour la force motrice, en vue de diminuer de plus de 180 millions les frais de premier établissement du monopole du gaz au profit des consommateurs de gaz des années postérieures à 1905 ?

Votre 3e Commission ne l'a pas pensé.

Base de l'accord. — L'abaissement du prix de vente du gaz entraînera nécessairement à l'origine un déficit dans les recettes de l'exploitation.

D'autre part cet abaissement de prix peut déterminer une progression supplémentaire de la production du gaz nécessitant des travaux de premier établissement onéreux pour l'exploitation, s'il fallait les amortir au cours de la concession actuelle, par suite du nombre relativement restreint des années pendant lesquelles cet amortissement devrait être opéré.

La combinaison à laquelle on s'est arrêté permet de compenser pour l'exploitation cette double perte, de telle façon que les dividendes annuels qui auraient été acquis en vertu du traité en vigueur, et les parts de bénéfice de la Ville, nécessaires à l'équilibre du budget communal, ne seront pas diminués du fait de l'abaissement du prix du gaz.

Cette combinaison consiste à procéder à la conversion des obligations actuelles 5 0/0 remboursables de 1893 à 1905 en obligations 4 0/0 remboursables seulement à partir de 1906.

Le fait d'opérer après l'expiration du monopole actuel le remboursement d'une partie du capital engagé dans l'exploitation serait de nature à paraître engager, dès aujourd'hui, la responsabilité de la Ville et pourrait nécessiter une autorisation législative, mais, à la demande de notre collègue, M. Cochin, la Compagnie du gaz a consenti à assumer l'aléa de l'exploitation au cas où, à la fin de la concession, la Ville croirait devoir s'en décharger. Dans ces conditions l'intervention du Parlement n'est plus motivée.

Ainsi se trouvent également levées les appréhensions de ceux des membres du Conseil qui auraient pu hésiter à engager, à quatorze ans de distance, la responsabilité de la Ville dans l'exploitation d'un monopole municipal.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL,

Vu le projet de convention passé entre M. le préfet de la Seine et la Compagnie parisienne du Gaz, en suite des négociations engagées par la 3e Commission, ledit projet amendé comme suit :

ARTICLE PREMIER. — A dater du 1er janvier 1893 jusqu'à l'expiration de la concession, le prix du mètre cube de gaz vendu au compteur dans Paris, aux particuliers, sera abaissé :

Pour l'éclairage et le chauffage, de 0 fr. 30 c. à 0 fr. 25 c. ;

Pour la force motrice, de 0 fr. 30 c. à 0 fr. 20 c.

Ce prix de 0 fr. 20 c. ne sera applicable qu'aux machines desservies par des compteurs spéciaux, sans communication avec les conduites alimentant les autres emplois du gaz.

La Compagnie donnera gratuitement en location un compteur spécial pour les machines à gaz d'une puissance inférieure à un cheval.

ART. 2. — L'abaissement de prix spécifié à l'article précédent pour le gaz d'éclairage et de chauffage n'est applicable ni à l'éclairage public tel qu'il est défini par l'art. 15 du traité du 7 février 1870, ni au gaz livré actuellement à des prix inférieurs ou supérieurs à 0 fr. 30 c.

ART. 3. — Les dépôts de garantie versés à la Compagnie

par les abonnés porteront intérêt à leur profit, à raison de 3 0/0 l'an.

Ces intérêts seront payés à la fin de chaque année, par semestres entiers, sans tenir compte des fractions de semestre.

ART. 4. — Les obligations actuelles 5 0/0 seront converties en un nombre égal d'obligations 4 0/0, dont le remboursement aura lieu au pair de 500 francs par annuités, dans un délai maximum de 25 ans, à partir du 1er janvier 1906.

Ce remboursement, en capital et intérêts, sera à la charge de la Ville si elle reprend l'exploitation pour son compte en 1906; il sera garanti par elle dans le cas où un nouveau concessionnaire serait substitué à la Compagnie parisienne du Gaz.

Les nouvelles obligations qu'il y aurait lieu d'émettre avant la fin de la concession seront réalisées dans les mêmes conditions d'amortissement que les obligations converties.

Le service des intérêts sera porté annuellement au compte de l'exploitation.

ART. 5. — La suspension de l'amortissement des obligations, de 1893 à 1905, ne pourra avoir pour effet de changer, à la fin de la concession actuelle, le mode de partage de l'actif mobilier et immobilier de la Compagnie, ni de diminuer la part à laquelle cette dernière aurait eu droit, si les conditions d'amortissement des obligations n'avaient pas été modifiées.

ART. 6. — L'actif constitué pour accroître la puissance de production au delà de celle qui suffirait à une émission annuelle de 335 millions de mètres cubes de gaz, n'entrera pas dans l'actif à partager au 1er janvier 1906 et appartiendra en entier à la Ville de Paris.

ART. 7. — La Compagnie ne pourra emprunter de nouveaux capitaux au delà d'une limite totale de 25 millions, sans l'assentiment préalable de la Ville.

L'actif de toute nature constitué au moyen des emprunts qui excéderont cette limite de 25 millions appartiendra en entier à la Ville de Paris.

ART. 8. — Les travaux de premier établissement afférents à l'actif dont la ville de Paris doit profiter exclusivement, aux termes des art. 6 et 7 ci-dessus, devront être exécutés avec son autorisation.

ART. 9. — Le 1er janvier 1906, la ville de Paris deviendra, comme co-partageante, propriétaire de l'actif mobilier et immobilier aux conditions suivantes, indépendamment de celles déjà stipulées à l'art. 4 qui précède :

1° De payer à la Compagnie la valeur de sa part dans l'actif mobilier et immobilier, conformément aux dispositions de l'art. 6 du traité du 7 février 1870 et aux stipulations et réserves de la présente convention.

Ne seront pas comprises dans l'actif dont il vient d'être parlé toutes les sommes appartenant personnellement aux actionnaires, notamment celles formées par les prélèvements effectués chaque année sur la part des bénéfices desdits actionnaires, et qui constituent pour eux une propriété particulière, conformément à l'article 40 des statuts :

Jusqu'au paiement complet de cette créance, la Compagnie continuera l'exploitation dans les conditions en vigueur à la fin de la concession, mais en faisant face aux charges d'intérêts et d'amortissement du capital; de plus, le prélèvement de 11.200.000 francs, avant partage des bénéfices, ne sera plus opéré par la Compagnie :

2° De continuer à assurer le maintien et le fonctionnement des Caisses de retraites et de diverses institutions de prévoyance, telles qu'elles existeront en 1905, dans l'intérêt du personnel, employés et ouvriers; mais la ville de Paris devra, au préalable, être appelée à donner son approbation aux modifications et additions qui pourraient être apportées à l'état de choses actuel.

Dès aujourd'hui la ville de Paris et la Compagnie parisienne du Gaz décident de prélever, à la fin de chaque année, une somme de 1 0/0 sur les bénéfices réalisés, pour ladite somme être affectée, à titre de gratification, au personnel ouvrier. Cette somme sera répartie au prorata des salaires de chaque ouvrier à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, en vue d'augmenter la pension de retraite servie par la Compagnie.

ART. 10. — Sont maintenues les dispositions du traité du 7 février 1870 auxquelles il n'est pas dérogé par les articles qui précèdent.

ART. 11. — De convention expresse entre les parties, la ville de Paris se réserve formellement le droit d'imposer la continuation de l'exploitation, pour une période de 25 années à partir de l'expiration de la concession actuelle, à la Compagnie parisienne du Gaz, qui devrait faire, en temps utile, les diligences nécessaires pour prolonger l'existence de sa société et pour continuer l'exploitation sans interruption jusqu'au 31 décembre 1930.

La ville de Paris ferait connaître à la Compagnie au plus tard le 31 décembre 1903, qu'elle entend user du droit que lui confère le présent art. 11 et, par suite de cette notification, le remboursement du capital-obligations non amorti au 31 décembre 1905 serait mis, sans qu'il y ait lieu à garantie de la Ville, à la charge de la Compagnie qui, par contre, resterait en possession de la totalité de l'actif mobilier et immobilier, existant au 31 décembre 1905, y compris la canalisation.

Pour le cas où la ville de Paris jugerait qu'il y a lieu d'user du droit que lui confère vis-à-vis de la Compagnie parisienne du Gaz le présent art. 11, celle-ci prend dès aujourd'hui l'engagement de continuer la nouvelle exploitation conformément aux art. 1, 2 et 3 de la presente convention réglant les nouvelles conditions de prix de vente et, pour le surplus, conformément aux dispositions du traité du 7 février 1870, sauf les modifications ci-après :

Premièrement. — A partir de l'exercice commençant au 1er janvier 1906, le prélèvement de 11 200.000 francs à réserver jusque-là aux actionnaires, avant tout partage, d'après l'art. 6 du traité du 7 février 1870, sera supprimé.

Deuxièmement. — A partir du 1er janvier 1906, la Compagnie associera les consommateurs, pour lesquels le prix du gaz est abaissé par la présente convention, aux résultats de son entreprise, en leur abandonnant à la fin de chaque année, et jusqu'à l'expiration de la concession, la moitié de la portion des bénéfices nets de l'exploitation excédant trente-six millions de francs. L'autre moitié rentrera dans les bénéfices à partager par parts égales entre la Ville et la Compagnie.

La part revenant aux consommateurs sera répartie, aussitôt après le règlement des comptes de l'exercice, au prorata du montant annuel des quittances de chaque abonné.

Pour ceux dont l'abonnement continuera, elle sera déduite de la quittance du premier mois à recouvrer sur eux.

Les sommes dues aux consommateurs dont l'abonnement aura été résilié seront tenues pendant cinq ans, à leur disposition, à la caisse de la Compagnie. Il sera donné avis chaque année de la répartition de l'exercice précédent par trois publications faites au *Journal officiel*, à quinze jours d'intervalle, le 1er avril, le 15 avril et le 1er mai.

Le fonctionnement du compte des sommes à distribuer aux consommateurs et l'exécution des dispositions qui précèdent ne pourront donner lieu, de la part des abonnés, à aucune réclamation, action ou répétition quelconque, soit contre la Ville, soit contre la Compagnie.

Troisièmement. — La Compagnie remboursera, au cours des 25 années de la prolongation de concession, le capital non amorti au 31 décembre 1905.

Quatrièmement. — Les emprunts que la Compagnie fera pour le développement de l'entreprise devront être amortis au 31 décembre 1930.

L'augmentation d'actif qui en résultera sera, comme la totalité de l'actif existant au 31 décembre 1905, partagé au 31 décembre 1930 entre la Ville et la Compagnie, déduction faite de la canalisation appartenant exclusivement à la Ville.

Il ne pourra être émis d'actions qu'après avis conforme du Conseil municipal.

Cinquièmement. — L'abaissement prévu à l'art. 8 du traité du 7 février 1870 sur le droit de 0 fr. 02 c. par mètre cube de gaz consommé dans Paris donnera lieu à un abaissement équivalent du prix du mètre cube de gaz à la Ville et aux particuliers.

Sixièmement. — Par suite de l'abaissement du prix du gaz et du partage des bénéfices avec les consommateurs, dans les conditions stipulées à la présente convention, il n'y aura plus lieu, à l'avenir, de faire application ni à l'éclairage particulier, ni à l'éclairage public, des dispositions des paragraphes 1, 2, 3 et 4 de l'art. 48 du traité en vigueur, ces dispositions demeurant désormais sans objet.

ART. 12. — La présente convention n'aura d'effet, en ce qui concerne la Ville, que si elle est adoptée par le Conseil municipal et approuvée par les pouvoirs publics et, en ce qui concerne la Compagnie, que si elle est approuvée par l'assemblée générale des actionnaires.

ART. 13. — Les frais d'enregistrement et tous autres auxquels le présent traité pourrait donner lieu seront partagés entre la Ville et la Compagnie.

Vu les statuts des diverses institutions de prévoyance de la Compagnie du Gaz ;

Sur le rapport de sa 3e Commission,

Délibère :

ARTICLE PREMIER. — Est approuvé le projet de convention ci-dessus, pour être passé entre M. le préfet de la Seine et la Compagnie parisienne du Gaz.

ART. 2. — Les abonnés ayant un loyer d'une valeur locative matricielle de 400 francs (valeur réelle 500 francs) et au-dessous seront affranchis de tous frais

accessoires, locations et entretiens de branchements, robinets, compteurs, etc.

Art. 3. — Ces frais accessoires seront réduits de moitié pour les abonnés ayant un loyer d'une valeur locative supérieure.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	23 juin	30 Juin
ACTIF		
Encaisse de la Banque : (23 juin / 30 juin) Or .... 1.586.437.828 / 1.586.588.610 ; Argent... 1.297.585 271 / 1.295.168.101 ; 2.884.023.099 / 2.881.756.712	2.884.023.099	2.881.756.712
Effets échus hier à recevoir ce jour....	39.706	16.296
Portefeuille Paris { Effets Paris........	168.902.987	276.802.272
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales...........	286.652.135	343.934.860
Avances sur lingots à Paris............	34.993.000	33.810.000
Avances sur lingots dans les succursales	7.884.322	7.928.222
Avances sur titres à Paris..............	125.259.198	125.603.141
Avances sur titres dans les succursales	164.263.527	163.618.513
Avances à l'État......................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.514.914	99.514.914
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..............	9.052.604	9.061.454
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..................	5.039.098	556.091
Emploi de la réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Divers.................................	100.362.127	103.526.429
Total............	4.152.874.914	4.313.017.099
PASSIF		
Capital de la Banque...................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857.......	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation.......	3.085.446.175	3.211.884.755
Arrérages de valeurs déposées..........	12.043.989	11.546.144
Billets à ordre et récépissés...........	39.537.922	41.791.592
Compte courant du Trésor, créditeur...	242.985.544	279.951.784
Comptes courants de Paris..............	443.658.511	405.763.840
Comptes courants dans les succursales.	57.855.735	73.568.757
Dividendes à payer.....................	1.699.994	15.294.370
Escompte et intérêts divers	11.857.827	495.010
Réescompte du dernier semestre.......	1.606.237	910.847
Divers..................................	28.666.468	45.294.489
Total............	4.152.874.914	4.313.017.099

Comparaison avec les années précédentes

	5 juillet 1888	4 juillet 1889	3 juillet 1890	2 juillet 1891	30 juin 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.669.1	2.867.7	3.097.8	3.077.6	3.211.8
Encaisse	2.335.8	2.442.8	2.592.7	2.611 2	2.881.7
Portefeuille.........	611 2	648.9	690.2	659.2	620.7
Avances aux partic.	275 8	279.4	283.9	301.7	330 9
— à l'État....	140 0	140 0	140 0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	245.3	200.8	172.2	192.2	279.9
— part...	421.7	532.2	427.3	502.2	479.3
Taux d'Escompte...	2 1/2 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 1/2 0/0
Prime de l'or.	2 0/00	2 1/2 0/00	1 0/00	3 1/2 0/00	Pair.
Bénéfices nets. ...	88.5	339.5	387.7	569.7	495.0

Le Prix du pain. — Voici l'évaluation officieuse du pain pour la première quinzaine de juillet 1892 :

Prix du quintal..........................Fr. 34 580
Frais de panification........................ 12 223

Total........Fr. 46 803

Le rendement étant de 130 kil. de pain par 100 kil. de farine, le kil. de pain de 1re qualité revient à. 0 36
Et le pain de 2 kil. à 0 72
Soit à.. 0 72

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)

RECOUVREMENTS depuis le 1er janvier 1892

Désignation des produits (Quatre premiers mois)	Recouvrements (Milliers de francs) Recouv. dep. le 1er janv. 1892	Evaluat. budgetaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.	Différences par rapport à 1891
FRANCE (1892)				
Impôts directs.	»	»	»	»
Impôt 4 0/0...............	36.031	35 532	+ 499	− 509
Enregistrement.	228.287	220.775	+ 7.511	+ 6.715
Timbre....................	65.508	69.442	— 3.934	− 2 045
Douanes..................	179.985	168.611	+ 11.373	+ 37 455
Contributions indirectes.....	229.727	222.602	+ 7.124	+ 1.660
Sels......................	12.524	11.626	+ 898	+ 315
Sucres....................	66.940	58.000	+ 8.940	+ 6.700
Tabacs....................	153.351	151.167	+ 2.183	+ 1.593
Allumettes, poudres.........	10.915	12.208	— 1 293	− 439
Postes et Télégraphes.......	75.351	72.278	+ 3 073	+ 1.465
Domaines..................	4.878	6.142	— 1.264	+ 383
Forêts....................	1.403	1.102	+ 301	+ 12
Produits divers............	3.989	4.250	— 260	— 80
Ressources exceptionnelles..	»	»	»	— 267
Recettes d'ordre...........	12.949	11.950	+ 999	+ 1 072
Totaux pour la France...	1081.842	1045.691	+ 36.150	+ 54.029
ALGÉRIE (4 1ers mois 1892).				
Impôts directs.............	261	187	+ 74	+ 67
Impôt 4 0/0................	105	130	− 24	+ 6
Enregistrement.............	1.212	1.148	+ 63	— 138
Timbre....................	1.407	1.319	+ 87	+ 52
Douanes...................	3.718	3.187	+ 530	+ 103
Contributions directes.......	471	778	− 306	+ 65
Tabacs....................	133	155	− 22	»
Poudres...................	204	236	— 32	− 26
Postes et Télégraphes.......	1.238	1.162	+ 76	+ 64
Domaines..................	572	390	+ 181	+ 39
Forêts....................	74	59	+ 14	+ 9
Produits divers............	144	158	14	+ 3
Recettes d'ordre...........	888	495	+ 392	+ 236
Totaux pour l'Algérie....	10.431	9.412	+ 1.019	+ 483
Totaux généraux (France et Algérie).................	1092.274	1055.104	+ 37.170	+ 54.512

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)

RECOUVREMENTS du mois de mai 1892

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs) Recouv. de mai 1892	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.	Différences par rapport à 1891
FRANCE (1892)				
Impôts directs............	»	»	»	»
Impôt 4 0/0..............	2.594	2.202	+ 392	— 110
Enregistrement	47.817	44.327	+ 3 490	+ 4.491
Timbre....................	10 497	12.276	— 1.779	— 986
Douanes..................	42 530	33 114	+ 9.415	+ 15.383
Contributions indirectes......	46.497	45.379	+ 1.118	— 261
Sels......................	2 181	2.229	— 48	+ 36
Sucres....................	14.807	10.500	+ 4.307	+ 2.499
Tabacs....................	31.972	32.526	554	− 166
Allumettes, poudres.........	2.550	2 756	— 206	— 15
Postes et Télégraphes.......	16.269	15.220	+ 1.049	+ 750
Domaines..................	1.010	1.707	− 697	— 335
Forêts....................	300	386	— 86	+ 58
Produits divers	722	700	+ 22	− 41
Ressources exceptionnelles..	»	»	»	— 267
Recettes d'ordre............	2.849	2.800	+ 49	— 54
Totaux pour la France..	222.598	206.125	+ 16.471	+ 21.293
ALGÉRIE (Avril 1892)				
Impôts directs..............	57	43	+ 14	+ 7
Impôt 4 0/0...............	38	53	— 15	— 11
Enregistrement.............	300	310	— 10	— 56
Timbre....................	350	325	+ 25	+ 12
Douanes...................	839	780	+ 59	— 159
Contributions directes.......	142	283	— 141	+ 50
Tabacs....................	38	40	— 2	+ 4
Poudres...................	40	58	— 18	− 28
Postes et Télégraphes.......	351	296	+ 55	+ 13
Domaines..................	139	113	+ 26	− 71
Forêts....................	25	23	+ 2	+ 1
Produits divers............	57	54	+ 3	− 23
Recettes d'ordre...........	278	247	+ 31	+ 1
Totaux pour l'Algérie....	2.660	2.631	+ 28	— 259
Totaux généraux (France et Algérie).................	225.258	208.758	+ 16.500	+ 21.034

Opérations concernant les Caisses d'épargne ordinaires du 21 au 30 juin 1892

Voici le relevé des opérations concernant les Caisses d'épargne ordinaires, du 21 au 30 juin 1892 :

Dépôts de fonds....................	4.093.820 53
Retraits de fonds....................	4.677.343 86
Excédent de retraits........	583.523 33

L'excédent de dépôts du 1er janvier au 30 juin 1892 s'élève à 33.090.165 fr. 64.

—

Le total des capitaux employés en achats de rentes pendant le mois de juin 1892, par la Caisse des dépôts et consignations, s'élève à 14.198.512 fr. 50.

Cette somme est ainsi répartie :

Caisses d'épargne privées, 9.233.250 fr. 05.

Caisse nationale d'épargne, 4.965.262 fr. 45.

Le Conseil supérieur du travail. — Le Conseil supérieur du travail a tenu sa troisième assemblée plénière jeudi dernier.

En l'absence de M. Jules Roche, retenu au Conseil de cabinet, la présidence a été occupée par M. Jules Simon. A son retour, le ministre du Commerce et de l'Industrie a présidé la fin de la séance.

Les conclusions des rapports présentés par MM. Lyon-Caen et Labeyrie sur le crédit populaire et agricole ont été adoptées.

Le Conseil supérieur a adopté, en outre, un vœu tendant à la création d'une Commission permanente pour étudier ces conclusions au point de vue de leur application.

On a ensuite discuté le rapport présenté par M. Delahaye, au nom de la même Commission, et tendant à transformer le Syndicat professionnel en Société de Crédit populaire. Le Conseil supérieur a été d'avis que cette proposition ne pouvait être l'objet d'aucun vote et ne devait être considérée que comme une indication.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 10 au 16 Juin (24e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. de la semaine 1891	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1891	Différence pr 1892
Etat	2.665	647	649	15.906	15.737	+ 168.»
Paris-Lyon-Méditer.	8.364	6.896	6.724	151.154	151.892	— 737.»
— Rhône au Mont Cenis	133	89	87	1.999	2.025	— 26.»
— Chemins Algériens	513	172	172	3.768	3.913	— 145.»
Nord	3.617	3.421	3.324	80.652	81.232	— 580.»
Ouest	4.961	2.916	2.751	62.645	61.197	+ 1.447.»
Orléans	6.432	3.310	3.274	74.652	72.685	+ 1.967.»
Est	4.672	2.831	2.762	62.517	72.581	— 63.»
Midi	3.023	1.651	1.575	38.088	39.129	— 1040.»
Est-Algérien	897	98	123	2.587	2.818	— 231 »
Bône-Guelma voie larg.	534	91	73	1.690	1.615	— 95.»
— voie étroite	128	5	6	143	154	— 10.»
Ouest-Algérien	296	69	45	1 154	1.005	+ 149.»
Arzew à Kralfallah	214	26	21	628	[illegible]	+ 60.»
Medoc	101	18	18	463	452	+ 11.»

Chemins de fer de Bône à Guelma. — L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du Bône-Guelma, qui n'avait pu avoir lieu sur première convocation, le 31 mai dernier, en raison de l'insuffisance des titres déposés, s'est tenue le 18 juin et a, à l'unanimité, approuvé les résolutions à l'ordre du jour.

Il ressort, du bilan et des comptes présentés par le Conseil, que l'exercice 1891 a donné des résultats satisfaisants. Les recettes se sont augmentées de 623 507 fr. et le trafic s'est accru dans de sensibles proportions, tandis que les dépenses d'exploitation ne progressaient que de 10 0/0. De 1888 à 1891, l'augmentation des recettes a été de 60 0/0. Une des lignes de la Compagnie a dépassé le barème d'exploitation au-dessus duquel il y a partage avec l'Etat; la Compagnie est donc intéressée, dit le rapport, au développement du trafic, contrairement à ce qui a été dit lorsque la question des conventions pour les Chemins Algériens a été soulevée.

Le réseau ne s'est pas augmenté en 1891, et il n'a été fait aucune émission d'actions ni d'obligations. Le compte de premier établissement, au 31 décembre 1891, s'élevait à 134.360.786 fr., en augmentation de 291.180 fr. sur l'exercice précédent. L'augmentation porte pour 151.618 fr. sur le matériel et l'outillage, et pour 121.452 fr. sur les dépenses d'établissement de la ligne de Bondou à Combes, dont la concession définitive est encore en suspens.

L'accroissement très sensible des recettes du trafic, en 1891, a permis d'atténuer les sommes à réclamer à l'Etat du chef de la garantie de 274 355 fr.

Les différents chapitres du bilan n'attirent pas d'observations spéciales. Tous comptes et charges de l'exercice réglés après paiement des primes d'exploitation, la réserve se trouve accrue de 525.255 fr., après avoir été réduite, par des prélèvements pour travaux divers, de 143 522 fr. Elle s'élève, au 31 décembre 1891, à 5.803.773 fr., en augmentation réelle de 301.732 fr.

L'assemblée, après la lecture du rapport du Conseil et de celui des commissaires, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice, tels qu'ils étaient présentés.

Le dividende est fixé à 30 fr. par action.

Elle a nommé MM. Mahou et Peytel, commissaires, pour faire à l'assemblée générale de 1893, et avec faculté d'agir ensemble ou séparément, le rapport sur la situation de la Société et sur les comptes de l'exercice de 1892. En cas d'absence ou autre empêchement de l'un des commissaires, le rapport sera fait par l'autre.

État des Plantations sur les Routes nationales de la France au 1er juin 1891. — Au moment où la question relative au déclassement des routes *nationales* est à l'ordre du jour du Parlement, il est intéressant de parcourir les statistiques publiées par le Ministère des Travaux publics sur l'état des plantations, sur ces routes, au 1er juin de l'année dernière. A cette date le développement total de nos routes nationales était de 37.789 kilomètres 57 mètres, comprenant 16.340 kilomètres 698 mètres de longueur plantée de 2.939.252 arbres d'essences diverses. Au 1er juin 1890, ce même développement était de 37.785.302 mètres, avec 15.822.602 mètres de longueur plantée et 2.837.416 arbres.

Les principales essences sont : l'orme, le peuplier, l'accacia, le platane, le frêne, le sycomore, le tilleul. Un certain nombre de départements renferment aussi, mais en plus petit nombre, les essences suivantes : noyers, châtaigniers, pommiers, cerisiers, mûriers, poiriers, cormiers, alisiers, ailantes, etc.

Voici, par ordre d'importance, les dix départements qui contiennent le plus grand nombre d'arbres :

Seine-et-Marne, 111.472; Somme, 107.007; Seine-et-Oise, 97.373; Landes, 89.950; Côte-d'Or, 80 802; Aisne, 77 823; Marne, 77.463; Pas de-Calais, 77.159; Marne (Haute), 72.338; Aube, 69.472.

Et voici l'énumération des dix départements dans lesquels se trouvent, au 1er juin 1891, le moins d'arbres plantés :

Finistère, 1.361; Manche, 2.804; Côtes du-Nord, 2.815; Savoie (Haute), 4 984; Ariege, 5.645; Territoire de Belfort, 6.616; Ille-et-Vilaine, 8.249; Alpes-Maritimes, 8.917; Morbihan, 9.339; Isère, 9.467.

Compagnie française des Télégraphes sous-marins. — Les actionnaires de cette Société se sont réunis en assemblée générale lundi dernier, 27 courant. Quoiqu'ils ne soient pas très nombreux, les actions n'étant guère sorties jusqu'ici des mains des fondateurs, nous croyons intéressant d'accorder une mention spéciale à la marche de cette entreprise, dont nous avons recommandé souvent les obligations qui se trouvent, elles, en grand nombre entre les mains de nos lecteurs.

L'exercice 1891, dont il a été rendu compte à l'assemblée, a donné un total de produits de 1.514.000 fr. Les frais divers, en y comprenant le service des obligations ont atteint 806.000 fr environ, laissant à la disposition des actionnaires un excédent de 696.500 fr. Il convient toutefois de faire remarquer que, dans ce solde, est comprise la somme de 504.000 fr., montant de la garantie accordée par la *Société Générale des Téléphones* à la Compagnie pendant la construction des lignes et une autre somme de 168 000 fr., quote-part des subventions et garanties d'intérêts afférentes à l'exercice. Le solde disponible a permis à l'assemblée de voter la distribution d'un dividende de 22 fr. 90 par action, payables à raison de 11 fr. 45 le 1er juillet prochain et 11 fr. 45 le 1er janvier 1893. Il a été de plus, reporté à nouveau une somme de 107.000 fr.

Le total des réserves et des amortissements effectués par la Société depuis sa fondation et figurant au bilan du 31 décembre se monte à 1.067.000 fr. Les recettes produites par le réseau pendant l'exercice 1891 se sont élevées à 714.500 fr., en augmentation de 308.000 fr. sur l'année précédente, soit à peu près 75 0/0 d'augmentation. Pour les quatre premiers mois de 1892 les recettes ont été de 237.000 fr contre 210.000 fr. pour la période correspondante de 1891, soit une augmentation de 77.000 fr. ou 37 0/0. Pendant l'exercice, la Société a obtenu la concession définitive du réseau télégraphique terrestre dans la République d'Haïti pour une période de 40 ans. La construction et l'exploitation de ce réseau ont été rétrocédées à une Compagnie filiale qui procède en ce moment à son exécution.

Enfin, depuis le commencement de l'année 1892, la Compagnie a poursuivi et obtenu du gouvernement portugais la concession d'un câble allant de Brest à Lisbonne et de Lisbonne aux Açores, et, le jour même de l'assemblée, elle avait signé avec le gouvernement français une convention réglant les conditions de l'intervention de celui ci dans l'exécution de ce dernier câble. Cette convention est subordonnée à la ratification par le Parlement français, à qui elle est actuellement soumise.

Les conclusions du rapport ont été adoptées à l'unanimité.

Compagnie Transatlantique. — L'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie Générale Transatlantique a eu lieu le 25 juin, sous la présidence de M. E. Pereire, président du Conseil d'administration.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1891 et fixé le dividende à 30 fr. par action comme l'année dernière, dont 15 fr. ont été payés depuis janvier dernier et 15 fr. seront mis en paiement à partir du 1er juillet prochain. MM. Guérin de Litteau et le marquis de Mornay, administrateurs sortants, ont été réélus.

Les pouvoirs des commissaires, MM. le colonel Clapeyron et Gaudry, ont été renouvelés.

Société Générale des Téléphones. — Les actionnaires de la Société Générale des Téléphones se sont réunis le 30 juin en assemblée générale ordinaire.

Après la lecture du rapport du Conseil d'administration et de celui des commissaires, les comptes de l'exercice 1891 ont été approuvés et le dividende fixé à 20 fr., au lieu de 18 fr. l'année dernière. Une somme de 103.900 fr. a été reportée à nouveau. MM. Halfon, Vernes et E. Vlasto, administrateurs sortants, ont été réélus.

Les pouvoirs des commissaires, MM. Petit, Kulp et Sainte-Marie, ont été renouvelés.

La Délégation Coloniale. — M. le sous-secrétaire d'Etat des colonies a reçu hier, à 5 heures, la délégation coloniale.

Etaient présents : MM. de Feymoreau, délégué de Mayotte et dépendances ; Chessé, délégué de Tahiti ; Jules Ferry, délégué du Tonkin ; Charles Soller, délégué de la Guinée française et dépendances ; Cudenet, de la Nouvelle-Calédonie ; Couturier, délégué de Saint-Pierre-Miquelon ; Dussac, délégué de Nossi-Bé ; Henri Mager, délégué de Diego-Suarez et dépendances et de Sainte-Marie de Madagascar.

Cette conférence avait pour objet de faire déterminer les rapports des délégués des colonies avec le sous-secrétaire d'Etat dans les affaires intéressant leurs colonies respectives.

Une entente s'est établie sur ces deux points : les délégués seront appelés à présenter en temps utile leurs observations sur les projets et décisions importantes ; toutes facilités leur seront assurées pour suivre, auprès du gouvernement, les affaires intéressant leurs colonies.

La Commission des Patentes. — Après avoir pris connaissance des propositions de la direction des contributions, la Commission des patentes s'est prononcée en faveur d'un système intermédiaire entre celui proposé par l'administration et celui du rapporteur. Elle a décidé d'établir dix-neuf spécialités générales.

Pour les magasins occupant moins de 50 employés, le droit sera de 200 francs, quel que soit le nombre des spécialités. De 50 à 100 employés, il sera de 100 francs par spécialité. De 100 à 200 employés, il sera de 200 francs par spécialité. De 200 à 300 employés, il sera de 400 francs par spécialité. De 300 à 600 employés, il sera de 1.000 francs par spécialité. De 1.500 à 1 800 employés, il sera de 1.500 francs par spécialité. De 1.800 à 2.100 employés, il sera de 20.000 francs par spécialité. Au-dessus de 2.100 employés, il sera de 30.000 francs par spécialité.

La Commission a modifié ensuite les tarifs applicables aux magasins, d'après la valeur locative. Pour les magasins qui occupent plus de 50 employés et moins de 300, le tarif reste fixé au dixième de la valeur locative. Il reste fixé au huitième pour les magasins ayant plus de 300 employés et moins de 700. Il est porté au septième de la valeur locative pour les magasins ayant plus de 1.000 employés.

Pour les commerces, comme ceux de l'ameublement et de la carrosserie, qui ont besoin de vastes locaux, le tarif est réduit au vingtième de la valeur locative.

Telle est, en tenant compte des tarifs appliqués aux magasins d'après le nombre de leurs employés, tarifs qui ont été votés précédemment par la Commission, la combinaison à laquelle s'est définitivement arrêtée la Commission des patentes.

La Caisse des retraites pour les ouvriers. — La discussion générale du rapport de M. Guieysse sur le projet de loi tendant à la création d'une Caisse nationale des retraites, a été close hier par la Commission parlementaire du travail, qui a décidé de passer à la discussion des articles.

La Commission a adopté les trois premiers articles du projet qui établissent le principe de la création d'une Caisse nationale des retraites en faveur des ouvriers des deux sexes, le but de cette Caisse et la création de Caisses régionales.

Chemins de fer à voie étroite. — Les actionnaires de la Compagnie nationale des Chemins de fer à voie étroite se sont réunis le 29 juin dernier, en assemblée générale ordinaire et extraordinaire.

L'assemblée ordinaire a donné son approbation aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre dernier et décidé le report à nouveau du solde bénéficiaire de cet exercice, qui s'élève à 746.081 fr.

A titre extraordinaire, l'assemblée a prononcé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation à partir du 30 juin dernier.

Elle a nommé liquidateurs, avec les pouvoirs les plus étendus les membres du Conseil d'administration actuellement en fonctions.

Chemin de fer de Jaffa à Jérusalem. — L'assemblée générale annuelle de la Société du Chemin de fer Ottoman de Jaffa à Jérusalem a eu lieu le 20 juin.

La réunion a approuvé le rapport du Conseil d'administration et les comptes de l'exercice 1891.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Total des cinq premiers mois	34.923.551	35.505.677
Du 1er au 10 juin..........	2.140.000	2.460.000
Du 11 au 20 juin..........	2.220.000	2.690.000
Du 21 au 29 juin..........	1.810.000	1.890.000
Du .. au 30 juin	210.000	210.000
Du 1er janvier au 23 juin...	41.306.551	42.755.677

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

La situation est moins mauvaise que la semaine dernière, ce qui justifie l'opinion que nous avons émise, et d'après laquelle la baisse de cette période était due surtout à des réalisations. D'autre part, les émissions qui vont avoir lieu, après une longue inaction financière, ne sont certainement pas étrangères à cette reprise, par l'activité qu'elles sont appelées à rendre aux affaires en général, et par conséquent au marché.

Rentes Françaises. — Les reports sur les Rentes, en liquidation, ont été assez hauts. Ils se sont élevés de 7 à 10 centimes pour le 3 0/0 ancien, et ont atteint 20 centimes sur le nouveau. Nous retrouvons le 3 0/0 *perpétuel* à 98 35, le *nouveau* à 99 55, l'*Amortissable* à 98 55 et le 4 1/2 à 105 97 1/2.

Le *Tunisien*, sur la conversion duquel on trouvera des renseignements circonstanciés dans le corps du Journal, est bien tenu à 512.

Sociétés de Crédit Françaises. — La Banque de France reprend à 4.245 contre 4.150. L'encaisse or a légèrement augmenté, mais l'encaisse argent a subi une diminution. La moins-value totale de l'encaisse métallique est de 2.267.000 fr. On sait que le dividende du premier semestre 1892 a été fixé à 75 fr. brut, soit 72 fr. net, au lieu de 85 fr. net pour la période correspondante de 1891.

La *Banque d'Escompte de Paris* est en progrès à 212 50. On attribue cette hausse à l'émission de la *Soie de Chardonnet*, que cet établissement annonce pour la fin du mois. La *Banque de Paris et des Pays-Bas* s'inscrit à 650. La *Compagnie algérienne* est à 495 contre 490. Le *Comptoir National d'Escompte* se retrouve à 512 50 contre 515. Cette institution de crédit, comme on le verra dans nos articles, est chargée de l'importante opération de la *Conversion Tunisienne*.

Le *Crédit Industriel et Commercial*, qui va procéder à l'émission de conversion des *Obligations des Lits militaires* (voir aux articles) est à 545 contre 540.

Le *Crédit Lyonnais* est stationnaire à 785. On dit que cet établissement sera chargé, à bref délai, de l'émission d'un emprunt russe.

Après un important mouvement de hausse, le *Crédit Mobilier* est actuellement immobile à 175. Nous croyons, pour des raisons déjà données, que ce temps d'arrêt ne se prolongera pas. Nous n'avons aucune variation à noter dans la *Société Générale* à 465, la *Banque Internationale* à 292 50, et la *Banque Parisienne* à 338. Les affaires, sur ces trois titres, sont très peu actives.

Chemins de fer Français. — L'expérience de la diminution des tarifs continue à être favorable. L'augmentation des recettes, pour la semaine qui va du 10 au 17 juin, atteint 614.000 fr. et porte sur toutes les Compagnies. La plus-value totale, depuis le 1er janvier, est de 993.300 fr.

Le *Bône à Guelma*, dont nous donnons le compte rendu aux informations, et dont le dividende a été fixé à 30 fr., passe de 675 à 705. L'*Est Algérien* est sans changement à 585. — Toutes les autres lignes sont en hausse. Nous retrouvons l'*Est* à 920, le *Nord* à 1.890, le *Paris-Lyon-Méditerranée* à 1.512 50, le *Midi* à 1.330, l'*Orléans* à 1.565, l'*Ouest* à 1.070, et le *Sud de la France* à 515.

Sociétés Industrielles Françaises.— Ces valeurs sont un peu moins bien traitées que les précédentes, mais la tendance générale n'est néanmoins pas alarmante. Les *Magasins Généraux* de Paris s'inscrivent à 560 contre 567 50. La *Compagnie Parisienne du Gaz* est très ferme à 1.435. Nous donnons un article spécial sur la question.

Nous résumons, aux *Informations*, le compte-rendu de la *Compagnie Transatlantique*, qui ne varie pas à 601. Les *Messageries Maritimes* sont très fermes à 660. Les *Omnibus* sont moins bien tenus à 1.060 au lieu de 1.070. La forte organisation du Syndicat des Employés, qui vient de s'affermir encore dans une récente réunion où ceux ci ont résolu de cesser le travail à cinq heures, le jour du 14 Juillet, n'est évidemment pas sans influence sur la dépression des cours. Le *Panama* recule encore à 15 75. C'est à peu près ce qui arrive chaque fois qu'un nouveau sauveteur se présente. Le *Suez* subit une assez forte réaction. Nous le retrouvons à 2.795 au lieu de 2.815. Les moins-values, depuis le commencement de l'année, dépassent un million et demi.

La *Dynamite* ne s'est pas relevée encore des incidents que nous avons exposés ici. Elle reste en baisse à 386 50. Le *Télégraphe de Paris à New-York* est toujours à 105. La polémique continue en attendant l'assemblée du 12 juillet. On trouvera dans le corps du journal, une réponse qui semble assez topique à la lettre de M. Mackay fils, que nous avons publiée dans notre dernier numéro.

Sociétés étrangères diverses. — La *Banque des Pays-Autrichiens* est stationnaire à 475 fr. La *Banque Ottomane* rétrograde à 583 contre 591 75. On trouvera, dans la partie du journal consacrée à l'Angleterre, le compte rendu de l'assemblée générale qui vient d'avoir lieu.

Le *Gaz de Madrid* est sans aucun changement à 230. Les *Chemins Andalous* s'inscrivent à 335 contre 337 50. Aucune variation sur les Autrichiens-Hongrois à 661 25. Le *Nord de l'Espagne* recule à 176 25 au lieu de 180, et les Madrid à Saragosse à 200 contre 217 50. C'est probablement une conséquence de la désorganisation de la Bourse de Madrid par suite de la grève des agents de change, grève sur laquelle on trouvera des renseignements dans la partie de l'*Économiste Européen* qui s'occupe de l'Espagne.

Les *Chemins Portugais* sont sans changement à 72.

Fonds d'Etats étrangers — Les *Consolidés Anglais* sont bien tenus à 97 30, ainsi que l'*Autriche* 4 0/0 or à 96 50.

Les *Fonds Brésiliens* sont assez fermes. Nous retrouvons le 4 1/2 1888 à 63 et le 4 0/0 1889 à 59. L'*Extérieure Espagnole*, coupon détaché, s'inscrit à 64 90. Les deux *Emprunts de Cuba* reculent le 6 0/0 à 461 contre 461 et le 5 0/0 à 423 contre 427.

Très peu de changement sur les *Fonds Helléniques*. L'*Italien* reprend un peu à 93 25. Le *Portugais* recule à 24 05 contre 24 90. Les *Tabacs* sont impressionnés par les bruits qu'on a fait courir, et d'après lesquels il serait question de leur faire supporter la réduction de 30 0/0 que subissent les autres valeurs portugaises. Cette nouvelle est d'ailleurs démentie. Nous retrouvons les Tabacs à 358 75 contre 367.

Les *Fonds Russes* font preuve d'une certaine faiblesse relative ainsi que les valeurs ottomanes.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	Rentes à payer		RENTES FRANÇAISES	Dividende ou intérêt distribué en 1888	1889	1890	1891	Cours de comp. comm. juillet 1888	1889	1890	1891	Cours de clôture des 5 dernières sem. 4 juin	11 juin	18 juin	25 juin	2 juil.
Millions	Francs															
1276	428.298.764		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	83 25	84 30	91 30	95 15	98 57	99 72½	99 77¼	98 72½	98 35
939	28.184.376		3 0/0 1891 (60 fr. payés).	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	93 80	98 82	100 »	100 85	99 80	99 75
4061	121.831 905		3 0/0 Amortissable.....	3 »	3 »	3 »	3 »	85 75	86 40	93 40	95 30	98 80	99 90	99 80	99 05	98 55
6789	305.540.303		4 1 2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	104 40	106 25	105 35	105 27	105 97	106 02	105 70	105 97
260 56	883.855.348															
318.815 obl. de 500 f.			Tun's 3 1/2 gar. France..	» »	8 75	17 50	17 50	» »	» »	500 »	505 »	515 »	515 »	510 »	509 »	512 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	88 »	3520 »	3850 »	4130 »	4410 »	4170 »	4170 »	4165 »	4150 »	4245 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	467 50	510 »	525 »	475 »	182 50	183 75	193 75	205 »	212 50
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	777 50	747 50	830 »	805 »	668 75	680 »	677 50	665 »	650 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	15 »	443 75	453 75	450 »	425 »	415 »	415 »	420 »	417 »	417 »
30.000	500	500	Compagnie Algerienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	400 »	380 »	420 »	440 »	495 »	485 »	485 »	490 »	495 »
160.000	500	250	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	» »	» »	620 »	577 50	515 »	521 25	517 50	515 ..	512 50
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	1453 75	1310 »	1250 »	1270 »	1140 »	1132 50	1176 25	1148 75	1 25 »
120.000	500	125	C . Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	585 »	585 »	620 »	597 50	535 »	530 »	555 »	540 »	545 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	575 »	667 50	740 »	800 »	780 »	788 75	790 »	787 50	785 »
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	332 50	430 »	445 »	377 50	180 »	175 »	185 »	171 25	175 »
240 000	500	250	Société Générale, nom..	12 50	12 88	12 88	12 93	455 »	455 »	480 »	480 »	465 50	465 50	465 50	465 »	465 »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	» »	» »	530 »	497 50	425 »	425 »	425 »	402 50	402 50
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	365 »	395 »	325 »	392 50	380 »	391 25	380 »	377 50	388 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	645 »	635 »	680 »	720 »	675 »	675 »	673 75	675 »	705 »
50.000	500	500	Est-Algerien............	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	635 »	690 »	710 »	565 »	575 »	575 »	584 »	585 »
584.000	500	500	Est.....................	35 50	35 50	35 50	35 50	780 »	790 »	860 »	890 »	902 50	922 50	920 »	915 »	920 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr..	55 »	55 »	55 »	55 »	252 50	1310 »	1415 »	1480 »	1476 25	1525 »	1514 »	1502 50	1512 50
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	171 25	1207 50	1270 »	1320 »	1310 »	1337 50	1337 50	1325 »	1330 »
525.000	400	400	Nord...................	61 »	64 »	70 »	70 »	575 »	1762 50	1855 »	1882 50	1846 25	1892 50	1885 »	1887 50	1890 »
600.000	500	500	Orleans	57 50	57 50	58 50	58 50	330 »	1340 »	1412 50	1517 50	1525 »	1565 »	1549 50	1550 »	1555 »
300.000	500	500	Ouest..................	38 »	38 »	38 50	38 50	897 50	940 »	992 50	1057 50	1057 »	1085 »	1075 »	1080 »	1070 »
40.000	500	500	Sud de la France........	» »	» »	25 »	25 »	» »	» »	542 50	550 »	504 50	508 »	525 »	508 50	515 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris.....	30 »	27 50	27 50	27 50	550 »	510 »	520 »	570 »	562 50	568 50	566 »	567 50	560 »
315.000	250	250	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	325 »	320 »	362 50	1400 »	1440 »	1442 50	1417 50	1432 50	1435 »
80.000	500	500	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	535 »	500 »	630 »	545 »	598 75	595 »	608 75	601 »	600 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	635 »	680 »	640 »	665 »	650 »	660 »	657 »	660 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	100 »	1287 50	1210 »	1035 »	1040 »	1070 »	1070 »	1070 »	1060 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	767 50	785 »	720 »	730 »	712 50	712 50	715 »	715 »	715 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	285 »	53 75	40 »	32 50	20 »	18 75	17 75	17 50	15 75
223.398	500	500	Canal de Suez	78 25	89 38	91 05	92 65	160 »	340 »	2350 »	2760 »	2758 75	2797 50	2825 »	2815 »	2795 »
46.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	» »	815 »	475 »	485 »	481 »	455 »	418 75	482 50
84 000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	80 »	112 50	142 50	137 50	108 75	110 »	107 50	103 75	105 »
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	515 »	477 50	475 »	427 50	443 75	457 50	490 »	480 »	465 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	2000	2000	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	11 fl.	12 fl.	457 50	487 50	508 75	470 »	472 50	480 »	480 »	478 75	475 »
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane....	12 50	12 50	12 50	17 50	532 50	517 50	595 »	587 50	592 50	597 50	598 »	591 25	583 »
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche...	25 »	27 50	30 »	32 50	815 »	925 »	1030 »	1130 »	1137 50	1140 »	1137 50	1120 »	1122 50
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	5 »	461 25	470 »	495 »	480 »	471 5	470 »	470 5	474 »	474 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	120 »	160 »	182 50	137 50	88 75	92 50	97 50	91 25	88 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	» »	17 50	10 »	405	447 50	481 25	360 »	245 »	242 50	245 »	230 »	230 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	297 50	375 »	390 »	482 50	332 50	337 50	345 »	337 50	335 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois..	17 50	18 50	13 50	20 »	481 25	502 50	513 75	640 »	665 »	668 75	666 25	661 25	661 25
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	201 25	257 5	300 »	240 »	222 50	226 25	222 50	222 50	218 »
120.000	500	500	Meridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	12 50	817 5	743 7	725 »	685 »	647 50	657 50	661 25	647 50	651 25
350.000	500	500	Nord de l'Espagne......	8 »	12 »	15 »	12 »	285	407 50	352 50	310 »	178 75	181 25	183 7	180 »	176 25
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	550 »	635 »	555 »	225 »	85 »	78 50	75 »	74 »	74 »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)...	8 »	9 »	12 »	13 »	262 50	305 »	322 50	315 »	213 75	222 50	220 »	217 50	200 »
Capital en Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS													
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0 ...	2 75	2 75	2 75	2 75	100 60	99 35	97 05	96 »	97 30	97 75	97 4	97 10	97 30
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	92 »	93 0	95 »	96 »	96 25	96 25	96 2	96 75	96 50
6.000.000			Bresil 4 1/2 0/0 1888...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	»	100 70	88 50	80 50	66 25	65 »	64 50	61 »	63 »
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	»	» »	80 80	75 »	63 10	63 25	61 »	59 »	59 »
361.968			Egypte (Daira-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	397 5	425 »	433 75	490 »	97 7.	98 »	98 9	99 »	98 50
3.947.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	416 25	452 50	483 75	490 »	97 »	98 45	99 »	98 80	98 »
1.497.350	1941		— (Privilegiée 3 1/2).	» »	» »	3 75	3 75	»	» »	» »	467 50	91 40	93 75	94 0	93 70	93 75
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	73 6	75 60	76 »	74 10	66 20	67 15	67 1	66 40	64 90
1 240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	5 0/0	6 0/0	5 0/0	505	515 »	517 50	500 »	463 »	469 »	467 »	446 »	451 »
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	»	» »	» »	470 »	430 »	437 50	430 »	427 »	423 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	387 5	480 »	483 75	432 50	397 »	410 »	403 50	385 »	385 »
270.000	1962		— 4 0/0 1887..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	357 5	406 25	405 »	350 »	319 »	320 »	321 »	310 »	304 »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	84 7	86 90	90 50	93 10	95 15	96 75	95 50	96 »	96 »
412.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)...	4 34	4 34	4 34	4 34	99	96 75	95 25	93 50	91 75	93 »	94 50	92 72½	93 25
			Portugal 3 0/0...........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	65 »	67 50	62 50	44 50	28 75	24 95	25 20	24 90	24 05
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	»	» »	» »	» »	383 75	373 75	370 »	367 »	358 75
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875...	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	91 »	97 25	105 »	99 75	98 25	99 »	99 »	99 50	99 50
300.000.000 Or	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	60 50	» »	» »	73 50	70 20	69 50	68 9	66 60	66 25
150.000.000	1950		— 4 0/0 1880........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	83 5	90 25	96 50	98 20	94 75	95 50	95 10	94 75	94 25
1241.722.000	1970		— 4 0/0 Consolidé..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	»	90 80	97 80	98 »	96 45	97 50	97 30	96 65	95 80
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or....	» »	» »	» »	3 0/0	»	» »	» »	» »	77 50	79 »	79 35	78 70	78 75
445.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	» »	80 50	81 75	78 25	78 75	78 75	77 »	76 70
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	14 90	16 20	18 40	18 65	20 42	20 60	20 80	20 52	20 15
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	» »	367 50	383 75	387 50	387 50	380 »	376 25
394 362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0.	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	415 »	450 »	511 25	420 »	427 50	435 »	432 50	425 »	423 75
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	318 7	375 »	465 »	465 »	468 75	475 »	470 »	467 50	460 »

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

LA SITUATION

Berlin, 1er juillet 1892.

Récemment encore, on a mis en circulation des bruits relatifs à la prochaine réconciliation de l'empereur et du prince Bismarck; ces bruits, dont je vous ai montré l'absurdité à plusieurs reprises, sont maintenant complètement démentis par les faits; le gouvernement actuel et l'ex-chancelier sont en guerre ouverte, et les conséquences fatales de la situation vont maintenant se développer sans interruption.

Ce qui arrive maintenant était inévitable; le prince Bismarck ne pouvait pas supporter la situation qu'on lui a faite, et si son attitude est à peu près sans exemple dans l'histoire, c'est que peu d'hommes d'Etat se sont jusqu'ici trouvés dans son cas. Les ovations dont il a été l'objet au cours de son déplacement, ont ravivé la blessure du chancelier disgracié et en même temps lui ont donné la force qu'il peut tirer de sa grande popularité en Allemagne; il s'est alors livré à des provocations vis-à-vis desquelles le gouvernement ne pouvait pas plus longtemps rester indifférent. Les déclarations faites à ce sujet, par les organes officieux, ne permettent pas de mettre en doute la volonté du gouvernement de fermer la bouche au prince, et comme ce dernier n'est pas homme à céder, on peut prévoir le moment où le fondateur de l'empire sera jugé et condamné sous prétexte de haute trahison. Mais, quelle que soit l'issue de la lutte, dont les premiers épisodes se déroulent en ce moment, l'Allemagne sera gravement atteinte par les coups portés de part et d'autre. Ce combat aura pour effet de donner un corps et une direction à l'immense armée des mécontents et de ressusciter le souvenir des anciennes querelles entre les différents Etats allemands, en même temps que l'idée de l'unité allemande sera affaiblie par les attaques dirigées contre son principal représentant.

Ces conséquences étaient fatales à partir du jour où l'Empereur s'est séparé du conseiller de son grand-père, et si le prince Bismarck porte en ce moment la peine de sa doctrine politique égoïste, Guillaume II sera obligé d'accepter les suites de sa conduite à l'égard de l'ex-chancelier.

Je ne m'occuperai pas d'examiner dans le détail les griefs apportés de part et d'autre.

La discussion porte surtout sur des événements maintenant irréparables, comme la modification qui s'est opérée dans les relations de l'Allemagne et de la Russie, et d'ailleurs on a un peu raison des deux côtés. Il est certain que la cessation des relations amicales avec la Russie a été de la part de l'Allemagne une grande faute; mais d'un autre côté, le prince Bismarck lui-même n'aurait pu maintenir ces relations qu'avec des prodiges d'habileté diplomatique. Il est plus intéressant de rechercher les modifications que l'hostilité ouverte du gouvernement et du prince introduira dans le groupement des partis.

Provisoirement, parmi les différents partis constitués seuls les ultras-conservateurs, ceux qui suivent le baron de Hammerstein, prendront parti pour le prince Bismarck.

Les anciennes luttes que ce dernier a soutenues contre les socialistes, les libéraux, le centre, empêchent ces partis de se joindre à lui; quant aux conservateurs de M. de Helldorf et aux nationaux libéraux ils sont tout dévoués au gouvernement. Mais il faut s'attendre bientôt à la constitution d'un parti se réclamant de l'homme d'Etat tombé, et qui ne tardera pas à réunir tous les mécontents de l'Empire — lesquels sont en nombre, comme je vous l'ai déjà exposé.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	23 juin	Dif. 15 juin	23 juin	Dif. 15 juin
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	1007.942	— 214	926.112	+ 2.442
Billets du Trésor	28.862	— 879	24.577	— 330
Billets d'autres banques	8.203	— 2.603	10.487	— 1.913
Lettres de change	534.314	+ 14.387	551.169	+ 5.513
Prêts sur titres	98.919	— 1.320	103.989	+ 14.326
Valeurs	9.292	+ 372	5.534	+ 192
Autres propriétés	44.293	+ 11.162	38.638	+ 7.588
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets	965.200	+ 51.093	938.601	+ 17.023
Autres engagements à vue	607.549	— 30.022	561.791	+ 10.913
Autres engagements	4.174	— 533	1.915	+ 1.425

Comparaison avec 1891 et 1890
(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892	Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
30 mai	870,1	912,5	998.1	30 mai	571.2	677.6	628,2
7 juin	876,9	915.8	995.7	7 juin	543.0	642.8	607,0
15 —	883.0	923.7	1008.2	15 —	560.4	635.3	620,2
23 —	881.8	926,1	1007.9	23 —	588,1	655,2	633.2
30 —	849,6	886,0	......	30 —	710,2	765,1	.....

Circulation	1890	1891	1892	Réserve de billets	1890	1891	1892
30 mai	940.5	933.8	928.0	30 mai	251.2	304.5	400,4
7 juin	922,7	919.3	913.4	7 juin	276.5	323.5	413.0
15 —	930.8	921.6	914.1	15 —	275.2	331.5	426.7
23 —	966.5	938.6	965,2	23 —	238.8	314.7	371.9
30 —	1084,5	1066.0	......	30 —	85,7	143,4	......

Le bilan du 23 juin présente des indices de reprise des affaires, en ce sens que les escomptes, qui étaient tombés à un chiffre relativement inférieur, sont en augmentation, et que les dépôts diminuent de 30 millions. La Banque a satisfait à ces demandes en augmentant la circulation de 51 millions, tandis que l'encaisse reste stationnaire.

A la réunion du 27 juin du Comité central de la Banque, le Dr Koch, président de la direction de cet établissement, a fait remarquer que l'encaisse est constamment en voie d'augmentation et a atteint un chiffre considérable. Cette augmentation se compose presque exclusivement d'or et est de 64 millions depuis le commencement de l'année. Comme les changes sont défavorables, cet afflux d'or provient de la circulation intérieure et est dû à l'abondance des capitaux disponibles, abondance que l'on constate depuis le commencement de l'année et qui dure encore. Le Dr Koch a ajouté qu'un abaissement du taux de l'escompte ne paraît pas indiqué.

Les Recettes des Chemins de fer. — Le tableau suivant donne les recettes des Chemins de fer d'Etat allemands au mois de mai comparées aux recettes de l'année précédente.

1° Chemins de fer dont l'année financière commence au 1er avril.

(En milliers de marks)

	Mai		Exercice du 1er avril au 31 mai		
	1892	1891	1892	1891	Differ. pour 1892
Chemins prussiens	72.142	75.833	145.567	149.599	— 4031
— d'Etat Alsace-Lorraine	4.190	4.165	8.435	8.092	+ 343
— Wurtemberg	3.099	3.190	6.094	6.088	+ 6
— Hessois	120	120	233	228	+ 5
— Mecklembourg	516	504	1110	1098	+ 12

2° Chemins de fer dont l'année financière commence au 1er janvier.

(En milliers de marks)

	Mai		Exercice du 1er janvier au 31 mai		
	1892	1891	1892	1891	Différ. pour 1892
Chemins Saxons....	7.237	7.838	33.746	34.545	— 899
— Badois........	3.962	4.066	17.335	17.381	— 46
— Oldenbourgeois	437	451	1.940	1.995	— 55
— du Main et du Neckar.....	536	567	2.346	2.624	— 278

Les recettes de tous les Chemins de fer de l'Etat dont l'année financière commence au 1er avril, ont été, du 1er avril au 31 mai, de 162.369.685 marks, ou 3.659.799 marks de moins que pendant la période correspondante de l'année financière précédente.

Les recettes des Chemins de fer de l'Etat dont l'année financière commence au 1er janvier, ont été, du 1er janvier au 31 mai, de 72.138.805 marks ou 2.551.842 marks de moins que pendant les cinq premiers mois de 1891.

Le Traité de Commerce avec l'Espagne. — Les gouvernements allemand et espagnol viennent de se mettre d'accord au sujet de la prolongation du 1er juillet au 30 novembre du traité de commerce provisoire. D'après ce compromis, l'Espagne accorde à l'Allemagne son tarif minimum, et l'Allemagne à l'Espagne son tarif conventionnel.

Les Valeurs étrangères.— Le Congrès des Banques allemandes, qui s'est tenu cette année, le 11 juin, à Brunswick, a examiné la question de la protection des droits des porteurs de valeurs étrangèr s et s'est occupé, en particulier, de la formation d'une Société de protection des intérêts de ces capitalistes. On a recueilli les adhésions de 80 personnes, qui se sont engagées à verser annuellement, pendant cinq ans, des sommes variant de 20 à 3.000 marks. On a calculé qu'il faudra de 40.000 à 50.000 marks par an pour couvrir les frais d'administration et mettre à la tête de la Société un homme possédant la compétence financière et diplomatique requise. Un certain nombre de Banques n'ont pas adhéré encore, parce qu'elles craignent d'aliéner leur liberté d'action, ou parce qu'elles estiment que c'est le devoir des Banques d'émission elles-mêmes de représenter, en toutes circonstances, les intérêts des portsurs des valeurs qu'elles ont émises ; mais on espère les convaincre, par l'exemple du *Council of Foreign bondholders*, de Londres, qui représentait en 1876 pour 335 millions de livres sterling de créances en souffrance, e. qui depuis a réduit ce chiffre à 93 millions.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 2 juillet 1892.

Le marché continue à traverser une période de faiblesse ; les transactions sont fort rares à cause de la saison chaude, et une série d'informations défavorables a impressionné le marché cette semaine. Ces raisons, jointes à celles que j'ai déjà développées dans mes précédentes causeries, suffisent pour expliquer la faiblesse actuelle.

J'ajouterai que le découvert des spéculateurs à la baisse, qui était considérable au commencement de l'année, et dont les rachats ont longtemps soutenu certains cours, a maintenant presque complètement disparu.

Les fonds d'Etat allemands sont légèrement influencés par les polémiques engagées entre le prince Bismarck et les organes favorables au gouvernement.

Les informations relatives au choléra ont de nouveau fait baisser le Rouble d'un point au commencement de la semaine ; il s'est relevé sur la nouvelle que les titres de fonds russes allaient de nouveau être admis aux avances à la Banque de l'Empire, mais ce bruit était absolument erroné, ainsi qu'il était aisé de s'en rendre compte, et les Roubles ont de nouveau clôturé en baisse.

Les valeurs de Banque et les valeurs minières sont très attaquées, ces dernières à cause de la situation de moins en moins satisfaisante du marché des charbons.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	27 mai	3 juin	10 juin	17 juin	24 juin	1 juil.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	87 12	87 87	87 37	87 62	87 25	87 50
Orient 3 0/0................	70 40	70 ..	69 75	68 12	66 87	66 25
Consolidés Russes..........	96 50	96 25	96 40	97 ..	96 »	95 62
Hongrois..................	94 25	94 .	94	94 25	94 »	93 90
Egypte Unifiée............	98 50	97 50	97 62	98 62	98 62	97 95
Italien....................	90 25	90 50	90 75	91 90	91 37	91 37
Chemins de fer						
Autrichiens................	130 50	132 25	133 25	131 ..	131 75	129 12
Lombards..................	41 87	42 62	43 25	43 ..	42 75	43 »
Gothard...................	146 »	146 87	148 12	148 25	147 12	142 12
Nord-Est Suisse...........	115 75	116 87	118 87	118 37	116 87	116 75
Central Suisse............	»	»	»	»	»	»
Méridionaux...............	»	»	»	»	»	»
Duxer.....................	230 50	233 25	234 75	232 40	230 »	226 »
Marienbourg...............	63 50	62 40	60 50	58 75	58 12	57 12
Ouest Prussien............	83 62	82 75	80 37	77 ..	75 75	72 25
Mainzer...................	114 12	116 12	117 25	115 50	114 50	114 62
Lubecker..................	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne..............	228 »	222 75	216 75	218 50	214 25	197 25
Sud-Ouest Russe...........	78 25	77 75	76 42	74 87	73 75	74 »
Banques						
Crédit....................	171 »	172 37	171 12	170 ..	168 49	168 62
Disconto..................	195 25	197 »	198 ..	195 25	191 62	188 50
Darmstadt-Bank............	144 12	143 37	141 62	140 75	137 12	136 25
Berl-Han ● s..............	144 25	149 25	150 62	147 50	142 87	141 »
Dresde-Bank...............	147 12	148 50	151 50	148 40	143 75	143 12
National-Bank.............	120 50	122 »	122 25	120 75	117 50	117 12
Mines et diverses						
Laura.....................	117 12	117 50	118 12	112 87	111 50	111 75
Dortmund..................	61 37	65 25	65 75	60 62	60 25	63 12
Bochumer..................	126 12	134 50	138 »	130 62	129 62	131 12
Gelsenkirch...............	139 25	143 25	144 »	139 ..	138 37	135 50
Hibernia..................	120 75	122 75	124 50	119 ..	118 12	115 87
Harpener..................	148 90	152 62	154 25	147 37	146 87	144 25
Dynamite Trust............	144 »	135 62	136 25	132 75	132 40	131 40
Nord Lloyd................	108 75	110 »	111 50	109 87	107 25	106 25
Allgem. Electr............	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours.............	81 »	81 »	80 90	80 85	80 90	80 95
Londres —	20 39	20 39	20 39	20 37	20 37	20 37
Vienne —	170 70	170 80	170 80	170 70	170 50	170 45
Pétersbourg 3 semaines....	215 70	214 25	213 10	211 75	204 50	204 75
Roubles comptant..........	216 25	214 50	213 25	207 12	204 75	203 75
— fin courant........	217 »	215 »	213 25	207 75	204 75	204 25

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 2)

LA SITUATION

Londres, 2 juillet 1892.

Les scrutateurs officiels ont reçu les *writs* leur ordonnant de procéder aux élections générales, et le 4 août ils devront avoir rendu compte de leur mission ; nous sommes donc en pleine agitation électorale. Il est inutile que je vous fasse le tableau si souvent décrit d'une élection générale en Angleterre, que je vous signale les manœuvres auxquelles se livre chaque parti pour obtenir la victoire, que je cherche à vous expliquer la multitude des textes de lois qui forment le code électoral, tous ces détails sont connus de tous ; je vous rappellerai seulement que pour être électeur il faut être majeur et payer un loyer annuel de 10 livres au moins pour une maison que l'on habite depuis un an ; les électeurs inscrits sont au nombre de 6.173.668 dont 4.561.482 pour l'Angleterre, 276.599 pour le pays de Galles, 593.877 pour l'Ecosse et 741.711 pour l'Irlande;

ils envoient 670 représentants au Parlement: l'Angleterre, 461; le pays de Galles, 34; l'Ecosse, 72 et l'Irlande, 103.

Je vous l'ai dit plusieurs fois; c'est le *home rule* qui est aujourd'hui la question principale; toutes les autres sont presque délaissées; il n'y a plus à proprement parler que deux partis : celui des gladstoniens qui demandent l'autonomie de l'Irlande, et celui des adversaires de cette autonomie. Dans ces conditions, il serait difficile de se prononcer dès maintenant sur le vote qui va être émis; bien que les dernières élections partielles aient montré qu'une évolution s'est produite en faveur de M. Gladstone, il faut tenir compte des revirements qui pourraient se produire jusqu'à la fin, du jeu des événements qui peuvent réserver une surprise, des manœuvres électorales que tous les partis savent employer, de la pression qui sera exercée par l'un ou l'autre avec plus ou moins d'habileté sur les électeurs.

L'attentat dont M. Gladstone a eté victime a fait du bien à sa cause; des témoignages de sympathie lui ont été adressés de toute part, et ses adversaires eux-mêmes ont fait preuve de tact en protestant contre cet acte de violence. Cet incident est du reste à peu près oublié aujourd'hui où toutes les discussions portent sur le manifeste de lord Salisbury et le discours de M. Gladstone à Edimbourg.

Le premier ministre s'est contenté de faire l'apologie de son administration, de montrer ce qu'il a fait à l'intérieur et à l'extérieur pour le bien du pays et d'attirer l'attention sur la sollicitude dont il a fait preuve à l'égard de tous les partis; il cherche à flatter les ouvriers, qu'il sait peu attachés à M. Gladstone; en un mot, ce document nous montre que le parti conservateur n'a plus de politique propre : il lutte par tous les moyens contre le parti libéral et accepte même des réformes radicales, afin de satisfaire ses nouveaux alliés, les libéraux dissidents. Le discours de M. Gladstone a une plus grande portée. On se demandait depuis longtemps en quoi consistait exactement le *home rule*. M. Gladstone a donné tous les renseignements possibles avec la plus grande franchise et la plus grande clarté; son pro et n'est que celui de 1886 qu'il n'a jamais désavoué et auquel il n'a rien changé. Le projet de gouvernement local de l'Irlande, que le gouvernement a présenté, n'est qu'une offense préméditée contre l'Irlande; il aurait tort, par conséquent, de s'en prévaloir. Les conditions indispensables de l'institution du *home rule* peuvent se résumer en cinq parties :

1° Suprématie du Parlement effective et entière;

2° Répartition équitable des charges fiscales;

3° Nécessité de protéger les minorités;

4° Droit pour l'Irlande de jouir de la même égalité politique que l'Ecosse et l'Angleterre, de sorte que les trois royaumes, tout en avant leur autonomie respective, relèveraient d'un Parlement impérial et d'une Constitution impériale;

5° Le *home rule* ne doit pas être une mesure passagère, mais quelque chose de stable, résultat d'une longue et âpre discussion.

Ce programme, il est presque inutile de le dire, soulève de vives polémiques; le *Times* trouve que M. Gladstone ne donne pas une explication claire de sa politique et qu'il réédite seulement les lieux communs de 1886, sans tenir compte des arguments soulevés pendant ces dernières années; le *Standard* trouve ces déclarations vagues; le *Dai y Telegraph* a la même note; les organes libéraux apprécient naturellement la netteté de ces déclarations.

La question du *home rule* ne compose pas d'ailleurs uniquement le programme libéral; il comprend aussi l'établissement de conseils électifs dans les villages, il promet aux ouvriers d'augmenter la représentation parlementaire des travailleurs et de réformer le système électoral d'après le principe du *one man one vote*; il promet enfin la discussion de toutes les questions intéressant la cause du travail et veut unifier le gouvernement de la ville de Londres en le confiant à un conseil de Comté compétent pour diriger les affaires de toute la métropole, cité comprise. Toutes ces questions toutefois sont secondaires, la concession à l'Irlande de son autonomie est celle qui permettra l'accomplissement de ces réformes anglaises.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
29 juin 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	42.994.275	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	26.544.275
Total	42.994.275	Total	42.994.275

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	11.255.920
Réserve et profits et pertes	3.075.276	Porteseuille et avances	28.335.790
Trésor et administration publique	7.629.583	Billets en réserve	16.297.635
Comptes particuliers	31.737.231	Or et argent monnayés	1.274.372
Billets à sept jours, etc.	168.627		
Total	57.163.717	Total	57.163.717

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. 0/0
30 mars	25.902	»	25.540	41.422	43.046	16.812	40	3
6 Avril	25.088	»	25.089	38.191	40.590	15.449	40	»
13 »	24.336	»	26.249	34.776	38.105	14.535	41	2½
20 »	24.409	»	25.765	35.535	38.235	15.094	42	»
27 »	24.538	»	25.724	35.529	38.055	15.264	42	2
4 Mai	24.479	»	25.906	35.860	38.701	15.023	41	»
11 »	24.657	»	25.691	35.738	38.155	15.417	42	»
18 Mai	25.190	»	25.592	36.673	38.488	16.048	43	»
25 »	25.678	»	25.530	35.914	38.167	16.598	44	»
1er Juin	25.910	»	26.235	36.089	37.778	16.120	44	»
8 »	26.041	»	26.079	35.986	37.459	16.461	45	»
15 »	25.878	»	25.887	35.965	37.302	17.442	47	»
22 »	27.667	»	25.839	38.131	37.66.	18.278	47	»
29 Juin	27.818	»	26.693	39.366	39.591	17.572	44	»

Entrées et Sorties d'or de la Banque d'Angleterre
Du 16 au 22 juin 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat
	£			£		
23 juin.	73.000	Souv.	Australie	»	»	»
23 »	10.000	Souv.	Lisbonne	»	»	»
24 »	6.000	Souv.	Lisbonne	200.000	Souv.	St-Péters.
25 »	»	»	»	»	»	»
27 »	»	»	»	»	»	»
28 »	6.000	»	Sud-Afrique	»	»	»
29 »	»	»	»	»	»	»
Total.	95.000			200.000		

Excédent des Sorties £ 105.000

La Frappe de l'or et de l'argent en 1891. — D'après le rapport annuel de sir C.-W. Fremantle, la frappe de l'or et de l'argent a subi en 1891 une importante augmentation. La frappe de l'or s'est élevée à 6.869.119 liv. st., dont 6.329.476 liv. st. en souverains et 539.643 en demi-souverains

Le chiffre total de la frappe a été, depuis octobre 1888 jusqu'au 31 décembre 1891, de 29.937.404 liv. st., mais, par contre, les retraits d'ancienne monnaie se sont élevés à 5.954.949 liv. st. (dont 2.417 477 liv. st. de pièces pré-victoriennes), de telle sorte que l'augmentation de la circulation d'or pendant ces trois ans et trois mois, à l'exclusion des importations de pièces

frappées aux monnaies de Sydney et de Melbourne, a été de 17.982.455 liv. st. Comme le chiffre de ces dernières importations, d'après les publications faites par la Banque, ont été de 9.248.250 liv. st., il s'ensuit que, pendant cette période, il a été émis dans le Royaume-Uni une somme de 27 230.705 liv. st. en nouvelle monnaie d'or, ce qui équivaut à une augmentation annuelle de 8.376.678 liv. st. dans la circulation.

Quant à la frappe de l'argent, elle s'est élevée en 1891 à 1.049.113 liv. st. contre 1.708.415 en 1890, les émissions de monnaie d'argent ont été les suivantes :

	1891	1890
	liv. st.	liv. st.
Couronnes	145.000	254.600
Double florins	20.000	138.100
Demi-couronnes	248.000	334.900
Florins	2.000	67.900
Shillings	184.600	307.700
Six pences	127.800	201.300
Three pence	30.350	35.675
	757.750	1.340.175

On remarquera que l'émission de florins a été très peu importante, des plaintes ayant été faites sur la trop grande abondance de ces pièces; l'émission des double-florins a fini en mai 1891. Fait à noter, il n'y a pas eu en 1891 une demande de monnaie d'argent pour l'Ecosse; cela doit provenir, d'après sir C.-W. Fremantle, de la grande quantité de monnaies de cette nature envoyées en Ecosse pendant les deux années précédentes. Les retraits de pièces d'argent usées ne se sont élevés qu'à 203.465, chiffre bien au-dessous de la moyenne de dix années précédentes ; les pièces retirées de la circulation n'avaient pas, en outre, perdu autant de poids que celles des années précédentes ; le rapporteur en conclut que la frappe de l'argent s'opère dans des conditions satisfaisantes. En 1891, une exportation peu importante de monnaies d'argent anglais a été faite pour la South African Cᵉ. L'administrateur de cette Compagnie a voulu essayer d'introduire sur le territoire nord du Zambèze la monnaie anglaise, afin de la faire adopter à l'exclusion des diverses monnaies et notamment des pièces portugaises. Les colonies Ouest Africaines ont demandé également une grande quantité de monnaie d'argent et les marchands s'en servent pour leur commerce avec l'intérieur. Le prix moyen de l'argent payé par la Monnaie en 1891 a été de 45 5/16 d. par once, et comme les pièces ont été émises à 66 d. l'once, il y a eu un bénéfice de 20 11/16 d. par once ou 45 11/16 d. 0/0 sur l'argent monnayé; ce taux avait été de 35 1/2 en 1890, 54 en 1889, 53 3/4 en 1888, 48 en 1887.

Le bénéfice de la frappe de l'argent a été de 239 304 liv. st. pour 1891, contre 326 370 liv. st. en 1890, tandis que les opérations totales de la monnaie ont donné un excédent de recettes de 235.516 liv. st. contre 244.618 liv. st. en 1890 ; le bénéfice annuel moyen pendant ces vingt dernières années est de 99.408 liv. st.

La Banque Ottomane. — La 29ᵉ assemblée générale des actionnaires de la Banque Impériale ottomane a eu lieu mercredi à Winchester-House, sous la présidence de M. C.-W. Mills, M. P.

Le Président, en proposant l'adoption du rapport, a signalé le développement pris par tous les services de la Banque ; il a appelé l'attention des actionnaires sur ce fait que, pendant les dix dernières années, le montant normal de la Dette turque a été réduit d'environ 12 millions de livres et que le fonctionnement de la caisse d'amortissement continuait à le réduire dans une plus grande proportion. Le Président a ensuite déclaré que le Conseil était résolu à porter plus d'attention au développement des ressources intérieures de la Turquie et de prendre plus d'intérêt que par le passé à la création des affaires commerciales et des voies de communication. M. Mills a fait remarquer que la branche commerciale de la Banque augmentait considérablement. Les résolutions proposées par le Conseil ont été adoptées et le dividende fixé à 7 0/0 = 14 s. = 17 fr. 50. Sir Edgard Vincent était présent à l'assemblée.

Recettes publiques. — Les recettes de l'Etat, pour le trimestre écoulé, s'élèvent à 21.854.881 liv. st., c'est-à-dire présentent une diminution de 59.258 liv. st. sur le trimestre correspondant de l'année précédente.

Douanes	Liv. st.	4.717.259
Diminution		123.161
Vins et Spiritueux		6.712.358
Diminution		14.183
Droits de timbre		4.354.190
Augmentation		131.518
Impôts fonciers		50.000
Diminution		10.000

Impôts sur la propriété bâtie : 315.000 l. st.; diminution : 30.000 l. st. — Impôts sur le revenu : 2 070 000 l. st. diminution : 280 000 l. st. — Postes : 2.110.000 l. st.; augmentation : 20.000 l. st. — Télégraphes : 590.000 l. st.; augmentation : 15.000 l. st. — Intérêts des actions du Canal de Suez : 99.415 l. st. — Terres de la Couronne : 100.000 l. st. — Divers 836.153 l. st.; augmentation : 231.568 l. st.

Sur le total des recettes 5.505.566 l. st. ont été versés à l'Echiquier, soit une diminution de 108.432 l. st.

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 20 au 26 juin 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités		Recettes de la semaine	
	1892	1891	1892	1891
Caledonian	794½	794½	£66.630	£66.215
Glascow and South-Western	384	347½	26.712	24.766
Great Eastern	1.143¼	1.138¼	78.786	75.763
Great Northern	994	990	83.334	88.918
Great Northern of Ireland	487	487	13.564	13.889
Great S. and W. of Ireland	522	522	18.231	16.698
Great Western	2.481¼	2.481¼	187.330	175.520
Lancashire and Yorkshire	527	524¼	85.247	82.540
London and Brighton	476¾	476¾	50.250	50.698
London and Chatham	180½	180½	28.718	30.036
London and North-Western	1.890	1.876	226.130	217.835
London and South-Western	881	880	77.093	73.930
London and Tilbury	68	68	4.860	5.159
Manchester, Sheffield and Linc.	313	294½	54.901	53.499
Metropolitan	35½	35½	14.958	14.398
Metropolitan district	13	13	8.358	8.117
Midland	1.300¼	1.300¼	172.630	169.871
Midland Gr. West. of Ireland	441	441	13.902	12.166
North-British	1.087¾	1.087	63.611	62.102
North-Eastern	1.578	1.578	133.333	147.545
North London	12	12	8.964	9.084
North Staffordshire	312	312	14.955	14.593
South-Eastern	428	425¼	47.958	49.077
	16.349½	16.265¼	£1.480.744	£1.462.419

Clearing-House

Résultat des compensations du 22 au 29 juin 1892

Jeudi 23 juin £	16.609.000	Lundi 27 juin £	19.065 000
Vendredi 24 juin	17.762.000	Mardi 28 juin	18.443.000
Samedi 25 juin	16.882.000	Mercredi 29 juin	20.792.000
		Total £	109.553.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 158.450.000.

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 2 juillet 1892.

L'escompte se raffermit un peu, le papier à trois mois se place à 1 0/0 environ, mais le marché ne présente pas la moindre activité; le cours de l'argent, qui s'était tenu plus ferme, est maintenant à 40 1/16, et les dollars mexicains sont à 39 1/16 d.

Les élections sont la grosse préoccupation du moment et contribuent à enlever au marché le peu d'animation qu'il avait conservée. La liquidation s'est opérée avec facilité et ce fait n'est pas surprenant, étant donnée la faiblesse des engagements.

Dès le commencement de la semaine, les Fonds Es-

pagnols ont été très offerts, et, à la veille de la réponse des primes, les échelliers ont accentué leur baisse; les Fonds Portugais ont attiré ensuite l'attention du marché.

La décision prise par le Comité du Stock-Exchange au sujet du coupon a fait espérer un moment que les cours allaient se raffermir, mais la succession ininterrompue d'offres venant de Paris a provoqué la baisse, et c'est avec difficulté qu'on a regagné ensuite le cours de 24.

Le Russe a bénéficié de rachats pour le compte de l'Allemagne; l'Italien a été assez faible sur la situation de place; les valeurs Turques ont eu de bons achats, surtout les groupes A et B; les valeurs de l'Amérique du Sud, sauf le Brésilien, ont été dépourvues de toute animation. Rien à dire des autres valeurs internationales.

Les Chemins Américains ont été lourds jusqu'à jeudi; des achats d'Amérique les ont ensuite relevés. Les Chemins Anglais, par contre, sont faibles, pour les raisons que nous avons déjà données; le Brighton lui-même est assez mal tenu.

En somme, les tendances du marché sont plus faibles, mais ce fait est dû principalement aux offres du continent.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	27 mai	3 juin	10 juin	17 juin	24 juin	1 juil.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	97 69	96 81	96 94	96 81	96 56	96 94
Rupee 4 0/0	69 25	69 75	70 25	69 50	68 50	69 12
Brésil 4 0/0	61 75	63 25	63 »	62 »	59 25	59 50
Argentine 5 0/0	73 75	73 25	73 75	74 »	72 75	69 25
Cédulas P.	9 50	9 50	9 50	9 75	9 87	9 62
— E.	27 12	27 »	27 25	28 50	27 75	28 »
Mexicain 6 0/0	85 75	86 75	86 25	86 50	85 75	84 »
Turc I	50 75	50 50	50 25	50 75	50 50	50 50
— II	28 25	28 12	28 12	28 37	27 50	27 75
— IV	20 31	20 31	20 31	20 53	20 37	20 31
Egypte Unifiée	96 25	95 75	97 »	97 25	97 12	96 25
Grec Monopole	65 »	62 50	63 25	64 »	62 »	59 »
Italien 5 0/0	90 37	91 12	91 62	92 59	92 12	90 12
Russe 4 0/0	96 87	96 87	96 87	97 25	96 75	95 62
Portugais 3 0/0	28 25	28 37	25 75	24 87	25 »	23 75
Espagne Ext. 4 0/0	65 75	66 31	66 37	67 06	67 »	64 25
Français 4 1/2 0/0	104 50	104 50	105 »	105 »	105 »	105 »
— 3 0/0	97 50	97 50	99 50	99 50	99 »	98 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	111 50	110 »	111 »	112 »	111 50	108 50
Lombards	8 37	8 75	8 87	8 75	8 75	8 87
Banque Ottomane	13 25	13 81	13 69	13 69	13 56	13 31
Rio Tinto	16 75	17 37	17 06	16 94	16 56	16 37
Brighton A	157 25	157 87	158 12	158 87	159 37	158 75
North Brit. ord.	41 75	43 25	42 87	44 12	43 62	42 37
Pérou ord.	11 87	11 75	11 62	11 37	11 37	11 »
— préf.	37 75	37 50	37 75	36 75	37 75	37 »
— debs.	83 50	84 »	83 75	83 »	85 25	84 25
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	58 75	59 62	58 50	59 87	60 50	60 25
— actions	34 75	34 50	34 12	35 25	37 12	33 87
Canada Pacific	91 50	90 75	90 62	91 87	92 »	91 25
Erie	28 37	27 12	26 12	28 06	28 »	27 37
Denver préf.	52 »	49 50	[illegible]	52 »	52 »	51 75
Milwaukee	79 75	78 37	79 50	84 »	85 »	84 12
Louisville	77 50	73 87	74 »	73 »	73 37	73 50
Norfolk préf.	47 50	45 37	45 87	47 »	46 62	45 87
Reading Inc. Bds	79 »	80 25	78 »	80 »	[illegible]	[illegible]
Union Pacific	41 37	40 37	39 62	42 25	40 62	40 25
Mexican ord.	22 87	23 75	24 25	24 50	24 »	24 50
Mines						
De Beers	13 75	14 37	14 25	[illegible]	14 37	14 37
Cape	5 87	5 87	6 12	6 50	6 62	7 »
Crown Reef	7 25	6 87	6 75	6 87	[illegible]	6 87
Geldenhuis	3 62	3 50	[illegible]	3 62	3 62	[illegible]
[illegible]	2 12	[illegible]	[illegible]	2 50	2 25	2 25
Langlaagte	3 »	2 81	[illegible]	3 »	3 »	3 »
Simmer	3 87	[illegible]	3 81	[illegible]	3 87	3 75
Robinson	3 44	3 50	[illegible]	3 75	3 87	[illegible]
Oceana	3 62	3 44	3 31	3 62	[illegible]	[illegible]
Argent en barres	40 06	[illegible]	40 75	40 87	40 06	40 19
Change sur Paris	25 28	25 30	25 31	25 37	25 35	25 33
Escompte de la Banque	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »
Escompte hors banque	0 87	0 87	0 87	0 87	0 87	0 87

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 1)

LA SITUATION

Vienne, 30 juin 1892.

La Commission de la *Valuta* a terminé enfin la discussion de son rapport sur la réforme monétaire : par 17 voix contre 3, la convention passée avec la Hongrie, fixant à 70 et 30 la proposition de partage entre les deux Etats de la monarchie, a été adoptée après une longue discussion.

En somme, la Commission a adhéré, sauf de légères modifications, aux proportions gouvernementales, votant l'étalon d'or unique, et fixant, malgré les protestations étrangères, la relation d'après la base de 2 fr. 10 pour un florin.

Je ne veux plus entrer dans les détails du projet que vos Lecteurs trouveront, du reste, dans mes précédentes informations ou correspondances; il me suffira de rappeler que le kilogramme d'or, au titre convenu, devant donner 2.952 couronnes, le poids brut de la couronne, en or, ressort à 0 gr. 33875. Et le kilogramme d'or fin donnant 3.280 couronnes, le poids du fin contenu dans la couronne sera de 0 gr. 304878. Une couronne vaudra, en chiffres ronds, 1 fr. 05 = 85 pfennings = 10 pence = 42 kreutzers or.

La Commission a introduit une restriction à l'article 8 relatif à la frappe des pièces; l'Etat se réserve exclusivement celle des pièces de 10 couronnes, les pièces de 20 couronnes seules pouvant être frappées pour le compte des particuliers. Le docteur Steinbach a énergiquement défendu la monnaie de nickel, qui a donné lieu à un débat très animé.

A ce propos, les journaux viennois font un décompte assez curieux du bénéfice sur les monnaies que le gouvernement doit retirer de la transformation votée, en s'appuyant sur les données suivantes :

Il ressort des déclarations du ministre des finances que le stock d'argent nécessaire à la frappe peut être évalué à environ 76 millions de florins; or, — je vous l'ai dit précédemment, — ce stock existe (sauf pour une petite fraction) de telle sorte que le gouvernement n'aurait besoin ni de drainer les pièces d'un florin, ni de procéder à des achats d'argent à Londres. On a d'abord les anciennes monnaies divisionnaires dont la valeur atteint environ 38 millions de florins, puis les vereinsthalers à reprendre en Allemagne, enfin les existences en lingots.

Les frais de la refrappe des anciennes monnaies divisionnaires en monnaies nouvelles pour un total de 140 millions, en pièces de 1 et de 1/2 couronnes, sont estimés, d'après la *Neue freie Presse* à 1, 10 millions de couronnes. De même la monnaie de bronze nécessitera une dépense d'environ 7, 11 millions de couronnes. Par contre, le gouvernement retirera un bénéfice important des 42 millions de couronnes de nickel.

En effet, le nickel en barres sera livré à l'Hôtel de la Monnaie à raison de 5 florins par kilogramme. Il s'en suit que le prix de revient, y compris les frais de frappe, se monterait à 11, 7 millions de couronnes, soit, en déduisant cette somme du total de 42 millions indiqué plus haut, un bénéfice de 30, 3 millions de florins.

Les frais pour les anciennes monnaies d'argent et de bronze réduisent ce bénéfice à 14.026.826 florins, mais l'émission des monnaies divisionnaires d'argent devant procurer un gain de 28, 6 millions de couronnes, on trouve que le bénéfice total que retirera l'État de l'ensemble de la combinaison ne sera pas inférieur à 47, 6 millions de florins ou 21, 3 millions de florins or.

Le rapport et le contrat passé avec la Hongrie seront soumis au Reichsrath lundi ou mardi et la discussion commencera simultanément à la Chambre de Buda-

pest. Quand elle sera close, le gouvernement pourra reprendre les négociations interrompues avec le groupe Rothschild, en ce qui concerne les conversions et l'emprunt, de façon à entreprendre dans le courant de l'été les opérations qu'entraîne la réforme monétaire. On assure que, pour ce dernier point, il y a encore de nombreuses divergences de vues.

François-Joseph s'est rendu à Brünn pour assister aux fêtes organisées à l'occasion du 4e concours de tir entre les Sociétés autrichiennes; il a trouvé, dans la capitale de la Moravie, une réception enthousiaste. — Répondant au bourgmestre, M. Winterholler, il l'a assuré de sa profonde sollicitude pour ses sujets Moraves et a constaté, avec satisfaction que, depuis deux ans, il ne s'était pas produit de grèves dans cette partie de la monarchie.

Des tireurs étrangers sont venus en assez grand nombre d'Allemagne, de Suisse et d'Amérique pour prendre part au concours.

Informations Économiques et Financières

Le coupon de juillet en Autriche-Hongrie. — La somme totale nécessaire pour les intérêts et amortissement des Valeurs autrichiennes, au 1er juillet, s'élève à plus de 122 millions de florins. Elle se décompose en : fl. 90, 9 millions pour intérêts et dividendes et fl. 31, 8 millions pour remboursement de capital.

Les coupons se subdivisent en : *emprunts publics*, fl. 11, 8 millions or, fl. 21, 4 millions argent, fl. 8, 9 millions papier *francs* 2, 2 millions et *marks* 0, 1 million; *obligations*, fl. 3, 48 millions papier et *marks* 0, 04 millions; *priorités*, fl. 10. 5 millions argent, fl. 0 5 millions papier, *marks* 3, 6 millions et *francs* 3. 9 millions; *actions de Compagnies d'assurances*, fl. 0, 4 millions papier; *actions de Banques*, fl. 1, 25 millions papier et *francs* 3. 9 millions : *actions de Sociétés de Transports*, fl. 3, 69 millions argent. fl. 15, 87 millions papier et *francs* 6, 81 millions ; *actions de Sociétés Industrielles*, fl. 2. 3 millions papier.

Les remboursements de capital à échéance du 1er juillet se subdivisent en : fl. 18, 5 millions argent, fl. 9, 5 millions papier, *marks* 4, 9 millions et *francs* 0, 4 millions.

Une Banque hongroise des Chemins de Fer. — On annonce que la *Laenderbank* a formé le projet, de concert avec la *Commercialbank* de Budapest, de fonder une Banque hongroise des Chemins de fer. Cet établissement serait organisé sur le modèle de la Banque des Chemins de fer existant depuis plusieurs années à Francfort-sur-Main, qui entrerait, du reste, dans la participation. Le programme des opérations consisterait dans la construction de lignes locales en Hongrie et d'émettre des obligations à intérêt fixe.

Le Syndicat a souscrit le capital-actions de florins 4.000.000, dont 50 0/0 versés.

Conversion des priorités du Chemins de fer Karl-Ludwig. — Les 12,3 millions de florins de ces priorités 4 1/2 0/0 restant en circulation seront admises au remboursement à partir du 2 janvier 1893. On annonce que la Banque de l'Union usera de son droit d'option pour environ 14 1/2 millions de florins des mêmes priorités 4 0/0 et qu'elle les offrira au public dans les premiers jours de juillet, soit contre espèces, soit en échange des obligations 4 1/2 0/0 remboursables.

Chemin de fer du Nord-Est hongrois. — Un avis émanant du ministère des finances hongrois informe le public que les 83.780 actions du Chemin de fer du Nord-Est hongrois, remboursables à raison de 197 fl. argent, par titre nominal de 200 fl., au 1er juillet 1892, seront remboursées exclusivement par la Caisse centrale de l'État à Budapest. Cette caisse paiera en sus des 197 fl. par action les intérêts à partir du 1er juillet jusqu'au jour du remboursement, à condition de ne pas dépasser la date du 31 décembre 1892.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, le 2 juillet 1892

Pour faire face au coupon de juillet, le ministre des finances hongrois a effectué les retraits d'une partie de ses dépôts métalliques; comme conséquence de cette mesure on a retiré du marché de fortes sommes marks-papier. Le report du mois pour ces billets est tombé à 5 1/4 kreutzers; après avoir atteint, ces jours derniers 8 1/2 kreutzers; si on considère que la moyenne du prix de l'argent à Berlin est d'environ 3 0/0, ce taux du report correspond à 4 0/0.

De nombreuses réalisations se sont produites ces jours derniers, par suite de la baisse persistante du Rouble à Berlin et sur les bruits alarmants relatifs aux progrès du choléra en Russie. Mais la clôture des débats de la Commission de la *Valuta* et l'adoption définitive du projet gouvernemental, dont la discussion va être portée devant les Chambres, a ramené la fermeté sur le marché; les fonds d'État sont, notamment, en progrès sensible.

On annonce, au dernier moment, qu'un incident vient de se produire, à propos de la *Valuta*, qui fait prévoir une opposition sérieuse au Reichsrath. Le Dr Steinwender, chef des nationalistes allemands, a déclaré, au nom de ses amis, qu'il repousserait le projet d'emprunt de 183 millions destiné à se procurer de l'or et cela « pour des motifs politiques qu'il révélera au cours de la discussion. »

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

VALEURS	27 mai	3 juin	10juin	17juin	24juin	1 juil.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	113 20	113 ..	112 80	113 45	113 25	112 80
— — Argent	95 50	95 45	95 40	95 25	95 10	95 15
— — Papier	95 95	95 72	95 72	95 60	95 42	95 50
Hongrie Rente Or	110 90	110 75	110 55	110 95	110 90	110 45
— Emp. Ch. de fer	120 ..	120 ..	119 60	119 60	119 70	120 ..
— Rente Papier	100 90	100 70	100 75	100 70	100 60	100 50
1860 Billets	141 50	142 ..	141 50	141 50	141 75	141 75
1854 —	141 ..	141 ..	141 ..	141 50	141 ..	141 ..
1864 —	185 75	182 50	183 ..	182 50	182 75	181 50
Hongrie billets	142 50	143 25	142 75	142 50	142 50	142 25
Danube Reg-Bill	122 ..	122 ..	121 50	121 50	122 ..	122 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	207 ..	209 ..	207 ..	207 ..	207 ..	205 ..
Autriche Boden-Credit	392 ..	393 ..	391 50	391 ..	385 50	377 ..
— Crédit action	318 90	322 40	320 60	319 90	316 70	318 30
— Hongrie Bank	997 ..	1000 .	992 ..	995 ..	999 ..	998 ..
Vienne Bank-Verein	115 20	117 ..	116 70	115 50	114 57	114 20
Verkehrsbank	164 50	162 ..	161 50	162 25	162 ..	161 ..
Hongr. Credit-Bank	362 20	363 50	362 20	362 50	358 75	361 70
— Escompte	117 20	117 50	117 25	117 75	116 50	116 ..
Anglo-Bank	152 30	155 60	155 70	154 20	155 10	155 ..
Vienne Union-Bank	247 50	248 ..	249 ..	249 ..	247 20	245 75
Autriche Laenderbank	219 90	218 70	220 70	222 20	223 70	223 ..
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	91 50	92 ..	89 ..	90 50	90 ..	89 ..
All. Autr. Bau-B.	113 ..	112 ..	110 ..	110 50	109 ..	110 ..
Danube Bat. vap.	334 ..	336 ..	333 ..	354 ..	343 ..	348 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	386 ..	380 ..	384 ..	380 ..	384 ..	408 ..
Tabac Turc	177 ..	179 ..	177 50	179 20	184 20	182 30
Autriche Alpine	64 50	63 20	67 30	69 20	68 80	68 40
Chemins de fer						
Bohême-West	356 ..	352 ..	351 ..	358 50	355 50	350 ..
Buschtherader-B.	462 ..	457 50	453 50	453 ..	449 50	450 ..
Donau-Drau	200 ..	200 25	200 25	200 25	200 ..	199 50
Ferd.-Nord	2897 .	2895 .	2935 .	2920 .	2910 .	2842 .
Autriche Nord-West	216 .	216 20	215 50	215 50	215 50	216 ..
Staatsbahn	292 10	304 40	305 70	302 70	303 ..	302 70
Lombard	87 70	99 10	100 20	100 10	100 ..	101 ..
Lokalbahn	169 50	173 25	174 ..	174 50	175 50	177 50
Changes						
Sur Francfort	58 52	58 50	58 52	58 57	58 55	58 67
— Londres	119 45	119 35	119 45	119 40	119 35	119 55
— Paris	47 45	47 42	47 40	47 37	47 40	47 52
— Amsterdam	98 90	98 75	98 80	98 40	98 80	99 10
Napoléons d'or	9 90	9 49	9 49	9 49	9 49	9 50
Marknoten	58 52	58 50	58 52	58 57	58 55	58 62

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 2)

LA SITUATION

Bruxelles, 1er juillet 1892.

Une loi autorise le Ministre des Finances à suspendre jusqu'au 13 février 1893 les opérations de monnayage. Il est intéressant de faire connaître l'opinion que M. Bernaert a exprimée au moment des débats, alors qu'on l'interrogeait sur l'attitude qu'il comptait prendre à la Conférence internationale provoquée par les Etats-Unis et acceptée dès le 11 mai par l'Angleterre.

Un orateur très compétent, M. de Neeff, appuyait de tous ses vœux le succès de la Conférence. Il terminait ainsi :

« L'article 11 du traité, qui lie l'Union latine, stipule déjà que les pays contractants aviseront, de concert, s'il y a lieu, à prendre certaines mesures d'intérêt général. Les Commissions monétaires permanentes instituées dans certains pays pourraient être utilisées à cette occasion. Des Commissions analogues pourraient être organisées également là où elles n'existent pas encore. Il va de soi que ces Commissions, bien que travaillant ensemble, n'engageraient en rien les gouvernements : elles feraient uniquement un travail préparatoire, recherchant les moyens les plus propres à conjurer la crise dont nous souffrons et l'attitude à prendre dans les graves débats soulevés par la question monétaire. Chaque pays conserverait donc une pleine et entière liberté d'action, tout en s'efforçant d'assurer au groupe d'Etats dont il fait partie l'influence que justifient les intérêts si multiples et si considérables qu'il représente. »

Le ministre a répondu :

« Il s'agit de rechercher les moyens d'accroître l'emploi de l'argent dans les systèmes monétaires des différents pays. Que peut-on attendre d'une réunion de ce genre ? Il est impossible de le prévoir ; mais celui qui aura trouvé un remède aux difficultés de la situation monétaire actuelle et surtout qui aura réussi à le faire adopter, aura bien mérité de l'humanité, car les relations entre les pays à étalon d'or et les pays à étalon d'argent deviennent de plus en plus difficiles, et les oscillations qui se produisent dans la valeur relative des métaux précieux rendent toute opération, toute spéculation à long terme dangereuse et presque impossible.

« Dans l'Union, c'est la France qui occupe, et de loin, la première place. C'est elle, qui, à ce titre, s'est chargée de tenir ses coassociés au courant des faits qui intéressent la question monétaire et c'est d'elle que nous devrions attendre une direction. A Paris, notre Commission monétaire est toute prête à se mettre en rapport avec la Commission française. Depuis que, en 1873, l'Union latine a suspendu la frappe de l'argent, nous vivons, en réalité, sous le régime du monométallisme. Sans doute, nous avons toujours deux métaux et ils ont conservé un rapport de valeur invariable. Mais, en réalité, l'or constitue notre seul étalon ; tous nos prix sont réglés en or, nos relations avec le dehors se soldent en or, et si, malgré la baisse de l'argent, les écus de 5 francs conservent leur pleine valeur libératoire, c'est parce que ce ne sont que des jetons toujours échangeables contre de l'or au pair. Il n'y a pas assez d'or pour que le monde puisse se contenter de cette seule monnaie. »

Bien que les conclusions de M. Bernaert ne répondent pas précisément aux faits qu'il a exposés, on voit une fois de plus quelle importance sera la future Conférence Internationale.

Nous ne voulons pas médire de la Constituante ; mais nous estimons qu'elle fera une besogne moins intéressante que la Conférence. Nous avons dit que celle-là ouvrirait sa session le 12 juillet et nous avons ajouté que vers le 15 août on prendrait des vacances. Une Commission de 30 membres, 20 représentants et 10 sénateurs, sera chargée de préparer tout le travail revisionniste que la Constituante aborderait en novembre prochain. A cette époque, le roi Léopold présiderait et prononcerait le discours du trône.

Informations Économiques et Financières

Le Budget de 1893. — Le projet de budget général pour l'exercice 1893 est, selon l'usage, présenté en 12 projets de lois distincts.

Les évaluations de recettes s'élèvent à	344.589.828 fr. 40
Les prévisions de dépenses s'élèvent à	340.712.265 fr. 07
Soit un excédent de recettes probable de	3.877.563 fr. 33

Les évaluations de recettes pour 1893 comportent une augmentation de 2.043.638 fr., comparativement à celles de 1892. Les prévisions de dépenses ne sont plus élevées que de 131.339 fr. 50 cent. Mais le projet ne comprend pas les crédits destinés à payer les intérêts des capitaux à emprunter en 1892 pour dépenses sur ressources extraordinaires et l'annuité résultant de la reprise des réseaux téléphoniques. On peut prévoir de ce chef une charge nouvelle de 1.500.000 fr. L'excédent annoncé se trouverait ainsi réduit de 3.800.000 fr. à 2.300.000.

Les évaluations des recettes ont été établies avec modération, on leur a donné pour base les produits moyens des cinq dernières années et l'on ne s'est écarté de cette règle que lorsque des faits précis exigeaient qu'il en fût ainsi.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 2 juillet 1892.

Le commencement de la semaine n'était pas rassurant. On trouvait un grand nombre de raisons pour justifier la réaction ; la hausse est revenue et on l'a justifiée avec d'autres arguments.

Les dissentiments ministériels survenus en Espagne avaient causé une très mauvaise impression. Sauf les fonds Ottomans, qui se comportaient bien, tout le reste allait à la dérive. Les Rentes belges se maintenaient ; la Banque Nationale baissait.

Dès mercredi la Bourse prenait une toute autre allure. On fléchissait encore en clôture, mais après des transactions animées. Progressivement, le marché à terme devenait excellent. Les valeurs nationales profitaient de ce bon mouvement. Cependant, les charbonnages et la sidérurgie ont toujours laissé à désirer.

Anvers, 2 juillet 1892

Les nouvelles contradictoires de l'Amérique du Sud ont inquiété le marché. On avait affirmé que le président de la République Argentine avait l'intention de réduire à 2 0/0 l'intérêt de l'emprunt de 1886 et celui des *custom bonds* ; ces rumeurs ont été démenties ; mais, en pareille matière, il en reste toujours quelque chose. L'obligation Guayaquil est tombée à 103 75. Le Brésilien a été en reprise.

On sait ce qui se passe au Paraguay : les nouvelles de ce pays ne sont pas apocryphes ; le gouvernement a nettement déclaré qu'il ne pouvait payer le coupon du 1er juillet. On voit que l'ensemble est franchement mauvais. Les valeurs européennes n'ont heureusement pas causé de perplexités aux capitalistes.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

Valeurs diverses	27 mai	3 juin	10 juin	17 juin	24 juin	1 juil.
Rente belge 3 1/2 0/0	102 15	101 90	102 40	102 40	102 1[illegible]	102 05
— — 3 0/0	98 70	98 65	98 50	98 50	98 50	98 55
— — 2 1/2 0/0	88 65	88 50	88 50	88 50	88 40	88 50
Banque de Belgique	12 50	» »	» »	» »	» »	» »
— de Brabant	30 50	30 »	29 50	» »	30 »	27 50
— de Bruxelles	585 »	585 »	585 »	580 »	580 »	580 »
— de Charleroi	440 »	» »	» »	» »	» »	» »
— Nationale	3114 »	3100 »	3090 »	3100 »	3100 »	3090 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	779 50	775 »	770 »	774 »	774 »	777 50
— Brux.-Lille Calais	455 »	455 »	455 »	» »	450 »	» »
— Congo (p. d. f.)	» »	420 »	» »	» »	» »	» »
Tramways Bruxelles (priv.)	297 50	296 50	295 »	297 50	295 »	230 »
Ch. de fer économiques	222 50	222 50	220 »	» »	» »	218 »
Tramway Gand	» »	400 »	» »	» »	» »	» »
Charb. Amercœur	950 »	955 »	960 »	980 »	940 »	950 »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont	1195 »	» »	1195 »	« »	» »	1195 »
Vieille-Montagne	567 »	565 »	565 »	564 »	556 50	547 50
Glaces de Moustier	» »	1010 »	1020 »	1020 »	» »	890 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	370 »	375 »	374 »	380 »	370 »	352 50
Autriche papier	81 »	81 »	81 »	81 25	81 »	81 10
— argent	82 20	81 25	81 50	» »	82 »	» »
— or (1876)	95 40	95 80	95 80	» »	» »	» »
Brésil 4 0/0	61 50	63 »	63 »	62 »	58 75	59 75
Egypte Unifiée	490 »	490 »	486 »	» »	» »	» »
Espagne Extérieure 4 0/0	66 25	66 »	65 25	66 50	67 »	64 »
Hollandais 3 0/0	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Hongrois or 4 0/0	94 30	94 25	94 80	» »	95 25	93 40
Italie 5 0/0	91 50	91 25	» »	92 80	92 80	90 »
Portugais ext. 3 0/0	28 75	28 50	24 25	24 85	24 50	» »
Turc 4 0/0	20 40	20 55	20 25	20 65	20 50	20 35
Canada Pacifique	464 50	455 »	458 »	464 »	463 50	461 »
Madrid-Saragosse	219 »	218 »	215 50	218 »	220 »	197 »
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russie Sud-Ouest	315 »	» »	310 »	300 »	» »	297 »
Varsovie-Vienne (act.)	541 »	530 »	519 »	520 »	516 »	476 »
Change sur Amsterdam	208 45	208 35	208 30	208 25	208 40	208 15
— sur Berlin	123 40	123 37	123 45	123 60	123 52	123 40
— sur Londres	25 19	25 18	25 20	25 19	25 19	25 17
— sur Paris	100 05	100 »	99 98	99 96	100 01	100 »
— sur Vienne	210 50	210 50	210 50	210 50	210 50	210 »
— **sur Italie**	97 ..	97 »	97 »	97 »	97 »	97 »
— sur Genève	99 80	99 85	99 85	99 85	99 85	99 92
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	65 75	65 60	64 20	66 75	65 50	64 »
Turc 4 0/0	20 ..	19 90	19 75	20 05	20 »	20 »
Portugais 3 0/0	26 50	27 »	23 75	23 75	23 50	23 75
Egypte Unifiée	489 »	488 50	484 »	491 25	492 »	491 25
Change sur Paris	100 »	99 90	99 95	99 95	99 95	99 95
— sur Berlin	123 25	123 25	123 35	123 35	123 45	123 40
— sur Londres	25 18	25 19	25 20	25 18	25 17	25 17
— **sur Amsterdam**	» »	» »	» »	» »	» »	» »

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 2)

LA SITUATION

Madrid, 30 juin 1892.

J'ai pu vous télégraphier samedi soir la fin de la grève des télégraphistes et la démission du Ministre de l'Intérieur, M. Elduayen, que ses directeurs ont suivi dans sa retraite. M. Elduayen, malgré l'avis de ses collègues et celui de la Reine régente, n'avait pas voulu faire droit aux réclamations de ses subordonnés; il voulait même licencier le personnel dépendant de son administration. Son successeur est M. Fernandez Villaverde.

Il n'y a donc pas eu de crise ministérielle et M. Canovas s'est, cette fois encore, tiré d'affaire. Au surplus, malgré les attaques de l'opposition, le budget entier vient d'être adopté par les Cortès, après une séance de 24 heures, les adversaires du Cabinet ayant vainement tenté de le mettre en échec sur plusieurs points. — Le Sénat, stimulé par cet exemple, s'est, à son tour, déclaré en permanence et a terminé, cette nuit, la discussion du projet que lui envoyait la Chambre.

Comme vous en connaissez l'économie, je me bornerai à résumer les principales énumérations qui se trouvent englobées dans l'ensemble : impôt d'un pour cent sur les coupons de la Dette intérieure et de la Dette amortissable, ainsi que sur tout payement fait en territoire espagnol du chef des budgets de l'Etat, des provinces et des municipalités ; établissement d'un droit de timbre sur les opérations de Bourse, au comptant et à terme, sur les opérations commerciales et virements de la Banque d'Espagne; doublement de l'impôt sur les mines; augmentation des impôts directs et indirects; aggravation des droits sur les alcools et les sucres.

Le budget de Cuba a été également approuvé. Mais la question de l'Emprunt ne paraît devoir rencontrer le même succès, les libéraux et les républicains ayant résolu de faire de l'obstruction, comme ils en avaient fait, au début, au projet Reverter.

Les affaires du Maroc continuent à préoccuper l'opinion publique ici, en raison de l'agitation des Kabyles et des prétentions anglaises; l'*Imparcial* entrevoit un conflit prochain, auquel seraient mêlées plusieurs puissances européennes. Hâtons-nous de dire que le ministre des affaires étrangères, répondant, dans la séance d'aujourd'hui, à une interpellation de M. Vega de Armijo, a rassuré les Cortès, qualifiant d'inexactes les nouvelles colportées au sujet du Maroc. « Nos intérêts, a-t-il ajouté, ne courent aucun risque ; la contrebande des armes est une des conséquences des fraudes douanières en usage sur la côte, mais elle n'est protégée par aucune nation. Au surplus, l'escadre a reçu l'ordre de se rendre à Cadix, pour parer à toute éventualité. » Le ministre a donné à entendre aussi que les bruits alarmants sont dus à ce fait que le ministre d'Angleterre a adressé au Sultan plusieurs réclamations auxquelles ce dernier n'a pas fait droit. Quant à l'insurrection kabyle, elle se borne au soulèvement d'une seule tribu, voisine d'Anghera.

Pour en finir sur ce point, disons que, d'après un avis, daté de Fez, du 24 courant, les négociations avec l'ambassade britannique sont sur le point d'être terminées; il est probable que le Sultan accordera la concession des eaux au conseil sanitaire de Tanger, ainsi que la construction d'un marché et d'abattoirs publics pour Tanger. Mais à tout le reste, le sultan oppose un refus formel.

On est convaincu à présent, à Madrid, que la France et l'Espagne s'appliqueront leur tarif minimum jusqu'à la conclusion d'un arrangement définitif ; mais, pour les motifs exposés dans mes dernières lettres, une entente faite sur cette base ne serait guère favorable aux intérêts français. En attendant, la *Gaceta* publie un décret royal portant que, à partir du 1er juillet, les produits français importés à Cuba et Puerto-Rico, paieront les droits indiqués dans la deuxième colonne du tarif publié le 29 avril dernier.

En ce qui concerne les autres puissances, les négociations menées par le duc Tetuan ont eu pour résultat de faire accorder à l'Espagne, à partir du 1er juillet, le traitement de la nation la plus favorisée, en échange du tarif minimum espagnol. Les puissances bénéficieraient également de ce tarif pour Porto-Rico et Cuba, sans jouir, toutefois, des avantages que le traité de 1891 a assuré aux Etats-Unis, à l'entrée des produits américains dans ces possessions.

Informations Économiques et Financières

Le Nouvel Emprunt et la prorogation des Tabacs. — Comme suite aux appréciations que nous avons reproduites dans notre dernier numéro (p. 760), l'*Economista* s'efforce de démontrer que si l'emprunt est inefficace, on pourrait trouver un allègement considérable dans la prorogation du contrat de la Compagnie fermière des Tabacs. Une période de sept années étant insuffisante pour réaliser les réformes essentielles, la prorogation s'impose ; elle aura l'avantage : 1° de stimuler la Compagnie fermière ; 2° d'éviter les inconvénients qu'entraînerait l'adoption d'une échelle graduée de participation aux bénéfices.

En outre, une prorogation du contrat permettrait de proroger à son tour l'amortissement de l'avance pour la construction de l'escadre, en allégeant de 6 1/2 millions le chapitre des dépenses, ainsi que le prouve la démonstration suivante :

	Pesetas
	—
Solde au 30 juin 1892	67.502.776 »
Dans le prochain exercice, on aura à payer :	
Amortissement	9.643.252 »
Intérêts	3.688.544 60
Total	13.331.796 60
Tandis que, en adoptant la prorogation, on paierait cette année, par amortissement et intérêts	6.856.508 08
Soit une économie de	6.475.288 52

Le projet budgétaire présenté par le gouvernement contient des inconvénients très graves, par suite de l'autorisation illimitée de faire une opération à l'extérieur.

La seule réforme plausible, stipulée dans ce projet, réside dans la demande de proroger le contrat des taxes, — réforme qui ne peut être combattue, car tout le monde en apprécie les avantages.

La Baisse des Recettes publiques en Espagne. — Ainsi que nous l'indiquions dans notre dernier numéro (p. 760), les recettes de l'Etat espagnol se sont montées, pendant les onze premiers mois de l'exercice courant, à 607.3 millions de pesetas. Nous avons fait ressortir également que ces chiffres accusaient une diminution de plus de 20 millions de pesetas par rapport aux recettes de la période correspondante de l'exercice antérieur; il est bon de dire, cependant, que cette différence se trouvera réduite au moment de la liquidation des comptes de l'Etat avec la Compagnie fermière des Tabacs.

Pour démontrer l'urgence qu'il y aurait à mettre de l'ordre dans l'administration financière de pays, nous donnons ci-après les chiffres comparatifs des cinq dernières années :

	En milliers de pesetas				
	1887-88	1888-89	1889-90	1890-91	1891-92
	—	—	—	—	—
Contributions immobilières	150.333	136.683	133.115	130.074	129.988
Contribution industrielle et commerciale	30.403	30.735	31.850	30.833	29.521
Droits d'enregistrement	22.931	22.789	25.381	29.939	27.670
Cédules personnelles	5.958	6.207	6.315	6.199	6.293
Impots sur appointements	14.218	14.372	14.270	13.882	13.945
Droits de douanes	120.589	89.583	113.845	116.156	110.020
Droits d'octroi	77.644	63.439	65.066	64.579	64.664
Impôt spécial sur alcool et eaux-de-vie	»	11.119	14.724	12.910	7.940
Impot sur voyageurs et marchandises	9.167	9.673	9.916	10.054	10.416
Timbre	39.202	40.464	41.106	41.689	41.450
Droits des consulats	382	418	784	830	937
Tabacs	82.500	82.500	82.500	82.500	77.932
Loterie	71.232	69.625	73.442	74.317	73.984
Produits des canaux, etc.	767	823	871	917	1.018
Titres et décorations	1.749	1.777	1.833	1.824	1.702
Mines d'Almaden	7	34	11	8	17
Mines de Linarès	187	93	921	1.830	1.800
Rachat du service militaire	11.011	8.508	8.302	8.907	7.924
Totaux	638.349	589.234	622.259	627.603	607.320

Compagnie Générale des Tabacs des Iles Philippines. — Cette Société vient de publier, ces jours derniers seulement, sa situation semestrielle au 30 juin 1891 ; nous en extrayons les chiffres suivants :

Actif. — Caisse, 532.545 52 pesetas (au 31 décembre 1890, 804.474 24); comptes débiteurs, 7.294.930 (au 31 décembre 1890, 7.000.638 96); administration générale aux Philippines, 27.625.035 92 (au 31 décembre 1891, 28.157.573 75); contrats en Europe, 1.858.664 09 (3.244.019 34) ; valeurs en suspens, 4.593.277 75 (4.288.583 89); dépôts en garde et en garantie, 4.170.500 (3.966.500) ; installations, mobilier et autres comptes amortissables, 1.148.219 29 (1.148.219 29).

Passif. — Capital effectif, 22.500.000 ; comptes créditeurs, 18.653.645 66 (au 31 décembre 1890, 18.220.759 60) ; coupon d'intérêts à payer, 1.898.848 76 (1.893.552 50) ; dépôts, 4.170.500 (3.966.500) ; *profits et pertes*, 187 20 (au 31 décembre 1890, 2.025.187 20).

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 2 juillet 1892.

La *Gaceta* vient de publier le décret accordant le tarif minimum pour l'entrée en Espagne, et dans ses colonies, des produits venant de France, d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, d'Angleterre, de l'Italie, des Pays-Bas et Scandinaves, de la Suisse et du Portugal. Elle donne également le budget de la péninsule et des colonies.

Ainsi que je vous l'écrivais jeudi, le budget a été voté par les Cortès et par le Sénat, mais, à la suite d'une entrevue avec M. Sagasta, les chefs de la minorité ont décidé de s'opposer à la prorogation de la session, pour discuter le nouvel emprunt et le projet relatif à l'élévation des tarifs des Chemins de fer.

Les taxes municipales soulèvent des protestations à Madrid ; une démonstration pacifique, à la tête de laquelle se sont mis les membres du Cercle du Commerce a été organisée par les habitants de la capitale.

Le marché est troublé par suite de la grève des agents de change qui ne veulent pas entendre parler des nouveaux impôts sur les opérations de Bourse. Les valeurs publiques ne sont plus cotées officiellement et on n'a traité aujourd'hui aucune opération.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

	27 mai	3 juin	10 juin	17 juin	22 juin	1er juil
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0	70 10	71 65	71 35	71 75	71 80	71 25
— Extérieure 4 0/0	74 45	74 50	74 95	75 35	75 40	75 »
Amortissable 4 0/0	80 25	80 30	80 50	80 40	80 15	80 »
Change sur Londres 3 mois	28 17	28 20	28 40	28 40	28 35	28 65
— sur Paris 8 jours	12 40	12 15	13 50	13 »	12 95	13 50
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	70 45	71 40	71 12	72 02	72 57	70 30
— Extérieure 4 0/0	74 10	74 65	74 80	75 47	75 70	73 65
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	105 »	104 75	105 50	105 12	105 37	104 12
— 5 0/0	96 25	97 »	96 75	96 75	97 »	95 75
Change sur Paris	13 10	12 20	14 50	13 30	12 40	13 80

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 4)

LA SITUATION

Athènes, 28 juin 1892

M. Tricoupis doit lire dans quelques jours, à la Chambre, une déclaration où il exposera sa politique.

Les discours électoraux du président du conseil et les idées qu'il a émises récemment dans diverses circonstances permettent de se rendre compte de l'ensemble du programme tricoupiste.

La politique du nouveau gouvernement sera avant tout pacifique; le maintien de la paix et l'ajournement des idées de conquête sont, en effet, les conditions indispensables du rétablissement économique du pays, et M. Tricoupis a compris que la réforme économique devait dominer toutes les autres préoccupations.

M. Tricoupis se propose de pratiquer des économies

budgétaires sérieuses, s'élevant en tout à 10 millions environ et portant sur tous les chapitres, sauf sur les dépenses de la marine. Cette réduction de 10 millions sur les dépenses ne serait pas suffisante pour équilibrer le budget ; si nous prenons, par exemple, les résultats de 1891, dont les comptes ne sont pas complètement terminés, mais dont on connaît approximativement les principaux chiffres, les dépenses se sont élevées à 100 millions de drachmes, et les recettes à 90 millions environ ; le déficit est donc de 10 millions, et on a contracté, en outre, pour 18 millions d'emprunts pour des dépenses qui, pour la plupart, auraient dû figurer au budget ordinaire.

Pour mettre un terme au système des emprunts incessants, dix millions ne peuvent donc pas suffire et il y a lieu de souhaiter que M. Tricoupis se rende compte qu'on ne peut obtenir le rétablissement de l'équilibre budgétaire qu'à la condition de faire des réductions de dépenses bien plus considérables et qui sont possibles sur les chapitres de la guerre et de la marine. En effet, il ne faut pas songer à tirer davantage de l'impôt : les recettes des contributions indirectes diminuent, à la suite de la crise déterminée par la hausse du change, et les charges des contribuables sont déjà beaucoup trop lourdes.

M. Tricoupis a encore à résoudre d'autres problèmes ; il faut en particulier qu'il s'efforce de ramener le Change à un taux normal — il est actuellement à 140 0/0 — qu'il ramène le métal dans le pays et retire de la circulation la plupart des billets. Un emprunt sera nécessaire pour faire ces réformes, mais les résultats qu'on atteindra ne seront durables qu'à la condition que les budgets soient rigoureusement équilibrés à l'avenir.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes des monopoles. — Les recettes des monopoles du sel, du pétrole, des allumettes et des cartes à jouer se sont élevées, en avril, à 603.920 fr., contre 646.511 fr. en avril 1891. Du 1er janvier au 30 avril, les recettes s'élèvent à 2.834.057 fr. au lieu de 2.596.461 fr. pour la période correspondante de 1891. Les dépenses de la Société des Monopoles, du 1er janvier au 30 avril, se sont élevées à 1.011.314 fr.

Le Chemin de fer du Pirée à Larisse. — Le gouvernement a conclu avec la Banque Nationale un emprunt d'un million de francs, qui seront versés à la Société du Chemin de fer du Pirée à Larisse.

La Compagnie de Navigation de Syra. — Le Conseil d'administration de la Compagnie hellénique de Navigation à vapeur de Syra a loué ses paquebots à M. Mac Dowal et Ce, du Pirée, pour dix années à partir du jour de la ratification du contrat par l'assemblée générale des actionnaires.

Depuis longtemps, cette Compagnie ne faisait plus ses frais et ne prolongeait son existence que par les subventions du gouvernement hellénique.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE NATIONALE (Voir page 2)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 2)

LA SITUATION

Rome, 30 juin 1892.

Dans une circulaire adressée aux administrations centrales de l'Etat, M. Giolitti a donné des bases pour la préparation des documents financiers qui doivent être soumis au Parlement. Voici les instructions contenues dans cette circulaire, ayant trait au budget de 1892-93 :

« Par suite du vote de l'exercice provisoire il est nécessaire de remanier le projet de loi relatif aux prévisions de 1892-93 et de présenter au Parlement, dès sa rentrée, des états comprenant : 1° les nouvelles recettes provenant de lois spéciales ; 2° les différences, en plus ou en moins, dépendant des lois spéciales non comprises dans les projets présentés les 25 novembre 1891, 31 mars, 4, 7 et 20 mai 1892 ; 3° les prélèvements faits sur les fonds de réserve pour dépenses obligatoires ou imprévues ; 4° les plus-values ou moins-values sur les prévisions, ainsi que les nouvelles économies résultant de réformes organiques n'ayant pas encore été approuvées par le Parlement. »

La circulaire recommande ensuite aux divers départements d'étudier avec soin les économies qu'on pourra encore réaliser, en appliquant un programme serré, excluant les abus administratifs ; quant à l'évaluation des recettes elle devra être faite d'après des données certaines, pour éviter les mécomptes dont on a souffert jusqu'à présent.

On ne peut qu'approuver ces instructions qui dénotent, de la part de M. Giolitti, une préoccupation évidente de marcher d'une façon normale et régulière. Mais nous ne savons encore rien de précis quant aux intentions du Gouvernement, le vote des douzièmes provisoires lui ayant évité la peine d'exposer son programme financier.

A ce propos, le *Popolo Romano*, qui est devenu décidément l'organe officieux du ministère, — répondant à un article de l'*Opinione* qui, vous le savez, reflétait, sous le précédent régime, les idées de M. Luzzati, — annonce la prochaine publication des comptes définitifs pour l'exercice finissant au 30 juin 1892.

C'est sur ces données seulement, ajoute le *Popolo*, qu'on pourra établir les prévisions de 1892-93, en tenant compte aussi des récoltes, du trafic intérieur, des échanges commerciaux et, enfin, des rendements du *catenaccio*. « Sauf quelques rectifications, la différence entre les nouvelles évaluations et celles de l'honorable M. Luzzati ne sera pas sensible, en ce qui concerne le budget des recettes.

« Mais les prévisions de dépenses seront moins faciles à établir, bien que les trois gros chapitres, guerre, marine et travaux publics ne puissent plus, comme autrefois, donner lieu à de nouvelles surprises.

« On a limité la dépense pour les chemins de fer ; la *marine* ne dépassera sans doute pas les chiffres actuels et, pour la *guerre*, le maximum a été fixé à 230 millions, pour le budget *ordinaire* et à 16 millions, pour le budget *extraordinaire*.

« Contrairement aux assertions de l'*Opinione* la fabrication des nouveaux fusils est comprise dans la partie extraordinaire, car on y pourvoiera au moyen de la vente des piastres bourbonniennes.

« Il n'y a donc pas d'inquiétudes à concevoir pour 1892-93, mais il n'en est pas de même pour 1893-94, époque à laquelle les réformes introduites ne suffiront plus… »

Cette argumentation a le défaut d'être trop vague ; l'*Opinione* affirmait, en effet, que le déficit pour 1892-93 ne serait pas inférieur à 60 millions, sans compter le virement des 30 millions de voies ferrées. Si ces chiffres sont exacts, peut-on admettre que les réformes *organiques* combleront un pareil déficit ? Nous nous prononcerons quand M. Giolitti aura fait connaître son fameux programme.

En attendant, je ne peux me dispenser de citer un passage du rapport de M. Perazzi, chargé de présenter au Sénat la liquidation du budget de 1890-91. — M. Perazzi, après avoir établi que les sommes payées par le Trésor à l'étranger ont augmenté de 100 millions de 1887 à 1891 (soit 195 millions en 1886-87, et 294 millions en 1890-91), s'exprime dans les termes suivants, en donnant ses appréciations pour l'avenir :

« Le problème est complexe ; pour le résoudre, il ne suffit pas d'*établir un équilibre d'arithmétique* entre

les recettes et les dépenses effectives de l'Etat, ni *d'attendre que la Providence concède à l'agriculture une série d'années prospères*, mais il convient *d'imprimer une nouvelle vie à l'économie nationale*, de réorganiser le crédit, la circulation, et d'armer le Trésor de moyens neufs, prompts, efficaces, afin de le mettre en mesure de *pourvoir au paiement des dettes contractées à l'étranger*. »

Il est permis de supposer que « armer le Trésor » signifie, dans l'espèce, frapper de nouveaux impôts; c'est là une perspective que je vous ai fait entrevoir depuis longtemps, en dépit des affirmations répétées de la presse officieuse de l'Italie.

Au moment où l'on va faire un appel au pays, il me paraît intéressant de vous donner quelques statistiques électorales.

Le nombre des électeurs qui, sous l'empire de la loi de 1860, avait varié entre 418.696 (en 1861) et 621.896 (en 1890), est monté, après la promulgation de la nouvelle loi, à 2.017.829 en 1882; en 1890, il atteignait 2.752.658. On jugera du zèle des votants à remplir leurs devoirs de citoyen par les chiffres suivants : en 1882, la moyenne était de 54,85 0/0 et, en 1890, de 53,66 0/0. Ceci vous montre combien il est difficile de connaître le véritable sentiment du pays, lorsque, sur une population dépassant 30 millions d'individus, quinze cent mille à peine se présentent devant les urnes!

Rien de saillant dans le domaine de la politique; Humbert Ier est revenu de son excursion à Postdam sans que son retour ait donné lieu à des manifestations. Il ne me reste plus, en terminant, qu'à vous signaler un bruit qui s'accrédite dans les milieux financiers : M. Giolitti, caressant l'espoir de pousser au pair le Consolidé italien (l'exemple du 3 0/0 français est contagieux!) et voulant poser des jalons en vue d'une conversion, se proposerait d'envoyer à Paris un homme de confiance dans le but d'organiser une campagne de presse en faveur de la Rente italienne. — Quel accueil le marché français fera-t-il à ces propositions?

Informations Économiques et Financières

Situation du Trésor au 31 mai 1892

Rentrées et paiements du mois de mai 1892 comparés à ceux de la période correspondante de 1891. (Les sommes s'entendent en milliers de lires.)

RENTRÉES	Mai 1892	Différ. sur 1891	Juillet 1891 mai 92	Différ. sur 1891
Rentrée ordinaire				
A. Catég. 1re — Entrées effectives :				
Remboursem. patrimon. de l'Etat	8.706	— 4.553	84.523	— 2.040
Contrib. Impôts directs	4.518	+ 1.329	332.103	+ 6.191
— Taxes sur les affaires	15.465	— 110	198.125	+ 2.27[illegible]
— — de consommation	50.344	+ 2.858	555.490	+ 4.615
— — divers et loteries	12.402	+ 6.482	71.648	— 2.283
Provenances des services publics	7.065	— 412	73.380	+ 3.130
Entrées diverses	2.348	— 776	41.739	+ 2.383
B. Catégorie 4e. — Virements	9.841	[illegible] 1.681	65.377	+ 2.980
Total. — Entrée ordinaire	110.633	+ 6.508	1422367	+ 17.253
Rentrée extraordinaire				
C. Catég. 1re — Entrées effectives :				
Contributions et remboursements	440	+ 58	8.110	— 345
Entrées diverses arriérés d'impôts et résidus actifs	1.032	[illegible] 900	3.211	— 3.216
D. Cat. 2e — Mouvem. des capitaux				
Ventes de biens et affrt de droits	727	[illegible] 75	8.817	— 1.177
Recouvt des crédits et [illegible] de débits	347	+ 172	21.789	+ 7.034
E. Cat. 3e — Construction de voies ferrées et résidus actifs	4.906	+ 4.845	71.996	+ 67.855
Total. — Entrée extraordinaire	7.454	+ 6.311	114.006	+ 70.750
Total général des encaissemts	118.088	+ 12.820	1536404	+ 88.003
Paiements réunis des 11 ministères	109.623	+ 15.150	1514029	+ 17.740

Dans notre dernier numéro (p. 763), nous avons indiqué le chiffre total des recettes du Trésor italien pendant les onze premiers mois de l'exercice en cours; pour compléter cette information, nous donnons ci-dessus le tableau mensuel de la situation du Trésor au 31 mai 1892.

La diminution du *Remboursement patrimonial de l'Etat* provient de règlements de comptes relatifs au produit des lignes ferrées complémentaires qui, en 1891, avait eu lieu au mois de mai.

L'augmentation des *Impôts indirects* provient de retenues liquidées pendant le mois de mai, au lieu d'avoir été réparties sur les mois précédents, comme l'an née dernière.

L'augmentation sur les *Taxes de consommation* provient de droits plus forts sur les sucres et les grains.

L'augmentation sur les *Virements* est due aux versements effectués à la Caisse des Dépôts et Prêts pour le service des nouvelles pensions.

Les Recettes des Chemins de fer Italiens pendant les neuf premiers mois de l'exercice 1891-92. — L'Inspection générale des Chemins de fer Italiens vient de publier les chiffres approximatifs du trafic jusqu'à fin mars 1892, c'est-à-dire pendant les neuf premiers mois de l'exercice en cours.

L'ensemble des recettes brutes a été, dans cette période de 186.434.658 lire, présentant une diminution de 101.521 lire sur les recettes définitives du précédent exercice.

La longueur moyenne des lignes en exploitation était de 13.369 kilomètres, en augmentation de 265 kilomètres, et le produit brut kilométrique est de 13.945 lire en diminution de 290 lire sur 1890.

Voici les proportions dans lesquelles les diverses lignes ont participé au résultat indiqué ci-dessus :

	Longueur moyenne	Recettes brutes	Recettes kilomét.
Réseau Méditerranéen.	kil. 4894	L. 88.633.905	L. 18.252
» de l'Adriatique.	» 5230	» 80.333.108	» 15.361
» de Sicile	» 803	» 6.983.051	» 8.696
Chemins de fer de l'Etat exploités par la Société	» 140	» 773.000	» 5.521
Chemins Sardes Cie royale	» 411	» 1.312.531	» 3.193
Chemins Sardes Cie secondaire	» 357	» 379.283	» 1.062
Chemins divers	» 1570	» 7.979.780	» 5.083
		L. 186.434.658	

DIFFÉRENCES SUR 1890-1891

Réseau Méditerranéen.	+ 120	+ 420.158	— 23
» de l'Adriatique.	+ 47	— 1.214.511	— 373
» de Sicile	+ 83	+ 504.926	— 291
Ch. de fer de l'Etat exploités par la Société.	=	— 47.181	— 306
Ch. de fer Sardes Cie royale	=	+ 80.974	+ 197
Ch. de fer Sardes Soc. secondaire	+ 7	+ 32.972	+ 73
Ch. de fer divers	+ 44	+ 121.171	— 67
Diminution...		L. 101.521	

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 2 juillet 1892.

Un récent article, qu'on croit inspiré par l'entourage ministériel, fait supposer que M. Giolitti caresse un projet de conversion; mais il faudrait, pour cela, pouvoir pousser la Rente jusqu'au pair! Dans ce but, le président du Conseil enverrait, dit-on, à Paris, un mandataire jouissant de toute sa confiance, avec mission de tâter le terrain auprès des financiers et de la presse.

Quoi qu'il en soit, une légère réaction est venue favoriser la liquidation. Voici quelques cours de compensation : Rente 5 0/0, 95 30 (au 31 mai, 94 20); Emprunt

Rothschil 1 5 0 0, 102 50 (au 31 mai, 102); Chemins de fer méridionaux, 525 (31 mai, 520): Méditerranée, 525 (31 mai, 522).

Aujourd'hui, la Rente est faible, mais les valeurs ont une bonne tendance; à signaler une grande fermeté pour les changes. On a détaché 12 fr. sur le Crédit Mobilier et 23 fr. 50 sur les Méridionaux.

On attend avec une légitime impatience le programme définitif de M. Giolitti. Je ne peux, à cet égard, que vous confirmer les renseignements contenus dans ma lettre du 30 juin.

Le roi entreprendrait, dans un mois environ, un voyage à Londres, où il se rencontrerait avec Guillaume II; enfin, pour clore la série des nouvelles, on annonce un article à sensation de M. Crispi, qui s'attacherait à faire ressortir que la crise financière n'est pas due à l'épuisement des ressources du pays, mais à la mauvaise organisation du système fiscal!

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

	27 mai	3 juin	10juin	17juin	24juin	1er juil
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	94 35	94 80	95 »	96 05	95 97	93 87
Ch. de fer Méditerranée act.	525 »	525 »	522 »	531 »	526 »	530 »
— Méridionaux act.	664 »	671 »	671 »	678 50	670 50	654 »
Banque Nationale act.	1325 »	1360 »	1325 »	1373 »	1330 »	1335 »
— de Rome	1020 »	1030 »	1021 »	1045 »	1035 »	1045 »
— Générale	355 50	360 50	354 75	356 »	370 50	387 »
Comp. Nav. à vap. F. R.	289 »	284 »	284 »	290 »	287 »	284 »
Banque Immobilière	183 »	181 »	175 »	180 »	174 »	170 »
Crédit mobilier Européen	485 »	516 »	512 »	523 »	512 »	545 »
Eaux Marcia	1125 »	1143 »	1095 »	1167 »	» »	1180 »
Change sur la France	103 20	103 17	103 32	102 90	102 85	103 »
— sur Londres	25 85	25 84	25 89	25 80	25 80	25 80
— sur Berlin	126 70	126 80	126 83	126 60	125 45	125 40
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	94 40	94 72	94 90	95 90	96 27	93 85
Crédit Mobilier Italien	488 »	513 »	516 »	519 »	513 »	554 »
Chemins de fer Méridionaux	661 50	669 »	670 »	678 »	674 »	664 »
Change sur Paris	103 12	103 17	103 27	102 90	102 85	103 02
— sur Berlin	127 25	127 37	127 55	127 55	127 22	127 27

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 2)

LA SITUATION

Lisbonne, 30 juin 1892.

La décision prise par les Comités étrangers d'engager les porteurs de titres à refuser les offres du gouvernement, les protestations de ces Comités, que l'*Economiste Européen* a reproduites, ont exaspéré l'opinion publique et, quand je vous écrivais dernièrement que des complications politiques pourraient être la conséquence du rejet de l'Arrangement, je ne me trompais guère. On demande aujourd'hui la convocation des Cortès afin qu'une décision définitive soit prise le plus tôt possible et que l'on mette fin ainsi aux réclamations de l'étranger; je crois que le gouvernement sera obligé d'en arriver à cette mesure et de donner ainsi satisfaction à l'opinion publique: les passions politiques sont violemment surexcitées, personne ne juge ces questions avec calme, et les propositions les plus inattendues et les plus injustes trouvent aussitôt des partisans.

Je vous parlais ainsi dans ma dernière lettre de l'emprunt des Tabacs; pour tout esprit calme et impartial la note de l'*Economista* devait être considérée comme concluante; elle réfutait toutes les objections et montrait l'inutilité des réclamations. Les prétentions que quelques-uns avaient émises, d'abord timidement, n'ont pas manqué d'être reprises par d'autres et, peu à peu, nous avons eu la question des Tabacs.

Les arguments qui ont été apportés ne nous ont rien appris de nouveau, on trouve que l'emprunt a été fort onéreux et que les obligataires doivent être traités comme tous les porteurs de la Dette étrangère; on avouera que comme argument, c'est maigre. Le gouvernement s'est d'abord peu préoccupé de cette nouvelle question, puis, en présence de l'importance qu'elle prenait, il a voulu faire cesser tout doute à ce sujet, et a consulté le Directeur général de la Trésorerie et le Procureur général de la Couronne, son conseiller judiciaire, au sujet du contrat. L'avis de ces fonctionnaires a été que ni le gouvernement, ni les Cortès ne pouvaient modifier ce contrat qui assure des garanties spéciales aux obligations émises par la Compagnie, à prélever sur la redevance qu'elle fait à l'Etat. Malgré cet avis, si les Cortès sont convoquées, comme on le croit généralement, cette question pourrait bien leur être soumise, mais encore une fois il serait impossible d'admettre les prétentions dont je viens de parler.

Le *Diario do Governo* vient de publier le décret réglant les dépenses et les recettes pour l'exercice 1892-93. La lecture de ce document ne modifie pas l'impression que l'on a pu ressentir sur la situation financière du pays.

		Contos
Les recettes sont évaluées à		46.724
Les dépenses ordinaires :		
Charges générales	5.275	
Dette publique (sans la réduction)	21.097	
Change	1.500	
Service des ministères	20.147	
	48.019	
Dépenses extraordinaires	4.590	
		52.609
Soit un déficit de		5.885
Du fait de la réduction du service de la dette extérieure, il faut compter sur une diminution de dépenses de		6.600
il faudrait donc croire à une plus-value de		715
Mais, les recettes ont été évaluées d'après les recouvrements effectués en 1890-91 avec une réduction de 900 contos sur les recettes des douanes, or, la diminution sur ce chapitre est de 2.200 contos, il faut donc réduire les prévisions à	1.100	
Sur les autres chapitres, il faut compter une diminution de 25 0/0, ce qui réduit encore les évalutions de	453	
		1.553
Nous trouvons donc un déficit de		878

Je vous envoie, d'ailleurs, le détail de ces prévisions budgétaires. Cette situation préoccupe l'opinion publique et plusieurs s'en servent déjà comme d'argument pour provoquer la convocation des Cortès afin que l'on puisse aviser. D'après nos dernières informations, cette convocation ne saurait tarder, et avant une quinzaine, les Chambres seraient de nouveau réunies.

Informations Économiques et Financières

Prévisions budgétaires pour l'exercice 1892-93

(en contos de reis)

Recettes :

Impôts directs :		
Loi du 26 février 1891.		
Impôts de revenus :		
Fonctionnaires	1.100	
Dette publique intérieure	2.084	
Autres revenus	190	
	3.374	
Autres impôts	6.917	
		10.291
Enregistrement et timbre		4.209
Impôts indirects		23.343
Impôts additionnels :		
Loi du 26 février 1891	710	
Autres impôts	1.234	
		1.994
Biens nationaux		3.848
Compensations de dépenses		3.039
Total		46.724

Dépenses :

Ordinaires :			
Charges générales		5.275	
Dette publique		21.097	
Change		1.500	
Services particuliers :			
Intérieur	2.316		
Finances	3.363		
Justice	1.058		
Guerre	5.703		
Marine	2.382		
Colonies	473		
Affaires étrangères	459		
Travaux publics	4.331		
Caisse de dépôts	62	20.147	
			48.019
Extraordinaires :			
Finances	58		
Intérieur	140		
Guerre	200		
Marine	200		
Colonies	1.768		
Affaires étrangères	86		
Travaux publics	2.138		4.590
			52.609
Déficit			5.885

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 23 juin est de 433:875$546 reis pour Lisbonne; il a été de 671:729$832 reis pendant la même période de 1891; soit, pour 1892, une diminution de 237:854$286 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 244 : 789$155 reis pour 1892 et de 362:054$596 reis pour 1891, soit une diminution de 117:265$441 reis en 1892.

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 24e semaine de l'année (10 au 17 juin), les recettes Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 56:827$000 reis, soit :

Voyageurs	28:885$000	reis
Grande vitesse	5:024$000	—
Petite vitesse	22:918$000	—
Total	56:827$000	—

Comparé à celui de la semaine correspondante de 1891, ce total présente une différence de 3.328$130 reis en faveur de 1892.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 2)

LA SITUATION

Saint Pétersbourg, 28 juin 1892.

M. Vichnégradski, ministre des finances est parti pour Stockholm où il fera un séjour de trois mois; à son retour, il reprendra la direction de son département. Les questions de politique commerciale posées depuis un certain temps ne seront pas résolues avant cette époque. Vous savez en quoi consistent ces questions : le régime protectionniste en vigueur actuellement n'a pas donné les résultats qu'on en attendait, et, d'autre part, les difficultés créées par la disette et la situation de l'agriculture rendent pour le moment nécessaire l'établissement de relations commerciales plus intimes avec l'étranger. M. Vichnégradski, qui a été l'initiateur des tarifs protectionnistes actuels, s'est lui même rallié à cette manière de voir, mais il y a encore un parti puissant favorable au maintien des tarifs élevés ; dans tous les cas, ce ne sera pas avant l'automne qu'on entamera des négociations commerciales. On commencera par entrer en pourparlers avec la France; c'est dans une intention de courtoisie qu'on accordera à l'alliée de la Russie la préséance, attendu qu'au point de vue des relations commerciales, l'Allemagne est le pays le plus important pour la Russie.

Le choléra est ici la cause de grandes préoccupations. Il y a à Bakou un nombre assez considérable de cas, et l'on vient de décider des mesures très sévères pour empêcher l'extension du fléau à Astrakhan.

Tous les navires venant de la Perse par la mer Caspienne sont soumis à une surveillance de trois jours, et on a interdit les émigrations aux paysans des provinces menacées.

Informations Économiques et Financières

Les Récoltes. — Les prévisions de la récolte dans la Russie d'Europe sont fort différentes d'après les diverses régions. D'après les renseignements reçus de 49 provinces et territoires de la Russie et du Caucase septentrional, les prévisions sont en général tout à fait satisfaisantes et sont plus que satisfaisantes dans le district de Bouzoulouk de la province de Samara et dans le district d'Orenbourg. La production dépassera les besoins locaux dans toute la partie septentrionale du rayon des terres noires, ainsi que dans le Caucase du Nord, en Crimée et dans les provinces du Sud-Ouest. Les blés d'hiver sont médiocres, à cause de la sécheresse, dans deux rayons : celui des provinces de Poltava, Voronège, Kharkow, Catherinoslaw, Kherson, Astrakhan et du territoire du Don et dans le rayon des provinces de Podolie, Bessarabie, Tauride, Tchernigow et Koursk. Il convient d'ajouter que dans le premier de ces deux rayons les semailles d'hiver ont été en grande partie remplacées par des semailles de printemps (notamment de froment et d'orge), dont l'état est actuellement très satisfaisant.

On mande de Finlande que les prévisions de récolte sont bonnes en général dans tout le grand-duché, malgré les froids du printemps qui ont arrêté la croissance des blés et fourrages. Dans le sud de la Finlande les gelées ont fait du tort au seigle et à la pomme de terre, mais la fenaison promet d'être excellente partout.

Les Tarifs de Chemins de fer. — Au mois de mars dernier le département des affaires de chemins de fer a institué une Commission dont le but était de reviser les tarifs des lignes appartenant à l'Etat et ceux des chemins de fer du Sud-Ouest, de Saint-Pétersbourg-Varsovie, de la Vistule, de Koursk-Kiew, de Fastovo, de Lozovaïa-Sévastopol, du Donets, de Riga-Dunabourg et de Mitau. Toutes ces lignes, y compris celles de l'Etat, forment un réseau d'une longueur totale de 15.700 verstes environ.

Cette Commission est sur le point de terminer ses travaux et il est probable que sous peu ses conclusions seront présentées à la ratification du Comité des tarifs.

Le nouveau tarif différera essentiellement de ceux actuellement en vigueur sur plusieurs lignes. Toutes les marchandises seraient réparties en douze catégories et le coût de leur transport serait respectivement de 1/10 cop. par poud et par verste pour la 1re catégorie ; de 1/12 c. pour la 2e ; de 1/15 c. pour la 3e ; de 1/18 c. pour la 4e ; de 1/24 c. pour la 5e ; de 1/30 c. pour la 6e ; de 1/36 c. pour la 7e ; de 1/40 c. pour la 8e ; de 1/45 c. pour la 9e ; de 1/65 c. pour la 10e ; de 1/75 c. pour la 11e et de 1/100 c. pour la 12e. De plus, sur les prix des neuf premières catégories, il pourrait être effectué des réductions dans la mesure suivante :

Pour un trajet dépassant	200	verstes	10 0/0
»	500	»	15 0/0
»	1.000	»	20 0/0
»	1.500	»	25 0/0
»	2.000	»	30 0/0

Jusqu'à présent, chaque Compagnie n'accordait de diminution que sur l'étendue de son réseau, en sorte que, si le parcours à effectuer par les marchandises sur les lignes de telle ou telle Compagnie était inférieur à 200 verstes, elles ne bénéficieraient d'aucune réduction de prix, bien que, quelquefois, elles eussent à franchir un millier de verstes. Dans le nouveau tarif, on se proposerait de modifier cet état de choses et d'appliquer les réductions susmentionnées à la totalité du parcours des marchandises.

Les Chemins de fer. — Le gérant du ministère des voies de communication, M. Witte, partira prochainement pour une tournée d'inspection des chemins de fer et des communications fluviales.

Il sera accompagné du colonel Wendrich, inspecteur des chemins de fer, et de M. Fadéïef, chef de la direction des canaux.

M. Witte s'occupera en particulier de prendre des mesures contre l'extension du choléra.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

VALEURS	27 mai	3 juin	10 juin	17 juin	24 juin	1er juil
Russe II Emprunt d'Orient	102 75	103 »	103 »	103 »	102 75	102 87
— III — ..	104 62	104 62	105 12	105 »	105 12	104 75
Banque de Commerce extér.	253 25	253 »	254 »	252 »	252 50	252 50
— d'Esc. de St-Pétersb..	485 »	472 »	474 »	473 »	475 »	473 »
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	430 »	433 »	433 »	433 »	433 »	439 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	146 50	149 25	148 25	148 75	153 25	152 »
Grands Ch. de fer Russes..	240 »	242 »	242 »	243 »	246 »	250 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act	116 50	115 75	117 25	116 25	116 75	116 50
Change sur Paris..........	37 70	37 20	37 95	38 70	39 42	39 50
— sur Londres........	94 50	95 20	95 75	97 70	99 50	99 40

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUES D'EMISSION SUISSES (Voir page 2)

LA SITUATION

Genève, 1er juillet 1892.

Le vent est aux réformes politiques et sociales. Nous n'avons pas à nous occuper des premières; les secondes paraissent plus intéressantes. Voici ce que demande le groupe démocratique radical des Chambres fédérales : 1o Nationalisation des Chemins de fer; 2o Organisation des assurances par l'Etat; 3o Banque d'Etat avec monopole d'émission des billets; 4o Monopole du tabac et des allumettes; 5o Revision de la loi sur les fabriques, limitation plus stricte du travail des femmes et des enfants et de la durée du travail; protection des ouvriers; efforts pour obtenir une législation internationale sur les fabriques; 6o Loi sur les métiers.

Il paraît que la réaction relève la tête et devient de plus en plus audacieuse; les libéraux de quatorze cantons, après une discussion approfondie de la situation actuelle, se sont réunis à Lucerne et ont voté plusieurs résolutions; mais si les militants remplissent consciencieusement leur devoir, il faut bien reconnaître qu'une partie de la population se désintéresse de la vie publique.

Le *Genevois* le constate en ces termes pleins d'amertume :

« Notre jeunesse se désintéresse de plus en plus de tout mouvement populaire et n'a d'autres objectifs que la jouissance et le plaisir, quand elle n'est pas absorbée — (et c'est le cas pour beaucoup de jeunes gens) — par les fluctuations des cotes de la Bourse; seuls quelques rares jeunes ouvriers attristés de notre décadence s'unissent et cherchent à relever les découragés.

« Nos industries, délaissées par la richesse périclitent; bon nombre d'enfants de Genève ont déjà dû quitter le pays pour aller chercher à l'étranger le pain nécessaire à leur existence.

« Ces pertes sont graves pour le maintien de notre nationalité, et si elles devaient se continuer, les conséquences ne tarderaient pas à s'en faire sentir. »

Le maintien de la nationalité de notre pays n'est pas en cause : ce n'est pas la fameuse brochure sur la « Neutralité de la Suisse » qui alarme beaucoup les patriotes. A propos de cette brochure, disons que le général Marselli, sous-chef d'Etat-Major de l'armée italienne, déclare qu'il n'en est pas l'auteur. On se trouve tout simplement en présence d'une spéculation de librairie qui a obtenu, il faut le constater, un très grand succès, tous les journaux ayant fait une réclame énorme à cette petite mystification.

Si au point de vue politique et au point de vue patriotique les cerveaux sont en ébullition, nous pouvons ajouter que les passions économiques sont loin d'être calmes.

Nous avons bien signé le traité de commerce avec l'Espagne et il entre en vigueur aujourd'hui 1er juillet, mais les négociations avec la France n'avancent pas. Nous avons obtenu un sursis, il est vrai; on en accorde bien aux condamnés à mort. Quoi que votre Conseil des ministres et votre Parlement décident, nous aurons fait notre possible pour éviter une rupture commerciale. Les conséquences d'un échec seraient très pénibles pour nous; cependant il y a des limites qui nous sont imposées par notre dignité nationale, vous êtes trop raisonnables pour ne pas l'admettre; nous ne sommes pas vos ennemis; nous sommes un peuple neutre, pacifique, désireux d'entretenir de bonnes relations avec tous nos voisins. Vous avez déjà reconnu la nécessité d'abaisser votre tarif minimum sur plusieurs articles; encore un petit effort et tout sera dit.

Informations Économiques et Financières

La Monnaie Suisse. — Le rapport du département fédéral des finances et des péages sur sa gestion en 1891 fournit, en ce qui concerne le service des monnaies, les renseignements suivants.

On a frappé en 1891 :

Cent mille pièces de 20 francs, soit	2 millions
Un million de pièces de 20 centimes, soit	200.000 fr.
Un million de pièces de 5 centimes, soit	50.000 »
Deux millions de pièces de 1 centime, soit	20.000 »

Il faut ajouter que l'on a frappé à nouveau 150.000 pièces de 5 fr.; jusqu'ici, il en a été transformé 705.000, il en reste encore la moitié à transformer.

Les 14.084.943 fr. 56 cent. formant l'encaisse d'Etat, fin 1891, se décomposaient ainsi :

Caisse courante (en espèces)..........Fr.		3.386.943 56
Caisse de réserve (souterrain)		
Or.........................Fr.	100.000	
Pièces suisses de 5 fr. à transformer....................	455.000	
Pièces suisses de 5 fr. de la nouvelle frappe..................	400.000	1.698.000 »
Monnaie divisionnaire d'argent..	528.000	
Monnaie de billon..............	215.000	
Caisse de dépôt (or suisse)...............		9.000.000 »
Total..............		14.084.943 56

En monnaie de nickel d'ancienne frappe, il est rentré à la Caisse d'Etat 6.000 fr. (10.000 pièces de 20 centimes, 20.000 pièces de 10 centimes et 40.000 pièces de 5 centimes), Il a fallu, sur l'excédent des monnaies divisionnaires étrangères circulant en Suisse, rapatrier en 1891 : 780.000 fr. de monnaies françaises (550.000 fr. en 1890), et 2.400.000 fr. de monnaies italiennes (2 millions 800.000 fr. en 1890). On a rendu à la France,

d'autre part, pour 50.000 fr. d'écus de 5 fr., usés au dessous de la tolérance. La somme est à peu près la même chaque année.

Le Jura-Simplon. — L'assemblée générale des actionnaires, que nous annoncions, comptait 330 membres présents, représentant 170.000 actions.

Le Conseil d'administration et les représentants de la Confédération avaient décidé de s'opposer à la discussion de questions ne figurant pas à l'ordre du jour. Un groupe d'actionnaires a dû renoncer à l'incident qu'il voulait soulever à propos de l'affaire Vessaz.

M. Marc Morel, banquier à Lausanne, a proposé d'approuver les comptes qui, dit-il, sont exacts, mais il a désapprouvé la gestion. M. Ernest Ruchonnet, directeur de la Compagnie, a répondu. Il a expliqué l'augmentation des dépenses par l'augmentation du trafic kilométrique des trains.

La gestion a été approuvée par 187.113 oui contre 17.963 non. On a procédé ensuite à la nomination du Conseil d'administration.

Le Central. — L'assemblée générale de la Compagnie des Chemins de fer du Central Suisse a eu lieu le 28 juin. Cinquante-neuf actionnaires, représentant 15.601 actions, y assistaient. Le dividende a été fixé à 22 fr.

La Banque Centrale Suisse, à Bâle, a acheté du Syndicat allemand, propriétaire d'une partie des actions du Chemin de fer Central, seize mille de ces titres à six cent cinquante francs. Le but de cette opération paraît être d'empêcher la vente au canton de Berne d'un nombre d'actions qui lui assurerait l'influence prépondérante dans la Compagnie.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	27 mai	3 juin	10 juin	17 juin	24 juin	1 juil.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	101 87	101 87	102 12	102 37	102 12	102 ..
Fédéral 1887 3 ½ %	104 50	104 25	105 25	105 12	105 ..	105 ..
— 1889 3 ½ %	101 65	101 80	101 95	102 ..	102 ..	100 50
— Ch. de fer 4 %	94 15	94 05	94 31	94 75	94 75	94 67
Italien 5 %	91 62	91 65	91 60	93 15	93 25	90 65
Egypte unifiée 4 %	487 25	485 62	486 25	491 25	493 75	487 50
— priv. 3 ½ %	451 87	462 50	457 50	468 75	470 ..	467 50
Ottoman prior. 4 %	424 37	428 75	425 62	433 75	431 50	425 50
Douanes ottomanes 5 %	455 87	468 75	469 37	471 25	472 50	467 50
Serbe Obrt. 5 %	402 81	395 ..	386 87	391 ..	402 50	400 37
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	105 62	104 37	108 12	103 75	98 12	98 12
Central Suisse	661 87	669 62	675 ..	676 87	670 ..	651 87
Nord-Est Suisse	573 75	583 75	593 75	593 12	587 50	594 37
Union Suisse	344 37	340 62	370 ..	368 75	361 87	345 62
Salève	400 ..	400 ..	... ...	... ...	400 ..	390 ..
Lombards	213 75	221 87	220 62	225 62	223 75	224 37
Canada-Pacif. c. g.	455 25	463 75	458 75	466 87	466 25	470 ..
Banques						
Banque de commerce	1015 .	1020 ..	1027 50	1015 ..	1017 50	1025 »
— de [illegible]	255 50	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Union fin. gén.	488 75	502 50	495	505 25	496 87	500 62
Banque de Paris	682 50	665 .	663 75	676 25	676 75	656 87
Crédit Lyonnais	794 37	779 37	781 87	792 50	790 62	787 50
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	415 ..	437 50	445 ..	432 50	427 50	432 50
Gaz de Marseille	1095 .	1087 50	1090 .	1092 50	1087 50	1087 50
Gaz de Naples	580 ..	... ..	... ..	600 ..	585 ..	585 ..
Gaz prov. [illegible]	535 ..	572 50	610 ..	593 75	575 ..	570 ..
Ind. gén. du Gaz	[illegible]	770 ..	750 ..	735 ..	700 ..	737 50
Lyon Eaux Éclairage	487 50	488 12	497 50	492 50	505 ..	498 75
Appareils électriques	518 75	523 62	535 .	545 ..	550 ..	550 ..
Rio Tinto	420 25	[illegible]	428 12	430 62	421 87	413 12
Tharsis	124 [illegible]	127 50	126 [illegible]	128 75	125 ..	22 50
Cape Copper	[illegible]	40 ..	41 87	[illegible] 12	41 87	41 87
Min. Alp. Autr.	150 62	148 12	147 50	152 50	151 87	149 37
Changes						
France	100 21	100 17	100 13	100 11	100 08	100 10
Bruxelles	100 03	100 08	100 15	100 15	100 12	100 12
Italie	97 ..	97	97	[illegible]	97 2.	97 1.
Londres	25 22	25 20	25 22	25 21	25 18	25 20
Amsterdam	208 60	208 50	[illegible]	[illegible]	208 37	208 37
Allemagne	123 60	123 60	123 60	123 72	123 72	123 67
Vienne	210 75	211	211 ..	211 ..	211 ..	211 ..

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 2 juillet 1892

Le marché à terme et le marché au comptant n'étant plus d'accord, il devait en résulter un certain malaise, qui a peu duré, d'ailleurs. Notre marché, très impressionnable, a subi le contre-coup des cotes étrangères. La réaction s'est apaisée, puis la Bourse est devenue à peu près nulle. Les dernières séances de la semaine ont été meilleures. Le Jura-Simplon, si malmené depuis quelque temps, a donné lieu à quelques transactions. On a fait 97 1/2. La Suisse allemande continue à s'occuper des projets de nationalisation des Chemins de fer; c'est une grosse question qui a des chances d'être discutée longtemps encore.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 27 juin 1892

Une commission vient d'être instituée, par ordre impérial, au ministère des travaux publics, à l'effet d'étudier la question du développement des voies de communication dans l'Empire. Elle a comme président : Fikri bey, directeur de la section des ponts et chaussées; et comme membres : Sadik bey, directeur du bureau de correspondance du ministère de l'intérieur; Zuhdi effendi, chef comptable de la Banque agricole; Arslan effendi, sous-directeur des ponts et chaussées, et M. Leclerc, ingénieur en chef du bureau technique du ministère des travaux publics. C'est un nouvel indice de l'intérêt que le Sultan porte à cette question si importante pour l'avenir économique de la Turquie, et à ce titre, je crois utile de vous le signaler. Les vastes plaines de l'Asie Mineure sont, pour la plupart, d'une admirable fertilité et les richesses qu'elles renferment n'ont besoin que de débouchés pour rendre à ces contrées leur ancienne splendeur.

Les recettes de l'administration de la Régie co-intéressée des Tabacs de l'Empire Ottoman continuent à augmenter. Celles du mois de mai dernier accusent un total de L. T. 193.000 contre L. T. 175.000 pendant la période correspondante de l'année dernière, soit une augmentation pour 1892 de L. T. 18.000.

Les 5 premiers mois de l'année ont donné les résultats suivants :

		Augmentation
Janvier	Liv. t.	14.000
Février		23.000
Mars		9.000
Avril		27.500
Mai		18.000
Augmentation totale	Liv. t.	91.500

Le chiffre des recettes des Douanes pour l'année financière 1891-1892 marque également une augmentation sur l'année 1890-91 de 140.456 liv. t., ce qui est d'autant plus remarquable que l'année précédente avait donné une augmentation de 110.159 liv. t. sur les recettes de l'exercice 1889-90.

Informations Économiques et Financières

Le Trésor et la Banque Ottomane. — Le ministère des finances vient de délivrer à la Banque Impériale Ottomane des délégations sur les villayets en remboursement des avances faites, au ministère, par cet établissement financier.

La Caisse d'Épargne. — Le projet d'augmenter le capital de la Caisse d'Epargne afin de la rendre à même de faire des prêts sur hypothèque de biens vakoufs a déjà fait l'objet des études d'une Commission qui a consigné le résultat de ses délibérations dans un rapport présenté au Grand Vézir.

Ce rapport et toutes les autres pièces relatives à cette affaire ont été tour à tour examinés par les ministères de l'Evkaf et des Travaux Publics et renvoyés ensuite par le Grand Vézirat

Pour réaliser ce projet il est question d'émettre des titres à primes d'une valeur totale pour le moment de 400.000 livres, susceptible d'être augmentée jusqu'à deux millions de livres.

Une des conditions arrêtées pour les prêts hypothécaires est que, si le propriétaire d'un vakouf hypothéqué venait à mourir sans héritiers, la Caisse d'Epargne aura le droit de se rembourser de ses avances sur la valeur de la propriété tombée en deshérence.

La Caisse pourra faire des avances au ministère de l'Evcaf à un intérêt de 2 0/0 sur hypothèque des immeubles appartenant à ce département.

Les opérations relatives aux prêts sur hypothèque seront faites dans un bureau spécial à la Caisse d'épargne en présence des délégués du ministère de l'Evcaf et de l'administration du cadastre.

Les Soies. — D'après les nouvelles de Salonique, la récolte de la soie est excellente cette année.

L'année passée, la direction de la Dette publique n'a retiré de la dîme de ce produit que 12.000 livres turques environ. Cette année, la dîme de la soie a été affermée pour Lt. 15.000, et l'on croit, en général, que les fermiers ont fait une très bonne affaire.

ÉTATS BALKANIQUES

SERBIE

La Banque nationale de Serbie en 1891. — Le mouvement du commerce en Serbie a été satisfaisant, l'année dernière. La récolte a été bonne, alors qu'elle était mauvaise dans la plupart des pays de l Europe; les céréales ont été demandées et payées à un prix rémunérateur. Le commerce d'exportation a été très actif et a donné des résultats avantageux, bien qu'il ait sensiblement fléchi à la fin de l'automne.

Toutefois, le change s'est élevé; dans les derniers mois de l'année, il a atteint 6 1/4, sous l'influence des paiements que le gouvernement avait à faire à l'étranger pour les coupons de la Dette et les dépenses militaires.

Quoi qu'il en soit, l'année a été active pour la Banque, dont voici les principaux comptes :

La moyenne de l'encaisse a été :

Or	Dinars	7.199.636
Argent	»	4.374.102
Total	Dinars	11.573.738

La plus grande partie de l'encaisse or provient d'achats portant exclusivement sur des pièces françaises; ils se sont élevés à 364.300 napoléons, pour lesquels la Banque a payé 215.540 dinars de prime; elle a revendu 271.481 napoléons, avec une prime de 213.900 fr. Cette opération a été bien conduite, puisque l'encaisse de la Banque s'est accrue de 93.269 napoléons ou de un million 865.380 dinars, qui ne lui ont coûté que 1.640 dinars.

La circulation moyenne payable en or a été de	Dinars	84.429
La circulation moyenne payable en argent a été de		24.737.174
Total	Dinars	24.821.603

Dans le courant de l'année, il a été escompté :

En or	288	effets pour	Dinars	1.469.021
En argent	4.472	»	»	28.261.728
En tout	4.760	»	» Dinars	29.730.749

Au 31 décembre, il y avait en portefeuille 1.192 effets, valant 6.270.703 dinars, et en coupons de fonds publics 10.994 dinars.

Le taux de l'escompte a été, pour l'escompte en or, du 1er janvier au 6 mars, 8 0/0; du 6 mars à la fin de l'année, 7 1/2.

Pour l'escompte en argent, il a été, du 1er janvier au 6 mars, 6 0/0; du 6 mars à la fin de l'année, 5 1/2 Les établissements de crédit jouissent d'une réduction de taux de 1 0/0.

On ne peut s'empêcher de trouver que l'écart de 2 0/0, exigé par la Banque de ceux qui veulent se procurer de l'or est bien modique et ne répond guère aux conditions générales du marché.

Les prêts sur nantissements ont été :

En or	Dinars	4.555.597
En argent		3.506.682
Total		8.062.279

Les comptes courants ont eu un mouvement total de 14.418.757 dinars.

Comprenant :

Versements	Dinars	7.192.741
Paiements		7.226.016

Le solde, au 31 décembre, était de 44.234 dinars.

La Dette de l'Etat, au 31 décembre 1891, se composait de :

Bons du Trésor en argent	Dinars	1.477.200
Emprunts divers en or		4.452.131
Emprunts divers en argent et compte courant		1.987.047
Total	Dinars	7.916.378
Au 31 décembre 1890, elle s'élevait à		6.956.326

La dette de l'Etat représente plus que la partie versée du capital de la Banque et devrait être réduite.

Les bénéfices bruts ont été de	Dinars	678.154
Les dépenses		258.742
laissant un solde net de	Dinars	419.412

qui a permis la distribution d'un dividende de 20 dinars par action, soit 16 0/0 du capital versé.

Recettes de Douanes du royaume de Serbie du mois d'Avril 1892 *(Etat comparatif).*

Designation des Recettes	1892 Dinars p.	1891 Dinars p.		Différence en 1892
Douane	263.579 86	274.775 94	—	11.196 08
Régale sur poudre	333 ..	....	+	333 ..
Poinçonnage or et argent	174 35	....	+	174 35
Droits de consommation	135.493 56	127.014 08	+	8.479 48
Timbre de cartes à jouer	1 225 ..	942 ..	+	383 ..
Taxes additionnelles	34.461 13	42.098 15	—	7.637 02
Recettes extraordinaires	3.014 60	1,195 59	+	1.819 01
Timbres de Taxes et boissons	10.066 33	10.158 17	—	91 84
Impôt de l'Obrt.	199.287 16	182.169 44	+	17,117 7 2
Recettes communales	24.603 90	39.263 91	—	14.660 01
Total	672.238 89	677.617 28	—	5.378 39
Total du 1er janv. au 31 mars	1.973.602 07	1.563.552 03	+	410.050 04
Total du 1er janv. au 30 avril	2.645.840 96	2.241.169 ..	+	404.671 65

Le gérant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse. 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1** fr. **50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

Nº 26. — 2e volume. || BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS || Dimanche 10 Juillet 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GÉNÉRALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Cuivres. — Soies. — Pages 33 à 38.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — La Future Conversion du 4 1/2. — La Conversion du Crédit Foncier. — La Conversion Tunisienne. — Discussion du Privilège de la Banque de France. — Les Finances Portugaises. — Le Télégraphe de Paris à New-York. — L'Emission des Lits militaires. — Banques Populaires et Crédit Agricole. — Pages 38 à 45. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES. — Banque de France et comparaisons. — Rendement des Impôts. — Liquidation des Dépôts et Comptes Courants. — Chambre de Compensation des Banquiers de Paris. — Avis de la Chambre Syndicale. — Société du Kebao. — Liquidation de Santa-Fé. — Recettes des Chemins de fer Français. — Chemins de fer du Sud. — Recettes du Canal de Suez. — Revue hebdomadaire de la Bourse de Paris. — Tableau des Cours. — Pages 45 à 48.

ALLEMAGNE : Pages 49 à 50. — ANGLETERRE : Pages 50 à 52. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 53 à 54. — BELGIQUE : Pages 54 à 55. — ESPAGNE : Pages 56 à 57. — GRECE : Pages 57 à 58. — HOLLANDE : Page 58. — ITALIE : Pages 59 à 60. — PORTUGAL : Pages 60 à 61. — RUSSIE : Pages 61 à 62. — SUISSE : Pages 62 à 63. — TURQUIE : Pages 63 à 64. — ETATS BALKANIQUES (*Roumanie-Serbie*) : Page 64.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — Ainsi que nous le faisions remarquer la semaine dernière, les grandes Banques paraissent avoir atteint, pour l'or, le point de saturation et au lieu d'augmentations continues on constate des diminutions qui, pour l'ensemble, atteignent 35.900.000. Elles se répartissent de la manière suivante :

Banque Impériale d'Allemagne...... 35.900.000
Banque d'Angleterre............... 16.600.000

D'autre part, les principales augmentations se trouvent :

A la Banque de France.............. 4.700.000
A la Banque d'Autriche-Hongrie.... 2.300.000
A la Banque de Danemark 8.800.000

les autres encaisses ne présentent que des variations insignifiantes en plus ou en moins.

Les encaisses argent restent à peu près stationnaires, sauf en Espagne où la diminution continue du compte courant du Trésor a pour contre-partie l'accroissement du métal blanc. La circulation générale a sensiblement augmenté ; elle est de 14.183.400.000 contre 13.959.500.000 la semaine précédente. Les Banques qui ont le plus contribué à ce relèvement sont :

la Banque d'Allemagne.............. 153.700.000
la Banque d'Angleterre.............. 13.700.000
la Banque d'Autriche-Hongrie....... 30.800.000
la Banque de Belgique 13.100.000
la Banque des Pays-Bas.............. 16.700.000
la Banque Nationale d'Italie........ 29.300.000

La seule diminution importante a eu lieu à la Banque de France, elle est de 38.700.000 fr.

Il est évident que de sérieux besoins d'argent commencent à se manifester, le portefeuille commercial de la plupart des grandes Banques est en progrès marqué. L'échéance des coupons de Juillet est pour quelque chose dans la diminution des encaisses et l'augmentation du portefeuille et de la circulation, mais cette cause n'est probablement pas la seule, les crises en Espagne et dans les Républiques Sud-Américaines ont perdu leur caractère aigu et il est possible que l'or, exporté par ces contrées en si grande quantité, commence à leur revenir. La situation de la Banque de Portugal est toujours très sombre et paraît s'aggraver.

SITUATION HEBDOMADAIRE
des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 23 juin	1.586.4	1.297.6	2.884.0	3.086.4	94	2½
1892 30 juin	1.586.6	1.295.2	2.881.8	3.211.9	90	2½
1892 7 juill.	1.591.3	1.294.7	2.886.0	3.173.2	91	2½
1891 9 juill.	1.349.8	1.267.8	2.617.6	3.091.0	85	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 15 juin	1.089.9	170.3	1.260.2	1.142.6	110	3
1892 23 juin	1.089.6	170.3	1.259.9	1.206.5	104	3
1892 30 juin	1.053.7	170.3	1.224.0	1.360.2	90	3
1891 30 juin	920.0	187.5	1.107.5	1.332.5	84	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 23 juin	691.6	»	691.6	646.0	113	2
1892 30 juin	695.4	»	695.4	667.4	104	2
1892 7 juill.	678.8	»	678.8	680.5	100	2
1891 2 juill.	677.5	»	677.5	662.5	102	2½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 27 févr.	97.5	17.5	115.0	150.0	77	»
1892 26 mars	92.5	17.5	110.0	150.0	73	»
1892 23 avril	92.7	17.5	110.2	154.3	71	»
1891 25 avril	91.9	18.2	110.1	151.8	72	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 27 févr.	67.5	10.0	77.5	157.5	50	»
1892 26 mars	67.5	10.0	77.5	160.0	48	»
1892 23 avril	62.7	10.0	72.7	158.5	46	»
1891 25 avril	73.1	9.1	82.2	165.8	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 16 juin	147.7	413.5	561.2	999.5	56	4
1892 23 juin	147.9	414.6	562.5	996.7	56	4
1892 30 juin	150.2	415.8	566.0	1.027.5	55	4
1891 30 juin	136.2	411.5	547.7	1.012.5	55	4
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 16 juin	71.0	37.8	108.8	391.9	27	2½
1892 23 juin	70.7	37.6	108.3	391.0	27	2½
1892 29 juin	70.6	36.8	107.4	404.9	26	2½
1891 2 juill.	66.6	47.8	114.4	383.8	30	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 22 mai	3.1	0.6	3.7	0.6	516	8
1892 31 mai	2.1	0.4	2.5	0.7	357	8
1892 7 juin	2.1	0.3	2.4	0.7	342	8
1891 7 juin	2.0	0.3	2.3	1.5	153	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 avril	71.5	»	71.5	105.4	68	3½
1892 31 mai	73.4	»	73.4	102.6	71	3½
1892 30 juin	82.2	»	82.2	111.5	73	3½
1891 30 juin	80.9	»	80.9	114.7	70	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 18 juin	189.9	121.4	311.3	830.0	37	5
1892 25 juin	189.9	128.1	318.0	831.3	38	5
1892 2 juill.	189.9	130.9	320.8	835.7	38	5
1891 4 juill.	150.6	87.9	238.5	740.2	32	4
GRECE. — Banque Nationale						
1892 31 mars	»	2.8	2.8	122.9	2	7
1892 30 avril	»	2.8	2.8	125.1	2	7
1892 31 mai	»	2.9	2.9	122.5	2	7
1891 31 mai	»	3.6	3.6	110.7	3	7

Dates	Encaisse métallique — Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 18 juin	80.8	171.8	252.6	393.8	64	2½
1892 25 juin	80.8	175.8	256.6	389.8	65	2½
1892 2 juill.	81.0	179.8	260.8	407.0	64	2½
1891 4 juill.	98.7	143.8	242.5	423.4	58	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 10 juin	194.5	23.5	218.0	533.7	40	5
1892 10 juin	195.3	24.2	219.5	533.5	41	5
1892 20 juin	195.3	24.0	219.3	562.3	38	5
1891 20 juin	183.1	24.2	207.3	578.6	36	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 10 juin	185.3	32.4	217.7	472.4	46	5
1892 10 juin	185.1	32.2	217.3	471.9	46	
1892 20 juin	185.3	32.2	217.5	4 5.9	44	5
1891 20 juin	188.2	29.2	217.4	474.1	46	6
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 mars	24.7	»	24.7	59.2	42	5
1892 30 avril	27.4	»	27.4	64.2	43	6
1892 31 mai	26.0	»	26.0	63.0	41	5½
1891 31 mai	27.5	»	27.5	63.3	40	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 1er juin	16.5	8.3	24.8	235.0	10	6
1892 8 juin	16.7	8.3	25.0	233.9	11	6
1892 15 juin	16.8	8.4	25.2	240.0	11	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 11 juin	46.5	»	46.5	105.1	45	6
1892 18 juin	50.6	»	50.6	107.6	46	6
1892 25 juin	51.3	»	51.3	108.7	46	6
1891 27 juin	58.8	»	58.8	120.6	49	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er juin	1.650.9	21.3	1.672.2	3.990.9	42	5½
1892 1er mai	1.650.0	20.1	1.670.1	3.968.1	42	5½
1892 15 juin	1.650.6	21.6	1.672.2	3.978.6	42	4½
1891 15 juin	1.148.7	23.4	1.172.1	3.605.1	33	4½
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 22 mai	6.3	4.2	10.5	24.6	43	5½
1892 8 juin	6.3	4.2	10.5	25.0	42	5½
1892 15 juin	6.5	4.2	10.5	25.0	42	5½
1891 15 juin	5.2	4.5	9.7	21.4	45	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 mars	23.8	4.2	28.0	54.4	52	5
1892 30 avril	23.8	4.3	28.1	54.0	52	5
1892 31 mai	24.1	4.9	29.0	59.1	49	5
1891 31 mai	23.8	3.7	27.5	58.5	47	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 mars	10.2	11.2	21.4	82.4	26	»
1892 30 avril	10.2	11.8	22.0	81.3	27	»
1892 31 mai	10.3	11.8	22.1	77.7	28	»
1891 31 mai	10.2	11.9	22.1	79.9	28	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 18 juin	66.9	21.2	88.1	158.9	53	3
1892 25 juin	66.8	22.2	89.0	158.7	53	2½
1892 2 juill.	66.8	21.9	88.7	163.6	53	2½
1891 4 juill.	62.3	20.2	82.5	164.2	47	4

TOTAUX (1)

1892 23 juin	6.316.9	2.374.8	8.691.7	13.748.4	64
1892 30 juin	6.324.1	2.385.5	8.709.6	13.959.5	62
1892 7 juill.	6.288.2	2.388.0	8.676.2	14.183.4	61
1891 9 juill.	5.355.1	2.294.6	7.649.7	13.361.1	57

TOTAUX au 31 décembre

1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54 %
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent, d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

L'importance des émissions et conversions, dont on trouvera les détails dans nos *Questions du jour*, et l'accueil favorable du public qu'on est en droit d'espérer, expliquent la fermeté du marché français pour les rentes et les actions de nos grands Établissements de crédit. Cette fermeté est due aussi à notre excellente situation budgétaire et à l'absence de toutes préoccupations politiques au moment où les Chambres vont entrer en vacances.

En Allemagne, nous avons à signaler une nouvelle baisse du rouble, plus importante que celle des semaines précédentes : de 204 marks on est tombé aux environs de 200. Indépendamment des causes que nous avons indiquées dans nos derniers numéros, un des facteurs de la baisse est le choléra, qui, d'après les télégrammes, se propage assez rapidement en Russie; on signale, en effet, son apparition à Kazan. La faiblesse du marché s'est encore accrue par suite de l'échec de l'emprunt roumain, dont la *Disconto-Gesellschaft* de Berlin a vainement tenté, ainsi que nous l'annoncions dans notre nº du 19 juin, de placer la moitié en Allemagne; notre correspondant de Berlin nous apprend que le montant des souscriptions n'a pas dépassé 4 0/0.

En Angleterre, l'échec relatif des gladstoniens, dans les résultats connus jusqu'à présent, est la grosse question du jour. Mais le double succès des dernières émissions (Victoria et Transvaal) produit une impression favorable, détruisant, dans une certaine mesure, les effets de la crise Baring.

Pour l'Espagne, les incidents politiques sont si nombreux que nous nous bornerons à renvoyer nos Lecteurs aux informations très complètes publiées dans le corps du journal. On croit que la clôture de la session parlementaire est imminente, en raison de l'obstruction systématique des républicains pour la question de l'Emprunt.

Enfin, signalons en Italie une forte hausse du change; nos prévisions, pour ce pays, se réalisent de plus en plus; et on nous rendra cette justice que nous n'avons jamais été dupes des nouvelles optimistes dont les organes officieux se sont montrés si prodigues depuis quelques semaines. Le choix de M. Grimaldi, pour le portefeuille des finances, ne changera rien à la situation; en proposant à la sanction royale la nomination de ce nouveau collègue, M. Giolitti n'a eu, assure-t-on, d'autre but que de se concilier l'élément méridional, en vue des élections.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi :

FONDS D'ÉTATS	2 juillet — Derniers cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	9 juillet — Derniers cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	98 35	32 75	3 05	98 62	32 87	3 04
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 30	35 38	2 82	96 75	35 18	2 84
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	96 50	24 12	4 14	96 25	24 06	4 15
Belgique 3 ½ %	103 ..	29 42	3 39	103 30	29 51	3 38
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	64 90	16 22	6 16	61 90	15 47	6 46
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam)	101 25	28 92	3 45	101 50	29 »	3 44
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	96 .	24 ..	4 16	92 75	23 18	4 31
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	93 25	21 53	4 64	89 05	20 56	4 86
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	90 25	30 08	3 32	89 50	29 83	3 35
Portugal 3 % (1 fr. 50 net)	24 05	16 03	6 23	24 »	16 »	6 25
Roumanie 5 %	99 50	19 90	5 02	99 75	19 95	5 01
Russie 3 % or 1891 libéré	78 75	26 25	3 80	77 10	25 70	3 89
Serbie 5 % 1890	405 ..	16 20	6 17	395 »	15 80	6 32
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	105 95	26 48	3 77	105 60	26 40	3 82
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	95 »	31 66	3 15	95 »	31 66	3 15
Turquie convertie 1 % série D.	20 15	20 15	4 96	20 17	20 17	4 95
— Priorité 4 % 1890	423 75	21 19	4 71	425 »	21 25	4 70
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	87 50	29 16	3 42	87 37	29 12	3 43

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	2 juil. Sam.	4 juil. Lundi	5 juil. Mardi	6 juil. Merc.	7 juil. Jeudi	8 juil. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	98 35	98 52	98 62	98 57	98 80	98 85
Consolidés	LONDRES....	96 91	96 69	96 50	96 62	96 69	96 69
Autrich. 3 % or	VIENNE	112 80	112 80	112 80	112 80	112 80	112 80
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	» »	102 15	102 15	102 15	102 15	102 15
Espagne Ext..	MADRID	73 80	» »	73 65	73 35	73 35	72 90
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	101 50	101 50	101 37	101 50	101 50	101 50
Hongrie 4 % or	VIENNE	110 40	110 30	110 20	110 20	110 25	110 20
Italie 5 %.....	ROME	93 70	93 87	93 70	93 60	93 45	93 30
Portugais 3 %.	PARIS.......	23 87	23 56	23 25	23 25	23 19	23 37
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	87 50	87 25	87 12	87 25	87 37	87 37
Russie-Orient 3 %..	ST-PÉTERSB..	104 50	104 50	104 50	104 12	104 12	104 12
Suisse 3 %....	GENEVE.....	94 65	94 65	94 65	94 70	94 72	94 80

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	11 juin	18 juin	25 juin	2 juill.	9 juill.
Amsterdam. pap. court	4 %	206 25	206 25	206 37	206 12	206 12
Allemagne.. —	4 %	122 31	122 37	122 25	122 19	122 06
Vienne-Tr.. —	4 %	208 75	208 75	208 75	208 25	208 »
Barcelone .. —	4 %	438 »	437 »	438 »	433 50	429 »
Madrid ..... —	4 %	438 »	437 »	438 »	433 50	429 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Petersb. . —	4 %	260 »	256 »	248 »	246 »	241 50
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	2 %	25 17	25 18	25 17	25 16	25 16
— ..... ch. court	2 %	25 19	25 19	25 18	25 17	25 17
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	2 ½	pair	pair	0 06 p.	pair	0 03 p.
Italie .... —	5 ½ %	3 37 p.	3 .. p.	3 » p.	3 » p.	3 87 p.
Suisse....... —	4 %	0 19 p.	0 19 p.	0 19 p.	0 09 p.	0 19 p.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)		3437 »	3437 »	3437 »	3437 »	3437 »
Argent en barre (le kil.) ..		148 27	148 27	146 08	147 17	145 64
Quadruples espagnols ...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 62	3 57	3 49	3 49	3 53
Souverains anglais.......		25 18	25 18	25 18	25 14	25 14
Banknotes		25 18	25 18	25 18	25 14	25 15
Aigles des Etats-Unis....		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marcs)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	10 juin	17 juin	24 juin	1 juill.	8 juill.
Amsterdam...............	47 95	47 95	47 90	47 97	47 95
Anvers	99 95	99 95	99 95	99 95	99 95
Barcelone................	14 50	13 30	12 40	13 80	14 50
Berlin	80 90	80 85	80 90	80 95	81 »
Bruxelles	99 98	99 96	100 01	100 »	100 »
Constantinople	23 05	23 10	23 07	23 10	23 10
Francfort.................	80 92	80 82	80 92	80 93	81 02
Gênes	103 27	102 90	102 85	104 02	103 70
Geneve	100 13	100 11	100 08	100 10	100 12
Lisbonne	700 »	698 »	698 »	698 »	698 »
Londres..................	25 31	25 27	25 35	25 33	25 32
Madrid	13 50	13 »	12 95	13 50	14 70
Rome.....................	103 32	102 90	102 85	103 »	103 60
Saint-Pétersbourg	37 95	38 70	39 42	39 50	40 10
Vienne à vue	47 45	47 45	47 45	47 55	47 60
— à 3 mois	47 40	47 40	47 40	47 50	47 55

Paris, 9 juillet.

L'événement caractéristique de la semaine a été la hausse du change en Italie et en Espagne, hausse qui a naturellement déterminé une très importante baisse sur les fonds d'État des deux pays.

Pour l'Italie on a cherché à expliquer l'élévation du change par la perspective d'une mauvaise récolte de blé ; un million d'hectolitres de déficit prévu. La vérité c'est que le Trésor italien aura beaucoup de peine à constituer, à l'extérieur, les réserves d'or indispensables au paiement du prochain coupon.

Qu'on ne l'oublie pas : c'est pour réaliser les 95 millions estimés nécessaires au coupon de juillet 1892 qu'il a fallu payer au change 4 et même 4 1/2 0/0 en avril dernier et, M. Luzzatti, pour enrayer la hausse et préparer, par un relèvement de la Rente, le placement des bons du Trésor votés par le Parlement de Rome, n'avait pas hésité à ouvrir les caisses du Trésor lui-même et à laisser franchir à la frontière une quarantaine de millions d'or, dont nous avons signalé le passage à leur heure.

Mais, à la suite du voyage du roi Humbert à Berlin, à la suite des déclarations faites par le nouveau ministère relativement à la *Triplice ;* à la suite enfin, de la *Valuta*, qui viendra sûrement solliciter l'or italien dans un mois ou deux, il est fort douteux que M. Grimaldi, le nouveau ministre des finances italien, reconnaisse l'opération de M. Luzzatti et prenne *aux réserves* du Trésor le stock nécessaire au prochain coupon.

Les changeurs de Gênes, de Milan, de Florence et de Rome connaissent admirablement cette situation ; ils savent qu'il faudra, quand même, trouver une centaine de millions d'or d'ici au mois de novembre prochain et ils cherchent, dès maintenant à se procurer du métal jaune, ou plutôt du crédit sur la France... ce qui revient au même.

Il faut s'attendre à une hausse très sérieuse sur le change italien à plus ou moins brève échéance. Nous croyons que les cours d'avril dernier seront cette fois dépassés.

Pour l'Espagne c'est la presque certitude de l'échec de l'Emprunt dont nos correspondances de Madrid ont entretenu nos Lecteurs à plusieurs reprises (voir l'*Espagne*) qui a provoqué la hausse nouvelle du change. L'Emprunt c'était un moyen rapide de se procurer immédiatement du métal jaune et, par suite, de ramener le taux du change aux cours moyens des années précédentes. Le voici de nouveau aux environs de 15 0/0 alors qu'il était tombé à 12 15 au commencement de juin. Ici encore il faut s'attendre à des surprises.

Nous n'avons pas de changement appréciable à noter dans l'escompte. A Paris, le hors banque se maintient à 1 3/4 ; à Berlin, à peu près au même taux ; à Londres, à 7/8 et 1 0/0.

L'argent en barres est en baisse à Londres à 39 13/16. La Chambre de Washington paraît décidée à ne pas suivre le Sénat, dont nous avons signalé le vote, la semaine dernière, à propos de la frappe libre.

Les expéditions d'or américain se poursuivent sans désemparer. Tous les jours, le câble nous signale de nouveaux engagements pour l'Europe. Demain, par exemple, il arrive au Havre 16 millions de francs d'or en dollars américains, destinés à la Banque de France, dont l'encaisse or s'augmentera de 20 nouveaux millions la semaine prochaine.

Cette semaine, l'augmentation a été de 4.700 000 fr., sur lesquels figurent 2 millions de lingots, un million d'Alphonsines, un million d'autres monnaies d'or étrangères et 700 000 fr. environ d'or français, rentrés des succursales de revenu de l'étranger.

LES STOCKS

Blés. — Du 2 au 9 juillet 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine ; nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92	1890-91
	hect.	hect.
Angleterre	7.331.200	7.499.400
Continent	2.868.100	6.850.110
Total	10.199.300	14.349.510
Semaine précédente	10.950.400	14.290.100

Soit une diminution de 751.400 hectolitres sur la semaine précédente et de 4.170.200 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892 hectol.	1891 hectol.	1890 hectol.
	—	—	—
Au 5 juillet......	7.331.200	7.499.400	5.921.800
Semaine précéd..	8.015.600	7.989.500	6.612.000

Soit une diminution, pendant la huitaine, de 684.400 hectolitres.

Dans ce total de 7.331.200 hectolitres, on compte 1.615.300 hectolitres de Californie, contre 1.940.100 l'année dernière, 1.595.000 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 684.400 l'année dernière, 768.500 d'Australie contre 1.734.500 ; le flottant des Indes s'élève à 1.928.500 hectolitres, contre 1.560.200 l'an dernier, celui de la République Argentine est de 739.500 hectolitres, contre 261.000 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	9 juillet	2 juillet
	—	—
Nord-Ouest............	23 70	23 89
Nord..................	23 07	23 35
Nord-Est..............	23 21	23 37
Ouest.................	23 99	24 25
Centre................	24 51	24 79
Est...................	24 27	24 75
Sud-Ouest.............	24 74	25 03
Sud...................	24 69	25 02
Sud-Est...............	24 78	25 21
Moyenne générale...	24 11	24 40

En Angleterre, d'après un long article publié par le *Times* sur l'état des récoltes, la production du blé serait inférieure cette année à la moyenne ; l'orge fournirait un bon rendement, mais l'avoine donnerait lieu à des plaintes assez nombreuses.

En Belgique, en Hollande et en Espagne, les avis sur la récolte du blé continuent d'être satisfaisants.

En Italie, où l'on est en pleine moisson, on éprouve quelques désillusions sur le rendement ; néanmoins, la récolte sera plutôt bonne dans l'ensemble. D'après des avis de Budapest, les perspectives de la récolte sont les suivantes, en Hongrie : pour le blé, qualité au-dessous de la moyenne 6 0/0, qualité moyenne 64 87 0/0, au-dessus de la moyenne, 29 13 0/0 ; pour le seigle, au-dessous de la moyenne, 30 67 0/0, moyenne, 60 16 0/0, au-dessus de la moyenne, 9 17 0/0 ; orge, au-dessous de la moyenne, 17 73 0/0, moyenne, 65 0/0, au-dessus de la moyenne, 17 27 0/0 ; enfin, pour l'avoine, au-dessous de la moyenne, 11 55 0/0 ; moyenne, 69 65 0/0, au-dessus de la moyenne, 18 80 0/0.

D'autre part, on annonce que la rouille se développe ; elle a porté un grand préjudice aux récoltes, principalement dans les régions du Sud de la Hongrie et dans la plaine. La qualité de la récolte se ressentira certainement de ce fléau.

En Russie, les perspectives du blé de printemps sont plus favorables que celles du blé d'hiver dont la production sera très déficitaire dans plusieurs gouvernements importants du Sud. Les apparences du seigle laissent à désirer, mais on dit que l'orge promet une abondante récolte dans le Sud. On va probablement commencer prochainement la moisson dans le Midi.

Aux Etats-Unis, on continue d'estimer la production aux environs de 180 à 185 millions d'hectolitres avec un surplus disponible à l'exportation de 60 à 70 millions d'hectolitres.

Cafés. — Notre correspondant de Hollande nous adresse la statistique suivante publiée à Rotterdam le 7 juillet :

Stock (en tonnes) des cafés dans les huit principaux marchés de l'Europe, au début des mois de :

	1889	1890	1891	1892
	—	—	—	—
Janvier.........	81.450	79.650	62.750	47.300
Février.........	90.700	90.450	56.000	60.100
Mars............	94.950	87.400	51.350	65.300
Avril...........	183.100	88.800	52.600	71.650
Mai.............	117.450	99.300	59.050	82.500
Juin............	122.050	99.800	63.300	91.700
Juillet.........	128.250	98.800	68.250	88.100
Août............	129.200	88.650	63.800	»
Septembre......	110.700	73.000	58.400	»
Octobre.........	98.300	61.200	53.800	»
Novembre.......	85.600	45.850	46.900	»
Décembre.......	77.350	54.450	38.550	»

Stock du café	Tonnes		
	1892	1891	1890
Provision totale le 1er juil. sur les huit grands marchés d'Europe..........	88.100	68.200	98.800
Embarqué au Brésil pour l'Europe..............	16.370	6.877	4.882
Embarqué aux Indes Orientales pour l'Europe.....	1.921	320	1.874
Provision sur les six grands marchés de l'Amérique du Nord................	30.941	18.882	23.450
Embarqué au Brésil pour l'Amérique du Nord....	20.706	5.529	5.412
Provision à Rio..........	7.765	10.476	8.824
Provision à Santos.......	10.706	3.294	2.059
Provisions au 1er juillet...	176.509	113.328	145.021

Il résulte de ces chiffres que le stock de cafés en Europe est en diminution de 3.600 tonnes, et celui du monde entier est en diminution de 8.074 tonnes sur les quantités signalées le 1er juin.

M. Victor Marande, de la maison Léonce Marande, du Havre, nous transmet les renseignements statistiques suivants concernant les débouchés trimestriels *en sortes Brésil*, aux Etats-Unis, depuis le 1er juillet 1887 :

(Les quantités sont exprimées en milliers de sacs)

	1887-88	1888-89	1889-90	1890-91	1891-92
Du 1er juillet au 30 septembre.	441	661	732	588	554
Du 1er octobre au 31 décembre..	588	685	636	680	913
Du 1er janvier au 31 mars...	542	666	742	785	941
Du 1er avril au 30 juin......	566	582	582	621	856
	2.137	2.514	2.692	2.644	3.264

En comparant les totaux obtenus à la fin de chaque campagne caféière (1er juillet-30 juin), on voit que, depuis 1887, les débouchés des *Rio* et *Santos* ont augmenté, aux Etats-Unis, d'environ 53 0/0.

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres pour l'Europe aux dernières dates :

Pays	Dates	1892	1891	1890
France...............	(1er juin).	239.059	232.373	195.299
Angleterre...........	(2 juillet).	131.118	121.495	141.183
Allemagne............	(1er juin).	200.000	222.832	190.953
Hambourg.............	(29 —).	82.000	48 450	18.920
Autriche.............	(1er —).	190.000	170.000	142.000
Hollande.............	(15 —).	36.450	22 491	33.320
Belgique.............	(15 —).	26 540	13.831	16 512
Total pour l'Europe.........		905.747	831.472	738.187
Sous voiles pour l'Europe...		34.725	19.389	11.831
Total..................		940 472	850.861	750.018
Etats-Unis (7 juillet).........		157.000	177.548	142.220
Havane-Matanzas (29 juin).....		155.000	188.000	131.000
Total général.........		1.252.472	1.216.409	1.023.238

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc nº 3 :	—	—	—
— juillet.......	37 125	35 25	35 25
— juillet-août..	37 25	35 37 ½	35 37 ½
— 4 d'octobre..	36 37 ½	33 75	34 50
Sucre roux 88º, liv. disp.	36 75	34 50	32 »
Sucres raffinés..........	103 50	104 50	103 50

La récolte française continue à être discutée, mais les nouvelles sont plus satisfaisantes, les pluies ayant contribué, avec les chaleurs, au développement des betteraves ; une partie des dernières semées sont toutefois dans un état encore précaire.

On écrit d'Allemagne que, d'après les calculs de Licht, les stocks visibles et les chargements sur mer atteignent 1.335.274 tonnes, contre 1.275.210 tonnes et 1.098.272 pour les deux précédentes campagnes ; sur ces chiffres, la proportion pour l'Allemagne est de 222.822 tonnes contre 190.953.

En Autriche-Hongrie, l'industrie sucrière a été particulièrement favorisée en 1891, au point de vue de l'exportation, qui a atteint 5.295.118 quintaux représentant une somme de 84.189.647 florins, au lieu de 19 millions de florins en 1890.

Soies. — La Condition a enregistré du 24 au 30 juin 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
	—	—	—
France ....balles	85	20	76
Espagne................	4	»	2
Piémont................	13	1	11
Italie.................	58	27	93
Brousse................	9	1	49
Syrie..................	19	»	67
Bengale................	1	»	4
Chine..................	10	40	301
Canton.................	35	38	370
Japon..................	49	76	290
Tussah.................	7	11	92
Total.........balles	290	214	1.365
Kilogrammes	23.907	15.227	81.850

Soit un total de 120.984 kilogr. contre 98.342 kilogr. de la semaine précédente, et 99.904 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des cinq années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	—	—	—	—
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892........	23.907	15.227	81.850	120.984
1891........	23.625	14.004	62.275	99.904
1890........	18.316	10.250	64.002	92.568
1889........	22.864	18.026	70.276	111.166
1888........	22.556	15.413	67.575	105.544
1887........	24.659	12.304	69.125	106.088

Voici les prix comparés des soies à Lyon :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines correspdtes 1890	1891	1892
—	—	—	—	—	—
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24 26	150 155	74 75	66 67	58 60	52 54
Italie . Ouv. franc 2e ordre 22 24	135 142	70 72	64 65	56 57	54
Bengale. Ouv. franc. 2e ordre 22 26	104 115	59 61	54 55	» »	»
Chine... 0 fr. et it. 1er ordre 40 45	98 103	57 59	56 57	49 50	»
Trames					
France. Fil. et ouv. 2e ordre 20 24	135 141	72 74	63 64	56 57	49 50
Italie .... 2e ordre 24 26	122 127	66 69	60 61	54 56	»
Chine. Tours compt. 2e ordre 41 45	82 88	54 55	52 53	47 48	»
Grèges					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10 12	130 135	64 68	62 63	53 54	45 47
Italie. Bouts noués 2e ordre 9 11	112 120	54 55	60 61	50 51	»
Chine Tsatlee. 4	76 81	43 44	42 44	33 34	»
Japon Grappes nº 2..............	100 107	51 52	47 48	» »	46 47

Les provenances de Syrie et Brousse, favorisées par un coût de revient plus avantageux à la filature, ont été l'objet de grosses transactions aux environs de 43 fr. pour grèges Syrie bon 2e ordre, et 51 à 52 francs pour organsins Syrie 19/21. Dans les Cévennes, on estime que 500 balles ont été traitées de 48 à 49 fr. pour grèges 1er ordre, 50 à 52 fr. pour extra et 54 à 55 fr. pour organsins France 1er ordre 24/26. Les fabriques de la Suisse et de l'Allemagne ont fait des marchés à livrer importants en organsins Piémont, dans les prix de 55 lire comptant Turin. Les belles grèges d'Italie 9/11 12/14 ont donné lieu à des affaires importantes de 48 à 49 fr., les grèges Piémont 12/14 14/16 de 49 à 50 fr.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 5 juillet par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

Stock du coton	1892 Etats-Unis	1892 Total	1891 Etats-Unis	1891 Total
—	—	—	—	—
Havre.........(Balles)	315.600	420.000	146.400	241.300
Marseille............	»	8.800	»	9.900
Brême................	129.300	135.500	106.800	111.800
Amsterdam............	25.000	26.000	21.500	23.000
Londres..............	»	9.000	»	16.000
Liverpool............	1.368.000	1.590.000	919.000	1.154.000
Ensemble.......	1.837.900	2.189.300	1.193.700	1.556.000
Etats-Unis...........	540.000	540.000	285.000	285.000
Cotons en mer :	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	10.500	13.600	4.100	6.300
Brême................	5.600	5.600	14.600	14.600
Amsterdam............	»	»	»	»
Angleterre...........	40.000	70.000	30.000	50.000
	56.100	89.200	48.700	70.900
Total général....	2.434.000	2.818.500	1.527.400	1.911.900
Existences générales connues :	2.763.000	3.407.000	1.766.000	2.400.000
	1890		1889	
	953.000	1.649.000	931.000	1.449.000

La totalité des existences généralement connues au 5 juillet est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 3.407.000 balles. — 1891, 2.400.000 balles. — 1890, 1.649.000 balles. — 1889, 1.449.000 balles.

Un avis affiché à la Bourse des cotons à Liverpool annonce que la maison Cook et fils est en faillite. Cette nouvelle a produit une grande sensation. Le passif est considérable, mais on ne croit pas qu'il y ait déficit et peut-être la suspension des affaires ne sera-t-elle que momentanée. On s'est déjà entendu au sujet d'une base de liquidation. Le stock de la maison, environ 110.000 balles, sera vendu par un syndicat à raison de 2500 balles par jour.

On annonce également la suspension de paiements de MM. Owen-Terdon, courtiers en coton à Liverpool.

Cuivres. — MM. H. L. Merton et Cie, de Londres, nous adressent le tableau des stocks de cuivre, en Angleterre et en France, ainsi que le relevé des expéditions du Chili et d'Australie avisé par câble à la date du 15 juin 1892, comparé aux existences du 31 mai des trois années antérieures :

	30 juin 1892 Tonnes	30 juin 1891 Tonnes	30 juin 1890 Tonnes	30 juin 1889 Tonnes
Liverpool et Swansea, Barres du Chili..........	29.780	17.470	16.290	27.962
Liverpool et Swansea Chili Lingot..........	[illegible]	796	35	188
Liverpool et Swansea Chili Minerai et Regulus cuivre	[illegible]	56	81	70
Liverpool et Swansea pour ... fine et cuivre anglais.	[illegible]	11.897	17.161	[illegible]
Londres, débarquements en transit compris........	7.689	7.816	[illegible]	[illegible]
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque Barres du Chili.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	30.717
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque autre cuivre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Avisé du Chili, par malle et câble, cuivre fin..........	3.900	2.550	2.300	1.900
Avisé d'Australie, cuivre fin..	500	250	700	550
Stock total..........	56.604	57.325	72.493	111.689
Prix des barres du Chili et G. M. B., par tonne.........	£44 17 6	55 5/	58 10	41 10/

Nous avons à signaler une baisse de près de 2 liv. st. par tonne, depuis le 31 mai, baisse que nous avons expliquée dans nos précédents numéros.

En ce qui concerne l'accord entre producteurs, dont nous avons résumé les termes, il existe un doute sur la quantité de cuivre que les Etats-Unis ont le droit d'importer en Europe. Il serait désirable, aussi bien dans l'intérêt des producteurs que dans celui des consommateurs et des autres intéressés, que les termes de l'arrangement fussent officiellement publiés : on pourrait alors se former une opinion sur le montant des approvisionnements et aussi sur les prix du métal dans l'avenir.

On écrit de Londres que la statistique des douanes donne les chiffres suivants pour le cuivre : Importations du 1er janvier au 30 juin 1892 : 71.774 tonnes, contre 74.924 tonnes en 1891 : — Exportations : 41.676 t., contre 39.529 tonnes en 1891.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

QUESTIONS DU JOUR

LA FUTURE CONVERSION DU 4 1/2

Depuis quelques semaines, on parle beaucoup moins, à la Bourse de Paris et dans les milieux financiers, de la Conversion du 4 1/2 ; c'est une raison pour s'en occuper aujourd'hui et pour rechercher les conditions générales dans lesquelles cette vaste opération peut être réalisée, au plus grand profit de l'Etat, c'est-à-dire des contribuables français.

Nous écarterons tout d'abord la Conversion facultative, la Conversion immédiate que certains financiers conseillent depuis plusieurs années, parce qu'une Conversion facultative ne réussirait pas et lierait cependant les mains à l'Etat absolument comme si elle devait heureusement aboutir.

Les rentiers sont paresseux par nature, ils n'aiment pas à se déranger, et, si on venait dire aujourd'hui à ceux qui ont en portefeuille du 4 1/2: « Choisissez entre du 3 0/0 perpétuel à 2 1/2 ou « 3 points au-dessous du pair, ou le rembourse« ment à 100 fr. en août 1893 » on peut être certain que les dix-neuf vingtièmes de ces rentiers — pour ne pas dire plus — attendraient tranquillement la date indiquée plutôt que de prendre l'initiative d'une Conversion volontaire.

Le particulier, qui est menacé d'une réduction de revenu, a toujours le vague espoir qu'un événement quelconque lui maintiendra la situation acquise. Dans l'espèce, le porteur de 4 1/2, qui est garanti contre tout remboursement au pair jusque vers le milieu de 1893, conserve cette arrière-pensée que d'ici là le crédit de l'Etat pourrait se modifier et rendre la Conversion impossible.

C'est assurément cette arrière pensée qui pousse, à l'heure actuelle, certains capitalistes à vendre du 3 0/0 perpétuel au-dessous du pair, pour acheter du 4 1/2 à 106 20, c'est-à-dire avec une prime de 6 0/0.

Par conséquent, si le Ministre des finances proposait actuellement, et si le Parlement votait, les bases d'une Conversion facultative du 4 1/2, il y a gros à parier que les porteurs ne se présenteraient à la Conversion qu'en très petit nombre et qu'on aurait — sans profit appréciable pour le Trésor — défloré une opération qu'on pourra réaliser avec une précision mathématique si le crédit de l'Etat se maintient au taux actuel jusqu'à l'année prochaine.

Si le Gouvernement avait la certitude qu'une Conversion facultative pût réussir, s'il s'agissait d'une opération de quelques centaines de millions qu'un Syndicat pût garantir, on pourrait examiner la question. D'un côté, l'Etat perdrait le bénéfice de la majoration qui pourrait se produire dans le courant de l'année, mais, inversement, il se préserverait contre les chances de baisse : ce serait une sorte de réalisation au cours du jour.

Mais il n'existe pas de Syndicat au monde pouvant garantir utilement une Conversion portant sur un capital réel de 6 milliards 789 millions de francs, et, dès lors, le projet n'est qu'une chimère, une conception irréalisable qu'il faut abandonner sans regret.

La Conversion s'effectuera en 1893, et, selon toute apparence, sur des cours du 3 0/0 perpétuel, beaucoup plus élevés encore que les cours actuels. Il ne faut pas oublier, en effet, que le cours de compensation du commencement de juillet du 3 0/0 français a été de 84.30 en 1889, de 91.30 en 1890, de 95.15 en 1891, et que nous le trouvons à 98.35 en 1892. Or, les mêmes causes qui ont progressivement élevé ce type de rente de 14 francs en trois années existent en ce moment : le budget est en parfait équilibre, l'Etat n'emprunte plus, les Caisses continuent à acheter, et, malgré un léger recul pour le mois de juin, le premier semestre de l'année financière se solde par un excédent de 35 millions de francs, par rapport aux évaluations budgétaires, et de 58 millions par rapport aux recettes de 1891.

Rien ne prouve donc que, vers le milieu de 1893, le 3 0/0 ne sera pas à 105 francs. C'est une hypothèse que, sauf événements extérieurs, l'expérience du passé rend quelque peu vraisemblable.

Mais, pour que la Conversion soit possible, il n'est pas absolument nécessaire que le 3 0/0 soit à 105. Elle peut s'effectuer au pair ; pour en rendre la réussite certaine, il suffira de décider que la Rente 4 1/2 sera remboursée au pair de 100 francs ou convertie en 3 0/0 perpétuel, en payant aux porteurs une soulte de 2 ou 3 points, ou encore en conservant aux titres convertis un intérêt légèrement supérieur pendant un certain nombre d'années.

Par exemple, on pourra affecter au nouveau 3 0/0 un intérêt de 3 1/2 pendant les cinq années qui suivront la Conversion ; ou bien on pourra décider que le 4 1/2 converti rapportera 4 0/0 la première année qui suivra la Conversion, 3 3/4 l'année suivante, puis 3 1/2, puis enfin 3 1/4 et qu'il se confondra avec le 3 0/0 ancien, sans autre avis, à la fin de la quatrième année.

Ce dernier système serait certainement de beaucoup préférable à tous les autres, car, d'une part, il rendrait absolument certain le succès de l'opération, et cela sans aucun risque pour l'Etat, et, d'autre part, il ne réduirait que progressivement le revenu du titre à convertir. Comme il faudra né-

cessairement offrir un avantage aux porteurs pour leur faire accepter la Conversion, la perspective d'un revenu supérieur pendant une certaine période sera toujours préférée à une soulte. C'est donc à ce système que nous nous arrêterions si nous avions à choisir une formule.

Quel est le bénéfice que l'Etat retirera de la Conversion? En d'autres termes, de quelle somme les arrérages payés par le Trésor diminueront-ils? Il est évident que ce bénéfice dépend surtout du taux auquel sera le 3 0/0 perpétuel en juillet 1893. Mais prenons le pair comme base de calcul :

Le capital à convertir étant de 6.789 millions, les intérêts payés à 4 1/2 s'élevant à 305.540.000 fr., si la Conversion se faisait brusquement en 3 0/0, il y aurait pour les contribuables une économie annuelle de 101.870.000 fr. Ce qui revient à dire qu'on amortirait en une seule fois un capital de 3.397 millions de francs au pair, puisque 101 millions 870.000 fr. représentent rigoureusement l'intérêt annuel 3 0/0 de cette formidable somme.

Si la Conversion s'effectue avec ces tempéraments, c'est-à-dire en accordant un avantage temporaire d'intérêt aux porteurs du 4 1/2, chaque demi point d'intérêt supplémentaire représentera environ 44 millions, ce qui porterait le sacrifice consenti par l'Etat à 220 millions pour une période de 5 années.

Le sacrifice serait d'ailleurs le même en adoptant le système de la diminution progressive d'intérêt : 4 0/0 la première année, 3 3/4 la deuxième, 3 1/2 la troisième et 3 1/4 la quatrième année.

Si on s'arrêtait à l'offre d'une soulte, chaque point de la soulte représenterait 67.890.000 fr. et 3 points au-dessous du pair, c'est-à-dire l'équivalence d'une année d'intérêt, coûterait au Trésor une somme totale de 203.670.000 fr. une fois donnée.

Voilà, d'une manière très succincte, les avantages que l'Etat retirera de la Conversion si cette Conversion se fait sur le taux du pair du 3 0/0 perpétuel. Il y a donc un intérêt national de premier ordre à éviter toute loi, toute mesure d'ordre gouvernemental, pouvant porter atteinte aux cours actuels de la Rente française.

Edmond THÉRY.

LA CONVERSION DU CRÉDIT FONCIER

C'est le 21 juillet qu'aura lieu la souscription publique aux 500.000 obligations communales du Crédit Foncier, destinées à assurer la conversion des anciennes obligations des emprunts 3 0/0 1860, 4 0/0 1875 et 4 0/0 1881-1886.

Les obligations nouvelles sont remboursables dans un délai maximum de 75 ans. Elles rapportent 16 fr. d'intérêt annuel et participent chaque année à 800 000 fr. de lots, en quatre tirages. Chaque tirage comporte un lot de 100.000 fr., un de 30.000 fr., deux de 10.000 fr., quatre de 5.000 fr. et trente de 1.000 fr. Au total, 152 lots.

Les obligations peuvent être souscrites : 1° en anciennes obligations. Dans ce cas, celles-ci sont comptées au pair, augmenté des intérêts en cours jusqu'au 1er juillet 1892 sous déduction des impôts. Les obligations nouvelles ainsi souscrites sont irréductibles, et leur prix net est de 495 fr.

2° Les obligations peuvent être payées en espèces par versements ainsi échelonnés :

20 fr.		en souscrivant le 21 juillet 1892
30	»	à la répartition.
100	»	du 25 au 30 juin 1893.
100	»	du 25 au 30 juin 1894.
100	»	du 25 au 30 juin 1895.
147 50		du 25 au 30 juin 1896.
497 50		

Comme on le voit, la non-libération comporte une légère augmentation de prix.

La souscription sera ouverte le lundi 21 juillet, au *Crédit Foncier*, au *Comptoir national d'Escompte*, à la *Société Générale*, au *Crédit Industriel*, à la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, au *Crédit Lyonnais*, à la *Banque d'Escompte*, au *Crédit Foncier et agricole d'Algérie*, à la *Compagnie foncière de France*, à la *Banque Parisienne*, à la *Banque Internationale*, à la *Chambre Syndicale des Agents de change* et, dans les départements, chez les trésoriers-payeurs généraux et les receveurs particuliers des finances.

Nous croyons qu'il n'est pas nécessaire d'insister beaucoup sur la sécurité qu'offrent au public les obligations du *Crédit Foncier*. Elles sont garanties par le Crédit des communes françaises (puisque les créances du *Crédit Foncier* sur les communes sont affectées spécialement à la garantie des obligations communales). Or, de la collectivité des communes françaises à l'Etat, il n'y a qu'un pas, et, au cours de la récente discussion qui a eu lieu à la Chambre, tous les orateurs ont été d'accord pour admettre que les engagements pris par les communes étaient équivalents comme solidité aux engagements pris par l'Etat. Si, à cette garantie, on ajoute celle offerte par le capital et les réserves du *Crédit Foncier*, on arrive nécessairement à cette conclusion qu'on peut assimiler ces obligations aux rentes ou, plus exactement encore, aux obligations de la Ville de Paris, puisque celles-ci comportent des lots.

Ceci établi, si l'on veut faire la comparaison, on reconnaîtra que, à sécurité égale, le revenu des nouvelles obligations est supérieur à celui des obligations 3 0/0 de la Ville de Paris. Les nouvelles obligations Communales, en effet, à 495 fr., rapportent 3 fr. 23 0/0; les Ville de Paris 3 0/0, qui dépassent le pair, rapportent en réalité moins de 3 0/0.

Au reste, si nous envisageons les cours actuels des obligations de la Ville de Paris, nous arriverons aux conclusions suivantes :

3 fr. 20 de revenu coûtent : en nouvelles obligations communales du Crédit Foncier, 99 fr. — En obligations de la Ville de Paris 1869, 117 fr. 20. — En obligations de la Ville de Paris 1871, 110 fr. 85. — En obligations 1886, 108 fr. 75.

De même, si l'on veut établir la comparaison avec les obligations de nos Chemins de fer, dont la sécurité est égale, on trouve que, le prix moyen de ces titres étant actuellement de 465 fr., 16 francs de revenu coûtent en obligations de Chemins de fer, 496 fr., soit à peu près le même prix que les obligations communales nouvelles. Seulement, les obligations communales, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, participent à 800 000 francs de lots par an.

En présence de ces brefs calculs, il est infiniment probable que les anciens obligataires voudront s'assurer les bénéfices de l'irréductibilité, et aimeront mieux présenter leurs titres à la conversion que de se laisser rembourser ; car, dans cette dernière hypothèse, il leur serait impossible de trouver, pour employer l'argent provenant du remboursement, un titre présentant, outre des chances de lots plus considérables que dans toutes les émissions précédentes, des garanties de sécurité aussi complètes et un revenu aussi rémunérateur, étant donné l'abaissement actuel du taux de l'intérêt.

G. P.

LA CONVERSION TUNISIENNE

La conversion Tunisienne doit avoir lieu le 12 courant, et, si nos renseignements sont exacts, les demandes sont déjà, à l'heure actuelle, bien supérieures au montant total de l'emprunt. Ce résultat était attendu et les explications que nous avons données tant sur les finances de la Régence (numéro du 14 juin), que sur le mécanisme de l'opération elle-même (numéro du 3 juillet) étaient de nature à le faire prévoir.

Au point de vue des finances de la Régence, nous avons montré combien elles étaient prospères, depuis l'établissement du protectorat français, et nous avons donné, à cet égard, les chiffres les plus étudiés et les plus complets. A la rigueur, on eût pu se passer de cette démonstration, puisque l'Etat français donne, sans aucune restriction, sa garantie au nouvel emprunt. Celui-ci devient, par ce fait même, assimilable à un fonds d'Etat français. Et, s'il fallait le prouver, il suffirait de dire que la Chambre Syndicale des Agents de change de Paris lui a ouvert ses guichets, ce qu'elle n'a fait jusqu'ici que pour les rentes françaises. Il n'en est pas moins intéressant de savoir que les finances tunisiennes, qui ont permis jusqu'ici de faire face aux exigences d'un emprunt 3 1/2 0/0, permettront *à fortiori* de couvrir les charges d'un emprunt 3 0/0, et que, si l'Etat français ajoute sa garantie décisive à celles qu'offrait déjà la Régence, cette garantie était à peine nécessaire.

Le point de comparaison qui se présente immédiatement à l'esprit pour le 3 0/0 tunisien, c'est le 3 0/0 amortissable français. Or, celui-ci est aux environs du pair, qu'il a, d'ailleurs, déjà dépassé le mois dernier. Il y a donc, au taux d'émission de 476 25, qui représente 95 25 par 3 francs de rente une marge de hausse de 4 fr. 25 pour 3 francs de rente. L'argent étant à la fois abondant et craintif, il est naturel qu'il se jette sur un fonds d'Etat français qui, sans risques, lui assure un bénéfice et un revenu supérieur à ses similaires, puisqu'au prix d'émission, le revenu ressort à 3,20 pour cent environ.

Si l'on veut comparer les obligations tunisiennes aux obligations de Chemins de fer garantis par l'Etat, on reconnaît que, en tenant compte de l'impôt qui frappe les coupons de celles-ci, le prix des premières, à revenu égal, est de beaucoup inférieur au prix des secondes; nous avons fait cette démonstration dans notre dernier numéro. Et, sans y revenir, nous constaterons que 15 francs de revenu coûtent 476 25 en obligations tunisiennes et 514 fr. en moyenne en obligations de Chemins de fer. Cette opération fait le plus grand honneur au *Comptoir National d'Escompte*, qui l'a menée avec décision et habileté. Au reste, cette institution de crédit tend, de jour en jour davantage, à devenir une sorte de Banque d'Etat dans les affaires qui intéressent nos colonies ou nos pays de protectorat. C'est là un rôle aussi utile que patriotique, et le monde des affaires, aussi bien que le public en général, savent gré au *Comptoir National* de l'initiative dont il a fait preuve.

R.

LA DISCUSSION DU

PRIVILÈGE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Suite)

(Voir le numéro du 3 juillet, p. 5)

Séance du 28 juin. — Discours de M. Camille Pelletan

Succédant à la tribune à M. Léon Say, M. Camille Pelletan a, tout d'abord, déclaré qu'il ne croyait pas au crédit gratuit; ce qu'il veut, c'est l'intérêt à bon marché. Mais avant d'exposer ses vues à cet égard, l'honorable député des Bouches-du-Rhône s'est attaché à établir un parallèle entre le débat actuel et celui qui s'est produit il y a neuf ans, et qui a abouti aux « fameuses conventions » de 1883. « Les routes, le crédit, ne sont-ce pas là les deux éléments universels nécessaires à tout ce qui travaille, produit, échange et à tout ce qui consomme? »

Après s'être longuement élevé contre l'oligarchie privilégiée des gros manieurs d'argent, contre l'influence, toujours grandissante, réservée, en pleine République, à ceux qui se consacrent, non pas à la création, mais simplement au déplacement des capitaux, M. Camille Pelletan analyse les caractères du billet de banque. Ce n'est pas, assure-t-il, un bon sur une réserve métallique, — car celle-ci est la conséquence et non la cause du billet, — ce n'est pas non plus un effet de commerce — puisque pendant de longues années, ses souscripteurs ont été dispensés par la loi de faire honneur à leur signature; — c'est un papier-monnaie d'une espèce particulière, entouré de garanties spéciales, valant plus que l'or, en ce sens qu'il constitue une monnaie *abstraite*, reposant sur la fortune totale du pays et échappant à l'action des accidents dont peut souffrir le métal.

Quelle est sa valeur intrinsèque? Elle n'est pas dans l'encaisse, répète M. Pelletan, mais dans « l'énorme masse de petits effets qu'il escompte et qui lui servent de gage le lendemain. Ce qui fait le crédit du billet de banque, c'est qu'il est employé, non à des dépenses d'Etat qui le dévoreraient, mais à des opérations de commerce qui le cautionnent. »

L'éloquent orateur rappelle ensuite « le phénomène économique » qui s'est produit en 1870, époque à laquelle, malgré nos désastres et la « plus fantastique rançon dont l'histoire ait souvenir », notre billet de banque n'a pas bougé. Il ne laisse pas le mérite de cette solidité aux administrateurs de la Banque, mais à la France entière, qui a eu confiance en elle-même, à l'énergie des ouvriers, des commerçants, des industriels et des agriculteurs qui, n'ayant aucune part de privilège, et ne touchant pas un centime des dividendes attribués aux actionnaires de la Banque, ont reconstitué l'encaisse et la circulation, en prouvant que la signature de la France valait de l'or.

Et la conclusion qu'il en tire c'est que la fortune de la Banque appartient au pays : « Que vous jugiez nécessaire de faire gérer cette fortune par des administrateurs intéressés et que vous leur assuriez une rémunération, c'est une question d'organisation pratique : mais si vous attribuez comme une propriété à des intérêts privés les millions et les pouvoirs qui résultent du privilège, vous dépouillez la nation au profit des particuliers. »

Nous ne pouvons, malheureusement, suivre M. Camille Pelletan dans la longue étude et les calculs minutieux auxquels il se livre pour établir que la Banque de France est, en réalité, une banque d'Etat aux mains d'intérêts privés, qui touchent un revenu de 18 à 19 0/0 par an. Nous nous contenterons de dire que, dans cette première partie de son discours, il a reproché au projet présenté au Parlement de laisser intacte l'organisation de la Banque telle qu'elle avait été arrêtée au début du siècle, c'est-à-dire : « pouvoir des 200 actionnaires, escompte à deux signatures, crédit exclusivement commercial, gouvernement intérieur, services extérieurs. » L'heure avancée ne lui ayant pas permis d'achever son argumentation, la fin dût être remise à une séance ultérieure.

Séance du 29 juin. — Suite du discours de M. Camille Pelletan

L'honorable député des Bouches-du-Rhône a abordé, dans cette séance, la seconde partie de sa démonstration, tendant à rechercher le minimum de concessions à exiger au moment du renouvellement du privilège. C'est d'abord l'augmentation des pouvoirs du Représentant de l'Etat, auquel il voudrait voir attribuer un droit de *veto* pour le taux de l'escompte, puis des garanties assurant à l'Etat le concours de la Banque en cas de guerre. Ce dividende serait, d'après son système, partagé entre la Banque et l'Etat, après prélèvement de

3 à 4 0/0, pour l'intérêt des actions, et après un second prélèvement pour les réserves.

Mais les bénéfices résultant de l'élévation de l'intérêt au-dessus du taux légal reviendraient intégralement à l'Etat, la Banque ne devant pas bénéficier des crises commerciales.

Parmi les autres charges réclamées pour la Banque, par M. Camille Pelletan, citons : le service des trésoriers généraux, le placement des fonds disponibles du Trésor, la réalisation du Crédit agricole et ouvrier par lequel il demande « le demi-milliard qu'on ajoutera à la circulation fiduciaire. »

Enfin, et c'est par là qu'il termine, M. Camille Pelletan s'élève contre la disposition qui concède pour vingt-huit ans le nouveau privilège.

C'est un délai beaucoup trop long, et il conclut dans les termes suivants :

« Qui donc sommes-nous pour disposer du sort des générations futures, nous, hôtes passagers d'un monde en travail de révolution économique? Ce serait fait de l'avenir de la France, si la Chambre livrait ainsi le grand inconnu de demain à une poignée de financiers ! »

Cette péroraison est très vivement applaudie sur les bancs de la gauche.

Séance du 30 juin. — Discours de M. Burdeau, rapporteur

On attendait, avec un réel sentiment de curiosité, l'arrivée à la tribune de M. Burdeau, qui assumait la lourde tâche de répondre à deux orateurs dont l'éloquence est, disons-le, fort appréciée au Parlement français.

« J'ai écouté, a dit en substance l'éminent rapporteur, le discours de M. Pelletan avec admiration et aussi avec une sorte d'étourdissement ; et j'estime qu'au fond, avec des arguments autres, il poursuit, à l'instar de M. Millerand, la constitution d'une Banque d'Etat. »

Se plaçant sur le terrain exclusif du raisonnement, M. Burdeau examine les relations de la Banque avec le Commerce, d'abord, — avec l'Etat, ensuite ; — n'est-ce pas, en effet, par ces deux côtés que notre grand établissement de crédit touche à la vie nationale ?

En ce qui concerne le premier point, le devoir de la Banque est de donner l'escompte au plus bas prix possible, de manière à réaliser le mot de Turgot, qui compare le crédit au niveau des eaux offrant à la culture des terres nouvelles au fur et à mesure qu'il s'abaisse. La Banque remplit-elle ce devoir ? L'éloquent rapporteur l'établit d'une manière indiscutable : en faisant observer qu'il doit tout d'abord, comme condition préalable, assurer la stabilité du crédit par le maintien inébranlable de la solidité du billet qu'elle a émis. Il faut qu'on ait toujours la certitude que le papier, dont on est porteur, sera remboursable à vue ; si l'on a temporairement supprimé sur les nouveaux billets la mention de ce remboursement, il n'en est pas moins de droit et assuré par les statuts de la Banque mieux encore que par une disposition typographique.

Le producteur avance un capital que le consommateur ne peut lui rendre avant un certain délai ; c'est là qu'intervient l'escompte, dont le mécanisme consiste à remplacer cette avance par un capital nouveau. Mais cette opération entraîne des dépenses matérielles évaluées, pour un portefeuille de 900 millions, à 14 millions, soit 1 1/2 0/0. Si le taux était abaissé à ce dernier chiffre, il se produirait un afflux d'effets de commerce devant fatalement entraîner l'exportation du numéraire et, comme conséquence finale, la hausse du change. La Banque doit donc servir de régulateur et fixer les limites de l'abaissement du taux de l'escompte.

M. Burdeau nous apprend que notre taux d'escompte moyen a été, depuis 1884, de 3 03, c'est-à-dire inférieur à celui de toutes les autres capitales européennes, ce qui représente, pour le commerce, un bénéfice annuel de 14 millions par rapport à Londres, 25 millions par rapport à Berlin, 165 millions par rapport à Rome !

Quant à l'encaisse de la Banque de France, il est supérieur aux encaisses réunies des Banques d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie et d'Autriche-Hongrie.

Passant au rôle de la Banque vis-à-vis de l'Etat, l'honorable rapporteur résume les griefs qui ont été produits à la tribune et, avant d'y répondre, il détruit la légende des 25 millions qui auraient été prêtés au 2 Décembre pour faciliter le coup d'Etat. La Banque devait en réalité à cette époque, au Trésor, une somme bien supérieure, qui n'a pas été touchée, ainsi que le prouvent les comptes courants et les contrats dont M. Burdeau donne lecture et dont la reproduction nous entraînerait trop loin. Nous nous contenterons d'affirmer, avec l'orateur, que l'argent qui a servi à l'acte du 2 Décembre n'est pas sorti des coffres de notre premier établissement national.

M. Pelletan a proposé l'attribution à la Banque des services de trésorerie et le partage des dividendes. Mais la Chambre a réduit à 7.500.000 francs les frais des services de trésorerie, dont 4 millions passent en frais irréductibles et dont 1 million est versé par la Ville de Paris et le Crédit Foncier. Restent 2 millions 1/2 ; cette somme comprend le service du mouvement des fonds, que le projet fait passer à la Banque et aussi les services de la recette et de la dépense, et surtout celui du contrôle qu'il est impossible, dans l'intérêt même de l'Etat et dans celui du public, de lui attribuer.

Quant au partage des dividendes, il faut d'abord faire remarquer que les 18 0/0 sont, eux aussi, une légende ; il n'existe que pour l'actionnaire, qui aurait acheté son titre en 1806, et encore aurait-il pu placer alors plus avantageusement son argent, car s'il eût acheté de la Rente ou des biens-fonds, il eût sextuplé son capital au lieu de le quadrupler. Quant aux actionnaires actuels, qui ont acheté en moyenne à 4.000 fr., il n'est même pas 5 0/0.

Il y aurait un grave inconvénient à faire de l'Etat l'associé de la Banque, qui perdrait ainsi son autonomie ; l'Etat doit s'en tenir au contrôle qu'exerce le gouverneur nommé par lui.

Nous nous faisons un agréable devoir de reproduire textuellement la péroraison de M. Burdeau qui répond, d'une façon magistrale, aux attaques dirigées contre la Banque de France ; aussi bien il y a peu d'exemples d'un pareil succès parlementaire et ce langage d'un vrai patriote a provoqué, sur tous les bancs, un légitime enthousiasme.

« Messieurs, vous avez devant vous un établissement qui, assurément, n'a pas été sans rendre à l'Etat et au commerce les services qu'on attendait de lui. On vous sollicite aujourd'hui d'y substituer une chose nouvelle, une chose inexpérimentée. Je vous demande de réfléchir.

« La Banque nous a donné l'escompte à un taux modéré et l'escompte stable. Elle nous a assuré contre les crises des garanties si puissantes qu'elle va les chercher maintenant à leur origine et qu'elle leur barre l'entrée de nos frontières. A l'Etat, elle a procuré des ressources que nul établissement au monde n'a jamais données à aucun pays ; aujourd'hui, elle vous donne des gages de son esprit de progrès, en abandonnant une portion de ses bénéfices que vous discuterez ; elle vous donne d'autres gages en étendant ses établissements selon les désirs du commerce et en multipliant les facilités qu'elle lui procure.

« Je crois que vous pouvez, en toute sécurité de conscience, donner à cet établissement la permission de vivre, de durer et de continuer à rendre des services au pays.

« Ah ! je le reconnais, en agissant ainsi, vous ne donnerez pas satisfaction à tous les désirs. On a parlé d'ouvrir le crédit sous des formes plus commodes, plus larges, plus économiques, exceptionnelles, à certaines catégories de personnes ; on parle de faire en quelque sorte des privilégiés du crédit de la Banque ; prenez garde que les privilégiés du crédit ne soient les victimes du crédit. (Très bien ! très bien !)

« Le crédit, messieurs, n'est pas une chose qui soit bonne à coup sûr et à tous les usages. Pour se servir du crédit, il faut savoir choisir, discerner les entreprises fructueuses, susceptibles de payer à la fois et le crédit et celui qui les entreprend ; il faut avoir le coura

de l'échéance, posséder enfin cet ensemble de vertus qui consistent, à partir du jour où l'on a pris un engagement, à vivre dans la pensée constante, au prix de n'importe quel labeur, de n'importe quelles privations de faire honneur à sa signature.

« Celui-là seul qui réunit ces qualités peut user avantageusement pour lui même du crédit. A mesure que ces vertus se développeront dans le pays, le crédit ira trouver ceux qui en auront besoin, et il devra leur être accordé. Mais, prenez garde ! celui qui ne possède pas ces vertus risque d'être pris au piége du crédit.

« Il y a quelques années, nos prédécesseurs ont poussé la Banque d'Algérie à faciliter le crédit aux colons, à le leur donner dans les conditions les plus larges, et sans discuter avec eux. Les colons en ont usé : ils ont planté, ils ont bâti, ils ont dépensé de grands et laborieux efforts, ils ont apporté le plus grand courage à l'œuvre du développement de leur colonie. Tout n'est pas perdu de leurs efforts ; mais, hélas ! le crédit ajourné est un crédit dangereux : chacune des indulgences qu'il nous accorde d'abord se traduit en sévérités redoutables dans l'avenir. Vous savez que de ruines que de difficultés, que de misères les trop grandes facilités de la Banque d'Algérie ont accumulées sur certains points du territoire de notre colonie !

« Prenons garde, de notre côté, d'éviter à nos ouvriers, à nos paysans, les amères déceptions dont j'ai été le témoin de l'autre côté de la Méditerranée ! Ouvrons le crédit égal à tous ; sachons agir dans notre sphère — car nous ne sommes pas seulement des législateurs : nous avons des devoirs sociaux hors d'ici, nous avons des leçons à donner, nous avons tout au moins des vérités à essayer de répandre ; — sachons, autour de nous, faire l'éducation de tous dans la voie du crédit, où tant de bonnes choses, mais aussi tant de mauvaises, peuvent se produire. Faisons que le crédit soit accordé de plus en plus à des conditions égales à quiconque saura s'en servir : ouvrons et aplanissons la route, déjà plus ouverte et plus aplanie chez nous qu'en aucun autre pays du monde, et qui, par le crédit bien employé, sagement ménagé, peut conduire insensiblement les hommes, s'ils ont le sentiment de leur responsabilité, qu'ils soient isolés ou groupés, à travers les réalités et les difficultés de la vie jusqu'à l'indépendance et jusqu'à l'aisance. C'est notre devoir de poursuivre ce résultat : nous l'atteindrons en nous efforçant de fortifier de plus en plus les conditions d'existence de la Banque de France, en votant des mesures comme celles qui vous sont proposées dans le projet de loi, et qui, sans créer, je le répète, de privilège apprennent à tout citoyen français qu'il peut avoir du crédit sous la seule condition de savoir s'en servir utilement pour lui et pour tous.

« J'ai la conviction qu'en agissant ainsi nous aurons rempli notre tâche envers la démocratie. Nous l'aurons remplie comme on le fait toutes les fois qu'on met cette démocratie en contact avec la vérité (Très bien ! très bien !) toutes les fois qu'au lieu de la leurrer d'espérances, peut-être sincèrement conçues, mais qui risquent de se changer en déceptions, on lui donne le moyen de faire valoir ses forces, sans lui promettre plus qu'elle ne pourrait tirer d'elle-même. (Applaudissements.)

« Oui, Messieurs, nous aurons fait notre devoir envers la démocratie ; nous aurons accru, fortifié ce pacifique trésor où s'alimentent toutes les forces laborieuses du pays. En même temps, nous aurons fortifié — je veux terminer sur ce mot — notre trésor de guerre : nous aurons fortifié la patrie elle-même. » (Applaudissements répétés.)

(A suivre.)

LES FINANCES PORTUGAISES

Notre avertissement, relatif à l'émission clandestine de *bons de coupons différés* de la Dette extérieure portugaise, par des spéculateurs anglais, a été entendu à Lisbonne. Nous félicitons le gouvernement portugais d'avoir désavoué cette singulière opération financière, car, par la force des choses, ces *bons* représentant — (officiellement ou non) — une portion de l'intérêt différé de la Dette portugaise extérieure, et se négociant en banque ou en coulisse, seraient devenus, plus tard, une source d'inextricables difficultés pour le Trésor portugais dont le crédit est suffisamment touché pour qu'on ne l'aggrave pas d'une autre manière.

Le gouvernement portugais est dans une situation très délicate vis-à-vis de l'Europe en général et en particulier de la France, sa principale créancière. Il ne peut sortir de l'impasse dangereuse dans laquelle il s'est engagé que par un accord régulier avec les porteurs de titres. Nous ne voulons pas dire par là qu'il doive nécessairement reprendre l'ancien Arrangement dans toutes ses dispositions ; mais il est impossible qu'il laisse indéfiniment sa situation extérieure en suspens, et il nous semble qu'il serait beaucoup plus politique, et surtout plus correct et beaucoup plus loyal, de reprendre franchement de nouvelles négociations avec les ayant droit, plutôt que de laisser des intermédiaires non autorisés compromettre irrémédiablement l'avenir par des opérations aussi fâcheuses que celles que nous avons signalées la semaine dernière.

Voici la nouvelle circulaire que le *Comité français* vient d'adresser à ses membres adhérents :

COMITÉ DES FONDS PORTUGAIS

Paris, 30 juin 1892.

Lorsque nous vous avons adressé notre dernière circulaire, le texte du Décret royal du 13 Juin n'était pas encore parvenu à Paris.

Aux termes de ce Décret, le Portugal fait à ses créanciers les conditions suivantes :

A. Les coupons de la DETTE EXTÉRIEURE AMORTISSABLE 4 et 4 1/2 0/0 à l'échéance du 1er avril 1892 seront payés au choix des porteurs.

1° A PARIS, sans frais, en *francs* à raison d'UN TIERS net de leur montant.

Dans ce cas, le paiement du tiers sera effectué contre remise des *coupons* et *sur présentation des titres*, lesquels seront frappés d'une estampille ainsi conçue :

« *Estampillé aux termes du Décret du 13 Juin 1892, sous la déclaration que le paiement en or d'un tiers du montant des coupons détachés de ce titre, est sans préjudice de ce que le Parlement portugais aura à décider à l'égard des deux tiers restants* » ;

2° A LISBONNE, *comme ceux de la Dette Intérieure*, en *Reis*, sous déduction de l'impôt de 30 0/0 de la valeur nominale, et ce, sans estampillage. Dans ce cas, les porteurs auront à supporter, en outre, la perte au change sur la somme ainsi payée (actuellement environ 30 0/0) ainsi que les frais de commission, d'envoi, d'assurance et d'encaissement, au minimum 1 0/0, soit une réduction totale qui *aujourd'hui* peut être calculée à 51 0/0.

La présentation des titres n'est pas nécessaire. Les porteurs ont *jusqu'au 31 juillet prochain la faculté de convertir leurs Titres en Rentes intérieures*.

B. Les Coupons de la DETTE EXTÉRIEURE 3 0/0 à l'échéance du 1er juillet 1892 seront payés au choix des porteurs :

1° A PARIS, sans frais, en *francs*, à raison d'UN TIERS net de leur montant, sur présentation des titres qui seront frappés de l'estampille ci-dessus décrite.

2° A LISBONNE, *comme ceux de la Dette intérieure*, en *Reis*, sous déduction de l'impôt de 30 0/0. Mais dans ce dernier cas *la conversion préalable en Rentes intérieures est exigée* et doit être demandée *avant le 31 juillet 1892*.

Cette CONVERSION nécessitera le paiement d'une commission, de frais de port et d'assurance.

Les Titres résultant de la CONVERSION seront passibles de l'impôt qui sera *fixé chaque année* par les Cortès. En outre, ils auront à supporter la perte au change, avec toutes ses variations.

Aussi les Comités ont-ils été unanimes à décider qu'une nouvelle PROTESTATION serait adressée au Gouvernement Portugais contre l'arbitraire de ces résolutions et l'inégalité du traitement infligé aux Créanciers Étrangers par rapport à celui des Porteurs de la Rente Intérieure. (Nous avons déjà publié ce document.)

La Chambre Syndicale des Agents de Change de Paris a d'ores et déjà décidé que, jusqu'à nouvel ordre, les Titres des Emprunts Extérieurs Consolidés 3 0/0 continueraient à se négocier coupon de Juillet attaché, et les Titres 4 et 4 1/2 Amortissables, coupon d'Avril attaché. En conséquence tous les titres de la Dette Extérieure Portugaise dépourvus de leurs

coupons, frappés d'estampille, cesseraient, jusqu'à nouvel ordre, d'être negociables à la Bourse de Paris.

Des mesures identiques ont été prises par les différentes Bourses continentales.

Dans ces conditions vous estimerez sans doute que nous ne saurions vous engager à encaisser vos coupons en Portugal et à convertir vos titres de Dette Extérieure en Dette Intérieure, ce qui vous mettrait à l'entière discrétion du Gouvernement portugais. Quant à l'encaissement du tiers dans les conditions édictées par le Décret du 13 juin, avec détachement du coupon et apposition sur le titre de l'estampille ci-dessus, nous ne pouvons vous conseiller d'y recourir, car cet acte pourrait être interprété comme l'acceptation pure et simple du fait accompli et de toutes ses conséquences.

Les Comités Etrangers donnent d'ailleurs le même conseil à leurs adhérents.

Il n'en serait plus de même dans l'hypothèse où le Gouvernement consentirait à faire ce paiement en laissant le coupon attaché au titre et en estampillant ledit coupon de la simple mention du paiement d'un tiers à valoir.

Veuillez agréer, M , l'assurance de notre considération la plus distinguée.

LE COMITÉ.

COMPAGNIE FRANÇAISE
DU
TÉLÉGRAPHE DE PARIS A NEW-YORK

En réponse à la dernière lettre de M. A. Lechenet, M. Mackay fils nous adresse la réponse suivante qui doit clore la polémique, puisque l'assemblée générale a lieu le mardi 12 juillet.

Qui triomphera des deux groupes ? C'est ce que nous saurons quand paraîtra notre prochain numéro.

Paris, le 7 juillet 1892.

A Monsieur le Directeur de l'*Economiste Européen*,
Paris.

Monsieur le Directeur,

Je n'ai pas l'intention d'engager une polémique, dans votre journal, avec M. A. Lechenet, l'auteur des articles parus sur la Société du Télégraphe de Paris à New-York, mais, sous prétexte d'examiner point par point les rectifications qu'il était de mon devoir d'apporter aux diverses et nombreuses erreurs qu'il avait commises, M. Lechenet, mal servi par ses notes, autant que par sa mémoire, et surtout mal renseigné par ce qu'il appelle la partie adverse, c'est-à-dire la Compagnie française, commet de nouvelles erreurs dans l'article qu'il me consacre.

Après avoir reconnu que mon père ne s'est jamais emparé du Câble des Bermudes, après avoir essayé de pallier son accusation en se livrant à une véritable dissertation sur la portée du mot *s'emparer*, M. Lechenet dit que c'est moi qui suis devenu le propriétaire de la majorité des actions du Câble des Bermudes et, tout en dirigeant cette nouvelle accusation contre moi, M. Lechenet appelle cela... *rectifier ?*

Je suis partisan des affirmations catégoriques : afin de faire cesser toute équivoque sur ce point très important de la discussion, j'affirme que jamais je n'ai possédé une action du câble des Bermudes.

Donc, M. Lechenet s'est trompé en reportant sur moi l'accusation qu'il avait dirigée contre mon père.

Je vois bien dans quel but les ex administrateurs de la Compagnie française essaient, par l'intermédiaire de M. Lechenet, de rendre mon père ou moi, ou encore la Compagnie commerciale, responsable des ennuis et des difficultés qu'ils rencontrent.

Pour donner le change sur la nature de ces difficultés ils essaient de justifier leur conduite en la basant sur l'intérêt qu'il y aurait, pour la Compagnie française, à obtenir la concession d'une ligne desservant les Antilles.

Mais sur ce point, mes affirmations ont été non moins catégoriques ; mon père, et M. Lechenet est obligé d'en convenir, a, en 1890, fait tout ce qui dépendait de lui pour faire accorder cette concession par le Gouvernement des Etats-Unis.

Ce Gouvernement a refusé et j'ai indiqué les motifs de son refus.

Mais ce que M. Lechenet néglige de constater, c'est que mon père, en dehors des démarches qu'il a faites au profit de la Compagnie française, a avancé à cette dernière des sommes importantes dont il n'a pas encore réclamé le remboursement afin de ne pas gêner cette Compagnie, dont l'état financier est loin d'être prospère. L'ex-Conseil d'administration prétend que l'un des avantages de l'établissement d'une ligne reliant la France aux Antilles serait la garantie pour la Compagnie française, par le Gouvernement français, de la transmission de *toutes* les dépêches expédiées de France sans voie désignée.

Je ne suis nullement jaloux de ce monopole qui serait ainsi accordé à la Compagnie française ; mais, si je suis bien informé, je ne crois pas que cette garantie lui ait été promise.

Je crois au contraire que le Gouvernement français, soucieux des véritables intérêts du pays, réserverait cette garantie en vue de l'amélioration des communications *directes* entre la France et les Etats Unis, qui ne reposent aujourd'hui que sur des câbles déjà vieux et trop souvent interrompus.

Or, dans sa situation actuelle, la Compagnie française n'est pas en état d'établir cette ligne ; son ex-Conseil d'administration a donc le tort de faire miroiter aux yeux des actionnaires un avantage qui n'est rien moins qu'aléatoire.

J'ai déjà expliqué à M. Lechenet, et je maintiens mes dires, qu'il n'y a dans tout ceci qu'un conflit entre actionnaires mécontents et un Conseil d'administration qui, malgré sa révocation, veut quand même rester au pouvoir.

C'est, ne l'oubliez pas, en ma qualité d'actionnaire et pas à d'autre titre que je donne toutes ces explications.

Quant aux prétendues preuves à l'appui des irrégularités commises dans certains dépôts d'actions, comment, si ces irrégularités existent, le Conseil qui a dû en avoir connaissance *dès le 11 mai*, jour de la clôture du dépôt des actions, n'en a-t-il excipé que le *28 mai*, c'est-à-dire, *17 jours après* et à la veille de l'assemblée.

La raison en est facile à trouver : Pour éviter son renversement, le Conseil s'est retranché derrière ces prétendues irrégularités ; il lui fallait ajourner l'Assemblée au 12 juillet, afin d'avoir le temps de se créer une majorité qui lui faisait défaut.

Que lui importait, en ce cas, la légalité des moyens?...

Les tribunaux apprécieront.

Enfin, M. Lechenet dit que la plupart des membres de l'Assemblée du 31 mai étaient des employés de la Compagnie commerciale ?

M. Lechenet a, encore sur ce point, été très mal renseigné.

Il suffit, en effet, de lire la liste des actionnaires formant l'assemblée au 31 mai, pour s'apercevoir que seulement *cinq* employés supérieurs de la Compagnie commerciale sont porteurs d'actions de la Compagnie française.

Je ne sache pas qu'il ait été défendu à ces Messieurs d'acheter des actions de la Compagnie française, ce dont ils n'ont guère le droit de se féliciter, en présence de la situation financière de cette Compagnie.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

J.-W. MACKAY FILS.

L'ÉMISSION DES LITS MILITAIRES

Ainsi que nous l'avions prévu, l'émission d'obligations des *Lits Militaires* a été un grand succès, puisque, sur 32.229 obligations à convertir, 27.000 ont accepté les titres nouveaux en échange des anciens

dans les conditions que nous avons indiquées dans notre numéro du 3 juillet.

Le surplus est largement couvert, puisque la Compagnie sera obligée de procéder à une répartition de 600/0.

BANQUES POPULAIRES
ET CRÉDIT AGRICOLE

La question des Banques Populaires et celle du Crédit Agricole sont plus que jamais à l'ordre du jour. Or, nous avons sous les yeux la brochure contenant les actes du troisième Congrès des Banques Populaires de France. A la vérité, cette brochure vient un peu tard, le troisième Congrès ayant été tenu à Lyon du 6 au 9 avril 1891, et un quatrième Congrès s'étant réuni à Lyon en mai dernier. Néanmoins, il est intéressant de s'arrêter un instant aux discussions qui se sont produites et auxquelles ont pris part des personnalités comme M. Eugène Rostand, président de la Caisse d'épargne de Marseille.

C'est sous l'impulsion du R. P. Ludovic de Besse que les Banques Populaires ont commencé à fonctionner en France ; mais il ne faudrait pas croire que ces établissements soient des institutions *confessionnelles*. Comme l'a dit, un jour, l'éminent franciscain, l'œuvre qu'il poursuit est la propagation du Crédit Populaire, pour arriver à la paix sociale ; aussi, pour lui, les religions n'existent-elles pas. Il a su grouper autour de lui les personnes les plus honorables, appartenant à des confessions diverses, et il entretient des rapports d'amitié précieux avec M. Luzzatti, l'ancien ministre italien, qui appartient à la religion israélite, et qui, éminent économiste, se préoccupe, lui aussi, de toutes les questions sociales, auxquelles il sait apporter, à l'occasion, l'appui de sa science et de son expérience.

Au reste, nous n'avons à discuter, pour le moment du moins, ni sur la nécessité des Banques Populaires, ni sur leur présent, ni sur leur avenir. Si nous en parlons, en effet, c'est que, dans le troisième Congrès tenu à Bourges, par elles, on a abordé la question toute d'actualité, qui a été, si l'on peut s'exprimer ainsi, dégagée de toutes ses obscurités par M. Camille Rousseau, conseiller général, président du Syndicat des Agriculteurs du Cher.

Nous n'allons pas recommencer l'historique du Crédit Agricole, des essais malheureux tentés depuis 1849, et qui ont abouti à la chute de l'Etablissement qui devait fonctionner « parallèlement avec le Crédit Foncier, sans fusion avec lui », et qui consomma sa ruine dans les fameuses affaires égyptiennes. Disons de suite que, de fait, le Crédit Agricole existe, au moins dans neuf de nos départements, et que c'est la Banque de France, elle-même, qui se livre à ces opérations de prêts aux agriculteurs, principalement dans le département de la Nièvre. Ces opérations consistent dans l'escompte de billets à ordre que trois agriculteurs souscrivent réciproquement, ou qu'ils souscrivent à des banquiers locaux, billets dont le renouvellement permet de satisfaire aux exigences de l'industrie de l'engraissement des bestiaux, qui est la principale branche de l'agriculture nivernaise. Et le Directeur de la succursale de la Banque de Nevers a pu dire, à ce sujet, que, depuis 1867, il lui a été permis de donner, en dix ou douze ans environ, 130 à 140 millions à l'agriculture de son département, qui a, de ce fait, réalisé au moins un bénéfice de 25 millions. « Je dois témoigner à l'honneur de l'agriculture, a ajouté ce directeur déposant dans une enquête, que ma confiance n'a jamais été trahie. Par un contact incessant, j'avais appris à bien connaître les hommes et les choses de l'agriculture, et je n'ai jamais eu ni un protêt, ni un effet en retard de vingt-quatre heures. »

Ce sont, certainement, les résultats obtenus par la Banque qui ont inspiré M. Prévet, député de Seine-et-Marne lorsqu'il a saisi la Commission du renouvellement du privilège de la Banque de France, d'un amendement qui contraindrait notre premier établissement à consentir une valeur éventuelle et particulière au papier agricole qui lui serait présenté ; — et serait réputé papier agricole, tout papier présenté par une Banque spéciale sous la surveillance de l'Etat, ou par le Crédit Foncier, dont on modifierait les prescriptions statutaires. Il faudrait donc créer une Banque sous la surveillance de l'Etat, et accepter de suite le projet que M. Develle, ministre de l'agriculture, va déposer au cours de la discussion sur la Banque de France. Mais n'est-il pas grave d'imposer, par voie législative, des opérations à la Banque, et ne vaudrait-il pas mieux jeter un regard du côté de l'étranger, et s'efforcer d'introduire, chez nous, les procédés qu'il emploie, en les appropriant à nos mœurs ?

Et, d'abord, dit M. Camille Rousseau, existe-t-il un Crédit agricole ? On parlait, un jour, devant M. Dupin, de Crédit agricole, de Crédit commercial, de Crédit industriel. Il interrompit : « Je ne sais ce que c'est que tous ces crédits-là ; je n'en connais qu'un : le « Crédit. » Mais il ne faut pas confondre le Crédit et l'Emprunt. L'Emprunt, en effet, est généralement destiné à s'immobiliser au moins pour un certain temps, tandis que le Crédit consiste à réaliser par anticipation certains produits d'une exploitation qui sont en voie de formation. D'un autre côté, il existe deux sortes de Crédits : le Crédit réel qui n'est que la main mise par avance sur une valeur mobilière ou immobilière, et le Crédit personnel. Le premier regarde le *Crédit Foncier*, mais il n'est pas à la disposition de l'exploitant, de celui qu'il convient, dans notre société démocratique, « d'appeler progressivement aux avantages de la vie indépendante. »

Pour l'exploitant, le crédit doit être personnel, c'est-à-dire que c'est à la personne que doit s'adresser la confiance, et non pas à une situation matérielle. C'est donc l'établissement du Crédit personnel qu'il faut chercher pour l'agriculteur. De plus, il faut scinder les opérations de l'agriculture. Les unes demandent une échéance un peu plus longue, il est vrai, que les échéances commerciales, mais que l'usage du renouvellement du billet permettrait encore de leur procurer facilement : ce sont les opérations relatives à l'engraissement des bestiaux, à l'acquisition des engrais chimiques, des semences, de certains instruments, toutes opérations qui peuvent, au maximum, être limitées de six mois à un an. Les autres demandent une échéance dépassant une année, et peuvent même s'étendre à toute la durée d'un bail pour le fermier. La première partie de ces opérations peut se faire avec le concours de la Banque de France, d'autant plus que ce ne sera que la continuation, l'extension de ce qu'elle fait déjà ; pourtant, un intermédiaire sera nécessaire, intermédiaire qui garantira que l'emprunteur et ses cautions sont des agriculteurs qui demandent de l'argent pour faire des opérations de culture, et non pas pour faire des constructions, des acquisitions ou des dépenses somptuaires. Mais reste le Crédit à long terme qui, jusqu'ici, n'a été résolu que par les Banques allemandes, système Raiffeisen, Banques rurales dont les capitaux sont presque toujours fournis par l'Epargne, chaque Banque étant en même temps Caisse d'épargne. Ce serait donc un semblable système qu'il faudrait adopter et qui aboutirait à la création de la Banque Mutuelle, création qui n'attaquerait en rien l'organisation actuelle de nos Caisses d'épargne.

Il convient toutefois de remarquer que l'on n'impose pas, à l'épargne, le choix de ses dépositaires ; il faut gagner et mériter sa confiance. Mais comme l'agriculture peut se suffire à elle-même, sinon avec les capitaux épargnés des exploitants terriblement réduits par la crise, du moins avec les capitaux épargnés de ses salariés, il s'agit de détourner ces capitaux des Caisses d'épargne ordinaires et postales où ils vont s'engloutir, et de les diriger sur des Banques mutuelles où ils pourront, sous forme de comptes courants, comme dans les Banques écossaises, ou sous forme de prêts à long

terme avec des remboursements échelonnés, comme dans les Banques Raiffeisen, fournir des fonds à l'agriculteur.

Nous voici loin du système développé par M. Méline. Il ne s'agit plus de transformer les Syndicats agricoles en véritables Sociétés de crédit. Tout ce qu'on pourra demander à ceux-ci, c'est d'aider à la constitution d'une Association de crédit, ayant un caractère exclusivement financier, et surtout dirigée par des hommes initiés au mouvement des affaires. Et comme les Banques mutuelles n'ont pas besoin d'une législation spéciale, comme la loi de 1867 leur donne la liberté pour leur constitution, on voit qu'aucun obstacle n'entrave leur formation.

Donc, c'est dans l'Association seule que l'Agriculture trouvera tous les secours dont elle a besoin. Surtout, pas d'intervention du pouvoir; tel est, au fond, le raisonnement de M. Camille Rousseau. Et le R. P. Ludovic est même encore plus exclusif : il voudrait, lui, que l'on pût se passer même de la Banque de France. « Il y a, dit-il, une surabondance d'argent flottant qu'il s'agit d'attirer à nous. » Cet argent viendra-t-il? Voilà la question; mais quand on songe que les gros capitaux ne sont pas tout à fait indispensables, on peut espérer. Dans le Jura, une Association mutuelle a été fondée, qui a pour objet le Crédit rural. Or, son promoteur, M. Milcent, ancien auditeur au Conseil d'Etat, a avoué que le capital de cette Société n'est que de 20.000 fr., dont la moitié seulement versée. C'est donc avec 10.000 francs effectifs, grossis de 2.000 fr. environ de coupures souscrites par les sociétaires, et de 5.000 fr. de dépôts, soit, au total 17.000 fr. que l'Association a pu prêter en 1890, fr. 127.000 aux cultivateurs, grâce au réescompte, par la succursale de la Banque de France de Lons-le-Saulnier, des billets souscrits; et ce, sans avoir, ni en 1890, ni pendant les cinq années antérieures, subi une seule perte! Naturellement, certaines précautions sont prises, et les prêts sont limités; mais le résultat n'est-il pas merveilleux? Il est vrai que les Sociétés mutuelles ne recherchent pas les gros intérêts, et que, en plus, elles sont entourées de toutes les garanties désirables. Elles sont exactement renseignées sur l'honnêteté et la solvabilité de chacun, et, partant, ne s'avancent pas à l'aventure.

Ce serait donc, à en croire les conclusions adoptées par le troisième Congrès des Banques populaires, par la mutualité que l'on arriverait le mieux à résoudre les grands problèmes en discussion. C'est peut-être. là. le salut. Au fameux : « Aide-toi, le Ciel t'aidera, il faut donc joindre le : « Aidez-vous les uns les autres. » Pourquoi pas, au fait?

A. Lechenet.

Informations Économiques et Financières

Rendement des impôts pendant le mois de juin 1892. — L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts et revenus indirects ainsi que des monopoles de l'État pendant le mois de juin 1892.

Les résultats accusent une moins-value de 1.253.100 par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 3.943.500 par rapport à la période correspondante de 1891.

Par rapport aux évaluations budgétaires il y a plus-value sur : l'impôt de 4 0/0 sur les valeurs mobilières, 690.500; les contributions indirectes, 1.379.000; les sucres, 5.123.000; les contributions indirectes (monopoles), 851.000; les postes, 359.600; les télégraphes, 71.200.

Les moins-values portent sur : l'enregistrement, 5.399.000; le timbre, 690.000; les douanes, 3.511.000; les sels, 127.000.

Par rapport au mois de juin 1891, il y a augmentation sur : les douanes, 6.576.000; les sucres, 2.064.000; les contributions indirectes (monopoles), 875.000.

Il y a une diminution sur : l'enregistrement, 1.262.000; le timbre, 1.112.500; l'impôt de 4 0/0 sur les valeurs mobilières, 62.500; les contributions indirectes, 2 millions 385.000; les sels, 143.000; les postes, 259.900; les télégraphes, 346.600.

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	30 Juin	7 juillet
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
(30 juin / 7 juillet)		
Or .... 1.586.588.610 / 1.591.343.017	2.881.756.712	2.886.046.039
Argent... 1.295.168.101 / 1.294.703.022		
2.881.756.712 / 2.886.046.039		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	16.296	34.012
Portefeuille Paris — Effets Paris........	276.802.272	201.094.135
Portefeuille Paris — Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales...........	343.934.860	318.013.773
Avances sur lingots à Paris............	33.810.000	33.428.000
Avances sur lingots dans les succursales	7.928.222	7.928.222
Avances sur titres à Paris..............	125.603.141	127.931.878
Avances sur titres dans les succursales	163.618.513	168.966.533
Avances à l'Etat....................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.514.914	99.514.914
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..............	9.061.454	9.062.129
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..................	556.091	1.369.025
Emploi de la réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Divers................................	103.526.429	118.375.139
Total............	4.313.017.099	4.238.651.997
PASSIF		
Capital de la Banque..................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.......................	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation	3.211.884.755	3.173.207.625
Arrérages de valeurs déposées..........	11.546.144	26.011.289
Billets à ordre et récépissés............	41.791.592	40.578.761
Compte courant du Trésor, créditeur...	279.951.784	258.520.641
Comptes courants de Paris.............	405.763.840	410.727.641
Comptes courants dans les succursales.	73.568.757	55.599.296
Dividendes à payer.....................	15.294.370	9.785.332
Escompte et intérêts divers	495.010	941.407
Réescompte du dernier semestre.......	910.847	910.847
Divers................................	45.294.489	35.853.646
Total............	4.313.017.099	4.238.651.997

Comparaison avec les années précédentes

	12 juillet 1888	11 juillet 1889	10 juillet 1890	9 juillet 1891	7 juillet 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.656.5	2.876.9	3.084.3	3.090.9	3.173.2
Encaisse............	2.318.5	2.462.3	2.582.6	2.617.5	2.886.0
Portefeuille........	634.1	656.8	609.4	5927..	519.1
Avances aux partic.	268.5	269.4	294.2	307.2	338.2
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	556.1	227.4	117.6	178.2	258.5
— part...	426.9	505.9	456.6	465.2	466.3
Taux d'Escompte...	2 ½ 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	2 0/00	2 ½ 0/00	1 0/00	3 ½ 0/00	Pair.
Bénéfices nets......	89.0	«	56.0	1.006.0	366.5

La Liquidation des Dépôts et Comptes Courants. — MM. Moreau et Mercet, liquidateur de la Société des *Dépôts et Comptes Courants*, commencent à se décourager en présence des difficultés et des mauvaises volontés qu'ils ont à vaincre. Ils adressent aux actionnaires, à la date du 6 juillet, une circulaire dont nous extrayons le passage suivant :

« Dans ces circonstances nous avons résolu de tenter un dernier effort et nous avons décidé qu'au cas où cet effort resterait stérile, nous nous démettrions entre les mains des actionnaires du mandat qu'il nous ont confié.

« Nous avons rempli l'engagement que nous avions pris à leur égard en faisant tout ce qui était en notre pouvoir pour les empêcher d'être victimes d'un état de choses qu'ils n'avaient pu prévoir ni même soupçonner. Mais comme la réalisation de l'actif social et la poursuite judiciaire des responsabilités encourues ne nous ont pas donné de résultats assez rapides pour nous permettre de faire face au passif de 53 millions restant ac-

tuellement à payer, c'est aux actionnaires que nous avons dû demander, en conformité des statuts, un sacrifice pécuniaire considérable.

« Nous l'avons fait, vous le savez, avec l'espoir que les anciens administrateurs et censeurs interviendraient alors pour faciliter, comme c'était leur devoir, dans la proportion de leur fortune respective, l'exécution d'une mesure que nous avions arrêtée afin d'empêcher la mise en faillite de la Société.

« Notre espoir s'était réalisé et un groupe d'anciens administrateurs et censeurs avait présenté aux actionnaires un projet de règlement transactionnel.

« L'accord n'ayant pu se faire sur ce projet, nous avons dû immédiatement prendre parti pour en finir avec une situation qui ne saurait se prolonger.

« En conséquence, nous avons demandé aux représentants du groupe des anciens administrateurs et censeurs de soumettre de suite aux actionnaires une nouvelle proposition de transaction s'il entendait persister dans son désir de règlement amiable. En même temps nous les avons avisés de notre résolution ainsi que de la convocation prochaine d'une assemblée des actionnaires.

« Voici l'ordre du jour de cette Assemblée à laquelle nous avons convoqué, pour le lundi 25 juillet courant, les actionnaires qui peuvent en faire partie d'après les statuts sociaux, comme possédant au moins quarante actions.

Ordre du jour :

« Exposé de la situation. Vote à émettre en conséquence de la démission que MM. Mercet et Moreau donneront à l'Assemblée de leur mandat de liquidateurs amiables, dans le cas où le groupe des anciens administrateurs et censeurs n'aurait pas, avant la réunion, présenté à l'acceptation des actionnaires une nouvelle proposition de transaction à la place de celle qui vient d'échouer. Adoption de toutes mesures relatives au fonctionnement de la liquidation.

« Nous vous ferons connaître le résultat de cette assemblée.

« Veuillez agréer nos civilités les plus empressées.

Les liquidateurs :

ÉMILE MERCET, Banquier à Paris.

EDMOND MOREAU, Administrateur de Sociétés près le Tribunal de commerce de la Seine. »

Nous espérons que la résolution des liquidateurs, résolution que nos renseignements particuliers nous permettent de considérer comme irrévocable, feront réfléchir tous les intéressés.

Chambre de Compensation des Banquiers de Paris. — Les capitaux compensés par la Chambre de compensation se sont élevés, pour le mois de juin dernier, au chiffre de 431.538.034 fr. 58, représentant une moyenne journalière de 17.261.520 fr.

Avis de la Chambre Syndicale. — La Chambre Syndicale des Agents de change publie l'avis suivant :

« Jusqu'à nouvel ordre, et par exception, les actions de jouissance de la Compagnie du Chemin de fer du Nord pourront circuler sans être munies de coupons. »

Suivant avis qui a été donné par le Comptoir National d'Escompte de Paris, les obligations de l'emprunt du Gouvernement Tunisien 3 1/2 0/0 1889 sont appelées au remboursement ou à la conversion en obligations 3 0/0.

Tout porteur qui n'aura pas déclaré, le 12 juillet courant, s'il entend demander son remboursement, sera converti d'office en obligations 3 0/0.

Par suite la chambre syndicale a décidé que les obligations 3 1/2 0/0, cessant d'exister le 12, ne seraient plus négociables à partir du 8 courant.

Les opérations engagées fin courant devront se régler en obligations nouvelles, le vendeur tenant compte à l'acheteur de la soulte de 24 fr. 98 qui lui sera remise lors de son échange.

On continuera à négocier, à l'émission, les obligations nouvelles 3 0/0, dont les cours seront constatés à la seconde partie du Bulletin de la cote jusqu'au moment de l'admission de ces titres à la première partie dudit Bulletin.

Quant aux opérations au Comptant, elles ne peuvent plus se faire, depuis le 8 courant, que suivant conventions particulières.

Toutes les négociations antérieures à cette date devront être réglées, au plus tard, le 12 juillet au matin.

Les obligations 3 1/2 0/0 1889, représentées par des récépissés endossables, et dont les porteurs désireraient prendre part aux opérations de la conversion ou du remboursement, devront être retirées de la Banque de France en temps utile, c'est-à-dire le 12 juillet avant une heure.

Société du Kébao. — Les actionnaires se sont réunis le 17 mai en Assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

La première a approuvé les comptes de l'exercice et nommé commissaires des comptes MM. Gernaërt et de Labriolle.

La seconde a voté l'augmentation du capital social de 1.500.000 fr., par l'émission de 3.000 actions nouvelles.

Conformément à l'article 7 des statuts, il est réservé aux actionnaires actuels un droit de préférence à la souscription des actions nouvelles, dans la proportion des actions possédées par chacun d'eux.

Chemin de fer du Sud de la France — L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du Chemin de fer du Sud de la France n'a pu délibérer par suite de l'insuffisance des titres représentés. Une nouvelle assemblée est convoquée pour le 10 août. Il s'agit de régulariser l'augmentation du capital de 20 à 25 millions votée par une précédente assemblée et à laquelle il a été procédé le mois dernier.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 17 au 23 Juin (25e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. de la semaine 1891	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1891	Différence pr 1892
Etat	2.665	664	664	16.570	16.402	+ 168.»
Paris-Lyon-Méditer.	8.364	6.804	6.840	157.959	158.733	— 773.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	85	85	2.085	2.111	— 26.»
— Chemins Algériens	513	143	167	3.912	4.081	— 169.»
Nord	3.647	3.375	3.383	84.227	84.615	— 388.»
Ouest	4.961	2.827	2.738	65.473	63.936	+ 1.537.»
Orléans	6.432	3.228	3.152	77.880	75.837	+ 2.043.»
Est	4.672	2.743	2.722	65.261	65.304	— 43.»
Midi	3.023	1.618	1.593	39.707	40.723	— 1.016.»
Est-Algérien	897	93	97	2.680	2.916	— 236.»
Bône-Guelma voie larg.	534	65	56	1.667	1.752	— 85.»
— voie étroite	128	5	6	158	170	— 12.»
Ouest-Algérien	296	62	46	1.217	1.052	+ 165.»
Arzew à Kralfallah	244	21	21	650	581	+ 68.»
Médoc	101	18	19	481	471	+ 10.»

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Des six premiers mois	41.301.465	42.849.585
Du 1er au 6 juillet	940.000	1.660.000
Du 7 juillet	290.000	260.000
Du 1er janvier au 7 juillet	42.531.465	44.769.585

La Liquidation de la Compagnie Française des Chemins de fer de Santa-Fé. — Nous avons donné tous les détails nécessaires sur la marche de cette liquidation et sur le concordat qui l'a terminée (notamment dans nos numéros du 14 et du 21 février). Ce concordat vient d'être homologué par un jugement du Tribunal de commerce de la Seine le 6 juillet courant.

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

La semaine a été relativement calme ; mais l'amélioration s'est néanmoins maintenue sur la plupart des valeurs. La recrudescence d'activité financière, qui se manifeste actuellement par plusieurs émissions, y est certainement pour beaucoup, étant donné, surtout le résultat de ces tentatives, qui, si elles ont été heureuses, ne laissaient pas d'être un peu hardies dans les circonstances actuelles. L'émission de la *Conversion Tunisienne* est déjà plus que couverte à l'heure où nous écrivons ; et quant aux obligations des *Lots Militaires*, dont nous donnons le résultat dans le corps du journal, le succès attendu a encore été dépassé. Tout fait supposer qu'il en sera de même pour l'émission du *Crédit Foncier*. Même en admettant que les émissions du mois de juillet s'arrêtent là, ce qui n'est pas encore sûr, ces trois opérations suffisent à expliquer, par l'activité qu'elles donnent aux affaires, la bonne tenue du marché.

Fonds d'Etat Français. — Le 3 0/0 *ancien* et le 3 0/0 *nouveau* se confondent aujourd'hui, par suite de la libération définitive de ce dernier. Nous le retrouvons à 98 62 au lieu de 98 35. L'*Amortissable*, en progrès également, s'inscrit à 98 70 contre 98 55. Le 4 1/2 passe de 105 97 à 106 02. L'*Obligation Tunisienne* finit, ex-coupon, à 502 50. Nous donnons, d'autre part, des renseignements sur la Conversion, et sur les avantages qu'elle offre aux souscripteurs.

Sociétés de Crédit Françaises. — La *Banque de France* est à 4.190. L'encaisse or présente une nouvelle augmentation de quatre millions, les bénéfices de la deuxième semaine du second trimestre s'élèvent à 496.000 fr. On se plaint très vivement, dans le monde financier, aussi bien des interruptions de la discussion du renouvellement du privilège, que des longueurs apportées dans le débat par plusieurs orateurs. Sans aller jusqu'à parler d'obstruction, on peut à coup sûr désirer qu'une aussi importante question ne s'éternise pas.

La *Banque d'Escompte de Paris* progresse de 212 50 à 220. On parle d'une importante émission pour la fin du mois. Il s'agit de la constitution d'une Société pour l'exploitation d'un procédé de fabrication d'une soie artificielle. Mais cette nouvelle n'est pas encore définitive.

Nous retrouvons la *Banque de Paris* à 640, en réaction de 10 fr. et la *Compagnie Algérienne*, sans changement, à 495. Le *Comptoir National d'Escompte* est à 510, très ferme. Le succès de la *Conversion Tunisienne* ne le laissera pas longtemps à ce cours. Le *Crédit Foncier*, ex-coupon, s'inscrit à 1.110. Nous donnons dans le corps du journal des détails complets sur l'émission de 500.000 obligations qui aura lieu le 21 juillet pour convertir les obligations anciennes 1863, 1875 et 1881 1886.

Le *Crédit Industriel*, qui vient de mener à bien la Conversion des obligations des Lots Militaires, passe de 515 à 530. Le *Crédit Lyonnais* est, sans changement, à 783 75. Le *Crédit Mobilier* perd une grande partie du terrain qu'il avait regagné. Il s'inscrit à 151 25 au lieu de 175. On explique cette baisse par des dissentiments qui se sont produits dans le sein du Conseil d'administration. Nous croyons savoir que le fait est vrai en lui-même, et qu'un des administrateurs a donné sa démission. Mais, celle-ci n'a pas encore été acceptée par le Conseil ; et, dans tous les cas, le fait ne changerait rien à la situation des actions du *Crédit Mobilier*, dont la valeur intrinsèque est infiniment supérieure à leurs cours, comme nous l'avons exposé déjà.

La *Société Générale* est immobile à 465.

Chemins de fer Français. — Les recettes de nos Chemins de fer continuent à se maintenir en plus-value. L'augmentation, du 17 au 23 juin, est de 168.000 francs. Deux Compagnies seulement, le *Nord* et le *Paris-Lyon-Méditerranée*, subissent une moins-value négligeable de quelques milliers de francs. L'expérience du dégrèvement de la grande vitesse continue donc à se poursuivre d'une façon heureuse.

Le *Bône-Guelma* passe de 705 à 714 50. L'*Est-Algérien* est stationnaire à 385. L'*Est* faiblit un peu à 915. Le *Paris-Lyon-Méditerranée* est à 1.517 50 au lieu de 1.512 50. Le *Midi*, ex-coupon, s'inscrit à 1.295. Le *Nord*, ex-coupon également, se retrouve à 1.867 50. L'*Orléans* est bien tenu à 1.545. L'*Ouest* progresse de 1.070 à 1.077 50 ; et le *Sud de la France* clôture à 508.

Sociétés Industrielles Françaises. — Les *Magasins Généraux de Paris*, ex-coupon, sont à 552. La *Compagnie Parisienne du Gaz* est stationnaire à 1.435, en attendant une solution définitive qui ne peut aujourd'hui tarder beaucoup. La *Compagnie Transatlantique* rétrograde de 600 à 585. On sait qu'un terrible abordage vient de détruire un de ses navires. Bien qu'il dût être mis prochainement en réforme, c'est toujours une perte.

Les *Omnibus de Paris*, ex-coupon, se retrouvent à 1.048 50, et les *Voitures*, ex-coupon également, à 700. Le *Panama* reste à 17 50. La *Dynamite* reprend un peu à 402 50. Il semble que le dommage éprouvé doive être moins grand qu'on ne l'avait cru au premier moment, et nous avons exposé d'ailleurs, dans notre avant-dernier numéro, la situation exacte de la Société.

Le *Télégraphe de Paris à New-York* est à 100 fr. On trouvera, dans ce numéro, une nouvelle réponse de M. Mackay. La situation va, d'ailleurs, se dénouer, puisque l'assemblée générale a lieu le 12 juillet.

Sociétés Étrangères diverses. — La *Banque des Pays Autrichiens* est en légère réaction à 471 24. La *Banque Ottomane*, ex-coupon, s'inscrit à 558 75. Le *Crédit Foncier d'Autriche*, ex-coupon, clôture à 1.085. Le *Crédit Foncier Egyptien* reste, sans aucune variation, à 474.

Les *Autrichiens-Hongrois*, ex-coupon, cotent 645, assez fermes. Le *Sud de l'Autriche*, sans changement, est à 217 50. Le *Nord de l'Espagne* rétrograde à 165. Les recettes sont mauvaises et on enregistre, pour la dernière semaine de juin, une nouvelle moins-value de 2.410 fr. ce qui élève la moins-value totale des six derniers mois à 1.147.554 fr.

Le *Saragosse*, ex-coupon, est à 186 25.

Fonds d'Etats Etrangers. — Les *Consolidés Anglais*, ex-coupon, sont fermes à 96 75. L'*Autriche 4 0/0 or* est bien tenu à 96 50. On compte sur la réalisation prochaine des premières opérations d'emprunt de la *Valuta*. Les *Fonds Brésiliens* se maintiennent, malgré les bruits contradictoires qui courent sur l'état politique du pays. Nous retrouvons le 4 1/2 1888 à 62 50 et le 4 0/0 1889 à 58 75.

Les *Fonds Egyptiens* ont subi, mais moins qu'on n'aurait pu le croire, le contre coup des élections anglaises. Seule, la *Daira Sanieh* présente une très légère augmentation, de 98 50 à 98 75. L'Unifiée s'inscrit à 97 40 au lieu de 98, et la Privilégiée à 83 40 au lieu de 93 75.

L'*Extérieure Espagnole*, coupon détaché, est à 61 90.

Le *Portugais* est stationnaire à 24. Les *Tabacs* reprennent à 361 25. On est désormais certain que le revenu de ces obligations est à l'abri de toute réduction.

Les *Emprunts Russes* se sont ressentis de l'épidémie cholérique qui succède à la famine de l'année dernière. Tous présentent une légère baisse. Les *Fonds ottomans* sont bien tenus et ont tous une tendance à la hausse.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en				Cours de comp. comm. juillet[1]				Cours de clôture des 5 dernières sem.				
				1888	1889	1890	1891	1888	1889	1890	1891	11 juin	18 juin	25 juin	2 juil.	9 juil.
Millions	Francs															
1276	428.298.764		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	83 25	84 30	91 30	95 15	99 72½	99 77½	98 72½	98 35	98 62
939	28.184.376		3 0/0 1891	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	93 80	100 »	100 85	99 80	99 55	98 62
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	85 75	86 40	93 40	95 30	99 90	99 80	99 05	98 55	98 70
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	104 40	106 25	105 35	105 97	106 02	105 70	105 97	106 02
26056	883.855.348															
348.815 obl. de 500 f			Tunis 3 1/2 gar. France	» »	8 75	17 50	17 50	» »	» »	500 »	505 »	515 »	510 »	509 »	512 »	502 50
Nombre des titres	Val. nom	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	88 »	3520 »	3850 »	4130 »	4410 »	4170 »	4165 »	4150 »	4245 »	4190 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	467 50	510 »	525 »	475 »	183 75	193 75	205 »	212 50	220 ..
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	777 50	747 50	830 »	805 »	680 »	677 50	665 »	650 »	648 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique	15 »	15 »	15 »	15 »	443 75	453 75	450 »	425 »	415 »	420 »	417 »	417 »	412 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne	27 50	27 50	27 50	27 50	400 »	380 »	420 »	440 »	485 »	485 »	490 »	495 »	495 »
160.000	500	250	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	» »	» »	620 »	577 50	521 25	517 50	515 ..	512 50	510 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	1453 75	1310 »	1250 »	1270 »	1132 50	1176 25	1148 75	1125 »	1110 »
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	585 »	585 »	620 »	597 50	530 »	555 »	540 »	545 »	530 »
100.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	575 »	667 50	740 »	800 »	788 75	790 »	787 50	785 »	783 75
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	332 50	430 »	445 »	377 50	175 »	185 »	171 25	175 »	151 25
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	12 95	455 »	455 »	480 »	480 »	465 50	465 50	465 »	465 »	465 »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	» »	» »	530 »	497 50	425 »	425 »	402 50	402 50	395 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	365 »	395 »	325 »	392 50	391 25	380 »	377 50	388 »	382 50
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	645 »	635 »	680 »	720 »	675 »	673 50	675 »	705 »	714 50
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	635 »	690 »	710 »	575 »	575 »	584 »	585 »	585 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	780 »	790 »	860 »	890 »	922 50	920 »	915 »	920 »	915 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	1252 50	1310 »	1415 »	1480 »	1525 »	1514 »	1502 50	1512 50	1517 50
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	1171 25	1207 50	1270 »	1320 »	1337 50	1337 50	1325 »	1330 »	1295 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	1575 »	1762 50	1855 »	1882 50	1892 50	1885 »	1887 50	1890 »	1867 50
300.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	1330 »	1340 »	1442 50	1517 50	1565 »	1549 50	1550 »	1555 »	1545 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	897 50	940 »	992 50	1057 50	1085 »	1075 »	1080 »	1070 »	1077 50
40.000	500	500	Sud de la France	» »	» »	25 »	25 »	» »	» »	542 50	550 »	508 »	525 »	508 50	515 »	508 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	27 50	27 50	550 »	510 »	520 »	570 »	568 50	566 »	567 50	560 »	552 ..
336.000	250	250	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	1325 »	1320 »	1362 50	1400 »	1442 50	1447 50	1432 50	1435 »	1435 »
80.000	500	500	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	535 »	600 »	630 »	545 »	595 »	608 75	601 »	600 »	585 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	635 »	680 »	640 »	650 »	660 »	657 »	660 »	660 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	1100 »	1287 50	1210 »	1035 »	1070 »	1070 »	1070 »	1060 »	1048 50
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	767 50	785 »	720 »	730 »	712 50	715 »	715 »	715 »	700 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	285 »	53 75	40 »	32 50	18 75	17 50	17 50	15 75	17 50
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	2160 »	2340 »	2350 »	2760 »	2797 50	2825 »	2815 »	2795 »	2717 50
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	» »	815 »	475 »	481 »	455 »	418 75	382 50	402 50
84.000	500	500	Teleg. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	80 »	112 50	142 50	137 50	110 »	107 50	103 75	105 »	100 ..
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	515 »	477 50	475 »	427 50	457 50	490 »	480 »	465 »	430 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	2000 fl	2000 fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	457 50	487 50	508 75	470 »	480 »	480 »	478 75	475 »	471 25
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	582 50	517 50	595 »	587 50	597 50	598 »	591 25	583 »	559 75
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	815 »	925 »	1030 »	1130 »	1140 »	1137 50	1120 »	1122 50	1085 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	5 »	461 25	470 »	495 »	480 »	470 »	470 50	474 »	474 »	474 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	120 »	160 »	182 50	137 50	92 50	97 50	91 25	88 »	87 50
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	» »	17 50	10 »	405 »	447 50	481 25	360 »	242 50	245 »	230 »	230 »	225 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	297 50	375 »	390 »	482 50	337 50	345 »	337 50	335 »	325 »
450.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	20 »	481 25	502 50	513 75	640 »	668 75	666 25	651 25	661 25	645 »
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	201 25	257 50	300 »	240 »	226 25	222 50	222 50	218 »	217 50
120.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	12 50	817 50	743 75	725 »	685 »	657 50	661 25	647 50	651 25	610 »
50.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	12 »	285 »	407 50	352 50	310 »	181 25	183 75	180 »	176 25	165 »
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	650 »	635 »	555 »	225 »	78 50	75 »	74 »	74 »	75 »
256.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	13 »	262 50	305 »	322 50	315 »	222 50	220 »	217 50	200 »	186 25
Capital ou Nombre de titres		Fin de l'amt	FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS													
529.477.984 £			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	100 60	99 35	97 05	96 »	97 75	97 40	97 10	97 30	96 75
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	92 »	93 05	95 »	96 »	96 25	96 25	96 75	96 50	96 25
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	» »	100 70	88 50	80 50	65 »	64 50	61 »	63 »	62 50
20.000.000			4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	80 80	75 »	63 25	61 »	59 »	59 »	58 75
364.958			Egypte (Daira-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	397 50	425 »	433 75	490 »	98 »	98 95	99 »	98 50	98 75
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	446 25	452 50	483 75	490 »	98 45	99 »	98 80	98 »	97 42
1.497.350		1941	— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 75	3 75	» »	» »	» »	467 50	93 75	94 05	93 70	93 75	93 40
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	73 65	75 60	76 »	74 10	67 15	67 15	66 40	64 90	61 90
1.240.000		1936	Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	505 »	515 »	517 50	500 »	469 »	467 »	466 »	461 »	454 »
341.000		1940	5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	» »	470 »	437 50	430 »	427 »	423 »	416 »
240.000		1921	Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	387 50	480 »	483 75	432 50	410 »	403 50	385 »	385 »	373 »
270.000		1962	— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	357 50	406 25	405 »	350 »	320 »	321 »	310 »	304 »	293 »
92.000.000 fl			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	84 75	86 90	90 50	93 10	96 75	95 50	96 »	96 »	92 75
442.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	99 »	96 75	95 25	93 50	93 »	94 50	92 72½	93 25	89 05
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	65 »	67 50	62 50	44 50	24 95	25 20	24 90	24 05	24 »
285.000		1926	4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	373 75	370 »	367 »	358 75	361 25
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	91 »	97 25	105 »	99 75	99 »	99 »	99 50	99 50	99 75
300.000.000 r		1928	Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	60 50	» »	» »	73 50	69 50	68 90	66 60	66 25	65 05
50.000.000 r		1960	— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	83 50	90 25	96 50	98 20	95 50	95 10	94 75	94 25	93 80
1941.992.000		1970	— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	90 80	97 80	98 »	97 50	97 30	96 65	95 80	93 95
500.000.000		1974	— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	» »	79 »	79 35	78 70	78 75	77 10
445.210		1952	— 3 0/0 (Chr Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	» »	80 50	81 75	78 75	78 75	77 »	76 70	75 25
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	14 90	16 20	18 40	18 65	20 60	20 80	20 52	20 15	20 17
227.270		1931	Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	» »	367 50	387 50	387 50	380 »	376 25	375 »
391.352		1931	Priorités Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	415 »	450 »	511 25	420 »	435 »	432 50	425 »	423 75	425 »
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	318 75	375 »	465 »	465 »	475 »	470 »	467 50	460 »	465 »

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

LA SITUATION

Berlin, 8 juillet 1892.

La question de l'Exposition universelle de Berlin a fortement surexcité les esprits ces derniers jours; maintenant que la France, grâce aux hésitations du comte de Caprivi, a pu définitivement s'approprier la date de 1900, et que la réflexion a montré aux intéressés que ce serait une folie de la part de l'Allemagne de vouloir entrer en concurrence avec sa riche voisine en choisissant également cette date, cette agitation commence à se calmer. Bien que les milieux industriels et commerciaux souhaitent vivement, malgré cette déconvenue, que l'on organise une exposition universelle, le Gouvernement est toujours indécis: il paraît cependant très probable que cette exposition aura lieu en 1897 ou 1898; en choisissant une date précédant de peu d'années la fin du siècle on a l'espoir de couper l'herbe sous le pied à la France: mais le rapprochement des deux dates sera peut-être tout au contraire un élément d'insuccès pour la première exposition; d'autres circonstances défavorables résultent de ce que Berlin n'est nullement une ville propice pour une grande réunion internationale.

Si on laisse de côté ces considérations secondaires, bien qu'elles puissent avoir une influence décisive sur le résultat final, l'Allemagne, qui sera certainement secondée par un grand nombre d'autres puissances, a certainement les moyens d'organiser une exposition intéressante. Si l'industrie de luxe est chez elle dans un état de développement à peu près rudimentaire, les autres branches de la fabrication ont une très grande extension, comme le prouvent entre autres les chiffres très considérables de l'exportation des objets fabriqués.

Les hésitations dont le Gouvernement a fait preuve dans cette question sont certainement dues en partie à cette circonstance, que depuis deux ans l'industrie traverse une crise; mais de pareilles crises sont périodiques et font place tôt ou tard à des années de prospérité; il est impossible de prévoir ce que sera en 1898 la situation économique, et c'est là pourtant le principal facteur du résultat que l'on obtiendra avec le projet d'exposition universelle.

Je vous ai entretenus, dans ma dernière lettre, de la campagne de presse engagée entre l'ancien et le nouveau chancelier de l'Empire. Les quelques nouveaux incidents qui se sont produits depuis la semaine dernière ont peu d'importance, et confirment la manière de voir à laquelle je m'étais arrêté. Hier, le *Moniteur de l'Empire* a publié un rescrit adressé le 23 mai 1890 à tous les représentants de l'Allemagne à l'étranger et les invitant à prévenir les gouvernements contre les idées et les informations publiées par les organes inspirés par le prince Bismarck; ce document semble montrer que le Gouvernement est surtout dédaigneux à l'égard des attaques de l'ex-chancelier.

Le *Moniteur de l'Empire* publie encore une dépêche du comte de Caprivi au prince Reuss, laquelle prouve qu'il n'y a jamais eu de tentative de réconciliation de part et d'autre entre l'Empereur et l'homme d'État disgracié; c'est un fait, que j'ai déjà eu l'occasion de mettre en lumière.

Le projet de réforme fiscale, dont je me suis également déjà occupé, sera sans doute discuté par le Landtag de Prusse en novembre prochain. Vous savez que, d'après le projet de M. Miquel, l'État abandonnera aux communes le produit des impôts foncier, immobilier et industriel; les contestations portent sur le choix des ressources à l'aide desquelles l'État comblera le déficit résultant de l'abandon de ces recettes. A la suite des objections faites dernièrement, le ministre aurait l'intention de se procurer ces ressources, d'abord en abrogeant la loi *Huene*, qui attribue aux communes une partie des impôts d'Empire, à partir du moment où le produit excède un certain chiffre, ensuite en doublant l'impôt sur les revenus provenant de dividendes et autres participations de bénéfices, et enfin en établissant l'impôt sur le capital dont je vous ai déjà parlé, qui sera de 1/2 pour mille et qui doit produire de 35 à 40 millions de marks. On pourra ainsi terminer complètement la réforme fiscale entreprise par M. Miquel à son arrivée aux affaires.

Des conventions commerciales provisoires, conclues avec l'Espagne d'une part, avec la Roumanie d'autre part, viennent d'être mises en vigueur; ces deux nouveaux succès de la politique commerciale de l'Allemagne sont de nature à mécontenter vivement ses deux alliées: l'Italie, qui aura à soutenir en Allemagne la concurrence des vins espagnols, et surtout l'Autriche-Hongrie, car les Magyars sont, comme les Roumains, de grands producteurs de céréales, et la nouvelle convention, qui a toutes les chances de devenir définitive, accorde aux blés roumains le même traitement douanier qu'aux blés hongrois en Allemagne. Jusqu'ici, les traités de commerce mis en vigueur le 1er février paraissent surtout avoir été avantageux à cette dernière puissance.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	30 juin	Dif. 23 juin	30 juin	Dif. 23 juin
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	979.257	— 28.685	886.046	— 40.066
Billets du Trésor	25.749	— 3.113	21.284	— 3.293
Billets d'autres banques	9.620	+ 1.417	9.956	— 531
Lettres de change	583.321	+ 49.007	608.783	+ 57.614
Prêts sur titres	128.493	+ 29.574	156.276	+ 52.287
Valeurs	6.638	— 2.654	3.121	2.413
Autres propriétés	51.325	+ 7.032	42.305	+ 3.667
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets	1088.194	+122.994	1066.007	+127.406
Autres engagements à vue	536.945	— 70.604	501.037	— 60.754
Autres engagements	3.868	— 306	1.625	290

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892	Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
30 mai	870,1	912.5	998.1	30 mai	571.2	677.6	628.2
7 juin	876,9	915.8	995.7	7 juin	543.0	642.8	607.0
15 —	883,0	923.7	1008.2	15 —	560.4	635.3	620.2
23 —	881.8	925.1	1007.9	23 —	588.1	655,2	633.2
30 —	849.6	886.0	979.3	30 —	710,2	765,1	711,8

Circulation	1890	1891	1892	Réserve de billets	1890	1891	1892
30 mai	940.5	933.8	928.0	30 mai	251.2	304,5	400,1
7 juin	922,7	919.3	913.4	7 juin	270,5	323.5	413.0
15 —	930.8	921.6	914.1	15 —	275.2	331,5	426.7
23 —	966,5	938.6	965.2	23 —	238.8	314.7	371.9
30 —	1084,5	1066,0	1088.2	30 —	85.7	143.4	218,6

Le bilan du 30 juin montre les effets du resserrement qui se produit habituellement à la fin du semestre. L'encaisse diminue de 29 millions de marcs, mais dépasse encore de 93 millions le chiffre correspondant de l'année précédente et de 130 millions celui de 1890, pendant que les autres chiffres du bilan sont à peu près au même niveau que les années précédentes. Cette diminution de l'encaisse a alimenté la circulation intérieure, et il n'y a pas eu d'expédition d'or à l'étranger. Le portefeuille augmente de 49 millions, la circulation de 122 millions; elle dépasse de nouveau l'encaisse.

Le tableau suivant permet de comparer le chiffre des

virements effectués par la Banque de l'Empire en juin 1892 aux chiffres analogues des années et des mois précédents :

	1888	1889	1890	1891	1892
	—	—	—	—	—
			Millions de marks		
Janvier........	1.279 11	1.528 78	1.620 71	1.583 17	1.337 18
Février........	1.138 56	1.424 95	1.455 15	1.272 98	1.551 30
Mars............	1.184 44	1.396 94	1.452 22	1.366 37	1.447 20
Avril............	1.204 67	1.668 27	1.453 97	1.687 59	1.448 17
Mai..............	1.191 28	1.631 92	1.527 93	1.338 05	1.379 28
Juin.............	1.365 95	1.316 33	1.463 56	1.495 21	1.423 12
Juillet..........	1.300 12	1.690 56	1.484 73	1.654 27	....
Août.............	1.307 15	1.431 23	1.287 23	1.370 67	....
Septembre.....	1.234 83	1.331 59	1.424 08	1.387 10	....
Octobre.........	1.649 43	1.576 76	1.759 81	1.645 56	....
Novembre......	1.230 35	1.531 46	1.274 12	1.418 04	....
Décembre......	1.428 65	1.520 44	1.677 79	1.174 26	....
Total....	15.511 91	18.049 23	17.891 40	17.363 27	....

Le Commerce Extérieur. — Les importations de l'Empire allemand pendant le mois de mai se sont élevées à 2.539.345 tonnes, soit une augmentation de 63.620 tonnes par rapport à 1891. Les exportations ont été de 1.656.012 tonnes, en augmentation de 70.049 t. Le total des importations pendant les cinq premiers mois de 1892 s'est élevé à 11.173.755 tonnes, accusant une augmentation de 656.111 tonnes sur la période correspondante de 1891. Par contre, le total des exportations pour la même période n'a été que de 7.527.230 t., soit une diminution de 212.381 tonnes.

Le mois de mai, comme le mois d'avril, présente donc des résultats plus favorables que les trois premiers mois.

Voici les chiffres relatifs aux importations de céréales (en quintaux) :

	Mai 1892	Mai 1891	Cinq premiers mois 1892	Cinq premiers mois 1891
	—	—	—	—
Froment	1.776.350	536.724	6.012.026	2.085.145
Seigle...	782.666	648.316	3.499.154	2.313.617
Avoine..	64.075	150.150	344.161	393.273
Orge....	325.001	324.071	2.252.571	2.483.030
Maïs....	816.332	255.645	4.158.621	1.293.811

Le déficit de la récolte de l'année dernière se manifeste toujours, comme on voit, par l'augmentation des importations de céréales.

Le commerce du fer est représenté par les chiffres suivants :

Import....	23.608	26.299	97.256	114.534
Export....	100.562	97.790	464.430	477.887

Nous donnerons encore les chiffres relatifs aux marchandises suivantes :

IMPORTATIONS				
Coton.	236.881	257.398	1.078.905	1.305.667
Bois..	1.386.409	1.492.961	4.562.182	3.752.487
Pétrole	253.230	236.348	2.782.256	2.571.144
Lignite	2.974.259	5.269.346	12.481.222	18.908.064
Houille	6.277.897	5.997.663	27.828.560	27.028.710
Laine..	208.124	197.113	847.591	856.351
EXPORTATIONS				
Sucre.	326.216	496.033	1.589.102	2.509.941
Houille	6.802.981	7.286.894	33.272.454	37.229.336
Zinc..	31.757	49.536	127.432	213.513
Bière.	64.930	63.277	299.163	289.981

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 9 juillet 1892.

La faiblesse persistante du marché de Berlin, depuis plusieurs semaines, a été causée en grande partie par l'échec complet de l'émission de la moitié de l'emprunt de 75 millions de francs conclu par le Gouvernement roumain avec la *Disconto-Gesellschaft*. Cette Banque a longtemps dirigé la spéculation, et la tendance du marché était toujours excellente lorsqu'elle procédait à une émission. Mais cet établissement a patronné tant d'affaires qui ont abouti à des pertes pour les capitalistes allemands, que la situation a changé et que l'annonce de l'émission roumaine a fait baisser la Bourse, d'autant plus que le prix beaucoup trop élevé des nouveaux titres — 97 1/2 0/0 — faisait présager un insuccès. En effet, on n'a souscrit, paraît-il, que 4 0/0 environ de l'émission totale. Ce chiffre, exact, n'a pas été publié, précisément parce qu'on a voulu masquer l'étendue de l'insuccès. A la suite de cet échec, les actions de la *Disconto-Gesellschaft* ont été très attaquées, et, comme ce sont des valeurs sur lesquelles la spéculation opère de préférence, le marché tout entier est influencé.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	3 juin	10juin	17juin	24juin	1 juil.	8 juil
Fonds d'État						
Consol. Press. 3 0/0........	87 87	87 37	87 62	87 25	87 50	87 37
Orient 3 0/0...............	70 ..	69 75	68 12	66 87	66 25	65 »
Consolidés Russes..........	95 25	95 50	97 ..	96 »	95 62	94 75
Hongrois...................	94 ..	94	94 25	94 »	93 90	93 75
Egypte Unifiée.............	97 50	97 62	98 62	98 62	97 95	97 50
Italien....................	90 50	90 75	91 90	91 37	91 37	90 62
Chemins de fer						
Autrichiens................	132 25	133 25	131 ..	131 75	129 12	128 87
Lombards...................	42 62	43 25	43 ..	42 75	43 2	42 62
Gothard....................	146 87	148 12	148 25	147 12	142 65	141 25
Nord Est Suisse............	116 87	118 87	118 37	116 87	116 71	119 37
Central Suisse.............	»	»	»	»	»	»
Méridionaux................	»	»	»	»	»	»
Duxer......................	233 25	234 75	232 40	230 »	226 »	215 75
Marienbourg................	62 40	60 50	58 75	58 12	57 12	57 25
Ouest Prussien.............	82 75	80 37	77 ..	75 75	72 25	73 »
Mainzer....................	116 12	117 25	115 50	114 50	114 62	114 75
Lubecker...................	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne...............	222 75	216 75	218 50	214 25	197 25	200 75
Sud-Ouest Russe............	77 75	76 42	74 87	73 75	74 »	72 25
Banques						
Crédit.....................	172 37	171 12	170 ..	168 40	168 62	167 25
Disconto...................	197 »	198 ..	195 25	191 62	188 50	187 »
Darmstadt-Bank.............	143 37	141 62	140 75	137 12	136 25	135 75
Berl. Handels..............	149 25	150 62	147 50	142 87	141 »	140 37
Dresde-Bank................	148 50	151 50	148 40	143 75	143 12	143 37
National-Bank..............	122 »	122 25	120 75	117 50	117 12	116 87
Mines et diverses						
Laura......................	117 50	118 12	112 87	111 50	111 75	112 87
Dortmund...................	65 25	65 75	60 62	60 25	63 12	65 12
Bochumer...................	134 50	138 »	130 62	129 62	131 12	132 90
Gelsenkirch................	143 25	144 »	139 ..	138 37	135 50	136 »
Hibernia...................	122 75	124 50	119 ..	118 12	115 87	115 75
Harpener...................	152 62	154 25	147 37	146 87	144 25	144 37
Dynamite Trust.............	135 62	136 25	132 75	132 40	131 40	133 50
Nord Lloyd.................	110 »	111 50	109 87	107 25	106 25	107 50
Allgem. Electr.............	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours..............	81 »	80 90	80 85	80 90	80 95	81 »
Londres —	20 39	20 39	20 37	20 37	20 37	20 39
Vienne —	170 80	170 80	170 70	170 50	170 45	170 30
Pétersbourg 3 semaines.....	214 25	213 10	211 75	204 50	204 75	201 30
Roubles comptant...........	214 50	213 25	207 12	204 75	203 75	201 62
— fin courant..............	215 »	213 25	207 75	204 75	204 25	201 75

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 33)

LA SITUATION

Londres, 9 juillet 1892.

M. Gladstone continue avec activité la campagne électorale dans le Midlothian, combattu par M. Goschen, qui le suit de ville en ville ; MM. Balfour et Chamberlain continuent de leur côté à prononcer de nombreux discours, mais le public se désintéresse peu à peu de

cette joute oratoire; toute l'attention est concentrée sur les premiers résultats des élections; les votes sont étudiés, analysés, discutés; on cherche à en tirer des indices pour le résultat final.

J'avais raison de vous dire dans ma dernière lettre que, malgré les indications données par les élections partielles on ne pouvait encore se prononcer et qu'il fallait compter sur beaucoup d'imprévu; c'est la même impression qui se dégage à l'heure actuelle, où la moitié des résultats est presque déjà connue. On avait cru pouvoir compter sur une grande victoire du parti gladstonien et l'évolution qui se manifeste depuis plusieurs années en faveur du *home rule* permettait de l'espérer; on ne s'attend plus qu'à une faible majorité. C'est que la physionomie des élections a bien été celle que nous avons prévue depuis quelque temps; le pays se trouve partagé seulement en deux grands partis: les gladstoniens, qui demandent le *home rule*, et leurs adversaires; dans ces conditions, la lutte est vive et la majorité ne peut être bien forte ni d'un côté ni de l'autre. La caractéristique de l'élection présente aura été le petit nombre d'abstentions: tous les électeurs ont tenu à déposer leur bulletin de vote et à prendre parti dans cette lutte. Ce fait nous montre à quel point la grande question qui occupe le pays passionne l'opinion publique.

Dès le premier jour, l'avantage a paru être aux gladstoniens; plusieurs siéges ont été gagnés par eux et l'influence de ces premiers résultats pouvait être grande, mais peu à peu on a eu de grandes surprises: des siéges qui paraissaient être assurés aux libéraux, ont été perdus par eux; d'autres ont été, il est vrai, gagnés, mais la majorité est restée aux conservateurs. Il serait dangereux de se fier, à ce propos, à l'opinion des journaux de Londres; ils mènent la campagne avec la plus grande vigueur, exagèrent les gains de leurs partis respectifs, diminuent les pertes; on ne doit suivre que les résultats officiels publiés au fur et à mesure des votes, on verra ainsi que les élections acquises ont eu lieu principalement dans les villes, et l'on peut en conclure que les libéraux n'ont pas dit leur dernier mot. Ce sont les électeurs des circonscriptions rurales qui ont amené M. Gladstone au pouvoir en 1885: ce sont les électeurs de ces circonscriptions, dont le vote n'est pas encore connu, qui pourront lui donner la majorité aujourd'hui.

Il est fâcheux cependant, pour M. Gladstone, que les partis irlandais persistent à être divisés avec autant de violence: le conflit des parnellistes et des antiparnellistes se poursuit jusque devant les urnes, donne lieu à des scènes de violence; l'attentat dont a été victime M. W. O'Brien nous en est une preuve; les adversaires du grand homme d'Etat ne manquent pas de s'en servir et d'opposer le spectacle de ces divisions à ceux qui désirent donner à ce pays son émancipation.

Parmi les surprises que les élections nous ont déjà données, il convient de signaler l'échec de M. R. Chamberlain, le frère du chef des libéraux dissidents; la défaite de Sir H. Darcy, ancien sollicitor général du cabinet Gladstone en 1886, et surtout l'échec de M. Broadhurst, un député ouvrier qui siégeait depuis longtemps au Parlement et dont la voix sage et modérée était très écoutée. M. Broadhurst a cru devoir se prononcer contre la journée de huit heures et on lui a préféré un conservateur qui s'est déclaré prêt à voter en faveur de cette éternelle question. D'ailleurs, fait surprenant, alors que l'on avait tant escompté le vote des ouvriers dans cette élection, les candidats de ce parti n'ont pas de succès: à Londres cependant, le célèbre John Burns, admis sur la liste gladstonienne, a obtenu une majorité; les ouvriers paraissent abandonner leurs sages principes du *self help* pour se tourner vers le socialisme d'Etat.

Ce ne sont pas d'ailleurs les seules surprises que nous réservent les élections.

Voici les résultats des élections connus le 9 juillet, à midi:

Conservateurs, 172; Unionistes, 24. — Total: 196.

Gladstoniens, 136; Travail, 3; Nationalistes, 15; Parnellistes, 4. — Total: 158.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

6 juillet 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	42.432.290	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	25.982.290
Total	42.432.290	Total	42.432.290

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	13.155.085
Réserve et profits et pertes	3.283.372	Portefeuille et avances	28.829.360
Trésor et administration publique	5.553.218	Billets en réserve	15.212.815
Comptes particuliers	34.752.838	Or et argent monnayés	1.170.757
Billets à sept jours, etc.	225.589		
Total	58.368.017	Total	58.368.017

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPÔTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								0.0
6 Avril	25.088	»	26.089	38.191	40.590	15.449	40	»
13 »	24.335	»	26.249	34.776	38.105	14.536	41	$2\frac{1}{2}$
20 »	24.409	»	25.765	35.535	38.236	15.094	42	»
27 »	24.538	»	25.724	35.529	38.055	15.264	42	2
4 Mai	24.479	»	25.906	35.860	38.701	15.023	41	»
11 »	24.657	»	25.601	35.738	38.156	15.417	42	»
18 Mai	25.190	»	25.592	36.673	38.488	16.048	43	»
25 »	25.678	»	25.530	36.914	38.167	16.598	44	»
1er Juin	25.910	»	26.235	36.069	37.778	16.126	44	»
8 »	26.091	»	26.079	35.986	37.359	16.461	45	»
15 »	26.878	»	25.887	36.965	37.302	17.442	47	»
22 »	27.667	»	25.839	38.131	37.665	18.278	47	»
29 Juin	27.818	»	26.696	39.366	39.591	17.572	44	»
6 Juillet	27.153	»	27.219	40.306	41.984	16.384	40	»

Entrées et Sorties d'or de la Banque d'Angleterre

Du 30 juin au 6 juillet 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat
	£			£		
30 juin.	34.000	barres	Achat	»	»	»
1er juillet	»	»	»	»	»	»
2 »	13.000	Souv.	Australie	»	»	»
2 »	17.000	dollars	Etats-Unis	»	»	»
4 »	100.000	Souv.	Buenos-Ayres	»	»	»
4 »	58.000	»	Australie	»	»	»
4 »	45.000	barres	Achat	»	»	»
5 »	13.000	dollars	Achat	»	»	»
5 »	6.000	Souv.	Indes	»	»	»
6 »	33.000	»	Sud-Afrique	»	»	»
Total.	319.000					

Excédent des Entrées £ 319.000

Rapport Commerciaux de l'Angleterre avec ses Colonies. — Les élections occupant toute l'attention, on s'est peu préoccupé du Congrès des chambres de commerce qui vient de se réunir; cependant les discussions qui y ont été soutenues sont de la première importance. La principale cause de la réunion de ce congrès était l'étude des diverses propositions qui ont été faites pour l'établissement d'une Union commerciale Britannique. La première résolution proposée a été celle de M. G. W. Medley, parlant au nom de la Chambre de Commerce de Londres: en voici les termes: « Dans l'opinion du Congrès, toute union fiscale établie entre la mère-patrie et ses colonies et dépendances basée sur la protection serait dangereuse au point de vue politique et désastreuse au point de vue économique. » Sir Charles Tupper, parlant au nom du Canada a proposé l'amendement suivant: « Attendu que l'Empire Britannique couvrant un huitième du monde habité, avec une

population de 350 millions peut suffire à sa consommation avec les productions de toutes ces régions ; qu'un sentiment national d'intérêt mutuel et de fraternité devrait pousser à étendre et resserrer les relations de la mère-patrie avec ses nombreuses colonies et possessions, le Congrès décide qu'afin d'étendre les échanges et la consommation des produits nationaux dans toutes les parties de l'Empire Britannique, un droit différentiel n'excédant pas 5 0/0 sera adopté par les Gouvernements Impérial et Coloniaux en faveur de certaines productions nationales contre les importations étrangères. » Après une longue discussion cet amendement a été repoussé par le vote de 56 chambres de commerce contre 33.

De ces débats, on peut constater le fait suivant, que, parmi les colonies anglaises, le Canada seul demande des diminutions de tarifs : 7 chambres canadiennes ont appuyé en effet la motion de Sir Ch. Tupper, deux seulement l'ont combattue ; parmi les chambres australiennes, neuf ont été contre, deux pour, et les deux chambres Sud-Africaines ont été contre. La raison qui pousse le Canada à demander cette diminution apparaît aussitôt quand on examine le tableau suivant, qui montre les chiffres du comme ce extérieur de chacun des groupes coloniaux en 1890 et fait ressortir les chiffres revenant au commerce avec l'Empire Britannique et avec les autres nations :

Importations de :	Australie Liv. st.	Amérique du Nord Liv. st.	Sud Afrique Liv. st.
Royaume-Uni	28.156.000	9.369.000	12.043.000
Possessions Britanniques	31.668.000	987.000	14.148.000
Autres contrées	8.107.000	14.148.000	1.528.000
	67.931.000	24.408.000	27.719.000
Exportations pour :			
Royaume-Uni	28.196.000	10.251.000	10.915.000
Possessions Britanniques	27.945.000	878.000	270.000
Autres contrées	8.524.000	10.022.000	539.000
	64.665.000	21.151.000	11.718.000

Ces chiffres montrent que pour l'Australie et le Sud-Afrique les relations commerciales avec l'Empire sont aussi développées que possible ; il n'en est pas de même pour le Canada : 47 0/0 seulement de son commerce appartient à l'Empire. 53 0/0 passe aux autres contrées. La récente politique protectionniste des Etats-Unis a eu pour cette colonie des conséquences graves et le Canada voudrait, on le comprend, élargir les marchés existants et en créer de nouveaux.

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 20 au 26 juin 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités 1892	Milles exploités 1891	Recettes de la semaine 1892	Recettes de la semaine 1891
Caledonian	794 1/2	794 1/2	£68.890	£69.401
Glasgow and South-Western	384	347 1/2	28.083	25.785
Great Eastern	1.143	1.138 1/4	82.573	81.463
Great Northern	994	994	83.353	82.878
Great Northern of Ireland	487	487	15.287	15.393
Great S. and W. of Ireland	522	522	15.771	15.891
Great Western	2.481 1/4	2.481 1/4	176.550	176.040
Lancashire and Yorkshire	527	524 1/4	84.881	86.661
London and Brighton	476 1/4	476 1/4	55.574	55.890
London and Chatham	180 1/2	180 1/2	31.249	31.696
London and North-Western	1.889 1/2	1.887	230.284	230.024
London and South-Western	881	880	72.438	71.727
London and Tilbury	75	68	5.370	5.353
Manchester, Sheffield and Linc.	313	294 1/2	47.219	46.336
Metropolitan	35 1/2	35 1/2	15.272	14.680
Metropolitan district	13	13	8.370	8.240
Midland	1.300 1/4	1.300 1/4	172.762	172.574
Midland Gr. West. of Ireland	441	441	9.845	11.654
North-British	1.087 1/4	1.087	69.670	67.346
North-Eastern	1.578	1.578	133.472	139.858
North London	12	12	9.125	9.317
North Staffordshire	312	312	14.714	14.375
South-Eastern	428	425 1/4	48.898	50.113
	16.356	16.280	£1.480.670	£1.482.634

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES

Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes du 1er avr. 1892 au 30 juin 92	Recettes du 1er avr. 1891 au 30 juin 91	Recettes du 18 juin au 30 juin 1892	Recettes du 20 juin au 30 juin 1891
Douanes	19.900	4.670	4.790	522	450
Contributions indir.	25.452	5.990	6.010	675	461
Timbre	13.560	3.675	3.590	483	469
Land tax et House duty	2.450	365	405	15	15
Impôt sur le revenu	13.400	2.070	2.350	205	190
Postes	10.400	2.110	2.090	340	250
Télégraphe	2.560	590	575	125	120
Terres de la couronne	435	100	100	20	20
Int. des act. canal Suez	220	99	99	»	»
Divers	2.076	836	604	108	49
Recettes totales	90.453	20.505	20.614	2.493	2.024
Dépenses	90.109	22.207	20.976	3.961	3.085

Clearing-House

Résultat des compensations du 30 au 6 juillet 1892

Jeudi 30 juin £	48.203.000	Lundi 4 juillet £	28.551.000
Vendredi 1er juillet	34.424.000	Mardi 5 juillet	20.528.000
Samedi 2 juillet	21.838.000	Mercredi 6 juillet	21.100.000
		Total £	174.644.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 134.644.000.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	3 juin	10 juin	17 juin	24 juin	1 juil.	8 juil.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	96 81	96 94	96 81	96 56	96 94	96 69
Rupee 4 0/0	69 75	70 25	69 50	68 50	69 12	67 62
Brésil 4 0/0	63 25	63 »	62 »	59 25	59 50	59 25
Argentine 5 0/0	73 25	73 75	74 »	72 75	69 25	66 95
Cédulas P	9 50	9 50	9 75	9 87	9 62	9 37
— E	27 »	27 25	28 50	27 75	28 »	27 »
Mexicain 6 0/0	86 75	86 25	86 50	85 75	84 »	82 50
Turc I	50 50	50 25	50 75	50 50	50 50	50 »
— II	28 12	28 12	28 37	27 50	27 75	27 12
— IV	20 31	20 31	20 53	20 37	20 31	20 19
Egypte Unifiée	95 75	97 »	97 25	97 12	96 25	96 37
Grèce Monopole	62 50	63 25	64 »	62 »	59 »	59 »
Italien 5 0/0	91 12	91 62	92 59	92 12	90 12	89 06
Russe 4 0/0	96 87	96 87	97 25	96 75	95 62	94 50
Portugais 3 0/0	28 37	25 75	24 87	25 »	23 75	23 ..
Espagne Ext. 4 0/0	66 31	66 37	67 06	67 »	64 25	63 25
Français 4 1/2 0/0	104 50	105 »	105 »	105 »	105 »	105 ..
— 3 0/0	97 50	99 50	99 50	99 »	98 50	98 ..
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 50
Suez	110 »	111 »	112 »	111 50	108 50	107 50
Lombards	8 75	8 87	8 75	8 75	8 87	8 75
Banque Ottomane	13 81	13 69	13 69	13 56	13 31	12 31
Rio Tinto	17 37	17 05	16 94	16 56	16 37	16 12
Brighton A	157 87	158 12	158 87	159 37	158 75	158 62
North Brit. ord	43 25	42 87	44 12	43 62	42 37	42 50
Pérou ord	11 75	11 62	11 37	11 37	11 »	10 75
— préf.	37 50	37 75	36 75	37 75	37 »	36 25
— debs	84 »	83 75	83 »	85 25	84 25	84 25
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	59 62	58 50	59 87	60 50	60 25	60 50
— actions	34 50	34 12	35 25	37 12	33 87	36 75
Canada Pacific	90 75	90 62	91 87	92 »	91 25	91 87
Eries	27 12	26 12	28 06	28 »	27 37	27 12
Denver préf.	49 50	49 37	52 »	52 »	51 75	49 87
Milwaukee	78 37	79 50	84 »	85 »	84 12	83 62
Louisville	73 87	74 »	73 »	73 37	73 50	73 37
Norfolk préf	45 37	45 87	47 »	46 62	45 87	45 37
Reading Inc. Bds	80 25	78 »	80 »	79 75	79 75	79 75
Union Pacific	40 37	39 62	42 25	40 62	40 25	38 37
Mexican ord.	23 75	24 25	24 50	24 »	24 50	23 »
Mines						
De Beers	14 37	14 25	14 06	14 37	14 37	14 37
City	5 87	6 12	6 50	6 62	7 »	7 37
Crown Reef	6 87	6 75	6 87	6 87	6 87	7 »
Geldenhuis	3 50	3 37	3 62	3 62	3 75	3 62
Imp rs	2 »	2 »	2 50	2 25	2 25	2 37
Langlaagte	2 81	2 69	3 »	3 »	3 .	3 »
Simmer	3 87	3 81	3 87	3 87	3 75	3 75
Robinson	3 50	3 56	3 75	3 87	3 69	3 75
Oceana	3 44	3 31	3 62	3 75	4 50	4 25
Argent en barres	40 50	40 75	40 87	40 06	40 19	39 81
Change sur Paris	25 30	25 31	25 37	25 35	25 33	25 32
Escompte de la Banque	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »
Escompte hors banque	0 87	0 87	0 84	0 87	0 87	0 87

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 9 juillet 1892.

Le détachement d'un grand nombre de coupons venus à échéance le 1er juillet a rendu au marché monétaire toute sa facilité, l'argent est aussi bon marché que jamais et les demandes sont presque nulles.

Le marché de l'argent est calme et la baisse, depuis quelque temps, paraît être enrayée ; on suit avec attention l'état de la question monétaire aux Etats-Unis ; on s'attend à ce que, pendant les élections, elle joue un rôle très important.

Le *Times* publie une dépêche de Philadelphie annonçant que la Chambre de commerce de New-York a voté une résolution par laquelle elle prie le Gouvernement de faire tous ses efforts pour arriver à une entente internationale au sujet de la valeur proportionnelle de l'or et de l'argent.

Elle émet le vœu, qu'en attendant, on cesse les achats d'argent pour le Trésor et qu'on autorise le Président à vendre le stock qui s'y trouve.

Les élections continuent à être l'unique préoccupation du moment ; le marché des valeurs égyptiennes a été, à ce point de vue, fort intéressant à suivre ; suivant que les résultats connus sont favorables aux libéraux, ces valeurs baissent pour se relever dès qu'on apprend une victoire conservatrice ; la spéculation se sert ainsi de certaines croyances répandues dans le public sur la politique de M. Gladstone vis-à-vis de l'Egypte. Nous pensons, quant à nous, que le public se fait de grandes illusions et que la victoire des libéraux ne changerait rien à la politique suivie par rapport à ce pays.

Au début de la semaine, les fonds Russes ont subi une assez forte réaction sur leur mauvaise tenue à Berlin, les cours se sont ensuite relevés et la baisse a atteint les fonds Espagnols et Italiens. Ce sont les offres pour le compte de Paris qui ont provoqué ce mouvement. Le reste du marché international est faible, notamment les valeurs sud-américaines ; le Rio, après avoir été mal tenu, s'est subitement relevé jeudi, à cause des nouveaux bruits mis en circulation sur la combinaison américaine.

Le marché des Chemins anglais est faible, celui des Chemins américains est très irrégulier et peu animé.

En résumé, le marché est très calme, les préoccupations du public étant ailleurs ; cependant le succès des dernières émissions, celle de Victoria et surtout celle du Transvaal, est favorablement interprété ; on peut conclure de ce double succès que les craintes ressenties au lendemain de la crise Baring disparaissent peu à peu, que le public reprend confiance et, avec l'abondance monétaire, c'est d'un bon augure pour l'avenir.

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 33)

LA SITUATION

Vienne, 7 juillet 1892.

On s'est exagéré l'incident soulevé au sein de la Commission de la *Valuta* par les représentants de la gauche allemande, dont l'abstention, dans le vote dont je vous ai rendu compte la semaine dernière, était dictée par des motifs purement politiques. Cette fois encore, le comte Taaffe n'a pas failli à sa réputation d'équilibriste et ses tentatives, en vue d'apaiser la mauvaise humeur des Allemands, conjureront, sans doute, la crise parlementaire qui menaçait d'éclater.

Résumons en quelques mots les faits pour expliquer l'attitude du groupe dont, vous le savez, M. de Plener est le chef :

Des concessions administratives faites, en Carinthie et en Styrie, au détriment des Allemands, avaient eu pour résultat de rendre plus difficiles les rapports déjà un peu tendus entre ceux-ci et le gouvernement ; or, voulant marquer leur irritation et, obéissant à un mot d'ordre, les membres allemands de la Commission monétaire ont quitté la salle des séances dans le but d'entraver les délibérations par suite de l'insuffisance du nombre des présents ; mais cette manœuvre obstructionniste demeura sans effet, car le président, ayant repris la séance après une suspension, la majorité vota toute la loi monétaire en troisième lecture.

L'intervention du comte Taaffe semble avoir eu pour effet de dissiper ce malentendu ; les députés allemands ont promis de séparer, dans tous les cas, le terrain économique, — c'est-à-dire, dans l'espèce, la question monétaire, — du terrain politique. Le gouvernement espère, dès lors, que des préoccupations étrangères ne viendront plus compliquer un débat suffisamment embrouillé par les points multiples qui s'y rattachent.

On assure que le voyage récent, à Vienne, du docteur Wekerlé ne visait pas uniquement une conférence, avec son collègue autrichien, au sujet des modifications introduites par la Commission au projet gouvernemental : le ministre des finances hongrois voulait aussi, paraît-il, prendre langue avec les représentants du groupe Rothschild, de manière à déterminer les époques et les conditions auxquelles on se procurerait de l'or et auxquelles se feraient les conversions. Mais l'incertitude où l'on est de l'accueil réservé à la loi monétaire par les Chambres enlève tout intérêt immédiat à ces pourparlers ; ils ne pourront aboutir, je vous l'ai dit souvent, qu'autant que la discussion aura pris, au Reichsrath, une tournure favorable.

Parmi les valeurs à convertir, une de celles qui préoccupent le plus le Ministre des finances autrichien est, sans contredit, la Rente 5 0/0 exempte d'impôt, — dite Rente de mars. On le sait, à l'étranger, et la campagne d'opposition menée à ce sujet par la presse allemande cause ici un grand dépit. J'ai déjà eu l'occasion de vous énumérer les arguments dont on se sert à Berlin pour établir que l'Autriche n'a pas le *droit* de convertir sa Dette 5 0/0 (exempte d'impôt) ; c'est là, répondent les journaux autrichiens, une interprétation trop étroite des engagements, visant la lettre et non l'esprit du contrat passé avec les porteurs, car on ne peut sérieusement objecter que les mots : « Dette non remboursable », imprimés sur les titres, suffisent pour interdire à l'Etat de procéder à la conversion. « Non remboursable, » ajoutent-ils, ne veut pas dire « non amortissable... » « Au surplus, le Parlement autrichien a toujours le droit de modifier la législation existante. »

La Commission du budget de Budapest a déposé, sur le bureau de la Chambre des houveds, son rapport sur la *Valuta*, dont voici les conclusions : Le moment est bien choisi pour entreprendre la réforme projetée, — on a bien fait d'adopter l'étalon d'or, les fluctuations de l'argent justifiant l'abandon du bi-métallisme. — En un mot, la Commission approuve, en tous points, les projets du Gouvernement qui assureraient l'équilibre budgétaire des deux parties de la monarchie.

Au moment où on annonce le départ de l'Empereur pour Lemberg, capitale de la Galicie, — voyage auquel on donne ici une grande portée politique, — il est intéressant de signaler un article du *Narodni Listy*, relatif au récent séjour de François-Joseph à Brunn. Ce journal nous apprend qu'un grand propriétaire de la Moravie, M. Cepek, a supplié l'Empereur de se faire couronner roi de Bohême, ajoutant que c'était là le vœu de tous les Moraves dévoués aux Habsbourg.

En terminant, je reproduis, sous toutes réserves, les racontars qui se colportent depuis quelques jours à Vienne : François-Joseph aurait invité l'empereur Guillaume à assister aux grandes manœuvres qui auront lieu en Galicie, ce qui écarterait l'hypothèse d'une entrevue avec le czar à Kiernovitz, et le rappel du prince de Reuss, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, — coupable d'avoir reçu le prince de Bismarck — serait chose décidée. Nous saurons bientôt si ces nouvelles étaient fondées.

Informations Économiques et Financières

Les Cours des Valeurs à Vienne après détachement du Coupon de juillet. — Nous avons indiqué dans notre précédent numéro (p. 22) l'importance du coupon de juillet : voici, pour compléter notre information, les différences que le détachement de ce coupon occasionne sur les cours de diverses valeurs :

Augmentation : Société d'Escompte du Sud de l'Autriche 2 fl. 50; Chemin de fer Arad Temesvar 6 8/10 kr; Chemin de fer Donau-Drau, 7 3/10 kr.; Chemin de fer de Fünfkirchen-Barcs, 2 8/10 kr.; Chemin de fer galicien Karl-Ludwig, 25 kr.; Chemin de fer Kashau-Oderberg, 2 8/10 kr.; Lloyd autrichien, 26 fl. 25 kr.; Société autrichienne des Chemins de fer d'intérêt local, 1 fl. 25 kreutzer; actions de priorité des Chemins de fer de Szamosthal, 25 fl. : nouvelle Société des Tramways viennois, 3 fl.; Chemins de fer Hongrois-Galicien, 2 3/10 kr.; Chemins de fer hongrois du Nord-Est, 10 kr.; hongrois Nord-Ouest, 7 2/10 kr.

Diminution : Crédit foncier, 11 fl. 42 1/10 kr.; Banque centrale du Crédit foncier, 1 fl. : action de la Banque hypothécaire de Galicie, 14 fl.; Chemin de fer du Nord de la Bohême, 1 fl.; Ouest de la Bohême, 5 fl.; Dux-Bodenbach, 14 fl.; actions priorités Dux-Bodenbach série A, 7 fl.; série B, 7 fl.; Chemin de fer de l'empereur Ferdinand-Nord, 83 fl. 25 kr.; Ligne autrichienne du Nord-Ouest, série B (Elbethal), 1 fl. 50 kr.; Prag-Dux, 6 fl. : Reichenberg-Gablonz (action de priorité), 2 fl.; Société des Chemins de fer de l'Etat 93 1/10 kreutzers, etc., etc.

Caisse d'Epargne postale Autrichienne. — Le mouvement des chèques de la Caisse d'Epargne postale a atteint, pendant le mois de juin, un total de 174.5 millions de florins. Il y a eu 87 millions de florins de dépôts et 87.5 millions de retraits; le crédit des déposants se monte actuellement à 38 millions de florins.

Le nombre des participants au compte de chèques s'accroît de mois en mois ; il était de 20.443 à fin juin, dont 14.055 inscrits au *Clearing*, qui s'est augmenté de 83 comptes. A cette même date, les livrets étaient au nombre de 884.447.

La Chambre de compensation (Saldirungs-verein) viennoise. — Depuis le 2 janvier 1892, le mouvement total des traites, chèques et mandats comporte 155 millions fl. 606.748 35, c'est-à-dire une augmentation de fl. 3.766.677 85 sur la période correspondante de 1891.

Du 24 au 30 juin, ce mouvement a été de fl. 5.878.725, 16.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, le 9 juillet 1892

La *Reichsrath* a adopté, sans discussion, le projet de loi relatif à l'impôt sur les opérations de Bourse, mais ce vote n'a pas eu d'influence sur le marché. Au surplus, la caractéristique de la semaine est le manque de transactions sur les diverses valeurs, sauf les Chemins de fer de l'Etat, qui ont bénéficié de demandes suivies. On suit anxieusement les discussions auxquelles donne lieu la *valuta* et déjà on escompte les conversions qui marqueront l'ère de la réforme monétaire.

La Commission de contrôle des Dettes de l'Etat vient de publier la situation de la Dette flottante à fin juin. En voici la décomposition : A). D'après les états de la Banque Austro-Hongroise, Bons hypothécaires partiels : fl. 25.450 ne portant pas intérêts : fl. 35.652.150 rapportant 3 0/0, à six mois : fl. 30.530.600 rapportant 2 1/2 0/0 à trois mois : soit, au total, fl. 66.208.200.

B). D'après les relevés des deux Commissions de contrôle pour les Billets d'Etat : fl. 345.786.725.

C'est un total de fl. 411.994.925.

Si on compare ces chiffres à ceux de fin Mai, on constate une diminution de fl. 243.000 pour les Bons hypothécaires partiels, et une augmentation de fl. 243.919 pour les Billets d'Etat. — La Dette flottante s'est donc augmentée de fl. 919.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

VALEURS	3 juin	10 juin	17 juin	24 juin	1 juil.	8 juil.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	113 ..	112 80	113 45	113 25	112 80	112 80
— — Argent	95 45	95 40	95 25	95 10	95 15	95 10
— — Papier	95 72	95 72	95 60	95 42	95 50	95 30
Hongrie Rente Or	110 75	110 55	110 95	110 90	110 45	110 20
— Emp. Ch. de fer	120 ..	119 60	119 60	119 70	120 ..	120 ..
— Rente Papier	100 70	100 75	100 70	100 60	100 50	100 45
1860 Billets	142 ..	141 50	141 50	141 75	141 75	141 25
1854 —	141 ..	141 ..	141 50	141 ..	141 ..	140 50
1864 —	182 50	183 ..	182 50	182 75	181 70	182 75
Hongrie billets	143 25	142 75	142 50	142 50	142 25	142 25
Danube Reg-Bill	122 ..	121 50	121 50	122 ..	122 ..	122 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	209 ..	207 ..	207 ..	207 ..	205 ..	205 ..
Autriche Boden-Credit	393 ..	391 50	391 ..	385 50	377 ..	373 50
— Credit action	322 40	320 60	319 90	316 70	318 30	314 20
— Hongrie Bank	1000 .	992 ..	995 ..	999 ..	998 ..	995 ..
Vienne Bank-Verein	117 ..	116 70	115 50	114 57	114 20	114 ..
Verkehrsbank	162 ..	161 50	162 25	162 ..	161 ..	162 ..
Hongr. Credit Bank	373 50	362 20	362 50	358 75	351 70	362 ..
— Escompte	117 50	117 25	117 75	116 50	116 ..	115 50
Anglo-Bank	155 60	155 70	154 20	155 10	155 ..	152 25
Vienne Union-Bank	248 ..	249 ..	249 ..	247 20	245 75	242 70
Autriche Lænderbank	218 70	220 70	222 20	223 70	223 ..	219 20
Sociétés industrielles						
Vienne Ban-Ges	92 ..	89 ..	90 50	90 ..	89 ..	87 ..
All. Autr. Ban-B	112 ..	110 ..	110 50	109 ..	110 ..	108 ..
Danube Bat. vap	336 ..	333 ..	354 ..	343 ..	348 ..	345 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	380 ..	384 ..	380 ..	384 ..	408 ..	380 ..
Tabac Turc	179 ..	177 50	179 20	184 20	182 30	178 70
Autriche Alpine	63 20	67 30	69 20	68 80	68 40	65 90
Chemins de fer						
Bohême-West	352 ..	351 ..	358 50	355 50	350 ..	346 ..
Buschtherader-B.	457 50	453 50	453 ..	449 50	450 ..	448 ..
Donau-Drau	200 25	200 25	200 25	200 ..	199 50	199 50
Ferd.-Nord	2895 .	2935 .	2920 .	2910 .	2842 .	2805 .
Autriche Nord-West	216 20	215 50	215 50	215 50	216 ..	215 20
Staatsbahn	304 40	305 70	302 70	303 ..	302 70	302 20
Lombard	99 10	100 20	100 10	100 ..	101 ..	99 20
Lokalbahn	173 25	174 ..	174 50	175 50	177 50	175 50
Changes						
Sur Francfort	58 50	58 52	58 57	58 55	58 67	58 70
— Londres	119 35	119 45	119 40	119 35	119 55	119 65
— Paris	47 42	47 40	47 37	47 40	47 52	47 55
— Amsterdam	98 75	98 80	98 40	98 80	99 10	99 05
Napoleons d'or	9 49	9 49	9 49	9 49	9 50	9 51
Marknoten	58 50	58 52	58 57	58 55	58 62	58 70

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 33)

LA SITUATION

Bruxelles, 8 juillet 1892.

Nous entrons dans la période de l'action ; les Chambres constituantes se réunissent cette semaine. Il est entendu qu'elles travailleront peu, puisque la date des vacances est proche; mais cela n'empêche pas les partis d'établir leur plan de campagne.

Un organe conservateur se fait remarquer par son ton doctoral, quoique lyrique. Il écrit :

« La gravité et l'importance de la situation, l'intérêt supérieur du pays, font une loi impérieuse à la droite d'une stricte discipline, d'une cohésion parfaite, d'une vigilance constante et d'une fermeté inébranlable. »

La Revision constitutionnelle précédera une nouvelle œuvre législative; cela laisse entrevoir une longue période d'agitation. En ce moment, tous les efforts sont portés vers l'article de loi qui règlera le mode électoral.

Au point d'indécision où en sont les cléricaux, il est possible que plusieurs d'entre eux, et non des moins éminents, laissent passer le Suffrage Universel. Déjà, M. Wœste, qui a été élu avec le même programme que M. Bernaert, et qui fait toujours partie de la droite, M. Wœste. par une évolution peut-être habile, a rompu avec le président du Conseil. Si, au moment psychologique, les libéraux prennent les engagements réclamés, M. Wœste et ses amis voteront avec eux l'extension du droit de suffrage. L'accord est loin d'être fait dans ce sens; mais, plus les événements se précipitent et plus le désaccord s'accentue entre le gouvernement et une notable fraction de ses amis.

Les dirigeants du parti voudraient, non pas qu'une réconciliation s'opérât, ce serait trop d'ambition, mais que les points qui ont causé la scission fussent écartés et que la solution des questions en litige fût laissée aux futures Chambres, à celles qui doivent émaner du suffrage étendu. La droite reviserait l'article 47 (Electorat pour la Chambre) et ce serait tout.

On conviendra que la besogne serait trop mince, après les interminables débats qui ont eu lieu à la Chambre et au Sénat. Toute une série d'articles ont été déclarés revisables; si la droite ne voulait pas s'en occuper, la gauche démontrerait au pays que les cléricaux se dérobent devant les responsabilités.

L'*Impartial* écrit:

« Evoquer ce qui peut diviser, éveiller des dissentiments est, à l'heure actuelle, un crime de lèse patrie. Le gouvernement a le devoir de consulter sa majorité, de s'entendre avec elle, de ne présenter que des solutions agréées par la droite. »

En lisant des choses semblables, on s'imaginerait qu'il n'y a pas d'opposition en Belgique et que la droite seule est chargée de légiférer. Pourtant, il y a une opposition, qui demain peut s'appeler le gouvernement; et, certainement, si les libéraux reprennent le pouvoir, ils ne donneront pas à leurs adversaires le spectacle de leurs dissensions intestines.

La procédure revisionniste a été trop solennelle, elle a déchaîné trop d'ambitions, elle a réveillé trop d'appétits pour que l'antique Constitution belge ne soit modifiée que dans un de ses articles. Après tout, il suffirait de changer cet article 47 pour que, dans un avenir très rapproché, tout fût entraîné par la force des choses. Les combinaisons nébuleuses des amis de M. Bernaert ou celles de M. Wœste ne prévaudront pas contre le courant d'opinion publique que personne ne remontera.

Ajoutons, à titre de simple renseignement, que la Fédération nationale des mineurs belges, comprenant les ouvriers des charbonnages des quatre bassins, va se réunir en Congrès « national », afin d'examiner la situation faite au pays depuis les élections du 14 juin et les moyens d'aboutir promptement au Suffrage Universel. Ce Congrès se tiendra après que la Constituante sera réunie, c'est-à-dire vers la fin de juillet.

Informations Économiques et Financières

Banque Nationale de Belgique

Le bilan hebdomadaire de la Banque Nationale de Belgique donne les résultats suivants:

Proportion de l'encaisse aux engagements: 23 36 0/0.

Augmentation	
Billets ....Fr.	13.963.030
Comptes courants..................	383.530
Diminution	
Encaisse	917.246
Portefeuille	51.242.250

Les Nouveaux tarifs douaniers — Depuis l'application des nouveaux tarifs douaniers, les commandes se font de plus en plus rares aux cristalleries du Val Saint-Lambert. Une partie des femmes employées à cette industrie chôment plusieurs jours par semaine.

Réduction des Tarifs. — Le département des Chemins de fer vient d'adresser, à diverses Compagnies et à plusieurs autres administrations, un avis leur annonçant une réduction de 0 25 par tonne sur les prix édictés par les tarifs spéciaux pour le transport des combustibles belges sur Athus, Halanzy et Musson (Luxembourg). Pour jouir de cette réduction, on n'exigerait plus qu'un transport minimum de 50 tonnes au lieu de 100.

Cette diminution dans les prix de transport, depuis si longtemps réclamée aura pour effet de permettre aux producteurs belges de lutter dans une certaine mesure contre leurs concurrents de la Ruhr.

Réduction de salaires. — Le directeur de la houillère Marihaye à Flémalle vient d'informer les mineurs que les salaires seraient baissés prochainement de 20 0/0. Cette mesure est rendue nécessaire par suite de la crise du charbon; les paires sont remplies et les commandes nulles.

Inutile de dire que cette annonce a vivement mécontenté le personnel ouvrier, qui se mettra probablement en grève.

Les Chemins de fer de l'Etat Belges. — Voici les chiffres officiels du mouvement et des recettes au ministère des Chemins de fer de l'Etat en mars dernier:

Ils accusent un déficit net de 517.307 fr. 83 qui porte principalement sur le transport des voyageurs (il donne une diminution de recettes de 355.054 fr.) et le trafic des grosses marchandises, en baisse de 146.055 fr. 32.

La comparaison des recettes du premier trimestre de cette année avec celles de la même période de 1890 établit qu'il existe, au détriment de l'exercice en cours, une différence de 943.040 fr. 35. Dans ses récentes circulaires aux services d'exécution, le chef du railway a signalé que le déficit des trois premiers mois s'élevait à 1.600.000 fr.; comme on le voit, les documents statistiques ne concordent pas avec les chiffres produits par le ministre.

Bourse de Bruxelles. — Sont admises à la cote officielle, depuis le 1er juillet: 3.600 actions privilégiées de 500 fr., nos 1 à 3600, de la Compagnie Générale pour l'Eclairage et le Chauffage en Perse (Société anonyme à Bruxelles). Ces titres se traitent coupon no 1, exercice 1891-92 attaché. Le service des titres et des coupons est fait par MM. Balser et Cie, banquiers, à Bruxelles.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 9 juillet 1892.

Le marché a manqué d'animation. Les places étrangères donnant des signes de détresse, nous n'avions pas de raisons pour avancer. En France, il est vrai, d'importantes émissions se font, et nous comptons sur leur réussite pour une reprise des affaires. L'Espagnol, après une certaine faiblesse s'est tassé vers la fin de la semaine. La Banque Nationale a eu une bonne tenue. Le Varsovie Vienne, après avoir baissé s'est relevé et s'est inscrit à des cours favorables. Nos valeurs industrielles ont eu des fortunes diverses. Le Cockerill a monté sensiblement, pendant que les Hauts Fourneaux d'Ougrée réactionnent. Les Charbonnages ont été un peu plus mouvementés, bien qu'ils n'aient guère progressé. Le Zinc, après de mauvais débuts s'est légèrement amélioré. La Vieille Montagne, après être descendue à 542 a fait 548 et même 550.

Anvers, 9 juillet 1892

Le vent semble à l'orage; mais il n'y a pas encore lieu de s'alarmer. Les valeurs européennes qui sont res-

tés bonnes, sont attaquées grâce à celles qui donnent des inquiétudes. Notre compartiment Sud-Américain n'est pas épargné. Là encore les mauvais prétextes ne manquent pas ; on a évoqué la prétendue gravité du conflit entre le Brésil et l'Italie, c'est donner la mesure des expédients employés par les baissiers. Le gouvernement argentin se conduit correctement, et pourtant les affaires en cédules ont été limitées. L'or a coté 315. Au Venezuela la guerre civile paraît finie ; mais la faiblesse continue à dominer.

Le gouvernement dominicain fait démentir les bruits relatifs à une ingérence des Etats-Unis dans les affaires de la République Dominicaine.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

	3 juin	10juin	17juin	24juin	1 juil.	8 juil.
Valeurs diverses						
Rente belge 3 1/2 0/0	101 90	102 40	102 40	102 15	102 05	102 15
— — 3 0/0	98 65	98 50	98 50	98 50	98 55	98 70
— — 2 1/2 0/0	88 50	88 50	88 50	88 40	88 50	88 75
Banque de Belgique	» »	» »	» »	» »	» »	.. ..
— de Brabant	30 »	29 50	» »	30 »	27 50	28 »
— de Bruxelles	585 »	585 »	580 »	580 »	580 »	580 »
— de Charleroi	» »	» »	» »	» »	» »	... »
— Nationale	3100 »	3090 »	3100 »	3100 »	3090 »	3100 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	775 »	770 »	774 »	774 »	777 50	775 »
— Brux.-Lille-Calais	455 »	455 »	» »	450 »	» »	450 ..
— Congo (p. d. f.)	420 »	» »	» »	» »	» »	» »
Tramways Bruxelles (priv.)	296 50	295 »	297 50	295 »	290 »	290 ..
Ch. de fer économiques	222 50	220 »	» »	» »	218 »	215 ..
Tramway Gand	400 »	» »	» »	» »	» »	» »
Charb. Amercœur	955 »	960 »	980 »	940 »	950 »	950 »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont	» »	1195 »	« »	» »	1195 »	1200 »
Vieille-Montagne	565 »	565 »	564 »	556 50	547 50	553 »
Glaces de Moustier	1010 »	1020 »	1020 »	» »	890 »	925 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	375 »	374 »	380 »	370 »	352 50	330 »
Autriche papier	81 »	81 »	81 25	81 »	81 10	80 45
— argent	81 25	81 50	» »	82 »	» »	80 ..
— or (1876)	95 80	95 80	» »	» »	» »	.. ..
Brésil 4 0/0	63 »	63 »	62 »	58 75	59 75	57 ..
Egypte Unifiée	490 »	486 »	» »	» »	» »	488 »
Espagne Extérieure 4 0/0	66 »	65 25	66 50	67 »	64 »	64 25
Hollandais 3 0/0	» »	» »	» »	» »	» »	95 »
Hongrois or 4 0/0	94 25	94 80	» »	95 25	93 40	92 90
Italie 5 0/0	91 25	» »	92 80	92 80	90 »	90 45
Portugais ext. 3 0/0	28 50	24 25	24 85	24 50	» »	23 ..
Turc 1 0/0	20 55	20 25	20 65	20 50	20 35	20 20
Canada Pacifique	455 »	458 »	464 »	463 50	461 »	463 50
Madrid-Saragosse	218 »	215 50	218 »	220 »	197 »	193 »
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russe Sud-Ouest	» »	310 »	300 »	» »	297 »	295 »
Varsovie-Vienne (act.)	530 »	519 »	520 »	516 »	476 »	483 »
Change sur Amsterdam	208 35	208 30	208 25	208 40	208 15	208 10
— sur Berlin	123 37	123 45	123 60	123 52	123 40	123 35
— sur Londres	25 18	25 20	25 19	25 19	25 17	25 17
— sur Paris	100 »	99 98	99 96	100 01	100 »	100 ..
— sur Vienne	210 50	210 50	210 50	210 50	210 »	210 25
— sur Italie	97 »	97 »	97 »	97 »	97 »	97 ..
— sur Genève	99 85	99 85	99 85	99 85	99 92	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	65 60	64 20	66 75	65 50	64 »	63 20
Turc 1 0/0	19 90	19 75	20 05	20 »	20 »	19 60
Portugais 3 0/0	27 »	23 75	23 75	23 50	23 75	23 75
Egypte Unifiée	488 50	484 »	491 25	492 »	491 25	485 »
Change sur Paris	99 90	99 95	99 95	99 95	99 95	99 95
— sur Berlin	123 25	123 35	123 35	123 45	123 40	123 25
— sur Londres	25 19	25 20	25 18	25 17	25 17	25 16
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 33)

LA SITUATION

Madrid, 7 juillet 1892.

C'est, décidément, la série à la noire pour le Cabinet Canovas, qui semble impuissant à lutter contre le désordre économique, financier et politique, attribué, à tort ou à raison, à son imprévoyance. « Les conservateurs eux-mêmes », dit l'*Imparcial*, reconnaissent la nécessité d'un remaniement ministériel......

Il y a eu, en effet, cette semaine, un véritable affolement de la part des autorités, dont l'impuissance s'est manifestée de plusieurs façons ; pour vous en convaincre, je vais reprendre les événements dans leur ordre chronologique.

Ma dépêche de samedi vous signalait la grève des agents de change provoquée par le vote de la loi relative à l'impôt sur les opérations de Bourse ; une démarche faite auprès du Ministre des finances, par la Corporation, étant restée infructueuse, celle-ci avait déserté le marché. Les agents de change faisaient observer avec raison que le Ministère aurait dû élaborer un règlement, permettant de connaître, dans tous ses détails, le fonctionnement de la nouvelle loi ; opérer en Bourse, sans avoir, au préalable, étudié ce réglement, c'était s'exposer à de fortes amendes dont le fisc se montre si prodigue dans tous les pays, et surtout en Espagne.

Vous pouvez aisément vous imaginer les conséquences, pour notre marché, de cette crise succédant à la grève des télégraphistes ; jusqu'à hier on n'achetait ni on ne vendait, la spéculation n'existant plus ; capitalistes et spéculateurs se promenaient en curieux, n'osant proposer la moindre transaction.

Devant un pareil état de choses, le ministre a dû céder, et il a fait publier, dans la *Gaceta*, une ordonnance royale suspendant jusqu'à nouvel ordre les effets de la loi ; on étudiera des dispositions complémentaires capables d'atténuer les inconvénients dont se plaignent les agents de change, qui, à la suite de ces promesses, ont repris leurs travaux en Bourse.

Ces incidents sur le terrain financier coïncidaient, je vous l'ai également télégraphié la semaine dernière, avec une émeute des marchands de fruits et de légumes de la capitale espagnole, provoquée par de nouvelles taxes municipales ; elle a eu pour première conséquence d'amener la démission du président de la municipalité, M. Bosch, coupable d'avoir « escamoté », au cours d'une séance tumultueuse, le vote du budget de la Ville pour l'exercice 1892-93. Les femmes, au nombre de plusieurs milliers, se sont ruées sur les abattoirs, démolissant les réverbères, avec l'aide des gamins qui les escortaient ; après deux jours de désordres, et une centaine d'arrestations, le calme a pu être rétabli, les gendarmes et les agents de police ayant reçu force horions...

Il semble, véritablement, qu'un vent de révolte souffle sur toute la Péninsule, car d'autres troubles nous sont signalés de Calahorra et d'Alméria ; dans cette dernière ville, par suite de l'élévation des droits d'octroi et de consommation, les marchands de poisson, de légumes, de sel, d'œufs et de volailles se sont mis en grève : ils refusent de payer 1 1/2 0/0 sur le produit de leur vente et sur les poids et mesures. Pour les apaiser, la municipalité a décidé de suspendre pendant huit jours l'application des nouveaux droits.

Le parti carliste, qu'on voit toujours poindre dans les moments difficiles, n'a pas manqué de saisir l'occasion d'affirmer son existence. Sept cents anciens officiers et délégués de don Carlos se sont réunis, dimanche, dans un banquet, à Guernica, en Biscaye, pour établir le programme de la propagande à faire....... en attendant qu'on puisse recourir aux moyens violents.

Pourtant M. Canovas del Castillo ne semble pas s'émouvoir outre mesure. Dans le Conseil des ministres tenu aujourd'hui, il a fait ressortir les succès diplomatiques obtenus dans les négociations commerciales avec les diverses puissances, affirmant, en ce qui concerne la France, que les difficultés pour l'acceptation du tarif minimum espagnol étaient sur le point d'être aplanies.

Je vous ai dit mon sentiment à cet égard et je reviendrai sur ce point quand la nouvelle sera confirmée. — Quant à l'emprunt et aux tarifs de chemins de fer, le président du Conseil a déclaré qu'il espérait obtenir un vote favorable des Cortès ; s'il ne l'obtient pas, il suspendra la session.

Actuellement, il faut pencher pour cette dernière so-

lution, car, dans leur dernière réunion, les chefs de l'opposition ont décidé, à l'unanimité, de combattre le projet d'emprunt. Vous trouverez, dans mes « Informations », la suite des arguments produits, à cet égard, par l'*Economista*, de Madrid. Ce sont ceux-là même qu'on développera à la tribune. Le *Liberal* trouve très naturelle l'opposition que rencontrent les projets relatifs à la construction des chemins de fer et aux emprunts nécessaires à ces constructions, ces projets ne répondant pas aux intérêts légitimes du pays. « Si le Gouvernement, dit ce journal, présentait des projets vraiment utiles, il est probable qu'on leur réserverait un tout autre accueil. »

Une proposition de M. Silvela, tendant à faire doubler la session pour discuter ces diverses questions, a été rejetée par 140 voix contre 34. On s'attend donc. ici, à voir paraître incessamment un décret royal prononçant la clôture. Que fera-t-on ensuite?

Informations Économiques et Financières

La Question de l'Emprunt espagnol. — Il est certain que le gouvernement aura beaucoup de mal à faire approuver le projet d'emprunt dont l'opposition cherche à démontrer l'inutilité. Nous avons reproduit à ce sujet, dans nos précédents numéros, les appréciations de l'*Economista* qui revient, cette semaine, encore sur la question :

« Les arguments dont on s'est servi pour défendre l'opération, dit ce journal, n'ont satisfait personne ; on soupçonne fort que les mobiles du gouvernement sont autres que ceux indiqués par les feuilles à sa dévotion, savoir : de diminuer la dette du Trésor vis-à-vis de la Banque, ou d'améliorer les changes sur les places étrangères.

« Depuis longtemps des offres ont été faites par des maisons ou des groupes étrangers désireux de s'intéresser à l'opération; sans ces offres, fort tentantes à première vue, il est probable que ni M. Canovas del Castillo, ni le Ministre des finances n'auraient songé à un emprunt ! Ces maisons étrangères faisaient mille promesses séduisantes : grâce à leurs efforts la cote de toutes les valeurs devait s'améliorer, une campagne vigoureuse allant être menée en vue d'assurer la hausse. Quant à l'emprunt en lui-même, rien de plus facile ; le Syndicat le prenait ferme, à condition, bien entendu, que le taux soit minime, la commission rémunératrice et que les rendements des Tabacs servent à constituer une garantie spéciale. Enfin, grâce à la combinaison proposée, le gouvernement conservateur consolidait sa position et pouvait assurer, pendant de longues années, le bonheur du pays....

« Et, pour bien marquer leurs intentions ces excellents conseillers modifièrent les appréciations de la presse étrangère à l'égard de nos finances, si bien que la hausse se dessina, depuis les obligations de cinquième hypothèque des Chemins de fer jusqu'à l'Extérieure espagnole. De nombreux groupes qui étaient à la baisse se mirent avec enthousiasme à la hausse.

« Que fit alors le gouvernement ? Il présenta aux Cortès le projet d'emprunt, englobé, tout d'abord, dans les prévisions budgétaires, formant, ensuite, une proposition de loi séparée. Mais la malice était cousue de fil blanc ; c'est en vain qu'on a affirmé que l'émission pouvait se faire, soit sous forme d'une dette du Trésor, soit sous celle d'un emprunt d'Etat, intérieur ou extérieur, perpétuel ou amortissable, pour laisser entendre que le type était parfaitement indifférent au Cabinet..., pourvu qu'il puisse donner en garantie le revenu le plus productif de l'Etat, c'est à dire celui des Tabacs.

« Nous avons démontré, dans nos précédents articles, que les Cortès ne peuvent ni ne doivent donner leur adhésion à ces projets, l'emprunt étant inutile et devant ressortir, en outre, à un prix trop onéreux. Le compromis créé par la loi de trésorerie — compromis dénoncé par la Banque — expirant dans une année, cet établissement peut supporter le poids des obligations du Trésor, surtout si le portefeuille de prêts sur titres se réduit avec la rapidité constatée depuis quelques mois (c'est-à-dire à raison de 70 millions par an). Dans tous les cas, le Gouvernement et la Banque pourront toujours jeter sur le marché des bons ou des *pagarès*, dont le placement serait facile, si on procédait avec prudence.

« Et si le gouvernement a besoin de recourir à d'autres moyens, pour parer aux nécessités budgétaires, il les trouvera dans la prorogation du contrat passé avec la Compagnie fermière des Tabacs.....

« La Banque étrangère poursuit le but exclusif de gagner une prime, ou plutôt une double prime : 1° sur le dos de l'Etat, en faisant l'emprunt ; 2° sur le dos du rentier espagnol, en cherchant à lui vendre cher ce qu'elle aurait acheté à prix réduit. »

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 9 juillet 1892.

La grève des agents de change, qui ont consenti à reparaître depuis quatre jours, — à la suite des promesses du ministre des finances, — a complètement désorganisé le marché. Il y a bien eu, hier, un semblant de reprise, mais, en réalité, l'inquiétude qui règne se traduit par un manque total de transactions.

Le 5 juillet, date de la cessation de la grève, les premiers cours ont été établis à la parité de Bourses étrangères et on n'est guère sorti de là. Au surplus, les nouvelles politiques ne sont pas de nature à ramener l'animation en Bourse ; on sait que l'opposition combattra l'Emprunt par tous les moyens et on croit que la clôture de la session parlementaire va être décrétée. En outre, les nouveaux impôts, brusquement appliqués, causent des émeutes non seulement à Madrid, mais aussi dans certaines provinces, et les Carlistes, dont on n'entendait plus parler, viennent d'affirmer leur existence dans un banquet, où on a préparé une propagande. M. Canovas del Castillo, dont il faut admirer le calme, saura-t-il éclaircir cet horizon si sombre ? C'est une question que nous nous posons sans avoir la prétention d'y répondre, quant à présent.

La *Gaceta* publie la loi fixant l'effectif des forces navales à 5.909 marins et 3.605 soldats d'infanterie de marine pour la Péninsule ; à 955 marins et 130 soldats d'infanterie de marine pour l'île de Cuba.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clotûre des six dernières semaines

	3 juin	10 juin	17 juin	22 juin	1er juil	8 juil
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	71 65	71 35	71 75	71 80	71 25	69 55
— Extérieure 4 0/0.....	74 50	74 95	75 35	75 40	75 »	72 90
Amortissable 4 0/0.........	80 30	80 50	80 40	80 15	80 »	79 10
Change sur Londres 3 mois	28 20	28 40	28 40	28 35	28 65	28 85
— sur Paris 8 jours..	12 15	13 50	13 »	12 95	13 50	14 70
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	71 40	71 12	72 02	72 57	70 30	69 85
— Extérieure 4 0/0......	74 65	74 80	75 47	75 70	73 65	73 27
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	104 75	105 50	105 12	105 37	104 12	104 25
— 5 0/0	97 »	95 75	96 75	97 »	95 75	96 [illegible]
Change sur Paris........	12 20	14 50	13 30	12 40	13 80	15 50

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 33)

LA SITUATION

Athènes, 5 juillet 1892

C'est décidément jeudi que M. Tricoupis doit faire les déclarations que je vous ai annoncées dans ma dernière lettre. Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous disais la semaine dernière, attendu qu'il n'a rien trans-

piré de nouveau au sujet des intentions de M. Tricoupis.

La situation, au point de vue économique, n'est pas très satisfaisante pour le moment. Les cours du change, qui avaient baissé sous le ministère Constantopoulos, sont de nouveau en voie de hausse, et ont atteint 141 0/0. C'est surtout cet état de choses qui doit attirer l'attention du Gouvernement ; sa principale préoccupation devrait être la reconstitution de l'encaisse de la Banque nationale et l'abolition du cours forcé. Au contraire, l'un des premiers actes de M. Tricoupis a été d'emprunter un million de drachmes en or à la Banque pour un paiement destiné à la Compagnie du chemin de fer du Pirée à Larisse.

M. Tricoupis ne pourra pas se dispenser de contracter un emprunt considérable pour gagner du temps, c'est-à-dire pour assurer le paiement du coupon pendant deux ans au moins, pour terminer la construction de la ligne de Larisse et pour mettre un terme à la crise monétaire. On ne sait, jusqu'ici, rien au sujet de ses intentions : il reste encore vingt-cinq millions d'obligations non émises du Chemin de fer du Pirée à Larisse ; le Gouvernement va sans doute en négocier l'émission, mais cette somme ne sera pas suffisante, et il faut s'attendre par conséquent à une autre opération plus considérable. En ce moment, les banquiers qui se sont chargés de l'emprunt de 16 millions et demi contracté par le ministère Constantopoulos en vue du service de la Dette s'occupent de placer les titres de cet emprunt, dont l'intérêt est de 4 0/0 et qui est émis au prix de 66 0/0. Le Gouvernement garde le droit de racheter ces titres au prix maximum de 71 0/0 dans les seize mois qui suivront l'émission ; comme le Trésor ne possède pas à l'heure actuelle les moyens de faire ce remboursement, il faut supposer qu'on l'effectuera à l'aide du produit de la grande opération de crédit que je faisais prévoir plus haut.

Athènes, 7 juillet 1892

M. Tricoupis a exposé à la Chambre son plan de réforme financière. Il reconnaît la gravité de la situation actuelle, et attribue la crise à la gestion du ministère Delyannis, contre lequel il dirige un long réquisitoire.

M. Tricoupis veut faire sept millions d'économies sur l'armée et sur les administrations publiques ; il maintiendra les nouveaux impôts votés au commencement de l'année et qui s'élèvent à quatre millions, et proposera six millions de nouvelles taxes portant principalement sur les importations ; il espère ainsi obtenir un excédent de recettes de trois millions.

M. Tricoupis promet de chercher les moyens de mettre un terme à la crise monétaire, mais n'est pas entré dans de grands détails sur cette question. Il a terminé en insistant sur la nécessité de faire face aux obligations de la Grèce et en déclarant que le pays remplira toujours scrupuleusement les engagements qu'il a pris.

Informations Économiques et Financières

Les Chemins de fer Grecs. — La Société du Chemin de fer Pirée-Athènes-Péloponèse augmente son capital de 5 millions de drachmes en vue de la construction de la ligne Myli-Calamata, qu'elle a reprise à l'Etat.

Elle émet, à cet effet, chez R. Raphaël and Sons, à Londres, 10 000 obligations privilégiées 5 0/0 de 20 livres sterling, au prix de 92 1/2 0/0.

Le dividende de 5 0/0, payable en or, est un minimum.

La Société pourra, à partir de 1903, reprendre les obligations au prix de 22 0/0 et devra amortir au moins 125 obligations par an à ce prix, de façon que l'amortissement soit terminé au moment de la fin de la concession.

HOLLANDE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE DES PAYS-BAS (Voir page 34)

Informations Économiques et Financières

La loi fiscale. — La seconde Chambre a terminé la discussion de la nouvelle loi fiscale, dont l'*Economiste européen* s'est occupé dans son numéro du 6 mars. Le gouvernement est assuré de l'appui de la gauche de l'assemblée, et on peut tenir pour certain que le projet d'impôt sur le revenu et de réduction des contributions indirectes sera voté, même si les partis catholique et anti-révolutionnaire persistent dans leur opposition.

L'Emprunt du Transvaal. — Un emprunt transvaalien sera prochainement émis, à Amsterdam, par la maison A. Gansl, agence de la maison Rothschild. On paraît avoir renoncé à l'idée de faire également cette émission en Allemagne.

Nouvelle Société par Actions. — On vient de fonder, sous le nom de *Batjan Exploitatie Maatschappy*, une Société par actions au capital de 700.000 florins.

Elle se propose d'exploiter des plantations dans les îles Batjan.

La Banque Coloniale. — La *Banque Coloniale* d'Amsterdam a obtenu, en 1891, des recettes nettes de 342.000 fl. contre 232.000 fl. en 1890. 262.000 fl. seront employés à des amortissements et on distribuera un dividende de 4 1/2 0/0.

Le Chemin de fer d'Amsterdam à Rotterdam. — Les recettes du chemin de fer d'Amsterdam à Rotterdam se sont élevées, en 1891, à 10.897.446 florins, et les dépenses à 7.250.407 fl. Les bénéfices bruts sont donc de 3.647.040 fl. Après paiement des intérêts et des amortissements, il reste un bénéfice net de 453.170 fl., qui permettra de distribuer 450.0 0 fl. de dividende, ou 2 0/0, au lieu de 6 0/0 en 1890. Ces résultats défavorables sont imputés aux effets de la nouvelle loi hollandaise sur les chemins de fer.

Les Chemins de fer d'Etat hollandais. — La Société d'exploitation des Chemins de fer d'Etat hollandais a réalisé, en 1891, 15.200.000 florins de recettes brutes ; les dépenses se sont élevées à 11 millions de florins, et l'Etat a absorbé 3.400.000 fl. Les bénéfices nets s'élèvent à 700.000 fl., de sorte qu'on distribuera un dividende de 3 3/4 0/0.

BOURSE FINANCIÈRE D'AMSTERDAM

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	3 juin	10 juin	17 juin	24 juin	1 juil.	8 juil.
Emprunt 2 1/2 0/0	79 50	79 50	79 75	80 »	79 87	79 87
— 3 1/2 0/0	101 25	101 75	101 12	» »	101 25	101 50
Rente papier mai-nov.	80 62	80 37	80 37	80 »	80 »	79 75
argent janv.-juill.	79 62	79 62	79 62	79 25	80 »	79 87
Portugal	27 25	24 »	23 87	23 50	» »	23 25
Espagne Ext. 4 0/0	» »	» »	63 »	» »	61 »	60 50
Turc 1 0/0	20 37	20 37	20 50	20 37	20 25	20 12
Russe consolidé 5 0/0	»	»	»	»	»	»
— 1880	90 50	90 50	90 37	90 »	89 87	88 37
— II Orient	65 »	64 25	63 »	61 75	61 62	60 37
Hand-Maatschpp.	124 75	128 12	128 75	129 »	127 36	128 »
Londres chèque	12 08	12 08	12 08	12 07	12 08	12 08
Paris chèque	47 95	47 95	47 95	47 90	47 97	47 95

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE NATIONALE (Voir page 34)
INSTITUTS D'EMISSION (Voir page 34)

LA SITUATION

Rome, 7 juillet 1892.

M. Giolitti a trouvé enfin un ministre du Trésor ; par décret royal, ce portefeuille est dévolu à M. Bernardino Grimaldi, député, qui sera chargé aussi de l'intérim des finances. L'état de santé de M. Ellena, bien qu'il se soit amélioré, ne permettait plus de compter sur son concours, les médecins lui ayant conseillé de renoncer aux affaires publiques.

M. Grimaldi va, sans doute, aider le président du Conseil dans l'élaboration du programme promis et impatiemment attendu ; sa publication est d'autant plus urgente que la hausse persistante du change commence à préoccuper les hommes qui ne se bercent pas d'illusions opiniâtres,... genre Crispi. Voici comment s'exprime, à cet égard, la *Perseveranza* de Milan : « Comment expliquer cette hausse quand le service de la « Rente a été assuré pour fin juillet, quand les besoins « du commerce sont faibles et quand le mouvement des « soies est commencé ? Personne n'a le courage de dire « la vérité.... En attendant, on peut affirmer que l'importation inconsidérée d'or, le resserrement du papier « et le remaniement du budget ne constituent pas des « remèdes sérieux. »

La vérité est que le gouvernement est préoccupé du prochain coupon, dont il veut réunir les fonds dès à présent, préoccupé aussi de conserver son Trésor de guerre, à la suite du voyage à Berlin du roi Humbert, — et ces deux causes suffisent pour déterminer la hausse du change. — Nos Lecteurs rendront cette justice à l'*Economiste Européen* que nous avions prévu, depuis longtemps, la situation créée par la politique extérieure du gouvernement ; les protestations d'une partie de la presse et les communications officieuses du ministère n'ont pas modifié notre façon de voir.

La *Gazette Officielle* a publié récemment les comptes définitifs de l'exercice 1890-91 : ils accusent un déficit de 75.039.500 lire, entre les dépenses et les recettes, et de 9.632.863 lire dans le mouvement des capitaux ; soit un déficit total de 84.672.363 de lire. « Mais », dit à ce propos la *Perseveranza*, « dans cette même année, une « partie du service des pensions était en dehors du budget, et on avait contracté pour 118.595.251 lire de « dettes pour la construction des chemins de fer ; — « c'est donc, en réalité, un déficit de plus de 203 millions ! Sans doute, la situation s'est améliorée en « 1891-92, grâce aux économies faites par le ministère « Rudini qui a préparé aussi des réductions importantes de dépenses pour l'exercice 1892-93 ; mais le problème est loin d'être résolu...... »

Quoi qu'il en soit, cette question du budget, vitale pour le pays, ne semble pas préoccuper beaucoup le gouvernement actuel ; toute son attention est concentrée sur la préparation des élections et sur des incidents extérieurs. C'est ainsi que la presse officieuse a fait grand bruit autour du voyage de M. de Freycinet à la frontière alpine ; dans le concert des protestations, il faut citer la *Gazette de Turin* qui, parlant des démonstrations belliqueuses de la France, « trouve « qu'elles affectent un caractère provocant vis-à-vis de « l'Italie. » Je fais cette citation pour mémoire, car il faut convenir que tous les organes italiens n'emboîtent pas le pas aux journaux officieux. Ainsi le *Secolo*, commentant une note de l'*Opinione*, dit que les déclarations de source officielle « font naître de graves appréhensions au sujet des engagements que l'Italie a pris « envers les autres puissances de la Triple-Alliance. Il « en ressort notamment que l'armée italienne sera obligée à concourir directement à la défense de l'Alsace-« Lorraine, obligation que les feuilles officieuses avaient « jusqu'ici constamment niée, en traitant de fables « toutes les informations publiées à ce sujet. »

Il me reste à vous parler de ce qu'on est convenu d'appeler « le Conflit italo brésilien, » qui cause une forte émotion dans le pays. Des ouvriers italiens ayant été lynchés à Santos et à Saint-Paul, le gouvernement a donné télégraphiquement des instructions à son représentant au Brésil, à l'effet de réclamer l'arrestation des coupables, — des indemnités et le salut au drapeau italien. En réponse à cette demande, le ministre du Brésil a déclaré, que tout en acceptant le principe des satisfactions demandées, le gouvernement brésilien priait M. Brin d'attendre les résultats des enquêtes administratives déjà commencées. Il a fait savoir en même temps que le chef de la police de Sao-Paol (Saint-Paul) a été destitué, ainsi que plusieurs autres fonctionnaires.

A ce propos, plusieurs députés ont rappelé à M. Giolitti que, si le pays a fait des sacrifices considérables pour créer une marine puissante, c'est précisément pour se faire respecter et non pas pour laisser les Italiens, résidant à l'étranger, être massacrés impunément.

Comme conséquence immédiate, le croiseur *Bogali* a reçu l'ordre de se rendre dans les eaux brésiliennes.

Informations Économiques et Financières

Le Mouvement de la Navigation en Italie en 1891. — Le Département des finances a publié récemment les statistiques du mouvement de la navigation dans les ports italiens pendant toute l'année 1891 ; ces chiffres sont diversement commentés par la presse italienne. Les journaux à la dévotion de M. Crispi en prennent texte pour reprocher au ministère Rudini de n'avoir rien fait pour la marine marchande.

Le chargement total effectué dans les ports italiens, en 1891, a atteint 7 1/2 millions de tonnes, — soit une diminution de 650.000 tonnes sur l'année antérieure. — On n'a embarqué pour l'étranger, sous pavillon italien, que 625.000 tonnes (contre 660.000 en 1890), tandis que les navires étrangers enlevaient 1.300.000 tonnes.

Les navires italiens ont importé 981.000 tonnes (contre 1.044.000 en 1890), et les navires étrangers ont déchargé 4.677.000 tonnes.

Voici, dans les divers ports, les proportions du tonnage relevé pour navires italiens, sur le mouvement total : Ancône, sur un total de 146.932 tonnes, il n'y a eu que 13.186 tonnes sous pavillon italien ; à Bari, sur 30.909 tonnes, que 5.114 tonnes ; à Brindisi, sur 164.809, que 38.330 ; à Gênes, sur 2.622.766, que 394.783 ; à Livourne, sur 378.578, que 18.329 ; à Naples, sur 416.406, que 35.760 ; à Palerme, sur 278.997 tonnes que 812 ; à Savone, sur 459.225, que 15.108 ; à Venise, sur 562.416 tonnes, que 35.386, etc., etc.

La même proportion existe pour les autres ports.

L'Influence de la variation des prix sur le Commerce extérieur de l'Italie de 1881 à 1890. — L'*Economista* de Florence publie dans son dernier numéro un article d'un haut intérêt, sur un point spécial de la statistique douanière. Il fait ressortir les différences qui résultent des évaluations des commissions des valeurs en douane. On sait que, chaque année, les Commissions fixent des prix moyens par lesquels sont multipliés les quantités importées et exportées, le total des résultats partiels est censé représenter le mouvement commercial ; c'est sur ce chiffre que l'on raisonne, or, rien n'est plus trompeur. Les exportations et les importations peuvent avoir augmenté, et, cependant si les prix ont baissé, les statistiques constateront une diminution ; des erreurs en sens inverse pourront se produire, mais, contrairement à ce qui a lieu souvent en statistique, les écarts ne se compensent pas. Bien au contraire,

lorsqu'on considère un certain nombre d'années, elles s'accroissent, ainsi que l'a démontré M. Marius Morand, secrétaire de la Chambre de Commerce de Lyon.

Les chiffres de l'*Economista* confirment cette observation; un coup d'œil jeté sur les tableaux suivants, concernant le mouvement commercial de l'Italie, permettra d'en juger.

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	Valeurs établies chaque année Millions	Valeurs de 1890 Millions	Valeurs établies chaque année Millions	Valeurs de 1890 Millions
1881....	1.240	1.032	1.165	952
1882....	1.227	1.054	1.152	972
1883....	1.288	1.152	1.188	1.055
1884....	1.319	1.255	1.071	994
1885....	1.460	1.470	951	918
1886....	1.458	1.481	1.028	999
1887....	1.605	1.679	1.095	1.031
1888....	1.175	1.210	892	950
1889....	1.391	1.402	951	965
1890....	1.317	1.317	876	876
Totaux.	13.480	13.052	10.279	9.712

L'écart entre les importations calculées par les deux méthodes est de 428 millions ou 3 0/0, pour les exportations il est, en chiffres absolus, de 567 millions ou tout près de 6 0/0. Les écarts s'atténuent à mesure qu'on se rapproche de 1890.

On voit avec quelle prudence il faut faire les comparaisons; elles ne sont légitimes que pour un très petit nombre d'années, car les prix varient avec une très grande rapidité. Ils ne sont en Italie, en 1890, que 83 0/0 de ce qu'ils étaient en 1881.

En résumé, la seule donnée sur laquelle on puisse légitimement baser un raisonnement, est le poids des marchandises entrées ou sorties, le reste est sujet à caution et on peut lui faire dire tout ce qu'on veut.

Valeurs et Titres de Crédit postaux. — Pendant les neuf premiers mois de l'exercice financier en cours (1891-92) les bureaux de poste du royaume ont émis pour 505.113.475 lire de valeurs et titres de crédit; soit une augmentation de 20.780.165 lire sur la période correspondante de 1890-91.

Au 31 mars 1892, c'est-à-dire à l'expiration des neuf mois, il restait en circulation pour lire 12.177.118 de valeurs de crédit.

Voici le détail des sommes émises en 1891-92 :

3.400.397	valeurs ordinaires......	lire	420.298.857 41
1.688.258	lettres-valeurs........	»	11.227.543 35
288.337	valeurs militaires.....	»	1.874.069 27
213.746	» télégraphiques	»	51.886.131 84
145.482	» internationales	»	19.348.416 52
5.436	» consulaires...	»	433.248 »
49	titres de crédit divers.	»	45.208 80
5.741.715	représentant.	lire	505.113.475 19

Le Commerce entre l'Italie et la France. — Pendant le mois de mai dernier, les *importations* italiennes en France ont atteint une valeur de 16.123.000 francs, ce qui porte à 62.163.000 francs le total des quatre premiers mois de 1892.

Par contre, la France a *exporté* en Italie pour 6.608.000 francs en mai et pour 48.167.000 francs pendant les quatre premiers mois de l'année.

Il résulte de ces chiffres que la balance commerciale en faveur de l'Italie est de 9 1/2 millions en mai et de 14 millions environ du 1er janvier au 31 mai 1892.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 9 juillet 1892.

La hausse des changes a amené une grande faiblesse sur les cotes, surtout sur le marché des valeurs, car la Rente est un peu plus ferme. Il y a eu, depuis le commencement de la semaine, de nombreuses réalisations portant sur les actions de Chemins de fer et les établissements de crédit. Le choix de M. Grimaldi pour le portefeuille du Trésor, avec intérim des finances, — a passé inaperçu jusqu'ici, et les inquiétudes que je vous ai signalées précédemment se sont accrues. Je vous confirme, à cet égard, les appréciations contenues dans ma lettre d'avant-hier.

Il faut bien dire que la hausse des dernières semaines était due à la spéculation et n'était nullement un indice de confiance; on a forcé la note et la réaction devait fatalement suivre.

Annonçons que les actionnaires du Banco de Turin sont convoqués en assemblée extraordinaire à la date du 28 juillet. La proposition à l'ordre du jour est la réduction du capital social de la Banque de 25 à 20 millions. La réduction s'opèrerait moyennant la libération des actions de la valeur nominale de 500 à 400 fr. Comme les actions ne sont libérées que de 350, les derniers 50 fr. à verser par les actionnaires seraient prélevés sur les dividendes.

On pense que la proposition du Conseil sera adoptée à une large majorité.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

	3 juin	10juin	17juin	24juin	1er juil	8 juill.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	94 80	95 »	96 05	95 97	93 87	93 30
Ch. de fer Méditerranée act.	525 »	522 »	531 »	526 »	530 »	507 »
— Méridionaux act.	671 »	671 »	678 50	670 50	654 »	637 »
Banque Nationale act......	1360 »	1325 »	1373 »	1330 »	1335 »	1335 »
— de Rome...........	1030 »	1021 »	1045 »	1035 »	1045 »	1008 »
— Générale...........	360 50	354 75	356 »	370 50	387 »	324 »
Comp. Nav. à vap. F. R...	284 »	284 »	290 »	287 »	284 »	269 »
Banque Immobilière.......	181 »	175 »	180 »	174 »	170 »	159 50
Crédit mobilier Européen..	516 »	512 »	523 »	512 »	545 »	536 »
Eaux Marcia...............	1143 »	1095 »	1167 »	» »	1180 »	1150 »
Change sur la France......	103 17	103 32	102 90	102 85	103 »	103 60
— sur Londres.........	25 84	25 89	25 80	25 80	25 80	25 98
— sur Berlin..........	126 80	126 83	126 60	126 45	126 40	127 10
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	94 72	94 90	95 90	96 27	93 85	93 25
Crédit Mobilier Italien.....	513 »	516 »	519 »	513 »	554 »	536 50
Chemins de fer Méridionaux	669 »	670 »	678 »	674 »	664 »	636 »
Change sur Paris..........	103 17	103 27	102 90	102 85	103 02	103 70
— sur Berlin.........	127 37	127 55	127 55	127 22	127 27	127 90

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 34)

LA SITUATION

Lisbonne, 7 juillet 1892.

La note parue dans les « Questions du Jour » du dernier numéro de l'*Economiste Européen* au sujet des certificats émis par le Comité des *Foreign Bondholders* de Londres a été très commentée ici ; l'émission de ces certificats avait-elle été autorisée ? Nous ne pouvons plus le croire, puisque le gouvernement a immédiatement déclaré « n'avoir pas autorisé l'émission de certificats pour le montant des 2/3 impayés du coupon de la Dette extérieure. » On a donc compris, comme vous l'indiquiez que ces *petits papiers* seraient un obstacle sérieux contre tout Arrangement de la Dette et que le gouvernement serait bien forcé de les liquider pour s'entendre avec les créanciers.

L'attitude observée par l'Angleterre dans cette circonstance est d'ailleurs très discutée et les appréciations les plus diverses sont faites au sujet de la décision prise par le Comité du *Stock-Exchange*. Les uns considèrent cette acceptation de la réduction comme très favorable aux intérêts portugais ; les autres, et j'ai de bonnes raisons pour croire qu'ils sont dans le vrai, pensent que la décision prise par l'Angleterre n'est qu'un moyen pour eux d'exiger de sérieuses compensations, lors de la négociation des traités de commerce.

On n'a pas manqué cependant, de présenter cette décision comme une mesure de haute justice, un acte de bon sens et l'enthousiasme que certains organes ont montré en cette circonstance pour l'Angleterre n'a pas laissé de surprendre ceux qui se souviennent des protestations indignées que la politique de ce pays soulevait encore, il y a quelques mois à peine.

En réalité, les déclarations des autres nations, et, notamment celles de l'Allemagne, avaient inquiété le pays; on commençait à craindre des difficultés internationales assez sérieuses, on parlait d'observations diplomatiques, la nécessité de faire un appel au Parlement paraissait imminente; dans ces conditions, la décision du Stock-Exchange ne pouvait qu'être bien accueillie, mais de là à prétendre qu'elle modifie complètement la situation, il y a loin et les embarras ministériels, dont on parle à mots couverts, nous prouvent que la situation ne s'est pas améliorée; la question de l'Arrangement pourrait même revenir à l'ordre du jour: les chefs du parti conservateur paraissent le vouloir et à la veille des élections — dont la date n'est toujours pas fixée — on ne serait pas surpris que les intentions du gouvernement subissent une modification.

Je ne vous ai pas parlé du manifeste que le parti républicain avait annoncé depuis longtemps et qui vient enfin de paraître. L'impression produite par ce document a été pour ainsi dire nulle; le mot de République n'y a pas même été prononcé et on y trouverait difficilement une affirmation nette de principes; les signatures qu'il porte n'ont pas, non plus, de grande signification; on n'y trouve pas, comme on s'y attendait, les noms de personnages en vue, dont l'adhésion avait été annoncée récemment. Aussi le parti républicain lui-même l'a-t-il accepté avec des réserves.

C'est, en somme, un appel fait en vue des élections prochaines pour grouper le plus d'électeurs possible, afin d'amener aux Cortès de nombreux représentants du peuple qui sauront contrôler les actes du Gouvernement et faire aboutir les réformes politiques, économiques et financières nécessaires au pays. Vous voyez que ce programme est vaste : c'est celui que tous les partis s'efforcent de réaliser depuis quelque temps, mais les renseignements que je n'ai cessé de vous envoyer sur notre situation économique vous ont déjà montré que les meilleures intentions ne suffisent pas.

En attendant, les négociations entreprises pour les différents traités de commerce suivent leur cours : avec l'Espagne nous sommes près d'une conclusion; ce pays offre son tarif minimum; le traité avec le Brésil est renvoyé à un an, jusques après l'approbation du Parlement brésilien; les traités avec l'Angleterre et l'Allemagne sont en bonne voie; j'aurai bientôt l'occasion de vous en reparler.

Informations Économiques et Financières

Les Travaux du Port de Lisbonne. — La sous-commission qui avait été chargée, comme nous l'avons annoncé, d'examiner les réclamations de M. Hersent, entrepreneur des travaux du port de Lisbonne, vient de conclure son rapport. Elle a étudié la question sur toutes ses faces et elle présente différents projets qui pourraient résoudre la difficulté.

La Commission va se réunir pour commencer à discuter le rapport de la sous-commission.

Le Traité d'Extradition avec l'Angleterre. — On mande de Lisbonne au *Times* :

« On dit que les Gouvernements anglais et portugais sont tombés d'accord sur les termes d'un traité d'extradition réciproque. Jusqu'à présent, ce n'était que par faveur que l'on consentait à laisser appréhender un prévenu. Les négociations pour la signature d'un traité de commerce entre les deux pays sont en bonne voie. Le Gouvernement portugais déclare qu'il n'a pas autorisé l'émission de certificats pour le montant des 2/3 impayés du coupon de la Dette Extérieure. »

Les Compagnies de Chemins de fer. — Le *Journal do Commercio* annonce que la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais vient d'obtenir gain de cause, devant la Cour d'appel, en son opposition au séquestre requis par la Merchant Banking Company, de Londres, sur la partie des recettes de la Compagnie constituant l'excédent des dépenses d'exploitation et l'achèvement des lignes en construction.

L'arrêt se fonde sur les lois de concessions des diverses lignes de la Compagnie, qui font de celles-ci un domaine de l'Etat, et créent conséquemment en sa faveur un privilège absolu en lui donnant la faculté de s'approprier les recettes pour la garantie de la continuation du service. L'arrêt déclare aussi le séquestre contraire aux dispositions du décret du mois d'avril dernier, qui instituait une Commission administrative gouvernementale, au sein de laquelle la représentation de tous les groupes de créanciers garantit l'équité parfaite de traitement des divers intérêts en cause.

Une troisième Compagnie de Chemins de fer du Portugal va nécessiter l'intervention du Gouvernement. C'est la Compagnie Nationale des Chemins de fer qui exploite les lignes à voie réduite de Mirandella et de Vizeu.

Là aussi, les créanciers ont fait pratiquer un séquestre sur les recettes du trafic, et la Compagnie est, dit-on, résolue à cesser l'exploitation. On dit que le Gouvernement chargera une Commission d'administrer les lignes pour le compte de la Compagnie.

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 5 juillet est de 89:709$919 reis pour Lisbonne; il a été de 109:315$735 reis pendant la même période de 1891; soit, pour 1892, une diminution de 19 : 605$816 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 154 : 257$958 reis pour 1892 et de 66 : 541$579 reis pour 1891, soit une diminution de 12 : 283$621 reis en 1892.

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 25e semaine de l'année (17 au 24 juin), les recettes Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 63:910$000 reis, soit :

Voyageurs..................	34:980$000 reis
Grande vitesse..............	4:780$000 —
Petite vitesse................	24:150$000 —
Total........	63:910$000 —

Comparé à celui de la semaine correspondante de 1891, ce total présente une différence de 2.039$000 reis en faveur de 1892.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 31)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 5 juillet 1892.

Le choléra fait en ce moment des progrès rapides : de Bakou, il a gagné Pétrovsk et Astrakhan et a remonté le cours du Volga jusqu'à Samara; dans une autre direction, il a atteint Tifflis. Afin d'arrêter la marche du fléau, on a interdit la navigation sur le Volga à tous les bâtiments suspects et on a ordonné des mesures d'hygiène dans toutes les villes du bassin de ce fleuve, jusqu'à Nijni-Novgorod.

Après M. de Witte, l'amiral Tchikatchef, ministre de la marine, s'est rendu sur les bords de la Caspienne pour diriger les mesures de défense. Malheureusement, les autorités ont peu d'action sur la population, qui est indifférente, jusqu'au moment où le danger est consi-

dérable et où elle devient la proie de la panique ; c'est alors qu'on voit la population entière d'une ville vouloir émigrer pour échapper à l'épidémie.

Il est question d'interdire cette année la grande foire de Ninji Novgorod ; ce serait là une mesure très grave, qui équivaudrait à la rupture presque complète des relations commerciales avec la Perse et l'Asie centrale, et représenterait en même temps des pertes considérables pour les commerçants russes, car les transactions avec les marchands persans se règlent fréquemment par des traites à un an, et si ces derniers ne peuvent pas apporter leurs marchandises en Russie, ils ne pourront pas non plus payer les valeurs qu'ils ont souscrites.

Cependant, il est fort probable que la foire n'aura pas lieu, car elle aurait presque certainement pour conséquence l'extension du fléau sur toute la Russie d'Europe, c'est-à-dire une catastrophe au moins aussi grave que la disette de l'hiver dernier.

On persiste à faire circuler le bruit de la retraite prochaine de M. Vichnégradski, ministre des finances ; je vous ai déjà prévenus contre ces bruits, qui jusqu'ici ne reposent sur rien de sérieux ; il est au contraire certain, sauf événements imprévus, que le Ministre des finances reprendra en automne la direction de son département. La nouvelle en question fait depuis fort longtemps de fréquentes apparitions dans les milieux financiers de Berlin, où elle est employée pour attaquer les cours des valeurs russes ; c'est un hommage indirect qu'on rend aux talents de M. Vichnégradski.

Informations Économiques et Financières

Les Récoltes en Russie. — D'après les rapports des autorités fiscales reçus jusqu'au 19 juin, a. s., par le ministère des finances et les rapports de police reçus jusqu'au 21 juin, a. s., par le ministère de l'intérieur, la récolte est mauvaise dans les gouvernements de Voronège, Poltava, Charkov, Tchernigov, Cherson, Koursk et dans la région du Don, et bonne dans les gouvernements de Novgorod, Olonets, Petersbourg, Iaroslav, Vladimir, Moscou, Smolensk, Kalouga, Nijni-Novgorod, Kasan, Orenbourg, Samara, Minsk, Mohilef, Courlande et Esthonie. Les rapports en question ne sont pas d'accord en ce qui concerne les gouvernements de Viatka, Pskov, Tver, Riasan, Tambov, Saratov, Tauride et Kief.

Les Caisses d'épargne. — Les opérations des caisses d'épargne russes pendant le mois de mars 1892 présentent les résultats suivants :

Caisse d'épargne de Saint-Pétersbourg : entrée 738.946 r. 27 c. (23.161 livrets), sortie 531.248 r. 22 c. (10.357 livrets).

Caisse d'épargne de Moscou : entrée 570.588 r. 59 c. (14.261 livrets), sortie 427.989 r. 25 c. (7.209 livrets).

Caisses d'épargne urbaines : entrée 11.199.092 r. 71 c. (125.863 livrets), sortie 6.554.968 r. 46 c. (66.084 livrets).

Caisses d'épargne postales : entrée 1.699.363 r. 24 c. (35.198 livrets), sortie 665 607 r. 97 c. (8.695 livrets).

A la fin du mois il restait 14.592 095 r. 67 c. (118.461 livrets) à Saint-Pétersbourg, 11.731.626 r. 18 c. (76.826 livrets) à Moscou, 171 210.751 r. 42 c. (737.337 livrets) dans les caisses d'épargne urbaines et 13 130.982 r. 60 c. (122.965 livrets) dans les caisses d'épargne postales, soit en tout 210.665.450 r. 87 c. (1.055.589 livrets).

Augmentation du mois 6.028.176 r. 91 c. (20.424 livrets).

Le Commerce avec la Chine. — Les exportations russes en Chine se sont élevées en 1891 à 3.452.439 r. en 1890 à 3 259.062 r., et en 1889 à 3.243.292 r. Les trois millions et demi de 1891 se répartissent comme suit : 1.506.041 r. en marchandises russes, 1.632.213 roubles en or et argent, 169.434 r. en marchandises étrangères, et 144.591 r. en billets de crédit. Parmi les articles d'exportation la première place appartient aux velours de coton (487.085 r.), aux draps (417.752 r.) et au cuir (274.841 r.)

L'importation de Chine, par la voie de Kiakhta, se chiffre en 1891 par 14.486.870 r., en 1890 elle n'a été que de 13.861.680 r.

L'Industrie du Pétrole. — Voici quelques chiffres relatifs à l'industrie du pétrole dans le Caucase.

La production de pétrole brut est représentée par les chiffres suivants :

1889............	205.544.000 pouds
1890............	239.250.000 —
1891............	288.765.000 —

L'exportation, par Bakou, de pétrole et de dérivés du pétrole de toutes sortes est donnée par les chiffres suivants :

1889............	157.721.879 pouds
1890............	176.182.788 —
1891............	194.461.000 —

Les chiffres ci-dessous donnent la part de l'exportation à l'étranger, par Batoum :

1889............	37.037.251 pouds
1890............	42.426.485 —
1891............	47.899.300 —

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	3 juin	10 juin	17 juin	24 juin	1er juil	8 juil
Russe II Emprunt d'Orient.	103 »	103 »	103 »	102 75	102 87	102 25
— III — ..	104 62	105 12	105 »	105 12	104 75	104 12
Banque de Commerce extér.	253 »	254 »	252 »	252 50	252 50	250 »
— d'Esc. de St-Petersb..	472 »	474 »	473 »	475 »	473 »	470 »
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	433 »	433 »	433 »	433 »	439 »	436 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	149 25	148 25	148 75	153 25	152 »	[illegible] 37
Grands Ch. de fer Russes..	242 »	242 »	243 »	246 »	250 »	254 50
Ch. de fer du Sud-O. Russe act	116 75	117 25	116 25	116 75	116 50	114 75
Change sur Paris.........	37 20	37 95	38 70	39 42	39 50	40 10
— sur Londres........	95 20	95 75	97 70	99 50	99 40	101 »

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 31)

LA SITUATION

Genève, 8 juillet 1892.

Aurons-nous l'élection du Conseil fédéral par le peuple ? C'est douteux ; mais il y a une campagne très activement menée dans le pays. Une importante réunion a été tenue à Zurich, dans laquelle on a pris la résolution d'abroger les articles 95, 96, 100 et 103 de la Constitution fédérale. Voici les modifications projetées :

Art. 95. — L'autorité directoriale et exécutive supérieure est exercée par un Conseil fédéral composé de neuf membres.

Art. 96. — Les membres du Conseil fédéral sont nommés pour trois ans par l'ensemble des citoyens suisses jouissant du droit de vote, le jour des élections au Conseil national. Ils entrent en fonctions le 1er janvier suivant. L'élection a lieu en un seul collège électoral comprenant toute la Suisse. Il est procédé au scrutin dans les communes politiques, suivant les prescriptions applicables à l'élection du Conseil national. Cependant il n'y a que deux tours de scrutin, le premier à la majorité absolue, le second à la majorité relative.

Peut être élu tout citoyen éligible au Conseil national. Cependant il ne peut y avoir plus d'un élu du même canton. (Cette disposition a été renvoyée à la Commission pour modification de la rédaction.)

Les membres qui font vacance dans l'intervalle des trois ans sont remplacés pour le reste de la durée de

leurs fonctions, à moins que la vacance ne se produise dans les six mois qui précèdent les élections générales.

Art. 100. — Le Conseil fédéral ne peut délibérer que lorsqu'il y a au moins cinq membres présents.

Art. 103. — La législation déterminera l'organisation du Conseil fédéral. Jusqu'à ce que la loi y relative soit promulguée, les affaires du Conseil fédéral seront réparties par départements entre ses membres ; les décisions émaneront du Conseil fédéral comme autorité.

Il s'agit maintenant de recueillir des signatures. On en trouvera 50.000 : ce serait insuffisant. L'élévation du nombre des conseillers fédéraux ne sera pas du goût de tout le monde. Dans plusieurs centres, on préfèrera limiter le chiffre à cinq et organiser l'administration sur la base de directeurs responsables. Il est vrai que, avec neuf conseillers, les petits cantons seront moins sacrifiés ; les nuances de l'opinion seront également mieux représentées.

Le vote proportionnel, bien que le nombre de ses partisans augmente chaque jour, a été écarté. Il est évident que la Constitution fédérale sera revisée ; elle n'échappera pas à la loi commune. Sera-ce bientôt ? On peut en douter.

C'est tout ce que nous avons à l'ordre du jour, cette semaine. On continue bien encore à épiloguer sur la brochure intitulée *la Neutralité de la Suisse ;* mais l'ardeur patriotique que nous avons montrée commence à s'éteindre ; seuls, les tacticiens en chambre persistent à discuter la grave question de savoir si les Italiens, en cas de guerre, passeraient par le Brenner à Pontebba. L'*Opinione*, inspirée par M. di Rudini, dit oui ; le peuple suisse répond énergiquement : non.

P.-S. — Une circulaire du département des finances invite les Caisses cantonales, fédérales et publiques à faire une enquête sur l'état de la circulation des monnaies d'argent étrangères. Cette mesure est provoquée par l'augmentation incessante des monnaies italiennes, dont on évalue le montant en Suisse à 70 millions de francs. En cas de dénonciation de la convention monétaire, la Suisse perdrait le 35 0/0 sur 40 millions, différence entre la circulation actuelle et le chiffre fixé par la convention de l'Union latine, qui est de 30 millions.

Voici le texte de la circulaire :

On a pu observer, dans ces dernières années, un accroissement constant de la circulation des pièces d'argent italiennes. Considérant les conditions favorables faites à l'Italie par la convention du 6 novembre 1885 pour le cas de liquidation de l'union monétaire, et vu qu'une forte dépréciation de l'argent est à craindre par suite de l'envahissement croissant des monnaies italiennes, ce qui aurait, pour le commerce national, de graves conséquences, la Commission du Conseil national chargée d'examiner le rapport de la gestion a pensé à attirer l'attention du Conseil fédéral sur le danger découlant de cet état de choses. Afin d'obtenir un résultat général aussi exact que possible, nous désirerions connaître le montant et la composition des monnaies en Caisse et en circulation représentées par les recettes des Caisses. Ces deux données devront être fournies par toutes les Caisses pour le même jour, soit pour le samedi 23 courant. Nous avons choisi pour notre enquête sur les recettes des Caisses les 28, 29 et 30 courant.

Informations Économiques et Financières

Les Spéculations de Bourse. — La Société d'utilité publique a décidé de demander, par voie d'initiative populaire, la revision du Code fédéral des obligations, en vue de mettre un frein aux spéculations de Bourse. Les Banques seraient tenues d'accorder à leurs actionnaires, le droit d'opérer en tous temps des vérifications. Un bureau fédéral pour l'inspection des Banques serait en outre créé ; et les Banques seraient rendues responsables des pertes survenues du fait de leurs employés infidèles.

Les Chemins de Fer. — On étudie, au département des Chemins de fer, l'ancien projet de feu le conseiller fédéral Hertenstein, consistant à faire payer une fois pour toutes, une somme fixe lors du dépôt de toute demande de concession de Chemin de fer, afin, si possible, d'éviter des difficultés semblables à celles qui sont pendantes actuellement avec les Compagnies du Central et du Gothard, au sujet du paiement annuel des droits de concession.

Les Péages. — Les recettes des péages pour le mois de juin 1892 ont été de 2.708.030 fr., en augmentation de 250.896 fr. sur la période correspondante de 1891. Pendant la période du 1er janvier au 30 juin 1892, les recettes ont été de 16.777.307 fr., en augmentation de 2.293.110 fr. sur la période correspondante de 1891.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 9 juillet 1892

Les réalisations ont été trop nombreuses pour que les cours restassent favorables. Si, à Paris, on se comporte bien, Londres et Berlin sont fâcheusement agités. Vienne se débat toujours au milieu de ses difficultés de réorganisation. Enfin, brochant sur le tout, les timorés redoutent l'invasion du choléra.

Notre Bourse a donc été peu près nulle en ce qui concerne les marchés à terme. Cependant les bonnes valeurs de placement ont donné lieu à quelques échanges. Madrid avait paru moins touché qu'on ne le craignait, à la suite de l'émeute qui a ensanglanté ses rues ; mais pourtant l'Extérieure a fortement reculé.

Nos Chemins de fer ne sont pas relevés. Le Jura-Simplon, après avoir coté 97 1/2 est descendu à 95 5/8.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

VALEURS	3 juin	10 juin	17 juin	24 juin	1 juil.	8 juil.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	101 87	102 12	102 37	102 1[illegible]	02 ..	103 12
Fédéral 1887 3 ½ %	104 25	105 25	105 12	105 ..	105 ..	102 75
— 1889 3 ½ %	101 80	101 95	102 ..	102 ..	100 50	100 20
— Ch. de fer 3 %	94 05	94 31	94 75	94 7	94 67	94 80
Italien 5 %	91 65	91 60	93 15	93 2	90 65	89 70
Égypte unifiée 4 %	485 62	486 25	491 25	493 7.	487 50	488 12
— priv. 3 ½ %	462 50	457 50	468 75	470 .	467 50	468 75
Ottoman prior. 4 %	428 75	425 62	43[illegible] 75	431 5	25 50	423 87
Douanes ottomanes 5 %	468 75	469 37	471 25	472 5	457 50	462 50
Serbe Obrt. 5 %	395 ..	386 87	391 ..	402 5	400 37	397 50
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	104 37	108 12	103 75	98 1[illegible]	98 12	95 62
Central Suisse	660 62	675 ..	676 87	670 .	51 87	651 87
Nord-Est Suisse	583 75	593 75	593 12	587 5	94 37	551 87
Union Suisse	360 62	370 ..	358 75	351 8	45 62	345 ..
Salève	400 ..	... ..	... ..	400 .	90 ..	380 ..
Lombards	221 87	220 62	225 62	223 7.	24 37	222 50
Canada-Pacif. c. g.	463 75	468 75	466 87	466 2.	70 ..	467 50
Banques						
Banque de commerce	1020 ..	1027 50	1015 ..	1017 5	025 »	1017 50
— de fonds d'État	... ..	... ..	... ..	... .	... ..	... ..
Union fin. gén.	502 50	495 ..	503 25	496 8	00 62	497 50
Banque de Paris	665 ..	663 75	676 25	676 7	56 87	645 62
Crédit Lyonnais	779 37	781 87	792 50	790 6	87 50	78[illegible] 62
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	437 50	445 ..	432 50	427 5	432 50	435 ..
Gaz de Marseille	1087 50	1090 .	1092 50	1087 5	1087 50	1088 75
Gaz de Naples	...	... ..	600 .	58[illegible] .	85 .	585 .
Gaz priv. R[illegible]	572 50	610 ..	593 7[illegible]	57[illegible] .	70 .	570 2[illegible]
Ind. gén. du Gaz	770 ..	750 ..	7[illegible] .	760 .	[illegible]7 50	750 .
Lyon Eaux Éclairage	488 12	497 50	502 50	505 .	[illegible]8 7[illegible]	487 50
Appareil. électriques	523 62	535 ..	[illegible]	[illegible]40	[illegible]40 .	547 50
Rio Tinto	[illegible]	428 12	430 62	421 8	413 12	405 ..
Tharsis	127 50	126 87	128 7[illegible]	12[illegible]	22 50	120 62
Cape Copper	40 ..	41 87	4[illegible] 12	41 8	41 87	40 ..
Min. Alp. Autr.	148 12	147 50	1[illegible]2 50	151 8.	149 37	146 2[illegible]
Changes						
France	100 17	100 1[illegible]	100 11	100 0	100 10	100 12
Bruxelles	100 08	100 15	100 15	100 1[illegible]	100 12	100 10
Italie	97 ..	97 .	9[illegible] 2[illegible]	9[illegible] 9[illegible]	9[illegible] 10	9[illegible] 7[illegible]
Londres	2[illegible] 20	25 22	2[illegible] 21	2[illegible] 1[illegible]	2[illegible] 20	2[illegible] 1[illegible]
Amsterdam	20[illegible]	20[illegible]	20[illegible]	20[illegible]	20[illegible]	20[illegible]
Allemagne	123 60	123 60	123 72	123 7.	123 6[illegible]	123 60
Vienne	211 ..	211 ..	211 ..	211 .	211 ..	211 ..

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 4 juillet 1892.

Notre monde politique vient d'être profondément surpris par la nouvelle du déplacement de M. de Radowitz qui, depuis si longtemps, occupait avec éclat, à Constantinople, le poste d'ambassadeur d'Allemagne. On serait fort tenté d'expliquer son envoi à Madrid comme une disgrâce, si quelque fait récent eût pu justifier une semblable mesure : mais, on ne voit pas en quoi M. de Radowitz aurait démérité de la confiance de Guillaume II depuis quelque temps, et si l'influence germanique s'exerce avec une force beaucoup moindre en ce moment, ce fait est dû à un changement dans l'orientation politique. On peut dire, en somme, que les intérêts allemands en Turquie ont été considérablement défendus par M. de Radowitz, dont les succès en matière d'obtention de concessions ont été des plus nombreux. Le nouveau représentant de l'Allemagne, le prince Radolinski, n'est pas un inconnu à Constantinople, où il a déjà rempli, il y a quelques années, les fonctions de Conseiller d'ambassade.

Nous apprenons de Londres que la Société du Chemin de fer de Salonique à Dédeagatch vient d'être définitivement constituée. Le cautionnement de £ 20.000 a été versé à la Banque Impériale Ottomane. On me dit que la Compagnie aurait déjà passé des contrats avec un groupe international pour la prise ferme de la quantité d'obligations nécessaires à la construction de la ligne. Le capital-actions a été constitué en grande partie par des Anglais, cependant une option importante a été réservée en faveur des preneurs d'obligations.

Il est à espérer que l'entreprise de Salonique à Dedéagatch aura un sort meilleur que celle du Chemin de fer de Panderma à Konia, dont la concession a été, il y a 18 mois, donnée à M. Nagelmackers. Les études faites sur cette ligne ont démontré l'impossibilité de mener l'affaire à bien ; les délais viennent d'expirer et le Gouvernement Ottoman a confisqué le cautionnement de 300.000 fr. constitué par le concessionnaire.

L'année dernière a été mauvaise pour les établissements de Banque de Constantinople. Le Crédit général Ottoman a réuni ses actionaires, le 27 juin dernier. Les bénéfices de l'exercice ont été entièrement absorbés par la moins-value du portefeuille évalué au 31 décembre. De plus, le compte de la réserve extraordinaire, qui s'élevait à 32.400 livres, a été débité du coupon d'intérêt payé le 1er janvier dernier. Après ces prélèvements, les réserves ordinaire et extraordinaire de la Société s'élèveront encore à 49.647 liv. turques. On peut ajouter que le Crédit général Ottoman se trouve en excellente situation et qu'il est très sagement dirigé.

Informations Économiques et Financières

Le Tribut rouméliote. — La Principauté bulgare a effectué le versement du montant dû au gouvernement impérial — pour compte de la Dette publique — du chef de la redevance rouméliote.

Le retard apporté à ce versement avait, un moment, influencé le cours des fonds Turcs.

Les mensualités qui restent dues (avril et mai) seront payées au mois de juillet.

Le Commerce de Damas. — Le mouvement général du commerce de Damas, importations et exportations, qui avait atteint, en 1890, le chiffre de 32.298.760 fr., ne s'est élevé, en 1891, qu'à celui de 31.004.000 dont 19.873.000 à l'importation et 11.131.000 à l'exportation.

Il y a donc pour 1891, à l'importation, une augmentation de 517.000 sur 1890 ; à l'exportation, une diminution de 1.811.000 sur 1890.

L'augmentation des importations durant l'année 1891 porte principalement sur les fils de soie, la quincaillerie, les bonnets dits tarbouches, quelques produits alimentaires, les pétroles, les cuirs.

Par contre, il y a une diminution considérable sur les cotons filés et les tissus manufacturés tenant principalement à l'encombrement des stocks de ces marchandises chez les négociants.

La diminution des exportations porte principalement sur les tissus manufacturés, les cordes, l'alizarine, dont l'exportation est nulle en 1891, les cuivres travaillés, etc.

Il y a, par contre, augmentation sur l'exportation des blés, des farines, des abricots secs, des noyaux d'abricots.

Le temps d'arrêt constaté dans le mouvement commercial de Damas doit être attribué à la stagnation complète des affaires durant toute la période pendant laquelle a sévi le choléra, c'est-à-dire du mois d'octobre 1891 au mois de janvier 1892.

ÉTATS BALKANIQUES

ROUMANIE

Les Recettes des Chemins de fer Roumains. — Les revenus provisoires de tous les Chemins de fer roumains pour le mois d'avril 1892 donnent, par rapport à la période correspondante de l'année dernière, le résultat suivant :

	Avril 1891	Avril 1892
Voyageurs........... fr.	1.081.860 92	1.244.004 19
Bagages..................	31.571 81	97.673 76
Marchandises, grande vitesse..................	134.271 74	135.642 94
Marchandises, petite vitesse..................	2.449.693 86	1.533.086 19
Total......	3.697.398 33	3.010.407 08

Ce mois présente donc une diminution de revenus de 686.991 fr. 26.

Cette diminution provient du trafic de petite vitesse.

SERBIE

Recettes de Douanes du royaume de Serbie du mois de Mai 1892 *(Etat comparatif)*.

Designation des Recettes	1892 Dinars p.	1891 Dinars p.	Différence en 1892	
—	—	—		—
Douane.........	247.101 55	263.167 42	—	16.065 87
Régale sur poudre	403 75	241 ..	+	162 75
Poinçonnage or et argent.........	245 06	306 30	—	61 24
Droits de consommation.........	178.825 17	116.210 09	+	62.615 08
Timbre de cartes à jouer........	1 151 ..	624 ..	+	527 ..
Taxes additionnelles	29.467 ..	36.109 03	—	6.642 03
Recettes extraordinaires.......	3.446 76	1.446 87	+	1.999 89
Timbres de Taxes et boissons....	8.274 38	9.533 60	—	1259 22
Impôt de l'Obit. .	176.132 71	170.373 23	+	5.759 48
Recettes communales..........	20.353 76	29.306 22	—	8.952 46
Total.....	665.401 14	627.317 76	+	38.083 38
Total du 1er janv. au 30 avril....	2.645.840 96	2.241.169 31	+	404.671 65
Total du 1er janv. au 31 mai.....	3.311.242 10	2.868.487 07	+	442.755 03

Le gérant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse. 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS	Paraissant le Dimanche	INSERTIONS
à partir du 1er de chaque mois	*Directeur :* **Edmond THÉRY**	*Ligne anglaise de 5 centimètres*
France et Algérie : Un an... 25 fr.		**Annonces** en 7 points..... 1 fr. 50
— — Six mois. 14 fr.	PRIX DU NUMÉRO :	**Réclames** en 8 points..... 3 »
Étranger (U.-P.) : Un an..... 32 fr.	France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**	Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.
— — Six mois.. 18 fr.		

N° 27. — 2e volume. || BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS || Dimanche 17 Juillet 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GÉNÉRALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Cuivres. — Soies. — Pages 65 à 69.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — La Production et la Consommation de l'Alcool en France. — L'Exposition Universelle de 1900. — Les Contributions directes. — Les Finances Portugaises. — Une Conversion intelligente. — Discussion du Privilège de la Banque de France. — Le Télégraphe de Paris à New-York. — Les Emissions. — Pages 69 à 76. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIÈRES. — Banque de France et comparaisons. — Le Commerce extérieur de la France. — Le nouveau Ministre de la Marine. — Recettes des Chemins de fer Français. — Mouvement des Caisses d'Epargne. — La Société Française de Dynamite. — Liquidation de l'Assurance financière. — Avis de la Chambre syndicale. — Recettes du Canal de Suez. — Revue hebdomadaire de la Bourse de Paris. — Tableau des Cours. — Pages 76 à 79.

ALLEMAGNE : Pages 80 à 81. — ANGLETERRE : Pages 81 à 84 — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 84 à 86. — BELGIQUE : Pages 86 à 87. — ESPAGNE : Pages 87 à 89. — GRECE : Page 89. — ITALIE : Pages 90 à 91. — PORTUGAL : Pages 91 à 92. — RUSSIE : Pages 92 à 93. — SUISSE : Pages 94 à 95. — TURQUIE : Pages 95 à 96. — ETATS BALKANIQUES (*Roumanie*) : Page 96.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — La Banque de France a gagné, cette semaine, un peu plus de 18 millions d'or ; l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie restent au même point qu'il y a huit jours. Quant à la Banque d'Angleterre, elle a perdu 10.800.000 fr., dont 2.575.000 fr. ont pris le chemin de l'étranger.

Au chapitre argent, on remarque une sortie de 3.600.000 fr. à la Banque de France, de 2.500.000 fr. à la Banque d'Espagne.

La circulation des billets a un peu augmenté en France ; elle a notablement diminué en Allemagne et en Angleterre ; en Espagne elle est de 20 millions au-dessus de celle de la semaine dernière. On remarque une décroissance sensible du portefeuille dans les banques d'Allemagne et d'Angleterre, et une légère amélioration en France. Le dernier bilan de la Banque d'Espagne est peu satisfaisant, le 1er juillet, le Trésor a pris la seconde annuité de 50 millions sur le prêt de 150 millions qui lui a été accordé par la loi du 14 juillet 1891. Les conséquences n'ont pas tardé à s'en faire sentir. L'encaisse or, jalousement défendue, n'a pas varié, mais l'encaisse argent, comme nous le disions plus haut, a baissé de 2.500.000 francs, la circulation s'est accrue de 19.600.000 fr., le compte débiteur du Trésor, qui, en raison du nouveau prêt, aurait dû sinon diminuer du moins rester immobile, est passé de 50.900.000 à 61.800.000 fr. ; aussi le change qui, il y a huit jours, se tenait à 438, est-il tombé à 428 1/2. Comme nous l'avons dit depuis longtemps, la rectification de la *Valuta* espagnole est intimement liée aux relations de la Banque avec le Trésor. Ce n'est pas tant la balance des paiements du pays qui détériore le change que les complaisances de la Banque pour le Gouvernement.

En Portugal, l'encaisse métallique n'a pas changé, la circulation a augmenté de 1.500.000 fr et le compte débiteur du Trésor de 1.300.000 fr., il s'élève à 34.000.000 de francs. Ce sont les mêmes fautes qu'en Espagne, avec les mêmes résultats, mais encore plus sérieux, car le Portugal n'a pas les ressources de sa voisine. En somme, la Péninsule ibérique tient encore en réserve, à ses commanditaires, de désagréables surprises.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 30 juin	1.586.6	1.295.2	2881.8	3.211.9	90	2½
1892 7 juill.	1.591.3	1.294.7	2886.0	3.173.2	91	2½
1892 15 juill.	1.609.6	1.291.1	2900.7	3.198.7	91	2½
1891 16 juill.	1.362.2	1.264.8	2627.0	3.099.1	85	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 23 juin	1.089.6	170.3	1259.9	1.206.5	104	3
1892 30 juin	1.053.7	170.3	1224.0	1.360.2	90	3
1892 8 juill.	1.053.3	170.3	1223.6	1.315.2	94	3
1891 8 juill.	920.2	187.5	1107.7	1.279.2	87	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 30 juin	695.4	»	695.4	667.4	104	2
1892 7 juill.	678.8	»	678.8	680.5	100	2
1892 14 juill.	668.0	»	668.0	662.5	101	2
1891 15 juill.	650.0	»	650.0	662.5	98	2½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 27 févr.	97.5	17.5	115.0	150.0	77	»
1892 26 mars	92.5	17.5	110.0	150.0	73	»
1892 23 avril	92.7	17.5	110.2	154.3	71	»
1891 25 avril	91.9	18.2	110.1	151.8	72	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 27 févr.	67.5	10.0	77.5	157.5	50	»
1892 26 mars	67.5	10.0	77.5	160.0	48	»
1892 23 avril	62.7	10.0	72.7	158.5	46	»
1891 25 avril	73.1	9.1	82.2	165.8	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 23 juin	147.9	414.6	562.5	996.7	56	4
1892 30 juin	150.2	415.8	566.0	1.029.5	55	4
1892 8 juill.	150.2	416.2	566.4	1.029.5	55	4
1891 8 juill.	136.5	415.5	552.0	1.012.0	55	4
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 23 juin	70.7	37.6	108.3	391.0	27	2½
1892 29 juin	70.6	36.8	107.4	404.9	26	2½
1892 7 juill.	73.0	36.8	109.8	405.1	26	2½
1891 9 juill.	65.4	45.5	110.9	386.6	29	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 31 mai	2.1	0.4	2.5	0.7	357	8
1892 7 juin	2.1	0.3	2.4	0.7	342	8
1892 14 juin	2.8	0.4	3.2	0.6	532	8
1891 14 juin	2.0	0.3	2.3	1.4	181	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 avril	71.5	»	71.5	105.4	68	3½
1892 31 mai	73.4	»	73.4	102.6	71	3½
1892 30 juin	82.2	»	82.2	111.5	73	3½
1891 30 juin	80.9	»	80.9	114.7	70	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 25 juin	189.9	128.1	318.0	831.3	38	5
1892 2 juill.	189.9	130.9	320.8	835.7	38	5
1892 9 juill.	189.9	128.4	318.3	855.3	37	5
1891 11 juill.	143.1	88.1	231.2	749.2	31	4
GRECE. — Banque Nationale						
1892 31 mars	»	2.8	2.8	[illegible]	2	7
1892 30 avril	»	2.8	2.8	125.1	[illegible]	7
1892 31 mai	»	2.9	2.9	[illegible]	2	7
1891 31 mai	»	3.6	3.6	119.7	3	7

Dates	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argent	Encaisse métallique — Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 25 juin	80.8	175.8	256.6	389.8	65	2½
1892 2 juill.	81.0	179.8	260.8	407.0	64	2½
1892 9 juill.	81.0	178.8	259.8	408.5	64	2½
1891 11 juill.	98.9	145.1	244.0	422.9	58	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 31 mai	194.5	23.5	218.0	533.7	40	5
1892 10 juin	195.3	24.2	219.5	533.5	41	5
1892 20 juin	195.3	24.0	219.3	562.3	38	5
1891 20 juin	183.1	24.2	207.3	578.6	36	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 31 mai	185.3	32.4	217.7	472.4	46	5
1892 10 juin	185.1	32.2	217.3	471.9	46	5
1892 20 juin	185.3	32.2	217.5	495.9	44	5
1891 20 juin	188.2	29.2	217.4	474.1	46	6
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 mars	24.7	»	24.7	59.2	42	5
1892 30 avril	27.4	»	27.4	64.2	43	6
1892 31 mai	26.0	»	26.0	63.0	41	5½
1891 31 mai	27.5	»	27.5	68.3	40	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 8 juin	16.7	8.3	25.0	238.9	11	6
1892 15 juin	16.8	8.4	25.2	240.0	11	6
1892 22 juin	16.8	8.4	25.2	241.5	11	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 11 juin	46.5	»	46.5	106.1	45	6
1892 18 juin	50.6	»	50.6	107.6	46	6
1892 25 juin	51.3	»	51.3	108.7	46	6
1891 27 juin	58.8	»	58.8	120.6	49	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er mai	1.650.0	20.1	1670.1	3.968.1	42	5½
1892 1er juin	1.650.9	21.3	1672.2	3.990.9	42	5½
1892 15 juin	1.650.6	21.6	1672.2	3.978.6	42	4½
1891 15 juin	1.148.7	23.4	1172.1	3.605.1	33	4½
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 8 juin	6.3	4.2	10.5	25.0	42	5½
1892 15 juin	6.5	4.2	10.5	25.0	42	5½
1892 22 juin	6.7	4.3	11.0	25.3	44	5½
1891 22 juin	5.1	4.5	9.6	22.2	43	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 mars	23.8	4.2	28.0	54.4	52	5
1892 30 avril	23.8	4.3	28.1	54.0	52	5
1892 31 mai	24.1	4.9	29.0	59.1	49	5
1891 31 mai	23.8	3.7	27.5	58.5	47	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 mars	10.2	11.2	21.4	82.4	26	»
1892 30 avril	10.2	11.8	22.0	81.3	27	»
1892 31 mai	10.3	11.8	22.1	77.7	28	»
1891 31 mai	10.2	11.9	22.1	79.9	28	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 25 juin	66.9	21.2	88.1	158.9	53	3
1892 2 juill.	66.8	22.2	89.0	158.7	53	2½
1892 9 juill.	66.9	22.0	88.9	162.1	53	2½
1891 11 juill.	62.3	19.6	81.9	161.5	51	4

TOTAUX (1)

1892 30 juin	6.324.1	2.385.5	8.709.6	13.959.5	62 %
1892 7 juill.	6.288.2	2.388.0	8.676.2	14.183.4	61
1892 15 juill.	6.298.7	2.380.6	8.679.3	14.196.4	61
1891 16 juill.	5.331.9	2.294.2	7.626.1	13.324.7	57

TOTAUX au 31 décembre

1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54 %
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent, d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Nos prévisions se réalisent absolument pour la France. Le gros succès de la Conversion tunisienne et la façon dont s'annonce, d'ores et déjà, la Conversion des obligations communales du Crédit Foncier, justifient la fermeté de la Rente et des actions de nos Etablissements de crédit. Un incident parlementaire qui a entraîné la retraite de M. Cavaignac, ministre de la marine, — remplacé par M. Burdeau, — n'a pas eu d'effet sensible sur le marché, et la séparation des Chambres assure trois mois de tranquillité au monde des affaires qui profitera, sans aucun doute, de ce long répit.

En Allemagne, la pénurie de transactions que nous avions indiquée précédemment, persiste, mais il y a lieu de signaler une légère hausse du Rouble (un point!) et des fonds russes en général. Le Commissariat de la Bourse a décidé la radiation de la Cote des Chemins autrichiens, pour protester contre l'impôt que le gouvernement austro-hongrois a la prétention de déduire du coupon.

En Angleterre, les valeurs sont en progrès, à l'exception des fonds égyptiens qui baissent au fur et à mesure que le succès définitif de M. Gladstone se dessine; mais le marché monétaire présente toujours de grandes facilités.

En Autriche-Hongrie, les Chambres ont adopté, pour ainsi dire sans discussion, les conclusions du rapport relatif à la *Valuta*. A Buda-Pesth, le projet a été voté en seconde et en troisième lecture. — A Vienne, on a décidé de passer à la discussion des articles. Mais le marché fait preuve d'une certaine inquiétude, par suite de rumeurs relatives à des tiraillements qui se seraient produits, derechef, entre le groupe Rothschild et le Gouvernement. On est irrité, aussi, de l'attitude prise par la spéculation allemande, dont les mauvaises dispositions, à l'égard de la transformation monétaire, sont manifestes.

Les nouvelles de Madrid ne sont guère rassurantes: on est, peut-être, à la veille de voir se produire de nouveaux désordres, plus sérieux cette fois, visant le ministère Canovas. Une scission s'est produite entre M. Sagasta et le parti libéral, d'une part, et les républicains, d'autre part, — ceux-ci voulant continuer l'obstruction intransigeante qui empêche les projets d'être votés aux Cortès.

En Italie, le ministre du Trésor récemment nommé, M. Grimaldi, promet de poursuivre l'équilibre budgétaire sans recourir à de nouveaux impôts; mais les réserves des organes officieux permettent de croire que ces déclarations ne sont pas très sincères. Il ne faut pas perdre de vue que la campagne électorale bat son plein et que des mesures fiscales prises actuellement indisposeraient les électeurs!

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi :

FONDS D'ÉTATS	9 juillet — Derniers cours	9 juillet — P. de 1 f. de rente	9 juillet — Revenu p. 0/0	16 juillet — Derniers cours	16 juillet — P. de 1 f. de rente	16 juillet — Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	98 62	32 87	3 04	98 72	32 90	3 03
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	96 75	35 18	2 84	97 40	35 41	2 82
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	96 25	24 06	4 15	96 85	24 21	4 13
Belgique 3 ½ %	103 30	29 51	3 38	103 ..	29 42	3 39
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	61 90	15 47	6 46	61 70	15 42	6 48
Hollande 3 ½ % à Amsterdam	101 50	29 »	3 41	101 50	29 ..	3 44
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	92 75	23 18	4 31	93 75	23 43	4 26
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	89 05	20 56	4 86	90 40	20 87	4 78
Norvege 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	89 50	29 83	3 35	89 65	29 88	3 34
Portugal 3 % (1 fr. 50 net)	24 »	16 »	6 25	23 70	15 80	6 32
Roumanie 5 %	99 75	19 95	5 01	99 75	19 95	5 01
Russie 3 % or 1891 libéré	77 10	25 70	3 89	77 80	25 93	3 85
Serbie 5 % 1890	395 »	15 80	6 32	390 ..	15 60	6 41
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	105 60	26 40	3 82	105 75	26 43	3 78
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	95 »	31 65	3 15	94 80	31 60	3 16
Turquie convertie 1 % série D	20 17	20 17	4 95	20 32	20 32	4 92
— Priorité 4 % 1890	425 »	21 25	4 70	426 25	21 31	4 69
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	87 37	29 12	3 43	87 62	29 20	3 42

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	9 juil. Sam.	11 juil. Lundi	12 juil. Mardi	13 juil. Merc.	14 juil. Jeudi	15 juil. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	98 62	98 45	98 22	98 17	» »	98 55
Consolidés	LONDRES....	96 75	96 75	96 81	96 81	96 87	96 94
Autrich. 3 % or	VIENNE.....	112 90	113 »	113 »	112 90	112 75	113 »
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	102 20	102 20	102 20	102 30	102 30	102 40
Espagne Ext..	MADRID.....	71 90	72 75	72 60	72 50	72 55	72 20
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM.	101 37	101 50	101 37	101 50	101 37	101 50
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	110 »	110 »	109 90	110 05	110 15	110 10
Italie 5 %.....	ROME.......	93 17	92 93	93 45	93 42	93 67	93 80
Portugais 3 %.	PARIS.......	23 62	23 81	23 75	23 94	» »	24 »
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	87 25	87 37	87 40	87 40	87 50	87 62
Russie-Orient 3 %..	ST-PÉTERSB..	104 »	» »	103 87	104 25	104 »	104 »
Suisse 3 %.....	GENÈVE.....	94 72	95 »	94 90	95 02	94 95	94 95

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	18 juin	25 juin	2 juill.	9 juill.	16 juil
Amsterdam. pap. court	4 %	206 25	206 37	206 12	206 12	206 12
Allemagne.. —	4 %	122 37	122 25	122 19	122 06	122 06
Vienne-Tr.. —	4 %	208 75	208 75	208 25	208 »	208 »
Barcelone.. —	4 %	437 »	438 »	433 50	429 »	424 »
Madrid ..... —	4 %	437 »	438 »	433 50	429 »	424 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	256 »	248 »	246 »	241 50	244 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	2 %	25 18	25 17	25 16	25 16	25 15
— ..... ch. court	2 %	25 19	25 18	25 17	25 17	25 16
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	2 ½	pair	0 06 p.	pair	0 03 p.	0 06 p.
Italie........ —	5 ½ %	3 .. p.	3 » p.	3 » p.	3 87 p.	3 62 p.
Suisse....... —	4 %	0 19 p.	0 19 p.	0 09 p.	0 19 p.	0 19 p.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)........		3437 »	3437 »	3437 »	3437 »	3437 »
Argent en barre (le kil.)..		148 27	146 08	147 17	145 64	144 98
Quadruples espagnols...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres....................		3 57	3 49	3 49	3 53	3 54
Souverains anglais.......		25 18	25 18	25 14	25 14	25 14
Banknotes..................		25 18	25 18	25 14	25 15	25 14
Aigles des Etats-Unis....		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marcs)......		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède.....		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	17 juin	24 juin	1 juill.	8 juill.	15 juil.
Amsterdam..............	47 95	47 90	47 97	47 95	47 97
Anvers....................	99 95	99 95	99 95	99 95	99 90
Barcelone................	13 30	12 40	13 80	14 50	15 80
Berlin.....................	80 85	80 90	80 95	81 »	81 ..
Bruxelles.................	99 95	100 01	100 »	100 »	100 02
Constantinople..........	23 10	23 07	23 10	23 10	23 10
Francfort.................	80 82	80 92	80 93	81 02	81 03
Gênes.....................	102 90	102 85	103 02	103 70	103 60
Genève....................	100 11	100 08	100 10	100 12	100 14
Lisbonne..................	698 »	698 »	698 »	698 »	697 50
Londres..................	25 27	25 35	25 33	25 32	25 33
Madrid....................	13 »	12 95	13 50	14 70	16 »
Rome......................	102 90	102 85	103 »	103 60	103 72
Saint-Pétersbourg......	38 70	39 42	39 50	40 10	40 22
Vienne (à vue)...........	47 45	47 45	47 55	47 60	47 65
— (à 3 mois)........	47 40	47 40	47 50	47 55	47 57

Paris, le 16 juillet 1892.

Il n'y a pas grand changement à signaler, cette semaine, dans le prix du loyer de l'argent. Les Banques européennes n'ont pas modifié le taux officiel de leur escompte, que nous trouvons toujours à 2 1/2 0/0 en France, 2 0/0 en Angleterre, 3 0/0 en Allemagne, 4 0/0 en Autriche, 5 0/0 en Italie et 5 1/2 0/0 en Russie.

L'escompte hors banque est toujours très facile ; nous le trouvons entre 1 et 1 1/4 0/0 à Londres, 1 7/8 et 2 0/0 à Paris, 1 3/8 et 1 1/2 à Berlin. Il faut attribuer aux émissions en cours la légère majoration de l'escompte hors banque à Paris.

Les changes ne présentent, de leur côté, que des variations insignifiantes : l'Italie cote 3 5/8, l'Espagne 4 29 et le change à Madrid est toujours à 16 0/0 de perte, le Rouble à Berlin reste à 201 et 248 à Paris ; enfin le chèque sur Londres ne varie pas à 25 16 1/2.

L'argent fin cote à Londres 39 3/4 et à Paris le kilog 144 fr. 98. Nous voici revenus sur la pente de la baisse. Il est vrai que la Chambre des représentants de Washington a repoussé, le 14 juillet dernier, par 154 voix contre 136, le *Bill* sur la frappe libre, malgré le rapport de la Commission spéciale qui concluait favorablement. Tous les républicains, à l'exception de 9, ont voté contre la frappe libre, tandis que tous les représentants de l'alliance des fermiers la soutenaient.

Ce qui accentuera la baisse du métal blanc, c'est une proposition déposée jeudi dernier au Sénat américain par M. Sherman et ayant pour objet d'abolir la loi qui autorise le Gouvernement à acheter chaque mois une certaine quantité d'argent en barre. Si cette proposition est prise en considération il faut voir l'argent métal à 130 francs le kilogramme.

On commence à se préoccuper aux Etats-Unis, des exportations d'or sur l'Europe — que nous signalons régulièrement dans l'*Economiste Européen* — qui finiront par appauvrir sérieusement la circulation américaine. D'après les dépêches d'hier, les Banques de New-York refuseraient les dépôts des certificats payables en or, afin d'arrêter les demandes d'or à vue. Cependant, du 10 au 13 juillet, il est encore parti environ 10 millions de francs en or de dollars américains à destination de l'Europe. Mais le papier sur l'Angleterre était offert vers la fin de la semaine et il faut en conclure que les achats agricoles pour le compte de l'Europe commencent à se produire. Il est donc rationnel de prédire, à bref délai, la fin des expéditions hebdomadaires dont la France a été la première à bénéficier.

En effet, cette semaine encore l'encaisse or de la Banque s'est augmentée de 22 millions de francs d'or étranger. Mais comme d'un bilan à l'autre la Banque avait donné pour 4 millions d'or français à notre circulation intérieure, il lui est resté une augmentation nette de 18 millions de francs.

Sur les 22 millions d'or étranger entrés dans les caves de la Banque, les dollars figurent pour 16.500.000 francs, les lingots pour 1.300.000 fr. et le reste en or monnayé de divers pays.

Nous disions que la France avait bénéficié sur une très large échelle de l'exportation d'or américain ; qu'on en juge par les chiffres suivants :

A l'heure actuelle (16 juillet 1892) la Banque de France, sur une Encaisse or de 1.609.600.000 fr. possède pour 550 millions d'or étranger, soit environ le tiers de l'Encaisse totale.

Ces 550 millions se décomposent en 278 millions de lingots et 272 millions d'or monnayé, et, sur ce dernier chiffre, les dollars américains figurent pour 180 millions de francs.

Ces résultats font le plus grand honneur au gouvernement de la Banque de France qui, en moins d'une année, et sans bourse délier, a enrichi le stock monétaire national de plus de 200 millions d'or étranger.

LES STOCKS

Blés. — Du 10 au 16 juillet 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine ; nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent

les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	6.594.600	7.377.600
Continent	2.477.700	6.770.500
Total	9.072.300	14.149.100
Semaine précédente	10.199.300	14.369.510

Soit une diminution de 751.100 hectolitres sur la semaine précédente et de 4.470.200 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892 hectol.	1891 hectol.	1890 hectol.
	—	—	—
Au 12 juillet.....	6.594.600	7.376.700	5.968.200
Semaine précéd..	7.331.200	7.499.400	5.921.800

Soit une diminution, pendant la huitaine, de 736.600 hectolitres.

Dans ce total de 6.594.600 hectolitres, on compte 1.487.700 hectolitres de Californie, contre 1.899.500 l'année dernière, 1.508.000 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 814.000 l'année dernière, 696.000 d'Australie contre 1.757.400; le flottant des Indes s'élève à 1.684.900 hectolitres, contre 1.577.600 l'an dernier, celui de la République Argentine est de 609.000 hectolitres, contre 203.000 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	16 juillet	9 juillet
	—	—
Nord-Ouest............	23 41	23 70
Nord..................	23 02	23 07
Nord-Est..............	23 04	23 21
Ouest.................	23 48	23 99
Centre................	24 19	24 51
Est...................	23 99	24 27
Sud-Ouest.............	24 21	24 74
Sud...................	24 23	24 69
Sud-Est...............	24 60	24 78
Moyenne générale...	23 80	24 11

Les récoltes européennes donneront, en général, une récolte de blé variant d'assez bonne à bonne, sauf en Russie où les avis sont contradictoires et où un déficit semble certain, malgré les rapports optimistes du Gouvernement. Aux Etats-Unis, les estimations de la récolte varient entre 180 et 190 millions d'hectolitres. Quoiqu'il soit prématuré de faire actuellement une évaluation des diverses récoltes de blé, qui ne sont pas encore moissonnées partout, et que les conditions atmosphériques peuvent modifier notablement encore, l'*Evening Corn Trade List* n'en donne pas moins les chiffres suivants :

	1892 Hectol.	1891 Hectol.	1887 Hectol.
	—	—	—
Etats-Unis ...	188.500.000	216.050.000	165.300.000
Russie.......	75.400.000	68.150.000	98.600.000
France.......	104.400.000	81.200.000	116.000.000
Indes........	75.400.000	92.800.000	84.400.000
Hongrie......	47.850.000	44.950.000	53.650.000
Italie........	42.050.000	44.950.000	42.050.000
Royaume Uni	23.200.000	26.100.000	28.275.000
Allemagne ...	37.700.000	36.250.000	37.700.000
	594.500.000	610.450.000	625.675.000

Cafés. — M. Victor Marande, du Havre, nous adresse les deux tableaux suivants, établis sur les données de MM. Duuring et Zoon, de Rotterdam, indiquant les variations qu'ont subies, d'une campagne à l'autre, depuis 1887, — 1° les stocks européens, 2° le visible *supply*, c'est-à-dire l'approvisionnement visible du monde entier.

Pour les deux tableaux, les quantités sont exprimées en tonneaux de 1.015 kilos 940 chaque, soit environ 17 sacs.

ÉTAT DES STOCKS EUROPÉENS

Au commencement et à la fin des cinq dernières campagnes

	Tonneaux	Augment[e] Tonneaux	Diminut[e] Tonneaux
	—	—	—
Au 30 juin 1892...	88.100	19.850	
Au 30 juin 1891...	68.250		
Au 30 juin 1891...	68.250		30.550
Au 30 juin 1890...	98.800		
Au 30 juin 1890...	98.800		29.450
Au 30 juin 1889...	128.250		
Au 30 juin 1889...	128.250	36.550	
Au 30 juin 1888...	91.700		
Au 30 juin 1888...	91.700		55.550
Au 30 juin 1887...	147.250		

ÉTAT DU VISIBLE SUPPLY

Au commencement et à la fin des cinq dernières campagnes

	Tonneaux	Augment[e] Tonneaux	Diminut[e] Tonneaux
	—	—	—
Au 30 juin 1892...	177.980	64.652	
Au 30 juin 1891...	113.328		
Au 30 juin 1891...	113.328		31.693
Au 30 juin 1890...	145.021		
Au 30 juin 1890...	145.021		71.177
Au 30 juin 1889...	216.798		
Au 30 juin 1889...	216.798	69.532	
Au 30 juin 1888...	147.266		
Au 30 juin 1888...	147.266		98.676
Au 30 juin 1887...	245.942		

Ajoutons que la récolte brésilienne a été :

En 1891-92, de 7.386.000 sacs; en 1890-91, de 5.308.000 sacs; en 1889-90, de 4.220.000 sacs; en 1888-89, de 6.735.000 sacs, et en 1887-88, de 3.006.000 sacs.

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres pour l'Europe aux dernières dates

Pays	Dates	1892	1891	1890
France	(1er juin).	239.059	232.373	195.299
Angleterre	(9 juillet).	129.763	111.973	138.843
Allemagne	(1er juin).	200.000	222.832	190.953
Hambourg	(6 juillet).	87.350	39.750	16.870
Autriche	(1er juin).	190.000	170.000	142.000
Hollande	(15 juil.).	31.476	19.575	28.107
Belgique	(15 —).	23.550	12.473	15.531
Total pour l'Europe........		901.198	808.676	727.603
Sous voiles pour l'Europe...		28.679	21.705	9.086
Total..................		929.877	830.381	736.689
Etats-Unis (7 juillet).........		157.000	177.548	142 220
Havane-Matanzas (7 juillet)....		142.000	180.000	124.000
Total général..........		1.228.877	1.187.929	1.002.909

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc n° 3 :	—	—	—
— juillet.......	36 50	35 75	35 25
— juillet-août..	36 625	35 75	35 25
— 4 d'octobre..	36 25	34 50	34 25
Sucre roux 88°, liv. disp.	36 25	35 »	32 »
Sucres raffinés..........	103 50	104 50	103 50

Nous constatons une baisse de prix sur la semaine dernière, due, évidemment, aux meilleures nouvelles de de la récolte de la plupart des centres producteurs. Pourtant, au moins en ce qui concerne la France, on ne peut pas considérer encore les résultats comme devant être satisfaisants, les pluies venant trop tard pour augmenter le nombre des plants.

Soies.— La Condition a enregistré du 1er au 9 juillet 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
France ....balles	83	19	102
Espagne..............	5	»	3
Piémont..............	12	3	12
Italie................	52	21	74
Brousse..............	6	2	76
Syrie................	19	2	93
Bengale..............	3	2	18
Chine................	7	35	269
Canton...............	26	35	379
Japon................	64	76	340
Tussah...............	3	30	85
Total.........balles	280	225	1.451
Kilogrammes	22.993	15.754	88.800

Soit un total de 128.547 kilog. contre 120.984 kilogr. de la semaine précédente, et 88.103 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des cinq années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892........	22.993	15.754	88.800	128.547
1891........	21.318	13.016	53.769	88.103
1890........	17.852	10.430	48.151	76.433
1889........	21.847	14.907	58.546	95.300
1888........	16.698	15.421	91.067	123.186
1887........	20.377	11.917	76.130	108.424

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 13 juillet :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines corresptes 1890	1891	1892
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24 26	150 155	74 75	66 67	58 60	52 54
Italie... Ouv. franç. 2e ordre 22 24	135 142	70 72	64 65	56 57	53 54
Bengale. Ouv. franç. 2e ordre 22 26	104 115	59 61	54 56	» »	»
Chine... 0 fr. et it. 1er ordre 40/45	98/103	57/59	56 57	49 50	»
Trames					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20/24	135/141	72/74	63 64	56 57	»
Italie............... 2e ordre 24/26	122/127	66/69	60 61	54 56	»
Chine. Tours compt. 2e ordre 41/45	82/88	54/55	52 53	47 48	»
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10 12	130 135	64 68	62 63	53 54	»
Italie... Bouts noués 2e ordre 9/11	112/120	54/56	60 61	50 51	»
Chine Tsatlée, 4..................	76/81	43/44	42 43	33 34	»
Japon Grappes no 2..............	100/107	41/42	47 48	» »	35½36

D'après un télégramme de Yokohama la production de soie sera de 10 0/0 inférieure à celle de l'année dernière, en outre la qualité serait également inférieure.

Du 1er au 8 juillet les transactions ont été considérables à Lyon, et il faut remonter à l'année 1876 pour retrouver un pareil mouvement.

Par contre, la hausse des cours est, vu l'ampleur des affaires, très modérée. On estime que 25 à 30 0/0 de la nouvelle récolte sont dès à présent engagés, et la plus-value acquise depuis trois semaines, ne dépasse pas 5 à 6 fr. par kilogramme sur les genres favoris, comme les soies fines d'Europe et du Japon ; elle est de 2 à 3 fr. à peine sur les autres sortes, Chine et Canton. Autre fait à noter et qui de mémoire de fabricant et de marchand de soie ne s'était jamais manifesté sous un aspect aussi brutal, c'est l'épuisement indéniable des stocks et l'insuffisance notoire de l'industrie du moulinage. Désorganisée par la longue crise qu'elle vient de traverser, paralysée, en partie par la sécheresse qui ralentit sa production, cette industrie du moulinage est prise à l'improviste par le retour de la mode aux étoffes teintes en fil, et la fabrique se voit menacée d'une disette de certaines ouvraisons, comme les organsins fins. Aussi, les prix de façon du moulinage continuent-ils d'augmenter.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 12 juillet par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

Stock du coton	1892 Etats-Unis	1892 Total	1891 Etats-Unis	1891 Total
Havre.........(Balles)	308.600	412.500	144.700	237.000
Marseille............	»	8.900	»	9.800
Brème................	125.400	133.500	110.000	115.600
Amsterdam...........	25.100	26.000	21.800	23.400
Londres..............	»	9.000	»	17.000
Liverpool............	1.348.000	1.576.000	881.000	1.109.000
Ensemble......	1.807.100	2.165.900	1.157.500	1.511.800
Etats-Unis...........	512.000	512.000	262.000	262.000
Cotons en mer :	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	11.000	14.000	4.000	5.300
Brème................	2.100	5.100	4.000	4.000
Amsterdam...........	»	»	»	»
Angleterre...........	40.000	60.000	29.000	47.000
	53.100	76.100	37.000	56.300
Total général....	2.372.200	2.754.000	1.456.500	1.830.100
Existences générales connues :	2.663.000	3.252.000	1.678.000	2.225.000
	1890		1889	
	852.000	1.538.000	839.000	1.351.000

La totalité des existences généralement connues au 5 juillet est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 3.252.000 balles. — 1891, 2.225.000 balles. — 1890, 1.538.000 balles. — 1889, 1.351.000 balles.

D'après un télégramme de Washington, le rapport de juillet, du bureau de l'Agriculture, indique, pour la récolte du coton, une moyenne supérieure de 1 0/0 à celle du mois dernier, soit 86 9/10 contre 85 3/10 le premier juin et 88 6/16 le premier juillet 1891.

Cuivres. — Les prix cotés cette semaine à Londres sont sans variations sensibles ; on a traité de petites affaires, — moins de 200 tonnes à la fois —, à 44/8/9 livres sterling au comptant, 44/11/3 liv. st. à fin courant, 44/15/ liv. st. pour le 26 août et 44/18/9 liv. st. à 3 mois.

La circulaire bi-mensuelle de MM. H. L. Merton et Ce, de Londres, ne nous étant pas parvenue, au moment de mettre sous presse, nous publierons, dans notre prochain numéro, les statistiques de la 1re quinzaine de juillet.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

QUESTIONS DU JOUR

LA PRODUCTION & LA CONSOMMATION DE L'ALCOOL EN FRANCE

(1er ARTICLE)

Quand nous avons examiné, dans notre numéro du 13 mars 1892, les conséquences de la *Réforme de l'impôt des boissons*, qui est en quelque sorte la caractéristique du Budget de 1893, nous avons établi qu'en portant les droits sur l'alcool de 156 fr. 25 (droit actuel) à 190 francs, et en donnant une réglementation au privilège des bouilleurs de cru, on pourrait dégrever pour 1893 les boissons

dites hygiéniques — vins, cidre et bière — d'une somme totale de 75 millions environ, l'augmentation des droits sur l'alcool fournissant 55 millions et la réglementation du privilège des bouilleurs de cru 20 millions.

Nous disions que la nouvelle Réforme de M. Rouvier serait combattue, car les bouilleurs de cru ont de nombreux défenseurs à la Chambre, mais nous pensions que lorsque le Ministre des Finances aurait donné ses raisons à la Commission du Budget, l'accord se ferait sur les grandes lignes de son programme.

Nos prévisions se sont réalisées: le rapport spécial sur la Réforme des boissons dont M. Salis, député de l'Hérault, a été chargé, au nom de la Commission, et qui sera discuté dès la rentrée de la Chambre, c'est-à-dire vers le milieu du mois d'octobre, consacre le principe de la Réforme proposée.

D'un commun accord entre le Ministre des Finances et la Commission, le droit de consommation générale est fixé à 2 francs par hectolitre pour les vins, 1 franc par hectolitre pour les cidres, et 30 centimes par degré alcoolique pour les bières. Les passe-avant et passe-debout sont supprimés, les droits sur l'alcool sont portés à 195 francs par hectolitre, le privilège des bouilleurs de cru sera réglementé et les distillateurs de profession devront subir l'exercice.

Comme on le voit, c'est l'alcool qui va subir désormais les deux cinquièmes des droits qui frappaient la consommation des boissons hygiéniques: il nous paraît donc intéressant de donner quelques détails sur la production de ce liquide, imposable par excellence, puisque, à partir du 1er janvier 1893, les droits sur l'alcool seront quatre fois supérieurs à sa valeur marchande.

En 1850, le total de la fabrication française ne dépassait pas 940.000 hectolitres, et, sur ce chiffre, l'alcool industriel produit par la distillation de substances farineuses, mélasses et betteraves, était inférieur à 80.000 hectolitres. L'alcool industriel se développe à partir de 1885, et en 1869 il atteint déjà le chiffre de 700.000 hectolitres. Après la guerre, le phylloxéra accentue encore ce développement et voici les résultats officiels des quinze dernières années :

Années	Alcools industriels (hectolitres) Farineux	Mélasses	Betteraves
1877	163.204	642.709	272.883
1879	247.171	723.631	365.714
1881	506.273	685.646	563.240
1883	561.932	750.637	629.998
1885	567.768	728.523	465.451
1887	765.050	451.826	672.352
1888	794.326	582.452	654.700
1889	751.266	559.911	824.090
1890	645.255	682.573	800.982
1891	395.537	838.645	866.406

En comparant l'année 1877 à l'année 1891, on constate que la fabrication a doublé d'importance; du chiffre de 1.078.796 hectolitres en 1877, elle passe en effet, à 2.100.588 hectolitres en 1891. En prenant pour base de comparaison les années 1887 et 1891, on découvre, en outre, que l'alcool produit par les substances farineuses a diminué presque de moitié alors que les mélasses ont donné environ 45 0/0 de plus et les betteraves 30 0/0.

Les droits de douane sur les maïs ont surtout atteint les distilleries de farineux en 1891, au grand avantage des distilleries de mélasses. En 1889, il avait été distillé 2.508.372 quintaux métriques d'orge, de seigle, d'avoine et surtout de maïs; en 1890, les quantités de graines mises en œuvre sont tombées à 2.106.224 quintaux métriques, et en 1891 à 1.333.390. Pour le maïs seulement, la quantité distillée est passée de 1.655.744 quintaux en 1889 à 786.090 en 1891. C'est la ruine, sans phrase, de cette industrie.

La distillation de la mélasse est en progrès, mais il faut s'attendre à voir cette dernière industrie décliner à son tour en faveur de la betterave, qui a toutes les préférences de MM. les protectionnistes.

L'alcool industriel — que tous les hygiénistes présentent comme dangereux pour le consommateur — entre aujourd'hui pour les dix-neuf vingtièmes dans la production totale de la France. En 1850 nous avons vu que cette production n'était au contraire que de 80.000 hectolitres pour un total de 940.000 hectolitres. La proportion est aujourd'hui retournée contre l'alcool naturel, car voici les chiffres officiels des quinze dernières années:

Années	Production totale	Alcools naturels (hectol.) Vins	Marcs	Cidres
1877 ...	1.308.881	157.470	56.191	9.468
1879 ...	1.487.879	102.651	36.831	7.265
1881 ...	1.821.287	34.324	24.621	2.291
1883 ...	2.011.016	22.710	28.918	8.088
1885 ...	1.864.514	23.240	43.853	20.908
1887 ...	2.605.635	32.758	41.872	13.595
1888 ...	2.462.483	41.776	44.002	12.933
1889 ...	2.245.963	42.140	43.881	15.298
1890 ...	2.214.527	38.799	34.374	4.803
1891 ...	2.208.119	51.433	37.748	7.759

Les chiffres ci-dessus indiquent le peu de chances que nous avons, nous Parisiens, de boire des eaux-de-vie ou des liqueurs fabriquées avec de l'alcool de vin. Nous laisserons aux hygiénistes le soin de déplorer ce malheur pour ne nous occuper que du côté financier de la question.

Le développement de l'alcool industriel a produit trois phénomènes rationnels : 1° l'abaissement du prix moyen de l'hectolitre d'alcool; 2° l'augmentation du nombre des débitants, et 3° l'augmentation dela consommation moyenne par habitant. Voici les résultats de la période examinée :

Années	Quantités imposées (hect.)	Nombre de débitants	Consommation moyenne par habitant (litres)	Prix de l'hect. fr.
1877	1.029.683	343.139	2.79	68
1879	1.161.649	354.852	3.22	63
1881	1.444.055	367.823	3.91	63
1883	1.484.020	377.514	3.96	50
1885	1.444.342	395.703	3.86	47
1887	1.467.639	404.832	3.84	49
1888	1.468.446	408.751	3.87	45
1889	1.516.927	410.069	4.00	49
1890	1.662.801	413.141	4.35	54
1891	1.669.184	416.200	4.40	49

Le tableau ci-dessus est au-dessous de la vérité, car le fameux privilège des bouilleurs de cru — qu'on va enfin réglementer — enlève au fisc une quantité d'alcool que certaines statistiques évaluent à 400.000 hectolitres par année. Espérons que le système de perception et surtout de surveillance, appliqué à partir du 1er janvier 1893, combattra efficacement une fraude que l'élévation des droits imposés suscite naturellement, et que la non surveillance des bouilleurs de cru rendait si difficile à atteindre dans sa principale source.

Tout dépendra de l'énergie que les agents du fisc

déploieront et de la manière dont ces modestes serviteurs de l'Etat seront soutenus par l'autorité supérieure. La lutte contre les fraudeurs sera rude pendant la première année ; de vives protestations surgiront de tous les départements vinicoles et, malgré l'interpellation de l'honorable M. Cousset, les députés ne manqueront pas de se faire, auprès du ministre des finances, l'écho des plaintes formulées par leurs électeurs.

Si on cède, comme en 1875, il en est fait de la réforme. La fraude reprendra victorieusement ses anciennes pratiques et il faudra — en présence du déficit — rétablir sur les boissons hygiéniques les 75 millions dont le budget de 1893 va les dégrever.

Le nombre des bouilleurs de cru était évalué à 552.448 en 1890 et à 581.795 en 1891 ; le nombre de ceux qui *ont travaillé* en 1890 a été officiellement de 196.313 et de 213.527 en 1891.

Ces industriels *ont déclaré* n'avoir fabriqué que 43.237 hectolitres d'alcool en 1890 et 50.892 hectolitres en 1891 : soit une moyenne de 22 litres par bouilleur *ayant travaillé* en 1890, et de 23 litres pour 1891. Ces chiffres sont certainement inférieurs de 90 0/0 à la vérité. Souhaitons donc, pour la morale publique et pour les finances de la France, que la réglementation prévue — et qui est la base de la réforme projetée — soit d'abord votée par le Parlement, puis appliquée avec vigueur.

Edmond Théry.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

RAPPORT

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Monsieur le Président,

A l'heure même où l'Exposition universelle de 1889 fermait ses portes en pleine apothéose, exposants et visiteurs se donnaient instinctivement rendez-vous à Paris pour l'année 1900.

Encore sous l'impression du spectacle imposant dont ils venaient d'être les acteurs ou les témoins, ils se demandaient déjà par quelles merveilles le génie de la France et de ses hôtes pourrait, sinon faire oublier l'éclat des grands assises du Centenaire, du moins inaugurer dignement le vingtième siècle et marquer ainsi la nouvelle étape franchie dans la marche en avant de la civilisation contemporaine.

Trois ans à peine se sont écoulés depuis cette période brillante, pendant laquelle la France, consciente de sa grandeur, sûre d'elle-même, déployait, au milieu de ceux des autres nations, les trésors de sa production artistique, industrielle et agricole.

Cependant, l'opinion publique demande au Gouvernement de fixer dès aujourd'hui la date des fêtes pacifiques auxquelles seront conviés tous les producteurs, tous les travailleurs du monde. Le sentiment qui se dessinait aux derniers jours de 1889 a pris corps : il s'affirme pressant et irrésistible, il demande que l'intervalle qui depuis quarante ans a séparé nos Expositions universelles de 1855, 1867, 1878, 1889, ne soit pas dépassé. Le Gouvernement ne pouvait manquer de s'associer à ce vœu unanime, conforme à la tradition constamment suivie : il n'a pas cessé de se préoccuper des dispositions préliminaires à prendre et il croit le moment venu de sortir de la période purement préparatoire pour entrer dans celle de l'exécution. L'œuvre à accomplir pour la prochaine Exposition exigera en effet des efforts prolongés et soutenus.

Les progrès réalisés, ceux qui s'achèvent sous nos yeux, permettent d'entrevoir un spectacle dépassant encore par sa splendeur celui qu'il nous a été donné d'admirer. Quelle qu'ait été la magnificence des Expositions précédentes, elles sont inévitablement éclipsées par les Expositions nouvelles qui jalonnent la voie ouverte à l'humanité et résument ses conquêtes successives.

C'est ce qui fait le succès de ces fêtes périodiques du travail, c'est la cause principale du puissant attrait qu'elles exercent sur les masses. Les Expositions ne sont pas seulement des jours de repos et de joie dans le labeur des peuples ; elles apparaissent de loin en loin comme des sommets d'où nous mesurons le chemin parcouru.

L'homme en sort réconforté, plein de vaillance et animé d'une foi profonde dans l'avenir. Cette foi, apanage exclusif de quelques nobles esprits au siècle dernier, se répand aujourd'hui de plus en plus ; elle est la religion générale des temps modernes, culte fécond où les Expositions universelles prennent place comme de majestueuses et utiles solennités, comme les manifestations nécessaires de l'existence d'une nation laborieuse animée d'un irrésistible besoin d'expansion, comme des entreprises se recommandant moins par les bénéfices matériels de tout ordre qui en sont la conséquence que par l'impulsion vigoureuse donnée à l'esprit humain.

La périodicité admise jusqu'ici ramène nécessairement la prochaine Exposition universelle de Paris à la date qui semblait, dès 1889, devoir s'imposer aux pouvoirs publics, à l'année 1900. Ce sera la fin d'un siècle de prodigieux essor scientifique et économique ; ce sera aussi le seuil d'une ère dont les savants et les philosophes prophétisent la grandeur et dont les réalités dépasseront sans doute les rêves de nos imaginations.

Je n'ai pas besoin d'insister auprès de vous, monsieur le Président, sur l'intérêt que peut présenter une Exposition universelle à cette date. Malgré l'habileté et la science avec lesquelles elles ont été organisées, les revues rétrospectives de 1889 laissent un large champ aux études du même genre que l'on voudrait reprendre en 1900. Dans le domaine des beaux-arts, par exemple, il sera facile de dégager les intérêts principaux du mouvement artistique qui se poursuit à l'heure actuelle et d'opposer, en quelques œuvres essentielles, l'art de la seconde moitié du siècle à l'art romantique ainsi qu'à l'art classique. Dans le domaine de la science, de l'industrie, de l'agriculture, le rapprochement entre les procédés, les méthodes et les produits, à l'origine et au terme de la période centennale, fournira les renseignements les plus précieux et éveillera en même temps l'attraction la plus puissante. Toutes les branches de l'activité humaine tireront un égal profit de ce bilan d'où se dégageront les conditions matérielles et morales de la vie contemporaine.

L'Exposition de 1900 constituera la synthèse, déterminera la philosophie du dix-neuvième siècle.

Il vous paraîtra sans doute, monsieur le Président, ainsi qu'à moi, nécessaire de préparer cette œuvre grandiose et d'annoncer officiellement aux artistes, aux savants, aux industriels, aux agriculteurs que la prochaine Exposition universelle instituée par la France aura lieu en 1900. D'ailleurs, le succès même de l'Exposition précédente, la conservation des palais du Champ de Mars et l'expérience des difficultés extrêmes qu'il a fallu surmonter pour achever, en 1889, l'œuvre commencée dès 1884 rendent indispensable une longue période d'études et de travaux pour permettre à la France de clore par un triomphe pacifique le siècle qu'elle a inauguré en organisant les premières Expositions nationales.

Si vous voulez bien donner à ma proposition votre haute approbation, j'ai l'honneur, monsieur le Président, de vous prier de vouloir bien revêtir de votre signature le projet de décret ci joint.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie,

Jules Roche.

Le Président de la République française.

Sur le rapport du Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Décrète :

Art. 1er. — Une Exposition universelle des œuvres d'art et des produits industriels ou agricoles s'ouvrira à Paris le 5 mai 1900 et sera close le 31 octobre suivant.

Art. 2. Le Ministre du Commerce et de l'Industrie est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 15 juillet 1892.

CARNOT.

Par le Président de la République :

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie,

JULES ROCHE.

LES

CONTRIBUTIONS DIRECTES

La discussion relative au vote des contributions directes a été marquée, à la Chambre, par un incident imprévu. L'impôt des patentes ayant été réservé d'un commun accord, on s'est trouvé, tout à coup, en présence de trois amendements dont chacun démolissait une des branches des contributions directes : M. de Lanjuinais proposait de supprimer purement et simplement le principal de l'impôt foncier ; M. Emile Rey demandait la transformation de la contribution personnelle mobilière, et M. Cornudet insistait pour l'abolition de l'impôt des portes et fenêtres. Ces trois amendements ont eu des sorts très différents. M. de Lanjuinais a retiré le sien, il est évident qu'il l'avait uniquement déposé pour le principe, puisqu'il n'avait pas indiqué par quels moyens il comblerait le trou de cent millions creusé dans le budget par cette suppression. L'abolition du principal de l'impôt foncier est une théorie qui a été soutenue avec persévérance par nombre d'économistes et de financiers, et qui repose sur la donnée suivante : étant donné que cet impôt est très inégalement réparti ; étant donné, d'autre part, qu'une réfection du cadastre demanderait cinquante ans et un nombre énorme de millions, la suppression est évidemment un moyen radical et simple, à une condition toutefois, c'est de remplacer cet impôt par une autre source de revenus.

Or, les partisans de la suppression ont abordé la difficulté de front. Ils ont proposé plusieurs moyens pour remplacer l'impôt aboli : affectation des plus-values douanières, surélévation des droits sur les alcools, etc. Le tort de M. de Lanjuinais est d'avoir présenté son dégrèvement sans contre-partie. Il est vrai que. s'il eût proposé la contre-partie, il aurait eu le tort aussi grave de chercher à faire passer, dans la discussion du budget, une réforme qui, touchant à l'assiette de l'impôt, doit faire l'objet d'une discussion spéciale et approfondie.

L'amendement de M. Rey a été très sagement repoussé par la Chambre, qui, sans s'élever contre son principe, à peu près universellement admis, a pensé qu'il fallait attendre le projet d'ensemble promis par M. Rouvier. M. le ministre des Finances a nettement déclaré, en effet, qu'il avait arrêté les grandes lignes d'un projet général de réformes, et que ce projet serait la caractéristique du budget de 1894.

Mais alors, on ne s'explique pas logiquement pourquoi la Chambre a cru devoir voter le troisième amendement. celui de M. Cornudet.

Cet amendement comporte la suppression de l'impôt des portes et fenêtres, et son remplacement par une taxe de 2 fr. 40 pour cent du revenu net imposable de la propriété bâtie. Que l'impôt des portes et fenêtres soit impopulaire, c'est entendu. C'est un sort qu'il partage, on peut le dire sans se compromettre, avec presque tous les autres impôts. Mais est-ce là une raison suffisante pour attendre à la dernière minute et bouleverser le budget par une réforme aussi radicale au moment où il importe de voter au moins celles des contributions qui doivent être l'objet d'un travail de répartition de la part des Conseils généraux ? Il y a là une tendance contre laquelle il est bon de réagir. Des projets de réformes qui eussent pu être présentés depuis six mois, et qui tombent ainsi à l'improviste, semblent véritablement spéculer sur la hâte de la dernière heure.

D'autre part, l'impôt des portes et fenêtres, si impopulaire qu'il soit, bénéficiant d'une sorte d'assuétude de la population, un an de plus ou de moins n'était pas une grosse affaire, et il convenait d'attendre, comme pour l'amendement Emile Rey, le projet de réformes que M. Rouvier s'engageait à déposer l'année prochaine, d'autant plus qu'on sait que le Ministre des Finances ne manque pas aux engagements qu'il prend ainsi devant les Chambres.

On a fini par comprendre qu'une telle réforme ne pouvait être ainsi décidée au pied levé. La procédure parlementaire, dont on médit souvent à juste titre, a eu cette fois de bons effets. Après renvoi à la commission, on a fini par se mettre d'accord sur une proposition d'ajournement. La transformation de l'impôt des portes et fenêtres en taxe sur le revenu imposable de la propriété ne doit devenir définitive qu'au moment du vote du budget de 1894. On a le temps de se retourner, et la Chambre pourra prendre, à cette époque, une décision basée sur une étude plus approfondie du sujet.

Au Sénat, le projet de loi n'a pas été voté sans encombres. La haute Assemblée est très jalouse de ses prérogatives, et elle estime généralement que la Chambre ne lui laisse pas un temps suffisant pour examiner les propositions budgétaires qu'elle lui envoie. Il y a certainement quelque chose de vrai dans ce grief. dont M. Buffet s'est fait l'interprète. Toutefois, l'honorable sénateur a été un peu loin quand il a dit que le projet n'était pas à l'ordre du jour. Il figurait, en effet, à l'ordre du jour de la veille, et nous aimons à croire que le bon sens a encore des droits assez sérieux pour qu'une question qui n'a pu être discutée la veille soit examinée le lendemain. M. Bisseuil a repris l'argumentation de M. de Lanjuinais ; mais il y a ajouté quelque chose de très ingénieux. Il a trouvé le moyen de combler le vide créé par le dégrèvement de l'impôt foncier.

Il suffirait d'établir un impôt de 5 0/0 sur la Rente française. Le Sénat n'a pas goûté cette solution. et il n'est pas nécessaire d'insister sur les excellentes raisons qui ont guidé son jugement. M. Biré a également trouvé l'occasion favorable pour parler des biens de mainmorte. Ces différentes digressions, qui d'ailleurs ont permis à leurs auteurs de faire montre de leurs talents oratoires. n'ont pu prévaloir contre le discours très énergique du Ministre des finances.

Et la loi sur les Contributions directes a été finalement votée par le Sénat, avec la rédaction même adoptée par la Chambre ; cette rédaction comporte, en somme, une indication beaucoup plus qu'une résolution.

L'article 1er, en effet, est ainsi conçu :

« La contribution des portes et fenêtres est supprimée et remplacée par une taxe représentative calculée à raison de 2 fr. 40 0/0 du revenu net imposable de la propriété foncière bâtie. à partir du 1er janvier 1894.

« La loi portant fixation des contributions directes pour l'exercice 1894 déterminera les mesures d'exécution ainsi que les exemptions qui pourraient être édictées. »

On voit que cette rédaction laisse une marge très large à l'initiative ministérielle. On peut donc espérer qu'au jour de la réforme, dès aujourd'hui admise en principe, la transformation se fera sur des bases sérieusement étudiées. G. P.

LES FINANCES PORTUGAISES

Nous n'avons cessé de signaler la position dangereuse dans laquelle s'est mis le Portugal en laissant sa situation extérieure financière livrée aux hasards de la spéculation. Jusqu'ici, nous n'avons eu à

enregistrer que les réclamations des Comités étrangers; nous avons bien prévu des difficultés diplomatiques, mais, à part l'Allemagne, les divers Etats Européens, intéressés à la question, se sont abstenus de s'occuper de la situation faite à leurs nationaux créanciers du Portugal. Les retards mis par le Gouvernement portugais à reprendre de nouvelles négociations pourraient bien avoir des conséquences sérieuses; l'interpellation qui vient d'être faite au Sénat français nous en est une preuve.

C'est M. de Sal qui a porté la question à la tribune; il a demandé si le Gouvernement français peut et doit intervenir auprès du Gouvernement portugais pour assurer la protection efficace de nos nationaux qui sont créanciers de ce gouvernement. L'orateur a demandé également s'il ne serait pas opportun de faire une démarche diplomatique auprès du Gouvernement portugais de concert avec les autres puissances.

Nous croyons devoir donner *in extenso* la réponse de M. Ribot:

M. Ribot, *ministre des affaires étrangères.* — Messieurs, l'honorable M. de Sal a eu raison d'appeler l'attention du Sénat sur la situation des nombreux porteurs français de titres de Rente portugaise. Des intérêts considérables se trouvent actuellement en souffrance et, assurément, ni le Sénat ni le Gouvernement ne peuvent rester indifférents.

Il y a quelques mois, le Gouvernement portugais s'est déclaré dans l'impossibilité de faire face aux engagements qu'il a contractés vis-à-vis de ses créanciers. Il a eu d'abord la pensée toute naturelle de traiter avec eux, de leur expliquer loyalement la situation dans laquelle il se trouvait, pour obtenir certaines concessions, certains sacrifices.

Des Comités se sont formés à Londres, à Paris, à Berlin, en Hollande, et c'est à Paris que les délégués de ces divers Comités se sont réunis. Le Gouvernement portugais a envoyé M. Serpa Pimentel pour débattre avec eux les conditions d'un Arrangement. Ces pourparlers ont été menés si loin qu'un accord complet est intervenu et a été consacré par un protocole. Cet accord, le Gouvernement portugais a refusé de le ratifier dans des conditions que M. de Sal vient de rappeler et qui, j'ai le regret de le dire, ne peuvent pas contribuer à accroître le crédit du Portugal.

Un désaveu a été infligé à M. Serpa Pimentel, et le Gouvernement portugais a cru qu'il pouvait par un acte d'autorité trancher la question. Il s'est arrêté à une solution qui, de prime abord, n'a pas paru équitable, car, comme l'a fait remarquer l'honorable M. de Sal, les créanciers extérieurs qui devraient être privilégiés par rapport aux créanciers intérieurs étaient moins favorablement traités que les porteurs de titres de la Dette intérieure.

Tandis qu'on offrait aux créanciers extérieurs un tiers du coupon en or, on offrait aux créanciers intérieurs 70 0/0 en papier, et l'on ne donnait pas le choix aux créanciers extérieurs de se faire payer, s'ils le jugeaient convenable, en papier. C'est sur les représentations très fermes du ministre de France que le Gouvernement portugais a corrigé cette anomalie véritablement inacceptable, et qu'il a donné aux créanciers extérieurs l'option entre les deux modes de payement.

Il a ajouté une condition qui, à mon sens, ne peut pas être acceptée davantage par les créanciers extérieurs.

Il a voulu que, dans un délai dont il a fixé lui-même le terme au 31 juillet, les créanciers extérieurs, s'ils préféraient être payés comme les créanciers intérieurs, échangeassent leurs titres contre des certificats de Rente intérieure, c'est-à-dire qu'ils abandonnassent une fois pour toutes les garanties qui résultaient de la nature particulière de leur créance.

Je crois que les créanciers ont refusé de se soumettre à cette exigence et que les représentants des syndicats d'agents de change dans les différents pays ont appuyé l'opposition très légitime à mon sens, des créanciers, en refusant de laisser négocier les titres dans de pareilles conditions.

Maintenant, l'honorable M. de Sal me demande ce qui va se passer et par quels moyens le gouvernement portugais pourra être rappelé, dans les circonstances critiques qu'il traverse, à l'exécution aussi complète que possible, de ses engagements.

Messieurs, dans ces derniers jours, le gouvernement portugais paraît avoir reconnu la nécessité morale qui s'impose à défaut de toute nécessité légale, de reprendre ces pourparlers qui ont été interrompus avec les intéressés.

Le Portugal est certainement dans une situation difficile, nous devons le reconnaître ; à la suite des événements qui se sont passés au Brésil, il traverse en ce moment une crise dont nous devons reconnaître la gravité. Mais il doit faire ce qu'il peut, tout ce qu'il peut, et il a certains moyens d'atténuer pour ceux qui ont eu confiance en lui, les conséquences regrettables de cette crise ; qu'il donne des preuves de bonne volonté, ses créanciers, j'en suis sûr, consentiront, de leur côté, à subir certaines réductions, à faire certains sacrifices.

Je ne sais pas dans quelles conditions ni à quel jour, prochain je l'espère, les pourparlers pourront être repris. S'ils n'aboutissaient pas, nous aurions alors à examiner la conduite qui devrait être tenue.

Mais, comme l'a dit M. de Sal, l'intervention des gouvernements, si elle devait se produire sous une forme quelconque, devrait être, autant que possible, collective. Il comprendra donc que nous réservions, au nom du Gouvernement, l'action et les déterminations que nous pourrons avoir à prendre.

Je puis toutefois lui donner l'assurance que nous avons le sentiment que de très nombreux et très respectables intérêts français sont engagés dans cette question, et que nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour qu'ils soient l'objet d'un traitement équitable de la part du gouvernement du Portugal. (Vive approbation sur un grand nombre de bancs).

La réponse de M. Ribot est aussi nette qu'elle pouvait l'être : le Gouvernement est prêt à intervenir, mais il espère que le Portugal donnera des preuves de sa bonne volonté et préviendra ainsi les représentations qu'on pourrait lui adresser.

Ce sont les conseils que nous nous sommes permis de donner, ici même, au ministère présidé par M. Diaz Ferreira.

Nous devons constater que, tout en étant le pays le plus intéressé à obtenir un règlement définitif, c'est la France qui, dans cette circonstance, crée le moins d'embarras au Portugal et montre le plus de modération et de patience. Nous opposons, en effet, à la protestation du Comité français, que nous avons publiée la semaine dernière, le compte rendu suivant de l'assemblée qui s'est tenue mardi à Londres, au Comité des *Foreign Bondholders :*

Londres, le 12 juillet. — L'Assemblée des porteurs portugais a eu lieu cet après-midi à deux heures, au local de la corporation des Foreign Bondholders. La séance a duré une heure, sous la présidence de sir John Lubbock. La première résolution votée proteste contre le décret du Gouvernement portugais, en date du 13 juin, réduisant arbitrairement l'intérêt de la Dette des deux tiers, remercie la corporation pour ses efforts qu'elle lui demande de continuer et réclame qu'une copie de cette résolution soit communiquée au Gouvernement de Lisbonne.

L'Assemblée approuve ensuite et confirme l'émission faite par la corporation de certificats représentant les deux tiers des coupons impayés.

La discussion fait ressortir que la corporation continuera à réclamer du Gouvernement portugais le solde des coupons, qu'elle estime que le détachement du coupon et l'acceptation du payement d'un tiers ne compromettent aucunement les intérêts des porteurs, et qu'elle demandera au Ministre des Finances du Portugal d'autoriser la maison Baring frères à accepter les titres non timbrés, acceptation qui ne semble pas encore connue sur le continent.

Donc, malgré le désaveu du Gouvernement portugais, le Conseil des *Foreign Bondholders* persiste à approuver l'émission des certificats. Est-il nécessaire d'insister à nouveau sur les embarras dont cette émission doit devenir la source? Nous nous sommes expliqués très nettement à ce sujet et nos observations ont été comprises à Lisbonne, puisqu'un désaveu a été immédiatement publié. En présence de cette obstination du Comité anglais, nous ne pouvons que répéter nos précédentes conclusions et déclarer que le Portugal n'a qu'un seul moyen pour sortir de cette impasse : reprendre franchement de nouvelles négociations. Par ce moyen seraient arrêtées les représentations diplomatiques ainsi que ces opérations d'intermédiaires non autorisés qui ne peuvent que compromettre l'avenir. E. F.

UNE CONVERSION INTELLIGENTE

On s'est beaucoup entretenu, cette semaine, d'une opération importante qui aurait été effectuée par la Société Civile d'amortissement des obligations à lots du Canal de Panama, et dont quelques-uns ont contesté la validité. Il s'agissait de l'acquisition ferme, par la Société Civile, de 100,000 obligations Tunis 3 0/0 faisant partie de l'émission offerte au public, le 12 courant,

contre vente d'un montant de Rente Française perpétuelle 3 0/0 suffisant pour produire la contre-valeur des obligations Tunis achetées. Sans nous appesantir sur ce qu'il y a de vrai ou d'exagéré dans les bruits répandus, disons de suite que l'opération aurait été, de la part de la Société Civile de Panama, des plus logiques, des plus compréhensibles, et surtout des plus légitimes. Le paragraphe 4 de l'article 1er de la loi du 8 juin 1888, loi qui autorisait l'émission de 2 millions d'obligations Panama à lots, ne laisse aucun doute. Il est ainsi conçu :

« Le remboursement de cet Emprunt dans un délai « maximum de 99 ans, et le paiement des lots, seront « garantis par un dépôt suffisant, avec affectation spé- « ciale, de Rentes Françaises ou de *titres garantis par « le Gouvernement Français.* »

Il est donc inexact que, comme certains le prétendent, la Société Civile n'ait le droit d'acquérir que des valeurs *Françaises*, garanties par le Gouvernement Français. La prétention émise est, au reste, d'autant plus inadmissible, que l'obligation Tunisienne peut servir de remploi aux fonds détenus par la Caisse des Dépôts et Consignations pour le compte des Caisses d'Épargne. On peut, à ce sujet, se reporter aux paroles prononcées par M. Rouvier, ministre des finances, devant la Commission qui avait à examiner le projet de Conversion de la Dette Tunisienne. De plus, peut-on contester à la Société Civile son droit d'échanger son portefeuille de Rentes Françaises contre des titres garantis par le Gouvernement Français? L'article 15 des statuts de la Société est explicite :

« Le Conseil de la Société est investi des pouvoirs « les plus étendus pour la gestion et l'administration « de la Société, sans aucune limitation ni réserve, étant « bien entendu qu'il ne pourra jamais employer les « fonds de la Société qu'à l'achat de Rentes sur l'Etat « Français ou de titres garantis par le Gouvernement « Français..... Il vend, cède et transfère toutes Rentes « sur l'Etat et tous titres garantis par le Gouvernement « Français appartenant à la Société..... Il traite, transige et compromet sur tous les intérêts de la So- « ciété..... etc. »

Or, n'aurait-ce pas été prendre les intérêts de la Société que d'avoir procédé à un échange de titres similaires avec un écart de cours de 3 0/0 environ ! De plus, l'obligation Tunisienne, avec son amortissement en 96 ans, sert merveilleusement l'amortissement des obligations à lots du Panama, qui sont remboursables dans le même espace de temps. En effet, au fur et à mesure que les années s'écouleront, les titres Tunisiens sortis au pair serviront au paiement des lots, tout en faisant bénéficier la Société d'une nouvelle marge de 4 3/4 0/0.

L'opération est donc ou bien faite ou bonne à faire, et nous ne comprenons pas les critiques soulevées. Déjà, lorsque la Société Civile se défit du 4 1/2 0/0 qu'elle détenait pour le remplacer par du 3 0/0 perpétuel, on blâma, timidement, il est vrai, ses agissements; mais, enfin, on les blâma. Aujourd'hui, on peut se rendre compte combien avaient été avisés ceux qui avaient pris une semblable résolution. Ce sera la même chose demain, si les faits signalés sont exacts; et le Conseil de la Société Civile de Panama aura, une fois de plus, prouvé que non seulement il sait se renfermer strictement dans ses attributions, mais encore qu'il n'a qu'un souci : la sauvegarde constante des intérêts de ceux qu'il représente, et qui sont légion.

A. L.

LA DISCUSSION DU

PRIVILÈGE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Suite)

(Voir les numéros des 3 juillet (p. 5) et 10 juillet (p. 49)

Séance du 5 juillet. — Discours de M. Henri Germain

Après une nouvelle interruption de trois jours, regrettable, nous le répétons, pour une question aussi grave, la Chambre a repris la discussion du privilège de la Banque de France. Nous en étions restés au discours de M. Burdeau, rapporteur; c'est M. Henri Germain qui a abordé la tribune dans la séance du 5 juillet.

Rendant hommage, tout d'abord, à l'éloquence savante des collègues qui avaient traité la question avant lui, M. Henri Germain s'est étendu sur les origines et le rôle du billet de banque; c'est la partie théorique de son discours. — Pourquoi le billet, inconnu autrefois, est-il en train de se développer dans le montier entier, remplaçant les métaux précieux qui avaient pris la place de l'airain, succédant lui-même aux échanges en nature ?

« La raison en est simple. C'est parce que le billet de » banque possède au plus haut degré les deux qualités » qui font la monnaie : il a une valeur certaine, indis- » cutable et, d'autre part, avec le même poids et sous » le même volume, il représente une valeur beaucoup » plus considérable. »

Suit une comparaison entre le poids et le volume des métaux précieux, par rapport au papier-monnaie, dont voici le résumé : le billet de banque est, d'après M. Germain, la meilleure des monnaies parce qu'elle est la plus transportable : pour payer un million en argent, il faudrait 5.000 kil. d'argent, et la colonne des pièces de 5 francs nécessaires dépasserait de 200 mètres la tour Eiffel ; en or, il faudrait 65 mètres et 322 kil., tandis qu'en billets de banque de 1.000 fr., une épaisseur de 10 centimètres pesant 1 kil. 8 suffirait.

M. Henri Germain soutient qu'un billet de banque présentant ce triple caractère d'être un titre au porteur, d'être remboursable à vue et de ne porter aucun intérêt, devient une véritable monnaie. « Le jour où il cesse » d'être remboursable à vue, ce n'est plus de la mon- » naie de papier, c'est du papier-monnaie. » Faisant alors une sortie pleine d'humour contre les bi-métallistes, l'honorable député voudrait qu'on leur infligeât, pendant une semaine, l'obligation de recevoir tous leurs paiements en argent; ils seraient alors les premiers à revenir, non pas au monométallisme or, mais au billet de banque.

La circulation des billets de banque est donc destinée à grandir de plus en plus, et plus elle grandit, plus le taux de l'escompte s'abaisse ; et la baisse du taux de l'escompte, c'est la réduction de l'intérêt des capitaux, c'est la part la plus grande faite aux travailleurs.

Pour établir que l'abaissement du taux de l'escompte est en raison directe de l'augmentation de la circulation, M. Henri Germain rappelle les époques différentes auxquelles nous avons assisté, en France, à de grandes hausses de l'escompte (1856, 1857, 1864), et celles où on a pu constater le mouvement inverse (1881-1882). Dans cette dernière période, où la Banque avançait 1.500 millions, le taux de l'escompte était à 3 80 pour cent, alors qu'il était à 6 50 pour cent lorsqu'elle avançait moins de moitié.

En outre, l'importance du Trésor de guerre est en proportion exacte de la circulation.

On a dit que le billet de banque chassait l'or; oui, mais pour le faire rentrer dans les caves de la Banque de France, et nous avons ainsi un trésor de guerre supérieur à celui de la triple alliance.

Le premier intérêt du pays est donc de ne rien faire qui puisse nuire au développement de la circulation des billets de banque. Cette circulation dépend de bien des causes, mais surtout du nombre et de la nature des coupures. Il faut donc se garder de défendre à la Banque, comme le fait le projet, d'émettre plus de 4 milliards de billets : ce n'est que lorsqu'il y a le cours forcé que la circulation a besoin d'être limitée ; dans tous les autres cas, le public est le seul juge de ses besoins. Et il faut aussi repousser l'article 12, qui autorise la Banque à fixer elle-même le nombre proportionnel et les divers types de ses billets. Il y a actuellement en circulation un milliard et demi de billets de 1.000 et de 500 francs et un milliard et demi de billets de 100 francs : il faudrait encore un milliard et demi de billets de 50 francs, de 25 francs, de 10 francs, de 5 francs.

L'or entrerait de plus en plus dans les caves de la Banque de France, c'est-à-dire dans notre trésor de guerre.

En résumé, l'orateur demande qu'on « abolisse la limitation du chiffre d'émission sous le régime du remboursement à vue, et la concession au public des coupures qu'il réclame ».

M. Germain étudie ensuite le fonctionnement des banques d'émission dans les divers Etats d'Europe.

En dehors de l'Autriche, qui a le cours forcé, quatre des grandes puissances européennes ont confié à de grandes Sociétés financières l'émission des billets de banque : ce sont la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie. C'est à la Banque de France que l'escompte est le moins cher : la moyenne est de 3 10, tandis que pour la Banque d'Angleterre elle est de 3 45, de 3 87 en Allemagne, de 5 23 en Italie. La Banque de France a un autre avantage : elle escompte toujours, même dans les temps de crise, ce que ne fait pas l'Angleterre, Aussi, que l'on compare la crise terrible causée en Angleterre par la chute de la maison Baring avec le peu d'impression qu'a faite sur notre marché la chute du Comptoir d'Escompte : pourquoi cette différence ? Parce que la Banque de France, en quelques heures, a pu escompter cent millions.

Il n'y a de Banque d'Etat qu'en Russie, c'est là que l'escompte est le plus élevé, 5 75 0/0, et le gouvernement est le créancier de la Banque pour 2 milliards 800 millions de francs.

Mais en Amérique, où les Banques fonctionnent librement l'escompte est à 4 25, c'est-à-dire à un tiers de plus que chez nous. Ne faut-il pas conclure de là que le crédit gratuit est une utopie ? Les charges et les frais de la Banque de France s'élèvent à 2 20 0/0 ; il lui reste donc à peine 1 0/0.

Le savant orateur dont la haute expérience en matière financière s'est affirmée, une fois de plus, avec éclat, aborde ensuite le calcul des bénéfices touchés par les actionnaires de la Banque. Prenant un à un les éléments constitutifs du titre, il est arrivé à le fixer à un minimum de 3.300 francs ; comment affirmer, dès lors, que les dividendes sont excessifs ?

Et, après une fort intéressante démonstration il conclut, sur ce point, dans les termes suivants :

« Si je constate que dans les vingt dernières années la moyenne des dividendes distribués par la Banque de France a été de 190 fr., et dans les cinq dernières années de 150 fr., je trouve, à mon grand étonnement, que les dividendes représentent 5 à 6 0/0 de la valeur des actions. »

(A suivre.)

COMPAGNIE FRANÇAISE

DU

TÉLÉGRAPHE DE PARIS A NEW-YORK

Les Lecteurs de l'*Économiste Européen* ont pu suivre, pour ainsi dire heure par heure, les phases du conflit qui s'est élevé entre deux groupes d'actionnaires de la Société du Câble de Paris à New-York. Nous rappellerons donc très brièvement les faits qui ont marqué cette lutte, terminée par l'Assemblée générale qui a eu lieu le 12 juillet dernier.

Nous publions dans notre Supplément les rapports du Conseil d'administration et des Commissaires. Disons immédiatement que les comptes, qui accusent une recette supérieure de 88.468 fr. à celle de l'année dernière, ont été approuvés.

Le point de départ du litige était le suivant :

L'Assemblée générale annuelle devait avoir lieu le 30 mai dernier. Les Administrateurs en fonctions estimèrent que des irrégularités avaient été commises dans la représentation des titres appelés à figurer dans cette réunion. Ils se sont expliqués sur ces irrégularités dans une note qu'ils ont livrée à la presse, note dont il résulterait qu'une grosse quantité d'actions, appartenant à la même personne, aurait été répartie de façon à assurer à son possesseur réel un nombre de voix infiniment supérieur au maximum statutaire. Les Administrateurs décidèrent dès lors de remettre l'Assemblée. Un groupe d'actionnaires passa outre, tint sa réunion, révoqua le Conseil d'administration et en nomma un autre.

Il est assez difficile de soutenir que les décisions de cette Assemblée soient valables. En effet, elle a manqué à plusieurs prescriptions statutaires. Et en admettant que les Administrateurs en exercice aient eux-mêmes manqué aux statuts, l'argument ne donnerait pas à cette réunion une valeur légale. Quoi qu'il en soit, sous cette question, qui semble être, en apparence, de pure forme, une autre question plus sérieuse s'élevait : deux groupes étaient en présence, l'un qui s'intitule le groupe Français, l'autre qu'on nomme le groupe Américain, et qui est représenté par les dissidents.

Les premiers prétendent défendre un câble français contre l'ingérence étrangère, et affirment qu'ils visent un but patriotique en poursuivant l'établissement d'un câble direct entre l'Amérique et les Antilles, sans emprunter le câble des Bermudes. Les seconds déclarent qu'ils sont tout aussi Français que les premiers, mais qu'on n'aura pas la concession du droit d'atterrissement pour un câble direct sur le continent Américain, et que dès lors, il vaut mieux passer par le câble des Bermudes que de renoncer à tout trafic.

L'Assemblée a paru hésiter. On a proposé de nommer trois administrateurs de l'ancien Conseil, trois autres appartenant au « groupe Américain » et quatre nouveaux. Après une discussion assez vive, on a nommé les trois administrateurs de l'ancien Conseil, et les quatre nouveaux ; mais on a écarté les « Américains ». Les trois membres de l'ancien Conseil sont MM. Brueyre, Sutterlan et Vian ; les quatre nouveaux : MM. Halphen, de Carère, Bernard et Pestel. Comme les « Américains » ont fait appel aux tribunaux, il est très possible que le litige ne soit pas définitivement clos ; mais comme, d'autre part, le groupe qui a triomphé était d'avis de leur laisser une place dans le Conseil, il est aussi très possible qu'on arrive à une entente. Il n'est pas besoin d'ajouter que c'est là une solution désirable dans l'intérêt des actionnaires. Et comme, en résumé, le câble est un trait d'union entre l'Amérique et la France, nous ne voyons pas pourquoi la représentation des Américains ne serait pas assurée dans le Conseil : tout ce qu'on peut raisonnablement exiger, c'est qu'elle n'y ait pas la prépondérance. Et les nominations faites par l'Assemblée du 12 juillet nous donnent satisfaction à cet égard en octroyant la majorité à l'élément français. R.

LES ÉMISSIONS

Nous sommes heureux d'enregistrer le succès des émissions qui ont eu lieu depuis le commencement du mois. La Conversion des obligations des *Lits Militaires* a donné lieu à une répartition dont voici le barème :

Il est attribué aux souscripteurs de : 1 obligation, 1 obligation ; — de 2 à 5 obligations, 2 obligations ; — de 6 à 7 obligations, 3 obligations, et ainsi de suite à raison de 38 0/0, et d'une obligation en plus pour toute fraction.

***

En ce qui concerne les *Obligations Tunisiennes*, voici la proportion des titres délivrés aux souscripteurs :

Il leur est attribué : pour 1 obligation, 1 obligation ; de 2 à 5 obligations, 2 obligations ; — de 6 à 42 obligations, 3 obligations ; — de 43 à 57 obligations, 4 obligations ; — de 58 à 71 obligations, 5 obligations ; — de 72 à 85 obligations, 6 obligations ; — de 86 à 100 obligations, 7 obligations, et ainsi de suite à raison de 7 0/0, et une obligation en plus pour toute fraction

Nous avions absolument prévu ces résultats. Les

Obligations Tunisiennes présentaient, en effet, des garanties et des chances de plus-values qui devaient leur assurer la faveur des souscripteurs. Dès à présent, elles bénéficient d'une prime de cinq francs en Bourse.

On doit espérer que les autres affaires annoncées seront aussi heureuses.

L'émission des *Nouvelles obligations communales du Crédit Foncier* s'annonce, dès à présent, comme un très grand succès. Nous avons suffisamment démontré les avantages qu'elles offraient à l'épargne. Sans revenir sur ces développements, nous pouvons faire ressortir la supériorité que les nouvelles obligations communales présentent sur les titres similaires. Tout d'abord, elles sont garanties par le crédit des communes françaises, les créances sur les communes étant affectées à la garantie des obligations communales. Si on les compare aux obligations de nos Chemins de fer, dont la sécurité est égale, on trouve que, le prix moyen de celles-ci étant actuellement de 465 fr., 16 fr. de revenu, coûtent 496 fr. C'est à peu près le même prix que les obligations communales nouvelles. Mais celles-ci présentent cette supériorité que, à sécurité égale, à taux de capitalisation égal, elles bénéficient des 800.000 fr. de lots. Etant donné le résultat des autres émissions et l'abondance d'argent qui provient des coupons de juillet, le succès de la *Conversion du Crédit Foncier est assuré*, et les demandes déjà parvenues le rendent encore plus certain.

***

Ajoutons aux émissions prévues la première émission de l'*Emprunt de la Ville de Paris*, qui, si nos renseignements sont exacts, aurait lieu en octobre. Dans sa séance du 8 juillet, la Chambre des députés a adopté le projet de loi relatif à cet emprunt, et dont voici la teneur :

Article premier. — La Ville de Paris est autorisée à emprunter, à un taux d'intérêt n'excédant pas quatre pour cent (4 0/0), intérêts, primes de remboursements et lots compris, une somme de deux cents millions de francs (200.000.000 de fr.), remboursable en soixante-quinze ans à partir de 1898 et destinée, savoir :

1° Opérations de voirie .... 120.000.000 sur lesquels 50 millions seront affectés à la rue Réaumur et 70 millions à d'autres opérations à exécuter, moitié sur la rive droite et moitié sur la rive gauche de la Seine ;

2° Travaux des eaux et de l'assainissement 27.000.000

3° Rachat d'écoles tenues en location par la Ville.......................... 10.000.000

4° Constructions scolaires.............. 40.000.000

5° Frais de l'Emprunt.................. 3.000.000

Le montant des lots applicables aux obligations sorties à chaque tirage est fixé annuellement à la somme de huit cent mille francs (800.000 fr.).

Les 70 millions affectés à des opérations de voirie ne pourront être employés que conformément aux indications et tableaux qui seront soumis à l'approbation du Parlement.

Il sera statué par décrets rendus sur la proposition du Ministre de l'Intérieur sur l'emploi des fonds destinés aux travaux et dépenses énumérés sous les nos 2 à 5 ci-dessus, ainsi que sur le mode et les conditions de réalisation de l'Emprunt.

Art. 2. — La même ville est autorisée à s'imposer extraordinairement pendant douze ans, à partir de 1898, savoir :

Quatre centimes (0 fr. 04) additionnels au principal des quatre contributions directes, et vingt centimes (0 fr. 20) additionnels au principal de la contribution foncière seulement.

Le produit de ces impositions, évalué en totalité à 70.890.000 fr. environ, servira à rembourser l'Emprunt en capital, intérêts et lots, concurremment avec des prélèvements sur les ressources, tant ordinaires qu'extraordinaires, de la caisse municipale.

Art. 3. — Les actes susceptibles d'enregistrement auxquels donnerait lieu l'Emprunt autorisé par la présente loi seront passibles du droit fixe de 1 fr.

Fait à Paris, le 4 juillet 1892.

Le projet a été immédiatement porté au Sénat, qui l'a voté après déclaration d'urgence, dans la deuxième séance du 13 juillet, c'est-à-dire à l'extrême limite de la session. Comme nous le disons ci-dessus, la première des émissions échelonnées aura probablement lieu à la rentrée. Mais on n'est pas encore fixé sur le type qui sera définitivement adopté. J. M.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	7 juillet	15 Juillet
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
7 juillet / 15 juillet		
Or .... 1.591.343.017 / 1.609.626.145		
Argent... 1.294.703.022 / 1.291.108.846	2.886.046.039	2.900.735.031
2.886.046.039 / 2.900.735.031		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	34.012	36.515
Portefeuille Paris { Effets Paris.........	201.094.135	215.087.175
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales..........	318.013.773	314.532.678
Avances sur lingots à Paris............	33.428.000	33.081.000
Avances sur lingots dans les succursales	7.928.222	7.928.222
Avances sur titres à Paris.............	127.931.878	126.230.836
Avances sur titres dans les succursales	168.965.533	163.938.072
Avances à l'Etat.......................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve...................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....................	99.514.914	99.514.914
Rentes immobilisées....................	100.000.009	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..............	9.062.129	9.062.129
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..................	1.369.025	1.416.599
Emploi de la réserve spéciale..........	9.907.444	9.907.444
Divers.................................	118.375.139	116.546.676
Total............	4.238.651.997	4.254.998.044
PASSIF		
Capital de la Banque...................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital.......	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857.......	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.......................	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation......	3.173.207.625	3.198.734.700
Arrérages de valeurs déposées.........	26.011.289	20.489.324
Billets à ordre et récépissés..........	40.578.761	41.077.227
Compte courant du Trésor, créditeur...	258.520.641	329.933.691
Comptes courants de Paris..............	410.727.641	346.427.962
Comptes courants dans les succursales.	55.599.296	55.011.689
Dividendes à payer.....................	9.785.332	6.871.386
Escompte et intérêts divers...........	941.407	1.418.741
Réescompte du dernier semestre.......	910.847	910.847
Divers.................................	35.853.646	27.606.965
Total............	4.238.651.997	4.254.998.044

Comparaison avec les années précédentes

	19 juillet 1888	18 juillet 1889	17 juillet 1890	16 juillet 1891	13 juillet 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation..........	2.616.2	2.889.3	3.076.3	3.099.1	3.198.7
Encaisse............	2.323.3	2.469.1	2.578.2	2.627.0	2.900.7
Portefeuille.........	594.8	655.4	617.8	613.6	529.6
Avances aux partic.	269.2	266.5	285.0	309.5	331.1
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	272.0	235.0	130.5	291.3	329.9
— part...	429.9	494.2	430.9	378.1	401.4
Taux d'Escompte...	2 ½ 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	3 0/00	1 ½ 0/00	2 0/00	4 0/00	Pair.
Bénéfices nets......	540.2	268.8	476.4	292.8	420.7

Le Commerce extérieur de la France. — L'Imprimerie nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques publiés par l'administration des douanes sur le commerce de la France pendant les six premiers mois de l'année 1892.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 30 juin 1892, à 2.567.803.000 fr., et les exportations à 1.750.292.000 francs.

Voici la décomposition des chiffres pour le mois de juin :

IMPORTATIONS	JUIN 1892	JUIN 1891
—	—	—
Objets d'alimentation........	135.833.000	112.670.000
Matières nécessaires à l'industrie.....................	162.129.000	202.551.000
Objets fabriqués..............	41.562.000	46.238.000
Autres marchandises........	17.945.000	8.051.000
Totaux.........	357.469.000	369.510.000
EXPORTATIONS		
Objets d'alimentation........	59.787.000	62.052.000
Matières nécessaires à l'industrie....................	65.294.000	53.412.000
Objets fabriqués.............	168.402.000	140.455.000
Autres marchandises.........	26.063.000	24.346.000
Totaux.........	319.546.000	280.265.000

Le tableau suivant donne, du 1er janvier au 30 juin, le mouvement du commerce comparé à celui du premier semestre 1891 :

IMPORTATIONS	1892	1891
—	—	—
Objets d'alimentation........	944.820.000	686.354.000
Matières nécessaires à l'industrie.....................	1.197.998.000	1.250.739.000
Objets fabriqués.............	346.581.000	304.050.000
Autres marchandises.........	78.404.000	57.818.000
Totaux.........	2.567.803.000	2.298.961.000
EXPORTATIONS		
Objets d'alimentation........	374.569.000	351.666.000
Matières nécessaires à l'industrie.....................	348.382.000	325.436.000
Objets fabriqués.............	877.709.000	895.566.000
Autres marchandises.........	149.632.000	127.563.000
Totaux.........	1.750.292.000	1.700.231.000

A l'*Importation* on remarque deux augmentations sur l'année précédente : objets d'alimentation, 135.833.000 contre 112.670.000, et autres marchandises, 17.945.000 contre 8.051.000. Les entrées des matières nécessaires à l'industrie ont baissé de 40 millions ; c'est un point inquiétant pour l'avenir.

A l'*Exportation*, on remarque une diminution insignifiante sur les objets d'alimentation ; tous les autres articles sont en augmentation, spécialement les objets fabriqués, dont nos ventes ont haussé de vingt-huit millions.

Nous donnerons, la semaine prochaine, les détails de nos échanges avec les principaux pays et pour les principaux articles, ces totaux ne nous permettant pas de formuler une appréciation raisonnée.

La Société française de Dynamite. — Le 12 juillet a eu lieu l'Assemblée générale de la *Société française de Dynamite*, victime, comme on sait des détournements de M. Arton. La *Société Centrale*, qui possède les cinq huitièmes des actions, avait d'abord résolu d'empêcher l'Assemblée, ce qu'elle aurait pu faire par sa seule abstention, attendu que les titres n'auraient plus été en nombre suffisant. Le grief principal de la *Société Centrale*, c'est que, possédant les cinq huitièmes du capital, elle est loin d'avoir la prépondérance dans les délibérations de l'Assemblée, et qu'elle s'y trouve au contraire toujours en minorité, par suite du maximum de 50 voix fixé par les statuts. A la dernière heure, la *Société Centrale* est revenue à des sentiments plus paternels envers la Société *filiale* : elle s'est bornée à présenter ses doléances et une proposition de modification aux statuts, proposition qui a été repoussée.

Le Conseil a exposé que les détournements semblent devoir s'élever à la somme de deux millions deux cent mille francs. Il propose, pour faire face à ce déficit, de procéder à une émission de 7.000 obligations de 500 fr. 5 0/0, remboursables en 10 ans. Le Conseil, pour sa part, se déclare prêt à souscrire 3.000 de ces obligations.

L'Assemblée a adopté ces propositions et nommé MM. Mercet et Du Buit administrateurs.

Les bénéfices que réalise la *Société française* lui permettent certainement de faire face au service d'intérêt et d'amortissement de cette émission. Nous avions donc raison de faire entrevoir dès le premier jour que le mal n'était pas irréparable.

Le nouveau Ministre de la Marine. — Le 11 juillet dernier, M. Cavaignac, ministre de la marine, a été mis en minorité par la Chambre, sur la question de l'unité de commandement au Dahomey. M. Burdeau, rapporteur général du budget, a été choisi par le Président de la République pour remplacer M. Cavaignac démissionnaire. M. Burdeau a immédiatement déféré au désir si nettement formulé par la Chambre en investissant le colonel Dodds du commandement général des forces de terre *et de mer* au Dahomey.

C'est M. Poincarré qui succède à M. Burdeau comme rapporteur général du budget.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 24 au 30 Juin (26e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. de la semaine 1891	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1891	Différence pr 1892
Etat......................	2.665	666	671	17.237	17.073	+ 164.»
Paris-Lyon-Méditer.	8.364	6.722	6.700	164.682	165.433	— 751.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	83	83	2.168	2.195	— 27.»
— Chemins Algériens..	513	162	174	4.074	4.256	— 182.»
Nord......................	3.617	3.598	3.475	87.825	88.090	— 265.»
Ouest.....................	4.961	2.794	2.893	68.200	66.829	+ 1.371.»
Orléans...................	6.432	3.190	3.094	81.071	78.931	+ 2.140.»
Est.......................	4.673	2.691	2.709	67.952	68.013	— 61.»
Midi......................	3.023	1.630	1.647	41.337	42.370	— 1.033.»
Est-Algérien..........	897	108	93	2.789	3.009	— 220.»
Bône-Guelma voie larg.	534	61	57	1.728	1.809	— 81.»
— voie étroite	128	5	5	163	176	— 13.»
Ouest-Algérien.......	296	60	50	1.278	1.102	+ 176.»
Arzew à Kralfallah..	214	22	19	672	600	+ 72.»
Médoc....................	101	20	25	502	497	+ 5.»

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le relevé des opérations concernant les Caisses d'épargne ordinaires, du 1er au 10 juillet 1892 :

Dépôts de fonds..................	4.934.784 58
Retraits de fonds.................	6.588.961 91
Excédents de retraits	1.654.177 33

L'excédent de dépôts du 1er janvier au 10 juillet 1892 s'élève à 34.435.989 fr. 31.

La liquidation de l'Assurance Financière. — Le liquidateur, M. Lemarquis, convoque les intéressés pour le 25 juillet à la salle Lemry, afin de les mettre au courant de la marche de la liquidation.

Avis de la Chambre Syndicale. — La Chambre Syndicale des Agents de change publie les avis suivants :

A partir du 11 juillet présent mois, les 5.500 obligations de 500 francs 4 0/0, 1re série, nouvelles, numéros 4.501 à 10.000, de la Compagnie internationale des Wagons-Lits et des Grands Express Européens, seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant. Elles seront inscrites à la première partie du Bulletin de la Cote sous la même rubrique que les obligations anciennes.

Par suite, le nombre des obligations de ladite Société, négociables sur notre marché, se trouve porté de 4.500 à 10.000.

Ces obligations ne seront négociables qu'autant que les titres seront munis de l'estampille suivante : « En cas de dissolution ou de mise en liquidation de la Société, soit en 1906, soit avant 1946, les obligations non amorties lors de l'expiration de la Société deviendront immédiatement exigibles. »

Le 13 juillet présent mois, il sera détaché 2 1/2 roubles (net 2 3/8) sur l'emprunt Russe 5 0/0 1878, 2e emprunt d'Orient.

Ce coupon sera calculé à raison de 2 fr. 44 le rouble, soit 724 fr. 375 pour 2.500 fr. de rente.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Des six premiers mois......	41.301.465	42.849.585
Du 1er au 10 juillet........	1.750.000	2.720.000
Du 13 et du 14 juillet.....	440.000	440.000
Du 1er janvier au 14 juillet.	43.491.465	46.009.585

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

Les incidents de la semaine n'étaient pas faits pour favoriser la hausse. Nous avons eu un semblant de crise ministérielle, terminée, heureusement par la démission d'un seul ministre ; nous avons eu également des mauvaises nouvelles du Tonkin, et il est de tradition que cette question jette toujours un certain trouble sur le marché, sans que d'ailleurs on puisse en donner exactement la raison : car, en admettant même qu'un effort devienne nécessaire, il n'y aurait rien là qui pût entamer sérieusement le crédit de la France. Malgré cela, la semaine s'est assez bien terminée.

Rentes Françaises. — Nous retrouvons le 3 0/0 à 98 72 1/2 contre 98 62 1/2. L'*Amortissable* passe de 98 70 à 98 92 1/2, et le 4 1/2 0/0, de 106 02 à 106 22.

Les *Nouvelles Obligations Tunisiennes* font 5 fr. de prime à 481 25.

Sociétés de Crédit françaises. — Les cours se sont en général maintenus, favorisés par le mouvement d'affaires créé par les émissions actuelles, et surtout par leur bon résultat. La *Banque de France* s'avance de 4.190 à 4.205. L'imminence du renouvellement des Conseils généraux, en forçant le Gouvernement à clore la session, a ajourné à la rentrée la suite de la discussion du renouvellement du privilège. Mais la solution ne fait de doute pour personne, surtout étant donné l'accord qui s'est établi entre le Ministre des finances et le Gouverneur de la Banque, accord qui laisse aux deux parties l'initiative d'une dénonciation à partir de 1910, et qui, par conséquent, leur laisse une plus grande liberté quant à la durée de l'engagement.

La *Banque d'Escompte* est ferme à 225. On n'est toujours pas fixé sur l'émission de la *Soie de Chardonnet*. Nous retrouvons la *Compagnie Algérienne* à 491 et la *Banque Transatlantique* stationnaire à 412. Le *Comptoir National d'Escompte*, qui vient de procéder d'une façon si heureuse aux opérations de la *Conversion Tunisienne*, est très bien tenu à 511.

Le *Crédit Foncier* ne varie pas à 1.110. Nos lecteurs connaissent par le menu le mécanisme de la Conversion qui doit avoir lieu le 21 courant ; nous y revenons d'ailleurs aujourd'hui dans notre article sur les émissions. Dans sa dernière séance, le Conseil d'administration a autorisé pour 4.238.829 fr. de prêts nouveaux, dont 3.694.380 fr. en prêts fonciers, et 544.449 fr. en prêts communaux.

Le *Crédit Industriel*, qui a mené à bien la Conversion des *Lits Militaires*, s'avance à 535. Le *Crédit Lyonnais* est également en progrès à 786 25. Le *Crédit Mobilier* reprend à 152 50. La démission de M. Yvo Bosch, à laquelle nous faisions allusion dans notre dernier numéro, est devenue définitive depuis lors. Le départ de M. Bosch est certainement une perte pour cet établissement, mais elle ne change rien à sa situation, qui vaut mieux que le cours actuel, cours que nous considérons d'ailleurs comme temporaire et destiné à faire place à la hausse.

La *Banque Internationale* s'inscrit à 402 au lieu de 395. La *Société Générale* ne varie pas à 465.

Chemins de fer Français. — Les recettes de nos Chemins de fer n'ont pas progressé cette semaine. Peut-être faut-il en accuser les bruits d'épidémie qui encouragent un peu les touristes à rester chez eux. Quoi qu'il en soit, les plus-values subsistent, et les titres se soutiennent bien pour la plupart.

L'*Est* passe de 915 à 922. Le *Paris-Lyon-Méditerranée* s'avance de 1.517 50 à 1.520. Le *Midi* est immobile à 1.295. Le *Nord* fait un grand pas en avant : nous le retrouvons à 1.895 au lieu de 1.867 50. L'*Orléans* s'élève de 1.545 à 1.558 75. L'*Ouest* se retrouve sans changement à 1.075, ainsi que le *Sud de la France* à 506.

Les Chemins de fer Algériens sont très bien tenus, en raison de la perspective de la mise à exécution du réseau tunisien. Le *Bône-Guelma*, principalement passe de 714 50 à 740, et l'*Est-Algérien* de 585 à 590.

Sociétés Industrielles Françaises. — Rien à noter sur les *Magasins Généraux de Paris* à 550. La *Compagnie Parisienne du Gaz* est très ferme à 1.438 75. La *Compagnie Transatlantique* n'a pas été impressionnée par la perte d'un de ses navires, nous la retrouvons à 584 50.

Les *Omnibus de Paris* sont influencés par les sécheresses qui promettent une hausse des fourrages. Ils s'inscrivent à 1.041 au lieu de 1.048 50. Le *Panama* descend à 15 75. Le *Canal de Suez* est ferme à 2.726 25. La *Dynamite centrale* réagit à 395. On trouvera aux Informations le compte rendu de l'Assemblée générale de la *Société française de Dynamite*, qui intéresse, comme on sait, la *Société centrale*.

On trouvera également un article sur le *Télégraphe de Paris à New-York*, dont l'Assemblée générale a eu lieu le 12 juillet, et sur le conflit dont nous avons raconté les phases. Les rapports du Conseil d'administration et des commissaires se trouvent dans notre « Supplément ». Les actions sont immobiles à 100 fr.

Sociétés étrangères diverses. — Peu de variation sur la *Banque des Pays-Autrichiens* à 470 fr. La *Banque Ottomane* est en progrès à 563 75. Le *Crédit Mobilier Espagnol* varie peu à 470 50. Le *Gaz de Madrid* est à 220.

Le *Nord de l'Espagne* est ferme à 166 25. Les *Portugais* ne changent pas à 75. Le *Sud de l'Autriche* a de bonnes tendances à 218 75.

Fonds d'Etats Etrangers. — Le succès des libéraux semble être bien accueilli par le marché anglais : nous retrouvons, en effet, les *Consolidés* à 97 40 contre 96 75. L'*Autriche 4 0/0* or passe de 96 25 à 96 85.

Les *Fonds Brésiliens* sont à peu près stationnaires, mais plutôt faibles, ainsi que les *Fonds Egyptiens*, mais sans grands écarts.

Nous retrouvons l'*Extérieure Espagnole* à 61 70 au lieu de 61 90.

Le *Portugais* descend encore à 23 70. Nos Lecteurs trouveront, dans le corps du journal, le compte rendu du débat soulevé au Sénat sur cette question par M. de Sal.

Les différents emprunts russes sont fermes.

L'*Orient 1879* cote 65 25 au lieu de 65 05; le 4 0/0 1880, 94 75 au lieu de 93 80. Le *Consolidé*, 94 60 au lieu de 93 95, et le 3 0/0 1891, 77 80 au lieu de 77 10.

Bonne tenue également des Valeurs Ottomanes. La *Dette* est à 20 32 1/2 au lieu de 20 17, la *Consolidation* cote 380 contre 375 et les *Priorités* 426 25 contre 425.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES À PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en				Cours de comp. comm. juillet				Cours de clôture des 5 dernières sem.				
				1888	1889	1890	1891	1888	1889	1890	1891	18 juin	25 juin	2 juil.	9 juill.	16 juil.
Millions	Francs															
14276	428.298.764		**3 0/0 Perpétuel**	3 »	3 »	3 »	3 »	83 25	84 30	91 30	95 15	99 77½	98 72½	98 35	98 62	98 72
939	28.184.376		**3 0/0 1891**	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	93 80	100 85	99 80	99 55	98 62	98 72
4061	121.831.905		**3 0/0 Amortissable**	3 »	3 »	3 »	3 »	85 75	86 40	93 40	95 30	99 80	99 05	98 55	98 70	98 92
6789	305.540.303		**4 1/2 1883**	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	104 40	106 25	105 35	106 02	105 70	105 97	106 02	106 22
26066	883.855.348															
348.815	obl. de 500 f.		**Tunis** 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 25
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	**SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES** (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	**Banque de France, nom.**	146 »	156 »	161 »	88 »	3520 »	3850 »	4130 »	4410 »	4165 »	4150 »	4245 »	4190 »	4205 »
128.980	500	250	**B. d'Escompte de Paris**	12 50	15 »	15 »	15 »	467 50	510 »	525 »	475 »	193 75	205 »	212 50	220 ..	225 »
125.000	500	500	**B. de Paris et Pays-Bas**	40 »	40 »	40 »	45 »	777 50	747 50	830 »	805 »	677 50	665 »	650 »	648 »	641 »
50.000	500	250	**Banq. Transatlantique**	15 »	15 »	15 »	15 »	443 75	453 75	450 »	425 »	420 »	417 »	417 »	412 »	412 »
30.000	500	500	**Compagnie Algérienne**	27 50	27 50	27 50	27 50	400 »	380 »	420 »	440 »	485 »	490 »	495 »	495 »	491 »
160.000	500	250	**Compt. Nat. d'Esc., nom.**	.. »	.. »	4 »	10 »	» »	» »	620 »	577 50	517 50	515 ..	512 50	510 »	511 »
341.000	500	500	**Cr. Fonc. de France, —**	62 »	62 »	63 »	63 »	1453 75	1310 »	1250 »	1270 »	1176 25	1148 75	1125 »	1110 »	1110 »
120.000	500	125	**Cr. Indust. et Comm. —**	13 40	13 40	14 43	15 57	585 »	585 »	620 »	597 50	555 »	540 »	545 »	530 »	535 »
400.000	500	250	**Crédit Lyonnais**	17 50	25 »	27 50	30 »	575 »	667 50	740 »	800 »	790 »	787 50	785 »	783 75	786 25
60.000	500	500	**Crédit Mobilier**	15 »	27 »	25 »	25 »	332 50	430 »	445 »	377 50	185 »	171 25	175 »	151 25	152 50
240.000	500	250	**Société Générale, nom.**	12 50	12 88	12 88	12 95	455 »	455 »	480 »	480 »	465 50	465 »	465 »	465 »	465 »
50.000	500	500	**Banq. Intern. de Paris**	» »	» »	17 50	30 »	» »	» »	530 »	497 50	425 »	402 50	402 50	395 »	402 »
50.000	500	500	**B. Parisienne nouvelle**	30 »	30 »	» »	15 »	365 »	395 »	325 »	392 50	380 »	377 50	388 »	382 50	380 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	**Bône-Guelma**	30 »	30 »	30 »	30 »	645 »	635 »	680 »	720 »	673 50	675 »	705 »	714 50	740 »
50.000	500	500	**Est-Algérien**	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	635 »	690 »	710 »	575 »	584 »	585 »	585 »	590 »
584.000	500	500	**Est**	35 50	35 50	35 50	35 50	780 »	790 »	860 »	890 »	920 »	915 »	920 »	915 »	922 »
800.000	500	500	**Paris-Lyon-Méditerr.**	55 »	55 »	55 »	55 »	1252 50	1310 »	1415 »	1480 »	1514 »	1502 50	1512 50	1517 50	1520 »
250.000	500	500	**Midi**	50 »	50 »	50 »	50 »	1171 25	1207 50	1270 »	1320 »	1337 50	1325 »	1330 »	1295 »	1295 »
525.000	400	400	**Nord**	64 »	64 »	70 »	70 »	1575 »	1762 50	1855 »	1882 50	1885 »	1887 50	1890 »	1867 50	1895 »
600.000	500	500	**Orléans**	57 50	57 50	58 50	58 50	1330 »	1340 »	1442 50	1517 50	1549 50	1550 »	1555 »	1545 »	1558 75
300.000	500	500	**Ouest**	38 »	38 »	38 50	38 50	897 50	940 »	992 50	1057 50	1075 »	1080 »	1070 »	1077 50	1075 »
40.000	500	500	**Sud de la France**	» »	» »	25 »	25 »	» »	» »	542 50	550 »	525 »	508 50	515 »	508 »	506 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	**Mag. Gén. de Paris**	30 »	27 50	27 50	27 50	550 »	510 »	520 »	570 »	566 »	567 50	560 »	552 ..	550 »
336.000	250	250	**Ce Par. du Gaz** (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	1325 »	1320 »	1362 50	1400 »	1417 50	1432 50	1435 »	1435 »	1438 75
80.000	500	500	**Ce Gén. Transatlantique**	30 »	30 »	30 »	30 »	535 »	600 »	630 »	545 »	608 75	601 »	600 »	585 »	584 50
120.000	500	500	**Messageries Maritimes**	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	635 »	680 »	640 »	660 »	657 »	660 »	660 »	660 »
34.000	500	500	**Omn. de Paris** (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	1100 »	1287 50	1210 »	1035 »	1070 »	1070 »	1060 »	1048 50	1041 »
85.000	500	500	**Voitures à Paris** (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	767 50	785 »	720 »	730 »	715 »	715 »	715 »	700 »	705 »
600.000	500	500	**Canal de Panama**	12 50	» »	» »	» »	285 »	53 75	40 »	32 50	17 50	17 50	15 75	17 50	15 75
223.398	500	500	**Canal de Suez**	78 22	89 38	94 05	92 68	2160 »	2340 »	2350 »	2760 »	2825 »	2815 »	2795 »	2717 50	2726 25
40.000	500	500	**Dynamite** (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	» »	815 »	475 »	455 »	418 75	382 50	402 50	395 »
84.000	500	500	**Télég. Paris-New-York**	» »	» »	» »	» »	80 »	112 50	142 50	137 50	107 50	103 75	105 »	100 »	100 »
50.000	500	500	**Téléphones**	25 »	25 »	25 »	18 »	515 »	477 50	475 »	427 50	490 »	480 »	465 »	430 »	440 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	2000	2000	**B.I.R.P. Pays-Autrich.**	22 50	25 »	14 fl.	12 fl	457 50	487 50	508 75	470 »	480 »	478 75	475 »	471 25	470 »
500.000	500	250	**B. Impér. Ottomane**	12 50	12 50	12 50	17 50	532 50	517 50	595 »	587 50	598 »	591 25	583 »	559 75	563 75
120.000	500	200	**Cr. Fonc. d'Autriche**	25 »	27 50	30 »	32 50	815 »	925 »	1030 »	1130 »	1137 50	1120 »	1122 50	1085 »	1075 »
60.000	500	125	**Cr. Fonc. Egyptien**	5 »	5 »	5 »	5 »	461 25	470 »	495 »	480 »	470 50	474 »	474 »	474 »	470 50
95.000	»	»	**Cr. Mob. Espagn.** (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	120 »	160 »	182 50	137 50	97 50	91 25	88 »	87 50	86 »
48.000	500	500	**Gaz de Madrid**	» »	» »	17 50	10 »	405 »	447 50	481 25	360 »	245 »	230 »	230 »	225 »	220 »
[illegible]	500	500	**Chemins Andalous**	15 »	15 »	20 »	25 »	297 50	375 »	390 »	482 50	345 »	337 50	335 »	325 »	315 »
[illegible]	500	500	**Autrichiens-Hongrois**	17 50	18 50	13 50	20 »	481 25	502 50	513 75	640 »	666 25	661 25	661 25	645 »	642 50
750.000	500	500	**Sud de l'Autriche** (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	201 25	257 50	300 »	240 »	222 50	222 50	218 »	217 50	218 75
[illegible]	500	500	**Méridionaux** (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	12 50	817 50	743 75	725 »	685 »	661 25	647 50	651 25	610 »	621 25
[illegible]	500	500	**Nord de l'Espagne**	8 »	12 »	15 »	12 »	285 »	407 50	352 50	340 »	183 75	180 »	176 25	165 »	166 25
[illegible]	500	500	**Portugais**	30 »	30 »	30 »	15 »	650 »	635 »	555 »	225 »	75 »	74 »	74 »	75 »	75 »
[illegible]	500	500	**Saragosse (Madrid à)**	8 »	9 »	12 »	13 »	262 50	305 »	322 50	315 »	220 »	217 50	200 »	186 25	182 50
Capital ou Nombre de titres		[illegible]	**FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS**													
[illegible]			**Angleterre 2 3/4 0/0**	2 75	2 75	2 75	2 75	100 60	99 35	97 05	96 »	97 40	97 10	97 20	96 75	97 40
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	92 »	93 05	95 »	96 »	95 25	96 75	96 50	96 25	96 85
6.000.000			**Brésil 4 1/2 0/0 1888**	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	» »	100 70	88 50	80 50	64 50	61 »	63 »	62 50	62 »
20.000.000			**4 0/0 1889**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	80 80	75 »	61 »	59 »	59 »	58 75	59 40
[illegible]			**Egypte** (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	497 50	425 »	433 75	490 »	[illegible]	99 »	98 50	98 75	97 »
[illegible]			[illegible]	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	416 25	452 50	483 75	490 »	99 »	98 80	98 »	[illegible]	[illegible]
[illegible]		1911	[illegible] 3 1/2	» »	» »	3 75	3 75	» »	» »	» »	467 50	[illegible]	93 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
			Espagne 4 0/0 Extérieur	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	[illegible]	75 60	76 »	74 10	[illegible]	[illegible]	64 90	64 90	64 70
1.240.000		[illegible]	**Cuba 6 0/0 1886**	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	505 »	515 »	517 50	500 »	[illegible]	466 »	461 »	[illegible]	[illegible]
[illegible]		[illegible]	**5 0/0 1890**	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	» »	470 »	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	405 »
240.000		1921	**Hellénique 5 0/0 1881**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	387 50	480 »	483 75	432 50	403 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]	361 »
270.000		[illegible]	**4 0/0 1887**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	357 50	406 25	405 »	340 »	321 »	310 »	305 »	[illegible]	[illegible]
[illegible]			**Hongrie 4 0/0 or**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	[illegible]	[illegible]	90 40	93 10	[illegible]	[illegible]	[illegible]	92 75	[illegible]
[illegible]			**Italie 5 0/0 (4 34 net)**	4 34	4 34	4 34	4 34	[illegible]	[illegible]	[illegible]	93 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	90 40
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	65 »	67 50	62 50	44 50	[illegible]	21 40	[illegible]	[illegible]	[illegible]
285.000		1926	**4 1/2 1891 (Tabacs)**	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	370 »	367 »	358 75	[illegible]	[illegible]
[illegible]			**Roumanie 5 0/0 1875**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	91 »	97 »	105 »	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	99 75	[illegible]
[illegible]		[illegible]	**Russie 5 0/0 1879** (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	[illegible]	» »	» »	73 50	68 90	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]		[illegible]	**— 4 0/0 1880**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	98 20	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]		[illegible]	**4 0/0 Consolidé**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	[illegible]	[illegible]	98 »	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]		[illegible]	**— 3 0/0 1891 or**	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	» »	[illegible]	78 70	[illegible]	77 10	[illegible]
[illegible]		[illegible]	**3 0/0** [illegible]	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	» »	80 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	15 90	16 20	18 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]	20 15	[illegible]	[illegible]
[illegible]		1931	**Consolidat. Ottom. 4 0/0**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	» »	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]		1931	**Priorités Ottom. 4 0/0**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]			**Douanes Ottom. 5 0/0**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	[illegible]	375 »	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

LA SITUATION

Berlin, 15 juillet 1892.

L'agitation si vive provoquée par les phases récentes de la polémique engagée entre le prince de Bismarck et le gouvernement commence à se calmer.

Le comte de Caprivi, après la publication des deux documents dont je vous entretenais la semaine dernière, ne veut plus accorder d'attention aux attaques de l'ex-chancelier et considère la question comme close jusqu'au moment où ce dernier sera réduit à forger de nouvelles armes. Quant aux organes du prince Bismarck, ils continuent à se livrer à de prolixes discussions sur les relations avec la Russie, sur l'influence du Centre et sur les traité de commerce, questions épuisées dès longtemps; aussi le reste de la presse allemande ne se donne-t-elle plus guère la peine de répondre aux *Hamburger Nachrichten* et aux quelques autres organes bismarckiens.

Cependant, ces discussions ont attiré de nouveau l'attention sur la composition de la majorité gouvernementale au Reichstag et sur le rôle du Centre catholique en Allemagne, et cette dernière question est d'autant plus intéressante qu'elle est étroitement liée aux conditions actuelles de l'équilibre européen.

Vous connaissez la thèse du prince Bismarck; résumée en quelques mots, elle consiste en ceci: Le comte de Caprivi était, au moment où il est arrivé au pouvoir, le candidat du Centre catholique; le nouveau chancelier a longtemps dépendu de ce parti, sa politique intérieure a consisté surtout à s'appuyer sur le Centre, et c'est pour plaire au groupe catholique que le chancelier actuel a commis la plupart des fautes politiques qui lui sont maintenant reprochées par son prédécesseur.

Même en faisant une part très large à l'exagération dans cette manière de voir, on est obligé de reconnaître que l'influence du Centre est à l'heure actuelle, considérable; l'histoire des difficultés auxquelles a donné naissance la loi scolaire en fait foi. Cette constatation parait au premier abord assez alarmante pour l'Allemagne, les catholiques étant habitués à prendre leur mot d'ordre au Vatican et ayant la réputation de placer les intérêts de l'Eglise au-dessus des intérêts nationaux. Mais, en fait, il n'en est pas ainsi, et il vient précisément de se produire une sorte de rupture entre le catholicisme allemand et le Vatican. Le Pape est intervenu dans les affaires intérieures de la France et a apporté son appui à la République; en même temps, par une conséquence logique, il s'est prononcé contre la Triple-Alliance, et il ne pouvait guère faire autrement, car cette ligue est le plus puissant soutien de l'Italie officielle; l'attitude du Saint-Siège a mis le catholicisme allemand dans une situation difficile, et, comme il était facile de le prévoir, ce sont les sentiments patriotiques qui l'ont emporté; à l'heure qu'il est, les organes du Centre et ceux du Vatican s'excommunient les uns les autres. Vous vous rendez facilement compte que cette situation est de nature à donner de nouvelles forces au parti catholique allemand; il ne peut plus être suspect de se soumettre à une influence étrangère, et son autorité en Allemagne n'en est que plus considérable. Quoi qu'on en ait dit, la retraite de M. de Schloezer, ministre de Prusse auprès du Vatican, est un signe de ces modifications dans les relations de la Papauté avec les puissances: elle prouve que le Saint-Siège n'espère plus rien des membres de la Triple-Alliance.

Le gouvernement allemand ne peut donc plus avoir aucun scrupule à s'appuyer sur le Centre et, à ce point de vue, les critiques du prince Bismarck portent à faux; mais d'autre part, l'ex-chancelier me semble être dans la vérité quand il déclare que la publication des documents auxquels je faisais allusion plus haut, résulte d'une intrigue des chefs catholiques, destinée à empêcher à tout jamais le retour aux affaires de l'auteur du *Kulturkampf*.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	7 juillet	Dif. 30 juin	7 juillet	Dif. 30 juin
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots........	978.935	— 322	886.178	+ 132
Billets du Trésor.............	25.317	— 432	20.732	— 552
Billets d'autres banques	9.275	— 345	8.296	— 1.660
Lettres de change............	557.185	— 26.136	577.813	— 30.970
Prêts sur titres..............	114.095	— 14.398	149.055	- 7.221
Valeurs.......................	6.918	+ 280	3.589	+ 468
Autres propriétés............	41.783	— 6.542	46.238	+ 3.933
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve......................	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets.........	1052.226	— 35.968	1023.438	— 42.569
Autres engagements à vue...	526.712	— 10.233	509.458	+ 8.421
Autres engagements	4.003	+ 155	1.161	- 464

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892
30 juin	849,6	886.0	979.3
7 juill....	839,7	886.2	979.0
15 —	847,0	904,5	.....
23 —	849.3	918.1	.....
31 —	838,6	918.3	.....

Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
30 juin	710.2	765,1	711.8
7 juill....	655.7	726.9	671.2
15 —	576.2	674.0	.....
23 —	522.9	635.6	.....
31 —	583.0	647.7	.....

Circulation	1890	1891	1892
30 juin	1084.5	1056.0	1088.2
7 juill....	1048.7	1023.4	1052.2
15 —	989.5	974.1	.....
23 —	956.6	947.9	.....
31 —	975.3	959.4	.....

Réserve de billets	1890	1891	1892
30 juin	85.7	143.4	218,6
7 juill....	110.1	183.9	253,4
15 —	179.4	254.5	.....
23 —	213.7	293.3	.....
31 —	183.4	283.1	.....

Le bilan du 7 juillet présente, sur tous les chapitres, les diminutions habituelles après la fin du semestre.

L'encaisse métallique reste au même niveau que la semaine dernière, bien qu'un certain nombre de dépôts aient été retirés, car la Banque continue à recevoir de l'or d'Amérique.

La Production de l'Argent. — Les chiffres suivants indiquent la production de l'argent, en Allemagne, pendant les trois dernières années :

1889	341.539
1890	350.324
1891	368.638

Les Relations commerciales avec la Roumanie. — L'arrangement commercial conclu entre la Roumanie et l'Allemagne est entré en vigueur. Celle-ci accorde à la Roumanie, jusqu'au 30 novembre 1892, le traitement de la nation la plus favorisée pour les céréales. La Roumanie garantit aux produits allemands le même traitement et la continuité de son tarif.

Les Recettes budgétaires. — Les recettes de l'administration impériale des Postes et Télégraphes, depuis le commencement de l'année financière (1er avril) jusqu'au 31 mai, se sont élevées à 39.427.527 marks, soit une augmentation de 1.901.462 marks sur les recettes correspondantes de l'année dernière.

Les recettes de l'administration impériale des Chemins de fer, pendant la même période, se sont élevées à 9.750.000 marks, avec une augmentation de 449.000 marks.

Les Chemins de fer d'Etat Autrichiens. — Le Commissariat de la Bourse de Berlin vient de publier une résolution portant que la retenue d'un impôt sur le coupon des Chemins de fer d'Etat autrichiens serait contraire aux engagements pris comme à la bonne foi, et que l'on demandera au Collège des Anciens de la Bourse la radiation des cours des Chemins d'Etat autrichiens de la Cote officielle, si la réduction en question avait lieu.

On demandera également au Collège des Anciens d'inviter le Gouvernement allemand à faire des démarches en vue de la protection du capital allemand.

Les Frappes de Monnaies. — Les frappes de monnaies allemandes pendant le mois de juin se sont élevées à 642.970 marks en pièces de cinq marks, 200.000 marks en pièces de deux marks, 50.000 marks en pièces de un marc, 224.513 m. 80 pf. en pièces de nickel de vingt pfennings, et enfin, 17.659 m. 53 pf. en pièces d'un pfenning.

Les Importations de Céréales. — Le tableau suivant donne, en quintaux, les quantités de céréales entrées en Allemagne du 1er janvier au 31 mai, comparées aux importations analogues des cinq premiers mois de 1891. Ces chiffres sont distincts de ceux de la statistique du commerce extérieur, lesquels indiquent les quantités de céréales sorties des entrepôts, des douanes, après avoir acquitté les droits.

	Importations du 1er janv. au 31 mai 1892	Différ. sur 1891
	En quintaux	
Froment	5.553.973	+ 3.081.102
Seigle	3.065.655	+ 757.921
Orge	1.865.993	— 226.245

Le Chemin de fer de Varsovie à Térespol. — Le chemin de fer de Varsovie à Térespol a été repris le 12 juin dernier par le gouvernement russe; l'oukase relatif à cette mesure ordonnait en même temps la séquestration du fonds de réserve des actionnaires, résultant d'économies faites sur les frais de construction. Les actionnaires allemands de la Société s'occupent de constituer un Comité de défense pour protester contre cette séquestration.

La concession portait que si les frais de construction dépassaient le capital social, on diminuerait proportionnellement le taux de l'amortissement. Mais on a, au contraire, pu faire des économies sur les travaux, et on a constitué ainsi un fonds qui a toujours été administré en compte spécial et indépendamment du gouvernement russe, et qui s'élève actuellement à un million de roubles environ.

La Production du Fer. — La production du fer en Allemagne, en mai 1892, s'est élevée à 408.896 tonnes, contre 396.821 tonnes au mois d'avril 1892 et 354.010 tonnes au mois de mai 1891. Du 1er janvier au 31 mai, la production du fer s'est élevée à 2.006.436 tonnes, contre 1.758.393 tonnes pendant la période correspondante de 1891.

Les Chemins de fer allemands. — Le *Moniteur de l'Empire* vient de publier la loi relativement à l'achèvement du réseau des Chemins de fer de l'Etat. Les crédits s'élèvent en tout à 90.511.045 marks, dont 26.289.000 m. pour la construction de nouvelles lignes, 19.164.980 m. pour la pose de nouveaux rails, 35.363.840 marks pour l'achat du matériel roulant.

Le ministre des finances déterminera les conditions de l'émission des nouvelles obligations.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 16 juillet 1892

Le marché est caractérisé en ce moment par une pénurie de transactions presque complète, et c'est là, pour les cours, une cause de faiblesse.

Le marché monétaire présente toujours des disponibilités considérables ; l'escompte hors banque est à 1 3/8 0/0.

Les roubles sont en légère hausse d'un point sur les cours de la semaine dernière et les fonds russes sont également améliorés.

Les Italiens se montrent très fermes à la suite des derniers actes de M. Grimaldi comme ministre des finances.

La décision prise par le commissariat de la Bourse de provoquer la radiation des cours des Chemins autrichiens, si la réduction d'intérêts projetée est mise à exécution, a exercé sur la Bourse une influence défavorable.

Les actions de banques et les valeurs industrielles sont bien tenues; les mines, en particulier, maintiennent les cours gagnés la semaine dernière.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	10 juin	17 juin	24 juin	1 juil.	8 juil.	15 juil.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	87 37	87 62	87 25	87 50	87 37	87 62
Orient 3 0/0	69 75	68 12	66 87	66 25	65 »	64 90
Consolidés Russes	96 40	97 ..	96 »	95 62	94 75	95 25
Hongrois	94	94 25	94 »	93 90	93 75	93 87
Egypte Unifiée	97 62	98 62	98 62	97 95	97 50	97 25
Italien	90 75	91 90	91 37	91 37	90 62	91 37
Chemins de fer						
Autrichiens	133 25	131 ..	131 75	129 12	128 87	128 »
Lombards	43 25	43 ..	42 75	43 2	42 62	42 12
Gothard	148 12	148 25	147 12	142 »5	141 25	141 75
Nord-Est Suisse	118 87	118 37	116 87	116 71	119 37	118 87
Central Suisse	»	»	»	»	»	»
Meridionaux	»	»	»	»	»	»
Duxer	234 75	232 40	230 »	226 »	215 75	217 »
Marienbourg	60 50	58 75	58 12	57 12	57 25	57 87
Ouest Prussien	80 37	77 ..	75 75	72 25	73 »	73 37
Mainzer	117 25	115 50	114 50	114 62	114 75	115 25
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	216 75	218 50	214 25	197 25	200 75	201 50
Sud-Ouest Russe	75 42	74 87	73 75	74 »	72 25	72 37
Banques						
Crédit	171 12	170 ..	168 40	168 62	167 25	166 »
Disconto	198 ..	195 25	191 62	188 50	187 »	190 25
Darmstadt-Bank	141 62	140 75	137 12	136 25	135 75	138 »
Berl-Handels	150 62	147 50	142 87	141 »	140 37	143 37
Dresde-Bank	151 50	148 40	143 75	143 12	143 37	145 87
National-Bank	122 25	120 75	117 50	117 12	116 87	118 87
Mines et diverses						
Laura	118 12	112 87	111 50	111 75	112 87	114 37
Dortmund	65 75	60 62	60 25	63 12	65 12	65 90
Bochumer	138 »	130 62	129 62	131 12	132 90	134 25
Gelsenkirch	144 »	139 ..	138 37	135 50	136 »	136 90
Hibernia	124 50	119 ..	118 12	115 87	115 75	115 25
Harpener	154 25	147 37	146 87	144 25	144 37	144 62
Dynamite Trust	135 25	132 75	132 40	131 40	133 50	133 75
Nordd Lloyd	111 50	109 87	107 25	105 25	107 50	111 25
Allgem. Electr.	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	80 90	80 85	80 90	80 95	81 »	81 »
Londres —	20 39	20 37	20 37	20 37	20 39	20 40
Vienne —	170 80	170 70	170 50	170 45	170 30	170 35
Pétersbourg 3 semaines	213 10	211 75	204 50	204 75	201 30	201 [illegible]
Roubles comptant	213 25	207 12	204 75	203 75	201 62	201 12
— fin courant	213 25	207 75	204 75	204 25	201 75	201 25

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page …)

LA SITUATION

Londres, 16 juillet 1892

Je vous écrivais dernièrement que, désespérant de pouvoir vaincre M. Gladstone sur le terrain du *home rule*, les conservateurs n'avaient d'autre espoir que

d'atténuer la victoire et d'empêcher que la majorité libérale soit trop forte; la lutte, ajoutais-je, pourrait alors recommencer après les élections et les conservateurs tenteraient de renverser M. Gladstone et de l'emporter cette fois avec une forte majorité. Il se trouve que jusqu'à maintenant mes prévisions sont confirmées; à l'heure actuelle les deux partis sont égaux, on prévoit que les libéraux vont l'emporter, mais avec une faible majorité, et c'est presque un succès pour les conservateurs que d'être arrivé à ce résultat. Il y aura, en effet, de violentes luttes au sein de la prochaine assemblée législative, les deux éléments du parti conservateur mettront toute leur énergie à combattre le *home rule*, ils ne laisseront échapper aucune occasion de semer la discorde dans les rangs des gladstoniens, ils feront tous leurs efforts pour en détacher les parnellistes et les ouvriers, en poussant les uns à demander des réformes trop radicales, les autres à réclamer d'abord des réformes dans la législation ouvrière; il faudrait, dans ces conditions, à M. Gladstone une majorité assez importante pour déjouer toutes ces manœuvres, et, à l'heure actuelle, il est bien difficile de dire s'il pourra l'obtenir.

Il est certain que les circonscriptions dont on attend encore le vote sont susceptibles de lui donner cette majorité; elles ont toujours appartenu, pour la plupart, aux gladstoniens; dans quelques-unes même aucun adversaire ne s'est présenté, mais les élections actuelles ont eu tellement d'imprévu qu'il serait hasardeux de se prononcer dès maintenant; jusqu'au dernier jour nous devons nous attendre à des surprises.

Dans le Midlothian, M. Gladstone n'a été élu qu'à une faible majorité: 5.845 voix contre 5.175 accordées à son adversaire libéral dissident, soit 690 voix de majorité seulement; en 1885, M. Gladstone l'avait emporté de 4.631 voix sur son adversaire conservateur, le résultat a surpris tout le monde; on savait bien que conservateurs et libéraux dissidents luttaient avec la plus grande énergie contre la candidature de M. Gladstone et exploitaient, surtout dans le camp des libéraux attachés à l'Eglise, ses déclarations en faveur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, mais personne ne supposait que l'on en arriverait à un tel déplacement de voix; les conservateurs en profitent pour déclarer que si le pays se prononce en faveur d'une politique libérale, il est opposé à l'émancipation irlandaise; je ne pense pas que ce soit là le vrai sens du vote, mais j'avoue que le résultat de l'élection de M. Gladstone et celui de l'élection de M. John Morley, son lieutenant, dont la majorité a également beaucoup diminué, permettent aux conservateurs de soutenir ces prétentions.

En Irlande même, le succès des gladstoniens n'est pas ce qu'il devait être; la lutte entre parnellistes et anti-parnellistes a permis aux conservateurs d'enlever plusieurs sièges dans des milieux tout à fait hostiles à leur politique. Si ces victoires ne donnent que quelques sièges aux conservateurs, elles leur permettent par contre de lutter avec de nouvelles armes contre le *home rule* et de montrer que l'Irlande ne tient pas autant qu'on veut le dire à l'émancipation que les libéraux réclament pour elle; elles peuvent donc avoir un effet moral très fâcheux.

Malgré ces surprises, je vous ai déjà dit que la victoire définitive se dessinait en faveur des libéraux; je ne vous ai parlé que des pertes subies par ces derniers, car depuis longtemps leur victoire paraissait certaine et que l'on s'attendait à ce que les élections leur donne une écrasante majorité; il en aurait été probablement ainsi si la loi électorale anglaise n'avait pas eu des vices sur lesquels il serait trop long d'insister et que j'ai déjà eu l'occasion de vous signaler. En analysant l'ensemble des votes, sans s'en tenir particulièrement aux résultats donnés par les scrutins, on peut se convaincre que, malgré tout, les idées des hommes d'Etat libéraux ont fait leur chemin, qu'elles triomphent; il faut donc souhaiter, pour leur mise à exécution que les derniers scrutins que nous attendons donnent aux gladstoniens une majorité suffisante.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

13 juillet 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés..........	42.028.235	Dette fixe de l'Etat...	11.015.100
		Rentes immobilisées..	5.434.900
		Or monnayé et lingots	25.578.235
Total..........	42.028.235	Total..........	42.028.235

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social.........	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque).........	13.290.491
Réserve et profits et pertes..............	3.311.390	Portefeuille et avances	24.894.172
Trésor et administration publique.......	4.201.178	Billets en réserve....	15.460.800
Comptes particuliers..	32.509.417	Or et argent monnayés	1.141.153
Billets à sept jours.etc.	211.631		
Total..........	54.786.616	Total..........	54.786.616

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPÔTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								0/0
13 Avril........	24.336	»	26.249	34.776	38.105	14.536	41	»
20 »	24.409	»	25.765	35.535	38.236	15.094	42	2½
27 »	24.538	»	25.724	35.529	38.055	15.264	42	»
4 Mai.........	24.479	»	25.945	35.860	38.701	15.023	41	2
11 »	24.657	»	25.691	35.738	38.156	15.417	42	»
18 Mai.........	25.190	»	25.592	36.673	38.488	16.048	43	»
25 »	25.678	»	25.530	36.914	38.167	16.598	44	»
1er Juin.........	25.910	»	26.235	36.059	37.778	16.126	44	»
8 »	26.091	»	26.079	35.986	37.359	16.461	45	»
15 »	26.878	»	25.887	36.965	37.302	17.442	47	»
22 »	27.667	»	25.839	38.131	37.665	18.278	47	»
29 Juin.........	27.818	»	26.693	39.366	39.591	17.572	44	»
6 Juillet.......	27.153	»	27.219	40.306	41.984	16.384	40	»
13 Juillet.......	26.719	103	26.567	36.710	38.184	16.602	45	»

Entrées et Sorties d'or de la Banque d'Angleterre

Du 7 au 13 juillet 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat
	£			£		
7 juillet	50.000	Souv.	Australie	»	»	»
8 »	»	»	»	»	»	»
9 »	»	»	»	»	»	»
10 »	27.000	»	Lisbonne	»	»	»
11 »	20.000	Souv.	Nlle-Zélande	»	»	»
12 »	»	»	»	200.000	Souv.	Russie
13 »	»	»	»	»	»	»
Total.	97.000			200.000		

Excédent des Sorties £ 103.000

Le Commerce Extérieur pendant le premier semestre 1892. — On connaît aujourd'hui les chiffres du commerce extérieur pendant le premier semestre de 1892; tandis que les importations ont été presque égales à celles de 1891, les exportations des produits du pays ont diminué de 11 0/0, celles des produits étrangers et coloniaux ont augmenté de 1 0/0. La situation est toujours celle que nous signalons depuis longtemps; le mois de juin n'a pas, d'ailleurs, présenté des tendances plus favorables; la dépression n'a fait, au contraire, que s'accentuer. Tandis que la diminution des importations pour l'ensemble du semestre atteint à peine 0.1 0/0, elle est, en juin, de 10.9 0/0, et la diminution des exportations a atteint 12.7 0/0. La diminution s'est donc accentuée pendant ce dernier mois.

IMPORTATIONS EN ANGLETERRE (juin 1892)

DÉSIGNATION	juin 1892	Comparaison avec juin 1891	6 mois de 1892	Comparaison avec 1891
	£	£	£	£
Animaux vivants...	944.003	— 118.479	4.694.708	+ 787.563
Objets d'alimentat.				
Exempts.	13.323.160	— 30.952	71.770.764	+ 3.325.012
Taxés............	1.421.963	— 451.043	11.651.179	+ 48.890
Tabacs............	221.063	+ 11.221	1.564.154	— 61.690
Métaux...........	2.036.635	— 158.711	10.995.046	— 530.458
Prod.chimiq., coul..	482.680	— 114.229	4.602.010	+ 59.223
Huiles............	541.983	— 117.183	3.426.776	+ 32.488
Mat. premières textil.	4.425.526	— 2.068.428	45.756.672	— 5.034.775
Mat. premières autres	3.685.785	— 278.154	17.409.114	+ 273.206
Objets frabriqués..	4.785.547	— 499.773	32.880.815	+ 494.402
Divers............	908.295	— 202.766	7.619.418	+ 965.415
Colis postaux......	35.214	— 9.773	279.442	— 726
Totaux........	32.811.854	— { 4.038.270 (= 10.9%)	212.650.098	+ { 358.558 (= 0.1%)

EXPORTATIONS DE L'ANGLETERRE (juin 1892)

DÉSIGNATION	juin 1892	Comparaison avec juin 1891	6 mois de 1892	Comparaison avec 1891
	£	£	£	£
Animaux vivants...	42.419	— 34.615	259.485	— 10.656
Objets d'alimentat.	783.458	— 88.856	4.512.453	— 264.209
Matières premières.	1.683.637	— 250.098	8.913.895	— 1.530.408
Obj. fabr. ou en partie				
Fils et tissus.......	7.584.027	— 732.396	49.582.051	— 2.888.191
Mét. et ouvrages en				
Mét. (sauf les mach.)	2.698.953	— 1.526.641	16.677.756	— 4.761.573
Machines.	1.494.814	+ 74.502	7.727.188	— 146.749
Confections.	775.084	— 76.210	5.142.449	— 98.643
Prod. chim. et pharm.	647.328	— 113.776	4.294.946	— 321.434
Divers..............	2.287.367	— 598.766	14.267.235	— 2.169.424
Colis postaux.......	73.231	— 17.225	183.544	— 13.963
Totaux des prod. angl.	18.070.318	— { 3.364.081 (= 11.1%)	111.861.002	— { 12.205.250 (= 9.8 %)
Embarquement des marchandises imp.	4.648.260	+ { 35.501 (= 0.8%)	32.209.352	+ { 426.635 (= 1.3 %)
Total des exportat.	22.718.578	— { 3.328.580 (= 12.7%)	144.070.364	— { 11.778.615 (= 7.5 %)

Les Chemins de fer en 1891. — En 1891, les Chemins de fer anglais ont transporté environ 900 millions de voyageurs — soit donc 2 3/4 fois le chiffre de la population totale de l'Europe — et 300 millions de tonnes de marchandises. Les trains ont fourni un parcours de 520 millions de kilomètres, c'est-à-dire plus de trois fois la distance de la terre à la lune, et à peu près 113 fois la circonférence du globe terrestre.

La longueur des lignes anglaises en exploitation dépassait 30.000 kilomètres, ce qui équivaut à cent fois la distance, par railway, de Bruxelles à Paris.

Malgré l'énorme trafic, les accidents ont été peu nombreux : 5 voyageurs et 12 agents des Chemins de fer ont été tués, et 875 voyageurs et 154 agents blessés. Il n'y a donc eu qu'une personne tuée pour 180 millions de voyageurs.

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES

(Recettes en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	[illegible]	Recettes du 1er avr. 1892 au 9 juil. 92	Recettes du 1er avr. 1891 au 11 juil. 91	Recettes du 30 juin au 9 juil. 1892	Recettes du 30 juin au 11 juil. 1891
Douanes ...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Contributions indir.	[illegible]	6.493	6.576	[illegible]	[illegible]
Timbre.	[illegible]	[illegible]	4.115	521	[illegible]
Land tax et maisons habitées	2.450	[illegible]	[illegible]	10	10
Impôt sur le revenu	13.400	[illegible]	2.633	[illegible]	[illegible]
Postes	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Télégraphe	[illegible]	640	[illegible]	[illegible]	100
Terres de la couronne	415	100	100	»	»
Int. des act. canal Suez	[illegible]	119	111	11	12
Divers	[illegible]	923	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Recettes totales.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dépenses..	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 3 au 10 juillet 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités 1892	Milles exploités 1891	Recettes de la semaine 1892	Recettes de la semaine 1891
Caledonian.....................	794½	794½	£66.529	£66.112
Glascow and South-Western..	384	347½	26.503	24.695
Great Eastern.................	1.143	1.138¼	85.592	84.568
Great Northern	994	994	80.536	85.730
Great Northern of Ireland....	487	487	14.498	15.015
Great S. and W. of Ireland ..	530	522	17.237	15.891
Great Western................	2.481¼	2.481¼	175.640	182.250
Lancashire and Yorkshire....	527	527	86.402	90.106
London and Brighton	476¾	476¾	52.555	53.534
London and Chatham	185¼	180½	31.135	32.486
London and North-Western ..	1.887	1.889½	224.775	224.204
London and South-Western..	881	880	72.140	70.952
London and Tilbury..........	75	68	5.426	5.411
Manchester. Sheffield and Linc.	313	294½	47.303	48.022
Metropolitan	35½	35½	14.844	15.521
Metropolitan district.........	13	13	8.244	9.441
Midland.......................	1.300¼	1.300¼	169.911	177.123
Midland Gr. West. of Ireland.	441	441	8.467	8.239
North-British.................	1.087¾	1.087	68.439	65.661
North-Eastern................	1.578	1.578	130.897	137.687
North London.................	12	12	9.136	9.672
North Staffordshire...........	312	312	13.973	14.375
South-Eastern................	428	425¾	47.090	46.650
	16.366¼	16.285¼	£1.457.272	£1.483.345

Clearing-House

Résultat des compensations du 7 au 13 juillet 1892

Jeudi 7 juillet ......£	23.105.000	Lundi 11 juillet.....£	18.384.000
Vendredi 8 juillet...	20.238.000	Mardi 12 juillet......	17.247.000
Samedi 9 juillet......	18.516.000	Mercredi 13 juillet..	20.093.000
		Total.......£	117.583.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 135.369.000.

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 16 juillet 1892.

Toujours la même facilité sur le marché monétaire ; l'escompte est à 13/16 0/0, et les prêts journaliers à 1/2 0/0 environ.

L'argent métal est plus faible : la question de la législation sur l'argent semble prendre une tournure peu favorable aux intérêts des silvermen, et les valeurs libellées en argent faiblissent.

Au Stock-Exchange, les affaires continuent à être calmes, mais les tendances s'améliorent : les valeurs sont en progrès ou maintiennent leurs cours avec fermeté. Les Fonds Egyptiens ont continué à présenter beaucoup d'animation et à subir l'influence des résultats des élections. Au fur et à mesure que le succès définitif de M. Gladstone s'affirme, la baisse s'accentue.

Les valeurs d'arbitrage n'ont donné lieu qu'à peu d'affaires : l'Extérieure a peu varié, l'Italien est resté ferme, le Portugais n'a pas changé.

Après une baisse assez sensible, à laquelle on ne saurait donner de cause particulière, les Fonds Grecs se sont légèrement relevés ; les Fonds Argentins sont mal influencés par la hausse de l'agio sur l'or.

Les Chemins Américains ont eu un marché assez irrégulier ; ce sont les Mexican Rails dont la tenue a été la plus mauvaise ; leur baisse est due à la diminution des recettes qui ne pourra que s'accentuer.

La crainte que les dividendes semestriels des Compagnies de Chemins de fer soient inférieurs aux précédents ont provoqué quelques ventes ; nous ne pensons pas, cependant, que les résultats de l'exercice soient aussi peu favorables qu'on le craint ; le Brighton vient, en effet, de publier son dividende ; il est de 3 3/4 contre 3 1/4 l'année dernière, et 13.000 liv. sont portées à nouveau à la réserve.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	10 juin	17 juin	24 juin	1 juil.	8 juil.	15 juil
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	96 94	96 81	96 56	96 94	96 69	96 94
Rupee 4 0/0	70 25	69 50	68 50	69 12	67 62	67 75
Brésil 4 0/0	63 »	62 »	59 25	59 50	59 25	59 »
Argentine 5 0/0	73 75	74 »	72 75	69 25	66 95	64 50
Cedulas P.	9 50	9 75	9 87	9 62	9 37	8 62
— E.	27 25	28 50	27 75	28 »	27 »	25 75
Mexicain 6 0/0	86 25	86 50	85 75	84 »	82 50	83 75
Turc I	50 25	50 75	50 50	50 50	50 »	50 »
— II	28 12	28 37	27 50	27 75	27 12	27 »
— IV	20 31	20 53	20 37	20 31	20 19	20 12
Egypte Unifiée	97 »	97 25	97 12	96 25	96 37	96 »
Grèc Monopole	63 25	64 »	62 »	59 »	59 »	57 »
Italien 5 0/0	91 62	92 59	92 12	90 12	89 06	90 »
Russe 4 0/0	96 87	97 25	96 75	95 62	94 50	94 75
Portugais 3 0/0	25 75	24 87	25 »	23 75	23 ..	23 37
Espagne Ext. 4 0/0	66 37	67 06	67 »	64 25	63 25	62 06
Français 4 1/2 0/0	105 »	105 »	105 »	105 »	105 ..	104 50
— 3 0/0	99 50	99 50	99 »	98 50	98 ..	97 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 50	6 50
Suez	111 »	112 »	111 50	108 50	107 50	107 »
Lombards	8 87	8 75	8 75	8 87	8 75	8 62
Banque Ottomane	13 69	13 69	13 56	13 31	12 31	12 19
Rio Tinto	17 06	16 94	16 56	16 37	16 12	15 75
Brighton A	158 12	158 87	159 37	158 75	158 62	157 87
North Brit. ord.	42 87	44 12	43 62	42 37	42 50	42 25
Pérou ord.	11 62	11 37	11 37	11 »	10 75	10 »
— pref.	37 75	36 75	37 75	37 »	36 25	35 »
— debs.	83 75	83 »	85 25	84 25	84 25	82 25
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	58 50	59 87	60 50	60 25	60 50	59 50
— actions	34 12	35 25	37 12	33 87	36 75	37 »
Canada Pacific	90 62	91 87	92 »	91 25	91 87	92 87
Eries	26 12	28 06	28 »	27 37	27 12	26 62
Denver préf.	49 37	52 »	52 »	51 75	49 87	49 75
Milwaukee	79 50	84 »	85 »	84 12	83 62	84 12
Louisville	74 »	73 »	73 37	73 50	73 37	70 87
Norfolk pref.	45 87	47 »	46 62	45 87	45 37	44 62
Reading Inc. Bds	78 »	80 »	79 75	79 75	79 75	80 50
Union Pacific	39 62	42 25	40 62	40 25	38 37	38 »
Mexican ord.	24 25	24 50	24 »	24 50	23 »	21 »
Mines						
De Beers	14 25	14 06	14 37	14 37	14 37	13 62
City	6 12	6 50	6 62	7 »	7 37	7 37
Crown Reef	6 75	6 87	6 87	6 87	7 »	7 »
Geldenhuis	3 37	3 62	3 62	3 75	3 62	3 50
Impers	2 »	2 50	2 25	2 25	2 37	2 37
Langlaagte	2 69	3 »	3 »	3 ..	3 »	2 75
Simmer	3 81	3 87	3 87	3 75	3 75	3 75
Robinson	3 56	3 75	3 87	3 69	3 75	3 75
Oceana	3 31	3 62	3 75	4 50	4 25	4 12
Argent en barres	40 75	40 87	40 06	40 19	39 81	39 75
Change sur Paris	25 31	25 37	25 35	25 33	25 32	25 33
Escompte de la Banque	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »
Escompte hors banque	0 87	0 84	0 87	0 87	0 87	1 »

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 65)

LA SITUATION

Vienne, 14 juillet 1892.

Le débat public sur la *Valuta*, commencé lundi au Reichsrath, vient d'aboutir à l'adoption des grandes lignes du rapport présenté par la Commission parlementaire. Je vous ai résumé, dans mes précédentes lettres, les conclusions de ce document, mais je crois intéressant d'y revenir et de reproduire les critiques formulées par les journaux allemands à la veille de la mise à exécution des projets.

Le rapport établit que la monarchie austro-hongroise s'est procurée, depuis moins de deux ans, environ 80 millions de florins d'or, — soit, en moyenne, un million par semaine ; — mais il n'admet pas que cette opération ait exercé sur le marché « une influence artificielle. » Cette influence serait, au contraire, la conséquence naturelle de la politique financière suivie depuis nombre d'années.

Et, pour prouver qu'on ne peut sérieusement prétendre que les créanciers de la monarchie se trouvent lésés, le rapport insiste sur le droit indiscutable de l'Etat d'effectuer ses paiements en argent, et non en or. Il cite, à ce propos, l'exemple de l'emprunt de roupies indien 4 0/0 qui, tout en jouissant d'un crédit plus étendu, est coté dans la proportion de 69 contre 78 pour une rente autrichienne 4 0/0 réduite.

A ceci, les feuilles allemandes répondent comme suit : « L'emprunt des roupies porte exclusivement sur des roupies, c'est-à-dire sur de l'argent effectif, tandis que l'emprunt autrichien de la *Valuta* est basé sur les florins, ayant une force de paiement bien plus grande. Et si l'Autriche s'était avisée d'user de son prétendu droit, elle en eût été empêchée par l'installation de la frappe privée dans l'intérêt du pays même...

« Pour faciliter le drainage de l'or dans les caisses de l'Etat, on a fixé la relation à vingt pour cent environ au-dessus de la valeur réelle sur le marché, et cela bien que ce dernier ait été influencé depuis longtemps par les forts achats d'or des deux gouvernements... » L'espace me manque pour énumérer toutes les critiques des organes allemands hostiles aux projets de la transformation monétaire ; en faisant cette courte citation, je voulais seulement vous démontrer que nos voisins n'ont pas désarmé et que leur concours est fort douteux.

A Budapest, M. Wekerlé s'est borné à rééditer les conclusions de la Commission, affirmant que 100 millions suffiraient et que le cours de l'or n'avait été nullement influencé, en ce qui concerne la Hongrie, les achats du métal jaune ayant cessé depuis le mois d'octobre 1891. Il a repoussé également l'accusation relative à la constitution d'un trésor de guerre, en la qualifiant de « ridicule et d'absurde », mais son discours ne fixe pas d'époque pour la reprise des paiements métalliques.

La tendance autonomiste des députés hongrois s'est encore affirmée dans cette occurrence : le député Helfy, parlant au nom de ses collègues de l'extrême gauche, avait, en effet, déposé une motion invitant le Gouvernement à s'engager, pour le cas où surviendraient des difficultés ou des retards, à prendre les mesures nécessaires pour que la Hongrie, à l'expiration de son alliance douanière et commerciale, puisse régler à son gré son système monétaire.

Aujourd'hui, la Chambre des Magyars a adopté, au milieu d'acclamations, l'ensemble des projets en passant à la discussion des articles. Citons un nouveau discours du ministre des finances, dont voici les principaux passages : « Le Gouvernement n'a voulu faire figurer dans les opérations de la *Valuta*, aucun facteur douteux ; — la Banque austro-hongroise participera aux frais et ceci entrera en ligne de compte au moment du renouvellement de son privilège. »

S'il faut en croire les bruits colportés dans les milieux financiers, l'accord avec le groupe Rothschild serait complet, au moins en ce qui concerne les conversions qui pourraient être lancées en août. Mais je dois vous signaler un incident à propos du contrat hongrois rédigé par le Ministère, en langue hongroise et soumis aux susdits financiers : il n'y était fait mention ni du Crédit Foncier, ni de M. Bleichroeder, ni de la Banque de Darmstadt ; par contre, la Wiener Bankverein et la Unionbank y figuraient à tort, paraît-il. Des pourparlers ont eu lieu à ce sujet et on est convaincu que les questions incidentes sont résolues sans difficultés.

Indépendamment des objections soulevées par le groupement de concours, le contrat préparé par le D[r] Wekerlé en a soulevé d'autres. Le ministre hongrois voudrait émettre un emprunt unifié 4 0/0 sur la base des couronnes, pour convertir les titres 5 0/0 argent et papier dont le total s'élève à 483 millions de florins, tout en laissant au groupe financier la faculté de n'adopter ce type que pour la rente-papier hongroise 5 0/0 ; dans ce dernier cas, les actions et priorités de Chemins de fer seraient converties au moyen d'un emprunt de Chemins de fer 4 0/0, amortissable en 70 ans.

En outre, pour se procurer le complément d'or né-

cessaire, on émettrait une rente or hongroise 4 0/0, qui serait placée à l'étranger et payable en or effectif.

Telles sont les dernières nouvelles relatives à la *Valuta*; elles m'ont entraîné si loin que je ne puis vous parler ni de la question brûlante des Roumains de Hongrie, ni des différents qui se sont produits entre le bourgmestre de Vienne, M. Prix et la Municipalité, à propos des grands travaux de la capitale autrichienne. Ma prochaine lettre comblera les lacunes.

Informations Économiques et Financières

Compte rendu statistique du Commerce extérieur de l'Autriche-Hongrie. — Le Ministère du Commerce publiera, au commencement d'août, le commencement d'un rapport très complet sur le commerce extérieur de la monarchie pendant l'année 1891. Ce rapport est divisé en trois volumes. dont les deux derniers ne paraîtront qu'en septembre ou octobre.

La Compagnie des Assurances générales (Assicurazioni generali) de Trieste. — Pendant le mois de juin 1892, la branche Assurances sur la Vie, a passé 598 contrats, représentant un capital assuré de 1.914.684 florins. — Depuis le 1er janvier, le nombre des contrats s'est élevé à 3.851 pour un capital assuré de 11.976.696 florins. Au 31 décembre, la situation des Assurances était de 132.177.289 florins comme capital, et de 193.950 florins de rentes par 50.903 polices ; les réserves espèces étaient de 31.244.642 florins.

Assemblée générale des Chemins de fer de Dux-Rodenbach. — L'assemblée générale des Chemins de fer de Dux-Rodenbach, tenue le 30 juin à Teplitz, a refusé d'adhérer au communiqué officiel du gouvernement, qui persiste dans ses prétentions relatives au rachat. Le directeur de la Société, M. Pechar, a fait ressortir l'esprit conciliant du Comité et toutes les concessions faites jusqu'ici ; d'après ses déclarations, l'espoir d'une entente à l'amiable n'est pas perdu, mais la Société doit protéger les intérêts des actionnaires.

Les comptes et les propositions du Conseil d'administration ont été approuvés et l'assemblée a décidé le paiement d'un dividende supplémentaire de 7 0/0, après la réélection des administrateurs dont les pouvoirs étaient expirés.

A propos des difficultés qui se produisent entre le gouvernement et la direction des Sociétés de Prague-Dux et de Dux-Bodenbach, il est bon de rappeler qu'un compromis était intervenu, mais qu'on ne s'était pas mis d'accord sur les chiffres. Or, le premier terme semestriel à payer à l'Etat étant échu le 1er juillet, le gouvernement a décidé de fixer provisoirement les prix de rachat : pour Dux-Bodenbach à 1.730.472 fl., pour Prague-Dux à 1.577.690 fl. ; ces deux sommes sont soumises, en outre, à l'impôt dont le montant sera fixé par l'autorité. Cependant la question reste ouverte, l'administration ayant déclaré qu'elle était disposée à revenir sur sa décision, si une entente à l'amiable pouvait se produire.

Les Chemins de fer de la Bohême au 30 juin 1892. — Pendant le 1er semestre 1892, le réseau de la Bohême a accusé des moins-values assez considérables. En effet, si le mouvement des voyageurs s'est augmenté, le transport des marchandises a perdu, par rapport à l'année précédente, 268.941 tonnes ou environ 3 1/2 0/0. Cette diminution provient surtout de la crise houillère, l'industrie allemande ayant, depuis quelques mois, restreint ses demandes de charbon en Bohême. Et le recul eût été encore plus sensible si la réduction des tarifs n'avait eu pour conséquence de drainer une certaine quantité de marchandises sur les lignes dont il s'agit.

Voici le détail du mouvement :

	Voyageurs	Tonnes	Recettes en flor.
Bohm. Nordb.	980.684 + 14.300	802.484 — 1.276	1.795.369 — 11.585
Buschtehr. A / » B	940.838 + 61.122	2.407.025 — 142.432	1.374.228 — 80.116 / 2.246.918 — 45.226
Aussig-Teplitz	820.629 + 76.753	3.608.154 — 21.472	2.652.009 — 102.228
Bohm. Westb.	427.585 + 23.154	762.551 — 103.761	1.623.397 — 126.204

Mais les perspectives pour le deuxième semestre sont moins mauvaises.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	10 juin	17 juin	24 juin	1 juil.	8 juil.	15 juil
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	112 80	113 45	113 25	112 80	112 80	113 ..
— — Argent	95 40	95 25	95 10	95 15	95 10	95 10
— — Papier	95 72	95 60	95 42	95 50	95 30	95 30
Hongrie Rente Or	110 55	110 95	110 90	110 45	110 20	110 10
— Emp. Ch. de fer	119 60	119 60	119 70	120 ..	120 ..	120 25
— Rente Papier	100 75	100 70	100 60	100 50	100 45	100 50
1860 Billets	141 50	141 50	141 75	141 75	141 25	141 50
1854 —	141 ..	141 50	141 ..	141 ..	140 50	142 ..
1864 —	183 ..	182 50	182 75	181 50	182 75	182 75
Hongrie billets	142 75	142 50	142 50	142 25	142 25	142 20
Danube Reg-Bill	121 50	121 50	122 ..	122 ..	122 ..	122 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	207 ..	207 ..	207 ..	205 ..	205 ..	206 ..
Autriche Boden-Credit	391 50	391 ..	385 50	377 ..	373 50	363 ..
— Crédit action	320 60	319 90	316 70	318 30	314 20	310 50
— Hongrie Bank	992 ..	995 ..	999 ..	998 ..	995 ..	998 ..
Vienne Bank-Verein	116 70	116 50	114 57	114 20	114 ..	114 ..
Verkehrsbank	161 50	162 25	162 ..	161 ..	162 ..	162 ..
Hongr. Credit-Bank	362 20	362 50	358 75	361 70	362 ..	356 50
— Escompte	117 25	117 75	116 50	116 ..	115 50	115 ..
Anglo-Bank	155 70	154 20	155 10	155 ..	152 25	152 ..
Vienne Union-Bank	249 ..	249 ..	247 20	245 75	242 70	242 70
Autriche Lænderbank	220 70	222 20	223 70	223 ..	219 20	218 50
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	89 ..	90 50	90 ..	89 ..	87 ..	85 ..
All. Autr. Bau-B.	110 ..	110 50	109 ..	110 ..	108 ..	106 25
Danube Bat. vap	333 ..	354 ..	343 ..	348 ..	345 ..	346 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	384 ..	380 ..	384 ..	408 ..	380 ..	375 ..
Tabac Turc	177 50	179 20	184 20	182 30	178 70	179 ..
Autriche Alpine	67 30	69 20	68 80	68 40	65 90	65 50
Chemins de fer						
Bohême-West	351 ..	358 50	355 50	350 ..	346 ..	344 50
Buschtherader-B.	453 50	453 ..	449 50	450 ..	448 ..	446 ..
Donau-Drau	200 25	200 25	200 ..	199 50	199 50	199 50
Ferd.-Nord	2935 .	2920 .	2910 .	2842 .	2805 .	2810 .
Autriche Nord-West	215 50	215 50	215 50	216 ..	215 20	215 ..
Staatsbahn	306 70	302 70	303 ..	302 70	302 20	300 ..
Lombard	100 20	100 10	100 ..	101 ..	99 20	97 70
Lokalbahn	174 ..	174 50	175 50	177 50	175 50	175 50
Changes						
Sur Francfort	58 52	58 57	58 55	58 67	58 70	58 67
— Londres	119 45	119 40	119 35	119 55	119 65	119 60
— Paris	47 40	47 37	47 40	47 52	47 55	47 57
— Amsterdam	98 80	98 40	98 80	99 10	99 05	99 10
Napoléons d'or	9 49	9 49	9 49	9 50	9 51	9 52
Marknoten	58 52	58 57	58 55	58 62	58 70	58 67

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, le 16 juillet 1892

Malgré les votes favorables des deux Chambres, et la rapidité avec laquelle le débat sur la *Valuta* a été mené, le marché a été indisposé par les tiraillements survenus entre le groupe Rothschild et le gouvernement. Il en résulte une grande réserve qui pèse sur les cours. Ce sont les valeurs de Banque qui sont les plus éprouvées, et, aprés elles, les actions de Chemins de fer.

A propos des Chemins de fer on annonce de Buda-Pest que le nouveau ministre du commerce, M. Bela Lukacs (le successeur de M. Baross) veut faire subir de grandes modifications au tarif des zones.

On portera le nombre des zones de 14 à 18 et on élèverait le prix de 1re classe et le prix de grande vitesse en général.

L'élévation générale du tarif des marchandises était décidée depuis quelque temps.

Les recettes des Chemins de fer de l'Etat autrichien

se montant, du 1er au 10 juillet, à 658.467 florins, accusent une diminution de 21.307 florins.

En résumé, la note dominante du marché c'est l'expectative ; les offres, d'ailleurs peu importantes, ne trouvent preneurs qu'à des cours parfois inférieurs de 5 à 6 florins à ceux de la veille.

Au surplus l'attitude de la presse allemande donne des inquiétudes pour les opérations qui vont être tentées sur la *Valuta*.

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 65)

LA SITUATION

Bruxelles, 15 juillet 1892.

Les Chambres se sont réunies le 12 courant, sans le moindre discours du trône, bien que le roi fût à Bruxelles. Les bureaux se sont mis tout de suite d'accord pour procéder à l'examen des élections. Les cléricaux, d'un côté, les libéraux, d'un autre, contestent quelques résultats. On paraît d'ailleurs, jusqu'ici, n'y mettre que peu d'acharnement. Les Droites se sont réunies hier ; M. Beernaert, qui est encore président du Conseil des ministres, a mis ses amis en demeure de choisir entre sa politique et celle de M. Wœste. La réunion n'a guère été concluante. On pourrait manquer de détails, attendu que tous les assistants avaient, avant la séance, pris l'engagement d'honneur de ne rien divulguer de ce qui s'y passerait ; mais nous savons parfaitement, malgré ces allures mystérieuses et cette mise en scène de carbonari, qu'aucune mesure importante n'a été arrêtée. On s'attendait à une séance orageuse, où les récriminations et les reproches auraient plu sur la tête du premier ministre : il n'en a rien été. M. Beernaert a beaucoup parlé ; il a exposé les vues actuelles du Gouvernement au sujet de la revision ; elles sont restées identiques à celles que la précédente Chambre connaissait déjà. M. Beernaert n'a pas abandonné le Referendum, mais il ne paraît pas devoir en faire une question de cabinet. Il a gardé le silence sur ce point. Il a sagement agi, car il est de toute évidence que le rejet du Referendum royal entraînerait la chute du ministère. Il serait donc puéril de faire d'avance des serments aussi solennels qu'inutiles.

Le Ministre a proposé de former une Commission chargée d'examiner les projets revisionnistes en concurrence. Répétons qu'il faut trouver une majorité de deux tiers pour arriver à une solution. On s'attendait à une réplique de M. Wœste ; on a été quelque peu déçu ; l'ancien ami de M. Beernaert n'a proféré que deux ou trois interruptions.

Les Commissions parlementaires que nommeront la Chambre et le Sénat, en vue de trouver un terrain d'entente, seront composées proportionnellement et en tenant un compte exact des partis.

Le Suffrage Universel paraît gagner du terrain. Le général Brialmont, un des nouveaux élus, comme on le sait, déclare qu'il serait plus prudent et plus digne de se rallier à ce suffrage que de s'y soumettre le jour où le peuple l'imposerait au pays par l'émeute.

Bien que la Révolution ne soit encore, heureusement, qu'à l'état d'hypothèse redoutable, nous devons dire qu'un meeting très impressionnant a eu lieu à la salle Saint-Michel. Il était organisé par la Fédération du parti ouvrier en faveur du Suffrage Universel. La salle était comble. M. Wolders présidait. Il a prononcé les paroles suivantes :

« Nous ne demandons pas mieux que le suffrage soit proclamé pacifiquement ; mais si nos voix ne sont pas entendues, nous irons dire aux membres de la Constituante ce que nous voulons, c'est-à-dire le Suffrage Universel. »

Les autres orateurs ont parlé dans le même sens, et ils ont affirmé que la grève générale serait proclamée si le Suffrage Universel n'était pas voté. « Le Gouvernement aura la responsabilité de la situation, » a conclu un délégué au meeting.

M. Wolders a levé la séance en disant que l'agitation populaire allait continuer à Bruxelles. On s'est séparé en chantant la *Marseillaise*. Voilà où nous en sommes.

Au Congrès régional de la Louvière, on a exprimé les mêmes vœux.

L'anniversaire du 14 juillet a été célébré ici avec entrain.

Dans les principales rues de la ville, un grand nombre de maisons étaient pavoisées aux couleurs belges et françaises.

Les Sociétés françaises ont organisé des banquets et des fêtes de bienfaisance au profit des nécessiteux.

Le parti ouvrier belge a célébré également l'anniversaire républicain.

Informations Économiques et Financières

Banque Nationale de Belgique

Le bilan hebdomadaire de la Banque Nationale de Belgique donne les résultats suivants :

Augmentation	
Encaisse	2.362.652
Billets ...Fr.	150.090
Diminution	
Portefeuille	11.590.682
Comptes courants	179.558

Les Sociétés en Belgique. — Il s'est constitué en Belgique, en 1891, 29 Sociétés d'assurance, 14 Sociétés de banques et d'opérations financières, 241 Sociétés de commerce, 289 Sociétés industrielles, 3 Sociétés de Chemins de fer, 1 Société de chemin de fer vicinal, 3 Sociétés de navigation, 6 Sociétés de tramways et 5 autres Sociétés de transports non dénommés.

Notons encore 15 Sociétés de travaux publics et d'immeubles et 45 Sociétés dont l'objet n'est pas dénommé. Cela fait un total de 609 constitutions de Sociétés en 1891.

Il y a eu la même année 287 dissolutions de Sociétés, dont 4 d'assurance, 7 de banques et opérations financières.

A la même époque, *les verreries* avaient 58 usines actives, 14 inactives ; 114 fours de fusions actifs, 78 inactifs. La valeur des produits s'est élevée à 58.341.000 francs. Le nombre des ouvriers a été de 20.664.

L'Exposition universelle à Anvers. — Une réunion des promoteurs de l'Exposition universelle à organiser à Anvers en 1894 a eu lieu cette semaine.

L'Exposition a été décidée en principe. Les plans provisoires ont été adoptés et on a nommé trois délégués pour s'aboucher avec le gouvernement, afin que celui-ci appuie le projet.

Bruges-Port de mer. — Les membres du sous-comité technique de Bruges-Port de mer ont visité ces jours derniers les ports de Boulogne, Dunkerque et Calais. On sait qu'un des projets, celui de MM. Coiseau et consorts, présente certaines similitudes avec le dispositif du port de Boulogne ; c'est pour cette raison que le sous-comité technique a cru nécessaire de visiter les ports du nord de la France.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 16 juillet 1892.

Les affaires ont été bien calmes ; les cours faibles.

Le 3 1/2 Mai a été ferme pourtant à 102 70. La Banque de Bruxelles a coté 577 50. Ces chiffres ont été atteints au début de la semaine; il y a eu ensuite réaction, puis on a regagné du terrain. Les Charbonnages se sont mieux tenus que la semaine dernière, bien que leurs cours aient peu varié. Le 4 0/0 Espagnol a légèrement progressé. Il n'y a pas d'affaires en banques ni en actions de Chemins de fer à signaler. Les valeurs industrielles ont subi quelques fluctuations : le Zinc, après une légère hausse, a rétrogradé. Les Glaces ont été cotées au-dessous de la moyenne.

Anvers, 16 juillet 1892

Notre position ne s'est guère modifiée depuis huit jours. Le Brésilien a fait 58 75. Les valeurs Argentines ont faibli ; mais la réaction a subi un temps d'arrêt jeudi dernier. La prime baissant, les opérations paraissent devoir recommencer à Buenos-Ayres. Le change est beaucoup plus satisfaisant. Il y a eu de fortes remises d'or à destination de Rio et de l'Europe. Un arrangement de la Dette Extérieure de l'Equateur a été conclu avec les délégués des porteurs étrangers. Les fonds européens nous intéressent beaucoup; mais notre portefeuille regorge de valeurs exotiques, et nous suivons avec anxiété ce qui se passe de l'autre côté de l'Océan. Dès qu'une amélioration se produit, on réalise; malheureusement, les occasions deviennent rares.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	10 juin	17 juin	24 juin	1 juil.	8 juil.	15 juil.
Valeurs diverses						
Rente belge 3 1/2 0/0	102 40	102 40	102 15	102 05	102 15	102 40
— — 3 0/0	98 50	98 50	98 50	98 55	98 70	98 80
— — 2 1/2 0/0	88 50	88 50	88 40	88 50	88 75	88 20
Banque de Belgique	» »	» »	» »	» »	.. ..	» »
— de Brabant	29 50	» »	30 »	27 50	28 »	28 75
— de Bruxelles	585 »	580 »	580 »	580 »	580 »	575 »
— de Charleroi	» »	» »	» »	» »	... »	450 »
— Nationale	3090 »	3100 »	3100 »	3090 »	3100 »	3080 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	770 »	774 »	774 »	777 50	775 »	780 »
— Brux.-Lille-Calais	455 »	» »	450 »	» »	450 ..	450 »
— Congo (p. d. f.)	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Tramways Bruxelles (priv.)	295 »	297 50	295 »	290 »	290 ..	290 »
Ch. de fer économiques	220 »	» »	» »	218 »	215 ..	220 »
Tramway Gand	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Charb. Amercœur	960 »	980 »	940 »	950 »	950 »	950 »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont	1195 »	« »	» »	1195 »	1200 »	» »
Vieille-Montagne	565 »	564 »	556 50	547 50	553 »	545 »
Glaces de Moustier	1020 »	1020 »	» »	890 »	925 »	» »
Valeurs étrangères						
Argentine E	374 »	380 »	370 »	352 50	330 »	330 »
Autriche papier	81 »	81 25	81 »	81 10	80 45	80 90
— argent	81 50	» »	82 »	» »	80 ..	79 70
— or (1876)	95 80	» »	» »	» »	.. ..	96 50
Brésil 4 0/0	63 »	62 »	58 75	59 75	57 ..	58 50
Egypte Unifiée	486 »	» »	» »	» »	488 »	486 »
Espagne Extérieure 4 0/0	65 25	66 50	67 »	64 »	64 25	62 »
Hollandais 3 0/0	» »	» »	» »	» »	95 »	» »
Hongrois or 4 0/0	94 80	» »	95 25	93 40	92 90	93 25
Italie 5 0/0	» »	92 80	92 80	90 »	90 45	91 50
Portugais ext. 3 0/0	24 25	24 85	24 50	» »	23 ..	23 75
Turc 1 0/0	20 25	20 65	20 50	20 35	20 20	20 05
Canada Pacifique	458 »	464 »	463 50	461 »	463 50	464 »
Madrid-Saragosse	215 50	218 »	220 »	197 »	193 »	187 »
Koursk-Azof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russe Sud-Ouest	310 »	300 »	» »	297 »	295 »	287 50
Varsovie-Vienne (act.)	[illegible] »	520 »	516 »	476 .	483 »	484 »
Change sur Amsterdam	208 30	208 25	208 30	208 15	208 10	208 15
— sur Berlin	123 [illegible]	123 60	123 52	123 40	123 35	123 35
— sur Londres	25 20	25 19	25 19	25 17	25 17	25 17
— sur Paris	99 98	99 96	100 01	100 »	100 ..	100 12
— sur Vienne	210 50	210 50	210 50	210 »	210 25	210 »
— sur Italie	97 »	97 »	97 »	97 »	97	96 20
— sur Genève	99 8[illegible]	99 85	99 85	99 92	99 90	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	64 20	65 75	65 50	64 »	63 20	62 50
Turc 1 0/0	19 75	20 [illegible]	20 »	20 »	19 60	19 50
Portugais 3 0/0	23 7[illegible]	23 7[illegible]	23 50	23 7[illegible]	23 7[illegible]	23 75
Egypte Unifiée	484 »	491 25	492 »	491 25	[illegible] »	492 »
Change sur Paris	[illegible]	99 95	[illegible]	[illegible]	99 95	[illegible]
— sur Berlin	123 [illegible]	123 [illegible]	123 [illegible]	123 30	123 2[illegible]	123 20
— sur Londres	25 20	25 18	25 15	25 17	25 16	25 16
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 65)

LA SITUATION

Madrid, 14 juillet 1892.

La clôture de la session des Cortès, que ma dernière lettre vous faisait prévoir, n'a pas encore été décrétée, M. Canovas del Castillo voulant lutter quand même pour obtenir au moins l'adoption des nouvelles conventions avec les Compagnies de Chemins de fer. Je crois inutile de m'étendre sur ce projet dont l'*Economiste Européen* a publié les détails à plusieurs reprises (notamment dans le N° 11, du 27 mars, page 343), mais il est nécessaire d'en dire quelques mots pour expliquer les divergences d'opinion qui se produisent à ce sujet, aux Cortès.

Le grand argument ministériel consiste à proclamer que le nouveau tarif est très favorable à l'industrie métallurgique ; or, le *Correo*, qui se pique d'avoir étudié à fond la question, prétend que cet argument n'est pas sérieux, les lois existantes, qu'on n'applique pas du reste, protégeant suffisamment cette industrie.

« On vient nous dire, ajoute le *Correo*, que l'élévation du prix pour les billets de voyageurs est une compensation de la franchise perdue pour l'entrée en Espagne du matériel; mais cette franchise n'avait été accordée que pendant les dix premières années de l'ouverture des lignes à l'exploitation. Pourtant, les Compagnies n'ont cessé de frauder, en important du matériel sans en acquitter les droits. »

Dans le centre le plus directement intéressé, c'est-à-dire à Bilbao, le public est favorable au projet; un meeting, auquel assistaient environ 8.000 personnes, a formulé un vœu pour son adoption par les Cortès et de nombreux télégrammes adressés de la région à M. Sagasta confirment ce désir. Mais l'opposition est vive à la Chambre espagnole, où les adversaires du projet réclament des modifications que le Gouvernement ne veut pas accorder; M. Sagasta a proposé un texte destiné à concilier les divers partis, mais M. Canovas insiste pour le maintien du contrat tel qu'il a été élaboré avec les Compagnies des Chemins de fer.

Une motion de M. Nocedal, appuyée par une fraction des libéraux, et tendant à faire une scission, afin de faciliter le vote, n'a pas eu plus de succès: elle a été repoussée par 80 voix contre 45.

Quoi qu'il en soit, il faut rendre cette justice à M. Sagasta qu'il blâme l'obstruction systématique faite au Gouvernement dans les diverses questions pendantes; il voudrait qu'on les discute promptement et qu'on ne perde pas du temps pour le seul plaisir d'ennuyer le ministère.

Le *modus vivendi* avec la France continue à faire l'objet de nombreux commentaires. L'*Imparcial*, déclarant que la diplomatie française a remporté une victoire en obtenant la prorogation, pendant un mois, du tarif conventionnel existant avant le 1er janvier 1892, dit que ce délai suffira aux producteurs français pour expédier dans la péninsule les approvisionnements d'une année entière. « Que nous donne-t-on en échange? « ajoute la feuille libérale. Le tarif minimum français, « qui nous est tout à fait défavorable. En outre, les idées « protectionnistes exagérées qui dominent au Parlement « empêchent la modification de l'article 11 de la loi de « janvier interdisant au Gouvernement de consentir à « des rabais. » L'*Imparcial* en conclut que l'Espagne ne peut retirer aucun avantage d'une entente avec la France.

A propos des conventions avec les diverses puissances, appliquées à partir du 1er juillet, l'*Economista* de Madrid reproche au Gouvernement conservateur d'avoir annulé d'un trait de plume toute son œuvre douanière. « Après avoir, il y a quelques mois à peine, établi un

« tarif prohibitif pour les nations qui ne voulaient ac-
« corder aucune concession, et un tarif réduit devant « servir de bases aux traités de commerce, on a, dit en « substance l'*Economista*, annulé le tarif maximum « sans obtenir quoi que ce soit en échange.

« Ce régime des tarifs généraux ne saurait convenir « à l'Espagne, où l'on doit procéder à une sélection éco- « nomique, c'est-à-dire à une division de la production. « Ici on cultive tout et on exploite tout, sans tenir compte « des conditions naturelles; il s'ensuit que la produc- « tion est chère et mauvaise. On a créé certaines in- « dustries artificielles qu'il vaudrait mieux laisser mou- « rir, pour en pousser d'autres plus avantageuses.

« Or cette protection prudente, raisonnée, nous ne « pouvons l'obtenir que par le régime des traités de « commerce dont le but est de concilier les intérêts et « de préparer la suprématie spéciale de chaque centre. »

En somme, pour ceci comme pour d'autres questions, on reproche aux conservateurs de n'avoir pas de méthode, de prendre des décisions à tort et à travers, sans étude préalable, d'être impuissants, enfin, pour mener à bien les réformes économiques. M. Canovas del Castillo a d'excellentes intentions, mais il est entouré de médiocrités incapables de le seconder.

Je vous annonce, pour le 27 septembre, l'ouverture à Barcelone d'une exposition d'art industriel, organisée par la municipalité ; elle renferme une section internationale pour reproductions d'objets d'art industriels de tous les temps. Avis aux amateurs qui devraient adresser leurs envois de reproductions au secrétariat de l'Exposition avant le 1er septembre.

Nos nationaux ont célébré en famille la Fête Nationale; aucun incident à signaler à ce sujet.

Informations Économiques et Financières

TABLEAU COMPARATIF des importations et exportations pendant les cinq premiers mois de **1892**

IMPORTATIONS

Articles du tarif d'importation	1890 Pesetas	1891 Pesetas	1892 Pesetas
1. Pierres, terres, minéraux, etc.	29.990.273	35.635.319	33.191.797
2. Métaux et leurs dérivés ...	18.513.606	13.991.756	12.728.349
3. Drogueries et produits chim.	24.007.480	24.244.222	22.318.294
4. Coton et ses dérivés	43.022.005	58.016.678	51.455.607
5. Autres textiles et leurs dériv.	13.930.330	14.092.167	13.781.887
6. Laine, filets et leurs dérivés	12.889.759	13.609.809	14.661.643
7. Soie et dérivés............	7.815.176	7.227.917	7.506.457
8. Papier et ses applications..	4.022 082	3.986.269	4.296.537
9. Bois et ses dérivés	18.754.964	17.957.826	18.083.624
10. Animaux et dépouilles	16.782.110	20.752.264	17.539.026
11. Mach., courroies et embarc..	21 675.792	19.816 959	21.549.997
12. Produits alimentaires......	86.591.141	80.629.235	65.584.217
13. Produits divers	2.757.625	2.709.099	2.424.377
Importations spéciales.....	31.098.568	31.446 275	48.975.759
Totaux	331.930.911	344.115.885	334.097.871

EXPORTATIONS

Articles de la table de valeurs	1890 Pesetas	1891 Pesetas	1892 Pesetas
1. Minéraux, céramique, etc...	13.308.093	35.084.561	36.963.385
2. Métaux et leurs dérivés	51 031 869	45.300.673	72.467.809
3. Drogueries et produits chim.	10.741.282	11.258.515	11.950.046
4. Articles en coton manufact.	7.627.450	6.929.409	13.024.977
5. Art. des autres textiles manu.	891.747	1.331.773	2.230.579
6. Laine et ses dérivés	4.632.741	3.715.035	4 230.205
7. Soies et ses dérivés	1.143.221	1.364.664	2.570.404
8. Papier et ses applications..	3.995.846	3 651.021	4.992.834
9. Bois	13.294 279	14.684.014	14.304.203
10. Animaux et dépouilles	18.900 165	19.514.267	16 729.924
11. Machines	254.548	551.664	224.316
12. Produits alimentaires......	162.565 419	171.286.752	152.205.814
13. Divers	1.611.037	909.320	1.374.394
Totaux	319.907.697	315 594.658	333.269.940

La baisse que nous avons déjà signalée dans le mouvement commercial de l'Espagne continue à se produire.

Pendant le mois de mai, les *importations* ont accusé une diminution de 700.000 pesetas; mais il convient de remarquer que, dans cette période, on a importé pour 6,9 millions de barres d'argent. — Pour les cinq premiers mois, la diminution totale des importations est de 10,1 millions, et elle serait bien plus considérable si on déduisait les métaux précieux.

Quant aux *exportations*, qui figurent, en mai, pour 50,1 millions, la baisse est de 9 millions sur le mois correspondant de 1891; mais, pour les cinq premiers de l'année, il y a une augmentation de 27,7 millions, due, on le sait, aux vins.

La comparaison entre les Importations et les Exportations, de janvier à mai, donne un solde débiteur de 8 millions de pesetas, si on y comprend les métaux précieux, qui se chiffrent par 30 millions à l'importation et par 27 millions à l'exportation.

Recettes des Chemins de fer du Nord de l'Espagne. — Les recettes des Chemins de fer du Nord de l'Espagne se sont élevées, pendant la 26e semaine de l'exercice 1892, à 1.125.661 fr. 54, en diminution de 2.440 fr. 62 sur celles de la semaine correspondante de l'année précédente, qui avaient été de 1.128.102 fr. 16.

Le total des recettes, depuis le commencement de l'année, présente une diminution de 1.147.554 fr. 45 sur la période correspondante de 1891.

Le Chemin de fer souterrain de Madrid. — La *Gaceta de los ferros cariles* expose le projet de chemin de fer souterrain présenté dernièrement aux Chambres par M. Garcia Faria.

Ce chemin de fer comprendrait quatre lignes principales, qui, en plus des stations extrêmes, aurait chacune cinq ou six stations intermédiaires; elles seraient mises en communication avec la surface par des ascenseurs électriques du modèle de ceux de la tour Eiffel. Les pentes ne dépasseraient pas 0m,025 et le rayon des courbes serait de 150 m. au minimum.

La force motrice serait fournie par des stations hydro-électriques établies aux bords du Tage et du Gamara, produisant une force disponible de 4.410 chevaux-vapeur ; cette force, en tenant compte de la déperdition pendant le transport, pourrait être convertie en un courant électrique de 10.000 volts et d'une intensité de 200 ampères; elle serait distribuée de façon à ne pouvoir faire circuler deux trains à la fois sur la même ligne, afin d'éviter les rencontres. Les trains de voyageurs circulant de 8 h. du matin à 1 h. de la nuit, le reste du temps serait employé au transport des marchandises.

Les trains de voyageurs seraient composés d'une ou plusieurs voitures automotrices recevant le courant électrique d'un rail central; elles seraient pourvues d'un frein électrique d'une grande puissance.

Le projet fort bien accueilli par le ministre des travaux publics et l'alcade de Madrid, et accepté à l'unanimité par la Commission nommée par les Cortès, a donné lieu à une vive polémique au sujet des bénéfices que produirait l'exploitation, mais l'on ne doute pas de la possibilité et même de la facilité de la construction.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 15 juillet 1892.

Le marché continue à faire preuve d'une grande irrégularité : l'Extérieure est faible et le change sur Paris en hausse. Malgré les efforts de M. Sagasta, l'opposition, c'est-à-dire les républicains, est décidée à combattre les projets ministériels, et son abstention n'a pas permis à la Chambre de tenir séance hier.

D'après l'*Imparcial*, la situation est grave et M. Canovas ne pourrait plus lutter longtemps. Bref, c'est le gâchis parlementaire qui ne cessera, sans doute, que par un décret de clôture.

Les bruits relatifs à un impôt sur les obligations de chemins de fer pèsent sur ces valeurs ; si le gouverne-

ment se résout à cet expédient, il aura porté une atteinte sérieuse à l'industrie des chemins de fer.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Madrid	10 juin	17 juin	22 juin	1er juil.	8 juil.	15 juil.
Dette Intérieure 4 0/0	71 35	71 75	71 80	71 25	69 55	68 50
— Extérieure 4 0/0	74 95	75 35	75 40	75 »	72 90	72 20
Amortissable 4 0/0	80 50	80 40	80 15	80 »	79 10	78 50
Change sur Londres 3 mois	28 40	28 40	28 35	28 65	28 85	29 17
— sur Paris 8 jours	13 50	13 »	12 95	13 50	14 70	16 »
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	71 12	72 02	72 57	70 30	69 87	68 30
— Extérieure 4 0/0	74 80	75 47	75 70	73 65	73 27	72 42
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	105 50	105 12	105 37	104 12	104 25	104 50
— 5 0/0	96 75	96 75	97 »	95 75	96 »	95 87
Change sur Paris	14 50	13 30	12 40	13 80	14 50	15 80

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 65)

LA SITUATION

Athènes, 12 juillet 1892

Je vous ai déjà signalé les principaux traits du programme développé jeudi dernier par M. Tricoupis à la tribune de la Chambre. Je vais aujourd'hui m'occuper plus en détail des projets du nouveau ministère. Je laisserai complètement de côté les récriminations de M. Tricoupis et les efforts qu'il a faits pour démontrer que le cabinet Delyannis est seul responsable des difficultés financières du pays; en vous reportant à mes précédentes correspondances, vous saurez à quoi vous en tenir, et d'autre part, ces discussions rétrospectives sont dénuées d'intérêt. Le côté caractéristique de l'exposé financier de M. Tricoupis c'est que cet homme d'Etat, rompant avec ses habitudes antérieures, a dirigé surtout son attention sur l'équilibre budgétaire, comme la première condition de la prospérité du pays. M. Tricoupis reconnaît que le budget de 1891 contenait pour 17 millions de recettes fictives, et s'applique à combler le déficit résultant de cet état de choses à l'aide d'une série de nouvelles taxes, d'une part, à l'aide d'économies d'autre part. Ces économies principales porteront sur l'armée, pour 3 à 4 millions, et, sur les travaux publics, pour 2 millions; elles atteindront en tout 7 millions, qui, avec 10 millions de nouveaux impôts, permettront de combler le déficit de 17 millions signalé plus haut. M. Tricoupis a reconnu, d'autre part, que le recouvrement des impôts présente de grandes défectuosités, et a fait part à la Chambre de l'intention d'affermer à une Compagnie le recouvrement des impôts directs; le Gouvernement a entamé, paraît-il, des négociations en ce sens. L'affermage des impôts présenterait, en Grèce, des avantages spéciaux, à cause du favoritisme qui fait bénéficier d'exemptions un grand nombre de contribuables; ces abus disparaîtraient si une Compagnie privée était chargée des recouvrements; mais les charges de la population seraient augmentées dans de fortes proportions, et il est à souhaiter que M. Tricoupis réussisse à réformer d'une autre manière le service des perceptions.

Il faut remarquer que l'équilibre budgétaire promis par M. Tricoupis ne sera pas réalisé par le budget qu'il vient de présenter pour 1892, car six mois de l'exercice sont déjà écoulés. Nous sommes obligés de reconnaître que le nouveau président du Conseil a distingué les sources du mal et s'est efforcé d'y apporter des remèdes, mais il faut attendre au moins un an pour savoir si ces remèdes sont efficaces.

Les déclarations du premier ministre relatives aux moyens d'abolir ce cours forcé ne sont pas assez précises pour permettre un jugement. Il faut voir M. Tricoupis à l'œuvre.

Le programme que je viens de résumer est violemment attaqué par les feuilles delyannistes, qui se servent de deux arguments: d'une part, on reproche à M. Tricoupis de trahir son programme patriotique et irrédentiste; cette accusation est fondée, mais en se plaçant au point de vue des vrais intérêts de la Grèce, on ne peut qu'en féliciter le nouveau ministre; d'un autre côté, les organes de l'opposition font ressortir que le gouvernement, tout en rejetant sur le régime précédent la responsabilité des difficultés actuelles, a complètement rompu avec son ancienne politique financière et s'est approprié le programme de M. Delyannis. Cette manière de voir est encore exacte, et c'est pourquoi tous les partis devraient soutenir M. Tricoupis dans la voie où il s'est engagé et qui doit aboutir à la restauration des finances nationales.

Informations Économiques et Financières

Le Budget. — Voici le détail du budget pour 1892 soumis par M. Tricoupis à la Chambre :

RECETTES

Impôts directs	20.908.629
Taxes de consommation	27.407.195
Taxes et droits	16.746.210
Monopoles	10.722.500
Recettes diverses provenant des biens du domaine	3.330.321
Aliénation de biens du domaine	2.920.869
Annulation de crédits	1.878.732
Recettes d'exercices clos	7.273.870
Centimes additionnels sur la caisse des voies de communication	5.670.266
Recettes de la caisse des phares	450.000
Recettes des centimes additionnels des communes	941.000
Recettes de taxes télégraphiques internationales	500.000
Recettes diverses	1.650.000
Total.... Dr.	100.399.592

DÉPENSES

Les dépenses sont évaluées à 97.637.576 drachmes et 73 centimes, dont 40.389.479 pour le service de la dette, 45.259.042 78 pour le service général, 8.269.055 pour le service d'administration et le recouvrement de l'impôt, et 3.720.000 drachmes pour paiements divers.

Les Mesures fiscales. — Avec le budget qu'il a soumis à la Chambre, M. Tricoupis a soumis une série de projets sur les surtaxes qu'il a annoncées.

Nous en donnons ici la nomenclature :

1° Un projet portant une surtaxe de 10 centimes par oque de sucre importée de l'étranger;

2° Une surtaxe de 1 centime par oque sur les blés d'importation étrangère;

3° Une surtaxe de 17 0/0 sur les droits d'importation;

4° Une augmentation du prix du pétrole de 4 drachmes par caisse;

5° Augmentation de 20 0/0 de l'impôt sur les animaux de labour;

6° Le droit d'exonération du service militaire, après quelques mois sous les drapeaux est porté de 100 à 150 drachmes;

7° Les droits d'inscription à l'Université sont portés à 100 drachmes par an au lieu de 22. Ceux des gymnases à 50 et celles des écoles helléniques (quatre premières classes des collèges français) à 25 drachmes.

On espère que ces surtaxes et les impôts votés en février sous le ministère Delyannis donneront un rendement de 9.700.000 drachmes.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE NATIONALE (Voir page 66)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 66)

LA SITUATION

Rome, 14 juillet 1892.

La colonie française s'est réunie aujourd'hui à l'Ambassade de France où M. Billot, après avoir porté un toast au Président de la République et à la famille royale, a parlé très à propos de la récente réception de M. Ressmann à Paris. Il faut bien dire que les paroles adressées par M. Carnot, à l'ambassadeur d'Italie, produisent ici une profonde impression ; les gens qui ne partagent pas les illusions des mégalomanes ou des gallophobes en augurent favorablement pour l'avenir.

Pour en revenir aux questions italiennes, tous les regards sont tournés vers M. Grimaldi qui s'agite beaucoup et se laisse volontiers interviewer.

Un reporter du *Secolo*, se faisant l'écho des confidences du ministre du Trésor, nous a appris que le ministre était opposé à l'établissement de nouveaux impôts, avant d'avoir pu voir les effets des réformes organiques. Mais il déplore, paraît-il, le déficit énorme existant entre les provisions budgétaires et les recettes réelles. — tout en rendant hommage aux efforts de MM. di Rudini et Luzzati tendant à améliorer la situation du Trésor.

Quant à la hausse du change, M. Grimaldi la croit factice et annonce son intention de recourir à des mesures défensives propres à entraver la spéculation ; il a même convoqué les directeurs de la Haute Banque (Banque Nationale, Banque Romaine, Banques de Naples, de Sicile et de Toscane) voulant étudier avec eux les moyens à employer pour atteindre ce but.

C'est, vous le voyez, la continuation des idées de M. Luzzati, qui avait voué une haine féroce aux spéculateurs, les rendant responsables de la mauvaise situation économique du pays.

Le *Popolo Romano*, qui voit tout en rose, cherche à démontrer que les idées financières du ministre du Trésor sont exactement conformes à celles de M. Giolitti.

Mais la *Perseveranza* ne se laisse pas aussi facilement convaincre ; voici comment elle s'exprime dans un récent article :

« L'arrivée au pouvoir du nouveau ministère devait relever subitement le crédit : M. Giolitti s'était même attribué le mérite de la hausse de la Rente et de la baisse du Change. Ne déclarait-il pas, en effet, au Sénat que les télégrammes reçus de la Bourse de Paris (la Rente était cotée, ce jour-là, 94 20) prouvaient que l'étranger avait foi dans ses efforts tendant à reconstituer nos finances sur les bases les plus solides ? Il oubliait que le mouvement de hausse s'était dessiné dès les premiers jours de mai...

« Les confidences faites par M. Grimaldi à un journaliste, nous apprennent qu'il attribue aux manœuvres de la spéculation la baisse de ces derniers jours ; cette argumentation n'est pas sérieuse, le mal est bien plus profond...

« Il importe, tout d'abord, de cesser les nouvelles émissions de consolidé, de régulariser la circulation, en la restreignant de deux cents millions et en poursuivant l'unité de l'émission : en un mot, il faut fondre toutes les Banques en une seule. Nous entrerons alors dans la bonne voie.

« En outre, pour ramener la confiance à l'Etranger, il faudrait abolir le cours forcé, en important dans le pays 500 millions d'or (on y arriverait en réorganisant, sur d'autres bases, la Régie des tabacs), — débarrasser l'Etat des charges si lourdes qui proviennent des Chemins de fer, — réduire, enfin, les dépenses au lieu de les augmenter, comme on le fait, dans un but électoral... »

La *Perseveranza* se livre aussi à un calcul relatif aux fameuses piastres bourbonniennes dont le Gouvernement a annoncé la vente prochaine ; au lieu de 40 millions, sur lesquels comptait M. Giolitti, il semblerait que, en raison de la dépréciation de l'argent, ces piastres produiraient à peine 26 millions de lire !

En attendant, le ministère « chauffe » ses élections, — pour employer une expression vulgaire mais typique ; — s'il faut en croire le *Paese*, un comité électoral, composé de fonctionnaires, de journalistes et d'employés de la Sûreté publique, serait installé au ministère de de l'Intérieur, avec mission de « travailler » les diverses régions.

Les télégrammes vous ont appris les catastrophes occasionnées par l'éruption de l'Etna ; tous les villages à proximité du volcan sont détruits et un nouveau cratère vient de s'ouvrir. On signale de nombreuses et violentes secousses à Catane, Paterno, Nicolesi, où la surface des terrains envahis par la lave augmente en raison d'un mètre par minute.

P.-S. — Au moment de fermer mon courrier, je reçois communication du tableau du mouvement commercial pendant toute l'année 1891 : les chiffres rectifiés donnent 1.126 millions pour les *importations* et 876 millions pour les *exportations*.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes des Gabelles, en Italie, pendant le mois de juin 1892. — L'Administration des Gabelles vient de publier les états des recettes pour le mois de juin dernier.

Les différents chapitres donnent les résultats suivants :

Taxe de fabrication et de vente...Fr.	+	2.867.672 43
Douanes..........................	—	11.190.882 58
Droits maritimes..................	—	239.547 »
Octrois des communes..............	+	262.815 81
Tabacs............................	+	1.193.151 31
Sels..............................	—	99.640 82
Loterie...........................	—	3.246.050 71
Fr.	—	10.452.481 56

Ces chiffres accusent une diminution notable pour les Douanes, les droits maritimes et les sels ; en tenant compte des augmentations des autres chapitres, le déficit des recettes est d'environ 10 1/2 millions de lire par rapport à la période correspondante du précédent exercice.

Les Caisses d'Epargne postales en Italie, en mai, et pendant les cinq premiers mois de 1892. — Pendant le mois de mai dernier, les dépôts effectués aux Caisses d'épargne postales se sont montés à 16.832.467 lire, mais les retraits ont dépassé cette somme de 106.369 lire. Il a été délivré 26.677 livrets nouveaux, soit, en tenant compte des extinctions, une augmentation de 11.985 livrets.

En récapitulant les opérations, pendant les cinq premiers mois de l'année courante, on constate que les dépôts se sont élevés à 97.881.798 lire, et, en déduisant les remboursements on trouve un excédent de 11.280.497 lire. Du 1er janvier au 31 mai 1892 l'administration a délivré 153.693 livrets.

Par rapport à mai 1891, c'est une augmentation d'un demi-million pour les sommes déposées, mais, par rapport aux cinq premiers mois de l'année, il y a une diminution de 220.000 lire environ dans l'excédent des dépôts sur les retraits.

La totalité des dépôts était, au 31 mai 1892, de 334.753.826 lire pour 2.414.960 livrets, soit une augmentation de 22.181.627 lire et de 185.471 livrets.

Les dépôts judiciaires se montaient, à la même date, à 14.859.902 lire, soit 1.450.170 lire de plus qu'en 1891.

L'Emigration italienne. — Dans le no 14 de l'*Economiste Européen*, p. 442, nous avons donné le total de l'émigration italienne en 1891. En comparant à ces données les statistiques du 1er trimestre 1892, on constate une diminution du mouvement.

En effet, du 1er janvier à fin mars 1892, les émigrants

inscrits étaient au nombre de 75.451, dont 26.659 à titre définitif et 48.792 à titre temporaire ; c'est donc, par rapport au 1er trimestre 1891, une diminution de 7.678 émigrants portant sur les contingents des régions méridionales (les Abruzzes et la Calabre), tandis qu'il y a plutôt augmentation en Lombardie et en Vénétie.

Voici la statistique des quatre dernières années :

	1888	1889	1890	1891
	—	—	—	—
Emigration permanente.	195.993	113.093	103.343	175.520
— temporaire..	94.374	105.319	112.511	119.111
Total..........	290.736	218.412	215.854	293.631

Les Douanes Italiennes en 1891-92. — Sous ce titre, le *Popolo romano* se livre à une étude que nous nous contentons de citer, sans en tirer aucune conclusion, notre programme consistant à donner, dans la colonne des Informations, les principaux documents se rapportant à chaque pays.

« Nous avons voulu, dit le *Popolo*, rechercher les causes des diminutions des recettes, par rapport aux prévisions.

« Tandis que les uns les attribuaient aux fraudes, contrebandes et autres vices organiques de l'administration, nous pensions qu'elles provenaient, au contraire, de faits économiques, savoir :

« 1° Du développement de notre industrie grâce au tarif de 1887; 2° de l'abondance des récoltes des denx dernières années ; 3° de la crise du bâtiment ; et 4° de la dépression de plusieurs articles due au désarroi économique.

« Les recettes douanières se chiffrant par 275 millions en 1889-90, étaient descendues à 236 millions en 1890-91 ; or nous étions convaincus que, pour l'exercice 1891-92, elles ne pourraient dépasser 225 millions et nous estimions que la diminution porterait sur les grains, pour 24 millions, sur les alcools pour 6 4, sur le sucre pour plus de 2 millions, et pour 17 à 18 millions sur les fers, machines, filés et tissus, etc., etc.

« Nos prévisions de 225 millions se trouvent pleinement confirmées aujourd'hui puisque les statistiques de la Direction générale des Gabelles pour l'exercice 1891-1892, accusent un rendement de 224.723.581 lire.

« Ainsi nos calculs étaient bien plus exacts que ceux du Ministre et de la Commission du budget. »

Les Droits sur les filés et tissus de lin en Italie. — Le Parlement italien a d'adopté le projet de loi modifiant les droits conventionnels sur les filés et tissus de lin : A partir du 1er juillet 1892, les filés de lin et de chanvre (chapitre 80 du tarif) simples, bruts, mesurant pour chaque kilogramme, paieront :

« *a*) jusqu'à 7.000 mètres par quintal, 14 lire de droit d'entrée ;

« *b*) de 7.000 à 15.000 mètres, 19 lire ;

« c) au-dessus de 15.000 mètres, 28 lire. »

Les Vins Italiens en Autriche. — Il résulte d'une communication faite de Vienne au gouvernement italien que, par suite de l'adoption par le Parlement italien de la clause du traité douanier du 6 décembre 1891, aux termes de laquelle les vins italiens ne sont frappés à leur entrée en Autriche que d'un droit de 3 fl. 75 kr., ce nouveau droit serait appliqué à partir du 27 août prochain.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 16 juillet 1892.

La fin de la semaine a été plus ferme, mais les inquiétudes des jours précédents persistent. J'ai résumé, dans ma lettre du 14, les déclarations de M. Grimaldi et les critiques dirigées contre lui ; mais on ne sait pas encore si l'établissement de nouveaux impôts est prochain ? Il faut tenir compte de ce fait que nous sommes en pleine période électorale et qu'il faut amadouer les électeurs en leur laissant croire à la possibilité de l'équilibre budgétaire par les seules réformes organiques.

M. Grimaldi cherche à combattre la hausse du change ; il résulterait d'une conférence qu'il a eue avec les représentants de la Haute Banque que les places de Milan, de Gênes et de Rome, aidées par quelques maisons de banque de Trieste, sont celles où la spéculation sur la hausse du change et la baisse de la Rente est le plus active.

L'*Opinione* et le *Fanfulla* examinant la question du change, attribuent les cours actuels à la mauvaise organisation du système des banques. Les journaux croient que les « louables » efforts de M. Grimaldi n'aboutiront à aucun résultat tant que le fonctionnement des banques d'émission ne sera pas modifié.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	10 juin	17 juin	24 juin	1er juil	8 juill.	15 juil
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	95 »	96 05	95 97	93 87	93 30	93 80
Ch. de fer Méditerranée act.	522 »	531 »	526 »	530 »	507 »	515 »
— Méridionaux act.	671 »	678 50	670 50	654 »	637 »	645 »
Banque Nationale act......	1325 »	1373 »	1330 »	1335 »	1335 »	1330 »
— de Rome...........	1021 »	1045 »	1035 »	1045 »	1008 »	1010 »
— Générale...........	354 75	356 »	370 50	387 »	324 »	327 »
Comp. Nav. à vap. F. R. ..	284 »	290 »	287 »	284 »	269 »	273 »
Banque Immobilière........	175 »	180 »	174 »	170 »	159 50	167 »
Crédit mobilier Européen..	512 »	523 »	512 »	545 »	536 »	541 »
Eaux Marcia...............	1095 »	1167 »	» »	1180 »	1150 »	1135 »
Change sur la France......	103 32	102 90	102 85	103 »	103 60	103 72
— sur Londres........	25 89	25 80	25 80	25 80	25 98	25 99
— sur Berlin..........	126 83	126 60	126 45	126 40	127 10	127 30
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	94 90	95 90	96 27	93 85	93 25	93 77
Crédit Mobilier Italien.....	516 »	519 »	513 »	554 »	536 50	544 »
Chemins de fer Méridionaux	670 »	678 »	674 »	664 »	636 »	645 »
Change sur Paris..........	103 27	102 90	102 85	103 02	103 70	103 60
— sur Berlin.........	127 55	127 55	127 22	127 27	127 90	127 90

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 66)

LA SITUATION

Lisbonne, 14 juillet 1892.

On a fait quelque bruit autour d'un article du *Reporter*, journal aux attaches semi-officielles qui a repris la question de la réduction de l'intérêt des actions des Tabacs. On croyait que la déclaration du Gouvernement avait mis fin à une polémique inutile ; le *Reporter* en a jugé autrement et, dans des termes assez vifs, il s'est efforcé de démontrer que la Compagnie des Tabacs n'a jamais rempli les clauses de son contrat avec le gouvernement. Je vous ai déjà indiqué les arguments que l'on doit opposer aux prétentions de ceux qui voudraient, par l'adoption de pareilles mesures, compliquer une situation déjà assez embrouillée ; je n'y reviendrai pas. J'espère qu'on se décidera à comprendre ici qu'il y aurait un réel danger à créer un mouvement d'opinion en faveur d'une mesure qui ne serait ni juste ni légale.

C'est là le seul incident auquel ait donné lieu, cette semaine, la question de la Dette extérieure ; il est de légère importance.

Plus importante est la décision que vient de prendre la Banque de Portugal pour aider le Trésor. A l'assemblée du 9 juillet, le Conseil de la Banque a décidé de fournir en compte courant au Trésor, pendant l'année économique actuelle, une somme de 6.000 : 000 $000 reis en plus du crédit déjà fixé par le contrat du 4 décembre 1891. Cette somme permettra au gouvernement de faire face au déficit de l'exercice 1892-93 et de rembourser une partie des bons du Trésor en circulation. Déjà, dans ma lettre du 5 mai, en énumérant les services

rendus par la Banque de Portugal pendant l'exercice précédent, je vous avais parlé d'une avance semblable consentie au Gouvernement ; dans les circonstances difficiles que nous traversons, on n'a plus à compter les services que notre premier établissement de crédit est appelé à rendre.

Je vous ai parlé, dans ma dernière lettre, des négociations entreprises pour le règlement des traités de commerce avec différents pays. L'annonce de l'ouverture de ces négociations est loin d'avoir été favorablement accueillie : les réclamations ont été telles que le Gouvernement a dû faire publier qu'il ne consentirait de modifications au tarif actuel que sur les droits des produits non fabriqués dans le pays. Nous nous trouvons en effet dans une situation exceptionnelle et dont le Gouvernement aura grand'peine à sortir. Un changement dans la politique douanière est absolument nécessaire pour faire cesser la crise économique dont nous souffrons et relever les recettes des douanes ; d'autre part, les industriels ne se trouvent même pas satisfaits du tarif actuel et réclament la protection à outrance.

Ces exigences, à la veille des élections, rendent la situation des plus difficiles et empêchent le Gouvernement de prendre une décision dont l'expérience montre toute l'urgence.

Vous trouverez aux Informations une note extraite de l'*Economista* et qui montre toute la gravité de la crise en faisant ressortir la diminution graduelle des recettes des douanes. En dehors des causes que vous connaissez déjà, il faut attribuer à notre régime douanier cette baisse excessive.

Les impôts énormes dont sont frappés les importations ont fait diminuer l'entrée de toutes les denrées et produits ; le pays en souffre par la diminution des recettes du Trésor, par les sacrifices imposés, de ce fait, aux consommateurs. L'industrie n'en bénéficie pas, et cela a été une illusion bien dangereuse de croire que le Portugal pourrait se suffire dans sa production industrielle. Le Portugal est un pays essentiellement agricole ; il aurait valu cent fois mieux développer sa production agricole, faire valoir ses ressources naturelles et ne pas chercher à faire fructifier l'industrie, qui se trouve sans armes contre la concurrence étrangère et ne peut se soutenir qu'à coups de tarifs prohibitifs. Ces faits sont évidents, ils sont compris en haut lieu ; malheureusement, il en est des tarifs douaniers comme de bien d'autres questions ; on connaît le mal, on n'en ignore pas davantage la cause, mais quand il s'agit d'appliquer le remède on se trouve en présence de considérations imprévues, d'oppositions inattendues, d'obstacles insurmontables, et la meilleure des réformes proposées se termine, à la longue, comme la *mulier formosa* d'Horace... *desinit in piscem*.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes des Douanes. — L'*Economista* publie un article intéressant sur les recettes douanières 1881-1882.

Les recettes générales furent les suivantes pendant ces différentes années (en contos de reis) :

	1er semestre	2e semestre	Total
	—	—	—
1881-1882...	4.029	4.728	8.757
1882-1883...	3.318	3.940	7.258
1883-1884...	4.050	4.316	8.366
1884-1885...	4.479	4.708	9.187
1885-1886...	4.476	5.259	9.735
1886-1887...	5.296	5.527	10.823
1887-1888...	5.368	5.531	10.899
1888-1889...	5.818	5.420	11.238
1889-1890...	6.513	6.242	12.755
1890 1891...	5.728	7.379	13.107
1891-1892...	5.726	5.059	10.785

A partir du 1er semestre 1885-86 les recettes augmentent pour diminuer en 1891-92. De 1881-82 à 1887-88, les recettes du 2e semestre ont toujours été supérieures à celles du premier : mais à partir de 1888-89, le fait contraire commence à se produire, excepté en 1890 91.

La diminution des recettes date de 1888-89, mais déjà avant l'ultimatum du 11 janvier on sentait, dans la situation, un embarras que les recettes ne traduisaient pas complètement, car l'augmentation des expéditions faites pour éviter l'impôt complémentaire de 6 0/0 et ensuite la perception de cet impôt ont masqué la diminution qui, peu à peu, est devenue évidente.

Les recettes des céréales atteintes par les dernières lois promulguées ont subi également une forte dépression que le tableau suivant fera ressortir :

Années	1er semestre	2e semestre	Total
—	—	—	—
1881-1882...	480	558	1.038
1882-1883...	607	531	1.138
1883-1884...	535	742	1.277
1884-1885...	591	617	1.208
1885-1886...	494	605	1.099
1886-1887...	676	729	1.405
1887-1888...	951	1.296	2.247
1888-1889...	392	659	1.051
1889-1890...	439	860	1.299
1890-1891...	734	865	1.599
1891-1892...	471	66	537

La recette la plus importante effectuée par le Trésor a été celle de 1887-88 ; en 1890-91, le chiffre a encore été assez élevé, mais, en 1891-92, il est insignifiant.

En groupant toutes les recettes : générales, céréales et consommation de Lisbonne, nous obtenons les totaux suivants :

	1er semestre	2e semestre	Total
	—	—	—
1881-1882...	5.168	5.936	11.104
1882-1883...	4.607	5.189	9.796
1883-1884...	5.301	5.782	11.083
1884-1885...	5.803	6.095	11.898
1885-1886...	5.981	6.380	12.361
1886-1887...	6.770	7.081	13.851
1887-1888...	7.220	7.834	15.054
1888-1889...	7.243	7.001	14.244
1889-1890...	8.039	8.143	16.182
1890-1891...	8.503	8.287	16.790
1891-1892...	7.154	6.267	13.421

De 1881-82 à 1887-88, les recettes du 2e semestre furent supérieures à celles du premier ; depuis 1888-89, le fait contraire se produit, excepté en 1889-90 où les recettes du 2e semestre ont dépassé de 104 contos celles du premier.

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 25e semaine de l'année (17 au 24 juin), les recettes Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 63:910$000 reis, soit :

Voyageurs..................	34:980$000 reis
Grande vitesse..............	4:780$000 —
Petite vitesse................	24:150$000 —
Total........	63:910$000 —

Comparé à celui de la semaine correspondante de 1891, ce total présente une différence de 2.039$000 reis en faveur de 1892.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 66)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 12 juillet 1892.

Depuis la semaine dernière, le choléra a fait de nouveaux progrès. A Astrakhan, à Saratof, à Tsaritsine, à Bakou, il fait chaque jour un plus grand nombre de

victimes, et le bruit court que l'épidémie a déjà fait son apparition à Moscou. Quoi qu'il en soit, on prend dans tout l'Empire des mesures de précaution énergiques ; l'attention est surtout dirigée sur les Chemins de fer, qui sont soumis à une surveillance des plus rigoureuses. On a décidé de rappeler en Russie M. Vichnegradski, ministre des finances, qui se trouve actuellement à Stockholm, en congé de convalescence ; il dirigera avec M. de Witte les mesures sanitaires. Cette preuve de confiance donnée à M. Vichnegradski démontre de nouveau que les bruits faisant prévoir à brève échéance la retraite du ministre des finances sont tout à fait erronés, ainsi que je vous l'ai déjà fait remarquer.

Les principales difficultés que l'on rencontre en combattant le fléau est la rareté des médecins et l'impuissance des autorités locales vis-à-vis de la population. Un certain nombre de villes ont cherché à remédier au premier de ces inconvénients en interdisant l'émigration aux médecins et étudiants en médecine ; mais il n'y a rien à faire contre la population, qui tantôt s'insurge contre les mesures sanitaires, et, dans d'autres cas, est prise de panique et fuit les villes contaminées sans même emporter de vivres, et contribue ainsi à propager l'épidémie. A Astrakhan, ce peuple, prétendant que le choléra n'existe pas et que les médecins ont empoisonné des personnes saines, a causé des troubles qui ont nécessité l'intervention des troupes ; une centaine de personnes ont péri dans l'émeute.

Informations Économiques et Financières

Les Finances russes. — Pour le premier trimestre de 1892 et la période correspondante de 1891, les recettes effectuées par le Trésor s'établissent comme suit :

	Millions de roubles 1892	1891	Différence en 1892
Recettes ordinaires :			
En Russie..........	199.211	203.299	— 4.088
A l'étranger........	0.088	0.014	+ 0.074
	199.299	203.313	— 4.014
Recettes extraordinaires :			
En Russie..........	0.612	9.107	— 8.495
A l'étranger........	59.721	1.769	+ 57.340
	59.109	10.876	+ 44.845
	259.020	214.189	+ 44.831

Les dépenses effectuées pendant le premier trimestre de chacune des deux années 1892 et 1891 présentent les totaux respectifs ci-après :

	Millions de roubles 1892	1891
Dépenses extraordinaires :		
En Russie.............	211.628	192.415
A l'étranger...........	6.298	4.893
	217.926	197.308
Dépenses extraordinaires :		
En Russie.............	48.377	2.136
A l'étranger...........	1.557	1.469
	49.934	3.605
	267.860	200.913

Soit une augmentation de 66.947.000 r. Avec les dépenses effectuées tant au compte de budgets clos qu'à celui du budget de 1891 (pendant le délai de tolérance de ce dernier exercice), dépenses qui se sont élevées à 79.543.000 r., le total général des dépenses effectuées pendant le premier trimestre de 1892 s'établit à 347 millions 403.000 r., soit à 103.924.000 roubles de plus que le total correspondant de 1891, qui avait été de 243 millions 479.000 roubles.

Cette augmentation considérable provient de ce que, pendant le premier trimestre de 1892, de même qu'aux mois de janvier et de février, il a été dépensé pour l'approvisionnement de la population, pour l'organisation de travaux publics dans les endroits éprouvés par la mauvaise récolte et pour d'autres besoins extraordinaires 65.648.000 r., dont 43.858.000 r. ont été portés au compte du budget de 1892 et 21.790.000 r. à celui du budget de 1891 (pendant son délai de tolérance).

En outre, les dépenses ordinaires ont augmenté de 20.600.000 r. portés au compte du budget de 1892 et de 15.200.000 r. inscrits au compte des budgets de 1891 et des années précédentes.

Le tableau suivant donne le détail des recettes et des dépenses :

EN RUSSIE *Recettes*	Premier trimestre 1892 (Millions de roubles)	1891
Contributions directes............	19.897	20.396
Contributions indirectes...........	91.265	101.141
Droits de timbre, enregistrement, etc.	17.355	15.687
Droits régaliens..................	10.216	9.430
Domaine de l'Etat................	28.035	22.699
Aliénation de propriétés domaniales	0.153	0.164
Annuités de rachat...............	8.748	10.976
Recouvrement de débours effectués par le Trésor....................	21.474	20.747
Recettes diverses.................	2.090	2.059
Total des recettes ordinaires...	199.211	203.299
Ressources extraordinaires	0.612	9.107
Total des recettes effectuées en Russie.....................	199.823	212.406

	Dépenses effectuées pendant le 1er trimestre 1892 (Millions de roubles)	1891
Service de la dette publique........	42.612	46.907
Total des autres dépenses ordinaires effectuées au compte du budget en cours........................	165.016	145.500
Dépenses extraordinaires au compte du budget en cours.............	48.377	2.186
Dépenses effectuées au compte du dernier exercice, pendant son délai de tolérance :		
Ordinaires.................	38.262	33.086
Extraordinaires...........	31.054	5.097
Dépenses au compte de budgets antérieurs :		
Ordinaires.................	3.267	2.524
Extraordinaires...........	6.960	1.859
Total des dépenses effectuées en Russie.................	339.548	237.417

A L'ÉTRANGER *Recettes*		
Ordinaires..........................	0.088	0.014
Extraordinaires....................	59.109	1.769
Total des recettes à l'étranger.	59.197	1.783
Dépenses		
Ordinaires : de la dette publique ...	6.137	4.804
Autres dépenses	0.161	0.089
	6.298	4.893
Extraordinaires....................	1.557	1.469
Total des dépenses à l'étranger	7.855	6.362

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiel de clôture des six dernières semaines

VALEURS	10 juin	17 juin	24 juin	1er juil.	8 juil.	15 juil.
Russe II Emprunt d'Orient	103 »	103 »	102 75	102 87	102 25	102 62
— III —	103 12	103 »	103 12	103 [illegible]	103 12	103 [illegible]
Banque de Commerce extér.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	252 50
— d'Escompte de St-Pétersb.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	470 »	[illegible]
— — de Varsovie....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— Internat. de St-Pétersb.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Russe 4 ½ % val. du Cr. f.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Grande Ch. de fer Russes	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ch. de fer [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Change sur Paris	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— sur Londres........	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	101 »	[illegible]

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 66)

LA SITUATION

Genève, 15 juillet 1892.

Plongés dans l'affliction la plus profonde à la suite du malheur qui a coûté la vie à de nombreux voyageurs sur le bateau le *Mont-Blanc,* nous apprenons qu'un effroyable cataclysme met en deuil les habitants de Saint-Gervais. La Haute-Savoie est trop près de notre pays pour que nous ne prenions pas une part très vive à cette nouvelle catastrophe, qui a fait d'ailleurs des victimes françaises et des victimes suisses. Si l'infortune nous rapproche, constatons que nos divisions douanières paraissent devoir prochainement s'aplanir.

Les négociations commerciales sont très avancées et tout permet de prévoir qu'elles aboutiront à un accord entre les deux pays.

Le gouvernement français consent, sous réserve de l'approbation parlementaire, à diminuer les droits de son tarif minimum au profit d'un certain nombre de produits suisses.

Le gouvernement suisse, de son côté, s'engage non seulement à maintenir à la France le bénéfice du régime de la nation la plus favorisée, mais encore il consent à diminuer les droits du tarif général pour un certain nombre de produits français qui n'ont pas d'analogues dans les traités de commerce de la Suisse et qui, par suite, sont actuellement exclus du bénéfice du tarif conventionnel suisse.

Les deux pays se garantiraient réciproquement ce régime pour une durée d'une année, avec faculté de continuation et réserve du droit de dénonciation.

Chaque pays ferait consacrer ces décisions par une loi intérieure, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de traité bilatéral.

Chaque Parlement pourrait donc discuter les détails de l'accord et les abaissements de droits qui seront proposés.

Tout marche bien de ce côté, nous l'avions heureusement prédit, et nous nous en félicitons.

Au tir fédéral qui a eu lieu à Glaris, les Français ont été acclamés. M. Hauser, président de la Confédération helvétique, a prononcé un discours dans lequel il a exprimé l'espoir que l'entente se ferait sur le traité de commerce comme sur tous les autres points entre les deux républiques, une hostilité économique entre elles paraissant impossible. Au sujet de la neutralité de la Suisse, il a revendiqué pour la Confédération le droit de prendre toutes les mesures nécessaires à la faire respecter. M. Arago, dans une allocution vibrante, frénétiquement applaudie, a déclaré qu'il fallait par une transaction arriver à l'entente commerciale. Ajoutons que le traité de commerce entre l'Espagne et la Suisse a été signé le 14 juillet.

Passons, si vous le permettez, à un sujet qui nous intéresse beaucoup en ce moment. Il s'agit de la loi sur les métiers que nous considérons, avec raison, comme très importante. Voici ce que désirent les délégués de l'Union suisse des Arts-et-Métiers :

Une organisation des métiers et des industries garantie par l'État, comprenant des *Associations professionnelles* et des *Chambres syndicales ;* la régularisation des rapports entre les patrons, les ouvriers et les apprentis, en particulier dans le sens d'une meilleure protection des intérêts respectifs ; un plus grand appui de la part de l'Etat pour les arts et métiers, par l'introduction d'examens obligatoires pour les apprentis, l'organisation d'apprentissages dans les ateliers-écoles, ainsi qu'une instruction professionnelle générale ; des prescriptions donnant des garanties pour la santé et la vie des personnes occupées dans les ateliers ; une régularisation pratique du système des soumissions de l'État.

On insiste spécialement sur les principes suivants : Il doit être établi une organisation des métiers en groupes professionnels plus ou moins grands, répondant aux conditions d'existence de ceux-ci ; les patrons et les ouvriers délibèrent, dans les limites de leur compétence, sur les intérêts communs de leur métier et prennent des décisions y relatives. Les droits et les devoirs doivent être les mêmes pour les deux parties et les décisions prises en conformité de la loi sont obligatoires pour tous les membres d'une corporation ; il doit être fondé des bureaux communs (chambres syndicales ou corporatives). Ces organes, composés d'hommes de confiance des deux parties intéressées, sont tenus de sauvegarder l'ordre dans les métiers et la paix parmi les participants ; ils doivent travailler sans cesse au développement des intérêts communs et être, dans les mesures à prendre, par les autorités, des conseillers compétents.

Le Comité central est chargé de faire les démarches nécessaires auprès des autorités fédérales, afin que celles-ci procèdent en toute activité, en conformité de décisions antérieures de la Société, à une revision partielle de la Constitution, qui rende possible la promulgation d'une loi fédérale sur les métiers.

Vous voyez que nous n'en sommes plus aux vagues formules socialistes, mais que nous entrons résolument dans la voie des solutions pratiques, et cela sans la moindre révolution.

Informations Économiques et Financières

La Convention postale universelle. — Le Conseil fédéral vient d'adresser aux différents gouvernements une note circulaire pour porter à leur connaissance la traduction d'une note émanant de la légation d'Autriche-Hongrie et d'où il résulte que les Etats-Unis et l'Italie ont ratifié définitivement la Convention postale universelle signée à Vienne en juillet 1891. La Grèce, sous réserve de l'approbation des Chambres, a mis en vigueur dès le 1er juillet 1892 les dispositions de la Convention postale et de la convention concernant les colis postaux.

Le Portugal s'est aussi trouvé dans l'impossibilité de saisir le Parlement en temps utile, après le même arrangement.

Un télégramme du Pérou annonce que le gouvernement de ce pays applique également la Convention en attendant qu'elle soit ratifiée.

La Retraite de M. Droz. — M. Droz ayant renouvelé son désir de quitter le Conseil fédéral, ses collègues lui ont offert, comme compensation, le poste de directeur du bureau international des Postes et Télégraphes. M. Droz a demandé un certain délai pour réfléchir. En conséquence, le Conseil fédéral ajournera l'élection et ne se prononcera pas sur la candidature à ces fonctions, de M. Hoehn, directeur des Postes suisses.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 16 juillet 1892

Les marchés européens n'ont pas eu une assez bonne tenue pour que nous espérions assister chez nous à une reprise des affaires. L'Extérieure, malgré le change élevé, malgré le mauvais bilan de la Banque d'Espagne, a regagné un demi-point. L'Italien en a fait autant; ces résultats démontrent à quels efforts incessants sont condamnés les Syndicats pour influencer les cours. Le gros public ne bouge pas. Le succès de la Conversion Tunisienne nous a un peu remonté le moral; mais on a eu tort de procéder à des réalisations trop hâtives. Après un semblant d'animation, nous sommes retombés dans le calme plat. Beaucoup d'offres, mais peu de demandes.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	10juin	17juin	24juin	1 juil.	8 juil.	15juil.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	102 12	102 37	102 12	102 ..	103 12	103 25
Fédéral 1887 3 ½ %	105 25	105 12	105 ..	105 ..	102 75	102 75
— 1889 3 ½ %	101 95	102 ..	102 ..	100 50	100 20	100 12
— Ch. de fer 3 %	94 31	94 75	94 75	94 67	94 80	94 95
Italien 5 %	91 60	93 15	93 25	90 65	89 70	90 ..
Egypte unifiée 4 %	486 25	491 25	493 75	487 50	488 12	484 37
— priv. 3 ½ %	457 50	468 75	470 ..	467 50	468 75	466 ..
Ottoman prior. 4 %	425 62	433 75	431 50	425 50	423 87	424 50
Douanes ottomanes 5 %	469 37	471 25	472 50	467 50	462 50	445 ..
Serbe Obrt. 5 %	386 87	391 ..	402 50	400 37	397 50	398 37
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	108 12	103 75	98 12	98 12	95 62	95 62
Central Suisse	675 ..	676 87	670 ..	651 87	651 87	650 ..
Nord-Est Suisse	593 75	593 12	587 50	594 37	551 87	550 62
Union Suisse	370 ..	368 75	361 87	345 62	345 ..	345 62
Salève	... ..	... ..	400 ..	390 ..	380 ..	375 ..
Lombards	220 62	225 62	223 75	224 37	222 50	217 50
Canada-Pacif. c. g.	468 75	466 87	466 25	470 ..	467 50	472 50
Banques						
Banque de commerce	102750	1015..	101750	1025 »	101750	1015..
— de fonds d'État	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Union fin. gén.	495 ..	506 25	496 87	500 62	497 50	497 50
Banque de Paris	663 75	676 25	676 75	656 87	645 62	635 ..
Crédit Lyonnais	781 87	792 50	790 62	787 50	785 62	783 75
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	445 ..	432 50	427 50	432 50	435 ..	427 50
Gaz de Marseille	1090 .	109250	108750	108750	108875	108937
Gaz de Naples	.. ..	600 ..	585 ..	585 ..	585 ..	585 ..
Gaz priv. Rio-Jan.	610 ..	593 75	575 ..	570 ..	576 25	576 87
Ind. gén. du Gaz	750 ..	755 ..	760 ..	747 50	750 ..	747 50
Lyon Eaux-Eclairage	497 50	502 50	505 ..	498 75	487 50	482 50
Appareils électriques	535 ..	545 ..	550 ..	550 ..	547 50	503 12
Rio-Tinto	428 12	430 62	421 87	413 12	405 .	397 50
Tharsis	126 87	128 75	125 ..	122 50	120 62	118 75
Cape Copper	41 87	48 12	41 87	41 87	40 ..	40 ..
Min. Alp. Autr.	147 50	152 50	151 87	149 37	146 25	138 75
Changes						
France	100 13	100 11	100 08	100 10	100 12	100 14
Bruxelles	100 15	100 15	100 12	100 12	100 10	100 11
Italie	97 ..	97 25	97 25	97 19	96 75	96 37
Londres	25 22	25 21	25 18	25 20	25 18	25 20
Amsterdam	208 56	208 50	208 37	208 37	208 37	208 37
Allemagne	123 60	123 72	123 72	123 67	123 60	123 60
Vienne	211 ..	211 ..	211 ..	211 ..	211 ..	210 75

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 10 juillet 1892.

J'ai demandé à mes correspondants de province quelques renseignements sur les perspectives des récoltes et sur la situation économique des principaux centres de l'empire; vous lirez certainement avec intérêt le résumé des lettres qu'ils m'adressent.

La moisson est en pleine activité en Turquie d'Europe. Les pluies qui sont tombées le mois dernier ont encore amélioré l'état de la récolte qui, de l'avis général, sera meilleure encore que celle de l'année dernière. L'adjudication des dîmes du vilayet d'Andrinople, qui a déjà commencé, atteindra un chiffre sensiblement plus élevé que celui de l'exercice précédent. Les prévisions pour le commerce des soies sont excellentes. Les négociants se montrent très satisfaits du résultat de leur campagne, une hausse sensible s'étant produite en Europe à la fin de leurs achats sur place par suite de la moindre production constatée cette année dans la plupart des pays séricicoles.

Les nouvelles d'Asie Mineure annoncent presque partout aussi de bonnes perspectives.

A Brousse, les récoltes sont satisfaisantes, mais c'est surtout de la campagne des soies que l'on attend le plus grand bien. Les arrivages de cocons frais à Brousse s'élevaient déjà à 1,000 000 de kilos au 30 juin dernier et l'évaluation de la récolte totale atteint des chiffres auxquels on ne se rappelle pas être parvenu depuis de nombreuses années. Les prix d'achat ont débuté par 12 à 13 piastres le kilo et atteignent aujourd'hui 15 à 16 piastres. Cette hausse est produite par suite de demandes nombreuses venues d'Europe et les prix laisseront un bénéfice de 10 à 12 0/0 aux filateurs indigènes.

L'industrie séricole est, on le voit, en plein développement; elle se relève d'une crise violente qui, depuis 1885, l'avait réduite à un état d'anéantissement presque complet causé par les ravages de diverses maladies de vers à soie qui ont ruiné également les magnaneries de France et d'Italie. Cette renaissance est due en grande partie à un Anglais, M. Griffitt, qui s'établit à Bournabat, village voisin de Smyrne, et là fit les plus grands efforts pour augmenter l'aisance des cultivateurs turcs et les revenus de leurs pays par l'élevage des vers à soie. Il se déclara l'un des premiers disciples de M. Pasteur; il applaudit à ses découvertes, les mit en pratique et compléta ensuite les méthodes données par le grand chimiste. Actuellement, en France, les magnaneries sont très éprouvées. Dans un rapport présenté à la Chambre des députés vers le commencement de l'année 1891, on peut voir le triste état de cette branche d'industrie : en effet, si les travaux de M. Pasteur ont permis de vaincre la pébrine, un autre mal terrible, la flacherie fait partout des ravages ; pour les combattre et pour venir en aide aux sériciculteurs, le rapport précité concluait à la demande de quelques millions de francs. Pendant ce temps-là, M. Griffitt avait créé seul une exploitation scientifique de vers à soie; en tenant compte à la fois des découvertes de M. Pasteur et de la méthode d'un Suisse, M. Roland, il obtint, en 1885, 2 kil. 74 de cocons par gramme de graine couvée, ce que l'on considérait à cette époque comme un splendide résultat; en 1890, sa récolte fut de 3 kil. 20. Ces nombres sont certifiés par M. Charmand, nazir de la Dette publique ottomane, à Constantinople. M. Charmand les a recueillis dans les magnaneries mêmes de M. Griffitt et les a cités dans un rapport adressé à ses supérieurs. M. Griffitt eut encore, l'année dernière, un nouveau succès : il obtint 3 kil. 23 de cocons par gramme de graine couvée.

L'expérience de Bournabat a donc complètement réussi et elle a été renouvelée avec plein succès dans la province de Brousse.

La récolte de l'opium a déjà commencé dans le centre de l'Asie Mineure. Elle ne semble pas se présenter sous de favorables apparences; par contre, les céréales donnent les meilleures espérances: à Baluikesser, on compte sur une augmentation de 15 à 20 0/0 sur l'année dernière; à Konia, on est en présence d'une véritable année d'abondance. Les informations que je reçois d'Angora dénotent également un état de choses tout à fait avantageux.

Je vous ai dernièrement fait prévoir que les retards apportés dans les paiements à la Dette publique de la redevance de la Roumélie orientale résultaient d'une simple lenteur et que tout serait bientôt mis en règle. C'est fait aujourd'hui.

L'ambassade de Russie continue à soulever contre la Société du Tombac d'incessantes difficultés. Les négociants sujets russes persistent à protester contre l'établissemens du monopole des tumbékis, soutenus en cela par leur Gouvernement. M. de Jadowski, chargé d'affaires de Russie, pendant l'absence de M. de Nélidow, apporte dans cette question une mauvaise volonté plus grande encore que celle de l'ambassadeur. On s'en montre très mécontent dans la colonie française de Constantinople.

Informations Économiques et Financières

Les Concessions de travaux publics. — Le ministère des travaux publics a rejeté la demande de concession présentée par quelques personnes pour l'établissement pendant cinq ans d'un service de sauvetage et de remorquage, sous le nom de « Service de sauvetage des Dardanelles ». Le ministère a déclaré que ce service

doit rester libre et que les demandeurs doivent se contenter d'une simple autorisation.

Ibrikdar-zadé Djémil bey avait demandé au gouvernement impérial la concession du ramonage gratuit des cheminées et l'autorisation de fabriquer des couleurs avec de la suie recueillie dans les cheminés. Le ministère des travaux publics, après examen, a approuvé ce projet. Seulement il a jugé inutile, d'après une récente décision du Conseil d'Etat, de faire de cette entreprise l'objet d'une concession spéciale et il a déclaré qu'une simple autorisation serait suffisante. L'entrepreneur serait toutefois obligé de se conformer strictement aux stipulations de sa convention et du cahier des charges et fera gratuitement le ramonage des édifices publics, des casernes, des fondations pieuses, etc. Le rapport du ministère des travaux publics, rédigé dans ce sens, va être soumis à l'approbation de la Sublime Porte.

ÉTATS BALKANIQUES

ROUMANIE

Le Crédit Agricole. — Voici les principales dispositions de la nouvelle loi roumaine sur le Crédit agricole.

Art. 1er. — Il est fondé à Bucarest un Crédit agricole fonctionnant comme personne civile.

Ce Crédit aura une succursale dans chaque chef-lieu de département.

Art. 2. — Le Crédit agricole aura deux sections : l'une prêtant aux agriculteurs et aux industriels, paysans, les sommes dont ils ont besoin pour l'agriculture et les industries connexes; l'autre faisant aux agriculteurs les avances pour leur établissement, stipulées dans l'art. 3 de la loi pour l'aliénation des biens de l'Etat et le rachat des redevances, promulguée le 7 (19) Avril 1889.

Art. 3. — Le capital de fondation du Crédit agricole sera pour la première section de vingt millions de francs, entièrement versé par l'Etat.

Art. 4. — Pour la deuxième section, le capital sera pris par un compte courant, à intérêts — ouvert à une banque, de préférence à la Banque Nationale. Ce compte courant pourra monter jusqu'à trois millions et sera, alors payé par l'Etat au moyen d'une émission de rente.

Dans le cas ou les besoins dépasseraient cette somme, le gouvernement demandera aux Corps législatifs l'autorisation d'avances nouvelles, toujours en compte courant et dans les mêmes conditions.

Art. 5. — Il sera prélevé sur les bénéfices nets réalisés, après la déduction de tous les frais et des autres charges, constatés à la fin de chaque année par le bilan général, dix pour cent pour former un fonds de réserve et le reste sera versé au Trésor.

Art. 6. — Lorsque ce fonds aura atteint le quart du capital total de 20 millions, la retenue affectée à sa formation cessera.

Art. 11. — Le directeur général est chargé de la direction de toutes les affaires et est responsable de la bonne gestion du Crédit agricole.

Il est en même temps inspecteur général de toutes les succursales du Crédit du pays, et a les mêmes droits et attributions que les inspecteurs financiers de l'Etat.

Le sous-directeur remplit toutes les fonctions que la loi confère au directeur général et le remplace en cas d'absence ou d'empêchement.

Le sous-directeur est, ainsi que le directeur général, responsable de sa bonne administration.

Art. 12. — Le ministère des finances pourra faire inspecter à tout moment les opérations et l'administration des succursales par les inspecteurs et les sous-inspecteurs.

Art. 17. — Le Crédit agricole ne pourra faire que les opérations suivantes :

1° Prêter sur gages sur les bestiaux, les produits et les instruments agricoles, ainsi que sur les produits et les instruments des industries dérivées de l'agriculture.

2° Faire des avances aux paysans pour acheter des bestiaux, des semences et des instruments agricoles ;

Ces avances ne peuvent être consenties qu'avec la signature de l'emprunteur et la garantie de deux habitants solvables de la même commune.

Les bestiaux, semences ou instruments agricoles sont considérés comme engagés au Crédit agricole dès le moment de leur achat. Le débiteur sera tenu de faire les formalités de la mise en gage et de l'inscription dans un délai de 15 jours à partir de la date de l'emprunt. Faute de quoi, le fait sera considéré comme un abus de confiance et puni d'après le paragraphe 330 du Code pénal ;

3° Recevoir en compte courant ou en dépôt l'épargne des agriculteurs et des industriels agricoles ;

4° Faire des avances aux mêmes personnes sur les effets publics nationaux ou d'autres valeurs garanties par l'Etat roumain ;

5° Faire les opérations que lui confiera la Banque Nationale, tant qu'elle n'aura pas de succursales dans les localités où elle se servira du Crédit agricole, ainsi que les opérations que pourraient lui confier les Sociétés d'assurances pour l'assurance des instruments agricoles et industriels, des récoltes et des produits des industries agricoles de ceux qui ont contracté des emprunts au Crédit ;

6° Prêter aux paysans les sommes nécessaires pour s'établir, conformément à l'art. 3 de la loi pour la vente des biens de l'Etat et le rachat des redevances, promulguée le 7 (19) avril 1889.

Le maximum de 600 francs prévu par l'article 3 de la loi du 7 avril 1889 peut être porté à 700 francs.

Ces emprunts se font par l'intermédiaire du ministère des domaines. Dans ce but, le Crédit agricole ouvrira au ministère des domaines un compte courant jusqu'à concurrence de la somme de 500.000 francs.

Les décharges partielles de ce compte courant seront admises dans les limites des avances faites et justifiées, de sorte que la somme de 500.000 francs reste toujours et intégralement à la disposition du ministère des domaines.

Le paiement de ces emprunts se fera par annuités selon les règles à établir par le règlement d'application de la présente loi.

Art. 19. — Nul ne pourra emprunter soit par un, soit par plusieurs contrats, plus de mille francs.

Art. 20. — Le Crédit ne pourra pas prêter à des intérêts dépassant dix pour cent.

Les créances non réglées à terme, par acquittement ou par prolongation consentie, seront soumises à un intérêt de retard de deux pour cent par an, en sus de l'intérêt légal fixé plus haut.

Il pourra être perçu, pour les frais d'administration, une taxe qui ne dépassera pas 1 0/0 par an.

Art. 21. — Les intérêts courront de droit après l'échéance du terme sans sommation ou acte judiciaire.

Art. 22. — Le Crédit agricole ne peut prêter sur gages que pour un terme de trois, six ou neuf mois, au choix de l'emprunteur, excepté pour les prêts indiqués à l'art. 17, al. II, pour achats de bestiaux, etc., qui pourront être consentis pour un délai maximum de trois ans, et les emprunts prévus à l'al. VI du même article, qui seront remboursables par annuités, conformément à la loi spéciale du 7 (19) avril 1889.

Art. 28. — A l'expiration du délai de remboursement, le gage pourra être vendu sans aucune autorisation de la justice et en vertu de la loi des poursuites pour les revenus de l'Etat, conformément à l'article 33 de la présente loi.

La Régie des Monopoles de l'Etat. — Les revenus réalisés par l'Administration des Monopoles roumains au cours du dernier exercice ont atteint le chiffre de 45.204.761 fr. 27, c'est-à-dire ont dépassé les prévisions budgétaires de 2.254.761 fr. 27 et les recouvrements de l'année précédente (1890-91), de 2.685.048 fr. 60.

Le gérant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25 fr.**
— — Six mois. **14 fr.**
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32 fr.**
— — Six mois.. **18 fr.**

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3 »**
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 28. — 2e volume. ‖ BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS ‖ Dimanche 24 Juillet 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GÉNÉRALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Cuivres. — Soies. — Pages 97 à 101.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — La Production et la Consommation de l'Alcool en France (2e article). — Les Finances helléniques. — L'Application des nouveaux Tarifs de Chemins de fer. — Les Finances de la Ville de Madrid. — Encaisses des Sociétés françaises et Banques anglaises. — Discussion du Privilège de la Banque de France. — Pages 101 à 108. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES. — Banque de France et comparaisons. — Le Commerce extérieur de la France (Résumé des échanges, Résumé comparatif, Métaux précieux, Résumé des Perceptions, Résumé de la Navigation). — L'Emission du Crédit Foncier. — Opérations concernant les Caisses d'Epargne. — Rendement des Impôts. — Nomination d'un Agent de change. — Le Prix du Pain à Paris. — Nouvelle Protestation du Gouvernement Allemand au Gouvernement Portugais. — Recettes des Chemins de fer. — Recettes du Canal de Suez. — Avis de la Chambre syndicale. — Revue hebdomadaire de la Bourse de Paris. — Tableau des Cours. — Pages 108 à 112.

ALLEMAGNE : Pages 113 à 115. — ANGLETERRE : Pages 115 à 117. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 117 à 119. — BELGIQUE : Pages 119 à 120. — ESPAGNE : Pages 121 à 122. — ITALIE : Pages 122 à 123. — PORTUGAL : Page 124. — RUSSIE : Pages 125 à 126. — SUISSE : Pages 126 à 127. — TURQUIE : Pages 127 à 128. — ETATS BALKANIQUES (*Bulgarie, Serbie*) : Page 128.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — Les entrées d'or de la semaine sont les suivantes :

Banque de France.............. 8.500.000
Banque d'Allemagne............ 11.600.000
Banque d'Angleterre............ 1.100.000

Aucune sortie importante n'est à signaler, le métal semble être venu d'Amérique ou d'Australie.

Les encaisses argent n'ont pas varié.

Quant à la circulation, on remarque de fortes diminutions dans les Banques :

De France.......................... 58.300.000
D'Allemagne...................... 73.000.000
D'Autriche-Hongrie............. 5.500.000

compensées par des augmentations dans les Banques :

D'Espagne.......................... 3.000.000
De Portugal........................ 3.200.000
De Russie.......................... 14.500.000
Et dans les Instituts italiens..... 20.000.000

La circulation totale ressort en diminution de 155.900.000 sur celle de la semaine précédente.

Les diminutions de portefeuille signalées par l'*Economiste Européen* depuis longtemps s'accentuent :

La Banque de France a perdu... 19.800.000
La Banque d'Allemagne......... 26.800.000
La Banque d'Autriche........... 96.300.000
La Banque de Russie........... 18.900.000

Au contraire, en Portugal, on relève une augmentation de 2.800.000. La situation de la Banque est d'ailleurs loin d'être satisfaisante et n'indique aucun symptôme d'amélioration. Le compte débiteur du Trésor a augmenté de 3 millions, ce qui a exigé l'émission d'une quantité correspondante de billets. L'encaisse, dans laquelle il entre quelques millions de monnaie de bronze, représente seulement 10 0/0 de la circulation. Quant au portefeuille, qui est de 97.600.000, il y a lieu d'avoir des doutes sérieux sur la valeur des effets qui le composent.

Les observations qui précèdent s'appliquent à la Banque d'Espagne, où le compte débiteur du Trésor public est passé de 61.800.000 à 70.100.000. On sent que la direction ne veut pas lâcher la bride à la circulation, mais avec l'abus que le Gouvernement fait de la Banque, elle y sera fatalement amenée. On en est à se demander s'il ne vaudrait pas mieux transformer carrément les Banques d'Espagne, de Portugal, de Grèce et quelques autres en Banques d'Etat, que de maintenir ce système hypocrite qui ne trompe plus personne, mais qui ne laisse pas aux Gouvernements l'entière responsabilité de leurs sottises.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 7 juill.	1.591.3	1.294.7	2.886.0	3.173.2	91	2½
1892 15 juill.	1.609.6	1.291.1	2.900.7	3.198.7	91	2½
1892 21 juill.	1.618.1	1.291.5	2.909.6	3.140.4	94	2½
1891 23 juill.	1.367.4	1.263.2	2.630.6	3.045.2	87	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 30 juin	1.053.7	170.3	1.224.0	1.360.2	90	3
1892 8 juill.	1.053.3	170.3	1.223.6	1.315.2	94	3
1892 15 juill.	1.064.9	170.3	1.235.2	1.242.2	100	3
1891 15 juill.	1.043.2	187.5	1.230.7	1.217.6	101	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 7 juill.	678.8	»	678.8	680.5	100	2
1892 14 juill.	668.0	»	668.0	662.5	101	2
1892 21 juill.	669.1	»	669.1	662.4	101	2
1891 23 juill.	675.0	»	675.0	655.0	103	2½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 27 févr.	97.5	17.5	115.0	150.0	77	»
1892 26 mars	92.5	17.5	110.0	150.0	73	»
1892 23 avril	92.7	17.5	110.2	154.3	71	»
1891 25 avril	91.9	18.2	110.1	151.8	72	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 27 févr.	67.5	10.0	77.5	157.5	50	»
1892 26 mars	67.5	10.0	77.5	160.0	48	»
1892 23 avril	62.7	10.0	72.7	158.5	46	»
1891 25 avril	73.1	9.1	82.2	165.8	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 30 juin	150.2	415.8	566.0	1.029.5	55	4
1892 8 juill.	150.2	416.2	566.4	1.029.5	55	4
1892 15 juill.	149.6	416.8	566.4	1.024.0	55	4
1891 15 juill.	136.7	414.7	551.4	1.012.0	55	4
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 29 juin	70.6	36.8	107.4	404.9	26	2½
1892 7 juill.	73.0	36.8	109.8	405.1	26	2½
1892 14 juill.	71.7	36.2	107.9	406.4	26	2½
1891 16 juill.	65.7	45.8	111.5	385.0	29	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 31 mai	2.1	0.4	2.5	0.7	357	8
1892 7 juin	2.1	0.3	2.4	0.7	342	8
1892 14 juin	2.8	0.4	3.2	0.6	532	8
1891 14 juin	2.0	0.3	2.3	1.4	181	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 avril	71.5	»	71.5	105.4	68	3½
1892 31 mai	73.4	»	73.4	102.6	71	3½
1892 30 juin	82.2	»	82.2	111.5	73	3½
1891 30 juin	80.9	»	80.9	114.7	70	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 2 juill.	189.9	130.9	320.8	835.7	38	5
1892 9 juill.	189.9	128.4	318.3	855.3	37	5
1892 16 juill.	189.9	128.7	318.6	858.3	37	5
1891 11 juill.	142.2	83.6	225.8	741.0	30	4
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 mars	»	2.8	2.8	122.9	2	7
1892 30 avril	»	2.8	2.8	123.1	2	7
1892 31 mai	»	2.9	2.9	122.5	2	7
1891 31 mai	»	3.6	3.6	119.7	3	7

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 2 juill.	81.0	179.8	260.8	407.0	64	2½
1892 9 juill.	81.0	178.8	259.8	408.5	64	2½
1892 16 juill.	81.0	179.6	260.6	410.8	64	2½
1891 18 juill.	108.4	145.1	253.5	430.3	59	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 30 mai	194.5	23.5	218.0	533.7	40	5
1892 10 juin	195.3	24.2	219.5	533.5	41	5
1892 20 juin	195.3	24.0	219.3	562.3	38	5
1891 20 juin	183.1	24.2	207.3	578.6	36	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 10 juin	185.1	32.2	217.3	471.9	46	5
1892 20 juin	185.3	32.2	217.5	495.9	44	5
1892 30 juin	185.1	32.8	217.9	515.9	42	5
1891 30 juin	189.2	28.9	218.1	508.1	43	6
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 mars	24.7	»	24.7	59.2	42	5
1892 30 avril	27.4	»	27.4	64.2	43	6
1892 31 mai	26.0	»	26.0	63.0	41	5½
1891 31 mai	27.5	»	27.5	68.3	40	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 15 juin	16.8	8.4	25.2	240.0	11	6
1892 22 juin	16.8	8.4	25.2	241.5	11	6
1892 30 juin	16.7	8.4	25.1	244.7	10	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 18 juin	50.6	»	50.6	107.6	46	6
1892 25 juin	51.3	»	51.3	108.7	46	6
1892 2 juill.	51.3	»	51.3	108.3	46	6
1891 4 juill.	58.8	»	58.8	119.9	49	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er juin	1.650.9	21.3	1.672.2	3.990.9	42	5½
1892 15 juin	1.650.6	21.6	1.672.2	3.978.6	42	4½
1892 1er juill.	1.649.4	21.9	1.671.3	3.993.1	42	4½
1891 1er juill.	1.153.2	23.4	1.176.6	3.605.1	33	4½
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 15 juin	6.5	4.2	10.5	25.0	42	5½
1892 22 juin	6.7	4.3	11.0	25.3	44	5½
1892 30 juin	6.7	4.3	11.0	25.4	44	5½
1891 30 juin	5.2	4.5	9.7	22.5	43	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 mars	23.8	4.2	28.0	54.4	52	5
1892 30 avril	23.8	4.3	28.1	54.0	52	5
1892 31 mai	24.1	4.9	29.0	59.1	49	5
1891 31 mai	23.8	3.7	27.5	58.5	47	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 mars	10.2	11.2	21.4	82.4	26	»
1892 30 avril	10.2	11.8	22.0	81.3	27	»
1892 31 mai	10.3	11.8	22.1	77.7	28	»
1891 31 mai	10.2	11.9	22.1	79.9	28	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 2 juill.	66.8	22.2	89.0	158.7	53	2½
1892 9 juill.	66.9	22.0	88.9	162.1	53	2½
1892 16 juill.	66.7	22.2	88.9	161.3	53	3
1891 18 juill.	62.5	20.9	83.4	161.5	52	4

TOTAUX (1)

1892 7 juill.	6.288.2	2.388.0	8.676.2	14.183.4	61
1892 15 juill.	6.298.7	2.380.6	8.679.3	14.196.4	61
1892 21 juill.	6.290.5	2.384.0	8.674.5	14.040.5	62
1891 23 juill.	5.472.3	2.288.0	7.760.3	13.173.6	59

TOTAUX au 31 décembre

1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54 %
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent, d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Rien de particulier à noter sur le marché français; les conversions dont nous avons parlé étant terminées, c'est plutôt la faiblesse qui domine et il faut s'attendre à une stagnation des affaires jusqu'en automne.

La hausse du Rouble, en Allemagne, qui s'était dessinée la semaine dernière, s'est accentuée jusqu'à vendredi; mais aujourd'hui, il y a un léger mouvement de recul d'un demi-point à 203 1/2. Notre correspondant de Berlin explique cette reprise par les achats de céréales faits en Russie. Par suite des demandes de fonds d'État, les cours des 3 0/0 ont été poussés vers 88 marks.

En Angleterre, le marché est toujours inactif; on signale une faiblesse sur les Chemins anglais, dont les dividendes ne seront pas brillants, paraît-il. Comme dernier écho des élections, le succès des gladstoniens a fait baisser les titres des Sociétés de brasserie, les brasseurs qui ont mené la campagne pour les conservateurs redoutant des représailles, c'est-à-dire le rejet du *compensation bill*, destiné à indemniser les débitants qui ne pourraient obtenir le renouvellement de leurs patentes.

En Autriche-Hongrie, le docteur Wekerlé qui tenait tête au groupe Rothschild pour lui imposer la collaboration de plusieurs établissements de crédit aux conversions et émissions projetées, semble en avoir rabattu. Du reste, les deux parties contractantes sont disposées à se faire des concessions et les bruits de rupture se trouvent ainsi démentis. Mais le Ministre hongrois veut fixer les cours préliminaires des émissions, et on assure que, pour la Rente or hongroise 4 0/0, il aurait décidé qu'elle serait émise à 91 10, usance de Londres.

En Espagne, la situation se tend de plus en plus; les libéraux, qui, depuis plusieurs mois, semblaient vouloir faire acte de neutralité, ont ouvertement rompu avec le Cabinet avant la prorogation des Cortès; tous les partis s'agitent et les républicains gagnent du terrain. M. Canovas del Castillo n'ayant pu faire voter l'emprunt, va être obligé de trouver un autre moyen de battre monnaie; il songerait actuellement à émettre des bons du Trésor.

Le marché italien ne présente pas grand intérêt. Signalons la mort de M. Ellena, le Ministre des finances dont M. Grimaldi est l'intérimaire, et une nouvelle hausse du change. Le récent discours de M. Giolitti à l'Association ouvrière de Turin n'a eu qu'un bien faible retentissement; aussi bien, ce sont là des redites qui ne changent rien à la situation financière du pays.

On annonce que les récoltes en Russie seront, cette année, supérieures à la moyenne; il faut donc s'attendre à un ukase rendant absolument libre l'exportation des céréales.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	16 juillet Derniers cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	23 juillet Derniers cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	98 72	32 90	3 03	98 22	32 74	3 05
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 40	35 41	2 82	97 50	35 45	2 82
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	96 85	24 21	4 13	97 05	24 26	4 12
Belgique 3 ½ %	103 ..	29 42	3 39	103 80	29 65	3 37
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	61 70	15 42	6 48	62 85	15 71	6 36
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam)	101 50	29 ..	3 44	101 62	29 03	3 44
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	93 75	23 44	4 26	93 25	23 31	4 28
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	90 40	20 87	4 78	90 10	20 80	4 80
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	88 65	29 88	3 34	90 50	30 15	3 31
Portugal 3 % (1 fr. 50 net)	23 70	15 80	6 32	23 55	15 70	6 36
Roumanie 5 %	99 75	19 95	5 01	101 ..	20 20	4 95
Russie 3 % or 1891 libéré	77 80	25 93	3 85	77 85	25 95	3 84
Serbie 5 % 1890	[illegible] ..	15 [illegible]	6 41	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	105 75	26 43	3 78	105 70	26 42	3 78
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	94 80	31 60	3 16	95 ..	31 66	3 15
Turquie convertie 1 % série D	20 42	20 32	4 92	20 50	20 50	4 87
— Priorité 4 % 1890	426 25	21 31	4 69	427 50	21 37	4 67
Consolidé Prussien 3 ½ % (à Berlin)	87 62	25 20	3 42	87 87	25 20	3 41

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	16 juil Sam.	18 juil Lundi	19 juil Mardi	20 juil Merc.	21 juil Jeudi	22 juil Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	98 72	98 50	98 47	98 25	98 35	98 35
Consolidés	LONDRES....	96 87	96 87	96 94	96 94	97 »	96 94
Autrich. 3 % or	VIENNE	113 20	113 20	113 10	113 30	113 35	113 50
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	102 30	102 45	102 40	102 40	» »	102 60
Espagne Ext..	MADRID	71 80	71 »	71 75	72 65	72 25	72 75
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	» »	101 62	101 75	101 62	101 50	101 62
Hongrie 4 % or	VIENNE	110 25	110 15	109 75	110 10	110 10	110 10
Italie 5 %.....	ROME	93 65	93 62	93 62	93 50	93 45	93 75
Portugais 3 %.	PARIS.......	23 94	23 69	23 62	23 50	23 50	23 97
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	87 62	87 75	87 90	87 90	87 90	87 87
Russie-Orient 3 %..	ST-PETERSB..	103 87	104 »	104 37	104 50	104 62	104 75
Suisse 3 %....	GENÈVE.....	94 95	94 90	94 80	94 80	94 85	94 82

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	25 juin	2 juill.	9 juill.	16 juil	23 juil.
Amsterdam. pap. court	4 %	206 37	206 12	206 12	206 12	205 75
Allemagne.. —	4 %	122 25	122 19	122 06	122 06	122 »
Vienne-Tr.. —	4 %	208 75	208 25	208 »	208 »	208 »
Barcelone .. —	4 %	438 »	433 50	429 »	424 »	425 50
Madrid ..... —	4 %	438 »	433 50	429 »	424 »	425 50
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	248 »	246 »	241 50	244 »	247 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	2 %	25 17	25 16	25 16	25 15	25 14
— ..... ch. court	2 %	25 18	25 17	25 17	25 16	25 16
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	2 ½	0 06 p.	pair	0 03 p.	0 06 p.	0 09 p.
Italie........ —	5 ½ %	3 » p.	3 » p.	3 87 p.	3 62 p.	4 12 p.
Suisse....... —	4 %	0 19 p.	0 09 p.	0 19 p.	0 19 p.	0 25 p.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)		3437 »	3437 »	3437 »	3437 »	3437 »
Argent en barre (le kil.) ..		146 08	147 17	145 64	144 98	144 54
Quadruples espagnols ...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres....................		3 49	3 49	3 53	3 54	3 52
Souverains anglais.......		25 18	25 14	25 14	25 14	25 13
Banknotes		25 18	25 14	25 15	25 14	25 14
Aigles des Etats-Unis....		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marcs)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	24 juin	1 juill.	8 juill.	15 juil.	22 juil.
Amsterdam..............	47 90	47 97	47 95	47 97	48 02
Anvers	99 95	99 95	99 95	99 90	99 95
Barcelone...............	12 40	13 80	14 50	15 80	16 90
Berlin	80 90	80 95	81 »	81 ..	81 10
Bruxelles	100 01	100 »	100 »	100 02	100 07
Constantinople...........	23 07	23 10	23 10	23 10	22 92
Francfort................	80 92	80 93	81 02	81 03	81 12
Gênes	102 85	103 02	103 70	103 60	104 07
Genève	100 08	100 10	100 12	100 14	100 18
Lisbonne	698 »	698 »	698 »	697 50	698 »
Londres	25 35	25 33	25 32	25 33	25 32
Madrid	[illegible]	13 50	14 70	16 »	[illegible]
Rome	[illegible]	103 »	103 60	103 72	[illegible]
Saint-Pétersbourg	39 42	39 50	40 10	40 22	39 37
Vienne (papier)	47 45	47 55	47 60	47 65	47 60
— (effectifs)	47 40	47 50	47 55	47 57	47 55

Paris, le 23 juillet 1892.

Nous n'avons aucun changement sérieux à indiquer dans les taux de l'escompte européen. A Paris, l'escompte hors banque s'établit entre 2 et 2 1/8 0/0, mais les grandes opérations de conversion étant terminées, il faut s'attendre à voir ce taux s'abaisser. A Londres, le prix de 7/8 0/0 reste stationnaire et Berlin se maintient entre 1 3/8 et 1 1/2.

La situation des changes italiens et espagnols se dessine telle que nous l'avions prévue dans notre avant-dernier numéro. Le change à Gênes s'inscrit à 4 20 0/0 et nous allons constater cette semaine si M. Giolitti est aussi habile que M. Luzzatti; en d'autres termes, nous allons savoir si les mesures annoncées à Rome, par les journaux officieux, pourront enrayer la hausse rationnelle que la situation actuelle comporte. Nous ne le pensons pas.

Le change espagnol a franchi le taux de 17 0/0 : si la question de l'emprunt ne trouve pas une solution définitive avant le mois d'octobre, il faut s'attendre à une nouvelle aggravation. Elle reviendra peut-être avant le mois d'octobre.

Le Chèque sur Londres est offert à 25 16 et le Mark à 122. Quant au Rouble, nous le trouvons à 203 1/2 à Berlin, en hausse sur la semaine dernière. A Paris, il finit à 252.

L'argent fin cote à Londres 39 1/2 et à Paris 144 54 le kilogramme. C'est une légère hausse sur la semaine précédente.

Les demandes d'or pour l'Europe continuent à se produire en Amérique. Cette semaine sur l'augmentation de 8.500.000 fr., c'est-à-dire dans l'encaisse or de la Banque de France, les dollars américains figurent pour 4.500.000 fr. Le restant a été fourni par 2 millions de lingots et d'or monnayé étranger et 2 millions d'or français rentré de la circulation ou revenu de l'étranger.

L'encaisse argent de la Banque n'a augmenté que de 373.000 fr., mais nous avons la satisfaction de signaler, au cours de la semaine écoulée, l'expédition en Italie de 1.700.000 fr. d'écus italiens qui ont été remboursés en or ; si cela pouvait continuer !

M. Leech, directeur de la Monnaie des Etats-Unis, vient de publier les évaluations suivantes des stocks d'or et d'argent des principaux pays et du monde entier :

	Or	Argent
	(Milliers de francs)	
France..............	4.500.000	3.500.000
Etats-Unis	3.435.000	2.780.000
Grande-Bretagne	2.750.000	500.000
Allemagne	2.500.000	1.025.000
Belgique............	325.000	275.000
Italie..............	468.025	251.000
Suisse..............	75.000	75.000
Autriche-Hongrie	157.650	450.000
Pays-Bas............	125.000	325.000
Russie	950.000	300.000

Pour le monde entier, le stock d'or atteint 18 milliards 284.685.000 fr., et le stock d'argent 19.723.500.000 francs.

On observera que les chiffres donnés par M. Leech pour la France coïncident avec ceux publiés par notre Directeur dans l'*Economiste Européen*, au commencement de l'année.

Si l'on rapporte les chiffres ci-dessus au chiffre de la population pour chaque pays, on trouve les résultats suivants :

	Or	Argent	Total
France..............	115.35	89.75	205.10
Etats-Unis	52.85	42.75	95.60
Grande-Bretagne .	72.35	13.25	85.60
Allemagne	50.50	20.70	71.20
Belgique...........	53.30	45.10	98.40
Italie..............	15.10	8.10	23.20
Suisse	25 »	25 »	50 »
Autriche-Hongrie.	3.85	11.25	15.10
Pays-Bas...........	27.75	72.20	99.95
Russie	8.40	2.65	11.05

Nous attirerons l'attention sur les chiffres élevés relatifs à la France, chiffres qui dépassent de beaucoup ceux qui se rapportent à tous les autres pays ; par exemple, le total, pour les deux métaux en France est le double du chiffre analogue pour les Etats-Unis et surpasse encore davantage tous les autres totaux semblables.

LES STOCKS

Blés. — Du 17 au 23 juillet 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine; nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	6.011.700	6.951.300
Continent	2.322.900	6.214.700
Total	8.334.600	13.166.000
Semaine précédente	9.072.300	14.149.100

Soit une diminution de 1.733.700 hectolitres sur la semaine précédente et de 4.831.400 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892 hectol.	1891 hectol.	1890 hectol.
Au 19 juillet.....	6.011.700	6.951.300	5.512.900
Semaine précéd..	6.594.600	7.376.700	5.968.200

Soit une diminution, pendant la huitaine, de 582.900 hectolitres.

Dans ce total de 6.011.700 hectolitres, on compte 1.487.700 hectolitres de Californie, contre 1.841.500 l'année dernière, 1.421.000 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 913.500 l'année dernière, 681.500 d'Australie contre 1.595.000; le flottant des Indes s'élève à 1.310.800 hectolitres, contre 1.426.800 l'an dernier, celui de la République Argentine est de 536.500 hectolitres, contre 145.000 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	23 juillet	16 juillet
Nord-Ouest............	22 99	23 41
Nord..................	22 78	23 02
Nord-Est..............	22 69	23 04
Ouest.................	23 04	23 48
Centre................	23 85	24 19
Est...................	23 34	23 99
Sud-Ouest.............	24 16	24 21
Sud...................	24 19	24 23
Sud-Est...............	24 52	24 60
Moyenne générale...	23 51	23 80

Nos importations en blé sont maintenant peu élevées dans nos ports; durant la semaine qui finit, Marseille a reçu 25.500 quintaux contre 12.700 pendant l'autre huitaine; le stock est de 629.000 quintaux, contre 680.000 il y a huit jours.

Bordeaux, Nantes, Saint-Nazaire, Rouen, n'ont rien importé.

Le Havre a reçu 12.000 quintaux des Etats-Unis.

Cafés. — On mande du Brésil au *Daily News*, à la date du 19 juillet 1892, que la saison des exportations approchant, l'on s'attend à une amélioration dans le cours du change. L'exportation du café atteindra probablement le chiffre de 20 millions de livres sterling. Le total des exportations sera d'environ 33 millions.

Soies. — Les statistiques de Lyon ne nous étant pas parvenues au moment de mettre sous presse, nous ne pouvons donner, cette fois, le tableau hebdomadaire.

Nous nous bornerons à signaler une accalmie dans les transactions, depuis le 14 juillet, et une diminution dans l'importance des soies grèges provenant de la Chine et du Japon. Par contre, depuis la suppression du droit de 1 fr., les arrivages de grèges italiennes tendent à augmenter.

Les relevés des Douanes françaises, pour les six premiers mois de 1892, indiquent une exportation française de soieries de 136.233.000 fr. contre 129.350.000 fr. en 1891.

Les importations de soieries étrangères ont été de 31.370.000 fr. en 1892 et de 30.844.000 en 1891.

Les prix étant sans variations sensibles depuis la semaine dernière, nous prions nos Lecteurs de se reporter aux cotes données dans le dernier numéro de l'*Economiste européen*, p. 69 (cours du 13 juillet).

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres pour l'Europe aux dernières dates :

Pays	Dates	1892	1891	1890
France	(1er juillet).	188.696	192.682	158.735
Angleterre	(16 juillet).	133.840	108.146	134.794
Allemagne	(1er juillet).	130.000	155.879	124.490
Hambourg	(13 juillet).	88.050	43 850	14.840
Autriche	(1er juillet).	150.000	140.000	110.000
Hollande	(1er juillet).	31.476	19.575	28.107
Belgique	(1er juillet).	23.550	12.173	15.531
Total pour l'Europe		745.612	672.305	586.497
Sous voiles pour l'Europe		33.601	26.785	14.449
Total		779.213	699.090	600.946
Etats-Unis (2 juillet)		163.000	180.428	140.196
Havane-Matanzas (8 juillet)		153.416	182.880	125.934
Total général		1.095.629	1.062.398	867.076

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc nº 3 :	—	—	—
— juillet.......	36 87 1/2	35 75	35 75
— juillet-août..	37 »	» »	35 75
— 4 d'octobre..	36 37 1/2	34 25	34 25
Sucre roux 88º, liv. disp.	36 »	35 25	32 50
Sucres raffinés..........	104 »	105 50	103 50

Cette semaine, l'abondance des pluies a fait le plus grand bien aux racines de betteraves, pour les premières semées; mais, ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro, elles restent sans effet sur les champs où les manquants existent.

Le *Journal officiel* a publié le tableau du mouvement du sucre indigène à fin juin; nous en extrayons les chiffres suivants :

	1891-92	1890-91	
Betteraves râpées.........	5.625.698	6.473.944	— 842.216
Prise en charge....Tonnes	436.142	503.174	— 67.032
Excédents................	131.804	101.369	+ 30.435
Production totale.........	567.946	604.543	— 36.597
Déclarations d'exportation en juin..........	3.297	9.374	— 6.077
totales..................	97.383	135.784	— 38.401
Stock indigène............	146.716	140.265	+ 6.451

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 19 juillet par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

Stock du coton	1892 Etats-Unis	1892 Total	1891 Etats-Unis	1891 Total
Havre.........(Balles)	314.600	420.000	137.700	230.000
Marseille.............	»	8.900	»	9.900
Brême.................	118.400	125.500	101.000	106.200
Amsterdam.............	24.800	25.500	21.600	23.000
Londres...............	»	9.000	»	17.000
Liverpool.............	1.316.000	1.549.000	846.000	1.071.000
Ensemble......	1.773.200	2.137.900	1.106.300	1.458.000
Etats-Unis............	490.000	490.000	252.000	252.000

Cotons en mer :

	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	»	»	3.800	4.800
Brême.................	2.100	2.100	3.300	3.300
Amsterdam...........	»	»	»	»
Angleterre...........	40.000	50.000	30.000	48.000
	42.100	52.100	37.100	56.100
Total général....	2.305.300	2.680.000	1.395.400	1.766.100

Existences générales connues :

	2.597.000	3.158.000	1.594.000	2.131.000
	1890		1889	
	777.000	1.455.000	810.000	1.311.000

La totalité des existences généralement connues au 5 juillet est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 3.158.000 balles. — 1891, 2.131.000 balles. — 1890, 1.455.000 balles. — 1889, 1.311.000 balles.

Cuivres. — MM. H. L. Merton et Cie, de Londres, nous adressent le tableau des stocks de cuivre, en Angleterre et en France, ainsi que le relevé des expéditions du Chili et d'Australie avisé par câble à la date du 15 juillet 1892, comparé aux existences du 30 juin des trois années antérieures :

	15 juil. 1892 Tonnes	30 juin 1891 Tonnes	30 juin 1890 Tonnes	30 juin 1889 Tonnes
Liverpool et Swansea, Barres du Chili....................	30.403	29.780	17.470	16.290
Liverpool et Swansea Chili Lingots....................	663	639	596	35
Liverpool et Swansea Chili Minerai et Regulus (fin)......	75	103	56	81
Liverpool et Swansea poussière fine et cuivre anglais.	11.385	10.019	11.897	17.161
Londres (débarquements en train compris)..............	7.899	7.689	7.816	4.957
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque, Barres du Chili.	1.665	1.665	9.666	28.196
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque, outre cuivre...	2.384	2.309	7.024	2 773
	54.474	52.204	54.525	69.493
Avisé du Chili, par malle et câble, cuivre fin............	3.750	3.900	2.550	2.300
Avisé d'Australie, cuivre fin..	650	500	250	700
Stock total...........	58.874	56.604	57.325	72.493
Prix des barres du Chili et G. M. B., par tonne.........	£44 17,6	44 17,6	55 5	58 10

D'après ces chiffres, le stock visible a augmenté, du 30 juin au 15 juillet, de 2.270 tonnes.

On écrit, de Londres, que la quantité à laquelle les mines américaines, qui font partie de la combinaison dont nous avons si souvent parlé, ont décidé de limiter leur production dans l'année commençant le 1er courant, est de 125.217 tonnes, soit un total de 139.726 en y ajoutant la production des mines ne faisant pas partie de la combinaison. D'autre part les mines européennes et autres, y compris : Rio-Tinto, Tharsio, Domingo, Quesrada, Capelcopper, Namaqua et Wallaroo se limitent pour la même période, à une production de 73.759 tonnes, soit une réduction d'environ 5 0/0 sur celle de 1891.

Le total des exportations de cuivre des Etats-Unis pour l'Europe est limité à 40.000 tonnes contre 52.000 en 1891, soit une diminution de 12.000. Toutefois les expéditions en transit le 1er juillet ne seront pas comprises dans ces 40.000 tonnes. La combinaison n'est conclue que pour 12 mois, mais est renouvelable d'année en année.

Ajoutons que la mine Anaconda a annoncé officiellement que, depuis le 1er juillet, sa production est diminuée de moitié. Ses expéditions se feront à l'avenir en barres et non en « matte. » Une réunion de représentants des Mines européennes et américaines aura lieu le 15 de chaque mois à Londres afin de veiller à l'exécution du traité restreignant la production.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

QUESTIONS DU JOUR

LA PRODUCTION & LA CONSOMMATION DE L'ALCOOL EN FRANCE

(2e ARTICLE)

Nous avons établi, dans notre dernier numéro, que les 213.527 bouilleurs de cru qui ont travaillé, au cours de la campagne de 1891, avaient déclaré avoir fabriqué 50.892 hectolitres d'alcool, soit 23 litres par bouilleur. D'après une enquête officieuse très sérieuse, faite dans trois départements : Côte-d'Or, Yonne et Hérault, il résulte que ce chiffre de 23 litres doit être multiplié par 8 au moins pour donner une idée suffisamment juste des quantités d'alcool qui échappent en ce moment à l'impôt.

Les résultats que nous avons sous les yeux établissent, en effet, que 62 bouilleurs de cru, pris au hasard des relations de l'enquêteur (un gros négociant en vins) ont distillé, pendant l'année 1890, une moyenne de 165 litres d'alcool de marcs pour l'Yonne et la Côte-d'Or et de 220 litres d'alcool de vins pour l'Hérault. Or, si, par exemple, la réforme des boissons projetée ne tolère en franchise que 20 litres d'alcool à chaque bouilleur de cru et si une surveillance énergique fait rentrer seulement la moitié de l'impôt sur la fabrication excédant ces 20 litres, c'est au minimum 60 millions de francs que le Trésor retirera de la réglementation du privilège des bouilleurs de cru.

Quels sont les députés qui s'opposeront le plus énergiquement à cette réglementation ? Ceux, naturellement, dont les départements contiennent le plus grand nombre de bouilleurs. A titre de renseignement, nous allons donner les 15 départements les plus intéressés :

Départements	Bouilleurs ayant travaillé	Alcools distillés (hect.) Vins	Cidres	Marcs et fruits	Totaux déclarés
1 Yonne	21.319	»	»	3.404	3.404
2 Meurthe-et-Mos..	17.009	3	»	2.298	2.301
3 Vosges..........	14.316	»	»	1.258	1.258
4 Isère............	13.606	5	1	1.503	1.509
5 Marne............	13.151	»	»	2.098	2.098
6 Haute Marne....	10.088	»	»	1.145	1.145
7 Meuse	9.666	1	»	1.194	1.195
8 Cote d'Or........	9.492	4	»	2.526	2.530
9 Aube............	9.127	»	»	2.982	2.982
10 Saône-et-Loire...	6.198	»	»	1.214	1.214
11 Haute-Savoie....	5.532	»	65	764	829
12 Haute-Saone.....	5.479	»	»	718	718
13 Nièvre	5.209	»	»	850	850
14 Savoie..........	4.767	»	8	407	415
15 Orne...........	4.557	»	1.043	556	1.600

Les bouilleurs de cru sont généralement de gros électeurs : on peut donc avoir la certitude que la députation de ces quinze départements votera comme un seul homme contre la réglementation du privilège.

Mais, par contre, dix neuf départements n'ont pas de bouilleurs de cru déclarés et vingt-deux en ont moins de cinq cents. C'est ce qui nous fait espérer que la Réforme des boissons sera finalement adoptée par le Parlement.

Si maintenant nous passons à la production des distillateurs et bouilleurs de crus de profession, nous constaterons qu'en 1891 le nombre de ces distillateurs et bouilleurs ayant effectivement travaillé a été de 3.727, pour une production totale de 2.157.227 hectolitres d'alcool, soit une moyenne de 578 hectolitres par fabricant.

En réalité la fabrication de l'alcool industriel — la seule qui puisse nous intéresser au point de vue général, puisque cette fabrication représente 96 0/0 de la production officielle totale — est concentrée dans 250 distilleries sur lesquelles 48 seulement ont fourni une production supérieure à 10.000 hectolitres. Ces 48 distilleries sont réparties dans les départements suivants :

Aisne...........	2 distil.	Production totale..	162.000	hect.
Nord...........	22 —	—	534.000	—
Pas-de-Calais....	4 —	—	179.000	—
Seine...........	2 —	—	64.000	—
Seine-et-Marne..	2 —	—	47.000	—
Seine-Inférieure.	3 —	—	135.000	—
Seine-et-Oise....	3 —	—	59.000	—
Somme..........	4 —	—	145.000	—
Divers..........	6 —	—	122.000	—
Total......	48 distil.		1.447.000	hect.

Par conséquent, 48 distilleries, sur 3.727, ont fourni à peu près les trois quarts de la production officielle. Cette simple indication permet d'entrevoir la facilité avec laquelle on pourrait organiser, en France, le monopole de l'alcool.

Mais nous nous garderons bien de conseiller la création de ce monopole, car le commerce des alcools est certainement, à l'heure actuelle, l'une des branches les plus fructueuses de notre commerce extérieur, et concentrer cette industrie dans les mains de l'Etat serait la compromettre irrémédiablement.

Voici d'ailleurs les résultats, pour les dix dernières années, de nos *Importations* et de nos *Exportations* d'alcools, eaux-de-vie et liqueurs, qui prouvent l'importance capitale de la distillerie française :

	IMPORTATIONS (hectol.)			EXPORTATIONS (hectol.)		
Années	Alcools Eaux-de-vie	Liqueurs	Total	Alcools Eaux-de-vie	Liqueurs	Total
1882...	284.049	2.452	286.501	242.543	25.888	268.431
1883...	164.979	2.623	167.602	266.947	29.947	296.894
1884...	189.610	2.462	192.072	260.780	33.542	294.322
1885...	203.700	2.424	206.124	269.205	6.134	295.339
1886...	225.260	2.553	227.813	277.530	28.527	306.057
1887...	210.569	1.944	212.513	264.604	21.346	285.950
1888...	146.090	1.785	147.875	264.386	19.167	283.553
1889...	127.659	1.654	129.313	282.657	20.570	303.227
1890...	136.717	1.900	138.617	315.732	19.820	335.552
1891...	131.585	2.299	138.884	323.014	22.097	345.111

Ces chiffres n'ont pas besoin d'être commentés. Ils démontrent suffisamment le cas que l'étranger fait de nos marques de fabriques.

Les dix villes de France qui consomment le plus d'alcool (1891), par rapport au nombre de leurs habitants, sont : Rouen, 17 litres 2 par habitant; — le Havre, 16 lit. 4 ; — Caen, 16 litres : — Amiens, Boulogne-sur-Mer et Lorient, 11 lit. 5; — Brest, 11 lit. 1 ; — le Mans, 10 lit. 8; — Rennes, 10 lit. 2; Dunkerque, 9 lit. 9.

Les dix villes qui en consomment le moins sont : Béziers, 2 litres 3: — Toulouse, 2 lit. 5: — Nîmes, 3 litres: — Nice, 4 lit. 4: — Limoges, 4 lit. 6: — Bordeaux, 4 lit. 9: — Montpellier et Clermont-Ferrand, 5 lit. 1: — Cette, 5 lit. 4; — Bourges, 5 lit. 5.

Enfin, pour compléter notre statistique sur les boissons, voici ce que chaque habitant des dix plus grandes villes de France a absorbé de vin, de cidre, de bière et d'alcool dans le courant de l'année 1891 :

CONSOMMATION (EN LITRES)

Noms des Villes	Vins	Cidres	Bières	Alcools
Paris..................	196	5	11	7.7
Lyon..................	187	»	9	6.9
Marseille.............	189	»	11	7.3
Bordeaux.............	207	»	6	4.9
Lille..................	29	1	301	7.0
Toulouse.............	169	»	13	2.5
Nantes...............	127	15	4	6.6
Le Havre.............	41	76	17	16.4
Saint-Etienne........	259	»	9	6.6
Rouen................	44	130	14	17.2

Ce sont les Bordelais qui ont bu le plus de vin, les Lillois qui ont bu le plus de bière et les Rouennais qui ont bu le plus de cidre et le plus d'alcool.

Edmond THÉRY.

LES FINANCES HELLÉNIQUES

(1er ARTICLE)

Plusieurs journaux ont annoncé que deux délégués du Gouvernement grec étaient à Paris, avec la mission de contracter un emprunt. On a donné des chiffres et désigné les établissements qui devaient effectuer cette opération. Sous cette forme, la nouvelle est inexacte, et nous sommes autorisés à la rectifier.

Il est vrai que M. Tricoupis a chargé deux de ses amis d'étudier la situation de place à Paris et à Londres, mais cette étude est purement officieuse et aucune proposition ferme n'a pu être faite aux établissements français ou anglais, puisque le nouveau Président du Conseil hellénique et Ministre des finances, ne sait pas encore lui-même à quel parti il s'arrêtera définitivement pour réaliser le programme dont il a tracé les grandes lignes à la nouvelle Chambre grecque, dans la séance du 7 juillet dernier.

Quelle est la véritable situation financière de la Grèce et quelles sont les ressources que M. Tricoupis peut mettre en ligne pour tirer son pays de la crise monétaire qu'il subit depuis près de deux années? Voilà la double question que nous nous proposons d'examiner avec les documents les plus rigoureux à l'appui.

Ainsi que nous l'avons établi dans une de nos précédentes études, la Grèce, pour une population totale de 2.250.000 habitants, a une Dette publique de :

Emprunts amortissables..	437.726.688	drachmes.
Rente consolidée.........	185.089.750	»
Dette flottante et divers (environ)...............	128.000.000	»
Total........	750.816.438	drachmes.

Au pair, le drachme vaut 1 franc. Le chiffre ci-dessus est évidemment très élevé par rapport à la population de la Grèce : il représente une dette moyenne de 336 fr par habitant : mais cette moyenne est cependant au-dessous de celle d'un grand nombre d'Etats européens, puisque nous la trouvons de 365 fr. pour l'Espagne, de 370 fr. pour la Belgique, et de 388 fr. pour l'Italie.

D'autre part, les forces productives de la Grèce sont assez sérieuses, puisque l'importance de son commerce extérieur dépasse 110 fr. par habitant (année 1891), alors que la même moyenne (1890) n'est que de 64 fr. pour l'Autriche, 81 fr. pour l'Italie et 90 fr. pour l'Espagne.

Voici les résultats officiels des quatre dernières années :

IMPORTATIONS (Millions de fr.)				EXPORTATIONS (Millions de fr.)			
1888	1889	1890	1891	1888	1889	1890	1891
100.1	132.6	120.7	140.1	95.6	107.7	95.7	107.8

L'année 1891 a eu un chiffre d'importation exceptionnel par suite du matériel de chemins de fer qu'il a fallu faire venir en Grèce ; mais, prise dans son ensemble, la différence moyenne des importations sur les exportations (23 millions pour les 4 années considérées), est largement compensée par les revenus extérieurs des riches familles grecques qui, vivant à Athènes, y dépensent leurs rentes ou emploient dans le royaume leurs fonds disponibles.

Il y a là un élément de ressource nationale que l'on ne peut évaluer exactement, mais la situation florissante des maisons de commerce grecques dans les échelles du Levant, de l'Archipel et en Turquie, permet de se faire une idée assez précise des capitaux qui rentrent ainsi chaque année dans le royaume. Un banquier grec, merveilleusement placé pour apprécier cette rentrée, estime qu'elle est supérieure à 30 millions par année, sans compter les frêts très importants recueillis par la marine marchande hellénique.

En 1891, les dépenses budgétaires ont été de 100 millions de drachmes environ ; les recettes prévues de 96 millions. Le service de la Dette extérieure représente une annuité totale de 34 millions de francs payables en or.

En prenant le pouvoir, M. Tricoupis a constaté que les recettes de 1891 avaient été majorées à tort de 17 millions de drachmes ou francs. Son premier souci a été de chercher à combler ce déficit, ce dont il convient de le louer car, jusqu'alors, dans sa politique financière, M. Tricoupis s'était montré très habile pour trouver du crédit à l'étranger, mais il n'avait jamais dirigé ses efforts vers la réalisation d'un sérieux équilibre budgétaire.

M. Tricoupis excellait dans les opérations de conversion. Pour payer les arrérages extérieurs de la Dette grecque, il empruntait presque régulièrement à l'étranger le montant du coupon — qui se réglait en quelque sorte par compensation de crédit — et il amortissait à l'intérieur une somme de Dette intérieure correspondant au nouvel emprunt contracté à l'étranger.

En d'autres termes, il trouvait l'or nécessaire au service extérieur de la Dette grecque, en transformant progressivement sa Dette intérieure — payable en drachmes-papier — en Dette extérieure payable en or.

Cette opération annuelle avait l'avantage de permettre, à la Grèce, de conserver la totalité de son numéraire or, d'empêcher le change de monter au-dessus du taux normal (il se tenait, en effet, entre 115 et 120 : 123 à la chute du ministère Tricoupis) et, par conséquent, de maintenir les fonds helléniques à des cours raisonnables.

Elle avait le désavantage d'engager de plus en plus la responsabilité financière extérieure de la Grèce, et de lui créer une situation très difficile au jour où, pour une cause quelconque, son crédit viendrait à être discuté.

A la chute de M. Tricoupis, le service annuel de la Dette extérieure était de 30 à 31 millions de francs. M. Delyannis laisse ce service à 34 millions. M. Tricoupis apportait une certaine méthode dans l'administration des finances : nous avons vu qu'il se préoccupait médiocrement de l'équilibre budgétaire, mais qu'il possédait à fond l'art des conversions. M. Delyannis, au contraire, s'est efforcé d'améliorer les recettes de ses budgets et de réduire les dépenses, mais il allait de l'avant sans ligne de conduite tracée, au petit bonheur de l'existence quotidienne, et il a commis la grosse erreur d'épuiser la circulation métallique grecque en lui demandant, sans ménagement, sans souci du lendemain, les sommes nécessaires aux arrérages extérieurs.

M. Delyannis inscrivait dans ses budgets de dépenses une certaine somme pour compenser la perte du change : il croyait qu'en achetant, avec cette majoration, du crédit sur l'étranger, il ferait face au service de la Dette extérieure ; mais comme, d'autre part, le budget général se soldait par un déficit sérieux, l'opération se terminait toujours par un emprunt intérieur.

En résumé, M. Tricoupis empruntait à l'Etranger pour payer les arrérages extérieurs de la Dette hellénique, grevait l'avenir des finances grecques en augmentant les charges extérieures payables en or, mais il trouvait du crédit à bon marché et maintenait le change à un taux très modéré.

M. Delyannis empruntait à l'intérieur, mais était obligé de payer très cher la conversion qu'il devait faire pour transformer en crédit extérieur les 16 ou 17 millions de francs nécessaires au service semestriel de la Dette.

Sous son ministère, l'agio sur l'or s'était élevé jusqu'à 44 0/0 (février 1892) et les cours des fonds helléniques se sont effondrés. En effet, la Rente hellénique 5 0/0 1881, qui se négociait à Paris à 483 75 (25 francs de rente) au commencement de juillet 1890, était tombée à 390 au commencement de janvier 1892, et à 338 25 à la fin du même mois. Le 13 février elle touchait au cours de 300, pour se relever à 325 après la chute du ministère Delyannis.

Le succès du roi aux élections législatives, et la perspective de l'arrivée au pouvoir de M. Tricoupis ont, dans une certaine mesure, relevé les cours de la Rente hellénique 5 0/0. Le 30 avril elle clôturait à 336, le 7 mai, après les élections, elle passait à 360 pour s'élever au-dessus de 400 vers le milieu de juin.

Mais la gravité de la situation, constatée par M. Tricoupis lui-même, dès son arrivée au pouvoir, a de nouveau ébranlé la confiance des porteurs de fonds grecs, et la Rente 5 0/0 se trouvait ramenée à 385 au commencement de juillet pour rester aux environs de 375, cours actuel.

(*A suivre*) Edmond Théry.

L'APPLICATION DES NOUVEAUX TARIFS

DE LA GRANDE VITESSE

On ne peut pas encore tirer une conclusion précise et absolue des résultats donnés par l'application des nouveaux tarifs. Il est, en effet, très difficile d'établir une comparaison entre les résultats des deux premiers trimestres de cette année, par rapport aux deux premiers trimestres de 1891, parce que, l'année dernière, Pâques tombant dans le troisième mois, apportait au 1er trimestre le contingent de son accroissement de voyageurs, tandis que, cette année, c'était le quatrièmr mois (le premier de l'application des nouveaux taifs)e qui bénéficiait de l'augmentation du trafic donnée par les fêtes.

De plus, l'infériorité du 1er trimestre de 1892 était encore accrue par cette circonstance que, dans les deux dernières semaines de mars, le trafic s'était ralenti précisément pour attendre le moment de la diminution des tarifs. Il y a donc là, comme on voit, une série d'éléments divers, réagissant les uns sur les autres, et dont la complexité rend à peu près illusoire la comparaison d'un trimestre à l'autre.

Le seul moyen d'arriver à une notion approximative est de comparer le 1er semestre de 1892 à la période correspondante de 1891. Nous avons pu nous procurer les résultats pour cinq Compagnies. Les publications officielles donnent, en effet, des chiffres globaux dans lesquels se trouvent compris ceux de la petite vitesse, qui n'est pas touchée par les tarifs ; il a fallu procéder à une enquête particulière. Nous n'avons pu avoir, en temps utile, les chiffres du *Nord* et du réseau de l'*Etat*.

Pour l'*Orléans*, le 1er semestre donne, en grande vitesse, une plus-value totale de 393.352 fr. 51. Le *Midi* seul présente une très légère moins-value de 21.333 fr. 31, mais il convient de noter que cette moins-value est la différence entre une augmentation de 147.074 fr. 78 sur les voyageurs, et une diminution de 168.408 fr. 09 sur les messageries. Or, les nouveaux tarifs douaniers et les difficultés avec l'Espagne interviennent évidemment ici comme circonstance contingente exceptionnelle. Sur le *Paris-Lyon-Méditerranée*, l'augmentation

est considérable : elle atteint 2.107.076 fr. 85. Sur l'*Est*, elle est de 624.623 fr. 16. Sur l'*Ouest* elle arrive à 1.823.694 fr. 30.

L'augmentation est donc très sensible. Mais il convient de faire remarquer qu'il faut faire entrer en ligne de compte les nouveaux kilomètres livrés à l'exploitation, dont le produit vient en déduction sur ces chiffres. Le nombre de ces kilomètres, pour les cinq lignes dont nous nous occupons, atteint, au 30 juin, 682, et leur rendement approximatif représente à peu près un million, chiffre rond, qu'il y a lieu de déduire de la plus-value totale.

Dans ces conditions, on en arrive à cette conclusion, que l'importance de la plus-value n'est pas suffisante encore pour qu'on puisse affirmer que l'application des nouveaux tarifs se traduira par un bénéfice, mais qu'on peut affirmer dès à présent qu'*elle ne produit pas de perte*. Or, c'est là, en somme, un excellent résultat

Les expériences similaires faites jusqu'ici, comme par exemple l'abaissement du prix des timbres-poste, ont été marquées par trois phases : une première période assez longue, comportant une diminution ; une deuxième période où les nouvelles recettes équilibraient les anciennes ; une troisième période, où l'accroissement du trafic donnait un bénéfice. L'expérience des nouveaux tarifs a supprimé la première période. On peut donc envisager l'avenir avec confiance, et considérer désormais la question comme jugée.

GEORGES PRICE.

LES FINANCES DE LA VILLE DE MADRID

On sait que la réputation de solvabilité de la capitale espagnole laisse beaucoup à désirer ; il y a de bonnes raisons pour qu'il en soit ainsi, car, depuis fort longtemps, l'administration municipale ne paie plus les coupons des obligations qu'elle oublie également d'amortir. Pourquoi procèderait-on à des tirages quand on n'a pas l'intention de rembourser les numéros sortis?

Les choses en sont arrivées à ce point qu'il faut considérer les obligations de la Ville de Madrid comme étant virtuellement rayées des cotes européennes ; les porteurs désireux de réaliser en sont pour leurs démarches et ne peuvent trouver de contre-partie, à n'importe quel cours.

Au lieu d'atténuer, par de sages économies, les effets d'une situation aussi précaire, les diverses municipalités appelées à gérer les finances de la capitale ont, au contraire, entrepris des travaux coûteux et parfaitement inutiles ; en agissant de la sorte elles traitaient avec une désinvolture incroyable les créanciers, étrangers pour la plupart, et elles s'engageaient dans une impasse au bout de laquelle se dresse la faillite.

Mais tout a une fin ; pour faire face aux dépenses de travaux à régler il fallait trouver des fonds et on s'est adressé dans ce but, comme toujours, à des groupes français, d'abord, et allemands ensuite. Inutile d'insister sur l'insuccès de ces démarches ; il ne nous serait même pas venu à l'idée d'en parler si elles n'avaient eu pour résultat de faire sortir de leur torpeur une catégorie de créanciers de la Ville de Madrid.

A Francfort-sur-Mein, un Comité, composé de gros porteurs d'obligations, a saisi cette occasion pour envoyer à Madrid un délégué, M. Louis Klein, dont la mission consistait à s'aboucher avec l'alcade récemment nommé, M. Alberto Bosch, et tâcher d'arriver à une entente.

Les dettes municipales comprennent :

Emprunt de 1861	Pesetas	14.000.000
— à lots de 1868		38.000.000
— dit de *Sisas*		9.800.000
— dit de *Carpetas*		3.200.000
Soit, au total	Pesetas	65.000.000
Et, à ce chiffre, il convient d'ajouter, pour les arriérés		11.000.000
Ce qui donne un total général de pesetas		76.000.000

Or, la Ville de Madrid, dont la population s'élève à environ 500.000 âmes, a un budget de recettes de 28 millions de pesetas, susceptible d'augmentation s'il était mieux administré.

M. Klein, s'appuyant sur ces données, n'a pas eu de peine à démontrer au Président de la Municipalité la possibilité de remplir les engagements contractés, si on voulait faire un effort sérieux et suivre une voie nouvelle. Ce serait là l'unique moyen de ramener la confiance perdue, de trouver, peut être, de nouveaux crédits.

De son côté, M. Alberto Bosch, désireux de faire un premier pas, a soumis d'abord au représentant du Comité francfortois le projet dont voici le résumé :

La Ville tiendrait, dans un bref délai, ses engagements relatifs aux Emprunts de 1861 et 1868 ; quant aux 11 millions d'arriérés, elle les solderait au moyen d'obligations 6 0/0 délivrées au pair.

Cette clause finale ayant paru inacceptable pour les créanciers, les pourparlers durèrent plusieurs jours, et, après avoir beaucoup discuté, M. Klein est rentré à Francfort pour soumettre à ses mandants les dernières propositions de la Commission financière municipale.

« La Ville s'engagerait à liquider tous les gages donnés à l'origine pour les emprunts, à la condition que les obligataires acceptent, en couverture des intérêts, amortissements et lots en retard, des obligations 5 0/0, dont le cours est à fixer. Ces obligations seraient remboursables dans un délai variant entre 14 et 20 annéss et la Ville verserait, par portions hebdomadaires, à la Banque d'Espagne, sous le contrôle de trois représentants des obligataires, l'annuité correspondant au service des intérêts et de l'amortissement. »

Tout en se refusant à donner d'autres garanties, soit pour les anciens emprunts, soit pour les obligations nouvelles, la Municipalité assure que, une fois dégagée des arriérés, elle serait bientôt en mesure de payer les anciennes dettes simultanément avec l'annuité dont il est question plus haut, et qu'elle ne songerait pas à se procurer d'autres fonds avant d'avoir rempli ses engagements.

Enfin, la Municipalité exige que ce projet, pour devenir exécutoire, soit accepté qar la majorité de ses créanciers.

Telle est la situation actuelle, mais comme les principaux créanciers ne se trouvent pas à Francfort, il serait question d'organiser à Paris un Comité représentant les intérêts français, à qui on soumettrait les propositions dont nous venons d'indiquer les grandes lignes. Si l'idée aboutit, nous reviendrons sur cette étude, un peu sommaire, des finances de la capitale espagnole, et nous tiendrons nos Lecteurs au courant de ce qui sera fait pour désintéresser les créanciers français. Il est bien évident que la Municipalité ne pourra rétablir son crédit qu'autant qu'elle aura liquidé le passé et témoigné un peu plus de sollicitude envers les porteurs d'obligations.

C. R. WEHRUNG.

LES ENCAISSES

DES

SOCIÉTÉS FRANÇAISES ET BANQUES ANGLAISES

Suivant les conseils donnés par M. Goschen, les Joint Stock Banks de Londres ont commencé à publier mensuellement leurs bilans. Douze Banques ont répondu à l'appel. On peut résumer leur situation comme suit, d'après l'*Economist* :

	Engagements — 1.000 liv. st.	Encaisse Espèces et Fonds à la Banque — 1.000 liv. st.	Rapport de l'encaisse aux engagements —
31 Janvier 1892	214.652	25.776	12 0/0
29 Février —	209.217	25.141	12 0/0
31 Mars —	209.189	25.440	12 0/0
30 Avril —	211.479	26.134	12.3 0/0
31 Mai —	214.704	26.093	12.1 0/0

Voici, comme terme de comparaison, les éléments

correspondants des principales Sociétés de Crédit de Paris : Crédit Foncier, Crédit Lyonnais, Comptoir d'Escompte, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial :

		Engagements — Millions de fr.	Encaisse Espèces et Fonds à la Banque — Millions de fr.	Rapport de l'encaisse aux engagements —
31 Janvier	1892	1.386.2	154.0	10.8 0/0
29 Février	—	1.405.3	156.7	11.4 0/0
31 Mars	—	1.420.3	149.8	10.5 0/0
30 Avril	—	1.426.3	150.3	10.5 0/0
31 Mai	—	1.471.7	182.2	12.2 0/0

La situation des 12 Joint Stock Banks de Londres et des cinq grandes Sociétés de crédit de Paris est donc à peu près équivalente ; les unes et les autres considèrent qu'une réserve immédiatement disponible de 10 à 12 0/0 répond suffisamment aux demandes de remboursement du public.

Toutefois on ne peut s'empêcher de trouver nos dépôts bien modiques en regard de ceux de nos voisins. Pour être au même niveau, les Sociétés françaises dont nous venons de résumer les comptes devraient avoir 3.131.000.000 fr. d'engagements à vue et à terme, c'est-à-dire deux fois ce qu'elles ont. Il est vrai que nous faisons plus que les Anglais usage de billets et de monnaie métallique et que nos mœurs spéciales, qui exigent que les particuliers possèdent une forte encaisse, si elles nous privent des bénéfices que nous pourrions retirer de notre numéraire nous garantissent contre les hausses de l'escompte et les crises monétaires dont nos voisins ont si souvent à souffrir. P. E.

LA DISCUSSION DU

PRIVILÈGE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Voir les numéros des 3 juillet (p. 5), 10 juillet (p. 40) et 17 juillet (p. 74).

Suite du discours de M. Henri Germain

M. Henri Germain combat ensuite le système de la commission qui tend à faire payer par la Banque à l'Etat un abonnement de 2 millions et demi, ce qui augmenterait le prix de revient de l'escompte ; il préfère le partage des bénéfices comme plus équitable dans les années où ses bénéfices sont inférieurs à 5 millions, et dans celles où ils sont le plus élevés et qui correspond aux années de crise et de calamité publique.

Il se prononce aussi pour une réduction de la durée, et il croit que la Banque elle-même aurait intérêt à ne pas dépasser 1910.

Sauf ces réserves, M. Germain estime qu'il y a lieu de proroger le privilège de la Banque de France, qui, de toutes les banques d'émission, a été la plus démocratique.

Voici la péroraison de ce discours tout à fait technique :

« Veuillez me permettre d'achever ce que j'ai à dire « sur la question des prêts à l'agriculture ; il s'agit « d'un service absolument nouveau pour lequel les ti- « tres à émettre n'ont aucune analogie avec les autres, « car il ne s'agit pas d'émettre des titres à cinquante « ans ou à quatre-vingt-dix ans, il s'agit d'émettre des « titres de un à cinq ans, c'est-à-dire en harmonie avec « les délais nécessaires pour l'agriculture.

« Vous aurez à choisir entre un nouvel établisse- « ment à créer et un grand établissement qui existe « depuis plus de quarante ans et qui jouit d'un grand « crédit.

« Je ne comprendrais pas votre hésitation, et voici « pourquoi : Quelle que soit l'organisation du nouvel « établissement, quel que soit son Conseil d'adminis- « tration, il lui faudra une génération pour mériter et « obtenir un grand crédit, pour faire apprécier sa pru- « dence, sa gestion. Pendant ce temps, il empruntera « plus cher, et il sera obligé de faire payer plus cher à « l'agriculture les capitaux dont elle a besoin.

« Le Crédit Foncier empruntera à meilleur marché « que toute nouvelle banque, il pourra prêter à meil- « leur marché. Il aura en outre des frais généraux « moins élevés qu'une institution nouvelle. J'ajoute, « ce qui n'est pas à dédaigner, qu'il a déjà un person- « nel expérimenté.

« Du reste, j'ai pleine confiance dans les lumières de « M. le Ministre des finances et de M. le Ministre de « l'agriculture, et je suis convaincu qu'ils préféreront « confier ces services à un établissement qui date de « près de quarante ans, qui a aujourd'hui une im- « mense clientèle, un grand crédit, plutôt que de tenter « une expérience avec une institution nouvelle.

« Messieurs, je vous demande pardon de vous avoir « retenus si longtemps. J'ai essayé de vous démontrer « qu'augmenter la circulation de la Banque c'est abais- « ser le taux de l'escompte ou augmenter le trésor de « guerre, et je me suis efforcé d'établir que la Banque « de France a mieux qu'aucune autre banque d'émis- « sion rempli ce double rôle. De toutes les banques « d'émission c'est celle qui a le plus abaissé le loyer « des capitaux, qui a le plus augmenté la part des « travailleurs et qui est aussi la Banque la plus dé- « mocratique. Vous n'hésiterez pas à lui accorder le « renouvellement de son privilège, à fortifier cet cet « établissement national afin qu'il puisse abaisser en- « core le taux de l'escompte et augmenter le trésor de « guerre de la France. *(Applaudissements).* »

Nous avons été heureux de retrouver dans certaines théories émises par M. Germain, notamment pour la comparaison entre le poids et le volume des métaux précieux et des billets de Banque, les idées préconisées dans l'*Economiste Européen*, par notre directeur, M. Edmond Théry.

Séance du 6 juillet. — Discours de M. Rouvier, ministre des finances

Après les brillants développements dont nous avons rendu compte, M. Rouvier, ministre des finances, assuma la tâche particulièrement ingrate d'expliquer et de préciser les raisons de l'accord intervenu avec la Banque. Il l'a fait avec une autorité et une force incomparables, ainsi que nous allons essayer de le démontrer par le résumé de son discours.

Passant en revue les arguments des précédents orateurs, M. Rouvier n'a pas hésité à classer M. Germain parmi les défenseurs du projet, malgré les restrictions faites au sujet de l'article 12.

La question se pose bien nettement : « La Banque de « France est un établissement privé, lié avec l'Etat par « des relations étroites, mais ayant son individualité « propre, son autonomie, si on peut dire, et ne se con- « fondant jamais avec l'Etat lui-même.

« Le Gouvernement et la Commission vous deman- « dent de conserver ce caractère à la Banque. » *(Très bien ! très bien !)*

M. Millerand veut une Banque d'Etat, malgré les enseignements de l'histoire qui nous apprend les ruines causées par cette institution, partout où elle a été préconisée ; il voudrait aussi le crédit gratuit, oubliant que le crédit est un service rendu dont l'escompte est le prix.

Et M. Pelletan, — plus *opportuniste* que M. Millerand, — se borne à introduire dans la convention des modifications capables, dans son idée, de l'améliorer.

Le Ministre donne alors deux définitions du billet de banque et de la Banque elle-même que nous ne pouvons nous dispenser de reproduire textuellement : « Le « billet de banque est une promesse de payement à « vue, souscrite par un débiteur dont la solvabilité est « notoire et prenant dans la circulation la place d'un « autre engagement de même nature, souscrit à échéance « par un débiteur, solvable assurément puisque la « Banque a endossé ses effets, mais dont la solvabilité « n'a pas la même notoriété. »

N'est-ce pas là une réfutation absolue des sophismes sur le billet-monnaie ?

*

Quant à la Banque : « elle est à la fois la régulatrice « de la circulation fiduciaire, et par là même de nos « réserves métalliques, et la modératrice du taux de « l'escompte. »

Il n'y a aucune espèce d'analogie entre une banque et la Caisse des Dépôts et Consignations, c'est-à-dire entre le fait qui consiste à recevoir des capitaux, à les conserver, à les rendre, et le fait d'une banque qui, par cela même qu'elle escompte du papier, est soumise à des éventualités de perte comme elle est soumise à des chances de gain.

Pourquoi le gouvernement a-t-il fait avec la Banque une convention pour proroger le privilège de cet établissement ?

Le Ministre rappelle, à ce propos, la catastrophe du printemps 1889, et l'émotion causée par l'impossibilité où se trouvait le Comptoir d'Escompte de rembourser les dépôts qui lui étaient confiés. Sans le concours de tous les établissements de crédit groupés par une défense commune, sans l'appui énergique de la Banque de France, la crise pouvait s'étendre à toutes les Sociétés de dépôts et à l'ensemble de notre marché financier. M. Rouvier a rappelé avec quel empressement la Banque vint alors au secours de la place et, par conséquent, du pays.

L'avance de 200 millions consentie par la Banque, dans ces circonstances, mit naturellement en lumière l'avantage d'une puissance de cet ordre, prête à appuyer l'Etat dans les temps les plus difficiles. Les Chambres de commerce, frappées du grand service rendu par la Banque, et préoccupées de la faible durée du privilège, adressèrent au gouvernement de nombreuses pétitions pour réclamer une prompte prorogation.

Voilà l'origine du projet de loi soumis à la Chambre ; en traitant avec la Banque, le Ministre des finances a voulu conserver à la nation une organisation qui venait de prouver, une fois de plus, l'aide que l'Etat et le commerce en peuvent attendre.

« Si, pendant la Commune, ajoute le Ministre, la Banque eût été une institution d'Etat, c'est l'Etat qui eût été responsable des 16 millions que la Banque a été amenée, par des faits de force majeure, à avancer au pouvoir insurrectionnel, et qu'elle n'a jamais récupérés.

« De même encore — il est triste d'avoir à rappeler ce souvenir, mais il porte avec lui son enseignement — personne de nous n'a oublié que, lors de l'entrée des armées allemandes dans une de nos places fortes de l'Est, la question fut examinée de savoir si l'armée victorieuse pouvait s'approprier les sommes déposées dans les caves de la succursale de la Banque de France: elle fut résolue par la négative, pour cette raison que la Banque était un établissement privé .»

M. Rouvier se demande ensuite si le moment était venu de traiter avec la Banque, et il recherche à ce propos, les précédents: En 1806, une première prorogation a eu lieu, elle est survenue douze ans avant l'échéance du privilège; en 1840, deuxième prorogation, elle s'est produite quatre ans avant l'expiration du privilège; enfin, en 1857, nouveau renouvellement, dix ans avant la fin du privilège. Actuellement, cinq ans à peine nous séparent du terme de la concession. Etant donné le temps matériel qu'exigera encore la discussion de la loi, soit à la Chambre, soit au Sénat, on doit prévoir que le vote final ne sera sans doute pas obtenu avant six mois ou un an: on voit si le contrat passé avec la Banque a été hâtif. Dans l'intérêt même de la liberté du débat devant les Chambres, il importait que le gouvernement déposât le projet; et l'on peut dire que l'intérêt du commerce ordonne impérieusement que le Parlement se prononce à bref délai: on ne laisse pas en suspens des questions comme celle du sort qui sera fait au billet de banque.

En ce qui concerne la durée à attribuer au privilège, M. Rouvier a fait remarquer que celle de vingt-trois ans, inscrite au projet de loi, est plus courte que celle des précédents renouvellements, où cependant aucune charge nouvelle n'avait été imposée à la Banque.

Les charges que lui impose le projet actuel sont considérables, et il faut bien laisser à la Banque le temps de les amortir. Une longue durée facilitera, d'ailleurs, pour l'Etat, les négociations qu'il pourra avoir à entamer avec la Banque.

Cependant, le Ministre est prêt à accepter en principe l'amendement Mège et à réserver aux Chambres, en 1910, le droit de dénoncer le traité : « Les Chambres d'alors verront, après une nouvelle expérience, si elles devront user ou non de cette faculté d'option. Il va de soi que la même faculté sera réservée à la Banque, si elle la réclame. »

Démontrant ensuite les erreurs commises par les orateurs de l'opposition, dans l'évaluation des dividendes des actionnaires, — évaluations basées, à tort, sur le prix des actions à l'origine. — et répondant à plusieurs interruptions, qui troublent l'ordre de son discours, M. Rouvier explique comment il a dégagé l'annuité de 2.500.000 fr. que la Banque doit payer à l'Etat : Cette somme de 2.500.000 fr. représente ce qu'eût donné le partage des bénéfices, au-dessus de 160 fr. par action, dans la dernière période de fonctionnement de la Banque, de 1870 à 1889.

Le Ministre énumère ensuite les avantages que le nouveau traité assure au commerce. En 1891, la Banque a escompté 13.277.234 effets, pour une valeur totale de plus de dix milliards, et, sur ces effets, il y en a 19.350 de 10 fr. et au-dessous, 745.500 de 11 à 50 francs, 1.013.751 de 50 à 100 francs !

Le projet stipule que le chiffre des avances gratuites sera porté à 140 millions.

La Banque se chargera du payement des coupons de rente et des valeurs du Trésor français à Paris et dans les succursales. Le dépôt des titres pourra être effectué dans seize succursales au lieu de cinq, et des avances pourront être faites sur les obligations industrielles françaises. Dix-huit succursales nouvelles et trente bureaux auxiliaires seront créés, et soixante villes nouvelles seront rattachées au service d'encaissement. La réserve de l'escompte sera ramenée de 6 0/0 à 5 0/0. La commission sur les billets à ordre, chèques, mandats et virements sera réduite de 50 centimes à 25 centimes pour mille. La limite d'admission des effets à l'escompte sera réduite à 5 fr. pour les effets sur place et à 10 fr. pour le papier déplacé. Les succursales escomptent le papier tous les jours ouvrables et encaissent à toutes les échéances le papier payable dans les villes rattachées.

Et on voudrait à la place de l'établissement incomparable dont il s'agit, une Banque d'Etat dont on ne dessine même pas les linéaments ?

Nous citerons, comme nous l'avons fait pour les précédents discours, la péroraison de M. Rouvier qui élargit le débat en l'élevant au dessus des questions purement techniques :

Et vous, qui nous conviez à vous suivre dans je ne sais quelle aventure, quelle confiance avez-vous vous-mêmes dans des doctrines qui n'ont jamais été soumises à l'expérience des faits ? (Interruptions sur quelques bancs à gauche.)

Elle est bien faible, votre confiance, et il faut que j'emprunte votre propre langage, Monsieur Pelletan, car je ne saurais peindre avec autant de force que vous l'avez fait la fragilité, reconnue par vous, d'une pareille thèse. Vous vous êtes écrié, dans une précédente séance :

« Hôtes passagers d'un monde en travail de révolution économique, cherchant à tâtons, dans une nuit profonde, à la lueur vacillante d'une science économique bien incertaine... »

Ah ! vous peignez en ces termes admirables la fragilité et l'incertitude de ces doctrines !... Et à quoi nous conviez-vous, si ce n'est à nous écarter des réalités vérifiées et attestées par un siècle de succès, pour expérimenter je ne sais quel système qui peut apparaître à votre esprit comme supérieur, mais dont une expérience que nous n'avons pas le droit de faire sur la patrie pourrait démontrer le péril ?

Non ! non ! la Chambre comprendra que le Gouvernement manquerait à son devoir si, ayant sous la main une institution qui a sauvé le crédit du pays aussi

bien dans les heures tragiques de l'année terrible que dans les moments, plus près de nous, où nous avons été préservés de crises terribles, en pleine prospérité, en pleine paix, il préférait faire à tâtons une expérience périlleuse.

La Chambre ne suivra pas l'honorable M. Pelletan et l'honorable M. Millerand dans la voie où ils la veulent entraîner. J'ai confiance qu'elle votera le projet qui lui est présenté par le Gouvernement.

Elle n'oubliera pas que, si le malheur des temps voulait que la France fût contrainte à tirer l'épée du fourreau, il ne lui suffira pas, pour garantir son indépendance, de pouvoir compter sur cette admirable armée que vous avez organisée avec tant de soins,

Oui, c'est l'intérêt de la patrie qui est en jeu : je le dis parce que je le pense profondément.

Je dis qu'il ne nous servirait de rien d'avoir la plus belle armée, l'armée la mieux exercée et la mieux préparée si vous n'aviez pas en même temps ce qui est nécessaire pour lui donner le mouvement et la vie.

On disait autrefois : L'argent est le nerf de la guerre. Cette vérité a cessé d'être juste. La guerre moderne représente de telles consommations de capitaux que l'argent ne suffit plus : il faut le crédit, Or, je n'en sais pas de plus solidement assis, de plus justement mérité que celui de la Banque de France ; je ne sais donc pas d'établissement dont la cause soit liée plus étroitement, plus intimement pour l'avenir aux entrailles mêmes de la patrie. (Interruptions sur divers bancs à gauche.)

Je n'envisage pas seulement les efforts que vous pouvez avoir à faire pour assurer notre indépendance ; mais, quand je songe à la péroraison de M. Millerand vous montrant cette grande démocratie en mouvement, marchant d'un pas ininterrompu à la conquête de plus de bien-être et de plus de lumière, croyez-vous que cette marche si hardie, si admirable, si digne d'être encouragée n'a pas besoin de s'abriter derrière la double barrière que j'indiquais ?

Non seulement, si notre indépendance était menacée, mais même si nous venions à être faibles ou débiles, soit dans nos forces militaires, soit dans le crédit, vous ne pourriez plus, hélas ! avoir même l'espérance, que j'ai au cœur autant que vous, de voir cette marche se continuer et aboutir.

Pour réaliser cette grande espérance de l'émancipation de 38 millions d'hommes vivant au milieu de l'Europe monarchique et pour assurer notre indépendance, il faut avoir, à côté d'une armée solide, prête à tous les sacrifices, un crédit incontesté qui permette à la patrie de mettre en œuvre tous ses moyens et toutes ses forces. (Vifs applaudissements.)

Discours de M. Dumay

Après ces éloquentes paroles, l'utilité du projet de loi apparaissait à tous les yeux et la discussion semblait close lorsque M. Dumay a voulu soutenir, à son tour, la thèse d'une Banque d'Etat, cherchant à dénier à la Chambre actuelle le droit de trancher la question.

L'orateur s'en prend surtout aux arguments de M. Léon Say, à qui il reproche d'avoir dit que la Banque d'Etat serait la mort du crédit. Il conteste aussi les avis des Chambres de commerce, « dont les membres, dit-il, sont tous orfèvres dans cette question ». Aux citations que M. Rouvier a faites des discours de M. Passy, de Thiers, il oppose celle d'un discours de M. Kœnigswarter, qui combattait, en 1857, devant le Corps législatif, le renouvellement du privilège.

M. Dumay évalue à 400 millions le cadeau fait aux actionnaires de la Banque ; les actions sont, en effet, selon lui, majorées de 2.200 francs.

Voici comment il établit son calcul : « Si vous faisiez appeler un des actionnaires et que vous lui disiez : Nous allons vous rembourser 1.240 fr., il répondrait : Non ; vous me faites tort : vous pourriez me rembourser mon action à 1.240 francs le 31 décembre 1897, mais voici le préjudice que vous allez me causer : si vous me la remboursez actuellement et que je place mes 1.240 fr. en bonnes valeurs mobilières à 3 80 0/0 par exemple, cela me rapporterait jusqu'à la fin du privilège 45 fr. par an, et comme avec la Banque j'en touche 165, il en résulterait pour moi une perte sèche de 120 francs par an ; soit pour six ans 720 fr. Or, d'après ce raisonnement, 120 fr. ajoutés aux 1.240 du capital-action et de la quote-part dans les réserves, donnent comme valeur maxima de l'action 1.960 fr. (Signes de dénégation.)

« Je vous fais la partie belle. Les actions étant à 4.100 ou 4.200 fr., il s'ensuit que chaque action est majorée maintenant de 2.200 fr. environ. D'où vient cette majoration ? C'est qu'on escompte la continuation du privilège d'émission. Si vous multipliez 2.200 fr. par 182.500, vous obtenez le chiffre de 401.500.000 fr. Tel est le cadeau que l'on vous propose de faire à 26,000 actionnaires ! »

Discours de M. Camille Pelletan

L'éloquent député des Bouches-du-Rhône, à qui M. Antide Boyer venait de céder son tour, est venu condenser les arguments qu'il avait déjà développés une première fois à la tribune. Il veut répondre à la fois au Ministre des finances et au Rapporteur.

S'adressant à M. Rouvier, il ne croit pas qu'on ait à se féliciter de la puissance de l'encaisse métallique, — c'est-à-dire d'avoir soustrait à la circulation une si grande masse de métal précieux et d'avoir fait le plus grand cimetière d'or et d'argent qui soit au monde ! Les galions d'Amérique n'ont-ils pas appauvri l'Espagne, et l'Angleterre n'est-elle pas le pays qui possède le moins d'or et d'argent monnayé ? Le *Clearing house* de Londres n'en fait pas moins 200 milliards d'affaires par an ! Est-ce pour garder un trésor, comme le dragon de la mythologie, que Napoléon a créé la Banque ? Non ! c'est pour assurer au commerce le crédit à bon marché.

Visant ensuite M. Burdeau, M. Camille Pelletan maintient que la Banque a versé, en décembre 1851, 25 millions à l'auteur du coup d'Etat, alors que l'Etat était déchu du droit de les demander. La prorogation qu'on allègue portait sur le remboursement et non sur l'exigibilité des avances, et le Ministre des Finances d'alors, M. de Casabianca, dont M. Burdeau a fait une dupe, est devenu le ministre d'Etat du 2 Décembre triomphant !

Quant au rôle de la Banque en 1871, M. Pelletan rappelle quelle était à cette époque la situation. Un homme, dont les patriotes ont gardé comme une relique le souvenir, avait réveillé, électrisé la France. L'orateur s'incline, aux applaudissements de la gauche, devant la gloire immortelle dont s'est couvert Gambetta et qui rayonne à travers les querelles du passé.

Pour défendre la France une et indivisible, il avait fallu arracher les paysans à leur chaumière et les envoyer dans des camps où rien n'était préparé, parce qu'on n'avait pas d'argent, et ces milliers de paysans, qui seraient morts en héros, mouraient sinistrement sous la neige, avec ce suprême désespoir de mourir sans profit pour la patrie !

Pourquoi ? Toujours parce qu'on était sans argent, parce que le trésor de guerre, dont on parle tant, restait obstinément fermé, parce qu'on était à la merci d'intérêts particuliers qui attendaient la paix pour reprendre leurs opérations ! Quand M. Burdeau, qui, à cette époque, a été vaillant entre les vaillants, tente de justifier la Banque, c'est la commisération qui parle en lui, et non la justice ! En matière de défense de la patrie, tout retard, tout délai est un crime ! « Gardez vous de demander du temps, s'écriait Mirabeau : le malheur n'en accorde jamais ! » Qu'on prenne garde qu'un jour les patriotes ne se voient exposés à entendre dire de nouveau par les futurs défenseurs de la patrie : « Je briserai la Banque, puisqu'elle trahit la France. »

Discours de M. Burdeau

L'éminent rapporteur général résume, à son tour, les motifs qu'il a déjà exposés et qui militent en faveur du projet de loi :

« En ce qui concerne le rôle de la Banque en 1870,

M. Burdeau rappelle que Gambetta, auquel on rend aujourd'hui un hommage quelque peu tardif, avait refusé l'émission de papier-monnaie que lui proposait la Banque : il ne voulait pas recommencer les assignats. Mais plus de la moitié des sommes nécessaires à nos soldats n'en a pas moins été versée, non par le Trésor, mais par la Banque. Elle a disputé l'argent pied à pied, mais elle l'a toujours donné, et toujours il a précédé les besoins !

« Quant à la question de l'encaisse : Peut-on comparer, comme il l'a fait, les mœurs financières de la France à celles de l'Angleterre, qui n'a pas, d'ailleurs, la ressource des billets de banque, limitée comme elle l'est par les statuts de 1844 ? C'est à son encaisse que la France doit d'avoir évité les crises commerciales qui, chez nos voisins, font parfois monter l'escompte jusqu'à 14 0/0.

« Est-il vrai que l'escompte ne soit pour la Banque de France qu'un accessoire ? Mais M. Pelletan lui reproche précisément de vouloir mettre la main sur l'escompte du pays tout entier ! La vérité, c'est que, sur 26 milliards de papier qui s'escompte en France, elle en escompte environ 10 milliards. Qu'une crise survienne : le portefeuille des établissements de crédit menacés ira à la Banque, ce qui permettra à ces établissements de doubler le cap des tempêtes.

« Qu'opposera-t-on, d'ailleurs, à la Banque de France telle qu'elle est constituée ? » demande M. Burdeau.

« Elle doit d'abord être une Banque d'émission, assurer la circulation du numéraire à travers ce pays. Le fait-elle ? Le billet de banque est-il l'équivalent de la monnaie dans tout le pays ? Est-il présent à point nommé partout où il est nécessaire ? Les espèces sont-elles toujours là quand on le présente pour les obtenir en échange ? Oui, la Banque de France remplit son rôle de Banque de circulation et d'émissions.

« Elle a encore à faire l'escompte. Le fait-elle bien ? Elle nous le donne plus stable qu'en Angleterre et à meilleur marché qu'en aucun autre pays d'Europe.

« Voilà ce que fait la Banque de France, et vous voulez aller plus loin ! Elle fait des choses qu'aucune autre Banque ne fait. Avec son encaisse, avec son crédit, avec son billet de banque elle est l'établissement qui épargne à ce pays-ci les crises commerciales dans ce qu'elles ont de plus redoutable ; elle est l'établissement qui, quoi qu'on en dise, demeure la réserve suprême des finances du pays.

« Elle fait ces choses, elle les continuera demain et fera mieux encore. Deux progrès vont être consacrés. Elle créera des succursales, des bureaux auxiliaires, elle réalisera tous ces perfectionnements qui ont été énumérés devant vous.

« Elle nous fait cette première concession, puis elle nous en fait une autre : c'est nous-mêmes qui aurons à peser et à discuter avec elle la part que l'Etat devra prélever sur ses bénéfices.

« Voilà les deux principes qui sont posés dans le projet de loi et qui ne sont pas le dernier mot, car vous auriez tort de l'oublier : avec le pouvoir que vous avez sur la Banque de France, vous êtes en mesure de l'engager dans la voie du progrès. Depuis dix ans, personne ne niera qu'elle y ait marché ; vous pouvez accélérer encore cette marche et vous pouvez être assurés que lorsque vous lui ferez des demandes justifiées, il faudra qu'elle finisse par y céder.

. . . .

« Qu'est-ce que c'est donc que ce développement de la richesse publique que vous avez mis en question, mais dont nous sommes les témoins, dont notre commerce extérieur, dont la rentrée des impôts, dont le trafic sur les chemins de fer, dont tous les indices connus du développement de la richesse publique sont les signes et les preuves exposés quotidiennement sous nos yeux ? Qu'est-ce que c'est donc que ce développement de la prospérité, si ce n'est pas la démocratie acquérant de jour en jour la richesse, arrivant à l'aisance ? La multiplication des porteurs de livrets de Caisses d'épargne, des porteurs d'obligations, cette richesse dont vous avez parlé vous-même en termes si nobles, si élevés, si émus, est-ce que ce n'est pas le progrès de la démocratie ?

« J'ai la ferme conviction, messieurs, qu'en votant le projet de loi que nous vous apportons vous ne ferez qu'élargir la voie toute frayée, expérimentée, sur laquelle elle a déjà fait de si grands pas vers l'indépendance et vers le bien-être. » (Vifs applaudissements.)

Après une nouvelle réplique de M. Camille Pelletan, qui donne lecture de plusieurs dépêches échangées en 1870-71, entre Gambetta et Laurier, la discussion générale a été déclarée close et le passage à l'examen des articles a été voté.

Mais la récente retraite du ministre de la marine, M. Cavaignac, et l'offre de ce portefeuille faite à M. Burdeau, ayant privé la Commission de son éminent rapporteur, la discussion des articles se trouve forcément ajournée à la prochaine session. Il est probable que, pendant les vacances parlementaires, un nouveau rapporteur sera désigné pour continuer l'œuvre de M. Burdeau.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	15 Juillet	21 juillet
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 15 juillet / 21 juillet		
Or .... 1.609.626.145 / 1.618.136.782		
Argent... 1.291.108.846 / 1.291.481.174	2.900.735.031	2.909.617.956
2.900.735.031 / 2.909.617.956		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	36.515	465.146
Portefeuille Paris { Effets Paris........	215.087.175	195.009.698
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales...........	314.532.678	314.846.382
Avances sur lingots à Paris.............	33.081.000	31.702.000
Avances sur lingots dans les succursales	7.928.222	8.223.951
Avances sur titres à Paris..............	126.230.836	126.510.518
Avances sur titres dans les succursales	163.938.072	163.490.389
Avances à l'Etat.........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.514.914	99.514.914
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..............	9.062.129	9.062.129
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales....................	1.416.599	1.698.698
Emploi de la réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Divers...........	116.546.676	113.584.668
Total............	4.254.998.044	4 240.644.636
PASSIF		
Capital de la Banque....................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital.......	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857.......	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation	3.198.734.700	3.140.395.430
Arrérages de valeurs déposées..........	20.489.324	18.001.795
Billets à ordre et récépissés............	41.077.227	42.279.191
Compte courant du Trésor, créditeur...	329.933.691	382.011.571
Comptes courants de Paris..............	346.427.962	342.706.493
Comptes courants dans les succursales.	55.011.689	53.268.137
Dividendes à payer......................	6.871.386	5.647.531
Escompte et intérêts divers	1.418.741	1.662.019
Réescompte du dernier semestre.......	910.847	910.847
Divers......................................	27.606.965	27.216.111
Total............	4.254.998.044	4.240.644.636

Comparaison avec les années précédentes

	26 juillet 1888	25 juillet 1889	24 juillet 1890	23 juillet 1891	21 juillet 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation..........	2.592.9	2.843.6	3.009.1	3.015.1	3.140.3
Encaisse	2.328.6	2.486.0	2.583.6	2.630.6	2.909.6
Portefeuille.........	592.5	614.2	580.2	615.2	509.8
Avances aux partic.	261.1	264.1	268.7	295.2	329 9
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140 0
Compt. cour. Trésor	325.6	260.1	190.3	345.7	382 0
— part...	390.5	511.8	400.2	373.2	395.9
Taux d'Escompte...	2 1/2 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 1/2 0/0
Prime de l'or.......	2 1/2 0/00	1 0/00	2 0/00	4 0/00	Pair.
Bénéfices nets......	594.8	570.8	780.8	1615.7	pr 95 6

Résumé des échanges avec les principaux pays
(En milliers de francs)

ÉTATS	Mois de Juin			Depuis le 1er Janvier		
	Importat.	Exportat	Différ. pr l'exp.	Importat.	Exportat.	Différ. pr l'exp.
Angleterre	41.016	117.240	+ 76.224	291.664	548.873	+257.209
Allemagne	21.471	29.223	+ 7.752	174.769	181.614	+ 6.845
Belgique	30.615	53.031	+ 22.416	217.624	271.875	+ 54.251
Suisse...........	12.825	21.664	+ 8.839	60.377	116.626	+ 56.249
Italie	17.587	19.300	+ 1.713	79.750	67.467	— 12.283
Espagne	11.515	10.547	— 968	187.042	68.743	—118.299
Turquie..........	5.213	4.852	— 361	74.045	32.212	— 41.833
Etats-Unis	49.226	18.690	— 30.536	448.543	123.165	—325.378
Bresil.	8.344	20.118	+ 11.774	44.269	48.827	+ 4.558
Républ. Argentine	21.784	5.538	— 16.246	140.238	27.712	—112.526

Dans le dernier numéro de l'*Économiste Européen* (p. 76) nous disions, — en donnant le mouvement du commerce extérieur de la France, pendant le premier semestre de 1892, — que les totaux ne nous permettaient pas de formuler une appréciation raisonnée ; nous allons le faire cette fois.

Le caractère dominant de nos échanges est un accroissement sur un petit nombre d'articles et une diminution sur le plus grand nombre.

Citons un exemple : Nos *Importations* d'objets d'alimentation pour les 6 premiers mois de 1892 s'élèvent à 944.820.000 fr. contre 686.354.000 fr. en 1891 ; elles proviennent des importations de grains et farines, se chiffrant par 425.503.000 francs contre 157.839.000 francs en 1891.

A côté de cela tous les autres articles, à l'exception des sucres et des bestiaux, présentent des diminutions.

Les matières nécessaires à l'industrie, sauf le coton et quelques autres articles moins importants sont en diminution ; les produits fabriqués continuent à entrer et présentent 42 millions d'augmentation sur la période de 1891.

A l'*Exportation*, nos produits fabriqués accusent 877 millions contre 895 millions en 1891. Nous pouvons signaler de légères augmentations sur les soieries, les tissus de laine et les peaux ; tout le reste, ou à peu près, est en diminution assez sensible.

Quant aux articles d'alimentation, la mauvaise récolte, générale en Europe, nous a valu certaines augmentations, mais nos affaires en vins ont singulièrement fléchi ; elles n'atteignent que 118 millions, ce qui est le minimum de la période décennale.

Les matières nécessaires à l'industrie ont été moins maltraitées : les augmentations sont assez nombreuses ; toutefois c'est là un symptôme peu favorable, puisque ces exportations privent notre industrie des matières premières qu'elle pourrait utiliser.

Les protectionnistes ont donc tort de chanter victoire, l'examen attentif des chiffres fait suffisamment ressortir les effets désastreux du nouveau tarif.

MÉTAUX PRÉCIEUX. — Importations et Exportations des Métaux précieux pendant les six premiers mois des années 1890-1891-1892 (Valeur en milliers de francs).

Matières	IMPORTATIONS (milliers de fr.)			EXPORTATIONS (milliers de fr.)		
	1892	1891	1890	1892	1891	1890
Or en lingots.........	55.051	95.470	29.093	11.643	11.345	10.039
Or monnayé	181.747	130.585	43.740	57.567	65.540	43.276
Argent en lingots....	13.257	15.324	9.111	13.440	2.487	5.011
Argent monnayé.....	61.865	66.745	55.017	37.425	47.592	35.191
Monnaie de billon....	52	48	24	[illegible]	12	1
Totaux.	311.975	309.133	136.896	120.931	129.828	93.520

Pendant les six premiers mois de l'année 1892, le stock d'Or en France s'est augmenté de 167.568.000 francs dont environ 54 millions pour le seul mois de juin. Le stock d'Argent, qui pendant les cinq premiers mois avait été augmenté de 27.541.000 fr., est en perte en juin. L'augmentation ne se chiffre plus, à la fin du mois dernier, que par 24.258.000 fr. Bien entendu ces chiffres ne comprennent, pour l'or surtout, qu'une faible partie des sommes réellement importées. — Bullon. Pendant les six premiers mois, les sorties ont été supérieures aux entrées de 783.000 francs.

Ces résultats continuent à être excellents pour la richesse de la France.

RÉSUMÉ COMPARATIF des Importations et Exportations par catégories pour les six premiers mois des dix dernières années (1883-1892).

IMPORTATIONS (en milliers de francs)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	March. diverses	Total des import.	Or. arg. et billon
1892	1.197.998	346.581	944.820	78.404	2.567.803	311.975
1891	1.250.739	304.050	686.354	57.818	2.298.961	309.133
1890	1.205.643	302.371	682.899	59.463	2.250.376	136.896
1889	1.107.671	288.430	713.629	60.586	2.170.316	190.254
1888	1.000.270	270.834	697.971	52.996	2.022.071	145.972
1887	1 011.627	264.057	667.866	52.348	1.995.898	165.305
1886	1.008.155	261.914	739.276	51.641	2.060.987	331.038
1885	1.087.399	284.290	685.550	51.294	2.108.533	273.657
1884	1.162.897	315.502	669.607	61.981	2.209.987	127.753
1883	1.148.563	357.986	766.675	60.587	2.333.811	82.079

EXPORTATIONS (en milliers de francs)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	March. diverses	Total des export.	Or. arg. et billon
1892	348.382	877.709	374.569	149.632	1.750.292	120.932
1891	325.436	895.566	351.666	127.563	1.700.231	129.828
1890	380.226	947.163	404.415	100.583	1.832.387	93.520
1889	388.262	890.890	370.355	105.408	1.754.915	104.792
1888	331.947	784.853	319.219	95.321	1.531.340	157.588
1887	327.483	797.538	329.197	89.936	1.544.154	190.912
1886	292.041	809.356	329.547	78.250	1.509.194	110.068
1885	295.100	767.351	360.027	70.696	1.493 174	172.978
1884	315.233	769.897	376.010	61.000	1.522.140	56.383
1883	337.991	868.988	408.106	50.522	1.665.607	106.884

RÉSUMÉ des perceptions opérées par le service des douanes et le service des contributions indirectes pendant les 6 premiers mois des années 1892, 1891 et 1890.

DÉSIGNATION	1892	1891	1890
Service des Douanes :	Mille fr.	Mille fr.	Mille fr.
Droits de douanes à l'importation	217.632	172.316	162.326
— — à l'exportation	»	»	»
— de statistique..................	3.479	3.482	3.489
— de navigation..................	4.385	4.216	4.101
— et produits divers de douanes....	2.466	2.505	2.252
Taxe de consommation des sels	9.405	9.099	8.447
Total..................	237.367	191.615	180.615
Service des contribut. indirectes :			
Boissons et droit de fabr. des bières....	226.451	222.831	216.149
Sels................................	5.276	5.409	5.378
Sucre indigène (droit de fabrication)...	69.291	61.948	44.085
Droits divers et rec. à diff. titres.......	56.322	60.670	63.580
Vente des tabacs.......................	184.652	182.415	180.709
— des poudres	3.011	3.359	3.529
— des allumettes.......................	10.417	10.274	»
Total..................	555.423	546.896	513.430
Total général des perceptions..	792.790	738.515	694.045
A déd. les dép. p. primes ou drawbacks.	55	56	69
Reste acquis au Trésor.........	792.735	738.459	693.976

Il résulte de ces chiffres que, pendant les six premiers mois de l'année 1892, les perceptions opérées par le service des douanes et les contributions indirectes, ont été supérieures de 54.276 milliers de francs à celles de la période correspondante de 1891. Les douanes entrent dans ce total pour 45 millions 752.000 francs et les contributions indirectes pour 8 millions 527.000 fr.

Opérations concernant les Caisses d'épargne ordinaires du 11 au 20 juillet 1892

Voici le relevé des opérations concernant les Caisses d'épargne ordinaires, du 11 au 20 juillet 1892 :

Dépôts de fonds..........................	5.173 056 60
Retraits de fonds..........................	5.487.188 49
Excédent de retraits.........	314 131 89

L'excédent de dépôts du 1er janvier au 20 juillet 1892 s'élève à 34.121.857 fr. 42.

Capitaux employés en achats de rente du 11 au 20 juillet 1892 :

1° Pour placement des excédents de dépôts, et, en outre, des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des caisses d'épargne ordinaires, 3.153.725 fr. ;

2° Pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 362 817 fr. 65.

RÉSUMÉ de la navigation de la France pendant les 6 premiers mois des années 1891 et 1892 *(navires chargés)*

	ENTRÉE				SORTIE			
	1892		1891		1892		1891	
Navires français	Nomb de navir.	Ton. (mill.)	Nomb de navir.	Ton. (mill.)	Nomb de navir.	Ton. (mill.)	Nomb de navir.	Ton. (mill.)
Avec colonies et possessions françaises	958	678	990	693	1.033	736	923	645
Grande pêche	41	3	51	3	451	51	506	57
Etranger :								
Pays d'Europe	2.506	949	2.581	902	2.351	810	2.428	891
— hors d'Europe	427	595	420	593	398	554	420	608
Total	3.932	2.227	4.042	2.193	4.233	2.152	4.277	2.202
Navires étrang.								
Avec colonies et possessions françaises	128	78	169	110	57	27	81	47
Etranger :								
Pays d'Europe	7.648	3.045	8.184	3.402	6.031	2.125	6 279	2.229
— hors d'Europe	1.086	1.472	979	1.242	285	398	313	411
Total	8.862	4.596	9.332	4.756	6.373	2.551	6.673	2.688
Total général	12.794	6.824	13.374	6.949	10.606	4.703	10.950	4.890

La période des six premiers mois de 1892 a donné lieu à une diminution dans l'entrée des navires dans les ports français. Ceux-ci ont reçu 580 navires de moins que pendant la période correspondante de 1891, et le tonnage a subi une réduction de 125 milliers de tonneaux. Pendant la même période de 1892 les sorties de navires ont été inférieures de 344, et le tonnage emporté a diminué de 187 milliers de tonneaux.

L'Emission du Crédit Foncier. — Il est matériellement impossible qu'on puisse avoir, avant huit ou dix jours, des résultats définitifs relativement à l'émission du Crédit Foncier. L'opération est rendue très ardue par l'unification à établir entre les différentes séries présentées à la Conversion par le droit, pour certains porteurs, de souscrire par privilège des titres non-libérés pour le montant de leurs obligations, etc. Ce qu'on peut dire, dès à présent, c'est qu'environ 380.000 obligations seront absorbées par la Conversion. Or, on a au moins *cent mille* souscripteurs nouveaux. En tenant compte des unités, il est possible de prévoir dès à présent que la répartition donnera en définitive de 10 à 15 pour cent au maximum. Le succès dépasse donc absolument ce qu'on pouvait prévoir.

Nouvelle protestation du Gouvernement Allemand au Gouvernement Portugais. — Le ministre d'Allemagne à Lisbonne a adressé, le 12 juillet, au Gouvernement portugais, une deuxième note dans laquelle le Gouvernement allemand fait ressortir que l'on a porté arbitrairement atteinte à des droits reconnus par traité, et proteste surtout contre le fait que les détenteurs allemands de titres portugais sont traités d'une façon beaucoup plus défavorable que les détenteurs portugais de titres de la Dette intérieure.

Le Gouvernement allemand repousse l'affirmation du Ministre portugais, d'après laquelle on aurait voulu forcer le Gouvernement de Lisbonne à payer tout ou rien ; il fait ressortir que les représentants des créanciers allemands du Portugal étaient, au contraire, disposés à faire de larges concessions.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 1er janvier au 20 juillet.	45.133.711	47.979.585
Du 21 juillet	330.000	260.000
Du 1er janvier au 21 juillet.	45.463.711	48.239.585

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 1er au 7 Juillet (27e semaine)
(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. de la semaine 1891	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1891	Différence pr 1892
Etat	2.665	706	679	17.944	17.753	+ 191.»
Paris-Lyon-Méditer.	8 364	6.713	6.844	171.395	172.278	— 883.»
— Rhone au Mont-Cenis	133	85	84	2.254	2.279	— 25.»
— Chemins Algériens	513	153	184	4.228	4.441	— 213.»
Nord	3.629	3.579	3.360	91.404	91.450	— 46.»
Ouest	4.961	2.940	2.893	71.141	69.723	+ 1.418.»
Orléans	6.432	3.307	3.258	84.378	82.190	+ 2.188.»
Est	4.691	2.784	2.768	70.737	70.782	— 45.»
Midi	3.023	1.687	1.658	43.024	44.029	— 1.005.»
Est-Algérien	897	87	96	2.876	3.106	— 230.»
Bône-Guelma voie larg.	534	65	62	1.794	1.873	— 79.»
— voie etroite	128	5	5	169	182	— 13.»
Ouest-Algérien	296	62	54	1.340	1.157	+ 183.»
Arzew à Kralfallah	214	22	22	695	623	+ 72.»
Médoc	101	19	20	522	518	+ 4.»

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Depuis le 13 juillet, les titres de l'Emprunt Tunisien 3 0/0 1892 sont admis aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme.

Cet emprunt est inscrit à la première partie du Bulletin de la Cote, première page, au-dessous des emprunts de Villes, sous le titre général : « Fonds d'Etat Tunisiens garantis par la France », et sous la rubrique : « Obligations Tunisiennes de 3 0/0 1892 (intérêts et amortissements garantis par le Gouvernement français, conformément à la loi du 25 juin 1892.) »

Cet emprunt est réprésenté par 396.386 obligations de 500 fr. 3 0/0, émises à 476 fr. 25, entièrement libérées au porteur; remboursables au pair, par tirages semestriels, en 96 ans.

Intérêt annuel : 15 fr., payables par trimestre les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre de chaque année.

Par exception, le premier coupon échéant le 1er octobre prochain sera payé à raison de 2 fr. 65 pour le prorata d'intérêt couru du 28 juillet au 1er octobre.

Les obligations de l'emprunt sont actuellement représentées par des titres provisoires au porteur, à échanger ultérieurement contre des titres définitifs.

Les négociations à terme auront lieu par vingt-cinq obligations et les multiples. Elles seront soumises à la liquidation mensuelle.

Service des titres et des coupons : à Paris, au Comptoir National d'Escompte de Paris.

Jusqu'à nouvel ordre et par exception, les actions de la Société Autrichienne Privilégiée des Chemins de fer de l'Etat, 2e émission, nos 400001 à 550000, pourront circuler sans être munies de coupons.

A partir du 22 juillet présent mois, les obligations communales de 500 fr. 3 20 0/0 1892, émises par le Crédit Foncier de France, seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme.

500.000 obligations de 500 fr., émises à 497 fr. 50, remboursables à 500 fr. et avec lots, dans un délai de 75 ans au plus tard, par tirages au sort trimestriels ayant lieu les 22 mars, 22 juin, 22 septembre et 22 décembre de chaque année (1er tirage le 21 septembre 1892).

Intérêt annuel : 15 fr., payables par moitié les 1er janvier et 1er juillet.

Ces titres seront inscrits à la première partie du *Bulletin de la Cote* sous deux rubriques distinctes, affectées :

L'une aux obligations entièrement libérées, titres définitifs au porteur, donnant droit à l'intérêt annuel de 16 fr. Jouissance courante : 1er juillet 1892,

Et l'autre, au obligations libérées de 50 fr., titres provisoires aux porteur, donnant droit à un intérêt annuel de 3 0/0 sur le montant des versements effectués.

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

Ainsi que nous l'avions prévu, les différentes émissions qui se sont succédé, et en particulier celle du *Crédit Foncier* ont apporté au marché une animation assez rare à cette époque de l'année, mais sans provoquer toutefois de mouvement très important. Les choses sont très probablement rentrées maintenant dans le calme périodique qu'amène la saison. Toutes les assemblées générales ont eu lieu ; on est édifié sur les dividendes de toutes les exploitations ; tous les résultats bons ou mauvais ont été escomptés. Il n'y a plus désormais, jusqu'à ce qu'on est convaincu d'appeler la rentrée, que des incidents politiques peu probables ou des événements d'ordre aussi imprévus, qui puissent influencer la Bourse. On espère que, parmi ceux-ci, nous n'aurons pas à enregistrer l'invasion du choléra, qui semble devoir se localiser en Russie, en raison des précautions minutieuses prises par les puissances occidentales.

Rentes françaises. — Nos fonds d'Etat ont légèrement réagi. On peut en trouver la cause dans ce fait qu'un certain nombre de porteurs, ayant acquis un bénéfice sur les rentes, ont réalisé pour prendre part aux émissions de ce mois. Le 3 0/0 est à 98 22 au lieu de 98 72. L'*Amortissable*, à 98 65 au lieu de 98 92, et le 4 1/2 à 106 20 au lieu de 106 22 1/2.

La *Nouvelle obligation Tunisienne* 3 0/0 s'inscrit à 479 50.

Sociétés de Crédit françaises. — La *Banque de France* se retrouve à 4.220 contre 4.205. On espère qu'à la session prochaine, on trouvera une place pour achever, entre la réforme des boissons et le budget, la discussion commencée. L'encaisse or atteint 1 milliard 618 millions.

La *Banque d'Escompte*, après des progrès très soutenus, subit une légère réaction. On avait annoncé plusieurs affaires que la *Banque d'Escompte* devait émettre. Elle les a ajournées pour attendre évidemment que les capitaux engagés dans les émissions de ce mois-ci aient repris leur assiette normale. La *Banque de Paris* à 640, la *Banque Transatlantique* à 412, sont absolument stationnaires. La *Compagnie Algérienne* passe de 491 à 495.

Le *Comptoir d'Escompte* s'avance de 511 à 515. Nous avions prédit ce mouvement, qui n'en est encore qu'à son début, et qui explique la puissance du crédit dont cet établissement a fait preuve en opérant avec le succès qu'on sait la Conversion tunisienne.

Le *Crédit Foncier* reste à 1.085. C'est là un cours absolument temporaire, bien qu'il ne marque qu'une très légère réaction sur celui de la semaine dernière. On trouvera aux informations les premiers résultats de la Conversion des obligations communales. Ils sont encore très embryonnaires, mais ils suffisent pour qu'on puisse affirmer déjà que cette opération a été couronnée d'un éclatant succès.

Le *Crédit Industriel et Commercial*, à 536, le *Crédit Lyonnais* à 786, le *Crédit Mobilier* à 152 50 sont absolument immobiles. La *Société Générale* s'avance de 465 à 467 50.

Chemins de fer français. — Nous enregistrons quelque faiblesse dans l'allure générale des actions de nos Chemins de fer. C'est absolument injustifié. Les Lecteurs de l'*Economiste Européen* trouveront dans le corps du journal un article sur les résultats donnés par l'application des nouveaux tarifs.

Nous n'avons jamais été de ceux qui prétendaient que la diminution des tarifs amènerait *immédiatement* une augmentation du trafic capable de donner de gros bénéfices. Nous avons dit que cette mesure pourrait, au contraire, amener une rupture d'équilible momentanée, mais que, peu à peu, elle produirait d'excellents résultats. Or, comme on le verra dans notre article, où nos conclusions s'appuient sur des chiffres précis et puisés aux sources, la rupture d'équilibre a été aussi faible que possible, puisqu'il y a plutôt plus-value, si petite soit-elle. Dans ces conditions, on ne peut attribuer les quelques francs perdus par nos actions de chemins de fer qu'à ce fait : que le public n'est pas même suffisamment édifié.

Le *Bône-Guelma* et l'*Est-Algérien* sont immobiles : le premier à 740, le second à 595, bien tenu. L'*Est* est à 922 50 sans variation. Le *Paris-Lyon-Méditerranée* descend de 1.520 à 1.512 50, et le *Midi* de 1.295 à 1.290. Le *Nord* rétrograde également de 1.895 à 1.875. L'*Orléans* et l'*Ouest* seuls font un pas en avant. Nous retrouvons l'*Orléans* à 1.570 contre 1.558 75 et l'*Ouest* à 1.080 contre 1.075.

Sociétés Industrielles Françaises. — Les *Magasins Généraux de Paris* sont en légère réaction à 545 contre 550. La *Compagnie Parisienne du Gaz*, au contraire, s'avance de 1.438 75 à 1.442 50, bien que le vote définitif de la Convention soit remis au mois d'octobre. Rien à signaler sur la *Compagnie Transatlantique*, stationnaire à 582 50, ni sur les *Omnibus* à 1.040.

Les *Voitures* ne changent pas davantage à 705, bien que la Compagnie soit de nouveau menacée. Cette fois, la menace prend un caractère grave, puisqu'il est question de refuser l'estampille aux véhicules non munis d'un compteur. Or, l'achat d'un nombre d'appareils suffisant pour pourvoir plusieurs milliers de voitures, ne sera pas sans exercer quelque influence sur les dividendes.

On parle d'un autre projet qui doit reconstituer définitivement le Canal de *Panama*. Sur cette espérance, qui renaît et revient à peu près tous les mois, les actions passent de 15 75 à 18 75. Le *Suez*, impressionné par la moins-value des recettes, mais encore soutenu par son dividende passe de 2.726 25 à 2.715.

Sociétés Etrangères diverses. — La *Banque des Pays-Autrichiens* est stationnaire à 469.

La *Banque Ottomane* progresse de 563 75 à 567 50, suivant le mouvement des valeurs ottomanes.

Le *Gaz de Madrid* recule de 220 à 215.

Les *Chemins Andalous* sont très fermes à 326 25 contre 315. Les *Autrichiens-Hongrois* passent de 642 50 à 645, bien qu'on ne soit pas encore édifié sur les prétentions de la Compagnie de faire supporter l'impôt à ses coupons, d'autant plus qu'elle a, paraît-il, consulté des juriconsultes qui, naturellement, n'y ont vu aucun inconvénient.

Le *Nord de l'Espagne* avance à 170.

En l'absence de toute nouvelle sérieuse, les *Chemins Portugais* restent stationnaires à 76 25.

Le *Madrid à Saragosse* passe de 182 50 à 187 50.

L'amélioration des lignes espagnoles peut être attribuée à l'énergique volonté de M. Canovas d'obtenir des Chambres les augmentations de tarifs, et à ce fait que les libéraux, séparés de lui sur la question de l'emprunt, sont disposés à le soutenir en ce qui concerne les tarifs.

Fonds d'Etats étrangers. — Les *Consolidés Anglais* progressent très légèrement à 97 50. L'*Autriche 4 0/0* or bénéficie de l'aplanissement des difficultés qui s'étaient élevées un moment entre le Gouvernement et MM. de Rothschild. Nous le retrouvons à 97 05 contre 96 75. Les *Emprunts Brésiliens* sont bien tenus, toujours sans qu'on puisse dire pourquoi. Les *Valeurs Egyptiennes* sont en grand progrès. Il y a là une chose assez singulière. L'Angleterre a toujours prétendu que l'intervention française en Egypte serait un désastre financier. Or, on se plaît à dire, d'autre part, que le triomphe de M. Gladstone pourrait nous rendre une part, si petite qu'elle soit, d'influence : pourtant, nous retrouvons la *Daira-Sanieh* à 100 au lieu de 97 ; l'*Unifiée* à 98 au lieu de 97 20, et la *Privilégiée* à 93 75 au lieu de 93 15.

L'*Extérieure Espagnole* est à 62 85.

L'*Italien* réagit de 90 40 à 90 10. Nous retrouvons le *Portugais* à 23 55. Les *Tabacs* sont influencés momentanément par la campagne qu'on a entamée à Lisbonne pour les englober dans l'impôt. L'obligation cote 366 au lieu de 371 25.

Les *Fonds Russes* sont tous fermes, et même en légère hausse sur la semaine précédente. Il en est de même des *Fonds Ottomans*.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	Rentes à payer		RENTES FRANÇAISES	Dividende ou intérêt distribué en 1888	1889	1890	1891	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 25 juin	2 juil.	9 juill.	16 juil.	23 juil.
Millions	Francs															
15215	456.483.140		**3 0/0 Perpétuel**	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	98 72½	98 35	98 62	98 72	98 22
4061	121.831.905		**3 0/0 Amortissable**.....	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	99 05	98 55	98 70	98 92	98 65
6789	305.540.303		**4 1/2 1883**	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	105 70	105 97	106 02	106 22	106 20
26066	883.855.348															
396.386 obl. de 500 f.			**Tunis** 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 25	479 50
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	**SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES** (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	**Banque de France**, nom.	146 »	156 »	161 »	16562	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	4150 »	4245 »	4190 »	4205 »	4220 »
128.980	500	250	**B. d'Escompte de Paris**	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	205 »	212 50	220 ..	225 »	200 »
125.000	500	500	**B. de Paris** et **Pays-Bas**	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	665 »	650 »	648 »	641 »	640 »
50.000	500	250	**Banq. Transatlantique**.	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	417 »	417 »	412 »	412 »	412 »
30.000	500	500	**Compagnie Algérienne.**	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	490 »	495 »	495 »	491 »	495 »
160.000	500	250	**Compt. Nat. d'Esc.**, nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	515 ..	512 50	510 »	511 »	515 »
341.000	500	500	**Cr. Fonc. de France**, —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1148 75	1125 »	1110 »	1110 »	1085 »
120.000	500	125	**Cr. Indust.** et **Comm.** —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	540 »	545 »	530 »	535 »	536 »
400.000	500	250	**Crédit Lyonnais**	17 50	25 »	30 »	12 50	667 50	740 »	800 »	782 50	787 50	785 »	783 75	786 25	786 25
60.000	500	500	**Crédit Mobilier**	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	171 25	175 »	151 25	152 50	152 50
240.000	500	250	**Societé Générale**, nom..	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	465 »	465 »	465 »	465 »	467 50
50.000	500	500	**Banq. Intern. de Paris**	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	402 50	402 50	395 »	402 »	395 »
50.000	500	500	**B. Parisienne nouvelle**	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	377 50	388 »	382 50	380 »	385 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	**Bône-Guelma**	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	675 »	705 »	714 50	740 »	740 »
50.000	500	500	**Est-Algérien**............	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	584 »	585 »	585 »	590 »	595 »
584.000	500	500	**Est**.......................	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	915 »	920 »	915 »	922 »	922 50
800.000	500	500	**Paris-Lyon-Méditerr.**..	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1502 50	1512 50	1517 50	1520 »	1512 50
250.000	500	500	**Midi**	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1325 »	1330 »	1295 »	1295 »	1290 »
525.000	400	400	**Nord**........................	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1887 50	1890 »	1867 50	1895 »	1875 »
600.000	500	500	**Orléans**	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1550 »	1555 »	1545 »	1558 75	1570 »
300.000	500	500	**Ouest**......................	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1080 »	1070 »	1077 50	1075 »	1080 »
40.000	500	500	**Sud de la France**........	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	508 50	515 »	508 »	506 »	507 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	**Mag. Gén. de Paris**.....	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	567 50	560 »	552 ..	550 »	545 »
336.000	250	250	**Cᵉ Par. du Gaz** (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1432 50	1435 »	1435 »	1438 75	1442 50
80.000	500	500	**Cᵉ Gén. Transatlantique**	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	601 »	600 »	585 »	584 50	582 50
120.000	500	500	**Messageries Maritimes**	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	657 »	660 »	660 »	660 »	656 »
34.000	500	500	**Omn. de Paris** (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1070 »	1060 »	1048 50	1041 »	1040 »
85.000	500	500	**Voitures à Paris** (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	715 »	715 »	700 »	705 »	705 »
600.000	500	500	**Canal de Panama**	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	17 50	15 75	17 50	15 75	18 75
223.398	500	500	**Canal de Suez**	78 22	89 38	91 05	11213	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2815 »	2795 »	2717 50	2726 25	2715 »
40.000	500	500	**Dynamite** (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	418 75	382 50	402 50	395 »	390 »
84.000	500	500	**Teleg. Paris-New-York**	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	103 75	105 »	100 »	100 »	105 »
50.000	500	500	**Téléphones**	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	480 »	465 »	430 »	440 »	435 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	2000	2000	**B.I.R.P. Pays-Autrich.**	22 50	25 »	14 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	478 75	475 »	471 25	470 »	469 »
500.000	500	250	**B. Impér. Ottomane**....	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	591 25	583 »	559 75	563 75	567 50
120.000	500	200	**Cr. Fonc. d'Autriche**...	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1120 »	1122 50	1085 »	1075 »	1077 50
60.000	500	125	**Cr. Fonc. Egyptien**	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	474 »	474 »	474 »	470 50	472 »
95.000	»	»	**Cr. Mob. Espagn.** (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	91 25	88 »	87 50	86 »	87 50
48.000	500	500	**Gaz de Madrid**	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	230 »	230 »	225 »	220 »	215 »
60.000	500	500	**Chemins Andalous**	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	337 50	335 »	325 »	315 »	326 25
550.000	500	500	**Autrichiens-Hongrois**..	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	661 25	661 25	645 »	642 50	645 »
750.000	500	500	**Sud de l'Autriche** (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	222 50	218 »	217 50	218 75	220 »
420.000	500	500	**Méridionaux** (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	713 75	725 »	685 »	655 »	647 50	651 25	610 »	621 25	617 »
350.000	500	500	**Nord de l'Espagne**......	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	180 »	176 25	165 »	166 25	170 »
70.000	500	500	**Portugais**	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	74 »	74 »	75 »	75 »	76 25
356.000	500	500	**Saragosse (Madrid à)**...	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	217 50	200 »	186 25	182 50	187 50
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		**FONDS D'ÉTATS ETRANGERS**													
529.477.984£			**Angleterre 2 3/4 0/0** ...	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 10	97 30	96 75	97 40	97 50
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	96 75	96 50	96 25	96 85	97 05
6.000.000			**Brésil 4 1/2 0/0 1888**...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	61 »	63 »	62 50	62 »	64 75
20.000.000			**4 0/0 1889**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	59 »	59 »	58 75	59 40	61 25
364.968			**Egypte** (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	99 »	98 50	98 75	97 »	100 »
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	98 80	98 »	97 42	97 20	98 »
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	93 70	93 75	93 40	93 15	93 75
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	66 40	64 90	61 90	61 70	62 85
1.240.000	1936		**Cuba 6 0/0 1886**	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	466 »	461 »	454 »	450 »	452 »
341.000	1940		**5 0/0 1890**	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	423 75	427 »	423 »	416 »	405 »	409 25
240.000	1921		**Hellénique 5 0/0 1881**..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	385 »	385 »	373 »	361 »	373 »
270.000	1952		**4 0/0 1887**..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	310 »	304 »	293 »	295 »	298 »
592.000.000fl.			**Hongrie 4 0/0 or**........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	96 »	96 »	92 75	93 75	93 25
442.250.000			**Italie 5 0/0 (4.34 net)**...	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	92 72½	93 25	89 05	90 40	90 10
			Portugal 3 0/0..........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	41 50	23 75	24 90	24 05	24 »	23 70	23 55
285.000	1926		— **4 1/2 1891 (Tabacs)**	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	367 »	358 75	364 25	371 25	366 »
2.230.000			**Roumanie 5 0/0 1875**...	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	99 50	99 50	99 75	99 75	101 »
300.000.000r	1928		**Russie 5 0/0 1879** (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	66 60	66 25	65 05	65 25	66 25
150.000.000r	1950		— **4 0/0 1880**.........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	94 75	94 25	93 80	94 75	94 80
1911.992.000	1970		— **4 0/0 Consolidé**..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	96 65	95 80	93 95	94 60	95 10
500.000.000	1974		— **3 0/0 1891 or**....	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	78 70	78 75	77 10	77 80	77 95
145.210	1952		— **3 0/0** (Chᵉ Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	77 »	76 70	75 25	76 50	77 »
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	20 52	20 15	20 17	20 32½	20 50
227.250	1931		**Consolidat. Ottom. 4 0/0**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	380 »	376 25	375 »	380 »	380 »
391.982	1961		**Priorités Ottom. 4 0/0.**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	425 »	423 75	425 »	426 25	427 50
295.454			**Douanes Ottom. 5 0/0**..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	467 50	460 »	465 »	462 50	463 »

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

LA SITUATION

Berlin, 22 juillet 1892.

Le calme le plus complet règne maintenant dans la vie politique ; personne ne prête plus d'attention aux polémiques que les organes bismarckiens persistent à mener contre le Gouvernement ; les scandales soulevés récemment par les antisémites sont également apaisés.

La seule question à l'ordre du jour présentant quelque intérêt pour vous est celle de l'Exposition universelle de Berlin. En ce moment, on fait une vaste enquête auprès du commerce et de l'industrie allemands ; les réponses données jusqu'ici sont presque unanimement favorables au projet d'Exposition, et je crois, en effet, que le résultat de l'enquête sera de montrer que les commerçants et les industriels désirent très vivement l'exécution de ce projet ; c'est un rêve qu'ils caressent depuis longtemps, et, en outre, ils espèrent que l'Exposition mettra un terme à la période difficile que traversent la plupart des industriels. C'est pour ces raisons que je vous ai donné comme probable l'organisation de l'Exposition vers 1897 ; mais de nouveaux obstacles ont surgi récemment.

En premier lieu, le Gouvernement semble décidément ne pas voir le projet d'un bon œil, sans doute parce qu'il a l'intention de demander au Reichstag, l'année prochaine et les suivantes, de nouvelles augmentations de dépenses militaires, destinées à introduire graduellement le service de deux ans et à augmenter l'effectif de l'armée.

Les journaux officieux font même remarquer qu'en choisissant la date de 1900 pour son Exposition universelle, la France a donné à l'Allemagne un nouveau témoignage de ses dispositions hostiles et que l'on doit être prêt à tout, c'est-à-dire ne rien négliger de ce qui concerne les armements et la défense du pays. Si cette manière de voir l'emporte, c'est-à-dire si le Gouvernement ne veut pas s'engager aux dépenses considérables qu'entraînera le projet, l'Exposition de Berlin n'aura pas lieu : en effet, elle aura contre elle les conservateurs, qui représentent presque tous les intérêts de l'agriculture et que les progrès de l'industrie laissent indifférents ; une partie des députés du Centre, qui se trouvent dans le même cas ; les députés de l'Allemagne du Sud, qui n'ont nullement l'intention de contribuer à la gloire et aux profits de Berlin et de la Prusse, et enfin les socialistes.

Le projet échouera donc au Parlement et peut-être y aura-t-il de fort bonnes raisons pour cela, attendu que les besoins croissants de l'État et d'autre part certaines diminutions de recettes, en particulier celles des chemins de fer, font craindre pour l'avenir des difficultés financières qui ne permettront pas de réaliser un projet comportant de très grandes dépenses, surtout dans une ville comme Berlin, n'offrant pour ainsi dire pas de séductions naturelles.

Vous savez que l'Allemagne et la Roumanie ont conclu, récemment, une convention commerciale provisoire par laquelle l'Allemagne a accordé à la Roumanie le traitement de la nation la plus favorisée pour les céréales ; cette convention expirera au 30 novembre, et d'ici là, les deux gouvernements doivent négocier un traité définitif. La Roumanie possède, comme on sait, un tarif général comportant des droits très élevés. Le commerce allemand s'émeut à l'heure qu'il est de la publication, par les journaux gouvernementaux roumains, d'articles qui font mal augurer du succès des négociations futures. La Roumanie manifeste la prétention de n'accorder aucune réduction sur son tarif général ; le seul avantage qu'elle offre est de s'engager à ne pas augmenter davantage ces tarifs ; par contre, elle réclame le traitement de la nation la plus favorisée pour tous les produits allemands. Dans ces conditions, les négociations ne peuvent pas aboutir, car les tarifs roumains sont déjà désastreux pour l'exportation allemande et ne peuvent guère être élevés davantage, tandis que l'Allemagne peut, en appliquant à partir du 30 novembre, son tarif général aux céréales roumaines, causer le plus grand tort au royaume danubien. Au commencement de cette année, le tarif en question était en vigueur et avait déterminé en Roumanie une crise commerciale, et c'est précisément pour mettre un terme à cette crise que la Roumanie a sollicité la conclusion de la convention provisoire. L'Allemagne a donc les atouts dans la partie et pourrait imposer ses conditions ; mais, dit la *Gazette de Cologne*, qui se permet rarement de pareilles critiques, notre Gouvernement s'est montré si faible dans la plupart des négociations commerciales qu'il ne faudrait, malgré tout, pas s'étonner si la Roumanie obtenait une solution conforme à ses intentions actuelles.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	15 juillet	Dif. 7 juillet	15 juillet	Dif. 7 juillet
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	988.187	+ 9.252	904.470	+ 18.292
Billets du Trésor	26.103	+ 786	21.359	+ 627
Billets d'autres banques	10.044	+ 769	10.597	+ 2.301
Lettres de change	535.787	— 21.308	548.859	— 28.954
Prêts sur titres	98.696	— 15.399	125.164	— 23.891
Valeurs	7.606	+ 688	3.822	+ 233
Autres propriétés	37.418	— 7.365	37.979	— 8.259
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets	993.858	— 58.368	974.056	— 49.382
Autres engagements à vue	552.133	+ 25.421	519.384	+ 9.926
Autres engagements	4.041	+ 38	962	— 199

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892	Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
30 juin	849.6	886.0	979.3	30 juin	710.2	765.1	711.8
7 juill.	839.7	886.2	979.0	7 juill.	655.7	726.9	671.2
15 —	847.0	904.5	988.2	15 —	576.2	674.0	634.5
23 —	849.3	918.1	.....	23 —	522.9	635.6	.....
31 —	838.6	918.3	.....	31 —	583.0	647.7	.....

Circulation	1890	1891	1892	Réserve de billets	1890	1891	1892
30 juin	1084.5	1066.0	1088.2	30 juin	85.7	143.4	218.6
7 juill.	1048.7	1023.4	1052.2	7 juill.	110.1	183.9	253.4
15 —	989.5	974.1	993.9	15 —	179.4	254.5	322.6
23 —	956.6	947.9	.....	23 —	213.7	293.3	.....
31 —	975.3	959.4	.....	31 —	183.4	283.1	.....

Le bilan de la Banque impériale permet de constater de nouveau une grande abondance de capitaux disponibles ; il montre en même temps que les espérances qu'on avait formées d'une reprise des affaires ne se justifient pas, car le portefeuille est de nouveau en diminution et reste à un chiffre inférieur de 40 millions à celui de l'année dernière.

L'Anglo-Deutsche Bank. — L'Assemblée générale de l'*Anglo-Deutsche Bank*, qui a eu lieu mardi à Hambourg, a décidé, par 5.000 voix contre 23, la fusion avec la *Dresdner Bank* ; nous nous sommes occupés de cette fusion dans le numéro du 19 juin de l'*Économiste Européen*.

Les trois directeurs actuels ont été nommés liquidateurs.

Les Fondations industrielles et les Emissions pendant le premier semestre de 1892. — Nous em

pruntons au *Deutsche Œkonomist* les statistiques suivantes, relatives aux émissions et aux fondations de Sociétés en Allemagne pendant le premier semestre de l'année.

Voici d'abord les chiffres des émissions, comparés à ceux de 1891 :

	1891		1892 I. sem.	
	Valeur nominale	Cours	Valeur nominale	Cours
	Milliers de marks			
Emprunts d'Etat allemands	512.000	440.650	362.000	306.405
Emprunts d'Etat étrangers	109.770	95.354	41.250	40.570
Emprunts municipaux allemands	87.778	84.825	23.477	23.018
Emprunts municipaux étrangers	26.075	22.174	6.187	6.203
Obligations allemandes	200.000	200.000	100.000	100.000
Obligations étrangères	6.125	5.405	—	—
Obligations de chemins de fer allemands	—	—	2.500	2.529
Obligations de chemins de fer étrangers	75.320	63.762	91.500	63.114
Actions de chemins de fer allemands	4.716	5.902	—	—
Actions de chemins de fer étrangers	12.000	13.800	—	—
Actions de Banques allemandes	33.128	40.895	1.000	1.050
Actions de Banques étrangères	—	—	—	—
Actions d'assurances allemandes	—	—	—	—
Obligations industrielles allemandes	28.250	28.381	7.000	7.117
Obligations industrielles étrangères	—	—	—	—
Actions industrielles allemandes	25.848	30.692	5.591	7.339
Actions industrielles étrangères	1.000	1.050	—	—
Total des émissions allemandes	891.720	831.351	501.568	447.458
Total des émissions étrangères	230.290	201.545	138.937	109.887
Total	1.122.010	1.032.896	640.505	557.345

En millions de marks, le capital total souscrit, en chiffres ronds, depuis 1886, est donné par le tableau suivant :

1892 I. sem.	560	1889	1.700
1891 I. sem.	880	1888	1.920
1891	1.030	1887	1.020
1890	1.330	1886	960

Comme on voit, le recul dû à la crise économique et qui s'est manifesté dès 1890 est de nouveau très considérable cette année.

Le tableau suivant donne le chiffre des émissions étrangères, en millions de marks :

1892 I. sem.	110...	1889	574.93
1891 I. sem.	174.66	1888	551.34
1891	186.70	1887	417.36
1890	191.89	1886	435.57

Mais le fait le plus caractéristique est le recul des émissions de valeurs de Banque et de valeurs industrielles ; les tableaux suivants permettent de s'en rendre compte :

Actions industrielles
Valeur nominale

1892 I. sem.	5.5	1889	230.2
1891 I. sem.	23.6	1888	142.1
1891	25.8	1887	68.8
1890	136.5	1886	48.6

Actions de Banque
Valeur nominale

1892 I. sem.	1..	1889	104.4
1891 I. sem.	19..	1888	51.9
1891	33.1	1887	28.0
1890	78.7	1886	16.4

Les chiffres des fondations de Sociétés confirment ces résultats. Pendant le premier semestre de 1892 on a fondé 62 Sociétés avec un capital de 38,41 millions de marks ; pendant le premier semestre 1891, on avait fondé 36 Sociétés avec un capital de 45,86 millions, et le second semestre 1891, 74 Sociétés avec un capital de 44,56 millions de marks.

Le tableau suivant donne les chiffres des fondations depuis 1871 :

	Nombre des Sociétés	Capital total	Capital moyen
		millions de marks	
1891	160	90.24	0,56
1890	236	270,99	1,16
1889	360	402,54	1,12
1888	184	193,68	1,05
1887	168	128.41	0.76
1886	113	103.94	0.92
1885	70	53,47	0,76
1884	153	111.24	0.72
1883	192	176.03	0,92
1882	94	56.10	0.60
1881	111	199.24	1.80
1880	97	91,59	0.94
1879	45	57,14	1,27
1878	42	13,25	0,32
1877	44	43,42	0.99
1876	42	18.18	0.43
1875	55	45,56	0,83
1874	90	105.92	1,18
1873	242	544.18	2.25
1872	479	1477.73	3.85
1871	207	756.76	3.65
avant 1871	235	2073,89	8,82

Ces chiffres montrent, comme les précédents, le recul de l'activité économique des deux dernières années et, en outre, mettent en évidence le saut de la diminution continue du chiffre moyen du capital des Sociétés par actions.

BOURSE FINANCIERE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernieres semaines

VALEURS	17juin	24juin	1 juil.	8 juil.	15juil.	22juil.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	87 62	87 25	87 50	87 37	87 62	87 87
Orient 3 0/0	68 12	66 87	65 25	65 »	64 90	66 37
Consolidés Russes	97 ..	96 »	95 62	94 75	95 25	96 25
Hongrois	94 25	94 »	93 90	93 75	93 87	94 »
Egypte Unifiée	98 62	98 62	97 95	97 50	97 25	98 12
Italien	91 90	91 37	91 37	90 62	91 37	91 »
Chemins de fer						
Autrichiens	131 ..	131 75	129 12	128 87	128 »	128 25
Lombards	43 ..	42 75	43 2	42 62	42 12	42 62
Gothard	148 25	147 12	142 »5	141 25	141 75	141 75
Nord-Est Suisse	118 37	116 87	116 71	119 37	118 87	118 »
Central Suisse	»	»	»	»	»	»
Meridionaux	»	»	»	»	»	»
Duxer	232 40	230 »	226 »	215 75	217 »	219 75
Marienbourg	58 75	58 12	57 12	57 25	57 87	58 62
Ouest Prussien	77 ..	75 75	72 25	73 »	73 37	74 40
Mainzer	115 50	114 50	114 62	114 75	115 25	114 90
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	218 50	214 25	197 25	200 75	201 50	202 75
Sud-Ouest Russe	74 87	73 75	74 »	72 25	72 37	73 87
Banques						
Crédit	170 ..	168 40	168 62	167 25	166 »	166 52
Disconto	195 25	191 62	188 50	187 »	190 25	189 62
Darmstadt-Bank	140 75	137 12	136 25	135 75	138 »	138 75
Berl-Handels	147 50	142 87	141 »	140 37	143 37	142 25
Dresde-Bank	148 40	143 75	143 12	143 37	145 87	144 75
National-Bank	120 75	117 50	117 12	116 87	118 87	118 50
Mines et diverses						
Laura	112 87	111 50	111 75	112 87	114 37	115 25
Dortmund	60 62	60 25	63 12	65 12	65 90	66 37
Bochumer	130 62	129 62	131 12	132 90	134 25	132 90
Gelsenkirch	139 ..	138 37	135 59	136 »	136 90	136 75
Hibernia	119 ..	118 12	115 87	115 75	115 25	115 50
Harpener	147 37	145 87	144 25	144 37	144 62	143 87
Dynamite Trust	132 75	132 40	131 40	133 50	133 75	132 75
Nordd Lloyd	109 87	107 25	106 25	107 50	111 25	107 75
Allgem. Electr.	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	80 85	80 90	80 95	81 »	81 »	81 10
Londres —	20 37	20 37	20 37	20 39	20 40	20 40
Vienne —	170 70	170 50	170 45	170 30	170 35	170 50
Petersbourg 3 semaines	211 75	204 50	204 75	201 30	201 »	204 45
Roubles comptant	207 12	204 75	203 75	201 62	201 12	204 50
— fin courant	207 75	204 75	204 25	201 75	201 25	204 50

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 23 juillet 1892.

Le marché continue à ne présenter qu'un très petit nombre de transactions ; mais les cours sont cette semaine plus fermes que précédemment et il y a même à signaler un certain nombre de reprises assez importantes.

Il y a eu des achats considérables sur les fonds d'Etat allemands, qui bénéficient du bas prix des escomptes et tendent vers le cours de 88.

Le Rouble a présenté dans le courant de la semaine une hausse importante, qui succède à un mouvement de recul prolongé.

Lorsqu'on a levé les interdictions s'opposant à l'exportation des céréales, le marché de Berlin, escomptant une forte exportation, avait spéculé à la hausse sur les roubles, dont le commerce aurait eu besoin pour ses paiements. Mais les prix des céréales russes étaient encore trop élevés et les exportations ont été au début presque nulles ; c'est là la principale cause de la baisse du Rouble, qui a été secondée par des nouvelles moins favorables sur les récoltes et par la propagation du choléra. Cette semaine, les rapports relatifs aux récoltes sont satisfaisants, et en outre, le commerce allemand a commencé à faire des achats de céréales en Russie, et c'est ce qui détermine la hausse que j'ai cette fois à signaler.

L'Italien est en baisse sur les conditions défavorables du change.

Les meilleures nouvelles relatives aux négociations sur les opérations de la Valuta ont amélioré le marché des valeurs de Banque. Les valeurs industrielles sont également en reprise.

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 97)

LA SITUATION

Londres, 23 juillet 1892.

On peut considérer les élections comme terminées ; nous n'avons plus à attendre en effet que le vote de la circonscription des Orkneys et des Shetlands, qui aura lieu le 25 et le 26 et qui nommera très certainement un gladstonien ; nous savons, par conséquent, aujourd'hui, comment sera composée la prochaine Chambre des Communes. Les *home rulers* occuperont 355 sièges : les gladstoniens, 274 ; les représentants du travail, 9 ; les nationalistes, 63 ; les parnellistes, 9 ; les gouvernementaux occuperont 314 sièges ; les conservateurs, 270 ; les unionistes, 44. Les *home rulers* ont donc une majorité de 41 voix alors que la majorité unioniste du dernier Parlement était de 68. C'est là un résultat important, mais on doit tenir compte des nombreux éléments qui constituent la majorité gladstonienne : on s'apercevra ainsi que cette majorité n'est pas aussi importante qu'elle paraît au premier abord, que M. Gladstone aura à compter avec les divisions qui pourront se produire entre parnellistes, nationalistes, sur de nombreuses questions. Je vous ai indiqué dans ma dernière lettre que les conservateurs comptaient sur ces divisions, qu'ils feraient en sorte de les provoquer, car ils veulent lutter pied à pied jusqu'au bout.

L'attitude observée dès maintenant par lord Salisbury nous prouve que nous ne nous étions pas trompés en jugeant ainsi, dès le début, sa ligne de conduite. Il semblait qu'après le verdict que vient de rendre le pays, lord Salisbury devait s'incliner et remettre immédiatement sa démission et celle de ses collègues ; c'est ainsi que les choses se sont toujours passées et que M. Gladstone a toujours procédé ; il n'en sera rien. Lord Salisbury se présentera le 4 août devant le nouveau Parlement avec un discours du trône, dans lequel seront énumérées toutes les réformes que *son gouvernement* sera prêt à faire aboutir ; il attendra, pour céder la place, que la majorité se soit prononcée contre lui en votant un amendement à l'orateur en réponse au discours royal.

Quelle peut être l'intention du premier ministre en pratiquant une politique aussi douteuse ? Retarder l'avènement de M. Gladstone, gagner du temps, fatiguer le *great old man* et ses partisans ; ces moyens dilatoires employés maintenant que les conservateurs détiennent le pouvoir, seront encore employés quand ils l'auront perdu. Lord Salisbury a aussi une autre intention en voulant présenter son programme à la Chambre ; il compte sur ces divisions dont je vous ai parlé ; il espère qu'en présentant des réformes ultra-libérales, il détachera du parti gladstonien ceux qui sont intéressés à voir aboutir, avant le *home rule*, les réformes ouvrières. Je pense que c'est là une grande illusion et que de tels efforts n'aboutiront à rien pour le moment ; quant à l'avenir, il est certain que la faible majorité libérale ne nous permet pas de trop en préjuger.

La diplomatie de lord Salisbury vient de subir un échec au Maroc ; les négociations de sir Charle Evan Smith, pour la conclusion d'un traité commercial consulaire et télégraphique sont rompues ; l'irritation en est grande à Londres, où l'on accuse la diplomatie française d'avoir provoqué ce résultat. De tout ce qu'on publie à ce sujet, il semble ressortir que l'intention de l'Angleterre avait été d'exercer sur le sultanat une sorte de protectorat, semblable à celui qu'elle a établi en Egypte ; on conçoit donc que la France a eu raison de défendre le sultanat contre Sir Ch.-E. Smith, et nous devons nous féliciter du succès remporté par notre diplomatie. Avec M. Gladstone, il est certain que l'on n'aura pas à craindre de tels incidents ; le *great old man* est absolument opposé à l'agrandissement des responsabilités de l'Angleterre au dehors et il est inspiré de sentiments trop amicaux envers la France pour rechercher un conflit ou s'occuper d'une question qui pourrait envenimer les rapports des deux pays. Ce sont ces deux sentiments bien connus qui font espérer, avec l'avènement de M. Gladstone, une solution à la question d'Egypte, mais je vous l'ai déjà dit, l'opinion publique est trop opposée à l'évacuation pour qu'avec la faible majorité dont il dispose, M. Gladstone puisse mettre à exécution un pareil projet.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

20 juillet 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	42.019.285	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	25.[illegible].285
Total	42.019.285	Total	42.019.285

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles à la Banque	13.494.022
Réserve et profits et pertes	3.328.542	Portefeuille et avances	25.[illegible].271
Trésor et administration publique	4.788.704	Billets en réserve	15.[illegible]
Comptes particuliers	32.[illegible].460	Or et argent monnayés	1.195.568
Billets à sept jours etc.	170.548		
Total	[illegible]	Total	[illegible]

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								0/0
20 Avril	24.409	»	25.765	35.535	38.236	16.719	42	2½
27 »	24.538	»	25.724	35.529	38.055	15.094	42	»
4 Mai	24.479	»	25.906	35.860	38.701	15.264	41	2
11 »	24.657	»	25.691	35.738	38.456	15.023	42	»
18 Mai........	25.190	»	25.592	36.673	38.488	15.417	43	»
25 »	25.678	»	25.530	36.914	38.167	16.048	44	»
1er Juin	25.910	»	26.235	36.059	37.778	16.598	44	»
28 »	26.091	»	26.079	35.986	37.359	16.126	45	»
25 »	26.878	»	25.887	36.965	37.302	16.461	47	»
2 »	27.667	»	25.839	38.131	37.665	17.442	47	»
19 Juin........	27.818	»	26.635	39.366	39.591	18.278	44	»
6 Juillet........	27.153	»	27.219	40.306	41.984	17.572	40	»
13 Juillet........	26.719	103	26.567	35.710	38.184	16.384	45	»
20 »	26.764	»	26.495	37.214	38.547	16.719	44	»

Entrées et Sorties d'or de la Banque d'Angleterre

Du 14 au 20 juillet 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat.
	£			£		
14 juillet	»	»	»	»	»	»
15 »	18.000	Souv.	Portugal	»	»	»
16 »	»	»	»	»	»	»
17 »	»	»	»	»	»	»
18 »	»	»	»	»	»	»
19 »	»	»	»	»	»	»
20 »	27.000	»	Australie	»	»	»
Total.	45.000			»		

Excédent des Entrées £ 45.000

Les dernières émissions. — Nous avons, à différentes reprises, signalé la défaveur dans laquelle sont tombées les valeurs coloniales. Après avoir longtemps fourni, sans hésiter, les capitaux qui lui ont été demandés, la place de Londres a fini par ne plus répondre aux trop fréquentes sollicitations des colonies; nous avons déjà dit que cette réserve s'expliquait et qu'il eût été imprudent de ne pas mettre un terme à une situation qui présentait des dangers; l'Australie avait surtout abusé du crédit qu'elle pouvait trouver à Londres, et le gouvernement de Victoria ne put en 1891 placer complètement un emprunt de 3 millions. Les colonies essayèrent alors d'émettre des bons du Trésor, et nous avons eu plusieurs fois l'occasion de signaler ces émissions qui n'ont pas donné satisfaction complète; peu à peu les dispositions du marché de Londres se sont modifiées, le Canada a pu trouver sans peine 2.500.000 liv. st.; Victoria a voulu profiter de ce revirement et vient de demander une somme de 2 millions 3 1/2 liv. st. au prix minimum de 92 0/0. La London and Westminster Bank a émis cet emprunt. Le montant des souscriptions s'est élevé à 2.477.000 liv. st.; les soumissions à 92 ont reçu 46 0/0 de leur demande et les autres soumissions ont été servies entièrement. Bien que ce résultat paraisse favorable, la colonie de Victoria ne doit pas trop s'en féliciter : il n'a été obtenu, en effet, que grâce aux souscriptions du Syndicat des émetteurs et la masse du public est restée hostile au placement qui lui a été proposé.

Par contre, l'emprunt du Transvaal a remporté un grand succès, cette colonie n'ayant pas abusé des émissions et le but de la souscription étant nettement connu. L'opération a eu lieu le mercredi 6 juillet, par l'intermédiaire de MM. de Rothschild; il s'agissait d'un emprunt 5 0/0 de 2.500.000 liv. st. Le prix d'émission a été de 90 liv. st. pour chaque cent livres, les coupures sont de 100, 500 et 1.000 liv. st. L'emprunt a été couvert dix fois.

Le produit de la souscription est destiné à la construction d'un chemin de fer. La ligne sera construite de Koomatie-Port avec embranchement sur le Delagoa-Bay-Railway, *via* Barberton et Middelburg, à Pretoria, où elle rejoindra la ligne bientôt terminée qui va, *via* Johannesburg, à travers l'État libre d'Orange jusqu'à la colonie du Cap. La République du Transvaal aura donc deux voies de communication avec la côte, l'une à Delagoa-Bay et l'autre à Cape-Town, et, sans doute, avant peu de temps tout le pays sera ouvert grâce à l'extension que prendront ces deux lignes. Les mines d'or, nombreuses dans cette partie de l'Afrique et dont la production s'élève déjà à 4 millions de livres par an, retireront un grand bénéfice de l'établissement de ces lignes; grâce à elles de nouveaux marchés seront ouverts et l'agriculture, qui est nécessairement la première ressource de toute nation neuve, sera singulièrement développée.

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES

Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes du 1er avr. 1892 au 16 juil. 92	Recettes du 1er avr. 1891 au 18 juil. 91	Recettes du 9 juil. au 16 juil. 1892	Recettes du 11 juil. au 18 juil. 1891
Douanes............	19.900	5.504	5.697	310	328
Contributions indir..	25.452	7.020	7.336	527	760
Timbre............	13.560	4.399	4.403	245	288
Land tax et House duty	2.450	375	420	»	5
Impôt sur le revenu.	13.400	2.361	2.715	66	82
Postes	10.400	3.010	2.930	»	»
Télégraphe.........	2.560	690	675	50	»
Terres de la couronne	435	100	100	»	»
Int. des act. canal Suez	220	110	111	»	»
Divers	2.076	923	733	»	104
Recettes totales.....	90.453	24.493	25.181	1.198	1.567
Dépenses............	90.109	30.042	28.950	2.183	970

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 11 au 17 juillet 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités 1892	Milles exploités 1891	Recettes de la semaine 1892	Recettes de la semaine 1891
Caledonian..................	794½	794½	£79.325	£78.544
Glascow and South-Western..	384	347½	34.412	31 789
Great Eastern...............	1.143	1.138¼	84.733	87.591
Great Northern..............	994	994	84.459	87.167
Great Northern of Ireland....	487	487	16.440	16.331
Great S. and W. of Ireland ..	530	522	18.616	17.414
Great Western...............	2.481¼	2.481¼	177.250	180.750
Lancashire and Yorkshire....	527	527	91.124	94.876
London and Brighton........	476¾	476¾	53.927	52.709
London and Chatham	185¼	180½	32.573	32.427
London and North-Western ..	1.887	1.889½	230.428	232.875
London and South-Western ..	881	880	73.639	73.389
London and Tilbury..........	75	68	5.940	5.797
Manchester, Sheffield and Linc.	313	294½	48.051	47.337
Metropolitan................	35½	35½	14.411	14.324
Metropolitan district.........	13	13	8.054	7.961
Midland.....................	1.300¼	1.300¼	173.239	182.391
Midland Gr. West. of Ireland.	441	441	8.183	8.152
North-British................	1.087¾	1.087	75.362	71.060
North-Eastern...............	1.578	1.578	137.069	144.121
North London...............	12	12	9.002	9.395
North Staffordshire..........	312	312	14.045	14.344
South-Eastern...............	428	425¼	47.702	47.158
	16.372¼	16.285½	£1.518.044	£1.537.902

Clearing-House

Résultat des compensations du 14 au 20 juillet 1892

Jeudi 14 juillet .....£	36.635.000	Lundi 18 juillet.....£	20.128.000
Vendredi 15 juillet..	22.132.000	Mardi 19 juillet......	17.573.000
Samedi 16 juillet.....	17.943.000	Mercredi 20 juillet..	17.162.000
		Total.......£	131.573.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 113.894.000.

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 23 juillet 1892.

Sur le marché monétaire les affaires sont lourdes; on obtient les prêts à court terme à 1 2 0/0; les billets à trois mois sont à 7/8 0/0; l'argent est encore en baisse le prix de la barre est de 39 3/8 d. et celui des dollars de 38 5/8 d.

Au Stock-Exchange, les tendances se maintiennent assez favorables et, si l'activité n'est pas très grande, les cours présentent cependant une bonne fermeté. Les

ventes du découvert en valeurs égyptiennes ont provoqué des rachats qui ont fait regagner en partie l'avance perdue ; les élections, aujourd'hui terminées, n'auront donc pas exercé une grande influence sur ces bonnes valeurs.

Le succès de M. Gladstone a eu une conséquence assez inattendue, celle de faire baisser les titres des Sociétés de brasserie. Les brasseurs sont partisans des conservateurs qui ont dans leur programme un *compensation bill* qui doit indemniser les débitants qui ne pourraient obtenir renouvellement de leurs patentes ; ils ont lutté avec la plus grande énergie contre les libéraux et la crainte des représailles a fait baisser pendant toute la semaine les titres des brasseries.

Les valeurs d'arbitrage ont eu un marché peu actif : l'Italien est faible, le Grec mieux, l'Extérieure en progrès ; c'est le Russe qui a bénéficié de la plus sérieuse avance. Les valeurs Sud-Américaines sont en faveur.

Les Chemins anglais sont assez faibles ; on attend avec une certaine impatience l'annonce des dividendes et pour plusieurs Compagnies on compte sur de fortes diminutions ; les Chemins américains sont par contre assez fermes, surtout le New-York Central. Les Mexican-Rails bénéficient de nombreux rachats, sur le bruit qu'une entente serait intervenue entre les Compagnies concurrentes.

Meilleure tenue du Rio et de nombreux achats en de Beers.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	17juin	24juin	1 juil.	8 juil.	15juil.	22juil.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	96 81	96 56	96 94	96 69	96 94	96 94
Rupee 4 0/0	69 50	68 50	69 12	67 62	67 75	67 12
Brésil 4 0/0	62 »	59 25	59 50	59 25	59 »	61 25
Argentine 5 0/0	74 »	72 75	69 25	66 95	64 50	66 25
Cédulas P.	9 75	9 87	9 62	9 37	8 62	9 ..
— E.	28 50	27 75	28 »	27 »	25 75	27 50
Mexicain 6 0/0	86 50	85 75	84 »	82 50	83 75	83 75
Turc I	50 75	50 50	50 50	50 »	50 »	51 ..
— II	28 37	27 50	27 75	27 12	27 »	27 50
— IV	20 53	20 37	20 31	20 19	20 12	20 25
Egypte Unifiée	97 25	97 12	96 25	96 37	96 »	96 87
Grec Monopole	64 »	62 »	59 »	59 »	57 »	59 25
Italien 5 0/0	92 59	92 12	90 12	89 06	90 »	89 62
Russe 4 0/0	97 25	96 75	95 62	94 50	94 75	95 62
Portugais 3 0/0	24 87	25 »	23 75	23 ..	23 37	23 25
Espagne Ext. 4 0/0	67 06	67 »	64 25	63 25	62 06	62 69
Français 4 1/2 0/0	105 »	105 »	105 »	105 ..	104 50	105 50
— 3 0/0	99 50	99 »	98 50	98 ..	97 50	98 »
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 50	6 50	6 50
Suez	112 »	111 50	108 50	107 50	107 »	108 »
Lombards	8 75	8 75	8 87	8 75	8 62	8 62
Banque Ottomane	13 69	13 56	13 31	12 31	12 19	12 50
Rio Tinto	16 94	16 56	16 37	16 12	15 75	15 87
Brighton A	158 87	159 37	158 75	158 62	157 87	158 12
North Brit. ord.	44 12	43 62	42 37	42 50	42 25	41 12
Pérou ord.	11 37	11 37	11 »	10 75	10 »	10 25
— préf.	36 75	37 75	37 »	36 25	35 »	35 75
— debs.	83 »	85 25	84 25	84 25	82 25	83 »
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds.	59 87	60 50	60 25	60 50	59 50	60 50
— actions	35 25	37 12	33 87	36 75	37 »	37 75
Canada Pacific	91 87	92 »	91 25	91 87	92 87	93 25
Eries	28 06	28 »	27 37	27 12	26 62	27 50
Denver préf.	52 »	52 »	51 75	49 87	49 75	50 »
Milwaukee	84 »	85 »	84 12	83 62	84 12	85 »
Louisville	73 »	73 37	73 50	73 37	70 87	71 50
Norfolk pref.	47 »	46 62	45 87	45 37	44 62	44 75
Reading Inc. Bds	80 »	79 75	79 75	79 75	80 50	80 50
Union Pacific	42 25	40 62	40 25	38 37	38 »	39 12
Mexican ord.	24 50	24 »	24 50	23 »	21 »	22 »
Mines						
De Beers	14 06	14 37	14 37	14 37	13 62	14 25
City	6 50	6 62	7 »	7 37	7 37	7 »
Crown Reef	6 87	6 84	6 87	7 »	7 »	6 87
Geldenhuis	3 62	3 62	3 75	3 62	3 50	3 50
Impers	2 50	2 25	2 25	2 37	2 37	2 37
Langlaagte	3 »	3 »	3 ..	3 »	2 75	2 75
Simmer	3 87	3 87	3 75	3 75	3 75	3 62
Robinson	3 75	3 87	3 69	3 75	3 75	3 62
Oceana	3 62	3 75	4 50	4 25	4 12	4 »
Argent en barres	40 87	40 06	40 19	39 81	39 75	39 50
Change sur Paris	25 37	25 35	25 33	25 32	25 33	25 32
Escompte de la Banque	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »
Escompte hors banque	0 84	0 87	0 87	0 87	1 »	0 87

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 97)

LA SITUATION

Vienne, 21 juillet 1892.

La maladie du comte Taaffe est-elle sérieuse ? Il est difficile de s'en rendre compte en raison des bruits contradictoires qui circulent journellement ici. Dans les milieux officiels on assure qu'il s'agit d'une simple indisposition, nécessitant tout au plus quelques jours de repos, tandis que, dans une partie du monde parlementaire, on escompte déjà sa fin. On explique même, par cette perspective intéressée, l'appui donné par le parti libéral allemand au projet de la réforme monétaire, — les chefs de ce groupe espérant, en méritant la confiance de François-Joseph, recueillir la lourde succession du Président du Conseil.

Mais celui-ci est si malin, qu'il les jouera, cette fois encore, et en vérité, on aurait mauvaise grâce de l'en blâmer !

Mes dossiers sur la *Valuta* grossissent à tel point que je ne peux me dispenser de vous en parler, en négligeant les questions politiques de la monarchie. Au surplus, ces dernières ne sont-elles pas intimement liées au grand projet à l'ordre du jour, qui a le don de rallier les partis divisés sur d'autres points ?

Je vous ai mis au courant des votes des Chambres où la discussion n'offre plus d'intérêt, depuis que l'adoption finale des paragraphes ne fait plus de doute. C'est, si je puis m'exprimer ainsi, le côté théorique, — tandis que les dates des conversions et emprunts, et, avant tout, les accords avec les puissances financières chargées d'assurer le succès, rentrent dans le domaine pratique.

D'après les dernières nouvelles de Budapest, le docteur Wekerlé, renonçant à une villégiature que les gros soucis de la *Valuta* lui ont bien fait gagner, se dispose à venir conférer vers la fin de la semaine, ou dans les premiers jours de la semaine prochaine, avec son collègue, le docteur Steinbach ; les deux ministres s'occuperont des pourparlers engagés avec le groupe Rothschild, dont la volonté a force de loi. La *Correspondance politique* assure qu'on a fortement exagéré les divergences de vue qui se sont produites entre les parties appelées à traiter. Sans doute, le Ministre désire que les principaux établissements de crédit de la Monarchie participent aux opérations, mais il n'en fait pas une question *sine qua non ;* il voudrait seulement, en alliant toutes les forces du pays, faciliter le succès et populariser la réforme.

D'autre part, les chefs du groupe Rothschild ne verraient aucun inconvénient à accepter la participation des Banques hongroises, — en se réservant, pourtant, la part du lion. Il s'agit, on le sait, d'un ensemble d'opérations dont le total dépassera un milliard, et ce chiffre est assez élevé pour que tous les banquiers puissent y trouver leur compte !

Pour l'instant, l'ajournement à l'automne des premières conversions rentre dans les probabilités, en raison de l'absence des directeurs des Institutions de crédit, et bien que les représentants de la maison Rothschild se tiennent à la disposition du Gouvernement pour la continuation des pourparlers.

Un décret royal vient de proroger le Parlement hongrois jusqu'au 26 septembre ; à Vienne le *Reichsrath* a adopté aujourd'hui même, en troisième lecture, les projets relatifs à la réforme monétaire. Le ministre des finances était tellement certain de ce résultat qu'il a donné l'ordre aux douanes d'exiger le paiement des droits d'entrée en or et en argent.

On annonce aussi que le matériel destiné à la fabrication de la monnaie de bronze aurait été commandé à

la maison Chaudoir et à la fabrique de métaux de Berndorff, ce qui démontre une fois de plus que toutes les dispositions sont prises en haut lieu pour régler promptement les questions de détail.

La Société de navigation à vapeur du Danube vient de publier sa situation pour le premier semestre de 1892 : ses recettes totales, s'élevant à 4.059.142 florins, constituent une augmentation de 506.761 florins sur la période correspondante de 1891. Malgré ces chiffres, on ne peut pas considérer les affaires de cette Société comme étant prospères, car, pour les raisons que j'ai exposées dans une précédente lettre, l'extension des services laisse beaucoup à désirer. Toutefois, la récolte de Hongrie, l'entente commerciale entre la Serbie et l'Allemagne et les tarifs spéciaux aux blés établis entre ce dernier pays et la Monarchie austro-hongroise, sont autant d'éléments susceptibles d'assurer, peut-être, un frêt plus considérable, et, par conséquent, une activité suffisante pour écarter les craintes que j'avais exprimées jadis.

Il ne faut pas perdre de vue que la subvention annuelle de 500.000 florins accordées par le Gouvernement, doit, en vertu de l'article 3 du Contrat, servir exclusivement aux constructions de matériel nouveau, après adoption des plans par le ministère du commerce. Si mes renseignements sont exacts, ce département aurait approuvé les projets qui lui ont été soumis, et la Société mettrait bientôt sur chantiers des remorqueurs puissants ; en outre, deux vapeurs, du type le plus perfectionné, seraient commandés en Allemagne et en Angleterre.

Les négociations de la Société avec le département du commerce hongrois sont ajournées à l'automne, le nouveau ministre, M. Lukacs, n'ayant pas eu le temps d'étudier la question.

La *Gazette officielle* de Budapest publie un décret édictant des prescriptions sanitaires rigoureuses dans la région du bas Danube et à la frontière roumaine ; elles ont pour but de combattre la marche du choléra.

Informations Économiques et Financières

Les Priorités 3 0/0 de la Société Austro-Hongroise des Chemins de fer de l'Etat. — La question de l'impôt sur le revenu, qu'on a la prétention de déduire des coupons, continue à passionner les esprits. Non seulement les journaux étrangers, mais les feuilles autrichiennes elles-mêmes, la traitent pour ainsi dire journellement, et, parmi ces dernières, il en est qui mettent en doute le bien-fondé de cette mesure. Ainsi la *Nouvelle Presse libre* émet l'opinion suivante : « Si les porteurs de coupons étrangers portaient le différend devant les tribunaux autrichiens, il est fort probable qu'ils auraient gain de cause. En effet, l'art. 278 du Code autrichien stipule que « dans les questions com- « merciales, le juge doit rechercher l'intention pre- « mière des contractants, et ne pas s'en tenir à la seule « lettre du contrat. »

Or, il est bien évident que dans l'esprit des parties le coupon semestriel de 7 50 devait être régulièrement payé sans déduction d'aucune sorte ; les déclarations du Conseil d'administration ont été formelles à cet égard.

Nous avons déjà annoncé, dans un précédent numéro, que la Bourse de Berlin avait décidé de rayer de la cote les actions des Chemins Autrichiens, si l'impôt de 10 0/0 sur le revenu frappait les obligataires.

Société de Virements de Vienne et de Caisse Viennoise (Wiener Giro und Kassenverein). — Cette Société vient de publier sa situation au 30 juin 1892. Nous y relevons les chiffres suivants :

Compte de profits et pertes.— Avoir : Report du précédent exercice, 3.071 florins ; intérêts, 188.830 fl. ; provisions, taxes et recettes diverses, 168.190 fl. — Total : 360.091 fl. — *Doit :* Impôts, dépenses diverses et frais généraux, 214.213 fl.

Le bénéfice net s'élève à 145.878 fl. (contre 115.776 fl. pour le précédent exercice), et l'augmentation est due à la réduction des frais et à un mouvement plus actif de la branche Dépôts. Il représente, pour le semestre, un intérêt de 4 86 0/0 l'an pour le capital-actions (contre 3 86 0/0 pour le premier semestre de 1891).

Situation des Banques viennoises à fin juin 1892. — Les réserves réunies des banques viennoises, qui se sont accrues de 2.500.000 fl. depuis le commencement de l'année, atteignent le chiffre de 59.600.00 fl., ce qui, pour un capital versé de 269.100.000 fl., donne une réserve moyenne de 22 15 0/0.

En 1890, le total des réserves était de 53.132.270 et, en 1891, de 57.144.774 fl.

Voici les comparaisons, pour chacune des principales banques, des chiffres représentant, par action : 1° le capital versé ; 2° le capital versé augmenté des réserves ; 3° le cours pratiqué à la Bourse de Vienne à fin juin :

	Cap. versé	Valeur du cap. et de la réserve	Valeur du cours fin juin
	en florins par action		
Banque Austro-Hongroise........	600	726.56	996.00
Crédit Mobilier..................	160	189.75	318.25
Crédit Foncier	80	107.95	386.50
Lænderbank.....................	200	246.38	222 50
Bankverein......................	100	118.84	114.50
Anglobank	120	135.10	155.50
Unionbank......................	200	209.35	245.00
Société d'Escompte.............	500	525.45	635.00
Banque de Dépôts...............	200	209.50	205.00
Banque du Commerce	140	152.93	162.00
Giro- und Kassenverein..........	200	225.87	216.00
Mercure..........................	500	541.66	885.00
Banque hypothécaire Autrichienne	50	67.28	73.00

Société Hongroise de Chemin de fer local à Budapest. — L'assemblée constitutive de cette Société a eu lieu le 18 juillet. Le président, M. Léo Lanczy, a annoncé que le capital-actions de 4 millions de florins avait été entièrement souscrit et qu'on avait versé 2 millions. Parmi les administrateurs élus, on cite le baron Louis Erlanger, de Francfort, et M. Hahn, le directeur général de la Banque des Pays-Autrichiens.

Des offres auraient déjà été faites à la Société pour une émission projetée de 3 millions de florins d'obligations 4 1/2 0/0.

Chemins de fer du Nord de la Bohême. — On écrit de Prague que les négociations entre le Gouvernement et la Compagnie du Nord de la Bohême se poursuivent ; elles aboutiront à des modifications aux conventions de 1883. Le Gouvernement aurait l'intention de prendre ce réseau au compte de l'Etat, dans les premières semaines de 1893.

L'Exposition Nationale de 1895 à Budapest. — On sait que la Chambre des députés hongroise a décidé l'année dernière d'organiser en 1895, à Budapest, une grande Exposition nationale. Le Gouvernement actuel, qui est opposé à ce projet, va poser prochainement à la Commission d'organisation la question de savoir s'il ne vaudrait pas mieux affecter le crédit porté au budget pour l'Exposition, à des subventions directes pour certaines branches de l'Industrie et du Commerce.

Le Mouvement des marchandises à Trieste pendant le premier semestre de 1892. — Les statistiques du premier semestre 1892, pour les embarquements et débarquements effectués à Trieste, accusent un total de 5.600.027 quintaux métriques, — contre 5.416.702 quintaux pour la période correspondante de 1891 ; c'est donc une augmentation de 183.325 quintaux.

Mais le port de Trieste est loin d'avoir regagné le chiffre qu'il avait perdu l'an dernier (800.000 quintaux métriques).

Le total indiqué ci-dessus se décompose en 3.515.841 quint. métriques à l'*importation* (+ 90.379) et 2.084.186 quintaux métriques à l'*exportation* (+ 92.946).

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

VALEURS	17juin	24juin	1 juil.	8 juil.	15juil	22juil.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	113 45	113 25	112 80	112 80	113 ..	113 50
— — Argent	95 25	95 10	95 15	95 10	95 10	95 10
— — Papier	95 60	95 42	95 50	95 30	95 30	95 50
Hongrie Rente Or	110 95	110 90	110 45	110 20	110 10	110 10
— Emp. Ch. de fer	119 60	119 70	120 ..	120 ..	120 25	120 25
— Rente Papier	100 70	100 60	100 50	100 45	100 50	100 50
1860 Billets	141 50	141 75	141 75	141 25	141 50	141 ..
1854 —	141 50	141 ..	141 ..	140 50	142 ..	141 ..
1864 —	182 50	182 75	181 50	182 75	182 75	182 75
Hongrie billets	142 50	142 50	142 25	142 25	142 20	141 25
Danube Reg-Bill	121 50	122 ..	122 ..	122 ..	122 ..	122 50
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	207 ..	207 ..	205 ..	205 ..	206 ..	206 ..
Autriche Boden-Credit	391 ..	385 50	377 ..	373 50	363 ..	367 ..
— Crédit action	319 90	316 70	318 30	314 20	310 50	310 70
— Hongrie Bank	995 ..	999 ..	998 ..	995 ..	998 ..	995 ..
Vienne Bank-Verein	116 50	114 57	114 20	114 ..	114 ..	115 ..
Verkehrsbank	162 25	162 ..	161 ..	162 ..	162 ..	162 ..
Hongr. Credit-Bank	362 50	358 75	361 70	362 ..	356 50	357 20
— Escompte	117 75	116 50	116 ..	115 50	115 ..	116 25
Anglo-Bank	154 20	155 10	155 ..	152 25	152 ..	152 20
Vienne Union-Bank	249 ..	247 20	245 75	242 70	242 70	245 ..
Autriche Lænderbank	222 20	223 70	223 ..	219 20	218 50	218 70
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	90 50	90 ..	89 ..	87 ..	85 ..	85 50
All. Autr. Bau-B	110 50	109 ..	110 ..	108 ..	106 25	108 ..
Danube Bat. vap	354 ..	343 ..	348 ..	345 ..	346 ..	338 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	380 ..	384 ..	408 ..	380 ..	375 ..	375 ..
Tabac Turc	179 20	184 20	182 30	178 70	179 ..	179 50
Autriche Alpine	69 20	68 80	68 40	65 90	65 50	64 90
Chemins de fer						
Bohême-West	358 50	355 50	350 ..	346 ..	344 50	347 ..
Buschtherader-B.	453 ..	449 50	450 ..	448 ..	446 ..	447 ..
Donau-Drau	200 25	200 ..	199 50	199 50	199 50	199 75
Ferd.-Nord	2920 .	2910 .	2842 .	2805 .	2810 .	2820 .
Autriche Nord-West	215 50	215 50	216 ..	215 20	215 ..	214 ..
Staatsbahn	302 70	303 ..	302 70	302 20	300 ..	300 10
Lombard	100 10	100 ..	101 ..	99 20	97 70	98 10
Lokalbahn	174 50	175 50	177 50	175 50	175 50	174 50
Changes						
Sur Francfort	58 57	58 55	58 67	58 70	58 67	58 57
— Londres	119 40	119 35	119 55	119 65	119 60	119 65
— Paris	47 37	47 40	47 52	47 55	47 57	47 55
— Amsterdam	98 40	98 80	99 10	99 05	99 10	98 90
Napoleons d'or	9 49	9 49	9 50	9 51	9 52	9 51
Marknoten	58 57	58 55	58 62	58 70	58 67	58 57

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, le 23 juillet 1892

Il y a plusieurs explications de la faiblesse dont la Bourse a fait preuve cette semaine : commençons par la plus grosse, c'est-à-dire par la *Valuta*. Pour compléter les indications de ma lettre de jeudi, on dément que le docteur Wekerlé songe à créer un Syndicat concurrent au groupe Rothschild ; les négociations seraient, au contraire, reprises avec ce groupe dans le courant du mois d'août Mais il n'en règne pas moins une vague inquiétude qui influe sur le marché.

En second lieu, il faut citer le choléra, dont l'extension en Russie cause de sérieuses alarmes dans la monarchie austro-hongroise.

Les actions des établissements de crédit, et des Sociétés de transports ont particulièrement souffert des mauvaises dispositions de la spéculation ; par contre, il y a une légère reprise sur les valeurs de Chemins de fer. La tendance générale est meilleure en clôture.

L'administration de la Caisse de l'État a été invitée à payer le coupon du 1er août de la dette papier, et les lots de 1860, à partir du 20 juillet, sans aucunes retenues.

— M. Matanovitch, ministre des finances du Monténégro, est arrivé à Vienne pour conclure un emprunt destiné à la construction de routes et à des armements ; le chiffre de cet emprunt serait de cinq millions de francs. L'État monténégrin avait déjà emprunté il y a quelques années, à Vienne, 300.000 florins qui sont amortis ; malgré ce précédent, le succès est douteux, car les recettes annuelles du Monténégro, qui compte à peine 200.000 habitants, ne s'élèvent qu'à 1.200.000 fr., dont le tiers est absorbé par la liste civile !

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 97)

LA SITUATION

Bruxelles, 22 juillet 1892.

Anvers veut faire une Exposition Internationale en 1893 ; Bruxelles veut en faire une en 1895. M. Lemonnier, membre de la Chambre des représentants et conseiller communal de la capitale, est le promoteur de l'Exposition bruxelloise. Il demande le patronage du Gouvernement. Pour la constitution préliminaire, on choisirait entre un fonds de garantie fourni par l'Etat et la création d'une Société privée, avec émission d'un certain chiffre d'actions, et sous le contrôle du Gouvernement, qui nommerait un commissaire général.

Si Bruxelles est choisi, les Anversois n'auront plus qu'à se sacrifier et à reporter leurs efforts sur une œuvre qui doit être unique ; c'est la condition du succès. La Belgique ne peut organiser, à deux années de distance, deux expositions.

Ce sujet nous permet de démentir la nouvelle du *Daily News*, d'après laquelle le Gouvernement belge aurait été pressenti par l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie sur l'attitude que prendrait la Belgique vis-à-vis de la France à propos de votre Exposition Universelle de 1900. C'est de la fantaisie toute pure ; la France, d'ailleurs, ne nous a adressé jusqu'ici aucune communication et aucun échange de vues n'a eu lieu entre notre Gouvernement et la Triple-Alliance.

La Chambre belge s'est déjà ajournée à mardi. Elle a refusé d'entendre la lecture de la proposition Janson en faveur du Suffrage Universel. La dernière séance a été assez agitée. M. Frère-Orban, aux applaudissements de la droite et de la gauche modérée, a déclaré que le Parlement ne céderait pas devant l'intimidation. Dans cette même séance, le Gouvernement, interpellé relativement au choléra, a répondu que le baron de Beyens, ambassadeur à Paris, avait envoyé des rapports très rassurants ; cependant l'entrée des chiffons est interdite momentanément.

De la Chambre, on nous permettra de passer au Conseil Communal, où le cas de M. Bède fait un certain tapage. Cet édile est accusé d'avoir tenté d'emprunter 60.000 francs au représentant d'une Compagnie d'éclairage électrique. M. Bède défère son accusateur à la justice. Dans le mémoire justificatif qu'il a lu à ses collègues, le conseiller communal a dit :

« Je tiens à expliquer mon changement d'attitude vis-à-vis de l'*India Rubber* ; on peut, on doit changer d'avis quand on soigne les intérêts d'autrui. Les concurrents de l'*India Rubber* ne m'ont fait tenir que postérieurement des renseignements qui ont changé mon opinion, et un ingénieur absolument désintéressé m'exposa les inconvénients du caoutchouc de l'*India* à Paris ; je rendis donc la préférence à un projet qui coûtait un million de moins et avait pour lui l'expérience de 40 années. »

Un débat assez confus s'est élevé. M. Vandendorpe a déclaré que la section des finances avait moralement condamné M. Bède ; celui-ci, très vivement ému, a protesté, mais un ordre du jour de M. Buls a clos le débat. Quand les tribunaux se seront prononcés, le Conseil Communal reviendra sur cette affaire, s'il le juge convenable.

Le procès des anarchistes se déroule devant les assises de Liège ; il n'est pas extraordinairement intéressant, ce procès ; mais il n'en faut pas moins noter cette manifestation du détraquement social, au moment où le parti ouvrier réitère la menace d'organiser la grève générale si le Suffrage Universel n'est pas voté.

Informations Économiques et Financières

Banque Nationale de Belgique. — Le bilan hebdomadaire de la Banque nationale de Belgique donne les résultats suivants :

Augmentation	
Portefeuille	1.464.323 fr.
Billets	1.231.770
Diminution	
Encaisse	1.876.552
Comptes courants	528.724

Proportion de la réserve au passif 23.70.

Le Système monétaire Belge. — Le système monétaire belge, actuellement en vigueur, a pour base la loi du 30 décembre 1885 approuvant l'acte additionnel du 12 décembre de la même année, par lequel la Belgique adhérait à la Convention internationale de Paris. Cette Convention a, comme on le sait, constitué la nouvelle union monétaire latine.

Les monnaies de paiement de tous les États associés doivent être reçues dans les caisses publiques, à moins que le frai n'ait réduit le poids des pièces d'or de 1/2 0/0 au-dessous de la tolérance de fabrication, ou bien que les empreintes n'aient complètement disparu. Pour les pièces de 5 francs en argent, la tolérance de réduction par le frai est élevée à 1 0/0.

En Belgique le monnayage est libre. Tout particulier possédant des lingots d'or ou d'argent peut les porter à la Monnaie et en demander la transformation en numéraire. La fabrication des monnaies est confiée à un entrepreneur qui opère sous le contrôle et la surveillance du Gouvernement aux prix d'un tarif fixé par arrêté royal.

La monnaie de Bruxelles a fabriqué, depuis 1832, pour 598.642.745 francs de pièces d'or de 20 francs, ce module étant le seul émis jusqu'aujourd'hui ; pour 556.342.745 fr. 95 de pièces d'argent, pour 6.598.865 fr. 80 de pièces de nickel et pour 8.674.959 fr. 67 de pièces de bronze, soit au total pour 1.170.259.316 fr. 42 de pièces de monnaie.

Le Conseil supérieur de l'Industrie et du Travail. — Le Conseil supérieur de l'industrie et du travail (première section) s'est réuni cette semaine sous la présidence de M. Hardy; il s'est longuement occupé d'un rapport de MM. Harzé et Paque relatif à l'industrie métallurgique.

La section a admis en principe la durée du travail hebdomadaire à soixante-deux heures, avec un maximum journalier de dix heures et demie.

Un repos de une heure et demie au moins, avec un arrêt de quarante-cinq minutes à midi, devra être accordé.

Les industriels ne pourront employer des jeunes gens aux laminoirs, pour le travail de nuit, qu'à partir de l'âge de quatorze ans; ce même service ne sera permis qu'aux jeunes filles âgées de 16 ans.

Quant au travail du septième jour, la section est également d'avis qu'il faut appliquer la loi qui interdit tout travail le dimanche aux adolescents, aux filles et femmes âgées de moins de vingt et un ans.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 23 juillet 1892.

Les valeurs espagnoles ont commencé par baisser de la façon la plus inquiétante ; mais le marché a fini par se relever, bien que le change restât très mauvais. Ajoutons que la circulation des billets de la Banque d'Espagne a encore augmenté. Les fonds Turcs ont retrouvé progressivement leurs anciens cours. Notre marché au comptant a été nul. Les valeurs à revenu fixe n'ont donné lieu à aucun changement. Nos Rentes se sont parfaitement maintenues. Le 3 1/2 mai a été demandé à 102 60, le 3 0/0 à 98 80; les deux autres séries à 102 45. En Banque, nous n'avons rien à signaler; la Banque Nationale a légèrement rétrogradé.

En sidérurgie, l'action Cockerill, qui avait fait 1.352 50, est retombée à 1.315. L'Asturienne a beaucoup mieux figuré. Les Charbonnages sont restés stationnaires.

Anvers, 23 juillet 1892

Le calme continue, bien que les nouvelles extérieures soient bonnes ; sauf le Portugais, les autres fonds européens se sont inscrits à des cours favorables; nos valeurs nationales ont été recherchées, mais le marché a manqué d'animation parce que bon nombre de spéculateurs s'imaginent qu'ils ne placeront fructueusement leurs fonds qu'en automne. Pourquoi? Personne ne peut répondre à cette interrogation. Nous savons parfaitement que les vacances sont commencées ; mais on ne se désintéresse pas complètement des affaires parce qu'on est en villégiature.

Les valeurs argentines ont été demandées; l'or est arrivé à un cours favorable. Le Brésilien a été très ferme, attendu que la récolte du café est excellente. L'Uruguay, malgré sa politique agitée, s'est bien comporté. Le Paraguay reste faible. L'ensemble de la semaine aurait été satisfaisant si les transactions avaient été plus nombreuses.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	17 juin	24 juin	1 juil.	8 juil.	15 juil.	22 juil.
Rente belge 3 1/2 0/0	102 40	102 15	102 05	102 15	102 40	102 60
— — 3 0/0	98 50	98 50	98 55	98 70	98 80	98 80
— — 2 1/2 0/0	88 50	88 40	88 50	88 75	88 20	88 40
Banque de Belgique	» »	» »	» »	.. ..	» »	» »
— de Brabant	» »	30 »	27 50	28 »	28 75	28 »
— de Bruxelles	580 »	580 »	580 »	580 »	575 »	575 »
— de Charleroi	» »	» »	» »	... »	450 »	450 »
— Nationale	3100 »	3100 »	3090 »	3100 »	3080 »	3085 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	774 »	774 »	777 50	775 »	780 »	787 50
— Brux.-Lille-Calais	» »	450 »	» »	450 ..	450 »	446 »
— Congo (p. d. f.)	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Tramways Bruxelles (priv.)	297 50	295 »	290 »	290 ..	290 »	286 »
Ch. de fer économiques	» »	» »	218 »	215 ..	220 »	220 »
Tramway Gand	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Charb. Amercœur	980 »	940 »	950 »	950 »	950 »	» »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont	« »	» »	1195 »	1200 »	» »	» »
Vieille-Montagne	564 »	556 50	547 50	553 »	545 »	540 »
Glaces de Moustier	1020 »	» »	890 »	925 »	» »	925 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	380 »	370 »	352 50	330 »	330 »	340 »
Autriche papier	81 25	81 »	81 10	80 45	80 90	80 80
— argent	» »	82 »	» »	80 ..	79 70	80 10
— or (1876)	» »	» »	» »	.. ..	96 50	80 25
Brésil 4 0/0	62 »	58 75	59 75	57 ..	58 50	62 25
Egypte Unifiée	» »	» »	» »	488 »	486 »	489 »
Espagne Extérieure 4 0/0	66 50	67 »	64 »	64 25	62 »	62 50
Hollandais 3 0/0	» »	» »	» »	95 »	» »	» »
Hongrois or 4 0/0	» »	95 25	93 40	92 90	93 25	93 50
Italie 5 0/0	92 80	92 80	90 »	90 45	90 50	» »
Portugais ext. 3 0/0	24 85	24 50	» »	23 ..	23 75	23 25
Turc 1 0/0	20 65	20 50	20 35	20 20	20 05	20 40
Canada Pacifique	464 »	463 50	461 »	463 50	464 »	468 »
Madrid-Saragosse	218 »	220 »	197 »	193 »	187 »	190 »
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russe Sud-Ouest	300 »	» »	297 »	295 »	287 50	291 »
Varsovie-Vienne (act.)	520 »	516 »	476 »	483 »	484 »	489 »
Change sur Amsterdam	208 25	208 40	208 15	208 10	208 15	208 17
— sur Berlin	123 60	123 52	123 40	123 35	123 35	123 32
— sur Londres	25 19	25 19	25 17	25 17	25 17	25 17
— sur Paris	99 96	100 01	100 »	100 .	100 02	100 07
— sur Vienne	210 50	210 50	210 »	210 25	210 »	210 »
— sur Italie	97 »	97 »	97 »	97 ..	96 20	96 50
— sur Genève	99 85	99 85	99 92	99 90	99 90	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	66 75	66 50	64 »	63 20	62 50	61 25
Turc 1 0/0	20 05	20 »	20 »	19 60	19 50	19 85
Portugais 3 0/0	23 75	23 50	23 75	23 75	23 75	23 75
Egypte Unifiée	491 25	492 »	491 25	485 »	482 »	490 »
Change sur Paris	99 95	99 95	99 95	99 95	99 90	99 95
— sur Berlin	123 35	123 45	123 40	123 25	123 20	123 75
— sur Londres	25 18	25 17	25 17	25 16	25 16	25 16
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 97)

LA SITUATION

Madrid, 21 juillet 1892.

Le gros événement politique est le décret de clôture de la session parlementaire signé à Saint-Sébastien par la reine régente et lu avant-hier aux Cortès; ce décret ne fixe pas de date pour la prochaine réunion, mais on peut affirmer que l'interrègne durera plusieurs mois.

Au moment où M. Canovas del Castillo devient maître des destinées de son pays, sans avoir à redouter l'obstruction ou les interpellations de ses adversaires, je crois utile de résumer les incidents des derniers jours, — pour établir ensuite la situation actuelle de l'Espagne.

Mes précédentes lettres vous ont mis au courant des deux grosses questions que M. Canovas a vainement essayé de faire adopter; l'emprunt et la loi sur les Chemins de fer; en attendant la fin de la session pour déposer les deux projets, le Président du Conseil escomptait sans doute le désir des députés de prendre leurs vacances, espérant enlever un vote au pas de course. Mais il comptait sans l'intransigeance des républicains, décidés à tout refuser pour amener une interpellation sur la politique extérieure du Conseil, et, sans la ténacité de M. Sagasta qui, s'il était disposé à accepter les nouveaux tarifs de chemins de fer s'était déclaré, depuis longtemps, opposé à l'emprunt.

Pour sortir le Gouvernement de l'impasse dans laquelle il se trouvait engagé, les députés ministériels eurent l'idée de préparer un ordre du jour de confiance en faveur de sa politique douanière; grâce à l'absence de la plupart des députés de l'opposition et au rappel télégraphique des amis du Ministère, cet ordre du jour a été voté par 157 voix contre 75.

M. Canovas sauve ainsi les apparences, mais le discours de M. Sagasta, qui traite des insuccès financiers et économiques du parti conservateur, lui porte un coup droit; on se demande si les libéraux attendront le terme du mandat des Chambres actuelles pour tâcher de s'emparer du pouvoir?

« Les dernières journées des Cortès », dit l'*Imparcial*, « revêtent un caractère tel que tous les votes du monde ne détruiront pas l'impression pénible produite dans le public. La situation du Cabinet est vraiment déplorable; d'une part, les résistances augmentent; d'autre part, la force du Gouvernement se trouve amoindrie. On va frapper de nouveaux impôts, mais comment les fera-t-on rentrer? N'avons-nous pas vu l'alcade de Madrid réduit à s'adresser, pour le paiement des taxes, aux contribuables de bonne volonté, en laissant les autres de côté? »

Pour résumer la situation politique, l'impression générale qui se dégage de cette lutte des partis est que les républicains gagnent du terrain, l'appui donné par les libéraux au projet de convention avec les Compagnies de Chemins de fer laissant croire à un mobile intéressé de leur part. A tort ou à raison, cette opinion s'accrédite dans le public, dont la nervosité s'accroît en raison directe de l'élévation de la température.

En attendant, on annonce que le Gouvernement n'abandonne pas l'idée de trouver l'argent dont il a un si pressant besoin; l'Emprunt extérieur étant enterré, il aurait entamé des négociations à l'étranger pour l'émission de Bons du Trésor, pour laquelle il se passerait de l'autorisation des Cortès. Il s'agirait, pour l'instant, d'environ 60 millions, remboursables soit en trois ou cinq mois, soit en cinq années. Si on adopte le premier moyen, l'opération serait limitée aux banques qui prêteraient, pour un délai très court, la somme dont il s'agit; au contraire, si on crée des Bons remboursables en cinq annuités, avec coupons d'intérêt, il faudra s'adresser au gros public. En somme, ces Bons du Trésor ne différeraient guère d'un emprunt sous forme d'obligations; toute la différence consiste dans une plus grande facilité d'émission, car une valeur de courte durée est, évidemment, d'un placement plus facile qu'un emprunt à longue portée.

On nous annonce le retour des délégués espagnols qui s'étaient rendus à Paris pour négocier le *modus vivendi* et jeter les bases du futur traité de commerce franco-espagnol; faut-il en conclure que l'entente est faite entre les deux pays? Vous en savez, sans doute, plus long que moi à cet égard. Quant aux négociations avec le Portugal, elles ont complètement échoué, paraît-il.

Tous ces événements, auxquels il convient d'ajouter la crainte du choléra, qui fait prendre des mesures de précaution exagérées, et les mauvaises nouvelles du Maroc, où les insurgés gagnent du terrain, jettent un trouble profond dans les affaires du pays. Peut-être M. Canovas sera-t-il obligé de convoquer les Cortès beaucoup plus tôt qu'on ne le pense!

Informations Économiques et Financières

La Frappe de l'argent à l'Hôtel de la Monnaie de Madrid du 1er juillet 1891 au 30 juin 1892, et ses conséquences économiques. — Les statistiques officielles donnent les chiffres suivants de la frappe, pendant l'année économique finissant le 30 juin dernier :

Pour le Trésor de la Péninsule : 11.726.001 pièces de 5 pesetas, représentant une valeur de 58.630.005 pesetas.

Pour le Trésor de Cuba : 2.472.834 pièces de 5 pesetas, 1.472.457 pièces de 2 pesetas, 4.948.237 pièces de 1 pesetas, 3.953.629 pièces de 0 50; soit au total pour Cuba, 12.847.157 pièces représentant 22.234.135 50 pesetas.

On n'a pas frappé une seule pièce d'or, mais d'après l'*Economista*, la fabrication du numéraire en métal jaune serait entreprise incessamment jusqu'à concurrence de 32 millions de pesetas en pièces de 20 pesetas portant le buste du petit Roi. L'échantillon fournit ferait le plus grand honneur aux graveurs de l'Hôtel de la Monnaie. « Cet or, ajoute l'*Economista*, ira sans doute dans les caisses de la Banque, et c'est là le seul moyen d'empêcher son exportation. Pour alimenter notre circulation appauvrie il faudrait au minimum 200 millions d'or, et c'est seulement lorsqu'elle sera assurée qu'on pourra contenir l'exportation. Avec les primes qui élèvent les changes sur l'étranger, le drainage de l'or se fait forcément avec beaucoup de lenteur; son remboursement coûterait cher et on ne réussirait pas à la maintenir dans la circulation intérieure. Le seul moyen pratique d'améliorer les changes et de régulariser, par conséquent, la situation monétaire, consiste dans la remise au point des finances de l'Etat. Si on parvenait à combler les déficits chroniques, à balancer les dépenses par les recettes, le crédit s'améliorerait rapidement, les marchés étrangers rachèteraient les *Cuba* et *Extérieure* qu'ils ont vendus, et l'or prendrait une direction opposée à celle qu'il suit aujourd'hui.

« Il faudrait abuser un peu moins des frappes d'argent et des émissions de billets.......

« Recourir à des emprunts à l'étranger constitue un remède aussi empirique que transitoire, car l'amélioration qui se produit est toujours obtenue aux dépens d'un avenir prochain. Ainsi la dernière opération d'amortissable a recueilli pour 28 millions de pesetas de souscriptions étrangères : après une baisse des changes qui a duré une semaine, les souscripteurs se mirent à vendre leurs participations sur notre marché et les changes regagnèrent des cours plus élevés que ceux qui étaient cotés avant l'émission.....

« Le salut réside dans le programme suivant : que les gouvernements gouvernent comme ils en ont le devoir et que le peuple travaille..... »

La Situation des Compagnies de Chemins de fer en Espagne. — Sous la rubrique « Pauvres Compagnies! » l'*Imparcial* dit que la presse ministérielle et les organes de l'opposition donnent des renseignements erronés relativement à la véritable situation des Compagnies de Chemins de fer espagnols. Les journaux officieux nient les résultats avantageux et prétendent qu'il est nécessaire d'accorder aux Compagnies une compensation au préjudice que leur cause la hausse des changes.

Et, prenant pour exemple la *Compagnie du Nord*, l'*Imparcial* fait le calcul suivant :

Les recettes de l'ancien réseau se sont élevées à .... pesetas		64.670.733 37
d'où il faut déduire :		
pour frais d'exploitation	25.422.725 86	
pour intérêts, amortissements et change.......	32.749.740 21	
		58.172.466 07
Soit un excédent de recettes de....		6.498.267 30

supérieur, ajoute le Rapport, de 2.157.054 84 à celles de l'exercice antérieur.

La Compagnie du Nord avait une réserve de 1 million 232.613 pesetas 78, et, comme sur l'excédent indiqué ci-dessus, elle n'a réparti que 1.750.000 pesetas entre les actionnaires, ce fonds de réserve atteint aujourd'hui 5.980.881 08 pesetas. Elle aurait pu donner un dividende triple, et la réserve serait encore de 2.480.881 08, c'est-à-dire le double de ce qu'elle est aujourd'hui.

Ceci démontre, conclut l'*Imparcial*, que la situation des Compagnies n'est pas intéressante et que seule l'intervention d'influences politiques et de certains administrateurs expliquera les avantages nouveaux dont il est question.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	17 juin	22 juin	1er juil	8 juil	15 juil	22 juil
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	71 75	71 80	71 25	69 55	68 50	68 80
— Extérieure 4 0/0.....	75 35	75 40	75 »	72 90	72 20	72 75
Amortissable 4 0/0.........	80 40	80 15	80 »	79 10	78 50	78 80
Change sur Londres 3 mois	28 40	28 35	28 65	28 85	29 17	29 35
— sur Paris 8 jours..	13 »	12 95	13 50	14 70	16 »	16 50
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	72 02	72 57	70 30	69 87	68 30	68 82
— Extérieure 4 0/0......	75 47	75 70	73 65	73 27	72 42	72 80
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	105 12	105 37	104 12	104 25	104 50	104 50
— . 5 0/0	96 75	97 »	95 75	96 »	95 87	95 75
Change sur Paris..........	13 30	12 40	13 80	14 50	15 80	16 90

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 22 juillet 1892.

La prorogation des Cortès, si elle a donné les coudées franches au Cabinet, n'a pas ramené la confiance sur le marché, bien que la fin de la semaine marque une légère réaction sur les premiers jours.

On parle toujours de l'émission prochaine des bons du Trésor, à courte échéance, mais on ne sait rien de précis quant aux négociations entamées, à ce sujet, par M. Canovas avec des groupes étrangers. Pourra-t-il conclure un arrangement quelconque sans un vote des Cortès ?

Dans tous les cas, les diverses fractions de l'opposition partent en guerre contre le Gouvernement et les libéraux laissent voir leur intention d'accaparer le pouvoir. Il y a donc de gros nuages à l'horizon politique.

Le change oscille toujours entre 17 40 et 17 10, avec tendance à la baisse depuis qu'on annonce la signature d'un projet de traité de commerce avec la France. Il faut rendre cette justice aux organes officieux, qu'ils préconisent cette entente alors que la presse libérale l'attaque sans en connaître les détails.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE NATIONALE (Voir page 98)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 98)

LA SITUATION

Rome, 21 juillet 1892.

M. Vittorio Ellena, le titulaire du Département des finances dans le Cabinet Giolitti, a succombé hier soir des suites d'une pneumonie compliquée de rougeole.

Né à Saluzzo en 1844, M. Ellena avait à peine 48 ans, mais toute sa carrière s'était écoulée dans l'administration des finances, et c'est à ce titre que M. Giolitti le considérait comme un de ses collaborateurs les plus précieux.

Au point de vue extérieur, le Ministre défunt, protectionniste ardent, avait contribué jadis, sous le règne de Crispi, à la rupture des relations commerciales entre la France et l'Italie.

Au point de vue italien, M. Ellena a laissé à son successeur une série d'études sur la réorganisation du Trésor et des finances. Je ne m'étendrai pas sur ces travaux qui se bornent, du reste, à simplifier les services et qui doivent procurer tout au plus un ou deux millions d'économies; elles ne constituent pas un programme financier de grande envergure.

Les funérailles de l'ancien Ministre ont été célébrées ce matin avec grande pompe; dans l'assistance nombreuse on remarquait les ministres, les sous-secrétaires d'Etat, le préfet, le maire, les délégations de la Chambre et du Sénat, les délégations du Conseil d'Etat, de la Cour des Comptes, des Ministères, du Trésor et des Finances, un régiment d'infanterie avec drapeau et musique en tête, les gardes municipaux, les pompiers.

Dans la patrie de Cicéron les discours sont monnaie courante; on en abuse au Parlement, dans les réunions publiques, en un mot partout où l'occasion se présente. — Je me garderai de blâmer ce moyen — également en usage en France — de faire connaître ses idées aux masses, mais je ne puis m'empêcher de constater que les réformes, si souvent entrevues, restent à l'état de discours.

M. Giolitti a éprouvé, lui aussi, le besoin de parler à Turin, où il s'était rendu avec le Ministre des Travaux publics, M. Genala, à l'invitation de l'Association générale des ouvriers turinois. Après avoir assuré ses auditeurs de la sollicitude du Gouvernement, il leur a dit en substance que les principes démocratiques constituent la base de son programme : « Pour traverser la « crise actuelle, nous devons, a-t-il ajouté, nous appuyer « sur la classe ouvrière, dont les qualités essentielles « sont le travail et l'épargne.

« A l'extérieur nous poursuivons ce double but : la « paix et des relations cordiales avec les peuples voisins.

« A l'intérieur, en améliorant les conditions écono- « miques du pays, nous espérons trouver du travail « pour tous. »

Ces paroles, vivement applaudies par l'assistance, inspirent les réflexions suivantes au *Moniteur de Rome :*

« M. Giolitti résume son programme dans cette trilogie : la paix, les économies et la démocratie. Quant aux deux premiers points, c'est l'enseigne de M. di Rudini. C'est banal et c'est difficile. La paix? sans doute, puisque l'Allemagne ne veut pas la guerre. Les économies? Allons donc! qui aura encore la naïveté d'y croire?

Ce qui est moins convenu dans ce discours, c'est la question démocratique et sociale.

L'Italie est à deux doigts de sa perte. Le paysan est le fellah d'Egypte, et l'ouvrier est misérable.

Où voyons-nous une loi, une réforme? N'est-ce pas lui qui a ruiné le peuple, l'agriculture et le travail? Car, par sa politique disproportionnée, il a tari les sources, non seulement de la richesse, mais de la vie nationale. Il a imposé la politique de la faim.

M. Giolitti a de belles paroles, mais il est le premier à ne pas y mettre sa confiance. »

Le déficit de 44 millions, officiellement reconnu pour l'exercice 1891-1892, se décompose comme suit :

17 millions prévus par le budget, 16 millions de moins-value sur les recettes, 3 millions de dépenses militaires, 8 millions et demi de dépenses diverses.

Dans les moins-values budgétaires la loterie entre pour 2 millions et demi et les recettes de douane pour 8 millions.

Plusieurs journaux, reproduisant une rumeur dont je me suis fait l'écho il y a beau jour, annoncent qu'il serait pourvu à ce déficit avec des bons septennaux émis par le Trésor ; par contre, l'idée d'un emprunt de consolidation de la Dette (qui s'élève à environ 500 millions de lire) semble écartée.

Quant à l'exercice 1892-93, l'*Agenzia Italiana*, organe officieux, annonce que M. Grimaldi se propose de réduire encore de 10 millions les prévisions établies. « Nous féliciterions le Ministre, dit à ce propos la *Perseveranza*, si la nouvelle publiée par l'*Agenzia* est vraie. Comme règle générale, le calcul des recettes doit être fait d'après les chiffres de la précédente année, et, sur cette base, il faudrait réduire non pas 10, mais bien 12 millions sur les douanes, tabacs, télégraphes, chemins de fer, droits de consommation, etc., etc. »

La *Gazette officielle* vient de publier aussi le mouvement commercial du 1er semestre 1892 ; je vous en donnerai le détail dans mon prochain courrier, et, voici, en attendant, les résultats généraux : 55.329.172 lire d'augmentation pour les *exportations*, et 46.602.486 lire de diminution pour les *importations*, par rapport à la période correspondante de 1891.

Humbert Ier va se rendre à la Spezia pour assister aux expériences de tir contre les forts cuirassés et aux essais d'un nouveau bateau sous-marin ; de grands préparatifs sont ordonnés en vue de la réception du souverain.

Informations Économiques et Financières

La Chambre de Compensation de Gênes. — L'ensemble des opérations du mois de *Juin* dernier est de 373.049.098 lire, sur lesquelles les parties compensées se chiffrent par 291.513.755 lire.

La différence de 81.535.343 lire a été soldée par 14.410.340 lire de crédits en compte courant et 67.125.003 lire en espèces ; le rapport est donc de 21 85 0/0 pour les crédits en compte courant et de 17 99 0/0 pour les espèces seules.

Pendant le premier semestre de 1892 les parties (débit et crédit) liquidées par la Chambre de Compensation de Gênes ont atteint un total de 2.013.156.343 lire, dont 1.562.903.158 lire ont été compensées. Pour la différence de 450.253.185 lire on a soldé 90.560.908 lire par des crédits en compte courant et 359.692.277 lire par des espèces, soit, pour tout le semestre, un rapport de 22 36 0/0 pour les crédits et de 17 86 0/0 pour les espèces.

La Perception des Impôts directs en Italie. — Les ministres du Trésor et de l'Agriculture ont autorisé les Etablissements d'émission à concourir aux premières enchères des Recettes provinciales des impôts directs pour la période quinquennale de 1893 à 1897. — Jusqu'à présent ces Banques ne pouvaient se présenter qu'aux secondes enchères.

La Frappe des Monnaies en Italie. — Un décret royal publié dans la *Gazette officielle* nous apprend que, depuis le 1er juillet, toutes les opérations de frappe de monnaies, se pratiquant dans les divers Etablissements du royaume, ont été concentrées à l'Hôtel de la Monnaie de Rome.

Le Mouvement de la Population Italienne en 1891. — L'accroissement naturel de la population, calculé sur les bases de l'excédent des naissances sur les décès, a été de 336.775 personnes en 1891, c'est-à-dire de 11.17 par chaque millier d'habitants. Au 31 décembre dernier la population du royaume était de 30.347.291 personnes.

Dans cette même année on a célébré 227.458 mariages, soit 5.576 de plus qu'en 1890 ; ceci donne une proportion de 7.50 par mille, pour les mariages, contre 7.36 en 1891.

La proportion des naissances a été de 37.31 par mille habitants, au lieu de 35.91 l'année antérieure ; celle de la mortalité a été de 26.21 par mille en 1891 contre 26.39 en 1890.

La proportion des naissances illégitimes s'est réduite en 1891 : elle a été de 70.70 au lieu de 72.80 en 1890, 73.44 en 1889 et 77.54 en 1883.

Convocation des Actionnaires de la Banque de Turin. — Les actionnaires de la Banque de Turin sont convoqués en assemblée extraordinaire pour le 28 juillet courant. La proposition à l'ordre du jour est la réduction du capital social de la Banque de 25 à 30 millions. La réduction s'opèrerait moyennant la libération des actions de la valeur nominale de 500 à 400 fr. Comme les actions ne sont libérées que de 350 fr., les derniers 50 fr. à verser par les actionnaires seraient prélevés sur les dividendes. Il est à prévoir, dans ces conditions, que la proposition du Conseil sera adoptée à une forte majorité.

Les dividendes de la Banque Nationale d'Italie pour le 1er semestre 1892. — Dans sa dernière réunion le Conseil d'administration a fixé à 23 lire le dividende du 1er semestre 1892, qui sera payable à partir du 1er août.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

	17 juin	24 juin	1er juil	8 juill.	15 juil	28 juil.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	96 05	95 97	93 87	93 30	93 80	93 75
Ch. de fer Méditerranée act.	531 »	526 »	530 »	507 »	515 »	513 »
— Méridionaux act.	678 50	670 50	654 »	637 »	645 »	641 »
Banque Nationale act.	1373 »	1330 »	1335 »	1335 »	1330 »	1325 »
— de Rome	1045 »	1035 »	1045 »	1008 »	1010 »	1005 »
— Générale	356 »	370 50	387 »	324 »	327 »	327 50
Comp. Nav. à vap. F. R.	290 »	287 »	284 »	269 »	273 »	275 »
Banque Immobilière	180 »	174 »	170 »	159 50	167 »	170 »
Crédit mobilier Européen	523 »	512 »	545 »	536 »	541 »	543 »
Eaux Marcia	1167 »	» »	1180 »	1150 »	1135 »	1135 »
Change sur la France	102 90	102 85	103 »	103 60	103 72	104 05
— sur Londres	25 80	25 80	25 80	25 98	25 99	26 06
— sur Berlin	126 60	126 45	126 40	127 10	127 30	127 50
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	95 90	96 27	93 85	93 25	93 77	93 72
Crédit Mobilier Italien	519 »	513 »	554 »	536 50	544 »	541 50
Chemins de fer Méridionaux	678 »	674 »	664 »	636 »	645 »	641 »
Change sur Paris	102 90	102 85	103 02	103 70	103 60	104 07
— sur Berlin	127 55	127 22	127 27	127 90	127 90	128 30

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 22 juillet 1892.

Mauvaise semaine pour le marché ; la cote est en baisse tandis que le change monte ! Cette circonstance mérite d'être notée car, ainsi que je vous l'écrivais avant-hier, les *importations* sont en diminution et les *exportations* en augmentation. Je suis disposé à voir, dans la hausse du change, la conséquence des envois d'or que vous avez signalés jadis et qui ont fait une large brèche aux disponibilités du Trésor qui, maintenant, se trouve à court.

En somme, la physionomie de la Bourse est celle d'une Bourse en vacances, et il est probable que le marché n'offrira pas grand intérêt avant le mois d'octobre.

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 98)

LA SITUATION

Lisbonne, 20 juillet 1892.

La cour est à Cintra ; le président du Conseil, ministre des finances et de l'intérieur, se repose à Collares; le ministre des affaires étrangères est en villégiature; la haute société a pris également ses quartiers d'été, chacun cherche ainsi à oublier les inquiétudes de la situation présente. Le peuple, qui souffre cependant de la crise, ne déserte pas non plus ses distractions favorites; les *taurades* ont retrouvé leur public habituel et les fêtes de Sainte-Isabelle vont avoir autant d'éclat que si nous jouissions de notre ancienne prospérité.

Peu à peu, l'on prend son parti de tout; chaque jour apporte sa peine, il est donc inutile de trop se préoccuper du lendemain; temporiser est devenu tout le secret de la politique actuelle. On a eu connaissance, par les agences, de l'interpellation de M. de Sal au Sénat français; les journaux se sont d'abord demandé quel était ce sénateur qui intervenait ainsi dans les affaires du Portugal; on a fait suivre son nom d'un point d'interrogation dédaigneux; quant à la réponse de M. Ribot, elle n'a pas été jusqu'ici discutée trop acrimonieusement; il sera toujours temps de s'occuper de cette intervention si elle se produit, peut-être alors aura-t-elle le sort de cette action diplomatique qu'ont annoncée les journaux allemands et dont personne, ici, n'a encore parlé officiellement; le plus sage, paraît-il, est de gagner du temps.

Il en a été de même avec les élections. Je vous ai tenu au courant des bruits qui couraient d'une convocation prochaine des Cortès; les questions à leur soumettre paraissaient assez urgentes pour que leur réunion s'imposât. On n'en parle plus du tout aujourd'hui, et c'est là le plus sûr des indices de la politique que le Gouvernement cherche à suivre. Les élections. dont on avait annoncé d'abord la date prochaine, n'auront plus lieu qu'en octobre. Le *Jornal do Commercio* pense que ce retard est nécessaire pour que le « tripatouillage » appelé travaux préliminaires puisse être accompli. Les néologismes de Bergerat ont pénétré jusque sur les rives du Tage!

Vous voyez que les polémiques sérieuses ont fait trêve un instant ; les faits dont on se préoccupe encore ne présentent qu'un faible intérêt pour les étrangers. On discute un peu la décision du Comité du Stock-Exchange, et l'on persiste à considérer cette décision comme un témoignage de la sympathie anglaise (!). On parle aussi des certificats délivrés par le Comité des *Foreign-Bondholders*, et l'on prouve sans difficulté leur non-validité. Quelques journaux, le *Reporter* entre autres, ont confondu les deux Comités: celui du Stock-Exchange et celui du *Foreign-Bondholders*, et d'aucuns ont trouvé que la méprise est plaisante. En dehors de ces faits on s'attache surtout à des questions de personnes, en vue des prochaines élections. Plusieurs noms de candidats ayant été cités, on a discuté et l'on discute encore sur le sens que leur élection pourrait avoir : c'est le comte de Burnay qui a soulevé jusqu'ici le plus de polémiques. On s'attend aussi à ce que le vieux parti migueliste envoie des représentants à la nouvelle Chambre. Je vous préviens que migueliste, ici, ne signifie que légitimiste. Ce ne sera qu'une résurrection inutile, mais il vaudrait mieux qu'elle ne se produisît pas.

J'apprends que l'on s'est inquiété à Paris des mesures prises contre le choléra. La première adoptée a été la déclaration d'infection de tous les forts russes. Cette déclaration est typique; nos relations avec la Russie étant nulles: des quarantaines ont été ensuite ordonnées, mais cela n'a rien de surprenant ici; quant aux mesures extraordinaires prises en 1890. il y a une excellente raison pour qu'on ne les reprenne plus: la situation de nos finances les rend impraticables. On doit se contenter de demi-mesures sanitaires plus vexatoires qu'efficaces et qui ont pour unique conséquence de provoquer des embarras dans nos relations avec l'étranger; aussi j'espère qu'on ne tardera pas à les rapporter.

Informations Économiques et Financières

Les Banques. — Le *Journal des Finances* de Porto publie le tableau suivant des profits et pertes des diverses banques Portugaises pendant le premier semestre 1892 composé avec le premier semestre 1891.

	EN MILREIS		
	1891 1er semestre	1892 1er semestre	Différences en 1892
Banco Mercantil Port...	42:969	35:907	— 7:061
— Alliança........ ..	71:405	63:803	— 7:602
— Portuguez.......	41:954	41:744	— 210
— Nac. Ultram.....	49:846	54:678	+ 4:832
— Commerc.de Lisb.	143:596	84:603	— 28:993
— Lisb. et Açores..	143:406	194:488	+ 51:082
— do Minho........	33:880	29:819	— 6:061
— do Douro........	17:568	20:702	+ 3:134
— de Bragança.....	5:220	3:900	— 1:319
— da Covilha.......	25:587	20:643	— 4:943

Les Traités de Commerce. — Le traité de commerce avec le Brésil n'est pas encore conclu. Les choses ne sont pas aussi avancées qu'on le croyait; on est loin encore de l'échange des signatures. Le dernier traité du 14 janvier attend toujours la ratification des deux Parlements. Rappelons l'état de la question :

Le Brésil accorde au Portugal un tarif différentiel de 30 0/0, inférieur au tarif général sur les produits d'origine portugaise suivants : vins, huiles, vinaigres, liège. Par contre, le Portugal concède les mêmes avantages aux produits brésiliens, tels que les sucres et les peaux.

Par contre, les négociations entamées pour la conclusion d'un traité de commerce avec l'Angleterre ont été suspendues temporairement.

La Compagnie des Tabacs. — La Compagnie des Tabacs Portugais vient de convoquer ses actionnaires en Assemblée générale pour le lundi 1er août, à Lisbonne. Le dividende sera fixé à cette assemblée.

Les Travaux du port de Lisbonne. — Le Gouvernement a mis l'entrepreneur des travaux du port de Lisbonne en demeure de poursuivre les travaux commencés, sinon le Gouvernement les fera continuer par voie administrative aux frais de l'entrepreneur. Les travaux sont suspendus.

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant le mois de mai, les recettes Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 242:232$829 reis, soit :

Voyageurs..................	115:754$273 reis
Grande vitesse.............	20:528$354 —
Petite vitesse...............	105:950$202 —
Total.......	242:232$829 —

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 19 juillet est de 380:544$740 reis pour Lisbonne; il a été de 465:916$944 reis pendant la même période de 1891; soit, pour 1892, une diminution de 85 : 372$204 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 210 : 308$525 reis pour 1892 et de 293 : 628$552 reis pour 1891, soit une diminution de 83 : 320$027 reis en 1892.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 98)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 19 juillet 1892.

M. Vichnégradski est revenu hier soir à Saint-Pétersbourg et a été reçu par M. de Witte, ministre des voies de communication. Le Ministre des finances est tout à fait rétabli à l'heure actuelle, mais ses médecins lui recommandent d'éviter les excès de travail. Cependant on doit toujours accueillir avec défiance les bruits de retraite de M. Vichnegradski, bruits que l'on a de nouveau remis en circulation ces derniers temps; le Ministre des finances, qui a rendu de si grands services à son département, jouit de la confiance du Tsar et ne quittera son poste que si ses forces l'abandonnent complètement.

C'est surtout à propos de la question de la foire de Nijni-Novgorod qu'on a rappelé M. Vichnégradski, qui est d'avis de ne pas interdire la foire. Le gouvernement s'était rendu à cet avis, mais le choléra ayant fait des progrès très rapides et plusieurs personnes autorisées ayant affirmé que la foire de Nijni répandrait certainement le fléau sur la Russie tout entière, on a fait revenir le Ministre des finances qui étudiera la question sur les lieux. Il paraît d'ailleurs, que le choléra est à Nijni, de sorte qu'il est maintenant de nouveau fort douteux que la foire ait lieu.

Pour le moment, grâce aux mesures énergiques qu'on a prises, on a ralenti la marche du fléau dans des proportions considérables. Le plus grand obstacle que l'on rencontré réside dans les résistances de la population qui ne veut pas croire à l'existence du choléra et se révolte contre les prescriptions sanitaires. Je vous ai déjà signalé les troubles qui se sont produits dans les provinces où régne le fléau ; ces troubles ont eu à peu près partout le même caractère ; la foule a arraché les malades des hôpitaux et a maltraité les médecins ; à Astrakhan, l'hôpital a été brûlé et plusieurs médecins massacrés ; il y a eu des crimes analogues à Saratof. Les troupes ont rétabli l'ordre, et il y a lieu d'espérer que ces scènes regrettables ne se renouvelleront plus, car on a ordonné aux commandants de troupes de montrer la plus grande énergie et la plus grande sévérité contre les émeutiers.

D'après les dernières informations, les récoltes de la Russie seront cette année supérieures à la moyenne. Aussi l'exportation des céréales sera-t-elle probablement rendue complètement libre au mois d'août.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur de la Russie en 1891.— D'aprés le compte rendu de l'Administration des douanes russes, les exportations, en 1891, se sont élevées à 700.471.000 roubles crédit, dont 627.300.000 représentent la valeur des marchandises exportées par la frontière européenne (contre 610.450.000 roubles en 1890), 56.775.000 roubles celle des marchandises exportées par la frontière asiatique (contre 59.852.000 roubles en 1890) et 16.396.000 roubles la valeur des produits russes exportés en Finlande (contre 16.715.000 roubles en 1890).

Les importations sont tombées de 384.383.000 roubles en 1890, à 348.663.000 roubles en 1891 (326.297.000 roubles par la frontière européenne, 9.573.000 roubles par la mer Noire et le Caucase, et 12.793.000 roubles par la frontière finlandaise).

Les droits de douane perçus en 1891 montent à 130.067.428 roubles crédit (en calculant le rouble métallique au change de 1 r. 60 c. crédit), et accusent, comparativement à l'année précédente, une diminution de 12.643.019 roubles. (Il convient de noter à ce propos que, dans le compte rendu de 1890, le rouble métallique avait été calculé sur le pied de 1 r. 70 cop. crédit.)

A la suite de la prohibition de l'exportation des céréales, la quantité des produits exportés est tombée de 416.742.000 pouds, en 1890, à 383.549.000 pouds, en 1891, tandis qu'au point de vue de la valeur des denrées exportées, il y a augmentation de 14.077.000 roubles, laquelle s'explique par la hausse des prix des céréales.

Le Mouvement de la Navigation. — Le mouvement de la navigation dans les ports européens de la Russie se résume comme suit :

	Navires de long cours			
	Entrées	Tonneaux russes	Sorties	Tonneaux russes
1891....	9.304	2.919.431	9.132	2.902.266
1890....	9.593	3.032.311	9.447	3.004.183
1889....	10.628	3.250.309	10.570	3.271.768

Les navires sous pavillon national figurent dans ce tableau (1891) pour 263.779 tonneaux à l'entrée et pour 241.378 tonneaux à la sortie.

La navigation au long cours (1890) se répartit comme suit dans les différentes mers :

	Entrés		Sortis	
	Navires	Tonneaux russes	Navires	Tonneaux russes
Mer Blanche	642	112.545	615	111.535
Mer Baltique........	5.650	1.442.654	5.512	1.421.135
Mers Noire et d'Azow	3.013	1.364.232	3.005	1.269.596

Les Exportations de Céréales. — Le bruit court que l'exportation du seigle sera autorisée le 1/13 août.

Le Gouvernement a autorisé l'exportation du froment mélangé de seigle dans une proportion ne dépassant pas 20 0/0.

Les Chemins de fer russes. — Le *Journal du ministère des finances* donne les résultats qu'a produits en 1890 l'exploitation des Chemins de fer russes.

La recette brute totale s'est élevée à 284.530.638 r., et, en défalquant de ce chiffre les frais d'exploitation (60 0/0), on obtient comme produit net 112.756.356 r. Ce montant est, il est vrai, inférieur à celui des bénéfices nets réalisés pendant les deux années précédentes, 1888 et 1889 ; mais, comparativement à la période décennale de 1880-1889, les résultats obtenus en 1890 présentent une sensible amélioration ; alors que pour cette période la moyenne annuelle des bénéfices nets par verste ne s'élève qu'à 3.652 r., le chiffre correspondant pour 1890 s'établit à 4.226 r., soit une plus-value dépassant 15 0/0.

Grâce à cette amélioration, dix-sept Compagnies particulières, opérant sur un parcours de 10.218 verstes, ont pu, outre l'intérêt garanti sur leurs titres, distribuer des dividendes pour environ 13 millions de roubles. Parmi les Chemins de fer de l'Etat, cinq lignes, formant un réseau de 1.614 verstes, ont réalisé une recette nette de 3 1/2 millions de roubles ; ainsi sur la totalité du réseau en exploitation — 27.238 verstes — la moitié presque des lignes, aprés couverture de toutes leurs dépenses, a encore un bénéfice net de 16 1/2 millions, contre 13 millions en 1889.

Le capital des Compagnies particulières s'élevait, au 1er janvier 1891, à un total de 2.181 milliards de roubles crédit (y compris l'avoir en roubles métalliques, évalué au cours de 1 r. 40 c. cr. = 1 r. mét.) ; l'ensemble de leurs dettes, à la même date, se chiffrait par 1.011 milliards de roubles crédit.

Les paiements à effectuer par ces Compagnies pour l'année 1890 s'élevaient à 90 millions environ (pour 1889 à 98 millions) ; les sommes déboursées de ce chef ayant été de 69 millions, l'Etat a dû leur faire des avances pour un montant d'environ 21 millions de roubles

(contre 24 millions en 1889). Ainsi, bien que les résultats de l'année 1890 aient été moins satisfaisants que ceux de 1889, la diminution des recettes n'a pas produit, grâce à l'amélioration du cours du rouble, les fâcheux effets auxquels on aurait pu s'attendre. Cette amélioration a eu pour résultat de diminuer le montant des sommes en roubles crédit que les Compagnies devaient débourser pour effectuer le service de leurs titres émis en roubles métalliques et, par suite, de diminuer le chiffre des avances que l'Etat leur fait à titre de garantie d'intérêt.

La recette nette de l'année 1890 se subdivise comme suit : 18 0/0 réalisés sur le transport des voyageurs, 78 0/0 sur celui des marchandises et 4 0/0 sur d'autres chapitres. En outre, il est à remarquer que, exception faite des deux années 1889 et 1890, les bénéfices réalisés sur le transport des voyageurs tendent à diminuer, tandis que les bénéfices réalisés sur les marchandises sont en augmentation constante.

Le Chemin de fer d'Ivangorod-Dombrova. — L'assemblée générale du Chemin de fer d'Ivangorod-Dombrova a décidé l'émission de 4.300.000 roubles de nouvelles obligations ; la direction a été chargée d'obtenir l'autorisation de l'Etat.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

VALEURS	17 juin	24 juin	1er juil	8 juil	15 juil	22 juil
Russe II Emprunt d'Orient.	103 »	102 75	102 87	102 25	102 62	102 75
— III — ..	105 »	105 12	104 75	104 12	104 »	104 75
Banque de Commerce extér.	252 »	252 50	252 50	250 »	252 50	254 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	473 »	475 »	473 »	470 »	472 »	473 50
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St-Petersb.	433 »	433 »	439 »	436 »	437 »	438 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	148 75	153 25	152 »	154 37	153 50	150 »
Grands Ch. de fer Russes..	243 »	246 »	250 »	254 50	253 »	254 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act	116 25	116 75	116 50	114 75	115 25	115 50
Change sur Paris..........	38 70	39 42	39 50	40 10	40 22	39 37
— sur Londres........	97 70	99 50	99 40	101 »	101 40	99 25

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 98)

LA SITUATION

Genève, 22 juillet 1892.

Les questions de forme et de rédaction ont encore retardé, mais non compromis, l'heureuse issue des négociations commerciales entre la France et la Suisse.

M. Lardy a envoyé une dernière note aujourd'hui même ; mais le mystère a été gardé. Si l'arrangement n'est pas conclu à l'heure où je vous écris, l'Assemblée Fédérale sera convoquée pour le 1er août.

Rappelons la marche des négociations :

Le Conseil Fédéral s'est réuni à Berne mercredi dernier. MM. Droz et Ruchonnet avaient dû interrompre leur villégiature pour revenir au siège du Gouvernement. Il était question de convoquer l'Assemblée Fédérale. Une des principales difficultés portait, prétendaient les agences mal informées, sur la convention relative à la propriété littéraire et artistique. La Suisse se refusait à renouveler, purement et simplement, cette convention, estimant excessives les prétentions des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, dont l'agent général, M. Souchon, fait preuve d'un zèle envahissant. L'entente était faite sur les autres points et sur la durée du traité, qui aurait été renouvelé d'année en année. Puis on a inventé la complication de la zone franche que la Suisse ne voulait pas admettre. Tout cela était inexact. Les clauses relatives au trafic de la zone seront réservées. C'était une question de forme, répétons-le, qui constituait l'obstacle. La Suisse voulait qu'il intervînt un traité avec la France. Elle voyait dans ce mode de procéder une garantie que les rédactions consenties seraient considérées comme un ensemble et qu'aucune modification partielle ne pourrait y être apportée.

La France, au contraire, voulait procéder au moyen d'une loi, parce que le Gouvernement était certain que le Parlement rejetterait un traité qu'il serait forcé d'accepter en bloc, alors que les convenances et les traditions donnent le droit à la Chambre et au Sénat d'examiner, l'un après l'autre, les articles sur lesquels l'accord s'est établi. Le Gouvernement helvétique continuait de faire bénéficier la France de son tarif conventionnel et, en plus, accordait des abaissements sur vingt-cinq articles environ de ce tarif correspondant à des produits intéressant la France, notamment les bestiaux. De son côté, la France consentait à descendre au-dessous de son tarif minimum pour cinquante articles environ, notamment pour les fromages, les tissus et les soies.

Dans sa note, en date du 16 mars, le Conseil Fédéral déclarait que, après avoir écarté de son chef certaines réclamations, il ne lui était pas possible d'éliminer l'ensemble des industries, qui souffriraient de l'application du tarif minimum.

C'est ainsi que, pour assurer à l'agriculture des satisfactions suffisantes, le Conseil Fédéral devait insister pour un examen des droits sur le bétail d'élevage, les produits de l'industrie laitière et certains bois.

Quant aux produits industriels, les broderies, l'horlogerie et les tissus de soie constituent des articles de production presque exclusivement suisses, ne donnant pas lieu à de sérieuses répercussions sur d'autres Etats.

Le Conseil Fédéral demandait les pleins pouvoirs, qui lui ont été accordés, pour négocier jusqu'au 31 juillet.

P.-S. — Genève, 23 juillet. — M. Lardy, au nom de la Suisse, et M. Ribot, au nom de la France, ont signé hier un arrangement qui reprend un certain nombre des articles contenus dans la précédente convention commerciale.

La clause fondamentale de cet arrangement comporte l'échange entre les deux pays de leurs tarifs les plus réduits. Si l'une des deux nations vient à relever certains droits, ce relèvement ne sera applicable à l'autre que l'année suivante.

La ratification de cet accord pourra être retardée jusqu'à la fin de l'année, afin de permettre aux deux gouvernements de soumettre certains articles à l'approbation de leurs Parlements respectifs.

L'arrangement contient en outre une convention littéraire qui comprend des transactions réciproques.

Informations Économiques et Financières

Banques d'Emission. — Il existe en Suisse trente-quatre Banques ayant le droit d'émettre des billets de banque. L'émission totale est de 175 millions, soit en moyenne un peu plus de cinq millions par établissement.

La plus grande émission est celle de la Banque cantonale de Zurich, qui est de 21,600.000 fr. La Banque du commerce de Genève et la Banque de Bâle émettent chacune pour 20 millions de billets ; la Banque cantonale de Berne pour 15 millions ; la Banque de Saint-Gall pour 11 1/2 millions ; la Banque cantonale vaudoise et la Banque cantonale de Saint-Gall pour 10 millions, etc.

Au bas de l'échelle se trouvent les Banques de Fribourg, que pour cette raison les financiers appellent les « banquettes fribourgeoises ». La Caisse d'amortissement émet, avec beaucoup de peine, pour un million et demi de billets ; la Banque cantonale fribourgeoise pour un million ; le Crédit agricole et industriel pour 750.000 fr. Le Crédit gruyérien et la Banque populaire de la Gruyère ont eu la bonne idée de retirer l'année dernière leur émission d'un demi-million.

Les billets des petits établissements circulent avec

difficulté ; les gros établissements les renvoient à leur adresse. La moyenne de l'émission pour la Suisse est de 60 fr. environ par tête de population. Le *Démocrate* qui nous fournit ces détails, ajoute : « Le 40 0/0 de la circulation doit toujours être couvert par une encaisse métallique A fin juin, cette encaisse comprenait 88 millions, dont 67 millions en or et 21 millions en argent. Ce sont là des trésors qui, à une autre époque, auraient surexcité l'imagination du peuple ; il n'en est plus ainsi en notre fin de siècle. Dans les 21 millions en argent se trouve sans doute un joli appoint d'écus italiens, et les banques qui les gardent font preuve d'une grande imprudence en présence de la dépréciation de l'argent métal ; cette couverture ne vaut en réalité que 14 millions. »

Le Budget Suisse. — Le Conseil fédéral a approuvé le budget de l'administration du monopole des alcools pour l'exercice 1893. Un excédent de recettes de 6.160.000 fr. est prévu.

Le Jura-Simplon. — Les recettes du Jura-Simplon ont été en juin de 2.027.000 fr. contre 2.097.000 en 1891, soit une diminution de 70.000 fr. Le total des recettes pour les six premiers mois de 1892 est de 11.160.716 fr. contre 11.210.399 fr. en 1891.

Emprunt de Lausanne. — La municipalité de Lausanne demande au gouvernement l'autorisation de contracter un emprunt de 8.300.000 fr. au 3 1/2 0/0 pour convertir ses emprunts et couvrir certaines dépenses.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	17juin	24juin	1 juil.	8 juil.	15juil.	22juil.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	102 37	102 12	102 ..	103 12	103 25	103 25
Fédéral 1887 3 1/2 %	105 12	105 ..	105 ..	102 75	102 75	103 ..
— 1889 3 1/2 %	102 ..	102 ..	100 50	100 20	100 12	100 15
— Ch. de fer 3 %	94 75	94 75	94 67	94 80	94 95	94 82
Italien 5 %	93 15	93 25	90 65	89 70	90 ..	90 ..
Egypte unifiée 4 %	491 25	493 75	487 50	488 12	484 37	491 25
— priv. 3 1/2 %	468 75	470 ..	467 50	468 75	466 ..	468 12
Ottoman prior. 4 %	433 75	431 50	425 50	423 87	424 50	429 ..
Douanes ottomanes 5 %	471 25	472 50	467 50	462 50	445 ..	452 50
Serbe Obrt. 5 %	391 ..	402 50	400 37	397 50	398 37	398 50
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	103 75	98 12	98 12	95 62	95 62	91 87
Central Suisse	676 87	670 ..	651 87	651 87	650 ..	650 ..
Nord-Est Suisse	593 12	587 50	594 37	551 87	559 62	545 .
Union Suisse	358 75	361 87	345 62	345 ..	345 62	345 62
Salève	... ..	400 ..	390 ..	380 ..	375 ..	325 ..
Lombards	225 62	223 75	224 37	222 50	217 50	220 62
Canada-Pacif. c. g.	465 87	466 25	470 ..	467 50	[illegible]2 50	477 50
Banques						
Banque de commerce	1015..	101750	1025 »	101750	1015..	1035 .
— de fonds d'État	... ..	... ..	... ..	... ..	... .	270 ..
Union fin. gén.	506 25	496 87	500 62	497 50	497 50	496 25
Banque de Paris	676 25	676 75	656 87	645 62	635 ..	643 12
Crédit Lyonnais	792 50	790 62	787 50	785 62	788 75	785 62
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	432 50	427 50	432 50	435 ..	427 50	427 50
Gaz de Marseille	[illegible]	108750	108750	108875	108837	108875
Gaz de Naples	600	585 .	585 ..	585	585 .	585 ..
Gaz prov. Rhodan.	[illegible]	[illegible]	570 ..	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ind. gén. du Gaz	755	700 ..	747 50	750	747 50	745
Lyon [illegible] Éclairage	492 50	505 ..	498 75	487 50	482 50	482 50
Appareils électriques	545	550 ..	550 ..	547 50	503 12	500 62
Rio Tinto	430 62	421 87	413 12	405 .	397 50	[illegible]
Tharsis	128 75	125 ..	122 50	120 62	118 75	118 12
Cape Copper	48 12	[illegible]	41 [illegible]	40 ..	40 ..	40 62
Min. Alp. Vett.	152 50	151 87	149 37	146 25	138 75	143 75
Changes						
France	100 11	100 [illegible]	100 10	100 12	100 11	100 1[illegible]
Belgique	100 [illegible]	[illegible] 12	100 12	100 10	100 11	100 11
Italie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Londres	[illegible]	25 1[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Amsterdam	[illegible]	208 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Allemagne	123 [illegible]	123 [illegible]	123 [illegible]	123 [illegible]	123 [illegible]	123 [illegible]
Vienne	211 ..	211 ..	211 ..	211 ..	210 75	210 75

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 23 juillet 1892

A Vienne, on reste hésitant ; à Madrid, on ne voit pas se confirmer les projets d'économie ; à Rome, on est en désarroi ; à Londres, c'est l'indécision qui règne ; à Berlin et à Francfort, on reste immobile ; seul, le marché de Paris nous aurait donné satisfaction, si la séance de jeudi n'avait ravivé nos craintes. Heureusement, le succès de la conversion des obligations communales du Crédit Foncier nous a démontré, une fois de plus, la solidité de votre position.

Nos obligations et valeurs de placement ont donné lieu à un certain nombre d'échanges, mais les recettes de nos chemins de fer sont en diminution ; c'est une nouvelle cause d'inquiétude.

A la fin de la semaine, la baisse de l'Italien nous a fâcheusement impressionnés ; on dit chez nous que le Ministre des finances de ce pays veut, en vendant des obligations de chemin de fer aux banquiers allemands, se tirer momentanément d'affaire ; ce serait une idée, mais elle serait malheureuse : les Allemands n'étant amis et alliés que jusqu'à la bourse.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 18 juillet 1892.

L'inauguration des nouveaux bâtiments de la Régie des Tabacs a eu lieu en grande pompe avant-hier. On peut constater avec plaisir, en cette occasion, que la situation intérieure de la Société répond à ce signe extérieur de sa prospérité, et il est intéressant de relever, dans le discours qui a été prononcé par le Président, les chiffres qui montrent éloquemment les progrès accomplis depuis le début de l'entreprise :

1884-85	Ventes	979.000 livres	Perte	187.000 livres
1885-86	—	1.415.000 »	»	102.000 »
1886-87	—	1.410.000 »	»	76.000 «
1887-88	—	1.579.000 »	Bénéfice	105.000 »
1888-89	—	1.651.000 »	»	137.000 »
1889-90	—	1.676.000 »	»	181.000 »
1890-91	—	1.787.000 »	»	220.000 »
1891-92	—	1.966.000		

On ne connait pas encore le bénéfice de l'année 1891-92 ; on suppose, dans les cercles bien informés, qu'il atteindra 290.000 livres, ce qui permettra la répartition d'un dividende de 19 fr. par action.

L'année courante se présente sous des auspices meilleurs encore ; les ventes des quatre premiers mois accusent une augmentation de 78.000 livres sur la période correspondante de l'année dernière. Les recettes de juin ont atteint 201.000 livres, le chiffre le plus élevé auquel elles soient jamais parvenues, le chiffre le plus bas ayant été réalisé au mois de juin de la première année, qui n'avait produit que 65.200 livres.

La Régie des Tabacs est donc entrée d'une manière bien définitive dans l'ère des gros bénéfices et l'avenir consolidera et améliorera encore cette situation. La contrebande diminue chaque jour, et si l'on pense qu'elle fournit encore près de la moitié de la consommation, on voit tout le terrain que la Régie peut encore gagner. L'augmentation des recettes doit encore provenir d'une autre source, je veux dire de la limitation de la culture du tabac. Vous savez, en effet, que la Régie est obligée, aux termes de son cahier des charges, d'acheter toute la production et elle se trouve souvent ainsi avoir des approvisionnements supérieurs à ses besoins : cette quasi-liberté de la culture constitue aussi un autre danger pour la Régie, elle donne aux achats de la contrebande un aliment facile.

Des négociations pour la limitation de la culture avaient été entreprises l'année dernière par l'ancien Directeur général de la Société, et elles avaient été me-

nées à un point où elles semblaient devoir bientôt aboutir à une entente avec le Gouvernement. Elles ont été depuis, sinon abandonnées, du moins suivies avec une certaine lenteur par la nouvelle Direction, et il serait éminemment souhaitable que cette dernière reprit un examen sérieux de la question. Il y a dans une restriction de la culture non seulement une nouvelle source de revenus, mais encore une assurance contre les approvisionnements illimités et un moyen efficace de combattre la contrebande.

On m'envoie de bonnes nouvelles du Chemin de fer de Moudania à Brousse. Les recettes du premier mois d'exploitation ont atteint un chiffre tout à fait inattendu, et le concours des voyageurs et des marchandises a été si considérable, que la Compagnie s'est trouvée en présence d'une véritable insuffisance de matériel.

La Compagnie qui, les premiers jours, avait débuté avec des tarifs élevés, a pris la résolution de réduire ses prix afin d'éviter la concurrence des anciens moyens de transport. Elle ne l'a pas fait ouvertement, mais en faisant vendre par des agents à elle des billets moins cher qu'au guichet. Cette mesure qui peut paraître un peu singulière à première vue, n'en a pas moins réussi, et la Compagnie espère pouvoir, avant qu'il soit longtemps, reprendre ses anciens prix.

Informations Économiques et Financières

Finances Ottomanes. — Les recettes de l'administration des revenus concédés, pour le mois terminé le 12 juillet courant, ont été de 122.085 liv. t., contre 112.781 liv. t. pour le mois correspondant de 1891, soit une augmentation de 9.304 liv. t.

Le Chemin de Fer Moudania Brousse. — Les recettes faites par le chemin de fer Moudania Brousse depuis l'inauguration (qui a eu lieu le 17 juin) jusqu'au 6 juillet inclusivement sont données par le tableau suivant :

	Piastres argent
Recettes du 18 au 30 juin.........	30.527
du 1er au 5 juillet.........	10.904
journée du 6 juillet.......	9.486
Total pour les voyageurs.....	50.917

Les marchandises représenteront 55 0/0 de la recette. Le service du trafic des marchandises commencera dans le courant du mois, aussitôt que l'arrangement avec la douane aura été conclu.

Le Chemin de fer Samsoun-Sivas. — M. Lechat, représentant du baron Macar, a demandé à la Sublime Porte une prolongation du délai assigné pour la constitution de sa Société et la présentation de ses statuts. Les dernières nouvelles portent que le baron Macar vient de former sa Société.

La Société du Tombac. — M. Barker, employé de la Société du Tombac et chargé d'une mission en Crète, vient, au nom de la Compagnie, de signer avec le vali intérimaire de la Crète une convention relative à la vente du tumbéki dans l'île. Cette convention est attendue à Constantinople pour être soumise à la ratification du gouvernement.

Les Spiritueux. — Une Commission s'est réunie au Conseil d'Etat, sous la présidence de Nourian effendi, pour délibérer sur les mesures les plus propres à protéger la fabrication de spiritueux et sur les taxes qui peuvent leur être imposées. M. Caillard, président du Conseil d'administration de la Dette publique, assistait à la séance.

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

Le Commerce Extérieur. — Le commerce extérieur de la Bulgarie, en 1891 et pendant les cinq années précédentes, est représenté, en francs, par les chiffres suivants :

	Importations	Exportations
1886.........	64.285.309	50.404.314
1887.........	64.742.481	45.747.247
1888.........	66.362.431	64.198.634
1889.........	72.869.245	80.581.076
1890.........	84.529.497	71.051.100
1891.........	81.348.150	71.065.085

Les exportations, qui avaient présenté un grand développement ces dernières années, restent stationnaires. Par contre, les importations présentent une diminution de 3 millions. de sorte que la balance commerciale est un peu plus satisfaisante. Dans un pays comme la Bulgarie, où il n'y a pas ou presque pas d'industrie, la diminution des importations ne constitue d'ailleurs pas un symptôme défavorable.

SERBIE

Les Finances Serbes. — Le tableau suivant donne le détail des recettes budgétaires de la Serbie pendant le premier semestre 1892:

	Recettes du 1er sem. 1892 Francs	Diff. sur le 1er sem. 1892 Francs
Régie du tabac..............	4.081.318	+ 444.459
Régie du sel,................	1.438.408	+ 8.910
Caisse de l'Obrt............	1.173.559	+ 282.397
Douanes..................	1.407.903	+ 143.212
Timbre......................	1.597.890	+ 435.375
Chemins de fer de l'Etat.....	2.325.729	+ 34.574

On sera certainement frappé des augmentations de recettes considérables mises en évidence par ce tableau; mais il ne faut pas oublier que le budget de 1892 comporte également des augmentations considérables de ces sources de revenus; par exemple, le produit de la régie des tabacs a été augmenté de un million, de sorte qu'il est encore impossible de savoir si l'on arrivera à l'équilibre du budget définitif.

C'est ce qui est arrivé déjà l'année dernière; les recettes effectives de 1891 ont surpassé celles de 1890 de 2.500.000 fr., et cependant il y a eu un déficit de cinq millions.

Les plus-values actuelles sont dues à ce que l'année dernière la Serbie a eu une excellente récolte et s'est trouvée dans des conditions favorables pour vendre ses produits agricoles. Ces circonstances heureuses peuvent ne pas se reproduire, et alors on verrait diminuer le produit des contributions indirectes, en même temps que les arriérés d'impôts directs deviendraient plus considérables. On prête à M. Pachitch l'intention d'augmenter encore les impôts et de contracter de nouveaux emprunts, bien que le budget, qui comprend 60 millions de recettes et de dépenses, soit déjà trop gonflé pour une nation qui n'a pas beaucoup plus de deux millions d'habitants, et que le service de la Dette représente déjà le tiers des dépenses. La politique financière du parti radical a jusqu'ici été beaucoup plus sage que celle de ses prédécesseurs et a amené d'importants progrès; si le gouvernement veut poursuivre l'amélioration des finances, il faut qu'il n'ait pas une confiance aveugle dans les ressources du pays et qu'il s'occupe de modérer les dépenses.

Le gérant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... 25 fr.
— — Six mois. 14 fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... 32 fr.
— — Six mois.. 18 fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
Prix du Numéro :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3 »**
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 29. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 31 Juillet 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GÉNÉRALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Cuivres. — Soies. — Pages 129 à 133.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — Politique Coloniale. — Le Dahomey. — Le Monnayage universel. — Le Panama. — Conversion de la Société Gaz et Eau. — Société des Dépôts et Comptes courants. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES. — Banque de France et comparaisons. — Budget de l'Etat. — Nomination d'un Agent de change. — Avis de la Chambre syndicale des Agents de change. — L'Assurance financière. — Crédit Foncier Colonial. — Liquidation du Comptoir d'Escompte. — Société des Compteurs et Matériel d'Usines à gaz. — Recettes des Chemins de fer. — Le Rachat du Réseau de l'Eure. — MM. Lebaudy frères et la Régie. — L'Emprunt Dom Miguel. — Recettes du Canal de Suez. — Revue hebdomadaire de la Bourse de Paris. — Tableau des Cours. — Pages 133 à 143.

ALLEMAGNE : Pages 144 à 145. — ANGLETERRE : Pages 146 à 148. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 148 à 150. — BELGIQUE : Pages 150 à 151. — ESPAGNE : Pages 151 à 153. — GRÈCE : Pages 153 à 154. — ITALIE : Pages 154 à 155. — PORTUGAL : Page 156. — RUSSIE : Page 157. — SUISSE : Pages 158 à 159. — TURQUIE : Pages 159 à 160. — ETATS BALKANIQUES (*Roumanie, Serbie*) : Page 160.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — On ne relève cette semaine que deux augmentations de l'encaisse or, savoir :

Banque de France..............	8.500.000
Banque d'Allemagne...........	7.800.000

Il n'y a pas de diminutions appréciables.

Quant au métal argent, la Banque de France a gagné 2 millions, la Banque d'Autriche-Hongrie 2 millions 1/2, la Banque Nationale d'Italie qui avait reçu 5.400.000 fr. du 20 au 30 juin, a perdu 2.100.000 fr. dans la décade suivante, employés au paiement des coupons échéant le 1er juillet. La circulation, dans plusieurs Banques, a sensiblement rétrogradé ; les principales diminutions sont les suivantes :

Banque de France..............	16.700.000
Banque d'Autriche-Hongrie......	7.500.000
Banque de Belgique............	5.900.000
Banque d'Espagne..............	5.100.000

Cette dernière diminution montre, ce que nous répétons depuis plusieurs semaines, que le gouvernement de la Banque essaie de maitriser la situation par un soin extrême de la circulation, mais le fameux rapport entre l'encaisse et la circulation est loin d'avoir l'importance qu'on lui attribue généralement. Ce qui est réellement à considérer, c'est la proportion entre l'actif disponible et le passif exigible et, en Espagne, elle est à peine de moitié ; c'est, du reste, un fait que l'on constate d'une manière générale dans les pays que M. Leroy Beaulieu appelle pays à finances avariées.

Le plus atteint est le Portugal dont la Banque présente un bilan de plus en plus mauvais. La circulation continue à augmenter et, avec la pénurie de numéraire dont souffre le pays, on ne sait à quel chiffre elle peut aller. Le compte courant débiteur du Trésor ne cesse de s'accroître, les comptes courants particuliers s'en vont ; on sent que le pays s'appauvrit de jour en jour et que son capital n'est plus destiné à faire des affaires mais à subvenir à sa vie quotidienne.

Triste aussi est la situation de la Banque de Grèce, qui n'a décidément plus d'encaisse et qui, depuis le mois de janvier, a encore augmenté de 6 millions passés ses immobilisations en prêts à l'Etat et aux communes. A signaler, dans la plupart des Banques, la diminution du portefeuille commercial.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 15 juill.	1.609.6	1.291.1	2.900.7	3.198.7	91	2½
1892 21 juill.	1.618.1	1.291.5	2.909.6	3.140.4	94	2½
1892 28 juill.	1.626.6	1.293.5	2.920.1	3.123.7	94	2½
1891 30 juill.	1.366.4	1.264.3	2.630.7	3.051.9	86	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 8 juill.	1.053.3	170.3	1.223.6	1.315.2	94	3
1892 15 juill.	1.053.7	170.3	1.235.2	1.242.2	100	3
1892 23 juill.	1.072.7	170.3	1.243.0	1.242.2	100	3
1891 23 juill.	960.1	187.5	1.147.6	1.184.9	97	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 14 juill.	668.0	»	668.0	662.5	101	2
1892 21 juill.	669.1	»	669.1	662.4	101	2
1892 28 juill.	669.2	»	669.2	669.1	100	2½
1891 30 juill.	680.0	»	680.0	657.5	104	2½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 27 févr.	97.5	17.5	115.0	150.0	77	»
1892 26 mars	92.5	17.5	110.0	150.0	73	»
1892 23 avril	92.7	17.5	110.2	154.3	71	»
1891 25 avril	91.9	18.2	110.1	151.8	72	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 27 févr.	67.5	10.0	77.5	157.5	50	»
1892 26 mars	67.5	10.0	77.5	160.0	48	»
1892 23 avril	62.7	10.0	72.7	158.5	46	»
1891 25 avril	73.1	9.1	82.2	165.8	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 8 juill.	150.2	416.2	566.4	1.029.5	55	4
1892 15 juill.	149.6	416.8	566.4	1.024.0	55	4
1892 23 juill.	149.6	419.3	568.9	1.016.5	56	4
1891 23 juill.	136.7	414.7	551.4	988.5	55	4
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 7 juill.	73.0	36.8	109.8	405.1	26	2½
1892 14 juill.	71.7	36.2	107.9	406.4	26	2½
1892 20 juill.	70.1	38.1	108.2	400.5	27	2½
1891 23 juill.	65.0	44.7	109.7	382.2	29	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 31 mai	2.1	0.4	2.5	0.7	357	8
1892 7 juin	2.1	0.3	2.4	0.7	342	8
1892 14 juin	2.8	0.4	3.2	0.6	532	8
1891 14 juin	2.0	0.3	2.3	1.4	181	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 avril	71.5	»	71.5	105.4	68	3½
1892 31 mai	73.4	»	73.4	102.6	71	3½
1892 30 juin	82.2	»	82.2	111.5	73	3½
1891 30 juin	80.9	»	80.9	114.7	70	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 9 juill.	189.9	128.4	318.3	[illegible]	37	5
1892 16 juill.	189.9	128.7	318.6	858.3	37	5
1892 23 juill.	189.9	128.7	318.6	[illegible]	37	5
1891 24 juill.	140.8	88.0	228.8	736.0	31	4
GRECE. — Banque Nationale						
1892 30 avril	»	2.8	2.8	125.1	2	6½
1892 31 mai	»	2.9	2.9	122.5	2	6½
1892 30 juin	»	2.6	2.6	123.3	2	6½
1891 30 juin	»	3.6	3.6	139.9	3	7

Dates	Encaisse métallique: Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 9 juill.	81.0	178.8	259.8	408.5	64	2 1/2
1892 16 juill.	81.0	179.6	260.6	410.8	64	2 1/2
1892 23 juill.	81.0	180.1	261.1	407.8	64	2 1/2
1891 25 juill.	110.9	145.9	256.8	430.1	60	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 20 juin	195.3	24.0	219.3	562.3	38	5
1892 30 juin	198.6	29.4	228.0	594.8	38	5
1892 10 juill.	198.5	27.3	225.8	585.1	39	5
1891 10 juill.	185.6	29.1	214.7	628.7	34	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 20 juin	185.3	32.2	217.5	495.9	44	5
1892 30 juin	185.1	32.8	217.9	515.9	42	5
1892 10 juill.	185.1	32.1	217.2	513.8	42	5
1891 10 juill.	188.3	30.3	218.6	503.0	44	6
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 mars	24.7	»	24.7	59.2	42	5
1892 30 avril	27.4	»	27.4	64.2	43	6
1892 31 mai	26.0	»	26.0	63.0	41	5 1/2
1891 31 mai	27.5	»	27.5	68.3	40	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 22 juin	16.8	8.4	25.2	241.5	11	6
1892 30 juin	16.7	8.4	25.1	244.7	10	6
1892 6 juill.	16.7	8.4	25.1	248.9	10	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 18 juin	50.6	»	50.6	107.6	46	6
1892 25 juin	51.3	»	51.3	108.7	46	6
1892 2 juill.	51.3	»	51.3	108.3	46	6
1891 4 juill.	58.8	»	58.8	119.9	49	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er juin	1.650.9	21.3	1.672.2	3.990.9	42	5 1/2
1892 15 juin	1.650.6	21.6	1.672.2	3.978.6	42	4 1/2
1892 1er juill.	1.649.4	21.9	1.671.3	3.993.1	42	4 1/2
1891 1er juill.	1.153.2	23.4	1.176.6	3.605.1	33	4 1/2
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 15 juin	6.5	4.2	10.5	25.0	42	5 1/2
1892 22 juin	6.7	4.3	11.0	25.3	44	5 1/2
1892 30 juin	6.7	4.3	11.0	25.4	44	5 1/2
1891 30 juin	5.2	4.5	9.7	22.5	43	5 1/2
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 mars	23.8	4.2	28.0	54.4	52	5
1892 30 avril	23.8	4.3	28.1	54.0	52	5
1892 31 mai	24.1	4.9	29.0	59.1	49	5
1891 31 mai	23.8	3.7	27.5	58.5	47	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 mars	10.2	11.2	21.4	82.4	26	»
1892 30 avril	10.2	11.8	22.0	81.3	27	»
1892 31 mai	10.3	11.8	22.1	77.7	28	»
1891 31 mai	10.2	11.9	22.1	79.9	28	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 9 juill.	66.9	22.0	88.9	162.1	53	2 1/2
1892 16 juill.	66.7	22.2	88.9	161.3	53	2 1/2
1892 23 juill.	66.7	22.6	89.3	158.0	53	3
1891 25 juill.	62.6	21.5	84.1	158.9	53	4
TOTAUX (1)						
1892 15 juill.	6.298.7	2.380.6	8.679.3	14.196.4	61	
1892 21 juill.	6.290.5	2.384.0	8.674.5	14.040.5	62	
1892 28 juill.	6.308.2	2.393.8	8.702.0	14.131.1	62	
1891 30 juill.	5.395.5	2.300.7	7.696.2	13.151.2	58	
TOTAUX au 31 décembre						
1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54 %	
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53	
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52	
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51	
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55	

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent, d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Le calme que nous signalions, il y a huit jours, subsiste toujours sur le marché français ; ce fait n'a rien d'anormal au moment des vacances, quand les *leaders* sont en villégiature.

Les fonds d'Etat allemands ont été mal tenus, cette semaine, à Berlin ; on évalue à 44 millions de marks le déficit du budget prussien pour le dernier exercice, déficit que le Gouvernement songerait à couvrir par un emprunt. Ceci explique, en partie, l'indifférence apparente témoignée par l'Empereur au projet d'Exposition dans la capitale, contre lequel se prononcent, du reste, les Etats du Sud. Signalons aussi un léger recul du Rouble et l'annonce d'une émission (en automne) de 20 millions de francs, pour le compte de la Serbie, par les soins de la *Handelsgesellschaft* de Berlin.

En Angleterre, la bataille parlementaire s'engagera dans quelques jours : le marché est toujours inactif, les cours sans changements notables. La spéculation a porté principalement sur les actions des Chemins de fer américains qui ont bénéficié d'une hausse variant entre 1/2 et 1 0/0.

Les bonnes nouvelles relatives à la *Valuta* se confirment en Autriche-Hongrie ; notre correspondant de Vienne continue à nous tenir très exactement au courant des pourparlers entre les Ministres et les groupes financiers, et M. Steinbach est attendu à Budapest par son collègue hongrois. Il est peu probable, cependant, qu'un commencement d'exécution puisse avoir lieu avant le mois de septembre. Les diverses rentes des deux parties de la Monarchie bénéficient, à fin juillet, d'une plus-value sur les cours de la première quinzaine.

Il y a eu à Madrid, depuis lundi, des fluctuations nombreuses du change sur Paris ; après être descendu à 15 60 il est remonté, en clôture, au-dessus de 16. On augure très bien des négociations entamées avec la France, au sujet d'une entente commerciale, et cette impression exerce sur le marché une influence favorable. Quant à l'émission de bons du Trésor projetée par le ministère, les nouvelles les plus contradictoires continuent à circuler ; il est certain, toutefois, que la maison Rothschild étudie l'affaire.

En Italie, la hausse du change semble être un plus grand sujet de préoccupation que les prochaines élections. On verra, d'après la lettre de notre correspondant de Rome, que, indépendamment des causes connues, il y en a une nouvelle provenant des perspectives de récolte ; on signale, en effet, un déficit probable de plus d'un million de quintaux pour le blé.

Rien de saillant au Portugal, sauf l'arrêt des travaux dans le port de Lisbonne, l'entrepreneur, M. Hersent, n'ayant pu obtenir de compensation aux pertes causées par la hausse du change. Cet incident qui se règlera. sans doute, par la voie diplomatique, fait redouter une crise ouvrière.

Enfin, le choléra continue sa marche progressive en Russie où la population émigre des provinces contaminées ; l'industrie du pétrole se trouve arrêtée à Bakou. par suite de cette émigration.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	23 juil. Sam.	25 juil. Lundi	26 juil. Mardi	27 juil. Merc.	28 juil. Jeudi	29 juil. Vend.
Français 3 %	PARIS	98 22	98 42	98 50	98 42	98 35	98 35
Consolidés	LONDRES	96 87	96 81	96 87	96 94	96 94	96 94
Autrich 3 % or	VIENNE	113 50	113 65	113 95	114 »	114 »	113 95
Belge 3 ½	BRUXELLES	»	102 45	102 45	102 40	102 45	102 45
Espagne Ext.	MADRID	72 95	»	73 35	73 25	72 95	72 65
Hollande 3 ½	AMSTERDAM	101 62	101 62	101 62	101 62	101 62	101 62
Hongrie 4 % or	VIENNE	110 15	110 35	110 65	110 65	110 65	110 60
Italie 5 %	ROME	93 75	93 95	94 17	94 45	94 25	94 37
Portugais 3 %	PARIS	23 62	23 75	23 75	23 75	23 94	23 87
Prussien 3 %	BERLIN	87 75	87 87	87 87	87 87	87 62	87 62
Russie Orient 3 %	ST-PETERSB.	104 50	104 50	104 37	104 25	104 25	104 75
Suisse 3 %	GENEVE	94 82	94 70	94 75	94 62	94 67	94 65

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	23 juillet Derniers Cours	23 juillet P. de 1 f. de rente	23 juillet Revenu p. 0/0	30 juillet Derniers Cours	30 juillet P. de 1 f. de rente	30 juillet Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	98 22	32 74	3 05	98 37	32 79	3 04
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 50	35 45	2 82	97 30	35 38	2 82
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	97 05	24 26	4 12	97 80	24 45	4 08
Belgique 3 1/2 %..................	103 80	29 65	3 37	103 75	29 64	3 37
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	62 85	15 71	6 36	62 50	15 62	6 40
Hollande 3 1/2 % (à Amsterdam).	101 62	29 03	3 44	101 62	29 03	3 44
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	93 25	23 31	4 28	93 20	23 30	4 29
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	90 40	20 80	4 80	90 55	20 91	4 78
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	90 50	30 16	3 31	90 25	30 08	3 32
Portugal 3 % (1 fr. 50 net)......	23 55	15 70	6 36	24 »	16 »	6 25
Roumanie 5 %..................	101 »	20 20	4 95	101 50	20 30	4 92
Russie 3 % or 1891 libéré.......	77 95	25 98	3 84	77 90	25 96	3 85
Serbie 5 % 1890.................	390 »	15 60	6 41	390 ..	15 60	6 41
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	105 70	26 42	3 78	105 20	26 30	3 80
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	95 »	31 66	3 15	95 »	31 66	3 15
Turquie convertie 1 % série D..	20 50	20 50	4 87	20 40	20 40	4 90
— Priorité 4 % 1890......	427 50	21 37	4 67	427 50	21 37	4 67
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	87 87	29 29	3 41	87 62	29 20	3 42

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	2 juill.	9 juill.	16 juil	23 juil.	30 juil.
Amsterdam pap. court	4 %	206 12	206 12	206 12	205 75	205 75
Allemagne.. —	4 %	122 19	122 06	122 06	122 »	122 »
Vienne-Tr.. —	4 %	208 25	208 »	208 »	208 »	208 »
Barcelone .. —	4 %	433 50	429 »	424 »	425 50	423 »
Madrid ..... —	4 %	433 50	429 »	424 »	425 50	423 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	246 »	241 50	244 »	247 »	246 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	2 %	25 16	25 16	25 15	25 14	25 14
..... ch. court	2 %	25 17	25 17	25 16	25 16	25 16
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique ... —	2 %	pair	0 03 p.	0 06 p.	0 09 p.	0 12 p.
Italie .... —	5 %	3 » p.	3 87 p.	3 62 p.	4 12 p.	4 » p.
Suisse ...... —	4 %	0 10 p.	0 19 p.	0 19 p.	0 25 p.	0 25 p.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)		3437 »	3437 »	3437 »	3437 »	3437 »
Argent en barre (le kil.) ..		145 17	145 64	144 98	144 54	142 35
Quadruples espagnols ...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 49	3 53	3 54	3 52	3 49
Souverains anglais.......		25 14	25 14	25 14	25 13	25 13
Banknotes		25 14	25 15	25 14	25 14	25 13
Aigles des Etats-Unis....		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Imper. Russie [illegible]		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
[illegible]		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 [illegible]		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	1 juil.	8 juil.	15 juil.	22 juil.	29 juil.
Amsterdam..............	47 97	47 95	47 97	48 02	48 05
Anvers	99 95	99 95	99 90	99 95	100 »
Barcelone	14 90	14 50	1[illegible]	16 90	16 30
Berlin	80 95	81 »	81 ..	81 10	81 10
Bruxelles	100 »	100 »	100 02	100 07	100 11
Constantinople..........	23 10	23 10	23 10	22 92	23 10
Francfort	80 93	81 02	81 03	81 12	81 10
Gênes	103 92	103 70	103 90	104 07	103 92
Genève	100 10	100 12	100 14	100 18	100 21
Lisbonne	698 »	698 »	695 50	698 »	700 »
Londres	25 33	25 32	25 33	25 32	25 33
Madrid	14 50	14 70	16 »	16 50	16 75
Rome	103 »	103 90	103 72	104 05	104 »
Saint-Pétersbourg	39 50	40 10	40 22	39 37	39 65
Vienne (à vue)	47 55	47 60	47 65	47 60	47 60
— (à 3 mois)	47 50	47 55	47 57	47 55	47 55

Paris, le 30 juillet 1892.

D'une semaine à l'autre on ne relève aucune variation dans la situation des taux d'escompte et du marché monétaire en général. L'escompte hors banque se tient toujours à 7/8 à Londres, les établissements de crédit donnent 1/2 d'intérêt à leur dépôts à vue à Berlin, le bon papier trouve preneur entre 1 3/8 et 1 3/4.

Le change italien n'a pas sensiblement varié : il clôture à 104 comme la semaine précédente ; les sorties d'argent que signale notre revue du numéraire, ont empêché momentanément la hausse qui reste cependant dans la logique des choses. A Paris le change sur l'Espagne est à 15 80 de perte ; à Barcelone le change sur Paris fait 16 30 de prime ; c'est une légère amélioration sur la clôture de la précédente semaine bien que la Banque soit loin d'être en meilleure voie et que la question du change soit intimement liée à celle de cet établissement.

Le Rouble est faible à Berlin sur les nouvelles données de l'épidémie cholérique.

Le chèque sur Londres est offert à 25 16 ; à ce cours les mouvements de numéraire ne sont possible ni dans un sens ni dans l'autre. Cependant l'encaisse de la Banque de France continue à se gonfler de métal étranger ; sur les 8 millions 1/2 entrés cette semaine on compte :

3 millions 1/2 de lingots.
3 — 1/2 de monnaies étrangères.
1 — 1/2 d'or français rentré de l'étranger et venu dans les succursales.

Les expéditions d'or de New-York, sans atteindre les chiffres formidables de l'année dernière, sont très considérables ; il a été embarqué, le 30 juillet, $ 3.950.000 pour l'Europe dont $ 1.250.000 pour MM. Lazard frères, et le surplus à d'autres banquiers. Il est présumable que la plus grosse partie de cet or viendra à la Banque de France, dont l'encaisse va bientôt dépasser celui de la Banque de Russie. Le bilan du 11 août nous renseignera à cet égard.

La Chine se met aussi à exporter de l'or ; on pense que les expéditions pour 1892 seront de 32 millions 1/2 de taëls, sur lesquels 17 millions 1/2 sont déjà arrivés, ou encore sous voiles. On estime à 100 millions de taëls le stock d'or disponible en Chine.

Nous devons signaler la nouvelle baisse de l'argent qui perdant cette semaine 3/4 1/2 6 00, est coté à Londres 39 1/16, et à Paris à 142 35. Les Anglais se montrent très effrayés de cette réaction, et une pétition vient d'être remise au Parlement pour demander l'adoption de l'étalon d'or pour les Indes. Les chiffres des frappes des différents Etats, que nous donnons plus loin, fournis par le Directeur de la Monnaie des Etats-Unis, permettent de juger quel [illegible] cette mesure, si elle est adoptée, [illegible] à l'argent et quelle perte en résulterait pour les pays qui conservent encore cet étalon monétaire.

LES STOCKS

Blés. — Du 24 au 30 juillet 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine ; nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	5.776.800	6.455.400
Continent	2.291.000	6.348.100
Total	8.067.800	12.803.500
Semaine précédente	8.334.600	13.166.000

Soit une diminution de 266.800 hectolitres sur la semaine précédente et de 4.735.700 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892 hectol.	1891 hectol.	1890 hectol.
Au 26 juillet	5.776.800	6.445.400	5.782.600
Semaine précéd..	6.011.700	6.951.300	5.512.900

Soit une diminution, pendant la huitaine, de 234.900 hectolitres.

Dans ce total de 5.776.800 hectolitres, on compte 1.464.500 hectolitres de Californie, contre 1.586.300 l'année dernière, 1.218.000 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 803.300 l'année dernière, 768.500 d'Australie contre 1.537.000; le flottant des Indes s'élève à 1.151.300 hectolitres, contre 1.287.600 l'an dernier, celui de la République Argentine est de 580.000 hectolitres, contre 145.000 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	30 juillet	23 juillet
Nord-Ouest............	22 50	22 99
Nord..................	22 49	22 78
Nord-Est..............	22 27	22 69
Ouest.................	22 85	23 04
Centre................	23 54	23 85
Est...................	23 15	23 34
Sud-Ouest.............	24 09	24 16
Sud...................	24 11	24 19
Sud-Est...............	24 45	24 52
Moyenne générale...	23 26	23 80

En Angleterre, en Bulgarie et en Serbie, la récolte s'annonce bien, mais il n'en est pas de même en Hongrie, et surtout en Italie, où le déficit sera considérable; en Russie et en Espagne, on n'aura pas non plus le rendement sur lequel on comptait.

Aux Etats-Unis, on estime la récolte du blé entre 500 et 525 millions de bushels (175 millions à 183.750.000 hectolitres), contre 214 millions d'hectolitres l'année dernière.

Soies.— La Condition a enregistré du 22 au 28 juillet 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
France ....balles	100	28	78
Espagne..............	4	1	2
Piémont..............	20	1	8
Italie................	34	25	76
Brousse..............	16	»	64
Syrie................	25	2	54
Bengale..............	4	»	3
Chine................	14	60	126
Canton...............	19	47	303
Japon................	58	94	226
Tussah...............	10	23	183
Total.........balles	304	281	1.126
Kilogrammes	25.466	18.261	69.775

Soit un total de 113.202 kilog. contre 108.690 kilogr. de la semaine précédente, et 78.529 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des cinq années antérieures :

	Organsins kilogr.	Trames kilogr.	Grèges kilogr.	Totaux kilogr.
1892........	25.466	18.261	69.775	113.202
1891........	20.612	12.294	45.623	78.529
1890........	17.108	14.316	50.896	82.320
1889........	20.674	14.067	63.310	98.044
1888........	21.126	11.523	68.672	101.321
1887........	16.024	12.297	44.168	72.489

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 13 juillet :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines correspⁱᵉˢ 1890	1891	1892
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24 26	150 155	74/75	66 67	58 60	53
Italie... Ouv. franç. 2e ordre 22/24	135/142	70 72	64 65	56 57	»
Bengale. Ouv. franç. 2e ordre 22 26	104 115	59/61	54 56	» »	»
Chine... 0 fr. et it. 1er ordre 40/45	98/103	57 59	56 57	49 50	»
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20 24	135 141	72 74	63 64	56 57	»
Italie............... 2e ordre 24/26	122/127	66 69	60 61	54 56	»
Chine. Tours compt. 2e ordre 41/45	82 88	54/55	52 53	47 48	»
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10 12	130 135	64/68	62 63	53 54	»
Italie... Bouts noués 2e ordre 9/11	112/120	54/56	60 61	50 51	»
Chine Tsatlée, 4..................	76/81	43 44	42 43	33 34	»
Japon Grappes nº 2................	100/107	41/42	47 48	» »	»

On signale une pénurie de la matière première qui persiste, malgré le ralentissement sensible des transactions, depuis quinze jours.

Ceci s'applique aux sortes fines (France, Italie, Levant, Japon) dont la production a été, dans son ensemble, inférieure à celle de 1891 et qui jouent le plus grand rôle dans le tissage des étoffes favorisées par la consommation. Les sortes de Chine, moins bien partagées sous le rapport de la consommation, ne suivent que de loin. Ces provenances, qui pendant longtemps ont soutenu le marché des soies fines, se mettent aujourd'hui en quelque sorte à leur remorque.

Voici une statistique provisoire de la production de la soie dans le monde entier, pendant l'année 1891, comparée avec la campagne de 1890 :

	1890 Cocons frais	1890 Soie grège	1891 Cocons frais	1891 Soie grège
France..............	7.799.423	650.000	6.883.587	570.000
Italie..............	40.774.410	3.443.000	38.337.000	3.170.000
Espagne.............	953.000	83.000	1.026.000	90.000
Autriche-Hongrie :				
Tyrol............	1.700.000	271.000	1.500.000	279.000
Frioul...........	422.000		624.000	
Istrie et Dalmatie.	131.700		146.640	
Hongrie et Croatie	1.043.000		1.108.446	
Brousse et Anatolie..	2.343.000	181 000	1.850.000	136.000
Salonique, Volo, Andrinople..........	1.920.000	120 000	1.740.000	108.000
Syrie..............	4.637.000	390.000	3.495.000	291.000
Grèce..............	200.000	18.000	200 000	18 000
Caucase............	2.780.000	80.000	2.500.000	70.000
Chine, exp. de Shanghaï....	»	2.720.000	»	2.955.000
— — Canton...	»	1 243.000	»	1.236.000
Japon — Yokohama	»	2.018.000	»	2.940 000
Indes — Calcutta..	»	224.000	»	228.000
Total de la production en grège.......	»	11.441.000	»	12.091.000

Les récoltes des dix années antérieures avaient donné les chiffres suivants :

1880.....	10.554.000 kil.	1885.....	9.317.000 kil.
1881.....	9.470.000	1886.....	10.554.000
1882.....	9.398.000	1887.....	11.888.000
1883.....	10.048.000	1888.....	11.588.000
1884.....	9.926.000	1889.....	11.382.000

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres pour l'Europe aux dernières dates :

Pays	Dates	1892	1891	1890
France............	(1er juillet).	188.696	192.682	158.735
Angleterre.........	(23 juillet).	133.737	107.168	128.989
Allemagne..........	(1er juillet).	130.000	155.879	124 490
Hambourg...........	(20 juillet).	87 550	35 200	13 860
Autriche...........	(1er juillet).	150.000	140.000	110.000
Hollande...........	(15 juillet).	26 900	18.295	23 316
Belgique...........	(15 juillet).	20 823	10 800	13.122
Total pour l'Europe.........		737.706	660.033	572.512
Sous voiles pour l'Europe...		28.149	19.314	5.622
Total...................		765.855	679.347	578.134
Etats-Unis (28 juillet).........		166 000	190 509	140.285
Havane-Matanzas (20 juillet)...		125 000	167 000	122.000
Total général...........		1.056.855	1.036.856	840.419

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc nº 3 :	—	—	—
— juillet.......	37 37 1/2	35 75	36 25
— juillet-août..	37 37 1/2	35 62 1/2	36 »
— 4 d'octobre..	36 25	34 75	34 25
Sucre roux 88º, liv. disp.	36 50	35 75	33 »
Sucres raffinés..........	103 50	106 50	104 »

Tous les centres producteurs étrangers et français nous envoient d'excellents renseignements sur l'état des betteraves. Le temps est très favorable, et si les gros manquants que nous avons signalés précédemment n'existaient pas, la récolte s'annoncerait fort bien.

On signale des achats importants faits par les raffineurs anglais, achats ayant amené une hausse sur les marchés de Londres et de Bohême.

Le Conseil d'administration de la Société par actions de fabrication du sucre de Klein-Wanzleben (Allemagne), (ancienne maison Rabethge et Giesecki) a fixé, pour l'exercice 1891-92, le même dividende que l'année antérieure, c'est-à-dire 5 0/0 pour les actions de priorité et 4 0/0 pour les actions de fondation.

Cafés. — On nous écrit d'Amsterdam que les cours se maintiennent, sur cette place, à un taux assez ferme. On a payé pour le bon ordinaire Java 50 1/2 c.

Le 2 août aura lieu une vente publique de 25.877 balles de cette provenance, dont on a vendu cette semaine 2.687 balles à Rotterdam.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 26 juillet par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

	1892		1891	
Stock du coton	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre........(Balles)	308.900	415.700	134.900	227.600
Marseille.............	»	9.000	»	9.700
Brême................	114.200	121.000	91.500	95.100
Amsterdam...........	24.500	100	20.900	22.400
Londres..............	»	9.000	»	17.000
Liverpool............	1.295.000	1.524.000	824.000	1.045.000
Ensemble......	1.742.600	2.078.000	1.071.300	1.417.000
Etats-Unis...........	487.000	487.000	245.000	245.000
Cotons en mer :				
	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	2.700	2.700	1.900	2.300
Brême................	2.100	2.100	3.300	3.300
Amsterdam...........	»	»	»	»
Angleterre............	20.000	29.000	23.000	38.000
	24.800	33.800	28.200	43.600
Total général....	2.254.400	[illegible]	1.344.500	1.705.400
Existences générales connues :				
	2.526.000	3.060.000	1.526.000	2.041.000
	1890		1889	
	720.000	1.364.000	722.000	1.179.000

La totalité des existences généralement connues au 26 juillet est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 3.060.000 balles. — 1891, 2.041.000 balles. — 1890, 1.364.000 balles. — 1889, 1.179.000 balles.

On écrit de Liverpool que le stock du coton est plus considérable parce que les besoins des filatures se sont réduits. D'autre part les opérations à terme font preuve de calme, malgré les rapports relatifs à la production américaine.

A Manchester l'industrie des tissus se ressent des craintes d'un nouveau recul de l'argent.

Le 29 courant, à Oldham (Lancashire), a eu lieu un meeting de filateurs et de délégués de Sociétés, représentant près de 10 millions de fuseaux. Il a été décidé de prévenir les ouvriers que dans un mois leur salaire serait réduit de 10 0/0. On dit que les ouvriers n'accepteront pas et qu'une grève en résultera. A Oldham seulement 30.000 ouvriers se trouvent atteints par cette mesure.

Cuivres. — Le *Mining Journal* a publié récemment un article très sobre, justifiant l'arrangement dont nous avons parlé et faisant ressortir que jusqu'ici la faiblesse du marché a été causée par l'augmentation graduelle de la production américaine. Or, la combinaison a justement pour but de remédier à cet inconvénient et il n'y a pas lieu de douter que les efforts des mines américaines ne soient sérieux.

D'autre part, la combinaison n'a pas un but de spéculation ; elle doit, au contraire, maintenir le cours du cuivre à un niveau raisonnable. L'article termine par ces mots empruntés aux promoteurs de l'arrangement :

« Le seul but de la combinaison est de fournir au monde le cuivre dont il a besoin, tout en maintenant *indirectement* le prix à un chiffre profitable pour les « grandes mines ». D'après le *Mining Journal*, au Chili et en Australie la tendance des mines n'est pas à une augmentation de la production.

Pour les stocks visibles au 15 juillet, voir le dernier numéro de l'*Economiste Européen*, p. 101.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

QUESTIONS DU JOUR

POLITIQUE COLONIALE

Le Gouvernement s'est décidé à agir vigoureusement sur la Côte des Esclaves : il convient de l'en féliciter, car cette manière d'en finir, une fois pour toutes, avec Behanzin, est à la fois la plus sûre, la plus rapide et certainement la moins coûteuse en hommes et en argent.

Nous avons des droits incontestables sur le Dahomey; il était indispensable de les faire respecter, car notre influence dans l'Afrique dépendra surtout de l'énergie que nous apporterons à y défendre les situations acquises. Il ne s'agit pas, dans l'espèce, de politique d'extension ou de nouvelles conquêtes. Behanzin a violé un traité qui place le Dahomey sous notre dépendance; il s'est conduit à l'égard de la France avec un sans-gêne qui prouve suffisamment la piètre opinion que ce roi nègre et ses ministres féticheurs ont de notre puissance. Il était donc nécessaire, sous peine de perdre toute autorité sur le continent africain, de faire un exemple, en donnant une leçon décisive aux Dahoméens.

Nous connaissons aujourd'hui le plan de campagne adopté par le Ministre de la marine : quels que soient les appuis que des influences rivales à la nôtre aient pu faire entrevoir à la cour d'Abomey — appuis qui resteront à l'état de promesses, nous l'espérons bien, — nous avons l'absolue conviction que le colonel Dodds accomplira brillamment la mission que le Gouvernement lui a confiée.

Quels seront les résultats de la campagne qui est virtuellement ouverte au moment où nous écrivons ces lignes ? Au point de vue politique, la dé-

faite des troupes dahoméennes et l'écrasement de Behanzin auront une heureuse répercussion, non seulement sur l'Afrique occidentale, mais encore dans la région du Haut-Niger, où la résistance de Samory n'est pas encore entièrement réduite, et à Madagascar, où notre situation est de plus en plus discutée. Au point de vue commercial, nous aurons rétabli sur la Côte des Esclaves la sécurité du présent et la confiance dans l'avenir, sans lesquelles aucune de nos nouvelles possessions coloniales — qu'il s'agisse du Dahomey, de Madagascar ou du Tonkin — ne pourra jamais être mise en valeur et se suffire à elle-même.

Au surplus, la chose en vaut la peine pour nos établissements de la Côte des Esclaves; quelques publicistes mal informés ont mis en doute leur importance économique; mais nous trouvons, dans la remarquable publication dans laquelle M. J.-Charles Roux, député de Marseille, vient de grouper ses œuvres sous le nom de *Vingt ans de vie publique*, une étude très complète sur le Dahomey, qui rétablit la vérité et que nos lecteurs liront avec le plus grand intérêt, car elle est toute d'actualité à la veille des événements qui vont se produire.

Edmond THÉRY.

LE DAHOMEY [1]

Qu'est-ce que le Dahomey ? Quelles sont les mœurs de ses habitants? Quelle est l'importance de son agriculture et de son armée ? Quelle est la valeur commerciale des territoires dahoméens, proprement dits, et des territoires soumis au protectorat français ? .... Ces pays valent-ils, en un mot, la peine que nous y fassions des sacrifices en hommes et en argent ?

Telles sont les questions que je voudrais rapidement examiner.

Depuis le cap Saint-Paul jusqu'à l'entrée de la lagune de Lagos, la côte occidentale d'Afrique présente toujours le même aspect : celui d'une plage de sable, basse et unie, d'une immense étendue, sur une profondeur de 500 à 1.000 mètres suivant les endroits. Immédiatement après la plage commencent les forêts de palmiers et de cocotiers ; parfois la lagune sépare la plage de la forêt. Dans quelques parties l'élévation du sol est à peine de un mètre et le sommet des bois les plus hauts atteint au plus 20 mètres, en sorte que la terre n'est pas visible à 12 milles au large.

L'uniformité de la vue est telle, que les marins les mieux exercés atterrissent souvent bien avant ou après le point qu'ils cherchent, et ce n'est qu'à la longue, à l'aide « d'amers » ou points de repère (un arbre, une maison, le changement de couleur des eaux), qu'ils arrivent à reconnaître un village d'un autre.

Le Dahomey s'étend sur 74 kilomètres de côtes et monte à 200 kilomètres environ vers le nord, où ses limites ne sont pas exactement connues. La population est d'environ 200.000 habitants. La capitale, Abomey, a été représentée, jusqu'à présent, comme se trouvant à 110 ou 120 kilomètres de la côte, mais il résulte d'un rapport émanant d'une mission officielle, qui a opéré en décembre 1890 et dans laquelle se trouvaient des officiers de marine (qui ont dû très exactement relever le point), que la distance réelle n'excède pas 80 kilomètres.

Les noirs mettent trois jours pour se rendre à Abomey, et M. Mooris, qui a été un des prisonniers de la dernière guerre, a mis quatre jours pour effectuer le voyage à pied. Malgré le peu de charmes que présentait son séjour forcé à Abomey, il a reconnu que le climat y est bien meilleur qu'à la côte.

(1) *Vingt ans de vie publique*, par J.-Charles Roux, député de Marseille.

On peut également s'y rendre par une route plus courte et qui ne présente pas les dangers d'une marche dans la *brousse* : c'est l'*Ouémé*.

L'Ouémé est la lagune qui passe devant Porto-Novo et, se dirigeant dans le sens N.-N.-O., passe à 15 kilomètres d'Abomey, point où nos canonnières peuvent parfaitement pénétrer.

Porto-Novo et *Kotonou*, à l'est, *Grand-Popo*, à l'ouest, sont sous le protectorat de la France.

Au centre de nos possessions se trouve *Wydah*, ville de 12.000 âmes, placée sous la dépendance du roi de Dahomey et où nous possédons un établissement depuis le XVIe siècle. Au XVIIe siècle un fort y fut construit par la France, et l'on voit ainsi que nos relations avec le Dahomey ne datent pas d'un jour.

La France n'entretenant plus de garnison dans le fort de Wydah depuis 1792 (je crois), le roi de l'époque, le prédécesseur de Guézo, dont j'ignore le nom, y envoya un grand de sa cour appelé Titi, qui continua à y faire flotter le drapeau français ; et, sous le règne de Louis-Philippe, quand le prince de Joinville débarqua à Wydah, il fut reçu par Titi, qui l'invita à dîner et le servit dans de la vaisselle plate.

Vers 1840, le Gouvernement français autorisa *M. Victor Régis* à occuper le fort, à s'y installer et à y mettre le siège de son commerce, sans loyer ni charges d'aucune sorte, à la condition de restituer l'immeuble au Gouvernement, à première réquisition.

En 1851, le lieutenant de vaisseau Boëtte signa à Abomey, avec le roi Guézo, un traité de commerce.

Treize ans plus tard, le roi de Dahomey nous cédait verbalement le territoire de Kotonou, cession qui fut confirmée par le traité écrit du 19 mai 1868, passé à Wydah par le gouverneur de la ville Abbo, et par S.-J. Bounaud, agent du consul de France.

Les événements de 1870-71 nous éloignèrent forcément de nos préoccupations coloniales, mais un conflit survenu entre l'Angleterre et le Dahomey provoqua une intervention du Gouvernement en 1878.

L'Angleterre, pour obliger le Dahomey à respecter ses nationaux, avait infligé au roi Glé-Glé une forte amende. Le roi refusa de payer. L'Angleterre ordonna le blocus de la côte, qui ne fut levé que le jour où les commerçants français de Wydah eurent payé l'amende, en faisant eux-mêmes les sacrifices nécessaires. Comme on pouvait craindre que l'Angleterre ne profitât de cet incident pour prendre pied au Dahomey, afin de développer ses possessions de Lagos, une nouvelle convention fut signée, le 19 avril 1878, par le capitaine de frégate Paul Serval et par le gouverneur de Wydah.

Les Dahoméens signaient « *au nom de S. M. Glé-Glé, roi de Dahomey, lequel a préalablement pris connaissance du projet de traité et lui a donné son approbation* ». Les bases du traité de 1878 étaient élargies. La cession de Kotonou était pleine et entière, et le roi de Dahomey abandonnait ses droits de douane et insérait un article ainsi libellé :

« *Aucun sujet Français ne pourra désormais être tenu d'assister à aucune coutume du royaume de Dahomey où seraient faits des sacrifices humains.* »

Pendant une dizaine d'années aucune difficulté ne surgit quant à l'application des clauses de ce nouveau traité. C'est sans opposition du Dahomey qu'en septembre 1885 on mit une petite garnison à Kotonou, en même temps que l'on installait quelques miliciens à Porto-Novo, en vertu des traités de protectorat conclus avec le souverain de ce royaume en 1868 et en 1883.

Telle était la situation, lorsque survinrent les événements de 1889 sur lesquels nous reviendrons à la fin de cette étude.

Wydah est situé à 40 kilomètres de Kotonou et à 18 kilomètres de Grand-Popo. Il s'y trouve une sorte de préfet nègre, appelé *Yévogan*, et un autre grand personnage nègre, appelé *Acorakan*, qui est un délégué du ministre des affaires étrangères et qui traite au nom du roi pour toutes les affaires commerciales et politiques.

C'est par Wydah que le roi fait son commerce et qu'il communique avec les nations étrangères. — Il n'y est

jamais venu parce que les lois de son pays lui défendent de voir la mer, même d'un sommet élevé, et comme il n'y a pas de sommet élevé au Dahomey, il s'arrête à la limite où le bruit de la mer ne parvient pas. — Quand il éprouve le besoin de concentrer ses troupes, il choisit la ville d'*Allada*, qui est à une vingtaine de kilomètres au nord de Wydah.

Au Dahomey, comme dans beaucoup de pays civilisés, deux partis sont en présence : les rétrogrades et les libéraux.

Les rétrogrades veulent l'expulsion des étrangers, la continuation des anciennes coutumes et des sacrifices humains sur une vaste échelle. Ils constituent ce qu'on peut appeler l'aristocratie militaire et religieuse (les Féticheros). Le roi Behanzin appartient à ce parti, tandis que son grand-père Glé-Glé favorisait manifestement les libéraux, qui sont les amis des blancs, de la civilisation, de l'instruction et de l'extension commerciale. — Ses tendances franchement libérales s'étaient quelque peu atténuées vers la fin de sa vie, quand, affaibli par l'âge, il commença à subir l'influence du jeune Behanzin.

Les mois d'août et de septembre sont ceux des grandes pluies continuelles ; en octobre le temps s'éclaircit, et novembre, décembre, janvier, février, et partie mars composent la saison sèche, la plus saine de l'année. Dans cette saison, les variations de la température du jour à la nuit sont à peine sensibles. Le mois de juin est l'époque la plus froide de l'année ; c'est durant ce mois que règnent les brises fraîches du S.-O. ; aussi la barre est-elle presque toujours impraticable. Les *tornades* donnent en mars dans l'intérieur, et du mois d'avril au mois de mai sur la côte : on doit à cette époque s'attendre à en ressentir une dans l'intervalle de quarante-huit heures et souvent deux dans le même jour. En juin et juillet elles ont lieu presque tous les jours et toutes les nuits, mais avec moins de violence que dans les mois précédents.

Les champs sont bien cultivés, les forêts de palmiers soigneusement travaillées ; en dehors de cette culture, qui est la principale, on y trouve des bananes, des patates, du *magnoc* (qui est une sorte de topinambour), du maïs et du millet avec lequel les nègres font une espèce de couscousson, qu'ils arrosent d'huile de palme, et auquel ils ajoutent un peu de poisson de rivière ou de la volaille, suivant le degré de leur aisance et qu'ils mangent avec la main, en plongeant dans une calebasse. Ils ne boivent jamais pendant leur repas et mangent avec une extrême lenteur. Leur repas terminé, ils boivent un verre d'eau, se rincent la bouche et avalent ensuite un immense verre de tafia.

Tout appartient au roi, qui concède les champs à des chefs qui les exploitent, au moyen de leurs femmes et de leurs esclaves. Le roi perçoit des dîmes et le *decimero* est très régulièrement installé à la porte de chaque village. Dans les razzias faites chez les voisins, le roi vend les adultes mâles pour son compte et partage les femmes et les enfants parmi ses chefs.

Pour maintenir sa prépondérance et éviter qu'un chef devienne assez puissant pour lui porter ombrage, dès que l'un d'eux à la réputation de devenir trop riche, il lui envoie un *fétichero* qui lui déclare « *qu'il a volé le roi* » et que le seul moyen de rendre le fétiche favorable est d'abandonner tout ou partie de sa fortune. Le chef sait fort bien qu'il n'y a pas à discuter et il se soumet. Le roi prend la moitié de sa fortune et distribue le reste par égale part aux chefs militaires et aux féticheros.

Quant à l'armée, elle se compose de cinquante chefs militaires qui doivent entretenir chacun cinquante hommes, ce qui forme un noyau de 2.500 hommes, sorte d'armée permanente. En cas de guerre, le roi s'adresse à ses chefs qui sont chargés de recruter encore 2.000 hommes, qui constituent, pour ainsi dire, la réserve de l'armée active. L'armée dahoméenne se compose donc de 4.500 hommes, parfaitement aguerris, armés de fusils et très courageux. En cas de grande guerre, le roi procède à la levée en masse et chaque homme doit apporter avec lui ses armes et sa nourriture. La levée en masse procure une dizaine de mille hommes, mais ils sont mal armés et ne constituent pas des ennemis bien redoutables. Reste enfin les *fameuses amazones*, la garde du roi, qui ont une réputation de férocité extrême, mais je crois que l'honorable M. Hervieu en exagère considérablement le nombre en l'évaluant à 3.000. D'après mes derniers renseignements, les amazones ne sont pas plus de 800, et ces renseignements sont corroborés par ce que je lisais dernièrement dans un journal allemand, au sujet de la vente faite par une maison allemande de 2.500 fusils à tir rapide. Il paraît que quand ces fusils sont parvenus à Abomey, Behanzin et ses hommes se sont trouvés fort embarrassés pour s'en servir et ils ont demandé à l'agent allemand de venir leur en apprendre le maniement. Ces fusils étaient déjà dans un état pitoyable et bon nombre hors de service ; et, à mon avis, les fusils à pierre sont bien plus redoutables dans les mains de ces peuplades que nos armes modernes, qui ont besoin d'un grand entretien et exigent des connaissances spéciales, que ne possèdent heureusement pas encore les nègres du Dahomey.

L'attaque de nuit et la lutte corps à corps sont la caractéristique de leur façon de combattre. De plus, comme ils n'ont pas d'intendance et aucun moyen de se ravitailler autre que le pillage, ils ne peuvent tenir longtemps la campagne sur un même point et sont, dans tous les cas, incapables d'y entretenir longtemps un nombre important de soldats.

La police du roi de Dahomey est admirablement bien faite ; — c'est l'avis unanime de tous ceux qui ont visité ce pays. — Que Behanzin *ferme les chemins* ; malheur à celui qui s'aventurera dans les sentiers, en dehors du village qu'il habite ! Du fond d'une touffe d'arbustes, du milieu de la « brousse » (c'est ainsi que l'on appelle la forêt à la côte occidentale d'Afrique) partira un coup de feu ou une flèche empoisonnée. Quand les chemins sont fermés, personne ne voyage au Dahomey.

Une autre loi dahoméenne veut qu'aucun blanc ne passe la nuit sur la plage. A Godomey, à Avretéké, à Wydah, les agents des factoreries doivent, au coucher du soleil, quitter la plage pour aller à Godomey-ville, à Avretéké-ville, à Widah-ville. Les marchandises qui se trouvent sur la plage ou dans les magasins sont placées sous la garde des « cabaceros » (mot portugais voulant dire gardien, douanier, gendarme) du roi, et pas une maison n'a eu à se plaindre une seule fois d'un vol. Au lever du soleil, les blancs peuvent revenir à la plage, y vaquer à leurs affaires ; mais, le soir venu, il faut rentrer. C'est une loi rigoureusement appliquée et parfaitement suivie.

Quant au roi Behanzin, que mon honorable collègue, M. l'amiral Vallon, a tenu, je crois, sur ses genoux, quand il est allé à Abomey sous le règne de son grand-père Glé-Glé, c'est le mélange le plus extraordinaire de civilisation et de barbarie : la note dominante de son caractère est un orgueil effréné. Il se fait lire son *Officiel*. Il se tient au courant jour par jour de ce qui se passe en France et nous ne pouvons flatter davantage son amour-propre qu'en nous occupant de lui. Quand il apprend qu'on a employé une séance du Parlement français à discuter sur son auguste personne et sur son royaume, il se livre à une danse effrénée et fait encadrer l'*Officiel* qui en rend compte. Nous sommes pour beaucoup dans l'importance qu'il croit avoir et son attitude serait certainement moins arrogante, si, de près ou de loin, nous avions traité *ce Gorille* comme il le mérite. C'est l'expression dont s'est servi mon honorable collègue, le comte de *Douville-Maillefeu*, et elle est juste.

Après la leçon que nos soldats lui avaient infligée l'an passé et à laquelle il avait été très sensible, le Gouvernement s'est rendu coupable de la faute la plus grave en mettant à traiter avec lui cette étrange précipitation, en concluant avec lui ce traité que la Chambre a eu le bon esprit, la prudence de ne pas ratifier. Il ne faut pas considérer un roi nègre comme le chef d'une nation européenne et employer à son égard les procédés dont on use envers les peuples civilisés.

On a eu surtout l'immense tort d'octroyer à Behanzin une sorte de rente de 20.000 francs. On ne donne jamais d'argent aux rois nègres. L'argent a pour eux le caractère d'un tribut, sanctionne une sorte d'infériorité de la part de celui qui le donne, et, naturellement, une sorte de supériorité de la part de celui qui le reçoit.

M. Victor Régis, qui connaissait admirablement les rois nègres, n'a jamais donné d'argent à Glé-Glé. Il était en coquetterie avec lui, et lui adressait gracieusement des cadeaux consistant en pièces d'étoffes, verroteries, poudre, voire même des statuettes représentant les douze apôtres et saint Laurent sur son gril.

Après la défaite qu'avait subie Behanzin sous les murs de Kotonou et sa retraite précipitée, il n'y avait qu'à le laisser réfléchir tout à son aise dans son palais d'Abomey, au milieu de ses chefs militaires qui commençaient à lui faire grise mine, et il fallait nous installer à Wydah, qui est le seul point de la côte par lequel Behanzin peut commercer, recevoir des armes et des munitions, et qui lui procure le plus clair de ses ressources en impôts et droits de douane.

C'était du reste l'opinion de tous les officiers qui étaient au Dahomey à l'époque, et je n'ai jamais admis les raisons qui ont pu dicter la conduite du Gouvernement.

Les avertissements, certes, ne lui ont pas manqué ! ! En février 1891, le président de la Chambre de commerce de Marseille adressait à l'amiral Vallon, président de la Commission parlementaire chargée d'examiner le traité avec le Dahomey, une lettre des plus importantes, qui eut le don de déplaire au Gouvernement et dont je tiens à reproduire le passage suivant. Il est vraiment instructif de fouiller dans les anciens documents, quand des questions telles que celles du Dahomey, depuis longtemps pendantes, se résolvent d'une façon irritante.

« Y a-t-il donc avantage pour la France, disait le président de la Chambre de commerce, à proclamer que le Dahomey est une puissance avec laquelle on traite ? Le fort de Wydah appartient depuis deux cents ans à la France et la France y renonce. De plus, une nouvelle très grave nous arrive par câblogramme :
« Le roi du Dahomey vient d'établir des droits de douane
« calqués sur les tarifs de Lagos, très élevés et payables
« en espèces, tandis qu'auparavant ces droits étaient
« payés en monnaie locale du Dahomey ; *il va avoir*
« *ainsi plusieurs centaines de mille francs en numé-*
« *raire chaque année, et il emploiera cette somme en*
« *achats d'armes perfectionnées.* »

Et le président concluait ainsi :

« Pas de traité sanctionné par les Chambres, car si pareille sanction était donnée, la France serait liée vis-à-vis d'un petit *roi nègre qui*, lui, *ne redoutera pas de manquer à sa parole quand il lui conviendra* et qui a soin, du reste, de ne jamais faire signer d'actes que par des subalternes qu'il désavoue quand cela lui plaît ; faire passer les accords de paix directement entre les officiers ou les représentants de la France et le roi du Dahomey ; prendre dans ces accords des garanties sufsantes pour que le roi du Dahomey ne puisse pas s'armer contre nous et pour éviter que le commerce français ne soit écrasé par des droits de douane et des taxes locales exorbitantes qui causeraient sa ruine. »

On a objecté que, si nous avions occupé Wydah, nous n'aurions pas atteint notre but parce que Behanzin aurait communiqué avec la côte soit par Lagos, soit par Petit-Popo. C'est là une erreur absolue. D'abord la convention de Bruxelles interdit aux Anglais comme aux Allemands de laisser pénétrer des armes de guerre par leur territoire, mais il ne faut pas oublier que les peuplades qui se trouvent au nord de Lagos, les Egbas sont les ennemis jurés du roi de Dahomey, comme celles du Petit-Popo, qui se trouvent du côté des possessions allemandes. Je me demande donc comment les munitions et les armes auraient pu pénétrer à Abomey, en admettant même que Behanzin ait pu tromper la vigilance des Anglais et des Allemands. Il convient d'ajouter que si nous avions pris ce parti, Behanzin se serait difficilement maintenu dans son royaume, et que les nombreux mécontents qui l'entourent et tremblent maintenant devant lui auraient bien pu prendre une tout autre attitude.

Quand Behanzin a vu que nous n'étions pas disposés à profiter de nos succès, que nous traitions d'égal à égal avec lui, que nous lui reconnaissions un tribut annuel de 20.000 francs, et que nous respections Wydah, il en a conclu qu'il était encore un grand potentat ; il a repris courage, a fait partager sa confiance à ses chefs et s'est remis de plus belle à son commerce d'esclaves.

Une des causes principales des événements actuels du Dahomey réside, en effet, dans l'affaire de la traite des noirs. On sait comment le roi Behanzin, qui d'abord ne pourvoyait que les Portugais, a été amené à conclure, dans le cours de l'année 1891, des contrats de « *louage des travailleurs* », avec l'État libre du Congo et avec le baron de Gravenreuth, représentant la colonie allemande de Cameroon. Pour fournir à ces deux États les quantités d'esclaves auxquelles il s'est engagé, Behanzin a d'abord razzié en décembre dernier le territoire des Ouatchis, dépendant de notre protectorat de Grand-Popo. Puis, devant la résistance des tribus de Grand-Popo, ennemies séculaires du Dahomey, il a violé délibérément le traité de paix avec la France en se jetant sur le pays de Porto-Novo, dans la région du Ouémé. Il savait trouver là une région populeuse, non gardée, et dont les habitants ne savent pas lui résister. Son plan a réussi, et tout le royaume de Porto-Novo, sauf la ville défendue par une garnison à peine suffisante, est à sa merci.

Notre faiblesse à l'égard de Behanzin, l'indécision qu'a montrée le gouvernement, l'année dernière, est donc la cause évidente de nos difficultés d'aujourd'hui.

Kotonou.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, Kotonou nous fut cédé verbalement par le Dahomey en 1864, au cours d'une visite que firent à Abomey M. le capitaine de vaisseau Devaux et M. Daumas, agent consulaire de France à Porto-Novo ; plus tard, Glé-Glé, prédécesseur du roi actuel, confirma cette cession.

Il y a trois maisons à Kotonou ; la plus belle est celle de la West African Telegraph Company ; elle est en fer et de grandes dimensions ; c'est le seul endroit où un étranger puisse trouver à se loger, grâce à l'amabilité de l'employé français du télégraphe, M. Bonnard. Les factoreries de MM. Mante frères et Borelli, de Régis et Fabre sont les deux autres ; elles sont contiguës, construites en bois, de la hauteur d'un premier étage ; le rez-de-chaussée sert de magasin, mais la plus grande partie des marchandises se trouve étendue sur le sable avec des branches d'arbres par-dessus ; chaque factorerie a son Decauville allant de la plage à la lagune.

Quant à nos officiers et à nos soldats, ils logent dans des baraquements couverts en tôle, sur lesquels quelques-uns pour se garantir davantage de la pluie ou du soleil, ont placé de grandes feuilles de cocotiers ; mais ce ne sont pas là des habitations salubres ; les premières conditions d'hygiène exigent en effet que dans ces pays, où les émanations malsaines de la terre et les rayons du soleil sont les plus cruels ennemis, les parquets soient surélevés et les toits installés de manière à ce qu'il existe une ventilation constante ; rien de tout cela n'existe à Kotonou où l'on sort de plain-pied de l'hôpital sur le sable.

Kotonou sert de port à Porto-Novo, aussi est-ce là que s'opèrent les embarquements et les débarquements des factoreries.

Ces opérations sont difficiles et coûteuses. Tout le long de la côte, la mer, que rien n'arrête depuis le pôle, est sans cesse houleuse : les vagues grossissent peu à peu en se dirigeant vers la plage, et avant d'y arriver rencontrent au fond de la mer des reliefs du sol qui forment une série d'obstacleos. Les vagues se dressent alors, s'élevant à chaque nouveau choc qui se produit, poursuivies et parfois atteintes par d'autres lames qui passent par-dessus les premières, en affectant la forme d'une volute : *c'est la barre*.

On s'est souvent plu à exagérer le danger des barres : celles de Kotonou et de Wydah sont les plus dangereuses, non pas à cause de leur hauteur, mais par suite de l'innombrable quantité de requins qui infectent le canal placé entre la barre et la plage.

Les « minas » (noirs d'Accra : anglais) sont les seuls qui consentent à passer la barre de Kotonou ; chaque équipe est composée de 12 nageurs, d'un patron, de 3 féticheurs, et de 5 ou 7 autres noirs qui restent sur la plage pour conjurer les Dieux, tirer le « serf-boat » à terre, et rouler la marchandise des magasins à la plage. L'équipe ne s'engage jamais pour plus d'une année, et coûte en moyenne 12.000 fr. pour cette durée.

Les principales factoreries ont toujours à Kotonou 5 ou 6 équipes chacune, qui représentent leurs plus grands frais à la côte, surtout si l'on tient compte des nombreux cadeaux qu'il faut donner pour activer le travail et obtenir des minas qu'ils volent le moins possible, et ne restent pas trop longtemps en fête lorsqu'un des leurs a été croqué par un requin.

Le wharf que l'on vient de construire à Kotonou a 212 mètres ; il est établi sur de forts piliers en acier, vissés dans le fond et espacés de 3 m. 10 dans le sens parallèle à la plage, et de 8 mètres, puis de 16 mètres en s'avançant vers le large. Des croix de Saint-André les maintiennent entre eux ; le tablier, tout en fer, est à 7 mètres au-dessus des basses mers ; à l'extrémité du wharf existera un plateau de 12 mètres sur lequel seront placés des grues et des porte-manteaux pour hisser le soir les serfs-boats.

Les navires ne pourront pas accoster le wharf : la houle les en empêche ; l'utilité du wharf consiste à pouvoir permettre d'opérer par tous les temps en ne passant plus la barre, mais il faudra quand même transborder passagers et marchandises du navire sur des embarcations qui iront ensuite les débarquer sur le wharf.

D'après ce que m'écrivait une personne qui m'inspire toute confiance et qui vient de visiter la côte occidentale d'Afrique, à bord du paquebot postal de la Compagnie Fraissinet, le problème est résolu ; le peu de prise que la mer aura sur les piliers du wharf les met à l'abri de son œuvre destructive. Le wharf de Kotonou est donc appelé à rendre de sérieux services et détournera une partie des marchandises de Porto-Novo qui passent actuellement par la lagune de Lagos, et amènera l'établissement sur ce territoire français de nouvelles factoreries, si une fois pour toutes, on se décide à mettre Behanzin à la raison.

A quelques centaines de mètres, au nord-ouest de la maison du télégraphe, s'élève le fort de Kotonou, solidement construit en briques avec montures en fer. Ce fort, de grandes dimensions, commande du côté de la terre tout l'emplacement jadis occupé par le village de Kotonou, que nos troupes brûlèrent dans la journée du 8 mars 1890, et du côté de la mer peut facilement bombarder la rade ; bien que n'étant pas encore terminé, il peut dès aujourd'hui abriter 300 hommes, et l'espace débroussaillé qui l'entoure de tous côtés le met à l'abri de toute surprise.

(A suivre) J.-CHARLES ROUX.

LE MONNAYAGE UNIVERSEL

Dans son dernier rapport sur la production de la monnaie aux Etats-Unis, M. Leech a donné la statistique du monnayage des différentes nations pour les années 1889-1890-1891.

Il ressort de ce document, dont nous donnons les chiffres sous toutes réserves, que les frappes d'or se sont élevées :

En 1889 à............Fr.	844.507.595
En 1890 à...............	745.479.325
En 1891 à...............	598.227.775

se répartissant comme suit :

	1889	1890	1891
Allemagne........Fr.	240.831.225	119.177.560	71.386.100
Autriche-Hongrie....	16.974.935	14.093.750	14.427.805
Espagne............	16.893.155	45.247.845	»
France.............	16.866.075	19.881.750	16.812.250
Grande-Bretagne....	182.512.680	186.877.395	163.603.165
Russie.............	94.275.480	108.631.195	10.554.905
Suède..............	5.400.200	4.167.160	»
Japon..............	8.875.050	5.970.250	5.418.625
Tunis..............	»	»	13.317.000
Etats-Unis.........	107.069.655	102.335.910	146.110.025
Australie..........	146.627.645	128.513.000	131.945.220
Autres pays........	8.181.495	10.583.510	24.652.680
	844.507.595	745.479.325	598.227.775

Les frappes d'argent ont été :

En 1889 de..........Fr.	696.212.975
En 1890 de.............	755.164.100
En 1891 de.............	666.441.045

Elles se décomposent de la manière suivante :

	1889	1890	1891
Allemagne........Fr.	885.395	»	5.696.265
Autriche-Hongrie....	22.641.295	19.785.590	15.178.995
Espagne............	28.580.145	7.895.760	56.255.000
Grande-Bretagne....	54.138.010	41.661.160	25.707.970
Portugal...........	3.402.000	2.700.000	36.385.200
Russie.............	5.768.255	8.072.110	13.454.010
Inde...............	189.689.070	289.656.615	163.352.490
Siam...............	7.233.130	»	»
Cochinchine........	6.512.905	»	»
Chine..............	»	»	19.270.685
Hongkong...........	5.500.000	2.150.000	7.500.000
Japon..............	47.581.795	36.483.225	42.619.520
Etats-Unis.........	177.483.415	196.014.540	137.594.285
Mexique............	126.473.630	120.405.960	122.465.355
Bolivie............	3.990.000	4.440.000	7.876.925
Pérou..............	14.212.655	13.435.595	»
Autres pays........	2.121.275	12.463.545	13.084.345
	696.212.975	755.164.100	666.441.045

Ce tableau est intéressant et paraît exact ; on remarquera combien peu la France a frappé d'or. Nos lecteurs savent que les entrées qui ont eu lieu dans ces dernières années sont surtout composées de monnaies étrangères et de lingots, dont notre énorme stock de pièces de 20 fr. rend le monnayage inutile.

Quant à l'argent, depuis 1878, la France et les Etats de l'Union latine en ont entièrement suspendu la frappe. Ce n'est pas, du reste, la monnaie qui nous manque ; l'*Economiste Européen* en a établi le stock il y a quelques mois.

On retrouve, dans les chiffres de M. Leech, la trace des frappes de l'Espagne, qui ont été si onéreuses pour la Banque. On y voit aussi quel débouché l'Inde est pour l'argent, et on conçoit tout l'intérêt que l'Angleterre attache à la question du métal blanc.

Les Etats-Unis arrivent après l'Inde pour la consommation de l'argent : les achats du Gouvernement ne servent à rien pour la circulation du pays, mais ils débarrassent les Silvermen, dont l'influence politique est prépondérante, d'une partie de leur excessive production.

P. E.

LE PANAMA

On commence enfin à s'occuper sérieusement de la question de Panama. De côté et d'autre, les projets de reconstitution surgissent, et il en est parmi eux qui méritent une sérieuse attention. Nous les examinerons en temps utile ; mais il importe auparavant de résumer les faits et de poser la question sur son véritable terrain.

On prononce volontiers, à propos de la reconstitution du Panama, le mot de sauvetage. Le terme est rigoureusement exact, car si l'on ne trouve pas une combi-

*

maison viable, les capitaux engagés jusqu'ici sont irrémédiablement et entièrement perdus.

En effet, l'actif de la liquidation a bien été évalué à 230 millions, mais il est certain qu'il présente d'énormes éléments de déception. Pour en donner un exemple, l'hôtel de la Compagnie, à Paris, évalué 1.875.000 fr., a été vendu 600.000 fr. Les terrains, immeubles et constructions, qui figurent à l'actif pour 37.800.000 fr., ne peuvent y être compris que si la concession n'est pas frappée de caducité. Dans le cas contraire, ils font retour au Gouvernement colombien. Le matériel est compté pour 90 millions, et on peut admettre qu'il a cette valeur en cas de continuation des travaux. Mais cette valeur devient à peu près nulle s'il en est autrement et si, par suite de cessation définitive, on est obligé de le démonter pour le ramener en France ou de le vendre sur place. Les mêmes réflexions s'appliquent aux 6.800.000 fr. d'approvisionnements, etc. Sans entrer dans des détails plus complets, on peut établir que l'actif, en cas de liquidation définitive, serait réduit à peu près à 50 millions, ce qui représente 4 fr. 88 0/0 pour les obligations ; et encore nous ne comptons pas les frais judiciaires. Nous pouvons donc dire que la liquidation, c'est la ruine absolue et irrévocablement acceptée pour 1.120 millions de capitaux français.

Dans ces conditions, l'idée d'une reconstitution s'impose, et nous ne croyons pas que personne s'élève contre son principe. Les deux objections qu'on met en avant sont celles-ci : d'abord, la chose est-elle matériellement faisable ? Ensuite, trouverait-on de l'argent pour la faire ?

Répondons immédiatement à la seconde question. On ne sait jamais, lorsqu'on fait appel aux capitaux, si les capitaux répondront. C'est la loi de toutes les affaires, et une raison d'être des banques. Nous convenons volontiers que les précédents, en ce qui touche le Panama, sont faits pour inspirer des craintes relativement au succès d'un appel au crédit. Cependant, il est très possible qu'entre la ruine et un sacrifice, somme toute assez léger, les capitalistes s'arrêtent au parti qui leur laisserait la chance de retrouver les sommes compromises, surtout si cette chance était basée sur des données sérieuses, et si la possibilité de l'achèvement et d'un trafic suffisant leur était bien démontrée.

Il est certain, tant d'après les conclusions du rapport de la Commission d'études que d'après les offres fermes qui ont été faites au liquidateur, que le canal peut s'achever, et que le chiffre le plus élevé que puisse atteindre le prix des travaux est de 500 millions.

Aucune proposition n'a même atteint ce chiffre, qui est donc bien un maximum.

D'autre part, les évaluations les plus modérées des futurs trafics s'élèvent à 4.100.000 tonnes. C'est le chiffre adopté par la Commission d'études, qui tenait, légitimement d'ailleurs, à se maintenir dans les limites de la plus stricte prudence. Mais des chiffres donnés par ses adversaires mêmes sont beaucoup plus élevés. C'est ainsi qu'un rapport officiel remis au Gouvernement de Washington, concluant à un trafic immédiat de 8.122.093 tonnes, a été très violemment attaqué par un journal spécial très répandu aux Etats-Unis, qui a ramené ce chiffre à 4.500.000 tonnes pour la première année, en admettant qu'il devait graduellement s'élever jusqu'à 10.000.000 de tonnes pour la cinquième année.

La totalité des capitaux engagés dans le Panama est de 1.323.063.952 fr. dont il convient de déduire les actions du Chemin de fer de Colon et les sommes versées aux Sociétés civiles pour garantir le capital des dernières obligations, soit 203 millions environ. Les capitaux menacés s'élèvent à 1.120 millions environ. Si nous y ajoutons la somme nécessaire pour achever le canal, nous arrivons à un total de 1.600 millions, chiffres ronds.

Or, en admettant un trafic de 4.200.000 tonnes, son produit permettrait de donner 4 0/0 aux capitaux engagés : à 5.200.000 tonnes, on pourrait donner 5 0/0.

La rémunération des capitaux est donc assurée, attendu que les frais d'administration et d'exploitation seraient couverts par les recettes de pilotage, les droits de stationnement du port, les produits du domaine, etc.

D'autre part, il n'est pas absolument exact de dire que les 500 millions nouveaux seraient à trouver. Si l'on constituait, par exemple, une Société nouvelle au capital de 50 millions, à laquelle la liquidation ferait apport de son actif, celle-ci n'aurait à trouver que 215 millions neufs, et elle compléterait ses 500 millions avec les 245 millions de francs en obligations à lots restées à la souche.

Ces 215 millions représentent, par rapport aux titres émis, 61 fr. par titre ancien. En répartissant ce nouveau versement sur une période de 5 ans, les porteurs auraient à payer 12 fr. par an et par obligation. Nous ne donnons cette combinaison que comme exemple, et pour montrer que les sacrifices nouveaux qu'on demanderait au public peuvent être ramenés à un minimum.

Or, il ne faut pas perdre de vue que le sauvetage de onze cents millions de capitaux est subordonné à l'acceptation de ce sacrifice, assurément faible étant donné la grandeur du but. Et on peut conclure que non seulement le canal peut s'achever, mais qu'il doit s'achever.

G. P.

LA CONVERSION DE LA SOCIÉTÉ GAZ & EAUX

Le Crédit Industriel et Commercial procédera, le 4 août, à une émission qui est appelée à avoir le même succès que les opérations qui viennent de se succéder : il s'agit de la conversion des obligations de la Société Gaz et Eaux.

Cette Société a été formée en 1881, au capital de dix millions de francs. Son objet social s'étend à l'obtention, l'achat, la prise à bail et l'exploitation, soit en France, soit à l'étranger, de toutes concessions relatives : à l'éclairage et au chauffage public ou particulier par le gaz ; au service d'alimentation des villes et des campagnes en eaux potables ; à l'éclairage public et particulier par l'électricité ou tout autre agent.

L'exploitation des entreprises d'éclairage et d'alimentation en eaux potables des villes et des campagnes occupe dans l'industrie nationale une part trop importante pour qu'il soit nécessaire de faire remarquer les avantages et la sécurité que ces entreprises ont de tout temps assuré aux capitaux.

L'actif industriel de la Compagnie Gaz et Eaux, garantie des obligations nouvelles, comprend l'entreprise de l'éclairage des 18 villes suivantes : *Dijon*, *Cherbsurg*, *Rochefort*, *Tonnay-Charente*, *Lisieux*, *Castres*, *Mazamet*, *Sens*, *Fontainebleau*, *Bessèges*, *Saint-Hippolyte-du-Fort*, *Anduze*, *Le Vigan*, *Digne*, *Namur*, *San-Remo*, *Biella* et la *Chiavazza*, et la distribution des eaux aux villes des *Andelys*, de *Gisors*, d'*Etrépagny* et aux 53 communes qui forment l'exploitation du *Vexin normand*.

Cette simple indication démontre la sécurité absolue des obligations converties, car, d'une part, les risques de la Société se trouvent divisés et, d'autre part, l'ensemble de l'exploitation porte sur un actif industriel extrêmement important.

En effet, le dernier rapport aux actionnaires mentionne l'existence d'appareils de fabrication et d'emmagasinage de gaz d'une puissance supérieure à 75.000 mètres cubes par 24 heures ; une longueur totale de canalisation de 614 kilomètres, un nombre d'appareils d'éclairage et de chauffage s'élevant à 131.910, une vente annuelle de près de 14 millions de mètres cubes de gaz.

La situation de la Compagnie est donc excellente ; elle n'a aucune dette en dehors des obligations qu'elle émet.

Cette émission qui porte sur 23.600 obligations de 500 fr. 4 0/0, a pour but de rembourser les 29.567 obligations 5 0/0 en circulation et de fournir les ressources destinées notamment à l'achat et l'exploitation des entreprises d'éclairage des villes de Bourges et de

Lourdes, dont la Compagnie s'est rendue récemment concessionnaire.

Cette opération donne à la Société Gaz et Eaux, 9 millions (capital nominal) de ressources nouvelles sans augmenter d'un centime ses charges obligataires actuelles, puisque le bénéfice de la conversion fournit rigoureusement l'intérêt et l'amortissement des 6.033 obligations 4 0/0 créées en plus des 23.567 obligations 5 0/0, converties ou remboursées.

Le taux d'émission des obligations nouvelles est de 473 fr. 50 avec jouissance du 1er octobre 1892 et amortissement en 50 années. Cette somme est payable : 50 fr. en souscrivant, 100 fr. à la répartition et 323 fr. 50 du 25 au 30 septembre. Les souscripteurs auront la faculté de se libérer à la répartition en versant 420 francs. L'obligation 4 0/0 leur reviendra alors à 470 fr. net ; ce qui représente un placement de premier ordre à 4 25 0/0 non compris la prime de remboursement.

Les porteurs des 23.567 obligations anciennes, qui en feront la demande jusqu'au 4 août inclusivement, auront le droit, par préférence, de convertir leurs obligations contre un même nombre d'obligations nouvelles. Ils recevront par chaque obligation une soulte de 37 fr. 50 net, et une obligation nouvelle 4 0/0 avec jouissance du 1er octobre prochain. — Les obligations anciennes, non converties, seront remboursées le 1er octobre.

Le cours de 470 fr. net, auquel les obligations de la Société Gaz et Eaux reviendront aux souscripteurs, présente une marge considérable de hausse et assure un placement avantageux à tous les points de vue ; ce prix ne pourra tarder à être dépassé comme cela a eu lieu pour les obligations 4 0/0 similaires.

En effet, les obligations 4 0/0 de la *Société Lyonnaise des Eaux et Éclairage*, émises à 477 fr. 50, valent aujourd'hui 490. Les obligations 4 0/0 de la *Compagnie Centrale du Gaz*, émises à 467 50, valent 506 fr. 50. Celles des *Omnibus*, émises à 475 fr., valent 510 fr., et enfin les obligations 4 0/0 *Petites-Voitures*, émises à 467 fr. 50, valent 516 fr.

Rappelons, à ce propos, que les obligations 4 0/0 des Lits Militaires que le Crédit Industriel a émises le 5 juillet dernier, au prix de 590 fr., valent déjà 615 fr. On peut s'attendre à un pareil résultat avec les obligations de la Société Gaz et Eaux.

R.

LA LIQUIDATION

DES DEPOTS & COMPTES COURANTS

Les actionnaires de la Société de Dépôts et Comptes Courants se sont réunis le 26 juillet en Assemblée générale, ainsi que nous l'avons annoncé. On se rappelle que cette assemblée avait pour objet de se prononcer sur la démission éventuelle des liquidateurs dans le cas où une combinaison satisfaisante ne serait pas offerte par les administrateurs. Ceux-ci ont heureusement formulé une nouvelle proposition, exposée dans la lettre suivante :

« Paris, le 25 juillet 1892.

« *A Messieurs les Liquidateurs amiables de la Société de Dépôts et Comptes courants,*
« *Paris.*

« Messieurs,

« Sur vos instances, et pour éviter aux actionnaires le dernier désastre d'une faillite, nous vous prions de porter à la connaissance de l'Assemblée que vous réunissez une nouvelle proposition que nous adressons aujourd'hui individuellement aux actionnaires.

« Nous espérons que les actionnaires, comprenant leur véritable intérêt, accepteront cette offre, qui marque la limite extrême des sacrifices que nous pouvons consentir dans le présent et dans l'avenir.

« Sur l'appel de 250 francs par titre fait par les liquidateurs, les actionnaires adhérents à notre proposition n'auront à fournir qu'une somme de 50 francs.

« Cette somme unique de 50 francs, versée par les actionnaires, ne sera qu'une avance, susceptible de remboursement, suivant les résultats de la liquidation.

« Bien que la somme demandée aux actionnaires soit considérablement réduite, nous garantissons ceux qui adhéreront à la présente combinaison contre toutes les éventualités qui pourraient se produire ultérieurement. Tous les versements complémentaires resteront à notre charge ; sur les sommes que nous avons déjà versées, ou que nous verserons, vingt-deux millions constitueront pour nous une perte définitive. Au delà de ce chiffre, nos versements constitueront des avances remboursables après règlement du passif.

« Il demeure bien entendu que notre proposition reste subordonnée à la double condition :

« 1° Que les actionnaires renonceront à leur part dans l'action sociale et à toute action individuelle contre les signataires de la présente ;

« 2° Que le versement unique de 50 francs, restant à la charge des actionnaires, aura été effectué entre les mains des liquidateurs avant le 10 août prochain.

« L'acceptation de notre offre ne lie les adhérents qu'à l'égard des administrateurs et censeurs ou représentants d'administrateurs signataires de la présente lettre ; tous les droits des actionnaires et de la liquidation réservés contre les autres.

« Nous tenons à répéter que cette dernière offre que nous faisons sans que nous ou nos auteurs aient participé aux actes qui ont amené la ruine de la Société, n'entraîne à rien, de notre part, reconnaissance d'une responsabilité quelconque à l'égard de la Société ou des actionnaires, et que nous nous réservons de faire valoir nos moyens de défense, dans le cas où cette combinaison viendrait à échouer contre notre désir.

« Veuillez recevoir nos sentiments distingués.

« Succession Levavasseur, Ch. La Chambre, Achille Fould, Vve Paul de Bussierre, Gros-Hartmann, Charles de Lesseps, Ad. Peghoux, Bon Edmond de Bussierre, Maurice Aubry, Pierre Aubry, H. Boudet, Gomot, de Guerle.

« *P.-S.* — L'un des administrateurs, M. Delahante, dont nous avons espéré le concours, s'est refusé de se joindre à nous, et les représentants des successions de MM. de Bousquet et Blavoyer, qui avaient donné leur adhésion à la précédente proposition, n'ont pas encore donné leur adhésion à la proposition actuelle.

« Nous espérons encore leur concours, mais dans le cas où ils ne viendraient pas se joindre à nous, le sacrifice de 22 millions que nous proposons de faire avec leur concours, sera toujours maintenu avec stipulation, dans ce cas, que toutes les sommes à recouvrer de ces administrateurs viendront à notre décharge jusqu'à concurrence de 2.300.000 fr. dans la somme de 22 millions de francs et des sommes qui seraient payées proportionnellement à raison des engagements pris par les signataires de la présente lettre. »

Il n'y avait naturellement pas à voter sur ces propositions, puisque le vote n'avait aucune sanction et n'aurait pas engagé la minorité. Mais on peut dire que la nouvelle combinaison a trouvé un accueil favorable dans l'assemblée. Il eût été très regrettable qu'il en fût autrement. Il est certain que si cette proposition n'était pas acceptée, on irait droit à la faillite. Le jour où elle serait déclarée, les actionnaires paieront, et paieront certainement, non plus cinquante francs, mais deux cent cinquante francs par titre.

Si la question était de savoir si l'on paiera ou si l'on ne paiera pas, l'abstention serait naturellement indiquée. Mais la question est toute différente : il s'agit de savoir si l'on paiera beaucoup, ou si l'on paiera moins. Dès lors, la conclusion s'impose : il faut accepter la proposition des administrateurs.

Les actionnaires ont nommé une Commission composée de MM. Tony Chauvin, de Chaurand, de Cherizey et Lapeyre. M. Mercet a considéré sa mission comme prenant fin par suite de la proposition des administrateurs, proposition qui avait toujours été son objectif, M. Moreau voyant le moyen d'arriver à une solution amiable est resté en fonctions.

J. M.

Informations Économiques et Financières

Nomination d'un Agent de change. — Par décret du Président de la République en date du 21 juillet 1892, rendu sur la proposition du Ministre des finances, M. de l'Escalle (Marie-François-Julien-Louis), a été nommé agent de change près la Bourse de Paris, en remplacement de M. Cazet, démissionnaire.

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)

RECOUVREMENTS du mois de juin 1892

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs) Recouv. de juin 1892	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.	Différences par rapport à 1891
FRANCE (1892)				
Impôts directs	»	»	»	»
Impôt 4 0/0	1.436	746	+ 690	— 62
Enregistrement	47.892	53.291	— 5.399	— 1.262
Timbre	11.707	12.397	— 690	— 1.112
Douanes	33.205	36.716	— 3.511	+ 6.576
Contributions indirectes	53.049	51.670	+ 1.379	— 2.385
Sels	2.156	2.283	— 127	— 143
Sucres	17.123	12.000	+ 5.123	+ 2.064
Tabacs	31.301	30.533	+ 768	+ 644
Allumettes, poudres	2.836	2.727	+ 109	+ 276
Postes et Télégraphes	15.272	14.842	+ 430	— 606
Domaines	949	1.364	— 415	+ 148
Forêts	843	1.120	— 277	+ 518
Produits divers	1.474	1.450	+ 24	— 38
Ressources exceptionnelles	»	»	»	»
Recettes d'ordre	3.393	3.200	+ 193	+ 158
Totaux pour la France	222.639	224.341	— 1.701	+ 4.775
ALGÉRIE (Mai 1892)				
Impôts directs	18	17	+ 1	+ 6
Impôt 4 0/0	»	4	— 4	— 2
Enregistrement	326	318	+ 7	+ 31
Timbre	320	332	— 12	— 22
Douanes	781	899	— 118	— 145
Contributions directes	131	270	— 139	+ 26
Tabacs	33	35	— 2	— 6
Poudres	43	60	— 17	— 5
Postes et Télégraphes	329	280	+ 49	+ 12
Domaines	195	120	+ 74	+ 65
Forêts	27	14	+ 13	+ 1
Produits divers	23	55	— 32	— 11
Recettes d'ordre	199	230	— 31	— 6
Totaux pour l'Algérie	2.427	2.640	— 212	— 56
Totaux généraux (France et Algérie)	225.067	226.981	— 1.913	+ 4.719

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)

RECOUVREMENTS depuis le 1er janvier 1892

Désignation des produits (Quatre premiers mois)	Recouvrements (Milliers de francs) Recouv. dep. le 1er janv. 1892	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.	Différences par rapport à 1891
FRANCE (1892)				
Impôts directs	»	»	»	»
Impôt 4 0/0	37.468	36.278	+ 1.190	— 571
Enregistrement	276.180	274.067	+ 2.112	+ 5.453
Timbre	77.215	81.839	— 4.624	— 3.157
Douanes	213.190	205.328	+ 7.861	+ 44.031
Contributions indirectes	282.776	274.272	+ 8.503	+ 725
Sels	14.680	13.909	+ 771	+ 172
Sucres	84.053	70.009	+ 14.063	+ 8.764
Tabacs	184.652	181.700	+ 2.951	+ 2.237
Allumettes, poudres	13.752	14.935	— 1.183	— 163
Postes et Télégraphes	90.624	87.120	+ 3.504	+ 858
Domaines	5.827	7.507	— 1.680	+ 531
Forêts	2.247	1.223	+ 23	+ 531
Produits divers	5.463	5.700	— 236	— 119
Ressources exceptionnelles	»	»	»	— 268
Recettes d'ordre	16 342	15.150	+ 1.192	+ 1.230
Totaux pour la France	1304.482	1270.032	+ 34.449	+ 58.805
ALGÉRIE (5 premiers mois 1892)				
Impôts directs	280	204	+ 75	+ 73
Impôt 4 0/0	106	134	— 28	+ 4
Enregistrement	1.538	1.467	+ 70	— 107
Timbre	1.727	1.652	+ 75	+ 29
Douanes	4.499	4.056	+ 412	— 42
Contributions directes	602	1.049	— 446	+ 92
Tabacs	175	191	— 24	— 5
Poudres	247	297	— 49	— 32
Postes et Télégraphes	1.568	1.442	+ 125	+ 76
Domaines	767	511	+ 256	+ 104
Forêts	101	73	+ 27	+ 11
Produits divers	157	211	— 46	— 8
Recettes d'ordre	1087	72	+ 351	+ 230
Totaux pour l'Algérie	12.869	12.062	+ 805	+ 427
Totaux généraux (France et Algérie)	1317.341	1282.085	+ 35.256	+ 59.232

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	21 juillet	28 Juillet
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 21 juillet / 28 juillet		
Or .... 1.618.136.782 / 1.626.607.171		
Argent... 1.291.481.174 / 1.293.519.025		
2.909.617.956 / 2.920.126.196	2.909.617.956	2.920.126.196
Effets échus hier à recevoir ce jour	465.116	43.399
Portefeuille Paris — Effets Paris	195.009.698	219.860.233
Portefeuille Paris — Effets Etranger	»	»
Portefeuilles des succursales	314.846.382	345 051.113
Avances sur lingots à Paris	31.702.000	31.090.700
Avances sur lingots dans les succursales	8.223.954	8 503.494
Avances sur titres à Paris	126.540 538	125.222.872
Avances sur titres dans les succursales	163.490.389	160.959.764
Avances à l'Etat	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.514.914	99.514.914
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	9.062.129	9.057.129
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	1.698.698	2.143.347
Emploi de la réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Divers	113.584.668	110.164.998
Total	4.240.644.636	4.298.626.356
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857	9.125 000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation	3.140.395.430	3.123.676.330
Arrérages de valeurs déposées	18.001.795	16.430.647
Billets à ordre et récépissés	42.279.191	41.480.857
Compte courant du Trésor, créditeur	382.041.571	424 863.514
Comptes courants de Paris	342.70 .493	363 296.745
Comptes courants dans les succursales	53.268 137	62 899.718
Dividendes à payer	5.647.531	4.740.388
Escompte et intérêts divers	1.662.019	1.851.688
Réescompte du dernier semestre	910.847	910.847
Divers	27.216.111	31 950.111
Total	4.240.644.636	4.298.626.365

Comparaison avec les années précédentes

	1er août 1888	2 août 1889	31 juillet 1890	30 juillet 1891	28 juillet 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	2.615.0	2.884.7	3.088.5	3.051.8	3.123.6
Encaisse	2.320.9	2.518.1	2.581.7	2.630.7	2.920.1
Portefeuille	663.1	639.6	715.2	690.9	564.9
Avances aux partic.	261.1	271.7	267.1	294.4	325.7
— à l'Etat	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	347.2	278.9	213.3	369.8	428.2
— part.	396.1	486.5	410.0	407.2	426.1
Taux d'Escompte	2 ½ 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or	2 ½ 0/00	1 ½ 0/00	2 0/00	4 0/00	Pair.
Bénéfices nets	782.2	863.7	790.2	1513.9	pr 244 9

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Depuis le 15 juillet, les obligations de 500 fr. 4 0/0 de la Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote.

16.000 obligations de 500 fr. 4 0/0, émises à 477 fr. 50, entièrement libérées et au porteur; remboursables au pair, par tirages au sort annuels, en 50 ans, de 1893 à 1942.

Intérêt annuel : 20 fr. payables par moitié les 1er juin et 1er décembre de chaque année.

Jouissance courante : 1er juin 1892.

Services des titres et des coupons : au Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens, 19.

Depuis le 15 juillet, les obligations de 600 fr. 4 0/0, émises par la Compagnie des Lits Militaires pour la

conversion ou le remboursement des 36.229 obligations de 500 fr. 6 0/0 en circulation, sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant, et inscrites à la première partie du Bulletin de la Cote.

36.229 obligations de 600 fr. 4 0/0, émises à 590 fr., entièrement libérées et au porteur; remboursables au pair, par tirages au sort, en 19 ans au plus tard, à partir de 1893.

Intérêt annuel : 24 fr., payables par moitié les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Jouissance courante : 1er mai 1892.

Depuis le 15 juillet, les obligations de 500 fr. 6 0/0 ont cessé d'être négociables à la Bourse de Paris.

L'Assurance Financière. — Des explications que M. Lemarquis, liquidateur de l'*Assurance Financière*, a données à une réunion des intéressés tenue le 25 juillet, il résulte que le dividende atteindra probablement 10 0/0, mais que les opérations de la liquidation sont entravées par les procès tant intentés au liquidateur que suivis par lui. D'autre part, le Conseil d'administration et les censeurs ayant été condamnés par le tribunal à rembourser 1.400.000 francs, le liquidateur s'est heurté à des déclarations d'insolvabilité ou à des actes d'aliénation de fortune qui l'ont obligé à de nouvelles actions.

Crédit Foncier Colonial. — D'une circulaire adressée par M. Desmarets, président du Conseil d'administration du *Crédit Foncier Colonial*, nous extrayons les passages suivants :

« Le Crédit Foncier Colonial s'est engagé à payer à ses créanciers 75 0/0 en vingt-sept ans, avec intérêts à 5 0/0, dont 2 85 0/0 sont garantis par la Société, et les 2 15 0/0 de surplus sont subordonnés aux bénéfices réalisés aux cours de chaque exercice.

Les dividendes promis sont, en principe, payables par voie de répartition, et la distribution doit en avoir lieu entre tous les obligataires, proportionnellement au nombre de titres possédés par chacun d'eux.

Mais, par une disposition accessoire, les porteurs des obligations anciennes sont autorisés à les convertir contre des obligations nouvelles, savoir : les obligations anciennes de 600 fr. contre des obligations nouvelles de 420 fr., et les obligations anciennes de 500 fr. contre des obligations nouvelles de 350 fr.

Les obligations nouvelles de 420 fr. ont droit à un coupon fixe de 12 fr. et à un coupon de 9 fr. subordonné aux bénéfices de la Société.

Les obligations nouvelles de 350 fr. ont droit à un coupon fixe de 10 fr. et à un coupon de 7 fr. 50 subordonné aux mêmes conditions.

Enfin, les obligations nouvelles, au lieu de donner lieu à des répartitions comme les obligations anciennes, doivent être amorties par voie de tirage au sort.

Il a été dit, dans l'article 8 du concordat, que la Conversion des titres anciens contre des titres nouveaux doit être demandée dans le mois de l'homologation du concordat; mais le Conseil d'administration, usant de la faculté qui lui est réservée par le même article, a décidé que ce délai sera prolongé d'un mois.

Nous venons porter à votre connaissance que l'homologation du concordat a été prononcée par jugement du Tribunal de commerce de la Seine en date du 18 juin courant, et que c'est, en conséquence, à partir de cette date que commence à courir le délai de deux mois accordé aux obligataires pour demander la conversion de leurs titres. »

La Liquidation du Comptoir d'Escompte. — Les liquidateurs du Comptoir d'Escompte mettront en paiement, à partir du 16 août, une 3e répartition de 25 fr. par action.

Cette répartition est faite en partie au moyen des 30 0/0 que la liquidation du Comptoir a touchés en espèces sur les 40 0/0 de dividende mis en répartition par la Société des Métaux : le solde a été fourni par diverses rentrées opérées par la liquidation du Comptoir.

On sait que sur le dividende de 40 0/0 à recevoir des Métaux la liquidation du Comptoir doit recevoir 37 0/0 en titres de la nouvelle Société des Métaux. Ces 37 0/0, qui seront représentés par 31.563 actions et 27.508 obligations hypothécaires, ne seront distribués conformément aux conventions antérieures qu'après l'extinction de tous les litiges auxquels a donné lieu la liquidation des Métaux.

Il est permis d'espérer que ces litiges auront pris fin dans les premiers mois de l'année prochaine. Ce serait donc à cette époque que les titres seraient répartis en même temps que le solde de dividende à provenir de la Société des Métaux. Ce solde au delà des 40 0/0 serait touché en espèces par la liquidation du Comptoir.

Société des Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz. — L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie pour la fabrication des Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz a eu lieu le 22 juillet.

Elle a donné son approbation aux comptes de l'exercice 1891-92 et fixé le dividende de cet exercice, comme l'année dernière, à 60 fr. par action, payables 25 fr. depuis avril dernier et 35 fr. à partir du 15 octobre prochain.

Des sommes importantes ont été consacrées aux réserves ou à des amortissements. L'ensemble des réserves et amortissements s'élève actuellement à 2.450.000 francs environ pour un capital de 7 millions.

MM. E. Mercet, Jules Rostand et John Williams, administrateurs sortants, ont été réélus.

Les pouvoirs des commissaires ont été renouvelés. Toutes ces résolutions ont été votées à l'unanimité.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 8 au 14 Juillet (28e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine		Rec. br. depuis le 1er janvier		Différence pr 1892
		1892	1891	1892	1891	
Etat	2.665	778	728	18.723	18.481	+ 242.»
Paris-Lyon-Méditer.	8 364	6.631	6.707	178.027	178.986	— 959.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	86	84	2.340	2.364	— 24.»
— Chemins Algériens..	513	196	192	4.425	4.633	— 208.»
Nord	3.629	3.839	3.634	95.243	95.084	+ 159.»
Ouest	4.961	2.944	3.175	74.085	72.898	+ 1.187.»
Orléans	6.432	3.216	3.099	87.595	85.289	+ 2.306.»
Est	4.691	2.956	2.858	73.693	73.641	+ 52.»
Midi	3.023	1.559	1.596	44.584	45.626	— 1 042.»
Est-Algérien	897	88	95	2.965	3.201	— 236 »
Bône-Guelma voie larg.	534	62	61	1.856	1.935	— 79.»
— voie étroite	128	5	5	174	187	— 13.»
Ouest-Algérien	296	57	62	1.398	1.220	+ 178.»
Arzew à Kralfallah	214	26	23	721	646	+ 75.»
Médoc	101	20	21	543	539	+ 4.»

Le Rachat du réseau de l'Eure. — La loi approuvant le rachat du réseau de l'Eure a été voté par la Chambre des députés et par le Sénat les 5 et 11 courant.

Le prix de rachat est représenté par soixante-six années nettes de 262.668 fr. 84, du 31 décembre 1891 au 31 décembre 1956.

Le matériel doit en outre être repris à dire d'experts.

La loi n'est pas encore promulguée, mais on pense généralement que la prise de possession par la Compagnie de l'Ouest pourra avoir lieu le 1er septembre.

MM. Lebaudy frères et la Régie. — La 8e chambre est appelée à juger un procès d'octroi qui n'est pas ordinaire.

Il s'agit d'une très grosse somme réclamée à titre d'amende, par la Régie, à MM. Jacques Lebaudy, Jules Lebaudy et Pierre Lebaudy, les membres de la Société de raffinerie, en nom collectif, Lebaudy frères, 19, rue de Flandre.

La somme que la Régie réclame serait, paraît-il, de 700.000 fr.

L'Emprunt Dom Miguel. — A partir du 25 juillet, le Comptoir national d'Escompte répartira la quote-part revenant dans la répartition finale de la somme de 2.500.000 fr. destinée aux porteurs d'obligations dom Miguel, soit de 7 19 par chaque obligation, une première répartition de 100 fr. ayant été déjà faite sur lesdits titres.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 21 juillet	330.000	260.000
Du 22 juillet	200.000	320.000
Du 23 juillet	140.000	300.000
Du 24 juillet	160.000	230.000
Du 25 juillet	140.000	190.000
Du 26 juillet	130.000	410.000
Du 27 juillet	170.000	120.000
Du 28 juillet	280.000	270.000
Du 29 juillet	130.000	200.000
Du 21 au 29 juillet	1.680.000	2.300.000

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

La semaine a été très calme ; un peu de hausse au début, et la tranquillité ensuite. C'est le commencement des vacances, et les absences se font sentir. Néanmoins, la tendance générale est plutôt bonne.

Rentes françaises. — Nous retrouvons tous nos fonds d'Etat, sauf un, à un cours supérieur à celui de la semaine dernière. Le 3 0/0 est à 98 37 contre 98 22 ; l'*Amortissable*, à 98 85 contre 98 65 ; le 4 1/2, perd quelques centimes à 106 12. Le 3 0/0 *Tunisien* gagne 75 centimes, de 479 50 à 481 25.

Sociétés de Crédit françaises. — La *Banque de France* n'a pas de grandes variations. Elle s'inscrit à 4.205 au lieu de 4.220. Son bilan, au 28 juillet, accuse des augmentations sur la plupart des chapitres. Le portefeuille gagne 55.055.266 fr. Les comptes particuliers, 30.221.833 fr.

Il y a une diminution de 16.719.100 fr. dans les billets en circulation. L'encaisse augmente de 10.508240 fr., dont 8.471.000 en or.

Les bénéfices de la semaine sont très inférieurs à ceux de la période correspondante de l'année dernière : ils s'élèvent à 199.660 fr. au lieu de 341.618.

La *Banque d'Escompte* qui, après une progression rapide était revenue à 200 fr., regagne le terrain perdu et s'avance à 221. L'émission de la soie artificielle par les procédés Chardonnet est remise au mois de septembre. La *Banque de Paris* ne varie pas, malgré le recouvrement des cent mille francs du général Tcheng-ki-Tong.

La *Banque Transatlantique* est immobile à 412, ainsi que la *Compagnie Algérienne* à 500.

Le *Comptoir National* reste à 507 50. Les opérations de la fusion avec la *Banque de Dépôts*, suivent leurs cours. Plus de 16 millions ont déjà été versés par celle-ci. Le *Crédit Lyonnais* est très ferme à 790, et le *Crédit Industriel* progresse à 545. Le *Crédit Foncier* est sans changement à 1.080. La proportion des titres répartis aux souscripteurs sera très probablement encore plus faible qu'on ne le prévoyait. Il est à peu près certain qu'elle ne dépassera pas 10 0/0, si elle y atteint. Dans sa séance hebdomadaire du 27 juillet, le Conseil d'administration a autorisé pour 2.622.293 fr. de nouveaux prêts, dont 2.363.800 fr. en prêts fonciers, et 258.493 fr. en prêts communaux.

La *Société Générale* est très ferme à 470.

Aucun changement ni sur la *Banque Internationale* à 395, ni sur la *Banque Parisienne* à 385.

Chemins de fer Français. — Il y a très peu de variations sur les actions de nos Chemins de fer : mais la fermeté est générale. Les recettes de la semaine au 14 juillet sont en augmentation de 76.000 fr. sur la période correspondante de 1891. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit dans notre dernier numéro relativement aux résultats de l'expérience des nouveaux tarifs. Mais on voit d'après les cours, que le public les interprète dans un sens favorable.

Les *Chemins Algériens* sont un peu plus faibles. Le *Bône-Guelma* cote 735 fr. au lieu de 740, et l'*Est-Algérien* est à peu près immobile à 594 50, mais avec une légère tendance à la baisse.

L'*Est* garde son cours de 922 50 ainsi que le *Paris-Lyon-Méditerranée* celui de 1.512 50. Le *Midi* passe de 1.290 à 1.300 ; le *Nord* de 1.875 à 1.880. L'*Orléans* seul est en légère diminution à 1.565. L'*Ouest* se retrouve à 1.080, cours de samedi dernier, et le *Sud de la France* reste à 509 50 au lieu de 507.

Sociétés Industrielles Françaises. — Les *Magasins Généraux de Paris* sont bien tenus à 549. La *Compagnie Parisienne du Gaz* s'avance de 1.442 50 à 1.456 50. Le Conseil municipal prendra très probablement une décision définitive dans les premières semaines de la rentrée. Les *Messageries Maritimes* font un bond en avant à 675 contre 656. Les *Omnibus* passent de 1.040 à 1.050.

Le *Panama* est vivement influencé par les bruits relatifs à sa reconstitution. Il est certain que l'idée est dans l'air. Nous donnons dans le corps du journal une première étude sur cette question. L'action a passé de 18 fr. à 23 fr. Hier, samedi, elle a clôturé à 20 fr.

Le *Suez* est presque sans changement à 2.717 50.

La *Dynamite Centrale* oscille autour des cours de 390, sans pouvoir regagner entièrement le terrain perdu.

Le *Télégraphe de Paris à New-York* perd 3 f. 75 à 101 25. Les difficultés ne sont pas encore terminées, et le Conseil d'administration nommé à la salle Flaxland, persiste à rester en fonctions.

Sociétés étrangères diverses. — La *Banque des Pays-Autrichiens* se ressent de la solution des questions relatives à la *Valuta*. Elle est très ferme à 472 50. La *Banque Ottomane* perd du terrain à 560. Le *Crédit Foncier d'Autriche* passe de 1.077 50 à 1.094. Aucunes variations sur le *Crédit Foncier Egyptien*. Le *Crédit Mobilier Espagnol* est faible avec 4 fr. de baisse à 83 50.

Les *Autrichiens-Hongrois*, malgré la perspective de l'impôt sur les obligations, sont bien tenus. Nous les retrouvons à 653 75 au lieu de 645. Les *Chemins Portugais* sont moins faibles, sans qu'on puisse en donner la raison : ils s'inscrivent à 77 50.

Le *Madrid à Saragosse* est lourd à 183 75.

Fonds d'Etats Etrangers. — Nous enregistrons quelque faiblesse sur les Consolidés Anglais. Les uns y voient la conséquence du triomphe de M. Gladstone, les autres un contre-coup de la situation au Maroc. Ces deux explications nous paraissent un peu subtiles ; quoi qu'il en soit, nous les retrouvons à 97 30.

L'*Autriche* 4 0/0 or passe de 97 05 à 97 80. La raison est la même que celle donnée ci-dessus pour la *Banque des Pays-Autrichiens*.

Les *Fonds Egyptiens* sont fermes, mais la *Daïra-Sanieh* subit un léger mouvement de recul à 98. La *Privilégiée* passe de 93 75 à 94 25, et l'*Unifiée* de 98 à 98 25.

L'*Extérieure Espagnole* perd quelques centimes à 62 50. Les *Emprunts de Cuba* sont très faibles, ainsi que les *Emprunts Helleniques*. L'*Italien* est sans grand changement à 90 35. Le *Portugais* reprend un peu, sans l'ombre d'un motif, à 24 au lieu de 23 55. On ne peut pas, en effet, trouver un motif dans les affirmations optimistes et jusqu'ici gratuites du Président du Conseil, qui déclare avoir trouvé le moyen d'équilibrer le budget et d'éteindre la Dette flottante sans emprunts, et sans impôts nouveaux. Les *Tabacs*, qui, comme c'était à prévoir, resteront définitivement exempts d'impôts, sont bien tenus à 366 25.

Les *différents emprunts Russes* cotent exactement les mêmes cours que la semaine dernière.

Les *Valeurs Ottomanes* sont fermes.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES À PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en				Cours de comp. comm. juillet				Cours de clôture des 5 dernières sem.				
				1888	1889	1890	1891	1889	1890	1891	1892	2 juil.	9 juil.	16 juil.	23 juil.	30 juil.
Millions	Francs															
15215	456.483.440		**3 0/0 Perpétuel**	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	98 35	98 62	98 72	93 22	98 37
4061	121.831.905		**3 0/0 Amortissable**	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	98 55	98 70	98 92	98 65	98 85
6789	305.540.303		**4 1/2 1883**	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	105 97	106 02	106 22	106 20	106 12
26066	883.855.348															
396.386	obl. de 500 f.		**Tunis** 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 25	479 50	481 25
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	**SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES** (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	**Banque de France**, nom.	146 »	156 »	161 »	165 62	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	4245 »	4190 »	4205 »	4220 »	4205 »
128.980	500	250	**B. d'Escompte de Paris**	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	212 50	220 ..	225 »	200 »	221 »
125.000	500	500	**B. de Paris** et **Pays-Bas**	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	650 »	648 »	641 »	640 »	636 25
50.000	500	250	**Banq. Transatlantique**	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	417 »	412 »	412 »	412 »	412 »
30.000	500	500	**Compagnie Algérienne**	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	495 »	495 »	491 »	495 »	500 »
160.000	500	250	**Compt. Nat. d'Esc.**, nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	512 50	510 »	511 »	515 »	507 50
341.000	500	500	**Cr. Fonc. de France**, —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1125 »	1110 »	1110 »	1085 »	1080 »
120.000	500	125	**Cr. Indust.** et **Comm.** —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	545 »	530 »	535 »	536 »	545 »
400.000	500	250	**Crédit Lyonnais**	17 50	25 »	30 »	12 50	667 50	740 »	800 »	782 50	785 »	783 75	786 25	786 25	790 »
60.000	500	500	**Crédit Mobilier**	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	175 »	151 25	152 50	152 50	155 »
240.000	500	250	**Société Générale**, nom.	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	465 »	465 »	465 »	467 50	470 »
50.000	500	500	**Banq. Intern. de Paris**	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	402 50	395 »	402 »	395 »	395 »
50.000	500	500	**B. Parisienne nouvelle**	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	388 »	382 50	380 »	385 »	385 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	**Bône-Guelma**	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	705 »	714 50	740 »	740 »	735 »
50.000	500	500	**Est-Algérien**	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	585 »	585 »	590 »	595 »	594 50
584.000	500	500	**Est**	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	920 »	915 »	922 »	922 50	922 50
800.000	500	500	**Paris-Lyon-Méditerr.**	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1512 50	1517 50	1520 »	1512 50	1512 50
250.000	500	500	**Midi**	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1330 »	1295 »	1295 »	1290 »	1300 »
525.000	400	400	**Nord**	64 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1890 »	1867 50	1895 »	1875 »	1880 »
600.000	500	500	**Orléans**	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1555 »	1545 »	1558 75	1570 »	1565 »
300.000	500	500	**Ouest**	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1070 »	1077 50	1075 »	1080 »	1080 »
40.000	500	500	**Sud de la France**	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	515 »	508 »	506 »	507 »	509 50
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	**Mag. Gén. de Paris**	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	560 »	552 ..	550 »	545 »	549 »
335.000	250	250	**C Par. du Gaz** (ex. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1435 »	1435 »	1438 75	1442 50	1456 25
80.000	500	500	**C Gén. Transatlantique**	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	600 »	585 »	584 50	582 50	582 50
120.000	500	500	**Messageries Maritimes**	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	660 »	660 »	660 »	656 »	675 »
34.000	500	500	**Omn. de Paris** (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1060 »	1048 50	1041 »	1040 »	1050 »
85.000	500	500	**Voitures à Paris** (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	715 »	700 »	705 »	705 »	697 50
600.000	500	500	**Canal de Panama**	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	15 75	17 50	15 75	18 75	20 »
224.398	500	500	**Canal de Suez**	78 22	89 38	91 05	112 13	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2795 »	2717 50	2726 25	2715 »	2717 50
40.000	500	500	**Dynamite** (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	845 »	475 »	387 50	382 50	402 50	395 »	390 »	392 50
84.000	500	500	**Télég. Paris-New-York**	» »	» »	» »	» »	112 50	112 50	137 50	105 »	105 »	100 »	100 »	105 »	101 25
50.000	500	500	**Téléphones**	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	465 »	430 »	440 »	435 »	435 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	2000	2000	**B.I.R.P. Pays-Autrich.**	22 50	25 »	14 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	475 »	471 25	470 »	469 »	472 50
500.000	500	250	**B. Impér. Ottomane**	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	583 »	559 75	563 75	567 50	560 »
120.000	500	200	**Cr. Fonc. d'Autriche**	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1122 50	1085 »	1075 »	1077 50	1095 »
60.000	500	125	**Cr. Fonc. Egyptien**	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	474 »	474 »	470 50	472 »	472 50
95.000	»	»	**Cr. Mob. Espagn.** (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	88 »	87 50	86 »	87 50	83 75
48.000	500	500	**Gaz de Madrid**	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	230 »	225 »	220 »	215 »	210 »
60.000	500	500	**Chemins Andalous**	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	335 »	325 »	315 »	326 25	315 »
750.000	500	500	**Autrichiens-Hongrois**	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	543 75	640 »	660 »	661 25	645 »	642 50	645 »	653 75
750.000	500	500	**Sud de l'Autriche** (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	218 »	217 50	218 75	220 »	220 »
420.000	500	500	**Méridionaux** ([illegible])	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	651 25	640 »	621 25	617 »	621 25
250.000	500	500	**Nord de l'Espagne**	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	176 25	165 »	166 25	170 »	165 »
170.000	500	500	**Portugais**	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	74 »	75 »	75 »	76 25	77 50
356.000	500	500	**Saragosse** (Madrid à).	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	200 »	186 25	182 50	187 50	183 75
Capital ou Nombre de titres	[illegible]		**FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS**													
529.477.958 £			**Angleterre 2 3/4 0/0**	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 30	96 75	97 40	97 50	97 30
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	96 50	96 25	96 85	97 05	97 80
6.000.000			**Brésil 4 1/2 0/0 1888**	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	63 »	62 50	62 »	64 75	64 50
20.000.000			— **4 0/0 1889**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	59 »	58 75	59 40	61 25	» »
364.[illegible]			**Egypte** (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	98 50	98 75	97 »	100 »	98 »
3.037.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	98 »	97 42	97 20	98 »	98 25
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	93 75	93 40	93 15	93 75	94 20
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	71 10	65 »	64 90	64 90	64 70	62 85	62 50
1.240.000	1925		**Cuba 6 0/0 1886**	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	461 »	454 »	450 »	452 »	449 »
341.000	1940		— **5 0/0 1890**	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	423 75	423 »	416 »	405 »	400 25	404 »
240.000	1921		**Hellénique 5 0/0 1881**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	481 75	432 50	392 50	385 »	373 »	361 »	373 »	362 50
270.000	1962		— **4 0/0 1887**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	304 »	293 »	295 »	298 »	283 »
792.000.000			**Hongrie 4 0/0 or**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 20	93 10	95 25	96 »	92 75	93 75	93 25	93 20
442.250.000			**Italie 5 0/0 (4.34 net)**	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	93 25	89 05	90 40	90 10	90 15
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 40	45 50	23 75	24 05	24 »	23 50	23 55	24 »
285.000	1926		— **4 1/2 1891 (Tabacs)**	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	358 75	361 25	371 25	365 »	366 25
2.230.000			**Roumanie 5 0/0 1875**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	99 50	99 75	99 75	101 »	101 50
300.000.000	1929		**Russie 5 0/0 1879** (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	65 »	65 25	65 05	65 25	65 25	65 25
170.000.000	1960		— **4 0/0 1880**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	95 40	95 25	93 80	94 75	95 80	95 80
1.251.992.000	1970		— **4 0/0 Consolidé**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	95 80	93 95	95 60	95 10	95 »
500.000.000	1974		— **3 0/0 1891 or**	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	78 75	77 40	77 80	77 95	77 90
445.210	1952		**3 0/0** ([illegible])	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	76 70	75 25	76 50	77 »	77 »
			Dette Ottom. 1 0/0, [illegible]	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 10	18 05	20 15	20 15	20 17	20 12 1/2	20 30	20 40
227.250	1931		**Consolidat. Ottom. 4 0/0**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	376 25	375 »	380 »	380 »	379 »
391.362	1931		**Priorités Ottom. 4 0/0**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	420 »	441 25	420 »	422 50	423 75	425 »	426 »	425 50	425 50
295.451			**Douanes Ottom. 5 0/0**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	475 »	465 »	465 »	461 25	460 »	465 »	462 50	463 »	450 »

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

LA SITUATION

Berlin, 29 juillet 1892.

L'Empereur est de retour à Postdam depuis mercredi soir ; le comte de Caprivi avait été à sa rencontre et a eu avec le souverain une longue conversation au sujet de l'Exposition Universelle. On avait annoncé que le Gouvernement n'attendait que le retour de l'Empereur pour prendre une décision ; maintenant, une note officielle déclare que l'enquête faite auprès des industriels et des gouvernements confédérés n'est pas encore assez avancée et qu'on est obligé d'ajourner encore la solution définitive. L'Empereur doit repartir demain samedi pour l'Angleterre et ne reviendra que le 10 août, de sorte que l'incertitude régnera encore jusqu'à cette époque, à moins que Guillaume II n'intervienne personnellement pour trancher la question dans un sens ou dans l'autre avant son départ, ce qui n'a rien d'impossible. Si l'Empereur ne décide pas tout de suite que l'Exposition doit avoir lieu, on peut prédire que le projet tombera dans l'eau ; la mauvaise volonté du Gouvernement est évidente et décourage les partisans du projet, de sorte que l'enquête finira par donner un résultat défavorable. Je vous faisais prévoir, dans ma dernière correspondance, que les Etats du Sud seraient hostiles ; ces prévisions commencent à se réaliser, car la Saxe a émis un avis catégoriquement négatif.

Le Trésor impérial vient de publier les comptes de l'exercice financier 1891-92 ; les résultats sont favorables en ce sens qu'on se trouve en présence d'un excédent de 3 millions et demi de marks, alors que le secrétaire d'Etat du Trésor s'attendait à un déficit de 8 millions. L'Etat prussien ne publie pas de comptes analogues ; mais il est cependant possible d'évaluer le déficit du budget prussien pour le dernier exercice.

Le Ministre des finances, en présentant ce budget, calculait qu'il y aurait un déficit de 24 millions de marks, provenant surtout de la diminution des recettes des Chemins de fer, sur laquelle j'ai déjà attiré l'attention de vos lecteurs ; M. Miquel prévoyait que cette diminution serait de 42 millions, mais elle a été en réalité beaucoup plus considérable, et, en outre, les sommes à répartir entre les communes sur le produit des douanes, en vertu de la loi Huene, ont augmenté de 12 millions, de sorte que le déficit atteindra environ 44 millions, et serait encore plus considérable sans l'augmentation de la part contributive du Trésor de l'Empire.

La situation des finances prussiennes n'est donc pas extrêmement brillante, et c'est pourquoi le Gouvernement, qui va encore avoir besoin de nouvelles ressources pour une réforme militaire, ne se montre pas favorable au projet d'Exposition à Berlin.

On se livre actuellement à des calculs au sujet de l'impôt sur le capital qui fait partie de la réforme fiscale projetée par M. Miquel et dont je vous ai déjà longuement entretenus.

On estime que les capitaux imposables s'élèvent à 100 milliards, et qu'à l'aide d'un impôt de 1/2 pour mille et en exonérant les capitaux inférieurs à 6.000 marks, on obtiendra les 40 millions par an rendus nécessaires par la réforme ; on croit même qu'on pourra se contenter d'une taxe de 3/8 pour mille.

Le télégraphe nous apprend que le Ministre d'Allemagne à Bogolta, capitale de la Colombie, vient de signer un traité de commerce entre la Colombie et l'Allemagne.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	23 juillet	Dif. 15 juillet	23 juillet	Dif. 15 juillet
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	994.382	+ 6.195	918.102	+ 13.632
Billets du Trésor	26.344	+ 241	21.572	+ 213
Billets d'autres banques	8.927	— 1.117	9.375	— 1.122
Lettres de change	524.548	— 11.239	535.570	— 13.289
Prêts sur titres	92.294	— 6.402	100.003	— 25.161
Valeurs	7.451	— 155	6.419	+ 2.597
Autres propriétés	35.464	— 1.954	38.095	+ 116
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets	963.024	— 30.834	947.961	— 26.155
Autres engagements à vue	567.464	+ 15.331	521.774	+ 2.390
Autres engagements	4.490	+ 419	842	— 120

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892
30 juin	849.6	886.0	979.3
7 juill.	839.7	886.2	979.0
15 —	847.0	904.5	988.2
23 —	849.3	918.1	994.4
31 —	838.6	918.3	.....

Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
30 juin	710.2	765.1	711,8
7 juill.	655.7	726.9	671.2
15 —	576,2	674.0	634.5
23 —	522.9	635.6	616.8
31 —	583.0	647,7	.....

Circulation	1890	1891	1892
30 juin	1084.5	1066.0	1088.2
7 juill.	1048.7	1023.4	1052.2
15 —	983.5	974.1	993.9
23 —	956.6	947.9	963,0
31 —	975.3	959,4	.....

Réserve de billets	1890	1891	1892
30 juin	85,7	143.4	218,6
7 juill.	110.1	183.9	253,4
15 —	179.4	254.5	322.6
23 —	213.7	293.3	358.8
31 —	183.4	283.1	.....

Les chiffres du Bilan ci-dessus présentent les caractères qui se manifestent habituellement à cette époque de l'année ; il n'y a à faire ressortir que l'augmentation des dépôts et le chiffre inférieur des escomptes et des avances, caractéristique de la stagnation des affaires.

La réunion mensuelle du Comité central de la Banque de l'Empire a eu lieu le 22 juillet. Le président de la Banque a signalé de nouveau l'abondance des disponibilités monétaires, mais a déclaré qu'il n'y avait pas lieu d'abaisser le taux de l'escompte, qui est actuellement à 3 0/0, taux au-dessous duquel on n'est jamais descendu.

La Banque continue à recevoir de l'or américain.

Le Budget de l'Empire. — Le Trésor impérial vient de publier les résultats définitifs de l'exercice financier 1891-92, abstraction faite des dépenses couvertes par des ressources extraordinaires.

En ce qui concerne l'armée impériale, les dépenses permanentes incombant à la Prusse, à la Saxe et au Wurtemberg ont dépassé les prévisions de 6.451.000 m. et les dépenses annales de ces trois royaumes ont dépassé les prévisions de 340.000 m. En conséquence, les dépenses prévues pour la Bavière ont été augmentées de 875.000 m. Les recettes de l'administration militaire ont d'autre part surpassé les prévisions de 834.000 m. et par suite le budget de l'armée impériale dépasse les dépenses prévues de 6.832.000 m.

Les dépenses de la marine se trouvent supérieures de 1.614.000 m. aux prévisions.

Pour l'administration des affaires étrangères, l'augmentation de dépenses est de 638.000 m. ; pour l'administration de l'intérieur de 147.000 m. ; pour le Trésor, le service de la Dette et les pensions civiles de 2.042.000 marks. Sur d'autres chapitres, les dépenses sont restées inférieures aux prévisions pour 154.000 m. de sorte que les suppléments de dépenses s'élèvent en tout à 11.966.164 marks.

Les douanes et l'impôt sur le tabac, sur lesquels le Trésor impérial ne garde qu'une somme fixe de 130 millions de marks, ont donné 64.916.000 m. de plus. Le

droit de consommation sur l'alcool a produit 10.665.000 marks de moins que les recettes prévues, et le timbre présente également une moins-value de 1.937.000 m. Le produit de ces impôts étant réparti entre les Etats confédérés, ces moins-values doivent être couvertes par le budget impérial; en conséquence, les contributions à répartir entre les Etats confédérés s'élèvent à 383.567.000 marks et dépassent de 52.214.000 m. les prévisions. L'impôt sur le sucre présente 4.126.000 m. d'excédent, l'impôt sur le sel 1.880.000 m., le droit de distillation 460.000 m., le droit de brasserie 2.063.000 m., le timbre des cartes à jouer 60.000 m., le timbre des lettres de change 1.081.000 marcs.

Les recettes de l'administration des Postes et Télégraphes présentent une moins-value de 1.951.000 m. celles de l'Imprimerie impériale une plus-value de 519.000 m. et celles de l'administration des chemins de fer une plus-value de 1.069.000 marcs.

Les recettes de la Banque ont dépassé les prévisions de 5.916.000 marcs.

Les recettes totales de l'Empire surpassent les prévisions de 15.914.396 m. Si on en retranche l'augmentation des dépenses, il reste un excédent budgétaire de 3.951.231 marks.

Le projet de budget pour 1891-92 prévoyait un déficit de 8 millions; en conséquence, l'excédent en question représente en chiffres ronds une plus-value de 12 millions.

Le Commerce Extérieur de l'Allemagne pendant le Premier Semestre de 1892. — La statistique allemande vient de publier les chiffres suivants du commerce extérieur pour le mois de juin et pour le premier semestre l'année.

	Juin 1892	Juin 1891	Différence de 1892 sur 1891
	Quintaux		
Importations.	25.358.597	25.706.117	— 347.520
Exportations.	15.910.585	16.568.450	— 657.865

	Premier semestre 1892	Premier semestre 1891	Différence de 1892 sur 1891
	Quintaux		
Importations.	137.075.977	130.853.103	+ 6.222.874
Exportations.	91.182.308	93.964.566	— 2.782.258

Ces chiffres indiquent une situation commerciale très peu satisfaisante. L'augmentation des importations du premier semestre est due surtout, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer à propos des statistiques des mois précédents, au déficit des récoltes, qui a nécessité de grandes importations de céréales; au contraire, les importations de matières premières sont en diminution. Mais c'est surtout le recul des exportations qui constitue un phénomène défavorable, et le mois de juin n'apporte pas d'amélioration à cet égard.

Les grandes importations de céréales auxquelles nous venons de faire allusion ont cessé, de sorte que le mois de juin présente, pour la première fois depuis le commencement de l'année, une diminution des importations.

La statistique allemande publie, tous les trimestres, la valeur des marchandises importées et exportées, à côté des évaluations en poids; la publication de ces chiffres ayant été inaugurée cette année seulement, il est impossible de comparer ces résultats à ceux des années précédentes.

	Commerce extér. en marks 1er semestre 1892
Importations	2.242.055.000
Exportations	1.568.310.000
Différence en faveur des importations	673.745.000

Nous reviendrons plus en détail sur ces chiffres dans le prochain numéro de l'*Economiste Européen*.

L'Émigration. — L'émigration de sujets allemands par les ports allemands, pour Amsterdam, Rotterdam et Anvers, s'est élevée, en juin 1892, à 9.747, contre 8.111 en juin 1891.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	24juin	1 juil.	8 juil.	15juil.	22juil.	29juil.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	87 25	87 50	87 37	87 62	87 87	87 62
Orient 3 0/0	66 87	66 25	65 »	64 90	66 37	65 40
Consolidés Russes	96 »	95 62	94 75	95 25	96 25	95 87
Hongrois	94 »	93 90	93 75	93 87	94 »	94 25
Egypte Unifiée	98 62	97 95	97 50	97 25	98 12	98 50
Italien	91 37	91 37	90 62	91 37	91 »	91 12
Chemins de fer						
Autrichiens	131 75	129 12	128 87	128 »	128 25	129 75
Lombards	42 75	43 2	42 62	42 12	42 62	42 12
Gothard	147 12	142 »5	141 25	141 75	141 75	141 75
Nord-Est Suisse	116 87	116 71	119 37	118 87	118 »	116 87
Central Suisse	»	»	»	»	»	»
Méridionaux	»	»	»	»	»	»
Duxer	230 »	226 »	215 75	217 »	219 75	219 40
Marienbourg	58 12	57 12	57 25	57 87	58 62	56 37
Ouest Prussien	75 75	72 25	73 »	73 37	74 40	72 25
Mainzer	114 50	114 62	114 75	115 25	114 90	114 50
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	214 25	197 25	200 75	201 50	202 75	199 75
Sud-Ouest Russe	73 75	74 »	72 25	72 37	73 87	72 37
Banques						
Crédit	168 40	168 62	167 25	166 »	166 52	166 25
Disconto	191 62	188 50	187 »	190 25	189 62	188 87
Darmstadt-Bank	137 12	136 25	135 75	138 »	138 75	137 75
Berl-Handels	142 87	141 »	140 37	143 37	142 25	141 25
Dresde-Bank	143 75	143 12	143 37	145 87	144 75	144 75
National-Bank	117 50	117 12	116 87	118 87	118 50	118 ..
Mines et diverses						
Laura	111 50	111 75	112 87	114 37	115 25	115 40
Dortmund	60 25	63 12	65 12	65 90	66 37	66 37
Bochumer	129 62	131 12	132 90	134 25	132 90	135 12
Gelsenkirch	138 37	135 50	136 »	136 90	136 75	137 ..
Hibernia	118 12	115 87	115 75	115 25	115 50	156 25
Harpener	146 87	144 25	144 37	144 62	143 87	146 37
Dynamite Trust	132 40	131 40	133 50	133 75	132 75	133 ..
Nordd Lloyd	107 25	106 25	107 50	111 25	107 75	109 12
Allgem. Electr.	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	80 90	80 95	81 »	81 »	81 10	81 10
Londres —	20 37	20 37	20 39	20 40	20 40	20 41
Vienne —	170 50	170 45	170 30	170 35	170 50	170 65
Petersbourg 3 semaines	204 50	204 75	201 30	201 »	204 45	203 40
Roubles comptant	204 75	203 75	201 62	201 12	204 50	202 75
— fin courant	204 75	204 25	201 75	201 25	204 50	202 50

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 30 juillet 1892.

Le marché s'est montré, cette semaine, très ferme, grâce surtout aux conditions de la liquidation, qui se fait très facilement. Les prévisions des récoltes, qui sont très satisfaisantes, ont également exercé une influence favorable sur le marché.

Les fonds d'Etat allemands sont mal tenus; le déficit du budget prussien pour le dernier exercice étant, paraît-il, de 44 millions, le bruit court que le Gouvernement va faire très prochainement une émission de fonds d'Etat pour couvrir ce déficit.

Le Rouble, ferme au début de la semaine, recule de plus de deux points sur les nouvelles relatives aux progrès du choléra.

L'Italien est également en baisse.

Les actions des Banques sont en reprise marquée. Les difficultés surgies à propos de la réforme monétaire autrichienne paraissent écartées; d'autre part, on annonce l'émission, par la *Handelsgesellschaft* de Berlin, d'un emprunt serbe de 20.000.000 de francs, mais cette nouvelle est démentie en ce sens que l'opération en question n'aura pas lieu avant l'automne. Le Conseil d'administration de la *National Bank* a soumis à l'Assemblée des actionnaires les résultats du premier semestre, qui sont satisfaisants; cette circonstance a favorablement influencé les valeurs des Banques.

Les valeurs industrielles sont également bien tenues; en particulier, les valeurs minières sont en reprise à la suite de la publication du bilan de la *Harpener*.

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 129)

LA SITUATION

Londres, 30 juillet 1892.

Quelques jours seulement nous séparent de l'ouverture du nouveau Parlement ; les partis prennent leurs dernières dispositions pour cette lutte suprême ; aussi les Ministres ont-ils voulu se réunir afin de s'entendre sur l'attitude qu'ils devraient observer. Les décisions prises dans ce Conseil, tenu jeudi au Foreign-Office, sont celles que l'on prévoyait depuis longtemps et que je vous ai indiquées plusieurs fois : Lord Salisbury, M. Balfour et les autres ministres sont parfaitement décidés à ne tomber que sur un vote de confiance ; ils lutteront jusque-là, mais le vote donné, ils démissionnent immédiatement, déclarent-ils, sans chercher à créer la moindre difficulté nouvelle à leurs adversaires qui pourront, sans perdre de temps, composer la nouvelle administration. Si telle est réellement l'intention des conservateurs, il est inutile d'attendre un vote de confiance qui leur sera donné à la première discussion ; le pays a assez nettement manifesté sa volonté pour qu'aucune hésitation soit possible, il serait plus simple et plus loyal de se retirer dès maintenant. Nous savons qu'il n'en sera pas ainsi et nous pouvons au moins nous féliciter que lord Salisbury ait renoncé à diriger contre l'élection de M. Gladstone des attaques violentes qui auraient émietté la majorité du vieux libéral avant qu'elle ait fonctionné, et auraient rendu de nouvelles élections nécessaires. On prêtait en effet, à M. Balfour, l'intention de soutenir, dès le début, que M. Gladstone n'a obtenu sa majorité que par des promesses frauduleuses et non sur le terrain du *home rule*, puis de mettre M. Gladstone en mesure de faire connaître les moindres détails de son plan de *home rule ;* le parti ministériel espérait ainsi que le programme serait ou trop radical pour les partisans anglais ou trop modéré pour les partisans irlandais. Ce calcul péchait par la base : aucune loi ni aucune tradition n'autorisent un cabinet mis en minorité à poser des conditions au chef de la majorité avant de lui céder le pouvoir. Lord Salisbury paraît l'avoir compris, puisqu'il décide aujourd'hui de se retirer purement et simplement dès que le vote aura eu lieu.

Pendant que le Conseil des ministres délibérait, M. Gladstone, complètement remis de la fatigue éprouvée au lendemain des élections, recevait à Carlton Gardens ses principaux lieutenants et s'entendait avec eux sur la politique qui sera suivie. Il existe en effet, sur cette politique, deux courants bien marqués dans le parti libéral : les uns veulent donner le premier rang au bill des réformes électorales, et laisser au second plan le projet de *home rule* ; les autres veulent donner la priorité à ce dernier projet. M. Gladstone est de l'avis de ces derniers ; il est impatient de remplir sa promesse envers les Irlandais et rien ne pourra lui faire retarder la présentation du *home rule*.

On peut donc prévoir aujourd'hui que, dans une quinzaine, le Ministère libéral sera légalement formé, le Parlement s'ajournera alors au mois de février, et à cette époque nous aurons la grande discussion si longtemps attendue.

Si l'on en croit cependant le *Daily News*, organe du chef du parti libéral, la majorité gladstonienne soulèvera, dès la rentrée, une discussion sur la question du Maroc et les négociations de Sir Charles Evan Smith ; l'initiative de lord Salisbury serait critiquée et l'on indiquerait que, sans répudier des engagements formels, M. Gladstone rompera avec cette politique ambitieuse. Si donc M. Gladstone reprenait les négociations pour le traité, comme les journaux dévoués à lord Salisbury le laissent entendre, il les prendra dans des conditions nouvelles qui désarmeront l'opposition des tierces puissances et du Sultan lui-même, et s'inspireront de l'intérêt commun et d'une entente avec tous les intéressés. La fin du cabinet Salisbury amènera donc l'apaisement de la question marocaine.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
27 juillet 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	42.013.250	Dette fixe de l'État	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	25.563.250
Total	42.013.250	Total	42.013.250

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	13.542.491
Réserve et profits et pertes	3.344.800	Portefeuille et avances	24.795.701
Trésor et administration publique	4.502.745	Billets en réserve	15.221.180
Comptes particuliers	32.195.331	Or et argent monnayés	1.206.082
Billets à sept jours, etc.	169.578		
Total	54.765.454	Total	54.765.454

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPÔTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								%
27 Avril	24.538	»	25.724	35.529	38.055	15.094	42	2 1/2
4 Mai	24.479	»	25.906	35.860	38.701	15.264	41	2
11 »	24.657	»	25.691	35.738	38.155	15.023	42	»
18 Mai	25.190	»	25.592	36.673	38.488	15.417	43	»
25 »	25.678	»	25.726	36.914	38.167	16.048	44	»
1er Juin	25.910	»	26.235	36.069	37.778	16.598	44	»
28 »	26.091	»	26.079	35.986	37.359	16.126	45	»
25 »	26.878	»	25.887	36.965	37.302	16.461	47	»
2 »	27.667	»	25.839	38.131	37.665	17.442	47	»
19 Juin	27.848	»	26.696	39.366	39.591	18.278	44	»
6 Juillet	27.153	»	27.219	40.306	41.984	17.572	40	»
13 Juillet	26.749	103	26.567	36.710	38.184	16.384	45	»
20 »	26.764	»	25.745	37.214	38.547	16.719	44	»
27 »	26.769	»	26.792	36.098	38.338	16.427	44	»

Entrées et Sorties d'or de la Banque d'Angleterre
Du 21 au 27 juillet 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat
	£			£		
21 juillet	56.000	Souv.	Australie	60.000	Monnie russe	Vente
22 »	»	»	»	»	»	»
23 »	15.000	»	Amériqe du Sud	»	»	»
25 »	11.000	»	»	»	»	»
26 »	»	»	»	»	»	»
27 »	12.000	»	Nouv.-Zélande	»	»	»
Total.	94.000			60.000		

Excédent des Entrées £ 34.000

Les Dividendes des Compagnies de Chemins de fer. — Les dividendes déclarés jusqu'à ce jour justifient les prévisions de ceux qui s'attendaient à les voir inférieurs à ceux de l'année dernière, en s'appuyant sur ce fait, que les recettes diminuent tandis que les charges augmentent continuellement et que les dépenses ne diminuent pas. Il est vrai que la Brighton a déclaré un dividende supérieur, que deux Compagnies Métropolitaines sont dans le même cas et que la Sheffield et la South-Western ont maintenu leurs dividendes. Mais en dehors de celles-ci, toutes les prin-

cipales Compagnies ont déclaré un dividende inférieur, c'est ce que l'on peut voir par le tableau suivant :

	Premier semestre 1892	1891	1890
	—	—	—
Great Eastern	3/4	1 1/2	2
North Eastern Com	3	6	6 3/4
Manchester Sheffield ord.	1/4	1/4	3/4
London and South Western.	4 1/4	4 1/4	4 3/4
London Brighton Ord	3 3/4	3 1/4	4 1/4
South Eastern Ord.	1 3/4	2 1/4	3 1/4
— Pref.	3 1/2	4 1/2	6
London Chatham Arb. Pref.	3 8/20	3 10/20	4 10/20
Métropolitan	3 1/2	3 1/4	3
— surplus Lands.	2 1/2	2 1/2	2 1/2
— District	3 1/4	2 1/2	1 1/2
London Tilbury	2 1/2	2	2 1/2
Rhymney	10	6 1/2	7
City and South London	1/2	»	9

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES

Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes du 1er avr. 1892 au 16 juil. 92	Recettes du 1er avr. 1891 au 18 juil. 91	Recettes du 9 juil. au 16 juil. 1892	Recettes du 11 juil. au 18 juil. 1891
Douanes	19.900	5.504	5.697	310	328
Contributions indir.	25.452	7.020	7.336	527	760
Timbre	13.560	4.399	4.403	245	288
Land tax et House duty	2.450	375	420	»	5
Impôt sur le revenu.	13.400	2.361	2.715	66	82
Postes	10.490	3.010	2.990	»	»
Télégraphe	2.560	690	675	50	»
Terres de la couronne	435	100	100	»	»
Int. des act. canal Suez	220	110	111	»	»
Divers	2.076	923	733	»	104
Recettes totales	90.453	24.493	25.181	1.198	1.567
Dépenses	90.169	30.042	28.950	2.183	970

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 11 au 17 juillet 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités 1892	Milles exploités 1891	Recettes de la semaine 1892	Recettes de la semaine 1891
Caledonian	794 1/2	794 1/2	£79.325	£78.544
Glasgow and South-Western	384	347 1/2	34.412	31.789
Great Eastern	1.143	1.138 1/2	84.733	87.591
Great Northern	994	994	84.459	87.167
Great Northern of Ireland	487	487	16.440	16.331
Great S. and W. of Ireland	530	522	18.616	17.414
Great Western	2.481 1/2	2.481 1/2	177.250	180.750
Lancashire and Yorkshire	527	527	91.124	94.876
London and Brighton	476 1/2	476 1/2	53.927	52.709
London and Chatham	185 1/2	180 1/2	32.573	32.427
London and North-Western	1.887	1.889 1/2	230.428	232.875
London and South-Western	881	880	73.639	73.389
London and Tilbury	75	68	5.940	5.797
Manchester, Sheffield and Lanc.	313	295 1/2	48.051	47.337
Metropolitan	35 1/2	35 1/2	14.411	14.424
Metropolitan district	13	13	8.064	7.961
Midland	1.300 1/2	1.300 1/2	173.239	182.391
Midland Gr. West. of Ireland	441	441	8.183	8.152
North British	1.087 1/4	1.087	75.362	71.090
North Eastern	1.578	1.578	135.069	144.121
North London	12	12	9.002	9.395
North Staffordshire	312	312	14.066	14.344
South-Eastern	428	425 1/2	47.702	47.158
	16.372 1/2	16.285 1/2	£1.518.044	£1.537.902

Clearing-House

Résultat des compensations du 21 au 27 juillet 1892

Jeudi 21 juillet ... £	18 334 000	Lundi 25 juillet ... £	18 027 000
Vendredi 22 juillet..	18 656 000	Mardi 26 juillet ..	15 383 000
Samedi 23 juillet.....	16 243 000	Mercredi 27 juillet..	15.300.000
		Total ... £	101 932 000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 103.659.000.

Le Nitrate. — MM. W. Montgomery and Co viennent de publier leur rapport sur la dernière saison. Ce document fait l'historique de la combinaison dont nous avons déjà parlé et dont le but était de relever le prix du nitrate en réduisant la production ; il démontre que, même au cas où le but poursuivi par cette combinaison serait atteint, les producteurs, et en particulier une ou deux des meilleures Compagnies anglaises, subiraient de fortes pertes. « Limiter le travail à six mois par an ne fait qu'augmenter le coût de production et, en privant les ouvriers de leur travail, accroître le mécontentement que l'on a signalé dans les districts nitratiers du Chili. En outre, le gouvernement du Chili sentira fortement la perte de revenu provenant de la réduction des envois de nitrate. Au lieu de continuer à agir ainsi, les producteurs devraient activer la consommation en fournissant le nitrate aux prix les plus bas possibles, se séparer de la Nitrate Railway Cy, dont les tarifs sont une lourde charge. Le conseil donné par MM. W. Mongomery and Co est simple, mais malheureusement il faut peu espérer qu'il soit suivi.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	24 juin	1 juil.	8 juil.	15 juil.	22 juil.	29 juil.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	96 56	96 94	96 69	96 94	96 94	96 94
Rupee 4 0/0	68 50	69 12	67 62	67 75	67 12	66 »
Brésil 4 0/0	59 25	59 50	59 25	59 »	61 25	60 25
Argentine 5 0/0	72 75	69 25	66 95	64 50	66 25	64 75
Cédulas P	9 87	9 62	9 37	8 62	9 ..	8 75
— E	27 75	28 »	27 »	25 75	27 50	26 25
Mexicain 6 0/0	85 75	84 »	82 50	83 75	83 75	83 75
Turc I	50 50	50 50	50 »	50 »	51 ..	50 75
— II	27 50	27 75	27 12	27 »	27 50	27 62
— IV	20 37	20 31	20 19	20 12	20 25	20 25
Egypte Unifiée	97 12	96 25	96 37	96 »	96 87	97 37
Grec Monopole	62 »	59 »	59 »	57 »	59 25	57 50
Italien 5 0/0	92 12	90 12	89 06	90 »	89 62	90 06
Russe 4 0/0	96 75	95 62	94 50	94 75	95 62	95 25
Portugais 3 0/0	25 »	23 75	23 ..	23 37	23 25	23 37
Espagne Ext. 4 0/0	67 »	64 25	63 25	62 06	62 69	62 37
Français 4 1/2 0/0	105 »	105 »	105 ..	104 50	105 50	105 50
— 3 0/0	99 »	98 50	98 ..	97 50	98 »	98 »
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 50	6 50	6 50	6 50
Suez	111 50	108 50	107 50	107 »	108 »	108 »
Lombards	8 75	8 87	8 75	8 62	8 62	8 75
Banque Ottomane	13 56	13 31	12 31	12 19	12 50	12 44
Rio Tinto	16 56	16 37	16 12	15 75	15 87	15 69
Brighton A	159 37	158 75	158 62	157 87	158 12	158 25
North Brit. ord	43 62	42 37	42 50	42 25	41 12	41 62
Pérou ord	11 37	11 »	10 75	10 »	10 25	10 25
— pref.	37 75	37 »	36 25	35 »	35 75	36 50
— debs.	85 25	84 25	84 25	82 25	83 »	83 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	60 50	60 25	60 50	59 50	60 50	60 62
— actions	37 12	33 87	36 75	37 »	37 75	39 37
Canada Pacific	92 »	91 25	91 87	92 87	93 25	91 12
Eries	28 »	27 37	27 12	26 62	27 50	28 87
Denver pref.	52 »	51 75	49 87	49 75	50 »	50 25
Milwaukee	85 »	84 12	83 62	84 12	85 »	85 50
Louisville	73 37	73 50	73 37	70 87	71 50	72 62
Norfolk préf	46 62	45 87	45 37	44 62	44 75	44 75
Reading Inc. Bds	79 75	79 75	79 75	80 50	80 50	80 75
Union Pacific	40 62	40 25	38 57	38 »	39 12	39 75
Mexican ord.	24 »	24 50	23 »	21 »	22 »	22 50
Mines						
De Beers	14 37	14 37	14 37	13 62	14 25	14 25
City	6 62	7 »	7 37	7 37	7 »	7 ..
Crown Reef	6 85	6 87	7 »	7 »	6 87	6 87
Geldenhuis	3 62	3 75	3 62	3 50	3 50	3 62
Jupiter	2 25	2 25	2 37	2 37	2 37	2 37
Langlaagte	3 »	3 ..	3 »	2 75	2 75	2 87
Simmer	3 87	3 75	3 75	3 75	3 62	3 75
Robinson	3 87	3 69	3 75	3 75	3 62	3 62
Oceana	3 75	4 50	4 25	4 12	4 »	4 19
Argent en barres	40 06	40 19	39 81	39 75	39 50	39 06
Change sur Paris	25 35	25 33	25 32	25 33	25 32	25 33
Escompte de la Banque	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »
Escompte hors banque	0 87	0 87	0 87	1 »	0 87	0 87

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 30 juillet 1892.

Le marché est toujours inactif et les cours varient dans des limites très restreintes. Cependant, la tendance est ferme sur l'abondance de l'argent et sur le découvert. Les valeurs internationales n'ont pas subi

de nombreuses variations : l'Extérieure a baissé un moment sur Paris, tandis que l'Italien montait sur des ordres venus de la même place. Les valeurs Ottomanes ont été faibles jeudi, sur le bruit que l'épidémie cholériforme aurait éclaté en Roumanie : elles sont mieux aujourd'hui.

Les valeurs de l'Amérique du Sud sont lourdes, les fonds Grecs sans affaires; le marché du Rio a été dénué de tout intérêt : la de Beers est bien tenue.

Le rapport de cette Compagnie vient d'arriver. La Compagnie a produit 2.020.515 carats de diamants, contre 1.450.605 en 1890 et 914.000 en 1889. La vente a donné 2.974.670 liv., contre 2.330.179 en 1890 et 901.818 en 1889. Les frais d'exploitation sont de 8/8 par load (contre 8/10 1/2 en 1890 et 9/10 1/2 en 1889). Le « Blue » sur le chantier est de 1.450.000 loads et le « Blue » visible prêt à extraire est de 5.700.000 loads, contre 4.800.000 en 1890.

Les Chemins Américains ont surtout été fermes sur de bons cours de New-York, où, ces jours derniers, le marché a été ferme sur la hausse de certaines valeurs industrielles. Tout le marché est en avance, et la plupart des actions sur lesquelles les affaires sont généralement actives progressent de 1/2 à 1 0/0.

Les Income Bonds 2e hypothèque Missouri Kansas Texas sont très demandés et montent de 1 1/2 0/0. Les actions Canadian Pacific sont très bien tenues à 91 1/8, ex-dividende, soit en hausse de 1 0/0. Les actions du Grand Trunk du Canada, par contre, continuent leur mouvement de recul. A la baisse de 2 0/0 de ces derniers jours vient s'ajouter aujourd'hui un nouveau point.

Voici quelques chiffres de recettes :

Atchison-Topoca et Santa-Fé, 3e semaine juillet : Augmentation, $ 27.000.

Norfolk et Western, 3e semaine juillet : Diminution, $ 3.000. (Dans la 3e semaine de juillet, il y a eu un jour de travail de moins.)

Chesapeake et Ohio (net), mois de juin : Augmentation : $ 18.000.

Les recettes nettes de la Chesapeake et Ohio, pour l'année fiscale, au 31 juin dernier, se montent à $ 2 millions 272.868, soit une augmentation de $ 219.810, après paiement des charges fixes. Cette année, le surplus sera probablement inférieur, car les charges fixes ont augmenté, tandis que les recettes nettes ont diminué.

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 129)

LA SITUATION

Vienne, 28 juillet 1892.

La Chambre des seigneurs a été prorogée après avoir voté, à son tour, les projets relatifs à la transformation monétaire ; cette formalité paraissait tellement superflue, étant donné le courant d'opinion dans les cercles parlementaires que, dans ma dernière lettre, j'avais considéré la question théorique comme absolument réglée.

Contrairement à mes prévisions, le Dr Wekerlé n'a pas donné suite, quant à présent, à son projet de voyage à Vienne, mais il a eu une nouvelle conférence avec le margrave Pallavicini, représentant du groupe Rothschild, et avec le président de la Banque Hypothécaire de Budapest, M. Koloman de Szell, ce dernier étant chargé des intérêts des établissements de crédit appelés à donner leur concours.

A la suite de cette entrevue, les négociations se trouvent définitivement ajournées jusqu'en septembre..., c'est-à-dire jusqu'au moment où tous les financiers seront revenus de la campagne ou des stations balnéaires.

S'il faut en croire le *Pester Lloyd*, le Ministre des finances hongrois estime qu'une grande partie des obligations à convertir sont classées dans le pays même; l'échange se ferait donc avec beaucoup de facilité. M. Wekerlé aurait affirmé, en outre, aux représentants des finances, que l'Etat disposerait, dans ses caisses, de plus de 60 millions de florins. Et le *Pester Lloyd* ajoute : « Il était du devoir du Ministre de séparer, dans le contrat, le total des obligations à prendre ferme par le Syndicat de celles souscrites directement par le public. En d'autres termes, le Ministre établit une distinction entre le risque encouru par le Syndicat en acceptant un chiffre fixe, et l'échange qui se fera librement, sans son intervention.

« Dans les anciens contrats de conversions, la proportion des obligations imposées était relativement minime, mais, par contre, les options jouaient un grand rôle. L'Etat assumait ainsi le principal risque matériel, tout en partageant avec les financiers les conséquences morales d'un insuccès.

« En donnant au Trésor une meilleure situation, et en élevant la proportion des obligations achetées par le groupe avec lequel il traite, le Ministre aura droit à notre reconnaissance, mais il est certain que les bénéfices des banquiers seront en raison directe de leurs engagements. »

Traduisons cet entrefilet, émanant sans doute de source officieuse, en langage plus clair : l'Etat accordera au groupe financier une simple commission sur les obligations souscrites directement par le public, tandis qu'il lui abandonnera un bénéfice plus sérieux sur le chiffre pris ferme par contrat. Le tout est de savoir si ledit groupe acceptera cette manière d'opérer !

La grosse question résidant dans la constitution du stock d'or, la Hongrie se trouve, sans conteste, dans une position plus favorable que l'Autriche. En effet, la contribution de la première est limitée à 30 0/0 tandis que la seconde assume le remboursement de 70 0/0 des billets en circulation. En outre, je vous l'ai dit souvent, les Caisses de l'Etat hongrois sont plus riches en métal jaune et, par suite, M. Wekerlé n'a pas besoin d'émettre pour un chiffre élevé de rente or 4 0/0. Enfin, par la conversion de sa Dette 5 0/0, la Hongrie couvrira les frais d'établissement de la *Valuta*. Il n'en est pas de même pour l'Autriche.

Celle-ci, en effet, ayant à émettre pour 183 millions de florins de rente or, supportera de fortes charges que ne balanceront pas les économies d'intérêts obtenues par la conversion de la rente de mars et des Chemins de fer Prince Rodolphe et Voralberg.

Mais je reviendrai, en temps opportun, sur ces diverses questions, qui sont un des côtés de l'œuvre entreprise.

L'état du comte Taaffe n'est pas inquiétant ; nous en avons la preuve par ce fait qu'il est venu lire, en personne, le décret de clôture de la Chambre des Seigneurs et le Président du Conseil ne paraît nullement disposé à céder la place au parti libéral allemand.

La *Neue freie Presse* publie les clauses principales du traité de commerce conclu avec la Serbie qui sera signé vers la fin de la semaine. Pour la convention vétérinaire, les bestiaux seront visités à la frontière même, où on décidera s'ils peuvent être importés ou non en Autriche. Une fois les bestiaux admis sur le territoire autrichien il ne sera plus possible, comme c'était le cas d'après l'ancienne Convention, de les renvoyer en Serbie.

L'article 5 de cette ancienne Convention, article aux termes duquel les bestiaux reconnus malades, une fois la frontière franchie, devaient rentrer en Serbie, est éliminé.

Quant au traité de commerce, il est à remarquer que, contrairement aux anciennes dispositions n'accordant à la Serbie comme articles de monopole que le tabac, le sel et la poudre à canon, ce pays obtient quatre nouveaux monopoles, ceux du pétrole, de l'esprit de vin, des allumettes et du papier à cigarettes. Mais la Serbie doit s'engager à ne porter aucune atteinte à la liberté du commerce par des concessions qu'elle accorderait.

Les chiffres du tarif n'ont subi que de légères modifications; par exemple, les droits d'entrée sur les bestiaux restent les mêmes; au contraire, ceux sur les blés de Serbie sont élevés de 50 à 75 kreutzers.

P.-S. — On annonce, pour demain matin, la publication du décret décernant au Dr Wekerlé la Couronne de Fer de 1re classe. L'Empereur veut reconnaître ainsi l'activité dont le ministre hongrois fait preuve dans la question de la *valuta*.

Informations Économiques et Financières

Les grands Travaux de Vienne. — L'Empereur ayant approuvé la loi réglant la participation de l'Etat aux grands travaux projetés dans la capitale, toutes les questions préliminaires se trouvent réglées aujourd'hui. Une première réunion de la Commission technique vient d'avoir lieu, et on y a exposé le programme dont nous avons déjà parlé, c'est-à-dire le Chemin de fer métropolitain, la régularisation du cours de la Wien et la transformation du canal du Danube en port de commerce et d'hiver. (Voir l'*Economiste Européen*, 1er vol., no 19, p. 596.)

Mais, si le département du commerce a préparé avec beaucoup de soin les grandes lignes des divers projets, on se heurte à d'innombrables points de détails qui reculent à une date ultérieure la mise à exécution.

En ce qui concerne le chemin de fer, la municipalité de Vienne a émis une série de vœux, relatifs au tracé, pour lequel elle demande des modifications; les ingénieurs se trouvent donc amenés à faire de nouvelles études qui ne permettront pas de commencer les travaux avant le printemps de 1893. Il faut aussi pourvoir aux moyens financiers pour les constructions importantes de la Ville; la Commission adoptera sans doute l'idée d'un emprunt à lots.

Pour tous ces travaux en général, l'emprunt sera triplement garanti : par l'Etat, par la province de l'Autriche du Sud et par la commune de Vienne; sa réussite ne peut donc être mise en doute, et, comme il coïncidera avec les opérations de la *Valuta*, on a, en Autriche-Hongrie, la perspective d'une campagne très mouvementée pour l'année prochaine.

Chemins de fer de l'Etat austro-hongrois. — Les recettes de la Société Autrichienne-Hongroise privilégiée des Chemins de fer de l'Etat se sont élevées du 11 au 20 juillet 1892 à 665.000 florins contre 690.000 florins pour la semaine correspondante de l'année dernière et présente une diminution de 25.000 florins — soit 62.000 fr.

Depuis le 1er janvier 1892, la diminution est de 2 millions 100.800 fr. sur l'année 1891.

On annonce que le Gouvernement va ouvrir un crédit extraordinaire de 5 1/2 millions de florins destinés à la construction de 3.000 wagons de marchandises. Ce crédit sera réparti en deux annuités, savoir : fl. 3,67 millions en 1893 et fl. 1,83 millions en 1894.

Conventions de l'Etat avec les Compagnies de Prague-Dux et de Dux-Bodenbach. — Les négociations, qui traînaient depuis plusieurs mois entre le gouvernement et les représentants de ces deux lignes, — négociations dont nous avons parlé à plusieurs reprises, — auraient finalement abouti, et voici, d'après un communiqué officiel, les bases de l'entente :

1o Le capital initial du Chemin de fer de Prague-Dux sera réduit d'un tiers; de 8.100.000 florins on le ramènera à 5.400.000 florins, et la subvention sera établie de telle sorte que, après déduction de l'impôt de 10 0/0 sur le revenu, chacune des 54.000 actions touchera un dividende de 4 florins pendant la durée de la concession.

2o La Société de Dux-Bodenbach paiera le reliquat des fonds de premier établissement (3.000.000 de florins en chiffres ronds) ainsi que les fonds de renouvellement, sans préjudice d'une dotation à fixer sur les recettes des années 1891 et 1892. Après déduction de l'impôt de 10 0/0 sur le revenu, la subvention comporte, pour la durée de la concession, 1.710.000 florins. On réduira le capital-actions de 8.211.800 florins à 2.052.950 florins et la Société pourra émettre des obligations qui pourront être échangées contre des actions annulées.

Ces contrats ont été approuvés dans la dernière réunion du Conseil d'administration et on va convoquer les actionnaires en assemblée générale extraordinaires pour les faire ratifier.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	24juin	1 juil.	8 juil.	15juil	22juil.	29juil.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or..........	113 25	112 80	112 80	113 ..	113 50	113 95
— — Argent.....	95 10	95 15	95 10	95 10	95 10	95 35
— — Papier.....	95 42	95 50	95 30	95 30	95 50	95 75
Hongrie Rente Or..........	110 90	110 45	110 20	110 10	110 10	110 60
— Emp. Ch. de fer...	119 70	120 ..	120 ..	120 25	120 25	120 ..
— Rente Papier......	100 60	100 50	100 45	100 50	100 50	100 50
1860 Billets..............	141 75	141 75	141 25	141 50	141 ..	141 25
1854 —	141 ..	141 ..	140 50	142 ..	141 ..	140 50
1864 —	182 75	181 50	182 75	182 75	182 75	182 75
Hongrie billets............	142 50	142 25	142 25	142 20	141 25	142 ..
Danube Reg-Bill...........	122 ..	122 ..	122 ..	122 ..	122 50	122 50
Banques (Actions)						
Depositen-Bank............	207 ..	205 ..	205 ..	206 ..	206 ..	206 ..
Autriche Boden-Credit.....	385 50	377 ..	373 50	363 ..	367 ..	372 50
— Crédit action.....	316 70	318 30	314 20	310 50	310 70	311 40
— Hongrie Bank....	999 ..	998 ..	995 ..	998 ..	995 ..	995 ..
Vienne Bank-Verein........	114 57	114 20	114 ..	114 ..	115 ..	114 70
Verkehrsbank..............	162 ..	161 ..	162 ..	162 ..	162 ..	162 25
Hongr. Credit-Bank........	358 75	361 70	362 ..	356 50	357 20	358 ..
— Escompte..........	116 50	116 ..	115 50	115 ..	116 25	116 ..
Anglo-Bank................	155 10	155 ..	152 25	152 ..	152 20	152 ..
Vienne Union-Bank.........	247 20	245 75	242 70	242 70	245 ..	243 50
Autriche Lænderbank......	223 70	223 ..	219 20	218 50	218 70	220 50
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges............	90 ..	89 ..	87 ..	85 ..	85 50	86 ..
All. Autr. Bau-B...........	109 ..	110 ..	108 ..	106,25	108 ..	107 50
Danube Bat. vap...........	343 ..	348 ..	345 ..	346 ..	338 ..	339 ..
Autr.-Hongr. Lloyd.........	384 ..	408 ..	380 ..	375 ..	375 ..	376 ..
Tabac Turc................	184 20	182 30	178 70	179 ..	179 50	180 ..
Autriche Alpine............	68 80	68 40	65 90	65 50	64 90	63 30
Chemins de fer						
Bohême-West.............	355 50	350 ..	346 ..	344 50	347 ..	346 50
Buschtherader-B.	449 50	450 ..	448 ..	446 ..	447 ..	447 ..
Donau-Drau................	200 ..	199 50	199 50	199 50	199 75	199 75
Ferd.-Nord................	2910 .	2842 .	2805 .	2810 .	2820 .	2810 .
Autriche Nord-West........	215 50	216 ..	215 20	215 ..	214 ..	214 50
Staatsbahn................	303 ..	302 70	302 20	300 ..	300 10	303 90
Lombard..................	100 ..	101 ..	99 20	97 70	98 10	98 ..
Lokalbahn.................	175 50	177 50	175 50	175 50	174 50	178 ..
Changes						
Sur Francfort..............	58 55	58 67	58 70	58 67	58 57	58 55
— Londres................	119 35	119 55	119 65	119 60	119 65	119 65
— Paris..................	47 40	47 52	47 55	47 57	47 55	47 55
— Amsterdam.............	98 80	99 10	99 05	99 10	98 90	98 85
Napoléons d'or............	9 49	9 50	9 51	9 52	9 51	9 51
Marknoten.................	58 55	58 62	58 70	58 67	58 57	58 52

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, le 30 juillet 1892

Malgré le calme, traditionnel en cette saison, la tendance est plutôt à la hausse. Aussi bien des inquiétudes diminuent quant à l'entente avec les financiers au sujet de la *Valuta*. Je vous écrivais jeudi que M. Wekerlé avait renoncé à son voyage à Vienne; or pour compléter cette information, on annonce, depuis hier, le prochain départ du ministre des finances autrichien pour Budapest.

C'est à cette situation qu'il faut attribuer la plus-value dont bénficient les diverses Rentes (notamment la Rente de Mai, la Rente or autrichienne et la Rente or hongroise). Les ordres d'achats envoyés par Berlin ont amené une réaction sur les Valeurs minières, et la *Laenderbank*, très demandée par Paris, a suivi le mouvement.

L'Emprunt monténégrin, dont je vous parlais la semaine dernière est ajourné, le Ministre des finances de la principauté n'ayant pu s'entendre avec la Haute Banque viennoise.

La Commission impériale russe, appelée à se prononcer sur la levée de l'interdiction des seigles (la seule subsistant encore) s'étant ajournée à plus tard, sans se

prononcer sur la question, il y a eu un léger recul sur les valeurs de spéculation.

On annonce qu'un Syndicat viennois a adressé au Département compétent une demande tendant à obtenir l'autorisation de fonder une Banque des Chemins de fer Autrichiens au capital de cinq millions de florins.

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 129)

LA SITUATION

Bruxelles, 29 juillet 1892.

La question du Congo préoccupe assez vivement les esprits sérieux. La France a certainement de très grands droits sur cette colonie ; mais vous admettrez équitablement que, nous aussi, nous avons fait de très grands sacrifices dans cette contrée de l'Afrique occidentale, et que nous sommes intéressés, comme vous, à savoir exactement ce qui s'y passe. Or, il y a conflit entre l'Etat Indépendant, qui vous appartient, et les Compagnies commerciales belges, soit l'Etat Libre. Avons-nous tort, avez-vous raison? Il faudrait le savoir. Il est possible que l'envahissement des territoires ait établi une confusion regrettable entre l'Etat Libre et l'Etat Indépendant. Nous ne pouvons cependant féliciter le capitaine Le Marisel d'avoir évincé aussi militairement des agents purement commerciaux. La France et la Belgique avaient déjà fort à faire en luttant contre les indigènes ; allons-nous leur donner la satisfaction de nous quereller devant eux ?

Notre Gouvernement va être interpellé à ce sujet ; l'émotion est grande parmi nos industriels et nos commerçants. On va jusqu'à parler de procès. Encore une fois, croyez bien à notre impartialité. Nous n'ignorons pas que vos nationaux n'ont pas toujours eu à se louer des dispositions et des procédés de l'Etat Libre ; mais si les négociations entamées au sujet de la délimitation des territoires avaient été poussées plus activement, elles seraient terminées et les difficultés de l'heure présente n'existeraient pas. Notez que, pour compliquer notre situation, nous avons à lutter contre les Arabes, qui se sont soulevés dans les régions de Tanganyika, à la suite d'une campagne anti-esclavagiste, très mal combinée d'ailleurs.

Abandonnons pour aujourd'hui cette délicate question et passons à nos difficultés intérieures. Les recettes des Chemins de fer de l'Etat continuent à décroître en Belgique.

Le tableau officiel du mouvement et des recettes en avril, qui vient d'être publié, accuse une diminution d'encaisse de 725,193 74 ; due pour la presque totalité à la faiblesse du trafic des grosses marchandises, lequel a produit 771.263 16 de moins qu'en avril 1891 ; le service des voyageurs a été en hausse, il donne 391.223 20 d'excédent. La comparaison des recettes des quatre premiers mois accuse une différence de 1.668.234 09, au détriment du présent exercice.

Le mauvais exemple des Chemins de fer est suivi par l'administration des Postes qui s'était jusqu'ici maintenue en progression ; à son tour, elle annonce une diminution de 17.243 fr. 04.

Le produit des quatre premiers mois de l'année en cours, est néanmoins toujours en excédent de 177.264 18.

Même situation au Télégraphe. Il y a eu 31.800 télégrammes en moins et une diminution de 13.366 fr. 30 dans les recettes. Pour la période de janvier à avril inclus, cette diminution n'est que de 6.550 fr. 35. L'administration de la Marine fléchit comme ses devancières. La différence d'encaisse en avril écoulé par rapport au même mois de 1891, est de 34.503 fr. 87, au préjudice du premier. Il existe toutefois encore un excédent de 105.259 fr. 91 pour les quatre mois connus de 1892.

En résumé, le déficit total d'avril dans les quatre administrations du département s'élève à 790.307 fr. 35 ; pour les mois de janvier, février, mars et avril derniers la baisse se chiffre par 1.396.359 85.

Ces chiffres sont loin d'être satisfaisants, et nous nous passerions volontiers de nos nouveaux embarras coloniaux. Ni le suffrage universel ni le referendum n'amélioreront notre position ; ce sont pourtant les seuls remèdes qui nous soient offerts en ce moment par une partie de la Constituante.

Cependant, il y a un rayon de soleil dans notre horizon assombri, c'est le document, rempli de renseignements très intéressants, qui se rapportent au développement de l'épargne et à la vulgarisation de la pratique de la prévoyance sous forme de versements à la Caisse de retraite.

Le nombre de livrets d'épargne croît d'année en année, et la progression s'est surtout accentuée dans les derniers exercices.

Au 31 décembre 1885, on comptait 444.087 livrets. Ce nombre s'est élevé successivement à :
598.675 au 31 décembre 1888 ;
657.307 en 1889 ;
731.057 en 1890 ;
800.074 en 1891.

Il y a actuellement en Belgique 13 livrets par 100 habitants, soit 1 livret par 8 ; dans la province de Hainaut, on compte jusqu'à 20 livrets par 100 habitants.

Les sommes déposées sur les livrets d'épargne atteignent 333 millions pour tout le pays.

Les inscriptions sur carnets de Rentes belges, qui, depuis quelques années, représentaient un capital nominal voisin de 50 millions, se sont élevées, en 1891, à près de 75 millions. L'administration encourage vivement le placement des épargnes accumulées, en Rentes sur l'Etat, au double avantage du public et de l'institution.

Vous pouvez en conclure que tous les Belges ne sont pas anarchistes et ne sont pas menacés de comparaître devant la Cour d'assises de Liège, qui vient de condamner sévèrement les accusés dont nous avons parlé.

Informations Économiques et Financières

Le Congrès d'Anvers. — La plupart des Associations allemandes, qui avaient été invitées au Congrès qui doit se réunir à Anvers pour examiner la question de la législation douanière, ont décliné cette invitation. Cela n'empêche pas le nombre des membres inscrits de dépasser déjà 450. Liège a fourni plus de 60 adhésions. Les adhésions de l'étranger continuent à arriver.

Une vingtaine de rapports sur les questions mises à l'ordre du jour ont déjà été distribués ou vont l'être.

L'Angleterre, un peu en retard par suite de ses élections, commence à se mettre en mouvement. Un Comité de patronage vient de s'y constituer par les soins de sir A.-K. Rollett, membre du Parlement et président de la Chambre de Commerce de Londres. Il se compose en outre de lord Reay, ancien gouverneur de Bombay, de sir Thomas Farrer, ancien secrétaire du Board of Trade, et de M. S.-B. Boulton, président du Conseil de Conciliation de Londres.

En Espagne, MM. Figuerolo, ancien Ministre des Finances, et Olozaga, professeur à l'Université de Madrid, ont constitué un comité de patronage qui a réuni jusqu'ici 17 adhésions, parmi lesquelles celles de plusieurs sénateurs et députés.

M. Beernaert, président d'honneur du Congrès, espère pouvoir présider la séance d'ouverture.

Impôt sur les vélocipèdes. — Le Conseil provincial de la province du Hainaut, vient de voter un impôt de 10 fr. sur les vélocipèdes, quels qu'ils soient et quel qu'en soit le propriétaire.

Après le Conseil provincial du Hainaut, celui d'Anvers vient de voter à une grande majorité une taxe de 10 fr. sur les vélocipèdes appartenant aux habitants de la province d'Anvers âgés de 10 ans révolus. Comme la taxe a été votée dans le second semestre de l'année, elle sera réduite à 5 fr. pour cette année.

Tout vélocipédiste devra pouvoir prouver à toute réquisition qu'il a payé la taxe. A cet effet on lui remettra un certificat de quittance sur lequel le vélocipédiste est tenu de coller son portrait photographique muni de sa signature. Les vélocipédistes n'habitant pas la province d'Anvers ne sont pas imposés. Le père, la mère, le tuteur, le maître et les commettants seront civilement responsables des infractions au règlement commis par des mineurs, domestiques ou préposés. Seront exemptés de la taxe tous les militaires en service ou en uniforme, les facteurs de la Poste et les fonctionnaires de la province en service.

L'Éclairage à Bruxelles. — La Section des finances du Conseil communal de Bruxelles vient de se prononcer définitivement sur les différents projets d'éclairage électrique soumis à son appréciation; la préférence a été accordée à l'India Rubber.

La Ville organiserait une régie; on prélèverait deux millions et demi sur le reliquat de l'emprunt de 1886. Les décisions de la Section des finances seront discutées lundi prochain en séance publique.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	24 juin	1 juil.	8 juil.	15 juil.	22 juil.	29 juil.
Valeurs diverses						
Rente belge 3 1/2 0/0	102 15	102 05	102 15	102 40	102 60	102 45
— — 3 0/0	98 50	98 55	98 70	98 80	98 80	98 75
— — 2 1/2 0/0	88 40	88 50	88 75	88 20	88 40	88 30
Banque de Belgique	» »	» »	.. ..	» »	» »	12 50
— de Brabant	30 »	27 50	28 »	28 75	28 »	27 »
— de Bruxelles	580 »	580 »	580 »	575 »	575 »	565 »
— de Charleroi	» »	» »	... »	450 »	450 »	450 »
— Nationale	3100 »	3090 »	3100 »	3080 »	3085 »	3080 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	774 »	777 50	775 »	780 »	787 50	792 »
— Brux.-Lille-Calais	450 »	» »	450 ..	450 »	446 »	450 »
— Congo (p. d. f.)	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Tramways Bruxelles (priv.)	295 »	290 »	290 ..	290 »	286 »	288 50
Ch. de fer économiques	» »	218 »	215 ..	220 »	220 »	218 »
Tramway Gand	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Charb. Amercœur	940 »	950 »	950 »	950 »	» »	» »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont	» »	1195 »	1200 »	» »	» »	1210 »
Vieille-Montagne	556 50	547 50	553 »	545 »	540 »	540 »
Glaces de Moustier	» »	890 »	925 »	» »	925 »	925 »
Valeurs étrangères						
Argentine E.	370 »	352 50	330 »	330 »	340 »	325 »
Autriche papier	81 »	81 10	80 45	80 90	80 80	81 20
— argent	82 »	» »	80 ..	79 70	80 10	81 10
— or (1876)	» »	» »	.. ..	96 50	» »	97 50
Brésil 4 0/0	58 75	59 75	57 .	58 50	62 25	60 45
Egypte Unifiée	» »	» »	488 »	486 »	489 »	497 »
Espagne Extérieure 4 0/0	67 »	64 »	64 25	62 »	62 50	62 »
Hollandais 3 0/0	» »	» »	95 »	» »	» »	» »
Hongrois or 4 0/0	95 25	93 40	92 90	93 25	93 50	93 75
Italie 5 0/0	92 80	90 »	90 45	90 50	» »	90 »
Portugais ext. 3 0/0	24 50	» »	23 ..	23 75	23 25	23 75
Turc 4 0/0	20 50	20 35	20 20	20 05	20 40	20 50
Canada Pacifique	463 50	461 »	463 50	464 »	468 »	475 »
Madrid Saragosse	220 »	197 »	193 »	187 »	190 »	186 »
Kourtk Azof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russe Sud Ouest	» »	297 »	295 »	287 50	291 »	290 »
Varsovie-Vienne (act.)	516 »	476 »	483 »	484 »	489 »	480 »
Change sur Amsterdam	208 40	208 15	208 10	208 15	208 17	208 05
— sur Berlin	123 52	123 40	123 35	123 35	123 32	123 32
— sur Londres	25 19	25 17	25 17	25 15	25 17	25 18
— sur Paris	100 01	100 »	100 ..	100 02	100 07	100 11
— sur Vienne	210 50	210 »	210 25	210 »	210 »	210 25
— sur Italie	97 »	97 »	97 ..	96 20	96 50	96 »
— sur Genève	99 85	99 92	99 90	99 90	99 90	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	63 50	64 »	63 20	62 50	61 25	61 25
Turc 4 0/0	20 »	20 »	19 90	19 80	19 85	19 60
Portugais 3 0/0	23 50	23 75	23 75	23 75	23 75	23 25
Egypte Unifiée	492 »	491 25	485 »	482 »	490 »	[illegible]
Change sur Paris	99 95	99 95	99 95	99 90	99 95	100 »
— sur Berlin	123 35	123 40	123 25	123 20	[illegible]	123 20
— sur Londres	25 17	25 17	25 16	25 16	25 16	25 16
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 30 juillet 1892.

Tous les cours ont été en hausse sur les valeurs de spéculation, au début de la semaine. L'Espagnol cotait 63 1/4. Cela n'a pas duré; c'est l'Extérieure, précisément, qui a donné le signal de la réaction. Après trois jours de baisse consécutifs, on s'est avisé d'expliquer ce mouvement rétrograde par de mauvaises nouvelles du Maroc.

On a fait peu de chose en Banques. Nos fonds nationaux se sont bien comportés. Les titres industriels ont donné lieu à des transactions d'une certaine importance. Les Cockerill se sont relevés. Le Zinc a fléchi; pourtant la Vieille-Montagne a un peu mieux fini qu'elle n'avait commencé. Les fonds exotiques ont causé de nouveaux mécomptes; le Brésil et les valeurs argentines ont baissé d'une façon sensible.

Anvers, 30 juillet 1892

Affaires presque nulles; marché sans intérêt. Le Brésil donne de grosses inquiétudes aux porteurs; la crise du change se développe. On est persuadé que le nouveau président de la République Argentine proposera d'abaisser l'intérêt de la Dette extérieure; l'intérêt sera réduit s'il n'est supprimé. Au sujet de l'Uruguay, des bruits fâcheux circulent également; il se confirme que le coupon du 1er août serait menacé. Au Venezuela, on est en pleine guerre civile; il y a pourtant à signaler un point et demi de hausse.

Les cours de cette semaine ne nous ont pas permis d'établir une compensation sur les valeurs européennes. Nos fonds nationaux et communaux ont maintenu leur position. Nos Chemins de fer ont été offerts; nos Charbonnages ont été l'objet de quelques demandes.

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 129)

LA SITUATION

Madrid, 28 juillet 1892.

Je vous disais, dans ma dernière lettre, que le refus des Cortès d'autoriser le Gouvernement à contracter un emprunt avait amené M. Canovas à entamer des pourparlers, avec des financiers étrangers, pour le placement de bons du Trésor. S'il faut en croire les bruits qui circulent ici, la maison Rothschild, dont les intérêts en ce pays sont si considérables, serait disposée à fournir les 60 millions demandés, sous réserve d'obtenir de la Banque d'Espagne l'endossement de ces bons. Ce fait étant sans précédent, il convient d'accueillir avec une très grande réserve la rumeur reproduite par plusieurs journaux de la péninsule; au surplus, le Ministre des affaires étrangères l'a démentie dans un récent interview.

Quoi qu'il en soit, elle coïncide avec l'exposé, dans la *Gaceta*, de la situation financière de l'Espagne, suivie du programme des réformes arrêté par le Gouvernement. Je vous ferai grâce des détails qui constitueraient des redites, car mes précédentes correspondances les donnaient tout au long; la grosse question est de savoir si les nouveaux impôts ne donneront pas lieu à des surprises?

A ce propos, l'*Economista*, commentant les appréciations de la presse étrangère en général, et du *Statist* anglais, en particulier, dit qu'il est parfaitement injuste de nier les progrès réalisés en Espagne depuis quelques années, progrès grâce auxquels on a pu récupérer plusieurs millions de la Dette et des valeurs de chemins de fer existant à l'étranger. Des Sociétés industrielles se sont constituées dans le pays, avec le

concours de capitaux indigènes, et fait rare, un emprunt de 250 millions a été réalisé à l'intérieur.

« Si les déficits budgétaires, continue l'*Economista*, sont chroniques, ils proviennent : 1° des dépenses exagérées faites par les départements de la guerre et de la marine; 2° des mauvaises conditions de l'administration publique.

« Tout récemment nous avons vu des financiers étrangers offrir leur concours en vue d'un emprunt; l'attitude hostile de l'opposition n'a pas permis au Gouvernement d'accepter ces offres, comme il en avait le désir, mais elles n'en existent pas moins. Or, ceci ne prouve-t-il pas que certains capitalistes ne considèrent pas notre situation comme désespérée?

« Nous reconnaissons volontiers qu'elle n'est pas brillante; pour y remédier il faut du temps. Mais on atteindra le but en marchant prudemment et en réalisant une opération de crédit quand le moment sera propice, quand le budget sera mieux assis ».

Le retour de MM. Navarro Reverter et Ruiz Gomez, les délégués envoyés à Paris pour régler le *modus vivendi*, est le sujet de toutes les conversations, dans les milieux commerciaux et industriels. Il résulterait de leur longue conférence avec le duc Tetuan qu'on arrivera facilement à une entente sur la base de concessions réciproques, en octobre ou novembre, c'est-à-dire à la reprise des négociations.

La *Correspondencia* ayant annoncé que la France abolirait l'échelle alcoolique, en échange d'une modification de tarifs portant sur 114 articles, M. Navarro Reverter lui a donné un démenti formel. D'après ses déclarations à un rédacteur de l'*Imparcial*, il signale en France trois courants d'opinion: 1° une tendance intransigeante, suivie par les députés de l'Hérault, de la Gironde et de la Haute-Garonne, réclamant le maintien de l'échelle alcoolique; 2° fixation de la limite à douze degrés; 3° dispositions favorables à une modification du régime douanier, à soumettre, bien entendu, à un vote du Parlement.

« Un point qui pourra influer sur le résultat des négociations, a ajouté M. Navarro Reverter, est celui-ci: on est convenu, de part et d'autre, de prendre pour bases d'un traité de commerce les conventions passées entre la France et la Suisse. Et il considère comme un symptôme très favorable et un véritable triomphe, pour l'Espagne, l'acceptation du tarif minimum contre lequel personne, à Paris, n'aurait protesté. »

J'ai à vous signaler de nouveaux troubles à Santander, mais, cette fois, il semblerait que les torts soient du côté de l'autorité, ou plutôt, pour être plus exact, du côté des militaires. Pour calmer la population, très surexcitée, le Ministre de la guerre a décidé le déplacement de la garnison Santander.

Au Maroc, l'horizon s'obscurcit; malgré les démentis officiels, il est certain que le Gouvernement se prépare à une action éventuelle, pour le cas où d'autres puissances européennes interviendraient à Tanger. Je vous signale, cependant, un bruit dû à l'excellente impression rapportée de Paris par les délégués, d'après lequel l'Espagne serait disposée, — si l'entente commerciale se fait, — à marcher d'accord avec la France dans la question Marocaine.

En attendant on annonce des mouvements d'escadres vers la Méditerranée. Aussi bien la fête navale du 3 août, à Huelva, à l'occasion du quatrième centenaire du départ de Christophe Colomb, fournit aux diverses marines un prétexte excellent pour envoyer des navires de guerre dans le voisinage de Gibraltar.

Informations Économiques et Financières

Le Budget espagnol pour l'Exercice 1892-93. — Nous avons tenu nos Lecteurs au courant des discussions nombreuses auxquelles a donné lieu le budget de 1892-93 (notamment dans les nos 16, p. 503 et 17, p. 536 du 1er volume de l'*Economiste Européen*).

Voici, pour compléter ces indications, les chiffres détaillés par chapitres, publiés, il y a quelque temps, dans la *Gaceta*, donnant le projet ministériel mis en regard du budget voté par les Cortès.

	Budget voté pour 1892-93 — francs	Projet de budget pour 1892-93 — francs
RECETTES		
Contributions directes	289.007.000	283.817.000
— indirectes	291.112.000	301.710.000
Monopoles et services exploités par l'Etat	126.150.000	118.167.000
Propriétés et droits de l'Etat:		
Revenus	21.479.550	24.401.070
Aliénations	7.742.000	7.890.000
Ressources ordinaires du Trésor	12.470.000	12.765.000
— extraordinaires du Trésor	»	»
Total des recettes	747.960.550	748.750.070
DÉPENSES		
A. *Services généraux de l'Etat*		
Maison royale	9.500.000	9.500.000
Corps législatif	1.724.260	1.749.205
Dette publique	290.966.415	287.612.775
Charges de justice	2.023.205	2.023.205
Pensions et retraites	54.751.200	54.151.200
Ensemble	358.965.080	355.036.385
B. *Services des Ministères*		
Conseil des Ministres	2.181.550	2.381.550
Ministère d'Etat	4.975.237	5.206.487
— de la justice et des cultes:		
Justice	14.617.082	15.067.439
Cultes	41.850.450	41.850.450
— de la guerre	140.647.247	141.103.922
— de la marine	29.741.573	37.706.930
— de l'intérieur	28.386.042	28.706.780
— de l'agriculture et du commerce (*fomento.*)	74.716.566	76.638.041
— des finances	16.504.142	17.099.819
Frais de recouvrement des impôts	29.122.028	28.625.214
Colonie de Fernando Pô	655.000	750.000
Ensemble	383.396.917	395.226.692
Total des dépenses	742.361.997	750.263.077

L'Impôt sur les opérations de Bourse en Espagne. — Le Conseil des ministres s'est occupé des incidents auxquels a donné lieu l'impôt de 1 0/0 établi sur les opérations de Bourse. MM. Villaverde, Cos-Gayon et Concha Castaneda ont été chargés de préparer un nouveau projet d'après lequel cet impôt ne porterait pas sur la totalité des achats et ventes, mais seulement sur les différences des opérations liquidées.

Un problème de finances municipales. — Sous ce titre, l'*Imparcial* fait une étude des finances municipales de la Ville de Madrid établissant que les dépenses, sans cesse croissantes, ont atteint la somme de 33.477.019 pesetas, bien supérieure aux revenus.

Pour combler les déficits, dit l'*Imparcial*, on a imaginé des impôts si bizarres qu'on n'a pu les appliquer. Ce sont: les taxes de surveillance sanitaire, s'élevant depuis 15 pesetas pour les emplacements de ventes jusqu'à 1.000 pesetas pour les entreprises de plus grande envergure, indépendamment d'une patente de 20 pesetas pour chaque inspection; — l'inspection des concessions de cimetières: — l'entrée des marchés.

Comment la municipalité sortira-t-elle de la situation difficile dans laquelle elle se trouve?

Le Gouvernement, en supprimant ces impôts ridicules, devrait empêcher aussi les dépenses qui y correspondent, tels que: un palais municipal somptueux, l'installation de fontaines au Prado, la construction d'un nouvel asile à San Berardino.

Comment est-il possible d'exercer, à Madrid, une industrie ou un commerce, si, pour ouvrir un établissement quelconque, il faut tout d'abord payer des taxes s'élevant à 750 pesetas?

Mais, d'autre part, la Municipalité pourra-t-elle vivre pendant l'exercice 1892-93? Cela ne sera, dans tous les cas, qu'à la condition expresse de mettre un terme aux

abus et d'empêcher que les recettes soient gaspillées en dépenses inutiles.

La Compagnie Espagnole des Tabacs pendant l'exercice 1891-1892. — Le total des recettes pendant l'exercice qui vient de finir (1891-1892) s'élève à 158.275.141 pesetas 30, non compris les droits régaliens qui portent cette somme à environ 160 millions. Si on la compare aux recettes pendant le dernier exercice où fonctionnait l'administration des finances, on trouve une augmentation de 31 millions de pesetas pour la période quinquennale.

En 1890-91 les recettes étaient de 154,3 millions; c'est donc une augmentation de 6 millions en faveur de 1891-92. La situation de la Compagnie s'est beaucoup améliorée; les pertes au change, pour les achats de tabacs étrangers et la baisse de la Bourse, ont entraîné, dans l'estimation du cautionnement, une moins-value qui ne se monte pas à plus de 2 millions.

Projet de Chemins de fer de Calaf à Villanueva et Geltrù. — Avant leur prorogation, les Cortès ont adopté un projet de loi relatif à la concession d'un Chemin de fer allant de Calaf à Villanueva et Geltrù, en passant par Igualada et Villafranca del Panadès.

Cette ligne se reliera au réseau du Nord à Calaf, passera par Igualada, où elle se croisera avec le réseau de Tarragone, Barcelone vers la frontière française, à Villafranca del Panadès, et de là se dirigera sur l'importante cité de Villanueva et Geltrù, où le trafic est très conséquent.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 30 juillet 1892.

Nous avons à enregistrer, cette semaine, une baisse du change, descendu de 17 à 15 60 au début et oscillant à la fin, dans les environs de 16. Les fluctuations ont été nombreuses; elles sont dues, en grande partie, aux appréciations diverses (appréciations favorables en général) auxquelles ont donné lieu les interviews avec les délégués retour de Paris. L'impression dominante est que le *modus vivendi* favorisera l'importation en France des vins espagnols, appelés à remplacer, sur nos marchés les vins de coupage italiens.

On parle toujours de l'émission des bons du Trésor et, d'après les rumeurs les plus récentes, la maison Rothschild donnerait son concours, sans exiger, ainsi que je vous le disais dans une lettre d'avant-hier, la garantie de la Banque d'Espagne.

Le Conseil des ministres vient de décider que le montant de l'affermage des douanes de Cuba sera de 13 millions et demi. Le décret fixant les conditions de ce fermage sera publié dans deux ou trois jours.

Le contrat commencera à entrer en vigueur à partir du 1er janvier prochain si on trouve un acquéreur.

Le Conseil a aussi approuvé un crédit de 50 millions pour le Fomento et pour la Guerre, ainsi que le paiement des « abonares » de Cuba.

On dément la rupture des négociations hispano-portugaises qui seraient, au contraire, en excellente voie.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	22 juin	1er juil	8 juil	15 juil	22 juil	29 juil
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	71 80	71 25	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— Extérieure 4 0/0	75 40	75 »	72 [illegible]	72 [illegible]	72 75	72 [illegible]
Amortissable 4 0/0	80 15	80 »	79 10	78 [illegible]	78 80	78 25
Change sur Londres 3 mois	28 [illegible]	28 65	28 [illegible]	29 15	29 35	29 40
— sur Paris 8 jours..	12 [illegible]	13 50	14 70	16 »	16 50	16 [illegible]
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	72 [illegible]	70 30	[illegible]	68 30	[illegible]	[illegible]
Extérieure 4 0/0.	[illegible]	73 [illegible]	73 [illegible]	72 12	72 [illegible]	72 [illegible]
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	[illegible]	104 12	104 25	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— 5 0/0	97 »	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Change sur Paris ..	12 40	13 40	13 90	15 40	16 90	16 30

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 129)

LA SITUATION

Athènes, 26 juillet 1892

On ignore encore les projets de M. Tricoupis relativement aux moyens d'améliorer les cours du change. Le premier ministre a chargé trois financiers: MM. Singros, banquier; Calligas, gouverneur de la Banque nationale et Pappadaki, sous-gouverneur de cet établissement, de faire un voyage à Paris et à Londres, afin d'étudier la situation des fonds grecs sur ces marchés et d'entamer les premiers pourparlers avec les Banques en vue des opérations propres à amener le rétablissement des finances. M. Tricoupis a déjà conféré récemment avec Sir Edgar Vincent, directeur de la Banque Ottomane, qui se trouvait de passage à Athènes. On prête au président du Conseil l'intention d'emprunter 30 millions, qui serviraient à retirer de la circulation un pareil chiffre de billets de la Banque nationale, ou qui seraient déposés à cet établissement pour servir de garantie aux billets émis; les intérêts seraient payés à l'aide de l'impôt sur le timbre.

Mais ce ne serait là qu'une demi-mesure, attendu que le chiffre des billets en circulation dépasse 120 millions, et une somme de 30 millions ne suffirait pas à lever le cours forcé; on avait déjà tenté, en 1884, de l'écarter à l'aide de moyens analogues, et on fut obligé de le rétablir dès 1885. Les plans de M. Tricoupis doivent être plus étendus, et, dans tous les cas, il n'obtiendra le concours des financiers européens que pour un ensemble d'opérations propres à remédier complètement et définitivement à la crise actuelle.

La politique budgétaire de M. Tricoupis mérite d'être approuvée sans restriction; j'ai déjà attiré votre attention sur la franchise qu'il a montrée dans son discours à la Chambre; il vient d'entrer résolument dans la voie des économies, en supprimant presque tous les postes de ministre à l'étranger, et il tiendra certainement, et au-delà, les promesses qu'il a faites en ce qui concerne la réduction des dépenses militaires. Ces résolutions sont d'ailleurs très justifiées. Non seulement la Grèce n'aura pas, de longtemps, occasion de se servir de son armée, au moins autant qu'on en peut juger par la situation politique en Europe, mais en outre, la valeur de cette armée ne correspond pas aux dépenses qu'elle exige; les emplois d'un grand nombre d'officiers sont des sinécures, et la valeur des troupes ne pourrait que gagner à des réductions de cadres.

Informations Économiques et Financières

Les Valeurs Helléniques. — Les fonds helléniques ont subi, ces derniers jours, une nouvelle baisse; le 5 0/0 1881, qui était à 385 au commencement de juillet, à la veille de l'exposé financier de M. Tricoupis, est retombé maintenant aux environs de 360. Cette baisse provient de ce que les spéculateurs d'Athènes, escomptant le bon effet que devaient produire à l'étranger les déclarations du président du Conseil, avaient fait des achats considérables de valeurs helléniques; mais leurs espérances ont été détrompées. Le discours de M. Tricoupis exercé une influence défavorable sur l'étranger, parce qu'il révélait que, jusqu'ici, les chiffres du budget ont été en grande partie fictifs et parce que le premier ministre n'est pas entré dans des détails suffisants sur les moyens d'améliorer la situation monétaire. Par suite, il y a eu, à la Bourse d'Athènes, un certain nombre d'exécutions de haussiers qui ont fait affluer les titres et précipiter la baisse.

Les Recettes des Douanes. — Les recettes des Douanes présentent des moins-values sur les recettes correspondantes des cinq premiers mois de l'année dernière.

Au mois de mai 1892, les recettes des Douanes ont été de 1.841.671 drachmes contre 2.646.292 drachmes en mai 1891.

Depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin du mois de mai ces recettes ont été de 10.130.217 dr. contre 12.766.575 drachmes en diminution de 2.636.358 drachmes.

Dans son discours d'introduction au budget, M. Tricoupis a déclaré que les moins-values des recettes douanières dépasseraient probablement quatre millions à la fin de l'année. Il a ajouté que ce n'est pas là un malheur, cette moins-value représentant une diminution de 25 à 30 millions dans nos importations.

Les Économies. — Le Gouvernement grec a décidé de rappeler tous ses ministres à l'étranger sauf ceux de Constantinople et de Bucharest, par mesure d'économies.

Les lettres de rappel seront envoyées prochainement.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE NATIONALE (Voir page 130)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 130)

LA SITUATION

Rome, 28 juillet 1892.

Le voyage projeté du roi Humbert à Gênes a fait verser des flots d'encre dans la presse italienne et étrangère. Malgré les nombreux démentis donnés à ce sujet, il est certain aujourd'hui que le souverain se rendra bientôt dans le grand port italien, où, indépendamment de l'Exposition mentionnée dans une précédente lettre, on va fêter la mémoire de Christophe Colomb; le *Popolo romano* annonce, en effet, que M. Giolitti est attendu à Monza pour arrêter la date du départ.

Mais la copie la plus volumineuse roule sur les visites éventuelles des escadres étrangères. Une communication officieuse nous apprend que ces escadres seront reçues par des honneurs et des manifestations « auxquels le peuple italien sera heureux de s'associer spontanément ». Pourtant, en ce qui concerne plus spécialement la France, les organes gallophobes saisissent cette occasion de renouveler la série d'accusations qui semblait épuisée ! C'est une centième édition comprenant entre autres reproches ceux : d'avoir fermé le marché français à l'importation du bétail italien ; d'avoir conclu un *modus vivendi* avec l'Espagne, dans le seul but d'éliminer les vins espagnols; d'avoir appliqué à tous les Etats, sauf à l'Italie, le tarif minimum ; de faire, enfin, une guerre acharnée aux finances italiennes en usant d'armes déloyales, etc., etc., etc.

Pourtant, certains journaux — toujours les mêmes — prennent notre défense, et le *Secolo* va même jusqu'à accuser le gouvernement d'obéir à une consigne de Berlin, en cherchant à empêcher la venue d'une escadre française dans les eaux de Gênes.

« C'est là, ajoute le *Secolo*, ce qui nous révèle dans quelle condition humble l'Italie se trouve au sein de la Triple-Alliance, puisqu'elle doit éviter toutes les occasions d'une démonstration sympathique, de la part de la France, par crainte d'alliés qui, hélas, ressemblent plutôt à des maîtres. »

Quoi qu'il en soit, la principale préoccupation du ministère est, en ce moment, cette hausse persistante du change, dont on ne voit pas la fin. Et ici, la mauvaise foi la plus insigne ne permet pas de mettre la France en cause. Les conférences de M. Grimaldi avec les Directeurs des Banques d'émission n'ont pu empêcher cette marche ascendante de l'agio sur l'or, dont vous connaissez les causes : l'exportation du numéraire, les émissions inconsidérées de billets, les fautes économiques de ces dernières années.

A ces causes, il convient d'en ajouter une autre : la récolte du blé qui, d'après la *Perseveranza*, sera très inférieure à celle de l'année dernière. Le déficit prévu étant d'environ un million de quintaux, qu'on aurait pu vendre de 18 à 19 lire à l'étranger, sans tenir compte des droits, on sera obligé, au contraire, d'exporter de 18 à 19 millions d'espèces métalliques. « Faut-il s'étonner, dès lors, conclut la *Perseveranza*, — surtout en l'absence de fonds disponibles dans les caisses du Trésor et dans la circulation, — que le change se maintienne à un taux aussi élevé ? »

Au cours des conférences auxquelles je fais allusion plus haut, plusieurs banquiers ont exprimé le regret que, après tant d'études et de discussions, le Parlement n'ait pas arrêté un système de banque définitif, permettant de conjurer les effets de la crise financière et économique. Le Ministre du Trésor aurait alors promis une solution dès la convocation de la nouvelle législature, et les grandes lignes du projet de loi serviraient de texte à M. Giolitti pour le discours-programme qu'il doit prononcer en septembre, à Rome, avant l'ouverture de la période électorale. Ce discours visera aussi les lois sociales à soumettre à la Chambre.

Mais le cabinet tourne dans un cercle vicieux : d'une part il veut gagner l'appui des députés, en évitant de léser les intérêts locaux ; d'autre part les économies entraîneraient la suppression de préfectures, de recettes, de tribunaux, d'inspection de travaux publics, devant soulever un grand mécontentement dans les régions visées. Or, le président du Conseil fera tout pour grossir le groupe des giolittiani, en enlevant aux crispini, zanardeliani, nicoterini, rudiani, etc., etc., le plus d'adhérents possible, et la publication de son programme sera une réponse à ceux de ses adversaires qui ouvriront le feu de la période électorale. Cette manœuvre habile permettra au Cabinet de fuir les longues discussions et de se dérober, jusqu'à la dernière heure, aux coups de ses ennemis politiques.

Informations Économiques et Financières

Situation du Trésor au 30 juin 1892

Rentrées et paiements de l'exercice financier 1891-92 comparés à ceux de l'exercice 1890-91. (Les sommes s'entendent en milliers de lire.)

RENTRÉES	Recettes de l'exer. 1891 92	Différ. sur 1890-91	Differ. sur les prévis.
Rentrée ordinaire			
A. Catég. 1re — Entrées effectives :			
Remboursem. patrimon. de l'Etat....	87.082	— 1.137	— 750
Contrib.. Impôts directs............	422.907	+ 6.641	— 4.147
— Taxes sur les affaires.......	218.673	+ 3.489	— 3.097
— — de consommation.....	603.729	+ 8.044	— 9.433
— — diverses et loteries....	74.829	— 3.252	— 2.092
Provenances des services publics.....	81.648	+ 3.820	— 4.774
Entrées diverses....................	57.180	+ 7.605	+ 8.322
B. Catégorie 4e. — Virements........	77.419	+ 114	+ 335
Total. — Entrée ordinaire.....	1.623.467	+ 25.327	— 15.547
Rentrée extraordinaire			
C. Catég. 1re — Entrées effectives :			
Contributions et remboursements.....	9.547	+ 461	— 3.618
Entrées diverses, arriérés d'impôts et résidus actifs..................	3.348	— 4.532	— 12.294
D. Cat. 2e — Mouvem. des capitaux :			
Ventes de biens et affrts de droits.......	9.895	— 131.547	— 6.448
Recouts de crédit et extons de débits.....	22.342	+ 7.621	— 2.748
E. Cat. 3e — Construction de voies ferrées et résidus actifs............	89.284	— 49.659	— 5.330
Total. — Entrée extraordinaire	134.418	— 177.657	— 30.411
Total général des encaissemts..	1.757.886	— 152.329	— 45.959
Paiements réunis des 11 ministères....	1.885.464	+ 19.487	— 171.247

Les diminutions, par rapport à 1890-91, sur les *Remboursements patrimoniaux* proviennent des ré-

gularisations des reliquats des lignes ferrées constituant les réseaux principaux.

L'augmentation sur les *Impôts directs* est due à la revision générale des impositions sur les constructions.

L'augmentation sur les *Taxes de consommation* provient de l'essor donné à la distillation des vins et spiritueux.

Il résulte du tableau ci-dessus que si les recettes *ordinaires* pour 1891-92 dépassent de 25 millions 327 celles du précédent exercice, elles sont en diminution de lire 15 millions 547 mille sur les prévisions budgétaires.

Le Commerce extérieur de l'Italie pendant le 1er semestre de 1892. (Les chiffres s'entendent en milliers de lire) :

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	Janv.-Juin 1892	Différ. sur 1891	Janv.-Juin 1892	Différ. sur 1891
Spiritueux, boissons et huiles	10.934	— 3.335	73.680	+ 12.591
Denrées coloniales, drogues et tabacs	38.654	+ 1.249	1.294	— 1.282
Produits chimiques, articles médicinaux, résines et parfumeries	19.940	— 2.824	21.630	+ 3.778
Couleurs et articles pour teinture et tannerie	12.505	+ 2.360	4.726	+ 757
Chanvre, lin, jute, etc.	12.024	— 534	20.932	+ 2.345
Coton	82.843	— 14.309	15.614	+ 692
Laine, crin, poils	38.713	+ 157	6.997	+ 2.903
Soie	40.515	+ 3.706	154.344	+ 22.702
Bois et paille	16.810	— 2.222	15.391	— 149
Papier et livres	6.041	— 104	3.153	— 625
Peaux	21.785	— 55	11.354	— 1.520
Minéraux, métaux et leurs travaux	54.339	— 4.346	21.809	+ 5.668
Pierres, terres, poteries, verres et cristaux	56.046	— 11.818	31.596	+ 2.513
Céréales, farines, pâtes, etc.	68.416	— 11.812	40.503	+ 2.576
Animaux, produits et dépouilles d'animaux	35.141	— 2.793	48.946	+ 2.183
Objets divers	7.844	— 40	5.961	+ 192
Total	522.557	46.612	477.949	+ 55.329
Métaux précieux	21.580	+ 1.600	34.080	+ 5.970
Total général	544.138	— 45.012	512.029	+ 61.299

Ce tableau complète l'indication contenue dans le dernier numéro de l'*Economiste Européen* (p. 123), où notre correspondant de Rome donnait les chiffres totaux.

Le Crédit Foncier en Italie pendant les 4 premiers mois de 1892. — Le nouvel établissement foncier (le neuvième) ne figure pas encore dans le tableau ci-dessous, qui vise seulement les huit institutions connues, dont la situation était la suivante au 1er mai 1892 :

	Prêts		Garantie hypothécaire
	Nombre	Montant	
Banque Nationale	4.651	245.907.601	551.845.270
— de Naples	2.556	140.819.342	361.645.000
— de Sicile	669	24.106.647	61.417.500
Monte Paschi Siena	655	22.210.612	59.329.577
Œuvre pieuse de Saint-Paul-Turin	2.050	69.375.834	185.844.848
Caisse d'épargne de Milan	3.419	158.488.413	317.951.000
— — de Bologne	979	29.473.443	73.124.308
Banque du Saint Esprit à Rome	518	28.110.804	66.209.768
Totaux	15.477	763.472.636	1.678.357.271

Les importations et la consommation de sucre en Italie pendant le premier semestre de 1892. — Pendant le 1er semestre de 1892 on a importé en Italie 409.139 quintaux de sucre brut et 6.271 quintaux de sucre raffiné, représentant une valeur totale de lire 31 millions 990.139.

Si nous comparons ces chiffres à ceux de la période correspondante de 1891 (où on a importé 406.511 quintaux de sucre brut et 6.597 quintaux de sucre raffiné, valant lire 31.793.449), on constate : une *augmentation* de 2.628 quintaux de sucre brut, et une *diminution* de 326 quintaux de sucre raffiné, soit une plus-value en espèces de lire 196.690 en faveur de 1892.

Mais, si on considère que la consommation tend à se restreindre, il faut attribuer ces différences aux effets de la loi du 24 décembre 1891, modifiant le régime douanier relatif aux sucres.

En 1876, la consommation moyenne par habitant était de 2 kil. 980 grammes ; en 1886, les statistiques nous donnent 3 kil. 571 ; en 1890, 3 kil. 047 et en 1891, 2 kil. 813. Ces chiffres prouvent surabondamment la diminution de la consommation et la plus-value constatée pour le premier semestre de l'année courante, provient du nouveau régime douanier qui classe les sucres en deux catégories, savoir : 1re catégorie, sucre d'un degré de blancheur supérieur à l'échantillon no 20 de Hollande ; 2e catégorie, toutes les autres qualités.

Ce système a amené les spéculateurs à colorer artificiellement les produits importés de façon à les faire classer dans la seconde catégorie : par conséquent, les intérêts du fisc se trouvent lésés.

Une nouvelle Banque italienne à Livourne. — On annonce la prochaine constitution à Livourne d'une Banque (Société anonyme), qui prendrait la dénomination de *Banca Tirrena*.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 30 juillet 1892.

La Bourse a fait preuve de fermeté jusqu'à jeudi, et, grâce aux meilleurs cours signalés de Paris, la Rente avait regagné le terrain perdu. Mais, depuis le 27, il s'est produit un léger mouvement de recul. Au calme que je vous signalais dans mon dernier courrier de la Bourse, a succédé un semblant d'activité, limité, pourtant, à quelques valeurs : mais, signe caractéristique, l'Acqua-Marcia a reculé de 1.136 à 1.120.

Le mouvement ascensionnel du change s'accentue, au grand désespoir du Cabinet, qui persiste à l'attribuer à la spéculation. Je me suis expliqué sur ce point avant-hier et n'ai rien à ajouter aujourd'hui à mes explications. Si le Gouvernement croit devoir prendre des mesures de rigueur, elles produiront un effet diamétralement opposé à celui qu'il désire. — Le *Secolo* cite comme preuve à l'appui de cette opinion les mesures qu'avait prises M. Luzzatti contre les vendeurs à découvert de la Rente italienne, mesures qui n'avaient pas empêché ce fonds d'Etat de baisser de quatre points pendant l'administration de ce ministre.

Ce même journal croit savoir que la vente des piastres bourboniennes, projetée par le ministère, n'a pas eu lieu, parce que, à la suite d'un récent vote du Sénat américain, l'argent a subi une grande dépréciation.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	24 juin	1er juil.	8 juil.	15 juil.	22 juil.	22 juil.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	95 97	93 87	93 30	93 80	93 75	94 37
Ch. de fer Méditerranée act.	526 »	530 »	507 »	515 »	513 »	514 »
— Méridionaux act.	670 50	654 »	637 »	645 »	641 »	645 »
Banque Nationale act.	1330 »	1335 »	1335 »	1330 »	1325 »	1320 »
— de Rome	1035 »	1045 »	1008 »	1010 »	1005 »	1005 »
— Générale	370 50	387 »	324 »	327 »	327 50	326 »
Comp. Nav. à vap. F. R.	287 »	284 »	269 »	273 »	275 »	284 »
Banque Immobilière	174 »	170 »	169 50	167 »	170 »	168 »
Crédit mobilier Européen	542 »	545 »	536 »	541 »	543 »	540 »
Acqua Marcia	» »	1180 »	1140 »	1145 »	1135 »	1135 »
Change sur la France	102 85	104 »	104 60	103 72	104 05	104 »
— sur Londres	25 80	25 80	25 98	25 99	26 06	26 04
— sur Berlin	126 15	126 40	127 10	127 30	127 50	127 55
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	96 27	93 85	93 25	93 77	93 72	94 »
Crédit Mobilier Italien	513 »	504 »	536 50	544 »	541 40	540 »
Chemins de fer Méridionaux	674 »	664 »	636 »	645 »	641 »	645 »
Change sur Paris	102 »	103 92	103 70	104 00	104 07	103 92
— sur Berlin	127 22	127 27	127 90	127 90	128 30	128 07

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 130)

LA SITUATION

Lisbonne, 28 juillet 1892.

La situation ne s'est pas modifiée ; les dispositions du Gouvernement paraissent être les mêmes et les fêtes de Coïmbre que la famille royale vient d'honorer de sa présence ont principalement occupé l'attention publique, pendant cette semaine ; le seul événement d'ordre politique que je puisse vous indiquer est le Congrès ouvrier qui se tient actuellement à Lisbonne. Cette manifestation mérite d'être signalée à cause du nombre important des adhérents ; les questions qui ont été mises à l'ordre du jour ne présentent pas par elles-mêmes un intérêt bien remarquable ; tout débat politique a été exclu et les ouvriers se sont contentés de discuter les revendications sociales qui les intéressent : les grèves, la loi pour la réglementation du travail, l'organisation ouvrière, etc.

La discussion de semblables questions pourrait avoir un intérêt pratique, surtout en l'absence de préoccupations politiques ; malheureusement, des rivalités de personnes surgissent, les orateurs cherchent à n'obtenir qu'un succès personnel, les meilleures discussions dégénèrent ainsi et les divisions qui en proviennent font perdre à cette manifestation son intérêt et son importance.

Vous avez annoncé, dans une courte information, la décision prise par le Gouvernement au sujet des travaux du port de Lisbonne ; je vous ai entretenu plusieurs fois de cette question et il faut que j'y revienne encore, car elle a son importance et elle est encore loin d'être résolue. M. Hersent, vous devez vous en souvenir, s'est basé sur la situation que lui a créée la baisse du change, qui fait augmenter le prix de revient à pied-d'œuvre des matériaux importés de l'étranger, pour demander une indemnité ou renoncer, si elle lui est refusée, à continuer ses travaux en abandonnant son cautionnement. Une Commission avait été nommée pour examiner cette réclamation, le bruit avait même couru qu'un terrain d'entente avait été trouvé, mais le *Journal officiel* vient de publier un arrêté ministériel déclarant, au contraire, que le Gouvernement ne peut accorder aucune compensation et que M. Hersent ne doit pas être traité d'autre façon que les autres fournisseurs de l'Etat ; il continuera donc à être payé en monnaie courante du royaume.

M. Hersent est, en outre, mis en demeure d'exécuter ses travaux dans le délai fixé, faute de quoi le Gouvernement s'emparera de tout le matériel et fera continuer les travaux.

En réponse à cet arrêté, M. Hersent a licencié son personnel, arrêté tous ses travaux et demandé l'intervention du Ministre de France.

Bien que l'opinion publique se soit nettement déclarée en faveur de la décision ministérielle, on doit convenir qu'un arrangement aurait été préférable à un conflit. Les partisans du Gouvernement font bien observer qu'il n'y aurait aucune raison pour traiter M. Hersent différemment des autres entrepreneurs, que si la situation du change lui avait été favorable, il n'en aurait jamais fait bénéficier le Gouvernement ; on reconnaîtra cependant que nous avons le plus grand intérêt à ce que les travaux du port de Lisbonne soient terminés et il est difficile d'admettre que l'Administration des Travaux publics en vienne jamais à bout.

Le plan primitif est beaucoup trop important et dispendieux pour qu'on cherche à le réaliser dans les circonstances présentes, mais il faudrait exécuter rapidement la partie des travaux qui sera nécessaire au mouvement maritime du port ; une entente en ce sens serait urgente et plus pratique qu'une décision qui crée une crise ouvrière, peut faire sacrifier encore des sommes importantes sans qu'on sache bien exactement le résultat que l'on pourra obtenir. D'après les dernières informations, le Ministre de France approuverait en outre les réclamations de M. Hersent ; il me semble que l'on devrait éviter, en ce moment, toute complication diplomatique.

Informations Économiques et Financières

La Banque de Portugal. — La Banque de Portugal vient de publier son bilan au 30 juin. Voici comme terme de comparaison la situation de cet établissement au 6 juin et au 30 juin 1891 (en reis) :

	8 juin	30 juin	Différence
ACTIF			
Caisse	6.321	6.203	+ 118
Portefeuille commercial	17.324	17.423	— 99
Prêts sur gages	4.794	4.825	— 31
Comptes courants d'avances	3.260	3.405	— 145
Valeurs appartenant à la Banque	6.470	6.470	—
Comptes divers	2.169	1.797	+ 372
Contrats spéciaux avec l'Etat et les Administrations. Pensions de retraites	7.017	7.017	
Divers	7.286	7.286	—
Comptes courants des correspondants	2.365	2.212	+ 153
Dividende du 1er septembre 1892	567	567	—
Immeubles mobilier, machines, etc.	405	—	405
Titres en dépôt	17.984	17.980	+ 4
Frais généraux	86	83	+ 3
Trésor public sans compte courant	7.345	6.585	+ 760
	83.393	81.853	+ 1.540
PASSIF			
Capital	13.500	13.500	—
Comptes divers	832.	529	+ 303
Comptes courants des Correspondants	526	505	+ 21
Deposants	17.984	17.980	+ 4
Dépôts en compte courant	2.140	1.971	+ 169
Dividendes à payer	338	68	+ 270
Fonds de réserve permanent	1.275	1.275	—
— variable	401	401	—
Profits et Pertes	4	4	—
Cénéfices	1.061	1.044	+ 17
Billets en circulation	44.453	43.697	+ 756
Obligations des pensions de retraite	879	879	—
Trésor public sans compte courant	»	»	»
	83.393	81.853	+ 1.540

Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais. — Les recettes de la *Compagnie royale des Chemins de fer Portugais (réseau garanti)* se sont élevées, pendant la 27e semaine de l'année 1892, à 35.188 89, en augmentation de 12.050 sur celle de la semaine correspondante de 1891, qui avaient été de 23.138 89.

Le total des recettes, depuis le commencement de l'année s'élèvent à 654.805 56, en augmentation sur la période correspondante de l'année dernière.

Les recettes du *Réseau non garanti* s'élèvent, pour la 27e semaine, à 296.200, en diminution de 13.338 33 sur celles de la semaine correspondante de l'année 1891, qui étaient de 309.538 33.

Le total des recettes, depuis le commencement de l'année, s'élève à 7 417.222 23, en diminution de 522.639 95 sur la même période correspondante de l'année précédente.

Les recettes du *Madrid-Cacérès et au Portugal* se sont élevées, pendant la 27e semaine de l'année 1892, à 60.622 75, en diminution de 15.021 53 sur celles de la même période de l'année 1891, qui avaient été de 76.644 fr. 28.

Le total des recettes, depuis le commencement de l'année, s'élève à 1.567.157 65, et présente sur l'année dernière une diminution de 68.262 fr. 73.

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 19 juillet est de 380 : 544$740 reis pour Lisbonne ; il a été de 465 : 916$944 reis pendant la même période de 1891 ; soit, pour 1892, une diminution de 85 : 372$204 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 210 : 308$525 reis pour 1892 et de 293 : 628$552 reis pour 1891, soit une diminution de 83 : 320$027 reis en 1892.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 130)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 26 juillet 1892.

Le choléra continue à faire des progrès; il a gagné maintenant la partie occidentale du Caucase. Le Gouvernement s'est décidé à permettre l'ouverture de la foire de Nijni-Novgorod malgré les dangers qui en résulteront et que j'ai exposés dans mes précédentes correspondances; mais cette foire ne durera pas aussi longtemps que d'habitude, car un grand nombre de commerçants ne s'y rendront pas, bien que les autorités aient pris des précautions très minutieuses.

Les dommages causés par le fléau sont également de plus en plus considérables; l'industrie du pétrole à Bakou est presque complètement arrêtée, la plus grande partie de la population ayant quitté le pays à la suite de l'épidémie.

Il est possible de prévoir que les transactions à la foire de Nijni se réduiront à un chiffre très peu élevé; étant donné l'importance de cette institution dans la vie économique de la Russie, il y a lieu de craindre une crise commerciale intense.

Les mesures rigoureuses prises par les autorités ont mis un terme aux scènes scandaleuses que je vous ai signalées; mais la population continue à émigrer en masse des villes atteintes par le fléau.

La Commission des céréales devait se réunir demain pour délibérer sur la levée de l'interdiction de l'exportation du seigle; cette séance a été ajournée à une date indéterminée; si les prévisions sur la récolte sont favorables d'une manière générale, elles le sont moins en ce qui concerne le seigle, qui devra, l'année prochaine, être en partie remplacé par le froment dans la consommation.

Informations Économiques et Financières

Un Emprunt Russe. — Le bruit court que le Gouvernement russe aurait l'intention de contracter un nouvel emprunt intérieur amortissable et exempt d'impôts, dont les coupons seraient payables à Berlin, à Amsterdam et à Paris.

Le Trésor Russe. — Le Trésor Russe continue à faire rentrer ses actifs à l'étranger. Récemment, il a fait venir 200.000 livres sterling sur ses actifs à Londres, et de nouvelles expéditions d'or de Londres à Saint-Pétersbourg doivent avoir lieu prochainement.

Une expédition d'or de Berlin à Saint-Pétersbourg a également eu lieu cette semaine.

Les récoltes. — Les données publiées jusqu'ici par le Ministère de l'agriculture permettent d'espérer que, dans leur ensemble, les récoltes dans la Russie d'Europe seront moyennes, quoique distribuées d'une façon inégale. Le seigle semble devoir l'emporter cette année sur le froment, qui, abstraction faite du Caucase, n'atteindra pas la moyenne, mais ce déficit pourra être couvert par les excédents de la superbe récolte de froment qu'on attend dans la région confinant au Caucase septentrional.

Maintenant que l'on sait que les récoltes dans l'Europe occidentale et en Amérique promettent d'être bonnes, il n'y a pas à craindre que l'on manque de blé cette année et qu'il faille avoir recours à des mesures extraordinaires pour attirer les céréales vers les marchés intérieurs.

Il y a cependant un groupe de huit gouvernements où les récoltes de blés d'hiver seront bien médiocres, sans compter neuf autres gouvernements dont quelques districts se trouvent dans le même cas. Il y a en outre deux petits rayons avec de mauvaises récoltes de blés d'hiver — un dans l'Ouest (un gouvernement entier) et un autre dans l'Est (six districts de deux gouvernements).

L'Emigration Russe. — Il y a quinze ans, le nombre des émigrants russes en Amérique, était seulement de quelques milliers (de 3.000 à 8.000 par an). En 1885, ce chiffre s'élevait déjà à 19.000 et c'est à partir d'alors que le mouvement de l'émigration, de Pologne, de Finlande et de la Russie occidentale, s'est dessiné d'une façon définitive. Les paquebots de Brême, de Hambourg et d'autres ports allemands ont transporté de la Russie d'Europe en Amérique :

En 1886	33.783	personnes
— 1887	29.559	—
— 1888	39.307	—
— 1889	36.629	—
— 1890	86.548	—
— 1891	109.515	—

Un autre courant d'émigration russe se dirige par Anvers, Rotterdam, Amsterdam, ainsi que par les ports français et anglais, mais il est beaucoup moins important que le premier.

Le total des émigrants russes pendant l'année dernière s'est élevé à environ 120.000 individus. La grande masse se dirige toujours vers les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, mais depuis 1890 le Brésil et la république Argentine exercent aussi une force d'attraction sur des dizaines de milliers de Polonais et de juifs russes.

Depuis que les juifs ne peuvent plus se répandre dans l'intérieur de la Russie, où naguère ils pénétraient facilement, force leur a été de se diriger vers l'Occident, mais les pays de l'ouest de l'Europe refusant de les accueillir, ils vont chercher fortune au Nouveau-Monde. On suppose qu'en 1890 l'Amérique a reçu jusqu'à 40.000 juifs russes, chiffre qui en 1891 se serait élevé à 60.000.

Pour ce qui concerne les émigrants polonais, ils ne vont généralement en Amérique que pour y séjourner un certain nombre d'années. Ils ne perdent pas de vue leurs familles restées au pays et ils leur envoient fréquemment de l'argent gagné par eux en Amérique. Leurs salaires sont considérables, ce que prouve le montant des sommes qu'ils envoient à leurs parents. D'après les données recueillies par la chancellerie du gouverneur général de Varsovie et qui ne se rapportent qu'à cinq mois (du 5 décembre 1890 au 15 mai 1891), il est constaté qu'on avait reçu de l'Amérique du Nord rien que dans les trois gouvernements limitrophes de la Prusse la somme de 240.000 r.

Dans les gouvernements du royaume de Pologne le salaire quotidien d'un ouvrier des champs, d'un homme adulte, est tombé à 40 copecs sans la nourriture, celui de la femme à 25 copecs, et cela pendant la période des travaux agricoles — le reste de l'année ce salaire n'est plus que de 30 et de 15 copecs. C'est que l'offre l'emporte sur la demande. La Pologne est la partie de l'Empire dont la population est la plus dense; on y compte quatre-vingts habitants par verste carrée et le total de la population atteint déjà presque neuf millions d'habitants. Néanmoins, il y a chaque année une notable augmentation de la population. Ce n'est que l'excédent qui émigre; aussi n'y a-t-il pas lieu de mettre des entraves à cette émigration, quoiqu'il soit désirable qu'une partie de cet excédent soit dirigée sur les terres disponibles dans la Russie d'Asie et spécialement le long du Chemin de fer transsibérien en voie de construction.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	24 juin	1er juil	8 juil	15 juil	22 juil	29 juil
Russe II Emprunt d'Orient	102 75	102 87	102 25	102 [illegible]	102 [illegible]	102 [illegible]
— III	[illegible] 12	104 [illegible]	104 12	104 »	[illegible]	104 [illegible]
Banque de Commerce extér.	[illegible] 50	[illegible] 50	[illegible] »	[illegible] 50	[illegible]	[illegible] 50
— d'Esc. de St-Pétersb..	[illegible] »	[illegible] »	170 »	172 »	[illegible] 50	170 »
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	[illegible] »	[illegible] »	436 »	[illegible] »	436 »	[illegible] »
Rente 4 1/2 % val. de Cr. f.	[illegible] 25	[illegible] »	[illegible]	[illegible] 50	[illegible] »	[illegible] »
Grands Ch. de fer Russes..	246 »	250 »	[illegible] 50	[illegible] »	[illegible] »	[illegible] »
Ch. de fer du Sud O. Russe act.	116 75	116 50	[illegible] 75	[illegible] 25	[illegible] 50	[illegible] 25
Change sur Paris	40 12	[illegible]	40 10	40 [illegible]	[illegible]	39 65
— sur Londres	99 50	99 40	101 »	101 40	99 25	100 »

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 130)

LA SITUATION

Genève, 29 juillet 1892.

Voici le texte de la communication officielle émanant du Conseil Fédéral :

« Un arrangement commercial entre la Suisse et la France avec des annexes a été signé à Paris le 23 juillet courant. Il doit entrer en vigueur le 1er janvier 1893 au plus tard et il peut être dénoncé en tout temps à une année d'échéance. Le texte de l'arrangement renferme entre autres la clause usuelle de la nation la plus favorisée et dispose, en ce qui concerne les voyageurs de commerce, que de part et d'autre ils ne seront pas traités plus favorablement que les voyageurs des maisons indigènes. Quant au tarif, le gouvernement français soumettra au Parlement, dès la rentrée de sa prochaine session, les réductions du tarif minimum convenues à Paris pour un certain nombre d'articles intéressant spécialement la Suisse. De même le Conseil fédéral soumettra à l'approbation de l'Assemblée fédérale, dans sa prochaine session, les réductions de droits du tarif suisse convenues à Paris en faveur de divers articles d'exportation française. En même temps que cet arrangement a été conclu, le règlement relatif au pays de Gex a été renouvelé après avoir subi quelques modifications. La convention sur la propriété littéraire et artistique a aussi été renouvelée, mais avec les modifications dont l'expérience avait démontré la nécessité. La convention de 1881, relative au régime douanier entre le canton de Genève et la zone franche de la Haute-Savoie, n'était pas en question, vu qu'elle a été conclue pour trente ans et qu'elle dure jusqu'en 1913, son entrée en vigueur n'ayant eu lieu que le 1er janvier 1883. »

La parole, maintenant, est aux Chambres des deux pays. Mais, ainsi que nous l'avons expliqué, les résolutions adoptées paraissent devoir être acceptées ou rejetées en bloc, sans suppression ni addition.

Puissions-nous, en ce moment, ne pas nous endormir dans une paix trompeuse. Si vous bénéficiez de nos traités de commerce avec l'Autriche-Hongrie et l'Italie, puisque nous vous traiterons comme la nation la plus favorisée, vous avez consenti, de votre côté, à nous accorder des réductions sur les soieries et autres tissus, les fromages et surtout l'horlogerie, articles qui sont pour nous d'une importance capitale.

Nous ne sommes pas mécontents. Il y a bien quelques criailleries dans certaines régions ; mais combien la *Gazette de Lausanne* a raison lorsqu'elle écrit :

« Les négociateurs ont fini par comprendre qu'une entente devait se faire. Espérons que le Parlement français le comprendra aussi. Il n'y a pas que des questions de gros sous pour un grand pays. Une rupture des pourparlers eût produit une fâcheuse impression dans toute la Suisse, liée par des conventions commerciales avec l'Italie, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, tandis que la signature d'un accord, quelque précaire qu'il paraisse, satisfera tous ceux qui désirent voir les relations entre la France et la Suisse demeurer cordiales et courtoises. »

Un détail achèvera de vous édifier : les journaux allemands commentent d'une façon très maussade l'accord intervenu entre nous. Après les déclarations du colonel Frey, enregistrées par le *Petit Journal*, et qui prouvent que nous ferions respecter notre neutralité, il ne manquait plus à la Triple-Alliance que d'assister à notre réconciliation commerciale.

Nous sommes d'ailleurs tout à la joie. Nous avons inauguré mercredi dernier le chemin de fer de Glion aux rochers de Naye, à deux mille mètres d'altitude.

Le pavillon français a été hissé sur le point culminant à côté du drapeau suisse, en l'honneur de M. de Freycinet, qui y est monté, accompagné de M. Ruffy, président du Conseil d'Etat vaudois, avec le second train des invités.

Un banquet a eu lieu, à l'issue duquel de nombreux discours ont été prononcés. On a remarqué le toast à la Suisse de M. Monod, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, et le toast à la République française de M. Ceresole, ancien président de la Confédération.

Informations Économiques et Financières

La Banque Fédérale. — Le directeur général et les membres de l'ancien Conseil d'administration sont solidairement responsables des pertes consommées et éventuelles, qui se chiffrent par 7.482.000 fr.

Le directeur général et les membres de la Direction, le directeur de Saint-Gall et éventuellement les membres du Comité du Comptoir de Saint-Gall, ainsi que le délégué du Conseil d'administratton sont déclarés solidairement responsables du dommage causé par l'affaire Sturzenegger.

L'ancien directeur de Bâle et éventuellement les membres du Comité sont solidairement responsables des pertes occasionnées par les avances à la Société générale, avances dont le directeur de Berne n'avait pas été informé.

La question judiciaire est réservée contre la Direction générale et l'ancien Conseil d'administration en ce qui concerne les pertes éventuelles que pourrait causer la participation de la Banque à la ligne du Sud-Est suisse.

L'Emprunt de Lausanne. — Le Conseil municipal de la ville de Lausanne a voté l'émission d'un emprunt de 8.300.000 fr. en 3 1/2 0/0 à un cours qui ne pourra être inférieur à 95 0/0.

La Caisse de Prêts. — Après huit jours de débats, le tribunal a condamné Huber, ancien directeur de la Caisse de prêts, à six ans de prison, comme étant la cause de la grande catastrophe financière de cette institution. Le président du conseil d'administration, docteur Haga, a été acquitté.

Les Syndicats obligatoires. — Le Conseil national a abordé la discussion de la création des syndicats obligatoires et de l'arbitrage professionnel. Une vive opposition se manifeste contre le projet. M. Tissot, de Neufchâtel, a dit que l'on doit craindre d'abandonner le système de la liberté économique qui a fait la prospérité de la Suisse.

La Banque d'Effets de Change. — L'assemblée générale des actionnaires de la Banque d'Effets de Change a été très mouvementée. Il s'agissait d'examiner la situation de cet établissement, dont 4.463.047 fr. du capital-actions peuvent être considérés comme perdus. Une série de mauvaises opérations et de crédits accordés à des débiteurs insolvables sont les causes du déficit. Ainsi, la Banque avait encore accordé, le 19 octobre dernier, un crédit de 300.000 fr. à l'Allgemeine Kreditbank. Après plusieurs heures de débats orageux, les actionnaires ont refusé d'approuver les comptes et la gestion du Conseil d'administration pour 1891, et ont nommé une commission d'enquête de cinq membres.

La Compagnie du Nord-Est Suisse. — L'assemblée des actionnaires du Nord-Est s'est réunie mercredi. Elle a décidé de distribuer un dividende de 5 0/0 et de porter le capital de la Compagnie de 75 à 80 millions, par la création de 1.000 actions nouvelles de 500 fr. Les comptes de l'administration ont été approuvés.

Le canton de Glaris. — L'industrie a fait du canton de Glaris la plus riche contrée de la Suisse. Ce canton compte 33.800 habitants possédant ensemble une fortune imposable de 129.693.000 fr. Il y a cinquante ans, cette fortune n'était que 10.645.000 fr. Si l'on excepte Bâle, aucun canton ne fournit autant de legs en faveur d'œuvres de bienfaisance et d'utilité publique que celui de Glaris.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 30 juillet 1892

Tendances meilleures : les réalisations déterminent bien une certaine faiblesse ; cependant nous avons constaté plus d'animation cette semaine que la semaine précédente. L'Extérieure, après bon nombre de fluctuations a reculé. Mercredi dernier, les affaires au comptant ont été très suivies ; mais le marché à terme est resté nul. Les Rentes françaises ont été demandées ; le Crédit Lyonnais a avancé de 1 fr. 25. Certains établissements de crédit, délaissés depuis quelque temps, ont retrouvé des amateurs. Les Fonds russes ont été très soutenus. L'Italien a mal figuré ; les Chemins autrichiens ont progressé.

L'assemblée générale des actionnaires du Gaz de Rio a nommé deux administrateurs nouveaux et a décidé que le dividende de 40 fr. pour l'exercice 1891 serait payé le premier novembre.

Quant au Rio-Tinto il a rétrogradé d'une telle façon qu'il a perdu 6 fr. 25.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	24 juin	1 juil.	8 juil.	15 juil.	22 juil.	29 juil.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	102 12	102 ..	103 12	103 25	103 25	103 81
Fédéral [illegible]	105 ..	105 ..	102 75	102 75	103 ..	103 50
— [illegible]	102 ..	100 50	100 20	100 12	100 17	100 25
— [illegible] 3 %	94 75	94 67	94 80	94 95	94 82	94 95
[illegible]	93 25	90 65	89 70	90 ..	90 ..	90 50
[illegible]	493 75	487 50	488 12	484 37	491 25	493 37
[illegible] 3 %	470 ..	467 50	468 75	466 ..	468 12	471 50
Ottoman [illegible]	431 50	425 50	423 87	424 50	429 ..	429 37
Douanes ottomanes 5 %	472 50	467 50	462 50	445 ..	452 50	450 25
Serbe Obrt. 5 %	402 50	400 37	397 50	398 37	398 50	398 12
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	98 12	98 12	95 62	95 62	91 87	94 37
Central Suisse	670 ..	651 87	651 87	650 ..	650 ..	650 62
Nord-Est Suisse	557 50	554 37	551 87	550 62	545 .	542 50
Union Suisse	361 87	345 62	345 ..	345 62	345 62	345 ..
Sal[illegible]	400 ..	390 ..	380 ..	375 ..	325 ..	350 ..
Lombards	223 75	224 37	222 50	217 50	220 62	220 62
[illegible]	466 25	470 ..	467 50	472 50	477 50	476 87
Banques						
Banque de commerce	1017 50	1025 »	1017 50	1015 ..	1035 .	1035 ..
— de fonds d'État	...	...	...	...	270	275
[illegible]	496 87	500 62	497 50	497 50	493 25	498 75
Banque de Paris	[illegible] 75	[illegible] 87	[illegible] 62	[illegible]	643 12	641 25
Crédit Lyonnais	790 62	787 50	[illegible] 62	783 75	785 62	792 50
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	427 50	432 50	435 ..	427 50	427 50	432 50
Gaz de Marseille	1087 50	1087 50	1088 75	[illegible] 37	1088 75	[illegible] 62
Gaz de Naples	585 ..	585 ..	[illegible]	[illegible]	585 ..	583 75
Gaz [illegible]	575 ..	570 ..	[illegible] 25	[illegible] 87	[illegible] 87	[illegible]
Ind. gén. du Gaz	700 ..	747 50	750	747 50	745 ..	735 ..
Lyon Eaux Éclairage	505 ..	498 75	487 50	482 50	482 50	477 50
Appareils électriques	550 ..	550 ..	547 50	503 12	500 62	501 25
Rio-Tinto	421 87	413 12	405 ..	397 50	405 62	397 50
Tharsis	125 ..	122 50	120 62	118 75	118 12	115 ..
Cape Copper	41 87	41 87	40 ..	40 ..	40 62	41 87
Min. Alp. Autr.	151 87	149 37	146 25	138 75	143 75	147 50
Changes						
France	100 08	100 10	100 12	100 14	100 18	100 21
Bruxelles	100 12	100 12	100 10	100 11	100 11	100 11
Italie	97 25	97 19	96 75	96 37	95 87	96 12
Londres	25 14	25 20	25 18	25 20	25 19	25 20
Amsterdam	208 37	208 37	208 37	208 37	208 31	208 31
Allemagne	123 72	123 67	123 60	123 60	123 52	123 50
Vienne	211 ..	211 ..	211 ..	210 75	210 75	210 75

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 27 juillet 1892.

La Compagnie Ottomane du Chemin de fer de Salonique à Monastir, vient de publier son premier compte rendu. Vous trouverez, dans l'analyse de ce document, quelques données intéressantes sur cette entreprise.

Vous vous rappelez que la concession de cette ligne a été donnée l'année dernière à un représentant de la *Deutsche Bank*. Cet établissement a immédiatement constitué deux Sociétés : 1° la Compagnie du Chemin de fer de Salonique à Monastir, au capital de 20 millions de francs, qui doit, en outre, se procurer, par une émission d'obligations, les ressources nécessaires à la construction de la ligne ; 2° une Société de construction, ayant son siége à Francfort et qui a pris tous les travaux à forfait : les travaux seront en réalité exécutés par la Maison Vitali, de Paris, qui construit déjà la ligne d'Ismidt à Angora, dont la concession appartient au même groupe.

La ligne de Salonique à Monastir aura une longueur de 218 kilomètres environ ; elle présente, au point de vue technique, de nombreuses difficultés rendant très coûteux son premier établissement. On aura à établir plusieurs ponts et à percer dix tunnels. Les études définitives du tracé ont déjà été faites et la construction est déjà avancée sur la première section.

Le Gouvernement Ottoman assure au Chemin de fer de Salonique à Monastir une garantie kilométrique de fr. 14.300 par kilomètre à prélever sur les dîmes des provinces traversées, c'est-à-dire sur les dîmes des Sandjaks de Salonique et de Monastir. La garantie de l'Etat nécessiterait, si elle était employée en entier, une somme annuelle de fr. 3.117.400. Les dîmes affectées se sont élevées, en 1891, à fr. 3.960.978. On voit donc que la marge est suffisante.

On estime que la ligne donnera, les premières années, une recette kilométrique brute de 8.000 francs, ce qui donnerait, pour le produit total de l'exploitation, 1 million 774.000 fr. et ne laisserait plus que 1.343.000 fr. à demander à la garantie kilométrique.

La Compagnie du Chemin de fer de Salonique à Monastir a également procédé, sur la demande du Gouvernement, aux études préliminaires d'un prolongement éventuel de Monastir vers l'Adriatique. Cette étude comprend deux projets, dont l'un a pour point terminus Durazzo et l'autre Vallona. De Monastir à Elbassan, soit sur 192 kilomètres, les deux projets suivent le même tracé ; d'Elbassan à Durazzo, la distance est de 78 kilomètres et d'Elbassan à Vallona 120 kilomètres, de manière que la longueur totale de ce prolongement serait, suivant le tracé adopté, 270 kilomètres pour Durazzo et 312 kilomètres pour Vallona. La ligne est très accidentée et le coût en est très considérable. Les éléments de trafic qu'elle rencontre sur son passage seraient peu importants. Le Gouvernement n'a pas encore fait connaître ses intentions, quant à l'exécution de cette ligne.

J'aurai à vous entretenir la semaine prochaine des Chemins de fer Orientaux.

Informations Économiques et Financières

La Dette publique Ottomane. — Sur une décision du Conseil d'administration de la Dette publique Ottomane, le président, M. Caillard a demandé à la Sublime Porte la cession d'un terrain pour la construction d'un local spécial où puissent être installés tous les services de cette administration.

Le Traité de commerce turco-russe. — Les délégués pour le renouvellement du traité de commerce turco-russe se sont réunis au ministère des affaires

étrangères, chez Artin pacha. Les négociations sont assez avancées et promettent d'aboutir prochainement.

Les Récoltes. — Les renseignements émanés des provinces au sujet de la nouvelle récolte sont de plus en plus satisfaisants. Les dégâts causés par les sauterelles ont été insignifiants. Indépendamment de l'activité déployée par les populations pour la destruction des criquets, les oiseaux ennemis de ces acridiens sont arrivés à temps pour les pourchasser. Les prévisions pour les céréales sont dépassées pour le coton et l'opium.

La Roumélie orientale. — Le Gouvernement impérial a accepté les comptes présentés par la Compagnie d'exploitation des Chemins de fer Orientaux pour les frais de construction de deux stations, près de Chirban, Roumélie orientale, qui ont été demandées par le Gouvernement bulgare.

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

Les Récoltes. — Les récoltes bulgares sont en général bonnes. Le rendement du blé est évalué à environ 10 millions de quintaux métriques. Dans le district de Choumla, des nuées de sauterelles occasionnent des dégâts considérables.

ROUMANIE

La Dette et la Situation budgétaire. — Le ministre des finances de Roumanie vient de publier un exposé de la situation du Trésor public au 30 septembre 1891 et le budget général des recettes et des dépenses pour l'exercice 1892-93. Nous empruntons à ces documents les tableaux suivants :

Montant de la dette publique au 1er avril 1892

	Francs
	—
Obligations d'Etat 6 0/0	29.134.700
— 5 0/0 (chemins de fer)	26.200.500
Titres de Rente perpétuelle 5 0/0	33.337.500
— amortissable 5 0/0	415.532.000
— — 4 0/0	397.919.900
Construction du chemin de fer Suceava-Jassy	51.259.567
Emprunts à la Caisse des Dépôts	15.420.561
Total	968.804.728

Résultats financiers des derniers exercices

Exercices	Recettes	Dépenses	Excédent ou Déficit
—	—	—	—
	francs	francs	francs
1880-81	140.270.570	125.574.591	+ 14.695.979
1881-82	123.180.936	130.675.101	— 7.494.165
1882-83	141.815.930	136.854.162	+ 4.961.768
1883-84	134.695.990	135.557.860	— 861.870
1884-85	116.057.508	130.352.265	— 14.294.757
1885-86	124.478.398	129.971.646	— 5.493.248
1886-87	141.266.823	129.418.851	+ 11.843.972
1887-88	139.569.639	140.201.995	— 632.356
1888-89	159.076.892	161.173.463	— 2.096.571
1889-90	159.849.207	158.770.924	+ 1.078.283
1890-91	170.353.796	162.116.869	+ 8.236.927
Surplus des excédents sur les déficits			9.943.962

Au cours des exercices 1889-90 et 1890-91, les recettes ont dépassé notablement les prévisions budgétaires sans cependant atteindre le montant des droits constatés. On peut s'en rendre compte d'après les chiffres que voici :

	1889-90	1890-91
	—	—
	francs	francs
Évaluations budgétaires	159.628.000	164.369.000
Droits constatés	163.182.204	173.016.487
Recouvrements	159.849.207	170.353.785

Budget de l'exercice 1892-93

Le tableau qui suit présente le détail, par chapitre, des recettes et des dépenses prévues pour l'exercice 1892-93 :

RECETTES

	Francs
	—
Contributions directes	28.500.000
Contributions indirectes	47.155.000
Monopoles	44.500.000
Ministère de l'agriculture et du commerce	23.669.000
Ministère des travaux publics	14.118.000
Ministère de l'intérieur	7.100.000
Ministère des finances	1.942.000
Ministère de la guerre	1.384.000
Ministère des affaires étrangères	115.000
Ministère des cultes et de l'instruction publique	303.500
Ministère de la justice	1.500
Recettes diverses	6.925.000
Total des recettes	175.713.000
Excédent de l'exercice 1891-92	3.887.000
Total	179.600.000

DÉPENSES

	Francs
	—
Dette publique	65.338.169
Ministère de la guerre	38.982.047
Ministère des finances	22.767.165
Ministère des cultes et de l'instruction publique	18.665.925
Ministère de l'intérieur	13.885.031
Ministère des travaux publics	6.562.308
Ministère de la justice	5.447.280
Ministère de l'agriculture et du commerce	5.146.097
Ministère des affaires étrangères	1.616.706
Conseil des ministres	64.500
Total des dépenses	178.475.228
Somme à valoir pour crédits extraordinaires ou supplémentaires	1.124.772
Total	179.600.000

SERBIE

L'Emprunt serbe. — Au mois de mars dernier, la Skoupchtina a adopté en séance secrète un projet de loi autorisant le gouvernement à contracter un emprunt destiné à des dépenses militaires et au remboursement des bons du Trésor de 1889, 1890 et 1891 et à augmenter les impôts directs en conséquence.

Cette loi vient d'être publiée par le *Journal officiel* serbe ; l'augmentation des impôts directs sera de 0.16 0/0 et durera tant que l'emprunt ne sera pas amorti. Le bruit court que le gouvernement a déjà entamé des négociations avec la *Handelsgesellschaft* de Berlin en vue de la conclusion d'un emprunt de 20 millions de francs; mais il faut accueillir ces informations avec défiance, car le marché berlinois est mal disposé vis-à-vis de la Serbie, à cause de la politique russophile de ce pays, et parce que les finances serbes ont été longtemps en assez mauvais état; il est vrai que le régime actuel a apporté certaines améliorations.

La Serbie, qui n'avait pas de Dette publique en 1876, doit maintenant 350 millions de francs, soit 175 fr. environ par habitant, ce qui est considérable pour un pays dont les ressources sont aussi restreintes; le service de la Dette absorbe 20 millions de francs, c'est-à-dire le tiers du budget des dépenses.

Le gérant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1** fr. **50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

No 30. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 7 Août 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GÉNÉRALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Cuivres. — Soies. — Pages 161 à 165.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — Politique Intérieure. — La Reconstitution du Panama. — Le Crédit Foncier de France. — Compagnie du Chemin de fer de Beyrouth à Damas. — Le Dahomey. — Compagnie du Gaz et des Eaux de Tunis. — Pages 165 à 171. INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES. — Banque de France et comparaisons. — Achats et Ventes de Rentes effectués pour les départements. — La Fabrication des Monnaies. — Les Budgets Coloniaux. — Recettes des Chemins de fer. — Opérations concernant les Caisses d'épargne. — Le Procès intenté à la Banque de Paris et à la Compagnie Fives-Lille. — Lits Militaires. — Faillite d'Orléans à Châlons. — Avis de la Chambre syndicale des Agents de change. — Recettes du Canal de Suez. — L'Octroi de Paris. — Revue hebdomadaire de la Bourse de Paris. — Tableau des Cours. — Pages 171 à 175.

ALLEMAGNE : Pages 176 à 178. — ANGLETERRE : Pages 178 à 180. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 180 à 182. — BELGIQUE : Pages 182 à 183. — ESPAGNE : Pages 183 à 185. — GRÈCE : Pages 185 à 186. — ITALIE : Pages 186 à 187. — PORTUGAL : Pages 187 à 188. — RUSSIE : Pages 189 à 190. — SUISSE : Pages 190 à 191. — TURQUIE : Pages 191 à 192. — ETATS BALKANIQUES (*Bulgarie, Serbie*) : Page 192.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — Les mouvements d'or de la semaine ont été assez variés : on remarque une entrée de 8.800.000 fr. à la Banque de France, tandis que la Banque d'Allemagne a perdu une somme ronde de 24 millions et la Banque d'Angleterre, malgré une entrée d'une dizaine de millions d'or étranger, présente à son bilan une diminution de 1.500.000 fr. Dans les autres banques il n'y a pas de changement appréciable sauf en Danemark, où on constate une sortie de 12.400.000, imputable vraisemblablement au paiement des coupons de juillet, car chaque année on retrouve la même sortie à pareille époque.

Pour le métal argent, dont la cote fléchit de jour en jour, les principaux mouvements se résument de la manière suivante :

Augmentation :	Banque de France	1.800.000
	Banque d'Autriche-Hongrie	2.100.000
	Banque des Pays-Bas......	3.500.000
	Banque d'Italie	1.800.000

Il n'y a pas de relation entre le cours de l'argent et ces rentrées. Les Banques d'Espagne et d'Italie essaient d'attirer le métal blanc pour renforcer leurs encaisses. Dans ces deux pays on en est aux expédients pour obvier à la hausse du change. L'Espagne prépare une combinaison qui a pour but de permettre à la Banque de se procurer de l'or pour fortifier son encaisse afin de se mettre à même d'augmenter l'émission des billets pour les besoins de la Dette flottante. C'est une folie, le mal de l'Espagne, on ne saurait trop le répéter, vient non du rapport entre l'encaisse et la circulation, qui est meilleur que celui de la Banque de Belgique, mais de l'immobilisation des ressources de la Banque en valeurs du Gouvernement. L'actif disponible ou réalisable ne représente pas la moitié du passif exigible; c'est là qu'est le danger et c'est ce que le Gouvernement ne veut pas voir. Les achats d'or ne remédieront en rien à cette situation, ils ne feront que l'aggraver puisque les billets sont destinés à remplacer les dettes du Trésor. Après le remboursement de l'or acheté il restera des billets en circulation et dans le portefeuille de la Banque un nouveau poids mort. Quant à l'Italie, elle est à tel point dénuée de numéraire qu'il est question de revenir aux coupures de 0 fr. 50 et de 1 fr. Elle est dans le même état qu'avant la levée du cours forcé.

SITUATION HEBDOMADAIRE
des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 21 juill.	1.618.1	1.291.5	2.909.6	3.140.4	94	2½
1892 28 juill.	1.626.6	1.293.5	2.920.1	3.123.7	94	2½
1892 4 août	1.635.4	1.295.3	2.930.7	3.117.7	94	2½
1891 6 août	1.375.0	1.262.0	2.637.0	3.010.3	88	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 15 juill.	1.053.7	170.3	1.235.2	1.242.2	100	3
1892 23 juill.	1.072.7	170.3	1.243.0	1.242.2	100	3
1892 31 juill.	1.058.7	170.3	1.229.0	1.225.0	100	3
1891 31 juill.	960.5	187.5	1.148.0	1.199.2	92	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 21 juill.	669.1	»	669.1	662.4	101	2
1892 28 juill.	669.2	»	669.2	669.1	100	2½
1892 4 août	667.7	»	667.7	675.7	100	2½
1891 6 août	680.0	»	680.0	670.0	97	2½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 27 févr.	97.5	17.5	115.0	150.0	77	»
1892 26 mars	92.5	17.5	110.0	150.0	73	»
1892 23 avril	92.7	17.5	110.2	154.3	71	»
1891 25 avril	91.9	18.2	110.1	151.8	72	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 27 févr.	67.5	10.0	77.5	157.5	50	»
1892 26 mars	67.5	10.0	77.5	160.0	48	»
1892 23 avril	62.7	10.0	72.7	158.5	46	»
1891 25 avril	73.1	9.1	82.2	165.8	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 15 juill.	149.6	416.8	566.4	1.024.0	55	4
1892 23 juill.	149.6	419.3	568.9	1.016.5	56	4
1892 31 juill.	149.6	421.4	571.0	1.038.0	55	4
1891 31 juill.	137.0	414.5	551.5	1.011.2	55	4
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 14 juill.	71.7	36.2	107.9	406.4	26	2½
1892 20 juill.	70.1	38.1	108.2	400.5	27	2½
1892 28 juill.	70.0	37.6	107.6	402.1	27	2½
1891 30 juill.	64.5	44.4	108.9	391.0	28	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 7 juin	2.1	0.3	2.4	0.7	342	8
1892 14 juin	2.8	0.4	3.2	0.6	532	8
1892 22 juin	3.1	0.4	3.5	0.6	516	8
1891 22 juin	2.5	0.4	2.9	1.3	257	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 mai	73.4	»	73.4	102.6	71	3½
1892 30 juin	82.2	»	82.2	111.5	73	3½
1892 31 juill.	69.8	»	69.8	101.2	69	3½
1891 31 juill.	67.5	»	67.5	100.5	67	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 16 juill.	189.9	128.7	318.6	858.3	37	5
1892 23 juill.	189.9	128.7	318.6	853.2	37	5
1892 30 juill.	189.9	129.2	319.1	852.3	37	5
1891 1er août	140.6	86.1	226.7	732.0	32	4
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 30 avril	»	2.8	2.8	125.1	2	6½
1892 31 mai	»	2.9	2.9	122.5	2	6½
1892 30 juin	»	2.6	2.6	123.8	2	6½
1891 30 juin	»	3.6	3.6	129.9	3	6½

Dates		Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas							
1892	16 juill.	81.0	179.6	260.6	410.8	64	2½
1892	23 juill.	81.0	180.1	261.1	407.8	64	2½
1892	30 juill.	81.0	183.6	264.6	408.1	64	2½
1891	1er août	110.9	147.2	258.1	438.3	59	3
ITALIE. — Banque Nationale							
1892	30 juin	198.6	29.4	228.0	594.8	38	5
1892	10 juill.	198.5	27.3	225.8	585.1	39	5
1892	20 juill.	198.2	29.1	227.3	585.4	38	5
1891	20 juill.	193.3	33.4	226.7	619.3	37	6
ITALIE. — Instituts d'émission							
1892	30 juin	185.1	32.8	217.9	515.9	42	5
1892	10 juill.	185.1	32.1	217.2	513.8	42	5
1892	20 juill.	185.2	32.6	217.8	512.1	42	5
1891	20 juill.	183.4	30.3	213.7	501.7	43	6
NORVÈGE. — Banque de Norvège							
1892	30 avril	27.4	»	27.4	64.2	43	6
1892	31 mai	26.0	»	26.0	63.0	41	5½
1892	30 juin	25.6	»	25.6	68.3	38	5½
1891	30 juin	28.9	»	28.9	73.2	40	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal							
1892	30 juin	16.7	8.4	25.1	244.7	10	6
1892	6 juill.	16.7	8.4	25.1	248.9	10	6
1892	13 juill.	17.2	8.6	25.8	249.2	10	6
1891		»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale							
1892	25 juin	51.3	»	51.3	108.7	46	6
1892	9 juill.	51.3	»	51.3	108.3	46	6
1892	16 juill.	51.6	»	51.6	108.3	46	6
1891	10 juill.	58.6	»	58.6	120.5	49	5
RUSSIE. — Banque Impériale							
1892	1er juin	1.650.9	21.3	1.672.2	3.990.9	42	5½
1892	15 juin	1.650.6	21.6	1.672.2	3.978.6	42	4½
1892	1er juill.	1.649.4	21.9	1.671.3	3.993.1	42	4½
1891	1er juill.	1.153.2	23.4	1.176.6	3.605.1	33	4½
SERBIE. — Banque Nationale							
1892	15 juin	6.5	4.2	10.5	25.0	42	5½
1892	22 juin	6.7	4.3	11.0	25.3	44	5½
1892	30 juin	6.7	4.3	11.0	25.4	44	5½
1891	30 juin	5.2	4.5	9.7	22.5	43	5½
SUÈDE. — Banque Royale							
1892	30 avril	23.8	4.3	28.1	54.0	52	5
1892	31 mai	24.1	4.9	29.0	59.1	49	5
1892	30 juin	23.6	4.9	28.5	59.2	48	5
1891	30 juin	23.6	3.7	27.3	61.6	44	5
SUÈDE. — Banques Privées							
1892	30 avril	10.2	11.8	22.0	81.3	27	»
1892	31 mai	10.3	11.8	22.1	77.7	28	»
1892	30 juin	10.2	13.3	23.5	79.0	30	»
1891	30 juin	10.2	13.3	23.5	82.1	29	»
SUISSE. — Banques d'Emission							
1892	16 juill.	66.7	22.2	88.9	161.3	53	2½
1892	23 juill.	66.7	22.6	89.3	158.0	53	3
1892	30 juill.	66.7	22.7	89.4	161.2	53	3
1891	1er août	62.7	21.4	84.1	158.4	53	4

TOTAUX (1)

1892	21 juill.	6.290.5	2.384.0	8.674.5	14.040.5	62
1892	28 juill.	6.308.2	2.393.8	8.702.0	14.131.1	62
1892	4 août	6.315.0	2.405.3	8.720.3	14.098.5	62
1891	6 août	5.422.6	2.303.0	7.725.6	13.225.7	58

TOTAUX au 31 décembre

1887	31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54 %
1888	31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889	31 déc.	4.731.0	2.192.4	6.923.4	13.416.3	52
1890	31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891	31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans [illegible] soit de renseignements particuliers.

[illegible] des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent, d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

La plupart des marchés européens sont au calme, par suite des vacances de la saison d'été.

Nos rentes gagnent un point sur la semaine dernière; le 3 0/0 clôture à 99 37 et marche de nouveau vers le pair. L'ensemble des causes qui ont amené déjà le pair, et que nous avons fréquemment énumérées en détail, ont repris leur action, et on doit s'attendre à voir reparaître bientôt le cours de 100 fr. D'une manière générale, la cote présente des cours favorables; il n'y a d'ailleurs à signaler aucune cause ayant exercé une influence particulière sur notre marché.

Le Stock-Exchange est hésitant en présence du futur changement de gouvernement; l'incertitude qui règne au sujet de la politique extérieure du prochain ministère pèse sur les cours.

La nouvelle de la prochaine émission d'un nouvel emprunt de la Prusse n'est pas confirmée; aussi les fonds d'Etat prussiens sont-ils en légère reprise.

La hausse du Rouble est le principal événement financier de la semaine; le billet de banque russe clôture à Berlin à 207 3/4 après avoir touché 208; samedi dernier il restait à 204; ce mouvement, accompagné d'une hausse correspondante des emprunts russes, est dû surtout aux démarches faites par la Russie auprès du gouvernement allemand pour arriver à une entente commerciale. Une commission qui sera présidée par M. Miquel, ministre des finances de Prusse, délibèrera lundi sur la réponse à faire à la Russie, et il y a tout lieu de prévoir que les deux pays arriveront à s'entendre sur les termes d'une convention commerciale.

Le fléau du choléra, qui menaçait la vie économique de la Russie, a beaucoup diminué en intensité, et sera probablement bientôt arrêté dans son extension.

Le cours défavorable du change continue à déprimer les rentes italiennes; M. Giolitti a élaboré des mesures pour améliorer la situation monétaire, mais on ignore encore lesquelles.

Les lois sur la réforme monétaire en Autriche, approuvées par l'Empereur, vont être promulguées très prochainement; les marchés austro-hongrois sont calmes avec une grande rareté de transactions.

En Espagne, il y a également pénurie d'affaires; l'Extérieure espagnole se tient mieux; le bruit court, en effet, que le Gouvernement s'est entendu avec les banquiers étrangers et la Banque d'Espagne pour procurer de l'or à cet établissement, qui pourrait ainsi émettre les billets nécessaires au service de la Dette flottante.

Il n'est décidément plus question des projets d'emprunt de la Grèce ou de la Serbie; ces opérations n'auront pas lieu, en tout cas, avant l'automne; à ce moment, les financiers consentiront peut-être à employer en fonds grecs et serbes une partie des nombreux capitaux disponibles qui existent à présent sur les grandes places européennes, si les Etats en question fournissent les garanties désirables.

En attendant, les Fonds helléniques sont toujours en baisse; le 5 0/0 1881, à Paris, est retombé cette semaine de 362 à 340.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	30 juil Sam.	1 août Lundi	2 août Mardi	3 août Merc.	4 août Jeudi	5 août Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	98 37	98 35	98 75	98 97	99 15	99 20
Consolidés	LONDRES....	96 94	»	96 94	96 94	96 94	96 94
Autrich. 4 % or	VIENNE	113 90	113 90	113 90	113 80	113 80	113 80
Belge 3 %.....	BRUXELLES..	102 45	102 20	102 40	102 40	102 50	102 45
Espagne Ext...	MADRID.....	72 90	73 25	73 45	73 65	73 60	73 50
Hollande 3 %..	AMSTERDAM .	»	101 62	101 75	102 »	102	101 62
Hongrie 4 % or	VIENNE	110 45	110 55	110 50	110 60	110 60	110 80
[illegible]	ROME	94 42	94 42	94 50	94 75	94 70	94 60
Portugais [illegible]	PARIS	24 05	24 15	[illegible]	[illegible]	[illegible]	23 95
Prussien 3 %..	[illegible]	87 75	87 75	87 87	87 87	87 87	87 87
Russie-Orient 3 %..	[illegible]	104 50	104 37	104 50	»	104 37	104 37
[illegible]	[illegible]	94 67	94 67	94 80	94 80	94 80	94 85

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	30 juillet			6 août		
	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	98 37	32 79	3 04	99 37	33 12	3 01
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 30	35 38	2 82	97 40	35 41	2 82
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	97 80	24 45	4 08	98 »	24 50	4 08
Belgique 3 ½ %	103 75	29 64	3 37	103 85	29 67	3 37
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	62 50	15 62	6 40	63 90	15 97	6 25
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam)	101 62	29 03	3 44	101 62	29 03	3 44
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	93 20	23 30	4 29	94 50	23 62	4 23
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	90 55	20 91	4 78	90 80	20 96	4 76
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	90 25	30 08	3 32	88 50	29 50	3 38
Portugal 3 % (1 fr. 50 net)	24 »	16 »	6 25	23 40	15 60	6 41
Roumanie 5 %	101 50	20 30	4 92	101 »	20 20	4 95
Russie 3 % or 1891 libéré	77 90	25 96	3 85	78 55	26 18	3 81
Serbie 5 % 1890	390 ..	15 60	6 41	387 50	15 50	6 45
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	105 20	26 30	3 80	105 »	26 25	3 80
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	95 »	31 66	3 15	95 »	31 66	3 15
Turquie convertie 1 % série D.	20 40	20 40	4 90	20 87	20 87	4 79
— Priorité 4 % 1890	127 50	21 37	4 67	131 25	21 56	4 63
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	87 62	29 20	3 42	87 87	29 29	3 41

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	9 juill.	16 juil	23 juil.	30 juil.	6 août
Amsterdam. pap. court	4 %	206 12	206 12	205 75	205 75	205 62
Allemagne.. —	4 %	122 06	122 06	122 »	122 »	122 »
Vienne-Tr.. —	4 %	208 »	208 »	208 »	208 »	208 25
Barcelone.. —	4 %	429 »	424 »	425 50	423 »	428 »
Madrid ..... —	4 %	429 »	424 »	425 50	423 »	428 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	241 50	244 »	247 »	246 »	253 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	2 %	25 16	25 15	25 14	25 14	25 16
— ..... ch. court	2 %	25 17	25 16	25 16	25 16	25 17
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	2 ½	0 03 p.	0 06 p.	0 09 p.	0 12 p.	0 09 p.
Italie....... —	5 ½ %	3 87 p.	3 62 p.	4 12 p.	4 » p.	4 » p.
Suisse....... —	4 %	0 19 p.	0 19 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)		3437 »	3437 »	3437 »	3437 »	3437 »
Argent en barre (le kil.)		145 64	144 98	144 54	142 35	141 03
Quadruples espagnols		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 53	3 54	3 52	3 49	3 47
Souverains anglais		25 14	25 14	25 13	25 13	25 15
Banknotes		25 15	25 14	25 14	25 13	25 16
Aigles des Etats-Unis		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	8 juill.	15 juil.	22 juil.	29 juil.	5 août
Amsterdam	47 95	47 97	48 02	48 05	48 05
Anvers	99 95	99 90	99 95	100 »	100 »
Barcelone	14 50	15 80	16 90	16 30	15 70
Berlin	81 »	81 ..	81 10	81 10	81 10
Bruxelles	100 »	100 02	100 07	100 11	100 07
Constantinople	23 10	23 10	22 92	23 10	23 »
Francfort	81 02	81 03	81 12	81 10	80 80
Gênes	103 70	103 90	104 05	103 92	104 »
Genève	100 12	100 14	100 18	100 21	100 20
Lisbonne	[illegible] »	697 50	[illegible] »	700 »	702 »
Londres	25 32	25 33	25 32	[illegible]	[illegible]
Madrid	14 70	16 »	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rome	103 90	104 72	[illegible]	104 »	105 [illegible]
Saint-Pétersbourg	40 10	40 22	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vienne (à vue)	47 90	47 [illegible]	47 90	47 90	47 [illegible]
— (à 3 mois)	47 [illegible]	47 57	47 [illegible]	47 [illegible]	47 50

Paris, le 6 août 1892.

Les [illegible]

annonce de Rome que M. Giolitti aurait proposé jeudi, au Conseil des ministres, une série de mesures tendant à régulariser la valuta sur lesquelles on n'a pas encore de renseignements. L'Espagne aurait contracté auprès de grands établissements français un emprunt d'or pour renforcer l'encaisse de la Banque; enfin, M. Tricoupis a préparé un projet destiné à réduire la circulation du papier en Grèce; il consentirait, dit-on, à payer jusqu'à 8 0/0 l'argent qu'il se procurerait dans ce but.

Le change sur l'Espagne s'est un peu amélioré : on cote à Paris, Madrid et Barcelone 428 contre 423 samedi dernier. Le change sur l'Italie reste à 4 0/0 de perte comme la semaine dernière; à Lisbonne l'or fait toujours 30 0/0 de prime et ne paraît pas devoir baisser de longtemps.

Sur le bruit d'un rapprochement économique entre l'Allemagne et la Russie, le Rouble, qui avait débuté lundi à Berlin à 204, a clôturé samedi à 207 3/4, malgré les efforts des baissiers qui ont essayé de peser sur les cours en exagérant les nouvelles sur les progrès du choléra. A Paris on cote Saint-Pétersbourg 253, c'est une hausse de 7 points pleins pour la huitaine.

Le chèque sur Londres a légèrement progressé, nous le laissons à 25 17 1/2, nous sommes encore loin des gold points.

La Banque d'Angleterre a reçu un peu plus de 400.000 liv. st. d'or, et cependant le bilan se présente en diminution de 60.000 liv. st., ce qui, avec la légère tension du chèque constaté ci-dessus, indique les besoins de la circulation intérieure.

La Banque de France a reçu 9 millions en chiffres ronds se décomposant comme suit :

Lingots, 3.000.000. Alphonsines, 2.500.000. Autres monnaies étrangères, 500.000. Or français rentré des succursales ou de l'étranger, 3.000.000.

La semaine prochaine le bilan présentera, selon toute apparence, une augmentation de 25.000.000 d'or provenant surtout d'Amérique.

Parmi les pays exportateurs d'or on doit citer la colonie du Cap de Bonne-Espérance qui, pendant le mois de juillet, a expédié 381.000 livres.

Nouvelle baisse de l'argent, qui ne vaut plus que 141 fr. 03 le kilo. Les valeurs des pays à étalon d'argent s'en ressentent, aussi la pétition de l'*Indian Currency Association*, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, reçoit la signature de nombreux adhérents.

LES STOCKS

Blés. — Du 31 juillet au 6 août 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine; nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	6.092.900	6.142.200
Continent	2.302.600	6.707.700
Total	8.395.500	12.849.900
Semaine précédente	8.067.800	12.803.500

Soit une augmentation de 327.700 hectolitres sur la semaine précédente et une diminution de 4.454.400 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892 hectol.	1891 hectol.	1890 hectol.
Au 2 août	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Semaine précéd.	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Soit une augmentation, pendant la huitaine, de 319.000 hectolitres.

Dans ce total de 6.095.800 hectolitres, on compte 1.447.100 hectolitres de Californie, contre 1.522.500 l'année dernière, 1.374.600 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 826.500 l'année dernière, 768.500 d'Australie contre 1.348.500; le flottant des Indes s'élève à 1.313.700 hectolitres, contre 1.191.900 l'an dernier, celui de la République Argentine est de 551.000 hectolitres, contre 116.000 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	6 août	30 juillet
	—	—
Nord-Ouest	22 78	22 50
Nord	22 39	22 49
Nord-Est	22 21	22 27
Ouest	22 62	23 85
Centre	23 52	23 54
Est	22 98	23 15
Sud-Ouest	24 16	24 09
Sud	24 15	24 19
Sud-Est	24 09	24 45
Moyenne générale...	23 25	23 26

Les prix obtenus par les blés nouveaux étant supérieurs à ceux payés pour les blés vieux, la moyenne des prix se maintient, on le voit.

En Angleterre, les avis concernant la récolte sont très partagés. On estime cependant que la production sera d'environ 23 millions d'hectolitres, contre 26 millions l'an dernier.

En Allemagne, en Autriche, en Roumanie et en Bulgarie les nouvelles sont satisfaisantes.

D'après un mémoire d'ensemble officiel, la récolte du froment fournira, en Hongrie, environ 35 à 37 millions de quintaux métriques, et celle du seigle 11 à 12 millions.

On avait récolté, l'année dernière, 37 à 38 millions de quintaux métriques de froment, et 11 millions de seigle.

Les avis de Russie sont toujours contradictoires. Il se confirme cependant, que, dans le Caucase, la récolte du blé a été très bonne et compensera, en partie, le déficit des autres régions; quoi qu'il en soit, le rendement général n'en restera pas moins inférieur à la moyenne. Les exportations sont assez suivies et dues surtout à la très belle qualité des échantillons de blé nouveau.

Aux Etats-Unis. on continue à évaluer la récolte du blé de 175 à 180 millions d'hectolitres.

Soies.— La Condition a enregistré du 29 juillet au 4 août 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
	—	—	—
France ....balles	81	23	71
Espagne	3	»	1
Piémont	18	3	22
Italie	57	10	86
Brousse	9	3	81
Syrie	13	5	70
Bengale	»	2	21
Chine	17	30	82
Canton	32	46	310
Japon	30	90	285
Tussah	11	35	126
Total..........balles	271	253	1.155
Kilogrammes	22.968	17.710	71.800

Soit un total de 112.478 kilog. contre 113.202 kilogr. de la semaine précédente, et 81.130 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des cinq années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	—	—	—	—
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892	22.968	17.710	71.800	112.478
1891	19.040	13.554	48.536	81.130
1890	14.622	11.771	38.592	64.989
1889	23.197	16.196	70.920	110.313
1888	19.018	12.251	73.409	104.678
1887	16.835	12.687	63.389	92.911

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 4 août :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines corresp[tes] 1890	1891	1892
—	—	—	—	—	—
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24/26	150/155	74/75	62 64	50 51	53
Italie... Ouv. franç. 2e ordre 22/24	135/142	70/72	60 61	48 50	»
Bengale. Ouv. franç. 2e ordre 22/26	104/115	59/61	57 58	» »	»
Chine... 0 fr. et it. 1er ordre 40/45	98/103	57/59	52 53	45 46	»
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20/24	135/141	72/74	61 62	48 50	»
Italie.............. 2e ordre 24/26	122/127	66/69	59 60	46 48	»
Chine. Tours compt. 2e ordre 41/45	82/88	54/55	51 52	41 42	»
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10/12	130/135	64/68	60 61	45 46	48 49
Italie... Bouts noués 2e ordre 9/11	112/120	54/56	54 56	45 46	»
Chine Tsatlée, 4	76/81	43/44	39 40	36 37	»
Japon Grappes no 2	» »	» »	55 56	37 »	»

Quoique nous soyons en pleine saison de villégiature, les affaires conservent un bon courant journalier; on ne peut être que très surpris de ce résultat, surtout après les affaires considérables traitées dans le courant du mois de juin. Ce courant de transactions suffit pour maintenir la fermeté du prix des soies fines qui sont toujours les favorites de la demande.

Les sortes de Chine continuent, par contre, à coter des cours très bas et l'opinion se répand que la différence de prix pourrait bien appeler sur ces sortes l'attention de la consommation qui est toujours pour les provenances d'Europe, du Levant et du Japon. Un revirement soudain pourrait peut-être s'effectuer; il suffirait que la fabrique délaisse quelque peu les soies fines et favorise les Chine; dans ce cas les cours ne tarderaient pas à se rapprocher de la moyenne, malgré l'augmentation des stocks.

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres pour l'Europe aux dernières dates :

Pays	Dates	1892	1891	1890
France	(1er juillet).	188.696	192.682	158.735
Angleterre	(30 juillet).	133.326	107.099	110.526
Allemagne	(1er juillet).	130.000	155.879	124.490
Hambourg	(27 juillet).	83.700	35 100	12.830
Autriche	(1er juillet).	150.000	140.000	110.000
Hollande	(15 juillet).	26.900	18.295	23.316
Belgique	(15 juillet).	20.823	10.809	13.122
Total pour l'Europe		733.445	659.864	553.019
Sous voiles pour l'Europe		23.871	21.267	7.754
Total		757.316	681.131	560.773
Etats-Unis (4 août)		165.000	184.650	143.840
Havane-Matanzas (27 juillet)		117.000	158.000	118.000
Total général		1.039.316	1.023.781	822.613

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc no 3 :	—	—	—
— courant	37 25	36 »	38 75
— septembre	37 25	35 75	37 »
— 4 d'octobre	36 37 1/2	35 »	34 50
Sucre roux 88°, liv. disp.	36 50	35 75	34 50
Sucres raffinés	105 »	106 50	106 »

La récolte continue à s'annoncer sous d'heureux auspices, ainsi que nous le faisions prévoir. En France, 80 0/0 de la récolte vont de bon à très bon rendement, et 20 0/0 seulement s'échelonnent entre mauvais et médiocre. A l'étranger, on est très satisfait, sauf en Hongrie, où quelques plaintes se font entendre.

A Cuba, on estime la récolte à 950.000 tonnes. Les marchés ont été très fermes sur la nouvelle que 30.000 tonnes de sucre étaient en partance à Hambourg pour l'Amérique.

Cafés. — On nous écrit de Rotterdam, à la date du 30 juillet, que, d'après les dernières statistiques, le stock de café en Hollande comprend un total de 161.800 balles (dont 120.500 balles provenant des Indes orientales et 41.300 balles des Indes occidentales), contre 127.700 balles au 30 juillet 1891 et 312.900 balles au 30 juillet 1890.

Il résulte de ces chiffres que les approvisionnements ont diminué de 7.100 balles pendant le mois de juillet dernier, tandis qu'ils avaient augmenté de 14.300 balles pendant la période correspondante de 1891.

Voici le mouvement des opérations à terme pour les principaux marchés, à fin juillet :

	1892	1891	1890	
	—	—	—	
Hambourg.......	382.000	275.000	208.000	Balles
Le Havre........	620.000	636.500	678.000	—
New-York.......	500.000	557.000	612.000	—
Rotterdam.......	60.500	58.000	35.000	—
Londres.........	55.500	81.000	99.500	—
Amsterdam......	30.000	16.500	25.500	—
Anvers..........	27.000	52.000	48.000	—
Total...	1.675.000	1.676.000	1.706.000	—
Depuis le 1er janv.	12.774.500	15.962.000	18.233.250	—

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 2 août par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

	1892		1891	
Stock du coton	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	302.000	409.000	126.800	217.700
Marseille............	»	9.000	»	9.700
Brême................	111.100	118.100	84.500	89.100
Amsterdam...........	24.300	24.800	20.500	21.900
Londres.............	»	10.000	»	16.000
Liverpool............	1.255.000	1.478.000	797.000	1.024.000
Ensemble......	1.692.400	2.048.900	1.028.800	1.378.400
Etats-Unis............	442.000	442.000	228.000	228.000
Cotons en mer :				
	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	2.600	2.600	1.900	2.600
Brême................	»	»	3.300	3.300
Amsterdam...........	»	»	»	»
Angleterre............	29.000	41.000	30.000	40.000
	31.600	43.600	35.200	45.900
Total général....	2.166.000	2.534.500	1.292.000	1.652.300
Existences générales connues :	2.431.000	2.913.000	1.463.000	1.965.000
	1890		1889	
	652.000	1.316.000	681.000	1.140.000

La totalité des existences généralement connues au 2 août est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 2.913.000 balles. — 1891, 1.965.000 balles. — 1890, 1.316.000 balles. — 1889, 1.140.000 balles.

Le *Daily-News* annonce la liquidation de la Maison Ramsden et Cie, de Bradford, filateurs à Great Horton. Le passif serait estimé à environ 5 millions de francs.

L'épluchage du coton a commencé dans la Haute-Egypte.

Cuivres. — MM. H. L. Merton et Cie, de Londres, nous adressent le tableau des stocks de cuivre, en Angleterre et en France, ainsi que le relevé des expéditions du Chili et d'Australie avisé par câble à la date du 31 juillet 1892, comparé aux existences du 31 juillet des trois années antérieures ;

	31 juillet			
	1892 Tonnes	1891 Tonnes	1890 Tonnes	1889 Tonnes
Liverpool et Swansea, Barres du Chili....................	30.361	17.492	16.015	25.453
Liverpool et Swansea Chili Lingots....................	663	389	115	188
Liverpool et Swansea Chili Minerai et Regulus (fin)......	417	22	81	421
Liverpool et Swansea poussière fine et cuivre anglais.	10.585	11.731	17.412	31.300
Londres (débarquements en train compris)..............	7.945	8.418	5.877	6.418
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque, Barres du Chili.	1.645	9.821	26.275	30.753
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque, outre cuivre...	3.522	6.759	2.608	10.383
	55.138	54.632	68.383	104.916
Avisé du Chili, par malle et câble, cuivre fin............	3.800	2.550	3.350	2.500
Avisé d'Australie, cuivre fin..	800	600	800	700
Stock total...........	59.738	57.782	72.533	108.116
Prix des barres du Chili et G M. B., par tonne.........	£44 17/6	52	57	42

Depuis le 15 juillet les cours n'ont pas varié, et, d'après le tableau ci-dessus, le stock a diminué de 864 tonnes seulement.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

QUESTIONS DU JOUR

POLITIQUE INTÉRIEURE

Une fois n'est pas coutume : nous voulons, à l'occasion des élections pour le renouvellement des Conseils généraux, examiner la situation politique intérieure de la France et en dégager des prévisions pour l'avenir.

On connait les résultats du vote du 31 juillet : les Républicains gagnent environ 160 sièges de Conseillers généraux et 188 sièges de Conseillers d'arrondissement. Cette immense victoire, arrivant après le triomphe des élections communales du 1er mai, consacre, d'une manière irrécusable cette fois, la forme républicaine de gouvernement que la France s'est librement donnée.

Il n'est plus possible d'épiloguer aujourd'hui ; les explications les plus subtiles, les déductions les plus hardies ne changent rien aux résultats acquis ; que ce soit la faute du Pape, de la Révolution ou des Etats-Majors des partis monarchistes, peu importe ; le fait est accompli et la République, après dix-sept années d'existence légale, a conquis la confiance définitive et absolue du corps électoral français.

En effet, qu'on nous permette un rapide examen de la situation : actuellement la représentation sénatoriale est entièrement républicaine, ou possède la majorité dans 77 départements sur 90 ; les réactionnaires n'ont la majorité que dans 13 départements.

La représentation législative républicaine est en majorité, ou en totalité républicaine, dans 71 départements ; 2 départements ont leur députation également partagée, et les réactionnaires ne l'emportent plus que dans 17 départements, dont un seul en totalité.

Après les élections pour le renouvellement des

Conseils généraux du 1er juillet, et les élections de ballotage de demain 7 août qui les compléteront, les républicains auront la majorité dans 84 départements, les réactionnaires dans 5, et une seule des assemblées départementales aura sa majorité coupée en deux.

La répartition des forces politiques des Conseils d'arrondissement sera à peu près semblable à celle des Conseils généraux.

Enfin, si nous passons aux Conseils municipaux nous constatons que sur 36.000 communes de France les élections du 1er mai ont donné la majorité républicaine à 25.000 municipalités, comprenant la presque totalité des chefs-lieux de département et d'arrondissement, et l'immense majorité des chefs-lieux de cantons — et que les réactionnaires n'ont conservé leurs anciennes positions que dans 11.000 communes.

Les élections pour le renouvellement des Conseils généraux, qui ne sont que des élections partielles, de même que les élections communales, qui sont d'une nature politique toute spéciale, n'ont pas permis d'établir la récapitulation finale du corps électoral français. Cette statistique ne sera possible qu'avec les élections législatives générales de 1893; mais en prenant les résultats des élections législatives de 1889, et en les modifiant d'après les résultats partiels des élections du 31 juillet, on arrive à la conclusion suivante : Sur 100 électeurs français allant au scrutin, 69 sont républicains puisqu'ils votent pour des candidats franchement républicains ; 12 sont douteux et 19 donnent encore leurs voix à des candidats réactionnaires.

Pour s'expliquer cette grandiose évolution politique, qui s'accomplit sous nos yeux avec la précision d'une formule géométrique, il faut remonter en arrière de quelques années : Quand, après le Seize Mai, la France renvoya au Palais-Bourbon la Chambre des 363, dont la politique de Broglie-Fortou avait imposé la dissolution au Maréchal-Président, les Républicains se trouvèrent en présence d'une tâche horriblement difficile : il leur fallait à la fois reconstituer tous les éléments de la Défense nationale, dont les Assemblées précédentes avaient posé les premiers jalons, mais qui n'étaient encore qu'à l'état embryonnaire; compléter notre outillage économique dont les terribles événements de 1870-71 avaient arrêté le développement ; relever les forces productives de la nation, si gravement atteintes ; restaurer nos finances délabrées ; donner au pays encore troublé, encore incertain dans ses aspirations gouvernementales, les réformes et les libertés politiques contenues dans leur programme ; enfin relever la France aux yeux du monde et lui faire reprendre en Europe la situation que son passé historique lui permettait d'occuper.

En 1877 les électeurs, avec un admirable bon sens, comprirent qu'aucun des anciens partis qui se disputaient le pouvoir ne pouvait réaliser ce plan de rénovation nationale si complexe dans ses solutions particulières. Ils accordèrent leur confiance aux Républicains et les événements ont victorieusement prouvé que leur instinct patriotique ne les avait point trompés.

Pendant de longues années, les journaux de l'opposition ont porté contre le régime républicain les accusations les plus terribles; profitant de cette liberté absolue de parler et d'écrire — que le Gouvernement de la République pouvait supporter même dans l'excès — les réactionnaires n'ont cessé de crier à la banqueroute nationale, au gaspillage systématique, à la ruine de notre commerce et de notre industrie, à la désorganisation de notre armée, à l'abaissement de notre prestige extérieur, à notre isolement dangereux en Europe, à la persécution de la religion, etc.

Mais à chaque consultation nationale, le corps électoral — beaucoup moins naïf, dans son ensemble, qu'on ne le suppose dans certains milieux — a pu constater que ces sinistres prophéties ne s'accomplissaient en aucune manière. En réalité, il a suffi de quinze années au Gouvernement de la République pour tenir toutes ses promesses, et aujourd'hui ce Gouvernement peut dire, avec un orgueil légitime, que jamais les finances de la France n'ont été si prospères ; jamais son commerce et son industrie n'ont été si florissants; et jamais ses moyens de défense nationale n'ont été si puissants, ni si redoutés à l'étranger !

Nous pourrions démontrer tout cela par des chiffres et des faits indéniables, mais le public auquel l'*Economiste Européen* s'adresse est trop éclairé, trop intelligent, trop au courant des questions qui nous occupent ici pour qu'il soit nécessaire d'insister. La dernière arme que les réactionnaires pouvaient employer contre la République, la *persécution religieuse*, vient d'être brisée par le Pape lui-même.

Donc, la forme républicaine peut être considérée comme irrévocablement acquise à la France. Grâce aux libertés que cette forme de gouvernement a pu supporter sans défaillance; grâce à l'instruction générale qui émancipe, intellectuellement, les nouvelles générations ; grâce enfin à ce bon sens pratique, à cet instinct national que les cruelles leçons du passé ont éclairés et raffermis, on peut admettre maintenant que notre belle patrie est désormais à l'abri de ces révolutions intérieures, toujours provoquées par l'intérêt personnel d'une minorité quelconque et dont le retour a pour conséquence inévitable la ruine morale et matérielle des pays qui les subissent.

Edmond Théry.

LA RECONSTITUTION DU PANAMA

On ne sait encore rien de précis relativement au projet de reconstitution de l'entreprise du Canal de Panama. Nous croyons savoir que les bases adoptées seraient, en principe, à peu près conformes à celles que nous avons indiquées dans notre dernier numéro. Mais nous constatons à regret que, jusqu'ici, le résultat le plus immédiat et le plus palpable, c'est la prise de possession des valeurs de Panama par la spéculation.

Nous ne saurions trop nous élever contre cet état de choses. Provoquer un mouvement de hausse absolument factice, puisqu'il ne repose sur aucune donnée, enlever les cours pour le plus gros bénéfice de quelques initiés, c'est là une fausse manœuvre, et une manœuvre blâmable. Au moment où les initiés trouveront leur gain suffisant, les réalisations viendront peser sur ce marché enflé sans mesure et sans cause. Un nouvel effondrement se produira, et on donnera ainsi le dernier coup à une entreprise qui peut se relever peut-être, mais qui ne le peut qu'à une condition : c'est qu'on n'y touche que d'une main prudente et sûre.

Au surplus, quelle que soit la formule définitive que choisiront ceux qui assument la responsabilité de s'atteler au relèvement de l'affaire, il est une condition

primordiale et nécessaire hors de laquelle il n'est point de salut.

Il faut, il faut absolument, que les cent premiers millions qu'on emploiera aux travaux, et qu'on y emploiera *sérieusement*, soient souscrits, en dehors ou au-dessus du public, comme on voudra, par un Syndicat, qui donnera ainsi la mesure de la confiance qu'il a dans le succès final. C'est alors, et alors seulement, qu'on pourra faire appel avec chance de succès à la masse des capitaux qui, tout d'abord et à juste titre, veut être rassurée et encouragée. Or, rien n'est encourageant comme l'exemple.

Après avoir relu les épreuves du manifeste du *National*, en 1830, M. Thiers dit : « Sous ce manifeste, il faut des têtes » — et il signa. Nous nous emparerons du mot et nous l'appliquerons au programme de reconstitution du Panama, quel qu'il soit.

G. P.

LE CRÉDIT FONCIER

M. Christophle vient d'adresser aux actionnaires du Crédit Foncier la lettre ci-dessous, qui résume les débats dont le Crédit Foncier a été l'objet depuis la discussion du projet de loi relatif aux Caisses d'épargne, et qui montre clairement que, en raison des résolutions habiles et énergiques si rapidement prises par le Conseil d'administration, on peut considérer l'ère des difficultés comme close. Nous n'avons rien à ajouter à ce document, qui confirme d'ailleurs les renseignements que nous avons donnés au fur et à mesure des diverses phases du débat.

On trouvera également dans cette lettre les chiffres définitifs de la dernière conversion, chiffres qui sont conformes à nos prévisions :

Paris le 4 août 1892.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire que les actionnaires du Crédit Foncier de France ont tenue le 21 juin dernier, et dans lequel vous trouverez l'exposé complet des difficultés que notre Société vient de traverser.

J'avais déjà indiqué aux actionnaires, au mois d'avril dernier, quelles étaient nos préoccupations ; je leur avais dit nos craintes et nos espérances et, plus tard, après le vote de l'amendement Siegfried sur la loi des caisses d'épargne, j'ai cru qu'il était de mon devoir, même au risque d'accroître votre émotion, d'avertir à la fois les pouvoirs publics, les actionnaires et les obligataires.

J'ai en même temps recherché si, dans le mécanisme du Crédit Foncier, nous ne pouvions pas trouver les moyens de remédier à la crise qui nous menaçait.

Vous connaissez la combinaison à laquelle nous nous sommes arrêtés : aller au-devant des vœux du Parlement et des représentants des communes, réduire de nous-mêmes l'intérêt des dettes départementales et communales, en opérant, d'autre part, la conversion des emprunts les plus onéreux, mettre ainsi notre portefeuille de prêts communaux à l'abri des remboursements anticipés, et consolider, pour une longue durée, le bénéfice que nous donnent ces opérations : tel a été le but que nous avons poursuivi et atteint dans l'émission du 21 juillet dernier.

Les résultats généraux de cette émission ont pleinement répondu à notre attente. 500.000 titres environ étaient appelés à la conversion, dont 260.000 titres nominatifs et 240.000 au porteur ; — sur les 260.000 titres nominatifs, 30.000 à peine ont demandé le remboursement ; — et sur les 240.000 titres au porteur, la moitié s'est déjà présentée à la conversion ; l'ensemble des obligations à convertir atteindra donc 350.000 environ, ne laissant ainsi pour les souscriptions en espèces que 150.000 titres, ce qui nous oblige à réduire de 80 0/0 au moins les demandes de cette nature.

La conversion des trois emprunts 1880, 1875 et 1881-86 ainsi faite avec un succès complet, le taux de revient moyen de nos obligations Communales se trouve abaissé de 0 fr. 30, ce qui constituera pour l'ensemble une économie annuelle de 3 millions de francs.

Cette économie ne profite pas, il est vrai, à notre compte de profits et pertes ; elle est tout entière appliquée à réduire à 4 fr. 15 0/0 l'intérêt des dettes communales anciennes ; mais vous savez qu'en accordant aux communes cet avantage, nous stipulons qu'elles suspendront pendant dix ans leur droit de remboursement. Nous nous assurons ainsi, pendant une période minima de dix années, le bénéfice de 2.500.000 francs résultant de l'écart moyen d'intérêt entre les prêts et les obligations.

La situation des prêts communaux se trouve donc non seulement maintenue, mais même raffermie et améliorée. Or, c'était uniquement de ce côté qu'existait le péril, en raison même du caractère d'intérêt public qui appelait sur les emprunteurs de cette catégorie la faveur toute particulière du Parlement.

Du côté des prêts fonciers, bien qu'on vous ait annoncé depuis longtemps, dans des factums répandus à profusion, que notre portefeuille de prêts hypothécaires devait subir, en 1892, une diminution de plus de 600 millions de francs, nous avons la satisfaction de constater que nous vous présenterons, à la fin de l'année courante, un chiffre de prêts qui, bien loin d'avoir subi la diminution annoncée, offrira, au contraire, une notable augmentation. Je ne veux pas prendre d'autre exemple que cette erreur volontaire de plus de 600 millions, pour vous démontrer la mauvaise foi de ceux qui cherchent à tromper les porteurs de nos titres au profit d'une spéculation dont vous pouvez juger, par ce seul fait, les procédés.

Je n'ajouterai qu'un mot :

Notre capital social et nos réserves, qui atteignent 205 millions, sont employés en valeurs de tout repos et presque exclusivement en valeurs sur l'Etat français comptées, dans l'inventaire, à des prix sensiblement inférieurs aux cours actuels.

Nos provisions pour l'amortissement des emprunts viennent de subir, il est vrai, une diminution de 21.500.000 fr.; mais cette somme, qui sert à payer la prime sur les emprunts convertis, reçoit précisément l'emploi auquel elle était destinée. Après ce prélèvement, qui est, ainsi que je l'ai expliqué à l'Assemblée, sans influence sur notre compte de profits et pertes, les provisions de cette nature s'élèveront encore à 90 millions de francs, et votre Conseil est bien décidé à ne rien négliger pour les fortifier et les accroître.

De quelque côté que je me tourne, je ne puis donc voir, dans l'avenir comme dans le présent, que des motifs d'être rassurés et confiants, et de même que je vous ai signalé, avec une entière sincérité, le danger que nous courions, de même je viens aujourd'hui vous dire que ce danger est conjuré, que les remèdes que nous y avons apportés ont été pleinement efficaces et que le développement du Crédit Foncier va reprendre son cours normal.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Gouverneur,

ALBERT CHRISTOPHLE.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

DE

BEYROUTH A DAMAS ET AU HAURAN

Nous avons reçu, ces derniers jours, communication des recettes effectuées, pendant les six premiers mois de 1892, par la Compagnie Ottomane de la Route de Beyrouth à Damas. Elles s'élèvent au total de 958.997 fr. 41 c., présentant, sur 1891, un excédent de 215.787 fr. 78 c. Quelques jours auparavant, nous avions appris que l'Assemblée des Actionnaires de la même Compagnie avait, à la date du 2 juillet, approuvé le contrat conclu par elle avec la Société des Chemins de fer Ottomans économiques de Beyrouth-Damas-Hauran, pour le rachat, par ladite Société, de la concession de la route avec tous les droits privilégiés attachés et de tout l'actif de la Compagnie. Par suite, la même Assemblée avait voté la liquidation anticipée de la Société de la Route.

Cette dernière disparaît donc, pour faire place à celle du Chemin de fer dont les obligations figurent à la Cote officielle de Paris depuis le 12 mai dernier. Émises au cours de 295, le 27 janvier 1892, ces obligations valent aujourd'hui 308 environ, ex-coupon du 1er juillet de 7 fr. 50 ; et on se demande comment, vu le taux actuel de capitalisation des valeurs réputées sérieuses, ces obligations n'ont pas progressé davantage, et peuvent encore rapporter, au cours auquel nous les trouvons, un intérêt annuel de plus de 4 60 0/0 net, sans compter l'amortissement.

Constituée, en 1857, à l'aide de capitaux français, la Compagnie Ottomane de la Route de Beyrouth à Da

mas, dont le siège administratif est à Paris, avait obtenu du Sultan, en 1891, un firman l'autorisant à transformer en voie ferrée la route dont elle exploite la concession depuis trente années. De plus, elle s'était incorporé, en même temps, la concession d'un chemin de fer partant de Damas pour aboutir aux plaines du Hauran, soit, en tout, 260 kilomètres environ de voie ferrée.

C'est cette autorisation, cette concession, que la Compagnie de la Route a rétrocédées à la Société du Chemin de fer, à qui elle cède, en conséquence, son organisation, son personnel, son actif, son matériel mort et vif, ses réserves et, enfin, ses revenus, qui doivent alimenter le service des intérêts sur les obligations émises le 27 janvier, et ce, pendant la période de construction de la ligne Beyrouth-Damas-Hauran. Il va sans dire que cette rétrocession est à étudier; mais, pour le moment, nous nous bornerons à passer en revue les ressources dont dispose immédiatement la nouvelle Société et les charges qui lui incombent.

La Société de la ligne Beyrouth-Damas-Hauran a été constituée au capital de dix millions de francs, représenté par 20.000 actions souscrites par les intéressés et dont il n'a été et ne sera fait aucune émission publique. Le capital obligations se compose de 120.000 obligations de 500 fr., remboursables en 90 annuités et émises, comme nous l'avons dit plus haut, le 27 janvier dernier, au cours de 295. Elles rapportent 15 francs d'intérêts annuels, payables tous les six mois, sous déduction d'impôt. On se souvient que le succès de cette émission a été contesté, bien que les souscripteurs d'actions du Chemin de fer et du Port de Beyrouth se fussent réservé un droit de souscription irréductible pour un nombre d'obligations égal à celui des actions souscrites par eux, soit 30.000 obligations. Le capital-obligations de la ligne Beyrouth-Damas-Hauran doit servir :

1° A la transformation de la route actuelle de Beyrouth à Damas en un chemin de fer avec prolongements dont la construction porte à 260 kilomètres, environ, l'ensemble de la concession;

2° A un prêt hypothécaire de 5.000.000 de francs à faire à la Compagnie du Port, des Quais et Entrepôts de Beyrouth, pour l'achèvement de ses travaux.

Le service total de ces obligations se monte, par an, à 1.935.336 fr.; de cette somme, il convient de déduire 360.643 fr., annuité afférente au prêt consenti à la Compagnie du Port, annuité garantie hypothécairement. Il resterait donc, à la charge de la Société du Chemin de fer, annuellement 1.574.693 fr.

Or, dans le rapport du consul de France à Damas, rapport daté du 28 avril 1892, nous lisons ce qui suit :

« La ligne ferrée qui doit unir Damas au Hauran est « en voie de construction; son complément indispen- « sable, la ligne de Beyrouth-Damas ne saurait tarder « à entrer en exécution. On est donc fondé à espérer « que, dans quatre ans, les blés du Hauran seront « transportés rapidement et économiquement à Damas, « et que, dans cinq ou six ans, ils pourront gagner la « côte dans les mêmes conditions. » La côte c'est Beyrouth; et on voit qu'il s'écoulera encore quelque temps avant que cette ville soit mise en communication directe, par voie ferrée, avec le Hauran. Ce « quelque temps », c'est la période pendant laquelle, et au moyen des seuls revenus concédés par l'ancienne Compagnie de la Route de Beyrouth à Damas, la Société du Chemin de fer aura à faire face à son service d'obligations.

Examinons, alors, quels sont ces revenus.

Pendant les cinq dernières années, c'est-à-dire de 1887 à 1891, la moyenne des recettes de la Route de Beyrouth à Damas, a été de 1.190.800 fr. qui ont laissé une somme de 500.000 fr. à répartir aux actions de la Compagnie. Mais, en 1891, les recettes avaient été évaluées, dès janvier 1892, à 1.230.000 fr. On peut donc, sans crainte, se baser sur ce dernier chiffre et dire que le bénéfice net de 1891 a dû être, toute proportion gardée sur la moyenne indiquée, de 516.000 fr. Or, les six premiers mois de 1891 n'avaient produit, comme recettes brutes, que 743.209 fr. 63; en 1892, et pendant la même période de temps, la Compagnie a encaissé un excédent de 215.787 fr. 78; les derniers six mois de la présente année devraient donc donner la différence entre 743.209 fr. 63, produit du premier semestre de 1891, et 1.230.000 fr. recettes totales de la même année, soit 486.790 fr. 37, plus une augmentation proportionnelle de 142.000 fr. environ. En conséquence, 1892 produirait :

1er semestre de 1891...........Fr.	743.209 63
plus-value acquise dans le 1er semestre de 1892..............................	215.787 78
2e semestre de 1892....................	486.790 37
plus-value proportionnelle à prévoir....	142.000 »
Ensemble, brut..........Fr.	1.587.787 78

Et, comme 1.230.000 fr. de recettes brutes donnent environ 516.000 fr. net à répartir, 1.587.787 fr. 78 c. donneraient, mathématiquement, un bénéfice net de 655.000 fr. environ, alors que la Société des Chemins de fer a à débourser, pour le seul service de ses obligations, 1.574.693 fr. Au premier aspect, la différence résultant de l'exploitation serait donc de 919.000 fr. pour la première année. Reste à savoir si la plus-value de 1892 n'augmentera pas en 1893 et dans les années qui suivront, jusqu'à la complète exécution de la ligne de Beyrouth à Damas et au Hauran; si la Société du Chemin de fer n'a pas trouvé, dès maintenant, dans les conditions de la cession qui lui a été consentie par la Compagnie de la Route, une compensation à la perte momentanée qu'elle est obligée de supporter, si elle n'éprouvera pas de mécompte dans l'exécution des travaux qu'elle entreprend, et si, enfin, l'avenir de la Société est tellement assuré que l'on ne doive aucunement tenir compte des difficultés du premier moment. C'est ce que nous nous efforcerons d'établir à l'aide des documents que nous possédons et des renseignements que nous saurons nous procurer. A. L.

LE DAHOMEY (1)

(Suite. — Voir notre précédent numéro)

Porto-Novo.

Kotonou est relié à Porto-Novo par une lagune, ou plutôt par une chaîne de lagunes; la distance est de 18 milles environ; la *Topaze* et l'*Emeraude*, qui filent 6 nœuds, mettent de trois à quatre heures pour faire le trajet.

La *Topaze* et l'*Emeraude* sont des canonnières de rivière construites à Saint-Denis; elles font un service régulier entre Kotonou et Porto-Novo. Leurs équipages sont restreints; les commandants (premiers maîtres) et les mécaniciens sont blancs : les chauffeurs (4) sont noirs ainsi que les matelots (4). Un pilote est à bord.

Je cède ici la parole à mon aimable correspondant : « Invité par M. Ehrmann, résident de France, m'écrit- « il, à me rendre à Porto-Novo, j'ai pris passage à Ko- « tonou, le 28 novembre 1891, à 2 h. 1/2, sur la « *Topaze*.

« Le « canal de Kotonou » que nous suivons d'abord « n'a rien de curieux; il me rappelle les bords du Da- « nube dans la branche de Soulina; partout des ro- « seaux, des palétuviers; l'eau est tapissée de plantes « aquatiques au milieu desquelles file la canonnière; « sur les bords plongent de temps à autre les caïmans, « et les poissons volants s'enfuient, et quelquefois tom- « bent sur le pont de la *Topaze;* de grands oiseaux « noirs et très laids, rappelant par leur forme nos cico- « gnes, prennent leur vol par bandes et passent sur nos « têtes.

« Après vingt minutes de marche nous entrons dans « le lac *Denham*, dont les eaux sont d'un jaune sale; « sa traversée dure une heure et quart. Afotomou, grand

(1) *Vingt ans de vie publique*, par J.-Charles Roux, député de Marseille.

« village, s'aperçoit de loin ; toutes les cabanes cons-« truites en joncs se trouvent plantées à 2 mètres au-« dessus de l'eau à l'aide de grands piquets. Sous cha-« que habitation est attaché le tronc d'arbre creux qui « sert à la famille pour aller à la pêche. Ce village a été « construit par les habitants de Godomey qui ont fui « devant les déprédations des Dahoméens, et qui, sa-« chant l'horreur qu'ont ceux-ci pour l'eau, se sont ins-« tallés sur la lagune même.

« En sortant du lac Denham, nous entrons dans une « branche plus étroite appelée le Zumé ; cette route est « plus longue que celle du Toché, mais les eaux étant « basses, nous sommes obligés de passer par le Zumé.

« C'est un labyrinthe de lagunes, de petits canaux, de « petits lacs ; durant une heure la vue est bornée ; l'on « ne voit que des roseaux. Nous traversons quelques « villages construits comme Afotomou sur les bords de « la lagune ; les petits enfants en grand nombre courent « tout nus sur la rive pour attraper les morceaux de « biscuits qu'on leur lance du bord.

« Enfin l'on aperçoit quelques arbres, la lagune s'a-« grandit, et l'on débouche dans l'*Ouémé*, qui est la la-« gune de Porto-Novo.

« L'arrivée à Porto-Novo est très jolie ; la ville haute « apparaît au milieu des orangers, palmiers, cocotiers ; « la végétation est luxuriante ; l'on retrouve les grands « arbres des forêts vierges du Gabon avec leurs troncs « enserrés par des lianes aux fleurs superbes ; la terre « d'un rouge foncé qui ressort en de certains endroits, « au milieu de cette épaisse verdure, produit un effet « étrange. A 5 h. 1/2 la *Topaze* mouille en face la rési-« dence, à côté de l'*Emeraude*.

« Lagos seule dépasse Porto-Novo en population, — « l'on évalue à 20 ou 30.000 le nombre des habitants de « Porto-Novo et à 300.000 celui de tout le royaume.

« Le climat de Porto-Novo est un des plus mauvais « de la côte, à cause des nombreux marais ou lagunes « dont il est entouré et qui empestent l'air qu'on y res-« pire ; aussi les médecins envoient-ils les malades à « Kotonou qui jouit de l'air du large. L'eau n'y est pas « saine ; la plus grande partie de celle que l'on boit ne « provenant que des infiltrations de la lagune. Enfin « les noirs de Porto-Novo avaient la coutume d'ense-« velir leurs morts dans leurs cabanes, ce qui engen-« drait des épidémies terribles de fièvre ; mais l'admi-« tration coloniale fait son possible pour empêcher cet « usage, mais bien des infractions se commettent en-« core. »

Autant les Dahoméens sont belliqueux et sanguinaires, autant les indigènes de Porto-Novo, comme les Egbas (pays situé au nord et à l'est du territoire de Porto-Novo) sont doux et travailleurs. Leur plus terrible ennemi est le Dahoméen ; ils vivent dans une perpétuelle crainte de leurs voisins, et c'est pour éviter leurs constantes invasions et leurs rafles d'esclaves qu'en 1863 le roi Sodji, souverain d'alors, plaça ses États sous le protectorat de la France. Quelque temps après, le roi de Dahomey nous cédait Kotonou, et c'est ainsi que furent constitués nos établissements du Benin.

Cette double cession fut très mal vue par le cabinet de Saint-James ; aussi, de 1863 à 1883, les Anglais tentèrent-ils à plusieurs reprises de nous enlever ces territoires, et il a fallu toute l'énergie de M. Daumas et de M. P. Béraud, nos agents consulaires, pour empêcher à un moment donné le commandant de la division britannique de bombarder Kotonou et Porto-Novo.

La réorganisation de nos établissements du Benin eut lieu en 1883 (décret du 16 décembre) et furent placés sous la dépendance du « Gabon. »

Enfin, plus dernièrement encore, les établissements du Benin, avec un résident à Porto Novo, furent réunis aux « Rivières du Sud », dont le gouverneur demeurait à Conakry, et je crois même que, depuis le mois de janvier 1892, le résident de France à Porto-Novo a été supprimé et remplacé par un lieutenant gouverneur, M. Balot, sous les ordres du gouverneur des Rivières du Sud, M. Balay, résident à Conackry, avec cette amélioration sensible, c'est que le lieutenant gouverneur des établissements de Benin peut correspondre directement avec Paris au lieu d'être obligé de passer par la voie de son chef à Conakry.

Le roi actuel de Porto-Novo s'appelle Toffa.

Il a deux palais : celui d'hiver, qui se trouve au centre même de la ville, près du marché, et celui d'été : Békou ; — il était à Békou quand mon correspondant alla lui rendre visite. Il partit en hamac, et après une demi-heure de route à travers la forêt, arriva sur une espèce de place au bout de laquelle s'ouvrait une grande porte : la porte du palais. Accompagné de M. Béraud fils, son interprète, il pénétra dans la cour où se trouvaient couchés, sous des arbres énormes, de nombreux chefs qui tenaient *palabre*. Au bout d'un moment d'attente un ministre de Toffa, reconnaissable à ses longs cheveux, l'invita à le suivre auprès du roi.

Le roi est un homme de 40 ans, il paraît en avoir 60 ; — il reçoit assis sur un canapé rouge, dominant une dizaine de ministres, étendus par terre ; il est coiffé d'un bonnet de coton surmonté d'un bonnet grec ; son pagne est blanc avec des raies rouges ; il est chaussé de sandales. La présentation une fois faite il fit apporter de la bière et demanda à mon correspondant des nouvelles de sa famille. Ce dernier rendit au roi sa politesse en s'enquérant de la santé de ses 400 femmes, et la conversation commença. La marine intéresse médiocrement Toffa, car il ne doit jamais voir la mer, comme Behanzin, mais les renseignements sur notre armée de terre l'impressionnèrent davantage, et après un instant de réflexion il fit poser par son interprète la question suivante : « *Demande au blanc s'il croit qu'avec ses « hommes armés, la France, son pays est assez forte « pour battre les Dahoméens ?* » Ainsi donc, ce roi, notre protégé, qui voit presque chaque jour notre résident, qui croise dans les rues de Porto-Novo nos Sénégalais et nos « Haoussas » se demande très sérieusement si nous sommes plus forts que son ennemi !! Qui sait si, aujourd'hui que les Dahoméens sont à deux pas de Békou, notre brave Toffa ne regrette pas la protection que son père a demandée à la France, et si ses ministres ne lui reprochent pas d'avoir continué à abdiquer entre nos mains tous ses droits, pour être exposé en revanche à être pris d'un moment à l'autre par Behanzin qui le déteste et voudrait en faire son prisonnier de guerre. Il n'est pas douteux qu'un grand nombre de noirs habitant les environs de Porto-Novo, ne se sentant pas protégés par nous, s'en vont à Lagos, où l'Angleterre leur assure une protection efficace. Toffa, en accompagnant son visiteur jusqu'à la porte de son palais, a tenu à lui montrer les têtes des Dahoméens exposées sur des nattes contre les murs de sa demeure ; c'est, paraît-il, une de ses manies d'exhiber ces tristes trophées aux blancs qui viennent le voir. Il a poussé plus loin encore l'amabilité, et le soir il a fait porter à la résidence une vache et un panier de pigeons comme cadeau : « Toffa te fait présent de cela, a dit son en-« voyé, parce qu'il sait que tu vas faire un long voyage « et qu'il ne veut pas que tu souffres des affres de la « faim. » Le *Taygète* a ramené en France ces cadeaux du roi de Porto-Novo.

Porto-Novo est un très grand centre d'échanges. En plus des maisons françaises Régis et Fabre, qui ont toutes deux des installations superbes et tiennent le premier rang, il y a de nombreuses maisons allemandes et anglaises qui font beaucoup d'affaires. Des petits navires à vapeur d'un faible tirant d'eau prennent, par la lagune de Lagos, du fret pour l'Europe, en transbordement en rade de Lagos sur les grands navires ; nos maisons françaises usent rarement de leur entremise, la totalité de leurs transports se faisant par pirogues, *via* Kotonou, et évitent ainsi les frais considérables de la douane anglaise.

Le premier article d'échange est le « tafia », espèce de rhum de basse qualité ; les maisons françaises font subir à cet alcool une préparation spéciale dans les docks de Marseille et on le vend aux noirs sous les noms pompeux d'anisado, de moscatelle, etc. Après viennent les tissus aux couleurs voyantes, le sel, les

armes et la poudre, les chapeaux, le riz, la quincaillerie, les objets de toilette, etc., etc.

Comme en Europe, l'on vend en gros et en détail: il y a des « traitants » qui achètent à la fois jusqu'à des 50 et 100 ponchons d'eau-de-vie, et qui ensuite les revendent à d'autres ou les débitent au détail; les magasins de détail, avec leurs affiches « Alcool et Sel » « Spirit, Salt » sont très nombreux à Porto-Novo. A côté des gros acheteurs il y a le nègre qui vient prendre une seule bouteille de tafia, et la négresse qui marchande un mètre de tissu pour se faire un « pagne », ou bien encore une petite bouteille de parfum.

Les paiements se font en marchandises ou en livres sterling; cette dernière manière de règlement augmente de jour en jour; souvent les maisons font des crédits pour enlever une affaire importante.

Le marché est très curieux à parcourir; il se tient, suivant l'époque, trois ou quatre fois par semaine; chaque denrée a son emplacement : ici se vend le piment (dont les noirs sont très friands) et le riz — là le manioc et les boules de viande enveloppées dans des feuilles, — plus loin, le sel, les poissons salés, les tiges de maïs qui cuisent dans de gros chaudrons; — on voit l'endroit réservé aux tissus, à la soie, à la cotonnade; celui de la poterie, celui des nattes, celui du corail, des ustensiles en bois, etc. Au marché toutes les transactions se font en cauris (coquillages provenant surtout de Zanzibar).

A 6 milles (11 kilomètres) de Kotonou l'on trouve Godomey ou Jackin, qui est formé par les factoreries Régis et Fabre. C'est à Godomey-Calavi, à quelques kilomètres dans l'intérieur, que se fait le commerce; à Godomey ont lieu seulement les opérations d'embarquement et de débarquement.

Avrétéké est situé à quelques milles de Godomey: comme à Godomey, les maisons Régis et Fabre sont seules établies; Avrétéké-ville est le centre du commerce, et sur la plage se fait le transit. A un mille dans l'est d'Avrétéké passe le méridien de Paris.

A Wydah sont établies les maisons Régis et Fabre (françaises); la maison allemande Gœdelt (dont l'agent en chef, M. Daacke, remplit sur ce point les fonctions d'agent consulaire d'Allemagne); Wolber et Brohm (qui ont vendu dernièrement 3 mitrailleuses au Dahomey, et lors du séjour de mon séjour de mon correspondant à Wydah, un de leurs agents se trouvait à Abomey pour apprendre aux Dahoméens l'exercice de ces engins); enfin une maison portugaise. Il y a quelques mois s'est retirée la puissante maison anglaise *Swansy*, mais bientôt va y venir M. John Holt, dont les comptoirs sont nombreux au Gabon et au Niger.

Les factoreries forment à elles seules Wydah-plage, tandis que les habitations sont de l'autre côté de la lagune.

Deux kilomètres séparent seulement Wydah-ville de Wydah-plage: il faut pour aller de la ville à la plage traverser la lagune, ce que l'on fait en pirogue ou en hamac, suivant que les eaux sont hautes ou basses.

Commerce du Dahomey

Bien que notre présence au Dahomey remonte au XVIe siècle, le commerce, tel que nous le comprenons, ne date que de 1840.

Jusqu'au moment où la traite des nègres a été supprimée officiellement, en 1838 (je crois), il n'y avait pas d'agriculture au Dahomey. — Le seul commerce consistait à vendre des esclaves, et on se bornait à envoyer de France des verroteries, du tafia et diverses étoffes. — Quant l'emploi de *l'huile de palme* fut connu, qu'on en fit du savon et plus tard des bougies, la culture des palmiers y prit de l'importance et le commerce régulier, par maisons françaises, s'établit.

Quelle est actuellement l'importance de ce commerce, c'est ce que nous allons essayer d'établir.

M. Hervieu, à l'occasion de son interpellation du 7 avril dernier, nous donne, comme chiffres du commerce en 1891, un total de 13.468.000 fr., dont 4.004.000 francs avec la France et neuf millions avec l'étranger.

Je lui ferai tout d'abord observer que ces chiffres ne visent que les factoreries établies en territoire français, c'est-à-dire Porto-Novo et Grand-Popo, et que, pour se rendre compte du commerce véritable du Dahomey, il faut y ajouter le trafic des factoreries établies à Wydah, Godomey et Abomey-Calavi, lequel trafic dépasse neuf millions de francs.

Par conséquent, si à 13.468.000 fr. j'ajoute neuf millions, j'arrive à un ensemble de 22 millions 468.000 fr.

De plus, l'honorable M. Hervieu semble dire que sur les 13.468.000 fr. provenant de notre territoire français, 4 millions seulement résultent du commerce français. C'est une erreur absolue.

M. Hervieu ne considère comme marchandises françaises que celles à destination directe de Marseille et du Havre. Mais, sauf notre service postal, tous les autres navires touchent à Lisbonne et apprennent là les points où ils doivent décharger les marchandises, soit Marseille, soit Le Havre, Hambourg ou un port anglais, mais ce n'en sont pas moins des marchandises françaises expédiées par des maisons françaises.

Et voici comment, je crois, il faut établir l'importance réelle du Dahomey.

La côte du Dahomey, y compris Porto-Novo et Grand-Popo, exporte 14 millions de produits.

A l'importation, on trouve 11 1/2 millions de produits. Le mouvement commercial au Dahomey peut donc être estimé à 25 millions de francs (importation et exportation réunies) et la part du commerce français est essentiellement prépondérante. Cette statistique prouve suffisamment que nous avons de véritables intérêts dans cette région.

Douanes de Kotonou et de Porto-Novo.

Nos possessions au Dahomey ne coûtent rien à la France, puisque les douanes de Porto-Novo et de Grand-Popo ont produit, pendant l'année 1891: 462.000 fr. 93.

Cela résulte du rapport du gouverneur de la colonie inséré dans le *Journal officiel de Porto-Novo* du 1er février 1892.

Et en 1892 ces droits atteindront 700.000 fr. au minimum, puisque le droit sur les spiritueux, en vertu de l'acte de Bruxelles, est porté, à partir du 2 avril, de 4 fr. par hect. à 15 fr. par hectolitre. Si nous avions Wydah sous notre dépendance et si nous y encaissions les droits de douane au lieu de les laisser aller dans la poche de Behanzin, on voit qu'on arriverait à une somme très supérieure à celle nécessaire pour l'entretien de notre protectorat sur la côte des Esclaves.

En résumé, le commerce avec le Dahomey et les territoires de Porto-Novo et Grand-Popo a une réelle importance et prendrait un plus grand développement, sans les incursions répétées de Behanzin qui refoulent les populations laborieuses de Porto-Novo et Grand-Popo vers le territoire de Lagos ou de Petit-Popo.

(A suivre.) J.-CHARLES ROUX.

COMPAGNIE DU GAZ ET DES EAUX DE TUNIS

La Compagnie du Gaz et Régie coïntéressée des Eaux de Tunis convertit à son tour ses obligations 5 0/0 au moyen de l'émission de 2.898 obligations 4 0/0 de 500 francs à 490 francs.

Constituée en 1885, cette Société a pour objet l'exploitation de la concession de l'éclairage par le gaz de Tunis et de sa banlieue, y compris la Goulette, qui lui a été concédée jusqu'au 15 avril 1922, ainsi que l'exploitation de la Régie coïntéressée des Eaux amenées à Tunis, accordée pour une durée de 50 ans.

Le capital est de 3.000.000 fr., divisé en actions de 500 fr. libérées de 350. Elle a émis, en 1887, au cours de 485 fr., 3.000 obligations de 500 fr. 5 0/0 qu'elle convertit aujourd'hui, et 1.000 obligations 500 fr. 4 0/0 au porteur, émises à 480 francs en 1891.

Chaque année, la Société a distribué un dividende : il a été de 20 fr. en 1885, et, depuis trois ans, il s'élève à 30 francs.

Les actions sont, depuis plusieurs années, au-dessus du pair; le cours moyen de 1891 a été de 632 fr. 50.

En résumé, l'émission actuelle faite par la Banque Internationale de Paris et MM. S. Propper et Cie constitue une unification de la dette de la Société, qui se composera de 3.898 obligations 4 0/0; cette unification est la conséquence naturelle de la hausse des obligations 5 0/0 au-dessus du pair et de la bonne situation de la Société.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	28 Juillet	4 août
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 28 juillet / 4 août		
Or .... 1.626.607.171 / 1.635.440.535	2.920.126.196	2.930.775.899
Argent... 1.293.519.025 / 1.295.335.363		
2.920.126.196 / 2.930.775.899		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	43.399	68.562
Portefeuille Paris { Effets Paris........	219.860.233	175.497.419
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales..........	345.051.113	291.830.500
Avances sur lingots à Paris............	31.090.700	29.702.100
Avances sur lingots dans les succursales	8.503.494	8.546.894
Avances sur titres à Paris.............	125.222.872	125.704.094
Avances sur titres dans les succursales	160.959.764	165.680.906
Avances à l'Etat.......................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.514.914	99.514.914
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..............	9.057.129	9.369.641
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..............	2.143.347	2.491.111
Emploi de la réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Divers.................................	110.164.998	137.113.943
Total...........	4.298.626.356	4.243.184.180
PASSIF		
Capital de la Banque...................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital.......	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation	3.123.676.330	3.117.706.865
Arrérages de valeurs déposées.........	16.430.647	16.758.193
Billets à ordre et récépissés..........	41.480.857	41.711.120
Compte courant du Trésor, créditeur...	424.863.544	417.711.131
Comptes courants de Paris.............	363.296.745	332.728.343
Comptes courants dans les succursales.	62.899.718	55.414.547
Dividendes à payer....................	4.740.388	4.140.703
Escompte et intérêts divers	1.851.088	2.354.304
Réescompte du dernier semestre.......	910.847	910.847
Divers................................	31.950.111	27.232.612
Total...........	4.298.626.365	4.243.184.180

Comparaison avec les années précédentes

	9 août 1888	8 août 1889	7 août 1890	6 août 1891	4 août 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation..........	2.581.9	2.840.9	2.972.3	3.010.3	3.117.7
Encaisse	2.321.6	2.534.8	2.584.6	2.637.0	2.930.7
Portefeuille.......	634.1	576.4	565.3	593.2	467.3
Avances aux partic	295.5	272.8	269.8	304.8	329.6
à l'État.	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	342.2	276.4	215.2	330.2	417.7
part..	457.2	500.2	394.5	383.6	388.1
Taux d'Escompte...	2 ½ 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or......	2 0/00	1 ¼ 0/00	4 0/00	4 0/00	Pair.
Bénéfices nets	267.2	379.3	416.5	476.2	....

Achats et Ventes de Rentes effectués pour le compte des départements

Pendant le 2e trimestre de l'année 1892

	Avril	Mai	Juin	Cours moyen du 2e trimestre 1892	Cours moyen du 2e trimestre 1891
Cours moyens de la Rente :	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs
3 0/0 perpétuelle....	96 79	97 73	99 17	[illegible]	95 61
3 0/0 amortissable..	97 64	98 27	99 41	98 44	95 02
4 1/2 0/0 1883.......	105 65	105 15	105 55	105 46	104 65

				Totaux du 1er trimestre 1892	Totaux du 1er trimestre 1891
Achats en Rentes :				—	—
3 0/0 perpétuelle....	373.631	400.958	349.252	1.123.841	1.359.753
3 0/0 amortissable..	20.730	33.075	24.660	78.465	200.865
4 1/2 0/0 1883.......	292.074	268.456	254.000	814.530	1.211.658
Totaux des achats.	686.435	702.489	627.942	2.016.836	2.772.276
Capitaux correspondant aux achats (milliers de francs).	19.548	20.393	18.211	58.153	74.990
Ventes en Rentes :					
3 0/0 perpétuelle....	252.519	203.743	214.966	671.228	635.765
3 0/0 amortissable..	23.565	35.670	26.295	85.530	75.225
4 1/2 0/0 1883.......	313.691	382.678	471.101	1.167.470	828.065
Totaux des Ventes	589.775	622.091	712.362	1.924.228	1.539.055
Capitaux correspondant aux ventes (milliers de francs)	16.194	16.637	18.884	51.716	40.707

La fabrication des Monnaies en France de 1795 à 1891. — La future Conférence monétaire prenant une grande importance, nous croyons intéressant de publier le tableau des monnaies fabriquées en France depuis 1795.

Années	Or (valeur nominale)	Argent (valeur nominale) Pièces de 5 francs	Argent (valeur nominale) Pièces divisionnaires	Total général
—	francs	francs	fr. c.	fr. c.
Ans IV. V	»	41.399.385	»	41.399.385 ..
An VI...	»	11.917.300	»	11.917.300 ..
An VII ..	»	18.979.705	»	18.979.705 ..
An VIII..	»	13.852.230	»	13.852.230 ..
An IX...	»	3.816.595	»	3.816.595 ..
An X....	»	4.842.785	»	4.842.785 ..
An XI...	»	11.429.255	»	11.429.255 ..
1803.....	10.209.840	28.827.000	344.998 ..	33.381.838 ..
1804.....	38.463.980	42.303.315	5.213.880 75	85.981.175 75
1805.....	20.474.500	39.181.990	7.203.919 50	66.860.409 50
1806.....	38.533.760	22.428.245	2.813.406 50	63.775.411 50
1807.....	18.019.920	4.022.115	986.788 ..	23.028.823 ..
1808.....	32.311.260	46.911.430	20.922.492 25	100.145.182 25
1809.....	15.206.440	39.927.225	4.369.269 ..	59.502.934 ..
1810.....	46.070.600	51.722.400	5.447.816 50	103.240.816 50
1811.....	132.135.740	244.737.480	11.611.560 ..	388.534.780 ..
1812.....	97.717.880	155.228.065	5.558.344 50	258.504.289 50
1813.....	62.659.680	130.014.265	4.886.048 50	197.559.993 50
1814.....	64.544.720	60.788.535	455.586 ..	125.788.841 ..
1815.....	55.379.840	37.660.240	13.566 ..	93.053.646 ..
1816.....	15.151.280	34.183.345	734.181 50	50.068.806 50
1817.....	52.197.080	35.044.790	2.098.789 75	89.340.659 75
1818.....	95.410.460	12.099.695	306.381 25	107.816.536 25
1819.....	52.410.660	20.944.005	291.072 25	73.645.737 25
1820.....	28.781.080	18.061.460	375.160 50	47.217.700 50
1821.....	404.140	66.775.910	757.956 ..	67.938.006 ..
1822.....	4.718.100	98.441.395	2.237.742 75	105.397.237 75
1823.....	408.180	80.340.750	2.570.930 ..	83.319.860 ..
1824.....	7.071.700	111.572.835	2.903.172 75	121.547.707 75
1825.....	45.616.360	72.869.470	2.333.821 50	120.819.651 50
1826.....	925.540	88.732.310	2.103.313 ..	91.761.163 ..
1827.....	3.160.940	149.580.495	4.288.573 25	157.029.918 25
1828.....	8.025.740	157.130.665	4.335.468 75	169.491.873 75
1829.....	1.118.180	99.645.450	2.997.167 25	103.760.797 25
1830.....	23.516.640	118.696.115	1.490.974 75	143.703.729 75
1831.....	49.641.380	203.292.395	1.931.369 ..	254.865.144 ..
1832.....	2.046.260	134.305.315	7.048.600 ..	143.400.175 ..
1833.....	16.799.780	154.425.595	3.057.268 ..	174.282.643 ..
1834.....	30.231.200	211.534.020	6.754.364 75	248.519.584 75
1835.....	4.550.060	95.811.105	3.855.044 25	104.216.209 25
1836.....	5.007.040	41.518.825	1.723.574 25	48.249.439 25
1837.....	2.026.740	109.202.540	2.656.157 75	113.885.437 75
1838.....	4.940.140	86.240.080	2.249.244 25	93.429.464 25
1839.....	20.670.000	71.538.785	2.098.957 ..	94.307.742 ..
1840.....	40.998.240	61.305.885	2.489.642 ..	104.793.767 ..
1841.....	[illegible]	73.270.680	4.218.261 ..	[illegible] 00
1842.....	[illegible]	[illegible]	[illegible] 25	[illegible] 25
1843.....	[illegible]	71.858.950	[illegible] 25	76.975.508 25
1844.....	2.742.200	[illegible]	2.150.420 ..	71.877.240 ..
1845.....	119.150	[illegible]	[illegible] 50	[illegible] 50
1846.....	2.086.420	42.244.015	5.675.130 50	[illegible] 50
1847.....	7.706.020	71.610.030	6.075.127 ..	85.391.177 ..
1848.....	[illegible]	[illegible]	[illegible] 25	[illegible] 25
1849.....	27.109.[illegible]	203.[illegible]	2.717.118 90	[illegible] 90
1850.....	[illegible]	86.[illegible]	[illegible] 20	[illegible] 20
1851.....	269.709.570	57.[illegible]	1.840.[illegible] 90	[illegible] 90

1852.....	27.028.270	69.951.000	1.967.445 50	98.946.715 50
1853.....	312.964.020	19.458.160	641.328 20	333.063.508 20
1854.....	526.528.200	53.075	2.070.812 20	528.652.087 20
1855.....	447.427.820	24.305.865	1.194.440 50	472.928.125 50
1856.....	508.281.995	45.777.405	8.644.809 ..	562.704.209 ..
1857.....	572.561.225	467.030	3.342.581 30	576.370.836 30
1858.....	488.689.635	133.950	8.529.618 70	497.353.203 70
1859.....	702.697.790	16.825	8.384.988 80	711.099.603 80
1860.....	428.452.425	»	8.084.198 60	436.536.623 60
1861.....	98.216.400	110.490	2.407.559 50	100.734.449 50
1862.....	214.241.990	105.645	2.413.752 70	216.761.387 70
1863.....	210.230.640	108.435	221.175 50	210.560.250 50
1864.....	273.843.765	160.840	7.135.769 90	281.140.374 90
1865.....	161.886.835	485.670	8.736.724 50	171.109.229 50
1866.....	365.082.925	189.465	44.631.944 ..	409.904.334 ..
1867.....	198.579.510	54.051.560	59.706.979 70	312.338.049 70
1868.....	340.076.685	93.620.550	35.824.718 ..	469.521.953 ..
1869.....	234.186.190	58.264.285	9.911.612 ..	302.362.087 ..
1870.....	55.394.800	53.648.350	15.402.906 ..	124.446.056 ..
1871.....	50.169.880	4.710.905	19.167.594 50	74.048.379 50
1872.....	»	389.190	26.449.179 50	26.838.369 50
1873.....	»	154.649.045	1.621.115 ..	156.270.160 ..
1874.....	24.319.700	59.996.010	613.978 50	84.929.688 50
1875.....	234.912.000	75.000.000	»	309.912.000 ..
1876.....	176.493.160	52.661.315	»	229.154.475 ..
1877.....	255.181.140	16.464.285	»	271.645.425 ..
1878.....	185.318.100	1.821.420	»	187.139.520 ..
1879.....	24.610.540	»	»	24.610.540 ..
1880.....	»	»	»	»
1881.....	2.167.000	»	6.773.445 ..	8.900.445 ..
1882.....	3.742.000	»	1.159.859 50	4.901.850 50
1883.....	»	»	»	»
1884.....	»	»	»	»
1885.....	289.400	»	»	289.400 ..
1886.....	23.586.700	»	154.379 ..	23.741.079 ..
1887.....	24.668.190	»	8.910.583 ..	33.578.773 ..
1888.....	554.140	»	5.763.624 ..	6.317.764 ..
1889.....	17.477.800	»	370 ..	17.478.170 ..
1890.....	20.602.800	»	»	20.602.800 ..
1891.....	17.422.020	»	»	17.422.020 ..
TOTAUX	8.826.948.250	5.060.606.240	474.068.884 35	14.361.623.374 35
A déduire : Démonétisation	104.081.280	»	222.166.304 25	326.247.584 25
Reste en circulat.	8.722.866.970	5.060.606.240	251.902.580 10	14.035.375.790 10

Nous avons publié, dans notre numéro du 14 février 1892, le relevé général de cette fabrication, sous une autre forme ; nous complétons aujourd'hui ce travail par la statistique du monnayage par année.

Pour avoir une idée précise de ce qui reste réellement en circulation sur cette somme totale de 14 milliards, 35.375.790 fr. 10, il faut relire l'étude de notre Directeur, M. Edmond Théry, publiée dans l'*Economiste Européen* du 14 février, page 133.

Opérations concernant les Caisses d'épargne ordinaires du 21 au 31 juillet 1892

Dépôts de fonds....................	8.696.151 19
Retraits de fonds..................	3.589.898 78
Excédent de retraits........	5.106.252 41

L'excédent de dépôts du 1er janvier au 31 juillet 1892 s'élève à 39.228.109 fr. 83.

Capitaux employés en achats de rente du 21 au 31 juillet 1892 :

1° Pour placement des excédents de dépôts et, en outre, des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des Caisses d'épargne ordinaires, 3.548.508 fr. 33 ;

2° Pour le compte des déposants des Caisses d'épargne ordinaires, 332.563 fr. 35.

Pendant le mois de juillet, le montant des capitaux employés en achats de rentes a été de 14.633.285 fr. 40. Ces achats ont été faits pour le compte des Caisses suivantes :

Caisses d'épargne ordinaires......	9.664.520 83
Caisse nationale d'épargne........	4.928.766 67
Caisse d'assurances en cas d'accidents..............................	39.997 90
Total.......	14.633.285 40

Les Budgets coloniaux. — Les renseignements ci-après sont extraits du projet du budget pour 1893 (service colonial.

Colonies		Budgets locaux de 1892 — Recettes — Francs	Budgets locaux de 1892 — Dépenses — Francs	Crédits inscrits au projet de budget français pr 1893 — Francs
Martinique.	Budget ordin...	4.493.572	4.493.572	2.375.940
	— extraord..	2.508.129	2.508.129	
	Total......	7.001.701	7.001.701	
Guadeloupe	Budget ordin...	6.091.286	6.091.285	1.611.097
	— extraord..	3.100.000	3.100.000	
	Total......	9.191.286	9.191.286	
Réunion		3.847.700	3.835.689	4.554.745
Guyane		1.844.779	1.844.779	1.366.287
Sénégal		3.280.692	3.280.692	6.183.898
Soudan français		»	»	5.189.622
Guinée française et dépend...		»	»	943.500
Congo français		2.168.287	2.168.287	1.463.267
St-Pierre et Miquelon	Budget ordin...	477.258	477.258	268.712
	— extraord..	103.000	103.000	
	Total......	580.258	580.258	
Sainte-Marie-de-Madagascar..		90.000	90.000	35.000
Nossi-Bé		212.250	212.250	74.000
Diégo-Suarez		128.410	128.410	2.244.092
Mayotte		260.850	260.850	98.209
Protectorat des Comores		»	»	15.128
Tahiti		1.143.950	1.143.950	842.319
Nouvelle Calédonie		3.433.305	3.433.305	3.299.086
Inde	Budget ordin...	2.045.390	2.045.390	313.835
	— extraord..	124.720	124.720	
	Total......	2.170.110	2.170.110	
Cochinchine		29.922.830(1)	29.922.830(1)	3.215.980
Annam et Tonkin		»	»	24.450.000
Obock		»	»	480.692
Service commun		»	»	3.201.388
Service pénitentiaire		»	»	10.398.000
Totaux.........		65.276.408	65.264.397	72.624.747

Le procès intenté à la Banque de Paris et à la Compagnie de Fives-Lille par certains obligataires du Santa-Fé. — Lors de la discussion du concordat de la *Compagnie Française des Chemins de fer de Santa-Fé*, nous avons exposé les réclamations des obligataires de cette Compagnie, et nous avons annoncé qu'un procès avait été intenté par quelques-uns d'entre eux à la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui avait émis les titres en avril 1889. Ce procès a été plaidé par MMes Mazoyhié, Garbe, Richardière, Lignereux et Sabatier agréés, représentant MM. de l'Escale, Guérin et autres, agissant contre la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Compagnie de Fives-Lille, les administrateurs et syndic de la Compagnie des Chemins de fer de Santa-Fé. Le jugement a été rendu le 6 juillet 1892.

Comme nous l'avions prévu, les demandeurs ont été déboutés de leurs prétentions.

Faillite d'Orléans à Châlons. — Le rachat des lignes de l'Eure permet a M. Chevillot, syndic, de procéder à une répartition de 20 0/0 sur les bases suivantes :

62 fr. pour les obligations de la 1re émission.
45 — 2e —
47 — 3e —
50 — 4e —
93 — de Glos Montfort à Pont-Audemer.
58 — de Gisors à Vernon.
58 — de Pont-de-l'Arche à Gisors.
63 — d'Evreux à Elbeuf et Acquigny à Dreux.

Deux répartitions d'ensemble 16 0/0 ayant été faites précédemment, les obligataires toucheront donc en tout :

---

(1) Ce chiffre est obtenu en comptant la piastre pour 4 francs. — Une disposition spéciale introduite dans le projet de loi concernant le budget de 1893 (art. 51) a pour but de fixer le contingent à verser par la Cochinchine à la somme de 5 millions qui devra être employée au paiement des dépenses militaires de l'Annam et du Tonkin.

112 fr. pour la 1re émission.
101 — 2e —
85 — 3e —
91 — 4e —
113 fr. pour les obligations de Glos-Montfort à Pont-Audemer.
106 — de Gisors à Vernon.
105 — de Pont-de-l'Arche à Gisors.
114 — d'Evreux à Elbeuf et Acquigny à Dreux.

Lits Militaires. — L'Assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des Lits Militaires a eu lieu le 2 courant.

Les comptes de l'exercice 1891 et le rapport du Conseil d'administration sur cet exercice ont été approuvés à l'unanimité.

Le dividende a été fixé à 32 fr. 50 par action sur lesquels 11 fr. ont été déjà distribués. Le solde de 21 fr. 50 sera mis en paiement à partir du 20 courant.

Enfin les pouvoirs des commissaires, MM. le comte de Resbecq et Buchot ont été renouvelés.

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

A partir du 1er août prochain et par suite de l'avis ci-dessous transcrit (1), les obligations 5 0/0, série B. de la Banque de Crédit Foncier et Agricole de Santa-Fé se négocieront pas avec la jouissance : « Août 1892, et la mention : « Ex-coupon août 1892, payé à raison de 1 fr. 79. »

(1) Banque de Crédit Foncier et Agricole de Santa-Fé (obligations série B) :

La Banque Russe et Française à l'honneur d'informer les porteurs d'obligations série B que, conformément à l'avis publié le 29 décembre 1891, la Banque du Crédit Foncier et Agricole de Santa-Fé lui a remis 63.281 25 piastres, monnaie nationale argentine.

En conséquence, le coupon des obligations de la série B, échéant le 1er août 1892, sera payé aux guichets de la Banque Russe et Française à raison de 1 fr. 79 net, et ce contre remise du coupon.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 15 au 21 Juillet (29e semaine)
(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. de la semaine 1891	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1891	Différence pr 1892
Etat	2.665	757	739	19.480	19.221	+ 259.»
Paris-Lyon-Méditer.	8 364	6.613	6.561	184.640	185.548	— 908.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	84	83	2.424	2.448	— 24.»
— Chemins Algériens	513	182	182	4.608	4.815	— 207.»
Nord	3.629	3.678	3.532	98.921	98.616	+ 305.»
Ouest	4.961	2.963	2.917	77.048	75.816	+ 1.232.»
Orléans	6.432	3.177	3.092	90.772	88.382	+ 2.390.»
Est	4.691	2.715	2.699	76 409	76.340	+ 69.»
Midi	3.023	1.766	1.736	46.351	47.362	— 1.011.»
Est-Algérien	897	107	84	3 072	3.286	— 214.»
Bône-Guelma voie larg.	534	89	66	1.946	2.001	— 55.»
— voie étroite	128	5	5	179	193	— 14.»
Ouest-Algérien	296	64	65	1.461	1.285	+ 176.»
Arzew à Kralfallah	214	31	23	753	670	+ 83.»
Médoc	101	21	21	564	561	+ 3.»

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 21 au 29 juillet	1.680.000	2.300.000
Du 30 juillet	210.000	530.000
Du 31 juillet	110.000	350.000
Du 21 au 31 juillet	2.000.000	3.180.000
Du 1er août	120.000	210.000
Du 2 août	170.000	120.000
Du 3 août	140.000	210.000
Du 4 août	160.000	210.000
Du 5 août	190.000	190.000
Du 1er au 5 août	780.000	940.000

L'Octroi de Paris. — Les produits de l'octroi de Paris se sont élevés, pendant le mois de juillet 1892, à 11.512.826 fr. 46, en diminution de 24.557 fr. 37 sur les produits de juillet 1891 et en augmentation de 233.726 francs 46 sur les évaluations budgétaires correspondantes.

Les produits depuis le 1er janvier 1892 se sont élevés à 88.499.735 fr. 49, en augmentation de 1.204.141 fr. 17 sur l'année 1891 et de 4.129.885 fr. 49, comparativement aux évaluations budgétaires.

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

La liquidation de fin juillet s'est opérée dans d'excellentes conditions ; comme on s'y attendait, il y a eu des livraisons de titres, mais ces livraisons n'ont eu qu'une importance restreinte ; les reports ont été peu élevés, aussi dès les premiers jours de la semaine une reprise s'est-elle dessinée ; plusieurs valeurs qui, depuis quelque temps, semblaient se tenir à l'écart, ont reçu à leur tour l'impulsion et ont brusquement regagné le temps perdu.

On ne saurait s'attendre cependant à ce que ce mouvement s'accentuât ; il est dû, en grande partie, aux rachats du découvert ; il faut considérer, en outre, que nous sommes en pleines vacances et qu'un pareil moment n'est point propice aux grands mouvements de Bourse. Ces tendances, nettement favorables, doivent seulement nous faire espérer pour l'automne une campagne fructueuse ; on sent que la spéculation prend dès maintenant ses positions ; on peut constater aussi que l'épargne est moins défiante ; les capitaux se montrent plus empressés de se placer, l'attente leur pèse.

Rentes françaises. — Comme nous venons de l'indiquer, la liquidation a provoqué la hausse de nos rentes, le 3 0/0 est à 99 37 contre 98 37, l'Amortissable à 99 42 contre 98 85 ; le 4 1/2 à 105 45 contre 106 12. L'objectif sur le 3 0/0 est le retour au pair qui avait été dépassé le jour même du détachement du coupon. Une réaction de deux points s'est produite depuis, coïncidant avec la libération de l'Emprunt et l'assimilation de la Rente nouvelle avec l'ancienne ; les ventes de portefeuille, ainsi que les livraisons de titres qu'elles doivent avoir pour conséquence ont produit maintenant tout leur effet. On avait craint, en outre, que l'assimilation du nouveau fonds avec l'ancien ne créât du flottant, c'est chose faite aujourd'hui ; le flottant n'est pas tel qu'il ne puisse être facilement absorbé ; dans un mois et demi, un coupon trimestriel sera détaché et, d'ici là, la spéculation aura fait avancer le 3 0/0 assez loin pour que le détachement de ce coupon ne laisse pas la Rente bien au-dessous du pair.

Le 3 0/0 *Tunisien* est en nouvelle avance à 485 fr.

Sociétés de Crédit françaises. — La *Banque de France* passe de 4.205 à 4.190.

Dans le bilan au 6 août, la plupart des chapitres sont en diminution. Le portefeuille décroît de 97.583.427 fr. ; les comptes courants particuliers fléchissent de 38.053.573 fr. Par contre les avances sur titres ont augmenté de 3.857.164 fr.

Les billets en circulation se sont accrus de 16.719.100 francs ; il en est de même de l'encaisse d'une somme de 10.649.703 fr. dont 8.833.000 fr. en or.

La *Banque d'Escompte* est ferme à 242 50 sur la nouvelle du vote des actionnaires de la Société Bisontine de la soie de Chardonnet en faveur de la fusion de celle-ci avec la nouvelle Société dont cet établissement prépare l'émission, au capital de 25 millions. La *Banque de Paris* avance de 626 25 à 657 50, sur l'annonce de la participation de cet établissement à une opération de trésorerie avec la Banque d'Espagne.

La *Banque Transatlantique* n'a pas varié à 412, et la *Compagnie algérienne* se consolide à 500 au pair.

Le *Comptoir National* est très ferme à 514. Les der-

niers bilans, notamment celui de juin ont donné des résultats assez satisfaisants pour justifier la faveur dont le titre jouit

Le *Crédit Lyonnais* est en nouvelle hausse à 798 75; on trouve au dernier bilan du 30 juin une augmentation de près de 43 millions dans le chiffre d'affaires comparé à celui du mois précédent. Elle est d'autant plus remarquable que le portefeuille commercial, en décroissance de 28 millions, n'y a pas participé. Au passif, les divers dépôts offrent une augmentation globale de près de 34 millions et forment le chiffre énorme de plus de 860 millions, y compris les comptes courants créditeurs.

Le *Crédit Industriel et Commercial* s'est relevé à 550. C'est jeudi que cet établissement a procédé à l'émission des obligations 4 0/0 de la Société Gaz et Eaux. On ne connaît pas encore les résultats de cette opération; mais si elle a obtenu, comme nous le pensons, le succès de l'opération similaire faite il y a peu de temps pour le compte de la Société des Lits Militaires par cet établissement, il n'est pas douteux qu'elle ne lui laisse un bénéfice appréciable.

Le *Crédit Foncier* a été fort agité toute la semaine. De 1.081 75 les actions sont descendues un moment à 1.055 francs pour se relever ensuite à 1.105. Nous publions, d'autre part, les communications que le gouverneur du Crédit Foncier a adressées aux actionnaires en présence des attaques dont leur titre était l'objet.

Dans sa séance hebdomadaire du 3 août, le Conseil d'administration a autorisé pour 5.663.806 de nouveaux prêts, dont 4.949.837 en prêts fonciers et 713.969 en prêts communaux.

La *Société Générale* est en avance à 471 25.

La *Banque Internationale* reste stationnaire à 395 et la *Banque Parisienne* est à 380.

C'est en septembre que cette Société met son coupon en paiement, elle ne tardera donc pas à en faire connaître l'importance.

Chemins de fer Français. — Les cours de compensation des actions de nos grandes Compagnies de Chemins de fer ont été presque exactement les mêmes qu'il y a un mois; ces actions sont entraînées cependant par la hausse de nos Rentes.

Les recettes des six grandes Compagnies pour la semaine du 15 au 21 juillet présentent une plus-value de 373.755 francs qui provient de tous les réseaux sans exception, y compris le Midi. La plus forte augmentation est sur le Nord. Ainsi se trouvent de plus en plus confirmées les prévisions que nous formulions sur les conséquences des réductions de tarifs.

Les Chemins de fer Algériens ont diversement varié, mais leur ensemble est encore ferme. Les *Bône-Guelma* s'inscrivent à 725 50. Les *Est-Algérien* se relèvent à 594 50, sur l'espoir que la nouvelle convention à intervenir entre l'Etat et le *Bône-Guelma* pourra leur être favorable. Les *Ouest-Algérien* reviennent au contraire à 600 francs.

L'Est est ferme à 922, le *Paris-Lyon-Méditerranée* s'avance à 422 50, le *Midi* reste à 1.300, le *Nord* est stationnaire à 1.880; l'*Orléans* s'élève de 1.565 à 1.580; l'*Ouest* reste ferme à 1.080 et le *Sud de la France* est à 500 francs.

Sociétés Industrielles Françaises. — Les *Magasins Généraux de Paris* ont à peine varié à 546 25; la *Compagnie Parisienne du Gaz* est en hausse à 1.457 50 en attendant que le Conseil municipal s'occupe du projet de convention relatif à l'abaissement du prix du gaz. Les *Messageries Maritimes* sont très fermes à 680. Les *Omnibus* passent de 1.050 à 1.055, soutenus par de bonnes recettes dont la plus-value atteint actuellement 1.024.000 fr. environ. Il est permis de croire que, comme d'autres, la Compagnie aura pris ses mesures en temps utile au sujet des fourrages. Ceux-ci cotent déjà des cours élevés.

Le *Panama* est en hausse à 26 25. Nous renvoyons, au sujet des projets de reconstitution dont on ne cesse de parler, à l'article que nous donnons dans le corps du journal. Si la logique réglait les fluctuations de cours, les obligations devraient monter et les actions être délaissées, car ce sont surtout les obligations seules qui seront appelées à profiter, de la part qui pourrait être laissée aux capitaux actuels dans les bénéfices de la future exploitation.

Le *Suez* est à 2.747 50 malgré les mauvaises recettes.

La *Dynamite centrale* finit à 392 50.

Le *Télégraphe de Paris à New-York* reste à 101.

Sociétés étrangères diverses. — La *Banque des Pays Autrichiens* est mieux à 480 quoique le marché de Vienne soit resté depuis huit jours assez inactif. La *Banque Ottomane* est ferme à 567 50. Le *Crédit Foncier d'Autriche* est à 1.094. Le *Crédit Foncier Egyptien* ne varie pas à 472 50. Le *Crédit Mobilier Espagnol* est en baisse à 80 fr. Le *Gaz de Madrid* reste sans changement à 210 francs.

Les *Autrichiens-Hongrois* reprennent de 653 75 à 657 50. La question de la mise à la charge des obligataires de l'impôt de 10 0/0 reste toujours en suspens. Il semble pourtant que la Compagnie hésite devant les protestations qui se sont élevées contre ce projet, en Allemagne principalement.

Les *Chemins Portugais* sont en hausse de 5 fr. à 82 50; les obligations anciennes finissent à 105 fr. et les nouvelles à 102 francs.

Le *Madrid à Saragosse* passe de 183 75 à 187 50.

Fonds d'Etats étrangers. — Les Consolidés anglais sont à 97 40 après 97 30. L'*Autrichien* 4 0/0 or est en reprise à 98 fr. Les *Fonds Egyptiens* maintiennent leur bonne attitude précédente.

Il se confirme que lord Roseberry prendra le portefeuille des affaires étrangères dans le cabinet Gladstone. Il y a là de quoi confirmer l'espérance de tous ceux qui ont toujours cru au *statu quo* en Egypte. La *Daïra* atteint le pair de 100 fr. et paraît s'y établir. L'*Unifiée* fait 98 55, la *Privilégiée* 94 95. La *Domaniale* se maintient bien à 104 25.

L'*Extérieure Espagnole* est à 63 90.

Au moment où la maison Rothschild se retirait des négociations qu'elle avait, dit-on, engagées avec l'Espagne pour un emprunt, la *Banque de Paris et des Pays-Bas* se substituait à elle. La seule annonce de cette nouvelle, non encore confirmée, du reste, a suffi pour pousser à 64 20 *l'Extérieure Espagnole*, entière à la spéculation. Elle n'a pu, toutefois, conserver ce cours, et finit à 63 90, en hausse encore de près d'un point et demi sur la semaine dernière. Une certaine amélioration du change, à 15 1/2 au lieu de 17 0/0, est de nature à soutenir ce fonds, en attendant la session d'automne des Cortès. Mais rien n'est assuré sur ce point. L'opposition peut retrouver le même succès contre les projets gouvernementaux. Il serait donc imprudent d'aller au delà du niveau actuel. Les *Cuba 6 0/0* et *5 0/0* ont suivi à 460 et 420.

Les *Emprunts Helléniques* sont lourds et ne prennent pas part à l'amélioration de la cote des autres fonds étrangers. L'*Italien* se tient à 90 80 sans grand changement. Le *Portugais* n'a pas maintenu son ancien cours. Les déclarations obscures que le Ministre des Finances portugais avait faites dernièrement devant un groupe d'hommes politiques, et dans lesquelles il assurait avoir un plan pour payer la Dette flottante, sans nouvelles charges, n'ont pas été prises au sérieux. Les rachats du découvert ont cessé. Le cours est retombé à 23 40 à terme.

Les *Tabacs* restent à 360. Notre correspondant de Lisbonne nous donne des détails complets sur la dernière assemblée générale de cette Société. Nous y renvoyons nos lecteurs.

La certitude que les récoltes en Russie, sans être extraordinaires, sont, cependant, bien plus satisfaisantes que des adversaires intéressés ne l'avaient, tout d'abord, annoncé, la diminution d'intensité du choléra et la reprise du Rouble exercent une bonne influence sur les *Fonds Russes* qui se présentent tous en reprise accentuée et fondée.

Les *Valeurs Ottomanes* sont bien tenues.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 9 juill.	16 juil.	23 juil.	30 juil.	6 août
Millions	Francs															
15215	456.483.140		**3 0/0 Perpétuel**	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	98 62	98 72	93 22	98 37	99 37
4061	121.831.905		**3 0/0 Amortissable**.....	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	98 70	98 92	98 65	98 85	99 42
6789	305.540.303		**4 1/2 1883**	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 02	106 22	106 20	106 12	105 45
26066	883.855.348															
396.386 obl	de 500 f.		**Tunis** 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 25	479 50	481 25	485 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	**SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES** (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	**Banque de France,** nom.	146 »	156 »	161 »	16562	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	4190 »	4205 »	4220 »	4205 »	4190 »
128.980	500	250	**B. d'Escompte de Paris**	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	220 ..	225 »	200 »	221 »	242 50
125.000	500	500	**B. de Paris** et **Pays-Bas**	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	648 »	641 »	640 »	636 25	657 50
50.000	500	250	**Banq. Transatlantique**.	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	412 »	412 »	412 »	412 »	412 »
30.000	500	500	**Compagnie Algérienne.**	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	495 »	491 »	495 »	500 »	500 »
160.000	500	250	**Compt. Nat. d'Esc.,** nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	510 »	511 »	515 »	507 50	514 »
341.000	500	500	**Cr. Fonc. de France,** —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1110 »	1110 »	1085 »	1080 »	1105 »
120.000	500	125	**Cr. Indust.** et **Comm.** —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	530 »	535 »	536 »	545 »	550 »
400.000	500	250	**Crédit Lyonnais**	17 50	25 »	30 »	12 50	667 50	740 »	800 »	782 50	783 75	786 25	786 25	790 »	798 75
[illegible]	500	500	**Crédit Mobilier**	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	151 25	152 50	152 50	155 »	152 50
240.000	500	250	**Société Générale,** nom..	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	465 »	465 »	467 50	470 »	471 25
50.000	500	500	**Banq. Intern. de Paris**	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	395 »	402 »	395 »	395 »	395 »
50.000	500	500	**B. Parisienne nouvelle**	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	382 50	380 »	385 »	385 »	380 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	**Bône-Guelma**	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	714 50	740 »	740 »	735 »	730 »
50.000	500	500	**Est-Algérien**...........	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	585 »	590 »	595 »	594 50	590 50
584.000	500	500	**Est**.....................	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	915 »	922 »	922 50	922 50	922 »
800.000	500	500	**Paris-Lyon-Méditerr.**..	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1517 50	1520 »	1512 50	1512 50	1522 50
250.000	500	500	**Midi**.....................	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1295 »	1295 »	1290 »	1300 »	1300 »
525.000	400	400	**Nord**.....................	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1867 50	1895 »	1875 »	1880 »	1880 »
300.000	500	500	**Orléans**	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1545 »	1558 75	1570 »	1565 »	1580 »
300.000	500	500	**Ouest**....................	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1077 50	1075 »	1080 »	1080 »	1080 »
40.000	500	500	**Sud de la France**........	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	508 »	506 »	507 »	509 50	500 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	**Mag. Gén. de Paris**.....	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	552 ..	550 »	545 »	549 »	546 25
336.000	250	250	**Cᵉ Par. du Gaz** (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1435 »	1438 75	1442 50	1456 25	1457 50
80.000	500	500	**Cᵉ Gén. Transatlantique**	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	585 »	584 50	582 50	582 50	582 50
120.000	500	500	**Messageries Maritimes**	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	660 »	660 »	656 »	675 »	680 »
34.000	500	500	**Omn. de Paris** (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1048 50	1041 »	1040 »	1050 »	1055 »
85.000	500	500	**Voitures à Paris** (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	700 »	705 »	705 »	697 50	705 »
600.000	500	500	**Canal de Panama**	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	17 50	15 75	18 75	20 »	26 25
223.398	500	500	**Canal de Suez**	78 22	89 38	91 05	11213	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2717 50	2726 25	2715 »	2717 50	2747 50
40.000	500	500	**Dynamite** (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	845 »	475 »	387 50	402 50	395 »	390 »	392 50	392 50
84.000	500	500	**Télég. Paris-New-York**	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	100 »	100 »	105 »	101 25	101 »
50.000	500	500	**Téléphones**	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	430 »	440 »	435 »	435 »	445 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	2000	2000	**B.I.R.P. Pays-Autrich.**	22 50	25 »	14 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	471 25	470 »	469 »	472 50	480 »
500.000	500	250	**B. Impér. Ottomane**....	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	559 75	563 75	567 50	560 »	567 50
120.000	500	200	**Cr. Fonc. d'Autriche**...	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1085 »	1075 »	1077 50	1095 »	1094 »
60.000	500	125	**Cr. Fonc. Egyptien**	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	474 »	470 50	472 »	472 50	472 50
95.000	»	»	**Cr. Mob. Espagn.** (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	87 50	86 »	87 50	83 75	80 »
48.000	500	500	**Gaz de Madrid**	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	225 »	220 »	215 »	210 »	210 »
60.000	500	500	**Chemins Andalous**	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	325 »	315 »	326 25	315 »	330 »
550.000	500	500	**Autrichiens-Hongrois** .	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	645 »	642 50	645 »	653 75	657 50
750.000	500	500	**Sud de l'Autriche** (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	217 50	218 75	220 »	220 »	225 »
420.000	500	500	**Méridionaux** (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	713 75	725 »	685 »	655 »	610 »	621 25	617 »	621 25	623 75
370.000	500	500	**Nord de l'Espagne**......	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	340 »	176 25	165 »	166 25	170 »	165 »	171 25
70.000	500	500	**Portugais**	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	75 »	75 »	76 25	77 50	82 50
256.000	500	500	**Saragosse (Madrid à)**..	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	186 25	182 50	187 50	183 75	187 50
Capital ou Nombre de titres	Échéance		**FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS**													
529.477.984£			**Angleterre 2 3/4 0/0** ...	2 75	2 75	2 75	2 75	96 35	97 05	96 »	97 »	96 75	97 40	97 50	97 30	97 40
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	96 25	96 85	97 05	97 80	98 »
6.000.000			**Brésil 4 1/2 0/0 1888**	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	62 50	62 »	64 75	63 40	63 »
20.000.000			— **4 0/0 1889**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	58 75	59 40	61 25	» »	59 75
[illegible]			**Egypte** (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	98 75	97 »	100 »	98 »	100 »
3.045.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	97 42	97 20	98 »	98 25	98 [illegible]
1.497.550	1941		— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	93 40	93 15	93 75	94 20	[illegible]
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	61 90	61 70	62 [illegible]	62 50	63 90
1.240.000	[illegible]		**Cuba 6 0/0 1886**	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	[illegible]	517 50	500 »	460 »	454 »	450 »	452 »	446 »	460 »
341.000	1940		**5 0/0 1890**	»	»	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	423 75	446 »	[illegible]	409 25	404 »	420 »
240.000	1921		**Hellénique 5 0/0 1881**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	373 »	364 »	374 »	362 50	340 »
270.000	1962		— **4 0/0 1887**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	[illegible]	293 »	[illegible]	[illegible]	283 »	[illegible]
[illegible]			**Hongrie 4 0/0 or**........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	[illegible]	92 75	93 75	93 25	93 20	94 50
442.250.000			**Italie 5 0/0 (4.34 net)**...	4 34	4 34	4 34	4 34	[illegible]	95 25	93 50	[illegible]	[illegible]	90 40	[illegible]	[illegible]	90 80
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	24 »	23 70	[illegible]	24 »	23 50
285.000	1926		— **4 1/2 1891 (Tabacs)**	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	361 25	[illegible]	366 »	[illegible]	360 »
[illegible]			**Roumanie 5 0/0 1875**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	[illegible]	99 75	100 »	[illegible]	[illegible]	101 »	[illegible]	101
[illegible]	[illegible]		**Russie 5 0/0 1879** (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]		— **4 0/0 1880**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]		— **4 0/0 Consolidé**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	[illegible]	95 60	95 10	95 »	[illegible]
[illegible]	[illegible]		— **3 0/0 1891 or**...	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	77 10	77 [illegible]	[illegible]	77 90	[illegible]
[illegible]	[illegible]		— **3 0/0** (Or. Intérieur)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	[illegible]	77 »	[illegible]	76 [illegible]	[illegible]	77 »	[illegible]
			Dette Ottom. 1 0/0, conv	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	20 32½	[illegible]	20 40	[illegible]
[illegible]	1931		**Consolidat. Ottom. 4 0/0**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	375 »	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	1931		**Priorités Ottom. 4 0/0**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	[illegible]	411 25	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]			**Douanes Ottom. 5 0/0**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	462 50	[illegible]	450 »	[illegible]

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

LA SITUATION

Berlin, 5 août 1892.

Le Gouvernement prussien est sur le point de subir un nouveau remaniement. On annonce, dès à présent, que M. Herrfurth, Ministre de l'Intérieur, présentera sa démission à l'Empereur dès le retour du souverain d'Angleterre, et qu'il sera remplacé par le comte Botho d'Eulenburg, qui est resté ministre sans portefeuille depuis sa nomination au poste de président du Conseil. M. Herrfurth, le plus libéral d'entre les ministres prussiens, est la bête noire des féodaux et des piétistes, qui ne lui pardonnent pas d'avoir réalisé avec succès la réforme des administrations communales ; mais ce n'est pas à la haine des conservateurs qu'est due la chute du Ministre de l'Intérieur. M. Herrfurth se trouvant complètement en désaccord avec le Ministre des Finances au sujet de la réforme fiscale dont je vous ai déjà parlé, et le Conseil des Ministres ayant approuvé les projets de M. Miquel, le Ministre de l'Intérieur, dont la coopération est indispensable pour l'achèvement de la réforme, a dû se retirer.

Vous savez que le projet de M. Miquel abandonne aux communes le produit des impôts foncier, immobilier et industriel, ce qui permettra d'abroger la loi *Huene*. Cette loi, votée à l'époque où l'Allemagne, adoptant une politique protectionniste, avait pour objet de restituer indirectement aux consommateurs les augmentations des droits de douane perçus sur les céréales et le bétail, en attribuant aux cercles administratifs les plus-values des recettes douanières produites par ces marchandises. M. Herrfurth estime que ces mesures auront pour résultat de favoriser de nouveau la grande propriété rurale aux dépens des populations urbaines, et que le nouvel impôt sur le capital que M. Miquel a l'intention d'introduire ne constitue qu'une compensation insuffisante. Enfin, M. Herrfurth trouve que les mesures du Ministre des Finances sont trop hâtives et trop radicales, et voudrait qu'on les réalisât, non tout d'un coup, mais graduellement.

Bien que les divergences de vues entre les deux ministres soient considérables, il est possible cependant que l'Empereur détermine le Ministre de l'Intérieur à rester à son poste.

Ainsi que je vous l'ai fait prévoir, l'Allemagne et la Russie vont décidément entrer en négociations pour améliorer leurs relations commerciales ; c'est la Russie qui a fait les premiers pas, afin d'obtenir les droits conventionnels allemands pour ses céréales au moment où l'exportation des blés russes reprendra sur une grande échelle.

Le Gouvernement allemand s'occupera lundi des propositions de la Russie, et selon toutes les probabilités décidera d'entrer en négociations. Le commerce allemand a un intérêt de premier ordre à récupérer ses débouchés en Russie, perdus à la suite des mesures protectionnistes de M. Vichnégradski. Il est même fort possible que l'Allemagne accorde le tarif conventionnel aux céréales russes en demandant seulement en échange que la Russie s'engage à ne pas élever davantage, pendant la période où le traité restera en vigueur, ses tarifs actuels ; ce serait une convention analogue à celle conclue récemment avec la Roumanie.

Les mauvais résultats financiers de l'Administration des Chemins de fer attirent à M. de Thielen, Ministre des Travaux publics, de vives critiques de la part de la presse d'opposition, qui reproche à ce Ministre d'être le principal auteur du déficit du budget prussien, que je vous signalais la semaine dernière.

Le prédécesseur de M. de Thielen est en grande partie l'auteur du mal, car il a négligé des dépenses d'entretien indispensable, mais l'Administration actuelle a le tort de maintenir des tarifs de chemins de fer élevés, et cela pour complaire au parti des grands propriétaires ruraux ; ces derniers sont, en effet, ennemis des bas tarifs, qui favoriseraient de plus en plus l'émigration des ouvriers agricoles employés dans les grands domaines de la Prusse orientale, de la Silésie, de la Posnanie ; on se base sur l'exemple de la Hongrie pour affirmer qu'un abaissement de tarifs améliorerait non seulement les recettes des chemins de fer, mais toutes les autres sources de revenus publics, en stimulant la vie économiqne.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	30 juillet	Dif. 23 juillet	30 juillet	Dif. 23 juillet
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	983.204	— 11.178	918.350	+ 248
Billets du Trésor	26.244	— 100	21.751	+ 182
Billets d'autres banques	7.567	— 1.360	10.219	+ 844
Lettres de change	532.572	+ 8.024	544.791	— 9.244
Prêts sur titres	95.5?6	+ 3.222	102.977	— 2.974
Valeurs	6.323	— 1.128	5.068	— 1.351
Autres propriétés	35.409	— 55	36.908	+ 1.187
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets	980.509	+ 17.485	959.370	+ 11.469
Autres engagements à vue	547.328	— 20.126	520.935	— 839
Autres engagements	4.409	— 81	857	+ 15

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892
30 juin	849.6	886.0	979.3
7 juill.	839.7	886.2	979.0
15 —	847.0	904.5	988.2
23 —	849.3	918.1	994.4
31 —	838,6	918.3	983.2

Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
30 juin	710.2	765,1	711.8
7 juill.	655.7	726.9	671.2
15 —	576.2	674.0	634,5
23 —	522.9	635.6	616.8
31 —	583.0	647,7	628.1

Circulation	1890	1891	1892
30 juin	1084.5	1066.0	1088.2
7 juill.	1048,7	1023.4	1052,2
15 —	989.5	974.1	993.9
23 —	956,6	947,9	963,0
31 —	975,3	959,4	981.0

Réserve de billets	1890	1891	1892
30 juin	85.7	143.4	218,6
7 juill.	110.1	183,9	253,4
15 —	179,4	254.5	322,6
23 —	213,7	293.3	358.8
31 —	183,4	283,1	328,6

Le Bilan du 30 juillet montre le resserrement monétaire habituel à la fin du mois, mais comparé aux bilans des semaines correspondantes des années précédentes, il met toujours en évidence la stagnation des affaires. Les dépôts subissent une diminution de vingt millions, qui est en rapport avec des expéditions d'or en Russie.

Le tableau suivant permet de comparer le chiffre des virements effectués par la Banque de l'Empire en juillet 1892 aux chiffres analogues des années et des mois précédents :

	1888	1889	1890	1891	1892
	Millions de marks				
Janvier	1.279 11	1.528 78	1.620 71	1.583 17	1.337 18
Février	1.138 56	1.424 95	1.455 15	1.272 98	1.551 30
Mars	1.184 44	1.396 94	1.452 22	1.366 37	1.447 20
Avril	1.204 67	1.668 27	1.453 97	1.687 59	1.448 17
Mai	1.191 28	1.631 92	1.527 93	1.338 05	1.379 28
Juin	1.365 95	1.316 33	1.463 56	1.495 21	1.423 12
Juillet	1.300 12	1.690 56	1.484 73	1.654 27	1.331 92
Août	1.307 16	1.431 23	1.287 23	1.370 67	....
Septembre	1.234 83	1.331 59	1.424 08	1.387 10	....
Octobre	1.649 43	1.576 76	1.769 81	1.615 56	....
Novembre	1.230 36	1.531 46	1.274 12	1.418 04	....
Décembre	1.428 65	1.520 44	1.677 79	1.174 26	....
Total	15.511 91	18.049 23	17.891 40	17.363 27	....

Ces chiffres montrent que l'arrêt des affaires s'est encore accentué dans ces derniers temps.

Le Commerce extérieur. — Nous compléterons les chiffres généraux du Commerce extérieur de l'Allemagne pendant le premier semestre de 1892, que nous avons publiés dans notre dernier numéro, par les chiffres suivants relatifs à une série d'articles :

Importations (en quintaux)

	Juin		six premiers mois	
	1892	1891	1892	1891
	—	—	—	—
Coton	238.801	199.042	1.317.706	1.504.709
Minerai de fer	1.499.557	1.473.954	7.873.627	6.310.258
Lin	27.088	33.247	362.184	373.437
Chanvre	43.652	56.430	277.739	257.324
Jute	58.118	109.699	289.604	494.841
Froment	1.059.973	621.153	7.072.019	2.706.298
Seigle	649.481	1.182.399	4.148.635	3.496.016
Avoine	52.626	226.497	396.787	619.770
Orge	244.703	247.081	2.497.220	2.730.171
Raves	111.902	49.045	334.780	350.751
Maïs	502.422	231.220	4.661.043	1.525.031
Pommes de terre	146.640	86.738	1.158.201	540.190
Bois de construction	3.854.741	3.362.720	12.521.210	10.412.851
Cuivre	25.636	31.621	173.373	181.310
Bière	39.288	29.205	185.879	150.119
Vin	86.493	64.168	449.030	392.185
Viande abattue	19.755	7.847	131.570	79.045
Café	93.980	78.770	614.373	639.349
Pétrole	192.692	187.332	2.974.978	2.758.476
Laine	102.845	134.858	990.436	991.209
Chevaux (têtes)	6.563	6.806	50.858	51.475
Bœufs (têtes)	22.416	21.786	148.736	136.240
Veaux (têtes)	1.203	1.034	10.116	10.578
Porcs (têtes)	37.927	43.243	327.804	337.355
Harengs (tonn.)	43.028	55.514	319.651	398.210

Exportations (en quintaux)

	Juin		six premiers mois	
	1892	1891	1892	1891
	—	—	—	—
Articles de coton	25.987	23.696	160.355	139.584
Ciment	330.748	405.123	1.585.683	1.673.888
Minerai de fer	1.855.133	1.523.190	11.516.359	9.433.543
Pommes de terre	46.853	48.949	348.122	619.512
Bois de construction	258.617	401.879	1.312.428	1.335.047
Sucre	524.089	462.478	2.113.191	2.972.419
Zinc	39.197	60.859	166.629	274.372

Les Recettes des Chemins de fer. — Le tableau suivant donne les recettes des Chemins de fer d'Etat allemands au mois de juin comparées aux recettes de l'année précédente.

1° Chemins de fer dont l'année financière commence au 1er avril.

(En milliers de marks)

	Juin		Exercice du 1er avril au 30 juin		
	1892	1891	1892	1891	Différ. pour 1892
	—	—	—	—	
Chemins prussiens	76.038	74.076	221.724	224.020	—2296
— d'Etat Alsace-Lorraine	4.285	3.941	12.626	12.072	— 544
— Wurtemberg	3.153	2.992	9.247	9.079	+ 168
— Hessois	128	122	361	48	+ 13
— Mecklembourg	629	486	1738	1586	+ 152

2° Chemins de fer dont l'année financière commence au 1er janvier.

(En milliers de marks)

	Juin		Exercice du 1er janvier au 30 juin		
	1892	1891	1892	1891	Differ pour 1892
	—	—	—	—	
Chemins Saxons	7.877	7.333	41.760	42.021	— 261
— Badois	4.106	4.028	21.474	21.447	+ 27
— Oldenbourgeois	476	485	2.416	2.480	— 64
— du Main et du Neckar	585	584	2.931	3.223	— 292

Les recettes de tous les Chemins de fer de l'Etat dont l'année financière commence au 1er avril, ont été, du 1er avril au 30 juin, de 247.160.915 marks, ou 1.334.093 marks de moins que pendant la période correspondante de l'année financière précédente.

Les recettes des Chemins de fer de l'Etat dont l'année financière commence au 1er janvier, ont été, du 1er janvier au 30 juin, de 89.292.687 marks ou 1.822.232 marks de moins que pendant les six premiers mois de 1891.

Pour les Chemins de fer prussiens, les recettes se répartissent de la manière suivante :

	Juin 1892	Différence sur juin 1891
	—	
Voyageurs	25.115	+ 4.191
Marchandises	47.180	— 2.169
Divers	3.743	— 61

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	1 juil.	8 juil.	15juil.	22juil.	29juil.	5 août
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	87 50	87 37	87 62	87 87	87 62	87 87
Orient 3 0/0	66 25	65 »	64 90	66 37	65 40	67 12
Consolidés Russes	95 62	94 75	95 25	96 25	95 87	96 »
Hongrois	93 90	93 75	93 87	94 »	94 25	94 50
Egypte Unifiée	97 95	97 50	97 25	98 12	98 50	98 50
Italien	91 37	90 62	91 37	91 »	91 12	91 »
Chemins de fer						
Autrichiens	129 12	128 87	128 »	128 25	129 75	130 75
Lombards	43 2	42 62	42 12	42 62	42 12	43 25
Gothard	142 »5	141 25	141 75	141 75	141 75	145 75
Nord-Est Suisse	116 71	119 37	118 87	118 »	116 87	117 75
Central Suisse	»	»	»	»	»	»
Méridionaux	»	»	»	»	»	»
Duxer	226 »	215 75	217 »	219 75	219 40	217 50
Marienbourg	57 12	57 25	57 87	58 62	56 37	60 75
Ouest Prussien	72 25	73 »	73 37	74 40	72 25	77 »
Mainzer	114 62	114 75	115 25	114 90	114 50	116 12
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	197 25	200 75	201 50	202 75	199 75	207 25
Sud-Ouest Russe	74 »	72 25	72 37	73 87	72 37	74 75
Banques						
Crédit	168 62	167 25	166 »	166 52	166 25	168 »
Disconto	188 50	187 »	190 25	189 62	188 87	194 50
Darmstadt-Bank	136 25	135 75	138 »	138 75	137 75	139 »
Berl-Han●s	141 »	140 37	143 37	142 25	141 25	145 62
Dresde-Bank	143 12	143 37	145 87	144 75	144 75	147 »
National-Bank	117 12	116 87	118 87	118 50	118 ..	119 25
Mines et diverses						
Laura	111 75	112 87	114 37	115 25	115 40	121 37
Dortmund	63 12	65 12	65 90	66 37	66 37	70 »
Bochumer	131 12	132 90	134 25	132 90	135 12	140 37
Gelsenkirch	135 50	136 »	136 90	136 75	137 ..	138 75
Hibernia	115 87	115 75	115 25	115 50	156 25	158 25
Harpener	144 25	144 37	144 62	143 87	146 37	149 25
Dynamito Trust	131 40	133 50	133 75	132 75	133 ..	132 90
Nordd Lloyd	106 25	107 50	111 25	107 75	109 12	111 75
Allgem. Electr	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	80 95	81 »	81 »	81 10	81 10	81 10
Londres —	20 37	20 39	20 40	20 40	20 41	20 41
Vienne —	170 45	170 30	170 35	170 50	170 65	170 65
Pétersbourg 3 semaines	204 75	201 30	201 »	204 45	203 40	203 30
Roubles comptant	203 75	201 62	201 12	204 50	202 75	206 90
— fin courant	204 25	201 75	201 25	204 50	202 50	207 »

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 6 août 1892.

Le marché se montre ferme cette semaine, et nous avons à enregistrer des hausses sur la plupart des cours.

Les affaires en fonds d'Etat allemands sont assez animées, et les cours continuent à s'élever peu à peu.

La nouvelle des négociations commerciales de la Russie a exercé une grande influence sur les fonds Russes et sur les Roubles, qui sont tout à fait en reprise ; cette hausse des Roubles, qui sont les valeurs favorites des spéculateurs, a surtout contribué à entraîner la cote dans le mouvement ascendant.

On a fait courir le bruit que l'ouverture des négociations en question devait être suivie de l'admission des fonds Russes aux prêts sur titres de la Banque impériale, mais cette information est démentie ; le marché berlinois continue à être mal disposé vis-à-vis des opérations d'emprunt éventuelles de la Russie.

L'Italien est toujours mal tenu, les informations financières venant de Rome continuant à être défavorables.

Le projet d'Exposition universelle de Berlin paraît définitivement abandonné, mais les cours ne se sont pas ressentis de cet échec.

Les valeurs de Banque et les valeurs industrielles sont en très bonne situation ; les bilans publiés par les entreprises minières favorisent les actions des mines.

L'escompte hors Banque est toujours facile à 1 3/8.

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 161)

LA SITUATION

Londres, 6 août 1892.

L'ouverture du Parlement a eu lieu jeudi, et cette solennité s'est passée sans incident ; malgré ses sentiments antigladstoniens, M. Peel a été réélu président à l'unanimité ; son élection, d'ailleurs, ne faisait doute pour personne, elle a été soutenue par tous les partis et M. Gladstone a même prononcé quelques paroles pour appuyer cette candidature.

On a pu remarquer, à cette occasion que, malgré les nouvelles alarmistes publiées depuis quelque temps, le *great old man* se ressent à peine des fatigues éprouvées pendant la campagne électorale ; il a paru aussi alerte que par le passé et sa voix claire et distincte a été nettement entendue de toutes les parties de la vaste salle. Il y a cependant dix jours à peine que les journaux nous peignaient son état comme très grave et ne nous dissimulaient pas que ses forces l'empêcheraient sans doute d'accomplir le plan qu'il s'était tracé.

La foule s'était portée nombreuse, aux abords de Westminster pour saluer l'arrivée des nouveaux députés ; les chefs de l'ancienne majorité ont été accueillis par des murmures, les chefs de la majorité ont été acclamés et M. Gladstone, en particulier, a été l'objet d'une manifestation enthousiaste. C'est surtout cependant dans la salle des séances que le chef des libéraux a été acclamé ; son parti lui a réservé un accueil enthousiaste ; Irlandais et libéraux se sont levés, agitant leurs chapeaux, lui faisant une longue ovation ; nous souhaitons que dans les discussions futures, les gladstoniens retrouvent une même entente.

Hier et aujourd'hui, les nouveaux députés ont prêté serment ; après-demain, aura lieu la lecture du message royal. C'est dans la discussion qui suivra que se produiront les incidents dont je vous ai entretenu dans ma dernière lettre : le ministère tombera sur un vote de méfiance, visant directement la minorité, sans que M. Gladstone ait eu à s'expliquer sur son programme de gouvernement.

Les journaux français ont parlé un peu à la légère de l'attitude observée par M. Gladstone vis-à-vis de l'Empereur d'Allemagne ; d'après les articles publiés, on admet en France que Guillaume II avait exprimé le désir de recevoir M. Gladstone et lord Rosebery en même temps que lord Salisbury, et que les deux chefs libéraux auraient cherché des faux-fuyants pour décliner cette invitation ; la maladie de M. Gladstone serait heureusement intervenue pour faciliter un prétexte.

Je crois pouvoir vous dire que les faits ainsi présentés ne sont pas exacts ; si l'Empereur d'Allemagne avait témoigné le désir de voir les chefs du parti libéral, ceux-ci s'y seraient certainement rendus, tout en sachant ne prendre aucun engagement dans le cas peu probable où l'Empereur aurait voulu leur en demander. Dans ces questions de politique étrangère on est trop disposé en France à prendre les désirs pour des réalités ; à tort ou à raison on exagère les sentiments francophiles de M. Gladstone ; on a voulu voir dans son prétendu refus de se rendre à l'invitation de Guillaume II une indication très nette des tendances de sa politique extérieure ; c'est un tort.

Les libéraux viennent d'indiquer nettement quelle serait la nouvelle orientation de leur politique ; c'est le *Daily News*, leur organe principal, qui s'est chargé de cette mission, et l'article publié à ce sujet est d'autant plus important, qu'il a paru le jour de l'arrivée de l'Empereur d'Allemagne en Angleterre. On s'était demandé si ce voyage avait un but politique, et l'avis général était que l'Empereur venait s'informer si le retour de M. Gladstone aux affaires modifierait l'attitude de l'Angleterre vis-à-vis de l'Allemagne. Le *Daily News* a déclaré que les bonnes relations des deux pays resteront les mêmes ; il a ajouté les déclarations suivantes, que nous citons textuellement, car elles contiennent à la fois de précieuses indications et de sages avis :

« Il n'y aura que cette différence, que la France gagnera au change et pourra compter sur notre coopération dans tout ce qui aura la paix pour objectif. Certaines personnes trouveront peut-être que c'est là un programme par trop optimiste ; cependant, ce programme sera compris en Angleterre, où l'on a en aversion toute agitation dangereuse, quand bien même on pourrait rester sceptique à son égard sur le Continent. Les Allemands et les Français ne séparent pas leur politique de l'idée d'alliance : ils pensent que la bonne entente d'un tiers pays avec l'un des deux veut dire l'inimitié vis-à-vis de l'autre. Nous, nous ne voulons pas d'alliances. La faute des conservateurs, dans leur politique extérieure, a été de ne pas rendre cette disposition suffisamment claire. Ils ont réussi à faire croire à la France qu'on la regardait avec défiance et qu'on jugeait nécessaire de choyer ceux qu'elle considère comme ses ennemis. Faire disparaître cette impression, ce sera servir la cause de la paix européenne. »

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
3 août 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés..........	41.962.375	Dette fixe de l'Etat...	11.015.100
		Rentes immobilisées..	5.434.900
		Or monnayé et lingots	25.512.375
Total..........	41.962.375	Total..........	41.962.375

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social.........	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)..........	13.214.934
Réserve et profits et pertes..............	3.383.973	Portefeuille et avances	24.673.423
Trésor et administration publique.......	4.026.133	Billets en réserve....	14.932.330
Comptes particuliers..	31.879.034	Or et argent monnayés	1.195.402
Billets à sept jours, etc.	173.949		
Total..........	54.016.089	Total..........	54.016.089

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								%
4 Mai..........	24.479	»	[illegible]	[illegible]	38.701	15.264	41	2
11 ».........	24.657	»	[illegible]	35.738	[illegible]	15.023	42	»
18 Mai.........	25.190	»	[illegible]	[illegible]	[illegible]	15.417	43	»
25 ».........	25.678	»	[illegible]	36.944	38.167	16.048	44	»
1er Juin.......	25.940	»	26.235	[illegible]	37.778	16.598	44	»
8 ».........	26.091	»	[illegible]	[illegible]	37.359	16.126	45	»
25 ».........	26.878	»	25.887	[illegible]	37.302	16.461	47	»
2 ».........	27.667	»	[illegible]	38.131	[illegible]	17.442	47	»
19 Juin........	27.818	»	[illegible]	[illegible]	39.591	18.278	44	»
6 Juillet......	27.153	»	[illegible]	[illegible]	41.984	17.572	40	»
13 Juillet......	26.719	103	[illegible]	35.710	38.184	16.384	45	»
20 ».........	26.764	»	[illegible]	37.214	38.547	16.719	44	»
27 ».........	26.769	»	26.792	[illegible]	38.338	16.427	44	»
3 Août.........	26.707	»	27.030	35.905	37.888	16.128	44	»

Entrées et Sorties d'or de la Banque d'Angleterre

Du 28 juillet au 3 août 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat
	£			£		
28 juillet	»	»	»	»	»	»
29 »	65.000	Souv.	Sud-Amérique	»	»	»
30 »	»	»	»	»	»	»
1er août	»	»	»	»	»	»
2 »	278.000	Souv.	Australie	»	»	»
3 »	59.000	»	Sud-Amérique	»	»	»
3 »	10.000	»	Sud-Afrique	»	»	»
3 »	11.000	»	Bombay	»	»	»
Total.	423.000			»		

Excédent des Entrées £ 423.000

Les Banques Anglaises pendant le 1er semestre 1892. — Les résultats du 1er semestre 1892 pour les Banques de Londres sont inférieurs à ceux de la période correspondante de 1891, qui étaient déjà peu satisfaisants. Le taux moyen de l'escompte a été de 2 66 0/0 contre 3 1/2 0/0 en 1891 et pendant les trois derniers mois le papier s'est négocié sur le marché libre à 1 50 0/0; à pareille époque, l'année dernière, on achetait le même papier à 2 75 0/0. Malgré ce taux si réduit les banques ont trouvé difficilement à employer leurs disponibilités. Les affaires de Bourse n'ont pas été meilleures que les affaires d'escompte, la moyenne des reports n'a pas dépassé 2 33 0/0. L'intérêt bonifié aux déposants est tombé de 1 28 0/0 à 0 73 0/0. Les bénéfices du semestre sont en sensible diminution sur ceux de 1891. Voici le tableau des dividendes des principaux établissements pour le 1er semestre de 1892 et 1891 :

	1892	1891
Banque de la Cité	10 0/0	11
— Consolidated	10	10
— Imperiale	7	7
— London and South-Western	9	8
— London and Provincial	17	15
— London and Westminster	13	16
— London Joint Stock	10	12 1/2
— London and County	20	22
— Union of London	10	12 1/2
— Williams, Deacon	12 1/2	12 1/2

Sur les 10 maisons que nous venons d'énumérer et qui sont parmi les plus importantes de Londres deux seulement ont donné un dividende supérieur à celui de 1891, trois ont maintenu les chiffres antérieurs, dans toutes les autres les actionnaires ont dû se contenter d'un revenu réduit.

Les banques provinciales ont moins souffert; leurs bénéfices ne dépendent pas autant que ceux des banques de Londres de la situation de la Bourse et elles n'ont pas à lutter contre la même concurrence; aussi, sur trente trois banques qui ont publié leurs résultats six annoncent un dividende dépassant celui de l'année dernière, 24 un dividende égal et trois seulement un dividende inférieur.

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES

(Recettes en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	[illegible]	Recettes du 1er avr. 1892 au 30 juil. 92	Recettes du 1er avr. 1891 au 1 août 91	Recettes du 16 juil. au 30 juil. 1892	Recettes du 18 juil. au 1 août 1891
Douanes	19.900	6.182	6.358	678	661
Contributions indir.	25.[illegible]	7.[illegible]	8.002	920	66[illegible]
Timbre	13.[illegible]	5.012	5.0[illegible]	613	6[illegible]
Land tax et Impôt [illegible]	2.[illegible]	3[illegible]	3[illegible]	10	5
Impôt sur le revenu	13.[illegible]	2.[illegible]	2.7[illegible]	82	71
Postes	10.[illegible]	3.000	3.050	50	60
Télégraphe	2.[illegible]	[illegible]	7[illegible]	125	11[illegible]
Terres de la Couronne	[illegible]	120	120	20	20
Int. des act. canal de Suez	220	110	111	»	»
Divers	2.[illegible]	[illegible]	[illegible]	57	158
Recettes totales	[illegible]	27.0[illegible]	[illegible]	2.[illegible]	2.391
Dépenses	[illegible]	32.[illegible]	31.535	2.643	1.[illegible]

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 25 au 31 juillet 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités 1892	Milles exploités 1891	Recettes de la semaine 1892	Recettes de la semaine 1891
Caledonian	794½	794½	£73.358	£70.715
Glascow and South-Western	384	347½	30.578	27.104
Great Eastern	1.143	1.138¼	107.977	104.490
Great Northern	994	994	109.003	108.735
Great Northern of Ireland	487	487	15.537	16.292
Great S. and W. of Ireland	530	522	16.893	16.626
Great Western	2.481¼	2.481¼	224.440	218.390
Lancashire and Yorkshire	527	527	98.964	97.620
London and Brighton	476¾	476¾	76.461	72.632
London and Chatham	185¼	180½	42.849	42.146
London and North-Western	1.887	1.889½	293.227	291.411
London and South-Western	886½	884½	96.289	92.061
London and Tilbury	75	68	6.919	6.553
Manchester, Sheffield and Linc.	321	294½	50.850	48.770
Metropolitan	35½	35½	14.046	14.368
Metropolitan district	13	13	7.728	7.570
Midland	1.300¼	1.300¼	205.152	206.252
Midland Gr. West. of Ireland	441	441	9.925	9.850
North-British	1.087¾	1.087	81.443	73.102
North-Eastern	1.578	1.578	154.060	151.189
North London	12	12	9.089	8.954
North Staffordshire	312	312	15.065	14.307
South-Eastern	428	425¾	57.195	56.258
	16.379¼	16.289¼	£1.797.053	£1.755.395

Clearing-House

Résultat des compensations du 28 juillet au 3 août 1892

Jeudi 28 juillet	£ 36.533.000	Mardi 2 août	£ 26.040.000
Vendredi 29 juillet	22.119.000	Mercredi 3 août	20.678.000
Samedi 30 juillet	22.301.000		
		Total	£ 127.671.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 124.487.000.

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 6 août 1892.

Le prix de l'argent n'a pas subi de variations cette semaine ; les questions politiques ont fait négliger les questions économiques, dont on s'était d'abord préoccupé ; d'après le *Standard*, les représentants de l'Angleterre à la Conférence monétaire internationale ne sont pas encore désignés, et leur nomination n'aura lieu que lorsque les questions politiques actuelles seront résolues.

Cependant, la situation ne s'est pas modifiée ; la baisse de l'argent maintient la crise industrielle dans le Lancashire; dans une réunion de la Fédération des patrons filateurs en coton, tenue mardi à Manchester, il a été décidé de renvoyer à quinze jours la discussion d'une diminution des salaires.

Au Stock-Exchange les affaires politiques n'exercent plus une grande influence; on est revenu au calme absolu des séances de vacances ; peu de variations à relever dans les cours ; les valeurs internationales, dont le marché a été peu actif pendant toute la semaine, sont plus lourdes aujourd'hui et ont des tendances à la baisse.

Le fait le plus important a été la baisse des obligations de l'Uruguay, sur la contradiction des journaux au sujet du non-paiement des prochains coupons ; malgré la publication d'une lettre du secrétaire du Comité de défense des porteurs étrangers, déclarant que la nouvelle n'est pas justifiée et que le Gouvernement n'a pas suspendu ses paiements pendant le mois de juillet, le public semble alarmé par la discontinuité et l'obscurité des dépêches annonçant les rentrées destinées au service de la Dette. Les autres valeurs sud-américaines, notamment les argentines, ont été entraînées, un moment, dans ce mouvement de baisse.

Les valeurs turques bénéficient des achats d'arbitrage et les fonds égyptiens sont toujours recherchés par l'épargne.

Les Chemins anglais sont faibles.

Les actions américaines continuent à être faibles et la plupart des actions sur lesquelles les échanges sont actifs, perdent 1 2 à 3 1 4 0 0 sur les cours de clôture

de la veille. La tendance du marché a été plutôt ferme, mais les affaires ont fait défaut. La publication du bilan de juin de la Chicago-Milwaukee et Saint-Paul complète les résultats de l'année fiscale. Le revenu net est de 11.468.500 dollars, soit une augmentation de 2.330.779 dollars sur l'exercice précédent, ce qui correspond à 5 0/0 du capital actions.

Les coupons de juillet et d'août des différentes émissions d'obligations du Richmond et West Point Terminal et des 6 0/0 Richmond et Danville, hypothèque consolidée, ne sont pas payés. On dit que, malgré cela, le coupon de septembre des Equipment Sinking Fund Bonds de la dernière des deux Compagnies précitées sera régulièrement payé.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	1 juil.	8 juil.	15juil.	22juil.	29juil.	5 août
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	96 94	96 69	96 94	96 94	96 94	96 94
Rupee 4 0/0	69 12	67 62	67 75	67 12	66 »	65 87
Brésil 4 0/0	59 50	59 25	59 »	61 25	60 25	59 75
Argentine 5 0/0	69 25	66 95	64 50	66 25	64 75	63 75
Cédulas P	9 62	9 37	8 62	9 ..	8 75	8 62
— E	28 »	27 »	25 75	27 50	26 25	25 ..
Mexicain 6 0/0	84 »	82 50	83 75	83 75	83 75	83 75
Turc I	50 50	50 »	50 »	51 ..	50 75	51 ..
— II	27 75	27 12	27 »	27 50	27 62	27 75
— IV	20 31	20 19	20 12	20 25	20 25	20 62
Egypte Unifiée	96 25	96 37	96 »	96 87	97 37	97 50
Grec Monopole	59 »	59 »	57 »	59 25	57 50	56 »
Italien 5 0/0	90 12	89 06	90 »	89 62	90 06	90 ..
Russe 4 0/0	95 62	94 50	94 75	95 62	95 25	95 75
Portugais 3 0/0	23 75	23 ..	23 37	23 25	23 37	23 »
Espagne Ext. 4 0/0	64 25	63 25	62 06	62 69	62 37	63 62
Français 4 1/2 0/0	105 »	105 ..	104 50	105 50	105 50	105 50
— 3 0/0	98 50	98 ..	97 50	98 »	98 »	98 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 50	6 50	6 50	6 50	6 50
Suez	108 50	107 50	107 »	108 »	108 »	108 50
Lombards	8 87	8 75	8 62	8 62	8 75	8 87
Banque Ottomane	13 31	12 31	12 19	12 50	12 44	12 62
Rio Tinto	16 37	16 12	15 75	15 87	15 69	15 69
Brighton A	158 75	158 62	157 87	158 12	158 25	158 »
North Brit. ord	42 37	42 50	42 25	41 12	41 62	42 »
Pérou ord	11 »	10 75	10 »	10 25	10 25	10 12
— préf.	37 »	36 25	35 »	35 75	36 50	36 ..
— debs	84 25	84 25	82 25	83 »	83 50	83 25
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	60 25	60 50	59 50	60 50	60 62	61 50
— actions	33 87	36 75	37 »	37 75	39 37	40 62
Canada Pacific	91 25	91 87	92 87	93 25	91 12	91 12
Eries	27 37	27 12	26 62	27 50	28 87	29 44
Denver préf.	51 75	49 87	49 75	50 »	50 25	50 75
Milwaukee	84 12	83 62	84 12	85 »	85 50	85 37
Louisville	73 50	73 37	70 87	71 50	72 62	72 87
Norfolk préf	45 87	45 37	44 62	44 75	44 75	45 ..
Reading Inc. Bds	79 75	79 75	80 50	80 50	80 75	81 25
Union Pacific	40 25	38 37	38 »	39 12	39 75	39 37
Mexican ord.	24 50	23 »	21 »	22 »	22 50	23 »
Mines						
De Beers	14 37	14 37	13 62	14 25	14 25	14 25
City	7 »	7 37	7 37	7 »	7 ..	7 ..
Crown Reef	6 87	7 »	7 »	6 87	6 87	6 87
Geldenhuis	3 75	3 62	3 50	3 50	3 62	3 50
Impers	2 25	2 37	2 37	2 37	2 37	2 50
Langlaagte	3 ..	3 »	2 75	2 75	2 87	2 87
Simmer	3 75	3 75	3 75	3 62	3 75	3 62
Robinson	3 69	3 75	3 75	3 62	3 62	3 62
Oceana	4 50	4 25	4 12	4 »	4 19	4 25
Argent en barres	40 19	39 81	39 75	39 50	39 06	38 94
Change sur Paris	25 33	25 32	25 33	25 32	25 33	25 32
Escompte de la Banque	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »
Escompte hors banque	0 87	0 87	1 »	0 87	0 87	0 87

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 161)

LA SITUATION

Vienne, 4 août 1892.

Le comte Revertera, ambassadeur d'Autriche-Hongrie auprès du Vatican, est retourné à Rome après un long congé, et cet incident, insignifiant en apparence, est très commenté dans les cercles viennois. Je crois vous avoir donné, il y a quelques mois, les motifs du rappel du comte Revertera, qui avait cessé d'être *persona grata* auprès du Saint-Siège, où on lui reprochait ses relations suivies avec le Quirinal. Son renvoi semble indiquer, de la part du Gouvernement austro-hongrois, l'intention bien arrêtée de ne pas céder aux injonctions du Vatican, car, la presse officieuse reproche à la Curie de prendre parti contre la Triple-Alliance et de se rapprocher de la France.

Je vous livre sans commentaires ces explications que donne, entre autres, la *Neue freie Presse* et le *Tagblatt*, et je passe à des questions qui rentrent plus dans notre cadre.

N'ayant rien d'intéressant à vous dire, cette fois, sur la *Valuta*, je vous parlerai des modifications du tarif des voyageurs sur les Chemins de fer de l'Etat, actuellement en étude au ministère. Il s'agit, nous apprend le *Fremdenblatt*, d'augmenter légèrement le prix des voyages de banlieue et de diminuer, au contraire, celui des longs trajets. Pour la 3e classe le minimum de la taxe reste fixé à 10 kreuzers, si le parcours n'excède pas 10 kilomètres; au delà de cette distance, il sera perçu 1 kreuzer par kilomètre. L'Administration veut aussi imposer sur le billet un timbre dont le coût serait, du reste, peu élevé.

En ce qui concerne les transports à grande distance on étudie l'application d'un système de tarif à échelons devant remplacer celui par zones ; plus la distance parcourue serait grande, plus le coût kilométrique se réduirait.

C'est là, on le voit, le renversement des idées préconisées, il y a peu de mois, par l'ancien président des Chemins de fer de l'Etat, M. le baron de Czedik. L'Administration cherche à augmenter son chiffre de recettes, et, pour atteindre ce but elle élève, en réalité, le prix des billets, en attendant qu'elle puisse modifier, dans le même sens, le tarif des marchandises.

Ceci me fournit l'occasion de vous signaler la remarquable étude sur le tarif par zones, en Hongrie, publiée en avril dernier dans la *Revue générale des Chemins de fer;* l'auteur, M. Alfred Mange, après avoir exposé les idées économiques du regretté ministre hongrois, M. Baross, et le but qu'il poursuivait, critiquait d'une façon très rationnelle le système inauguré le 1er août 1889.

Vos lecteurs, en se reportant à cette étude, y trouveront l'historique des chemins de fer en Hongrie et les diverses phases de leur développement.

J'ai déjà eu l'occasion de vous parler des négociations poursuivies entre le Gouvernement et la Compagnie des Chemins de fer du Nord de la Bohême, relatives à la situation financière de cette Société; on s'est entendu en principe pour augmenter le capital-actions de deux millions de florins, destinés à solder les dettes anciennes. Quant à l'amortissement des sommes dues à l'Etat, il en sera question plus tard.

Les bénéfices de la Compagnie du Nord de la Bohême étant très minimes, le service des intérêts des nouvelles actions qu'on va créer constituerait une charge assez lourde; mais on remédiera à cet inconvénient en convertissant en 3 0/0 les priorités-or 4 0/0 qui sont cotées au-dessus du pair. L'économie obtenue de ce chef (environ 100.000 florins) permettra, non seulement de payer les intérêts des nouvelles actions, mais aussi de faire plus tard une émission, spécialement destinée à rembourser l'Etat.

La question de l'impôt sur le revenu, qu'on veut déduire des coupons des obligations 3 0/0 Chemins de l'Etat, continue à être vivement discutée, en Autriche et en Allemagne. Voici comment s'exprime, à ce sujet, la *Nouvelle Presse libre* ; « Les porteurs actuels ont acquis les anciennes priorités et souscrit les nouvelles, sur la foi des déclarations solennellement faites aux assemblées des actionnaires, à savoir que le paiement des intérêts aurait lieu sans aucune déduction. La sentence des tribunaux ne peut donc être mise en doute, et les obligataires s'appuieront sur le texte même de la loi, d'après lequel l'impôt ne saurait être supporté, dans l'espèce, par les obligataires. »

Informations Économiques et Financières

Projets du Ministère du Commerce Autrichien pour la Rentrée du Parlement. — Pendant les vacances des Chambres on prépare au Ministère du Commerce diverses questions qui seront soumises au *Reichsrath* dès sa rentrée. Parmi celles-ci il faut citer en première ligne le traité de commerce avec la Serbie, dont la dernière lettre de notre correspondant de Vienne indiquait les clauses essentielles, puis le traité avec la Roumanie, mais pour ce dernier, l'entente ne paraît pas devoir se faire de si tôt, les Roumains préférant voir les effets du tarif général avant de conclure de nouveaux traités.

Le Parlement s'occupera ensuite de l'augmentation du matériel roulant des Chemins de fer de l'Etat, qui devra être obtenue avant la discussion du budget. Le projet de loi fait ressortir l'urgence de cette augmentation, comprenant, pour 3.310 wagons, une dépense de 5 millions 1/2 de florins.

Une fois ce vote acquis, le Ministère du Commerce déposera une série de projets relatifs à la construction de lignes ferrées d'intérêt local, dont l'étude sera terminée incessamment, et à la reprise par l'Etat du réseau téléphonique autrichien. Déjà, l'an dernier, par suite d'un accord intervenu avec la *Austrian Téléphone Company*, l'Etat avait acquis les installations de cette Société dans une douzaine de villes ; il s'agit, à présent, des réseaux de Linz, Brünn et Vienne.

Le commerce extérieur de l'Autriche-Hongrie pendant le premier semestre 1892. — Il résulte des statistiques officielles Austro-Hongroises que les *importations* totales, du 1er janvier au 30 juin 1892, ont atteint un total de 26,78 millions de quintaux métriques et 441.109 colis, contre 29.30 millions de quintaux métriques et 423.600 colis pendant la période correspondante de 1891.

Les *exportations* se chiffrent par 62,84 millions de quintaux métriques et 450.464 colis, contre 65,64 millions de quintaux métriques et 384.735 colis pendant le premier semestre 1891.

C'est là une diminution de 2 1/2 millions de quintaux métriques dans le mouvement total.

Voici le détail des échanges de l'Autriche-Hongrie avec les principaux pays :

	Exportations	Importations
	Millions de quintaux métriques	
Allemagne........	50,98	19,34
Italie.............	3,71	1,19

puis viennent, par ordre d'importance, la Russie, la Suisse, la Roumanie, la Serbie, etc., etc.

Le Nouvel Emprunt de Priorités 4 0/0 du Chemin de fer de Prague Dux. — L'Emprunt or 4 0/0 se montant à 15 millions de marks, dont le produit est destiné à la conversion des anciennes dettes de priorité et à l'amortissement des dépenses de premier établissement, est réparti en 9.51 millions de marks de priorités 5 0/0 à convertir et en 5.19 millions de marks à souscrire en espèces.

Cette dernière souscription a été ouverte le 28 juillet à Vienne, Berlin, et sur d'autres places allemandes, ainsi qu'à la Deutsche Verein-bank, à Francfort-s-M, Le prix de souscription, payable en marks, était fixé à 98 1/2 pour cent, sans compter les intérêts à raison de 4 0/0 depuis le 1er juillet. La répartition se fait du 1er août au 30 septembre.

Quant aux demandes de conversion des Priorités 5 0/0, en titres du nouvel emprunt 4 0/0, elles devront être faites avant le 31 août. L'échange sera réglé sur les bases suivantes : pour chaque obligation 5 0/0 de 300 marks, on recevra un titre équivalent de 4 0/0, plus 10 0/0 en espèces. Cette prime en espèces a pour but d'attirer les porteurs de Priorités 5 0/0, qu'on ne peut contraindre à accepter la conversion.

Société Autrichienne de fabrique d'armes. — On avait annoncé que la fabrique d'armes de Steyr, manquant de commandes, était sur le point de licencier 2.000 ouvriers. Mais ce bruit se trouve démenti par les renseignements suivants, dont on nous garantit l'exactitude :

« Un contrat a été passé avec le Gouvernement roumain pour la livraison, dans un délai de quatre mois, de 105.000 fusils Mannlicher cal. 65 mm. — En outre, par suite des accords intervenus avec l'Italie, la fabrique de Steyr a traité avec la Société métallurgique de Brescia, pour le rachat de ses installations, qui seront remplacées par des machines et un personnel technique autrichiens. Il s'agirait d'une commande de 1.200.000 fusils au prix de lire 71 pièce, et, indépendamment de cet ordre, la fabrique Steyr fournirait un nombre considérable de culasses mobiles et de mécanismes à répétition. »

Recettes des lignes ferrées du Nord-Ouest Autrichiens. — Du 1er janvier au 28 juillet 1892 le réseau *garanti* a produit 5.025.475 florins (— 18.123) et le réseau *non garanti* 3.128.410 florins (— 133.574).

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	1 juil.	8 juil.	15 juil	22 juil.	29 juil.	5 août
Fonds d'États						
Autriche Rente Or..........	112 80	112 80	113 ..	113 50	113 95	113 80
— — Argent.....	95 15	95 10	95 10	95 40	95 35	95 40
— — Papier.....	95 50	95 30	95 30	95 50	95 75	95 75
Hongrie Rente Or..........	110 45	110 20	110 10	110 10	110 60	110 80
— Emp. Ch. de fer...	120 ..	120 ..	120 25	120 25	120 ..	120 ..
— Rente Papier......	100 50	100 45	100 50	100 50	100 50	100 50
1860 Billets..................	141 75	141 25	141 50	141 ..	141 25	140 ..
1854 —	141 ..	140 50	142 ..	141 ..	140 50	140 25
1864 —	181 70	182 75	182 75	182 75	182 75	183 ..
Hongrie billets.............	142 25	142 25	142 20	141 25	142 ..	142 50
Danube Reg-Bill..........	122 ..	122 ..	122 ..	122 50	122 50	122 75
Banques (Actions)						
Depositen-Bank............	205 ..	205 ..	206 ..	206 ..	206 ..	205 ..
Autriche Boden-Credit.....	377 ..	373 50	363 ..	367 ..	372 50	375 ..
— Crédit action.....	318 30	314 20	310 50	310 70	311 40	313 40
— Hongrie Bank....	998 ..	995 ..	998 ..	995 ..	995 ..	1000..
Vienne Bank-Verein........	114 20	114 ..	114 ..	115 ..	114 70	115 ..
Verkehrsbank..............	161 ..	162 ..	162 ..	162 ..	162 25	162 25
Hongr. Credit-Bank........	361 70	362 ..	356 50	357 20	358 ..	360 50
— Escompte..........	116 ..	115 50	115 ..	116 25	116 ..	116 ..
Anglo-Bank................	155 ..	152 25	152 ..	152 20	152 ..	152 50
Vienne Union-Bank........	245 75	242 70	242 70	245 ..	243 50	244 50
Autriche Lænderbank......	223 ..	219 20	218 50	218 70	220 50	221 ..
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges............	89 ..	87 ..	85 ..	85 50	86 ..	88 ..
All. Autr. Bau-B...........	110 ..	108 ..	106 25	108 ..	107 50	108 50
Danube Bat. vap...........	348 ..	345 ..	346 ..	338 ..	339 ..	340 ..
Autr.-Hongr. Lloyd.........	408 ..	380 ..	375 ..	375 ..	376 ..	374 ..
Tabac Turc.................	182 30	178 70	179 ..	179 50	180 ..	182 50
Autriche Alpine............	68 40	65 90	65 50	64 90	66 30	67 50
Chemins de fer						
Bohême-West..............	350 ..	346 ..	344 50	347 ..	346 50	345 ..
Buschtherader B...........	450 ..	448 ..	446 ..	447 ..	447 ..	449 ..
Donau Drau................	199 50	199 50	199 50	199 75	199 75	199 75
Ferd.-Nord................	2842 .	2805 .	2810 .	2820 .	2810 .	2805 .
Autriche Nord-West........	216 ..	215 20	215 ..	214 .	214 50	214 50
Staatsbahn................	302 70	302 20	300 ..	300 10	303 90	306 40
Lombard..................	101 ..	99 20	97 70	98 10	98 ..	101 ..
Lokalbahn.................	177 50	175 50	175 50	174 50	178 ..	188 ..
Changes						
Sur Francfort..............	58 67	58 70	58 67	58 57	58 55	58 52
— Londres...............	119 55	119 65	119 60	119 65	119 65	119 50
— Paris..................	47 52	47 55	47 57	47 55	47 56	47 50
— Amsterdam...........	99 10	99 05	99 10	98 90	98 85	98 75
Napoléons d'or.............	9 50	9 51	9 52	9 51	9 51	9 49
Marknoten.................	58 62	58 70	58 67	58 57	58 52	58 52

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, le 6 août 1892.

Pour expliquer la faiblesse du marché, on cite les nouvelles relatives au choléra qui, en dépit du démenti officiel, aurait gagné la Pologne, et la retraite imminente de lord Salisbury à Londres. A ces deux

considérations, d'ordre extérieur, il convient d'ajouter le calme amené fatalement par les villégiatures traditionnelles du mois d'août.

Depuis plusieurs jours l'argent est devenu rare sur le marché de l'escompte ; il faut attribuer ce fait, entre autres raisons, aux besoins créés par la récolte. Le papier commercial de premier ordre ne trouve pas placement à un taux inférieur à 4 0/0.

Un avis officiel fixe au 11 août la promulgation des lois relatives à la *Valuta*, qui viennent d'être approuvées par l'Empereur; la spéculation va se guider là-dessus pour les devises ayant trait aux importations d'or en Autriche.

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 161)

LA SITUATION

Bruxelles, 5 août 1892.

Nous avions raison, dans notre dernière lettre, de faire allusion à la gravité de la question du Congo. Il y a eu deux victimes françaises; bien que l'Etat Libre décline toute responsabilité dans ces meurtres et que le Gouvernement belge prétende que les événements ne se sont pas pas passés sur le territoire qui vous appartient, le fait brutal n'en est pas moins accompli. On va peut-être recourir à un arbitrage pour résoudre ces complications; sait-on jamais où peuvent mener de semblables expédients? On reparle d'un procès et d'une demande de 600.000 francs comme dommages-intérêts.

Nous sommes toujours dans une mauvaise série; sans prédire une crise industrielle, on peut s'inquiéter de certains symptômes. Voici que les charbonnages réduisent leurs salaires : dans le bassin de Liège, à Wéristère, au Bois-de-Micheroux et à Wergifosse, les ouvriers voient leur journée diminuée d'un dixième, ou ils ne travaillent plus que quatre jours sur six. A Grammont, une importante fabrique d'allumettes a fermé ses portes, à la suite d'une grève, motivée par des discussions sur le prix de la main-d'œuvre.

En somme, il règne partout une sorte de malaise menaçant pour l'avenir.

Nous ignorons si le Congrès international sur la législation douanière et la réglementation du travail produira des effets assez salutaires pour conjurer le péril futur ; mais nous tenons à répéter que les membres de cette Assemblée paraissent animés des meilleures intentions. Le Congrès s'ouvrira le 8 août, sous la présidence de M. Beernaert, ministre des finances, président d'honneur. Les séances auront lieu du 8 au 13 courant, dans la salle des fêtes de l'Athénée royal. Nous avons expliqué la composition de ce véritable aréopage, qui nous permettra d'entendre les sommités du monde économique, financier, industriel et scientifique. Nous souhaitons que le côté décoratif et purement intermédiaire ne tienne pas trop de place. Sans doute, les banquets, les concerts et les cortèges historiques seront bien accueillis s'ils couronnent la fête pacifique organisée pour célébrer l'heureuse issue de ce Congrès; mais nous demandons, avant tout, de la bonne besogne.

Nous avons besoin de paroles rassurantes et d'idées fécondes, car d'un bout à l'autre de l'échelle sociale, les réformes sont nécessaires. Ainsi, veut-on une preuve de ce qui se passe chez nous ; nous allons la donner, bien que la chose en elle-même ne soit pas extrêmement importante; elle est édifiante, cela suffit : Le compte comparatif des dépenses et des recettes bruxelloises pour l'exercice 1891 vient d'être établi : or, le total accuse un actif de 32.000 francs ; c'est moins que modique, et l'on comprend que le spectre du déficit apparaisse aux édiles sérieux, qui ne votent de nouvelles dépenses qu'avec la plus extrême circonspection. On s'occupe, en ce moment, de l'électricité, au Conseil : il y a eu de nouveaux orages, toujours au sujet de M. Bède, dont il a déjà été question. Une lettre, publiée dans un journal, accusait un personnage d'avoir majoré de 40 0/0 les devis de la Compagnie Crompton. M. Janssen a dit qu'il s'agissait d'une manœuvre de candidat évincé. M. Bède a expliqué que l'India Rubber demandait 959.000 francs de plus que MM. Bouckaert et Schuckert ; puis il est entré dans des détails techniques fort intéressants, mais singulièrement prolixes. Des propos aigre-doux ont interrompu l'apologie des « accumulateurs qui sont les grands régulateurs des usines électriques ». M. Janssen s'est écrié :

— Aujourd'hui, M. Bède combat le projet de l'India Rubber, qu'il déclarait bon le 27 juin.

— Je le dis encore, a répliqué l'interpellé.

On comprend que, dans ces conditions, la lumière ne jaillisse pas précisément. Nous savons déjà que la section des finances du Conseil communal s'était prononcée en faveur de l'India Rubber avec une Régie organisée par la Ville. Le Conseil a choisi cette Compagnie, qui va installer l'éclairage électrique à Bruxelles.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce de la Belgique. — Le mouvement commercial de la Belgique avec les pays étrangers a donné pendant le mois de juin dernier, d'après un document que vient de publier le ministère de l'agriculture, comme résultat : à l'importation, mouvement en valeur de 120.717.000 francs, soit une diminution de 17 0/0 sur le mois de juin 1891; à l'exportation, mouvement en valeur de 121.832.000 francs, soit une augmentation de 10 0/0 sur le mois correspondant de l'an passé.

L'importation des objets d'alimentation accuse des diminutions nombreuses; seule l'exportation a été favorable; elle a porté surtout sur le transport des viandes, froments, seigles, avoines, pommes de terre, œufs, riz et sucres raffinés. Les farines, la chicorée et les sucres bruts ont subi une diminution assez sensible.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 6 août 1892.

La semaine débutait avec une nonchalance désespérante, et chacun mettait de nouveau sur le compte des vacances la stagnation des affaires, quand tout à coup le marché a retrouvé une animation sans cesse croissante. A terme et au comptant, on a monté simultanément. Les principales valeurs demandées, après les Rentes françaises, ont été le Turc, la Varsovie-Vienne et le Russe. Le Rouble, beaucoup mieux traité à Berlin, a fait 207 3/4. Nos fonds nationaux ont suivi le mouvement avec d'autant plus de facilité que leur situation était déjà excellente ; pourtant, la Banque Nationale a légèrement fléchi ; d'ailleurs, il y a eu très peu d'affaires en Banques. En sidérurgie, il est bon de constater une reprise de l'Asturienne. La Vieille-Montagne est restée lourde. Les Charbonnages se sont légèrement améliorés. A la fin de la semaine, l'Extérieure faiblissait, après avoir atteint des cours assez favorables et l'on constatait moins de fermeté sur l'ensemble du marché.

Anvers, 6 août 1892

Affaires limitées, mais assez suivies pourtant. On a acheté de la Rente Danoise 3 1/2 à 94 1/4. Les Fonds Belges et les Lots des Villes ont eu leur clientèle ordinaire. Le Congo, par exemple, n'a pas été recherché : il a fléchi à 53 fr. 50.

Les Autrichiens ont été fermes, les Russes très en progrès; les Turcs ont donné lieu à de nombreux achats. Ne parlons pas du Portugais. L'Egypte Unifiée s'est inscrite à des cours favorables.

Passons au compartiment transocéanien : le Brésil est resté à 60; le Change ne s'améliore pas; cependant, les tendances seraient meilleures.

L'Uruguay inspire toujours peu de confiance : il a fait 32 1/4. Les Valeurs Argentines ont mal figuré : la Cédule est retombée à 25 5/8.

Notons la bonne tenue du Canadien.

Au sujet de nos Charbonnages et de nos Valeurs Industrielles, nous ne pouvons encore signaler la reprise que tant de spéculateurs attendent.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	1 juil.	8 juil.	15 juil.	22 juil.	29 juil.	5 août
Rente belge 3 1/2 0/0	102 05	102 15	102 40	102 60	102 45	102 45
— — 3 0/0	98 55	98 70	98 80	98 80	98 75	98 80
— — 2 1/2 0/0	88 50	88 75	88 20	88 40	88 30	88 40
Banque de Belgique	» »	.. ..	» »	» »	12 50	» »
— de Brabant	27 50	28 »	28 75	28 »	27 »	27 »
— de Bruxelles	580 »	580 »	575 »	575 »	565 »	560 »
— de Charleroi	» »	... »	450 »	450 »	450 »	450 »
— Nationale	3090 »	3100 »	3080 »	3085 »	3080 »	3065 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	777 50	775 »	780 »	787 50	792 »	805 »
— Brux.-Lille-Calais	» »	450 ..	450 »	446 »	450 »	455 »
— Congo (p. d. f.)	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Tramways Bruxelles (priv.)	290 »	290 ..	290 »	286 »	288 50	290 »
Ch. de fer économiques	218 »	215 ..	220 »	220 »	218 »	219 »
Tramway Gand	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Charb. Amercœur	950 »	950 »	950 »	» »	» »	» »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont	1195 »	1200 »	» »	» »	1210 »	» »
Vieille-Montagne	547 50	553 »	545 »	540 »	540 »	540 »
Glaces de Moustier	890 »	925 »	» »	925 »	925 »	925 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	352 50	330 »	330 »	340 »	325 »	318 »
Autriche papier	81 10	80 45	80 90	80 80	81 20	81 20
— argent	» »	80 ..	79 70	80 10	81 10	80 40
— or (1876)	» »	.. ..	96 50	» »	97 50	» »
Brésil 4 0/0	59 75	57 ..	58 50	62 25	60 45	59 75
Egypte Unifiée	» »	488 »	486 »	489 »	497 »	492 »
Espagne Extérieure 4 0/0	64 »	64 25	62 »	62 50	62 »	62 75
Hollandais 3 0/0	» »	95 »	» »	» »	» »	» »
Hongrois or 4 0/0	93 40	92 90	93 25	93 50	93 75	93 50
Italie 5 0/0	90 »	90 45	90 50	» »	96 »	» »
Portugais ext. 3 0/0	» »	23 ..	23 75	23 25	23 75	23 25
Turc 1 0/0	20 35	20 20	20 05	20 40	20 50	20 75
Canada Pacifique	461 »	463 50	464 »	468 »	475 »	472 »
Madrid-Saragosse	197 »	193 »	187 »	190 »	186 »	185 50
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russie Sud-Ouest	297 »	295 »	287 50	291 »	290 »	296 »
Varsovie-Vienne (act.)	476 »	483 »	484 »	489 »	480 »	497 »
Change sur Amsterdam	208 15	208 10	208 15	208 17	208 05	208 »
— sur Berlin	123 40	123 35	123 35	123 32	123 32	123 32
— sur Londres	25 17	25 17	25 17	25 17	25 18	25 18
— sur Paris	100 »	100 ..	100 02	100 07	100 11	100 07
— sur Vienne	210 »	210 25	210 »	210 »	210 25	210 50
— sur Italie	97 »	97 ..	96 20	96 50	96 »	96 40
— sur Genève	99 92	99 90	99 90	99 90	99 90	99 60
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	64 »	63 20	62 50	61 25	61 25	62 »
Turc 1 0/0	20 »	19 60	19 50	19 85	19 60	19 95
Portugais 3 0/0	23 75	23 75	23 75	23 75	23 25	23 75
Egypte Unifiée	491 25	485 »	482 »	490 »	489 »	491 50
Change sur Paris	99 95	99 95	99 90	99 95	100 »	100 »
— sur Berlin	123 40	123 25	123 20	123 75	123 20	123 10
— sur Londres	25 17	25 16	25 16	25 16	25 16	25 17
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 161)

LA SITUATION

Madrid, 4 août 1892.

Les fêtes du quatrième centenaire du départ de Christophe Colomb, dont vous parlait ma dernière lettre, sont le grand événement de la semaine. Elles ont commencé le 2 août, sous la présidence du poète Nunez Arce, avec le concours de toutes les notabilités espagnoles. Je vous ferai grâce des détails reproduits tout au long par les journaux quotidiens, et je me bornerai au résumé suivant: le clou est fourni par la caravelle *Santa Maria*, reproduction fidèle du navire qui emportait Christophe Colomb vers le nouveau continent, il y a quatre siècles. L'enthousiasme est grand et la présence des navires de guerre étrangers ajoute à l'animation qui règne en rade.

Aujourd'hui même, au moment où la caravelle sortait du port, M. Pricto, maire de Palos, a adressé une longue dépêche au président Harrison, lui annonçant que le drapeau des Etats-Unis flottait avec celui des autres nations américaines au-dessus du couvent de la Robida; M. Harrison a répondu aussitôt:

« En ce jour mémorable, si dignement célébré, le peuple du Nouveau-Monde occidental, plein d'une pieuse reconnaissance pour le nom et la mémoire de Christophe Colomb, s'unit de cœur aux descendants des vaillants marins de Palos et de Huelva qui formaient les équipages des caravelles du grand explorateur. »

La politique chôme pour l'instant, mais on assure que M. Canovas convoquera les Cortès au mois d'octobre, pour discuter la réforme des octrois et divers projets économiques.

Quant à M. Sagasta, qu'on croyait gravement malade il est parti pour les bains de Borinés, en promettant aux nombreux amis, venus pour le saluer à la gare, de faire connaître prochainement son programme à l'occasion d'un banquet à Oviedo.

L'*Economista* de Madrid, donne d'une façon précise la situation de la Banque d'Espagne à l'heure actuelle, et son étude prouve, une fois de plus, combien nos craintes étaient fondées quant au resserrement des liens déjà si étroits entre cet Etablissement et le Trésor :

« Le phénomène suivant se reproduit très régulièrement : lorsque les existences métalliques de la Banque augmentent et lorsque l'émission de billets se restreint, la Bourse se reprend et monte; au contraire, l'augmentation de la circulation fiduciaire et la diminution du numéraire entraînent une baisse générale.

« Aussi bien cette Institution est, aujourd'hui, le principal, peut-être même l'unique facteur du crédit public de l'Espagne. Ses relations étroites avec le Trésor permettent d'apprécier, d'après ses bilans, la situation budgétaire, c'est-à-dire le rapport entre les recettes et les dépenses. En outre, considérant les mauvaises conditions monétaires, ces bilans indiquent les existences et les réserves d'or du pays. Enfin, le portefeuille d'avances est un baromètre très fidèle marquant le moment où le papier est plus abondant que l'argent disponible.

« La conclusion à tirer de ce qui précède est celle que nous avons souvent donnée : toute mesure tendant à améliorer la situation de la Banque, améliorera aussi le crédit public, et, inversement, toute mesure propre à accroître le désarroi de la circulation fiduciaire jettera fatalement le discrédit sur le pays.

« Le Gouvernement s'est pénétré trop tardivement de cette vérité, qui est l'*a b c* de l'économie financière ; il y a peu de jours encore, M. Canovas n'en voulait pas convenir. Mais, dans son dernier discours parlementaire, il a été amené à déclarer que l'abus des billets de banque constituait une des principales causes de la crise. Cette vérité, la presse l'avait proclamée il y a plus d'un an, de même on l'avait répétée dans de nombreux discours et dans les cercles et chambres de commerce.

« Il n'est jamais trop tard pour bien faire, dit le proverbe; bien qu'il eût été préférable que le président du Conseil se fût pénétré plus tôt de doctrines connues de tous, son changement d'opinion, même tardif, pourra amener, peut être, des conséquences favorables.

« Etablissons bien les faits. Il est bien évident que l'abus des billets de banque est la principale cause de la crise dont souffre l'Espagne; mais n'oublions pas que c'est une cause dérivée des difficultés dans lesquelles se meut le Trésor, des mauvaises conditions des finances et de l'anarchie administrative.

« La Banque d'Espagne peut-elle restreindre ou augmenter la circulation fiduciaire à son gré ? Est-ce un simple caprice de son Conseil qui a élevé, en six mois, le total du papier émis de 790 à 855 millions?

« Assurément non. La demande de billets provient surtout de ces deux opérations : escomptes et prêts à l'industrie et au commerce, — escomptes et prêts au

Trésor. Or, au milieu de l'année, précisément au moment où le nombre des billets a augmenté de 65 millions, les prêts et escomptes se sont réduits de cent millions. La Banque s'était défendue en élevant le taux de son intérêt.

« Et le mal est venu, d'ailleurs, sans que la Banque ait pu le conjurer. La loi de Trésorerie l'oblige à assurer le service de la dette flottante et à combler toutes les différences entre les recettes et les dépenses; or, les 65 millions dont il est question plus haut proviennent précisément d'avances faites au Trésor.

« Veut-on mettre un terme à cette augmentation constante de la circulation fiduciaire? Qu'on abolisse la loi de Trésorerie, que l'Etat proportionne ses dépenses au chiffre de ses revenus, alors la crise prendra fin.

« Ni les emprunts à l'étranger, ni les avances temporaires obtenues hors du pays ne peuvent donner un résultat quelconque. »

Ce sont là des vérités que je n'ai jamais cessé de proclamer, mais il est à craindre que les nécessités budgétaires ne permettent pas de sitôt au Gouvernement de rompre avec les errements du passé!

Vous avez indiqué, dans un de vos derniers numéros la situation actuelle des finances de la Ville de Madrid, et vous avez résumé les négociations entamées par la municipalité avec un groupe de créanciers francfortois. On me dit que le Comité qui avait envoyé ici M. Klein a adressé un appel à tous les porteurs étrangers d'obligations, les invitant à adhérer, avant la date du 20 août, aux propositions de la municipalité; pour couvrir les frais, les adhérents devront verser 20 pfennings (soit 1 0/0 du capital nominal) par titre.

Mais, ce qui se passe actuellement n'inspirera pas la confiance nécessaire pour arriver à un arrangement. En effet, le tirage régulier du 1er juillet n'a pas encore eu lieu; il est annoncé pour le 6 août, et, ceci est d'autant plus étonnant, que la Ville ne paie jamais en espèces les lots sortis, mais se contente de délivrer des *Carpetas* dont il est, pour ainsi dire, impossible d'obtenir le remboursement; on n'a payé aucune des carpetas de l'année courante, ni celles de l'année dernière, ni même les coupons d'intérêts des carpetas de 1892.

Ces procédés ne sont guère encourageants pour les créanciers.

Informations Économiques et Financières

Le Budget espagnol pour l'exercice 1892-93 (*Suite*). — Dans notre dernier numéro (p. 152), nous avons donné les chiffres par chapitres du budget voté, mis en regard de ceux du projet ministériel. Voici, comme suite à ce tableau, la décomposition des principaux chapitres du budget des recettes :

	Budget voté pour 1892-93	Projet de budget pour 1892-93
	francs	francs
CONTRIBUTIONS DIRECTES		
Contributions immobilières	166.757.000	166.757.000
— industrielles	42.000.000	43.000.000
Impôt sur les transmissions de biens	37.000.000	39.500.000
— sur les mines	4.000.000	4.000.000
— sur la grandesse et les titres de Castille	800.000	600.000
— des cédules personnelles	9.000.000	9.000.000
Droits sur les traitements des fonctionnaires et sur les honoraires des officiers ministériels	19.000.000	17.500.000
Donatives du clergé et des couvents	3.000.000	3.000.000
Impôt sur les paiements faits par l'Etat, les provinces et les municipalités	7.000.000	»
Droits des ports francs des Canaries	450.000	460.000
Total des contributions directes	289.007.000	283.817.000
CONTRIBUTIONS INDIRECTES		
Douanes	103.787.050	121.060.000
Droits des chancelleries consulaires	2.325.000	1.550.000
Impôt de consommation	80.000.000	86.000.000
— spécial sur les alcools	8.000.000	2.500.000
— sur le sucre	22.500.000	20.000.000
— sur les denrées coloniales	11.000.000	»
Transport des voyageurs et des marchandises	12.000.000	12.600.000
Timbre : Postes et Télégraphes	24.500.000	24.000.000
Timbre : Timbres-quittances pour les paiements faits par l'Etat, les provinces et les municipalités	»	7.000.000
Timbre : Papiers et effets de commerce	27.000.000	27.000.000
Total des contributions indirectes	291.112.000	301.710.000
MONOPOLES		
Tabacs	93.600.000	91.000.000
Allumettes	4.000.000	»
Loteries (produit net)	24.000.000	22.100.000
Monnaies	3.000.000	3.300.000
Bénéfices de change	400.000	500.000
Bénéfices produits par la *Gaceta (Journal officiel)*	400.000	500.000
Postes; abonnement aux casiers postaux, etc.	160.000	167.000
Produits nets des télégraphes et téléphones	450.000	450.000
Etablissements pénitentiaires	140.000	150.000
Total des monopoles	126.150.000	118.167.000
Mines et Salines	12.100.000	12.100.000

Les Billets de Cuba. — La Reine-Régente a signé le décret autorisant le remboursement en or de tous les billets de guerre de Cuba, au taux de 249. L'opération, faite par les soins de la Banque d'Espagne, devra être terminée dans un délai de six mois. Le montant total des billets est de 34 millions de douros (170 millions de pesetas). Le bénéfice provenant du remboursement des billets perdus sera partagé entre l'Etat et la Banque.

Travaux du port de Gijon. — La Société des travaux de ce port a l'intention de contracter un emprunt au taux de 5 0/0.

On annonce que la municipalité de Gijon s'intéressera à l'opération à laquelle participeront aussi : la Société de Fomento de Gijon pour 1.250.000 pesetas, l'Union houillère, l'entreprise charbonnière Cornillas et le Chemin de fer de Langro pour 500.000 pesetas chacune.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	1er juil	8 juil	15 juil	22 juil	29 juil	5 août
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0	71 25	69 55	68 50	68 80	68 60	69 45
— Extérieure 4 0/0	75 »	72 90	72 20	72 75	72 65	73 50
Amortissable 4 0/0	80 »	79 40	78 50	78 80	78 25	79 50
Change sur Londres 3 mois	28 65	28 85	29 17	29 35	29 40	29 04
— sur Paris 8 jours	13 50	14 70	16 »	16 50	16 75	15 50
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	70 30	69 87	68 30	68 82	68 80	69 65
— Extérieure 4 0/0	73 65	73 27	72 42	72 80	72 62	73 50
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	104 12	104 25	104 50	104 50	105 ..	105 25
— 5 0/0	95 75	96 »	95 87	95 75	96 ..	97 37
Change sur Paris	13 80	14 50	15 80	16 90	16 30	15 70

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 6 août 1892.

Semaine tout à fait insignifiante, l'attention étant concentrée sur les fêtes du 4e centenaire de Christophe Colomb à Huelva.

On assure que les pourparlers entamés avec les banquiers étrangers continuent sur les bases suivantes: Le gouvernement donnerait à la Banque pour 50 ou 60 millions de pagarés du Trésor, à 6 mois, que la Banque

placerait dans sa clientèle et chez les banquiers parisiens, auxquels elle rembourserait leurs avances avec l'emprunt de l'année prochaine.

La Banque d'Espagne, encaissant ainsi du métal jaune, augmenterait encore sa circulation fiduciaire pour faire face aux besoins de la Dette flottante.

Ma lettre du 4 courant vous donnait mes appréciations sur ces errements; si la nouvelle ci-dessus se confirme, la crise n'est pas près de prendre fin, la Banque en arrivera fatalement à la faillite si on ne modifie pas la loi de trésorerie qui l'oblige à assurer le service de la Dette flottante.

Le change sur Paris se maintient aux taux de la semaine dernière.

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 161)

LA SITUATION

Athènes, 2 août 1892

Les personnes qui croyaient qu'il suffirait à M. Tricoupis de prononcer un discours pour améliorer la situation des finances ont éprouvé une désillusion; le change varie toujours entre 140 et 144, chiffres qu'on n'avait jusqu'ici jamais vus à pareille époque de l'année. D'autre part, il n'est plus question, pour le moment, de l'emprunt de 30 millions dont je vous entrenais la semaine dernière; la finance européenne paraît ne vouloir s'engager qu'à bon escient. En attendant, M. Tricoupis poursuit son œuvre de réformes. Il a fait voter, par la Chambre, malgré une opposition très vive de la part de certains orateurs et dans le pays, son projet de taxes scolaires, atteignant de 25 à 50 dr. pour les écoles secondaires et 100 dr. pour l'enseignement supérieur. On obtiendra ainsi un million et demi.

La charte hellénique contient un article ainsi conçu: « L'enseignement supérieur est donné aux frais de l'Etat. » Comme le projet en question taxe l'enseignement supérieur, on s'explique le nombre des protestations qu'il a soulevées.

D'ailleurs, M. Tricoupis a une majorité tellement fidèle, que les taxes en question ont été votées avec une majorité formidable de 142 voix contre 19.

D'un autre côté, M. Tricoupis s'efforce d'amener une plus grande stabilité dans l'administration; à chaque fois que les élections renversent le gouvernement et amènent au pouvoir les hommes du parti adverse, le personnel des administrations de l'Etat est renouvelé complètement, le nouveau gouvernement étant à la merci des députés et ceux-ci asservis à leur clientèle électorale. Cet état de choses est déplorable à toutes sortes de points de vue. Le cabinet Constantopoulos, quand le Roi l'appela au pouvoir, rompit avec ces usages, mais M. Tricoupis revint aux anciens errements. Il veut maintenant consolider, pour l'avenir, la situation de ses fonctionnaires, et il a élaboré d'abord un projet tendant à donner plus d'extension et plus d'efficacité à l'inamovibilité des magistrats.

Informations Économiques et Financières

La Banque Nationale. — Le bilan semestriel de la Banque nationale de Grèce, arrêté au 30 juin 1892, vient d'être publié: nous en extrayons les chiffres suivants, qui montrent que la situation de cet établissement n'est nullement en voie d'amélioration.

Le capital-actions entièrement versé est de 20 millions de drachmes, et les fonds de réserve s'élèvent à 14.069.978 drachmes en espèces.

La circulation se compose de 47 millions pour le compte de la Banque et de 69,6 millions pour le compte de l'Etat, en tout 116 millions et demi; le stock métallique est réduit à 2.600.000 drachmes. La Banque possède en outre, 5.900.000 drachmes chez ses correspondants à l'étranger. En outre des 69,6 millions de billets émis pour le compte du Gouvernement, ce dernier doit à la Banque nationale 14 millions de l'emprunt du cours forcé, 8.900.000 drachmes en emprunts temporaires; la Banque possède aussi 18.600.000 drachmes de valeurs helléniques or et 29.900.000 drachmes de valeurs helléniques papier. D'autre part, la Banque a fait pour 28 millions 900.000 drachmes de prêts communaux, pour 6.100.000 drachmes de prêts agricoles, pour 41.600.000 drachmes de prêts sur hypothèques.

Les dépôts s'élèvent à 96.200.000 drachmes.

Les bénéfices du premier semestre ont été de 2.035.860, ce qui permettra de distribuer un dividende de 95 drachmes par action nominale de 1.000 drachmes, soit environ 19 0/0.

La Banque Ottomane. — On annonce que Sir Edgard Vincent, Directeur de la Banque Ottomane, est en instance auprès du Gouvernement pour obtenir l'autorisation de fonder des succursales à Athènes et dans quelques autres villes de la Grèce.

Les feuilles d'opposition protestent vivement contre l'établissement en Grèce de pareilles succursales. Elles s'indignent à la pensée que cette banque aurait le droit de s'ingérer, en quoi que ce soit dans les affaires intérieures de la Grèce.

La Société des Mines du Laurium. — Nous avons sous les yeux le bilan arrêté au 31 décembre 1891 qui a permis de fixer le dividende du second semestre de 1891 à 5 50 drachmes par action.

Malheureusement la valeur marchande du plomb a baissé dans une grande proportion. Le kilogramme de plomb qui avait été vendu pendant le premier semestre dr. 0 62 centimes, a été vendu pendant ce second semestre dr. 051; si bien que, malgré une augmentation de 844.384 kil. produits pendant le second semestre soit une augmentation de 50 0/0 environ, les ventes du demi exercice ne se sont accrues que de 103.000 drach.

Quoi qu'il en soit de ces mauvaises conditions du marché du plomb, les bénéfices réalisés pendant le semestre se sont élevés à 122.247 22 dr., tous frais d'administration payés, et le dividende a pu être maintenu à dr. 5 50, tout en reportant dr. 48 066 81 au prochain semestre.

La Société du Laurium a eu à compter enfin avec le change que la mauvaise administration des fonds publics a accru dans des proportions exagérées, si bien que le dividende de dr. 5 50 ne peut être payé à Paris que par 4 fr. nets.

Heureusement que les fameuses Laveries Lubrig tiennent tout ce qu'on avait promis pour elles. C'est grâce à elles que pendant le second semestre on a pu porter à 4.366.072 kil. le rendement du plomb, soit une augmentation de 578.494 kil. représentant 289.250 dr., tandis que la main-d'œuvre n'a augmenté que de 22.091 fr. et alors que la dépense de combustible tombait de 434.896 dr. à 395.015 dr., soit une économie de près de 40.000 francs.

Voici le tableau des dividendes payés aux actions du Laurium Grec depuis cinq ans :

1er semestre	de	1887	......drachmes	5 »
2e	—	1887	....	6 »
1er	—	1888	....	6 »
2e	—	1888	....	6 »
1er	—	1889	....	5 »
2e	—	1889	....	6 »
1er	—	1890	....	5 50
2e	—	1890	....	6 »
1er	—	1891	....	6 »
2e	—	1891	....	5 50
			Ensemble.....	57 »

soit une moyenne de dr. 11 40 par an, soit encore, au change si bas d'aujourd'hui, 8 fr. 05.

Les Relations commerciales avec la France.— Une loi votée à la fin de la dernière session a autorisé le Gouvernement hellénique à proroger jusqu'au 31 décembre l'arrangement commercial qui existe entre la France et la Grèce. De son côté, la France accorde à la Grèce l'application de son tarif minimum.

M. de Montholon, Ministre de France à Athènes, et M. Dragoumis, Ministre des Affaires étrangères, ont signé une convention qui proroge jusqu'au 31 décembre l'ordre de choses actuel.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE NATIONALE (Voir page 162)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 162)

LA SITUATION

Rome, 4 août 1892.

La chaleur accablante de ces jours derniers explique le calme momentané qui plane ici sur toutes les questions politiques ou financières, malgré l'ouverture de plus en plus proche de la période électorale. Aussi bien les partis se tâtent et la récente victoire des *Nicoterini* aux élections administratives de Naples, — si elles ont pu causer une surprise désagréable au Cabinet, — ne permettent pas de préjuger des élections législatives.

Il n'est pas davantage question du voyage du roi Humbert à Gênes, bien qu'il soit absolument décidé; le sujet a été tellement ressassé la semaine dernière que les journaux n'y trouvent plus matière à copie. Au surplus, il semblerait qu'un mot d'ordre, donné en haut lieu, ait amené le silence sur une question touchant à la politique extérieure, propre à froisser les susceptibilités au moment où on s'efforce de montrer patte blanche.

Par contre la presse italienne ergote, depuis quelques jours, sur les projets financiers attribués, à tort ou à raison, au Cabinet actuel. Je citerai, entres autres, la création d'une nouvelle Caisse de pensions qui allégerait le budget ordinaire des sommes considérables inscrites aux divers chapitres (plus de 72 millions de lire au 1er juillet dernier !) — Voici comment s'exprime à cet égard la *Perseveranza:*

« Malgré les affirmations des journaux officieux, nous ne pouvons admettre que l'honorable M. Giolitti, après avoir détruit la Caisse des pensions fondée par Magliani, après en avoir accaparé le revenu et l'avoir employé, en majeure partie à couvrir le déficit du budget, veuille recommencer son œuvre (*Verrebbe ora rifar da capo il gioco?*) Une pareille opération se traduirait par de nouvelles dettes. »

Il est question, ensuite, de concéder la ferme des alcools, dont l'étude avait été entreprise dès la constitution du Cabinet Giolitti. Mais M. Ellena s'y était opposé. En effet, ce monopole soulève de nombreuses objections : coût élevé des indemnités à payer, — difficultés de surveillance, — variations des rendements selon les matières employées, etc., etc.

Et la *Perseveranza*, parlant de tous ces projets, estime qu'on patauge, et qu'il faut, avant tout, arrêter un programme d'ensemble, embrassant les réformes, les nouvelles taxes, la Dette flottante, les Chemins de fer et la circulation fiduciaire, — formant un tout indivisible. « Il est impossible, — telle est sa conclusion, — d'échapper à cette nécessité et l'expérience aurait dû apprendre à M. Giolitti qu'en agissant différemment il ne toucherait pas au port. »

En attendant, les économies ne sont pas à l'ordre du jour ; on annonce en effet, que l'Italie va mettre sur chantier trois nouveaux cuirassés : celui construit à la Spezia s'appellera *Christophe Colomb;* celui que l'on construira à Venise prendra le nom d'un célèbre capitaine vénitien du XVIIe siècle ; le troisième recevra probablement le nom d'un membre de la Maison de Savoie.

Comme épilogue, un journal anglais, dont le correspondant romain suit, avec une grande attention, les événements économiques de ce pays, nous apprend de quelle façon le ministère a assuré les fonds nécessaires au paiement du coupon de janvier, et les diverses dépenses prévues d'ici sept ou huit mois. On aurait tout bonnement vendu les titres de rente mis en réserve depuis le ministère Magliani, comme garantie contre les fluctuations du change, en les remplaçant par des bons du Trésor inaliénables. Cette opération, qui n'est pas mentionnée par les journaux italiens, a été faite sans bruit, les initiés seuls en ayant eu connaissance.

MM. Luzzati, Zeppa et Simonelli ont été désignés pour représenter l'Italie à la Conférence monétaire de Washington ; les deux premiers délégués avaient déjà rempli une mission analogue à Paris, lors de la prorogation de l'Union latine. Mais on se demande ici si cette conférence aura vraiment lieu, et si l'idée de la provoquer plutôt dans une capitale européenne ne prévaudra pas au dernier moment? Le *Torneo* annonce, en effet, que des démarches dans ce sens seraient faites par l'Angleterre et que ces démarches, si elles sont mal vues en Amérique, trouveraient un écho auprès des puissances de l'ancien Continent.

Informations Économiques et Financières

Le Service des Pensions, en Italie, pendant l'Exercice 1891-1892. — A la clôture de l'exercice 1891-1892, c'est-à-dire au 30 juin dernier, le débit total des pensions, en tenant compte des nouveaux titulaires et des extinctions, s'est accru de 755 noms et de 1.957.879 lire. Ceci porte à 94.588 titulaires, représentant 72.111.143 lire, le total au début de l'exercice actuel, c'est-à-dire à la date du 1er juillet 1892.

Voici la répartition, par chapitre, de ce total :

MINISTÈRES		Pensions inscrites au 1er juillet 1892		Différences sur l'exercice précédent
Trésor	L.	1.476.985	+	131.703
Finances		12.314.957	+	201.172
Grâces et Justice		6.820.541	+	71.726
Affaires étrangères		302.042	—	2 483
Instruction publique		2.217.948	+	72.896
Intérieur		7.125.689	+	115.146
Travaux publics		2.045.275	—	18.352
Postes et Télégraphes		1.830.470	+	145.278
Guerre		31.114.836	+	1.201.429
Marine		3.959.760	—	861
Industrie et Commerce		619.770	+	18.002
Pensions extraordinaires		2.282.869	+	22.223
	L.	72.111.142	+	1.957.879

Les Porteurs italiens de titres Ottomans. — La Chambre de commerce de Rome, agissant au nom des Chambres de commerce italiennes, constituées en syndicat de porteurs italiens de titres ottomans, a publié un mémoire sur la situation créée par l'Administration de la Dette publique turque. Ce mémoire blâme les mesures prises par le Conseil, notamment en ce qui concerne la conversion des obligations privilégiées 5 0/0, dites *Priorités* en obligations 4 0/0, en prolongeant de 1906 à 1934 le délai d'amortissement.

L'Intérêt servi aux déposants par les Caisses d'épargne en Italie. — Le Ministre du Commerce a adressé aux Présidents des Caisses d'épargne une circulaire dans laquelle il attire leur attention sur le taux élevé des intérêts payés aux déposants, taux qui atteint dans certains cas 5 0/0.

A son avis, l'intérêt ne devrait jamais excéder celui que procurerait le placement de l'épargne en valeurs

de premier ordre. En suivant ces errements, ajoute la circulaire, les Caisses d'épargne tendent à rendre les capitaux improductifs, en les empêchant de venir en aide à l'agriculture et à la petite industrie.

En outre, pour être à même de servir un pareil intérêt, les Caisses d'épargne sont obligées de rechercher des placements rémunérateurs, — partout moins sûrs et moins facilement réalisables.

Il faut, conclut le Ministre, que les Caisses d'épargne donnent un large concours à l'agriculture; elles grouperont ainsi une clientèle fidèle et inspireront une plus grande confiance aux déposants.

Le Commerce entre la France et l'Italie pendant le premier semestre 1892. — Dans notre numéro 26 du 10 juillet, p. 60, nous avons donné le mouvement des échanges entre la France et l'Italie pendant le mois de mai dernier.

Du 1er janvier 1892 au 30 juin dernier les *exportations* italiennes en France ont atteint un total de 79.750.000 francs, tandis que les *importations* françaises en Italie se sont montées à 67.390.000 francs.

La plus grosse partie de ces chiffres porte sur les produits séricicoles, dont l'Italie a expédié pour 21 millions 587.000 francs en France, contre une valeur de 25.080.000 francs d'expéditions françaises faites en Italie.

Voici, après les soies, les principaux articles échangés :

Exportations italiennes en France : terres cuites, poterie, verrerie, cristaux, 7.305 milliers de francs ; fils de chanvre, 5.170 ; soufre non raffiné, 4.311 ; huiles d'olive, 3.658 ; peaux brutes, 3.160 ; vins, 2.927 ; minerai de zinc, 2.568 ; bétail, 1.725 ; bois, 1.655 ; cuivre 1.491 ; beurre 1.322 ; peaux corroyées (maroquin), 1.277 ; œufs, 1.030 et marbres, 1 million.

Importations françaises en Italie : passementerie de laine, 5.055 milliers de francs ; produits chimiques, 2.041 ; peaux préparées, 2.330 ; laines et déchets de laine, 2.136 ; peaux brutes, 1.904 ; tissus et passementeries de soie, 1.694 ; poissons, 1.675 ; articles de Paris, 1.654 ; outils et objets fabriqués en métal, 1.395 ; autres huiles que l'huile d'olive, 1.389 ; charbon fossile, 1.358 ; et enfin, les pierres et terres pour ouvrages d'art, 1.158 milliers de francs.

Les Communications entre l'Italie et le Portugal. — Le *Bulletin des Informations commerciales* publié par les soins du Ministre du commerce italien, donne des renseignements sur les moyens de communication existant entre l'Italie et le Portugal.

Répondant aux plaintes des Chambres de commerce qui avaient fait ressortir la difficulté des rapports directs entre les deux pays, et la nécessité d'opérer un transbordement à Marseille, le bulletin leur apprend que cet état de choses va cesser.

En effet, la *Deutsche Ost Africa Linie* (Société de navigation allemande de l'Afrique orientale) touchera une fois par mois à Naples et à Lisbonne, aller et retour. Puis la Société italienne *La Veloce* vient d'ouvrir un service mensuel entre Gênes, Lisbonne et l'Amérique du Sud ; si les résultats sont satisfaisants les vapeurs de *la Veloce* toucheront deux fois par mois à Lisbonne.

Enfin, la Compagnie russe *Dobrovoling flot*, qui va inaugurer le service entre Odessa et Cronstadt, touchera dans un port italien (probablement Messine), et sans doute à Oporto ; les voyages seront mensuels.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 6 août 1892.

La hausse persistante du change influence nécessairement les cours de la Rente ; cette dernière se maintient dans les environs de 95, cela est dû au achats du comptant et au prix des reports qui, à la liquidation de fin juillet, n'ont pas dépassé 0 fr. 27 1/2. Cette facilité de proroger les engagements a arrêté les réalisations.

Voici les principaux cours de compensation du 30 juillet :

Rente 5 0/0, 94 ; Emprunt Rothschild 5 0/0, 102. — Obligations : Ville de Rome, 425 ; S. Spirito, 463 ; 4 0/0 Nationales, 480, 4 1/2, 485. — Chemins de fer : Méridionaux, 642 ; Méditerranées, 516 ; Banque Nationale, 1.320 ; Banque Romaine, 1.005 ; Banque Générale, 326 ; Banco di Roma, 380 ; Banque Industrielle, 528 ; Crédit Mobilier, 548 ; Société Immobilière, 170 ; Gaz, 875 ; Eau Marcia, 1.135.

On annonce que M. Fortis, député, a été chargé par la Chambre de commerce de Rome de se rendre à Berlin pour conférer avec M. de Caprivi au sujet de la Dette publique ottomane.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	1er juil	8 juill.	15 juil	22 juil.	29 juil	5 août
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	93 87	93 30	93 80	93 75	94 37	94 60
Ch. de fer Méditerranée act.	530 »	507 »	515 »	513 »	514 »	518 »
— Méridionaux act.	654 »	637 »	645 »	641 »	645 »	647 50
Banque Nationale act......	1335 »	1335 »	1330 »	1325 »	1320 »	1320 »
— de Rome...........	1045 »	1008 »	1010 »	1005 »	1005 »	1007 »
— Générale..........	387 »	324 »	327 »	327 50	326 »	340 »
Comp. Nav. à vap. F. R...	284 »	269 »	273 »	275 »	284 »	293 »
Banque Immobilière........	170 »	159 50	167 »	170 »	168 »	173 »
Crédit mobilier Européen..	545 »	536 »	541 »	543 »	550 »	570 »
Eaux Marcia...............	1180 »	1150 »	1135 »	1135 »	1135 »	1135 »
Change sur la France......	103 »	103 60	103 72	104 05	104 »	104 05
— sur Londres.......	25 80	25 98	25 99	26 06	26 04	26 05
— sur Berlin.........	126 40	127 10	127 30	127 50	127 55	127 62
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	93 85	93 25	93 77	93 72	94 »	94 65
Crédit Mobilier Italien.....	554 »	536 50	544 »	541 50	550 »	567 »
Chemins de fer Méridionaux	664 »	636 »	645 »	641 »	645 »	646 »
Change sur Paris...........	103 02	103 70	103 60	104 07	103 92	104 »
— sur Berlin.........	127 27	127 90	127 90	128 30	128 07	128 15

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 162)

LA SITUATION

Lisbonne, 3 août 1892.

Je prévoyais, dans ma dernière lettre, que des complications diplomatiques pourraient bien provenir de l'attitude prise par le Gouvernement dans la question des travaux du port de Lisbonne et je prétendais que l'on aurait dû tout faire pour éviter ces complications ; jusqu'à présent, malheureusement, les événements n'ont trop donné raison : vendredi dernier l'Administration a pris possession du matériel et de tous les ouvrages accomplis jusqu'à ce jour, et M. l'ingénieur Ad. Loureiro a été chargé de diriger les travaux ; M. l'ingénieur Maury, représentant M. Hersent, a renouvelé ses protestations et, en présence de ce nouvel incident, M. Bihourd a envoyé à Paris une dépêche de protestation.

Le ministre de France a informé depuis M. Hersent qu'il n'interviendrait pas tant que les tribunaux n'auraient pas rendu ici leur jugement.

Lundi a eu lieu, comme vous l'avez annoncé, la première assemblée générale de la Compagnie des Tabacs Portugais. Elle était présidée par le Dr C. Pinto Coelho ; 30.684 actions étaient représentées ; cette assemblée n'a donné lieu à aucun incident et la fameuse question de la réduction des intérêts des obligations n'a pas même été abordée. Le rapport du Conseil a provoqué

quelques observations de M. Passos Costa, .que le comte Burnay a réfutées; une proposition faite ensuite pour demander le système de la soumission pour l'achat des Tabacs n'a pas été discutée, le Conseil ayant fait observer qu'à la suite de ses déclarations une semblable discussion serait un manque de confiance.

Voici les conclusions qui ont été proposées à l'assemblée :

1° Sont approuvés: les actes du Conseil d'administration et les comptes présentés par lui relatifs à l'exercice 1891-92 et qui annoncent un bénéfice effectif de 17:781$204 reis ;

2° Conformément au paragraphe 3 de l'article 55 des statuts, il sera retiré du fonds de réserve la somme nécessaire pour payer le droit de 6 0/0 sur le capital versé, laquelle somme s'élève à 182:218$796 reis;

3° Il sera procédé, pour pourvoir aux vacances, à l'élection de trois membres du Conseil d'administration et de trois membres du Conseil fiscal ;

4° On propose à l'assemblée un vote de remerciements au Conseil d'administration et à sa Commission exécutive pour le zèle avec lequel les affaires de la Compagnie ont été traités pendant la période difficile de cette première gérance.

Toutes ces conclusions ont été alors approuvées à l'unanimité et l'on a procédé à l'élection de trois membres du Conseil d'administration et de trois membres du Conseil fiscal; voici le résultat de ce vote :

Pour le Conseil d'administration :

MM. Henry Durangel	557 voix
F. Auguste de Abreu	556
Eduardo Burnay	555

Pour le Conseil fiscal :

MM. le vicomte de Chancellerios	566 voix
T. Augusto de Carvalho	566
F. Ressano Garcia	539

Les recettes douanières de Lisbonne et de Porto pendant le mois de juillet sont aussi déplorables que celles des mois précédents ; la diminution s'accentue les chiffres de juillet 1892 sont inférieurs de 365:163$196 reis à ceux de juillet 1891. La moins-value a pour cause principale la diminution des recettes des céréales : les droits sur le blé ne sont presque aujourd'hui que des droits de statistique ; la spéculation en a profité, aussi le gouvernement s'inquiète-t-il de cette situation.

Informations Économiques et Financières

Recettes Douanières. — Voici le relevé des recettes douanières de Lisbonne et de Porto pendant le mois de juillet 1892 et 1891 :

Lisbonne :		
Générales......	473:905$929	
Céréales........	11:564$707	
Consommation .	150:742$658	636:213$294
Porto :		
Générales......	344:812$754	
Céréales	5:468$450	350:281$204
		986:494$498

Les recettes en juillet 1891 ont été les suivantes :

Lisbonne :		
Générales......	590:384$356	
Céréales	135:354$320	
Consommation .	156:128$976	881:867$652
Porto :		
Générales......	408:862$398	
Céréales.......	60:927$644	569:790$042
		1.351:657$694
Différence en moins en juillet 1892		365:163$196

Voici à partir de 1891 les recettes du mois de juillet :

	Générales	Céréales	Cons. de Lisb.	Total
	—	—	—	—
1881	677	76	94	847
1882	470	90	112	672
1883	636	122	111	869
1884	659	54	111	824
1885	816	81	127	1:024
1886	885	182	128	1:195
1887	900	169	134	1:203
1888	938	135	181	1:254
1889	1:099	265	190	1:554
1890	1:921	375	184	2:480
1891	999	197	156	1:352
1892	819	17	151	987

Voici enfin depuis 1881 les recettes douanières des sept premiers mois :

	Générales	Céréales	Cons. de Lisb.	Total
	—	—	—	—
1881	4:594	473	723	5:790
1882	5:205	640	762	6:601
1883	4:577	653	829	6:059
1884	4:975	796	836	6:607
1885	5:524	699	897	7:120
1886	5:875	787	914	7:576
1887	6:426	898	960	8:284
1888	6:470	1:431	1:188	9:089
1889	7:189	1:140	1:280	9:609
1890	8:163	1:235	1:225	10:623
1891	7:383	1:062	1:194	9:639
1892	5:878	83	1:293	7:254

Les Certificats du Council of Foreign Bondholders. — Nous avons montré, à différentes reprises, le danger que pourrait occasionner la création des certificats représentant les deux tiers impayés des coupons portugais, certificats délivrés par le Comité du *Foreign Bondholders;* nous croyons avoir établi qu'il aurait été de l'intérêt du Gouvernement portugais de s'opposer à une pareille mesure; il n'en a rien été et l'on verra, par l'information suivante, que le Comité anglais a continué l'émission de ses petits papiers et qu'une quantité importante de ces titres est désormais en circulation.

Le Conseil des porteurs étrangers de titres portugais adresse au *Times* la communication suivante (4 août): « Jusqu'à présent, 2.000 porteurs de titres 3 0/0 Extérieur, représentant un capital de 2.350.000 liv. st., ont déposé au Conseil leurs coupons échus le 1er juillet. On leur a remis le tiers en espèces, offert par le Gouvernement et un certificat du Conseil représentant les deux autres tiers. Quelques porteurs de 4 1/2 0/0, emprunt de 1888-89, ont également déposé leurs coupons. »

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant le mois de mai, les recettes Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 242:232$829 reis, soit :

Voyageurs...................	115:754$273 reis
Grande vitesse..............	20:528$354 —
Petite vitesse................	105:950$202 —
Total.......	242:232$829 —

Les Importations. — On estime que la récolte du froment en Portugal ne sera que de 200.000 tonnes et nécessitera une importation trois fois plus grande qu'en 1889. Il en résultera un drainage d'or en dehors du pays de 10.000 contos environ, ce qui aggravera encore la situation économique actuelle.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 162)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 2 août 1892.

Le choléra continue à faire des progrès, bien que l'épidémie ait fortement diminué en intensité.

On a constaté un certain nombre de cas à Moscou, et maintenant le fléau s'est étendu à la Sibérie. Les nouvelles de la foire de Nijni-Novgorod sont beaucoup meilleures; grâce aux énergiques mesures prises par le général Baranof, on est parvenu à circonscrire l'épidémie, et les populations se rassurent graduellement; les transactions ne sont pas extrêmement actives, mais enfin les pertes seront loin d'être aussi considérables qu'on pouvait le craindre; dans tous les cas, la foire de Nijni n'aura pas au point de vue de la propagation du choléra, les effets désastreux qu'on redoutait, et à ce point de vue, on a eu raison de se rendre à l'avis de M. Vichnégradski et de ne pas interdire la foire.

Le gouvernement a fait des ouvertures à l'Allemagne en vue d'une entente commerciale; la récolte étant cette fois satisfaisante, et les exportations des céréales devant reprendre prochainement leur importance pécunière, la Russie, qui a à réparer les pertes causées par la disette de l'hiver dernier, désire obtenir de son voisin de l'Ouest les droits réduits sur les céréales que l'Allemagne a accordés à l'Autriche; la Russie accordera d'ailleurs facilement des réductions de ses propres tarifs protectionnistes, atteudu que les mesures douanières introduites par M. Vichnégradski n'ont pas donné les résultats qu'on en attendait et qu'un revirement s'est produit dans l'esprit du Ministre des finances.

M. Vichnégradski s'occupe en ce moment d'augmenter les revenus budgétaires, afin de couvrir les pertes causées au Trésor par la disette; il donne une forme définitive à l'idée d'introduction d'un impôt sur le revenu, projet qui est depuis longtemps à l'ordre du jour; il soumettra sous peu ses propositions au Conseil des ministres.

Informations Économiques et Financières

Les Finances Russes. — Pour les quatre premiers mois de 1892 et la période correspondante de 1891, les recettes effectuées par le Trésor s'établissent comme suit :

	Millions de roubles 1892	1891	Différence en 1892
Recettes ordinaires :			
En Russie	251.760	259.575	— 7.815
A l'étranger	199	149	+ 50
	251.959	259.724	— 7.765
Recettes extraordinaires :			
En Russie	45.588	12.744	+ 32.844
A l'étranger	65.274	2.059	+ 63.215
	110.862	14.803	+ 96.059
	362.821	274.527	+ 88.294

Les dépenses effectuées pendant les quatre premiers mois de chacune des deux années 1892 et 1891 présentent les totaux respectifs ci-après :

	Millions de roubles 1892	1891
Dépenses ordinaires		
En Russie	263.653	248.445
A l'étranger	10.148	7.374
	273.801	255.819
A reporter	273.801	255.819
Report	273.801	255.819
Dépenses extraordinaires :		
En Russie	53.384	3.369
A l'étranger	1.683	1.682
	55.067	5.051
	328.868	260.878

Soit une augmentation de 67.998.000 r. Avec les dépenses effectuées tant au compte de budgets clos qu'à celui du budget de 1891 (pendant le délai de tolérance de ce dernier exercice), dépenses qui se sont élevées à 89.474.000 r., le total général des dépenses effectuées pendant les quatre premiers mois de 1892 s'établit à 418.342.000 r., soit à 105.687.000 roubles de plus que le total correspondant de 1891, qui avait été de 312 millions 655.000 roubles.

Cette augmentation considérable provient de ce que, pendant les quatre premiers mois de 1892, il a été dépensé pour l'approvisionnement de la population, pour l'organisation de travaux publics dans les endroits éprouvés par ls mauvaise récolte et pour d'autres besoins extraordinaires 68.660.000 r., dont 46.769.000 r. ont été portés au compte du budget de 1892 et 21 millions 891.000 r. à celui du budget de 1891 (pendant son délai de tolérance).

En outre, les dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires, ont augmenté de 21.229.000 r. portés au compte du budget de 1892 et de 15.798.000 r. inscrits au compte des budgets de 1891 et des années précédentes.

Le tableau suivant donne le détail des recettes et des dépenses :

EN RUSSIE	Quatre premiers mois 1892	1891
Recettes	Millions de roubles	
Contributions directes	24.011	24.788
Contributions indirectes	117.786	128.886
Droits de timbre, enregistrement, etc.	22.401	20.396
Droits régaliens	12.999	12.305
Domaine de l'Etat	35.843	30.811
Aliénation de propriétés domaniales	205	242
Annuités de rachat	11.428	14.348
Recouvrement de débours effectués par le Trésor	23.726	25.018
Recettes diverses	3.361	2.781
Total des recettes ordinaires	251.760	259.575
Ressources extraordinaires	45.588	12.744
Total des recettes effectuées en Russie	297.348	272.319
Dépenses		
Service de la dette publique	56.777	57.864
Total des autres dépenses ordinaires effectuées au compte du budget en cours	206.876	190.581
Dépenses extraordinaires au compte du budget en cours	53.384	3.369
Dépenses effectuées au compte du dernier exercice, pendant son délai de tolérance :		
Ordinaires	44.300	37.878
Extraordinaires	32.288	6.475
Dépenses au compte de budgets antérieurs :		
Ordinaires	4.885	3.978
Extraordinaires	8.001	3.454
Total des dépenses effectuées en Russie	406.511	303.599
A L'ÉTRANGER		
Recettes		
Ordinaires	199	149
Extraordinaires	65.274	2.059
Total des recettes à l'étranger	65.473	2.208
Dépenses		
Ordinaires : de la dette publique	9.964	7.267
Autres dépenses	184	107
	10.148	7.374
Extraordinaires	1.683	1.682
Total des dépenses à l'étranger	11.831	9.056

Le Chemin de fer Varsovie-Vienne. — Un Syndicat qui se propose de faire une nouvelle émission d'o-

bligations du Chemin de fer de Varsovie-Vienne est en voie de constitution ; il sera formé de Banques de Varsovie, de Saint-Pétersbourg et de l'étranger ; l'émission aurait lieu en automne.

Les Caisses d'épargne. — Les opérations des caisses d'épargne russes pendant le mois d'avril 1892 présentent les résultats suivants :

Caisse d'épargne de St-Pétersbourg : entrée 620.337 roubles 37 c. (18.999 livrets), sortie 474.848 r. 09 c. (11.589 livrets).

Caisse d'épargne de Moscou : entrée 470.846 r. 70 c. (11.618 livrets), sortie 354.574 r. 85 c. (5.800 livrets).

Caisses d'épargne urbaines : entrée 9.329.094 r. 27 c. (89.183 livrets), sortie 5.407.236 r. 64 c. (37.623 livrets).

Caisses d'épargne postales : entrée 1.561.881 r. 47 c. (31.500 livrets), sortie 598.204 r. 96 c, (7.326 livrets).

A la fin du mois il restait 14.737.584 r. 95 c. (118.859 livrets) à St-Pétersbourg, 11.847.898 r. 03 c. (77.550 livrets) à Moscou, 175.132.604 r. 05 c. (746.062 livrets) dans les caisses d'épargne urbaines et 14.094.659 r. 11 c. (127.864 livrets) dans les caisses d'épargne postales, soit en tout 215.012.746 r. 14 c. (107.335 livrets).

Augmentation du mois 5.147.295 r. 27. (14.746 livrets) ; depuis le 1er janvier : 19.644,261 r. 26 c. (76.054 livrets).

L'Accise des Spiritueux. — Un oukase impérial remet en vigueur le remboursement de l'accise des spiritueux exportés à l'étranger, qui a été ordonné par l'oukase du 27 mai 1891.

Ce remboursement sera effectué à partir du 27 juillet. A. S.

La Population de la Russie. — Il sera procédé, l'année prochaine, dans un but purement statistique, à un recensement général de la population de l'Empire ; une commission spéciale nommée par le Gouvernement sera chargée d'élaborer, avec le concours de diverses Sociétés savantes, le règlement de cette vaste opération.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	1er juil	8 juil	15 juil	22 juil	29 juil	5 août
Russe II Emprunt d'Orient.	102 87	102 25	102 62	102 75	102 75	102 75
— III — ..	104 75	104 12	104 »	104 75	104 75	104 37
Banque de Commerce extér.	252 50	250 »	252 50	254 »	253 50	255 50
— d'Esc. de St-Pétersb..	473 »	470 »	472 »	473 50	470 »	466 »
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	439 »	436 »	437 »	436 »	435 »	437 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	152 »	154 37	153 50	150 »	151 »	151 50
Grands Ch. de fer Russes..	250 »	254 50	253 »	254 »	251 »	251 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	116 50	114 75	115 25	115 50	115 25	116 50
Change sur Paris..........	39 50	40 10	40 22	39 37	39 65	39 »
— sur Londres........	99 40	101 »	101 40	99 25	100 »	98 40

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 162)

LA SITUATION

Genève, 5 août 1892.

Les questions agricoles sont sérieusement étudiées chez nous. La Commission du Grand-Conseil de Zurich vient de discuter le monopole de la vente des céréales, proposé par les socialistes zuricois. Il a été repoussé à l'unanimité moins une voix. La Sous-Commission du Grand-Conseil, qui avait été chargée d'une étude préalable de la motion socialiste, a rédigé les conclusions suivantes qui ont été ensuite discutées par la Commission dans son ensemble :

« La question de la création d'un monopole de l'Etat pour la vente des céréales est d'une grande importance, et peut avoir des conséquences très graves pour l'avenir économique du pays.

« Le monopole peut être introduit comme source de revenus au profit de l'Etat, ou bien dans le but de fournir au peuple du pain à bas prix, ou enfin encore afin de protéger le producteur indigène. Il peut viser l'un ou l'autre de ces trois buts, mais non les trois ensemble. »

« La Sous-Commission estime que le monopole ne saurait être que fédéral.

« La Confédération s'exposerait devant le peuple à un échec à peu près certain si elle introduisait le monopole des céréales comme une mesure fiscale pure et simple. Son introduction, sous le prétexte de fournir du pain à bas prix à la population, serait aussi problématique, car le Conseil fédéral pourrait difficilement s'affranchir de l'influence du haut commerce et les chances de pertes ne sauraient être toujours supportées. Cette autorité a depuis un certain temps acheté de grandes provisions de céréales dans la prévision d'une guerre européenne ; il est nécessaire avant tout de connaître le résultat financier de cet essai. Les agriculteurs, d'un côté, les adversaires de l'extension des pouvoirs fédéraux, de l'autre, — cette dernière catégorie de gens est nombreuse, — sont opposés à l'intervention du haut commerce dans ce monopole. »

« Quant à prétendre protéger la production indigène par le monopole, ce point de vue aura pour adversaire la Ligue pour la vie à bon marché, les habitants des villes et les paysans des contrées ne produisant pas de céréales. Les agriculteurs qui cultivent le blé seulement pour leur usage personnel ne retireraient pas de bénéfice du monopole ; il en est autrement de ceux apportant leurs blés sur le marché. »

Le membre de la Sous-Commission, de la minorité a objecté que le monopole rapporterait — d'après les statistiques — 3 ou 4 millions de bénéfice annuel, du pain à bon marché, et enfin, assurerait l'approvisionnement du pays en temps de guerre.

L'un dans l'autre, notre population consomme un demi-kilo de pain par tête chaque jour ; les besoins annuels s'élèvent en nombre rond à 5.400.000 quintaux métriques de céréales. De ce total, 2 millions sont produits en Suisse, les 3.400.000 quintaux métriques restant arrivent de l'étranger — 400.000 quintaux métriques de blés indigènes sont vendus sur les marchés et produisent aux négociants un bénéfice de 5 0/0, soit 4.070.000 francs par an.

La Commission contredit ces chiffres. Une armée d'employés serait nécessaire pour les achats, pour surveiller les dépôts et magasins et faire toutes les opérations relatives au monopole y compris la comptabilité ; en sorte que le bénéfice serait moins grand qu'on ne pense, à moins que l'Etat ne fît de la fiscalité.

Cette question n'est pas nouvelle : le Grand-Conseil l'a examinée, il y a quelques années ; le pasteur Meier, qui l'avait présenté, n'obtint aucun succès. Elle se représentera certainement plus tard et sera peut-être résolue.

Après avoir parlé longuement des éventualités de guerre, à la suite de la fameuse brochure sur notre neutralité, nous cessons d'être belliqueux, car le Congrès de la Paix s'ouvrira, à Berne, le 22 août prochain. Respectons les illusions généreuses et ne les condamnons pas avant de les connaître, si toutefois, en pareille occurrence, nous pouvons apprendre quelque chose de nouveau.

La Banque Fédérale. — Les actionnaires des cantons orientaux de la Banque Fédérale, réunis vendredi matin en une assemblée nombreuse, ont décidé à l'unanimité de proposer à l'assemblée générale du 20 août : 1° le transfert du siège de la Banque à Zurich ; 2° le changement du titre de la Banque ; 3° la réorganisation de l'administration intérieure. De plus, ils veulent être représentés dans le Conseil d'administration par cinq membres de la Suisse orientale, nommé par un Comité qui est d'ores et déjà chargé de pour-

suivre jusqu'à leur réalisation les décisions prises dans la réunion. Le Conseil d'administration de la Banque Fédérale a décidé de demander le maintien du siège social à Berne.

La Houille en Suisse. — Les journaux de la Suisse allemande ont annoncé, il y a quelque temps, qu'on allait entreprendre des recherches en vue de s'assurer de l'existence de la houille en Suisse. On a même dit que ces recherches étaient appuyées par des géologues et que, de leur côté, les autorités fédérales s'y intéressaient.

Ces nouvelles étaient inexactes.

Les Troupeaux Italiens en Suisse. — Plusieurs journaux italiens se font l'écho des réclamations de propriétaires italiens, auxquels, prétendent-ils, les autorités suisses des cantons-frontière refusent l'entrée de leurs troupeaux. On sait que cette question de l'entrée du bétail italien a été réglée par la convention conclue à Milan le 10 mars 1891, entre les délégués italiens et le délégué du Conseil fédéral, feu M. le Conseiller aux Etats Peterelli. Cette convention autorise l'entrée du bétail d'estivage, moyennant certaines conditions. Quant au bétail de rente (vaches, taureaux, génisses, etc.), l'entrée en est interdite. L'entrée du bétail de boucherie est toujours autorisée, sous réserve naturellement de l'état sanitaire. Cette convention a toujours été strictement observée par les autorités suisses. Le 1er août, le vétérinaire de Luino a dû refuser l'entrée à un troupeau de porcs qui ne se trouvait pas dans les conditions sanitaires voulues. De là tout le bruit mené par la presse italienne à ce sujet.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	1 juil.	8 juil.	15juil.	22juil.	29juil.	5 août
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	102 ..	103 12	103 25	103 25	103 81	103 87
Fédéral 1887 3 ½ %	105 ..	102 75	102 75	103 ..	103 50	103 75
— 1889 3 ½ %	100 50	100 20	100 12	100 15	100 25	100 87
— Ch. de fer 3 %	94 67	94 80	94 95	94 82	94 65	94 85
Italien 5 %	90 65	89 70	90 ..	90 ..	90 50	91 .
Egypte unifiée 4 %	487 50	488 12	484 37	491 25	493 37	493 12
— priv. 3 ½ %	467 50	468 75	466 ..	468 12	471 50	472 ..
Ottoman prior. 4 %	425 50	423 87	424 50	429 ..	429 37	433 ..
Douanes ottomanes 5 %	467 50	462 50	445 ..	452 50	456 25	456 25
Serbe Obrt. 5 %	400 37	397 50	398 37	398 50	398 12	397 25
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	98 12	95 62	95 62	91 87	94 37	93 12
Central Suisse	651 87	651 87	650 ..	650 ..	650 62	654 37
Nord-Est Suisse	594 37	551 87	550 62	545 .	542 50	586 87
Union Suisse	345 62	345 ..	345 62	345 62	345 »	345 62
Salève	390 ..	380 ..	375 ..	325 ..	350 ..	335 ..
Lombards	224 37	222 50	217 50	220 62	220 62	227 50
Canada-Pacif. c. g.	470 ..	467 50	472 50	477 50	476 87	477 50
Banques						
Banque de commerce	1025 »	1017 50	1015 ..	1035 .	1035 ..	1047 50
— de fonds d'Etat	.. ..	...	...	270 ..	275 .	265 ..
Union fin. gen.	500 62	497 50	497 50	496 25	498 75	500 ..
Banque de Paris	656 87	645 62	635 ..	643 12	641 25	661 87
Crédit Lyonnais	787 50	785 62	783 75	785 62	792 50	799 37
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	432 50	435 ..	427 50	427 50	432 50	443 75
Gaz de Marseille	1087 50	1088 75	1089 37	1088 75	1085 62	1085 ..
Gaz de Naples	585 ..	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	580 ..
Gaz [illegible]	570 ..	575 25	[illegible]	[illegible] 87	[illegible]	590 ..
Ind. gén. du Gaz	747 50	750 ..	747 50	[illegible]	735 ..	750 ..
Lyon [illegible]	[illegible]	[illegible] 50	482 50	482 50	477 50	477 20
Appareils électriques	550 ..	547 50	503 12	[illegible] 62	[illegible] 25	[illegible] 62
Rio Tinto	413 12	405 ..	397 50	405 62	397 50	403 12
Tharsis	122 50	120 62	118 75	118 12	115 ..	118 12
Cape Copper	41 87	40 ..	40 ..	40 62	41 87	40 ..
Min. Alp. Autr.	149 37	146 25	[illegible]	143 75	147 50	149 37
Changes						
France	100 10	100 12	100 13	100 15	100 21	100 20
Bruxelles	100 12	100 10	100 11	100 11	100 11	100 11
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Londres	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	25 20
Amsterdam	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 6 aoûtt 1892

Les capitaux sont toujours abondants; mais le public s'abstient. Nous sommes dans une période de calme, et les affaires, sans énormément progresser, devraient suivre un cours favorable. Notre Bourse n'a pas été mauvaise, mais elle n'a pas suivi l'impulsion venant des marchés étrangers. Notre place donne lieu à des anomalies inexplicables. Mercredi, il y a eu un léger mouvement de reprise. Les négociations engagées à Madrid et à Paris, l'hypothèse d'un arrangement commercial entre l'Allemagne et la Russie, les projets d'emprunt, enfin, ont provoqué bon nombre de rachats à découvert qui ont fait monter certains cours.

L'argent disponible ne se montre pas encore; mais il est facile de prévoir que la thésaurisation ou le placement à 1 et 1 1/2 0/0 vont prendre fin. Pour cela, il suffira d'une marche en avant de la part des capitalistes sérieux; ils seront certainement imités.

Depuis le 2 courant, les actions Jura-Simplon 4 0/0, deux ans, ont disparu de la Cote et sont assimilées aux actions ordinaires.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 2 août 1892.

J'ai à vous entretenir aujourd'hui, ainsi que je vous l'ai annoncé dans ma dernière lettre, des chemins de fer de la Turquie d'Europe, ou, pour mieux dire, de la Banque des Chemins de fer orientaux.

Vous savez que depuis de longues années déjà, le baron de Hirsch cherchait à liquider ses intérêts en Orient. Une foule de combinaisons avaient tour à tour été étudiées avec divers groupes et notamment avec la Compagnie des Chemins de fer autrichiens, aucune n'avait pu aboutir. Elles s'étaient presque toutes heurtées aux mêmes difficultés tant de la part do M. de Hirsch que du Gouvernement ottoman : toutes ces combinaisons avaient, en effet, pour base une transformation fondamentale de la Compagnie d'exploitation des Chemins de fer orientaux, transformation que le Gouvernement turc ne voulait, à juste titre, autoriser qu'autant que la nouvelle Société d'exploitation à former prendrait la nationalité ottomane au lieu de la nationalité autrichienne qui appartient à la Société actuelle.

Il a donc fallu abandonner les plans politiques et M. de Hirsch a passé en 1890, avec un groupe austro-allemand, un accord purement financier. Le baron de Hirsch était propriétaire de la totalité des actions des Chemins de fer orientaux, soit 100.000 actions de 500 francs, libérées de 400 fr. Il était en outre créancier de la Société d'exploitation pour deux sommes, l'une de 21 millions, l'autre de 19 millions qui avaient servi à certains règlements avec le Gouvernement ottoman.

Un Syndicat composé de la *Deutsche Bank*, du *Wiener-Bankverein*, pour les 3/4 et d'un certain nombre de participants français pour 1/4, a racheté au baron de Hirsch 88.000 actions des Chemins de fer orientaux ainsi que ses deux créances.

Immédiatement après la conclusion de cet accord, le Syndicat constituait à Zurich une Société financière, nommée Banque des Chemins de fer orientaux, à laquelle il revendait, au prix auquel il l'avait lui-même acheté, l'ensemble des 88.000 actions et des deux créances. La somme à payer pour le tout s'élevait à 72 millions 479.458 fr. 79. La Banque des Chemins de fer orientaux devait se la procurer par une émission d'actions et d'obligations. Cet établissement est, en effet, un véritable trust; il se borne à encaisser le dividende sur les actions des Chemins de fer, ainsi que l'intérêt des deux créances; il fait sur ces produits le service

des obligations, et la différence entre ses encaissements et ses dépenses constitue le bénéfice de ses actionnaires.

Le capital de la Banque des Chemins de fer orientaux a été ainsi constitué :

13.000 actions de 1.000 fr. privilégiées, entièrement libérées, au porteur	Fr.	13.000.000
50.000 actions ordinaires de 1.000 fr. nominatives et représentant		50.000.000
Total	Fr.	63.000.000

Mais les actions ordinaires ne sont libérées que de 200 fr. chacune, soit de 1/5, chaque actionnaire s'étant d'ailleurs engagé par une formule écrite des plus sévères, à verser le solde à première réquisition. Cette mesure a pour but de donner une garantie absolue et complète à une émission de 63 millions de francs d'obligations qui a eu lieu l'année dernière en titres de mille francs, rapportant 4 1/2 0/0 et qui a parfaitement réussie.

Les actions privilégiées sont en réalité des obligations à revenu variable. Elles ont droit à un dividende de 6 0/0 avant que les actions ordinaires ne puissent rien toucher.

La Banque des Chemins de fer orientaux a déjà près de deux années d'existence ; elle a clos deux exercices d'une manière très satisfaisante.

La Compagnie des Chemins de fer orientaux a payé pour l'exercice 1890 un dividende de 25 fr. par action, et cette somme jointe au revenu des créances a permis à la Banque des Chemins de fer orientaux de distribuer un dividende de 6 0/0 aux actions privilégiées et de 4 0/0 aux actions ordinaires. Le fonds d'amortissement avait déjà fonctionné et il avait été retiré de la circulation pour 530.000 fr. d'obligations.

L'année dernière (1891-92) a été meilleure encore :

Les recettes de l'exploitation des Chemins de fer orientaux pendant l'année 1891 se sont élevées à 12 millions 990.378 fr., soit à 11.027 fr. par kilomètre, les dépenses à 6.466.000 fr., soit environ 50 0/0. Le compte de profits et pertes, déduction faite de tous frais, part de l'Etat, etc., donne un solde bénéficiaire de 3.606.094 francs, sur lesquels 851.000 fr. ont été appliqués à la réserve et le solde a été distribué aux actions à raison de 25 fr. pour chacune.

Ce bénéfice, joint au revenu des créances et à celui du portefeuille de la Banque des Chemins de fer orientaux a permis à celle-ci de distribuer un dividende pour 1891-92, de 7 0/0 aux actions privilégiées et de 9 0/0 aux actions ordinaires. En outre il a été amorti, au cours de l'exercice, 554.000 fr. d'obligations, 130.000 fr. d'actions privilégiées.

La situation se présente donc sous les meilleurs auspices.

Je m'aperçois que dans ma dernière lettre je vous ai donné un chiffre erroné sur le rendement des dîmes des provinces de Salonique et de Monastir affectées à la garantie kilométrique du chemin de fer destiné à joindre ces deux villes. Ces dîmes, en 1890, ont produit 3.888.211 francs et en 1891 5.951.754 fr., en progression considérable sur l'année précédente.

Informations Économiques et Financières

Les Traités de Commerce. — Les délégués pour le renouvellement du traité de commerce entre la Russie et la Turquie ont tenu une nouvelle réunion sous la présidence d'Artin pacha.

Le Chemin de fer d'Anatolie. — On annonce qu'un groupe de capitalistes serait sur le point de se former pour demander la concession de la prolongation du Chemin de fer d'Anatolie au delà d'Angora.

Recettes des Revenus concédés en juin 1892. — Le tableau suivant donne le détail des recettes des revenus de la Dette ottomane en juin 1892 :

	RECETTES NETTES des frais d'Administration Provincle et Centle		
	Juin 1892 Liv. t.	Total au 30 juin 1892 Liv. t.	Total au 30 juin 1891 Liv. t.
Contributions....	106.594 46	361.801 96	320.782 57
Redevance de la Régie..........	187.500 »	375.000 »	375.000 »
Tribut de la Bulgarie, remplacé jusqu'à fixation par 100.000 liv. t. à prélever sur Dîme des Tabacs...........	15.476 73	38.663 61	36.540 53
Redevance de la RoumélieOrientale............	25.337 72	25.337 72	50.675 44
Total.......	334.908 91	800.803 29	782.988 54

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

Les Caisses Agricoles. — Au 31 décembre 1891, le nombre des Caisses agricoles bulgares étaient de 80, réparties dans les divers cantons du pays. Le 31 décembre précédent (1890), leur encaisse s'élevait à la somme de 17.729.071 fr. 38 c. Pendant 1891, cette encaisse s'est accrue de 44.965 fr. 33 c. (nouveaux apports), de 57.420 fr. 31 c. (rentrées), de 911.218 fr. 59 c. (intérêts) ; de sorte que, au 31 décembre 1891, l'encaisse générale s'élevait à 18.742.675 fr. 61.

A la même date, le capital des 80 Caisses agricoles s'élevait à la somme de 45.517.010 fr. 35 c., laquelle se compose de :

	Francs
Sommes prêtées en 1891.......	9.489.792 40
Titres renouvelés en 1891.....	17.284.542 34
Encaisse métallique en 1891...	18.742.675 61
Total..................	45.517.010 35

Le Monopole des Tabacs. — Le Gouvernement bulgare a fait faire une enquête sur l'établissement d'un monopole du tabac en Bulgarie. Il a envoyé, à cet effet, des délégués à Belgrade et à Constantinople. Le monopole servirait de garantie à un emprunt qu'on se propose de conclure.

On sait que la Bulgarie, si on la compare aux autres Etats des Balkans, est, jusqu'ici, fort peu endettée ; la Dette publique n'est que de 130 millions ou 41 fr. par tête d'habitant ; cet état de choses tient surtout à ce que le pays, depuis la proclamation de son indépendance, s'est presque toujours trouvé dans une situation politique irrégulière.

Le budget s'élève à 80 millions et est en équilibre.

SERBIE

Les Finances serbes. — Nous nous sommes occupés dans nos deux derniers numéros de la situation des finances serbes ; un fait récent vient de prouver que le Trésor de ce pays n'est pas dans une posture très brillante, en ce sens que l'on garde toujours en Serbie la mauvaise habitude de ne pas payer les traitements des fonctionnaires et les pensions. Un ancien conseiller d'Etat, M. Choujovitch, s'est présenté il y a quelques jours à la Caisse centrale de Belgrade pour réclamer le paiement d'une pension arriérée depuis longtemps, et essuya un refus ; il s'ensuivit une discussion et une bagarre, au cours de laquelle M. Choujovitch fut gravement maltraité par le caissier et les domestiques de la Caisse centrale.

Le gérant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS	Paraissant le Dimanche	INSERTIONS
à partir du 1er de chaque mois	*Directeur :* **Edmond THÉRY**	*Ligne anglaise de 5 centimètres*
France et Algérie : Un an... **25 fr.**		**Annonces** en 7 points..... **1 fr. 50**
— — Six mois. **14 fr.**	PRIX DU NUMÉRO :	**Réclames** en 8 points..... **3** »
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32 fr.**	France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**	Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.
— — Six mois.. **18 fr.**		

Nº 31. — 2e volume. || BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS || Dimanche 14 Août 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GÉNÉRALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Cuivres. — Soies. — Pages 193 à 198.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — Politique Intérieure. — Le Rendement des Impôts. — Société Universelle de la Soie Chardonnet. — Le Port de Marseille et les nouveaux Tarifs douaniers. — L'Impôt sur les obligations Autrichiennes. — Le Dahomey (Suite et fin). — Pages 199 à 203. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES. — Banque de France et comparaisons. — Le Commerce extérieur de la France. — Le Commerce extérieur de la Tunisie. — Avis de la Chambre syndicale des Agents de Change. — Caisses d'Epargne. — Recettes des Chemins de fer. — Le Chemin de fer du Nord. — Recettes et Dépenses de la Ville de Paris. — L'Octroi de Paris. — Les Débits de Boissons. — Compagnie des Hirondelles Parisiennes. — Répartition de la Société Gaz et Eaux. — Société anonyme des Chemins de fer. — Société des Ciments Français. — Compagnie du Chemin de fer de Santa-Fé. — Chemin de fer de Madrid à Saragosse. — Compagnie des Salins du Midi. — Etablissements Duval. — Banque Romaine. — Crédit de France. — Canal de Suez. — Revue hebdomadaire de la Bourse de Paris. — Tableau des Cours. — Pages 203 à 208.

ALLEMAGNE : Pages 209 à 210. — ANGLETERRE : Pages 211 à 213. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 213 à 215. — BELGIQUE : Pages 215 à 216. — ESPAGNE : Pages 216 à 218. — GRÈCE : Pages 218 à 219. — ITALIE : Pages 219 à 220. — PORTUGAL : Pages 220 à 221. — RUSSIE : Pages 221 à 222. — SUISSE : Pages 222 à 224. — TURQUIE : Page 224. — ETATS BALKANIQUES (*Roumanie, Serbie*) : Page 224.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — Les rentrées d'or que nous avions annoncées dans notre numéro du 31 juillet se trouvent cette semaine au bilan de la Banque de France. Cet établissement accuse aujourd'hui 1.660.800.000 fr., contre 1.635.400.000 à la dernière situation.

Depuis huit jours, il n'y a eu aucun mouvement d'or à la Banque d'Angleterre, dont l'encaisse gagne la modique somme d'un million par des versements de l'intérieur.

La Banque de Belgique a reçu 2 millions.

En Russie on relève une augmentation colossale : 45 millions du 1er au 15 juillet ; mais c'est un simple virement, les disponibilités à l'étranger ont diminué de pareille somme.

L'Allemagne a perdu 4 millions ; depuis le 23 juillet son encaisse or a diminué de 18 millions.

Les mouvements du métal argent sont sans importance. La Banque de France présente les mêmes chiffres que la semaine précédente ; la seule variation qui mérite d'attirer l'attention est une sortie de 3.700.000 fr. à la Banque d'Espagne.

La circulation des billets a légèrement baissé. Elle est aujourd'hui de 14.031.400.000 contre 14.098.500.000 au 4 août.

Les principales diminutions sont les suivantes :

France .... Fr.	36.600.000
Allemagne	28.000.000
Angleterre	9.000.000
Belgique	6.900.000

Elles sont en partie compensées par les augmentations ci-après :

Autriche-Hongrie	2.200.000
Espagne	9.200.000
Russie	5.300.000

L'accumulation colossale de métal dans les grandes Banques et la diminution de la circulation des billets sont un symptome de l'état langui sant des affaires qui se manifeste aussi par l'affaissement des portefeuilles commerciaux. Rarement les Banques ont eu aussi peu de bénéfices avec d'aussi gigantesques moyens d'action.

La Banque d'Espagne reste toujours dans la même situation, mais on sent, à la diminution de l'encaisse, à l'augmentation de la circulation et surtout à celle du compte débiteur du Trésor, qu'elle est débordée par les demandes de l'Etat.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 28 juill.	1.626.6	1.293.5	2.920.1	3.123.7	94 %	2 1/2
1892 4 août	1.635.4	1.295.3	2.930.7	3.117.7	94	2 1/2
1892 11 août	1.660.8	1.295.5	2.956.3	3.081.1	97	2 1/2
1891 13 août	1.374.4	1.262.6	2.637.0	2.978.7	89	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 23 juill.	1.072.7	170.3	1.243.0	1.242.2	100	3
1892 31 juill.	1.058.7	170.3	1.229.0	1.225.0	100	3
1892 7 août	1.054.7	170.3	1.225.0	1.197.0	101	3
1891 7 août	967.0	187.5	1.154.5	1.165.9	99	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 28 juill.	669.2	»	669.2	669.1	100	2
1892 4 août	667.7	»	667.7	675.7	100	2 1/2
1892 11 août	668.7	»	668.7	666.7	101	2
1891 13 août	677.5	»	677.5	662.5	102	2 1/2
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 27 févr.	97.5	17.5	115.0	150.0	77	»
1892 26 mars	92.5	17.5	110.0	150.0	73	»
1892 23 avril	92.7	17.5	110.2	154.3	71	»
1891 25 avril	91.9	18.2	110.1	151.8	72	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 27 févr.	67.5	10.0	77.5	157.5	50	»
1892 26 mars	67.5	10.0	77.5	160.0	48	»
1892 23 avril	62.7	10.0	72.7	158.5	46	»
1891 25 avril	73.1	9.1	82.2	165.8	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 23 juill.	149.6	419.3	568.9	1.016.5	56	4
1892 31 juill.	149.6	421.4	571.0	1.038.0	55	4
1892 7 août	149.1	421.4	570.5	1.040.2	55	4
1891 7 août	136.7	414.0	550.7	1.019.7	54	4
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 20 juill.	70.1	38.1	108.2	400.5	27	2 1/2
1892 28 juill.	70.0	37.6	107.6	402.1	27	2 1/2
1892 4 août	72.0	39.3	111.3	395.2	28	2 1/2
1891 6 août	66.4	46.2	112.6	374.7	30	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 14 juin	2.8	0.4	3.2	0.6	532	8
1892 22 juin	3.1	0.4	3.5	0.6	516	8
1892 7 juill.	4.1	0.5	4.6	0.6	770	8
1891 7 juill.	2.2	0.4	2.6	1.3	200	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 mai	73.4	»	73.4	102.6	71	3 1/2
1892 30 juin	82.2	»	82.2	111.5	73	3 1/2
1892 31 juill.	69.8	»	69.8	101.2	69	3 1/2
1891 31 juill.	67.5	»	67.5	100.5	67	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 23 juill.	189.9	128.7	318.6	863.2	37	[illegible]
1892 30 juill.	189.9	129.2	319.1	862.3	37	[illegible]
1892 6 août	189.9	125.5	315.4	861.5	37	[illegible]
1891 8 août	140.4	87.0	227.4	786.1	31	4
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 30 avril	»	2.8	2.8	[illegible]	2	6 1/2
1892 31 mai	»	2.9	2.9	122.5	2	6 1/2
1892 30 juin	»	2.6	2.6	123.8	2	6 1/2
1891 30 juin	»	3.6	3.6	109.9	3	6 1/2

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 23 juill.	81.0	180.1	261.1	407.8	64 %	2 1/2
1892 30 juill.	81.0	183.6	264.6	408.1	64	2 1/2
1892 6 août	81.0	184.7	265.7	403.6	65	2 1/2
1891 8 août	110.2	147.0	257.2	430.7	60	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 30 juin	198.6	29.4	228.0	594.8	38	5
1892 10 juill.	198.5	27.3	225.8	585.1	39	5
1892 20 juill.	198.2	29.1	227.3	585.4	38	5
1891 20 juill.	193.3	33.4	226.7	619.3	37	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 30 juin	185.1	32.8	217.9	515.9	42	5
1892 10 juill.	185.1	32.1	217.2	513.8	42	5
1892 20 juill.	185.2	32.6	217.8	512.1	42	5
1891 20 juill.	183.4	30.3	213.7	501.7	43	6
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 30 avril	27.4	»	27.4	64.2	43	6
1892 31 mai	26.0	»	26.0	63.0	41	5 1/2
1892 30 juin	25.6	»	25.6	68.3	38	5 1/2
1891 30 juin	28.9	»	28.9	73.2	40	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 6 juill.	16.7	8.4	25.1	248.9	10	6
1892 13 juill.	17.2	8.6	25.8	249.2	10	6
1892 20 juill.	17.7	8.8	26.5	248.9	10	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 9 juill.	51.3	»	51.3	108.3	46	6
1892 16 juill.	51.6	»	51.6	108.3	46	6
1892 30 juill.	51.6	»	51.6	109.8	46	6
1891 31 juill.	57.7	»	57.7	122.5	48	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 15 juin	1.650.6	21.6	1.672.2	3.978.6	42	5 1/2
1892 1er juill.	1.649.4	21.9	1.671.3	3.993.1	42	4 1/2
1892 16 juill.	1.694.4	22.2	1.716.6	3.998.4	43	4 1/2
1891 16 juill.	1.186.8	23.7	1.210.5	3.608.1	33	4 1/2
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 15 juin	6.5	4.2	10.5	25.0	42	5 1/2
1892 22 juin	6.7	4.3	11.0	25.3	44	5 1/2
1892 30 juin	6.7	4.3	11.0	25.4	44	5 1/2
1891 30 juin	5.2	4.5	9.7	22.5	43	5 1/2
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 30 avril	23.8	4.3	28.1	54.0	52	5
1892 31 mai	24.1	4.9	29.0	59.1	49	5
1892 30 juin	23.6	4.9	28.5	59.2	48	5
1891 30 juin	23.6	3.7	27.3	61.6	44	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 30 avril	10.2	11.8	22.0	81.3	27	»
1892 31 mai	10.3	11.8	22.1	77.7	28	»
1892 30 juin	10.2	13.3	23.5	79.0	30	»
1891 30 juin	10.2	13.3	23.5	82.1	29	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 23 juill.	66.7	22.6	89.3	158.0	53	3
1892 30 juill.	66.7	22.7	89.4	161.2	53	3
1892 6 août	66.8	21.5	88.3	161.2	53	3
1891 8 août	62.8	21.1	83.9	158.4	53	4

TOTAUX (1)

1892 28 juill.	6.308.2	2.393.8	8.702.0	14.131.1	62 %
1892 4 août	6.315.0	2.405.3	8.720.3	14.098.5	62
1892 11 août	6.385.5	2.404.0	8.789.5	14.031.4	62
1891 13 août	5.459.2	2.305.6	7.764.8	13.147.0	60

TOTAUX au 31 décembre

1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54%
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les Totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent, d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Les affaires sont en cette saison fort peu nombreuses sur les marchés financiers européens; mais la minorité des spéculateurs qui assistent encore aux séances des Bourses est disposée d'une manière favorable à la hausse, et a poussé la cote sur la plupart des places.

On espère fermement que les positions conquises pendant les vacances seront conservées lors de la reprise des affaires; il y a, en effet, des perspectives favorables pour la saison d'hiver. Les récoltes européennes promettent, en général, une bonne moyenne, c'est-à-dire que la capacité de consommation des différents pays se trouvera accrue, et que les chiffres du commerce extérieur, qui sont encore défavorables presque partout, deviendront meilleurs. Il faudra finalement trouver un emploi aux capitaux disponibles qui encombrent depuis longtemps les places, et il ne manque pas de grandes opérations financières qui dans ces conditions, pourront être entreprises avec succès. La France pourra songer à la conversion du 4 1/2 0/0; l'Italie devra consolider sa dette flottante; les opérations de la réforme monétaire austro-hongroise seront exécutées, et enfin la Russie aura également besoin du crédit extérieur. Nous ne parlons pas des petits pays dans l'embarras, comme le Portugal ou la Grèce. D'ailleurs, il n'y a aucune espèce de raison de supposer que la paix de l'Europe puisse être troublée dans un avenir prochain; les financiers ont donc devant eux un champ d'activité étendu.

Nos Rentes sont encore en progrès; le 3 0/0 perpétuel qui restait la semaine dernière à 99 37, clôture à 99 62.

Le Cabinet Salisbury a été renversé, mais cet événement, prévu depuis le résultat des élections anglaises, n'a exercé aucune influence sur les marchés; on veut connaître la composition du ministère Gladstone avant de se prononcer. On ne croit pas, d'ailleurs, que la question d'Egypte soit soulevée sérieusement, et jusqu'ici on n'attache pas d'importance à l'éventualité de complications au Maroc.

La hausse du Rouble, que nous signalions la semaine dernière, se maintient; le billet de banque russe a encore gagné un point; la conclusion d'une convention commerciale entre l'Allemagne et la Russie, dans un délai rapproché, paraît de plus en plus probable.

Les fonds italiens sont en légère reprise, malgré la hausse persistante du change; il est possible que le Gouvernement italien ait commencé à pousser les cours de la Rente en vue d'une prochaine opération de crédit.

En Espagne et au Portugal, la situation ne présente pas de changements dignes d'être notés.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	6 août Derniers cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	13 août Derniers cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	99 37	33 12	3 01	99 62	33 20	3 01
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 40	35 41	2 82	97 60	35 49	2 81
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	98 »	24 50	4 08	98 25	24 56	4 07
Belgique 3 1/2 %	103 85	29 67	3 37	103 40	29 54	3 38
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	63 90	15 97	6 25	63 55	15 88	6 29
Hollande 3 1/2 % (à Amsterdam)	101 62	29 03	3 44	101 62	29 03	3 44
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	94 50	23 62	4 23	96 »	24 »	4 16
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	90 80	20 96	4 76	91 12	21 04	4 75
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	88 50	29 50	3 38	88 50	29 50	3 38
Portugal 3 % (1 fr. 50 net)	23 40	15 60	6 41	23 50	15 66	6 38
Roumanie 5 %	101 »	20 20	4 95	101 »	20 20	4 95
Russie 3 % or 1891 libéré	78 55	26 18	3 81	78 60	26 20	3 81
Serbie 5 % 1890	387 50	15 50	6 45	383 75	15 35	6 51
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	105 »	26 25	3 80	105 75	26 43	3 78
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	95 »	31 66	3 15	95 20	31 73	3 15
Turquie convertie 1 % série D.	20 87	20 87	4 79	20 87	20 87	4 79
— Priorité 4 % 1890	431 25	21 56	4 63	431 25	21 56	4 63
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	87 87	29 29	3 41	87 62	[illegible] 20	3 42

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	6 août Sam.	8 août Lundi	9 août Mardi	10 août Merc.	11 août Jeudi	12 août Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	99 37	99 50	99 62	99 52	99 50	99 60
Consolidés	LONDRES....	96 87	97 »	96 94	97 06	97 12	97 »
Autrich. 3 % or	VIENNE.....	113 80	113 95	113 90	113 90	114 ..	114 »
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	»	102 45	102 50	102 50	102 65	102 50
Espagne Ext..	MADRID.....	69 80	69 70	70 ..	69 65	69 75	69 75
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	101 75	101 62	101 50	101 62	101 62	101 62
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	110 90	110 95	111 40	111 85	111 65	111 85
Italie 5 %.....	ROME.......	94 70	94 80	94 87	94 85	94 77	94 95
Portugais 3 %.	PARIS.......	23 56	23 62	23 75	23 62	23 56	23 56
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	87 87	87 87	87 87	87 75	87 75	87 62
Russie-Orient 3 %..	ST-PETERSB..	104 62	104 75	104 75	105 »	104 75	105 ..
Suisse 3 %....	GENEVE.....	94 85	94 85	94 95	95 ..	95 10	94 95

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	16 juil	23 juil.	30 juil.	6 août	13 août
Amsterdam. pap. court	4 %	206 12	205 75	205 75	205 62	205 87
Allemagne.. —	4 %	122 06	122 »	122 »	122 »	122 06
Vienne-Tr.. —	4 %	208 »	208 »	208 »	208 25	208 25
Barcelone .. —	4 %	424 »	425 50	423 »	428 »	425 50
Madrid ..... —	4 %	424 »	425 50	423 »	428 »	425 50
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb. . —	4 %	244 »	247 »	246 »	253 »	253 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	2 %	25 15	25 14	25 14	25 16	25 17
— ..... ch court	2 %	25 16	25 16	25 16	25 17	25 18
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	2 ½	0 06 p.	0 09 p.	0 12 p.	0 09 p.	0 03 p.
Italie........ —	5 ½ %	3 62 p.	4 12 p.	4 » p.	4 » p.	4 12 p.
Suisse....... —	4 %	0 19 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)........		3437 »	3437 »	3437 »	3437 »	3437 »
Argent en barre (le kil.) ..		144 98	144 54	142 35	141 03	137 97
Quadruples espagnols ...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 54	3 52	3 49	3 47	4 39
Souverains anglais.......		25 14	25 13	25 13	25 15	25 16
Banknotes................		25 14	25 14	25 13	25 16	25 17
Aigles des Etats-Unis....		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre . 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre . 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	15 juil.	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août
Amsterdam...............	47 97	48 02	48 05	48 05	48 »
Anvers	99 90	99 95	100 »	100 »	99 95
Barcelone...............	15 80	16 90	16 30	15 70	16 »
Berlin	81 ..	81 10	81 10	81 10	81 10
Bruxelles	100 02	100 07	100 11	100 07	100 01
Constantinople..........	23 10	22 92	23 10	23 »	23 05
Francfort................	81 03	81 12	81 10	80 80	81 07
Gênes	103 90	104 07	103 92	104 »	104 05
Geneve	100 14	100 18	100 21	100 20	100 15
Lisbonne	697 50	698 »	700 »	702 »	702 »
Londres.................	25 33	25 32	25 33	25 32	25 32
Madrid	16 »	16 50	16 75	15 50	16 »
Rome	[illegible] 72	104 05	104 »	104 05	104 10
Saint-Pétersbourg	40 22	39 37	39 65	39 »	38 77
Vienne (à vue)	47 65	47 60	47 60	47 55	47 60
— (à 3 mois)	47 57	47 [illegible]	47 [illegible]	47 50	47 52

Paris, 13 août 1892.

On remarque une légère tension du chèque sur Londres, qui fait 25 18 1/2; l'argent est un peu moins facile en Angleterre, cependant il n'y a pas de hausse de l'escompte en perspective, le dernier bilan de la Banque accusant un rapport de 45 52 0/0 entre la réserve et les engagements à vue.

Le Change espagnol a un peu baissé, il est aujourd'hui à 425 1/2; l'opération que prépare le Gouvernement d'un emprunt de 50 millions d'or gagé par des pagarès endossés par la Banque est une conception déplorable. Elle aura pour conséquence de faire discuter la signature de la Banque et d'en augmenter les immobilisations déjà si considérables. Les hommes d'Etat de la Péninsule devraient comprendre une bonne fois qu'il n'y a de salut pour le pays que dans l'allègement des poids morts que traîne le principal établissement de crédit et que la baisse du change provient bien plus de la dépréciation du billet que de la balance des paiements avec l'étranger.

En Portugal, l'agio de l'or est toujours de 30 0/0; en Italie, il a légèrement monté, il dépasse de 1/8 les cours de samedi dernier. Le Gouvernement agit dans un mystère profond, mais sans grand succès; il a beau annoncer que la caisse est pleine, on ne s'en aperçoit guère sur le marché. Nous signalons dans notre statistique du numéraire l'augmentation de l'encaisse or de la Banque de Russie; le Rouble est bien tenu à Berlin au-dessus de 208; à Paris, il fait 253 comme la semaine dernière.

Les entrées d'or à la Banque de France, que nous annoncions pour cette semaine dans notre numéro du 1er août, se décomposent ainsi :

Dollars, 20.000.000 de francs; lingots, 4.000.000; autres monnaies, 1.000.000.

On attend la semaine prochaine environ 8.000.000 en dollars et en aigles. Il est probable que le mouvement ascendant qui se continue depuis si longtemps va subir un arrêt. Les Américains commencent à se préoccuper des exportations de métal jaune et paraissent décidés à prendre des mesures pour défendre leur encaisse; les Banques de New-York font des efforts sérieux pour le reconstituer, elles tirent de l'or de San-Francisco.

Le Banque d'Autriche vient de faire connaître les conditions auxquelles, en vertu de la nouvelle loi sur la *Valuta*, elle achètera les lingots et les monnaies à partir du 11 août.

Elles paiera l'or en barres 1.638 fl. le kilo, pour les barres au-dessous de 0,900 elle comptera 2 florins de poinçonnage par kilogr.

Les Napoléons, les pièces de 20 Rm. seront à 1.473 fl. 381 les souverains et impériales anciennes à 1.501 fl. 227; les impériales nouvelles à 1.473 fl. 8724.

L'événement monétaire de la semaine est la baisse de l'argent, qui est tombé à 137 fr. 97 le kilo; c'est le cours le plus bas qui ait jamais été coté; nous avions prévu cette baisse et nous l'avons annoncée dans notre dernier numéro du 17 juillet.

La situation devient très grave pour les pays à étalon d'argent, notamment pour l'Inde. Plusieurs journaux demandent à tout risque la fermeture immédiate de l'Hôtel des Monnaies de Calcutta.

LES STOCKS

Blés. — Du 7 août au 13 août 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine : nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	6.678.700	6.020.400
Continent	2.525.900	7.516.800
Total	9.204.600	13.537.200
Semaine précédente	8.398.400	12,849.900

Soit une augmentation de 806.200 hectolitres sur la semaine précédente et une diminution de 4.332.600 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892 hectol.	1891 hectol.	1890 hectol.
	—	—	—
Au 9 août	6.678.700	6.020.400	5.921.800
Semaine précéd..	6.095.800	6.142.200	6.142.200

Soit une augmentation, pendant la huitaine, de 582.900 hectolitres.

Dans ce total de 6.678.700 hectolitres, on compte 1.461.600 hectolitres de Californie, contre 1.464.500 l'année dernière, 2.169.200 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 942.500 l'année dernière, 754.000 d'Australie contre 1.058.500; le flottant des Indes s'élève à 1.017.900 hectolitres, contre 1.305.000 l'an dernier, celui de la République Argentine est de 594.500 hectolitres, contre 101.500 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	14 août	6 août
	—	—
Nord-Ouest............	22 75	22 78
Nord..................	22 30	22 39
Nord-Est..............	22 22	22 21
Ouest.................	22 50	22 62
Centre................	23 60	23 52
Est...................	22 97	22 98
Sud-Ouest.............	24 18	24 16
Sud...................	24 42	24 45
Sud-Est...............	24 10	24 09
Moyenne générale...	23 15	23 25

Comme on le voit, la moyenne des prix est à peu de choses près la même que celle de la semaine dernière.

En Angleterre, le temps a été relativement froid au début de la semaine; aussi la moisson se prolonge-t-elle; dans le Centre et l'Est on ne la commencera que la semaine prochaine. Dans plusieurs régions on se plaint de la rouille; dans les comtés de Lincoln et d'York on prévoit un rendement très faible. Disons que, dans un résumé tout récemment publié par le *Times*, notre confrère anglais estimait au 1er août la condition générale du blé à 91.3, le nombre 100 représentant une bonne moyenne, contre 89.6 au 1er juillet et 97.6 au 3 août 1891.

En Allemagne, on continue à se montrer très satisfait de la récolte du blé et du seigle.

En Autriche, la récolte du blé a été bonne, mais en Hongrie il y a un déficit sensible.

En Roumanie, la récolte du blé est satisfaisante comme quantité; la qualité a été plus ou moins endommagée par les fortes pluies.

En Bulgarie, on estime que cette année la production du blé est supérieure à la moyenne.

En Serbie, on aura une bonne récolte moyenne.

En Russie, d'après l'évaluation même du Ministère, il n'y aurait qu'un déficit de 5 0/0 dans la production de seigle sur une moyenne ordinaire alors que, l'année dernière, le déficit était de 30 0/0; la production du seigle s'élèverait, par suite, à 112 millions de tchewerts qui, à raison de 2 hectolitres 10 au tchewert, donneraient 235 millions d'hectolitres en chiffres ronds. Quant à la production du blé, elle ne serait, dans la Russie d'Eupope, le Caucase et la Pologne non compris, que de 78 millions d'hectolitres, contre 64 millions l'année dernière, alors qu'en 1888 la production s'élevait à 110 millions d'hectolitres.

Cafés. — Notre correspondant de Hollande nous adresse la statistique suivante publiée à Rotterdam le 6 août :

Stock (en tonnes) des cafés dans les huit principaux marchés de l'Europe, au début des mois de :

	1889	1890	1891	1892
	—	—	—	—
Janvier.........	81.150	79.650	62.750	47.300
Février.........	90.700	90.150	56.000	60.100
Mars............	94.950	87.100	51.350	65.300
Avril...........	183.100	88.800	52.600	71.650
Mai.............	117.450	99.300	59.050	82.500
Juin............	122.050	99.800	63.300	91.700
Juillet.........	128.250	98.800	68.250	88.100
Août............	129.200	88.650	63.800	84.650
Septembre......	110.700	73.000	58.400	»
Octobre.........	98.300	61.200	53.800	»
Novembre......	85.600	45.850	46.900	»
Décembre.......	77.350	54.150	38.550	»

Stock du café	Tonnes 1892	1891	1890
Provision totale le 1er août sur les huit grands marchés d'Europe..........	84.650	63.800	88.650
Embarqué au Brésil pour l'Europe..............	15.920	7.705	5.941
Embarqué aux Indes Orientales pour l'Europe.....	2.437	8.693	881
Provision sur les six grands marchés de l'Amérique du Nord................	35.882	15.294	18.653
Embarqué au Brésil pour l'Amérique du Nord....	13.000	14.764	9.056
Provision à Rio...........	7.412	11.059	9.417
Provision à Santos.......	5.117	2.118	4.530
Provisions au 1er août....	165.477	123.727	137.888

Il résulte de ces chiffres que le stock de cafés en Europe est en diminution de 3.450 tonnes, et celui du monde entier est en diminution de 11.032 tonnes sur les quantités signalées le 1er juillet.

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres pour l'Europe aux dernières dates :

Pays	Dates	1892	1891	1890
France.............	(1er juillet).	188.696	192.682	158.735
Angleterre.........	(6 août)...	130.699	108.865	114.966
Allemagne..........	(1er juillet).	130.000	155.879	124.490
Hambourg...........	(3 août)...	80.770	33.300	8.905
Autriche...........	(1er juillet).	150.000	140.000	110.000
Hollande...........	(15 juillet).	26.900	18 295	23.316
Belgique...........	(15 juillet).	20.823	10.809	13.122
Total pour l'Europe.........		727.888	659.830	553.534
Sous voiles pour l'Europe...		27.699	16.147	4.490
Total..................		755 587	675.977	558.024
Etats-Unis (11 août)...........		161 000	178.078	131.754
Havane-Matanzas (3 août)......		110.000	151.000	115.000
Total général..........		1.026.587	1.005.055	804.778

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc n° 3 :	—	—	—
— courant.....	37 75	36 25	39 »
— septembre...	37 75	36 37 1/2	37 50
— 4 d'octobre..	36 75	35 25	34 75
Sucre roux 88°, liv. disp.	36 75	36 »	35 »
Sucres raffinés..........	104 »	106 50	107 «

Le temps est toujours favorable aux betteraves. Ce-

pendant, leur végétation eût été plus active avec une température plus élevée pendant les nuits, qui sont relativement fraîches pour la saison. Quoi qu'il en soit, si l'on s'en rapporte à la belle apparence des betteraves semées en avril et dont la levée a été bonne, la récolte ne sera pas de beaucoup en retard sur celle d'une année normale et la fabrication pourra commencer comme à l'ordinaire, c'est-à-dire dès les premiers jours d'octobre. Comme la récolte, la durée de la fabrication sera très inégale et l'importance de la production difficile à estimer de sitôt.

Soies. — La Condition a enregistré du 5 au 11 août 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
France ....balles	59	25	55
Espagne	9	1	»
Piémont	14	»	23
Italie	54	28	69
Brousse	9	6	63
Syrie	20	2	78
Bengale	3	3	13
Chine	7	29	377
Canton	22	50	250
Japon	54	96	207
Tussah	9	19	47
Total.........balles	260	259	1.182
Kilogrammes	22.059	17.993	72.100

Soit un total de 112.092 kilog. contre 112.478 kilogr. de la semaine précédente, et 80.966 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des cinq années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892	22.059	17.993	72.100	112.092
1891	15.577	11.035	54.354	80.966
1890	14.676	10.079	53.696	78.451
1889	21.566	14.645	56.480	92.691
1888	18.248	13.129	45.362	76.919
1887	16.421	13.798	51.125	81.464

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 12 août :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines correspt[es] 1890	1891	1892
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24 26	150 155	74 75	62 64	50 51	53
Italie... Ouv. franc. 2e ordre 22 24	135 142	70 72	60 61	48 50	»
Bengale. Ouv. franç. 2e ordre 22 26	104 115	59 61	57 58	» »	»
Chine... 0 fr. et it. 1er ordre 40, 45	98 103	57 59	52 53	45 46	»
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20 24	135 141	72 74	61 62	48 50	50
Italie.................. 2e ordre 24 26	122 127	66 69	59 60	46 48	»
Chine. Tours compt. 2e ordre 41/45	82/88	54/55	51 52	41 42	»
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10 12	130 135	64 68	60 61	45 46	»
Italie... Bouts noués 2e ordre 9/11	112/120	54/56	54 56	45 46	»
Chine Tsatlée, 4	76/81	43/44	39 40	36 37	»
Japon Grappes no 2	» »	» »	55 56	37 »	»

Le prix des soies reste toujours très ferme. Ce résultat est dû à la demande qui excède l'offre, certaines sortes trop demandées ne peuvent être fournies que difficilement. D'autre part, ce résultat ne pourrait être mis sur le compte de la spéculation, car la matière première est rare ; la preuve en est dans la faiblesse constatée sur les soies de Chine, dont l'emploi est fort restreint.

Le marché des cocons, en avance sur les autres années, commence à se réveiller. Ainsi le stock de Marseille, qui était de 120.000 kil. à pareille époque l'année dernière, est réduit en ce moment à 30.000 kil.

A Lyon, la fabrique a reçu quelques suppléments d'ordres en nouveautés, tulles, crêpes, etc. La fabrication des tissus proprement dits, failles, armures, se poursuit dans de bonnes conditions. La fabrique de « teint en pièces » est obligée de « se retourner » et de chercher un remplaçant au tissu tramé coton, qui n'a plus, dans nombre de cas, les faveurs de la mode.

Les *Douanes anglaises* relèvent les chiffres suivants pour le mouvement soyeux britannique du premier semestre :

Importations :

	1891	1892
Etoffes............liv. st.	2.767.253	3.097.491
Rubans	1.452.538	1.449.221
Autres articles	1.647.432	1.512.586
Totaux	5.867.223	6.059.298

Le débouché anglais continue donc à s'améliorer.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 9 août par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

Stock du coton	1892 Etats-Unis	1892 Total	1891 Etats-Unis	1891 Total
Havre.........(Balles)	294.000	400.000	123.100	210.800
Marseille	»	9.300	»	10.500
Brême	101.700	108.500	79.600	84.200
Amsterdam	24.000	24.800	20.000	21.000
Londres	»	10.000	»	16.000
Liverpool	1.234.000	1.453.000	775.000	997.000
Ensemble	1.653.700	2.005.600	997.700	1.339.500
Etats-Unis	436.000	436.000	215.000	215.000

Cotons en mer :

	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	2.600	2.600	»	700
Brême	»	»	3.300	3.300
Amsterdam	»	»	»	»
Angleterre	25.000	40.000	20.000	35.000
	27.600	42.600	23.300	39.000
Total général....	2.117.300	2.484.200	1.236.000	1.593.500

Existences générales connues :

2.382.000	2.876.000	1.391.000	1.882.000
1890		1889	
615.000	1.266.000	625.000	1.062.000

La totalité des existences généralement connues au 9 août est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 2.876.000 balles. — 1891, 1.882.000 balles. — 1890, 1.266.000 balles. — 1889, 1.062.000 balles.

On télégraphie de Washington que les statistiques publiées par le bureau de l'Agriculture accusent une baisse de 4 6/10 0/0 sur la récolte du coton comparativement au mois précédent.

Cette baisse est de 6 6/10 0/0 sur le mois d'août de l'année dernière.

La condition moyenne pour le coton est de 82 3/10.

Cuivres. — La consommation du cuivre, en France et en Angleterre, pendant les cinq premiers mois de 1892, a été de 42.934 tonnes. Ce chiffre est en notable diminution sur celui des années précédentes, car il était, en 1891, de 53.340 tonnes, et de 59.906 tonnes en 1890.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

QUESTIONS DU JOUR

POLITIQUE INTÉRIEURE

(2e ARTICLE)

Mon précédent article m'a attiré plusieurs lettres révélant, chez mes correspondants, une préoccupation que je veux examiner aujourd'hui. Le passage suivant résume bien cette préoccupation :

« C'est vrai ! l'opposition monarchique a cessé d'exister en France; les masses électorales viennent à la République... mais aurons-nous lieu de nous féliciter de cette évolution, et cet écrasement du parti conservateur, mettant aux mains des radicaux les forces vives du pays, n'aura-t-il pas des conséquences funestes pour les destinées de la patrie ?

« Déjà le parti républicain est divisé: déjà sont posées sur le tapis politique non seulement des questions de principe — que chaque groupe apprécie à sa manière — mais aussi des questions de personne d'autant plus dangereuses qu'elles sont de nature à passionner le public — comme dans la période du défunt Boulangisme — pour le décourager ensuite et jeter dans son esprit la méfiance à l'égard des hommes et l'incertitude du lendemain ! »

Je répondrai à mon honorable interlocuteur que la division du parti républicain qui l'inquiète si vivement me paraît, au contraire, nécessaire. Un Gouvernement sans opposition est, par la force des choses, un Gouvernement stérile dont les actes aboutissent fatalement à servir les intérêts d'une minorité. Evidemment l'opposition ne doit point viser la forme du Gouvernement elle-même, car elle serait alors révolutionnaire, dans le sens strict du mot, et son triomphe ne produirait que des secousses terribles sans profit pour la Nation ; mais lorsque la très grande majorité de cette Nation, après mûres réflexions, après une sage expérience des hommes et des choses, s'est librement donné une forme de Gouvernement, et qu'elle a montré — par des démonstrations irrécusables — sa volonté absolue de conserver cette forme : une opposition parlementaire s'exerçant sur le terrain des actes ministériels et dans les limites des lois constitutionnelles peut alors donner d'excellents résultats.

Voyez l'Angleterre ! La forme du Gouvernement n'est jamais mise en question, et cependant quelles luttes passionnées entre les deux grands partis qui se disputent le pouvoir ! Quand les élections ont donné la majorité au parti *Tory*, le parti *Whig* devient le parti d'opposition. Il surveille, avec une attention de tous les instants, les agissements de ses adversaires ; il étudie et retourne en tous sens les actes du pouvoir afin d'en saisir le côté vulnérable et le mettre en relief ; il s'empare des idées utiles, que le Gouvernement ne peut ou ne veut appliquer, les complète, les façonne et les fait entrer dans son futur programme électoral. Enfin, il utilise toutes les fautes, toutes les faiblesses de ses rivaux au pouvoir... comme ceux-ci, d'ailleurs, exploiteront plus tard — quand ils seront tombés dans l'opposition — toutes les fautes et toutes les faiblesses de leurs adversaires.

Un ministère qui est surveillé de cette manière, dont tous les actes, intérieurs et extérieurs, sont contrôlés par des hommes compétents et énergiques, peut cependant gouverner selon ses vues propres — car il a généralement, au lendemain des élections, une majorité qui lui reste fidèle pendant toute la législature ; — mais, sous la férule de l'opposition, il s'efforce de servir le mieux possible les intérêts généraux du pays, de donner satisfaction aux nouveaux besoins économiques que la lutte pour l'existence des peuples engendre chaque jour. En un mot, il fait tous ses efforts pour bien gouverner, car il sait d'avance qu'il perdra tout prestige, toute popularité et, partant, tout appui dans les collèges électoraux, si les événements prouvent que sa politique n'a pas été celle que réclamaient les grands intérêts moraux et matériels de l'Angleterre.

Ce système de bascule ministérielle entretient une stimulation permanente entre les deux partis et ne présente que des inconvénients sans importance, car l'agitation publique qui en résulte est toute de surface et s'éteint toujours avec la période électorale qui l'a créée.

Tant que la République française a eu devant elle une opposition dynastique irréconciliable, une opposition révolutionnaire cherchant le pouvoir pour briser la forme gouvernementale que la majorité nationale avait consacrée par ses votes répétés, la division du parti républicain a été dangereuse, non seulement pour la République, mais aussi pour la France, qu'une surprise politique pouvait jeter dans de funestes aventures. Le souvenir du Boulangisme est trop récent pour qu'il soit utile de faire la preuve sur ce point.

Mais si aux prochaines élections législatives le corps électoral abandonne unanimement, ou presque unanimement comme il vient de le faire pour les Conseils généraux, les hommes qui représentent encore les vieilles formules monarchiques inconciliables avec l'esprit moderne : les éléments politiques de la France, solidement groupés au point de vue constitutionnel et national, peuvent, sans inconvénients, sans aucune espèce de péril pour les forces vitales de la Nation, se diviser en deux grands partis de Gouvernement qui exerceront le pouvoir à tour de rôle.

Je soutiens que cette division sera même indispensable et qu'elle produira les plus salutaires effets au point de vue social. En effet, un Gouvernement despotique, monarchique constitutionnel, ou démocratique, qui gère les affaires d'un pays sans le contrôle d'une opposition sérieuse, sans la crainte du corps électoral qui peut le casser aux gages, sans cette responsabilité directe qui est la seule garantie des peuples, est un Gouvernement condamné à une immobilité dangereuse, et d'autant plus redoutable pour l'avenir que la Nation ne peut en sortir que par une Révolution violente.

Par tendance, le Gouvernement trop puissant refusera toute réforme, écartera systématiquement toute idée de progrès, car toute réforme, tout progrès bouleverserait les habitudes prises, modifierait les situations acquises, troublerait, en un un mot, cette douce quiétude, à laquelle les ministres de tous les pays sont si attachés. Il est humain

de trouver que tout va bien quand on est heureux soi-même et de rire des médecins quand on jouit personnellement d'une excellente santé... et on reste humain en devenant ministre !

Donc, puisque la France a accepté d'une manière unanime et définitive la forme gouvernementale républicaine, il ne faut plus redouter la division du parti républicain. Les impatients, les ardents, les audacieux iront aux radicaux, dont le groupement prendra le nom de *parti avancé ;* les esprits calmes, les natures pacifiques ou timorées se réuniront sous l'étiquette de *parti modéré*. Selon les événements, selon les services rendus ou les fautes commises, les sympathies du suffrage universel se porteront sur l'un ou l'autre des deux partis, et comme le sentiment politique se développe de plus en plus dans le corps électoral français, comme le sens pratique des grands intérêts nationaux se révèle chaque jour plus net et plus précis chez les citoyens des classes laborieuses qui constituent la grande majorité des électeurs, on peut avoir la certitude que le système de la bascule ministérielle, introduit dans nos mœurs politiques par l'existence de deux grands partis de Gouvernement, n'aura pas plus d'inconvénient en France qu'il n'en a eu en Angleterre, où il fonctionne depuis plus d'un siècle.

Je ne prétends pas que cette formule puisse, à elle seule, trancher toutes les difficultés de l'avenir ; mais je crois, sincèrement, qu'elle conservera à la France l'intégralité de ses forces morales et matérielles, et qu'elle lui permettra de résoudre, plus aisément, les formidables problèmes que le nationalisme militaire et le socialisme international ont posé aux nations modernes.

Edmond Théry.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

Le rendement des impôts du mois de juillet, que l'administration des finances nous communique cette semaine, donne les résultats suivants :

Recouvrements de Juillet 1892
(Milliers de francs)

	Recouvrements de juillet 1892	Evaluations budgétaires	Différences par rapport aux évaluations budgétaires	Différences par rapport à juillet 91
Impôts directs..	»	»	»	»
Impôt 4 0/0....	15.389	15.366	+ 22	— 99
Enregistrement.	61.884	58.473	+ 3.410	+ 5.320
Timbre	15.588	15.985	— 397	+ 9
Douanes	25.464	36.852	— 11.388	— 3.550
Contrib. indir..	47.022	44.762	+ 2.260	— 1.374
Sels............	2.190	2.325	— 135	— 91
Sucres	17.282	13.500	+ 3.782	+ 2.642
Monopoles (etc.)	58.978	58.417	+ 561	+ 1.332
Totaux......	243.797	245.682	— 1.884	+ 4.189

Sept premiers mois de 1892
(Milliers de francs)

	Recouvrements des 7 premiers mois	Evaluation budgétaire	Différences par rapport aux évaluation budgétaire	Différences par rapport à 1891
Impôts directs..	»	»	»	»
Impôt 4 0/0....	52.857	51.644	+ 1.212	— 670
Enregistrement.	338.064	332.540	+ 5.522	+ 10.773
Timbre	92.803	97.824	— 5.021	— 3.148
Douanes	238.654	242.180	— 3.527	+ 40.481
Contrib. indir.	329.798	319.034	+ 10.763	— 2.094
Sels............	16.870	16.234	+ 636	+ 81
Sucres	101.345	83.500	+ 17.845	+ 11.406
Monopoles (etc.)	377.885	372.752	+ 5.132	+ 6.169
Totaux......	1.548.279	1.515.714	+ 32.565	+ 62.994

Les résultats d'ensemble ne sont pas mauvais puisqu'ils accusent, pour les sept premiers mois connus de l'exercice 1892, un excédent de 32.565.000 fr. par rapport aux évaluations budgétaires et un excédent de 62.994.000 fr. par rapport aux recouvrements de la période correspondante de 1891. Mais un point noir se montre à l'horizon : pour le mois de juillet, les *Douanes* ont donné un déficit de 11.388.000 fr. par rapport aux évaluations budgétaires et de 3.550.000 fr. par rapport au mois de juillet 1891.

La conséquence de cette diminution formidable (30 0/0 du chiffre prévu) a été de solder les rendements budgétaires de juillet avec un déficit réel de 1.884.000 fr. malgré une augmentation de 3.782.000 fr. pour les *Sucres*, 3.410.000 fr. pour l'*Enregistrement* et 2 millions 260.000 fr. pour les contributions indirectes.

Si le même fait se continuait pendant les cinq derniers mois de l'année, les Recettes budgétaires risqueraient fort de se liquider finalement par un déficit assez sensible.

Voilà une première conséquence du fameux régime de la protection à outrance. Nous publions, dans nos informations, les résultats du *Commerce extérieur* du mois de juillet. On constatera une diminution très sensible sur nos *Importations* de matières nécessaires à l'industrie.

On trouvera plus loin une étude sur le *Port de Marseille et les Nouveaux Tarifs Douaniers*, qui — à un autre point de vue — confirme le préjudice considérable que la politique protectionniste cause à notre commerce et à notre industrie.

E. T.

SOCIÉTÉ UNIVERSELLE
DE LA SOIE CHARDONNET

Il était à prévoir qu'après les effondrements retentissants de certains fonds d'Etats étrangers, qu'après les pertes énormes subies par l'épargne française par suite de la dépréciation constante de titres recherchés, pendant si longtemps, à cause de l'avantage qu'ils présentaient d'un revenu fixe, on reviendrait, de nouveau, aux valeurs dites industrielles et, conséquemment, aux valeurs à revenu variable. C'était une évolution en quelque sorte fatale, qui n'est encore que commencée et qui s'accentuera. Et s'il faut citer un exemple, disons qu'à aucune époque le petit portefeuille ne s'est intéressé, comme maintenant, aux titres divers de la Compagnie de Suez.

Certes, il est arrivé que les entreprises commerciales et industrielles tentées n'aient pas, toutes, complètement réussi. Le petit capitaliste a éprouvé, de ce côté aussi, quelques mécomptes, et cela se produira encore de temps en temps, sans aucun doute ; mais, si on tient compte de la quantité de milliards confiés à ce qui est le véritable outillage national, on en arrive à conclure que les déceptions ont été, en somme, peu nombreuses, et que, d'autre part, les pertes subies ont été, maintes fois, compensées par des avantages fournis d'autre part. Le Suez, en effet, n'a-t-il pas suffi, à lui seul et grâce à la plus-value de ses titres, à réparer nombre de désastres ?

L'inconvénient, pour les entreprises commerciales et industrielles, paraît dépendre, au premier abord, de ce qu'elles ne se présentent qu'à de longs intervalles. Un de nos confrères ne se plaignait-il pas, récemment encore, du petit nombre d'affaires sérieuses présentées au public depuis l'année terrible ? Il est vrai que l'accueil réservé à des propositions nouvelles avait été maintes fois décevant et n'avait pu servir d'encouragement. C'est ce qui s'est produit au sujet de la fabrication de la *Soie Artificielle par les procédés Chardonnet*, et ce, au lendemain même de l'Exposition de 1889, qui avait été cependant, pour la nouvelle découverte, un véritable triomphe.

Heureusement, les promoteurs de l'affaire étaient te-

naces ; aussi, et malgré les difficultés qu'ils rencontrèrent, ils firent preuve de persévérance, et purent fonder, en France, à Besançon, une Société qui va disparaître pour faire place à la *Société Universelle de la Soie Chardonnet*, dont on parle tant depuis deux mois, et dont on va avoir à s'occuper sous peu, les statuts de la nouvelle Société étant préparés et tout devant être terminé pour le 15 octobre prochain. Avec la Société de Besançon disparaissent également trois autres Sociétés qui exploitaient, à l'étranger, les brevets Chardonnet : la Société Belge, dont le siège social est 30, rue Vignon, à Paris ; la Société Générale d'Exploitation des brevets suisses, siège social même adresse, et la Société Allemande. Cette dernière n'a pas encore eu le temps de fonctionner ; mais les travaux auxquels se sont livrées les autres Sociétés sont là pour attester la supériorité de la découverte qui fit tant de bruit à Lyon, il y a trois ans.

Comme toujours, il y eut, au début, des incrédules ; on fut longtemps à croire que les procédés Chardonnet devraient être définitivement abandonnés, les nouveaux produits étant essentiellement inflammables ; mais les travaux continuèrent, les expériences se succédèrent, et on en arriva enfin à produire des tissus irréprochables à tous les points de vue. En un mot, les Sociétés qui s'étaient formées auront, surtout, servi à préparer l'affaire, qui, dès maintenant, n'est plus qu'une affaire de véritable production ; et si, à Lyon, quelques doutes subsistent encore, ils ne tarderont pas à se dissiper, d'autant plus que les résultats sont là.

Prenons pour exemple la Société Suisse : Créée au capital de 150.000 francs en 1890, elle a acquis, au prix de 100.000 francs le droit d'exploitation, pour la Suisse, des Brevets Chardonnet. Elle a eu à procéder à son installation ; elle a passé par la période des hésitations et des expériences ; et, néanmoins, avec des ressources plus que restreintes, ressources qui lui interdisaient d'étendre son champ d'action, elle a donné 7 fr. 50 de dividende par action de 100 fr. Il n'y a pas à s'inscrire contre ces chiffres.

De son côté, la Société de Besançon a donné, pendant la période de construction, 5 0/0 sur le capital versé ; elle est maintenant en pleine exploitation, et ses actions, de 500 francs nominales, valent 875 francs environ. Dans ces conditions, que ne pourra pas faire la *Société Universelle de la Soie Chardonnet*, avec un capital de 25 millions, alors qu'aucun essai n'est plus à tenter ? Un de nos grands confrères du matin disait, il y a six semaines, que les procédés Chardonnet pourront faire la gloire de l'inventeur, mais qu'ils n'enrichiront probablement pas les actionnaires. Les actionnaires, pourtant, n'ont pas à se plaindre des Sociétés qui vont disparaître et qui ne pouvaient être considérées que comme Sociétés d'études. Il ne faut pas oublier qu'ici c'est la nature exploitée par la chimie, que la matière première ne coûte rien, que le prix de revient des tissus sera, par suite, des plus minimes, et que l'on emploiera *toujours* et *partout*, les rubans, les étoffes de soie pour vêtements et pour ameublements, et la passementerie. On aura beau dire, la consommation est forcée, et aucun alea n'est à envisager.

On avait pensé que l'émission des nouveaux titres pourrait avoir lieu en juillet dernier ; mais on n'avait pas tenu compte des formalités que le fisc exige pour l'établissement d'une Société nouvelle. En tous cas, les Assemblées Générales des Sociétés absorbées ont approuvé les contrats préliminaires, qui font passer leur exploitation à la *Société Universelle de la Soie Chardonnet* : les statuts de cette dernière seront vraisemblablement déposés chez le notaire le 25 août ; l'émission peut avoir lieu du 1er au 15 septembre, et le 20 septembre, la déclaration de souscription serait faite. Le 25 du mois prochain, aurait donc lieu la première assemblée constitutive, et la seconde assemblée serait reportée au 5 octobre.

Reste à savoir si l'émission sera publique. Le rachat des anciennes Sociétés et des brevets à l'étranger concédés antérieurement, nécessitera déjà l'emploi d'un certain montant d'actions nouvelles, vu les conditions entendues ; d'un autre côté, un groupe important de capitalistes et de puissants industriels lyonnais tiendrait à s'assurer la possession de l'entreprise. Il y a donc là à tenir compte d'intérêts divers que l'on ne peut méconnaître. Cela ne veut pas dire que nous ne verrons pas, un jour, ces titres apparaître à notre cote ; mais le public, selon toutes probabilités, ne sera appelé à profiter qu'à de certaines conditions et sous une certaine forme, comme celle d'achats en Bourse, des avantages que présente la nouvelle entreprise qui est, à parler franc, un véritable encouragement à toutes les nouvelles et bonnes affaires industrielles et commerciales.

A. LECHENET.

LE PORT DE MARSEILLE

Et les Nouveaux Tarifs Douaniers

Depuis longtemps notre directeur, M. Edmond Théry, avait prévu, avec sa lucidité ordinaire, la décadence qui menaçait Marseille, notre premier port marchand. En effet, dès 1887, M. Edmond Théry, chargé d'une mission par le Ministre du Commerce et de l'Industrie, rédigeait un *Rapport* sur la concurrence que la ligne allemande du Saint-Gothard faisait aux voies de transport françaises et démontrait, pièces officielles en mains, que le Saint-Gothard enlevait à Marseille et au réseau français environ 150.000 tonnes de marchandises par année. Le port de Marseille perdait 5 millions de francs dont bénéficiait, au moins pour les deux tiers, le port de Gênes.

De 1882 à 1886, pendant que le tonnage du port de Gênes augmentait de plus de 108 pour 100, celui du port de Marseille diminuait de 214.199 tonnes, et pourtant, dans cet intervalle, les expéditions de la Tunisie et du Tonkin avaient eu lieu.

En 1888, dans un Rapport à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie sur la *Question* du *Percement du Simplon*, au point de vue des relations de la France avec la Suisse, M. Edmond Théry établissait de nouveau le préjudice causé à Marseille par la création de cette nouvelle artère commerciale.

Il a fallu que notre métropole méditerranéenne redoublât d'efforts et fît preuve une fois de plus de sa vitalité prodigieuse pour lutter contre les éléments déchaînés contre elle ; mais, malgré ces prodiges, il serait puéril de ne pas constater que le mouvement du port de Marseille, — frappé maintenant par la conséquence des nouveaux tarifs douaniers que nous devons à MM. les protectionnistes, — s'amoindrit depuis quelques années. Les chiffres suivants, indiscutables malheureusement, établiront nettement les faits. En comparant le premier semestre de l'année 1892 à la même période de 1891, on arrive aux résultats suivants :

VOILIERS entrées et sorties réunies	1891	1892	Différence en faveur de 1891
Nombre de navires......	3.135	2.892	243
Tonneaux de jauge.....	445.098	425.896	19.202
Tonnes de marchandises	438.190	413.891	24.299
STEAMERS entrées et sorties réunies			
Nombre de navires.....	5.676	5.232	344
Tonneaux de jauge.....	4.539.531	4.399.863	139.668
Tonnes de marchandises	1.954.224	1.860.700	93.524
VOILIERS et STEMERS réunis entrées et sorties réunies			
Nombre de navires.....	8.811	8.124	587
Tonneaux de jauge.....	4.984.629	4.825.759	158.870
Tonnes de marchandises	2.392.414	2.274.591	117.823

Décomposons ces six mois :

A. — Le mois de janvier, c'est-à-dire le dernier mois

pendant lequel nous avons vécu sous le régime des traités de commerce ;

B. — Les mois de février, mars, avril, mai et juin pendant lesquels ont été appliqués les nouveaux tarifs douaniers.

En les rapprochant des périodes correspondantes de 1891, on obtient les différences suivantes :

		A		B
VOILIERS entrées et sorties réunies				
Nombre	+	57	—	299
Tonneaux de jauge	+	3.865	—	23.067
Tonnes de marchandises	+	13.911	—	38.210
VAPEURS entrées et sorties réunies				
Nombre	+	75	—	419
Tonneaux de jauge	+	110.763	—	250.431
Tonnes de marchandises	+	122.945	—	216.469
VOILIERS ET VAPEURS RÉUNIS entrées et sorties réunies				
Nombre	+	132	—	718
Tonneaux de jauge	+	114.628	—	273.498
Tonnes de marchandises	+	136.856	—	254.679

Rapportons maintenant ces totaux à une période égale pour les deux colonnes.

Si nous les ramenons à un an, en multipliant les chiffres de la colonne A par 12 et ceux de la colonne B par 2.4, nous trouvons les résultats suivants :

VOILIERS ET STEAMERS RÉUNIS entrées et sorties réunies		A		B
Nombre	+	1.572	—	1.723
Tonneaux de jauge	+	1.375.536	—	656.395
Tonnes de marchandises	+	1.642.272	—	611.230

Nous publions ces résultats parce que nous sommes convaincus que, malgré tout, Marseille finira par triompher; mais on nous permettra de faire remarquer une fois de plus les bienfaits de la doctrine protectionniste. Notre grand port national, qui avait à tenir tête à une formidable concurrence étrangère, se voit encore accablé par les tarifs douaniers votés par une Chambre française! Jamais l'aveuglement de M. Méline et de ses partisans ne fut plus clairement démontré.

Exécutons au moins le *Canal de jonction de Marseille au Rhône*, et nous réparerons une partie du mal.

L. L.

L'IMPOT SUR LES OBLIGATIONS
DES
CHEMINS DE FER AUTRICHIENS

On trouvera, dans la partie du journal consacrée à l'Autriche-Hongrie, des renseignements complets sur la situation créée par la récente délibération du Conseil d'administration des Chemins autrichiens. Nous rappellerons donc seulement ici les décisions prises :

« 1º Il sera prélevé à partir du 1er septembre prochain un impôt de 10 0/0 sur les coupons des priorités des Chemins Autrichiens ;

« 2º Le tribunal compétent sera invité immédiatement à nommer un curateur chargé de sauvegarder et de défendre éventuellement les droits des obligataires ;

« 3º Les sommes résultant de la retenue seront portées en réserve et ne pourront être distribuées aux actionnaires aussi longtemps que la question de droit n'aura pas été tranchée. »

Si nous revenons sur la question sous la rubrique *France*, c'est qu'il y a chez nous plus d'un million d'obligations *priorité*.

Il s'agit, dans l'espèce, d'une véritable spoliation, d'une violation formelle du contrat primitif. Aussi trouvons-nous, dans le texte même des résolutions adoptées, la marque des indécisions et des contradictions qui accompagnent toujours l'accomplissement d'un acte louche, d'un acte qu'on sent contraire au droit et à l'équité. Rien de plus singulier que le document ci-dessus. Tout d'abord, on vous déclare qu'on va vous prendre votre argent. Mais comme on a peur de vos protestations, on ajoute immédiatement: Soyez tranquille, votre argent sera en bonnes mains ; nous allons faire nommer un curateur, c'est-à-dire que nous allons prendre vos intérêts, sans mauvais jeu de mot, et nous pousserons le scrupule jusqu'à ne nous approprier vos fonds que quand « la question de droit aura été tranchée. »

Cette dernière réserve serait tout simplement épique, si elle n'était précieuse par l'aveu qu'elle contient. Ainsi, la question de droit n'est pas tranchée, on le reconnaît formellement, et, néanmoins, on commence par faire payer les obligataires ! Le Conseil invoque, il est vrai, un singulier argument pour expliquer sa conduite. Le Gouvernement aurait déclaré que si la Compagnie faisait, même provisoirement, supporter l'impôt par ses actionnaires, il y aurait fait acquis, et qu'il serait trop tard désormais pour l'imposer aux obligations. Le Conseil prétend donc avoir pris une simple mesure conservatoire. Ce raisonnement spécieux ne tient pas contre ce fait, à savoir qu'il a toujours été convenu et entendu que les obligations priorité seraient exemptes d'impôt, et que dans ces conditions, il n'y a même pas à examiner si elles auront a en supporter un.

Le procédé employé est donc simplement brutal.

Au reste, le caractère distinctif de toute cette affaire a été la brutalité dédaigneuse avec laquelle on a traité les intéressés. On avait d'abord commencé par y mettre quelque forme. On avait cherché à déplacer un certain nombre d'actions appartenant à des Français. C'est ainsi que, au lieu de 52.000 actions françaises représentées à l'Assemblée de 1886, on n'en trouve plus que 48.000 à l'Assemblée de 1892. Mais on s'est lassé, à la fin, des procédés patients. On a diminué la représentation française au sein du Conseil, et on a fini par la traiter comme un élément négligeable et sans importance. Les Conseillers français, en effet, ayant demandé un ajournement de la question pour pouvoir l'étudier et l'approfondir, leurs collègues ont répondu par un refus, et nos compatriotes ont dû protester par voie d'abstention en n'assistant pas à la séance.

Il est impossible qu'on n'organise pas une défense sérieuse contre de tels actes. Les étrangers, beaucoup plus soucieux que nous de leurs intérêts, nous ont montré la voie à suivre, et s'apprêtent à fermer la cote de leurs Bourses aux actions des Chemins Autrichiens. Chez nous, il a fallu que de nombreuses demandes fussent adressées au *Crédit Mobilier*, établissement émetteur, pour qu'il se décidât à prendre en main la défense et la représentation des porteurs. Nous reviendrons sur la question dès que les grandes lignes du plan de résistance seront connues. En attendant, les obligataires des priorités ont le plus grand intérêt à se grouper autour du *Crédit Mobilier*.

G. P.

LE DAHOMEY

Suite et fin.

(Voir les nos 29 et 30 de l'*Économiste européen*.)

Dans nos deux précédents numéros, nous avons reproduit des extraits de la remarquable publication de M. J. Charles Roux, député de Marseille, faisant ressortir l'intérêt que présente, au point de vue de l'expansion coloniale de la France, le rétablissement de la sécurité sur la côte des Esclaves.

(1) *Vingt ans de vie politique* par J. Charles Roux, député de Marseille.

Il nous reste, pour mettre les choses au point, et permettra à nos lecteurs de suivre les événements qui se déroulent actuellement au Dahomey, à retracer sommairement l'historique des faits ayant amené le conflit.

Dès la fin de 1887, le roi Glé-Glé, déchirant le traité de 1878, somma notre résident à Porto-Novo d'avoir à évacuer ce dernier point, ainsi que Kotonou. Il renouvela en 1888, ses injonctions restées sans réponse, puis, passant des menaces à l'exécution, il lança, en mars 1889, ses bandes au-delà de l'Ouémé, sur le territoire de Porto-Novo. Mais grâce à l'attitude énergique de notre administrateur du golfe du Bénin et au concours du contre-amiral Brown de Colstoun, commandant alors la station navale de l'Atlantique, — qui se trouvait devant Kotonou à bord de l'*Aréthuse*, — l'attaque des Dahoméens resta sans effet. Les indigènes placés sous notre protectorat rentrèrent dans les villages qu'ils avaient abandonnés, rassurés par la présence à terre de deux compagnies de débarquement.

On ne put, toutefois, empêcher l'agent de Glé-Glé d'imposer des humiliations aux gérants des factoreries de Kotonou, ni le roi lui-même de fermer, le 7 avril 1889, les comptoirs français établis à Wydah.

Mission du Dr Bayol

Le Gouvernement, mal renseigné sur les véritables intentions du souverain nègre, espéra pouvoir régler pacifiquement ce qu'il croyait être un simple malentendu. Dans ce but, il confia au Dr Bayol, alors lieutenant-gouverneur des Rivières du Sud, la mission de se mettre en rapport avec Glé-Glé et de lui apporter même des cadeaux envoyés par le Département des Colonies. Après un échange de lettres avec le roi, qui, pendant qu'il usait de faux-fuyants envers l'agent de France, sollicitait l'appui des puissances étrangères (notamment du Portugal, dont il convient de louer l'attitude correcte en cette circonstance), M. Bayol quitta Kotonou le 16 novembre 1889, se rendant à Abomey. MM. Angot (son secrétaire) et Béraud l'accompagnaient.

La mission fut reçue avec grand apparat, destiné surtout à rehausser le prestige de Glé-Glé vis-à-vis de son peuple, et à donner aux Européens une haute opinion de sa toute-puissance. Ce fut ainsi que nos compatriotes durent assister aux sacrifices humains, qui sont de tradition pendant les fêtes des « Grandes-Coutumes », et, après de longs pourparlers avec Kon-Dô, — le prince héritier, devenu depuis le roi Behanzin, — signer une lettre adressée au Président de la République. Pour juger de l'attitude de Glé-Glé, il suffira de citer le passage suivant de cette lettre au bas de laquelle, nous le répétons, le Dr Bayol apposa sa signature :

« Tout ce qui s'est passé de mal tient à ce qu'il n'y a « pas de roi en France. Le roi de Dahomey fait dire « aux Français de rappeler un descendant des anciens « rois et de le nommer roi, pour que le Dahomey et la « France soient bien d'accord. »

La mission, craignant d'être massacrée, quitta précipitamment Abomey, le 28 décembre, et put, par une marche rapide, gagner Kotonou où elle arriva le 31 décembre au soir. — Après son départ, Glé-Glé, tombé malade, mourut au bout de deux jours, et Behanzin, qui nous était très hostile, lui succéda sur le trône du Dahomey.

M. Bayol, apprenant que les Dahoméens se préparaient à une action énergique contre nous, avisa le Département des Colonies de leur attitude menaçante : du 16 janvier 1890 au 17 février suivant, il y eut entre le lieutenant-gouverneur des Rivières du Sud et les Colonies d'une part, — entre le Ministère de la Marine et le commandant Fournier, envoyé avec le *Sané* sur la Côte des Esclaves, d'autre part, — un échange de télégrammes dont voici le résumé :

Le Conseil des Ministres, disaient les dépêches des colonies, étant peu favorable à l'idée d'une expédition qui nécessiterait l'intervention du Parlement, il fallait limiter l'action de la France et assurer simplement la protection des factoreries. Puis, sur l'avis de M. Bayol qui indiquait les effectifs nécessaires pour « réduire et occuper le Dahomey », on donna l'ordre au Gouverneur du Sénégal d'envoyer, à sa disposition, deux compagnies de tirailleurs sénégalais et quatre canons de quatre de montagne ; ce détachement était commandé par M. le chef de bataillon Terrillon.

Simultanément, M. Barbey, Ministre de la Marine, envoyait, le 10 février, au commandant Fournier, du *Sané*, le télégramme suivant, que nous reproduisons textuellement, car il a fait, plus tard l'objet d'une interpellation au Parlement :

« Rendez-vous immédiatement sur la Côte des Esclaves avec tous les tirailleurs gabonais que vous pourrez emporter ; débarquez-les à Kotonou ; donnez votre concours au lieutenant-gouverneur, mais ne débarquez pas un marin du *Sané*. »

Les premiers engagements

Du 19 février au 4 mars, il y eut une série d'engagements entre le commandant Terrillon et des bandes de Dahoméens, dont le résultat pratique fut l'occupation de Kotonou. Le 4 mars, l'ennemi ayant voulu attaquer cette dernière place, le commandant Terrillon, appuyé par l'artillerie du *Sané*, le rejeta vers l'Ouémé. En se retirant dans l'intérieur les Dahoméens emmenèrent comme otages plusieurs Européens qui, malgré les avertissements qu'on leur avait donnés, étaient restés à Wydah : c'étaient l'agent consulaire Bontemps, le Père Dorgère, M. Thoris, agent de la maison Régis, Mante et Borelli, et MM. Chaudouin, Leyraud et Piétri, agents de la maison Fabre.

Incertitude sur la direction des opérations

Après un nouvel échange de dépêches provoqué par une question posée le 9 mars, à la Chambre, sur les incidents du Dahomey, l'Administration des colonies prescrivit au Dr Bayol de s'en tenir strictement à l'occupation de Wydah, en s'efforçant de conclure un traité « confirmant les traités antérieurs, avec indemnités aux nationaux et étrangers qui auront subi un préjudice par suite des hostilités ».

Ces instructions étaient envoyées peu de temps avant la chute du cabinet Tirard, qui démissionna le 15 mars et fut remplacé par le cabinet Freycinet, dans lequel MM. Barbey et Etienne conservèrent leurs portefeuilles. De nouveaux télégrammes furent échangés avec le Dr Bayol, à la suite de rencontres entre nos troupes et des bandes de Dahoméens ; de son côté, le commandant Fournier câblait au Ministre de la marine, et ses appréciations différaient de celles du lieutenant-colonel Terrillon qui préparait la marche sur Wydah. L'opinion de la marine ayant prévalu, le Conseil des ministres donna l'ordre d'arrêter le mouvement et M. Bayol fut rappelé en France pour fournir des explications.

Mais nos hésitations encouragent l'audace des Dahoméens : le commandant Fournier se montre inquiet et demande des renforts, « non pour aller en avant, mais pour repousser les agresseurs ». En effet, la situation devenait très grave à Porto-Novo ; l'armée de Behanzin détruisait les villages éparpillés autour de la ville qu'elle se disposait, en outre, à attaquer. Sur de nouvelles instances du commandant Fournier, le Ministre autorise le débarquement de 25 marins du *Sané* et annonce l'envoi de légers renforts ; et le commandant ayant fait tirer quelques obus sur Wydah, le roi du Dahomey se décide à rendre les otages qu'il avait amenés à Abomey ; pourtant il retint les émissaires qui lui furent envoyés !

Sur ces entrefaits le contre-amiral Cuverville arrive, à la fin de mai, avec la *Naïade* ; une dépêche ministérielle reçue aux Antilles lui donnait pour mission de traiter le plus tôt possible avec Behanzin. Nous ne nous étendrons pas sur les pourparlers interminables entamés, au nom du contre-amiral, par le Père Dorgère et par l'agent de la maison Régis, Maule et Boulli avec Behanzin ; il nous suffira de dire que, pendant la durée de ces pourparlers, les négociateurs français furent traités avec la dernière inconvenance.

Toutefois, comme le Père Dorgère s'était lié, pendant sa captivité, avec le grand féticheur, conseiller influent de Behanzin, dès son arrivée à Abomey il put obtenir la mise en liberté des 35 prisonniers. Pour prouver nos bonnes dispositions, on leva le blocus de Wydah. Le contre-amiral en avait demandé l'autorisation le 11 septembre.

Les négociations traînèrent néanmoins en longueur, et l'accord qui devait mettre fin au conflit ne fut signé que le 3 octobre, quand la *Naïade* se montra devant Wydah pour appuyer l'envoi d'un ultimatum.

L'arrangement, comme on l'appelle dans les documents officiels, est ainsi rédigé :

« En vue de prévenir le retour des malentendus qui ont amené entre la France et le Dahomey un état d'hostilité préjudiciable aux intérêts des deux pays,

« Nous soussignés... (suivent les noms des signataires) avons arrêté d'un commun accord l'arrangement suivant, qui laisse intacts tous les traités et conventions antérieurement conclus entre la France et le Dahomey :

« Art 1er. — Le roi de Dahomey s'engage à respecter le protectorat français du royaume de Porto-Novo et à s'abstenir de toute incursion sur les territoires faisant partie de ce protectorat.

« Il reconnaît à la France le droit d'occuper indéfiniment Kotonou.

« Art. 2. — La France exercera son action auprès du roi de Porto-Novo pour qu'aucune cause légitime de plainte ne soit donnée à l'avenir au roi de Dahomey.

« A titre de compensation pour l'occupation de Kotonou il sera versé annuellement par la France une somme qui, en aucun cas, ne pourra dépasser 20.000 fr. (or et argent).

« Le blocus sera levé et le présent arrangement entrera en vigueur à compter du jour de l'échange des signatures. Toutefois cet arrangement ne deviendra définitif qu'après avoir été soumis à la ratification du Gouvernement français.

« Fait à Wydah, le 3 octobre 1890. »

Le Parlement français a refusé de ratifier ce traité, mais Behanzin a reçu les 20.000 francs, et on sait quelle a été la réponse.

Le 9 août, le colonel Dodds a fait bombarder toute la côte dahoméenne. Une colonne expéditionnaire, sous les ordres du commandant Stephani, qui avait pour mission de dégager le territoire appartenant à la France, a livré combat aux Dahoméens, qui ont subi de grandes pertes. La colonne est rentrée, le 10 août, à Kotonou.

Informations Économiques et Financières

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

La Compagnie du Gaz et Régie contéressée des Eaux de Tunis a émis, le 12 présent mois, 2.898 obbligations de 500 fr. 4 0/0, destinées à la conversion ou au remboursement d'un nombre égal d'obligations de 500 fr. 5 0/0 en circulation.

Les obligations 5 0/0 qui n'ont pas été converties en 4 0/0 ont été remboursées au pair, plus les intérêts à 5 0/0 jusqu'au jour du remboursement.

Par suite, la Chambre syndicale a décidé que lesdites obligations 5 0/0 avaient cessé d'être négociables à la Bourse de Paris, à partir du 6 courant.

Depuis le 6 août présent mois, les obligations de la Compagnie des Chemins de fer et de Navigation d'Alais au Rhône et à la Méditerranée (en faillite) ont cessé d'être négociables à la Bourse de Paris.

Depuis le 9 août présent mois, l'Emprunt Uruguay 3 1/2 0/0 1891 n'est plus négociable qu'en titres définitifs, divisés comme suit :

3.750 titres	de 1.000 liv. st.	nos	1 à	3750	Série A
12.750 —	500 liv. st.	nos	3751 à	16500	Série B
101.350 —	100 liv. st.	nos	16501 à	117850	Série C
12.000 —	20 liv. st.	nos	117851 à	129850	Série D

En liquidation du 15 août, toutes les livraisons devront s'effectuer en titres définitifs.

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change de la Ville de Lyon

Depuis le 5 août courant, les 16.000 actions de 500 fr. de la *Compagnie Lyonnaise de Navigation* sont admises aux négociations de la Bourse au comptant.

Ces titres sont inscrits à la Cote officielle sous deux rubriques distinctes affectées :

L'une, aux Actions libérées nos 1 à 7200.

Et l'autre, aux Actions libérées de 125 fr., nos 7201 à 16000.

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	4 août	11 août
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
Or .... 4 août 1.635.440.535 — 11 août 1.660.847.291		
Argent... 4 août 1.295.335.363 — 11 août 1.295.531.161	2.930.775.899	2.956.378.452
(Totaux : 2.930.775.899 — 2.956.378.452)		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	68.562	495.364
Portefeuille Paris { Effets Paris......	175.497.419	159.248.292
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales...........	291.830.500	295.599.783
Avances sur lingots à Paris............	29.702.100	29.377.600
Avances sur lingots dans les succursales	8.546.894	8.754.894
Avances sur titres à Paris..............	125.704.094	124.068.880
Avances sur titres dans les succursales	165.680.906	161.500.083
Avances à l'Etat.....................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve..................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.514.914	99.514.914
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	9.369.641	9.369.387
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..........	2.491 111	2 492 [illegible]
Emploi de la réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Divers............................	137.113.943	118 333.865
Total...........	4.243 184.180	4 232 023.[illegible]
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002 313	8 002 313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10 000 000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980 750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857.......	9.125 000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000 000	4.000.000
Réserve spéciale	9.907.444	9.907 444
Billets au porteur en circulation	3.117 706 865	3 081 [illegible]
Arrérages de valeurs déposées.........	16 758 193	15 217 215
Billets à ordre et récépissés	41.711.120	41 807 883
Compte courant du Trésor, créditeur...	417.711 134	432.635.203
Comptes courants de Paris	332 728.343	343.872.180
Comptes courants dans les succursales.	55.414.547	55 [illegible]
Dividendes à payer	4.140.703	3 802 [illegible]
Escompte et intérêts divers	2 354 301	2.584 270
Réescompte du dernier semestre.......	910 847	910.847
Divers............................	27 232 612	27 [illegible]
Total...........	4 243 184.180	4 232 023 [illegible]

Comparaison avec les années précédentes

	16 août 1888	14 août 1889	14 août 1890	13 août 1891	11 août 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation........	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Encaisse........	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2.637 0	[illegible]
Portefeuille......	610 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Avances aux partic.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	293.2	[illegible]
à l'Etat	140 0	140 0	140 0	140 0	[illegible]
Compt. cour. Trésor	[illegible]	[illegible]	[illegible]	371.0	[illegible]
part.	[illegible]	495.1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taux d'Escompte	[illegible]	3 0 0	3 0 0	3 0 0	[illegible]
Prime de l'or	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4 0.00	[illegible]
Bénéfices nets	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le Commerce extérieur de la France. — L'Imprimerie nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques publiés par l'administration des douanes sur le commerce de la France pendant les sept premiers mois de l'année 1892.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 juillet 1892, à 2.884.749.000 fr., et les exportations à 2.059.026.000 francs.

Voici la décomposition des chiffres pour le mois de juillet :

	JUILLET	
IMPORTATIONS	1892	1891
—	—	—
Objets d'alimentation	72.117.000	136.073.000
Matières nécessaires à l'industrie	188.823.000	181.102.000
Objets fabriqués	43.410.000	66.047.000
Autres marchandises	12.596.000	10.010.000
Totaux	316.946.000	393.232.000
EXPORTATIONS		
—		
Objets d'alimentation	55.451.000	50.967.000
Matières nécessaires à l'industrie	56.652.000	56.419.000
Objets fabriqués	139.909.000	140.870.000
Autres marchandises	56.722.000	18.495.000
Totaux	308.734.000	266.751.000

Le tableau suivant donne, du 1er janvier au 31 juillet, le mouvement du commerce comparé à celui des sept premiers mois de l'année 1891 :

IMPORTATIONS	1892	1891
—	—	—
Objets d'alimentation	1.016.937.000	822.427.000
Matières nécessaires à l'industrie	1.386.821.000	1.431.841.000
Objets fabriqués	389.991.000	370.097.000
Autres marchandises	91.000.000	67.828.000
Totaux	2.884.749.000	2.692.193.000
EXPORTATIONS		
—		
Objets d'alimentation	430.020.000	402.633.000
Matières nécessaires à l'industrie	405.034.000	381.855.000
Objets fabriqués	1.017.618.000	1.036.436.000
Autres marchandises	206.354.000	146.058.000
Totaux	2.059.026.000	1.966.982.000

En l'absence du tableau détaillé, qui ne sera distribué que la semaine prochaine, il nous est difficile de donner une appréciation sur le mouvement de notre commerce; on constate pour le mois de juillet, à l'importation, une baisse des objets d'alimentation, qui s'explique par l'abondance de nos approvisionnements et la proximité de la récolte, et des objets fabriqués avec une augmentation des matières nécessaires à l'industrie, ce qui est un symptôme favorable.

Les chiffres de l'exportation sont presque identiques à ceux du mois correspondant de 1891; mais, pour les 7 premiers mois, nos ventes d'objets fabriqués sont inférieures d'une vingtaine de millions à celles de l'année dernière. C'est ce chapitre qu'il convient de surveiller.

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le relevé des opérations concernant les Caisses d'épargne ordinaires, du 1er au 10 août 1892 :

Dépôts de fonds	8.974.003 31
Retraits de fonds	3.106.461 44
Excédents de dépôts	5.867.541 87

L'excédent de dépôts du 1er janvier au 10 août 1892 s'élève à 45.035.651 fr. 70.

Capitaux employés en achat de rentes du 1er au 10 août 1892 :

1° Pour placement des excédents de dépôts, et, en outre, des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des caisses d'épargne ordinaires, 2.778.500 fr.;

2° Pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 501.859 fr. 35.

Le Commerce Extérieur de la Tunisie. — Voici le tableau des importations et exportations de la Tunisie, pendant les deux parties de l'exercice 1890-91, prolongé jusqu'au 31 décembre 1891 :

Valeurs de marchandises importées et exportées

Années douanières	Marchandises importées	Marchandises exportées	Valeur totale
—	—	—	—
	Francs	Francs	Francs
1875-76	12.322.816	15.036.493	27.359.309
1876-77	8.591.146	11.784.622	20.375.768
1877-78	10.301.248	7.824.251	18.125.499
1878-79	12.940.079	13.615.481	26.555.560
1879-80	11.760.322	10.918.999	22.679.321
1880-81	16.074.535	21.932.788	38.007.323
1881-82	22.518.261	11.237.670	33.755.931
1882-83	26.965.534	17.682.734	44.648.268
1883-84	27.964.648	18.542.053	46.506.701
Du 1er juillet au 12 octobre 1884	5.856.335	3.686.131	9.542.466
1884-85	26.731.528	18.783.046	45.514.574
1885-86	28.498.041	20.058.514	48.556.555
1886-87	26.894.475	20.557.762	47.452.237
1887-88	31.334.403	19.654.978	50.989.381
1888-89	31.153.936	18.104.903	49.258.839
1889-90	29.134.520	30.599.222	59.733.742
Du 13 octobre 1890 au 12 octobre 1891	38.115.091	43.818.952	81.934.043
Du 13 octobre au 31 décembre 1891	10.072.802	7.470.464	17.543.266

On voit ici l'influence exercée sur le commerce tunisien par la loi française du 19 juillet 1890.

Répartissons maintenant par pays de provenance et de destination les valeurs importées et exportées pendant les deux dernières périodes annuelles (du 13 octobre 1889 au 12 octobre 1890 et du 13 octobre 1890 au 12 octobre 1891) :

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
Pays	1890-91	1889-90	1890-91	1889-90
	—	—	—	—
	Francs	Francs	Francs	Francs
France	20.046.592	15.607.081	25.113.507	11.230.370
Algérie	993.001	704.741	6.020.977	8.576.065
Malte	7.836.020	6.296.940	686.507	634.721
Italie	3.778.130	2.693.053	3.247.141	3.105.692
Autriche	1.704.619	859.141	31.228	37.684
Angleterre	555.884	582.020	5.692.219	4.807.529
Belgique	868.081	545.585	1.082.070	511.488
Tripoli	540.527	494.969	925.906	457.544
Turquie	359.425	428.594	49.291	68.783
Autres pays	1.432.811	922.396	1.616.843	1.169.346
Ensemble	38.115.090	29.134.520	44.465.689	30.599.222

Du 13 octobre au 31 décembre 1891, période complémentaire de l'exercice transitoire 1890-91, voici comment se répartissent, géographiquement, les importations et les exportations :

PAYS	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
—	—	—
	Francs	Francs
France	5.365.334	4.630.081
Algérie	316.894	1.469.387
Russie	19.544	60
Suède et Norvège	182.471	7.458
Allemagne	1.426	11.106
Pays-Bas	»	»
Belgique	213.934	52.128
Angleterre	287.739	369.827
Malte	1.421.926	181.230
Espagne	»	44.184
Autriche	653.257	20.385
Italie	1.308.370	449.165
Suisse	»	189
Grèce	22.974	21.158
Turquie	21.804	4.098
Egypte	41.688	54.754
Tripoli	118.953	110.869
Maroc	1.937	»
Amérique du Nord et du Sud	94.552	44.484

Pendant cette période (2 mois 1/2), les principales importations ont été les suivantes : tissus de coton et toileries, 9.7 millions de francs; farines et semoules, 5.0 millions; denrées coloniales, 3.5 millions; coton filé, soie grège et filée, laine filée, 3.0 millions; vins et spiritueux, 2.3 millions; peaux, cuirs et chaussures, 1.6 million; métaux bruts et ouvrés, 1.5 million; bois de construction et ouvré, 1.5 million; tissus de laine, 1.4 million.

Voici, d'autre part, les principales exportations :

Blés, 18.3 millions de francs; orges, 10.9 millions; huiles d'olives, 6.9 millions; légumes secs, 2.1 millions; tans, 1.8 million; alfas, 1.8 million: tissus de laine, 828.000 francs ; vins, 705.000 francs.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 22 au 28 Juillet (30e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine		Rec. br. depuis le 1er janvier		Différence pr 1892
		1892	1891	1892	1891	
Etat	2.665	769	753	20.249	19.975	+ 274.»
Paris-Lyon-Méditer.	8.364	6.847	6.941	191.488	192.489	— 1.001.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	87	87	2.512	2.535	— 23.»
— Chemins Algériens	513	198	213	4.806	5.029	— 223.»
Nord	3.629	3.706	3.545	102.627	102.161	+ 466.»
Ouest	4.951	3.108	3.069	80.156	78.885	+ 1.271.»
Orléans	6.432	3.336	3.248	94.109	91.630	+ 2.479.»
Est	4.691	2.738	2.720	79.147	79.060	+ 87.»
Midi	3.023	1.835	1.862	48.186	49.224	— 1.038.»
Est-Algérien	897	119	109	3.192	3.397	— 203.»
Bône-Guelma voie larg.	534	85	72	2.031	2.074	— 43.»
— voie étroite	128	5	6	184	200	— 16.»
Ouest-Algérien	296	60	68	1.521	1.353	+ 168.»
Arzew à Kralfallah	214	33	33	786	704	+ 82.»
Médoc	101	24	23	591	585	+ 6.»

Le Chemin de Fer du Nord. — Les dépenses de premier établissement s'élevaient au 31 décembre 1890 à 1.389.836.240 fr. ; elles ont augmenté en 1891 de 24.226.902 fr., ce qui porte leur total au 31 décembre 1891 à 1.414.063.000 fr. Les ressources réalisées se sont accrues de 39.330.660 fr.; elles s'élèvent, à la fin de l'exercice 1891, à 1.379 millions. Il a été émis 88.731 obligations 3 0/0 au prix net de 443 fr. 41 (au lieu de 437 fr. 05 en 1890), imposant à la Compagnie une charge de 4 075 0/0, intérêt et amortissement compris.

Le nombre des kilomètres exploités au 31 décembre 1891 a été de 3 606, sans changement sur la situation au 31 décembre 1890.

Les recettes sur le *réseau français* ont atteint 190.367.000 fr., en augmentation de 1.139.666 fr. sur l'année 1890. Les voyageurs et la grande vitesse ont donné une plus-value supérieure à 1 million 1/2 pendant que la petite vitesse et les produits divers étaient en moins-value de 623.000 fr. environ; les résultats du service des voyageurs ont été satisfaisants, grâce à la 2e classe et surtout à la 3e classe, qui a présenté une augmentation de 1.041.000 fr. Les dépenses se sont élevées à 94.193.000 fr., en accroissement de 4.391 000 francs sur 1890; la traction, le matériel, les travaux et surveillances sont compris dans cette somme pour 3.055.000 fr. Le coefficient de l'exploitation est de 49 48 0/0, tandis qu'il était de 47 46 0/0 pour l'exercice précédent.

L'augmentation des dépenses de la traction tient principalement à la hausse du combustible ; le renouvellement des rails a grossi considérablement le compte des travaux.

Les lignes exploitées au *compte de la construction* comprennent 90 kilomètres. Elles ont laissé une insuffisance d'exploitation de 83.000 fr. à reporter au compte premier établissement avec les charges d'intérêts et d'amortissements qui s'élèvent à 1.020.000 fr., soit, au total, 1.103.000 fr.

Les recettes du *réseau belge* s'élèvent à 15.133 000 francs; c'est une diminution de 641.006 fr. sur 1890. D'après le rapport, cette diminution résulte des changements dans la manière d'imputer les recettes et les dépenses des gares communes au compte des produits divers et au compte des charges spéciales de l'exploitation, ainsi que de mouvements accidentels dans les recettes portées aux produits divers. Les dépenses étant de 6.345.000 fr. et les charges de 5.233.000 fr., soit ensemble 11.578.000 fr., il reste un produit net de 3.555.000 francs, inférieur de 90.000 fr. à celui de 1890, qui vient s'ajouter au bénéfice du réseau français.

Le *Compte général* de l'exploitation s'établit comme suit :

Excédent des recettes (réseau français)............Fr.	95.539.000
Moins : les charges, l'intérêt et l'amortissement des actions et diverses provenances..........	67.619.000
Reste un bénéfice net de........	27.920.000
Dont il faut retrancher :	
La perte sur les deux lignes de Ceinture..........	497.000
La perte sur participation à diverses entreprises de chemins de fer...........	408.000
Règlement de soldes d'insuffisances.....	2.000.000
Total.........	2.905.000
Le produit disponible du réseau français ressort donc à..........	25.015.000
Le réseau belge ayant produit..........	3.555.000
Le total du bénéfice disponible est de...	28.570.000

et permet de distribuer un dividende de 54 fr. par action, formant, avec les 16 fr. d'intérêt, un dividende total de 70 fr., égal à celui de l'exercice 1890.

Après le paiement du dividende, il reste un solde de 220.000 fr. reporté à la réserve extraordinaire, qui s'élève aujourd'hui à 11.760.000 fr.

Recettes et Dépenses de la Ville de Paris

Situation sommaire à la fin du mois de juillet 1892

Nature des recettes	Pendant le mois	Depuis le commencement de l'exercice
I.—*Recettes constatées :*		
Ordinaires :		
Octroi..............	11.512.826 46	83.499.735 49
Autres recettes.....	6.727.015 82	54.544.605 38
Extraordinaires :		
Fonds généraux....	10.934 50	19.034.341 93
Fonds spéciaux.....	» »	53.449.220 17
Totaux.......	18.250.776.78	210.527.902 97
II. – *Dépenses ordonnancées :*		
Ordinaires :		
Dette municipale (1re section)..............	19.904.352 »	66.806.035 02
Autres dépenses....	13.454.858 51	79.924.228 64
Extraordinaires :		
Fonds généraux....	568.023 59	5.366.055 89
Fonds spéciaux....	2.722.751 41	16.732.976 12
Totaux.......	36.649.985 41	168.829.295 67

L'Octroi de Paris. — Voici le tableau comparatif du produit mensuel des droits d'octroi et des évaluations de recettes correspondantes :

En janvier, les recettes ont été de 10.651.483 fr., elles dépassent de 391.233 fr. les évaluations budgétaires.

Février. Recettes : 12.128.451 fr. Augmentation sur les évaluations : 1.078.951 fr.

Mars. Recettes : 12.285.512 fr. Augm. : 289.912 fr.

Avril. Recettes : 12.811.741 fr. Augm. : 1.202.541 fr.

Mai. Recettes : 11.889.687 fr. Augm. : 65.287 fr.

Juin. Recettes : 12.220.032 fr. Augm. : 869.132 fr.

Juillet. Recettes : 11.512.826 fr. Augm. : 233.726 fr., ainsi que nous l'avons dit dans notre dernier numéro.

Le total de l'augmentation pour les sept premiers mois de cette année est de 4.120.785 fr.

Les Débits de boissons. — Le nombre des débits de boissons s'élève à 440.000 pour toute la France; sur ce nombre, Paris figure pour 27.000.

Sur les 413.000 débitants des départements, 205.000 sont affranchis de l'exercice et 208.000 sont soumis à l'exercice.

En 1873, le nombre des débits (Paris excepté) était, pour toute la France, de 348.000; il s'est élevé graduellement, en vingt ans, de 348.000 à 413.000. Mais c'est surtout de 1880 à aujourd'hui que l'augmentation a été sensible. Cet effet est dû à l'application de la loi du 17 juillet 1880, qui a abrogé le décret du 29 décembre 1851, qui exigeait pour l'ouverture des cabarets l'autorisation préfectorale.

Depuis que cette autorisation n'est plus nécessaire, c'est-à-dire depuis 12 ans, le nombre des débits de boissons s'est élevé à 56.000.

La multiplication des débits depuis 1880 a, d'ailleurs, été plus rapide dans certains départements que dans d'autres. Elle a atteint son maximum dans la Seine, où elle s'est élevée à 38 0/0: le chiffre le plus faible, au contraire, a été relevé dans la Nièvre, où la proportion n'est que de 1 1/2 0/0.

Compagnie des Hirondelles Parisiennes (en liquidation). — Les porteurs d'obligations des Hirondelles Parisiennes qui n'ont pas usé de la faculté à eux réservée jusqu'au 21 juillet dernier, d'échanger lesdites obligations contre des Obligations des Bateaux Parisiens, sont informés que le remboursement de leurs titres munis des coupons n° 34 et au-dessus, sera effectué par le *Crédit Industriel*, à partir du 16 courant, de la manière suivante :

Titres nominatifs

Montant net du remboursement par obligation ....Fr.	590 »
Fraction du coupon en cours, impôt déduit..	3 55
Total.....	593 55

Titres au porteur

Montant net du remboursement par obligation.....................	590 »
Fraction du coupon en cours, impôts déduit.....................	3 40
Total.....	593 40

Les intérêts cesseront de courir à partir du 16 août.

Répartition de la Société Gaz et Eaux. — Voici le barème de la répartition de la conversion des obligations de la Société Gaz et Eaux :

Les souscripteurs de 1 à 3 obligations recevront la totalité de leur souscription ; les souscripteurs d'un chiffre supérieur à 3 recevront 70 0/0, toute fraction donnant droit à l'unité.

Société Anonyme des Chemins de fer économiques du Nord. — Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale, rue de Courcelles, n° 49, pour le 16 août 1892, à trois heures.

Société des Ciments Français et des Portland de Boulogne-sur-Mer et Compagnie du Portland de Desvres. — L'assemblée générale extraordinaire du 29 juillet n'ayant pu délibérer valablement, par suite du nombre insuffisant des titres déposés, une nouvelle réunion des actionnaires est convoquée pour le 20 août prochain : assemblée générale extraordinaire à deux heures ; assemblée générale ordinaire à trois heures.

Compagnie Française des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé. — Convocation des actionnaires en assemblée générale extraordinaire, le 25 août 1892, au siège social.

Les actions étant nominatives, tous les actionnaires ayant le droit d'assister à cette réunion seront inscrits d'office sur la feuille de présence.

Banque Parisienne. — L'Assemblée générale des actionnaires de la Banque Parisienne aura probablement lieu le 17 septembre. Bien que les résultats de l'exercice clos le 30 juin permettent de distribuer un dividende de 25 fr. par action, il vraisemblable que le Conseil, prenant en considération la période de pénurie d'affaires que nous traversons, proposera de limiter la répartition à 20 fr. et de reporter à nouveau le solde bénéficiaire.

Compagnie des Salins du Midi. — Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 9 septembre 1892, au siège social, rue de la Victoire, à Paris. Les titres devront être déposés, au plus tard, le 24 août, dans les bureaux de la Compagnie.

Compagnie des Etablissements Duval. — L'assemblée générale des actionnaires, qui devait se réunir le 27 juillet, n'ayant pu avoir lieu à cause de l'insuffisance des titres déposés, une nouvelle assemblée est convoquée pour le 26 août 1892.

Ordre du jour : Autorisation de vendre divers immeubles de la Société. — Conversion ou remboursement des obligations 5 0/0. — Émission de nouvelles obligations 4 0/0.

Banque Romaine. — Le liquidateur de la Banque Romaine n'ayant plus actuellement, comme principal débiteur, que le syndic du Crédit de France, en est réduit, pour opérer des distributions aux actionnaires, à attendre la libération de M. Pinet, syndic du Crédit de France; c'est pourquoi, n'ayant rien touché de ce dernier depuis deux ans, M. Gouret n'a pu, depuis lors, mettre aucune somme en distribution. Nous apprenons que M. Pinet compte, dans les premiers jours de 1893, effectuer un certain nombre de recouvrements dont il se propose de remettre le montant aux mains de la liquidation de la Banque Romaine. Dès que ce versement aura eu lieu, M. Gouret procédera à une quatrième répartition.

Crédit de France. — Quatre répartitions ont déjà été faites aux créanciers de cette Société; la dernière remonte au mois de décembre 1889; elle a été de 3 0/0. Une cinquième et dernière répartition de 2 1/2 0/0 sera très probablement faite dans les premiers mois de l'année prochaine.

Compagnie Générale des Verreries de la Loire et du Rhône (en liquidation). — Les actionnaires de la Compagnie Générale des Verreries de la Loire et du Rhône, en liquidation, sont informés qu'une 12e répartition de cinq francs par action sera mise en distribution à partir du 17 août courant mois. Le paiement en sera effectué :

A Lyon, à la Société Générale, rue Bât-d'Argent, 13, sur la présentation des titres au porteur et nominatifs et dans les conditions prescrites par notre circulaire du 30 mars 1888, annonçant la première répartition.

Jetée-Promenade de Nice. — M. Lougarre, liquidateur de cette Société, demeurant à Paris, rue Jouffroy, n° 55 bis, informe les actionnaires qu'il met en distribution, à partir du 8 août 1892, pour être payé à sa caisse, tous les jours, de 9 à 11 heures du matin, un troisième et dernier dividende pour solde de 13 fr. 50 par action.

Les actionnaires sont invités à recevoir le dividende ci-dessus avant le 31 août 1892; après cette date, il sera déposé à la Caisse des Consignations à la charge des actionnaires qui n'auront pas touché dans ledit délai.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Des sept premiers mois....	47.133.711	51.160.095
Du 1er au 10 août	1.880.000	1.790.000
Du 11 août..................	240.000	240.000
Du 12 août..................	130.000	190.000
Du 1er janvier au 12 août ..	49.383.711	53.380.095

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

La semaine a été calme, mais les cours ont fait preuve de fermeté. La raison en est sans doute qu'il n'y a pas de sujet sérieux d'inquiétude à l'horizon politique ou financier. On a observé aussi que le mouvement des vacances, où les affaires se ralentissent, était assez propice à la hausse, et qu'on en avait vu de nombreux exemples. La raison qu'on donne est celle-ci : l'absence de la plupart des banquiers importants et des gros spéculateurs permet à quelques acheteurs persévérants d'exercer une influence plus grande sur les cours. Ce raisonnement est très juste. Mais on peut facilement le retourner, et dire que quelques vendeurs persévérants exerceraient une influence non moins grande. Il est donc sage de se contenter du fait acquis et d'enregistrer la hausse sans s'attacher à en approfondir les causes.

Rentes Françaises. — Le 3 0/0 passe de 99 37 à 99 67. *L'Amortissable* gagne 20 centimes à 99 62. Le 4 1/2 passe de 105 45 à 105 55.

Le *Tunisien* 3 0/0 suit la progression que nous avions annoncée dès l'époque de la Conversion.

Nous le retrouvons à 489 50 au lieu de 485.

Sociétés de Crédit françaises. — La Banque de France réagit légèrement de 4.190 à 4.175. C'est la conséquence de la diminution de ses bénéfices.

La *Banque d'Escompte* est ferme à 235. On trouvera dans le corps du journal, un article consacré à la *Soie Chardonnet*, dont l'émission aura lieu, dit-on, au moment de la rentrée.

La *Banque de Paris* est stationnaire à 657 50, ainsi que la *Banque Transatlantique* à 612 et le *Comptoir National d'Escompte* à 512 50.

Nous n'enregistrons pas davantage de variation sur le *Crédit Foncier de France* à 1.105. Mais étant donnée la situation désormais excellente du *Crédit Foncier*, il est vraisemblable que ces cours feront place prochainement à la hausse.

Le *Crédit Industriel et Commercial* est ferme à 547 50. On trouvera aux informations le barème de répartition de la conversion *Gaz et Eaux*. On verra d'après ce document que l'émission a été couronnée d'un plein succès.

Le *Crédit Lyonnais* reste sans grand mouvement à 797 52. Il en est de même du *Crédit Mobilier* à 150. Cet établissement sur la demande d'un grand nombre d'intéressés, s'est mis à la tête d'un mouvement de protestation qui a répondu à la mesure prise par le Conseil des Chemins Autrichiens, et qui a pour résultat de faire supporter par les obligataires l'impôt de 10 0/0.

La *Banque Internationale* est à 393 50 au lieu de 395; la *Société Générale*, à 473 50 au lieu de 471 25, et la *Banque Parisienne nouvelle* cote 382 50 contre 380.

Chemins de fer français. — Les actions de nos grands Chemins de fer n'ont été l'objet d'aucun mouvement important, mais elles ont été très bien tenues, ce qui s'explique par la plus-value des recettes, qui continuent à être très satisfaisantes.

Le *Bône-Guelma* est à 722 au lieu de 730.

L'*Est Algérien* cote 591 au lieu de 590 50. L'*Est* passe de 922 à 930. Le *Paris-Lyon-Méditerranée* reste immobile à 1.520, ainsi que le Midi à 1.300. Le *Nord* s'inscrit à 1.885 contre 1.080, et l'*Orléans* à 1.085 au lieu de 1.580.

L'*Ouest* s'avance de 1.080 à 1.088, et le *Sud de la France* reste à 502 contre 500.

Sociétés Industrielles françaises. — La *Compagnie Parisienne du Gaz* est très ferme à 1.460. La *Compagnie Transatlantique* ne varie pas d'une façon appréciable à 581 25. Les *Omnibus de Paris* perdent 10 fr. à 1.045. C'est peu, étant données les menaces de grève. Un chômage du personnel paraît de plus en plus imminent. Or, il aura pour conséquence : 1° la perte matérielle résultant des journées perdues; 2° de nouvelles concessions naturellement onéreuses imposées à la Compagnie. Dans ces conditions, ce qui est surprenant, c'est que la baisse ne soit pas plus forte.

Les *Voitures* sont sans changement à 705.

Le *Panama* revient à 25. Nous avons dit ce que nous pensions de l'action inconsidérée et dangereuse de la spéculation dans cette affaire. Elle est de nature à compromettre gravement le succès d'une reconstitution, si celle-ci est possible. Nous examinerons, d'ailleurs, ces projets, dès que nous aurons réuni des éléments suffisants pour baser une appréciation.

Le *Suez* est immobile à 2.750. La *Dynamite* reste à 390 au lieu de 392. Les *Téléphones* gagnent 10 fr. à 455. Un navire de la Compagnie part aujourd'hui même (samedi) pour poser le câble de Marseille à Oran, construit dans les ateliers de la Société. L'usine créée à Calais a construit, depuis sa fondation, c'est-à-dire en un peu plus d'une année, environ cinq mille kilomètres de câble. La situation générale de la Société est des plus prospères.

Sociétés étrangères diverses. — La *Banque des Pays-Autrichiens* continue à bénéficier des espérances que font naître les futures opérations de la *Valuta*; on pourrait croire pourtant que ces espérances avaient déjà été suffisamment escomptées et il serait peut-être prudent de ne pas pousser plus loin l'optimisme, sous peine de déceptions possibles. Quoi qu'il en soit, nous retrouvons la *Banque des Pays-Autrichiens* à 485.

La *Banque Ottomane* recule un peu à 563.

Le *Crédit Foncier d'Autriche* s'inscrit à 1.090 au lieu de 1.094. Le *Crédit Mobilier espagnol* est en diminution à 86 25. Pas de variation sur les *Chemins Andalous* à 328 75. Les *Autrichiens-Hongrois* réagissent à 652 50 au lieu de 657 50. Nous donnons, dans une autre partie du journal, un article sur la question de l'impôt de 10 0/0. On verra que le problème n'est pas résolu, et que les actions ne peuvent pas encore se considérer comme indemnes. Et d'ailleurs, quand même ce seraient les obligations qui seraient définitivement frappées, la fermeture de certains marchés aux actions, qui interviendrait comme représailles, suffirait à justifier une baisse même plus accentuée.

Les *Méridionaux* cotent 631 25 contre 623 75.

Le *Nord de l'Espagne* passe de 171 25 à 168 75.

Le *Madrid à Saragosse* est à 187 50, cours de samedi dernier.

Les *Portugais* cotent 80 au lieu de 82 50.

Fonds d'Etats Etrangers. — Les *Consolidés Anglais* passent de 97 40 à 97 60. C'est d'un bon augure pour M. Gladstone. L'*Autriche* 4 0/0 or est très ferme à 98 25. Nous n'avons pas de changement à enregistrer sur les *Fonds Brésiliens*.

L'*Extérieure Espagnole* perd quelques centimes à 63 55. L'opération du rachat des billets de la Banque de Cuba n'est pas sans provoquer quelques appréhensions relativement au rôle de la *Banque d'Espagne*.

Si la perspective du ministère Gladstone est bien accueillie par les *Consolidés*, elle l'est beaucoup moins bien par les Fonds égyptiens, qui éprouvent un mouvement de réaction devant l'éventualité, même problématique et lointaine, d'une évacuation. Nous retrouvons la *Daïra-Sanieh* à 97 90 au lieu de 100, l'*Unifiée*, à 97 95 au lieu de 98 55.

Les *Emprunts Helléniques* sont en grand progrès : Le 5 0/0 1881 passe de 340 à 355 et le 4 0/0 1887 de 275 à 296.

Le *Portugais* 3 0/0 est stationnaire à 23 50, de même que les *Tabacs* à 360. Les *Fonds Russes* sont fermes, sans grande augmentation. Nous retrouvons les *Valeurs ottomanes* aux mêmes cours que la semaine dernière, sauf les *Douanes*, qui réagissent à 456 25 au lieu de 463.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 16 juil.	23 juil.	30 juil.	6 août	13 août
Millions	Francs															
1 215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	98 72	93 22	98 37	99 37	99 62
4061	121 831.905		3 0/0 Amortissable.....	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	98 92	98 65	98 85	99 42	99 62
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 22	106 20	106 12	105 45	105 55
26066	883.855.348															
195.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 25	479 50	481 25	485 »	489 50
Nombre des titres	Val nom	Somm vers	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)													
182 500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	16562	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	4205 »	4220 »	4205 »	4190 »	4175 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	225 »	200 »	221 »	242 50	235 ..
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	641 »	640 »	636 25	657 50	657 50
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	412 »	412 »	412 »	412 »	412 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	491 »	495 »	500 »	500 »	490 »
160.000	500	250	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	511 »	515 »	507 50	514 »	512 50
341 000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1110 »	1085 »	1080 »	1105 »	1105 »
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	535 »	536 »	545 »	550 »	547 50
100.000	500	250	Credit Lyonnais	17 50	25 »	30 »	12 50	667 50	740 »	800 »	782 50	786 25	786 25	790 »	798 75	797 50
60 000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	152 50	152 50	155 »	152 50	150 »
240 000	500	250	Societé Générale, nom..	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	465 »	467 50	470 »	471 25	473 50
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	402 »	395 »	395 »	395 »	393 50
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	380 »	385 »	385 »	380 »	382 50
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	740 »	740 »	735 »	730 »	722 »
50 000	500	500	Est-Algérien.............	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	590 »	595 »	593 50	590 50	591 »
584.000	500	500	Est..........................	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	922 »	922 50	922 50	922 »	930 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr...	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1520 »	1512 50	1512 50	1522 50	1520 »
250 000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1295 »	1290 »	1300 »	1300 »	1300 »
525 000	400	400	Nord.......................	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1895 »	1875 »	1880 »	1880 »	1885 »
600 000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1558 75	1570 »	1565 »	1580 »	1585 »
300.000	500	500	Ouest......................	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1075 »	1080 »	1080 »	1080 »	1088 »
40.000	500	500	Sud de la France........	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	506 »	507 »	509 50	500 »	502 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris.....	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	550 »	545 »	549 »	546 25	543 50
336 000	250	250	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1438 75	1442 50	1456 25	1457 50	1460 »
80.000	500	500	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	584 50	582 50	582 50	582 50	581 25
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	660 »	656 »	675 »	680 »	675 »
34 000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1041 »	1040 »	1050 »	1055 »	1045 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	705 »	705 »	697 50	705 »	705 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	15 75	18 75	20 »	26 25	25 »
223 398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	11213	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2726 25	2715 »	2717 50	2747 50	2750 »
40 000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	395 »	390 »	392 50	392 50	390 »
84.000	500	500	Teleg. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	100 »	105 »	101 25	101 »	101 »
50 000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	440 »	435 »	435 »	445 »	455 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	2000	2000	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	470 »	469 »	472 50	480 »	485 »
500 000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	563 75	567 50	560 »	567 50	565 »
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche...	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1075 »	1077 50	1095 »	1094 »	1090 »
60 000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	470 50	472 »	472 50	472 50	472 50
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	86 »	87 50	83 75	80 »	86 25
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	220 »	215 »	210 »	210 »	212 »
60 000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	315 »	326 25	315 »	330 »	328 75
150 000	500	500	Autrichiens-Hongrois..	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	642 50	645 »	653 75	657 50	652 50
750 000	500	500	Sud de l'Autriche Lombards	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	218 75	220 »	220 »	225 »	227 50
120.000	500	500	Mèridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	621 25	617 »	621 25	623 75	631 25
350.000	500	500	Nord de l'Espagne......	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	166 25	170 »	165 »	171 25	168 75
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	75 »	76 25	77 50	82 50	81 »
356 000	500	500	Saragosse (Madrid à)...	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	182 50	187 50	183 75	187 50	187 50
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS													
529 477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0 ...	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 40	97 50	97 30	97 40	97 60
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	96 85	97 05	97 80	98 »	98 25
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	62 »	64 75	63 40	63 »	63 25
20 000.000			4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	59 40	61 25	» »	59 75	60 »
364.968			Egypte (Daira-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	97 »	100 »	98 »	100 »	97 90
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	97 20	98 »	98 25	98 55	97 95
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	93 15	93 75	94 20	94 95	93 95
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	61 70	62 85	62 50	63 90	63 55
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	450 »	452 »	446 »	460 »	459 50
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	42[illegible]	405 »	409 25	404 »	420 »	416 »
240 000	1921		Hellénique 5 0/0 1881..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	361 »	373 »	362 50	340 »	355 »
270.000	1962		4 0/0 1887 .	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	295 »	298 »	283 »	275 »	296 »
592 000 000fl			Hongrie 4 0/0 or........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	93 75	93 25	93 20	94 50	96 »
442.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)...	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	90 40	90 10	90 35	90 80	91 12
			Portugal 3 0/0............	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	23 70	23 55	24 »	23 40	23 50
285 000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» .	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	374 25	366 »	366 25	360 »	360 »
2 230 000			Roumanie 5 0/0 1875...	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	99 75	101 »	101 50	101 »	101 »
300 000 000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	65 25	66 25	66 25	67 95	68 20
150 000 000r	1960		— 4 0/0 1880........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	94 75	94 80	94 80	95 45	95 70
1941 992 000	1970		— 4 0/0 Consolidé..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	94 60	95 10	95 »	95 60	95 80
500 000 000	1974		— 3 0/0 1891 or....	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	77 80	77 95	77 90	78 55	78 60
445 210	1952		— 3 0/0 (Ch. Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	76 50	77 »	77 »	78 »	77 75
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	20 32 1/2	20 50	20 40	20 87	20 87
227 250	1941		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	380 »	380 »	379 »	380 50	381 50
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0.	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	541 25	420 »	422 50	426 25	427 50	427 50	431 25	431 25
295 454			Douanes Ottom. 5 0/0..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	462 50	463 »	450 »	463 50	456 25

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 12 août 1892.

La retraite de M. Herrfurth est un fait accompli ; il est remplacé au ministère de l'intérieur par le comte d'Eulenburg, président du Conseil. L'Empereur a conféré à M. Herrfurth la grand-croix de l'Aigle-Rouge et lui a envoyé une lettre en reconnaissance des services rendus par le ministre à la monarchie. La presse libérale se montre très mécontente de ce remaniement ministériel, car on est bien forcé d'admettre que les divergences d'opinion entre M. Herrfurth et le ministre des finances au sujet de la réforme fiscale auraient pu être aplanies, et que le ministre démissionnaire est surtout victime d'une intrigue des conservateurs. On commence d'ailleurs à s'inquiéter des incessants changements d'orientation politique du régime actnel.

Les *Nachrichten* de Hambourg insinuent que la chute de M. Herrfurth pourrait bien n'être que le signe précurseur de changements plus profonds. C'est à la position du chancelier de l'Empire que fait allusion l'organe du prince Bismarck, et ce n'est pas la première fois que l'on fait courir le bruit de la retraite prochaine du comte de Caprivi. Ces bruits ne méritent jusqu'ici aucune créance, mais ce qui est probable, c'est que la politique du Gouvernement sera dans l'avenir de plus en plus orientée vers la droite.

Les délégués chargés par les administrations impériales et les ministères prussiens d'examiner les ouvertures faites par la Russie en vue d'une entente commerciale se sont réunis sous la présidence de M. Nieberding, chef de section à l'office impérial de l'intérieur.

Les délibérations sont tenues secrètes et rien n'en a transpiré jusqu'ici, bien qu'un certain nombre de journaux prétendent connaître déjà les décisions auxquelles on se serait arrêté. Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai déjà dit sur cette question, si ce n'est que les industries du fer et des machines, qui sont depuis longtemps en fort mauvaise posture, commencent à reprendre espoir, car l'entente commerciale avec la Russie aura sans doute pour effet de faire disparaître les droits prohibitifs établis par cette puissance sur le fer et les objets fabriqués en fer. Je puis d'ailleurs affirmer de nouveau que la Russie, en faisant les ouvertures en question, n'a pas une pensée de derrière la tête, comme de se rendre plus favorable le marché financier allemnd, mais n'a en vue que les avantages directs du régime des traités et la nécessité de favoriser ses propres exportations à l'aide de concessions douanières.

La réforme fiscale, qui vient de provoquer la chute de M. Herrfurth, est toujours l'objet de discussions animées.

M. Miguel présentera sans doute à la prochaine session du Landtag de Prusse l'ensemble des projets qui parachèveront cette réforme, savoir : un projet relatif à l'abandon par l'État des impôts foncier, immobilier, industriel et minier aux communes ; un projet introduisant un impôt complémentaire sur le capital, un projet réorganisant les finances communales, enfin un projet abolissant l'attribution aux cercles administratifs des plus-values des droits de douane sur les céréales et les bestiaux (loi Huene).

Je vous ai déjà exposé les polémiques provoquées par le projet d'impôt sur le capital ; on possède maintenant des données précises sur les conditions de cet impôt. Il sera établi sur le taux de 1 2 pour 1.000. Les petits capitaux, probablement tous ceux qui seront inférieurs à 6.000 marcs, seront exempts, ainsi que les capitaux appartenant à des personnes dont les revenus sont très peu considérables ou qui sont dans une situation difficile, comme les veuves, les orphelins, les personnes incapables de travailler, etc.

Le taux de l'impôt sera réduit pour les capitaux ne dépassant pas un certain chiffre, probablement 50.000 marcs.

Le gouvernement impérial songe dès à présent à trouver les ressources qui seront rendues nécessaires par la réorganisation militaire, devant aboutir à la règle du service de deux ans, que le Reichstag aura à discuter dans sa prochaine session. La Trésorerie impériale va entrer en négociations à ce sujet avec les ministres des finances des Etats confédérés.

Les idées mises en avant jusqu'ici sont celles d'un impôt sur le tabac, de l'augmentation des droits sur l'eau-de-vie, et enfin d'une taxe militaire.

Le projet d'un impôt sur le tabac a beaucoup de chances d'être adopté, ce produit n'étant frappé jusqu'ici que de droits extrêmement modérés.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	6 août	Dif. 30 juillet	7 août	Dif. 31 juillet
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots........	979.965	— 3.239	923.555	+ 5.205
Billets du Trésor.............	26.518	+ 274	22.291	+ 537
Billets d'autres banques	8.894	+ 1.327	8.953	— 1.266
Lettres de change............	509.175	— 23.397	505.562	— 39.232
Prêts sur titres..............	94.427	— 1.089	96.251	— 6.723
Valeurs......................	6.704	+ 381	5.445	+ 377
Autres propriétés............	34.512	— 897	39.190	+ 2.282
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets........	957.652	— 22.857	932.682	— 26.688
Autres engagements à vue...	543.179	— 4.159	508.434	— 12.501
Autres engagements	4.383	— 26	815	— 42

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892
31 juillet..	838,6	918,8	983.2
7 août.....	828,9	923.6	980.0
15 —	825.4	931.6	.....
23 —	811.1	949.0	.....
31 —	797,6	940,1	.....

Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
31 juillet..	583.0	647,8	629,1
7 août....	565.0	601,8	603.6
15 —	561.7	573.5	.....
23 —	560.9	568.3	.....
31 —	597.8	589.8	.....

Circulation	1890	1891	1892
31 juillet..	975.3	959.1	980.6
7 août....	954.4	932,7	957,7
15 —	941.8	918.7	.....
23 —	950,0	914,9	.....
31 —	976,1	951.4	.....

Réserve de billets	1890	1891	1892
31 juillet..	183,4	283.1	328,6
7 août....	394.8	314.2	349,8
15 —	204.4	338.4	.....
23 —	179,5	359.1	.....
31 —	138,8	313.4	.....

La diminution du portefeuille et du chiffre des billets en circulation, que l'on constate dans le bilan ci-dessus, est habituelle au commencement du mois d'août, mais la situation montre des progrès sur les années précédentes. L'encaisse est toujours très forte, bien que les dépôts, qui atteignent un chiffre considérable, soient encore en diminution ; les chiffres publiés par la Banque ne disent malheureusement pas s'il s'agit de retraits de dépôts privés ou de dépôts de l'Etat.

Les Récoltes en Prusse. — Les chiffres des récoltes en Prusse, exprimés en pour cent d'une récolte moyenne, sont donnés par le tableau suivant, d'après les évaluations des Associations agricoles :

	1892	1891
	—	—
Froment d'hiver	100	91
Seigle d'hiver	103	82
Orge d'été..............	96	102
Avoine.................	84	104
Pommes de terre.......	102	92
Colza	95	74
Houblon	78	90
Foin	85	90

Pour les principaux articles d'alimentation, froment, seigle et pommes de terre, on se trouve donc en présence d'une bonne récolte moyenne, dans tous les cas de beaucoup supérieure à la très mauvaise récolte de l'année dernière.

Les Sociétés par Actions. — Le *Deutsche Oekonomist* a essayé de dresser une statistique des Sociétés par actions allemandes ; nous empruntons à ce travail le tableau suivant :

Objet de l'exploitation	Nombre de Sociétés	Capital social	Bénéfice en % en 1891
—	—	—	
Agriculture	37	34.455.244	11,17
Mines	230	863.953.252	12,82
Pierres et verreries	143	142.758.133	11,33
Métallurgie, machines	187	358.904.116	12,68
Industries chimiques	191	277.070.246	16,37
Industries textiles	178	279.776.434	8,21
Papier, cuir, bois	94	86.869.199	11,99
Brasseries	334	325.770.508	8,76
Raffineries	196	164.724.231	11,51
Autres industries d'alimentation	53	33.046.787	8,78
Vêtements	35	14.635.264	4,89
Constructions	121	180.740.941	5,96
Journaux	87	45.328.059	9,67
Banques	361	1.769.555.423	9,63
Assurances	118	108.029.016	23,59
Chemins de fer	69	416.970.166	4,25
Autres industries de transports	180	268.847.398	7,56
Hôtels et établissements de plaisir	93	38.828.044	5,99
Divers	278	232.254.706	7,66
Total	2.985	5.642.517.067	10,21

Le Commerce allemand. — Le tableau suivant donne les prix de gros des principaux articles de consommation en Allemagne, en juin 1892, comparés aux prix correspondants de 1891 et 1890. Cette statistique montre que le renchérissement général amené par la crise économique est en voie d'amélioration, bien que les prix soient encore à un niveau très élevé.

		1892	1891	1890
		—	—	—
Seigle	1000 kil.	195.72	212.04	154.62
Froment	—	182.72	232.50	197.04
Avoine	—	149.16	171.96	167.56
Maïs	—	109.00	131.00	86.87
Orge	—	154.20	145.80	145.90
Houblon	100 kil.	390.00	350.00	240.00
Pommes de terre	1000 kil.	75.00	69.17	35.00
Bœufs	100 kil.	111.00	106.60	108 80
Porcs	—	109.00	94.00	110.40
Veaux	—	90.00	92.00	98.00
Moutons	—	93.75	101.60	108.40
Beurre	—	187.25	177.00	171.00
Sucre raffiné	—	56.25	56.75	55.75
Alcool de pommes de terre	10000 lit.	56.91	70.55	55.75
Huile de colza	100 kil.	51.93	58.53	68.04
Harengs	—	28.50	30.00	18.00
Café, Rio	—	134.00	165.50	175.00
Thé, Souchong	1 kil.	2.05	2.10	2.00
Riz, Rangoon	100 kil.	24.00	22.00	23.06
Tabac, Kentucky	—	50.00	41.00	38.00
Laine	—	245.00	285.00	270.00
Coton	—	79.26	84.85	122.50
Fer puddlé	1000 kil.	47.00	47.00	77.00
Plomb	100 kil.	23.50	27.50	28.50
Cuivre	—	109.00	124.50	130.00
Zinc	—	42.70	44.90	44.75
Pétrole	—	11.41	12.70	13.42
Charbon	1000 kil.	21.00	23.00	24.50

La Production du charbon. — La production de la houille en Allemagne, pendant le premier semestre 1892, s'est élevée à 31.130.606 tonnes, en diminution de 1.260.520 tonnes sur le premier semestre 1891.

La production du lignite s'est élevée à 8.229.547 tonnes, en augmentation de 193.754 tonnes sur la production du premier semestre 1891.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 13 août 1892.

Le marché monétaire continue à présenter des disponibilités considérables; l'escompte hors Banques est à 1 1/2.

Cette situation exerce toujours une influence favorable sur la cote, qui s'est encore signalée cette semaine par sa fermeté. La hausse est favorisée par d'autres circonstances; les informations qu'on possède sur les opérations des établissements de crédit pendant le premier semestre de l'année sont satisfaisantes, et plus qu'on ne l'espérait; d'autre part, la hausse du Rouble persiste, et elle exerce une influence dominante sur le marché.

Le projet d'Exposition universelle à Berlin, qui paraissait complètement abandonné, est revenu sur l'eau, à la suite des démarches d'un Comité privé qui poursuit ce projet, et a servi de prétexte à un certain nombre d'achats.

Le 3 0/0 allemand se maintient sans changement à 87 75.

Les Fonds russes suivent les mouvements du Rouble.

Les Autrichiens et les Hongrois sont en hausse sur la prochaine réalisation des opérations de la *Valuta*.

Les Valeurs métallurgiques et de charbonnages sont bien tenues; on croit que les négociations commerciales qui vont s'engager avec la Russie amèneront cette puissance à réduire ses droits de douanes sur le fer et les charbons, et on escompte l'amélioration qui en résultera sur les marchés miniers.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	8 juil.	15 juil.	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	87 37	87 62	87 87	87 62	87 87	87 62
Orient 3 0/0	65 »	64 90	66 37	65 40	67 12	67 40
Consolidés Russes	94 75	95 25	96 25	95 87	96 »	96 50
Hongrois	93 75	93 87	94 »	94 25	94 50	95 37
Egypte Unifiée	97 50	97 25	98 12	98 50	98 50	98 70
Italien	90 62	91 37	91 »	91 12	91 »	91 62
Chemins de fer						
Autrichiens	128 87	128 »	128 25	129 75	130 75	130 37
Lombards	42 62	42 12	42 62	42 12	43 25	43 75
Gothard	141 25	141 75	141 75	141 75	145 75	145 37
Nord-Est Suisse	119 37	118 87	118 »	116 87	117 75	117 62
Central Suisse	»	»	»	»	»	»
Meridionaux	»	»	»	»	»	»
Duxer	215 75	217 »	219 75	219 40	217 50	217 75
Marienbourg	57 25	57 87	58 62	56 37	60 75	60 75
Ouest Prussien	73 »	73 37	74 40	72 25	77 »	76 25
Mainzer	114 75	115 25	114 90	114 50	116 12	116 »
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	200 75	201 50	202 75	199 75	207 25	209 »
Sud-Ouest Russe	72 25	72 37	73 87	72 37	74 75	75 25
Banques						
Crédit	167 25	166 »	166 52	166 25	168 »	168 75
Disconto	187 »	190 25	189 62	188 87	194 50	194 37
Darmstadt-Bank	135 75	138 »	138 75	137 75	139 »	139 25
Berl-Handels	140 37	143 37	142 25	141 25	145 62	145 50
Dresde-Bank	143 37	145 87	144 75	144 75	147 »	147 50
National-Bank	116 87	118 87	118 50	118 ..	119 25	118 90
Mines et diverses						
Laura	112 87	114 37	115 25	115 40	121 37	120 75
Dortmund	65 12	65 90	66 37	66 37	70 »	69 90
Bochumer	132 90	134 25	132 90	135 12	140 37	140 »
Gelsenkirch	136 »	136 90	136 75	137 ..	138 75	138 50
Hibernia	115 75	115 25	115 50	156 25	158 25	119 37
Harpener	144 37	144 62	143 87	146 37	149 25	150 75
Dynamite Trust	133 50	133 75	132 75	133 ..	132 90	132 62
Nordd Lloyd	107 50	111 25	107 75	109 12	111 75	110 25
Allgem. Electr.	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	81 »	81 »	81 10	81 10	81 10	81 10
Londres —	20 39	20 40	20 40	20 41	20 41	20 41
Vienne —	170 30	170 35	170 50	170 65	170 65	270 65
Pétersbourg 3 semaines	201 30	201 »	204 45	203 40	203 30	207 »
Roubles comptant	201 62	201 12	204 50	202 75	206 90	208 »
— fin courant	201 75	201 25	204 50	202 50	207 »	208 25

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 193)

LA SITUATION

Londres, 13 août 1892.

Les événements se suivent dans l'ordre prévu ; après la lecture du message de la Reine, l'amendement annoncé a été proposé; les orateurs du parti conservateur et unioniste l'ont combattu, M. Gladstone a prononcé un discours aussi brillant qu'habile, et l'amendement a été adopté à la majorité de 40 voix, chiffre prévu.

Les discours des conservateurs ne nous ont rien appris de nouveau ; on savait, depuis longtemps, quelle serait leur attitude ; tour à tour, MM. Balfour, Goschen et Chamberlain ont cherché à établir que M. Gladstone ne possède pas une majorité réelle et que, sans l'appoint des Irlandais, ses alliés sont impuissants. Ces orateurs se sont efforcés ensuite de mettre le chef des libéraux en demeure de s'expliquer sur son programme de *home rule*, qui doit être trop modéré pour les Irlandais ou trop avancé pour les libéraux anglais. M. Gladstone a prononcé, en réponse à ces insinuations, un long et brillant discours dans lequel il a fait preuve de toutes les grandes qualités d'un homme d'État placé dans une situation délicate, mais, néanmoins, résolu à lutter, pour la résoudre, avec toute son habileté autant qu'avec son éloquence et ses convictions. Il a refusé à ses adversaires le droit d'exiger l'exposé de son programme de Gouvernement, et a évité ainsi le piège qu'ils lui tendaient : Le pays, a-t-il déclaré, vient de se prononcer ; la Chambre n'a pas à exprimer un vote de confiance en faveur de M. Gladstone, elle n'a qu'à donner suite, et sans condition aucune, au verdict de méfiance formulé par le corps électoral contre le Cabinet Salisbury, voilà la pure vérité constitutionnelle.

Cependant, pour donner satisfaction à différents groupes de sa majorité, M. Gladstone a voulu donner quelques indications non pas sur le fond de son programme, qui est connu, mais sur son ordre chronologique ; des bruits malveillants circulaient depuis quelque temps qu'il importait de faire cesser : on saura donc désormais que la priorité sera donnée au *Home rule*, ensuite viendra la discussion d'une loi d'amnistie pour certaines victimes de la politique coercitive du Cabinet Salisbury ; en même temps seront discutées les réformes réclamées par les démocrates et ouvriers anglais, de façon à satisfaire tout le monde.

Le discours de M. Gladstone a suffi pour faire cesser toutes les appréhensions de ceux qui craignaient que des difficultés lui soient suscitées par son parti lui-même, dès le premier jour ; les calculs fondés par l'opposition sur les rivalités des différents groupes ont été déjoués aussitôt. Tour à tour, les différents députés élus comme gladstoniens ont déclaré se rallier à la motion de défiance présentée par M. Arquith et se réunir pour porter M. Gladstone au pouvoir ; les parnellistes eux-mêmes, dirigés par M. John Redmond, qui veulent pour l'Irlande une autonomie voisine de l'indépendance, ont accepté la formation d'un Cabinet Gladstone. Aussi, à la séance de jeudi, quand M. Chamberlain tenta un suprême effort pour déplacer la majorité, le siège des députés était il déjà fait et le résultat final n'était douteux pour personne.

L'aspect de la Chambre des Communes révélait l'importance qu'on attachait à cette séance ; avant l'heure de l'ouverture, une foule nombreuse avait pris place dans les tribunes : journalistes et diplomates étaient tous à leur poste pour assister à la chute prévue du Cabinet Salisbury ; les 658 membres de la Chambre des communes étaient présents. Après une longue ovation faite à M. Gladstone, M. Chamberlain a pris la parole et n'a fait que développer les arguments connus ; plusieurs députés ont pris ensuite la parole et à minuit le scrutin a commencé sur l'amendement Arquith. Le sens de cet amendement est de rappeler à la reine, en réponse à son Adresse, que le Cabinet conservateur ayant eu la minorité aux élections générales doit céder la place à un Cabinet libéral. 350 voix ont accepté l'amendement, 310 l'ont repoussé ; c'est donc, comme on l'avait prévu, une majorité de 40 voix qu'a eu M. Gladstone. Le Cabinet Salisbury a vécu.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
10 août 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	41.935.570	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	25.485.570
Total	41.935.570	Total	41.935.570

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	13.109.394
Réserve et profits et pertes	3.385.862	Portefeuille et avances	24.614.158
Trésor et administration publique	3.540.196	Billets en réserve	15.268.025
Comptes particuliers	32.568.479	Or et argent monnayés	1.264.377
Billets à sept jours, etc.	208.417		
Total	54.255.954	Total	54.255.954

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								%
11 Mai	24.657	»	25.691	35.738	38.156	15.023	42	2
18 Mai	25.190	»	25.592	36.673	38.488	15.417	43	»
25 »	25.678	»	25.530	36.914	38.167	16.048	44	»
1er Juin	25.910	»	26.235	36.069	37.778	16.598	44	»
28 »	26.091	»	26.079	35.986	37.359	16.126	45	»
25 »	26.878	»	25.887	36.965	37.302	16.461	47	»
2 »	27.667	»	25.839	38.131	37.665	17.442	47	»
19 Juin	27.818	»	26.696	39.366	39.591	18.278	44	»
6 Juillet	27.153	»	27.219	40.306	41.984	17.572	40	»
13 Juillet	26.719	103	26.567	36.710	38.184	16.384	45	»
20 »	26.764	»	26.495	37.214	38.547	16.719	44	»
27 »	26.769	»	26.792	36.698	38.338	16.427	44	»
3 Août	26.707	»	27.030	35.905	37.888	16.128	44	»
10 »	26.749	»	26.657	36.408	37.723	16.532	45	»

Entrées et Sorties d'or de la Banque d'Angleterre
Du 1 au 10 août 1892

DATES	ENTRÉES Quantit.	Nature	Provenance	SORTIES Quantit.	Nature	Destinat
—	£	—	—	£	—	—
4 août	5 000	Souv.	Australie	»	»	»
5 »	»	»	»	»	»	»
6 »	»	»	»	»	»	»
8 »	»	»	»	»	»	»
9 »	»	»	»	»	»	»
10 »	»	»	»	»	»	»
Total.	5 000					

Entrées £ 5 000

Les Chemins de fer anglais pendant le 1er semestre 1891. — Les dividendes publiés et les rapports des Conseils d'administration ne sont pas satisfaisants. On remarque, avec un très faible accroissement des recettes du trafic, que les dépenses ont une tendance marquée à grossir. Les actionnaires peuvent s'attendre à toucher, cette année, sensiblement moins que les années précédentes. Nous l'avons fait pressentir.

Voici, en milliers de liv. st., les principaux éléments pour 1892 et 1891 fournis par les comptes rendus :

	Recettes brutes 1892	Recettes brutes 1891	Dépenses 1892	Dépenses 1891	Produits nets 1892	Produits nets 1891	Dividendes semestriels 1892	Dividendes semestriels 1891
	—	—	—	—	—	—	— %	— %
Great Eastern......	2.052	2.021	1.196	1.146	856	875	¾	1 ½
ManchesterSheffield	1.186	1.133	603	584	583	549	¼	¼
London-Brighton...	1.163	1.127	610	584	553	543	3 ¾	3 ¼
South Eastern.....	1.080	1.079	629	609	450	470	1 ¾	2 ¼
Metropolitain......	384	380	152	146	232	234	3 ¼	3 ¼
London and South Western.........	1.692	1.644	977	939	715	705	4 ½	4 ¼
London Chatam and Dover............	716	699	398	385	317	314	3 ½	3 ½

Le Commerce extérieur. — D'après le rapport sur les recettes douanières en juillet, les importations anglaises ont été de 93.498.000 liv. st., en augmentation de 673.474 liv. st. sur 1891. Les exportations n'ont atteint que 19.404.000 liv. st., soit une diminution de 2.481.515 liv. st. Pour les sept premiers mois, l'augmentation totale des importations a été de 1.038.907 liv. st., et la diminution des exportations de 14.686.765 liv. st.

Clearing-House

Résultat des compensations du 4 au 10 août 1892

Jeudi 4 août.........£	25.214.000	Lundi 8 août........£	16.643.000
Vendredi 5 août.....	18.659.000	Mardi 9 août........	17.048.000
Samedi 6 août.......	16.856.000	Mercredi 10 août....	17.118.000
		Total.......£	111.543.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 107.440.000.

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES

Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes du 1er avr. 1892 au 6 août 92	Recettes du 1er avr. 1891 au 7 août 91	Recettes du 30 juil. au 6 août 1892	Recettes du 1er au 7 août 1891
Douanes.............	19.900	6.481	6.694	239	336
Contributions indir..	25.452	8.186	8.360	237	358
Timbre..............	13.560	5.337	5.340	325	302
Land tax et House duty	2.450	385	430	»	5
Impôt sur le revenu.	13.400	2.477	2.815	34	29
Postes..............	10.400	3.210	3.540	150	500
Télégraphe..........	2.560	815	890	»	100
Terres de la couronne	435	120	120	»	»
Int. des act. canal Suez	220	110	111	»	»
Divers..............	2.076	989	902	9	11
Recettes totales.....	90.453	28.110	29.202	1.054	1.641
Dépenses............	90.109	33.802	33.135	1.117	1.605

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 31 juillet au 7 août 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités 1892	Milles exploités 1891	Recettes de la semaine 1892	Recettes de la semaine 1891
Caledonian..................	794 ½	794 ½	£70.844	£69.500
Glascow and South-Western..	384	347 ½	30.069	28.254
Great Eastern...............	1.143	1.138 ½	106.154	99.841
Great Northern..............	994	994	98.409	96.894
Great Northern of Ireland...	487	487	16.892	15.993
Great S. and W. of Ireland..	530	522	17.498	17.481
Great Western...............	2.481	2.481	204.260	206.100
Lancashire and Yorkshire....	527	527	102.924	100.683
London and Brighton.........	476 ¾	476 ¼	71.021	65.909
London and Chatham.........	185 ¼	180 ½	38.403	38.750
London and North-Western..	1.887	1.88[illegible] ½	256.751	256.261
London and South-Western..	894 ½	884 ½	82.913	82.805
London and Tilbury........	75	68	8.473	8.108
Manchester, Sheffield and Linc.	321	321	49.443	48.040
Metropolitan..............	35 ½	35 ½	13.503	13.698
Metropolitan district.....	13	13	7.249	7.192
Midland...................	1.300 ¼	1.300 ¼	205.9[illegible]	202.852
Midland Gr. West. of Ireland	441	441	9.284	8.904
North-British.............	1.087 ¼	1.087	72.514	71.149
North Eastern.............	1.578	1.578	165.487	163.255
North London..............	12	12	8.551	8.656
North Staffordshire.......	312	312	9.341	17.050
South-Eastern.............	428	425 ¼	58.812	58.146
	16.387 ½	16.316	£1.714.6[illegible]	£1.685.721

Billets du Trésor.— La Banque d'Angleterre a reçu des applications pour une somme de 2.000.000 liv. st.; il a été demandé 8.464.000 liv. st. à 3 mois, au taux moyen de 17 s. 4 d. 0/0 par an et 648.000 liv. st. à 12 mois, au taux moyen de 2 liv. st. 7 s. 8 d. 0/0 par an.

Le Commerce de l'Egypte. — L'importance des Fonds Egyptiens détenus par les capitalistes anglais et français donne un intérêt particulier aux statistiques concernant l'Egypte; la situation commerciale de ce pays demande par conséquent à être connue ; elle est, du reste, très encourageante. En 1891, nous remarquons une forte augmentation dans les exportations ; le tableau suivant, qui donne le relevé des importations et exportations de marchandises et produits, sauf les métaux précieux, depuis 1886, montrera, d'ailleurs, toute cette situation :

	Importation liv. ég.	Exportation liv. ég.
	—	—
1886..........	17.848.000	15.129.000
1887..........	8.137.000	10.876.000
1888..........	7.738.000	10.418.000
1889..........	7.020.000	11.953.000
1890..........	8.081.000	11.876.000
1891..........	9.201.000	13.878.000

La bonne récolte a contribué fortement à l'augmentation du chiffre des exportations en 1891, et, si le prix du coton s'était maintenu aux cours de 1890, au lieu d'être inférieur de 20 0/0, ce chiffre aurait été bien supérieur. Le bon prix du coton a fait diminuer la valeur des exportations pendant les premiers mois de 1892; nous trouvons, pour ce chapitre seul des exportations, les chiffres suivants :

	Janvier à Mars 1892	Décembre 1891	Augmentation ou Diminution
	—	—	—
Quantités ardebs	1.455.676	1.374.746	— 80.930
Valeur liv. ég...	2.475.155	3.002.890	+ 527.735

C'est, comme nous venons de le dire, à cette diminution du prix du coton qu'il faut attribuer la baisse des exportations pendant le premier semestre; voici les chiffres que nous relevons :

	1er Trimestre 1892 liv. ég.	1er Trimestre 1891 liv. ég.	Augmentation ou Diminution liv. ég.
	—	—	—
Importations....	2.[illegible]6.777	2.022.091	+ 54.686
Exportations....	3.933.230	4.149.650	— 216.420

Le rapport des douanes égyptiennes, pour 1891 et les 6 années précédentes, présente les résultats suivants :

	Recettes liv. ég.	Dépenses liv. ég.	Revenu net liv. ég.
	—	—	—
1885.......	920.000	94.000	826.000
1886.......	932.000	84.000	848.000
1887.......	937.000	75.000	862.000
1888.......	955.000	99.000	856.000
1889.......	1.027.000	89.000	938.000
1890.......	1.379.000	111.000	1.268.000
1891.......	1.637.000	125.000	1.512.000

Le revenu des tabacs, compris dans ces chiffres, s'est élevé à liv. ég. 828.000; pour 1889, le revenu était de liv. ég. 441.000, et, pour 1890, les droits se sont élevés à liv. ég. 728.000.

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 13 août 1892.

Malgré la liquidation de quinzaine, l'argent reste très facile, les prêts à trois mois restent à 1 0/0 et ceux à court terme à 1/2 0/0.

A cause des bruits alarmants qui courent sur les di-

verses républiques sud-américaines, l'argent n'a cessé de baisser cette semaine pour tomber à 38 15/16 ; le Gouvernement vient de nommer ses représentants à la Conférence monétaire internationale, ce sont : MM. Bertram Currie, Sir William, Henri Houldsworth, membre du Parlement et Sir C. W. Fremantle.

Au Stock-Exchange, les affaires sont calmes, et bien que les cours présentent peu de variation, les tendances sont indécises.

La liquidation a dévoilé une augmentation encore plus considérable qu'on ne s'y attendait des positions à la hausse, tandis que celles à la baisse ont plutôt diminué. L'argent a été offert en abondance à 1 1/2 0/0, mais peu demandé. Les différences sont irrégulièrement partagées entre les haussiers et les baissiers.

Un article du *Standard* sur la Banque nationale de Buenos-Ayres a amené au commencement de la semaine de fortes ventes en fonds argentins ; bien que ces valeurs aient un peu repris depuis, le marché des fonds sud-américains reste lourd ; les autres valeurs internationales ont été assez bien tenues.

Les Chemins anglais sont sans affaires ; quant aux Chemins américains, nous relevons peu de transactions ; les Chemins mexicains sont, par contre, en baisse sur l'unification des tarifs.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	8 juil.	15 juil.	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	96 69	96 94	96 94	96 94	96 94	97 ..
Rupee 4 0/0	67 62	67 75	67 12	66 »	65 87	62 87
Brésil 4 0/0	59 25	59 »	61 25	60 25	59 75	60 »
Argentine 5 0/0	66 95	64 50	66 25	64 75	63 75	63 50
Cédulas P	9 37	8 62	9 ..	8 75	8 62	8 50
— E	27 »	25 75	27 50	26 25	25 ..	24 50
Mexicain 6 0/0	82 50	83 75	83 75	83 75	83 75	82 50
Turc I	50 »	50 »	51 ..	50 75	51 ..	50 75
— II	27 12	27 »	27 50	27 62	27 75	27 50
— IV	20 19	20 12	20 25	20 25	20 62	20 56
Egypte Unifiée	96 37	96 »	96 87	97 37	97 50	96 62
Grec Monopole	59 »	57 »	59 25	57 50	56 »	59 55
Italien 5 0/0	89 06	90 »	89 62	90 06	90 ..	90 37
Russe 4 0/0	94 50	94 75	95 62	95 25	95 75	96 »
Portugais 3 0/0	23 ..	23 37	23 25	23 37	23 »	23 »
Espagne Ext. 4 0/0	63 25	62 06	62 69	62 37	63 62	60 37
Français 4 1/2 0/0	105 ..	104 50	105 50	105 50	105 50	106 »
— 3 0/0	98 ..	97 50	98 »	98 »	98 50	98 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 50	6 50	6 50	6 50	6 50	6 50
Suez	107 50	107 »	108 »	108 »	108 50	109 »
Lombards	8 75	8 62	8 62	8 75	8 87	9 12
Banque Ottomane	12 31	12 19	12 50	12 44	12 62	12 56
Rio Tinto	16 12	15 75	15 87	15 69	15 69	15 37
Brighton A	158 62	157 87	158 12	158 25	158 »	157 75
North Brit. ord	42 50	42 25	41 12	41 62	42 »	41 62
Pérou ord	10 75	10 »	10 25	10 25	10 12	10 12
— préf	36 25	35 »	35 75	36 50	36 ..	36 25
— debs	84 25	82 25	83 »	83 50	83 25	83 25
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	60 50	59 50	60 50	60 62	61 50	60 37
— actions	36 75	37 »	37 75	39 37	40 62	38 75
Canada Pacific	91 87	92 87	93 25	91 12	91 12	90 75
Eries	27 12	26 62	27 50	28 87	29 44	28 50
Denver préf	49 87	49 75	50 »	50 25	50 75	49 50
Milwaukee	84 62	84 12	85 »	85 50	85 37	84 12
Louisville	73 37	70 87	71 50	72 62	72 87	71 25
Norfolk préf	45 37	44 62	44 75	44 75	45 ..	44 25
Reading Inc. Bds	79 75	80 50	80 50	80 75	81 25	80 75
Union Pacific	38 57	38 »	39 12	39 75	39 37	39 »
Mexican ord	23 »	21 »	22 »	22 50	23 »	24 »
Mines						
De Beers	14 37	14 62	14 25	14 25	14 25	14 25
Caty	7 37	7 37	7 »	7 ..	7 ..	7 »
Crown Reef	7 »	7 »	6 87	6 87	6 84	6 87
Geldenhuis	3 62	3 50	3 50	3 62	3 50	3 50
Impers	2 37	2 37	2 37	2 37	2 50	2 37
Langlaagte	[illegible]	2 75	2 75	2 87	2 87	2 87
Simmer	3 75	3 75	3 62	3 75	3 62	3 62
Robinson	3 75	3 75	3 62	3 62	3 62	3 62
Oceana	4 25	4 12	4 »	4 19	4 25	4 12
Argent en barres	39 81	39 75	39 50	39 06	38 94	37 87
Change sur Paris	25 32	25 33	25 32	25 44	25 42	25 32
Escompte de la Banque	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »
Escompte hors banque	0 87	1 »	0 87	0 87	0 87	1 ..

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 193)

LA SITUATION

Vienne, 11 août 1892.

La retraite du baron de Prazak, ministre sans portefeuille en Autriche, est un fait accompli ; M. de Prazak est nommé membre à vie de la Chambre des seigneurs. Le dernier revirement politique du comte Taaffe, lassé des difficultés qui accompagnaient ses relations avec les Tchèques et cherchant maintenant à s'appuyer surtout sur la gauche allemande, se trouve ainsi définitivement sanctionné.

Le traité de commerce avec la Serbie, dont je vous ai indiqué les principales clauses dans une de mes précédentes correspondances, a été signé mardi dernier ici, en même temps qu'un traité analogue de la Serbie avec l'Allemagne, par les représentants des parties contractantes.

Cet événement a une assez grande importance économique, car les exportations de l'industrie autrichienne pour les Etats des Balkans gagnent chaque jour en extension, et en même temps a une signification politique, attendu que les relations commerciales avec la Serbie, en devenant plus intimes, pourront servir à rendre plus favorable à l'Autriche la politique exclusivement russophile suivie en ce moment à Belgrade.

Comme j'ai entamé le sujet des traités de commerce, je saisis l'occasion pour vous dire quelques mots des negociations qui viennent de s'engager entre l'Allemagne et la Russie en vue d'une entente sur le terrain économique. Si ces négociations aboutissent, les intérêts agricoles de la Hongrie se trouveront une fois de plus sacrifiés. Lorsque les traités de décembre dernier furent conclus, les négociateurs hongrois espéraient que leur pays serait le maître sur le marché des céréales allemand, à cause des tarifs réduits accordés par l'Allemagne ; c'est en vertu de cette considération que la Hongrie se rallia à l'œuvre des traités. L'avantage en question n'existera plus lorsque la Russie, comme déjà la Roumanie et la Serbie, bénéficieront des mêmes réductions de droits de douane, et la concurrence de ces pays est redoutable, car la Péninsule balkanique a, cette année, une excellente récolte, et les exportations de céréales de la Russie ne tarderont pas à reprendre sur une grande échelle. On est donc très mécontent dans certains milieux de la monarchie austro-hongroise, d'autant plus que l'on craint jusqu'à un certain point que le rapprochement économique de l'Allemagne et de la grande puissance slave ne donne lieu plus tard à la reprise de relations plus intimes ; or, tout ce qui peut aider à rendre plus amicaux les rapports des deux pays en question est vu d'un mauvais œil en Autriche.

On ne peut ici envisager avec satisfaction ce rapprochement commercial qu'en se plaçant au point de vue de la paix europénne ; il est évident, en effet, que les démarches faites par la Russie ne permettent plus de soupçonner cette puissance de désirer une perturbation en Europe.

Le Conseil d'administration de la Société des Chemins de fer d'Etat austro-hongrois a pris une résolution au sujet du différend qui s'est élevé entre lui et les porteurs d'obligations privilégiées, auxquels on veut faire payer l'impôt de 10 0/0 sur le revenu à l'aide d'une retenue sur le coupon. Le Conseil d'administration, en l'absence des administrateurs français, qui avaient demandé un délai sans pouvoir l'obtenir, a décidé de pratiquer la retenue en question à partir du 1er septembre, et de porter ces retenues en réserve jusqu'à la solution de la question par les tribunaux ; il publie en même temps un mémoire destiné à justifier son attitude. Ce

plaidoyer a déjà provoqué des réfutations dans les organes autrichiens ou étrangers qui soutiennent les intérêts des porteurs ; d'ailleurs, la hâte que la Société de la *Staatsbahn* apporte à ses décisions, et la précaution qu'elle a prise de réserver les fonds en litige, montrent qu'elle n'est pas très sûre de son bon droit, et, en effet, il n'est pas douteux que les tribunaux ne donnent raison aux porteurs d'obligations, vis-à-vis desquels la Société a pris des engagements formels. Mais les obligataires ont à surveiller de très près la marche du procès : en effet, la Société a fait nommer par le Tribunal de Vienne, conformément à la législation autrichienne, un curateur chargé de représenter les intérêts des porteurs de priorités, et il est arrivé dans des cas analogues que non seulement le curateur a défendu d'une manière inefficace ses clients, mais s'est entendu avec la partie adverse sur les termes d'un compromis favorable à cette dernière. Le choix du Tribunal s'est porté sur le Dr Weitlof.

D'ailleurs, les obligataires ont à leur disposition un moyen facile de peser sur la Société : c'est de rayer, des cotes des Bourses étrangères, les actions de la *Staatsbahn;* le bénéfice résultant pour les actions de l'imposition des obligations sera largement compensé par la perte qu'une pareille mesure ferait subir à des valeurs favorites de la spéculation internationale, et les actionnaires seraient obligés de céder dans leur propre intérêt.

On annonce que la *Laenderbank* de Vienne est en négociations avec le gouvernement bulgare pour un emprunt qui serait garanti par l'établissement du monopole du tabac dans la principauté.

Informations Économiques et Financières

Importations d'or en Hongrie pendant le mois de juillet 1892. — Les divers établissements de Crédit hongrois ont retiré de Vienne, pendant le mois de juillet dernier, 500.000 pièces de 20 francs, soit 4 millions de florins d'or qui sont entrés dans les caisses de l'administration des finances. Les banquiers viennois s'étaient procurés cet or à Berlin, et il leur a été livré en majeure partie par le groupe qui s'occupe du marché de la *Valuta*, à raison de 2 0/0. La vente des pièces de 20 francs a été effectuée sur la base d'un cours d'environ 81.15 de Berlin sur Paris.

Recettes des Caisses de l'Etat. — Les recettes des Caisses de l'Etat pour le 2e trimestre 1892 dépassent de 5.171.261 florins celles du 2e trimestre de l'année 1891.

Séance du Conseil d'administration des Chemins de fer d'Etat Austro-Hongrois. — Samedi dernier, 5 août, a eu lieu la séance du Conseil d'administration des Chemins de fer de l'Etat austro-hongrois, dans laquelle on devait traiter la question si brûlante de l'impôt sur le revenu. Nos lecteurs savent que les porteurs d'obligations ont élevé de nombreuses protestations contre la prétention émise de déduire cet impôt du montant des coupons.

Voici les conclusions adoptées à la suite d'une longue discussion :

1° L'impôt de 10 0/0 sur le revenu sera déduit des coupons à partir du 1er septembre de l'année courante ;

2° On demandera aux tribunaux compétents la nomination d'un curateur qui sera chargé des intérêts des porteurs de priorités et de leur représentation auprès de la Société des chemins de fer de l'Etat;

3° Jusqu'à la décision juridique à intervenir dans le litige, les sommes déduites pour paiement de l'impôt sur le revenu ne figureront pas sur les bilans, mais seront mis en réserve.

C'est là, il faut le reconnaître, une attitude correcte qui permet aux intéressés de faire valoir leurs droits devant les tribunaux.

Les Exportations Austro-Hongroises à Sofia. — L'agence du Syndicat d'exportation Austro-Hongrois à Sofia publie le mouvement des marchandises exportées de la monarchie Austro-Hongroise pour Sofia en 1891. Il résulte de ces chiffres que le total des exportations a atteint la valeur de 1.267.000 fr., dont 400.000 pour la Hongrie.

Société du Lloyd Autrichien. — La Société vient de lancer un nouveau vapeur, le *Marie Valérie*, de 6.000 tonnes d'encombrement et 4.500 tonnes en poids, destiné au transport des marchandises ; ce navire partira de Trieste le 12 septembre, effectuant son premier voyage en Chine avec escales à Fiume, Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Penang, Singapore, Hong-Kong et Shanghai. Vingt cabines ont été aménagées pour les passagers.

Une nouvelle Mine de Charbon en Moravie. — On écrit de Ostrau (Moravie) que le Syndicat minier s'est enrichi d'un nouveau gisement de houille, auquel ont abouti les sondages commencés il y a deux ans. La couche aurait 2 m. 20 d'épaisseur.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	8 juil.	15 juil.	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	112 80	113 ..	113 50	113 95	113 80	114 ..
— — Argent	95 10	95 10	95 10	95 35	95 40	96 05
— — Papier	95 30	95 30	95 50	95 75	95 75	96 37
Hongrie Rente Or	110 20	110 10	110 10	110 60	110 80	111 85
— Emp. Ch. de fer	120 ..	120 25	120 25	120 ..	120 ..	120 25
— Rente Papier	100 45	100 50	100 50	100 50	100 50	100 52
1860 Billets	141 25	141 50	141 ..	141 25	140 ..	140 50
1854 —	140 50	142 ..	141 ..	140 50	140 25	140 25
1864 —	182 75	182 75	182 75	182 75	183 ..	184 ..
Hongrie billets	142 25	142 20	141 25	142 ..	142 50	142 25
Danube Reg-Bill	122 ..	122 ..	122 50	122 50	122 75	122 75
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	205 ..	206 ..	206 ..	206 ..	205 ..	205 ..
Autriche Boden-Credit	373 50	363 ..	367 ..	372 50	375 ..	374 ..
— Crédit action	314 20	310 50	310 70	311 40	313 40	315 40
— Hongrie Bank	995 ..	998 ..	995 ..	995 ..	1000 ..	1000 ..
Vienne Bank-Verein	114 ..	114 ..	115 ..	114 70	115 ..	115 50
Verkehrsbank	162 ..	162 ..	162 ..	162 25	162 25	162 25
Hongr. Credit-Bank	362 ..	356 50	357 20	358 ..	360 50	360 20
— Escompte	115 50	115 ..	116 25	116 ..	116 ..	117 ..
Anglo-Bank	152 25	152 ..	152 25	152	152 50	154 ..
Vienne Union-Bank	242 70	242 70	245 ..	243 50	244 50	246 ..
Autriche Laenderbank	219 20	218 50	218 70	220 50	221 ..	224 ..
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	87 ..	85 ..	85 50	86 ..	88 ..	87 50
All. Autr. Bau-B.	108 ..	106 25	108 ..	107 50	108 50	107 50
Danube Bat. vap.	345 ..	346 ..	338 ..	339 ..	340 ..	347 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	380 ..	375 ..	375 ..	376 ..	374 ..	374 ..
Tabac Turc	178 70	179 ..	179 50	180 ..	182 50	185 ..
Autriche Alpine	65 90	65 50	64 90	65 30	67 50	67 50
Chemins de fer						
Bohême-West	346 ..	344 50	347 ..	346 50	345 ..	344 ..
Buschtherader-B.	448 ..	446 ..	447 ..	447 ..	449 ..	451 ..
Donau Drau	199 50	199 50	199 75	199 75	199 75	199 75
Ferd.-Nord	2805 .	2810 .	2820 .	2810 .	2805 .	2805 .
Autriche Nord-West	215 20	215 ..	214 .	214 50	214 50	214 50
Staatsbahn	302 20	300 .	303 10	303 90	306 40	305 20
Lombard	99 20	97 70	98 10	98 ..	101 .	101 60
Lokalbahn	175 50	175 50	174 50	178 ..	178 50	179 75
Changes						
Sur Francfort	58 70	58 67	58 57	58 55	58 52	58 58
— Londres	119 55	119 60	119 65	119 65	119 50	119 60
— Paris	47 55	47 57	47 55	47 55	47 50	47 52
— Amsterdam	99 05	99 10	98 90	98 85	98 75	98 80
Napoléons d'or	9 51	9 52	9 51	9 51	9 49	9 49
Marknoten	58 70	58 67	58 57	58 52	58 52	58 58

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 13 août 1892.

La hausse a été ferme pendant toute la semaine surtout sur les fonds d'Etat : la Rente hongroise 4 0/0, recherchée pour le compte de Vienne, fait excellente

figure et a gagné presque un point entier. L'Autrichien est plus calme, il est attaqué par certains journaux, on le retrouve presque au même cours que la semaine dernière.

Le compartiment des institutions de crédit est faible avec tendance à la baisse.

Les valeurs industrielles et les Chemins de fer sont calmes. Les recettes des Compagnies se sont améliorées: du 21 au 31 juillet le Staatsbahn ne perd que 3.846 fl. sur la semaine correspondante de 1891 et les Lombards gagnent 48.222 fl., ce qui leur vaut une hausse de un point.

L'argent est abondant et permet aux acheteurs de maintenir leurs positions; l'escompte hors banque se tient à 3 5/0.

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 193)

LA SITUATION

Bruxelles, 12 août 1892.

Le Congrès économique d'Anvers est réuni. Après les réceptions cordiales, une promenade sur l'Escaut, un premier banquet, les délégués se sont mis résolument à l'œuvre. La première section a examiné les résultats obtenus dans les principaux pays par les systèmes économiques anciens ou nouveaux.

Le bill Mac-Kinley et les tarifs français ont fait les frais de la plupart des discours. M. Hector Lambrechts de Bruxelles, a constaté que les nouveaux tarifs avaient augmenté le mouvement du commerce général et avaient surtout augmenté l'entrée des marchandises qui passent en franchise parce que le sol américain ne les produit pas. M. Alglave a prononcé un discours très habile, notre impartialité nous permet de le reconnaître; mais la tâche de l'orateur était bien ingrate : il a essayé de démontrer que le fameux bill n'a pas eu pour les Américains les conséquences que l'on prophétisait.

Suivant M. Alglave, le bill n'a pas nui au commerce américain et a porté remède à l'abondance de l'argent dans les caisses du Trésor. Tout ce qui constitue la nourriture de l'ouvrier échappe aux droits nouveaux. La vie du peuple n'est pas devenue plus difficile et les salaires ont été raffermis.

M. Alglave, qui a d'ailleurs critiqué le bill Mac-Kinley, est un protectionniste doctrinaire, qui ne parait pas impénitent.

Le délégué de l'Espagne, M. Alonzo de Beraza, a parlé de la situation désastreuse créée à son pays par l'adoption des récentes mesures douanières. L'agriculture et l'industrie sont sérieusement menacées. Le Gouvernement avait, en 1891, constitué une Commission d'enquête, composée d'industriels, juges et parties dans la cause, qui n'ont vu que leurs intérêts immédiats, et qui, tout de suite, ont choisi l'expédient des nouveaux tarifs surtaxant l'entrée des produits étrangers. Sans même attendre l'approbation des Cortès, ces droits ont été appliqués rigoureusement. La consommation intérieure a immédiatement diminué et l'exportation a fait de même; le Trésor a enregistré un déficit. Il faut ajouter, pour comprendre le désarroi général, que la fraude a été élevée, dans la péninsule ibérique, à la hauteur d'une institution; il y avait en Espagne de véritables Compagnies d'assurances contre la douane; ces établissements ont passé la frontière et continuent la contrebande, mais dans un sens inverse. Les députés de Castille ont demandé une surtaxe sur les blés et les farines; cette surtaxe a paru tout d'abord protéger le marché intérieur, jusqu'au jour où des minoteries concurrentes sont venues s'établir en choisissant une installation près de la côte, réduisant à néant les usines castillanes. M. Alonzo de Beraza, dont le discours a été fréquemment applaudi, a conclu d'une façon très intéressante. Il a démontré l'utilité pour les consommateurs de constituer des ligues, tout comme les producteurs, afin de faire valoir leurs intérêts. Sans y mettre autant de tapageuse ardeur que les protectionnistes, le public qui achète et qui paie aurait le dernier mot, s'il le voulait énergiquement.

Après M. de Beraza, M. Nyst, un avocat de Ruremonde, a démontré qu'un régime à base libre-échangiste, appliqué équitablement et intelligemment, serait celui qui diviserait le moins les peuples.

M. le prince de Cassano a repris la question du bill Mac-Kinley; pour l'orateur, c'est une simple expérience. Le président du Congrès a fait alors observer que les débats manquaient de direction et d'unité; si les orateurs abordent sans méthode tous les sujets, il sera difficile d'aboutir à des conclusions formelles et précises. M. Strauss a répondu ensuite à M. Alglave, et il l'a fait avec un véritable talent.

Pendant que ces questions s'agitaient dans la première section, la deuxième entendait un rapport présenté par Mme A. Couvreur sur la question des huit heures en Australie; ce pays est un paradis pour l'ouvrier, qui gagne largement sa vie et qui peut facilement faire aboutir ses revendications. On compte 35 députés ouvriers sur 141 représentants. Les travailleurs australiens réclament huit heures obligatoires pour tout le monde et un inspectorat du travail. M. Van der Velde a traité théoriquement la réglementation du travail. M. Léon Bellefroid n'a apporté aucun élément nouveau de discussion; il s'est renfermé dans l'argumentation bien connue des moralistes, qui trouvent que tout n'est peut-être pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais qui redoutent le moindre changement et parlent de calamités. L'orateur a cherché à démontrer les dangers que créerait une réglementation unique aux ouvriers de la petite industrie et de l'agriculture.

Les meilleures conditions du travail, suivant l'évangile de M. Bellefroid, doivent résulter de la complète instruction de l'ouvrier, de sa moralisation, etc., etc. Les écoles, les journaux, les bibliothèques, les assurances et d'autres bienfaits innombrables dont on a comblé les ouvriers devraient leur suffire.

C'est tout pour cette semaine. Ajoutons pourtant que le Roi des belges a invité le bureau et les membres étrangers du Congrès à une fête qui a eu lieu hier soir.

L'aventure du Congo reste toujours très obscure; on ne parle que de procès et d'arbitrages. La France ne s'est pas encore prononcée, mais, en principe, elle a fait savoir qu'elle n'accepterait pas l'arbitrage.

Notons que la Société du Haut-Congo belge veut actionner son propre gouvernement qui aurait fait fermer les factoreries de l'Oubanghi. On juge par ce détail de l'imbroglio congolais.

Les Arabes, eux, ne perdent pas leur temps à ces subtilités, ils continuent à nous tuer des hommes. Sept Belges de l'expédition Hodisten ont été massacrés par les Musulmans.

Informations Économiques et Financières

Le Bétail belge aux Pays-Bas. — A la première Chambre des Etats-Généraux des Pays-Bas, M. de Savornin-Lohman, ex-ministre de l'intérieur, a demandé la permission d'interpeller le gouvernement à propos des deux communications faites par le cabinet Beernaert au Parlement belge touchant les mesures prises en Néerlande pour combattre l'épizootie.

Le Ministre du commerce a dénié tout caractère protectionniste à ces mesures; aucun ordre du jour n'avait été déposé.

Impôts directs et Impôts indirects. — Voici l'état comparatif du produit des impôts directs et des impôt

indirects en Belgique pendant le premier semestre des années 1892 et 1891 :

I. — *Impôts directs*

(En milliers de francs)

Nature des impôts	Termes échus et exigibles 1892	1891	Recouvrem^ts effect. 1892	1891
Contribution foncière	10.205	10.142	7.695	6.625
Contribution personnelle	7.782	7.711	6.314	6.236
Droit de patente	2.036	1.946	1.863	1.767
Redevances sur les mines	4	5	4	1
Totaux	20.029	19.806	15.877	14.629

II. — *Impôts indirects et autres produits*

Nature des produits	Evaluations du semestre 1892	1891	Recouvrements 1892	1891
Douanes et accises	32.643	32.148	31.214	30.840
Enregistrement	25.004	25.489	24.409	23.522
Péages	77.662	77.892	71.824	72.797
Capitaux et revenus	8.347	8.189	8.229	8.120
Remboursements	1.770	1.650	1.770	1.650
Totaux	145.427	145.369	137.448	136.931
Fonds communal	15.016	14.406	15.165	15.034
Fonds spécial	3.034	2.760	3.034	2.760

La Taxe sur les abonnements de journaux. — La questure de la Chambre belge vient de faire distribuer les développements de la proposition de loi déposés à la séance du 29 juillet dernier, tendant à l'abolition de la taxe de 5 0/0 perçue par l'Administration des postes sur le prix des abonnements aux journaux.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 13 août 1892.

La semaine a été relativement bonne, si l'on veut tenir compte de la pénurie des affaires et de la période des vacances. Le marché à terme a débuté par une excellente tenue. La hausse du Rouble a déterminé de nombreuses demandes en Varsovie-Vienne. Les tendances de notre 3 1/2 mai ont été satisfaisantes. L'Anvers-Rotterdam a rétrogradé ; mais les Secondaires ont monté. Signalons quelques affaires en sidérurgie ; l'Asturienne, cependant, n'a pas maintenu l'élévation de ses cours.

L'Extérieure, après une certaine lourdeur, s'est mieux comportée.

La fermeté du marché à terme a continué jusqu'à jeudi, grâce aux ordres d'achat de Paris; mais, à la fin de la semaine, il se produisait une détente et les cours s'inscrivaient en baisse, sauf la Rente turque, qui faisait 20 76 1/4.

Nos Banques continuent à rester stationnaires ; nos Charbonnages ne s'améliorent pas.

Anvers, 13 août 1892.

Calme absolu. Les valeurs étrangères restent précaires. La cédule persiste dans sa faiblesse. Le Gouvernement argentin dépense un demi-million de francs pour être représenté aux fêtes de Christophe Colomb ; les créanciers préféreraient que ces fonds reçussent une autre affectation. Au Brésil, le change est moins mauvais, mais la différence n'est pas assez appréciable pour influencer les cours. « Les Commissions budgétaires des deux Chambres étudient, d'accord avec le Gouvernement, les moyens d'arriver à équilibrer le budget par de sévères économies dans les dépenses ». On sait ce que cette prose officielle signifie.

Nos fonds nationaux restent bien disposés. Nos Rentes et nos lots de Villes sont recherchés ; mais nos Charbonnages et nos Valeurs industrielles ne nous offrent aucune satisfaction. On préfère acheter de la Rente française et de la Rente turque.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

Valeurs diverses	8 juil.	15 juil.	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août
Rente belge 3 1/2 0/0	102 45	102 40	102 60	102 45	102 45	102 50
— — 3 0/0	98 70	98 80	98 80	98 75	98 80	98 75
— — 2 1/2 0/0	88 75	88 20	88 40	88 30	88 40	88 30
Banque de Belgique	.. ..	» »	» »	12 50	» »	» »
— de Brabant	28 »	28 75	28 »	27 »	27 »	27 »
— de Bruxelles	580 »	575 »	575 »	565 »	560 »	570 »
— de Charleroi	... »	450 »	450 »	450 »	450 »	» »
— Nationale	3100 »	3080 »	3085 »	3080 »	3065 »	3070 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	775 »	780 »	787 50	792 »	805 »	798 »
— Brux.-Lille-Calais	450 ..	450 »	446 »	450 »	455 »	455 50
— Congo (p. d. f.)	» »	» »	» »	» »	» »	200 »
Tramways Bruxelles (priv.)	290 ..	290 »	286 »	288 50	290 »	289 »
Ch. de fer économiques	215 ..	220 »	220 »	218 »	219 »	218 »
Tramway Gand	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Charb. Amercœur	950 »	950 »	» »	» »	» »	935 »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont	1200 »	» »	» »	1210 »	» »	1121 »
Vieille-Montagne	553 »	545 »	540 »	540 »	540 »	541 »
Glaces de Moustier	925 »	» »	925 »	925 »	925 »	925 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	330 »	330 »	340 »	325 »	318 »	320 »
Autriche papier	80 45	80 90	80 80	81 20	81 20	81 65
— argent	80 ..	79 70	80 10	81 10	80 40	81 »
— or (1876)	.. ..	96 50	» »	97 50	» »	97 25
Brésil 4 0/0	57 ..	58 50	62 25	60 45	59 75	59 75
Egypte Unifiée	488 »	486 »	489 »	497 »	492 »	» »
Espagne Extérieure 4 0/0	64 25	62 »	62 50	62 »	62 75	63 50
Hollandais 3 0/0	95 »	» »	» »	» »	» »	» »
Hongrois or 4 0/0	92 90	93 25	93 50	93 75	93 50	94 75
Italie 5 0/0	90 45	90 50	» »	96 »	» »	90 50
Portugais ext. 3 0/0	23 ..	23 75	23 25	23 75	23 25	23 25
Turc 1 0/0	20 20	20 05	20 40	20 50	20 75	20 70
Canada Pacifique	463 50	464 »	468 »	475 »	472 »	472 »
Madrid-Saragosse	193 »	187 »	190 »	186 »	185 50	187 »
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russie Sud-Ouest	295 »	287 50	291 »	290 »	296 »	297 »
Varsovie-Vienne (act.)	483 »	484 »	489 »	480 »	497 »	500 50
Change sur Amsterdam	208 10	208 15	208 17	208 05	208 »	207 95
— sur Berlin	123 35	123 35	123 32	123 32	123 32	123 62
— sur Londres	25 17	25 17	25 17	25 18	25 18	25 18
— sur Paris	100 ..	100 02	100 07	100 11	100 07	100 01
— sur Vienne	210 25	210 »	210 »	210 25	210 50	210 »
— sur Italie	97 ..	96 20	96 50	96 »	96 40	96 »
— sur Genève	99 90	99 90	99 90	99 90	99 60	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	63 20	62 50	61 25	61 25	62 »	63 50
Turc 1 0/0	19 60	19 50	19 85	19 60	19 95	19 90
Portugais 3 0/0	23 75	23 75	23 75	23 25	23 75	23 25
Egypte Unifiée	485 »	482 »	490 »	485 »	491 50	490 75
Change sur Paris	99 95	99 90	99 95	100 »	100 »	99 95
— sur Berlin	123 25	123 20	123 75	123 20	123 10	123 20
— sur Londres	25 16	25 16	25 16	25 16	25 17	25 16
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 198)

LA SITUATION

Madrid, 10 août 1892.

La crainte du choléra continue à faire prendre des mesures exagérées ; les quarantaines portugaises empêchaient nos Ministres de dormir et, dans le Conseil qui se tient aujourd'hui, on va, paraît-il, décider de nouvelles précautions contre l'envahissement d'un fléau qui décroît, si l'on ajoute foi aux dépêches reçues de l'étranger.

Cette question, heureusement, n'occupe pas uniquement les membres du Gouvernement ; la situation financière est assez grave pour qu'elle ne soit pas négligée un instant ; je vous ai parlé souvent de la question de l'emprunt puis de celle d'une émission de bons du Trésor ; on a parlé très sérieusement ces jours-ci, d'une avance de 50 millions que consentirait la Banque de Paris ; deux délégués de cet établissement de crédit sont venus étudier ici cette question. Cette avance suffirait au Trésor jusqu'à la fin de l'automne et à la réunion des Cortès; on proposerait alors une loi autorisant un emprunt de 200 millions. Le Ministre des

finances et le Ministre de l'intérieur viennent d'avoir à ce sujet une longue conférence sur laquelle le *Libéral* nous donne des informations. D'après ce journal, on renoncerait à tenter une opération sur bons du Trésor, on ferait des billets (pagarés) à intérêt de 4 0/0 pouvant être endossés par la Banque d'Espagne ; de cette façon, les banquiers français pourraient les accepter. Rien de définitif n'a cependant été encore conclu.

Il n'y a rien de nouveau non plus au sujet des négociations commerciales avec la France. La *Epoca*, organe officieux du Cabinet, déclarait hier que l'Espagne s'en tient actuellement au *modus vivendi* conclu dernièrement. Les pourparlers engagés depuis lors n'ont d'autre but que de poursuivre l'étude des tarifs des deux pays afin de faciliter, dans l'avenir, une entente pouvant avoir un caractère définitif.

Une information parue dans le dernier numéro de l'*Economiste Européen* vous annonçait que la Reine régente a signé le décret autorisant le remboursement en or de tous les billets de guerre de Cuba au taux de 249. Il importe de revenir sur ce fait.

L'émission de ces billets, pour le compte du Gouvernement, s'était élevée à la somme énorme de 72 millions de piastres ou 360 millions de pesetas qui ont été réduits par des amortissements successifs à 36 millions de piastres ou 180 millions de pesetas jusqu'en 1890, puis à 34.139.708 piastres ou 170.798.540 pesetas après le paiement des petits billets décrété le 12 août 1891 et suspendu transitoirement par le décret royal du 10 décembre 1891, peu après la nomination de M. Romero Robledo au portefeuille d'outre-mer.

Le nouveau décret du 31 juillet dernier supposant qu'un grand nombre de billets ont été perdus et détruits, limite l'obligation du Gouvernement à rembourser 32 millions de piastres ou 160 millions de pesetas.

C'est la Banque espagnole de la Havane qui devra rembourser en or, dans le délai de six mois, tous les billets qui lui seront présentés. Pour subvenir à cette dépense, le Ministère d'outre-mer qui devra également payer les abonarés de Cuba, reconnus par la junte supérieure de la Dette à environ 70 millions de pesetas au compte courant de la Banque d'Espagne, dont il va disposer au fur et à mesure des besoins de la Banque espagnole de la Havane. Cette somme sera insuffisante pour payer les seuls billets de guerre. La Banque d'Espagne devra donc faire les frais des deux opérations et dégarnir son encaisse or et argent dans un moment où elle devra en racheter pour conserver la proportion exigée par la loi du 14 juillet 1891.

C'est pour cette raison que la Banque d'Espagne continue à acheter des devises sur l'étranger ; après ses paiements à la maison Rothschild, elle ne disposera plus que de 24 millions, elle sera donc forcée de continuer ses achats sur Londres et Paris et de soutenir la cherté des changes.

Pour compliquer la situation, le Ministre des finances vient de décider de disposer, en faveur de dépenses de guerre et de travaux publics, de 50 millions que la Banque d'Espagne lui a versés le 1er juillet, conformément à la loi du 14 juillet 1891. Cette somme ayant été déjà employée par le Trésor pour diminuer son compte débiteur à la Banque, il devra donc encore avancer cette somme : la situation s'aggrave, un emprunt intérieur est impossible ; il ne reste donc que la ressource des pagarés dont je vous parlais d'après le *Libéral*, et ce n'est pas encore une solution.

P.-S. — J'apprends qu'au Conseil tenu aujourd'hui, les Ministres ont décidé d'ajourner les mesures proposées contre les provenances de France ; ils se sont occupés de l'impôt sur les opérations de bourse, mais n'ont pris aucune décision.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce Extérieur de l'Espagne pendant le mois de juin et le premier semestre de 1892. — Le mois de juin a été plus mauvais que les mois précédents. En effet, on constate une augmentation de 13.4 millions de pesetas pour les *importations*, qui atteignent 76 millions, et une diminution de 11.3 millions de pesetas pour les *exportations*, qui se réduisent à 49.3 millions. La balance commerciale de juin donne ainsi un passif de 26.7 millions.

Pour les *Importations*, l'augmentation porte sur le coton brut (2 millions), sur les tissus de coton, sur les tissus de laine, le bois et ses dérivés, les machines, les sucres de Cuba, Porto-Rico et les Philippines, et sur le café en grain des mêmes provenances.

Pour les *Exportations*, le gros chiffre de la réduction provient des minerais de plomb, cuivre et fer, de la farine de blé, et surtout des vins ordinaires qui, de 19.5 millions de pesetas en juin 1891, se sont réduits à 4.6 millions en juin 1892.

TABLEAU COMPARATIF des importations et exportations en juin et pendant le premier semestre de **1892**

IMPORTATIONS

Articles du tarif d'importation	**1890** Pesetas	**1891** Pesetas	**1892** Pesetas
1. Pierres, terres, minéraux, etc.	37.938.574	43.148.040	39.214.629
2. Métaux et leurs dérivés ...	21.159.698	17.172.307	15.947.861
3. Drogueries et produits chim.	27.781.871	28.942.321	25.772.748
4. Coton et ses dérivés	47.906.447	65.382.505	61.728.824
5. Autres textiles et leurs dériv.	16.375.206	16.656.695	17.396.735
6. Laine, filets et leurs dérivés	14.771.238	16.003.000	20.260.813
7. Soie et dérivés............	9.186.055	8.578.772	9.503.091
8. Papier et ses applications..	4.798.625	4.907.423	5.234.905
9. Bois et ses dérivés	23.419.515	21.753.740	23.139.407
10. Animaux et dépouilles	21.275.731	25.077.556	20.229.668
11. Mach., courroies et embarc..	27.234.391	24.110.573	29.480.223
12. Produits alimentaires......	107.153.602	95.815.016	82.536.196
13. Produits divers	3.340.498	3.566.377	3.102.789
14 Importations spéciales.....	39.162.328	35.545.558	56.515.907
Totaux	401.503.779	406.659.883	410.063.796

EXPORTATIONS

Articles de la table de valeurs	**1890** Pesetas	**1891** Pesetas	**1892** Pesetas
1. Minéraux, céramique, etc...	51.616.159	41.293.727	42.621.900
2. Métaux et leurs dérivés	64.748.433	56.465.113	84.631.793
3. Drogueries et produits chim.	13.200.318	13.606.090	14.367.128
4. Articles en coton manufact.	10.385.241	9.355.585	17.093.795
5. Art. des autres textiles manu.	1.097.157	1.731.663	2.617.333
6. Laine et ses dérivés	6.557.254	4.272.784	5.636.087
7. Soies et ses dérivés	1.295.609	1.596.134	3.403.729
8. Papier et ses applications..	5.419.719	4.176 265	5.966.950
9. Bois	16.388.798	18.293.730	17.954.620
10. Animaux et dépouilles	22.984.501	23.283.048	19.810.371
11. Machines	345.815	591 833	246.113
12. Produits alimentaires......	189.807.231	198.781.277	165.631 847
13. Divers	1.888.717	1.036.751	1.625.247
Totaux	385.734.952	374.484.000	381.306.913

Affermage des Douanes de Cuba. — La *Gaceta* a publié, il y a quelques jours, le décret royal convoquant à un concours pour l'affermage des douanes de Cuba. Voici les conditions auxquelles les concurrents doivent se conformer :

« L'affermage portera sur les droits de douanes à l'importation et à l'exportation ; sur l'impôt transitoire de 10 0/0, sur les droits pour chargement et désembarquement des passagers, sur les intérêts de pagarés, les amendes, les dépôts de marchandises et l'impôt sur les boissons.

L'affermage sera pour un délai de cinq ans et pourra être prorogé pour cinq ans de plus.

Le prix minimum est fixé à 15.500.000 piastres, soit 77.500.000 pesetas par an, payables en or, par quinzaine échue.

Le dépôt de garantie sera de 3.875.000 piastres, soit 19.375.000 pesetas en or ou en billets hypothécaires de l'île de Cuba 6 0/0 ou 5 0/0 et devra être fait dans les dix jours qui suivront l'adjudication.

L'adjudicataire devra être Espagnol. Les Sociétés qui se présenteront au concours devront se soumettre à la condition que leurs participants collectifs ou commanditaires ou leurs actionnaires, si les Sociétés sont anonymes, et dans ce dernier cas les actions devront être

nominatives, seront espagnols ou naturalisés espagnols. Tout titre de participation ou actions devra, pour être transféré, être autorisé par le Gouvernement.

Le ministère se réserve le droit de faire des concessions sur les droits d'entrée des produits de tous les pays, pourvu que les concessions accordées ne soient jamais inférieures au tarif de la seconde colonne, c'est-à-dire la minima, sans que pour cela l'adjudicataire ait droit à une indemnité. Si le ministère accordait des concessions sur les tarifs de la seconde colonne, il y aura alors lieu à revision du contrat afin de fixer la quantité à augmenter ou à diminuer sur le prix adjugé, suivant le cas.

La Société fermière aura à sa charge les frais d'inspection que le Gouvernement établira pour veiller à l'accomplissement des règlements des tarifs de douanes et des formalités à remplir pour le commerce d'importation, d'exportation et de cabotage même dans le cas où les marchandises jouiraient de franchise.

La Société fermière n'aura pas le droit d'accorder des franchises ni des réductions de droits sans autorisation du Gouvernement, et elle se substituera à l'Administration des finances dans tous ses droits et obligations.

Toute réclamation diplomatique sera soumise au Gouvernement qui décidera et imposera les amendes.

En cas de rescision du contrat de la part du Gouvernement ou pour manque d'entente en cas de révision, l'Etat ne devra à la Société fermière pour indemnité que l'intérêt de 6 0/0 l'an sur le capital de l'affermage correspondant à un semestre.

La prise de possession est fixée au 1er janvier 1893.

Les propositions seront admises sous pli fermé jusqu'au 31 octobre à minuit. Le dépôt à faire pour être admis au concours est de 775.000 piastres ou 3.875.000 pesetas.

L'ouverture des plis aura lieu le lendemain 1er novembre par le Conseil des ministres réuni au ministère d'outre-mer. Le président du Conseil ouvrira les plis qui seront lus à haute voix par M. Romaro Robledo ou son secrétaire. L'adjudication sera décidée en Conseil des ministres qui se réunira dans les trois jours qui suivront.

Si on considère que les douanes de Cuba ont rapporté jusqu'ici une moyenne de 60 millions de pesetas, c'est une augmentation de 17.500.000 pesetas sur laquelle compte le ministre d'outre-mer. Il faudra, pour cela, réformer les abus nombreux qui existent dans l'Administration des douanes de Cuba, où les négociants opèrent de compte à demi avec les douaniers !

Chemins de fer de Porto-Rico. — La Compagnie des Chemins de fer de Porto-Rico a ouvert, le 11 courant, au service public la ligne d'Arecibo à Hatillo, en prolongement de celle qui vient de Saint-Jean.

La Compagnie possède, actuellement, 144 kilomètres en exploitation.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 13 août 1892.

La note de la semaine a été la lutte entre les tendances de notre Bourse et celles de la Bourse de Paris.

Pendant que chez vous les fonds espagnols étaient plus offerts que demandés, chez nous se produisait le phénomène inverse bien que le change paraisse devoir encore hausser et malgré la nouvelle du retard apporté à la signature de l'avance de 50 millions. En somme, ici on est généralement optimiste, on ne s'inquiète même pas assez du désarroi trop évident de la politique financière du Gouvernement et du mécontentement très justifié que provoquent les impôts créés ou à créer ; on voit de la hausse et on veut en profiter.

Les recettes de nos Chemins de fer sont relativement satisfaisantes ; le Nord gagne 16.836 pesetas pour la semaine, les Andalous 15.025 ; par contre, le Saragosse perd 16.028 pesetas.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	8 juil	15 juil	22 juil	29 juil	5 août	12 août
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	69 55	68 50	68 80	68 60	69 45	69 75
— Extérieure 4 0/0.....	72 90	72 20	72 75	72 65	73 50	74 »
Amortissable 4 0/0.........	79 10	78 50	78 80	78 25	79 50	79 50
Change sur Londres 3 mois	28 85	29 17	29 35	29 40	29 04	29 12
— sur Paris 8 jours..	14 70	16 »	16 50	16 75	15 50	16 »
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	69 87	68 30	68 82	68 80	69 66	69 77
— Extérieure 4 0/0......	73 27	72 42	72 80	72 62	73 50	73 67
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	104 25	104 50	104 50	105 ..	105 25	106 12
— 5 0/0	96 »	95 87	95 75	96 ..	97 37	97 12
Change sur Paris..........	14 50	15 80	16 90	16 30	15 70	16 ..

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 193)

LA SITUATION

Athènes, 8 août 1892

M. Delyannis a prononcé à la Chambre un discours qui a pris trois séances (de jeudi à samedi de la semaine dernière), afin de répondre aux accusations formulées par M. Tricoupis dans son exposé financier. Cette réplique de l'ancien président du Conseil est d'ailleurs une manifestation tout à fait platonique, et qui ne saurait exercer aucune influence sur la marche des affaires, car le chef du Gouvernement actuel dispose d'une majorité trop docile. La Chambre ne voit que par les yeux de M. Tricoupis, et le pays lui-même ne s'est ému que fort peu de la création des taxes scolaires dont je vous ai parlé dans ma dernière correspondance et qui paraissaient cependant devoir provoquer des protestations assez vives de l'opinion publique.

Quoi qu'il en soit M. Delyannis a cherché à établir que si ses efforts au Gouvernement n'ont pas été couronnés de succès, c'est que son prédécesseur, en 1885 comme en 1890, lui avait légué une situation financière déplorable ; il a reproché à M. Tricoupis d'avoir en trois ans, de 1887 à 1889, creusé un déficit de 67 millions, tout en présentant des budgets mis artificiellement en équilibre par des virements illicites, tels que l'emploi, pour les dépenses du budgets ordinaire, de l'emprunt destiné à réduire la circulation fiduciaire et de celui du chemin de fer du Pirée à Larisse. Ces faits sont bien connus, et les reproches de M. Delyannis sont justifiés ; mais cela ne prouve pas que lui-même ait eu une gestion financière irréprochable.

Il y a un passage important dans le discours de l'ancien premier ministre ; c'est celui où il reconnaît formellement au Roi le droit de révoquer les ministres, et où il repousse l'accusation d'avoir voulu se mettre en opposition avec la couronne. M. Delyannis a compris qu'il n'aurait plus aucune chance de revenir au pouvoir s'il ne gagne pas de nouveau la confiance du Roi, et il prend, dès à présent, ses mesures en vue des prochaines élections. En effet, l'arrivée au pouvoir de M. Tricoupis n'a été caractérisée jusqu'ici que par une nouvelle baisse des fonds helléniques, et si jusqu'à l'expiration d'un délai raisonnable, la situation financière ne s'améliore pas, il est fort possible que le Roi intervienne de nouveau, en dépit de la majorité du Gouvernement actuel.

M. Tricoupis a fait voter par la Chambre une loi l'autorisant à contracter des emprunts portant jusqu'à 8 0/0 d'intérêts, gagés sur les revenus de l'Etat et destinés à réduire la circulation fiduciaire. Comme un emprunt contracté dans le même but a été détourné de sa destination lors de la précédente administration de M. Tricoupis, le Gouvernement a voulu, pour inspirer plus de confiance aux capitalistes, donner une garantie nouvelle, et la loi porte que le produit de l'opération proje-

tée ne pourra, sous peine d'amende, être affecté à un autre usage que le retrait des billets en circulation. Mais il s'agit là d'une disposition platonique; il suffit de se rappeler que les poursuites engagées contre M. Tricoupis, au sujet des virements que M. Delyannis signalait dans son discours, n'ont donné aucun résultat, pour des raisons d'ordre politique faciles à comprendre.

Les récoltes seront encore cette année satisfaisantes; mais les raisins de Corinthe, qui constituent le principal article d'exportation, ont souffert dans une certaine mesure, par suite d'une maladie de la vigne.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur de la Grèce. — Pendant les cinq premiers mois de l'année, les importations de la Grèce se sont élevées à 39.113.000 drachmes, contre 44.602.000 drachmes pour la période correspondante de 1891; la diminution atteint donc 5.489.000 drachmes.

Les exportations des cinq premiers mois s'élèvent à 23.684.000 drachmes contre 32.177.000 drachmes pour la période correspondante de 1891, c'est-à-dire une diminution considérable de 8.492.000 drachmes. Ces résultats extrêmement défavorables sont une conséquence de l'élévation excessive des cours du change, et montrent les effets funestes de la crise monétaire sur la vie économique de la Grèce.

Les Recettes des Monopoles. — La vente des marchandises dont l'Etat s'est réservé le monopole, sel, allumettes, cartes à jouer, huile de pétrole, présente, pour les six premiers mois de l'année, une légère plus-value sur celle des mois correspondants de l'année dernière. Du 1er janvier à fin juin 1892, elle s'est élevée à 4.031.669 drachmes contre 3.776.533 pour la période correspondante de 1891, soit une plus-value de 255.136 drachmes.

Le bénéfice net de la Société des monopoles pour le premier semestre 1892, s'élève à 265.551 drachmes. Une somme de 234.600 drachmes sera répartie entre les actionnaires, ce qui représente un dividende de 8,50 drachmes en or ou 13,8 0/0.

La Mission Française des Travaux publics. — On sait que M. Constantopoulo n'avait pas renouvelé le contrat, qui expirait le 31 mai, relatif à la Mission française des travaux publics. M. Tricoupis est d'avis que la Mission peut rendre encore d'utiles services. Aussi vient-il de jeter, avec le Ministre de France, les bases d'un nouveau contrat aux termes duquel la Mission, considérablement réduite, sera conservée pour une année encore. Il n'y aura plus qu'un ingénieur en chef, M. Gotteland, avec le titre d'inspecteur des Chemins de fer, qui sera assisté d'un ingénieur ordinaire et de quatre conducteurs des ponts et chaussées.

L'autre ingénieur en chef, M. Quellenec, a contracté un engagement avec les Chemins de fer du Péloponèse, dont il dirige la partie technique.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE NATIONALE (Voir page 193)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 193)

LA SITUATION

Rome, 12 août 1892

Dimanche dernier, les rues de Rome ont été de nouveau troublées par des manifestations. Une Société catholique, la *Romanina*, avait décidé de se rendre en cortège au Pincio pour y couronner le buste de Christophe Colomb. La foule s'assembla sur le passage des catholiques et prit bientôt une attitude hostile; les membres de la *Romanina* furent hués et frappés, et quand ils arrivèrent au Pincio, ils constatèrent que des libéraux zélés et désirant épargner à Christophe Colomb l'injure d'un hommage catholique, avaient fait disparaître le buste du grand navigateur. Les libéraux, mis en train, ont ensuite manifesté dans les rues jusque dans la soirée. Ces incidents qui révèlent une extrême intolérance et qui ont été blâmés par toutes les personnes nourrissant des idées vraiment libérales, et même par l'officieuse *Italie*, sont profondément regrettables, et ne peuvent que déconsidérer l'Italie aux yeux de l'étranger. Les journaux catholiques saisissent l'occasion pour faire remarquer de nouveau que la Papauté n'est pas libre à Rome, et rappellent les scènes de l'enterrement de Pie IX et celles du 2 octobre de l'année dernière.

« Le 2 octobre, ajoute le *Moniteur de Rome*, la population anticléricale de Rome s'est ruée sur des pèlerins inoffensifs, mais elle avait du moins un prétexte : ces pèlerins étaient des Français et on n'a pas tous les jours l'occasion de leur faire expier Solferino. »

Pour le moment, la police qui, avertie de la manifestation anticléricale, n'a rien fait pour l'empêcher, a refusé d'autoriser les cérémonies publiques catholiques qui devaient avoir lieu prochainement.

Si on laisse de côté ces incidents, la vie politique est tout à fait au calme de la saison d'été; l'attention est exclusivement attirée par les fêtes qui vont avoir lieu à Gênes.

La date du discours politique que M. Giolitti devait prononcer à Rome paraît être encore assez éloignée, et on ne sait rien sur les projets du Gouvernement, si ce n'est qu'on étudie en ce moment les moyens d'améliorer le change et d'augmenter les ressources du Trésor. Ces deux problèmes sont l'un et l'autre compliqués de difficultés extrêmes. La pénurie monétaire a atteint son plus haut degré, puisque le gouvernement songe à mettre en circulation des billets de 1 lire et de 50 centimes rendus nécessaires par la disparition de la monnaie divisionnaire.

Je vous ai indiqué, dans ma dernière correspondance, comment on a assuré par un emprunt déguisé le service du coupon de janvier; le Gouvernement est réduit à partir d'à présent, soit à exporter les réserves d'or et à faire monter encore le change, soit à s'endetter indéfiniment. En ce qui concerne les recettes budgétaires, le pays supporte déjà des charges exagérées, et l'on constate chaque jour de nouveaux symptômes de la lassitude de la population. C'est ainsi que la semaine dernière, à la Terza, près de Tarente, le peuple a fait une manifestation devant l'Hôtel de Ville pour protester contre la perception de l'impôt municipal. Les carabiniers étant intervenus, la manifestation dégénéra en bagarre, et il y a eu des blessés de part et d'autre.

On a mis récemment en circulation des bruits attribuant au Gouvernement l'intention d'émettre prochainement un grand emprunt; ces bruits sont démentis de source officielle; à la vérité, le Gouvernement a reçu des offres de l'extérieur, mais les a rejetées, le moment n'étant pas propice; cependant, la dette flottante est près d'atteindre un demi-milliard de lires, et il faudra régler cette question tôt ou tard.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes du Trésor italien pendant le mois de juillet 1892. — En attendant la publication du tableau mensuel, voici quelques chiffres concernant les recettes du Trésor italien pendant le mois de juillet dernier.

Les rendements pour les principaux chapitres se sont élevés à 83.248.922 lire 19, en augmentation de 4.203.524 lire 46 sur juillet 1891. Cette augmentation comprend 2.619.987 lire 27 pour la *Direction générale*

du domaine (timbres, taxes de succession, etc. etc., et 2.391.149 lire 34, pour la Direction générale des gabelles, droits d'entrée, sels, tabacs, impôts sur la consommation, etc).

Par contre, les impôts directs calculés pour deux mois, et dont on ne connaît encore que la Taxe sur la richesse mobilière, sont en diminution de 107.612 lire 15.

La Dette publique Italienne. — Au 30 juin 1892, le chiffre total de la Dette publique d'Italie était représenté par 574.161.170 lire 30 de rente annuelle, correspondant à un capital de 12.765.305.633 lire 88.

C'est une diminution de 295.374 lire 15 de rente (ou 9.091.789 lire 72 de capital) sur le précédent trimestre, arrêté au 31 mars. Cette diminution provient des amortissements des dettes remboursables inscrites séparément au Grand-Livre — soit 5 1/2 millions, — et de la réduction de l'annuité due aux Sociétés du Chemin de fer du Sud de l'Autriche, pour rachat du réseau de la Haute-Italie, soit 2.6 millions.

Voici le détail des divers chapitres de la Dette, au 30 juin 1892 :

	Lire	Lire
Grand-Livre	448.730.234	9.060.010 141
Rentes à inscrire au Gr.-Livre	436.034	8.774.303
Rentes du Saint-Siège	3.225.000	64.500.000
Dettes remboursables :		
Dettes inscrites séparément	19.105.354	434.691.855
Comptes divers	32.465.517	789.213.639
	503.962.139	10.357.159.938
Dette perpétuelle 5 0/0 de la Sicile	2.397.094	47.941.877
Rente 3 0/0 des provinces de Naples	106.999	3.566.626
Rente 3 0/0, loi du 26 mars 1885	598.476	19.949.203
Dettes remboursables :		
Emprunt anglais 3 0/0	528.304	17.610.119
Bons pour indemnités en Sicile	246.930	4.938.600
Annuité pour rachat du réseau de la Haute-Italie	27.781.150	1.018.108.118
Intérêts sur le prix de la Régie des tabacs	1.704.579	68.183.152
Obligat. Ch. de fer 3 0/0	36.835.500	1.227.850.000
Totaux	574.161.170	12.765.307.634

Le Service des Postes et Télégraphes italiens. — L'Administration vient de publier le rapport définitif sur l'exercice des Postes et Télégraphes italiens de 1890-91.

Le nombre des employés de ce ministère était à la fin dudit exercice de 726, jouissant d'un traitement annuel de 4.642.750 lire.

Les employés de l'administration provinciale étaient au nombre de 3.652, touchant 6.643.000 lire.

Le personnel subalterne comprenait 3.314 agents, dont les émoluments atteignaient 3.442.400 lire.

Les recettes postales se sont montées, pendant cette période, à 46 millions 618.000 lire, et les recettes télégraphiques et téléphoniques à 14.445.331 lire.

Les dépenses totales, pour la poste et les télégraphes, ont atteint 54.997.830 lire 05.

Le Drawback sur le sucre et sur le pétrole employés dans les produits destinés à l'exportation. — En vertu d'un récent décret royal, les sirops et confitures destinés à l'exportation jouissent d'un drawback pour le sucre employé à leur fabrication.

Des analyses chimiques pratiquées par les soins du Ministère des finances détermineront les quantités donnant droit au drawback, mais il ne sera fait aucune restitution pour les expéditions inférieures à 50 kilogrammes net.

Le même décret fixe à 5,50 lire par kilogramme de sels de quinine et autres produits similaires, le remboursement des droits payés sur les huiles minérales employées à la fabrication desdits produits.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 13 août 1892.

La Bourse ne présente pas grand intérêt; la grande question du moment, celle qui domine la situation, est la hausse du change que le Gouvernement attribue, sans l'ombre de raison, à la spéculation.

Quelques haussiers ont essayé un mouvement sur la Rente, mais sans succès et nous retrouvons presque tous les cours de la semaine précédente. Les Chemins de fer sont généralement fermes.

Il faut admirer le courage du haussier, car il leur en coûte fort cher, aux haussiers, pour maintenir leurs positions. Les reports font jusqu'à 8 0/0.

Le Crédit Foncier, de Milan, qui a fait des prêts égaux au montant de son capital, va maintenant émettre des obligations; comme il n'y a aucune chance de placer ces titres à l'étranger, cette émission va donner la mesure de la confiance du capital italien dans les affaires nationales.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	8 juill.	15 juil.	22 juil.	29 juil	5 août	12 août
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	93 30	93 80	93 75	94 37	94 60	94 95
Ch. de fer Méditerranée act.	507 »	515 »	513 »	514 »	518 »	522 »
— Méridionaux act.	637 »	645 »	641 »	645 »	647 50	648 »
Banque Nationale act.	1335 »	1330 »	1325 »	1320 »	1320 »	1350 »
— de Rome	1008 »	1010 »	1005 »	1005 »	1007 »	1008 »
— Générale	324 »	327 »	327 50	326 »	340 »	350 »
Comp. Nav. à vap. F. R.	269 »	273 »	275 »	284 »	293 »	292 »
Banque Immobilière	159 50	167 »	170 »	168 »	173 »	181 »
Crédit mobilier Européen	536 »	541 »	543 »	550 »	570 »	593 »
Eaux Marcia	1150 »	1135 »	1135 »	1135 »	1135 »	1143 »
Change sur la France	103 60	103 72	104 05	104 »	104 05	104 10
— sur Londres	25 98	25 99	26 06	26 04	26 05	26 09
— sur Berlin	127 10	127 30	127 50	127 55	127 62	127 70
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	93 25	93 77	93 72	94 »	94 65	95 05
Crédit Mobilier Italien	536 50	544 »	541 50	550 »	567 »	593 »
Chemins de fer Méridionaux	636 »	645 »	641 »	645 »	646 »	651 »
Change sur Paris	103 70	103 60	104 07	103 92	104 »	104 05
— sur Berlin	127 90	127 90	128 30	128 07	128 15	128 32

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 194)

LA SITUATION

Lisbonne, 11 août 1892.

Bien que la Cour soit à Caldas de Rainha, et les ministres dispersés dans les principales villégiatures du royaume, la politique ne chôme pas ; les élections sont la grosse préoccupation de tous, elles font laisser de côté toutes les questions principales ou secondaires, le jeu de la combinaison est revenu à la mode ; dans les deux partis en présence on intrigue à plaisir, les questions de personnes prennent une importance très grande et, bien loin de rester spectateur impartial, le ministère prend part à la lutte.

Au fond de toute décision et de toute déclaration, il faut donc chercher aujourd'hui des préoccupations électorales ; c'est à ce travail de préparation que je dois attribuer les déclarations faites il y a deux semaines, par M. Diaz Ferreira, devant les notabilités du commerce et de l'industrie de Lisbonne. Je ne vous ai pas parlé de cette réunion, car on lui a attaché moins d'importance ici qu'à l'étranger et cette indifférence paraît avoir froissé le Président du Conseil.

Les dépêches vous ont appris que, dans sa déclaration, M. Ferreira avait prétendu ne vouloir faire appel qu'aux ressources du pays même pour la solution de la question financière.

« Notre situation actuelle, a-t-il dit, nous rendant heureusement impossible d'avoir recours aux emprunts, l'unique moyen de remédier à ces maux consiste en une administration économique et rigoureusement austère. Je trouve plus honorable de déclarer aux créanciers étrangers que nous ne pouvons plus les payer que de les payer au moyen d'emprunts qui nous créeraient d'autres charges et n'aboutiraient qu'à les tromper et à nous tromper nous-mêmes. »

Je ne discuterai pas ces déclarations, qui m'ont l'air d'avoir plutôt surpris à l'étranger et que l'on n'a guère pris au sérieux; le but que poursuivait M. Diaz Ferreira était, paraît-il, de provoquer un mouvement de générosité patriotique parmi les assistants; il s'attendait, en déclarant ne vouloir faire appel qu'aux ressources du pays, à ce qu'une des notabilités présentes prenne l'initiative d'une proposition généreuse, telle qu'un emprunt national qui aurait servi de base à un projet de résurrection financière. Rien de pareil ne s'est produit.

Depuis quelques jours, des bruits de crise ministérielle recommencent à circuler, il n'y a rien de précis encore dans les informations données à ce sujet, mais je ne serais pas étonné qu'en présence des difficultés inextricables de l'heure présente certaines personnalités abandonnent le pouvoir.

Il vient de se produire cependant un fait qui pourrait avoir pour conséquence de rassurer un peu les esprits ou, du moins, de faire entrevoir la possibilité d'une diminution de la crise; depuis le commencement du mois, les recettes des douanes sont en augmentation sur celles de la même période de 1891; je ne partagerai pas l'enthousiasme de quelques-uns en signalant ce fait, mais je dois constater que cette joie a sa raison d'être. Un pareil fait ne s'était pas produit depuis le commencement de l'année et, comme les recettes des douanes sont actuellement le plus clair de nos ressources, je comprends aisément que l'on soit satisfait de leur amélioration. Cette augmentation persistera-t-elle? Je le souhaite, mais j'attendrai qu'elle se soit maintenue quelque temps pour en tirer des conséquences, et je crois agir sagement en faisant ainsi.

P.-S. — Comme suite aux renseignements envoyés la semaine dernière sur l'assemblée des Tabacs, voici quelques informations sur les opérations de cette Société :

Pendant les onze mois de l'exercice, il a été vendu 1.617.889 kilogrammes de tabacs, pour une somme de 6.165.692 milreis ; il y a diminution de 267.637 kilogrammes dans la quantité et de 228.424 milreis dans le produit brut. Cette diminution provient : de la crise générale qui sévit en Portugal et qui a fait disparaître le numéraire ; de la fausse interprétation donnée d'abord à la législation douanière, qui a fermé pendant un certain temps le marché des colonies africaines ; des approvisionnements excessifs constitués par les vendeurs au moment où la Compagnie s'est fondée, et, enfin, de la contrebande qui s'est exercée plus activement et pour la répression de laquelle des mesures ont été prises.

La redevance à l'État, pour les onze mois de l'exercice, s'est élevée à 3.895.833 milreis. C'est sur cette somme qu'en vertu de la loi du 23 mars 1891 a été prélevé le montant nécessaire à l'amortissement des obligations et au paiement de leurs coupons échus. Le Gouvernement portugais a fait connaître récemment son intention de respecter le caractère des obligations, qui sont affranchies de tout impôt envers l'État.

Informations Économiques et Financières

La Compagnie Royale. — Le Conseil d'administration des Chemins de fer royaux a adopté les termes du rapport et plusieurs propositions qui seront présentées en son nom à l'Assemblée générale du 1er octobre prochain.

La Revision cadastrale. — Le *Jornal do Commercio* trouve, dans la façon dont s'opère la revision cadastrale, une nouvelle preuve de la lenteur administrative : « Cette revision fut décrétée en 1880, soit il y a douze ans, et il devait y être procédé successivement dans les divers districts du royaume, par voie d'inspection directe des propriétés immobilières. En même temps, la loi stipulait que du moment où la valeur imposable accusée par le cadastre atteindrait la somme de 31 : 070 contos de reis, l'impôt foncier de répartition serait remplacé par un impôt de quotité dont le rendement devait être bien supérieur.

« Or, sur les 21 districts dans lesquels est divisé le royaume, la revision cadastrale, en douze années de travaux, n'est complétée que pour six de ces districts, et partiellement achevée pour deux autres. A ces taux, comme on l'a fait remarquer ici avec raison, il en restera encore pour le siècle prochain !

« Il convient de remarquer que la revision des six districts en question, fait accuser dès maintenant un revenu imposable total pour le royaume de 30 : 245 contos, plus que suffisant donc pour justifier la mise en application du nouveau système d'impôt plus productif. C'est là un fait qui ne devrait pas passer inaperçu dans les circonstances actuelles du Trésor. Le Ministre des finances, si Dieu lui prête vie, s'en rappellera peut-être... après les élections. »

Les Quarantaines. — Une décision de l'administration portugaise suspend l'importation en Portugal d'échantillons de marchandises et de colis postaux.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 191)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 9 août 1892.

Je vous annonçais dans ma dernière correspondance que le choléra diminue en intensité; cette amélioration persiste, et, en même temps, la marche du fléau vers l'Ouest est presque complétement arrêtée.

D'après les statistiques les plus récentes, le nombre des décès, dans toute la Russie, n'atteindrait pas 3.000, ce qui est peu de chose, si l'on songe que l'épidémie recouvre actuellement la moitié du territoire de la Russie d'Europe, dont la population est de 115 millions d'âmes.

A Nijni-Novgorod, il n'y a qu'une vingtaine de décès par jour, malgré l'affluence de population et l'encombrement amenés par la foire annuelle.

M. de Giers, Ministre des affaires étrangères, qui a été longtemps très souffrant est, à l'heure qu'il est presque complétement rétabli ; il doit se rendre à la fin du mois à Berlin, sans doute à propos de la question des relations commerciales avec l'Allemagne, et ira ensuite faire une cure de trois mois sur les bords de la Méditerranée.

Les exportations de céréales ont pris maintenant une assez grande importance ; l'exportation du seigle est toujours interdite ; les exportations de froment sont à présent environ deux fois plus considérables que dans la période correspondante de l'année dernière, et il en est de même pour l'orge et l'avoine.

Les exportations, qui ont obligé les commerçants allemands à acheter des Roubles, expliquent en partie la hausse dont ces dernières valeurs bénéficient actuellement.

Le Ministre de l'intérieur vient de décider que les paysans russes devront rembourser les secours en céréales qui leur ont été accordés lors de la disette, soit en argent, soit en céréales et poids pour poids ; dans les deux cas, le Gouvernement supportera la hausse du prix du blé survenue depuis la fin de la disette.

On laisse le choix aux paysans afin de déterminer

par un essai, s'il vaut mieux réclamer aux paysans en argent ou en nature les versements qu'ils ont à faire au Trésor.

Informations Économiques et Financières

Les Récoltes en Russie. — D'après les évaluations les plus récentes, la récolte de seigle de cette année est évaluée à 95 0/0 d'une bonne récolte moyenne; on n'a pas fait entrer en ligne de compte, dans cette évaluation, le Caucase et les gouvernements de la Vistule, qui ont, les uns et les autres, une excellente récolte.

Les Caisses d'Epargne. — Les opérations des Caisses d'épargne russes pendant le mois de mai 1892 présentent les résultats suivants :

Caisse d'épargne de Saint-Pétersbourg : entrée 692.074 r. 41 c. (20.832 livrets), sortie 609.870 r. 15 c. (11.115 livrets).

Caisse d'épargne de Moscou : entrée 566.430 r. 36 c. (13.470 livrets), sortie 440.230 r. 82. c. (6.663 livrets).

Caisses d'épargne urbaines : entrée 9 millions 70.729 r. 52 c. (115.961 livrets), sortie 7.032.333 r. 07 c. (56.034 livrets).

Caisses d'épargne postales : entrée 1.618.158 r. 28 c. (33.121 livrets), sortie 811.592 r. 09 c. (8.661 livrets).

A la fin du mois, il restait 14.819.789 r. 21 c. (119.556 livrets) à Saint-Pétersbourg, 11.974.097 r. 57 c. (78.508 livrets) à Moscou, 177.171.000 r. 50 c. (758.312 livrets) dans les Caisses d'épargne urbaines et 14.901.225 r. 30 c. (133.603 livrets) dans les Caisses d'épargne postales, soit en tout 218.866.112 r. 58 c. (1.089.979 livrets).

Les Roubles-Crédit. — On annonce la prochaine mise en circulation de billets de crédit de vingt-cinq roubles d'un nouveau modèle. Ces billets seront de couleur lilas clair. Imprimés sur papier beaucoup plus fin que celui des autres billets de crédit, ils porteront d'un côté un filigrane à l'effigie de l'Empereur. Toute la quantité nécessaire de ces coupures est déjà imprimée et livrée à la Banque de l'Etat pour l'apposition de la griffe du caissier, après laquelle elles seront lancées dans la circulation.

Le Chemin de fer de Samarcande à Tachkent. — La construction d'un chemin de fer entre Samarcande et Tachkent est chose résolue. Le ministère des finances a décliné les offres de capitalistes (des négociants de Moscou) qui proposaient de se charger de l'entreprise et il a décidé que la nouvelle voie ferrée sera construite aux frais de l'Etat. Les travaux seront dirigés par le général Annenkof, qui arrivera à Tachkent pour la fin de septembre. Les études du tracé commenceront dans le courant de l'automne prochain immédiatement après l'arrivée à Tachkent du général Annenkof. La construction de la ligne devra être terminée en trois ans.

Les Mines Russes. — On annonce la constatation définitive de la découverte de vastes et riches gisements d'argent, de plomb et de zinc dans le bassin du Donets.

Les Caisses d'épargne ouvrières. — Le propriétaire d'une des plus importantes raffineries de sucre de la province de Kiew vient de fonder des caisses d'épargne pour ses ouvriers, aux conditions suivantes :

A une retenue de 10 0/0 sur le salaire des ouvriers, il ajoute une somme égale prise sur les revenus de la raffinerie. L'argent ainsi recueilli est inscrit au compte de chaque ouvrier, qui le reçoit intégralement en quittant la fabrique. Si sa bonne conduite a été reconnue par un tribunal d'arbitrage composé d'ouvriers, la somme lui est payée avec des intérêts accumulés; dans le cas contraire on ne lui remet que l'argent retenu par son salaire.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	8 juil	15 juil	22 juil	29 juil	5 août	12 août
Russe II Emprunt d'Orient.	102 25	102 62	102 77	102 75	102 75	102 87
— III — ..	104 12	104 »	10 . 77	104 75	104 37	105 »
Banque de Commerce extér.	25 »	252 50	254 »	253 50	255 50	255 50
— d'Esc. de St-Pétersb..	470 »	472 »	473 50	470 »	466 »	466 »
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St Pétersb.	436 »	437 »	438 »	435 »	437 »	436 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	154 37	153 50	150 »	151 »	151 50	152 25
Grands Ch. de fer Russes..	254 50	253 »	254 »	251 »	251 »	249 50
Ch. de fer du Sud-O. Russe act	114 75	115 25	115 50	115 25	116 50	116 25
Change sur Paris..........	40 10	40 22	39 37	39 65	39 »	38 77
— sur Londres...	101 »	191 40	99 25	100 »	98 40	97 65

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 197)

LA SITUATION

Genève, 12 août 1892.

Vous vous intéressez vaguement à la représentation proportionnelle; c'est une question qui a pourtant fait couler chez nous des flots d'encre; il s'agit d'arriver à constituer une assemblée dans laquelle toutes les opinions seraient représentées par des délégués selon leur degré d'importance. Il paraît que ce mode d'élection développera la démocratie dans un sens juste et libéral. Les Genevois, qui viennent d'adopter la représentation proportionnelle, prédisent que, dans un quart de siècle, « cette nouveauté aura fait le tour du monde. »

Vous avez parlé de la Banque Fédérale. Les actionnaires, convoqués pour le 20 août en assemblée générale extraordinaire, vont prendre connaissance de l'enquête qui a été sévèrement établie. Il y a sept ou huit millions de dissipés ou de gaspillés, soit le quart du capital social. Le directeur général, plusieurs membres de l'administration, des employés supérieurs, des directeurs de succursales, seront probablement déclarés responsables des dommages causés.

On discutera ensuite le transfert du siège social de Berne à Zurich; si, comme on l'affirme, les actionnaires zuricois possèdent plus de la moitié des actions, ils sont maîtres de la situation. De plus, le vocable changerait. Le nom de Banque Fédérale est trop gouvernemental; en outre, après les fâcheuses aventures qui viennent de se produire, le nom est un peu démonétisé; on choisirait cette nouvelle firme : « Banque suisse du Commerce et de l'Industrie. » Le mot fédéral ne sera donc plus usurpé; il ne faut plus que le pavillon couvre la marchandise.

Une très intéressante question préoccupe depuis quelque temps les hommes politiques et les publicistes de notre pays. Il s'agit de l'assurance obligatoire; M. le conseiller national Forrer a été chargé, par le Conseil Fédéral, de préparer un projet de loi sur cette matière. Nous n'avons pas à le discuter aujourd'hui. En voici les grandes lignes : L'assurance contre la maladie, comme celle contre les accidents, sera obligatoire pour tous les ouvriers et employés.

Toutes les personnes des deux sexes travaillant pour le compte d'autrui dans une entreprise de transport, dans une exploitation industrielle, commerciale ou agricole, ainsi que tous les domestiques devront être assurées contre la maladie à partir de l'âge de quatorze ans révolus. On évalue de 750.000 à 800.000 le nombre des personnes qui seraient ainsi soumises à l'assurance obligatoire.

L'organisation de l'assurance contre la maladie devra être décentralisée. La Suisse sera divisée en arrondissements d'assurances, pour la délimitation desquels on tiendra compte autant que possible des frontières cantonales. La base de tout le système sera la commune. Chaque commune d'environ 1.500 âmes au moins aura

une Caisse d'assurance contre la maladie ; les communes plus petites seront, autant que possible, groupées. Toutes ces caisses communales s'administreront elles-mêmes.

Les personnes qui ne sont pas soumises à l'obligation de l'assurance peuvent y adhérer volontairement si elles sont en bonne santé et n'ont pas dépassé une certaine limite d'âge (40 à 45 ans).

Lorsqu'un assuré tombe malade, la caisse paie les frais de médecin et de pharmacien, ainsi qu'une indemnité de chômage. D'après les expériences faites en Allemagne, les frais médicaux et pharmaceutiques représentent plus de la moitié de la dépense totale. Il y aura lieu de se demander s'il ne conviendrait pas d'établir un tarif et de désigner les médecins auxquels les assurés seraient tenus de s'adresser. L'indemnité de chômage ne doit représenter qu'une partie du salaire, probablement les deux tiers. Quant à la durée des prestations de la caisse, M. Forrer propose de la limiter à un an au maximum.

Les primes seraient payées partie par l'assuré, partie par le patron, dans une proportion à déterminer par la loi et que M. Forrer propose de fixer à 50 0/0 pour chacun. La prime serait probablement fixée à 3 0/0 du salaire, de sorte qu'un ouvrier gagnant trois francs par jour paierait quatre centimes et demi et son patron autant. En cas de besoin, on pourrait instituer une prime supplémentaire d'un centime, ou constituer des réserves, et enfin, la commune devrait suppléer à l'insuffisance des ressources.

M. Forrer calcule ainsi à 20 millions le total des dépenses annuelles de l'assurance contre la maladie. L'assurance contre les accidents coûterait, en outre, 8 à 10 millions.

Nous ignorons ce qu'il adviendra de ce projet de loi ; mais son adoption entraînerait la disparition d'innombrables Sociétés de secours mutuels. Nous craignons bien que l'amour du panache, les petits orgueils locaux, les puériles vanités des fonctionnaires purement honorifiques de ces Sociétés, n'empêchent tout au moins la libre discussion de ce projet, qui n'est certainement pas parfait, mais qui a l'importance d'une grande réforme économique et sociale.

Informations Économiques et Financières

Les Péages. — Les recettes des péages se sont élevées pendant le mois de juillet dernier à 2.775.130 fr., donnant une plus-value de 330.051 francs sur la période correspondante de 1891.

Nouvelle Ligne de Chemin de fer. — MM. Ruchonnet et Jolissaint, directeurs du Jura-Simplon, accompagnés par MM. Hochstrasser, conseiller national, et Sehlmann, directeur fédéral des travaux publics, ont visité lundi le tracé de la ligne Huttwyl-Wolhausen, qui aura une longueur de vingt-cinq kilomètres et dont les frais de construction sont évalués à 2.300.000 francs. Le capital-actions, qui est de 1.800.000 francs, sera fourni par les cantons de Lucerne et de Berne et les communes intéressées.

Les Employés des Postes, Télégraphes et Douanes. — L'assemblée des Délégués de l'Union des employés des postes, télégraphes et douanes a reçu, comme nouvelles sections : Chaux-de-Fonds, Genève, Locle et Lausanne.

La proposition de demander un jour de repos par mois pour les douaniers de toutes les zones et l'égalité du droit aux secours pour les douaniers et les employés des postes et télégraphes, en outre des secours à fournir en cas d'accident par la Confédération, a été votée.

La proposition touchant la réduction du service des employés postaux pendant les jours du Jeûne fédéral, Vendredi-Saint, Lundi de la Pentecôte, etc., est repoussée.

Zurich est adopté comme *Vorort* pour une nouvelle période.

Enfin l'assemblée a décidé d'élaborer des statuts pour une caisse de retraite destinée aux employés fédéraux frappés d'incapacité de travail.

L'Exposition de Chicago. — La participation à l'Exposition de Chicago des industries suisses de l'horlogerie et de la sculpture sur bois ne serait pas encore complètement assurée. A la suite des démarches faites tardivement, on n'aurait pas trouvé dans les bâtiments de l'exploitation la place nécessaire, et une place équitable dans le jury ne serait pas non plus assurée aux Exposants suisses.

Lee Chemins de fer du Nord-Est. — Le Conseil d'administration des Chemins de fer du Nord-Est, dans sa dernière séance à Zurich, a nommé pour une nouvelle période comme président de la direction M. E. Escher, vice-président le directeur Rüssenberger, vice-président du Conseil d'administration le colonel Vœgeli-Bodmer. La direction a été autorisée à charger les usines de Ruhrort (province rhénane) de la fourniture de rails d'acier et de traverses de fer pour un total de 35.650 tonnes jusqu'à la fin de 1895.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	8 juil.	15juil.	22juil.	29juil.	5 août	12 août
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	103 12	103 25	103 25	103 81	103 87	104 12
Fédéral 1887 3 ½ %	102 75	102 75	103 ..	103 50	103 75	103 25
— 1889 3 ½ %	100 20	100 12	100 15	100 25	100 87	100 75
— Ch. de fer 3 %	94 80	94 95	94 82	94 65	94 85	94 95
Italien 5 %	89 70	90 ..	90 ..	90 50	91 .	91 25
Egypte unifiée 4 %	488 12	484 37	491 25	493 37	493 12	491 50
— priv. 3 ½ %	468 75	466 ..	468 12	471 50	472 ..	472 50
Ottoman prior. 4 %	423 87	424 50	429 ..	429 37	433 ..	433 75
Douanes ottomanes 5 %	462 50	445 ..	452 50	456 25	456 25	457 50
Serbe Obrt. 5 %	397 50	398 37	398 50	398 12	397 25	395 62
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	95 62	95 62	91 87	94 37	93 12	95 62
Central Suisse	651 87	650 ..	650 ..	650 62	654 37	651 87
Nord-Est Suisse	551 87	550 62	545 .	542 50	586 87	543 12
Union Suisse	345 ..	345 62	345 62	345 »	345 62	343 75
Saleve	380 ..	375 ..	325 ..	350 ..	335 ..	370 ..
Lombards	222 50	217 50	220 62	220 62	227 50	229 37
Canada-Pacif. c. g	467 50	472 50	477 50	476 87	477 50	477 50
Banques						
Banque de commerce	1017 50	1015 ..	1035 .	1035 ..	1047 50	1050 »
— de fonds d'Etat	... ..	... ..	270 ..	275 ..	265 ..	... ..
Union fin. gén.	497 50	497 50	496 25	498 75	500 .	508 75
Banque de Paris	645 62	635 ..	643 12	641 25	661 87	657 50
Crédit Lyonnais	785 62	783 75	785 62	792 50	799 37	799 37
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	435 ..	427 50	427 50	432 50	433 75	435 ..
Gaz de Marseille	1088 75	1089 37	1088 75	1085 62	1085 ..	1077 50
Gaz de Naples	585 ..	585 ..	585 ..	583 75	580 ..	585 ..
Gaz priv. Rio Jan.	576 25	576 87	576 87	582 50	590 ..	583 75
Ind. gén. du Gaz	750 ..	747 50	745 ..	735 ..	750 ..	735 ..
Lyon Eaux Eclairage	487 50	482 50	482 50	477 50	477 20	481 25
Appareils électriques	547 50	503 12	500 62	501 25	500 62	502 50
Rio Tinto	405 ..	397 50	405 62	397 50	393 12	392 50
Tharsis	120 62	118 75	118 12	115 .	118 12	117 50
Cape Copper	40 ..	40 ..	40 62	41 87	40 ..	37 50
Min. Alp. Autr.	146 25	138 75	143 75	147 50	149 37	148 75
Changes						
France	100 12	100 14	100 18	100 21	100 20	100 15
Bruxelles	100 10	100 11	100 11	100 11	100 11	100 11
Italie	96 75	96 37	95 87	96 12	96 12	96 ..
Londres	25 18	25 20	25 19	25 20	25 20	25 20
Amsterdam	208 37	208 37	208 31	208 31	208 31	208 31
Allemagne	123 60	123 60	123 52	123 50	123 50	123 50
Vienne	211 ..	210 75	210 75	210 75	210 75	210 12

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 13 août 1892

La crainte des Syndicats serait-elle le commencement de la sagesse ? Il ne faut rien exagérer, et sous le prétexte de craindre une plus-value artificielle de

certaines valeurs, il ne faudrait pas se désintéresser de celles de tout repos. La fermeté s'est accentuée, mais nous aurions dû constater une marche plus rapide en avant, car les nouvelles de presque tous les marchés européens ont été bonnes. On a bien acheté des Rentes françaises, de l'Italien, du Turc, cependant les transactions ont été trop modestes

Les Chemins Américains, l'Extérieure et quelques valeurs adoptées sur les bords de la Tamise n'ont pas profité de l'amélioration générale. Notre marché demande de nouvelles affaires afin de sortir de cette monotonie stérile. Inutile de vous parler de nos querelles intimes et de la politique des chemins de fer; nous commençons à nous y habituer.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 11 août 1892.

La question des Lots Turcs sembait être depuis longtemps résolue à la satisfaction de tous les intéressés, mais voici que la Chambre de Commerce de Rome, mue on ne sait trop par quels mobiles, vient remettre tout en cause.

La Chambre de Commerce est, en Italie, l'organe officiel de la représentation des porteurs de fonds ottomands. Vous savez qu'il n'existe dans la Péninsule que très peu de titres turcs, et lorsqu'en 1881 il a fallu, pour arriver à un arrangement avec le Gouvernement du Sultan, réunir l'adhésion des porteurs de tous les pays d'Europe, la Chambre de Commerce de Rome a été considérée comme pouvant personnifier les rares créanciers italiens de la Turquie. Cette institution et son délégué dans le Conseil de le Dette avaient, jusqu'ici, joué un rôle assez effacé, fort en rapport d'ailleurs avec la modicité des intérêts dont ils s'étaient constitués les porte-paroles.

Mais cette attitude modeste a fini par peser à la Chambre de Commerce de Rome et elle a pris prétexte d'une communication qui lui a été récemment adressée par le Conseil de la Dette pour affirmer bruyamment son existence. Le Conseil de la Dette avait en effet, par courtoisie et non par nécessité, demandé aux Syndicats Européens leur adhésion à l'arrangement qu'il avait récemment préparé pour les Lots Turcs; les Syndicats français, anglais, allemand, autrichien, néerlandais, ottoman se sont empressés de souscrire à une mesure considérée par tous comme équitable et avantageuse : le Syndicat italien, seul, vient de refuser son approbation et le fait de la façon la plus bruyante en incriminant d'illégalité les dernières opérations du Conseil de la Dette.

Toutes les ambassades, tous les ministères, toutes les institutions financières ont reçu cette semaine une volumineuse brochure émanant de la Chambre de Commerce et des Arts de Rome et portant le titre : « La Conversion des Priorités et des Lots Turcs. » C'est une sorte de réquisitoire contre le Conseil, que la Chambre de Commerce accuse d'avoir excédé son mandat en procédant à la Conversion des Priorités « sans avoir réuni l'adhésion des Syndicats. » Ce long factum est plein d'erreurs d'une réfutation facile, puisqu'il est démontré que la Conversion des Priorités a été faite avec l'adhésion formelle des Syndicats Européens et que le délégué italien lui-même y a explicitement adhéré au nom de ses mandants. On ne s'explique d'ailleurs pas que ce soit maintenant, après deux ans et demi révolus, que les Italiens viennent mettre en doute une opération au courant de laquelle ils ont été tenus semaine par semaine et qui a si brillamment contribué à asseoir définitivement le crédit de la Turquie.

Le Gouvernement ottoman se montre très mécontent de la campagne menée par la Chambre de Commerce de Rome et qui porte atteinte à un décret impérial depuis longtemps passé dans le domaine de l'exécution, et l'on espère que le Gouvernement de Rome saura montrer à la Chambre de Commerce le préjudice qu'elle se cause à elle-même et aux intérêts de tous les porteurs de Fonds Turcs par l'incompréhensible attitude qu'elle a prise.

Informations Économiques et Financières

La Régie des Tabacs. — Afin d'assurer le service de la Régie et arriver à la suppression de la contrebande, un iradé impérial charge le Conseil d'État d'élaborer une loi relative aux limites de l'action à accorder aux employés de la Régie pour assurer le service de l'entreprise et arriver à écarter la fraude.

Un Port à Panderma. — La construction d'un port à Panderma, vient d'être mise en adjudication. Les travaux devront être achevés dans trois ou quatre ans. L'entrepreneur devra déposer un cautionnement de 2.000 livres ou bien présenter un garant possédant des propriétés d'une valeur de 3.000 livres. Les travaux commenceront au mois de mars prochain. Les payements seront effectués par des acomptes semestriels de 500 livres. Après la construction du port, le solde des sommes convenues, sera payé par des versements annuels de 2.000 livres majorés de l'intérêt légal. L'adjudication aura lieu à Panderma.

Le Chemin de fer Salonique-Monastir. — Le premier tronçon du chemin de fer en voie de construction entre Salonique et Monastir sera livré à l'exploitation le 1er septembre prochain. Le ministère des travaux publics prend ses dispositions pour la réception provisoire de la partie terminée de cette voie ferrée.

ÉTATS BALKANIQUES

ROUMANIE

Une nouvelle Société de crédit. — On vient de fonder à Bukarest, sous le nom de *Speranta*, une nouvelle Société de crédit au capital de 114.000 fr., divisé en 1.140 actions de 100 fr.

SERBIE

Les Recettes budgétaires. — Les recettes budgétaires de la Serbie pendant le premier semestre 1892, bien qu'elles soient en augmentation sensible sur les recettes correspondantes de l'année dernière, sont loin d'atteindre les évaluations du budget. On estime que le déficit du budget de l'année courante s'élèvera à sept millions de francs.

La récolte. — Les récoltes en Serbie sont, cette année, exceptionnellement bonnes; on a obtenu environ 14 millions de quintaux de froment, qui sont déjà vendus en très grande partie.

Les Relations commerciales avec l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne. — Le traité de commerce entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie a été signé, à Vienne, en même temps que la convention relative à la peste bovine. On a signé également une déclaration portant que la durée du traité de commerce expirant le 1er septembre et de l'ancienne convention concernant la peste bovine est prolongée jusqu'au 1er janvier 1893.

Le nouveau traité de commerce conclu entre l'Allemagne et la Serbie a été en même temps paraphé.

Le Gerant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16. rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 32. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 21 Août 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GÉNÉRALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Cuivres. — Soies. — Pages 225 à 229.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — La Question de l'argent. — Une nouvelle industrie française. — Politique coloniale. — Les Chemins Autrichiens. — La Caisse de retraites pour la vieillesse. — LA LÉGISLATION DU TRAVAIL EN SUISSE. — Pages 229 à 235. INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES. — Banque de France et comparaisons. — Résumé des échanges avec les principaux pays. — Résumé comparatif. — Métaux précieux. — Résumé des Perceptions. — Résumé de la Navigation. — Répartition des obligations du Crédit Foncier. — Recettes des Chemins de fer. — Avis de la Chambre syndicale des Agents de Change. — Chemins de fer du Sud de la France. — Crédit Foncier Colonial. — Mort de M. Ch. Hart. — Grève des Omnibus. — Faillite Jouanno. — Banque d'Haïti. — Gros Camionnage de Paris. — Canal de Suez. — REVUE HEBDOMADAIRE DE LA BOURSE DE PARIS. — Tableau des Cours. — Pages 235 à 239.

ALLEMAGNE : Pages 240 à 242. — ANGLETERRE : Pages 242 à 244. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 244 à 246. — BELGIQUE : Pages 246 à 248. — ESPAGNE : Pages 248 à 249. — GRÈCE : Pages 249 à 250. — ITALIE : Pages 250 à 252. — PORTUGAL : Pages 252 à 253. SUISSE : Pages 255 à 256. — TURQUIE : Page 256. — ETATS BALKANIQUES (*Roumanie, Serbie*) : Page 256.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — Voici les principaux mouvements d'or de la semaine :

Entrées : Banque de France......Fr. 8.600.000
Banque d'Angleterre........ 14.600.000

Ces entrées sont dues, pour la France, surtout aux importations des Etats-Unis ; en Angleterre la Banque a reçu environ 5.600.000 fr. d'or étranger de diverses provenances et 9.000.000 d'or anglais pris dans la circulation du pays.

L'encaisse argent de la Banque de France s'est accrue de 1.900.000 fr., celle de la Banque d'Espagne est restée absolument stationnaire.

La circulation fiduciaire continue à décroître, la diminution est en France de.............. Fr. 25.700.000
en Allemagne de................ 17.800.000
en Angleterre de................ 5.500.000
en Hollande de................. 4.000.000
à la Banque Nationale d'Italie de 5.200.000
en Suisse de.................... 3.000.000

La tendance générale à la diminution des affaires de Banque que nous signalons depuis longtemps ne se modifie pas, les portefeuilles sont à peu près vides ; d'autre part, les comptes courants sont presque partout en augmentation ; il y a une véritable pléthore de capitaux sans emploi qui ne demanderaient qu'à s'engager si on leur présentait des affaires nouvelles convenablement rémunératrices et surtout sérieusement étudiées, car les leçons du passé ont ouvert les yeux des capitalistes, qui aiment mieux garder leurs fonds improductifs que de se lancer à l'aveuglette.

En Espagne, la situation s'aggrave : le compte débiteur du Trésor, qui, le 2 juillet, était tombé à 50.900.000 pesetas, est maintenant à 85.500.000 ; le portefeuille commercial est réduit à la somme insignifiante de 146.500.000 fr. ; quant aux avances, elles ont diminué de 5 millions et sont actuellement à 184.200.000 fr. ; la circulation progresse lentement, mais d'une manière continue. Depuis le commencement de l'année, elle n'a pas augmenté de moins de 48 millions. En Portugal, les besoins du Trésor continuent à accabler la Banque : le compte courant débiteur de l'Etat est passé, dans la dernière semaine, de 52 millions à 53 millions ; la circulation augmente plus rapidement que l'encaisse et les billets des banques de Porto s'accumulent à la Banque principale. La crise paraît bien loin de sa fin.

SITUATION HEBDOMADAIRE
des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argent	Encaisse métallique — Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
FRANCE. — Banque de France						
1892 4 août	1.635.4	1.295.3	2.930.7	3.117.7	94	2½
1892 11 août	1.660.8	1.295.5	2.956.3	3.081.1	97	2½
1892 18 août	1.669.4	1.297.4	2.966.8	3.055.4	97	2½
1891 20 août	1.374.5	1.264.3	2.638.8	2.945.3	90	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 31 juill.	1.058.7	170.3	1.229.0	1.225.0	100	3
1892 7 août	1.054.7	170.3	1.225.0	1.197.0	101	3
1892 15 août	1.053.8	170.3	1.224.1	1.179.2	103	3
1891 15 août	977.0	187.5	1.164.5	1.217.6	96	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 4 août	667.7	»	667.7	675.7	100	2
1892 11 août	668.7	»	668.7	666.7	101	2
1892 18 août	683.3	»	683.0	661.2	103	2
1891 20 août	670.0	»	670.3	655.0	102	2½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 27 févr.	97.5	17.5	115.0	150.0	77	»
1892 26 mars	92.5	17.5	110.0	150.0	73	»
1892 23 avril	92.7	17.5	110.2	154.3	71	»
1891 25 avril	91.9	18.2	110.1	151.8	72	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 27 févr.	67.5	10.0	77.5	157.5	50	»
1892 26 mars	67.5	10.0	77.5	160.0	48	»
1892 23 avril	62.7	10.0	72.7	158.5	46	»
1891 25 avril	73.1	9.1	82.2	165.8	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 23 juill.	149.6	419.3	568.9	1.016.5	56	4
1892 31 juill.	149.6	421.4	571.0	1.038.0	55	4
1892 7 août	149.1	421.4	570.5	1.040.2	55	4
1891 7 août	136.7	414.0	550.7	1.019.7	54	4
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 28 juill.	70.0	37.6	107.6	402.1	27	2½
1892 4 août	72.0	39.3	111.3	395.2	28	2½
1892 11 août	70.6	38.0	108.6	394.9	28	2½
1891 13 août	71.2	39.0	110.2	373.7	28	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 22 juin	3.1	0.4	3.5	0.6	516	8
1892 7 juill.	4.1	0.5	4.6	0.6	770	8
1892 14 juill.	4.4	0.6	5.0	0.6	835	8
1891 14 juill.	1.7	0.4	2.1	1.0	210	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 mai	73.4	»	73.4	102.6	71	3½
1892 30 juin	82.2	»	82.2	111.5	73	3½
1892 31 juill.	69.8	»	69.8	101.2	69	3½
1891 31 juill.	67.5	»	67.5	100.5	67	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 30 juill.	189.9	129.2	319.1	852.3	37	5
1892 6 août	189.9	125.5	315.4	861.5	37	5
1892 13 août	189.9	125.6	315.5	862.6	37	5
1891 14 août	140.4	91.4	231.8	736.2	32	4
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 30 avril	»	2.8	2.8	[illegible]	2	6½
1892 31 mai	»	2.9	2.9	122.5	2	6½
1892 30 juin	»	2.6	2.6	123.8	2	6½
1891 30 juin	»	3.6	3.6	199.9	3	6½

Dates	Encaisse métallique — Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 30 juill.	81.0	183.6	264.6	408.1	64 %	2½
1892 6 août	81.0	184.7	265.7	403.6	65	2½
1892 13 août	81.0	185.5	266.5	399.6	65	2½
1891 15 août	102.5	149.1	251.6	419.2	62	3
ITALIE. — Banque Nationale.						
1892 10 juill.	198.5	27.3	225.8	585.1	39	5
1892 20 juill.	198.2	29.1	227.3	585.4	38	5
1892 31 juill.	197.4	28.4	225.8	580.3	38	5
1891 31 juill.	190.3	33.4	223.7	607.2	37	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 10 juill.	185.1	32.1	217.2	513.8	42	5
1892 20 juill.	185.2	32.6	217.8	512.1	42	5
1892 31 juill.	185.1	33.9	219.0	512.7	42	5
1891 31 juill.	183.6	29.6	213.2	522.6	41	6
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 30 avril	27.4	»	27.4	64.2	43	6
1892 31 mai	26.0	»	26.0	63.0	41	5½
1892 30 juin	25.6	»	25.6	68.3	38	5½
1891 30 juin	28.9	»	28.9	73.2	40	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 13 juill.	17.2	8.6	25.8	249.2	10	6
1892 20 juill.	17.7	8.8	26.5	248.9	10	6
1892 27 juill.	18.0	9.0	27.0	251.4	11	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 9 juill.	51.3	»	51.3	108.3	46	6
1892 16 juill.	51.6	»	51.6	108.3	46	6
1892 30 juill.	51.6	»	51.6	109.8	46	6
1891 31 juill.	57.7	»	57.7	122.5	48	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 15 juin	1.650.6	21.6	1.672.2	3.978.6	42	5½
1892 1er juill.	1.649.4	21.9	1.671.3	3.993.1	42	4½
1892 16 juill.	1.694.4	22.2	1.716.6	3.998.4	43	4½
1891 16 juill.	1.186.8	23.7	1.210.5	3.608.1	33	4½
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 15 juin	6.5	4.2	10.5	25.0	42	5½
1892 22 juin	6.7	4.3	11.0	25.3	44	5½
1892 30 juin	6.7	4.3	11.0	25.4	44	5½
1891 30 juin	5.2	4.5	9.7	22.5	43	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 30 avril	23.8	4.3	28.1	54.0	52	5
1892 31 mai	24.1	4.9	29.0	59.1	49	5
1892 30 juin	23.6	4.9	28.5	59.2	48	5
1891 30 juin	23.6	3.7	27.3	61.6	44	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 30 avril	10.2	11.8	22.0	81.3	27	»
1892 31 mai	10.3	11.8	22.1	77.7	28	»
1892 30 juin	10.2	13.3	23.5	79.0	30	»
1891 30 juin	10.2	13.3	23.5	82.1	29	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 30 juill.	66.7	22.7	89.4	161.2	53	2½
1892 6 août	66.8	21.5	88.3	161.2	53	2½
1892 13 août	66.7	21.2	87.9	160.7	55	2½
1891 15 août	62.9	21.3	84.2	158.2	53	4
TOTAUX (1)						
1892 4 août	6.315.0	2.405.3	8.720.3	14.098.5	62 %	
1892 11 août	6.385.5	2.404.0	8.789.5	14.031.4	62	
1892 18 août	6.406.0	2.406.1	8.812.1	13.976.7	63	
1891 20 août	5.455.7	2.306.1	7.761.8	13.153.7	59	
TOTAUX au 31 décembre						
1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54 %	
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53	
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52	
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51	
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55	

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent, d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Les dispositions que nous indiquions la semaine dernière ne sont guère modifiées; mais nos fonds d'État témoignent toujours d'excellentes tendances. Le 3 0/0, après avoir atteint le pair, finit aujourd'hui à 99.97 1/2, en avance de 0 fr. 35 sur la semaine dernière. L'Amortissable clôture à 100 fr.

Il convient de signaler, en Allemagne, le désir du Gouvernement d'arriver à conclure une entente commerciale avec la Russie, si cette dernière consent à certaines concessions, telle que des réductions sur son tarif différentiel. C'est la renonciation à la politique protectionniste du prince de Bismarck. Le marché financier est influencé par l'annonce de nouveaux impôts, conséquence des lois militaires qui vont être discutées dès la rentrée du Reichstag.

En Angleterre, le ministère Gladstone est constitué : nos Lecteurs en trouveront la composition à la p. 242. La baisse continue de l'argent attire l'attention sur les banques qui opèrent en Extrême-Orient; toutefois le *Daily News* a démenti les bruits fâcheux circulant au sujet de la situation de plusieurs de ces établissements.

La Banque d'Autriche-Hongrie a commencé ses achats d'or, mais sur une échelle assez modeste. On en verra l'explication dans la lettre de notre correspondant de Vienne.

La situation ne se modifie guère en Espagne où les libéraux mènent une campagne active contre le cabinet Canovas; les chefs de ce parti cherchent à démontrer la possibilité de réaliser de grandes économies, en outre des douze millions et demi de dépenses rayées au budget par la Commission parlementaire. Pour mettre fin aux abus administratifs, le Gouvernement prépare une série d'adjudications ayant pour objet l'affermage de divers impôts, dans la péninsule et les colonies.

En Italie, le marché est très ferme; on explique la hausse de la Rente par les efforts des spéculateurs allemands désireux d'écouler leur stock. Les journaux officieux affirment que le cabinet Giolitti poursuit l'équilibre budgétaire, sans songer à recourir à de nouveaux impôts. C'est là un rêve qui ne pourra devenir une réalité que le jour où on aura taillé, à grands coups de ciseaux, dans les budgets de la guerre et de la marine.

Rien de particulier dans les autres pays; l'incident Hersent, n'est pas encore réglé à Lisbonne, mais on pense qu'il ne soulèvera pas de nouvelles difficultés.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.

Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	13 août — Derniers cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	20 août — Derniers cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	99 62	33 20	3 01	99 97	33 32	3 »
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 60	35 49	2 81	97 70	35 52	2 81
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	98 25	24 56	4 07	97 65	24 41	4 09
Belgique 3½ %	103 40	29 54	3 38	103 40	29 54	3 38
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	63 55	15 88	6 29	64 85	16 21	6 16
Hollande 3½ % (à Amsterdam)	101 62	29 03	3 44	101 62	29 03	3 44
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	96 »	24 »	4 16	95 75	23 93	4 17
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	91 12	21 04	4 75	92 15	21 28	4 69
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	88 50	29 50	3 38	89 »	29 66	3 37
Portugal 3 % (1 fr. 50 net)	23 59	15 66	6 38	23 30	15 53	6 43
Roumanie 5 %	101 »	20 20	4 95	102 »	20 40	4 90
Russie 3 % or 1891 libéré	78 60	26 20	3 81	79 30	26 43	3 78
Serbie 5 % 1890	383 75	15 35	6 51	381 25	15 25	6 55
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	105 75	26 44	3 78	106 »	26 50	3 77
Suisse rente 3 % chemins de fer	95 20	31 73	3 15	95 15	31 71	3 15
Turquie convertie 1 % série D	20 87	20 87	4 79	21 37	21 37	4 67
— Priorité 4 % 1890	131 25	21 56	4 63	135 25	21 81	4 58
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	87 62	29 20	3 42	87 37	29 12	3 43

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	13 août Sam.	15 août Lundi	16 août Mardi	17 août Merc.	18 août Jeudi	19 août Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	99 62	»	99 85	99 82	99 80	99 87
Consolidés	LONDRES....	97 »	97 »	97 25	97 12	97 12	97 19
Autrich. 3 % or	VIENNE	114 »	»	114 »	114 »	114 »	114 10
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	102 65	»	»	102 70	102 70	102 65
Espagne Ext..	MADRID	74 »	»	73 95	73 90	74 20	»
Hollande 3 ⅓..	AMSTERDAM .	»	101 62	101 62	101 62	101 62	101 62
Hongrie 4 % or	VIENNE	111 85	»	111 70	111 60	111 70	111 70
Italie 5 %.....	ROME	95 07	»	95 37	95 47	95 65	95 52
Portugais 3 %.	PARIS.......	23 56	»	23 62	23 56	23 50	23 31
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	87 62	87 50	87 25	87 37	87 37	87 37
Russie-Orient 3 %..	ST-PÉTERSB..	104 62	104 62	104 62	104 87	»	104 75
Suisse 3 %....	GENÈVE.....	94 92	94 95	94 95	94 97	94 92	94 95

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois		Plus	23 juil.	30 juil.	6 août	13 août	20 août
Amsterdam.	pap. court	4 %	205 75	205 75	205 62	205 87	205 87
Allemagne..	—	4 %	122 »	122 »	122 »	122 06	122 03
Vienne-Tr..	—	4 %	208 »	208 »	208 25	208 25	208 25
Barcelone ..	—	4 %	425 50	423 »	428 »	425 50	428 »
Madrid	—	4 %	425 50	423 »	428 »	425 50	428 »
Lisb.-Porto.	—	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb..	—	4 %	247 »	246 »	253 »	253 »	253 50
Valeurs à vue		moins					
Londres.....	—	2 %	25 14	25 14	25 16	25 17	25 16
—	ch. court	2 %	25 16	25 16	25 17	25 18	25 18
Stockholm..	—	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique....	—	2 ½	0 09 p.	0 12 p.	0 09 p.	0 03 p.	pair
Italie........	—	5 ½ %	4 12 p.	4 » p.	4 » p.	4 12 p.	3 87 p.
Suisse.......	—	4 %	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 19 p.
Matières d'or et d'argent							
Or en barre (le kil.)			3437 »	3437 »	3437 »	3437 »	3437 »
Argent en barre (le kil.) ..			144 54	142 35	141 03	137 97	138 74
Quadruples espagnols ...			80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...			80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres			3 52	3 49	3 47	3 39	3 40
Souverains anglais.......			25 13	25 13	25 15	25 16	25 16
Banknotes			25 14	25 13	25 16	25 17	25 17
Aigles des Etats-Unis....			25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)			24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)			20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)			40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — — (— —			20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède			27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août	19 août
Amsterdam................	48 02	48 05	48 05	48 »	48 05
Anvers	99 95	100 »	100 »	99 95	99 90
Barcelone..................	16 90	16 30	15 70	16 »	15 90
Berlin	81 10	81 10	81 10	81 10	81 10
Bruxelles	100 07	100 11	100 07	100 01	100 »
Constantinople...........	22 92	23 10	23 [illegible]	23 05	22 97
Francfort	81 12	81 10	80 80	81 07	81 07
Gênes	104 07	103 92	104 [illegible]	104 05	104 »
Genève	100 18	100 21	100 20	100 15	100 10
Lisbonne	698 »	700 »	702 »	702 »	703 »
Londres	25 32	25 33	25 32	25 32	25 31
Madrid	15 50	[illegible]	15 80	16 »	15 80
Rome	104 05	104 [illegible]	104 [illegible]	104 10	104 »
Saint-Pétersbourg	39 37	39 65	39 [illegible]	38 77	38 97
Vienne [illegible]	47 60	47 60	47 55	47 60	47 55
— [illegible]	47 [illegible]	47 [illegible]	47 50	47 52	47 50

Paris, le 20 août 1892.

La question de l'argent continue à être le point noir du moment. Il y a bien un temps d'arrêt dans l'affaissement des cours : on cote aujourd'hui 138 fr. 74 le kilo contre 137 fr. 97 samedi dernier, mais une reprise sérieuse ne saurait se produire. La Conférence internationale, proposée par les États-Unis, si elle arrive à se réunir, ne pourra se livrer qu'à une discussion académique. L'Union latine paraît, en effet, bien décidée à ne pas modifier l'attitude qu'elle a prise vis-à-vis du métal blanc et à ne pas contrarier la frappe libre; l'Angleterre, malgré tout l'intérêt qu'aurait pour son commerce de l'Inde la réhabilitation de l'argent, ne lui sacrifiera pas son système monétaire ; l'Allemagne ne consentira pas à faire les affaires des Américains en revenant au double étalon ; finalement, les chances sont pour que le Gouvernement de l'Inde, qui se débat contre d'inextricables difficultés, en arrive, un jour ou l'autre, à établir l'étalon d'or. Ce jour-là, l'argent tombera à 30 d. et peut-être au-dessous.

Le marché ne présente d'autre fait intéressant que la hausse du change sur Madrid : il est à 428 contre 425 50 il y a huit jours, sans raison bien appréciable. Le papier est très rare et les cours sont plutôt nominaux que réels.

En Portugal, l'agio sur l'or reste invariablement à 30 0/0.

L'Autriche se prépare à l'établissement de son nouveau système monétaire; elle achète de l'or, mais sur une très petite échelle, les cours du change n'étant pas favorables à l'importation du métal.

Le Crédit Foncier d'Autriche, l'Union Bank et la Maison Hirsch viennent de livrer au Gouvernement 350.000 fl. d'or en barres. On croit que les importations pourront prendre une certaine importance à la suite de la récolte et surtout de la campagne des sucres. On peut évaluer à 7 millions de francs environ le montant des achats effectués jusqu'ici.

Les mouvements d'or n'ont eu que peu d'importance sur les 8.600.000 fr. gagnés par la Banque de France. 5.300.000 se composent de lingots et monnaies, provenant principalement des Etats-Unis. Ces exportations continuelles inquiètent sérieusement la place de New-York ; on prévoit une prime sur l'or, malgré les déclarations officieuses du Gouvernement, qui fait annoncer que les réserves du Trésor sont suffisantes pour décourager toutes les tentatives des spéculateurs étrangers qui voudraient drainer l'or des Etats Unis. A signaler une légère tension de l'argent à Londres.

LES STOCKS

Blés. — Du 14 août au 20 août 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine : nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	6.469.900	5.800.000
Continent	2.450.500	5.800.000
Total	8.920.400	13.174.700
Semaine précédente	9.204.600	13.537.200

Soit une diminution de 284.200 hectolitres sur la semaine précédente et de 4.254.300 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

Au 16 août	6.469.900	5.800.000	5.953.700
Semaine précéd..	6.678.700	6.020.400	5.921.800

Soit une diminution, pendant la huitaine, de 208.800 hectolitres.

Dans ce total de 6.469.900 hectolitres, on compte 1.458.700 hectolitres de Californie, contre 1.206.400 l'année dernière, 2.227.200 hectolitres des États-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 1.151.300 l'année dernière, 638.000 d'Australie contre 922.500 ; le flottant des Indes s'élève à 916.400 hectolitres, contre 1.267.300 l'an dernier, celui de la République Argentine est de 484.300 hectolitres, contre 101.400 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	20 août	13 août
	—	—
Nord-Ouest	22 49	22 75
Nord	22 28	22 30
Nord-Est	22 19	22 22
Ouest	22 44	22 50
Centre	23 19	23 60
Est	22 85	22 97
Sud-Ouest	23 90	24 18
Sud	24 15	24 42
Sud-Est	23 51	24 10
Moyenne générale...	22 96	23 15

D'après les avis télégraphiques de New-York, les stocks visibles dans le courant de la semaine se sont élevés de 26.08 millions de Bushels à 28.26 millions.

En Belgique et en Hollande on se montre toujours satisfait des récoltes de céréales.

En Allemagne, on aura une bonne récolte tant en blé qu'en seigle; en Prusse, on évalue officiellemeut que le blé atteindra un plein rendement moyen, contre 91 0/0 d'une moyenne l'année dernière.

En Roumanie, en Bulgarie et en Serbie, le blé donne toute satisfaction et la production dépassera plutôt la moyenne; mais en Serbie les pluies qui sont tombées au moment de la moisson ont plus ou moins endommagé la qualité.

En Italie on n'estime officiellement la production du blé qu'entre 40 et 41 millions d'hectolitres contre 49.852.468 hectolitres l'année dernière.

En Espagne et en Portugal le rendement est inférieur à la moyenne, surtout en Portugal.

En Russie, les nouvelles sont toujours contradictoires, dans l'ensemble.

A la réunion de la Compagnie des Docks de Millwall, qui a eu lieu à Londres ces jours derniers, le Président a dit que, par suite de la famine qui a sévi en Russie et de l'interdiction d'exporter du blé de ce pays, le port de Londres a reçu 1.000.000 de quartiers de blé de moins que d'habitude. Jamais, a ajouté l'orateur, depuis vingt-quatre ans, on ne s'est trouvé en présence d'une pareille situation.

Voici quelles ont été nos importations et nos exportations en blé et en farine de blé pendant la campagne qui a pris fin le 1er août courant :

Du 1er août 1891 au 31 juillet 1892	Blé Quintaux métr.	Farine Quintaux métr.
—	—	—
Importation	29.676.620	888.311
Exportation	9.555	100.009
Différ. à l'importat..	29.667.465	788.302

Ramenant la farine en blé à raison de 70 kil. de farine pour 100 kil. de froment, nous trouvons un solde à l'importation de 30.793.610 quintaux de blé.

Soit, au poids moyen de 75 kil., et comparativement aux années précédentes :

		Hectolitres
		—
Campagne	1891-92	41.058.147
—	1890-91	16.610.126
—	1889-90	12.425.058
—	1888-89	18.693.483
—	1887-88	12.014.960
—	1886-87	13.747.536
—	1885-86	6.528.834
—	1884-85	14.404.454
—	1883-84	12.915.600
—	1882-83	15.142.106
—	1881-82	16.307.374
—	1880-81	21.323.396
—	1879-80	29.116.294

Cafés. — D'après un télégramme de Rio-Janeiro, daté du 18 août, la statistique des cafés au Brésil, du 1er au 16 août, était la suivante, comparée aux deux précédentes années :

	1889/90	1890/91	1891/92
Rio :			
Arrivages .... (Balles)	265.000	465.000	400.000
Embarquements p. l'Europe	73.000	99.000	135.000
— p. les Etats-Unis	201.000	295.000	247.000
Stock	164.000	211.000	134.000
Santos :			
Arrivages	154.000	78.000	295.000
Embarquements p. l'Europe	66.000	66.000	228.000
— p. les Etats-Unis	39.000	28.000	99.000
Stock	83.000	50.000	143.000

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres pour l'Europe aux dernières dates :

Pays	Dates	1892	1891	1890
France	(1er août)	155.393	148.684	117.706
Angleterre	(13 août)	123.963	109.274	110.380
Allemagne	(6 août)	130.000	155.879	124.490
Hambourg	(3 août)	80.770	33 300	8.905
Autriche	(1er juillet)	150.000	140.000	110.000
Hollande	(15 juillet)	26.900	18.295	23.316
Belgique	(15 juillet)	20.823	10.809	13.122
Total pour l'Europe		687.849	616.241	507.919
Sous voiles pour l'Europe		27.699	16.147	4.490
Total		715.548	632.388	512.409
Etats-Unis (11 août)		161.000	178.078	131.751
Havane-Matanzas (3 août)		110.000	151.000	115.000
Total général		986.548	961.466	759.160

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc nº 3 :	—	—	—
— courant	38 »	36 50	38 25
— septembre	38 »	36 50	37 50
— 4 d'octobre	37 25	35 »	35 »
Sucre roux 88°, liv. disp.	37 »	36 50	35 50
Sucres raffinés	103 50	106 50	108 50

La demande américaine et les besoins de la consommation indigène ont maintenu les cours sur les marchés allemands. Si nous prenons la moyenne des différents chiffres qui nous sont envoyés, les embarquements pour l'Amérique varieraient entre 30.000 et 50.000 tonnes.

Une réunion du Syndicat des raffineurs austro-hongrois a eu lieu le 16 courant à Vienne : on y a constaté qu'il ne pouvait être question d'un manque de sucre sur le marché puisque les raffineries ont encore environ 300.000 quintaux métriques à livrer d'ici au 30 septembre; or, ce chiffre correspond à celui de la consommation.

D'après la plus récente circulaire de Licht on compte sur une récolte moyenne de betteraves. L'exportation en sucre disponible pendant le mois courant en Allemagne a atteint le chiffre de 48.000 t. contre 72 t. en 1891 ; en Autriche elle est de 87.000 t. contre 64.000 en 1891. La consommation en Europe pendant le mois de juillet s'est montée à 234.000 t. contre 232.000 en 1891, et les exportations des colonies ont atteint en juin le chiffre de 143.000 tonnes contre 124.000 l'an dernier.

Soies. — La Condition a enregistré du 12 au 18 août 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
	—	—	—
France .... balles	53	27	73
Espagne	4	»	3
Piémont	9	1	18
Italie	29	21	75
Brousse	13	2	62
Syrie	15	4	73
Bengale	1	2	11
Chine	14	25	257
Canton	23	35	165
Japon	33	70	261
Tussah	11	17	21
Total .... balles	205	204	1.019
Kilogrammes	17.368	14.024	63.825

Soit un total de 95.217 kilog. contre 112.092 kilogr. de la semaine précédente, et 95.217 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des cinq années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892........	17.368	14.024	63.825	95.217
1891........	16.555	9.781	41.458	67.794
1890........	10.182	8.709	35.850	54.741
1889........	15.779	11.958	72.775	100.512
1888........	15.271	10.479	35.054	60.804
1887........	16.973	10.832	50.136	77.941

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 12 août :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines correspt[es] 1890	1891	1892
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24 26	150 155	74/75	62 64	50 51	54 57
Italie... Ouv. franç. 2e ordre 22/24	135/142	70/72	60 61	48 50	» »
Bengale. Ouv. franç. 2e ordre 22/26	104/115	59/61	57 58	» »	» »
Chine... 0 fr. et it. 1er ordre 40/45	98/103	57/59	52 53	45 46	46 »
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20/24	135/141	72/74	61 62	48 50	» »
Italie.............. 2e ordre 24/26	122/127	66/69	59 60	46 48	53 »
Chine. Tours compt. 2e ordre 41/45	82/88	54/55	51 52	41 42	44 45
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10 12	130 135	64/68	60 61	45 46	49 »
Italie... Bouts noués 2e ordre 9/11	112/120	54/56	54 56	45 46	48 49
Chine Tsatlée, 4................	76/81	43/44	39 40	36 37	» »
Japon Grappes n° 2..............	» »	» »	55 56	37 »	48 49

Les transactions ont continué, cette semaine, avec une grande animation, surtout pour les soies fines. De même pour les provenances de Chine et du Japon. ces dernières conservant toute leur avance. Malgré le droit de 3 francs, les rapports entre les marchands lyonnais et les mouliniers italiens, interrompus depuis de longs mois, sont redevenus plus nombreux.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 16 août par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

Stock du coton	1892 Etats-Unis	1892 Total	1891 Etats-Unis	1891 Total
Havre.........(Balles)	290.100	394.600	114.700	200.900
Marseille............	»	9.300	»	10.500
Brême...............	98.400	105.300	72.800	77.200
Amsterdam...........	23.200	23.800	19.700	21.100
Londres..............	»	12.000	»	16.000
Liverpool............	1.205.000	1.424.000	737.000	958.000
Ensemble......	1.616.700	1.969.000	944.200	1.283.700
Etats-Unis............	414.000	414.000	203.000	203.000

Cotons en mer :

	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	2.600	2.600	»	300
Brême...............	»	»	3.300	3.300
Amsterdam...........	»	»	»	»
Angleterre............	25.000	40.000	15.000	25.000
	27.600	42.600	18.300	28.600
Total général....	2.058.300	2.425.600	1.165.500	1.515.300

Existences générales connues :

	2.304.000	2.793.000	1.308.000	1.776.000
	1890		1889	
	751.000	1.158.000	556.000	978.000

La totalité des existences généralement connues au 16 août est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 2.793.000 balles. — 1891, 1.776.000 balles. — 1890, 1.158.000 balles. — 1889, 978.000 balles.

On mande de Liverpool que le marché des cotons traverse une crise due à la baisse de l'argent; toutefois les télégrammes de Washington, accusant un déficit sur la récolte, ont contribué à maintenir les cours.

Cuivres. — MM. H. L. Merton et Cie, de Londres, nous adressent le tableau des stocks de cuivre, en Angleterre et en France, ainsi que le relevé des expéditions du Chili et d'Australie avisé par câble à la date du 15 août 1892, comparé aux existences du 31 juillet des trois années antérieures :

	15 août 1892 Tonnes	31 juillet 1891 Tonnes	1890 Tonnes	1889 Tonnes
Liverpool et Swansea, Barres du Chili....................	30.990	30.361	17.492	16.015
Liverpool et Swansea Chili Lingots....................	804	663	389	115
Liverpool et Swansea Chili Minerai et Regulus (fin)......	257	417	22	81
Liverpool et Swansea poussière fine et cuivre anglais.	12.554	10.585	11.731	17.412
Londres (débarquements en train compris)..............	8.159	7.945	8.418	5.877
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque, Barres du Chili.	1.395	1.645	9.821	26.275
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque, outre cuivre...	3 472	3.522	6.759	2.608
	57.631	55.138	54.632	68.383
Avisé du Chili, par malle et câble, cuivre fin............	3.200	3.800	2.550	3.350
Avisé d'Australie, cuivre fin..	1.000	800	600	800
Stock total...........	61.831	59.738	57.782	72.533
Prix des barres du Chili et G M. B., par tonne.........	£ 44 7/6	44 17/6	52	57

La rareté des transactions explique qu'il n'y a eu, depuis un mois, aucun changement dans la cote des cuivres, sur le marché anglais. Et nous devons faire la même constatation pour la plupart des places continentales, et même pour New-York, où la demande est des plus restreintes. Si la baisse de l'argent permet à l'Inde d'écouler, sans difficultés, son cuivre raffiné, elle rend les achats impossibles pour ce pays.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

QUESTIONS DU JOUR

LA QUESTION DE L'ARGENT

I

Voilà le prix de l'argent en barre tombé aux plus bas cours connus ; nous avions prédit cette nouvelle baisse, le 16 juillet dernier, à la suite du vote de la Chambre des représentants de Washington, repoussant par 154 voix contre 136 le *Bill* sur la frappe libre de l'argent.

Ainsi finissait la campagne que les Silvermen avaient essayée en faveur de la réhabilitation du métal blanc. Le Sénat américain s'était cependant prononcé — à une faible majorité, il est vrai — en faveur de la liberté de la frappe ; la Commission de la Chambre avait également voté en masse contre le *Bill* et les dernières espérances des Silvermen se sont envolées avec la proclamation du scrutin final.

La future conférence monétaire provoquée par les Etats-Unis — dans un but évident de politique intérieure — pourra-t-elle, dans une mesure quelconque, enrayer la baisse dont nous suivons les

effets, semaine par semaine, à l'*Economiste Européen?* Pourra-t-elle modifier le courant qui pousse les nations de la vieille Europe à démonétiser l'argent et à préparer ainsi une révolution économique dont personne ne saurait — à l'heure actuelle — déduire les conséquences futures?

Pour ma part, je ne le pense pas. Les délégués des diverses puissances se borneront à échanger des idées générales, à discuter, théoriquement, l'avantage ou l'inconvénient du monométalisme, à soutenir ou à combattre l'emploi simultané des deux métaux précieux etc... Mais en réalité, il ne sortira de la discussion aucune idée nouvelle, aucun fait de nature à changer l'état d'esprit dans lequel se trouvent les quatre cinquièmes des nations de l'Europe à l'égard de l'argent.

C'est un malheur dont les Etats monométallistes seront les premiers à souffrir; heureusement pour la France, que le stock formidable d'or monnayé et en lingots que le crédit illimité de la Banque de France a permis à ce grand établissement de constituer, sans dépense d'aucune sorte, est là pour défendre nos changes contre toutes les éventualités.

Que l'argent en barre tombe au-dessous de 110 francs le kilogramme, c'est-à-dire que la perte qu'il subit par rapport à son pair monétaire légal s'élève à 50 0/0; et on comprendra, par les crises de change effroyables, sans précédent dans l'histoire économique moderne, qui frapperont inévitablement les Etats insuffisamment approvisionnés de métal jaune, quels services immenses la *Banque de France* — fidèle et intelligente régulatrice de notre circulation fiduciaire et métallique — aura rendu en cette circonstance particulière à notre commerce et à notre industrie.

Jusqu'à ce jour, grâce à la situation exceptionnelle de la France, la rupture du fameux rapport 15 1/2 entre l'or et l'argent n'a été que faiblement ressentie par le monde. Bien que la France soit au régime de l'argent, son crédit-papier est en quelque sorte supérieur au pair de l'or. Il en résulte que pour nos paiements extérieurs — limités d'ailleurs aux seuls besoins de la balance commerciale — nous n'avons pas à nous préoccuper de la rupture du rapport légal de nos deux étalons monétaires, puisque ces paiements se font en réalité sous la forme de compensation de crédit et non pas en espèces.

Je m'explique: La balance commerciale des années 1891, 1890 et 1889 se solde par un déficit annuel moyen de 964 millions de francs. En d'autres termes, ce que l'étranger nous fournit en marchandises et produits divers a été supérieur, pendant la moyenne des trois dernières années connues, de 964 millions de francs à ce que la France lui a elle-même expédié, en admettant — bien entendu — que les chiffres de notre statistique douanière soient l'expression de la vérité.

Si la France n'avait pas d'autres recettes extérieures on pourrait admettre les conclusions de ces calculateurs inexpérimentés qui s'imaginent que notre pays se ruine chaque année d'un milliard environ, parce que sa balance commerciale accuse ce déficit. Mais la France a d'autres ressources extérieures qui échappent au contrôle de la douane et qui sont cependant les causes les plus réelles de la valeur extraordinaire de son crédit actuel à l'étranger.

Tout d'abord, notre pays a l'heureux avantage de ne point avoir de Dette extérieure. Tous nos emprunts d'Etat et tous les titres de notre fortune mobilière, garantis ou non par l'Etat, sont payables en France, et, pour les dix-neuf vingtièmes au moins, entre les mains de Français. Donc, relativement à cette terrible question de la Dette extérieure qui écrase, en ce moment, les pays secondaires de l'Europe, nous n'avons rien à craindre de la baisse de l'argent en barre, puisque ce métal — qui est, au fond, la base de notre système monétaire — n'a pas besoin de quitter le pays à l'intérieur duquel le crédit de l'Etat lui conservera toujours le pair légal.

La France possède, en outre, pour 15 à 18 milliards de valeurs mobilières étrangères dont les arrérages, ou coupons d'intérêts, sont payables en or à Paris ou à Londres. C'est un tribut annuel de six à sept cents millions de francs que l'étranger nous paye en or, et cette somme vient déjà compenser, pour une bonne partie, le déficit de la balance commerciale.

La France est un pays aimable, favorisé par la nature et particulièrement apprécié des étrangers. Sans faire l'inventaire des distractions innombrables que les voyageurs y rencontrent à chaque pas, il me suffira de rappeler que Paris, la ville artistique universelle, exerce une attraction irrésistible sur le monde entier. Or, quel est le chiffre exact des voyageurs étrangers venant chaque année passer une saison ou quelques semaines sur notre territoire? Il n'existe pas de statistique précise à cet égard, mais si on admet — ce qui est d'ailleurs très réel — qu'il y a, par toute la France, une moyenne de 200 à 250.000 étrangers qui y habitent en permanence, sans y exercer aucune industrie, qui y séjournent une période plus ou moins longue et y sont remplacés par d'autres voyageurs; si, d'autre part, on observe que le Français ne franchit guère ses frontières, on arrivera à cette évaluation approximative que les étrangers introduisent chaque année sur notre territoire une somme en or ou un crédit en or qui n'est certainement pas inférieur à 2 milliards de francs.

De tout ce qui précède, il résulte donc que la France, recevant annuellement de l'étranger des sommes de beaucoup supérieures à celles qu'elle est obligée de lui payer, soit pour son alimentation, soit pour les matières premières nécessaires à son industrie, soit pour ses nationaux voyageant au-delà des frontières, n'a pas à redouter *directement* la baisse de l'argent métal.

Le seul danger sérieux qu'elle ait à craindre, c'est que la révolution économique qui se prépare en Europe ruine les pays dont elle est créancière sur une très grande échelle.

Il est également très fâcheux pour notre Trésor que l'*Union latine* ait permis à ses associés italiens, belges, suisses et grecs de nous appliquer les 900 millions d'argent étranger circulant actuellement de nos poches à nos caisses publiques; c'est pourquoi, d'ailleurs, nous avions soulevé cette grosse question de la dénonciation de l'*Union latine*, que nous aurions voulu faire décider officiellement avant qu'une nouvelle baisse de l'argent-métal eût rendu la liquidation encore plus difficile. — Des considérations majeures ont écarté la solution qui nous semblait s'imposer; espérons que nous n'aurons jamais à regretter cet ajournement.

II

La baisse de l'argent métal ruinera le crédit des Etats secondaires à régime d'argent et aura sa répercussion sur beaucoup d'Etats à régime d'or, car la lutte pour le métal jaune sera si violente que ces Etats ne pourront plus défendre efficacement leur circulation contre la spéculation, cherchant immédiatement à l'accaparer pour en tirer profit. Il en résultera, dans les pays à circulation d'argent, un relèvement plus ou moins brusque du prix des marchandises, tandis que, au contraire, dans les pays à étalon d'or, la spéculation de change ayant raréfié ce métal, qui fera de fortes primes, le prix général des choses aura une tendance à se déprécier.

Sur le moment, les Etats à circulation d'argent seront plus cruellement frappés que les autres, mais rien ne prouve qu'au bout de quelques années ce ne soient pas les Etats à étalon d'or qui demandent grâce et qui prennent eux-mêmes l'initiative d'un régime monétaire universel, dans lequel les deux métaux précieux joueront un rôle égal.

La grande question du monométallisme or et du bimétallisme ne soulève encore qu'une querelle théorique ; la situation spéciale de l'*Union latine*, grâce au crédit de la France, a neutralisé jusqu'à ce jour les effets de la lutte des deux régimes; mais si l'argent métal continue à se déprécier, comme il vient de le faire pendant ces deux dernières années, il n'est pas douteux que l'équilibre ne pourra être maintenu et que de profondes perturbations — dont les variations de changes que nous observons depuis dix-huit mois sont les avant-coureurs — se produiront dans tous les Etats du monde civilisé.

A Londres, l'argent en barre est tombé, cette semaine, à 37 *pence l'once standard*, c'est-à-dire les 31.1 grammes d'argent fin à 925 millièmes, le cours de 60 *pence* 83 centièmes correspondant à notre rapport légal du 15 1/2. Vers la fin d'août 1890, le métal blanc était encore coté 54 1/2, après être descendu au plus bas à 41.62 dans le courant de mai 1888. En chiffres français, le kilog. d'argent fin, au pair monétaire, vaut 222 francs et son rapport avec l'or est de 15.5, c'est-à-dire 15 kilog. et demi d'argent équivalent à 1 kilogramme d'or. Aujourd'hui, l'argent ne vaut plus que 137 francs le kilogramme et, comme l'or a conservé sa même valeur (3.444 fr. le kilogramme), le rapport commercial des deux métaux s'est élevé à 25.13.

Si la baisse s'accentue encore — ce qui nous paraît probable — nous assisterons au phénomène qui s'est produit en Europe au commencement du XVIe siècle, lorsque Christophe Colomb en découvrant l'Amérique, Vasco de Gama en doublant le cap de Bonne-Espérance, Pizarre en pénétrant dans le Pérou, rétablirent, en faveur du monde civilisé, les importations de métaux précieux que l'invasion des Barbares avait si considérablement diminuées, en supprimant les relations commerciales entre l'Europe et les pays asiatiques.

(A suivre) Edmond Théry.

UNE NOUVELLE INDUSTRIE FRANÇAISE

Le 14 août, le navire le *François-Arago* est parti de Calais, emportant à son bord le câble qui doit être posé pour le compte du Gouvernement entre Marseille et Oran. L'expédition est placée sous la direction générale de M. Vallerstein, administrateur de la *Société des Téléphones*. Elle présente ceci de particulier, que, pour la première fois, on verra un câble fait en France, construit par des ateliers français, posé par un navire français sous une direction française. Jusqu'ici un de ces éléments avait toujours été étranger. Le fait, paraît donc digne d'être signalé.

Au point de vue de la construction des câbles, nous avions toujours été, jusqu'ici, tributaires de nos voisins soit Anglais, soit Italiens. La reprise par l'Etat des lignes téléphoniques, a provoqué notre affranchissement, et il est très curieux de constater qu'elle a eu ainsi des résultats diamétralement opposés à ceux qu'on était en droit de prévoir. On pouvait s'attendre à voir la Compagnie, sinon ruinée, tout au moins très compromise. Or, la Compagnie ne s'est pas laissé abattre. Privée d'un ordre de ressources, elle a songé à s'en créer d'autres, elle s'est efforcée de s'ouvrir un nouveau champ d'activité, et elle a importé en France l'industrie des câbles sous-marins, par la création, à Calais, d'une magnifique usine qui a construit, depuis sa fondation, de date encore récente, plus de 5.000 kilomètres de câble.

Si l'on réfléchit que les lignes sous-marines posées dans le monde entier représentent un capital de près de douze cents millions ; qu'elles s'augmentent tous les jours, et que depuis l'origine la France a, pour sa part, payé près de cinquante millions à l'étranger, on conviendra que la création de l'usine de Calais est un véritable service rendu au pays.

Elle est d'ailleurs aménagée conformément à tous les progrès modernes, et située dans d'excellentes conditions. Elle peut construire 500 milles marins de câble par mois. Quand nous disons construire le mot n'est pas rigoureusement exact. C'est *armer* qu'il faut dire. On sait en effet qu'un câble se compose de deux parties : 1° l'*âme*, composée d'un conducteur en cuivre, généralement une cordelette de cuivre de sept torons, le tout renfermé dans une gaine isolante en gutta-percha; 2° une armature destinée à préserver l'âme des chocs, et à résister au poids même du câble qui tend à la briser. L'armature se compose d'une gaine en corde, recouverte de fil de fer galvanisé. Enfin, par-dessus le fil de fer, on enroule trois couches de filin goudronné, séparées par un mélange posé à chaud de bitume et de silice, mélange qui joint à l'élasticité nécessaire une dureté suffisante pour résister aux insectes perforants qui peuplent les grands fonds océaniques.

L'âme des câbles est fabriquée dans l'usine que la Société possédait depuis longtemps déjà à Bezons, et où elle fabriquait de petits câbles côtiers, jusqu'au jour où elle essaya presque en cachette la fabrication et la pose d'un câble de cent milles marins entre la Martinique et la Guadeloupe. C'est le succès de cette timide opération qui la décida à élargir son champ d'action et à faire construire l'usine de Calais.

Les *âmes*, enroulées par mille mètres sur des bobines fermées, sont expédiées par wagons à Calais, où elles prennent place dans les cuves de l'usine. Là, elles sont armées par une série d'opérations dont la description nous entraînerait loin de notre cadre. Disons seulement que, à tous les moments de la fabrication, le câble est étudié par l'électricité au point de vue de sa résistance, de son isolement, de sa capacité, et que la moindre défectuosité est instantanément signalée par des appareils spéciaux.

L'armature une fois faite, le câble est lové dans d'immenses cuves de maçonnerie. Celles-ci sont situées à 150 mètres du bassin Carnot. Un tunnel d'un mètre cinquante de haut rattache l'usine au bassin. Le câble à embarquer y passe soutenu par des cylindres de

fonte et vient ainsi directement s'enrouler sur lui-même dans les cuves du navire.

Si l'on veut avoir une idée de l'importance d'une telle fabrication, voici le décompte des matières nécessaires a la confection d'un câble de 1.000 milles marins:

Ame (cuivre et gutta-percha)..........	130.000 kg.
Filins et jutes divers..................	400.000 —
Fils d'acier..........................	1.000.000 —
Compositions bitumineuses et goudrons	400.000 —
Total............	1.930.000 kg.

Terminons en relatant un fait qui, en faisant ressortir l'heureuse audace de la Compagnie des Téléphones, montre avec quelle exactitude les ingénieurs sont arrivés à calculer leurs plans. Le jour même où elle achetait le terrain destiné à l'usine de Calais, la Société acceptait sa première commande. Or, celle-ci comprenait pour 8 millions de francs de câbles sous-marins (réseau de Cayenne-Brésil et Martinique-Cayenne) à livrer moitié huit mois plus tard, moitié quatre mois après. Le tout a été livré en temps utile.

GEORGES PRICE.

POLITIQUE COLONIALE

Voici le texte de la circulaire que M. Jamais, sous-secrétaire d'Etat, adresse aux gouverneurs des colonies en vue des mesures à prendre pour faciliter l'émigration :

Paris, le 17 août 1892.

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur d'appeler votre plus sérieuse attention sur les mesures à prendre pour faciliter et développer l'émigration des Français dans nos colonies.

Si cette émigration ne nous donne aujourd'hui que des résultats hors de proportion avec ceux que nous devons chercher à atteindre, il ne faut pas l'attribuer, comme on le fait parfois, à une répugnance invincible, de la part de nos compatriotes, à porter au loin leur activité et leur travail. L'histoire de la colonisation française contredit cette affirmation; et nous voyons chaque jour des Français tentés de s'établir dans des pays étrangers et lointains, où ils ne trouvent trop souvent ni les débouchés ni les avantages qui avaient excité leurs espérances.

Il est de notre devoir de diriger ce courant vers le sol français de nos possessions d'outre-mer, non seulement dans leur intérêt propre, mais pour y accroître, en même temps que le nombre des Français, l'action permanente de la mère patrie, de ses produits, de son influence et de sa civilisation. Actuellement, l'administration des colonies n'intervient que pour aider, dans la mesure où le permet le crédit inscrit au budget colonial, les émigrants reconnus dignes d'être encouragés. Mais elle ne reçoit pas tous les renseignements généraux qui seraient nécessaires pour éclairer ceux qui voudraient aller dans nos colonies soit pour y employer leur travail soit pour y établir un commerce ou une industrie. Les besoins qui se font sentir dans nos colonies sont le plus souvent ignorés de ceux qui auraient intérêt à les connaître. De là, des hésitations et des craintes qui arrêtent bien des entreprises utiles. C'est cet obstacle qu'il importe de faire disparaître.

Vous vous attacherez à m'indiquer avec le plus grand soin par des rapports adressés au mois de juin et au mois de décembre de chaque année les divers emplois de la main-d'œuvre dans la colonie que vous dirigez, le nombre de travailleurs qui y sont occupés, ceux qui lui seraient nécessaires, les divers genres d'industrie et de commerce qui pourraient y être créés ou développés, les ressources et avantages de toute nature que les émigrants pourraient y rencontrer.

Vous grouperez autour de ces renseignements principaux que je vous signale plus particulièrement tous ceux qui vous paraîtront de nature à augmenter l'intérêt et l'utilité de votre rapport.

Vous ne perdrez pas de vue, d'ailleurs, qu'à côté de ces mesures favorables au développement de l'émigration, vous devrez également me faire connaître celles que vous aurez prises pour que les émigrants, arrivés dans la colonie, puissent trouver auprès de vous et des autorités placées sous votre direction toutes les indications propres à faciliter leur établissement, à leur assurer l'accueil et la protection que leur doivent les représentants de la mère patrie.

De mon côté, je porterai ces renseignements, sur leur demande, à la connaissance des intéressés, et notamment des Chambres de commerce, des Syndicats ouvriers et professionnels, des Syndicats commerciaux et agricoles, de toutes les associations, en un mot, qui constituent, sous ses diverses formes, la représentation du travail.

J'attache le plus grand prix à ces mesures et je pense que nous trouverons là l'un des moyens les plus féconds pour l'œuvre d'organisation qui s'impose à nous, si nous voulons que la France et ses colonies développent et fortifient, par un concours mutuel, leurs éléments de production, de prospérité et de puissance.

C'est en vue de ce résultat que je fais appel à votre collaboration la plus vigilante et à votre dévouement le plus éclairé.

Veuillez agréer, monsieur le Gouverneur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ÉMILE JAMAIS.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces instructions du sous-secrétaire d'Etat, auxquelles nous nous empressons d'applaudir. Mais s'il importe de renseigner ceux de nos compatriotes désireux d'aller chercher fortune au loin, il faudrait, pour diriger vers nos possessions d'outre-mer le courant d'émigration entrevu par M. Jamais, que les colons soient assurés de concours financiers pour leurs entreprises.

C'est là, malheureusement où le bât nous blesse. Combien de projets dorment dans les cartons — qui contribueraient, dans une forte mesure, au développement de notre expansion coloniale, — faute de capitaux nécessaires à leur éclosion!

Peut-être nos financiers s'intéresseront-ils davantage aux affaires coloniales françaises le jour où ils verront que le Gouvernement est résolu à seconder leurs efforts. Or, la circulaire que nous reproduisons plus haut, est un premier jalon dans cette voie. C. R. W.

LES CHEMINS AUTRICHIENS

La question n'a pas sensiblement avancé depuis la semaine dernière. Nous connaissons seulement aujourd'hui, avec quelque détail, les arguments invoqués par le Conseil d'administration. Le premier, c'est la nécessité où il se trouvait, pour sauvegarder ses droits éventuels, de prendre immédiatement une décision qui constituait en quelque sorte, suivant lui, une mesure conservatoire. Nous avons déjà exposé ce raisonnement qui pèche par un point essentiel : c'est que les « droits éventuels » n'existent pas, et qu'il n'y a par conséquent pas de mesures conservatoires à prendre pour les sauvegarder. Le deuxième argument, c'est que, dans le texte des obligations 3 0/0, il n'est pas dit qu'elles seront exemptes d'impôt. C'est là véritablement jouer sur les mots ; si cette promesse n'est pas inscrite au verso des titres, il n'en est pas moins vrai qu'elle a été faite dix fois sous toutes les formes, soit dans des prospectus, soit dans des réponses du Conseil d'administration, soit dans des délibérations publiées ; et nul ne saurait constester sérieusement que les acheteurs de ces obligations ont toujours cru acquérir une valeur placée à l'abri de toute charge de ce genre et qu'on a toujours fait tout le possible pour les entretenir dans cette croyance, qui apparaît aujourd'hui comme une illusion.

Depuis que le *Crédit Mobilier* s'est décidé à se mettre à la tête du mouvement de protestation, il reçoit de nombreuses adhésions. La première résolution adoptée a été : 1° de procéder à un examen juridique approfondi, à opposer à l'examen des juriconsultes choisis par le Conseil d'administration et qui lui ont donné raison ; 2° la nomination de plusieurs curateurs représentant directement les obligataires, et à adjoindre au curateur nommé à Vienne par le Tribunal de commerce. C'est seulement quand on aura la consultation juridique motivée, qu'un plan d'action définitif pourra être élaboré. Le Conseil affirme que les résolutions adoptées, par plusieurs Bourses étrangères, de fermer la cote aux actions des Chemins autrichiens, le laisse parfaitement calme. Il va même jusqu'à insinuer qu'il verrait avec plaisir restreindre le marché de ces titres. C'est prendre

galamment les choses et faire contre mauvaise fortune bon cœur. Mais nous ne croyons pas que ce soit très sincère, surtout si, comme il en est très sérieusement question, la bourse de Berlin met l'interdit non seulement sur les actions des *Chemins Autrichiens*, mais aussi sur les émissions futures que pourrait faire le Gouvernement autrichien. Or, étant donné les opérations de la *Valuta*, une telle mesure cœrcitive pourrait bien être gênante et faire réfléchir le Gouvernement autrichien, — et, par suite, le Conseil d'administration.

F. P.

LA CAISSE DE RETRAITES POUR LA VIEILLESSE

M. Cuvinot, sénateur, vient de présenter à M. le Président de la République le rapport annuel sur la situation de la Caisse des Retraites. Cette institution est des plus florissantes ; les détails suivants le prouveront :

« Le nombre des versements a été, en 1891, de 784.578, représentant un total de 30.052.721 fr. L'accroissement, par rapport à 1890, est de 55.933 versements et de 4.228.677 fr., soit 7 0/0 sur le premier chapitre et 14 0/0 sur le second. Cette augmentation se trouve répartie entre presque toutes les régions de la France : on compte, en effet, 68 départements où le nombre des versements a progressé et 60 où le total des sommes versées a grossi.

Les recettes de la Caisse pour arrérages des rentes et valeurs qu'elle possède se sont élevées à.		117.206.835
A déduire :		
Capitaux réservés.... Fr.	13.105.642	
Arrérages de Rentes viagères........................	30.264.140	
Remboursements divers...	178.381	43.548.164
Différence.......... Fr.		73.658.670

Sur ce reliquat, 27.546.704 francs ont été employés en achats de Rentes et d'obligations, ce qui laisse comme solde non employé une somme de 46.111.966 fr. Le rapport constate un accroissement sensible dans les versements à capital réservé, c'est-à-dire où réserve est faite du capital au profit de la famille survivante en cas de mort de l'assuré. »

Pareille augmentation se remarque dans l'apport des Sociétés de secours mutuels, et autres du même genre, au profit de leurs membres, ainsi que les chefs d'industrie pour préparer une retraite à leurs ouvriers. M. Cuvinot mentionne en particulier une somme considérable versée par la Compagnie d'Orléans au compte de ses employés non commissionnés.

Ces indications sont suivies de détails spéciaux sur les opérations de la caisse et notamment sur le placement de ses fonds devenu de plus en plus difficile. L'intérêt moyen des placements faits par la caisse, qui était il y a deux ans de 4 25 0/0, n'a plus été, en 1891, que de 3 38 0/0, inférieur de 0 fr. 38 au taux servant de base aux pensions à payer. C'est, on le voit, la même question qui se pose pour le revenu sur les dépôts des Caisses d'épargne. Cette partie du rapport doit être citée, car elle touche à un problème qu'il faudra prochainement aborder de front :

« On ne peut espérer que cette situation s'améliore en 1892 et il y a tout lieu de craindre, au contraire que les emplois de fonds qui auront lieu dans le cours de cette année ne s'effectuent dans des conditions plus défavorables. En outre, il ne faut pas perdre de vue que l'intérêt moyen de l'ensemble du portefeuille, qui baisse chaque année, subira des réductions encore plus sensibles par suite des diverses conversions dont les valeurs qui le composent sont menacées.

« En présence de cette situation il n'était plus possible de maintenir en faveur des déposants, le taux de 4 0/0 dont ils profitent depuis cinq ans, et, pour éviter les pertes qui ne manqueraient pas de résulter du maintien des conditions actuelles, la Commission supérieure a dû demander, ainsi qu'elle le faisait déjà prévoir dans son rapport de l'an dernier, l'abaissement du taux de l'intérêt servant de base au tarif. Conformément à l'avis qu'elle a exprimé dans sa séance du 24 décembre 1891, un décret du [illegible] le taux à 3 1/2 0/0 pour l'année [illegible]

« Ce taux est encore bien supérieur à l'intérêt produit par les placements en rentes ou en obligations de chemins de fer, et on ne peut se dissimuler que, même après cette réduction, les embarras signalés plus haut continueront à se produire par suite de la difficulté que la caisse éprouvera à trouver pour ses fonds disponibles des placements suffisamment avantageux et de l'importance même des capitaux à employer, dont le chiffre est d'autant plus élevé que le taux du tarif dépasse davantage l'intérêt des placements en valeurs de l'Etat.

« Toutefois, il y a lieu de remarquer que cette action du tarif s'exerce d'une manière très différente, suivant qu'il s'agit d'épargne à longue échéance ou de versement avec jouissance immédiate.

« En effet, les modifications du traif et les variations du cours des fonds publics n'exercent qu'une action tout à fait secondaire sur les versements collectifs effectués périodiquement, pendant une longue suite d'années. Leur marche sensiblement progressive, suit le développement des idées de prévoyance, et on peut même s'attendre à la voir s'accentuer davantage en présence des questions soulevées par les projets de loi d'intérêt social actuellement soumis au Parlement.

« Tout au contraire, les versements isolés, ceux surtout qui, atteignant le maximum annuel, sont pour les déposants un placement bien plus qu'une épargne, subissent dans une proportion très grande l'influence des cours de la Bourse. Il suit de là que même avec l'abaissement à 3 1/2 0/0, ces dépôts offrent trop d'avantages à ceux qui les effectuent pour qu'on s'attendet à ce qu'ils subissent une diminution sensible.

« Aussi, pour réduire ces versements isolés, qui ont un caractère de simple placement de fonds, et assurer le plus longtemps possible le bénéfice du nouveau tarif aux versements qui représentent l'épargne journalière de l'ouvrier, ou sa participation, sous forme d'allocations, dans les produits de l'entreprise à laquelle il apporte son concours, la Commission supérieure, sur l'initiative éclairée de M. le Directeur général de la Caisse des Dépôts, a-t-elle soumis à MM. les ministres du Commerce et des Finances une proposition ayant pour objet l'abaissement à 500 fr. du maximum des versements annuels. Ce chiffre se rapproche de celui indiqué d'abord par la Commission de la Chambre des Députés lors de la discussion de la loi du 20 juillet 1886. Il est assez réduit pour détourner dans une forte proportion les capitaux qui affluent en ce moment à la Caisse des retraites, et il est en même temps assez élevé pour permettre à tout ouvrier qui se trouverait fortuitement en possession d'un petit capital, de le verser pour augmenter le montant de sa rente ».

Opérations du 1er au 14 août 1892

Reçu des déposants :

A Paris	249 verst^{s}	(d^{t} 61 nouv.)	67.202 »
Dans les départements.	9.261 —	551 —	256.010 48
Ensemble	9.510	612	323.212 48

Payé aux déposants :	
Arrérages de rentes viagères............	209.555 05
Payé à leurs héritiers :	
Remboursements de capitaux réservés....	539.169 05
Ensemble....................	748.724 10
Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à	209.686 »
aux noms de 2.090 parties.	
Le total des rentes viagères est de...	32.914.523 »
réparties entre 186.817 titres.	
La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs...	3.862 79
Elle a placé :	
En obligations départementales et communales	739.854 »

LA LÉGISLATION DU TRAVAIL EN SUISSE

En dix-huit mois, le Gouvernement français a soumis au Parlement deux projets de lois d'une portée considérable au point de vue de l'évolution sociale.

L'un, préparé par M. Jules Roche, est relatif au droit à indemnité des ouvriers victimes d'un accident dans leur travail ; l'autre élaboré par MM. Constans et Rouvier, institue une Caisse nationale des retraites ouvrières. Tous deux marquent un pas décisif dans la voie de l'assurance mutuelle appliquée aux risques de

force majeure qui pèsent si lourdement sur l'existence des classes laborieuses. Tous deux impliquent la collaboration des salariés, des patrons et de l'Etat.

Le projet de M. Jules Roche rend l'assurance contre les accidents obligatoire pour les patrons et fait consister l'organisation du système dans une mutualité entre les chefs d'entreprise du pays tout entier, réunis à cet effet en Associations, par nature d'industrie.

Le dépôt de cette proposition en a fait éclore aussitôt six autres, dues à l'initiative personnelle des députés. Toutes ont été renvoyées à l'examen de la grande Commission du travail, que présidait M. Ricard, aujourd'hui ministre de la justice. Cette Commission a rédigé un projet de loi précédé d'un important commentaire et destiné à donner au problème, une solution précise, dès longtemps attendue.

Tandis que le projet gouvernemental tend à restreindre l'effet de la loi aux seuls cas spécifiés par elle et constitue une étape, une pierre d'attente, la Commission vise à étendre l'assurance des accidents. A ses yeux, la veuve et les orphelins d'un ouvrier tué dans la moins dangereuse des professions, offrent un intérêt aussi vif que les survivants d'un travailleur qui a péri dans les usines où la vie humaine est perpétuellement exposée.

Elle estime cependant que, pour introduire utilement le principe nouveau du risque professionnel et de l'assurance obligatoire, il convient de procéder avec méthode et prudence.

Son système ne comprend donc pas tous les travailleurs sans exception. Il englobe seulement, en même temps que les usines, toutes les industries, entreprises et exploitations qui présentent, pour ceux qui s'y trouvent employés, des dangers manifestes et, en quelque sorte, inévitables. Il comprend même les exploitations rurales, mais seulement pour les travaux agricoles qui nécessitent l'emploi de machines mues par une force élémentaire ou par des animaux, et transmettent cette force à un ou plusieurs opérateurs, par l'intermédiaire d'organes de transmission.

Le projet de loi de la Commission du travail poursuit un quadruple but. Il détermine les accidents donnant lieu à des indemnités et fixe le montant de ces indemnités, fondées sur le salaire. Pour les contestations, il fixe les règles de compétence devant le juge de paix ou devant le tribunal arbitral qu'il constitue. Il organise l'assurance obligatoire des chefs d'entreprise, soit par voie d'assurance mutuelle, soit par voie d'assurance individuelle ou syndicale.

Enfin, il règlemente le paiement des rentes, pensions et indemnités dues aux victimes d'accidents ou à leurs ayants-droit.

Il sera intéressant, croyons-nous, avant que ce projet passe à la discussion, de savoir comment la Suisse, aux prises avec les mêmes nécessités que la France, conçoit et prépare la solution de ce grave problème industriel.

Le Conseil fédéral — l'*Economiste Européen* en a fait part à ses Lecteurs, — étudie en ce moment un projet qu'il compte distribuer aux députés des deux Chambres dans leur session du mois de décembre et dont la genèse n'a pas laissé d'être laborieuse.

I

Le 23 juin 1890, l'Assemblée fédérale adoptait, à l'unanimité, sur la proposition du Conseil fédéral, un article constitutionnel 34 *bis*, ainsi conçu :

« La Confédération introduira, par voie législative, l'assurance en cas d'accidents et de maladies, en tenant compte des caisses de secours existantes.

« Elle peut déclarer la participation à ces assurances obligatoire en général ou pour certaines catégories de citoyens ».

Cet article fut accepté par le peuple, le 21 novembre 1890, à la majorité de 283.228 voix contre 92.200.

Pourquoi le Conseil fédéral, toujours circonspect dans ses propositions, et qui traduit assez fidèlement l'opinion progressiste moyenne de la Suisse, a-t-il pris l'initiative d'un projet qui marque une étape décisive dans la voie du socialisme d'Etat? Pourquoi cette nouvelle dérogation au principe du laissez-faire, laissez-passer, cher aux partisans de la pure doctrine, dont la tête repose mollement sur l'oreiller de l'individualisme? Enfin, pourquoi la Suisse a-t-elle franchi, en trois lustres tout au plus, la distance considérable qui sépare les prescriptions simplistes des articles 1382 à 1384 de l'ancien Code civil touchant la responsabilité de l'employeur, de la doctrine étatiste contenue dans l'assurance obligatoire ?

Les raisons de cette évolution fondamentale méritent d'être étudiées d'un peu près.

Depuis le milieu du siècle, des faits nouveaux se sont produits dans l'industrie. A la conception individualiste, issue de la Révolution française, a succédé peu à peu une notion nouvelle. Les capitaux, auparavant disséminés se sont concentrés dans un petit nombre de mains pour lutter efficacement contre la concurrence étrangère. Ils sont devenus des puissances et leurs détenteurs, dans certains pays, traitent avec les gouvernements sur le pied d'égalité.

L'accumulation des capitaux a entraîné l'extension indéfinie de la machine. Dans les casernes du travail, on a reculé les limites de la science pour doter les travailleurs de modes de production plus rapides et plus rémunérateurs. Et, dans ces ruches immenses, s'élève un bourdonnement d'activité qui fait songer à quelque gigantesque fournaise où bouillonneraient ensemble les métaux ardents et les passions humaines.

Parfois un cri d'angoisse domine le tumulte : c'est un ouvrier saisi par un engrenage et qui tombe blessé, mutilé, lorsque le rouage implacable ne le rejette pas à l'état de cadavre; ou bien c'est une mère de famille sur laquelle pèse la lourde tâche de la maternité et que les exigences de la vie au jour le jour contraignent à d'autres devoirs dans la fabrique, au détriment de ses forces, de l'existence même du petit être auquel elle aura donné le jour. C'est l'enfant arraché à l'école avant l'âge, condamné aux fatigues d'un labeur excessif, devenu l'esclave de son ignorance professionnelle.

L'outil perfectionné impose une loi fatale. Un moment d'inattention, une distraction, une faiblesse suffit pour causer le malheur de toute une vie. Qu'un accident, qu'une maladie incurable, causée par l'atmosphère malsaine de l'atelier, surviennent c'est, pour le travailleur, l'invalidité partielle ou définitive, c'est-à-dire la vieillesse prématurée, le décès anticipé frappant la victime et le rendant impropre à subvenir aux besoins de sa famille comme aux siens.

Les progrès de la science appliquée, le développement du capitalisme anonyme et de la grande industrie, l'emploi croissant des machines ont fait surgir la vision d'un devoir nouveau, collectif et vraiment humain, celui de réparer les conséquences, parfois terribles, du risque professionnel.

Le travail industriel est soumis à des accidents de force majeure, inhérents à sa fonction même, à la nature de ses engins et de ses matières premières, accidents multiples et qui défient souvent les précautions les plus sages.

Les faits éclatent à tous les yeux. Aujourd'hui, les hommes de sens et de bonne volonté, qu'ils se rattachent au socialisme de la chaire ou professent le culte de la liberté, ne contestent plus l'intensité de ces phénomènes et l'urgence des solutions désirables. Le problème du travail a forcé l'accès de tous les Parlements et de tous les partis.

L'Empereur et le Pape, les républicains de Gouvernement comme les radicaux avancés, se piquent à l'envi de faire avancer la question sociale; et le problème, avec ses redoutables inconnues, est abordé, dans les corps législatifs aussi bien que dans les associations patronales et ouvrières.

C'est que le risque professionnel doit trouver son remède, non seulement dans un concert de philanthropie ou de charité, mais dans la lettre et l'esprit de la loi, expression de la solidarité sociale grandissant à mesure que s'étend ou s'affermit le sentiment de la responsabilité collective. La réparation de l'accident doit être opérée non point par la bonne volonté, toujours pré-

caire, des individus, mais par le concours des forces nationales.

L'Etat, dans plusieurs pays, commence à s'acquitter de cette haute mission. Il a d'abord réglementé, en vertu de ses attributions de police, les industries dangereuses ou insalubres, le travail des femmes et des mineurs ainsi que la durée maximum de la journée dans les fabriques ; en un mot, ce qui touche à l'hygiène et à la sécurité physique du personnel des usines.

C'est dans un but de sage prophylaxie que la législation suisse a développé graduellement le système de la responsabilité civile de l'employeur: Patron, Société anonyme ou Etat.

Elle a débuté par la loi du 1er juillet 1875, relative à la responsabilité des entreprises de chemins de fer et des bateaux à vapeur pour les accidents survenus au cours de l'exploitation. Puis, la loi du 22 mars 1877 a étendu la notion de la responsabilité à l'exploitation des fabriques.

Cette loi n'a pas limité ses effets seulement aux conditions de salubrité ; elle contient des dispositions fort sages sur le paiement régulier des salaires, sur les heures et les locaux réservés aux repas, comme aussi sur l'organisation des diverses œuvres de secours mutuels que doivent encourager les autorités publiques.

Comme le disait éloquemment M. le conseiller fédéral Numa Droz, en ouvrant, à Berne, les délibérations du Congrès des accidents du travail : « Il existe une « connexité évidente entre la question des accidents du « travail et les autres questions ouvrières. Celle des « accidents du travail, si l'on y fait rentrer à juste titre « les maladies professionnelles, forme le centre et le « nœud de la législation ouvrière. Tout se tient dans « ce domaine. La santé physique est généralement la « condition première de la santé de l'esprit et de l'é- « quilibre moral. Placer l'ouvrier dans des conditions « d'existence normale, assurer autant que possible « son lendemain et celui de sa famille, c'est là le but « élevé que tous les hommes de cœur doivent poursui- « vre à notre époque ».

Le droit commun laissait subsister d'importantes lacunes au point de vue de l'accomplissement de cette grande tâche collective.

D'après le Code civil, l'ouvrier victime d'un accident se voyait obligé, pour obtenir une indemnité, de s'adresser aux tribunaux et de fournir la preuve qu'il n'y avait pas de sa faute. Mais l'observation des faits a démontré l'insuffisance absolue du Code civil en ce qui concerne la responsabilité des employeurs.

En effet, les accidents imprévus, causés par la nature même de l'industrie, entraînent ordinairement la maladie légère ou grave, l'incapacité temporaire ou permanente de travailler, l'invalidité partielle ou totale. Comment remédier à l'absence de moyens préventifs ou d'institutions de prévoyance libres, à l'indifférence, à l'incurie, au mauvais vouloir d'un patron, qui compromettent et ruinent la santé des ouvriers en les réduisant à la misère ? Comment parer aux conséquences du préjudice matériel et moral causé à l'ouvrier, victime d'un accident, comme à sa famille ?

(A suivre.) A. GAVARD.

Informations Économiques et Financières

Résumé des échanges avec les principaux pays

(En milliers de francs)

ÉTATS	Mois de Juillet			Depuis le 1er Janvier		
	Importat.	Exportat.	Différ. p. l'exp.	Importat.	Exportat.	Différ. p. l'exp.
Angleterre	51.283	[illegible]	+ 47.668	342.947	[illegible]	[illegible] 277
Allemagne	24.752	26.01[illegible]	[illegible]	[illegible]	206.[illegible]	[illegible] 111
Belgique	42.473	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suisse	5.200	14.[illegible]	[illegible]	[illegible]	131.[illegible]	[illegible]
Italie	5.[illegible]	4.[illegible]	1.091	7[illegible]	[illegible]	[illegible]
Espagne	10.117	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	+ 112.[illegible]
Turquie	6.240	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Etats-Unis	17.979	[illegible]	[illegible]	[illegible]	142.[illegible]	[illegible]
Brésil	3.522	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Républ. Argentine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	117.[illegible]

Ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro, le point véritablement inquiétant de notre commerce extérieur est la diminution de l'exportation des objets fabriqués. Depuis 1889, le chiffre actuel est le plus bas qui ait été constaté ; pour les sept premiers mois de l'année, on trouve, en effet :

En 1889	1.023.928.000
En 1890	1.100.927.000
En 1891	1.036.436.000
En 1892	1.017.618.000

Si on compare les différents articles exportés, on trouve quelques augmentations importantes sur :

Les tissus de laine	18 millions
Les peaux préparées	7 —
La tabletterie	5 —

Tous les autres articles sont stationnaires ou en diminution. Par exemple, on remarque :

	Diminution
Sur l'orfèvrerie	9 millions
Sur les machines	6 —
Sur les outils et ouvrages en métaux	4 —
Sur les meubles	4 —
Sur les confections pour femmes	3 —
Sur les livres, gravures, etc	4 —
Sur les verres et cristaux	3 —

Il est impossible de nier l'effet désastreux du nouveau tarif. Quelques industries parfaitement organisées, dont les produits sont universellement connus et appréciés, ont pu résister, mais nous voyons, de mois en mois, la liste s'allonger des articles que nos voisins nous laissent pour compte.

RÉSUMÉ COMPARATIF des Importations et Exportations par catégories pour les sept premiers mois des dix dernières années (1883-1892).

IMPORTATIONS (en milliers de francs)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	March. diverses	Total des import.	Or, arg. et billon
1892	1.386.821	389.991	1.016.937	91.000	2.884.749	345.579
1891	1.431.841	370.097	822.427	67.828	2.692.193	[illegible]
1890	1.402.004	354.706	819.712	71.170	2.647.592	155.377
1889	1.289.826	339.119	832.648	71.682	2.533.275	302.206
1888	1.167.165	311.454	833.611	62.793	2.375.023	161.704
1887	1.139.376	305.801	778.501	61.611	2.886.289	187.414
1886	1.182.324	305.899	848.812	60.583	2.397.618	[illegible]
1885	1.231.598	331.495	808.027	55.114	2.427.134	302.444
1884	1.317.259	367.795	777.518	70.750	2.533.322	[illegible]
1883	1.321.872	419.126	893.475	71.027	2.705.500	[illegible]

EXPORTATIONS (en milliers de francs)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	March. diverses	Total des export.	Or, arg. et billon
1892	405.034	1.017.618	430.020	[illegible]	2.059.026	[illegible]
1891	381.855	1.036.436	402.[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1890	440.228	1.100.927	460.767	121.853	2.123.775	[illegible]
1889	452.452	1.023.928	432.494	121.[illegible]	2.030.420	[illegible]
1888	389.220	[illegible]	371.242	[illegible]	1.797.030	[illegible]
1887	378.737	922.921	377.[illegible]	102.[illegible]	1.781.732	[illegible]
1886	351.774	941.015	378.340	[illegible]	1.756.330	111.505
1885	346.[illegible]	891.[illegible]	407.728	[illegible]	1.726.420	182.446
1884	362.[illegible]	883.[illegible]	421.043	71.[illegible]	[illegible]	[illegible]
1883	393.707	[illegible]	[illegible]	71.[illegible]	[illegible]	[illegible]

MÉTAUX PRÉCIEUX — Importations et Exportations des Métaux précieux pendant les sept premiers mois des années 1890 1891 1892 (Valeur en milliers de francs).

Matières	Importations			Exportations		
	1892	1891	1890	1892	1891	1890
Or en lingots	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Or monnayé	[illegible]	[illegible]	[illegible]	59.848	[illegible]	49.417
Argent en lingots	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2.572	[illegible]
Argent monnayé	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Monnaies de billon	63	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Totaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	154.279	[illegible]

Pendant les sept premiers mois de l'année [illegible], le

stock d'Or en France s'est augmenté de 186.030.000 francs, dont environ 18 millions pour le seul mois de juillet. Le stock d'Argent, qui gagnait fin juin 24 millions 258.000 fr., a augmenté ce gain de 2.556.000 fr. en juillet, ce qui porte le surplus des sept premiers mois à 26.814.000 fr. Bien entendu, ces chiffres ne comprennent, pour l'or surtout, qu'une faible partie des sommes réellement importées. — Billon. Pendant les sept premiers mois, les sorties ont été supérieures aux entrées de 772.000 francs.

Ces résultats continuent à être excellents pour la richesse de la France.

RÉSUMÉ des perceptions opérées par le service des douanes et le service des contributions indirectes pendant les 7 premiers mois des années 1892, 1891 et 1890.

DÉSIGNATION	1892	1891	1890
Service des Douanes :	Mille fr.	Mille fr.	Mille fr.
Droits de douanes à l'importation	244.760	202.469	194.627
— — à l'exportation	»	»	»
— de statistique	4.018	4.116	4.088
— de navigation	5.017	5.089	4.820
— et produits divers de douanes	3.039	3.130	2.850
Taxe de consommation des sels	10.814	10.520	9.833
Total	267.648	225.324	216.218
Service des contribut. indirectes:			
Boissons et droit de fabr. des bières	261.941	256.758	249.663
Sels	6.057	6.269	6.317
Sucre indigène (droit de fabrication)	83.165	73.308	52.427
Droits divers et rec. à diff. titres	67.857	75.139	80.024
Vente des tabacs	215.926	213.641	212.399
— des poudres	3.793	4.108	4.256
— des allumettes	12.409	12.137	»
Total	651.148	641.360	605.086
Total général des perceptions	918.796	866.684	821.304
A déd. les dép. p. primes ou drawbacks.	64	64	82
Reste acquis au Trésor	918.732	866.620	821.222

Il résulte de ces chiffres que, pendant les sept premiers mois de l'année 1892, les perceptions opérées par le service des douanes et les contributions indirectes, ont été supérieures de 52.112 milliers de francs à celles de la période correspondante de 1891. Les douanes entrent dans ce total pour 42 millions 324.000 francs et les contributions indirectes pour 9 millions 788.000 fr.

RÉSUMÉ de la navigation de la France pendant les 7 premiers mois des années 1891 et 1892 *(navires chargés)*

	ENTRÉE				SORTIE			
	1892		1891		1892		1891	
Navires français	Nomb. de navir.	Ton.	Nomb. de navir.	Ton.	Nomb. de navir.	Ton.	Nomb. de navir.	Ton.
Avec colonies et possessions françaises	1.160	(mill.) 815	1.168	(mill.) 803	1.205	(mill.) 860	1.116	(mill.) 784
Grande pêche	88	7	146	9	451	51	557	62
Etranger :								
Pays d'Europe	2.879	905	3.064	1.111	2.604	937	2.804	1.021
— hors d'Europe	499	687	486	681	461	639	499	708
Total	4.617	2.505	4.864	2.606	4.721	2.490	4.976	2.575
Navires étrang.								
Avec colonies et possessions françaises	153	95	199	130	69	32	92	53
Etranger :								
Pays d'Europe	8.751	3.591	9.842	4.035	7.036	2.452	7.556	2.633
— hors d'Europe.	1.887	1.583	1.188	1.544	336	468	368	491
Total	10.091	5.270	11.229	5.681	7.441	2.953	8.016	3.178
Total général	14.708	7.775	16.093	8.287	12.162	5.443	12.992	5.754

La période des sept premiers mois de 1892 a donné lieu à une diminution dans l'entrée des navires dans les ports français. Ceux-ci ont reçu 1.385 navires de moins que pendant la période correspondante de 1891, et le tonnage a subi une réduction de 511 milliers de tonneaux. Pendant la même période de 1892 les sorties de navires ont été inférieures de 830, et le tonnage emporté a diminué de 311 milliers de tonneaux.

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Depuis le 13 août, les 100.000 actions nouvelles de 500 francs, nos 390001 à 490000, libérées et au porteur, de la Compagnie des Chemins de fer du Nord de l'Espagne, sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme.

Ces titres sont inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote, sous la même rubrique que les 350.000 actions anciennes nos 1 à 350000.

Par suite, le nombre des actions de ladite Société, négociables sur notre marché, se trouve porté de 350.000 à 450.000, numérotées 1 à 350000 et de 390001 à 490001.

Ces 450.000 actions ont toutes les mêmes droits aux produits de l'exercice 1892 en cours. Elles se négocient, savoir :

Les actions nos 1 à 350000, coupon no 62 attaché,

Et les actions nos 390001 à 490000, coupon no 63 attaché.

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	11 août	18 août
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 11 août / 18 août		
Or .... 1.660.847.291 / 1.669.375.967	2.956.378.452	2.966.835.099
Argent... 1.295.531.161 / 1.297.459.132		
2.956.378.452 / 2.966.835.099		
Effets échus hier à recevoir ce jour	496.364	77.149
Portefeuille Paris { Effets Paris	159.248.292	155.520.482
Portefeuille Paris { Effets Etranger	»	»
Portefeuilles des succursales	295.599.783	275.381.630
Avances sur lingots à Paris	29.377.600	28.952.600
Avances sur lingots dans les succursales	8.754.894	8.897.694
Avances sur titres à Paris	124.068.880	123.851.426
Avances sur titres dans les succursales	161.500.083	160.814.251
Avances à l'Etat	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.514.914	99.514.914
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	9.369.387	9.369.387
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	2.492.494	2.497.118
Emploi de la réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Divers	118.333.865	114.586.570
Total	4.232.023.206	4.213.186.518
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation	3.081.960.265	3.055.374.030
Arrérages de valeurs déposées	15.217.215	18.372.793
Billets à ordre et récépissés	41.807.883	42.365.785
Compte courant du Trésor, créditeur	432.635.203	425.237.924
Comptes courants de Paris	343.872.180	353.453.869
Comptes courants dans les succursales	55.964.759	57.264.403
Dividendes à payer	3.802.741	3.582.105
Escompte et intérêts divers	2.584.270	2.800.329
Réescompte du dernier semestre	910.847	910.847
Divers	27.652.331	27.308.921
Total	4.232.023.206	4.213.186.518

Comparaison avec les années précédentes

	23 août 1888	22 août 1889	21 août 1890	20 août 1891	18 août 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	2 527.4	2 803.6	2 910.0	2 935.2	3 055.3
Encaisse	2.327.7	2 585.8	2.585.6	2.638.8	2 966.8
Portefeuille	581.3	521.2	594.5	547.6	430.9
Avances aux partic.	260.9	258.2	261.5	295.4	322.5
— à l'Etat	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	255.5	291.4	224.0	351.2	425.2
— part.	344.0	394.4	373.6	389.0	410.7
Taux d'Escompte	2 1/2 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 1/2 0/0
Prime de l'or	4 0/00	1 1/2 0/00	3 0/00	4 0/00	Pair
Bénéfices nets	882.7	853.5	1012.8	1021.0	393.2

Répartition des Obligations du Crédit Foncier. — Voici le barème définitif qui règle la répartition de la dernière émission du Crédit Foncier.

Il est attribué aux souscripteurs de :

1 obligation.......	1 obligation
2 à 4 obligations.......	2 obligations
5 à 9 —	3 —
10 à 20 —	4 —

et ainsi de suite à raison de 20 0/0, plus une obligation pour toute fraction.

La délivrance des titres aura lieu du 22 au 31 août pour les titres non libérés, et à partir du 1er septembre pour les titres libérés.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 29 Juillet au 4 août (31e semaine)
(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine		Rec. br. depuis le 1er janvier		Différence pr 1892
		1892	1891	1892	1891	
Etat	2.665	841	812	21.091	20.787	+ 304.»
Paris-Lyon-Méditer.	8 364	7.241	7.105	198.729	199.594	— 865.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	94	94	2.606	2.630	— 24.»
— Chemins Algériens..	513	186	220	4.992	5.270	— 258.»
Nord	3.629	3.845	3.642	106.472	105.803	+ 669.»
Ouest	4.961	3.186	3.522	83.343	82.407	+ 936.»
Orléans	6.432	3.479	3.493	97.589	95.124	+ 2.464.»
Est	4.691	2.950	2.963	82.097	82.024	+ 73.»
Midi	3.023	1.969	2.027	50.155	51.252	— 1.096.»
Est-Algérien	897	121	115	3.313	3.511	— 197.»
Bône-Guelma voie larg.	534	94	85	2.125	2.159	— 34.»
— voie étroite	128	5	6	190	207	— 17.»
Ouest-Algérien	296	54	67	1.576	1.420	+ 155.»
Arzew à Kralfallah	214	25	28	812	732	+ 80.»
Médoc	101	26	27	618	612	+ 6.»

Les Chemins de fer du Sud de la France. — Une Assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des Chemins de fer du Sud de la France a eu lieu le 11 août courant, sous la présidence de M. J. Gay, président du Conseil d'administration. Cette Assemblée a voté, à l'unanimité, la résolution suivante :

Résolution

L'Assemblée générale approuve et rend définitive la résolution provisoire prise, à l'unanimité, par l'Assemblée générale du 30 juin 1892, ainsi conçue :

« L'Assemblée générale constate et reconnaît la sin-
« cérité de la déclaration de souscription aux 10.000
« actions nouvelles et du versement du quart sur chaque
« action, déclaration faite par acte du 17 juin 1892,
« devant Me Dufour, notaire à Paris.

« En conséquence, le fonds social est augmenté de
« 5 millions de francs, porté à 25 millions de francs et
« divisé en 50.000 actions de 500 francs chacune. »

Crédit Foncier Colonial. — Les obligataires sont informés que conformément à l'article 8 du concordat, le délai précédemment fixé pour demander l'échange des anciens titres contre des obligations nouvelles a été, par décision du Conseil d'administration, prorogé au 30 septembre prochain.

L'échange se fait à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, 50, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, où les obligataires sont priés de déposer leurs obligations accompagnées d'une déclaration d'adhésion au Syndicat des obligataires.

Il leur sera délivré un récépissé qu'ils devront restituer contre la remise de nouveaux titres.

Mort de M. Ch. Hart. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Charles Hart, ingénieur, membre du Conseil d'administration de la Compagnie Parisienne du Gaz, frère de l'honorable M. Hart, Agent de change près la Bourse de Paris, ancien syndic.

La grève des Omnibus. — La grève est ajournée, au moins pour le moment, par suite de la résolution suivante votée par les employés dans une grande réunion au Tivoli-Vauxhall.

Les employés d'omnibus, réunis en assemblée générale, le 14 août 1892, au nombre de 5.000, au Tivoli-Wauxhall, votent :

1o Qu'ils seront toujours groupés autour du drapeau du Syndicat contre la Compagnie ;

2o Qu'ils donnent au Syndicat le mandat d'agir auprès de la Compagnie pour connaître les satisfactions que celle-ci est disposée à accorder aux diverses catégories du personnel.

La faillite Jouanno. — M. Pinet, syndic de la faillite Jouanno, ancien directeur de la Caisse des reports, met actuellement en distribution un dividende de 4 1/2 0/0. Nous croyons savoir que le syndic procèdera bientôt à une deuxième et dernière répartition, maie que celle-ci ne sera pas supérieure à 1 0/0.

Banque Nationale d'Haïti. — Le Conseil d'administration a fixé le dividende pour l'exercice 1891, comme pour les années précédentes, à 38 50 par action.

Il ressort des comptes présentés aux actionnaires que le bénéfice net s'élève à 1.280.000 fr., sur un capital-actions de 10 millions de francs ; 216.000 fr. sont mis en réserve et 26.000 fr. sont reportés à nouveau.

Le portefeuille d'effets de commerce s'élève à 7.530.000 francs, sur lesquels une somme de 200.000 fr. a été portée en amortissement.

Compagnie du Gros Camionnage de Paris (en liquidation). — Les créanciers se sont réunis, le 9 août, au Tribunal de commerce, pour prendre connaissance des termes de concordat. Ce concordat, qui assure aux obligataires le paiement d'une somme de 412 fr. 75, frais déduits, par suite du versement que doit opérer M. Cotté, l'un des fondateurs-administrateurs qui a été déclaré responsable du passif social, a été approuvé Mais avant de devenir définitif, le concordat doit recevoir l'homologation du tribunal. Or, deux créanciers ont introduit une instance concluant au refus de l'homologation, de sorte que l'affaire n'est pas près d'être terminée.

Obligations du Trésor. — Le Ministère des finances publie la note suivante, relative à la réception avant l'échéance des obligations du Trésor à court terme, remboursables le 1er septembre 1892 :

« Les porteurs d'obligations du Trésor à court terme remboursables le 1er septembre 1892, qui désirent en toucher le montant le jour même de l'échéance, sont invités à effectuer le dépôts de ces valeurs, savoir :

« A Paris : du 20 au 29 août inclusivement, à la Caisse centrale du Trésor, rue de Rivoli, porte B (bureau du portefeuille).

« Dans les départements : du 20 au 26 août inclusivement, à la Caisse des trésoriers-payeurs généraux.

« Les dépôts ne seront acceptés que pour le capital nominal des bons et ne pourront comprendre le dernier coupon semestriel attaché à ces valeurs (échéance du 1er septembre 1892). »

La Correspondance des Rentiers. — Le liquidateur de la Correspondance des Rentiers, Société anonyme au capital de 600.000 francs, invite les propriétaires d'actions non libérées à effectuer au siège de la liquidation, 4, rue de Choiseul, le versement des 3e et 4e quarts, appelés conformément à l'art. 9 des statuts.

Les versements devront être opérés au plus tard le 31 août : après cette date, ils seront passibles d'intérêts de retard à 6 0/0 l'an, par application de l'article 11 des statuts.

Carrières de Vacqueville et de Merviller. — Les créanciers vérifiés et affirmés de la Société anonyme dite des Carrières de Vacqueville et de Merviller, au capital de 300.000 francs (en liquidation), ayant eu son siège social à Paris, rue d'Amsterdam, 2, peuvent se présenter de 9 heures à midi, et de 2 heures à 4 heures, chez M. Pinet, syndic, 17, rue de Londres, pour y toucher un dividende de 22 fr. 65 0/0, unique répartition.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 11 août................	240.000	240.000
Du 12 août................	130.000	190.000
Du 13 août................	100.000	128.000
Du 14 août................	210.000	120.000
Du 15 août................	130.000	210.000
Du 16 août................	150.000	250.000
Du 17 août................	90.000	220.000
Du 19 août................	260.000	260.000
Du 11 au 19 août..........	1.310.000	1.770.000

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

Aucune agitation ne marque les vacances, et les affaires continuent à être calmes. Mais les cours, influencés seulement par l'ordre naturel des choses, c'est-à-dire par la loi de l'offre et de la demande, sont très fermes, et le 3 0/0 est de nouveau revenu au pair, ce qui prouve que ce cours, déjà atteint une première fois, n'était pas éphémère, et ce qui justifie définitivement les prévisions si précises de M. Edmond Théry.

Au reste, les affaires se ressentent beaucoup des absences estivales qui entrent de plus en plus dans les mœurs, et sont très peu nombreuses. Quant aux cours eux-mêmes, on ne peut les accompagner que de commentaires très restreints, leurs faibles variations ne comportant, — en général naturellement — aucune explication autre que la tendance du marché.

Fonds d'Etat Français. — Le 3 0/0, après avoir atteint les cours de 100 francs, a clôturé à 99 97, en hausse de 35 centimes sur le cours de samedi dernier. L'*Amortissable* que nous avons laissé la semaine dernière à 99 62 (même cours que le 3 0/0), ferme à 100. Le 4 1/2 est sans changement à 105 50, et le 3 0/0 *Tunisien* perd quelques centimes à 489 25.

Sociétés de Crédit françaises. — La *Banque de France* se retrouve à peu près au même cours que la semaine dernière, à 4.180. La *Banque d'Escompte* est sans changement à 235. Nous n'avons rien à ajouter à l'article que nous avons consacré la semaine dernière à l'émission prochaine de la *Soie par le procédé Chardonnet*, sinon que cette émission aura lieu décidément le mois prochain, et qu'elle s'annonce dès à présent comme un succès. La *Banque de Paris et des Pays-Bas* est ferme à 660. On ne sait toujours rien de précis relativement aux négociations entamées pour une avance à la Banque d'Esqagne.

La *Compagnie Algérienne* ne garde pas le cours de 500 fr. qu'elle avait atteint il y a quinze jours. Nous la retrouvons à 485. Le *Comptoir National d'Escompte* est très bien tenu à 512 50. Le *Crédit Foncier* s'avance de 1.005 à 1.116 25 ; le mouvement de hausse continue avec régularité, ce qui est absolument logique, puisque la situation est désormais solidement assise.

Le *Crédit Industriel* est bien tenu à 550. Le *Crédit Lyonnais* est en progrès à 806 25. Le *Crédit Mobilier* est à 147 50. Il ne semble pas possible que les cours ne s'améliorent pas ; nous en avons indiqué trop souvent les raisons pour y revenir. Disons seulement que l'ensemble de la situation, meilleure aujourd'hui qu'il y a trois mois, indique une valeur intrinsèque de l'action supérieure au double du cours coté. Peu de changement sur la *Societé Générale* à 476 25 et la *Banque Internationale* à 395. Ces deux valeurs sont très fermes et tendent à la hausse, que la *Banque Parisienne* atteint franchement en passant de 382 50 à 390.

Les recettes des Chemins de fer sont en légère moins-value. C'est l'Ouest qui influence le total, par une assez grosse diminution de recettes, difficilement explicable étant donné la saison. Néanmoins, les cours n'ont pas été influencés, et presque toutes les actions sont en hausse.

Le *Bône-Guelma* cote 730 contre 722.

L'*Est Algérien* est sans changement à 592.

L'*Est* passe de 930 à 945, et le *Paris-Lyon-Méditerranée* de 1.520 à 1.578 75. Nous enregistrons encore une plus-value de 10 fr. sur le *Midi* à 1.310, et de 5 fr. sur le *Nord* à 1.890. L'*Orléans* est stationnaire à 1.585, ainsi que l'*Ouest* à 1.090.

Le *Sud de la France* passe de 502 à 505.

Sociétés Industrielles Françaises. — Nous notons la bonne tenue des *Magasins Généraux* à 549 contre 540 50, et de la *Compagnie Parisienne du Gaz* à 1.468 50 contre 1.460.

La *Compagnie Transatlantique* est également en hausse à 588 75 contre 581 25. Les menaces de grève n'ont exercé aucune action sur les cours de l'action *Omnibus*. On verra aux *Informations* que, d'après la délibération du Syndicat, la grève est ajournée, et que, à moins d'un revirement imprévu, les choses semblent devoir tourner du côté de la conciliation. On cote 1.049 au lieu de 1.045. La grève des *Voitures*, elle, a éclaté. Mais l'action des *Voitures* n'a été impressionnée que d'une façon insignifiante. Devant l'attitude énergique du Syndicat des loueurs opposé au Syndicat des cochers, celui-ci a capitulé. Après avoir perdu 10 fr., l'action des Voitures clôture à 700 au lieu de 705, la semaine dernière.

Le *Panama* reste à 25 en attendant les grands projets annoncés. Le *Suez* change peu à 2.752 50 contre 2.750.

Les *Téléphones* font un large pas en avant. Nous les retrouvons à 473 75 au lieu de 455, ce qui représente 40 fr. de hausse depuis un mois. On nous rendra cette justice que nous avons depuis longtemps prédit ce mouvement, en nous appuyant sur des données précises, tels que les excellents résultats de l'Usine de Calais. On trouvera aujourd'hui dans le corps du Journal un article consacré au câble de Marseille à Oran et à cette même usine de Calais.

Sociétés étrangères diverses. — La *Banque des Pays Autrichiens* est stationnaire à 485. La *Banque Ottomane* est à 575, en hausse de 10 fr. sur la semaine dernière. On attribue ce mouvement et la tendance qu'il indique à une importante opération d'avances au gouvernement ottoman dont on ne donne pas le détail.

Pas de mouvement appréciable sur le *Crédit Foncier d'Autriche* à 1.091, ni sur le *Foncier Egyptien* à 473 75. Le *Crédit Mobilier Espagnol* est faible à 85. Nous notons un progrès sensible des *Chemins Andalous*, qui passent de 328 à 340. Les *Chemins Autrichiens* sont sans changement à 652 50. On trouvera dans le corps du Journal des renseignements sur la question de l'impôt.

Les *Chemins Portugais* ont monté de 81 à 85. La réunion plénière des Comités n'aura lieu vraisemblablement qu'à la fin du mois. Les bilans qui ont été publiés n'ont pas une clarté suffisante pour justifier un mouvement de hausse.

Le *Madrid à Saragosse*, comme les *Andalous*, est en hausse. Nous le retrouvons à 193 75 contre 187 50.

Fonds d'Etats étrangers. — Les *Consolidés Anglais* s'inscrivent à 97 70 contre 97 60. L'*Autriche* 4 0/0 or recule de 98 25 à 97 65. Les *Fonds Brésiliens* sont sans aucun changement.

Les *Valeurs Egyptiennes*, après avoir été d'abord défavorablement influencés par des éventualités d'évacuation bien lointaines, reviennent en hausse. Nous retrouvons la *Daïra* à 100 au lieu de 97 90 ; l'*Unifiée* à 99 20 au lieu de 97 95, et la *Privilégiée* à 94 40 au lieu de 93 95.

L'*Extérieure Espagnole* s'avance de 63 55 à 64 85, sur le bruit de la conclusion de l'emprunt. Les *Fonds Helléniques* réagissent : le 5 0/0 1881 de 355 à 341 50, et le 4 0/0 1887 de 296 à 287.

Le *Portugais* ne varie pas à 23 30.

Les *Fonds Russes* sont bien tenus et gagnent quelques centimes. Le 5 0/0 1879 cote 68 57 au lieu de 68 20 ; le 4 0/0 1880 s'inscrit à 96 40 au lieu de 95 70, et le 3 0/0 1891 à 79 30 au lieu de 78 60.

Même observation pour les *Fonds Ottomans*. Nous retrouvons la Dette à 21 37 contre 20 87 ; la Consolidation à 383 75 contre 381 50 ; les Priorités à 436 25 contre 431 50 et les Douanes à 469 50 contre 456 25.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en				Cours de comp. comm. juillet				Cours de clôture des 5 dernières sem.				
Millions	Francs			1888	1889	1890	1891	1889	1890	1891	1892	23 juil.	30 juil.	6 août	13 août	20 août
15215	456.483.140		**3 0/0 Perpétuel**	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	93 22	98 37	99 37	99 62	99 97
4061	121.831.905		**3 0/0 Amortissable**	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	98 65	98 85	99 42	99 62	100 »
6789	305.540.303		**4 1/2 1883**	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 20	106 12	105 45	105 55	105 50
26066	883.855.348															
396.386 obl. de 500 f.			**Tunis** 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	479 50	481 25	485 »	489 50	489 25
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	**SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES** (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	**Banque de France,** nom.	146 »	156 »	161 »	16562	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	4220 »	4205 »	4190 »	4175 »	4180 »
128.980	500	250	**B. d'Escompte de Paris**	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	200 »	221 »	242 50	235 ..	235 »
125.000	500	500	**B. de Paris et Pays-Bas**	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	640 »	636 25	657 50	657 50	660 »
50.000	500	250	**Banq. Transatlantique**	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	412 »	412 »	412 »	412 »	412 »
30.000	500	500	**Compagnie Algérienne**	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	495 »	500 »	500 »	490 »	485 »
160.000	500	250	**Compt. Nat. d'Esc.,** nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	515 »	507 50	514 »	512 50	512 50
341.000	500	500	**Cr. Fonc. de France,** —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1085 »	1080 »	1105 »	1105 »	1116 25
120.000	500	125	**Cr. Indust. et Comm.** —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	536 »	545 »	550 »	547 50	550 »
400.000	500	250	**Credit Lyonnais**	17 50	25 »	30 »	12 50	667 50	740 »	800 »	782 50	786 25	790 »	798 75	797 50	806 25
60.000	500	500	**Crédit Mobilier**	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	152 50	155 »	152 50	150 »	147 50
240.000	500	250	**Société Générale,** nom.	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	467 50	470 »	471 25	473 50	476 25
50.000	500	500	**Banq. Intern. de Paris**	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	395 »	395 »	395 »	393 50	395 »
50.000	500	500	**B. Parisienne nouvelle**	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	385 »	385 »	380 »	382 50	390 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	**Bône-Guelma**	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	740 »	735 »	730 »	722 »	730 »
50.000	500	500	**Est-Algérien**	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	595 »	594 50	590 50	591 »	592 »
584.000	500	500	**Est**	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	922 50	922 50	922 »	930 »	945 »
800.000	500	500	**Paris-Lyon-Méditerr.**	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1512 50	1512 50	1522 50	1520 »	1538 75
250.000	500	500	**Midi**	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1290 »	1300 »	1300 »	1300 »	1310 »
525.000	400	400	**Nord**	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1875 »	1880 »	1880 »	1885 »	1890 »
600.000	500	500	**Orléans**	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1570 »	1565 »	1580 »	1585 »	1585 »
300.000	500	500	**Ouest**	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1080 »	1080 »	1080 »	1088 »	1090 »
40.000	500	500	**Sud de la France**	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	507 »	509 50	500 »	502 »	505 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	**Mag. Gén. de Paris**	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	545 »	549 »	546 25	543 50	549 »
336.000	250	250	**Ce Par. du Gaz** (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1442 50	1456 25	1457 50	1460 »	1468 50
80.000	500	500	**Ce Gén. Transatlantique**	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	582 50	582 50	582 50	581 25	583 75
120.000	500	500	**Messageries Maritimes**	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	656 »	675 »	680 »	675 »	685 »
34.000	500	500	**Omn. de Paris** (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1040 »	1050 »	1055 »	1045 »	1049 »
85.000	500	500	**Voitures à Paris** (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	705 »	697 50	705 »	705 »	700 »
600.000	500	500	**Canal de Panama**	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	18 75	20 »	26 25	25 »	25 »
223.348	500	500	**Canal de Suez**	78 22	89 38	94 05	11213	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2715 »	2717 50	2747 50	2750 »	2752 50
40.000	500	500	**Dynamite** (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	390 »	392 50	392 50	390 »	390 »
84.000	500	500	**Télég. Paris-New-York**	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	105 »	101 25	101 »	101 »	100 »
50.000	500	500	**Téléphones**	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	435 »	435 »	445 »	455 »	473 75
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	2000	2000	**B.I.R.P. Pays-Autrich.**	22 50	25 »	14 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	469 »	472 50	480 »	485 »	485 »
500.000	500	250	**B. Impér. Ottomane**	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	567 50	560 »	567 50	565 »	575 »
120.000	500	200	**Cr. Fonc. d'Autriche**	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1077 50	1095 »	1094 »	1090 »	1091 25
60.000	500	125	**Cr. Fonc Egyptien**	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	472 »	472 50	472 50	472 50	473 75
95.000	»	»	**Cr. Mob. Espagn.** (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	87 50	83 75	80 »	86 25	85 »
48.000	500	500	**Gaz de Madrid**	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	215 »	210 »	210 »	212 »	215 »
60.000	500	500	**Chemins Andalous**	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	326 25	315 »	330 »	328 75	340 »
550.000	500	500	**Autrichiens-Hongrois**	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	645 »	653 75	657 50	652 50	652 50
750.000	500	500	**Sud de l'Autriche** (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	220 »	220 »	225 »	227 50	230 »
120.000	500	500	**Meridionaux** (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	617 »	621 25	623 75	631 25	643 75
350.000	500	500	**Nord de l'Espagne**	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	170 »	165 »	171 25	168 75	175 »
70.000	500	500	**Portugais**	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	76 25	77 50	82 50	81 »	85 »
556.000	500	500	**Saragosse (Madrid à)**	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	187 50	183 75	187 50	187 50	193 75
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'am.		**FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS**													
529.477.984£			**Angleterre 2 3/4 0/0**	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 50	97 30	97 40	97 60	97 70
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	97 05	97 80	98 »	98 25	97 65
6.000.000			**Brésil 4 1/2 0/0 1888**	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	61 75	63 40	63 »	63 25	63 25
20.000.000			— **4 0/0 1889**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	61 25	» »	59 75	60 »	60 75
364.968			**Egypte** (Dafra-Sanich)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	100 »	98 »	100 »	97 90	100 »
3 047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	98 »	98 25	98 [illegible]	97 95	99 20
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	93 75	94 20	94 95	93 95	94 40
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	62 85	62 50	63 90	63 [illegible]	64 85
1 240 000	1936		**Cuba 6 0/0 1886**	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	452 »	446 »	460 »	459 50	462 »
341 000	1940		**5 0/0 1890**	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	42[illegible] 75	409 25	404 »	420 »	416 »	421 »
240 000	1921		**Hellénique 5 0/0 1881**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	373 »	362 50	340 »	[illegible]	341 50
270 000	1962		**4 0/0 1887**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	298 »	283 »	275 »	296 »	287 »
702 000 000			**Hongrie 4 0/0 or**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	94 10	95 25	93 25	93 20	94 50	96 »	95 75
442 250 000			**Italie 5 0/0 (4.34 net)**	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	90 10	90 75	90 80	91 12	92 15
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	41 50	23 75	23 55	24 »	23 40	23 50	23 40
285 000	1926		**4 1/2 1891 (Tabacs)**	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	366 »	364 25	360 »	360 »	357 50
2 240 000			**Roumanie 5 0/0 1875**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	101 »	101 50	101 »	101 »	102 »
300 000 000	1928		**Russie 5 0/0 1879** (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	66 25	66 25	67 95	68 [illegible]	[illegible]
150 000 000	1920		— **4 0/0 1880**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 40	94 80	94 80	[illegible]	95 70	95 50
1951 [illegible]02 000	1970		— **4 0/0 Consolidé**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	95 10	95 »	95 60	[illegible]	[illegible]
[illegible]00.000 000	1974		— **3 0/0 1891 or**	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	77 95	77 90	78 [illegible]	78 [illegible]	79 [illegible]
445 210	1952		**3 0/0** (Ch. Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	77 »	77 »	78 »	77 75	77 [illegible]
			Dette Ottom. 1 0/0, conv	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	20 50	20 40	20 [illegible]	[illegible]	21 [illegible]
227 250	1931		**Consolidat. Ottom. 4 0/0**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	380 »	[illegible]	380 [illegible]	[illegible]	383 [illegible]
391 362	1931		**Priorités Ottom. 4 0/0**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	420 »	411 25	420 »	422 50	427 50	427 50	431 [illegible]	431 25	430 25
295 454			**Douanes Ottom. 5 0/0**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	463 »	460 »	463 50	450 25	460 50

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 19 août 1892.

Les cercles politiques se préoccupent surtout, en ce moment, des réformes militaires qui doivent être soumises au Reichstag, au cours de sa prochaine session.

Cette question a déjà fait couler beaucoup d'encre, bien qu'on ne sache presque rien sur le contenu de ces projets de loi. Suivant les uns, le Gouvernement aurait l'intention d'introduire le service de deux ans immédiatement, ou, tout au moins, de préparer cette réforme ; suivant d'autres, on ne projetterait qu'une augmentation de l'effectif. Ce qui paraît certain, c'est que le principe du service de deux ans est énergiquement soutenu par certaines personnalités dans les cercles gouvernementaux, mais rencontre une opposition non moins tenace parmi les généraux. L'Empereur lui-même n'est pas favorable à cette réforme, et, en fin de compte, je crois qu'elle sera ajournée et que les projets qu'on discutera en automne comporteront exclusivement une augmentation numérique de l'armée. Dans ces conditions, les libéraux et les socialistes feront à ces projets une opposition acharnée, car ils n'y verront qu'une augmentation des charges fiscales de la population, sans la compensation qui serait résultée de la réduction du service de trois à deux ans.

Quoi qu'il en soit, les réformes militaires, et les mesures fiscales qui les accompagneront seront certainement adoptées par le Reichstag, car le Gouvernement pourra s'appuyer, à l'avenir, sur une coalition très puissante qui vient de se former, celle des Conservateurs et du Centre catholique, et qui votera les nouveaux armements en échange de certaines compensations que le gouvernement du comte de Caprivi ne sera pas en peine de lui accorder, car il a déjà renoncé presque complètement aux tendances libérales qui ont caractérisé ses débuts.

On manque toujours d'informations au sujet des négociations commerciales avec la Russie. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* a publié une note officieuse disant que, si ces négociations s'engagent, le Gouvernement ne manquera pas de consulter les représentants de tous les cercles intéressés en Allemagne. Les intéressés sont de deux sortes : en premier lieu, les industriels qui exportent du charbon, du fer, des machines ou des textiles. Pour prendre un exemple, l'exportation de la fonte d'Allemagne en Russie qui, en 1886, atteignait 705.212 quintaux, est tombée à 53.641 quintaux en 1891, à la suite de l'élévation des droits russes de 5 1/2 à 30 copecks-or par pound. Pour les autres produits métallurgiques, pour les charbons et pour les textiles, on trouve des chiffres analogues. La situation précaire du marché du fer et du marché du charbon en Allemagne est due, en très grande partie, aux mesures protectionnistes de la Russie. En conséquence, les négociations n'ont chance d'aboutir que si la Russie consent à abolir son tarif différentiel sur les produits énumérés plus haut. Mais il y a une difficulté : c'est que les oukases de 1890 et de 1891, qui ont établi les droits actuels sur les charbons et les fers, portent que ces droits ne seront pas modifiés de douze ans ; cependant cette difficulté n'est pas insurmontable, car les droits antérieurs, établis en 1887, étaient également fixés pour douze ans, et cependant ils ont été relevés en 1890 et 1891, avant l'expiration de ce délai.

Une seconde catégorie d'intéressés comprend les agriculteurs allemands, lesquels, pour la plupart, préfèrent l'état de choses actuel à un régime libre-échangiste.

Ils font remarquer que les seigles et les avoines russes forment la plus grande partie de l'importation allemande de ces céréales, et que si on accorde à la Russie le même traitement qu'à l'Autriche, les prix des céréales subiront comme aux environs de 1885 une forte baisse, et que l'industrie agricole cessera d'être rémunératrice. Ces considérations formulées par les agrariens ne toucheront pas le gouvernement, qui est résolument favorable au régime des traités de commerce et qui sait que l'on adoucira beaucoup la crise économique actuelle en amenant une baisse du prix des vivres, c'est-à-dire en allant directement à l'encontre des intérêts des agrariens, déjà favorisés d'une manière excessive par la législation fiscale. Les adversaires d'une entente commerciale avec la Russie font deux autres objections qui ont plus de valeur que la précédente : la première, c'est qu'il serait dangereux d'adoucir les mesures qui ferment la frontière au bétail russe, à cause des épizooties qui sévissent si fréquemment en Russie et au sujet desquelles on n'a jamais d'informations ; la seconde, c'est que la Russie jouit déjà d'une prime d'exportatton provenant de la baisse du Rouble.

Je conclus cette trop courte analyse de la question en vous faisant remarquer que selon toutes probabilités on arrivera à une entente ; le Gouvernement allemand, qui a renoncé à la politique protectionniste du prince de Bismarck, fera tout ce qui sera en son pouvoir pour obtenir ce résultat, sans lequel l'œuvre des traités de commerce serait incomplète et perdrait en grande partie ses avantages ; les négociations ne pourraient échouer que si la Russie ne voulait pas accorder l'abolition des droits différentiels sur les produits de l'industrie allemande en échange du traitement de la nation la plus favorisée pour ses céréales ; mais on peut admettre que la Russie, qui a fait les premières démarches et qui sent la nécessité d'améliorer la situation de sa population rurale en négligeant au besoin les intérêts de son industrie naissante, consentira aux concessions nécessaires.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	15 août	Dif. 6 août	15 août	Dif. 6 août
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	979.349	— 616	931.617	+ 8.062
Billets du Trésor	26.893	+ 375	22.703	+ 212
Billets d'autres banques	10.105	+ 1.215	10.830	+ 1.877
Lettres de change	506.974	— 2.201	476.983	— 28.579
Prêts sur titres	95.150	+ 723	96.515	+ 261
Valeurs	6.913	+ 209	6.804	+ 1.359
Autres propriétés	34.606	+ 94	38.382	— 808
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets	943.409	+ 14.243	918.673	— 14.069
Autres engagements à vue	554.925	+ 12.746	504.150	— 1.281
Autres engagements	6.354	— 1.971	755	— 60

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892	Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
31 juillet..	838.6	918.8	983.2	31 juillet..	583.0	647.8	629.1
7 août....	828.9	923.6	980.0	7 août....	555.0	601.8	603.6
15 —	825.4	931.6	979.3	15 —	551.7	573.5	602.1
23 —	811.1	940.0	.....	23 —	560.9	568.3	.....
31 —	797.6	940,1	.....	31 —	597.8	589.8	.....

Circulation	1890	1891	1892	Réserve de billets	1890	1891	1892
31 juillet..	975.3	959.1	980.6	31 juillet..	183.4	283.1	328,6
7 août....	954,4	932.7	957,7	7 août....	394.8	314.2	319.8
15 —	941.8	918,7	943.4	15 —	204.4	338.4	365.1
23 —	950.0	914.9	.....	23 —	179.5	359.1	.....
31 —	976.1	951.4	.....	31 —	138.8	313.4	.....

Le bilan de cette semaine ne présente que des variations insignifiantes par rapport à la semaine précédente, mais qui ont ce côté caractéristique qu'elles indiquent toutes une diminution des affaires.

Quoi qu'il en soit, la situation actuelle de la Banque

est beaucoup plus forte que les années précédentes, et elle pourra aisément faire face aux demandes qui se présenteront avec l'automne.

Le Stock monétaire allemand. — Pendant le mois de juillet, il n'y a eu en Allemagne aucune frappe de monnaies d'or; en ce qui concerne l'argent, on a frappé pour 346.665 m. de pièces de 5 marks, pour 617.426 pièces de 2 marks et pour 70.081 m. pièces de 1 mark.

On a frappé, en outre, pour 173.849 m. de pièces de 20 pfennigs en nickel et pour 33.080 m. pièces de 1 pfennig.

Si l'on retranche les pièces retirées de la circulation, le stock monétaire allemand se décompose de la manière suivante :

Or................	2.624.188.380 m.
Argent............	462.105.479 —
Nickel............	48.006.319 —
Billon............	11.774.317 —

Les Obligations des Chemins de fer de l'État Austro-Hongrois. — Une Maison de banque de Berlin, la *Deutsche Genossenschaft*, de Soergel, Parisius et Cº, a invité les porteurs d'obligations de priorité de la *Staatsbahn* austro-hongroise à lui indiquer les numéros de leurs titres et à ne pas toucher, jusqu'à plus ample informé, le coupon échéant au 1er septembre; on veut savoir ainsi combien il y a, en Allemagne, d'obligataires de la *Staatsbahn* disposés à une action en commun en vue de la défense de leurs droits.

La *Deutsche Genossenschaft* a déjà reçu l'adhésion des propriétaires de 40.000 obligations; plusieurs Maisons de banque importantes sont disposées à prendre part à l'action judiciaire: on enverra tout d'abord des délégués à l'assemblée convoquée à Vienne par le curateur nommé récemment; ces délégués défendront énergiquement les intérêts des porteurs allemands.

La Dresdner Bank. — Une réunion extraordinaire des actionnaires de la *Dresdner Bank* a eu lieu le 10 août. L'assemblée a adopté sans débats la fusion avec l'*Anglo-Deutsche Bank* de Hambourg, qui devient succursale de la *Dresdner Bank;* en conséquence, on a adopté également l'élévation du capital de 60 millions à 70 millions de marks.

La Direction a déclaré qu'en présence des circonstances défavorables actuelles, les résultats obtenus pendant le premier semestre de l'année sont satisfaisants. Les recettes nettes de ce semestre s'élèvent à 3.084.150 marks; celles de l'année 1891 toute entière ont atteint 5.100.416 marks.

Les Exportations allemandes en Amérique. — Les exportations de l'Allemagne aux Etats-Unis sont représentées, pour la période annuelle se terminant au 30 juin, par les chiffres suivants :

	Milliers de dollars
3e trimestre 1891..............	22.794
2e — 1891..............	20.244
1er — 1892..............	19.041 '
2e — 1892..............	19.545
Total...........	81.624

Dans la période correspondante de 1890-91, ces exportations s'étaient élevées à 94 millions de dollars; on se trouve donc en présence d'une perte de 13 millions pour le commerceallemand.

Le Commerce des pétrolos. — La Compagnie allemande américaine des pétroles a décrété de cesser, à partir d'à présent, la publication des chiffres qui permettent d'établir le stock hebdomadaire des pétroles. Cette décision provient de ce que la compagnie, qui est menacée d'une active concurrence, veut être seule à posséder des données exactes sur la situation du marché, car, sans les chiffres de cette Compagnie, qui fait les affaires les plus importantes en Allemagne, il sera impossible de dresser les statistiques, et, par suite, les autres négociants en pétrole, même en pétrole russe, ne seront plus en mesure de faire des affaires sur une grande échelle.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	15 juil.	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août	19 août
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	87 62	87 87	87 62	87 87	87 62	87 37
Orient 3 0/0............	64 90	66 37	65 40	67 12	67 40	67 50
Consolidés Russes..........	95 25	96 25	95 87	96 »	96 50	96 75
Hongrois..............	93 87	94 »	94 25	94 50	95 37	95 12
Egypte Unifiée............	97 25	98 12	98 50	98 50	98 70	98 20
Italien..............	91 37	91 »	91 12	91 »	91 62	92 25
Chemins de fer						
Autrichiens............	128 »	128 25	129 75	130 75	130 37	129 50
Lombards............	42 12	42 62	42 12	43 25	43 75	44 »
Gothard............	141 75	141 75	141 75	145 75	145 37	151 50
Nord-Est Suisse.........	118 87	118 »	116 87	117 75	117 62	122 12
Central Suisse.........	»	»	»	»	»	»
Méridionaux..........	»	»	»	»	»	»
Duxer. . ,..........	217 »	219 75	219 40	217 50	217 75	217 50
Marienbourg..........	57 87	58 62	56 37	60 75	60 75	61 12
Ouest Prussien..........	73 37	74 40	72 25	77 »	76 25	66 50
Mainzer..........	115 25	114 90	114 50	116 12	116 »	116 12
Lubecker..........	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne..........	201 50	202 75	199 75	207 25	209 »	209 50
Sud-Ouest Russe..........	72 37	73 87	72 37	74 75	75 25	75 62
Banques						
Crédit..........	166 »	166 52	166 25	168 »	168 75	168 75
Disconto..........	190 25	189 62	188 87	194 50	194 37	194 87
Darmstadt-Bank..........	138 »	138 75	137 75	139 »	139 25	139 37
Berl-Hand's..........	143 37	142 25	141 25	145 62	145 50	146 »
Dresde-Bank..........	145 87	144 75	144 75	147 »	147 50	147 75
National-Bank..........	118 87	118 50	118 ..	119 25	118 90	118 50
Mines et diverses						
Laura..........	114 37	115 25	115 40	121 37	120 75	122 90
Dortmund..........	65 90	66 37	66 37	70 »	69 90	71 90
Bochumer..........	134 25	132 90	135 12	140 37	140 »	142 50
Gelsenkirch..........	136 90	136 75	137 ..	138 75	138 50	139 50
Hibernia..........	115 25	115 50	156 25	158 25	119 37	121 62
Harpener..........	144 62	143 87	146 37	149 25	150 75	150 75
Dynamite Trust..........	133 75	132 75	133 ..	132 90	132 62	131 50
Nordd Lloyd..........	111 25	107 75	109 12	111 75	110 25	113 »
Allgem. Electr..........	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours..........	81 »	81 10	81 10	81 10	81 10	81 10
Londres —	20 40	20 40	20 41	20 41	20 41	20 41
Vienne —	170 35	170 50	170 65	170 65	270 65	170 65
Petersbourg 3 semaines....	201 »	204 45	203 40	203 30	207 »	207 »
Roubles comptant..........	201 12	204 50	202 75	206 90	208 »	207 90
— fin courant..........	201 25	204 50	202 50	207 »	208 25	208 »

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 20 août 1892.

Le marché ne montre plus la fermeté des semaines précédentes ; il faut attribuer le recul d'un grand nombre de cours aux réalisations des spéculateurs, qui veulent utiliser les hausses précédentes, ou de ceux qui partent à présent en villégiature.

Les fonds d'Etat allemands sont lourds ; on a fait courir le bruit d'une émission prochaine de titres 3 0/0 allemands et prussiens, mais ces bruits ne méritent aucune créance ; le Trésor impérial comme le Trésor prussien ont en ce moment des disponibilités suffisantes à tous leurs besoins. Les cours ont été plutôt influencés par la certitude qu'on possède à présent que le Reichstag aura à discuter dans sa prochaine session les projets de loi militaires, qui entraîneront de nouveaux impôts ; on croit que le Gouvernement se décidera pour l'augmentation des droits sur la bière, et peut être des droits sur le tabac.

Les Roubles sont en baisse d'un point, à la suite des discussions auxquelles donne lieu la question de l'entente commerciale entre la Russie et l'Allemagne ; la possibilité d'un accord est niée par un certain nombre de financiers, qui forment, il est vrai, une minorité.

D'autre part, on s'est inquiété de l'apparition de la peste à Bakou.

La hausse des titres italiens se poursuit, sans qu'on ait d'indication précise sur les motifs qui guident la spéculation.

Les plus-values de recettes du Trésor italien paraissent exercer une influence; il ne faut d'ailleurs pas oublier que la Rente italienne, au cours actuel, représente du 4 1/2 0/0, c'est-à-dire un revenu que l'on ne trouve plus fréquemment, à sécurité égale.

Les valeurs de banque et les valeurs industrielles présentent en général de légers reculs.

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 225)

LA SITUATION

Londres, 20 août 1892.

M. Gladstone a quitté mardi Osborne, où il était allé soumettre à l'approbation de Sa Majesté les noms de ses futurs collègues, et jeudi le nouveau ministère s'est rendu auprès de la reine pour la cérémonie du baisemain; la clôture du Parlement s'est ensuite effectuée sans discours du trône : le baron de Herschell, le nouveau lord-chancelier, a déclaré, au nom de la reine, que le Parlement était prorogé jusqu'au 4 novembre. Nous allons donc, après tant d'événements, goûter quelques mois de calme politique ; ce repos est nécessaire à tous les partis pour se préparer aux luttes dont les élections n'ont été que le prologue.

Nos lecteurs trouveront à la suite de cette lettre la liste des membres du Cabinet: ils verront que le nouveau Gouvernement n'est autre que celui de 1886. Les éléments nouveaux qui ont permis de le rajeunir sont représentés par M. Asquith, le jeune député écossais qui s'est révélé dans le dernier Parlement et a mené la semaine dernière l'attaque suprême contre le cabinet Salisbury, et le marquis de Ripon, ancien vice-roi des Indes, catholique et Irlandais.

Tout l'intérêt de la combinaison s'est concentrée sur le nom de lord Rosebery, dont l'acceptation a été incertaine jusqu'au dernier moment; les conservateurs se réjouissaient déjà de voir cette force échapper au nouveau cabinet ; leur joie a été de courte durée : Lord Rosebery s'est décidé à prêter le concours de son prestige et de son talent et a accepté la direction du Foreign-Office. Malgré tout ce que l'on a publié à ce sujet, il n'y a pas eu divergence d'opinions ni conflit de tendances entre M. Gladstone et le ministre des affaires étrangères : la santé précaire de lord Rosebery, qui l'avait déjà obligé à se démettre de ses fonctions de président du County-Conseil a été la seule cause de ses hésitations, et l'on peut se réjouir de la décision qu'il vient de prendre, car sa présence dans le nouveau cabinet ne pourra que renforcer sa situation à l'intérieur.

M. Gladstone accepte donc les idées relativement conservatrices de son collaborateur en fait de politique extérieure, et l'on peut s'attendre à ce que le nouveau ministre ne s'éloigne pas de la politique étrangère de son prédécesseur ; tout au plus peut-on espérer que M. Gladstone exercera son influence libérale sur les questions nouvelles, sur celles où l'action du cabinet n'aura pas à se régler sur des précédents établis, ni à se soumettre à des engagements pris par lord Salisbury.

Je n'ai cessé de répéter que l'on se faisait illusion, en France, sur les tendances de M. Gladstone en fait de politique étrangère et qu'on avait tort de s'exagérer les conséquences extérieures du changement de Cabinet; on voit que l'événement me donne raison : tout ce que l'on peut attendre, c'est que le nouveau Cabinet ne montrera pas autant de sympathies que l'ancien pour l'Allemagne et la triple alliance ; c'est déjà un résultat qui doit nous satisfaire.

Nous avons peu de chose à dire des autres nominations. M. John Morley, le premier des lieutenants de M. Gladstone, reprend ses fonctions de secrétaire d'Etat pour l'Irlande, de même que M. Campbell-Bannerman, un civil, redevient titulaire de la guerre; le portefeuille des finances revient à sir William Harcourt, c'est certainement un des membres les plus éminents du nouveau Cabinet ; la succession de M. Goschen n'est pas facile à recueillir, nous le suivrons avec intérêt dans l'accomplissement de la tâche qu'il a assumée.

On s'attend à ce que le chancelier de l'Echiquier cumule ses fonctions avec celles de *leader* de la Chambre des Communes. Le talent remarquable d'orateur dont sir William Harcourt a donné tant de preuves, ne nous permet pas de douter de son aptitude à une si rude tâche. Cette combinaison permettrait à M. Gladstone, qui ne prend que le titre de premier lord de la trésorerie et de lord du sceau privé, de se consacrer uniquement à la direction générale des affaires.

Voici la constitution du nouveau Ministère :

Premier lord de la Trésorerie et lord du Sceau privé : M. Gladstone ;

Lord-chancelier : Lord Herschell ;

Ministre des Indes et lord président du Conseil : Lord Kimberley ;

Ministre des affaires étrangères : Lord Rosebery ;

Ministre des colonies : Lord Ripon ;

Ministre de l'intérieur : M. Asquith ;

Ministre de la guerre : M. Campbell Bannerman ;

Premier lord de l'amirauté : Lord Spencer ;

Chancelier de l'Echiquier : Sir William Harcourt ;

Secrétaire d'Etat pour l'Irlande : M. John Morley ;

Secrétaire d'Etat pour l'Ecosse : Sir George Trevelyan ;

Postmaster général : M. Arnold Morley ;

Président du Conseil du gouvernement local : M. Henry Fowler ;

Ministre du commerce : M. Mundella ;

Vice-président du conseil de l'instruction publique : M. Acland ;

Lord Houghton est nommé vice-roi d'Irlande ;

Sous-secrétaire des affaires étrangères : Edouard Grey ;

Sous-secrétaire de l'intérieur : M. Herbert Gladstone ;

Sous-secrétaire des Indes : M. George Russell ;

Sous-secrétaire des colonies : M. Sydney Buxton.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
17 août 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	42.511.655	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	26.061.655
Total	42.511.655	Total	42.511.655

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	11.909.394
Réserve et profits et pertes	3.403.901	Portefeuille et avances	24.678.743
Trésor et administration publique	4.034.263	Billets en réserve	16.061.725
Comptes particuliers	31.755.315	Or et argent monnayés	1.269.479
Billets à sept jours, etc.	172.862		
Total	53.919.341	Total	53.919.341

Entrées et Sorties d'or de la Banque d'Angleterre
Du 11 au 17 août 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat
	£			£		
11 août	»	»	»	»	»	»
12 »	10.000	Souv.	Lisbonne	»	»	»
13 »	30.000	»	Buenos-Ayres	»	»	»
14 »	150.000	»	Australie	»	»	»
15 »	13.000	»	Hong-Kong	»	»	»
16 »	11.000	»	Lisbonne	»	»	»
17 »	6.000	»	Chine	»	»	»
Total.	220.000					

Entrés £ 220.000

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								%
18 Mai	25.190	»	25.592	36.673	38.488	15.417	43	2
25 »	25.678	»	25.530	36.914	38.167	16.048	44	»
1er Juin	25.910	»	26.235	36.069	37.778	16.598	44	»
28 »	26.091	»	26.079	35.986	37.359	16.126	45	»
25 »	25.878	»	25.887	36.965	37.302	16.461	47	»
2 »	27.667	»	25.839	38.131	37.665	17.442	47	»
19 Juin	27.818	»	26.696	39.366	39.591	18.278	44	»
6 Juillet	27.153	»	27.219	40.306	41.984	17.572	40	»
13 Juillet	26.719	103	26.567	36.710	38.184	16.384	45	»
20 »	26.764	»	26.495	37.214	38.547	16.719	44	»
27 »	26.769	»	26.792	36.698	38.338	16.427	44	»
3 Août	26.707	»	27.030	35.905	37.888	16.128	44	»
10 »	26.749	»	26.667	36.108	37.723	16.532	45	»
17 »	27.331	»	26.449	35.789	36.588	17.331	48	»

Le Commerce Extérieur. — Nous complétons l'information que nous avons publiée la semaine dernière en donnant le tableau des importations et exportations pendant le mois de juillet. On voit que la situation ne se modifie pas ; les importations continuent à augmenter et cette augmentation est due aux achats d'articles d'alimentation et surtout de farines et blés ; les exportations diminuent de 2.481.500 liv. st. soit 11.3 0/0 sur le mois correspondant de 1891.

IMPORTATIONS EN ANGLETERRE (juillet 1892)

DÉSIGNATION	juillet 1892	Comparaison avec juillet 1891	7 mois de 1892	Comparaison avec 1891
	£	£	£	£
Animaux vivants	1.095.865	— 37.801	5.790.573	+ 825.364
Objets d'alimentat. Exempts	13.182.895	+ 1.079.682	84.953.659	+ 4.404.694
Taxés	2.033.056	— 150.139	13.659.285	— 80.099
Tabacs	232.769	— 42.181	1.796.714	— 83.871
Métaux	1.861.865	+ 21.237	12.822.636	— 543.788
Prod. chimiq., coul.	440.745	+ 1.963	5.042.755	+ 64.186
Huiles	534.169	— 191.987	3.390.945	— 159.499
Mat. premières textil.	3.891.462	— 213.075	49.651.134	— 5.247.850
Mat. premières autres	4.283.371	+ 315.457	21.692.485	+ 588.663
Objets fabriqués	5.036.970	— 138.645	37.917.785	+ 355.757
Divers	851.901	— 53.427	8.471.319	+ 911.988
Colis postaux	49.726	+ 3.788	329.168	+ 3.062
Totaux	33.497.585	+ 674.474 = 2.0%	246.088.458	+ 1.038.907 = 0.4%

EXPORTATIONS DE L'ANGLETERRE (juillet 1892)

DÉSIGNATION	juillet 1892	Comparaison avec juillet 1891	7 mois de 1892	Comparaison avec 1891
	£	£	£	£
Animaux vivants	95.006	+ 27.555	354.491	+ 16.899
Objets d'alimentat.	886.205	— 6.927	5.398.658	— 271.136
Matières premières	1.849.185	— 214.867	10.763.080	— 1.745.275
Obj. fabr. ou en partie Fils et tissus	8.837.402	— 710.472	58.419.453	— 3.598.363
Mét. et ouvrages en mét. (sauf les mach.)	2.648.308	— 798.205	19.236.034	— 5.359.779
Machines	1.203.779	— 44.401	8.930.947	— 492.150
Confections	990.850	— 157.590	6.133.300	— 256.203
Prod. chim. et pharm.	796.440	— 72.064	1.891.356	— 393.503
Divers	2.282.134	— 475.226	16.549.369	— 2.544.650
Colis postaux	74.128	— 28.642	557.872	— 42.605
Totaux des prod. angl.	19.463.596	— 2.481.515 = 11.3%	131.324.599	— 14.686.765 = 10.1%
Embarquement des marchandises imp.	5.971.207	— 133.092 = 2.1%	38.180.759	+ 293.600 = 0.8%
Total des exportat.	25.434.804	— 2.614.541 = 9.3%	169.505.158	— 14.393.160 = 7.8%

La quantité de blé importée pendant le mois de juillet a atteint 6.919.000 cwts (1) contre 5.527.400 cwts en juillet 1891 ; pendant les 7 mois de la présente année la quantité reçue a été de 34.030.000 cwts contre 31 millions 481.400 en 1891. En juillet, la Russie n'a pas envoyé un seul quintal de blé et l'importation totale du blé de ce pays en Angleterre n'a été depuis le commencement de l'année que de 90.700 cwts contre 8.337.100 pendant la même période de 1891 et 10 millions 120.900 pendant celle de 1890. Cet arrêt dans les envois de Russie a été compensé par l'augmentation des envois des Etats-Unis et des Indes. Voici les chiffres atteints par cette importation :

	7 mois de 1892	7 mois de 1891	7 mois de 1890
	cwts	cwts	cwts
Etats-Unis	17.956.600	9.554.500	18.463.600
Indes	8.800.100	6.266.900	4.672.600

(1) Le quintal anglais (cwt) égale 50 k. 782.

Clearing-House

Résultat des compensations du 11 au 17 août 1892

Jeudi 11 août	£ 15.770.000	Lundi 15 août	£ 20.429.000
Vendredi 12 août	35.241.000	Mardi 16 août	16.849.000
Samedi 13 août	19.027.000	Mercredi 17 août	18.158.000
		Total	£ 126.474.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 135.866.000.

MÉTAUX PRÉCIEUX

	Or		Argent	
	Juillet	7 premiers mois	Juillet	7 premiers mois
	£	£	£	£
Importations 1892	2.036.651	12.770.390	3.219.001	18.610.911
— 1891	3.080.702	21.026.712	3.745.501	25.251.116
Augm. ou dimin. en 92	—1.044.051	—8.256.322	— 526.500	—6.640.205
Exportations 1892	996.736	8.863.032	1.461.656	8.502.725
— 1891	2.448.102	12.971.774	969.487	6.685.399
Augm. ou dimin. en 92	—1.451.366	—4.108.742	+ 492.169	+1.817.326

Les Banques indiennes, — Le *Times* constate que la baisse continue de l'argent et l'agitation qu'elle cause aux Indes et à Londres ont de nouveau attiré l'attention sur les banques faisant des affaires avec l'Orient; toutefois il ajoute que les bruits fâcheux qui circulent sur certaines d'entre elles sont absolument sans fondement. Il rappelle qu'au moment de la liquidation de la New Oriental Bank il a déjà dit de se méfier des rumeurs pessimistes. Ces banques ont, en effet, diminué leur capital coulant au fur à mesure de la dépréciation de l'argent; les pertes n'ont pu être grandes. Finalement le *Times* conseille aux déposants de bien vérifier si oui, ou non, une rumeur est fondée avant de retirer leurs dépôts. — Le *Daily News* dit également qu'après une enquête sur divers cas, il est en mesure de démentir les bruits qui ont couru sur certaines banques travaillant avec l'Orient.

RECETTES DES CHEMINS DE FER
(du 8 au 14 août 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités 1892	Milles exploités 1891	Recettes de la semaine 1892	Recettes de la semaine 1891
Caledonian	794½	794½	£74.413	£72.414
Glasgow and South-Western	384	347½	30.662	28.997
Great Eastern	1.143	1.138¼	90.858	88.637
Great Northern	904	904	97.566	95.953
Great Northern of Ireland	487	487	15.944	15.945
Great S. and W. of Ireland	530	522	17.559	18.246
Great Western	2.481	2.481	202.180	198.240
Lancashire and Yorkshire	527	527	103.941	109.544
London and Brighton	476¼	476¾	60.408	56.679
London and Chatham	185½	180½	36.410	35.910
London and North Western	1.887	1.880½	258.314	257.361
London and South-Western	894½	884½	78.992	78.083
London and Tilbury	75	68	6.363	5.833
Manchester, Sheffield and Linc.	321	321	49.164	49.884
Metropolitan	35½	35½	12.781	12.927
Metropolitan district	13	13	6.961	6.600
Midland	1.300¼	1.300¼	176.186	181.167
Midland Gr. West. of Ireland	441	441	8.606	8.803
North British	1.087¾	1.087	74.545	72.926
North Eastern	1.578	1.578	150.877	150.843
North London	12	12	8.634	8.758
North Staffordshire	312	312	18.624	20.418
South Eastern	428	425½	42.165	42.124
	16.387¼	16.316	£1.631.316	£1.625.644

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES

(Recettes en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgét. pour 1891-92	Recettes du 1er avr. 1892 au 13 août 92	Recettes du 1er avr. 1891 au 15 août 91	Recettes du 6 au 13 août 1892	Recettes du 7 au 15 août 1891
Douanes	19.900	6.893	7.028	412	334
Contributions indir.	25.452	8 744	8.843	558	483
Timbre	13.560	5.502	5.534	165	194
Land tax et House duty	2.450	385	430	»	»
Impôt sur le revenu	13.400	2.516	2.875	39	60
Postes	10.400	3.590	3.590	380	50
Télégraphe	2.550	935	890	120	»
Terres de la couronne	435	120	120	»	»
Int. des act. Canal Suez	220	110	111	»	»
Divers	2 076	989	916	»	14
Recettes totales	90 453	29.785	30.337	1.674	1.165
Dépenses	90.109	35.321	34.040	1.519	955

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	15 juil.	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août	19 août
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	96 94	96 94	96 94	96 94	97 ..	97 19
Rupee 4 0/0	67 75	67 12	66 »	65 87	62 87	62 75
Brésil 4 0/0	59 »	61 25	60 25	59 75	60 »	59 75
Argentine 5 0/0	64 50	66 25	64 75	63 75	63 50	62 75
Cédulas P	8 62	9 ..	8 75	8 62	8 50	8 25
— E	25 75	27 50	26 25	25 ..	24 50	24 »
Mexicain 6 0/0	83 75	83 75	83 75	83 75	82 50	82 »
Turc I	50 »	51 ..	50 75	51 ..	50 75	52 25
— II	27 »	27 50	27 62	27 75	27 50	28 75
— IV	20 12	20 25	20 25	20 62	20 56	21 06
Égypte Unifiée	96 »	96 87	97 37	97 50	96 62	97 37
Grèce Monopole	57 »	59 25	57 50	56 »	59 55	65 25
Italien 5 0/0	90 »	89 62	90 06	90 ..	90 37	91 37
Russe 4 0/0	94 75	95 62	95 25	95 75	96 »	96 50
Portugais 3 0/0	23 37	23 25	23 37	23 »	23 »	22 87
Espagne Ext. 4 0/0	62 06	62 69	62 37	63 62	60 37	64 37
Français 4 1/2 0/0	104 50	105 50	105 50	105 50	106 »	105 ..
— 3 0/0	97 50	98 »	98 »	98 50	98 50	99 ..
Divers						
Banque de Roumanie	6 50	6 50	6 50	6 50	6 50	6 94
Suez	107 »	108 »	108 »	108 50	109 »	109 50
Lombards	8 62	8 62	8 75	8 87	9 12	9 12
Banque Ottomane	12 19	12 50	12 44	12 62	12 56	12 81
Rio Tinto	15 75	15 87	15 69	15 69	15 37	14 81
Brighton A	157 87	158 12	158 25	158 »	157 75	161 50
North Br. ord.	42 25	41 12	41 62	42 »	41 62	41 75
Pérou ord.	10 »	10 25	10 25	10 12	10 12	10 ..
— préf.	35 »	35 75	36 50	36 ..	36 25	36 62
— debs	82 25	83 »	83 50	83 25	83 25	83 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds.	59 50	60 50	60 62	61 50	60 37	61 ..
— actions	37 »	37 75	39 37	40 62	38 75	39 62
Canada Pacific	92 87	93 25	91 12	91 12	90 75	90 75
Eries	26 62	27 50	28 87	29 44	28 50	28 12
Denver préf.	49 75	50 »	50 25	50 75	49 50	49 75
Milwaukee	84 12	85 »	85 50	85 37	84 12	84 37
Louisville	70 87	71 50	72 62	72 87	71 25	71 12
Norfolk préf.	44 62	44 75	44 75	45 ..	44 25	44 ..
Reading 1st. Pfs	80 50	80 50	80 75	81 25	80 75	79 75
Union Pacific	38 »	39 12	39 75	39 37	39 »	39 50
Mexican ord.	21 »	22 »	22 50	23 »	24 »	24 50
Mines						
De Beers	13 62	14 25	14 25	14 25	14 25	14 50
City	7 37	7 »	7 ..	7 ..	7 »	6 75
Crown Reef	7 »	6 87	6 87	6 87	6 87	6 87
Geldenhuis	3 50	3 50	3 62	3 50	3 50	3 37
Jagers	2 37	2 37	2 37	2 50	2 37	2 37
Langlaagte	2 75	2 75	2 87	2 87	2 87	2 75
Simmer	3 75	3 62	3 75	3 62	3 62	3 50
Robinson	3 75	3 62	3 62	3 62	3 62	3 50
Oceana	4 12	4 »	4 19	4 25	4 12	4 »
Argent en barres	39 75	39 50	39 06	38 94	37 87	37 87
Change sur Paris	25 33	25 32	25 33	25 32	25 32	25 31
Escompte de la Banque	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »
Escompte hors banque	1 »	0 87	0 87	0 87	1 ..	1 12

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 20 août 1892.

Plusieurs éléments de dépression pouvaient influer sur le marché, si le public ne s'était habitué depuis quelque temps à mieux apprécier les faits qui peuvent avoir une influence sur les affaires. Ces éléments sont la situation du commerce extérieur, la baisse de l'argent et les mauvaises nouvelles reçues de l'Amérique du Sud.

Nous n'avons pas à insister ici sur chacun de ces faits, que nos Lecteurs connaissent et sur lesquels ils trouveront ou ont trouvé déjà des renseignements complets dans le corps du Journal. Grâce à cette sagesse dont le public fait preuve, grâce aussi au manque d'affaires, l'alourdissement est resté dans les départements intéressés et, en dehors des valeurs Sud-Américaines et des valeurs atteintes par la baisse de l'argent, nous avons à signaler une fermeté générale, dont les fonds internationaux : groupes Turcs, Italien et Espagnol en tête ont bénéficié.

Ce sont les Fonds Argentins et de l'Uruguay qui ont été surtout atteints par la baisse.

Les Chemins Anglais, notamment le Brighton, font preuve d'une bonne fermeté.

Les mauvaises nouvelles qui parviennent sur la grève des aiguilleurs à Buffalo pèsent sur le marché des actions des Chemins Américains, qui réagissent d'environ 3/4 0/0 en l'absence complète d'affaires. Dans l'après-midi, il y a une reprise sur de meilleurs cours de New-York, et la clôture se fait 1/4 0/0 au-dessus des plus bas cours.

Voici quelques chiffres de recettes :

Canadian Pacific, 2e semaine d'août ; augmentation : 18.000 dollars.

Chic.. Milw. et Saint-Paul, 2e semaine d'août ; augmentation : 94.000 dollars.

Northern Pacific, 2e semaine d'août ; augmentation : 52.000 dollars.

Le bilan de la Banque accuse divers changements importants, dont le principal est une diminution de 1.200.000 liv. st. dans la dette du Trésor à la Banque. Comme les réserves se sont accrues de 800.000 liv. st. sur celles de la semaine dernière, et comme, en même temps, les dépôts ont diminué de 350.000 liv. st., la proportion entre les réserves et les engagements a monté de 45 1/2 à 48 3/16 0/0.

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 225)

LA SITUATION

Vienne, 18 août 1892.

La Banque d'Autriche-Hongrie a commencé ses achats d'or, depuis quelques jours, sur la base des tarifs récemment publiés. Ces achats n'atteignaient provisoirement qu'un montant peu élevé, par la bonne raison suivante : les cours du jour correspondent à peu près aux tarifs établis et ceux-ci ne permettent de réaliser un bénéfice qu'autant que les ventes faites à la Banque comprennent des monnaies d'or d'un poids supérieur au poids normal.

Je m'explique : la pièce de 20 fr. pesant en moyenne 6 gr. 44 et la Banque payant 1.437 florins 38 1/10 kreutzers par kilo brut de cette monnaie, le prix d'achat ressort à 9 fl. 48 86/100 kr. par pièce de 20 francs. Mais, lorsque ces pièces présentent une plus-value comme poids, soit, par exemple, 6,45 grammes, le prix d'achat, d'après les tarifs, ressort à 9 fl. 50 3/10 kr.

En d'autres termes : par suite de l'augmentation du poids on obtient une plus-value de 1 1/2 kreutzers par pièce de 20 francs pesant 6,45 grammes au lieu de 6,44. Il en est de même pour les autres monnaies ; mais pour réaliser ces plus-values, il importe de séparer des autres les pièces plus lourdes et c'est là un travail fort long ; voilà pourquoi la Banque n'a fait encore que des achats peu importants. Des offres lui sont adressées journellement de la part de banquiers autrichiens et étrangers : parmi ceux-ci je citerai la Banque des Pays-Bas, qui a préparé un envoi de 500.000 florins de barres de métal jaune.

A l'exception de la Compagnie Buschtierad, qui accuse une augmentation de 15.600 florins, et de la Compagnie du Nord, qui a encaissé la petite somme de 116 florins en plus, les lignes privées de la Bohême ont vu diminuer leurs recettes pendant le mois de juillet. La baisse atteint surtout le réseau Aussig Teplitz, qui a perçu 96.429 florins de moins que pendant la période correspondante de 1891.

Voici du reste les chiffres comparatifs : *Aussig-Teplitz*, 443.408 fl. (contre 529.837 en 1891) ; ligne du *Nord* 350.292 fl. (contre 350.176 en 1891) ; *Buschtierad*, réseau A. 275.034, réseau B, 450.026 fl. (contre 296.834 et 434.426 en 1891) ; ligne de l'*Ouest* 307.031 fl. (contre 319.378 en 1891). Le déficit total s'élève, d'après ces données, à 116.460 florins et j'ajoute que, pendant le 1er semestre 1892, les quatre lignes dont il s'agit ont perçu 456.020 florins ou 3,96 0/0 de moins qu'en 1891.

La grève des journaliers engagés pour la moisson en Esclavonie dure toujours, et toutes les tentatives faites en vue de les ramener au travail (telle qu'un doublement de salaire) sont restées vaines ; si cela continue, les récoltes pourriront sur place. Or, il est à craindre qu'on ne puisse arriver à une entente en raison de la haine des ouvriers pour les fermiers et propriétaires ; chaque jour on signale des incendies dus à la malveillance et entraînant la ruine des fermiers. Cet état de choses, écrit le correspondant du *Standard* à Vienne, rappelle la période des crimes agraires en Irlande.

Pour compléter mes précédents renseignements sur le traité de commerce conclu avec la Serbie, il convient de dire que le nouveau tarif supprime les taxations *ad valorem* en les remplaçant par la tarification au poids ; il comprend 500 catégories de marchandises, en supprimant certaines catégories spéciales, visées par la Convention de 1881, qui paient, à l'entrée en Serbie, les mêmes droits que les provenances similaires d'Allemagne.

Puisque je n'ai rien de saillant à vous signaler, cette fois, dans le domaine de la politique, je terminerai en vous annonçant que les négociations entamées entre la puissante Compagnie du Lloyd autrichien et les petites Sociétés de navigation, au sujet de l'application d'un tarif uniforme, sont sur le point d'aboutir. Les petites Sociétés se plaignaient de la concurrence du Lloyd qui les empêchait de trouver du fret ; par suite de l'entente qu'on prépare, elles espèrent entrer dans une ère plus prospère et pouvoir donner des dividendes à leurs actionnaires. Les nouveaux tarifs seraient appliqués à partir du mois d'octobre.

Informations Économiques et Financières

Budget provisoire des Caisses d'Etat hongroises pour le 2e trimestre de 1892. — Du 1er avril au 30 juin 1892, les recettes et les dépenses brutes des Caisses d'Etat hongroises accusent les chiffres suivants : *Recettes totales* : 95.632.075 fl. 70 1/2 kr. (contre 88.459.042 fl. 23 kr. pour le 2e trimestre 1891). *Dépenses totales* : 87.685.736 fl. 38 kr. (contre 85.683.964 florins 51 kr. en 1891.)

Il résulte de ces chiffres que les *recettes* du 2e trimestre de 1892 dépassent de 7.173.033 fl. 47 1/2 kr., et les *dépenses*, de 2.001.771 fl. 87 kr. les recettes et les dépenses de la période correspondante de 1891, — soit une plus-value de 5.171.261 fl. 60 1/2 sur la période de 1892.

Les Coupons et Lots à échéance de septembre en Autriche-Hongrie. — La Caisse des Dettes de l'Etat a reçu l'ordre de payer, sans déduction de l'escompte, à partir du 25 courant, les coupons-lots à échéance du 1er septembre, savoir : lots et intérêts de l'emprunt papier à primes de 1864, — obligations amorties et coupons argent des Priorités du chemin de fer du Vorarlberg, émission 1884.

La Taxe du poinçonnage des barres d'or en Autriche-Hongrie. — Les démarches faites auprès du département des finances par les intéressés, relativement à la taxe du poinçonnage des barres d'or, ont été favorablement accueillies : l'obligation du poinçonnage a été supprimée pour les barres vendues à la Banque d'Autriche-Hongrie.

Jusqu'à présent, il était perçu un droit de poinçonnage de 2 florins par kilogramme d'or fin pour traiter les barres d'or, à l'exception de celles adressées directement à l'Hôtel de la Monnaie et destinées à être monnayées. Or, les barres vendues à la Banque étant destinées au même usage, on a trouvé équitable de les faire bénéficier des mêmes avantages — qui ne s'étendent pas, bien entendu, aux barres pour l'industrie.

Le Stock métallique de la Banque d'Autriche-Hongrie et ses achats d'or. — Par l'achat de monnaies d'or sur la base du tarif établi, la Banque d'Autriche-Hongrie entre l'or en « couronnes » tandis que les anciennes existences étaient estimées dans les anciens bilans à raison de 8 fl. 10 k. par pièce de 20 francs. Pour évaluer son stock total de métal jaune d'une façon uniforme, la Banque va réduire les anciennes existences d'après le nouveau taux des couronnes et inscrira, de ce chef, un bénéfice d'environ 13 3/4 millions de florins au compte de réserve.

Les achats d'or continuent ; dans la seule journée du 14 août, il en est rentré, dans les caisses de la Banque, pour environ 3/4 de millions de couronnes ; ces jours-ci, plusieurs établissements lui livreront des barres d'or.

Fournitures de rails pour les Chemins de fer d'Etat autrichiens. — On sait que les usines autrichiennes ont passé, en 1887, un contrat avec la Direction générale des chemins de fer de l'Etat pour la livraison des rails et du petit matériel s'y rattachant, à un prix uniforme, pour une durée de cinq ans. Ce contrat, qui arrive à échéance à la fin de l'année courante, vient d'être renouvelé et n'attend plus que l'approbation du ministre du commerce.

Commande de matériel roulant pour les Chemins de fer d'Etat autrichiens. — Un appel d'offres a été fait pour le 20 août, par la Direction générale des Chemins de fer d'Etat, pour la livraison de 3.000 wagons de marchandises (dont il est question dans notre no 30, p. 181, *Projets du Ministère du Commerce*). Sur cette quantité, 2.000 wagons devront être livrés en 1893, de janvier à mars, et le solde dans le premier trimestre de 1894. Vingt usines étrangères (allemandes, suisses et belges) ont été invitées à concourir, avec les fabriques indigènes, à cet appel d'offres.

Le but de cette commande est de s'affranchir de la location de wagons conclue avec la Société franco-belge.

On annonce aussi, pour une date très prochaine (sans doute avant la fin du mois), un appel d'offres pour 34 locomotives, formant la seconde partie de l'achat de 402 locomotives prévu au budget de l'année dernière.

Société de Caisse et de Virements de Vienne (Wiener Giro and Kassenverein). — Nous relevons les chiffres suivants dans la situation au 1er août : *actif* : encaisse, 1.856.936 florins ; effets sur la place, 6.117.723 fl. ; avances sur titres, 1.760.950 fl. ; immeubles, 520.000 fl ; comptes divers, 304.976 fl. : soit au total, 10.560.585 fl. *Passif* : Capital-actions, 3.000.000 de florins ; fonds de réserve, 380.226 fl. ; créditeurs par virements, 6.681.494 fl. et comptes divers, 498.865 fl.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 20 août 1892.

Ma lettre d'avant-hier vous renseignait sur les achats d'or effectués par la Banque d'Autriche-Hongrie ; ces achats, qui se sont montés hier au chiffre de

600.000 florins, se poursuivent lentement, pour les motifs que je vous ai indiqués :

En Bourse, la note dominante des premiers jours de la semaine était le calme plat ; mais, depuis avant-hier, il y a eu un léger mouvement de reprise sur les valeurs de spéculation. Signalons, parmi les valeurs qui ont bénéficié de ce mouvement : les actions des Tabacs et les Lots Turcs, la Banque d'Hypothèques Hongroise (185 40).

Aucun changement notable pour les fonds d'Etat qui font preuve de fermeté.

La Société du Lloyd Autrichien vient de publier l'état de ses recettes pour le premier semestre 1892 : elles accusent, du 1er janvier au 30 juin, un total de 3.332.214 florins pour 787.161 milles parcourus, contre 3.599.756 pour 764.034 milles pendant la période correspondante de 1891 ; c'est une diminution de 267.542 fl. dans les recettes, contre une augmentation de 23.127 milles.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

VALEURS	15 juil	22 juil.	29 juil.	5 aout	12 aout	19 aout
Fonds d'États						
Autriche Rente Or..........	113 ..	113 50	113 95	113 80	114 ..	114 10
— — Argent.....	95 10	95 10	95 35	95 40	96 05	96 10
— — Papier.....	95 30	95 50	95 75	95 75	96 37	96 35
Hongrie Rente Or..........	110 10	110 10	110 60	110 80	111 85	111 70
— Emp. Ch. de fer...	120 25	120 25	120 ..	120 ..	120 25	120 25
— Rente Papier......	100 50	100 50	100 50	100 50	100 52	100 45
1860 Billets..............	141 50	141 ..	141 25	140 ..	140 50	140 25
1854 —	142 ..	141 ..	140 50	140 25	140 25	140 50
1864 —	182 75	182 75	182 75	183 ..	184 ..	184 ..
Hongrie billets............	142 20	141 25	142 ..	142 50	142 25	143 50
Danube Reg-Bill..........	122 ..	122 50	122 50	122 75	122 75	122 75
Banques (Actions)						
Depositen-Bank............	206 ..	206 ..	206 ..	205 ..	205 ..	205 50
Autriche Boden-Credit.....	363 ..	367 ..	372 50	375 ..	374 ..	373 ..
— Crédit action.....	310 50	310 70	311 40	313 40	315 40	315 70
— Hongrie Bank....	998 ..	995 ..	995 ..	1000..	1000..	1000..
Vienne Bank-Verein........	114 ..	115 ..	114 70	115 ..	115 50	115 70
Verkehrsbank..............	162 ..	162 ..	162 25	162 25	162 25	162 25
Hongr. Credit-Bank........	356 50	357 20	358 ..	360 50	360 20	362 ..
— Escompte.........	115 ..	116 25	116 ..	116 ..	117 ..	116 75
Anglo-Bank................	152 ..	152 20	152 ..	152 50	154 ..	153 50
Vienne Union-Bank.........	242 70	245 ..	243 50	244 50	246 ..	246 ..
Autriche Lænderbank......	218 50	218 70	220 50	221 ..	224 ..	223 60
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges............	85 ..	85 50	86 ..	88 ..	87 50	88 ..
All. Autr. Bau-B..........	106 25	108 ..	107 50	108 50	107 50	106 50
Danube Bat. vap...........	346 ..	338 ..	339 ..	340 ..	347 ..	345 ..
Autr.-Hongr. Lloyd........	375 ..	375 ..	376 ..	374 ..	374 ..	374 ..
Tabac Turc................	179 ..	179 50	180 ..	182 50	185 ..	184 50
Autriche Alpine...........	65 50	64 90	65 30	67 50	67 50	67 40
Chemins de fer						
Bohême-West...............	344 50	347 ..	346 50	345 ..	344 ..	344 ..
Buschtherader-B...........	446 ..	447 ..	447 ..	449 ..	451 ..	450 ..
Donau-Drau................	199 50	199 75	199 75	199 75	199 75	199 75
Ferd.-Nord................	2810 .	2820 .	2810 .	2805 .	2805 .	2825 .
Autriche Nord-West........	215 ..	214 ..	214 50	214 50	214 50	213 20
Staatsbahn................	300 ..	300 10	303 90	306 40	305 20	302 70
Lombard...................	97 70	98 10	98 ..	101 ..	101 60	102 20
Lokalbahn.................	175 50	174 50	178 ..	178 50	179 75	180 50
Changes						
Sur Francfort.............	58 67	58 57	58 55	58 52	58 58	58 57
— Londres.............	119 60	119 65	119 65	119 50	119 60	119 60
— Paris...............	47 57	47 55	47 55	47 50	47 52	47 50
— Amsterdam...........	99 10	98 90	98 85	98 75	98 80	98 80
Napoleons d'or............	9 52	9 51	9 51	9 49	9 49	9 49
Marknoten.................	58 67	58 57	58 52	58 52	58 58	58 57

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 225)

LA SITUATION

Bruxelles, 19 août 1892.

Le Congrès économique d'Anvers, qui a terminé sa session samedi dernier, a continué la discussion sur la réglementation du travail. La question suivante se posait : « La classe ouvrière a-t-elle intérêt à une réglementation officielle du travail ? »

Nous avons dit, dans notre dernier numéro, que Mme Couvreur avait parlé des ouvriers australiens ; M. Corra, de Paris, a répondu à ce discours. Selon cet orateur, la réglementation légale n'est véritablement juste que pour le travail des femmes et des enfants et pour la salubrité des ateliers.

« On ne transforme pas les mœurs par un décret ou une loi, » a conclu M. Corra, qui a été très applaudi.

M. Strauss s'est exprimé dans le même sens. Il a dit :

« Comment réglementer, par exemple, le travail agricole ; comme du reste tous les travaux en plein air, qui doivent être forcés quand le temps est favorable à cause des chômages imposés par les intempéries ? Et puis, si l'on entre dans pareille réglementation, où s'arrêtera-t-on ? Peu à peu toute liberté se trouvera rognée. Or, c'est la liberté seule qui permet au travailleur pauvre de s'enrichir et qui fait descendre le riche non travailleur. Les socialistes veulent, en somme, accaparer tout le travail passé, représenté par le capital, pour devenir capitalistes à leur tour. »

M. Van de Put, avocat à Anvers, a déclaré que l'on ne connaissait pas la situation de la classe ouvrière. Dans certaines industries, on fait de 14 à 15 heures de travail par jour. L'Etat ne doit-il pas intervenir dans ce cas ?

M. Van Overbergh, commissaire d'arrondissement à Courtrai, a dit qu'il trouvait en Suisse et en Autriche des faits suffisants pour juger la réglementation du travail. En Suisse, notamment, l'expérience dure depuis quinze ans.

La première section du Congrès, sous la présidence de M. Ducrocq, professeur à la Faculté de droit de Paris, a continué l'examen des résultats donnés par les nouvelles lois économiques en vigueur aux Etats-Unis et en France.

M. Novicow, d'Odessa, a combattu la thèse défendue par M. Alglave et a réclamé le libre-échange le plus largement ouvert à toutes les transactions commerciales. Le protectionniste pense que plus les produits sont coûteux, plus l'adaptation au milieu est lente, plus la prospérité est générale ; c'est une manifeste erreur que l'on ne saurait trop combattre.

M. Broemel, de Berlin, membre du Reichstag, a indiqué les causes de la réaction douanière allemande de 1878 inspirée surtout par la confiance mise dans l'Etat que l'on veut voir intervenir grandement dans la vie économique. Le Parlement allemand, au lieu d'envisager de très haut les intérêts généraux de la nation, est descendu à un véritable marchandage, à un trafic de concessions, les uns accordant par exemple un droit sur les fers à condition d'obtenir une taxe sur des céréales.

Les droits sur les céréales, seuls, ont augmenté les recettes d'une centaine de millions de marks ; ce sont les produits de consommation qui ont surtout augmenté de prix et rendu la vie plus chère.

L'industrie allemande certes a fait des progrès et a accru sa production, mais les nouvelles lois économiques ne sont pas intervenues dans cet avancement.

L'orateur a conclu en exprimant l'espoir de voir bientôt l'Allemagne, qui a créé le courant protectionniste en Europe, donner à tous le bel exemple du régime de la liberté économique, et la paix commerciale sera en même temps la paix politique.

M. Davioud, délégué de l'Association d'économie industrielle de Paris, a dit que le commerce français ne se rendait pas compte des effets probables en demandant des droits — qui ont été trop largement accordés. Il y a aujourd'hui déception certaine dans le pays.

Le délégué décrit d'une manière intéressante la campagne protectionniste menée en France. Aujourd'hui, les nations voisines organisent les représailles et les exportations françaises tombent d'une manière inquiétante. La vie augmente, la production des usines se place mal. C'est du côté de l'Espagne que la France éprouvera le plus de déceptions, car le capital fran-

çais est pour plusieurs milliards engagé en Espagne qui, souffrante maintenant dans son agriculture, paiera difficilement sa rente. On a chiffré que de ce fait le capital placé au-delà des Pyrénées subit une dépréciation de près d'un milliard.

La discussion était close sur ce sujet : « Les différents régimes économiques. » La section a étudié les bases d'une bonne législation douanière en discutant les droits *ad valorem*, les droits spécifiques, le maximum et la gradation de ces droits.

M. E. Van Elewyck, de Bruxelles, a soumis au Congrès un remarquable travail concluant à l'adoption des droits *ad valorem* pour les tarifs douaniers. Un seul membre du Congrès, M. A. Nyssens, a soutenu les droits spécifiques. Il restait trois questions à étudier ; en voici le texte :

Convient-il d'avoir plusieurs tarifs, des droits différentiels, et à l'intérieur des tarifs de pénétration ?

Les traités de commerce sont-ils utiles, au moins provisoirement ?

Doivent-ils contenir la clause de la nation la plus favorisée ?

Sur ces trois questions, le Congrès était en possession d'un rapport étendu de M. Alex. de Matlekovits, secrétaire d'Etat, conseiller intime de l'Empereur d'Autriche-Hongrie.

Voici en résumé l'opinion défendue par le rapporteur :

« Les droits différentiels, dans le sens où ils ont été décrétés par la législation française, c'est-à-dire tels que, à côté du tarif général on stipule une fois pour toutes des taxes minima appliquées aux nations les plus favorisées, sont impropres à développer la politique douanière libre-échangiste.

Les traités de douane et de commerce sont dans les circonstances actuelles, en vue de la transformation plus libre-échangiste de la politique douanière dans un avenir prochain, un moyen désirable, et l'on ne peut que recommander le système des traités.

La clause de la nation la plus favorisée étant un moyen de développer les traités et la politique libre-échangiste, il importe que cette clause ne manque dans aucun traité de douane ou de commerce.

Les droits différentiels, comme conséquence de la politique des traités, sont désirables aussi longtemps qu'il y a espoir de décider par ce moyen de tierces nations à conclure des traités.

Les droits différentiels n'existeront cependant que temporairement, comme mesure de transition, et feront place au tarif douanier général réduit par des droits de traité. »

La place dont nous disposons ne nous permet pas de commenter les travaux de ce Congrès. Nous avons exposé les faits, laissant aux lecteurs le soin de conclure.

Il est certain que le Congrès d'Anvers s'est prononcé, à une très grande majorité, contre les mesures protectionnistes. Il n'y avait pas de décisions à prendre, puisqu'elles ne pouvaient être sanctionnées, le Congrès n'ayant aucun caractère officiel ; mais le sentiment général des principaux économistes de tous les pays s'est réellement affirmé en faveur de la liberté commerciale.

Informations Économiques et Financières

Chemins de fer de l'Etat. — Parmi les tarifs en élaboration à l'Administration des chemins de fer de l'Etat et dont la mise en vigueur est fixée au 1er septembre prochain, nous signalons à l'attention des intéressés les tarifs ci après :

1° Un tarif d'exportation maritime par les ports belges, applicable en service intérieur de l'Etat, aux envois de verreries et de verres à vitres en caisses.

Ce tarif s'appliquera d'après un poids de 7.000 kilogr. par expédition et par wagon de 10 tonnes employé. Il comporte sur les prix actuels une réduction de 0 fr. 50 par 1.000 kilos, avec minimum de perception de 2 fr. 20;

2° Un tarif spécial qui accorde une réduction de 0 fr. 25 par tonne aux transports de minerais sur les prix établis par 100 tonnes et étend cette réduction aux envois de 50 tonnes ;

3° Un tarif spécial applicable aux transports des fers et aciers destinés à l'exportation maritime et qui comprendra notamment les rails, les poutrelles, les fers et les aciers laminés. Ce tarif s'appliquera aux envois comportant au moins 10.000 kilos et comportera des réductions qui s'élèvent en moyenne à 1 fr. la tonne.

La Banque Nationale. — L'assemblée générale des actionnaires de la Banque Nationale aura lieu le 29 courant, à l'Hôtel de la Banque, rue du Bois-Sauvage, à Bruxelles. Il sera procédé à l'élection d'un directeur et de deux censeurs.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	15 juil.	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août	19 août
Rente belge 3 1/2 0/0	102 40	102 60	102 45	102 45	102 50	102 65
— — 3 0/0	98 80	98 80	98 75	98 80	98 75	98 80
— — 2 1/2 0/0	88 20	88 40	88 30	88 40	88 30	88 30
Banque de Belgique	» »	» »	12 50	» »	» »	.. ..
— de Brabant	28 75	28 »	27 »	27 »	27 »	27 50
— de Bruxelles	575 »	575 »	565 »	560 »	570 »	570 »
— de Charleroi	450 »	450 »	450 »	450 »	» »	... »
— Nationale	3080 »	3085 »	3080 »	3065 »	3070 »	3075 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	780 »	787 50	792 »	805 »	798 »	790 »
— Brux.-Lille-Calais	450 »	446 »	450 »	455 »	455 50	456 ..
— Congo (p. d. f.)	» »	» »	» »	» »	200 »	» »
Tramways Bruxelles (priv.)	290 »	286 »	288 50	290 »	289 »	287 ..
Ch. de fer économiques	220 »	220 »	218 »	219 »	218 »	219 ..
Tramway Gand	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Charb. Amercœur	950 »	» »	» »	» »	935 »	» »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont	» »	» »	1210 »	» »	1121 »	» »
Vieille-Montagne	545 »	540 »	540 »	540 »	541 »	539 »
Glaces de Moustier	» »	925 »	925 »	925 »	925 »	» »
Valeurs étrangères						
Argentine E	330 »	340 »	325 »	318 »	320 »	318 50
Autriche papier	80 90	80 80	81 20	81 20	81 65	82 40
— argent	79 70	80 10	81 10	80 40	81 »	81 30
— or (1876)	96 50	» »	97 50	» »	97 25	.. ..
Brésil 4 0/0	58 50	62 25	60 45	59 75	59 75	60 ..
Egypte Unifiée	486 »	489 »	497 »	492 »	» »	491 »
Espagne Extérieure 4 0/0	62 »	62 50	62 »	62 75	63 50	64 25
Hollandais 3 0/0	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Hongrois or 4 0/0	93 25	93 50	93 75	93 50	94 75	94 50
Italie 5 0/0	90 50	» »	96 »	» »	90 50	91 »
Portugais ext. 3 0/0	23 75	23 25	23 75	23 25	23 25	23 »
Turc 1 0/0	20 05	20 40	20 50	20 75	20 70	21 »
Canada Pacifique	464 »	468 »	475 »	472 »	472 »	470 »
Madrid-Saragosse	187 »	190 »	186 »	185 50	187 »	187 50
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russe Sud-Ouest	287 50	291 »	290 »	296 »	297 »	» »
Varsovie-Vienne (act.)	484 »	489 »	480 »	497 »	500 50	504 »
Change sur Amsterdam	208 15	208 17	208 05	208 »	207 95	207 90
— sur Berlin	123 35	123 32	123 32	123 32	123 62	123 30
— sur Londres	25 17	25 17	25 18	25 18	25 18	25 18
— sur Paris	100 02	100 07	100 11	100 07	100 01	100 ..
— sur Vienne	210 »	210 »	210 25	210 50	210 »	210 50
— sur Italie	96 20	96 50	96 »	96 40	95 »	96 ..
— sur Genève	99 90	99 90	99 90	99 60	99 90	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	62 50	61 25	61 25	62 »	63 50	63 25
Turc 1 0/0	19 50	19 85	19 60	19 95	19 90	20 »
Portugais 3 0/0	23 75	23 75	23 25	23 75	23 25	23 25
Egypte Unifiée	482 »	490 »	489 »	491 50	490 75	493 »
Change sur Paris	99 90	99 95	100 »	100 »	99 95	99 90
— sur Berlin	123 20	123 75	123 20	123 10	123 20	123 25
— sur Londres	25 16	25 16	25 16	25 17	25 16	25 15
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 20 août 1892.

On admettra facilement que deux jours de fête causent un certain désarroi dans le monde qui songe encore un peu aux affaires au milieu des vacances.

La Bourse est restée ferme, mais sans affaires. Le Turc a été très demandé. Le 3 0/0 mai a fait 102 70, le 3 0/0, 98 75. La Banque Nationale a reculé à 3.070, puis elle a retrouvé le cours de 3.075. Les Chemins Économiques ont coté 219. Le marché à terme est resté satisfaisants. Un mouvement de reprise s'est dessiné sur l'Asturienne.

La Vieille Montagne et la Nouvelle Montagne ont subi le même sort fâcheux : leurs cours ont reculé.

Les Obligations Espagnoles n'ont pas mal figuré à la suite de la nouvelle annonçant un emprunt de 50 millions de pesetas ; or, il n'y a rien de sûr.

L'inaction de Londres, le calme de Vienne, la réaction de Berlin arrêtent les tendances optimistes.

Anvers, 20 août 1892.

Situation semblable à celle de la semaine dernière ; sauf une légère avance de l'Extérieure, il n'y a rien à signaler dans les fonds européens.

Les nouvelles exotiques sont diverses. Au Guatemala l'avènement au pouvoir du général Barrios a ramené la confiance et a été le signal d'une reprise des affaires ; par contre, on s'attend à une émeute de jour en jour dans l'Uruguay. Les exportations de ce pays, pour le premier semestre de cette année, se sont élevées à 15.828.022 dollars et les importations à 9.116.722 dollars. Quant au Brésil, les chiffres de recettes perçues par certains états sont en progression, mais on persiste à ne pas communiquer les chiffres concernant Rio-de Janeiro.

Le doute doit donc persister.

Nos affaires industrielles et nos charbonnages sont restés stationnaires.

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 225)

LA SITUATION

Madrid, 18 août 1892.

Dans le dernier numéro de l'*Economiste Européen*, vous reproduisiez le décret royal relatif au concours pour l'affermage des douanes de Cuba ; voici comment ce projet de loi est apprécié par les journaux de la colonie, qui viennent d'arriver. L'extrait suivant de la *Lucha* vous donnera la note dominante.

« Le gouvernement métropolitain est tellement convaincu des vices de l'organisation dont il nous a dotés, qu'il abandonne, peu à peu, la gestion directe des divers services. Déjà la Banque d'Espagne est chargée de percevoir les principales contributions ; à présent, on veut affermer l'impôt du timbre, les loteries et les revenus des douanes.

« Aussi bien, l'expérience a condamné l'ancien système de perception et a permis de juger de la valeur des fonctionnaires ; l'Etat préfère s'assurer un revenu fixe et passer la main à des Compagnies qui lui inspirent plus de confiance que ses propres agents ! »

En résumé, les feuilles cubéennes approuvent sans restriction le projet de M. Romero Robledo, en ce qui concerne le principe d'affermage, mais elles le blâment d'admettre au concours des établissements dont le crédit est usé. Si l'un de ces établissements devenait adjudicataire, disent-elles, la ferme risquerait fort de servir ses intérêts, au détriment de ceux de l'Etat.

Je citerai encore, dans un autre ordre d'idées, l'appréciation suivante de l'*Union Constitucional:* « Au moment où on a inauguré un nouveau système douanier, dont il est impossible d'évaluer, même d'une façon approximative, les produits, on en fait la base essentielle des conditions d'affermage, c'est une erreur profonde. » — Vous aviez déjà fait cette remarque dans l'information à laquelle je me réfère plus haut : il est fort douteux, en effet, qu'une Société sérieuse, capable de remplir ses engagements, accepte les bases reproduites par la *Gaceta*.

Par exemple, les nouveaux tarifs industriels soulèvent d'unanimes protestations dans toutes les classes sociales de l'île : tous ceux, étrangers, espagnols ou indigènes, qui exercent une profession ou une industrie quelconque, se plaignent amèrement. C'est, paraît-il, la ruine pour le plus grand nombre.

Ici, dans les milieux politiques, il n'est question que du discours que M. Sagasta doit prononcer prochainement à Oviedo. « Ce discours, dit l'*Imparcial*, aura une très grande portée et fera l'effet d'une douche froide sur l'opinion publique, qui monte en raison directe de la température. Bien que la prorogation des Cortès date d'un mois à peine, des déclarations faites dans une réunion publique, où on n'ergote pas sur une discussion déjà engagée, où l'homme politique s'adresse, sans intermédiaire, à la grande masse sociale, ont une force autrement grande qu'à la tribune parlementaire.

« Au surplus, M. Sagasta n'aura jamais eu une occasion plus favorable que celle qui lui est fournie par la situation critique dans laquelle le parti conservateur a acculé notre pays... »

Nous verrons si les espérances de l'*Imparcial* sont justifiées. En attendant, d'autres organes libéraux invitant, au contraire, M. Sagasta à ne pas dévoiler le plan de son parti, lui conseillent d'attendre qu'il ait pris en mains le pouvoir; — ce qui justifie une fois de plus le proverbe : « Il est bien difficile de contenter tout le monde... »

Mais, quel est au juste le programme des libéraux? S'il faut en croire l'*Imparcial*, à qui ce thème fournit une copie abondante, le parti dont M. Sagasta est le *leader* s'en tient aux votes formulés aux Cortès dans les questions budgétaires, — chapitres de dépenses et chapitres de recettes. Et la feuille madrilène invite M. Sagasta à exprimer nettement sa pensée à cet égard, et à ne pas se prêter à des compromissions fâcheuses dans le but de plaire à la cour.

La Banque d'Espagne annonce, pour le 1er septembre prochain, le 3e tirage d'amortissement de la Dette 3 0/0. On sait que cet établissement est tenu d'appliquer dans les trois mois, au paiement des intérêts et à l'amortissement de la Dette, une somme de 25.326.000 pesetas, soit le quart de l'annuité de 101.304.000 p. fixée par les lois des 9 décembre 1881 et 14 juillet 1891. Le tirage annoncé portera sur 5 séries, comprenant 398.720 titres d'un capital nominal de 1.746.010.000 ; le capital à amortir s'élève à 7.870.000 et les intérêts à 17.460.000 pesetas, ce qui nous donne le total de 25.330.100 indiqué ci-dessus.

Le tirage aura lieu à la Banque, dans le local affecté aux assemblées générales, et sera présidé, comme d'habitude, par le Gouverneur ou, à son défaut, par le Sous-Gouverneur, assisté d'une Commission.

Nous souffrons, en ce moment, d'une chaleur accablante : 41 degrés à l'ombre, à Madrid, et les télégrammes signalent 46 degrés à Séville et 40 à Saint-Sébastien. Hier, on a ressenti, ici même, un léger tremblement de terre.

Informations Économiques et Financières

Les Déficits de l'Administration des Finances espagnoles. — L'Impôt de Consommation. — M. Amos Salvador, le député aux Cortès, dont nous avons maintes fois eu l'occasion de citer le nom, vient de publier sous ce double titre, dans l'*Economista*, un article que nous croyons intéressant de reproduire. Aussi bien il traite une question tout à fait d'actualité.

« Dans le discours que j'ai prononcé à la Chambre, les 17 et 18 juin derniers, écrit M. Salvador, j'ai soutenu que l'organisation vicieuse de nos services administratifs ne permettait pas au Trésor d'effectuer les rentrées sur lesquelles il serait en droit de compter. Et je me suis permis d'indiquer un système qui, à mon avis, répondrait mieux aux exigences de nos finances.....

« A l'appui de ma thèse j'ai relevé les sommes encaissées annuellement sous la rubrique « Impôt de Consommation » ; en les comparant à celles qu'on devrait percevoir j'en suis arrivé à cette conclusion que, si on réorganisait notre administration, le déficit, que la Commission du budget veut combler au moyen de nouveaux impôts, disparaîtrait bien vite.

. . . .

« D'après la loi, sur les Prévisions budgétaires, du 7 juillet 1868, établissant les rôles des contribuables par ledit impôt de consommation, on a pris pour base, en fixant les rôles des capitales de provinces, ports de Cartagène, Gijon et Vijo, dont la population excède 30.000 habitants, les produits moyens des impôts perçus antérieurement, et on les a limités aux taux suivants :

Jusqu'à 12.000 habitants...	9	pesetas par tête
De 12.001 à 20.000........	10	—
De 20.001 à 30.000........	11	—
De 30.000 à 50.000........	12	—
De 50.001 à 60.000........	13	—
De 60.001 à 70.000........	14	—
De 70.001 à 100.000.......	18	—
De 100.001 et au-delà	20	—

« Les rôles des centres autres que les capitales de province, ports de Cartagène, Gijon et Vigo, n'excédant pas 30.000 habitants, s'établissent sur les bases suivantes :

	Maxim.	Minim.	
Jusqu'à 1.000 habitants ..	2	1,40	pesetas par tête
De 1.001 à 5.000	3,50	2,90	—
De 5.001 à 8.000	4,50	3,75	—
De 8.001 à 12.000	7,50	6,50	—
De 12.001 à 30.000	9	8	—

« Mais on ne donne pas, pour chaque ville, le nombre d'habitants et ceci démontre clairement qu'en fixant ces bases on n'a pas suivi de règle positive !

« Si, en établissant un maximum, la loi a voulu éviter des injustices, ne serait-il pas logique d'indiquer le nombre d'habitants rentrant dans chacune des catégories ?... »

L'espace nous manque pour suivre M. Amos Salvador dans tous ses développements; il nous suffira de dire qu'il se propose d'établir ses calculs de rendement sur le recensement de 1887, et que, dans un prochain article, — que nous ne manquerons pas de reproduire, — il mettra les sommes qu'on eût dû réellement percevoir en regard de celles qui sont rentrées dans les caisses de l'Etat.

L'Épargne en Espagne. — L'institution des Caisses d'épargne est peu répandue en Espagne; cela tient non seulement à la pauvreté du pays et aux lourdes charges qui pèsent sur le travailleur, mais aussi à deux facteurs ennemis : les courses de taureaux et la loterie. Cette dernière enlève aux classes pauvres environ 80 millions de pesetas par an, tandis que les courses de taureaux drainent environ 10 millions ; soit un total de 90 millions enlevés à l'Epargne.

Grâce à l'énergie du marquis de Pontejos et à la propagande d'un illustre écrivain, M. Mesonero Romanos, la première Caisse d'épargne fut établie à Madrid en 1839. Le mouvement fut suivi à Sagunto en 1841, à Séville en 1842, à Barcelone en 1844, et, à Tolède en 1886. — A la fin de 1890, on comptait tout au plus une trentaine de caisses d'épargne, dans la Péninsule et aux Baléares, fonctionnant à côté des monts-de-piété ; le total des dépôts était, à cette époque, un peu au-dessous de 93 millions de pesetas.

Recettes des Chemins de fer Espagnols. — Voici les principales différences de recettes des lignes espagnoles du 1er janvier à fin juillet 1892 :

Chemins de fer du Nord-Espagne, *diminution* de 1.055.288 francs 54 sur la période correspondante de 1891.

Ligne des Asturies, Galice et Léon, *augmentation* de 313.887 francs 83 sur 1891 (total des recettes : 5 millions 919.477 fr. 55).

Lignes de Lérida à Reus et Tarragone, *diminution* de 125.747 fr. 28 (total des recettes 769.012 94, contre 894.760 22 en 1891).

Ligne d'Almansa-Valence, *augmentation* 45.342 fr. 69 sur 1891.

Compagnie des Chemins de fer de Madrid à Saragosse et à Alicante. — Conformément à l'article 35 des statuts, le Conseil d'administration convoque MM. les actionnaires à une assemblée générale extraordinaire qui se réunira le samedi 24 septembre 1892, à onze heures du matin, au siège social, à Madrid, Calle del Pacifico, nº 4, pour délibérer et prendre une résolution.

La Compagnie fermière des Tabacs espagnols. — Les recettes totales pour le mois de juillet 1892 se sont élevées à 12.925.252 50 pesetas ; soit une augmentation de 152.938 24 sur la période correspondante de 1891.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 20 août 1892.

La Bourse a fait preuve, cette semaine, d'une très grande fermeté, avec tendance à la hausse; c'est la continuation du mouvement que je vous signalais avant-hier, mouvement que les attaques dont le Cabinet Canovas est l'objet, de la part des journaux libéraux, n'ont pu enrayer.

On annonce que la Banque de la Havane a reçu l'ordre de rembourser au taux de 249 pesos papier pair 100 pesos d'or les Billets de l'Ile de Cuba dits « Billets de guerre »; cette mesure a été prise, assure-t-on, en vue d'une conversion. La Banque supportera tous les frais, moyennant une provision de 2 1/2 pour cent sur la valeur en papier des billets non remboursés.

Toujours rien de nouveau relativement à l'avance de 50 millions, dont le Gouvernement a ajourné la ratification.

Le 5 septembre prochain aura lieu la mise en adjudication de l'impôt des cédules personnelles pour l'Espagne, les Baléares et les îles Canaries. C'est l'application définitive du système adopté pour Cuba, dont ma lettre de jeudi vous parlait longuement.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	15 juil	22 juil	29 juil	5 août	12 août	19 août
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 50	68 80	68 60	69 45	69 75	70 10
— Extérieure 4 0/0.....	72 20	72 75	72 65	73 50	74 »	74 20
Amortissable 4 0/0.........	78 50	78 80	78 25	79 50	79 50	79 40
Change sur Londres 3 mois	29 17	29 35	29 40	29 04	29 12	29 20
— sur Paris 8 jours..	16 »	16 50	16 75	15 50	16 »	15 80
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 30	68 82	68 80	69 66	69 77	70 32
— Extérieure 4 0/0......	72 42	72 80	72 62	73 50	73 67	74 »
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	104 50	104 50	105 ..	106 25	106 12	106 25
— 5 0/0	95 87	95 75	96 ..	97 37	97 12	97 »
Change sur Paris..........	15 80	16 90	16 30	15 70	16 ..	15 90

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 225)

LA SITUATION

Athènes, 15 août 1892

La Chambre a terminé la discussion du budget. Elle a ainsi clos l'examen des questions qui devaient être résolues au cours de la session actuelle ; mais la clôture ne sera légale qu'au 25 août, une session de la Chambre ne pouvant durer moins de trois mois et le nouveau Parlement s'étant réuni pour la première fois le 25 mai. La prochaine session sera ouverte en octobre.

Après M. Delyannis, les orateurs du parti rhalliste, MM. Rhally et Ephthakias, ont critiqué les mesures financières du Gouvernement. Ils ont eu surtout pour objet de séparer leur cause de celle de l'ancien président du Conseil, qu'ils considèrent comme ayant perdu

tout crédit dans le pays, et de développer le programme d'une opposition dont M. Rhally serait le chef et qu'ils espèrent faire triompher aux élections prochaines. A la Chambre, M. Rhally, dont l'ambition s'étend très loin, n'est encore à la tête que de huit députés.

C'est M. Ephthakias qui s'est chargé d'exposer les idées financières de ce parti. Il s'est d'abord efforcé de prouver que les mesures financières de M. Tricoupis sont insuffisantes, et qu'elles mèneront pour 1892 à un déficit de vingt millions de drachmes environ.

Je vous ai déjà fait remarquer que les dispositions de M. Tricoupis interviennent trop tardivement pour que le budget de l'année courante ne soit pas en déficit, et qu'il ne faut pas partager les illusions du président du Conseil, qui annonce un excédent. L'évaluation à vingt millions de drachmes du déficit est sans doute exagérée; mais en admettant même qu'il ne soit que de dix millions, c'est déjà beaucoup trop. Dans tous les cas, on pourra, d'ici la fin de l'année, apprécier les résultats des économies et des nouvelles taxes; si on constate réellement que ce ne sont que des demi-mesures, il faudra résolument prendre des dispositions plus énergiques, telles que l'introduction de l'impôt foncier et du monopole du tabac, recommandés par M. Ephthakias, et de nouvelles et plus importantes réductions dans les dépenses. Il serait même utile de réaliser immédiatement ces réformes; on obtiendrait ainsi des excédents budgétaires et ce serait le meilleur moyen d'améliorer les cours du change, qui, de l'aveu de tous, constitue le plus grave danger de la situation actuelle, et d'obtenir de nouveau la confiance des capitalistes étrangers.

J'ajouterai que M. Tricoupis, qui est sûr de sa majorité, n'a pas daigné répondre aux critiques des orateurs de l'opposition.

Informations Économiques et Financières

La Banque Grecque de Crédit. — La Banque de crédit ne publiera pas cette année de bilan semestriel: l'une des raisons est que les affaires ont été trop peu florissantes pour permettre la distribution d'un dividende.

Le Budget de 1892. — Le budget qui vient d'être voté à la fin de la session ne diffère pas essentiellement de celui qui avait été présenté par le président du Conseil. Les recettes sont évaluées à 103.550.792 drachmes et les dépenses à 99.986.128. Si les prévisions de M. Tricoupis se réalisaient, le budget de 1892 se solderait avec un excédent de 3.564.664 drachmes.

La Récolte des raisins de Corinthe. — La récolte des raisins de Corinthe a commencé un peu partout, favorisée par un temps sec et un soleil ardent.

La récolte ne sera pas, à cause du péronospora et de circonstances climatériques, aussi abondante que l'année dernière, qui a été d'ailleurs une année exceptionnelle, mais elle sera d'une bonne moyenne. On espère, d'ailleurs, qu'elle gagnera en qualité ce qu'elle aura perdu en quantité.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE NATIONALE (Voir page 226)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 226)

LA SITUATION

Rome, 18 août 1892.

Je vous disais, dans ma dernière lettre, que la date du fameux discours politique de M. Giolitti, annoncé depuis des semaines, était encore éloignée et qu'on ne savait rien de précis quant aux projets du Gouvernement. Or, ces deux points seront sans doute tranchés cette semaine au Conseil des ministres fixé à samedi. On annonce, en effet, le retour à Rome, pour ce jour là, de M. Giolitti, et les journaux officieux nous apprennent que le Conseil examinera aussitôt, avec les projets financiers de M. Grimaldi, les termes du discours qui doit être prononcé à Rome. Dans cette même séance on arrêtera la date des élections qui sera sans doute celle du 23 octobre.

En ce qui concerne le premier point, plusieurs feuilles italiennes, commentant mes appréciations, prétendent qu'il n'est nullement question de nouveaux impôts. Ils affirment, au contraire, leur confiance dans l'équilibre budgétaire, grâce aux économies projetées et à une augmentation normale des recettes. J'attendrai donc de plus amples détails et la publication de chiffres précis pour revenir sur cette question primordiale, et je me bornerai, pour cette fois, à vous signaler une augmentation de recettes douanières, pour la première décade d'août; l'augmentation serait de 2 millions (je n'ai pas encore les statistiques sous les yeux) sur la période correspondante de 1891.

Quant aux élections, les différents partis continuent à s'agiter; à côté de la campagne active menée par l'Extrême Gauche, il convient d'annoncer des discours prochains que prononceraient plusieurs membres de la Droite, qui conservent, vis-à-vis du cabinet actuel, une attitude fort réservée. Citons, parmi les *leaders* appelés, paraît-il, à prendre la parole: MM. di Rudini, Bonghi, Luzzati et Chimirri. Pour l'instant, ces notabilités sont encore, presque toutes, en villégiature à l'étranger.

A propos d'élections le *Giornale degli Economisti* se livre à une étude intéressante sur les frais qu'elles occasionnent; comme c'est là un sujet d'actualité, je cite les appréciations de notre confrère :

« Les frais incombant à l'Etat dépassent un million auquel il faut ajouter ceux des communes. Et nous ne faisons pas entrer en ligne de compte les dépenses, résultant du déplacement des fonctionnaires, des missions, etc. etc., toutes imputées au chapitre *Elections* et s'élevant également à plus d'un million. Viennent ensuite les sommes nécessaires à la presse pour éclairer le public bien pensant sur les intentions de nos gouvernants, sommes dont il est difficile d'évaluer le total. »

« Mais il y a aussi le travail électoral proprement dit, se traduisant par des dépenses de comités, d'affiches, de voitures, etc., etc., et atteignant un minimum de 3.000 lire par candidat. Si nous prenons pour base du nombre des candidats le double des députés élus, nous trouvons de ce chef environ 3 millions.

« L'augmentation du tirage des journaux, pendant la période électorale, provient, sans aucun doute, de l'intérêt témoigné par le public et de la soif de publicité des candidats. Or, tout cela se traduit par des chiffres.

« Ne faudrait-il pas, enfin, faire entrer en ligne de compte le transport gratuit en chemin de fer des électeurs politiques, la perte de travail résultant des vacances obligatoires pour les employés des Administrations, et tant d'autres facteurs.

Si on additionnait toutes ces colonnes, on verrait qu'en fixant le total à 30 millions, nous restons encore au-dessous de la vérité. »

Pour revenir aux questions économiques et financières, je vous parlerai du rapport sur les établissements d'émissions, dans lequel je relève les données suivantes :

Les six Banques spéciales ont payé : en 1889, pour 10,95 millions; en 1890, pour 11,54 millions et, en 1891, pour 14,27 millions de taxes. Ainsi l'augmentation, qui en 1888 était déjà de 920.000 lire sur 1887, s'est élevée encore de 420.000 lire en 1889, de 590.000 lire en 1890 et, enfin, de 2 700.000 lire en 1891.

« Nous ne croyons pas, dit à ce propos la *Perseveranza*, que les Etablissements similaires paient, dans aucun autre pays, des impôts aussi élevés. En Italie, les bénéfices diminuent, les pertes sèches s'accroissent et les taxes augmentent. Si on compare le rapport de leur

pourcentage avec les bénéfices nets, on trouve en 1891 : 40.90 0/0 pour l9 Banque Nationale d'Italie; 44.60 0/0 pour la Banque Nationale de Toscane ; 31.58 0/0 pour la Banque Toscane de Crédit; 39.81 0/0 pour la Banque Romaine ; 75.33 0/0 pour la Banque de Naples, et 23.91 0/0 pour la Banque de Sicile. »

« Comment est-il possible, — conclut la *Perseveranza* — que les Etablissements d'émissions se consolident et luttent contre le change, s'ils sont obligés de travailler pour l'Etat ? »

Cette réflexion est, certes, des plus logiques.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes postales pendant l'exercice financier 1891-92. — Les résultats définitifs de l'exercice 1891-92, clôturé au 30 juin dernier, présentent une augmentation de 1.089.863 lire 99 sur l'année précédente ; elles se sont montées à 47.708.695 lire 35.

Voici le détail par chapitre :

	1891-92	Diff. sur 1890-91
Timbres .... L.	31.389.981	+ 355.313
Billets postaux	111.554	+ 9.923
Cartes correspond.	5.373.564	+ 136.693
Cartes pour colis postaux ..	3.959.073	+ 323.760
Surtaxes	3.796.373	+ 76.625
Journaux	1.026.409	+ 22.256
Remboursem. de l'étranger.	1.824.665	+ 161.056
Divers	227.077	+ 14.038
L.	47.708.696	+ 1.089.864

Le Service Télégraphique en Italie. — Pendant l'année 1891, le service des télégraphes s'est considérablement étendu. La longueur des lignes longeant les voies ferrées, à un seul fil, comprenait, au 31 décembre dernier, 1.960 kilomètres, — celles à plusieurs fils, 13.145 kilomètres ; les lignes souterraines, 397 kilomètres ; — on comptait en outre, à cette date, en dehors du réseau ferré, 12.896 kilomètres à un fil, et 8.615 kilomètres à plusieurs fils. Ces chiffres donnent un total de 37.353 kilomètres, en augmentation de 1.084 kilomètres en 1890.

Le développement des fils était de 139.856 kilomètres, en augmentation de 5.549 kilomètres sur 1890.

Une constatation curieuse a été faite relativement aux coups de foudre ayant frappé les poteaux télégraphiques : on en a compté 321.

Il n'a pas été posé de câble sons-marin en 1891.

Ajoutons, pour compléter ces informations, que le nombre des bureaux télégraphiques s'élevait, au 31 décembre 1891, à 4.658, dépassant de 206 celui de 1890.

Enfin, citons les réductions suivantes opérées sur les tarifs : entre l'Italie et les Iles Canaries, lire 0.82 (au lieu de 1.90) ; avec la Grande-Bretagne, 0.26 (au lieu de 0.39) ; avec la Russie, 0.42 (au lieu de 0.49) ; avec le Sénégal, 1.65 (au lieu de 3.20) ; avec l'Espagne, 0.22 (au lieu de 0.29) ; avec la Suède, 0.26 (au lieu de 0.38).

Chambre de Compensation de Gênes. — Le total des opérations faites par la Chambre de Compensation de Gênes se sont montées, pendant le mois de juillet 1892, à 270.461.376 lire ; les sommes compensées ont atteint 209.115.553 lire.

Pour le solde de 61.345.823 lire, on a crédité 13 millions 222.294 lire en compte courant et 48.123.528 lire ont été payées en espèces.

Les proportion entre les crédits et les espèces, sur le total des sommes liquidées, s'élève à 22 59 0/0 ; pour les espèces seules, la proportion est de 17 77 0/0.

La Récolte des céréales en Italie pour 1892. — Il résulte, des avis télégraphiques parvenus au Ministère de l'Agriculture, que la récolte du blé est évaluée, cette année, à environ 40.300.000 hectolitres. Si ce chiffre est exact, il correspond à une diminution de plus de 3 1/2 millions d'hectolitres sur 1891.

Les pluies excessives et les froids de l'hiver et du printemps, puis la sécheresse dont ont souffert les campagnes en juin, — surtout en Toscane, dans le Lazio, dans la région sud de la Méditerranée et en Sicile, — ont amené ce résult: t.

Pour l'avoine, les avis télégraphiques accusent 6 millions 053.500 hectolitres, soit 86 37 0/0 de la récolte de 1891.

Le Commerce entre l'Italie et le Japon en 1891. — D'après un rapport détaillé du consul italien à Yokohama, relatif au mouvement commercial et maritime du Japon en 1891, la valeur des marchandises italiennes importées pendant cette période, dans l'empire japonais, se chiffre par 111.877 piastres mexicaines (soit environ 445.000 francs) ; c'est une diminution de 16.857 piastres sur 1891.

Les principaux articles sont : le corail en branches, le beurre, la quinine, le verre, le vermouth en bouteille et le cuir ; la diminution porte sur le corail et le vermouth.

Par contre, l'exportation japonaise en Italie s'est considérablement augmentée : elle a atteint 754.780 piastres, c'est-à-dire presque le triple de 1890. Les produits qui ont contribué à cette augmentation sont : la soie grège, les cocons et le riz.

Le pavillon italien est à peu près inconnu au Japon ; en effet, sur 1.285 vapeurs de diverses nationalités ayant touché dans les ports de l'empire en 1891, un seul était italien, et, sur 968 voiliers, deux seulement battaient le pavillon de la Péninsule.

Les Nouveaux Bassins de Carénage de Naples. — La Chambre de commerce de Naples a nommé une Commission à l'effet de poursuivre, auprès du Gouvernement, l'aplanissement des difficultés relatives à la construction, dans ce port, de bassins de carénage.

Cette Commission, qui a déjà conféré avec le Ministre de l'agriculture et du commerce, pendant son récent séjour à Naples, va se rendre à Rome pour continuer les pourparlers.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clotûre des six dernières semaines

	15 juil.	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août	19 août
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	93 80	93 75	94 37	94 60	94 95	95 52
Ch. de fer Méditerranée act.	515 »	513 »	514 »	518 »	522 »	540 »
— Méridionaux act.	645 »	641 »	645 »	647 50	648 »	665 »
Banque Nationale act.	1330 »	1325 »	1320 »	1320 »	1350 »	1380 »
— de Rome	1010 »	1005 »	1005 »	1007 »	1008 »	1010 »
— Générale	327 »	327 50	326 »	340 »	350 »	350 50
Comp. Nav. à vap. F. R. ..	273 »	275 »	284 »	293 »	292 »	298 »
Banque Immobilière	167 »	170 »	168 »	173 »	184 »	220 »
Crédit mobilier Européen ..	541 »	543 »	550 »	570 »	593 »	596 »
Eaux Marcia	1135 »	1135 »	1135 »	1135 »	1143 »	1150 »
Change sur la France	103 72	104 05	104 »	104 05	104 10	104 »
— sur Londres	25 99	26 06	26 04	26 05	26 09	26 05
— sur Berlin	127 30	127 »	127 55	127 62	127 70	127 60
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	93 77	93 72	94 »	94 65	95 05	95 52
Crédit Mobilier Italien	544 »	541 50	550 »	565 »	593 »	603 50
Chemins de fer Méridionaux	645 »	641 »	645 »	646 »	651 »	667 50
Change sur Paris	103 60	104 07	103 92	104 »	104 05	104 »
— sur Berlin	127 90	128 30	128 07	128 15	128 32	108 22

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 20 août 1892.

Bonne tendance sur le marché romain où la Rente gagne tous les jours quelques centimes, entraînant avec elle, dans ce mouvement ascensionnel, les Chemins méridionaux, les actions de la Banque Nationale et les Eaux Marcia. — L'*Opinione* en prend texte pour affirmer que le jour où la spéculation entreverra l'équilibre entre les cours intérieurs et extérieurs de la Rente les changes ne tarderont pas à baisser. — Mais je ne partage pas ces illusions !

Il faut reconnaître, pourtant, que les recettes du Trésor sont en progression; elles dépassent, pour la première quinzaine d'août, d'environ 2 millions celles de la période correspondante de 1891.

Toutefois, on n'explique la hausse de la Rente que par une spéculation des porteurs allemands désireux de créer un courant et de réaliser alors de gros bénéfices en passant la main.

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 226)

LA SITUATION

Lisbonne, 18 août 1892.

J'ai eu raison de faire des réserves sur l'amélioration présentée, pendant les premiers jours du mois, par la statistique douanière; les recettes n'ont pas tardé à diminuer dans la proportion habituelle, et ceux qui avaient profité d'une augmentation momentanée, dont la durée a été très courte, pour chanter victoire, doivent convenir aujourd'hui de leur erreur; la situation n'est ni meilleure ni pire, elle ne varie pas.

C'est à cette stagnation et au découragement qu'elle provoque dans le public qu'il faut attribuer les bruits de crise dont je vous parlais dans ma dernière lettre; on attendait beaucoup du ministère actuel, on croyait qu'il suffisait d'une combinaison nouvelle pour que tout fût changé au dedans et au dehors; aussi éprouve-t-on un certain mécontentement en présence de la lenteur avec laquelle les réformes sont proposées; on oublie les énormes difficultés contre lesquelles les membres du Gouvernement ont à lutter, tout retard devient une arme contre eux.

Il serait facile, cependant, de prendre la défense du ministère et de montrer l'inutilité de ses efforts mais, à l'heure actuelle, je vous l'ai souvent dit, les préoccupations législatives font laisser de côté les autres considérations, et toutes les armes paraissent bonnes pour aller à la conquête d'un siège électoral. Pour beaucoup de spectateurs impartiaux de cette lutte, une crise ministérielle est probable et les élections pourraient bien avoir lieu sous un ministère nouveau.

Je vous ai parlé à plusieurs reprises de l'affaire Hersent et je me vois encore obligé d'y revenir, le Gouvernement français ayant envoyé, à ce sujet, une note diplomatique. On ne connaît pas les termes de cette note et la version qui en a été publiée ici ne paraît pas devoir être exacte : le Gouvernement français aurait fait ressortir que, le Portugal n'ayant pas rempli la clause du contrat qui vise le mode de paiement des travaux, ce contrat est nul et l'État doit faire remise à l'entrepreneur de ses dépôts, cautions, matériel, etc.

On admet difficilement que ce soit là le sens de la note en question; par son contrat, M. Hersent a renoncé à ses droits de citoyen étranger et a accepté pour tous litiges la juridiction des tribunaux portugais. Ce ne serait donc qu'en cas d'un flagrant déni de justice que M. Hersent pourrait recourir à une intervention directe du Gouvernement français. La première réponse faite par la légation française, et dont je vous ai entretenu, vous prouve que la situation a été ainsi comprise et on doit seulement admettre que la note diplomatique se borne à recommander les réclamations de l'entrepreneur à l'équité du gouvernement portugais. Je ne pense pas que cet incident soulève d'autre difficulté.

Nous avons eu un autre incident diplomatique, celui-ci avec le Japon, et je ne vous en parle que parce qu'il intéresse tous les États européens en rapports avec ce pays.

Lors de la réforme des services diplomatiques et consulaires, le Gouvernement portugais, constatant que ses rapports commerciaux avec le Japon étaient nuls, supprima le consulat de première classe qu'il entretenait à Yokohama et chargea de ses intérêts un consul honoraire.

Le Japon refuse de maintenir à ce dernier les prérogatives dont jouissait le Consul de carrière. Ce n'est pas seulement à un sentiment d'amour-propre que le Japon a obéi en agissant ainsi; depuis longtemps ce pays souffre du privilège d'exterritorialité que se sont attribuées les puissances européennes, il veut traiter avec elles d'égal à égal et ne plus admettre que ces puissances jouissent pour leurs nationaux résidents au Japon du privilège de la juridiction consulaire.

Des efforts ont été tentés pour arriver à une entente; on a cru un moment que l'Allemagne aiderait le Japon dans ces revendications, mais les États Européens se sont toujours opposés à une réforme qui détruirait leur influence en Extrême-Orient; le conflit qui vient d'éclater avec le Portugal montre que cette question est entrée dans une nouvelle phase, et que le Japon veut agir; on voit par conséquent que le Portugal, dont les relations avec le Japon, sont pour ainsi dire nulles, n'est pas seul intéressé à ce qu'une solution satisfaisante intervienne; on doit féliciter notre Gouvernement d'avoir agi dans la circonstance avec fermeté, d'avoir maintenu ses droits. Je tiens enfin à signaler, qu'en attendant la fin de l'incident, le Portugal a chargé de la défense des intérêts de ses nationaux, M. Clobukowski, représentant à Yokohama de la République française.

Informations Économiques et Financières

Les Chemins de fer Portugais. — Voici le résumé du bilan de la Compagnie au 31 décembre :

ACTIF		Reis
		—
Etablissement		54.728.578.530
Magasins, matériel, voie et ateliers		636.936.530
Caisse et Banque		60.431.788
Effets en portefeuille		49.234.895
Valeurs en portefeuille ou données en nantissement, comptées pour un tiers de leur valeur		1.949.565.357
Ouest-Espagne, obligations		381.436.413
Grand Central Espagnol, obligations		1.372.500.000
Débiteurs divers		930.524.789
Pertes		
Perte sur le portefeuille ci-dessus	3.899.130.715	
— sur titres fond	16.018.119	
— Cie Phosphates de Cacérès	90.451.295	
— Contrat de Cacérès (solde)	1.588.285.489	
— Charges sur opérations financières	447.726.460	
— Cie Préjudices à amortir	547.279.125	
— Différences sur impôts	12.520.352	
— Vente Gerson, Vivant et Cie	960.433.334	
— Exploitation (solde en perte)	542.043.909	*Perte et Profits* 8.111.888.798
		68.221.097.100

PASSIF	Reis
	—
Capital, actions et obligations	55.238.269.004
Réserve statutaire	42.847.889
Ouest-Espagne, compte de garantie	1.035.981.939
Grand-Central espagnol	304.306.724
Effets à payer } Dette flottante	5.396.378.717
Créanciers divers } Dette flottante	6.292.312.827
	68.221.097.100

La presque totalité de la dette flottante est payable en francs, en livres sterling et en marcs. Il faut donc, dans la traduction des reis figurant au Bilan, adopter le change ancien de 180 reis pour 1 franc, ce qui donne 64.437.175 francs.

Les principaux créanciers, du chef des acceptations, sont, en chiffres ronds :

	Francs
Le ministère des finances	2.000.000
Brow Schippley et Cº	2.500.000
Syndicat Portugais	7.800.000
Ephrussi et Cie	4.000.000
Banque de Darmstadt	1.160.000
Banque de Portugal	3.475.000
Entrepreneurs de la Beïra-Baixa	7.700.000

Dans les créances diverses, nous trouvons :

Le ministère des finances pour	13.000.000
Société Générale agricole	2.400.000
Mont-de-Piété	1.800.000
Banque Lusitane	1.646.000
Caisse générale de dépôts	1.388.000
Banque Liégoise	839.000
Crédit Mobilier	360.000
Société Marseillaise	528.000

La Banque de Portugal. — La Banque de Portugal vient de publier son bilan au 20 juillet. Voici comme terme de comparaison la situation de cet établissement au 13 juillet 1892 (en reis):

ACTIF	20 juillet	13 juillet	Différence
Caisse	6.470	6.324	+ 146
Portefeuille commercial	15.236	15.496	— 260
Prêts sur gages	4.871	4.789	+ 82
Comptes courants d'avances	3.320	3.265	+ 55
Valeurs appartenant à la Banque	6.470	6.468	+ 2
Comptes divers	1.283	2.054	— 771
Contrats spéciaux avec l'Etat et les Administrations. Pensions de retraites.	7.017	7.017	—
Divers	7.286	7.286	—
Comptes courants des correspondants	1.973	2.176	— 203
Dividende du 1er septembre 1892	405	405	—
Immeubles, mobilier, machines, etc.	568	567	+ 1
Titres en dépôt	17.963	17.968	— 5
Frais généraux	90	89	+ 1
Trésor public sans compte courant	9.282	9.146	+ 136
	82.234	83.050	— 816
PASSIF			
Capital	13.500	13.500	—
Comptes divers	189	855	— 666
Comptes courants des Correspondants	238	378	— 140
Deposants	17.963	17.968	— 5
Depots en compte courant	1.929	1.855	+ 68
Dividendes à payer	185	219	- 21
Fonds de réserve permanent	1.275	1.275	—
— variable	401	401	—
Profits et Pertes	4	4	—
Bénéfices	1.228	1.223	+ 5
Billets en circulation	44.443	44.493	— 50
Obligations des pensions de retraite	879	879	—
Trésor public sans compte courant	»	»	»
	82.234	83.050	+ 816

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 16 août est de 298 : 238$779 reis pour Lisbonne ; il a été de 378 : 402$498 reis pendant la même période de 1891 ; soit, pour 1892, une diminution de 80 : 163$719 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 153 : 992$924 reis pour 1892 et de 211 : 901$359 reis pour 1891, soit une diminution de 57 : 908$425 reis en 1892.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 225)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 16 août 1892.

Le bruit de la retraite de M. Vichnégradski, ministre des finances, a de nouveau été remis en circulation dernièrement. Je vous ai déja plusieurs fois prémuni contre ces bruits, qui proviennent habituellement de Berlin, où la spéculation en fait usage périodiquement depuis deux ans quand elle veut influencer les valeurs russes, et qui jusqu'ici ont été chaque fois reconnues erronés ; à l'heure qu'il est, il n'y a pas plus de raisons qu'auparavant pour que le ministre des finances quitte son poste.

J'ai à vous signaler d'autres bruits relatifs à l'emprunt que la Russie concluera sans doute en automne. Le Gouvernement serait décidé à ne faire appel pour cette opération ni au marché français, ni au marché allemand, mais aurait reçu des offres de financiers des Etats-Unis ; ces offres auraient été acceptées en principe, sur l'avis de M. Vichnégradski.

On avait cru que le voyage que M. de Giers va faire à Berlin puis en Italie était en relation avec les pourparlers au sujet de la conclusion de traités de commerce entamés avec l'Italie et avec l'Allemagne, mais il n'en est rien. M. de Giers, qui a été assez gravement malade ces derniers temps, n'a pour but que de prendre du repos.

Les nouvelles relatives au choléra sont toujours meilleures ; la foire de Nijni-Novgorod commence à montrer son animation habituelle.

Le dernier vestige des mesures prises à propos de la disette, l'interdiction d'exporter le seigle, va bientot disparaître ; la Commission des céréales en a décidé hier l'abrogation.

Informations Économiques et Financières

La Banque de Russie en 1891. — La Banque de Russie vient de publier le compte rendu de ses opérations en 1891.

La circulation du papier-monnaie s'est augmentée dans le courant de l'année 1891 de 75 millions de roubles, émis en automne en vertu de l'oukase impérial du 28 juillet de la même année dans le but de suppléer aux besoins croissants du commerce des céréales, et s'élevait ainsi au 1er janvier 1892 à 1.121.295.384 r. contre 1.046.295.384 r. seulement au 1er janvier 1891.

La couverture en métal de la circulation fiduciaire s'élevait au 1er janvier 1892 à 25,5 0/0 contre 20,2 0/0 seulement au commencement de l'année 1891.

D'aprés les coupures, la circulation des billets de crédit se répartissait au 1er janvier 1892 comme suit : 451,7 millions en billets de 100 r., 0,09 millions en billets de 50 r., 3,9 millions en billets de 25 r., 242,7 millions en billets de 10 r., 183 millions en billets de 5 r., 138 millions en billets de 3 r. et 102 millions en billets de 1 rouble.

L'avoir du Trésor en roubles crédit s'élevait au 1er janvier 1891 à la Banque et dans ses succursales à 189,3 millions de roubles. A la fin de l'année l'avoir en question se trouvait être en augmentation de 4,7 millions et s'élevait à 194 millions. D'autre part, le Trésor était au 1er janvier 1892 débiteur de la Banque d'un montant de 59,9 millions contre 1,5 million seulement qu'il lui devait au 1er janvier 1891, la Banque ayant dans le cours de l'année déboursé pour compte du Trésor 58,4 millions en plus qu'elle n'avait encaissé (débours 77.6 millions, encaissements 19,2 millions). De cette façon l'avoir effectif du Trésor n'était plus au 1er janvier 1892 que de 134,1 millions contre 187,8 millions à la date correspondante de l'année précédente.

L'encaisse de la Banque a repris dans le cours de l'année 1891 les brusques fluctuations des années 1888 et 1889, comparativement auxquelles l'année 1890 a représenté une période d'accalmie. De 194,2 millions au 1er janvier elle s'éléve successivement à 226,8 millions au 1er août pour tomber ensuite à 124,8 millions au 1er octobre et cela malgré l'émission de 75 millions de roubles crédit qui a eu lieu entre temps. En tenant compte de cette émission, la diminution subie par l'encaisse du 1er août au 1er octobre ressort à 177 millions, fait qui n'a jamais encore été relevé dans les annales de la Banque. Cette brusque diminution de l'encaisse ayant été provoquée par l'énorme développement qu'avait pris en automne dernier l'exportation des céréales en vue de la prohibition imminente qui devait la frapper, il a été tout naturel qu'aussitôt cette prohibition devenue

un fait accompli. l'argent ait reflué graduellement dans les caisses de la Banque.

En effet, au 1er novembre l'encaisse s'élevait déjà à 138,9 millions et au 31 décembre elle atteignait 167,6 millions. Ce dernier montant, tout en étant inférieur à 26,6 millions à l'encaisse que possédait la Banque au commencement de l'année, n'en dépasse pas moins considérablement les encaisses de la Banque aux époques correspondantes des années 1889 et 1888 — 134,2 et 101 millions.

L'escompte des effets ayant deux signatures au moins a été loin d'atteindre en 1891 les dimensions auxquelles on aurait pu s'attendre d'après le resserrement excessif du marché monétaire que nous venons de signaler. En effet, dans le cours de l'année la Banque n'a escompté des effets en question que pour une somme de 213,9 millions, soit 21,9 millions de moins qu'en 1890, 74,2 millions de moins qu'en 1889 et 111 millions de moins qu'en 1888.

Si l'on prend en considération le mouvement des fonds dans le cours de l'année, l'extension des avances de la Banque en 1891, même pour ce qui concerne les avances en comptes spéciaux, a été de beaucoup inférieure à celle des années précédentes. En effet, la Banque n'a effectué en 1891 de nouvelles avances de cette catégorie que pour une somme de 172,5 millions (90 millions sur effets et 82,5 millions sur titres), contre 198,5 millions en 1890 (99,7 millions sur effets et 98,8 millions sur titres) et 377,9 millions en 1889 (231,7 millions sur effets et 146,2 millions sur titres). Le portefeuille des valeurs appartenant à la Banque passe de 210,3 millions à 215,3 millions, ou, si l'on en déduit les 175 millions de rentes 5 0/0 servant de garantie à l'émission provisoire des billets de crédit et ne portant pas d'intérêts—de 35,3 millions à 40,3 millions.—Dans le courant de l'année, la Banque a acquis des valeurs pour un montant de 32,6 millions et en a vendu et touché le capital des titres tiragés pour celui de 27,6 millions.

L'achat et la vente des valeurs en commission se sont élevés ensemble à 60,4 millions, dont 34,3 pour l'achat et 26,1 pour la vente.

Les opérations de la Banque avec ses correspondants à l'étranger ont donné lieu à un mouvement de fonds très considérable. Du 1er janvier au 31 décembre, la Banque leur a effectué des remises jusqu'à concurrence de 198 millions ; d'autre part, ses tirages se sont élevés à 285,8 millions. Cela fait que l'avoir de la Banque chez ses correspondants se trouvait être, au 1er janvier 1892, de 69,6 millions seulement, contre 157,4 millions au 1er janvier 1891, diminution qui a été d'ailleurs plus que compensée par l'augmentation de l'encaisse métallique de la Banque.

Les comptes courants des particuliers et des diverses administrations accusent une augmentation de 11.8 millions et passent de 79,3 millions (66,2 millions au 1er janvier 1890) à 91,1 millions.

Les dépôts, tant à vue qu'à terme, restent, comme toujours, à peu près immobiles : les premiers, sur lesquels la Banque bonifie 2 0/0, reculent de 118,7 millions à 118,3 millions ; les seconds, dont le taux d'intérêts varie de 3 1/2 à 4 1/2 0/0, sont, par contre, en légère augmentation—40,2 millions au 1er janvier 1892, contre 39,7 millions au 1er janvier 1891.

A l'encontre des autres opérations de la Banque, celle de transfert de sommes au moyen de billets à ordre et de télégrammes a pris en 1891 un développement considérable, tout naturel du reste si l'on prend en considération l'immense mouvement des fonds qui s'est produit à la fin de l'année. Du 1er janvier au 31 décembre les transferts opérés par la Banque et ses succursales se sont élevés à 874,3 millions, soit 97,1 millions de plus qu'en 1890 et 86,5 millions de plus qu'en 1889. Sur la somme de 874,3 millions ci-dessus 507,2 millions ont été transférés au moyen de billets et 367.1 millions au moyen de télégrammes. Le solde non liquidé au 1er janvier 1892 des billets et télégrammes en question s'élevait à 42,6 millions contre 30,2 millions qui figuraient au bilan du 1er janvier 1891.

Le compte des profits et pertes, arrêtés par 23,7 millions pour les premiers et par 13.3 millions pour les dernières, se solde ainsi par un bénéfice net de 10,4 millions. En 1890 le bénéfice net de la Banque n'a été que de 5,3 millions et en 1889 de 5,4 millions.

Les dépôts de fonds et autres valeurs en garde à la Banque accusent une augmentation de 42 millions et passent de 1,120 millions à 1,162 millions.

Somme toute, les opérations commerciales de la Banque, à part de rares exceptions, ont subi en 1891, comparativement aux années précédentes, des diminutions plus ou moins considérables et qui s'expliquent du reste par la grande stagnation des affaires ayant signalé la majeure partie de l'année en question.

Par contre les opérations de la Banque pour compte du Trésor ont pris un grand développement, résultant — au commencement de l'année — des conversions, des emprunts intérieurs et à la fin — du mouvement colossal de fonds nécessité par les secours si largement accordés aux provinces atteintes de la mauvaise récolte.

C'est grâce à ce développement des opérations pour le compte du Trésor que le résultat final, malgré les mauvaises conditions économiques de l'année, a dépassé, comme on l'a vu plus haut, si considérablement ceux des années précédentes, tandis que la plupart des banques particulières n'ont obtenu pour le même exercice que des résultats rien moins que satisfaisants.

Le Commerce extérieur. — D'après le bulletin de l'administration des douanes, le mouvement du commerce extérieur russe du 1er janvier au 1er avril 1892 accuse des variations considérables comparativement à la période correspondante de 1891. Les exportations sont tombées de 145.890.000 roubles à 75.071.000 r., et les importations de 75.511.000 r. à 65.767.000 r. Le tableau suivant indique comment ces variations se répartissent d'après les principales subdivisions du tarif douanier, savoir :

	Du 1er janvier au 1er avril 1891	1892
	milliers de roubles	
Exportation :		
Articles d'alimentation.	86.616	12.695
Matières nécessaires à l'industrie	46.669	52.898
Animaux	3.448	3.746
Objets fabriqués	9.157	5.732
Total	145.890	75.071
Importation :		
Articles d'alimentation.	7.055	7.034
Matières nécessaires à l'industrie	52.102	43.451
Animaux	287	195
Objets fabriqués,	16.067	15.017
Total	75.511	65.767

Les diminutions principales sur les exportations portent sur les céréales (75.124.000 r. en 1891 contre 2.381.000 en 1892), les semences (5.901.000 r. contre 3.664.000 r.) et les objets fabriqués (9.157.000 r. contre 5.732.000 r).

Les recettes douanières sur les principaux articles d'importation s'élèvent pour le premier trimestre de 1892 à 17.649.000 r. mét. contre 20.404.000 r. mét. de la période correspondance de 1891.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	15 juil	22 juil	29 juil	5 août	12 août	19 août
Russe II Emprunt d'Orient.	102 [illegible]	102 77	102 75	102 75	102 87	102 75
— III —	104 »	[illegible]	104 75	104 37	105 »	104 75
Banque de Commerce exter.	252 50	254 »	253 50	255 50	255 50	262 »
— d'Esc. de St-Pétersb.	472 »	473 50	470 »	466 »	466 »	470 »
— — de Varsovie	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	437 »	436 »	435 »	437 »	436 »	440 50
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	153 50	150 »	151 »	151 50	152 25	152 »
Grands Ch. de fer Russes	253 »	254 »	251 »	251 »	249 50	[illegible]
Ch. de fer du Sud-O. Russe act	115 25	115 50	115 25	116 50	116 25	116 [illegible]
Change sur Paris	40 22	39 37	39 65	39 »	38 77	[illegible] 97
— sur Londres	101 40	99 25	100 »	98 40	97 65	98 20

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 226)

LA SITUATION

Genève, 19 août 1892.

En attendant le texte officiel de l'arrangement conclu avec la France, nous avons le traité conclu avec l'Espagne. Ce pays était entré dans la voie du protectionnisme étroit. Son tarif minimun était encore plus exagéré que le tarif français. Il comportait — à l'égard des produits manufacturés — des droits deux à trois fois plus élevés que l'ancien tarif conventionnel. La Suisse ne pouvait accepter ce tarif minimum.

L'Espagne a consenti à le modifier en notre faveur sur quelques articles par un traité formel. Nos négociateurs ont réussi à obtenir des réductions pour la plupart des articles que l'Espagne tire principalement de la Suisse. En revanche, ils n'ont pu obtenir grand'chose en faveur de certains objets manufacturés que la Suisse exporte, mais qui sont livrés en Espagne, surtout par l'Allemagne, l'Angleterre et la France.

Il faudra donc distinguer, dans nos relations commerciales avec l'Espagne, si la convention est ratifiée de part et d'autre, trois classes de taxes :

1° Celles dont le taux est fixé dans le traité et qui constituent un abaissement ou un lien du tarif général suisse ou du tarif minimum espagnol (tarifs A et B) :

2° Celles des articles mentionnés dans les tableaux A et B du traité; pour ces articles, la clause de la nation la plus favorisée est appliquée, c'est-à-dire que chaque Etat frappe les produits de l'autre de ses taxes les plus basses, actuelles (tarif conventionnel suisse et tarif minimum espagnol) ou futures (tarif conventionnel suisse actuel modifié par l'arrangement avec la France, par exemple, et le tarif conventionnel espagnol) ;

3° Celles sur les produits desquels chaque Etat conserve son autonomie (tarif général suisse et tarif maximum espagnol).

Prenons la première classe, la plus importante. A l'importation en Suisse, il n'y a que seize articles mentionnés, dont douze reçoivent les taxes du tarif conventionnel (traités avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie), ou du tarif général. Les quatre autres sont : le liège brut 0 fr. 50 les 100 kilos (tarif général 2, ancien traité 1), le liège travaillé 5 (tarif général 25, ancien traité 5), le mercure 3 (tarif général 5, ancien traité 3) et les poissons conservés en vases, boîtes ou verres fermés 16 (tarif général 50, ancien traité 16). A l'exportation en Espagne, il n'y a pas moins de soixante articles, pour neuf desquels la taxe est simplement celle du tarif minimum espagnol liée. Quinze articles sont taxés plus bas que sous l'ancien régime et trois la même chose ; pour les autres, il y a des augmentations souvent sérieuses.

Parmi les diminutions, nous notons : les couleurs artificielles en pâte ou liquides qui payeront 0.50 pesetas le kilo (anciennement 0.75), certaines broderies, les tresses de paille 20 pesetas les 100 kilos (anciennement 30 24), les vaches à lait 25 la pièce (anciennement 13 80), les montres en or 1 la pièce (anciennement 7 50), les montres d'autre métal 0 50 (anciennement 1 80), les wagons à voyageurs, le lait concentré 0 50 le kilo (anciennement 0 35). L'or en objets de bijouterie ou de joaillerie, même avec perles, pierreries et pierres précieuses, les perles et semences de perles détachées ou non montées continueront à payer 25 l'hectogramme, tandis que les boîtes à musique payeront 2 50 le kilo au lieu de 1 30.

La deuxième classe de taxes (clause de la nation la plus favorisée) comprend, à l'importation en Suisse, treize articles parmi lesquels les vins naturels en bouteilles, le chocolat, le vinaigre, les fruits secs ou tapés, l'huile d'olive en bouteilles. A l'exportation en Espagne, il y en a quatre-vingt-sept, parmi lesquels la bijouterie d'argent (3 50 l'hectogr.), l'or et l'argent ouvrés en tous autres objets (2 60 l'hectogr.) et les pièces pour montres (3 par kilo).

Les résultats que nous avons obtenus ne sont pas de la dernière importance ; mais il convient, toutefois, de rendre justice à nos négociateurs, MM. Welti, ministre plénipotentiaire, Lardet, consul général, et A. Germain-Stæheli, député de Saint-Gall.

Tous les Etats qui ont signé la convention internationale pour le transport des marchandises par chemins de fer du 14 octobre 1890 ayant accordé leur ratification à cet acte, le Conseil fédéral propose aux Etats intéressés : la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Russie, à se réunir en Conférence à Berne, le 30 septembre prochain pour échanger les instruments de ratification. Si cette proposition est acceptée, la convention entrera en vigueur le 1er janvier 1893 en conformité de l'article 60, paragraphe 2 de cette convention.

Lundi 5 septembre commencera, à Genève, la réunion de l'Institut de droit international, qui devait avoir lieu à Zurich. La réunion s'occupera des navires négriers et des titres au porteur ; il sera aussi question des faillites, de la naturalisation, de l'expulsion, etc. Ces importants sujets seront traités par seize Commissions pendant six journées consécutives. Cet Institut ne compte guère dans son sein que des magistrats, de professeurs et des diplomates, dont on peut considérers les opinions collectives comme l'expression aussi fidèle que possible de la conscience juridique du monde civilisé.

Informations Économiques et Financières

Le Transport des Marchandises. — Le Conseil fédéral a invité les Etats qui participèrent à la convention internationale sur le transport des marchandises par les voies ferrées, du 20 novembre 1890, à une conférence qui aura lieu à Berne le 20 septembre prochain.

Cette conférence a pour but l'échange des ratifications pour fixer l'entrée en vigueur de la convention.

La Banque Fédérale. — Les actionnaires bernois de la Banque fédérale, outre les résolutions déjà annoncées, ont décidé de proposer les noms suivants pour compléter le Conseil d'administration : MM. Hirter, commissionnaire à Berne ; d'Espine, banquier à Genève et Paris ; Marcuard, banquier à Berne.

Le Jura-Simplon. — Les recettes du Jura-Simplon se sont élevées, pour le mois de juillet, à 2.508.000 fr. contre 2.452.465 fr. en juillet 1891, et les dépenses sont montées à 1.665.000 fr. contre 1.416.285 fr. en 1891. Pour les sept premiers mois de l'année, les recettes ont été de 13.675.502 fr. contre 13.662.865 fr. en 1891, et les dépenses de 9.349.441 fr. contre 8.503.927 en 1891.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 20 août 1892.

La crise ministérielle a pesé sur les fonds Egyptiens ; mais personne ne s'est inquiété des nouvelles du Maroc, de l'Afghanistan, du Dahomey et de l'excursion de M. Stambouloff. Notre Bourse a été assez animée.

La nouvelle poussée des Rentes françaises, à la veille de regagner le pair, a rendu de l'espoir, même aux plus timorés. Une amélioration semble se dessiner sur les fonds italiens ; on parle à ce sujet, d'une opération assez compliquée conclue entre le Trésor et un Syndicat anglo-italo-allemand.

Nos valeurs nationales ont été l'objet de demandes suivies. Le Jura-Simplon s'est inscrit favorablement. Voici quelques cours atteints cette semaine :

3 1/2 Ville de Genève 1.020. — 3 1/2 Ville de Lausanne 482. — Obrt 383 3/4. — Jura 98 3/4, 100 ; dont 5 fin prochain 103 3/4. — Nord-Est 555 à 560.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	15 juil.	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août	19 août
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	103 25	103 25	103 81	103 87	104 12	103 62
Fédéral 1887 3 ½ %	102 75	103 ..	103 50	103 75	103 25	103 37
— 1889 3 ½ %	100 12	100 15	100 25	100 87	100 75	101 37
— Ch. de fer 3 %	94 95	94 82	94 65	94 85	94 95	94 95
Italien 5 %	90 ..	90 ..	90 50	91 .	91 25	91 70
Egypte unifiée 4 %	484 37	491 25	493 37	493 12	491 50	493 12
— priv. 3 ½ %	466 ..	468 12	471 50	472 ..	472 50	472 50
Ottoman prior. 4 %	424 50	429 .	429 37	433 ..	433 75	434 87
Douanes ottomanes 5 %	445 ..	452 50	450 25	456 25	457 50	457 50
Serbe Obrt. 5 %	398 37	398 50	398 12	397 25	395 62	392 50
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	95 62	91 87	94 37	93 12	95 62	98 12
Central Suisse	650 ..	650 ..	650 62	654 37	651 87	668 75
Nord-Est Suisse	550 62	545 .	542 50	586 87	543 12	566 25
Union Suisse	345 62	345 62	345 »	345 62	343 75	361 25
Salève	375 ..	325 ..	350 ..	335 ..	370 ..	367 50
Lombards	217 50	220 62	220 62	227 50	229 37	230 62
Canada-Pacif. c. g.	472 50	477 50	476 87	477 50	477 50	476 87
Banques						
Banque de commerce	1015..	1035 .	1035..	104750	1050 »	105125
— de fonds d'Etat	... ..	270 ..	275 ..	265 ..	... ..	... ..
Union fin. gén.	497 50	496 25	498 75	500 ..	508 75	515 62
Banque de Paris	635 ..	643 12	641 25	661 87	657 50	660 ..
Crédit Lyonnais	783 75	785 62	792 50	799 37	799 37	807 50
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	427 50	427 50	432 50	433 75	435 ..	438 75
Gaz de Marseille	108937	108875	108562	1085..	107750	107750
Gaz de Naples	585 ..	585 ..	583 75	580 ..	585 ..	586 25
Gaz priv. Rio-Jan.	576 87	576 87	582 50	590 ..	583 75	589 37
Ind. gén. du Gaz	747 50	745 ..	735 ..	750 ..	735 ..	745 ..
Lyon Eaux-Eclairage	482 50	482 50	477 50	477 20	481 25	480 62
Appareils électriques	503 12	500 62	501 25	500 62	502 50	505 ..
Rio-Tinto	397 50	405 62	397 50	393 12	392 50	376 25
Tharsis	118 75	118 12	115 ..	118 12	117 50	115 ..
Cape Copper	40 ..	40 62	41 87	40 ..	37 50	38 75
Min. Alp. Autr.	138 75	143 75	147 50	149 37	148 75	151 25
Changes						
France	100 14	100 18	100 21	100 20	100 15	100 10
Bruxelles	100 11	100 11	100 11	100 11	100 11	100 11
Italie	96 37	95 87	96 12	96 12	96 ..	96 12
Londres	25 20	25 19	25 20	25 20	25 20	25 20
Amsterdam	208 37	208 31	208 31	208 31	208 31	208 12
Allemagne	123 60	123 52	123 50	123 50	123 50	123 50
Vienne	210 75	210 75	210 75	210 75	210 12	210 62

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 16 août 1892.

L'événement de la semaine dernière a été l'arrivée fort inattendue de M. Stambouloff dans notre ville. Il est certain que le premier ministre bulgare n'est pas venu à Constantinople sans avoir préalablement pris l'assentiment du Sultan, mais sa visite avait été tenue fort secrète. On ne peut d'ailleurs que se livrer à des conjectures sur les motifs qui l'ont amenée et sur les résultats qu'elle a pu avoir. Il y a eu dans toute l'attitude du Gouvernement Turc un désir certain d'être aimable avec l'homme d'Etat de Sofia et une grande crainte de le paraître. Les journaux de Péra et de Stamboul ont reçu directement du bureau de la presse la teneur des informations qu'ils étaient autorisés à publier. Ils ont attribué le voyage de M. Stambouloff à Constantinople à son désir de rentrer plus rapidement à Sofia de Varna, où il était, en prenant la voie de mer. Il y a là une conception géographique quelque peu enfantine. M. Stambouloff a été invité à dîner chez le Grand-Vizir: les journaux ont annoncé que le ministre bulgare s'étant présenté chez S. A. Djevad Pacha à l'heure du dîner, S. A. avait simplement cru devoir le retenir! Toutes ces réticences n'ont pas empêché le Sultan de se montrer fort gracieux envers son hôte et l'on pense ici que nous aurons bientôt l'occasion de voir le prince Ferdinand lui-même.

La Dette publique Ottomane a profité de la présence de M. Stambouloff à Constantinople pour lui réclamer le paiement des trois mois arriérés de la redevance de la Roumélie orientale. Le ministre a solennellement promis que ce retard serait incessamment réglé.

On annonce que la ligne d'Angora pourra être entièrement achevée dans le courant du mois d'octobre. Les rails ont été posés jusqu'à Polatli, point terminus de la 19e section. Aujourd'hui même on doit commencer la pose des rails de la 20e et dernière section qui va de Polatli à Angora. La Compagnie a conclu avec la Porte des arrangements pour le transport de 12.000 Mahométans émigrés de Bulgarie et qui seront établis dans les environs d'Eski-Chéhir et sur d'autres points de la ligne. Les Musulmans de Bulgarie, de Roumélie orientale, de Bosnie quittent peu à peu ces pays pour chercher en Asie-Mineure une nouvelle patrie ; aussi, la Porte a-t-elle accepté avec empressement les propositions de la Compagnie désireuse de faciliter l'établissement de nouveaux centres de population. Ces colonies nouvellement implantées prospèrent et non seulement elles aident au développement de la culture de ces contrées, mais encore, par leur civilisation supérieure, elles exercent une influence excellente sur la population asiatique indigène.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes des revenus concédés. — Les recettes de l'Administration de la Dette publique ottomane, non compris la redevance de la Roumélie Orientale, se sont élevées en juillet à L. T. 109.904 contre L. T. 99.736 en 1891. L'augmentation de L. 10.168 provient principalement des douanes. En ce qui concerne le tribut de la Roumélie Orientale, l'administration de la Dette a reçu l'assurance formelle que l'arriéré (mai, juin et juillet) sera payé prochainement.

La Régie des Tabacs. — Les ventes de la régie des Tabacs Ottomans se sont élevées à 198.000 livres turques dans le mois de juillet de cette année, contre 181.000 L. T. pour le même mois de l'année dernière. L'augmentation, en faveur de 1892, est donc de 17.000 L. T. pour le mois de juillet et de 95.000 L. T. pour les cinq premiers mois de l'exercice.

La Société des Tombacs. — Un accord est sur le point d'intervenir entre le Gouvernement Turc et le Gouvernement Russe, pour la question de la Régie des Tombacs, contre l'établissement de laquelle le Gouvernement Russe avait élevé quelques objections.

ÉTATS BALKANIQUES

ROUMANIE

La Banque Nationale. — Les comptes de la Banque nationale de Roumanie, arrêtés au 30 juin constatent, pour le premier semestre de l'année courante, un bénéfice brut de 1.729.355 fr. dont il reste, après déduction des frais, de l'amortissement et d'immeubles, un bénéfice net de 1.306.883 fr. Le premier semestre de l'année 1891 avait donné un chiffre de 1.367.312 fr.

SERBIE

Les Finances Serbes. — Les Recettes du Trésor serbe, du 1er janvier au 31 juillet 1892, sont représentées par les chiffres suivants :

	1er janv. au 31 juil. 1892	Différence sur 1891
Caisse de l'Obrt	1.321.644	+ 307.896
Douanes de chemins de fer	1.598.229	+ 172.263
Timbre	1.791.129	+ 395.614
Tabacs	4.849.199	+ 532.909

Le Gérant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS *à partir du 1er de chaque mois*	Paraissant le Dimanche	INSERTIONS *Ligne anglaise de 5 centimètres*
France et Algérie : Un an... **25** fr. — — Six mois. **14** fr. **Étranger** (U.-P.) : Un an..... **32** fr. — — Six mois.. **18** fr.	*Directeur :* Edmond THÉRY PRIX DU NUMÉRO : France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**	**Annonces** en 7 points..... **1** fr. **50** **Réclames** en 8 points..... **3** » Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 33. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 28 Août 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GÉNÉRALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Cuivres. — Soies. — Pages 257 à 260.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — La Question de l'argent. — La Situation financière des Communes. — La Reconstitution du Panama. — L'Internationalisme ouvrier. — Le Chemin de fer de Porto-Rico. — LA LÉGISLATION DU TRAVAIL EN SUISSE. (Suite.) Pages 260 à 266. — INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES. — Banque de France et comparaisons. — Chemins de fer du Nord. — Le Rendement des Impôts. — Budget de l'Etat. — Avis de la Chambre syndicale des Agents de Change. — Le Mouvement maritime. — Le Commerce de la Tunisie. — Les Chemins de fer tunisiens. — Mouvement des Caisses d'Epargne. — Opérations de la Caisse Nationale d'Epargne. — Recettes des Chemins de fer. — Les Chemins Autrichiens. — Compagnie Française des Chemins de fer de Santa-Fé. — L'Emprunt de la Réunion et le Crédit Foncier Colonial. — Bureau des transferts. — Les Détaxes du Canal de Suez. — Canal de Suez. — Société des Ciments Français. — Compagnie de Beers. — Mines de Meurchin. — Société de Chouborsky. — Compagnie générale des Verreries. — Grande Tuilerie de Bourgogne. — REVUE HEBDOMADAIRE DE LA BOURSE DE PARIS. — Tableau des Cours. — Pages 266 à 271.

ALLEMAGNE : Pages 272 à 273. — ANGLETERRE : Pages 273 à 275. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 276 à 278. — BELGIQUE : Pages 278 à 279. — ESPAGNE : Pages 280 à 281. — GRÈCE : Pages 281 à 282. — ITALIE : Pages 282 à ~~283.~~ — PORTUGAL : Pages 284 à 285. — RUSSIE : Pages 285 à 286. — SUISSE : Pages 286 à 287. — TURQUIE : Page 288. — ETATS BALKANIQUES (*Serbie*) : Page 288.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — La Banque de France a vu cette semaine son encaisse or augmenter de 2.400.000 ; à la Banque d'Angleterre il est entré 6.800.000 provenant exclusivement de l'importation. La Banque d'Autriche a gagné 27.600.000 dont 2.600.000 achetés et 25.000.000 produits par la réalisation d'une partie du portefeuille étranger. La Banque de Belgique a eu une entrée de 2.400.000 fr. ; enfin, à la Banque de Russie l'augmentation du métal jaune dans la quinzaine a été de 37.500.000 fr., sans qu'on remarque aucune diminution dans les disponibilités à l'étranger. Depuis le commencement de l'année la Banque de Russie a entassé 462.900.000 ; la Banque de France, pendant la même période, a augmenté ses réserves de 305.800.000 fr., et la Banque d'Allemagne de 76.800.000 fr. seulement. Aucun changement dans la situation du métal blanc dont les prix s'affaissent de jour en jour.

La circulation diminue dans la plupart des banques, en même temps que les portefeuilles commerciaux se vident de plus en plus : les affaires industrielles, sans être précisément mauvaises, n'ont pas d'entrain et les affaires financières font complètement défaut ; de là cette pléthore de capitaux dont on ne peut tirer parti et la faiblesse des bénéfices des banques d'émission.

La Banque d'Espagne présente à peu près les mêmes chiffres qu'au précédent bilan, le portefeuille effets de commerce a diminué de 2 millions et celui des avances sur titres de 3.300,000, mais le compte débiteur du Trésor a augmenté de 5.400.000, il est de 90.900.000.

En définitive le Trésor doit à la Banque : le solde de son compte courant débiteur.	90.947.570
L'avance consentie lors du renouvellement du privilège............................	100.000.000
A ces sommes il convient d'ajouter 625.300.000 francs de valeurs de l'Etat ou garanties par l'Etat	625.300.000
Soit au total....	816.247.570

Pour supporter un pareil fardeau, la Banque n'a que 165 millions de capital et de réserve.

En Portugal, l'encaisse a légèrement augmenté à la suite de quelques réalisations opérées sur le portefeuille des titres appartenant à la Banque, mais le Trésor ne cesse de mettre à contribution les ressources de cette institution qui a montré et montre encore la plus grande bonne volonté, mais qui ne peut pas à elle seule faire face à tous les besoins et qui aurait droit à quelques ménagements.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 11 août	1.660.8	1.295.5	2.956.3	3.081.1	97	2½
1892 18 août	1.669.4	1.297.4	2.966.8	3.055.4	97	2½
1892 25 août	1.671.8	1.297.7	2.969.5	3.038.7	98	2½
1891 27 août	1.366.0	1.267.0	2.633.0	2.925.3	90	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 31 juill.	1.058.7	170.3	1.229.0	1.225.0	100	3
1892 7 août	1.054.7	170.3	1.225.0	1.197.0	101	3
1892 15 août	1.053.8	170.3	1.224.1	1.179.2	103	3
1891 15 août	977.0	187.5	1.164.5	1.217.6	96	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 11 août	668.7	»	668.7	666.7	101	2
1892 18 août	683.3	»	683.0	661.2	103	2
1892 25 août	690.1	»	690.1	653.4	106	2
1891 27 août	662.5	»	662.5	647.5	102	2½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 27 févr.	97.5	17.5	115.0	150.0	77	»
1892 26 mars	92.5	17.5	110.0	150.0	73	»
1892 23 avril	92.7	17.5	110.2	154.3	71	»
1891 25 avril	91.9	18.2	110.1	151.8	72	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 27 févr.	67.5	10.0	77.5	157.5	50	»
1892 26 mars	67.5	10.0	77.5	160.0	48	»
1892 23 avril	62.7	10.0	72.7	158.5	46	»
1891 25 avril	73.1	9.1	82.2	165.8	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 31 juill.	149.6	421.4	571.0	1.038.0	55	4
1892 7 août	149.1	421.4	570.5	1.040.2	55	4
1892 15 août	176.7	421.3	598.0	1.031.7	58	4
1891 15 août	136.7	413.2	549.9	1.044.5	53	4
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 4 août	72.0	39.3	111.3	395.2	28	2½
1892 11 août	70.6	38.0	108.6	394.9	28	2½
1892 18 août	73.0	37.7	110.7	389.6	28	2½
1891 20 août	71.6	39.4	111.0	359.9	30	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 22 juin	3.1	0.4	3.5	0.6	516	8
1892 7 juill.	4.1	0.5	4.6	0.6	770	8
1892 14 juill.	4.4	0.6	5.0	0.6	835	8
1891 14 juill.	1.7	0.4	2.1	1.0	210	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 mai	73.4	»	73.4	102.6	71	3½
1892 30 juin	82.2	»	82.2	111.5	73	3½
1892 31 juill.	69.8	»	69.8	101.2	69	3½
1891 31 juill.	67.5	»	67.5	100.5	67	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 6 août	189.9	125.5	315.4	861.5	37	5
1892 13 août	189.9	125.6	315.5	862.6	37	5
1892 20 août	189.9	125.5	315.4	859.1	37	5
1891 22 août	140.3	93.3	233.6	733.0	32	4
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 30 avril	»	2.8	2.8	123.1	2	6½
1892 31 mai	»	2.9	2.9	122.5	2	6½
1892 30 juin	»	2.6	2.6	123.8	2	6½
1891 30 juin	»	3.6	3.6	109.9	3	6½

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 6 août	81.0	184.7	265.7	403.6	65%	2½
1892 13 août	81.0	185.5	266.5	399.6	65	2½
1892 20 août	79.8	185.8	265.6	395.0	67	2½
1891 22 août	96.6	149.5	246.1	402.0	61	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 20 juill.	198.2	29.1	227.3	585.4	38	5
1892 31 juill.	197.4	28.4	225.8	580.3	38	5
1892 10 août	197.1	27.8	224.9	581.5	38	5
1891 10 août	190.5	32.4	222.9	607.0	36	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 20 juill.	185.2	32.6	217.8	512.1	42	5
1892 31 juill.	185.1	33.9	219.0	512.7	42	5
1892 10 août	185.1	31.3	216.4	510.7	42	5
1891 10 août	181.9	29.8	211.7	521.8	41	6
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 mai	26.0	»	26.0	63.0	41	6
1892 30 juin	25.6	»	25.6	68.3	38	5½
1892 31 juill.	30.2	»	30.2	67.6	45	5½
1891 31 juill.	30.0	»	30.0	69.7	43	5½
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 20 juill.	17.7	8.8	26.5	248.9	10	6
1892 27 juill.	18.0	9.0	27.0	251.4	11	6
1892 3 août	18.3	9.2	27.5	255.3	10	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 9 juill.	51.3	»	51.3	108.3	46	6
1892 16 juill.	51.6	»	51.6	108.3	46	6
1892 30 juill.	51.6	»	51.6	109.8	46	6
1891 31 juill.	57.7	»	57.7	122.5	48	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er juill.	1.649.4	21.9	1.671.3	3.993.1	42	5½
1892 16 juill.	1.694.4	22.2	1.716.6	3.998.4	43	4½
1892 1er août	1.731.9	22.2	1.754.1	4.058.1	43	4½
1891 1er août	1.269.0	22.7	1.291.7	3.685.2	32	4½
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 15 juin	6.5	4.2	10.5	25.0	42	5½
1892 22 juin	6.7	4.3	11.0	25.3	44	5½
1892 30 juin	6.7	4.3	11.0	25.4	44	5½
1891 30 juin	5.2	4.5	9.7	22.5	43	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 30 avril	23.8	4.3	28.1	54.0	52	5
1892 31 mai	24.1	4.9	29.0	59.1	49	5
1892 30 juin	23.6	4.9	28.5	59.2	48	5
1891 30 juin	23.6	3.7	27.3	61.6	44	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 30 avril	10.2	11.8	22.0	81.3	27	»
1892 31 mai	10.3	11.8	22.1	77.7	28	»
1892 30 juin	10.2	13.3	23.5	79.0	30	»
1891 30 juin	10.2	13.3	23.5	82.1	29	»
SUISSE. — Banques d'Émission						
1892 6 août	66.8	21.5	88.3	161.2	53	2½
1892 13 août	66.7	21.2	87.9	160.7	55	2½
1892 20 août	66.8	21.2	88.0	158.4	55	2½
1891 22 août	63.0	21.3	84.3	155.9	54	4

TOTAUX (1)

1892 11 août	6.385.5	2.404.0	8.789.5	14.031.4	62%
1892 18 août	6.406.0	2.406.1	8.812.1	13.976.7	63
1892 25 août	6.503.0	2.366.9	8.869.9	13.997.1	63
1891 27 août	5.499.0	2.345.2	7.844.4	13.190.1	59

TOTAUX au 31 décembre

1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54%
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.8	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

La note dominante de la semaine est la crainte qu'inspirent, sur les diverses places européennes, les progrès du choléra ; on liquide les positions à la hausse, mais les ventes atteignent surtout les fonds étrangers.

En Allemagne, le fléau asiatique s'est abattu sur Hambourg et paraît gagner Berlin. Ceci explique suffisamment la baisse du marché, motivée aussi par les réalisations que provoque l'approche de la liquidation. Le rouble perd plusieurs points; ce recul est dû, en grande partie, à l'émission, par le Trésor russe, d'une nouvelle somme de 25 millions de roubles-papier.

M. Gladstone continue à installer ses collaborateurs, mais l'exclusion du député radical, M. Labouchère, qui s'attendait à faire partie du nouveau Gouvernement, soulève une vive polémique. Le marché anglais reste faible; à l'exception du Portugais, les valeurs internationales sont dépréciées. Aucun changement sensible dans le prix de l'argent métal.

Les Bourses austro-hongroises sont influencées par les nouvelles de l'état sanitaire en Allemagne et les autorités prennent des mesures énergiques. Pourtant on nous télégraphie, au dernier moment, que le marché international des grains aura lieu les 29 et 30 août, contrairement à ce que prévoyait notre correspondant de Vienne, dans sa lettre de jeudi.

En Espagne, la situation est très tendue; MM. Sagasta et Canovas ont, l'un et l'autre, parlé en public, et, bien qu'ils aient fait preuve d'une certaine réserve, on peut conclure de leurs discours, — longuement commentés par la presse, — qu'une entente entre les libéraux et les conservateurs n'est plus possible. La crise est d'autant plus grave que les ressources du Trésor s'épuisent ; sans l'intervention quotidienne de la Banque d'Espagne le Gouvernement ne vivrait plus !

La publication des chiffres définitifs pour l'exercice financier italien 1891-92, clôturé au 30 juin, a produit une impression d'autant plus pénible qu'on estime, généralement, que ces chiffres sont inférieurs au déficit réel. Le correspondant du *Times* à Rome l'évalue à plus de 60 millions, au lieu de 44. Malgré les démentis officieux, il est certain que nos voisins se débattent au milieu de difficultés qui augmentent sans cesse, et auxquelles viennent s'ajouter des actes de brigandage fréquents, que la police est impuissante à réprimer.

Aucun fait marquant ne nous a été signalé des autres pays, sauf l'ouverture, à Saint-Pétersbourg, du Congrès international des Chemins de fer. On en trouvera plus loin le compte rendu à la p. 285.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	20 août Derniers cours	20 août P. de 1 f. de rente	20 août Revenu p. 0/0	27 août Derniers cours	27 août P. de 1 f. de rente	27 août Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	99 97	33 32	3 »	99 52	33 17	3 01
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 70	35 52	2 81	97 50	35 45	2 82
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	97 65	24 41	4 09	98 »	24 50	4 08
Belgique 3 ½ %	103 40	29 54	3 38	103 35	29 52	3 38
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	64 85	16 21	6 16	62 87	15 91	6 26
Hollande 3 ½ % à Amsterdam	101 62	29 03	3 44	101 62	29 03	3 44
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	95 75	23 93	4 17	93 80	23 45	4 26
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	92 15	21 28	4 69	91 42	21 11	4 73
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	89 »	29 66	3 37	89 »	29 66	3 37
Portugal 3 % (1 fr. 50 net)	23 30	15 53	6 43	24 05	16 03	6 24
Roumanie 5 %	102 »	20 40	4 90	101 25	20 25	4 93
Russie 3 % or 1891 libéré	79 30	26 43	3 78	78 75	26 25	3 80
Serbie 5 % 1890	381 25	15 25	6 55	375 »	15 »	6 66
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	106 »	26 50	3 77	105 75	26 43	3 78
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	95 15	31 71	3 15	95 15	31 71	3 15
Turquie convertie 1 % série D.	21 37	21 37	4 67	21 05	21 05	4 75
— Priorité 4 % 1890	436 25	21 81	4 58	432 50	21 62	4 62
Consolidé Prussien 3 % à Berlin	87 37	29 12	3 43	87 37	29 12	3 43

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	20 août Sam.	22 août Lundi	23 août Mardi	24 août Merc.	25 août Jeudi	26 août Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	99 97	100 05	100 02	99 90	99 80	99 57
Consolidés	LONDRES....	97 06	97 19	97 31	97 25	97 06	97 06
Autrich. 3 % or	VIENNE	114 05	114 10	114 »	113 90	113 90	113 90
Belge 3 ½......	BRUXELLES..	»	102 65	102 70	102 65	102 50	102 55
Espagne Ext..	MADRID	74 35	74 50	74 50	74 50	74 30	74 30
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	101 62	101 50	101 50	101 62	101 62	101 62
Hongrie 4 % or	VIENNE	111 65	111 70	111 65	111 40	111 15	111 25
Italie 5 %	ROME	95 65	95 75	95 75	95 70	95 45	95 70
Portugais 3 %.	PARIS.......	23 37	23 94	24 19	24 25	24 50	23 94
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	87 40	87 62	87 62	87 25	87 37	87 37
Russie-Orient 3 %..	ST-PETERSB..	104 87	104 75	104 87	104 37	104 75	104 75
Suisse 3 %	GENEVE.....	94 95	94 92	94 90	94 92	94 92	94 95

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois		Plus	30 juil.	6 août	13 août	20 août	27 août
Amsterdam. pap. court		4 %	205 75	205 62	205 87	205 87	205 75
Allemagne..	—	4 %	122 »	122 »	122 06	122 03	122 12
Vienne-Tr..	—	4 %	208 »	208 25	208 25	208 25	208 25
Barcelone ..	—	4 %	423 »	428 »	425 50	428 »	427 »
Madrid	—	4 %	423 »	428 »	425 50	428 »	427 »
Lisb.-Porto.	—	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb..	—	4 %	246 »	253 »	253 »	253 50	249 »
Valeurs à vue		moins					
Londres.....	—	2 %	25 14	25 16	25 17	25 16	25 17
— ..... ch. court		2 %	25 16	25 17	25 18	25 18	25 18
Stockholm..	—	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique....	—	2 ½	0 12 p.	0 09 p.	0 03 p.	pair	pair
Italie........	—	5 ½ %	4 » p.	4 » p.	4 12 p.	3 87 p.	3 87 p.
Suisse.......	—	4 %	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 19 p.	0 12 p.
Matières d'or et d'argent							
Or en barre (le kil.)			3437 »	3437 »	3437 »	3437 »	3437 »
Argent en barre (le kil.) ..			142 35	141 03	137 97	138 74	138 41
Quadruples espagnols ...			80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
mexicains...			80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres			3 49	3 47	3 39	3 40	3 40
Souverains anglais.......			25 13	25 15	25 16	25 16	25 16
Banknotes			25 13	25 16	25 17	25 17	25 17
Aigles des Etats-Unis....			25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume [illegible]			24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (a. titre 916m)			20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre 900m)			40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — — (— —			20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède			27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	29 juil.	5 août	12 août	19 août	26 août
Amsterdam...............	48 05	48 05	48 »	48 05	48 05
Anvers	100 »	100 »	99 95	99 90	99 90
Barcelone................	16 30	15 70	16 »	15 90	16 »
Berlin	81 10	81 10	81 10	81 10	80 95
Bruxelles	100 11	100 07	100 01	100 »	100 »
Constantinople...........	23 10	23 »	23 05	22 97	23 »
Francfort.................	81 10	80 80	81 07	81 07	80 97
Gênes	103 92	104 »	104 05	104 »	103 82
Genève	100 21	100 20	100 15	100 10	100 08
Lisbonne	700 »	702 »	702 »	703 »	707 »
Londres..................	25 33	25 32	25 32	25 31	25 30
Madrid	16 75	15 50	16 »	15 80	15 50
Rome	104 »	104 05	104 10	104 »	103 87
Saint-Pétersbourg	39 65	39 »	38 77	38 97	38 97
Vienne [illegible]	47 60	47 55	47 60	47 55	47 60
— [illegible]	47 55	47 50	47 52	47 50	47 55

Paris, le 27 août 1892.

La cote des changes, au 27 août, ne présente, par rapport à celle du 20 août, qu'une seule variation de quelque importance : le rouble est tombé de 253.50 à 249, sur les nouvelles relatives à la marche du choléra et sur les attaques de la spéculation berlinoise, qui feint de s'alarmer d'une émission annoncée par le Trésor russe, de 25 millions de roubles papier. Cependant, la situation monétaire de la Banque de Russie est absolument hors de pair : du 15 juillet au 1er août l'encaisse or a augmenté de 37.500.000 francs, ce qui porte les existences métalliques actuelles à 1.731.900.000 fr.

Le change sur l'Espagne a baissé d'un point ; il clôture à 427. A Lisbonne, l'agio sur l'or est à 31 0/0.

Le chèque sur Londres est ferme à 25 18 ; il n'y a aucune inquiétude à concevoir du coté de la Banque et il est probable qu'elle n'aura pas, comme à l'ordinaire, à élever le taux de son escompte pour défendre sa réserve contre les demandes résultant des besoins d'automne.

En Autriche-Hongrie, les achats d'or continuent : nos Lecteurs trouveront dans la correspondance reçue de ce pays et dans le courrier de la Bourse de Vienne des renseignements complets à ce sujet.

Les exportations d'or des Etats-unis conservent toujours une grande importance ; le Gouvernement ne semble donc avoir pris aucune des mesures qu'il annonçait pour enrayer le mouvement.

En ce qui concerne la Banque de France elle n'a eu, cette semaine, aucune entrée d'or des Etats-Unis ; en fait de monnaies étrangères il est arrivé 47.785 francs de souverains et 89.674 francs d'argentinos.

Les journaux anglais sont de plus en plus alarmés des cours de l'argent, bien que la dépréciation ne se soit pas accentuée depuis samedi dernier. Sir David Balfour, conseiller financier du Gouvernement des Indes, demande l'établissement, pour l'argent monnayé, d'une valeur commune à l'Angleterre et aux Indes. Le *Times* est d'avis qu'il faudrait arrêter la frappe libre de l'argent ; le *Daily Chronicle* constate que le Gouvernement des Indes paie en or et reçoit en roupies. Dans ces conditions, c'est la banqueroute nationale à bref délai et il est fâcheux qu'on ait attendu si longtemps pour insister sur une sérieuse réforme monétaire.

La pétition de la *Indian Currency association*, tendant à l'établissement de l'étalon d'or, compte actuellement 11.000 signatures, la plupart indigènes ; une Assemblée des adhérents a voté l'ordre du jour suivant :

« L'Assemblée voit avec inquiétude la tendance monétaire actuelle, et, dans la crainte d'une crise, invite le Gouvernement à prendre des mesures pour empêcher une plus grande dépréciation de la monnaie, en attendant le résultat de la Conférence qui doit avoir lieu prochainement en Europe. »

On voit, par ces avis assez incohérents, que le désarroi est complet en Angleterre ; il ne l'est pas moins en Amérique, où 36 mines d'argent ont suspendu leurs travaux à cause de la baisse du métal.

En somme, la production de l'argent, stimulée par le *Windom act*, a dépassé toute mesure et a abouti à la crise actuelle, qui n'est encore qu'à son début.

LES STOCKS

Blés. — Du 14 août au 20 août 1892, les divers ports des États-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine : nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92	1890-91
	hect.	hect.
Angleterre	6.600.400	5.736.200
Continent	2.505.600	7.563.200
Total	9.106.000	13.299.400
Semaine précédente	8.920.400	13.174.700

Soit une augmentation de 185.600 hectolitres sur la semaine précédente et une diminution de 4.193.400 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination de la

Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892	1891	1890
	—	—	—
	hectol.	hectol.	hsctol.
Au 23 août	6.600.400	5.736.200	6.362.600
Semaine précéd..	6.469.900	5.800.000	5.953.700

Soit une augmentation, pendant la huitaine, de 130.500 hectolitres.

Dans ce total de 6.600.400 hectolitres, on compte 1.769.000 hectolitres de Californie, contre 2.169.200 l'année dernière, 2.169.200 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 1.044.000 l'année dernière, 594.500 d'Australie contre 1.218.000 ; le flottant des Indes s'élève à 704.700 hectolitres, contre 1.218.000 l'an dernier, celui de la République Argentine est de 449.500 hectolitres, contre 87.000 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	27 août	20 août
	—	—
Nord-Ouest............	22 37	22 49
Nord..................	22 21	22 28
Nord-Est..............	22 15	22 19
Ouest.................	22 27	22 44
Centre................	22 90	23 19
Est...................	22 75	22 85
Sud-Ouest.............	23 78	23 90
Sud...................	23 81	24 15
Sud-Est...............	23 24	23 51
Moyenne générale...	22 84	22 96

Nous lisons dans le Bulletin agricole du *Journal Officiel :*

« Voici la moisson à peu près terminée en France et on commence à citer des chiffres pour l'évaluation du résultat total. La moyenne est, en chiffres ronds, de 102 millions d'hectolitres, et de 80 kilog. à l'hectolitre. Ce poids spécifique dépasse sensiblement celui des années moyennes, et constitue une augmentation de 4 0/0 environ du volume, ce qui permet de considérer la récolte du blé comme étant de 106 millions d'hectolitres. On se rappelle que dans les trois dernières années, on avait obtenu :

En 1891	En 1890	En 1889
—	—	—
79.750.000 h.	118.900.000 h.	11.650.000 h.

« L'année présente serait donc d'environ 25 millions d'hectolitres supérieure à 1891, mais inférieure de 12 et 6 millions à 1890 et 1889. Elle est, d'autre part, inférieure à la moyenne décennale (107 millions d'hectolitres).

« On donne aussi des évaluations de la moisson totale en Europe : elle s'élèverait à 418.325.000 hectolitres, contre 383.670.000 en 1891 ; 478.790.000 en 1890 et 401.650.000 en 1889. Il y aurait ainsi 35 millions d'hectolitres de blé de plus qu'en 1891 et 17 millions de plus qu'en 1889, mais 60 millions de moins qu'en 1890.

« En considérant les récoltes par pays, on trouve que la récolte est très notablement supérieure à celle de 1891, en France, en Russie, dans les provinces danubiennes et la Turquie, mais inférieure, au contraire, dans le Royaume-Uni, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, la Hollande et l'Allemagne.

« En Amérique, les renseignements sont encore assez contradictoires : on parle pour les Etats-Unis de 175, 180 et 185 millions d'hectolitres.

On télégraphie de New-York, à la date du 24 août 1892, que le rapport officiel constate que la sécheresse qui règne dans la zone des blés a retardé le développement des récoltes pendant la semaine dernière.

Il est tombé de la pluie mercredi dans l'ouest de la vallée du Missisipi.

Cafés. — On télégraphie de Batavia que le Gouvernement estime la récolte, à Java, à 586.477 picculs, soit 80.000 picculs de plus que la première estimation qui avait été faite.

Notre correspondant d'Amsterdam nous informe qu'on a vendu, cette semaine, sur cette place et à Rotterdam, 3.188 balles Java, à des prix variant entre 65 et 56 1/2 cents, — 500 balles de même provenance à 58 1/2 et 58 3/4 cents, — 107 balles de provenance africaine et 552 balles Santos à des prix divers.

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres pour l'Europe aux dernières dates :

Pays	Dates	1892	1891	1890
France.............	(19 août)...	155.393	148.684	117.706
Angleterre.........	(20 août)...	122.615	105.810	111.372
Allemagne..........	(1er août)..	70.000	92.016	41.491
Hambourg...........	(17 août)...	74.700	29 950	9.400
Autriche...........	(1er août)..	110.000	90.000	89.000
Hollande...........	(1er août)..	21.000	12.741	18.575
Belgique...........	(1er août)..	16.359	7.708	8.239
Total pour l'Europe.........		569.767	486.909	395.782
Sous voiles pour l'Europe...		24.257	8.138	10.325
Total..................		594.024	495.047	406.107
Etats-Unis (17 août)...........		139.000	170.711	117.584
Havane-Matanzas (17 août).....		100.000	142.000	106.000
Total général.........		833.024	807.758	629.691

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc nº 3 :	—	—	—
— courant.....	38 125	36 75	37 75
— septembre...	38 125	36 75	37 75
— 4 d'octobre..	37 375	35 50	35 50
Sucre roux 88º, liv. disp.	37 »	36 50	35 25
Sucres raffinés..........	104 »	106 50	108 »

Les nouvelles les plus contradictoires circulent au sujet des prévisions de la récolte en France; la note dominante, chez les fabricants, est que la récolte sera faible. — Mais les avis sont partagés.

On vient de publier à Vienne les résultats de la campagne sucrière en Autriche-Hongrie 1891-1892, que nous donnons ci-après, en observant que les chiffres du mois de juillet ne sont pas encore définitifs.

La production totale de l'exercice comprend, en calculant le rapport de 9:10 pour la valeur du sucre brut, 7.735.000 quintaux métriques (contre 7.684.000 pour l'année antérieure et une prévision de 7.538.000 des usines au 31 octobre 1891).

La production des raffineries est tombée de 4.998.000 quintaux métriques à 4.849.000, soit une diminution de 150.000 quintaux métriques; par contre la production de sucre brut s'est élevée de 6.156.000 à 6.280.000, soit une augmentation de 124.000 quintaux métriques.

Les livraisons de sucre à la consommation libre indigène ont été de 2.725.000, contre 2.532.000 en 1890-1891 ; c'est une augmentation de 193.000 quintaux métriques.

On a exporté, dans cette même période, 4.555.000 quintaux métriques (soit 200.000 en moins).

Enfin le stock reconnu dans la monarchie austro-hongroise, à la fin de juillet dernier, s'élevait à 1 million 012.000 quintaux métriques de sucre brut, contre 887.000 l'année antérieure. D'après les statistiques officielles, la différence entre l'exportation et l'importation — différence basée sur les listes de bonifications payées aux raffineries, — se monte à 15.114.906 florins 80 kr.

En Allemagne l'exportation des sucres, du 1er août 1891 au 31 juillet 1892, a atteint 696.100 tonnes (contre 753.700 tonnes en 1890-91).

On écrit de New-York qu'une Société américaine va fonder à Leavenworth (Kaus.) une raffinerie de sucre de betteraves capable de produire 5.000.000 de livres par an; jusqu'ici il n'y avait, aux Etats-Unis, que cinq petites usines donnant une production totale de 1.000.000 de livres de sucre par an. On a choisi Leavenworth pour centre de la nouvelle usine, parce que la région convient merveilleusement à la culture de la betterave et qu'on y a le charbon à proximité. Les cul-

tivateurs ont fait le meilleur accueil au projet, car au prix de $ 4.50 par tonne de betteraves, ils ont plus de bénéfice à remplacer, par cette culture, les plantations de blé ou de coton. Depuis la suppression des droits de douane aux Etats-Unis la consommation du sucre a pris une grande extension; en outre, le Gouvernement accorde une prime à la production indigène.

Soies. — La Condition a enregistré du 19 au 25 août 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
	—	—	—
France ....balles	81	22	95
Espagne...............	6	»	2
Piémont...............	17	3	21
Italie...................	35	21	82
Brousse...............	17	1	115
Syrie..................	16	5	123
Bengale...............	4	4	15
Chine..................	10	49	493
Canton................	27	31	432
Japon..................	62	91	165
Tussah................	3	22	9
Total.........balles	278	249	1.552
Kilogrammes	23.717	18.153	95.618

Soit un total de 137.486 kilog. contre 95.217 kilogr. de la semaine précédente, et 97.042 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des cinq années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	—	—	—	—
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892........	23.717	18.553	95.618	137.486
1891........	14.023	12.633	70.386	97.042
1890........	15.233	11.211	75.736	102.180
1889........	15.477	14.203	47.150	76.830
1888........	16.863	12.456	43.374	72.693
1887........	26.709	15.924	110.705	153.338

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 25 août :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines correspdtes 1890	1891	1892
—	—	—	—	—	—
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24 26	150 155	74 75	62 64	50 51	59 »
Italie... Ouv. franç. 2e ordre 22 24	135 142	70 72	60 61	48 50	» »
Bengale. Ouv. franç. 2e ordre 22 26	104 115	59 61	57 58	» »	» »
Chine... O fr. et it. 1er ordre 40 45	98 104	57 59	52 54	45 46	» »
Trames					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20 24	135 141	72 74	61 62	48 50	54 55
Italie................ 2e ordre 24 26	122 127	66 69	59 60	46 48	» »
Chine. Tours compt. 2e ordre 41, 45	82 88	54 55	51 52	41 42	46 »
Grèges					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10 12	130 135	64 68	60 61	45 46	50 51
Italie.. Bouts noués 2e ordre 9 11	112 120	54 56	54 56	45 46	» »
Chine Tsatlée. 4.....................	76 81	43 44	39 40	36 37	» »
Japon Grappes n° 2..................	» »	» »	55 56	37 »	52 53

La spéculation à la hausse remplace, pour la semaine qui vient de s'écouler, les ordres qui ont été assez rares; pour beaucoup de sortes, les plus bas prix de l'année ont été dépassés de 20 0/0.

Mais ce sont surtout les Canton filatures qui sont activement recherchées par la consommation : les achats deviennent d'ailleurs de plus en plus difficiles parce que les stocks sont à peu près épuisés en titres fins.

On télégraphie de Canton à la date du 24 août :

« Les détenteurs refusent de vendre et même d'articuler des prix.

« Le stock prêt est épuisé.

« Il est très difficile de faire des marchés à livrer. »

Canton filature 2e ordre	9/11.....	41.50
— — —	10 12.....	40,50

On écrit de Constantinople :

En dépit des prévisions générales, la récolte des cocons a atteint le chiffre de l'année dernière, soit environ 500.000 kilogrammes pour le district d'Andrinople seul. Les cocons frais, jaunes et blancs, ont été payés en moyenne à 2 fr. 60 le kilogramme; il faut dire que la qualité ne laissait rien à désirer. La plus grande partie de la récolte a été achetée par les deux filateurs de la ville pour les besoins de leurs filatures et pour l'exporttaion; le reste a été vendu à des négociants de Brousse.

A Philippopoli la récolte des cocons a été la même que l'an passé : 125.000 kilogrammes environ, mais les qualités sont bien supérieures.

Cotons.— Le bulletin hebdomadaire publié le 23 août par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

	1892		1891	
Stock du coton	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
—	—	—	—	—
Havre.........(Balles)	284.800	388.200	109.600	194.300
Marseille.............	»	9.200	»	10.500
Brême.................	93.200	100.200	67.400	71.800
Amsterdam...........	23.000	23.500	19.300	20.800
Londres...............	»	9.000	»	17.000
Liverpool.............	1.182.000	1.398.000	699.000	918.000
Ensemble......	1.583.000	1.928.100	895.300	1.232.400
Etats-Unis............	411.000	411.000	209.000	209.000
Cotons en mer :				
	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
	—	—	—	—
Havre.........(Balles)	2.600	2.600	700	1.200
Brême.................	»	»	»	»
Amsterdam...........	»	»	»	»
Angleterre............	15.000	35.000	15.000	25.000
	17.600	37.600	15.700	26.200
Total général....	2.011.600	2.376.700	1.120.000	1.467.000
Existences générales connues :				
	2.251.000	2.734.000	1.261.000	1.723.000
	1890		1889	
	—		—	
	530.000	1.152.000	480.000	876.000

La totalité des existences généralement connues au 16 août est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 2.734.000 balles. — 1891, 1.723.000 balles. — 1890, 1.152.000 balles. — 1889, 876.000 balles.

On a vendu ces jours derniers, à Liverpool, 87.500 balles, formant le solde du stock que la maison Cooke détenait au moment de sa suspension de paiements.

Pour éviter de surcharger le marché, les ventes ont été faites par petits lots.

Cuivres. — La circulaire bimensuelle de MM. H. L. Merton et Cie, de Londres, ne devant paraître que dans le courant de la semaine prochaine, nous prions nos lecteurs de se reporter aux stocks indiqués dans notre dernier numéro, page 229.

On cotait avant-hier, sur le marché anglais :

	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Pour la marque G. M. B. au compt.	44 2 6	44 10 0	44 [illegible]	44 11 3
Et à trois mois	44 13 9	[illegible] 1 3	44 15 0	[illegible] 2 6

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

QUESTIONS DU JOUR

LA
QUESTION DE L'ARGENT

II
(SUITE)

Ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de l'écrire dans la *Grande Encyclopédie* (68e livraison : ARGENT. Economie Politique : Edmond Théry), l'accroissement rapide du numéraire eut pour conséquence une Révolution économique qu'il est intéressant de signaler. Cette Révolution est admirablement décrite dans la *Question de l'or*, de M. E. Levasseur, à laquelle la situation actuelle donne un véritable regain d'actualité et dont nous demandons la permission de reproduire les principaux traits :

« Au moment où François Ier monta sur le trône il y avait vingt-trois ans que l'Amérique était découverte. En 1519, Fernand Cortez entrait à Mexico. En 1527, Pizarre abordait au Pérou, et, dès 1533, il devenait maître du puissant empire des Incas. Le nouveau monde commençait à enrichir l'Espagne de ses trésors et à verser sur l'ancien continent une grande quantité de métaux précieux... L'Espagne ressentit la première les effets de la révolution monétaire. Les autres nations ne l'éprouvèrent que successivement, à mesure que le commerce fit couler chez elle le trop plein de l'Espagne, malgré les digues élevées par la jalouse avarice de ses rois. La France et Paris les éprouvèrent plus faiblement encore que la plupart des autres pays de l'Occident, parce que la guerre mettait une barrière de plus entre les deux royaumes. L'*argent*, qui diminua d'abord rapidement, et perdit à Paris plus de la moitié de sa valeur en quelques années, resta à peu près au même niveau tant que durèrent les hostilités entre la France et l'Espagne.

« Voici, pendant cette période, la moyenne des prix du blé :

1510	l'hec. de blé	est payé en moy.	5gr.26	d'*ar*. fin.
1511	—	—	7gr.29	—
1512	—	—	9gr.10	—
1520 à 1529	—	—	32gr.28	—
1530 à 1539	—	—	35gr.22	—
1540 à 1549	—	—	35gr.63	—
1550 à 1559	—	—	38gr.90	—

« Il y a une progression constante et bien marquée : l'*argent* allait toujours perdant de sa valeur. Toutefois, les différences entre ces quatre nombres (les derniers) ne sont pas assez fortes pour qu'on ne puisse prendre 35 26 pour moyenne commune de toute la période qui s'étend de l'avènement de François Ier (1515) à la prise de Cateau-Cambresis (1559). La puissance de l'*argent* avait bien diminué ; elle n'était plus que de 2.8 —... La paix de Cambresis fut signée en 1559, et le commerce se rétablit entre la France et l'Espagne. A cette époque un grand fait s'était accompli en Amérique. En 1545, un pauvre Péruvien, nommé Diégo Hualca, conduisait des lamas à travers les rochers sauvages et presque inaccessibles du Hatun Pottochi. Il avait été quelque temps, comme la plupart des Indiens, employé au travail des mines, et, sur sa route, il remarqua des couches de terrain argentifères. Il n'y avait pas à douter : le minerai venait affleurer la surface du sol, et des paillettes d'*argent* brillaient au soleil sur plus d'une lieue d'étendue. Il fit part de sa découverte. Indiens et Espagnols vinrent aussitôt, par force ou par cupidité, peupler ce désert, et l'exploitation des mines du Potose commença. Le produit fut immense. De 1545 à 1556, il dépassait déjà celui de toutes les mines connues. En 1557, un procédé nouveau d'extraction vint tout à coup augmenter le rendement dans une proportion considérable. Il fallait un feu très actif pour réduire le minerai par le fondage, et le bois transporté à dos d'homme ou de mulets, jusque dans le voisinage des neiges éternelles, augmentait beaucoup les frais de production dans les mines des hautes montagnes et principalement dans celles du Potose. Un mineur de Pacherca, nommé Medinu, imagina l'amalgamation à froid. Ce procédé économique fut appliqué immédiatement au Potose. Dès 1549, il sortit annuellement de la mine environ 200.000 kilog. d'*argent* qui payèrent des droits au roi d'Espagne ; la contrebande en faisait bien passer la moitié autant, et, chaque année, cette mine versa à l'Europe près de 300.000 kilog. ou 60 millions de francs. A la même époque s'ouvraient les mines de Zacatecas, de Sombrerete, de Guanaxuato. L'Europe reçut une quantité d'*argent* énorme, comparée à celle qui se trouvait auparavant en circulation. Toutes les classes de la société commencèrent alors à ressentir vivement les effets de l'abondance et de l'avilissement de l'*argent*. Le commerce, excité par ce stimulant, fut plus actif, l'industrie prospéra, et la richesse nationale s'accrut ; mais il y eut aussi de grandes misères. Dès le règne de Charles IX, le peuple commença à murmurer, les écrits se multiplièrent et les rois, dans leurs ordonnances, se plaignent fréquemment « du prix excessif à quoy sont venues toutes choses ». —... Les rois essayèrent encore, mais toujours en vain, de modérer par des règlements cette Révolution. La grande ordonnance de 1567, confirmée par celle de 1577, eut pour principal objet d'arrêter ce renchérissement, en fixant des tarifs pour le prix des denrées et même pour le taux des salaires. On connaît les effets ordinaires de ces lois de maximum ; elles augmentent la cherté qu'elles voulaient empêcher, parce que le marchand, obligé de vendre en fraude, fait payer à l'acheteur les risques qu'il court. Sans doute cette cherté, bouleversant les fortunes, ruinant de modestes existences, produisait des maux qui devaient éveiller la sollicitude d'un gouvernement. Mais l'avilissement de l'*argent* n'était pas moins fatal que ne l'avait été le renchérissement à d'autres époques. C'était un torrent qu'aucune digue ne pouvait arrêter, et dont le seul moyen de prévenir les ravages était d'élargir le lit par de nouveaux débouchés ouverts au commerce. Voici, pour cette période, qui s'étend de 1559 à 1589, durant trente années, quelles ont été les moyennes décennales du prix du blé :

De 1560 à 1569	l'hect. de blé	a été payé en moy.	58gr.43
1570 à 1579	—	—	73gr.55
1580 à 1589	—	—	79gr.78

« Ici encore la progression est constante. On peut néanmoins prendre pour signe de la valeur de l'*argent*, pendant toute la période, la moyenne

unique de 70 gr. 58. La puissance de *l'argent* n'était plus alors que de 1,4..... Les métaux continuaient à affluer sur le marché. En 1598, la mine de mercure de Huanca-Velica avait été découverte, et avait facilité la production de *l'argent*. Trois nouvelles mines étaient exploitées en Bolivie. La mine de Pasco n'avait jamais tant produit ; celle du Potose, bien que déjà moins riche dans la période précédente, donnait encore, dans les quantités déclarées, 150 à 175.000 kilogr. par an. La production de l'or et de *l'argent* augmentait toujours, tandis que l'industrie et le commerce étaient paralysés par les querelles religieuses, par les dissensions civiles et par les guerres. L'un des deux termes diminuant pendant que l'autre augmentait, le rapport change encore et *l'argent* continue à baisser. On ne peut rien fixer d'après le prix du blé à Paris dans les dernières années du XVI[e] siècle. La ville était alors assiégée par Henri IV, et le blé s'y est vendu, en 1591, jusqu'à 495 gr. 60 l'hect. — Mais Paris se rend, la France se soumet à son roi, et, en 1598, la paix est signée avec l'Espagne. Le commerce reprend son cours ordinaire, et l'hect. de blé se paie à Paris :

De 1600 à 1609	en moyenne :	78 gr. 23 d'argent.
1610 à 1619	—	87 gr. 10 —
1620 à 1629	—	124 gr. 36 —

« La moyenne générale est de 96 56, c'est-à-dire presque la même qu'aujourd'hui où le blé vaut 98 gr. 47 (1858). La puissance de *l'argent* était donc à peu près la même au commencement du XVII[e] siècle que de nos jours, et peut être approximativement représentée par 1. — Là se termine la grande révolution causée par la découverte de l'Amérique. Dans l'espace de cent ans, la puissance de *l'argent*, qui était de 12 au commencement du XVI[e] siècle, s'est abaissée à 2.8 durant la période de 1515 à 1559, à 1.4 de 1559 à 1590, enfin à 1 durant la période de 1590 à 1630. La diminution totale est donc de 12 à 1, ou tout au moins de 10 à 1, si l'on prend la moyenne d'un plus grand nombre d'années. »

Cette admirable page d'histoire économique laisse entrevoir l'importance de la Révolution qui va se produire. Qu'on ne s'y trompe pas, l'avilissement de l'argent déterminera les phénomènes les plus bizarres, les surprises les plus inattendues et tel Etat monométalliste de l'Europe qui, par sa situation financière, se croit à l'abri des conséquences ruineuses de la Révolution, telle nation puissante qui a contribué au discrédit commercial de l'argent métal en le démonétisant, seront peut être les premiers frappés par la crise qui se prépare.

(*A suivre.*) EDMOND THÉRY.

LA SITUATION FINANCIÈRE

des Communes de France

Le Ministère de l'intérieur vient de publier la *Situation financière des Communes de France* pour 1891. Ce document présente un vif intérêt. Le plus ou moins de prospérité des communes est, en effet, un facteur essentiel de la prospérité de l'Etat, qui est la collectivité des communes. De plus, les chiffres qu'il donne permettent de se faire une idée exacte de la situation des contribuables dans les différentes parties du territoire, et, par suite, d'en tirer des déductions susceptibles d'indiquer une réforme ou de mettre en lumière de trop choquantes inégalités. Nous aurons à y revenir à ce point de vue spécial, qui demande une étude approfondie. Pour aujourd'hui, nous donnerons seulement quelques chiffres.

L'ensemble des dépenses s'est élevé à 642 millions, sur lesquels la Ville de Paris, à elle seule, figure pour 265 millions et les autres communes pour 377 millions. Nous noterons, en passant, que ces chiffres sont inférieurs à la vérité, attendu qu'ils forment la totalité des prévisions budgétaires. Or, on sait combien il est rare que les prévisions ne soient pas dépassées.

A première vue, on trouve une différence assez considérable avec les années précédentes, notamment avec l'année 1885, sur laquelle l'année 1891 présente une diminution de dépenses de 134 millions.

Mais cette diminution n'est qu'apparente, au moins pour partie. En effet, dans ce chiffre figure une somme de cent millions que l'Etat a prise à sa charge depuis 1890, et qui représente le traitement des instituteurs primaires. Reste donc 34 millions seulement de boni sur 1885, et encore est-il juste de faire remarquer que, comme nous le disions plus haut, les prévisions de 1891 ont, certainement, dû être dépassées.

On sait quelles sont les principales recettes ordinaires des communes. L'octroi, les prestations pour les chemins vicinaux, les 5 centimes ordinaires sur les contributions foncière et personnelle-mobilière, les 5 centimes spéciaux additionnels au principal des quatre contributions directes et applicables à l'entretien des chemins vicinaux, les centimes pour les gardes champêtres, pour secours aux familles nécessiteuses des soldats de la réserve et de l'armée territoriale, enfin les centimes pour frais de perception des impositions communales, telles sont les sources régulières auxquelles, en principe, s'alimente le budget communal. Notons que 1.514 communes seulement ont eu recours à l'octroi pendant l'année 1891.

D'après la *Situation financière des Communes*, ces recettes normales auraient présenté, l'an dernier, un excédent de 33 millions de francs sur les dépenses ordinaires.

La situation est donc satisfaisante. Toutefois, il convient de noter la tendance continuellement croissante des centimes additionnels, principalement de ceux qui sont destinés à parer aux insuffisances de revenus et dont le nombre est colossal, par rapport aux centimes extraordinaires. Sur un chiffre total de 23.006 centimes nouveaux en 1891, 1.424 seulement étaient extraordinaires et 21.582 avaient pour objet de parer à des déficits budgétaires. La proportion est donc de 6 centimes extraordinaires seulement sur 100.

Sur 36.140 communes existant en 1891, il y en avait seulement 4.533 imposées de moins de 15 centimes. On en comptait 8.318 qui acquittaient de 15 à 30 centimes ; 8.813 chargées de 31 à 50 centimes ; 10.568 subissant de 51 à 100 centimes ; enfin, 3.908 grevées de plus de 100 centimes.

Le produit des centimes additionnels, qui ne dépassait pas 121 1/2 millions en 1877, a passé, pour 1891, d'après l'évaluation de la situation des communes, à 173 millions, ce qui représente une augmentation de 51 millions.

Mais il serait injuste de ne pas faire remarquer que ce mouvement ascensionnel porte surtout sur les années qui ont précédé 1885. La progression moyenne par an, de 1877 à 1885, est de 5.221.000 fr. Depuis 1885, elle descend à peu près à 2 millions. Il y a là un incontestable progrès ; mais on serait en droit d'exiger encore davantage, et il faut que les communes s'astreignent de plus en plus à équilibrer leurs budgets au moyen de leurs ressources ordinaires, sans avoir recours aux centimes, qui devraient rester la ressource consacrée aux améliorations exceptionnelles non prévues dans les dépenses normales.

G. PRICE.

LA RECONSTITUTION DU PANAMA

L'arrangement conclu par M. Monchicourt, liquidateur du Panama, avec M. Hiélard, vice-président de la Chambre de Commerce de Paris, a été homologué par le Tribunal de Commerce de la Seine.

Les bases sont les suivantes : le liquidateur remet à la nouvelle Société les travaux déjà exécutés, le matériel et les installations et approvisionnements qui se trouvent actuellement à Panama. De son côté, M. Hiélard s'engage à pousser les travaux de manière à ouvrir le canal sur une longueur de 45 kilomètres. C'est alors seulement que le liquidateur remettra à la nouvelle Société les 900.000 obligations à lots restées à la souche.

Le capital nécessaire est de 150 millions. C'est ici que nous nous permettons de demander : Où va-t-on les prendre ? Jusqu'ici, on ne sait rien de bien précis ; on parle en même temps « d'émission d'actions nouvelles », « d'appel aux anciens obligataires » et de « puissants concours financiers », toutes choses assez contradictoires, parce que, enfin, si M. Hiélard dispose de puissants concours financiers, il n'a pas besoin des obligataires ni d'actionnaires nouveaux, tout au moins pour l'instant.

Mais nous ne voulons pas discuter sur des données aussi vagues. Nous répéterons seulement ce que nous avons dit dans l'*Economiste Européen* du 7 août dernier.

Il faut qu'un Syndicat donne l'exemple, courre les prémiers risques et dépense les cent premiers millions ; c'est alors seulement qu'on pourra faire appel au public. Nous estimons que toute solution qui consistera à renverser la proposition et à s'adresser d'abord à la masse est illusoire et dangereuse.

F. P.

L'INTERNATIONALISME OUVRIER

Décidément il faut en rabattre des déclarations socialistes et de la soi-disant fraternité internationale. Les faits qui viennent de se passer aux mines de Lens et de Liévin d'une part, à Mons d'autre part, montrent ce que nous savions déjà : c'est que les socialistes fort unis contre le capital ne le sont plus du tout lorsqu'il s'agit d'un partage de bénéfices.

Les ouvriers français se plaignent de ce que les Compagnies embauchent des ouvriers belges ; peut-il en être autrement lorsque la main-d'œuvre française fait défaut et ce n'est pas un fait particulier aux mines, la plupart des industries qui n'exigent que de la force sont exercées par des étrangers. Les routes, les travaux de terrassement des forts et des chemins de fer sont exécutés par des Piémontais, le balayage des rues et le curage des égouts emploient une notable quantité de Belges ou d'Allemands déguisés sous l'étiquette de Luxembourgeois ; à Marseille il n'y a pas bien longtemps il y eût une sorte d'émeute contre les Italiens travaillant dans les raffineries ; les patrons s'engagèrent à les congédier si on pouvait leur garantir une quantité suffisante de main-d'œuvre française : il fut impossible de la leur promettre. En réalité en France, du haut en bas de l'échelle, nous sommes des raffinés, si le mot n'était pas mal porté nous dirions des aristocrates, et il nous faut des gens plus voisins de l'état de nature pour faire certaines besognes qui répugnent à nos mœurs. C'est précisément par suite de cette délicatesse que le Français réussit si peu à l'étranger.

En somme avec notre civilisation, si l'élément étranger n'affluait pas spontanément chez nous, il faudrait l'aller chercher. Que dans certains cas ces étrangers moins délicats que nous, ayant moins de besoins, se contentent de salaires moins élevés et obtiennent la préférence, c'est regrettable ; mais qu'y faire ? Arrivera-t-on à les chasser en masse ? les apôtres de la fraternité n'y verraient sans doute nul inconvénient, mais leur opinion n'est pas encore heureusement article de foi. Ce qui crève les yeux, c'est que l'expulsion des étrangers de France aurait des conséquences incalculables. Tout d'abord l'expulsion des Français établis à l'étranger et d'autres représailles ne se feraient pas longtemps attendre à en juger par ce qui s'est passé à Mons ; mais ce n'est pas tout, nous n'avons pas que des hommes hors de nos frontières, nous avons aussi des capitaux et toutes sortes d'intérêts ; si nous méconnaissions nos devoirs vis-à-vis d'autrui, nous n'aurions pas à attendre de ménagements de sa part et on ne tarderait pas à sortir de l'état de rétorsion par une guerre ouverte. Telle est la conclusion logique de cette haine contre tout ce qui est étranger, sans compter que la guerre civile pourrait parfaitement se greffer sur une guerre étrangère ; pour les mineurs du Nord, les mineurs du Rhône et de l'Aveyron seraient tout aussi bien l'ennemi que les Borains. On a honte de discuter de telles hypothèses, irréalisables tant que le Gouvernement ne manquera pas à son devoir. Or son devoir le plus étroit dans de pareilles circonstances est de maintenir l'ordre et d'assurer à tout individu, français ou non, la liberté de son travail et la sécurité de sa personne tant qu'il se conforme aux lois du pays. Il n'y a ni à discuter ni à transiger avec l'émeute, mais à la réprimer et surtout à arrêter l'abominable propagande de ceux qui ne voient dans les mouvements populaires qu'un moyen de satisfaire leurs appétits et leur détestable ambition.

PIERRE DES ESSARS.

LE CHEMIN DE FER DE PORTO-RICO

En raison des mouvements qui se sont produits dans ces derniers temps sur les obligations du Chemin de fer de Porto-Rico, nous croyons que quelques explications ne seront pas inutiles.

Le réseau de la Compagnie comprend 546 kilomètres divisés en deux groupes : celui de l'Est, qui compte 271 kilomètres, et celui de l'Ouest, qui en comprend 275.

Au premier groupe correspondent 108.200 obligations ; au second 101.750. Les premières n'ont pas été émises, sauf 5 ou 6.000. Les secondes ont été, en totalité, livrées au public. Les unes et les autres jouissent d'une première hypothèque et d'une délégation sur la garantie par l'Etat qui s'élève à 7.200 pesetas par kilomètre.

Le groupe de l'Ouest, dit groupe de Mayaguez, a été divisé par le cahier des charges en cinq tronçons auxquels s'applique, au fur et à mesure de leur réception et à partir du 1er juillet ou du 1er janvier qui la suit, cette garantie de l'Etat.

A l'heure qu'il est le tronçon de San Juan à Arecibo (85 kilomètres) est construit, exploité depuis un an et reçu par le gouvernement espagnol ; celui de Yauco à Ponce (35 kilomères) est livré à l'exploitation provisoire depuis deux mois ; celui d'Aguadilla à Mayaguez (44 kilomètres) sera terminé incessamment ; la réception définitive par l'Etat, qui en sera faite sous peu, assurera à ces deux tronçons qui forment, avec celui de San Juan-Arecibo un total de 164 kilomètres la garantie d'intérêt à partir du 1er janvier prochain.

La Compagnie a terminé, de plus, 14 kilomètres, qui sont en exploitation de Arecibo à Camuy, sur la ligne d'Arecibo à Aguadilla ; elle compte avoir achevé très prochainement 10 kilomètres de Mayaguez à Hormigueros et avant la fin de l'année 10 autres kilomètres de Hormigueros à San German, sur la section de Mayaguez à Yauco, ce qui fait que d'ici peu de temps la Compagnie aura entièrement terminé et exploitera 198 kilomètres sur les 275 kilomètres dont se compose la première section.

Sur les lignes de l'Est (section Humacao), la Compagnie a mis en exploitation 14 kilomètres de San Juan à Carolina.

A l'heure actuelle, les porteurs d'obligations première hypothèque, série Mayaguez, se trouvent donc en présence de 198 kilomètres, dont 85 portent depuis le 1er

juillet et 79 porteront à partir du 1er janvier prochain la garantie d'intérêt. Celle-ci étant en moyenne de 7.200 fr. par kilomètre représenterait, pour les 164 kimètres, une annuité garantie de 1.180.000 fr. environ, soit près de 11 fr. par obligation.

En présence de cette situation, de la continuation des travaux par la Compagnie et du paiement du coupon régulièrement effectué jusqu'ici, on ne pourrait pas comprendre la dépréciation du cours des obligations si on ne savait que des inquiétudes se sont répandues dans le public au point de vue de l'état des ressources de la Compagnie et des difficultés qu'elle pourrait rencontrer à remplir les engagements qu'elle a pris soit vis-à-vis de ses obligataires pour le service de leurs titres, soit vis-à-vis de l'Etat pour l'éxcéution de son réseau. De plus, la Compagnie a souffert de la défaveur générale qui s'attache en ce moment aux affaires espagnoles.

Mais ces interprétations sont entachées de beaucoup d'exagération. Il est à peu près certain que le Gouvernement accordera les délais de construction nécessaires. Et quant aux ressources de la Compagnie, s'il est vrai qu'elle a épuisé son compte courant au *Crédit Mobilier*, elle dispose de sommes importantes déposées dans d'autres établissements. De plus, elle a gardé, sur la garantie de l'Etat, la disposition d'une annuité de 415.000 fr. qui peut gager un emprunt. Si on ajoute à cela le cautionnement en rentes, qui représente treize à quatorze cent mille francs, et les 250 fr. qui restent à appeler sur les 32.000 actions de capital, on voit que la situation est loin d'être aussi compromise qu'on l'a dit, surtout si le Conseil d'administration limite sagement et rigoureusement ses efforts à l'achèvement des 222 kilomètres de la section Mayaguez, pour lesquels la garantie d'intérêt assure le service des obligations émises.

LA LÉGISLATION DU TRAVAIL EN SUISSE

(DEUXIÈME ARTICLE)

De ce sentiment de prévoyance et d'humanité est née la législation nouvelle qui a fait passer la responsabilité provenant de l'exploitation des fabriques du domaine du droit privé dans celui du droit public.

Elle a d'abord opéré l'interversion de la preuve au profit du salarié, en mettant le chef de l'usine en demeure de justifier, lorsqu'un accident s'est produit dans ses ateliers, que ce n'est pas lui qui est coupable, et qu'une faute lourde a été commise par l'ouvrier victime.

La loi suisse du 25 juin 1881 a réglé spécialement la responsabilité civile du patron vis-à-vis de ses employés et ouvriers. Elle rend le fabricant responsable du dommage causé à l'employé ou à l'ouvrier tué ou blessé dans les locaux de la fabrique ou par son exploitation, à moins qu'il ne fournisse la preuve que l'accident a eu pour cause la force majeure, un acte délictueux ou criminel ou de la propre faute de la victime.

De plus, le chef d'une industrie nuisible à la santé est responsable des maladies professionnelles de ses ouvriers, ainsi rangées parmi les accidents du travail.

L'indemnité allouée à la victime ne peut dépasser en capital six fois le montant du salaire annuel de l'employé ou de l'ouvrier, ni excéder la somme de 6.000 fr.

Puis, une autre loi fédérale, du 26 avril 1887, est venue appliquer les effets de la responsabilité civile à toutes les industries qui produisent ou emploient des matières explosibles, à celles du bâtiment, du voiturage, du flottage, à la pose du télégraphe et du téléphone, aux installations techniques, aux travaux de carrières et de mines, aux constructions des chemins de fer, aux entreprises de roulage, etc., quand les patrons occupent, en temps de travail, cinq ouvriers en moyenne.

II

Ce système a produit une amélioration notable dans les installations mécaniques, en ce qui a trait à la sécurité et à l'hygiène du personnel. Malheureusement, quelques dispositions légales péchaient par défaut de clarté, et l'incertitude qui en résulte s'est répercutée sur les sentences des juges civils appelés à trancher les différends.

L'expérience de plusieurs années a démontré les vices profonds du nouveau mécanisme.

Le premier consiste à diminuer arbitrairement l'étendue de la responsabilité, d'abord en exceptant les établissements qui occupent en moyenne moins de cinq ouvriers, puis en déterminant un maximum d'indemnité, enfin en créant à l'ouvrier une position plus mauvaise que ce ne serait le cas d'après le droit commun.

En second lieu, le système exclut tous les accidents imputables à la victime, même pour les fautes les plus légères ; il pèse trop lourdement sur les petits patrons et sur quelques industries de second ordre ; il excite les employeurs et les salariés les uns contre les autres.

Mais l'inconvénient majeur est le suivant : dans un très grand nombre de cas, le patron, auquel l'accident impose de durs sacrifices, cherche à se dérober aux conséquences de sa responsabilité. Par motif d'économie, il n'assure qu'une partie de ses risques et il espère que l'ouvrier victime d'un accident se contentera de l'indemnité trop faible versée par la caisse, au lieu d'en exiger le montant fixé par la loi. Quelquefois, il est insolvable, ou bien il conteste la réclamation de l'ouvrier, même après avoir touché la somme payée par l'institution assureuse.

Alors s'engage un procès compliqué, coûteux, fertile en chicanes, en incidents de tous genres, en expertises, en instances.

Fait plus général : les patrons, en vue de se mettre à couvert par une répartition collective des risques assurent leurs ouvriers auprès d'une grosse Compagnie anonyme, moyennant une somme fixe déterminée naturellement, et payable, dans une proportion données par la Maison et les intéressés.

Il existe en Suisse neuf de ces Sociétés autorisées, dont quatre françaises et deux allemandes. Elles encaissent d'assez beaux profits. En 1887, par exemple, elles ont perçu 1.803.000 fr. de primes et payé 982.000 francs d'indemnités.

Il est à remarquer toutefois que beaucoup de fabricants ne recourent pas à cet intermédiaire.

La statistique officielle de 1889 établit que 159.453 ouvriers des deux sexes étaient admis au bénéfice de la loi sur les fabriques et, par conséquent, du régime de la responsabilité prévue par la loi du 25 juin 1881. En outre, un certain nombre d'ouvriers, entre 34.000 et 38.000, sans rentrer dans la première catégorie, étaient placés aux droits de la loi, dite d'extension de la responsabilité, du 26 avril 1887.

Si tous étaient assurés contre les accidents, en vertu de ces deux lois, on en compterait environ 195.000 et, pourtant, un tableau statistique dressé par M. Kummer, directeur du bureau fédéral des assurances, accuse un total de 145.000 seulement. Une fraction importante échappe donc à l'assurance et le fardeau de la responsabilité civile pèse tout entier et directement sur les patrons. Ce sont principalement les brodeurs, une grande partie des ouvriers en soie et les travailleurs employés dans les petites entreprises de construction.

Les dangers de cet isolement sont apparus peu à peu, surtout aux entrepreneurs qui, disposant de ressources médiocres, se trouvent en face de fortes indemnités à couvrir. Aussi, dans certains cantons, à Genève, par exemple, les chefs de l'industrie du bâtiment se sont-ils récemment groupés en Société d'assurance mutuelle contre les risques d'accidents, si nombreux dans leurs branches d'activité.

Est-ce à dire que l'organisation de l'assurance par les grandes Compagnies anonymes soit irréprochable ? Tant s'en faut.

La base de leurs contrats est défectueuse en ce sens

que l'assuré est toujours l'employeur, même quand l'ouvrier ou la Caisse des malades contribue au versement de la prime. Dès lors, l'ouvrier n'est plus, à leurs yeux, qu'un tiers privé de toute action pour lui-même ou pour ses ayants droit, et dont, en vertu des termes de la police, elles contestent l'intervention. S'il refuse les offres qui lui sont transmises, il doit plaider contre la Compagnie, qui se substitue au patron défendeur.

L'affaire traîne, les délais s'ajoutent ; l'ouvrier, rendu à la santé, ne réussit pas toujours à se placer dans une autre usine, car les patrons, généralement solidaires, se concertent pour refuser son admission. Ses ressources disponibles, ses économies, s'il en a, s'épuisent ; il contracte des dettes criardes, sa famille souffre, et quand, enfin, arrive le paiement de l'indemnité que les tribunaux lui ont accordée et qui, dans la plupart des cas, est inférieure à ses prévisions, il est à peine dédommagé de ses dépenses de maladie, de ses frais judiciaires et de la perte de son temps. Quelquefois même, s'il y a contre lui présomption de faute lourde, il est débouté et demeure sans aide, misérable, privé d'un membre ou de la santé.

Dans son remarquable mémoire au Conseil fédéral sur l'introduction, en Suisse, de l'Assurance contre les accidents (1), M. Forrer, conseiller national, cite deux causes où l'employeur, cherchant à esquiver les conséquences financières de sa propre faute, a usé de tous les moyens dilatoires offerts par la procédure.

Un ouvrier de Zurich actionna un fabricant pour le faire déclarer responsable d'un accident survenu le 18 juin 1881. Le procès dura deux ans, six mois et neuf jours.

En 1885, une ouvrière du canton de Berne intenta un procès à un fabricant d'allumettes, à la suite d'un cas de nécrose phosphorée ; le procès dura trois ans et deux jours.

Voici un cas plus récent. Un garçon de 14 ans, habitant Aussersihl, banlieue de Zurich, était entré, au commencement de septembre 1888, en apprentissage dans un grand établissement métallurgique de la ville moyennant un salaire de 75 centimes par jour. Le 26 octobre suivant, il se laissa prendre le bras par un engrenage, en graissant une transmission. Le membre fut perdu. La maison offrit au garçon 1.350 fr. ; le père en réclamait 10.000. Le tribunal fédéral, prononçant en dernier ressort, lui accorda, le 21 octobre 1891, c'est-à-dire trois ans après l'accident, une indemnité de 6.000 francs, plus les intérêts.

Il y a plus. Les lois sur la responsabilité civile admettent la preuve de la faute lourde commise par le salarié. Or, si nous consultons les 72 jugements rendus en la matière par le tribunal fédéral, durant la dernière période décennale, nous voyons que, dans 57 causes, le patron a invoqué l'exception tirée de la propre faute de l'ouvrier, et que, dans 54 d'entre elles, l'ouvrier a perdu son procès.

M. Forrer estime avec raison, selon nous, que l'exception tirée de la propre faute est, grâce à l'extension qui lui est donnée par la jurisprudence, un fléau pour la classe ouvrière, et qu'il est absolument indispensable de la restreindre au cas de vol et d'incurie très grave.

En effet, il faut être ignorant des habitudes de l'atelier pour ne pas savoir que, parfois, les nécessités du service entraînent l'ouvrier à l'inobservation des prescriptions réglementaires. Un accident a lieu. Est-il juste, est-il équitable de refuser toute indemnité à la victime qui a péché par excès de zèle et de faire peser sur sa famille les tristes conséquences d'un dévouement irréfléchi ? L'intérêt commun et l'humanité s'accordent pour demander que l'exception de la faute lourde soit délibérément supprimée par la loi. Le cas suivant est typique à ce point de vue :

Le mécanicien d'un bateau à vapeur de la Compagnie de navigation sur le lac Léman veut, un soir, rendre service à un de ses camarades. Il dévisse, dans la chambre aux machines, une lampe électrique pour en remplacer, au salon des premières, une autre qui venait de s'éteindre subitement. Tout à coup, par suite d'un faux mouvement, il est saisi par un engrenage qui lui coupe net le bras gauche au ras de l'épaule. Après de nombreuses démarches, il obtient du Tribunal civil un jugement ordonnant à la Compagnie d'assurances de Winterthour de lui payer une indemnité de 9.000 francs. Mais la Cour d'appel, puis le Tribunal fédéral, successivement saisis, infirment la sentence, sous prétexte que le mécanicien a contrevenu aux règlements, qu'il n'avait pas à toucher la lampe, en un mot, qu'il y avait eu de sa part désobéissance et faute lourde. Le malheureux, père de trois enfants, ayant épuisé ses ressources pendant le temps qu'il est resté à l'hôpital, est, de plus, condamné aux dépens.

La Compagnie de navigation voulut bien lui octroyer, à titre gracieux, une modeste indemnité de mille francs, dont il employa les deux tiers à solder la note de son avocat.

A défaut d'un mouvement de philanthropie éclairée, la commisération ne devrait-elle pas attendrir le cœur du patron ? On nous objectera que certaines Sociétés anonymes n'ont pas d'autre cœur que la cote et que les pulsations de leur viscère social s'accélèrent ou diminuent seulement d'après la hausse ou la baisse de leurs dividendes.

Heureusement, tous les hommes ne cèdent pas aux mêmes mobiles d'étroitesse et d'égoïsme.

(A suivre.) A. GAVARD.

(1) Mémoire du 15 novembre 1889.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	18 août	25 août
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
18 août / 25 août		
Or .... 1.669.375.967 / 1.671.856.962	2.966.835.099	2.969.539.857
Argent... 1.297.459.132 / 1.297.682.894		
2.966.835.099 / 2.969.539.857		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	77.149	10.936
Portefeuille Paris — Effets Paris........	155.520.482	164.193.227
Portefeuille Paris — Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales...........	275.381.630	267 677.421
Avances sur lingots à Paris............	28.952.000	28 415.200
Avances sur lingots dans les succursales	8.897.694	8.897.694
Avances sur titres à Paris..............	123.851.126	123.435.684
Avances sur titres dans les succursales	160.814.251	158.979.179
Avances à l'Etat.........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve.....................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980 750
Rentes disponibles	99.514.914	99.514.914
Rentes immobilisées.....................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.............	9.369.387	9.369.387
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..................	2.497 118	2.501.531
Emploi de la réserve spéciale	9.907.444	9 907 444
Divers..	114.586 570	111.216.364
Total............	4.213 186.518	4.210.639.590
PASSIF		
Capital de la Banque.....................	182 500 000	182.500 000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834.......	10 000 000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2 980 750	2.980 750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000 000
Réserve spéciale..........................	9 907 444	9 907 444
Billets au porteur en circulation	3.055.374 030	3.038.706.050
Arrérages de valeurs déposées.........	18 372 793	15 842 115
Billets à ordre et récépissés	42 365 785	42 535 695
Compte courant du Trésor, créditeur...	425.237 924	441.657.320
Comptes courants de Paris.............	353 453 869	356.165.588
Comptes courants dans les succursales.	57 234 493	54.005.137
Dividendes à payer	3 582 105	3.429.015
Escompte et intérêts divers	2 809.329	2 926 230
Réescompte du dernier semestre.....	910 847	910 847
Divers...	27.308.921	27 646.081
Total............	4.213.186 518	4.210 639.590

Comparaison avec les années précédentes

	30 août 1888	29 août 1889	28 août 1890	27 août 1891	25 août 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	2.547.5	2.812.1	2.905.2	2.925.2	3.038.7
Encaisse	2.326.6	2.590.1	2.584.3	2.633.8	2.969.5
Portefeuille	642.9	573.8	559.2	610.7	431.8
Avances aux partic.	258.8	265.6	255.7	293.5	319.7
— à l'État	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	356.8	303.6	263.7	382.1	441.6
— part.	441.2	536.1	376.5	421.7	410.4
Taux d'Escompte	2 ½ 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or	4 0/00	1 ¼ 0/00	3 0/00	4 0/00	Pair.
Bénéfices nets	1.035.7	1.053.5	1.286.8	2.186.2	424.6

Chemins de fer du Nord. — La Compagnie du Nord a présenté, il y a quelque temps, un projet qui vient d'obtenir l'approbation de l'administration préfectorale et de la Commission municipale chargée de l'examiner.

Ce projet consiste à prolonger la ligne du Nord, d'une part, jusqu'à l'Opéra, d'autre part, jusqu'aux Halles. Les deux voies de pénétration relieraient deux points centraux de Paris à la gare du Nord et aux régions de la banlieue qui avoisinent cette gare.

D'autre part la Compagnie du Nord a obtenu que sa gare de Paris devienne le point de départ des trains de la Petite-Ceinture. Les travaux nécessaires pour la mise en marche de ce nouveau service sont poussés avec la plus grande activité.

Le Rendement des Impôts. — Nous avons donné dans notre numéro du 14 août, page 199, un résumé de la rentrée des impôts en juillet et pendant les sept premiers mois de l'année 1892; nous complétons ce travail en reproduisant plus loin et dans leur entier les Recouvrements rectifiés de France et d'Algérie en juillet et pendant les sept premiers mois de 1892.

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)

RECOUVREMENTS du mois de juillet 1892

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs)					
	Recouv. de juill. 1892	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.		Différences par rapport à 1891	
FRANCE (1892)						
Impôts directs	»	»		»		»
Impôt 4 0/0	15.387	15.365	+	22	—	99
Enregistrement	61.884	58.473	+	3.410	+	5.320
Timbre	15.588	15.985	—	397	+	9
Douanes	25.464	36.852	—	11.388	—	3.559
Contributions indirectes	47.022	44.762	+	2.260	—	1.374
Sels	2.190	2.325	—	135	—	91
Sucres	17.282	13.500	+	3.782	+	2.642
Tabacs	31.274	31.690	—	416	+	48
Allumettes, poudres	2.827	2.793	+	34	+	147
Postes et Télégraphes	16.473	15.557	+	916	+	1.122
Domaines	1.952	2.324	—	372	—	245
Forêts	1.840	1.101	+	739	+	549
Produits divers	966	750	+	216	+	319
Ressources exceptionnelles	»	»		»		»
Recettes d'ordre	3.363	4.200	—	837	—	1.223
Totaux pour la France	243.517	245.682	—	2.165	+	3.574
ALGÉRIE (Juin 1892)						
Impôts directs	750	725	+	25	+	342
Impôt 4 0/0	9	5	+	4	—	8
Enregistrement	152	122	+	30	+	4
Timbre	326	313	+	13	+	5
Douanes	924	837	+	87	+	46
Contributions directes	268	356	—	88	+	63
Tabacs	42	22	+	20	+	12
Poudres	40	35	+	5	—	2
Postes et Télégraphes	134	108	+	26	+	30
Domaines	150	115	+	35	—	4
Forêts	26	57	—	31	—	9
Produits divers	41	46	—	5	—	10
Recettes d'ordre	200	227	—	27	—	80
Totaux pour l'Algérie	3.467	3.372	+	95	+	380
Totaux généraux (France et Algérie)	246.984	249.054	—	2.070	+	3.954

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)

RECOUVREMENTS depuis le 1er janvier 1892

Désignation des produits (Sept premiers mois)	Recouvrements (Milliers de francs)					
	Recouv. dep. le 1er janv. 1892	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.		Différences par rapport à 1891	
FRANCE (1892)						
Impôts directs	»	»		»		»
Impôt 4 0/0	52.857	51.644	+	1.212	—	670
Enregistrement	338.064	332.540	+	5.523	+	10.773
Timbre	92.803	97.825	—	5.022	—	3.148
Douanes	238.654	242.180	—	3.526	+	40.481
Contributions indirectes	329.798	319.034	+	10.763	—	2.099
Sels	16.870	16.234	+	636	+	81
Sucres	101.345	83.500	+	17.845	+	11.406
Tabacs	215.926	213.390	+	2.535	+	2.285
Allumettes, poudres	16.580	17.729	—	1.149	—	15
Postes et Télégraphes	107.098	102.678	+	4.420	+	1.981
Domaines	7.779	9.831	—	2.052	+	286
Forêts	4.087	3.324	+	763	+	1.080
Produits divers	6.429	6.450	—	20	+	199
Ressources exceptionnelles	»	»		»	—	268
Recettes d'ordre	19.705	19.350	+	355	+	7
Totaux pour la France	1547.999	1515.714	+	32.285	+	62.379
ALGÉRIE (6 1ers mois 1892).						
Impôts directs	1.030	930	+	100	+	416
Impôt 4 0/0	115	140	—	24	—	3
Enregistrement	1.890	1.789	+	101	—	102
Timbre	2.054	1.965	+	88	+	35
Douanes	5.423	4.923	+	499	+	4
Contributions directes	871	1.405	—	534	+	156
Tabacs	209	213	—	4	+	6
Poudres	288	332	—	44	—	34
Postes et Télégraphes	1.902	1.751	+	151	+	107
Domaines	917	626	+	291	+	100
Forêts	127	131	—	4	+	1
Produits divers	209	261	—	52	—	18
Recettes d'ordre	1.288	954	+	333	+	140
Totaux pour l'Algérie	16.326	15.425	+	901	+	807
Totaux généraux (France et Algérie)	1564.326	1531.140	+	33.186	+	63.187

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Un versement de 40 fr. étant appelé le 1er septembre prochain sur les actions non libérées du Comptoir national d'Escompte de Paris,

La Chambre syndicale a décidé que les négociations s'effectueront versement compris, c'est-à-dire en titres libérés de 335 fr., à partir du 24 août présent mois.

Jusqu'au 1er septembre, il pourra être traité, suivant convention particulière, en titres libérés de 205 fr.

Depuis le 26 août 1892, les 10.000 obligations nouvelles de 505 fr. 4 0/0, numéros 140001 à 150000, du Crédit Foncier Egyptien, sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote, sous la même rubrique que les obligations anciennes.

Par suite, le nombre des obligations de ladite Société, négociable sur notre marché, se trouve porté de 140.000 à 150.000.

Le Mouvement maritime du monde. — Le directeur du bureau de statistique de Norvège, M. A.-N. Kiaer, vient de publier un rapport d'ensemble sur le mouvement maritime du monde entier dans l'année 1888.

Ce travail est compulsé, au dire d'autorités compétentes, avec beaucoup d'exactitude. Voici quel était, d'après M. Kiaer, l'ensemble des entrées et des sorties des principaux États du monde (sans compter le cabotage et le mouvement sur les bassins fermés, tels que la mer Caspienne et les lacs Canadiens) :

1. Grande-Bretagne et Irlande, 75.169.400 tonnes; 2. France, 31.378.700; 3. La Turquie entière (moins l'Egypte), 27.760.600; 4. L'Espagne, 23.368.900; 5.

L'Allemagne, 18.876.200 ; 6. La Russie, 14.784.100 ; 7. L'Italie, 14.435.500 ; 8. Gibraltar, 13.403.800 ; 9. Malte, 11.780.200 ; 10. Les Pays-Bas, 10.654.800 ; 11. La Suède, 10.004.900 ; 12. La Belgique, 9.820.100 ; 13. Le Portugal, 7.090.200 ; 14. Le Danemark, 7.013.900 ; 15. La Grèce, 5.010,200 ; 16. La Norvège, 4.725.300 ; 17. L'Autriche, 3.462.400 ; 18. La Finlande, 2.885.800 ; 19. La Roumanie, 2.790.000 ; 20. La Hongrie, 1.122.500.

I. L'Europe entière, 295.537.500 tonnes ; II. L'Amérique entière, 67.222.900 ; III. L'Afrique entière, 24.974.000 ; IV. L'Asie entière, 44.569.700 ; V. L'Océanie entière, 12.016.600.

En tout : 444.320.100 tonnes.

Le Commerce de la Tunisie. — Il est toujours utile de connaître l'avis d'un concurrent.

Dans son dernier rapport sur la situation commerciale dans la Régence, M. Drummond Hay constate que la Grande-Bretagne a le monopole de la fourniture des tissus de coton pour les indigènes. Il attribue ce succès de l'industrie britannique aux efforts soutenus de voyageurs et d'agents expérimentés des grandes maisons de la Grande-Bretagne qui tiennent leurs manufactures au courant des changements qui se produisent dans les modes arabes. M. Drummond Hay reconnaît que les tissus de coton exceptés, les articles anglais sont rapidement supplantés par les produits étrangers, par suite du préjudice causé par le transbordement à Malte, par l'activité des voyageurs de commerce allemands et par les vapeurs faisant directement le service entre Anvers et Trieste. A son avis, la création d'une ligne régulière de steamers anglais desservant Tunis et les principaux ports tunisiens développerait dans de fortes proportions le commerce d'exportation qui se fait actuellement avec la Grande-Bretagne en orge, sparte et en huile d'olive pour les besoins de l'industrie. On obtiendrait des cargaisons de retour de fèves, éponges, tan, laines, peaux, dates, oranges, vin, huile fine (qui vaut celle des meilleures qualités italiennes).

Il y a là une série d'indications dont le commerce français peut et doit faire son profit.

Les Chemins de fer Tunisiens. — La Conférence consultative a terminé ses travaux lundi dernier. Elle a émis des vœux tendant à la construction de 424 kilomètres de chemins de fer et demandé : 1o l'exécution urgente de la ligne de Bizerte ; 2o la réduction à la voie d'un mètre de la ligne de Tunis-Hammam-Lif et le prolongement par Soliman à Menjel de la ligne qui sera ultérieurement continuée à Kélibia, ces deux lignes construites aux frais du Gouvernement tunisien et l'exploitation concédée à la Compagnie Bône-Guelma ; 3o l'établissement d'un réseau à voie étroite construit et exploité par le Gouvernement tunisien, comprenant Tunis à Nebeul par Mornag, Khangat, Grombalia et Hammamet ; puis de la ligne de Tunis à Sousse par Zaghouan, Ramel, Enfida ; enfin l'embranchement de Zaghouan à la plaine du Fans ; 4o l'établissement d'une ligne de Sousse à Kairouan ; 5o de Sousse à Mokine, à continuer ultérieurement à Sfax.

Ces travaux seront effectués à l'aide de 22 millions 600.000 fr., provenant à la fois de la réserve et d'une partie de la conversion, qui atteint 10 millions de francs.

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le relevé des opérations concernant les Caisses d'épargne ordinaires, du 1er au 20 août 1892 :

Dépôts de fonds	7.208.394 23
Retraits de fonds	3.127.558 63
Excédents de dépôts	4.080.835 60

L'excédent de dépôts du 1er janvier au 20 août 1892 s'élève à 49.176.487 fr. 30.

Capitaux employés en achat de rentes du 1er au 20 août 1892 :

1o Pour placement des excédents de dépôts, et, en outre, des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des caisses d'épargne ordinaires, 2.394.616 fr. 65 ;

2o Pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 212.439 fr. 30.

Opérations de la Caisse nationale d'Épargne. — Voici le tableau des opérations effectuées pendant le mois de juillet 1892 :

Versements reçus de 195.779 déposants, dont 36.937 nouveaux		32.224.296 56
Remboursement à 91.039 déposants, dont 19.482 pour solde.	23.040.197 59	24.419.249 39
Rentes achetées à 311 déposants, pour un capital de	379.051 80	
Excédent de recettes		8.805.047 17

Nombre de comptes existant au 31 juillet 1892 : 1.869.266.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 5 au 11 août (32e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. de la semaine 1891	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1891	Différence pr 1892
Etat	2.665	802	773	21.893	21.561	+ 331.»
Paris-Lyon-Méditer.	8.364	7.187	7.380	205.917	206.975	— 1.058.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	93	95	2.700	2.725	— 25.»
— Chemins Algériens	513	211	225	5.204	5.475	— 271.»
Nord	3.629	3.896	3.557	110.368	109.360	+ 1.008.»
Ouest	4.961	3.276	3.244	86.620	85.651	+ 969.»
Orléans	6.432	3.607	3.604	101.196	98.729	+ 2.467.»
Est	4.691	2.976	2.945	85.079	84.969	+ 105.»
Midi	3.023	1.908	1.990	52.064	53.242	— 1.178.»
Est-Algérien	897	165	133	3.478	3.644	— 166.»
Bône-Guelma voie larg.	534	94	97	2.220	2.257	— 37.»
— voie étroite	128	5	8	195	215	— 20.»
Ouest-Algérien	296	59	73	1.636	1.494	+ 142.»
Arzew à Kralfallah	214	19	35	832	767	+ 65.»
Médoc	101	34	35	652	648	+ 4.»

Les Chemins Autrichiens. — On annonce que le Crédit Mobilier s'est mis en rapport avec les personnes en situation de donner un avis autorisé touchant la question de la retenue de 10 0/0 sur le coupon des obligations et que notamment la Chambre syndicale des Agents de change de Paris en a été déjà officiellement saisie.

On étudie en ce moment les mesures de droit qui seraient les plus propres à sauvegarder les intérêts des porteurs et à faire annuler la décision prise par le Conseil d'administration des Chemins Autrichiens.

Voici l'avis officiel relatif au prélèvement de l'impôt :

Le Conseil d'administration a décidé, dans sa réunion du 5 août, comme il y est autorisé par la loi, de retenir l'impôt de 10 0/0 sur les revenus des obligations 3 0/0.

« En conséquence, les coupons des obligations 3 0/0 des émissions 1er juin 1855, 1er janvier 1857, 1er décembre 1857, 22 mai 1858, 12 mars 1859, 25 août 1859, 4 juillet 1865, 1er octobre 1869, 23 décembre 1874, 6 juillet 1885 ; — série A : 20 janvier 1867, 1er juillet 1868, 1er juillet 1870, 1er septembre 1875 (réseau supplémentaire), seront payés au 1er septembre sous déduction de 10 0/0. »

On dit que la somme déduite ainsi sera représentée par un bon conférant le droit éventuel de toucher au cas où les tribunaux donnerait gain de cause aux obligataires. Si nous sommes bien informés, l'initiative de cette mesure serait partie de la place de Paris.

A la dernière heure, le Crédit Mobilier nous communique la note suivante :

Les jurisconsultes auxquels le Crédit Mobilier a sou-

mis la question de la retenue de 10 0/0 sur les obligations 3 0/0, Chemins Autrichiens, ont émis l'avis que cette retenue était illégale. Ils s'appuient sur différents motifs et notamment sur le fait qu'il existe un véritable contrat entre la Compagnie et les obligataires, contrat résultant des déclarations réitérées du Conseil d'administration, du vote des assemblées approuvant les comptes dans lesquels l'impôt en question figure comme charge sociale, et enfin dans l'exécution pendant 37 ans, par la Compagnie, dudit contrat.

En conséquence, le Crédit Mobilier se propose de soumettre cette question aux tribunaux français, et de s'associer aux instances ouvertes en Autriche par différents groupes d'intéressés.

Compagnie Française des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé. — Les actionnaires de la Compagnie française des Chemins de fer de la province de Santa-Fé réunis en assemblée générale extraordinaire le 25 août ont, à l'unanimité, approuvé les actes de gestion du Conseil d'administration pendant la période de liquidation judiciaire, ainsi que le compte des frais de la liquidation et renommé administrateurs tous les membres de l'ancien Conseil dont les pouvoirs étaient expirés.

L'Emprunt de la Réunion et le Crédit Foncier Colonial. — Après une discussion laborieuse, agrémentée d'aménités de langage colonial, le Conseil général de la Réunion a voté un emprunt de 7 millions, à 4 1/2 0/0, remboursable en 24 annuités, à l'effet de racheter de la liquidation du Crédit foncier colonial les propriétés dont cet établissement a dû se charger par suite de non-paiement des annuités dues par les emprunteurs et qui rapportent, dit-on, 700.000 fr. Une fois propriétaire, le Conseil général céderait la gérance des propriétés à une Société financière, sans capital, dont on désigne d'avance les membres, moyennant une annuité de 314.000 fr. Puis, on s'occuperait du lotissement et de la vente, afin de constituer la petite propriété. Du reste, en vertu de la garantie donnée au Crédit foncier colonial en 1862, la colonie est responsable de ses dettes. Voilà une affaire dont la Chambre et le Sénat auront à s'occuper et qu'il est bon d'examiner de très près, car ce sera probablement le pivot des prochaines élections générales dans cette colonie.

Le Bureau des Transferts. — Il est question de transporter au ministère des finances le bureau des transferts, actuellement installé à la Bourse.

Les Détaxes du Canal de Suez. — On sait qu'à partir du 1er janvier 1893 le tarif du transit sera diminué de 0 fr. 50 par tonne. Un certain nombre d'actionnaires ont conçu, à ce sujet, quelques appréhensions. Voici ce que M. Charles de Lesseps a répondu à ceux qui lui exprimaient leurs craintes :

« Grâce au développement du commerce avec l'Extrême-Orient, développement que la pacification progressive du Tonkin accélérera, grâce aux éléments de trafic de l'Afrique orientale, grâce à la rapidité des communications avec l'Australie, qui nous envoie ses fruits frais, on peut considérer que *la forte progression de 1891 n'était que normale*. Quant à la circulation du canal, on l'améliore tous les jours : la navigation de nuit double son trafic, et l'autorisation du passage des pétroles en vrac va augmenter sensiblement les recettes de la Compagnie. Les détaxes appliquées jusqu'à présent n'ont pas empêché le développement du dividende ; aussi, la nouvelle détaxe ne doit-elle pas causer d'appréhension. En tout cas, en admettant même que les revenus diminuent et que le dividende des actions revienne au-dessous de 90 francs, la Compagnie aurait toujours le droit d'examiner si elle doit ou non relever le tarif. »

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Des sept premiers mois	47.133.711	51.160.095
Du 1er au 10 août..........	1.880.000	1.790.000
Du 11 au 20 août	1.680.000	2.100.000
Du 21 au 24 août	800.000	910.000
Du 25 août................	218.000	250.000
Du 26 août................	120.800	320.000
Du 1er janvier au 26 août..	51.823.711	56.530.095

Société des Ciments français et des Portland de Boulogne-sur-Mer. — L'assemblée extraordinaire convoquée pour le 20 courant au siége social n'a pu avoir lieu, quoique 22.500 titres aient été déposés. 19.577 seulement étaient présents ou représentés.

L'assemblée ordinaire a eu lieu, a approuvé les comptes de 1891 et nommé trois commissaires au lieu d'un seul, en attribuant à chacun d'eux 600 fr. d'honoraires au lieu de 1.500 francs à un seul.

L'assemblée a décidé d'ajourner la question de distribution de dividende, le bénéfice étant pour le moment laissé au crédit du compte des profits et pertes, et a invité le Conseil à convoquer avant le 31 octobre prochain une nouvelle assemblée extraordinaire.

Compagnie de Beers. — Les titulaires d'actions au porteur sont informés qu'ils recevront paiement du dividende de 12 sch. 6 d. par action, déclaré le 30 juin, à partir de lundi prochain, 29 août, contre présentation du coupon nº 8.

Les paiements seront faits, à Paris, chez MM. de Rothschild frères, où les coupons devront être déposés pour contrôle pendant quatre jours francs.

Mines de Meurchin. — Le Conseil d'administration de la Société des mines de Meurchin vient d'informer ses actionnaires que le dividende de l'exercice de 1891-1892, clos le 30 avril dernier, a été fixé à 300 fr. par action. Un acompte de 100 francs ayant été payé le 29 février dernier, le solde, soit 200 francs net d'impôt, sera mis en distribution à partir du 31 août courant.

Société de Choubersky et Cie. — Toutes réclamations concernant la liquidation de la Société de Choubersky et Cie devront être adressées, dans le délai de vingt jours, avec pièces justificatives à l'appui, au liquidateur de ladite Société, M. Edmond Moreau, rue de Provence, 60, à Paris.

Passé ce délai, le liquidateur procédera à la répartition de l'actif entre les seuls ayants droit connus, puis à la clôture des opérations de liquidation.

Compagnie Générale des Verreries de la Loire et du Rhône. — M. Ogier, liquidateur de cette Société, informe les actionnaires qu'une douzième répartition de 5 fr. par action est mise en distribution depuis le 17 août courant.

Grande Tuilerie de Bourgogne. — Les créanciers vérifiés et affirmés de la Grande Tuilerie de Bourgogne sont convoqués au Tribunal de commerce de Seine, pour le 30 août courant, à l'effet d'entendre le compte rendu du syndic sur les opérations de la faillite et lui donner décharge de son mandat.

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

La semaine a été beaucoup moins bonne que la dernière huitaine, et nous avons à enregistrer une baisse sur la presque totalité des valeurs. Naturellement, on

n'est pas embarrassé pour l'expliquer, et on lui assigne trois causes: tout d'abord, les nombreuses absences parmi les habitués de la Bourse, absences qui favorisent la rentrée en scène des baissiers. Ensuite, les réalisations des spéculateurs à la hausse, qui, ayant réalisé des bénéfices, sont désireux de les encaisser à l'approche de la liquidation. Enfin les menaces de choléra, rendues plus imminentes par l'apparition du fléau à Hambourg et à Anvers. De ces trois raisons, la seconde seule nous paraît plausible. Nous avons dit déjà, ce que nous pensions du rôle des villégiatures, qui, il y a quinze jours, servait à expliquer le succès des haussiers, et qui, aujourd'hui, explique d'une façon non moins claire le triomphe des baissiers. Quant au choléra, la maladie n'en est pas, dieu merci, à produire une panique, et on ne voit pas bien par quel mystérieux mécanisme elle pourrait, aujourd'hui, influencer le cours de nos rentes ou de nos grandes institutions de crédit. Nous comprenons fort bien, au contraire, que les acheteurs de valeurs qui ont progressé rejettent leurs titres sur le marché, ce qui produit naturellement une réaction.

Rentes Françaises. — Le 3 0/0 reste à 99 52. L'*Amortissable* s'inscrit à 99 60 au lieu de 100. Le 4 1/2 ne varie pas à 105 50 et le *Tunisien* rétrograde de 489 25 à 487 50.

Sociétés de Crédit françaises. — La *Banque de France* se maintient à peu près dans les mêmes cours qui, pour ne pas être très élevés, présentent néanmoins l'avantage d'éviter les écarts brusques et montrent de la solidité. Nous la retrouvons à 4.195 fr. au lieu de 4.180.

La *Banque d'Escompte* est arrêtée dans la progression continue qu'elle suivait depuis plusieurs semaines. Elle cote 215 contre 235. L'émission de la soie Chardonnet, qui sera la première opération intéressante de la rentrée, comprendra 50.000 titres, mais comme 12.000 sont réservés aux Sociétés primitives, il y en aura seulement 38.000 d'offerts au public.

La *Banque de Paris et des Pays-Bas* est stationnaire à 660. On ne sait toujours rien de définitif relativement à l'opération d'avance à la Banque d'Epargne. La *Banque Transatlantique* est à 400 au lieu de 412.

Le *Comptoir National d'Escompte* reste à 508 75 au lieu de 512 59. Le *Crédit Foncier* est très ferme à 1.110. Dans sa séance hebdomadaire du 23 août, le Conseil d'administration a autorisé 4.631.300 fr. de prêts hypothécaires, et 258.784 fr. de prêts communaux, soit au total 4.900.084 fr. de prêts nouveaux. Nous consacrons d'autre part, un article à la situation des communes de France. On y verra que cette situation est, en somme satisfaisante, et qu'elle offre, par conséquent, aux prêts du *Crédit Foncier* les garanties morales et matérielles qu'on est en droit d'attendre d'elles.

Le *Crédit Industriel* est immobile à 550. Le *Crédit Lyonnais* réagit légèrement à 801 25. Le *Crédit Mobilier*, après une légère reprise à 147 50, revient en clôture à 142.

La *Société Générale*, au contraire, est en progrès, et nous le retrouvons à 482 50 au lieu de 476 25.

La *Banque Internationale* s'inscrit à 393 50 et la *Banque Parisienne nouvelle* à 388, l'une et l'autre après des variations insignifiantes.

Chemins de fer Français. — L'ensemble des recettes de la semaine du 5 au 11 août présente une légère augmentation globale de 130.000 fr. Le *Lyon* et le *Midi* sont en diminution, et les autres Compagnies établissent la compensation. Au total, la plus-value depuis le commencement de l'année est de 2.312.000 fr.

Le *Bône à Guelma* est à 733 au lieu de 730, et l'*Est-Algérien* à 600 au lieu de 592. L'*Est* ne varie pas à 943, ainsi que le *Paris-Lyon-Méditerranée* à 1.535. Le *Midi* passe de 1.310 à 1.320. Le *Nord* est stationnaire à 1887 50. L'*Orléans* cote 1.590 au lieu de 1.585 et l'*Ouest* 1.100 au lieu de 1.090.

Le *Sud de la France* perd dix francs à 485.

Sociétés Industrielles Françaises. — Aucun changement sur la *Compagnie Parisienne du Gaz* à 1.468 75, ni sur les *Messageries Maritimes* à 685. La *Compagnie Transatlantique* est faible à 575 contre 583 75. Les *Omnibus* cotent 1.048 au lieu de 1.049, et les *Voitures* 692 au lieu de 700. On voit que les effets de la grève projetée pour la première de ces Compagnies, réalisée et avortée pour la seconde, ont été à peu près négligeables.

Le *Panama* se maintient à 25. La nouvelle de l'homologation du traité passé entre MM. Montchicourt et Hiélard n'a pas produit de hausse, et il y a lieu de s'en féliciter; il est urgent, en effet, comme nous l'avons déjà démontré, que la spéculation ne se mêle pas de l'affaire. On trouvera, dans le corps du journal, les renseignements encore assez vagues d'ailleurs qu'on a actuellement sur le projet de M. Hiélard. On parle d'employer immédiatement 150 millions. La question est de savoir qui les donnera, et elle n'est pas ailleurs. Or, c'est là ce qu'on ne sait pas encore.

Le *Suez* est faible à 2.736 25, La *Dynamite* ne varie pas à 390. Les *Téléphones* réagissent de 473 75 à 455, ce qui étant donné la situation de la Société, situation dont nous avons parlé dans un article de notre dernier numéro, ne peut s'expliquer que par une tentative probablement éphémère de la spéculation.

Sociétés étrangères diverses. — La *Banque des Pays Autrichiens*, comme d'ailleurs presque toutes les valeurs autrichiennes, fléchit un peu, nous la retrouvons à 485 contre 480. La *Banque Ottomane* réagit également à 568 75. On affirme qu'elle a conclu un traité pour un emprunt de 75.000 livres avec le Gouvernement turc. Le *Crédit Foncier d'Autriche* cote 1.085 contre 1,091 25.

Le *Crédit Mobilier Espagnol* est stationnaire à 84.

Les *Chemins Andalous* passent de 340 à 330. Le *Sud de l'Autriche*, de 230 à 228 75; les *Méridionaux*, de 643 75 à 635.

Les *Chemins Portugais* rétrogradent également à 82 50 contre 85. On publie aujourd'hui des fragments du rapport de M. Lhomme, inspecteur des finances, délégué par les Comités pour étudier la situation. Ce qu'on sait des conclusions de l'honorable expert n'est pas favorable. C'est une question sur laquelle nous reviendrons naturellement avec détails.

Les *Autrichiens-Hongrois* reculent de 652 50 à 647 50, on trouvera aux *Informations* les derniers renseignements sur la question de l'impôt.

Fonds d'Etats étrangers. — Les *Consolidés anglais* sont plus faibles à 97 50 contre 97 70.

L'*Autriche 4 0/0 or* varie peu à 93. Les *Fonds Brésiliens* sont assez bien tenus. Des documents récemment publiés présentent la situation sous un jour un peu moins défavorable, mais ils ont besoin d'être contrôlés. Le 4 0/0 1888 est à 64 25 contre 63 25, et le 4 0/0 1889 à 60 95 contre 60 75.

Les *Valeurs Egyptiennes* sont assez faibles, sauf la *Daïra-Sanieh*, à 100 20 au lieu de 100. L'*Unifiée* cote 98 40 au lieu de 99 20, et la *Privilégiée* 94 05 au lieu de 94 40. L'*Extérieure Espagnole* réagit vivement à 63 87 1/2 au lieu de 64 85.

Les *Fonds Helléniques* continuent à perdre du terrain. On sait que les négociations pour l'emprunt, qui avaient échoué à Paris, viennent également d'échouer à Londres. Le 5 0/0 1881 s'inscrit à 338 au lieu de 331 50 et le 4 0/0 1887 à 281 au lieu de 287.

Le *Hongrois 4 0/0 or* est également en baisse à 93 80 au lieu de 95 75, ainsi que l'*Italien* à 91 42 contre 92 15. Le *Portugal* fait un pas en avant de 23 30 à 24 05. La raison de ce mouvement est la nouvelle d'une reprise des négociations entre le Gouvernement portugais et les créanciers.

Les *Emprunts Russes* sont faibles sans changements importants. Les différents *Fonds Ottomans* sont également tous en réaction, et en particulier les *Douanes*, qui passent de 369 50 à 358 75.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 30 juil.	6 août	13 août	20 août	27 août
Millions	Francs															
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	98 37	99 37	99 62	99 97	99 52
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	98 85	99 42	99 62	100 »	99 60
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 12	105 45	105 55	105 50	105 50
26066	883.855.348															
396.386	obl. de 500 f.		Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 25	485 »	489 50	489 25	487 50
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 62	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	4205 »	4190 »	4175 »	4180 »	4195 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	221 »	242 50	235 ..	235 »	245 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	636 25	657 50	657 50	660 »	660 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	412 »	412 »	412 »	412 »	400 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	500 »	500 »	490 »	485 »	485 »
160.000	500	250	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. «	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	507 50	514 »	512 50	512 50	508 75
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1080 »	1105 »	1105 »	1116 25	1110 »
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	545 »	550 »	547 50	550 »	550 »
400.000	500	250	Credit Lyonnais	17 50	25 »	30 »	12 50	667 50	740 »	800 »	782 50	790 »	798 75	797 50	806 25	801 25
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	155 »	152 50	150 »	147 50	142 .
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	470 »	471 25	473 50	476 25	482 50
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	395 »	395 »	393 50	395 »	393 50
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	385 »	380 »	382 50	390 »	388 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	735 »	730 »	722 »	730 »	733 »
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	594 50	590 50	591 »	592 »	600 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	922 50	922 »	930 »	945 »	943 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1512 50	1522 50	1520 »	1538 75	1535 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1300 »	1300 »	1300 »	1310 »	1320 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1880 »	1880 »	1885 »	1890 »	1887 50
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1565 »	1580 »	1585 »	1585 »	1590 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1080 »	1080 »	1088 »	1090 »	1100 »
40.000	500	500	Sud de la France	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	509 50	500 »	502 »	505 »	495 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	549 »	546 25	543 50	549 »	550 50
336.000	250	250	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1456 25	1457 50	1460 »	1468 50	1468 75
80.000	500	500	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	582 50	582 50	581 25	583 75	575 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	650 »	675 »	680 »	675 »	685 »	685 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1050 »	1055 »	1045 »	1049 »	1048 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	697 50	705 »	705 »	700 »	692 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	20 »	26 25	25 »	25 »	25 »
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	112 13	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2717 50	2747 50	2750 »	2752 50	2736 25
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	392 50	392 50	390 »	390 »	390 »
84.000	500	500	Téleg. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	104 25	101 »	101 »	100 »	98 75
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	435 »	445 »	455 »	473 75	455 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	2000	2000	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	472 50	480 »	485 »	485 »	480 »
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	560 »	567 50	565 »	575 »	568 75
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1095 »	1094 »	1090	1091 25	1085
500.000	500	125	Cr. Fonc Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	472 50	472 50	472 50	473 75	474 50
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	83 75	80 »	83 25	85 »	84 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	210 »	210 »	212 »	215 »	211 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	315 »	330 »	328 75	340 »	330
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	653 75	657 50	652 50	652 50	647 [illegible]
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	220 »	225 »	227 50	230 »	228 75
120.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	35 »	713 75	725 »	685 »	655 »	621 25	623 75	631 25	643 75	635
530.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	340 »	176 25	165 »	171 25	168 75	175 »	172 50
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	77 50	82 50	81 »	85 »	82 50
375.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	183 75	187 50	187 50	193 75	186 25
Capital ou Nombre de titres		Fin de l'amt.	FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS													
529.477.984 £			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 30	97 40	97 [illegible]	97 70	97 »
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	[illegible]	96 »	96 15	97 80	98 »	98 [illegible]	97 [illegible]	98 [illegible]
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	63 40	63 [illegible]	63 [illegible]	63 25	[illegible]
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	[illegible]	» »	[illegible]	» »	[illegible]	60 [illegible]	[illegible]	60 [illegible]
304.998			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	98 75	98 »	100 »	97 90	100 »	100 20
3.045.942			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	97 70	98 25	[illegible]	[illegible]	99 20	98 40
1.497.350		1941	— (Privilégiée 3 1/2)	[illegible]	[illegible]	3 50	3 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]	93 »	94 20	94 95	93 95	94 40	94 [illegible]
			Espagne 4 0/0 Extérieur	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 [illegible]	74 10	65 [illegible]	62 50	63 90	63 [illegible]	[illegible]	63 [illegible]
1.240.000		1935	Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	462 »	462 [illegible]
341.000		1940	— 5 0/0 1890	[illegible]	[illegible]	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	421 »	421 [illegible]
240.000		1921	Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
270.000		1962	4 0/0 1887	[illegible]	[illegible]	4 0/0	4 0/0	406 25	[illegible]	350 »	303 75	283 »	[illegible]	296	287 »	284
[illegible]			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 50	[illegible]	93 10	[illegible]	92 20	[illegible]	[illegible]	95 75	93 [illegible]
442.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	96 7[illegible]	[illegible]	93 50	92 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 [illegible]	23 »	23 40	23 50	[illegible]	[illegible]
295.000		1926	— 4 1/2 1891 (Tabacs)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	» »	» »	» »	355 »	[illegible]	[illegible]	[illegible]	357 50	[illegible]
[illegible]			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 [illegible]	[illegible]	[illegible]	100	101 50	101 »	101	102	[illegible]
[illegible]		[illegible]	Russie 5 0/0 1879 (Orient)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	73 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	67 20
[illegible]		[illegible]	— 4 0/0 1880	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	90 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]		[illegible]	— 4 0/0 Consolidé	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	95 60	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]		[illegible]	— 3 0/0 1891 or	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	78 55	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]		1962	— 3 0/0 (Chem. Transc.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	77 [illegible]	[illegible]
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 [illegible]	18 [illegible]	20 [illegible]	20 40	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
227.250		1931	Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	379 »	380 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]		1931	Priorités Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	463 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 26 août 1892.

Le choléra vient d'apparaître avec une assez grande intensité à Hambourg, et on commence à avoir des craintes sérieuses pour tout l'Empire. Cette fois encore, on n'a pu arrêter la marche du fléau asiatique vers l'Ouest ; l'épidémie est évidemment favorisée par les grandes chaleurs qui règnent actuellement, mais, d'autre part, il était sans doute possible, à l'aide de mesures sanitaires convenables, de s'opposer à la visite du choléra qui, selon toutes les probabilités a été transporté de Saint-Pétersbourg à Hambourg par la voie maritime.

La presse allemande s'en prend surtout à la Russie ; elle représente sous les couleurs les plus noires l'état sanitaire de ce pays et le rend responsable du fléau ; la Russie est la boîte de Pandore de l'Europe, dit le *Tageblatt* de Berlin.

Quoi qu'il en soit, on vient de prendre partout en Allemagne des mesures sévères ; d'ailleurs, bien que le nombre de décès à Hambourg soit assez considérable (un décès par jour pour trois mille habitants), l'épidémie paraît bénigne, et il est très probable qu'on arrivera à la localiser. Cependant, la capitale paraît devoir être envahie ; on a déjà constaté hier un cas de choléra suivi de mort à Berlin.

Le projet de loi militaire, dont je vous entretenais la semaine dernière, est encore à l'ordre du jour. L'Empereur, après avoir assisté à une revue de troupes, a adressé aux généraux une allocution, qui a d'abord été publiée sous une forme erronée, dont on ne connaît pas encore le texte exact et qui contient des déclarations importantes à l'égard du service de deux ans.

Il en résulte que les autorités supérieures consentiront à la réduction de la durée du service, à condition que le Reichstag accorde les compensations nécessaires au point de vue de la force de l'armée. Les dépenses nécessitées par ces compensations, consistant en augmentations des effectifs et des cadres et en nouvelles constructions, ont été évaluées, il y a deux ans, par le général Vogel de Falkenstein, à dix-neuf millions de marks par an ; mais depuis, de nouveaux besoins se sont manifestés, de sorte qu'il faut prévoir une dépense plus forte.

Dans tous les cas, les projets de réformes militaires seront présentés au Reichstag en automne ou au plus tard au commencement de 1893, et comporteront des augmentations importantes dans les cadres et les effectifs de l'armée ; en échange, le Gouvernement accordera aux libéraux le principe du service de deux ans, ou tout au moins la diminution dans la pratique de la durée du service.

Comme je vous le faisais remarquer dans ma dernière correspondance, le Gouvernement, en s'appuyant sur la coalition clérico-conservatrice, fera facilement triompher ses idées.

Je vous disais plus haut que les déclarations de l'Empereur n'avaient tout d'abord été connues que sous une forme tronquée ; on croyait que le souverain s'était prononcé d'une manière catégorique contre le service de deux ans, et que la réforme militaire dont il avait été tant question ces derniers temps était définitivement abandonnée. En conséquence, on a fait courir le bruit que la position du chancelier de l'Empire était ébranlée, mais on sait à l'heure qu'il est qu'il n'en est rien. Le comte de Caprivi ne joue que le rôle d'un fidèle exécuteur des volontés de l'Empereur, et, dans ces conditions, il n'y a pas de raison pour qu'il ne reste longtemps encore aux affaires.

Mais cet état de choses ne satisfait pas tout le monde ; la presse libérale se plaint de voir fausser l'esprit des institutions politiques de l'Allemagne, par l'ingérence continuelle du souverain dans toutes sortes de questions, tandis que les ministres responsables passent à l'état de sous-ordres. Pour le moment, cette situation n'est pas dangereuse ; mais si le mécontentement gagne du terrain et si les électeurs envoient au Reichstag une majorité en opposition directe avec les idées de Guillaume II, une crise fertile en conséquences graves pourrait s'ensuivre.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	23 août	Dif. 15 août	23 août	Dif. 15 août
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	982.476	+ 3.127	948.968	+ 17.351
Billets du Trésor	27.105	+ 212	23.055	+ 552
Billets d'autres banques	8.474	— 1.631	9.929	— 901
Lettres de change	502.274	— 4.700	478.704	+ 1.721
Prêts sur titres	90.840	— 4.310	89.589	— 6.926
Valeurs	7.190	+ 277	8.001	+ 1.197
Autres propriétés	34.507	— 99	39.655	+ 1.273
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets	943.696	+ 287	911.922	— 3.751
Autres engagements à vue	547.275	— 7.650	521.335	+ 17.185
Autres engagements	6.331	— 23	740	— 15

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892	Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
31 juillet	838,6	918.8	983.2	31 juillet	583,0	647,8	629.1
7 août	828.9	923.6	980.0	7 août	565,0	601.8	603.6
15 —	825.4	931.6	979.3	15 —	561.7	573.5	602.1
23 —	811.1	949.0	982,5	23 —	560.9	568.3	593,1
31 —	797.6	940.1	.....	31 —	597.8	589.8	.....

Circulation	1890	1891	1892	Réserve de billets	1890	1891	1892
31 juillet	975.3	959.1	980.6	31 juillet	183,4	283.1	328,6
7 août	954.4	932.7	957.7	7 août	394.8	314.2	349.8
15 —	941.8	918.7	943.4	15 —	204,4	338.4	365.1
23 —	950.0	914.9	943.7	23 —	179.5	359.1	366.5
31 —	976.1	951,4	.....	31 —	138.8	313.4	.....

Le bilan de la Banque impériale ne présente cette semaine que des variations insignifiantes ; il en est habituellement de même à pareille époque de l'année. Comparé aux bilans correspondants des années précédentes, il ne se distingue que par une encaisse métallique plus élevée et par un chiffre plus considérable d'escomptes et de billets en circulation ; il y a un mois, les escomptes étaient encore inférieurs à ceux de l'année dernière ; il semble donc que nous nous trouvons en présence d'une reprise de l'activité commerciale.

Les Recettes budgétaires. — Les recettes brutes des douanes et des droits de consommation en Allemagne pendant les quatre premiers mois (avril à juillet) de l'exercice financier 1892-93, comparées à celles des quatre premiers mois de l'exercice précédent, sont représentées en marks par les chiffres suivants :

	Du 1er avril au 31 juillet 1892	Différence sur 1891
Douanes	140.143.029	+ 10.123.977
Impôt sur le tabac	2.635.632	— 297.321
— sur les betteraves	31.711.738	+ 2.744.442
— de consommation sur le sucre	17.763.493	+ 250.919
— sur le sel	11.758.760	— 211.809
— de distillation	3.546.471	+ 667.774
— de consommation sur l'alcool	33.323.326	— 6.065.020
— sur la brasserie	9.082.106	+ 22.451
— sur la bière	1.092.231	+ 14.921
Total	187.633.310	+ 7.250.334

Timbre des cartes à jouer......	307.569	—	14.464
— des lettres de change...	2.619.400	—	83.121
— des valeurs.............	1.073.795	—	169.099
— des actes de vente......	3.132.702	—	774.759
— des loteries privées.....	762.391	+	477.049
— des loteries d'Etat......	2.014.553	+	342.878

On remarquera les diminutions considérables que présentent les recettes du timbre sur les lettres de change, sur les valeurs de Bourse et sur les transactions; il y a là des symptômes évidents d'un ralentissement de la vie économique.

D'autre part, la diminution du produit des droits sur le tabac, le sel et l'alcool permet de reconnaître que la force de consommation et par suite la richesse de la population sont en décroissance.

Ces diminutions, si elles persistent jusquà la fin de l'année financière, se feront sentir dans l'équilibre du budget; par exemple, le timbre sur les transactions présente déjà une moins-value de 774.000 m., alors que le budget prévoit, pour l'année entière, une augmentation de deux millions sur ce chapitre.

Les réductions des tarifs douaniers entrés en vigueur le 1er février avec les traités de commerce, ne se font pas sentir dans les recettes budgétaires, car le produit des douanes est en augmentation sensible.

Les Obligations des Chemins de fer Austro-Hongrois. — Le commissariat de la Bourse de Berlin a nommé une sous-commission de cinq membres, chargée d'étudier les mesures à prendre dans l'affaire de l'impôt sur les obligations des Chemins de fer d'Etat austro-hongrois. Cette Commission est composée de MM. Schwartz, Lœwenberg, Salomon, Weill et Kopetzky.

Elle a décidé de proposer au commissariat de la Bourse de rayer de la cote les actions de la *Staatsbahn* dans le délai d'un mois, et d'autoriser le Collège des Anciens de la Bourse à faire des démarches auprès du Gouvernement en vue de la protection des capitaux allemands.

Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, de l'initiative prise par la *Deutsche Genossenschaftsbank;* cet établissement a reçu, jusqu'ici, les adhésions des porteurs de 80.000 obligations.

L'Emigration Allemande. — L'émigration des sujets allemands par les ports allemands, par Anvers, Rotterdam et Amsterdam, s'est élevée, en juillet 1892, à 9.119 personnes, contre 8.013 en juillet 1891.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 27 août 1892.

Le marché est à la baisse; on invoque surtout, pour expliquer le recul des cours. l'influence des nouvelles sur le choléra. Certainement, une épidémie meurtrière provoque dans la vie économique des perturbations assez graves pour justifier un recul des cours. et à coup sûr cette considération a amené un certain nombre de ventes; mais il ne faut cependant pas exagérer; on sait que les épidémies de choléra sont de plus en plus bénignes à mesure qu'elles se renouvellent. et en tout cas il est infiniment probable que l'on arrivera à circonscrire l'épidémie. Une fausse nouvelle. portant que la Bourse de Hambourg était fermée à cause du choléra, a fortement alarmé la spéculation, et a laissé une mauvaise impression après avoir été démentie. Mais la principale cause de la baisse réside dans les réalisations effectuées en grande quantité et provoquées par l'approche de la liquidation. En particulier pour les roubles et les fonds russes, le recul ne s'explique pas autrement, car en Russie le choléra est en voie de disparition, et la levée de l'interdiction d'exporter le seigle qui vient d'être décidée à Saint-Pétersbourg, aurait dû au contraire exercer une influence favorable sur les cours en question. Il est vrai que l'on prévoit pour cette année une faible exportation des blés russes,

---

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août	19 août	26 août
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	87 87	87 62	87 87	87 62	87 37	87 37
Orient 3 0/0................	66 37	65 40	67 12	67 40	67 50	66 50
Consolidés Russes...........	96 25	95 87	96 »	96 50	96 75	96 50
Hongrois....................	94 »	94 25	94 50	95 37	95 12	94 87
Egypte Unifiée..............	98 12	98 50	98 50	98 70	98 20	98 30
Italien.....................	91 »	91 12	91 »	91 62	92 25	91 90
Chemins de fer						
Autrichiens.................	128 25	129 75	130 75	130 37	129 50	128 62
Lombards....................	42 62	42 12	43 25	43 75	44 »	43 62
Gothard.....................	141 75	141 75	145 75	145 37	151 50	152 »
Nord-Est Suisse.............	118 »	116 87	117 75	117 62	122 12	121 25
Central Suisse..............	»	»	»	»	»	»
Méridionaux.................	»	»	»	»	»	»
Duxer.......................	219 75	219 40	217 50	217 75	217 50	217 25
Marienbourg.................	58 62	56 37	60 75	60 75	61 12	60 25
Ouest Prussien..............	74 40	72 25	77 »	76 25	66 50	74 50
Mainzer.....................	114 90	114 50	116 12	116 »	116 12	115 40
Lubecker....................	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne................	202 75	199 75	207 25	209 »	209 50	205 50
Sud-Ouest Russe.............	73 87	72 37	74 75	75 25	75 62	74 25
Banques						
Crédit......................	166 52	166 25	168 »	168 75	168 75	167 50
Disconto....................	189 62	188 87	194 50	194 37	194 87	193 40
Darmstadt-Bank..............	138 75	137 75	139 »	139 25	139 37	138 12
Berl-Handels................	142 25	141 25	145 62	145 50	146 »	144 50
Dresde-Bank.................	144 75	144 75	147 »	147 50	147 75	145 50
National-Bank...............	118 50	118 ..	119 25	118 90	118 50	117 87
Mines et diverses						
Laura.......................	115 25	115 40	121 37	120 75	122 90	120 12
Dortmund....................	66 37	66 37	70 »	69 90	71 90	70 50
Bochumer....................	132 90	135 12	140 37	140 »	142 50	140 25
Gelsenkirch.................	136 75	137 ..	138 75	138 50	139 50	138 37
Hibernia....................	115 50	156 25	158 25	119 37	121 62	118 50
Harpener....................	143 87	146 37	149 25	150 75	150 75	148 40
Dynamite Trust..............	132 75	133 ..	132 90	132 62	131 50	129 62
Nordd Lloyd.................	107 75	109 12	111 75	110 25	113 »	114 75
Allgem. Electr..............	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours...............	81 10	81 10	81 10	81 10	81 10	80 95
Londres —	20 40	20 41	20 41	20 41	20 41	20 40
Vienne —	170 50	170 65	170 65	270 65	170 65	170 40
Pétersbourg 3 semaines......	204 45	203 40	203 30	207 »	207 »	206 60
Roubles comptant............	204 50	202 75	206 90	208 »	207 90	205 37
— fin courant...............	204 50	202 50	207 »	208 25	208 »	204 75

ANGLETERRE

Pour les Documents Statistiques, voir la Couverture
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 257)

LA SITUATION

Londres, 27 août 1892.

Selon l'usage qui veut que tout membre de la Chambre des Communes recevant un office de profit se présente de nouveau aux suffrages de ses électeurs, plusieurs membres du nouveau Cabinet ont dû affronter encore les périls d'une élection. Les choses se sont bien passées : la plupart des ministres, et parmi eux M. Gladstone, se sont vus renouveler leur mandat sans avoir rencontré d'opposition; ils n'ont pas eu par conséquent à soutenir de lutte et n'ont pas été obligés de lancer des manifestes que leur nouvelle situation rendaient de véritables programmes de gouvernement.

Il y a eu cependant une exception : M. John Morley a rencontré à Newcastle une opposition des plus vives et, pendant quelques jours, toute l'attention a été portée sur cette élection. La ville de Newcastle est un centre ouvrier et industriel des plus importants qui s'est fait depuis longtemps remarquer par son libéralisme avancé; cependant, aux dernières élections générales, un revirement se produisit dont les conservateurs tirèrent le meilleur augure. M. Charles Hamond, un conservateur, fut élu à une grande majorité, tandis que M. John Morley ne repassait qu'avec une majorité insignifiante.

Les électeurs n'avaient pas fait une évolution vers le parti conservateur. mais la question des huit heures avait été mise en avant : les candidats libéraux s'étaient prononcés contre, les candidats conservateurs en avaient profité en la mettant dans leur programme ; c'est ainsi que doit s'expliquer le demi échec de M. John Morley.

Au lieu de se retirer de la lutte, les conservateurs ont donc voulu combattre de tous leurs efforts la réélection du député libéral : ils lui ont opposé M. Ralli, qui naturellement a mis de nouveau en avant la question des huit heures ; M. John Morley a très nettement établi qu'il n'acceptait pas les principes de la réduction des heures de travail. A une députation du parti ouvrier qui venait lui demander quelles étaient ses nouvelles dispositions, il a répondu qu'il allait établir sa situation avec franchise et honnêteté. Il a rappelé que nul plus que lui n'avait senti les maux de la société moderne, que tous les livres qu'il avait écrits depuis sa jeunesse en faisaient foi, mais qu'il lui était impossible d'appuyer au Parlement un bill en faveur de la limitation légale de la journée de travail. Ce n'était pas qu'il fût contraire à l'intervention législative dans ces questions. La législation anglaise renferme un grand nombre de dispositions règlementant le travail ; mais il ne pensait pas que l'ensemble des industries réclamât ou pût supporter une telle réforme. A Leicester, centre de l'industrie cordonnière, par exemple, l'immense majorité des travailleurs était contraire à la mesure.

Il était opposé même à une loi restreignant cette réforme aux ouvriers mineurs. Il ne voterait pas un tel bill tant que les arguments présentés, soit par des délégations comme celle-ci, soit par les témoignages recueillis à la Commission royale du travail, ne feraient pas à ses yeux pencher vraiment la balance du côté de l'intervention de l'Etat : même il croyait qu'à cet égard il restait peu de chances qu'il fût jamais converti. M. John Morley a laissé partir les délégués sur ce mot : « En ce qui concerne la situation au moment de la pro- « chaine élection, mes opinions restent ce qu'elles « étaient. »

Les électeurs ont donc eu à choisir entre un ministre libéral, opposé à l'hérésie des trois-huit et un conservateur associé à cette hérésie ; on comprend donc quelle a été la portée de cette élection au point de vue des tendances et de l'orientation future du cabinet Gladstone ; on doit féliciter les électeurs de Newcastle de ne pas s'être laissés entraîner par des sollicitations intéressées et d'avoir écouté la parole si nette et si franche de M. John Morley.

Le second incident que nous avons à signaler cette semaine est d'une note plus gaie et les conservateurs ont dû faire de grands efforts pour lui donner une importance qu'il ne comportait pas. M. Labouchère, le député indépendant qui a toujours prêté un appui à M. Gladstone, s'attendait à faire parti du ministère ; il n'a pu dissimuler son dépit en voyant qu'il n'avait pas été compris dans la combinaison et a publié l'historique des circonstances dans lesquelles il a été exclu du Cabinet.

D'après ce document, la reine, sortant de son rôle constitutionnel, se serait nettement opposée à l'entrée de M. Labouchère dans le Cabinet et le député radical en profite pour partir de nouveau en guerre contre le régime monarchique : il accuse en outre M. Gladstone de lui avoir fait proposer une sorte de marché secret. Qu'y a-t-il de vrai dans ce récit? On ne tardera probablement pas à le savoir ; en tout cas le changement d'attitude du député libéral est à remarquer.

Il ne faut cependant rien exagérer et les conservateurs, en considérant comme chef de parti un politicien qu'ils traitaient hier encore d'excentrique isolé, obéissent à leur tactique habituelle et veulent déjà montrer le commencement de la désagrégation de la majorité libérale. C'est aller un peu vite ; nous avons devant nous plusieurs mois de vacances et pendant ce temps les colères peuvent s'apaiser. M. Labouchère peut oublier sa rancune et cesser ainsi de faire le jeu de ses ennemis politiques.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
24 août 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	42.901.825	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	26.451.825
Total	42.901.825	Total	42.901.825

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	11.209.394
Réserve et profits et pertes	3.401.871	Portefeuille et avances	24.526.431
Trésor et administration publique	3.793.866	Billets en réserve	16.767.345
Comptes particuliers	31.730.645	Or et argent monnayés	1.153.955
Billets à sept jours, etc.	177.743		
Total	53.657.125	Total	53.657.125

Entrées et Sorties d'or de la Banque d'Angleterre
Du 18 au 24 août 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat
	£			£		
18 août	»	»	»	»	»	»
19 »	11.000	Souv.	Oporto	»	»	»
20 »	200.000	Souv.	Australie	»	»	»
22 »	50.000	Souv.	Australie	»	»	»
23 »	»	»	»	»	»	»
24 »	10.000	»	Paris	»	»	»
Total.	271.000					

Entrées £ 271.000

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								%
25 Mai	25.678	»	25.530	36.914	38.167	16.048	44	[illegible]
1er Juin	25.910	»	26.235	[illegible]	37.778	16.598	44	»
28 »	[illegible]	»	26.079	35.986	37.359	16.126	45	»
25 »	26.878	»	25.887	36.965	37.502	16.461	47	»
2 »	27.667	»	25.839	38.131	37.665	17.442	47	»
19 Juin	27.818		26.695	39.366	39.791	18.278	44	»
6 Juillet	27.173	»	27.219	40.306	41.984	17.572	40	»
13 Juillet	26.719	103	26.567	35.740	38.184	16.384	45	»
20 »	26.764	»	26.495	37.214	38.547	16.749	44	»
27 »	26.769	»	26.792	[illegible]	38.338	16.427	44	»
3 Août	26.707	»	27.030	35.905	37.888	16.128	44	»
10 »	[illegible]	»	[illegible]	36.108	37.723	16.532	45	»
17 »	27.331	»	26.449	35.789	36.588	17.331	48	»
24 »	27.605	[illegible]	26.134	35.524	35.735	17.921	50	[illegible]

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES
Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. 1892 au 20 août 92	du 1er avr. 1891 au 22 août 91	du 13 au 20 août 1892	du 15 au 22 août 1891
Douanes	19.900	7.255	7.372	352	344
Contributions ind.	25.452	9.521	9.636	777	793
Timbre	[illegible]	5.707	5.696	205	162
Land tax et House duty	[illegible]	[illegible]	430	»	»
Impôt sur le revenu	[illegible]	2.593	[illegible]	77	23
Postes	[illegible]	[illegible]	3.640	70	50
Télégraphe	2.560	[illegible]	[illegible]	»	»
Terres de la couronne	435	120	120	»	»
Int. des act. canal Suez	220	110	111	»	»
Divers	[illegible]	[illegible]	971	74	55
Recettes totales	90.453	31.350	31.765	[illegible]	1.427
Dépenses	[illegible]	35.676	34.590	355	559

Le Rapport de la Commission des Douanes. — Dans son rapport sur l'année fiscale, qui s'est terminée

le 31 mars, la Commission des douanes attire l'attention sur certaines particularités dignes de remarque.

L'importance de l'augmentation de la consommation du tabac américain a fait élever considérablement le total des droits d'entrée de ce produit; il est supérieur de £ 580.000 au chiffre qu'il atteignait avant la réduction de 4 d. par livre opérée en 1887-88; il est juste de dire que, dans l'intervalle, la consommation annuelle par tête a passé de 1.49 lbs à 1.61 lbs. Un autre fait digne de remarque est l'importance prise par l'importation des thés de Ceylan, qui prennent peu à peu la place des thés de Chine et des Indes; à ce point de vue le tableau suivant est instructif :

Consommation du thé

Pays	1891 lbs	1890 lbs	1889 lbs
Indes.......	98.942.000	101.961.000	96.000.000
Ceylan......	51.227.000	34.516.000	28.500.000
Chine.......	49.616.000	54.872.000	58.600.000
Autres pays.	2.671.000	2.657.000	2.500.000

La Commission des douanes attire également l'attention sur les droits payés par les vins et montre jusqu'à quel point un changement dans ces droits a affecté la consommation. En 1886, le droit de 1 s. fut étendu jusqu'aux vins ne dépassant pas 30 degrés, alors que l'ancienne limite était 26 degrés; on verra par le tableau suivant que l'effet de cette mesure a été de provoquer un fort déplacement des vins les plus lourds au profit des plus légers :

Années	Vins ne dépassant pas 30 degrés — Gallons	Vins dépassant 30 degrés — Gallons	Total — Gallons	0/0 du droit de 1 s.
1891	9.577.965	5.276.879	14.854.844	64.4
1890	9.531.092	5.487.513	15.018.605	63.4
1889	8.889.231	5.270.880	14.160.111	62.7
1888	8.375.644	5.119.839	13.495.383	62.0
1887	8.257.766	5.421.609	13.679.375	60.3
1886	7.062.505	6.226.777	13.253.282	53.0

Pendant les 5 années antérieures à 1886, la quantité moyenne de vins admis au taux de 1 s. était de 47 2 0/0 du total, tandis que pendant les 5 années suivantes la moyenne a été de 62 6 0/0. L'Espagne a surtout bénéficiée de cet abaissement de tarif, ce qui ne l'a pas empêchée d'augmenter les droits d'importations pour les produits anglais. Un dernier fait signalé est l'importance prise pendant la dernière année par la fabrication locale de l'alcool. Cette augmentation a été provoquée par la famine russe. La Commission explique ainsi ce fait : Dans les années ordinaires, de grandes quantités d'alcool sont distillées par les fermiers de l'Europe orientale avec leur réserve de grains; le résidu du grain, après la distillation, sert encore de nourriture à leurs bestiaux pendant l'hiver, de là viennent les forts envois d'alcool bon marché qui se produisent chaque année; la famine a empêché cette année ce fait de se reproduire et la production anglaise en a bénéficié.

Reconstitution de la Monnaie d'or. — Sir C. W. Freemantle, directeur de la Monnaie, vient de donner des renseignements intéressants sur les progrès faits dans la reconstitution de la Monnaie d'or, d'après l'Act de 1891. Au 1er juillet dernier, le total des pièces légères qui avaient été retirées de la circulation s'élevait à :

	Liv. st.
Souverains........................	5.150.000
Demi-souverain	3.850.000
	9.000.000

La direction de la Monnaie avait évalué que la diminution moyenne de poids serait d'une valeur de 2.57 d. pour chaque souverain et de 2.65 d. pour chaque demi-souverain; actuellement, la diminution moyenne est d'une valeur de 2.65 d. pour les souverains et de 2.93 d. pour les demi-souverains. Ces chiffres sont donc au-dessus de l'évaluation, mais on doit se rappeler que, selon toute probabilité, les monnaies les plus légères ont été renvoyées les premières.

On a trouvé que le coût du retrait de 1.000.000 de liv. st. en souverains s'élevait à 10.056 liv. st. et celui du retrait de 1.000.000 de liv. st. en demi-souverains à 24.418 liv. st. D'après les évaluations de la Monnaie, en 1888, il y avait en circulation environ 80 millions de liv. st. de souverains, dont 37.000.000 de liv. st. environ étaient légers et 22.500.000 de liv. st. de demi-souverains, dont 16.000.000 de liv. st. environ étaient légers. En nous basant sur ces évaluations et sur les résultats donnés par les opérations faites d'après l'Act de 1891, quant à la diminution moyenne de son poids, le prix pour reconstituer la totalité de la monnaie d'or en circulation sera d'environ 800.000 liv. st., dont 400.000 liv. st. ont déjà été prévus par M. Goschen et mis à part comme fonds spécial pour le monnayage.

La Récolte. — D'après le *Standard*, la récolte, prise dans son ensemble, est loin d'être satisfaisante. Le printemps était exceptionnellement froid, l'absence du soleil et par contre des pluies continuelles ont retardé la croissance et influencé le rendement des céréales.

Le mauvais temps a produit un effet particulièrement défavorable sur les herbes et on estime que la production du foin sera de 25 0/0 au-dessous de la moyenne.

Concernant le froment, on croit que la récolte sera de 12 0/0 au-dessous de la moyenne, à la condition que le temps reste favorable et que des insectes nuisibles ne se mettent pas de la partie. L'orge donnera environ 6 0/0 au-dessous de la moyenne, l'avoine 8 0/0. Les haricots et petits pois 15 à 16 0/0. Les prévisions pour la récolte des betteraves sont plus favorables. Les pommes de terre promettent également beaucoup au point de vue de la quantité aussi bien que de la qualité.

Clearing-House

Résultat des compensations du 18 au 24 août 1892

Jeudi 18 août........£	17.698.000	Lundi 22 août.......£	17.546.000
Vendredi 19 août....	18.641.000	Mardi 23 août.......	14.174.000
Samedi 20 août......	15.937.000	Mercredi 24 août....	15.974.000
		Total.......£	99.970.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 101.642.000.

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 15 au 21 août 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités 1892	Milles exploités 1891	Recettes de la semaine 1892	Recettes de la semaine 1891
Caledonian....................	794 1/2	794 1/2	£74.175	£72.283
Glascow and South-Western..	384	347 1/2	29.744	29.880
Great Eastern	1.143	1.138 1/4	93.037	89.475
Great Northern	994	994	91.062	89.631
Great Northern of Ireland.	487	487	16.238	15.853
Great S. and W. of Ireland..	530	522	17.725	17.291
Great Western	2.481 1/4	2.481 1/4	190.180	196.120
Lancashire and Yorkshire....	527	527	102.913	102.338
London and Brighton	476 1/4	476 1/4	60.714	56.077
London and Chatham	185 1/4	180 1/2	35.033	35.308
London and North-Western..	1.887	1.889 1/2	258.295	252.603
London and South-Western..	894 1/2	884 1/2	75.877	75.163
London and Tilbury..	75	68	6.545	5.800
Manchester Sheffield and Linc.	321	295 1/2	50.165	43.590
Metropolitan .	35 1/2	35 1/2	12.631	12.924
Metropolitan district..	13	13	6.433	6.357
Midland.	1.300 1/4	1.300 1/4	191.428	185.010
Midland Gr. West. of Ireland	441	441	10.846	10.762
North British.	1.087 1/4	1.087	72.675	71.309
North Eastern	1.578	1.578	[illegible]	153.979
North London	12	12	8.311	8.758
North Staffordshire.	312	312	[illegible]	10.569
South Eastern.	428	424 1/2	[illegible]	52.042
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 26 août 1892.

Le marché monétaire est sans variation : l'argent est toujours aussi abondant. L'escompte se relève un peu, on obtient les effets à trois mois à 1 1/8 0/0, ceux à quatre mois à 1 1/4 0/0.

Le prix de l'argent-métal est sans changement, mais la tendance sur les valeurs libellées en argent est plus ferme depuis que l'on a appris que l'Indian Council avait, à la souscription hebdomadaire des traités, refusé de faire des répartitions à des cours aussi bas. Le Rupee papier est en légère avance.

Après avoir bien débuté, notre marché reste avec des tendances plus faibles. Les nouvelles sur le choléra ont impressionné défavorablement et, depuis mercredi, les valeurs internationales sont en baisse. Le Portugais a seul fait exception sur la continuation d'achats pour compte du continent, achats dus au bruit que de nouvelles propositions seraient faites aux détenteurs. Cependant, jusqu'à présent, rien d'officiel n'a été publié à ce sujet, et l'on commence à croire que cette reprise n'est que l'œuvre du découvert, qui s'est racheté avant la liquidation.

Nos Chemins sont mieux, notamment les grandes lignes.

Les actions américaines sont sans affaires ; la tendance générale est plutôt ferme, mais les variations sont minimes.

Le Conseil d'administration de la Nouvelle Banque Anglaise de la Plata demande aux actionnaires une somme de 250.000 liv. st., faute de laquelle il faudrait renoncer au projet de réorganisation de l'Etablissement.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août	19 août	26 août
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	96 94	96 94	96 94	97 ..	97 19	97 06
Rupee 4 0/0.	67 12	66 »	65 87	62 87	62 75	63 »
Brésil 4 0/0.	61 25	60 25	59 75	60 »	59 75	61 »
Argentine 5 0/0.	66 25	64 75	63 75	63 50	62 75	62 25
Cédulas P.	9 ..	8 75	8 62	8 50	8 25	8 37
— E.	27 50	26 25	25 ..	24 50	24 »	23 50
Mexicain 6 0/0.	83 75	83 75	83 75	82 50	82 »	82 25
Turc I.	51 ..	50 75	51 ..	50 75	52 25	51 50
— II.	27 50	27 62	27 75	27 50	28 75	28 50
— IV.	20 25	20 25	20 62	20 56	21 06	20 87
Egypte Unifiée.	96 87	97 37	97 50	96 62	97 37	97 37
Grec Monopole.	59 25	57 50	56 »	59 55	65 25	56 50
Italien 5 0/0.	89 62	90 06	90 ..	90 37	91 37	91 »
Russe 4 0/0.	95 62	95 25	95 75	96 »	96 50	96 25
Portugais 3 0/0.	23 25	23 37	23 »	23 »	22 87	23 50
Espagne Ext. 4 0/0.	62 69	62 37	63 62	60 37	64 37	64 06
Français 4 1/2 0/0.	105 50	105 50	105 50	106 »	105 ..	104 50
— 3 0/0.	98 »	98 »	98 50	98 50	99 ..	99 »
Divers						
Banque de Roumanie.	6 50	6 50	6 50	6 50	6 94	6 75
Suez.	108 »	108 »	108 50	109 »	109 50	108 50
Lombards.	8 62	8 75	8 87	9 12	9 12	9 12
Banque Ottomane.	12 50	12 44	12 62	12 56	12 81	12 69
Rio Tinto.	15 87	15 69	15 69	15 37	14 81	14 81
Brighton A.	158 12	158 25	158 »	157 75	161 50	160 75
North Brit. ord.	41 12	41 62	42 »	41 62	41 75	42 »
Pérou ord.	10 25	10 25	10 12	10 12	10 ..	9 87
— pref.	35 75	36 50	36 ..	36 25	36 62	35 87
— debs.	83 »	83 50	83 25	83 25	83 50	83 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds.	60 50	60 62	61 50	60 37	61 ..	61 37
— actions.	37 75	39 37	40 62	38 75	39 62	40 »
Canada Pacific.	93 25	91 12	91 12	90 75	90 75	90 75
Eries.	27 50	28 87	29 44	28 50	28 12	28 25
Denver pref.	50 »	50 25	50 75	49 50	49 75	49 87
Milwaukee.	85 »	85 50	85 37	84 12	84 37	84 50
Louisville.	71 50	72 62	72 87	71 25	71 12	70 50
Norfolk pref.	44 75	44 75	45 ..	44 25	44 ..	44 25
Reading Inc. Bds.	80 50	80 75	81 25	80 75	79 75	79 75
Union Pacific.	39 12	39 75	39 37	39 »	39 50	40 25
Mexican ord.	22 »	22 50	23 »	24 »	24 50	25 »
Mines						
De Beers.	14 25	14 25	14 25	14 25	14 50	14 87
City.	7 »	7 ..	7 ..	7 »	6 75	6 87
Crown Reef.	6 87	6 87	6 85	6 87	6 87	6 87
Geldenhuis.	3 50	3 62	3 50	3 50	3 37	3 50
Impers.	2 37	2 37	2 50	2 37	2 37	2 62
Langlaagte	2 75	2 87	2 87	2 87	2 75	2 75
Simmer	3 62	3 75	3 62	3 62	3 50	3 62
Robinson.	3 62	3 62	3 62	3 62	3 50	3 50
Oceana.	4 »	4 19	4 25	4 12	4 »	4 06
Argent en barres.	39 50	39 06	38 94	37 87	37 87	38 25
Change sur Paris.	25 32	25 32	25 32	25 32	25 31	25 30
Escompte de la Banque.	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »
Escompte hors banque.	0 87	0 87	0 87	1 ..	1 12	1 12

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 257)

LA SITUATION

Vienne, 25 août 1892.

Les nouvelles de Hambourg, relatives au choléra, causent ici une vive émotion ; dans tous les districts les commissions sanitaires se réunissent et discutent, à perte de vue, jour et nuit. On se préoccupe de faire évacuer les logements insalubres, d'interdire les agglomérations, si fréquentes ici, de familles pauvres dans les caves, et les propriétaires, malmenés par les autorités, sont mis en demeure de se conformer aux instructions, parfois arbitraires, de la police.

A Vienne, le médecin en chef *(stadt physikus)* a adressé à ses collègues une circulaire dont voici le résumé : « Je vous invite à vous conformer aux ordres du bourgmestre et à aviser, en même temps que moi-même, l'administration militaire de tous les cas de choléra qui vous seront signalés ».

Il est question, enfin, d'interdire le marché international des céréales, qui se tient tous les ans, à pareille époque, dans la capitale autrichienne, pour éviter l'arrivée d'un trop grand nombre de visiteurs étrangers ; mais nous n'avons encore rien d'officiel à ce sujet.

Aussi bien, la température tropicale dont nous avons souffert ces jours derniers explique l'affolement qui a dicté ces mesures rigoureuses dont l'armée ne se plaindra pas. En effet, sur l'ordre de l'Empereur, le commandant supérieur a fait suspendre les manœuvres de division commencées en Galicie, et cette décision est d'autant mieux accueillie que de nombreux cas d'insolation venaient de se produire à la suite d'une marche des troupes sur Kaschau.

Cette terreur, inspirée par le redoutable fléau asiatique, n'empêche pas les financiers de suivre avec une attention, plus grande peut-être que les années précédentes, les exportations de céréales. La question les touche de près, car, suivant que les exportations sont plus ou moins importantes, les devises affluent ou se raréfient sur notre marché, et ces fluctuations, vous le comprenez, intéressent au plus haut degré les arbitragistes pour l'or qui préparent des livraisons de métal jaune à la Banque d'Autriche-Hongrie. Toutefois le métier ne serait guère lucratif si cet établissement se montrait par trop serré en ce qui concerne la tarification des monnaies d'or étrangères.

La Banque achète l'or fin à raison de 3.276 couronnes le kilo ; si on compare ce prix à celui que paient les autres grandes institutions européennes, il faut convenir qu'il est avantageux pour les vendeurs. Il correspond à une déduction de 0,122 0/0 seulement, tandis que le prix de la Banque d'Angleterre équivaudrait à une déduction de 0,16, contre 0,215 pour la Banque d'Allemagne.

Quel but poursuit-on en faisant ainsi preuve de tolérance ? C'est, évidemment, de drainer vers l'Autriche-Hongrie le courant d'or étranger, et d'attirer les détenteurs en maintenant, jusqu'à nouvel ordre, un tarif élevé. Mais je ferai remarquer à ce propos, qu'une prime donnée par les Banques n'a guère d'influence sur les arrivages de numéraire, qui dépendent absolument du cours du change.

La Société de Crédit autrichienne *(Crédit Anstalt)*, qui, vous le savez, tient le premier rang dans notre haute Banque, vient de publier son bilan semestriel. Voici les chiffres des bénéfices nets, comparés avec ceux de la période correspondante des deux années antérieures : 1892. 1.972.371 fl. ; 1891. 1.944.104 ; 1890. 2.858.116.

Ces résultats sont satisfaisants ; il convient de dire que la plus value apparente de 28.267 florins sur 1891, devient en réalité une diminution de 13.619 florins si on considère que, dans les comptes *Divers*, il y avait un report de bénéfices de 148.247 florins, dépassant de 41.886 florins la somme reportée dans le précédent bi-

lan. Mais, en se référant aux bénéfices réalisés depuis 1877, pour les années entières, on peut facilement se convaincre que ces résultats du premier semestre ne ne permettent pas de préjuger du chiffre définitif que le compte de Profits et Pertes accusera en fin d'année. En effet le premier semestre a été souvent le plus important en tant que mouvement d'affaires ; en 1888, par exemple, ce mouvement était double pour le premier bilan, — et parfois, comme en 1891, ce sont, au contraire, les chiffres du 2e semestre qui viennent grossir le total des bénéfices.

Proportionnellement à son capital-actions la *Crédit Anstalt* a produit depuis 1887 : 5.13 0/0, 7.23 0/0, 6.80 0/0, 7.15 0/0, 4.86 0/0 et, enfin, en prenant pour base le bilan du 1er semestre, 4.93 0/0 par an, en 1892 ; au cours de 315 25 florins coté à la Bourse d'hier, c'est un revenu d'environ 2 1/2 0/0 par an.

Pour compltéer ces renseignements je vous donne la décomposition du chiffre de 1.972.371 florins relatés plus haut : commissions (comprenant les bénéfices sur marchandises), 668.944 fl. ; intérêts, 1.802.676 ; portefeuille étranger, 232.629 ; parts syndicataires, 122.982 ; divers (comprenant le report de 1891), 162.083, et participation aux opérations de la Banque générale de Crédit hongrois, 62.099 florins.

De son côté, la *Banque générale de Crédit hongroise* nous fait connaître, par télégraphe, sa situation pour le premier semestre de 1892 : les bénéfices s'élèvent à 801.178 florins, en diminution de 78.006 florins sur la période correspondante de 1891. En comparant les chiffres des deux années il faut tenir compte de ce fait que le capital a été augmenté de 4 millions de florins en 1891, — on l'a porté de 10 à 14 millions, — de telle sorte que cet Etablissement a encaissé 5,8 millions de florins correspondant à 4 millions d'actions nouvelles à 290 florins.

Informations Économiques et Financières

Le coupon de septembre en Autriche-Hongrie. — Pour compléter l'information de notre dernier numéro (p. 245), voici les sommes à verser en septembre pour intérêts et amortissement : au total 19,6 millions de florins, dont fl. 15,7 millions pour intérêts et dividendes et fl. 3,9 millions pour remboursement de capitaux.

Les coupons se subdivisent en : *emprunts publics*, fl. 0,19 millions argent, fl. 6,01 millions papier et *francs* 2,81 millions ; *bons de nantissement*, fl. 0,52 millions en papier et *marks* 0,01 million ; *priorités*, fl. 1,78 millions argent, fl. 1,19 millions papier et *francs* 9,59 millions ; actions, fl. 0,32 millions papier.

Les capitaux remboursables au 1er septembre se répartissent en fl. 1,50 millions papier, fl. 0,97 millions argent, *marks* 0,30 millions et *francs* 4,66 millions.

Règlement modifiant les statuts des Caisses d'Epargne en Autriche. — Le Ministère de l'Intérieur a préparé un règlement réformant les statuts des Caisses d'épargne. Voici en quoi consistent les modifications essentielles :

Le paragraphe 25 des statuts en vigueur jusqu'ici autorisait les Caisses d'épargne à placer leurs fonds de dépôts : 1o en prêts sur hypothèques, sans distinction et sans limite d'importance pour ce genre d'opérations ; 2o en avances sur certaines catégories de titres ou monnaies d'or et d'argent ayant cours ; 3o en achats des titres appartenant auxdites catégories ; 4o en escompte de livrets de la Caisse d'épargne, de coupons et de valeurs de l'Etat sorties aux tirages, et d'effets à échéance de trois mois revêtus de trois signatures notoirement bonnes ; 5o en prêts aux communes, arrondissements et pays ; 6o en prêts consentis sur le principe de la réciprocité et avec la garantie collective de tous les membres des Sociétés d'avances et de crédits.

Le paragraphe 27 du nouveau règlement, répondant aux besoins des Caisses d'épargne, étend leur action en tant qu'institutions de crédit. Ainsi il les autorise à faire des prêts hypothécaires à tous les pays représentés au Parlement, — ce qui avait déjà lieu en fait, mais devait être régularisé. En outre, le ministère précise et énumère les séries de valeurs sur lesquelles des prêts pourront être consentis, ou qu'on pourra acquérir ; dans ce nombre se trouvent les bons gagés et les obligations hongroises. Pour les effets à trois signatures, on admettra à l'escompte ceux à échéance de six mois (au lieu de les limiter à trois mois). Les Caisses d'épargne sont autorisées aussi à constituer, en prélevant 5 0/0 sur les existences dépassant les fonds de réserve, une Caisse d'avances destinée à ouvrir des crédits personnels aux petits propriétaires solvables et aux industriels. Enfin, elles pourront déposer, en compte courant ou contre des bons de caisse, les capitaux qu'elles sont chargées d'administrer, dans des banques ou établissements de crédits dont la liste devra être soumise aux autorités compétentes, — mais à titre temporaire seulement.

Recettes des Chemins de fer de l'Etat autrichien. — Il appert des documents officiels récemment publiés, que les recettes des chemins de fer de l'Etat autrichien, se sont élevées, en juillet, à fl. 6.270.969, soit une diminution de fl. 262.653 sur la même période de l'année antérieure. Pendant les sept premiers mois de 1892 le total des recettes a été de fl. 38.620.684, soit 3.108.294 florins de moins qu'en 1891.

En ajoutant à ces chiffres ceux des réseaux privés exploités par l'Etat on trouve fl. 6.614.533 (— 236.384) pour juillet 1892, et, pour les sept premiers mois, florins 40.668.779 (— 3.068.702), ce qui réduit la diminution, en comparaison avec 1891, de fl. 26.269 pour le mois de juillet, et de fl. 39.592 pour les sept premiers mois de l'année.

La diminution porte sur le *réseau de l'Etat de l'Ouest* pour fl. 62.424 en juillet et pour fl. 1.506.194 pour les sept premiers mois, — sur les lignes d'Etat de *Galicie*, *Moravie* et *Silésie* pour fl. 214.221 en juillet et pour fl. 1.807.430 depuis le commencement de l'année.

Du 11 au 20 août la Société Autrichienne-Hongroise des chemins de fer de l'Etat a encaissé fl. 711.000, contre fl. 770.000 dans la décade correspondante de 1891 ; c'est une diminution de 59.000 florins.

Société de Navigation à vapeur du Danube. — Les recettes de cette Société se sont élevées, pendant le mois de juillet dernier, à 703.462 florins, ce qui correspond à une augmentation de 23.131 florins sur la période correspondante de 1891. Depuis le 1er janvier la Société a encaissé 4.762.604 florins, soit 529.892 florins de plus que pendant les sept premiers mois de l'année dernière.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 27 août 1892.

Il faut attribuer en grande partie à la panique que causent les progrès du choléra en Allemagne, le mouvement de recul de la Bourse, depuis deux ou trois jours. Je vous ai énuméré les mesures de précaution prises en vue d'arrêter la marche du fléau, mais ces mesures ne suffisent pas pour rassurer les esprits.

Un autre facteur de la baisse est formé par la situation intérieure de la Serbie.

La Banque d'Autriche-Hongrie continue ses achats d'or ; on peut évaluer à plus de 5 millions de florins le total des entrées de métal jaune, venant de l'étranger, depuis l'application des nouveaux tarifs ; les livraisons comprennent des pièces de 20 francs, de 20 marks et des souverains anglais. Quant aux barres, elles proviennent d'Angleterre, de Hollande et, en dernier lieu, de France ; — l'Allemagne n'en a fourni que de très petites quantités. On annonce que les nouvelles *couronnes* d'or seront mises en circulation à partir du 4 octobre prochain.

Les Ministres des finances autrichien et hongrois ont décidé que, pour les paiements de douane effectués en *argent*, pendant le mois de septembre, l'administra-

tion compétente ajouterait au tarif établi en or, un agio de 19 0/0, — c'est-à-dire le même agio qu'en août.

La Bourse a mal accueilli le bilan semestriel de la Banque hongroise de crédit.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	22 juil.	29 juil.	5 aout	12 aout	19 aout	26 aout
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	113 50	113 95	113 80	114 ..	114 10	113 90
— — Argent	95 40	95 35	95 40	96 05	96 10	95 50
— — Papier	95 50	95 75	95 75	96 37	96 35	95 75
Hongrie Rente Or	110 10	110 60	110 80	111 85	111 70	111 25
— Emp. Ch. de fer	120 25	120 ..	120 ..	120 25	120 25	120 25
— Rente Papier	100 50	100 50	100 50	100 52	100 45	100 40
1860 Billets	141 ..	141 25	140 ..	140 50	140 25	140 25
1854 —	141 ..	140 50	140 25	140 25	140 50	140 25
1864 —	182 75	182 75	183 ..	184 ..	184 ..	184 50
Hongrie billets	141 25	142 ..	142 50	142 25	143 50	143 50
Danube Reg-Bill	122 50	122 50	122 75	122 75	122 75	123 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	206 ..	206 ..	205 ..	205 ..	205 50	206 50
Autriche Boden-Credit	367 ..	372 50	375 ..	374 ..	373 ..	371 ..
— Crédit action	310 70	311 40	313 40	315 40	315 70	313 50
— Hongrie Bank	995 ..	995 ..	1000..	1000..	1000..	1000 »
Vienne Bank-Verein	115 ..	114 70	115 ..	115 50	115 70	115 20
Verkehrsbank	162 ..	162 25	162 25	162 25	162 25	162 20
Hongr. Credit Bank	357 20	358 ..	360 50	360 20	362 ..	359 »
— Escompte	116 25	116 ..	116 ..	117 ..	116 75	115 ..
Anglo-Bank	152 20	152 ..	152 50	154 ..	153 50	151 20
Vienne Union-Bank	245 ..	243 50	244 50	246 ..	246 ..	242 70
Autriche Lænderbank	218 70	220 50	221 ..	224 ..	223 60	221 40
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	85 50	86 ..	88 ..	87 50	88 ..	88 50
All. Autr. Bau-B	108 ..	107 50	108 50	107 50	106 50	106 55
Danube Bat. vap	338 ..	339 ..	340 ..	347 ..	345 ..	338 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	375 ..	376 ..	374 ..	374 ..	374 ..	374 ..
Tabac Turc	179 50	180 ..	182 50	185 ..	184 50	185 50
Autriche Alpine	64 90	65 30	67 50	67 50	67 40	66 ..
Chemins de fer						
Bohême-West	347 ..	346 50	345 ..	344 ..	344 ..	343 50
Buschtherader-B.	447 ..	447 ..	449 ..	451 ..	450 ..	447 ..
Donau-Drau	199 75	199 75	199 75	199 75	199 75	199 75
Ferd.-Nord	2820 .	2810 .	2805 .	2805 .	2825 .	2810 .
Autriche Nord-West	214 ..	214 50	214 50	214 50	213 20	211 50
Staatsbahn	300 10	303 90	306 40	305 20	302 70	300 90
Lombard	98 10	98 ..	101 ..	101 60	102 20	101 60
Lokalbahn	174 50	178 ..	178 50	179 75	180 50	178 ..
Changes						
Sur Francfort	58 57	58 55	58 52	58 58	58 57	58 65
— Londres	119 65	119 65	119 50	119 60	119 60	119 75
— Paris	47 55	47 55	47 50	47 52	47 50	47 55
— Amsterdam	98 90	98 85	98 75	98 80	98 80	98 95
Napoléons d'or	9 51	9 51	9 49	9 49	9 49	9 50
Marknoten	58 57	58 52	58 52	58 58	58 57	58 65

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 257)

LA SITUATION

Bruxelles, 26 août 1892.

Nombreux sont les événements cette semaine : on ne s'attendait guère à une telle affluence d'incidents à une époque généralement tranquille. La question du Congo, que des esprits retors, quoique étroits, avaient essayé de rendre internationale, nous retombe bel et bien sur les bras. Nous allons résumer nettement la situation : il a plu au roi des Belges de s'intéresser au Congo, d'y voir un placement de père de famille. Notre Constitution, — celle qui n'est pas revisée, — ne s'y opposait en rien ; mais voici que les dents d'éléphant, dont le commerce devait produire monts et merveilles, ont soulevé les Arabes, qui sont très fanatiques, religieusement parlant, et qui gardent néanmoins l'instinct du négoce. Ils nous ont massacré beaucoup de concitoyens et la catastrophe dont le malheureux Hodister et ses compagnons ont été les victimes n'est que le prélude d'autres hétacombes. Dans ces fâcheuses conditions, le roi Léopold, qui ne nous a pas consultés quand il a cru faire une opération fructueuse, songe à nous demander l'annexion d'une partie du Congo à la Belgique. C'est vraiment trop fort. Nous paierions simplement les pots cassés ; cette répartition ou cette compensation, comme on voudra, ne nous dit rien qui vaille ; aussi l'*Indépendance Belge* a-t-elle été bien inspirée en commençant une habile campagne contre les projet du roi. Notre confrère a procédé par voie d'interwiew ; il a consulté des personnages importants, MM. Van Put' sénateur catholique d'Anvers ; Graux, député libéral ; Féron, député progressiste de Bruxelles ; le général Brialmont ; Nothomb, ministre d'Etat, Houzeau, Sabatier, etc., ils se sont tous prononcés contre cette ingénieuse idée. M. Féron a précisé en ces termes dépourvus d'artifice :

« Le jour où l'annexion du Congo sera réellement proposée, il faut que le pays soit consulté, qu'il y ait une dissolution des Chambres et des élections nouvelles et ayant précisément pour objectif la question du Congo. Il sera bon aussi que la nécessité de la majorité parlementaire des deux tiers soit maintenue.

« Si la barrière constitutionnelle contre les annexions n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

Si le roi des Belges avait proposé à la nation d'exploiter le Congo alors que l'entreprise ne semblait pas mort-née, il aurait pu trouver une majorité capable de courir cette aventure, malgré les traités signés par les Etats européens, qui ne prévoient pas la politique coloniale d'un pays constitué au milieu de mille difficultés ; mais aujourd'hui que le mal est irréparable on nous charge du fardeau ; nous n'accepterons pas.

Vous comprenez dans quelle exaspération nous nous trouvons, et il ne faut pas vous émouvoir outre mesure en lisant les phases du conflit entre nos ouvriers mineurs et les vôtres. A Liévin on crie : « A bas les Belges ! » A Mons, on crie : « Mort aux Français ! » Ne vous semble-t-il pas que cette fameuse question sociale fait de grands progrès et que les théories provocatrices des grands hommes du quatrième Etat portent leurs fruits ? Voilà où nous en sommes arrivés !

Les journaux tiennent le langage de la raison ; ils recommandent le calme. Nous sommes très péniblement affectés de ce qui se passe. On parle, dans un certain milieu, de représailles ; les Français seraient menacés. Il est vrai que vos Compagnies du Nord ont congédié nos ouvriers ; mais il faut bien avouer que le nombre de vos compatriotes travaillant chez nous est insignifiant auprès de l'effectif belge en France. Il faut donc chercher une solution pacifique, et nous y arriverons.

N'oubliez pas que cette guerre fratricide n'a été déchaînée que par des diminutions de salaires, dont le protectionnisme est la principale cause. On ne sait pas encore de quelles responsabilités seront chargés les hommes qui, chez vous, ont bouleversé l'état économique de l'Europe. A ce sujet, disons que les négociations avec la France au sujet des nouveaux tarifs n'ont pas encore été engagées. Elles peuvent l'être du jour au lendemain.

Depuis le 1er février 1892 la situation est provisoire et la France jouit en Belgique d'un régime douanier privilégié. Elle voudrait voir cette situation prolongée par des garanties de stabilité. La Belgique, de son côté, réclamerait quelques avantages. Nous sommes donc en présence d'une double alternative, soit attendre les propositions de la France qui se trouve dans un état d'incertitude qui la gêne, soit suivre l'exemple de la Suisse et prendre nous-mêmes l'initiative des pourparlers avec la France au sujet d'un abaissement de tarifs. Voilà où en est l'affaire. C'est-à-dire qu'elle est peu avancée.

En attendant, le choléra a fait son apparition chez nous ; nous n'avions pas précisément besoin de cette dangereuse complication.

Informations Économiques et Financières

Dépenses et Recettes. — Les recettes brutes de mai 1891 avaient été de 11.200.848 fr. 24; pour le mois correspondant de 1892, elles s'élèvent à 11.377.713 fr. 83, dont une augmentation de 176.865 fr. 59 en faveur de mai dernier. Les recettes nettes au profit du Trésor, en mai 1891, avaient été arrêtées à 10.825.493 fr. 69: pour 1892, elles se montent à 11.009.773 fr. 48; c'est une augmentation de 184.279 fr. 78.

Sur l'ensemble, la rubrique « grosses marchandises » est en progression marquée; le service des voyageurs est encore en retard.

Cette légère reprise est loin de compenser les pertes de l'année courante qui se trouve, pour les cinq premiers mois de 1892, encore en baisse de 1.483.954 fr. 31, sur la période correspondante de l'année précédente.

A la poste, ce service a rapporté à l'Etat une augmentation de 62.699 fr. 46 en mai 1892 sur les recettes de mai 1891 arrêtées à 1.302.185 fr. 15. Et pour les cinq premiers mois de 1892, la poste a perçu pour l'Etat 7.416.463 fr. 25 au lieu de 7.176.499 fr. reçus en 1891. Il y a progrès sur l'année passée.

Le télégraphe est également en avance pour le mois de mai et à peu près en balance, avec un léger avantage, pour la période des cinq premiers mois.

La marine recule de 32.000 francs environ sur le chiffre correspondant de 1891: il est juste de faire remarquer que sur le service des voyageurs et sur celui des marchandises il y a augmentation; mais la diminution est énorme sur les droits de police maritime, de fanal et de pilotage. Mais si l'on réunit les cinq premiers mois de l'année avec une recette de 1.913.264 fr. 43, on constate une augmentation de 73.271 fr. 13 en faveur de cette année sur celle de 1891, qui n'avait été que de 1.839.993 fr.

Les Salaires des Ouvriers Mineurs. — Les salaires des ouvriers mineurs viennent d'être diminués de 25 centimes dans les charbonnages suivants : à « Kessales », aux « Bons buveurs » et à « la Concorde » de Jemeppe; au « Gosson-Lagasse » de Montegnée; aux « Artistes » et au « Xhoray » à Flémalle; enfin au « Baldaz » à Soulson. Inutile de dire que cette mesure a vivement mécontenté la classe ouvrière de cette localité, mais elle a été acceptée cependant — jusqu'à présent du moins — avec soumission.

Le Congrès des mineurs belges. — Un Congrès national de mineurs s'est réuni à Frameries. Il a émis un vœu en faveur de la création d'un Comité de surveillance et d'inspecteurs des mines, qui serait composé d'ouvriers rétribués par l'Etat. Il a réclamé la reconnaissance par l'Etat des syndicats et des associations ouvrières.

Le Congrès a voté en principe la grève générale dans le cas où la Constituante se montrerait hostile au suffrage universel.

Les Téléphonistes de Bruxelles. — Le Gouvernement ayant l'intention de remplacer par des hommes les dames employées dans le service des téléphones, la Ligue des Droits de la Femme Belge organise une consultation des abonnés du téléphone. — Ils auront à répondre individuellement s'ils sont pour ou contre le maintien des demoiselles du téléphone.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 27 août 1892.

L'argent est d'autant plus abondant que les spéculateurs ne se décident pas à l'employer. Dans ces conditions il ne peut donc y avoir beaucoup de fluctuations dans les cotes. La semaine a débuté par une certaine fermeté. L'Extérieure s'est bien comportée. Le Turc s'est maintenu. Il s'est produit une légère réaction, qui a commencé mercredi. Le calme du comptant et les mauvaises nouvelles sanitaires de l'Allemagne ont fâcheusement influencé les cours. La baisse ne s'est pas accentuée; les transactions relativement animées ont permis à la coulisse de garder une tenue satisfaisante.

Peu de changements en valeurs charbonnières. Les Zincs ont faibli. Les Hauts-Fourneaux et les fabriques de fer ont été assez fermes. Les valeurs cuprifères se sont sensiblement relevées.

Nos Rentes nationales ont maintenu leurs avantages antérieurs.

Anvers, 27 août 1892.

Les affaires n'ont pour ainsi dire pas existé. Après les fêtes du Landjuweel on a éprouvé le besoin de se recueillir. L'apparition du choléra, qui n'effraie que les trembleurs entre parenthèse, n'était cependant pas faite pour redonner de l'activité au marché. Nous en sommes à épiloguer sur les événements sud-américains.

Au Mexique, on constate un excédent de 78.225 dollars sur le dernier exercice. Au Brésil il va être créé des titres spéciaux qui seraient hypothéqués sur les Chemins de fer.

Le Gouvernement Uruguayen est en pourparlers avec un Syndicat de banquiers français pour contracter un emprunt de cinq millions de piastres.

Cet emprunt serait émis à 85 avec intérêt de 5 0/0 garanti par les droits de douane.

Mexique, Brésil, Uruguay restent toujours très faibles. Le Venezuela, bien que le coupon du 15 août ait été payé, n'est pas plus favorisé.

Les valeurs européennes sont restées calmes; le Turc pourtant est constamment demandé.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août	19 août	26 août
Rente belge 3 1/2 0/0	102 60	102 45	102 45	102 50	102 65	102 55
— — 3 0/0	98 80	98 75	98 80	98 75	98 80	98 75
— — 2 1/2 0/0	88 40	88 30	88 40	88 30	88 30	88 »
Banque de Belgique	» »	12 50	» »	» »	.. ..	12 50
— de Brabant	28 »	27 »	27 »	27 »	27 50	26 50
— de Bruxelles	575 »	565 »	560 »	570 »	570 »	570 »
— de Charleroi	450 »	450 »	450 »	» »	... »	» »
— Nationale	3085 »	3080 »	3065 »	3070 »	3075 »	3085 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	787 50	792 »	805 »	798 »	790 »	797 50
— Brux.-Lille-Calais	446 »	450 »	455 »	455 50	456 ..	» »
— Congo (p. d. f.)	» »	» »	» »	200 »	» »	275 »
Tramways Bruxelles (priv.)	286 »	288 50	290 »	289 »	287 ..	283 »
Ch. de fer économiques	220 »	218 »	219 »	218 »	219 ..	217 50
Tramway Gand	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Charb. Amercœur	» »	» »	» »	935 »	» »	925 »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont	» »	1210 »	» »	1121 »	» »	1230 »
Vieille-Montagne	540 »	540 »	540 »	541 »	539 »	527 50
Glaces de Moustier	925 »	925 »	925 »	925 »	» »	» »
Valeurs étrangères						
Argentine E	340 »	325 »	318 »	320 »	318 50	310 »
Autriche papier	80 80	81 20	81 20	81 65	82 40	82 »
— argent	80 10	81 10	80 40	81	81 30	81 »
— or (1876)	» »	97 50	» »	97 25	.. ..	» »
Brésil 4 0/0	62 25	60 45	59 75	59 75	60 ..	61 15
Egypte Unifiée	481 »	497 »	492 »	» »	491 »	» »
Espagne Extérieure 4 0/0	62 50	62 »	62 75	63 50	64 25	63 75
Hollandais 3 0/0	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Hongrois or 4 0/0	93 50	93 75	93 50	94 75	94 50	94 40
Italie 5 0/0	» »	90 »	» »	90 50	91 »	91 60
Portugais ext. 3 0/0	23 25	23 75	23 25	23 25	23 »	24 10
Turc 4 0/0	20 40	20 50	20 75	20 70	21 »	20 90
Canada Pacifique	468 »	475 »	472 »	472 »	470 »	470 »
Madrid-Saragosse	190 »	186 »	185 50	187 »	187 50	187 50
[illegible]	» »	» »	» »	» »	» »	» »
[illegible] Ouest	291 »	290 »	296 »	297 .	» »	297 50
Varsovie-Vienne (act.)	489 »	480 »	495 »	500 50	504 »	490 »
Change sur Amsterdam	208 17	208 05	208 »	207 95	207 90	207 97
— sur Berlin	123 32	123 32	123 32	123 62	123 30	123 35
— sur Londres	25 17	25 18	25 18	25 18	25 18	25 18
— sur Paris	100 07	100 11	100 07	100 01	100 .	100 »
— sur Vienne	210 »	210 25	210 50	210 »	210 50	210 50
— sur Italie	96 50	96 »	96 40	96 »	96 ..	96 20
— sur Genève	99 90	99 85	99 90	99 90	99 90	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	61 25	61 25	62 .	63 50	63 25	63 »
Turc 4 0/0	19 85	19 90	19 95	19 90	20 »	20 10
Portugais 3 0/0	23 75	23 25	23 75	23 75	23 25	23 75
Egypte Unifiée	490 .	490 .	491 50	490 ..	[illegible]	492 50
Change sur Paris	99 95	100 »	100 .	99 95	99 90	99 90
— sur Berlin	123 75	123 20	123 10	123 20	123 25	123 25
— sur Londres	25 16	25 16	25 15	25 16	25 16	25 17
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 257)

LA SITUATION

Madrid, 25 août 1892.

La campagne des libéraux et les discours prononcés par M. Sagasta, au cours de ses excursions dans les Asturies et dans la Galice, ne laissent pas d'inquiéter le Gouvernement. Dans le public on considère qu'une crise ministérielle est imminente, mais je ne crois pas que M. Canovas abandonne ainsi la partie, malgré les attaques de l'*Imparcial*.

« Dans sa villégiature de Santa-Agueda, dit ce journal, le Président du Conseil n'a fait que répéter ses anciennes déclarations..., un peu plus crûment peut-être. C'est sans doute l'effet des eaux !

« M. Canovas et le peuple espagnol ne sont pas faits pour s'entendre, — de jour en jour la séparation s'accentue, l'impopularité s'accroît, — malgré les efforts des historiographes salariés, avec l'aide desquels le chef du Cabinet organise la preuve documentale, comme Carnot organisait la victoire ».

M. Sagasta a parlé au banquet que lui avait offert le Comité libéral de Gijon. Répondant à plusieurs toasts, il a, tout d'abord, exprimé son admiration pour le port des Asturies, qu'il avait visité il y a trente ans, dont le développement est remarquable. Mais, sur le terrain politique, M. Sagasta a été fort réservé, se bornant à nnnoncer le prochain avènement des libéraux et la nécessité de combattre les conservateurs.

La *Gaceta* publie un arrêté soumettant à trois jours de quarantaine les provenances du Havre et d'Anvers ; quant aux navires venant de Hambourg, on les enverra à une quarantaine spéciale, et les passagers devront être débarqués dans un lazaret. Un décret royal interdit aussi l'entrée par la frontière française des chiffons, matelas, objets de literie, cuirs, fruits et légumes frais, et on prend toutes sortes de précautions sanitaires contre les voyageurs étrangers. — Si, à la suite de ces mesures rigoureuses, les bacilles entrent ici, il faudra désespérer de jamais pouvoir leur barrer le chemin.

Je vous ai envoyé une information relative aux finances de la Ville de Madrid ; il est peu probable que les créanciers puissent compter sur les promesses de la municipalité actuelle qui est, du reste, très attaquée par les journaux madrilènes. Mais, tandis qu'à l'étranger les intéressés lui reprochent des gaspillages, on trouve ici qu'elle lésine sur certaines dépenses relatives aux fêtes du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique, projetées dans la capitale espagnole. Les directeurs de journaux ont décidé, à cette occasion, d'organiser ici un Congrès auquel leurs confrères étrangers seraient invités ; bien entendu, on banquetterait en l'honneur des visiteurs.

Pour en revenir à la situation du Cabinet, il faut convenir qu'elle est fort difficile. Les nécessités budgétaires semblent augmenter en raison inverse de la diminution des recettes, et, à tout instant, sous un prétexte ou un autre, les impôts ne peuvent être perçus ; l'application des droits d'octroi semble surtout impossible. Il y a là, non seulement un état général de malaise dans les classes pauvres, mais aussi un vice d'organisation administrative ; tout le démontre. Les libéraux, s'ils succèdent au régime actuel, pourront-ils réagir ? Auront-ils le temps voulu pour réorganiser des services qui succombent sous le poids des abus ? Je n'ose pas me prononcer sur ce point.

Informations Économiques et Financières

Les Déficits de l'Administration des finances. — L'Impôt de consommation *(Suite)*. — Dans notre précédent numéro, p. 248, nous avons résumé la première partie de l'étude de M. Amos Salvador, dont nous donnons aujourd'hui la suite.

L'éminent écrivain veut démontrer, cette fois, l'importance des taxes pour les centres autres que les capitales de province, les ports de Carthagène, Vigo et Gijon, ayant jusqu'à 30.000 habitants. Il avait déjà indiqué que, d'après la loi du 7 juillet 1888, l'impôt de consommation différait suivant que les centres ne sont ni capitales de province. Ni aucun des trois ports cités tout à l'heure, mais qui comptent jusqu'à 30.000 habitants, et suivant que ces centres sont, au contraire, classés comme capitales, ou un des ports en question, ou comptent plus de 30.000 habitants.

Pour l'intelligence de sa démonstration, il a divisé les taxes en catégories, en prenant pour base la moyenne entre le maximum et le minimum fixés par la loi du 7 juillet 1888. D'après ce système, les centres jusqu'à 1.000 habitants doivent payer 1.70 par tête ; jusqu'à 5.000 habitants, 3.20; 5.000 à 8.000, peseta 4.125 ; de 8.000 à 12.000 ; pesetas 7 ; de 12.000 à 30.000 pesetas 8.50 par tête.

Et, en prenant les villes une par une, M. Salvador arrive aux résultats suivants :

							Pesetas
							—
1°	5.272	villes comprent	2.599.164	têtes à	1.70	=	4.418.578 80
2°	3.396	—	6.761.430	—	3.20	=	21.636.576 »
3°	395	—	2.140.788	—	4.125	=	8.830.750 50
4°	172	—	1.635.413	—	7 »	=	11.447.891 »
5°	97	—	1.677.929	—	8.50	=	14.262.396 50
Tx	9.332	villes comprent	14.814.724	devant produire			60.596.192 80

C'est là un travail gigantesque que le gouvernement fera bien d'utiliser pour augmenter ses recettes.

Amortissement des Billets hypothécaires de Cuba, émission de 1886. — La Banque Hispano-Coloniale publie un avis relatif au 26e tirage d'amortissement des Billets hypothécaires de Cuba, émission de 1886. Ce tirage, fixé au 1er septembre, portera sur 1.184.500 billets actuellement en circulation.

Ces billets seront divisés en 11.845 lots de cent. et le tirage aura lieu d'après les règles fixées par un décret royal du 3 août.

La liste des numéros sortis paraîtra dans les journaux et on fera connaître, avant le 1er octobre, les dates auxquelles les porteurs de billets amortis pourront encaisser les sommes qui leur reviennent.

Projet de Banque Militaire Espagnole. — Le *Correo Militar* publie un projet de Banque militaire dû au lieutenant-colonel du génie Labaig et basé sur les statuts de la Société Coopérative Militaire récemment constituée en Italie.

Mais l'originalité de l'idée du lieutenant-colonel Labaig consiste dans le fait d'ouvrir un crédit aux officiers nécessiteux admis par un tribunal d'honneur spécialement constitué, à un taux de 6 0/0, et avec la garantie d'une assurance sur la vie.

En outre, la Banque fonctionnera comme Caisse d'épargne et établira, dans les principales garnisons, des vastes magasins ou bazars où les officiers et leurs familles trouveront à s'approvisionner à bon marché ; ces magasins pourront même être ouverts aux corps de troupes.

Les Finances de la Ville de Madrid. — La municipalité de la ville de Madrid, en entamant avec le délégué des porteurs d'obligations les pourparlers dont l'*Economiste Européen* a rendu compte, semblait vouloir entrer dans une voie nouvelle et arriver à un prompt règlement avec ses créanciers.

Mais, s'il faut en croire un article récent du *El Dia*, les anciens errements ne sont pas près de disparaître. En effet, le budget municipal avait prévu une somme de 500.000 pesetas pour l'érection d'un nouvel Hôtel-de-Ville et le Comité des finances, au moment des pourparlers auxquels nous faisons allusion plus haut, avait décidé que cette dépense était inutile ; mais

elle n'en figure pas moins au budget, et, au lieu de la rayer, la municipalité l'a ajoutée, presque à l'unanimité, au million de pesetas voté antérieurement pour les fêtes de Christophe Colomb.

Les créanciers feront donc bien d'exiger des garanties plus sérieuses que celles qui leur ont été offertes.

Le Marché des vins en Espagne. — On écrit d'Alicante : Il reste encore dans le vignoble alicantais d'assez fortes quantités de vins à vendre, qui sont généralement bons. Les propriétaires, se rendant à l'évidence, font les concessions nécessaires pour écouler leurs produits. On peut actuellement acheter de beaux vins, belle couleur et bien conservés, de 3 réaux et demi à 4 réaux et demi le cantaro, suivant mérite, ce qui correspond à 8 ou 10 fr. l'hectolitre à la propriété. Les vignes sont très belles et, s'il ne survient rien de fâcheux, il y aura, ici, une plantureuse récolte.

Il est probable qu'au début de la campagne, au moment des vendanges, ceux qui auront des fûts sur place trouveront, soit en vieux, soit en nouveaux, des vins à bon marché.

Dans le Rioja, la récolte s'annonce beaucoup plus abondante que les apparences des vignobles ne le faisaient supposer d'abord. Aussi les propriétaires sont-ils relativement coulants. A l'opposé de l'année dernière, qui avait donné des vins verts, 1892 produira des vins doux, par suite des fortes chaleurs que nous avons eues et que nous avons encore.

Dans les environs de Logrono, de nombreuses affaires ont été pratiquées par suite des bas prix. Des vins de qualité supérieure ont été traités à 6 réaux, et, pour des sortes un peu inférieures, de 4 à 5 réaux, soit de 260 à 290 fr. le tonneau pour les supérieurs, et de 220 à 250 fr. pour les inférieurs.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	22 juil	29 juil	5 août	12 août	19 août	26 août
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 80	68 60	69 45	69 75	70 10	70 30
— Extérieure 4 0/0.....	72 75	72 65	73 50	74 »	74 20	74 30
Amortissable 4 0/0.........	78 80	78 25	79 50	79 50	79 40	79 90
Change sur Londres 3 mois	29 35	29 40	29 04	29 12	29 20	29 05
— sur Paris 8 jours..	16 50	16 75	15 50	16 »	15 80	15 50
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 82	68 80	69 66	69 77	70 32	69 92
— Extérieure 4 0/0......	72 80	72 62	73 50	73 67	74 »	73 80
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	104 50	105 ..	106 25	106 12	106 25	106 25
— 5 0/0	95 75	96 ..	97 37	97 12	97 »	97 37
Change sur Paris..........	16 90	16 30	15 70	16 ..	15 90	16 »

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 27 août 1892.

Les semaines se suivent et ne se ressemblent pas! Depuis lundi nous baissons. — peu à la fois, mais d'une façon progressive. Aussi bien on parle toujours de crise ministérielle, de déficits, et... facteur important, du choléra ; si le Gouvernement ne parvient pas à augmenter ses recettes, il se préoccupe du cordon sanitaire à établir sur la frontière et dans les ports où le mot d'ordre est : quarantaines!

L'emprunt de 50 millions ne réussissant pas, c'est la Banque d'Espagne qui assure le pain quotidien ; c'est elle, aussi, qui est chargée de faire les arrangements nécessaires pour se procurer des espèces en vue du paiement des coupons de la Dette extérieure.

Enfin, le Ministre des colonies lui a donné l'ordre de délivrer hebdomadairement deux millions de pesetas en argent pour faire face à l'échange des billets de Cuba. Le premier versement a été effectué pour la semaine en cours.

La Banque de Barcelone, qui est un des établissements les plus prospères de la Péninsule, a publié son bilan semestriel au 30 juin. Déduction faite de la réserve statutaire, 11.119 pesetas, des tantièmes au Conseil d'administration et au gouvernement 44.477 pesetas, et des intérêts de 6 0/0 revenant au capital versé, 300.000 pesetas, il reste un bénéfice net de 200.376 pesetas, sur lequel on a distribué un dividende de 4 pesetas par action.

La question des octrois a provoqué une émeute au village de Cervo (province de Lugo). 3.000 émeutiers ont assailli la municipalité. On a dû demander des secours pour apaiser les émeutiers.

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 257)

LA SITUATION

Athènes, 22 août 1892

Je n'ai à vous signaler aucune modification dans la situation financière ; dans tous les cas, il n'y a pas d'amélioration ; le change est toujours à un niveau excessif, 142 0/0, et les cours des valeurs helléniques sont de même très déprimés.

La rupture définitive des négociations que M. Tricoupis avait commencé à engager à l'étranger est pour beaucoup dans cet état de choses. Les organes de M. Tricoupis cherchent à pallier cet échec en déclarant que le Gouvernement a renoncé à emprunter parce qu'il pourra faire face à toutes ses obligations avec les ressources ordinaires, mais tout le monde sait, au contraire, que l'exercice en cours se clora encore avec un déficit.

L'opposition réclame déjà à grands cris l'éloignement de M. Tricoupis, en invoquant le précédent créé par le Roi lorsqu'il a renvoyé M. Delyannis, alors que cet homme politique jouissait de la confiance de la Chambre. Mais le Souverain ne commettra pas la faute de se séparer du Président du Conseil actuel sans lui donner les délais nécessaires à la mise à exécution de ses projets.

L'administration des comptes vient de publier un compte rendu de l'emploi de l'emprunt 5 0/0 du chemin de fer du Pirée à Larisse ; il en résulte que sur le produit effectif de cet emprunt, s'élevant à 51 millions, on a dépensé 13.400.000 drachmes pour des constructions, 1.500.000 dr. pour des expropriations et 8.700.000 drachmes pour les intérêts de l'emprunt ; d'ici la fin de 1892, il y aura encore une somme de 12.400 000 dr. à payer, c'est-à-dire qu'à ce moment, on aura dépensé 33 millions de drachmes. Le travail en question prétend que le reste du produit de l'emprunt, en tout 18 millions, se trouve dans les caisses de l'Etat, ce qui paraît bien problématique, attendu que le Gouvernement ne dispose même pas de la somme de 9.400.000 dr., qui reste à payer sur l'exercice 1892, en effet, a demandé à la Chambre un crédit supplémentaire en vue de cette dépense.

Informations Économiques et Financières

La Banque Ottomane en Grèce. — Nous avons annoncé que la Banque Impériale Ottomane avait demandé la permission d'établir une succursale à Athènes et des agences dans les autres villes de la Grèce. Cette autorisation lui ayant été accordée, la Banque Impériale va procéder sous peu à l'installation de son service en Grèce.

Le Traité de commerce gréco-serbe. — Une note du ministre des affaires étrangères annonce que le gouvernement serbe a dénoncé le traité de commerce gréco-serbe, qui prendra fin le 10 juillet 1893.

Le Prix du pain. — Une ordonnance de police ayant réglé le prix du pain à Athènes et au Pirée, les boulan-

gers menaçaient de se mettre en grève si elle n'était rapportée, et ont fait des représentations au directeur de police et même au président du Conseil. L'ordonnance de police n'a pas été rapportée et les boulangers continuent à fournir du pain aux habitants d'Athènes et du Pirée. Des mesures avaient été prises pour l'alimentation des deux villes dans le cas où les boulangers se seraient mis en grève.

Les Ministres à l'étranger. — Le *Journal officiel* publie des décrets rappelant les ministres de Grèce à Paris, Londres, Berlin, Saint-Pétersbourg, Rome et Vienne.

Le bruit court que l'Espagne a supprimé sa légation en Grèce.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE NATIONALE (Voir page 258)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 258)

LA SITUATION

Rome, 25 août 1892.

Les journaux officieux ne cachent pas l'irritation que leur cause une nouvelle lettre au *Times* de son correspondant romain. Dans cette étude des finances italiennes, le rédacteur de la grande feuille anglaise tend à démontrer l'impossibilité d'établir de nouveaux impôts et la difficulté de réaliser des économies. Et, à l'appui de sa thèse, il cite le fait suivant :

« Par suite des changements introduits dans les diverses administrations, le total des pensions s'est élevé, depuis dix ans, de 61,52 millions de lire à 72,78 millions — ce chiffre dépasse de 670.000 lire environ le montant officiel qui a été publié dans l'*Economiste Européen* (p. 187, nº 30) — bien qu'un grand nombre d'employés admis à la retraite fussent encore aptes à servir. Or, on ne peut songer à réduire le nombre toujours croissant des fonctionnaires ! Une des causes de la chute de M. Crispi a été son projet de supprimer quelques préfectures. Jamais un député ne cédera, sur ce point, en ce qui touche aux intérêts particuliers de ses mandants, et, dès lors, il n'y a aucune chance de caser, dans une autre province, les titulaires d'emplois qu'on voudrait réduire. »

« D'autre part, ajoute le correspondant du *Times*, les dépenses vont toujours en augmentant, car les provinces et les communes résistent aux désirs des ministres cherchant à diminuer le train sur lequel on vit. Un éminent homme d'Etat italien m'a dit en propres termes : Ce qui manque chez nous, surtout dans les classes dirigeantes, c'est du patriotisme sain ; le Gouvernement sait où trouver le remède, mais il a contre lui le public et le Parlement. La Dette flottante s'est accrue de 400 millions ; on accuse officiellement un déficit de 33 millions, mais il faut lire 60 millions et les dépenses pour les Chemins de fer atteindront une centaine de millions.

« Pourquoi le Ministre des finances, qui voulait réaliser environ 30 millions d'économies, ne fait-il pas connaître la situation qui lui est faite ? »

Je livre ces lignes aux méditations de ceux de mes confrères qui critiquaient, il y a quelque temps, les informations que je vous ai transmises ! La correspondance romaine adressée au *Times* résume, en réalité, la situation financière du royaume et je suis heureux de constater que mes idées trouvent leur écho ailleurs.

Dès le retour à Rome de M. Giolitti, les Ministres ont tenu conseil ; on s'est occupé de ces questions et des diminutions de recettes qui obligent le Gouvernement à avouer un déficit officiel, pour 1891-92, de près de 45 millions de lire, en comprenant la réduction sur le mouvement des capitaux. Puis le fameux discours du Président du Conseil est revenu sur le tapis : parlera-t-il dans un banquet ? s'adressera-t-il, par voie de proclamation, à ses électeurs ? Ce sont là des points qui n'ont pu être élucidés, en raison de l'absence de MM. Genala et Peloux, le cabinet voulant être au grand complet pour prendre une décision de si haute importance.

Voici comment s'exprime, à ce sujet, le *Sole* :

« A mesure que nous approchons de la période électorale, il semblerait que M. Giolitti veuille agir autrement que ses prédécesseurs et que son mot d'ordre soit : « Ni banquet, ni discours » ; M. di Rudini avait parlé à la Scala, à Milan, mais son successeur se contentera, sans doute, d'un manifeste au pays. »

De son côté, le *Diritto* se prononce énergiquement pour ce dernier moyen, qui permettrait d'étudier le programme du Gouvernement et donnerait aux électeurs des éléments sûrs pour se prononcer en parfaite connaissance de cause.

Vous connaissez les exploits des brigands, qu'il faut décidément prendre au sérieux ; la série des méfaits — assassinats et séquestrations — enregistrés par les feuilles quotidiennes, démontrent que la sécurité n'existe guère dans le royaume, des attaques s'étant produites aux portes même de Rome. Ne serait-il pas plus sage de consacrer à l'organisation d'une bonne police une partie des millions gaspillés dans des dépenses militaires et maritimes, — de combattre, en un mot, un mal invétéré, au lieu de se mettre en garde contre un ennemi fictif ? — M. Giolitti ferait bien d'y songer et de donner son sentiment dans son manifeste électoral.

Dans les milieux commerciaux, on se plaint beaucoup des procédés de la douane austro-hongroise, procédés qui détruisent le bénéfice de la clause relative aux vins. La Chambre de commerce de Bari a demandé au Gouvernement de rappeler ses alliés à l'observation loyale des traités et un meeting très agité vient d'avoir lieu à Amolfetta. Le *Popolo Romano* invite le comte Kalnocky à rapporter immédiatement le règlement de la douane pour éviter l'aggravation des malentendus ; il qualifie d'absurdes les prétentions des agents autrichiens.

Informations Économiques et Financières

Situation du Trésor au 31 juillet 1892

Rentrées et paiements du mois de juillet 1892 comparés à ceux de la période correspondante de 1891. (Les sommes s'entendent en milliers de lire.)

RENTRÉES	Juillet 1892	Juillet 1891	Différ. sur 1891
Rentrée ordinaire			
A. Catég. 1re — Entrées effectives			
Remboursem. patrimon. de l'Etat....	8.434	8.600	— 166
Contrib. Impôts directs..........	3 249	1 848	+ 1.401
— Taxes sur les affaires	27.406	24 962	+ 2 444
— — de consommation.....	46 526	47.072	— 546
— — diverses et loteries....	3 054	2 706	+ 348
Provenances des services publics.....	6.412	6.28[illegible]	+ 125
Entrées diverses....................	2 23[illegible]	2.143	+ 95
B. Catégorie 4e. — Virements.......	598	7 850	— 7.252
Total. — Entrée ordinaire. ...	9[illegible] 923	101 471	— 3 548
Rentrée extraordinaire			
C. Catég. 1re — Entrées effectives :			
Contributions et remboursements......	1.115	100	+ 1.015
Entrées diverses, arriérés d'impôts et résidus actifs	105	28	+ 77
D. Cat. 2e — Mouvem. des capitaux			
Ventes de biens et adh[illegible]	543	62[illegible]	— 81
Recouvr[illegible]	8.186	3.111	+ 5.075
E. Cat. 3e — Construction de voies ferrées et résidus actifs	23	7.82[illegible]	— 7.802
Total. — Entrée extraordinaire	9.97[illegible]	[illegible]	+ 283
Total général des entrées [illegible]	107.8[illegible]	111 1[illegible]	— 3.265
Paiements [illegible]	102 [illegible]	13[illegible]	— 32 [illegible]2

Ce tableau complète les informations contenues dans notre nº 31 (p. 219).

L'augmentation des *Impôts directs* provient des liquidations plus importantes des taxes de succession et

des rentrées exceptionnelles des taxes d'enregistrement et de la circulation.

La diminution des *Virements* s'explique par ce fait qu'en juillet 1891 on a entré les intérêts de la Rente Consolidée 5 et 3 0/0 et des obligations d'Etat 4 0/0, en dépôt à la Caisse des Dépôts et Prêts en garantie des billets. Or, en 1892, cette entrée a eu lieu en mars pour une partie, le reste devant figurer en septembre.

La différence sur le chapitre *Construction de voies ferrées et résidus actifs* provient de ce que, en juillet 1891, on a entré, par aliénation, les obligations d'Etat émises pour le compte des Caisses patrimoniales ; en 1892, ces entrées ne correspondent pas à l'exercice en cours.

Le Commerce Extérieur de l'Italie pendant les sept premiers mois de 1892. — Au 31 juillet dernier, le total des échanges, pendant les sept premiers mois de l'année courante, s'est élevé à 1.175.299.448 lire, en augmentation de 25.773.678 lire sur la période correspondante de 1891.

Voici la décomposition de cette somme :

	Janv. à Juill. 1892	Différ. sur 1891
Importations........L.	623.675.365	— 37.686.104
Exportations..........	551.624.123	+ 63.459.782
Total.........L.	1.175.299.488	+ 25.773.678

C'est là, il faut le reconnaître, une amélioration sensible, bien que les *importations* dépassent encore de 72.051.242 lire le chiffre des exportations.

La Récolte de Blé en Italie. — Dans notre dernier numéro, page 251, nous donnions le total, par hectolitres, de la récolte de céréales en Italie pour l'année courante, d'après les avis parvenus au ministère. Les 40.298.000 hectolitres correspondant à une récolte de 80.83 0/0 par rapport à l'année 1891, se répartissent comme suit entre les différentes régions :

Piémont, 3.311.700 (soit 85.47 0/0 de la récolte de 1891) ; Lombardie, 3.277.100 (91.40 0/0) ; Vénétie, 2.970.250 (94.72 0/0) ; Ligurie, 262.500 (89.93 0/0) ; Emilie, 5.548.600 (97.38 0/0) ; Marche et Umbria, 4.069.500 (87.70 0/0) ; Toscane, 2.977.600 (67.96 0/0) ; Lazio, 1.341.200 (78 0/0) ; Adriatique méridionale, 5.874.200 (83.66 0/0) ; Méditerranée méridionale, 4.289.100 (67.79 0/0) ; Sicile, 5.147.000 (66.46 0/0) ; Sardaigne, 1.232.200 (85.86 0/0).

Les Recettes des Chemins de fer Italiens pendant les neuf premiers mois de l'exercice 1891-92. — A fin avril dernier, les produits approximatifs des dix premiers mois de l'exercice financier clôturé au 30 juin se sont élevés à 206.562 47 lire, dépassant de 31.001 lire les recettes de la période correspondante de 1890-91.

La longueur moyenne des lignes exploitées en 1891-92 était de 13.382 kilomètres, en augmentation de 249 kilomètres sur le précédent exercice, et le produit kilométrique ressort de 15.435 lire, soit 291 lire de moins qu'en 1890-91.

Voici les proportions dans lesquelles les diverses lignes ont participé au résultat indiqué ci-dessus :

	Longueur moyenne	Recettes totales	Recettes kilomét.
Réseau Méditerranéen.	kil. 4865	L. 98.541.999	L. 20.255
» de l'Adriatique.	» 5230	» 88.782.919	» 16.975
» de Sicile.......	» 803	» 7.671.229	» 9.517
Chemins de fer de l'Etat exploités par la Société..............	» 140	» 861.000	» 6.150
Chemins Sardes Cie royale............	» 411	» 1.439.761	» 3.503
Chemins Sardes Cie secondaire..........	» 357	» 422.408	» 1.182
Chemins divers.........	» 1.573	» 8.843.139	» 5.621
		L. 206.562.447	

DIFFÉRENCES SUR 1890-1891

Réseau Méditerranéen.	+ 83	+ 509.868	— 245
» de l'Adriatique.	+ 37	— 1.202.564	— 355
» de Sicile.......	+ 77	+ 473.304	— 356
Ch. de fer de l'Etat exploités par la Société.	=	— 40.569	— 289
Ch. de fer Sardes Cie royale..........	=	+ 82.485	+ 201
Ch. de fer Sardes Soc. secondaire.........	+ 7	+ 34.701	+ 75
Ch. de fer divers......	+ 44	+ 183.776	— 46
Augmentation...		L. 31.001	

Les Chambres de compensation en Italie. — On vient de publier l'état général des opérations collectives des six Chambres de compensation italiennes, pour le deuxième semestre 1891. Ces opérations atteignent un total de 6.656.360.515 l., dont 4.907.077.974 ont été compensées.

La différence de 1.749.282.541 lire a été soldée par des crédits au compte courant par 881.023.314 lire et par 868.259.227 lire payées en espèces.

Il résulte de ces données que la proportion entre les crédits et les espèces ressort à 25.48 0/0, sur le total des parties liquidées; celle des espèces seules est de 13.04 0/0.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août	19 août	26 août
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	93 75	94 37	94 60	94 95	95 52	95 70
Ch. de fer Méditerranée act.	513 »	514 »	518 »	522 »	540 »	534 »
— Méridionaux act.	641 »	645 »	647 50	648 »	665 »	660 »
Banque Nationale act......	1325 »	1320 »	1320 »	1350 »	1380 »	1345 »
— de Rome..........	1005 »	1005 »	1007 »	1008 »	1010 »	1015 »
— Générale..........	327 50	326 »	340 »	350 »	356 50	360 50
Comp. Nav. à vap. F. R...	275 »	284 »	293 »	292 »	298 »	290 »
Banque Immobilière........	170 »	168 »	173 »	184 »	220 »	192 »
Crédit mobilier Européen..	543 »	550 »	570 »	593 »	596 »	591 »
Eaux Marcia.............	1135 »	1135 »	1155 »	1143 »	1155 »	1140 »
Change sur la France.....	104 05	104 »	104 05	104 10	104 »	103 87
— sur Londres.......	26 05	26 04	26 05	26 09	26 05	26 04
— sur Berlin..........	127 50	127 55	127 62	127 70	127 60	127 50
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	93 72	94 »	94 65	95 05	95 52	95 37
Crédit Mobilier Italien....	541 50	550 »	567 »	593 »	603 50	591 »
Chemins de fer Méridionaux	641 »	645 »	646 »	651 »	657 50	663 »
Change sur Paris..........	104 07	103 92	104 »	104 05	104 »	103 82
— sur Berlin..........	128 30	128 07	128 15	128 32	108 22	128 17

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 27 août 1892.

Les cours ont été moins soutenus, depuis lundi ; pourtant la fermeté subsiste, en dépit des nouvelles alarmantes; à moins d'un incident imprévu, la liquidation de fin de mois sera plus facile qu'en juillet.

Après s'être occupé de la situation financière, le Conseil des ministres a arrêté le programme des fêtes de Gênes ; il a décidé que le roi serait accompagné de cinq ministres.

On commente beaucoup un entrefilet de la *Gazette Piémontaise*, — organe officieux, — ainsi conçu :

« Quelques journaux français ont répandu le bruit qu'une partie des piastres bourboniennes circule en France. Pour démentir cette allégation il suffit de constater que les piastres bourboniennes possédées par notre Trésor ont été fondues en vue de la frappe de nouvelles monnaies. » Le Gouvernement fait donc frapper de nouvelles monnaies d'argent en Italie ?

Enfin, la publication des comptes de l'exercice 1891-92 n'est guère rassurante ; au lieu du déficit de 11.158.000 lire prévu par le ministère Rudini, — déficit réduit, par des calculs postérieurs à 8.635.741, on avoue aujourd'hui 33.826.925 lire auxquelles il convient d'ajouter 10.267.630 lire 87, pour le mouvement des capitaux. — Bien entendu le Cabinet Giolitti, qui voit toujours l'avenir en rose, met tout cela sur le compte de la mauvaise administration de ses prédécesseurs !

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 258)

LA SITUATION

Lisbonne, 24 août 1892.

Le Gouvernement, ayant manifesté à de nombreuses reprises, son intention de parer aux difficultés de l'heure présente par les ressources propres du pays, un vent de réformes a soufflé tout à coup et les services administratifs ont subi les uns après les autres des réductions importantes : tout cependant n'a pas encore été dit et le *Journal officiel* vient de publier deux nouveaux décrets annoncés depuis quelque temps déjà et que chacun commente à l'envi : l'un apporte des changements radicaux dans l'administration civile, l'autre transforme complètement l'organisation de la marine de guerre. Il est inutile de dire, qu'en simplifiant les services, ces réformes amènent des économies budgétaires importantes ; en ce sens on ne saurait donc trop louer le Gouvernement d'avoir pris de pareilles mesures.

La réforme de l'administration civile simplifie les rouages administratifs en remplaçant les comités de district, dont le rôle était à peu près semblable à celui des Conseils généraux en France, par de simples Comités d'administration que l'on peut comparer à nos Conseils de préfecture ; d'autre part, les Chambres municipales et les Comités de paroisse voient certaines de leurs prérogatives augmentées, en sorte que le nouveau décret, tout en simplifiant les rouages, entre dans la voie de la décentralisation administrative.

Plus radicale encore est la réforme des services de la marine de guerre. Jusqu'ici la marine souffrait de la rivalité existant entre la direction administrative et la direction technique, dont l'importance était égale et dont la lutte ne pouvait qu'être funeste à une bonne et saine administration.

Depuis longtemps une réforme était demandée qui ferait cesser cette dualité et cette guerre sourde ; le nouveau décret remplace les deux directions par un seul Comité directeur, ou Conseil d'amirauté, qui est présidé par le ministre et qui dirige tous les services de la marine. Ce Comité concentre également les services de la fiscalisation de l'armée de mer exercés par des canonnières de l'Etat, et de l'administration des phares et balises des côtes et des fleuves du royaume, administration qui ressortait jusqu'à présent du ministère des Travaux publics.

Malgré l'importance et la sagesse de ces réformes on ne saurait prétendre à ce qu'elles satisfassent tout le monde ; ces réductions atteignent forcément des intérêts privés et grossissent le parti des mécontents ; cependant on sait oublier l'intérêt privé dès l'instant où l'intérêt public est en jeu ; on a trop demandé de réformes au ministère pour que l'on n'accepte pas celles qu'il propose, dès l'instant où elles peuvent amener une économie, quelque minime qu'elle soit.

La politique intérieure du Cabinet paraît être d'ailleurs de ne créer aucun impôt nouveau, mais de remanier le mode de recouvrement des impôts actuels et de réduire encore les dépenses. Tous les documents officiels qui ont été et sont publiés montrent la nécessité de prendre sans retard de pareilles mesures à défaut d'autres.

Le *Journal officiel* vient de publier la balance des onze mois de la période qui s'est terminée au 31 mai comparativement à la période correspondante de 1891. Nous y voyons que les recettes ordinaires de 1892 présentent une diminution de 1.898 contos de reis et les recettes extraordinaires une diminution de 4 contos. Le produit des impôts directs s'est augmenté de 473 contos, mais les autres sommes de revenus ont éprouvé de sensibles diminutions, notamment le droit de timbre et les impôts directs. J'aurai d'ailleurs à revenir sur ce nouveau document.

Informations Économiques et Financières

Le Compte Rendu de la Banque de Portugal. — Le compte rendu de la Banque de Portugal pour 1891 est particulièrement intéressant ; il montre les difficultés inextricables au milieu desquelles s'est écoulé le dernier exercice.

La Banque a incontestablement montré une grande bonne volonté, mais elle ne pouvait pas l'impossible et ses efforts ont à peine atténué la crise.

Durant toute l'année le change a été déplorable ; à la fin de décembre il était coté à Londres 42 1/8, perdant ainsi 23 0/0. Cette baisse a absorbé la plus grande partie des bénéfices de la Banque.

Les difficultés sont venues de l'excès de l'importation sur l'exportation, que l'on constate depuis plusieurs années et qui a atteint 22.887:294$000 en 1890 ; de l'absence des remises du Brésil, tombées à £ 183.213, alors qu'en 1888 elles s'élevaient à £ 967.856 et de la baisse du change brésilien.

Au prix de très grands sacrifices la Banque est arrivée à maintenir son encaisse à peu près au chiffre de 1890. Elle a importé £ 720.000 de métaux précieux, dont £ 110.000 pour son compte et £ 610.000 pour celui de l'Etat ; les exportations ont été de £ 680.333. Elle possédait en métal au 31 décembre 1891 : 4.348:754$968.

Ce même compte s'élevait au 31 décembre 1890 à 4.493:697$505.

Quant à la circulation elle s'est accrue dans des proportions formidables, la Banque a été débordée par des besoins auxquels il était impossible de refuser satisfaction :

Au 31 décembre 1890 la circulation était de	8.604:786$250
Au 31 décembre 1891 elle est de	34.760:637$750

Cette augmentation s'explique comme suit :

Emis pour paiements à Londres	5.423:917$500
Crédits ouverts aux banques de Porto	2.000:000$000
Avances à l'Etat, traité du 4 décemb. 91	7.000:000$000
Augmentation du compte débiteur du Trésor	3.768:457$230
Opérations de banque	7.963:476$770

La Banque considère que les billets émis en représentation de la dette de l'Etat reposent sur des valeurs de toute sûreté.

L'accroissement de la circulation a eu aussi pour cause l'émission des billets de 1$000 et de 500 reis nécessitée par la pénurie du numéraire qui, un moment, a paralysé toutes les affaires et arrêté même les transactions du petit commerce. Le compte rendu déclare qu'aucune opération n'a causé à la Banque autant de soucis et de difficultés que la distribution de la monnaie et des petites coupures.

L'année 1891 a été marquée par l'établissement de l'unité de circulation fiduciaire en Portugal. Les 6 banques de Porto et les 2 banques de Minho ont renoncé à leur droit d'émission en faveur de la Banque de Portugal à des conditions qui paraissent assez onéreuses pour celle-ci.

Ces huit banques avaient une circulation de 1.976:194$000 et un pouvoir d'émission de 2.067:034$000.

Voici maintenant la comparaison des principaux comptes de la Banque en 1890 et 1891 :

Escomptes :

1891	27.906 effets pour	29.393:185$813
1890	20.042 — —	21.960:067$613
Moyenne de l'effet en 1891		1:053$292
— — en 1890		1:095$702

Avances :

1891	1.117 avances pour	16.689:271$295
1890	747 — —	14.843:429$570

Mouvements de caisse :

1891 574.628:845$559 1890 656.476:015$767

Dépôts en numéraire :

1891 99.503:626$899 1890 154.752:199$896

Dépôts de titres :

1891	29.668:341$595	1890	13.478:049$603

Transferts de fonds :

1891	65.094:530$724	1890	42.166:352$892

Opérations de change :

1891	52.407:558$796	1890	98.835:315$862

Les différents comptes du Gouvernement s'établissent comme suit :

Solde débiteur du compte courant du Trésor...........................	5.628:260$408
Solde du compte des retraites........	6.644:659$410
Solde de l'emprunt pour le pénitencier et l'hôpital Estephania.............	184:782$355
Solde de l'emprunt pour l'Ecole polytechnique..........................	83:321$685
Total...............	12.541:023$858
En 1890, ces mêmes comptes s'élevaient seulement à................	7.979:545$788
Les produits bruts de l'année ont été de	1.930:965$553
Les frais généraux de...............	243:107$538
Les bénéfices nets ressortent à	1.687:858$015

mais il n'a été distribué aux actionnaires que 54:000$000, soit 4 0/0 du capital social. Le reste a servi à acquitter les pertes sur le change et à divers autres usages non spécifiés.

Les Récoltes. — D'après le *Jornal do Commercio*, les récoltes ne s'annoncent pas sous un jour bien favorable en Portugal.

La vigne a grandement souffert; les vignobles épargnés par le phylloxera sont, pour une bonne partie, atteints de mildew, dont un traitement imparfait n'a pas suffisamment combattu les ravages.

Quant aux blés, la récolte ne sera tout au plus que du tiers de la récolte dernière. Et si, dans l'année qui se termine à la fin du mois courant, on a dû pour suppléer à l'insuffisance de la production indigène importer jusqu'à 60.000 tonnes de blé exotique, il est facile de calculer à combien s'élèveront les importations indispensables durant l'exercice prochain et le grand drainage d'or que ces importations vont nécessiter.

Suivant la décision du Conseil d'agriculture, les droits d'entrée sur le blé exotique (dont, comme on le sait, l'échelle est mobile en vertu de la loi de 1889) seront fixés pour l'année prochaine à 9 reis par kilogramme.

Importations des Blés. — Le Gouvernement a autorisé l'introduction de 12 millions de kilos de blé exotique par mois pendant une période de 10 mois.

Société Royale des Chemins de Fer Portugais. — L'assemblée générale des actionnaires de cette Société a été fixée au 1er octobre.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 25[illegible])

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 23 août 1892.

Le Congrès international des Chemins de fer a été ouvert samedi dernier, dans la grande salle de l'Assemblée de la Noblesse; c'est la quatrième session de ce Congrès.

M. de Witte, gérant du ministère des voies de communication, a inauguré les travaux de ce Congrès par un discours en français, dont je vais vous résumer les principaux passages.

M. de Witte a commencé par souhaiter la bienvenue aux délégués, en rappelant les travaux auxquels ils ont déjà été appelés à se livrer ensemble au cours des sessions antérieures, et il a continué en ces termes :

« C'est pour moi un grand honneur de vous souhaiter la bienvenue à Saint-Pétersbourg. Nous ne prétendons pas rivaliser avec Paris, qui, lors de la session précédente, a pu, sous les auspices brillants et grandioses de l'Exposition universelle, vous confier à fêter avec lui les triomphes de l'industrie et du progrès.

« Nous ne pourrons vous offrir rien de pareil. Nous espérons pourtant que notre pays, plus ou moins inconnu aux étrangers, nos institutions et nos chemins de fer vous présenteront quelques particularités dignes d'attention et que vous ne regretterez pas votre séjour parmi nous. »

Le Ministre a fait ensuite un court historique de la construction des chemins de fer russes, qui fut commencée en 1836, par la voie de Saint-Pétersbourg à Pavlovsk: il a conclu par les paroles suivantes :

« En ce qui concerne le côté technique de la construction et de l'exploitation des chemins de fer, la Russie a profité de l'expérience des autres pays. C'est surtout à la France que nous devons beaucoup. C'est d'elle que nous avons pris non seulement les modes de construction et d'exploitation des chemins de fer, mais aussi les hommes savants et pratiques qui ont servi de pionners de la science technique en Russie. Nous n'oublierons jamais que c'est la France qui nous a donné deux de nos premiers directeurs généraux des voies de communication, MM. Devolant et Béthencourt, et que c'est elle encore qui nous a aidés à l'organisation de notre instruction technique, en nous prêtant, au commencement de ce siècle, plusieurs professeurs et entre autres les célèbres géomètres Lamé et Bazaine, qui ont joué un rôle si éminent dans l'organisation de notre école des ponts et chaussées.

« Cette semence de l'instruction technique, empruntée à l'Europe, a germé sur notre sol, grâce à cette nature intelligente et bien douée qui appartient au travailleur russe dans toutes les branches de notre vie sociale. Nous possédons un réseau de chemins de fer de 32.000 kilomètres, nous n'hésitons pas devant la grande entreprise de la voie transsibérienne et le manque d'ingénieurs à la hauteur de la science contemporaine ne se fait plus sentir.

« L'expérience des autres pays ne peut plus nous suffire. L'étendue considérable de nos chemins de fer et la diversité de leurs conditions obligent nos ingénieurs à la recherche de méthodes nouvelles et au perfectionnement de celles qui existent, afin de les adapter aux exigences des parties si différentes de notre vaste territoire. »

M. Belpaire, administrateur des Chemins de fer de l'Etat belge, et M. Alfred Picard, président de la section des travaux publics au Conseil d'Etat de France, ont remercié M. de Witte de l'accueil hospitalier de la Russie. Les cris de : « Vive le tsar ! » et « Vive la Russie ! » ont terminé leurs discours. Puis on a procédé aux élections ; M. Petrof, président du Conseil des ingénieurs russes, a été élu président à l'unanimité ; ont été élus vice-présidents : MM. de Leber et J. Ludwigh (Autriche-Hongrie), Belpaire (Belgique), Betim Paes Leme (Brésil), Lo-Tsenn-Loh (Chine), Tegner (Danemark), Alton-Pacha (Egypte), E. Pereire (Espagne), le chargé d'affaires des Etats-Unis d'Amérique, A. Picard (France), le sénateur Brioschi (Italie), A. Gotteland (Grèce), Omai Taizo (Japon), L. Salazar (Mexique), J. C. Schippers (Pays-Bas), T. Dragu (Roumanie), D. Stoïanovitch (Serbie), le comte R. de Cronstedt et Oxaal (Suède et Norvège) et Mirza-Khan (Perse).

M. Auguste de Laveleye a été nommé secrétaire général et M. Louis Weissenbruch secrétaire.

Dans la soirée, les membres du Congrès ont été reçus par M. de Witte. Le lendemain dimanche, ils ont déjeuné à bord de deux navires en rade de Cronstadt. On a joué à plusieurs reprises la *Marseillaise* et l'Hymne russe, et on a poussé d'innombrables cris de « Vive la France ! » et « Vive la Russie ! »

Toutes les administrations de Chemins de fer publiques ou privées de l'Europe ont envoyé des délégués, à l'exception des administrations allemandes, qui ont prévu sans doute, que la réunion du Congrès à Saint-Pétersbourg donnerait aux sympathies de la France et de la Russie une nouvelle occasion de se manifester avec éclat.

Je vous mettais en garde, dans ma dernière correspondance, contre les bruits mis en circulation à Berlin et annonçant la retraite de M. Vichnégradski, ministre des finances; en effet, on sait maintenant de source sûre que ces bruits sont erronés.

Informations Économiques et Financières

Les Exportations de céréales. — Un oukase impérial autorise l'exportation du seigle, de la farine de seigle et de toutes les espèces de son.

Il ne subsiste donc plus rien des mesures s'opposant à l'exportation des céréales et farines prises au moment de la disette.

La Circulation des roubles-crédit. — Un ordre du ministre des finances autorise l'émission temporaire de 25 millions de roubles-crédit, garantis par une somme équivalente en or.

Les Recettes des Chemins de fer. — Les recettes de la grande Société des Chemins de fer russes se sont élevées, pendant le mois de juin 1892, à 3.964.691 r. 97, en augmentation de 75.305 r. 06 sur la période correspondante de 1891.

Du 1er janvier au 30 juin 1892, les recettes s'élèvent à 20.633.756 r. 03, contre 20 millions 448.838 r. 33 du 1er janvier au 30 juin 1891.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	15 juil	22 juil	29 juil	5 août	12 août	19 août
Russe II Emprunt d'Orient.	102 62	102 75	102 75	102 75	102 87	102 75
— III — ..	104 »	10 .75	104 75	104 37	105 »	104 75
Banque de Commerce extér.	252 50	254 »	253 50	255 50	255 50	262 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	472 »	473 50	470 »	466 »	466 »	470 0
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	437 »	436 »	435 »	437 »	436 »	440 50
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	153 50	150 »	151 »	151 50	152 25	152 50
Grands Ch. de fer Russes..	253 »	254 »	251 »	251 »	249 50	249 50
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	115 25	115 50	115 25	116 50	116 25	116 50
Change sur Paris..........	40 22	39 37	39 65	39 »	38 77	38 97
— sur Londres........	101 40	99 25	100 »	98 40	97 65	98 35

SUÈDE & NORVÈGE

Informations Économiques et Financières

Les Recettes budgétaires de la Suède. — Les recettes budgétaires de la Suède, pendant le premier semestre de 1892, sont représentées par les chiffres suivants :

	Premier semestre 1892	1891
Douanes........................	18.722.000	17.191.000
Droits de distillation	6.388.000	5.191.000
Droit sur les betteraves......	679.000	616.000
Recettes des chemins de fer..	3.200.000	3.400.000
	27.989.000	26.398.000

Les Recettes budgétaires de la Norvège. — Les recettes des douanes norvégiennes, en juin, se sont élevées à 722.798 couronnes, contre 658.615 en juin 1891.

Pour l'exercice financier commençant au 1er juillet et se terminant au 30 juin, les recettes des douanes, pendant les trois dernières années, sont représentées par les chiffres suivants :

1889-90.........	23.349.896	couronnes
1890-91.........	22.791.985	—
1891-92.........	22.021.294	—

Les recettes des Chemins de fer de l'Etat norvégien se sont élevées en février 1892 à 503.027 couronnes, soit 40.000 de moins qu'en février 1891.

Pour les huit premiers mois de l'exercice commençant au 1er juillet 1891, les recettes ont été de 4.786.000 couronnes, soit une diminution de 93.000 sur les recettes de la période correspondante de l'exercice précédent.

Le Budget suédois. — On vient de publier les comptes définitifs de l'exercice financier 1891 ; ils présentent un déficit de 661.415 couronnes ; l'exercice 1890 avait donné un excédent de plusieurs millions de couronnes.

Les Exportations de la Suède. — Les chiffres suivants représentent les exportations de la Suède, pendant le premier semestre de 1892, pour les principaux articles de l'exportation :

		Premier semestre 1892	1891
Alcools	(litres)	392.000	7.369.000
Fonte....................	(tonnes)	22.883	18.353
Fer laminé et forgé	—	71.893	72.873
Minerai de fer	—	101.555	71.302
Zinc......................	—	10.595	9.065
Papier	—	10.035	8.864
Bois.......................	—	36.279	36.299
Allumettes...............	—	7.055	6.404

La population de la Suède. — La population de la Suède, au 31 décembre 1891, s'élevait à 4.802.751 âmes (2.325.978 du sexe masculin et 2.476.773 du sexe féminin). L'augmentation en 1891 de la population a été de 1.770 personnes ou 0.37 0/0. Il y a en Suède 2 villes ayant plus de 100.000 habitants et 18 villes ayant plus de 10.000 habitants.

Les Récoltes en Suède. — Les informations rerelatives aux récoltes en Suède font toutes présager pour cette année des résultats très favorables.

Le Tarif douanier Norvégien. — Le Storthing norvégien a décidé d'abaisser le droit d'entrée sur le sucre à vingt oere par kilogramme.

Le droit sur le pétrole sera aboli ; par contre, les droits sur les habits, les cotonnades cousues, la soie et les soieries seront portés de 10 0/0 à 50 0/0.

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 258)

LA SITUATION

Genève, 26 août 1892.

Berne possède en ce moment un Congrès de la paix ; c'est le quatrième. Il a été dit des choses fort généreuses dans ce Congrès de la paix de l'arbitrage ; mais, sans nier la portée humanitaire et philanthropique de cette œuvre, on ne peut lui accorder toute l'attention qu'elle mérite. Il y a 5 Allemands, 76 Français, 26 Autrichiens, 11 Italiens, 96 Anglais, 6 Belges, 11 Roumains, 10 Suédois, 20 Américains et 94 Suisses. On remarquera tout de suite la proportion des Allemands! M. Ruchonnet, conseiller fédéral, présidait ; il a fort bien parlé et il a conclu en exprimant l'espoir que, peut-être un jour, les Gouvernements seraient heureux d'écouter la voix de la raison. Un tribunal permanent se prononcerait sur les conflits. Il a rappelé que, le 18 avril 1890, dix-

huit Républiques américaines s'étaient solennellement engagées à régler leurs différends par voie diplomatique. C'est vrai ; les querelles de famille peuvent s'apaiser ainsi ; mais les haines nationales sont beaucoup plus vivaces. Une proposition d'arbitrage sur la question de la Dette Portugaise a été votée.

Il a été décidé qu'on prierait le Conseil fédéral d'inviter les pouvoirs constitués des Etats à prendre part à la fondation et à l'entretien du bureau international dont le siège serait à Berne.

Ajoutons que le Congrès a voté trois résolutions tendant au désarmement général. On n'est pas plus conciliant ; mais, hélas ! on n'est pas moins pratique.

Bien que, au cours des travaux, on ait fait abstraction de toute distinction de nationalité, c'est surtout la langue française qui a été employée. En somme, il n'y a rien de changé en Europe : il n'y a qu'un Congrès de paix et d'arbitrage de plus.

Rentrons, si vous le permettez, dans la fournaise des intérêts. Ainsi que nous l'avons annoncé, l'Assemblée des actionnaires de la Banque fédérale s'est réunie samedi, à Berne.

L'assemblée a décidé de transférer le siège social à Zurich par 20.504 voix contre 20.378 qui se sont prononcées pour le maintien du siège à Berne. L'assemblée a décidé que dans la raison sociale on ajouterait à Banque fédérale les mots *société anonyme*.

Les statuts nouveaux revisés ont été adoptés par 21.049 voix contre 17.424. Les propositions du Conseil d'administration sur la responsabilité des anciens membres de la direction et du Conseil d'administration ont été également adoptées. M. le colonel de Grenus a aussitôt donné sa démission. On a procédé ensuite à la nomination des nouveaux membres du Conseil d'administration.

Les comptes et le bilan pour 1891 ont été approuvés avec les modifications proposées par le Conseil d'administration.

Par 30.618 voix contre 7.911, il a été décidé que l'ancien directeur général, les membres de l'ancienne Direction, l'ancien Conseil d'administration et quelques membres de l'administration de plusieurs succursales doivent être poursuivis pour des pertes s'élevant à environ 13 millions.

On remarquera que le titre « fédéral » est conservé à cet établissement particulier, qui l'a assez mal porté jusqu'ici. C'est fâcheux, car les erreurs que l'on déplore aujourd'hui peuvent se reproduire, à moins qu'à Zurich on ne soit plus honnête ou plus habile qu'à Berne.

Deux mots touchant nos récentes conventions : Le Conseil fédéral a fixé au 1er septembre la publication simultanée, à Paris et à Berne, de l'arrangement commercial franco-suisse.

Informations Économiques et Financières

La Loi sur les Spiritueux. — Le Conseil fédéral vient d'adresser aux gouvernements cantonaux la circulaire suivante :

« En 1890-1891, les Chambres fédérales ont pris les décisions suivantes :

1. Le Conseil fédéral est invité à ordonner une enquête, afin de se rendre compte de la manière dont est exercée la surveillance des cantons, prévue à l'article 9 de la loi fédérale concernant les spiritueux, sur la fabrication et la vente de l'eau-de-vie qui n'est pas soumise à l'impôt fédéral, et à pourvoir, d'accord avec les cantons, à ce que cette surveillance s'exerce d'une manière aussi efficace que possible ;

2° Le Conseil fédéral est invité à faire examiner comment la surveillance prévue à l'article 9 de la loi fédérale concernant les spiritueux est exercée par les cantons sur les spiritueux livrés par la Confédération, en particulier en ce qui concerne la pureté des produits dans la vente en détail.

« Avant de soumettre à l'Assemblée fédérale notre rapport, et éventuellement nos propositions, au sujet des mesures de contrôle ultérieur à prendre avec votre coopération, nous vous prions, en exécution de ces postulats, de nous donner des renseignements au sujet des conditions de droit et de fait qui se rencontrent dans votre canton.

« Nous vous serions forts reconnaissants si vous vouliez bien, en même temps, nous faire des propositions précises pour régler les questions posées. »

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 27 août 1892.

La tenue du marché a été assez ferme ; il y a eu des exceptions, il est vrai ; ainsi les fonds grecs ont baissé dès que l'on a connu la rupture des négociations relatives à un emprunt. Nos valeurs locales ont gardé leur avance ; mais le Jura-Simplon nous a causé une grande déception.

Cette Compagnie accuse 56.000 fr. de recettes de plus que pour le mois de juillet 1891 ; mais, par contre, 249.000 fr. de dépenses de plus.

Les Chemins de la Suisse allemande ont faibli à la suite de réalisations sur les marchés de Berlin et de Francfort.

L'excellente tenue des Rentes françaises a produit le meilleur effet. Les fonds allemands sont restés fermes. Vienne a été hésitant. Rome et Gênes n'ont pas bougé.

Des nouvelles de Lisbonne font allusion à une reprise des négociations entre le Gouvernement portugais et les Comités étrangers, reprise qui aurait lieu en janvier prochain.

La semaine qui vient de s'écouler nous a donné l'illusion d'une reprise des affaires ; nous serons peut-être plus affirmatifs dans quelques jours. La bonne volonté paraît générale.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août	19 août	26 août
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	103 25	103 81	103 87	104 12	103 62	103 62
Fédéral 1887 3 ½ %	103 ..	103 50	103 75	103 25	103 37	103 25
— 1889 3 ½ %	100 15	100 25	100 87	100 75	101 37	101 ..
— Ch. de fer 3 %	94 82	94 65	94 85	94 95	94 95	94 95
Italien 5 %	90 ..	90 50	91 .	91 25	91 70	92 25
Egypte unifiée 4 %	491 25	493 37	493 12	491 50	493 12	494 ..
— priv. 3 ½ %	468 12	471 50	472 ..	472 50	472 50	471 50
Ottoman prior. 4 %	429 ..	429 37	433 ..	433 75	434 87	435 ..
Douanes ottomanes 5 %	452 50	456 25	456 25	457 50	457 50	461 25
Serbe Obrt. 5 %	398 50	398 12	397 25	395 62	392 50	393 75
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	91 87	94 37	93 12	95 62	98 12	105 62
Central Suisse	650 ..	650 62	654 37	651 87	668 75	658 12
Nord-Est Suisse	545 .	542 50	586 87	543 12	566 25	560 62
Union Suisse	345 62	345 »	345 62	343 75	361 25	370 ..
Salève	325 ..	350 ..	335 ..	370 ..	367 50	370 ..
Lombards	220 62	220 62	227 50	229 37	230 62	227 50
Canada-Pacif. c. g.	477 50	476 87	477 50	477 50	476 87	462 50
Banques						
Banque de commerce	1035 .	1035 ..	1047 50	1050 »	1051 25	1050 ..
— de fonds d'État	270 ..	275 ..	265 ..	... ..	... .	. .
Union fin. gén.	496 25	498 75	500 ..	508 75	515 62	517 50
Banque de Paris	643 12	641 25	661 87	657 50	660 ..	668 12
Crédit Lyonnais	785 62	792 50	799 37	799 37	807 50	804 37
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	427 50	432 50	433 75	435 ..	448 75	440 .
Gaz de Marseille	1088 75	1085 62	1085 ..	1077 50	1077 50	[illegible]
Gaz de Naples	585 ..	583 75	580 ..	585 ..	586 25	[illegible]
Gaz priv. Rio-Jan.	576 87	582 50	590 ..	583 75	589 37	592 50
Ind. gén. du Gaz	745 ..	735 ..	750 ..	735 ..	745 ..	747 50
Lyon Forc. Éclairage	482 50	477 50	477 20	481 25	480 62	479 37
Appareils électriques	500 62	501 25	500 62	502 50	505 ..	502 50
Rio Tinto	405 62	397 50	393 12	392 50	376 25	373 12
Tharsis	118 12	115 ..	118 12	117 50	115 ..	114 37
Cape Copper	40 62	41 87	40 ..	37 50	38 75	[illegible]
Man. Alp. Autr.	143 75	147 50	149 37	148 75	151 25	146 87
Changes						
France	100 18	100 21	100 20	100 15	100 10	100 08
Bruxelles	100 11	100 11	100 11	100 11	100 11	100 11
Italie	95 87	96 12	96 12	96 ..	[illegible]	96 12
Londres	25 19	25 20	25 20	25 20	25 20	25 18
Amsterdam	208 31	208 31	208 31	208 31	[illegible]	[illegible]
Allemagne	123 52	123 50	123 50	123 50	[illegible]	[illegible]
Vienne	210 75	210 75	210 75	210 12	[illegible]	[illegible]

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 23 août 1892.

La question de Crète est une de celles qui viennent périodiquement s'imposer à l'attention des autorités turques et de l'Europe ; il ne se passe guère d'années où des difficultés ne surgissent entre les fonctionnaires musulmans de l'île et la population ; il y a quelques mois encore, la situation en Crète donnait lieu à des préoccupations assez sérieuses, et la Porte fut amenée à introduire dans l'administration judiciaire de l'île une série de réformes. Ces mesures ont porté leurs fruits, et maintenant l'apaisement est complet en Crète ; la population est extrêmement satisfaite des dispositions prises en sa faveur, et on peut légitimement espérer que d'ici longtemps on ne se trouvera pas aux prises avec de nouvelles difficultés. Les autorités ont élaboré un projet destiné à affermir davantage la tranquillité à l'avenir; il consiste à envoyer soit à Constantinople, soit à l'étranger, chaque année, un certain nombre de jeunes Crétois pour leur faire faire des études de droit; quand ils reviendront dans l'île, ils seront pourvus de postes de juges, et l'on satisfera ainsi à l'une des principales revendications des habitants, celle d'être jugés par leurs nationaux.

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Générale de l'Empire Ottoman, a eu lieu samedi dernier. Cette assemblée, qui devait examiner le projet de modification des statuts, était présidée par sir Edgar Vincent, qui a prononcé un discours dont je je uous envoie les principaux passages :

« Le sentiment unanime de votre Conseil d'administration et des actionnaires s'est manifesté à notre dernière réunion du 30 mai dernier en faveur de la liquidation de la Société. Le Conseil d'administration n'a pas pu faire droit à cette demande sans remplir d'abord la formalité d'une modification des Statuts. Il ne s'en est pas moins conformé, dans la mesure de ses droits, au désir des actionnaires en chargeant celui de ses membres qui a été investi des fonctions de Directeur général de procéder, au mieux des intérêts de la Société, à la réalisation des valeurs qui composaient son portefeuille et à la liquidation de la plupart des engagements vis-à-vis de ses divers clients.

« Nous avons la satisfaction de vous annoncer que grâce à l'esprit de décision et à l'énergie de M. La Fuente, ces réalisations sont aujourd'hui en grande partie terminées. L'actif de votre Société comprend, à ce jour :

1°—350.000 Ltq. or déposées à la Banque Impériale ottomane.
2°— 50.000 » environ d'avances sur titres remboursables à première demande et garanties par des dépôts de valeurs de tout repos.
3°— 40.000 » environ de Rente Française :
4° de diverses créances et valeurs qui ont été évaluées au bilan du 30 juin dernier à un taux assez bas pour que leur réalisation ne laisse aucune chance de perte à la Société.

« Par suite de cette situation, aussitôt que pourront être remplies les formalités par la modification des Statuts et que la liquidation aura été définitivement prononcée, les actionnaires pourront toucher l'intégralité de leur capital, soit 5 Lt. par action, et il leur restera ultérieurement à recevoir le produit de la réalisation des créances et valeurs que nous avons signalées ci-contre auxquelles nous ne saurions, sans inconvénient, attribuer pour le moment une valeur précise.

« L'activité de la Société se trouvant considérablement amoindrie, il est nécessaire, dans l'intérêt des répartitions futures, de supprimer toutes dépenses inutiles. Nous pensons donc qu'il est temps de licencier tous les employés de la Société, sauf ceux dont le maintien est indispensable jusqu'à la mise en liquidation officielle de la Société. »

L'amendement aux Statuts, proposé à l'Assemblée consistait à permettre la liquidation de la Société, qui n'était prévue par ces statuts que dans le cas où on aurait perdu la moitié du capital. Cet amendement a été adopté.

Informations Économiques et Financières

Les Traités de commerce. — Les quelques divergences qui, sur quelques points, existaient entre les délégués ottomans et italiens pour le renouvellement du traité de commerce ayant été aplanies, les deux parties contractantes sont tombées d'accord.

Un arrangement est également intervenu à propos des articles en litige du traité de commerce turco-russe. La décision de la commission à ce propos a été soumise au conseil des ministres.

ÉTATS BALKANIQUES

SERBIE

Le changement de gouvernement en Serbie. — Un changement de gouvernement vient d'avoir lieu en Serbie. On sait que les régents, nommés lors de l'abdication du roi Milan, appartiennent au parti libéral, tandis que la Skoupchtina actuelle et le Cabinet Pachitch sont radicaux. L'un des régents, M. Protitch, étant mort récemment, la Skoupchtina devait élire son successeur; mais M. Ristitch n'a pas voulu avoir un collègue radical à la régence et a provoqué la démission du ministère Pachitch; il a appelé aux affaires des ministres libéraux, et a confié la présidence du Conseil à M. Avakoumovitch. La Skoupchtina sera dissoute, et on espère que les prochaines élections donneront la majorité au parti libéral; en effet, les radicaux sont affaiblis par leurs divisions, et le pays est indisposé contre eux à cause du poids des charges fiscales.

Le changement de gouvernement n'aura pas de conséquences au point de vue de la politique extérieure; si les libéraux ont plutôt des sympathies pour l'Autriche, les radicaux pour la Russie, les deux partis sont également ennemis d'une ingérence étrangère; cependant une Skoupchtina libérale adoptera le traité de commerce avec l'Autriche, qui aurait sans doute été repoussé par le Parlement radical actuel.

Au point de vue des finances serbes, il convient de rappeler que les libéraux, au moment où ils étaient au pouvoir, ont augmenté d'une manière excessive la Dette publique et sont responsables des embarras qui s'en sont suivis. La gestion des radicaux a été de beaucoup meilleure, mais mérite encore de nombreuses critiques, car les impôts sont trop lourds, ne rentrent pas complètement, et il en résulte que le déficit reparaît périodiquement chaque année.

Le Monopole du Tabac. — Le bilan du monopole serbe des tabacs pour l'année financière, du 1er juillet 1891 ou 30 juin 1892, vient d'être publié. On sait que les recettes de ce monopole garantissent l'emprunt serbe de 1885. Le tableau suivant, qui permet de comparer les résultats en question à ceux des trois exercices précédents, montre que les recettes nettes ont subi une augmentation constante :

	Recettes	Dépenses (Dinars)	Excédents
1888/89	5.255.951	3.043.506	2.212.444
1889/90	6.474.770	2.976.683	3.498.086
1890/81	7.345.877	3.221.556	4.024.320
1891/92	8.134.725	3.323.386	4.811.338

Le Gerant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse. 16. rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS	Paraissant le Dimanche	INSERTIONS
à partir du 1er de chaque mois	*Directeur :* **Edmond THÉRY**	*Ligne anglaise de 5 centimètres*
France et Algérie : Un an... **25** fr.		**Annonces** en 7 points..... **1 fr. 50**
— — Six mois. **14** fr.	Prix du Numéro :	**Réclames** en 8 points..... **3** »
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.	France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**	Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.
— — Six mois.. **18** fr.		

N° 34. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 4 Septembre 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GÉNÉRALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Cuivres. — Soies. — Pages 289 à 294.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — La Question de l'argent. — L'Exploitation de la Police des Chemins de fer. — L'Arrangement commercial Franco-Suisse. — La Liquidation de la Société des Dépôts et Comptes courants. — Les Obligations 3 0/0 des Chemins de fer Autrichiens. — Pages 294 à 300. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES. — Banque de France et comparaisons. — Avis de la Chambre syndicale des Agents de Change. — Caisse Nationale de retraites. — Caisses d'Epargne. — Panama. — Octroi de Paris. — Recettes des Chemins de fer. — Mort de M. Cendre. — Câble Marseille-Oran. — Omnium Lyonnais. — Canal de Suez. — Revue hebdomadaire de la Bourse de Paris. — Tableau des Cours. — Pages 300 à 303.

ALLEMAGNE : Pages 304 et 305. — ANGLETERRE : Pages 305 à 308. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 308 à 310. — BELGIQUE : Pages 310 et 311. — ESPAGNE : Pages 311 à 313. — GRÈCE : Pages 313 et 314. — ITALIE : Pages 314 et 315. — PORTUGAL : Pages 315 et 316. — RUSSIE : Pages 316 à 318. — SUISSE : Pages 318 et 319. — TURQUIE : Pages 319 et 320. — ETATS BALKANIQUES (*Bulgarie Roumanie, Serbie*) : Page 320.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — La situation ne s'est guère modifiée depuis la semaine dernière; il y a toujours pléthore d'argent, et les capitaux sont pour ainsi dire improductifs dans la plupart des pays.

La Banque de France a subi une légère diminution dans son encaisse métallique, et la Banque d'Angleterre gagne 4 millions sur les chiffres du 25 août. En Allemagne, nous trouvons à peu près la même augmentation d'or, le stock de l'argent n'ayant pas subi de variations. Mais, en Autriche-Hongrie, où les achats de métal jaune se poursuivent d'une façon progressive, nous avons à enregistrer une entrée nouvelle de onze millions, contre une diminution de deux millions pour la circulation. Cet or provient des Etats-Unis, d'où il est adressé, en majeure partie, aux banquiers allemands, qui le dirigent sur Vienne.

Le marché international des grains, qui a eu lieu récemment dans la capitale autrichienne, a fait ressortir les bonnes perspectives de la récolte pour la campagne 1892-93; si quelques pays sont en déficit, il y a, pour le monde entier, un excédent considérable qui permet d'entrevoir une amélioration générale des conditions économiques.

Nous avons indiqué, dans notre dernier numéro, la situation excellente dans laquelle se trouvait la Banque de Russie, elle ne varie pas. Cet établissement a réduit à 4 0/0 l'escompte des effets *à 6 mois*, et c'est là un taux presque sans précédent : on assure que la mesure a pour but de favoriser les transactions à la foire de Nijni-Novgorod, entravées par l'épidémie cholérique.

La Banque d'Espagne vient encore de donner, sous une forme indirecte, son appui au Trésor, en endossant pour 50 millions de pagarés à 6 mois, négociés à Paris. Ayant épuisé la série d'observations que nous suggère ce système néfaste, qui accule le pays et la Banque elle-même dans une impasse, nous nous bornons à constater le fait.

Le dernier bilan de la Banque de Portugal qui nous soit parvenu remonte au 10 août; il ne présente aucune différence sensible avec le précédent. Pourtant les journaux portugais se montrent sceptiques quant à la composition de l'encaisse métallique et réclament une publication détaillée du numéraire.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 18 août	1.669.4	1.297.4	2.966.8	3.055.4	97	2½
1892 25 août	1.671.8	1.297.7	2.969.5	3.038.7	98	2½
1892 1er sept.	1.668.4	1.297.0	2.965.4	3.091.6	96	2½
1891 3 sept.	1.361.2	1.266.0	2.627.2	2.999.0	87	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 7 août	1.054.7	170.3	1.225.0	1.197.0	101	3
1892 15 août	1.053.8	170.3	1.224.1	1.179.2	103	3
1892 23 août	1.057.8	170.3	1.228.1	1.179.6	104	3
1891 23 août	1.016.0	170.3	1.186.3	1.143.6	103	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 18 août	683.3	»	683.0	661.2	103	2
1892 25 août	690.1	»	690.1	653.4	106	2
1892 1er sept.	694.1	»	694.1	657.2	105	2
1891 2 sept.	657.5	»	657.5	652.5	100	2½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 27 févr.	97.5	17.5	115.0	150.0	77	»
1892 26 mars	92.5	17.5	110.0	150.0	73	»
1892 23 avril	92.7	17.5	110.2	154.3	71	»
1891 25 avril	91.9	18.2	110.1	151.8	72	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 27 févr.	67.5	10.0	77.5	157.5	50	»
1892 26 mars	67.5	10.0	77.5	160.0	48	»
1892 23 avril	62.7	10.0	72.7	158.5	46	»
1891 25 avril	73.1	9.1	82.2	165.8	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 7 août	149.1	421.4	570.5	1.040.2	55	4
1892 15 août	176.7	421.3	598.0	1.031.7	58	4
1892 23 août	188.5	421.2	609.7	1.029.7	60	4
1891 23 août	136.7	413.3	550.0	1.073.5	51	4
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 11 août	70.6	38.0	108.6	394.9	28	2½
1892 18 août	73.0	37.7	110.7	389.6	28	2½
1892 25 août	72.0	37.3	109.3	391.8	27	2½
1891 27 août	72.2	37.4	109.6	371.0	29	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 22 juin	3.1	0.4	3.5	0.6	516	8
1892 7 juill.	4.1	0.5	4.6	0.6	770	8
1892 14 juill.	4.4	0.6	5.0	0.6	835	8
1891 14 juill.	1.7	0.4	2.1	1.0	210	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 mai	73.4	»	73.4	102.6	71	3½
1892 30 juin	82.2	»	82.2	111.5	73	3½
1892 31 juill.	69.8	»	69.8	101.2	69	3½
1891 31 juill.	67.5	»	67.5	100.5	67	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 13 août	189.9	125.6	315.5	862.6	37	5
1892 20 août	189.9	125.5	315.4	859.1	37	5
1892 27 août	189.9	126.5	316.4	856.6	37	5
1891 29 août	140.3	94.9	235.2	730.5	32	4
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 mai	»	2.9	2.9	122.5	2	6½
1892 30 juin	»	2.6	2.6	123.3	2	6½
1892 31 juill.	»	2.6	2.6	120.9	2	6½
1891 31 juill.	»	3.5	3.5	115.2	2	6½

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 13 août	81.0	185.5	266.5	399.6	65%	2½
1892 20 août	79.8	185.8	265.6	395.0	67	2½
1892 27 août	79.8	187.1	266.9	394.2	67	2½
1891 27 août	93.2	149.7	242.9	415.9	58	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 31 juill.	197.4	28.4	225.8	580.3	38	5
1892 10 août	197.1	27.8	224.9	581.5	38	5
1892 20 août	197.4	27.6	225.0	572.1	39	5
1891 20 août	182.3	29.6	211.9	513.6	40	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 20 juill.	185.2	32.6	217:8	512.1	42	5
1892 31 juill.	185.1	33.9	219.0	512.7	42	5
1892 10 août	185.1	31.3	216.4	510.7	42	5
1891 10 août	181.9	29.8	211.7	521.8	41	6
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 mai	26.0	»	26.0	63.0	41	6
1892 30 juin	25.6	»	25.6	68.3	38	5½
1892 31 juill.	30.2	»	30.2	67.6	45	5½
1891 31 juill.	30.0	»	30.0	69.7	43	5½
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 27 juill.	18.0	9.0	27.0	251.4	11	6
1892 3 août	18.3	9.2	27.5	255.3	10	6
1892 10 août	18.4	9.1	27.5	255.9	10	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 16 juill.	51.6	»	51.6	108.3	46	6
1892 30 juill.	51.6	»	51.6	109.8	46	6
1892 20 août	52.4	»	52.4	113.3	46.	6
1891 22 août	62.3	»	62.3	134.7	46	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er juill.	1.649.4	21.9	1.671.3	3.993.1	42	5½
1892 16 juill.	1.694.4	22.2	1.716.6	3.998.4	43	4½
1892 1er août	1.731.9	22.2	1.754.1	4.058.1	43	4½
1891 1er août	1.269.0	22.7	1.291.7	3.685.2	32	4½
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 15 juin	6.5	4.2	10.5	25.0	42	5½
1892 22 juin	6.7	4.3	11.0	25.3	44	5½
1892 30 juin	6.7	4.3	11.0	25.4	44	5½
1891 30 juin	5.2	4.5	9.7	22.5	43	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 mai	24.1	4.9	29.0	59.1	49	5
1892 30 juin	23.6	4.9	28.5	59.2	48	5
1892 31 juill.	23.6	4.6	28.2	57.1	49	5
1891 31 juill.	23.6	4.1	27.7	56.4	49	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 mai	10.3	11.8	22.1	77.7	28	»
1892 30 juin	10.2	13.3	23.5	79.0	30	»
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.1	30	»
1891 31 juill.	10.2	13.8	24.0	76.3	31	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 13 août	66.7	21.2	87.9	160.7	55	2½
1892 20 août	66.8	21.2	88.0	158.4	55	2½
1892 27 août	66.9	20.6	87.5	156.5	56	2½
1891 29 août	63.1	20.1	83.2	158.2	52	4
TOTAUX (1)						
1892 18 août	6.406.0	2.406.1	8.812.1	13.976.7	63%	
1892 25 août	6.503.0	2.366.9	8.869.9	13.997.1	63	
1892 1er sept.	6.502.8	2.404.0	8.906.8	14.035.9	63	
1891 3 sept.	5.547.0	2.289.7	7.836.7	13.238.9	59	
TOTAUX au 31 décembre						
1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54%	
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53	
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52	
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51	
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55	

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Nous avons à constater, sur le marché français, une hausse progressive depuis plusieurs jours: grâce à l'abondance et à la facilité des capitaux (l'argent valant en moyenne 2 0/0), les engagements ont pu être renouvelés et la cote a bénéficié de cette situation favorable aux spéculateurs. Nos rentes clôturent en hausse.

Mais les choses ne vont pas de même en Allemagne, où la rareté des transactions justifie une demande, réunissant de nombreuses adhésions, réclamant la fermeture de la Bourse de Berlin à deux heures au lieu de trois. Les nouvelles contradictoires relatives à la démission du Ministre des finances de Russie, M. Vichnégradski, font monter ou baisser les Roubles; hier, on annonçait encore sa prochaine retraite et, aussitôt, le papier russe a perdu la plus-value regagnée au commencement de la semaine. On prévoit, à Berlin, des difficultés financières assez grandes si le projet de loi militaire est voté; ce serait, en effet, une dépense supplémentaire de 80 millions de marks par an.

En Angleterre, le cabinet Gladstone se tient sur la réserve, évitant de s'engager dans des questions nouvelles. L'argent est toujours aussi abondant sur le marché anglais; nous en trouvons une preuve nouvelle dans ce fait que le Trésor, ayant mis en adjudication 1 million de livres sterling en bons, a reçu des demandes pour plus de 8 millions de livres.

L'Autriche-Hongrie se préoccupe surtout de la réforme monétaire et des achats d'or, qui en constituent un des facteurs essentiels. Nos lecteurs trouveront à la p. 308, dans la correspondance de Vienne, des renseignements complets à cet égard. Il y a lieu de signaler aussi les résultats satisfaisants de la récolte du froment dans le monde entier, que nous a fait connaître le marché international des grains tenu récemment dans la capitale autrichienne.

La Banque d'Espagne s'est décidée à intervenir, à titre d'endosseur, dans l'opération du Trésor, relative à l'émission de 50 millions de pagarès; cette somme sera en grande partie laissée à Paris pour payer le coupon de la Dette extérieure.

En Grèce, le change se maintient toujours aux environs de 45 0/0, malgré la récolte abondante des raisins de Corinthe, qui, on le sait, sont le grand article d'exportation de ce pays: aussi bien la situation financière de la Grèce ne paraît pas devoir s'améliorer, au contraire.

Rien de saillant en Italie, où l'incident relatif aux vins expédiés en Autriche a reçu, provisoirement, une solution conforme au désir des intéressés. Malgré une plus-value de recettes douanières pour le mois d'août, les embarras du Gouvernement augmentent; il en sera ainsi tant qu'on ne voudra pas inaugurer une politique extérieure mieux appropriée aux ressources du pays.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	27 août Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	2 sept. Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	99 52	33 17	3 01	100 50	33 50	2 98
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 50	35 45	2 82	97 40	35 41	2 83
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	98 »	24 50	4 08	98 40	24 60	4 06
Belgique 3 ½ %	103 35	29 52	3 38	103 32	29 52	3 38
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	63 87	15 91	6 26	66 97	16 74	5 97
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam)	101 62	29 03	3 44	101 75	29 07	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	93 80	23 45	4 26	95 50	23 87	4 18
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	91 42	21 11	4 73	92 67	21 40	4 67
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	89 »	29 66	3 37	88 50	29 50	3 38
Portugal 3 % (1 fr. 50 net)	24 05	16 03	6 23	23 70	15 80	6 32
Roumanie 5 %	101 25	20 25	4 93	102 »	20 40	4 90
Russie 3 % or 1891 libéré	78 75	26 25	3 80	79 60	26 53	3 76
Serbie 5 % 1890	375 »	15 »	6 66	375 »	15 »	6 66
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	105 75	26 43	3 78	105 50	26 37	3 80
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	95 15	31 71	3 15	95 40	31 80	3 14
Turquie convertie 1 % série D.	21 05	21 05	4 75	21 65	21 65	4 61
— Priorité 4 % 1890	432 50	21 62	4 62	435 »	21 75	4 59
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	87 37	29 12	3 43	87 50	29 16	3 42

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	27 août Sam.	29 août Lundi	30 août Mardi	31 août Merc.	1er sept. Jeudi	2 sept. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	99 52	99 95	99 82	99 90	100 20	100 55
Consolidés	LONDRES....	»	97 12	97 19	97 31	96 75	96 69
Autrich. 3 % or	VIENNE.....	113 90	113 90	113 90	113 80	113 90	113 90
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	»	102 20	102 40	102 60	102 40	102 50
Espagne Ext..	MADRID.....	73 85	74 20	74 40	74 40	74 60	75 »
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM.	101 62	101 62	101 50	101 62	101 62	101 75
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	111 10	111 05	111 40	111 35	111 55	111 70
Italie 5 %.....	ROME.......	95 45	95 62	95 82	95 80	95 72	96 07
Portugais 3 %.	PARIS.......	24 06	24 87	24 »	24 ..	23 94	23 87
Prussien 3 %..	BERLIN	87 37	87 37	87 37	87 50	87 50	»
Russie-Orient 3 %..	ST-PÉTERSB..	»	104 87	104 62	104 62	104 62	104 62
Suisse 3 %....	GENÈVE.....	94 95	94 95	94 95	95 07	94 ..	94 05

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	6 août	13 août	20 août	27 août	2 sept.
Amsterdam. pap. court	4 %	205 62	205 87	205 87	205 75	205 81
Allemagne.. —	4 %	122 »	122 06	122 03	122 12	122 12
Vienne-Tr.. —	4 %	208 25	208 25	208 25	208 25	208 25
Barcelone.. —	4 %	428 »	425 50	428 »	427 »	434 »
Madrid..... —	4 %	428 »	425 50	428 »	427 »	434 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	253 »	253 »	253 50	249 »	250 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	2 %	25 16	25 17	25 16	25 17	25 17
— ..... ch. court	2 %	25 17	25 18	25 18	25 18	25 19
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	2 ½	0 09 p.	0 03 p.	pair	pair	pair.
Italie........ —	5 ½ %	4 » p.	4 12 p.	3 87 p.	3 87 p.	3 75 p.
Suisse....... —	4 %	0 25 p.	0 25 p.	0 19 p.	0 12 p.	0 12 p.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)........		3437 »	3437 »	3437 »	3437 »	3442 15
Argent en barre (le kil.)..		141 03	137 97	138 74	138 41	139 07
Quadruples espagnols...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres................		3 47	3 39	3 40	3 40	3 40
Souverains anglais.......		25 15	25 16	25 16	25 16	25 17
Banknotes...............		25 16	25 17	25 17	25 17	25 17
Aigles des Etats-Unis....		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks).......		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède.....		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept.
Amsterdam...............	48 05	48 »	48 05	48 05	48 02
Anvers....................	100 »	99 95	99 90	99 90	99 92
Barcelone.................	15 70	16 »	15 90	16 »	14 75
Berlin.....................	81 10	81 10	81 10	80 95	80 95
Bruxelles.................	100 07	100 01	100 »	100 »	99 97
Constantinople...........	23 »	23 05	22 97	23 »	23 02
Francfort.................	80 80	81 07	81 05	80 97	81 »
Gênes.....................	104 »	104 05	104 »	103 82	103 40
Genève...................	100 20	100 15	100 10	100 08	100 04
Lisbonne..................	702 »	702 »	703 »	707 »	720 »
Londres...................	25 32	25 32	25 31	25 30	25 31
Madrid....................	15 50	15 »	15 80	15 50	13 45
Rome......................	104 05	104 10	104 »	103 87	103 95
Saint-Pétersbourg.......	39 »	38 77	38 97	38 95	39 30
Vienne (à vue)............	47 55	47 60	47 55	47 60	47 60
— (à 3 mois)........	47 50	47 52	47 50	47 55	47 55

Paris, le 3 septembre 1892.

L'abondance de l'argent est toujours aussi grande sur les marchés français et anglais, où les reports se font à très bas prix. Le chèque sur Londres reste à 25 19 ; l'escompte hors banque à 7/8 et 3/4 0/0 à Paris, 1 0/0 (contre 7/8) à Londres.

Signalons une amélioration du change pour l'Espagne à 4 58 1/2 ; on trouvera plus loin, dans la partie du journal consacrée à ce pays, les détails relatifs à la nouvelle opération de 50 millions de pagarés conclue par le Gouvernement, avec l'appui de la Banque d'Espagne.

Le marché du rouble a été mouvementé à Berlin, sur les nouvelles contradictoires concernant la retraite, plus ou moins prochaine, du ministre des finances de Russie, que les baissiers cherchent à exploiter à leur profit ; on en est resté à 205 1/2. Le change sur l'Italie se maintient aux environs de 3 97 ; à Lisbonne, suivant nos prévisions, l'agio sur l'or atteint 33 1/2 0/0.

Toute l'attention se concentre sur les achats d'or effectués pour le compte de la Banque d'Autriche-Hongrie qui cherche à organiser le drainage vers la monarchie, en vue de la grande transformation monétaire. Les entrées de métal jaune ont dépassé onze millions de francs depuis la semaine dernière et on annonçait hier, de New-York, une nouvelle expédition de trois millions de dollars, dont une forte partie est retenue pour Vienne ; les destinataires sont MM. Lazare frères, et la maison Hudelbach, Ickelheimer et Ce. Mais il paraît que la Banque d'Autriche-Hongrie, qui a calculé sur une marge de bénéfices très restreinte, n'a pas compté sur certaines éventualités : ainsi, pour éviter les quarantaines imposées aux provenances du Havre et de Hambourg, les navires de New-York opèrent un transbordement en Angleterre, et il résulte de ce fait un surcroît de frais et de longs retards dans la réception des envois.

Il est difficile de prévoir à quelle époque la monarchie des Habsbourg aura constitué une réserve suffisante pour pouvoir mettre ses projets à exécution, mais il est permis de supposer que le jour où elle jettera plusieurs millions de couronnes dans la circulation, il lui sera bien difficile de les retenir dans le pays.

Nous avons donné, dans un précédent numéro, un aperçu du tarif adopté par la Banque d'Autriche-Hongrie : d'après nos plus récentes informations elle paie 1474,2 florins pour un kilo brut d'aigles. L'aigle valant 10 dollars, pèse 16.7178 grammes et contient, au titre légal de 900 millièms, 15.046 grammes d'or fin. Ce poids d'un million de dollars étant de 1671.78 kilogrammes, le prix d'achat ressort donc à 2.464.538 florins ; mais, pour se rendre un compte exact du prix de revient *réel*, il faudrait connaître le déchet subi par les aigles, pendant leur circulation.

D'après une dépêche de *Capetown*, les exportations d'or de la Colonie du Cap se sont élevées, pendant le mois d'août, à 405.000 liv. st. contre 381.000 en juillet 1892.

Pour la Banque de France nous avons à enregistrer une légère diminution de l'encaisse métallique se répartissant en 3 millions d'or et un million d'argent.

La baisse de l'argent subit un temps d'arrêt ; on cote, à la date du 3 septembre, 139 fr. 07 le kilo net d'argent fin, ce qui correspond à une perte de 36 45 0/0.

LES STOCKS

Blés. — Du 29 août au 3 septembre 1892, les divers ports des États-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine ; nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	6.377.100	5.646.300
Continent	2.581.000	7.380.500
Total	8.958.100	13.026.800
Semaine précédente	9.106.000	13.299.400

Soit une diminution de 147.900 hectolitres sur la semaine précédente et une augmentation de 4.068.700 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du

Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892	1891	1890
	—	—	—
	hectol.	hectol.	hsctol.
Au 30 août	6.337.100	5.646.300	6.501.800
Semaine précéd. .	6.600.400	5.736.200	5.362.600

Soit une diminution, pendant la huitaine, de 223.300 hectolitres.

Dans ce total de 6.377.100 hectolitres, on compte 1.832.800 hectolitres de Californie, contre 1.400.700 l'année dernière, 2.015.500 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 1.058.500 l'année dernière, 551.000 d'Australie contre 710.500 ; le flottant des Indes s'élève à 765.600 hectolitres, contre 1.380.400 l'an dernier, celui de la République Argentine est de 337.100 hectolitres, contre 58.000 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	2 sept.	27 août
	—	—
Nord-Ouest	22 16	22 37
Nord....................	22 05	22 21
Nord-Est	22 07	22 15
Ouest	22 18	22 27
Centre..................	22 79	22 90
Est.....................	22 49	22 75
Sud-Ouest	23 62	23 78
Sud.....................	23 73	23 81
Sud-Est	23 38	23 24
Moyenne générale...	22 70	22 84

Le ministère de l'agriculture a publié le relevé des quantités de froment (grains et farines) importées et exportées du 1er août 1891 au 31 juillet 1892, c'est-à-dire pendant une année :

Importations en quintaux métriques	Grains	Farines
	—	—
Du 1er août 1891 au 30 juin 1892	29.262.138	885.523
1re quinzaine de juillet 1892.....	258.789	285
2e — — 1892.....	166.895	2.291
Total du 1er août 1891 au 31 juillet 1892	29.687.822	888.099
Exportations en quintaux métriques		
Du 1er août 1891 au 30 juin 1892	14.470	93.196
1re quinzaine de juillet 1892.....	145	2.913
2e — — 1892.....	222	3.315
Total du 1er août 1891 au 31 juillet 1892........................	14.837	99.424

Du 1er août 1891, au 31 mai 1892, le droit d'entreé sur les grains a été de 3 fr., et celui des farines de 6 fr.; et du 1er juin au 31 juillet 1892, de 5 fr. pour les grains et de 8 fr. pour les farines.

Dn 1er août 1891 au 31 mai 1892, il a été importé 26.277.762 quintaux de grains, sur lesquels il a été perçu un droit total de 78.833.286 fr., et 861.834 quintaux de blé qui ont payé à l'entrée un droif de 5.171.004 fr.

Du 1er juin au 31 juillet, il a été importé 3.410.060 quintaux de grains, sur lesquels on a perçu un droit de 17.050.300 fr., et 26.265 quintaux de farine sur lesquels a été perçue une somme de 210.120 fr.

Il résulte de ces chiffres que l'administration des douanes a perçu sur le froment importé en 1891. la somme de 101.264.710 fr., dont la plus grande partie est une conséquence de la mauvaise récolte de l'an dernier.

D'aprés de récentes évaluations, on peut établir ainsi la valeur relative de notre récolte en blé pour 1892, en comparaison de celle d'une année moyenne :

	Récolte en 1892	Récolte moy. des 10 dern. ann.
	—	—
Hectolitres.................	102.409.590	107.802.650
Poids moyen.......... kil.	78.200	76.580
Poids total......... qtx m.	80.084.570	82.555.570
Rendement en toutes farines, à raison de 74 0/0........	59.262.820	61.090.900
Produit en pain, en raison de 130 kil. de farine	77.041.670	79.418.170

Ce serait donc, par rapport à une année moyenne, un déficit en quantité de 5.393.060 hectolitres.

Mais le poids naturel du blé étant supérieur et la qualité de grain excellente, le déficit diminue sensiblement au poids, au rendement en farine et au rendement en pain, qui n'accusent plus en moins que les différences suivantes sur une année moyenne :

En poids..................	qtx m.	2.470.700
En rendement en farine.....	—	1.828.080
En rendement en pain......	—	2.376.500

Le résultat de notre récolte en blé pour 1892 doit, en conséquence, être classé comme *assez bonne moyenne.*

Nos besoins généraux annuels en blé étant de 122 millions et demi d'hectolitres, nous aurions, si ces chiffres sont exacts, à importer environ 15 millions d'hectolitres de blé, soit, au prix préalable de 14 fr. l'hectolitre, pour 210 millions de francs.

Cafés. — D'après les avis télégraphiques du Brésil, pour le mouvement des cafés, du 1er au 20 août 1892, nous pouvons établir les statistiques suivantes :

	1890	1891	1892
Rio :			
Arrivages......... (Balles)	381.000	629.000	554.000
Embarquements p. l'Europe	86.000	120.000	165.000
— p. les Etats-Unis	275.000	393.000	289.000
Stock........................	157.000	230.000	150.000
Santos :			
Arrivages	264.000	167.000	434.000
Embarquements p. l'Europe	136.000	107.000	280.000
— p. les Etats-Unis	55.000	38.000	107.000
Stock........................	120.000	83.000	190.000

On écrit de Hambourg que le stock de cette place se montait, fin août, à 213.734 sacs, contre 215.651 à fin juillet. Les arrivages, pendant le mois d'août, se sont élevés à 192.512 sacs et les réexpéditions à 194.429 sacs.

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres pour l'Europe aux dernières dates :

Pays	Dates	1892	1891	1890
France.............	(19 août)...	155.393	148.684	117.706
Angleterre.........	(27 août)...	126.499	105.238	106.039
Allemagne	(1er août)..	70.000	92.016	41.491
Hambourg	(24 août)...	52.500	25.900	8.400
Autriche...........	(1er août)..	110.000	90.000	89.000
Hollande...........	(15 août)..	20.711	10.435	12.477
Belgique...........	(15 août)..	14.886	6.216	5.850
Total pour l'Europe.........		549.989	478.489	380.963
Sous voiles pour l'Europe...		20.915	8.342	9.325
Total...................		570.904	486.831	390.288
Etats-Unis (24 août)...........		130.000	157.688	107.231
Havane-Matanzas (24 août).....		95.000	137.000	97.000
Total général..........		795.904	781.519	594.519

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc nº 3 :	—	—	—
— courant	38 87 1/2	37 625	38 125
— septembre...	38 87 1/2	35 625	36 125
— 4 d'octobre..	39 50	35 875	36 625
Sucre roux 88º, liv. disp.	37 25	37 »	35 25
Sucres raffinés..........	104 »	106 50	108 »

D'après M. Licht, les stocks visibles en sucre, dans le monde entier, auraient atteint, à la date du 27 août dernier. 851.000 tonnes, contre 834.000 à la même époque de l'année dernière.

Avant-hier, le marché de Glasgow a été très animé en raison des demandes de sucre granulé raffiné venant du continent ; il y a quelques mois on payait (pour les embarquements de Novembre-Décembre) 14 shell. 9 d. par quintal, et ce prix est monté à 15 shell. 6 d.

On écrit de Brünn que les fortes chaleurs ont arrêté complètement la pousse des betteraves en Moravie ; on

évaluait le poids des betteraves à 30 0/0 de moins que l'année dernière. Comme conséquence, le prix du sucre brut a haussé de 50 kreutzers et les transactions étaient nulles, les fabriques déclinant les offres d'achat qui leur étaient adressées.

Cuivres. — MM. H. L. Merton et Cie, de Londres, nous adressent le tableau des stocks de cuivre, en Angleterre et en France, ainsi que le relevé des expéditions du Chili et d'Australie avisé par câble à la date du 31 août 1892, comparé aux existences du 31 août des trois années antérieures :

	31 août			
	1892 Tonnes	1891 Tonnes	1890 Tonnes	1889 Tonnes
Liverpool et Swansea, Barres du Chili	30.827	20.379	15.037	25.016
Liverpool et Swansea Chili Lingots	764	260	195	188
Liverpool et Swansea Chili Minerai et Regulus (fin)	173	49	81	331
Liverpool et Swansea poussière fine et cuivre anglais	10.705	11.364	15.057	30.656
Londres (débarquements en train compris)	8.077	9.201	6.404	6.278
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque, Barres du Chili	1.420	7.837	26.187	30.765
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque, outre cuivre	3 152	6.589	2.448	9.251
	55.118	55.679	65.409	102.485
Avisé du Chili, par malle et câble, cuivre fin	3.650	3.000	4.000	3.000
Avisé d'Australie, cuivre fin	950	950	550	500
Stock total	59.718	59.629	69.959	105.985
Prix des barres du Chili et G M. B., par tonne	£ 44 7/6	52 10/	60 5/	43 10/

Le bruit court, sur le marché anglais, que si la combinaison entre les mines américaines n'aboutit pas à bref délai, la Compagnie Calumet et Hecla abaissera considérablement ses prix de vente. D'autre part, dans la journée du 1er septembre les cours ont été plus soutenus par suite de demandes venant des Indes.

Soies. — La Condition a enregistré du 26 août au 1er septembre 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
France ....balles	91	25	110
Espagne	4	»	»
Piémont	22	3	27
Italie	44	22	87
Brousse	9	4	138
Syrie	18	1	109
Bengale	2	2	14
Chine	6	37	431
Canton	34	47	336
Japon	36	81	195
Tussah	9	15	76
Total.........balles	275	237	1.523
Kilogrammes	23.826	16.912	95.052

Soit un total de 135.790 kilog. contre 137.486 kilogr. de la semaine précédente, et 92.470 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des cinq années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892	23.826	16.912	95.052	135.790
1891	17.768	13.300	68.402	92.470
1890	17.377	13.580	71.746	102.703
1889	20.478	14.581	67.300	102.469
1888	18.231	11.783	52.874	82.888
1887	25.919	14.856	86.644	127.419

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 25 août :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines correspdtes 1890	1891	1892
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24/26	150/155	74/75	62 64	50 51	57 59
Italie... Ouv. franç. 2e ordre 22/24	135/142	70/72	60 61	48 50	» »
Bengale. Ouv. franç. 2e ordre 22/26	104 115	59/61	57 58	» »	» »
Chine... 0 fr. et it. 1er ordre 40/45	98 103	57/59	52 53	45 46	» »
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20/24	135/141	72/74	61 62	48 50	» »
Italie............... 2e ordre 24 26	122/127	66 69	59 60	46 48	» »
Chine. Tours compt. 2e ordre 41/45	82 88	54/55	51 52	41 42	46 47
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10/12	130/135	64/68	60 61	45 46	50 52
Italie... Bouts noués 2e ordre 9/11	112 120	54/56	54 56	45 46	50 51
Chine Tsatlée, 4	76 81	43/44	39 40	36 37	» »
Japon Grappes no 2	» »	» »	55 56	37 »	53 54

La raréfaction des stocks en marchandise prête ou livrable vite devient réellement extraordinaire et compense amplement le mauvais effet que produit le développement lent de l'épidémie cholérique. Il ne faut pas méconnaître cependant que la gêne imposée aux transactions par les quarantaines est de nature à ralentir momentanément les affaires.

On signale, de Lyon, la concurrence que les vapeurs allemands venant de Chine font aux navires de la Compagnie des Messageries Maritimes et de la Péninsule anglaise. Ces vapeurs touchent à Gênes et les balles qu'ils débarquent, réexpédiées aussitôt à Lyon, viâ Modane, parviennent aux destinataires en même temps que les envois venant de Marseille, débarquant aux mêmes dates dans ce dernier port. Ce sont les maisons suisses qui fournissent les chargements aux navires de la Compagnie allemande de Brême.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 30 août par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

	1892		1891	
Stock du coton	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	278.600	382.300	105.300	187.300
Marseille	»	9.200	»	10.300
Brême	88.400	93.100	63.100	67.200
Amsterdam	22.500	23.100	19.000	20.400
Londres	»	10.000	»	17.000
Liverpool	1.152.000	1.366.000	673.000	893.000
Ensemble	1.541.500	1.883.700	860.400	1.195.200
Etats-Unis	404.000	404.000	216.000	216.000
Cotons en mer :				
	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	3.100	3.100	700	1.400
Brême	»	»	»	»
Amsterdam	»	»	»	»
Angleterre	15.000	35.000	12.000	42.000
	18.100	38.100	12.700	43.100
Total général	1.963.600	2.325.800	1.089.100	[illegible]
Existences générales connues :				
	2.181.000	2.663.000	1.220.000	1.694.000
	1890		1889	
	511.000	1.107.000	455.000	839.000

La totalité des existences généralement connues au 16 août est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 2.663.000 balles. — 1891, 1.694.000 balles. — 1890, 1.107.000 balles. — 1889, 839.000 balles.

D'après le *Times of India*, la superficie de la récolte de l'Inde a été réduite, par suite des pluies tardives, de 16.546.000 acres à 14.928.000. — La récolte à Bombay est tombée à 1.771.000 balles ; elle avait été

de 2.021.000 balles en 1890-91 et de 2.238.000 balles en 1889-90.

Le tableau suivant donne le mouvement d'exportation des cotons de Bombay, mouvement qui comprend environ 80 0/0 des exportations totales de l'Inde.

Année finiss. le 30 juin	Pour l'Angleterre	Pour les autres pays	Total en balles
1881/82	828.000	694.000	1.522.000
1882/83	513.000	822.000	1.335.000
1883/84	577.000	719.000	1.296.000
1884/85	267.000	524.000	991.000
1885/86	321.000	687.000	1.008.000
1886/87	397.000	750.000	1.147.000
1887/88	234.000	659.000	893.000
1888/89	386.000	900.000	1.286.000
1889/90	370.000	1.118.000	1.458.000
1890/91	114.000	957.000	1.071.000
1891/92	72.000	832.000	904.000

La crise cotonnière continue en Angleterre : à Heywood, plusieurs usines ont diminué le nombre des heures de travail, et la Fédération des patrons réclame une réduction de 5 0/0 sur les salaires.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

QUESTIONS DU JOUR

LA QUESTION DE L'ARGENT [1]

III

Nous avons, à diverses reprises, fourni dans l'*Economiste Européen* des renseignements détaillés sur la production des métaux précieux dans le monde entier. Pour donner à nos lecteurs une idée assez exacte de l'importance de la production de l'argent, nous allons tirer du *Bulletin de Statistique et de Législation comparée* quelques tableaux très intéressants que M. A. de Foville a dressés d'après les évaluations du docteur Adolf Sœtbeer et les rapports annuels de M. Edw. O. Leech, directeur de la Monnaie aux Etats-Unis.

Les savants travaux de M. Sœtbeer, de même que les patientes et habiles recherches de MM. Leech, Ottomar Haupt et Cernuschi, ont éclairé d'un jour nouveau l'histoire et la statistique des métaux précieux, mais les résultats obtenus ne sont nécessairement que des approximations qu'il ne faut accepter que sous le bénéfice de quelques réserves.

Ces réserves faites, voici les chiffres de la production de l'or et de l'argent dans le monde entier, depuis la découverte de l'Amérique, c'est-à-dire depuis quatre siècles :

1re Période. — *Production du monde entier de 1493 à 1800 (Moyennes annuelles)*

Périodes	Or (kilog.)	Argent (kilog.)	Valeur (Millions de fr.)
1493-1520.....	5.800	47.000	30.7
1521-1544.....	7.160	90.200	45.2
1545-1560.....	8.510	311.600	99.7
1561-1580.....	6.840	299.500	91.2
1581-1600.....	7.380	418.900	120.0
1601-1620.....	8.520	422.900	124.9
1621-1640.....	8.300	393.600	117.5
1641-1660.....	8.770	366.300	113.0
1661-1680.....	9.260	337.000	108.1
1681-1700.....	10.765	341.900	114.5
1701-1720.....	12.820	355.600	124.7
1721-1740.....	19.080	431.200	163.5
1741-1760.....	24.610	533.145	205.7
1761-1780.....	20.705	652.740	219.1
1781-1800.....	17.790	879.060	259.9

1. Voir les numéros 32 et 33.

Pour convertir le poids des métaux précieux en valeur, M. Sœtbeer prend pour base d'évaluation les valeurs légales de l'or et de l'argent fins dans notre système de l'*Union latine :* c'est-à-dire 3.444 fr. 44 le kilogramme d'or et 222 fr. 22 le kilogramme d'argent.

2e Période. — *Production du monde entier de 1801 à 1875 (Moyennes annuelles)*

Périodes	Or (kilog.)	Argent (kilog.)	Valeur (Millions de fr.)
1801-1810.....	17.778	894.150	263.2
1811-1820.....	11.445	540.770	161.6
1821-1830.....	14.216	460.560	153.2
1831-1840.....	20.289	596.450	205.0
1841-1850.....	54.759	780.415	366.6
1851-1855.....	197.515	886.115	888.2
1856-1860.....	206.058	904.990	922.2
1861-1865.....	198.207	1.101.150	893.4
1866-1870.....	191.900	1.339.085	970.5
1871-1875.....	170.675	1.969.425	1.038.3

En groupant la production des deux périodes (1493 à 1875), les évaluations de M. Sœtbeer font ressortir la production totale du monde entier à :

9.453.345 kilogr. d'or valant. Fr. 32.968 millions
180.511.485 — d'argent valant 40.615 —

Soit un total de....... Fr. 73.583 millions

Déjà, en 1850, Michel Chevalier faisait le calcul suivant : « En se basant sur la perception de l'im-« pôt établi par les rois d'Espagne sur les mines « d'argent du Nouveau-Monde, il est possible « d'évaluer la quantité d'argent que l'Amérique a « fournie depuis Christophe Colomb. En arrêtant « ces calculs au 1er janvier 1848, je trouve approxi-« mativement que ce serait une masse de 122 mil-« lions 50.724 kilogr. d'argent, faisant 27.122 mil-« lions de francs, ou un volume d'argent de 11.657 « mètres cubes. Pour mettre le même résultat sous « une forme plus saisissable, tout l'argent qu'on « a retiré des nombreux filons de l'Amérique, « réuni sous la forme d'une sphère, et placé à côté « de la colonne Vendôme, n'atteindrait qu'aux « deux tiers de la hauteur. »

Aujourd'hui, le diamètre de la sphère de comparaison dépasserait déjà la hauteur de la colonne Vendôme, mais je dois constater, en passant, que les évaluations de Michel Chevalier sont sensiblement inférieures à celles de M. Sœtbeer. En effet, notre grand économiste estimait que pendant la même période (1593-1847), les mines de l'Europe avaient pu donner 7 millions de kilogrammes d'argent, ce qui aurait porté la production totale du monde entier (les autres parties du monde n'en fournissant que des quantités insignifiantes) à environ 130 millions de kilogrammes. Tandis qu'en retranchant des 180.511.485 kilogrammes d'argent indiqués par M. Sœtbeer, la production universelle de la période 1848-1875, soit 33.500.000 kilo-

grammes environ, on reste en présence d'un chiffre total de 147 millions de kilogrammes, supérieur de 17 millions à l'évaluation de Michel Chevalier. Il convient de constater que la statistique des métaux précieux a fait de considérables progrès pendant ces vingt-cinq dernières années, et que M. Sœtbeer — pour dresser ses savants tableaux — a eu à sa disposition des éléments d'appréciation dont Michel Chevalier ne pouvait disposer en 1850.

A partir de 1876 l'adoption par la Hollande de l'étalon d'or et la suspension, en France, de la frappe des pièces de 5 francs, ayant accentué la baisse de l'argent-métal, qui s'était manifestée dès la fin de 1872, à la suite des diverses circonstances que nous examinerons plus loin, M. Sœtbeer a modifié son système d'évaluation en valeur pour l'argent. Il l'a déterminée en prenant pour base le prix marchand des lingots.

Nous maintiendrons, dans cette étude, le calcul en francs, d'après la valeur au pair de l'Union latine, car il nous paraît inadmissible de totaliser des évaluations n'ayant pas la même base.

3e Période. — *Production du monde entier de 1876 à 1885 (Moyennes annuelles)*

Périodes	Or (kilog.)	Argent (kilog.)	Valeur (Millions de fr.)
—	—	—	—
1876-1880.......	172.434	2.450.300	1.145
1881-1885.......	154.959	2.808.400	1.057

Ce qui donne, pour les dix années considérées, une production universelle totale de :

1.636.965	kilogr. d'or valant..Fr.	5.170	millions
26.293.500	— d'argent valant.	4.595	—
	Soit un total de.....Fr.	9.765	millions

Il nous reste enfin à calculer la période 1886-91. Pour ces six dernières années, les évaluations de M. Sœtbeer diffèrent, d'une manière assez sensible, de celles de M. Leech. En outre, les chiffres du savant spécialiste allemand s'arrêtent à 1889 : il est vrai que les résultats que le directeur de la Monnaie aux Etats-Unis donne, pour les années 1890 et 1891, ne doivent être admis qu'à titre provisoire. Voici, néanmoins, les deux évaluations :

4e Période. — *Production du monde entier de 1886 à 1891*

	Or (kilogr.)		Argent (kilogr.)	
Années	M. Sœtbeer	M. Leech	M. Sœtbeer	M. Leech
—	—	—	—	—
1886	160.793	149.355	3.021.200	2.902.471
1887	158.247	159.155	3.324.600	2.990.398
1888	164.090	159.809	3.673.300	3.385.606
1889	176.272	185.809	4.237.000	3.901.809
1890	»	181.271	»	4.180.532
1891	»	188.531	»	4.465.822

Si, aux évaluations de M. Leech, qui vont jusqu'à 1891, nous ajoutons les résultats provisoires du 1er semestre 1892, que nous avons déjà publiés, nous arrivons, pour cette dernière période, aux chiffres généraux suivants :

1.120.000	kilogr. d'or valant..Fr.	3.775	millions
24.200.000	— d'argent valant.	5.377	—
	Soit un total de.....Fr.	9.152	millions

Et maintenant, si nous réunissons les évaluations des quatre périodes considérées, nous obtiendrons comme total général de la production universelle, depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à nos jours :

12.200.000	kilogr. d'or valant..Fr.	42	milliards
231.000.000	— d'argent valant.	51.3	—
	Soit un total de......Fr.	93.3	milliards

Que reste-t-il aujourd'hui dans le monde civilisé de cette énorme masse de métaux précieux ? C'est une question à laquelle on ne saurait répondre que d'une manière très approximative, on le comprendra facilement. Les métaux précieux, transformés en bijoux ou frappés en monnaies, s'usent et se perdent, et d'autre part, il existe des pays — qu'on pourrait désigner sous le nom de pays *enfouisseurs* — qui absorbent chaque année, pour ne plus jamais les rendre, des quantités considérables de monnaies d'argent dont les indigènes se servent pour l'orfèvrerie locale.

Ainsi, par exemple, il est de notoriété publique que la plus grande partie de l'argent importé dans les Indes anglaises émigre ensuite dans les autres pays asiatiques, qui en reçoivent également de la Chine et du Japon. Les roupies, piastres mexicaines ou dollars, qui sont ainsi enlevés, chaque année, à la circulation des pays civilisés, pour être transformés de mille manières différentes, représentent un total qui n'est pas inférieur à 1.500.000 kilogrammes. Nous-mêmes nous exportons chaque année en Algérie — et d'une manière très régulière — pour 10 millions de francs en écus de 5 francs, soit environ 45.000 kilogrammes de métal blanc qui disparaissent annuellement de notre circulation.

Il en résulte que la masse d'argent extraite, depuis la découverte de l'Amérique, a dû se réduire de plus de la moitié et qu'à l'heure actuelle le stock de métal blanc, accumulé dans le monde civilisé ne doit pas être sensiblement supérieur à 100 millions de kilogrammes, dont la moitié environ circule dans le public, ou repose dans les caisses des banques ou des Etats sous forme de numéraire.

L'or étant resté, pendant plusieurs siècles, quinze ou seize fois plus précieux que l'argent et son emploi en orfèvrerie ayant été relativement restreint jusqu'à nos jours, son stock général n'a certainement pas subi une réduction proportionnelle à celle du métal blanc. Il serait puéril de fixer l'importance actuelle de l'or existant sous toutes les formes dans le monde civilisé, mais on a pu, d'une manière assez exacte, déterminer le chiffre de son emploi monétaire. En prenant la moyenne des évaluations les plus récentes on peut admettre que ce chiffre se tient entre 16 et 18 milliards de francs.

Par conséquent, et pour rester dans les limites approximatives qu'une étude comme celle-ci doit nécessairement avoir, nous estimons, en ce qui concerne spécialement l'argent, que la masse totale (100 à 120 millions de kilogrammes) qui entre dans la fortune publique des nations européennes, des Etats-Unis d'Amérique, du Mexique, du Brésil, de l'Inde anglaise et du Japon, représente, à l'heure actuelle, une valeur globale de 22 à 25 milliards de francs, en comptant l'argent fin à 222 fr. 22 le kilogramme.

La masse d'or qu'on pourrait mettre en parallèle doit varier entre 8 et 9 millions de kilogrammes, ayant une valeur commerciale de 28 à 30 milliards de francs.

L'argent en barre perd aujourd'hui 85 fr. par kilogramme, mais les monnaies d'argent conservent encore à l'intérieur des pays qui les ont frappées, la valeur du pair monétaire : cette formidable dépréciation — représentant sur le stock général une perte d'environ 10 milliards de francs — n'a été sérieusement ressentie que par les centres

industriels et commerciaux qui pratiquent des échanges avec les pays où l'argent constitue l'unique étalon de transaction, comme par exemple l'Inde anglaise.

En ce moment, la dépréciation de 38 0/0 qui atteint l'argent en barre n'a déterminé que des perturbations partielles. Mais se rend-on bien compte de la formidable secousse qui ébranlerait le monde économique si, brusquement, la France — à l'exemple de l'Allemagne (1871), de la Hollande (1875) et de l'Autriche (1892) — adoptait l'étalon unique d'or?

En dénonçant l'*Union latine* avant le 31 décembre prochain, la France pourrait se mettre à ce nouveau régime monétaire dès le 1er janvier 1894: le stock énorme de métal jaune, dont la Banque de France dispose, lui permettrait cette réforme sans aucune espèce d'inconvénient. Mais, quelle serait la situation de la Belgique, de l'Espagne, de l'Angleterre et surtout de l'Italie?

(*A suivre.*) EDMOND THÉRY.

L'EXPLOITATION ET LA POLICE
DES CHEMINS DE FER

En 1846, la longueur totale du réseau exploité sur le sol français ne dépassait pas 1.300 kilomètres. Aujourd'hui, elle est vingt-cinq fois supérieure : c'est dire combien un pareil développement a dû entraîner de complications tant dans l'exploitation que dans la police des chemins de fer.

Or, l'ordonnance qui, encore aujourd'hui, constitue le Code de nos chemins de fer, c'est l'ordonnance de 1846. Il convient tout d'abord de reconnaître que si ce règlement a pu, jusqu'ici, régir une matière aussi vaste et d'une complexité à ce point croissante, c'est qu'il était un modèle de sagesse, et, on pourrait dire de prescience. Mais quelle que fût sa perfection, il était impossible d'admettre qu'il pût s'appliquer à tous les temps, et l'éventualité de modifications à y introduire était prévue dans l'ordonnance elle-même, puisqu'elle se termine par ces mots : « L'expérience et l'observation nous fourniront sans aucun doute des renseignements et des lumières qui nous permettront, plus tard de rectifier et de compléter les dispositions ci-dessus. »

On n'a pas attendu jusqu'à ce jour pour *rectifier et compléter*: à côté de l'ordonnance de 1846, qui est toujours restée le livre suprême, sont venus se grouper une multitude de règlements et d'ordonnances secondaires, aujourd'hui dispersés dans mille publications, et qui ont créé une sorte de jurisprudence quelque peu diffuse et passablement incohérente. M. Viette, ministre des travaux publics, a été frappé de cette situation, et il vient d'adresser à M. le Président de la République un rapport tendant à nommer une Commission chargée de reviser l'ordonnance de 1846, et de fondre dans un tout précis et logique, les différents règlements, décrets, etc. qui la complètent.

M. Viette fait ressortir que, depuis quelques années surtout, la construction et l'exploitation des chemins de fer sont entrés dans une phase nouvelle. A côté des chemins d'intérêt général, à voie normale et à grand trafic, dont l'exploitation si compliquée ne pouvait être prévue par l'ordonnance de 1846, on voit se développer tout un réseau secondaire de faible trafic, soit à voie normale, soit à voie de largeur réduite. Il n'est pas rationnel que les mêmes règles générales président à la construction et à l'exploitation technique et commerciale de chemins répondant à des besoins si différents. Il serait désirable qu'un nouveau règlement pût édicter des règles spéciales à chacune de ces catégories de chemins de fer ; peut-être même y aurait-il utilité à comprendre dans un même règlement les règles applicables aux chemins de fer d'intérêt général, d'intérêt local et aux tramways.

Ces considérations sont parfaitement justes. Où nous ferons quelques réserves, c'est quand le rapport dont nous nous occupons ajoute ceci :

« Enfin, et ce n'est pas le côté le moins délicat de ce travail, la revision de l'ordonnance de 1846 permettrait de préciser sur certains points, et par conséquent, de fortifier les droits que donnent à l'Etat les lois existantes en matière de chemins de fer.

« Tout en respectant les droits qui ont été conférés aux Compagnies par les actes de concession, tout en maintenant les obligations qui leur sont imposées par les cahiers des charges, on ne doit pas perdre de vue qu'en dehors et au dessus des actes de concession, en dehors et au-dessus des cahiers des charges, les lois du 11 juin 1842 et du 15 juillet 1845 ont donné tous pouvoirs à l'Etat pour réglementer l'usage et l'exploitation des chemins de fer : aucun acte de concession, aucun cahier des charges n'a pu aliéner les droits absolus de réglementation conférés à l'Etat par les lois de 1842 et 1845.

« Le Parlement a manifesté, à diverses reprises, sa volonté de fortifier le contrôle et les droits de l'Etat ; la revision de l'ordonnance de 1846 permettrait de donner satisfaction, sur certains points, à ces vœux réitérés ».

Il est certain que nous ne pouvons discuter efficacement la proposition contenue dans ce qui précède, puisque le Ministre ne nous indique pas, même d'une manière générale, sur quels points il voudrait voir fortifier les Droits de l'Etat. Mais nous accueillons toujours avec quelque méfiance les trop grands accroissements donnés à l'ingérence de l'Etat dans les Compagnies de Chemins de fer, et cela autant dans l'intérêt de l'Etat lui-même, que dans celui des Compagnies. L'Etat n'a pas besoin de rechercher les responsabilités nouvelles que comporte toute augmentation d'autorité, et les Compagnies font mieux leurs affaires si l'on ne diminue pas trop leur autonomie. Nous avons eu déjà occasion de discuter la question à l'époque où, à propos de la nomination de M. Caillaux, on préconisait, sous différentes formes, la nomination par l'Etat des administrateurs. Est-ce une stipulation dans ce sens que vise M. Viette? nous espérons que non. La vérité, c'est que l'Etat et les Compagnies sont étroitement liés, par le fait qu'elles constituent un service public, par le jeu de la garantie d'intérêt, par les nécessités primordiales de la Défense nationale. Dans ce mariage, l'Etat est bien le chef de la communauté. Qu'il n'en soit pas le tyran.

Le rapport de M. Viette indique ensuite le plan de travail qui lui paraît le meilleur pour l'élaboration du nouveau Code.

Les règles applicables à la construction et à l'entretien de la voie et des stations seraient élaborées par le Conseil général des ponts et chaussées; le Comité de l'exploitation technique porterait son examen sur le matériel roulant, sur l'exploitation technique, ainsi que sur toutes les questions touchant directement à la sécurité de l'exploitation ; enfin, le Comité consultatif s'occuperait des règles d'exploitation commerciale. Les Compagnies de chemins de fer seraient d'ailleurs appelées à donner leur avis et à présenter leurs observations.

Ces études préliminaires terminées, une commission spéciale, dans laquelle entreraient les présidents des Comités et du Conseil général, coordonnerait tous ses travaux préparatoires et rédigerait un projet de règlement qui serait ensuite soumis au Conseil d'Etat. Cette marche serait analogue à celle qui a été suivie pour la rédaction de l'ordonnance de 1846.

La nouvelle ordonnance ne renfermerait, comme l'ancienne, que des règles générales applicables à l'exploitation des voies ferrées ; mais les fonctionnaires du contrôle auxquels sera confiée la tâche difficile de préparer cette revision devront, avant tout, s'inspirer des principes qui ont présidé à l'élaboration de l'ordonnance de 1846 et que résumait si éloquemment le rapport annexé à ce règlement :

« Les chemins de fer, qu'ils soient concédés ou non, font essentiellement partie du domaine public ; ils ne peuvent, ils ne doivent être exploités que dans l'intérêt de tous, et c'est à l'autorité publique qu'il appartient d'en régler l'usage. »

GEORGES PRICE.

Le rapport dont il est question ci-dessus ayant été approuvé par le Président de la République, la Commission est, dès à présent, ainsi composée :

MM. Picard, inspecteur général des ponts et chaussées, président de section au Conseil d'Etat, vice-président du Comité consultatif des chemins de fer ; Cuvinot, sénateur ; Reymond, sénateur ; Waddington (R.), sénateur ; Cochery, député ; Pelletan, député ; Raynal, député ; Chauchat, conseiller d'Etat, membre de la section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ; Rousseau, conseiller d'Etat, membre de la section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ; Chabrol, conseiller d'Etat, membre de la section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ; le Directeur des Chemins de fer ; le Vice-Président du Conseil général des ponts et chaussées ; le Vice-Président du Conseil général des mines ; le Vice-Président du Comité de l'exploitation technique des chemins de fer ; le Directeur du réseau de l'Etat ; M. des Orgeries, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite.

Les fonctions de président de la Commission seraient dévolues à M. Picard. MM. Colson, maître des requêtes au Conseil d'Etat et Fumey, ingénieur des mines attaché au cabinet du Directeur des Chemins de fer, rempliraient les fonctions de secrétaires de la Commission.

L'Arrangement Commercial Franco-Suisse

Voici le texte de l'arrangement commercial projeté entre la République française et le Conseil fédéral suisse :

Article premier. — Les objets d'origine ou de manufacture suisse importés directement du territoire suisse seront admis en France, y compris l'Algérie, aux droits fixés par le tarif minimum. Ces droits leur seront également appliqués dans les colonies, les possessions françaises et les pays de protectorat de l'Indo-Chine, sous les conditions prévues par l'article 3 de la loi du 11 janvier 1892.

Dans le cas où un des droits du tarif minimum viendrait à être relevé, le nouveau droit ne pourra être appliqué aux produits d'origine ou de manufacture suisse que douze mois après la notification qui en sera faite au gouvernement fédéral.

Art. 2. — Les objets d'origine ou de manufacture française, importés directement du territoire français seront admis en Suisse au bénéfice des droits les plus réduits.

Dans le cas où l'un des droits du tarif suisse viendrait à être relevé, le nouveau droit ne pourra être appliqué aux produits d'origine ou de manufacture française que douze mois après la notification qui en sera faite au gouvernement français.

Art. 3. — Le gouvernement fédéral suisse s'engage à accorder aux produits du pays de Gex le bénéfice des dispositions contenues dans le règlement annexé au présent arrangement sous la lettre A.

Art. 4. — Seront considérées comme importées directement les marchandises d'origine ou de fabrication suisse expédiées en France par les chemins de fer étrangers confinant à la Suisse pourvu que, dans ce dernier cas, les wagons ou les colis renfermant ces marchandises soient cadenassés ou plombés par la douane suisse, que les cadenas ou les plombs soient reconnus intacts à leur arrivée en France et que l'expédition ait lieu dans les conditions réglées entre les deux gouvernements pour le service international des chemins de fer.

Les marchandises d'origine ou de fabrication française jouiront, sous les mêmes conditions à l'entrée en Suisse, d'un traitement exactement semblable.

Art. 5. — Si l'un des deux gouvernements juge nécessaire d'établir un droit nouveau d'accise ou de consommation ou un supplément de droit sur un article de production ou de fabrication nationale, l'article similaire étranger pourra être immédiatement grevé, à l'importation, d'un droit ou d'un supplément de droit égal.

En cas de suppression ou de diminution des droits et des charges mentionnés ci-dessus, les surtaxes seront supprimées ou réduites proportionnellement.

Toutefois, en cas de suppression, s'il est établi une surveillance ou un exercice administratif sur les produits fabriqués, les charges directes ou indirectes dont les fabricants nationaux seront grevés seront compensées par une surtaxe équivalente établie sur les produits de l'autre pays.

Les drawbacks à l'exportation des produits français ou suisses ne pourront être que la représentation exacte des droits d'accise ou de consommation intérieure grevant lesdits produits ou les matières employées à leur fabrication.

Art. 6. — Les marchandises de toute nature originaires de l'un des deux pays et importées dans l'autre ne pourront être assujetties à des droits d'accise ou de consommation supérieurs à ceux qui grèvent ou qui grèveraient les marchandises similaires de production nationale. Toutefois, les droits à l'importation pourront être augmentés des sommes qui représenteraient les frais occasionnés aux producteurs nationaux par le système de l'accise.

Art. 7. — Le gouvernement fédéral garantit que, dans aucun cas, les produits français ne seront assujettis par les administrations cantonales et communales à des droits d'octroi ou consommation autres ou plus élevés que ceux auxquels seront assujettis les produits du pays, et, de son côté, le gouvernement français garantit que, dans aucun cas, les produits de la Suisse ne seront assujettis par les administrations départementales ou communales à un droit d'octroi ou de consommation autre ou plus élevé que celui auquel seront assujettis les produits du pays.

Art. 8. — Les deux gouvernements se réservent la faculté d'imposer sur les produits dans la composition ou la fabrication desquels il entre de l'alcool un droit équivalent aux charges fiscales grevant à l'intérieur du pays l'alcool employé.

Art. 9. — Les articles d'orfèvrerie et de bijouterie en or, en argent, platine ou autres métaux précieux importés de l'un des deux pays seront soumis dans l'autre au régime de contrôle établi pour les articles similaires de fabrication nationale et payeront, s'il y a lieu, sur la même base que ceux-ci les droits de marque et de garantie.

Les bureaux spéciaux actuellement établis à Bellegarde et à Pontarlier pour le contrôle et la marque des objets ci-dessus désignés seront maintenus pendant la durée du présent arrangement. Il est entendu que les matières d'or et d'argent pourront être contrôlées sur le brut et que les boîtes de montres, brutes ou finies, pourront être expédiées aux bureaux de vérification en France, moyennant une soumission cautionnée garantissant leur réexportation.

Art. 10. — Les marchandises non originaires de Suisse qui seront importées de Suisse en France ne pourront pas être grevées sur taxes supérieures à celles dont seront passibles les marchandises de même nature importées en France de tout autre pays européen autrement qu'en droiture par navire français.

Art. 11. — Les importateurs de marchandises françaises ou suisses seront réciproquement dispensés de l'obligation de produire un certificat d'origine.

Toutefois, si l'un des Etats limitrophes de la France ou de la Suisse vient à ne pas être lié avec une des parties contractantes par la clause de la nation la plus favorisée, la production de certificats d'origine pourra être exceptionnellement exigée. Dans ce cas, les certificats seront délivrés, soit par le chef de service des douanes du bureau d'exportation, soit, dans les lieux d'expédition, par les consuls ou agents consulaires du pays dans lequel l'importation doit être faite, ou par un magistrat local. La délivrance et le visa des certificats d'origine se feront gratuitement.

Lesdits certificats seront exempts du timbre.

Art. 12. — Les contestations sur la nature, l'espèce, la classe, l'origine ou la valeur des marchandises importées seront vidées conformément à la législation générale du pays de destination.

Art. 13. — Les déclarations doivent contenir toutes les indications nécessaires pour l'application des droits. Ainsi, outre la nature, l'espèce, la qualité, la provenance et la destination de la marchandise, elles doivent énoncer le poids, le nombre, la mesure ou la valeur, suivant le cas.

Si, par suite de circonstances exceptionnelles, le déclarant se trouve dans l'impossibilité d'énoncer la quantité à soumettre aux droits, la douane pourra lui permettre de vérifier, à ses frais, dans un local désigné ou agréé par elle, le poids, la mesure ou le nombre, après quoi, l'importateur sera tenu de faire la déclaration détaillée de la marchandise dans le délai fixé par la législation de chaque pays.

Art. 14. — A l'égard des marchandises qui acquittent les droits sur le poids net, si le déclarant entend que la perception ait lieu d'après le *net réel*, il devra indiquer ce poids dans sa déclaration. A défaut, la liquidation des droits sera établie sur le poids brut, sans déduction de la tare légale.

Art. 15. — Il est convenu que les droits perçus en application du présent arrangement ne subiront aucune réduction

du chef d'avarie ou de détérioration quelconque des marchandises.

Art. 16. — Les marchandises de toute nature traversant l'un des deux Etats seront réciproquement exemptes de tout droit de transit.

Le transit des contrefaçons est interdit : celui de la poudre à tirer, des matières explosibles et détonantes, des armes et des munitions de guerre pourra également être interdit ou soumis à des autorisations spéciales. Le traitement de la nation la plus favorisée est réciproquement garanti à chacun des deux pays pour tout ce qui concerne le transit.

Art. 17. — Les voyageurs de commerce français voyageant en Suisse pour le compte d'une maison française, et réciproquement les voyageurs de commerce suisse voyageant en France pour le compte d'une maison suisse, pourront, sur la production d'une carte de légitimation conforme au modèle annexé au présent arrangement sous la lettre B, ou sur la simple justification de leur identité, faire, sans y être soumis à aucun droit de patente, des achats pour les besoins de leur industrie et recueillir des commandes avec ou sans échantillons, mais sans colporter de marchandises ; toutefois, ils n'auront droit à aucune faveur dont ne jouiraient pas les nationaux. Il est, de plus, entendu que, dans le cas où un droit de patente serait établi dans l'un des deux pays sur les commis voyageurs nationaux et étrangers, les commis voyageurs de ce pays pourront être soumis dans l'autre à un impôt équivalent.

Art. 18. — Les objets passibles d'un droit d'entrée qui servent d'échantillons et qui sont importés en Suisse par des commis voyageurs de maisons françaises ou en France par des commis voyageurs de maisons suisses seront, de part et d'autre, admis en franchise temporaire, moyennant les formalités de douane nécessaires pour en assurer la réexportation et la reintégration en entrepôt ; ces formalités seront les mêmes en France et en Suisse. Elles seront réglées suivant la déclaration annexée au présent arrangement sous la lettre C.

Art. 19. — Chacun des Etats contractants s'engage à faire profiter l'autre de toute faveur, de tout privilège ou abaissement dans les tarifs des droits à l'importation ou à l'exportation, que l'un d'eux pourrait accorder à une tierce puissance.

Les deux Etats s'engagent en outre, à n'établir, l'un envers l'autre, aucune prohibition ou restriction temporaire d'entrée, de sortie ou de transit, qui ne soit en même temps applicable aux autres nations, sauf les exceptions qui seraient nécessaires pour des motifs sanitaires, pour empêcher la propagation d'épizooties ou la destruction des récoltes, ou bien en vue d'événements de guerre.

Toutefois les deux gouvernements prennent l'engagement de ne pas interdire l'exportation de la houille et de n'établir aucun droit sur l'exportation de ce produit.

Art. 20. — Les dispositions du présent arrangement sont appliquables à l'Algérie.

Toutefois, les marchandises originaires de Suisse ne pourront être admises au bénéfice de ces dispositions à leur entrée dans cette possession qu'en transit pour la France.

Indépendamment du bénéfice de l'article premier du présent arrangement, le commerce et l'industrie suisses jouiront dans les colonies et possessions françaises du traitement de la nation la plus favorisée.

Art. 21. — Les dispositions du présent arrangement ne sont pas applicables aux marchandises qui sont ou seraient, dans l'un ou l'autre des deux pays, l'objet de monopoles de l'Etat.

Art. 22. — Le présent arrangement entrera en vigueur immédiatement après l'échéance des ratifications et, au plus tard, le 1er janvier 1893. Il demeurera obligatoire jusqu'à l'expiration d'une année, à partir du jour où l'une ou l'autre des parties contractantes l'aura dénoncé.

Art. 23. — Le présent arrangement sera ratifié et les ratifications en seront échangées à Paris aussitôt que faire se pourra.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent arragement et y ont apposé leurs cachets.

Fait en double expédition à Paris, le 23 juillet 1892.

(L. S.) Ribot. (L. S.) Jules Roche.
(L. S.) Lardy. (L. S.) Cramer-Frey.

Suivent les annexes : 1o contenant les facilités accordées aux produits du pays de Gex ; 2o indiquant un modèle de carte de légitimation pour les voyageurs de commerce, et 3o concernant la déclaration additionnelle relative aux échantillons.

Voici le texte du projet de convention littéraire entre la France et la Suisse :

Article premier. — Les auteurs ressortissants à l'un des deux pays contractants ainsi que leurs ayants cause, jouiront réciproquement sur le territoire de l'autre pays des droits que les lois respectives accordent actuellement ou accorderont par la suite aux nationaux sur leurs œuvres de littérature ou d'art publiées ou non publiées.

Sont assimilées aux œuvres des auteurs suisses ou français, les œuvres publiées dans l'un des deux Etats contractants.

Art. 2. — Pour la représentation et l'exécution publiques des œuvres dramatiques, musicales ou dramatico-musicales, représentées ou exécutées pour la première fois dans l'un des deux pays, le droit des auteurs et compositeurs sera perçu d'après les bases qui seront arrêtées entre les parties intéressées.

La représentation ou l'exécution d'œuvres dramatiques, musicales ou dramatico-musicales par des écoles, pensionnats, musiques militaires, Sociétés privées ou Sociétés d'amateurs, restera toutefois soumise aux prescriptions de la législation intérieure du pays où elle a lieu ; mais cette disposition ne saurait, en aucun cas, s'étendre aux entrepreneurs tirant de la représentation ou exécution un profit direct ou indirect.

Les droits reconnus aux auteurs et compositeurs par le présent article s'exerceront sans qu'il soit besoin d'aucune mention ou réserve insérée en tête des œuvres.

Art. 3. — Les articles de journaux ou de recueils périodiques publiés dans l'un des deux pays peuvent être reproduits en original ou en traduction, dans l'autre pays, à moins que les auteurs ou éditeurs ne l'aient expressément interdit. Pour les recueils, il peut suffire que l'interdiction soit faite d'une manière générale en tête de chaque numéro du recueil.

En aucun cas, cette interdiction ne peut s'appliquer aux articles de discussion politique ou à la reproduction des nouvelles du jour et des « faits divers ».

Il est bien entendu que la faculté de reproduction prévue par le présent article ne s'étend pas aux romans-feuilletons.

Art. 4. — Il est permis de publier dans l'un des deux pays des recueils d'extraits ou de morceaux choisis d'ouvrages de divers auteurs qui auraient paru dans l'autre pays, pourvu que ces publications soient spécialement appropriées à l'enseignement et qu'il soit fait mention du nom des auteurs cités.

Art 5. — Les architectes des deux pays auront dans l'autre, sur la reproduction ou l'exécution de leurs œuvres, les mêmes droits que ceux reconnus aux auteurs d'œuvres d'art, en tant qu'il s'agit d'édifice ou de parties d'édifices ayant un caractère artistique spécial.

Art. 6. — Les œuvres photographiques jouiront, dans l'un et dans l'autre pays, de la protection que les lois y assurent aux œuvres photographiques nationales.

Art. 7. — Tout privilège ou avantage qui est ou sera accordé par l'un des deux pays à un autre pays, en matière de protection des droits des auteurs ou de leurs ayants cause, sur leurs œuvres de littérature ou d'art sera acquis de plein droit aux ressortissants de l'autre Etat.

Art. 8. — Les œuvres qui ne sont pas tombées dans le domaine public dans leur pays d'origine, au moment de la mise en vigueur de la présente convention, jouissent de la même protection que celles publiées postérieurement. Il est spécialement entendu que les stipulations de l'article 2 ci-dessus s'appliquent également aux œuvres mentionnées audit article et publiées avant la mise en vigueur de la présente convention.

Art. 9. — La présente convention entrera en vigueur aussitôt après l'échange des ratifications qui aura lieu dans le plus bref délai possible. Elle demeurera obligatoire jusqu'à l'expiration d'une année, à partir du jour où l'une des parties contractantes l'aura dénoncée.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs ont signé la présente convention et y ont apposé leurs cachets.

Fait en double expédition, à Paris, le 23 juillet 1892.

Ribot, Lardy, Cramer-Frey.

L'article additionnel à la convention sur les rapports de voisinage autorise, dans l'intérêt des populations limitrophes, l'importation réciproque d'un pays dans l'autre, moyennant le payement d'une taxe égale à la moitié des droits du tarif le plus réduit, les bois sciés provenant des scieries dans un rayon de 10 kilomètres de chaque côté de la frontière sans que ces importations puissent excéder 15.000 tonnes par an pour chaque pays.

Parmi les documents relatifs à l'arrangement commercial entre la France et la Suisse figure une lettre en date du 23 juillet, par laquelle M. Ribot appelle l'attention du Ministre suisse sur l'article 5 de cet arrangement, qui contient une disposition relative aux drawbacks. Il fait observer que le remboursement partiel des droits supportés par les filés de coton ne rentre pas dans la catégorie des cas prévus par l'article 5.

A la même date, le Ministre suisse fait part à M. Ribot du vœu exprimé par le Conseil fédéral de soumettre à une nouvelle étude les conditions des immeubles

dont les citoyens suisses sont propriétaires ou fermiers dans les zones franches du pays de Gex et de la Haute-Savoie.

Le Ministre des affaires étrangères, en accusant réception de cette lettre à M. Lardy, déclare que le Gouvernement de la République est disposé à soumettre ce point à un examen ultérieur, se réservant d'ailleurs d'appeler de nouveau l'attention du Conseil fédéral sur diverses questions qui intéressent les zones franches dans leurs relations avec la Suisse.

L'arrangement franco-suisse a donné lieu à de nombreuses négociations. Si le Parlement français en modifie un ou plusieurs articles, tout est à recommencer ; mais il ne faut pas attribuer d'avance à la Chambre et au Sénat des intentions qu'ils n'ont peut-être pas. En somme, admettons que cet arrangement soit ratifié intégralement par nos élus, rien ne nous prouve que le Parlement suisse, usant de son droit, lui aussi, ne réclame des modifications en dernier ressort.

Certes, nous estimons que l'arrangement franco-suisse, discuté par des hommes compétents, dont la bonne foi n'est pas en cause, devrait être adopté. La folie protectionniste de M. Méline et de ses amis a causé trop de mal pour que des gens sérieux s'associent derechef à une nouvelle aventure de ce genre. Nous ne pouvons oublier, d'autre part, que certains industriels suisses, ont fait preuve d'une intransigeance aussi redoutable.

Le Gouvernement français est considéré comme engagé, le Conseil fédéral excipe de la loyauté parfaite ; les choses à ce point doivent aboutir ; cependant l'arrangement ne deviendra un traité qu'après les votes des Parlements des deux pays. Il ne faut pas s'effrayer préalablement des discussions qui vont avoir lieu ; il se peut fort bien que, après des débats approfondis et mouvementés, le document que nous avons reproduit se transforme et devienne moins exclusif. Il donnera ainsi une satisfaction plus complète au monde des affaires de la France et de la Suisse.

LA LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉPOTS ET COMPTES COURANTS

Les liquidateurs de la Société viennent d'adresser la circulaire suivante aux actionnaires qui n'ont pas encore fait connaître leurs intentions relativement aux dernières offres du Conseil d'administration :

« Par notre lettre du 2 mai dernier, nous avons avisé les actionnaires de la Société de Dépôts et de Comptes courants de la nécessité dans laquelle nous nous trouvions de faire un appel de fonds de 250 fr. pour payer le passif d'environ 53 millions.

« Avant l'expiration du délai fixé pour le versement de cet appel de fonds, un groupe d'anciens administrateurs et censeurs de la Société est intervenu pour offrir aux actionnaires, individuellement, de prendre leur lieu et place, à des conditions déterminées, moyennant la renonciation de ceux-ci à toute action en responsabilité. Cette offre était subordonnée à un versement de 100 fr. par action à la charge de l'actionnaire et à l'adhésion préalable des neuf dixièmes des actions.

« Nous n'avions pas à poursuivre la rentrée de l'appel de fonds avant que les actionnaires aient été mis à même de se prononcer sur le mérite de cette proposition.

« Comme, à la suite de son échec et de son abandon, une nouvelle proposition a été faite le 25 juillet aux actionnaires par le groupe d'anciens administrateurs et censeurs qui avait présenté sans succès la première, nous avons également cru devoir attendre l'expiration du délai laissé aux actionnaires pour donner ou refuser leur adhésion à une combinaison qui était faite, cette fois, sans condition d'une majorité d'adhésions et qui limitait leur versement à 50 fr. par titre, sous réserve, bien entendu, de tous droits de la Société, en cas d'inexécution par les anciens administrateurs et censeurs de toutes les obligations prises par eux vis-à-vis des actionnaires.

« Vous êtes au nombre des actionnaires qui n'ont pas envoyé d'adhésion à la proposition du groupe des anciens administrateurs et censeurs et qui, d'autre part, n'ont pas effectué purement et simplement le versement de 250 fr. par action appelé le 2 mai dernier.

« Nous venons, en conséquence, vous rappeler les obligations auxquelles vous êtes tenu vis-à-vis de la Société et vous aviser qu'il va être procédé à votre égard, en exécution et en conformité des statuts sociaux, au recouvrement de l'appel de fonds légalement publié le 2 mai.

« Nous espérons que le dernier avis que nous vous adressons aujourd'hui ne restera pas infructueux et que vous effectuerez de suite votre libération. Toutes réserves vous seront d'ailleurs données, lors du paiement, pour les actions individuelles en responsabilité que vous pourrez entendre exercer dans l'avenir contre les anciens administrateurs et censeurs.

« Veuillez agréer nos civilités empressées.

Les liquidateurs :

EMILE MERCET, *Banquier à Paris.*

EDMOND MOREAU, *Administrateur de Sociétés près le Tribunal de Commerce de la Seine.* »

Cette circulaire, si nos renseignements sont exacts, a été tirée à un très grand nombre d'exemplaires, ce qui prouve que les actionnaires ont mis peu d'empressement à répondre. Il est certain que les esprits ont été quelque peu troublés par une série de circonstances que nous avons exposées en temps et lieu, au fur et à mesure qu'elles se produisaient. Parmi celles-ci, nous rappellerons tout d'abord les tentatives faites pour provoquer une résistance générale, tentatives appuyées d'espérances illusoires ; ensuite l'accroissement des concessions faites par l'ancien Conseil, la venue à résipiscence d'un certain nombre de personnalités qui ont fini par consentir des sacrifices refusés au début, de telle sorte qu'on a pu croire que ce marchandage pouvait aboutir à la libération complète, sans bourse délier, des actionnaires. On prend aisément ses désirs pour des réalités. Or, le désir des actionnaires est évidemment de ne pas ajouter des sommes nouvelles aux sommes déjà perdues.

Nous croyons pour notre part, après examen, que l'extrême limite des sacrifices à faire par l'ancien Conseil a été atteinte, et qu'un refus opposé par les actionnaires aux offres du Conseil aboutira, non pas à des offres plus avantageuses, mais à une rupture définitive. Or, la conséquence d'une rupture, c'est, au minimum, l'appel de 250 fr. par action, avec, comme compensation, des procès contre les administrateurs. Cette compensation est-elle suffisante ? nous ne le croyons pas. Les actionnaires auront la certitude de payer. Ils n'auront pas celle de rentrer dans leurs fonds, et, s'ils y rentrent, ils attendront la fin des procès, c'est-à-dire des années. Or, pendant des années, il se passe bien des choses : des fortunes peuvent s'évanouir, et des solvabilités s'éteindre. On peut, à un moment donné, se trouver muni de tous les arrêts du monde, en présence d'un débiteur qui n'a plus rien, et garder comme fiche de consolation, au fond d'un tiroir, le reçu du versement désormais irrécouvrable de 250 fr. par action.

Nous estimons sincèrement qu'il vaut mieux, même au prix d'un sacrifice de 50 fr. par titre, éviter d'en courir le risque.

F. P.

LES OBLIGATIONS 3 0/0 DES CHEMINS AUTRICHIENS

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, que les jurisconsultes auxquels le *Crédit Mobilier* s'était adressé avaient émis l'avis que la mesure prise par le Conseil d'administration des Chemins Autrichiens était illégale, et que, en conséquence, cet établissement allait soumettre le cas aux tribunaux français.

Il est bien évident que si la solution adoptée par nos magistrats est favorable aux intérêts français, elle n'aura qu'une influence morale, attendu qu'il faudra ensuite demander l'*exequatur* des tribunaux autrichiens, ce qui revient à dire que l'affaire devra être plaidée à nouveau devant la seule juridiction qui puisse, dans l'espèce, disposer d'une sanction. Mais cet effet moral ne saurait être considéré comme une quantité négligeable, surtout si l'on tient compte que nos tribunaux ont l'habitude de motiver fortement leurs jugements.

Ce qui complique la situation, c'est que les obligataires ne peuvent pas invoquer un texte précis, et que les stipulations inscrites sur le titre ne mentionnent pas une exonération d'impôts. Mais cet argument est simplement tiré d'une omission, et on peut répondre tout d'abord que, si les titres ne prévoient pas une décharge de l'impôt, ils ne prévoient pas davantage l'obligation de le payer, de sorte que le terrain reste net et qu'on a le droit de faire appel à toutes les autres preuves.

Or, il y a tout d'abord une véritable possession d'état, puisque, à l'époque de la première émission, il y avait un impôt, que les obligations en ont été déchargées en fait et qu'elles ne l'ont pas supporté depuis lors ; il y a eu ensuite plusieurs déclarations verbales, soit au cours des séances des assemblées générales, soit dans d'autres circonstances. En 1886, notamment, M. Joubert a fait dans ce sens une déclaration catégorique et publique qui n'a pas été démentie par le Conseil d'administration. Enfin, sans épuiser la longue série de présomptions qu'on pourrait ainsi accumuler, nous reproduirons les paragraphes suivants de l'acte de concession du réseau complémentaire de la Compagnie.

§ 17

« La Société est autorisée à se procurer le capital entier nécessaire à l'exécution du nouveau réseau par la création d'obligations au capital nominal de 500 fr. (200 florins valeur autrichienne en argent) rapportant 15 fr. d'intérêt et remboursables pendant la durée de la concession à partir du 1er janvier 1871 par amortissement annuel ordinaire.

« Le gouvernement garantit à la Société une annuité égale à l'intérêt et à l'amortissement des obligations émises, nécessaire pour réaliser le capital consacré à l'établissement du nouveau réseau.

§ 20

« Tous les impôts fonciers ou autres analogues : *impôt du revenu et frais de timbre* de coupons des obligations à émettre pour le nouveau réseau, comme aussi les droits à payer en France pour la cote à la Bourse de Paris de ces obligations, *seront comptés dans les frais d'exploitation.*

« La Société n'est pas soumise à l'impôt du revenu pour les avances que le gouvernement aurait à lui faire en exécution de la garantie. »

Notons aussi cette déclaration, tirée du rapport présenté à l'assemblée générale extraordinaire du 18 juillet 1874, et présidée par M. le baron de Wodianer :

« Par la convention du 1er décembre 1866 avec le gouvernement autrichien, le montant de la garantie d'intérêt affectée à l'ancien réseau de la Compagnie a été porté à 5.200.000 florins, valeur autrichienne en argent, soit 13 millions de francs.

« Par l'acte de concession du chemin de fer de Temesvar à Orsova, la garantie de l'ancien réseau se trouvera augmentée de un million de florins en argent, ce qui porte la garantie totale à 6.200.000 florins, soit 15.000.000 fr.

« Cette disposition nous donne la faculté d'émettre une série nouvelle des anciennes obligations 3 0/0 jouissant comme toutes les séries antérieures d'une garantie d'Etat égale au montant *intégral* des intérêts et de l'amortissement.

« Nous vous proposons, en conséquence, d'émettre une 9e série d'obligations 3 0/0 faisant suite à celle du 1er octobre 1869 jusqu'à concurrence du capital de la nouvelle somme que nous est garantie. »

Nous attirons l'attention de nos Lecteurs sur le mot « intégral » qui, si les vocables ont bien la signification qu'on leur attribue, veut évidemment dire qu'aucune réduction ne sera opérée sous quelque forme que ce soit.

La Chambre syndicale des Agents de change de Paris a naturellement examiné la question. Elle a décidé qu'à partir du 6 septembre, les obligations se négocieraient sous deux rubriques distinctes : l'une avec « jouissance mars 1892 », l'autre avec « jouissance septembre 1892, » et la mention « ex-coupon de septembre 1892 payé à raison de 6 fr. 75. » Cette résolution, sage et modérée à la fois, a le caractère d'un avertissement très net, sans affecter l'allure d'une rupture définitive. La Chambre syndicale prend ainsi position, et reste fidèle à son rôle d'intermédiaire soucieux de l'intérêt de ses Clients. On ne peut lui demander davantage, étant donné surtout son caractère officiel. Les Bourses étrangères, qui ne sont pas tenues aux mêmes considérations, peuvent aller beaucoup plus loin, et certaines maisons prennent les initiatives les plus hardies : c'est ainsi que la *Genossenschafts bank*, de Francfort, fait au public une avance de 5 marks par coupon, et se charge de poursuivre l'encaissement du reste, à condition que les porteurs lui donnent leur pouvoir. Or, elle a déjà reçu, dit-on, l'adhésion de plus de 150.000 titres.

A Paris, le *Crédit Mobilier* a également groupé autour de lui un grand nombre d'obligataires, et son directeur, M. Porlitz, est parti pour Vienne, à l'effet de se mettre en rapport avec les juriconsultes autrichiens et d'examiner comment il conviendrait d'entamer la procédure sur place. Il va sans dire que nous continuerons à suivre de très près cette affaire, qui intéresse de gros capitaux français.

G. P.

Le manque d'espace nous oblige à remettre au prochain numéro la suite de « l'Etude sur la législation du travail en Suisse. »

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	25 août	1er septembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 25 août / 1er sept.		
Or .... 1.671.856.962 / 1.668.419.817 ; Argent... 1.297.682.894 / 1.296.987.838 ; 2.969.539.857 / 2.965.407.656	2.969.539.857	2.965.407.656
Effets échus hier à recevoir ce jour....	10.936	900.571
Portefeuille Paris — Effets Paris........	164.193.227	171.494.077
Portefeuille Paris — Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales..........	267.677.421	328.953.390
Avances sur lingots à Paris............	28.415.200	28.307.200
Avances sur lingots dans les succursales	8.897.694	9.023.672
Avances sur titres à Paris............	123.435.684	123.629.289
Avances sur titres dans les succursales	158.979.179	159.921.364
Avances à l'Etat..........	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.514.914	99.514.914
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales...........	9.369.387	9.369.387
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..........	2.501.531	2.879.263
Emploi de la réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Divers..........	111.216.364	116.185.393
Total..........	4.210.639.590	4.282.474.374
PASSIF		
Capital de la Banque..........	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857.......	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation	3.038.706.050	3.091.629.480
Arrérages de valeurs déposées	15.842.115	14.924.459
Billets à ordre et récépissés..........	42.535.695	42.813.531
Compte courant du Trésor, créditeur...	441.657.320	457.470.703
Comptes courants de Paris............	356.165.588	312.180.992
Comptes courants dans les succursales.	54.005.137	77.713.677
Dividendes à payer..........	3.429.015	3.268.187
Escompte et intérêts divers	2.926 230	3.235.394
Réescompte du dernier semestre.......	910.847	910.847
Divers..........	27.646.084	51.811.592
Total..........	4.210.639.590	4.282.474.374

Comparaison avec les années précédentes

	6 sept. 1888	5 sept. 1889	4 sept. 1890	3 sept. 1891	1er sept. 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.554.1	2.861.6	2.942.3	2.999.0	3.091.6
Encaisse	2.321.7	2.592.2	2.572.2	2.627.2	2.965.4
Portefeuille........	537.9	515.8	497.2	636.7	700.4
Avances aux partic.	262.3	265.6	260.9	298.6	320.8
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	300.2	278.5	146.5	271.7	457.4
— part...	402.6	473.7	391.3	427.2	[illegible]
Taux d'Escompte...	2 1/2 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 1/2 0/0
Prime de l'or.......	4 0/00	1 1/2 0/00	3 0/00	5 0/00	2 0/00
Bénéfices nets......	880.0	832.2	1.048.0	1.787.8	356.1

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Les titres de l'emprunt consolidé 4 1/2 0/0 des Etats-Unis sont appelés au remboursement au pair depuis le 1er septembre.

En conséquence, cet emprunt a cessé d'être négociable à la Bourse de Paris depuis ledit jour 1er septembre 1891.

Depuis le 1er septembre, les obligations 6 0/0 de la Société hellénique du Canal de Corinthe ne sont plus négociables qu'en titres définitifs, munis de coupons.

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse

Opérations du 16 au 31 août 1892

Reçu des déposants :			
A Paris......	2.961 vers^{ts}	(d^t 468 nouv.)	967.241 47
Dans les départements.	5.681 —	284 —	191.081 01
Ensemble.....	8.642	752	1.158.322 48
Payé aux déposants :			
Arrérages de rentes viagères..............			156.951 11
Payé à leurs héritiers :			
Remboursements de capitaux réservés.....			575.913 01
Ensemble....................			732.864 12
Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à			176.023 »

aux noms de 1.789 parties.

Le total des rentes viagères est de...	32.572.972 »

réparties entre 185.856 titres.

La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs....	2.396.295 50
Elle a placé :	
En obligations départementales et communales	1.504.691 31

Opérations concernant les Caisses d'épargne ordinaires du 21 au 31 août 1892

Dépôts de fonds..........................	7.006.577 11
Retraits de fonds........................	2.922.741 14
Excédent de dépôts..........	4.083.835 97

L'excédent de dépôts du 1er janvier au 31 août 1892 s'élève à 53.260.323 fr. 27.

Capitaux employés en achats de rentes du 21 au 31 août 1892 :

1° Pour placement des excédents de dépôts et, en outre, des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des Caisses d'épargne ordinaires, 2.696.575 fr. ;

2° Pour le compte des déposants des Caisses d'épargne ordinaires, 385.893 fr. 90.

Pendant le mois d'août, le montant des capitaux employés en achats de rentes a été de 15.369.397 fr. 70. Ces achats ont été faits pour le compte des Caisses suivantes :

Caisses d'épargne ordinaires......	7.869.691 65
Caisse nationale d'épargne........	7.473.720 85
Caisse d'assurances en cas d'accidents...........................	25.985 20
Total.......	15.369.397 70

La Reconstitution du Panama. — Nous n'avons aucun renseignement à ajouter cette semaine à ceux que nous avons donnés dans notre dernier numéro. La question intéresse tant de monde qu'une impatience presque fébrile se manifeste chez les intéressés. Mais il est juste de faire remarquer que la tâche entreprise par M. Hiélard, déjà suffisamment ardue par elle-même, est rendue plus difficile encore par les absences qui sont la conséquence de la saison.

Octroi de Paris. — Les produits de l'octroi de Paris se sont élevés, pendant le mois d'août 1892, à 11 millions 454.640 fr. 74, en augmentation de 563.088 fr. 68 sur les produits d'août 1891 et en augmentation de 878.690 fr. 74 sur les évaluations budgétaires correspondantes.

Les produits, depuis le 1er janvier 1892, se sont élevés à 94.954.370 fr. 23, en augmentation de 1.767.129 fr. 85 sur l'année 1891 et de 5.008.476 fr. 23, comparativement aux évaluations budgétaires.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 12 au 18 août (33e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. de la semaine 1891	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1891	Différence pr 1892
Etat....................	2.665	858	833	22.752	22.395	+ 357.»
Paris-Lyon-Méditer.	8.364	7.169	7.517	213.086	214.493	— 1.407.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	94	94	2.794	2.820	— 26.»
— Chemins Algériens..	513	200	245	5.404	5.721	— 317.»
Nord....................	3.629	4.052	3.746	114.420	113.106	+ 1.314.»
Ouest....................	4.961	3.349	3.490	89.969	89.141	+ 828.»
Orléans..................	6.432	3.728	3.625	104.925	102.354	+ 2.571.»
Est......................	4.691	3.106	3.014	88.180	87.984	+ 196.»
Midi.....................	3.023	1.939	1.993	54.004	55.236	— 1.232.»
Est-Algérien..........	897	187	153	3.666	3.798	— 132.»
Bône-Guelma voie larg.	534	116	118	2.336	2.376	— 40.»
— voie étroite	128	5	11	200	226	— 26.»
Ouest-Algérien.......	296	52	67	1.688	1.562	+ 126.»
Arzew à Kralfallah..	214	30	37	862	805	+ 57.»
Médoc..................	101	26	25	673	673	+ 6.»

Mort de M. Cendre. — Nous apprenons avec les plus vifs regrets la mort de M. Cendre, directeur des Chemins de fer de l'Etat. Ancien directeur des Chemins de fer au Ministères des Travaux publics, inspecteur général des ponts et chaussées, il avait été appelé, il y a cinq ans, à diriger l'exploitation des Chemins de fer de l'Etat. Sa mort laissera un grand vide dans cette Administration.

Omnium Lyonnais. — L'assemblée générale extraordinaire du 23 juin dernier, devant les difficultés de trouver une rémunération avantageuse du capital, et sur la proposition du Conseil d'administration, a voté la clôture des opérations sociales. Il en résulte que tout l'actif, composé du capital de 3.900.000 fr. et des réserves diverses s'élevant à 2.829.856 fr., sera réalisé pour en faire la répartition aux 7.800 actions de 500 fr., qui forment l'avoir social. Les actionnaires du début avaient versé 399 fr. par action. La répartition leur attribue 850 fr. par action. Leur capital primitif s'est donc accru de 451 fr., soit une progression de 112 0/0.

Le Câble de Marseille à Oran. — Le steamer *François-Arago* a quitté mercredi Marseille pour procéder à la pose du câble qui doit relier cette ville à Oran. Il a procédé auparavant à une soixantaine de sondages et a trouvé des fonds de 2.500 mètres. On compte que l'opération de la pose ne durera pas plus de sept ou huit jours.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Des huit premiers mois....	52.554.280	57.620.095
Du 1er septembre..........	210.000	180.000
Du 2 septembre	200.000	350.000
Du 1er janvier au 2 sept....	52.964.280	58.150.095

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

La liquidation s'est effectuée dans d'excellentes conditions, et au grand dommage des vendeurs. Le fait capital, c'est le cours du pair définitivement acquis au 3 0/0, comme notre directeur l'avait d'ailleurs depuis longtemps prédit. Comme une certaine réaction s'était produite depuis, on avait présenté la « conquête du pair » comme un triomphe éphémère, qui devait même

au gré des pessimistes, être suivi de déboires. Aujourd'hui, les adversaires baissent pavillon, et reconnaissent que le cours de cent francs a été atteint et dépassé non pas par suite d'un hasard fortuit ou d'une spéculation intéressée, mais grâce à l'intervention raisonnée et continue de l'épargne, qui a accumulé des achats de classement.

Les reports ont été modérés : sur le 3 0/0, nous trouvons de 12 à 9 centimes au parquet, et de 7 à 12 en coulisse ; nous relevons à peu près les mêmes chiffres sur l'*Amortissable*, et du 16 à 14 centimes sur le 4 1/2 p. 100.

Rentes Françaises. — Nous retrouvons le 3 0/0 à 100 fr. 50. Le cours de compensation a été de 100 fr., celui de la liquidation précédente avait été de 98 40. Enfin on cotait samedi dernier 99 52, L'*Amortissable* est à 100 25 contre 99 60 au 27 août. Le cours de compensation a été également fixé à 100 fr. Le 4 1/2 est à 105 65, contre 105 50.

Le *Tunisien* suit le mouvement, nous le retrouvons à 492 25 contre 487 50.

Sociétés de Crédit Françaises. — La *Banque de France* réagit de 4.195 à 4.150. Le bilan au 1er septembre accuse une diminution dans les bénéfices, qui sont de 309.164 fr. pour la semaine, au lieu de 496.149 pour la période correspondante de 1891. Notons également une diminution de l'encaisse métallique, qui n'est à relever qu'en raison de la rareté du fait, mais qui est d'ailleurs insignifiante. Cette diminution, due surtout à l'échéance du 1er septembre, est de 4.132.201 fr., dans lesquels l'or figure pour 3.437.000 fr. Certains Conseils généraux se sont laissés aller à voter des vœux fantaisistes à propos du renouvellement du privilège. Bien que ces manifestations, d'ailleurs isolées, soient toutes platoniques, il eût mieux valu les éviter, ce qu'on aurait obtenu en en finissant avec cette question avant la séparation des Chambres.

La *Banque d'Escompte* regagne une partie du terrain perdu. Nous la retrouvons à 225 au lieu de 215.

La *Banque de Paris et des Pays-Bas* fait un pas en avant. Elle s'inscrit à 681 25 contre 660. Les pourparlers entre cet établissement de crédit et la *Banque d'Espagne* pour une avance de 50 millions ont définitivement abouti. La Banque de Paris recevrait, en échange de cette somme, des bons du Trésor espagnol, endossés par la Banque d'Espagne, et portant intérêt à 5 0/0.

La *Banque Transatlantique* est également en prog[illegible]s et passe de 400 à 422 fr. La *Compagnie algérienne* est stationnaire à 485.

Le *Comptoir National d'Escompte* est à 510, avec tendance à la hausse. Le *Crédit Foncier*, comme nous l'avions prévu, est en hausse marquée, et s'inscrit à 1.125 contre 1.110. La valeur intrinsèque de ses actions est certainement bien supérieure à ce cours. Dans sa dernière séance hebdomadaire, le Conseil d'administration a autorisé 2.237.700 fr. de prêts fonciers, et 222.684 fr. de prêts communaux, soit, au total, 2.460.384 francs de prêts nouveaux.

Le *Crédit Industriel et Commercial* est ferme à 555, ainsi que le *Crédit Lyonnais* à 807 50. Le *Crédit Mobilier* perd encore du terrain à 137 50, sans qu'aucune cause raisonnable puisse être donnée à cette baisse.

La *Société générale* est bien tenue à 485. La *Banque Parisienne* est à 391 25 au lieu de 388. Son assemblée générale doit avoir lieu le 17 septembre, et le Conseil d'administration proposera un dividende de 20 fr.

Chemins de Fer Français. — Nous avons à enregistrer, pour la semaine du 22 au 28 août, une moins-value de 41.000 fr. portant principalement sur le *Paris-Lyon-Méditerranée*. Cette différence est insignifiante, si l'on réfléchit tout d'abord qu'elle porte sur un seul réseau, et ensuite que la plus-value totale de l'exercice atteint pour l'ensemble des six grandes Compagnies: 2.271.000 fr.

Le *Bône-Guelma* est en réaction à 729 fr. au lieu de 733. L'*Est-Algérien*, en revanche, s'avance de 600 à 615. Il n'y a pas plus de raison pour expliquer la baisse de l'un que la hausse de l'autre. L'*Est* est à peu près stationnaire à 940. Le *Paris-Lyon-Méditerranée*, qui est pourtant cause de la moins-value actuelle, s'inscrit à 1.540 au lieu de 1.535. Le *Midi* passe de 1.320 à 1.325; le *Nord* qui a une assez forte plus-value, est à 1.892 50 au lieu de 1.887 50. L'*Orléans* perd 10 fr. à 1.580. L'*Ouest* est stationnaire à 1.110, et le *Sud de la France* regagne le cours de 500.

Sociétés Industrielles Françaises. — La *Compagnie Parisienne du Gaz* est en progrès à 1.480 au lieu de 1.468 75, ainsi que la *Compagnie Transatlantique*, qui passe de 575 à 600.

Les *Omnibus de Paris* ne varient pas à 1.049. Les *Voitures* regagnent une partie des points perdus au moment de la grève et reviennent de 692 à 697 50. Le *Panama* supporte, comme il fallait s'y attendre, le contre-coup du silence du Comité Hiélard et revient à 22 50. Nous l'avions laissé samedi dernier à 25.

Le *Suez* est faible à 2.745. Les *Téléphones*, qui avaient subi, la semaine dernière, une baisse absolument injustifiée au moment précis où ils enregistraient un succès, prennent le dessus et reviennent de 455 à 470. On trouvera aux informations des nouvelles de la pose du câble de Marseille à Oran.

Sociétés étrangères diverses. — Sous l'empire de la bonne tenue des valeurs ottomanes, la *Banque Impériale d'Autriche* passe de 568 75 à 580. Pas de changement sur le *Crédit Foncier d'Autriche*. Le *Crédit foncier égyptien* est ferme à 475.

Les *Chemins Andalous* passent, d'un seul coup, de 330 à 350. La plus-value totale, depuis le commencement de l'exercice, s'élève à 108.887 fr., sur lesquels la semaine du 13 au 19 août figure pour 11.711 fr. Le *Madrid à Saragosse* a également encaissé une plus-value et cote 215 contre 211. Les *Autrichiens-Hongrois* réagissent de 647 à 640. Nous consacrons un nouvel article à la situation créée par la division du Conseil d'administration, qui fait supporter aux obligataires l'impôt de 10 0/0.

Les *Méridionaux* restent à 646 25 au lieu de 635. Les *Portugais* reculent à 80. L'assemblée générale est convoquée pour le 1er octobre prochain à Lisbonne, à l'effet d'examiner les comptes de l'exercice 1891, le rapport du Conseil d'administration et l'avis du Conseil fiscal.

Fonds d'Etats étrangers. — Les *Consolidés anglais* sont stationnaires à 97 40. L'*Autriche 4 0/0 or* s'avance à 98 40 contre 98. Les *Fonds Brésiliens* sont faibles, sans grand changement ; nous retrouvons le 4 1/2 1888 à 64 au lieu de 64 25, et le 4 0/0 1889 à 60 85 au lieu de 60 95.

Les *Fonds Egyptiens* sont tous en progrès. On gagne 55 centimes sur la *Daïra-Sanieh* à 100 75; 40 centimes sur l'*Unifiée* à 98 80, et 55 centimes sur la *Privilégiée* à 94 60.

L'*Extérieure Espagnole* s'inscrit à 66 97 au lieu de 63 87. Cette hausse s'explique par la bonne tenue des recettes du Trésor, qui ont augmenté de 2 millions et demi de pesetas pendant le mois de juillet, et par la conclusion de l'emprunt consenti par la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, et dont nous donnons plus haut les bases. L'*Italien* est également en hausse à 92 67 au lieu de 91 42. On donne comme raison de ce mouvement la plus-value des recettes douanières, qui atteint deux millions.

Le *Portugais 3 0/0* cote 23 70 au lieu de 24 05. On n'attache évidemment, jusqu'à nouvel ordre, qu'une importance relative au bruit d'une reprise des négociations par voie diplomatique. Les *Fonds Russes* font preuve d'une excellente tenue. Le moins favorisé est le 3 0/0 1891, qui reste stationnaire à 78. Les *Valeurs Ottomanes* sont toutes en progrès. La *Dette* s'inscrit à 21 65 contre 21 05. La *Consolidation* à 387 50 au lieu de 380, les *Priorités* à 435 au lieu de 432 50, et les *Douanes* à 465 au lieu de 458 75. La situation générale des finances du pays et le développement qu'y prennent en ce moment les affaires industrielles expliquent largement cette confiance du public.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	Rentes à payer		RENTES FRANÇAISES	Dividende ou intérêt distribué en 1888	1889	1890	1891	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 6 août	13 août	20 août	27 août	2 sept.
Millions	Francs															
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	99 37	99 62	99 97	99 52	100 50
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable.....	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	99 42	99 62	100 »	99 60	100 25
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	105 45	105 55	105 50	105 50	105 65
26066	883.855.348															
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	485 »	489 50	489 25	487 50	492 25
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 62	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	4190 »	4175 »	4180 »	4195 »	4150 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	242 50	235 ..	235 »	215 »	225 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	657 50	657 50	660 »	660 »	681 25
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	412 »	412 »	412 »	400 »	422 50
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	500 »	490 »	485 »	485 »	485 »
160.000	500	250	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	514 »	512 50	512 50	508 75	510 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1105 »	1105 »	1116 25	1110 »	1125 »
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	550 »	547 50	550 »	550 »	555 »
400.000	500	250	Credit Lyonnais	17 50	25 »	30 »	12 50	667 50	740 »	800 »	782 50	798 75	797 50	806 25	801 25	807 50
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	152 50	150 »	147 50	142 ..	137 50
240.000	500	250	Societé Générale, nom..	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	471 25	473 50	476 25	482 50	485 »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	395 »	393 50	395 »	393 50	388 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	380 »	382 50	390 »	388 »	391 25
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	730 »	722 »	730 »	733 »	729 »
50.000	500	500	Est-Algerien...........	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	590 50	591 »	592 »	600 »	615 »
584.000	500	500	Est.....................	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	922 »	930 »	945 »	943 »	940 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr...	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1522 50	1520 »	1538 75	1535 »	1540 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1300 »	1300 »	1310 »	1320 »	1325 »
525.000	400	400	Nord.....................	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1880 »	1885 »	1890 »	1887 50	1892 50
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1580 »	1585 »	1585 »	1590 »	1580 »
300.000	500	500	Ouest....................	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1080 »	1088 »	1090 »	1100 »	1100 »
40.000	500	500	Sud de la France........	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	500 »	502 »	505 »	495 »	500 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris.....	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	546 25	543 50	549 »	550 50	552 50
336.000	250	250	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1457 50	1460 »	1468 50	1468 75	1480 »
80.000	500	500	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	582 50	581 25	583 75	575 »	600 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	680 »	675 »	685 »	685 »	685 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1055 »	1045 »	1049 »	1048 »	1049 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	705 »	705 »	700 »	692 »	697 50
600.000	500	500	Canal de Panama.......	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	26 25	25 »	25 »	25 »	22 50
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	112 13	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2747 50	2750 »	2752 50	2736 25	2745 »
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	392 50	390 »	390 »	390 »	387 »
84.000	500	500	Teleg. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	101 »	101 »	100 »	98 75	109 »
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	445 »	455 »	473 75	455 »	470 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
200.000	2000	2000	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	480 »	485 »	485 »	480 »	480 »
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane....	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	567 50	565 »	575 »	568 75	580 »
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche...	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1034 »	1090 »	1091 25	1085 »	1085 »
60.000	500	125	Cr. Fonc Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	472 50	472 50	473 75	471 50	475 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	80 »	86 25	85 »	84 »	85 50
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	210 »	212 »	215 »	211 »	215 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	330 »	328 75	340 »	330 »	350 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois..	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	657 50	652 50	652 50	647 50	650 »
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	225 »	227 50	230 »	228 75	230 »
420.000	500	500	Meridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	623 75	631 25	643 75	645 »	646 25
350.000	500	500	Nord de l'Espagne......	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	171 25	168 75	175 »	172 50	187 50
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	82 50	81 »	85 »	82 50	80 »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)...	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	187 50	187 50	193 75	186 25	195 »
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'am.		FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0 ...	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 40	97 60	97 70	97 50	97 40
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	98 »	98 25	97 65	98 »	98 40
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	63 »	63 25	63 25	64 25	63 »
20.000.000			4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	59 75	60 »	60 75	[illegible]	60 85
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	100 »	97 90	100 »	100 20	100 75
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	98 75	97 95	99 20	98 40	98 80
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	94 95	93 95	94 40	[illegible]	[illegible]
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	63 90	[illegible]	[illegible]	63 87	[illegible]
1.240.000	[illegible]		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	460 »	459 50	462 »	462 50	467 50
341.000	1940		5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	[illegible]	420 »	419 »	421 »	421 25	430 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	340 »	[illegible]	341 50	338 »	[illegible]
270.000	1962		4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	275 »	296 »	285 »	281 »	[illegible]
592.000.000			Hongrie 4 0/0 or........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	94 50	96 »	95 75	[illegible]	[illegible]
442.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	[illegible]	[illegible]	93 50	[illegible]	90 80	91 12	[illegible]	91 42	[illegible]
			Portugal 3 0/0...........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	23 40	23 50	23 30	23 05	[illegible]
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	101 »	101 »	102 »	101 25	[illegible]
[illegible]	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	» »	» »	73 50	[illegible]	[illegible]	68 20	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	1960		— 4 0/0 1880.	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 40	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	1970		— 4 0/0 Consolidé..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	[illegible]	[illegible]	[illegible]	96 »	[illegible]
[illegible]	[illegible]		— 3 0/0 1891 or	[illegible]	[illegible]	[illegible]	3 0/0	» »	» »	» »	78 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	1952		— 3 0/0 (Ch. Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 [illegible]	77 »	[illegible]	[illegible]	77 [illegible]	[illegible]	[illegible]
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 [illegible]	20 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	487 50
[illegible]	1931		Priorités Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	[illegible]	411 25	420 »	422 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]			Douanes Ottom. 5 0/0.	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	[illegible]	[illegible]	461 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 2 septembre 1892.

Il n'y a, en ce moment, d'autre sujet de préoccupation que l'épidémie de choléra; les questions politiques ont perdu toute espèce d'intérêt. Je dois ajouter immédiatement que les informations sont relativement satisfaisantes; bien que l'on ait constaté à Berlin et dans un certain nombre d'autres villes quelques cas isolés, on a de fortes raisons d'espérer que le fléau ne se manifestera pas avec quelque intensité ailleurs qu'à Hambourg, où il est d'ailleurs en décroissance. Les autorités impériales ont reconnu les dangers qu'il y avait à cacher la vérité sur la situation sanitaire, comme l'avait fait tout d'abord le Gouvernement de Hambourg, et fait maintenant connaître au public, d'une manière exacte, tous les cas avérés ou suspects d'infection cholérique.

L'Empereur, qui devait, au commencement de septembre, se rendre à Gothembourg, pour y chasser avec le roi de Suède, fait annoncer, d'une manière un peu théâtrale, qu'en présence des circonstances actuelles, il restera en Allemagne. L'incurie du gouvernement de Hambourg, qui non seulement n'a pris contre l'épidémie que des précautions insignifiantes, mais encore l'a dissimulée pendant quinze jours, a attiré l'attention du Gouvernement impérial. A l'heure qu'il est, les Gouvernements confédérés sont complètement libres chez eux en ce qui concerne la police sanitaire; comme on veut empêcher le retour de faits semblables à ceux qui viennent de se produire, on prépare, à l'office de l'Intérieur de l'Empire, un projet de loi qui permettra aux autorités impériales d'imposer aux Etats confédérés l'obligation de prendre les mesures d'hygiène publique qu'elles jugeront convenables.

La presse se plaint vivement de l'incertitude dans laquelle on laisse la population au sujet du projet de loi militaire élaboré par le Gouvernement et dont je vous ai déjà entretenus; en particulier, les partis de gauche se montrent très mécontents. On prévoit que le Gouvernement, ne pouvant se passer de l'appui du Centre catholique pour faire adopter par le Reichstag le projet d'augmentation des effectifs militaires, sera contraint de faire des concessions à ce parti, c'est-à-dire de préparer un nouveau projet de loi scolaire donnant satisfaction aux partisans de l'école confessionnelle. Une autre cause de mécontentement réside dans les difficultés financières auxquelles on aura bientôt affaire. La réforme militaire coûtera cher; on ne prévoit rien moins qu'une dépense supplémentaire de 80 millions de marks par an. En outre, la politique coloniale va également nécessiter de nouveaux crédits; la situation dans l'Afrique orientale est loin d'être satisfaisante, et exige des améliorations qui nécessiteront encore des dépenses. Il faudra donc créer de nouveaux impôts d'Empire; je vous ai déjà annoncé qu'on se propose de taxer davantage la bière ou le tabac. Or, les recettes des contributions indirectes sont déjà en voie de diminution, ce qui établit que les charges fiscales sont déjà trop lourdes; et, en effet, dans toutes les classes de la population, on se plaint de l'exagération des impôts. Le Gouvernement allemand est donc menacé de se trouver aux prises avec des difficultés de jour en jour plus considérables.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce Extérieur. — La statistique allemande vient de publier les chiffres suivants du commerce extérieur pour le mois de juillet et pour les sept premiers mois de l'année :

	Juillet 1892	Juillet 1891	Différence de 1892 sur 1891
	Quintaux		
Importations.	29.539.035	29.045.273	+ 523.762
Exportations.	17.226.515	17.110.065	+ 116.451

	Sept premiers mois 1892	Sept premiers mois 1891	Différence de 1892 sur 1891
	Quintaux		
Importations.	166.615.014	159.868.376	+ 6.746.638
Exportations.	108.398.344	110.074.631	— 2.676.287

Ces chiffres sont meilleurs que ceux des mois précédents; les exportations de juillet sont en reprise, mais le déficit des exportations du premier semestre est encore loin d'être comblé. On constate toujours l'excédent des importations sur les importations correspondantes de l'année dernière; cet excédent provient des besoins en céréales amenés par la mauvaise récolte.

Le tableau suivant donne les chiffres relatifs à une série de marchandises particulièrement importantes :

Importations (en quintaux)

	Juillet 1892	Juillet 1891	Sept premiers mois 1892	Sept premiers mois 1891
	—	—	—	—
Coton	211.529	210.436	1.529.235	1.713.145
Minerai de fer	1.764.548	1.937.684	9.638.175	8.247.942
Lin	36.183	29.781	398.367	463.218
Chanvre	42.441	58.156	320 180	315.480
Jute	22.593	54.634	312.197	549.475
Froment	3.267.429	1.302.170	10 339.448	4.008.468
Seigle	734.859	1.166.147	4.883.494	4.662.163
Avoine	125.536	192.168	522.323	811.938
Orge	527.201	736.687	3.024.421	3.466.858
Colza	137.370	101.743	472.150	452.494
Maïs	682.899	518.824	5.243.942	2.043.855
Pommes de terre	148.173	177.324	1.306.424	717.514
Bois de construction	3.628.304	3.145.537	16.149.514	13.558.388
Cuivre	29.539	27.720	202.912	209.030
Bière	38.032	32.956	223.911	183.075
Vin	52.771	37.327	501.791	429.512
Viande abattue	26.327	7.230	157.897	86.275
Café	156.452	148.542	770.825	787.891
Pétrole	621.007	613.831	3.595.955	3.372.307
Laine	175.478	156.965	1,165 914	1.148.174
Chevaux (têtes)	6.637	6.876	57.495	58.351
Bœufs (têtes)	20.107	16.694	168.843	152.934
Veaux (têtes)	825	1.081	10.941	11.659
Porcs (têtes)	61.533	46.217	389.337	383.572
Harengs (tonn.)	116.994	122.614	436.645	520.830

Exportations (en quintaux)

	Juillet 1892	Juillet 1891	Sept premiers mois 1892	Sept premiers mois 1891
	—	—	—	—
Articles de coton	30.700	24.366	191.055	163.950
Ciment	420.532	382.812	2 006.215	2.056.700
Minerai de fer	1.891.380	1.607.997	13.407.739	11.051.540
Pommes de terre	10.850	16.901	358.972	636.152
Bois de construction	304.089	364.762	1.616.517	1.709.809
Sucre	457.059	478.446	2.570.250	3.450.865
Zinc	54.372	66.960	221.101	341.332
Fer et objets en fer.	941.635	902.936	6.558.923	6.709.833
Bière	59.773	73 502	426.408	427.019
Charbon de terre	7.427.896	7.907.042	47.403.502	52.452.091

Les Recettes des Chemins de fer. — Le tableau suivant donne les recettes des Chemins de fer d'Etat allemands au mois de juillet comparées aux recettes de l'année précédente.

1° Chemins de fer dont l'année financière commence au 1er avril.

(En milliers de marks)

	Juillet 1892	Diff. sur juillet 1891	Exercice du 1er avril au 31 juill. 1892	Différ. sur 1891
	—	—	—	—
Chemins prussiens	82.466	+ 25.106	304.220	— 3.052
— d'État Alsace-Lorraine	4.397	+ 87	17.040	+ 685
— Wurtemberg	3.671	+ 298	12.918	+ 466
— Hessois	132	+ 2	493	+ 15
— Mecklembourg.	686	— 65	2.425	+ 218

2° Chemins de fer dont l'année financière commence au 1er janvier.

(En milliers de marks)

	Juillet 1892	Diff. sur juillet 1891	Exercice du 1er janv. au 31 juill. 1892	Différ. sur 1891
	—	—	—	—
Chemins Saxons......	8.119	— 13	49.988	— 211
— Badois........	4.436	— 29	25.935	+ 2
— Oldenbourgeois	546	+ 31	2.962	— 33
— du Main et du Neckar......	676	— 33	3.607	— 349

Les recettes de tous les Chemins de fer de l'Etat dont l'année financière commence au 1er avril ont été, du 1er avril au 31 juillet, de 339.111.649 marks, ou 1.588.100 marks de moins que pendant la période correspondante de l'année financière précédente.

Les recettes des Chemins de fer de l'Etat, dont l'année financière commence au 1er janvier, ont été, du 1er janvier au 31 juillet, de 107.613.411 marks ou 1.786.675 marks de moins que pendant les six premiers mois de 1891.

Le Commerce allemand. — Le tableau suivant donne les prix de gros des principaux articles de consommation en Allemagne, en juillet 1892, comparés aux prix correspondants de 1891 et 1890. Cette statistique montre que le renchérissement général amené par la crise économique est en voie d'amélioration, bien que les prix soient encore à un niveau très élevé.

		1892	1891	1890
		—	—	—
Seigle..................	1000 kil.	185.25	215.70	166.44
Froment..................	—	174.12	237.26	209.07
Avoine..................	—	153.44	174.26	171.44
Maïs..................	—	110.00	132.87	90.75
Orge..................	—	149.50	153.00	145.50
Houblon..................	100 kil.	250.00	250.00	260.00
Pommes de terre........	1000 kil.	60.00	80.00	30.00
Bœufs..................	100 kil.	113.50	113.00	117 25
Porcs..................	—	116.00	104.00	116.50
Veaux..................	—	88.00	93.20	90.00
Moutons..................	—	91.00	110.00	113.25
Beurre..................	—	188.60	186.00	176.00
Sucre raffiné..............	—	56.15	56.75	56.03
Alcool de pommes de terre	10000 lit.	56.10	—	57.94
Huile de colza..........	100 kil.	56.08	59.00	62.02
Harengs..................	—	25.00	22.00	—
Café, Rio..................	—	135.00	162.50.	175.50
Thé, Souchong..........	1 kil.	2.05	2.10	2.00
Riz, Rangoon..........	100 kil.	24.00	25.00	23.00
Tabac, Kentucky........	—	50.00	42.00	40.00
Laine..................	—	250.00	280.00	280.00
Coton..................	—	76.24	82.93	121.27
Fer puddlé..............	1000 kil.	50.50	51.00	66.50
Plomb..................	100 kil.	22.75	26.70	27.00
Cuivre..................	—	106.00	122.00	133.50
Zinc..................	—	42.20	45.90	44.35
Pétrole..................	—	11.63	12.51	13.24
Charbon..................	1000 kil.	21.00	23.00	23.50

Les Obligations des Chemins de fer d'Etat austro-hongrois. — Le commissariat de la Bourse de Berlin a décidé de proposer au Collége des Anciens de rayer de la cote les obligations de la Staatsbahn à partir du 3 octobre.

La *Deutsche Genossenschafts bank*, qui a pris en main, comme on sait, les intérêts des porteurs, a reçu jusqu'ici l'adhésion des porteurs de 150.000 obligations.

La Bourse de Berlin. — Plusieurs financiers berlinois ont élaboré une pétition demandant à ce que la Bourse soit fermée dès deux heures de l'après-midi, à cause des conditions sanitaires et de la pénurie des affaires.

Le Choléra. — On annonce que le marché international de céréales, qui devait avoir lieu à Magdebourg le 5 septembre, ne se réunira pas : cette mesure est prise à la suite de considérations d'ordre sanitaire.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 3 septembre 1892.

Le marché se caractérise de plus en plus par la pénurie des affaires ; le choléra a chassé un certain nombre de spéculateurs de Berlin ; la rareté des transactions a motivé une pétition demandant que la Bourse soit fermée désormais à deux heures au lieu de trois heures.

La liquidation s'opère facilement, grâce à la situation favorable du marché monétaire ; le bon marché des reports est une des causes de la fermeté qu'on constate sur la plupart des valeurs. L'escompte hors Banque est à 1 1/2 0/0.

Les roubles ont regagné au commencement de la semaine le terrain qu'ils avaient perdu la semaine dernière ; mais ils ont fléchi de nouveau, à la suite de bruits annonçant la retraite prochaine de M. Vichnégradski, ministre des finances de Russie. Je considère la démission de M. Vichnégradski au moins comme très problématique ; je me bornerai à faire observer que ce bruit est mis périodiquement en circulation ici par les spéculateurs à la baisse.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	29 juil.	5 août	12 août	19 août	26 août	1er sept.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	87 62	87 87	87 62	87 37	87 37	87 50
Orient 3 0/0..............	65 40	67 12	67 40	67 50	66 50	66 62
Consolidés Russes..........	95 87	96 »	96 50	96 75	96 50	96 62
Hongrois..................	94 25	94 50	95 37	95 12	94 87	95 12
Egypte Unifiée............	98 50	98 50	98 70	98 20	98 30	98 10
Italien..................	91 12	91 »	91 62	92 25	91 90	92 12
Chemins de fer						
Autrichiens..............	129 75	130 75	130 37	129 50	128 62	127 37
Lombards..................	42 12	43 25	43 75	44 »	43 62	43 37
Gothard..................	141 75	145 75	145 37	151 50	152 »	153 25
Nord-Est Suisse............	116 87	117 75	117 62	122 12	121 25	112 »
Central Suisse............	»	»	»	»	»	»
Méridionaux..............	»	»	»	»	»	»
Duxer..................	219 40	217 50	217 75	217 50	217 25	217 »
Marienbourg..............	56 37	60 75	60 75	61 12	60 25	60 »
Ouest Prussien............	72 25	77 »	76 25	66 50	74 50	74 12
Mainzer..................	114 50	116 12	116 »	116 12	115 40	115 50
Lubecker..................	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne..............	199 75	207 25	209 »	209 50	205 50	208 50
Sud-Ouest Russe..........	72 37	74 75	75 25	75 62	74 25	74 87
Banques						
Crédit..................	166 25	168 »	168 75	168 75	167 50	168 »
Disconto..................	188 87	194 50	194 37	194 87	193 40	194 50
Darmstadt-Bank............	137 75	139 »	139 25	139 37	138 12	138 37
Berl-Handels..............	141 25	145 62	145 50	146 »	144 50	145 25
Dresde-Bank..............	144 75	147 »	147 50	147 75	145 50	146 25
National-Bank............	118 ..	119 25	118 90	118 50	117 87	117 62
Mines et diverses						
Laura..................	115 40	121 37	120 75	122 90	120 12	122 75
Dortmund..................	66 37	70 »	69 90	71 90	70 50	72 »
Bochumer..................	135 12	140 37	140 »	142 50	140 25	144 75
Gelsenkirch..............	137 ..	138 75	138 50	139 50	138 37	138 25
Hibernia..................	156 25	158 25	119 37	121 62	118 50	119 62
Harpener..................	146 37	149 25	150 75	150 75	148 40	150 »
Dynamite Trust............	133 ..	132 90	132 62	131 50	129 62	130 50
Nordd Lloyd..............	109 12	111 75	110 25	113 »	114 75	115 25
Allgem. Electr............	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours..............	81 10	81 10	81 10	81 10	80 95	80 95
Londres —	20 41	20 41	20 41	20 41	20 40	20 40
Vienne —	170 65	170 65	270 65	170 65	170 40	170 50
Petersbourg 3 semaines....	204 40	204 30	207 »	207 »	206 60	205 65
Roubles comptant..........	202 75	206 90	208 »	207 90	20[illegible] 37	205 87
— fin courant..........	202 50	207 »	208 25	208 »	204 75	206 »

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 289)

LA SITUATION

Londres, 3 septembre 1892.

Le seul sujet dont on se préoccupe aujourd'hui, c'est le choléra et, fort heureusement, l'épidémie n'a pas

pris ici le développement qu'elle a eu à l'étranger : les seuls cas que l'on ait constatés sont ceux importés directement de Hambourg ; on souhaite cependant que le Gouvernement prenne des mesures préventives plus énergiques, ordonne les quarantaines nécessaires, interdise les débarquements d'émigrants ; une négligence, dans la situation actuelle, pourrait être coupable et ses conséquences terribles.

La politique chôme naturellement depuis la prorogation du Parlement, cependant le choc des partis provoqué par les élections n'a pas encore complètement cessé ; certains incidents qui viennent de se produire nous montrent que la victoire des gladstoniens a rendu courage à beaucoup et font revenir à M. Gladstone des dissidents.

L'incident de Wolverhampton est instructif à ce point de vue. Cette ville est représentée par le doyen de la Chambre des Communes, M. C. D. Villiers, qui siège depuis cinquante-six ans et jouit d'une popularité telle que sa rupture avec le parti libéral, en 1886, ne le fit pas renverser et que personne ne voulut lutter contre lui aux dernières élections. Jugeant la majorité gladstonienne de 40 voix insuffisante, les amis du Cabinet se demandent pourquoi ils sacrifieraient un siège et ils viennent de provoquer un mouvement pour faire abandonner à M. Villiers la circonscription qu'il représente. Un meeting vient d'exprimer contre lui un vote de méfiance et de l'inviter à donner sa démission ; on ne sait pas encore quelle sera la décision de M. C. D. Villiers, mais l'état d'esprit que cette campagne montre est intéressant à noter.

Dans le même ordre d'idées, nous devons signaler l'enthousiasme que la réélection de M. John Morley a soulevée ; les libéraux ont, en effet, enlevé en sept semaines mille voix à leurs adversaires et gagné deux mille votes à leur cause ; on a beau prétendre que les partisans irlandais de M. John Morley ont commis quelques excès de zèle, on doit convenir que cette campagne si vivement menée a été un succès sans précédent et, en politique, le succès est un facteur important.

Voici, en outre, que la campagne commencée par M. Labouchère n'a pas le retentissement que les conservateurs en attendaient et qu'elle ne provoque pas parmi les libéraux les scissions annoncées. M. Labouchère, lui-même, dans le *Truth*, vient de déplacer le terrain de la polémique, il cesse déjà ses attaques contre M. Gladstone et ne s'en prend plus qu'à la Reine.

En effet, d'après les documents publiés, l'enfant terrible du parti libéral n'a pas sollicité de place dans le nouveau Cabinet et M. Gladstone déclare que la Reine n'a exercé aucune pression sur lui pour obtenir l'élimination du député de Northampton. M. Labouchère ne voit, dans cette déclaration, qu'un acte de générosité de la part de M. Gladstone et il continue seulement sa campagne contre l'ostracisme royal.

La situation est donc favorable aux libéraux ; leur récente victoire paraît devoir leur ramener des adhésions, certaines colères se calment, on ne parle plus de divisions dans le parti ; espérons qu'ils sauront mettre à profit cette tranquillité et se préparer à la grande lutte, car le sort du nouveau Cabinet ne sera réellement fixé qu'en janvier, époque où le Parlement se réunira et sera saisi du projet du *home rule*.

Jusqu'à cette date, le Cabinet ne peut qu'observer une attitude pleine de réserves, ne s'engager dans aucune nouvelle question. M. Gladstone vient de prouver qu'il s'en rendait parfaitement compte. La Porte lui avait demandé s'il était disposé à rouvrir les négociations pour une solution définitive de la question égyptienne. M. Gladstone aurait fixé au mois d'avril 1893 la limite du temps en deçà de laquelle il ne pourra songer à engager de pourparlers pour la solution de cette question. Il ne pouvait faire d'autre réponse : la majorité a pour mandat de régler avant tout la question du *home rule* ; avant que celle-ci ne soit tranchée, le Cabinet ne pouvait s'engager sur une question aussi dangereuse que celle de l'évacuation de l'Égypte contre laquelle l'opinion anglaise est nettement dirigée.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
31 août 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	43.075.965	Dette fixe de l'État	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	26.625.965
Total	43.075.965	Total	43.075.965

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	11.209.394
Réserve et profits et pertes	3.745.619	Portefeuille et avances	24.559.950
Trésor et administration publique	3.661.594	Billets en réserve	16.788.995
Comptes particuliers	31.569.893	Or et argent monnayés	1.138.741
Billets à sept jours, etc.	166.974		
Total	53.697.080	Total	53.697.080

Entrées et Sorties d'or de la Banque d'Angleterre
Du 25 au 31 août 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat
	£			£		
25 août	36.000	Souv.	Lisbonne	»	»	»
26 »	20.000	»	Lisbonne	30.000	Souv.	Indes
27 »	»	»	»	»	»	»
29 »	174.000	»	Australie	»	»	»
30 »	»	»	»	50.000	»	Égypte
31 »	40.000	»	Buenos-Ayres	»	»	»
Total.	270.000			80.000		

Excédent des entrées £ 190.000

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								%
1er Juin	25.910	»	26.235	36.069	37.778	16.598	44	2
28 »	26.091	»	26.079	35.986	37.359	16.126	45	»
25 »	26.878	»	25.887	36.965	37.302	16.461	47	»
2 »	27.667	»	25.839	38.131	37.665	17.442	47	»
19 Juin	27.818	»	26.69[illegible]	39.366	39.591	18.278	44	»
6 Juillet	27.153	»	27.219	40.306	41.984	17.572	40	»
13 Juillet	26.719	103	26.567	30.710	38.184	16.384	45	»
20 »	26.764	»	26.495	37.214	38.547	16.719	44	»
27 »	26.769	»	26.792	36.698	38.338	16.427	44	»
3 Août	26.707	»	27.030	35.905	37.888	16.128	44	»
10 »	26.749	»	26.667	36.108	37.723	16.532	45	»
17 »	27.331	»	26.449	35.789	36.588	17.331	48	»
24 »	27.605	»	26.134	35.524	35.735	17.921	50	»
31 »	27.674	»	26.286	35.231	35.769	18.357	53	»

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES
Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. 1892 au 27 août 92	du 1er avr. 1891 au 29 août 91	du 20 au 27 août 1892	du 22 au 29 août 1891
Douanes	19.900	7.583	7.692	328	320
Contributions indir.	25.452	9.991	10.032	470	385
Timbre	13.560	5.947	5.905	240	209
Land tax et House duty	2.450	390	430	5	»
Impôt sur le revenu	13.400	2.636	2.949	43	51
Postes	10.400	3.710	3.750	50	110
Télégraphe	2.560	1.055	1.020	120	121
Terres de la couronne	435	145	145	25	25
Int. des act. canal Suez	220	110	111	»	»
Divers	2.076	1.069	991	6	20
Recettes totales	90.453	32.636	33.026	1.287	1.242
Dépenses	90.109	36.957	35.844	921	1.224

L'Inde et le Bimétallisme. — Nos lecteurs sont au courant de l'agitation que la baisse de l'argent provoque

aux Indes ; des meetings s'organisent chaque jour, le système monétaire y est discuté, les dangers de la situation actuelle y sont exposés, des mesures urgentes réclamées et parmi les remèdes que l'on propose, le bimétallisme est celui qui remporte le plus de suffrages. Sir David Barbour, trésorier de l'Inde, vient de rompre le silence qu'il avait cru prudent de garder jusqu'à ce jour et, dans une lettre adressée à sir W.-H. Houldsworth, lettre que publie l'*Economist*, il établit que le bien-être de l'Inde exige que la colonie ait le même système monétaire que l'Angleterre, et le meilleur serait le double étalon, basé sur une convention internationale.

Le manque d'un étalon commun à tout l'Empire britannique produit pour les finances indiennes un effet déplorable. Dans le budget de la présente année, sir D. Barbour a dû augmenter de 1.700.000 rupees la réserve destinée à couvrir les pertes à provenir de la baisse du change; il prévoit pour l'année prochaine une nouvelle charge de 1.500.000 rupees. Un tel état de choses produit le plus grand trouble dans les finances publiques et privées ; l'équilibre budgétaire ne dépend plus de l'administration ni de la situation matérielle du pays, mais des variations du change. Cette baisse de l'argent, qui atteint toutes les classes, arrête les mesures les plus utiles au développement matériel de la colonie; elle empêche notamment la construction du réseau ferré indien, qui se développait d'une façon si merveilleuse et aurait donné de forts bénéfices; pendant ce temps, les capitaux anglais s'écoulent dans des affaires vicieuses ou sont prêtés à des Etats étrangers dont la faillite n'est qu'une question de temps.

« C'est une rude lutte, conclut sir D. Barbour, que nous avons à soutenir, mais les principes du bimétallisme ont fait de grands, quoique lents, progrès, et peut-être la réforme arrivera-t-elle plus rapidement qu'on ne le prévoit ».

Cette conclusion de sir D. Barbour n'a pas été certainement du goût de tout le monde; bien que l'on considère la situation comme très grave et que chacun cherche à découvrir le remède, le seul mot de bimétallisme suffit pour soulever des protestations ; nous avons déjà démontré cependant que la gravité du mal avait amené en Angleterre de nombreuses conversions ; on voit aujourd'hui quelles sont les idées du ministre des finances du Gouvernement indien ; à la veille de la réunion de la Conférence monétaire on ne saurait trop attacher d'importance à ces déclarations.

La Récolte. — Le *Board of Agriculture* vient de publier les premiers documents officiels sur la récolte de cette année. Les cultures se distribuent ainsi : blé, 2.200.000 acres; orge, 2.036.000; avoine, 2.297.000; pommes de terre, 525.361 : houblon, 56.253. La comparaison avec 1890 montre que l'avoine et le houblon ont gagné 3 et 4 0/0; les autres cultures ont diminué de 2, 3, 7 et 8 0/0.

Les bêtes à cornes : 2.650.000 vaches, 1.666.000 genisses : 2.627.187 veaux, augmentent de 4 15 et 3 0/0 sur 1890. Les moutons restent stationnaires à 22.734.704. Les porcs, décimés par une terrible épidémie de fièvre porcine, sont descendus de 22 0/0.

Si la situation des éleveurs est satisfaisante, le mauvais temps, surtout pendant la récolte, la semaine dernière, a fait beaucoup de mal. L'importation de blé a augmenté de 2 millions quarters sur 1890, à 15.992.195 quarters; l'importation de farine de 1 million, à 6.527 342 quarters. On a fini de battre, et de toutes parts on se plaint, sauf pourtant au sujet de la récolte d'orge, la meilleure depuis 1887.

Dividendes oubliés. — Il résulte d'un rapport publié récemment par la direction de la Banque d'Angleterre, que le montant des dividendes appartenant aux actionnaires de cette banque et non réclamés par eux s'élevait au 2 janvier 1892 à plus de 350.000 livres (8.750.000 fr.)

Les Titres du Venezuela. — Le Conseil des porteurs étrangers de titres du Venezuela a reçu de son correspondant de Caracas avis que, par suite de la guerre civile, le Gouvernement n'avait pas payé l'acompte dû le 1er juillet dernier.

La Compagnie de Beers. — Le Conseil d'administration, à Londres, n'a reçu encore aucune communication sur la date de l'Assemblée générale à Kimberley. Il ne croit pas non plus que l'hon. Cecil Rhodes sera présent à l'Assemblée, par suite de sa position officielle de Premier de la colonie du Cap. Par contre, il est probable qu'elle sera présidée par M. Barnata, en l'absence d'un autre life gouverneur. Il y a cinq gouverneurs à vie qui doivent chacun être propriétaire de 8.000 actions, et qui n'ont d'autre privilège que celui que l'un d'eux préside aux Assemblées; ils ne reçoivent aucune rémunération, tandis que les autres administrateurs sont tous rétribués. Par contre, ils recevront le quart du bénéfice net distribué au-dessus d'un dividende de 36 0/0 aux actionnaires ; et déjà, à une occasion, la Compagnie eût pu dépasser ce chiffre, bien qu'elle se soit limitée à un dividende très inférieur. Il n'est pas probable qu'elle se décidera de si tôt à déclarer un dividende aussi élevé ; par contre, la discussion s'est déjà portée sur le chiffre à fixer en décembre, et plusieurs des membres du Conseil sont favorables à 15 s., soit au taux de 30 0/0; les autres membres ne se sont pas prononcés.

Soumission d'Argent pour les Indes. — La Banque d'Angleterre avait reçu, la semaine dernière, pour le compte du Gouvernement des Indes, les soumissions à 35 lacs de roupies en billets du Gouvernement et transferts télégraphiques sur les Indes. L'offre la plus élevée n'ayant pas dépassé 1.2 1/2 par roupie, le Conseil des Indes avait décidé qu'aucune offre ne serait acceptée et qu'une nouvelle adjudication des 35 lacs aurait lieu mercredi dernier. Il a réussi à placer, cette fois, son émission au minimum de 1 s. 2 5/8 d.

Clearing-House

Résultat des compensations du 25 au 31 août 1892

Jeudi 25 août........	£ 13.913.000	Lundi 29 août.......	£ 16.956.000
Vendredi 26 août....	14.689.000	Mardi 30 août.......	14.983.000
Samedi 27 août......	14.460.000	Mercredi 31 août....	36.958.000
		Total.......£	111.969.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 131.201.000.

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 22 au 28 août 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités		Recettes de la semaine	
	1892	1891	1892	1891
Caledonian........................	791 1/2	791 1/2	£74.200	£71.902
Glascow and South-Western..	384	347 1/2	28 724	27.109
Great Eastern.....................	1.143	1.138 1/4	86.524	85.238
Great Northern....................	994	994	86 768	87.957
Great Northern of Ireland....	487	487	18.295	16.856
Great S. and W. of Ireland ..	530	522	18.466	18.130
Great Western....................	2.481 1/4	2.481 1/4	189.080	185 980
Lancashire and Yorkshire....	527	527	100.560	96 845
London and Brighton	476 3/4	476 1/4	57.322	51.990
London and Chatham	185 1/4	180 1/2	34.882	36 282
London and North-Western ..	1 887	1.889 1/2	246 336	241.243
London and South-Western ..	894 1/2	884 1/2	80.360	79 740
London and Tilbury...........	75	68	5 728	5.581
Manchester, Sheffield and Linc.	321	294 1/2	47.058	45.231
Metropolitan.....................	35 1/2	35 1/2	12 159	12 785
Metropolitan district	13	13	6 431	6.558
Midland...........................	1 300 1/4	1.300 1/4	184.188	191 940
Midland Gr West. of Ireland.	441	441	9 800	10 430
North British	1 087 3/4	1 087	73 121	71 613
North Eastern....................	1.578	1 578	157.038	[illegible]
North London	12	12	[illegible]	[illegible]
North Staffordshire............	312	312	14 [illegible]	14 [illegible]
South Eastern....................	428	425 1/4	[illegible]	49.722
	16 387 1/4	16 289 1/4	£1.390 916	£1.373 474

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 3 septembre 1892.

La liquidation s'est effectuée dans d'excellentes con-

ditions, l'argent est toujours aussi abondant et le taux des reports est peu élevé.

Le Trésor qui a mis lundi en adjudication un million de livres en bons du Trésor, a reçu des demandes pour 8.387.000 liv. st., et a placé le tout remboursable dans douze mois au minimum de liv. st. 97.11 0/0. Ce simple fait nous montre bien quelle est l'abondance monétaire.

L'*India Council* a réussi à placer cette semaine son émission de bons au minimum de 1 s. 2 5/8 d.; une légère amélioration s'est aussitôt produite dans les cours de l'argent. Au Stock-Exchange, la mauvaise impression causée par les progrès du choléra n'a pas continué à affecter les cours; les valeurs internationales qui avaient été délaissées, n'ont pas tardé à être en reprise. Toutefois, pendant la première partie de la semaine, les affaires ont été assez restreintes et les seules opérations à signaler avaient trait à la liquidation. La meilleure situation des places continentales a bientôt provoqué une reprise sur les valeurs internationales; l'Extérieure, l'Italien, les valeurs ottomanes poursuivent depuis leur mouvement ascensionnel.

Les faibles recettes de la semaine ont mal influencé le marché des Chemins anglais; les Chemins américains sont mieux, après avoir été très faibles sur les ventes de New-York. Les Chemins mexicains sont faibles.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

Valeurs	29 juil.	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	96 94	96 94	97 ..	97 19	97 06	96 69
Rupee 4 0/0	66 »	65 87	62 87	62 75	63 »	63 ..
Brésil 4 0/0	60 25	59 75	60 »	59 75	61 »	60 25
Argentine 5 0/0	64 75	63 75	63 50	62 75	62 25	62 ..
Cédulas P	8 75	8 62	8 50	8 25	8 37	8 37
— E	26 25	25 ..	24 50	24 »	23 50	23 50
Mexicain 6 0/0	83 75	83 75	82 50	82 »	82 25	80 75
Turc I	50 75	51 ..	50 75	52 25	51 50	52 25
— II	27 62	27 75	27 50	28 75	28 50	28 75
— IV	20 25	20 62	20.56	21 06	20 87	21 56
Egypte Unifiée	97 37	97 50	96 62	97 37	97 37	97 75
Grec Monopole	57 50	56 »	59 55	65 25	56 50	57 ..
Italien 5 0/0	90 06	90 ..	90 37	91 37	91 »	92 ..
Russe 4 0/0	95 25	95 75	96 »	96 50	96 25	96 75
Portugais 3 0/0	23 37	23 »	23 »	22 87	23 50	23 37
Espagne Ext. 4 0/0	62 37	63 62	60 37	64 37	64 06	66 ..
Français 4 1/2 0/0	105 50	105 50	106 »	105 ..	104 50	105 ..
— 3 0/0	98 »	98 50	98 50	99 ..	99 »	99 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 50	6 50	6 50	6 94	6 75	6 50
Suez	108 »	108 50	109 »	109 50	108 50	108 50
Lombards	8 75	8 87	9 12	9 12	9 12	9 12
Banque Ottomane	12 44	12 62	12 56	12 81	12 69	13 06
Rio Tinto	15 69	15 69	15 37	14 81	14 81	15 25
Brighton A	158 25	158 »	157 75	161 50	160 75	162 ..
North Brit. ord	41 62	42 »	41 62	41 75	42 »	40 87
Pérou ord	10 25	10 12	10 12	10 ..	9 87	10 ..
— pref	36 50	36 ..	36 25	36 62	35 87	37 ..
— debs	83 50	83 25	83 25	83 50	83 50	84 ..
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	60 62	61 50	60 37	61 ..	61 37	58 ..
— actions	39 37	40 62	38 75	39 62	40 »	38 ..
Canada Pacific	91 12	91 12	90 75	90 75	90 75	90 25
Eries	28 87	29 44	28 50	28 12	28 25	27 ..
Denver préf	50 25	50 75	49 50	49 75	49 87	49 50
Milwaukee	85 50	85 37	84 12	84 37	84 50	83 37
Louisville	72 62	72 87	71 25	71 12	70 50	68 87
Norfolk préf	44 75	45 ..	44 25	44 ..	44 25	41 87
Reading Inc. Bds	80 75	81 25	80 75	79 75	79 75	78 50
Union Pacific	39 75	39 37	39 »	39 50	40 25	38 62
Mexican ord	22 50	23 »	24 »	24 50	25 »	25 ..
Mines						
De Beers	14 25	14 25	14 25	14 50	14 87	15 25
City	7 ..	7 ..	7 »	6 75	6 87	6 87
Crown Reef	6 87	6 87	6 87	6 87	6 87	6 87
Geldenhuis	3 62	3 50	3 50	3 37	3 50	3 50
Impers	2 37	2 50	2 37	2 37	2 62	2 62
Langlaagte	2 87	2 87	2 87	2 75	2 75	2 75
Simmer	3 75	3 62	3 62	3 50	3 62	3 62
Robinson	3 62	3 62	3 62	3 50	3 50	3 50
Oceana	4 19	4 25	4 12	4 »	4 06	3 87
Argent en barres	39 06	38 94	37 87	37 87	38 25	38 12
Change sur Paris	25 33	25 32	25 32	25 31	25 30	25 31
Escompte de la Banque	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »	2 ..
Escompte hors banque	0 87	0 87	1 ..	1 12	1 12	1 ..

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 289)

LA SITUATION

Vienne, 1er septembre 1892.

Contrairement au démenti reproduit dans ma dernière lettre, le marché international des grains a eu lieu à Vienne; je vous en ai envoyé, au commencement de la semaine, un compte rendu sommaire, avec d'autres informations. Pour le compléter, j'ajoute que le chiffre officiel des visiteurs, arrêté à 5.300, est inférieur d'un millier environ à celui de l'année dernière, ce qu'expliquent les craintes générales occasionnées par l'épidémie qui semble s'être abattue sur toute l'Europe. Toutefois, on a échangé de grandes idées, et la publication des résultats connus des récoltes dans le monde entier a permis d'affirmer que l'excédent de production couvrirait au delà les besoins de la consommation en 1892-93. Au point de vue autrichien, le Président du marché a fait ressortir combien il était urgent, pour soutenir la concurrence d'outre-mer, d'augmenter le nombre des voies navigables; c'est, entre autres, la reprise du projet, déjà ancien, d'un canal devant relier le Danube à l'Oder.

Au surplus, le Gouvernement a autorisé les entrepreneurs français, MM. Hallier, Letellier frères et J. Dietz-Monnier à entreprendre les études préliminaires de ce canal; nos compatriotes se sont déjà mis à l'œuvre, et un groupe de vingt ingénieurs, ayant à leur tête MM. Levallois et Accard, a commencé, depuis quelque temps, l'examen du tracé.

Le Gouvernement, continuant d'édicter les mesures sanitaires inaugurées il y a huit jours, a organisé, tout le long des frontières, des stations de visite pour les voyageurs étrangers, dont les bagages sont soumis à une désinfection énergique; s'il faut en croire les protestations des intéressés, les objets de toilette, linge et vêtements sortent des étuves à l'état de débris. En outre, François-Joseph, estimant qu'il pourrait y avoir quelque danger à attirer sur un point des agglomérations de personnes, a renoncé, provisoirement, à son voyage de Lemberg; il se rendra, le 1er novembre, à Schœnbrunn.

Malgré la panique causée par le choléra, qui, il faut bien le dire, est un puissant facteur dans les questions financières, on poursuit la réalisation du programme pour la *Valuta*. C'est ainsi que M. Blum, le directeur de la *Creditanstalt* autrichienne, vient d'être investi d'une nouvelle mission à Londres; son voyage vise évidemment les achats d'or et a pour but de renseigner le groupe Rothschild sur les dispositions actuelles du marché anglais. Ces dispositions n'étaient guère favorables, il y a quelques mois; seront-elles meilleures en l'état actuel? On attache ici un très grand prix à la participation de la haute Banque anglaise aux emprunts qui vont être émis, surtout depuis qu'on pense ne pas devoir compter sur la France; on estime, en effet, que les autres marchés européens n'offrent pas une élasticité suffisante pour pouvoir y placer les sommes énormes dont il s'agit.

Le raisonnement tenu, à cet égard, par les journaux officieux, ne manque pas de piquant: « Ne doit-on pas admettre, disent-ils, que les capitalistes anglais accueilleront avec empressement une valeur de premier ordre devant leur rapporter plus de 4.10 0/0 *net*, alors que les Consolidés donnent à peine 2.9 0/0 *brut?* » Ces mêmes journaux se plaignent de la morgue des financiers berlinois et voudraient qu'on pût se passer d'eux, dans une certaine mesure.

Mais, pour que M. Blum réussisse dans ses tentatives d'alliance, il faudrait un revirement complet des idées préconisées par les *leaders* anglais; nous serons bientôt fixés sur ce point.

En attendant, la Banque d'Autriche-Hongrie fait rentrer journellement du métal jaune, par plus ou moins grandes quantités ; un nouvel envoi d'environ un million de florins, en dollars américains, est signalé aujourd'hui. Les bateaux venant des Etats-Unis ne touchant plus à Hambourg, il y a des retards considérables dans les arrivages, — auxquels contribuent aussi les désinfections et les quarantaines, — et ceci menace de se traduire par une perte sèche pour la Banque qui a calculé sur une marge de bénéfices très restreinte.

D'après une récente circulaire adressée par le Ministre des finances aux Directeurs des Caisses publiques, les objets en argent, cassures, fils et rognures, ainsi que les déchets d'or ne seront plus acceptés auxdites Caisses ; par contre elles recevront l'argent fin non monnayé, à condition que les intéressés paient les frais de monnayage et autres. Pour les objets d'or, au lieu du droit de 1/2 0/0 perçu jusqu'ici, le public devra payer 6 couronnes par kilogramme d'or fin.

La *Wiener-Zeitung* a publié un décret impérial convoquant pour le 9 septembre les diètes des divers pays de la monarchie ; cette nouvelle a surpris un peu tout le monde, car on croyait ces assemblées ajournées jusqu'en novembre ou décembre. Les délégués auront à discuter les budgets régionaux ; mais on annonce que des protestations se sont élevées de divers côtés au sujet de cette convocation hâtive, les Commissions n'ayant pas terminé leurs travaux préparatoires.

Informations Économiques et Financières

Le Marché international des grains à Vienne. — Le vingtième marché international des grains a été ouvert à Vienne le 29 août à 9 h. 1/2 du matin, sous la présidence d'un Conseiller impérial, assisté du vice-bourgmestre et de plusieurs notabilités. En raison des craintes qu'inspire l'épidémie cholérique, les visiteurs étrangers étaient peu nombreux.

Il résulte du rapport de la Commission que les Etats de l'Europe centrale ne pourront soutenir la concurrence américaine s'ils n'emploient pas les voies navigables pour le transport des céréales ; dans ce but elle prépare un projet de voies se reliant entre elles sans interruption.

Comme tous les ans, le marché a duré deux jours.

Le rapport de clôture constate que, cette année, l'affluence des acheteurs a été moindre que les années précédentes ; il en est résulté un chiffre d'affaires inférieur. C'est ainsi qu'il s'est vendu 60.000 quintaux métriques de froment ; 60.000 d'orge pour l'exportation et 60.000 pour les brasseries du pays. Il s'est fait quelques exportations en avoines notamment pour la Suisse.

Pour les farines, les transactions ont été peu nombreuses.

Les marchés à terme, d'abord stationnaires, ont ensuite faibli.

D'après les évaluations faites au Ministère de l'Agriculture, l'excédent total de la production du monde entier serait d'environ 139 millions d'hectolitres pour le froment. — La récolte du seigle est évaluée à 440 millions d'hectolitres, contre 370 millions l'année dernière.

La Récolte en Hongrie en 1892. — Il résulte des chiffres officiels que la superficie plantée, en froment, dans la monarchie hongroise, est de 5.365,861 arpents, soit 120.982 de plus que l'année dernière ; mais, par suite d'accidents divers, on n'a pu récolter que 5 millions d'arpents. En général, la récolte du froment est au-dessous de la moyenne ; on l'évalue à 32 millions de quintaux métriques contre 37,78 millions pour l'année précédente et 41.12 millions en 1890.

La consommation indigène s'élevant à environ 27 millions de quintaux métriques, on n'en pourra exporter que 5 millions.

Par contre, les chiffres du seigle sont plus satisfaisants : on a semé, en 1892, 2.138,681 arpents, soit 79.073 de plus qu'en 1891, et la production totale est estimée à 12 millions de quintaux métriques, soit un million de plus que l'année dernière.

Les récoltes pour l'orge sont faibles, mais la qualité de l'avoine est supérieure : on a semé 1.784.694 arpents d'avoine, ayant donné un rendement moyen de 9 quintaux métriques par arpent.

Le Transport des Céréales sur les Chemins de fer Austro-Hongrois. — M. Pizzala, conseiller à la Cour des Comptes, donne les statistiques suivantes pour la campagne d'exportation des céréales qui vient de s'ouvrir :

D'après les évaluations récentes la récolte de la monarchie étant évaluée à environ 255 millions d'hectolitres de céréales, on peut, en tenant compte de la consommation locale, admettre que, sur cette quantité, 100 millions d'hectolitres seront pris par nos Sociétés de transport.

Or, si on se reporte aux chiffres officiels de 1890 — les derniers qui aient été publiés — on peut établir, comme suit, la répartition entre les différentes lignes ferrées :

COMPAGNIES	Tonnes	Total des expéditions des céréales	Transports par ch. de fer
	—	%	%
Société Austro-Hongroise des Chemins de fer de l'Etat. .	1.437.534	25.44	13.6
Ch. de fer de l'Etat autrichien	1.289.628	22.82	8.2
— du Sud.	653.517	11.56	10.1
— Ferdinand-Nord. . .	541.907	9.59	5.6
— Karl-Ludwig.	271.095	4.80	17.8
Société Autrichienne d'intérêt local (exploitée par l'Etat).	228.990	4.05	14 »
Ch. de fer Autrichien du Nord-Ouest.	216.898	3.83	7.8
— Elbethal.	158.657	2.81	5.3
— Kashau-Oderberg. . .	119.912	2.12	4.9
— Wittmansdorff-Ebenfurth.	104.319	1.84	36.7
— de jonction de Vienne	101.820	1.80	6.7
— — du Sud-Nord allemand. . . .	82.758	1.46	5.5
— du Nord de la Bohème	82.459	1.46	4.5
— Buschtierad.	76.103	1.35	1.5
Lignes locales de Bukowin. .	52.033	0.92	17.4
Ch. de fer de l'Ouest de la Bohême.	41.437	0.73	2.3
Ligne centrale de Moravie-Silésie.	38.862	0.68	7.3
Aussig-Teplitz	34.379	0.60	0.4
Vienne-Pottendorf.	28.542	0.50	3.8
— Aspang.	25.712	0.45	7.7

Le Commerce de l'Autriche-Hongrie avec les Indes Orientales. — D'après les chiffres officiels pour 1891, on a embarqué à destination des Indes, dans le port de Trieste, un total de 109.777 quintaux métriques de marchandises. Cette quantité comprend : 45.370 quintaux métriques d'étain de toute sorte, 3.885 de quincaillerie, 4.555 de cotonnade, 2.780 de farines, 8.240 de produits manufacturés, 7.800 de produits métalliques, 4.873 de verreries, 2.091 de vin, 13.160 de sucre raffiné et 2.652 quintaux métriques de bière.

Il n'y a pas eu de transit par Fiume à destination des Indes.

Les importations des Indes ayant passé par Trieste comprenaient, au 31 décembre dernier 636.673 quintaux métriques dont : 408.316 de coton, 27.730 de jute, 18.300 d'huiles de palme et de coco, 17.570 de peaux brutes, 77.600 de graines, 15.160 de poivre, 12.440 de café, 2.000 d'indigo, 2.200 de gomme, etc., etc.

En outre, on a importé par Fiume 377.182 quintaux métriques de riz non décortiqué et 93.000 de jute

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 3 septembre 1892.

Les nouvelles tendant à affirmer le ralentissement de l'épidémie cholérique en Allemagne avaient ramené un peu de fermeté sur notre marché; mais la reprise n'a pas duré. Parmi les valeurs qui n'ont pas bénéficié de la reprise, il faut citer tout d'abord les actions de la *Staatsbahn*, dont les cours sont influencés par la campagne menée à Berlin, — puis les actions de la fabrique d'armes de Steyr, qui a licencié plus de 3.000 ouvriers et a fermé sa succursale de Vienne.

En somme, la note dominante est le manque de transactions; nous entrons dans une période d'expectative en ce qui touche à la *Valuta* et on attend le résultat du voyage à Londres de M. Blum, directeur de la Crédit Anstalt, dont vous parlait ma lettre de jeudi.

On écrit de Budapest que le Dr Wekerlé a mis à la disposition du marché métallique hongrois une somme de 13 1/2 millions de florins prélevés sur les existences dans les Caisses de l'État ; ceci vous donne une idée de l'attention avec laquelle le Gouvernement suit les opérations se rattachant, de près ou de loin, à la transformation monétaire.

Il faut espérer que grâce aux résultats du marché international des grains, tenu à Vienne les 29 et 30 août, les dispositions de la Bourse s'amélioreront, les bonnes nouvelles relatives à la récolte du froment dans le monde entier devant exercer une influence heureuse sur toutes les questions économiques et financières.

On annonce par télégramme, de New-York, un nouvel embarquement de 2.600.000 dollars à l'adresse de la Banque d'Autriche-Hongrie.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	29 juil.	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	113 95	113 80	114 ..	114 10	113 90	113 90
— — Argent	95 35	95 40	96 05	96 10	95 50	95 95
— — Papier	95 75	95 75	96 37	96 35	95 75	96 25
Hongrie Rente Or	110 60	110 80	111 85	111 70	111 25	111 70
— Emp. Ch. de fer	120 ..	120 ..	120 25	120 25	120 25	120 ..
— Rente Papier	100 50	100 50	100 52	100 45	100 40	100 45
1860 Billets	141 25	140 ..	140 50	140 25	140 25	140 ..
1854 —	140 50	140 25	140 25	140 50	140 25	140 ..
1864 —	182 75	183 ..	184 ..	184 ..	184 50	183 75
Hongrie billets	142 ..	142 50	142 25	143 50	143 50	144 ..
Danube Reg-Bill	122 50	122 75	122 75	122 75	123 ..	123 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	206 ..	205 ..	205 ..	205 50	206 50	205 50
Autriche Boden-Credit	372 50	375 ..	374 ..	373 ..	371 ..	371 ..
— Crédit action	311 40	313 40	315 40	315 70	313 50	314 90
— Hongrie Bank	995 ..	1000..	1000..	1000..	1000 »	998 ..
Vienne Bank-Verein	114 70	115 ..	115 50	115 70	115 20	115 ..
Verkehrsbank	162 25	162 25	162 25	162 25	162 20	162 50
Hongr. Credit-Bank	358 ..	360 50	360 20	362 ..	359 »	359 70
— Escompte	116 ..	116 ..	117 ..	116 75	115 ..	115 50
Anglo-Bank	152 ..	152 50	154 ..	153 50	151 20	151 50
Vienne Union-Bank	243 50	244 50	246 ..	246 ..	242 70	243 50
Autriche Laenderbank	220 50	221 ..	224 ..	223 60	221 40	222 30
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	86 ..	88 ..	87 50	88 ..	88 50	85 ..
All. Autr. Bau-B.	107 50	108 50	107 50	106 50	106 55	105 ..
Danube Bat. vap.	339 ..	340 ..	347 ..	345 ..	338 ..	333 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	376 ..	374 ..	374 ..	374 ..	374 ..	374 ..
Tabac Turc	180 ..	182 50	185 ..	184 50	185 50	187 20
Autriche Alpine	63 30	67 50	67 50	67 40	66 ..	66 70
Chemins de fer						
Bohême-West	346 50	345 ..	344 ..	344 ..	343 50	342 50
Buschtheradler-B.	447 ..	449 ..	451 ..	450 ..	447 ..	446 50
Donau-Drau	199 75	199 75	199 75	199 75	199 75	199 75
Ferd.-Nord	2810 .	2805 .	2805 .	2825 .	2810 .	2815 .
Autriche Nord-West	214 50	214 50	214 50	213 20	211 50	21. 50
Staatsbahn	303 90	306 40	305 20	302 70	300 90	298 20
Lombard	98 ..	101 ..	101 60	102 20	101 60	101 50
Lokalbahn	178 ..	178 50	179 75	180 50	178 ..	178 25
Changes						
Sur Francfort	58 55	58 52	58 58	58 57	58 65	58 65
— Londres	119 65	119 50	119 60	119 60	119 75	119 70
— Paris	47 55	47 50	47 52	47 50	47 55	47 55
— Amsterdam	98 85	98 75	98 80	98 80	98 95	98 80
Napoléons d'or	9 51	9 49	9 49	9 49	9 50	9 49
Marknoten	58 52	58 52	58 58	58 57	58 65	58 65

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 289)

LA SITUATION

Bruxelles, 2 septembre 1892.

Nous n'avons guère eu, cette semaine, que de mauvaises nouvelles. Les plus graves sont celles qui se rapportent à l'extension prise par l'épidémie de choléra. A Anvers, la situation sanitaire reste sans modification ; le fléau a gagné Bruxelles, Malines, Bruges, Wasmes, et, malgré les précautions prises, paraît devoir faire encore de nouveaux progrès. L'épidémie a sans doute été apportée par un navire venant de Saint-Pétersbourg ou de Hambourg, où le choléra sévit depuis trois semaines, mais avait été dissimulée par les autorités.

La catastrophe de chemin de fer des Deux-Ponts a encore contribué à alarmer la population : il résulte de l'enquête sur les causes de la rencontre des deux trains, que c'est l'insuffisance des signaux, comme il arrive presque toujours en pareil cas, qui a occasionné le sinistre.

Une agitation assez vive continue à régner dans le voisinage de la frontière française. Lundi et mardi, des ouvriers belges travaillant en France, et qui avaient été contraints de se retirer devant les menaces des ouvriers français, ont organisé des manifestations anti-françaises dans les communes de Blaton et de Bernissart, et ont demandé à la direction des Charbonnages de Blaton de renvoyer les ouvriers français qu'elle emploie. La direction a refusé, malgré les menaces de grève des mineurs ; on craint que ces incidents ne viennent à s'aggraver et à amener des échauffourées. On ne saurait trop déplorer, ici comme chez vous, l'étroitesse de vues et l'égoïsme des masses ouvrières, qui n'ont qu'une excuse, c'est d'être égarées par des agitateurs intéressés à pêcher en eau trouble.

On s'occupe, en ce moment, d'évaluer les récoltes de cette année ; vous savez que ces évaluations ont une importance économique et politique de premier ordre. Si les récoltes du monde entier et de l'Europe paraissent cette année très supérieures à celles des années précédentes, il n'en est pas ainsi en Belgique, où les résultats, dans leur ensemble, sont loin d'être satisfaisants. La récolte des céréales, froment, seigle et orge, sera inférieure à la moyenne des dernières années ; il en sera de même pour les fourrages et pour la betterave. Le lin n'est pas non plus satisfaisant. Le tabac seul donnera une bonne récolte.

Le *Vooruit*, association coopérative socialiste de Menin (Flandre occidentale) a suspendu ses paiements ; cette association possédait des boulangeries et faisait un commerce considérable en charbon et en pain. C'est la première fois qu'une association coopérative belge ne fait pas honneur à ses engagements.

Informations Économiques et Financières

Banque Nationale de Belgique. — Le bilan hebdomadaire de la Banque nationale de Belgique donne les résultats suivants :

Proportion de la réserve au passif 24.23.

Augmentation	
Portefeuille	5.212.799 fr.
Billets	2.230.500
Comptes courants	2.919.735
Diminution	
Encaisse	1.443.173

Une Exposition à Bruxelles en 1894. — L'idée d'organiser une Exposition universelle à Bruxelles, en 1894, gagne chaque jour du terrain.

L'un des promoteurs de l'Exposition universelle de 1894 à Bruxelles, M. Maurice Lemonnier, représentant, a été reçu par M. Bernaert, chef du cabinet.

M. Bernaert a reçu ensuite la visite des délégués anversois.

La principale difficulté gît en ce que l'époque fixée coïncide avec celle proposée pour l'Exposition d'Anvers, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. — On affirme que le premier ministre, pour ne froisser ni l'une ni l'autre des deux grandes villes, accepterait une combinaison qui permettrait — fait unique — de voir les deux Expositions se produire en même temps.

Quoi qu'il en soit, l'idée d'ouvrir dans la capitale une vaste exhibition des produits universels est bien accueillie et certaine de rencontrer l'appui des principales Sociétés, l'Union syndicale en tête.

Cette exposition aurait lieu comme en 1880, au parc du Cinquantenaire, dont les constructions existantes seraient utilisées et complétées.

On assure que M. d'Oultremont, ancien représentant de Bruxelles, a donné son adhésion au projet et qu'il sera le président d'honneur du Comité exécutif. En somme, rien n'est décidé.

La Ligne de Tirlemont à Tongres. — Le Ministre des Chemins de fer belge vient de prier son collègue de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics d'examiner la question du prolongement jusqu'à Bleyberg de la ligne de Tirlemont à Tongres.

L'établissement de cette section présenterait de grands avantages au point de vue international, notamment en ce qui concerne le trafic postal entre l'Angleterre et l'Allemagne du Nord. Par la route Ostende-Tirlemont-Tongres-Bleyberg, il ne serait pas difficile d'enlever à la voie de Flessingue le courrier qu'elle détient depuis quelques années.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 3 septembre 1892.

On revient peu à peu des craintes que le progrès du choléra avaient fait naître, et la meilleure situation des Bourses étrangères influe sur le marché. Pas de fluctuations à signaler cependant sur l'ensemble de la cote et ce fait n'est pas surprenant à cette époque de l'année. Les valeurs internationales sont particulièrement fermes, surtout l'Extérieure, le Turc, l'Italien; le Brésil réagit légèrement.

Nos rentes sont en hausse : le 3 1/3 0/0 à 102 40, le 3 0/0 à 98 75.

Peu d'affaires en banque : l'action Rotterdam est à 794, les Secondaires à 291 ; les Charbonnages sont plutôt faibles ; les Zincs présentent une certaine dépréciation sauf l'Asturienne et la Vieille-Montagne.

Anvers, 3 septembre 1892.

La semaine a été sans intérêt ; les affaires sont nulles, les cours n'ont subi presque aucune variation. Le public semble revenu des craintes que le choléra avait provoquées, mais les spéculateurs sont absents du marché, on ne peut que transcrire les cours sans indiquer les tendances.

Remarquons cependant que la situation est assez favorable, que les cours se maintiennent avec assez de fermeté, et que le public semble avoir repris confiance. On peut donc s'attendre à ce qu'une campagne d'affaires se produise dès la rentrée ; après la longue crise que nous avons traversée, de nombreuses disponibilités se sont accumulées, elles demandent un emploi ; espérons que ceux qui dirigent notre marché sauront le comprendre.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	29 juil.	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept.
Rente belge 3 1/2 0/0	102 45	102 45	102 50	102 65	102 55	102 50
— — 3 0/0	98 75	98 80	98 75	98 80	98 75	98 75
— — 2 1/2 0/0	88 30	88 40	88 30	88 30	88 »	88 10
Banque de Belgique	12 50	» »	» »	.. ..	12 50	» »
— de Brabant	27 »	27 »	27 »	27 50	26 50	27 »
— de Bruxelles	565 »	560 »	570 »	570 »	570 »	575 »
— de Charleroi	450 »	450 »	» »	... »	» »	» »
— Nationale	3080 »	3065 »	3070 »	3075 »	3085 »	3030 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	792 »	805 »	798 »	790 »	797 50	792 50
— Brux.-Lille-Calais	450 »	455 »	455 50	456 ..	» »	465 »
— Congo (p. d. f.)	» »	» »	200 »	» »	275 »	425 »
Tramways Bruxelles (priv.)	288 50	290 »	289 »	287 ..	283 »	286 »
Ch. de fer économiques	218 »	219 »	218 »	219 ..	217 50	215 »
Tramway Gand	» »	» »	» »	» »	» »	395 »
Charb. Amercœur	» »	» »	935 »	» »	925 »	» »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont	1210 »	» »	1121 »	» »	1230 »	1225 »
Vieille-Montagne	540 »	540 »	541 »	539 »	527 50	527 50
Glaces de Moustier	925 »	925 »	925 »	» »	» »	... »
Valeurs étrangères						
Argentine E	325 »	318 »	320 »	318 50	310 »	315 »
Autriche papier	81 20	81 20	81 65	82 40	82 »	81 85
— argent	81 10	80 40	81 »	81 30	81 »	81 50
— or (1876)	97 50	» »	97 25	.. ..	» »	» »
Brésil 4 0/0	60 45	59 75	59 75	60 ..	61 15	60 75
Egypte Unifiée	497 »	492 »	» »	491 »	» »	493 »
Espagne Extérieure 4 0/0	62 »	62 75	63 50	64 25	63 75	65 »
Hollandais 3 0/0	» »	» »	» »	» »	» »	93 75
Hongrois or 4 0/0	93 75	93 50	94 75	94 50	94 40	94 50
Italie 5 0/0	96 »	» »	90 50	91 »	91 60	93 »
Portugais ext. 3 0/0	23 75	23 25	23 25	23 »	24 10	23 75
Turc 1 0/0	20 50	20 75	20 70	21 »	20 90	21 35
Canada Pacifique	475 »	472 »	472 »	470 »	459 »	455 »
Madrid-Saragosse	186 »	185 50	187 »	187 50	187 50	193 »
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russie Sud-Ouest	290 »	296 »	297 »	» »	297 50	297 »
Varsovie-Vienne (act.)	480 »	497 »	500 50	504 »	490 »	500 »
Change sur Amsterdam	208 05	208 »	207 95	207 90	207 97	207 95
— sur Berlin	123 32	123 32	123 62	123 30	123 35	123 32
— sur Londres	25 18	25 18	25 18	25 18	25 18	25 17
— sur Paris	100 11	100 07	100 01	100 .	100 »	99 97
— sur Vienne	210 25	210 50	210 »	210 50	210 50	210 50
— sur Italie	96 »	96 40	96 »	96 ..	96 20	96 40
— sur Genève	99 90	99 60	99 90	99 90	99 90	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	61 25	62 »	63 50	63 25	63 »	64 75
Turc 1 0/0	19 60	19 95	19 90	20 »	20 10	20 60
Portugais 3 0/0	23 25	23 75	23 25	23 25	23 75	24 »
Egypte Unifiée	[illegible] »	491 50	490 75	493 »	492 50	492 50
Change sur Paris	100 »	100 »	99 95	99 90	99 90	99 92
— sur Berlin	123 20	123 10	123 20	123 25	123 25	123 25
— sur Londres	25 16	25 17	25 16	25 16	25 17	25 16
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 289)

LA SITUATION

Madrid, 1er septembre 1892.

Un décret de la Reine-régente, contresigné par M. Villaverde, ministre de l'Intérieur, édicte les mesures à appliquer aux voyageurs venant de France ou des pays contaminés par le choléra. Ce document étant trop long pour que je vous le donne *in extenso*, je me contenterai d'en résumer les principales dispositions :

« Il est établi à la frontière un service d'inspection et de désinfection qui désignera les voyageurs admis à l'entrée libre sur le territoire espagnol ; les personnes suspectes seront invitées à retourner à leur point de départ.

« Chaque voyageur, muni d'une patente constatant sa provenance et sa destination, sera tenu de se présenter dans les 24 heures au maire du lieu où il séjournera.

« Celui-ci le fera visiter par un médecin désigné à cet effet et le gardera pendant 7 jours en observation.

« Si, pendant ce laps de temps, il ne présente aucun symptôme de maladie suspecte, il sera laissé libre ; si, au contraire, des signes suspects se déclarent, on l'isolera et ses bagages seront désinfectés.

« L'inspection médicale et la désinfection des bagages à la frontière sont gratuites.

« En outre, les provenances de Hambourg, de Brême et d'Anvers seront envoyées dans les lazarets. »

A ce propos il convient de démentir les rumeurs, reproduites dans quelques-uns de vos journaux, relatives à l'état sanitaire de Madrid : il n'y a pas eu ici, jusqu'à présent, un seul cas de choléra, asiatique ou autre, et, grâce aux précautions prises, on espère bien barrer la route aux microbes. La circulaire de M. Villaverde donne pleins pouvoirs aux médecins chargés de la surveillance pour réprimer, en les soumettant aussitôt aux tribunaux, les infractions aux ordonnances d'hygiène qui sont édictées.

Depuis trois jours des conférences ont lieu entre le Gouvernement et la Banque d'Espagne, d'une part, et le ministre des Finances, d'autre part, relativement à l'emprunt de 50 millions de pesetas. Bien que l'entente — si toutefois elle est faite — ne soit pas connue, je ne crois pas trop m'avancer en affirmant que le Conseil de la Banque est disposé, en principe, à aider le Gouvernement. N'est-ce pas là une tradition à laquelle on a rarement manqué ? La discussion ne viserait donc que les points de détail de l'opération de trésorerie.

Au surplus, pour justifier l'emprunt, on met en avant les recettes des douanes pendant le mois de juillet : ces recettes s'élèvent à 10.946.824 pesetas, soit un excédent d'environ 2 millions sur les prévisions budgétaires, et d'un million et demi sur la période correspondante de 1891. Mais, en attendant que je puisse vous envoyer le tableau mensuel des *importations* et *exportations*, vous remarquerez que ces dernières subissent une diminution de 15 millions sur les chiffres de juillet 1891, les vins exportés en France entrant pour 12 millions dans ce total. La plus-value des recettes douanières provient donc exclusivement de l'angmentation des *importations* qui l'emportent de 23 millions sur l'année dernière ! Certes, ce résultat n'est pas de nature à rehausser le crédit de l'Espagne.

Aucun incident nouveau à vous signaler dans le domaine politique : M. Sagasta continue à causer de sérieuses inquiétudes au parti conservateur. Pourtant M. Canovas paraît de moins en moins disposé à abandonner le terrain.

Les journaux de Cuba signalent la diminution progressive du rendement de la Loterie, qui menace de se transformer en perte sèche pour le Trésor. Je vous ai dit, dans une précédente lettre, qu'il était question d'affermer cet impôt à une Société, mais, avec les résultats constatés, il est peu probable qu'on trouve preneur. D'après une étude adressée de la Havane à l'*Imparcial*, le mal proviendrait de ce qu'on a changé de système pour les tirages ; or, depuis ce changement, sur 12.000 billets à placer chaque fois, les laissés pour compte à l'administration se sont chiffrés par : 6.451 une première fois ; 6.586 une deuxième fois et 6.701 pour un troisième tirage.

Le correspondant du journal que je viens de citer estime qu'on a commis une grave erreur en arrêtant, pour un pays renfermant un million et demi d'habitants, autant de tirages (c'est-à-dire 35) que pour la péninsule, qui compte 17 millions d'âmes ; il critique, en outre, la division des billets en centièmes de parts. En limitant les tirages ordinaires à 22 et les tirages extraordinaires à 2, et en divisant les billets en quarantièmes, on obtiendrait, — telle est la conclusion, — un meilleur résultat.

L'Administration fera bien d'étudier la question.

P.-S. — Au moment de fermer ma lettre, on m'annonce que, dans sa séance d'aujourd'hui, le Conseil de la Banque a décidé d'intervenir dans l'emprunt de 1.50 millions destinés aux paiements de la Dette extérieure et autres besoins urgents du Trésor, aux conditions suivantes : le Gouvernement émettrait 50 millions de pagarés à six mois, pouvant être prorogés de trois mois, en faveur de la Banque d'Espagne ; ces pagarés, rapportant 5 0/0 d'intérêt et 1/2 0/0 de commission, seraient endossés par la Banque d'Espagne à l'ordre de la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui a traité avec le Gouvernement. Le rôle de la Banque d'Espagne serait donc limité à celui d'un intermédiaire désintéressé !

Informations Economiques et Financières

Les Déficits de l'Administration des Finances. — L'Impôt de Consommation *(Suite)*. — Pour compléter le résumé, publié dans nos deux précédents numéros, du travail de M. Amos Salvador, il nous reste à citer ses chiffres pour les capitales, les trois ports de Carthagène, Gijon et Vigo et les centres comprenant plus de 30.000 habitants, visant les taxes de consommation susceptibles d'être perçues dans la Péninsule et les îles voisines.

Se basant toujours sur le texte de la loi du 7 juillet 1888, l'auteur arrive à la conclusion suivante :

	Villes	Habitants	Taux par tête	A percevoir
	—	—	—	—
	5	48.644	9	437.796
	15	237.079	10	2.370.790
	10	251.918	11	2.771.098
	9	341.163	12	4.093.956
	4	222.440	13	2.891.720
	3	189.142	14	2.647.988
	4	351.023	18	6.318.414
	5	1.187.640	20	23.752.800
Totaux.	55	2.829.049	Pess	45.284.562

Le Classement des actions de la Banque d'Espagne. — Voici, d'après la *Correspondance Internationale*, comment les actions de la Banque d'Espagne sont classées dans les portefeuilles :

« A la fin de 1891, les 300.000 actions de la Banque appartenaient à 8.262 actionnaires, ce qui fait une moyenne de 36 actions par actionnaire. Sur ces 300.000 actions, 106.174 étaient domiciliées dans les succursales de provinces, et appartenaient à 4.100 actionnaires, soit 25 actions par actionnaire en moyenne. Il restait donc à Madrid, 191.826 actions, 4.161 actionnaires, soit 46 actions par actionnaire en moyenne. A ce point de vue, Bilbao vient en première ligne avec 427 actionnaires et 17.875 actions. Au dernier rang figure Las Palmas, avec 15 actions et 2 actionnaires.

Les principaux actionnaires seraient :

MM. Marquis de Amboaje	2.600	actions
Figueroa	2.577	—
Miqueletorena et fils	2.021	—
Madame de Bustamante	1.800	—
Le collège de la Constancia	1.701	—
Comtesse de la Vega del Pozo	1.400	—
Marquis de Vallejo	1.020	—
Marquis del Pazo de la Merced	1.000	—
M. Echeverria	1.000	—
Marquis de Pickman	1.000	—

L'administration et le Conseil de direction possédaient à la même date 4.596 actions. »

Installation d'une ligne téléphonique directe entre Madrid et Barcelone. — Cette ligne téléphonique, cédée par le concessionnaire primitif au *Credito Mercantil de Barcelona*, avance rapidement ; le matériel provient d'Allemagne.

Compagnie des Chemins de fer Andalous. — Les recettes de la Compagnie des Chemins de fer Andalous se sont élevées, du 13 août au 19 août 1892, à 301.932 fr., en augmentation de 11.711 fr. sur la période correspondante de 1891.

Depuis le 1er janvier, les recettes sont en augmentation de 108.887 fr. sur l'exercice 1891.

L'Etat des Vignobles en Espagne. — Le phylloxéra s'étend de plus en plus dans certains vignobles de la province de Zamora, en Vieille-Castille, et les efforts tentés pour enrayer sa marche restent à peu près

impuissants. Toro possède de beaux vins qui se vendent 2 fr. et 2 50 les 16 litres. 5.000 cantaros vin blanc et 1.000 environ de vin rouge sont offerts, à Posaldez, de 1 fr. à 1 25 les 16 litres. A Cunizal, 26.000 cantaros sont offerts au prix de 1 fr. 50 à 1 75 les 16 litres. En Gallice, par suite des ravages causés par le mildiou dans beaucoup de vignobles, la récolte sera à peu près nulle, et c'est de 19 50 à 20 50 l'hectolitre que se vend le peu qui reste. — Dans la région de Guadalajara, quelques vins de 12 à 13° ont trouvé preneurs à 1 50 et 1 60 les 16 litres; les prix sont à peu près identiques, pour la même mesure, à Villarubia de los Ojos, qui possède un stock de 10.000 arrobes, vin de 13°; Tribaldos (Cuenca). 4.000 arrobes, vins de 12°; Ollauri et Gimille (Rioja) posséderaient encore 60.000 cantaros, qu'on vendrait, le cantaro de 11 lit.77, 0 80 à 1 fr. 10.

On écrit aussi d'Alicante:

Les affaires sont toujours nulles ou à peu près; pourtant il reste bien dans la région d'Alicante 100.000 demi-muids de vins de toutes sortes de toute la récolte 1891. Ceux qui n'ont pas vendu se demandent où ils vont loger la récolte pendante qui va commencer à se ramasser d'ici une quinzaine; nous croyons que pour quelques-uns les embarras seront grands.

Actuellement on peut acheter les bons vins, de 13 à 14°, de 8 à 9 fr. l'hectolitre nu, à la propriété, ce qui représente environ 11 fr. à quai Alicante.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 3 septembre 1892.

La signature de l'accord avec la Banque d'Espagne, au sujet de l'émission de 50 millions de pagarés négociés à Paris, — malgré toutes les réserves qu'on pourrait formuler à ce sujet — a exercé une influence heureuse sur le marché espagnol. Les rentes ont regagné quelques centimes sur les cours de la semaine dernière et les changes se sont améliorés.

Mais ces mesures, toutes provisoires, si elles assurent les échéances et permettent de faire face aux dépenses urgentes, sont l'objet de nombreuses critiques. Le parti libéral, qui pour la campagne menée contre le Cabinet, a intérêt à mettre à nu les plaies du pays, insiste dans ses journaux sur les expédients auxquels on a recours.

C'est ainsi que l'*Imparcial*, parlant des relations entre l'Etat et la Compagnie fermière des Tabacs, dévoile un truc nouveau.

Dans son bilan de juillet, la Compagnie des Tabacs, fait figurer à l'actif une somme de 65 millions de pesetas, à titre d'avances pour les constructions navales, et au passif la même somme « pour escompte de pagarés du Trésor à la Banque d'Espagne. » Or, la contre-partie de cette opération ne se trouvant pas dans le bilan de la Banque, l'*Imparcial* le taxe de cabalistique, car en somme, c'est la Banque qui, sous une forme indirecte, a encore avancé ces 65 millions au Trésor. — Ce sont là des expédients qui acculent de plus en plus le Trésor dans une impasse.

Le montant de la dette flottante n'a pas subi de variation pendant le mois dernier. Il s'élève donc, pour le 1er septembre, à 168.341.000 pesetas. Le chiffre de la dette flottante contractée pendant l'exercice 1891-1892 s'élève à 3.341.000 pesetas.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	29 juil	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0	68 60	69 45	69 75	70 10	70 30	71 30
— Extérieure 4 0/0	72 65	73 50	74 »	74 20	74 30	75 »
Amortissable 4 0/0	78 25	79 50	79 50	79 40	79 90	79 90
Change sur Londres 3 mois	29 40	29 04	29 12	29 20	29 05	28 55
— sur Paris 8 jours	16 75	15 50	16 »	15 80	15 50	13 45
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	68 80	69 66	69 77	70 32	69 92	71 57
— Extérieure 4 0/0	72 62	73 50	73 67	74 »	73 80	75 67
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	105 ..	105 25	106 12	106 25	106 25	106 62
— 5 0/0	96 ..	97 45	95 12	97 »	97 37	97 50
Change sur Paris	16 30	15 70	16 ..	15 90	16 »	14 75

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 289)

LA SITUATION

Athènes, 29 août 1892

La situation financière devient de jour en jour moins satisfaisante; le change se maintient toujours aux environs de 45 0/0, bien qu'il y ait des offres considérables de traites sur l'étranger, par suite de la récolte des raisins de Corinthe, qui est abondante cette année et constitue le principal article d'exportation. Si la récolte avait été moins bonne, le change atteindrait des cours encore plus élevés. Le Gouvernement, n'ayant pas réussi à conclure un emprunt à l'étranger, va être contraint d'appliquer le système de M. Delyannis et d'épuiser encore le stock métallique du pays afin de payer les coupons échéant en octobre; il est vrai qu'il ne s'agit que d'une somme de 3 millions, que le Gouvernement a déjà, paraît-il, à sa disposition. Mais, en janvier prochain, il faudra de nouveau 12 millions pour le service de la Dette et M. Tricoupis devra s'être, d'ici là, procuré de nouvelles ressources. Il ne semble pas qu'il puisse réussir, en ce moment, à gagner assez la confiance de l'étranger pour placer un nouvel emprunt; s'il ne veut pas que la crise monétaire empire encore, il ne lui reste donc plus qu'à profiter du temps qu'il a encore devant lui pour pratiquer dans les dépenses budgétaires des réductions décisives; il lui serait certainement possible de faire 20 0/0 d'économie sur les dépenses totales, et à cette condition la situation financière de la Grèce pourrait, d'ici deux ou trois ans, être excellente. Quant aux chapitres sur lesquels on pourrait faire ces économies, on ne serait pas embarrassé pour les trouver.

Le nombre des fonctionnaires publics, dans toutes les branches de l'administration, a été exagéré par le favoritisme parlementaire, et les dépenses pour la guerre et la marine peuvent être considérées comme inutiles, car, avec la pénurie actuelle du Trésor, la Grèce ne pourrait pas soutenir une guerre; d'ailleurs, cette éventualité de guerre est en ce moment des plus improbables.

Les cours des actions de la Banque nationale de Grèce reflètent la situation difficile du Trésor; ces actions n'ont pas perdu moins de 20 0/0 depuis l'arrivée au pouvoir de M. Tricoupis.

Informations Économiques et Financières

La Banque Nationale. — D'après le bilan de la Banque Nationale au 31 juillet, la réserve métallique était tombée de 6.000.238 90 à 3.803.299 86. L'emprunt sur cours forcé, qui était de 83.756.529 12 à la fin de juin, s'élevait à 84.934.149 42 à la fin de juillet; les avances au Trésor sont passées de 8.918.861 92 à 9.655 837 41. Les billets en circulation sont tombés de 116.794.028 à 113.908.022. Les dépôts à vue ont été réduits de 96.243.948 13 à 94.833.507.021.

De ces chiffres, il résulte que l'emprunt sur cours forcé s'est accru de 1.231.000 drachmes et les avances ou emprunts provisoires de 700.000 environ.

Les Nouvelles Mesures fiscales du Gouvernement. —Les journaux grecs s'occupent beaucoup des mesures fiscales que le président du Conseil compte soumettre à la rentrée des Chambres pour réduire l'écart entre les recettes et les dépenses. C'est avouer, implicitement, que le budget de 1892 se soldera en déficit, malgré les assurances réitérées du ministre des finances annonçant un excédent de près de quatre millions.

Il est question d'établir le monopole du tabac — mesure combattue jusqu'ici avec acharnement par M. Tri-

coupis. — de réduire encore de plusieurs millions les dépenses et de mettre pour six à sept millions d'impôts nouveaux.

Le Chemin de fer du Pirée à Larisse. — On a fait courir le bruit que l'entreprise du Chemin de fer Pirée-Larisse allait suspendre ses travaux à la suite de l'impossibilité où allait se trouver le Gouvernement de lui payer 800.000 francs en or qui lui sont dus sur états approuvés par le contrôle.

L'Asty, organe officieux, dément cette nouvelle, et ajoute que le mandat de paiement pour les travaux vérifiés jusqu'à fin juillet a été délivré à l'entreprise.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE NATIONALE (Voir page 290)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 290)

LA SITUATION

Rome, 1er septembre 1892.

Voilà l'incident des vins, expédiés vers l'Autriche-Hongrie dans des wagons-réservoirs, *provisoirement* réglé : on les admet au tarif réduit de 3 florins 20 kreutzers par 100 kilogrammes, et les 160.000 hectolitres, qui attendaient à la frontière la solution du différend, ont pu passer en douane. On signale même un nombre respectable de vapeurs ayant mis en toute hâte le cap sur Trieste, pour profiter des bonnes dispositions dont fait preuve le Gouvernement viennois.

Aussi bien il était temps que le ministère autrichien donnât satisfaction ; la querelle menaçait de s'envenimer, les journaux les moins irrédentistes commençant à traduire, en termes peu amicaux, le mécontentement des expéditeurs italiens.

La question était celle-ci : Doit-on assimiler à des tonneaux les wagons réservoirs dans lesquels on a logé les vins ? — Sans aucun doute, insinue-t-on en deçà de la frontière, car il n'y a pas de limite à la capacité ni à la forme d'un récipient.... — Non, répondent les douaniers préposés à la visite, puisque l'article de l'ancien traité relatif à la clause des vins, — article auquel se réfèrent sans addition aucune. les nouveaux accords — parle de tonneaux et de fûts et non de wagons-réservoirs.

La décision gracieuse du Ministère viennois a calmé les esprits, mais on a réservé l'avenir, et, si les négociations entamées par voie diplomatique n'aboutissent pas, les même protestations se produiront plus tard.

Après les méfaits des brigands dont l'audace augmente de jour en jour, et les discussions électorales, la récente publication des comptes de l'exercice écoulé est l'objet principal des commentaires de la presse.

De l'aveu officiel, le déficit, je vous le disais la semaine dernière, s'élèverait à environ 44 millions ; mais il ne faut pas perdre de vue que ce chiffre ne comprend pas plusieurs facteurs essentiels : ainsi on a laissé en dehors du bilan plusieurs millions du chapitre *pensions* et l'Etat cherche à emprunter 82.944.000 lire pour la construction de voies ferrées !

« En calculant d'après notre système, dit la *Perseveranza*, c'est-à-dire en ajoutant au déficit avoué les pensions et les dettes pour constructions de chemins de fer, — déduction faite des remboursements locaux — nous trouvons un déficit réel de 127 millions environ en 1891-92. Pour l'exercice 1892-93 la situation s'est améliorée : on a fait entrer en ligne de compte les dépenses relatives aux pensions, ainsi que 30 millions pour les constructions des chemins de fer. Grâce à ce système, l'excédent de dépenses sera réduit à 67 millions.

Pourtant, si on ne met pas un frein au budget militaire, si on ne résout pas, d'une façon définitive, le problème des voies ferrées, si on ne diminue pas le compte débiteur du Trésor, on ne sortira pas d'embarras. Les réformes organiques sont une balançoire dans notre cas... »

Et, répondant à un article du *Popolo Romano*, ce même journal critiquait avant-hier, dans les termes suivants, l'attitude du cabinet :

« Au lieu de s'occuper des affaires urgentes nos ministres se promènent et discourent, sans que leurs paroles nous apportent la lumière. Où en sont les nombreux projets depuis trop longtemps à l'étude, tels que : réduction promise par M. Giolitti des cours d'appels et tribunaux, révision des conventions maritimes devant assurer plusieurs millions d'économies, réformes touchant à la circulation fiduciaire si souvent vantées par l'honorable M. Grimaldi, etc., etc.? Ce sont là des choses qui intéressent les contribuables, et ceux-ci ne sauraient se contenter des dissertations contenues dans les colonnes des journaux officieux. »

En attendant que le gouvernement réponde, par des actes, à ces questions catégoriques, le roi se déplace à l'instar de ses ministres : le 28 août il honorait de sa présence la ville de Livourne, où il inaugurait, avec MM. Giolitti. Martini, Pelloux et Saint-Bon. un monument élevé à la mémoire de son père ; et, le 8 septembre, date irrévocable cette fois, assure-t-on, il fera son entrée à Gênes. Ma prochaine lettre vous parlera donc des fêtes qui attirent, dans ce port méditerranéen, les escadres étrangères.

Consacrons un entrefilet nécrologique au comte Giulio Belinzaghi, maire de Milan, chef d'une importante maison de banque et régent de la Banque Nationale, qui vient de mourir dans sa propriété de Cernobbio, sur le lac de Côme ; c'était une personnalité financière fort connue, arrivée à force de travail. Président de la Société des Chemins de fer Méditerranéens, M. Belinzaghi avait poussé aux Conventions avec les Compagnies qui exploitent les deux grands réseaux continentaux. Les lettres de faire-part ont été envoyées au nom de la municipalité de Milan.

Une ordonnance royale prescrit à tous les bâtiments partis, après le 20 août, du Havre, d'Anvers, de Brême, de Hambourg et des ports russes de la Baltique, de se rendre au lazaret de Asinara avant d'être autorisés à entrer dans les ports italiens.

Une autre ordonnance. du même jour. autorise les importations de viandes de porc conservées provenant de la Suisse, à la seule condition qu'elles soient accompagnées d'un certificat sanitaire.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur de l'Italie pendant les sept premiers mois de 1892. — Dans notre dernier numéro, p. 283, nous avons donné les chiffres totaux du mouvement commercial en Italie, de janvier à juillet 1892. Pour compléter cette indication, voici, d'après la statistique de la Direction générale des Gabelles, les sommes détaillées par catégories :

CATÉGORIES	IMPORTATIONS Janv.-Juil. 1892	IMPORTATIONS Differ. sur 1891	EXPORTATIONS Janv.-Juil. 1892	EXPORTATIONS Differ. sur 1891
	Les sommes s'entendent en milliers de lire			
Spiritueux, boissons et huiles	12.689	— 3.812	85.126	+ 16 643
Denrées coloniales, drogues et tabacs	45.195	+ 1.176	1.736	— 1.738
Produits chimiques, articles médicinaux, résines et parfumeries	22.213	— 4.031	24.761	+ 3.272
Couleurs et articles pour teinture et tannerie	14.672	+ 2.845	5.543	+ 1.074
Chanvre, lin, jute, etc.	13.217	— 1.167	23.127	+ 2.150
Coton	98.501	— 9.386	18.640	+ 1.340
Laine, crin, poils	44.828	— 395	7.726	+ 2.581
Soie	47.737	+ 5.622	181.394	+ 31.349
Bois et paille	20.507	— 2.133	17.812	+ 470
Papier et livres	7.097	+ 96	3.951	— 436
Peaux	26.058	+ 855	12.835	— 2.926
Minéraux, métaux et leurs travaux	66.157	— 3.912	24.436	+ 3.786
Pierres, terres, poteries, verres et cristaux	67.853	— 10.664	35.582	+ 1.414
Céréales, farines, pâtes, etc.	82.281	— 12.505	45.810	+ 3.548
Animaux, produits et dépouilles d'animaux	45.322	— 613	56.238	+ 578
Objets divers	9.342	+ 399	6.900	+ 349
Total	623.675	— 37.686	551.624	+ 63.459

Les Finances Italiennes et la Situation du Trésor. — Voici l'analyse que donne la *Correspondance de Rome* des finances italiennes, d'après les résultats provisoires de l'exercice 1891-92, qui a pris fin le 30 juin dernier :

« Les recettes ordinaires encaissées, de l'exercice 1891-92, sont en augmentation de 25.327.034 lire sur celles de l'exercice précédent, mais inférieures aux prévisions de 15.547.442 lire. Quant aux recettes extraordinaires de 1891-92, il existe une moins-value de 30 millions 411.975 lire sur les prévisions. D'autre part, les paiements effectués pour les dépenses réunies des onze ministères ont dépassé celles de 1890-91 de 19 millions 487.806 lire, mais sont restées en deçà des prévisions de 171.247.297 lire. En comparant les encaissements et les paiements effectués en 1891-92, on s'aperçoit que les paiements excèdent les recettes de 127.578.093 lire. Cette dernière somme représente le découvert du Trésor italien, les fonds de caisse et créance du Trésor ayant diminué de 73.428.283 lire et les dettes du Trésor ayant augmenté de 54.149.810 lire, soit bien un total de 128.578.093 lire.

« Au 30 juin 1891, les fonds de caisse s'élevaient à 337.023.430 lire, et au 30 juin 1892 ils ne sont plus que de 263.595.147 lire ; d'un autre côté, les dettes du Trésor étaient au 30 juin dernier de 529 460.037 lire contre 475.310.227 lire à la même époque de l'année précédente, de sorte que la différence passive, qui était de 138.286.797 lire au 30 juin 1891, montait à 265.864.890 lire au 30 juin 1892.

« Comme on le voit par ces chiffres, la situation du Trésor s'est alourdie de 127 millions et demi, et la *dette flottante* dépasse, comme nous l'avons toujours prédit, le demi-milliard ; elle atteint presque le gros chiffre de 530 millions, expliquant surabondamment les embarras du Trésor.

« Cette situation anormale nécessitera un jour ou l'autre une opération financière. »

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

	29 juil	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept.
Rome						
Rente Italienne 5 0 0	94 37	94 60	94 95	95 52	95 70	96 07
Ch. de fer Méditerranée act.	514 »	518 »	522 »	540 »	534 »	539 »
— Méridionaux act.	645 »	647 50	648 »	665 »	660 »	669 »
Banque Nationale act.	1320 »	1320 »	1350 »	1380 »	1345 »	1350 »
— de Rome	1005 »	1007 »	1008 »	1010 »	1015 »	1015 »
— Générale	326 »	340 »	350 »	356 50	360 50	366 »
Comp. Nav. à vap. F. R.	284 »	293 »	292 »	298 »	290 »	297 »
Banque Immobilière	168 »	173 »	184 »	220 »	192 »	203 »
Crédit mobilier Européen	550 »	570 »	593 »	596 »	591 »	599 »
Eaux Marcia	1135 »	1135 »	1143 »	1155 »	1140 »	1140 »
Change sur la France	104 »	104 05	104 10	104 »	103 87	103 95
— sur Londres	26 04	26 05	26 09	26 06	26 04	26 05
— sur Berlin	127 55	127 62	127 70	127 60	127 50	127 50
Gênes						
Rente Italienne 5 0 0	94 »	94 65	95 05	95 52	95 37	96 40
Crédit Mobilier Italien	590 »	587 »	593 »	603 50	591 »	600 »
Chemins de fer Méridionaux	645 »	646 »	651 »	667 50	663 »	671 50
Change sur Paris	103 92	104 »	104 05	104 »	103 82	103 40
— sur Berlin	128 07	128 15	128 32	108 22	128 17	128 15

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 2 septembre 1892.

La liquidation s'effectue dans de bonnes conditions, malgré les réalisations assez nombreuses qui se sont produites sur les diverses places italiennes. On avait craint, un moment, que l'incident austro-italien, relatif à l'entrée des vins dans la monarchie, — qui menaçait de s'envenimer, — ne fasse le jeu des baissiers ; mais le cabinet de Vienne ayant donné satisfaction, pour cette fois (car l'avenir est réservé), aux expéditeurs de vins, les craintes conçues de ce chef se sont trouvées écartées.

Toutefois, la situation financière du pays préoccupe toujours les gens sans parti pris : ma lettre de jeudi vous montrait, à côté du déficit avoué, le déficit réel, comprenant les pensions et les dépenses pour les constructions de Chemins de fer. Il est évident qu'on ne doit pas compter sur des plus-values de recettes considérables, — bien que le rendement des douanes et des droits maritimes, pour le mois d'août, soit supérieur de 2 millions à celui d'août 1891 ; — j'ose affirmer, au contraire que, sur plusieurs chapitres, il y aura des surprises... désagréables, notamment pour l'impôt sur la richesse mobilière, pour les taxes des affaires, etc., etc., pour lesquels les prévisions sont trop élevées. — Je ne me lasserai pas de répéter que l'équilibre budgétaire ne peut être obtenu au moyen de recettes plus importantes ; on n'y arrivera pas davantage avec les fameuses *réformes organiques* dont on parle à tout propos. Il faudra bien, un jour ou l'autre, en venir aux réductions sur les gros chapitres, guerre et marine, à moins d'aller à... l'aventure !

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 290)

LA SITUATION

Lisbonne, 3 septembre 1892.

A défaut de nouvelles précises, je suis obligé de répéter aujourd'hui les bruits qui ont circulé pendant les derniers jours et qui ont eu à l'étranger une certaine influence, puisque les cours de nos fonds publics se sont relevés. La hausse a été provoquée par la nouvelle, envoyée à l'étranger, que le Gouvernement était disposé à reprendre les négociations pour un accord définitif avec les porteurs de la Dette extérieure. Cette information n'a pas été confirmée, et l'avance gagnée par nos fonds a vite été reperdue. Il paraît, cependant, qu'il y a quelque chose de vrai dans cette nouvelle ; aucune décision n'aurait été encore prise, mais on étudierait le moyen de substituer un accord diplomatique à l'intervention des Comités. Une campagne se fait en ce moment en faveur de cette intervention diplomatique, et de nombreuses discussions sont soulevées par la brochure de M. Jean Garié, président de l'Union des Porteurs français de Rentes portugaises, brochure présentée au Congrès de la paix tenu à Bruxelles, et qui a pour titre : *L'Arbitrage international en matière financière appliqué aux Dettes extérieures des Etats.*

Il est inutile de vous dire que les conclusions de cette étude ne sont approuvées presque par personne ; le Gouvernement n'a pas cru devoir faire connaître son avis à ce sujet, et je doute fort qu'il le fasse jamais connaître.

La reprise des négociations avec l'étranger semble d'ailleurs faire partie d'un plan de réforme financière que le ministre étudie en ce moment et sur lequel on connaît encore peu de détails. D'après le *Jornal do Commercio,* il serait question d'une intervention gouvernementale en faveur des établissements financiers de Porto qui, depuis longtemps, se trouvent, en effet, en d'assez grandes difficultés. Le Gouvernement leur viendrait en aide par la combinaison du transfert à la Banque de Portugal d'une avance déjà ancienne que ces établissements ont faite à l'Etat, s'élevant à environ 2.000 contos de reis. Une seconde combinaison se référerait à une émission d'obligations des chemins de fer de Salamanca à la frontière portugaise, que l'Etat prendrait en gage contre une avance aux Banques portugaises engagées dans la Compagnie des Docks Péninsulaires propriétaire de ces chemins de fer.

On prête en outre, au Gouvernement, un projet d'affermage, pour une longue période, des chemins de fer appartenant à l'Etat — les chemins de fer de Minho et Douro, dans le Nord, ceux du Sud et du Sud-Est, dans le Sud — pour consigner le revenu de cet affermage au service de la Dette interne.

De fortes réductions seraient faites, enfin, sur le budget de la guerre.

En attendant qu'il prête ainsi secours à bien des établissements financiers compromis, le Gouvernement vient de refuser son aide à la *Mala Real Portugueza*.

Cette Compagnie, dont les difficultés sont connues depuis longtemps, s'est décidée à demander aux tribunaux sa mise en faillite, et cette décision a causé ici une grande émotion : la *Mala Real* est, en effet, notre principale Compagnie de transports, et il est de la première nécessité de maintenir nos relations avec nos possessions de la côte orientale d'Afrique qu'elle dessert. L'interruption de ces relations aurait de telles conséquences, que l'on espère toujours que l'on trouvera le moyen d'éviter une pareille éventualité.

On a parlé à l'étranger d'une avance qui aurait été consentie au Gouvernement par le groupe des Tabacs Portugais. Présentée ainsi, l'information est erronée : le groupe des Tabacs a simplement renouvelé au Gouvernement, contre le même gage d'obligations Tabacs, l'avance faite par une maison de banque de Paris, et qui vient aujourd'hui à échéance ; il y a donc eu simplement un transfert de créances.

P.-S. — Les élections législatives sont fixées au 6 novembre.

Informations Économiques et Financières

La Banque de Portugal. — La Banque de Portugal vient de publier son bilan au 3 août. Voici comme terme de comparaison la situation de cet établissement au 27 juillet 1892 (en reis):

	3 août	27 juillet	Différence	
ACTIF				
Caisse	6.655	6.574	+	81
Portefeuille commercial	15.311	15.312	—	1
Prêts sur gages	4.874	4.854	+	20
Comptes courants d'avances	3.468	3.425	+	43
Valeurs appartenant à la Banque	5.777	6.470	—	693
Comptes divers	2.501	2.113	+	388
Contrats spéciaux avec l'Etat et les Administrations. Pensions de retraites.	7.016	7.016		—
Divers	7.286	7.286		—
Comptes courants des correspondants	1.989	2.066	—	77
Dividende du 1er septembre 1892	405	405		—
Immeubles, mobilier, machines, etc.	568	567	+	1
Titres en dépôt	17.966	17.970	—	4
Frais généraux	102	92	+	10
Trésor public sans compte courant	9.487	9.440	+	47
	83.405	83.590	—	185
PASSIF				
Capital	13.500	13.500		—
Comptes divers	458	1.100	—	642
Comptes courants des Correspondants	300	244	+	56
Déposants	17.966	17.930	—	4
Dépôts en compte courant	1.559	1.899	—	340
Dividendes à payer	131	147	—	16
Fonds de réserve permanent	1.275	1.275		—
— variable	401	401		—
Profits et Pertes	4	4		—
Bénéfices	1.316	1.284	+	32
Billets en circulation	45.616	44.897	+	729
Obligations des pensions de retraite	879	879		—
Trésor public sans compte courant	»	»		»
	83.405	83.590	—	185

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 30 août est de 585:959$117 reis pour Lisbonne ; il a été de 715:230$707 reis pendant la même période de 1891 ; soit, pour 1892, une diminution de 129:271$590 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 304:992$032 reis pour 1892 et de 443:311$588 reis pour 1891, soit une diminution de 138:319$556 reis en 1892.

Les recettes des douanes de Lisbonne et de Porto ont été, pour le mois d'août, inférieures de 338 contos de reis à celles du mois correspondant de 1891.

Les Vins d'Oporto. — Les journaux se montrent très préoccupés de l'intention du gouvernement allemand de traiter comme liqueurs les vins étrangers qui ont plus de 17° d'alcool, ce qui serait un droit prohibitif sur les vins d'Oporto.

Société des Tabacs Portugais. — Les ventes de la Compagnie des Tabacs de Portugal, pour le 2e exercice qui a commencé le 1er avril dernier, se résument comme suit :

	Kilos	Reis
Mois d'avril 1892	151.530	600.362.115
— de mai —	143.852	568.167.150
— de juin —	157.208	616.961.530
— de juillet —	156.057	613.478.755
Soit pour 4 mois	608.647	2.398.969.550

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 299)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 30 août 1892.

Le lieutenant général Pétrof, qui a été nommé président du Congrès international des chemins de fer, ainsi que je vous l'écrivais la semaine dernière a prononcé, en prenant possession du fauteuil, un discours où il a communiqué aux membres du Congrès les renseignements détaillés qui suivent sur l'état actuel du réseau de chemins de fer russe :

« La situation de notre réseau peut se résumer ainsi :

Longueur exploitée, y compris la Finlande	32.000 kil.
Réseau finlandais	1.875 »
Chemin de fer transcaspien	1.433 »
Dans la Russie d'Europe, la Finlande exceptée, nous avons	27.700 »

soit 3,4 kilom. par 10.000 habitants et 0,6 kilom. par myriamètre carré.

Les lignes en construction se subdivisent ainsi :

Voies à largeur normale (type russe)	4.000 kil.
Chemins de fer économiques (à voie étroite)	1.100 »
En 1890, le nombre de voyageurs kilométriques a été de	5.015.000.000 »
et le nombre de tonnes-kilomètres de	14.920.000.000 »

« Le parcours moyen des voyageurs excède 107 kilom. ce qui fait le triple du parcours moyen de la France (35 kil. 34) et le quadruple de celui de l'Allemagne.

« Le parcours moyen des marchandises est d'environ 220 kil., près du double de celui de l'Europe occidentale.

« Le nombre moyen, par kilomètre de voie ferrée, des voyageurs transportés a été, en 1890, de 181.000 contre 261.000 en Allemagne et 223.000 en France.

« Pour les marchandises, le mouvement moyen par kilomètre a été de 584.000 tonnes. Ce chiffre, qui est déjà supérieur à celui de l'Allemagne, où l'on n'a constaté que 521.000 tonnes, dépasse de beaucoup la moyenne obtenue en France où la statistique donne 283.000 tonnes.

« Une des particularités les plus notables de nos chemins de fer, c'est que les tarifs et les modes de répartition du trafic entre les lignes concurrentes sont absolument soumis au contrôle du Gouvernement, qui, dans ces trois dernières années, a pour ainsi dire changé cette question de face. »

La place me manque pour vous entretenir en détail des nombreuses cérémonies organisées en l'honneur des membres du Congrès et pour analyser les discours et les délibérations ; je me contenterai de vous faire savoir que les délégués emporteront de Saint-Pétersbourg une impression des plus vives des forces et des sources de richesse de la Russie, et la conviction que cette puissance est appelée à jouer un rôle de premier ordre dans la civilisation. M. Alfred Picard, président de la délé-

gation française, a exprimé ces sentiments en termes excellents dans un des discours qu'il a prononcé, au banquet qui a eu lieu jeudi dernier à Pavlovsk.

Informations Économiques et Financières

Les Finances Russes. — Pour les cinq premiers mois de 1892 et la période correspondante de 1891, les recettes effectuées par le Trésor s'établissent comme suit :

	Millions de roubles 1892	1891	Différence en 1892
	—	—	—
Recettes ordinaires :			
En Russie	324.794	334.912	— 10.118
A l'étranger	0.600	0.565	+ 0.035
	325.394	335.477	— 10.083
Recettes extraordinaires :			
En Russie	59.755	12.758	+ 46.997
A l'étranger	68.594	2.210	+ 66.384
	128.348	14.968	+113.381
	453.743	350.445	+103.298

Les plus-values ont porté sur les rubriques ci-après :

	Plus-values. Roubles.
Chemins de fer de l'Etat	7.079.000
Sucres	1.595.000
Droits de mutation	1.264.000
Huiles minérales	851.000
Droits divers	251.000
Postes	215.000
Droits sur les assurances contre l'incendie	119.000
Monnaie	115.000
Télégraphes et téléphones	107.000
Allumettes	71.000
Droits sur les mines	60.000
Droits sur le transport des voyageurs et des marchandises par les chemins de fer en grande vitesse	16.000
Passeports (permis de circulation à l'intérieur)	1.000
Recettes accidentelles ou sans importance	626.000

Par contre, des moins-values se sont produites sur les revenus ci-après :

	Moins-values. Roubles.
Douanes	8.118.000
Boissons	5.704.000
Annuités de rachat	3.639.000
Annnuités dues par des Compagnies de chemins de fer	1.204.000
Impôt personnel et contribution foncière	898.000
Tabacs	796.000
Part de l'Etat dans le produit de lignes concédées	728.000
Recouvrement de prêts et d'autres débours	398.000
Patentes et taxes additionnelles	211.000
Fonds de concours au Trésor	175.000
Forêts	132.000
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières	128.000
Fermages et concessions de droits d'exploitation	117.000
Usines, établissements techniques et magasins de l'Etat	117.000
Produit des valeurs mobilières appartenant à l'Etat et bénéfices sur opérations de banque	51.000
Timbre, enregistrement et greffe	44.000
Produit des aliénations de propriétés immobilières	28.000

Les recettes extraordinaires, qui, pour les cinq premiers mois de 1892, se sont élevées à 128.349.000 r., se décomposent ainsi : dépôts perpétuels, 31.000 r.; fonds spéciaux devenus disponibles et rattachés aux ressources du Trésor, 1.067.000 r.; indemnité de guerre, 1.773.000 r. et fonds provenant de la réalisation d'emprunts, 125.478.000 r., dont 58.694.000 r. de la 2e émission d'obligations consolidées 4 1/2 0/0 et 66.784 r. de l'Emprunt 3 0/0 or de 1891.

Les dépenses effectuées pendant les cinq premiers mois de chacune des deux années 1892 et 1891 présentent les totaux respectifs ci-après :

	Millions de roubles 1892	1891
	—	—
Dépenses ordinaires :		
En Russie	338.537	317.068
A l'étranger	13.827	11.932
	352.364	329.000
Dépenses extraordinaires :		
En Russie	63.546	4.904
A l'étranger	1.734	1.996
	65.280	6.900
	417.644	335.900

Soit une augmentation de 81.744.000 roubles. Avec les dépenses effectuées tant au compte de budgets clos qu'à celui du budget de 1891 (pendant le délai de tolérance de ce dernier exercice), dépenses qui se sont élevées à 97.812.000 r., le total général des dépenses effectuées pendant les cinq premiers mois de 1892 s'établit à 515.456.000 r., soit à 121.891.000 r. de plus que le total correspondant de 1891, qui avait été de 393.565.000 roubles.

Le Commerce extérieur. — L'administration des douanes vient de faire connaître les chiffres du commerce extérieur russe du 1er janvier au 1er mai 1892.

Les exportations s'élèvent à 96.752.000 r. et accusent, comparativement à la période correspondante de 1891, une diminution de 105.012.000 r. Les importations sont également tombées de 101.548.000 r. à 92 millions 512.000 r.

Le tableau suivant indique le mouvement du commerce extérieur d'après les principales subdivisions du tarif :

	Du 1er janvier au 1er mai 1892	1891
	milliers de roubles	
Exportation :		
Articles d'alimentation	16.388	123.115
Matières nécessaires à l'industrie	66.406	63.252
Animaux	4.714	4.346
Objets fabriqués	9.244	11.051
Total	96.752	201.764
Importation :		
Articles d'alimentation	9.950	10.804
Matières nécessaires à l'industrie	61.551	68.989
Animaux	250	348
Objets fabriqués	20.761	21.407
Total	92.512	101.548

La diminution principale, en fait d'exportation, porte sur les céréales (3.760.000 r. contre 107.381.000 r.). Quant aux importations, elles ont diminué sur toute la ligne.

Le mouvement des métaux précieux se résume comme suit :

	Du 1er janvier au 1er mai 1892	1891
	milliers de roubles	
Exportation	52	59
Importation	30.344	38.233

Les récoltes en Russie. — D'après les renseignements parvenus au département de l'agriculture, la récolte du seigle dans la Russie d'Europe s'élèvera cette année à environ 112 millions de tchetverts, et sera ainsi de 6 millions de tchetverts au-dessous de la moyenne. La variation dans le résultat définitif ne pourra être que de 5 à 10 0/0.

En ce qui concerne les blés d'hiver en général, le ta-

bleau suivant indique les coefficients pour les différents groupes de provinces. Savoir:

Provinces:	0/0 de la récolte moyenne
Centrales agricoles	80
Du centre du bassin du Volga	105
Du Bas-Volga	105
Nouvelle-Russie	65
Sud-Ouest	90
Petite-Russie	70
Industrielles (Moscou, etc.)	110
Russie-Blanche	115
Oural	110
Nord	105
Lithuanie	95
Baltiques	90
Région tchernozème	88
» non tchernozème	108
Moyenne générale pour la Russie d'Europe.	95

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

VALEURS	29 juil	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept
Russe II Emprunt d'Orient.	102 75	102 75	102 87	102 75	102 50	102 70
— III — ..	104 75	104 37	105 »	104 75	104 75	104 62
Banque de Commerce extér.	253 50	255 50	255 50	262 »	259 50	262 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	470 »	466 »	466 »	470 50	474 50	472 »
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	435 »	437 »	436 »	440 50	444 »	442 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	151 »	151 50	152 25	152 50	152 »	153 25
Grands Ch. de fer Russes..	251 »	251 »	249 50	249 50	249 50	249 50
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	115 25	116 50	116 25	116 50	116 50	116 25
Change sur Paris..........	39 65	39 »	38 77	38 97	38 97	39 30
— sur Londres........	100 »	98 40	97 65	98 35	98 35	98 90

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 290)

LA SITUATION

Genève, 2 septembre 1892.

Après le Congrès de la paix, dont je vous entretenais la semaine dernière, une Conférence interparlementaire de la paix et de l'arbitrage s'est ouverte lundi à Berne. Les Congrès organisés annuellement depuis 1889 par la *Ligue Internationale* de la paix et de la liberté ont toujours été accompagnés de cette conférence interparlementaire.

L'an dernier, au Congrès de Rome, on a senti la nécessité d'établir des relations permanentes entre les nombreuses associations du monde entier qui prennent part chaque année au Congrès universel et qui représentent des millions d'adhérents.

Le Congrès de Rome a décidé la création d'un bureau international permanent dont le siège a été fixé à Berne et qui est dirigé par M. Elie Ducommun. Il a déjà donné des résultats dont on s'est montré satisfait; le Congrès a élaboré cette année les statuts de ce bureau international et a prié le Conseil fédéral de demander aux différents gouvernements des subventions pour cette institution. Le succès de pareilles démarches me paraît bien problématique.

Les discussions du Congrès de Berne, si on le compare au Congrès des années antérieures, présentent certains côtés caractéristiques. En premier lieu, l'emploi de l'arbitrage pour résoudre les difficultés internationales semble l'emporter de plus en plus dans l'esprit des congressistes sur les autres moyens proposés pour mettre un terme à la guerre. On a discuté d'une manière très approfondie la question des tribunaux d'arbitrage et de la sanction de leurs sentences, ainsi que celle de la conclusion de traités d'arbitrage entre les différentes puissances.

Les embarras que la question des nationalités commence à causer aux congressistes constituent une autre circonstance remarquable. Cette question des nationalités s'est posée de différentes manières: les étudiants de Bukarest ont apporté un mémoire sur le sort des Roumains du royaume magyar; ils s'efforcent de montrer comment les Magyars, qui ne représentent guère que le tiers de la population totale du royaume de Hongrie, oppriment les autres nationalités, et racontent les efforts faits en Transylvanie pour *magyariser* la population roumaine de cette province.

« Devenir Magyar, ajoute ce mémoire, lorsqu'on est Roumain, oublier une langue latine pour en apprendre une asiatique, quitter la nationalité la plus nombreuse du Sud-orient pour passer dans une plus petite, vagabonder d'une culture primitive à une autre tout aussi primitive, effacer tout d'un coup tout un passé de succès pour un avenir très problématique, renier Troyan pour idolâtrer Attila, il y a dans ce projet tant d'insanité unie à tant de naïveté, qu'il ne faut pas être un profond homme d'Etat pour comprendre que c'est impossible. »

On peut se demander pourquoi ces réclamations, qui n'ont pas une allure très pacifique, sont formulées à un Congrès de la paix. Il faut se rappeler que le Congrès qui s'est réuni l'an dernier à Rome a adopté une résolution ainsi conçue :

« Le Congrès est d'avis que, dans les Etats composés de différentes nationalités et aussi longtemps que ces nationalités ne disposent pas autrement d'elles-mêmes, les gouvernements aideraient à assurer la paix extérieure et intérieure si, à l'exemple de la Suisse, ils respectaient le caractère ethnographique et le développement de ces nationalités selon les lois de liberté et de justice. »

Les Roumains s'autorisent de ce vœu, et les congressistes s'aperçoivent peut-être qu'ils ont fait un pas de clerc en s'ingérant dans cette complexe et difficile question des nationalités. Les Roumains ne sont pas les seuls à l'avoir posée. M. Lewakowskin, membre du Parlement autrichien, et M. Rakowski, ont prononcé des discours sur la Pologne, en exposant les malheurs de leur patrie et en signalant la Russie comme le plus grand danger pour la civilisation et la paix de l'Europe. M. Frédéric Passy a dû atténuer l'effet du discours de M. Rakowski en déclarant que la Pologne n'était pas de la compétence du Congrès. Il est évident en effet que l'on n'obtiendra jamais l'adhésion d'aucun gouvernement au principe de l'arbitrage ou d'autres moyens pour écarter l'éventualité d'une guerre, si l'on soulève cette brûlante question des nationalités, qui intéresse presque tous les Etats de l'Europe. Quelques légitimes que soient les revendications des nationalités opprimées en Allemagne, en Autriche, en Russie, ce ne serait pas faire œuvre pacifique que de les appuyer.

Informations Économiques et Financières

Arrêtés du Conseil Fédéral.— En présence de l'épidémie cholérique qui sévit à l'étranger, le Conseil fédéral a pris les arrêtés suivants :

« L'importation en Suisse et l'entrée en transit des chiffons, hardes, vieux habits, objets de literie, linge de corps déjà usagé, à l'exception des bagages des voyageurs, sont interdites jusqu'à nouvel ordre. Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

« L'importation et le transit des poissons, des crustacés (huîtres, homards, etc.) et du caviar, venant de Russie, d'Allemagne, de Belgique et de France, à l'exception des envois directs provenant des stations méditerranéennes, sont interdits jusqu'à nouvel ordre.

« Sont seuls exceptés de cette interdiction les poissons et les crustacés renfermés dans des boîtes bien closes. Le présent arrêt entrera en vigueur dès le 2 septembre 1892. »

Le Monopole de l'alcool en Suisse. — Depuis l'établissement du monopole, c'est-à-dire depuis 1887 jusques et y compris l'exercice 1893, les recettes se sont élevées à 77.757.907 fr. 18 et les dépenses à 41 millions 208.327 fr. 15, laissant un excédent de recettes de 36.549.580 fr. 03.

L'excédent des recettes a été réparti de la façon suivante : Amortissements, 2.360.000 francs ; répartition

aux cantons ou communes ayant perçu des droits d'*ohmgeld* ou d'octroi, 25.944.382 fr. 19 ; répartition aux cantons n'ayant pas perçu de droits d'*ohmgeld*, 8 millions 245.045 fr. 02. Le solde de 152 fr. 82 est reporté à l'exercice suivant.

La consommation du pays en spiritueux distillés peut être évaluée comme suit en hectolitres d'eau-de-vie à 50 degrés :

Ventes effectuées par la Régie (79.091.157 quintaux à 95°)	163.424
Importations d'eau-de-vie, liqueurs, etc. (8.663 84 quintaux, le quintal métrique calculé à 60 litres d'alcool absolu)	10.397
Importation de vermouts et de vins alcoolisés (3.067.64 quintaux, le quintal métrique calculé à 15 litres d'alcool absolu)	920
Consommation d'eaux-de-vie non soumises au monopole et d'eaux-de-vie fines de provenance indigène soumises au monopole	22.000
Total	196.741
A déduire :	
Exportation d'alcool et d'eau-de-vie (1.520 hectolitres, le litre à 60°)	1.824
Exportation de liqueurs, etc. (2.904 quintaux, le quintal métrique calculé à 70 litres d'alcool absolu)	4.066
Exportation de vermouts (10.835 quintaux, le quintal métrique calculé à 15 litres d'alcool absolu)	3.251
Total	9.141
Reste pour la consommation indigène	187.600

Soit une consommation de 6 litres 32 par tête, pour une population moyenne de 2.965.303 habitants.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	29 juil.	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	103 81	103 87	104 12	103 62	103 62	103 44
Fédéral 1887 3 1/2 %	103 50	103 75	103 25	103 37	103 25	103 75
— 1889 3 1/2 %	100 25	100 87	100 75	101 37	101 ..	101 25
— Ch. de fer 3 %	94 65	94 85	94 95	94 95	94 95	94 05
Italien 5 %	90 50	91 .	91 25	91 70	92 25	92 05
Egypte unifiée 4 %	493 37	493 12	491 50	493 12	494 ..	493 37
— priv. 3 1/2 %	471 50	472 ..	472 50	472 50	471 50	472 50
Ottoman prior. 4 %	429 37	433 ..	433 75	434 87	435 ..	436 25
Douanes ottomanes 5 %	459 25	456 25	457 50	457 50	461 25	463 44
Serbe Obrt. 5 %	398 12	397 25	395 62	392 50	393 75	384 50
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	94 37	93 12	95 62	98 12	105 62	109 37
Central Suisse	650 62	654 37	651 87	668 75	658 12	661 25
Nord-Est Suisse	542 50	586 87	543 12	566 25	560 62	567 50
Union Suisse	345 »	345 62	343 75	361 25	370 .	387 50
Salève	350 ..	335 ..	370 ..	367 50	370 ..	300 ..
Lombards	220 62	227 50	229 37	230 62	227 50	229 37
Canada-Pacif. c. g.	476 87	477 50	477 50	476 87	462 50	462 50
Banques						
Banque de commerce	1035..	1047 50	1050 »	1051 25	1050..	1045 .
— de fonds d'État	275 ..	265 ..	.. ..	.. ..	.. ..	. ..
Union fin. gén.	498 75	500 ..	508 75	515 62	517 50	520 ..
Banque de Paris	641 25	661 87	657 50	690 ..	658 12	678 75
Crédit Lyonnais	792 50	796 37	799 37	807 50	804 37	810 62
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	432 50	433 75	435 ..	438 75	440 ..	437 50
Gaz de Marseille	1085 62	1085..	1077 50	1077 50	1073 75	1075 »
Gaz de Naples	583 75	580 ..	585 ..	586 25	593 75	585 ..
Gaz pér. Rio Jan	582 50	590 ..	583 75	589 37	592 50	582 50
Ind. gén. du Gaz	735 ..	750 ..	745	745 ..	747 40	745 ..
Lyon Eaux Éclairage	477 50	477 20	481 25	480 62	479 37	479 37
Appareils électriques	501 25	490 62	492 50	505 ..	492 50	501 25
Rio Tinto	397 50	393 12	392 50	376 25	373 12	388 12
Tharsis	115 ..	118 12	117 50	115	114 37	115 62
Cape Copper	41 87	40 ..	37 50	38 75	38 75	40 »
Min. Alp. Autr.	147 50	149 37	148 75	151 25	146 87	147 50
Changes						
France	100 21	100 20	100 15	100 10	100 08	100 04
Bruxelles	100 11	100 11	100 11	100 11	100 11	100 07
Italie	96 12	96 12	96 .	96 12	96 12	96 12
Londres	25 20	25 20	25 20	25 20	25 18	25 19
Amsterdam	208 31	208 31	208 31	208 12	208 12	208 02
Allemagne	123 50	123 50	123 50	123 50	123 45	123 45
Vienne	210 75	210 75	210 12	210 62	210 62	210 62

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 3 septembre 1892.

La mauvaise tendance générale des places étrangères a arrêté, au commencement de cette semaine les bonnes dispositions dont notre marché avait fait preuve ; nos cours ont suivi ensuite les meilleures indications que l'étranger nous a données et, si nous ne pouvons encore parler de reprise, nous devons cependant être satisfaits de la fermeté générale des cours.

On ne saurait encore s'attendre à une grande animation ; nos spéculateurs discutent le marché et le public de l'épargne ne s'occupe guère de placements à cette époque de l'année ; nos valeurs locales sont cependant bien tenues et le Jura-Simplon est franchement en avance : on a coté 108 3/4.

A ce sujet, on explique l'augmentation des dépenses de l'exploitation pendant les sept premiers mois de 1892 par une avance considérable des travaux d'entretien et de surveillance de la voie sur les travaux exécutés à pareille époque de l'année dernière, ce qui ferait ressortir une anticipation de plus de 500.000 fr., de dépenses, mais ne se traduirait pas en fin d'exercice par une augmentation, les derniers mois devant accuser des diminutions. Il paraîtrait que les prévisions du budget ne seront pas dépassées, ce qui pourrait bien ne pas suffire à l'administration, dont le but doit être non de maintenir les dépenses au niveau de celles de l'exercice 1891, mais de les réduire dans une mesure appréciable.

Les fonds étrangers sont bien tenus, en sympathie avec Paris.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 29 août 1892.

L'assemblée générale des actionnaires de la Régie des Tabacs a eu lieu le samedi 24 août dans le nouveau local de la Société : c'est la première fois, depuis la fondation de la Régie, que les actionnaires ont pu être réunis à une date aussi rapprochée de la clôture de l'exercice. Les lenteurs apportées à l'exercice de leur contrôle par les vérificateurs de la Dette publique et du Gouvernement ont été bien moindres cette année pour la plus grande satisfaction de tous les intéressés.

Les résultats de l'exercice sont excellents : ils se traduisent par une augmentation de bénéfices nets de 78.027 liv. turq.

La vente brute des tabacs manufacturés a atteint 1.966.433 liv. turq., en augmentation de 179.461 liv. turq. sur l'année précédente. Sur ces montants, la vente à l'étranger entre pour 26.761 liv. turq., en augmentation de 5.080 liv. turq. sur l'année précédente. Les ventes sont donc en augmentation de 10 04 0/0 et l'on constate que cette augmentation a porté plus particulièrement sur les circonscriptions où la densité des habitants est la plus faible, comme Alep, Chio, Hodeida et Tripoli de Barbarie.

Vous remarquerez que l'augmentation des ventes brutes est hors de proportion avec l'accroissement des bénéfices nets. Cette disparité s'explique par l'état presque stationnaire de la consommation des qualités supérieures et la proportion considérable de celle des qualités inférieures. La sixième qualité, créée pour lutter contre la contrebande, représente 45 0/0 de la consommation totale, tandis que les trois premières qualités représentent à peine 20 0/0 de cette consommation. Il y a là un écart qui influence désavantageusement le taux moyen de vente et auquel la Société s'occupe de porter remède.

Les frais de surveillance ont augmenté de 4 79 0/0 au cours de l'exercice ; cette augmentation a été productive, les ventes s'étant accrues dans toutes les circonscriptions où la surveillance a été renforcée. La

Société étudie, en ce moment, l'organisation d'un service de surveillance commun avec la Dette publique, l'Administration des Douanes et la Société du Tombac, et dont on attend d'heureux effets.

La répartition des bénéfices de l'année s'est faite de la manière suivante :

180.672 liv. t.		aux actionnaires,
68.776	—	à la Dette publique,
39.872	—	au Gouvernement,
7.869	—	aux fondateurs.

Les actionnaires touchent 19 francs par action.

L'Administration générale des Douanes vient de livrer à la publicité divers tableaux de statistique pour le mouvement commercial de l'empire Ottoman en 1890, c'est-à-dire pendant l'espace de temps compris entre le 1er mars 1890 et le 28 février 1891. Le mouvement total se résume ainsi :

Importations.........Liv. t.	22.914.343
Exportations................	12.836.476

Comparativement à l'année précédente, les importations ont augmenté de 1.872.820 liv. t. et les exportations diminué de 2.435.953 liv. t.

Les droits de douanes perçus pendant les deux derniers exercices s'établissent ainsi :

1890-91	Importations.......Liv. t.	1.721.750
—	Exportations.............	161.558
	Ensemble......Liv. t.	1.883.308
1889-90	Importations.......Liv. t.	1.586.974
—	Exportations.............	202.060
	Ensemble......Liv. t.	1.789.035

Soit donc pour la dernière année une augmentation de 94.273 liv. t.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Revenus concédés en juillet 1892. — Le tableau suivant donne le détail des recettes des revenus de la Dette ottomane en juillet 1892 :

	RECETTES NETTES des frais d'Admin. Provle et Centle	
	Juillet 1892 Liv. t.	Total au 30 juillet 1892 Liv. t.
	—	—
Contributions...............	100.200 29	462.002 25
Redevance de la Régie......	»	376.000 »
Tribut de la Bulgarie, remplacé jusqu'à fixation par 100.000 liv. t. à prélever sur Dîme des Tabacs.....	11.819 52	50.483 13
Redevance de la Roumélie Orientale..................	»	25.337 72
Total..................	112.019 81	912.823 10

Une émission. — La Banque de Constantinople vient d'émettre 4.500 obligations de 500 fr. 5 0/0 de la Société des mines de Dalia-Karaidin.

Le prix d'émission a été de 401 fr. 65 payables : 50 francs en souscrivant, 100 fr. à la répartition, 100 fr. le 30 septembre 1892 et 151 fr. 65 le 31 octobre 1892. Au prix d'émission, ces obligations, qui sont remboursables en 38 ans par voie de tirages annuels, donnent un intérêt de 6 1/4 pour cent sans compter la prime à l'époque du remboursement.

Les Travaux publics. — Le gouvernement impérial avait décidé, il y a quelque temps, de construire un port à Inéboli. Les travaux préparatoires nécessités par cette construction sont déjà très avancés et une grande partie des matériaux et des engins ont été envoyés sur les lieux.

MM. Nicolaki Pantelidi et Calvocoressi, négociants de Chio, ont demandé, chacun pour son compte, la concession de la construction d'un port au chef-lieu de l'île. Les autorités de l'Archipel, dont relève Chio, ont approuvé l'entreprise sans toutefois donner aucune préférence à l'un ou à l'autre de ces demandeurs.

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

La Récolte en Bulgarie. — L'étendue des terres cultivées en céréales, qui était en 1891 de 310.953 hectares, a atteint, en 1892, 607.037 hectares.

Dans ces conditions, une récolte moyenne donnerait 2.168.126 tonnes de grains; mais, suivant toutes les prévisions, la récolte surpassera la moyenne.

ROUMANIE

Le Commerce extérieur. — Le ministère des finances vient de publier la statistique du commerce extérieur de la Roumanie pendant le 1er semestre de l'année 1892.

Les exportations s'élèvent à........Fr.	84.025.854
Les importations à...................	278.636.424

Au point de vue du poids, les chiffres sont les suivants :

Exportations..............	793.108 tonnes
Importations..............	368.095 »

SERBIE

La Situation en Serbie. — La crise politique qui vient d'éclater en Serbie et dont nous nous sommes occupés déjà dans notre dernier numéro prend un caractère plus grave. Les différentes fractions du parti radical sont parvenues à mettre pour le moment un terme à leurs divisions et ont commencé dans le pays une campagne énergique en vue des élections; comme la population rurale est presque toute entière dévouée à ce parti, il est fort possible que la majorité radicale revienne à la Skoupchtina, c'est-à-dire que le coup d'Etat des régents manque son but; on ne voit pas la solution des difficultés qui se préparent en pareil cas.

Le cabinet libéral qui vient d'arriver au pouvoir révèle plusieurs abus commis par le Gouvernement radical dans sa gestion financière. C'est ainsi que le ministère Pachitch aurait distribué à des députés influents le montant des fonds secrets, soit 250.000 fr.

Nous avons déjà annoncé dans l'*Economiste Européen* que la perception des impôts devait présenter des arriérés considérables; M. Avakoumovitch avoue un total d'arriérés de 5 millions, ce qui est déjà considérable sur un budget de recettes de 60 millions, et manifeste l'intention de faire rentrer ces arriérés; mais si le nouveau régime met cette mesure à exécution, il s'aliénera un grand nombre d'électeurs.

M. Avakoumovitch annonce également l'intention de supprimer les monopoles de l'Etat. Il s'agit là d'une mesure très grave. Les recettes des monopoles constituent les recettes les plus solides de la Serbie, et sont en augmentation constante. Le monopole du tabac garantit le service de l'emprunt de 40 millions de 1885 et l'emprunt à lots de 10 millions de 1888. Le monopole du sel garantit l'emprunt de six millions contracté en 1890. Le premier de ces monopoles était affermé tout d'abord au Comptoir d'Escompte de Paris et à la *Laenderbank* de Vienne, mais en 1888 le Gouvernement exploita lui-même le monopole du tabac; il en fut de même pour le monopole du sel, affermé tout d'abord à l'*Anglo-Oesterreichische Bank* de Vienne.

La garantie des emprunts mentionnés plus haut a déjà perdu beaucoup de sa valeur au moment où les recettes, au lieu d'être recueillies par des Banques étrangères, furent encaissées par l'Etat, qui prélevait lui-même sur le montant de ces recettes le service des coupons. Mais le Gouvernement serbe n'a certainement pas le droit de supprimer purement et simplement la garantie stipulée pour les emprunts qu'il a conclus à l'étranger. On annonce que le ministre des Finances a déjà emprunté 150.000 fr. sur les recettes du monopole du tabac pour faire face aux besoins les plus urgents, le Cabinet radical ayant laissé vide la Caisse du Trésor.

Le Gerant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... 25 fr.
— — Six mois. 14 fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... 32 fr.
— — Six mois.. 18 fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : Edmond THÉRY
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... 1 fr. 50
Réclames en 8 points..... 3 »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 35. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 11 Septembre 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GÉNÉRALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Cuivres. — Soies. — Pages 321 à 325.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — L'Arbitrage international appliqué aux Dettes extérieures des Etats. — Le Rendement des Impôts. — Les Obligations à lots de la Ville de Barletta. — LA LÉGISLATION DU TRAVAIL EN SUISSE. (Suite.) — Pages 326 à 331. — INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES. — Banque de France et comparaisons. — Production houillère et métallurgique de la France. — Les Chemins Autrichiens. — Un prochain débat économique. — Les Grandes Compagnies, les Associations particulières et la Caisse Nationale de Retraites. — Recettes et Dépenses de la Ville de Paris. — Emprunt de la Ville de Paris 1886. — Les Mines de Lens et de Liévin. — Banques Coloniales. — Recettes des Chemins de fer. — Compagnie Française de l'Afrique Centrale. — Dynamite Centrale. — Société d'exploitation des Brevets Chardonnet. — La Pose du Câble de Marseille à Oran. — Société des Zincs français. — Produits chimiques de Javel. — Tabacs de Deli. — Chemin de fer de Vaux à Fréjus. — Chemin de fer de Porto-Rico. — Canal de Suez. — REVUE HEBDOMADAIRE DE LA BOURSE DE PARIS. — Tableau des Cours. — Pages 331 à 335.

ALLEMAGNE : Pages 336 et 337. — ANGLETERRE : Pages 338 à 340. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 340 à 342. — BELGIQUE : Pages 342 à 344. — ESPAGNE : Pages 344 à 346. — GRÈCE : Pages 346. — ITALIE : Pages 346 à 348. — PORTUGAL : Pages 348 et 349. — RUSSIE : Pages 349 et 350. — SUISSE : Pages 350 à 352. — TURQUIE : Page 352. — ETATS BALKANIQUES (*Bulgarie, Roumanie, Serbie*) : Page 352.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — Les derniers bilans des Banques d'émission portent la trace de mouvements d'or assez importants. D'une situation à l'autre la Banque de France gagne 4 millions 500.000 fr., ce qui reporte son encaisse à quelques centaines de mille francs au-dessus de celle du 1er septembre.

La Banque d'Allemagne a perdu 17 millions dont une partie paraît avoir passé en Russie à la suite de la hausse du Rouble. La Banque d'Angleterre a perdu 4.500.000 fr., cependant la situation de cet établissement reste remarquablement solide, le rapport de la réserve aux engagements à vue dépasse 50 0/0 ; dans les trois dernières années il était, à pareille époque, de 41 0/0, 45 0/0 et 45 0/0; selon toute probabilité il n'y aura pas de hausse de l'escompte vers la fin de septembre. La Banque d'Autriche-Hongrie continue à s'approvisionner d'or; le dernier bilan constate une entrée de 21 millions 700.000 fr. qui trouve sa contre-partie dans l'augmentation de la circulation fiduciaire. La Russie a vu, d'une quinzaine à l'autre, sa réserve de métal jaune passer de 1 milliard 731.900.000 fr. à 1.788.900.000 fr., soit une majoration de 57 millions, qui s'explique par un versement de 35.236.000 fr. fait par le Trésor impérial sur les matières qu'il a en dépôt à la Banque et, pour le surplus, par des rentrées intérieures et des retraits opérés à l'étranger, surtout en Allemagne.

Les mouvements du métal argent sont sans intérêt, les existences sont presque les mêmes que celles de la semaine dernière.

La circulation a décru en France de......Fr.	14.100.000
Dans les Instituts Italiens de................	6.200.000
Elle a augmenté en Allemagne de............	37.500.000
en Autriche-Hongrie de....	14.300.000
en Russie de..............	66.300.000

Les portefeuilles ont toujours une tendance à la baisse; la seule augmentation importante s'est produite à la Banque d'Allemagne, elle est de 13.800.000 fr.; les affaires ne sont guère en rapport avec les énormes moyens d'action des Sociétés de crédit.

Le bilan de la Banque de Grèce, au 31 juillet, qui vient d'être publié, ne présente pas d'autre changement qu'une augmentation de 1.100.000 fr. dans les sommes prêtées à l'État et aux communes et une diminution de 2.200.000 fr. dans les disponibilités à l'étranger.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 25 août	1.671.8	1.297.7	2.969.5	3.038.7	98	2½
1892 1er sept.	1.668.4	1.297.0	2.965.4	3.091.6	96	2½
1892 8 sept.	1.672.9	1.294.5	2.967.4	3.077.5	97	2½
1891 10 sept.	1.349.3	1.258.2	2.607.5	2.973.0	88	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 15 août	1.053.8	170.3	1.224.1	1.179.2	103	3
1892 23 août	1.057.8	170.3	1.228.1	1.179.6	104	3
1892 31 août	1.040.8	170.3	1.211.1	1.217.1	100	3
1891 31 août	987.6	187.5	1.175.1	1.189.2	100	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 25 août	690.1	»	690.1	653.4	106	2
1892 1er sept.	694.1	»	694.1	657.2	105	2
1892 8 sept.	689.5	»	689.5	655.8	110	2
1891 10 sept.	665.0	»	665.0	642.5	104	2½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 27 févr.	97.5	17.5	115.0	150.0	77	»
1892 26 mars	92.5	17.5	110.0	150.0	73	»
1892 23 avril	92.7	17.5	110.2	154.3	71	»
1891 25 avril	91.9	18.2	110.1	151.8	72	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 27 févr.	67.5	10.0	77.5	157.5	50	»
1892 26 mars	67.5	10.0	77.5	160.0	48	»
1892 23 avril	62.7	10.0	72.7	158.5	46	»
1891 25 avril	73.1	9.1	82.2	165.8	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 15 août	176.7	421.3	598.0	1.031.7	58	4
1892 23 août	188.5	421.2	609.7	1.029.7	60	4
1892 31 août	210.2	421.5	631.7	1.044.0	60	4
1891 31 août	136.7	413.5	550.2	1.117.5	49	4
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 18 août	73.0	37.7	110.7	389.6	28	2½
1892 25 août	72.0	37.3	109.3	391.8	27	2½
1892 1er sept.	74.5	38.9	113.4	392.8	28	2½
1891 3 sept.	74.0	39.3	113.3	365.1	31	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 22 juin	3.1	0.4	3.5	0.6	516	8
1892 7 juill.	4.1	0.5	4.6	0.6	770	8
1892 14 juill.	4.4	0.6	5.0	0.6	835	8
1891 14 juill.	1.7	0.4	2.1	1.0	210	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 juin	82.2	»	82.2	111.5	73	3½
1892 31 juill.	69.8	»	69.8	101.2	69	3½
1892 31 août	68.1	»	68.1	107.8	63	3½
1891 31 août	66.9	»	66.9	98.8	68	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 20 août	189.9	125.5	315.4	859.1	37	5
1892 27 août	189.9	126.5	316.4	856.6	37	»
1892 3 sept.	190.0	126.4	316.4	858.6	37	5
1891 5 sept.	140.1	92.8	232.9	735.6	32	4
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 mai	»	2.9	2.9	122.5	2	6½
1892 30 juin	»	2.6	2.6	123.8	2	6½
1892 31 juill.	»	2.6	2.6	120.9	2	6½
1891 31 juill.	»	3.5	3.5	115.2	3	6½

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 20 août	79.8	185.8	265.6	395.0	67%	2½
1892 27 août	79.8	187.1	266.9	394.2	67	2½
1892 3 sept.	79.8	186.5	266.3	396.5	67	2½
1891 5 sept.	89.5	149.7	239.2	404.5	60	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 31 juill.	197.4	28.4	225.8	580.3	38	5
1892 10 août	197.1	27.8	224.9	581.5	38	5
1892 20 août	197.4	27.6	225.0	572.1	39	5
1891 20 août	193.3	33.4	226.7	619.3	37	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 31 juill.	185.1	33.9	219.0	512.7	42	5
1892 10 août	185.1	31.3	216.4	510.7	42	5
1892 20 août	184.9	31.2	216.1	504.5	42	5
1891 20 août	182.3	29.6	211.9	513.6	41	6
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 mai	26.0	»	26.0	63.0	41	6
1892 30 juin	25.6	»	25.6	68.3	38	5½
1892 31 juill.	30.2	»	30.2	67.6	45	5½
1891 31 juill.	30.0	»	30.0	69.7	43	5½
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 3 août	18.3	9.2	27.5	255.3	10	6
1892 10 août	18.4	9.1	27.5	255.9	10	6
1892 17 août	18.4	9.1	27.5	256.4	10	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 30 juill.	51.6	»	51.6	109.8	46	6
1892 20 août	52.4	»	52.4	113.3	46	6
1892 26 août	52.6	»	52.6	114.9	46	6
1891 28 août	66.5	»	66.5	137.6	48	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 16 juill.	1.694.4	22.2	1.716.6	3.998.4	43	5½
1892 1er août	1.731.9	22.2	1.754.1	4.058.1	43	4½
1892 16 août	1.788.9	22.2	1.811.1	4.124.4	44	4½
1891 16 août	1.344.3	23.4	1.367.7	3.753.3	36	4½
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 15 juin	6.5	4.2	10.5	25.0	42	5½
1892 22 juin	6.7	4.3	11.0	25.3	44	5½
1892 30 juin	6.7	4.3	11.0	25.4	44	5½
1891 30 juin	5.2	4.5	9.7	22.5	43	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 mai	24.1	4.9	29.0	59.1	49	5
1892 30 juin	23.6	4.9	28.5	59.2	48	5
1892 31 juill.	23.6	4.6	28.2	57.1	49	4½
1891 31 juill.	23.6	4.0	27.6	56.4	49	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 mai	10.3	11.8	22.1	77.7	28	»
1892 30 juin	10.2	13.3	23.5	79.0	30	»
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.0	31	»
1891 31 juill.	10.2	12.0	22.2	76.2	29	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 20 août	66.8	21.2	88.0	158.4	55	2½
1892 27 août	66.9	20.6	87.5	156.5	56	2½
1892 8 sept.	67.1	20.3	87.4	156.8	56	2½
1891 5 sept.	63.1	19.9	83.0	157.9	53	4

TOTAUX (1)

1892 25 août	6.503.0	2.366.9	8.869.9	13.997.1	63%
1892 1er sept.	6.502.8	2.404.0	8.906.8	14.035.9	63
1892 8 sept.	6.565.6	2.400.5	8.966.1	14.137.6	64
1891 10 sept.	5.594.3	2.299.0	7.893.3	13.366.5	59

TOTAUX au 31 décembre

1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54%
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Les transactions sont toujours peu importantes sur le marché français; mais, il y a eu, cette semaine, de brusques oscillations sur la cote. Notre 3 0/0 reste au-dessus du pair, après avoir atteint, il y a deux jours, le cours de 100 80. Nous approchons de la fin des vacances et il y a tout lieu de supposer, considérant l'excellente situation politique du pays, que de nouvelles affaires surgiront bientôt, ramenant l'animation qui fait défaut.

En Allemagne, l'épidémie cholérique entre dans la période de décroissance ; elle aura apporté de graves perturbations dans les affaires, au point qu'un groupe de négociants hambourgeois a réclamé un *moratorium.* Mais cette mesure exceptionnelle n'a pas été adoptée jusqu'à présent. Les roubles sont assez fermes, grâce aux nouvelles relatives à l'entente commerciale russo-allemande qui serait en bonne voie d'aboutir.

A Londres, la question égyptienne a primé un instant toutes les autres; on sait, aujourd'hui, que l'information concernant l'évacuation prochaine de l'Egypte n'était qu'une manœuvre de spéculation. La stagnation des affaires persiste; on a grand besoin du retour des Jobbers pour redonner un peu d'activité.

Les nouvelles les plus contradictoires nous parviennent d'Autriche-Hongrie au sujet des opérations relatives à la *Valuta.* L'entente avec le syndicat Rothschild se fera-t-elle bientôt? C'est ce que nous ne pouvons dégager d'une façon précise des nombreux renseignements qui nous parviennent. Toujours est-il que l'attitude du Conseil d'administration des Chemins autrichiens, dans cette question de l'impôt sur le revenu, à retenir sur le coupon, paraît assez maladroite, au moment où la monarchie a besoin de tous les concours pour mener à bien sa transformation monétaire.

Rien de saillant en Espagne, si ce n'est la participation de plusieurs Banques étrangères à l'escompte des 50 millions de pagarès.

Toute l'attention de l'Italie est concentrée sur les fêtes de Gênes, où notre escadre a trouvé un accueil très cordial; on espère que ces fêtes feront cesser des malentendus fâcheux; mais elles ne peuvent modifier les appréciations que nous avons émises, sans idées préconçues, sur les dangers des dépenses exagérées et la nécessité de réaliser de sérieuses économies. On ne sait rien encore des idées du Gouvernement actuel sur ce point.

En Russie, les fonds de secours ont été épuisés pour venir en aide aux provinces où la récolte est notoirement insuffisante. On a reçu, à Saint-Pétersbourg, la réponse de l'Allemagne relative à la Convention douanière; ce pays accorde à la Russie la clause de la nation la plus favorisée en réclamant le même traitement. Aucune décision officielle n'a été prise jusqu'ici en haut lieu.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	3 sept.			10 sept.		
	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	100 50	33 50	2 98	100 67	33 55	2 98
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 40	35 41	2 83	97 65	35 50	2 81
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	98 40	24 60	4 06	99 40	24 85	4 02
Belgique 3 ½ %	103 32	29 52	3 38	103 65	29 61	3 37
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	66 97	16 74	5 97	65 70	16 32	6 12
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam)	101 75	29 07	3 43	101 75	29 07	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	95 50	23 87	4 18	95 52	23 88	4 18
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	92 67	21 40	4 67	92 32	21 32	4 69
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	88 50	29 50	3 38	88 25	29 41	3 39
Portugal 3 % (1 fr. 50 net)	23 70	15 80	6 32	23 90	15 93	6 28
Roumanie 5 %	102 »	20 40	4 90	101 25	20 25	4 93
Russie 3 % or 1891 libéré	79 60	26 53	3 76	79 70	26 56	3 76
Serbie 5 % 1890	375 »	15 »	6 66	362 50	14 50	6 89
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	105 50	26 37	3 80	105 75	26 43	3 78
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	95 40	31 80	3 14	94 30	31 43	3 18
Turquie convertie 1 % série D.	21 65	21 65	4 61	21 77	21 77	4 59
— Priorité 4 % 1890	435 »	21 75	4 59	441 25	22 06	4 53
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	87 50	29 16	3 42	87 12	29 04	3 44

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	3 sep. Sam.	5 sep. Lundi	6 sep. Mardi	7 sep. Merc.	8 sept. Jeudi	9 sept. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	100 50	100 47	100 57	100 75	100 57	100 65
Consolidés	LONDRES....	96 94	97 06	97 06	97 »	96 94	96 94
Autrich. 3 % or	VIENNE	114 30	114 50	114 50	114 90	» »	115 75
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	»	102 50	102 55	102 60	102 50	102 60
Espagne Ext..	MADRID	74 80	74 60	74 70	75 »	» »	74 80
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	101 75	101 75	101 75	101 87	101 87	101 75
Hongrie 4 % or	VIENNE	111 80	111 95	112 »	112 05	» »	112 30
Italie 5 %	ROME	96 10	96 12	96 07	96 15	» »	95 96
Portugais 3 %.	PARIS.......	23 81	24 »	24 75	24 19	24 12	24 06
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	87 62	87 62	87 50	87 37	87 37	87 12
Russie-Orient 3 %..	ST-PÉTERSB..	104 62	104 62	104 75	104 87	104 62	104 62
Suisse 3 %	GENÈVE.....	»	94 05	94 05	» »	» »	» »

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois		Plus	13 août	20 août	27 août	3 sept.	10sept.
Amsterdam.	pap. court	4 %	205 87	205 87	205 75	205 81	205 75
Allemagne..	—	4 %	122 06	122 03	122 12	122 12	123 25
Vienne-Tr..	—	4 %	208 25	208 25	208 25	208 25	208 »
Barcelone ..	—	4 %	425 50	428 »	427 »	434 »	431 »
Madrid	—	4 %	425 50	428 »	427 »	434 »	431 »
Lisb.-Porto.	—	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb..	—	4 %	253 »	253 50	249 »	250 »	251 »
Valeurs à vue		moins					
Londres.....	—	2 %	25 17	25 16	25 17	25 17	25 17
—	ch. court	2 %	25 18	25 18	25 18	25 19	25 19
Stockholm..	—	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique....	—	2 ½	0 03 p.	pair	pair	pair.	pair
Italie	—	5 ½ %	4 12 p.	3 87 p.	3 87 p.	3 75 p.	3 75 p.
Suisse.......	—	4 %	0 25 p.	0 19 p.	0 12 p.	0 12 p.	0 06 p.
Matières d'or et d'argent							
Or en barre (le kil.)			3437 »	3437 »	3437 »	3442 15	3441 29
Argent en barre (le kil.) ..			137 97	138 74	138 41	139 07	139 07
Quadruples espagnols ...			80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...			80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres			3 39	3 40	3 40	3 40	3 40
Souverains anglais.......			25 16	25 16	25 16	25 17	25 17
Banknotes			25 17	25 17	25 17	25 17	25 17
Aigles des Etats-Unis....			25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)			24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)			20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)			40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —			20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède			27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	12 août	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.
Amsterdam.................	48 »	48 05	48 05	48 02	48 05
Anvers	99 95	99 90	99 90	99 92	99 90
Barcelone..................	16 »	15 90	16 »	14 75	14 90
Berlin	81 10	81 10	80 95	80 95	80 95
Bruxelles	100 01	100 »	100 »	99 97	99 93
Constantinople............	23 05	22 97	23 »	23 02	22 97
Francfort..................	81 07	81 05	80 97	81 »	80 90
Gênes	104 05	104 »	103 82	103 40	103 92
Genève	100 15	100 10	100 08	100 04	100 07
Lisbonne	702 »	703 »	707 »	720 »	720 »
Londres	25 32	25 31	25 30	25 31	25 30
Madrid	16 »	15 80	15 50	13 45	14 35
Rome	104 10	104 »	103 87	103 95	103 75
Saint-Pétersbourg	38 77	38 97	38 97	39 30	39 20
Vienne (à vue)	47 60	47 55	47 60	47 60	47 62
— (à 3 mois)...........	47 52	47 50	47 55	47 55	47 57

Paris, le 10 septembre 1892.

La cote des changes présente peu de variations, cependant on remarque une légère hausse du papier allemand qui de 122 12 au 3 septembre, est passé au 10 septembre à 123 25; il y a une relation certaine entre cette hausse et les sorties d'or que constate le dernier bilan de la Banque d'Allemagne, on a lieu de croire que les Gouvernements qui ont besoin de métal jaune se procurent à Paris des devises allemandes. Le change espagnol a perdu 3 points; il avait sensiblement haussé sur la nouvelle de l'emprunt de 50 millions consenti par la Banque de Paris au Trésor, mais on réfléchit maintenant qu'une semblable opération déplace les difficultés sans les dénouer, qu'elle aura pour contrepartie de nouveaux embarras au moment du remboursement, que ce n'est pas sur de pareils expédients que l'Espagne peut compter pour se tirer d'affaire, et à l'enthousiasme du premier moment succède une plus saine appréciation de la situation.

A Lisbonne, l'agio sur l'or est de 33 1/2 0/0 et le change sur Paris se maintient à 720.

Le Rouble est en hausse à 251 sur les pourparlers commerciaux sérieusement engagés entre l'Allemagne et la Russie. Le *Messager du Gouvernement* publie une ordonnance concernant une émission temporaire de 25 millions de roubles-crédit contre dépôt d'or.

Les expéditions d'or des Etats-Unis ne sont pas terminées; toutefois celles qui étaient annoncées pour cette semaine ont été ajournées, la confusion causée par les mesures de précaution prises contre le choléra ayant rendu les frêts incertains et coûteux.

L'Autriche continue ses approvisionnements d'or; la Banque a reçu, pendant les trois dernières semaines d'août, 14 millions de florins d'or auxquels viendront s'ajouter, au prochain bilan, 2.600.000 $ expédiés le 3 septembre de New-York à Sanadrine, et 2 millions de lingots provenant de Paris. Ces achats considérables sont encore insuffisants, et le bruit court que les opérations concernant la régularisation de la *Valuta* seraient ajournées au mois de janvier prochain.

La Banque de France a regagné, et au-delà, l'or qu'elle avait perdu la semaine dernière; elle a reçu 3 millions et demi en espèces françaises venant des succursales et de l'étranger, et 1 million en livres sterling.

La baisse de l'argent n'a pas fait de nouveaux progrès, la conférence monétaire internationale ne sera pas ajournée ; nonobstant l'épidémie cholérique, elle se réunira à Bruxelles sur la proposition de l'Italie, mais il n'y a pas besoin d'être prophète pour prédire qu'elle n'aboutira à aucune conclusion ; on ne voit même pas que les deux principaux intéressés, l'Angleterre et les Etats-Unis, soient d'accord sur les propositions à faire et sur les sacrifices qu'elles devraient consentir pour arriver à un résultat pratique.

On peut, par conséquent, s'attendre à une baisse nouvelle du métal blanc.

LES STOCKS

Blés. — Du 4 au 10 septembre 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine; nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	6.229.200	7.229.700
Continent	2.720.200	5.446.200
Total	8.949.400	12.675.900
Semaine précédente	8.958.100	13.026.800

Soit une diminution de 8.700 hectolitres sur la semaine précédente et une augmentation de 3.726.500 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892 — hectol.	1891 — hectol.	1890 — hectol.
Au 6 septembre ..	6.229.200	5.446.200	6.617.800
Semaine précéd..	6.377.100	5.646.300	5.501.800

Soit une diminution, pendant la huitaine, de 147.900 hectolitres.

Dans ce total de 6.229.200 hectolitres, on compte 2.001.000 hectolitres de Californie, contre 1.458.700 l'année dernière, 1.821.200 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 1.160.000 l'année dernière, 522.000 d'Australie contre 629.300 ; le flottant des Indes s'élève à 687.300 hectolitres, contre 1.209.300 l'an dernier, celui de la République Argentine est de 377.000 hectolitres, contre 29.000 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	9 sept.	2 sept.
	—	—
Nord-Ouest	21 87	22 16
Nord	21 79	22 05
Nord-Est	21 68	22 07
Ouest	21 82	22 18
Centre	22 17	22 79
Est	21 78	22 49
Sud-Ouest	23 54	23 62
Sud	23 69	23 73
Sud-Est	23 31	23 38
Moyenne générale	22 40	22 70

« La récolte du blé paraît excellente, cette année, dit le *Daily News*. C'est en Allemagne qu'elle est le plus abondante et en Italie qu'elle l'est le moins. En France, pays où l'on mange plus de pain qu'en aucun autre endroit du globe, on a récolté 37 millions de quintaux; c'est à peu près la moyenne et la France n'aura à importer de l'étranger que 5 millions de quintaux. Dans le Royaume-Uni, la récolte est médiocre, car le blé a souffert de l'humidité. Le terrain consacré à la culture du blé devient chaque année moins étendu et c'est sur l'Amérique, la Russie et l'Inde qu'il nous faut compter pour notre pain quotidien. En 1872, il y avait dans les Iles Britanniques 3.827.000 acres de terre produisant du blé, en 1882, il n'y en avait que 3.157.000 acres, de l'année dernière que 2.290.000 acres. Ainsi, il y a vingt ans, nous avions à importer de l'étranger que 12 millions de quintaux de blé, l'année dernière nous en avons inporté 22.500.000 quintaux. »

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres pour l'Europe aux dernières dates :

Pays	Dates	1892	1891	1890
France	(19 août)	155.393	148.684	117.706
Angleterre	(3 sept.)	123.403	99.805	102.853
Allemagne	(1er août)	70.000	92.016	41.491
Hambourg	(30 août)	44.300	18.050	8.700
Autriche	(1er août)	110.000	90.000	89.000
Hollande	(15 août)	20.711	10.435	12.477
Belgique	(15 août)	14.886	6.216	5.850
Total pour l'Europe		538.693	465.206	378.077
Sous voiles pour l'Europe		16.436	17.686	6.225
Total		555.129	482.892	384.302
Etats-Unis (31 août)		113.000	143.124	94.758
Havane-Matanzas (31 août)		75.000	123.000	92.000
Total général		743.129	749.016	571.060

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc nº 3 :	—	—	—
— courant	37 87 1/2	37 25	39 »
— septembre	37 87 1/2	34 75	36 50
— 4 d'octobre	38 37 1/2	35 25	37 25
Sucre roux 88°, liv. disp.	37 25	37 50	35 25
Sucres raffinés	104 50	106 50	108 »

L'exportation du sucre brut et d'usine de la Guadeloupe, a atteint, du 1er janvier au 1er août 1892, le chiffre inattendu de quarante-cinq millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent onze kilos, donnant par conséquent une plus-value de 15.261.866 kilos sur la récolte précédente.

D'après de récentes nouvelles reçues de Bohême, les perspectives de la récolte de betteraves sont moins bonnes qu'on ne l'avait annoncé il y a quelque temps; la betterave est flétrie, les feuilles inférieures tombent, seules les feuilles du cœur restent vertes. Les plaintes proviennent surtout des régions du nord de la Bohême, où on estime que le rendement sera inférieur de 30 à 40 0/0 à celui de l'année dernière; dans le sud, où les pluies ont été plus abondantes, on pense que la différence ne sera que de 20 0/0.

Il résulte des communications faites à l'Assemblée générale des fabricants de sucre de la Bohême orientale que le poids moyen des betteraves ressort à 370 grammes, contre 422 pour l'année dernière; la polarisation donne bien 2 degrés de plus, mais le rendement en jus est inférieur de 3 degrés.

En France, nous avons eu encore d'assez grosses ondées, au cours de la semaine écoulée, dans les départements betteraviers, et la température s'est refroidie. On ne peut pas encore mesurer exactement l'effet de ces pluies sur la récolte des betteraves, car la terre est si sèche et la partie feuillue de la plante est si peu développée qu'il est difficile d'établir des points de comparaison avec les autres années. Il n'y a cependant pas lieu de craindre que la racine se développe aux dépens de la richesse, surtout si la température devenait plus douce.

Cafés. — Notre correspondant de Hollande nous adresse la statistique suivante publiée à Rotterdam le 7 septembre :

Stock (en tonnes) des cafés dans les huit principaux marchés de l'Europe, au début des mois de :

	1889	1890	1891	1892
	—	—	—	—
Janvier	81.150	79.650	62.750	47.300
Février	90.700	90.150	56.000	60.100
Mars	94.950	87.100	51.350	65.300
Avril	183.100	88.800	52.600	71.650
Mai	117.450	99.300	59.050	82.500
Juin	122.050	99.800	63.300	91.700
Juillet	128.250	98.800	68.250	88.100
Août	129.200	88.650	63.800	84.650
Septembre	110.700	73.000	58.400	76.300
Octobre	98.300	61.200	53.800	»
Novembre	85.600	45.850	46.900	»
Décembre	77.350	54.150	38.550	»

Stock du café	Tonnes 1892	1891	1890
Provision totale le 1er août sur les huit grands marchés d'Europe	76.300	58.400	73.000
Embarqué au Brésil pour l'Europe	17.712	9.740	11.882
Embarqué aux Indes Orientales pour l'Europe	4.464	10.629	812
Provision sur les six grands marchés de l'Amérique du Nord	24.882	16.529	15.568
Embarqué au Brésil pour l'Amérique du Nord	13.000	15.411	11.118
Provision à Rio	10.117	13.765	9.765
Provision à Santos	13.471	8.117	7.823
Provisions au 1er septembre	163.417	132.319	131.144

Il résulte de ces chiffres que le stock de cafés en Europe est en diminution de 8.350 tonnes, et celui du monde entier est en diminution de 2.060 tonnes sur les quantités signalées le 1er août.

Cuivres. — L'exportation du cuivre du Japon a augmenté dans de notables proportions, depuis quelques années : de 3 millions de catties en 1881 elle atteint, en 1891, environ 6 millions. Du reste la production s'est

accrue dans les mêmes proportions; elle peut être évaluée actuellement à environ 40 millions de catties par an. Jadis les débouchés du cuivre japonais étaient limités à la Chine et aux Indes, mais à présent ils s'étendent à l'Europe et, spécialement, à l'Angleterre.

On écrit de Londres que les envois de cuivre annoncés des Etats-Unis pour l'Europe sont peu importants ; il faut donc s'attendre à une diminution du stock visible.

« La production du cuivre aux Etats-Unis pour le mois de juillet a été déclarée au secrétaire nommé par les différents producteurs pour un chiffre de 10.218 tonnes à la date du 15 août, y compris 924 tonnes provenant de pyrites et d'autre ressources ; la quantité moyenne à produire par mois d'après les termes de la combinaison est de 11.644 tonnes. L'exportation en Europe se monte à 3.450 tonnes contre 3.333 chiffre convenu.

Pour les stocks au 31 août, prière de se reporter à notre précédent numéro.

Soies. — La Condition a enregistré du 2 au 8 septembre 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
	—	—	—
France ....balles	80	23	87
Espagne................	4	»	1
Piémont...............	13	»	18
Italie..................	42	20	107
Brousse...............	13	3	98
Syrie..................	24	4	56
Bengale...............	2	1	4
Chine.................	26	49	438
Canton................	26	36	280
Japon.................	50	93	232
Tussah................	3	25	40
Total..........balles	283	254	1.361
Kilogrammes	24.026	18.141	85.298

Soit un total de 127.465 kilog. contre 135.790 kilogr. de la semaine précédente, et 97.031 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des cinq années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	—	—	—	—
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892........	15.490	15.853	65.688	97.031
1891........	14.252	10.268	56.055	80,575
1890........	20.145	15.759	53.350	89.809
1889........	18.231	14.394	52.639	87.178
1888........	18.077	13.713	64.573	96.363

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 8 septembre :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines correspdtes 1890	1891	1892
—	—	—	—	—	—
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24 26	150 155	74 75	62 64	50 51	59 61
Italie... Ouv. franc 2e ordre 22 24	135 142	70 72	60 61	48 50	» »
Bengale. Ouv. franç. 2e ordre 22/26	104/115	50/61	57 58	» »	» »
Chine... 0 fr. et it. 1er ordre 40/45	98, 103	57, 59	52 53	45 46	» »
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20 24	135 141	72 74	61 62	48 50	» »
Italie.............. 2e ordre 24/28	122/127	66/69	59 60	46 48	54 »
Chine. Tours compt. 2e ordre 41/45	82/88	54/55	51 52	41 42	45 47
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10 12	130 135	64 68	60 61	45 46	53 »
Italie... Bouts noués 2e ordre 9/11	112/120	54/56	54 56	45 46	50 51
Chine Tsatlée, 4..................	76/81	43/44	39 40	36 37	» »
Japon Grappes no 2.............	» »	» »	55 56	37 »	54 »

Les affaires ont été assez restreintes, cette semaine ; pourtant la situation reste excellente, surtout pour les soies fines, qui conservent les faveurs de la consommation et ont fait l'objet, tant en grèges qu'en ouvrées, de marchés à livrer. La filature, comme le moulinage, a du travail assuré pour longtemps, et nous devons enregistrer une fois de plus la recherche des cocons secs.

Les dépêches de Yokohama, 8 septembre, annoncent une recherche très vive en filature fine, à des prix élevés : filature 1 1/2 11/13, 810 dollars (57 fr. 10) ; 2 1/2 12/15, 755 dollars (53 fr. 50); 2 1/2 à 3 12/15, 745 dollars (52 fr. 50). Change 3 74 à six mois.

La réduction des stocks jointe à la cherté de ces provenances rendent les affaires difficiles. On a fait 54.50 pour filature Japon 1 à 1 1/2 10/12 ; 53 pour 2e ordre 11/13 ; 51-52 pour 2e ordre 12/14.

Pour les grèges de Chine, on cote, à Shanghaï : Bird funling, Gold Stork 372 1/2 taëls (33,50) ; Gold elephant 350 (31,75) ; Montagne 4 330 (29,75) ; Gold Kilin 315 (28,50) ; Stork cheanling 305 (27,50) ; change 4,93 à 6 mois.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 6 septembre par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

	1892		1891	
Stock du coton	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
—	—	—	—	—
Havre.........(Balles)	271.900	377.900	100.000	179.600
Marseille.............	»	8.900	»	10.300
Brême................	84.000	88.600	58.000	62.000
Amsterdam...........	21.400	22.000	18.900	20.300
Londres..............	»	8.000	»	17.000
Liverpool............	1.124.000	1.335.000	634.000	849 000
Ensemble......	1.501.300	1.840.400	810.900	1.138.200
Etats-Unis............	408.000	408.000	239.000	239.000
Cotons en mer :				
	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
	—	—	—	—
Havre.........(Balles)	»	»	700	700
Brême................	»	»	900	900
Amsterdam...........	»	»	»	»
Angleterre............	12.000	32.000	15.000	33.000
	12.000	32.000	16.600	34.600
Total général....	1.921.300	2.280.400	1.066.500	1.411.800
Existences générales connues :				
	2.129.000	2.603.000	1.195.000	1.655.000
	1890		1889	
	514.000	1.109.000	462.000	837.000

La totalité des existences généralement connues au 6 septembre est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 2.603.000 balles. — 1891, 1.655.000 balles. — 1890, 1.109.000 balles. — 1889, 837.000 balles.

On télégraphie d'Alexandrie au *Times* que la récolte du coton pour l'année qui finit le 1er septembre, donnant un total de 4.270.000 quintaux, est supérieure de 15 0/0 à celle de l'année dernière, qui, elle-même, excédait les précédentes. La récolte prochaine, bien qu'en retard de 15 jours, promet d'être égale à celle-ci, mais les bas prix du marché laissent peu de profit aux cultivateurs. Il serait urgent que le Trésor prelevât sur ses réserves pour réduire l'impôt foncier.

Le *Times* annonce également que la récolte du coton à la Nouvelle-Orléans est estimée à 5.015.379 balles, soit 382.782 balles de plus que l'année dernière.

Le marché de Liverpool, calme au commencement du mois, progresse depuis trois ou quatre jours ; on y a traité des affaires importantes, se chiffrant pour 12.000 balles.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

QUESTIONS DU JOUR

L'ARBITRAGE INTERNATIONAL
APPLIQUÉ AUX DETTES EXTÉRIEURES DES ÉTATS

Le Congrès de la Paix, qui vient de clore ses séances à Berne, s'est occupé, à l'instigation de M. J. Garié, de l'application de l'arbitrage international à la solution des questions financières. Tout en faisant la part de l'insurmontable scepticisme que soulèvent les projets qui tendent à ramener l'humanité à l'âge d'or, il ne faut cependant pas trop se hâter de crier à l'utopie. On pourrait répondre, d'ailleurs, avec un célèbre écrivain, que l'utopie d'hier est la vérité de demain. Et puis, de ce qu'un progrès serait réalisé dans un certain ordre d'idées, il ne s'ensuit pas nécessairement que la situation générale de l'humanité s'en améliore sensiblement, attendu que les hommes trouveront bien vite un autre moyen de se rendre malheureux, et que la civilisation n'est, en somme, qu'un effort incessant pour la satisfaction de besoins incessamment créés. L'argument qui consiste à dire : « Ce serait trop beau ! » est donc sans grande valeur.

Il est constant que l'idée de l'arbitrage international a gagné beaucoup de terrain depuis le commencement du siècle. L'arbitrage n'est lui-même d'ailleurs qu'une des formes de l'idée générale du groupement des peuples en vue de certains intérêts, et de cette tendance à certaines solidarités dont nous trouvons des exemples dans l'Union monétaire ou dans l'Union postale ; cette dernière, soit dit en passant, constitue par son étendue et par les nitérêts moraux qu'elle satisfait le plus beau triomphe des idées de rapprochement des peuples, et les pays qui en font partie devraient célébrer, comme une fête nationale, la date de sa fondation.

En ce qui concerne l'arbitrage proprement dit, les exemples abondent, soit qu'il s'agisse de rectifications de frontières ou de la possession contestée de certains territoires, soit qu'il s'agisse de droits de navigation, de saisie de navires, de droits de pêche, ou enfin de violences et actes arbitraires commis sur des étrangers. Ces jours-ci encore, nous le voyons appliqué à la distribution de l'argent déposé à la banque d'Angleterre au moment de la guerre entre le Chili et le Pérou. Le Gouvernement français s'est mis d'accord avec le Gouvernement chilien pour que la moitié des fonds déposés soit remise immédiatement à la *Peruvian Corporation*, et que l'autre moitié soit réservée jusqu'à ce qu'une sentence arbitrale ait prononcé sur sa destination. L'arbitre désigné est le président de la Cour suprême de la Confédération suisse. Nous nous trouvons ici en présence de l'arbitrage appliqué à la solution d'un litige purement financier. Pourquoi ne pas généraliser la question, et ne pas user de ce moyen pour résoudre toutes les difficultés financières de peuple à peuple, en particulier celles qui proviennent des emprunts, et qui, comme toute autre contestation, peuvent être une source de guerres ?

Dans l'état actuel des choses, cette solution paraît évidemment difficile à mettre en pratique. Il est incontestable que si un Etat manque à ses engagements, il est à la fois juge et partie ; que nous voyons, par une singulière anomalie, comme le fait très justement remarquer M. Jean Garié, chaque pays prendre fait et cause pour un seul de ses nationaux ruiné par le fait de l'étranger, et laisser dépouiller, sans mot dire, des collectivités entières. Il n'en est pas moins vrai qu'imposer à un Etat, en ce moment, un arbitrage international, c'est lui imposer l'intervention étrangère. Beaucoup de créanciers ne trouveraient évidemment pas que ce moyen soit trop énergique. Mais, dans tous les cas, il est bon de préciser les choses.

Nous sommes tout à fait d'accord avec M. Garié quand il propose une modification du contrat initial qui préside à l'émission d'un emprunt extérieur. Actuellement, on peut affirmer que ce contrat n'existe pas, ou du moins qu'il est purement illusoire. En effet, l'Etat contractant peut accumuler toutes les promesses et toutes les garanties, stipuler que le service des arrérages et de l'amortissement auront lieu en or, dans telle ville et dans telle banque ; affecter gages sur gages et immunités sur exemption d'impôts. Le jour où le susdit Etat ne peut plus ou ne veut plus payer, il n'y a aucune sanction. L'Etat offre ce qui lui plaît, s'il offre quelque chose, et s'accorde à lui-même un concordat en s'extasiant sur l'esprit d'abnégation et de sacrifices de la nation. Les créanciers ont pour ressource les plaintes et pour juridiction le ciel, qui s'occupe peu des affaires financières. Que s'ils se groupent et s'entendent, s'ils parlent de contrôle, s'ils font mine d'aller regarder le fond des coffres et de contrôler l'emploi de l'argent, la dignité nationale intervient, et s'il s'agit d'un pays important, « on n'offense pas impunément une grande nation » de même que s'il tient peu de place sur la carte, « on ne joue pas avec les susceptibilités légitimes d'un fier petit peuple. »

Les choses changeraient évidemment si le contrat fictif qui préside aujourd'hui aux émissions extérieures, devenait un contrat réel. Et ici, nous ne sommes pas du tout sur le terrain de l'utopie, attendu qu'il suffirait qu'un marché comme celui de Paris ou de Londres, un marché dont on ne peut pas se passer, imposât ses conditions pour qu'on les acceptât.

M. Jean Garié propose qu'au lieu de l'autorisation ministérielle exigée aujourd'hui et qui n'est qu'une formalité, on soumette un emprunt étranger aux conditions suivantes : autorisation du Gouvernement du pays ou a lieu l'émission ; convention diplomatique entre les deux Gouvernements, revêtant le caractère et la force exécutoire d'un traité international, et investissant le Ministre des affaires étrangères du titre de représentant officiel des porteurs ; introduction d'une « clause compromissoire » comprenant la désignation d'un tribunal arbitral.

L'auteur de cette proposition ajoute encore une clause qui tend à engager la responsabilité des établissements émetteurs. C'est là une question toute différente de l'arbitrage international, et sur laquelle nous faisons nos réserves.

Il est certain que, le jour où un emprunt serait émis sur ces bases solides, la situation changerait du tout au tout. Les porteurs qui, aujourd'hui, se groupent au hasard en comités isolés auraient un représentant attitré qui interviendrait d'abord comme conciliateur avant de recourir à l'arbitrage. Le jour où il faudrait faire appel à cette solution on se trouverait en présence d'une mesure prévue au contrat, d'une juridiction acceptée de part et d'autre dans la convention primitive. Les susceptibilités disparaîtraient, n'ayant plus de raison d'être devant une intervention stipulée de longue date, et qui aura l'avantage, au point de vue

de l'amour-propre national, de le soustraire au contact direct, au contrôle immédiat de son créancier.

Maintenant, quelle serait la sanction? On sait que le principe même des partisans de l'arbitrage est de ne pas recourir à la guerre pour faire respecter les décisions prises. Ils sont, en cela, logiques avec eux-mêmes. Ennemis de la force brutale, ils veulent des juges, et pas de gendarmes, même internationaux. La sanction, en cas d'inexécution du contrat ou d'insoumission à la décision des arbitres, c'est l'interdit international, sorte d'excommunication majeure et de mise au ban des nations dont le détail est encore un peu vague; car enfin, l'interdit part de la fermeture de la cote aux obligations, et peut aller, sans tirer un coup de fusil, jusqu'à la prise par la famine. Il y a là toute une gamme sur l'emploi de laquelle il serait bon de s'entendre; mais, dans tous les cas, nous reconnaîtrons volontiers que l'arme existe.

L'ensemble de ces mesures, une fois adoptées par tous les pays, constituerait à coup sûr un idéal. Aussi ne croyons-nous pas, pour parler avec une entière sincérité, qu'on arrive avant longtemps à une entente. Il est incontestable que, pour les états qui ne payent pas, le *statu quo* est infiniment plus agréable. Or, il n'y a pas beaucoup d'Etats qui puissent affirmer qu'ils paieront toujours; la plupart d'entre eux, en forgeant la chaîne, se demanderont si elle ne leur est pas destinée, et ils mettront peu de conviction à la forger.

Mais ce qui est immédiatement réalisable, c'est que les pays où l'or est assez abondant pour que l'étranger vienne y puiser, évitent le retour de ruines déjà assez nombreuses; c'est qu'ils soumettent aux règles très bien exposées par M. Garié les émissions à venir; c'est qu'ils en fassent l'objet de traités, stipulant la juridiction à intervenir et les mandataires des intéressés. Cela seul serait déjà un immense progrès. Autre chose est de fermer sa caisse devant des créanciers désarmés, et autre chose de violer un traité. Il y a assez longtemps que le plus clair du travail français passe à combler les trous creusés par l'étranger. Il est temps qu'on s'occupe de l'empêcher de les creuser, et qu'on organise ce qu'on pourrait appeler, par ce temps d'épidémie, la prophylaxie de la ruine par les emprunts exotiques.

GEORGES PRICE.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

Le rendement des impôts du mois d'août, que l'administration des finances nous communique cette semaine, donne les résultats suivants :

Recouvrements d'Août 1892

(Milliers de francs)

	Recouvrements d'août 1892	Evaluations budgétaires	Différences par rapport aux évaluations budgétaires	Différences par rapport à août 91
	—		—	—
Impôts directs..	»	»	»	»
Impôt 4 0/0....	258	262	— 3	— 27
Enregistrement.	41.889	38.209	+ 3.680	+ 2.117
Timbre	9.664	11.934	— 2.270	— 1.617
Douanes	28.104	34.797	— 6.693	— 2.602
Contrib. indir..	47.573	43.614	+ 3.959	— 1.069
Sels............	2.463	2.532	— 69	+ 48
Sucres.........	15.696	14.000	+ 1.696	+ 622
Monopoles (etc.)	58.828	57.044	+ 1.784	+ 2.125
Totaux......	204.476	202.393	+ 2.083	— 403

Huit premiers mois de 1892

(Milliers de francs)

	Recouvrements des 8 premiers mois	Evaluations budgétaires	Différences par rapport aux évaluations budgétaires	Différences par rapport à 1891
	—	—	—	—
Impôts directs..	»	»	»	»
Impôt 4 0/0....	53.115	51.906	+ 1.209	— 697
Enregistrement.	379.953	370.750	+ 9.203	+ 12.890
Timbre	102.467	109.759	— 7.292	— 4.765
Douanes	266.758	276.978	— 10.220	+ 37.879
Contrib. indir..	377.371	362.648	+ 14.722	— 3.168
Sels............	19.333	18.766	+ 567	+ 129
Sucres.........	117.041	97.500	+ 19.541	+ 12.028
Monopoles (etc.)	436.436	429.798	+ 6.638	+ 7.680
Totaux......	1.752.476	1.718.107	+ 34.368	+ 61.976

D'après le tableau qui précède, on voit que le rendement des impôts pour le mois d'août 1891 a été supérieur de 2.083.000 fr. aux évaluations budgétaires et inférieur de 403.000 fr. aux perceptions du mois correspondant de 1891; les recettes des douanes se présentent avec une diminution de 6.693.000 fr. sur les évaluations et de 2.602.009 fr. sur le rendement d'août 1891.

Les esprits éclairés ont prévu ce mécompte, les leaders du protectionnisme avaient promis aux électeurs de faire payer notre budget par les étrangers ; or, voici que les étrangers se dérobent à ce devoir et que le mécompte pour les huit premiers mois est de 10.220.000 fr. Il est vrai que l'augmentation par rapport aux huit premiers mois de 1891 est de 37.879.000 fr., mais il ne faut pas perdre de vue que la mauvaise récolte de l'année dernière nous a contraints d'importer pour 439 millions de grains et de farines contre 207 millions l'année précédente et c'est le droit dont sont grevés ces articles qui a donné cette plus-value de 37.879.000 fr. En vérité, y a-t-il de quoi s'applaudir d'avoir inventé un impôt qui devient d'autant plus productif que le pays est plus pauvre? dans une période malheureuse il peut produire 60 ou 80 millions au budget, à une époque plus fortunée il ne produira rien. L'empereur Vespasien disait que l'argent n'avait pas d'odeur; nous sommes plus délicats et, sous un Gouvernement démocratique, il est pénible de voir grever le pain du pauvre au profit de quelques propriétaires car le fermier et le travailleur agricole n'ont aux droits de douane aucune espèce d'intérêt.

En réalité les économistes ne repoussent pas des droits de douane: c'est un moyen fiscal très légitime, et un impôt qui a le grand mérite d'être réel, de frapper les choses et non les personnes, mais le simple bons sens indique que, pour être productif, il doit être contenu dans certaines limites.

Supposons, en effet, qu'il n'y ait pas de droit, les douanes ne donneront rien ; si le droit est trop fort, les marchandises n'entreront pas et le produit sera encore nul. Le rendement est donc une *fonction* du droit, partant de zéro, revenant à zéro et passant, par suite, par un maximum. Comme cette fonction est purement empirique, on ne peut en déterminer le maximum que par voie de tâtonnement. C'est ce dont M. Méline n'a pas paru se douter en fixant un tarif minimum qui a tout l'air d'être prohibitif et qui, nous l'espérons fermement, n'est pas destiné à durer longtemps.

Une autre branche de revenus qui mérite d'attirer l'attention est celle du timbre ; elle se présente, pour les huit premiers mois, avec une diminution de 7 millions 292.000 fr. sur les évaluations et de 4.765.000 fr. sur les recettes des huit premiers mois de 1891 ; il est probable qu'il faut chercher les causes de ce mécompte dans la pénurie des affaires nouvelles et dans la diminution des effets de commerce, attestée par la faiblesse du portefeuille de la Banque de France et des Sociétés de crédit.

En réalité, il ressort des documents publiés par le Ministère des finances que notre situation est saine et

solide, que les excédents compensent largement les moins-values, mais que, volontairement ou non, on s'est fait illusion en escomptant le produit des douanes; si l'œuvre néfaste de M. Méline ne subit pas de sérieux remaniements, l'année prochaine elle produira son plein et entier effet, et comme, heureusement, nous ne serons pas, comme cette année, menacés de la disette, on verra ce qu'il adviendra des produits douaniers.

PIERRE DES ESSARS.

LES

OBLIGATIONS A LOTS DE LA VILLE DE BARLETTA

Nous sommes entrés, décidément, dans une ère de protestations et l'idée de constituer des Comités en vue de défendre les intérêts de créanciers lésés, soit pour des valeurs d'Etat, soit pour des emprunts municipaux, se manifeste à chaque instant.

Après les porteurs d'obligations des Chemins Autrichiens et de la Ville de Madrid, voici un nouveau groupe qui surgit en Allemagne : il s'agit, cette fois, des obligataires de la ville italienne de Barletta, qui sont assez nombreux, paraît-il, dans l'empire Germanique.

Ce port de l'Adriatique, de la province de Bari, compte à peine 34.000 habitants; mais, à l'instar d'autres villes, italiennes ou étrangères, il a dû contracter des emprunts. Celui qui nous occupe actuellement était basé sur la convention suivante : la municipalité de Barletta devait déposer dans les Caisses de la succursale de la Banque de Naples, à Bari, un nombre suffisant d'obligations des grandes villes italiennes pour parfaire une rente annuelle de 325 000 lire.

Le dépôt comprenait : 624 obligations de la Ville de Naples, emprunt 1868, à lire 150; 1.301 obligations de la Ville de Naples, emprunt 1871, à lire 250; 9.474 obligations napolitaines à lire 500, 3.560 obligations de la Torre Annunziata; 315 obligations de Castellamare; et, enfin, 672 obligations de la Ville de Reggio à lire 120, le tout représentant la rente stipulée plus haut.

En faisant ces accords, on n'avait pas tenu compte des taxes et impôts variés que la situation obérée de l'Italie oblige l'Etat à frapper. Le texte des titres indique, il est vrai, que le montant des annuités de l'emprunt à lots de Barletta doit être payé aux porteurs sans aucune espèce de déduction; mais c'est là une simple formule dont on n'a jamais tenu compte.

Depuis fort longtemps, les numéros sortis aux tirages et remboursables à raison de 100 lire, supportent des retenues énormes qualifiées de *taxe de circulation ou d'impôt sur le revenu*. En outre, bien que le libellé mentionne que les remboursements doivent être effectués en or, on paie les primes ou les amortissements en valeur italienne, c'est-à-dire en papier.

Les intéressés ont hasardé, au début, de timides réclamations; ils se sont heurtés à des fins de non-recevoir basées sur un raisonnement qui frise le paradoxe. « Pourquoi, leur fut-il répondu, voulez-vous être mieux traités que les créanciers des autres villes italiennes? Les titres déposés en garantie à la Banque de Bari subissent, vous ne devez pas l'ignorer, la loi commune, étant soumis aux mêmes retenues de taxe et d'impôt. »

Il est permis de se demander à quoi servent les contrats, et c'est un bel exemple de mauvaise foi que les Municipalités et les Etats donnent aux particuliers en les traitant avec une pareille désinvolture. Le souscripteur d'une obligation apporte son argent contre des garanties positives; la Ville ou l'Etat qui emprunte s'engage à payer capital et intérêts dans des conditions clairement établies d'*avance*, qui ne peuvent être modifiées sans un consentement mutuel. En un mot, l'obligation doit être un titre de créance limité, d'une manière fixe et invariable, dans ses bénéfices.

Tel est le raisonnement qu'un groupe d'obligataires allemands de la Ville de Barletta vient de se tenir et il va, paraît-il, prendre des mesures énergiques pour faire respecter ses droits.

Si nous avons relaté l'incident, c'est pour démontrer, une fois de plus, la vérité de cet adage: Tant vaut l'Etat ou la ville qui emprunte, tant vaut l'obligation. On voit, en effet, que les contrats les plus précis sont journellement violés.

C. R. WEHRUNG.

LA LÉGISLATION DU TRAVAIL EN SUISSE (1)

II

(Suite)

Un des jurisconsultes les plus éminents, un des penseurs profonds de notre époque, M. Sainctelette, ancien ministre en Belgique, a écrit ceci : « La main de « l'ouvrier étant l'outil et, en quelque sorte, la main « même de l'entrepreneur, les maladresses ou les sot- « tises commises par cette main deviennent celles de « l'entrepreneur. »

Cette thèse, formulée en termes aussi généraux, ne paraît pas concorder exactement avec la notion de la dignité de l'ouvrier, lequel, dans une république démocratique, est politiquement l'égal de son patron, et jouit du droit de suffrage et d'éligibilité au même titre que celui-ci.

Nous préférons de beaucoup les généreuses paroles prononcées au Congrès des accidents du travail à Berne, par M. le docteur Bœdiker, président de l'Office impérial des assurances allemandes. Après avoir demandé, au nom de la sollicitude que les ouvriers sont en droit de réclamer de leurs patrons, que la distinction de la faute lourde ne fut plus admise par la loi, il ajoutait: « Nous tous qui sommes ici, ressentons-nous toujours « les pleines conséquences de nos fautes lourdes? N'é- « chappons-nous pas souvent à une punition méritée « par des mesures mal prises? Le poids du châtiment « nous frappe-t-il chaque fois, et ne sommes-nous pas « heureux, pour nous et pour nos amis, si la punition « ne suit pas immédiatement l'acte coupable? Eh bien! « accordons la même chose à l'ouvrier qui met en jeu « son corps et sa vie, sa santé et son existence. Où « trouve-t-on, dans le monde, même pour une faute « grave, une punition dont la durée peut s'étendre à « toute la vie du coupable? N'exigeons pas trop des ou- « vriers; agissons noblement comme leurs vrais amis. Il « est équitable et juste de ne point laisser sans indem- « nité les ouvriers coupables de faute grave et de ne « pas risquer de les abandonner à la misère, eux et « leurs familles. »

III

Le système actuel de la responsabilité civile, juste en soi, adopté par la science, passé dans les mœurs industrielles, décèle encore trop de lacunes et d'imperfections. Il est admis, maintenant, en règle générale, que le risque professionnel doit être supporté par le patron, une faible partie de la prime étant mise à la charge de l'ouvrier.

Mais comment empêcher, d'un côté, que la victime ne soit pas exposée à perdre son indemnité par suite de l'insolvabilité de l'employeur; de l'autre, que celui-échappe à la ruine? Par l'assurance générale évidemment, qui répartit la conséquence du risque professionnel sur la collectivité tout entière en la réduisant, pour l'individu, au minimum du sacrifice.

Et par qui cette assurance sera-t-elle organisée, sinon par l'Etat? L'initiative privée, on le reconnaît et cela ressort en toute évidence, s'est montrée incapable, réduite à ses seules forces, de guérir le mal, bien qu'elle ait réalisé de grandes choses. Ses partisans les plus convaincus sont forcés d'avouer son impuissance, en face de certaines misères et de certaines iniquités.

L'Etat, instrument et organe de la solidarité natio-

(1) Voir les numéros 32 et 33.

nale, protecteur né des faibles, des déshérités, des victimes de la fatalité sociale, a pour mission d'intervenir, sinon comme assureur unique ou direct, du moins comme autorité de surveillance. Seul, il dispose de la puissance nécessaire pour mettre les négligents et les récalcitrants à la raison, pour exiger l'accomplissement du devoir de préservation collective ; en un mot, pour maintenir l'équilibre entre les divers intérêts généraux.

La lumière semble faite sur ce point et le mouvement qui emporte les esprits vers l'assurance obligatoire est irrésistible. Nous n'en voulons pour preuve que la déclaration suivante, portée devant le Congrès de Berne (1) par un spécialiste éminent, partisan convaincu de l'assurance facultative, M. Cheysson, inspecteur général des ponts et chaussées, professeur à l'Ecole des sciences politiques et à l'Ecole des Mines à Paris :

« Je suis forcé de reconnaître que le parti de l'assurance obligatoire a gagné beaucoup de terrain en France depuis 1889 parmi les industriels et dans le Parlement. Il est probable qu'il rallierait une majorité dans ce Congrès. Le courant porte de ce côté et augmente chaque jour d'intensité sous l'empire de causes multiples, qu'il serait trop long d'énumérer ici. C'est un fait : je le constate, je le subis ; et je n'essaierai pas aujourd'hui de remonter ce courant supérieur à mes forces.

« Mais, en supposant admis ce principe de l'assurance obligatoire, mes amis et moi nous contestons qu'on doive en déduire l'uniformité de l'organisation de l'assurance, l'intervention omnipotente de l'Etat, en un mot, le système allemand. Nous soutenons, au contraire, que ce principe est incompatible avec le maintien des institutions existantes, avec le respect des initiatives individuelles et collectives ; que la loi, même si elle prescrit obligatoirement le but, doit s'abstenir d'assigner le moyen et laisser les intéressés libres de recourir à celui qu'ils préfèrent, sous réserve du contrôle et des garanties nécessaires à l'accomplissement des engagements qu'ils auront pris en faveur des victimes ou de leurs familles. »

Des considérations identiques à celles qui précèdent engagèrent les Chambres suisses à voter, comme complément à la loi extensive de la responsabilité civile édictée en 1887, une invitation au Conseil fédéral de proposer le plus tôt possible, l'institution d'une assurance générale obligatoire et officielle des ouvriers contre les accidents.

L'expérience inaugurée par l'Allemagne avait vivement impressionné les hommes politiques de la Suisse. On sait que les lois allemandes de 1883, 1884 et 1889, créant les assurances nationales contre les maladies, les accidents, la vieillesse et l'invalidité, forment une complète trilogie.

Tous les travailleurs et les salariés du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et des services d'Etat, soit à peu près le quart de la population de l'Empire, sont englobés dans ce vaste organisme, conçu par M. de Bismark et qui s'est greffé, pour les accidents et les maladies, sur les associations corporatives antérieures.

Par ses lois de 1887 et de 1888, l'Autriche a suivi l'Allemagne dans la voie de l'assurance obligatoire des ouvriers contre les accidents et les maladies, qu'elle a divisée en sept groupes provinciaux.

Dans le système allemand, c'est le principe de la répartition des primes qui a prévalu ; dans le système autrichien, celui de la capitalisation.

Cette double expérience a réussi, cela est indiscutable. Est-ce à dire que la législation de l'Empire germanique soit parfaite ? Nullement. Les hommes compétents critiquent le défaut de cohésion, d'agencement, d'unité entre les trois branches de l'assurance, d'où une perte de temps, de travail, et des frais d'administration excessifs. Les patrons sont frappés de lourdes contributions, et l'initiative, privée ou collective, tend à diminuer. En revanche, depuis le plein fonctionnement de l'assurance obligatoire, la misère causée par les conséquences des accidents professionnels a presque disparu en Allemagne.

Le projet de loi présenté au Parlement italien par M. Chimirri, ministre du Commerce, le 7 juin 1890, s'inspire du même ordre d'idées et pose nettement le principe de l'assurance obligatoire, limité à la grande industrie, et réservant l'existence des grandes caisses syndicales de patrons et d'ouvriers, des sociétés ou compagnies privées, etc.

Le Conseil fédéral suisse, mis en demeure d'agir, procéda consciencieusement aux travaux préparatoires : recensement général de la population ; relevé triennal des accidents du travail ; statistique des lésions corporelles et des décès parmi les membres des Caisses de secours mutuels ; mémoires de spécialistes ; consultation des Sociétés industrielles et ouvrières. Il ne négligea rien pour éclairer la religion des représentants du peuple.

Il fut conduit logiquement, par la connexité qui existe entre l'accident du travail et la maladie professionnelle, à joindre dans son projet les deux genres d'assurance obligatoire : accidents et maladies, la première n'embrassant que les salariés.

Après des débats approfondis, l'Assemblée fédérale résolut d'aller plus loin que cette proposition. Elle adopta un texte d'après lequel l'obligation peut être facultativement appliquée à l'ensemble de la population ou restreinte à des catégories déterminées de citoyens. Le peuple sanctionna le projet, comme nous l'avons dit, le 21 novembre 1890.

Cette lente incubation justifie pleinement, à notre avis, la réflexion de M. Raoul Fay, professeur de droit à la Faculté de Grenoble : « L'étude de la question sociale en Suisse a l'avantage de montrer avec une incomparable netteté comment l'assurance obligatoire est le terme auquel aboutit nécessairement toute législation spéciale sur la responsabilité civile. »

La Constitution suisse est maintenant enrichie d'une notion nouvelle, dictée à la fois par la science et par la plus généreuse raison. Il s'agit désormais de l'appliquer, et là, il faut bien le dire, commence la véritable difficulté. Avec l'institution du *referendum*, autre chose est de proclamer à la face du monde un principe humanitaire, autre chose de l'inscrire dans des lois organiques franchement acceptées par tous. Il y a loin de la coupe législative aux lèvres du peuple. Il est plus facile de s'élever dans les régions sereines de la philanthropie que de vaincre les difficultés terre à terre d'une solution pratique.

L'assurance obligatoire, en tant que théorie, n'était point une nouveauté pour les membres de l'Assemblée fédérale ; elle avait fait auparavant l'objet de débats législatifs dans trois cantons : Bâle-Ville, Argovie et Genève.

En Argovie, le projet n'eut pas de suite, en raison de l'initiative prise par les Conseils de la Confédération.

A Bâle-Ville, l'assurance obligatoire contre la maladie a succombé trois fois devant le verdict populaire, en 1882, 1887 et 1890.

L'Union électorale des conservateurs résolument hostiles à l'intervention de l'Etat et des catholiques romains, qui visent avant tout la suprématie de leur Eglise, s'est grossie des mécontents et des particularistes. Les Sociétés de secours mutuels, menacées dans leurs privilèges, dans leurs titres, dans leur existence même, n'ont pu se résigner à souscrire leur arrêt de mort. Dans l'intérêt même d'une Administration qui devait englober 50.000 personnes, il eût mieux valu les reconnaître en qualité d'institutions libres, soumises à la haute surveillance et au contrôle de l'Etat.

D'autre part, les petits bourgeois, les ouvriers, critiquaient l'inégalité des charges. Les uns s'indignaient que la limitation maximale du revenu annuel à 2.200 fr. laissât en dehors de l'assurance nombre de personnes aisées, dont la participation effective aurait amélioré les conditions générales, en diminuant la moyenne des sacrifices nécessaires ; les autres jugeaient les primes trop élevées pour les familles nombreuses.

*

(1) Séance du 23 septembre 1891. — Voir rapports et procès-verbaux du Congrès, pages 650 et 651.

A Genève, un projet de loi décrétant l'assurance obligatoire et générale contre la maladie, sans distinction de catégories, fut déposé, il y a quatre ans, devant le Grand-Conseil. Il se heurta aux mêmes hostilités que dans le canton de Bâle-Ville, bien que l'autonomie des caisses de secours mutuels, multiples et florissantes, fût expressément respectée.

Afin d'éviter un échec préjudiciable à l'excellence de la cause, le Gouvernement demanda que la question lui fût renvoyée pour complément d'étude et pour lui permettre de recueillir l'opinion des économistes les plus éminents, soit en Suisse, soit à l'étranger. Il eut soin de s'adresser à des hommes de toutes les écoles.

Mais la direction des affaires politiques ayant, entre temps, passé aux mains du parti conservateur, les mémoires envoyés par ces autorités scientifiques, assurément féconds en vues originales, ont été enfouis dans la nécropole des paperasses administratives, où ils dorment d'un profond sommeil.

IV

Le problème de l'assurance, particulièrement délicat en présence des intérêts engagés, se pose en Suisse dans les termes suivants : « Dans quelle limite doit « s'exercer l'intervention de l'Etat fédéral, en ce qui « concerne l'assurance obligatoire contre les accidents « et les maladies ? »

La teneur même de l'article constitutionnel exclut par avance l'idée de l'Etat se constituant le seul assureur. Elle implique la reconnaissance officielle des Caisses de secours, des Sociétés d'assurance individuelle ou collective, des Institutions corporatives, patronales et ouvrières, qui réalisent le but poursuivi par le législateur.

Il est vrai qu'en ce qui regarde les accidents, l'Etat ne peut se borner à édicter des mesures générales dont il surveillerait l'application. Tout en réservant aux œuvres d'initiative privée la place qui leur est due, il lui appartient de prendre ses précautions pour que les prestations des employeurs ne soient pas détournées de leur destination véritable, c'est-à-dire la réparation du dommage et l'allègement de la misère.

L'assurance, déclarée obligatoire, serait insuffisante si les patrons s'adressaient exclusivement à des Compagnies particulières. En effet, celles-ci supprimeraient leur concurrence mutuelle et ne tarderaient pas à s'ériger en un syndicat exploitant fructueusement la clientèle, grâce à un système de primes élevées, et dénonçant au plus vite les polices qui risqueraient d'être onéreuses.

La Confédération paraît donc appelée à organiser elle-même l'assurance contre les accidents, par la création d'un office central pour toute la Suisse, desservi au moyen de bureaux d'arrondissement correspondant aux unités cantonales ou aux cercles politiques. Il s'agit, en premier lieu, d'éviter la simulation et de faciliter le contrôle. C'est pour cela que les petits accidents qui prêtent à des manœuvres frauduleuses seraient renvoyés aux caisses de malades.

Quelles catégories de personnes seront assurées obligatoirement contre les accidents du travail ?

Voyons un peu ce qui se passe autour de nous.

En Allemagne, l'assurance comprend tous les ouvriers des fabriques, des mines et carrières, des chemins de fer, de la navigation, des entreprises de transport, des postes et télégraphes, des régies d'Etat fabriquant pour l'armée et la marine, des entreprises de construction, des industries employant des chaudières à vapeur ou des moteurs mis en mouvement par des forces élémentaires, les marins, les ouvriers agricoles et forestiers. Les petits patrons peuvent être contraints à en faire partie.

Le nombre total des assurés en Allemagne a été, en 1891, d'environ 13 1/2 millions, groupés en 148 corporations professionnelles ou territoriales, possédant chacune son budget, son administration, sa direction et ses contrôleurs, nommés par elle.

Les salariés ne paient aucune cotisation ; la procédure, en cas d'action judiciaire, est pour eux sans frais ; les charges financières pèsent entièrement sur les patrons ou entrepreneurs.

En 1891, le total des accidents s'est élevé à 224.028, dont 51.437 graves. Les indemnités, secours et pensions, accordés à 181.173 personnes, ont atteint la somme d'environ 32 1/2 millions de francs.

En Autriche, la loi du 28 décembre 1887, entrée en vigueur le 1er novembre 1889, impose l'obligation de l'assurance aux entreprises présentant un risque élevé d'accidents, telles que fabriques, usines, mines, chantiers, carrières, bâtisses, etc., ainsi qu'aux établissements industriels, agricoles et forestiers, qui emploient des chaudières à vapeur ou des machines pour la production de la force. Toutefois, l'obligation peut être ultérieurement étendue à d'autres catégories.

A la fin de 1890, la loi soumettait à l'assurance 53.193 établissements industriels, occupant 898.324 ouvriers, et 78.133 établissements agricoles, employant 338.494 ouvriers, ensemble 131.326 établissements avec 1.236.125 personnes.

Il a été déclaré, durant l'exercice, 16.041 accidents, dont 9.300 ne donnaient droit à aucune indemnité, par la raison principale que la durée d'incapacité de travail était moindre de quatre semaines.

La loi allemande n'étend son action que sur 16 à 16 1/2 0/0 des accidents signalés, car elle ne s'occupe que de ceux qui sont suivis d'une incapacité permanente ou d'une incapacité momentanée de plus de 13 semaines ; la loi autrichienne est plus large : elle indemnise 42 0/0 des accidents signalés, c'est-à-dire tous ceux qui n'ont pas été guéris dans les quatre semaines immédiatement postérieures à l'accident.

Pour assurer le service des pensions, il avait été mis en réserve, à la fin de 1890, un capital de 4.500.000 fr., équivalant en moyenne à 12,31 fois la rente servie.

Les assurés autrichiens paient le dixième de la prime annuelle et les entrepreneurs les neuf autres dixièmes.

En Italie, le projet de M. Chimini, voté par le Sénat dans sa séance du 3 mars 1892, distingue les industries et entreprises dangereuses qui seront astreintes à l'observation de règlements préventifs et à la surveillance d'agents spéciaux et les travaux particulièrement dangereux pour lesquels les ouvriers seront assurés contre les accidents.

Le nombre des ouvriers qui seraient soumis à la surveillance sera de 1.330.000 ; celui des ouvriers ayant droit à l'assurance de 1.066.000.

Les 264.000 ouvriers compris dans l'inspection, mais non dans l'assurance, seront ceux qui travaillent dans des ateliers occupant moins de 10 personnes.

La charge annuelle de l'assurance, pour des secours accordés à partir du onzième jour, ne serait pas inférieure à 6 millions de francs.

Pour la Suisse, M. le conseiller national Forrer propose d'englober, en une institution nationale, tous les ouvriers occupés dans une exploitation économique, qu'il s'agisse de la grande ou de la petite industrie, des métiers ou de l'agriculture, et tous les gens de service vivant dans la maison de leurs maîtres, abstraction faite de l'idée de nationalité.

L'institution embrasserait ainsi 750.000 assurés sur une population de 2.917.740 âmes. La Confédération dépenserait annuellement pour les frais du bureau central de 60 à 80 centimes par tête, soit au total de 450.000 à 600.000 francs.

M. Forrer admet, avec la loi autrichienne, un délai « d'expectance » de quatre semaines, au delà duquel l'assuré aurait droit à indemnité, les accidents légers qui impliquent une maladie de durée moindre étant mis à la charge de l'assurance contre les maladies.

Il estime que, comme en Allemagne, il convient de ne pas imposer de contribution financière aux ouvriers pour l'assurance contre les accidents et prévoit que les contributions des employeurs seront consacrées entièrement au paiement des indemnités, servies d'après le système de la capitalisation, comme en Autriche.

Enfin, M. Forrer suppose que les personnes exerçant un négoce, une profession, une industrie, pourront s'assurer à leurs frais auprès de l'établissement central.

Il nous paraît douteux que, pour commencer, l'agriculture, et les gens de service, soient compris dans l'organisation d'ensemble ; cette exclusion entraînerait une diminution de 290.000 assurés.

V

Quant à l'assurance obligatoire contre les maladies, le corollaire de la précédente, elle paraît moins avancée.

L'opinion assez généralement accréditée est qu'elle doit reposer sur le maintien des associations particulières et des caisses de secours mutuelles actuellement existantes, lesquelles seraient réunies en groupes cantonaux ou régionaux constituant les intermédiaires naturels et les principaux rouages de l'organisme.

(A suivre.) A. GAVARD.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	1er septembre	8 septembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 1er sept. / 8 sept.		
Or .... 1.668.419.817 / 1.672.894.656	2.965.407.656	2.967.385.849
Argent... 1.296.987.838 / 1.294.491.193		
2.965.407.656 / 2.967.385.849		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	900.571	32.500
Portefeuille Paris { Effets Paris........	171.494.077	153.159.112
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales...........	328.953.390	270.659.858
Avances sur lingots à Paris............	28.307.200	28.082.100
Avances sur lingots dans les succursales	9.023.672	9.142.672
Avances sur titres à Paris..............	123.629.289	123.283.539
Avances sur titres dans les succursales	159.921.364	162.744.621
Avances à l'Etat.......................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve..................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.514.914	99.625.442
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..............	9.369.387	9.369.062
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..................	2.879.263	2.898.037
Emploi de la réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Divers................................	116.185.393	100.454.486
Total............	4.282.474.374	4.193.725.474
PASSIF		
Capital de la Banque....................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation	3.091.629.480	3.077.544.565
Arrérages de valeurs déposées	14.924.459	16.891.293
Billets à ordre et récépissés............	42.813.731	43.016.315
Compte courant du Trésor, créditeur...	457.470.703	291.373.352
Comptes courants de Paris.............	312.180.992	426.554.308
Comptes courants dans les succursales.	77.713.677	62.315.973
Dividendes à payer....................	3.268.187	3.157.864
Escompte et intérêts divers	3.235.394	3.475.090
Réescompte du dernier semestre.......	910.847	910.847
Divers................................	51.811.592	41.970.357
Total............	4.282.474.374	4.193.725.474

Comparaison avec les années précédentes

	13 sept. 1888	12 sept. 1889	11 sept. 1890	10 sept. 1891	8 sept. 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	[illegible]	[illegible]	2.951.4	[illegible]	3.077.5
Encaisse	[illegible]	2.588.5	[illegible]	2.607.4	[illegible]
Portefeuille	552.2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Avances sur titres	[illegible]	267.7	254.0	[illegible]	323.2
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	[illegible]	[illegible]	[illegible]	242.9	291.3
— part...	874.4	[illegible]	[illegible]	410.6	[illegible]
Taux d'Escompte...	2 1/2 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 1/2 0/0
Prime de l'or....	4 0/00	[illegible]	2 0/00	5 0/00	[illegible]
Bénéfices nets...	774.0	817.5	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Production houillère et métallurgique de la France pendant le 1er semestre de 1892. — Le *Journal Officiel* vient de publier les tableaux de statistique de la production houillère et métallurgique de la France pendant le 1er semestre de 1892.

Il ressort de ces tableaux que la production des houilles et anthracites a été de 12.881.811 tonnes contre 12.864.754 tonnes en 1891, soit une légère diminution de 17.057 tonnes.

La production dans le bassin du Nord et du Pas-de-Calais est passée de 6.834.106 tonnes à 7.153.094 tonnes, en augmentation de 318.988 tonnes, tandis que, dans le bassin de la Loire, la production tombait de 1 million 955.517 tonnes à 1.762.263 tonnes, en diminution de 193.254 tonnes. Les bassins du Gard, de la Bourgogne et du Nivernais, du Tarn et de l'Aveyron, de l'Hérault, de l'Ouest et des Alpes occidentales accusent également des diminutions plus ou moins importantes. Les bassins du Bourbonnais, de la Creuse, de la Corrèze et des Vosges méridionales ont, au contraire, progressé.

La production des lignites a été de 243.458 tonnes contre 259.115 tonnes pendant le semestre de 1891.

La production totale de la fonte a été de 1 million 17.062 tonnes, en augmentation de 45.739 tonnes ; celle des fers, de 423.965 tonnes, en augmentation de 27.374 tonnes.

La production des aciers ouvrés a été de 331.939 tonnes, en augmentation de 37.872 tonnes ; quant aux lingots d'acier, comptés d'autre part en partie dans les aciers ouvrés, leur production s'est élevée à 428.156 tonnes, en augmentation de 91.639 tonnes.

Comme on le voit par ce rapide résumé, si la production houillère présente une légère diminution sur le semestre de 1891, la production métallurgique marque un sensible progrès. Il est aussi intéressant de remarquer l'augmentation considérable de l'extraction de la houille dans le bassin du Nord et du Pas-de-Calais, qui balance les diminutions des bassins du centre et du midi de la France.

Les Chemins Autrichiens. — Le *Crédit Mobilier* a fait présenter aux guichets du Crédit Lyonnais, banquier de la Compagnie, des coupons dont il a demandé le paiement intégral. Le Crédit Lyonnais a répondu qu'il avait mandat de payer seulement sous déduction de l'impôt de 10 0/0, et qu'il ne pouvait pas davantage donner aux porteurs un titre quelconque en représentation de la différence. C'était là une simple constatation juridique, à la suite de laquelle le *Crédit Mobilier* a assigné la Compagnie simultanément à Paris et à Vienne.

A la suite de cette démarche, le curateur, M. Vertlof, aurait décidé, dit-on, de proposer à la prochaine séance du Conseil général, de décider que l'acceptation du paiement du coupon, impôt déduit, même sans réserve, laisse intact le droit éventuel du porteur au recouvrement de la différence.

La Bourse de Berlin a ajourné au 15 septembre la radiation de la cote des Chemins Autrichiens.

Un prochain Débat économique. — On affirme qu'à propos des conventions commerciales conclues par le Gouvernement, pendant les vacances parlementaires, la question de la décroissance des droits de douane et de la diminution de nos transactions commerciales sera soulevée dès la rentrée des Chambres, et qu'un grand débat s'engagera sur l'ensemble de notre situation économique.

Les Grandes Compagnies, les Associations particulières et la Caisse Nationale des Retraites. — Un intéressant document nous fait connaître l'état détaillé des versements, à capital aliéné ou réservé, effectués à la Caisse nationale des Retraites par les grandes Compagnies et Associations particulières. Le total monte à 218.463.035 fr. pour 14.186.317 versements ainsi répartis : Chemins de fer du Nord, 2.064.493 versements

pour 19.851.162 fr.; de l'Ouest, 2.777.239 pour 30 millions 901.944 05; d'Orléans, 482.730 pour 62.447.721; de Lyon, 172.360 pour 2.560.827; de Ceinture, 42.752 pour 1.120.166; du Midi, 322.288 pour 5.886.881; de l'Est-Algérien, 8.680 pour 118.397; de l'Etat, 55.231 pour 818.171; employés du Chemin de fer de Ceinture, 1.426 pour 11.325; le Creusot, 608.863 pour 6.862.580; les Glaces de Saint-Gobain, 172.449 pour 3.202.739; les Omnibus, 234.536 pour 2.576.738; la Belle-Jardinière, 9.310 pour 692.564 fr.; les magasins du Louvre, 4.563 pour 2.046.000; Baille-Lemaire, fabricants de lunettes, 11.555 pour 243.335; Chaix et Cie, 10.813 pour 309.993; Hachette et Cie, 5.862 pour 306.590; Rédouly et Cie, peintres, 305 pour 14.310; Simon, tailleur, 280 pour 31.268; Pinet, chaussures, 3.708 pour 179.786; Mame, 5.610 pour 148.870; Berger-Levrault, 757 pour 23.702; mines d'Anzin, 332.031 pour 1.257.352; mines de Vicoigne, 35.421 pour 295.617; ouvriers en soie de Lyon, 234.530 pour 4.582.653; cantonniers, 4.225.043 pour 37.535.482; manufactures de l'Etat, 1.349.799 pour 15.590.672; employés des télégraphes, 63.228 pour 553.062; gardes-forestiers, 381.471 pour 3.465.116; caisses d'épargne et divers, 566.020 versements pour 14.730.516 francs.

Recettes et Dépenses de la Ville de Paris

Situation sommaire à la fin du mois d'août 1892

Nature des recettes	Pendant le mois	Depuis le commencement de l'exercice
I. — *Recettes constatées :*		
Ordinaires :		
Octroi	11.454.640 74	94.594.376 23
Autres recettes	9.748.592 94	64.293.198 32
Extraordinaires :		
Fonds généraux	211.945 »	19.246.286 93
Fonds spéciaux	» »	53.449.220 17
Totaux	21.415.178 68	231.943.081 65
II. — *Dépenses ordonnancées :*		
Ordinaires :		
Dette municipale (1re section)	8.990.079 88	75.796.114 90
Autres dépenses	12.413.832 69	92.338.061 33
Extraordinaires :		
Fonds généraux	971.187 56	6.337.243 45
Fonds spéciaux	5.810.910 01	22.543.896 13
Totaux	28.186.020 14	197.015.315 81

Emprunt Ville de Paris 1866. — Le versement du 5e terme sur les obligations provisoires de l'emprunt municipal de 1886, émises le 29 mars 1890, doit être effectué du 15 au 30 septembre 1892 inclusivement.

A défaut de versement dans ce délai, les souscripteurs en retard seront passibles de l'intérêt à 5 0/0 des sommes impayées.

Ce versement est de 60 fr. par obligation entière et de 15 fr. par quart d'obligation.

Il sera fait déduction, sur ces sommes, de l'intérêt de 4 fr. 60 par obligation à l'échéance du 15 septembre 1892, et, par suite, il n'y aura à verser que 55 fr. 40 par obligation entière et 13 fr. 85 par quart d'obligation.

Les Mines de Lens et de Liévin. — En présence des incidents dont les mines de Lens et de Liévin viennent d'être le théâtre, il n'est pas sans intérêt de donner quelques renseignements sur ces charbonnages.

La Société des Mines de Lens, Société civile, a été constituée le 29 décembre 1855.

L'exploitation comprend les mines de houille, se trouvant sur un périmètre de 6.939 hectares, entre Liévin au sud, Courrières à l'est, Meurchin au nord, Bully-Grenay à l'ouest, dont 6.100 hectares provenant de la concession de Lens, et 839 de celle de Douvrin, acquise en 1873 et incorporée par décret en 1875.

Le capital social s'élève à 3 millions, divisé en 3.000 actions de 1.000 fr., sur lesquelles il n'a été versé jusqu'ici que 300 fr. Les intérêts et dividendes sont trimestriels et payés les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre. Il est, en outre, généralement réparti le 31 octobre un dividende supplémentaire. Le Conseil d'administration est composé de huit membres et se recrute lui-même. L'assemblée générale se réunit chaque année le second lundi de novembre et comprend tous les propriétaires d'au moins deux actions. Pour délibérer valablement, elle doit réunir la moitié plus une des actions. L'année sociale court du 1er août au 31 juillet. La réserve statuaire obligatoire est de 600.000 fr. au minimum et de 6 millions au maximum. Les titres sont nominatifs et font mention des mutations successives des propriétaires.

Les répartitions annuelles, qui étaient de 800 fr. pour 1881-82, se sont élevées à 900 fr. pour les sept années suivantes, à 1.000 fr. pour 1889-90, à 1.000 fr. pour 1890-91.

Le Conseil d'administration est composé de MM. L. Danel, Descamps-Crespel, Th. Barrois, Scrive-Bigo, V. Cazeneuve, Tilloy-Delaune, P. Destombes, A. Descamps. L'ingénieur-directeur est M. Bollaert.

La Société houillère de Liévin, Société civile également, a été constituée le 1er décembre 1862.

Le capital social est de 2.916.000 fr., représenté par 2.916 actions de 1.000 fr. chacune, libérées et nominatives.

Le montant des intérêts et dividendes est fixé par l'assemblée générale qui se réunit le premier jeudi d'octobre, 5 actions donnant droit à une voix, et qui n'est valablement constituée que si le tiers du capital social y est représenté par vingt actionnaires au moins. L'exercice social court du 1er juillet au 30 juin.

Les bénéfices distribués ont varié entre 150 et 175 fr. de 1881 à 1888; ils se sont élevés à 200 fr. en 1889, à 250 en 1890 et à 350 en 1891.

La Société a émis en 1884, en vertu de la loi du 1er septembre, pour avances faites à l'Etat au sujet de la construction du canal de Lens à la Deûle, un emprunt de 1 million, représenté par 2.000 oligations de 500 fr. divisé en 200 séries de 10 obligations, et remboursable au pair en 9 annuités à partir de 1887. L'intérêt semestriel de 11 fr. 25 est payé net de tout impôt les 1er janvier et 1er juillet. La Société s'est réservée le droit de remboursement anticipé.

Le Conseil d'administration est composé de sept membres élus pour sept années. Il est composé de MM. Dutemple-Guérin, Bruneau, Crepin-Derlinsel, Lefèvre, Forest, Courtin et Desmoutiers-Derlinsel.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 19 au 25 août (34e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. de la semaine 1891	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1891	Différence pr 1892
Etat	2.665	785	802	23.537	23.198	+ 339.»
Paris-Lyon-Méditer.	8.364	7.118	7.356	220.204	221.849	— 1.664.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	92	96	2.887	2.916	— 29.»
— Chemins Algériens	513	223	233	5.627	5.954	— 327.»
Nord	3.629	3.690	3.720	118.110	116.826	+ 1.284.»
Ouest	4.961	3.167	3.028	93.137	92.170	+ 966.»
Orléans	6.432	3.545	3.548	108.471	105.903	+ 2.567.»
Est	4.691	2.902	2.901	91.082	90.885	+ 197.»
Midi	3.042	2.108	2.222	56.112	57.458	— 1.345.»
Est-Algérien	897	221	199	3.888	3.997	— 109.»
Bône-Guelma voie larg.	534	113	108	2.450	2.484	— 33.»
— voie étroite	128	5	12	205	238	— 32.»
Ouest-Algérien	296	48	58	1.737	1.620	+ 116.»
Arzew à Kralfallah	214	35	36	898	842	+ 56.»
Médoc	101	33	30	712	703	+ 9.»

Banques Coloniales. — Le dividende du 1er septembre 1892 des actions des Banques de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane sera réglé à l'Agence

centrale des Banques coloniales, 54, rue Blanche, à Paris, à compter du samedi 10 septembre 1890.

Il s'élève par action, déduction faite de l'impôt 4 0/0, savoir :

Pour la Banque de la Martinique, à.......	29 fr. 70
— Guadeloupe, à......	42 fr. 20
— Guyane, à..........	55 fr. 68

Compagnie Française de l'Afrique Centrale. — On sait que le commandant Mizon a quitté la France le 10 août pour retourner à Yola à la tête d'une double mission scientifique et commerciale. La mission scientifique dispose d'un budget de 135.000 fr. (administration des colonies, 100.000 ; M. E. de Rothschild, 20.000 ; Comité de l'Afrique française, 15.000). La mission commerciale, dont le but est la création de comptoirs dans l'Adamaoua et le Bornou doit être alimentée par une Société au capital de 300.000 fr. Les versements en argent reçus jusqu'à ce jour pour la formation de la Compagnie française de l'Afrique centrale dépassent déjà 200.000 fr. ; il reste à peine 100.000 fr. à souscrire en actions de 500 fr. Un Comité dont le siège est établi 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, vient de se constituer pour recevoir les souscriptions ; il comprend : MM. Bérand, membre du Conseil supérieur des colonies ; L. Permezel, négociant ; G. Patinot, des *Débats ;* E. de Sinçay, administrateur des Chargeurs-Réunis ; H. Suilliot et L. Tharel.

Dynamite Centrale. — Nous avons à enregistrer une nouvelle mutation dans la direction de cette Société. Nous apprenons, en effet, que M. Hoffer, récemment nommé directeur général, serait remplacé dans ces fonctions par M. Du Buit.

A l'heure actuelle, la Société de Dynamite Centrale ne compte plus un seul de ses collaborateurs de la première heure.

Société d'Exploitation des Brevets Chardonnet à l'Etranger. — Les actionnaires de la Société sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, rue Taitbout, 22, au siège social, le 24 courant, à dix heures du matin, à l'effet de :

1° Autoriser l'apport à la Société anonyme en formation « Société universelle de la Soie de Chardonnet », de tout l'actif de la Société et conférer au Conseil d'administration ou à ses délégués, les pouvoirs nécessaires pour réaliser cet apport ;

2° Prononcer comme conséquence la dissolution de la Société pour la mise en exploitation des Brevets Chardonnet à l'étranger, nommer un ou plusieurs liquidateurs et leur conférer les pouvoirs nécessaires.

La pose du Câble de Marseille à Oran. — Une dépêche d'Oran annonce que le *François-Arago*, bateau de la Société Générale des Téléphones, a heureusement effectué la pose des câbles sous-marins de Marseille à Oran, dont nous avons déjà parlé.

Les essais du câble ont donné entière satisfaction.

La Société des Téléphones vient aussi de livrer à l'Etat un commutateur multiple pour le réseau téléphonique de Lille.

Société des Zincs Français. — Les créanciers vérifiés et affirmés de cette Société peuvent se présenter chez M. Chevillot, 7, rue Jean-Lantier, syndic, pour toucher un dividende de 7 fr. 68 0/0, 2e et dernière répartition.

Produits Chimiques de la Manufacture de Javel. — Les créanciers vérifiés et affirmés de cette Société sont convoqués au Tribunal de Commerce de la Seine, le 8 septembre courant, à l'effet d'entendre le compte rendu des syndics sur les opérations de la faillite et leur donner décharge de leurs fonctions.

Tabacs de Deli. — Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire, le 23 septembre courant, auront à statuer sur la continuation ou la dissolution anticipée de la Société et, dans ce dernier cas, nommer un ou plusieurs liquidateurs et déterminer leurs pouvoirs.

Chemin de fer de Vaux à Fréjus. — Les actionnaires de la Compagnie du Chemin de fer de Vaux à Fréjus, réunis en assemblée générale du 4 août, ont approuvé à l'unanimité le rapport du liquidateur.

Il ressort de ce rapport que l'actif de la liquidation est à peu près nul ; il consiste uniquement, en effet, dans la valeur de la concession, valeur très discutable depuis que le conseil général du Var a concédé une ligne parallèle à la Compagnie du Sud de la France. L'assemblée a approuvé une protestation contre cette concession.

Le passif s'élève à environ 450.000 francs.

Les Chemins de fer de Porto-Rico. — Nous avons donné, dans notre avant dernier numéro, la situation exacte des Chemins de fer de Porto-Rico.

Nous apprenons qu'une nouvelle section, longue de 44 kilomètres, d'Aguadilla à Mayaguez, vient d'être ouverte à l'exploitation sur le réseau des chemins de fer de Porto-Rico.

L'ouverture de cette section porte maintenant le nombre des kilomètres exploités comportant garantie d'intérêt à 164 se décomposant comme suit :

De San Juan à Arecibo........	Kil.	85
Aguadilla à Mayaguez.............		44
Yucan à Ponce....................		35
Ensemble........	Kil.	164

De sorte que la garantie qui fonctionne déjà depuis le 1er juillet dernier sur la section de San Juan à Arecibo qui, dès lors, était ouverte et exploitée, fonctionnera également sur les deux autres sections, comprenant ensemble 79 kilomètres, à partir du 1er janvier prochain.

Aux sections ci-dessus, il convient d'ajouter, comme étant exploités, les deux petits tronçons séparés allant :

L'un de San Juan à Carolina...	Kil.	14
et l'autre d'Arecibo à Camuy.......		14
	Kil.	28

Le total des kilomètres ouverts à l'exploitation s'élève ainsi à 192.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 1er septembre..........	210.000	180.000
Du 2 septembre	200.000	350.000
Du 3 septembre	160.000	220.000
Du 4 septembre	210.000	140.000
Du 5 septembre	150.000	200.000
Du 6 septembre	200.000	110.000
Du 7 septembre	170.000	310.000
Du 8 septembre	230.000	220.000
Du 9 septembre	200.000	320.000
Du 1er au 9 septembre	1.730.000	2.050.000

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

On pourrait appeler la semaine qui vient de s'écouler une semaine neutre. Nous n'avons, en effet, que peu de variations à enregistrer. C'est la conséquence ordinaire d'une liquidation en hausse quand aucun gros incident ne vient modifier le cours normal des choses. Il ne faut pas s'en plaindre, car c'est précisément dans ces périodes calmes que les cours prennent leur assiette et se préparent pour les luttes futures. Il est à remar-

quer que l'épidémie n'a eu aucune influence sur les marchés, malgré tout le parti que les pessimistes ont essayé d'en tirer. Il est certain que, si certaines industries ont pu s'en trouver atteintes, il n'y avait aucune raison pour que son influence s'étendit sur l'ensemble des valeurs, étant donné surtout la bénignité relative du mal.

Fonds d'Etat français. — Le pair se consolide de plus en plus pour notre 3 0/0, que nous retrouvons aujourd'hui à 100 67, contre 100 50 pour la semaine dernière. Si la progression continue jusqu'au 15, date où le coupon sera détaché, la Rente se retrouvera au pair après cette opération et s'acheminera vers le gain d'un coupon qui n'aura pas entamé ce cours. Or, il ne lui faut, pour être à 100, après le détachement du coupon, que 8 centimes, et il y a gros à parier qu'elle les gagnera d'ici là.

L'*Amortissable* suit le mouvement. Nous le retrouvons à 100 50 contre 100 25. Le 4 1/2 s'avance également de 105 65 à 105 85. Enfin, le *Tunisien* passe de 492 25 à 496.

Chemins de fer français. — Les recettes de nos Chemins de fer présentent une diminution, et ici nous pouvons certainement, sans témérité, l'attribuer à l'épidémie, qui exerce certainement une grande influence sur le mouvement des voyageurs et des marchandises, aussi bien par les inquiétudes qui empêchent les voyages de plaisir ou d'affaires que par la crainte des obstacles trouvés aux frontières. Néanmoins, la plus-value depuis le commencement de l'année atteint environ 2 millions de francs. Il va sans dire que la moins-value que nous notons ne peut avoir aucune valeur indicatrice dans l'évaluation du résultat des nouveaux tarifs, puisqu'elle provient d'une cause accidentelle, et, espérons-le, exceptionnelle.

Ajoutons d'ailleurs que cette diminution n'a causé aucune baisse sur les actions, qui continuent à être très fermes.

Le *Bône-Guelma* est à 730, sans changement. L'*Est-Algérien* réagit de 5 fr. à 610. L'*Est* est ferme à 942, ainsi que le *Paris-Lyon-Méditerranée* à 1.542 50. Le *Midi* ne varie pas à 1.325. Le *Nord* passe de 1.892 à 1.903. L'*Orléans* s'avance de 1.580 à 1.594. L'*Ouest* s'inscrit à 1.105 contre 1.100, et le *Sud de la France* à 510, contre 500.

Sociétés Industrielles françaises. — Les *Magasins Généraux* à 552 50 et la *Compagnie Parisienne du Gaz* à 1.480 se retrouvent exactement aux mêmes cours que samedi dernier. La *Compagnie Transatlantique* réagit à 596 25, au lieu de 600. C'est encore une conséquence, et bien bénigne, de l'épidémie et du trouble qu'elle a apporté dans l'économie des voyages des navires de la Compagnie. Les *Omnibus de Paris* sont faibles à 104 71, ainsi que les *Voitures* à 695. Le *Panama* gagne 1 fr. à 23 75; peut-être est-ce en raison de l'affluence des sauveurs qui, maintenant que le Comité Hiélard a donné le branle, surgissent de toutes parts. On ne cite, à l'heure qu'il est, pas moins de trois Comités, sans compter un Comité espagnol qui rachèterait l'affaire avec le concours des républiques de l'Amérique du Sud. Le *Suez* recule de 2.745 à 2.720.

Sociétés de Crédit françaises. — La *Banque de France* réagit de 4.150 à 4.110. Elle soutient le contre-coup de la diminution de ses bénéfices. Ceux de la dernière semaine s'élèvent seulement à 239.696 fr. L'encaisse métallique présente une augmentation de 4 millions 475.000 fr. sur l'or, et en diminution de 2.500.000 francs sur l'argent.

La *Banque d'Escompte de Paris* est un peu faible à 222 50. On annonce l'assemblée de la Société des brevets étrangers Chardonnet, préliminaire nécessaire de l'émission annoncée pour le mois d'octobre. La *Banque de Paris et des Pays-Bas*, malgré la conclusion de l'emprunt espagnol, réagit à 670 contre 681 25. La *Banque Transatlantique* et la *Compagnie algérienne* sont stationnairess, la première à 420, la seconde à 485.

Le *Comptoir National d'Escompte* garde sa stabilité habituelle, sans écarts de cours bien sensibles. Nous le retrouvons à 508 75. C'est à peu près la moyenne des quatre dernières semaines.

Le *Crédit Foncier* continue le mouvement de progression que nous avions annoncé. Il s'inscrit à 1.130 contre 1.125, gagnant 25 fr. depuis un mois, par une marche sûre et continue. Dans sa séance hebdomadaire du 6 septembre, le Conseil d'administration a autorisé pour 3.004.152 fr. de prêts nouveaux, dont 2 millions 884.000 en prêts fonciers, et 120.152 fr. en prêts communaux.

Le *Crédit Industriel et Commercial* est à 550 contre 555. Le *Crédit Lyonnais* recule également à 803 75, ainsi que le *Crédit Mobilier* à 132 50. On trouvera dans nos informations des renseignements sur les démarches poursuivies par cet établissement relativement à l'impôt sur les obligations des Chemins autrichiens.

La *Société Générale* est très ferme à 487 50. La *Banque internationale de Paris* passe de 338 à 392 et la *Banque Parisienne* de 391 à 400 sous l'influence de l'heureuse impression produite par la publication de son rapport.

La *Dynamite*, pour laquelle l'ère des difficultésintérieures ne semble pas définitivement close, pose 7 fr. à 380. Les *Téléphones*, malgré le succès de la perd du câble de Marseille à Oran, sont faibles à 465.

Sociétés étrangères diverses. — La *Banque des Pays Autrichiens* est bien tenue à 482 50. La *Banque Ottomane* ne varie pas à 580. Le *Crédit FoncierAutriche* passe de 1.085 à 1.087 50. Le *Crédit Foncier Egyptien* participe à la bonne tenue des valeurs égyptiennes et cote 478 75 contre 475. Les *Chemins Espagnols* sont très faibles. Nous retrouvons les *Andalous* à 242 contre 250, le *Nord de l'Espagne* à 178 25 contre 187 50, et le *Madrid à Saragosse* à 188 75 au lieu de 195.

Les *Portugais* sont un peu plus fermes à 81 25. Il semble enfin qu'un peu de lumière se fait sur leur administration et sur le parti qu'on en peut tirer. C'est le point de départ nécessaire d'un arrangement.

Fonds d'Etats Etrangers. — Les *Consolidés anglais* s'inscrivent à 97 65 contre 97 40. L'*Autriche* 4 0/0 or passe de 98 40 à 99 40. Les *Fonds Brésiliens* font preuve de fermeté sur des nouvelles d'après lesquelles l'ordre et la tranquillité renaîtraient dans le pays. On a le droit de continuer à être quelque peu sceptique. Le 4 1/2 0/0 1888 est à 64 50 contre 64, et le 4 0/0 1889 à 62 02 au lieu de 60 85.

On sait que lord Rosebery a donné pour consigne aux agents de son ministère de suivre exactement les instructions de son prédécesseur, et qu'il a répondu au khédive, le faisant pressentir sur l'évacuation qu'il serait temps d'en parler au mois d'avril, comme il est convenu que l'occupation anglaise est la sauvegarde des fonds égyptiens. Nous ne nous étonnerons pas de les retrouver en hausse.

La *Daïra-Sanieh* est à 100 75. Seule elle est ferme sans mouvement, mais l'*Unifiée* passe de 88 80 à 89 35 et la *Privilégiée* de 94 60 à 95 30.

L'*Extérieure Espagnole* réagit de 66 97 à 65 30. Les *Emprunts de Cuba* perdent également du terrain, sur la nouvelle de la diminution de certaines recettes locales. Le 6 0/0 1886 perd 2 fr. à 465, et le 5 0/0 1890 perd 7 fr. à 423. Les *Emprunts Helléniques* continuent à rétrograder : le 5 0/0 1881 passe de 335 à 321 25 et le 4 0/0 1887 de 285 à 276. Le *Hongrois* 4 0/0 or est stationnaire à 92 50.

Le *Portugais* gagne quelques centimes à 23 70, sur l'annonce d'une reprise des négociations par la voie diplomatique. Les *Tabacs* dessinent un vif mouvement de reprise, qui est une conséquence de l'effet produit par la netteté et la franchise du dernier rapport.

Les *Fonds Russes* sont très fermes et gagnent tous quelques centimes sur la semaine dernière. Le mouvement en avant des *Valeurs Ottomanes* est plus accentué. Nous retrouvons la *Dette* à 21 77 au lieu de 21 65; la *Consolidation* à 391 50, contre 387 50 : les *Priorités* à 441 25 au lieu de 435, et les *Douanes* à 471 25 au lieu de 465.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 13 août	20 août	27 août	3 sept.	10 sept.
Millions	Francs															
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	99 62	99 97	99 52	100 50	100 67
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	99 62	100 »	99 60	100 25	100 50
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	105 55	105 50	105 50	105 65	105 85
26066	883.855.348															
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	489 50	489 25	437 50	492 25	496 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	16562	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	4175 »	4180 »	4195 »	4150 »	4110 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	235 ..	235 »	215 »	225 »	222 50
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	657 50	660 »	660 »	681 25	670 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	412 »	412 »	400 »	422 50	420 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	490 »	485 »	485 »	485 »	485 »
160.000	500	250	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	512 50	512 50	508 75	510 »	508 75
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1105 »	1116 25	1110 »	1125 »	1130 »
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	547 50	550 »	550 »	555 »	550 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	30 »	12 50	667 50	740 »	800 »	782 50	797 50	806 25	801 25	807 50	803 75
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	150 »	147 50	142 ..	137 50	132 50
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	473 50	476 25	482 50	485 »	487 50
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	393 50	395 »	393 50	388 »	392 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	382 50	390 »	388 »	391 25	400 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	722 »	730 »	733 »	729 »	730 »
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	591 »	592 »	600 »	615 »	610 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	930 »	945 »	943 »	940 »	942 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1520 »	1538 75	1535 »	1540 »	1542 50
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1300 »	1310 »	1320 »	1325 »	1325 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1885 »	1890 »	1887 50	1892 50	1903 75
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1585 »	1585 »	1590 »	1580 »	1594 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1088 »	1090 »	1100 »	1100 »	1105 »
40.000	500	500	Sud de la France	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	502 »	505 »	495 »	500 »	510 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	543 50	549 »	550 50	552 50	552 50
336.000	250	250	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1460 »	1468 50	1468 75	1480 »	1480 »
80.000	500	500	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	581 25	583 75	575 »	600 »	596 25
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	675 »	685 »	685 »	685 »	685 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1045 »	1049 »	1048 »	1049 »	1047 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	30 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	705 »	700 »	692 »	697 50	695 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	25 »	25 »	25 »	22 50	23 75
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	11213	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2750 »	2752 50	2736 25	2745 »	2720 »
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	390 »	390 »	390 »	387 »	380 »
84.000	500	500	Téleg. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	101 »	100 »	98 75	100 »	95 »
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	455 »	473 75	455 »	470 »	465 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	2000	2000	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	11 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	485 »	485 »	480 »	480 »	482 50
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	565 »	575 »	568 75	580 »	580 »
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1090 »	1091 25	1085 »	1085 »	1087 50
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	472 50	473 75	471 50	475 »	478 75
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	86 25	85 »	84 »	85 50	85 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	212 »	215 »	211 »	215 »	215 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	328 75	340 »	330 »	350 »	342 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	652 50	652 50	647 50	640 »	635 »
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	227 50	230 »	228 75	230 »	218 75
420.000	500	500	Meridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	631 25	643 75	635 »	646 25	647 75
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	168 75	175 »	172 50	187 50	178 75
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	81 »	85 »	82 50	80 »	81 25
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	187 50	193 75	186 25	195 »	188 75
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS													
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 60	97 70	97 50	97 40	97 65
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	98 25	97 65	98 »	98 40	99 50
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	63 25	63 25	64 25	64 »	64 50
20.000.000			4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	60 »	60 75	60 95	60 85	62 05
364 [illegible]			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	97 90	100 »	100 20	100 75	100 75
3.047.912			(Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	97 95	99 20	98 40	98 80	99 35
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	93 95	94 40	94 05	94 60	95 30
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	63 55	64 85	63 87	66 97	65 30
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	459 50	462 »	462 50	467 50	465 50
341.000	1940		5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	[illegible] 75	416 »	421 »	421 25	430 »	423 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	355 »	341 50	338 »	335 »	331 25
270.000	1962		4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	409 25	405 »	350 »	303 75	296 »	287 »	281 »	285 »	276 »
592.000.000			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	96 »	95 75	93 80	95 50	95 52
442.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	90 75	95 25	93 50	92 45	91 12	92 15	91 42	92 67	92 42
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	23 50	23 30	24 05	23 70	23 90
285.000	1926		4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	360 »	357 50	362 50	363 50	371 25
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	101 »	102 »	101 25	102 »	101 25
300.000.000	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	68 20	68 57	67 20	67 70	67 90
170.000.000	1960		— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 90	95 70	96 40	95 65	96 45	97 »
1941.792.000	1970		— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	95 80	96 95	96 »	96 80	97 15
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	78 60	79 30	78 75	79 60	79 70
445.210	1952		— 3 0/0 (Che Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	77 75	77 50	78 »	78 »	78 75
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	20 87	21 17	21 05	21 65	21 77
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	478 75	481 50	483 75	480 »	387 50	394 50
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	431 25	439 25	432 50	435 »	441 25
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	475 »	465 »	465 »	461 25	456 25	400 50	458 75	465 »	471 25

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 9 septembre 1892.

L'épidémie de choléra prend depuis plusieurs jours un caractère moins inquiétant; les autorités médicales sont d'accord pour admettre que le fléau ne prendra pas une plus grande extension, et, en définitive, l'Etat de Hambourg seul aura souffert sérieusement. Mais les pertes éprouvées sur ce point sont déjà fort considérables; si on se borne à envisager le mouvement commercial, les statistiques de l'année dernière montrent que le commerce hambourgeois s'élève, en moyenne, à cette époque de l'année, à 15 millions de marks d'importations et d'exportations par jour; il s'agit donc d'une perte de 180 millions dans les douze jours qui se sont écoulés depuis que les mesures sanitaires ont arrêté les transports commerciaux. Quelques négociants avaient demandé qu'on accordât au commerce de Hambourg un moratorium, en considération de la période dfificile qu'il traverse; mais on a reconnu que cette mesure ne s'impose pas, et pour le moment, on ne s'apprête pas à prendre des dispositions exceptionnelles.

Une des conséquences de l'épidémie a été d'empêcher les manœuvres impériales qui devaient avoir lieu dans les 8e, 13e, 14e et 16e corps. De grands préparatifs faits en Lorraine en vue de la réception de l'Empereur ont été contremandés.

Bien que la sécurité sanitaire soit le principal objet des préoccupations de l'opinion publique, les questions politiques ne laissent pas que de se poser avec une certaine insistance.

Les catholiques allemands ont récemment tenu à Mayence un Congrès où l'union solide de leur parti, sa vitalité et son activité se sont manifestées de nouveau; ce congrès a décidé que le centre poursuivra désormais avec une nouvelle énergie le succès de ses diverses revendications. La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, dans un article qui a eu un grand retentissement, a commenté ces résolutions du Congrès catholique, en félicitant le Centre de la discipline et de la fermeté qui règnent au sein de ce parti.

Or, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* a été longtemps, à l'époque où le prince Bismarck était au pouvoir, l'organe que le Gouvernement employait de préférence pour faire connaître et pour faire défendre sa manière de voir; certaines palinodies de ce journal sont restées célèbres. Le Gouvernemsnt actuel fait un usage beaucoup plus modéré des services de la presse dite reptilienne, et ne l'emploie guère que dans les questions de politique étrangère. Mais on n'a pas perdu l'habitude, en Allemagne, de raisonner comme si rien n'était changé, et on a cru généralement que l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* était le sceau d'une alliance intime du Gouvernement et du Centre catholique; c'est pourquoi cet article a fait scandale parmi les conservateurs protestants, comme parmi les libéraux de toutes nuances.

Vérification faite, on a reconnu que le Gouvernement n'était pour rien dans l'inspiration de l'article de l'organe conservateur, qui poursuit pour son compte l'alliance du conservatisme prussien, qu'il a représenté jusqu'ici, avec le Centre catholique, et qui voudrait être l'organe de cette coalition. Mais la sitnation du Gouvernement n'en est pas moins difficile; vous savez qu'il a entrepris de faire adopter par le Reichstag, dans sa prochaine session, une importante réforme militaire, et qu'en outre, il poursuit en Prusse une réforme fiscale dont la portée n'est pas moins considérable. Il pourrait évidemment, pour faire triompher ses idées, s'appuyer sur la coalition clérico-conservatrice dont je vous ai déjà signalé la formation; mais les catholiques paraissent vouloir mettre leurs voix à un prix excessif: c'est ainsi qu'ils vont réclamer le rappel des Jésuites, que le Gouvernement a refusé au commencement de l'année, et qu'alliés aux conservateurs, ils insisteront pour qu'on remette sur le tapis cette loi scolaire, que le Gouvernement a dernièrement été obligé de retirer sous la pression de l'opinion publique.

Le Cabinet a prévu ces difficultés, car il a essayé de se procurer l'adhésion des partis de Gauche en leur promettant, en échange des sacrifices nécessités par le nouveau développement qu'on veut donner à l'armée, l'introduction du service de deux ans, cher au libéralisme; mais là aussi, il rencontrera des résistances, car les progressistes ne se résoudront pas à accorder certaines augmentations des charges fiscales, et d'ailleurs la majorité du Reichstag n'est pas à gauche. Les contradictions qu'on relève dans les organes officieux, en ce qui concerne les intentions du Gouvernement, montrent que ce dernier n'est nullement fixé sur la tactique qu'il suivra, et en effet, il doit y avoir des divergences de vues importantes à cet égard entre les différents membres du cablnet; c'est pourquoi, il ne faudrait pas s'étonner si la discussion de la réforme militaire au Reichstag était précédée de la chute d'un ou de plusieurs ministres; ce ne serait là qu'un épisode de la crise politique qui règne perpétuellement en Allemagne, ainsi que vous pouvez vous en apercevoir en parcourant la série de mes correspondances, crise résultant de la contradiction intime qui réside dans les institutions politiques de ce pays.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	31 août	Dif. 23 août	31 août	Dif. 23 août
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	968.907	— 13.569	940.147	— 8.821
Billets du Trésor	26.314	— 791	22.604	— 451
Billets d'autres banques	10.598	+ 2.124	9.951	+ 22
Lettres de change	513.438	+ 11.164	496.795	+ 18.091
Prêts sur titres	93.874	+ 3.034	92.970	+ 3.381
Valeurs	2.279	— 4.911	352	— 7.649
Autres propriétés	34.752	+ 245	37.073	— 2.582
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets	973.687	+ 29.991	951.439	+ 36.517
Autres engagements à vue	514.471	— 32.804	486.051	— 35.284
Autres engagements	6.202	— 129	693	— 47

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892	Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
31 juillet	838,6	918,8	983.2	31 juillet	583,0	647,8	629,1
7 août	828,9	923.6	980.0	7 août	565,0	601.8	603,6
15 —	825,4	931,6	979.3	15 —	561.7	573.5	602.1
23 —	811.1	949.0	982.5	23 —	560,9	568.3	593,1
31 —	797,6	940,1	968.9	31 —	597,8	589,8	607,3
Circulation	**1890**	**1891**	**1892**	**Réserve de billets**	**1890**	**1891**	**1892**
31 juillet	975.3	959.1	980.6	31 juillet	183,4	283.1	328,6
7 août	954,4	932,7	957.7	7 août	394.8	314.2	349,8
15 —	941.8	918.7	943.4	15 —	204.4	338,4	365.1
23 —	950.0	914.9	943.7	23 —	179,5	359.1	366.5
31 —	976,1	951,4	973.7	31 —	138.8	313.4	324.3

Le tableau suivant permet de comparer le chiffre des virements effectués par la Banque de l'Empire en août 1892 aux chiffres analogues des années et des mois précédents :

	1888	1889	1890	1891	1892
	Millions de marks				
Janvier	1.279 11	1.528 78	1.620 71	1.583 17	1.337 18
Février	1.138 56	1.424 95	1.455 15	1.272 98	1.551 30
Mars	1.184 44	1.396 94	1.452 22	1.366 37	1.417 20
Avril	1.204 67	1.668 27	1.453 97	1.687 59	1.448 17
Mai	1.191 28	1.631 92	1.527 93	1.338 05	1.379 28
Juin	1.365 95	1.316 33	1.463 56	1.495 21	1.423 12
Juillet	1.300 12	1.690 56	1.484 73	1.654 27	1.331 92
Août	1.307 16	1.431 23	1.287 23	1.370 67	1.368 35
Septembre	1.234 83	1.331 59	1.424 08	1.387 10	....
Octobre	1.649 43	1.576 76	1.769 81	1.615 56	....
Novembre	1.230 36	1.531 46	1.274 12	1.418 04	....
Décembre	1.428 65	1.520 44	1.677 79	1.174 26	....
Total	15.511 91	18.049 23	17.891 40	17.363 27	....

Le bilan de cette semaine rend de nouveau manifeste l'arrêt des affaires ; ces chiffres des escomptes et des prêts sur titres sont trop bas pour la saison.

Le stock métallique est proportionnellement beaucoup moins élevé que ces derniers temps ; il s'agit, paraît-il, de retraits de sommes en or opérés par le Trésor.

Les Banques allemandes. — Nous empruntons au *Deutsche Œkonomist* les données statistiques suivantes sur l'activité des Banques allemandes, de 1883 à 1891 :

Années	Nombre de Banques	Capital social	Réserve
1883...	113	1248.7	174.4 = 14 %
1884...	113	1265.7	175.1 = 13 83
1885...	113	1272.2	181.8 = 14 30
1886...	116	1290.2	190.9 = 14 80
1887...	115	1315.5	202.7 = 15 40
1888...	114	1328.1	213.3 = 16 10
1889...	137	1536.4	262.1 = 17 06
1890...	136	1621.6	303.5 = 18 72
1891...	135	1623.9	312.4 = 19 24

Le tableau suivant donne, en millions de marcs, la décomposition des actifs de l'ensemble de ces Banques :

Années	Encaisse	Lettres de change	Prêts sur titres	Valeurs	Comptes débiteurs	Immeubles et hypothèques	Somme des actifs
1891..	1.282	1.661	508	474	1.702	3.640	9.276
1890..	1.125	1.670	643	408	1.718	3.377	8.952
1889..	1.096	1.583	791	408	1.762	3.166	8.820
1888..	1.168	1.307	523	482	1.415	2.770	7.679
1887..	1.059	1.364	384	454	1.401	2.511	7.186
1886..	977	1.277	438	533	1.342	2.343	6.926
1885..	906	1.248	362	493	1.327	2.143	6.492
1884..	803	1.246	499	473	1.199	2.068	6.305
1883..	827	1.203	392	461	1.079	1.957	5.934

Les passifs se décomposent, en millions de marcs, de la manière suivante :

Années	Capital social	Comptes créditeurs	Dépôts	Acceptations	Réserves	Billets émis et lettres de gage
1891..	1.623	1.274	821	503	312	4.741
1890..	1.621	1.296	791	562	303	4.376
1889..	1.536	1.489	759	562	262	4.210
1888..	1.328	1.180	659	486	213	3.811
1887..	1.315	1.050	657	483	202	3.476
1886..	1.290	1.041	607	457	190	3.339
1885..	1.272	999	612	422	181	3.004
1884..	1.265	940	595	409	175	2.918
1883..	1.248	768	514	374	174	2.769

Enfin, les comptes de profits et pertes se totalisent, en millions de marcs, de la manière suivante :

Années	Recettes brutes	Dépenses	Amortissements	Réserves	Dividendes	Divid. en %
1891..	195.343	40.874	11.215	10.014	104.878	6 48
1890..	228.488	39.833	9.342	18.016	122.949	7 60
1889..	215.824	38.430	8.118	17.056	120.103	8 09
1888..	174.451	31.860	9.985	10.448	93.220	7 10
1887..	143.516	29.704	8.110	6.735	82.019	6 35
1886..	137.931	28.178	8.498	7.010	79.179	6 19
1885..	140.003	27.074	10.184	8.207	80.773	6 35
1884..	142.965	26.651	5.558	9.357	85.368	6 74
1883..	145.714	25.219	5.389	6.658	84.054	6 74

Statistique des Faillites. — Le tableau suivant donne le nombre des faillites en Allemagne pendant les six premiers mois de 1892 et des deux années précédentes :

	1892 —	1891 —	1890 —	Moyenne en 1880 1889
Janvier	840	767	577	524
Février	797	592	492	448
Mars	708	568	558	459
Avril	557	623	481	401
Mai	665	559	487	427
Juin	607	614	523	415
1er semestre...	4.174	3.723	3.119	2.674

Ces chiffres reflètent la situation difficile où se trouve le commerce allemand.

La Bourse de Berlin. — Le commissariat de la Bourse a repoussé la pétition demandant que le marché fût fermé une heure plus tôt, parce que cette mesure aurait trop fait de tort à l'arbitrage. On espère, d'autre part, que la pénurie actuelle des affaires aura bientôt un terme.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 10 septembre 1892.

L'épidémie de choléra déprime encore le marché cette semaine ; cette cause de baisse atteint, en particulier, les valeurs de chemins de fer et de navigation, les mesures sanitaires devant amener une diminution des recettes. La nouvelle d'un moratorium à Hambourg a influencé fortement la Bourse, qui s'est raffermie sur le démenti de cette nouvelle.

Les fonds d'Etat allemands sont mal tenus, le marché de ces valeurs est impressionné par la situation politique et par la prévision d'augmentations considérables des impôts.

Les roubles sont fermes ; l'émission d'une nouvelle somme de 25 millions de roubles-crédit n'a pas pesé sur les cours ; des informations favorables relatives aux négociations commerciales avec la Russie ont animé ces valeurs ainsi que les fonds russes.

La situation des marchés miniers est représentée comme très peu sstisfaisante, aussi les valeurs minières sont-elles presque toutes en baisse.

Il y a un léger resserrement sur le marché monétaire, l'escompte hors Banque est à 1 7/8.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	5 août	12 août	19 août	26 août	1er sept.	9 sept.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	87 87	87 62	87 37	87 37	87 50	87 12
Orient 3 0/0	67 12	67 40	67 50	66 50	66 62	66 62
Consolidés Russes	96 »	96 50	96 75	96 50	96 62	97 ..
Hongrois	94 50	95 37	95 12	94 87	95 12	95 50
Egypte Unifiée	98 50	98 70	98 20	98 30	98 10	95 50
Italien	91 »	91 62	92 25	91 90	92 12	92 37
Chemins de fer						
Autrichiens	130 75	130 37	129 50	128 62	127 37	126 37
Lombards	43 25	43 75	44 »	43 62	43 37	41 40
Gothard	145 75	145 37	151 50	152 »	153 25	155 ..
Nord-Est Suisse	117 75	117 62	122 12	121 25	112 »	112 62
Central Suisse	»	»	»	»	»	131 40
Méridionaux	»	»	»	»	»	128 12
Duxer	217 50	217 75	217 50	217 25	217 »	216 62
Marienbourg	60 75	60 75	61 12	60 25	60 »	58 75
Ouest Prussien	77 »	76 25	66 50	74 50	74 12	72 40
Mainzer	116 12	116 »	116 12	115 40	115 50	114 75
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	207 25	209 »	209 50	205 50	208 50	207 50
Sud-Ouest Russe	74 75	75 25	75 62	74 25	74 87	74 50
Banques						
Crédit	168 »	168 75	168 75	167 50	168 »	168 ..
Disconto	194 50	194 37	194 87	193 40	194 50	192 25
Darmstadt-Bank	139 »	139 25	139 37	138 12	138 37	137 12
Berl Handels	145 62	145 50	146 »	144 50	145 25	143 12
Dresde-Bank	147 »	147 50	147 75	145 50	146 25	143 75
National-Bank	119 25	118 90	118 50	117 87	117 62	116 ..
Mines et diverses						
Laura	121 37	120 75	122 90	120 12	122 75	118 87
Dortmund	70 »	69 90	71 90	70 50	72 »	68 62
Bochumer	140 37	140 »	142 50	140 25	144 75	139 25
Gelsenkirch	138 75	138 50	139 50	138 37	138 25	135 50
Hibernia	158 25	119 37	121 62	118 50	119 62	116 90
Harpener	149 25	150 75	150 75	148 40	150 »	145 50
Dynamite Trust	132 90	132 62	131 50	129 62	130 50	130 12
Nordd Lloyd	111 75	110 25	113 »	114 75	115 25	112 50
Allgem. Electr	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	81 10	81 10	81 10	80 95	80 95	80 95
Londres	20 41	20 41	20 41	20 40	20 40	20 39
Vienne	170 65	250 65	170 65	170 40	170 50	170 35
Petersbourg 3 semaines	203 50	207 »	207 »	[illegible]	[illegible]	205 25
Roubles comptant	206 90	208 »	207 90	[illegible]	205 87	205 75
— fin courant	207 »	208 25	208 »	204 75	206 »	205 75

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 321)

LA SITUATION

Londres, 10 septembre 1892.

La question Egyptienne a été à l'ordre au jour pendant toute cette semaine, le correspondant du Caire du *Daily Chronicle* ayant annoncé que le 1er bataillon du régiment de Dorset quittait le Caire où il ne serait pas remplacé et qu'à la fin de l'année, les troupes anglaises auraient évacué l'Egypte. Le *Daily Chronicle* s'est inscrit lui-même immédiatement en faux contre les renseignements de son correspondant, estimant qu'ils étaient en contradiction avec la politique de lord Rosebery et la prudence bien connue de M. Gladstone. Il était facile de voir, en effet, que cette nouvelle n'était qu'une manœuvre de spéculation et que la question d'Egypte n'est pas de celles qui peuvent se résoudre du jour au lendemain.

Cette nouvelle aura eu au moins l'avantage de nous faire connaître une fois encore ce que les Anglais pensent de l'évacuation de l'Egypte; sur ce sujet, l'opinion publique est absolument incrédule. Les journaux ont été unanimes à démentir l'information ; le *Globe*, dont les attaches sont bien connues, l'a fait dans des termes que nous devons reproduire, car les arguments dont il se sert sont ceux-là mêmes que nous avons présentés chaque fois que cette question d'Egypte est revenue à l'ordre du jour.

Le journal anglais constate d'abord qu'il n'est pas surprenant qu'on ait ajouté foi, à l'étranger, aux bruits qui ont été mis en circulation relativement à l'évacuation prochaine de l'Egypte. « On ne connaît pas, dit-il, M. Gladstone aussi bien sur le continent que nous le connaissons ici, et les étrangers ont pu croire qu'il se hâterait d'accomplir, lorsqu'il serait au pouvoir, les actes qu'il conseillait comme chef de l'opposition. Nous croyons pouvoir affirmer que M. Gladstone ne songe pas du tout à l'heure qu'il est à la question égyptienne. Il n'a pas l'habitude de s'occuper de deux choses à la fois ; la préparation de son bill de *home rule* et l'unification de son parti lui donnent assez à faire pour le moment. Peut-être vaudrait-il mieux ne pas regretter le canard qui a été lancé par certains financiers, puisqu'il nous vaut l'assurance officielle qu'on n'a l'intention de rien changer pour le moment à notre situation militaire en Egypte et ailleurs. Il faut que tout le monde sache bien que lord Rosebery n'est pas plus prêt à abandonner ce pays que ne l'était lord Salisbury, et nous aurons probablement une déclaration explicite dans ce sens lorsque sir Charles Dilke portera la question devant la Chambre des Communes. »

Nous n'avons jamais dit autre chose.

Vous souvenez-vous de l'affaire de l'Ouganda? Je vous rappellerai seulement qu'à la suite des réclamations de M. Ribot, le gouvernement anglais avait demandé au capitaine Lugard un rapport sur les actes reprochés à la Compagnie anglaise de l'Afrique orientale : ce rapport vient de paraître : c'est un plaidoyer assez confus qui n'ajoute rien à ce que l'on connaissait déjà, ne dégage nullement la responsabilité des agents anglais et laisse entiers les récits détaillés de Mgr Hirth.

D'après le capitaine Lugard, le parti français ou catholique, supérieur en nombre au parti anglais ou protestant, aurait voulu expulser ce dernier de l'Ouganda et aurait nécessité ainsi l'intervention des agents de la Compagnie anglaise; des rixes survinrent, le capitaine Lugard intervint, se mit à la tête du parti protestant, mitrailla les catholiques, les poursuivit, les laissa fusiller ou réduire en esclavage. C'est justement ce que les missionnaires français ont reproché aux Anglais, en ajoutant qu'avant l'arrivée du capitaine Lugard l'ordre et la paix régnaient dans l'Ouganda et que ce furent les provocations du capitaine qui provoquèrent les rixes. Nous pouvons conclure, après cela, comme un journal anglais et dire que « dans aucune partie de l'Afrique on n'a vu d'aussi déplorables résultats sortir des efforts mal dirigés de la civilisation ». Nous ajouterons seulement que c'est par des officiers et des missionnaires anglais que ces efforts ont été dirigés et nous attendions la décision du gouvernement anglais.

Une des personnalités les plus en vue du parti nationaliste irlandais serait sur le point d'abandonner la politique. M. W. O'Brien aurait laissé entendre qu'il ne paraîtrait plus au Parlement. Ayant perdu deux procès, l'un intenté à lord Salisbury et l'autre intenté par M. Bolton, avocat de la Couronne à Dublin, il a été condamné à de fortes indemnités qu'il ne veut payer ; M. Bolton et lord Salisbury ont, paraît-il, l'intention de le faire déclarer en faillite, et, comme un failli ne peut siéger à la Chambre des Communes, ce serait, pour M. O'Brien, la fin d'une carrière politique déjà bien remplie.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
7 septembre 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	42.957.195	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	26.507.195
Total	42.957.195	Total	42.957.195

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	11.261.156
Réserve et profits et pertes	3.745.840	Portefeuille et avances	24.600.762
Trésor et administration publique	3.453.294	Billets en réserve	16.725.260
Comptes particuliers	31.701.099	Or et argent monnayés	1.074.372
Billets à sept jours, etc.	208.317		
Total	53.661.550	Total	53.661.550

Entrées et Sorties d'or de la Banque d'Angleterre
Du 1er au 7 septembre 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat
	£			£		
1er sept.	5.000	Souv.	Lisbonne	30.000	Souv.	Rio-Janeiro
2 »	80.000	»	Australie	»	»	»
3 »	»	»	»	»	»	»
5 »	»	»	»	»	»	»
6 »	»	»	»	»	»	»
7 »	»	»	»	»	»	»
Total.	85.000			30.000		

Excédent des entrées £ 55.000

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								%
28 Juin	26.091	»	26.079	35.986	37.359	16.126	45	2
25 »	26.878	»	25.887	36.965	37.302	16.461	47	»
2 »	27.667	»	25.839	38.131	37.665	17.442	47	»
19 Juin	27.818	»	26.695	39.366	39.591	18.278	44	»
6 Juillet	27.153	»	27.219	40.306	41.984	17.572	40	»
13 Juillet	26.719	103	26.567	36.710	38.184	16.384	45	»
20 »	26.764	»	26.495	37.214	38.547	16.719	44	»
27 »	26.769	»	26.792	36.698	38.338	16.427	44	»
3 Août	26.707	»	27.030	35.905	37.888	16.128	44	»
10 »	26.749	»	26.667	36.108	37.723	16.532	45	»
17 »	27.331	»	26.449	35.789	36.588	17.331	48	»
24 »	27.605	»	26.134	35.524	35.735	17.921	50	»
31 »	27.674	»	26.286	35.231	35.769	18.357	50	»
7 septembre	27.581	»	26.231	35.154	35.861	17.799	50	»

Le Commerce extérieur en Août. — Les chiffres qui viennent d'être publiés sont plus satisfaisants que

ceux des mois précédents. Le total nous donne encore, il est vrai, une diminution de 619.159 liv. st. sur le chiffre d'août 1891, mais cette diminution est bien moins importante que celle relevée auparavant. Ce changement est dû à une augmentation des demandes du dehors en articles d'alimentation, en matières premières, en produits chimiques, et divers produits manufacturés. Une bonne saison de pêche aux harengs a augmenté d'un chiffre important les bénéfices du mois ; la cessation de la grève a arrêté la diminution subie par l'exportation du charbon, bien que les chiffres soient cependant encore inférieurs à ceux de 1891 ; l'étranger a pris en août 93.000 liv. st. de produits chimiques de plus qu'en août 1891. Ces augmentations sont malheureusement contrebalancées par la diminution de l'exportation des plaques d'étain.

Passant au chapitre des filés et des produits pour l'industrie textile, auquel tant d'intérêts sont aujourd'hui liés, nous trouvons peu de causes d'encouragement. Pendant les huit premiers mois de cette année, la diminution a atteint 4.118.548 liv. st. et la moyenne s'est maintenue en août où la diminution a été de 520.185 liv. st. C'est sur les articles de coton que l'industrie textile a surtout souffert pendant le mois, et cette situation n'est pas créée par le tarif Mac-Kinley, qui paraît avoir donné déjà toutes les fâcheuses conséquences qu'on pouvait en attendre, mais elle provient de la diminution des demandes de l'Orient et par conséquent de la dépréciation de l'argent. C'est à cette seule cause que l'on peut attribuer la perte de plusieurs millions de livres subie depuis le commencement de l'année par l'industrie textile.

Les importations nous montrent encore une grande augmentation dans les quantités d'articles d'alimentation envoyés dans le pays. L'augmentation totale des importations du mois a été de 2.098.086 liv. st. et celle seulement des articles d'alimentation et boissons a été de 2.244.175 liv. st. Les importations pour ce dernier chapitre ont eu, depuis le commencement de l'année, une augmentation de 6.748.869 liv. st. sur 1891, mais la diminution subie dans les autres chapitres, et notamment dans celui des matières premières pour l'industrie textile, ont fait que l'augmentation totale des importations n'a été que de 3.302.683 liv. st.

Le Budget Argentin. — Le budget de la République Argentine pour 1892-93 a été présenté au Congrès : l'importance des capitaux européens engagés dans les finances de ce pays donne un intérêt particulier à une correspondance que l'*Economist* reçoit de Buenos-Ayres et dans laquelle ce budget est étudié. Le correspondant du journal anglais considère le budget de 1892-93 comme un budget de commande fait pour être exporté. C'est, dit-il, en estimant la moyenne de la prime sur l'or à 175, chiffre bien au-dessous du cours actuel et des cours à prévoir, que le ministre des finances, M. Hansen, arrive à fixer le revenu à $ 9.000.000 et c'est par une évaluation insuffisante des dépenses ($ 75.000.000) qu'il peut faire ressortir un excédent de $ 16.000.000. — Cette évaluation qui ne comprend du reste pour les dépenses extraordinaires que £ 500 000 (réglements de contrats à Londres), repose sur une prime illusoire (175) et il est permis de prévoir que les dépenses totales dépasseront de beaucoup le chiffre indiqué ; le *Standard* de Buenos-Ayres les évalue à $ 90.250.000.

L'*Economist* dit au sujet de la réduction probable de l'intérêt de la Dette : « A moins d'une augmentation impossible des revenus du pays, le paiement de 2 0/0 sur la Dette à partir de 1894 exigera les efforts les plus énergiques pour arriver à y faire face. »

Caisse de la Dette publique d'Égypte. — Voici le texte du rapport adressé à S. A. le Khédive par MM. les commissaires de la Caisse de la Dette :

Monseigneur,

Conformément aux prescriptions du décret khédivial en date du 27 juillet 1885, nous avons l'honneur de présenter à Votre Altesse la situation à ce jour des ressources affectées au service de l'emprunt garanti 3 0/0.

Les versements opérés depuis le 15 avril dernier sur les revenus des Chemins de fer, télégraphes et port d'Alexandrie et sur l'annuité à payer par le ministère des finances pour le service des nouveaux titres de la Dette privilégiée, conformément au décret du 6 juin 1890 et depuis le 26 avril sur les recettes des douanes, tabacs et provinces affectées, forment avec l'excédent, au 25 avril, un total de L. E. 1.449.322.588.

C'est sur cette somme que nous avons à prélever celle de 157.500 liv. st., moitié de l'annuité spécifiée par l'article 4 du décret du 27 juillet 1885.

Ladite somme de 157.500 liv. st. est à employer comme suit :

1° 134.365 liv. st. pour le coupon du 1er septembre prochain (1 1/2 0/0 sur 8.991.000 liv. st. capital de l'emprunt garanti après les amortissements des semestres précédents) ;

2° 22.635 liv. st. à consacrer à un nouvel amortissement.

Nous avons l'honneur, etc.

Le Caire, 15 août 1892.

Comte Zaluski.

La Compagnie de Beers. — L'assemblée des actionnaires n'aura lieu à Kimberley qu'au commencement d'octobre.

Clearing-House

Résultat des compensations du 1er au 7 septembre 1892

Jeudi 1er septembre. £	23.498.000	Lundi 5 sept. £	18.916.000
Vendredi 2 sept.	18.624.000	Mardi 6 sept.	14.588.000
Samedi 3 sept.	17.950.000	Mercredi 7 sept.	15.848.000
		Total £	109.424.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 98.469.000.

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES

Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. 1892 au 3 sept. 92	du 1er avr. 1891 au 5 sept. 91	du 27 août au 3 sept. 1892	du 29 août au 5 sept. 1891
Douanes	19.900	7.994	8.057	411	365
Contributions indir.	25.452	10.190	10.251	199	219
Timbre	13.560	6.151	6.154	204	249
Land tax et House duty	2.450	390	430	»	»
Impôt sur le revenu	13.400	2.693	2.997	57	48
Postes	10.400	3.890	3.970	180	220
Télégraphe	2.560	1.055	1.020	»	»
Terres de la couronne	435	145	145	»	»
Int. des act. canal Suez	220	110	111	»	»
Divers	2.076	1.072	992	3	1
Recettes totales	90.453	33.691	34.127	1.054	1.102
Dépenses	90.109	38.035	36.953	2.078	1.139

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 29 août au 4 septembre 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités		Recettes de la semaine	
	1892	1891	1892	1891
Caledonian	794½	794½	£70.193	£70.473
Glascow and South-Western	384	347½	27.253	26.167
Great Eastern	1.143	1.138¼	86.572	84.964
Great Northern	994	994	90.509	91.138
Great Northern of Ireland	487	487	15.562	15.809
Great S. and W. of Ireland	530	522	16.884	17.382
Great Western	2.481¼	2.481¼	192.180	192.970
Lancashire and Yorkshire	527	527	95.072	95.476
London and Brighton	476¾	476¾	57.576	58.437
London and Chatham	185¼	180½	36.529	36.337
London and North Western	1.887	1.889½	244.322	247.954
London and South-Western	894½	884½	76.616	71.432
London and Tilbury	75	68	5.532	5.425
Manchester, Sheffield and Lanc.	321	294½	48.071	47.969
Metropolitan	35½	35½	12.969	12.907
Metropolitan district	13	13	6.674	6.842
Midland	1.300¼	1.300¼	186.192	190.157
Midland Gr. West. of Ireland	441	441	10.100	10.534
North British	1.087¼	1.087	72.035	70.782
North Eastern	1.578	1.578	[illegible]	[illegible]
North London	12	12	[illegible]	9.246
North Staffordshire	312	312	[illegible]	14.423
South Eastern	428	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	16.487¼	16.289¼	[illegible]	[illegible]

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	96 94	97 ..	97 19	97 06	96 69	96 94
Rupee 4 0/0	65 87	62 87	62 75	63 »	63 ..	63 »
Brésil 4 0/0	59 75	60 »	59 75	61 »	60 25	61 75
Argentine 5 0/0	63 75	63 50	62 75	62 25	62 ..	63 25
Cedulas P	8 62	8 50	8 25	8 37	8 37	8 75
— E	25 ..	24 50	24 »	23 50	23 50	24 25
Mexicain 6 0/0	83 75	82 50	82 »	82 25	80 75	79 75
Turc I	51 ..	50 75	52 25	51 50	52 25	52 25
— II	27 75	27 50	28 75	28 50	28 75	29 25
— IV	20 62	20 56	21 06	20 87	21 56	21 62
Egypte Unifiée	97 50	96 62	97 37	97 37	97 75	98 37
Grec Monopole	56 »	59 55	65 25	56 50	57 ..	55 50
Italien 5 0/0	90 ..	90 37	91 37	91 »	92 ..	91 62
Russe 4 0/0	95 75	96 »	96 50	96 25	96 75	97 25
Portugais 3 0/0	23 »	23 »	22 87	23 50	23 37	23 56
Espagne Ext. 4 0/0	63 62	60 37	64 37	64 06	66 ..	65 44
Français 4 1/2 0/0	105 50	106 »	105 ..	104 50	105 ..	105 »
— 3 0/0	98 50	98 50	99 ..	99 »	99 50	99 75
Divers						
Banque de Roumanie	6 50	6 50	6 94	6 75	6 50	6 75
Suez	108 50	109 »	109 50	108 50	108 50	108 »
Lombards	8 87	9 12	9 12	9 12	9 12	8 62
Banque Ottomane	12 62	12 56	12 81	12 69	13 06	13 06
Rio Tinto	15 69	15 37	14 81	14 81	15 25	14 69
Brighton A	158 »	157 75	161 50	160 75	162 ..	161 »
North Brit. ord	42 »	41 62	41 75	42 »	40 87	40 25
Pérou ord	10 12	10 12	10 ..	9 87	10 ..	10 »
— préf.	36 ..	36 25	36 62	35 87	37 ..	37 »
— debs	83 25	83 25	83 50	83 50	84 ..	83 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	61 50	60 37	61 ..	61 37	58 ..	58 62
— actions	40 62	38 75	39 62	40 »	38 ..	38 25
Canada Pacific	91 12	90 75	90 75	90 75	90 25	90 25
Eries	29 44	28 50	28 12	28 25	27 ..	26 62
Denver préf	50 75	49 50	49 75	49 87	49 50	50 »
Milwaukee	85 37	84 12	84 37	84 50	83 37	83 »
Louisville	72 87	71 25	71 12	70 50	68 87	69 12
Norfolk préf	45 ..	44 25	44 ..	44 25	41 87	41 25
Reading Inc. Bds	81 25	80 75	79 75	79 75	78 50	77 »
Union Pacific	39 37	39 »	39 50	40 25	38 62	38 75
Mexican ord	23 »	24 »	24 50	25 »	25 ..	23 25
Mines						
De Beers	14 25	14 25	14 50	14 87	15 25	15 62
City	7 ..	7 »	6 75	6 87	6 87	6 75
Crown Reef	6 87	6 87	6 87	6 87	6 87	6 87
Geldenhuis	3 50	3 50	3 37	3 50	3 50	3 50
Impers	2 50	2 37	2 37	2 62	2 62	2 62
Langlaagte	2 87	2 87	2 75	2 75	2 75	2 75
Simmer	3 62	3 62	3 50	3 62	3 62	3 62
Robinson	3 62	3 62	3 50	3 50	3 50	3 50
Oceana	4 25	4 12	4 »	4 06	3 87	4 »
Argent en barres	38 94	37 87	37 87	38 25	38 12	38 12
Change sur Paris	25 32	25 32	25 31	25 30	25 31	25 30
Escompte de la Banque	2 »	2 »	2 »	2 »	2 ..	2 »
Escompte hors banque	0 87	1 ..	1 12	1 12	1 .	0 87

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 10 septembre 1892.

Les affaires sont très peu importantes ; il n'y a aucun fait important à signaler : on considère les fêtes de Gênes comme une indice pacifique, on ne se préoccupe plus du choléra et la question de l'évacuation de l'Egypte remise à l'ordre du jour est définitivement réglée par le démenti donné aux nouvelles mises en circulation. Il faut attendre la fin des vacances pour que le marché reprenne son animation.

La Banque d'Angleterre n'a pas changé son taux d'escompte, ce qui était d'ailleurs peu probable. Son bilan, comme ceux des semaines précédentes, est dépourvu d'intérêt spécial, mais on doit ajouter qu'il n'est pas tout à fait aussi favorable, car son encaisse métallique a perdu 183.000 liv. st. et la proportion de la réserve aux engagements a baissé de 1/4 à 50 3/8.

Comme nous l'avons dit, l'ensemble du marché est sans animation ; les Fonds égyptiens n'ont pas encore regagné toute l'avance que les fausses nouvelles leur ont fait perdre, les Fonds internationaux sont sans changement.

La De Beers est assez recherchée, le Rio est sans affaires.

L'intérêt que certains financiers influents ont dans le Rio-Tinto soutient les cours au-dessus de leur valeur intrinsèque, et les empêchera sans doute de baisser en attendant que les circonstances du marché de cuivre et autres leur soient redevenus favorables. — On prédit de nombreuses fluctuations d'ici la fin de l'année.

La fixation du dividende de la Compagnie Milwaukee à raison de 2 0/0 n'a exercé aucune influence sur les Chemins américains, qui se tiennent assez bien.

Le manifeste du président Harrison, par lequel il accepte officiellement la candidature républicaine à la présidence, a été publié. Ce manifeste n'est pas sans importance pour le marché, vu les idées protectionnistes de M. Harrison et vu également les espérances que l'on peut concevoir avec lui au sujet de la prochaine conférence monétaire internationale. Malheureusement le marché ne pense pas de même.

Le manifeste termine ses remarques au sujet de cette dernière question par ces mots : « Quand nous connaîtrons le résultat de la conférence, nous nous emploierons à réorganiser nos lois financières suivant les conditions nouvelles » ce qui indiquerait la possibilité de changement dans la législature actuelle des Etats-Unis, régissant la frappe et l'achat de l'argent en barre.

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 321)

LA SITUATION

Vienne, 8 septembre 1892.

Avant son départ pour la Bohême, où il doit assister à des manœuvres partielles, et pour la Hongrie, où il présidera également des manœuvres de division, l'Empereur a conféré avec le bourgmestre de Vienne. François-Joseph voulait se rendre compte des mesures prises pour combattre le choléra, et les communications qui lui ont été faites à ce sujet l'ont, paraît-il, pleinement satisfait.

Aussi bien l'état sanitaire n'est pas inquiétant ici et l'approche de la saison fraîche (on pourrait dire froide, car on signale de la neige à Ischl et à Gastein !) écarte de plus en plus les craintes des premiers jours.

Le choléra a été un excellent prétexte pour interdire le pèlerinage des paysans de la Galicie sur le territoire russe ; un cordon de gendarmes leur barre la route et ils ne pourront, cette fois, fraterniser avec l'ennemi slave, sous peine d'encourir des condamnations sévères s'ils résistaient aux injonctions du gouverneur. On a fait, du reste, quelques exemples, pour enrayer le mouvement.

Vous connaissez l'incident soulevé par les expéditeurs italiens, au sujet des vins logés dans des wagons-réservoirs et des analyses d'huiles, faites à la frontière, par la douane autrichienne. M. Miraglia, directeur général au ministère de l'agriculture et du commerce à Rome, vient d'arriver pour régler à l'amiable le différend autour duquel on mène si grand bruit. Mais les producteurs tyroliens et dalmates pétitionnent en masse pour que le Gouvernement ne fasse aucune concession ; ce serait, disent-ils, la ruine pour eux. L'administration, par une ordonnance du 10 août, a abaissé à 3 fl. 50 k. les droits d'entrée des vins italiens *naturels* ; mais ce tarif, s'il faut en croire les pétitionnaires, ne doit pas être appliqué aux vins *travaillés*.

Et, puisque nous en sommes aux conflits internationaux, — conflits économiques ou financiers, — il faut que je vous parle aussi de la campagne menée par les porteurs étrangers d'obligations des Chemins Autrichiens. Le Conseil d'administration, présidé par M. de Taussig, feint de ne pas se préoccuper de la menace du Comité de la Bourse de Berlin, ayant trait à la radiation de ses titres de la cote allemande, et, en réponse à la note parue à ce sujet, dans les journaux ber-

linois, il a publié un rapport dont j'extrais l'avis suivant :

« Il nous paraît d'autant plus nécessaire de répondre, en quelques mots, à l'avis du commissariat de la Bourse de Berlin, tendant à faire rayer de la cote les actions de notre Société, que d'autres places allemandes suivront l'exemple de la capitale.

« Sans doute, une pareille mesure fait ressortir le caractère de spéculation internationale qu'on donne aux actions de notre Société, mais il n'en peut résulter aucun inconvénient pour elle. Nous estimons, au contraire, que la spéculation, — avec ses tendances à tout exagérer, à pousser, par tous les moyens, un titre et à dénaturer parfois des rapports, — est propre à troubler la marche d'une entreprise, au grand détriment des intérêts des véritables actionnaires.

« En conséquence, la diminution du nombre des marchés sur lesquels on opère sur nos actions n'est pas de nature à nous faire revenir sur une décision mûrement étudiée. »

C'est là, si je ne m'abuse, une sorte de défi lancé aux protestataires, à la veille du procès qui va s'engager. Sans vouloir émettre une opinion personnelle, il est permis de se demander si la manœuvre est habile au moment où la monarchie austro-hongroise a besoin de concours étrangers pour mener à bien la transformation monétaire? Le bruit court, en effet, que la ténacité de M. de Taussig aurait indisposé le groupe Rothschild ; or, comment le Gouvernement se tirerait-il d'affaire, si ses puissants alliés allaient lui tenir rigueur d'une décision pour laquelle il n'a pas été consulté ?

M. Blum, le directeur de la Crédit Anstalt, dont je vous ai annoncé le départ pour Londres, doit se rendre aussi à Paris pour s'aboucher avec vos sommités financières. L'abondance des capitaux paraît être de bonne augure pour la mise en train et pour le placement des emprunts projetés; pourtant, si mes renseignements sont exacts, je ne crois pas que l'on soit encore absolument prêt, et la villégiature prolongée du Dr Wekerlé me confirme dans cette opinion ; les pourparlers avec le syndicat Rothschild ne pourront pas être repris avant son retour.

En attendant, la Banque d'Autriche-Hongrie continue ses achats d'or ; le *Fremdenblatt* affirme que des offres lui sont adressées directement de l'étranger, sans intermédiaire, ce qui ne me surprend en aucune façon, considérant le tarif avantageux d'après lequel cet établissement paie le métal jaune.

Les actions de la Société autrichienne de fabrique d'armes (de Steyr) ont perdu, depuis quelque temps, plus de cent florins, la Société ayant été obligée de licencier les deux tiers de son personnel en supprimant sa succursale de Vienne. A ce propos le *Fremdenblatt,* étudiant la situation de cette entreprise, estime que la hausse énorme dont avaient bénéficié ses titres était due aux prix exceptionnellement élevés que le Gouvernement autrichien avait consenti à payer pour ses commandes d'armes.

De 1885/6 à 1890/91, ajoute la feuille officieuse, la production était montée de 61.856 à 536.511 fusils et les bénéfices nets, pendant cette même période, se sont accrus de 310.902 à 1.526.665 florins. Si on considère que les frais d'installation, nécessités par une semblable production, ont été entièrement amortis, et que, par suite, le gain réel de l'entreprise était beaucoup au-dessus des chiffres précités, on peut affirmer que la Société a réalisé, dans les cinq dernières années, environ neuf millions de florins de bénéfices ; cette somme représente trois fois son capital-actions.

Mais, aujourd'hui, les grosses livraisons sont terminées et la Société a dû restreindre ses frais, en attendant de nouvelles commandes annoncées pour l'Italie et la Bulgarie ; en outre la transformation de l'armement actuel en un plus petit calibre assure, pour quelque temps, du travail au personnel réduit. Quant à l'avenir, le Conseil de l'administration étudie une combinaison qui permettrait de se lancer dans une nouvelle industrie : il s'agirait de l'électricité.

Informations Économiques et Financières

Situation de la Dette flottante autrichienne. — A fin août 1892 il y avait en circulation : A — D'après les chiffres de la Banque d'Autriche-Hongrie : *Bons hypothécaires partiels :* valeur autrichienne (*a*) sans intérêts, 25.450 fl., (*b*) à 3 0/0 d'intérêts à 6 mois, 35.300.250 florins, (*c*) à 2 1/2 0/0 à trois mois, 30.130.600 fl. ; total 65.456.300 fl. (contre 65.446.500 à fin juillet).

B — D'après les états de billets relevés par les deux Commissions de contrôle : 74.196.838 fl., en billets de 1 florin, — 134.055.670 fl., en billets de 5 florins, — 138.284.200 fl., en billets de 50 florins, — total, 346 millions 536.708 florins ; — *total général :* 411.993.008 florins.

Dans la période correspondante de l'année dernière les bons de salines se montaient à 50.934.300 florins.

Le Commerce extérieur de l'Autriche-Hongrie pendant le mois de juillet et pendant les sept premiers mois de 1892. — Le département du commerce vient de publier le huitième fascicule du commerce extérieur de la monarchie austro-hongroise ; nous y relevons les chiffres suivants :

Pendant le mois de juillet 1892, les *Importations* comprennent 4.692.135 quintaux métriques et 76.928 colis, contre 4.681.033 quintaux métriques et 78.854 colis dans le mois correspondant de 1891 : sur ces quantités, 3.450.232 quintaux métriques et 3.035 colis proviennent d'Allemagne. Les *Exportations* ont atteint 11.467.911 quintaux métriques, 65.891 colis et 5.740 tonnes, contre 12.257.090 quintaux métriques, 41.246 colis et 7.323 tonnes en juillet 1891 ; sur ces quantités, 8 millions 987.517 quintaux métriques, 49.098 colis et 5.185 tonnes ont été expédiés en Allemagne.

Pendant les sept premiers mois de 1892, les *Importations* comprennent 31.477.409 quintaux métriques, 518.037 colis, contre 33.989.032 quintaux métriques, 502.454 colis pour la période correspondante de 1891 ; sur ces quantités, 22.788.689 quintaux métriques et 54.664 colis proviennent d'Allemagne. Les *Exportations* ont atteint 74.313.518 quintaux métriques, 516.355 colis et 30.422 tonnes, contre 78.005.002 quintaux métriques, 426.341 colis et 62.108 tonnes pour les sept premiers mois de 1091 ; sur ces quantités, 59.971.381 quintaux métriques, 263.373 colis et 28.817 tonnes ont été expédiés en Allemagne.

Société Autrichienne de Fabriques d'Armes. — La situation de cette Société, dont il était question dans notre no 30, p. 181, ne s'est pas maintenue à un niveau satisfaisant. En raison de la pénurie de commandes, elle a dû congédier plusieurs milliers d'ouvriers, dont le nombre est tombé, par suite de réductions successives, de 10.000 à 3.800, à la manufacture de Stegr. En outre, on va supprimer la succursale de Vienne, qui occupait environ 500 personnes.

Nos lecteurs trouveront dans la Correspondance de Vienne, du 8 septembre, des détails précis sur la situation de cette Société.

Recettes des Chemins de fer austro-hongrois. — La *Société d'Aussig-Teplitz* a perçu, pendant le mois d'août 1892, la somme de 387.458 florins (soit — fl. 99.118) ; le transport des marchandises a perdu 78.246 florins. — Du 1er janvier au 31 août, les recettes se sont élevées à 3.840.912 florins (soit — 289.739).

La *Société des Chemins de fer de l'Ouest de la Bohême* a perçu, pendant le mois d'août, 316.958 fl. (— 12.541 fl.) ; le transport des voyages a perdu 17.927 florins; par contre, la branche marchandises a gagné 5.386 florins. Depuis le 1er janvier, les recettes se sont élevées à 2.243.319 fl. (— 155.159 fl.).

Les recettes de la *Compagnie des Chemins de fer du Sud de l'Autriche* se sont élevées, du 20 août au 26 août 1892, à 1.949.035 fr., en diminution de 114.990 fr. sur

la période correspondante de 1891. Depuis le 1er janvier, les recettes sont en diminution de 1.531.855 fr. sur l'exercice 1891.

Les *Chemins de fer de l'Etat austro-hongrois* ont perçu, du 1er janvier au 31 août 1892, 2.143.238 fl. (— 237.104); depuis le 1er janvier, les recettes se sont élevées à 14.492.888 fl., soit une diminution de 1.081.017 florins sur la période correspondante de 1891. Toutefois il convient d'observer que les chiffres de 1891 sont définitifs, tandis que ceux de 1891 sont indiqués à titre provisoire.

La Société des Chemins de fer de Buschtierad a encaissé, pendant le mois d'août : pour le réseau A, 262.156 fl. (— 25.700); pour le réseau B, 464.603 (+ 9.200). Depuis le 1er janvier les recettes totales se sont élevées pour le réseau A, à 1.918.360 fl. (— 129.174); pour le réseau B, à 3.170.089 fl. (— 11.884).

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	113 80	114 ..	114 10	113 90	113 90	115 75
— — Argent	95 40	96 05	96 10	95 50	95 95	96 30
— — Papier	95 75	96 37	96 35	95 75	96 25	96 72
Hongrie Rente Or	110 80	111 85	111 70	111 25	111 70	112 30
— Emp. Ch. de fer	120 ..	120 25	120 25	120 25	120 ..	120 ..
— Rente Papier	100 50	100 52	100 45	100 40	100 45	100 55
1860 Billets	140 ..	140 50	140 25	140 25	140 ..	139 75
1854 —	140 25	140 25	140 50	140 25	140 ..	140 50
1864 —	183 ..	184 ..	184 ..	184 50	183 75	186 ..
Hongrie billets	142 50	142 25	143 50	143 50	144 ..	145 ..
Danube Reg-Bill	122 75	122 75	122 75	123 ..	123 ..	123 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	205 ..	205 ..	205 50	206 50	205 50	206 ..
Autriche Boden-Credit	375 ..	374 ..	373 ..	371 ..	371 ..	373 50
— Crédit action	313 40	315 40	315 70	313 50	314 90	314 ..
— Hongrie Bank	1000..	1000..	1000..	1000 »	998 ..	995 ..
Vienne Bank-Verein	115 ..	115 50	115 70	115 20	115 ..	115 60
Verkehrsbank	162 25	162 25	162 25	162 20	162 50	162 25
Hongr. Credit-Bank	360 50	360 20	362 ..	359 »	359 70	360 50
— Escompte	116 ..	117 ..	116 75	115 ..	115 50	115 50
Anglo-Bank	152 50	154 ..	153 50	151 20	151 50	151 70
Vienne Union-Bank	244 50	246 ..	246 ..	242 70	243 50	243 ..
Autriche Lænderbank	221 ..	224 ..	223 60	221 40	222 30	223 20
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	88 ..	87 50	88 ..	88 50	85 ..	86 ..
All. Autr. Bau-B	108 50	107 50	106 50	106 55	105 ..	105 50
Danube Bat. vap	340 ..	347 ..	345 ..	338 ..	333 ..	338 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	374 ..	374 ..	374 ..	374 ..	374 ..	370 ..
Tabac Turc	182 50	185 ..	184 50	185 50	187 20	185 20
Autriche Alpine	67 50	67 50	67 40	66 ..	66 70	67 60
Chemins de fer						
Bohême-West	345 ..	344 ..	344 ..	343 50	342 50	343 ..
Buschtherader-B.	449 ..	451 ..	450 ..	447 ..	446 50	444 50
Donau-Drau	199 75	199 75	199 75	199 75	199 75	199 75
Ferd.-Nord	2805 .	2805 .	2825 .	2810 .	2815 .	2810 .
Autriche Nord-West	214 50	214 50	213 20	211 50	213 50	211 ..
Staatsbahn	306 40	305 20	302 70	300 90	298 20	295 70
Lombard	101 ..	101 60	102 20	101 60	101 50	96 20
Lokalbahn	178 50	179 75	180 50	178 ..	178 25	178 ..
Changes						
Sur Francfort	58 52	58 58	58 57	58 65	58 65	58 70
— Londres	119 50	119 60	119 60	119 75	119 70	119 80
— Paris	47 50	47 52	47 50	47 55	47 55	47 57
— Amsterdam	98 75	98 80	98 80	98 95	98 80	98 90
Napoléons d'or	9 49	9 49	9 49	9 50	9 49	9 51
Marknoten	58 52	58 58	58 57	58 65	58 65	58 70

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 10 septembre 1892.

La fête dite de la « Nativité de la Vierge » a motivé au milieu de la semaine, la fermeture de la Bourse : il n'en est pas résulté un grand inconvénient la tendance du marché étant lourde, sans affaires. Seule la *Laenderbank* a bénéficié de quelques transactions, provenant d'achats de la spéculation locale, qui a escompté plusieurs opérations annoncées par cet établissement de crédit : citons, entre autres, l'émission pour les adductions d'eau de source pour Vienne, la conversion des obligations foncières de Galicie, les négociations en vue d'un emprunt bulgare et d'un emprunt serbe.

La baisse des actions de la Société autrichienne de fabrique d'armes, au sujet de laquelle ma lettre de jeudi vous donnait de longs détails, s'est accentuée : je me suis suffisamment expliqué à ce sujet pour n'avoir pas à y revenir.

L'attitude de M. de Taussig et de ses collègues dans la question de l'impôt à déduire sur les coupons a provoqué la formation d'un groupe d'actionnaires autrichiens qui va se joindre aux protestataires français et allemands ; cette attitude est vivement commentée ici.

Les entrées d'or augmentent à la Banque d'Autriche-Hongrie : du 11 août au 7 septembre, elles se sont chiffrées par 18 millions 1/2 de florins, et il y en a encore pour plus de 14 millions de florins en route.

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 321)

LA SITUATION

Bruxelles, 9 septembre 1892.

La situation s'est légèrement modifiée depuis la semaine dernière. L'épidémie cholériforme ne s'est pas aggravée; le conflit ouvrier entre les belges et les français devient moins aigu. Les esprits timorés commencent donc à se rassurer, et l'on veut bien reconnaître que, les vacances étant à peu près terminées, il est temps de se remettre au travail.

Le Bureau constitué à Bruxelles par l'Union internationale des tarifs douaniers a repris sa besogne. Le rapport sur le premier exercice de l'Union (1er avril 1891 — 31 mars 1892) sera prochainement adressé aux cinquante et un Etats adhérents.

Depuis le commencement du second exercice, le Bureau a publié les tarifs des pays suivants : Pays-Bas, Allemagne, Mexique, Japon, Nouvelle-Zélande, Venezuela, Victoria, Roumanie et Danemark. On prépare en ce moment la publication du tarif de l'Autriche-Hongrie, et l'on met sous presse les nouvelles éditions des tarifs du Portugal et de l'Italie.

Dès à présent, les documents publiés en cinq langues, en français, en anglais, en allemand, en espagnol et en italien, constituent une collection dont l'importance n'échappera pas aux gouvernements, aux industriels et aux économistes. Bientôt, on pourra établir des comparaisons entre les différents tarifs, et le travail d'unification prévu et espéré par les fondateurs de l'institution s'effectuera forcément au grand avantage du commerce et de l'industrie du monde entier. En somme, le Bureau de Bruxelles n'est et ne peut être qu'un instrument dont les Etats syndiqués se servent dans un double but : publier d'abord, aussi exactement que possible, tous les tarifs douaniers ; et préparer ensuite les essais d'unification dont nous venons de parler.

Une autre Union ou plutôt une Association est sur le point de se fonder à Bruxelles. Le Comité provisoire nous expose ainsi son but :

Un Congrès international pour le repos *hebdomadaire* a eu lieu à Paris, en 1889, au Champ-de-Mars, sous la présidence d'honneur de M. Jules Simon et sous la présidence effective de M. Léon Say ; ce Congrès composé de membres d'opinions politiques et religieuses très diverses, avait pour but de rechercher les moyens de procurer aux ouvriers et aux petits employés qui le demandent le plus de repos possible le *dimanche* ; il eut un très grand succès ; un des vœux exprimés par ce Congrès fut la formation, dans les divers pays représentés, de Sociétés ayant pour but de favoriser le repos du *dimanche*.

A l'issue de la dernière séance du Congrès, il se constitua immédiatement à Paris, sous la présidence de M. Léon Say, une Ligue populaire pour le repos du *dimanche* en France. Cette Association est en activité depuis 1889 et elle a obtenu de grands résultats ; dans diverses grandes villes françaises, des Comités locaux se sont formés, ayant le même but.

Quatre des membres belges du Congrès de Paris, MM. A. Belpaire, baron E. Prisse, A. Clermont et feu M. Fassiaux, se conformant au vœu exprimé en 1889 à Paris, ont cherché, dès 1890, à fonder aussi en Belgique une Association pour le repos du *dimanche;* aidés de six adhérents dévoués, ils ont constitué un Comité exécutif provisoire et arrêté des statuts rédigés d'après ceux de la Ligue populaire française.

Les premiers articles du projet sont ainsi conçus :

Art. 1er. — Il est fondé en Belgique une Association pour le repos du *dimanche*.

Art. 2. — Elle a pour but de démontrer l'utilité et les bienfaits d'un jour de repos *hebdomadaire* au point de vue de l'hygiène, de la morale, de la vie de famille et du bien public, et de chercher à en assurer la jouissance à tous en tenant compte des besoins de l'industrie.

Art. 3. — Elle fait appel à tous ceux qui, sans distinction de croyance religieuse ou d'opinion politique, veulent réclamer ce repos.

Art. 4. — Les principaux moyens d'actions de l'Association sont : les conférences, les publications, l'étude des moyens recommandés pour rendre possible le repos *hebdomadaire* dans certaines industries, les pétitions et les démarches auprès des administrations, des industriels et des commerçants.

On nous permettra de dire que ce jour de repos est depuis longtemps entré dans nos mœurs et que nous ne voyons pas très bien l'utilité de la nouvelle association. D'ailleurs, nous savons à quoi nous en tenir, car ce fameux repos hebdomadaire vous a assez agités et divisés en France. Il est bien évident que le jour de chômage ne peut être le même dans toutes les industries. Les employés de chemins de fer travailleront le dimanche et avec eux tous les citoyens qui ont pour mission de transporter les promeneurs, de les nourrir ou de les distraire. Les affaires ne sont pas assez brillantes en Belgique pour que l'on s'ingénie à chercher un jour de repos par semaine ; les mineurs, notamment, voudraient bien qu'on leur garantît six jours de travail; beaucoup d'autres artisans sont de leur avis. Quand l'atelier, le chantier ou l'usine ne sont ouverts que la moitié ou les trois quarts de l'année, le repos est forcé aussi bien le dimanche que les autres jours.

On parle de nouveau du traité de commerce que nous devons conclure avec vous. Les choses en sont toujours au même point. Les arrangements entre la France et la Suisse ont donné à penser au gouvernement belge que le gouvernement français pouvait être disposé à ne pas appliquer dans son intégralité le tarif minimum. C'est pour éclaicir ce point préjudiciel qu'un échange de vues prochain entre la Belgique et la France paraît probable. Il ne pourrait être question de pourparlers en vue d'un nouveau traité franco-belge, qu'après la réponse du quai d'Orsay à cette question préalable.

Informations Économiques et Financières

Banque Nationale de Belgique. — Le bilan hebdomadaire de la Banque nationale de Belgique donne les résultats suivants :

Proportion de la réserve au passif 24.71.

Augmentation	
Encaisse	4.111.515 fr.
Billets	974.910
Comptes courants	5.251.315
Diminution	
Portefeuille	69.889

Les Mines Belges. — La Direction générale des mines vient de faire paraître sa statistique du premier semestre de l'année en cours. Rien n'est plus éloquent que ces chiffres, quand on les compare à ceux des six premiers mois de 1891. Ils font comprendre la cause de la crise que traverse l'industrie charbonnière belge.

Au lieu de profiter de l'expérience des années antérieures, les charbonniers du bassin de Charleroi principalement, ont voulu lutter contre la baisse des prix en augmentant leur production, au lieu de la diminuer. Le résultat de cette exploitation imprudente est que les stocks au 30 juin dernier sont triples de ceux d'il y a deux ans à pareille époque, et représentent plus de 8 0/0 de la production d'une année.

Le nombre des charbonnages en activité a été de 128 cette année, soit 2 de moins que pendant le premier semestre de 1891 et 3 de moins qu'en 1890. La production totale de 1892 (premier semestre) a été de 9.736.185 tonnes, celle de la période correspondante de 1891 de 9.094.389 tonnes, et celle des six premiers mois de 1890 à 10.082.915 tonnes.

Les stocks ont suivi une marche ascendante : de 391.152 tonnes qu'ils étaient au 30 juin 1890, ils se sont élevés à 481.945 tonnes le 30 juin 1891 et à 1.201.233 tonnes le 30 juin 1892. Toute la surproduction de cette année a donc dû être mise en tas sur les rivages et s'est trouvée superflue.

Le bassin de Liège a mieux compris ses intérêts. Le tableau suivant le prouve :

	Production du 1er semestre de 1892	de 1891		Différence en 1891
	Tonnes	Tonnes		Tonnes
Couchant de Mons	2.112.078	2.105.019	+	6.999
Centre et Ouest de Charleroi	2.354.800	2.261.040	+	93.760
Bassin de Charleroi	2.655.859	2.137.910	+	507.949
Namur et Luxembourg	266.782	250.834	+	15.948
Liège, rive gauche de la Meuse	1.395.391	1.411.780	—	16.389
Liège, rive droite de la Meuse	961.275	927.746	+	33.529
	9.736.185	9.094.389	+	641.796
Augmentation des stocks				719.388

La production sidérurgique du premier semestre de cette année, sans égaler celle de la période correspondante de 1890, dépasse très sensiblement la production des six premiers mois de l'année dernière.

Voici un tableau comparatif des résultats des trois semestres :

	1892	1891	1890
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Fonte de moulage	34.581	28.923	48.146
— d'affinage	242.020	206.525	270.724
— pour acier	109.912	74.937	79.878
Rails et tôles en fer	60.765	53.863	60.195
Fers divers	204.020	182.231	192.556
Acier fondu, lingots, etc.	133.044	100.549	112.637
Acier forgé, rails, etc.	107.608	93.203	112.036

On remarquera dans ce tableau l'importance de plus en plus grande que prend l'acier.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 10 septembre 1892.

La semaine a débuté par une certaine faiblesse ; mais les cours se sont relevés, grâce à la bonne tenue du marché à terme. La Rente turque a monté et les obligations espagnoles ont été fermes. Les fonds belges ont gardé leur avance. Le 3 1/2 0/0 a fait 102 55. Les Banques ont peu varié. Cockerill a progressé à 1.389. Les autres valeurs sidérurgiques se sont assez bien tenues. Le zinc a progressé lundi, mardi et mercredi ; mais jeudi il s'est produit une réaction. Les Asturiennes, l'Austro, la Vieille-Montagne et la Nouvelle-Montagne ont perdu les avantages acquis.

L'ensemble du marché est redevenu lourd à la fin de la semaine. Le Turc a pourtant continué à bien figurer. Les charbonnages n'ont donné lieu qu'à un nombre de transactions très limité ; leurs cours sont restés stationnaires.

Les tendances de la place sont bonnes ; mais tout le monde réclame de nouvelles affaires en Europe, car les capitaux disponibles ne peuvent être employés fructueusement en ce moment.

Anvers, 10 septembre 1892.

L'animation continue à faire défaut, bien que les vacances soient terminées. Le Brésil, après une période d'accalmie, est redevenu meilleur ; il a fait 62 25, bien

que le Ministre des Finances ait manifesté l'intention de se retirer. A Buenos-Ayres on s'est arrangé avec les créanciers ; nous ignorons si l'expédient est sérieux. La cédule C a été assez animée; on a demandé quelques Gouvernementaux, mais on offre des Provinciales. L'Uruguay a reperdu du terrain. Le Venezuela laisse toujours beaucoup à désirer. Le Paraguay n'intéresse plus personne.

Les fonds européens ont trouvé un certain nombre d'acheteurs ; le Turc, notamment, a été recherché. Les Autrichiens sont restés fermes. Les Danois jouissent encore d'une certaine faveur. Nos Rentes nationales, après une légère dépression, ont retrouvé des cours favorables. Les Anvers et Bruxelles ont été demandés. Les charbonnages restent toujours offerts.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

Valeurs diverses	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.
Rente belge 3 1/2 0/0......	102 45	102 50	102 65	102 55	102 50	102 60
— — 3 0/0..........	98 80	98 75	98 80	98 75	98 75	98 75
— — 2 1/2 0/0......	88 40	88 30	88 30	88 »	88 10	88 »
Banque de Belgique	» »	» »	.. ..	12 50	» »	» »
— de Brabant	27 »	27 »	27 50	26 50	27 »	27 »
— de Bruxelles.......	560 »	570 »	570 »	570 »	575 »	575 »
— de Charleroi	450 »	» »	... »	» »	» »	445 »
— Nationale..........	3065 »	3070 »	3075 »	3085 »	3030 »	3040 »
Ch. de fer Anvers Rotterd..	805 »	798 »	790 »	797 50	792 50	792 »
— Brux.-Lille-Calais	455 »	455 50	456 ..	» »	465 »	465 »
— Congo (p. d. f.)...	» »	200 »	» »	275 »	425 »	350 »
Tramways Bruxelles (priv.).	290 »	289 »	287 ..	283 »	286 »	289 50
Ch. de fer économiques....	219 »	218 »	219 ..	217 50	215 »	222 »
Tramway Gand	» »	» »	» »	» »	395 »	» »
Charb. Amercœur..........	» »	935 »	» »	925 »	» »	920 »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont..........	» »	1121 »	» »	1230 »	1225 »	» »
Vieille-Montagne...........	540 »	541 »	539 »	527 50	527 50	522 »
Glaces de Moustier	925 »	925 »	» »	» »	... »	940 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	318 »	320 »	318 50	310 »	315 »	320 »
Autriche papier...........	81 20	81 65	82 40	82 »	81 85	82 30
— argent	80 40	81 »	81 30	81 »	81 50	81 35
— or (1876)	» »	97 25	.. ..	» »	» »	» »
Brésil 4 0/0	59 75	59 75	60 ..	61 15	60 75	62 25
Egypte Unifiée............	492 »	» »	491 »	» »	493 »	497 »
Espagne Extérieure 4 0/0..	62 75	63 50	64 25	63 75	65 »	65 »
Hollandais 3 0/0	» »	» »	» »	» »	93 75	93 75
Hongrois or 4 0/0..........	93 50	94 75	94 50	94 40	94 50	95 25
Italie 5 0/0	» »	90 50	91 »	91 60	93 »	92 »
Portugais ext. 3 0/0	23 25	23 25	23 »	24 10	23 75	24 25
Turc 1 0/0.................	20 75	20 70	21 »	20 90	21 35	21 55
Canada Pacifique..........	472 »	472 »	470 »	459 »	455 »	458 »
Madrid-Saragosse	185 50	187 »	187 50	187 50	193 »	191 »
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russie Sud-Ouest	296 »	297 »	» »	297 50	297 »	298 50
Varsovie-Vienne (act.)	497 »	500 50	504 »	490 »	500 »	497 »
Change sur Amsterdam	208 »	207 95	207 90	207 97	207 95	207 90
— sur Berlin	123 32	123 62	123 30	123 35	123 32	123 25
— sur Londres........	25 18	25 18	25 18	25 18	25 17	25 17
— sur Paris	100 07	100 01	100 ..	100 »	99 97	99 93
— sur Vienne.........	210 50	210 »	210 50	210 50	210 50	210 50
— sur Italie	96 40	96 »	96 ..	96 20	96 40	96 20
— sur Genève	99 60	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0..	62 »	63 50	63 25	63 »	64 75	64 50
Turc 1 0/0	19 95	19 90	20 »	20 10	20 60	21 »
Portugais 3 0/0............	23 75	23 25	23 25	23 75	24 »	24 »
Egypte Unifiée.............	491 50	490 75	493 »	492 50	492 50	436 »
Change sur Paris	100 »	99 95	99 90	99 90	99 92	99 90
— sur Berlin	123 10	123 20	123 25	123 25	123 25	123 25
— sur Londres........	25 17	25 16	25 16	25 17	25 16	25 16
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 321)

LA SITUATION

Madrid, 8 septembre 1892.

Les républicains avaient organisé, lundi dernier, — en vue de la campagne électorale pour le renouvellement partiel des Conseils généraux, — une réunion importante, avec toute la mise en scène traditionnelle en ce pays. Plusieurs orateurs du parti, parmi lesquels je citerai : MM. D. Ramon Fernandez, Garcia Alvarez, Jamar, Becerro de Bengoa, ont attaqué le gouvernement monarchique, mais le clou du meeting était le discours de M. Salmeron, dont le succès a été considérable.

« L'Espagne, — a dit en substance l'ex-président du pouvoir exécutif, — ne pourra se relever qu'en se gouvernant elle-même; les forces vives de la nation seront refoulées tant qu'on considèrera exclusivement les intérêts dynastiques. » Critiquant ensuite la coalition des carlistes et des conservateurs des provinces basques, M. Salmeron a cherché à faire ressortir les fautes économiques et les gaspillages des gouvernements monarchiques, fautes qui ont acculé le pays au bord d'un abîme.

La *Libertad* a été saisie, par ordre du préfet de Saint-Sébastien, pour avoir reproduit *in extenso* les paroles de M. Salmeron, et les feuilles libérales accusent le Ministère d'avoir intercepté ou tronqué les télégrammes rendant compte de la réunion.

« Voilà bien, s'écrie l'*Imparcial*, les expédients de politique conservatrice ! Le cabinet croit avoir surmonté les difficultés en interceptant des télégrammes et nous avons une nouvelle preuve de son impuissance dans ce fait que de dures vérités ont pu être proclamées en public, à deux pas de la résidence actuelle de la cour, au milieu d'une population chez laquelle, par intérêt ou par reconnaissance, les sentiments monarchiques devraient dominer... M. Salmeron et ses amis ont tablé sur le dégoût et les antipathies provoquées par le Ministère canoviste, aussi incapable de défendre les institutions existantes que la nation elle-même. »

Ces critiques tendent à démontrer que les libéraux sauraient mieux protéger la monarchie contre les tentatives des républicains que ne le font les hommes qui détiennent le pouvoir.

De son côté, M. Sagasta poursuit sa tournée électorale dans les Asturies ; ses déclarations sont toujours empreintes d'une très grande réserve. Le chef du parti libéral a bien soin de ne pas se livrer ; c'est ainsi que, amené à s'expliquer sur les questions économiques, il a dit à ses auditeurs qu'il serait susceptible, suivant les circonstances et les intérêts du moment, de pratiquer tour à tour une politique libre-échangiste ou protectionniste.

M. Canovas del Castillo, qui se trouvait à Saint-Sébastien le jour même où avait lieu, dans cette ville, le meeting républicain, est rentré à Madrid pour conférer avec ses collègues. S'il faut en croire la rumeur publique, des désaccords se seraient produits au sein du Cabinet, notamment entre le président du Conseil et le duc de Tetuan, ministre des Affaires étrangères ; on va même jusqu'à annoncer le remplacement de ce dernier par le duc de Mandas. Je me borne, quant à présent, à enregistrer ces racontars, qui ne sont pas officiellement confirmés.

On assure aussi que, parmi les projets de M. Canovas, figure l'élévation de l'impôt sur les allumettes, auquel il voudrait faire rapporter 5 millions de pesetas ; ce serait le cas de dire qu'il fait *feu* de tous bois !

Après le Cabinet conservateur c'est le tour de la Municipalité de Madrid d'être replacée sur la sellette. Emu par les nombreuses attaques dirigées contre l'alcade, M. Bosch et ses collègues, le Gouvernement vient d'annuler le vote de la Municipalité relatif aux dépenses d'un million 1/2 de pesetas pour le Centenaire de Christophe Colomb. Mais il règne un tel désarroi dans cette administration municipale qu'il n'y a pas grand espoir de pouvoir donner satisfaction aux créanciers de la Ville.

On continue à prendre des mesures rigoureuses à la frontière et dans les ports pour échapper au choléra. Ainsi la *Gaceta* a publié, ces jours derniers, de nouveaux arrêtés prescrivant une observation de trois jours pour les provenances de New-York, de Naples, d'Oran et de Rotterdam. Enregistrons, en outre :

1° Un ordre royal soumettant à 3 jours d'observation les provenances de Londres, Liverpool, Swansea, Grimsby ;

2o Un décret ordonnant d'expédier au lazaret les provenances de Riga, ainsi que toutes celles venant de tous les ports situés sur le golfe de Livonie qui sont considérés comme contaminés ;

3o Un ordre royal ordonnant l'envoi au lazaret de toutes les provenances de Cronstadt et du golfe de Finlande et soumettant à 3 jours d'observation les provenances de Glascow.

Enfin, un arrêté, plus récent, dispose que les provenances de Kiel parties de cette ville depuis le 1er août seront envoyées au lazaret ; celles de Falmouth, de Tyne, de Blyth seront soumises à trois jours d'observation si elles sont accompagnées d'une patente nette, autrement elles seront envoyées au lazaret.

Les provenances de Malines, parties de cette ville après le 28 août seront aussi envoyées au lazaret.

Une démarche du ministre plénipotentiaire allemand tendant à faire rapporter certaines mesures de rigueur adoptées contre les navires de son pays, est demeurée infructueuse; le Gouvernement, soutenu dans l'espèce, par l'opinion publique, a tenu bon.

A la suite d'orages violents, accompagnés de grêle, la récolte des raisins secs et de fruits a été entièrement détruite dans plusieurs régions, notamment à Andujar.

Informations Économiques et Financières

TABLEAU COMPARATIF des importations et exportations en juillet et pendant les sept premiers mois de **1892**

IMPORTATIONS

Articles du tarif d'importation	**1890** Pesetas	**1891** Pesetas	**1892** Pesetas
1. Pierres, terres, minéraux, etc.	44.511.052	49.514.876	46.156.079
2. Métaux et leurs dérivés ...	25.509.984	20.648.449	19.691.807
3. Drogueries et produits chim.	31.524.533	33.952.671	30.318.089
4. Coton et ses dérivés	50.400.786	71.103.986	65.782.057
5. Autres textiles et leurs dériv.	18.555.415	19.524.048	22.077.749
6. Laine, filets et leurs dérivés	17.033.987	19.130.809	27.383.299
7. Soie et dérivés...........	10.349.119	10.241.714	12.760.576
8. Papier et ses applications..	5.518.410	5.865.432	6.608.688
9. Bois et ses dérivés	28.193.880	27.014.076	33.370.275
10. Animaux et dépouilles	25.030.428	29.804.007	22.467.478
11. Mach., courroies et embarc..	30.404.173	28.825.543	43.199.291
12. Produits alimentaires......	129.190.273	112.760.650	105.232.689
13. Produits divers	3.860.803	4.251.512	3.979.831
14 Importations spéciales.....	40.959.990	39.146 315	59.208.170
TOTAUX	461.042.833	471.793.088	498.236.078

EXPORTATIONS

Articles de la table de valeurs	**1890** Pesetas	**1891** Pesetas	**1892** Pesetas
1. Minéraux, céramique, etc...	61.281.614	49.043.793	49.818.374
2. Métaux et leurs dérivés	74.033.690	65.259.163	95.081.468
3. Drogueries et produits chim.	15.867.715	16.689.115	17.118.481
4. Articles en coton manufact.	13.214.133	14.029.893	20.779.146
5. Art. des autres textiles manu.	1.233.206	2.107.493	3.376.501
6. Laine et ses dérivés	7.312.957	5.382.275	7.811.488
7. Soies et ses dérivés	1 429.983	1.923 087	3.616.977
8. Papier et ses applications..	6 343 928	6.167.063	6.731.793
9. Bois	19.106.292	20.729.112	20.220 526
10. Animaux et dépouilles	26.793.211	27.121.883	23.059.285
11. Machines	399.380	618.447	294.721
12. Produits alimentaires......	217.646.821	224.132.020	177.481.228
13. Divers	2.133.069	1.368.153	1.785.546
TOTAUX	447.295 899	434.571.497	427.175.534

Ce tableau complète l'information contenue dans la dernière lettre de notre correspondant de Madrid. Il est facile de voir, d'après ces chiffres, que la situation économique de l'Espagne s'aggrave de mois en mois ; en ce qui concerne les vins, la production de l'année dernière n'étant pas vendue, en grande partie, on va manquer de récipients pour loger la récolte actuelle.

Pendant les sept premiers mois de 1892, l'Espagne a exporté 4,1 millions d'hectolitres de vin ordinaire, contre 6,2 millions pour la période correspondante de 1891. Les envois ont été effectués en janvier, c'est-à-dire avant l'application des nouveaux tarifs; en juillet, l'exportation a baissé de 674.803 (chiffre du mois correspondant de 1891) à 493.803 hectolitres.

En comparant les *importations* aux *exportations*, on constate, pour le mois de juillet, une différence de 42 millions de pesetas en faveur des premières ; c'est là un véritable désastre. Et, pendant les sept premiers mois de l'année, les *importations* se chiffrent par 498,2 millions contre 427,1 millions pour les *exportations*, soit une différence de 71,1 millions.

Les Déficits de l'Administration des Finances. — L'impôt de Consommation *(fin)*. — Dans les précédents numéros, reproduisant le travail de M. Amos Salvador, nous avons dit que l'auteur cherchait à établir l'importance des taxes totales, *d'après la classification établie par la loi du 7 juillet 1888*. Mais, en procédant d'après un autre système, en adoptant la province comme unité pour l'Administration centrale, M. Amos Salvador, qui a minutieusement étudié les revenus que l'on peut tirer du chef de l'impôt de la consommation, arrive aux résultats suivants :

Pour 49 provinces, le total des perceptions serait de 105.880.754 pesetas 80, qui se décomposent en :

Perceptions dans les centres autres que les capitales de province, ou les ports de Carthagène, Gijon et Vigo ayant jusqu'à 30.000 habitants......	60.596.192 80
Perceptions dans les capitales de province, dans les trois ports cités et dans les centres qui, n'étant ni l'un ni l'autre, ont plus de 30.000 habitants...........................	45.284.562 »
Soit, en chiffres ronds......	105.800.000 »

Or, pour l'exercice 1889-90, qui a suivi la liquidation des anciens comptes et inauguré le nouveau système, l'Etat n'a pas perçu plus de 82,6 millions, chiffre auquel on n'était pas encore arrivé; c'est donc un déficit de 23,2 millions.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept	9 sept
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	69 45	69 75	70 10	70 30	71 30	70 60
— Extérieure 4 0/0.....	73 50	74 »	74 20	74 30	75 »	74 80
Amortissable 4 0/0.........	79 50	79 50	79 40	79 90	79 90	79 50
Change sur Londres 3 mois	29 04	29 12	29 20	29 05	28 55	28 90
— sur Paris 8 jours..	15 50	16 »	15 80	15 50	13 45	14 35
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	69 66	69 77	70 32	69 92	71 57	70 70
— Extérieure 4 0/0.....0	73 50	73 67	74 »	73 80	75 07	74 60
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	106 25	106 12	106 25	106 25	106 62	106 50
— 5 0/.	97 37	97 12	97 »	97 37	97 50	97 62
Change sur Paris..........	15 70	16 ..	15 90	16 »	14 75	14 90

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 10 septembre 1892.

Le meeting républicain qui a été tenu à Saint-Sébastien, pendant la présence, dans cette ville, de M. Canovas, et le discours de M. Salmeron, ont eu au moins autant de retentissement que les voyages et discours de M. Sagasta.

Comme conséquence, nous avons à enregistrer de nombreuses réalisations, à Madrid et à Barcelone, — réalisations qui pèsent forcément sur les cours.

On commente beaucoup un *Premier Madrid*, publié dans l'*Imparcial* de mercredi, dans lequel l'auteur se plaint, en termes très vifs, des appréciations formulées par la Presse française sur la situation économique, et même politique de l'Espagne. Je citerai le passage suivant :

« Lorsque, pour défendre nos intérêts menacés par le courant protectionniste de nos voisins, nous élevons nos droits de douane, la campagne menée contre notre crédit s'accentue et on menace de fermer à certains de nos produits l'entrée du territoire de la République française. »

Il est vrai que l'*Imparcial* se plaint encore plus vivement des Portugais !

Pourtant, sans vouloir envenimer la discussion, il est permis de dire que le tarif minimum espagnol est encore plus prohibitif que le nôtre; au lieu d'ergoter de la sorte il serait préférable de suivre l'exemple de la Suisse et de présenter, comme elle l'a fait, un projet de convention acceptable par les deux parties.

En attendant l'escompte de 50 millions de pagarés, sur lequel je me suis étendu la semaine dernière, augmente le passif du Trésor et de la Banque, en conduisant ce dernier établissement tout droit à la ruine.

On annonce, à propos de cette opération, que la Banque de Paris et des Pays-Bas donnerait une participation aux grandes maisons françaises et anglaises, et mettrait à la disposition du Trésor espagnol ces avances en francs et en livres sterlings, le remboursement devant avoir lieu en francs. Le service de trois coupons de la Dette extérieure se trouve ainsi assuré et les Cortès auront tous loisirs pour discuter et voter un emprunt. Il s'agit d'éteindre la Dette flottante et de rembourser les avances de la Banque d'Espagne et des Etablissements étrangers.

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 321)

LA SITUATION

Athènes, 5 septembre 1892

Je n'ai pas grand'chose à ajouter à ce que je vous disais dans mes précédentes correspondances; la situation reste à peu près la même. Le change est toujours au même niveau élevé, et cet état de choses ne manque pas de faire sentir ses effets; les chiffres du commerce extérieur, qui est en pleine décadence, en sont la preuve. Le Gouvernement s'est procuré les 3.100.000 fr. en or nécessaires au service du coupon d'octobre par un nouvel accroissement de la Dette flottante, et c'est ce qui explique que les changes sont toujours en hausse, malgré les exportations qui ont lieu à présent à la suite des récoltes.

Les mauvais résultats obtenus jusqu'ici par M. Tricoupis ont causé le plus vif désappointement dans le pays; les journaux d'opposition prétendent que le premier ministre est, dès à présent, aussi impopulaire que M. Delyannis en février dernier, à la veille de sa chute. Certains hommes politiques veulent savoir que les jours du gouvernement actuel sont comptés, et citent, comme indice caractéristique à cet égard, le fait que les organes delyannistes sont absolument muets sur la crise et sur les mesures du Gouvernement; il semble qu'ils ne veulent pas se compromettre, dans l'attente d'un prochain retour au pouvoir de M. Delyannis; mais il faut observer que cet homme politique est en ce moment en villégiature et que son absence explique dans une large mesure, le silence de la *Proïa* et de la *Néa Ephiméris*. Par contre, les journaux d'opposition dévoués à M. Rhalli ne se font pas faute, non seulement d'attaquer le Gouvernement actuel dans les termes les plus violents, mais encore de représenter la situation sous des couleurs encore plus noires que la réalité. Les organes du président du Conseil prétendent que l'opposition compromet ainsi le crédit de la Grèce à l'étranger et est responsable en grande partie de la baisse des valeurs helléniques; l'*Acropolis* prête à M. Tricoupis l'intention de prendre des mesures contre les excès de la presse. Dans tous les cas, l'*Epithéorissis* est poursuivi pour avoir donné de fausses nouvelles sur le choléra qui, jusqu'ici, ne sévit pas en Grèce. Les exagérations des journaux sont évidemment regrettables, mais le Gouvernement s'engagerait sur une pente fatale s'il voulait prendre des mesures restrictives de la liberté de la presse; étant donné la gravité de la situation, il ne résisterait pas à la tentation d'étouffer toute voix indépendante, et arriverait rapidement ainsi au dernier degré de l'impopularité.

Le cabinet Tricoupis suit les mêmes errements que les gouvernements précédents; l'épuration des fonctionnaires, qui succède à tout changement de régime, a lieu sur une grande échelle dans toutes les branches de l'administration; il est vrai que les députés tricoupistes sont bien obligés de récompenser les électeurs qui les ont envoyés au Parlement.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur. — Du 1er janvier au 30 juin 1892, les échanges de la Grèce avec l'étranger ont été de 74.505.636, dont 46.580.671 à l'importation et 27.924.965 à l'exportation. Pendant les six mois correspondants de 1881, le commerce extérieur avait été de 91.099.937, dont 53.777.690 à l'importation et 37 millions 322.247 à l'exportation. Cela fait une diminution totale de 16.594.301, soit de 33.7 0/0 à l'exportation et de 15 0/0 à l'importation.

La diminution des droits de douane pour cette même période est 1.039.187 drachmes à l'entrée et d'un peu plus de 1.000.000 à la sortie.

Malgré la surtaxe qui frappe certaines marchandises à l'importation, les recettes des deux premières décades de juillet de la douane du Pirée présentent une moins-value de 50.000 dr. sur les deux décades du mois correspondant de l'année dernière. On a calculé qu'elle aurait été de 200.000 francs sans la surtaxe.

Le Chemin de fer du Pirée à Larisse. — On sait que l'exploitation de cette ligne, qui se construit aux frais de l'Etat, avait été concédée à M. Sgouta, qui l'avait retrocédée aux chemins de fer du Péloponèse. Pour la construction de cette ligne, M. Tricoupis avait émis un emprunt, dont il avait affecté le rendement à d'autres usages.

La construction, concédée comme on sait à une Société anglaise, pèse lourdement sur les finances de l'Etat, obligé de payer un million environ par mois à cette Société, somme difficile à trouver avec un budget en déficit.

Pour alléger les finances on avait indiqué plusieurs combinaisons. Il paraît que le Gouvernement s'est arrêté à celle de céder l'exploitation à la Société anglaise de construction qui achèverait les travaux avec ses ressources particulières. A cet effet, le Gouvernement s'est fait rétrocéder, moyennant quelques légères concessions aux Chemins de fer du Péloponèse, l'exploitation, qu'elle donnera à la Société anglaise si les négociations qu'il a engagées avec celle-ci aboutissent au résultat espéré. Ce serait un grand soulagement pour le Trésor.

Le Chemin de fer Myli-Calamata. — On assure que les créanciers de la Société belge de construction, déclarée comme on sait, en état de faillite, recevront 60 0/0 de leurs créances, évaluées à 1.000.000. La Compagnie des Chemins de fer du Péloponèse, qui a pris la suite de l'affaire, fera les paiements. Plusieurs créanciers ont déjà annoncé qu'ils acceptaient cet arrangement.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE NATIONALE (Voir page 322)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 322)

LA SITUATION

Rome, 8 septembre 1892.

Deux gros événements caractérisent cette semaine: ce sont les fêtes de Gênes et la mort du général Cialdini, survenue aujourd'hui même.

Vous connaissez déjà l'accueil enthousiaste fait à la

flotte française et les entrevues si empreintes de cordialité que l'amiral Rieunier a eues avec son collègue italien Accini et les diverses autorités civiles et militaires de Gênes. De son côté, la presse indépendante a rappelé les occasions où le grand port italien et la France ont fraternisé; dans ce concert de notes sympathiques, il faut mettre au premier rang le *Secolo*, contenant, sous le titre « Salut aux Français ! » une lettre de M. Cavallotti, le *Corriere mercantile*, le *Caffaro* et le *Epoca*, organe démocratique. Nous n'avons pas encore de détails relatifs à l'arrivée du Roi et de la Reine, qui sont attendus aujourd'hui même à Gênes, mais la première division de l'escadre italienne, commandée par le vice-amiral Noce, a déjà mouillé en rade, précédant de quelques heures l'escadre royale.

A tous les points de vue, ces fêtes produiront un excellent effet, car elles dissiperont, sans aucun doute, de nombreux malentendus. Si nous sommes obligés de critiquer la politique extérieure du royaume, d'en faire ressortir les inconvénients pour ses finances, nous discutons en économistes et non pas en adversaires irréconciliables ; c'est ce qu'on ne comprend pas ici, et j'ose espérer que les embrassades qui ont lieu actuellement, remettront, à cet égard, les choses au point.

Peu d'existences ont été aussi remplies que celle du général Cialdini. Après avoir étudié la médecine à Parme et en France, où il se réfugia à la suite du mouvement révolutionnaire de 1836, le jeune Cialdini alla guerroyer, en 1832, en Portugal, au service de Dom Pedro, puis en Espagne contre Don Carlos. — Il rentra en Italie en 1848, fut blessé et fait prisonnier à Vicence, dans la lutte contre l'Autriche. Rendu à la liberté, il se battit héroïquement à Novare. En 1859, le général Cialdini commandait une division qui participa aux batailles de Pesaro et de Castelfidardo et à la prise de Gaëte ; en 1866, il fit reculer les Autrichiens vers le Tyrol. Ambassadeur extraordinaire à Madrid, où il avait accompagné le duc d'Aoste, il revint en 1873 à Rome pour prendre la présidence du Conseil d'état-major. Enfin, de 1876 à 1882, il représenta l'Italie à Paris.

Je vous ai envoyé, dans mes *Informations*, le résumé du projet ministériel relatif aux Banques d'émission. Il est intéressant, à ce propos, de connaître l'opinion de la *Perseveranza*, qui s'occupe depuis fort longtemps, de cette question d'actualité.

« Nous avons maintes fois, dit ce journal, défendu et appuyé l'honorable M. Luzzati, dont la compétence pour les questions économiques et financières est incontestable ; mais nous avons aussi, à plusieurs reprises, formulé des réserves quant à ses idées en matière de banque... Là, il a voulu concilier entre elles des choses inconciliables et il n'a réussi qu'à accroître les forces des petites Banques au détriment des grands Etablissements.

« Or, le moment est venu de se prononcer résolument, — non pas dans le sens du *Popolo Romano*, ni dans celui de M. Luzzati, que nous eussions été heureux, pourtant, d'avoir avec nous, — pour la restriction de la circulation qui doit être basée sur l'unité. Il conviendrait de réunir, en une seule, les Banques d'émission par actions, en reléguant dans leurs anciennes zones les Banques de Naples et de Sicile.

« C'est seulement en agissant ainsi qu'on rétablira le crédit des billets, dont la variété explique l'élévation du taux du change. Les projets tendant à épurer les portefeuilles ont une importance minime, car il n'est pas d'établissement qui ne chercherait à faire ce travail s'il en entrevoyait la possibilité ; point n'est besoin d'une loi spéciale pour cela. »

Ce même journal traite aussi la question de l'*affidavit* qu'on voudrait rétablir, paraît-il, pour le coupon de janvier ; mais, contrairement à l'avis de ses confrères, la *Perseveranza* estime que la mesure est inopportune. Si on obligeait les porteurs étrangers à présenter les titres avec les coupons, ceux-ci continueraient à être payés en or, tandis que les porteurs italiens, — qui escomptent leurs coupons pour en retirer une prime, se trouveraient dans l'impossibilité de remplir cette formalité.

Il est vrai que le Trésor éviterait, tous les six mois, l'envoi à l'étranger de grosses sommes d'or, envois qui le mettent souvent dans l'embarras.

Sans doute la thèse de la présentation du titre, avec le coupon, est populaire, et c'est pour cela qu'elle plaît à M. Grimaldi, qui recherche la popularité ; mais elle entraînerait la multiplicité des centres de change, sans donner les facilités dont jouissent actuellement les détenteurs de Rente italienne.

Mais il y a une autre considération primordiale : on sait que le Gouvernement a exonéré, de fait sinon de droit, les Banques d'émission de l'obligation de changer les billets contre des espèces métalliques. En payant, à l'étranger, les coupons en or, il procure à des Italiens pour cent millions environ de métal jaune par an. Or, en exigeant la présentation des titres, cet avantage disparaîtrait, et il en résulterait forcément une hausse du change dont une baisse de la rente serait la conséquence.

Il faut, avant tout, conclut la *Perseveranza*, « combattre la prime sur l'or, dans ses causes et dans ses effets, en centralisant la circulation entre les mains d'une puissante Banque d'émission et en la restreignant de plusieurs millions. Mais le rétablissement de l'*affidavit*, et le paiement en or des droits de douane, qu'il est également question d'exiger, aggraveraient la situation au lieu de l'améliorer. »

Informations Économiques et Financières

Les Recettes du Trésor pendant les deux premiers mois de l'exercice 1892-93. — En attendant que le tableau mensuel d'août nous soit parvenu, voici les résultats généraux des deux premiers mois du nouvel exercice financier, commencé le 1er juillet, comparés avec la période correspondante de 1891-92 :

	1891	1892	Différence
	—	—	—
Impôts directs........	59.098.359	58.491.675	— 606.683
Taxes sur les affaires..	37.867.808	41.007.957	+ 3.140.148
Taxes de consommation	95.502.706	98.796.457	+ 3.293.751

D'après ces données il y aurait, pour ces trois chapitres réunis, une augmentation de 5.827.216, en faveur de l'exercice courant, sur les entrées de la période correspondante de 1891.

Après examen du tableau complet nous pourrons formuler des appréciations sur ces plus-values, mais il est permis d'affirmer, dès à présent, qu'elles ne sont pas de nature à modifier notre opinion quant à l'avenir. Il est bien évident que le Cabinet actuel se heurte à des difficultés énormes, et qu'il lui sera difficile de se mouvoir au milieu d'une dette flottante dépassant un demi-milliard. On parle d'une opération financière amorcée à Berlin, opération que dirigerait le groupe Rothschild ? Mais c'est là un bruit qui mérite confirmation.

Projet ministériel concernant les Banque d'émission en Italie. — D'après le *Secolo* le gouvernement ne présentera pas à la nouvelle Chambre un projet de loi complet sur la réorganisation des Banques d'émission. Il prépare un projet prolongeant de six ans, et peut-être davantage, le cours légal des billets des Banques d'émission, sans rien changer aux limites de la circulation fixées par la loi de prolongation de 1891.

On séparera les affaires de Banque, de chacune des Banques d'émission, des affaires de crédit foncier, de crédit agricole, de prêts sur gages et de caisse d'épargne.

Les Banques d'émission seront obligées de liquider dans un délai de six années leurs créances en souffrance et leurs actifs immobilisés, en appelant de nouveaux versements ou en émettant de nouvelles actions pour combler les pertes.

Le Rendement des Loteries Italiennes en 1890-91. — L'administration vient de publier, ces jours-ci seulement, les chiffres relatifs aux loteries pendant l'exer-

cice 1890-91 ; à ce propos, le *Popolo romano* constate combien il est regrettable que ces rapports soient livrés au public avec un pareil retard.

Toutefois, comme il peut y avoir là des éléments d'études pour les réformes financières du pays, nous estimons qu'il est intéressant de résumer le travail de l'administration.

Pendant le dernier exercice, le jeu a donné, en Italie, 25.656.890 lire de bénéfice net, soit 408,952 lire de moins que l'année antérieure. Les recettes brutes avaient été de 76.819.916 lire ; or, il faut déduire 51.163.025 pour les frais, dont 6.614.371 pour l'administration ; les gains ressortaient donc à 44.548.654. Mais, par suite d'augmentations de dépenses, les bénéfices se sont réduits aux chiffres ci-dessus.

Le rapport entre les gains et les recettes ressort à 58.16 0/0, au lieu de 56.26 0/0 pour l'année précédente, et le nombre des billets gagnants a été de 1.993.402 (au lieu de 1.870.362).

Voici, au surplus, les résultats comparatifs des deux derniers exercices :

	1889-90	1890-91
	—	—
Billets tirés	231.124.825	239.078.938
— gagnants	1.870.362	1.993.402
Recettes bruts	74.265.970	76.819.916
Bénéfices bruts	41.674.279	44.548.654

De 1871 à 1884-85, la moyenne des recettes a été de 71.097.588 lire, ayant donné environ 28 1/2 millions de bénéfices, tandis que, de 1886 à 1891, les recettes se sont élevées à 75.657.101 lire et les bénéfices à 32.461.508 lire en moyenne.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	94 60	94 95	95 72	95 70	96 07	95 96
Ch. de fer Méditerranée act.	518 »	522 »	540 »	534 »	539 »	536 »
— Méridionaux act.	647 50	648 »	665 »	660 »	669 »	668 »
Banque Nationale act.	1320 »	1350 »	1380 »	1345 »	1350 »	1345 »
— de Rome	1007 »	1008 »	1010 »	1015 »	1015 »	1015 »
— Générale	340 »	350 »	356 50	360 50	366 »	362 »
Comp. Nav. à vap. F. R.	293 »	292 »	298 »	290 »	297 »	295 »
Banque Immobilière	173 »	184 »	220 »	192 »	203 »	200 »
Crédit mobilier Européen	570 »	593 »	596 »	591 »	599 »	585 50
Eaux Marcia	1135 »	1143 »	1155 »	1140 »	1140 »	1140 »
Change sur la France	104 05	104 10	104 »	103 87	103 95	103 75
— sur Londres	26 05	26 09	26 06	26 04	26 05	26 15
— sur Berlin	127 62	127 70	127 60	127 50	127 50	127 40
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	94 65	95 05	95 52	95 37	96 10	96 10
Crédit Mobilier Italien	567 »	593 »	603 50	591 »	600 »	592 50
Chemins de fer Méridionaux	646 »	651 »	667 50	663 »	671 50	668 »
Change sur Paris	104 »	104 05	104 »	103 82	103 40	103 92
— sur Berlin	128 15	128 32	108 22	128 17	128 15	128 10

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 10 septembre 1892.

Les fêtes qui ont lieu actuellement à Gênes exercent une heureuse influence sur notre marché et provoquent des rachats ; le change s'améliore légèrement en même temps que la cote. On croit aussi que les difficultés soulevées par les douanes autrichiennes, au sujet de l'entrée des vins et des analyses d'huile vont être aplanies par suite du voyage à Vienne du sous-secrétaire d'Etat au Département du Commerce et de l'Industrie.

On annonce, en Bourse, le remplacement de M. Allievi, directeur général de la *Banca generale* de Rome, par M. Rava ; M. Allievi prendrait la présidence de la Société des Chemins de fer de la Méditerranée. — Signalons aussi la nomination du banquier Parodi, comme président de la Banque Nationale d'Italie, en remplacement du comte Bellinzaghi dont je vous ai annoncé la mort la semaine dernière.

Le projet ministériel relatif aux Banques d'émission ne satisfait pas le public financier ; on le trouve insuffisant. D'après un avis officiel, la Banque de Sicile a été autorisée à émettre à nouveau pour 10 millions de billets de banque de 50, 100, 500 et 1.000 lire ; par contre, on dément la nouvelle, lancée par quelques journaux, tendant à affirmer que le Gouvernement songerait à émettre des billets de cinquante centimes et de une lire, pour remplacer la petite monnaie divisionnaire qui fait défaut.

On pense que les élections générales seront fixées au 30 octobre.

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 322)

LA SITUATION

Lisbonne, 8 septembre 1892.

Avec septembre, nous sommes entrés dans la période aiguë des vacances, il serait par conséquent inutile de s'attendre à quelque événement politique ou financier un peu important, les grosses questions sont laissées de côté jusqu'à octobre ; les sujets de préoccupations, de discussions et de luttes ne manqueront pas alors.

Vous savez que les élections générales auront lieu le 6 novembre ; depuis deux mois on prépare cette opération et je vous ai déjà tenu au courant des efforts faits par tous les partis pour arriver à la conquête du pouvoir ; vous ayant déjà entretenu plusieurs fois des forces qui se trouvent en présence, je n'ai pas à revenir sur ce sujet, sinon pour constater une fois encore que les nombreuses divisions dont souffre le parti républicain s'accentuent et lui font perdre de plus en plus le peu de chances qu'il pouvait avoir. Avec la politique de petites économies, qui est à l'ordre du jour, il fallait s'attendre à ce que la question électorale fasse songer à une nouvelle réduction de dépenses ; on n'a pas manqué de mettre en avant la suppression de l'allocation accordée aux députés ; elle serait remplacée par une indemnité de déplacement pour les députés n'habitant pas Lisbonne. On calcule que cette nouvelle mesure, si elle était adoptée, produirait, pour les trois mois que dure la session parlementaire, une économie d'environ 40 contos ; elle n'est donc pas à négliger, d'autant plus qu'elle viendrait s'ajouter à une série de petites réformes qui montrent tout au moins que le désir de tous est de sortir par tous les sacrifices possibles, de la situation présente. Voici en effet, qu'après la réorganisation des services de la marine, dont je vous ai parlé, on vient de réorganiser les services des travaux publics aux colonies. L'économie que le Ministre espère réaliser de ce fait, serait de 100 contos ; des réorganisations analogues concernant les travaux publics dans la métropole et qui seront publiées incessamment, amèneront également des économies ; tous les services donneront ainsi peu à peu leur contingent de réductions ; on pourrait souhaiter qu'une réforme radicale et énergique fût prise immédiatement, mais je crois vous avoir déjà expliqué que la politique du Gouvernement n'était qu'une politique d'attente, et, jusqu'aux élections, il ne pourra être pris que des demi-mesures.

Il n'en est pas de même cependant quand il s'agit du choléra ; depuis deux mois les provenances de l'étranger sont soumises à des mesures sanitaires que tout le monde a trouvé exagérées ; la recrudescence de l'épidémie à l'étranger a fait augmenter la rigueur de ces mesures ; les provenances du Havre, d'Anvers, de Hambourg sont soumises à la quarantaine de rigueur ; celle des autres ports français, belges, allemands, à une quarantaine d'observation. On approuve ici ces mesures, mais on souhaite généralement qu'elles ne fassent pas négliger les mesures d'hygiène que la situation des grandes villes, et de Lisbonne en particulier, nécessitent.

Le Comité consultatif de la santé publique vient de prendre une décision assez inattendue : il a résolu l'ajournement du Congrès des Orientalistes que le Roi devait ouvrir le 29 septembre. Je crois que la question d'hygiène est venue à point pour tirer tout le monde d'embarras. Je ne peux parler longuement ici de ce

Congrès, qui doit intéresser bien peu les lecteurs de l'*Economiste Européen*, mais depuis deux mois chacun s'en occupe plus ou moins ici ; on aurait été très heureux que le monde scientifique eût, pendant quelques jours, son attention tournée vers Lisbonne, mais dans le monde savant il y a, aussi, paraît-il, de sourdes querelles, des luttes, des scissions ; on a appris, non sans surprise, qu'un Congrès de vrais Orientalistes se tenait en ce moment à Londres et qu'à celui de Lisbonne il n'y aurait presque que des Orientalistes amateurs ; on ne pouvait associer le Roi à une pareille aventure et le Comité de la Santé publique a pris l'habile décision que vous connaissez.

Le syndic de la faillite de la Banque Lusitanienne a mis en vente mardi les valeurs suivantes, dépendant de son actif :

600 actions de la Banque Portugaise ; 800 actions de la Société Générale agricole et financière de Portugal ; 3.430 actions de la Banque Industrielle de Porto ; 268 actions de la Banque de Douro ; 197 actions de la Banque de Commerce et de l'Industrie ; 3.900 4 1/2 0/0 obligations de la Compagnie royale des Chemins de fer portugais ; 2.500 obligations 3 0/0 de la même Compagnie ; 2.000 obligations 4 1/2 0/0 de la Compagnie nationale des Chemins de fer ; 400 obligations de la Compagnie Marcados de Gado.

A propos de cette faillite de la Banque Lusitane et des incidents judiciaires auxquels elle a donné et continuera à donner lieu, disons que la Chambre des Pairs sera convoquée ces jours-ci en session extraordinaire, siégeant en haute cour de justice, pour le jugement du président de la Banque, M. Mendonça Cortez, membre de ladite Chambre, qui se verra ainsi jugé bien avant les autres directeurs de cet établissement financier, dont les procès sont encore à l'instruction.

Informations Économiques et Financières

Recettes Douanières. — Voici le relevé des recettes douanières de Lisbonne et de Porto pendant le mois d'août 1892 et 1891 :

Lisbonne :		
Générales......	436:684$323	
Céréales........	6:094$828	
Consommation .	163:618$293	606:397$444
Porto :		
Générales......	315:918$815	
Céréales	5:317$276	321:236$091
		927:633$535

Les recettes en août 1891 ont été les suivantes :

Lisbonne :		
Générales......	170:318$833	
Céréales	140:181$757	
Consommation .	499:280$261	809:780$851
Porto :		
Générales......	101:531$117	
Céréales	353:082$646	454:613$763
		1.267:394$614
Différence en moins en août 1892		339:761$079

Voici à partir de 1891 les recettes du mois d'août :

	Générales	Céréales	Cons. de Lisb.	Total
1881	596	84	106	786
1882	443	60	100	603
1883	621	68	112	801
1884	678	70	116	864
1885	748	59	111	918
1886	859	163	119	1:141
1887	936	192	127	1:255
1888	970	31	150	1:151
1889	993	30	162	1:185
1890	980	129	160	1:169
1891	855	272	140	1:267
1892	753	11	164	928

Voici enfin depuis 1881 les recettes douanières des huit premiers mois :

	Générales	Céréales	Cons. de Lisb.	Total
1881	5:190	557	829	6:576
1882	5:642	700	862	7:204
1883	5:198	721	941	6:860
1884	5:653	866	952	7:471
1885	6:272	758	1:008	3:038
1886	6:734	950	1:033	8:717
1887	7:362	1:090	1:087	9:539
1888	7:440	1:462	1:338	10:240
1889	8:182	1:170	1:442	10:794
1890	9:043	1:364	1:385	11:792
1891	8:238	1:334	1:334	10:906
1892	6:631	94	1:457	8:182

En comparant les chiffres de l'année présente avec ceux de 1891, le Trésor perd :

Sur les droits généraux............	1:607 contos
— des céréales	1:240 —
	2:847 contos
D'où il faut déduire la plus-value donnée par l'impôt sur la consommation, soit......................	123 —
La diminution totale est donc de....	2:724 contos

Banque de Portugal. — L'*Officiel* publie le bilan hebdomadaire de la Banque de Portugal au 17 août 1892. La circulation est de 45.767 contos de reis. L'encaisse métallique est de 4.921 contos de reis. La situation de la Banque au 1er juillet était : la circulation, de 40. 162 contos de reis et l'encaisse, de 4.306. Aucun changement sensible ne s'est produit depuis lors dans le portefeuille.

La Mala Real Portugueza. — Voici les renseignements que donne le *Jornal do Commercio* sur la faillite de cette Société, dont notre correspondant parlait la semaine dernière :

La huitaine a vu se produire une nouvelle déconfiture assez importante, celle de la Mala Real Portugueza, Compagnie de navigation entre le Portugal et l'Afrique Orientale Portugaise. Cette Compagnie, établie il y a quatre années environ, est concessionnaire du service postal vers Mozambique et Delagoa-Bay par Suez, et reçoit du gouvernement portugais un subside annuel de fr. 2.100:000 pour l'accomplissement de ce service postal, auquel est affecté un matériel naval sans contredit de tout premier ordre.

La déconfiture de la Compagnie n'entraînera, toutefois, pas l'interruption du service, que le syndic de la faillite a été autorisé à continuer provisoirement, et que, pour plus d'une raison, il importe, en effet, de ne pas voir interrompre, à cette heure surtout, où la province de Mozambique semble entrer décidément dans la voie du développement et du progrès.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 322)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 6 septembre 1892.

Les délibérations du Congrès international des Chemins de fer, dont je vous ai entretenus dans mes deux précédentes correspondances, ont porté surtout sur la réforme des tarifs et sur la construction des chemins de fer dits de pénétration, tels que le chemin de fer transcaspien construit par la Russie et le chemin de fer transsibérien qu'elle entreprend ; ces lignes ne sont pas destinées à donner immédiatement des résultats financiers favorables, mais doivent porter la civilisation

dans des contrées jusque-là mal favorisées, et sont construites, par conséquent, dans un but d'intérêt général ; aussi, l'Etat seul peut se livrer à de pareilles entreprises. Une autre question a été étudiée en détail ; c'est celle de l'assurance des employés de chemins de fer contre les accidents et la vieillesse. La tendance d'améliorer le sort des classes ouvrières, qui se manifeste dans un grand nombre de pays à la suite de l'extension des idées socialistes, a imposé cette question à l'attention du Congrès, qui s'en était déjà occupé dans les sessions de Milan et de Paris.

Dans l'industrie des chemins de fer, les ouvriers sont plus que dans toute autre industrie menacés par des accidents ou rendus invalides après un certain nombre d'années d'un travail fatigant; aussi a-t-on adopté presque à l'unanimité, une décision portant que les Compagnies ont l'obligation morale d'assurer le sort de leurs employés et de leurs familles. Le Congrès recommande deux moyens pour arriver à ce résultat : les caisses spéciales de secours et l'assurance des ouvriers par les Compagnies d'assurances ordinaires; ces deux systèmes sont déjà mis en pratique dans des conditions variées, par plusieurs lignes de l'Europe et ont donné de bons résultats.

L'agriculture a été fort compromise dans certaines provinces de la Russie par la mortalité des chevaux de labour pendant la disette; le Comité spécial de la disette a décidé qu'une somme de 1.800.000 roubles seront consacrée à l'achat de chevaux dans les steppes du Sud-Ouest, où ces animaux existent en grand nombre; cette opération a été confiée à M. Freifeldt, conseiller d'Etat. Ce dernier a acheté 42.000 chevaux au prix moyen de 39 roubles, et les a livrés aux paysans des provinces où les animaux de trait faisaient défaut à des prix variant entre 15 et 25 roubles ; en outre, des facilités de paiement seront accordées aux agriculteurs qui se trouveront dans la gêne. Grâce à la sollicitude du Gouvernement russe, l'avortement des récoltes a ainsi été évité et la prospérité des paysans assurée dans plusieurs provinces de l'Empire.

Informations Économiques et Financières

La Circulation des Roubles-papier. — Le *Messager du Gouvernement* publie une ordonnance du gérant du ministère des finances concernant une nouvelle émission temporaire de 25 millions de roubles de crédit contre des dépôts en or.

Les Relations commerciales avec l'Allemagne. — Une Commission chargée de délibérer sur les questions économiques pendantes entre la Russie et l'Allemagne se réunira prochainement; les ministres des Finances, de l'Intérieur, des Domaines et des Affaires étrangères font partie de cette Commission.

La réponse de l'Allemagne, relative à la Convention douanière est parvenue au Gouvernement russe. L'Allemagne accorde à la Russie la clause de la nation la plus favorisée. Par contre, l'Allemagne exige le même traitement ; en outre, elle demande la suppression des tarifs maxima et de l'application immédiate des tarifs minima, actuellement en vigueur, aux marchandises suivantes : cotons, fers, cokes, charbons. Elle demande un tarif uniforme pour toutes ces marchandises, car on sait que le tarif diffère selon que l'exportation se fait par voie de terre ou par voie de mer.

Les Récoltes en Russie. — Onze gouvernements russes, qui ont, cette année, une récolte insuffisante, ont demandé au Trésor des sommes qui s'élèvent en tout à 13 millions de roubles pour des secours en céréales et en semailles. On leur a déjà versé 5 millions de roubles; c'est tout ce qui restait disponible sur le fonds de secours.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept	9 sept
Russe II Emprunt d'Orient.	102 75	102 87	102 75	102 50	102 50	102 87
— III — ..	104 37	105 »	104 75	104 75	104 62	104 62
Banque de Commerce extér.	255 50	255 50	262	259 50	262 »	263 50
— d'Esc. de St-Pétersb..	466 »	466 »	470 50	474 50	472 »	471 »
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	437 »	436 »	440 50	444 »	442 »	441 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	151 50	152 25	152 50	152 »	153 25	151 25
Grands Ch. de fer Russes..	251 »	249 50	249 50	249 50	249 50	249 50
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	116 50	116 25	116 50	116 50	116 25	115 75
Change sur Paris..........	39 »	38 77	38 97	38 97	39 30	39 20
— sur Londres........	98 40	97 65	98 35	98 35	98 90	99 »

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 322)

LA SITUATION

Genève, 9 septembre 1892.

Les ouvriers de la Suisse française ont décidé de constituer une Fédération ouvrière de la Suisse romande et une Association des syndicats professionnels, avec caisse de réserve. Ces deux Associations seront indépendantes l'une de l'autre. Le siège du comité est à Lausanne.

Le onzième Congrès ouvrier romand, siégeant à Genève, a voté la résolution suivante :

« Estimant que l'unique moyen, pour les ouvriers, d'obtenir leurs revendications et de faire progresser leurs intérêts professionnels est de se servir de la seule arme en leurs mains : le bulletin de vote; que la politique est intimement, sinon inséparablement liée aux questions économiques et sociales ;

« Décide d'inviter les ouvriers isolés et toutes les corporations ouvrières à prendre part, à chaque occasion, aux luttes politiques. »

On s'est prononcé en faveur des syndicats obligatoires. M. Lachenal, conseiller national, a plaidé pour l'extension à la petite industrie de la loi sur les fabriques et fait voter une résolution demandant à la Confédération de légiférer sur les arts et métiers.

Sur les conclusions conformes de M. Thiébaud, on a émis le vœu que la « Confédération » institue des consuls de commerce dans tous les pays où ils seront reconnus nécessaires ou utiles.

On a adopté un ordre du jour de M. Blanc, de Lausanne, demandant : 1° La fixation d'un minimum de salaire pour chaque corporation ; acceptation et reconnaissance de ce minimum par l'État et les communes pour les travaux concernant les services publics ; 2° l'assistance des communes pour aider les ouvriers, pères de famille, à nourrir et à habiller leurs enfants, le minimum du salaire, même s'il était accepté, étant insuffisant, puisqu'il est basé sur les besoins d'un seul et non d'une famille.

Les ouvriers suisses n'entendant revendiquer leurs droits qu'à l'aide du bulletin de vote, sont parfaitement libres de s'organiser comme ils l'entendent ; c'est pourquoi nous vous faisons part de ce Congrès, à titre de renseignement.

Nous nous sommes expliqué au sujet de l'Institut de Droit international. Disons qu'il s'est occupé de la publication des traités et conventions entre les divers États qui adhéreront à la convention ; or aucun Gouvernement ne peut reconnaître l'Institut de Droit international; les résolutions votées resteront donc platoniques. Il n'en faut pas moins reconnaître les excellentes intentions de ses organisateurs.

Suivant l'adage bien connu on veut tellement la paix chez nous que jamais les préparatifs militaires n'ont été plus formidables. On a transporté la semaine dernière, de la gare de Goschenen à la Furka, la première des énormes plaques blindées destinées au fort en construction près du glacier du Rhône. Elle pesait 7.000 kilos.

Ce transport s'est effectué au moyen de 22 chevaux et a nécessité trois jours. Pour charrier les autres blindages, le Département militaire utilisera la locomotive routière dont il a fait l'acquisition et qu'il a essayée mardi avec un plein succès.

Le Conseil fédéral va soumettre aux Chambres une demande de crédits supplémentaires pour une commande de 25.000 fusils, type 1889, et de 7.500.000 cartouches. Le colonel Gresley, chef technique de l'administration du matériel de guerre a donné sa démission.

Nous avons enfin les résultats de l'enquête ouverte sur la circulation de la monnaie italienne dans nos divers établissements. Les maisons de banque avaient mis si peu d'empressement à répondre au Département des finances que l'on désespérait d'obtenir les renseignements nécessaires. On est arrivé pourtant à établir que la monnaie d'argent italienne dépassait de 60 0/0 la circulation normale.

Cette proposition donne beaucoup à réfléchir au Gouvernement fédéral; il se pourrait que la question fût soulevée devant les Chambres.

Notre état sanitaire reste bon et nous continuons à prendre des mesures de précaution pour ne pas laisser entrer le choléra chez nous. L'arrêté interdisant le passage et le transit des objets provenant de la Russie ou de la France a été étendu à la Belgique et à l'Allemagne; en ce qui concerne cette dernière puissance, on reconnaîtra que nous avons agi sagement, tout en y mettant le temps de la réflexion.

Informations Économiques et Financières

Les Banques d'émission Suisses. — En attendant que la banque unique soit établie en Suisse, les banques existantes continuent leurs opérations. Voici de nouveaux détails sur ce sujet; nous en avons déjà entretenu nos lecteurs (Voir le nº 16 de l'*Economiste Européen).* Le nombre de ces banques s'est augmenté, car le Credito Ticinese, à Locarno, a reçu l'autorisation d'émettre des billets au porteur à concurrence de 1 million. D'un autre côté, différentes autorisations ont été données afin d'augmenter les émissions d'autres banques, pour un chiffre total de 11 millions 1/2, de sorte que la limite d'émission a augmenté de 12 millions 500.000 fr. Il est vrai que toutes les augmentations permises n'ont pas été entièrement réalisées dans le courant de 1891, de sorte qu'avec une émission autorisée de 194.100.000 fr. l'émission effective fin de 1891 était de 188.201.200 fr.; elle se répartissait ainsi entre les 36 banques :

3 banques	ont une émission	inférieure	à	1 million
16 —	—	de 1	à	2 millions
9 —	—	2	à	5 —
2 —	—	5	à	10 —
4 —	—	10	à	20 —
2 —	—	supérieure	à	20 —

Par coupures, cette émission se présentait ainsi :

14.312	billets de	1.000 fr.	soit	7,6 0/0
47.849	—	500	—	12,7 0/0
1.049.294	—	100	—	55,8 0/0
900.706	—	50	—	23,9 0/0

L'augmentation porte surtout sur les billets de 100 et 50 fr. Pour ces derniers, la limite légale est presque atteinte (25 0/0), de sorte que les augmentations futures porteront forcément sur les coupures plus importantes.

La circulation effective, c'est-à-dire le montant des billets entre les mains du public, a été supérieure à celle de 1890. Voici les chiffres des années 1891 et 1890 :

	1891	1890
	—	—
Maxima	166.952.000	160.933.000
Minima	137.971.000	129.925.000
Moyenne	148.642.000	149.597.000

L'encaisse totale des banques a naturellement augmenté pendant l'année, mais proportionnellement plus en argent qu'en or. Voici également les chiffres pour les deux années :

		1891	1890
		—	—
Maxima		92.156.000	85.773.000
Minima		80.025.000	77.240.000
Moyenne	or	62.736.000	60.316.000
	argent	22.151.000	20.627.000
	ensemble	84.892.000	80.943.000

Le taux moyen de l'escompte a été plus élevé en Suisse que dans les pays qui l'environnent : 3 92 en Suisse, 3 0/0 en France, 3 76 0/0 en Allemagne, 3 0/0 en Belgique, 3 33 0/0 en Angleterre; en 1890, au contraire, le taux moyen était inférieur à celui de l'Allemagne et de l'Angleterre. Malgré cela, les devises étrangères ont été généralement cotées plus haut qu'en 1890. Il y a là un fait anormal que les résultats généraux du commerce ne suffisent pas à expliquer entièrement.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	103 87	104 12	103 62	103 62	103 44	103 12
Fédéral 1887 3 ½ %	103 75	103 25	103 37	103 25	103 75	104 ..
— 1889 3 ½ %	100 87	100 75	101 37	101 ..	101 25	101 40
— Ch. de fer 3 %	94 85	94 95	94 95	94 95	94 05	94 05
Italien 5 %	91 .	91 25	91 70	92 25	92 05	92 70
Egypte unifiée 4 %	493 12	491 50	493 12	494 ..	493 37	496 25
— priv. 3 ½ %	472 ..	472 50	472 50	471 50	472 50	474 37
Ottoman prior. 4 %	433 ..	433 75	434 87	435 ..	436 25	438 75
Douanes ottomanes 5 %	456 25	457 50	457 50	461 25	463 44	467.50
Serbe Obrt. 5 %	397 25	395 62	392 50	393 75	384 50	386 87
Chemins de fer (Actions)	—	—	—	—	—	—
Jura-Simplon	93 12	95 62	98 12	105 62	109 37	113 75
Central Suisse	654 37	651 87	668 75	658 12	661 25	666 25
Nord-Est Suisse	586 87	543 12	566 25	560 62	567 50	567 50
Union Suisse	345 62	343 75	361 25	370 ..	387 50	381 25
Salève	335 ..	370 ..	367 50	370 ..	300 ..	297 50
Lombards	227 50	229 37	230 62	227 50	229 37	232 50
Canada-Pacif. c. g	477 50	477 50	476 87	462 50	462 50	462 50
Banques	—	—	—	—	—	—
Banque de commerce	104750	1050 »	105125	1050..	1045 .	1045..
— de fonds d'État	265 ..	... ..	... ..	... ..	. . ..	250 ..
Union fin. gén.	500 ..	508 75	515 62	517 50	520 ..	528 75
Banque de Paris	661 87	657 50	660 ..	668 12	678 75	676 25
Crédit Lyonnais	799 37	799 37	807 50	804 37	810 62	810 62
Sociétés industrielles et diverses (Act.)	—	—	—	—	—	—
Gaz de Genève	433 75	435 ..	438 75	440 ..	437 50	440 ..
Gaz de Marseille	1085..	107750	107750	107375	1075 »	107750
Gaz de Naples	580 ..	585 ..	586 25	593 75	585 ..	588 75
Gaz priv. Rio-Jan	590 ..	583 75	589 37	592 50	582 50	585 ..
Ind. gén. du Gaz	750 ..	735 ..	745 ..	747 40	745 ..	748 75
Lyon Eaux-Eclairage	477 20	481 25	480 62	479 37	479 37	486 25
Appareils électriques	500 62	502 50	505 ..	502 50	501 25	501 25
Rio Tinto	393 12	392 50	376 25	373 12	388 12	381 25
Tharsis	118 12	117 50	115 ..	114 37	115 62	115 62
Cape Copper	40 ..	37 50	38 75	38 75	40 »	40 ..
Min. Alp. Autr.	149 37	148 75	151 25	146 87	147 50	148 12
Changes	—	—	—	—	—	—
France	100 20	100 15	100 10	100 08	100 04	100 07
Bruxelles	100 11	100 11	100 11	100 11	100 07	100 07
Italie	96 12	96 ..	96 12	96 12	96 12	96 12
Londres	25 20	25 20	25 20	25 18	25 19	25 19
Amsterdam	208 31	208 31	208 12	208 12	208 02	208 02
Allemagne	123 50	123 50	123 50	123 45	123 45	123 45
Vienne	210 75	210 12	210 62	210 62	210 62	210 62

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 10 septembre 1892.

Malgré l'apathie qui semblait devoir régner sur le marché, la vigoureuse poussée des rentes françaises a galvanisé les cours. Les tendances ont été médiocres à Londres et faibles à Berlin; à Rome, il y a eu des soubresauts; à Vienne, la situation est restée lourde; mais, encore une fois, les cours de Paris ont dominé la situation. L'argent est si abondant que, malgré la pusillanimité du public, il faut bien utiliser le numéraire, dans une certaine mesure.

L'épidémie cholériforme paralysera-t-elle la reprise des affaires prédite pour septembre? Nous ne le croyons pas. Le relèvement de certaines valeurs semblerait

prouver une prochaine période d'activité. Les récoltes ont été excellentes, c'est encore une raison en faveur de la prospérité attendue. Sur notre place on n'a pas l'habitude de jouer à la baisse : le moindre événement heureux est salué avec satisfaction, car les spéculateurs ne demandent que l'occasion d'avancer.

Nos valeurs ont été recherchées ; la Banque Fédérale a progressé ; le Jura-Simplon en a fait autant.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 5 septembre 1892.

La Société des Mines de Balia Karaïdin vient de procéder à l'émission de 4.500 obligations de 500 francs, par les soins de la Banque de Constantinople.

Cette Société a été formée au commencement de l'année courante sous les auspices de la Banque de Constantinople, de la Société Ottomane de Change et de Valeurs et de la Société Hellénique du Laurium pour exploiter deux mines de plomb argentifère et une mine de lignite, situées dans le vilayet de Hudavendighiar, aux environs de Balikesser.

Balia est située à 20 kilomètres environ au nord-ouest de Balikesser, sur l'un des contreforts du mont Ida, dont toute la chaîne abonde en minerais. Les mines de plomb argentifère se trouvent dans la chaîne des montagnes en face et au sud-est de l'Ida. Le port d'embarquement est Edrémid.

La concession des deux mines de plomb argentifère avait été originairement obtenue par la Société de Laurium qui l'a transféré à la Société de Balia-Karaïdin, et la Banque de Constantinople a transféré de même la mine de lignite dont elle était le concessionnaire primitif.

Le capital-actions de la Société de Balia-Karaïdin est de 4.500.000 francs, nominal, divisé en 9.000 actions de 500 francs chacune.

L'étendue du terrain faisant l'objet de ces concessions est de 17.234 deunums pour la mine de plomb argentifère de Godja-Gumuch, de 8.654 deunums pour celle de plomb argentifère de Kara-Aïdin et de 2.763 1/2 deunums pour celle de lignite Mandjilik. (Le deunum équivaut à 9 ares).

Ces concessions ont toutes une durée de 99 ans, à dater du 1/13 juin de l'année 1877 pour ce qui concerne les deux mines de plomb argentifère et du 7/19 juin de l'année 1885 pour ce qui concerne celle de lignite.

Informations Économiques et Financières

Travaux Publics. — M. Telloglou a demandé au Gouvernement impérial la concession d'un port à construire à Jaffa dont l'importance augmentera par le chemin de fer en construction entre cette ville et Jérusalem. L'affaire se trouve en discussion au Conseil du ministère des travaux publics.

M. Crespi demande la concession de la construction d'un chemin de fer de Trébizonde à Bayazid, avec une garantie kilométrique prise sur l'excédent des dîmes des localités que traversera la ligne.

La Ligne de Cassaba. — Vu la cession probable de la ligne de Cassaba, qui doit tôt ou tard passer en d'autres mains, le Conseil des ministres a nommé une commission avec mandat de régler les divers comptes de cette Compagnie.

Le Chemin de fer Salonique-Monastir. — La Société du chemin de fer de Salonique-Monastir vient d'informer le ministère des travaux publics que le premier tronçon de cette voie ferrée (Salonique-Vertocope) entièrement achevé, pourra être livré au trafic vers le milieu du mois prochain.

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

Finances Bulgares. — Le ministre des Finances de Bulgarie est en pourparlers avec des banquiers allemands et autrichiens pour un emprunt important garanti par le monopole des tabacs, monopole que le Gouvernement bulgare compte établir à dater de janvier 1893.

ROUMANIE

La Récolte en Roumanie. — Les récoltes roumaines dépasseront, cette année, la moyenne en quantité, mais la qualité des céréales a été altérée par suite des fortes pluies.

Une grande partie de la récolte de l'année dernière n'a pu être vendue et se trouve encore en réserve dans le pays.

SERBIE

Les Finances Serbes. — Le *Journal officiel* serbe publie le programme du nouveau cabinet libéral. Le passage relatif aux finances est ainsi conçu :

« Le gouvernement fera connaître la situation financière véritable, afin de présenter à la Chambre un budget sincère. Des économies sérieuses seront introduites dans toutes les branches de l'administration.

« Le système des impôts sera réformé ; afin de diminuer et de mieux répartir les charges fiscales, le Gouvernement va immédiatement introduire des livres fonciers et un cadastre. L'*Ouprava Fondova* et les autres banques dépendant du Gouvernement dans les provinces seront réorganisées sur des bases plus modernes. Le Gouvernement créera une banque d'exportation pour favoriser le commerce. Les monopoles du sel et du tabac seront abolis par les voies légales, de manière que les créanciers de la Serbie ne soient pas lésés. La Dette sera unifiée et dès que la situation le permettra, convertie. Enfin, on réformera le système monétaire en introduisant l'étalon d'or. »

Ce programme confirme que le Gouvernement serbe a l'intention, ainsi que nous l'annoncions dans notre dernier numéro, d'enlever la garantie des monopoles du tabac et du sel aux emprunts basés sur ces monopoles. On ajoute, il est vrai, que les intérêts des créanciers ne seront pas lésés ; mais, d'autre part, on veut unifier la Dette, c'est-à-dire assimiler les titres de tous les emprunts aux valeurs d'Etat serbes ordinaires ; on ne voit donc pas quelle compensation spéciale on pourrait offrir en échange de la garantie des monopoles. Dans tous les cas, il faudra que les modifications introduites dans le service de la Dette soient agréées par les créanciers étrangers.

La *Handelsgesellschaft* de Berlin, qui a, en Allemagne, la spécialité des affaires en emprunts serbes, publie une justification des intentions du gouvernement serbe. Ce document porte que les créanciers n'ont rien à craindre et que le Cabinet libéral ne parle de l'abolition des monopoles, qui sont très impopulaires en Serbie, que dans un but purement électoral; si la majorité de la Skoupchtina reste radicale, il ne sera plus question des réformes projetées par les libéraux, et si, au contraire ces derniers ont la majorité, les électeurs seront obligés de se rendre compte après coup de l'impossibilité d'exécuter ces articles du programme. Comme on voit, cette manière de voir attribue au Gouvernement serbe une conduite un peu fantaisiste, puisqu'il fait au pays une promesse qu'il sait ne pas pouvoir tenir.

Quoi qu'il en soit, la Commission chargée d'une enquête sur la gestion financière du Gouvernement radical a reconnu que les arriérés d'impôts s'élèvent à 8 millions, que l'emprunt militaire de 8 millions a été employé à d'autres dépenses que celles auxquelles il était destiné ; enfin, qu'il existe une dette flottante de 13 millions en bons du Trésor.

Le Gerant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS	Paraissant le Dimanche	INSERTIONS
à partir du 1er de chaque mois	*Directeur :* Edmond THÉRY	*Ligne anglaise de 5 centimètres*
France et Algérie : Un an.... **25** fr.		**Annonces** en 7 points..... **1** fr. **50**
— — Six mois. **14** fr.	PRIX DU NUMÉRO :	**Réclames** en 8 points..... **3** »
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.	France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**	Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
— — Six mois.. **18** fr.		et réclames d'émission.

N° 36. — 2e volume. || BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS || Dimanche 18 Septembre 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GÉNÉRALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Cuivres. — Soies. — Pages 354 à 357.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — La Question de l'Argent. — Le Commerce français et les Colonies. — Le Commerce extérieur de la France. — Le Congrès des Trades-Unions. — Les Obligations 3 0/0 des Chemins de fer Autrichiens. — Pages 358 à 363. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES. — Rentrée des Chambres. — Banque de France et comparaisons. — Résumé des Echanges (Importations. Exportations). — Métaux précieux. — Résumé des Perceptions. — Résumé de la Navigation. — Avis de la Chambre syndicale des Agents de Change. — Recettes des Chemins de fer français. — Chemins de fer Portugais. — Caisse Nationale de Retraites. — Caisses d'Epargne. — Comptoir de l'Industrie linière. — Distillerie Cusenier. — Canal de Suez. — REVUE HEBDOMADAIRE DE LA BOURSE DE PARIS. — Tableau des Cours. — Pages 363 à 367.

ALLEMAGNE : Pages 368 et 369. — ANGLETERRE : Pages 369 à 372. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 372 à 374. — BELGIQUE : Pages 374 à 376. — ESPAGNE : Pages 376 et 377. — GRÈCE : Pages 377 et 378. — ITALIE : Pages 378 et 379. — PORTUGAL : Pages 379 et 380. — RUSSIE : Pages 380 et 381. — SUISSE : Pages 381 à 383. — TURQUIE : Pages 383 et 384. — ETATS BALKANIQUES (*Bulgarie, Roumanie, Serbie*) : Page 384.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — Les entrées d'or se ralentissent à la Banque de France, le gain net de la semaine est de 600.000 fr. seulement; il est vrai que des quantités assez considérables de métal jaune ont pris le chemin de l'étranger, 1.575.000 fr, entre autres ont été expédiés en Angleterre. A la Banque d'Allemagne on relève une sortie de 12.900.000 fr.; du 23 août au 7 septembre cet établissement a perdu 29.900.000 fr. La Banque d'Angleterre a gagné cette semaine 2.525.000 fr. d'or étranger et a puisé 2.475.000 fr. dans la circulation intérieure. Les achats de l'Autriche-Hongrie, signalés dans le dernier numéro de l'*Economiste Européen*, apparaissent au dernier bilan de la Banque où l'or figure pour 8 millions de fr. de plus qu'à la situation précédente. Cette encaisse de 218 millions 200.000 fr., paraît encore bien modeste pour faire face aux besoins de la régularisation de la Valuta.

Les mouvements du métal argent sont toujours peu importants, la Banque de France a allégé son encaisse de 3.400.000 fr. La Banque d'Espagne a perdu 1.800.000 fr. et les instituts italiens d'émission 300.000 fr.

La circulation financière a repris depuis quelque temps une marche ascendante; les principales augmentations de la semaine sont les suivantes :

Banque de France........	33.800.000
Banque d'Angleterre.......	23.000.000
Banque d'Autriche-Hongrie	11.000.000
Banque d'Espagne........	8.300.000

La seule diminution importante est celle que l'on relève à la Banque d'Allemagne, elle est de 24.300.000 fr.

Les portefeuilles sont en général un peu moins mauvais que la semaine précédente, mais ils sont loin d'être en rapport avec les énormes disponibilités des banques d'émission. Les bénéfices du semestre sont insignifiants : depuis bien des années la Banque de France n'avait pas vu une pareille baisse de ses produits.

Le bilan de la Banque d'Espagne au 10 septembre ne présente aucun changement important, on y remarque simplement une augmentation de 7.700.000 fr. dans le compte courant du Trésor; il serait assez intéressant d'être renseigné sur la composition du compte de divers qui figure à l'actif pour 57.893.048.36. Dans la situation du pays la Banque devrait avoir à cœur de faire connaître loyalement la composition de son actif et de son passif. La même observation est applicable à la Banque de Portugal, dont le bilan ne présente aucune variation d'une semaine à l'autre.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 1er sept.	1.668.4	1.297.0	2.965.4	3.091.6	96	2½
1892 8 sept.	1.672.9	1.294.5	2.967.4	3.077.5	97	2½
1892 15 sept.	1.673.5	1.291.1	2.964.6	3.111.3	95	2½
1891 17 sept.	1.345.3	1.257.3	2.602.6	2.963.7	88	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 23 août	1.057.8	170.3	1.228.1	1.179.6	104	3
1892 31 août	1.040.8	170.3	1.211.1	1.217.1	100	3
1892 7 sept.	1.027.9	170.3	1.198.2	1.192.8	100	3
1891 7 sept.	980.9	187.5	1.168.4	1.173.9	100	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 1er sept.	694.1	»	694.1	657.2	105	2
1892 8 sept.	689.5	»	689.5	655.8	110	2
1892 15 sept.	694.5	»	694.5	678.8	102	2
1891 17 sept.	657.5	»	657.5	637.0	103	2½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 27 févr.	97.5	17.5	115.0	150.0	77	»
1892 26 mars	92.5	17.5	110.0	150.0	73	»
1892 23 avril	92.7	17.5	110.2	154.3	71	»
1891 25 avril	91.9	18.2	110.1	151.8	72	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 27 févr.	67.5	10.0	77.5	157.5	50	»
1892 26 mars	67.5	10.0	77.5	160.0	48	»
1892 23 avril	62.7	10.0	72.7	158.5	46	»
1891 25 avril	73.1	9.1	82.2	165.8	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 23 août	188.5	421.2	609.7	1.029.7	60	4
1892 31 août	210.2	421.5	631.7	1.044.0	60	4
1892 7 sept.	218.2	421.5	639.7	1.055.0	60	4
1891 7 sept.	136.7	413.4	550.1	1.124.5	49	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 25 août	72.0	37.3	109.3	391.8	27	2½
1892 1er sept.	74.5	38.9	113.4	392.8	28	2½
1892 8 sept.	74.7	38.2	112.9	386.9	29	2½
1891 10 sept.	65.5	43.8	109.3	359.2	30	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 22 juin	3.1	0.4	3.5	0.6	516	8
1892 7 juill.	4.1	0.5	4.6	0.6	770	8
1892 14 juill.	4.4	0.6	5.0	0.6	834	8
1891 14 juill.	1.7	0.4	2.1	1.0	210	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 juin	82.2	»	82.2	111.5	73	3½
1892 31 juill.	69.8	»	69.8	101.2	69	3½
1892 31 août	68.1	»	68.1	107.8	63	3½
1891 31 août	66.9	»	66.9	98.8	68	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 27 août	189.9	126.5	316.4	856.6	37	5
1892 3 sept.	190.0	126.4	316.4	858.6	37	5
1892 10 sept.	190.3	124.6	314.9	861.9	36	5
1891 12 sept.	142.1	90.4	232.5	740.4	31	4
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 mai	»	2.9	2.9	122.5	2	6½
1892 30 juin	»	2.6	2.6	123.8	2	6½
1892 31 juill.	»	2.6	2.6	120.9	2	6½
1891 31 juill.	»	3.5	3.5	115.2	3	5½

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 27 août	79.8	187.1	266.9	394.2	67%	2½
1892 3 sept.	79.8	186.5	266.3	396.5	67	2½
1892 10 sept.	79.6	186.0	265.6	394.2	67	2½
1891 12 sept.	89.7	151.4	241.1	401.5	61	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 10 août	197.1	27.8	224.9	581.5	38	5
1892 20 août	197.4	27.6	225.0	572.1	39	5
1892 31 août	197.6	27.7	225.3	574.2	39	5
1891 31 août	190.2	31.7	221.9	578.6	38	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 10 août	185.1	31.3	216.4	510.7	42	5
1892 20 août	184.9	31.2	216.1	504.5	42	5
1892 31 août	184.9	30.9	215.8	502.6	42	5
1891 31 août	184.1	30.2	214.3	518.8	41	6
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 mai	26.0	»	26.0	63.0	41	6
1892 30 juin	25.6	»	25.6	68.3	38	5½
1892 31 juill.	30.2	»	30.2	67.6	45	5½
1891 31 juill.	30.0	»	30.0	69.7	43	5½
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 10 août	18.4	9.1	27.5	255.9	10	6
1892 17 août	18.4	9.1	27.5	256.4	10	6
1892 24 août	18.2	9.0	27.2	256.1	10	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 20 août	52.4	»	52.4	113.3	46	6
1892 26 août	52.6	»	52.6	114.9	46	6
1892 3 sept.	53.6	»	53.6	115.7	46	6
1891 5 sept.	69.6	»	69.6	139.6	50	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 16 juill.	1.694.4	22.2	1.716.6	3.998.4	43	5½
1892 1er août	1.731.9	22.2	1.754.1	4.058.1	43	4½
1892 16 août	1.788.9	22.2	1.811.1	4.124.4	44	4½
1891 16 août	1.344.3	23.4	1.367.7	3.753.3	36	4½
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 22 juin	6.7	4.3	11.0	25.3	44	5½
1892 30 juin	6.7	4.3	11.0	25.4	44	5½
1892 22 août	7.7	4.2	11.9	27.2	44	5½
1891 22 août	7.9	4.4	12.3	27.4	45	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 mai	24.1	4.9	29.0	59.1	49	5
1892 30 juin	23.6	4.9	28.5	59.2	48	5
1892 31 juill.	23.6	4.6	28.2	57.1	49	4½
1891 31 juill.	23.6	4.0	27.6	56.4	49	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 mai	10.3	11.8	22.1	77.7	28	»
1892 30 juin	10.2	13.3	23.5	79.0	30	»
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.0	31	»
1891 31 juill.	10.2	12.0	22.2	76.2	29	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 27 août	66.9	20.6	87.5	156.5	56	2½
1892 8 sept.	67.1	20.3	87.4	156.8	56	2½
1892 10 sept.	67.1	20.3	87.4	156.7	56	2½
1891 12 sept.	63.2	21.2	84.4	156.8	54	4
TOTAUX (1)						
1892 1er sept.	6.502.8	2.404.0	8.906.8	14.035.9	63%	
1892 8 sept.	6.565.6	2.400.5	8.966.1	14.137.6	64	
1892 15 sept.	6.568.6	2.393.7	8.962.3	14.278.6	63	
1891 17 sept.	5.574.4	2.301.9	7.876.3	13.319.6	59	
TOTAUX au 31 décembre						
1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54%	
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53	
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52	
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51	
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55	

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

La liquidation de quinzaine s'est effectuée dans d'excellentes conditions, c'est-à-dire sur des cours très fermes; notre Rente 3 0/0, coupon détaché, est en chemin de regagner le pair. Comme dans les semaines précédentes, l'argent, très abondant, ne trouve pas d'emploi rémunérateur.

De Berlin, par contre, on signale un resserrement du marché monétaire, et, les informations relatives aux dépenses militaires projetées, dont on grossit de jour en jour le chiffre, ont fait reculer les fonds allemands. Nous constatons de brusques oscillations sur les Roubles; c'est la conséquence des bruits contradictoires concernant l'entente commerciale russo-allemande qui n'est pas encore signée.

En Angleterre, la crise économique, dont la baisse de l'argent est un des principaux facteurs, s'aggrave, frappant surtout les filateurs de coton qui se voient obligés de restreindre leur production dans une proportion énorme; le mouvement du commerce extérieur s'est amélioré en août, mais depuis le commencement de l'année, les exportations anglaises sont en diminution de plus de 14 millions de livres sterlings sur la période correspondante de 1891.

Le rapport du ministre des finances hongrois donnant les chiffres définitifs de l'exercice 1891 attire l'attention sur la partie transleithanienne de la monarchie des Habsbourg; sa situation économique et financière est excellente et c'est là une constatation dont on ne manquera pas de tirer parti pour les opérations de la réforme monétaire. Quant à celles-ci nous ne savons encore rien de positif; d'après les renseignements recueillis par notre correspondant de Vienne, il y aurait un temps d'arrêt qui provient, vraisemblablement, de la discussion du taux de commission des financiers.

En Espagne, la lutte entre libéraux et conservateurs est toujours aussi vive; M. Sagasta a prononcé un grand discours à Oviédo, dans lequel il a critiqué les actes de ses adversaires politiques en donnant les grandes lignes du budget qu'appliqueraient les libéraux s'ils arrivaient au pouvoir. Il est difficile de juger d'après des données aussi vagues. En ce qui concerne la situation de l'île de Cuba, nous renvoyons nos lecteurs aux indications détaillées contenues dans la correspondance de Madrid (p. 376)

Les fêtes de Gênes sont terminées; nous devons constater l'accueil correct, et sympathique même, que le Gouvernement italien et la population de Gênes ont réservé à leurs hôtes. Mais il faut attendre le discours-programme de M. Giolitti pour discuter, en parfaite connaissance de cause, l'avenir financier du pays. Le Président du Conseil indiquera-t-il un moyen de combler les déficits, présents et futurs, sans recourir à de nouveaux impôts?

Nous ne voyons rien à dire sur les autres pays, sauf sur le Portugal. On s'est préoccupé, à Lisbonne, des certificats qu'à l'exemple du Comité anglais les banquiers hollandais voudraient émettre; le Gouvernement les ayant désavoués officieusement, nous espérons que les Comités étrangers auront la sagesse de ne pas se rallier à une mesure dont nous avons fait ressortir les conséquences fâcheuses.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	10 sept Sam.	12 sept. Lundi	13 sept. Mardi	14 sept Merc.	15 sept Jeudi	16 sept. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	100 67	100 75	100 50	100 65	100 52	99 75
Consolidés	LONDRES....	96 94	96 75	96 81	97 »	97 19	97 12
Autrich. 3 % or	VIENNE	115 50	115 40	115 60	115 80	114 70	114 75
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	»	102 50	102 45	102 55	102 50	102 55
Espagne Ext..	MADRID	70 60	70 55	70 50	70 20	70 70	70 75
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	102 »	102 »	101 87	101 87	101 87	102 12
Hongrie 4 % or	VIENNE	112 50	112 50	112 20	112 40	112 25	112 65
Italie 5 %	ROME	95 92	95 17	95 92	95 85	96 »	96 40
Portugais 3 %.	PARIS.......	24 06	24 »	23 75	23 75	23 81	23 81
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	87 37	87 25	87 12	87 »	87 »	87 12
Russie-Orient 3 %..	ST-PÉTERSB..	»	104 87	104 62	104 62	104 50	104 »
Suisse 3 %	GENÈVE.....	94 05	94 05	94 10	94 07	94 »	94 »

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	10 sept.			17 sept.		
	Derniers Cours	p. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	Derniers Cours	p. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	100 67	33 55	2 98	99 67	33 22	3 »
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 65	35 50	2 81	97 60	35 49	2 82
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	99 40	24 85	4 02	99 20	24 80	4 03
Belgique 3 ½ %..................	103 65	29 61	3 37	104 »	29 71	3 36
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	65 30	16 32	6 12	65 40	16 35	6 11
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 75	29 07	3 43	102 12	29 17	3 42
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	95 52	23 88	4 18	96 50	24 12	4 14
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	92 32	21 32	4 69	93 37	21 56	4 63
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	88 25	29 41	3 39	88 »	29 33	3 40
Portugal 3 % (1 fr. 50 net)......	23 90	15 93	6 28	23 77	15 84	6 31
Roumanie 5 %..................	101 25	20 25	4 93	101 »	20 20	4 95
Russie 3 % or 1891 libéré.......	79 70	26 56	3 76	79 75	26 58	3 76
Serbie 5 % 1890................	362 50	14 50	6 89	375 »	15 »	6 66
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	105 75	26 43	3 78	105 75	26 43	3 78
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	94 30	31 43	3 18	94 40	31 46	3 17
Turquie convertie 1 % série D..	21 77	21 77	4 59	22 15	22 15	4 51
— Priorité 4 % 1890......	441 25	22 06	4 53	437 50	21 87	4 57
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	87 12	29 04	3 44	87 12	29 04	3 44

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	20 août	27 août	3 sept.	10 sept.	17 sept.
Amsterdam. pap. court	4 %	205 87	205 75	205 81	205 75	205 94
Allemagne.. —	4 %	122 03	122 12	122 12	123 25	123 37
Vienne-Tr.. —	4 %	208 25	208 25	208 25	208 »	208 06
Barcelone .. —	4 %	428 »	427 »	434 »	431 »	431 50
Madrid ..... —	4 %	428 »	427 »	434 »	431 »	431 50
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	253 50	249 »	250 »	251 »	250 50
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	2 %	25 16	25 17	25 17	25 17	25 18
— ..... ch. court	2 %	25 18	25 18	25 19	25 19	25 19
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	2 ½	pair	pair	pair.	pair	0 06
Italie........ —	5 ½ %	3 87 p.	3 87 p.	3 75 p.	3 75 p.	3 50 p.
Suisse....... —	4 %	0 19 p.	0 12 p.	0 12 p.	0 06 p.	0 06 p.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)........		3437 »	3437 »	3442 15	3441 29	3440 43
Argent en barre (le kil.) ..		138 74	138 41	139 07	139 07	139 07
Quadruples espagnols ...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres....................		3 40	3 40	3 40	3 40	3 40
Souverains anglais.......		25 16	25 16	25 17	25 17	25 18
Banknotes..................		25 17	25 17	25 17	25 17	25 19
Aigles des Etats-Unis....		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)......		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.
Amsterdam................	48 05	48 05	48 02	48 05	48 12
Anvers....................	99 90	99 90	99 92	99 90	99 87
Barcelone................	15 90	16 »	14 75	14 90	15 10
Berlin....................	81 10	80 95	80 95	80 95	80 85
Bruxelles................	100 »	100 »	99 97	99 93	99 91
Constantinople..........	22 97	23 »	23 02	22 95	23 »
Francfort................	81 05	80 97	81 »	80 90	80 85
Gênes....................	104 »	103 82	103 90	103 92	103 60
Genève..................	100 10	100 08	100 04	100 07	99 51
Lisbonne................	703 »	707 »	720 »	720 »	718 »
Londres.................	25 31	25 30	25 31	25 30	25 30
Madrid..................	15 80	15 50	14 [illegible]	14 [illegible]	14 90
Rome....................	104 »	103 87	103 95	103 75	103 70
Saint-Pétersbourg.......	38 97	38 97	39 30	39 20	39 22
Vienne (à vue)..........	47 55	47 60	47 60	47 62	47 60
— (à 3 mois)........	47 50	47 55	47 55	47 57	47 55

Paris, le 17 septembre 1892.

Comme le montre le tableau précédent, les changes ont légèrement haussé dans le courant de la semaine; le progrès est surtout sensible pour l'Amsterdam et le Berlin. Le papier sur l'Allemagne semble recherché en vue d'opérer des retraits d'or à la Banque impériale pour le compte de l'Autriche; au dernier bilan, on constate que cet établissement a perdu 12.900.000 fr. d'or. Les expéditions de métal jaune à Vienne relèvent un peu les cours du florin qui gagne 0,06 par rapport à la semaine précédente. L'Autriche a reçu de l'or venant de France, mais les expéditions ont lieu entièrement en dehors de la Banque de France, et nos renseignements nous portent à penser que ce sont les derniers envois des Etats-Unis qui ont pris le chemin de Vienne. Depuis le commencement de la campagne d'achats, il est entré à la Banque austro-hongroise 24 millions 600.000 florins d'or, dont 9.300.000 en barre.

Le stock d'or des Etats-Unis continue à subir de rudes assauts; 600.000 dollars ont été encore engagés cette semaine pour l'Europe par une maison allemande.

Les expéditions d'or de Chine et de l'Inde, dont nous avions parlé il y a quelque temps, continuent, le vapeur *Suthy* est attendu le 20 courant à Plymouth avec 111.000 liv. st. venant de Shanghaï et de Bombay. Le change sur l'Espagne n'accuse pas de nouvelle baisse, mais il ne manifeste aucune tendance sérieuse à s'améliorer. Les Compagnies de chemins de fer qui intéressent à un si haut degré l'épargne française, auront à lutter contre de sérieuses difficultés pour le paiement de leurs coupons.

En Portugal, l'agio de l'or reste à 33 0/0 et en Grèce à 40 0/0.

Le change est le grand ennemi des pays à finances avariées.

Le métal argent reste aux cours les plus bas.

La prochaine Conférence ne paraît pas devoir se réunir à Bruxelles : la Belgique aurait fait remarquer que la situation prépondérante de la France dans l'Union latine indiquait Paris comme lieu du Congrès; toutefois, rien n'est encore décidé à cet égard. En attendant l'Assemblée générale des délégués, les représentants de l'Union latine auraient à Bruxelles une entrevue préparatoire pour s'entendre sur la ligne de conduite à adopter.

L'Angleterre ne prendra aucune mesure relativement à la *Valuta* indienne avant la Conférence.

LES STOCKS

Blés. — Du 12 au 17 septembre 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine; nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	5.785.500	5.831.900
Continent	2.981.200	7.714.000
Total	8.766.700	13.545.900
Semaine précédente	8.949.400	12.675.900

Soit une diminution de 282.700 hectolitres sur la semaine précédente et de 4.779.200 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892 — hectol.	1891 — hectol.	1890 — hectol.
Au 13 septembre.	5.785.500	5.831.900	6.467.000
Semaine précéd..	6.229.200	5.446.200	6.617.800

Soit une diminution, pendant la huitaine, de 443.700 hectolitres.

Dans ce total de 5.785.500 hectolitres, on compte 1.885.000 hectolitres de Californie, contre 1.458.700 l'année dernière, 1.879.200 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 1.508.000 l'année der-

nière, 464.000 d'Australie contre 617.700 ; le flottant des Indes s'élève à 542.900 hectolitres, contre 1.113.600 l'an dernier, celui de la République Argentine est de 377.000 hectolitres, contre 29.000 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	16 sept.	9 sept.
	—	—
Nord-Ouest	22 90	21 87
Nord	21 82	21 79
Nord-Est	21 71	21 68
Ouest	21 84	21 82
Centre	22 19	22 17
Est	21 81	21 78
Sud-Ouest	23 56	23 54
Sud	23 72	23 69
Sud-Est	23 38	23 31
Moyenne générale	22 44	22 40

On télégraphie de Washington à la date du 14 septembre :

Les conditions moyennes pour les blés d'hiver et de mars à l'époque de la récolte sont de 85.3 ; pour le maïs 79.5 ; les seigles 88.5 ; les avoines 78.9 ; les orges 87.4 ; les sarrasins 89 ; les pommes de terre 74.8 ; les tabacs 79.9.

La moyenne pour les maïs est inférieure de 5 points, 10 aux années précédentes.

La récolte est bien venue mûrissant rapidement sans gelées. Elle a souffert de la sècheresse dans les Etats de l'est et de l'ouest. Elle a été tardive dans le nord-ouest.

Qualité moyenne des blés : dans les Etats du centre, les grains sont beaux et bons au moment de la récolte. Dans l'Illinois et dans l'Indiana, ils atteignent les prévisions ; dans le Kansas, ils les dépassent.

Les blés de mars, d'une excellente qualité, donnent une faible récolte ; mais cette récolte est moyenne sur le littoral du Pacifique.

D'après les renseignements officiels et définitifs parvenus au Ministère de l'Agriculture, la récolte du blé en 1892 a été, en France, de 109.261.421 hectolitres, soit 84.857.180 quintaux métriques.

Poids de l'hectolitre : 77 66.

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres pour l'Europe aux dernières dates :

Pays	Dates	1892	1891	1890
France	(1er août)	155.393	148.684	117.706
Angleterre	(10 sept.)	119.473	97.534	98.362
Allemagne	(1er août)	70.000	92.016	41.491
Hambourg	(7 sept.)	36.100	22.650	7.200
Autriche	(1er août)	110.000	90.000	89.000
Hollande	(1er sept.)	16.502	6.507	7.867
Belgique	(1er sept.)	7.010	5.147	3.831
Total pour l'Europe		514.478	462.538	365.457
Sous voiles pour l'Europe		16.436	14.593	10.523
Total		530.914	477.131	375.980
Etats-Unis (7 sept.)		96.000	130.856	82.887
Havane-Matanzas (7 sept.)		62.000	119.000	86.000
Total général		688.914	726.987	544.867

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc no 3 :	—	—	—
— courant	38 37 1/2	36 50	39 25
— septembre	37 87 1/2	34 75	37 50
— 4 d'octobre	38 »	34 25	37 »
	38 50	34 75	37 50
Sucre roux 88o, liv. disp.	37 25	36 25	35 50
Sucres raffinés	105 »	106 50	107 »

Le *Journal Officiel* a publié, dans son numéro du 14 septembre, le tableau de la production et du mouvement des sucres indigènes depuis le commencement de la campagne 1891-92. Voici les chiffres, comparés à ceux du précédent exercice :

1o Quantités de betteraves mises en œuvre au rendement de 7 kil. 750 gr. pour 100 :

	1891-1892	1890-1891
	—	—
Aisne	1.324.282.870	1.443.326.415
Ardennes	149.627.940	126.804.990
Nord	1.052.939.768	1.403.570.070
Oise	579.663.640	611.529.260
Pas-de-Calais	527.712.040	674.547.880
Seine-et-Marne	380.581.270	465.799.390
Seine-et-Oise	144.751.056	143.323.830
Somme	930.556.340	1.073.123.180
Autres départements	535.583.520	531.919.850
Total	5.625.698.444	6.473.944.865

2o Fabrication de sucre pour l'ensemble des fabriques :

	1891-1892		1890-1891	
	Sucre raffiné	% du poids	Sucre raffiné	% du poids
Aisne	136.481.258	10.22	136.925.827	9.62
Ardennes	15.554.424	10.39	12.988.068	10.24
Nord	106.271.645	10.09	127.195 210	9.34
Oise	58.762.612	10.13	58.215.225	9.51
Pas-de-Calais	51.896.411	9.83	63.480.470	9.41
Seine-et-Marne	43.732.742	11.49	44.919.890	9.64
Seine-et-Oise	15.087.163	10.42	13.809.810	9.63
Somme	92.789.227	9.97	101.717.498	9.47
Autres départem.	57.320.950	10.70	56.142.574	10.55
	577.896.432	10.27	615.394.572	9.50
Fabriques, distilleries	217.197	»	1.527.892	»
Total	578.113.629	»	616.922.465	»

L'importation des betteraves de la Silésie prussienne ayant été interdite en Autriche-Hongrie, les grandes commandes de betteraves ne pourront être exécutées, et la campagne de cette année ne peut commencer. Les sucreries de la Moravie et de la Silésie autrichienne ont envoyé pour cette raison un délégué à Vienne pour demander aux ministres compétents de retirer l'ordonnance interdisant l'importation des betteraves de la Silésie prussienne.

Cafés. — Voici les chiffres des opérations à terme sur les cafés à la fin d'août depuis le 1er janvier 1892 :

	1892	1891	1890	
	—	—	—	
Le Havre	524.000	562.000	956.000	Balles
New-York	533.000	475.000	891.000	—
Hambourg	315.000	283.000	438.500	—
Rotterdam	78.000	77.500	97.500	—
Londres	50.000	85.500	197.500	—
Amsterdam	34.000	26.000	70.500	—
Anvers	19.500	40.250	100.750	—
Total	1.553.500	1.549.250	2.751.750	Balles
Depuis le 1er janv.	14.328.000	17.511.250	20.985.000	Balles

D'après les avis télégraphiques du Brésil pour le mouvement des cafés, du 1er juillet au 3 septembre 1892, nous pouvons établir les statistiques suivantes :

Rio :	1890	1891	1892
Arrivages (Balles)	441.000	726.000	629.000
Embarquements p. l'Europe	115.000	158.000	189.000
— p. les Etats-Unis	310.000	475.000	347.000
Stock	168.000	234.000	172.000
Santos :			
Arrivages	331.000	246.000	511.000
Embarquements p. l'Europe	146.000	126.000	319.000
— p. les Etats-Unis	86.000	45.000	107.000
Stock	147.000	138.000	229.000

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 13 septembre par MM. Marande, courtiers au Havre, donne

la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

Stock du coton	1892 Etats-Unis	1892 Total	1891 Etats-Unis	1891 Total
Havre.........(Balles)	261.300	366.500	96.400	174.000
Marseille............	»	8.900	»	10.600
Brême................	76.400	79.800	52.000	56.000
Amsterdam...........	21.400	22.000	18.900	20.000
Londres..............	»	9.000	»	18.000
Liverpool............	1.078.000	1.291.000	592.000	796.000
Ensemble......	1.437.100	1.777.200	759.300	1.074.600
Etats-Unis...........	435.000	435.000	285.000	285.000
Cotons en mer :	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	»	»	700	700
Brême................	»	»	900	900
Amsterdam...........	»	»	»	»
Angleterre...........	17.000	32.000	28.000	43.000
	17.000	32.000	29.600	44.600
Total général....	1.889.100	2.241.200	1.073.900	1.404.200
Existences générales connues :	2.097.000	2.551.000	1.205.000	1.641.000
	1890		1889	
	555.000	1.141.000	485.000	867.000

La totalité des existences généralement connues au 13 septembre est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 2.551.000 balles. — 1891, 1.641.000 balles. — 1890, 1.141.000 balles. — 1889, 867.000 balles.

D'après un télégramme de Washington, les statistiques du ministère de l'agriculture donnent, comme condition moyenne de la récolte du coton au 1er septembre, le chiffre de 76 80 ; cette condition était de 82 30 le mois passé et de 82 70 le 1er septembre de l'année dernière.

La moyenne pour les divers Etats est la suivante : Texas, 81 ; Georgie, Tennessée, 79 ; Caroline du Sud, 77 ; Louisiane, Caroline du Nord, 76 ; autres états et territoires, 75 : Mississipi, Alabama, 72 ; Floride, 66.

Le produit total de la récolte des cotons aux Etats-Unis a été, cette année, d'environ 9.038.707 balles.

On écrit de Manchester :

Les filateurs de coton, représentant 18 millions de broches, c'est-à-dire plus de 80 0/0 de toutes les broches de la fédération des patrons, se déclarent disposés à réduire de 5 0/0 le salaire de leurs ouvriers.

Ces derniers, qui comprennent que les affaires ne sont pas brillantes, consentiraient bien à voir réduire la production, mais se mettront en grève dès que l'on l'on touchera aux salaires.

A Preston, comté de Lancastre, il est question de réduire les salaires de 10 0/0 et les jours de travail à trois par semaine.

Soies. — La Condition a enregistré du 9 au 15 septembre 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
France ....balles	93	18	93
Espagne..............	9	»	1
Piémont..............	10	»	16
Italie................	36	21	100
Brousse..............	9	2	97
Syrie................	20	4	83
Bengale..............	4	1	15
Chine................	21	43	365
Canton...............	29	57	344
Japon................	49	80	216
Tussah...............	»	17	43
Total..........balles	280	243	1.373
Kilogrammes	24.160	17.644	86.682

Soit un total de 128.486 kilog. contre 127.465 kilogr. de la semaine précédente, et 92.154 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des quatre années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892........	24.160	17.644	86.682	128.486
1891........	17.584	13.932	60.638	92.154
1890........	15.050	13.577	59.477	88.104
1889........	21.530	14.416	56.125	91.891
1888........	19.663	13.340	64.726	97.729

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 16 septembre :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines correspt^es 1890	1891	1892
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24/26	150/155	74/75	62 64	50 51	» »
Italie... Ouv. franç. 2e ordre 22/24	135/142	70/72	60 61	48 50	» »
Bengale. Ouv. franç. 2e ordre 22/26	104/115	59/61	57 58	» »	» »
Chine... 0 fr. et it. 1er ordre 40/45	98/103	57/59	52 53	45 46	» »
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20/24	135/141	72/74	61 62	48 50	55 »
Italie............... 2e ordre 24 26	122 127	66 69	59 60	46 48	» »
Chine. Tours compt. 2e ordre 41/45	82/88	54/55	51 52	41 42	48 »
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10/12	130/135	64/68	60 61	45 46	54 »
Italie... Bouts noués 2e ordre 9/11	112/120	54/56	54 56	45 46	» »
Chine Tsatlée, 4..................	76/81	43/44	39 40	36 37	» »
Japon Grappes no 2...............	» »	» »	55 56	37 »	5, »

Malgré la progression des cours, les transactions augmentent et on peut affirmer, dès à présent, que le chiffre total pour septembre sera supérieur à celui du mois d'août.

Ces achats ont porté surtout sur les grèges asiatiques et, comme conséquence, le marché de Shanghaï est tout à fait à la hausse : les dépêches du 15 septembre annoncent un marché animé sur la base de 400 taëls (36 fr. 25 au change de 4.96, six mois), pour Buffalo 3 ; 380 taëls (34.25) pour Bird chunling ; 335 taëls (30.25) pour Gold kilin, et les télégrammes de ce matin ajoutent que les Chinois sont hors vente.

Cuivres. — MM. H. L. Merton et Cie, de Londres, nous adressent le tableau des stocks de cuivre, en Angleterre et en France, ainsi que le relevé des expéditions du Chili et d'Australie avisé par câble à la date du 15 septembre 1892, comparé aux existences du 31 août des trois années antérieures :

	15 septembre 1892 Tonnes	31 août 1892 Tonnes	1891 Tonnes	1890 Tonnes
Liverpool et Swansea, Barres du Chili......................	**31.413**	**30.827**	**20.379**	**15.037**
Liverpool et Swansea Chili Lingots....................	709	764	260	195
Liverpool et Swansea Chili Minerai et Regulus (fin)......	153	173	49	81
Liverpool et Swansea poussière fine et cuivre anglais.	10.959	10.705	11.354	15.057
Londres débarquements en train compris..........	8.035	8.077	9.201	6.404
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque, Barres du Chili.	**890**	**1.420**	**7.837**	**20.187**
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque, autre cuivre...	3.132	3.152	6.589	2.448
	55.301	55.118	55.679	65.409
Avisé du Chili, par malle et câble, cuivre fin	4.100	3.650	3.000	4.000
Avisé d'Australie, cuivre fin .	900	950	950	550
Stock total.	60.301	59.718	59.629	69.959
Prix des barres du Chili et G. M. B., par tonne	£ 44 2 6	44 7 6	52 10	60 5

Depuis deux jours, le marché des cuivres est plus actif à Londres ; on a traité 400 tonnes à 44 3 9 liv. st. au comptant, mais en clôture on est descendu à 44 2 6 liv. st. Pour les règlements à trois mois, on cote 44 12/6 liv. st.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

QUESTIONS DU JOUR

LA
QUESTION DE L'ARGENT (1)

IV

Quelles sont les causes réelles de la baisse de l'argent métal? Elles paraissent nombreuses et complexes et, cependant, en étudiant impartialement les événements qui se sont succédé dans l'histoire des métaux précieux de 1871 à nos jours — c'est-à-dire pendant une période de vingt années — on arrive à cette conviction que c'est à la politique monétaire allemande qu'il faut faire remonter la responsabilité de la dépréciation actuelle du métal blanc.

Jusqu'en 1871 le prix moyen de l'argent en barre s'est maintenu à Londres — qui a toujours été le grand marché des métaux précieux de l'Europe — aux environs de 60 pence 87 l'*once standard*, parité du rapport légal du 15 1/2 adopté dans le système monétaire français, en vigueur depuis la loi de germinal an X. La première alliance monétaire survenue, en 1865, entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse conserva ce rapport du 15 1/2, bien qu'à cette époque le prix moyen de l'argent en barre fût supérieur au cours de parité.

Voici, d'ailleurs, le cours moyen annuel de l'argent métal sur le marché de Londres depuis 1833, et d'après les tables de la Maison Pixley et Abell, qui sont considérées comme les chiffres officiels de l'Angleterre.

Prix moyens annuels EN OR, *à Londres, d'une* ONCE STANDARD D'ARGENT MÉTAL *(31.1 grammes d'argent à 925 millièmes de fin) en* PENCE *ou 240e partie d'une livre sterling.*

1833..	59.18	1848..	59.50	1863..	61.37	1878..	52.56
1834..	59.93	1849..	59.75	1864..	61.37	1879..	51.25
1835..	59.68	1850..	60.06	1865..	61.06	1880..	52.25
1836..	60	1851..	61	1866..	61.12	1881..	51.68
1837..	59.56	1852..	60.50	1867..	60.56	1882..	51.62
1838..	59.50	1853..	61.50	1868..	60.50	1883..	50.56
1839..	60.37	1854..	61.50	1869..	60.43	1884..	50.62
1840..	60.37	1855..	61.31	1870..	60.56	1885..	48.62
1841..	60.06	1856..	61.31	1871..	60.50	1886..	45.37
1842..	59.43	1857..	61.75	1872..	60.31	1887..	44 62
1843..	59.18	1858..	61.31	1873..	59.25	1888..	42.87
1844..	59.50	1859..	62.06	1874..	58.31	1889..	42.68
1845..	59.25	1860..	61.68	1875..	56.87	1890..	47.68
1846..	59.31	1861..	60.81	1876..	52.75	1891..	45.06
1847..	59.68	1862..	61.43	1877..	54.81	1892..	40.81

A la Bourse de Paris on calcule le prix de l'argent métal d'une manière toute différente : La *Cote officielle des Agents de change* cote en millièmes la perte que subit l'argent par rapport à un prix initial de 218 fr. 89 le kilogramme d'argent fin, prix initial qui est lui-même inférieur de 1,50 0/0 au rapport légal de 15 1/2, lequel met le kilogramme d'argent fin à 222 fr. 22. C'est d'après ces données que nous établissons, tous les samedis, à la 3e page de l'*Economiste Européen*, le cours officiel à Paris du kilogramme d'argent fin ; mais le marché de Paris est sous la dépendance absolue du marché de Londres et les cours qu'on y pratique sont déterminés par le prix de l'*once standard.*

Ainsi, par exemple, quand l'*once standard* cote 40 pence, notre parité monétaire légale étant de 60.87, la perte par once est de 20 pence 87 ou 34.4 0/0. A Paris on cotera le prix du kilog de l'argent : 218 fr. 89, moins une perte de 344 par mille, soit 143 fr. 49 le kilogramme de fin.

Comme le tableau ci-dessus l'indique, pendant la période 1830-1850, le prix de l'argent métal est resté à peu près stationnaire. Mais à partir de 1850, la production de l'or s'augmenta dans d'énormes proportions; les mines de la Californie et de l'Australie détruisirent l'équilibre entre les deux métaux précieux, et les économistes de tous les pays s'alarmèrent du futur avilissement de l'or.

En effet, de 1840 à 1850, la moyenne annuelle de la production de l'or, pour le monde entier, avait été de 54.759 kilogrammes, et celle de l'argent, 780.415. De 1851 à 1855, la moyenne annuelle de la production de l'or passe brusquement à 197.515 kilogrammes, et celle de l'argent à 886.115. C'est-à-dire qu'en moins de cinq années la production de l'or avait augmenté de 285 0/0, et celle de l'argent seulement de 13 0/0.

En France, en Angleterre, en Belgique, en Hollande, les économistes affirmèrent que la baisse de l'or était inévitable, qu'il fallait à tout prix s'opposer à l'envahissement funeste du métal jaune dont l'Europe était menacée ; et les plus avisés, entre autres Michel Chevalier et Richard Cobden, conseillèrent l'adoption immédiate de l'étalon unique d'argent « dans l'intérêt même des débiteurs ». Heureusement l'Europe n'écouta point les économistes, et l'or n'ayant été démonétisé dans aucun pays la baisse prédite ne se produisit pas.

Le 4 décembre 1871 l'Allemagne, qui était sous le régime de l'étalon unique d'argent depuis le 30 septembre 1821, décida de démonétiser l'argent et de prendre l'étalon d'or comme base du système monétaire du nouvel Empire. Rien ne militait en faveur de cette mesure dont les conséquences fatales devaient provoquer la dépréciation inévitable de l'argent, rien si ce n'est cependant le désir d'achever la ruine économique de la France.

En effet, l'indemnité de 5 milliards que nous devions payer à nos vainqueurs, et les désastres épouvantables que nous venions de subir, semblaient nous condamner à une prostration matérielle de très longue durée. L'Allemagne, au contraire, ayant à sa disposition un énorme crédit sur Londres — puisque le règlement de la contribution de guerre s'est surtout effectué par l'intermédiaire de cette place — pouvait, à coup sûr, procéder à la transformation de son système monétaire ; et ce projet souriait d'autant plus aux hommes d'État allemands, qu'en jetant l'argent démonétisé sur le marché européen ils avaient la presque certitude d'avilir la seule monnaie que la France pouvait alors conserver (les écus en argent français n'ayant pas cours en Angleterre) et, par suite, l'espoir d'écraser notre régime économique et financier sous cette terrible question du change que les douloureux événements de 1870-1871 n'avaient pu provoquer, grâce au crédit du billet de la Banque de France.

M. Sœtbeer, qui sent toute la responsabilité qui pèse aujourd'hui sur son pays, cherche à justifier la transformation monétaire allemande de 1871 en affirmant que l'Allemagne y était poussée par la

(1) (Voir les nos 32, 33 et 34 de l'*Économiste européen.*)

nécessité, c'est-à-dire par la crainte de l'avilissement de l'argent. C'est une erreur absolue : le prix moyen de l'argent, en 1871, a été de 60 pence 50, ce qui correspond a peu près au rapport du 15 1/2 et en novembre — un mois avant le vote de la loi — le prix de 61, supérieur au dit rapport, avait même été coté.

Un mémoire officiel publié en Allemagne en février 1870 avait d'ailleurs combattu en ces termes la substitution de l'étalon d'or à l'étalon d'argent : « Si l'Allemagne, par la démonétisation de « son argent, venait à jeter sur le marché 400 mil- « lions de thalers de ce métal pour se procurer une « quantité d'or équivalente, il est à supposer que « les autres pays suivraient son exemple. Un éta- « lon d'or universel amènerait forcément une dé- « préciation considérable de l'argent et une hausse « de la valeur monétaire reposant uniquement sur « l'or. Il en résulterait une perturbation dans les « prix et un trouble économique général. »

Malgré cet avertissement prophétique, l'Allemagne démonétisa son argent et, à la fin de 1873, elle en avait jeté sur le marché environ 3.363.000 kilogrammes pour le prix total de 675 millions de francs.

V

On remarquera que les cours moyens de l'argent à Londres, pour 1872 et 1873, ne sont pas sensiblement inférieurs au pair monétaire. Cela tient à ce que l'*Union latine* était alors au régime de la frappe libre des écus et que les Etats participants laissèrent maladroitement les lingots allemands se transformer en écus français, belges, italiens et suisses. Nous disons *maladroitement* parce que si, dès le commencement de l'année 1872, l'*Union latine*, menacée par la révolution monétaire allemande, avait carrément suspendu la frappe dans tous les Etats participants, la baisse de l'argent — qui s'est produite en 1876 et en 1878 — aurait eu lieu en 1872 et l'Allemagne n'aurait pu accomplir sa réforme qu'au prix des plus lourds sacrifices.

Pendant ses ventes de 1872 et 1873, l'Empire allemand n'a perdu, du chef de la baisse, que 77 millions de francs, parce que les frappes de l'*Union latine* soutenaient les cours. C'est à peine 10.30 0/0 de déchets. Avec l'argent à 40 pence l'*once standard,* la perte de l'Allemagne eût été de 255 millions de francs pour la même quantité vendue : cette perspective pouvait l'arrêter dans son œuvre anti-économique.

A la fin de 1873, les Etats de l'*Union latine* finirent par prendre peur et, par une première convention du 31 janvier 1874, renouvelée les 5 février 1875 et 6 février 1876, ils se décidèrent à limiter la frappe des monnaies d'argent. A partir de 1875, la dépréciation de l'argent métal a été constante. C'est qu'en effet, l'Empire allemand n'avait pas seulement jeté sur le marché une énorme quantité de métal blanc — la production totale du monde entier de presque deux années de la période — il avait donné aussi un exemple funeste que d'autres Etats s'empressèrent de suivre : la Suède, la Norvège et le Danemark, le 13 décembre 1872 ; la Hollande le 6 juin 1875 et les Etats-Unis eux-mêmes — qui essayent maintenant de relever la valeur marchande de l'argent — adoptèrent, par une loi en date du 12 avril 1873, l'étalon unique d'or, abolirent le double étalon et interdirent la frappe de l'argent.

L'*Union latine* ne pouvait lutter contre tant d'ennemis du métal blanc ; l'*once standard* étant tombée en octobre 1878 à 49 pence 1/2, les Etats contractants décidèrent de suspendre entièrement la frappe de toute espèce de monnaies blanches (5 novembre 1878).

Mais, comme un malheur n'arrive jamais seul, la dépréciation de l'argent détermina un phénomène économique facile à expliquer : l'augmentation de la production. Les mines, touchées par la baisse du métal blanc, cherchèrent à se rattraper sur la quantité, et la production annuelle moyenne, qui n'était que de 1.969.425 kilogrammes pour le monde entier, pendant la période 1871-1875, s'éleva à 2.450.300 kilogrammes pendant la période 1876-1880 et à 2.808.400 kilogrammes pendant la période 1881-1885. Nous avons vu que, d'après les chiffres de M. Leech, directeur de la Monnaie aux Etats-Unis, elle a atteint 4.465.822 kilogrammes en 1891.

Telles sont les causes certaines de la crise sans exemple dans l'histoire des métaux précieux que traverse actuellement l'argent-métal. Il nous a semblé nécessaire — à la veille de la Conférence monétaire qui va s'ouvrir — d'établir la responsabilité indéniable qui pèse sur l'Allemagne relativement à cette crise.

La régularisation de la *Valuta* austro-hongroise a encore aggravé la situation, et je ne sais véritablement par quel moyen pratique le monde civilisé pourra sortir de l'impasse économique dans laquelle l'Allemagne l'a engagé en 1871 par haine de la France.

Mais le côté le plus curieux de cette histoire, déjà vieille de vingt années, c'est que la France n'a nullement souffert de la baisse du métal blanc. Cela tient à cette vérité élémentaire qu'il ne suffit pas qu'un pays adopte un étalon quelconque pour conserver nécessairement ses espèces métalliques dans sa circulation. Le numéraire subit toujours les conditions économiques des nations qui le frappent ; il disparaît, malgré toutes les mesures édictées pour l'arrêter à la frontière, lorsque les charges extérieures dépassent les ressources extérieures. Des emprunts périodiques peuvent — en procurant du crédit extérieur — rétablir facticement l'équilibre ; mais cela ne dure qu'un temps et la liquidation arrive toujours à s'imposer.

L'exemple du Portugal — qui avait l'étalon unique d'or — est trop récent pour qu'on puisse l'oublier : que l'Autriche y songe bien !

Ainsi que nous l'avons vu dans la première partie de cette étude, la France a l'heureuse fortune d'avoir des ressources extérieures infiniment supérieures aux charges de même nature. Ce simple fait la mettrait à l'abri du change, même si elle n'avait qu'une circulation en numéraire argent. Les formidables réserves de métal jaune qu'elle possède, en outre de ses recettes provenant de l'étranger, lui permettent d'attendre, sans aucune espèce d'appréhension pour son avenir économique, les résultats négatifs de la future Conférence monétaire.

La baisse de l'argent en barre n'a pu déterminer chez elle aucune des perturbations commerciales et financières que les économistes allemands espéraient en 1871 ; ce sont surtout les amis de l'Allemagne qui ont souffert de l'avilissement du métal blanc..... et la crise commence à peine. Que la prochaine Conférence monétaire conseille l'adoption de l'étalon unique d'or pour le monde entier ; que ce conseil soit suivi par tous les États à double étalon ou à étalon unique d'argent et qu'on sus-

pende partout la frappe de l'argent; qu'on enlève, enfin, à la circulation monétaire universelle, l'appoint de 10 ou 12 milliards de francs que lui fournit le métal blanc, et on verra si les pays qui demanderont grâce les premiers, ne sont pas précisément ceux qui ont enlevé à l'argent sa puissance libératoire.

Dans nos précédentes études sur la *Circulation monétaire en France* (*Economiste Européen* du 14 février 1892) et sur l'*Union monétaire latine* (20 et 27 mars et 3 avril), nous avons établi que la circulation de l'argent en France était d'environ 3 milliards de francs. Sur ce total, les pièces italiennes, belges, suisses et grecques figurent pour à peu près 900 millions. Si l'*Union latine* était rompue, et si nos associés reprenaient leur numéraire blanc, il nous resterait un stock de 2 milliards dont nous trouverions toujours l'emploi pour les besoins de notre circulation intérieure. Ce serait une moyenne de 47 francs environ par habitant (France et Algérie), sans tenir compte de nos populations coloniales.

Etant donné le développement toujours croissant des échanges intérieurs, cette moyenne, peut-être un peu trop élevée aujourd'hui, sera à peine suffisante dans une vingtaine d'années, surtout si la frappe est rigoureusement suspendue ou si elle ne s'effectue qu'avec des pièces usées ou retirées de la circulation actuelle. Donc l'argent en barre peut encore baisser de 20, 25 ou 30 0/0, notre fortune publique n'en subira aucun préjudice réel.

Il en sera de même pour nos relations internationales....., si toutefois notre situation budgétaire se maintient dans l'état florissant où elle se trouve depuis une dizaine d'années et si le régime protectionniste n'écrase pas trop notre commerce extérieur. Au surplus il ne faut pas oublier que depuis 1872, c'est-à-dire depuis que l'argent métal a perdu son cours de parité avec l'or, le numéraire argent n'a plus été employé comme monnaie internationale, sauf avec l'Italie, la Belgique, la Suisse et la Grèce. Et nous n'avons pas à nous féliciter de cet avantage, car c'est à lui que nous devons les 900 millions d'argent supplémentaire dont nos caisses publiques sont actuellement encombrées.

En résumé, la France peut aller à la prochaine Conférence monétaire sans préoccupation pour son avenir économique. Elle se gardera, certes, de pousser à la démonétisation, c'est-à-dire à l'avilissement de l'argent, car cette mesure généralisée, en provoquant la hausse du numéraire, déterminera fatalement une série de phénomènes économiques (baisse de la propriété, des marchandises, des salaires, etc...) dont nul ne peut prévoir les conséquences finales.

Le seul moyen pratique d'arrêter la baisse de l'argent métal et de le ramener immédiatement à son ancien rapport du 15 1/2, consisterait dans l'adoption d'un bi-métallisme universel avec liberté absolue de la frappe. L'Angleterre trouvera le système trop avantageux pour l'Amérique, et l'Allemagne trop favorable au système français. On discutera peut-être des moyens termes comme la limitation de la frappe avec répartition par Etat, ou la limitation de la production : A l'examen on reconnaîtra que l'application de ces moyens termes est impossible, et après de très brillantes discussions théoriques, la Conférence se séparera sans rien décider.

Notre opinion personnelle c'est que, dans l'état actuel de la politique européenne, il n'y a pas d'entente possible entre les divers Etats intéressés à la question. Ce sont des événements imprévus qui résoudront peut-être le problème : par exemple, un épuisement des mines d'argent ou la découverte de nouveaux gisements aurifères. En 1850, les économistes réclamaient des mesures énergiques pour arrêter l'invasion de l'or en Europe ; aujourd'hui c'est contre l'argent qu'on cherche à se défendre : qui sait si dans dix ans on ne fulminera pas de nouveau contre le métal jaune ?

Conclusion: Restons tranquillement sous l'excellent régime de Germinal an X : il a fait ses preuves dans des circonstances terriblement difficiles ; laissons les autres Etats choisir le système monétaire qui leur paraîtra le meilleur...., mais tâchons de nous débarrasser de l'*Union latine* telle qu'elle fonctionne maintenant.

FIN

EDMOND THÉRY.

LE COMMERCE FRANÇAIS ET LES COLONIES

M. Jamais, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, vient de prendre une mesure destinée à étendre et à compléter l'organisation encore récente des musées commerciaux, et à donner de nouvelles facilités au commerce français dans ses transactions avec les colonies. Il a envoyé des instructions spéciales à tous les gouverneurs, par lesquelles il leur recommande : 1° De mettre la plus grande exactitude et le plus grand soin à relever la nomenclature des objets français qui peuvent être de vente courante dans les colonies ; 2° d'y joindre tous les renseignements qui peuvent intéresser l'industrie et le commerce français, tels que prix, modes et conditions de vente, chiffre moyen des affaires qui se traitent sur chaque article, époques les plus favorables pour les expéditions et les ventes, droits de douanes, de port, d'octroi; règlements divers, etc. ; 3° les renseignements les plus circonstanciés sur les objets de provenance étrangère vendus dans la colonie, et, dans le cas de concurrence avec nos produits, des études sur les causes qui pourraient assurer la supériorité aux marques étrangères.

Les envois des gouverneurs en marchandises coloniales et les renseignements dont nous venons de résumer le programme seront, nous dit-on, exposés dans une salle publique du Palais de l'Industrie, à l'Exposition permanente des Colonies, et les indications fournies seront également communiquées aux Chambres de commerce. C'est très bien si le programme est fidèlement suivi, quoi qu'il puisse y avoir quelque chose de mieux encore à faire pour vulgariser des connaissances et des renseignements qui intéressent à un si haut degré le commerce français.

Mais ce que nous craignons, quelle que soit la bonne volonté du sous-secrétaire d'Etat, c'est l'apathie de certains bureaux, qui ont horreur de tout ce qui ajoute un nouveau travail à la petite besogne habituelle. C'est ainsi que, souvent, le fruit des efforts de nos agents à l'étranger est perdu. Nous parlons en connaissance de cause. Nos consuls qu'on attaque souvent, et pas toujours avec justice, envoient, eux aussi, des renseignements sur les industries et le commerce des pays où ils résident; la plupart de ces travaux sont très consciencieux, très étudiés. Nous pourrions en citer qui sont de véritables monographies aussi claires que documentées. Où les trouve-t-on ? Il faut, quand par hasard ils sortent des cartons, aller les chercher dans le fond de publications officielles dont la plupart des commerçants ignorent même le nom.

Si l'Etat répugne à compromettre sa dignité en se faisant libraire, il trouvera des concessionnaires tant qu'il en voudra pour publier une collection de petits

livres vendus bon marché, imprimés en caractères lisibles, tenus à jour au fur et à mesure de l'arrivée de documents nouveaux, et contenant tous les renseignements envoyés par nos consuls, nos gouverneurs et nos résidents. Ces renseignements seraient naturellement classés par pays et vendus séparément. On vulgariserait ainsi des connaissances nécessaires, qui manquent à la plupart des négociants, même instruits, parce qu'ils ne savent où les acquérir, et on aiderait, en augmentant le trafic, à la mise en valeur de nos colonies et de nos pays de protectorat. G. P.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

L'Imprimerie nationale vient de publier le volume des documents statistiques recueillis par l'administration des douanes sur le commerce de la France pendant les huit premiers mois de l'année 1892.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 août 1892, à 3.133.337.000 fr., et les exportations à 2.354.731.000 francs.

Voici la décomposition des chiffres pour le mois d'août :

IMPORTATIONS	AOUT 1892	AOUT 1891
Objets d'alimentation	60.914.000	149.193.000
Matières nécessaires à l'industrie	134.647.000	174.725.000
Objets fabriqués	40.383.000	53.631.000
Autres marchandises	12.644.000	10.555.000
Totaux	248.588.000	388.104.000

EXPORTATIONS	AOUT 1892	AOUT 1891
Objets d'alimentation	55.661.000	51.773.000
Matières nécessaires à l'industrie	64.451.000	53.092.000
Objets fabriqués	147.264.000	150.893.000
Autres marchandises	28.329.000	21.076.000
Totaux	295.705.000	276.834.000

Le tableau suivant donne, du 1er janvier au 31 août, le mouvement du commerce comparé à celui des huit premiers mois de l'année 1891 :

IMPORTATIONS	1892	1891
Objets d'alimentation	1.077.851.000	971.620.000
Matières nécessaires à l'industrie	1.521.468.000	1.606.566.000
Objets fabriqués	430.374.000	423.728.000
Autres marchandises	103.644.000	78.383.000
Totaux	3.133.337.000	3.080.297.000

EXPORTATIONS	1892	1891
Objets d'alimentation	485.681.000	454.406.000
Matières nécessaires à l'industrie	469.485.000	434.947.000
Objets fabriqués	1.164.882.000	1.187.329.000
Autres marchandises	234.683.000	167.134.000
Totaux	2.354.731.000	2.243.816.000

La caractéristique du commerce extérieur pendant le mois qui vient de s'écouler est la faiblesse des importations; elles sont inférieures de 139.51C.000 fr. à celles du mois correspondant de 1891. Tous les postes se présentent en moins-value. Le ralentissement des entrées des objets d'alimentation était prévu; les arrivages énormes de céréales qui ont eu lieu pour profiter du droit de 3 francs et l'approche de la récolte expliquent suffisamment la baisse. Ce qui était moins prévu, c'est la diminution des importations des matières nécessaires à l'industrie. Etant donné que la plupart de ces marchandises sont exemptes ou frappées de droits relativement modérés, il faut en conclure que l'activité de notre industrie nationale a subi un sérieux ralentissement. Les objets fabriqués subissent l'influence du tarif extravagant auxquels ils sont soumis et donnent 13.248.000 fr. de moins-value.

M. Méline et ceux de son école se consoleront en remarquant que pendant le mois d'août les exportations ont dépassé les importations ; c'est le but qu'ils voulaient atteindre, mais leur satisfaction pourra diminuer s'ils réfléchissent que si nous avons une plus-value sur les ventes d'objets d'alimentation et de matières nécessaires à l'industrie, l'étranger prend de plus en plus l'habitude de se passer de nos objets fabriqués.

Pour les 8 premiers mois de 1892 on relève une perte de 22.447.000 fr., par rapport à la période correspondante de 1891; il est difficile d'admettre que ce résultat soit favorable au travail national.

La nouvelle législation n'a pas encore produit tout son effet; la Suisse qui est, par ordre d'importance, le cinquième de nos clients, fait une dernière tentative pour obtenir de nous un tarif conventionnel. Si notre Parlement rejette la Convention qui va lui être soumise, il faut nous attendre à des mesures de représailles et l'exemple de la Suisse pourra être suivi à bref délai par la Belgique ; ce serait la mort d'un grand nombre de nos industries.

Résumé des échanges avec les principaux pays
(En milliers de francs)

ÉTATS	Mois d'août Importat.	Mois d'août Exportat.	Mois d'août Différ. pr l'exp.	Depuis le 1er Janvier Importat.	Depuis le 1er Janvier Exportat.	Depuis le 1er Janvier Différ. pr l'exp.
Angleterre	37.153	78.267	+ 41.114	380.100	725.491	+345.391
Allemagne	30.509	31.038	+ 529	230.030	238.670	+ 8.640
Belgique	26.800	36.649	+ 9.849	286.897	352.424	+ 65.527
Suisse	6.782	17.652	+ 10.870	64.254	149.130	+ 84.876
Italie	9.999	15.191	+ 5.192	87.343	86.661	— 682
Espagne	10.245	8.089	— 2.156	207.404	92.448	—114.956
Turquie	6.618	4.964	— 1.654	86.903	41.554	— 45.349
Etats-Unis	12.731	22.589	+ 9.858	479.253	165.327	—313.926
Brésil	5.489	4.293	— 1.196	53.280	46.093	— 7.187
Républ. Argentine	12.306	4.720	— 7.586	162.157	37.022	—125.135

Au point de vue de nos échanges avec les différents pays, nous voyons que pendant le mois qui vient de s'écouler les exportations ont dépassé les importations sauf pour l'Espagne, la Turquie, le Brésil et la République Argentine. Les Etats-Unis qui, depuis le commencement de l'année, nous ont expédié pour 313.926.000 fr. de marchandises de plus que nous ne leur en avons envoyé, depuis qu'ils n'ont plus à nous fournir de grains, importent plus qu'ils n'exportent. Pour le mois d'août, l'excédent est de 9.858.000 fr. Voici la liste des principaux objets fabriqués, dont l'exportation donne lieu aux moins-values les plus importantes par rapport aux huit premiers mois de 1891 :

Tissus de soie	7.198.000 fr.
Tissus de coton	2.666.000
Ouvrages en peau ou en cuir	12.611.000
Orfévrerie, bijouterie	12.327.000
Machine et mécaniques	6.825.000
Outils et ouvrages en métaux	1.735.000
Meubles et ouvrages en bois	4.816.000
Pièces de lingerie cousues	6.912.000
Confections pour femmes	4.446.000
Livres, gravures	4.243.000
Verres et cristaux	3.629.000

Il y a, à la vérité, certaines augmentations à mettre en regard de ces pertes, mais elles sont moins nombreuses et surtout moins importantes que les diminutions. Il n'y a plus d'illusions à se faire, le nouveau régime donne à la fois des mécomptes au fisc et des mécomptes au travail français.

P. E.

LE CONGRÈS DES TRADES-UNIONS

On connaît l'importance de ce Parlement du travail où les syndicats ouvriers anglais viennent chaque année étudier et discuter les questions qui intéressent le plus la classe ouvrière ; le nombre des adhérents, leur esprit de discipline, la concentration des Sociétés locales en de puissantes fédérations, le chiffre du budget dont elles disposent, la gravité des résolutions prises quant aux relations du travail et du capital et au rôle des ouvriers dans la politique, suffisent à expliquer l'importance acquise par les Trades-Unions.

La situation actuelle donnait au Congrès qui s'est réuni à Glasgow, une importance nouvelle; jamais les congressistes n'avaient été aussi nombreux. Au Congrès de Londres, qui se tint en 1871 après la promulgation du bill accordant aux *Trades-Unions* une personnalité civile relative (1), 50 délégués représentaient 289.420 associés ; au Congrès de Leeds, en 1873, il y avait 132 délégués représentant 730.074 associés ; nous trouvons ensuite au Congrès de Liverpool, en 1890, 457 délégués pour 311 Unions et 1.470.191 syndiqués. Au vingt-cinquième Congrès, qui vient de se tenir à Glasgow, 600 délégués représentaient plus d'un million et demi d'ouvriers. A côté des ouvriers des manufactures et de ceux des constructions navales, on a vu siéger des délégués des garçons boulangers, des matelots, des portefaix, des charcutiers; toute la classe ouvrière s'est trouvée ainsi représentée. Ce n'est pas, cependant, au nombre de ses membres que le dernier Congrès a dû seulement son importance.

Le *labour party* vient de remporter aux récentes élections un succès réel ; il a envoyé au Parlement des membres nouveaux et a su imposer à un certain nombre de députés conservateurs et libéraux des conditions précises ; la classe laborieuse dispose donc pour la première fois d'une force parlementaire connue et les décisions prises au Congrès pouvaient décider de la direction qui serait donnée à cette nouvelle force. Disons tout de suite, qu'au point de vue politique, l'assemblée des *Trades-Unions* n'a imposé aucun mot d'ordre qui puisse faire craindre pour l'avenir du parti qui vient d'être appelé au pouvoir. Les représentants du *labour party* au Parlement n'auront pas à imposer à M. Gladstone des concessions en échange de leur vote ; le Congrès ne les a pas obligés à faire une campagne active en faveur des idées radicales énoncées au cours des délibérations ; le Cabinet libéral pourra donc donner la priorité au *home rule* irlandais sans avoir à craindre un incident violent de la part des députés ouvriers.

La question principale dont le Congrès de Glasgow a dû s'occuper est celle de la journée de huit heures. Le Congrès de Newcastle avait adopté, l'année dernière, une motion en faveur d'une loi rendant obligatoire la journée de travail de huit heures pour tous les métiers et occupations, sauf le cas où la majorité des ouvriers organisés d'un métier ou d'une occupation quelconque aurait protesté par un vote contre cette loi.

Deux courants bien distincts d'opinions se sont trouvés en présence : les uns voulaient faire supprimer les restrictions que le Congrès de Newcastle avait acceptées, les autres voulaient que les ouvriers favorables à la journée de 8 heures en réclamassent l'adoption expresse pour leur métier. Ni l'un ni l'autre de ces groupes ne l'a emporté. Malgré les atténuations obtenues par le parti modéré, c'est l'esprit du socialisme d'Etat qui a eu gain de cause. Les partisans de l'intervention législative pour la réglementation du travail ont fait adopter un vœu en faveur de la fixation de la journée maxima de travail de huit heures pour toutes les industries et non pas seulement pour les industries houillères.

(1) Les *Trades-Unions* peuvent agir en justice à des fins limitées pour revendiquer leurs biens, poursuivre un caissier infidèle; mais aucun tribunal ne doit soutenir les règlements qu'elles font pour l'exercice de la profession, ni même contraindre les sociétaires au paiement des cotisations.

Comme correctif, le Congrès a voté un amendement permettant à telle ou telle industrie de s'exempter de la loi des huit heures si la majorité de ses ouvriers y est opposée; même atténuée ainsi, la résolution du Congrès de Glasgow est bien plus radicale que ne le voulait le parti modéré. Il convient cependant de remarquer que cette résolution reste subordonnée à une entente internationale pour la réglementation du travail et que les ouvriers anglais ne limiteront la journée à huit heures qu'autant que le même état de choses aura été introduit dans tous les pays. C'est rendre la réalisation de ce vœu de longtemps impraticable.

La plupart des autres vœux exprimés par le Congrès l'ont été en faveur de mesures empruntées à la doctrine du socialisme d'Etat, que les *trades-unions* condamnaient autrefois avec tant de vigueur et avec tant de profit, pour les intérêts de la classe ouvrière. La tendance témoignée par le Congrès de Newcastle à résoudre les problèmes du travail par l'intervention de l'Etat et à s'écarter de la doctrine du *self-help*, s'est ainsi accentuée.

Le Congrès de Glasgow a réclamé le rachat des mines et des hauts fourneaux par l'Etat, afin de permettre une rémunération plus large; il a demandé la création de Caisses ouvrières de retraites subventionnées par l'Etat ; l'extension aux ateliers domestiques de l'application des règlements sur les conditions de travail dans les manufactures. Le Congrès a adopté enfin un vœu tendant à ce que le Gouvernement qui commande à l'étranger certains articles, réservât exclusivement ses achats aux fabriques anglaises dans l'intérêt de l'ouvrier anglais; les *Trades-Unions* se sont ainsi déclarées contre cette politique de libre concurrence à laquelle elles se disent si fidèlement attachées.

Par contre, elles se sont opposées à des mesures de protectionnisme ouvrier qui tendaient à une législation prohibitive contre l'immigration des ouvriers étrangers et cela leur fait grand honneur.

Des tendances très contradictoires se sont donc manifestées au Congrès de Glasgow. Après avoir applaudi M. John Hodge, leur président, qui, tout en soutenant que « le travail doit avoir sa part équitable des richesses qu'il produit », s'était prononcé contre toute tentative révolutionnaire, avait préconisé l'action des conseils d'arbitrage, et s'était élevé contre la limitation des heures de travail, les congressistes ont voté des vœux qui nous montrent que les théories socialistes ont fait de grands progrès parmi les classes ouvrières anglaises, considérées jusqu'à présent comme si éclairées et si profondément imbues des plus rationnelles théories économiques.

Jusqu'ici les *Trades-Unions* n'avaient pris que des décisions dont on avait unanimement reconnu la modération ; on avait applaudi à la sagesse de leur doctrine, à leur confiance en elles-mêmes, à leur défiance de l'État. Au Congrès de Newcastle on put cependant remarquer que les notions les plus erronées en matière économique commençaient à compter un grand nombre de partisans; le Congrès de Glasgow vient d'affirmer encore ces tendances, et l'on peut dire aujourd'hui que ce sont les *Trades-Unions* qui ont implanté le socialisme dans la Grande-Bretagne. Faut-il en conclure que les craintes que leur organisation inspirait à Le Play avaient leur raison d'être?

GEORGES BOURGAREL.

LES CHEMINS AUTRICHIENS

L'acte d'arbitraire contre lequel les porteurs d'obligations 3 0/0 des *Chemins Autrichiens* cherchent à se défendre en ce moment ne constitue pas seulement une violation de droits qu'on pouvait considérer comme acquis, c'est encore une manœuvre antifrançaise. C'est surtout une spéculation.

C'est une manœuvre antifrançaise, disons-nous. En effet, nous possédons en France au moins un million d'obligations 3 0/0. Comment ces obligations ne portent-

elles pas l'affirmation formelle qu'elles seraient exemptes d'impôts ? C'est parce que, à l'époque de leurs émissions, on pouvait considérer la Société comme une Compagnie française, et que, par conséquent, les porteurs n'avaient pas à prendre de précautions contre eux-mêmes. Les autres catégories d'obligations ont été émises à l'étranger, et la, les précautions ont été bien prises. De telle sorte que, le jour où l'élément français a été éliminé du Conseil central, tout le monde se trouvait protégé, sauf les porteurs français. La manœuvre a consisté tout d'abord à fermer l'administration à nos compatriotes. On y a réussi facilement : d'aucuns disent trop facilement.

Quant à la spéculation, elle consiste en ceci :

La question de savoir si les obligations 3 0/0 supporteront ou ne supporteront pas l'impôt se double de cette autre question : les deux millions de francs que représente cet impôt seront-ils pris ou non sur le dividende ? et, par conséquent, augmenteront-ils ou diminueront-ils la valeur du revenu de l'action ? Il est facile de conclure. La première hypothèse avait nécessairement pour conséquence une baisse, qui devait faire place à la hausse le jour où l'on verrait la possibilité de ne pas toucher au dividende. Les choses se sont exactement passées ainsi. Nous ajouterons que cette spéculation a été le corollaire d'une autre opération analogue sur le Crédit foncier d'Autriche, et qu'elle aurait été menée par une personnalité financière autrichienne très en vue : on nomme tout haut, en effet, M. le chevalier de Taussig, président du Conseil des Chemins Autrichiens, et on ajoute qu'il agissait de concert, et un peu sous l'inspiration de M. Blanchard, qui est mort récemment réfugié à Vienne.

La question est donc de savoir si on a le droit de dépouiller des obligataires du dixième de leur revenu pour permettre à des spéculateurs de faire une lucrative opération. La question est aussi de savoir si on peut prendre à des prêteurs dix pour cent de l'intérêt fixe qui leur a été consenti pour grossir le dividende d'actionnaires très intéressants, à coup sûr, mais qui, comme actionnaires, participent aux bonnes et aux mauvaises chances de l'entreprise et n'ont pas droit à un rendement fixe. Ces deux questions se posent d'une manière générale, et en dehors du point de droit particulier, en dehors de « l'espèce » la réponse n'est pas douteuse.

Sur le terrain de la légalité, nous observerons tout d'abord que, par la façon dont elles ont été émises, les obligations 3 0/0 constituent un véritable emprunt extérieur. Il est de règle que si quelque inégalité peut être admise entre des créanciers extérieurs et des créanciers intérieurs, c'est au profit des premiers. Or, ici, la situation est renversée, et ce sont les seconds qui gardent tous les avantages.

Maintenant, à défaut d'un texte précis, on peut invoquer tout un ensemble de circonstances qui, groupées, permettent de battre en brèche le droit strict que la Compagnie prétend avoir de dépouiller les obligataires français. Nous en avons indiqué quelques-unes au cours de la campagne ; nous les résumons en y ajoutant des arguments nouveaux.

Tout d'abord, il y a possession d'état, puisque, à l'époque de la première émission, il y avait un impôt et que les obligations ne l'ont jamais supporté et qu'elles en sont toujours exemptes depuis 37 ans.

Ensuite, nous relevons une déclaration faite dans le sens de l'immunité par M. Joubert, en 1886. On répond, il est vrai, qu'il n'en subsiste pas de trace *officielle*. C'est exact, mais il en subsiste des traces dans le journal le *Pester Lloyd*. Or, si la déclaration a été téméraire ou contraire aux conventions, la publicité du *Pester Lloyd* est assez grande pour que les intéressés aient pu en avoir connaissance et formuler un démenti.

D'autre part, dans l'acte de concession du réseau supplémentaire, nous trouvons, à propos d'obligations nouvelles absolument assimilables, les paragraphes suivants :

§ 17

« La Société est autorisée à se procurer le capital nécessaire à l'exécution du nouveau réseau par la création d'obligations au capital nominal de 500 fr. (200 florins valeur autrichienne en argent) rapportant 15 fr. d'intérêt et remboursables pendant la durée de la concession à partir du 1er janvier 1871 par amortissement annuel ordinaire.

« Le gouvernement garantit à la Société une annuité égale à l'intérêt et à l'amortissement des obligations émises, nécessaire pour réaliser le capital consacré à l'établissement du nouveau réseau.

§ 20

« Tous les impôts fonciers ou autres analogues : *impôt du revenu et frais de timbre* de coupons des obligations à émettre pour le nouveau réseau, comme aussi les droits à payer en France pour la cote à la Bourse de Paris de ces obligations, *seront comptés dans les frais d'exploitation.*

« La Société n'est pas soumise à l'impôt du revenu pour les avances que le gouvernement aurait à lui faire en exécution de la garantie. »

Mais le point capital, c'est la déclaration suivante faite par M. le baron de Wodianer au cours du rapport présenté par lui à l'assemblée générale du 18 juillet 1872 qu'il présidait :

« Par la convention du 1er décembre 1866 avec le gouvernement autrichien, le montant de la garantie d'intérêt affectée à l'ancien réseau de la Compagnie a été porté à 5.200.000 florins, valeur autrichienne en argent, soit 13 millions de francs.

« Par l'acte de concession du chemin de fer de Temesvar à Orsova, la garantie de l'ancien réseau se trouvera augmentée de un million de florins en argent, ce qui porte la garantie totale à 6.200.000 florins, soit 15.000.000 de fr.

« Cette disposition nous donne la faculté d'émettre une série nouvelle des anciennes obligations 3 0/0 jouissant comme toutes les séries antérieures d'une garantie d'Etat égale au montant *intégral* des intérêts et de l'amortissement.

« Nous vous proposons, en conséquence, d'émettre une 9e série d'obligations 3 0/0 faisant suite à celle du 1er octobre 1869 jusqu'à concurrence du capital de la nouvelle somme que nous est garantie. »

Puisqu'on prétend ergoter sur l'absence des textes et la valeur des mots pour dépouiller les obligataires, nous avons nous aussi le droit d'invoquer des mots. Il n'y en a qu'un dans ce rapport mais il est formel : c'est le mot *intégral*. Nous ne voyons pas comment on pourrait torturer le sens de la phrase au point de lui faire signifier que les obligataires ne toucheront pas l'*intégralité* de leur coupon.

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, le *Crédit Mobilier* qui, comme établissement émetteur, a pris en main la cause des porteurs, poursuit sa procédure par une série de mises en demeure et de constatations. L'affaire est portée à la fois devant les tribunaux français et devant les tribunaux de Vienne. Actuellement, on introduit une instance tendant à faire désigner par le curateur un certain nombre d'institutions de crédit chargées de recevoir les obligations déposées par les porteurs poursuivants. Les titres seraient centralisés dans un de ces établissements qui, par son importance, le nombre et l'organisation de ses succursales, est tout désigné pour cette mission, dont il offre, d'ailleurs, de se charger gratuitement. Etant donné l'activité déployée par le Crédit Mobilier, on peut espérer qu'une solution interviendra à bref délai. Mais en attendant, il était bon de dire la vérité sur le point de départ d'une affaire où des intérêts français considérables sont lésés pour permettre à quelques personnalités étrangères une spéculation aussi fructueuse que peu loyale.

GEORGES PRICE.

Le manque d'espace nous oblige à remettre au prochain numéro la suite de « l'Etude sur la législation du travail en Suisse. »

Informations Économiques et Financières

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Depuis le 14 septembre présent mois, les actions de jouissance de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, actuellement au nombre de 70.664, qui sont déjà inscrites à la première partie du Bulletin de la Cote, au comptant, seront admises aux négociations à terme.

La Rentrée des Chambres. — On dit que la rentrée du Parlement aura lieu soit le 11, soit le 18 octobre.

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	8 septembre	15 septembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 8 sept. / 15 sept.		
Or .... 1.672.894.656 / 1.673.476.084 ; Argent... 1.294.491.193 / 1.291.108.351 — 2.967.385.849 / 2.964.584.436	2.967.385.849	2.964.584.436
Effets échus hier à recevoir ce jour....	32.500	17.485
Portefeuille Paris { Effets Paris........	153.159.112	174.330.071
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales...........	270.659.858	265.908.402
Avances sur lingots à Paris............	28.082.100	25.947.100
Avances sur lingots dans les succursales	9.142.672	9.142.672
Avances sur titres à Paris.............	123.283.539	122.634.027
Avances sur titres dans les succursales	162.744.621	159.462.943
Avances à l'Etat.......................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve...................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....................	99.625.442	99.625.442
Rentes immobilisées....................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..............	9.369.062	9.369.063
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..............	2.898.037	3.036.683
Emploi de la réserve spéciale..........	9.907.444	9.907.444
Divers.................................	100.454.486	100.113.756
Total............	4.193.725.474	4.201.060.277
PASSIF		
Capital de la Banque...................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.......................	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation.......	3.077.544.565	3.111.312.665
Arrérages de valeurs déposées..........	16.891.293	15.757.793
Billets à ordre et récépissés..........	43.016.315	42.985.264
Compte courant du Trésor, créditeur...	291.373.352	302.592.210
Comptes courants de Paris..............	426.554.308	396.246.617
Comptes courants dans les succursales.	62.315.973	59.731.374
Dividendes à payer.....................	3.157.864	3.052.104
Escompte et intérêts divers............	3.475.090	3.720.670
Réescompte du dernier semestre.......	910.847	910.847
Divers.................................	41.970.357	38.235.221
Total............	4.193.725.474	4.201.060.277

Comparaison avec les années précédentes

	20 sept. 1888	19 sept. 1889	18 sept. 1890	17 sept. 1891	15 sept. 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.549.2	2.868.0	2.962.0	2.963.6	3.111.3
Encaisse............	2.307.9	2.595.5	2.540.8	2.602.6	2.964.5
Portefeuille........	552.5	490.9	516.2	553.3	440.2
Avances aux partic.	258.1	269.8	251.7	291.1	317.1
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	305.9	282.3	158.3	261.5	302.5
— part...	358.8	445.7	334.7	386.6	455.9
Taux d'Escompte...	2 ½ 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0
Prime de l'or.......	4 0/00	1 ½ 0/00	2 0/00	6 0/00	1 ½ 0/00
Bénéfices nets......	990.0	1.100.2	1.354.6	2.440.0	683.9

RÉSUMÉ COMPARATIF des Importations et Exportations par catégories pour les huit premiers mois des dix dernières années (1883-1892).

IMPORTATIONS (en milliers de francs)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	March. diverses	Total des import.	Or, arg. et billon
1892	1.521.468	430.374	1.077.851	103.644	3.133.337	399.890
1891	1.606.566	423.728	971.620	78.383	3.080.297	418.675
1890	1.569.200	406.052	928.637	81.800	2.985.689	178.229
1889	1.456.641	391.162	936.819	82.463	2.867.085	333.126
1888	1.325.498	358.699	965.347	72.064	2.721.608	185.590
1887	1.276.635	353.669	888.270	74.151	2.590.725	203.273
1886	1.329.158	351.736	954.492	69.145	2.704.531	366.602
1885	1.383.806	392.629	913.291	60.381	2.750.107	344.253
1884	1.458.354	423.424	892.762	77.987	2.852.527	153.248
1883	1.499.307	482.925	1032.462	89.650	3.104.354	105.562

EXPORTATIONS (en milliers de francs)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	March. diverses	Total des export.	Or. arg. et billon
1892	469.485	1.164.822	485.681	234.683	2.354.731	147.623
1891	434.947	1.187.329	454.406	167.134	2.243.816	209.443
1890	507.844	1.253.693	521.331	136.899	2.419.767	141.856
1889	517.145	1.188.684	489.055	138.127	3.333.011	128.668
1888	449.044	1.045.284	418.398	124.148	2.036.874	182.277
1887	436.300	1.064.230	426.763	117.280	2.044.573	223.361
1886	411.901	1.160.449	435.038	104.311	2.051.699	152.400
1885	392.066	1.052.578	462.799	93.042	2.000.485	187.579
1884	405.805	1.000.913	476.585	81.844	1.965.147	69.715
1883	430.326	1.151.160	527.325	81.551	2.190.272	154.148

RÉSUMÉ des perceptions opérées par le service des douanes et le service des contributions indirectes pendant les 8 premiers mois des années 1892, 1891 et 1890.

DÉSIGNATION	1892	1891	1890
Service des Douanes :	Mille fr.	Mille fr.	Mille fr.
Droits de douanes à l'importation......	275.099	235.217	225.460
— — à l'exportation......	»	»	»
— de statistique................	4.564	4.731	4.681
— de navigation.................	5.662	5.901	5.546
— et produits divers de douanes....	3.424	3.551	3.233
Taxe de consommation des sels........	12.396	12.006	11.345
Total.................	301.145	261.406	250.265
Service des contribut. indirectes :			
Boissons et droit de fabr. des bières....	298.165	291.906	284.149
Sels................................	6.938	7.198	7.337
Sucre indigène (droit de fabrication)...	95.050	84.492	61.742
Droits divers et rec. à diff. titres.......	79.206	88.633	94.555
Vente des tabacs....................	247.705	245.012	243.922
— des poudres..................	5.727	5.702	5.981
— des allumettes...............	14.660	14.415	»
Total.................	747.451	737.358	697.686
Total général des perceptions..	1048.596	998.704	947.951
A déd. les dép. p. primes ou drawbacks.	77	74	91
Reste acquis au Trésor.........	1048.524	998.690	947.860

Il résulte de ces chiffres que, pendant les huit premiers mois de l'année 1892, les perceptions opérées par le service des douanes et les contributions indirectes, ont été supérieures de 49.834 milliers de francs à celles de la période correspondante de 1891. Les douanes entrent dans ce total pour 39 millions 739.000 francs et les contributions indirectes pour 10 millions 093.000 fr.

RÉSUMÉ de la navigation de la France pendant les 8 premiers mois des années 1891 et 1892 *(navires chargés)*

	ENTRÉE				SORTIE			
	1892		1891		1892		1891	
Navires français	Nomb de navir.	Ton.	Nomb de navir.	Ton.	Nomb de navir.	Ton.	Nomb de navir.	Ton.
Avec colonies et possessions françaises	1.334	(mill.) 930	1.348	(mill.) 945	1.383	(mill.) 989	1.309	(mill.) 919
Grande pêche.......	146	12	248	18	459	52	575	70
Etranger :								
Pays d'Europe......	3.351	1.135	3.455	1.260	2.906	1.040	3.215	1.202
— hors d'Europe.	545	786	557	780	526	726	574	810
Total..........	5.376	2.865	5.608	3.004	5.274	2.807	5.673	3.002
Navires étrang.								
Avec colonies et possessions françaises	178	105	216	141	74	34	100	58
Etranger :								
Pays d'Europe......	10.000	4.121	11.276	4.665	8.025	2.629	8.691	3.045
— hors d'Europe.	1.297	1.714	1.431	1.825	381	529	414	551
Total..........	11.475	5.940	12.923	6.631	8.480	3.193	9.205	3.655
Total général.......	16.851	8.805	18.531	9.636	13.754	6.001	14.878	6.658

La période des huit premiers mois de 1892 a donné lieu à une diminution dans l'entrée des navires dans les ports français. Ceux-ci ont reçu 1.680 navires de moins que pendant la période correspondante de 1891, et le tonnage a subi une réduction de 831 milliers de tonneaux. Pendant la même période de 1892 les sorties de navires ont été inférieures de 1.124, et le tonnage emporté a diminué de 657 milliers de tonneaux.

MÉTAUX PRÉCIEUX. — Importations et Exportations des Métaux précieux pendant les huit premiers mois des années 1890-1891-1892 (Valeur en milliers de francs).

Matières	IMPORTATIONS (milliers de fr.) 1892	1891	1890	EXPORTATIONS (milliers de fr.) 1892	1891	1890
Or en lingots.........	73.293	105.404	41.370	12.991	15.466	12.719
Or monnayé..........	228.268	202.444	49.261	63.044	109.090	69.049
Argent en lingots....	18.304	22.297	12.276	17.832	3.448	11.655
Argent monnayé.....	79.950	88.476	75.288	52.919	81.167	48.430
Monnaie de billon....	72	52	32	835	270	1
Totaux....	399.890	418.675	178.229	147.622	209.442	141.856

Pendant les huit premiers mois de l'année 1892, le stock d'Or en France s'est augmenté de 225.526.000 francs, dont environ 39 millions pour le seul mois d'août. Le stock d'Argent, qui gagnait fin juillet 26 millions 814.000 fr., a augmenté ce gain de 1.689.000 francs en août, ce qui porte le surplus des huit premiers mois à 28.503.000 fr. Bien entendu, ces chiffres ne comprennent, pour l'or surtout, qu'une faible partie des sommes réellement importées. — Billon. Pendant les sept premiers mois, les sorties ont été supérieures aux entrées de 763.000 francs.

Ces résultats continuent à être excellents pour la richesse de la France.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 26 août au 1er septembre (35e semaine)
(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1892	1891	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	1891	Différence pr 1892
Etat	2.665	833	795	21.371	23.993	+ 377.»
Paris-Lyon-Méditer.	8 364	7.357	7.558	227.562	229.407	— 1.844.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	93	93	2.980	3.010	— 30.»
— Chemins Algériens..	513	256	275	5.883	6.230	— 346.»
Nord	3.629	3.706	3.852	121.816	120.678	+ 1.138.»
Ouest	4.993	3.132	3.357	96.270	95.528	+ 742.»
Orléans..................	6.432	3.486	3.563	111.957	109.467	+ 2.490.»
Est	4.691	2.941	2.957	94.023	93.842	+ 181.»
Midi	3.045	2.178	2.212	58.291	59.670	— 1.378.»
Est-Algérien..........	897	222	207	4.110	4.205	— 94.»
Bône-Guelma voie larg.	534	115	112	2.566	2.596	— 30.»
— voie étroite	128	5	12	211	250	— 39.»
Ouest-Algérien.......	296	45	59	1.782	1.680	+ 102.»
Arzew à Kralfallah..	214	32	28	931	870	+ 60.»
Médoc..................	101	29	30	742	734	+ 8.»

Chemins de fer Portugais. — Voici le procès-verbal par lequel les Comités, après plusieurs séances, ont formulé leurs résolutions :

« 1° Les Comités ayant pris connaissance des rapports des membres de la Commission d'examen, MM. Lhomme et Flament, pour la partie financière, et MM. Ferré et Fillippi, pour la partie technique, après avoir comparé et discuté les chiffres et rapproché les évaluations, ont arrêté les bases d'un résumé d'ensemble à établir d'après les éléments ci-dessus.

« Le rapporteur chargé de préparer ce travail en soumettra la forme définitive à chacun des Comités dans le plus bref délai. Les Comités tiendront ce rapport à la disposition des intéressés.

« 2° Les Comités, après un échange de vues sur la situation réelle de la Compagnie, et sur les moyens et démarches nécessaires pour une reconstitution, ont décidé d'entamer aussitôt que possible les pourparlers avec les différents groupes d'intéressés, afin d'arriver à établir un plan définitif de reconstitution.

« 3° Les Comités, considérant qu'aucune solution pour le réglement de la situation des obligataires et créanciers ne peut intervenir sans avoir au préalable reçu l'assentiment des créanciers et qu'aucun accord n'est encore établi, ont décidé de s'adresser à la Compagnie pour demander que l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoqués pour le 1er octobre prochain, soit ajournée à une date à fixer ultérieurement, se réservant de protester, au cas où elle aurait lieu à cette date, contre toute décision qui serait contraire à l'intérêt des créanciers.

« Paris, le 4 septembre 1892.

« Pour le Comité de Paris : Tony Chauvin.

« Pour le Comité de Lyon : A. Courtois.

« Pour le Comité allemand : H. Hohenemser, J. Andréas. »

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse

Opérations du 1er au 15 septembre 1892

Reçu des déposants :

A Paris	698 versts	(dt 71 nouv.)	178.374 53
Dans les départements.	9.605 —	407 —	379.371 51
Ensemble ...	10.303	478	557.746 04

Payé aux déposants :

Arrérages de rentes viagères............ 1.228.547 41

Payé à leurs héritiers :

Remboursements de capitaux réservés... 365.177 56

Ensemble...................... 1.593.724 97

Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à .... 52.277 »
aux noms de 678 parties.

Le total des rentes viagères est de... 32.625.249 »
réparties entre 186.518 titres.

La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs... 649.076 62

Elle a placé :

En obligations départementales et communales 1.027.346 46

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le relevé des opérations concernant les Caisses d'épargne ordinaires, du 1er au 10 septembre 1892 :

Dépôts de fonds.................. 5.667.533 69
Retraits de fonds................ 3.765.847 91

Excédents de dépôts. 1.901.685 78

L'excédent de dépôts du 1er janvier au 10 septembre 1892 s'élève à 55.162.009 fr. 05.

Capitaux employés en achats de rentes du 1er au 10 septembre 1892 :

1° Pour placement des excédents de dépôts, et, en outre, des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des caisses d'épargne ordinaires, 3.012. 445 fr. 60;

2° Pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 248.350 fr. 50.

Comptoir de l'Industrie Linière. — Les actionnaires de la Société « Le Comptoir de l'Industrie Linière », réunis en assemblée générale ordinaire, le 30 août 1892, ont voté, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

1° L'approbation des comptes présentés par la Gérance pour l'exercice clos le 30 juin dernier;

2° La fixation du dividende, pour 1891-1892, à 33 fr. pour l'année, par action, sur lesquels 12 fr. 50 ont été payés le 1er avril dernier, le solde de 20 fr. 50 sera payé le 1er octobre prochain.

L'assemblée a, en outre, à l'unanimité, réélu MM. Neveu et Denisane membres du Conseil de surveillance et nommé pour deux ans M. Emile Raimbert, membre du Conseil de surveillance, en remplacement de M. Hurissel, décédé.

Société anonyme de la Grande Distillerie E. Cusenier fils aîné et Cie. — Les actionnaires de la Société de la Grande Distillerie E. Cusenier fils aîné et Cie sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle pour le mercredi 12 octobre prochain, au siége social, à deux heures.

Ont droit d'assister à l'assemblée tous les actionnaires propriétaires de 5 actions au moins, qui ont déposé leurs titres au siége social, cinq jours au moins avant l'époque fixée pour la réunion (art. 47 des Statuts).

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 1er janvier au 31 août..	52.560.000	57.620.000
Du 1er au 10 septembre....	1.970.000	2.400.000
Du 11 septembre	190.000	200.000
Du 12 septembre	110.000	130.000
Du 13 septembre	190.000	230.000
Du 14 septembre	210.000	130.000
Du 15 septembre	230.000	390.000
Du 16 septembre	110.000	300.000
Du 1er janvier au 16 sept. .	55.570.000	61.400.000

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

La semaine a été calme et la liquidation s'est effectuée avec facilité, comme on pouvait d'ailleurs s'y attendre, étant donné le petit nombre et le peu d'importance relatif des affaires traitées. Toutefois, il y a eu un peu de réaction. C'est ce qu'on appelle le « tassement » des cours. Cet euphémisme sert à désigner le mouvement de réaction qui suit naturellement une période de hausse, et qui, en dehors de toute autre cause accidentelle, résulte logiquement des réalisations. On aime assez, à la Bourse, les comparaisons qui font images, l'idée de tassement entraîne avec elle l'idée de consolidation. Dire que les cours se tassent, c'est dire en résumé qu'ils subissent un léger mouvement de baisse, mais que ce mouvement va s'arrêter pour faire place à la hausse. Nous en acceptons l'augure d'autant plus volontiers qu'il n'y a dans l'air aucune menace capable d'inspirer des inquiétudes.

Rentes françaises. — Nos fonds d'Etat ont naturellement subi le contre-coup de cette tendance, mais dans une mesure très faible. Il est évident d'ailleurs que, aux cours atteints aujourd'hui, la hausse ne peut pas être continue, et que des fluctuations sans grande importance, mais inévitables, doivent marquer les étapes. Le 3 0/0 est à 99 67, coupon détaché, contre 100 67. En tenant compte de la valeur du coupon l'écart est de 0 25. L'*Amortissable* est à 100 37 au lieu de 100 50. Seul, le 4 1/2 fait un pas en avant à 106 02 contre 105 85. Le *Tunisien* cote 495 contre 496 au 10 septembre.

Sociétés de Crédit françaises. — La *Banque de France* continue à être influencée par la diminution des ses bénéfices : ceux de la semaine au 15 septembre s'élèvent à 245.000 fr. La circulation des billets est en augmentation de 33 millions 1/2. L'encaisse argent a diminué de 3.382.000 fr. L'encaisse or a augmenté de 581.000 fr. On cote l'action 4.060 fr.

La *Banque d'Escompte* recule de 222 50 à 216 25. La *Banque de Paris* est stationnaire, mais avec bonne tendance à 672 50. La *Compagnie Algérienne* reste sans changement à 485. Le *Comptoir National d'Escompte* est bien tenu à 510. Le *Crédit Foncier* subit un arrêt momentané à 1.120. Dans sa séance de mardi dernier, le Conseil a autorisé pour 2.867.000 francs de prêts fonciers et pour 732.050 fr. de prêts communaux, soit au total 3.599.550 fr. de prêts nouveaux.

Le *Crédit Industriel et Commercial* est à 551. Son dernier bilan au 30 août, accuse un accroissement de 9 millions dans le chiffre des affaires par rapport au mois précédent. Le *Crédit Lyonnais* est très bien tenu à 805. On dit que des pourparlers sont engagés entre cet établissement et le Gouvernement du Chili pour l'émission d'un emprunt de 45 millions de francs. Le *Crédit Mobilier* reprend à 140 contre 132 50 la semaine dernière. Nous avons dit déjà que la baisse qui s'est fait sentir jusqu'ici était absolument injustifiée, eu égard à la valeur intrinsèque des actions.

La *Société Générale* varie peu à 485. La *Banque Parisienne* est un peu faible à 398 75. Son assemblée générale a lieu au moment même où nous écrivons : c'est dire que nous n'en avons pas encore les résultats.

Chemins de fer Français. — Comme nous le faisions prévoir dans notre dernière *Revue*, l'épidémie régnante a continué à exercer la plus fâcheuse influence sur les recettes de nos Chemins de fer. La moins-value qui frappe toutes nos lignes, à l'exception seulement des Chemins de fer de l'État, s'élève à près de 700.000 fr. Malgré tout, il y a encore une plus-value de 1.333.000 francs depuis le commencement de l'année; mais il ne faudrait pas qu'on se retrouvent en présence de deux semaines comme celle-ci. Il est juste de constater d'ailleurs que les cours des actions n'en ont pas souffert, et que nous avons au contraire à enregistrer une hausse presque générale, sauf sur les *Chemins Algériens*. Le *Bône à Guelma* s'inscrit à 725 au lieu de 730, et l'*Est-Algérien* à 606 au lieu de 610.

Nous retrouvons l'*Est* à 941 au lieu de 942. Le *Paris-Lyon-Méditerranée* à 1.555 au lieu de 1.542. Le *Midi* à 1.330 au lieu de 1.325; le *Nord* à 1.933 75. L'*Orléans* à 1.613 75 au lieu de 1.594. L'*Ouest* à 1.110 au lieu de 1.105, et le *Sud de la France* à 511 au lieu de 510.

Sociétés Industrielles Françaises. — La *Compagnie Parisienne du Gaz* est ferme à 1.485. La *Compagnie Transatlantique* regagne une partie de ce que lui avait fait perdre le choléra. Le Consul général des *Etats-Unis* procède, à Cherbourg, à une enquête personnelle pour s'assurer que la ville est indemne. Le résultat de ces investigations n'étant pas douteux, on peut compter sur la suppression des quarantaines préjudiciables aux intérêts de la Compagnie; l'action est à 595, quant aux *Messageries Maritimes*, elles n'ont pas été influencées jusqu'ici. L'action est stationnaire, mais ferme, à 687 50. Pas de variation sur les *Omnibus* à 1.045. Les *Voitures* s'avancent à 700 contre 695. Le *Panama* recule à 21 75 contre 23 75; l'abondance des sauveteurs ne lui réussit pas. Il est juste d'ajouter que tous les projets dont on parle restent dans un tel vague que le public finit par ne plus y croire beaucoup. Le *Suez* perd dix francs à 2.710. La *Dynamite* fait un bond en avant et gagne 42 fr. sur le cours de la semaine dernière à 422 50.

Les *Téléphones*, qui viennent de terminer avec succès la pose des câbles de Marseille à Oran, s'inscrivent à 470 contre 465.

Sociétés étrangères diverses. — La *Banque Ottomane* s'avance de 580 à 592 50. Le *Crédit Foncier d'Autriche* recule de 1.087 50 à 1.083. Sur les autres valeurs de ce groupe, les variations sont insignifiantes ou nulles. Nous noterons, seulement, la hausse des actions des *Chemins Autrichiens* à 641 contre 631. Les lecteurs de l'*Economiste Européen* trouveront, aux *Questions du jour*, un article qui donne la raison, ou plutôt qui explique le mécanisme de cette hausse. Enregistrons également le cours de 80 fr. des *Chemins Portugais*. On trouvera également, aux *Informations*, le texte de la résolution des Comités.

Le *Madrid à Saragosse* est ferme à 191 25.

Fonds d'Etats étrangers. — Les *Consolidés Anglais* restent à 97 60, soit une différence de 5 centimes en moins sur le cours de la semaine dernière. L'*Autriche 4 0/0 or* s'inscrit à 99 20 contre 99 50. Les *Fonds Brésiliens* sont bien tenus, et leur hausse s'accentue. Des correspondances diverses s'accordent en effet, à présenter sous un jour meilleur la situation financière de la nouvelle république. Le 4 1/2 1888 passe de 64 50 à 68, et le 4 0/0 1889 de 62 05 à 64 20.

Les *Fonds Egyptiens* varient peu, à l'exception de la Daïra-Sanieh, qui recule de 75 centimes à 100. L'*Extérieure Espagnole*, après diverses fluctuations, clôture à 5 40, contre 5 30. Les *Emprunts Helléniques* ont été, eux aussi, assez mouvementés. Nous retrouvons le 5 0/0 1881, à 333 contre 331 25, et le 4 0/0 1887 à 285 50 contre 276. L'*Italien*, très soutenu par les nouvelles relatives aux exportations italiennes, s'avance de 92 32 à 93 57. Le *Portugais* est à 23 77 contre 23 90, sans mouvements importants.

Les *Tabacs* sont fermes à 368 75.

Les différents emprunts russes sont absolument stationnaires; les Fonds Ottomans varient les uns dans un sens, les autres en sens contraire. Nous trouvons la *Dette* et les *Douanes* en hausse, la première à 21 90, la seconde à 475, tandis que les Consolidations perdent 5 fr. 25 à 386 25 et les Priorités 3 75 à 437 50.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 20 août	27 août	3 sept.	10 sept.	17 sept.
Millions	Francs															
15215	456.483.140		**3 0/0 Perpétuel**	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	99 97	99 52	100 50	100 67	99 67
4061	121.831.905		**3 0/0 Amortissable**	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	100 »	99 60	100 25	100 50	100 37
6789	305.540.303		**4 1/2 1883**	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	105 50	105 50	105 65	105 85	106 02
26066	883.855.348															
396.386	obl. de 500 f.		**Tunis** 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	489 25	437 50	492 25	496 »	495 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	**SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES** (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	**Banque de France,** nom.	146 »	156 »	161 »	16562	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	4180 »	4195 »	4150 »	4110 »	4060 »
128.980	500	250	**B. d'Escompte de Paris**	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	235 »	215 »	225 »	222 50	216 25
125.000	500	500	**B. de Paris** et **Pays-Bas**	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	660 »	660 »	681 25	670 »	672 50
50.000	500	250	**Banq. Transatlantique**	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	412 »	400 »	422 50	420 »	415 »
30.000	500	500	**Compagnie Algérienne**	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	485 »	485 »	485 »	485 »	485 »
160.000	500	250	**Compt. Nat. d'Esc.,** nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	512 50	508 75	510 »	508 75	510 »
341.000	500	500	**Cr. Fonc. de France,** —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1116 25	1110 »	1125 »	1130 »	1120 »
120.000	500	125	**Cr. Indust.** et **Comm.** —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	550 »	550 »	555 »	550 »	551 »
400.000	500	250	**Credit Lyonnais**	17 50	25 »	30 »	12 50	667 50	740 »	800 »	782 50	806 25	801 25	807 50	803 75	805 »
60.000	500	500	**Crédit Mobilier**	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	147 50	142 ..	137 50	132 50	140 »
240.000	500	250	**Société Générale,** nom.	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	476 25	482 50	485 »	487 50	485 »
50.000	[illegible]	500	**Banq. Intern. de Paris**	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	395 »	393 50	388 »	392 »	392 »
50.000	500	500	**B. Parisienne nouvelle**	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	390 »	388 »	391 25	400 »	398 75
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	**Bône-Guelma**	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	730 »	733 »	729 »	730 »	725 »
50.000	500	500	**Est-Algérien**	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	592 »	600 »	615 »	610 »	606 »
584.000	500	500	**Est**	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	945 »	943 »	940 »	942 »	945 »
800.000	500	500	**Paris-Lyon-Méditerr.**	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1538 75	1535 »	1540 »	1542 50	1555 »
250.000	500	500	**Midi**	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1310 »	1320 »	1325 »	1325 »	1330 »
525.000	400	400	**Nord**	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1890 »	1887 50	1892 50	1903 75	1933 75
300.000	500	500	**Orléans**	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1585 »	1590 »	1580 »	1594 »	1613 75
300.000	500	500	**Ouest**	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1090 »	1100 »	1100 »	1105 »	1110 »
40.000	500	500	**Sud de la France**	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	505 »	495 »	500 »	510 »	511 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	**Mag. Gén. de Paris**	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	549 »	550 50	552 50	552 50	552 50
336.000	250	250	**Cie Par. du Gaz** (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1468 50	1468 75	1480 »	1480 »	1485 »
80.000	500	500	**Cie Gén. Transatlantique**	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	583 75	575 »	600 »	596 25	595 »
120.000	500	500	**Messageries Maritimes**	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	685 »	685 »	685 »	685 »	687 50
34.000	500	500	**Omn. de Paris** (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1049 »	1048 »	1049 »	1047 »	1045 »
85.000	500	500	**Voitures à Paris** (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	700 »	692 »	697 50	695 »	700 »
590.000	500	500	**Canal de Panama**	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	25 »	25 »	22 50	23 75	21 75
223.398	500	500	**Canal de Suez**	78 22	89 38	91 05	11213	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2752 50	2736 25	2745 »	2720 »	2710 »
40.000	500	500	**Dynamite** (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	390 »	390 »	387 »	380 »	422 50
84.000	500	500	**Teleg. Paris-New-York**	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	100 »	98 75	100 »	95 »	95 »
50.000	500	500	**Téléphones**	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	473 75	455 »	470 »	465 »	470 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	2000	2000	**B.I.R.P. Pays-Autrich.**	22 50	25 »	14 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	485 »	480 »	480 »	482 50	487 50
500.000	500	250	**B. Impér. Ottomane**	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	575 »	568 75	580 »	580 »	592 50
120.000	500	200	**Cr. Fonc. d'Autriche**	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1091 25	1085 »	1085 »	1087 50	1085 »
60.000	500	125	**Cr. Fonc Egyptien**	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	473 75	471 50	475 »	478 75	485 »
[illegible]	»	»	**Cr. Mob. Espagn.** (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	85 »	84 »	85 50	85 »	83 75
48.000	500	500	**Gaz de Madrid**	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	215 »	211 »	215 »	215 »	215 »
[illegible]	500	500	**Chemins Andalous**	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	340 »	330 »	350 »	342 »	340 »
550.000	500	500	**Autrichiens-Hongrois**	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	652 50	647 50	640 »	635 »	641 »
750.000	500	500	**Sud de l'Autriche** (lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	230 »	228 75	230 »	218 75	223 75
120.000	500	500	**Méridionaux** (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	643 75	635 »	646 25	647 75	645 »
550.000	500	500	**Nord de l'Espagne**	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	340 »	176 25	175 »	172 50	187 50	178 75	178 75
70.000	500	500	**Portugais**	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	85 »	82 50	80 »	81 25	80 »
356.000	500	500	**Saragosse (Madrid à)**	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	193 75	186 25	195 »	188 75	191 25
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'am.		**FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS**													
529.477.984£			**Angleterre 2 3/4 0/0**	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 70	97 50	97 40	97 65	97 60
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	97 65	98 »	98 40	99 50	99 20
6 000 000			**Brésil 4 1/2 0/0 1888**	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	63 25	64 25	64 »	64 50	68 »
20 000 000			**— 4 0/0 1889**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	60 75	60 95	60 85	62 05	64 65
364 958			**Egypte** (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	443 75	490 »	98 75	100 »	100 20	100 75	100 75	101 »
3 047 912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	99 20	98 40	98 80	99 15	99 60
1.407.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	94 40	94 05	94 60	95 30	95 35
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	61 85	63 87	66 97	65 30	65 40
1.240 000	1936		**Cuba 6 0/0 1886**	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	462 »	462 50	467 50	465 [illegible]	465 »
341 000	1940		**— 5 0/0 1890**	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	[illegible]	421 »	421 25	440 »	423 »	425 »
240 000	1921		**Hellénique 5 0/0 1881**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	341 50	338 »	335 »	331 25	333 »
270 000	1962		**— 4 0/0 1887**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	340 »	303 75	287 »	281 »	287 »	276 »	285 50
792 000 000fl			**Hongrie 4 0/0 or**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	95 75	93 80	95 50	95 62	96 30
442 250 000			**Italie 5 0/0 (4.34 net)**	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 15	92 15	91 42	92 67	92 32	93 37
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	23 30	24 05	23 70	23 90	23 75
285 000	1926		**— 4 1/2 1891 (Tabacs)**	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	[illegible]	[illegible]	362 50	[illegible]	371 25	368 75
2.220.000			**Roumanie 5 0/0 1875**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	102 »	101 25	102 »	101 25	101 »
300 000 000r	1928		**Russie 5 0/0 1879** (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	[illegible]	67 20	67 70	67 90	67 75
150.000.000r	1960		**— 4 0/0 1880**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	96 40	[illegible]	96 15	97 »	97 15
1911.562.000	1970		**— 4 0/0 Consolidé**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	96 95	96 »	96 80	[illegible]	[illegible]
500 000 000	1974		**— 3 0/0 1891 or**	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 50	79 30	[illegible]	79 60	79 70	79 75
445 210	1992		**— 3 0/0** [illegible]	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	77 50	[illegible]	78 »	[illegible]	[illegible]
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 10	18 65	20 15	21 45	21 05	21 65	21 77	21 90
227 250	1931		**Consolidat. Ottom. 4 0/0**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	381 75	380 »	387 50	391 50	386 25
[illegible]	1931		**Priorités Ottom. 4 0/0**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	441 25	420 »	422 50	416 25	412 50	[illegible]	411 25	437 50
295 154			**Douanes Ottom. 5 0/0**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	475 »	465 »	465 »	461 25	460 50	458 75	[illegible]	471 25	475 »

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 16 septembre 1892.

Je vous ai déjà parlé longuement du projet de loi militaire, et je vous ai annoncé que la mise à exécution de ce projet ne coûterait pas moins de 80 millions de marks par an ; c'est l'évaluation la plus basse ; certaines personnes parlent de 100, de 150 et même de 180 millions de marks. Dans tous les cas, dès qu'on a su qu'on avait affaire à des augmentations aussi considérables des dépenses militaires, une vive émotion s'est manifestée dans le pays ; on peut affirmer que le projet de développer encore davantage les institutions militaires sera profondément impopulaire. Je vous ai fait remarquer, en effet, que les augmentations d'effectifs et de cadres constituent la partie la plus importante de la prétendue réforme, et que le service de deux ans n'y figurera même pas d'une manière explicite ; le Gouvernement, dans l'intention d'obtenir l'appui des partis libéraux, se bornera à prendre devant le *Reichstag* l'engagement de renvoyer les hommes dans leurs foyers au bout de deux ans de service actif. Mais la question des dépenses a une si grande importance qu'il est peu probable qu'aucun parti consente, en échange de ces déclarations, à accorder les ressources nouvelles nécessitées par la réforme. Déjà, les journaux libéraux font ressortir l'accroissement énorme des budgets de la guerre et de la marine et de la Dette publique depuis vingt ans. Il faut considérer, en outre, que l'Allemagne traverse une crise économique qui atteint aussi bien les classes aisées que les paysans et les ouvriers. Cette crise est due en partie aux mauvaises récoltes de 1890 et 1891, en partie à la fermeture de plusieurs importants marchés d'exportation et à des catastrophes financières ; mais elle est causée également par l'exagération des charges fiscales qui, dans un grand nombre de cas, paralyse la vie économique.

Quoi qu'il en soit, la misère des populations et la stagnation des affaires sont plus graves qu'elles ne l'ont jamais été depuis vingt ans, et un observateur impartial ne peut pas s'empêcher de constater que les ressorts sont trop tendus, et qu'on ne saurait, sans imprudence, demander de nouveaux sacrifices aux contribuables. L'Allemagne a, cette année, une bonne récolte ; les traités de commerce qu'elle a conclus récemment paraissent devoir favoriser l'exportation de ses produits à l'étranger ; mais ces influences bienfaisantes seront annihilées, et la crise ne fera qu'empirer si on exagère au lieu de le modérer le poids des charges fiscales.

Je vous ai déjà entretenu des difficultés parlementaires auxquelles va se heurter le Gouvernement ; sa conduite ambiguë en ce qui concerne le service de deux ans a permis de supposer qu'il avait l'intention de jouer les libéraux ; s'il veut faire voter ses projets par le *cartel noir*, c'est-à-dire par l'alliance clérico-conservatrice, les catholiques auront des exigences qu'il ne pourra satisfaire ; aussi l'accuse-t-on de vouloir duper aussi le Centre, en promettant à ce parti l'école confessionnelle, et en ajournant l'exécution de cette réforme jusqu'au moment des nouvelles élections. S'il en est ainsi, il faudrait conclure que le Gouvernement allemand est aux prises avec des difficultés encore plus grandes qu'on ne le soupçonne, car on sait depuis longtemps qu'en matière de politique, le machiavélisme est le plus mauvais des systèmes.

Dans tous les cas, on ne tardera pas à être fixé définitivement sur la teneur du projet de loi militaire ; le comte de Caprivi l'a communiquée hier à ses collègues du Cabinet ; d'autre part on a appris que l'Empereur tient beaucoup à l'introduction de cette réforme, de sorte qu'il est fort probable qu'elle sera discutée dès la prochaine convocation du Reichstag, en octobre.

On constate une notable amélioration dans l'épidémie de choléra, qui a causé de si grandes pertes à Hambourg ; les descriptions que les témoins oculaires font de la détresse dans cette ville sont vraiment effrayantes.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	7 sept.	Dif. 31 août	7 sept.	Dif. 31 août
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots........	958.625	— 10.282	934.721	— 5.426
Billets du Trésor..............	26.105	— 209	23.177	+ 573
Billets d'autres banques	7.955	— 2.643	8.274	— 1.677
Lettres de change............	503.335	— 10.103	475.285	— 21.510
Prêts sur titres..............	90.143	— 3.731	94.403	+ 1.433
Valeurs........................	2.383	+ 104	325	— 27
Autres propriétés............	34.361	— 391	34.675	— 2.398
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets.........	954.280	— 19.407	939.089	— 12.350
Autres engagements à vue...	506.307	— 8.164	470.137	— 15.914
Autres engagements	6.196	— 6	600	— 93

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892
31 août....	797.6	940.1	968.9
7 sept....	788.7	934.7	958.6
15 —	781,6	933,4	...,.
23 —	775.1	933,4	. ...
30 —	724,7	896.2	...,.

Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
31 août....	597,8	589.8	607,3
7 sept....	584.1	569.7	593,5
15 —	598.0	571.1	...,.
23 —	573.5	590.1	...,.
30 —	780,5	676,5	...,.

Circulation	1890	1891	1892
31 août....	976.1	951.1	973.7
7 sept....	974,6	935,1	954,3
15 —	976.3	938.0	...,.
23 —	991.6	948.9	...,.
30 —	1.131,7	1.094,1	.....

Réserve de billets	1890	1891	1892
31 août....	138,8	313.4	324,2
7 sept....	132,2	319.2	330,5
15 —	124.8	320.0	...,.
23 —	100,0	308.5	...,.
30 —	91,4	123,0	...,.

On constate un léger resserrement monétaire depuis le commencement du mois.

Le bilan du 7 septembre de la Banque impériale montre que l'encaisse métallique est toujours en diminution ; cette diminution est due principalement à des retraits de dépôts.

La stagnation des affaires se manifeste encore par la diminution des escomptes et de la circulation. A pareille époque de l'année prospère 1889, le chiffre des escomptes et des prêts sur titres était de 622 millions ; il n'est plus que de 593 millions.

Les Récoltes. — La statistique allemande vient de publier les chiffres définitifs de la récolte en Allemagne en 1891-1892 (du 1er juillet 1891 au 30 juin 1892). Ces chiffres confirment que la récolte de cette période a été exceptionnellement mauvaise ; c'est ce que montre le tableau suivant :

	Tonnes		Par hectare	
	1891-92	Moyenne 1881-82 à 1890-91	1891	Moyenne 1891-90
Froment.......	2.333.757	2.531.358	1.24	1.32
Seigle.........	4.782.804	5.804.250	0.87	0.99
Orge	2.547.374	2.199.887	1.39	1.29
Avoine........	5.279.340	4.354.551	1.27	1.14
Epéautre.......	373.082	432.861	1.14	1.16
Sarrasin.......	104.652	123.850	0.55	0.57
Pommes de terre	18.558.379	24.301.281	6.35	8.42

Il faut remarquer que le déficit a porté à la fois sur les deux principaux articles de consommation du peuple allemand : le seigle et la pomme de terre.

Le tableau suivant donne la consommation moyenne par tête des céréales et des pommes de terre en Allemagne : 1° en 1891-92 ; 2° pendant la période 1885-1891, où les droits de douane sur les céréales ont été élevés

à 3 marks par quintal, puis à 5 marks; 3° pendant la période 1878-1885, où ces droits étaient de un mark.

	Seigle et Froment	Pommes de terre
	Kilogrammes	
1891/2..........	150.5	257.7
1885/6 — 90/91..	168.8	402.5
1878/9 — 84/5...	182.1	360.8

Ces chiffres montrent que l'introduction des droits élevés de 3 et de 5 marks a développé la consommation des pommes de terre aux dépens de celle des céréales; en 1891-92, l'influence de la mauvaise récolte s'est ajoutée à celle des droits de douane (qui sont actuellement de 3 m. 50 par quintal) et la consommation a diminué dans des proportions considérables pour les deux articles.

Les Négociations Commerciales. — M. de Radowitz, le nouvel ambassadeur à Madrid, va rejoindre prochainement son poste, et sera chargé de reprendre les négociations au sujet d'un traité de commerce entre l'Allemagne et l'Espagne. On espère, à Berlin, qu'on arrivera enfin à vaincre les difficultés qu'oppose l'Espagne aux demandes du Gouvernement allemand.

Les négociations commerciales avec la Russie sont en bonne voie: les bruits d'après lesquels les pourparlers auraient été interrompus et qui ont servi à motiver à Berlin une baisse du Rouble, sont démentis. Le Gouvernenent allemand a fait connaître à la Russie les concessions qu'il est disposé à faire, en ajoutant que, dans aucun cas, il n'ira plus loin; il y a donc lieu de croire que les négociations ne dureront plus longtemps et qu'on en connaîtra bientôt le résultat.

L'Industrie Métallurgique. — La Société métallurgique Laura vient de faire connaître les résultats de son activité pendant l'exercice 1891-92; ils sont représentés par les chiffres suivants:

Exercices	Recettes nettes	Dividende
1891-92.....	3.226.000 marks	4 0/0
1890-91.....	4.402.000 —	8 0/0
1889-90.....	5.872.000 —	11 0/0

Ces chiffres reflètent la crise dont souffre depuis deux ans l'industrie métallurgique.

D'ailleurs, la situation des marchés du fer ne paraît pas devoir s'améliorer pour le moment. Depuis la fin de juin, les prix des commandes de fer ont encore baissé de 6 0/0.

L'Enquête sur la Bourse. — Les travaux de la Commission d'enquête sur la Bourse seront repris dans le courant d'octobre, pour être rapidement terminés. Il ne restera plus alors qu'à rédiger le rapport à adresser au chancelier de l'Empire. Il n'est pas encore certain que le Reichstag soit saisi, dans sa prochaine session, du projet de loi sur les opérations de la Bourse.

Un Emprunt Berlinois. — La municipalité de Berlin avait l'intention de fixer à 1 0/0 l'amortissement d'un nouvel emprunt de 70 millions de marks qu'elle veut conclure. Le président supérieur de la province n'a pas donné son autorisation à ce projet et a réclamé un amortissement à 1 1/2 0/0.

Le Conseil municipal vient de se ranger à l'avis du président supérieur.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 17 septembre 1892.

Le marché monétaire est un peu plus serré; l'escompte hors Banque est à 1 7/8 0/0.

Le marché des valeurs se caractérise toujours par l'extrême rareté des transactions, et cette semaine s'est montré faible. Les Fonds d'Etat allemands reculent à la suite des informations mises en circulation au sujet des dépenses militaires; le projet du Gouvernement comporterait une augmentation de plus de cent millions par an.

Les Roubles ont fléchi sur le bruit de la rupture des négociations commerciales entre la Russie et l'Allemagne, mais se sont relevés, ce bruit ayant été démenti. Le remplacement de M. Vichnegradski par M. de Vitte n'a pas exercé d'influence sur ces cours; on sait que le nouveau Ministre des finances ne changera rien à la politique financière suivie jusqu'ici.

Les valeurs de Banque sont en baisse par suite du recul des Fonds mexicains.

La publication du bilan défavorable des forges *Laura* a fortement impressionné les valeurs minières et métallurgiques. Les actions de Chemins de fer sont également en baisse sur les diminutions de recettes.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	12 août	19 août	26 aout	1er sept.	9 sept.	16 sept.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	87 62	87 37	87 37	87 50	87 12	87 12
Orient 3 0/0................	67 40	67 50	66 50	66 62	66 62	66 50
Consolidés Russes..........	96 50	96 75	96 50	96 62	97 ..	97 12
Hongrois....................	95 37	95 12	94 87	95 12	95 50	95 62
Egypte Unifiée..............	98 70	98 20	98 30	98 10	95 50	98 60
Italien.....................	91 62	92 25	91 90	92 12	92 37	93 »
Chemins de fer						
Autrichiens.................	130 37	129 50	128 62	127 37	126 37	127 »
Lombards....................	43 75	44 »	43 62	43 37	41 40	42 »
Gothard.....................	145 37	151 50	152 »	153 25	155 ..	156 37
Nord-Est Suisse.............	117 62	122 12	121 25	112 »	112 62	112 12
Central Suisse..............	»	»	»	»	131 40	■
Méridionaux.................	»	»	»	»	128 12	130 »
Duxer.......................	217 75	217 50	217 25	217 »	216 62	216 90
Marienbourg.................	60 75	61 12	60 25	60 »	58 75	58 12
Ouest Prussien..............	76 25	66 50	74 50	74 12	72 40	70 25
Mainzer.....................	116 »	116 12	115 40	115 50	114 75	114 »
Lubecker....................	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne................	209 »	209 50	205 50	208 50	207 50	206 75
Sud-Ouest Russe.............	75 25	75 62	74 25	74 87	74 50	»
Banques						
Crédit......................	168 75	168 75	167 50	168 »	168 ..	167 »
Disconto....................	194 37	194 87	193 40	194 50	192 25	190 »
Darmstadt-Bank..............	139 25	139 37	138 12	138 37	137 12	135 90
Berl-Hand's.................	145 50	146 »	144 50	145 25	143 12	141 »
Dresde-Bank.................	147 50	147 75	145 50	146 25	143 75	142 25
National-Bank...............	118 90	118 50	117 87	117 62	116 ..	114 40
Mines et diverses						
Laura.......................	120 75	122 90	120 12	122 75	118 87	117 50
Dortmund....................	69 90	71 90	70 50	72 »	68 62	68 12
Bochumer....................	140 »	142 50	140 25	144 75	139 25	140 25
Gelsenkirch.................	138 50	139 50	138 37	138 25	135 50	135 87
Hibernia....................	119 37	121 62	118 50	119 62	116 90	117 40
Harpener....................	150 75	150 75	148 40	150 »	145 50	145 37
Dynamite Trust..............	132 62	131 50	129 62	130 50	130 12	»
Nordd Lloyd.................	110 25	113 »	114 75	115 25	112 50	112 »
Allgem. Electr..............	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours...............	81 10	81 10	80 95	80 95	80 95	80 85
Londres —	20 41	20 41	20 40	20 40	20 39	20 36
Vienne —	270 65	170 65	170 40	170 50	170 35	170 »
Pétersbourg 3 semaines......	207 »	207 »	206 60	205 65	205 25	205 85
Roubles comptant............	208 »	207 90	205 37	205 87	205 75	205 40
— fin courant...............	208 25	208 »	204 75	206 »	205 75	205 75

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 353)

LA SITUATION

Londres, 17 septembre 1892.

Le *Globe* fait remarquer, avec raison, qu'une élection générale est toujours suivie d'une période d'apathie politique, surtout quand elle a eu lieu immédiatement, avant ou pendant le temps des vacances. Ce calme a cependant des avantages; il permet d'accorder plus d'attention à des événements secondaires ayant une impor-

tance réelle, mais que, dans d'autres circonstances, on serait obligé de négliger. C'est ainsi que le vingt-cinquième Congrès des trades-unions a bénéficié de l'accalmie politique dont nous jouissons et que les délibérations des représentants des ouvriers ont pu être suivies avec attention et longuement discutées. Cette question étant traitée d'autre part dans ce journal, je ne m'en occuperai pas davantage; je remarquerai que le Congrès de Glasgow n'aura fait que persister dans la voie radicale où était entré le Congrès de Newcastle, mais sans s'y engager plus avant.

M. Gladstone a prononcé son premier discours politique. Ayant accepté une invitation de Sir Edward Watkins, M. P., le promoteur du tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre, M. Gladstone a adressé des louanges aux foules accourues pour l'acclamer dans tous les pays où il a passé; à Carnarvon, les libéraux lui ont présenté une adresse et le premier ministre leur a répondu. Il a promis aux Gallois qu'il ferait aboutir une réforme, dont il s'occupe depuis fort longtemps, celle de la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le pays de Galles, qui doit délivrer les protestants dissidents du joug du culte anglican; le *great old man* a affirmé qu'il était inébranlablement favorable à l'égalité absolue des différents rites et religions et que la première session de 1893 ne se passerait probablement pas sans que ce bill qu'on lui réclame soit déposé sur le bureau de la Chambre.

Il a cependant demandé aux Gallois de prendre patience, car la question irlandaise devra avoir le pas sur toutes les autres et chacun devra sacrifier momentanément, en faveur des Irlandais, ses revendications et ses aspirations particulières.

Cette dernière partie du discours du Premier est à noter; on prétendait, depuis quelque temps, qu'une fois au pouvoir M. Gladstone reléguerait la question d'Irlande au second plan; tout au contraire, il a saisi la première occasion pour affirmer officiellement que cette question restait pour lui la principale: une pareille déclaration est à retenir.

L'*Economiste Européen* a suivi pas à pas la crise économique produite par la baisse de l'argent; la grave situation de l'Inde a été indiquée et, à diverses reprises, nous avons montré la pénible situation dans laquelle se trouvait le commerce du Lancashire. Cette situation s'aggrave au lieu de se modifier: voici que les filateurs de Manchester viennent d'arrêter 18.000.000 de broches, c'est-à-dire plus de 80 0/0 de toutes les broches de la Fédération. Les patrons cotonniers se déclarent disposés à réduire de 5 0/0 les salaires de leurs ouvriers, et ces derniers, qui comprennent que les affaires ne sont pas brillantes, consentiraient bien à voir réduire la production des cotonades, mais ils se mettraient en grève dès que l'on toucherait au salaire.

Ce malaise, dont souffrent bien des provinces les plus importantes, a son influence sur les affaires: c'est ainsi que la London and General Bank a suspendu ses paiements et mis en suspicion certains autres établissements, qui ont d'ailleurs fait rapidement justice des bruits alarmants qui avaient circulé.

La récente suspension de paiement de deux Banques qui faisaient des entreprises de constructions d'immeubles et avaient pour clientèle des petits bourgeois et ouvriers, a jeté toutefois la panique chez les déposants de la *Birkbeck Bank*, qui fait des opérations analogues, et nous avons ainsi assisté à un *run* comme il ne nous avait pas été donné d'en voir depuis longtemps. Cette Banque avait environ 150 millions de dépôts et plus de 50.000 déposants. Bien que le directeur ait fait afficher que la Banque possédait 140 millions de francs de valeurs immédiatement réalisables, ce n'est qu'après trois jours de remboursements ininterrompus que la panique s'est calmée. Encore a-t-il fallu que le *Birkbeck Bank* réalisât 25 millions de Consolidés et que la Banque d'Angleterre et l'*Union Bank* lui fissent une avance de 40 millions.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
14 septembre 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	43.029.820	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	26.579.820
Total	43.029.820	Total	43.029.820

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	11.761.156
Réserve et profits et pertes	3.748.894	Portefeuille et avances	24.538.721
Tresor et administration publique	3.606.918	Billets en réserve	15.877.100
Comptes particuliers	31.277.153	Or et argent monnayés	1.199.673
Billets à sept jours, etc.	190.685		
Total	53.376.650	Total	53.376.650

Entrées et Sorties d'or de la Banque d'Angleterre
Du 8 au 14 septembre 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat
	£			£		
8 sept.	60.000	Souv.	Australie	20.000	Souv.	Allemagne
9 »	6.000	»	Lisbonne	»	»	»
10 »	28.000	»	Paris	»	»	»
12 »	»	»	»	»	»	»
13 »	40.000	»	»	»	»	»
14 »	58.000	»	Australie	30.000	»	Egypte
Total.	192.000			50.000		

Excédent des entrées £ 142.000

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								%
25 Juin	26.878	»	25.887	36.965	37.302	16.461	47	2
2 »	27.667	»	25.839	38.134	37.665	17.442	47	»
19 Juin	27.818	»	26.69[illegible]	39.366	39.591	18.278	44	»
6 Juillet	27.153	»	27.219	40.306	41.984	17.572	40	»
13 Juillet	26.719	103	26.567	36.710	38.184	16.384	45	»
20 »	26.764	»	26.495	37.214	38.547	16.719	44	»
27 »	26.769	»	26.792	36.698	38.338	16.427	44	»
3 Août	26.707	»	27.030	35.905	37.888	16.128	44	»
10 »	26.749	»	26.667	36.108	37.723	16.532	45	»
17 »	27.331	»	26.449	35.789	36.588	17.331	48	»
24 »	27.605	»	26.134	35.524	35.735	17.921	50	»
31 »	27.674	»	26.286	35.231	35.769	18.357	50	»
7 septembre	27.581	»	26.231	35.154	35.861	17.799	50	»
14 »	27.779	»	27.152	34.884	36.299	17.076	48	»

Assemblée semestrielle de la Banque d'Angleterre. — M. Powell, gouverneur général de la Banque d'Angleterre, a présidé jeudi, à midi, l'assemblée générale semestrielle qui s'est tenue dans le grand salon de la Banque.

M. Powel a déclaré que la liquidation Baring justifiait les prédictions de son prédécesseur, M. Lidderdale: le résultat de cette liquidation est favorable. Au 31 août, le passif était réduit à 5.119.613 liv. st., et M. Powel rappelle à ce propos que l'actif était de 8.391.261 livres, au moment où l'évaluation en fut faite lorsque la Banque d'Angleterre vint au secours de la maison Baring.

M. Powell espère que la liquidation se terminera sans nécessiter un appel aux syndicataires, mais il prévoit qu'il sera impossible de terminer cette liquidation avant la fin de 1893, ainsi que les projets qui sont à l'étude pour un nouvel arrangement.

Les Colonies Australiennes. — La dépression qui s'est produite en ces derniers temps dans toutes les colonies

australiennes, continue à Melbourne : « A Melbourne, dit l'*Economist*, la situation est très critique et le marasme des affaires est sans précédent dans l'histoire des colonies anglaises depuis l'abrogation des lois sur les blés. On ne peut soulager la misère qui règne ici qu'au moyen de la charité, et il est impossible à l'heure actuelle, pour les indigents de trouver du travail. Les ouvriers ne veulent pas accepter les salaires modiques que pourraient leur offrir des pauvres colons. Ils demandent la reprise des grands travaux publics qui ont été entrepris pendant ces dernières années grâce à des emprunts contractés en Angleterre. Pour ces entreprises inutiles, on a payé pendant longtemps des salaires élevés ; mais les emprunts ont dû avoir un terme ; d'un autre côté, les tarifs protecteurs ont eu pour effet de faire émigrer les populations rurales dans les villes où le Gouvernement entretient une armée énorme de fonctionnaires. Bref, la situation est excessivement difficile. »

Le Commerce extérieur en août. — Voici le tableau des importations et exportations en août que nous avons analysées dans le numéro précédent :

IMPORTATIONS EN ANGLETERRE (août 1892)

DÉSIGNATION	août 1892	Comparaison avec août 1891	8 mois de 1892	Comparaison avec 1891
	£	£	£	£
Animaux vivants...	914.641	— 276.248	6.735.214	+ 549.116
Objets d'alimentat.				
Exempts.	14.043.683	+ 2.244.175	99.097.342	+ 6.748.869
Taxés	2.017.894	— 95.291	15.664.009	— 140.660
Tabacs	387.799	— 53.169	2.184.573	— 105.980
Métaux	1.871.897	— 76.891	14.694.433	— 620.579
Prod.chimiq.. coul..	487.122	— 9.730	5.529.877	+ 54.456
Huiles	706.240	+ 116.370	4.667.185	— 43.129
Mat. premières textil.	2.970.521	+ 13.364	52.621.655	— 5.234.486
Mat. premières autres	4.621.154	+ 184.502	26.313.639	+ 773.165
Objets fabriqués..	5.690.966	+ 109.596	43.608.751	+ 465.353
Divers	1.056.808	— 65.371	9.528.127	+ 846.617
Colis postaux	45.640	+ 6.879	374.808	+ 9.941
Totaux	34.844.365	+ 2.098.086 (= 6.4 %)	281.019.613	+ 3.302.683 (= 1.1 %)

EXPORTATIONS DE L'ANGLETERRE (août 1892)

DÉSIGNATION	août 1892	Comparaison avec août 1891	8 mois de 1892	Comparaison avec 1891
	£	£	£	£
Animaux vivants...	94.557	+ 4.704	449.048	+ 21.603
Objets d'alimentat.	1.088.603	+ 171.132	6.487.261	— 100.094
Matières premières.	1.910.872	— 29.309	12.673.952	— 1.774.584
Obj.fabr.ou en partie				
Fils et tissus	8.823.327	— 520.185	67.242.780	— 4.118.548
Mét. et ouvrages en				
Mét.(sauf les mach.)	2.739.174	— 52.378	22.065.238	— 5.412.157
Machines	1.170.553	— 109.860	10.101.500	— 602.010
Confections	1.080.500	+ 17.393	7.213.809	— 238.810
Prod.chim.et pharm.	708.785	+ 93.157	5.600.141	— 300.346
Divers	2.360.009	— 189.849	18.909.138	— 2.734.499
Colis postaux	74.800	— 3.964	632.762	— 46.569
Totaux des prod. angl.	20.051.330	— 619.159 (= 2.9 %)	151.375.929	— 15.305.924 (= 9.1 %)
Embarquement des marchandises imp	4.376.509	+ 719.058 (= 19.6 %)	42.557.068	+ 1.012 667 (= 14 3 %)
Total des exportat.	24.427.839	+ 99.899 (= 4 6 %)	193.932.997	— 14.293 257 (= 7.3 %)

La Peruvian Corporation. — On sait qu'à l'époque de la guerre entre le Chili et le Pérou, une somme litigieuse de 558.000 livres avait été déposée à la Banque d'Angleterre. Cette somme était réclamée à la fois par MM. Dreyfus et par la *Peruvian Corporation*.

Après d'innombrables phases judiciaires ou diplomatiques, le Gouvernement français s'est entendu avec le Gouvernement chilien pour proposer la convention suivante : une moitié de la somme de 558.000 livres sera réservée jusqu'à ce qu'une sentence arbitrale ait prononcé sur sa destination. Le solde sera remis immédiatement à la *Peruvian Corporation*, qui en réglera la répartition. Il en sera de même des 489.000 livres que le Gouvernement chilien s'est engagé à payer aux mêmes créanciers. L'arbitre désigné par la convention est le président de la Cour suprême de la Confédération suisse.

La *Peruvian Corporation* a jusqu'à maintenant prétendu avoir droit à la totalité de l'argent en question. Néanmoins, il y a lieu d'espérer qu'elle acceptera la proposition qui lui est faite, et qui lui assure dès maintenant une bonne somme à distribuer aux porteurs de certificats, sans compter les chances que lui laisse l'arbitrage.

Clearing-House

Résultat des compensations du 8 au 14 septembre 1892

Jeudi 8 septembre.. £	15.492.000	Lundi 12 sept. £	16.190.000
Vendredi 9 sept.	14.631.000	Mardi 13 sept.	14.685.000
Samedi 10 sept.	15.752.000	Mercredi 14 sept.	15.639.000
		Total £	92.389.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 128.882.000.

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES

Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes du 1er avr. 1892 au 10 sept. 92	Recettes du 1er avr. 1891 au 12 sept. 91	Recettes du 3 au 10 sept. 1892	Recettes du 5 au 12 sept. 1891
Douanes	19.900	8.323	8.428	329	371
Contributions indir..	25.452	10.657	10.711	467	460
Timbre	13.560	6.277	6.298	126	144
Land tax et House duty	2.450	390	435	»	5
Impôt sur le revenu.	13.400	2.723	3.034	170	37
Postes	10.400	4.370	4.350	480	380
Télégraphe	2.560	1.115	1.120	60	100
Terres de la couronne	435	145	145	»	»
Int. des act. canal Suez	220	110	111	»	»
Divers	2.076	1.073	1.007	1	15
Recettes totales	90.453	35.183	35.639	1.633	1.512
Dépenses	90.109	39.394	38.179	1.359	1.226

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 5 au 11 septembre 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités 1892	Milles exploités 1891	Recettes de la semaine 1892	Recettes de la semaine 1891
Caledonian	794 1/2	794 1/2	£69.976	£69.393
Glascow and South-Western..	384	347 1/2	27.389	26.005
Great Eastern	1.142 1/4	1.138 1/4	86.493	86.442
Great Northern	994	994	100.642	100.441
Great Northern of Ireland....	487	487	15.660	15.231
Great S. and W. of Ireland ..	530	522	18.186	18.371
Great Western	2.481 1/4	2.481 1/4	190.150	194.130
Lancashire and Yorkshire....	527	527	91.603	94.326
London and Brighton	476 3/4	476 3/4	54.544	56.756
London and Chatham	185 1/4	180 1/2	34.202	35.198
London and North-Western ..	1.887	1.889 1/2	237.776	239.334
London and South-Western ..	894 1/2	884 1/2	74.081	73.823
London and Tilbury	75	68	5.270	5.672
Manchester, Sheffield and Linc.	321	294 1/2	52.574	51.702
Metropolitan	51 1/4	35 1/2	13.502	13.010
Metropolitan district	13	13	7.036	6.876
Midland	1.300 1/4	1.300 1/4	191.007	192.750
Midland Gr. West. of Ireland.	441	441	9.710	9.401
North British	1.087 3/4	1.087	70.011	67.833
North-Eastern	1.578	1.578	151.854	150.915
North London	12	12	8.932	9.073
North Staffordshire	312	312	15.524	14.863
South-Eastern	428	425 1/4	51.944	53.630
	16.387 3/4	16.289 1/4	£1.578.016	£1.564.875

La Dette Extérieure de l'Equateur. — Le Comité des porteurs de titres apprend que 2.482 livres sterling, 3 shilllings en papier à trois mois ont été envoyés de Guyaquil pour le service de la Dette extérieure de l'Equateur ; cette somme représente les 10 0/0 des droits de douane additionnels perçus pendant les mois de juin et de juillet. Si le chiffre n'est pas plus élevé, c'est que les importations avant le mois de juin ont été considérables en prévision de l'élévation prochaine des droits de douane.

L'Emigration. — D'après la statistique du *Board of*

trade, il y a eu pendant le mois d'août 13.312 émigrants dans les ports anglais; 9.667 se sont rendus en Amérique. Le nombre des étrangers inscrits comme émigrants avait été de 14.544 pendant le mois d'août 1891 et, pendant les huit premiers mois de la présente année, on a constaté la présence, dans les ports anglais, de 109.747 émigrants dont 85.000 se rendant en Amérique. Pendant la même période de 1891, le chiffre d'émigrants avait été de 97.629 dont 72.135 pour l'Amérique.

L'Emprunt du Guatemala. — Le consul général du Guatemala dément officiellement que son gouvernement songe à émettre un nouvel emprunt en Europe pour la construction du chemin de fer du Nord. Cete entreprise, qui coûtera 2 millions £, sera exécutée au moyen d'un capital national.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	12 août	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	97 ..	97 19	97 06	96 69	96 94	97 12
Rupee 4 0/0	62 87	62 75	63 »	63 ..	63 »	63 25
Brésil 4 0/0	60 »	59 75	61 »	60 25	61 75	64 25
Argentine 5 0/0	63 50	62 75	62 25	62 ..	63 25	63 25
Cédulas P	8 50	8 25	8 37	8 37	8 75	8 62
— E	24 50	24 »	23 50	23 50	24 25	25 ..
Mexicain 6 0/0	82 50	82 »	82 25	80 75	79 75	79 25
Turc I	50 75	52 25	51 50	52 25	52 25	52 50
— II	27 50	28 75	28 50	28 75	29 25	28 75
— IV	20 56	21 06	20 87	21 56	21 62	21 56
Egypte Unifiée	96 62	97 37	97 37	97 75	98 37	98 62
Grec Monopole	59 55	65 25	56 50	57 ..	55 50	56 50
Italien 5 0/0	90 37	91 37	91 »	92 ..	91 62	92 62
Russe 4 0/0	96 »	96 50	96 25	96 75	97 25	97 62
Portugais 3 0/0	23 »	22 87	23 50	23 37	23 56	23 25
Espagne Ext. 4 0/0	60 37	64 37	64 06	66 ..	65 44	65 19
Français 4 1/2 0/0	106 »	105 ..	104 50	105 ..	105 »	105 ..
— 3 0/0	98 50	99 ..	99 »	99 50	99 75	100 »
Divers						
Banque de Roumanie	6 50	6 94	6 75	6 50	6 75	6 75
Suez	109 »	109 50	108 50	108 50	108 »	108 »
Lombards	9 12	9 12	9 12	9 12	8 62	8 75
Banque Ottomane	12 56	12 81	12 69	13 06	13 06	13 37
Rio Tinto	15 37	14 81	14 81	15 25	14 69	14 75
Brighton A	157 75	161 50	160 75	162 ..	161 »	159 25
North Brit. ord	41 62	41 75	42 »	40 87	40 25	38 87
Pérou ord	10 12	10 ..	9 87	10 ..	10 »	10 12
— préf.	36 25	36 62	35 87	37 ..	37 »	36 87
— debs.	83 25	83 50	83 50	84 ..	83 50	83 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	60 37	61 ..	61 37	58 ..	58 62	57 25
— actions	38 75	39 62	40 »	38 ..	38 25	36 87
Canada Pacific	90 75	90 75	90 75	90 25	90 25	88 25
Eries	28 50	28 12	28 25	27 ..	26 62	25 50
Denver préf.	49 50	49 75	49 87	49 50	50 »	48 62
Milwaukee	84 12	84 37	84 50	83 37	83 »	79 12
Louisville	71 25	71 12	70 50	68 87	69 12	67 62
Norfolk préf	44 25	44 ..	44 25	41 87	41 25	38 87
Reading Inc. Bds	80 75	79 75	79 75	78 50	77 »	77 50
Union Pacific	39 »	39 50	40 25	38 62	38 75	38 ..
Mexican ord.	24 »	24 50	25 »	25 ..	23 25	22 »
Mines						
De Beers	14 25	14 50	14 87	15 25	15 62	15 50
City	7 »	6 75	6 87	6 87	6 75	6 62
Crown Reef	6 87	6 87	6 87	6 87	6 87	6 87
Geldenhuis	3 50	3 37	3 50	3 50	3 50	3 56
Impers	2 37	2 37	2 62	2 62	2 62	2 69
Langlaagte	2 87	2 75	2 75	2 75	2 75	2 56
Simmer	3 62	3 50	3 62	3 62	3 62	3 50
Robinson	3 62	3 50	3 50	3 50	3 50	3 37
Oceana	4 12	4 »	4 06	3 87	4 »	3 75
Argent en barres	37 87	37 87	38 25	38 12	38 12	38 12
Change sur Paris	25 32	25 31	25 30	25 31	25 30	25 30
Escompte de la Banque	2 »	2 »	2 »	2 ..	2 »	2 »
Escompte hors banque	1 ..	1 12	1 12	1 .	0 87	0 94

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 16 septembre 1892.

Après la liquidation, le marché se trouve à nouveau plongé dans l'inactivité. Les cours sont fermes, mais les affaires manquent.

L'Italien et l'Extérieure sont particulièrement demandés, et les fonds d'Etat mexicains sont en meilleure tendance; on a annoncé le paiement des coupons d'octobre des emprunts 6 0/0 Extérieure du Mexique 1888 et 1890 et de la Dette extérieure du Guatemala. Les valeurs argentines sont fermes.

Le bilan de la banque accuse une diminution de £ 722.000 dans les réserves, tandis que la proportion des engagements aux réserves tombe de 50 5/16 à 48 16 0/0. Ces différences sont dues à une grande augmentation de la circulation des billets de banque de £ 920.000. En conformité avec l'augmentation de la circulation du papier, il y a une augmentation de £ 500.000 pour les fonds d'Etat, et une diminution de £ 425.000 pour les autres dépôts.

Les faillites des Sociétés immobilières viennent d'entraîner la *London Provident Bank* qui n'a pas pu rembourser ses dépôts; on reproche à la *Birkbeck Bank* d'avoir payé 3 0/0 aux déposants de la province, car, aux taux où a été constamment l'argent, elle a dû y perdre.

Tandis que le marché des fonds internationaux est ferme, celui des actions américaines est lourd. L'arrivée de cours en baisse de New York a influencé le marché, et des offres se sont produites sur la plupart des actions. Les cours ont ensuite fléchi davantage, mais la clôture s'est faite en légère reprise. La principale cause du désarroi du marché a été la nouvelle que quelques cas de choléra s'étaient déclarés à New-York; toutes les autres nouvelles étaient plutôt favorables, surtout celle d'après laquelle la « Western Union Telegraph Company » distribuera probablement 10 0/0 de dividende.

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 353)

LA SITUATION

Vienne, 15 septembre 1892.

La publication du rapport sur l'exercice financier hongrois de 1891 est de nature à rehausser la situation du ministre Dr Wekerlé. Il résulte des chiffres relevés dans ce document que, les *dépenses* s'élevant à 402 1/2 millions et les *recettes* à 433 millions, il y a, en faveur de ces dernières, un excédent de 30 1/2 millions de florins. Les plus-values principales portent sur les chapitres suivants: impôts directs, 7 millions; impôt de consommation, 7 millions; taxe sur les débits de boissons, 4.25 millions; timbre, 1.25 millions; taxe sur les revenus, 2 millions; tabacs, 3 millions de florins.

Ces résultats, qui augmentent dans de notables proportions les ressources du Trésor hongrois, sont très appréciables au moment où on prépare les opérations relatives à la *Valuta*.

Il est intéressant de jeter un coup d'œil en arrière et de constater les développements successifs des budgets hongrois depuis vingt-cinq ans. Le premier, qui marque l'inauguration du régime autonome, a été établi en 1868: les recettes accusaient 112.392.000 florins, les dépenses 112.392.000 florins, chiffres fort éloignés de ceux que nous indiquons plus haut pour l'année 1891. N'est-ce pas là une preuve manifeste des progrès économiques réalisés dans l'état transleithanien et un indice de sa prospérité financière? Et il a fallu que ces progrès soient rapides pour que les dépenses budgétaires aient pu être quadruplées dans une période relativement courte.

Je ne m'étais pas trompé en vous disant, la semaine dernière, que le Gouvernement n'était pas absolument prêt pour les émissions relatives à la *Valuta;* on assure, en effet, que la reprise des pourparlers avec le groupe Rothschild n'aura pas lieu avant le courant d'octobre. Ces lenteurs ont donné naissance à toutes sortes de racontars fantaisistes: on est allé jusqu'à prétendre que le Ministre des Finances renoncerait à la

participation du susdit groupe, pour entreprendre les opérations de sa propre initiative, avec l'aide des Caisses d'épargne. L'origine de ce bruit réside dans ce fait que l'administrateur général de la première Caisse d'épargne autrichienne s'est abouché avec ses collègues des autres caisses pour étudier la participation éventuelle de ces établissements à la conversion de la Rente de mars.

A ce propos il était question, à Budapest, d'une réduction, de 4 à 3 1/2 0/0, du taux d'intérêt servi par les Caisses d'épargne hongroises ; ce serait là un événement marquant sur le marché monétaire, se rattachant à la combinaison dont je viens de vous entretenir.

Dans les cercles touchant au groupe Rothschild on estime que si le Ministre ne profite pas des circonstances favorables créées par l'abondance des capitaux, il commettra une faute énorme, et, la situation, pouvant se modifier, il serait forcé peut-être d'ajourner ses émissions au printemps prochain.

Je tirerai de tout ceci les conclusions suivantes : les partis en présence, c'est-à-dire les financiers et le Gouvernement s'observent et se tâtent, chacun laissant à la partie adverse le soin d'ouvrir le feu ; mais il faudra bien que le Ministre des finances se décide à faire le premier pas ! Les banquiers, au concours desquels on a fait appel, tiennent le bon bout et ils ne resteront pas éternellement à la disposition de l'Etat, dont les hésitations se traduiront par un surcroît de frais et des conditions plus onéreuses.

L'ouverture des diverses Diètes de la monarchie s'est effectuée sans incidents, sauf à Prague, où l'éternelle question du Compromis a été de nouveau agitée ; elle a donné lieu à une vive discussion entre M. de Plener et le président, prince Lobkowitz, ce dernier ayant déclaré que les travaux de la Commission du compromis devaient être clos. A Vienne, ainsi que je vous le faisais pressentir dans une précédente lettre, le comte Kinsky s'est plaint, au nom de ses collègues, de cette convocation hâtive qui n'a pas permis de préparer les projets à soumettre à l'assemblée.

Malgré les efforts du bourgmestre, le Conseil municipal de Budapest a décidé, à une forte majorité, de conférer à Kossuth, à l'occasion de son 97e anniversaire, le titre de bourgeois honoraire de la ville ; on donnera, en outre, son nom à une des rues.

Signalons, en terminant, un procès à sensation dont les débats ont commencé, il y a trois jours, devant la Cour d'assises de Vienne : le fisc poursuit un certain nombre de fonctionnaires haut placés et des négociants de la Bukowine, qui se sont livrés, pendant plusieurs années, à la contrebande. On s'attend à des révélations piquantes.

Informations Économiques et Financières

Les Achats d'or de la Banque d'Autriche-Hongrie. — Notre correspondant de Vienne nous a tenus, jusqu'ici, au courant des opérations de la Banque d'Autriche-Hongrie et nous a indiqué les bases sur lesquelles elle effectuait ses achats d'or. Pour permettre de suivre la marche de ce premier pas tenté dans la voie de la transformation monétaire, nous allons, d'après les données qui sont parvenues, refaire l'historique de la question.

Le niveau atteint pour les cours des traites sur l'étranger, au moment de la promulgation des lois de la *Valuta*, était si élevé qu'on n'a pu donner de marge pour les importations d'or des principaux pays de l'Europe (Angleterre, France et Allemagne).

Voici, en effet, le poids légal des pièces : 1.000 souverains, 7.988 grammes ; 1.000 pièces de 20 francs, 6.541.6 grammes et 1.000 pièces de 20 marks, 7.964.9 grammes. Or, la Banque d'Autriche-Hongrie ayant payé les souverains à raison de 1.501 florins 22, les pièces de 20 fr. et les pièces de 20 marks, à raison de 1.473 fl. 38, le kilo brut, les parités ressortent à 119 fl. 91 pour 10 liv. st., 47 fl. 52 pour 100 francs, et 58 fl. 67 pour 100 marks.

Depuis le 11 août, les devises n'ayant pas été cotées au-dessous de 119 65 sur Londres, de 47 47 sur Paris et de 58 57 1/2 sur l'Allemagne, il est permis de se demander si les différences entre ces cours et les parités indiquées plus haut couvrent les frais de port, de commission, les pertes de poids et d'intérêts, etc., etc.?

Quant aux barres d'or, le résultat ne doit guère être meilleur; l'agio ne s'étant pas tenu au-dessous de 1/4 0/00 en France et de 77 sh. 10 1/2 d. par once standard à Londres, les parités de ces taux, comparées aux prix de 1.638 florins payé par la Banque d'Autriche-Hongrie, pour un kilogramme fin, donnent : 47,598 florins pour 100 francs et 119,94 florins pour 10 liv. st.

On voit par là que la marge est nulle.

Il convient de noter que, pour les calculs qui précèdent, on a pris comme base les cours les plus bas, c'est-à-dire les plus avantageux, cotés à Vienne et à l'étranger ; en réalité, la moyenne des devises et de l'or à l'étranger a été plus élevée. Ainsi, le prix des barres a atteint, à Londres, les cours de 77 sh. 11 d., par suite des demandes du Portugal et aussi parce que la maison Rothschild achète sur cette place de fortes quantités de métal jaune ; ces achats se rattachent très probablement aux affaires de la *Valuta*.

En général, on n'avait pas calculé sur de grosses importations d'or, dans l'idée que les existences de monnaies étrangères, dans les caisses de l'Etat et chez les banquiers austro-hongrois, étaient considérables, et que, par conséquent, les arbitrages porteraient sur des sommes relativement minimes. Cette opinion avait été confirmée par l'importance des exportations de marchandises de toutes sortes et surtout de céréales ; mais il y a eu des mécomptes.

Notre correspondant de Vienne nous renseigne, d'une façon régulière, sur les entrées à la Banque d'Autriche-Hongrie, à Vienne; à Pesth, en raison du peu de facilités accordées par l'administration des finances, ces entrées ont été insignifiantes et elles ne s'augmenteront que lorsqu'un courant d'importation se produira d'Orient.

Jusqu'à la semaine dernière, c'est l'*Unionbank* de Vienne qui a été l'intermédiaire principal, les autres établissements et la maison Thorsch venant en seconde ligne; ces banques avaient pu faire leurs achats avant la forte hausse, quand les cours des devises étaient plus bas.

Société du Lloyd Autrichien. — Dans sa dernière séance, le Conseil d'administration a approuvé l'entente conclue avec les petites Compagnies de navigation hongroises et croates, relativement au service pour la Dalmatie, dont nous avait déjà entretenus notre correspondant de Vienne. Le Conseil a décidé aussi de créer une ligne directe entre Trieste et Calcutta, en octobre ou novembre, dans le cas où les fabriques de Jute austro-hongroises s'engageraient à assurer à cette ligne un frêt suffisant.

Indépendamment du navire récemment acheté en Angleterre, la Société a sur chantier deux nouveaux vapeurs, le *Triest* et le *Metkowich*.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 10 septembre 1892.

Nous avons eu un peu plus de fermeté vers la fin de la semaine et notamment pour les actions de la Société autrichienne de fabrique d'armes qui vous le savez, avaient été frappées par une baisse formidable. Mais l'hésitation est toujours la note dominante sur notre marché, en raison des bruits contradictoires qui circulent relativement aux opérations de la *Valuta*. Les amis du Ministre des finances insinuent que les notes parues dans les journaux, ces jours derniers, ont été inspirées par les banquiers intéressés, le Gouvernement n'ayant nullement le désir d'ajourner lesdites émissions. Puis on a fait mousser le rapport du Dr Wekerlé donnant les chiffres définitifs pour l'exercice financier hongrois de 1891.

Les valeurs des Compagnies de transports sont tou-

jours assez faibles ; aussi bien l'année 1892 n'est pas propice à ces Sociétés par suite de la diminution des exportations.

La Banque hongroise de l'Industrie propose une émission d'actions d'une Société de brasserie au capital de 1,2 millions de florins.

On annonce que le parti radical serbe va s'opposer à la prorogation du traité de commerce provisoire conclu avec la monarchie austro-hongroise ; si la Skouptchina, qui seule a le droit de prendre une décision, ne se réunit pas bientôt, il n'y aurait plus d'entente commerciale entre les deux pays.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	12 août	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	114 ..	114 10	113 90	113 90	115 75	114 75
— — Argent	96 05	96 10	95 50	95 95	96 30	96 35
— — Papier	96 37	96 35	95 75	96 25	96 72	96 65
Hongrie Rente Or	111 85	111 70	111 25	111 70	112 30	112 65
— Emp. Ch. de fer	120 25	120 25	120 25	120 ..	120 ..	121 10
— Rente Papier	100 52	100 45	100 40	100 45	100 55	100 55
1860 Billets	140 50	140 25	140 25	140 ..	139 75	140 ..
1854 —	140 25	140 50	140 25	140 ..	140 50	140 50
1864 —	184 ..	184 ..	184 50	183 75	186 ..	186 ..
Hongrie billets	142 25	143 50	143 50	144 ..	145 ..	145 ..
Danube Reg-Bill	122 75	122 75	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	205 ..	205 50	206 50	205 50	206 ..	206 ..
Autriche Boden-Credit	374 ..	373 ..	371 ..	371 ..	373 50	371 ..
— Crédit action	315 40	315 70	313 50	314 90	314 ..	313 60
— Hongrie Bank	1000..	1000..	1000 »	998 ..	995 ..	997 ..
Vienne Bank-Verein	115 50	115 70	115 20	115 ..	115 60	115 ..
Verkehrsbank	162 25	162 25	162 20	162 50	162 25	162 ..
Hongr. Credit-Bank	360 20	362 ..	359 »	359 70	360 50	359 ..
— Escompte	117 ..	116 75	115 ..	115 50	115 50	115 20
Anglo-Bank	154 ..	153 50	151 20	151 50	151 70	152 50
Vienne Union-Bank	246 ..	246 ..	242 70	243 50	243 ..	242 50
Autriche Lænderbank	224 ..	223 60	221 40	222 30	223 20	224 30
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	87 50	88 ..	88 50	85 ..	86 ..	85 ..
All. Autr. Bau-B.	107 50	106 50	106 55	105 ..	105 50	107 ..
Danube Bat. vap	347 ..	345 ..	338 ..	333 ..	338 ..	333 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	374 ..	374 ..	374 ..	374 ..	370 ..	370 ..
Tabac Turc	185 ..	184 50	185 50	187 20	185 20	182 ..
Autriche Alpine	67 50	67 40	66 ..	66 70	67 60	66 80
Chemins de fer						
Bohême-West	344 ..	344 ..	343 50	342 50	343 ..	337 ..
Buschtherader-B.	451 ..	450 ..	447 ..	446 50	444 50	444 ..
Donau-Drau	199 75	199 75	199 75	199 75	199 75	. . . .
Ferd.-Nord	2805 .	2825 .	2810 .	2815 .	2810 .	2820 .
Autriche Nord-West	214 50	213 20	211 50	211 50	211 ..	212 70
Staatsbahn	305 20	302 70	300 90	298 20	295 70	298 20
Lombard	101 60	102 20	101 60	101 50	96 20	98 ..
Lokalbahn	179 75	180 50	178 ..	178 25	178 ..	180 50
Changes						
Sur Francfort	58 58	58 57	58 65	58 65	58 70	58 75
— Londres	119 60	119 60	119 75	119 70	119 80	119 80
— Paris	47 52	47 50	47 55	47 55	47 57	47 55
— Amsterdam	98 80	98 80	98 95	98 80	98 90	98 80
Napoléons d'or	9 49	9 49	9 50	9 49	9 51	9 51
Marknoten	58 58	58 57	58 65	58 65	58 70	58 77

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 353)

LA SITUATION

Bruxelles, 16 septembre 1892.

M. de Beyens, ministre de Belgique, s'est entretenu avec M. Ribot, ministre des affaires étrangères de la France. M. de Beyens a appelé l'attention de M. Ribot sur les événements de Lens et de Liévin et sur les suites regrettables qui pourraient se produire en Belgique, bien que les autorités de notre pays s'appliquent à éviter les représailles. M. Ribot a répondu qu'il partageait les sentiments du Gouvernement belge et qu'il ferait prendre de rigoureuses mesures de police.

Il serait temps, en effet, que ces scandales tumultueux prissent fin. Si, de votre côté, les esprits raisonnables essaient d'apaiser le conflit ouvrier; de notre côté, nous ne restons pas inactifs. La Bourse du Travail de Liège a pris une résolution dont voici le passage principal :

Considérant :

1° Que les entraves apportées à la libre circulation du travail sont aussi nuisibles au développement de l'industrie en général que contraires aux sentiments de confraternité qui doivent exister entre nations civilisées ;

2° Que des représailles, outre qu'elles seraient contraires aux principes de saine économie politique, n'auraient pour effet que d'accroître, pour les ouvriers de l'un et de l'autre pays, le malaise résultant d'une situation économique déjà suffisamment difficile :

La Bourse du Travail de Liège

Proteste contre la violence faite aux braves mineurs belges, décide qu'elle continuera à recevoir dans ses bureaux les inscriptions de tous les travailleurs, à quelque nationalité qu'ils appartiennent.

Une assemblée tenue à Bruxelles et organisée par les ouvriers catholiques a voté un ordre du jour dont nous citerons l'extrait suivant :

Les ouvriers français, très nombreux en Belgique, n'ont jamais été inquiétés en raison de leur nationalité et continuent à être respectés.

La Chambre de Commerce française de Bruxelles a déclaré qu'elle regrette vivement les manifestations hostiles dirigées contre les ouvriers belges, lesquels sont, dans l'immense majorité, les amis de la France.

Elle émet le vœu que les sentiments de fraternité et d'hospitalité du peuple français ne soient plus méconnus, et appelle l'attention de ses compatriotes sur l'éventualité de représailles qui pourraient atteindre, en Belgique, les ouvriers français qui travaillent en toute liberté et dans une sécurité absolue.

Le Comité du parti ouvrier, réuni dimanche à Bruxelles, a décidé l'envoi d'un manifeste aux ouvriers français. Des télégrammes ont été expédiés de Bruxelles pour que la conférence ait lieu immédiatement.

Or, aucune décision n'a été prise à ce sujet. La situation reste lamentable; après une accalmie, la violence a repris ses droits : en France comme en Belgique, les gens sérieux doivent ardemment désirer la fin de ces troubles.

Passons, si vous le voulez bien, à la conférence monétaire.

L'*Indépendance belge* dit que ses renseignements ne sont nullement d'accord avec ceux donnés par un journal de Bruxelles qui annonçait que le Gouvernement belge aurait refusé de laisser désigner Bruxelles comme siège de la conférence monétaire qui se réunirait à Paris.

L'*Indépendance* ajoute qu'elle croit savoir que le Gouvernement belge n'ayant pas encore été officiellement saisi de la question n'a pas eu de refus à formuler.

Nous allons terminer par une histoire qui peut s'intituler le jeu et la politique. Le fermier des jeux d'Ostende vient d'adresser au bourgmestre une demande en résiliation du contrat en vertu duquel il paie à la ville une somme annuelle de 311.500 francs. La police persécute ce nouveau fermier général. On dit que l'autorité judiciaire se propose de continuer ses descentes dans les casinos, et qu'après Ostende et Blankenberghe, toutes les salles de jeu de la Belgique auront leur tour.

Au fond des grands mots de moralité et d'hygiène publique, il n'y a qu'une guerre de partis entre les libéraux et les cléricaux. De cercle à cercle, de ville à ville, les rigueurs administratives ne sont pas du tout les mêmes. On a beau dire que toutes les maisons de jeu y passeront, c'est impossible. A propos de cercles, disons que de faux billets de vingt francs de la Banque nationale ont infesté les tapis verts de la Belgique. Ces billets ont été fabriqués en Allemagne.

Informations Économiques et Financières

Banque Nationale de Belgique. — Le bilan hebdomadaire de la Banque nationale de Belgique donne les résultats suivants :

Proportion de la réserve au passif 24.82.

Augmentation	
Encaisse	532.154 fr.
Diminution	
Portefeuille	7.022.227
Billets	5.894.200
Comptes courants	2.230.692

La Récolte en Belgique. — Les céréales ont bien donné ; le rendement du seigle est extraordinaire et évalué en moyenne à 3.000 ou 3.500 kil. par hectare. Le grain est partout de bonne qualité. L'avoine, quoique très courte en paille, a donné un rendement plus grand que celui qui était indiqué par toutes les prévisions.

Le rendement des pommes de terre est énorme et on constate l'absence presque générale de maladie. Il n'y a guère que quelques variétés hâtives, surprises par les dernières gelées, dont le rendement est moindre que celui des années précédentes.

Quant à la betterave, les racines sont très petites, et par conséquent, très faibles en poids, mais, par contre, très riches en sucre. On estime le rendement de la betterave à 30.000 kil. par hectare, contre 35.000 en 1891.

En résumé, on peut affirmer que la récolte, cette année, est excellente pour toutes les plantes alimentaires, et mauvaise pour les plantes fourragères, qui ont énormément souffert de la sécheresse.

Le Fer et les Fontes. — Voici les derniers cours des fers et fontes :

Fonte de Luxembourg nº 3	53 fr.
Fonte de moulage anglaise nº 3	» »
Fonte d'affinage forte	50 »
Fonte métis	45 »
Fer nº 1 (avec l'écart de 1 fr. par numéro)	120 »
Poutrelles	120 »
Cornières	130 »
Tôles nº 2	140 »
Tôles nº 3	160 »
Tôles nº 4	230 »
Tôles nº 5	250 »

Les Houilles. — Une Commission vient d'être nommée parmi les producteurs de houilles fines, à l'effet d'étudier la création d'un syndicat de vente pour les produits, comme il en existe déjà un pour la terre-houille.

Le bassin de Mons est très éprouvé par suite des dissentiments survenus en France entre les ouvriers des deux nationalités. Le retour au pays des houilleurs forcés de quitter la France va peser encore sur les salaires extrêmement réduits déjà.

Le coke est toujours d'une faiblesse extrême. On a accepté le prix de 11 fr. 50.

Si nous voulons examiner quelle a été la situation du coke dans le pays de Liége et pendant l'année 1891, nous trouvons que le nombre de fontes en activité a diminué de 29 et la production a baissé de 31 0/0 sur l'année précédente, c'est-à-dire de 137.487 tonnes. Il faut s'attendre à trouver des chiffres plus mauvais encore pour l'année 1892.

Le prix moyen de la tonne de coke est tombé de 23 fr. 96 à 18 fr. 02, soit de '30/0 sur l'année précédente.

Dans la Lorraine et le Grand-Duché, les cokes belges sont supplantés par les cokes allemands.

Du reste, la France demande beaucoup moins. Les exportations ont diminué de 18 0/0. Les régions de l'est de la France constituent de beaucoup le plus important des débouchés extérieurs de la Belgique.

Les producteurs belges n'utilisent pas suffisamment la magnifique voie fluviale de la Meuse canalisée.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	12 août	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.
Rente belge 3 1/2 0/0	102 50	102 65	102 55	102 50	102 60	102 55
— — 3 0/0	98 75	98 80	98 75	98 75	98 75	98 75
— — 2 1/2 0/0	88 30	88 30	88 »	88 10	88 »	88 35
Banque de Belgique	» »	.. ..	12 50	» »	» »	» »
— de Brabant	27 »	27 50	26 50	27 »	27 »	27 »
— de Bruxelles	570 »	570 »	570 »	575 »	575 »	575 »
— de Charleroi	» »	... »	» »	» »	445 »	» »
— Nationale	3070 »	3075 »	3085 »	3030 »	3040 »	3040 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	798 »	790 »	797 50	792 50	792 »	794 »
— Brux.-Lille-Calais	455 50	456 ..	» »	465 »	465 »	465 »
— Congo (p. d. f.)	200 »	» »	275 »	425 »	350 »	375 »
Tramways Bruxelles (priv.)	289 »	287 ..	283 »	286 »	289 50	293 »
Ch. de fer économiques	218 »	219 ..	217 50	215 »	222 »	222 »
Tramway Gand	» »	» »	» »	395 »	» »	» »
Charb. Amercœur	935 »	» »	925 »	» »	920 »	920 »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont	1121 »	» »	1230 »	1225 »	» »	1225 »
Vieille-Montagne	541 »	539 »	527 50	527 50	522 »	522 »
Glaces de Moustier	925 »	» »	» »	... »	940 »	» »
Valeurs étrangères						
Argentine E	320 »	318 50	310 »	315 »	320 »	319 »
Autriche papier	81 65	82 40	82 »	81 85	82 30	82 30
— argent	81 »	81 30	81 »	81 50	81 35	81 50
— or (1876)	97 25	.. ..	» »	» »	» »	» »
Brésil 4 0/0	59 75	60 ..	61 15	60 75	62 25	64 30
Egypte Unifiée	» »	491 »	» »	493 »	497 »	497 »
Espagne Extérieure 4 0/0	63 50	64 25	63 75	65 »	65 »	64 60
Hollandais 3 0/0	» »	» »	» »	93 75	93 75	» »
Hongrois or 4 0/0	94 75	94 50	94 40	94 50	95 25	95 50
Italie 5 0/0	90 50	91 »	91 60	93 »	92 »	92 50
Portugais ext. 3 0/0	23 25	23 »	24 10	23 75	24 25	24 »
Turc 1 0/0	20 70	21 »	20 90	21 35	21 55	21 65
Canada Pacifique	472 »	470 »	459 »	455 »	458 »	445 »
Madrid-Saragosse	187 »	187 50	187 50	193 »	191 »	189 50
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russie Sud-Ouest	297 »	» »	297 50	297 »	298 50	299 »
Varsovie-Vienne (act.)	500 50	504 »	490 »	500 »	497 »	496 50
Change sur Amsterdam	207 95	207 90	207 97	207 95	207 90	207 85
— sur Berlin	123 62	123 30	123 35	123 32	123 25	123 52
— sur Londres	25 18	25 18	25 18	25 17	25 17	25 17
— sur Paris	100 01	100 ..	100 »	99 97	99 93	99 91
— sur Vienne	210 »	210 50	210 50	210 50	210 50	210 »
— sur Italie	96 »	96 ..	96 20	96 40	96 20	96 40
— sur Genève	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	63 50	63 25	63 »	64 75	64 56	64 »
Turc 1 0/0	19 90	20 »	20 10	20 60	21 »	21 30
Portugais 3 0/0	23 25	23 25	23 75	24 »	24 »	23 75
Egypte Unifiée	490 75	493 »	492 50	492 50	496 »	496 »
Change sur Paris	99 95	99 90	99 90	99 92	99 90	99 87
— sur Berlin	123 20	123 25	123 25	123 25	123 25	123 30
— sur Londres	25 16	25 16	25 17	25 16	25 16	25 18
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 17 septembre 1892.

Nous avons débuté par une faiblesse sur les valeurs espagnoles ; mais le reste du marché ne paraissait pas fâcheusement influencé; aussi le Turc, le Varsovie-Vienne et d'autres Fonds s'inscrivaient à des cours favorables. On faisait peu d'affaires en Banques et en Chemins de fer. Les Charbonnages étaient assez fermes. Les Asturiennes montaient; la Nouvelle-Montagne s'améliorait.

L'Extérieure a continué à baisser jusqu'à mercredi dernier, puis les cours se sont améliorés sensiblement jusqu'à la fin de la semaine.

Les Fonds belges sont restés sans changements. L'Anvers-Rotterdam, après une légère réaction, a fait 794. En sidérurgie, nous avons eu quelques affaires, mais la cote est restée médiocre ; Cockerill, après s'être inscrit à 1.367 50 est retombé à 1.357 50. La Vieille-Montagne a retrouvé le cours de 521. En somme, les affaires ont été assez limitées, bien que les nouvelles politiques soient bonnes et que les récoltes aient été abondantes. On n'ose pas encore prendre position ; jamais, pourtant, l'occasion n'a été meilleure.

Anvers, 17 septembre 1892.

Semaine languissante ; on persiste, sur notre place, à prendre le mot d'ordre à Londres, comme si les autres marchés européens n'existaient pas.

Le Brésilien a fait quelque peu parler de lui cette semaine ; on l'a introduit à 62 7/8. Il y a eu dans ce pays une conférence gouvernementale relative à la situation financière. On a décidé d'assurer l'équilibre du budget en diminuant l'armée. Le Ministre des finances brésilien a attribué la baisse du change aux agissements des Banques étrangères. Les valeurs argentines n'ont pas joui de la même faveur que les brésiliennes, car elles sont restées faibles, bien que les discordes politiques ne s'aggravent pas. Les Provinciales sont toujours négligées.

On continue à parler de l'emprunt de 1.800.000 liv. st. 5 0/0, dont se serait chargé le Crédit Lyonnais.

Le compartiment exotique, d'ailleurs, n'a pas donné lieu à une grande animation. Les valeurs européennes ont mieux alimenté le marché. Les soubresauts de l'Extérieure ne nous ont pas déconcertés, nous nous attendions à de brusques variations et nous avons opéré avec notre prudence habituelle; nous avons acheté des obligations françaises et de la Rente ottomane.

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 353)

LA SITUATION

Madrid, 15 septembre 1892.

S'il faut en juger d'après les élections pour le renouvellement partiel des Conseils généraux, le Gouvernement serait fortement soutenu dans le pays ; les candidats ministériels ont, en effet, triomphé en grande majorité, notamment dans les provinces basques et en Catalogne, où ils ont bénéficié de l'appui des Carlistes.

Ces résultats ont-ils stimulé M. Sagasta ? On serait tenté de le croire en constatant qu'il est sorti, cette fois, de sa réserve, sans s'égarer, pourtant, dans des détails trop précis. Appelé à Oviedo, où un des propriétaires les plus influents de la région, M. Secades, avait manifesté le désir de jouer un rôle militant dans les rangs des libéraux, le *leader* de ce parti a fait sa profession de foi devant un public nombreux.

Le budget de M. Sagasta, qui veut suivre une politique de paix, — en défendant les intérêts de la patrie et ceux de la monarchie, — comprendra : en dépenses, 700 millions, en recettes, 800 millions de pesetas. L'excédent de 100 millions servirait à gager un emprunt, dont une partie s'appliquerait à la conversion de la Dette extérieure en Dette intérieure. C'est là, décidément, le cheval de bataille des adversaires du Cabinet Canovas, mais les budgets ainsi établis, à la suite d'un banquet, ne peuvent être pris au sérieux.

Depuis quelque temps l'attention des économistes, qui suivent les affaires coloniales de l'Espagne, se porte sur Cuba où la récolte sucrière a dépassé, cette année, toutes les prévisions ; elle se chiffre, en effet, par plus de 800.000 tonnes ! Si on considère qu'à ce résultat est venu s'ajouter un bon rendement des tabacs, il est permis de bien augurer de l'avenir de cette possession espagnole.

Les choses auraient pu prendre une tournure bien différente l'an dernier, quand la production agricole traversait une crise des plus graves, si, grâce à une mesure habile, le Gouvernement n'avait remédié à la situation.

Vous savez que les Etats-Unis constituent le principal débouché pour les exportations de la Havane, mais vous connaissez aussi les conséquences du tarif Mac-Kinley accordant des primes aux producteurs américains, notamment aux sucriers. Ce tarif ouvrait cependant une porte par laquelle le Gouvernement espagnol s'est empressé de passer, en concluant avec les Etats-Unis, en date du 28 juillet 1891, un traité assurant, moyennant des concessions réciproques pour les articles manufacturés américains, l'importation libre de droits des sucres cubains.

C'était le salut pour l'agriculture de l'île et, contrairement aux craintes formulées à ce moment, l'entente avec l'Union américaine n'a apporté aucune perturbation dans son budget depuis son application, c'est-à-dire depuis le 1er septembre 1891.

Nous nous réservons de revenir sur ce sujet et de démontrer que l'abaissement des droits d'entrée à Cuba, — considérant les tarifs de perception des deux pays, — a, malgré la diminution des recettes, donné un nouvel essor au mouvement commercial. Aujourd'hui nous nous contenterons de dire que, grâce aux bonnes récoltes, l'or afflue dans le pays, de telle sorte que le Ministre des colonies, usant du droit conféré par la loi, a fait retirer de la circulation les billets de guerre à cours forcé non encore amortis et payé les abonarés, en appliquant à cette double opération le reliquat de l'emprunt de 1890.

Par un contraste bizarre, qui démontre l'indépendance financière de la colonie vis-à-vis de la métropole, tandis que le manque d'or amenait, à Madrid et à Barcelone, une hausse considérable du change, le métal jaune devient, à Cuba, la base de la circulation. On a donc tort de confondre les billets cubains avec les rentes péninsulaires ; les premiers restent à l'abri des fluctuations du change, et le Gouvernement de l'île assure directement le service de sa dette, sans aucune charge pour son budget.

En résumé, à la suite des économies apportées dans les dépenses de guerre, marine et personnel, l'équilibre du budget de Cuba est assuré ; pour les neuf premiers mois de l'exercice 1891-92, les douanes ont produit près de 45 millions, et, avec les données qui nous parviennent, il est permis d'accepter, pour les 12 mois, une recette totale de 60 millions. C'est une garantie plus que suffisante pour le service de l'intérêt et de l'amortissement des billets 6 et 5 0/0, dont l'annuité est inférieure à 46 millions.

Pour en revenir à la métropole, on est désolé, dans les centres vinicoles, des lenteurs apportées à la conclusion d'une entente commerciale avec la France; en raison des stocks de l'année dernière, en manque de récipients pour loger la nouvelle récolte. Certains organes libéraux prétendent que, si l'arrangement n'a pas été conclu, c'est pour des motifs politiques plutôt que pour des considérations d'ordre économique, et ils en rejettent la responsabilité sur le cabinet Canovas et même sur l'ambassadeur à Paris !

Informations Économiques et Financières

Recettes des douanes de Porto-Rico, en avril 1892. — La *Gaceta* publie l'état des recettes des douanes de l'île de Puerto-Rico pendant le mois d'avril 1892. Elles s'élèvent à 903.280 pesetas. Les recettes du mois d'avril 1891 étaient de 1.283.775 pesetas, soit une diminution pour 1892 de 380.495 pesetas.

M. Canovas del Castillo donnera une soirée en l'honneur des délégués étrangers venus à Madrid à l'occasion du centenaire de Christophe.

La Ferme de l'Impôt personnel en Espagne. — Aucun soumissionnaire ne s'est présenté à l'adjudication qui a eu lieu, à Madrid, le 5 septembre, pour l'affermage de l'impôt personnel. L'administration, estimant qu'il faut attribuer cette abstention au fait que l'adjudication visait l'impôt pour toute la péninsule va modifier son système; les appels d'offres seront scindés par provinces.

Le Réseau des Chemins de fer et les Routes en Espagne. — Le développement total des lignes espa-

gnoles est, actuellement, de 7.000 kilomètres, mais les capitales des provinces Almeria, Soria et Teruel n'ont pas encore de ligne qui les relie au réseau central. On évalue au tiers la proportion des villes principales comprises, avec les cinquante-deux places fortes destinées à la défense du pays, dans le réseau ferré de la péninsule.

Le matériel roulant comprend 1.200 locomotives avec tenders, 4.000 wagons de voyageurs et 16.000 wagons à marchandises.

Quant aux routes, l'Espagne en compte 18.190 kilomètres de 1re, 2e et 3e catégories ; on crée actuellement 4.000 kilomètres de voies nouvelles et d'autres projets sont adoptés pour 1.000 kilomètres de plus. Le développement total des routes des trois catégories doit atteindre, pour les 49 provinces, 35.942 kilomètres.

Grand Central espagnol. — Le Conseil d'administration de cette Compagnie convoque les actionnaires en assemblée générale ordinaire et extraordinaire, pour le 14 octobre prochain.

L'assemblée aura à décider, en vue de la situation des affaires de la Compagnie : 1o soit sa dissolution et sa liquidation, le transport de sa ligne de Toralba à Soria, et la cession de tout ou partie des autres droits et actions appartenant à la Compagnie ; 2o soit la réduction de son capital et la modification du but social et des statuts, ainsi que la création des ressources nécessaires à la continuation de l'entreprise.

Chemin de fer de Murcie à Grenade. — Le Conseil d'administration de cette Compagnie a adressé, il y a quelque temps, une circulaire à ses actionnaires pour les informer qu'il se proposait d'ouvrir un compte spécial de 200.000 liv. st. à l'effet de terminer les travaux en train. Il invite les actionnaires, ainsi que les obligataires de première hypothèque, à participer pour 50 0/0 dans la constitution de ce capital, leur offrant comme garantie la subvention de l'Etat, qui représente environ la moitié du montant qu'il leur demande.

Compagnie des Chemins de fer Andalous. — Les recettes de la Compagnie des Chemins de fer Andalous se sont élevées, du 20 août au 26 août 1892, à 305.195 fr., en augmentation de 19.977 fr. sur la période correspondante de 1891.

Depuis le 1er janvier, les recettes sont en augmentation de 128.865 fr. sur l'exercice 1891.

Mines de cuivre à Huelva. — Une Société vient de se constituer sous la dénomination *Las Penuelas*, ayant pour objet l'exploitation des gisements de cuivre de *San Juan y San Francisco*. On assure que les travaux vont être poussés rapidement.

La Situation des Vignobles en Espagne. — On écrit de Barcelone :

« La situation est peu favorable, et les viticulteurs sont très inquiets. Il y a, dans presque tous les centres producteurs, de grandes quantités de vin de la dernière récolte, et nous voici au seuil de la nouvelle qui promet d'être très abondante et de dépasser 30 millions d'hectolitres. On se demande avec anxiété ce que l'on va faire de tout ce liquide, le marché français pouvant être considéré comme à peu près fermé pour les vins espagnols, en raison des droits et plus encore de la limite si basse de l'échelle alcoolique. Que va-t-on faire désormais de tous ces produits ? Va-t-il falloir arracher les vignes et s'adonner à une autre culture, faute de pouvoir vendre les vins ? Les vins espagnols, nous entendons les vins ordinaires, communs, ne sont pas bons à boire tels quels, mais ils ont des qualités de couleur et de force qu'on ne trouve pas ailleurs. »

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 17 septembre 1892.

Malgré les attaques dirigées contre le Gouvernement pour l'opération des 50 millions, la tendance du marché est à la hausse ; en outre, le change sur Paris baisse légèrement, en se maintenant au-dessus de 15 0/0.

On annonce que la Banque d'Espagne vient de payer, par anticipation, 25 millions de l'avance de MM. de Rothschild à échéance de juillet 1893 ; la plus grande partie a été versée en espèces.

Je vous ai envoyé, au commencement de la semaine, l'état des recettes des douanes de Porto-Rico pour avril 1892; pour le mois de mai, d'après la *Gaceta*, les recettes s'élèvent à 795.335 pesetas, en diminution de 379.585 sur la période correspondante de 1891.

Dans le Conseil des ministres tenu aujourd'hui sous la présidence de M. Canovas del Castillo, auquel assistait le Ministre des Colonies, on s'est occupé de la situation économique et financière de Cuba ; ma lettre d'avant-hier vous donnait des détails à ce sujet.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	12 août	19 août	26 août	2 sept	9 sept	16 sept
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	69 75	70 10	70 30	71 30	70 60	70 75
— Extérieure 4 0/0.....	74 »	74 20	74 30	75 »	74 80	74 85
Amortissable 4 0/0.........	79 50	79 40	79 90	79 90	79 59	79 60
Change sur Londres 3 mois	29 12	29 20	29 05	28 55	28 90	28 95
— sur Paris 8 jours..	16 »	15 80	15 50	13 45	14 35	14 90
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	69 77	70 32	69 92	71 57	70 70	70 77
— Extérieure 4 0/0.....0	73 67	74 »	73 80	75 07	74 60	74 65
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	106 12	106 25	106 25	106 62	106 50	107 »
— 5 0/.	97 12	97 »	97 37	97 50	97 62	98 »
Change sur Paris..........	16 ..	15 90	16 »	14 75	14 90	15 10

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 353)

LA SITUATION

Athènes, 12 septembre 1892

M. Tricoupis tente de nouveaux efforts pour tirer les finances grecques de la situation embarrassée où elles se trouvent ; le directeur de la Banque nationale de Grèce est parti pour Londres ; il va essayer, en offrant de nouvelles garanties, de renouer les négociations relatives à un emprunt qui ont échoué une première fois, et de les faire aboutir. Vous savez ce qu'il faut penser de cette opération de crédit; elle n'aura d'autre utilité que de donner à la Grèce une période de répit, et ne sera bienfaisante qu'à la condition d'être combinée à des efforts énergiques propres à remettre de l'ordre dans les finances du pays ; si, au contraire, le régime des déficits budgétaires doit durer, un nouvel emprunt ne pourrait que rendre la situation encore plus critique. C'est ce que M. Tricoupis paraît avoir compris, car il annonce l'intention de procurer au Trésor des recettes plus considérables par l'introduction de nouveaux monopoles et par l'établissement de la dîme; cette dernière mesure indique de la part du président du Conseil une grande résolution, car on est très hostile aux impôts directs en Grèce ; en outre, les dépenses doivent être réduites davantage. Si M. Tricoupis est décidé à faire en sorte que le budget se solde chaque année par des excédents — et c'est un problème qui n'est pas impossible. — les changes ne tarderont pas à s'améliorer et les valeurs helléniques à reprendre des cours mieux proportionnés aux intérêts qu'ils rapportent.

Je vous ai annoncé que le Gouvernement s'était procuré les ressources nécessaires au service du coupon d'octobre ; les organes officieux déclarent que M. Tri-

coupis a, dans ce but, émis des bons du Trésor, mais on ne dit pas avec qui cette opération a été conclue.

Informations Économiques et Financières

Les Finances grecques. — Le tableau suivant permet de se rendre compte des pertes subies par les principales valeurs helléniques depuis leur émission, par la comparaison entre les prix d'émission et les cours actuels.

	Prix d'émission en 0/0	Cours actuel en 0/0	Perte en 0/0
Emprunt 5 0/0 1881-84.......	82	60.50	21.50
— 4 0/0 or consolidé ..	77 1/8	44.50	32 5/8
— 4 0/0 des monopoles	78 1/4	53.50	24 3/4
— 5 0/0 or 1890.......	92 5/8	55.90	36 3/4

La Régie des Monopoles. — Les bénéfices nets de la Régie des monopoles pendant le premier semestre 1892, qui s'élèvent, comme nous l'avons annoncé, à 265.552 dr., seront répartis comme suit : 5 0/0 aux actions à titre d'intérêt, et 85 0/0 de dividende ; 5 0/0 pour la réserve ; 10 0/0 au Conseil d'administration. Un solde de 4.773 drachmes 22 est reporté à nouveau. Les commissions et droits sur les articles des monopoles réalisés ont produit 591.984 dr. 42 ; les intérêts et profits du capital social 108.145 dr. 50.

La Société des monopoles de Grèce est constituée au capital de 10 millions, sur lesquels 2 1/2 millions, sont versés. Déduction faite des sommes qui lui sont dues, elle devait au Trésor, au 30 juin 1892, 2.808.183 dr. Elle possédait en valeurs grecques 500 obligations du chemin de fer du Pirée ; 2.000 obligations des Monopoles ; 980 des obligations Monopoles 5 0/0 1881 ; 3.000 obligations de l'emprunt 5 0/0 1881 ; 3.000 obligations de l'emprunt 5 0/0 1892 ; 2.484 obligations de l'emprunt 5 0/0 1874. Les agents des dépôts de vente lui devaient 1.284.494 drachmes ; elle possédait en caisse, en or, 13.636 drachmes 65, et en billets de banque 1.631.317 drachmes. On voit, par ces chiffres, que la situation de la Compagnie est intimement liée à celle du Gouvernement grec, en raison des nombreuses valeurs qu'elle possède et de ses relations étroites avec le Trésor.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE NATIONALE (Voir page 354)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 354)

LA SITUATION

Rome, 15 septembre 1892.

Les fêtes de Gênes, dont les correspondants des journaux parisiens vous transmettent journellement le compte rendu, tirent à leur fin ; Humbert Ier et la reine Marguerite sont rentrés à Monza, et demain l'escadre française qui, quoi qu'en disent les feuilles allemandes, a joué le rôle principal en cette occurrence, doit lever l'ancre. Tout s'est passé d'une façon très correcte ; l'amiral Rieunier a été traité en hôte de distinction et nos compatriotes pourront attester de l'accueil sympathique qu'ils ont trouvé auprès de la population.

Ces événements modifieraient-ils les relations qui existent entre les deux pays ? Dans la forme, peut-être, car, au fond, les engagements de l'Italie vis-à-vis de la *Triplice* ne lui permettront pas de changer l'orientation de sa politique extérieure.

Quant à nous, qui devons envisager les choses au point de vue économique et financier, nous ne pouvons pas varier d'opinion. Les charges du pays restent ce qu'elles étaient avant la visite du roi à bord du *Formidable* et le Trésor se débat dans des difficultés toujours plus grandes. Nous en trouvons une preuve nouvelle dans la polémique engagée sur la question budgétaire, depuis une quinzaine de jours, entre le *Popolo romano*, organe ministériel, et la *Perseveranza ;* elle s'est poursuivie cette semaine d'une façon assez vive. L'espace me manque pour donner tout au long les arguments dont se servent les feuilles précitées, — aussi bien il faudrait mentionner encore l'*Opinione*, qui défend les actes du cabinet Rudini, — mais je ne peux me dispenser de reproduire les principales conclusions de la *Perseveranza*, dont la note tient le milieu entre ses deux confrères.

« Nous avons démontré, dit-elle, que le Gouvernement se trouverait dans l'impossibilité absolue de restreindre les dépenses pour l'exercice 1892-93, dans les limites de l'année dernière ; nous avons établi, aussi, que ces dépenses augmenteraient fatalement pour 1893-94 et les exercices suivants. Si nous félicitons le Cabinet d'avoir renoncé à mettre des entraves à la négociation des coupons, nous le blâmons de n'avoir pas assez d'énergie pour régler la circulation sur la base de l'unité et avec 200 millions de papier. Cette double mesure ferait disparaître l'agio et procurerait, par suite, une notable économie au budget. Malheureusement, le *Popolo romano* nous a prévenus que l'honorable Grimaldi continuerait sur, ce point, les errements de l'honorable Luzzati, — alors qu'il aurait mieux fait de l'imiter dans d'autres circonstances. »

La morale à tirer de cette polémique, c'est que, de l'aveu même des organes officieux, on ne voit pas, pour l'instant, de remède à la situation ; le ministère, témoignant d'un certain fatalisme, compte uniquement sur des augmentations de recettes pour se tirer d'affaire, et il vit dans cet espoir.

Le Gouvernement a vainement tenté de procurer à la circulation les monnaies divisionnaires qui font absolument défaut ; dans ce but, il a fait acheter en Suisse, dans le seul mois de juillet, pour deux millions de lire de pièces d'argent, qui ont servi à payer, en partie, les traitements des fonctionnaires ; or, dans ce même mois, les exportations de métaux précieux ont dépassé les importations de 1 1/2 million de lire. En présence de ce manque de numéraire, le bruit a couru que le Trésor émettrait des bons d'une et d'une demi lire, mais ceci a été démenti et le Ministre a déclaré, au contraire, qu'il ne songeait pas à créer de billets d'une valeur inférieure à 5 lire.

On annonce que les négociations entamées à Vienne par le délégué italien, pour la question de l'entrée des vins, sont momentanément suspendues, le comte Kalnochy voulant conférer avec ses collègues des finances et du commerce avant de continuer les pourparlers. Faut-il voir dans cet arrêt le résultat des démarches pressantes auxquelles se livrent les députés dalmates, dont les circonscriptions sont intéressées au maintien des mesures probitives ? Toujours est-il qu'on prétend dores et déjà que si l'entrée en wagons-réservoirs était admise, l'administration autrichienne conserverait le droit d'analyse contradictoire, en dépit des certificats d'origine délivrés par les autorités italiennes. Cette solution augmenterait l'irritation qui règne dans les Pouilles et autres centres vinicoles de l'Italie.

Voilà que le discours-programme de M. Giolitti revient sur l'eau, mais les renseignements ne concordent pas, quant à la date à laquelle il sera prononcé. D'après la *Nazione* de Florence, le décret de dissolution du Parlement va être préparé ; il serait précédé d'un long rapport adressé au roi.

Informations Économiques et Financières

Les Chambres de Compensation en Italie. — Le total des opérations faites par les six Chambres de compensation italiennes, pendant le mois de juillet dernier, a atteint 1.118.772.432 lire, et les parties compensées se sont chiffrées par 830.461.269 lire.

La différence de 288.311.163 lire a été soldée par 156.151.277 lire de crédits en compte courant et par 132.159.886 lire espèces effectives.

La proportion des crédits et des espèces, sur le total des opérations liquidées, est de 25 77 0 0, celles des espèces seules est de 11 79 0/0.

La Taxe de la richesse variable sur les bénéfices des Compagnies étrangères d'assurances en Italie. — Pour éviter les fraudes que rendait faciles l'impossibilité de déterminer les bénéfices nets réalisés, en Italie, par les Compagnies étrangères, l'Administration a décidé de leur appliquer le système suivant :

Les Compagnies seront tenues de separer de leur bilan général les recouvrements s'appliquant à l'Italie et c'est sur ces bilans spéciaux que porteront les taxes.

Une récente circulaire émanant du département des finances donne des instructions dans ce sens aux agents de l'administration.

Projet de création d'une Banque centrale à Rome. — Il est question de créer, avec l'aide des Banques populaires italiennes, une Banque centrale à Rome. Ce projet, dû à l'initiative de l'ex-ministre Luzzati, qui y travaille avec ardeur, a été discuté, le 4 septembre, à une réunion d'un groupe de directeurs des susdits établissements. M. Luzzati, après avoir développé ses idées, a exposé qu'avant de les mettre à exécution il importait de les faire accepter par la majorité des groupes italiens. L'assemblée a adopté cette façon de voir et déjà on annonce d'autres réunions de nouveaux adhérents, notamment dans la Vénétie, dans les Abruzzes, dans la Romagne et à Palerme.

Les Recettes des Chemins de fer Siciliens pendant l'exercice 1891-1892. — D'après les états provisoires arrêtés au 30 juin 1892, les recettes brutes de la Société d'exploitation des Chemins de fer siciliens, se sont élevées, pendant l'exercice 1891-92, à 9.371.988 lire ; le développement kilométrique était, au 30 juin, de 850 kilomètres. Les recettes du précédent exercice avaient été de 8.490.435 lire pour 787 kilomètres.

L'extension porte exclusivement sur les lignes secondaires, qui ont procuré 931.849 lire (contre 732.303 lire l'année précédente). Par contre, la plus grande partie de l'augmentation de recettes est due au réseau principal qui a donné 8.440.149 lire au lieu de 7.758.132 pour 609 kilomètres.

Le Transport des Vins Italiens à Tarif réduit. — La Société générale de Navigation italienne a inauguré le 1er septembre ses voyages bi-mensuels, entre les Pouilles, Marseille et le Havre, ayant pour objet le transport des vins à tarif réduit. Le premier départ a été effectué par le vapeur *Jonio*, d'une capacité de 1.000 fûts et le 15 septembre est parti le vapeur *Malabar* d'une capacité de 1.800 fûts.

Les Vins italiens en Allemagne. — D'après un rapport émanant de la Société Œnotechnique de Berlin l'importation, en Allemagne, des vins italiens, du 1er janvier au 30 juin 1890, aurait été la suivante :

Vins et moûts en fûts..............	quintaux	69.299
Vins de coupage....................	—	59.847
» pour la fabrication du cognac	—	1.831
Total....	—	130.977

Ce qui correspond à 35.000 hectolitres de plus que les importations, pendant la même période, des provenances d'Autriche-Hongrie, d'Espagne et du Portugal réunis.

Pendant toute l'année 1891 l'Italie n'avait expédié que 99.000 quintaux de vins en Allemagne ; il y a donc déjà, pour les six premiers mois de l'année courante, une plus-value de 31.977 quintaux.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 17 septembre 1892.

La nouvelle de l'échec des négociations engagées à Vienne par M. Miraglia, bien qu'elle ne soit pas officiellement confirmée, a impressionné le marché ; cette question des vins a pris des proportions énormes, et les expéditeurs intéressés réclament des représailles vis-à-vis de l'Autriche si celle-ci ne fait pas droit à leurs revendications.

Par contre, — serait-ce un premier résultat des fêtes de Gênes ? — on assure que les pourparlers ayant trait à l'établissement d'un *modus vivendi* ont été repris avec la France ; ce bruit a son origine dans les gros achats de vins faits dans la Pouille par des négociants français.

Aujourd'hui a eu lieu l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du Crédit mobilier, appelés à voter sur l'élévation du capital de 20 à 25 millions. Après avoir entendu le rapport de l'administrateur délégué, M, Fascara, l'assemblée a approuvé cette proposition. Les actions de cette Société ont fait un bond en avant.

La Rente est en hausse, mais les valeurs de chemins de fer perdent un peu de terrain.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	12 août	19 août	26 août	2 sept.	9 sept	16 sept
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	94 95	95 52	95 70	96 07	95 96	96 40
Ch. de fer Méditerranée act.	522 »	540 »	534 »	539 »	536 »	540 »
— Méridionaux act.	648 »	665 »	660 »	669 »	668 »	668 50
Banque Nationale act......	1350 »	1380 »	1345 »	1350 »	1345 »	1360 »
— de Rome..........	1008 »	1010 »	1015 »	1015 »	1015 »	1021 »
— Générale..........	350 »	356 50	360 50	366 »	362 »	364 »
Comp. Nav. à vap. F. R. ..	292 »	298 »	290 »	297 »	295 »	296 »
Banque Immobilière........	184 »	220 »	192 »	203 »	200 »	197 »
Crédit mobilier Européen..	593 »	596 »	591 »	599 »	585 50	597 »
Eaux Marcia..............	1143 »	1155 »	1140 »	1140 »	1140 »	1070 »
Change sur la France......	104 10	104 »	103 87	103 95	103 75	103 70
— sur Londres........	25 09	26 05	26 04	26 05	26 15	26 04
— sur Berlin..........	127 70	127 60	127 50	127 50	127 40	127 40
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	95 05	95 52	95 37	96 10	96 10	96 40
Crédit Mobilier Italien.....	593 »	603 50	591 »	600 »	592 50	596 »
Chemins de fer Méridionaux	651 »	667 50	663 »	671 50	668 »	668 50
Change sur Paris..........	104 05	104 »	103 82	103 40	103 92	103 60
— sur Berlin..........	128 32	108 22	128 17	128 15	128 10	128 15

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 354)

LA SITUATION

Lisbonne, 15 septembre 1892.

L'*Economiste Européen* a signalé le premier l'émission de certificats faite par le *Council of foreign bondholders*, et a montré toutes les conséquences que pouvait avoir la création de ces petits papiers ; vous devez vous souvenir que le Gouvernement n'a pas hésité à les désavouer; le Comité anglais n'en a pas moins continué cependant à mettre en circulation ces certificats qui n'ont aucune valeur et si les protestations de la presse portugaise et étrangère n'ont eu en Angleterre aucun effet, on pouvait cependant espérer que ce fâcheux exemple ne serait pas suivi.

On a donc appris avec quelque surprise que les banquiers Lippman et Rosenthal, d'Amsterdam, remettaient des certificats pour les deux tiers non payés de la Dette extérieure. Cette nouvelle était grave, car ces banquiers sont officiellement chargés du paiement des coupons. Les *Novidades* l'ont compris et ont voulu en avoir la confirmation ; voici la déclaration que ce journal vient de faire : « Nous pouvons affirmer que les maisons hollandaises chargées officiellement du paiement du coupon n'ont pas émis de certificats, et, si quelque maison l'a fait, ce n'a été que pour son compte personnel, car le Gouvernement a déclaré pour Londres, et en même temps pour Amsterdam et tout autre pays, qu'il ne prend aucune responsabilité et ne reconnaît, sous aucune forme, quelque indirecte

qu'elle soit, la valeur de tels papiers. Cette déclaration a été réitérée. »

La déclaration de notre confrère portugais est très nette, quant au désaveu du Gouvernement, mais il n'en subsiste pas moins que des certificats continuent à être créés, et c'est aux Comités étrangers à se rendre compte des nouvelles difficultés que cette mesure va amener.

Je vous parlais, dans ma dernière lettre, des divisions qui existent dans le parti républicain; il fallait bien s'attendre à ce que l'approche des élections provoquât une certaine effervescence dans ce parti; on signale, en effet, à Oporto, la visite de certaines personnalités républicaines, et le retour du journaliste João Chagos, qui s'est évadé récemment de Nonamedès. La police, qui a déjà fait quatre arrestations, et notamment celle de João Chagos, continue ses recherches; elle a découvert quelques-uns des perturbateurs; les plus remuants étant des étrangers, elle demande l'autorisation de les expulser. Il ne faut voir, dans cette légère agitation, qu'une entrée en campagne en vue des prochaines élections; tous les partis se préparent d'ailleurs à cette lutte: la propagande électorale bat son plein; les légitimistes annoncent eux aussi leur manifestation, mais celle-ci aura un caractère tout pacifique: elle aura lieu le 19, pour l'anniversaire du roi Dom Miguel, et consistera en un grand banquet donné dans les salons du nouvel hôtel Terminus que la Compagnie Internationale des Wagons-Lits va inaugurer aujourd'hui même.

Voilà, avec le choléra, les seuls sujets d'actualité; l'état des affaires ne se modifie pas, et les choses vont leur train-train habituel; le *Jornal do Comercio* résume ainsi la situation actuelle: la politique chôme, les villégiatures continuent, les intrigues de toutes sortes vont régulièrement leur train en vue des élections de novembre, et les recettes de douane accusent chaque mois un déficit plus considérable.

Informations Économiques et Financières

Compagnie de Navigation portugaise. — Les liquidateurs de la Compagnie royale de Navigation ont décidé de rétablir le service du Brésil. Le premier navire partira ce mois-ci.

Compagnie des Tabacs portugais. — Ventes du 2e exercice (1er avril 1892):

Ventes d'août	156.033	604.327.825
— mois précédents	608.047	2.398.969.550
Total	764.080	3.003.396.375

La Compagnie de la Zambézie. — La première mission envoyée par la Compagnie de la Zambézie partira pour l'Afrique le 25 courant, sous la direction des colonels Paiva.

La mission est accompagnée d'un certain nombre d'entrepreneurs qui vont étudier les moyens d'exploiter le charbon et l'or de la province.

Etant données les facilités accordées par le Gouvernement, on espère que beaucoup d'émigrants iront exploiter les richesses des territoires de la Compagnie qui renferment, d'après Livingstone, les plus riches terrains vierges de l'Afrique orientale.

Banco Ultramarino. — Le Gouvernement a décidé d'accorder à la Banque d'Outre-Mer une prolongation pour six mois du privilège de faire des opérations de banque dans l'Afrique portugaise. A la fin de cette période les Cortès seront appelées à prononcer sur la question pour l'avenir.

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 13 septembre est de 217:807$645 reis pour Lisbonne; il a été de 277:024$310 reis pendant la même période de 1891; soit, pour 1892, une diminution de 59:216$665 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 129:772$159 reis pour 1892 et de 168:825$827 reis pour 1891, soit une diminution de 39:053$668 reis en 1892.

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 35e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 79:760$000 reis, soit:

Voyageurs	42:000$000 reis
Grande vitesse	4:750$000 —
Petite vitesse	33:010$000 —
Total	79:760$000 —

Pendant la même période de 1891, les recettes avaient été de 76:051$750 reis.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 354)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 13 septembre 1892.

M. Vichnégradski, dont la santé a été ébranlée par les excès de travail auxquels il s'est livré comme ministre des finances, a été obligé de se rendre à l'avis de ses médecins, et s'est résigné à rester pendant un certain temps éloigné des affaires publiques; il va passer l'hiver dans la Crimée, en observant un repos complet. Il abandonne le poste de ministre des finances, mais reste membre du Conseil de l'Empire, et prendra de nouveau une part active à la direction des affaires quand il sera complètemeni remis. Sa retraite n'a donc nullement le caractère d'une disgrâce, et, pendant son absence, on continuera à appliquer les principes qui l'ont guidé dans l'administration des finances, où il a obtenu de si brillants résultats, malheureusement compromis par le fléau imprévu de la disette. M. de Vitte, gérant du Ministère des Voies de communication, est nommé gérant du Ministère des Finances; je vous ai déjà entretenu de M. de Vitte lorsqu'il a succédé à M. Hubbenet; c'est un protégé de M. Vichnégradski, et, comme ce dernier, il a débuté dans l'industrie des chemins de fer, pour entrer bientôt dans l'administration des Chemins de fer de l'Etat, où il fut distingué par le Ministre des Finances qui vient de se retirer.

Les relations entre M. Vichnégradski et M. de Vitte permettent d'affirmer que les finances russes continueront d'être dirigées suivant les mêmes principes et avec la même sagesse.

Le successeur de M. Vitte à la gérance des Voies de communication sera M. Crivochéine qui, jusqu'ici, n'a pas occupé de fonction qui l'ait mis suffisamment en évidence pour que l'on puisse former un jugement sur son activité future.

Le Ministère des Finances a été divisé, à l'occasion du changement de titulaire, en deux départements, dont l'un comprend les finances proprement dites, et dont l'autre correspond à un Ministère du Commerce et de l'Industrie; M. Ivatchenkof a été placé à la tête du premier de ces départements, et M. Yermolof à la tête du second; ils ont le titre d'adjoints au Ministre des Finances.

La question israélite continue à préoccuper le Gouvernement. Le Conseil de l'Empire discutera sous peu un projet tendant à remplacer les lois de mai, qu'on n'a pu mettre en pratique parce qu'elles étaient trop rigoureuses, par d'autres mesures. Une Commission présidée par M. de Ploeve élabore ce projet, qui rencontrera au sein du Gouvernement certaines résistances: il paraît en effet que M. de Vitte, comme M. Vichnégradski,

ainsi que d'autres ministres, sont ennemis de toutes mesures plus rigoureuses à l'égard des israéiites.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur. — D'après le bulletin de l'administration des douanes, le mouvement du commerce d'exportation russe, du 1er janvier au 1er juin 1892, accuse des variations considérables comparativement à la période correspondante de 1891.

Les exportations sont tombées de 268.923.000 roubles à 128.134.000 roubles, et les importations de 148.464.000 roubles à 139.999.000 roubles.

Le tableau suivant indique comment ces variations se répartissent d'après les principales subdivisions du tarif douanier, savoir :

	Du 1er janvier au 1er juin 1891	1892
	milliers de roubles	
Exportations :		
Articles d'alimentation.	167.627	24.885
Matières nécessaires à l'industrie................	83.342	85.784
Animaux	5.176	5.550
Objets fabriqués........	12.778	11.915
Total.....	268.923	128.234
Importations :		
Articles d'alimentation.	16.411	15.542
Matières nécessaires à l'industrie................	101.078	92.112
Animaux	492	299
Objets fabriqués........	30.665	29.046
Total.....	148.646	136.999

Les diminutions principales sur les exportations portent sur les céréales (14.7000.000 de r. en 1891 contre 8.021.000 en 1892), les semences (8.710.000 r. contre 4.831.000 r.) et les objets fabriqués (12.778.000 r. contre 11.915.000 r.).

Les recettes douanières sur les principaux articles d'importation s'élèvent pour les cinq premiers mois de 1892 à 30.185.000 r. mét. contre 34.563.000 r. mét. de la période correspondante de 1891.

Un Nouveau Chemin de fer. — Un projet de chemin de fer de Samarcande au Khodan, par Djisak et Khodjend, a été soumis au gouverneur général du Turkestan. Cette ligne aurait une longueur de 370 verstes et l'initiative en appartient à une Société privée, à la tête de laquelle se trouverait un des grands commerçants de Moscou, M. Reschetnikow. Aucune garantie ne serait sollicitée du Gouvernement en faveur de ce chemin de fer, dont le but serait de faciliter le transport du coton et autres marchandises du Ferghana jusqu'au chemin de fer transcaspien.

La Banque des Paysans. — Nous extrayons les informations suivantes d'un compte rendu récemment publié, relatif au fonctionnement de la Banque des paysans en Russie.

Depuis neuf ans qu'elle existe on remarque tout d'abord la décroissance progressive de son activité, malgré l'inauguration continuelle de nouvelles sections de cette banque et le besoin qui augmente toujours pour la population agricole d'avoir recours à elle. Le point culminant de son développement se rapporte à l'année 1885, dans le courant de laquelle elle a contribué à l'achat de 318.002 déciatines contre une avance de 14 millions de roubles. Depuis, ses opérations ont subi une notable diminution, en se réduisant l'année dernière à l'achat de 162.940 déciatines à l'aide d'une avance de 4 1/2 millions seulement.

Depuis sa fondation la Banque a contribué à acheter 1.742.332 déciatines et a délivré 60.616.600 roubles à 248.806 paysans, qui y ont ajouté de leur chef 14.481.000 r. Dans cet espace de temps l'année la moins favorable a été celle de 1891, tant à la suite de la mauvaise récolte et de l'appauvrissement de la population, qu'en raison de la diminution des transactions en achat de terres et de la difficulté de réaliser par vente publique les terrains appartenant aux emprunteurs insolvables. L'insuccès de ces ventes devient particulièrement saisissant lorsqu'on observe que, depuis sa fondation jusqu'au 1er janvier 1891, la Banque avait en sa possession, par suite de mises en ventes n'ayant pas abouti, 189 propriétés, auxquelles sont venus se joindre depuis 164 autres biens, formant actuellement un total de 353 propriétés, de 133.731 déciatines, avec un reliquat de dette de 7.804.104 roubles.

Ce regrettable état de choses a attiré l'attention du Ministère des Finances et, ainsi que le dit le compte rendu, on projetterait la réorganisation des statuts de la Banque conformément aux indications de l'expérience acquise, et des travaux préparatoires auraient déjà été ordonnés dans ce sens.

Le règlement de la Banque sera complété par quelques nouveaux articles relatifs à l'achat, par son intermédiaire, de propriétés destinées à la vente publique. Cette innovation aurait pour effet, d'une part, d'augmenter l'importance des opérations de la Banque, et, de l'autre, d'empêcher la hausse des prix des terres qu'achètent les paysans.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	12 août	19 aout	26 aout	2 sept	9 sept	16sept
Russe II Emprunt d'Orient.	102 87	102 75	102 50	102 50	102 87	102 62
— III — ..	105 »	104 75	104 75	104 62	104 62	104 »
Banque de Commerce extér.	255 50	262	259 50	262 »	263 50	261 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	466 »	470 50	471 50	472 »	471 »	472 »
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	436 »	440 50	444 »	442 »	441 »	445 50
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	152 25	152 50	152 »	153 25	151 25	152 25
Grands Ch. de fer Russes..	249 50	249 50	249 50	249 50	249 50	250 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	116 25	116 50	116 50	116 25	115 75	116 »
Change sur Paris..........	38 77	38 97	38 97	39 30	39 20	39 22
— sur Londres........	97 65	98 35	98 35	98 90	99 »	98 75

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 354)

LA SITUATION

Genève, 16 septembre 1892.

L'accord franco-suisse va être prochainement soumis à votre Parlement. Nous estimons que quelques chiffres et quelques détails vous donneront une idée de ce qui a été préparé. Les concessions faites par la France sont très appréciables, quoi qu'en disent les protectionnistes ; il y en a aussi dans notre pays.

Pour les vaches, taureaux, bouvillons et génisses, le droit d'entrée est abaissé de 10 à 5 francs par 100 kilogrammes poids vif ; le lait, taxé au tarif minimum à 2 fr. 50, est exempté de droits ; le lait concentré additionné de sucre paie 40 0/0 des droits du sucre raffiné, plus 5 fr. les 100 kilos (au lieu de 50 0/0 et 6 fr.), ce qui équivaut à 32 fr. 20, au lieu de 32 qu'il payait d'après l'ancien tarif ; fromages de pâte dure, 11 fr. au lieu de 15 (ancien tarif 4 fr.) ; chocolat, 120 fr. au lieu de 150 ; pâtes de cellulose chimiques, humides, 1 fr. au lieu de 1 fr. ; ferro-aluminium, 2 fr. 50 et 5 fr. au lieu de 3 fr. 50 et 7 fr. 50 ; bronze d'aluminium, brut avec moins de 20 0/0 d'aluminium, 7 fr. 50 au lieu de 10 fr. (ancien tarif 500 fr.) ; sucs tannins, 1 fr. 50 au lieu de 3 fr. (ancien tarif : exempt) ; extraits de bois de teinture, etc., 10 et 15 fr. au lieu de 15 et 20 fr. ; lampes électriques à incandescence avec montures, 250 fr. au lieu de 350 fr. ; id. sans montures, 500 au lieu de 700 francs (ancien tarif pour les deux catégories 18 fr. 50).

Pour les fils et tissus de coton, la réduction ne porte que sur la surtaxe de blanchiment, teinture ou impression. Une très forte réduction est consentie sur les filés de soie écrus ou teints, ramenés de 300 à 50 francs et de 400 à 75; il est vrai que, dans l'ancien tarif, ces produits étaient exempts. Il en est de même des tissus, foulards et crêpes de soie pure, également exempts autrefois et qui ne paieront que 50 fr. au lieu de 400.

L'industrie de la broderie est moins bien partagée. Quant aux articles d'horlogerie, le tarif français est quelque peu compliqué. Il prévoit trois genres de taxes différentes: à la douzaine, à la pièce et aux cent kilos.

Les autres rubriques du tarif ont trait à divers genres de machines. Ici, sauf pour les métiers à tisser, ramenés à l'ancien droit de 5 fr. au lieu de 8, la France a fait des concessions essentiellement sur les grosses machines.

Si, numériquement, les concessions faites par la Suisse sont moindres, il faut considérer que, en vertu de la clause de la nation la plus favorisée, la France bénéficiera en outre des abaissements de tarifs consentis en faveur de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

Sur certains articles, la Suisse s'est bornée à *lier* le droit d'entrée, de façon à ce qu'il ne puisse être augmenté tant que le traité restera en force. Tel est le cas pour les parfumeries et cosmétiques emballés en gros (50 fr.); les pièces détachées d'horlogerie ébauchées ou ébauches (16 fr.); les pendules à poids et leurs pièces détachées, finies (20 fr.); les huiles grasses en fûts (1 fr.); les fils de lins, jute, ramie, etc., jusqu'au n° 10, simples écrus ou crémés (1 fr. 50); id. au-dessus du n° 10, simples écrus ou crémés (6 fr.); id. retors, blanchis (10 fr.); id. teints (16 fr.); les tissus écrus, blancs, teints, imprimés, apprêtés, de soie ou filoselle pure (16 fr.).

Sur une autre série, la Suisse accorde une diminution sur son tarif général: parfumeries et cosmétiques emballés en détail (50 fr. au lieu de 100); chaussons de lisière (25 au lieu de 40); montres de poche et leurs pièces détachées, finies, y compris les boîtes de montres finies (30 fr. au lieu de 100); ardoises pour toiture (70 cent. au lieu de 1 fr.); chaux hydraulique et ciment romain (40 cent. au lieu de 50); vin en bouteille jusqu'à 15° (10 fr. au lieu de 25); vin mousseux en bouteilles, etc. (20 fr. au lieu de 40); huiles grasses en bouteilles, estagnons, etc. (15 fr. au lieu de 20); savons ordinaires (2 75 au lieu de 5) et parfumés (20 fr. au lieu de 40); couvertures de coton (15 fr. au lieu de 20); tapis tissés faits de jute, de chanvre de Manille, etc. (20 fr. au lieu de 50); articles de mode non dénommés, fleurs artificielles, plumes de parure (120 fr. au lieu de 200).

Sur deux rubriques, le tarif *lie* les concessions déjà faites à l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche.

Des diminutions allant au delà de celles accordées à ces mêmes Etats sont stipulées pour les gants de peau (100 fr. au lieu de 300, tandis que le tarif conventionnel n'était descendu qu'à 150); les lunettes, stéréoscopes, loupes, télescopes, lunettes d'approche (30 fr. au lieu de 80, — tarif convent. 40); les poissons séchés, salés, marinés, etc., en vases pesant jusqu'à 5 kilogr. (25 fr. au lieu de 50; tarif convent. 40); les tissus de laine blanchis, teints, imprimés, pesant 300 gr. et moins par mètre carré (75 fr. au lieu de 100 et 120; tarif convent. 80); les vêtements, lingerie et autres objets non spécialement dénommés, découpés ou finis, de laine ou mi-laine (100 fr. au lieu de 180; tarif convent. 105); la quincaillerie fine et articles de fantaisie de tout genre non spécialement dénommés (100 fr. au lieu de 200; tarif convent. 120).

On voit par ce résumé succint que, de chaque côté, on a fait des sacrifices. Espérons que les Assemblées délibérantes, en France comme en Suisse, tiendront compte des résultats obtenus après les plus minutieuses discussions par les négociateurs des deux pays, dont la compétence ne saurait être discutée.

Informations Économiques et Financières

La Circulation des monnaies d'argent en Suisse. — Voici les résultats définitifs de l'enquête ouverte par le Département fédéral des finances sur la circulation des écus et monnaies d'argent, d'après les constatations faites par 130 Banques et Caisses publiques: Ecus suisses, 3 0/0; italiens, 63 0/0; français, 24 0/0; belges, 9 0/0; grecs, 5 0/0. Monnaies divisionnaires: suisses, 34 0/0; italiennes, 49 0/0; françaises, 13 0/0; belges, 3 0/0; grecques, 1 0/0.

Le Timbre-Poste Universel. — Les journaux suisses font en ce moment campagne pour la création de timbres-poste universels, ayant cours dans tous les pays appartenant à l'Union postale.

On pourrait insérer le timbre-poste universel dans toute lette requérant une réponse, au lieu d'être obligé, comme on doit le faire à présent, d'envoyer un timbre dont le correspondant n'a généralement pas d'emploi.

Les Péages en Suisse. — Les recettes des péages pour le mois d'août 1892 se sont élevées à 2.643.062 fr., soit une augmentation de 260.504 francs sur la période correspondante de l'année 1891.

La Société suisse d'Utilité publique.—La soixante-neuvième assemblée annuelle de la Société suisse d'Utilité publique aura lieu les 20 et 21 de ce mois, à Saint-Gall, dans la salle du Grand Conseil, sous la présidence de M. Scherrer-Engler.

Les sujets mis à l'ordre du jour sont:

1. Les apprentissages, leur forme, la protection et la surveillance que l'Etat est appelé à donner aux apprentis et les cours professionnels, traités par M. Wild, directeur du Musée commercial de Saint-Gall;

2. Le jeu de Bourse et les moyens de le combattre, par M. Wolf, professeur au Polytechnicum à Zurich.

La circulaire du Comité prévient les membres qui voudraient se rendre à Saint-Gall que les billets de chemin de fer seront valables sept jours, moyennant la carte qui leur est délivrée à cet effet par le Comité.

Le Trafic des Chemins de fer. — Le 30 septembre une conférence se réunira à Berne pour ratifier la Convention internationale concernant le trafic des Chemins de fer, et à laquelle prendront part l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Russie et la Suisse. Les délégués suisses proposeront que cette Convention soit mise en vigueur à partir du 1er janvier 1893.

Emprunt de Fribourg. — L'Etat de Fribourg aurait conclu, auprès de Banques parisiennes, un emprunt de 17 millions de francs 3 0/0 au cours de 86 1/2; deux millions seraient réservés pour compléter l'Université, et le solde serait affecté à l'organisation d'un Crédit foncier fribourgeois, afin d'arriver à l'abaissement du taux de l'intérêt. On nous assure que des tractations sont engagées avec la Caisse hypothécaire pour une transformation de cet établissement en Banque foncière d'Etat, et de façon à ménager tous les intérêts. Le Grand Conseil sera convoqué pour la ratification dans une dizaine de jours.

Le Tunnel du Simplon. — La demande de concession de percement d'un tunnel à travers le Simplon a été déposée au département des Chemins de fer.

La Situation des Agriculteurs. —Le Gouvernement avait nommé, à la suite d'un pétitionnement des agriculteurs zuricois, une Commission de vingt et un membres pour faire une enquête sur la situation des agri-

culteurs. Cette Commission vient de présenter son rapport, mais le Conseil d'Etat repousse la plupart des demandes qu'elle a formulées, parce que les unes sont sans fondement, d'autres préjudiciables à l'Etat et que d'autres enfin ont déjà reçu satisfaction. Le Conseil d'Etat trouve que le travail de la Commission a été exécuté d'une manière trop hâtive, mais il est cependant d'accord avec elle en ce qui concerne l'introduction de l'assurance obligatoire pour le bétail, la réduction de la prime de l'assurance immobilière, l'introduction d'une patente sur la vente des tabacs et d'un timbre sur les quittances, ainsi que pour la revision des lois d'impôt.

Les Brasseries suisses. — Il y avait en Suisse, à la fin de l'année dernière, 340 brasseries, dont 27, soit le 8 0/0, se livrent à la production en gros. On a brassé, en 1891, dans ces établissements réunis, 1.249.169 hectolitres de bière. Il n'en a été exporté que 17.693 hectolitres. D'autre part, la quantité de bière importée a été de 48.747 hectolitres, de sorte que, la consommation totale, en Suisse, a atteint 1.280.223 hectolitres, ce qui représente 43 litres et 3 décilitres par habitant.

C'est le canton de Saint-Gall qui possède le plus grand nombre de brasseries, soit 50 ; Berne et Argovie en ont chacun 46 ; Zurich en a 33 ; Thurgovie, 20 ; Schaffhouse, 13 ; Soleure, Lucerne et Grisons, chacun 12 ; Vaud, 11 ; Bâle-Ville et Tessin, chacun 9, etc.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	12 août	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	104 12	103 62	103 62	103 44	103 12	103 62
Fédéral 1887 3 ½ %	103 25	103 37	103 25	103 75	104 ..	104 ..
— 1889 3 ½ %	100 75	101 37	101 ..	101 25	101 40	101 85
— Ch. de fer 3 %	94 95	94 95	94 95	94 05	94 05	94 ..
Italien 5 %	91 25	91 70	92 25	92 05	92 70	92 90
Egypte unifiée 4 %	491 50	493 12	494 ..	493 37	496 25	496 ..
— priv. 3 ½ %	472 50	472 50	471 50	472 50	474 37	473 75
Ottoman prior. 4 %	433 75	434 87	435 ..	436 25	438 75	436 87
Douanes ottomanes 5 %	457 50	457 50	461 25	463 44	467 50	472 50
Serbe Obrt. 5 %	395 62	392 50	393 75	384 50	386 87	378 75
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	95 62	98 12	105 62	109 37	113 75	111 87
Central Suisse	651 87	638 75	658 12	661 25	665 25	665 25
Nord-Est Suisse	543 12	566 25	560 62	567 50	567 50	568 12
Union Suisse	343 75	361 25	370 ..	387 50	381 25	380 ..
Salève	370 ..	367 50	370 ..	300 ..	297 50	342 50
Lombards	229 37	230 62	227 50	229 37	232 50	220 62
Canada-Pacif. c. g.	477 50	476 87	462 50	462 50	462 50	456 25
Banques						
Banque de commerce	1050 »	1051 25	1050 ..	1045 .	1045 ..	1050 ..
— de fonds d'Etat	... ..	... ..	... ..	. . . .	250 ..	250 ..
Union fin. gén.	508 75	515 62	517 50	520 ..	528 75	522 50
Banque de Paris	657 50	660 ..	658 12	678 75	676 25	668 75
Crédit Lyonnais	799 37	807 50	804 37	810 62	810 62	806 87
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	435 ..	438 75	440 ..	437 50	440 ..	439 37
Gaz de Marseille	1077 50	1077 50	1073 75	1075 »	1077 50	1077 50
Gaz de Naples	585 ..	586 25	593 75	585 ..	588 75	580 ..
Gaz priv. Rio-Jan.	583 75	589 37	592 50	582 50	585 ..	606 25
Ind. gén. du Gaz	735 ..	745 ..	747 40	745 ..	748 75	755 ..
Lyon Eaux Eclairage	481 25	480 62	479 37	479 37	486 25	485 ..
Appareils électriques	502 50	505 ..	502 50	501 25	504 25	512 50
Rio Tinto	392 50	376 25	373 12	388 12	381 25	370 62
Tharsis	117 50	115 ..	114 37	115 62	115 62	114 37
Cape Copper	37 50	38 75	38 75	40 »	40 ..	37 50
Min. Alp. Autr.	148 75	151 25	146 87	147 50	148 12	148 12
Changes						
France	100 15	100 10	100 08	100 04	100 07	99 51
Bruxelles	100 11	100 11	100 11	100 07	100 07	100 07
Italie	96 ..	96 12	96 12	96 12	96 12	96 37
Londres	25 20	25 20	25 18	25 19	25 19	25 19
Amsterdam	208 31	208 12	208 12	208 02	208 02	207 87
Allemagne	123 50	123 40	123 45	123 45	123 45	123 57
Vienne	210 12	210 62	210 62	210 62	210 62	210 ..

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 17 septembre 1892.

La hausse du Turc et la baisse de l'Espagnol ont diversement impressionné les spéculateurs au début de la semaine. La situation n'a pas tardé à s'équilibrer, grâce au relèvement de l'Extérieure. Les nouvelles de Berlin, n'ont pas été satisfaisantes. Il ne nous est rien parvenu d'intéressant de Londres, bien que la liquidation de quinzaine n'ait donné lieu à aucun incident ; mais le Stock-Exchange se recueille. En Italie, on s'agite beaucoup. Le Hongrois et l'Italien ont légèrement fléchi ; le Russe et l'Egypte ont gardé leur bonne position. Les Allemands et les Anglais qui nous ont imposé des fonds mexicains, argentins, paraguayens et autres valeurs Sud-Américaines, nous ont rendu un mauvais service, car l'horizon s'assombrit beaucoup de l'autre côté de l'Océan. Nous demandons des affaires sérieuses pour nous tranquilliser et réparer les brèches ouvertes. A part cela, le marché genevois n'a pas manqué d'animation.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 13 septembre 1892.

Malgré les mesures de quarantaine rigoureuses édictées dans toute l'Europe, le danger d'une invasion du choléra est toujours menaçant. Le fléau s'est montré à Trébizonde, où huit cas ont été constatés à la fin de la semaine dernière.

A Constantinople, bien que les conditions hygiéniques soient des plus défavorables, les précautions prises sont trop étendues pour que l'épidémie, si même elle faisait son apparition, puisse prendre de grandes proportions.

La question des Lots turcs est toujours en suspens ; la Chambre de commerce de Rome continue à s'agiter, bien que les intérêts italiens dans cette question soient, selon toutes les probabilités, fort peu considérables vis-à-vis des intérêts français, anglais et allemands. A ce propos, signalons ce fait, que les délégués de la Chambre de commerce de Rome ont exprimé le désir que les titulaires de la présidence ne soient plus exclusivement choisis parmi les Français et les Anglais ; cette réclamation serait au moins justifiée de la part des Allemands, car il y a un grand nombre de Lots turcs en Allemagne.

M. Lindau, délégué allemand à l'administration de la Dette, a entrepris d'amener une entente entre les intéressés italiens et la Dette ; il y a lieu de croire qu'il obtiendra sous peu satisfaction pour le vœu dont je viens de m'occuper, et qu'en même temps on appliquera la dernière résolution de l'administration de la Dette, consistant à élever à 72 0/0 le taux de remboursement des Lots turcs, au lieu de 83 0/0 comme le voudrait la Chambre de commerce de Rome.

La Porte a décidé de créer pour 10 millions de monnaie divisionnaire ; cette mesure est excellente, l'activité commerciale étant paralysée dans un grand nombre de cas par le défaut de petite monnaie.

Informations Économiques et Financières

La Monnaie divisionnaire. — Il a été décidé de convertir dix millions de piastres medjidiés en monnaies divisionnaires de cinq piastres, deux piastres et une piastre. C'est la Banque Impériale Ottomane qui fournira les medjidiés pour cette opération, qui sera passée au débit du compte courant du Trésor. La monnaie d'appoint est très rare en ce moment en Turquie, à ce point qu'avec une seule livre d'or on reçoit aujourd'hui 100 petites pièces d'une piastre, au lieu de 108 qui est approximativement l'équivalent. Il est curieux de voir la valeur de la monnaie d'argent hausser en Turquie pendant qu'elle baisse partout ailleurs. Mais la hausse se produit seulement sur la petite mon-

naie, et elle est due au fait qu'elle est recueillie et convertie en province pour des parures et disparaît ainsi de la circulation.

Un nouvel Emprunt. — Le Gouvernement impérial et la Banque Ottomane sont près de tomber d'accord sur les conditions de l'emprunt auquel doivent servir de garantie les revenus affectés au service des titres de l'emprunt des « raccordements » et la redevance de la Société du Tombac.

Les Dîmes. — D'après les renseignements parvenus des provinces au ministère des finances, l'adjudication des dîmes a donné, cette année, une augmentation de revenus sur l'exercice précédent.

En ce qui concerne les dîmes qui n'ont pas été affermées le ministère des finances, qui doit les administrer a envoyé aux valis des instructions sur la manière de procéder et sur la façon dont ils doivent en user.

Chemin de fer d'Anatolie. — La Société du chemin de fer d'Anatolie vient de demander au ministère des travaux publics l'autorisation de construire à ses propres frais, près des stations, sur les terrains à elle concédés par le Gouvernement, de grands entrepôts pour céréales et autres produits du sol. La Société propose de partager avec le Gouvernement les droits d'emmagasinage.

Les Chemins de fer Orientaux. — Une Commission a été instituée à la Sublime Porte à l'effet d'étudier un projet de règlement élaboré par le Conseil du ministère des Travaux publics au sujet des tarifs généraux des Chemins de fer orientaux. Cette Commission se compose de Khaïri bey, directeur de la section des chemins de fer au même département, de Gabriel effendi Noradounghian, conseiller légiste de la Sublime Porte, de Riza bey, fonctionnaire des contributions indirectes et de M. Galand, conseiller technique du Ministère des Travaux publics.

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

Le Commerce extérieur Bulgare. — Nous avons publié, dans notre numéro du 24 juillet, les chiffres du commerce extérieur bulgare en 1891 ; les importations s'élèvent à 81.348.150 francs ; voici maintenant la part des principaux pays exportateurs dans ces importations :

	Millions de francs	En 0/0
	—	—
Autriche-Hongrie.....	33.992	41.71
Angleterre...........	15.993	19.66
Turquie..............	10.011	12.29
France...............	3.967	4.88

La part de l'Autriche-Hongrie se trouve en voie d'augmentation constante, tandis que la part de tous les autres pays diminue.

Le Commerce bulgare. — Il y a quelque temps, à la suite d'une série de faillites qui s'étaient déclarées sur la place de Sofia, les négociants bulgares, émus par cet état de choses qui tendait à discréditer complètement le commerce bulgare, se concertèrent pour la création à Sofia d'une Chambre de commerce dont la présidence a été offerte à M. Iv. Evs. Guéchoff, qui s'était chargé d'élaborer les statuts. Ces statuts, présentés sous forme de projet à la dernière réunion des membres de la future Chambre de commerce, ont été provisoirement acceptés, et il a été résolu de les faire imprimer et distribuer à tous les négociants de Sofia qui sont appelés à donner leur avis préalable. Le but visé est de mettre un terme aux manœuvres déloyales de certains négociants étrangers. L'article II de ces statuts porte que dans le cas où les circonstances l'exigeraient et si ses moyens le lui permettaient, la Chambre de commerce de Sofia s'occuperait de la création dans cette ville d'une Bourse et d'une école commerciale. L'article V confie la direction de la Chambre de commerce à un Comité composé de vingt membres, sujets bulgares, élus pour la période de deux ans et apportant leurs services à titre gratuit.

ROUMANIE

Les Chemins de fer Roumains. — Dans le cours du mois de juillet 1892, les revenus provisoires de tous les Chemins de fer roumains ont été de 3.484.170 fr. contre 3.777.078 pour le mois correspondant de 1891, soit une diminution de 292.908 fr.

Le transport des passagers a produit 1.292.802 fr. contre 1.140.368 en juillet 1891 ; les marchandises de grande vitesse ont donné 129.115 fr. et celles de petite vitesse 2.509.879 ; ces dernières présentent, comparativement aux encaissements de juillet 1891, une baisse de 544.734 fr.

SERBIE

Les Finances serbes. — M. Stoïanévitch, le Ministre des finances du nouveau Cabinet libéral, a fait, au sujet de l'état des finances, des déclarations que nous allons résumer. Le Ministre attribue avec raison la baisse récente des valeurs serbes aux informations relatives à la suppression des monopoles et aux révélations déterminées par l'enquête. En ce qui concerne les monopoles, les déclarations de M. Stoïanévitch sont rassurantes : les intérêts des créanciers ne seront pas lésés, la suppression des monopoles n'aura pas lieu avant quinze mois d'ici, et si elle est effectuée, les monopoles seront remplacés par un impôt sur le tabac qui présentera la même garantie aux porteurs de titres. M. Stoïanévitch reconnaît que l'enquête a amené des révélations désagréables et montré que le plus grand désordre régnait dans l'administration des finances ; mais nous pensons comme lui qu'il faut féliciter le nouveau Cabinet d'avoir voulu se rendre compte exactement de l'état des choses et de dire la vérité aux créanciers de la Serbie. Il résulte de cette enquête que la Dette flottante non couverte s'élève en ce moment à 14 millions de dinars ; elle doit être payée, grâce aux impôts supplémentaires de 10 0/0 des impôts directs votés par la dernière Skoupchtina. Le Ministre est convaincu que la Serbie pourra faire face à tous ses engagements et que la Dette flottante sera aisément payée par les nouveaux impôts en question : M. Stoïanévitch estime qu'un nouvel emprunt est inutile.

Nous ne saurions partager sa confiance ; les arriérés d'impôts des années précédentes, d'après ses propres déclarations, s'élèvent à cinq millions, dont 1.800.000 dinars seulement sont rentrés cette année ; en outre, sur les prévisions d'impôts directs pour 1892, s'élevant à 19 millions, il n'était rentré au milieu du mois d'août que six millions ; on peut être certain que de nouveaux impôts rentreront encore plus difficilement.

La vérité est que le budget de la Serbie, qui a cru avec une rapidité exagérée de 18 millions en 1876 à 60 millions en 1892, est beaucoup trop considérable par rapport au développement économique du pays ; il est impossible d'exiger du contribuable serbe des charges fiscales aussi lourdes ; la Dette atteint également un chiffre exagéré ; en effet, le service des coupons représente le tiers de ce budget de 60 millions.

L'optimisme de M. Stoïanévitch ne nous paraîtrait donc pas justifié que dans le cas où on pratiquerait dans le budget des réductions très importantes, de manière à proportionner les dépenses aux ressources réelles du pays.

Le Gérant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonet.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 37. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 25 Septembre 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GÉNÉRALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'États européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Cuivres. — Soies. — Pages 385 à 389.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — Les Fonds étrangers en France. — La Petite Bourse du soir. — Les Finances portugaises. — Le Port de Marseille en 1891. — LA LÉGISLATION DU TRAVAIL EN SUISSE. (Suite et fin). — Pages 389 à 395. — INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES. — Banque de France et comparaisons. — La Reconstitution du Panama. — Comité des Fonds Portugais. — Avis de la Chambre syndicale des Agents de Change (*Paris, Lille*). — Le Mouvement du port du Havre. — L'Emprunt de la Ville d'Alger. — L'Assurance financière et la Capitalisation. — Caisses d'Epargne. — Crédit Foncier Colonial. — Union des Gaz. — Recettes des Chemins de fer. — Canal de Suez. — REVUE HEBDOMADAIRE DE LA BOURSE DE PARIS. — Tableau des Cours. — Pages 395 à 399.

ALLEMAGNE : Pages 400 et 401. — ANGLETERRE : Pages 401 à 404. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 404 à 406. — BELGIQUE : Pages 406 à 408. — ESPAGNE : Pages 408 et 409. — GRÈCE : Pages 409 et 410. — HOLLANDE : Page 410. — ITALIE : Pages 411 et 412. — PORTUGAL : Page 413. — RUSSIE : Pages 413 et 414. — SUISSE : Pages 414 à 416. — TURQUIE : Page 416. — ÉTATS BALKANIQUES (*Roumanie, Serbie*) : Page 416.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — Le bilan de la Banque de France accuse, cette semaine, une augmentation de 3.700.000 francs d'or et une perte insignifiante (130.000 fr.) pour l'argent ; il y a diminution de 6 millions 464 mille francs pour les comptes courants particuliers et de 1 million 110 mille francs au chapitre avances sur titres.

Les sorties d'or dont nous parlions la semaine dernière, à propos de la Banque d'Allemagne, ont continué ; elles s'élèvent, depuis trois semaines, à 33 3/4 millions de francs.

Pour la Banque d'Angleterre nous signalons une augmentation d'or de 149.376 liv st. ; par contre la circulation a diminué de 657.585 liv. st. et la réserve totale s'élève à environ 18 millions de livres sterling.

La Banque d'Autriche-Hongrie gagne, du 7 au 15 septembre, 27 millions 1/2 de francs pour son stock d'or ; c'est peu de chose, considérant les efforts qui ont été faits en vue d'établir un courant vers la monarchie. On attend encore pour environ 3 millions de francs d'envois d'Amérique, mais ces achats donnent lieu à de grosses déceptions, car, outre la situation défavorable des changes, les aigles reçus avaient, pour la plupart, perdu de leur poids.

A la Banque d'Espagne, l'encaisse or n'a pas varié du 10 17 septembre il y a une légère augmentation pour l'argent. Mais nous constatons qu'une somme de 13 millions 416 1/2 mille pesetas, qui figurait au passif du dernier bilan, a été remboursée à l'étranger (à la maison Rothschild). Le chapitre « avances au Trésor » ne s'est pas augmenté et nous remarquons une diminution de trois millions de pesetas environ pour la circulation fiduciaire. A l'*actif* les existences chez les correspondants étrangers se chiffrent par 42 1/2 millions de pesetas (contre 34 millions 800 mille au 10 septembre) ; enfin les traites en portefeuille sur l'étranger, [illegible] près de 2 millions de pesetas.

SITUATION HEBDOMADAIRE
des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique — Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
FRANCE. — Banque de France						
1892 8 sept.	1.672.9	1.294.5	2.967.4	3.077.5	97	2 1/2
1892 15 sept.	1.673.5	1.291.1	2.964.6	3.111.3	95	2 1/2
1892 23 sept.	1.677.1	1.291.0	2.968.1	3.086.9	95	2 1/2
1891 24 sept.	1.338.6	1.256.4	2.595.0	2.950.3	88	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 31 août	1.040.8	170.3	1.211.1	1.217.1	100	3
1892 7 sept.	1.027.9	170.3	1.198.2	1.192.8	100	3
1892 15 sept.	1.023.7	170.3	1.194.0	1.183.7	100	3
1891 15 sept.	979.2	187.5	1.166.7	1.172.5	100	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 8 sept.	689.5	»	689.5	655.8	110	2
1892 15 sept.	694.5	»	694.5	678.8	102	2
1892 21 sept.	698.2	»	698.2	687.3	101	2
1891 23 sept.	640.0	»	640.0	632.5	101	2 1/2
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 27 févr.	97.5	17.5	115.0	150.0	77	»
1892 26 mars	92.5	17.5	110.0	150.0	73	»
1892 23 avril	92.7	17.5	110.2	154.3	71	»
1891 25 avril	91.9	18.2	110.1	151.8	72	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 27 févr.	67.5	10.0	77.5	157.5	50	»
1892 26 mars	67.5	10.0	77.5	160.0	48	»
1892 23 avril	62.7	10.0	72.7	158.5	46	»
1891 25 avril	73.1	9.1	82.2	165.8	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 31 août	188.5	421.2	609.7	1.029.7	60	4
1892 7 sept.	210.2	421.5	631.7	1.044.0	60	4
1892 15 sept.	237.7	421.5	659.2	1.077.2	61	4
1891 15 sept.	136.7	413.5	550.2	1.117.5	50	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 1er sept.	72.0	37.3	109.3	391.8	27	2 1/2
1892 8 sept.	74.5	38.9	113.4	392.8	28	2 1/2
1892 15 sept.	74.0	38.0	112.0	393.3	28	2 1/2
1891 17 sept.	63.7	42.8	106.5	372.2	28	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 7 juill.	3.1	0.4	3.5	0.6	516	8
1892 14 juill.	4.1	0.5	4.6	0.6	770	8
1892 14 août	4.6	0.7	5.3	0.5	1000	8
1891 14 août	»	»	»	»	»	»
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 juin	82.2	»	82.2	111.5	73	3 1/2
1892 31 juill.	69.8	»	69.8	101.2	69	3 1/2
1892 31 août	68.1	»	68.1	[illegible]	[illegible]	3 1/2
1891 31 août	66.9	»	66.9	98.8	68	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 3 sept.	190.0	126.4	316.4	858.6	37	5
1892 10 sept.	190.3	124.6	314.9	861.9	36	5
1892 17 sept.	190.2	126.4	316.6	[illegible]	36	[illegible]
1891 19 sept.	142.1	95.6	237.7	743.7	32	4
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 mai	»	2.9	2.9	122.5	2	[illegible]
1892 30 juin	»	2.6	2.6	[illegible]	2	[illegible]
1892 31 juill.	»	2.6	2.6	[illegible]	2	[illegible]
1891 31 juill.	»	3.5	3.5	115.2	3	[illegible]

Dates	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argent	Encaisse métallique — Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 3 sept.	79.8	186.5	266.3	396.5	67%	2½
1892 10 sept.	79.6	186.0	265.6	394.2	67	2½
1892 17 sept.	79.6	186.7	266.3	391.0	68	2½
1891 19 sept.	89.7	151.8	241.5	395.9	60	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 10 août	197.1	27.8	224.9	581.5	38	5
1892 20 août	197.4	27.6	225.0	572.1	39	5
1892 31 août	197.6	27.7	225.3	574.2	39	5
1891 31 août	190.2	31.7	221.9	578.6	38	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 10 août	185.1	31.3	216.4	510.7	42	5
1892 20 août	184.9	31.2	216.1	504.5	42	5
1892 31 août	184.9	30.9	215.8	502.6	42	5
1891 31 août	184.1	30.2	214.3	518.8	41	6
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 mai	26.0	»	26.0	63.0	41	6
1892 30 juin	25.6	»	25.6	68.3	38	5½
1892 31 juill.	30.2	»	30.2	67.6	45	5½
1891 31 juill.	30.0	»	30.0	69.7	43	5½
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 17 août	18.4	9.1	27.5	256.4	10	6
1892 24 août	18.2	9.0	27.2	256.1	10	6
1892 31 août	16.8	8.3	25.1	259.2	10	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 26 août	52.6	»	52.6	114.9	46	6
1892 3 sept.	53.6	»	53.6	115.7	46	6
1892 10 sept.	53.7	»	53.7	118.6	45	6
1891 12 sept.	71.0	»	71.0	140.0	50	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er août	1.731.9	22.2	1.754.1	4.058.1	43	4½
1892 16 août	1.788.9	22.2	1.811.1	4.124.4	44	4½
1892 1er sept.	1.853.7	21.6	1.875.3	4.205.1	44	4½
1891 1er sept.	1.343.1	22.7	1.365.8	3.959.3	34	4½
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 30 juin	6.7	4.3	11.0	25.4	44	5½
1892 22 août	7.7	4.2	11.9	27.2	44	5½
1892 31 août	7.8	4.2	12.0	27.5	44	5½
1891 31 août	7.8	4.3	12.1	27.9	44	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 mai	24.1	4.9	29.0	59.1	49	5
1892 30 juin	23.6	4.9	28.5	59.2	48	5
1892 31 juill.	23.6	4.6	28.2	57.1	49	4½
1891 31 juill.	23.6	4.0	27.6	56.4	49	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 mai	10.3	11.8	22.1	77.7	28	»
1892 30 juin	10.2	13.3	23.5	79.0	30	»
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.0	31	»
1891 31 juill.	10.2	12.0	22.2	76.2	29	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 8 sept.	66.9	20.6	87.5	156.5	56	2½
1892 10 sept.	67.1	20.3	87.4	156.8	56	2½
1892 17 sept.	67.3	20.5	87.8	158.3	56	3
1891 19 sept.	63.1	21.7	84.8	159.0	53	4

TOTAUX (1)

1892 8 sept.	6.565.6	2.400.5	8.966.1	14.137.6	64%
1892 15 sept.	6.568.6	2.393.7	8.962.3	14.278.6	63
1892 23 sept.	6.654.4	2.394.9	9.049.3	14.264.5	63
1891 24 sept.	5.546.7	2.305.4	7.852.1	13.503.1	58

TOTAUX au 31 décembre

1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54%
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Notre marché se ressent de la nullité des affaires ; c'est la seule explication plausible au léger mouvement de recul qui s'était produit ces jours derniers, et qui ne s'est pas continué. Il n'y a pas, en effet, le plus petit point noir à l'horizon ; les fêtes du Centenaire de Valmy ont été célébrées avec éclat et le récent discours prononcé à Poitiers par le Président de la République a produit, dans toute l'Europe, une excellente impression.

Les banquiers allemands qui avaient pris les 60 millions (en capital) de rente italienne, dont il est question dans la lettre de Rome, publiée dans le corps du journal, profitant de l'engouement amené par les fêtes de Gênes, ont vendu ce paquet, avec un bénéfice énorme, sur le marché parisien, livrable à la fin de l'année. C'est donc le bon gogo français qui a absorbé ce chiffre, qui représente environ 3 millions de rente ! Comment s'y prendra-t-il pour s'en débarrasser ? Le problème est complexe.

En Allemagne les fonds d'Etat continuent à souffrir des projets militaires au sujet desquels notre correspondant de Berlin nous donne, cette fois, des renseignements précis ; il s'agit, en réalité, d'une augmentation de cent millions de marks sur les dépenses militaires. Signalons un resserrement du marché monétaire et, dans le courant de la semaine, une baisse du cours pour le rouble-papier qui a regagné du terrain en clôture.

Le marché de Londres, qui avait été au calme au commencement de la semaine, a vu depuis deux jours des réalisations sur quelques valeurs étrangères.

Pour l'Autriche-Hongrie la question des emprunts et conversions, relatives à la tranformation monétaire, n'a pas progressé cette semaine. Les difficultés augmentent dès que le Gouvernement veut tenter un pas en avant, non seulement en ce qui concerne les achats d'or, mais aussi par le fait de l'hostilité ou de l'indifférence des marchés étrangers.

En Espagne le rendement des impôts pour juillet et août accuse une plus-value par rapport à l'exercice précédent. On annonce que M. Navarro Reverter prendra, dans quelque temps, le portefeuille des finances ; cette nouvelle, favorablement accueillie dans le public, fait croire à une prochaine reprise des négociations relatives à l'entente commerciale avec la France. Nos Lecteurs verront, à la p. 408, ce qu'écrit, à ce sujet, notre correspondant de Madrid.

Les tentatives de M. Tricoupis, en vue d'un emprunt extérieur capable de mettre un terme aux difficultés au milieu desquelles se débat la Grèce, restent infructueuses ; on se demandait, pendant un certain temps, si le Gouvernement pourrait se procurer les trois millions nécessaires au paiement du coupon d'octobre ; ce service est assuré, mais les plus graves inquiétudes existent pour l'avenir.

Rien de saillant dans les autres pays ; on nous écrit d'Italie que M. Giolitti prépare le manifeste dans lequel il exposera le programme définitif de son ministère.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	17 sept. Sam.	19 sept. Lundi	20 sept. Mardi	21 sept. Merc.	22 sept. Jeudi	23 sept. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	99 67	99 82	99 97	99 90	»	99 82
Consolidés	LONDRES....	97 31	97 31	97 31	97 19	97 06	97 06
Autrich. 3 % or	VIENNE.....	114 70	115 70	115 70	115 75	115 70	115 70
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	»	102 45	102 25	102 20	102 20	102 35
Espagne Ext..	MADRID.....	75 »	74 90	74 70	74 70	74 80	74 50
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM.	102 12	102 »	102 »	101 87	101 87	101 87
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	112 65	112 70	112 70	112 75	112 70	112 60
Italie 5 %.....	ROME.......	96 42	96 45	96 40	96 30	96 20	96 25
Portugais 3 %.	PARIS.......	23 75	24 31	24 75	24 25	»	24 31
Prussien 3 %..	BERLIN	87 37	87 37	87 25	87 25	87 25	87 25
Russie-Orient 3 %..	ST-PÉTERSB..	104 50	104 50	»	104 75	104 87	104 87
Suisse 3 %....	GENEVE.....	94 »	94 10	94 15	94 10	94 10	94 10

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	17 sept. Derniers Cours	17 sept. P. de 1 f. de rente	17 sept. Revenu p. 0/0	24 sept. Derniers Cours	24 sept. P. de 1 f. de rente	24 sept. Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	99 67	33 22	3 »	99 97	33 32	3 »
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 60	35 49	2 82	97 50	35 45	2 82
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	99 20	24 80	4 03	100 »	25 »	4 »
Belgique 3 ½ %	104 »	29 71	3 36	104 30	29 80	3 35
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	65 40	16 35	6 11	64 57	16 14	6 19
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam)	102 12	29 17	3 42	101 87	29 10	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	96 50	24 12	4 14	96 »	24 »	4 16
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	93 37	21 56	4 63	93 40	21 56	4 63
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	88 »	29 33	3 40	88 20	29 40	3 40
Portugal 3 % (1 fr. 50 net)	23 77	15 84	6 31	24 25	16 16	6 18
Roumanie 5 %	101 »	20 20	4 95	102 »	20 40	4 90
Russie 3 % or 1891 libéré	79 75	26 58	3 76	80 75	26 91	3 71
Serbie 5 % 1890	375 »	15 »	6 66	388 75	15 55	6 43
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	105 75	26 43	3 78	105 75	26 43	3 78
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	94 40	31 46	3 17	94 40	31 46	3 17
Turquie convertie 1 %, série D	22 15	22 15	4 51	22 05	22 05	4 53
— Priorité 4 % 1890	437 50	21 87	4 57	436 25	21 81	4 58
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	87 12	29 04	3 44	87 25	29 08	3 43

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois		Plus	27 août	3 sept.	10 sept.	17 sept.	24 sept.
Amsterdam.	pap. court	4 %	205 75	205 81	205 75	205 94	206 18
Allemagne..	—	4 %	122 12	122 12	122 25	122 37	122 44
Vienne-Tr..	—	4 %	208 25	208 25	208 »	208 06	208 25
Barcelone..	—	4 %	427 »	434 »	431 »	431 50	427 50
Madrid	—	4 %	427 »	434 »	431 »	431 50	427 50
Lisb.-Porto.	—	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb..	—	4 %	249 »	250 »	251 »	250 50	251 »
Valeurs à vue		moins					
Londres.....	—	2 %	25 17	25 17	25 17	25 18	25 18
—	ch. court	2 %	25 18	25 19	25 19	25 19	25 20
Stockholm..	—	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique....	—	2 ½	pair	pair.	pair	0 06	0 06
Italie	—	5 ½ %	3 87 p.	3 75 p.	3 75 p.	3 50 p.	3 25 p.
Suisse	—	4 %	0 12 p.	0 12 p.	0 06 p.	0 06 p.	0 06 p.
Matières d'or et d'argent							
Or en barre (le kil.)			3437 »	3442 15	3441 29	3440 43	3439 57
Argent en barre (le kil.)			138 41	139 07	139 07	139 07	139 51
Quadruples espagnols			80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**			80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres			3 40	3 40	3 40	3 40	3 40
Souverains anglais			25 16	25 17	25 17	25 18	25 18
Banknotes			25 17	25 17	25 17	25 19	25 19
Aigles des Etats-Unis			25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)			24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)			20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)			40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — — (— —			20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède			27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.
Amsterdam	48 05	48 02	48 05	48 12	47 97
Anvers	99 90	99 92	99 90	99 87	99 87
Barcelone	16 »	14 75	14 90	15 10	15 50
Berlin	80 95	80 95	80 95	80 85	80 85
Bruxelles	100 »	99 97	99 93	99 91	99 91
Constantinople	23 »	23 02	22 97	23 »	23 »
Francfort	80 97	81 »	80 90	80 85	80 82
Gênes	103 82	103 40	103 92	103 60	103 27
Genève	100 08	100 04	100 07	100 »	100 »
Lisbonne	707 »	720 »	720 »	718 »	70[illegible] »
Londres	25 30	25 31	25 30	25 30	25 30
Madrid	15 50	13 45	14 35	14 90	15 85
Rome	103 87	103 95	103 75	103 70	103 30
Saint-Pétersbourg	38 97	39 30	39 20	39 22	39 22
Vienne (à vue)	47 90	47 60	47 62	47 90	47 57
— (à 3 mois)	47 55	47 55	47 57	47 55	47 52

CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 24 septembre 1892.

L'argent est toujours abondant sur notre marché. On commence à s'occuper de la prochaine liquidation, sans aucune espèce d'inquiétude.

A Paris, l'escompte hors Banque reste à 1 0/0, mais le taux s'est raffermi sur le marché anglais, soit 1 1/8 0/0 pour les effets de première sécurité à 3 mois et 2 1/4 0/0 à six mois. A Berlin on cote 2 0/0 (contre 3 0/0 à la Banque de l'Empire).

Nous trouvons le chèque sur Londres à 25 20 offert; le Madrid à 427 50 et 4 0/0, l'Italien de 3 3/8 à 3 1/4 0/0 de perte.

Peu de variations sur l'argent-métal; le vapeur *Ganges* a quitté Londres le 22 septembre, emportant pour 118.500 liv. st. d'argent en barres, à destination de Bombay. Le *Times* enregistre un télégramme de Calcutta annonçant un meeting des employés civils et militaires des Indes pour discuter la question de solde par suite de la dépression de la roupie.

On mande de New-York que le Trésor américain vient encore d'acheter 337.500 onces d'argent à 83 78 et 83 80; c'est la conséquence désastreuse, en même temps qu'obligatoire, du silverbill.

Nous annoncions, dans notre dernier numéro, que la Conférence monétaire internationale ne paraissait pas devoir se réunir à Bruxelles; mais, le *Daily Telegraph*, qui dément notre information, nous apprend que M. Alfred de Rothschild y représentera la Grande-Bretagne. Nous attendrons cependant des avis officiels pour avoir une certitude quant à la date et au lieu de réunion de cette Conférence dont on parle depuis si longtemps.

Les entrées d'or à la Banque d'Angleterre se sont élevées à 149.376 livres sterling, dont 117.000 livres sterling, environ, provenant de l'étranger. Tout le métal jaune a été mis en réserve. L'Australie en a expédié pour 100.000 liv. st.; on attendait encore 57.000 liv. st. de Hiogo, Shanghaï, Singapore et Bombay, et, dans quelque temps, 39.500 liv. st. venant de Calcutta.

D'après le rapport de la Chambre des mines de Johannesberg (Transvaal), de grands efforts sont faits pour développer la production de ce pays. Pour les huit premiers mois de 1892, cette production a été de 766.305 onces, et, si le rendement continue dans les mêmes proportions, on arriverait pour toute l'année, à 1 276.140 onces (contre 729.506 onces en 1891.)

Des mesures sont prises pour empêcher les vols d'or fréquents qui se produisent dans le Rand et dont l'imtance annuelle est évaluée à 1/10e de la production totale. Il est question d'appliquer à ce district le même système de surveillance et de répression qui a servi efficacement à Kimberley pour prévenir les vols de diamants. Les frais de transport de l'or, qui étaient onéreux, ont été quelque peu abaissés.

LES STOCKS

Blés. — Du 18 au 24 septembre 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine; nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	5.678.200	4.782.100
Continent	2.836.700	7.728.100
Total	8.514.400	12.510.600
Semaine précédente	8.766.700	13.545.900

Soit une diminution de 252.300 hectolitres sur la semaine précédente et de 3.996.200 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892 hectol.	1891 hectol.	1890 hectol.
Au 20 septembre.	5.678 200	5.782.100	6.449 100
Semaine précéd..	5.785.500	5.831.900	6.467 000

Soit une diminution, pendant la huitaine, de 107.300 hectolitres.

Dans ce total de 5.678.200 hectolitres, on compte 2.050.200 hectolitres de Californie, contre 1.255.700 l'année dernière, 1.740.000 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 870.000 l'année dernière, 333.500 d'Australie contre 455.300 ; le flottant des Indes s'élève à 539.400 hectolitres, contre 948.300 l'an dernier, celui de la République Argentine est de 362.500 hectolitres, contre 29.000 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	24 sept.	16 sept.
	—	—
Nord-Ouest	21 59	21 90
Nord	21 71	21 82
Nord-Est	21 62	21 71
Ouest	21 50	21 84
Centre	21 99	22 19
Est	21 70	21 81
Sud-Ouest	23 60	23 56
Sud	23 64	23 72
Sud-Est	23 48	23 38
Moyenne générale	22 31	22 44

Le ministère de l'Agriculture vient de publier le relevé des quantités de froment (grains et farines) importées et exportées du 1er au 31 août 1892 :

	Grains Quint. mét.	Farines Quint. mét.
Importations :	—	—
Du 1er au 15 août 1892	28.677	402
2e quinzaine d'août 1892	58.704	3.775
Total du 1er au 31 août 1892	87.381	4.177
Exportations :		
Du 1er au 15 août 1892	20	8.585
2e quinzaine d'août 1892	394	4.611
Total du 1er au 31 août 1892	414	13.196

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres pour l'Europe aux dernières dates :

Pays	Dates	1892	1891	1890
France	(1er août)	112.849	103.353	76.458
Angleterre	(17 sept.)	111.191	93.752	96.642
Allemagne	(1er sept.)	20.000	55.655	13.108
Hambourg	(14 sept.)	26.450	14.150	6.420
Autriche	(1er sept.)	70.000	55.000	53.000
Hollande	(1er sept.)	16.502	6.507	7.867
Belgique	(1er sept.)	7.010	5.147	3.831
Total pour l'Europe		364.002	333.564	257.326
Sous voiles pour l'Europe		22.790	11.885	8.510
Total		386.792	345.449	265.826
Etats-Unis (14 sept.)		91.000	118.895	74.838
Havane-Matanzas (14 sept.)		54.000	115.000	80.000
Total général		531.792	579.344	420.664

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc n° 3 :	—	—	—
— courant	37 25	36 75	36 75
— septembre	36 75	35 50	36 »
— 4 d'octobre	36 87 1/2	35 25	35 50
	37 50	35 75	36 »
Sucre roux 88°, liv. disp.	36 50	36 50	35 25
Sucres raffinés	105 »	106 50	107 »

En France la température a été assez favorable, depuis quelques jours, à la reprise de la betterave ; aussi la spéculation escompte-t-elle déjà des plus-values sur les chiffres prévus pour la récolte. D'après des expériences faites par M. Desprez, directeur de la station agricole betteravière de Cappelle, le produit en sucre à l'hectare, en 1892, serait supérieur de 1.370 kil. à celui de 1881, et de 696 kil. à celui de 1890 ; par contre, ce produit serait inférieur de 1.605 kil. à celui de 1889, qui a été une année exceptionnelle.

On nous écrit de Vienne que la production nette de l'Autriche pour le mois d'août s'est élevée à 97.109 doubles quintaux de sucre raffiné et à 87.209 doubles quintaux de sucre brut.

Le stock des usines, au 31 août, comprenait : 268.028 doubles quintaux de sucre raffiné et 188.756 doubles quintaux de sucre brut, pour un total de 485.454 quintaux de sucre brut.

A fin août, les stocks généraux se chiffraient par 328.713 doubles quintaux métriques de sucre raffiné, contre 344.873 doubles quintaux à la même époque de 1891, — et par 601.880 doubles quintaux de sucre brut contre 503.457 l'année dernière.

Les exportations autrichiennes du sucre se sont élevées, pendant le mois d'août, à 212.955 quintaux métriques, contre 259.855 en 1891.

Cafés. — On nous écrit d'Amsterdam que plusieurs milliers de balles de café de Java, provenant de la dernière auchiar faite par le Gouvernement colonial, font route pour la Hollande par voiliers, à 60 et 61 cents. On a vendu à Rotterdam 2.246 balles Java, à ce prix ; pour la qualité Ayer Dingin, gros grain, on a payé 63 3/4 cents, pour la qualité Djollong 61 1/2 à 63 1/2 cents.

Le Ministre des Colonies de Hollande a reçu un télégramme de Batavia donnant les évaluations définitives de la récolte ! La dépêche mentionne 680.704 picculs, au lieu de 586.704 picculs avisés précédemment.

D'après les derniers avis de Rio et de Santos les arrivages sont en diminution de 110.000 sacs sur la période correspondante de 1891, soit, à la date du 14 septembre, 1.372.000 sacs, au lieu de 1.484.000.

Pour les statistiques générales au 7 septembre, les plus récentes qui aient été publiées, prière de se reporter à notre n° 35, p. 324.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 20 septembre par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

	1892		1891	
Stock du coton	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre (Balles)	255.800	356.000	91.800	172.000
Marseille	»	8.500	»	10.600
Brême	60.500	72.500	48.100	54.200
Amsterdam	20.700	21 200	17.600	19.000
Londres	»	13.000	»	18.000
Liverpool	1.042.000	1.234.000	551.000	746 000
Ensemble	1.388.000	1.705.200	708.500	1.019.800
Etats-Unis	481.000	481.000	381.000	381.000
Cotons en mer :	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre (Balles)	5.200	5.200	7.000	7.000
Brême	»	»	»	»
Amsterdam	»	»	»	»
Angleterre	16.000	28.000	50.000	70.000
	21.200	33.200	57 000	77.000
Total général	1.890.200	2.219.400	1.146.500	1.477.800
Existences générales connues :	2.085.000	2.524.000	1.276.000	1.698.000
	1890		1889	
	674.000	1.257.000	572.000	936.000

La totalité des existences généralement connues au 20 septembre est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 2.524.000 balles. — 1891, 1.698.000 balles. — 1890, 1.257.000 balles. — 1889, 936.000 balles.

D'après un télégramme de New-York en date du 21 septembre, les prix étaient en hausse de 6 à 7 points ; les arrivages pour la semaine s'élevaient, dans ce port, à 140.000 balles et les ventes à 139.000 balles.

Les nouvelles de la récolte américaine sont peu favorables ; dans certains Etats on l'évalue à 50 0/0 au-dessous de celles de 1891.

On cotait à Liverpool, le *Middling* 4 1/8 d. ; le *Pernam* 4/3/15, l'Egyptica brun 4 1/4 d.

Soies. — La Condition a enregistré du 16 au 22 septembre 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
France ....balles	89	14	58
Espagne...............	9	»	»
Piémont...............	12	»	22
Italie...............	29	10	96
Brousse...............	11	4	63
Syrie...............	21	1	71
Bengale...............	»	3	8
Chine...............	9	53	256
Canton...............	27	50	243
Japon...............	28	64	230
Tussah...............	1	23	58
Total.........balles	236	222	1.105
Kilogrammes	20.133	15.992	69.250

Soit un total de 105.375 kilog. contre 128.486 kilogr. de la semaine précédente, et 90.172 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des quatre années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892........	20.133	15.992	69.250	105.375
1891........	19.139	12.279	58.754	90.172
1890........	13.241	12.228	44.719	70.188
1889........	24.053	17.186	53.450	94.689
1888........	20.901	13.192	49.729	83.822

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 22 septembre :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines correspᵗᵉˢ 1890	1891	1892
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2ᵉ ordre 24/26	150/155	74/75	62 64	50 51	63 64
Italie... Ouv. franç. 2ᵉ ordre 22/24	135/142	70/72	60 61	48 50	» »
Bengale. Ouv. franç. 2ᵉ ordre 22/26	104/115	59/61	57 58	» »	» »
Chine... 0 fr. et it. 1ᵉʳ ordre 40/45	98/103	57/59	52 53	45 46	» »
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2ᵉ ordre 20/24	135/141	72/74	61 62	48 50	56 »
Italie............... 2ᵉ ordre 24/26	122/127	66/69	59 60	46 48	» »
Chine. Tours compt. 2ᵉ ordre 41/45	82/88	54/55	51 52	41 42	48 49
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2ᵉ ordre 10/12	130/135	64/68	60 61	45 46	55 »
Italie... Bouts noués 2ᵉ ordre 9/11	112/120	54/56	54 56	45 46	» »
Chine Tsatlée, 4..................	76/81	43/44	39 40	36 37	31 50
Japon Grappes nᵒ 2..............	» »	» »	55 56	37 »	» »

L'augmentation des transactions, signalée dans notre dernier numéro, s'accentue de plus en plus ; elle se répartit dans tous les genres, sur tous les marchés de l'Europe et de l'Extrême-Orient. Les arrivages du Japon sont enlevés au fur et à mesure de leur débarquement.

Les tableaux de l'administration des douanes ne portent pas encore la trace de l'activité de la fabrication. Les exportations de soieries françaises pendant les huit premiers mois restent, en effet, inférieures à celles des années précédentes : 165.398.000 fr. en 1892 contre 178.595.000 fr. en 1891 et 185.172.000 fr. en 1890. Cependant, les chiffres, pris dans leur détail, accusent déjà très clairement le double mouvement de retour à l'étoffe de soie pure unie et de désaffectation de la mode pour les tissus mélangés : les exportations de tissus de soie pure unis se sont, en effet, élevés de 52.703.000 fr. en 1891, à 57.425.000 fr. en 1892, tandis que les exportations de tissus mélangés ont fléchi de [illegible]3.920.000 fr. en 1891, à 38.922.000 fr. en 1892. La même remarque s'applique aux rubans.

Cuivres. — On écrit de Londres que les Compagnies américaines ne se sont pas encore entendues avec les principaux consommateurs américains pour la livraison de leurs besoins d'automne. La différence porte sur le prix et la question est de savoir qui pourra résister le plus longtemps.

Le *Financial News* dit que si la convention entre les producteurs de cuivre est maintenue, ainsi que cela est probable, le marché anglais se ressentira sous peu de la réduction des envois de cuivre américain, à moins que cette réduction ne soit que passagère. Il est cependant plus que probable que les consommateurs ont partout épuisé leur stock durant la mauvaise saison, et, s'il en est ainsi, les demandes d'automne seront plus actives.

Pour les stocks généraux à la date du 15 septembre, prière de se reporter au précédent numéro de l'*Economiste Européen*, p. 357.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

QUESTIONS DU JOUR

LES FONDS ÉTRANGERS EN FRANCE

Le *Crédit Mobilier* va réunir, le 1ᵉʳ octobre prochain, les obligataires de la *Société Autrichienne I. R. P. des Chemins de fer de l'Etat* pour « leur « faire connaître les mesures de sauvegarde dont la « Société de *Crédit Mobilier* a pris l'initiative, et « examiner toutes mesures nouvelles que com- « mande la situation, et notamment désigner le « ou les mandataires qui seront investis de la « mission de se rendre à Vienne, pour y représenter « et y défendre les droits des obligataires français, « dans l'assemblée des obligataires que doit, très « prochainement, convoquer le Curateur nommé « par le Tribunal de Vienne. »

L'initiative du *Crédit Mobilier* sera-t-elle couronnée de succès et les obligataires de la *Société Autrichienne des Chemins de fer de l'Etat* pourront-ils être préservés de l'acte de spoliation imaginé par le Conseil central de la Compagnie au profit des actionnaires? Nous l'espérons, car les Tribunaux autrichiens ne voudront pas endosser la responsabilité d'une manœuvre aussi blâmable.

Nos lecteurs sont trop au courant de la question pour qu'il soit nécessaire d'y revenir longuement; qu'ils nous permettent cependant de la préciser d'une phrase : « Peut-on prendre, sans autre forme « de procès, 10 0/0 de l'intérêt fixe consenti à des « prêteurs pour grossir le dividende des emprun- « teurs, ou, plus exactement, pour faciliter une « lucrative spéculation de jeu ? » Le chevalier de Taussig, président du Conseil d'administration des *Chemins autrichiens de l'Etat*, et quelques-uns de ses amis, mis en goût par l'opération sur le Crédit foncier d'Autriche, dont notre collaborateur G. Price a parlé dans le dernier numéro de l'*Economiste Européen*, ont fait décider par le Conseil central de Vienne, — grâce à la faiblesse, pour ne pas dire plus, du Comité français — qu'on pouvait hardiment dépouiller des créanciers étrangers au profit d'actionnaires nationaux.

Remarquez qu'il ne s'agit, dans l'espèce, ni d'une faillite, ni d'une suspension quelconque de paiement : c'est une mesure arbitraire prise sans autre motif que celui d'augmenter de 2 millions de francs le dividende des actionnaires.

Si l'acte de spoliation s'était commis en France,

par une Société justiciable des Tribunaux français, un simple obligataire, sans grands frais, en quelques semaines, aurait pu faire rendre gorge au chevalier de Taussig; les actionnaires, au profit desquels la mesure semble prise, auraient eux-mêmes désavoué un mandataire aussi peu scrupuleux. Mais la *Compagnie des Chemins Autrichiens de l'Etat* — Société française au moment de l'émission desdites obligations — est devenue Société autrichienne... et nous connaissons mal en France le Code autrichien; Vienne est loin de Paris et les Français, si pratiques pour tout ce qui touche leurs intérêts intérieurs, sont réputés incapables de défendre leurs intérêts étrangers.

Le chevalier de Taussig et ses amis ont sans doute spéculé sur cet état d'esprit. L'exemple du Comité français des porteurs de fonds portugais — qui a été attaqué par ceux-là même qui auraient dû le soutenir — leur a permis d'espérer qu'il en serait ainsi pour toute tentative de défense se constituant au profit des obligataires français et... le tour a été joué.

La moralité de cette incroyable histoire, c'est qu'il est temps de nous occuper, sérieusement, des Fonds étrangers que nous admettons si facilement dans nos portefeuilles.

Il en circule actuellement en France de 15 à 18 milliards de francs, représentant une annuité moyenne d'intérêt ou dividende de 7 à 800 millions. Or, on fait des traités de commerce pour protéger la production nationale contre la concurrence étrangère et l'introduction sur le marché français de titres étrangers jouit d'une liberté à peu près absolue.

Qu'on réfléchisse à l'inconséquence du régime économique sous lequel nous vivons : les nations étrangères, contre lesquelles nous cherchons à défendre notre industrie et notre agriculture, peuvent émettre librement chez nous des emprunts qui servent précisément à développer chez elles l'agriculture et les industries rivales des nôtres. D'autre part, en enlevant à la France une partie de ses économies, ces emprunts étrangers portent un préjudice incontestable à notre production nationale, puisqu'ils détournent d'elle des capitaux qui chercheraient certainement à s'y employer fructueusement. Nos députés protectionnistes poussent des cris de paon, chaque fois qu'on parle de faire quelques concessions d'ordre secondaire sur le tarif minimum qu'ils ont voté : mais ils restent muets comme des carpes lorsqu'il s'agit de questions d'argent, c'est-à-dire de la marchandise la plus précieuse que le commerce manipule.

Il est vrai que cet argent, prêté à l'étranger, constitue à la France, par l'intérêt annuel qu'il produit, des ressources extérieures importantes, dont notre crédit général profite largement; mais encore faudrait-il que ces ressources extérieures, résultant de l'épargne nationale, fussent protégées au même titre que les autres branches de la production nationale et non pas abandonnées au hasard des événements.

L'acte arbitraire du Conseil d'administration de la *Compagnie des Chemins Autrichiens de l'Etat* coûterait environ 1.500.000 fr. par année à l'épargne française si les obligataires devaient finalement le subir. C'est relativement peu de chose, mais si le précédent était admis rien n'empêcherait plus les autres Compagnies de Chemins de fer étrangers, dont les obligations circulent en France, d'en faire autant et de violer brutalement les contrats qui les lient avec leurs créanciers respectifs.

Quand un Etat, ou une Société quelconque, se trouve dans l'impossibilité matérielle de tenir ses engagements : on peut admettre l'éventualité d'un arrangement amiable, surtout si la mesure est générale et s'applique à tous les créanciers de la Société ou de l'État malheureux. Mais tel n'est pas le cas de la Compagnie des Chemins autrichiens qui veut léser les droits légitimes de ses obligataires dans le seul but d'augmenter le dividende de ses actionnaires. Il est donc impossible que le Gouvernement autrichien — qui a lui-même besoin du crédit international pour son opération de la *Valuta* — favorise cette tentative de spoliation; mais il est également impossible que le Gouvernement français se désintéresse d'une question qui touche d'aussi près l'intérêt de ses nationaux.

Par conséquent, l'iniative du *Crédit Mobilier* doit être énergiquement soutenue, non seulement par tous les Sociétés françaises de crédit, par toutes les maisons de banque qui ont introduit en France des titres étrangers, mais encore par la corporation des Agents de change et par les ministères des finances et des affaires étrangères. Et nous voudrions, une fois pour toutes, qu'on profitât de cette occasion pour constituer, en haut lieu, une Commission de surveillance des fonds étrangers circulant en France, une sorte de Conseil supérieur de nos intérêts financiers extérieurs, auprès duquel les intéressés pourraient trouver d'utiles indications, des renseignements précis et un appui effectif.

Edmond Théry.

LA PETITE BOURSE DE PARIS

Lorsqu'au mois d'avril dernier, un *modus vivendi* intervint entre la Chambre syndicale des agents de change et la coulisse, on réserva une question très importante, que M. le Ministre des finances devait trancher plus tard. Cette question, c'est celle de la Petite Bourse du soir, et nous sommes arrivés aujourd'hui au moment où il importe de lui donner une solution, puisque, si cette solution doit être négative, il est inutile de laisser la Petite Bourse reprendre ses séances, destinées à être interrompues.

Le problème peut se résoudre de trois façons différentes : 1° on peut maintenir purement et simplement le *statu quo*; 2° on peut maintenir la Petite Bourse modifiée, et y introduire l'élément officiel; 3° on peut la supprimer.

La première solution est inadmissible. Il convient de remarquer, tout d'abord, que la Petite Bourse ne fonctionne qu'en vertu d'une tolérance, et qu'elle est absolument antilégale. Or, si nous admettons volontiers que la loi puisse comporter des adoucissements, et que les pouvoirs publics se laissent aller, exceptionnellement, à permettre certains accommodements avec elle, encore faut-il que cette illégalité réponde à un besoin général.

Seul, en effet, l'intérêt collectif peut excuser une transgression de la loi; et encore est-ce là un ordre d'idées qui peut mener loin. Mais, dans tous les cas, nul n'oserait soutenir qu'une tolérance soit due à une institution inutile, et encore moins à une institution nuisible.

Or, la Petite Bourse répond-elle à un besoin général? Pas le moins du monde. Nous ne voulons pas médire de la spéculation, même de la spéculation de pur jeu, attendu qu'elle a son rôle économique; mais enfin la spéculation n'est qu'un des facteurs du marché, et cer-

tainement pas le plus intéressant. Or, la Petite Bourse du soir n'est utile qu'à la spéculation, et encore à une partie de la spéculation, à la spéculation parisienne. Dans le cas où une nouvelle, qui peut exercer quelque influence sur les cours, arrive après la fermeture de la Bourse officielle, la Petite Bourse du soir permet aux joueurs parisiens de se coucher plus tranquilles après avoir pris les mesures commandées par la situation. C'est un avantage sans doute, mais acquis seulement au profit de quelques joueurs et toujours au détriment des véritables porteurs de titres.

Car, si le spéculateur parisien, lui, a pu tirer immédiatement parti de la nouvelle reçue après trois heures, la province, elle, qui n'apprend les faits par les journaux que le lendemain matin, ne se trouve plus en présence d'une situation vierge. Elle est privée de toute initiative, de toute forme de résistance dans un sens ou dans un autre; elle est paralysée, en un mot, car elle reçoit en même temps que les informations susceptibles de créer un mouvement, des cours tout différents de ceux de la clôture officielle, c'est-à-dire une situation toute faite, comportant des indications impulsives qu'elle doit suivre bon gré mal gré.

D'un autre côté, cette situation toute faite, ainsi transmise à la province, est nécessairement faussée par les interprétations nerveuses d'un marché irrégulier qui ne présente ni l'ampleur, ni la sincérité, ni les garanties d'ensemble du grand marché officiel.

Sans entrer dans de plus amples développements (que nous donnerons, d'ailleurs, si cela devient nécessaire), nous croyons en avoir dit assez pour établir que la continuation du *statu quo* est inadmissible. Faudra-t-il donc avoir recours à la deuxième solution, et conserver la Petite Bourse du soir, en modifiant son organisation de manière à en faire une suite de la grande Bourse, et en lui accordant le concours des Agents de change ?

On se trouverait là, tout d'abord, en présence de difficultés d'ordre pratique et administratif. Il faudrait modifier l'organisation intérieure des offices et la mettre au niveau des exigences d'un travail pour ainsi dire ininterrompu. Mais sans nous arrêter à cette considération, qui a pourtant son importance, nous estimons qu'une telle transformation ne servirait que les intérêts de la spéculation de jeu proprement dite, et laisserait subsister tous les inconvénients que nous venons de signaler.

Elle entourerait, évidemment, le marché du soir de plus de garanties. Mais nous aurions toujours un marché du soir, c'est-à-dire un marché de joueurs privilégiés s'interposant entre la Bourse de Paris et celles de la province pour permettre aux spéculateurs parisiens d'utiliser les renseignements reçus après trois heures. La situation y gagnerait simplement d'être légale et régulière; mais la province serait légalement et régulièrement victime, comme par le passé.

Nous en arrivons donc forcément à la troisième solution, qui est la suppression pure et simple de la Petite Bourse du soir, et nous estimons que c'est elle qui s'impose. Nous ne croyons pas que cette suppression puisse faire un tort quelconque au marché de Paris. Au contraire, elle lui donnera plus de sincérité et, par suite, plus de force. La spéculation de jeu aura peut-être un peu moins ses aises, le jour où elle sera resserrée dans un seul espace de temps au lieu d'avoir deux séances. Elle en sera quitte pour déployer plus d'activité. Et nous ne voyons pas comment on pourrait combattre une mesure qui, sans exercer une influence néfaste sur les transactions parisiennes, relève les autres marchés de la France : c'est-à-dire de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, de Lille, de Toulouse et de Nantes, d'une situation toujours préjudiciable pour eux, et parfois dangereuse.

Au surplus, les Agents de change des départements, consultés sur ce point, ont tous conclu à la suppression immédiate et définitive de la Petite Bourse. Nous savons fort bien qu'il y aura quelques plaintes, mais nous vivons à une époque où les minorités doivent s'incliner devant les intérêts généraux, et devant le droit.

Georges Price.

La lettre suivante vient d'être adressée à M. le Ministre des Finances, relativement à la Petite Bourse du soir :

Paris, le 21 Septembre 1892.

A Monsieur le Ministre des Finances

Monsieur le Ministre,

Les soussignés, Syndics de toutes les Compagnies d'Agents de change de France (Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille, Nantes, Toulouse, Lille), après avoir sérieusement examiné les conséquences du fonctionnement d'une Petite Bourse du soir à Paris, ont l'honneur de vous demander, au nom de l'intérêt public, la suppression de ce marché illégal.

La Petite Bourse du soir se tient à Paris, dans l'enceinte du Crédit Lyonnais, entre 8 heures 1/2 et 9 heures 1/2 du soir, c'est-à-dire à une heure où les derniers événements politiques de la journée et les dernières nouvelles de l'Etranger ne peuvent être connus que par une catégorie très restreinte de spéculateurs parisiens, en mesure d'être très rapidement renseignés sur tout ce qui impressionnera le public le lendemain matin.

Dans ces conditions, la Petite Bourse de Paris ne sert, en réalité, que les intérêts particuliers d'un groupe de joueurs de profession au détriment du véritable public, parce que, lorsqu'un événement politique vient à se produire entre quatre et sept heures du soir : chute d'un ministère, vote d'une loi, décision d'une commission, etc...., les opérations à découvert de la Petite Bourse qui s'exécutent sous l'impression immédiate de la nouvelle, et sur une échelle infinitésimale par rapport aux opérations de la Bourse officielle, toujours soutenues par le comptant, ne trouvent que très difficilement les contre-parties, et entraînent, par suite, d'énormes variations de cours.

Quand l'offre ne rencontre pas la demande (et c'est ce qui arrive nécessairement lorsque des intermédiaires également renseignés travaillent pour leur propre compte ou pour le compte d'une très petite clientèle au courant elle-même des événements), il suffit de quelques mille francs de rentes jetés sur ce marché factice pour provoquer une baisse considérable. Et, pour ne parler que de la Rente française, quelques milliers de francs, gagnés par des joueurs bien renseignés, peuvent, en dépréciant brutalement nos fonds publics de plusieurs centaines de millions, provoquer une panique générale dont le crédit de l'Etat sera le premier à souffrir.

Il ne faut pas oublier, en effet, que le télégraphe transmet à tous les journaux des départements les cours de la Petite Bourse du soir. Le capitaliste de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, de Lille, de Toulouse, de Nantes, etc., qui trouve le matin dans son journal local le récit d'un événement politique, et qui constate que cet événement a fait baisser la Rente à la Petite Bourse du soir, est profondément troublé par cette constatation, et il est de notoriété publique qu'une forte baisse à la Petite Bourse du soir a toujours entraîné, pour la Bourse officielle du lendemain, des réalisations cette fois très sérieuses et un déclassement plus ou moins grand des titres sur lesquels la baisse avait plus particulièrement porté.

Le public français est impressionnable au suprême degré, et vous n'ignorez pas, Monsieur le Ministre des finances, que l'extrême développement de la presse quotidienne et la perfection des services télégraphiques de la presse départementale rendent cette impressionnalité de jour en jour plus accentuée.

Or, il suffit de réfléchir pendant quelques minutes sur ce que nous venons d'exposer si brièvement pour comprendre combien il est dangereux pour le Crédit public — dans un pays comme la France où plus de 50 milliards de Fonds d'Etat, ou garantis par l'Etat, sont répartis entre plusieurs millions de portefeuilles — de laisser à un petit groupe de spéculateurs la facilité de provoquer des paniques en cherchant à réaliser un bénéfice hors de proportion avec les pertes qui peuvent en résulter pour l'ensemble du pays.

Nous disons les pertes, et nous pourrions ajouter les désastres incalculables, parce que, si à la suite d'un événement grave, la Rente baissait, par exemple, de quatre ou cinq points à la Petite Bourse du soir (ce qui ne serait nullement impossible étant donné le mécanisme de ce marché factice), le public de toute la France, fortement impressionné par cette baisse, et s'exagérant par cela même la gravité de l'événement, se mettait brusquement à vendre..., il n'y aurait plus de résistance possible.

En résumé, la Petite Bourse du soir n'est d'aucune utilité pour le véritable public. Elle est toujours préjudiciable à la Province, et elle ne sert en réalité que les intérêts publics d'un petit groupe de joueurs, toujours à l'affût d'événements sensationnels; et les différences des cours qui s'y produisent sont toujours dangereuses parce qu'elles faussent l'opinion publique sur le caractère ou la gravité des événements ou des nouvelles qui les ont provoquées.

Telles sont les raisons, Monsieur le Ministre, qui nous ont amenés à vous réclamer énergiquement, et dans l'intérêt de la France entière, l'interdiction de la Petite Bourse du soir qui doit de nouveau, le 1er octobre, se tenir, contrairement à la loi, dans les locaux du Crédit Lyonnais à Paris.

Nous avons l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, vos respectueux serviteurs :

N. HERBAULT,
Syndic des Agents de change de Paris.

G. GUILLEMET,
Syndic des Agents de change de Nantes.

A. CHAUMONNOT,
Syndic des Agents de change de Lyon.

F. BESSERY,
Syndic des Agents de change de Toulouse.

DUBOIS,
Syndic des Agents de change de Bordeaux.

PAQUIN,
Syndic des Agents de change de Lille.

Pour M. LAMOUREUX,
Syndic des Agents de change, de Marseille.
A. MONNARD,
Premier Adjoint.

LES FINANCES PORTUGAISES

Nous avons approuvé, en juin dernier, la mesure prise par la Chambre syndicale des Agents de change de Paris, de n'admettre aux négociations de la Bourse que les titres de la Rente portugaise extérieure 3 0/0, dont le coupon de juillet 1892 ne serait point détaché. Nous avons approuvé cette mesure de protestation parce que nous croyions que M. Diaz Ferreira, président du Conseil des ministres du Portugal, avait exagéré la mauvaise situation économique de son pays en affirmant qu'il lui serait impossible de tenir des engagements ayant pour base le paiement de la moitié des coupons extérieurs.

Les événements ont, malheureusement, donné raison à M. Diaz Ferreira; nos lecteurs qui ont suivi, au jour le jour, dans l'*Economiste Européen* les résultats des recettes du Trésor portugais savent que les prévisions budgétaires de 1892 ne sont pas réalisées; que malgré toutes les réductions pratiquées dans les dépenses et toutes les mesures prises pour augmenter les ressources, un déficit considérable s'est produit : ce déficit atteint, pour les onze premiers mois de l'exercice, le chiffre de 7.000 contos ou 37.500.000 francs.

Dans ces conditions il n'y a plus aucune raison d'empêcher les porteurs français de toucher le coupon de juillet, réduit au tiers, car il faudra de longues années au Portugal pour se relever de la crise économique effroyable qu'il subit et dont les effets se manifestent actuellement par une paralysie générale de toutes les forces productives du pays. D'autre part, les Comités Anglais, Allemands et Hollandais viennent de prendre des mesures pour permettre à leurs porteurs de Rentes portugaises d'encaisser immédiatement le tiers, tout en réservant leur droit aux deux autres tiers : il est donc rationnel que les porteurs français puissent bénéficier également des mêmes avantages.

Leur droit aux deux tiers non payés est maintenu au même titre que celui des porteurs anglais, allemands ou hollandais, car ce droit résulte des déclarations formulées par le Gouvernement portugais lui-même, et de ce fait que tous les porteurs de Rentes extérieures sont traités sur le même pied. Il est donc inutile de refuser, aujourd'hui, ce que les autres places étrangères acceptent sans préjudice pour l'avenir.

Quelle est la façon la plus pratique de procéder? Faut-il rédiger une nouvelle protestation? Faut-il reprendre des négociations avec le Gouvernement portugais? Faut-il demander une nouvelle reconnaissance des droits acquis aux Sociétés de crédit qui servent d'agences du Portugal en France? Tout cela est inutile. Il faut simplement demander à la Chambre syndicale des Agents de change d'ouvrir une seconde cote pour les titres de la Rente extérieure portugaise, dont le coupon de juillet aura été détaché.

Cette mesure permettra aux porteurs français — qui voudront encaisser le tiers proposé par le Gouvernement portugais, et actuellement constitué dans les caisses du *Crédit Lyonnais* et du *Crédit Industriel et Commercial* — d'opérer cet encaissement sans compromettre leur droit relativement à l'arrangement définitif qui ne manquera pas d'intervenir, à un moment donné, entre le Portugal et ses créanciers extérieurs.

J. M.

LE PORT DE MARSEILLE EN 1891

Les statistiques du commerce extérieur de la France donnent lieu, tous les mois, à des discussions passionnées, au fur et à mesure de leur publication; protectionnistes et libre-échangistes ergotent à perte de vue, sans que l'un des deux camps consente à faire des concessions à l'adversaire.

En ce qui nous concerne, les lecteurs de l'*Economiste Européen* ont pu voir avec quelle réserve, mais aussi avec quelle attention, nous suivons les résultats de la politique économique inaugurée le 1er février dernier; tout en regrettant profondément la nouvelle orientation qui a interrompu, d'une façon si brutale, les traditions du passé, — en relevant les barrières que les précédentes législatures avaient fait tomber, — nous attendrons une plus longue pratique pour établir un travail d'ensemble sur la question.

Mais il importe de constituer des dossiers et de grouper dans notre journal la plus grande quantité possible de documents, de telle sorte qu'on puisse juger en parfaite connaissance de cause, quand le moment sera venu.

Dans cet ordre d'idées nous commencerons la série d'études par notre grand port de la Méditerranée, où le nouveau régime a causé de légitimes émotions. Aussi bien trouvons-nous dans le compte rendu publié par la Chambre de commerce de Marseille, sur la situation commerciale et industrielle de sa circonscription, à la fin de l'année 1891, les éléments les plus complets et les moins discutables; ils nous permettront d'établir le bilan commercial de la cité phocéenne à la veille de la dénonciation des traités, et de voir, plus tard, dans quelle mesure le régime protectionniste aura fait perdre à notre pays son ancienne clientèle de l'Etranger.

Saisissons cette occasion pour rendre hommage à l'activité déployée par les élus du commerce marseillais; grâce à leurs revendications, appuyées par le Gouvernement, le Parlement a conservé l'immunité des droits des graines oléagineuses et repoussé, après de longs débats, la surtaxe sur les sucres des colonies étrangères qui menaçait de ruiner, dans nos ports, l'industrie de la raffinerie.

I

Mouvement général de la Navigation

Malgré les progrès de la navigation à vapeur, le

nombre des navires à voiles entrés dans le port de Marseille, en 1891, a été plus considérable que pendant le cours de la précédente année. Le mouvement général de la *navigation à voiles* comprend, en effet, 6.451 navires jaugeant 972.408 tonneaux, contre 6.150 navires et 929.080 tonneaux en 1890; c'est une augmentation de 301 navires et de 43.328 tonneaux. Mais, en jetant un coup d'œil en arrière, il est facile de voir que ces chiffres n'accusent, en réalité, qu'un arrêt de la décroissance de la navigation à voiles: en 1882 le mouvement était de 1.565.863 tonneaux, pour tomber à 1.020.514 en 1887.

Ajoutons, pour compléter ces indications, que le chiffre de 1891 se décompose: à l'*entrée*, en 3.217 navires jaugeant 488.625 tonneaux (dont 2.202 français pour 196.944 tonneaux) et à la *sortie*, en 3.234 voiliers jaugeant 483.783 tonneaux (dont 2.238 français pour 199.419 tonneaux).

La diminution de la navigation à voiles est surtout sensible dans les rapports avec les côtes occidentale et orientale d'Afrique; en 1884 on comptait, sur ces routes, 132 bâtiments représentant 58.391 tonneaux, et depuis 1887, la part de tonnage des voiliers, qui était alors de moitié, est tombée au quart en 1888 et au sixième en 1891 (76 navires et 72.438 tonneaux).

Le rapport que nous avons sous les yeux conclut ainsi sur ce point:

« En résumé, si l'on considère que le mouvement de la navigation à voiles ne représente que le dixième de celui de la navigation à vapeur, en 1891, on est amené à constater que la faible progression constatée pour les voiliers, cette année, n'est qu'apparente, étant donné que la navigation à vapeur a vu, dans cette même année, progresser son mouvement de près du dixième.

« Les chiffres suivants donnent une idée de la relation de ces deux mouvements (le tonnage étant seul considéré) :

1890. —	navigation à voiles,	1 »	— navigation à vapeur,	9.55
1891. —	—	1.05	—	10.50

« Comme il n'est pas contestable :

« 1° Que la navigation à vapeur fait plus de progrès;

« 2° Que ce progrès de la navigation à vapeur est au détriment de la navigation à voiles,

« On peut conclure que la décadence de la navigation à voiles suit son cours, avec des temps d'arrêt à peine appréciables. »

Voyons, maintenant, le tableau où sont enregistrés les *bateaux à vapeur* qui ont passé dans le port de Marseille en 1891.

Ce tableau nous donne, pour le mouvement total : 11.628 steamers, jaugeant ensemble 9.638.412 tonneaux, contre 11.099 vapeurs et 8.773.841 tonneaux en 1890; c'est une augmentation de 529 navires et de 864.571 tonneaux en faveur de 1891. On serait tenté, à première vue, d'applaudir à ce résultat, mais l'expérience des premiers mois de l'année courante démontre qu'une partie du trafic effectué à la fin de 1891 a été anticipé sur celui de 1892. Ne fallait-il pas redoubler d'activité pour faire passer en douane le plus de marchandises possible avant l'échéance du 1er février ?

La décomposition du mouvement s'établit: à l'*Entrée*, en 5.797 vapeurs, jaugeant 4.818.994 tonneaux (dont 4.188 français, avec 3.000.690 tonneaux) et, à la *Sortie*, en 5.831 bâtiments et 4.819.418 tonneaux (dont 4.217 français, avec 3.002.444 tonneaux.

La Chambre de Commerce a établi une distinction entre la navigation qui se borne à desservir les côtes de France, et la grande navigation à vapeur servant nos relations avec les puissances étrangères et l'Algérie. Nous lisons, sous cette dernière rubrique, les chiffres suivants :

Entrée :

Pavillon français	2.397	navires jaugeant tonn...	2.027.685
— étranger	1.424	— — —	1.672.288
Total....	3.821		3.699.978

Sortie :

Pavillon français	2.682	navires jaugeant tonn...	2.207.231
— étranger	1.542	— — —	1.771.761
Total....	4.224		3.978.992

Et voici les dix principaux pays donnant les plus gros chiffres de ce mouvement :

Entrée : Algérie, 1.296 navires, 917.941 tonneaux; Indes anglaises et hollandaises, 240 navires, 455.060 tonneaux; Russie, mer Baltique et mer Noire, 297 navires, 350.679 tonneaux; Angleterre, 292 navires, 335.954 tonneaux; Espagne, 376 navires, 251.323 tonneaux; Italie, 326 navires, 217.341 tonneaux; Turquie, 170 navires, 205.460 tonneaux; Etats-Unis d'Amérique, 75 navires, 139.119 tonneaux; Tunisie, 197 navires, 135.556 tonneaux; Chine et Japon, 40 navires, 79.534 tonneaux.

Sorties : Algérie, 1.195 navires, 851.105 tonneaux; Turquie, 395 navires, 483.000 tonneaux; Espagne, 587 navires, 440.511 tonneaux; Angleterre, 225 navires, 380.225 tonneaux; Italie, 614 navires, 368.311 tonneaux; Russie (Mer Noire), 183 navires, 221.021 tonneaux; Tunisie, 185 navires, 126.618 tonneaux; Indes anglaises et hollandaises, 60 navires, 120.480 tonneaux; Etats-Unis d'Amérique, 56 navires, 112.183 tonneaux; Tripoli, 112 navires, 98.838 tonneaux.

Quant aux passagers, nous trouvons pour 1891 : *au départ*, 90.895 civils et 23.321 militaires; *à l'arrivée*, 109.429 civils et 22.946 militaires.

On sait l'importance de la Compagnie des Docks et Entrepôts de Marseille et les services que cette Société rend à notre grand port du Midi : elle a reçu en 1891, dans ses bassins, 1.580 navires (soit 57 de plus qu'en 1890), et il a été importé ou exporté par ses appontements 1.656.306 tonnes (+ 36.217 en comparaison avec l'année antérieure). Les manipulations totales dans ses magasins ont porté sur 4.191.900 tonnes.

Tels sont les facteurs essentiels du mouvement général de la navigation de Marseille pendant l'année 1891; nous examinerons dans un prochain article les produits embarqués ou débarqués dans cette même période, tels que : céréales, sucres, cafés, cotons, soies, etc., etc.; puis, après avoir passé en revue l'industrie et le commerce spéciaux de la région, nous parlerons des relations entre ce port et nos colonies. C'est là une des parties essentielles du rapport de la Chambre de Commerce qui indique la part prise à l'expansion coloniale de la France; Marseille a toujours été, en effet, le centre le plus important de nos transactions avec les colonies ou pays de protectorat, et ses représentants assurent qu'elle n'entend pas se laisser distancer. Nous sommes heureux de pouvoir enregistrer cette promesse.

(A suivre.) C.-R. WEHRUNG.

LA LÉGISLATION DU TRAVAIL EN SUISSE (1)

II

Suite et fin.

L'assurance perdrait par cette décentralisation tout caractère bureaucratique; non seulement elle serait moins coûteuse et compliquée qu'un office d'Etat, mais elle offrirait des moyens à peu près sûrs d'éviter les abus, d'exercer une surveillance incessante et directe, par conséquent de prévenir les fraudes et les simulations, plaie ordinaire de toutes les institutions analogues.

D'après quelles règles jouera le mécanisme de l'assurance suisse? Le projet actuellement à l'étude, dont le Conseil fédéral a confié également la préparation à M. Forrer, est connu dans les grandes lignes grâce aux récentes conférences de son auteur.

Il s'inspire des principes essentiels qui ont prévalu dans les législations de l'Allemagne et de l'Autriche.

(1) Voir les numéros 32, 33 et 34.

Voyons comment fonctionne en Allemagne, par exemple, l'organisation des assurances contre la maladie, régie par les lois de 1883, 1885, 1886 et 1892.

En vertu de cette législation, tous les ouvriers des fabriques (qu'ils travaillent à l'intérieur ou à l'extérieur); des mines et carrières; des chemins de fer; de la navigation; des entreprises de transport; des postes et télégraphes; des régies d'Etat fabriquant pour l'armée et la marine; des entreprises de construction; des industries employant des chaudières à vapeur ou des moteurs mis en mouvement par des forces élémentaires; les ouvriers des métiers, comme aussi le personnel des études d'avoués, de notaires et d'huissiers, des bureaux des caisses de maladies, des corporations et des établissements d'assurance, sont assurés obligatoirement contre la maladie.

L'assurance est facultative pour les domestiques.

Les communes peuvent la rendre obligatoire pour les commis et apprentis de commerce, dont le traitement n'excède pas 2.250 francs; pour les petits industriels et les ouvriers occupés à domicile; pour les membres de la famille du patron.

Enfin, les ouvriers agricoles et forestiers, qui constituent deux des plus grandes catégories de travailleurs, peuvent être astreints à l'assurance par décision communale ou par les lois particulières des Etats confédérés.

Les associés sont groupés par caisses locales, par caisses de fabriques, de corporations, soit de corps de métiers ou de construction, etc. Les organes administratifs de ces diverses caisses sont une direction et une assemblée dans lesquelles les deux tiers des voix appartiennent aux salariés, et le tiers seulement est possédé par les patrons.

L'assurance communale s'applique à toutes les personnes soumises à l'obligation de s'assurer et qui n'appartiennent à aucune des susdites caisses. Elle est gérée gratuitement par la commune, qui doit en tenir une comptabilité spéciale. Plusieurs communes peuvent se réunir volontairement ou être réunies par décision de l'autorité supérieure pour organiser collectivement l'assurance.

Dès le commencement de la maladie, l'assuré reçoit les soins gratuits du médecin, les médicaments et autres objets nécessaires.

Les indemnités pécuniaires aux malades sont payées à partir du troisième jour qui suit l'incapacité de travail et cessent à la fin de la treizième semaine. Toutefois, certaines caisses, plus riches ou plus généreuses les accordent pendant six mois et même pendant un an.

Les cotisations sont payées dans leur intégralité par les patrons qui ont le droit de s'en faire bonifier les deux tiers au moyen de prélèvements opérés sur les gains des ouvriers soumis à l'assurance.

En général elles s'élèvent au 1 1/2 0/0 du salaire journalier moyen de la localité. Prenons une ville où ce salaire soit fixé à 2 fr. 50 par jour et une fabrique qui occupe 50 ouvriers. A 360 jours, le patron devra payer 4 fr. 50 par ouvrier, soit 225 fr. pour 50 ouvriers.

Dans certaines industries, où les chances de maladies sont plus nombreuses, la cotisation atteint le 2 0/0 du salaire quotidien.

Il arrive aussi que, dans les grandes usines, les patrons ne se font pas rembourser la part de leurs ouvriers.

En 1887, l'assurance impériale contre les maladies, répartie sur 19.197 caisses, comptait 4.567.906 membres: les journées de maladies s'élevèrent à 27.112.705, et les cotisations à la somme énorme de 87.500.000 francs.

En Suisse, comme en Allemagne, l'obligation de l'assurance ne serait pas limitée aux ouvriers seulement, mais étendue à toutes les personnes des deux sexes qui sont employées, moyennant salaire, dans l'industrie, le commerce et l'agriculture, comme aussi à tous les gens de service dès l'âge de 14 ans.

Mais est-il toujours possible d'affirmer qu'un salarié sert tel patron plutôt que tel autre et de déterminer l'employeur qui devra contribuer au versement de la prime d'assurance? Assurément non, dans beaucoup de cas, et ce n'est pas un des moindres obstacles qui se dressent contre l'assurance.

Ainsi, dans l'agriculture, les journaliers des deux sexes sont employés tantôt chez un propriétaire, tantôt chez un autre, suivant la nature des travaux et les exigences des saisons.

Prenons un autre exemple. Un très grand nombre d'ouvriers brodeurs, dans les cantons de Saint-Gall et d'Appenzell, travaillent en famille, à domicile, pour le compte de divers patrons. Auquel de ces derniers peut-on les rattacher ?

Afin de venir à bout de cette difficulté matérielle, le projet de M. Forrer crée des communes d'assurance, spécialement destinées aux personnes rentrant dans ces catégories.

Le nombre des assurés s'élèverait donc, en y comprenant les ouvriers agricoles et les gens de service, de 750.000 à 800.000, ce qui représente un peu plus du quart de la population totale de la Suisse.

Le territoire de la Confédération serait divisé en grands arrondissements qui respecteraient, dans la mesure du possible les démarcations cantonales; pour en déterminer l'étendue, il serait tenu compte plutôt de la densité de la population que des frontières naturelles ou conventionnelles.

Le fondement, la cellule constitutive de l'organisme se trouverait dans la commune d'assurance, comprenant environ 1.500 âmes et possédant une Caisse de malades dont les membres seraient au moins 200 en nombre. Les limites en seraient fixées par l'autorité cantonale, qui pourrait concéder à plusieurs localités de population insuffisante la faculté de se réunir pour former une seule Caisse d'assurance.

Cette Caisse normale, la plus importante par sa généralité, revêtirait un double caractère, à la fois obligatoire et facultatif. Elle serait obligatoire pour tous les habitants de la commune légalement forcés de s'assurer; facultative pour les personnes qui, sans être astreintes à l'assurance, voudraient cependant se garantir contre les conséquences de la maladie.

Seulement les assurés de cette seconde catégorie seraient soumis à des conditions spéciales, en raison de leur âge et de leur état de santé.

L'expérience a démontré d'une façon péremptoire qu'un assuré, jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, paie plus à la Caisse qu'il n'en reçoit; que, de trente-cinq à quarante-cinq ans, ses versements et les indemnités qu'il touche se balancent à fort peu de chose près ; que, depuis quarante-cinq ans, le chiffre des indemnités l'emporte de beaucoup sur celui des primes versées. Par conséquent, les membres libres devront payer seuls toute leur prime annuelle, les subventions de l'Etat, s'il y a lieu, étant appelées à profiter exclusivement aux personnes tombant sous le coup de l'assurance.

De même qu'en Allemagne, l'administration communale gérerait gratuitement les Caisses de malades, dont elle tiendrait une comptabilité distincte.

Quant aux Sociétés de secours mutuels actuellement existantes et dues à l'initiative privée, aux Caisses de fabriques et aux Associations corporatives, dont la plupart sont en situation prospère, elles continueront de vivre, sans être menacées dans leur existence. La loi veillera simplement à ce que leur fonctionnement repose sur des bases financières solides et ne favorise pas certaines fraudes.

Toutefois, dans la catégorie des Caisses de fabrique ou d'exploitation ne subsisteraient que celles des établissements industriels les plus importants ou celles que les grandes Compagnies de Chemins de fer, comme le Jura-Simplon, le Nord-Est et le Central, ont instituées en faveur de leur personnel.

Les charges financières de l'assurance obligatoire contre les maladies pèseraient, d'après le projet, sur l'Etat, c'est-à-dire la Confédération, sur les patrons et les salariés. Quelle serait d'abord la participation de l'Etat fédéral? Il prendrait à son compte les frais de médecin et de pharmacie, lesquels constituent au moins la moitié des dépenses totales de la maladie, d'après les

données de l'expérience. Le reste incomberait à la Caisse d'assurance.

En second lieu, l'Etat supporterait l'indemnisation pour la perte du salaire. Combien de temps, au maximum, pourrait-elle durer?

La statistique a établi que, dans 92 0/0 des cas, la maladie se termine par la guérison ou par le décès dans l'espace du premier semestre et qu'un très petit nombre de maladies se prolongent au delà de six mois. Ou bien alors elles se guérissent, ou elles entraînent, sinon la mort, du moins l'incapacité plus ou moins prolongée de travailler, l'invalidité partielle ou totale.

M. Bodenheimer, ancien conseiller d'Etat bernois et rédacteur du *Journal d'Alsace*, qui a fait une étude approfondie du régime des assurances allemandes, formule ainsi son opinion sur le problème dévolu aux législateurs helvétiques :

« Si j'avais un conseil à donner à la Suisse, en prévision de l'organisation de ses assurances, je lui recommanderais d'indemniser toutes les incapacités de travail totales ou partielles, temporaires ou permanentes; de faire peser les charges sur l'Etat, les patrons et les ouvriers, de confier l'administration à des organes représentant les trois catégories d'intéressés, et de remplacer la division actuelle par celle-ci : 1º maladies et accidents légers; 2º accidents graves et invalidité. »

Le conseil venant d'un homme compétent, mérite d'être écouté; il peut trouver son application ailleurs qu'en Suisse.

Quel serait donc le taux moyen de l'indemnité payée par l'Etat? Divers chiffres ont été articulés; on a parlé des deux tiers du salaire quotidien : M. Forrer irait volontiers jusqu'aux trois quarts. Cette proposition n'a rien d'excessif, si l'on considère la modicité des gains ouvriers et la position précaire qui est faite au malade ayant des charges de famille par une affection prolongée.

Une autre question se pose, sans rencontrer une solution aussi simple : l'intéressé aura-t-il le droit de contracter une double assurance? Sur ce point les opinions divergent.

Tandis que les uns répondent par l'affirmative, d'autres insistent sur les dangers de la simulation, que la surveillance et les précautions les plus minutieuses ne réussiront pas toujours à éviter ou à découvrir.

La justice, l'équité semblent se prononcer en faveur de la demande. Mais on fait observer, non sans raison, qu'il conviendra de régler divers points forts délicats concernant les rechutes, les maladies inavouables, l'admission dans les Sociétés privées de personnes déjà malades ou reconnues telles.

Arrive enfin le grave problème du paiement des primes. A qui incomberait-il, d'après le projet? Aux patrons et aux ouvriers par moitié.

Il paraît, en effet, impossible d'exiger des travailleurs qu'ils aient à supporter une proportion plus élevée, étant admis d'ailleurs que la prime totale n'excéderait pas le 3 0/0 du salaire. La part contributive du patron, comme celle de l'ouvrier, équivaudrait par conséquent au 1 1/2 0/0.

Dans le cas où le montant de la prime serait supérieur au 3 0/0 du salaire, la contribution patronale subirait une augmentation proportionnelle, à moins que l'Etat ne décidât de couvrir le surplus. Toutefois, cette éventualité ne doit pas être considérée comme admissible, l'autorité publique ayant à jouer plutôt le rôle de surveillant et de régulateur de l'assurance.

Il convient d'ajouter que tous les conflits qui surgiraient soit entre les patrons et les ouvriers, soit entre les comités de gestion des caisses et les assurés, seraient tranchés par un tribunal arbitral institué dans chaque arrondissement. Cette justice, entièrement gratuite, serait rendue sans délai et, dans le cas où elle ne parviendrait à vider les différends, ceux-ci seraient déférés, comme en Allemagne, à l'Office central des assurances, statuant en dernier ressort et sans appel.

Cet exposé suffit à démontrer la simplicité du rouage nouveau, qui s'adapterait exactement aux formes administratives et aux mœurs de la Suisse.

Non seulement l'Etat n'interviendrait pas, comme le *Deus ex machinâ*, dans la gestion de l'assurance, mais chacune des Caisses aurait en quelque sorte pleine liberté de se régir à sa guise, sauf à se conformer aux principes très nets posés par la loi.

On éviterait ainsi cet inconvénient de l'uniformité qui, dans l'organisation allemande, déplaît si fort aux spécialistes français, même partisans de l'assurance obligatoire.

A notre avis personnel, étant donnés les courants si mobiles de l'opinion publique et les divers intérêts en présence, toujours prompts à s'agiter et à s'alarmer dans une petite démocratie, l'assurance obligatoire contre les accidents et les maladies puisera, en Suisse, sa meilleure garantie de succès dans le concours simultané des employeurs et des salariés, des associations dues à l'initiative privée et de l'Etat, pouvoir pondérateur investi seulement du droit de contrôle et de haute direction.

Sinon, elle ne sera pas.

A. GAVARD
Professeur à l'Académie de Neuchâtel.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	15 septembre	23 septembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 15 sept. / 23 sept.		
Or .... 1.673.476.084 / 1.677.129.433	2.964.584.436	2.968.101.311
Argent... 1.291.108.351 / 1.290.971.878		
2.964.584.436 / 2.968.101.311		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	17.485	119.998
Portefeuille Paris { Effets Paris........	171.330.071	163.642.911
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales...........	265.908.402	257.746.032
Avances sur lingots à Paris............	25.947.100	21.323.700
Avances sur lingots dans les succursales	9.142.672	9.129.622
Avances sur titres à Paris.............	122.634.027	122.080.143
Avances sur titres dans les succursales	159.462.943	158.906.113
Avances à l'Etat..........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve.....................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles......................	99.625.442	99.625.442
Rentes immobilisées....................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.............	9.369.063	9.369.462
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales....................	3.036.683	3.072.378
Emploi de la réserve spéciale.........	9.907.444	9.907.444
Divers......................................	100.113.756	105.933.205
Total............	4.201.060.277	4.185.938.514
PASSIF		
Capital de la Banque....................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.........................	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation.......	3.111.312.665	3.086.924.720
Arrérages de valeurs déposées.........	15.757.793	15.033.296
Billets à ordre et récépissés...........	42.985.264	42.690.046
Compte courant du Trésor, créditeur...	302.592.210	325.247.063
Comptes courants de Paris..............	396.246.617	390.947.496
Comptes courants dans les succursales.	59.731.374	58.566.296
Dividendes à payer......................	3.052.104	2.987.748
Escompte et intérêts divers............	3.720.670	3.926.931
Réescompte du dernier semestre.......	910.847	910.847
Divers......................................	38.235.221	32.188.560
Total............	4.201.060.277	4.185.938.514

Comparaison avec les années précédentes

	27 sept. 1888	26 sept. 1889	25 sept. 1890	24 sept. 1891	21 sept. 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation..........	2.545.3	2.881.4	2.948.9	2.950.3	3.086.9
Encaisse...........	2.299.8	2.583.8	2.527.[illegible]	2.505.0	2.968.1
Portefeuille.......	598.9	567.8	549.7	5[illegible]9.7	421.3
Avances aux partic.	258.7	270.1	253.1	309.4	311.4
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	346.4	309.5	187.8	285.0	325.2
— part...	394.1	468.3	324.1	380.4	449.5
Taux d'Escompte...	2 ½ 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or......	5 0/00	2 0/00	2 0/00	6 0/00	1 ½ 0/00
Bénéfices nets......	1.311.7	1.263.2	1.647.7	2.572.6	8[illegible]4.5

La Reconstitution du Panama. — On annonce que M. Hiélard communiquera le 9 octobre prochain, au public, le résultat de son étude sur la reconstitution de la *Compagnie de Panama*. Il serait bon que ce délai ne fût pas dépassé, car on commençait à s'émouvoir du grand silence succédant aux espérances qu'on avait fait naître dès le premier jour.

Comité des Fonds Portugais. — En présence des mesures prises par les Comités anglais, allemand et hollandais pour permettre aux porteurs de Rentes portugaises d'encaisser le tiers de leurs coupons, tout en réservant leurs droits aux deux autres tiers, le Comité français a décidé d'offrir aux porteurs français des facilités analogues.

Toutefois cette décision n'aurait d'application que dans le cas où, avant l'échéance du prochain coupon des Obligations 4 et 4 1/2 0/0, le Gouvernement portugais n'aurait pas autorisé les Etablissements financiers chargés du service de la Dette en France à effectuer tous les payements en constatant les réservesd es intéressés.

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Un versement est appelé du 15 au 30 septembre sur les Obligations nouvelles (4e et dernière émission) de l'Emprunt de la Ville de Paris 3 0/0 1886, à raison, savoir,

De 60 fr., soit net : 55 fr. 40 après déduction d'un coupon de 4 fr. 60 par obligation entière ;

Et de 15 fr., soit net : 13 fr. 85 après déduction d'un coupon de 1 fr. 15 par quart d'obligation.

En conséquence, la Chambre Syndicale a décidé :

Qu'à partir du 24 septembre, lesdites obligations ne seront plus négociables qu'en titres libérés de 212 fr. l'obligation entière, et 53 fr. le quart d'obligation.

Jusqu'au 30 septembre, il pourra être traité, suivant conventions particulières, en titres libérés de 152 fr. l'obligation entière, et 38 fr. le quart d'obligation.

La Compagnie des Etablissements Duval émettra, le 24 septembre présent mois, 9.510 obligations de 500 fr. 4 0/0, destinées à la conversion ou au remboursement des obligations 5 0/0 en circulation.

Les obligations 5 0/0, dont la conversion 4 0/0 n'aura pas été demandée jusqu'au 24 septembre inclus, seront remboursées au pair, plus le coupon échu le 30 septembre.

Par suite, la Chambre syndicale a décidé que lesdites obligations 5 0/0 cesseront d'être négociables à la Bourse de Paris dès le 19 septembre.

Jusqu'au 24, il pourra être traité suivant conventions particulières.

Par suite de l'émission du 21 juillet 1892 des obligations Communales 3 20 0/0 1892, le Crédit Foncier de France a appelé au remboursement, à partir du 1er octobre prochain, les obligations Communales non converties des Emprunts 3 0/0 1860, 4 0/0 1875 et 4 0/0 1881-1886.

En conséquence la Chambre syndicale a décidé que les obligations desdits Emprunts 1860, 1875 et 1881-1886 cesseront d'être négociables à la Bourse de Paris, à partir dudit jour 1er octobre 1892.

Le 20 septembre présent mois, il a été détaché sur l'Emprunt Indien 4 1/2 0/0 1880 un coupon de 2 1/4 roupies par titre de 100 roubles, soit net : 2 roupies, 3 annas, 1 pie, déduction faite de l'income-tax indien.

Ce coupon sera calculé au change de 1 fr. 515 la roupie, ce qui le fait ressortir à 664 fr. 390 pour 900 roupies de rente.

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Banque Commerciale et Industrielle (ancienne maison Bourgeois et Cie), en date du 26 avril 1892, a voté la réduction du capital social de 15 à 8 millions, au moyen de l'annulation de 6.000 actions et de l'échange des 24.400 actions de surplus contre 16.000 actions nouvelles de 500 fr. (3 anciennes contre 2 nouvelles).

En conséquence, la Chambre syndicale a décidé :

1° Qu'à partir du 21 septembre les 16.000 actions nouvelles de 500 fr., libérées et au porteur, nos 1 à 16000, titres bleus, coupon n° 19 attaché, seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme, à la 1re partie du Bulletin de la Cote et sous la rubrique : « Banque Commerciale et Industrielle. »

A terme, en liquidation du 30 septembre, toutes les livraisons s'effectueront en actions nouvelles.

2° Provisoirement et jusqu'à nouvel ordre, les actions anciennes continueront à pouvoir se négocier, mais au comptant seulement.

Le 21 septembre 1892, il a été détaché 20 fr. (net 18 fr. 35) sur les actions de la Banque Parisienne.

Déduction faite de l'impôt, le montant de ce coupon s'élève à 458 fr. 75 pour 25 actions.

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change de la Ville de Lille

Par décision de la Chambre Syndicale en date du 13 septembre 1892, les 300 actions de 500 francs entièrement libérées de la Société anonyme du Bassin Lillois sont admises à la cote officielle, à dater du 19 septembre; ces titres se négocieront au comptant, jouissance du 15 juillet 1892.

2° Les 650 obligations de la même Société au capital nominal de 500 fr., rapportant 25 fr. payables une fois par an, remboursables en 25 ans, sont admises aux négociations au comptant, à partir du 19 septembre : ces obligations seront cotées sous deux rubriques : Pour les 250 oblig., 1re et 2e émissions, jouissance du 1er juillet 1892 ;

A. — Par décision de la Chambre Syndicale du 17 septembre 1892, les six mille actions donnant droit à 1/6000e de l'actif social de la Société anonyme des Hauts-Fourneaux de Maubeuge sont admises aux négociations au comptant à dater du 19 septembre ; elles seront cotées sous deux rubriques, toutes deux jouissance du 20 mai 1892 : 1° Pour les actions au porteur ; 2° pour les actions nominatives, la Compagnie n'effectuant pas de conversion ds titres.

B. — Les 3.000 obligations de 500 fr. rapportant 25 francs par an et remboursables à 500 fr. en 15 ans, sont admises aux négociations au comptant (jouissance du 1er juillet 1892).

Par suite du remboursement effectué, le nombre des obligations actuellement en circulation est réduit à 1.868.

Le Mouvement du port du Havre. — Il importe d'établir que le chômage dont souffrent en ce moment près de 5 ou 6.000 ouvriers du port au Havre n'a pas pour seule cause le choléra. Depuis trois mois au moins, l'application des tarifs protectionnistes a produit, à ce point de vue, son effet.

La diminution récemment signalée dans les recettes des douanes a évidemment pour cause un ralentissement dans le mouvement du port, et ce ralentissement est maintenant constaté par les statistiques que vient de publier la Chambre de commerce du Havre.

Les navires étrangers viennent de moins en moins nombreux dans notre second port marchand.

En août 1891, il était entré au port du Havre 215 navires étrangers, jaugeant ensemble 182.227 tonneaux. En août 1892, il est entré seulement 143 navires étrangers, jaugeant ensemble 108.687 tonneaux. Qu'on ne dise pas que la cause en est au choléra. L'entrée, pendant toute la durée de l'épidémie, n'a été refusée qu'à *un seul* navire, qui reviendra d'ailleurs dès qu'il aura purgé sa quarantaine au lazaret de Cherbourg.

Dans les sorties de navires, on constate un déficit très sensible également. En août 1891, il était sorti 89 navires étrangers; en août 1892, il n'en est sorti que 73.

Mais c'est surtout quand on compare le nombre des navires sur lest au mois d'août de chacune de ces années qu'on est frappé de la différence en moins pour l'année 1892.

En août 1891, il y avait dans le port 118 navires étrangers sur lest, jaugeant ensemble 99.660 tonneaux; en août 1892, on en compte seulement 69, jaugeant ensemble 36.407 tonneaux.

Le cabotage français lui-même est très atteint.

En août 1891, il avait dans les bassins 355 navires français chargés, jaugeant ensemble 50.028 tonneaux ; en août 1892, on en compte 292.

L'Emprunt de la Ville d'Alger. — La municipalité d'Alger vient de modifier, suivant les indications du Ministre de l'intérieur, l'économie de son projet d'empruntL'affaire est réduite de 17 millions à 12 millions 900.000 fr., dont 1 mil ion 430.000 fr. pour effectuer le remboursement d'une opération de trésorerie réalisée en 1887, et 11.470.000 pour assurer l'exécution des conventions faites avec l'Etat au sujet de l'arasement des fortifications.

La loi à intervenir obligerait en outre la ville « à appliquer par priorité et préférence le montant des aliénations à la mise en valeur des terrains cédés, avec l'obligation d'employer le produit des ventes : 1° à l'organisation de la voie; 2° à l'exécution d'autres travaux publics et d'édilité tels que augmentation du volume d'eau, assainissement, égouts, etc.; 3° au remboursement de partie de l'emprunt, de façon à diminuer, avec les délais d'amortissement, les charges contributives. »

« L'Assurance Financière » et la « Capitalisation ». — Le procès pendant entre un certain nombre d'actionnaires de l'*Assurance financière*, et M. Hue, liquidateur, a été terminé par un jugement de la 1re chambre du Tribunal civil de la Seine. L'objet du litigé était le suivant : Le liquidateur avait cédé, moyennant certains avantages consentis aux porteurs de bons, le fonds de commerce à une Société nouvelle qui s'appelle *la Capitalisation*.

Or, les actionnaires demandeurs prétendaient que le liquidateur avait ainsi dépassé ses pouvoirs, et que la cession était, en outre, entachée de nullité parce qu'elle créait une inégalité entre les diverses catégories des porteurs.

Le jugement constate que cette inégalité est le résultat du contrat primitif passé entre l'*Assurance financière* et les diverses catégories de porteurs, et a repoussé la demande des actionnaires.

Opérations de la Caisse nationale d'Épargne. — Voici le tableau des opérations effectuées pendant le mois d'août 1892 :

Versements reçus de 192.962 déposants, dont 38.304 nouveaux 29.376.886 12

Remboursement à 86.273 déposants, dont 18.743 pour solde. 21.781.688 02

Rentes achetées à 374 déposants, pour un capital de .... 407.895 25 — 22.189.583 27

Excédent de recettes.......... 7.187.302 85

Nombre de comptes existant au 31 août 1892 : 1.888.827.

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le relevé des opérations concernant les Caisses d'épargne ordinaires, du 11 au 20 septembre 1892 :

Dépôts de fonds..................	5.695.929 79
Retraits de fonds..................	3.445.080 59
Excédents de dépôts.	2.250.849 20

L'excédent de dépôts du 1er janvier au 20 septembre 1892 s'élève à 57.412.858 fr. 25.

Capitaux employés en achats de rentes du 11 au 20 septembre 1892 :

1° Pour placement des excédents de dépôts, et, en outre, des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des caisses d'épargne ordinaires, 3.210.346 fr. 25;

2° Pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 214.451 fr. 70.

Crédit Foncier Colonial. — Un avis du Conseil d'administration informe les actionnaires que, conformément à l'article 11 des statuts, les certificats actuels d'actions entièrement libérées sont échangés contre des titres nouveaux au porteur ou nominatifs, au choix des titulaires.

Les certificats actuels sont reçus, depuis le 20 courant, à la Société Marseillaise de Crédit industriel et de Dépôts, 50, rue de la Chaussée d'Antin, à Paris, de 10 heures à 4 heures. Ils ne seront plus admis aux négociations en Bourse à partir du 1er octobre prochain.

Actuellement, 43.500 obligations sur 54.000 ont été déposées

L'Union des Gaz (*Société anonyme*). — MM. les Actionnaires sont informés que l'Assemblée générale ordinaire aura lieu le lundi 24 octobre prochain, à trois heures après-midi, au siège social, 44, rue Laffitte.

L'Assemblée générale se compose de tous les Actionnaires possédant dix actions (art. 32 des Statuts).

Les actions doivent être déposées cinq jours au moins à l'avance au siège social, ou dans les lieux et chez les banquiers désignés par le Conseil d'administration (art. 33 des Statuts).

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 2 au 8 septembre (36e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine		Rec. br. depuis le 1er janvier		Différence pr 1892
		1892	1891	1892	1891	
Etat	2.665	879	808	25.250	24.802	+ 448.»
Paris-Lyon-Méditer.	8 364	7.584	7.455	235.147	235.862	— 1.715.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	97	93	3.077	3.104	— 26.»
— Chemins Algériens	513	260	244	6.144	6.474	— 329.»
Nord	3.629	3.803	3.895	125.619	124.573	+ 1 046.»
Ouest	5.185	3.203	3.226	99.474	98.755	+ 719.»
Orléans	6.432	3.960	3.635	115.918	113.102	+ 2.815.»
Est	4.691	3.052	3.009	97.075	96.851	+ 224.»
Midi	3.045	2.114	2.115	60.405	61.786	— 1.380.»
Est-Algérien	897	216	193	4.326	4.399	— 72.»
Bône-Guelma voie larg.	534	132	125	2.699	2.722	— 43.»
— voie étroite	128	7	6	218	257	— 39.»
Ouest-Algérien	296	60	54	1.843	1.734	+ 109.»
Arzew à Kralfallah	214	35	42	965	912	+ 53.»
Médoc	101	28	28	322	297	+ 25.»

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 1er janvier au 31 août..	52.560.000	57.620.000
Du 1er au 10 septembre....	1.970.000	2.400.000
Du 11 au 20 septembre	1.840.000	2.200.000
Du 21 septembre	110.000	160.000
Du 22 septembre	180.000	270.000
Du 23 septembre	230.000	220.000
Du 1er janvier au 23 sept ..	56.890.000	62.870.000

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

La semaine, malgré la pénurie d'affaires causée par le vacances qui, décidément, se prolongent de plus en plus, n'a pas été mauvaise. Elle a même été excellente

pour certaines valeurs industrielles qui, plus rémunératrices que nos Fonds d'Etat et presque aussi sûres, doivent bénéficier de la faveur du public. Les institutions de Crédit ont en général été bien tenues. Elles se ressentent déjà des émissions annoncées pour la prochaine campagne. Il semble véritablement qu'il y ait, dans le public, une aspiration très vive, quoique encore à l'état latent, vers une reprise des affaires. Si les choses continuent ainsi, et si aucun événement grave ne vient troubler la paix européenne, on peut augurer favorablement des mois à venir, et prévoir un fructueux retour d'activité, dont personne ne se plaindra.

Rentes Françaises. — Nos fonds d'Etat continuent à faire preuve de fermeté avec quelques fluctuations dont nous avons déjà indiqué la cause logique ; notre 3 0/0 tend de plus en plus à se rapprocher du pair, qu'il a encore atteint une fois cette semaine, et qu'il guette chaque fois en amoindrissant l'écart qui l'en sépare. Nous les retrouvons aujourd'hui à 99 97. C'est comme résultante finale, un nouveau pas en avant, puisque nous l'avons laissé la semaine dernière à 99 67.

L'*Amortissable* passe de 100 37 à 100 60. Le 4 1/2 reste à 105 97, et le *Tunisien* est stationnaire à 495.

Sociétés de Crédit françaises. — La *Banque de France* est mieux à 4.075, bien que ses bénéfices continuent à laisser à désirer. Ceux de la dernière semaine sont de 206.261 fr. L'encaisse métallique a diminué de 136.000 fr. pour l'argent, mais elle s'est accrue de 3.653.000 fr. pour l'or.

La *Banque d'Escompte*, par une progression continue, s'est avancée de 216 25 à 226 25. La *Banque de Paris* est à 667 50. On dit que l'avance consentie par cet établissement au Gouvernement espagnol, par l'intermédiaire de la Banque d'Espagne, serait portée de 50 à 75 millions. La *Banque Transatlantique* s'avance de 415 à 420 fr. La *Compagnie Algérienne* est également très bien tenue, et nous notons le cours de 500 contre 485 samedi dernier.

Le *Crédit Foncier* est très ferme et justifie pleinement nos prévisions. On sait que cet établissement poursuit ses pourparlers pour renouveler, sous une forme décennale, les engagements des communes avec lui, ce qui le mettrait à l'abri des remboursements anticipés. Or, nous croyons savoir que ces négociations se poursuivent dans d'excellentes conditions. Dans sa séance hebdomadaire de mardi dernier, le Conseil d'administration a autorisé pour 1.826.300 fr. de prêts fonciers, et 391.317 fr. de prêts communaux, soit, au total, pour 2.217.617 fr. de prêts nouveaux. Nous retrouvons les actions du Crédit Foncier à 1.128 75 contre 1.120.

Le *Crédit Lyonnais*, dont on détache le coupon aujourd'hui, est à 798 75. Le *Crédit Mobilier* est toujours un peu hésitant, et subit le contre-coup de la situation des obligations de *Porto-Rico ;* nous croyons cependant savoir que celle-ci s'améliore, et qu'une combinaison interviendra à bref délai qui diminuera considérablement les inquiétudes. Ajoutons, d'ailleurs, que la tenue du Crédit Mobilier est meilleure depuis quelque temps, et que nous le retrouvons à 138, c'est-à-dire à peu près au cours de la semaine dernière.

Le *Crédit Industriel et Commercial* est très ferme à 555, ainsi que la *Banque Internationale* à 393. La *Banque Parisienne* à 371 25, ex-coupon de 20 fr.

Chemins de fer Français. — Nous avons de nouveau la satisfaction de constater que la diminution sensible de l'épidémie s'est fait sentir, et que l'ère des moins-values n'aura pas été de longue durée. Nous enregistrons, cette semaine, une augmentation de 381.000 francs sur l'ensemble des recettes des six grandss Compagnies. La plus-value totale, depuis le commencement de l'année, se trouve ainsi portée à 1.709.000 fr, Les actions qui n'avaient pour ainsi dire pas subi le contre-coup des mauvaises recettes de la semaine précédente, ont en revanche bénéficié de la plus-value, et nous les retrouvons toutes en hausse.

L'*Est* s'inscrit à 956 25 contre 945 ; le *Paris-Lyon-Méditerranée* à 1.563 75 contre 1.555. Nous retrouvons le *Midi* à 1.347 50 au lieu de 1.330, le *Nord* à 1.950 au lieu de 1.933 75, l'*Orléans* à 1.630 contre 1.613 75, et l'*Ouest* à 1.125 au lieu de 1.110.

Le *Sud de la France* est stationnaire à 510, ainsi que le *Bône à Guelma* à 723 et l'*Est-Algérien* à 606 25.

Sociétés Industrielles Françaises. — Les *Magasins Généraux* restent à 560 contre 552 50. La *Compagnie Transatlantique* est bien tenue, avec peu de changements à 597 50, bien qu'elle n'en ait pas encore entièrement fini avec les quarantaines, qui lui font supprimer certains départs : c'est ainsi que le paquebot qui devait partir le 19 du mois dernier pour les Antilles a été contremandé. Les *Messageries Maritimes* sont absolument stationnaires à 687 50.

Les *Omnibus de Paris* s'avancent à 1.049.

Les *Voitures* gardent le cours de 700 fr. Si, d'un côté, les droits sur les maïs leur occasionnent une perte, celle-ci est compensée par une augmentation de recettes, ce qui explique la fixité des cours. Le *Panama* est faible à 21 25. Il serait temps qu'on finit par connaître autrement que par des bruits les projets de M. Hiélard.

Le *Suez* varie d'une façon insignifiante à 2.716 25. La *Dynamite* continue de marcher en avant. Nous la retrouvons à 430 contre 422 50. L'assemblée générale de cette Société doit avoir lieu le 6 octobre. Les *Télégraphes de Paris à New-York* sont mieux tenus à 98 75. Les *Téléphones* restent à 465.

Sociétés étrangères diverses. — La *Banque des Pays-Autrichiens* restent sans changement à 487 50. On annonce qu'elle va procéder sous peu à l'émission de l'emprunt Bulgare. On sait que cette nouvelle n'a pas amené la hausse. La Bulgarie ne présente peut-être pas encore, en effet, toutes les garanties de la stabilité politique qui pourraient faire réserver un bon accueil à son appel, et on a encore présentes à l'esprit des leçons récentes, nous venant de pays pourtant mieux organisés. La *Banque Ottomane* s'inscrit à 596 50 au lieu de 592 50. Il est question également d'un emprunt Turc auquel cette institution de crédit procéderait à brève échéance. Le *Crédit Foncier d'Autriche* est stationnaire à 1.085, ainsi que le *Crédit Mobilier Espagnol* à 83 75 et les *Chemins Andalous* à 340.

Les *Autrichiens-Hongrois* restent à 631 25. On commence, dans le public, à être moins rassuré sur les suites de l'acte de spoliation du Conseil d'administration envers les obligataires, et on se demande si les dividendes se grossiront désormais du produit de cette spoliation.

Le *Nord de l'Espagne* est faible à 175. Les *Chemins Portugais* ne varient pas à 80. On sait que l'assemblée générale ordinaire aussi bien qu'extraordinair est maintenue au 1er octobre.

Fonds d'Etats étrangers. — Nous retrouvons les *Consolidés anglais* à 97 50. L'*Autriche 4 0/0 or* atteint 100. Les *Fonds Brésiliens* continuent à s'améliorer, les nouvelles du pays étant calmes, c'est-à-dire meilleures. Nous retrouvons le 4 0/0 1888 à 70 contre 68 et le 4 0/0 1889 à 65 75 au lieu de 64 65.

Les *Fonds Egyptiens* font preuve de bonnes tendances. La *Daïra-Sanieh* est à 100, comme la semaine dernière. L'*Unifiée* passe dc 99 60 à 100, et la *Privilégiée* de 95 35 à 95 60.

L'*Extérieure Espagnole* se retrouve à 54 57.

Les *Emprunts Helléniques* continuent à être faibles, bien qu'on annonce que le Gouvernement a trouvé les fonds nécessaires pour ses prochains coupons. Le 5 0/0 1881 est à 323 50 au lieu de 333, et le 4 0/0 1887 à 282, au lieu de 285 50.

Le *Portugais* passe de 23 77 à 24 25. On trouvera, dans le corps du journal, des renseignements intéressants sur cette question.

Les *Emprunts russes* ont toujours la faveur du public. Le 5 0/0 1879 Orient s'inscrit à 68 40 contre 67 75. Le 4 0/0 1880 est à 97 95 contre 97 15. Le 4 0/0 *Consolidé* à 97 60 contre 97 15. Le 3 0/0 1891 à 80 75 au lieu de 79 75 et les Trauscaucasiens à 79 70 au lieu de 78 05.

Les *Fonds Ottomans* sont bien tenus, sans changement notable.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en				Cours de comp. comm. juillet				Cours de clôture des 5 dernières sem.				
				1888	1889	1890	1891	1889	1890	1891	1892	27 août	3 sept.	10 sept.	17 sept.	24 sept.
Millions	Francs															
15215	456.483.140		**3 0/0 Perpétuel**	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	99 52	100 50	100 67	99 67	99 97
4061	121.831.905		**3 0/0 Amortissable**	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	99 60	100 25	100 50	100 37	100 60
6789	305.540.303		**4 1/2 1883**	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	105 50	105 65	105 85	106 02	105 97
26066	883.855.348															
396.386	obl. de 500 f.		**Tunis** 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	487 50	492 25	496 »	495 »	495 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	**SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES** (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	**Banque de France,** nom.	146 »	156 »	161 »	16562	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	4195 »	4150 »	4110 »	4060 »	4075 »
128.980	500	250	**B. d'Escompte de Paris**	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	215 »	225 »	222 50	216 25	226 25
125.000	500	500	**B. de Paris** et **Pays-Bas**	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	660 »	681 25	670 »	672 50	667 50
50.000	500	250	**Banq. Transatlantique.**	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	400 »	422 50	420 »	415 »	420 »
30.000	500	500	**Compagnie Algérienne.**	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	485 »	485 »	485 »	485 »	500 »
160.000	500	250	**Compt. Nat. d'Esc.,** nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	508 75	510 »	508 75	510 »	513 50
341.000	500	500	**Cr. Fonc. de France,** —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1110 »	1125 »	1130 »	1120 »	1128 75
120.000	500	125	**Cr. Indust.** et **Comm.** —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	550 »	555 »	550 »	551 »	555 »
400.000	500	250	**Crédit Lyonnais**	17 50	25 »	30 »	12 50	667 50	740 »	800 »	782 50	801 25	807 50	803 75	805 »	798 75
60.000	500	500	**Crédit Mobilier**	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	142 ..	137 50	132 50	140 »	138 »
240.000	500	250	**Société Générale,** nom.	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	482 50	485 »	487 50	485 »	485 »
50.000	500	500	**Banq. Intern. de Paris**	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	393 50	388 »	392 »	392 »	393 »
50.000	500	500	**B. Parisienne nouvelle**	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	388 »	391 25	400 »	398 75	371 25
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	**Bône-Guelma**	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	733 »	729 »	730 »	725 »	723 »
50.000	500	500	**Est-Algérien**	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	600 »	615 »	610 »	606 »	606 50
584.000	500	500	**Est**	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	943 »	940 »	942 »	945 »	956 25
800.000	500	500	**Paris-Lyon-Méditerr.**	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1535 »	1540 »	1542 50	1555 »	1563 75
250.000	500	500	**Midi**	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1320 »	1325 »	1325 »	1330 »	1347 50
525.000	400	400	**Nord**	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1887 50	1892 50	1903 75	1933 75	1950 »
600.000	500	500	**Orléans**	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1590 »	1580 »	1594 »	1613 75	1630 »
300.000	500	500	**Ouest**	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1100 »	1100 »	1105 »	1110 »	1125 »
40.000	500	500	**Sud de la France**	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	495 »	500 »	510 »	511 »	510 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	**Mag. Gén. de Paris**	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	550 50	552 50	552 50	552 50	560 »
336.000	250	250	**Cᵉ Par. du Gaz** (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1468 75	1480 »	1480 »	1485 »	1485 »
80.000	500	500	**Cᵉ Gén. Transatlantique**	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	575 »	600 »	596 25	595 »	597 50
120.000	500	500	**Messageries Maritimes**	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	685 »	685 »	685 »	687 50	687 50
34.000	500	500	**Omn. de Paris** (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1240 »	1035 »	1060 »	1048 »	1049 »	1047 »	1045 »	1049 »
85.000	500	500	**Voitures à Paris** (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	692 »	697 50	695 »	700 »	700 »
600.000	500	500	**Canal de Panama**	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	25 »	22 50	23 75	21 75	21 25
223.398	500	500	**Canal de Suez**	78 22	89 38	91 05	11213	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2736 25	2745 »	2720 »	2710 »	2716 25
40.000	500	500	**Dynamite** (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	390 »	387 »	380 »	422 50	430 »
84.000	500	500	**Télég. Paris-New-York**	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	98 75	100 »	95 »	95 »	98 75
50.000	500	500	**Téléphones**	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	455 »	470 »	465 »	470 »	465 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	2000	2000	**B.I.R.P. Pays-Autrich.**	22 50	25 »	14 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	480 »	480 »	482 50	487 50	487 50
500.000	500	250	**B. Impér. Ottomane**	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	568 75	580 »	580 »	592 50	596 25
120.000	500	200	**Cr. Fonc. d'Autriche**	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1085 »	1085 »	1087 50	1085 »	1085 »
60.000	500	125	**Cr. Fonc. Egyptien**	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	471 50	475 »	478 75	485 »	486 25
95.000	»	»	**Cr. Mob. Espagn.** (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	84 »	85 50	85 »	83 75	83 75
48.000	500	500	**Gaz de Madrid**	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	211 »	215 »	215 »	215 »	214 50
60.000	500	500	**Chemins Andalous**	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	330 »	350 »	342 »	340 »	340 »
550.000	500	500	**Autrichiens-Hongrois**	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	647 50	640 »	635 »	641 »	631 25
750.000	500	500	**Sud de l'Autriche** (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	228 75	230 »	218 75	223 75	225 »
420.000	500	500	**Méridionaux** (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	635 »	646 25	647 75	645 »	645 »
350.000	500	500	**Nord de l'Espagne**	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	172 50	187 50	178 75	178 75	175 »
70.000	500	500	**Portugais**	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	82 50	80 »	81 25	80 »	80 »
356.000	500	500	**Saragosse (Madrid à)**	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	186 25	195 »	188 75	191 25	188 75
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amort.		**FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS**													
529.477.984£			**Angleterre 2 3/4 0/0**	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 50	97 40	97 65	97 60	97 50
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	98 »	98 40	99 50	99 20	100 »
6.000.000			**Brésil 4 1/2 0/0 1888**	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	64 25	64 »	64 50	68 »	70 »
20.000.000			**— 4 0/0 1889**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	60 95	60 85	62 05	64 65	65 75
364.968			**Egypte** (Daira-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	100 20	100 75	100 75	100 »	100 »
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	98 40	98 80	99 35	99 60	100 »
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	94 05	94 60	95 30	95 35	95 60
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	70 »	71 10	65 »	63 87	66 97	65 30	65 40	64 57
1.240.000	1936		**Cuba 6 0/0 1886**	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	462 50	467 50	465 50	465 »	465 »
341.000	1940		**— 5 0/0 1890**	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	[illegible] 75	421 25	430 »	423 »	425 »	424 »
240.000	1921		**Hellénique 5 0/0 1881**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	338 »	335 »	331 25	333 »	323 50
270.000	1962		**— 4 0/0 1887**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	281 »	285 »	276 »	285 50	282 »
592.000.000fl			**Hongrie 4 0/0 or**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	93 80	95 50	95 52	96 50	96 »
142.250.000			**Italie 5 0/0 (4.34 net)**	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	91 42	92 67	92 32	93 37	93 40
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	24 05	23 70	23 90	23 77	24 25
285.000	1926		**— 4 1/2 1891 (Tabacs)**	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	362 50	363 50	371 25	368 75	370 »
2.230.000			**Roumanie 5 0/0 1875**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	101 25	102 »	101 25	101 »	102 »
300.000.000r	1928		**Russie 5 0/0 1879** (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	67 20	67 70	67 90	67 75	68 40
150.000.000	1960		**— 4 0/0 1880**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	95 65	96 35	97 »	97 15	97 95
1941.992.000	1970		**— 4 0/0 Consolidé**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	96 »	96 80	97 15	97 15	97 80
500.000.000	1974		**— 3 0/0 1891 or**	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	78 75	79 60	79 70	79 75	80 75
445.210	1952		**— 3 0/0** (Ch. français)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	78 »	78 »	78 75	78 95	79 70
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	21 05	21 65	21 77	21 90	22 05
227.250	1931		**Consolidat. Ottom. 4 0/0**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	307 50	378 75	380 »	387 50	391 50	386 25	386 »
391.362	1931		**Priorités Ottom. 4 0/0**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	432 50	435 »	441 25	447 40	436 25
295.454			**Douanes Ottom. 5 0/0**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	458 75	465 »	471 25	475 »	475 »

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 23 septembre 1892.

Nous commençons à avoir des données plus précises sur le projet de loi militaire ; la *Post*, organe des conservateurs libres, habituellement bien informée sur les questions militaires, nous apprend que la réforme a pour objet d'augmenter de 95.000 hommes l'effectif en temps de paix.

Cet énorme accroissement de l'armée active — les trois dernières augmentations de l'effectif, en temps de paix, se chiffrent ensemble par 85.000 hommes seulement — est destinée à réduire au minimum la durée de la mobilisation ; en cas de déclaration de guerre, les régiments devront être au complet et prêts à attaquer immédiatement, sans être retardés par l'incorporation des hommes appartenant à la réserve. Vous voyez que l'Allemagne tient à prendre, toujours, l'initiative des grands armements qui épuisent l'Europe et qui conduiront inévitablement à la faillite les petits Etats qui désirent être comptés parmi les facteurs importants de l'équilibre européen, mais qui n'ont pas des ressources illimitées.

Le Gouvernement allemand est bien imprudent de pousser à l'exagération cette politique d'armement, car aucune des puissances ne souhaite la guerre, et l'éventualité d'un conflit armé, dans un délai rapproché, ne paraît pas probable ; donc, il s'agit de savoir si c'est la triple alliance, ou bien le groupe formé par la France et la Russie, qui pourra supporter le plus longtemps le fardeau des dépenses militaires toujours grandissantes: la réponse n'est pas douteuse, car, si la situation financière de l'Autriche-Hongrie est favorable, vous savez qu'il en est tout autrement pour l'Italie, et en ce qui concerne l'Allemagne, elle a atteint la limite des sacrifices qu'elle peut raisonnablement s'imposer et les nouvelles dépenses projetées dépasseront sûrement les forces des contribuables. Au contraire, la France a des richesses inépuisables, et quant à la Russie, elle peut se passer de nouveaux armements, car elle a, dès à présent, la supériorité numérique. Il paraît donc évident que les puissances de la triple alliance seront hors d'état de supporter le poids des armements, et c'est par conséquent une grave imprudence de la part de l'Allemagne que de s'engager encore plus profondément dans la voie des dépenses militaires.

La *Post* nous apprend encore que le supplément de dépenses nécessité par la réforme sera de 100 millions par an environ ; ce journal donne d'ailleurs à entendre que le budget militaire du prochain exercice comprendra en outre une cinquantaine de millions de dépenses extraordinaires : ces chiffrent correspondent aux prévisions les moins optimistes.

Il ne faudrait pas s'étonner si une modification avait lieu dans le ministère d'ici la convocation du Reichstag, M. Miquel, ministre des finances de Prusse, désirant que la réforme militaire fût ajournée à l'année prochaine, afin qu'il pût mener à bonne fin la réforme fiscale dont je vous ai entretenus dans mes précédentes correspondances ; mais on tient beaucoup, en haut lieu, à ce que la réforme militaire entre en vigueur aussi tôt que possible; par suite il sera fort difficile, sinon impossible, de faire l'expérience un peu hasardeuse de la réforme fiscale en même temps qu'on introduira pour 100 millions de nouveaux impôts indirects; ajoutons que le parti national-libéral, que M. Miquel représente au ministère, ne pourra probablement pas se résoudre à voter de pareilles augmentations d'impôts; enfin le Gouvernement devra s'appuyer sur le Centre catholique pour faire passer son projet et accorder à ce parti des compensations auxquelles M. Miquel ne saurait souscrire. La retraite du ministre des finances est donc fort probable.

Le ministre de Prusse auprès du Vatican va prochainement rejoindre son poste; le bruit court qu'il est chargé par son Gouvernement d'intervenir auprès des députés catholiques pour les engager à souscrire aux projets militaires; en supposant que cette nouvelle soit fondée, il semble impossible que le Pape, dont les efforts ont toujours été dirigés dans le sens de la paix européenne, emploie son influence en faveur de mesures, qui aggraveront encore la situation actuelle et constituent une nouvelle menace pour la tranquillité des nations.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	15 sept.	Dif. 7 sept.	15 sept.	Dif. 7 sept.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	955.234	— 3.391	933.404	— 1.317
Billets du Trésor	26.084	— 21	23.592	+ 415
Billets d'autres banques	9.008	+ 1.053	8.852	+ 578
Lettres de change	505.212	+ 1.877	475.470	+ 185
Prêts sur titres	88.222	— 1.921	95.677	+ 1.274
Valeurs	2.576	+ 193	362	+ 37
Autres propriétés	34.575	+ 214	33.660	— 1.015
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets	947.006	— 7.274	937.960	— 1.129
Autres engagements à vue	510.693	+ 4.386	470.942	+ 805
Autres engagements	6.810	+ 614	548	— 52

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892	Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
31 août	797.6	940,1	968.9	31 août	597,8	589,8	607,3
7 sept.	788.7	934.7	958.6	7 sept.	584.1	569.7	593,5
15 —	781,6	933,4	955.2	15 —	598.0	571,1	593,4
23 —	775.1	933.4	....	23 —	573.5	590.1	....
30 —	724,7	896,2	....	30 —	780,5	676,5	....

Circulation	1890	1891	1892	Réserve de billets	1890	1891	1892
31 août	976.1	951.1	[illegible]	31 août	138.8	313.4	324,2
7 sept.	974,6	935.1	954.3	7 sept.	132.2	319.2	330,5
15 —	976.3	938.0	947.0	15 —	124.8	320.0	335,4
23 —	[illegible]	948.9	....	23 —	100,0	308.5	....
30 —	1.131,7	1.094,1	....	30 —	91,4	123.0	....

Le bilan de la Banque impériale ne présente cette semaine que des modifications insignifiantes. L'encaisse est toujours en voie de diminution ; cette diminution, depuis trois semaines, s'élève à 27 millions ; il est probable qu'une partie de cette somme a émigré en Autriche pour servir à la mise à exécution de la réforme monétaire.

Les Nouveaux Impôts. — M. de Maltzahn, secrétaire d'Etat du Trésor impérial, vient de faire un voyage dans l'Allemagne du Sud pour conférer avec les gouvernements confédérés au sujet des augmentations d'impôts indirects nécessitées par les projets de nouvelles dépenses militaires.

Les commissions du Conseil fédéral ont déjà délibéré sur cette question, et le Conseil se réunira en séance plénière le 27 septembre. L'idée d'une augmentation des droits sur le tabac a été accueillie avec hostilité dans tous les Etats de l'Allemagne du Sud ; il paraît probable qu'on se décidera, malgré l'opposition de la Bavière à doubler l'impôt sur la brasserie.

Les obligations des Chemins de fer Austro-Hongrois. — Le Collège des Anciens de la Bourse de Berlin a, par 10 voix contre 9, résolu de rayer de la cote les actions des Chemins de fer de l'Etat austro-hongrois à partir du 3 octobre.

La suppression du cours des actions des Chemins de fer de l'Etat autrichien sur la cote de la Bourse de Francfort aura aussi lieu le 3 octobre.

Ces actions seront cotées par exception lors des trois prochaines liquidations de fin de mois.

La Bourse de Hambourg adhèrera également à la décision prise à Berlin.

On dit que des opérations privées continueront à être faites en Chemins autrichiens, sans qu'une cote officielle soit publiée. S'il en est ainsi, de graves difficultés se produiront lorsqu'il s'agira de fixer les cours en liquidation.

Les Banques allemandes. — D'après les statistiques dressées par le *Deutsche Oekonomist*, l'activité des Banques de crédit allemandes pendant les six dernières années est résumée par les chiffres suivants :

	1891	1890	1889	1888	1887	1886
	—	—	—	—	—	—
Nombre des Banques..	95	92	93	71	71	71
	Millions de marks					
Encaisse	206	190	192	151	136	125
Portefeuille	793	691	584	538	523	459
Prêts sur titres	306	427	533	344	224	258
Valeurs	374	355	362	310	288	256
Créances	1.365	1.428	1.426	1.138	1.119	1.097
Immeubles	58	56	56	46	46	46
Total des actifs	3.104	3.149	3.156	2.529	2.338	2.283
Capital social	1.053	1.054	981	772	758	733
Réserves	191	187	156	115	107	99
Comptes créditeurs	895	883	1.021	815	697	713
Dépots	386	403	371	303	272	260
Acceptations	503	523	516	448	445	419
Bénéfices nets	74	98	110	75	57	57
Bénéfices bruts	112	141	141	110	81	78
Intérêts	60	65	53	36	34	31
Provisions	28	32	32	24	20	20
Frais	24	23	22	17	15	14
Amortissements	9	6	5	8	5	4
Dotation des réserves..	5	11	11	7	3	4
Dividende	63	79	81	58	48	47
Dividende en 0/0	6 07	7 60	8 77	7 79	6 53	6 43

Société de protection pour les valeurs étrangères en Allemagne. — On annonce la prochaine constitution de cette Société, dont l'idée première revient au Syndicat des Banques allemandes. Nous lisons, en effet, dans les communications de la Chambre de Commerce, qu'à la prochaine réunion on discutera les Statuts de la Société et on procédera à l'élection du Conseil d'administration provisoire.

Dans son assemblée du 15 septembre dernier, la Chambre de Commerce avait décidé de faire circuler une liste d'adhésion parmi les banquiers berlinois ; les adhérents seront invités à nommer un ou plusieurs délégués.

L'émigration Allemande. — L'émigration des sujets allemands par les ports allemands, Anvers, Rotterdam et Amsterdam, s'est élevée en août 1892 à 9.900 personnes, contre 8.918 personnes en août 1891.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 24 septembre 1892.

Le marché souffre encore d'une grande pénurie de transactions; la tendance générale est faible.

Les Fonds d'État allemands et prussiens sont toujours influencés défavorablement par les projets militaires et fiscaux du Gouvernement.

Les marchés russes, vendant depuis un certain temps, des roubles d'une manière continue, les cours du billet de banque russe sont en recul.

La décision du Collège des Anciens relativement aux actions des Chemins de fer de l'État Austro-Hongrois, a déterminé, au moment où elle a été publiée, un affaiblissement général de la cote; mais les achats ininterrompus de ces actions par le marché de Vienne ont raffermi les cours.

Les informations sur les marchés miniers et métallurgiques et sur les résultats financiers des entreprises minières, continuent à être peu favorables; il y a baisse générale sur les valeurs de ces entreprises.

Le marché monétaire continue à se resserrer; l'escompte hors banque est à 2 0/0.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	19 août	26 août	1er sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	87 37	87 37	87 50	87 12	87 12	87 25
Orient 3 0/0	67 50	66 50	66 62	66 62	66 50	66 87
Consolidés Russes	96 75	96 50	96 62	97 ..	97 12	97 62
Hongrois	95 12	94 87	95 12	95 50	95 62	95 62
Egypte Unifiée	98 20	98 30	98 10	95 50	98 60	98 70
Italien	92 25	91 90	92 12	92 37	93 »	92 87
Chemins de fer						
Autrichiens	129 50	128 62	127 37	126 37	127 »	125 »
Lombards	44 »	43 62	43 37	41 40	42 »	42 62
Gothard	151 50	152 »	153 25	155 ..	156 37	154 87
Nord-Est Suisse	122 12	121 25	112 »	112 62	112 12	112 »
Central Suisse	»	»	»	131 40	»	»
Méridionaux	»	»	»	128 12	130 »	126 50
Duxer	217 50	217 25	217 »	216 62	216 90	216 75
Marienbourg	61 12	60 25	60 »	58 75	58 12	58 »
Ouest Prussien	66 50	74 50	74 12	72 40	70 25	69 25
Mainzer	116 12	115 40	115 50	114 75	114 »	113 87
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	209 50	205 50	208 50	207 50	206 75	209 62
Sud-Ouest Russe	75 62	74 25	74 87	74 50	»	»
Banques						
Crédit	168 75	167 50	168 »	168 ..	167 »	166 25
Disconto	194 87	193 40	194 50	192 25	190 »	188 62
Darmstadt-Bank	139 37	138 12	138 37	137 12	135 90	129 87
Berl-Handels	146 »	144 50	145 25	143 12	141 »	135 62
Dresde-Bank	147 75	145 50	146 25	143 75	142 25	141 37
National-Bank	118 50	117 87	117 62	116 ..	114 40	114 50
Mines et diverses						
Laura	122 90	120 12	122 75	118 87	117 50	116 62
Dortmund	71 90	70 50	72 »	68 62	68 12	67 »
Bochumer	142 50	140 25	144 75	139 25	140 25	137 62
Gelsenkirch	139 50	138 37	138 25	135 50	135 87	134 90
Hibernia	121 62	118 50	119 62	116 90	117 40	116 90
Harpener	150 75	148 40	150 »	145 50	145 37	143 »
Dynamite Trust	131 50	129 62	130 50	130 12	»	»
Nordd Lloyd	113 »	114 75	115 25	112 50	112 »	110 75
Allgem. Electr	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	81 10	80 95	80 95	80 95	80 85	80 85
Londres —	20 41	20 40	20 40	20 39	20 36	20 36
Vienne —	170 65	170 40	170 50	170 35	170 »	170 05
Pétersbourg 3 semaines	207 »	206 60	205 65	205 25	205 85	204 50
Roubles comptant	207 90	205 37	205 87	205 75	205 40	205 90
— fin courant	208 »	204 75	206 »	205 75	205 75	206 »

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 385)

LA SITUATION

Londres, 24 septembre 1892.

Dès son arrivée au pouvoir, le nouveau Cabinet a voulu améliorer le sort de l'Irlande, et, par simple décret, il a rapporté les effets des lois de coërcition, d'état de siège, qu'elle subissait en vertu du régime établi par lord Salisbury. Il est certain que le Gouvernement ne s'en tiendra pas là et que, jusqu'au jour où le *home rule* sera proposé, de nouvelles mesures seront prises pour modifier, autant que possible la situation actuelle. Le *Speaker* engage nettement le Cabinet à s'engager dans cette voie; dans un article qui a été très discuté, il félicite M. John Morley de tout ce qu'il a déjà fait et lui demande de ne pas reculer devant d'autres mesures qui paraissent révolutionnaires, mais dont la nécessité s'impose :

« Il faut, dit la revue libérale, que, dans toutes ses branches, l'Administration soit en harmonie avec l'esprit du Gouvernement. La politique du Gouvernement ne peut être appliquée en Irlande par des fonctionnaires qui ont été nommés pour en faire les instru-

ments de la coercition et qui considèrent les cinq sixièmes de la population du pays comme des ennemis vaincus. Nous ne parlons pas seulement des magistrats amovibles qui sont obligés d'obéir aux textes de la loi et auxquels la révocation de la *loi sur les crimes* a enlevé beaucoup de leur pouvoir arbitraire; il y en a encore un grand nombre d'autres, moins en vue, mais peut-être plus dangereux. Ces gens-là, il faudra les révoquer, ou tout au moins les mettre dans l'impossibilité de nuire. Il est certain que, dans les circonstances présentes, le Gouvernement a besoin d'être aidé et soutenu, précisément par ses agents, et l'on peut s'attendre à ce que les conseils du *Speaker* soient écoutés. Le parti conservateur met en effet tout en œuvre pour entraver l'œuvre de pacification ; les expulsions de fermiers en retard de paiement recommencent et le but poursuivi ainsi par les propriétaires du sol est de provoquer des mécontentements, de ressusciter l'agitation agraire, de démontrer que la politique libérale n'est pas mieux faite que la politique du parti tory pour désarmer le peuple irlandais et le réconcilier avec l'Angleterre. On s'attend à ce que cette série d'évictions qui commence, continue et se multiplie au fur et à mesure que nous approcherons de l'ouverture du nouveau Parlement ; M. Gladstone ne saurait donc prendre trop de mesures pour déjouer ces combinaisons.

La question d'Irlande n'est pas cependant celle dont l'opinion publique se préoccupe le plus en ce moment ; l'attention est surtout retenue par la politique extérieure. La lutte de l'Angleterre et de la Russie, en Asie, est déjà ancienne et la question du Pamir n'est pas près d'être encore réglée. L'Angleterre doit s'entendre maintenant avec l'Emir d'Afghanistan pour trancher une situation délicate; l'Angleterre doit en effet préserver l'Emir contre les empiètements de la Russie et s'opposer elle-même aux empiètements des tribus afghanes sur le territoire de l'Inde. Le Gouverneur des Indes a donc proposé à l'Emir de lui envoyer une ambassade ayant à sa tête le général en chef de l'armée des Indes, lord Frederick Roberts. Mais, craignant que cette ambassade ait à subir des mauvais traitements de la part de certaines tribus afghanes, il a demandé à l'Emir de venir à sa rencontre sur le territoire indien. L'Emir a accepté, mais sans fixer aucune date, prétextant que la révolte des tribus Mazaras le retient dans ses Etats ; à Londres, on craint que cette excuse ne doit donnée que pour ajourner indéfiniment la rectification de la frontière indienne du côté des Indes et le maintien du *statu quo* est dangereux à bien des points de vue. Des bateaux-pêcheurs canadiens ayant été saisis dans la mer de Behring par des bâtiments moscovites, un incident anglo-russe vient de surgir, qui n'est pas fait pour arranger les choses. Toutes ces questions ont leur influence sur l'orientation de la politique extérieure de l'Angleterre en Europe; on ne saurait donc suivre avec assez d'attention les actes de lord Roseberry.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
21 septembre 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	43.333.905	Dette fixe de l'Etat	11.015.000
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	26.883.905
Total	43.333.905	Total	43.333.905

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	11.761.156
Réserve et profits et pertes	3.760.747	Portefeuille et avances	24.766.000
Trésor et administration publique	4.367.880	Billets en réserve	16.838.770
Comptes particuliers	31.539.686	Or et argent monnayés	1.044.964
Billets à sept jours, etc.	189.577		
Total	54.410.890	Total	54.410.890

Entrées et Sorties d'or de la Banque d'Angleterre
Du 15 au 21 septembre 1892

DATES	ENTRÉES Quantit.	Nature	Provenance	SORTIES Quantit.	Nature	Destinat
—	£	—	—	£	—	—
15 sept.	38.000	Souv.	Rio de Janeiro	21.000	Souv.	Hambourg
16 »	»	»	»	»	»	»
17 »	»	»	»	»	»	»
19 »	100.000	»	Autriche	»	»	»
20 »	»	»	»	»	»	»
21 »	»	»	»	»	»	»
Total.	138.000			21.000		

Excédent des entrées £ 117.000

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								%
22 Juin	27.667	»	25.839	38.131	37.665	17.442	47	2
29 Juin	27.818	»	26.696	39.366	39.591	18.278	44	»
6 Juillet	27.153	»	27.219	40.306	41.984	17.572	40	»
13 Juillet	26.719	103	26.567	36.710	38.184	16.384	45	»
20 »	26.764	»	26.495	37.214	38.547	16.719	44	»
27 »	26.769	»	26.792	36.698	38.338	16.427	44	»
3 Août	26.707	»	27.030	35.905	37.888	16.128	44	»
10 »	26.749	»	26.667	36.108	37.723	16.532	45	»
17 »	27.331	»	26.449	35.789	36.588	17.331	48	»
24 »	27.605	»	26.134	35.524	35.735	17.921	50	»
31 »	27.674	»	26.286	35.231	35.769	18.357	50	»
7 septembre	27.581	»	26.231	35.154	35.861	17.799	50	»
14 »	27.779	»	27.152	34.884	36.299	17.076	48	»
21 »	27.928	»	26.495	35.907	36.537	17.883	48	»

Les Banques et les Sociétés de constructions. — Le fait qu'une Société de construction vient de suspendre ses paiements, augmente encore la défiance qui règne en Angleterre, contre ces institutions et nous fait prévoir de nouveaux désastres. Un financier, M. Bowden Green, est d'avis, que sur les 2.700 sociétés de construction qui existent actuellement, 1.350 sont insolvables, c'est-à-dire qu'elles seraient forcées de suspendre leurs paiements si tous ceux qui leur ont confié de l'argent réclamaient en masse leurs dépôts ; c'est ainsi que s'expliquent tous les désastres financiers de ces derniers temps. En recevant les dépôts, les gérants de ces établissements de crédit s'engagent à les rendre en tout temps sur présentation d'un chèque. Mais il faut bien que cet argent soit placé quelque part si on veut lui faire produire un intérêt, et souvent ces placements, bien que très sûrs, ne peuvent pas être retirés à bref délai. La banque Birbeck est sortie victorieuse de la crise, la semaine dernière, parce que ses fonds étaient placés dans les Consolidés et les Municipal Bonds. La *London commercial building society*, qui vient de suspendre ses paiements, n'avait au contraire que 4.000 livres de valeurs liquides et possédait d'excellentes garanties pour une somme de plus de 78.000 livres ; les dépôts qu'on lui avait confiés s'élevaient à un chiffre de 37.473 liv. st. Les Sociétés de construction paient un taux d'intérêt relativement si élevé sur les dépôts qui leur sont confiés, qu'elles sont obligées de prêter sur hypothèque ; les Consolidés et les *Municipal Bonds*, d'un autre côté, ne rapportent pas même 3 0/0, et, à ce taux, les Sociétés de construction ne pourraient pas payer l'intérêt alloué aux déposants et leurs frais d'administration. C'est là, évidemment, un système très dangereux : une panique n'a qu'à se produire parmi les déposants et le désastre deviendra général. On nous dira que les déposants devraient comprendre mieux leurs intérêts et ne pas chercher à détruire des établissements auxquels ils ont confié leurs économies ; mais on ne raisonne guère dans un moment de panique, et chacun croyant plus ou moins au danger, veut être le premier à se mettre à l'abri.

Il n'y a qu'une manière de remédier à cet état de choses, c'est d'obliger les Sociétés de constructions à

acheter, avec une partie de l'argent des dépôts la moitié, par exemple, des valeurs liquides de 1re classe, comme les Consolidés, etc. Naturellement, ces placements entraîneraient une diminution du taux de l'intérêt, mais cela n'en vaudrait que mieux. Le *Globe* croit aussi que la législature ne devrait permettre aux établissements de crédit de se donner le nom de « Banques » que dans certaines conditions. Le mot « banque » dit ce journal, implique l'idée de stabilité, de sécurité, de solvabilité, au moins pour le grand public, et les maisons fort peu dignes de confiance qui se parent de ce titre, peuvent faire des milliers de victimes.

Association des Chambres de Commerce. — L'Association des Chambres de commerce a tenu le 20 septembre, à Newport, la première séance de sa réunion d'automne, sous la présidence de Sir A. Rollet. M. P.

Dans son discours d'ouverture, le Président a signalé le mauvais état des affaires. Les industries du fer, de l'acier et du charbon sont languissantes, les textiles se trouvent pris entre les tarifs étrangers et les difficultés économiques et ouvrières. Certaines industries ont disparu à Bradford et dans d'autres centres. Les entrepreneurs de bâtiments ne construisent presque plus que des édifices publics. Les chantiers de construction maritime sont dans le marasme. Les exportations ont baissé de 9 0/0 et les importations ont augmenté, surtout pour les articles d'alimentation.

L'Association a émis un vote en faveur du libre échange absolu et de l'union commerciale entre la Grande Bretagne et ses colonies. Elle a demandé que les Chambres de commerce conseillent aux commerçants de n'employer que des gens pourvus d'une éducation commerciale technique, et de faire tous leurs efforts pour développer l'enseignement commercial.

Les Fonds Brésiliens. — La Légation du Brésil Londres communique la note suivante :

La hausse des Fonds brésiliens sur la place de Londres est motivée par l'amélioration constante pendant cette quinzaine du taux du change à Rio-de-Janeiro. Cette amélioration provient elle-même de : 1° La tranquillité qui règne sur tous les points du pays et le rétablissement de la confiance; 2° La stabilité du Gouvernement actuel, qui se trouve renforcé par la mort du général de Fonseca, dont le nom ralliait un certain nombre d'agitateurs politiques; 3° Les efforts du Congrès pour faciliter et améliorer la circulation monétaire; 4° L'abondance des lettres de change par suite de fortes expéditions de cafés, de sucre, etc. L'amélioration du change amènera une diminution du déficit budgétaire.

L'Emprunt Mexicain. — L'agent du Gouvernement mexicain à Londres, M. Louis Camatho, vient de déclarer que personne n'est autorisé par son Gouvernement à négocier un emprunt national. Le Gouvernement n'a nul besoin d'avoir recours à une opération de crédit.

Le Commerce de l'Acier. — Le commerce des rails et l'industrie de la construction de navires ne sont pas seulement importants en eux-mêmes, mais donnent aussi une indication sur la situation du commerce général du pays et même sur celui des autres nations. L'extension des voies ferrées est invariablement un symptôme de prospérité pour toutes les industries anglaises et l'industrie de la construction des navires est grandement influencée par la situation des relations commerciales extérieures du pays. Les diverses statistiques qui viennent d'être publiées sur la situation de ce commerce et de cette industrie pendant le premier semestre de l'année, sont donc intéressantes à consulter. Nous y voyons qu'il y a eu une forte diminution dans la fabrication d'acier Bessemer en barres et des rails.

Pour l'acier Bessemer, la diminution a atteint jusqu'à 273.189 tonnes et pour les rails 210.739 tonnes. Voici le détail :

	1er semestre 1892	
	Rails Tonnes	Lingots Tonnes
South Wales	60.634	216.329
Cleveland	36.346	83.530
Sheffield	12.995	121.141
Cumberland	60.000	100.000
Lancashire et Cheshire	41.900	81.157
Totaux	211.884	649.816
Totaux pour le 1er semestre 1892	422.623	923.005.

L'industrie de l'acier qui fournit au commerce de la construction navale les matériaux nécessaires a souffert également une diminution qui ne doit pas surprendre quand on constate la crise traversée par le commerce général du Royaume-Uni. Les exportations pendant le semestre ont diminué de 12.205.520 liv. st., tandis que les importations n'augmentaient que de 358.558 liv. st. Un tel recul dans les exportations doit avoir une énorme influence sur l'industrie de la construction navale. Voici les chiffres de la production des lingots d'acier commun pendant le premier semestre de l'année :

	Tonnes
Ecosse	252.536
North-East Coast	190.662
North and South Wales	133.927
Sheffield and Leeds	49.136
Lancashire and Cumberland	56.727
Staffs	39.353
Total	722.341
Total en 1891	778.888
Diminution	56.547

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 11 au 18 septembre 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités		Recettes de la semaine	
	1892	1891	1892	1891
Caledonian	794½	794½	£72.319	£70.215
Glascow and South-Western	384	347½	30.452	28.944
Great Eastern	1.142¾	1.138¼	86.964	82.490
Great Northern	994	994	91.897	88.650
Great Northern of Ireland	487	487	15.643	15.298
Great S. and W. of Ireland	530	522	17.411	16.639
Great Western	2.481¼	2.481¼	188.500	186.310
Lancashire and Yorkshire	527	527	85.922	87.739
London and Brighton	476¾	476¾	56.400	57.322
London and Chatham	185¼	180½	32.830	33.856
London and North-Western	1.887	1.889½	241.826	241.118
London and South-Western	894½	884½	74.300	72.225
London and Tilbury	75	68	5.355	5.158
Manchester, Sheffield and Lanc.	321	294½	49.431	46.680
Metropolitan	51¾	35½	13.529	13.497
Metropolitan district	13	13	7.151	7.024
Midland	1.300¼	1.300¼	190.088	187.881
Midland Gr. West. of Ireland	441	441	9.600	10.098
North British	1.087¾	1.087	69.074	67.983
North Eastern	1.578	1.578	147.498	147.218
North London	12	12	9.003	8.969
North Staffordshire	312	312	15.177	15.898
South Eastern	428	425¾	51.689	51.791
	16.423¼	16.309¼	£1.562.168	£1.542.723

Clearing-House

Résultat des compensations du 15 au 21 septembre 1892

Jeudi 15 septembre. £	36.143.000	Lundi 19 sept. £	19.714.000
Vendredi 16 sept.	18.506.000	Mardi 20 sept.	16.151.000
Samedi 17 sept.	17.513.000	Mercredi 21 sept.	16.929.000
		Total... £	125.158.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 100.031.000.

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES
Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. 1892 au 17 sept. 92	du 1er avr. 1891 au 19 sept. 91	du 10 au 17 sept. 1892	du 12 au 19 sept. 1891
Douanes	19.900	8.652	8.786	329	358
Contributions indir.	25.452	11.181	11.534	523	823
Timbre	13.560	6.422	6.491	145	193
Land tax et House duty	2.450	390	435	»	»
Impôt sur le revenu	13.400	2.726	3.041	3	7
Postes	10.400	4.450	4.480	80	130
Télégraphe	2.560	1.155	1.120	40	»
Terres de la couronne	435	145	145	»	»
Int. des act. canal Suez	220	110	111	»	»
Divers	2.076	1.073	1.012	»	5
Recettes totales	90.453	36.304	37.156	1.120	1.516
Dépenses	90.109	40.189	39.232	795	1.053

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	97 19	97 06	96 69	96 94	97 12	97 06
Rupee 4 0/0	62 75	63 »	63 ..	63 »	63 25	63 62
Brésil 4 0/0	59 75	61 »	60 25	61 75	64 25	65 75
Argentine 5 0/0	62 75	62 25	62 ..	63 25	63 25	63 75
Cédulas P	8 25	8 37	8 37	8 75	8 62	8 75
— E	24 »	23 50	23 50	24 25	25 ..	25 75
Mexicain 6 0/0	82 »	82 25	80 75	79 75	79 25	81 »
Turc I	52 25	51 50	52 25	52 25	52 50	55 »
— II	28 75	28 50	28 75	29 25	28 75	30 »
— IV	21 06	20 87	21 56	21 62	21 56	21 75
Egypte Unifiée	97 37	97 37	97 75	98 37	98 62	98 87
Grec Monopole	65 25	56 50	57 ..	55 50	56 50	55 50
Italien 5 0/0	91 37	91 »	92 ..	91 62	92 62	92 37
Russe 4 0/0	96 50	96 25	96 75	97 25	97 62	98 »
Portugais 3 0/0	22 87	23 50	23 37	23 56	23 25	23 87
Espagne Ext. 4 0/0	64 37	64 06	66 ..	65 44	65 19	64 81
Français 4 1/2 0/0	105 ..	104 50	105 ..	105 »	105 ..	105 »
— 3 0/0	99 ..	99 »	99 50	99 75	100 »	100 »
Divers						
Banque de Roumanie	6 94	6 75	6 50	6 75	6 75	6 75
Suez	109 50	108 50	108 50	108 »	108 »	108 »
Lombards	9 12	9 12	9 12	8 62	8 75	8 87
Banque Ottomane	12 81	12 69	13 06	13 06	13 37	13 75
Rio Tinto	14 81	14 81	15 25	14 69	14 75	14 69
Brighton A	161 50	160 75	162 ..	161 »	159 25	159 25
North Brit. ord	41 75	42 »	40 87	40 25	38 87	38 75
Pérou ord	10 ..	9 87	10 ..	10 »	10 12	10 12
— préf.	36 62	35 87	37 ..	37 »	36 87	36 87
— debs	83 50	83 50	84 ..	83 50	83 50	83 75
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	61 ..	61 37	58 ..	58 62	57 25	58 62
— actions	39 62	40 »	38 ..	38 25	36 87	37 75
Canada Pacific	90 75	90 75	90 25	90 25	88 25	88 75
Eries	28 12	28 25	27 ..	26 62	25 50	26 56
Denver préf	49 75	49 87	49 50	50 »	48 62	48 75
Milwaukee	84 37	84 50	83 37	83 »	79 12	80 75
Louisville	71 12	70 50	68 87	69 12	67 62	66 75
Norfolk préf	44 ..	44 25	41 87	41 25	38 87	38 62
Reading Inc. Bds	79 75	79 75	78 50	77 »	77 50	77 75
Union Pacific	39 50	40 25	38 62	38 75	38 ..	38 75
Mexican ord.	24 50	25 »	25 ..	23 25	22 »	22 50
Mines						
De Beers	14 50	14 87	15 25	15 62	15 50	16 »
City	6 75	6 87	6 87	6 75	6 62	7 »
Crown Reef	6 87	6 87	6 87	6 87	6 87	6 87
Geldenhuis	3 37	3 50	3 50	3 50	3 56	3 37
Jupers	2 37	2 62	2 62	2 62	2 69	3 12
Langlaagte	2 75	2 75	2 75	2 75	2 56	2 87
Simmer	3 50	3 62	3 62	3 62	3 50	3 50
Robinson	3 50	3 50	3 50	3 50	3 37	3 62
Oceana	4 »	4 06	3 87	4 »	3 75	3 62
Argent en barres	37 87	38 25	38 12	38 12	38 12	38 12
Change sur Paris	25 31	25 30	25 31	25 30	25 30	25 30
Escompte de la Banque	2 »	2 »	2 ..	2 »	2 »	2 »
Escompte hors banque	1 12	1 12	1 ..	0 87	0 94	1 12

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 24 septembre 1892.

Notre marché est calme, mais les affaires sont excessivement restreintes et les tendances irrégulières; les fêtes israélites et la fermeture, jeudi, de la Bourse de Paris, ont contribué à diminuer encore l'activité.

Les fonds internationaux, qui avaient été lourds jeudi en l'absence du soutien du marché de Paris, se relèvent, mais les fonds grecs restent bas par suite des ventes allemandes. Parmi les Sud-Américains, les emprunts argentins ont été fermes sur une légère diminution de la prime sur l'or à 226 0/0; le Brésilien est ferme et le change sur Rio-de-Janeiro est en nouvelle avance à 14 p.

Les Chemins mexicains sont très bien tenus et en avance sur les rachats malgré les mauvaises nouvelles sur le trafic, devant causer d'autant plus de désappointement après les espérances fondées sur l'effet de la baisse du taux. On croit cependant que l'effet se fera pleinement sentir plus tard.

Le marché américain est calme avec tendance ferme sur la hausse des Erie, sur lesquels, dit-on, s'est formé un Syndicat à New-York. On ne croit pas ici que cette opération ait un résultat satisfaisant tant que la Compagnie n'aura pas de meilleures recettes. Les actions ordinaires sont montées de 26 3/4 à 27 1/4; les privilégiées de 64 à 65 environ. Les Northern-Pacific sont plutôt calmes aux plus bas cours. A propos des différents bruits qui circulent maintenant sur cette Compagnie, il est peut-être intéressant de faire savoir que, conformément à des informations reçues par nous, on croit que les arrangements actuels de la Compagnie suffiront à couvrir le paiement de tous les intérêts dus pendant un an à partir de maintenant.

Les bruits d'après lesquels la Compagnie serait sur le point de faire faillite, semblent très exagérés, quoique sa position ne soit pas des plus brillantes. Les Reading sont fermes sur la nouvelle d'un prochain accord avec la Pensylvanie.

Les avis de Montevideo au sujet de l'avance d'un Syndicat français, bien qu'ils soient très circonstanciés, ne rencontrent, à Londres, dans les cercles intéressés, que de l'incrédulité. En effet, au dire de Montevideo, l'avance serait garantie sur les douanes déjà hypothéquées et la Dette Extérieure actuelle. La Foreign Bondholders Corporation, aussi bien que MM. Glyn, Mills, Currie et Ce, s'opposeraient formellement à tout préjudice qui pourrait être porté aux intérêts des porteurs.

La Compagnie De Beers vient de recevoir un avis que la dernière vente de diamants a eu lieu aux prix encore supérieurs aux précédents. Il en est résulté de nouvelles demandes et, dans la rue, on a coté 15 1/2 5/8.

Toute trace de panique a disparu. La Banque Bickbeck espère recueillir bientôt les 1.578.000 liv. st. qui lui ont été retirées. Pour faire face aux demandes, la Banque avait réalisé une partie de ses valeurs; il lui en reste encore 4 1/2 millions liv. st. Le 1/2 million prêté par la Banque d'Angleterre n'a pas été touché.

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 385)

LA SITUATION

Vienne, 22 septembre 1892.

Le passage à Vienne du ministre des finances hongrois, venu pour assister aux conférences présidées par le comte Kalnocky — en vue de la préparation du budget à soumettre aux Délégations, — a donné lieu à de nombreux commentaires.

On prête au ministre autrichien, Dr Steinbach, l'intention de consacrer environ 100 millions de florins de rente autrichienne or 4 0/0 aux achats de métal jaune et d'ajourner à l'an prochain la conversion de la rente 5 0/0 dite de *Mars*. Le Dr Wekerlé, au contraire, se préoccuperait avant tout des conversions.

Si ces informations sont exactes, les négociations

qui doivent être reprises en octobre, à Vienne et à Budapest, porteraient sur un emprunt or autrichien et sur les conversions hongroises.

Mais la *Nouvelle Presse libre*, en reproduisant ce qui précède, ajoute que le tout est subordonné à l'arrêt de l'épidémie cholérique en Allemagne, et aussi aux dispositions du marché international des valeurs. L'affaire des coupons de la *Staatsbahn* ayant indisposé les spéculateurs étrangers, ce serait peut-être aller au-devant d'un échec que de lancer des émissions avant que cet incident, gros de conséquences, ait eu une solution définitive.

On s'est occupé aussi du renouvellement du privilège de la Banque d'Autriche-Hongrie, qui doit être discuté dans le courant d'octobre. Dans sa dernière séance le Conseil d'administration a désigné, pour le représenter au moment des négociations, le gouverneur, les deux vice-gouverneurs et le secrétaire général; en cas de besoin, on adjoindrait à ces hauts fonctionnaires les membres du Comité de surveillance. Il y a quelques mois, en vous parlant de cet Etablissement, je vous disais que son privilège expirait en 1897; comme les conventions stipulent que la Banque doit prévenir trois mois seulement avant l'expiration si elle veut, ou non, poursuivre le renouvellement, il lui resterait une marge suffisante pour n'avoir pas besoin de se préoccuper, dès à présent, de cette éventualité. Mais le rôle important que cette institution est appelé à jouer amènera forcément sur le tapis la question de l'extension de son privilège et aussi celle de 13 millions 520.000 florins de bénéfices réalisés sur l'agio qui ont été mis en réserve.

En attendant, la Banque cherche à seconder, par tous les moyens, le Gouvernement, et semble consentir à de gros sacrifices en échange desquels elle s'attend à recevoir une compensation.

Il est curieux de constater les efforts faits en vue d'influencer le marché des rentes; au surplus la campagne menée dans ce but est facilitée par les résultats favorables de l'exercice financier hongrois pour 1891, — dont ma dernière lettre vous donnait les chiffres, — par l'emploi rémunérateur des fonds existant dans les Caisses de l'Etat hongrois, par la réduction de 4 à 3 1/2 0/0 du taux d'intérêts alloué aux déposants des Caisses d'épargne, enfin par la limite donnée au portefeuille des valeurs de ces établissements, qui permet d'apprécier la mesure dans laquelle on pourrait, sans l'intervention des financiers, faire l'échange des titres à convertir. Toutes ces données permettent au Gouvernement de poursuivre le but visé.

J'ajoute, pour épuiser ce sujet, que, d'après les avis officieux, le ministre des finances autrichien disposerait actuellement de 220 millions de florins espèces et le ministre hongrois de 120 millions, mais je ne peux vous donner la décomposition de ces sommes.

Voici que la Commission des grands travaux de Vienne a repris ses séances; du train dont vont les choses ses études dureront longtemps. Des Comités spéciaux viennent d'être chargés d'examiner le tracé de chemins de fer locaux et d'établir le devis de rectification du cours de la Wien, — deux éléments importants du programme général, — et leurs conclusions seront soumises non seulement à la Commission, mais aussi à l'Administration. Il est donc permis d'affirmer que le premier coup de pioche ne sera pas donné avant plusieurs mois, c'est-à-dire avant les beaux jours de 1893.

Dans le domaine politique le seul fait saillant en dehors des querelles religieuses, qui sont ici une maladie endémique, est l'arrivée probable de l'empereur Guillaume à la date du 10 octobre : des préparatifs ont été ordonnés pour sa réception à Schœnbrunn, où il sera l'hôte de François-Joseph..... à moins que l'état sanitaire ne fasse ajourner le voyage. Les mauvaises langues prétendent, en effet, que le roi de Prusse n'aime pas à se promener dans les régions où sévit le choléra.

Kossuth continue à occuper le public : son 90e anniversaire a été célébré partout, particulièrement à Tallya, son village natal, et une délégation hongroise s'est rendue à Trieste pour lui porter une adresse signée par 15.000 citoyens de Budapest. Pour la première fois le célèbre révolutionnaire a accepté de ses amis une dotation qui lui a été offerte sous forme de souscription à ses mémoires.

Informations Économiques et Financières

Fourniture de bronze pour la fabrication des nouvelles monnaies divisionnaires dites Heller en Autriche-Hongrie. — L'Administration a fait un appel d'offres pour la fourniture de plaques de bronze destinées à la fabrication de nouvelles pièces de un et deux *heller*. Cette fourniture, pour lesquelles les propositions sont reçues au Ministère des Finances jusqu'au 26 septembre, comportera 500.000 kilogrammes de plaques de bronze, en échange desquelles l'adjudicataire devra accepter 500 tonnes d'anciennes monnaies de cuivre. Les plaques devront contenir 95 0/0 de cuivre, 4 0/0 d'étain et 1 0/0 de zinc, avec tolérance d'un écart de 1/4 0/0 en plus ou en moins.

Mais cette condition ne pourrait être remplie si on employait, pour la confection des plaques, les métaux vendus dans le commerce. Aussi, le cuivre le plus fin, — tels que les produits raffinés des Sociétés américaine *Hekla* ou allemande de *Mansfeld*, — renferme au maximum 99,8 0/0 de cuivre et au minimum 0,2 0/0 de matières étrangères ; le zinc le plus fin contient environ 3 0/0 de matières impures, sauf la fonte d'art qui subit des préparations spéciales.

Dans ces conditions on se demande comment le fournisseur pourra répondre aux exigences de l'Administration qui n'admet pas un écart de plus de 0,25 0/0 de la composition légale ? Et il y arrivera encore moins en employant les anciennes monnaies de cuivre qui sont fabriquées avec des déchets et qui contiennent à peine 97 0/0 de cuivre.

Il est probable que l'Administration devra consentir à appliquer la tolérance de 1/4 0/0 non pas sur l'ensemble de la composition, mais sur chacune des matières séparément, ce qui donnerait alors 3/4 0/0 ; même dans ce cas, le fournisseur sera obligé d'employer les métaux les plus chers.

La Production minière de la Monarchie austro-hongroise pendant l'année 1891. — Le Département de l'agriculture vient de publier les statistiques des Sociétés minières de la monarchie en 1891. Nous y relevons les chiffres suivants :

La valeur totale des produits miniers a atteint, pendant cette période, 73.475.532 florins, soit 5,3 millions de moins, et celle des produits des fonderies 33.776.439 florins, soit 3,1 millions de moins qu'en 1890.

Voici les Etats qui ont principalement contribué à la production minière :

La Bohême, 37.933.588 florins ; la Moravie, 5.661.739 florins ; la Silésie, 13.485.657 florins ; la Styrie, 8.813.397 florins.

Les salines ont rapporté 22.633.218 florins (soit 407.188 florins de moins que l'année précédente) ; les plus gros contingents ont été fournis par la Galicie (8.155.629 fl.) et par les provinces du Nord de l'Autriche (6.852.292 florins.)

La Banque hypothécaire hongroise de Budapest. — Voici la décomposition du compte Profits et Pertes de cet Etablissement, pour le premier semestre 1892 :

Commissions et autres recettes de la branche des hypothèques, 433.497 florins (1891 fl. 412.475) ; intérêts, 415.421 florins (418.274 en 1891); bénéfices divers, 48.700 florins (41.647 florins en 1891); total, comprenant le report de 113.999 florins, 1.011.818 fl. (contre 962.646 fl.).

De cette somme, il faut déduire, pour frais d'administration, 101.705 florins (fl. 98.569), impôts et taxes, 114.041 fl. (118.512 fl.), jetons du Conseil de surveillance 2.126 fl. (2.072 fl.), de telle sorte que le bénéfice net ressort à 789.274 fl. contre 747.963 florins pour le 1er semestre de l'année dernière.

Augmentation du Matériel roulant des Chemins de fer de l'Etat Austro-Hongrois. — Parmi les projets du Gouvernement, soumis à l'approbation des Chambres avant leur séparation, figurait l'augmentation du matériel roulant des lignes de l'Etat, et on prévoyait, de ce chef, un emprunt spécial de 5 1/2 millions de florins au taux maximum de 4 3 4 0 0. Mais l'Administration a réussi, depuis, à traiter avec la première Caisse d'Epargne autrichienne en obtenant d'elle la susdite somme, remboursable en dix ans par versements semestriels, au taux de 4 1/2 0/0.

La commande de 3.000 wagons, dont nous avons entretenu nos lecteurs dans un précédent numéro, a été répartie entre les divers ateliers austro-hongrois, dont les prix étaient de 100 florins, environ, inférieurs à ceux des fabriques étrangères. L'Administration dispose encore d'un solde suffisant pour faire construire 332 wagons, en plus de ces 3.000.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	114 10	113 90	113 90	115 75	114 75	115 70
— — Argent	96 10	95 50	95 95	96 30	96 35	96 30
— — Papier	96 35	95 75	96 25	96 72	96 65	96 65
Hongrie Rente Or	111 70	111 25	111 70	112 30	112 65	112 60
— Emp. Ch. de fer	120 25	120 25	120 ..	120 ..	121 10	... ..
— Rente Papier	100 45	100 40	100 45	100 55	100 55	100 50
1860 Billets	140 25	140 25	140 ..	139 75	140 ..	140 75
1854 —	140 50	140 25	140 ..	140 50	140 50	140 50
1864 —	184 ..	184 50	183 75	186 ..	186 ..	186 ..
Hongrie billets	143 50	143 50	144 ..	145 ..	145 ..	145 ..
Danube Reg-Bill	122 75	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	205 50	206 50	205 50	206 ..	206 ..	... ..
Autriche Boden-Credit	373 ..	371 ..	371 ..	373 50	371 ..	370 ..
— Crédit action	315 70	313 50	314 90	314 ..	313 60	312 50
— Hongrie Bank	1000..	1000 »	998 ..	995 ..	997 ..	996 ..
Vienne Bank-Verein	115 70	115 20	115 ..	115 60	115 ..	115 ..
Verkehrsbank	162 25	162 20	162 50	162 25	162 ..	... ..
Hongr. Credit-Bank	362 ..	359 »	359 70	360 50	359 ..	356 50
— Escompte	116 75	115 ..	115 50	115 50	115 20	115 10
Anglo-Bank	153 50	151 20	151 50	151 70	152 50	153 50
Vienne Union-Bank	246 ..	242 70	243 50	243 ..	242 50	242 ..
Autriche Lænderbank	223 60	221 40	222 30	223 20	224 30	225 20
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	88 ..	88 50	85 ..	86 ..	85 ..	85 50
All. Autr. Bau-B	106 50	106 55	105 ..	105 50	107 ..	... ..
Danube Bat. vap	345 ..	338 ..	333 ..	338 ..	333 ..	326 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	374 ..	374 ..	374 ..	370 ..	370 ..	368 ..
Tabac Turc	184 50	185 50	187 20	185 20	182 ..	182 ..
Autriche Alpine	67 40	66 ..	66 70	67 60	66 80	66 60
Chemins de fer						
Bohême-West	344 ..	343 50	342 50	343 ..	337 ..	336 ..
Buschtherader-B.	450 ..	447 ..	446 50	444 50	444 ..	444 ..
Donau-Drau	199 75	199 75	199 75	199 75	... ..	... ..
Ferd.-Nord	2825 .	2810 .	2815 .	2810 .	2820 .	2800 .
Autriche Nord-West	213 20	211 50	211 50	211 ..	212 70	211 50
Staatsbahn	302 70	300 90	298 20	295 70	298 20	293 70
Lombard	102 20	101 60	101 50	96 20	98 ..	99 »
Lokalbahn	180 50	178 ..	178 25	178 ..	180 50	180 75
Changes						
Sur Francfort	58 57	58 65	58 65	58 70	58 75	58 80
— Londres	119 60	119 75	119 70	119 80	119 80	119 65
— Paris	47 50	47 55	47 55	47 57	47 55	47 52
— Amsterdam	98 80	98 95	98 80	98 90	98 80	98 80
Napoléons d'or	9 49	9 50	9 49	9 51	9 51	9 50
Marknoten	58 57	58 65	58 65	58 70	58 77	58 80

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 24 septembre 1892.

On a toujours peur du choléra et cette crainte décourage la spéculation; la caractéristique de la semaine, c'est le manque de transactions. La radiation définitive des actions de la *Staatsbahn*, des cotes de Berlin et de Francfort, a fait baisser cette valeur.

A partir du 1er octobre les Caisses de l'Etat paieront les arrérages suivants : rente or autrichienne 4 0/0 — priorités du Chemin de fer de l'Impératrice Elisabeth, du prince Rodolphe 4 0/0, payables en marks ou en papier, ou encore en pièces de 20 fr. au cours officiel, — Dette unifiée payable en argent, — priorités François-Joseph et prince Rodolphe. Le montant total de l'échéance du 1er octobre est de 31 millions 8 florins, dont 8 millions de florins 16 en billets, 10 millions de florins 78 en argent, 5 millions 03 de Reichsmark et 20 millions 880.000 francs.

Sur le marché libre l'argent a renchéri, ces jours derniers de 1/8 à 1/4 pour cent, ce qui porte à 3 3/4 0/0 le taux du papier commercial avec signature de premier ordre. Il paraît que le besoin d'argent se fait sentir aussi à la Banque d'Autriche-Hongrie ; on assure que les effets présentés journellement à l'escompte dépassent les existences de caisse. Ce revirement dans la situation monétaire de la Banque explique le ralentissement des arrivages d'or.

On annonçait hier, en Bourse que le baron Hopfen a résigné ses fonctions d'administrateur du Crédit foncier et de la Sudbahn.

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 385)

LA SITUATION

Bruxelles, 23 septembre 1892.

Le Gouvernement belge a adressé au gouverneur de la province de Hainaut des instructions pour obtenir des renseignements précis sur l'expulsion des ouvriers belges travaillant en France. Il a prié en outre ses Consuls résidant dans les localités situées le long des frontières, de l'éclairer sur les dispositions de la population française et particulièrement des ouvriers à l'égard des travailleurs belges. Le consul résidant à Tourcoing a répondu le premier. Il a déclaré que la population de cette partie du nord de la France ne semblait devoir retirer aucune de ses sympathies aux nombreux ouvriers belges qui sont occupés dans les usines et dans les fabriques françaises. On compte 50.000 belges dans les deux cantons de Tourcoing, près de la moitié du nombre des habitants. De Maubeuge, les nouvelles sont également bonnes ; aucun Belge n'a été renvoyé. Ce n'est que dans le Pas-de-Calais que les troubles se produisent. Ils ont pour origine des causes purement locales et les théories socialistes émises sont aussi fausses que dangereuses.

La Chambre de commerce de Verviers vient de publier son rapport général sur la situation du commerce et de l'industrie dans l'arrondissement, pendant l'année 1891. Ce document attribue à plusieurs causes le malaise qui a paralysé les affaires dans une certaine mesure. A côté de lourds et constants sacrifices que s'imposent les nations pour conserver la paix armée, il y a les tendances de plus en plus prononcées à vouloir réglementer par la voie législative les rapports entre le capital et le travail.

Le rapport s'exprime ainsi :

« On a arbitrairement créé, sans en définir exactement les limites — on ne le saurait pas — une classe spéciale de citoyens qui, en raison de leur position dans la Société, jouissent de droits et de faveurs que l'on refuse à d'autres citoyens, parfois cependant plus besogneux ou plus malheureux.

« Là est, en effet, le vice principal du système. Quant à ses conséquences elles tombent sous le sens. On a, « naturellement et à juste titre effrayé le capital », qui ne demande qu'une chose, la liberté de se mouvoir et de coopérer à la production dans telles conditions qui lui conviennent, de même qu'il revendique pour le travail, ou plutôt pour les travailleurs, le droit de travailler quand, comment et à quel prix ils l'entendent. »

Nous n'avons pas à discuter ce document ; nous nous bornons à en reproduire les principales lignes. Ensuite, le rapport établit que l'arrêt dans la prospérité est dû à la détestable politique ultra-protectionniste adoptée par les Etats-Unis, qui a eu les conséquences les plus

désastreuses pour les pays eux-mêmes prohibitionnistes. Mais « chose remarquable : pendant que les industries de ces pays étaient ainsi frappées, les industries de l'Angleterre et de la Belgique, pays l'un nettement, l'autre relativement libre-échangiste, souffraient beaucoup moins du nouveau régime douanier américain. »

Dans l'arrondissement de Verviers, il n'y a eu de ralentissement que dans l'exportation des fils et des tissus à bon marché, mais les envois des tissus fins, draps et nouveautés n'ont pas sensiblement diminué.

La Chambre de commerce de Verviers s'applaudit du traité conclu entre la Belgique et la Triple-Alliance ; elle est dans son rôle ; nous souhaitons que la France ne reste plus longtemps à l'écart; mais la note du *Times* — on ne s'attendait guère à voir le *Times* en cette affaire — ne nous rassure pas. Voici cette note :

Le bruit a couru à Bruxelles de la reprise imminente des négociations entre la France et la Belgique pour la conclusion d'un nouveau traité de commerce. Ces rumeurs sont dénuées de fondement. Rien ne peut être fait, aussi longtemps que le traité franco-suisse ne sera pas ratifié par les Chambres françaises. La Belgique, comme la Suisse, ne veut pas se contenter du tarif minimum, et si c'est là tout ce qu'on peut offrir, le parti le plus sage pour elle serait de suivre l'exemple de l'Angleterre et d'attendre que la France soit mieux disposée à l'égard de ses voisins et qu'elle ait davantage conscience de ses propres intérêts.

C'est aussi malveillant que possible ; vous avez une belle occasion de démentir ces allégations, profitez-en.

Informations Économiques et Financières

Banque Nationale de Belgique. — Le bilan hebdomadaire de la Banque nationale de Belgique donne les résultats suivants :

Proportion de la réserve au passif 24.74.

Augmentation

Portefeuille	995.809 fr.
Billets	6.354.660

Diminution

Encaisse	798.640
Comptes courants	3.982.347

La Crise industrielle en Belgique. — Les laminoirs de Charleroi chôment plusieurs jours par semaine ; les ateliers qui avaient de beaux marchés avec l'Amérique se voient, par suite de la situation de cette région, obligés de remettre à plus tard l'exécution de leurs commandes.

Les Chemins de fer de l'Etat. — L'Administration des chemins de fer de l'État belge applique en ce moment un nouveau tarif de taxes relatif au transport des minerais et pyrites que l'industrie métallurgique du pays reçoit du grand-duché de Luxembourg.

Les taxes actuelles présentent sur les anciennes un bénéfice de un franc cinquante centimes, si l'expédition des marchandises n'est pas inférieure au port de cinq wagons : au-dessous de ce chiffre, l'expédition ne bénéficie que d'un franc.

La Belgique et l'Exposition de Chicago. — Voici quelques détails sur la participation de la Belgique à l'Exposition de Chicago :

L'emplacement réservé à la Belgique est situé près de la section française et à proximité d'une des entrées principales, avec face d'une longueur de 36 mètres sur l'allée colombienne (la galerie d'honneur). Les exposants jouiront de la gratuité complète de l'emplacement.

La commission belge acquittera les frais de transports de leurs convois à l'aller, d'Anvers à Chicago ; elle effectuera la manutention des colis dans la section belge et se chargera des formalités douanières ainsi que la décoration générale et de la surveillance du compartiment.

400 exposants belges dont 150 pour les beaux-arts, sont inscrits. Les listes d'adhésion seront closes le 15 octobre prochain.

Les expéditions des produits à exposer devront être faites en janvier 1893. Le Parlement belge a voté un subside de 300.000 francs pour la section belge.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.
Rente belge 3 1/2 0/0	102 65	102 55	102 50	102 60	102 55	102 35
— — 3 0/0	98 80	98 75	98 75	98 75	98 75	98 75
— — 2 1/2 0/0	88 30	88 »	88 10	88 »	88 35	88 15
Banque de Belgique	.. ..	12 50	» »	» »	» »	» »
— de Brabant	27 50	26 50	27 »	27 »	27 »	27 »
— de Bruxelles	570 »	570 »	575 »	575 »	575 »	575 »
— de Charleroi	... »	» »	» »	445 »	» »	450 »
— Nationale	3075 »	3085 »	3030 »	3040 »	3040 »	3030 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	790 »	797 50	792 50	792 »	794 »	794 50
— Brux.-Lille-Calais	456 ..	» »	465 »	465 »	465 »	462 50
— Congo (p. d. f.)	» »	275 »	425 »	350 »	375 »	» »
Tramways Bruxelles (priv.)	287 ..	283 »	286 »	289 50	293 »	290 »
Ch. de fer économiques	219 ..	217 50	215 »	222 »	222 »	218 »
Tramway Gand	» »	» »	395 »	» »	» »	» »
Charb. Amercœur	» »	925 »	» »	920 »	920 »	935 »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont	» »	1230 »	1225 »	» »	1225 »	1240 »
Vieille-Montagne	539 »	527 50	527 50	522 »	522 »	509 »
Glaces de Moustier	» »	» »	... »	940 »	» »	930 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	318 50	310 »	315 »	320 »	319 »	327 50
Autriche papier	82 40	82 »	81 85	82 30	82 30	82 50
— argent	81 30	81 »	81 50	81 35	81 50	81 55
— or (1876)	.. ..	» »	» »	» »	» »	99 »
Brésil 4 0/0	60 ..	61 15	60 75	62 25	64 30	66 65
Egypte Unifiée	491 »	» »	493 »	497 »	497 »	496 50
Espagne Extérieure 4 0/0	64 25	63 75	65 »	65 »	64 60	64 60
Hollandais 3 0/0	» »	» »	93 75	93 75	» »	» »
Hongrois or 4 0/0	94 50	94 40	94 50	95 25	95 50	95 75
Italie 5 0/0	91 »	91 60	93 »	92 »	92 50	92 60
Portugais ext. 3 0/0	23 »	24 10	23 75	24 25	24 »	24 »
Turc 1 0/0	21 »	20 90	21 35	21 55	21 65	22 50
Canada Pacifique	470 »	459 »	455 »	458 »	445 »	452 »
Madrid-Saragosse	187 50	187 50	193 »	191 »	189 50	190 50
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russie Sud-Ouest	» »	297 50	297 »	298 50	299 »	299 »
Varsovie-Vienne (act.)	504 »	490 »	500 »	497 »	496 50	498 »
Change sur Amsterdam	207 90	207 97	207 95	207 90	207 85	208 »
— sur Berlin	123 30	123 35	123 32	123 25	123 52	123 57
— sur Londres	25 18	25 18	25 17	25 17	25 17	25 18
— sur Paris	100 ..	100 »	99 97	99 93	99 91	99 91
— sur Vienne	210 50	210 50	210 50	210 50	210 »	210 25
— sur Italie	96 ..	96 20	96 40	96 20	96 40	96 60
— sur Genève	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	63 25	63 »	64 75	64 56	64 »	63 50
Turc 1 0/0	20 »	20 10	20 60	21 »	21 30	21 25
Portugais 3 0/0	23 25	23 75	24 »	24 »	23 75	23 75
Egypte Unifiée	493 »	492 50	492 50	496 »	496 »	498 »
Change sur Paris	99 90	99 90	99 92	99 90	99 87	99 87
— sur Berlin	123 25	123 25	123 25	123 25	123 30	123 40
— sur Londres	25 16	25 17	25 16	25 16	25 18	25 17
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 24 septembre 1892.

La bonne tenue du marché à terme, au début de la semaine, a fait concevoir des espérances qui ne se sont pas réalisées. Le Turc et l'Espagnol ont donné lieu à des affaires suivies. La première de ces valeurs bénéficiait d'une vitesse acquise, la seconde montait sans raisons valables. Les fonds belges ne se sont guère modifiés, mais les valeurs industrielles ont retrouvé des cours beaucoup plus favorables que la semaine dernière ; cependant, si les Charbonnages se sont bien tenus, les Zincs ont été en réaction, car le métal a baissé à Londres ; ils n'ont pas tardé à se relever, pour retomber de nouveau. L'Asturienne a fait 4.050, l'Austro 1.470, la Nouvelle-Montagne 487 50.

Le marché à terme a un peu fléchi dans la journée de jeudi. La Banque nationale, qui s'était favorablement inscrite, a légèrement rétrogradé. Les Charbonnages sont redevenus plus calmes. En somme, le nombre des affaires n'a pas encore été ce qu'il aurait dû être.

Anvers, 24 septembre 1892.

Le Brésilien continue à être pris au sérieux. Si les acheteurs réussissent, tant mieux; mais il nous semble qu'on va bien vite en besogne, sous le prétexte que le change s'est relevé. En général, les transactions reprennent une certaine importance; la hausse s'explique donc facilement. Le Turc a eu les honneurs de la semaine. Les Danois et les Suédois ont eu leurs partisans. Si les Brésiliens se défendent vigoureusement, les Argentins ont une moins bonne tenue. Saenz Pena ne paraît pas devoir être populaire. L'Uruguay a remonté, à la stupéfaction générale.

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 385)

LA SITUATION

Madrid, 22 septembre 1892.

Les bruits relatifs à une crise ministérielle sont dénués de tout fondement; la vérité est qu'il y aura, dans quelque temps, un remaniement partiel du cabinet conservateur. Le ministre des finances, dont le grand âge et la santé très ébranlée expliquent le désir de rentrer dans la vie privée, veut se séparer de ses collègues; son successeur probable est M. Navarro Reverter, sous-secrétaire d'Etat du même département, dont nous avons eu maintes fois occasion de parler, soit au moment de la discussion du budget, — en sa qualité de Rapporteur de la Commission, — soit à l'occasion des pourparlers relatifs au *modus vivendi* franco-espagnol.

En outre, il est question de la retraite du ministre des colonies M. Romero Robledo, à qui succéderait M. Laigleria, député conservateur, partisan des réductions de depenses; mais ces modifications n'auront pas lieu avant la fin d'octobre, après le retour à Madrid de la Reine régente et de M. Canovas, quand les fêtes du centenaire de la découverte de l'Amérique seront closes.

Ces fêtes ont été l'objet presque exclusif du dernier Conseil des Ministres; le Président ayant annoncé que les souverains du Portugal arriveraient à Madrid le 20 octobre, on a décidé d'ouvrir, le 21, l'Exposition des Arts historiques, et le 22, celle des Beaux-Arts. Mais, considérant que l'Espagne est une nation catholique, et s'inspirant de l'Encyclique du Pape concernant Colon, ainsi que de l'exemple donné par l'Italie, M. Canovas a fait ressortir la nécessité de fixer au 12 octobre la fête nationale commémorative. Les Etats-Unis sont le seul pays qui ait adopté le 21 du même mois, date qu'ils considèrent comme plus exacte; ils ne tiennent pas compte, dans l'espèce, du calendrier de Grégoire XIII.

Le Conseil s'est occupé aussi de l'impôt sur les opérations de Bourse qui, vous vous en souvenez, avait soulevé tant de protestations quand on a essayé de l'appliquer; mais on n'a pris aucune décision. Il est certain que sa perception présente des difficultés pratiques très grandes, sinon insurmontables.

Le retour à Madrid de notre ambassadeur, M. Roustan, a remis sur le tapis l'accord commercial franco-espagnol; je puis vous assurer que la question en est toujours au même point et qu'elle n'avancera pas avant la signature de l'arrangement projeté entre la France et la Suisse, qui sera discuté à la rentrée de vos Chambres. Si le Parlement ratifie cette entente, il ouvrira la voie et on pourra songer à faire aboutir les bases arrêtées à Paris par M. Navarro Reverter et M. Ribot; jusque-là, il faut rester dans le *statu quo*. Au surplus, il y a d'autres facteurs dont l'importance de la récolte des vins constitue le principal; nous attendrons la publication des chiffres officiels pour en parler plus longuement.

Le Gouvernement a renoncé à la ferme des allumettes de cire; il a pris cette décision à la suite de propositions formulées par les grandes fabriques espagnoles qui, s'étant mises en Syndicat, ont offert de payer une redevance annuelle de 4.100.000 pesetas, pour une vente inférieure à 3 millions de grosses, avec augmentations proportionnelles au-dessus de cette quantité. Le chiffre prévu au budget, pour la ferme, étant de 4 millions, il y aura, de ce chef, une plus-value de recettes.

La Banque d'Espagne, dont le dernier bilan accuse une amélioration sensible, a commencé avant-hier le paiement des coupons de la Dette Extérieure et des billets de Cuba à échéance du 1er octobre, avec une bonification de 14. 65 0/0.

Aujourd'hui la *Gaceta* a publiée les chiffres du rendement des impôts en juillet et août; il s'élève à 105 mille 680.220 pesetas.

Les *plus-values* par rapport à l'exercice précédent sont de : 4 millions sur l'impôt foncier; 1 million sur l'impôt sur les industries et le commerce; 2.900.000 sur les sucres; 2 millions sur les octrois sur les articles coloniaux :

Les *moins-values* sont de: 2 millions sur les douanes; 1 million sur les alcools et 1.634.000 sur la loterie.

Informations Économiques et Financières

La Convention monétaire hispano-américaine. — Les journaux de la Havane reproduisent la lettre suivante, adressée au mois d'août à la *Lucha* :

« Nous appelons votre attention sur le projet d'Union monétaire pour l'argent entre l'Espagne et les Républiques hispano-américaines que notre Gouvernement veut mettre à exécution.

« Il est inutile d'entrer dans de longues explications pour démontrer combien ce projet nous est funeste: en effet si, dans la Péninsule on se plaint, à juste titre, de payer jusqu'à 16 0/0 le change sur Paris, l'accord dont il s'agit élèverait ce taux à 30 0/0. Comme preuve à l'appui de cette assertion, nous citerons le Mexique où l'on a payé jusqu'à 35 0/0, et, comme ce pays est un des plus grands producteurs de l'argent, il nous inondera de ce métal; or, il est évident que si une traite sur Paris fait 35 0/0 de prime au Mexique, il en sera de même à Madrid quand on paiera en monnaie d'argent. »

A cette lettre. l'*Economiste Mexicain* répond :

« Nous estimons que le danger signalé n'existera pas pour l'Espagne. En admettant la hausse du change sur les divers marchés d'Europe, la perte qui en résulterait serait amplement compensée par l'essor donné à la production et à l'industrie en Espagne. Les pays latins d'Amérique s'adresseraient à elle pour tous leurs besoins dès l'instant où leur monnaie serait acceptée à un taux fixe, et cela avec une préférence marquée sur les Etats monométallistes d'or !

Cette publication inspire à l'*Economista*, de Madrid, les réflexions suivantes :

« Nous avons peu à dire sur ce projet, dont nous ignorions l'existence. Si l'Espagne était plus indépendante, sans dettes extérieures et sans obligations de toute sorte à régler à l'étranger, on pourrait voir s'il ne conviendrait pas de contracter une alliance intime avec les peuples de l'Amérique du Sud. Mais, dans l'espèce, on ne peut discuter sérieusement une pareille conception. »

Nos renseignements particuliers nous permettent de qualifier de fantaisistes tous ces racontars et d'assurer que le projet auquel ils se rapportent n'a jamais existé dans la pensée du Gouvernement. Ce n'est pas au moment où on poinçonne, à Cuba, les piastres mexicaines, pour en arrêter l'importation — le métal argent n'y figurant que comme monnaie d'appoint, — qu'il pourrait être question de signer une convention de cette nature, qui, ainsi que le dit la lettre reproduite par la *Lucha*, serait une véritable calamité publique.

Le Chemin de fer électrique de Madrid. — L'administration vient d'accorder, pour une période de 99 ans, la concession et l'exploitation d'un chemin de fer souterrain électrique, à voie étroite, comprenant, dans le périmètre de Madrid, les trajets suivants :

1° De la gare du Nord à celle du Midi, en passant par la Puerta del Sol ;
2° Du viaduc de Ségovie à la Plaza de Toros ;
3° De la porte de Tolède à l'Hippodrome ;
4° Du quartier de Salamanca à celui de Argicelles.

Ces différents parcours seront souterrains, sauf pour la traversée de la rue de Ségovie, où on construira un viaduc.

Les travaux de ce chemin de fer devront être commencés l'année qui suivra la signature de la concession et terminés dans les délais suivants : huit ans pour les installations hydro-électriques et la première section, quatre ans pour chacune des autres sections.

La Situation des Vignobles en Espagne. — On écrit de Valence :

« Grâce à la température sèche qui règne depuis quelques jours, les progrès du mildew ont été arrêtées à Villena (Alicante), où il sévissait avec intensité. Suivant qualité, le vin s'y vend, pris sur place, 6 fr. 50, 7 fr. et jusqu'à 10 fr. l'hectolitre. A Segorbe (Castellon), les qualités courantes se payent, les 11 litres, 0 fr. 77, 0 fr. 80 et 0 fr. 90, et celles un peu supérieures 1 fr. 10 la même contenance. De beaux vins sont offerts, à Tarancon (Téruel), dans les prix de 1 fr. 70 à 2 fr. les 15 litres 76. La grêle ayant dévasté la plupart des vignobles à Pesquera de Duéro, la récolte y est des plus réduites ; 35.000 à 40.000 cantaros figurent en ce moment sur le marché et ne s'écoulent que lentement. A Burgos, d'excellent vin est vendu 0 fr. 10 le litre. Dans la province de Huelva, sauf les vignobles avoisinant la mer, la récote a été presque anéantie par le mildew.

« Beaucoup de monde sur le marché à Reus, mais aucune affaire importante ne s'y traite. Le raisin s'y paye 7 fr. les 100 kilos. La situation est à peu près la même sur les divers marchés de Tarragone. La propriété n'est pas contente, car elle prévoit une mauvaise année. Le prix du vin, à la Galera, ne dépasse pas 45 pesetas, soit 0 fr. 38 le cantaro de 10 litres 77. La vendange est générale et les vins nouveaux ne vont pas tarder à faire leur apparition. A Vendrell, de bons et beaux vins sont offerts à 16 et 17 fr. la carga de 121 litres 60 ; ces vins sont de 12° à 13°.

« De Tudela-de-Duero, province de Valladolid, on écrit qu'on a acheté beaucoup de vins pour la France, à 7 réaux le cantaro le rouge et 5 réaux le blanc.

« A San-Lucar de Barameda et Chipiona, des achats sur souche ont eu lieu à raison de 360 réaux la *bota* de 30 arrobes, soit 90 fr. les 480 litres. »

Compagnie des Chemins Andalous. — Les recettes des Chemins Andalous se sont élevées, du 3 au 7 septembre 1892, à 315.594 fr., en augmentation de 2.679 fr. sur la période correspondante de 1891.

Depuis le 1er janvier, les recettes sont en augmentation de 156.114 fr. sur l'exercice 1891.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 24 septembre 1892.

On a légèrement baissé cette semaine, sur l'ensemble de la cote, et la moyenne du change s'est maintenue dans les environs de 14 50 0/0.

Le public continue à commenter les projets de M. Sagasta, tendant à l'unification de la Dette extérieure en Dette intérieure ; après réflexion, ces projets sont assez mal accueillis. M. Sagasta part de ce principe que la moitié au moins des titres de la Dette intérieure se trouve entre les mains de porteurs espagnols, et il compte sur leur patriotisme pour se prêter à une mesure capable de procurer des économies à l'Etat. Mais il y a là une erreur de statistique, et les porteurs étrangers, qui sont les plus nombreux, résisteraient, sans aucun doute, si on essayait de donner suite à l'idée de conversion.

Au surplus, pour discuter plus à fond, il faut au moins attendre l'arrivée au pouvoir du chef des libéraux !

La *Gaceta* a publié hier le règlement concernant l'application de la loi du timbre.

On assure que le Gouvernement se propose de soumettre aux Chambres un projet de consolidation de la Dette flottante et des déficits du Trésor.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Madrid	19 août	26 août	2 sept	9 sept	16sept	23sept
Dette Intérieure 4 0/0......	70 10	70 30	71 30	70 60	70 75	70 50
— Extérieure 4 0/0.....	74 20	74 30	75 »	74 80	74 85	74 50
Amortissable 4 0/0.........	79 40	79 90	79 90	79 50	79 60	79 45
Change sur Londres 3 mois	29 20	29 05	28 55	28 90	28 95	29 15
— sur Paris 8 jours..	15 80	15 50	13 45	14 35	14 90	15 85
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	70 32	69 92	71 57	70 70	70 77	70 55
— Extérieure 4 0/0.....0	74 »	73 80	75 07	74 60	74 65	74 52
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	106 25	106 25	106 62	106 50	107 »	106 75
— 5 0/0 .	97 »	97 37	97 50	97 62	98 »	98 ..
Change sur Paris..........	15 90	16 »	14 75	14 90	15 10	15 50

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 385)

LA SITUATION

Athènes, 19 septembre 1892

L'incertitude a cessé au sujet des moyens employés par le Gouvernement pour le paiement du coupon d'octobre ; cette somme a été obtenue par une émission de bons du Trésor, qui ont été acceptés par un Syndicat de banques dont la Banque nationale fait partie, lequel se chargera du placement de ces bons à l'étranger. Cependant, tout le monde ignore quelle sera la solution des difficultés actuelles, et comment le Gouvernement s'y prendra, pour faire face, dans un avenir rapproché, aux obligations qui ne cessent d'augmenter, la Dette publique ne cessant de s'accroître. Un grand emprunt, extérieur paraît indispensable pour satisfaire aux besoins les plus immédiats, en particulier au service du coupon de janvier, et une somme de 3.375.000 fr. due à la Banque de Crédit et qui viendra prochainement à échéance.

M. Tricoupis a de nouveau tenté d'engager des négociations à Londres, mais les informations que l'on a reçues jusqu'ici à ce sujet font présager un nouvel échec ; dans ces conditions, la confiance a presque complètement disparu dans les cercles financiers, et c'est ce qui explique la baisse considérable de toutes les valeurs cotées à la Bourse d'Athènes, en particulier des valeurs des Banques ; on peut s'étonner, à bon droit, qu'aucune faillite ne se soit encore produite parmi les moins solides de ces établissements.

Un des côtés les moins favorables de la situation, c'est que le brigandage fait chaque jour de nouveaux progrès. Mais les Ministres sont trop préoccupés par les difficultés financières pour prêter attention à ces faits ; l'une des causes de la recrudescence de la criminalité réside précisément dans les économies opérées sur les dépenses de police ; on a réduit les effectifs de la gendarmerie et supprimé en grande partie les tournées des gendarmes dans les régions infestées par les malfaiteurs. Les criminels jouissent d'une impunité à peu près complète, car, presque toujours, l'auteur d'un méfait, commis dans une ville, parvient à s'échapper et va grossir le nombre des brigands dans les montagnes.

Le Gouvernement grec a entamé, avec la Turquie, des négociations pour réprimer le brigandage sur les frontières, où les individus poursuivis n'ont qu'à passer d'un pays à l'autre pour échapper aux troupes de police grecques ou turques ; on veut obtenir la mise en vigueur des conventions tombées en désuétude et qui règlent la coopération de ces troupes. Mais la Turquie sait trop bien que la Grèce est rendue impuissante par les embarras au milieu desquels elle se débat, pour que la Sublime-Porte sorte de son indolence habituelle.

Informations Économiques et Financières

Le Coupon d'octobre. — C'est encore avec l'aide de la Banque nationale, à laquelle s'est joint un Syndicat de banquiers grecs, que M. Tricoupis s'est procuré les fonds nécessaires au service du coupon d'octobre (il s'agit d'une somme de 3.100.000 fr.). La convention relative à cette opération est dès à présent signée.

Le Chemin de fer Athènes-Pirée-Péloponèse. — Les recettes du chemin de fer Athènes-Pirée-Péloponèse, en 1891, se sont élevées à 3.805.222 drachmes, soit 9.103 dr. par kilomètre ; en 1890, la recette kilométrique avait été de 8.255 drachmes.

Les recettes du transport des voyageurs, en 1891, ont atteint 3.023.922 dr., celles du transport des marchandises 763.269 dr.

Les Mines d'argent en Grèce. — Le consul d'Autriche-Hongrie à Athènes, dans son rapport sur la Grèce, en 1891, fait remarquer que les recherches ont montré la présence, en Grèce, de si nombreuses mines d'argent, qu'il est douteux qu'il se trouve quelque part ailleurs sur la planète une pareille accumulation de minerai de ce métal. On a reconnu indubitablement la présence d'une quantité de minerai contenant 5.125 tonnes d'argent pur.

Les Raisins de Corinthe. — Il se confirme que la récolte des raisins de Corinthe a été, cette année, inférieure à celle de l'année dernière. D'après les renseignements recueillis par une maison de Patras, la récolte de 1892 ne dépasse pas 237.000.000 de livres vénitiennes, inférieure de 100.000.000 de livres à celle de 1891.

Evaluée en tonnes métriques, la récolte totale est de 120.000.000 de tonnes environ dont 30 à 35.000 tonnes seront exportées en France et 55.000 environ en Angleterre.

Les raisins de la cueillette actuelle sont, comme qualité, supérieurs à ceux de la cueillette de 1891.

HOLLANDE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DES PAYS-BAS (Voir page 386)

Informations Économiques et Financières

Le Budget. — Le budget des Pays-Bas vient d'être présenté. Les recettes sont évaluées à 126 millions de florins, les dépenses à 131 millions 800.000, dont 5 millions pour les chemins de fer et les canaux.

Le déficit éventuel est de 3 millions 800.000.

Pour le matériel de la marine on demande 1 million et demi.

Les Impôts. — Le Gouvernement hollandais soumettra prochainement aux Etats-Généraux un projet de loi établissant un nouvel impôt sur l'exercice des professions et des industries.

Les Récoltes. — Les prévisions de récoltes en Hollande indiquent, cette année, des résultats supérieurs à la moyenne.

La récolte de seigle s'élèvera à 4.649.163 hect. ; celle de froment, à 2.468.189 h. ; la récolte d'orge, à 1.880.475 h. ; celle d'avoine, à 3.877.060 h. ; celle de pommes de terre, à 30.834.297 h.

La Dette portugaise. — Le Comité de la Bourse d'Amsterdam vient de prendre, au sujet du paiement des intérêts de la Dette portugaise, les résolutions suivantes :

1° De protester contre le non paiement arbitraire et injuste des deux tiers de l'intérêt échu le 1er avril des obligations 4 1/2 0/0 et de l'intérêt échu le 1er juillet dernier des obligations 3 0/0 du Portugal ;

2° De se charger de l'encaissement du tiers de l'intérêt, que le Gouvernement est disposé à payer, et de délivrer aux porteurs des coupons un certificat comme attestation que ceux-ci prétendent faire valoir leurs droits pour la partie impayée et confèrent la protection de ces droits au Comité des porteurs néerlandais de la Rente portugaise ;

3° De donner aux porteurs d'obligations, dont les coupons ont été encaissés par son intermédiaire, une déclaration (ticket) par laquelle il est constaté que ces porteurs, par le fait de l'encaissement du tiers de l'intérêt, ne veulent pas être considérés comme renonçant par la suite au paiement intégral de l'intérêt. Cette déclaration, afin de prévenir tout préjudice aux obligations, doit être attachée à celles-ci ;

4° D'admettre à la cote officielle du Comité les obligations 3 0/0 et 4 1/2 0/0 de la Dette portugaise auxquelles cette declaration se trouve jointe ;

5° Pour autant que le coupon échu le 1er avril 1892 des obligations 4 1/2 0/0 de la Dette portugaise serait déjà encaissé par les porteurs en monnaie légale portugaise et sous déduction de l'impôt, de délivrer la déclaration (ticket) mentionnée au numéro 3°, par l'intermédiaire du Comité, lors de l'encaissement du coupon échéant le 1er octobre prochain.

A la suite de ces décisions, le Gouvernement portugais a fait publier l'avis suivant dans les journaux d'Amsterdam :

« Le Gouvernement portugais sachant que le Comité d'Amsterdam est disposé à émettre des certificats pour les deux tiers non payés du coupon de la Dette Extérieure, déclare qu'il n'autorise en aucune façon cette émission, qu'il ne lui donne aucune sanction directe ou indirecte, et que de tels certificats ne seront pas acceptés. »

Le dessèchement du Zuyderzée. — La reine a nommé une Commission de 28 membres pour examiner la possibilité d'exécution du projet de la Société formée pour dessécher le Zuyderzée.

BOURSE FINANCIÈRE D'AMSTERDAM

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept	23 sept.
Emprunt 2 1/2 0/0	79 87	79 75	79 87	79 87	80 »	79 75
— 3 1/2 0/0	101 62	101 62	101 75	101 75	102 12	101 87
Rente papier mai-nov.	80 87	79 87	80 37	80 75	80 75	80 25
— argent janv.-juill.	80 87	80 »	80 37	80 75	80 75	80 62
Portugal	23 25	23 75	23 75	24 »	23 62	23 75
Espagne Ext. 4 0/0	60 »	60 25	61 »	61 50	60 »	61 »
Turc 4 0/0	21 »	21 »	21 37	21 62	21 62	21 87
Russe consolidé 5 0/0	»	»	»	»	»	»
— 1880	91 »	90 50	91 37	91 50	91 62	91 75
— II Orient	63 25	61 75	62 62	62 37	62 10	62 62
Hand-Maatschpp.	130 50	131 25	131 50	131 62	132 25	133 50
Londres chèque	12 09	12 10	12 10	12 10	12 10	12 09
Paris chèque	48 05	48 05	48 02	48 05	48 12	47 97

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE NATIONALE (Voir page 386)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 386)

LA SITUATION

Rome, 22 septembre 1892.

Après les fêtes de Gênes, les fêtes de Rome; mais celles-ci ont revêtu un caractère plus intime. Avant-hier, 20 septembre, on célébrait dans tout le royaume le 22e anniversaire de l'annexion de l'ancien domaine des Papes.

A Rome, la municipalité et une députation d'officiers ont fait, à cette occasion, une manifestation imposante sur la tombe de Victor-Emmanuel; à la porte Pie, où s'était rassemblée une foule nombreuse, le syndic a donné lecture d'un télégramme du Roi, en réponse aux félicitations qui lui avaient été adressées. La lecture de cette dépêche, où Humbert faisait allusion aux récents événements de Gênes, qu'il considère comme « une consécration indissoluble de l'unité italienne », a été très applaudie.

Au même moment, on inaugurait, à Monza, la statue équestre du roi galant homme.

Rentré à Rome, M. Giolitti s'est mis à la besogne avec l'activité qui lui est propre. Avant de lancer son fameux manifeste, — car on assure qu'il exposera décidément sous cette forme son programme ministériel, — il veut discuter, avec ses collègues, les projets de loi intéressant leurs départements respectifs.

Il est juste de reconnaître que les statistiques publiées samedi par la Direction générale des gabelles sont plus satisfaisantes et pourront servir de thème au cabinet. Pour les huit premiers mois de l'année, les *importations* se sont élevées à 716.265.782 lire et les *exportations* à 621.265.864 lire; si on compare ces chiffres à ceux de la période correspondante de 1891, on constate une diminution de 26.706.851 lire pour les entrées et une augmentation de 62.272.167 lire pour les sorties. Mais l'écart de 104 millions environ existant en faveur des importations indique qu'il y a encore du chemin à faire pour atteindre une situation normale.

L'abondance des matières m'empêche de vous donner, cette fois, le tableau mensuel que je vous ferai tenir pour la semaine prochaine; il indique un progrès industriel, notamment pour les tissus de soie.

Mais le point noir est toujours cette hausse du change, qui se maintient entre 3 50 et 3 30 0/0. Rappelez-vous l'émotion que cette hausse avait causée dans les premiers mois de l'année, quand le Gouvernement, réunissant les Directeurs des principales banques du Royaume, les invitait à prendre des mesures pour combattre la spéculation et, considérant l'indifférence actuelle, vous conviendrez que le fait acquis ne paraît plus préoccuper qui que ce soit! Pourtant le préjudice causé de ce chef est énorme : sur la seule importation des marchandises la perte se chiffre par plus de 28 millions, auxquels viennent s'ajouter celle relative au paiement du coupon de janvier.

Notez qu'on ne peut faire entrer les exportations en ligne de compte : d'une part l'étranger règle généralement ses achats en valeur italienne ; d'autre part les marchandises expédiées sont facturées à meilleur marché quand le vendeur veut être payé en or, et, dans tous les cas, s'il y avait un avantage il ne profiterait qu'aux négociants expéditeurs.

Voici, dans cet ordre d'idées, un renseignement qui ne manque pas d'intérêt : quand le nouveau ministère arriva au pouvoir le service de la dette pour juillet avait déjà été assuré par ses prédécesseurs, mais il fallait aviser pour l'échéance de janvier. Dans l'intervalle, la hausse du change avait entraîné à l'extérieur une quantité invraisemblable de coupons ; comme conséquence, l'Etat était obligé de se procurer une somme d'or plus grande que d'habitude. Il y avait deux moyens de se mettre en mesure : soit d'acheter dans le pays des traites sur Paris, Londres et Berlin, soit de recourir à un emprunt extérieur. C'est à ce dernier terme que le Ministère s'est arrêté, en utilisant à cet effet un paquet de titres de rente représentant un capital d'environ 60 millions de lire.

Cette somme étant insuffisante, on soumit à un Syndicat de financiers italiens et étrangers un projet d'après lequel ceux-ci se chargeraient du service des pensions et feraient des avances sur ce chapitre, l'Etat devant le rembourser après l'an 1900.

Mais ce projet, très impopulaire ici, n'ayant pas été favorablement accueilli par les financiers, le Gouvernement fit une seconde proposition consistant à convertir en rentes des emprunts amortissables, de façon à n'avoir pas les amortissements à payer.

Enfin, on parle d'un monopole pour la fabrication de la poudre de guerre.

Tout ceci prouve que le cabinet Giolitti est obligé de suivre les errements de ses prédécesseurs et de recourir à de nouvelles dettes ! Assurément, ce n'est pas par ce moyen qu'on arrivera à l'équilibre budgétaire !

Nous comptons en ce moment deux congrès : l'un, géographique, se tient à Gênes, — l'autre, visant la propriété littéraire, a été ouvert à Milan. La France est dignement représentée aux deux.

Informations Économiques et Financières

La situation du Trésor italien au 31 août 1892. — L'administration n'ayant pas encore publié son tableau mensuel pour août, nous donnons ci-après le tableau des dettes du Trésor au 31 août dernier :

Bons du Trésor	ordinaires ....L.	280.213.500 »
	à longue échéance..	99.975.000 »
Mandats du Trésor		15.613.363 09
Avances des Banques................		15.000.000 »
Administration de la Dette publique et du culte		109.888.019 37
Administrations diverses............		53.712.773 76
Encaissements à régulariser.........		1.810.175 »
Total........L.		576.212.831 22

Si nous comparons ces chiffres à ceux du 30 juin, nous constatons une diminution de 656.500 lire dans les bons ordinaires du Trésor, de 2.153.041 lire 22 dans les mandats du Trésor, de 10 millions dans les avances statutaires des Banques, de 15.349.455 lire 85 dans les Administrations de la Dette publique et du Fonds pour le culte. On a, par contre, une augmentation des dettes dépendant d'administrations diverses se chiffrant par 24.218.645 lire 81 et des bons du Trésor à longue échéance pour un montant de 49.985.000 lire.

Les Caisses d'Epargne postales en Italie, en juillet et pendant les sept premiers mois de 1892. — A fin juillet dernier, les versements faits aux Caisses d'épargne postales, pendant les sept premiers mois de l'année, ont atteint 138.265.151 lire, dépassant d'environ 9 millions les sommes déposées dans la période correspondante de 1891.

En déduisant les remboursements effectués pendant cette période on trouve que l'excédent des versements était de 17.790.502 lire, soit 1.075.810 lire de plus qu'en 1891.

Le montant total des dépôts atteignait, le 31 juillet 1892, 340.963.891 lire pour 2 415.837 livrets : c'est une augmentation de 23.476 258 lire et de 160.392 livrets sur les chiffres arrêtés à la même date en 1891.

Les dépôts judiciaires existant dans les Caisses d'épargne postales se montaient, au 31 juillet, à 14.712.932 lire.

Les Recettes des Chemins de fer Italiens pendant les onze premiers mois de l'exercice 1891-92. — A fin mai dernier, les produits approximatifs des dix premiers mois de l'exercice financier clôturé au 30 juin se sont élevés à 226.975.685 lire, dépassant de 13.527 lire les recettes de la période correspondante de 1890-91.

La longueur moyenne des lignes exploitées en 1891-92 était de 13.400 kilomètres, en augmentation de 245 kilomètres sur le précédent exercice, et le produit kilométrique ressort de 16.938 lire, soit 314 lire de moins qu'en 1890 91.

Voici les proportions dans lesquelles les diverses lignes ont participé au résultat indiqué ci-dessus :

	Longueur moyenne	Recettes brutes	Recettes kilomét.
	—	—	—
Réseau Méditerranéen . kil.	4869	L. 108.247.632	L. 22.232
» de l'Adriatique. »	5230	» 97.354.497	» 18.614
» de Sicile....... »	814	» 8.595.827	» 10.559
Chemins de fer de l'Etat exploités par la Société................ »	140	» 933.000	» 6.664
Chemins Sardes Cie royale............. »	411	» 1.595.433	» 3.882
Chemins Sardes Cie secondaire............ »	357	» 484.602	» 1.357
Chemins divers........ »	1579	» 9.764.674	» 6.184
		L. 226.975.685	

DIFFÉRENCES SUR 1890-1891

Réseau Méditerranéen.	+	79	+	345.577	—	294
» de l'Adriatique.	+	28	—	1.387.628	—	367
» de Sicile.......	+	82	+	710.058	—	213
Ch. de fer de l'Etat exploités par la Société.		=	—	49.459	—	353
Ch. de fer Sardes Cie royale..............		=	+	95.381	+	232
Ch. de fer Sardes Soc. secondaire..........	+	7	+	38.881	+	84
Ch. de fer divers......	+	49	+	260.748	—	27
Augmentation...			L.	13.527		

Les Chemins de fer Italiens avant et après la Constitution du Royaume d'Italie. — Avant la constitution du royaume d'Italie, le réseau total des divers Etats comprenait 1,198 kilomètres répartis de la façon suivante :

Royaume des Deux-Siciles. 99 kilom.; Etats pontificaux, 101 kil.; grand-duché de Toscane (et Lucca), 257 kil.; vice-royauté de Lombardo-Vénitienne, 522, et royaume de Sardaigne 819 kilomètres.

Durant les trente années qui séparent 1862 de 1892, les nouvelles constructions ont atteint, en chiffres ronds, 12.500 kilomètres, ayant nécessité un capital de plus de cinq milliards.

De telle sorte qu'à la date du 30 juin 1892, le réseau italien comprenait 13.728 kilomètres dont voici la répartition :

Réseau Méditerranéen, 5.136; réseau de l'Adriatique, 5.233; réseau Sicilien, 850: ensemble 11.219 kilomètres.

Société Vénitienne, 140; Compagnie royale Sarde, 411; Chemins de fer secondaires Sardes, 357, et lignes diverses, 1.601: ensemble 2.509 kilomètres.

Total général : 13.728 kilomètres.

Le Rendement des Loteries italiennes pendant l'exercice 1891-1892. — Le bénéfice net réalisé par le Ministère des Finances au cours du dernier exercice a atteint 25.656.890 lire, soit une diminution de 408.952 lire sur l'année antérieure.

Les recettes brutes s'étaient élevées à 76.819.916 lire, dont il convient de déduire 6.614.371 pour frais d'administration et 44.548.654 lire pour le montant des lots.

239.078.938 billets ont été pris dans cette période — ce qui fait une moyenne de 8 billets par habitant et une augmentation de 7.954.113 billets sur 1890-91. Mais il y a eu, pour le dernier exercice, 123.040 gagnants de plus, soit 1.993.403 contre 1.870.362 ; c'est une proportion de 8,04 pour mille au lieu de 8,01.

Le prix moyen des billets est resté à lire 0,32.

Ajoutons que dans la période de 1871 à 1885, les recettes moyennes du Trésor ressortent à 71.097.598 lire, avec un bénéfice d'environ 28 1/2 millions ; de 1886 à 1891 la moyenne des recettes est montée à 75.657.404 lire et le bénéfice net a augmenté de 32.461.508 lire.

Les Porteurs Italiens de Lots Turcs. — D'après une récente communication émanant de la Chambre de commerce de Rome, les négociations des délégués de cette Chambre — que nous avons précédemment signalées à nos Lecteurs — tendent à aboutir à un accord avec les syndicats allemands et austro-hongrois.

On dément le bruit relatif à une intervention du Gouvernement italien, qui s'est abstenu d'approuver ou de blâmer l'action de la Chambre de commerce de Rome.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 24 septembre 1892.

La Bourse a accueilli avec indifférence la publication du rendement des douanes et droits maritimes, pour la période allant du 1er juillet au 20 septembre ; le chiffre s'élève à 51.500.000 lire, soit 3.800 000 lire de plus que pour la période correspondante de 1891. La plupart des valeurs sont en baisse, notamment les actions de la Banque Nationale et de la Banque Générale.

Parmi les projets financiers du Ministère, actuellement à l'étude, figure la réforme de la Caisse des pensions dont on voudrait répartir les charges sur plusieurs années. L'opération se ferait avec la Caisse d'Etat de Dépôts et Prêts à Rome qui serait, par contre, déchargée de certaines obligations ; elle passerait, notamment, au Crédit foncier (*Credito fondario*) les demandes de prêts aux communes et aux provinces.

On commente beaucoup le récent discours du ministre des Travaux publics à Crémone, M. Genala, qui a déploré l'obligation pour l'Italie d'augmenter ses dépenses militaires; M. Genala a ajouté que les armements ainsi que les travaux publics doivent se restreindre au strict nécessaire.

Je vous signale, enfin, un bruit d'après lequel M. Giolitti n'aurait pas l'intention de faire dissoudre la Chambre; il voudrait clore la session et la rouvrir en novembre. A ce moment-là, si le programme exposé à la tribune ne réunissait pas la majorité, on en reviendrait à la dissolution. Mais c'est là un canard auquel il convient de couper les ailes, car les divers partis préparent, au contraire, leur plan de campagne électoral.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	95 52	95 70	96 07	95 96	96 40	96 25
Ch. de fer Méditerranée act.	540 »	534 »	539 »	536 »	540 »	540 »
— Méridionaux act.	665 »	660 »	669 »	668 »	668 50	666 »
Banque Nationale act......	1380 »	1345 »	1350 »	1345 »	1360 »	1350 »
— de Rome..........	1010 »	1015 »	1015 »	1015 »	1021 »	1025 »
— Générale..........	356 50	360 50	366 »	362 »	364 »	358 »
Comp. Nav. à vap. F. R...	298 »	290 »	297 »	295 »	296 »	300 »
Banque Immobilière........	220 »	192 »	203 »	200 »	197 »	192 50
Crédit mobilier Européen..	596 »	591 »	599 »	585 50	597 »	579 50
Eaux Marcia...............	1155 »	1140 »	1140 »	1140 »	1070 »	1179 »
Change sur la France......	104 »	103 87	103 95	103 75	103 70	103 30
— sur Londres........	26 05	26 04	26 05	26 15	26 04	25 90
— sur Berlin..........	127 60	127 50	127 50	127 40	127 40	127 40
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	95 52	95 37	96 10	96 10	96 40	96 27
Crédit Mobilier Italien.....	603 50	591 »	600 »	592 50	596 »	576 »
Chemins de fer Méridionaux	667 50	663 »	671 50	668 »	668 50	665 50
Change sur Paris..........	104 »	103 82	103 40	103 92	103 60	103 27
— sur Berlin..........	108 22	128 17	128 15	128 10	128 15	127 85

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 386)

LA SITUATION

Lisbonne, 22 septembre 1892.

Les comptes du Trésor pour l'année 1891-92, qui ont été publiés jusqu'à ce jour et qui comprennent les chiffres de 11 mois pour la métropole et de 2 mois pour les colonies, sont loin d'être satisfaisants.

Les dépenses se sont élevées à 35 : 856 contos et les recettes n'ont atteint que 32 : 975 contos, c'est-à-dire qu'il existe déjà un déficit de 2 : 975 contos. L'*Economista*, qui commente ces chiffres, en conclut que malgré les sacrifices imposés par la loi du 30 juin 1891 et surtout par celle du 26 février 1892, loi de salut public, la gérance de l'année 1891-92 se terminera avec un déficit qui ne s'élèvera pas à moins de 7.000 contos.

On ne devait pas s'attendre, cependant, à ce que les réformes décidées aient une grande influence sur l'année économique 1891-92 ; la loi du 26 février et le décret du 13 juin ne pourront réellement influer que sur les résultats de l'année nouvelle ; la véritable cause du déficit est la diminution des recettes douanières, qui s'est encore accentuée pendant les derniers mois de 1891-92 et qui a détruit les résultats heureux que les sacrifices imposés auraient pu produire.

Un des soucis du Gouvernement doit être de réduire les dépenses extraordinaires ; ces dépenses ont passé encore, pendant l'exercice 1891-92, de 7 à 8.000 contos et, bien que pendant l'année actuelle ce chiffre soit loin d'être atteint, on comprend que le capital consacré aux charges extraordinaires soit un élément de déséquilibre financier.

La diminution des recettes douanières doit préoccuper, en outre, les pouvoirs publics. Nous savons que la statistique douanière des quatre premiers mois de l'année civile montrent une diminution du déséquilibre commercial, que les importations diminuent, les exportations augmentent, mais ce fait s'explique par la différence du change et non par un accroissement de la production nationale ; en outre, un grand nombre de produits étrangers consommés ne figurent pas sur les tarifs douaniers ; il importe aussi de s'informer de la forme dans laquelle sont recouvrés et fiscalisés les divers impôts afin qu'aucun ne manque de tomber dans les caisses publiques, ce qui paraît être souvent le cas aujourd'hui.

Les comptes du Trésor dont nous venons de parler montrent que les recettes totales sont inférieures de 1 : 909 contos à celles de la période correspondante de l'année antérieure ; tous les chapitres concourent à cette diminution. Quant aux dépenses ordinaires, elles diminuent de 1 : 163 contos, mais par contre, les dépenses extraordinaires passent de 7 : 640 à 7 : 710 contos. C'est à cette situation que les Cortès devront, dès le premier jour, s'efforcer d'apporter un remède ; nous pensons qu'ils pourront y parvenir en appliquant hardiment et sans hésiter les mesures qu'elle réclame ; et parmi les premières mesures à appliquer ils devront, semble-t-il, abaisser les tarifs douaniers, qui constituent un encouragement à la contrebande au lieu de secourir l'industrie nationale.

On se préoccupe, en ce moment, des deux questions commerciales qui, pour n'être pas réglées, augmentent la crise ouvrière. C'est d'abord la question de la restitution des droits sur l'huile, que le Gouvernement doit aux négociants en sardines. Les fabricants affirment que leurs usines resteront irrévocablement fermées jusqu'à ce que la question soit réglée à leur complète satisfaction et sans équivoque possible pour l'avenir. Il est également question, parmi les intéressés, de suspendre complètement la fabrication des allumettes, à cause de l'impôt récemment appliqué, qu'ils trouvent exagéré. Ce n'est pas seulement la consommation intérieure qui serait atteinte, mais aussi le commerce d'exportation. L'arrêt de ces deux industries augmente dans de fortes proportions le nombre des ouvriers sans travail.

P.-S. — Contrairement à ce que j'avais cru, la question sanitaire est la seule raison qui ait fait renvoyer à l'année prochaine le Congrès des Orientalistes. Le Congrès de Londres n'a été composé que de dissidents anglais et allemands du Congrès institué par la France en 1873 et qui a tenu depuis ses assises dans la plupart des capitales. La liste des membres qui devaient se réunir à Lisbonne, liste que l'on vient de me communiquer, ne peut que nous faire regretter la décision du Comité de Santé publique ; l'œuvre à laquelle s'était dévoué M. L. Cordeiro aurait certainement donné d'excellents résultats scientifiques.

Informations Économiques et Financières

Banque du Portugal. — Voici le bilan de la Banque du Portugal au 31 août :

Circulation : 46.290 contos de reis.

Encaisse : 4 848 contos de reis.

Prêt au Gouvernement par contrats spéciaux : 14.302 contos de reis.

Prêt au Trésor compte courant : 10.706 contos de reis.

Assemblée générale de la Compagnie Royale des Chemins de fer. — Le Conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de fer royaux maintient à la date du 1er octobre la convocation de l'assemblée générale des actionnaires. Il demandera à l'assemblée l'autorisation de réorganiser la Compagnie.

Le Conseil convoquera ensuite une nouvelle réunion d'actionnaires, à laquelle il demandera d'approuver cette réorganisation.

Paiement du Coupon de la Dette intérieure. — L'*Officiel* annonce que le paiement du coupon de la Dette intérieure 4 0/0 et 4 1/2 0/0 aura lieu à partir du 1er octobre aux guichets du Trésor à Lisbonne et dans les agences de la Banque du Portugal dans les provinces.

Les Envois de Blé. — Le Conseil sanitaire vient de déclarer infecté le port de New-York.

Les envois de blé (12.000 tonnes) venant de New-York et actuellement en route pour Lisbonne ne pourront être débarqués. Comme les quantités qui se trouvent dans le pays ne suffisent pas aux besoins, on craint une hausse considérable dans le prix du froment.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 386)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 20 septembre 1892.

M. de Vitte, le nouveau gérant du ministère des finances, fait preuve d'une activité des plus louables. Il compte équilibrer le budget de 1893 par un remaniement des impôts actuels : il abandonne, pour le moment, le projet concernant l'impôt sur le revenu.

Ayant jugé indispensable de procéder, aux termes de l'oukase impérial du 28 juillet 1891, à une émission temporaire de billets de crédit pour le montant de vingt-cinq millions de roubles, M. de Vitte a invité la Banque à prélever, sur les matières d'or appartenant à l'État, une somme de vingt-cinq millions de roubles or, et, après vérification effectuée à la Banque, en présence

de l'adjoint intérimaire du ministre des finances, par la Commission de revision instituée près le Conseil des établissements de crédit de l'Empire et par les délégués du Comité de la Bourse et des négociants étrangers établis à Saint-Pétersbourg, à verser ladite somme à la caisse du fonds d'échange pour y être conservée.

Les vingt-cinq millions de roubles destinés à être déposés avec le fonds d'échange ont été soumis à la vérification de la Commission de revision des établissements de crédit de l'Empire et mis ensuite dans une cave de réserve de la Banque de l'Etat, après apposition des sceaux officiels. Cette somme sera donc conservée à titre de garantie des billets de crédit temporairement émis pour un montant nominal égal.

M. Kobeko, directeur de la chancellerie du ministère des finances est nommé membre du Conseil.

M. Romanof, conseiller d'Etat actuel, est nommé directeur de la chancellerie.

Les négociations en vue de la conclusion d'un traité de commerce entre la Russie et l'Allemagne n'ont pas encore abouti; cela ne signifie pas qu'elles soient en mauvaise voie. Le Comité de l'Association des Chambres de commerce allemandes a fait savoir à ses membres que, d'après les informations les plus récentes, les préliminaires s'opéraient très lentement; d'autre part, on parle d'une reprise des négociations; ces notes ne sont pas rigoureusement exactes; les pourparlers continuent et n'ont jamais été interrompus. Nous croyons savoir que M. de Vitte est favorable à la conclusion de ce traité, mais il a contre lui certains panslavistes ou protectionnistes. Finalement, ce sera le ministre qui aura gain de cause, telle est notre opinion.

Informations Économiques et Financières

Les Chemins de fer russes. — Une importante question vient d'être résolue dans un sens affirmatif au ministère des voies de communication.

Il s'agit des lignes d'accès des chemins de fer. L'insuffisance des routes d'accès se faisait sentir depuis longtemps, mais surtout dans le courant des toutes dernières années, le ministère des voies de communication ayant reçu des pétitions en masse pour obtenir le droit d'en construire, sans compter les nombreuses lignes dont l'administration elle-même avait projeté la construction.

La solution de cette question était rendue difficile par les dépenses très considérables qu'exige la construction des voies ferrées les plus nécessaires, mais actuellement il a été fait droit à un grand nombre de demandes de Compagnies privées, en même temps qu'on a décidé d'établir des lignes officielles, soit par les soins de l'Etat, soit en les confiant à des entrepreneurs privés.

La construction de ces chemins de fer sera accordée aux particuliers sans aucunes avances ni privilèges et sans droit d'aliénation forcée des terrains, mais avec un contrôle de fait de la part de l'Etat, qui se réserve le droit de racheter la ligne avant le terme de 30 à 85 ans, qui est fixé actuellement. Le passage des chemins de fer des mains de leurs propriétaires à celles d'une tierce personne ne peut avoir lieu que du consentement du gouvernement.

Quant aux lignes de l'Etat, il est à noter que leur construction reviendra relativement bon marché (15 à 22.000 roubles par verste). Cela s'explique par le petit nombre de travaux d'art projetés, et par la possibilité d'utiliser un matériel roulant et des rails ayant déjà servi.

Les Caisses d'Epargne. — Les opérations des Caisses d'épargne russes pendant le mois de juin 1892 présentent les résultats suivants :

Caisse d'épargne de Saint-Pétersbourg : entrée 658.813 r. 30 c. (19.661 livrets), sortie 524.481 r. 60 c. (9.578 livrets).

Caisse d'épargne de Moscou : entrée 478.559 r. 19 c. (12.999 livrets), sortie 348.313 r. 13 c. (6.169 livrets).

Caisses d'épargne urbaines : entrée 9 millions 740.003 r. 63 c. (115.871 livrets), sortie 7.705.059 r. 66 c. (57.425 livrets).

Caisses d'épargne postales : entrée 1.684.642 r. 05 c. (35.341 livrets), sortie 872.764 r. 96 c. (9.044 livrets).

A la fin du mois, il restait 15.379.603 r. 90 c. (120.863 livrets) à Saint-Pétersbourg, 12.435.287 r. 29 c. (79.437 livrets) à Moscou, 184.108.769 r. 82 c. (771.433 livrets) dans les Caisses d'épargne urbaines et 15.915.177 r. 66 c. (138.957 livrets) dans les Caisses d'épargne postales, soit en tout 227.838.838 r. 67 c. (1.110.690 livrets).

Augmentation du mois, 3.111.398 r. 82 c. (20.711 livrets); depuis le 1er janvier, 27.888.241 r. 71 c. (116.409 livrets).

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	19 aout	26 aout	2 sept	9 sept	16sept	23sept
Russe II Emprunt d'Orient.	102 75	102 50	102 70	102 87	102 62	102 87
— III — ..	104 75	104 75	104 62	104 62	104 »	104 87
Banque de Commerce extér.	262 .	259 50	262 »	263 50	264 »	262 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	470 50	474 50	472 »	471 »	472 »	467 »
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	440 50	444 »	442 »	441 »	445 50	440 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	152 50	152 »	153 25	151 25	152 25	153 »
Grands Ch. de fer Russes..	249 50	249 50	249 50	249 50	250 »	250 »
Ch. de fer du Sud-O.Russe act.	116 50	116 50	116 25	115 75	116 »	115 50
Change sur Paris..........	38 97	38 97	39 30	39 20	39 22	39 22
— sur Londres........	98 35	98 35	98 90	99 »	98 75	98 90

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 383)

LA SITUATION

Genève, 23 septembre 1892.

La nouvelle municipalité de Zurich s'occupe des questions d'actualité. Elle a fixé pour les ouvriers qu'elle emploie, la journée à dix heures avec un salaire minimum de quatre francs pour les manœuvres ou terrassiers et de quatre france un quart pour les gens de métier. C'est prêcher d'exemple ; mais cela ne tranche pas le différend entre l'universalité des patrons et des ouvriers. Nous pouvons ajouter que le Gouvernement suisse a décrété la journée normale de onze heures pour le personnel des fabriques en général. Le Gouvernement n'a pas voulu s'immiscer dans la discussion; il a entendu proscrire telles dispositions qui lui semblaient attentatoires à la santé du citoyen. De onze heures à huit heures, on reconnaîtra qu'il y a de la marge. Si la municipalité de Zurich a des velléités socialistes, celle de Plainpalais, faubourg de Genève, paraît s'occuper d'affaires purement municipales. Une intéressante discussion vient d'avoir lieu au sujet de la concession demandée par la ville de Genève de la force motrice du Rhône à Chèvres. Un orateur, M. Page, après avoir fait l'historique de la question, s'est livré à un calcul, d'après lequel le cheval de force reviendrait à 200 francs dans la première période et à moins de 100 francs pendant la seconde. L'orateur se base sur cette évaluation pour dire que, rien que sur ce que la Ville fournira en éclairage et force motrice électrique aux habitants de Plainpalais, la ville de Genève réalisera un bénéfice considérable. M. Turettini a rectifié les chiffres de M. Page. Les 2.400 chevaux de Chèvres ne représentent plus en ville que 2.000 chevaux, et, en outre, sur trois turbines, il y en aura une qui formera la réserve toujours nécessaire pour une installation de ce genre. M. Page aurait donc dû baser son calcul sur 1.600 chevaux à Chèvres, réduits à 1.350 à l'arrivée en ville et diminués encore de 10 0/0 par la transformation du courant de haute tension, soit de 2.500 volts, à une tension beaucoup plus faible afin de permettre de transporter sans danger la force dans les maisons

habitées. Toutes ces circonstances modifient le prix de 200 fr. indiqué par M. Page.

Comme preuve que les tarifs payés à Genève sont modérés, M. Turrettini les compare à ceux qui viennent d'être adoptés par le Gouvernement français pour une installation absolument semblable à celle de Chèvres qu'on projette à Lyon.

Force d'un cheval par cheval : Genève 400 fr., Lyon 720 francs.

Force de dix chevaux, par cheval : Genève, 270 fr., Lyon, 510.

Pour des forces de 100 chevaux, le tarif genevois est encore beaucoup plus bas, puisqu'il est de 150 fr. par cheval et par an.

Il paraît que Genève ne réalisera pas de nouveaux bénéfices avant vingt-cinq ans.

De l'eau, on nous permettra de passer au vin. Quelques viticulteurs malveillants ont mené un certain tapage au sujet du régime phylloxérique de la zone; ils prétendaient que la France avait violé la convention franco-suisse. Or, il est difficile de soutenir une pareille assertion, attendu que le texte de cette convention n'a jamais été publié. Pour accuser votre pays de manquer à ses engagements, il serait bon de savoir quels engagements il a pu prendre. Voici exactement les faits :

Par une loi française du 29 mars 1885, les districts composant la zone franche de la Haute-Savoie et du pays de Gex furent soumis, pour toutes les mesures à prendre contre l'invasion et la propagation du phylloxéra, à la loi du 21 mars 1883, faite en vue de l'Algérie. Cette loi de 1885, prorogée plusieurs fois, reste en vigueur jusqu'au 31 décembre 1892 ; à cette date, la question du renouvellement se posera de nouveau.

La grande querelle s'apaise entre les Bernois et les Zuricois, au sujet du siége de la Banque et des décisions prises à la dernière assemblée des actionnaires.

Les Bernois, dont l'avocat est M. Sahli, prétendaient que les opérations de l'assemblée avaient été irrégulières, tandis que les Zuricois critiquaient soit le président de l'assemblée, soit le notaire appointé, pour enregistrer authentiquement les modifications apportées aux statuts, de ce qu'ils avaient laissé ces prétendues irrégularités se commettre, se bornant à refuser leur signature au procès-verbal.

Quant au siége de la Banque, les Zuricois font valoir comme nouvel argument une économie d'environ 55.000 francs sur l'impôt à payer à l'État. Berne retirait du fait de la présence du siége central de la Banque un impôt de 55.000 fr., soit plus que ne paient toutes les succursales réunies. Zurich perçoit l'impôt sur les titres et en mains des actionnaires, et ne fait payer par la Société que l'impôt sur le fonds de réserve. Les Bernois, d'autre part, plaident avec ampleur la thèse que la désignation du siége de la Banque à Berne par les statuts constitue en faveur des actionnaires un droit acquis

Nous nous sentons incapable de donner raison à Zurich ou à Berne. L'avenir nous édifiera. Le vent est à la réconciliation ; l'entente pourrait se faire sur les bases suivantes : maintien à Berne du siége social de la Banque fédérale et large satisfaction donnée aux Zuricois, en ce qui concerne la direction et l'administration de la Banque.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes du Jura-Simplon. — Les recettes du Jura-Simplon se sont élevées, pour le mois d'août 1892, à 2.774.000 fr. contre 2.726.971 en août 1891 ; l'excédent de recettes en août 1892 est de 1.350.000 francs, il était de 1.250.983 en août 1891.

Du 1er janvier au 31 août 1892, les recettes s'élèvent à 16.469.318 fr. contre 16.389.836 pour la période correspondante de 1891 ; l'excédent de recettes du 1er janvier au 31 août 1892 est de 5.708.836 fr., il était de 6.409.922 du 1er janvier au 31 août 1891.

Les Recettes du Gothard. — L'augmentation constatée dans les recettes des Chemins de fer du Gothard a été, du 1er janvier au 31 août, de 415.548 fr. supérieure à celle de la période correspondante de 1891.

Les Chemins de fer Suisses du Nord-Est. — Les recettes des Chemins Suisses du Nord-Est en août ont été en déficit de 73.000 fr. sur août 1891.

Le Tunnel de faîte du Simplon. — M. Masson, banquier à Lausanne, a remis au Conseil fédéral une demande de concession pour le tunnel de faîte du Simplon. Une partie de la ligne sera un chemin de fer à crémaillère, l'autre sera à voie ordinaire. La plus grande pente sera de 6 0/0. Le plus grand tunnel aura une longueur de 8.500 mètres. La longueur de toute la ligne sera de 54 kilomètres. La ligne commencera à Brigue, dernière station du J.-S., et se terminera à Domo-d'Ossola. Le coût de l'entreprise est de 30 millions de francs.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept	23 sept.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	103 62	103 62	103 44	103 12	103 62	103 75
Fédéral 1887 3 ½ %	103 37	103 25	103 75	104 ..	104 ..	104 50
— 1889 3 ½ %	101 37	101 ..	101 25	101 40	101 85	102 15
— Ch. de fer 3 %	94 95	94 95	94 05	94 05	94 ..	94 10
Italien 5 %	91 70	92 25	92 05	92 70	92 90	93 10
Egypte unifiée 4 %	493 12	494 ..	493 37	496 25	496 ..	496 56
— priv. 3 ½ %	472 50	471 50	472 50	474 37	473 75	477 50
Ottoman prior. 4 %	434 87	435 ..	436 25	438 75	436 87	436 56
Douanes ottomanes 5 %	457 50	461 25	463 44	467 50	472 50	476 25
Serbe Obrt. 5 %	392 50	393 75	384 50	386 87	378 75	374 37
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	98 12	105 62	109 37	113 75	111 87	111 87
Central Suisse	668 75	658 12	661 25	666 25	666 25	651 25
Nord-Est Suisse	566 25	560 62	567 50	567 50	568 12	565 ..
Union Suisse	361 25	370 ..	387 50	381 25	380 ..	381 25
Salève	367 50	370 ..	300 ..	297 50	342 50	350 ..
Lombards	230 62	227 50	229 37	232 50	220 62	225 62
Canada-Pacif. c. g	476 87	462 50	462 50	462 50	456 25	453 75
Banques						
Banque de commerce	1051 25	1050 ..	1045 .	1045 ..	1050 ..	1050 ..
— de fonds d'État	... ..	... ..	... ..	250 ..	250 ..	... ..
Union fin. gén.	515 62	517 50	520 ..	528 75	522 50	526 25
Banque de Paris	660 ..	668 12	678 75	676 25	668 75	675 ..
Crédit Lyonnais	807 50	804 37	810 62	810 62	806 87	804 37
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	438 75	440 ..	437 50	440 ..	439 37	440 ..
Gaz de Marseille	1077 50	1073 75	1075 »	1077 50	1077 50	1075 ..
Gaz de Naples	586 25	593 75	585 ..	588 75	580 ..	580 ..
Gaz priv. Rio-Jan.	589 37	592 50	582 50	585 ..	606 25	620 62
Ind. gén. du Gaz	745 ..	747 40	745 ..	748 75	755 ..	750 ..
Lyon Eaux-Éclairage	480 62	479 37	479 37	486 25	485 ..	485 62
Appareils électriques	505 ..	502 50	501 25	501 25	512 50	526 87
Rio-Tinto	376 25	373 12	388 12	381 25	370 62	375 ..
Tharsis	115 ..	114 37	115 62	115 62	114 37	116 25
Cape Copper	38 75	38 75	40 »	40 ..	37 50	38 75
Min. Alp. Autr.	151 25	146 87	147 50	148 12	148 12	148 12
Changes						
France	100 10	100 08	100 04	100 07	99 51	100 ..
Bruxelles	100 11	100 11	100 07	100 07	100 07	100 07
Italie	96 12	96 12	96 12	96 12	95 37	96 75
Londres	25 20	25 18	25 19	25 19	25 19	25 18
Amsterdam	208 12	208 12	208 02	208 02	207 87	207 87
Allemagne	123 50	123 45	123 45	123 45	123 37	123 65
Vienne	210 62	210 62	210 62	210 62	210 ..	210 25

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 24 septembre 1892.

Amélioration de plus en plus sensible ; le marché a retrouvé son animation des meilleurs jours.

Londres et Paris ont envoyé d'excellents cours, mais Berlin n'est pas dans le mouvement. Les Fonds espagnols sont restés lourds ; les Italiens ont mieux figuré, les Turcs ont continué à être l'objet de demandes importantes. Nos fonds nationaux ont parfaitement figuré.

Les recettes de nos Chemins de fer accusant des augmentations, ont bien impressionné le public. Les baissiers rachètent. Nous espérons que cette situation satisfaisante ne va pas brusquement changer. L'amélioration s'est fait sentir jusque sur les Helléniques; enfin, les Mexicains eux-mêmes se sont raffermis, car la conclusion d'emprunts à court terme permettra l'exécution des engagements pris ; cependant, les suites de la crise Baring continuent : sur 175 millions de stock, il reste 125 millions de valeurs Sud-Américaines à caser, c'est beaucoup.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 19 septembre 1892.

Une note officieuse du ministère des finances a annoncé la semaine dernière que le Gouvernement était en train de négocier, avec la Banque Impériale ottomane, une nouvelle opération financière.

Il s'agit de la conversion de la Dette que l'Etat a contractée en 1886 envers la Société des Raccordements pour la construction des deux lignes de Bellova-Vakarel et de Uskub-Vranja, qui ont mis les voies ferrées de l'Empire en communication directe avec les Chemins de fer de l'Europe. L'emprunt des Raccordements avait été contracté auprès d'un groupe restreint de capitalistes, au taux élevé de 7 0/0 et le Gouvernement cherche à réduire la charge que lui impose une annuité qui n'est plus en rapport avec le rendement actuel des titres ottomans. La Dette des Raccordements s'élève environ à un million de livres effectives et le montant de l'emprunt à contracter serait de deux millions et demi nominal. Le nouveau titre à créer recevrait en garantie l'annuité dévolue à la Société des Raccordements ainsi que la redevance de la Société du Tombac. Le Trésor ne contracte ainsi aucun engagement nouveau, la redevance du Tombac, d'institution toute récente, ne figurant pas encore dans le budget de l'Empire. Les négociations se poursuivent lentement, l'opération à l'étude ne présente aucune urgence et l'on désire, de part et d'autre, en mûrir les conditions.

On annonce, pour une date très prochaine, l'inauguration du Chemin de fer de Jaffa à Jérusalem. La ligne a 84 kilomètres environ et a été construite par les soins de la Société des Travaux Publics, création ancienne de la Société des Dépôts et Comptes courants. L'ouverture à l'exploitation d'une première partie de cette ligne, effectuée il y a un an déjà, a produit des résultats satisfaisants et l'on compte qu'au printemps prochain, le trafic pourra prendre tout le développement que l'on est en droit d'espérer.

Informations Économiques et Financières

Les Finances Turques. — Les recettes des revenus concédés en août se sont élevées à 181.564 Ltq. contre 170.467 Ltq. en août 1891.

Les recettes des Douanes. — Les recettes de la grande douane de Galata pour le mois qui a fini le 12 septembre, accusent un excédent de Ltq. 2,200 sur celles du mois correspondant de l'année passée. Les recettes du mois de juillet (v. s.) de cette année accusent aussi un excédent sur le mois correspondant de 1891. Cet excédent est de Ltq. 1000.

Les Postes. — Les négociations entre les administrations postales de Stamboul et de Sofia, pour la conclusion d'un arrangement relatif au développement des relations postales entre l'Empire et la Principauté, qui avaient été interrompues, ont été reprises entre Hassan Aali effendi et M. Dimitroff, agent de la Principauté. Il y a tout espoir qu'un accord ne tardera pas à intervenir.

Les Récoltes. — Des nouvelles du vilayet de Janina portent que les récoltes ne donneront pas les espérances qu'on avait fondées sur elles. Les populations sentiraient déjà la nécessité de l'intervention gouvernementale pour éviter une disette possible.

La monnaie divisionnaire. — La mesure proposée par la Banque Impériale Ottomane et adoptée par le Malié, pour la refonte d'un demi-million de medjidiés, à convertir en monnaie divisionnaire, suit sa marche régulière allant de la porte au Conseil d'Etat, de là au Conseil des ministres et enfin à la Chancellerie impériale. La commission spéciale chargée de l'opération, s'est reunie pour prendre en considération les remarques faites par le Grand-Vizir et le Conseil d'Etat.

ÉTATS BALKANIQUES

SERBIE

La Banque Nationale. — La Banque Nationale de Serbie a décidé de cesser le renouvellement des effets qu'elle a en portefeuille et va demander le remboursement des avances consenties à un grand nombre de commerçants. Ces mesures sont prises à la suite des craintes inspirées par les révélations qui ont accompagné le changement de régime en Serbie.

Les Finances serbes. — M. Avakoumovitch, président du Conseil, a fait à un journaliste plusieurs déclarations intéressantes au sujet de la suppression des monopoles du tabac et du sel. Nous allons résumer ces déclarations

Les recettes de la régie des tabacs sont en voie d'augmentation constante ; mais M. Avakoumovitch estime que l'état de choses actuel est très défavorable à l'Etat. Au moment où le monopole était dans les mains de la Société d'exploitation, l'Etat en tirait plus de 2 millions de francs ; maintenant qu'il exploite ce monopole lui-même, il n'en tire plus que 700.000 à 800.000 fr., parce que la régie absorbe à elle seule 4 millions. Cependant, les recettes brutes du monopole figurent dans le budget serbe pour 8 millions cette année. M. Avakoumovitch espère obtenir une plus-value de 2 millions par la suppression du monopole.

Le président du Conseil est d'avis que le budget général présentera pour les créanciers de la Serbie les mêmes garanties que le monopole des tabacs, « car, dit-il, on a déjà employé les recettes des monopoles à d'autres usages qu'au service des emprunts; ils ne forment donc pas une garantie véritable. »

Il n'est que trop vrai que les recettes servant de garantie à des emprunts sont déposées dans des Caisses spéciales que le Gouvernement administre et dont il a, dans certains cas, disposé librement; mais c'est là un abus qu'avoue M. Avakoumovitch, car, d'après les contrats, les revenus en question doivent servir avant tout autre usage au service des coupons. Pourvu que ces contrats soient observés, la garantie des monopoles est infiniment supérieure à celle du budget général de l'Etat serbe.

Destitutions et Démissions. — M. Preditch, directeur de la Dette publique, vient d'être destitué; le docteur Patchou, directeur du monopole des Tabacs, et M. Bader, directeur de la manufacture des Tabacs ont donné leur démission. M. Gravrilovitch, fonctionnaire supérieur de l'administration des Tabacs qui récemment assista à titre privé à l'inauguration de l'Exposition de Philippopoli et porta un toast « au futur roi de Bulgarie » a été également destitué.

Le Gerant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS	Paraissant le Dimanche	INSERTIONS
à partir du 1er de chaque mois	*Directeur :* Edmond THÉRY	*Ligne anglaise de 5 centimètres*
France et Algérie : Un an... **25** fr.	Prix du Numéro :	**Annonces** en 7 points..... **1** fr. **50**
— — Six mois. **14** fr.	France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**	**Réclames** en 8 points..... **3** »
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.		Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.
— — Six mois.. **18** fr.		

N° 38. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 2 Octobre 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GÉNÉRALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Cuivres. — Soies. — Pages 417 à 421.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — Les Bourses départementales. — Toujours dupes ! — Les Finances portugaises. — Les Dettes Communales. — Le Port de Marseille. — — Pages 421 à 427. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES. — Banque de France et comparaisons. — Le Rendement des Impôts. Budget de l'Etat. — Avis de la Chambre syndicale des Agents de Change de la Ville de Paris. — Dépôts des Notaires. — Recettes des Chemins de fer. — Les Chemins de fer de l'Etat. — Chemins de fer Economiques du Nord. — La Banque Parisienne. — Obligations 4 0/0 de la Compagnie des Etablissements Duval. — Société Agricole du Sud-Algérien. — La Liquidation des Dépôts et Comptes courants. — Société des Ciments français. — Prêts du Crédit foncier. — Recettes du Canal de Suez. — REVUE HEBDOMADAIRE DE LA BOURSE DE PARIS. — Tableau des Cours. — Pages 427 à 431.

ALLEMAGNE : Pages 432 et 433. — ANGLETERRE : Pages 434 à 436. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 437 et 438. — BELGIQUE : Pages 438 à 440. — ESPAGNE : Pages 440 et 441. — GRÈCE : Page 441. — ITALIE : Pages 442 à 444. — PORTUGAL : Pages 444 et 445. — RUSSIE : Pages 445 et 446. — SUISSE : Pages 446 et 447. — TURQUIE : Pages 447 et 448. — ETATS BALKANIQUES (*Bulgarie, Roumanie, Serbie*) : Page 448.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Nu . éraire. — Les entrées d'or de la semaine sont assez faibles.

La Banque de France a gagné.	fr.	2.100.000
La Banque de Belgique	—	1.100.000

et les banques d'Italie quelques centaines de mille francs. On ne peut pas compter comme gain normal, dû au jeu naturel des choses, les 18.300.000 fr. de métal jaune entrés à la Banque d'Autriche-Hongrie du 15 au 23 septembre : ils proviennent des achats faits pour la régularisation de la *Valuta*. Pour cette opération la Banque d'Angleterre et la Banque d'Allemagne sont mises sérieusement à contribution ; d'un bilan à l'autre elles ont perdu : la première 6.800.000 fr., la seconde 12.500.000 fr., chiffre sensiblement égal à l'accroissement de l'encaisse de la Banque d'Autriche-Hongrie.

Les mouvements de l'encaisse argent sont contenus dans les limites ordinaires ; on remarque les diminutions suivantes :

Banque de France........	1.000.000
Banque des Pays-Bas.. ..	1.100.000
Banque nationale d'Italie..	900.000

Les principales augmentations se relèvent :

A la Banque d'Autriche-Hongrie	1.500.000
A la Banque d'Espagne........	1.200.000

Cette dernière variation mérite d'attirer l'attention ; elle est une bonne note pour la Banque d'Espagne. L'encaisse or ne pouvant se reconstituer que par des achats de métal à l'étranger, opération onéreuse et absurde, il vaut mieux pour l'Espagne porter son effort sur l'encaisse argent qui en définitive, pour la circulation intérieure et la garantie des billets, vaut l'or. Pendant que nous en sommes à la Banque d'Espagne signalons une légère augmentation du portefeuille commercial et une diminution importante, 8.200.000 fr., du compte débiteur du Trésor. Ce compte, qui était débiteur de 90.900.000 fr. le 20 août, ne l'est plus aujourd'hui que de 43.500.000 fr. En somme le dernier bilan n'est pas mauvais, mais il faudrait voir diminuer le colossal portefeuille-valeurs, qui pèse d'un poids si lourd sur le crédit de la Banque.

La circulation générale a peu varié : elle est en augmentation de 80.500.000 fr. par rapport à la semaine précédente. On remarque surtout une augmentation de 22.000.000 de fr. à la Banque d'Autriche-Hongrie : c'est la conséquence des opérations signalées plus haut. D'un mois à l'autre la Banque de Grèce a vu sa circulation augmenter de 6.900.000 fr., ce n'est pas un symptôme favorable.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 15 sept.	1.673.5	1.291.1	2.964.6	3.111.3	95	2½
1892 23 sept.	1.677.1	1.291.0	2.968.1	3.086.9	95	2½
1892 29 sept.	1.679.2	1.290.0	2.969.2	3.136.4	95	2½
1891 1er oct.	1.320.6	1.257.3	2.577.9	3.025.9	85	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 7 sept.	1.027.9	170.3	1.198.2	1.192.8	100	3
1892 15 sept.	1.023.7	170.3	1.194.0	1.183.7	100	3
1892 23 sept.	1.011.2	170.3	1.181.5	1.204.7	98	3
1891 23 sept.	979.2	187.5	1.166.7	1.186.1	98	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 15 sept.	694.5	»	694.5	678.8	102	2
1892 21 sept.	698.2	»	698.2	687.3	101	2
1892 29 sept.	691.4	»	691.4	671.9	103	2
1891 1er oct.	602.5	»	602.5	655.0	92	3
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 27 févr.	97.5	17.5	115.0	150.0	77	»
1892 26 mars	92.5	17.5	110.0	150.0	73	»
1892 23 avril	92.7	17.5	110.2	154.3	71	»
1891 25 avril	91.9	18.2	110.1	151.8	72	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 27 févr.	67.5	10.0	77.5	157.5	50	»
1892 26 mars	67.5	10.0	77.5	160.0	48	»
1892 23 avril	62.7	10.0	72.7	158.5	46	»
1891 25 avril	73.1	9.1	82.2	165.8	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 7 sept.	210.2	421.5	631.7	1.044.0	60	4
1892 15 sept.	237.7	421.5	659.2	1.077.2	61	4
1892 23 sept.	256.0	423.0	679.0	1.099.8	66	4
1891 23 sept.	136.7	413.5	550.2	1.108.5	50	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 8 sept.	74.5	38.9	113.4	392.8	28	2½
1892 15 sept.	74.0	38.0	112.0	393.3	28	2½
1892 22 sept.	75.1	38.2	113.3	387.6	29	2½
1891 24 sept.	63.9	42.6	106.5	372.2	28	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 14 juill.	4.1	0.5	4.6	0.6	770	8
1892 14 août	4.1	0.7	4.8	0.5	666	8
1892 22 août	4.4	0.6	5.0	0.2	2500	8
1891	»	»	»	»	»	»
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 juin	82.2	»	82.2	111.5	73	3½
1892 31 juill.	69.8	»	69.8	101.2	69	3½
1892 31 août	68.1	»	68.1	107.8	63	3½
1891 31 août	66.9	»	66.9	98.8	68	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 10 sept.	190.3	124.6	314.9	861.9	36	5
1892 17 sept.	190.2	126.4	316.6	858.9	36	5
1892 24 sept.	190.3	127.6	317.9	857.9	36	[illegible]
1891 26 sept.	144.1	96.4	240.5	747.1	32	4
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 30 juin	»	2.6	2.6	123.8	2	6½
1892 31 juill	»	2.6	2.6	120.9	2	6½
1892 31 août	»	2.5	2.5	127.8	2	6½
1891 31 août	»	3.4	3.4	128.3	2	[illegible]

Dates	Encaisse métallique: Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 10 sept.	79.6	186.0	265.6	394.2	67 %	2½
1892 17 sept.	79.6	186.7	266.3	391.0	68	2½
1892 24 sept.	79.8	184.8	264.6	389.6	68	2½
1891 26 sept.	89.7	151.6	241.3	397.1	60	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 20 août	197.4	27.6	225.0	572.1	39	5
1892 31 août	197.6	27.7	225.3	574.2	39	5
1892 10 sept.	198.4	26.8	225.2	579.2	39	5
1891 10 sept.	190.0	31.0	221.0	577.1	39	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 20 août	184.9	31.2	216.1	504.5	42	5
1892 31 août	184.9	30.9	215.8	502.6	42	5
1892 10 sept.	185.0	31.1	216.1	498.2	42	5
1891 10 sept.	182.5	30.8	213.3	508.5	42	6
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 mai	26.0	»	26.0	63.0	41	6
1892 30 juin	25.6	»	25.6	68.3	38	5½
1892 31 juill.	30.2	»	30.2	67.6	45	5½
1891 31 juill.	30.0	»	30.0	69.7	43	5½
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 24 août	18.2	9.0	27.2	253.1	10	6
1892 31 août	16.8	8.3	25.1	259.2	10	6
1892 7 sept.	18.1	9.0	27.1	261.1	10	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 26 août	52.6	»	52.6	114.9	46	6
1892 3 sept.	53.6	»	53.6	115.7	46	6
1892 10 sept.	53.7	»	53.7	118.6	45	6
1891 12 sept.	71.0	»	71.0	140.0	50	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er août	1.731.9	22.2	1.754.1	4.058.1	43	4½
1892 16 août	1.788.9	22.2	1.811.1	4.124.4	44	4½
1892 1er sept.	1.853.7	21.6	1.875.3	4.205.1	44	4½
1891 1er sept.	1.343.1	22.7	1.365.8	3.959.3	34	4½
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 22 août	7.7	4.2	11.9	27.2	44	5½
1892 31 août	7.8	4.2	12.0	27.5	44	5½
1892 8 sept.	7.7	4.2	11.9	27.5	44	5½
1891 8 sept.	7.9	4.3	12.2	28.2	43	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 mai	24.1	4.9	29.0	59.1	49	5
1892 30 juin	23.6	4.9	28.5	59.2	48	5
1892 31 juill.	23.6	4.6	28.2	57.1	49	4½
1891 31 juill.	23.6	4.0	27.6	56.4	49	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 mai	10.3	11.8	22.1	77.7	28	»
1892 30 juin	10.2	13.3	23.5	79.0	30	»
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.0	31	»
1891 31 juill.	10.2	12.0	22.2	76.2	29	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 10 sept.	67.1	20.3	87.4	156.8	56	2½
1892 17 sept.	67.3	20.5	87.8	158.3	56	2½
1892 24 sept.	67.4	20.3	87.7	160.1	56	3
1891 26 sept.	63.0	22.9	85.9	160.9	54	4

TOTAUX (1)

1892 15 sept.	6.568.6	2.393.7	8.962.3	14.278.6	63 %
1892 23 sept.	6.654.4	2.394.9	9.049.3	14.264.5	63
1892 29 sept.	6.658.9	2.394.5	9.053.4	14.345.0	63
1891 1er oct.	5.489.9	2.307.3	7.797.2	13.612.9	57

TOTAUX au 31 décembre

1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54 %
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement : ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Nos rentes ont légèrement fléchi sur la liquidation de quinzaine. Ceci — nous l'avons signalé à plusieurs reprises — tient à ce fait que le cours de 100 fr. amène des réalisations qui sont, du reste, immédiatement absorbées. En somme, la fermeté est la note dominante.

Les recettes du Trésor allemand sont en diminution constante, notamment pour les Chemins de fer de l'Etat ; on prévoit déjà un déficit de 86 millions pour l'exercice 1893-94 et cette nouvelle a fait baisser les fonds publics. Le même recul s'est produit, à la Bourse de Berlin, pour les Roubles, à la suite d'un bruit tendant à annoncer, pour l'exercice 1893, un déficit important pour le budget russe.

A Londres, la liquidation s'est faite dans de bonnes conditions ; la rareté des demandes a obligé les Banques à baisser à 1 1/2 0/0 le taux des avances.

La *Valuta* reste stationnaire en Autriche-Hongrie ; le groupe financier ne sort pas de sa réserve et, ainsi que nous l'avions prévu, il est fort probable que le Gouvernement sera amené à faire, plus tard, certaines concessions propres à augmenter les bénéfices du Syndicat, dont le concours lui est indispensable.

Il est permis de croire que les efforts tentés pour le relèvement de la situation financière et économique de l'Espagne seront couronnés de succès, si l'esprit de parti ne vient pas les paralyser. Les éléments ne manquent pas, mais il faut laisser au Gouvernement le temps d'appliquer les réformes.

M. Tricoupis va exposer, dans quelques jours, ses plans à la Chambre grecque ; de l'avis de notre correspondant d'Athènes, il n'y a pas de salut possible si on ne se décide pas à réduire les dépenses. Or, des sommes considérables sont journellement gaspillées dans un but politique.

En Italie, la publication du décret de clôture du Parlement constitue la question du jour. On nous signale, de Rome, l'intention du Gouvernement de placer, à l'étranger, un nouveau paquet de rentes. Nous espérons que, cette fois, le public français laissera au Syndicat allemand les titres que celui-ci ne manquera de présenter sur le marché parisien !

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.

Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	24 sept. Derniers Cours	24 sept. P. de 1 f. de rente	24 sept. Revenu p. 0/0	1er oct. Derniers Cours	1er oct. P. de 1 f. de rente	1er oct. Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	99 97	33 32	3 »	99 80	33 26	3 »
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 50	35 45	2 82	97 50	35 45	2 82
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	100 »	25 »	4 »	99 50	24 87	4 02
Belgique 3 ½ %	104 30	29 80	3 35	104 25	29 78	3 35
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	64 57	16 14	6 19	65 40	16 35	6 11
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam)	101 87	29 10	3 43	101 75	29 07	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	96 »	24 »	4 16	96 20	24 05	4 15
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	93 40	21 56	4 63	93 55	21 60	4 62
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	88 20	29 40	3 40	88 15	29 38	3 40
Portugal 3 % (1 fr. 50 net)	24 25	16 16	6 18	24 50	16 33	6 12
Roumanie 5 %	102 »	20 40	4 90	101 75	20 35	4 91
Russie 3 % or 1891 libéré	80 75	26 91	3 71	80 95	26 98	3 70
Serbie 5 % 1890	388 75	15 55	6 43	365 »	14 [illegible]	6 [illegible]
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	105 75	26 43	3 78	105 60	26 40	3 78
Suisse rente 3 % (chem. de fer)	94 40	31 46	3 17	94 40	31 46	3 17
Turquie convertie 1 % série D	22 05	22 05	4 53	22 40	22 40	4 52
— Priorité 4 % 1890	436 25	21 81	4 58	435 »	21 75	4 [illegible]
Consolidé Prussien 3 ½ (à Berlin)	87 25	29 08	3 43	86 75	28 91	[illegible]

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	24 sept. Sam.	26 sept. Lundi	27 sept. Mardi	28 sept. Merc.	29 sept. Jeudi	30 sept. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	99 97	99 85	99 85	99 80	99 87	99 87
Consolidés	LONDRES....	97 06	96 94	96 87	96 87	97 12	97 19
Autrich. 3 % or	VIENNE	115 50	115 60	115 60	115 70	115 70	115 70
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	»	102 40	102 40	102 40	102 45	102 55
Espagne Ext..	MADRID	»	74 85	74 95	75 »	75 »	74 90
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	101 87	101 87	101 75	101 87	101 87	101 75
Hongrie 4 % or	VIENNE	112 45	112 60	112 45	112 35	112 40	112 35
Italie 5 %.....	ROME	96 30	96 60	96 85	96 77	96 77	96 80
Portugais 3 %.	PARIS.......	24 25	24 50	24 50	24 50	24 62	24 56
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	87 25	87 25	87 25	86 75	86 75	86 75
Russie-Orient 3 %..	ST-PÉTERSB..	105 »	»	105 »	105 25	104 87	105 12
Suisse 3 %....	GENEVE.....	94 »	94 20	94 15	94 10	94 10	94 15

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois		Plus	3 sept.	10 sept.	17 sept.	24 sept.	1er oct.
Amsterdam	pap. court	4 %	205 81	205 75	205 94	206 18	206 12
Allemagne..	—	4 %	122 12	122 25	122 37	122 44	122 44
Vienne-fr..	—	4 %	208 25	208 »	208 06	208 25	208 25
Barcelone ..	—	4 %	434 »	431 »	431 50	427 50	430 50
Madrid	—	4 %	434 »	431 »	431 50	427 50	430 50
Lisb.-Porto.	—	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb. .	—	4 %	250 »	251 »	250 50	251 »	250 »
Valeurs à vue		moins					
Londres.....	—	2 %	25 17	25 17	25 18	25 18	25 16
—	ch. court	2 %	25 19	25 19	25 19	25 20	25 18
Stockholm..	—	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique....	—	2 ½	pair.	pair	0 06	0 06	0 06
Italie	—	5 ½ %	3 75 p.	3 75 p.	3 50 p.	3 25 p.	3 12 p.
Suisse........	—	4 %	0 12 p.	0 06 p.	0 06 p.	0 06 p.	pair
Matières d'or et d'argent							
Or en barre (le kil.)			3442 15	3441 29	3440 43	3439 57	3439 57
Argent en barre (le kil.) ..			139 07	139 07	139 07	139 51	139 07
Quadruples espagnols ...			80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...			80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres			3 40	3 40	3 40	3 40	3 40
Souverains anglais.......			25 17	25 17	25 18	25 18	25 16
Banknotes			25 17	25 17	25 19	25 19	25 17
Aigles des Etats-Unis....			25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)			24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)			20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)			40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — — (— —			20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède			27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.
Amsterdam..............	48 02	48 05	48 12	47 97	47 95
Anvers	99 92	99 90	99 87	99 87	99 85
Barcelone..............	14 75	14 90	15 10	15 50	15 10
Berlin	80 [illegible]	80 95	80 85	80 8[illegible]	80 80
Bruxelles	99 97	99 93	99 91	99 91	99 91
Constantinople	23 02	22 97	23 »	23 »	22 95
Francfort	81 »	80 90	80 85	80 82	80 82
Gênes	103 50	103 92	103 60	103 27	103 12
Genève	100 04	100 07	100 »	100 »	99 97
Lisbonne	720 »	720 »	718 »	705 »	700 »
Londres	25 31	25 29	25 30	25 30	25 31
Madrid	13 [illegible]	14 [illegible]	14 90	15 [illegible]	14 80
Rome	103 [illegible]	103 75	103 70	103 30	103 20
Saint-Pétersbourg	39 30	39 20	39 22	39 22	39 30
Vienne (à vue)...........	47 60	47 6[illegible]	47 60	47 57	47 [illegible]
— (à 3 mois)	47 5[illegible]	47 57	47 65	47 52	47 50

CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 1er octobre 1892.

Le fait le plus saillant de la semaine est la hausse du change sur l'Espagne, qui a gagné 3 points pleins, 430 50 contre 427 50 au 24 septembre. Cette hausse est justifiée par le remboursement du prêt consenti par la maison Rothschild qui laisse à la Banque l'entière disponibilité de plus de 45 millions, déposés pour son compte dans les établissements de crédit étrangers. La Banque d'Espagne, on doit le reconnaître, lutte courageusement contre une situation hérissée de difficultés.

Le change italien s'améliore lentement, la perte est de 3 12 0/0 contre, 3 25 0/0 il y a huit jours; par contre le Rouble a légèrement fléchi.

A Londres, il y a de nombreuses demandes de métal pour le continent; depuis quinze jours, tous les arrivages d'or en barres ont été pris par l'Autriche. Cette semaine, 40.000 livres ont été expédiées à Copenhague et 71.000 en Egypte; les entrées de la huitaine à la Banque ont été de 113.000 liv. st.

Le mouvement total a été le suivant :

Expéditions de La Plata..............	90.000 £
— de Natal..................	69.000
— de l'Inde et de la Chine.....	97.000
Total......	256.000 £

Il n'y a pas eu d'arrivages d'or de New-York où on signale une sérieuse tension monétaire qui se traduit par l'élévation à 6 0/0 du taux des avances. Le change sur l'Angleterre continue à monter; le papier sur l'Europe est peu offert et on s'attend à voir de nouvelles sorties de métal jaune.

La question de l'argent et de la *Valuta* indienne donne lieu, en Angleterre et dans l'Inde, à de vives polémiques; d'après les on-dit, le Gouvernemant serait disposé à répondre à la pétition de l'*Indian currency association* par un refus. Il estime que l'introduction de l'étalon d'or dans l'Inde, n'aurait aucune chance de réussite; le pays est trop pauvre, les salaires trop peu élevés pour qu'une monnaie de coupure élevée puisse facilement circuler. En Angleterre, il n'y a pas d'ouvrier qui ne gagne au moins 1/2 souverain par semaine; dans l'Inde, cette somme représente la rétribution d'un travailleur pendant un mois. D'ailleurs, l'expérience de l'étalon d'or a déjà été faite, et on a été obligé de retirer cette monnaie au bout de peu de temps.

Le Gouvernement repousse aussi la limitation de la frappe de l'argent dans la crainte d'augmenter la dépréciation du métal blanc qui d'ailleurs est favorable aux exportateurs indiens.

L'attitude prêtée au Gouvernement cause un vif mécontentement aux intéressés ; un journal indien dit qu'une semblable fin de non-recevoir rendrait presqu'impossible l'administration des Indes par l'Angleterre.

On parle même de se passer de l'approbation du Parlement britannique et de faire régler la question par le Gouvernement de l'Inde.

LES STOCKS

Blés. — Du 26 septembre au 1er octobre 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine : nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	5.530.300	5.376.600
Continent	2.987.900	7.276.100
Total	8.518.200	12.652.700
Semaine précédente	8.514.400	12.510.600

Soit une augmentation de 3.800 hectolitres sur la semaine précédente et une diminution de 4.134.500 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892 hectol.	1891 hectol.	1890 hectol.
Au 27 septembre.	5.530.300	5.376.600	[illegible] 36 400
Semaine précéd..	[illegible] 200	5.782 100	6.449 100

Soit une diminution, pendant la huitaine, de 147.900 hectolitres.

Dans ce total de 5.530.300 hectolitres, on compte 2.195.300 hectolitres de Californie, contre 1.258.600 l'année dernière, 1.682.000 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 1.258.600 l'année dernière, 246.500 d'Australie contre 466.900 ; le flottant des Indes s'élève à 319.000 hectolitres, contre 797.500 l'an dernier, celui de la République Argentine est de 391.500 hectolitres, contre 29.000 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	1er oct.	24 sept.
	—	—
Nord-Ouest	21 61	21 59
Nord	21 74	21 71
Nord-Est	21 64	21 62
Ouest	21 55	21 50
Centre	21 86	21 99
Est	21 59	21 70
Sud-Ouest	23 62	23 60
Sud	23 62	23 64
Sud-Est	23 39	23 43
Moyenne générale...	22 29	22 31

Si les principaux marchés européens n'ont pas présenté cette semaine une grande activité, les cours du blé se sont, en général, très fermement soutenus, et nous notons sur la plupart une amélioration de 25 centimes environ.

A Paris, le blé du marché américain a baissé, cette semaine, de 15 à 45 centimes par 100 kil.; il est cependant à noter que nos importateurs tiennent leurs prix en fermeté.

Dans nos ports, nos importations en blé ne sont toujours pas considérables. Marseille a reçu 181.140 quintaux, contre 95.600 durant l'autre huitaine; le stock est de 194.280 quintaux, contre 198.120.

Bordeaux n'a rien importé. Stock: 46.700 quintaux, contre 51.700 il y a huit jours.

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres pour l'Europe aux dernières dates :

Pays	Dates	1892	1891	1890
France	(1er août)..	112.849	103.353	76.458
Angleterre	(24 sept.)..	108.157	94.372	89.152
Allemagne	(1er sept.)..	20.000	55.655	13.108
Hambourg	(21 sept.)..	17.820	9.300	6.100
Autriche	(1er sept.)..	70.000	55.000	53.000
Hollande	(1er sept.)..	16.502	6.507	7.867
Belgique	(15 sept.)..	2.880	2.240	1.466
Total pour l'Europe		348.208	326.427	247.151
Sous voiles pour l'Europe		20.928	6.036	8.510
Total		369.136	332.463	255.661
Etats-Unis (21 sept.)		77.000	95.246	66.911
Havane-Matanzas (21 sept.)		40.000	110.000	73.000
Total général		486.136	537.709	395.572

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc nº 3 :	—	—	—
— courant.....	37 62 1/2	36 50	35 25
— septembre...	36 87 1/2	35 25	35 »
— 4 d'octobre..	37 »	35 »	34 87 1/2
	37 62 1/2	35 50	35 87 1/2
Sucre roux 88º, liv. disp.	36 25	36 »	32 75
Sucres raffinés..........	105 »	106 50	105 »

On ne se met décidément pas d'accord sur l'importance de la production en France; il y aura, dans tous les cas, une grande irrégularité dans le rendement en poids.

D'après les nouvelles que nous recevons de la récolte sucrière en Russie, la campagne serait assez mauvaise dans certains gouvernements.

On avait estimé la production à environ 29 millions de puds (un pud = 16 kil. 380), quantité bien supérieure à la consommation du marché indigène, et le Syndicat sucrier avait invité les fabricants à prendre des mesures en vue de l'exportation. Au commencement de la saison les prix atteignaient 4 roubles sur place et 4 roubles 50 franco Moscou, mais les cours ont rapidement baissé à 3 80 et 4 35.

Pour arrêter la baisse, le Syndicat a décidé de réduire de 3 0/0 la réserve pour l'intérieur, et de ne pas entraver les exportations, et, cette mesure a eu pour effet d'amener une reprise que la spéculation a poussé jusqu'à 4 roubles 75 sur place et 5 roubles 30, franco Moscou.

La superficie ensemencée est, à peu de chose près, la même que l'an dernier, c'est-à-dire 280.000 dessjatines (un dessjatine équivaut à 109 ares 25); il résulte des rapports les plus récents qu'on évalue à 171.000 dessjatines la superficie où la récolte est satisfaisante (notamment dans le gouvernement de Kiew), et à 109.000 dessjatines celle où elle est en déficit.

Aux Etats-Unis, la production totale de sucre de canne, pour la campagne 1891-92, a été estimée à 180.000 tonnes (contre 233.390 tonnes en 1890-91). La culture de la betterave prend une grande extension.

Cafés. — Voici, d'après la circulaire de MM. Duuring et Zoon, de Rotterdam, les statistiques du Brésil, du 1er juillet au 24 septembre 1892 :

Rio :	1890	1891	1892
Arrivages......... (Balles)	606.000	1.055.000	843.000
Embarquements p. l'Europe	174.000	197.000	240.000
— p. les Etats-Unis	429.000	582.000	366.000
Stock	126.000	336.000	195.000
Santos :			
Arrivages	607.000	538.000	718.000
Embarquements p. l'Europe	257.000	270.000	440.000
— p. les Etats-Unis	86.000	105.000	211.000
Stock	294.000	203.000	207.000

Le total des arrivages du Brésil, sur le marché de Londres, atteignait au 29 septembre 1.640.000 sacs, contre 1.888.000 à la même date en 1891.

Pour répondre aux demandes qui nous sont adressées, nous donnons ci-après quelques cotes de café au 30 septembre, dans les ports suivants:

Bordeaux: Guayra, gragé, de 125 à 128; Guayra, non gragé, de 106 à 107 50; Bahia, 87; Caracas, non gragé, 108 les 50 kilos.

Nantes: Réunion, pointu, 395 à 400; Réunion, rond, 420 à 425, les 100 kilos acquittés.

Le Havre: Santos, good average, à terme, de 91 à 92 50, suivant les époques.

Rotterdam : Java bon ordinaire, 54 3/4 cents (contre 51 cents en 1891 et 56 1/2 cents en 1890).

Soies. — La Condition a enregistré du 23 au 29 septembre 1892, cinq jours :

	Organsins	Trames	Grèges
	—	—	—
France ....balles	85	35	107
Espagne	7	1	»
Piémont	17	»	21
Italie	52	20	159
Brousse	13	7	100
Syrie	27	1	105
Bengale	»	2	21
Chine	21	57	579
Canton	38	53	349
Japon	56	88	244
Tussah	2	30	46
Total.........balles	318	294	1.731
Kilogrammes	27.815	22.012	108.922

Soit un total de 158.749 kilog. contre 105.375 kilogr. de la semaine précédente, et 93.211 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la

dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des quatre années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	—	—	—	—
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892........	27.815	22.012	108.922	158.749
1891........	16.931	13.674	62.606	93.211
1890........	16.205	11.365	54.622	82.192
1889........	21.675	17.820	88.525	128.020
1888........	20.702	15.711	70.051	106.464

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 29 septembre :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines correspt^es 1890	1891	1892
—	—	—	—	—	—
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24/26	150/155	74/75	62 64	50 51	64 65
Italie... Ouv. franç. 2e ordre 22/24	135/142	70/72	60 61	48 50	» »
Bengale. Ouv. franç. 2e ordre 22/26	104/115	59/61	57 58	» »	» »
Chine... 0 fr. et it. 1er ordre 40/45	98/103	57/59	52 53	45 46	50 »
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20/24	135/141	72/74	61 62	48 50	58 »
Italie............... 2e ordre 24/26	122/127	66/69	59 60	46 48	» »
Chine. Tours compt. 2e ordre 41/45	82/88	54/55	51 52	41 42	49 50
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10/12	130/135	64/68	60 61	45 46	» »
Italie... Bouts noués 2e ordre 9/11	112/120	54/56	54 56	45 46	» »
Chine Tsatlée, 4.................	76/81	43/44	39 40	36 37	35 36
Japon Grappes no 2.............	» »	» »	55 56	37 »	56 57

Les demandes continuent à affluer; si elles témoignent d'une ampleur moindre que celle de la semaine dernière, il convient d'attribuer ce fait à l'extrême rareté de la marchandise.

En Italie, les places de Milan et de Turin ont été favorisées d'un mouvement de vente plus intense qu'il ne l'avait été jusqu'ici. Le Rhin, la Suisse et l'Allemagne se sont mis aux achats ; puis, la fabrique américaine, qui était restée rebelle et incrédule au nouvel état de choses, s'est décidée à rentrer en lice et elle a fait des achats importants en grèges de tous titres, provoquant pour la semaine une hausse nouvelle.

On a payé :

62 lire pour 10/12 classiques ; 58-60 lire pour bonnes grèges 10/12; 61-62 lire pour grèges classiques 14/19 ; 58-59 lire pour bonnes grèges 12/14 ; 56-58 lire pour grèges 12/14, 16.

En contrepartie de ces ventes, les transactions en achats de cocons pour l'Italie ont repris une nouvelle activité avec avance encore dans les prix, soit 12 50 à 12 75 (et 13 demandé) par kilogramme de cocons du Levant au rendement, et il est à remarquer que les propositions en cocons du Levant se faisant de plus en plus rares, — ce qui indique déjà une fin de saison, — les cocons de France (Vaucluse, Var et Drôme) ont été recherchés et le prix de 14 fr., tels quels, a été pratiqué pour quelques lots importants, enlevés par la filature italienne.

En asiatiques, l'activité de la semaine s'est surtout portée sur les Canton, qui ont profité d'une vive demande tant sur marchandise disponible que pour marchés en mer :

44-45 francs Chongkee 9 11 ; 42-43 francs bon 2e ordre 10/12 ; 41-41,50 2e ordre 13/15 ; 39-40,50 3e ordre 10 12 13 15.

Les Japon ont obtenu les prix les plus élevés ; l'Amérique a fait rechercher les sortes et les titres qui sont de sa consommation, mais la pauvreté du stock disponible paralyse les transactions.

Cuivres. — La circulaire bimensuelle de nos correspondants de Londres ne nous étant pas parvenue au moment de mettre sous presse, nous donnerons dans notre prochain numéro seulement les stocks à fin septembre.

Le marché de Londres, après une période de calme, a repris de l'animation ; on a traité le 29 septembre, d'abord 600 tonnes à liv. st. 43 18 9 et liv. st. 44 au comptant, liv. st. 44 8 9 à trois mois, puis 300 tonnes aux mêmes prix ; soit, en tout, 900 tonnes pour la seule journée.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 27 septembre par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

	1892		1891	
Stock du coton	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	238.800	342.500	87.800	165.400
Marseille............	»	8.700	»	10.300
Brême..................	64.100	67.100	44.000	50.000
Amsterdam...........	20.700	21.000	16.900	18.200
Londres..............	»	9.000	»	18.000
Liverpool............	979.000	1.175.000	516.000	711.000
Ensemble......	1.302.600	1.623.300	661.700	972.900
Etats-Unis...........	539.000	539.000	522.000	522.000
Cotons en mer :	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	10.700	10.700	9.700	9.700
Brême..................	1.800	1.800	4.800	4.800
Amsterdam...........	»	»	»	»
Angleterre............	46.000	58.000	80.000	90.000
	58.500	70.500	94.500	104.500
Total général....	1.900.100	2.232.800	1.281.200	1.599.400
Existences générales connues :	2.103.000	2.534.000	1.438.000	1.825.000
	1890		1889	
	756.000	1.286.000	703.000	1.062.000

La totalité des existences généralement connues au 20 septembre est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 2.534.000 balles. — 1891, 1.825.000 balles. — 1890, 1.286.000 balles. — 1889, 1.062.000 balles.

La crise cotonnière s'accroît de jour en jour. On télégraphie de Londres, que la fédération des manufacturiers a décidé d'appliquer immédiatement la réduction, précédemment votée, de 5 0/0 sur les salaires; si, comme on le prévoit, les ouvriers se mettent en grève, les filateurs dont les usines resteront ouvertes verseront à la Caisse de la fédération 2 1/2 centimes par broche. Ce bon côté de la grève serait un arrêt dans la surproduction dont souffre l'industrie cotonnière.

En Belgique, la crise fait également sentir ses premiers effets ; la filature de M. Jules Hemptinne, à Gand, — une des mieux outillées, — vient d'arrêter la moitié de ses métiers, soit 18,000 broches.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

QUESTIONS DU JOUR

LES BOURSES DÉPARTEMENTALES

Nos lecteurs ont vu, dans notre dernier numéro, que les Syndics de toutes les Compagnies d'Agents de change de France, avaient demandé, à M. le Ministre des finances, d'empêcher la réouverture de la Petite Bourse qui se tient, pendant sept mois de l'année, entre 8 h. 1/2 et 9 1/2 du soir, dans les locaux du *Crédit Lyonnais* à Paris.

La presse a publié la requête des Syndics et la grande majorité des journaux politiques, sans distinction de nuance, en approuve l'esprit et l'objet. Mais quelques journaux financiers, tenant de

de très près à la Coulisse — qui se croit menacée dans son existence par ladite requête — ont vivement pris parti pour la Petite Bourse et ont accablé de sarcasmes et d'injures ces malheureux Agents de change de province qui ont osé parler au nom de l'intérêt français, qui ont poussé l'audace jusqu'à demander l'application de la loi !

D'après ces journaux financiers, les Bourses de Lyon, de Bordeaux, de Marseille, de Toulouse, de Nantes et de Lille sont des quantités négligeables dont les pouvoirs publics n'ont pas à se préoccuper, et les Agents de change, attachés à ces parquets, de pauvres hères, toujours prêts à lever le pied, et absolument indignes d'élever la voix contre un état de choses dont la spéculation cosmopolite se trouve d'ailleurs fort bien.

Qu'on nous permette aujourd'hui d'examiner la question de la Petite Bourse à ce point de vue spécial des marchés financiers de la province. Le sujet paraîtra modeste à ces hardis écrivains qui ne jurent que par l'arbitrage et les finances internationales, mais on verra qu'il ne manque pas d'intérêt au point de vue *français* proprement dit.

Les agents de change de Lyon, de Bordeaux, de Marseille, de Nantes, de Toulouse et de Lille, c'est-à-dire de toutes les villes ayant un parquet constitué conformément au Règlement d'administration publique promulgué par décret présidentiel du 7 octobre 1890, se plaignent de la situation désastreuse que la Petite Bourse de Paris, telle qu'elle fonctionne depuis quelques années, leur crée vis-à-vis de leur clientèle locale.

Il ne faut pas oublier, en effet, que ce marché du soir, grâce à la brillante hospitalité que le *Crédit Lyonnais* lui accorde, grâce à ses cours télégraphiés par les Agences parisiennes à tous les journaux des départements, et publiés à la suite des cours de la Bourse du jour, a pris une allure officielle dont l'influence suggestive augmente chaque jour.

Quand un événement quelconque vient agiter la place de Paris — dans le sens de la hausse, ou dans le sens de la baisse — : ce sont les cours de la Petite Bourse qui produisent toujours la plus grande impression sur ce public de la province, parce qu'étant les derniers pratiqués, à un marché qu'on s'habitue peu à peu à croire officiel, ils paraissent être, logiquement, l'expression finale de l'offre et de la demande.

Nous savons cependant que rien n'est moins exact ; dans leur lettre du 21 septembre, les Syndics des Agents de change ont parfaitement défini la caractère factice de la Petite Bourse, en disant : « Elle est toujours préjudiciable à la province, et elle ne sert, en réalité, que les intérêts particuliers d'un petit groupe de joueurs, toujours à l'affût d'événements sensationnels ; et les différences de cours qui s'y produisent sont toujours dangereuses parce qu'elles faussent l'opinion publique sur le caractère ou la gravité des événements ou des nouvelles qui les ont provoquées. »

Mais le bon public de province ne connaît pas le mécanisme spécial de ce marché, qui lui paraît, à distance, comme la continuation de la Bourse officielle du jour, et il se laisse émouvoir par les variations constatées entre la clôture de la Bourse du jour et celle de la Bourse du soir.

Si le témoignage des Agents de change de province pouvait paraître suspect, M. le Ministre des finances n'aurait qu'à consulter, à ce sujet, les Chambres de commerce des régions où fonctionne un parquet.

Les Bourses de Lyon, de Bordeaux, de Marseille, de Toulouse, de Nantes et de Lille, se tiennent le matin, avant l'ouverture de la Bourse de Paris. Quand ce dernier marché a été agité la veille, c'est donc invariablement sous l'impression des cours de clôture de la Petite Bourse que les opérations s'y pratiquent. Mais la Bourse officielle de Paris ne ratifie pas toujours les cours de la Petite Bourse de la veille, et le client local — qui a acheté ou vendu sous l'influence de ces derniers cours — en garde invariablement rancune à son agent de change, si la différence se produit à son détriment.

De là cette tendance manifeste — les faits le prouvent d'une manière indiscutable — du public de province à abandonner l'agent de change local pour porter ses ordres aux Sociétés de crédit à succursales qui les centralisent sur Paris, ou pour les faire exécuter directement sur le marché de Paris.

Les partisans de la Petite Bourse du soir — ou plus exactement les spéculateurs qui s'en servent — soutiennent que cette seconde séance est nécessaire pour conserver au marché français son importance et son activité, parce que, disent-ils, la plupart des Bourses étrangères clôturant après la Bourse officielle de Paris, il s'effectue à la Bourse du soir des opérations d'arbitrage qui se dénouent ensuite à la Bourse officielle.

Ils ajoutent encore qu'une seule séance pouvait être suffisante autrefois, il y a trente ou quarante années, mais qu'avec le télégraphe et le téléphone, une seconde Bourse s'impose dans l'intérêt même du public français.

Les Agents de change de province répondent fort justement à cette double affirmation que si les arbitrages en question sont nécessaires à l'activité du marché français, les places de Lyon, de Bordeaux, de Marseille, etc., sont admirablement situées pour les effectuer. Que ces villes — plus importantes et plus riches que beaucoup de places étrangères jouissant d'un brillant marché financier — sont précisément reliées à Paris par le télégraphe et par le téléphone et que MM. les arbitragistes pourraient, à leur égard, utiliser ces merveilleux agents de transmission. C'est une simple habitude à prendre — comme celle d'envoyer les ordres au *Crédit Lyonnais* — et les courants financiers s'établiront facilement.

Il faut considérer, en effet, que ces malheureuses Bourses officielles départementales — qu'on déconsidère si délibérement et dont le Gouvernement n'écoute jamais les légitimes réclamations — terminent leur séance quotidienne avant l'ouverture de la Bourse officielle de Paris ; que les journaux locaux y publient le matin les mêmes nouvelles extérieures et intérieures que celles contenues dans les journaux parisiens ; que l'ensemble de ces Bourses — sur lesquelles les principales valeurs françaises, et les valeurs d'arbitrage, se négocient au comptant et à terme — présenterait une base d'opérations au moins aussi large que la Petite Bourse de Paris, pour peu qu'on voulut s'occuper à les relever ; et, qu'en outre, étant constituées légalement, elles offriraient au public cette garantie d'exécution que le législateur a si justement imposée aux négociations des valeurs mobilières.

Et quel inconvénient pourrait-on voir à rendre à ces marchés locaux l'importance qu'ils avaient

autrefois? Ne serait-ce pas, au contraire, faire de l'excellente politique économique et financière en décentralisant, à leur profit, ces fameuses opérations d'arbitrage, d'après Bourse, qu'on estime si nécessaires à l'activité du marché français..... mais seulement pendant sept mois de l'année?

Car, enfin, il ne faut pas que messieurs les arbitragistes nous prennent absolument pour des naïfs. Ou la Petite Bourse sert au public ainsi qu'ils le prétendent, ou elle n'est utile qu'à une simple catégorie de spéculateurs, comme l'affirment tous les Syndics des agents de change de France. Si elle sert au public et si elle est absolument indispensable à l'activité du marché français, pourquoi la supprime-t-ils en mai, juin, juillet, août et septembre? Est-ce qu'on voudrait nous faire croire que le public n'achète et ne vend de valeurs mobilières qu'en automne et en hiver? Est-ce qu'on voudrait prétendre que le marché français n'a pas besoin d'être actif en été? Ou n'est-ce pas, tout simplement, parce que le groupe de spéculateurs plus ou moins cosmopolites — nous ne voulons pas dire étrangers — qui s'intitule si pompeusement le *marché français*, juge alors à propos d'aller s'installer à la campagne?

Les Syndics des agents de change ont donc raison, et cette simple constatation le démontre d'une manière topique.

En nous plaçant sur le terrain des intérêts nationaux proprement dits, nous pourrions faire d'autres constatations encore plus probantes; mais ne soyons pas plus royalistes que le roi! Les Agents de change, en réclamant la suppression de la Petite Bourse, n'ont pas demandé la suppression de la Coulisse. Dans un sentiment de solidarité professionnelle, qu'ils ont eu le seul tort de ne pas mettre en pratique un peu plus tôt, — mais dont il faut néanmoins les louer, car il n'est jamais trop tard pour bien faire, — ils ont voulu détruire un état de choses dangereux pour le crédit public.

La mesure qu'ils réclament ne peut, en aucune façon, porter atteinte à l'activité du marché français; MM. les arbitragistes le démontrent eux-mêmes en suspendant la Petite Bourse, par convenance purement personnelle, pendant cinq mois de l'année. Elle doit, au contraire, rendre aux Bourses départementales — qui sont des Bourses françaises, ne l'oublions pas — une importance que la double concurrence illégale de la Coulisse et des Sociétés de crédit amoindrit chaque jour. Enfin, elle est conforme à la loi. Cette dernière considération devrait, à elle seule, la justifier aux yeux de tous.

Edmond Théry.

TOUJOURS DUPES

Nous avouons que l'excessive amabilité avec laquelle nos marins avaient été accueillis à Gênes, n'avait pas été sans nous causer un étonnement mêlé d'inquiétude. Nous n'étions pas surpris, à vrai dire, de voir le peuple nous saluer de ses vivats les plus cordiaux: le peuple ne suit pas toujours les gouvernements dans le dédale des subtilités politiques. Le sang latin se réveillait; le souvenir de l'amitié passée, des luttes soutenues ensemble et des services rendus renaissait dans les âmes, et, la nature méridionale aidant, il était naturel que ces éléments divers se fondissent en un exubérant accueil de la part des masses populaires.

Mais nous comptions seulement, de la part du Gouvernement lui-même, de la part des personnalités augustes ou officielles, sur une courtoisie diplomatique et sur la politesse un peu froide qu'observent à l'égard l'un de l'autre deux gouvernements qui vivent en paix sans se faire l'ombre d'une illusion sur le rôle qui serait joué par chacun au jour d'une conflagration européenne.

Quand nous avons vu avec quelle cordialité on recevait nos officiers, de combien d'aimables galanteries et de flatteries délicates on les comblait, nous avons été soudain pris de méfiance. Et l'événement prouve aujourd'hui que nous n'avions pas tort. Tandis que le champagne coulait à flots à bord des cuirassés et que la cour d'Italie buvait à la France, le même Gouvernement italien, mettant à profit la hausse habilement amenée par cette détente politique, prenait délicatement soixante millions dans les poches des capitalistes français.

Nous avons déjà parlé de cette histoire dans notre dernier numéro. C'est trois millions de rentes italiennes qui ont été placés en France, par un Syndicat berlinois, lequel a encaissé des commissions variant entre un et deux pour cent.

D'où venaient ces rentes, puisqu'il n'avait été question d'aucune émission nouvelle? Elles venaient des caisses publiques, gouvernementales, telles que Caisses des retraites, Caisses d'épargne; elles provenaient aussi des dépôts destinés à la garantie d'émissions fiduciaires, etc. Le Gouvernement, en plaçant ce gros paquet, a fait d'une pierre deux coups: il s'est procuré l'argent dont il avait besoin, et il a remplacé les rentes dont il disposait ainsi par des obligations des Chemins de fer, immobilisant, par ce moyen, un ordre de valeurs dont le placement n'est pas sans difficulté, puisque leurs émissions ont été très laborieuses et qu'il a fallu des années pour les classer: tandis qu'il reprenait la disposition de sa rente, qui a un marché beaucoup plus large. Si le Gouvernement italien convertissait sa dette amortissable en dette perpétuelle, il n'y aurait plus aucune raison pour qu'on ne vît pas ces ventes de rentes se multiplier à l'infini. Avec un peu d'habileté, quelques sourires adressés à la France, la célébration d'un anniversaire comme Solférino ou Magenta, quelques croix distribuées à nos officiers et quelques sourires des dames, on pourrait en écouler à volonté en France. Et notre argent servirait après à acheter quelques canons de plus, et à blinder quelques cuirassés, qui ne seront pas toujours transformés en salle de bal.

Dans ces conditions, il importe de prendre un parti définitif, et de ne plus jouer l'éternel rôle de dupes auquel nous nous résignons trop facilement devant l'habiteté italienne. Deux solutions sont en présence: la première, c'est de traiter la triple alliance comme une quantité négligeable, et de nous conduire à l'égard des Italiens comme s'ils étaient pour nous les plus fidèles, les plus sûrs et les plus dévoués des amis. Dans cette hypothèse, remettons-nous carrément aux affaires italiennes; venons ouvertement en aide à l'Italie, aidons-là à sortir du cours forcé qui existe en fait chez elle, et fournissons-lui l'argent nécessaire pour équilibrer son budget. C'est, en somme, une politique. Elle est discutable, mais elle a le mérite d'être nette et claire. C'est la politique de charité chrétienne, qui éveille toutes les joies du ciel pour le retour des égarés, prend les mouches avec du miel et détache des pays de la triple alliance par la seule force de la reconnaissance. Il y a évidemment des personnes qui nous soutiendront que les précédents nous autorisent à compter sur celle de l'Italie. On peut même ajouter à ces espérances certains avantages plus immédiats, comme la conclusion d'un bon traité de commerce.

La seconde solution, c'est de compter, pour amener l'Italie à résipiscence, sur des moyens diamétralement contraires: c'est de lui fermer impitoyablement notre marché, c'est de ne pas l'aider à subvenir à d'énormes dépenses militaires dirigées contre nous, c'est de la restreindre aux seuls marchés de la triple alliance et de l'y enfermer sans qu'elle en puisse sortir. Cette

hypothèse ne va pas sans quelques difficultés pratiques dans l'exécution : le chiffre des Rentes italiennes admises à la négociation sur notre Bourse n'est pas limité, et on cote la Rente italienne sans aucune restriction. Il faut donc, d'abord, que le public tout entier se pénètre de la nécessité de lutter, et qu'il soit le premier auxiliaire de sa propre défense. Mais, en dehors de l'action du public, le Gouvernement doit trouver, soit par l'application d'un nouveau timbre sur les titres actuellement existants en France, soit par l'emploi de toute autre mesure, un moyen d'arrêter les émissions clandestines des Rentes italiennes en France.

En résumé, il faut, nous le répétons, adopter une ligne de conduite définitive et claire, et sortir de la situation actuelle, qui nous donne un rôle aussi ridicule qu'onéreux.

Georges PRICE.

LES FINANCES PORTUGAISES

Nous sommes heureux de constater que la Chambre Syndicale des Agents de change a pris la mesure que nous préconisions la semaine dernière, consistant à ouvrir une seconde cote aux titres de la Rente extérieure portugaise dont le coupon de juillet aura été détaché.

Voici, en effet, l'avis qu'elle vient de publier :

A partir du 6 octobre prochain, les titres des Emprunts Portugais Consolidés 3 0/0, 4 1/2 0/0 1888 et 1889 et 4 0/0 1890 seront cotés sous deux rubriques distinctes, savoir :

Consolidés 3 0/0. — *Première rubrique :* Titres jouissance de janvier 1892, c'est-à-dire coupon de juillet 1892 non détaché.

Deuxième rubrique : Titres jouissance de juillet 1892, c'est-à-dire coupon de juillet détaché, que ces titres soient estampillés ou non du paiement du tiers de la valeur du coupon.

Emprunt 4 1/2 0/0 1888 et 1889, et 4 0/0 1890. — *Première rubrique :* Titres jouissance d'octobre 1891, c'est-à-dire coupons d'avril et d'octobre 1892 non détachés.

Deuxième rubrique : Titres jouissance d'octobre 1892, c'est-à-dire coupons d'avril et d'octobre 1892 détachés, que ces titres soient estampillés ou non du paiement du tiers de la valeur desdits coupons.

On s'est arrêté au moyen le plus pratique : les porteurs français pourront ainsi encaisser le tiers proposé par le Gouvernement portugais, tout en réservant leurs droits pour un arrangement définitif à intervenir, plus tard, entre le Portugal et ses créanciers.

J. M.

LES DETTES COMMUNALES

I

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La dette des communes de France, Paris non compris, s'élève actuellement à plus de 1.300 millions ; si la progression continuait d'une façon normale, cette dette, dans cinquante ans, s'élèverait à quatre milliards.

Il est bon de donner satisfaction au rapporteur général du budget au Sénat qui demandait que l'on fit connaître au frontispice de la loi budgétaire le capital des engagements du pays.

La *Situation financière des communes* élaborée au ministère de l'Intérieur, répondra à ce vœu, car elle contiendra chaque année l'indication du passif grevant les Caisses municipales.

Les sommes restant dues en capital sur les emprunts proprement dits et les engagements comportant des payements par annuités à raison soit des travaux, soit d'acquisitions ou de subventions payables en plusieurs termes rentrent dans le passif. Il est assez difficile de déterminer exactement la Dette communale, car les taux d'intérêt sont variés et le nombre des emprunts est considérable. Les préfectures et les municipalités ne sont pas toujours bien au courant de la comptabilité spéciale qui permet de ventiler le capital et les intérêts dans une annuité d'amortissement. La *Situation* de 1891 contient les résultats s'appliquant au reliquat de la Dette au 31 mars 1890, date de la clôture de l'exercice 1889.

Le montant de la Dette communale s'élevait, à cette date, à trois milliards deux cent vingt-quatre millions quatre-vingt-huit mille huit cent trente-deux francs ainsi répartis :

PARIS............	1.872.336.971 francs.
LES COMMUNES...	1.351.751.861 —

Cette situation provient du développement des emprunts. Pour équilibrer leurs budgets, les communes cèdent peut-être trop facilement à l'expédient de l'emprunt ; mais il y a d'autres causes : la principale est l'extension de la durée normale des opérations et des conversions d'emprunts, remontant parfois à une date ancienne. Il faut examiner pourquoi le passif local atteint des altitudes sans cesse plus menaçantes.

LE MODE D'AMORTISSEMENT

Etablissons le tableau d'amortissement d'un emprunt de 100.000 francs, contracté aux taux d'intérêt de 5 0/0 et remboursable dans des délais variant de 12 à 30 et 50 ans au moyen d'annuités fixes montant à : 11.282 fr. 54 (délai de 12 ans), 6.505 fr. 14 (délai de 30 ans) 5.477 fr. 67 (délai de 50 ans).

Nous pourrons, après l'établissement de ce tableau, procéder aux constatations suivantes :

1° D'une manière générale, l'annuité a un pouvoir d'amortissement beaucoup plus grand dans les dernières années que dans les premières, la charge des intérêts ne cessant de décroître par suite des remboursements successifs opérés chaque année depuis la réalisation du prêt.

Ainsi, les amortissements effectués pendant le *premier* et le *dernier tiers* de la durée de l'opération montent respectivement aux sommes ci-après :

Durée de l'opér.	AMORTISSEMENT			
—				
12 ans	Les 4 premières années :	27.078 fr.	Les 4 dernières :	40.007 fr.
30 —	10 —	18.933	10 —	50.227
50 —	17 —	12.343	17 —	61.758

2° Plus la durée des emprunts est étendue, plus se trouve retardée l'époque où l'amortissement joue avec efficacité, et dans les emprunts à long terme le service des intérêts absorbe pendant longtemps la majeure partie de l'annuité.

Ainsi, sur l'emprunt de 100.000 fr. remboursable en 50 ans, il n'a été amorti au bout de 25 ans que 22.797 francs, soit seulement un peu plus du cinquième du capital. Enfin, dans la même hypothèse, il faut atteindre la 37e année pour que la portion du capital éteinte par l'annuité commence à l'emporter légèrement sur la charge d'intérêts.

Il résulte de ce qui précède que, suivant la durée normale adoptée pour les emprunts des communes, et suivant aussi le temps écoulé depuis l'origine des opérations, le chiffre de la dette sera susceptible de rester relativement stationnaire, ou de diminuer rapidement.

Pendant longtemps, les délais admis pour les emprunts locaux avaient été renfermés dans des limites assez étroites, mais il n'en est plus de même aujourd'hui, et, depuis dix ou douze ans, les périodes habituelles d'amortissement ont été étendues dans la proportion de 1 à 3 et même davantage par rapport aux périodes antérieures. Tandis, en effet, que depuis 1830 jusqu'en 1877 environ, la duré normale des emprunts a varié entre 8, 10, 12 et 15 ans, cette durée, vers 1878, a été élevée successivement à 20 et à 30 ans, puis à 40 et même à 50 ans pour beaucoup d'emprunts de villes. Ce changement dans les traditions administratives touchant les délais d'emprunts a été la conséquence obligée de l'accroissement des besoins et des charges

des communes. D'autre part, les lois spéciales relatives aux caisses des chemins vicinaux et surtout des lycées, collèges et écoles, et même la loi municipale de 1884 qui prévoyaient des durées de 30 et 40 ans, n'ont pas été sans influer sur les municipalités qui ont pris insensiblement l'habitude d'adopter des termes d'amortissement beaucoup plus étendus que par le passé.

L'aménagement de la dette locale est donc établi dans des conditions tout à fait nouvelles, et, comme cette transformation ne remonte pas à plus de dix années, la diminution du passif est en quelque sorte insignifiante. Dans ces conditions, les emprunts nouveaux pèsent lourdement sur le chiffre de la Dette; voilà pourquoi le total de 1890 est aussi élevé.

Pour permettre d'apprécier les variations survenues dans les conditions des emprunts au point de vue de leur durée, voici le relevé des emprunts autorisés par des lois depuis 1850 (Paris excepté).

Durée des Emprunts	Nombre des Emprunts	Sommes
5 ans et au-dessous	103	20.659.951
6 à 12 ans	339	181.189.309
13 à 20 ans	214	228.149.734
21 à 30 ans	361	317.809.283
31 à 50 ans	190	734.620.233
Ensemble	1.216	1.419.578.510

Dans le tableau suivant, on considère spécialement les durées les plus normales :

Durée des Emprunts	Nombre des Emprunts	Sommes
10 ans	92	40.321.875
12 ans	107	75.576.383
15 ans	72	58.831.015
20 ans	64	88.439.643
25 ans	41	45.108.000
30 ans	273	199.308.363
40 ans	82	329.144.035
50 ans	33	217.401.000

Dans celui qui va suivre, on distingue quatre périodes successives :

Durée des Emprunts	1851-1862		1863-1870		1871-1877		1878-1890	
	Nombre de prêts	Sommes — Milliers de fr.	Nombre de prêts	Sommes — Milliers de fr.	Nombre de prêts	Sommes — Milliers de fr.	Nombre de prêts	Sommes — Milliers de fr.
5 ans et au-dessous	63	8.716	23	4.478	13	4.879	4	2.278
6 à 12 ans	182	66.125	82	41.870	42	44.286	33	28.926
13 à 20 ans	62	56.394	59	60.849	36	48.473	56	62.431
21 à 30 ans	23	21.310	57	62.376	29	36.059	251	198.072
31 à 50 ans	21	101.895	7	32,690	6	121.496	165	467.539

Le dernier tableau accuse nettement la tendance que nous avons signalée, relative à la progression croissante des durées d'emprunts.

CONVERSION DES EMPRUNTS

Pendant les huit années qui ont suivi la guerre de 1870-71, l'intérêt des prêts communaux s'est maintenu à un taux variant entre 5 et 6 30 0/0; par suite de la baisse continue du loyer de l'argent, les taux durent être réduits. Aussi le Crédit Foncier effectue en 1876 la conversion des obligations communales du type de 500 francs 5 0/0 qui lui coûtaient en moyenne, d'après l'évaluation du Gouverneur de cet établissement, 5.230/0, et émet de nouvelles obligations 3 0/0 pour faire face aux besoins des Communes. Alors le taux maximum des avances fut ramené de 5,50 0/0 à 4,50 0/0 et abaissé par conséquent de 1 0/0 par le Crédit Foncier.

Les Communes s'empressèrent de convertir leurs dettes. On évalue à 280 millions, Paris toujours excepté, le chiffre des opérations traitées avec le Crédit Foncier. Marseille compte pour 89 millions; Lyon pour 65 millions; Rouen pour 24 millions; Bordeaux pour 17 millions, etc., etc.

C'était fort bien; mais la plupart des Communes, tout en dégrevant leurs budgets, demandèrent des délais très éloignés pour les emprunts à convertir. Il s'agissait d'augmenter l'économie qui résultait de l'abaissement de l'intérêt et de pouvoir se procurer des fonds sans accroître trop sensiblement les charges des contribuables.

La ville de Rouen effectue en 1880 la conversion générale de ses emprunts, sur lesquels il restait dû 25 millions. Elle proroge pour 25 ans la durée du remboursement de ladite somme, et, par ce moyen, autant et plus que par la réduction de l'intérêt, elle se trouve en mesure de gager un nouvel emprunt dépassant 20 millions, sans augmenter de plus de 113,500 francs ses dépenses annuelles.

(A suivre.) L. L.

LE PORT DE MARSEILLE EN 1891

(Suite) (1)

II

Importations-Exportations

L'énumération complète des marchandises ayant transité part le port de Marseille, pendant l'année 1891, nous entraînerait trop loin Au surplus, il ne s'agit pas ici d'une statistique minutieuse, mais d'un travail d'ensemble déterminant les grandes lignes et donnant les plus gros chiffres, c'est-à-dire ceux qui nous serviront, plus tard, de points de comparaison.

Dans cet ordre d'idées nous commencerons par les :

Céréales et farines. — Sur un total de 31.943.019 quintaux métriques de céréales et de farines importées en France l'année dernière, 8.985.834 quintaux métriques ont été débarqués à Marseille. Si on compare ces chiffres à ceux de 1890, c'est une augmentation de plus de sept millions de quintaux pour toute la France et de 300.000 quintaux pour notre port méditerranéen; le principal facteur de cette plus-value est constitué par le froment qui, en raison du déficit de notre récolte, est passé de 14.277.509 à 27.629.421 quintaux en 1891. Par contre l'élévation de droit dont les produits exotiques ont été frappés l'an dernier a fait baisser de 75 0/0 les importations de maïs, et, dans des proportions moindres, les orges et les avoines.

Les provenances russes (mer Noire) figurent, dans les statistiques, pour quatre millions de quintaux; viennent ensuite, par ordre d'importance: les Indes Anglaises, la Turquie, les Etats-Unis, l'Algérie, la Tunisie, la Roumanie, etc., etc. ce dernier pays représentant un peu moins de 400.000 quintaux.

Il est entendu que nous nous bornons, dans cette étude, à résumer les documents qui nous sont fournis par la Chambre de commerce de Marseille; mais nous pouvons, — sans sortir de ce programme — donner, en passant, un exemple du préjudice causé à la marine marchande par le nouvel état de choses.

Dans un récent interview avec un rédacteur du *Petit Provençal*, les directeurs des Compagnies Paquet et Fraissinet dépeignaient sous un jour très sombre la situation du commerce marseillais. Les droits d'entrée sur les céréales ont réduit le fret à ce point qu'il a fallu déjà désarmer un certain nombre de bâtiments; en outre, de puissantes maisons, opérant avec la Russie et la Turquie, cherchent à liquider leurs affaires pour transporter, à l'étranger, leurs capitaux et leur commerce.

En ce qui concerne les exportations de céréales et de farines, il y a, pour 1891, une différence en moins de 32.274 quintaux métriques sur l'année antérieure (2.540.279 contre 2.572.553). Il faut dire que plus de la moitié de ce total est représentée par le transit international.

Sucres. — On n'a pas oublié les séances mouvementées auxquelles la question des sucres a donné lieu au Parlement, au cours de l'année 1891. Ainsi que nous l'indiquions dans le dernier numéro de l'*Économiste Européen*, l'énergie déployée par les représentants de

(1) Voir l'*Économiste Européen* n° [illegible].

ports intéressés a eu pour effet de faire repousser la surtaxe proposée sur les produits des colonies étrangères.

Mais la dénonciation des traités de commerce et le régime appliqué à nos raffineries fait craindre que les exportations de sucre raffiné, en déficit, par suite de l'expiration de l'accord avec la Roumanie en juin 1891, sur les années antérieures, ne se réduisent de plus en plus dans l'avenir.

Voici les chiffres comparatifs du mouvement relevé à Marseille :

Il a été importé, en *sucres bruts* de diverses provenances : 94.734.368 kil. en 1891 (contre 107.194.684 en 1890 et 102.605.305 kil. en 1889). Les colonies françaises (Guadeloupe, Martinique, Réunion, Mayotte et Nossi-Bé) ont fourni un peu plus de 42 millions de kil., les colonies étrangères (Egypte, Maurice, Indes hollandaises, pays d'Afrique) un peu plus de 41 millions.

Quant aux exportations de *sucre raffiné*, nous trouvons, en kilogrammes :

	1891	1890	1889
Exportation.....	38.680.957	44.865.000	42.655.000
Consommation..	42.139.623	37.658.000	32.676.000
Cabotage........	2.589.318	1.980.000	1.720.000

Et voici, par ordre d'importance, les principaux pays où notre port du Midi a recruté sa clientèle : Algérie, Maroc, Turquie, Roumanie, Tunisie, Uruguay, Espagne, Sénégal, etc., etc.,

Avant de passer à un autre article, il nous paraît intéressant de donner un aperçu de la production et de l'exportation comparatives de la France et de l'Allemagne pendant les trois dernières campagnes sucrières:

La *production* a été :

	Allemagne	France
	Tonnes	
1889-90........	1.100.000	550.000
1890-91........	1.320.000	680.000
1891-92........	1.180.000	635.000

Et l'*exportation* accuse :

	Allemagne	France
	Tonnes	
1889...........	534.277	272.862
1890...........	832.235	353.517
1891...........	817.730	296.221

Cafés. — Pour cette denrée, qui échappe aux effets désastreux des droits protectionnistes, on est heureux de constater, en 1891, une nouvelle progression. Les importations se sont élevées à 18.323 tonnes (contre 16.377 en 1890 et 15.975 en 1889), dont une forte partie — 10.269 tonnes — venait du Brésil.

L'année 1891 a été favorable aux vendeurs, car les prix se sont maintenus dans des cotes assez élevées : on a payé, en moyenne, pour le Rio bon ordinaire, 97 25 les 50 kilogrammes.

Les *Graines oléagineuses*, dont les importations ont atteint 3.941.720 quintaux, accusent une augmentation de 458.210 quintaux ; cette augmentation porte sur leê sésames de l'Inde et d'Afrique, les arachides, lins, nigers, pulghères, coprahs, mocoras et autres graines concrètes.

Les arrivages des *cotons* se chiffrent, en 1891, par 72.990 balles de toutes provenances, contre 65.893 pour l'année antérieure. Mais le rapport de la Chambre de commerce fait ressortir qu'il n'y aura aucun avenir pour cet article, tant que les tarifs écrasants des chemins de fer français seront maintenus : malgré l'énorme coût kilométrique de son établissement les prix de la Société du Gothard sont, en moyenne, de 20 0/0 inférieurs à ceux de la Compagnie P.-L.-M.

Pour les *laines*, le mouvement commercial a donné, en arrivages : 82.087 balles pour la place et 74.185 balles en transit : il n'y a pas d'amélioration sur les années antérieures. Cela tient à plusieurs causes dont une des plus importantes serait le système adopté par la Compagnie des Messageries Maritimes. Cette Société reçoit une importante subvention pour favoriser le commerce français au dehors et pour créer en France un marché de laines d'Australie; or, les laines de ce pays arrivant à Marseille, tête de ligne, sont, sans en excepter une seule balle (34.063 balles l'année dernière), transbordées et réexpédiées, soit sur Londres, soit sur Dunkerque, par les soins de la Compagnie, qui fait payer le même fret pour Marseille que pour les ports du Nord, étrangers ou français.

Voici dans quels termes s'exprime, à ce sujet, le rapport que nous avons sous les yeux :

« Le transport et réexpédition de Marseille à Londres et Dunkerque est donc absolument gratuit, tout en constituant une lourde charge pour la Compagnie. Or, cette charge ne peut être supportée par elle que grâce à l'énorme subvention qu'elle perçoit. Il est évident que si ce service gratuit n'existait pas, le Gouvernement pourrait réduire d'autant le subside alloué aux Messageries Maritimes et il est absolument exact de dire que le Gouvernement paie de ses deniers ce transport gratuit entre Marseille et les ports du Nord, et, par extension, qu'il favorise par une subvention les marchés de Londres et de Dunkerque au détriment de Marseille. »

Cette protestation concerne, nous l'avons dit, les laines d'Australie ; quant aux provenances d'Algérie et du Maroc, la situation n'est pas moins fâcheuse. Ces laines, dont une grande partie est transbordée et réexpédiée pour les ports français du Nord, repassent devant le port d'embarquement primitif, payant un second fret en pure perte. C'est que, en raison des tarifs élevés de nos chemins de fer, il est moins onéreux de faire le tour de l'Europe méridionale, que de subir le transport par rails de Marseille à nos centres manufacturiers !

Après l'Australie qui, nous le disions plus haut, nous a envoyé, en transit, 34.063 balles, il faut citer la Syrie, la Géorgie, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et le Levant.

Les exportations générales des *tissus* par le port de Marseille se sont élevées, en 1891, à 21.300.000 kilogrammes (dont 13.150.000 kil. de produits étrangers et 8.150.000 kil. de tissus français) ; 62 0/0 des tissus français étaient à destination de l'Algérie.

Commerce du bétail. — Si, depuis deux ans, la consommation locale a diminué à Marseille, le mouvement des importations et exportations de bétail est en progrès ; les moutons russes sont venus faire concurrence aux moutons d'Autriche-Hongrie, mais ce nouveau facteur n'a pas nui aux arrivages d'Algérie.

Les importations totales se sont élevées, en 1891 : à 79.023 bœufs et vaches, 20.782 veaux, 1.051.382 moutons, 54.669 agneaux et chevreaux et 46.399 porcs, soit un total de 1.252.255 têtes de bétail, au lieu de 1.241.517 en 1890 ; c'est une différence en plus de 10.738 en faveur de 1891. Sur 932.663 moutons arrivés par voie de mer, 842.045 ont été expédiés d'Afrique, le reste étant fourni par les autres pays, parmi lesquels ne figurent ni l'Italie, ni la Sardaigne, ni l'Espagne.

Quant aux exportations, le total de l'année dernière se chiffre par 915.914 têtes (+ 29.739 en comparaison avec 1890) dont 10.819 par mer.

Ainsi que nous le disions plus haut, la consommation locale a fortement diminué depuis 1888 : elle est descendue l'an dernier à 28.447.813 kilos pour une population soumise à l'octroi de 338.797 habitants.

Voici à titre de curiosité, la moyenne de consommation de viande nette par habitant : 27 kil.702 de bœuf ou veau, 12 kil. 219 de mouton ou chèvre, 6 kil. 912 de porc et 2 kil. 152 de viande dépecée ; au total : 48 kil. 985.

Peaux de moutons et d'agneaux. — Sur cette article nous constatons une diminution sensible par rapport à 1890, pour les provenance de Buenos Ayres et Montevideo, contre une forte augmentation sur celles du Levant et surtout du Maroc.

On a enregistré, en 1891 : de Buenos-Ayres et Montevideo, 2.228 balles (contre 11.287 en 1890) ; d'Australie, 3.197 balles (contre 4.321) ; du Levant, 6.168 balles, (contre 3.0[illegible]) ; du Maroc, 6.621 balles (contre 669) ;

d'Algérie, Tunisie et Tripolitaine, 4.830 balles (contre 4.051), et d'autres provenances, 2.333 balles (contre 3.977). Ces chiffres donnent un total de 22.377 balles en 1891, au lieu de 27.388 en 1890.

Pour les *peaux de chèvre* la réduction est également sensible : il y a deux ans les arrivages atteignaient 46.150 balles tandis qu'ils ne se sont élevés qu'à 41.805 balles en 1891 ; cette diminution a principalement porté sur les provenances du Levant, de l'Algérie et de la Tunisie.

Mais le même fait ne s'est pas produit pour les *cuirs en poil* qui, avec 208.248 pièces accusent une augmentation de 56.848 pièces portant principalement sur les vachettes de Chine et de l'Inde.

Huiles et tourteaux. Ces articles, on le sait, constituent une des spécialités de notre port méditerranéen. Les arrivages ont été de 1.400.000 kilogrammes d'huile d'olive lampante (Tunisie, Syrie, Archipel et Algérie) ; 1.000.000 de kil. d'huile d'olive dite « sous-claire » (Tunisie) ; 3.363.000 kil. d'huile de pulpes et de grignons d'olives (extraites par le sulfure de carbone) ; 382.000 kilogrammes de ressences (de Provence, Corse et Algérie) ; 11.980.000 kil. d'huiles d'olive comestibles (Tunisie, Italie, Algérie, Espagne, Provence, Grèce et Corse) et 34.788.000 kil. d'huiles de graines.

La liste des principales marchandises qui, en alimentant le commerce marseillais, procurent aux navires du fret d'entrée et de sortie, n'est pas encore épuisée, mais le manque d'espace nous oblige à nous en tenir, pour aujourd'hui, à l'énumération qui précède. Nous la compléterons la semaine prochaine, en faisant rentrer dans le même cadre les productions de l'industrie spéciale de la région.

(A suivre.) C.-R. WEHRUNG.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	23 septembre	29 septembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 23 sept. / 29 sept. — Or .... 1.677.129.433 / 1.679.204.799 ; Argent... 1.290.971.878 / 1.290.032.933 ; 2.968.101.311 / 2.969.237.732	2.968.101.311	2.969.237.732
Effets échus hier à recevoir ce jour....	119.998	18.978
Portefeuille Paris { Effets Paris........	153.542.911	217.879.289
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales..........	257.746.032	288.444.227
Avances sur lingots à Paris........	21.323.700	18.074.700
Avances sur lingots dans les succursales	9.129.622	8.821.627
Avances sur titres à Paris..............	122.080.143	122.161.297
Avances sur titres dans les succursales	158.906.113	158.134.364
Avances à l'Etat......................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve ex-banques	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.625.442	99.625.442
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hotel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	9.330.462	9.330.462
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..................	3.072.378	3.485.974
Emploi de la réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Divers	105.933.205	100.068.272
Total	[illegible]	4.262.[illegible]
PASSIF		
Capital de la Banque..	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital	[illegible]	8.002.313
Réserves mobilières { [illegible]	[illegible]	10.000.000
Réserves mobilières { [illegible]	[illegible]	2.980.750
Réserves mobilières { [illegible]	[illegible]	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	[illegible]	4.000.000
Réserve spéciale	[illegible]	[illegible]
Billets au porteur en circulation	[illegible]	3.136.[illegible]
[illegible]	[illegible]	14.[illegible]
Billets à ordre et récépissés	[illegible]	[illegible]
Compte courant du Trésor, créditeur...	[illegible]	[illegible]
Comptes courants de Paris	[illegible]	[illegible]
Comptes courants dans les succursales	[illegible]	[illegible]
Dividendes à payer	[illegible]	[illegible]
Escompte et intérêts divers	[illegible]	[illegible]
Réescompte du dernier semestre	[illegible]	[illegible]
Divers	[illegible]	[illegible]
Total	[illegible]	[illegible]

Comparaison avec les années précédentes

	4 octobre 1888	3 octobre 1889	2 octobre 1890	1er oct. 1891	29 sept. 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.597.1	2.982.4	2.021.9	3.025.9	3.136.3
Encaisse............	2.285.8	2.581.2	2.509.7	2.577.9	2.969.2
Portefeuille........	605.2	637.7	659.0	659.4	506.3
Avances aux partic.	269.5	282.3	259.6	308.9	307.1
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	312.9	285.7	190.9	312.9	350.5
— part...	369.7	426.0	351.0	352.4	440.4
Taux d'Escompte...	2 ½ 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	5 0/00	1½ 0/00	2 0/00	6½ 0/00	1 0/00
Bénéfices nets......	1.466.2	1.513.0	1.954.6	2.321.0	670.2

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 9 au 15 septembre (37e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. de la semaine 1891	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1891	Différence pr 1892
Etat....................	2.665	890	855	26.141	25.657	+ 484.»
Paris-Lyon-Méditer.	8.364	7.859	7.949	243.006	244.812	— 1.805.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	101	95	3.178	3.199	— 20.»
— Chemins Algériens..	513	222	205	6.367	6.680	— 313.»
Nord....................	3.629	3.684	3.924	129.303	128.497	+ 806.»
Ouest....................	5.185	3.179	3.335	102.783	102.090	+ 693.»
Orléans..................	6.432	3.933	3.711	119.851	116.814	+ 3.037.»
Est......................	4.691	3.147	3.096	100.222	99.947	+ 275.»
Midi.....................	3.045	2.026	2.102	62.432	63.888	— 1.456.»
Est-Algérien..........	897	198	171	4.524	4.570	— 46.»
Bône-Guelma voie larg.	534	111	133	2.810	2.856	— 45.»
— voie étroite	128	6	5	225	262	— 37.»
Ouest-Algérien.......	296	52	57	1.895	1.791	+ 103.»
Arzew à Kralfallah..	214	45	35	1.011	948	+ 63.»
Médoc...................	101	27	28	798	791	+ 7.»

Le Rendement des Impôts. — Nous avons donné dans notre numéro du 11 septembre, page 327, un résumé de la rentrée des impôts en août et pendant les huit premiers mois de l'année 1892 ; nous complétons ce travail en reproduisant plus loin et dans leur entier les Recouvrements de France et d'Algérie en août et pendant les huit premiers mois de 1892.

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)

RECOUVREMENTS du mois d'août 1892

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs) Recouv. d'août 1892	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.	Différences par rapport à 1891
FRANCE (1892)				
Impôts directs..................	»	»	»	»
Impôt 4 0/0......................	[illegible]	262	— 3	— 27
Enregistrement	41.889	38.209	+ 3.680	+ 2.117
Timbre	9.664	11.934	— 2.270	— 1.617
Douanes	28.104	34.797	— 6.693	— 2.602
Contributions indirectes......	47.573	43.614	+ 3.959	1.060
Sels	2.463	2.532	— 69	48
Sucres	15.696	14.000	+ 1.696	+ 622
Tabacs	31.779	31.523	+ 256	324
Allumettes, poudres..........	4.233	4.284	[illegible]	408
Postes et Télégraphes	16.138	15.294	+ 844	+ 490
Domaine	954	1.331	377	212
Forêts	1.129	436	+ 693	684
Produits divers	881	975	94	+ 49
Ressources exceptionnelles.	»	»	»	»
Recettes d'ordre	3.713	3.200	+ 513	+ 380
Totaux pour la France.	201.476	202.393	[illegible]	[illegible]
ALGÉRIE (Juillet 1892)				
Impôts directs	14	19	— 5	6
Impôt 4 0/0.....................	52	57	[illegible]	+ 2
Enregistrement..	291	326	— 35	[illegible]
Timbre	123	[illegible]	— [illegible]	— 11
Douanes	[illegible]	[illegible]	41	80
Contributions directes..	153	272	119	[illegible]
[illegible]	20	[illegible]	5	1
[illegible]	52	[illegible]	[illegible]	2
Postes et Télégraphes..	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	183	[illegible]	[illegible]	28
[illegible]	37	[illegible]	31	9
[illegible]	100	80	[illegible]	21
[illegible]	251	[illegible]	[illegible]	10
Totaux pour l'Algérie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	62
Totaux généraux (France et Algérie)	[illegible]	[illegible]	+ [illegible]	[illegible]

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)
RECOUVREMENTS depuis le 1er janvier 1892

Désignation des produits (Huit premiers mois)	Recouvrements (Milliers de francs) Recouv. dep. le 1er janv. 1892	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.	Différences par rapport à 1891
FRANCE (1892)				
Impôts directs	»	»	»	»
Impôt 4 0/0	53.115	51.906	+ 1.209	— 697
Enregistrement	379.953	370.750	+ 9.203	+ 12.890
Timbre	102.467	109.759	— 7.292	— 4.765
Douanes	266.758	276.978	— 10.220	+ 37.879
Contributions indirectes	377.371	362.648	+ 14.722	— 3.168
Sels	19.333	18.766	+ 567	+ 129
Sucres	117.041	97.500	+ 19.541	+ 12.028
Tabacs	247.705	244.913	+ 2.791	+ 2.693
Allumettes, poudres	20.813	22.013	— 1.199	+ 308
Postes et Télégraphes	123.237	117.972	+ 5.265	+ 2.471
Domaines	8.733	11.163	— 2.429	+ 74
Forêts	5.217	3.760	+ 1.456	+ 1.765
Produits divers	7.310	7.425	— 114	+ 249
Ressources exceptionnelles	»	»	»	— 268
Recettes d'ordre	23.418	22.550	+ 868	+ 387
Totaux pour la France	1752.476	1718.107	+ 34.368	+ 61.976
ALGÉRIE (7 1ers mois 1892).				
Impôts directs	1.045	949	+ 95	+ 410
Impôt 4 0/0	167	197	— 29	— 1
Enregistrement	2.182	2.115	+ 66	— 127
Timbre	2.377	2.314	+ 62	+ 24
Douanes	6.238	5.779	+ 458	— 76
Contributions directes	1.024	1.678	— 654	+ 209
Tabacs	238	246	— 8	+ 7
Poudres	340	390	— 50	— 37
Postes et Télégraphes	2.230	2.054	+ 175	+ 110
Domaines	1.100	851	+ 248	+ 128
Forêts	165	220	— 55	— 7
Produits divers	310	341	— 31	+ 4
Recettes d'ordre	1.529	1.185	+ 343	+ 100
Totaux pour l'Algérie	18.947	18.327	+ 619	+ 745
Totaux généraux (France et Algérie)	1771.424	1736.435	+ 34.988	+ 62.721

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

A partir du 26 septembre, les 1.000 Obligations de 500 fr. 5 0/0 nouvelles, nos 48001 à 49000, de la Compagnie générale des Eaux pour l'Etranger seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres seront inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote sous la même rubrique que les 48.000 obligations anciennes.

Par suite, le nombre des Obligations de ladite Société, négociables sur notre marché, se trouve porté de 48000 à 49000.

A partir du 26 septembre, les 5.000 Obligations de 500 fr. 5 0/0 de la Société générale des Forges et Ateliers de Saint-Denis, faisant partie d'une émission de 10.000 Obligations autorisée par l'Assemblée générale du 22 mars 1892, seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres seront inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote.

5.000 Obligations de 500 fr. 5 0/0, émises à 475 fr., entièrement libérées et au porteur, remboursables au pair par tirages au sort annuels, en 40 ans, de 1893 à 1932.

Intérêt annuel : 25 fr., payables par trimestre les 10 janvier, 10 avril, 10 juillet et 10 octobre de chaque année.

Jouissance courante : 10 juillet 1892.

A partir du 26 septembre, les 6.000 Obligations de 500 fr. 4 1/2 0/0 nouvelles, émission 1892, nos 1 à 6000, de la Compagnie « l'Union des Gaz » seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres seront inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote, sous une rubrique spéciale et distincte de celle affectée aux Obligations anciennes 4 1/2 0/0 1888.

6.000 Obligations de 500 fr. 4 1/2 0/0, émises à 500 fr., entièrement libérées et au porteur; remboursables au pair par tirages au sort annuels, en 31 ans, de 1894 à 1924.

Intérêt annuel : 22 fr. 50, payables par moitié les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Jouissance courante : 1er juillet 1892.

A partir du 26 septembre, les 2.000 Obligations de 300 fr. 5 0/0 nouvelles, nos 26001 à 28000, de la Société du Gaz général de Paris, Hugon et Cie, seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres seront inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote, sous la même rubrique que les 26.000 Obligations anciennes.

Par suite, le nombre des Obligations de ladite Société, négociables sur notre marché, se trouve porté de 26.000 à 28.000.

Le 26 septembre, il a été détaché sur les Actions du Crédit Lyonnais un coupon de 17 fr. 50 (net 16 fr. 15), soit 403 fr. 75 pour 25 actions.

Par suite de l'avis ci-dessous (1), les titres de l'Emprunt Argentin 5 0/0 1884 ne se négocieront plus, à partir du 6 octobre prochain, qu'avec la jouissance d'octobre 1892, ex-coupon no 34, et avec la mention : « ex-coupon no 34, payé en Rente argentine 6 0/0 or 1891. »

(1) Gouvernement Argentin. — Emprunt 5 0/0 1884

Les coupons d'intérêt trimestriel au 1er octobre 1892, portant le no 34, doivent être présentés à Paris, à partir dudit jour, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

Contre la remise de ces coupons, il sera délivré des titres timbrés de l'Emprunt Argentin 6 0/0 1891, au capital de liv. st. 20 ou fr. 500 garanti par les Douanes, en exécution de la loi du 23 janvier 1891. Pour les sommes inférieures à 500 fr., il sera émis des reçus provisoires qui, réunis en nombre suffisant pour former un capital de 500 fr., donneront droit à un titre timbré.

Les obligations sorties au 33e tirage, et dont la liste a été publiée dans le *Journal officiel* du 3 septembre 1892, seront également échangées, en vertu de la loi précitée, capital pour capital, contre des titres timbrés dudit Emprunt Argentin 6 0/0.

Dépôts des notaires. — Les versements opérés par les notaires à la Caisse des Dépôts, durant l'année 1891, en exécution du nouveau régime, se sont élevés à 107 millions, et les remboursements à 89 millions, ayant donné lieu à un mouvement de 200 millions et à 15.890 opérations. Le solde afférent à 1890 et 1891, s'élevait à la fin de 1891 à 59 millions 1/2 dont 21 millions 1/2 pour Paris et 38 millions pour les départements.

Les Chemins de fer de l'Etat. — Aux termes d'un décret en date du 29 septembre 1892, rendu sur le rapport du Ministre des travaux publics, le Directeur des Chemins de fer de l'Etat pourra être assisté d'un sous-directeur nommé par décret, sur la proposition du Ministre des travaux publics, après avis du Conseil d'administration.

Ce fonctionnaire sera choisi parmi les membres des corps des ponts et chaussées et des mines.

En exécution de ce décret, M. Matrot, ingénieur en chef des mines, chef de l'exploitation, est nommé directeur en remplacement de M. Cendre. M. Duportal, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est nommé sous-directeur et remplira en même temps les fonctions de chef de l'exploitation. Enfin, MM. Etienne, député, et Lax, inspecteur général des ponts et chaussées, sont nommés administrateurs.

Chemins de fer économiques du Nord. — La Compagnie des Chemins de fer économiques du Nord avait porté son capital de 12 à 15 millions, dans le but d'absorber la Société anonyme des Chemins de fer du Périgord, au capital de 3 millions et la Compagnie anonyme

des tramways de Bayonne à Biarritz, au capital de 1.500.000 fr. Mais le Conseil d'Etat n'a pas approuvé la fusion.

En conséquence, les actionnaires des trois Sociétés, réunis le 16 août, ont adopté les résolutions suivantes :

1° La fusion est non avenue :

2° Le capital des Chemins économiques du Nord reste fixé à 12 millions ;

3° Les certificats destinés à représenter éventuellement l'augmentation de capital des Chemins de fer économiques du Nord sont annulés ;

4° Par contre, les certificats des actions tant de la Société anonyme des Chemins de fer du Périgord que ceux de la Compagnie des Tramways de Bayonne-Biarritz, rentrent aux mains des intéressés, à qui ils n'ont jamais cessé d'appartenir ;

5° Sauf la dénomination qu'elle a prise de Tramways de Bayonne-Biarritz, et le transfert de son siége social à Bayonne, les statuts de la Compagnie des Chemins de fer à voie étroite du Midi restent en vigueur ;

6° Sauf le transfert de son siége social à Périgueux ceux de la Société anonyme des Chemins de fer du Périgord, restent en vigueur ;

7° Sauf l'augmentation de son capital élevé à 12 millions de francs par délibération du 11 décembre 1890, ceux de la Société anonyme des Chemins de fer économiques du Nord, demeurent tels qu'ils résultent de sa constitution définitive comme Société française, en vertu d'acte du 7 décembre 1883.

La Banque Parisienne. — L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque Parisienne a eu lieu le 17 septembre.

Elle a donné son approbation aux comptes de l'exercice 1891-1892, se soldant par un bénéfice de 1.265.524 99, et fixé le dividende de l'année à 20 fr. par action, payables à partir du 21 septembre dernier.

L'assemblée a, de plus, décidé le report à nouveau d'un solde de 203.139 fr. 17.

Elle a renommé MM. Arnal et Poirier commissaires pour l'exercice 1892-1893 et, sur la demande d'un groupe important d'actionnaires, à la tête duquel se trouve M. Lebaudy, elle leur a adjoint, d'accord avec le Conseil d'administration, M. Edmond Hesse, comme troisième commissaire.

Obligations 4 0/0 de la Compagnie anonyme des Etablissements Duval. — Vu le nombre restreint d'obligations 4 0/0 restant disponibles après la conversion des obligations 5 0/0, les souscriptions faites en vertu du droit de préférence réservé aux actionnaires de la Compagnie ne peuvent être servies que jusqu'à concurrence de 1 obligation 4 0/0 pour une action.

Le versement de répartition de 432 fr. 50 par obligation 4 0/0 attribuée devra être effectué au Comptoir National d'Escompte de Paris, du 30 septembre au 5 octobre.

Les souscriptions faites par des actionnaires pour un nombre d'obligations dépassant le chiffre des actions leur appartenant, et les demandes émanant de personnes autres que les actionnaires, ne peuvent pas être prises en considération.

Société Agricole et Industrielle du Sud-Algérien. — Les actionnaires de la Société Agricole et Industrielle du Sud-Algérien, Société anonyme au capital de 1.200.000 francs, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le samedi 8 octobre 1892, à deux heures et demie du soir, au siége social, 7, rue Saint-Lazare, à Paris. L'ordre du jour porte :

Augmentation du capital social à concurrence de 100.000 francs (décision des actionnaires du 2 septembre 1892) ;

Vérification de la sincérité de la déclaration de souscription et du premier versement appelé et effectué ;

Modification à l'article 7 des statuts par suite de cette augmentation.

La Liquidation des Dépôts et Comptes courants. — Les liquidateurs ont envoyé une nouvelle circulaire, et se sont adressés aux actionnaires ayant vendu leurs titres à des porteurs actuels qui n'ont pas répondu. On offre à ces vendeurs, comme aux derniers porteurs, de les couvrir des conséquences de l'appel de fonds moyennant un sacrifice de 50 fr. par action.

Société des Ciments Français. — Les actionnaires de cette Société sont convoqués en assemblée extraordinaire pour le 15 octobre prochain, à l'effet de se prononcer sur la réduction du capital à 10 millions, par l'échange de deux actions anciennes contre une nouvelle de la Société au capital réduit.

Une assemblée ordinaire est également convoquée pour le même jour avec l'ordre du jour suivant :

1° Lecture du rapport du Conseil d'administration ;

2° Résolution concernant l'emploi du solde du compte Profits et Pertes.

Les titres devront être déposés au siége social avant le 7 octobre.

Il sera fait une allocation de 2 fr. par titre présent ou représenté à l'assemblée extraordinaire.

Prêts du Crédit Foncier. — Dans sa séance hebdomadaire du 28 septembre, le Conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 2.509.463 fr. de nouveaux prêts, dont 2.376.400 fr. en prêts fonciers et 133.063 fr. en prêts communaux.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 1er janvier au 31 août..	52.560.000	57.620.000
Du 1er au 10 septembre....	1.970.000	2.400.000
Du 11 au 20 septembre	1.840.000	2.200.000
Du 21 au 30 septembre	1.660.000	2.270.000
Du 1er janvier au 30 sept ..	58.030.000	64.490.000

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

La physionomie du marché se modifie peu ; les cours restent fermes et l'animation ne revient pas. En l'absence de tout événement et d'une reprise sensible des affaires industrielles il ne peut guère en être autrement. La liquidation s'effectue avec tranquillité ; la réponse des primes a eu lieu à des cours généralement hauts, et qui ont permis la levée de la plupart d'entre elles ; on remarque aujourd'hui un certain remuement de l'argent causé par les échéances considérables d'octobre, qui enlèvent à la Bourse des sommes employées généralement en reports ; nul doute toutefois que la liquidation ne se termine avec aisance.

Rentes Françaises. — Ainsi que cela s'est déjà manifesté chaque fois que le pair a été atteint par notre Rente, des réalisations se sont produites, mais les livraisons ont été immédiatement absorbées et nous trouvons le 3 0/0 à 99 80. L'*Amortissable* passe de 100 60 à 99 55, coupon détaché ; le 4 1/2 est en hausse à 106 17 et le *Tunisien* est à 493 75.

Sociétés de Crédit françaises. — La *Banque de France* est à 4.080, après 4.075. Les bénéfices bruts de la semaine s'élèvent à 229.269 fr., présentant une moins-value de 348.969 fr. par rapport à la semaine correspondante de l'année dernière. L'encaisse métallique atteint presque trois milliards (2.969 millions exactement). L'encaisse or s'est encore grossie cette semaine de 2.075.000 fr. Le portefeuille est en augmentation de 85 millions par suite de l'échéance de fin de mois.

La *Banque d'Escompte* est en nouvelle avance à 232. La *Banque de Paris* remonte à 670. Son opération avec l'Espagne ne paraît pas lui faire courir de risques, le remboursement des sommes prêtées étant stipulé en même monnaie que celle qui sera versée à l'emprun-

teur, c'est-à-dire en livres sterling, et la signature du Gouvernement espagnol étant avalisée par la Banque d'Espagne. La *Banque Transatlantique* recule à 400. Nous trouvons la *Compagnie Algérienne* ferme à 499 fr. 50. Le *Comptoir National* est en hausse à 525 francs. Le *Crédit Foncier* ne varie pas sensiblement à 1.126 25.

D'après le bilan au 31 août, les prêts hypothécaires ont diminué de 5 millions pendant le dernier mois, tandis que les prêts communaux ont augmenté d'une somme à peu près égale. En même temps les obligations foncières en circulation ont été réduites de 1 million 200 000 fr. et les obligations communales se sont accrues de 4 millions. Si l'on compare le chiffre des prêts hypothécaires et communaux à un an de distance, on constate que les premiers ont passé de 1.894 millions à 1.904 millions, et les seconds, de 1.146 à 1.161 millions Il y a là un symptôme du développement des opérations sociales, qui vient confirmer les indications données par le gouverneur du Crédit Foncier à la dernière assemblée, et plus récemment dans une lettre aux actionnaires. Les bénéfices se ressentent pourtant de l'amoindrissement du taux des prêts. Il faudra évidemment un peu de temps pour que le plus grand nombre des prêts vienne compenser la diminution du bénéfice particulier sur chaque prêt. Au 31 août 1891, les bénéfices nets s'élevaient à 13.378.000 fr. Ils atteignaient, à la même époque de cette année, 12.582.000 fr. seulement.

Dans sa séance hebdomadaire du 28 septembre, le Conseil d'administration a autorisé pour 2.509.463 fr. de nouveaux prêts, dont 2.376.400 fr. en prêts fonciers et 133.063 fr. en prêts communaux.

Le *Crédit Lyonnais*, qui a détaché son coupon de 17 50, est à 788. Le *Crédit Mobilier* reste au cours de 138 75; le *Crédit Industriel et Commercial* conserve avec fermeté son cours de 555; la *Banque Internationale* gagne 17 fr. à 410; la *Banque Parisienne* est à 370 contre 371 25.

Chemins de fer Français. — Les recettes de la semaine du 9 au 15 septembre sont en diminution de 289.000 fr. L'augmentation, depuis le 1er janvier, atteint, pour l'ensemble des six grandes Compagnies, 1.500.000 francs environ, grâce aux recettes de l'Orléans qui continuent à être excellentes; la plus-value sur l'exercice précédent est actuellement supérieure, pour cette Compagnie, à 3 millions. Le Midi, et surtout le Lyon, voient, au contraire, les moins-values s'accentuer encore.

Il ne faut pas s'étonner des fluctuations assez nombreuses subies par les actions de nos grandes Compagnies; elles ne sont que la conséquence de la très forte hausse qui provoque des réalisations; au cours actuel de la Rente, ces actions ne peuvent que se maintenir à des prix élevés, car on cherche à mettre leur taux de capitalisation en harmonie avec celui des rentes; il n'y a pas, à vrai dire, d'identité absolue, car l'Etat ne fait que garantir les dividendes, mais, c'est au fond, la même sécurité, et l'épargne s'en rend bien compte.

L'*Est* est à 965 contre 956 25; le *Paris-Lyon-Méditerranée* à 1.565 contre 1.563 75; le *Midi* à 1.345. Nous retrouvons l'*Orléans* à 1.625 au lieu de 1.630, et l'*Ouest* à 1.117 50.

Le *Sud de la France* a peu varié à 509 50; le *Bône-Guelma* progresse à 727 50, et l'*Est-Algérien* à 610.

Sociétés Industrielles Françaises. — Les *Magasins Généraux* sont en légère réaction à 558. La *Compagnie Parisienne du Gaz* est en baisse à 1.487 50. La *Compagnie Transatlantique* a légèrement fléchi à 592 50; depuis qu'elle a été obligée de transporter du Havre à Cherbourg la tête de ligne pour ses paquebots de New-York, ses recettes ont diminué; cette situation devra bientôt cesser. Les *Messageries Maritimes* subissent également l'effet des quarantaines et reculent à 676.

Les *Omnibus de Paris* sont fermes à 1.050. Les *Voitures* reculent à 692 après avoir fait 700.

Les huit premiers mois de l'année laissent à la Compagnie une plus-value de recettes de plus de 250.000 fr. Cela ne constitue pas une proportion bien considérable en comparaison du chiffre total, mais ce n'en est pas moins un résultat à noter. On dit que l'industrie des transport à Paris subit une crise. Il serait plus exact de dire qu'elle l'a simplement traversée. L'attitude du Syndicat des loueurs de voitures, lors de la dernière grève, qui a été plutôt une tentative qu'une véritable grève, est très rassurante pour l'avenir. La *jouissance* fait 200 fr.

Le *Panama* fait 20 50. On annonce, pour le courant du mois d'octobre, la publication d'un rapport dans lequel sera exposé le plan que compte adopter le Comité pour la reconstitution de l'affaire et la reprise des travaux du canal. On pourra enfin juger ainsi des chances de réussite que paraîtra comporter le projet.

Le *Suez* recule à 2.705; les recettes sont toujours inférieures à celles de l'année dernière; la moins-value atteint actuellement le chiffre de 6.290.000 fr.: on vient de publier l'avis officiel annonçant que la détaxe de 50 centimes par tonne sera appliquée à partir du 1er janvier prochain.

La *Dynamite*, à l'approche de son assemblée et quoi qu'on ne doive pas donner de supplément de dividende a été très animée et finit à 426 25 après 430.

Les *Télégraphes de Paris à New-York* se relèvent à 105. Les *Téléphones* sont à 462.

Sociétés étrangères diverses. — La *Banque des Pays-Autrichiens* est ferme à 486. La *Banque Ottomane* est en nouvelle hausse à 606 25. Elle ne peut bénéficier de la plus-value acquise par les valeurs turques et elle sera la première à tirer profit des futures opérations concernant les finances ottomanes. Le *Crédit Foncier d'Autriche* reste à 1.085, le *Crédit Mobilier espagnol* est à 81 25 et les *Chemins Andalous* restent à 340.

Les *Autrichiens-Hongrois* sont à 633 75 contre 631 25, les *Chemins Espagnols* sont faibles; le *Nord de l'Espagne* se tient à 175. Les *Chemins Portugais* sont à 80.

Le Conseil d'administration a informé les actionnaires que, par suite de l'insuffisance du nombre des actions déposées, l'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 1er octobre ne pouvait être réunie.

En conséquence, une nouvelle assemblée est convoquée pour le 31 octobre prochain, à midi, au siège de la Compagnie, à Lisbonne, et pourra, conformément à l'article 35 des statuts et au Code de commerce portugais, délibérer valablement, quel que soit le nombre des actionnaires présents et le capital représenté.

Fonds d'Etat étrangers. — Les *Consolidés Anglais* sont à 97 50; l'*Autriche 4 0/0* or clôture à 99 50. Les *Fonds Brésiliens* ont profité du raffermissement du change qui s'est relevé à 13 1/2 environ après avoir fait près de 10 (le pair est 27). Cette amélioration est due surtout à l'abondance de lettres de change par suite de fortes expéditions de cafés. Nous trouvons le 4 0/0 1888 à 72 contre 70 et le 4 0/0 1889 à 66 90 au lieu de 65 75.

Les *Fonds Egyptiens* sont toujours très fermes à l'approche du coupon. La *Daïra-Sanieh* se maintient à 100 35; l'*Unifiée* est à 100 50 et la *Privilégiée* passe de 95 60 à 96 30; la marge qui lui reste encore la fait rechercher davantage par certains portefeuilles.

L'*Extérieure Espagnole* se négocie à 96 30. On s'observe de part et d'autre et l'on réserve ses forces pour la liquidation de lundi.

Les *Emprunts Helléniques* restent stationnaires en attendant que l'on connaisse les projets de M. Tricoupis. Le 5 0/0 1881 est à 335 et le 4 0/0 1887 à 282 50 au lieu de 282.

Le *Portugais* est à 24 50. La décision prise par le Syndicat des Agents de change a été favorablement accueillie.

Les *Emprunts russes* se sont peu éloignés de leurs cours précédents et ont fait preuve d'une grande fermeté; le 5 0/0 1879 Orient est à 68 50 contre 68 40; le 4 0/0 1880 passe de 97 95 à 97 50; le 4 0/0 *Consolidé* est à 98 10 après 97 80; le 3 0/0 1891 à 80 95 au lieu de 80 75 et les *Transcaucasiens* à 79 80 au lieu de 79 70.

Les *Fonds Ottomans* ont donné lieu à quelques réalisations explicables par la forte hausse et aussi par la note que la Russie a adressée à la Porte au sujet de la Bulgarie; ils se raffermissent en clôture.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	Rentes à payer		RENTES FRANÇAISES	Dividende ou intérêt distribué en 1888	1889	1890	1891	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 3 sept.	10 sept.	17 sept.	24 sept.	1 oct.
Millions	Francs															
15215	456.483.140		**3 0/0 Perpétuel**	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	100 50	100 67	99 67	99 97	99 80
4061	121.831.905		**3 0/0 Amortissable**	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	100 25	100 50	100 37	100 60	99 55
6789	305.540.303		**4 1/2 1883**	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	105 65	105 85	106 02	105 97	106 17
26066	883.855.348															
396.386 obl. de 500 f.			**Tunis** 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	492 25	496 »	495 »	495 »	493 75
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	**SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES** (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	**Banque de France**, nom.	146 »	156 »	161 »	165 62	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	4150 »	4110 »	4060 »	4075 »	4080 »
128.980	500	250	**B. d'Escompte de Paris**	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	225 »	222 50	216 25	226 25	232 »
125.000	500	500	**B. de Paris** et **Pays-Bas**	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	681 25	670 »	672 50	667 50	670 »
50.000	500	250	**Banq. Transatlantique**	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	422 50	420 »	415 »	420 »	400 »
30.000	500	500	**Compagnie Algérienne**	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	485 »	485 »	485 »	500 »	499 50
160.000	500	250	**Compt. Nat. d'Esc.**, nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	510 »	508 75	510 »	513 50	525 »
341.000	500	500	**Cr. Fonc. de France**, —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1125 »	1130 »	1120 »	1128 75	1126 25
120.000	500	125	**Cr. Indust.** et **Comm.** —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	555 »	550 »	551 »	555 »	555 »
400.000	500	250	**Credit Lyonnais**	17 50	25 »	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	807 50	803 75	805 »	798 75	788 »
60.000	500	500	**Crédit Mobilier**	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	137 50	132 50	140 »	138 »	138 75
240.000	500	250	**Societé Générale**, nom.	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	485 »	487 50	485 »	485 »	485 »
30.000	500	500	**Banq. Comm. et Indust.**	15 »	15 »	15 »	6 25	222 08	227 49	204 51	180 »	195 »	195 »	197 50	301 25	303 50
50.000	500	500	**Banq. Intern. de Paris**	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	388 »	392 »	392 »	393 »	410 »
50.000	500	500	**B. Parisienne nouvelle**	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	391 25	400 »	398 75	371 25	370 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	**Bône-Guelma**	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	729 »	730 »	725 »	723 »	725 50
50.000	500	500	**Est-Algerien**	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	615 »	610 »	606 »	606 50	610 »
584.000	500	500	**Est**	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	940 »	942 »	945 »	956 25	965 »
800.000	500	500	**Paris-Lyon-Méditerr.**	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1540 »	1542 50	1555 »	1563 75	1565 »
250.000	500	500	**Midi**	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1325 »	1325 »	1330 »	1347 50	1345 »
525.000	400	400	**Nord**	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1892 50	1903 75	1933 75	1950 »	1940 »
600.000	500	500	**Orléans**	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1580 »	1594 »	1613 75	1630 »	1625 »
300.000	500	500	**Ouest**	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1100 »	1105 »	1110 »	1125 »	1117 50
40.000	500	500	**Sud de la France**	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	500 »	510 »	511 »	510 »	509 50
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	**Mag. Gén. de Paris**	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	552 50	552 50	552 50	560 »	558 »
336.000	250	250	**Cᵉ Par. du Gaz** (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1480 »	1480 »	1485 »	1485 »	1487 50
80.000	500	500	**Cᵉ Gén. Transatlantique**	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	600 »	596 25	595 »	597 50	592 50
120.000	500	500	**Messageries Maritimes**	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	685 »	685 »	687 50	687 50	676 »
34.000	500	500	**Omn. de Paris** (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1049 »	1047 »	1045 »	1049 »	1050 »
85.000	500	500	**Voitures à Paris** (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	697 50	695 »	700 »	700 »	692 »
600.000	500	500	**Canal de Panama**	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	22 50	23 75	21 75	21 25	20 50
223.398	500	500	**Canal de Suez**	78 22	89 38	91 05	112 13	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2745 »	2720 »	2710 »	2716 25	2705 »
40.000	500	500	**Dynamite** (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	387 »	380 »	422 50	430 »	426 25
84.000	500	500	**Teleg. Paris-New-York**	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	100 »	95 »	95 »	98 75	105 »
50.000	500	500	**Téléphones**	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	470 »	465 »	470 »	465 »	462 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	2000	2000	**B.I.R.P. Pays-Autrich.**	22 50	25 »	14 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	480 »	482 50	487 50	487 50	486 »
500.000	500	250	**B. Impér. Ottomane**	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	580 »	589 »	592 50	596 25	606 25
120.000	500	200	**Cr. Fonc. d'Autriche**	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1085 »	1087 50	1085 »	1085 »	1085 »
60.000	500	125	**Cr. Fonc Egyptien**	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	475 »	478 75	485 »	486 25	484 »
95.000	»	»	**Cr. Mob. Espagn.** (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	85 50	85 »	83 75	83 75	81 25
48.000	500	500	**Gaz de Madrid**	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	215 »	215 »	215 »	214 50	215 »
60.000	500	500	**Chemins Andalous**	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	350 »	342 »	340 »	340 »	340 »
550.000	500	500	**Autrichiens-Hongrois**	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	640 »	635 »	641 »	631 25	633 75
750.000	500	500	**Sud de l'Autriche** Lombards	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	230 »	218 75	223 75	225 »	225 »
120.000	500	500	**Méridionaux** (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	646 25	647 75	645 »	645 »	650 »
350.000	500	500	**Nord de l'Espagne**	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	187 50	178 75	178 75	175 »	175 »
70.000	500	500	**Portugais**	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	80 »	81 25	80 »	80 »	80 »
356.000	500	500	**Saragosse (Madrid à)**	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	195 »	188 75	191 25	188 75	190 »
Capital ou Nombre de titres		Rembt à terme	**FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS**													
529.477.984£			**Angleterre 2 3/4 0/0**	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 40	97 65	97 60	97 50	97 50
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	98 40	99 50	99 20	100 »	99 60
6.000.000			**Brésil 4 1/2 0/0 1888**	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	64 »	64 50	68 »	70 »	72 »
20.000.000			— **4 0/0 1889**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	60 85	62 05	64 65	65 75	66 90
364.968			**Egypte** (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	100 75	100 75	100 »	100 »	100 35
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	98 80	99 35	99 60	100 »	100 50
1.497.350		1941	— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	94 60	95 30	95 35	95 60	95 30
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	71 10	65 »	66 97	65 30	65 10	64 57	65 50
1.240.000		1936	**Cuba 6 0/0 1886**	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	490 »	467 50	465 50	465 »	465 »	465 »
341.000		1940	— **5 0/0 1890**	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	42? 75	430 »	423 »	425 »	424 »	435 »
240.000		1921	**Hellénique 5 0/0 1881**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	335 »	331 25	333 »	323 50	335 »
270.000		1962	**4 0/0 1887**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	280 »	276 »	285 50	282 »	282 50
892.000.000fl			**Hongrie 4 0/0 or**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	95 50	95 52	96 50	96 »	96 20
442.250.000			**Italie 5 0/0 (4.34 net)**	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	92 67	92 32	93 37	93 40	93 55
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	23 70	23 90	23 77	24 25	24 50
285.000		1926	— **4 1/2 1891 (Tabacs)**	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	363 50	371 25	368 75	370 »	375 »
2.230.000			**Roumanie 5 0/0 1875**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	102 »	101 25	101 »	102 »	101 75
300.000.000f		1928	**Russie 5 0/0 1879** (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	67 70	67 90	67 75	68 40	68 50
150.000.000f		1960	— **4 0/0 1880**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 40	96 45	97 »	97 15	97 95	97 50
1941.992.000		1970	— **4 0/0 Consolidé**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	96 80	97 15	97 15	97 80	98 10
500.000.000		1974	— **3 0/0 1891 or**	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	79 60	79 70	79 75	80 75	80 »
445.210		1952	— **3 0/0** (Ch. Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	78 »	78 75	78 05	79 70	79 80
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	21 65	21 77	21 90	22 05	22 10
227.250		1931	**Consolidat. Ottom. 4 0/0**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	478 75	387 50	391 50	386 25	[illegible]	[illegible]
391.362		1931	**Priorités Ottom. 4 0/0**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	435 »	441 25	437 50	436 25	435 »
295.454			**Douanes Ottom. 5 0/0**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	465 »	471 25	475 »	475 »	481 »

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 30 septembre 1892.

Le Gouvernement paraît avoir fort mal choisi le moment d'augmenter les dépenses militaires ; les finances de la Prusse se présentent en effet sous un jour bien peu favorable. D'après la *Post*, dont j'ai déjà eu à invoquer l'autorité la semaine dernière, le Ministre des finances aurait calculé que l'exercice prochain 1893-94 présentera un déficit de 86 millions, chiffre très considérable pour un budget de 1.700 millions. Dans ces conditions, il n'y a plus lieu de s'étonner, comme le font quelquefois les journaux allemands, que le 3 0/0 prussien n'atteigne que le cours de 87, alors que le 3 0/0 français est au pair. Que l'on vote de nouveaux crédits militaires ou non, il faudra toujours que l'Etat augmente ses recettes, car il ne peut pas s'habituer à avoir tous les ans des déficits de cette importance ; mais le contribuable allemand paraît déjà payer tout ce qu'on peut raisonnablement exiger de lui, et il est à craindre que de nouveaux impôts indirects ne donnent pas les résultats qu'on en attendra. Je vous ai déjà dit qu'il est question de doubler l'impôt sur la brasserie ; cette taxe si peu populaire sera insuffisante car elle produira tout au plus 24 millions de marks par an, et il faudra chercher autre chose ; jusqu'ici, le Gouvernement est incertain, et ses membres ne semblent pas être d'accord sur les questions les plus importantes. Mais nous ne tarderons pas à être fixés sur la nature des propositions qu'on va faire au Reichstag ; le Conseil fédéral se réunira la semaine prochaine et examinera ces projets.

Une des causes du déficit budgétaire réside dans la diminution constante de certaines recettes du Trésor : en particulier des recettes des Chemins de fer de l'Etat ; pendant le mois d'août, cette diminution a été plus considérable que jamais ; il est vrai que c'est à ce moment que l'épidémie de choléra s'est développée et a fortement entravé la circulation des personnes et les échanges ; mais il y a aussi des causes durables de la diminution de ces recettes. Puisque j'ai été amené à faire allusion au choléra, j'ajouterai que l'épidémie, qui n'a fait de ravages sérieux qu'à Hambourg, est maintenant en décroissance rapide dans cette ville.

Je vous disais dans ma dernière lettre qu'il se pourrait fort bien que le projet de réforme fiscale du Ministre des finances fut abandonné ou plutôt renvoyé à des temps meilleurs ; on commence à s'habituer à cette idée, d'autant plus que si le projet satisfait à de certains points de vue à peu près tous les partis, il contient d'autre part des dispositions qui ont été vivement attaquées, soit dans le camp libéral, soit parmi les conservateurs. Les libéraux eux-mêmes, qui ont été les premiers à demander cette réforme, ne seront pas fâchés de cet ajournement car ils espèrent que les élections pour le Reichstag qui doivent avoir lieu l'année prochaine donneront un plus grand nombre de sièges aux partis de gauche et qu'on pourra en conséquence donner à la réforme fiscale un caractère plus radical.

Informations Économiques et Financières

Les recettes du Timbre. — Les recettes du Timbre en Allemagne pendant le mois d'août se sont élevées à 1.727.681 marks, soit 768.612 marks de moins qu'en août 1891.

Pour les cinq premiers mois de l'exercice 1892-93, les recettes du Timbre se sont élevées à 8.611.122 marks ou 892.543 marks de moins que pendant la période correspondante de l'exercice précédent.

Ces diminutions mettent en évidence la stagnation des affaires dont souffre en ce moment le commerce allemand.

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	23 sept.	Dif. 15 sept.	23 sept.	Dif. 15 sept.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots........	945.176	— 10.058	933.393	— 11
Billets du Trésor.............	25.383	— 701	22.799	— 793
Billets d'autres banques	7.692	— 1.316	9.095	+ 243
Lettres de change............	518.280	+ 13.068	496.272	+ 20.802
Prêts sur titres.............	88.726	+ 504	94.417	— 1.260
Valeurs.....................	2.612	+ 36	428	+ 66
Autres propriétés............	36.538	+ 1.963	37.785	+ 4.125
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve.....................	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets.........	963.726	+ 16.720	948.899	+ 10.939
Autres engagements à vue...	497.129	— 13.564	482.554	+ 11.612
Autres engagements	6.811	+ 1	779	+ 231

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892	Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
31 août....	797.6	940,1	968.9	31 août....	597,8	589,8	607,3
7 sept....	788.7	934,7	958.6	7 sept....	584,1	569,7	593,5
15 —	781,6	933,4	955.2	15 —	598.0	571.1	593,4
23 —	775.1	933,4	945,2	23 —	573,5	590,1	607,0
30 —	724,7	896,2	....,.	30 —	780,5	676,5	...,.

Circulation	1890	1891	1892	Réserve de billets	1890	1891	1892
31 août....	976,1	951,4	973.7	31 août....	138,8	313,4	324,2
7 sept....	974,6	935,1	954.3	7 sept....	132,2	319,2	330,5
15 —	976.3	938.0	947,0	15 —	124.8	320.0	335.4
23 —	991.6	948.9	963,7	23 —	100.0	308.5	306.6
30 —	1.131,7	1.094,1	.....	30 —	91.4	123,0	...,.

Le dernier bilan de la Banque impériale montre que l'encaisse métallique est toujours en voie de diminution ; elle est maintenant de nouveau inférieure à la circulation.

Le Dr Koch, directeur de la Banque impériale, a déclaré, mardi dernier, au Comité central de la Banque qu'il n'y avait aucune raison de modifier le taux de l'escompte.

Les Recettes des Chemins de fer. — Le tableau suivant donne les recettes des Chemins de fer d'Etat allemands au mois d'août comparées aux recettes de l'année précédente.

1° Chemins de fer dont l'année financière commence au 1er avril.

(En milliers de marks)

	Août 1892	Diff. sur août 1891	Exercice du 1er avril au 31 août 1892	Différ. sur 1891
Chemins prussiens...	81.475	— 14.387	386.281	— 4.653
— d'Etat Alsace-Lorraine....	4.630	+ 105	21.603	+ 638
— Wurtemberg..	3.303	— 57	16.244	+ 443
— Hessois.......	135	— 3	628	+ 11
— Mecklembourg.	629	+ 30	3.057	+ 246

2° Chemins de fer dont l'année financière commence au 1er janvier.

(En milliers de marks)

	Août 1892	Diff. sur août 1891	Exercice du 1er janv. au 31 août 1892	Différ. sur 1891
Chemins Saxons......	8.097	— 79	57.955	— 475
— Badois........	4.584	— 153	30.543	— 154
— Oldenbourgeois	514	+ 27	3.476	— 49
— du Main et du Neckar......	623	— 64	4.230	— 429

Les recettes de tous les Chemins de fer de l'Etat dont l'année financière commence au 1er avril ont été, du 1er avril au 31 août, de 430.392.895 marks, ou 3.195.112 marks de moins que pendant la période correspondante de l'année financière précédente.

Les recettes des Chemins de fer de l'Etat, dont l'an-

née financière commence au 1er janvier, ont été, du 1er janvier au 31 août, de 125.720.332 marks ou 2.707.926 marks de moins que pendant les six premiers mois de 1891.

Le Commerce Extérieur. — La statistique allemande vient de publier les chiffres suivants du commerce extérieur pour le mois d'août et pour les huit premiers mois de l'année :

	Août 1892	Août 1891	Différence de 1892 sur 1891
	Quintaux		
Importations	25.231.049	26.188.494	— 957.445
Exportations	18.294.690	18.035.108	+ 259.582

	Huit premiers mois 1892	Huit premiers mois 1891	Différence de 1892 sur 1891
	Quintaux		
Importations	191.846.063	186.056.870	+ 5.789.593
Exportations	126.692.830	129.109.739	— 2.416.909

Ces chiffres ne présentent pas de modification sensible sur ceux du mois de juillet ; les exportations sont toujours en reprise, mais le déficit qui s'est produit dans les premiers mois de l'année n'est pas encore comblé.

Les importations présentent en août une diminution qui ne constitue pas un symptôme favorable, car elle se rapporte surtout à des matières premières.

La Production et la Consommation de la bière. — Le tableau suivant donne les principaux chiffres statistiques relatifs à la production, au commerce et à la consommation de la bière dans l'Empire allemand, pendant l'exercice 1890-91 :

	1890-91	1889-90
	Hectolitres	
Production totale	52.830.000	52.420.000
Importation	229.000	207.000
Exportation	626.000	716.000
Consommation totale	52.433.000	51.911.000
	Litres	
Consommation par hab.	105 9	106 3
	Marks	
Produit de l'impôt	77.619.900	78.817.300

Les exportations de bière se répartissent de la manière suivante :

Pays de destination	1891 Commerce général	1890 Commerce spécial
	Quintaux	
Pays allemands situés en dehors de la ligne des douanes	58.495	36.359
Belgique	57.101	73.232
France	182.646	193.264
Grande-Bretagne	15.315	18.866
Italie	29.312	29.560
Hollande	41.731	47.867
Autriche-Hongrie	53.806	57.218
Suisse	65.036	72.984
Inde anglaise	10.006	10.393
République argentine	577	12.266
Brésil	60.599	39.474
Etats-Unis	39.592	45.550
Autres Etats	132.135	135.812
Total	746.351	776.845

Une Émission. — La *Dresdner Bank* émettra prochainement un emprunt de la Ville de Karlsbad s'élevant à 12 millions de marks ; le taux de l'intérêt est de 4 0/0. Cet emprunt est destiné à la conversion et à l'amortissement des dettes antérieures de la Ville de Karlsbad.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	26 août	1er sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	87 37	87 50	87 12	87 12	87 25	86 75
Orient 3 0/0	66 50	66 62	66 62	66 50	66 87	66 25
Consolidés Russes	96 50	96 62	97 ..	97 12	97 62	97 50
Hongrois	94 87	95 12	95 50	95 62	95 62	95 37
Egypte Unifiée	98 30	98 10	95 50	98 60	98 70	98 87
Italien	91 90	92 12	92 37	93 »	92 87	93 12
Chemins de fer						
Autrichiens	128 62	127 37	126 37	127 »	125 »	125 12
Lombards	43 62	43 37	41 40	42 »	42 62	42 37
Gothard	152 »	153 25	155 ..	156 37	154 87	155 75
Nord-Est Suisse	121 25	112 »	112 62	112 12	112 »	113 37
Central Suisse	»	»	131 40	»	»	»
Méridionaux	»	»	128 12	130 »	126 50	130 37
Duxer	217 25	217 »	216 62	216 90	216 75	218 25
Marienbourg	60 25	60 »	58 75	58 12	58 »	57 12
Ouest Prussien	74 50	74 12	72 40	70 25	69 25	68 75
Mainzer	115 40	115 50	114 75	114 »	113 87	114 12
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	205 50	208 50	207 50	206 75	209 62	207 50
Sud-Ouest Russe	74 25	74 87	74 50	»	»	» .
Banques						
Crédit	167 50	168 »	168 ..	167 »	166 25	166 »
Disconto	193 40	194 50	192 25	190 »	188 62	183 75
Darmstadt-Bank	138 12	138 37	137 12	135 90	129 87	133 37
Berl-Handel's	144 50	145 25	143 12	141 »	135 62	129 50
Dresde-Bank	145 50	146 25	143 75	142 25	141 37	139 50
National-Bank	117 87	117 62	116 ..	114 40	114 50	113 75
Mines et diverses						
Laura	120 12	122 75	118 87	117 50	116 62	112 37
Dortmund	70 50	72 »	68 62	68 12	67 »	62 50
Bochumer	140 25	144 75	139 25	140 25	137 62	126 75
Gelsenkirch	138 37	138 25	135 50	135 87	134 90	133 75
Hibernia	118 50	119 62	116 90	117 40	116 90	114 50
Harpener	148 40	150 »	145 50	145 37	143 »	133 75
Dynamite Trust	129 62	130 50	130 12	»	»	»
Nordd Lloyd	114 75	115 25	112 50	112 »	110 75	112 25
Allgem. Electr.	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	80 95	80 95	80 95	80 85	80 85	80 80
Londres —	20 40	20 40	20 39	20 36	20 36	20 36
Vienne —	170 40	170 50	170 35	170 »	170 05	170 »
Pétersbourg 3 semaines	206 60	205 65	205 25	205 85	204 50	204 50
Roubles comptant	205 37	205 87	205 75	205 40	205 90	204 50
— fin courant	204 75	206 »	205 75	205 75	206 »	204 75

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 1er octobre 1892.

Le marché monétaire continue à se resserrer lentement ; l'escompte hors Banque est à 2 0/0.

Les cours du marché des valeurs ont, dans tous les compartiments de la cote, une baisse déterminée à l'origine par les mauvais résultats des entreprises minières. La baisse de ces valeurs a rendu la liquidation difficile ; les valeurs des Banques, intéressées dans les entreprises industrielles ont été entrainées dans le recul.

Les fonds d'Etat allemands ont été également atteints par la baisse : ils reculent d'un point ; la prévision d'un déficit de 86 millions pour le prochain exercice prussien a d'ailleurs joué un rôle dans le fléchissement de ces cours.

Les roubles souffrent d'une cause de faiblesse analogue : on annonce que le budget russe de 1893 se clôturera aussi par un déficit de 74 millions de roubles.

Par contre les fonds austro-hongrois sont bien soutenus.

Les valeurs des Banques présentent toutes des reculs plus ou moins considérables ; la *Diskonto-Gesellschaft* est la plus éprouvée, à la suite de bruits d'après lesquels cette Banque ferait des pertes importantes pour avoir participé à la Société d'air comprimé Popp.

Les cours du marché des valeurs minières et métallurgiques sont très lourds ; ils ont été influencés par le compte rendu de la Société minière de Harpen, qui va être forcée d'emprunter 9 millions de marks, ainsi que par la baisse du prix des charbons.

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 417)

LA SITUATION

Londres, 30 septembre 1892.

Deux questions sont à l'ordre du jour : la question de l'Ouganda et la question irlandaise. Les décisions qui seront prises par le nouveau cabinet vont nous permettre de voir l'orientation de sa politique coloniale, et de juger les difficultés avec lesquelles les affaires d'Irlande le mettra aux prises ; on ne saurait donc considérer avec assez d'attention les faits qui se passent en ce moment.

Je vous ai déjà entretenus plusieurs fois des affaires de l'Ouganda ; vous savez que cette lutte entre missionnaires protestants et catholiques, a fait l'objet de réclamations de la part du Gouvernement français et que les faits accusés par nos missionnaires n'ont pas été démentis par le rapport du capitaine Lugard. Une députation de la Société des missionnaires protestants, est venu trouver lord Roseberry, et lui demander que l'Etat britannique se substitue à la Compagnie anglaise de l'Est-Africain dans l'Ouganda, ou qu'il prête à la Compagnie l'assistance financière et militaire qu'elle réclame pour continuer son œuvre.

La propagande faite par les missionnaires a coûté non seulement des sommes énormes, mais du sang, et, dans cette lutte, ils n'ont été soutenus que par la Compagnie de l'Est-Africain ; cette dernière, fatiguée d'une situation qui ne lui rapporte aucun bénéfice, menace d'abandonner le territoire ; c'est pour éviter un pareil abandon que les missionnaires ont tenté la démarche dont je viens de parler.

Cette démarche n'aurait aucune importance, si elle ne faisait partie d'un plan nettement déterminé et si elle n'était appuyée par une partie importante de la presse, le *Times* en tête, qui a ouvert une campagne et soutient les revendications des missionnaires. Des dépêches sont publiées, qui font craindre une invasion de la région de Wadelaï par la France ou l'Etat du Congo, les événements sont grossis à plaisir, les polémiques surgissent, on cherche à exercer une pression sur les décisions du Gouvernement et à faire occuper le territoire assigné à l'influence anglaise par le traité anglo-allemand de 1890. En un mot, on voudrait engager le cabinet libéral dans la politique d'aventures coloniales chère à lord Salisbury.

La réponse de lord Roseberry a été très vague et n'a engagé le Gouvernement ni dans un sens ni dans l'autre ; celui-ci va donc avoir à choisir entre la politique de colonisation et celle d'abstention coloniale que réclame la fraction avancée du parti libéral ; nous ne tarderons pas à connaître sa décision.

Je vous ai parlé, la semaine dernière, de l'attitude prise par M. John Morley vis-à-vis de l'Irlande ; je vous signalais notamment que, dans le but de provoquer des mécontentements, les propriétaires du sol recommençaient les expulsions des paysans en retard de paiement ; le secrétaire d'Etat pour l'Irlande a voulu déjouer aussitôt cette nouvelle tactique et donner aux paysans irlandais une preuve de sa sollicitude. M. John Morley a décidé de nommer une Commission d'enquête qui se réunira immédiatement et examinera la situation de tous les fermiers malheureux en vue de l'élaboration d'une nouvelle loi agraire. Cette loi sera présentée, dès le début de l'année prochaine, pour mettre définitivement les paysans à l'abri des conséquences des exactions et des cruautés des propriétaires.

On voit que dès son arrivée au pouvoir, le cabinet libéral a eu à cœur de montrer que l'amélioration du sort de l'Irlande est la principale de ses préoccupations ; malheureusement on doit constater aussi qu'il n'est pas soutenu, dans cette voie, par tous les intéressés eux-mêmes ; les *Parnellistes* n'ont pas mis bas les armes et, dès maintenant, ils cherchent à établir que les rancunes de leur ancien chef n'ont pas été oubliées. M. Redmond, qui a recueilli l'héritage de M. Parnell, vient de déclarer en effet, que le bill de *home rule* projeté par M. Gladstone ne peut être définitif et que la mesure d'autonomie promise à l'Irlande ne saurait être considérée que comme un minimum de concessions. De pareilles déclarations, qui semblent insinuer que les Irlandais veulent obtenir leur séparation complète d'avec l'Angleterre, sont une arme excellente pour les conservateurs ; il est fâcheux que l'esprit de parti empêche les *Parnellistes* de s'en apercevoir. Il est quand même certain que ce nouvel obstacle n'arrêtera pas M. Gladstone dans la voie de réformes qu'il s'est tracée, les difficultés ne sont pas faites pour le rebuter.

P.-S. — Lord Roseberry a fait écrire à la Compagnie de l'Est-Africain pour lui notifier que le Gouvernement a décidé de donner son adhésion au principe de l'évacuation de l'Ouganda, acceptée par le Gouvernement précédent. Toutefois, considérant les dangers de l'évacuation immédiate fixée au 31 décembre, le Gouvernement donnera à la Compagnie une subvention ne dépassant pas le chiffre de ses dépenses ordinaires pour lui permettre de rester jusqu'au 31 mars dans l'Ouganda. Il demeure bien entendu que cette subvention n'est donnée que pour faciliter l'évacuation sans danger, rendue nécessaire par le mauvais état des finances de la Compagnie. Le Gouvernement conserve toute liberté d'action pour toutes les mesures à prendre en conséquence de l'évacuation.

Informations Économiques et Financières

La Situation Economique. — Le *Daily News*, répondant aux plaintes des pessimistes anglais, fait un tableau de la situation financière dans le Royaume-Uni et prévoit qu'une amélioration se produira dans le cours des années 1893 ou 1894.

Environ tous les cinq ans, dit ce journal, le monde des affaires devient inquiet, et les conversations dans les villes comme Londres, Manchester et Liverpool ne roulent que sur le marasme du commerce. On peut constater, en étudiant nos annales économiques, que cinq années de prospérité suivent ordinairement cinq années de gêne et *vice versâ*. L'état précaire des affaires en Angleterre, depuis quelques années, provient de malversations ou de malheurs financiers. Londres est le cœur du monde de la finance et toute dépression de l'industrie ou du commerce qui se produit dans un endroit quelconque du globe se fait aussi sentir dans la City.

L'année dernière, la récolte a manqué presque totalement en Russie et a été très pauvre en France. La dépréciation de l'argent a occasionné des pertes considérables aux fabricants du Lancashire, qui paient leurs ouvriers en or et vendent leurs marchandises pour de l'argent. Le krach de plusieurs établissements financiers australiens coïncidant avec la faillite d'un certain nombre de Compagnies et de Sociétés de construction à Londres, a eu un mauvais effet sur le crédit dans nos colonies.

L'épidémie cholérique, d'un autre côté, a fait et fait encore un tort considérable au commerce. Si nous rappelons que la New-Oriental Bank, la Bank of South Australia et plusieurs petits établissements financiers qui prennent le nom de Banques, ont suspendu leurs paiements, on aura un catalogue assez sombre des principaux événements de ces deux dernières années.

Mais l'état des affaires n'est pas si mauvais qu'on ne puisse y remédier. Deux années se sont écoulées depuis la crise de la République Argentine et la chute de la maison Baring et déjà la perspective s'est beaucoup améliorée. Dans ce pays, les récoltes ont été bonnes et le crédit se relève peu à peu. Nos financiers sont devenus beaucoup plus prudents et se tiennent maintenant sur leurs gardes. Ajoutons enfin que depuis quelques années nous avons eu le pain à bon marché et que

l'ouvrier a pu se procurer à bas prix les objets de première nécessité.

La crise n'a guère frappé que les riches, les financiers, les grands industriels et ils peuvent supporter les pertes qu'elle leur a occasionnée. Ayons seulement de la patience et les cinq années de gêne seront bientôt passées.

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
28 septembre 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	43.044.040	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	26.594.040
Total	43.044.040	Total	43.044.040

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	11.761.156
Réserve et profits et pertes	3.763.099	Portefeuille et avances	24.392.621
Trésor et administration publique	5.138.858	Billets en réserve	16.166.285
Comptes particuliers	29.767.737	Or et argent monnayés	1.063.429
Billets à sept jours, etc.	160.797		
Total	52.383.491	Total	53.383.491

Entrées et Sorties d'or de la Banque d'Angleterre
Du 22 au 28 septembre 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat.
	£			£		
22 sept.	15.000	Souv.	Portugal	20.000	Souv.	Malte
23 »	10.000	»	Portugal	»	»	»
24 »	20.000	»	France	40.000	»	Copenhague
26 »	83.000	»	Amérique du Sud	»	»	»
27 »	»	»	»	»	»	»
28 »	»	»	»	»	»	»
Total	128.000			60.000		

Excédent des entrées £ 68.000

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPÔTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								%
29 Juin	27.818	»	26.695	39.366	39.591	18.278	44	2
6 Juillet	27.153	»	27.219	40.306	41.984	17.572	40	»
13 Juillet	26.719	103	26.567	36.710	38.184	16.384	45	»
20 »	26.764	»	26.495	37.214	38.547	16.719	44	»
27 »	26.769	»	26.792	36.698	38.338	16.427	44	»
3 Août	26.707	»	27.030	35.905	37.888	16.128	44	»
10 »	26.749	»	26.667	36.108	37.723	16.532	45	»
17 »	27.331	»	26.449	35.789	36.588	17.331	48	»
24 »	27.605	»	26.134	35.524	35.735	17.921	50	»
31 »	27.674	»	26.286	35.231	35.769	18.357	50	»
7 septembre	27.581	»	26.231	35.154	35.861	17.799	50	»
14 »	27.779	»	27.152	34.884	36.299	17.076	48	»
21 »	27.928	»	26.495	35.907	36.547	17.883	48	»
28 »	27.657	»	26.877	34.906	36.153	17.229	49	»

Le Commerce avec la France. — La *Pall Mall Gazette* publie une lettre de M. Howard Vincent appelant l'attention sur le fait que le commerce de l'Angleterre avec la France décline visiblement en ce sens que l'importation des produits anglais en France a diminué.

M. H. Vincent s'appuie sur les données qui lui sont fournies par la Chambre de Commerce britannique à Paris.

Elles établissent à la fois l'augmentation des importations françaises en Angleterre et la diminution des importations anglaises en France durant les années de 1884 à 1888.

Les premières, qui étaient de 35.700.000 liv. en 1885, se sont élevées à 45.700.000 en 1889 tandis que les secondes, loin de croître, accusent un abaissement.

En outre, les Anglais exporteraient surtout des produits naturels tels que de la laine d'Australie ou du Cap, tandis que la France envoie de l'autre côté de la Manche principalement des articles manufacturés.

La Chambre de Commerce estime que cet état de choses est dû en grande partie aux lourdes taxes qui pèsent sur les fabriques anglaises.

Les Chemins de fer écossais. — Pour le premier semestre de l'année, les Compagnies des chemins de fer écossais donnent de meilleurs résultats que les lignes anglaises, même si nous mettons en avant les grosses pertes occasionnées par la grève du Durham. Les recettes totales donnent une forte augmentation qui atteint 165.730 liv. st. ou 4 0/0 pour les trois lignes principales, tandis que les dépenses n'augmentaient que de 87.514 liv. st., soit 1 3/4 0/0.

Les dividendes annoncés par ces Compagnies ne sont pas cependant aussi satisfaisants qu'on aurait pu l'espérer et s'éloignent peu de ceux annoncés l'année dernière ; ce fait s'explique, car les Compagnies ont dû consacrer une partie de leurs travaux ou augmenter leur capital.

La Crise monétaire aux Indes. — L'Association des Chambres de commerce n'a pas pu se désintéresser du problème du système monétaire de l'Inde. Après une discussion assez vive entre monométallistes et bimétallistes, l'assemblée a proposé le remède demandé par l'Association monétaire de l'Inde, c'est-à-dire l'étalon d'or. L'agitation créée par cette dernière Association n'est pas près de finir, d'après les dernières dépêches le problème se complique.

Le correspondant du *Times*, à Calcutta, dit, en effet, que d'après des avis particuliers reçus d'Angleterre, on croit que la réponse du secrétaire d'Etat au sujet de la pétition concernant la « Circulation monétaire de l'Inde » sera défavorable à l'établissement d'un étalon d'or et à la fermeture des établissements de la frappe de l'argent. Cette réponse exprimerait en outre l'avis que l'argent devrait trouver son propre niveau, et que le Gouvernement devrait maintenir l'équilibre monétaire en améliorant son système fiscal.

Ces bruits, bien que non encore confirmés, ont créé un grand mécontentement. Un journal de la péninsule a dit qu'une telle fin de non-recevoir rendait presque impossible l'administration des Indes par l'Angleterre. Les Indes demandent qu'il soit remédié immédiatement à la situation actuelle.

L'Emprunt de l'Uruguay. — Le *Courrier de la Plata* donne les détails suivants sur le nouvel Emprunt uruguayen :

« Dans la maison particulière du président a eu lieu une réunion à laquelle assistaient de nombreux sénateurs et députés. Le président a communiqué un projet dont voici les points principaux :

« Il a reçu des propositions d'un Syndicat de banquiers français offrant un prêt de 5 millons de piastres or à 5 0/0 d'intérêt et 1 0/0 d'amortissement. Cet emprunt sera émis à 85 0/0 et remis à Montevideo sans commission. Le total de cet emprunt, en comprenant les intérêts et amortissements, constitue une somme de 9 millions de piastres qui sera remise immédiatement au Syndicat français en timbres volants que le Gouvernement s'engage à recevoir jusqu'à concurrence de 25.000 piastres par mois ; ces timbres serviront à payer les droits de douane, et, dans aucun cas, le Gouvernement ne pourra les refuser en paiement jusqu'à concurrence de la somme fixée plus haut. Ces timbres seront exempts de tous impôts actuels ou futurs. Le Syndicat s'engage à verser immédiatement une garantie de 25.000 liv. st. aussitôt que le projet aura été sanctionné par les Chambres.

« Cette proposition sera certainement acceptée. On croit que le Gouvernement affectera cet emprunt à la création de la nouvelle banque.

« Le Comité des porteurs d'obligations uruguayennes n'a pris aucune décision ; il attend, pour se prononcer, les nouvelles du courrier. Si une décision devient nécessaire, les porteurs seront consultés. »

Le *Financial News* dit que c'est le devoir absolu du Conseil des porteurs d'obtenir du Gouvernement le nom de la Maison qui a fait cette avance et des por-

teurs d'obligations anglais qui, prétend-on, se trouvent mêlés dans cette affaire.

Le Comité des porteurs de titres étrangers, à Londres, apprend que les 45 0/0 du produit des douanes à Montevideo, jusqu'au 31 août inclusivement, s'élève à 142.516 dollars. Sur cette somme, 127.516 dollars ont été envoyés à Londres en une traite à trois jours de vue. Le reliquat de 15.000 dollars reste à Montevideo pour le service de la Dette consolidée.

Clearing-House

Résultat des compensations du 22 au 28 septembre 1892

Jeudi 22 septembre. £	15.292.000	Lundi 26 sept.......£	18.379.000
Vendredi 23 sept....	14.273.000	Mardi 27 sept........	14.397.000
Samedi 24 sept......	16.134.000	Mercredi 28 sept.....	19.022.000
		Total.......£	97.497.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 138.613.000.

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES

Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. 1892 au 24 sept. 92	du 1er avr. 1891 au 26 sept. 91	du 17 au 24 sept. 1892	du 19 au 26 sept. 1891
Douanes.............	19.900	9.056	9.171	404	385
Contributions indir..	25.452	11.857	11.860	676	326
Timbre..............	13.560	6.577	6.564	155	73
Land tax et House duty	2.450	390	440	»	5
Impôt sur le revenu.	13.400	2.757	3.069	31	28
Postes..............	10.400	4.530	4.560	80	80
Télégraphe..........	2.560	1.310	1.265	155	145
Terres de la couronne	435	145	165	»	20
Int. des act. canal Suez	220	110	111	»	»
Divers..............	2.076	1.166	1.092	93	80
Recettes totales.....	90.453	37.898	38.297	1.594	1.142
Dépenses............	90.109	41.154	40.001	965	769

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 18 au 25 septembre 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités		Recettes de la semaine	
	1892	1891	1892	1891
Caledonian..................	794½	794½	£69.012	£68.881
Glasgow and South-Western..	384	347½	26.169	24.969
Great Eastern...............	1.142¾	1.138¼	82.810	80.161
Great Northern..............	994	994	88.368	86.728
Great Northern of Ireland....	487	487	15.106	14.965
Great S. and W. of Ireland ..	530	522	16.791	17.254
Great Western...............	2.481¼	2.481¼	183.390	183.960
Lancashire and Yorkshire....	527	527	85.597	85.153
London and Brighton........	476¾	476¾	53.615	54.523
London and Chatham........	185¼	180½	30.747	31.722
London and North-Western ..	1.887	1.889½	235.772	237.320
London and South-Western ..	894½	884½	73.580	72.290
London and Tilbury..........	75	68	5.071	4.906
Manchester, Sheffield and Linc.	321	294½	50.171	48.231
Metropolitan................	51¾	35½	13.783	13.553
Metropolitan district.........	13	13	7.389	7.364
Midland.....................	1.300¼	1.300¼	187.316	188.715
Midland Gr. West. of Ireland.	441	441	9.621	10.274
North-British...............	1.087¾	1.087	68.508	65.603
North-Eastern...............	1.578	1.578	144.430	142.222
North London...............	12	12	8.798	9.194
North Staffordshire..........	312	312	15.252	15.127
South-Eastern...............	428	425¾	49.682	48.720
	16.423¾	16.309¾	£1.520.978	£1.511.835

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 1er octobre 1892.

La liquidation s'est terminée à la satisfaction générale, sauf dans le marché des Chemins américains; aucun changement important n'a été dévoilé dans les positions, les titres n'ont pas été rares, sauf le Russe; les avances ont été fort peu recherchées, de sorte que les Banques qui demandaient 2 0/0 se sont vues délaissées pour celles qui se contentaient de 1 1/2 à 1 3/4 0/0.

D'après le bilan de la Banque, le rapport entre l'encaisse et les engagements est tombé de 49 7/8 à 49 1/8.

Les affaires continuent à être calmes; le marché des fonds internationaux fait preuve de fermeté, sans que cependant les cours éprouvent une amélioration sensible; l'Extérieure et les fonds grecs sont en avance: la raison de cette dernière hausse est que le Gouvernement hellénique a demandé à lord Roseberry de nommer un délégué pour examiner l'état des finances grecques.

Les emprunts argentins sont demandés, et le Portugais est en légère avance.

Le Rio est lourd. C'est lundi prochain que le Conseil d'administration du Rio fixera l'acompte de dividende. On dit aujourd'hui que cet acompte sera de 6 shellings, mais personne ne sait rien.

Les demandes sur les actions des Mines d'or en Afrique continuent, mais les plus hauts cours ne sont pas conservés sur toute la ligne.

La mauvaise tenue du marché de New-York a influencé les cours des Chemins américains, qui ont subi de nombreuses variations et sont actuellement en meilleure tendance.

Les bulletins de recettes brutes des diverses lignes américaines pour la troisième semaine de septembre sont très favorables, tandis que les recettes nettes mensuelles présentent pour toutes les Compagnies le même caractère : fortes dépenses et recettes nettes relativement peu satisfaisantes.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	97 06	96 69	96 94	97 12	97 06	97 19
Rupee 4 0/0..............	63 »	63 ..	63 »	63 25	63 62	63 37
Brésil 4 0/0..............	61 »	60 25	61 75	64 25	65 75	66 75
Argentine 5 0/0...........	62 25	62 ..	63 25	63 25	63 75	66 50
Cédulas P................	8 37	8 37	8 75	8 62	8 75	8 75
— E................	23 50	23 50	24 25	25 ..	25 75	26 »
Mexicain 6 0/0............	82 25	80 75	79 75	79 25	81 »	79 50
Turc I..................	51 50	52 25	52 25	52 50	55 »	55 »
— II.................	28 50	28 75	29 25	28 75	30 »	31 87
— IV.................	20 87	21 56	21 62	21 56	21 75	22 12
Egypte Unifiée...........	97 37	97 75	98 37	98 62	98 87	99 »
Grec Monopole...........	56 50	57 ..	55 50	56 50	55 50	57 25
Italien 5 0/0.............	91 »	92 ..	91 62	92 62	92 37	93 »
Russe 4 0/0..............	96 25	96 75	97 25	97 62	98 »	98 25
Portugais 3 0/0..........	23 50	23 37	23 56	23 25	23 87	24 »
Espagne Ext. 4 0/0........	64 06	66 ..	65 44	65 19	64 81	65 31
Français 4 1/2 0/0........	104 50	105 ..	105 »	105 ..	105 »	105 ..
— 3 0/0............	99 »	99 50	99 75	100 »	100 »	100 ..
Divers						
Banque de Roumanie......	6 75	6 50	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez....................	108 50	108 50	108 »	108 »	108 »	107 50
Lombards................	9 12	9 12	8 62	8 75	8 87	8 87
Banque Ottomane..........	12 69	13 06	13 06	13 37	13 75	14 12
Rio Tinto................	14 81	15 25	14 69	14 75	14 69	14 75
Brighton A...............	160 75	162 ..	161 »	159 25	159 25	159 37
North Brit. ord...........	42 »	40 87	40 25	38 87	38 75	38 87
Pérou ord................	9 87	10 ..	10 »	10 12	10 12	10 12
— préf...............	35 87	37 ..	37 »	36 87	36 87	37 50
— debs...............	83 50	84 ..	83 50	83 50	83 75	83 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds.......	61 37	58 ..	58 62	57 25	58 62	60 ..
— actions...........	40 »	38 ..	38 25	36 87	37 75	39 12
Canada Pacific............	90 75	90 25	90 25	88 25	88 75	89 12
Eries....................	28 25	27 ..	26 62	25 50	26 56	26 25
Denver préf...............	49 87	49 50	50 »	48 62	48 75	49 25
Milwaukee................	84 50	83 37	83 »	79 12	80 75	79 25
Louisville................	70 50	68 87	69 12	67 62	66 75	68 25
Norfolk préf..............	44 25	41 87	41 25	38 87	38 62	39 12
Reading Inc. Bds..........	79 75	78 50	77 »	77 50	77 75	79 75
Union Pacific.............	40 25	38 62	38 75	38 ..	38 75	39 25
Mexican ord..............	25 »	25 ..	23 25	22 »	22 50	22 25
Mines						
De Beers.................	14 87	15 25	15 62	15 50	16 »	15 87
City.....................	6 87	6 87	6 75	6 62	7 »	7 »
Crown Reef...............	6 87	6 87	6 87	6 87	6 87	7 12
Geldenhuis...............	3 50	3 50	3 50	3 56	3 37	3 75
Impers..................	2 62	2 62	2 62	2 69	3 12	3 50
Langlaagte...............	2 75	2 75	2 75	2 56	2 87	3 12
Simmer..................	3 62	3 62	3 62	3 50	3 50	3 50
Robinson.................	3 50	3 50	3 50	3 37	3 62	3 75
Oceana..................	4 06	3 87	4 »	3 75	3 62	4 25
Argent en barres..........	38 25	38 12	38 12	38 12	38 12	38 12
Change sur Paris..........	35 30	25 31	25 30	25 30	25 30	25 31
Escompte de la Banque....	2 »	2 ..	2 »	2 »	2 »	2 »
Escompte hors banque.....	1 12	1 ..	0 87	0 94	1 12	1 »

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 417)

LA SITUATION

Vienne, 29 septembre 1892.

La prochaine arrivée de l'empereur Guillaume est très diversement commentée ici; tandis que dans les milieux gouvernementaux on déclare que cette visite aura un caractère absolument privé, — Guillaume II n'emmenant pas son chancelier, M. de Caprivi, — de l'avis général ce déplacement n'a pas pour seul but d'assister à une partie de chasse près de Schœnbrunn. On croit qu'il s'agit, en réalité, d'étudier l'augmentation des effectifs de l'armée austro-hongroise, en la faisant coïncider avec celle de ses alliés.

L'avenir nous apprendra laquelle de ces deux versions est la vraie; il faut, pour l'instant, s'en tenir aux conjectures.

Au surplus, les sessions des diverses Diètes attirent plutôt l'attention sur la politique intérieure de ce pays si divisé. Dans l'assemblée de la Basse-Autriche, les anti sémites ont provoqué de nouveaux tumultes en attaquant les médecins israélites à propos du choléra. A Prague, on a discuté un projet d'adresse présenté, au nom des jeunes Tchèques, par M. Gregr, qui réclame le rétablissement des droits constitutionnels de la Bohême. Enfin, on nous promet des séances mouvementées au Parlement hongrois, où l'opposition va reprendre la série d'interpellations interrompue par les vacances.

J'ajoute que les événements de Serbie sont un autre et non moins grave sujet de préoccupation pour la monarchie des Habsbourg.

Mais revenons aux questions financières qui sont plutôt de notre ressort.

La reprise par l'Etat des diverses Compagnies de chemins de fer, commencées il y a une douzaine d'années, va subir très probablement un temps d'arrêt, et les nombreux projets préparés au ministère du commerce dormiront sans doute de longs mois dans les cartons. Aussi bien, il y a là une question budgétaire qui prime toutes les autres considérations, les tarifs appliqués par l'Etat donnant des déficits qu'il faut combler en puisant dans les Caisses publiques. Or, aujourd'hui, tous les efforts du Gouvernement se concentrent sur la *Valuta*, et les sacrifices que l'on fait, et qui restent encore à faire, sont tels, qu'il faut renoncer à certaines entreprises secondaires.

Le Gouvernement s'est réservé jusqu'à l'an 1900 le droit de reprendre les lignes d'intérêt privé; ce délai a même été prolongé jusqu'en 1904 avec la Compagnie Ferdinand-Nord.

Quant aux négociations entre le groupe Rothschild et les deux ministres des finances, elles ne paraissent pas faire beaucoup de chemin. On a répandu le bruit que les pourparlers s'engageraient de nouveau le 6 octobre, mais on ne sait rien de précis et, de part et d'autre, on continue à lancer des ballons d'essai. Certains journaux à la dévotion des financiers dont il s'agit persistent à affirmer que tout est ajourné à l'année prochaine: « Les cours élevés, disent ils, auxquels on a poussé les rentes de la monarchie, rendent les opérations beaucoup plus difficiles. En outre, la mauvaise situation économique de l'Europe et la réserve des capitalistes vis-à-vis des affaires nouvelles font contrepoids à l'abondance des capitaux et au bas prix de l'argent. Par conséquent, le Gouvernement suit une fausse politique en s'appuyant sur les résultats de sa gestion financière, assez bons en ce moment, pour chercher à imposer au Syndicat avec qui il voudrait traiter, un risque extraordinaire contre des chances minimes de bénéfice.

« Le Syndicat ne traitera que le jour où les gains probables seront proportionnés aux risques. »

Ceci fait voir le bout de l'oreille; ainsi que je vous l'écrivais dans une précédente lettre, les partis en présence se tâtent et cherchent à faire croire qu'ils peuvent se passer l'un de l'autre.

Vous savez que les membres du *landtag* de Trieste ont émis un vœu tendant à rendre à cette ville son ancien privilège de port franc. La motion, énergiquement soutenue par les feuilles locales, qui se publient en langue italienne, est non moins énergiquement combattue par les journaux officieux de la monarchie. Je reproduis, à titre de curiosité, l'argumentation du *Fremdenblatt*:

« Le privilège concédé au siècle dernier par Charles VI ne consacrait nullement un droit acquis, et, comme on pouvait le retirer à tout moment, le Parlement a voté dans ce sens, le 1er juillet 1891, une loi sanctionnée par la couronne. Dans tous les autres pays, — voyez l'Allemagne, la France et l'Italie, — on a estimé que le fait d'affranchir des obligations douanières incombant au pays dont elle fait partie intégrale, les grandes cités populeuses, constituait un anachronisme.

« La franchise du port est aussi un obstacle au développement de l'industrie; on a pu le constater pour Trieste, qui se trouvait dans une situation inférieure par rapport aux autres marchés indigènes. Au contraire, depuis le retrait de la concession, plusieurs industries se sont développées.

« C'est à tort qu'on attribue à cette mesure la diminution du trafic dont se plaint la Chambre de commerce; les véritables motifs ont été: l'ukase interdisant les exportations de céréales russes, la dépréciation croissante de l'argent qui a entravé les relations avec les Indes, les déplorables conditions sanitaires au Brésil, enfin le développement des rapports entre ce dernier pays et les Etats-Unis. »

En résumé, il a peu de chances pour que le Parlement se déjuge et prenne en considération la requête de la Diète de Trieste.

Informations Économiques et Financières

L'Impôt sur les opérations de Bourse en Autriche-Hongrie. — La *Wienerzeitung*, journal officiel, publie les lois concernant la perception du droit de timbre sur les titres étrangers, rentes et obligations, ainsi que l'imposition sur les effets de commerce. Ces lois entreront en vigueur trois mois après leur publication, c'est-à-dire le 1er janvier prochain.

Le Report des billets de marks sur le marché viennois. — On a coté, à la fin de la semaine dernière, pour le report des billets de marks de fin septembre à fin octobre, le taux exceptionnellement bas de 1 1/2 à 2 kreutzers. Il y a deux mois le report avait baissé de 7 à 2 kreutzers, pour remonter à 5 kreutzers le mois dernier.

La cote actuelle s'explique par ce fait qu'on a retiré du marché, il y a quelque temps, de fortes quantités de billets de marks, de telle sorte que les disponibilités se sont resserrées. Les billets retirés actuellement représentent la contrevaleur de l'or acheté par l'entremise des maisons de Berlin; nous trouvons également là l'explication du renchérissement de l'argent.

Les Importations de produits manufacturés en Autriche-Hongrie du 1er février au 31 juillet 1892. — Depuis l'application des nouveaux traités de commerce, c'est-à-dire depuis le 1er février 1892, et jusqu'à fin juillet, l'importation des produits manufacturés a augmenté dans une large mesure. La [illegible] a

porté sur 170 articles parmi lesquels nous citerons : les cotonnades qui, en comparaison avec la période correspondante de 1891, sont montées de 2.173 à 3.366 quintaux métriques ; les laines filées, qui se chiffrent par 5.437 quintaux métriques, contre 3.262 ; les couvertures en carton, accusant 1 826 quintaux métriques, au lieu de 695 ; le papier écolier et le papier à cigarettes, 2.948 au lieu de 2.314 quintaux métriques ; les cuirs pour semelles, 2.314 au lieu de 1.823 ; les ardoises pour toitures, 99.976 au lieu de 71.397 ; les fers bruts, 324.554 au lieu de 289.912 quintaux métriques ; le zinc, 82.462 au lieu de 61.164 ; les machines et accessoires, 68.369 au lieu de 41.152 quintaux métriques, etc., etc.

Par contre les *exportations* n'accusent pas des plus-values importantes : il n'y a d'augmentations que pour les verreries, les meubles en bois recourbé, le papier à imprimer, les toiles, la porcelaine de couleur et quelques articles de quincaillerie.

Les prévisions de plus-values pour les produits du sol et dérivés, sur lesquelles on comptait, ne se sont pas réalisées jusqu'ici : au contraire, les blés, farines, sucres, vins, bétail, viandes et bois sont en diminution.

Si on pouvait tirer des conclusions pour un exercice de six mois, les nouveaux traités conclus par l'Autriche-Hongrie seraient plutôt favorables aux pays avec lesquels elle a traité.

Réunion du Conseil des Chemins de fer de l'Etat autrichien. — On annonce que la réunion d'automne du Conseil des Chemins de fer de l'Etat autrichien a été fixée à la première quinzaine d'octobre, à l'effet de délibérer sur des projets de réforme du tarif des voyageurs. Il est question, principalement, d'établir un impôt sur les billets, dans le but d'obtenir une augmentation de recettes.

Nous avons indiqué, jadis, l'économie de ce projet qui consiste à ajouter, au prix du voyage, un kreutzer pour un trajet de 1 à 50 kilomètres, et 1 kreutzer en plus de 50 en 50 kilomètres jusqu'à un maximum de 25 kreutzers.

On veut aussi élever les tarifs des voyageurs en estimant, au lieu des zones, le parcours kilométrique réel, ainsi que ceux des cartes d'abonnement à l'année et des taxes pour trains spéciaux.

Ces diverses innovations entreraient en vigueur à partir du 1er novembre prochain.

Le nombre des voyageurs transportés l'an dernier, sur le réseau total des lignes de l'Etat, s'est élevé à 31 millions 900 mille et les recettes se sont chiffrées par 15 millions 900 mille florins.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 1er octobre 1892.

La tendance générale du marché est bonne, bien que les transactions soient toujours restreintes. Du reste la fermeté des rentes autrichiennes semble bien assise, par suite du rétablissement de l'équilibre entre les budgets cis et transleithaniens.

M. Nacevies, ministre des finances de Bulgarie, est dans nos murs ; il a entamé des pourparlers avec la Laenderbank relativement à un emprunt de 100 millions, mais on ne connaît pas encore les conditions auxquelles cet établissement acceptera de faire une émission de cette importance.

Le budget général austro-hongrois pour 1892-93, qui vient d'être soumis aux délégations, présente un chiffre de dépenses brutes de 143.821.887 florins, soit 4.679.001 florins de plus que l'an dernier. Ce chiffre comprend : 125.359.122 florins de dépenses ordinaires et 18.462.765 florins de dépenses extraordinaires.

Le budget de recettes comprend : 122.681.629 florins de recettes ordinaires et 18.462.765 florins de recettes extraordinaires. Les recettes ordinaires sont en augmentation de 3.546.432 florins sur celles de l'exercice précédent, et les recettes extraordinaires en augmentation de 1.628.584 florins.

La nouvelle valeur (couronnes) sera décidément obligatoire à partir du 1er janvier 1894.

Ici, de même qu'à Paris, il est question de la suppression de la Bourse du soir ; la Chambre de la Bourse est favorable à cette mesure.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	113 90	113 90	115 75	114 75	115 70	115 70
— — Argent	95 50	95 95	96 30	96 35	96 30	96 30
— — Papier	95 75	96 25	96 72	96 65	96 65	96 52
Hongrie Rente Or	111 25	111 70	112 30	112 65	112 60	112 35
— Emp. Ch. de fer	120 25	120 ..	120 ..	121 10	... ..	121 »
— Rente Papier	100 40	100 45	100 55	100 55	100 50	100 50
1860 Billets	140 25	140 ..	139 75	140 ..	140 75	140 60
1854 —	140 25	140 ..	140 50	140 50	140 50	140 50
1864 —	184 50	183 75	186 ..	186 ..	186 ..	185 50
Hongrie billets	143 50	144 ..	145 ..	145 ..	145 ..	145 25
Danube Reg-Bill	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	206 50	205 50	206 ..	206 ..	... ..	... ..
Autriche Boden-Credit	371 ..	371 ..	373 50	371 ..	370 ..	369 ..
— Crédit action	313 50	314 90	314 ..	313 60	312 50	312 10
— Hongrie Bank	1000 »	998 ..	995 ..	997 ..	996 ..	993 ..
Vienne Bank-Verein	115 20	115 ..	115 60	115 ..	115 ..	114 60
Verkehrsbank	162 20	162 50	162 25	162 ..	... ..	162 50
Hongr. Credit-Bank	359 »	359 70	360 50	359 ..	356 50	357 20
— Escompte	115 ..	115 50	115 50	115 20	115 10	113 75
Anglo-Bank	151 20	151 50	151 70	152 50	153 50	152 70
Vienne Union-Bank	242 70	243 50	243 ..	242 50	242 ..	242 ..
Autriche Lænderbank	221 40	222 30	223 20	224 30	225 20	224 70
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	88 50	85 ..	86 ..	85 ..	85 50	85 75
All. Autr. Bau-G	106 55	105 ..	105 50	107 ..	... ..	108 50
Danube Bat. vap	338 ..	333 ..	338 ..	333 ..	326 ..	332 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	374 ..	374 ..	370 ..	370 ..	368 ..	365 ..
Tabac Turc	185 50	187 20	185 20	182 ..	182 ..	180 40
Autriche Alpine	66 ..	66 70	67 60	66 80	66 60	66 10
Chemins de fer						
Bohême-West	343 50	342 50	343 ..	337 ..	336 ..	338 ..
Buschtherader-B.	447 ..	446 50	444 50	444 ..	444 ..	447 50
Donau-Drau	199 75	199 75	199 75	. . ..	... ..	... ..
Ferd.-Nord	2810 .	2815 .	2810 .	2820 .	2800 .	2795 .
Autriche Nord-West	211 50	211 50	211 ..	212 70	211 50	211 20
Staatsbahn	300 90	298 20	295 70	298 20	293 70	293 70
Lombard	101 60	101 50	96 20	98 ..	99 »	98 50
Lokalbahn	178 ..	178 25	178 ..	180 50	180 75	183 ..
Changes						
Sur Francfort	58 65	58 65	58 70	58 75	58 80	58 75
— Londres	119 75	119 70	119 80	119 80	119 65	119 70
— Paris	47 55	47 55	47 57	47 55	47 52	47 50
— Amsterdam	98 95	98 80	98 90	98 80	98 80	98 85
Napoléons d'or	9 50	9 49	9 51	9 51	9 50	9 51
Marknoten	58 65	58 65	58 70	58 77	58 80	58 75

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 417)

LA SITUATION

Bruxelles, 30 septembre 1892.

La question des mineurs ne paraît pas encore tranchée. Le bourgmestre de Bruxelles, agissant en vertu d'ordres supérieurs, invite les personnes qui ont été obligées d'abandonner leur travail et de quitter le territoire français, à se présenter immédiatement dans les bureaux des commissariats de police, pour y fournir les renseignements demandés par le Ministre de l'intérieur. Nous avons fait connaître notre opinion et ne reviendrons pas sur le fond de la querelle ; mais nous devons constater que les délégués belges, en acquiesçant au manifeste adressé aux mineurs des deux nations, ont reconnu qu'ils travaillaient à un prix réduit et qu'ils fournissaient plus d'heures de travail que les ouvriers français. Le président de la Chambre de commerce française de Bruxelles a apprécié les faits en ces termes :

« Le protectionnisme, en même temps qu'il ruine Marseille, le Havre et un grand nombre de nos industries, vient de produire ses effets dissolvants au sein de

la population ouvrière du Pas-de-Calais, laquelle, se figurant que le renvoi des ouvriers belges améliorerait son sort, vient de se livrer aux tristes manifestations contre lesquelles on ne saurait assez protester.

« Messieurs les protectionnistes ont si souvent dit à la classe ouvrière que la protection ferait naître pour elle une succession d'années de bien-être, que les ouvriers et les produits étrangers étaient seuls cause du malaise dont elle souffre, qu'elle en est arrivée à demander le renvoi des ouvriers belges, sans songer que les charbonniers du Borinage pouvaient, par réciprocité, demander le renvoi dans leur pays des ouvriers français employés dans les usines et charbonnages belges ».

Le passage suivant est également à considérer :

« Et puis, a-t-on bien réfléchi dans le milieu ouvrier français aux conséquences que pourrait avoir, pour notre pays, le renvoi de tous les Belges des charbonnages du Pas-de-Calais et du Nord, au jour de la mobilisation qui, appelant sous les armes le plus grand nombre des ouvriers houilleurs français laisserait sans personnel des mines dont les produits seraient nécessaires, au premier chef, aux Compagnies de chemins de fer, à la marine, etc. ? »

Voici donc la France et la Belgique divisées au sujet des mineurs, au moment où l'histoire embrouillée du Congo commençait à être oubliée. Nous n'en avons pas fini avec les ennuis que nous crée notre colonie, car nous sommes en conflit avec les Pays-Bas.

L'un des principaux établissements commerciaux du Congo est la Société hollandaise de Rotterdam. A l'époque de la Conférence anti-esclavagiste de Bruxelles, celle-ci, pour échapper aux nouveaux droits d'entrée abandonna ses établissements du Bas-Congo et les installa sur les territoires français et portugais.

Dans le Haut-Congo, elle possède cinq ou six établissements desservis par trois steamers. Les restrictions au commerce, dont les Sociétés belges ont été frappées, viennent d'être notifiées à la Société hollandaise et celle-ci s'est adressée à son gouvernement pour protester contre les agissements de l'Etat qu'elle considère comme une violation flagrante de l'Acte de Berlin garantissant la liberté commerciale.

Elle a transmis au Ministre des Pays Bas à Bruxelles, M. Gericke de Herwynen, un mémoire destiné à servir de base à une réclamation que ce diplomate adressera à l'Etat du Congo.

La vérité est que toutes les Compagnies ou Sociétés commerciales et industrielles établies au Congo sont en fâcheuse posture. Aujourd'hui que cinquante millions sont enfouis dans ce coin de l'Afrique, on bouleverse tout sous le prétexte d'inaugurer la théorie des domaines de l'Etat. On veut imposer de nouvelles charges à des gens dont on paralyse les efforts, et cela au moment où des émissions sont préparées. C'est la ruine en perspective.

Nous jouissons d'un Congrès à Bruxelles, nous en avons déjà incidemment parlé ; il est organisé par la Ligue démocratique belge et l'Association des Sociétés ouvrières catholiques. Après avoir célébré la « chute du libéralisme économique et démontré l'impossibilité du rêve des socialistes » on a voté une foule de résolutions suivant l'usage.

La suppression des impôts sur les consommations remplacés par un impôt sur le revenu des valeurs mobilières et sur les opérations de Bourse est apparue comme la panacée universelle. Les caisses de chômage, la participation dans les bénéfices, la durée du travail, l'arbitrage et toutes les litanies bien connues ont ensuite fait les frais de la conversation vive et animée. Certes, il y a des réformes nécessaires et de nombreuses ; mais il faudrait peut-être commencer par essayer de rendre aux affaires la prospérité disparue.

Après la Chambre de commerce de Verviers, celle d'Anvers a publié son rapport. Les résultats de 1891 laissent beaucoup à désirer.

Pourtant, la statistique du mouvement commercial est satisfaisante à première vue, car la Belgique a importé l'année dernière pour 1 milliard 547 millions de marchandises, ou 9 0/0 de plus que l'année précédente, et elle a exporté pour 1 milliard 312 millions, soit 6 0/0 de plus qu'en 1890 ; mais il faut reconnaître que cette progression est due à la recrudescence des échanges en novembre et décembre 1891, provoquée par les changements dans le tarif douanier français. Cependant l'industrie métallurgique a beaucoup souffert et la crise charbonnière, pour être moins intense, n'en reste pas moins inquiétante.

Anvers trouvera-t-il une compensation en faisant son Exposition universelle de 1895, dont le projet paraît adopté ? Que dira Bruxelles, qui a eu les mêmes intentions ?

Informations Économiques et Financières

Recettes douanières. — Depuis le commencement de l'exercice, soit donc pour huit mois, les recettes perçues du chef des douanes par le Trésor belge se sont élevées :

En 1892	En 1891	En 1890
Fr. 21.230.940	Fr. 20.945.816	Fr. 20.786.392

Mouvement commercial belge :

Importations		
Mois d'août............. fr.	106.857.000	— 11 p. c.
Huit premiers mois.........	930.504.000	— 8 p. c.
Exportations		
Mois d'août................	89.704.000	— 20 p. c.
Huit premiers mois.........	793.957.000	+ 3 p. c.

Navigation belge. — Les chiffres suivants indiquent le nombre et le tonnage des navires à l'entrée et à la sortie des différents ports belges, pendant les huit premiers mois des années 1892 et 1891 :

	Nombre des navires	Tonnage
Entrée		
1892..........	4.782	3.916.078
1891..........	4.931	4.069.110
Sortie		
1892..........	4.762	3.905.898
1891..........	4.374	3.969.159

Les Porteurs de Titres Portugais. — Jeudi dernier a eu lieu la réunion des délégués allemands, français, hollandais et belges des porteurs de titres portugais. Il a été décidé de fournir aux porteurs des divers emprunts, qui voudraient encaisser leurs coupons échus, un certificat pour sauvegarder éventuellement leurs droits vis-à-vis du Gouvernement portugais pour la partie impayée du coupon. Les intéressés seront ultérieurement informés des formalités qu'ils auront à remplir lors de la présentation des coupons.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 1er octobre 1892.

L'argent est toujours abondant, mais cela ne signifie pas que l'ère de prospérité soit rouverte. L'industrie reste languissante, et si le marché n'a pas été mauvais la semaine dernière, la situation n'a rien de bien clair. Nous avons, d'ailleurs, débuté par une légère faiblesse, mais la bonne tenue du marché à terme a rétabli l'équilibre. La Varsovie a fléchi lundi pour se relever ensuite. L'Espagnol a peu varié. Notre 3 1/2 mai a repris une petite avance. La Caisse d'annuités a mieux figuré. Cockerill et Sarrebruck ont baissé. Les Charbonnages et les Zincs sont restés très lourds.

A la suite de réalisations sur l'Extérieure, le marché a perdu quelques avantages, puis les cours se sont tassés. On a coté, pour la première fois, sous deux ru

briques différentes, les séries C et D de la Rente turque.

Généralement, les reports ont été à bon compte.

On prétend que la Ville de Bruxelles a l'intention d'émettre un nouvel emprunt de 50 millions de francs destinés à des constructions publiques.

Anvers, 1er octobre 1892.

Rien de nouveau à signaler. Les tendances n'ont pas été mauvaises, mais la reprise sérieuse est encore loin à l'horizon. Les nouvelles du Brésil, sans justifier la faveur des cours actuels, sont assez satisfaisantes. La tranquillité règne dans les Etats de l'Union, le Congrès s'efforce d'améliorer le change. Le Caoutchouc, le Sucre et le Coton donnent lieu à d'importantes affaires. Il est certain que ce pays n'est pas dépourvu de ressources; mais il a été en proie à tant d'aigrefins que l'on a le droit de prendre des précautions. La prudence n'empêche pas de faire de bonnes opérations. Au Mexique, M. Porfirio Diaz a, dans son discours, déclaré que les recettes de la Trésorerie fédérale, pour l'année fiscale qui vient de finir, ont dépassé 37 millions de dollars, chiffre très peu inférieur aux recettes de l'année précédente, malgré la faiblesse de la récolte du maïs et la baisse du métal argent.

La République Argentine pense toujours à réduire ses intérêts. Nous avons fait peu d'affaires en fonds européens. Notre Anvers-Rotterdam a fait 792. Le Lot du Congo a monté à 56.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.
Rente belge 3 1/2 0/0	102 55	102 50	102 60	102 55	102 35	102 55
— — 3 0/0	98 75	98 75	98 75	98 75	98 75	98 80
— — 2 1/2 0/0	88 »	88 10	88 »	88 35	88 15	88 ..
Banque de Belgique	12 50	» »	» »	» »	» »	.. ..
— de Brabant	26 50	27 »	27 »	27 »	27 »	27 ..
— de Bruxelles	570 »	575 »	575 »	575 »	575 »	575 »
— de Charleroi	» »	» »	445 »	» »	450 »	... »
— Nationale	3085 »	3030 »	3040 »	3040 »	3030 »	3025 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	797 50	792 50	792 »	794 »	794 50	792 »
— Brux.-Lille-Calais	» »	465 »	465 »	465 »	462 50	466 ..
— Congo (p. d. f.)	275 »	425 »	350 »	375 »	» »	» »
Tramways Bruxelles (priv.)	283 »	286 »	289 50	293 »	290 »	280 ..
Ch. de fer économiques	217 50	215 »	222 »	222 »	218 »	221 ..
Tramway Gand	» »	395 »	» »	» »	» »	» »
Charb. Amercœur	925 »	» »	920 »	920 »	935 »	916 ..
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont	1230 »	1225 »	» »	1225 »	1240 »	» »
Vieille-Montagne	527 50	527 50	522 »	522 »	509 »	512 »
Glaces de Moustier	» »	... »	940 »	» »	930 »	900 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	310 »	315 »	320 »	319 »	327 50	335 ..
Autriche papier	82 »	81 85	82 30	82 30	82 50	82 60
— argent	81 »	81 50	81 35	81 50	81 55	81 50
— or (1876)	» »	» »	» »	» »	99 »	.. ..
Brésil 4 0/0	61 15	60 75	62 25	64 30	66 65	67 ..
Egypte Unifiée	» »	493 »	497 »	497 »	496 50	498 »
Espagne Extérieure 4 0/0	63 75	65 »	65 »	64 60	64 60	65 ..
Hollandais 3 0/0	» »	93 75	93 75	» »	» »	» »
Hongrois or 4 0/0	94 40	94 50	95 25	95 50	95 75	95 55
Italie 5 0/0	91 60	93 »	92 »	92 50	92 60	93 »
Portugais ext. 3 0/0	24 10	23 75	24 25	24 »	24 »	24 35
Turc 4 0/0	20 90	21 35	21 55	21 65	22 50	22 25
Canada Pacifique	459 »	455 »	458 »	445 »	452 »	450 »
Madrid-Saragosse	187 50	193 »	191 »	189 50	190 50	190 »
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russe Sud-Ouest	297 50	297 »	298 50	299 »	299 »	» »
Varsovie-Vienne (act.)	490 »	500 »	497 »	495 50	498 »	495 »
Change sur Amsterdam	207 97	207 95	207 90	207 85	208 »	208 ..
— sur Berlin	123 35	123 32	123 25	123 52	123 57	123 57
— sur Londres	25 18	25 17	25 17	25 17	25 18	25 16
— sur Paris	100 »	99 97	99 93	99 91	99 91	99 91
— sur Vienne	210 50	210 50	210 50	210 »	210 25	210 50
— sur Italie	96 20	96 40	96 20	96 40	96 60	96 65
— sur Genève	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	63 »	64 75	64 50	64 »	63 50	64 50
Turc 4 0/0	20 10	20 60	21 »	21 30	21 25	22 »
Portugais 3 0/0	23 75	24 »	24 »	23 75	23 75	24 35
Egypte Unifiée	492 50	492 50	496 »	496 »	498 »	498 »
Change sur Paris	99 90	99 92	99 90	99 87	99 87	99 85
— sur Berlin	123 25	123 25	123 25	123 30	123 40	123 40
— sur Londres	25 17	25 16	25 16	25 18	25 17	25 14
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 417)

LE BUDGET DE 1892-1893

Nous traversons actuellement une période de calme politique, le Gouverment de M. Canovas restant sur son succès électoral pour le renouvellement partiel des Conseils généraux et se préoccupant uniquement, en apparence, des fêtes du Centenaire et des déplacements royaux, tandis que les autres partis se recueillent en vue de nouvelles luttes.

Le moment est donc bien choisi pour nous donner des loisirs et pour examiner la situation de ce pays sur lequel les avis sont si partagés, mais où il y a, il faut bien le reconnaître, de très grandes ressources. Or, pour nous livrer à cet examen, nous ne pouvons mieux faire que de revenir, tout d'abord, avec plus de détails, sur le rapport de la Commission générale du budget qui, du reste, doit servir de catéchisme au Gouvernement de l'Espagne.

Les considérants de ce rapport font ressortir, avec raison, que les errements — pour employer une expression parlementaire — dont souffrent les finances espagnoles, ne peuvent prendre fin d'un jour à l'autre. Pendant un demi-siècle les déficits accumulés ont été balancés par le produit de la fortune nationale et par le crédit, mais on n'a pas su restreindre les dépenses ni appliquer les réformes annoncées. C'est là, pourtant, le point important : il ne suffit pas de préparer un plan il faut encore l'apliquer avec énergie, en brisant, s'il le faut, la résistance des hommes dont les intérêts se trouvent lésés par le nouvel état de choses.

On a pu le constater, maintes fois ici, dans la presse : les journaux sont unanimes à réclamer des modifications radicales, puis, quand on en arrive à l'exécution, c'est à qui protestera le plus bruyamment! Et il en est de même pour les impôts : libéraux et conservateurs semblaient d'accord pour créer par ce moyen, des ressources à l'Etat; cependant, chaque fois que le ministre compétent essaye de percevoir les taxes votées par les Cortès, l'opposition crie au scandale et tombe à bras raccourcis sur le Gouvernement.

Pour en revenir au travail de la Commission du budget, le rapport est divisé en trois chapitres savoir : Contributions directes, contributions indirectes, monopoles et services exploités par l'administration.

Le premier de ces chapitres comprend : l'impôt territorial, l'impôt industriel, les droits royaux et la transmission des biens, l'impôt sur les mines, sur les titres de grands d'Espagne, les *cédules* personnelles, les appointements et charges de l'Etat, des provinces et des municipalités, les frais de justice et les honoraires des vérificateurs de la propriété, les donations du clergé et des moines, l'impôt sur les paiements à l'Etat, aux provinces et aux municipalités, et, enfin, les droits des ports francs aux Canaries.

CHAPITRE PREMIER

Impôt territorial. — La réforme essentielle consiste à séparer les droits sur le bétail de l'agriculture proprement dite et des immeubles, ce qui a permis de procéder à une répartition plus rationnelle des taxes entre les contribuables; en outre, on a modifié le mode de perception dans le but d'éviter les mécomptes qui se produiraient d'année en année. Pour l'exercice 1886-87, les prévisions étaient, de ce chef, de 180 millions de pesetas, et les recettes effectives de 170 millions; en 1890-91 on a perçu 153 millions 4, au lieu de 166 millions 7; pour l'exercice courant les prévisions du Gouvernement ont été maintenues, par la Commission, à 166.757.000 pesetas.

Impôt industriel et patentes. — Ici la Commission a taillé dans le vif. Après avoir réduit de 43 à 38 millions

les chiffres présentés par le Gouvernement, elle a fait de nouvelles augmentations qui remettent ce compte à 42 millions.

Droits royaux et transmission de biens. — Cet impôt est un des plus faciles à faire rentrer, car il ne pèse pas directement sur le contribuable. En 1890-91 il a rapporté 34.694.880 pesetas, et la Commission, estimant qu'elle pouvait, sans inconvénient, prévoir une plus-value de 2.500.000 pesetas, — si les agents de l'Etat font consciencieusement leur devoir, — a fixé le chiffre de 37 millions (au lieu de 39 millions 500.000 adoptés par le Gouvernement).

Impôt sur les mines. — Les 4 millions prévus ont été maintenus : en raison du développement pris par les exploitations minières — constatées dans un remarquable travail publié par l'Inspecteur général, M. Federico Botella, — on a estimé qu'il ne pourrait y avoir de mécomptes. En 1887, les rendements ont été de 120 millions de pesetas pour les principaux minerais et de 179 millions pour les produits métallurgiques ; l'année suivante ces deux chiffres s'élevaient déjà à 127 et 197 millions.

Impôt sur les titres de Grands d'Espagne et de Castille. — La Commission a pensé qu'il fallait tirer parti de la vanité humaine, et, partant de ce principe, elle a augmenté de 50 0/0 les cotes fixées par décret royal du 28 décembre 1846. Au lieu de 600.000 pesetas prévus par le ministre, elle a arrêté la somme à 800.000, en se basant sur la liquidation de 1890-91 qui accuse, de ce chef, 713.000 pesetas.

Nous ne nous étendrons pas sur les autres facteurs de ce premier chapitre, car les lecteurs de l'*Economiste Européen* ont pu voir que nous nous étions occupés déjà des principaux, notamment des cédules personnelles. Et nous limiterons, pour aujourd'hui, l'analyse de cette partie du budget en donnant les chiffres comparatifs des prévisions du Ministre et de celles de la Commission qui sont définitives.

Le total des contributions directes s'élève à 289.007.000 pesetas, au lieu de 290.817.000 prévus par le Gouvernement ; la Commission a fait, d'une part, 7.510.000 pesetas de rabais, et, d'autre part, 5.700.000 pesetas d'augmentation. Nous verrons, dans un prochain numéro, le chapitre des contributions indirectes.

Informations Économiques et Financières

Produit des Contributions, Revenus et Impôts espagnols pendant les 2 premiers mois de l'exercice 1892-93 (juillet et août).

Les sommes s'entendent en milliers de pesetas.

CHAPITRE	1892-93	1891-92		Différ. sur 1891-92
Contributions sur les immeubles, la culture et le bétail..	13.812	9.401	+	3.911
Contribution industrielle et commerciale................	3.279	2.197	+	1.082
Impôt de droits royaux et de transmission de biens......	3.776	4.451	—	675
Impot de cédules personnelles.	1.086	597	—	507
Impot sur solde et assignations de l'Etat....................	16.906	1.390	—	214
Droits de douanes (sans matériel de travaux publics).....	8.407	18.885	—	1.979
Impots de consommation.....	796	8.154	+	253
Impôt spécial sur la consommation des eaux de vie, alcools et liqueurs..........	3.692	1.768	—	972
Impôt sur le sucre de production étrangère, coloniale et péninsulaire..............	2.605	740	+	2.862
Impôt spécial de consommation sur les articles coloniaux..	1.181	525	+	2.080
Impôt sur les tarifs de voyageurs et de marchandises...	3.229	1.031	+	89
Timbre de l'Etat............	108	7.200	+	3.971
Droits de consulats..........	15.000	115	—	6
Tabacs, redevance fixe de la Société Fermière...........	3.260	14.155	+	844
Loteries.....................	217	4.894	—	1.633
Produits des canaux et de la navigation fluviale.........	3	209	+	8
Mine d'Almaden.............	8	2	+	1
Rachat du service militaire...	»	»	—	8
	76.783	75.693		11.141

Soit une augmentation pour l'exercice 1892-93 de. + 1.090

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 1er octobre 1892.

La hausse du change a paralysé les bonnes dispositions de notre marché pendant les premiers jours de la semaine ; aujourd'hui il y a plus de fermeté, notamment pour l'Intérieure. Sur l'Extérieure on cote 10 centimes de déport.

En somme, on augure mieux de l'avenir et les regards se portent vers la Banque d'Espagne, dont on s'efforce d'améliorer la situation. Pour atteindre ce but il faut du temps ; le chemin à parcourir est long et hérissé d'obstacles.

Il est question de remanier encore l'impôt sur les opérations de Bourse qui nous a valu, vous vous le rappelez, une grève des agents de change ; le Gouvernement n'abandonne pas la partie mais il veut, au lieu d'appliquer brusquement la loi, prendre les gens par la persuasion. C'est qu'on ne s'exécute pas facilement dans ce diable de pays !

La *Gaceta* a publié les recettes douanières du mois d'août ; elles s'élèvent à 7.476.966 pesetas contre 9.780.033 en 1891 et 8.695.557 en 1890.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	26 aout	2 sept	9 sept	16 sept	23 sept	30 sept.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	70 30	71 30	70 60	70 75	70 50	70 95
— Extérieure 4 0/0.....	74 30	75 »	74 80	74 85	74 50	74 90
Amortissable 4 0/0..........	79 90	79 90	79 50	79 60	79 45	79 65
Change sur Londres 3 mois	29 05	28 55	28 90	28 95	29 15	28 85
— sur Paris 8 jours..	15 50	13 45	14 35	14 90	15 85	14 80
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	69 92	71 57	70 70	70 77	70 55	70 87
— Extérieure 4 0/0.....0	73 80	75 07	74 60	74 65	74 52	74 87
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	106 25	106 62	106 50	107 »	106 75	107 »
— 5 0/0.	97 37	97 50	97 62	98 »	98 ..	97 87
Change sur Paris..........	16 »	14 75	14 90	15 10	15 50	15 10

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 417)

LA SITUATION

Athènes, 26 septembre 1892.

M. Tricoupis, désirant faire cesser l'incertitude qui plane sur ses projets et les préoccupations relatives à l'avenir financier de la Grèce, a résolu de convoquer la Chambre dès les premiers jours d'octobre, afin d'exposer ses plans. On ne manque jamais de discours en Grèce, et ce sera encore une occasion, pour M. Tricoupis et quelques autres brillants orateurs, de faire une série de belles harangues que la Chambre écoute toujours religieusement, quelles que soient les opinions émises. Mais tout cela ne nous avancera pas beaucoup ; il n'y a de salut que dans la réduction des dépenses, et M. Tricoupis, qui parle beaucoup de ces réductions, n'hésite pas à gaspiller des sommes importantes lorsque son intérêt politique est en jeu ; c'est ainsi que les déplacements et les révocations de juges et autres

fonctionnaires, dans un but électoral, ont causé des frais considérables.

Je vous ai déjà entretenu des nouvelles taxes scolaires; l'agitation déterminée, à l'origine, par le vote de ces impôts, recommence en ce moment, à l'occasion de la rentrée. Les agitateurs justifient leur attitude en montrant que les taxes en question sont inconstitutionnelles; cela est vrai, mais, d'autre part, le Gouvernement n'a pas le choix pour se procurer de nouvelles ressources absolument indispensables. Quoi qu'il en soit, les étudiants ont fondé un journal intitulé l'*Université*, pour protester contre les taxes, et font des manifestations devant les bâtiments universitaires.

On n'a pas encore trouvé le moyen de pourvoir aux travaux du Chemin de fer du Pirée à Larisse à l'aide d'autres ressources que les recettes ordinaires du budget. Cependant, la situation ne peut pas se prolonger, car il est absolument impossible au Trésor, dans les conditions où il se trouve, de continuer à faire la dépense de ces frais de construction.

D'autre part, on ne peut pas enlever aux obligataires du Chemin de fer leur garantie en ajournant l'exécution de la ligne ; aussi cherche-t-on une autre garantie qu'on leur offrirait, mais cette recherche n'est pas jusqu'ici couronnée de succès.

Informations Économiques et Financières

Le Coupon d'octobre. — On possède maintenant des détails sur les moyens employés par M. Tricoupis pour se procurer le montant du coupon d'octobre, soit 3.100.000 fr. M. Singros a prêté au Gouvernement 1.600.000 fr. à 6 0/0 contre des bons du Trésor à court terme et une garantie supplémentaire consistant en obligations du Chemin de fer Pirée-Larisse, actuellement acceptées au prix de 40 0/0 ; le reste des fonds nécessaires a été avancé par deux Hellènes d'Alexandrie, au taux de 5 0/0.

Les Appointements des fonctionnaires. — Des feuilles d'opposition ayant prétendu que les fonctionnaires n'avaient pu toucher leurs appointements depuis quelques mois, les journaux ministériels ont annoncé que les trésoreries payaient à guichets ouverts. Cependant l'*Ephiméris* affirme que plusieurs fonctionnaires n'ont pas touché leurs appointements depuis trois mois.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE NATIONALE (Voir page 418)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 418)

LA SITUATION

Rome, 29 septembre 1892.

La publication, dans le journal officiel de ce matin, du décret royal prononçant la clôture de la session législative, met fin à tous les racontars fantaisistes sur les intentions du Gouvernement. Dans quelques jours la période électorale sera ouverte, car on nous annonce que la date de convocation des électeurs ne tardera pas à être publiée ; ce sera, très probablement, dans la première quinzaine d'octobre.

Au fond, l'événement n'a pas une grande importance et on peut prévoir, dès à présent, que la nouvelle Chambre ne différera guère de l'ancienne ; la plupart des candidats (leur nombre dépasse trois mille), sollicitant l'appui du Ministère, celui-ci ne manquera pas de leur faire prendre, en échange d'un soutien plus ou moins réel, des engagements pour la rentrée.

Il est donc plus intéressant d'être fixé sur le programme financier du cabinet Giolitti, — ce fameux programme attendu depuis des semaines avec une légitime impatience.

« Au lieu de se préoccuper de la reconstitution de la Gauche, dit, à ce propos, la *Perseveranza*, le Ministre ferait bien mieux de chercher à nous procurer de la monnaie divisionnaire, qui fait si grand défaut dans les transactions quotidiennes. . . . . »

En ce qui concerne la circulation, il paraîtrait que le Ministère compte laisser les choses en l'état, en donnant, pour ainsi dire, carte blanche à la Banque de Naples et, surtout, à la Banque romaine. Les idées de celles-ci sont les suivantes: développer le plus possible la circulation du papier, — favoriser le crédit par tous les moyens, — supprimer le contrôle, — entraver la fusion d'une Banque avec une autre. Comme conséquence : on continuera à être encombré de papier douteux, — le change ne cessera de monter et la concurrence du crédit donné au rabais enlèvera aux acceptations la solidité nécessaire.

Pour prendre la question à un point de vue plus général, la situation du Trésor est loin de s'améliorer, bien que les augmentations de recettes lui aient procuré une élasticité relative; les lecteurs de l'*Economiste Européen* ont pu s'en rendre compte par l'examen des tableaux mensuels que vous avez publiés d'une façon régulière.

Les dettes du Trésor s'élevaient à 576.212.831 fr. 22 au 31 août, et à ce chiffre, il convient d'ajouter les *Bons septennaires* à longue échéance, créés au fur et à mesure des besoins.

« En résumé, dit la *Correspondance de Rome*, on a dévoré le patrimoine de la Caisse des pensions, ci 235 millions. On a dû créer, sur les diverses demandes Luzzatti d'abord 60 ou 70, mettons 100 millions, de nouvelle Rente consolidée, puis 100 millions de Bons Septennaires qu'il faudra bien consolider tôt ou tard; on a émis (nous en avons tenu le modèle entre les mains) des Bons du Trésor à court terme, *payables à Paris sur le « Crédit Lyonnais »* et non plus à l'intérieur; et malgré cette série d'expédients, de *procédés de trésorerie*, pour parler le langage parlementaire, on n'en est pas moins placé en face d'un déficit diminué, mais d'un déficit à combler, et d'une dette flottante de 576 millions ! »

La Société générale de Navigation italienne, qui avait installé un service à tarif réduit pour le transport des vins entre l'Italie et la France va cesser ses voyages. Malgré le prix de 10 à 15 francs coté à la tonne, les navires de cette Compagnie n'ont pas trouvé de fret, l'augmentation de droit de 5 fr. 50 par hectolitre, rendant le marché français réfractaire aux gros achats. On affecte de s'en consoler ici, en cherchant à démontrer qu'en soignant la qualité des produits, il y aura d'autres débouchés, notamment en Allemagne et en Angleterre, ce dernier pays étant susceptible d'acheter les vins bien préparés, c'est-à-dire imitant les qualités des bordeaux français.

Informations Économiques et Financières

La Dette publique Italienne. — Voici, d'après les chiffres publiées par l'administration de la Dette publique italienne, la situation arrêtée, en fin d'exercice, au 30 juin 1892, comparée avec celle du 30 juin de l'année antérieure :

	1892	1891
Grand-Livre, Consolidés 5 et 3 0/0....	448.730.233 77	448.705.833 33
Rentes à transcrire sur le Grand-Livre.	436.034 16	436.501 19
Rente au nom du Saint-Siège........	3.225.000 »	3.225.000 »
Dettes incluses séparément dans le Grand-Livre..............	19.105.353 82	20 138.439 57
Comptabilités diverses...............	32.465.517 53	25.423.780 73
	503.962.139 28	499.929.555 32

Ces sommes de rentes correspondent à un capital nominal de 10.357.159.937 lire 90 au 30 juin dernier, et de 10.217.882.634 lire 70 au 30 juin 1891. Il y a donc une plus-value de 6.032 583 lire 96 de rente, et de 139.277.303 lire 20 de capital.

Mais il faut tenir compte, en outre, de 70 millions 199.031 lire de rentes, représentant en capital 2.408.147.695 lire, compris sous la désignation : *Dettes administrées par la direction du Trésor.*

En résumé, la somme totale des dettes à la charge de l'Etat italien se montait, le 30 juin dernier, à 574.161.170 lire 39 de rente, pour un capital nominal de 12.165.307.633 lire 88, soit une augmentation de 4.824.094 lire 93 de rente et de 129.117.680 lire 53 de capital.

A ces sommes il convient de joindre la *dette flottante.*

Cette dette, arrêtée à 529.460 037 48 au 30 juin 1892, s'élevait à la date du 31 août 1892 à 576.212.831 22.

En chiffres ronds, la dette générale dépasse de quelques centaines de millions le chiffre de 13 milliards.

La Caisse des Dépôts et Prêts en Italie. — Voici l'emploi, au 30 juin 1892, des capitaux administrés par la Caisse des Dépôts et Prêts :

Prêts aux communes et aux provinces..Lire.	364.572.021
Compte courant du Trésor..................	8.377.115
Consolidé 5 et 3 0/0.........................	141.242.299
Valeurs diverses garanties par l'Etat.......	84.608.524
— à recouvrer............................	10.693.056
Total.......Lire.	609.493.015

Les bénéfices réalisés pendant le premier semestre 1892 se montent à 1.452.252 lire, et voici les principales provenances des capitaux dont nous venons d'indiquer l'emploi :

Dépôts en numéraire à la Caisse......Lire.	194.600.286
— des Caisses d'épargne postales.....	368.868.157
Sommes provenant de diverses entrées.....	38.882.024
Fonds de réserve de la Caisse..............	4.666.743

Le Commerce extérieur de l'Italie pendant les huit premiers mois de 1892. — Dans sa dernière lettre, p. 411, notre correspondant de Rome donnait le chiffre total du mouvement commercial pendant les huit premiers mois de 1892. Pour compléter cette indication, voici, d'après la statistique de la Direction générale des Gabelles, les sommes détaillées par catégories, rectifiant aussi celles précédemment indiquées :

CATÉGORIES	IMPORTATIONS Janv.-Juil. 1892	IMPORTATIONS Différ. sur 1891	EXPORTATIONS Janv.-Juil. 1892	EXPORTATIONS Différ. sur 1891
	Les sommes s'entendent en milliers de lire			
Spiritueux, boissons et huiles	14.307	4.258	94.4[illegible]	+ 19.824
Denrées coloniales, drogues et tabacs	51.061	1.148	2.040	− 2.247
Produits chimiques, articles médicinaux, résines et parfumeries	26.212	2.172	27.477	+ 3.006
Couleurs et articles pour teinture et tannerie	16.588	2.687	6.128	+ 1.062
Chanvre, lin, jute, etc.	14.319	− 2.093	25.620	+ 2.174
Coton	106.578	− 8.409	20.278	+ 1.363
Laine, crin, poils	51.040	− 2.053	8.579	+ 2.047
Soie	52.217	+ 4.317	198.024	+ 26.352
Bois et paille	24.490	1.681	19.985	+ 488
Papier et livres	8.222	+ 416	4.834	126
Peaux	29.657	+ 757	14.303	− 3.174
Minéraux, métaux et leurs travaux	75.746	− 5.035	26.423	+ 4.290
Pierres, terres, poteries, verres et cristaux	80.721	− 8.925	41.565	+ 3.360
Céréales, farines, pâtes, etc.	103.532	− 1.787	50.186	+ 3.790
Animaux, produits et dépouilles d'animaux	50.81[illegible]	− 418	68.632	− 1.024
Objets divers	10.751	+ 831	8.715	+ 1.084
Total	716.275	− 20.706	612.265	+ 62.[illegible]

Les augmentations sur les *exportations* comprennent surtout les vins qui, de 540.254 hectolitres en 1890, se chiffrent, cette année, par 1.322 113 hectolitres : les plus grosses expéditions ont été faites pour la Suisse la France, l'Allemagne, et, en dernier lieu, l'Autriche-Hongrie.

Citons, en seconde ligne, les soufres, tartres marbres, fruits verts et secs, essences d'orange et le corail travaillé.

Par contre, il y a diminution sur : l'huile d'olive, l'acide borique, les sels chimiques, peaux brutes, chapeaux de paille, légumes frais et sur le bétail en général.

Chambre de Compensation de Gênes. — Le total des opérations faites par la Chambre de Compensation de Gênes se sont montées, pendant le mois d'août 1892, à 317.742 926 lire ; les sommes compensées ont atteint 241.743.987 lire.

Pour le solde de 72.998.939 lire, on a crédité 13 millions 350.543 lire en compte courant et 59.648 396 lire ont été payées en espèces.

Les proportions entre les crédits et les espèces, sur le total des sommes liquidées, s'élève à 22 98 0/0; pour les espèces seules, la proportion est de 18 77 0/0.

Le Commerce franco-italien. — Les marchandises italiennes importées en France pendant les huit premiers mois de 1892 atteignent une valeur totale de 87.243.000 fr., tandis que les produits français importés en Italie se chiffrent, dans la même période, par 86 millions 691.000 francs.

Les soies ont constitué un des grands articles d'échange; on en a expédié pour 23.329.000 fr. d'Italie en France, et pour 30.823.000 fr. de France en Italie.

Citons, parmi les autres produits italiens : le soufre, 6.456.000 fr.; les huiles d'olive, 4.481.000 fr. Quant aux vins, les chiffres relevés par les douanes des deux pays ne concordent pas entre eux; tandis que la douane française signale une entrée de 131.000 hectolitres, l'administration italienne a enregistré 203.000 hectolitres.

L'Italie a demandé encore les articles suivants à la France : tissus de laine, 8.261.000 fr.; cuirs tannés, 3.459.000 fr.; cuirs bruts, 2.305.000 fr.; produits chimiques, 2.666.000 francs.

Le Phylloxéra en Italie. — Depuis 1879, année où le philloxéra a fait son apparition en Italie, la marche du fléau a été la suivante :

En 1879, le nombre des communes infectées était de 3, et la superficie des vignes atteintes comprenait 24 hectares 58 ares ; en 1880, le chiffre s'élève à 12 communes, 36 hect. 13 ; en 1881, 16 communes, 56 hect. 71 ; en 1882, 23 communes, 100 hect. 84 ; en 1883, 39 communes, 386 hect. 33 ; en 1884, 60 communes, 2.985 hect. 39; en 1885, 76 communes, 3.178 hect. 99 ; en 1886, 114 communes, 4.534 hect. 44 ; en 1887, 152 communes, 8.456 hect. 15 ; en 1888, 209 communes et 33.374 hect. 71; en 1889, 264 communes et 75.612 hect. 54 ; en 1890, 306 communes, 109.426 hect. 78; et, enfin, en 1891, 341 communes représentant une superficie de 137.242 hectares 96.

Les provinces contaminées sont : Côme, Milan, Novare, Port-Maurice, Sassari, Sienne, Grosseto, Livourne, Castanzaro, Calabre, Messine, Catane, Syracuse, Caltanisetta, Girgenti et Palerme.

Voici l'indication en superficie des vignes guéries après avoir été malades :

Vignes traitées :

	Avec frais de l'État seul (hect. ares)	Avec subvention de l'État au sulfure de carbone (hect. ares)	par la submersion (hect. ares)
1885-86......	7, 05	»	»
1886-87......	22, 40	92, 90	»
1887-88......	1, 03	360, 94	»
1888-89......	18, 73	761, 53	2, 25
1889-90......	3, 77	1179, 77	49, 23
1890-91......	3, 59	1421, 61	256, 92
Total...	56, 57	3816, 30	308, 40

Ajoutons que la superficie plantée en vignes sur le territoire italien est évaluée à plus de 3.400.000 hectares.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 1er octobre 1892.

La cherté des reports complique la liquidation à fin septembre : pour la Rente italienne le prix se maintient entre 27 1/2 et 28 centimes. On a haussé cette semaine sur la plupart des valeurs, notamment sur les Chemins de fer.

Dans le monde financier on persiste à raconter que le Ministre du Trésor cherche à vendre un nouveau paquet de rentes, pour faire suite à l'opération de 60 millions que je vous ai signalée il y a quelque temps. Si le Syndicat italo-allemand se prête à la combinaison, est-ce encore le marché parisien qui absorbera le lot?

Les journaux officieux, revenant sur l'effet des fêtes de Gênes, qui sont, disent-ils, « l'expression réelle des sentiments de l'Italie envers la France », parlent d'un accord commercial franco-italien ; il y a peut-être lieu de le désirer à tous les points de vue, mais, à Paris, on ne peut évidemment rien faire avant la rentrée des Chambres. On croit, ici, que le ministère français est, en principe, favorable à une entente.

Par suite de la rareté du numéraire, les billets perdent actuellement 4 0/0 de leur valeur nominale.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	26 août	2 sept.	9 sept	16 sept.	23 sept.	30 sept.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	95 70	96 07	95 96	96 40	96 25	96 80
Ch. de fer Méditerranée act.	534 »	539 »	536 »	540 »	540 »	553 »
— Méridionaux act.	660 »	669 »	668 »	668 50	666 »	672 »
Banque Nationale act.	1345 »	1350 »	1345 »	1360 »	1350 »	1350 »
— de Rome	1015 »	1015 »	1015 »	1021 »	1025 »	1025 »
— Générale	360 50	366 »	362 »	364 »	358 »	367 »
Comp. Nav. à vap. F. R.	290 »	297 »	295 »	296 »	300 »	300 »
Banque Immobilière	192 »	203 »	200 »	197 »	192 50	173 »
Crédit mobilier Européen	591 »	599 »	585 50	597 »	579 50	574 »
Eaux Marcia	1140 »	1140 »	1140 »	1070 »	1179 »	1191 »
Change sur la France	103 87	103 95	103 75	103 70	103 30	103 20
— sur Londres	26 04	26 05	26 15	26 04	25 90	25 88
— sur Berlin	127 50	127 50	127 40	127 40	127 40	126 85
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	95 37	96 10	96 10	96 40	96 27	96 42
Crédit Mobilier Italien	591 »	600 »	592 50	596 »	576 »	568 »
Chemins de fer Méridionaux	663 »	671 50	668 »	668 50	666 50	670 »
Change sur Paris	103 82	103 40	103 92	103 60	103 27	103 12
— sur Berlin	128 17	128 15	128 10	128 15	127 85	127 60

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 418)

LA SITUATION

Lisbonne, 29 septembre 1892.

Le télégraphe vous a déjà appris que les élections législatives sont fixées au 23 octobre. Cette date est-elle bien définitive ? Il est permis d'en douter, car le Roi et la Reine doivent se rendre le 22 à Madrid pour assister aux fêtes du Centenaire de Christophe Colomb, le Président du Conseil doit les y accompagner et il est difficile que les élections puissent s'effectuer en leur absence. Quoi qu'il en soit, nous voilà entrés dans la période active de la préparation électorale et mes prochaines lettres devront vous tenir au courant des incidents qui ne manqueront pas de se produire.

La suppression de l'allocation parlementaire, dont je vous entretenais dernièrement, a été décidée et acceptée sans réclamations ; il est juste, comme l'indique l'exposé des motifs que, puisque l'heure actuelle est aux sacrifices, l'exemple vienne d'en haut. L'économie annuelle que l'on croit réaliser de ce fait atteindra 40 : 000 $ 000 reis ; les députés coloniaux n'ayant pas leur résidence dans la métropole, dont le nombre est d'ailleurs fort restreint, ne sont pas atteints par cette suppression ; comme compensation, les députés jouiront désormais de la gratuité du parcours sur les chemins de fer de l'Etat et les navires de guerre.

La récente amélioration du change brésilien sur Londres a fait renaître ici des espérances et provoqué une certaine joie. Ce fait économique doit certainement influer sur la situation intérieure du pays, mais il faut se garder de toute exagération.

Les causes qui ont déterminé l'élévation énorme du change brésilien sont complexes ; la mobilité des institutions politiques, les opérations de pure spéculation ont influé grandement et sont venues compliquer une situation que des éléments d'un ordre monétaire ou financier avaient créée ; ces causess de dépréciation cessant de se manifester, on pouvait espérer que les choses se modifieraient ; en effet, la tranquillité politique se rétablit peu à peu, la stabilité du nouveau Gouvernement s'affirme et, dans ces circonstances, il s'est trouvé que l'abondance des lettres de change, par suite de fortes expéditions de café, a amené l'amélioration du change.

On ne saurait prévoir si cette amélioration se maintiendra, la principale des causes que je viens d'énumérer est la grande quantité d'expéditions de café ; on comprend que cette cause est passagère ; je veux bien admettre cependant que les efforts faits par le Gouvernement actuel sauront maintenir ces heureux résultats, et que la situation se relèvera peu à peu ; il est certain que c'est là un fait favorable pour le Portugal.

Les variations du change de Rio sur Londres ont eu pour nous de graves conséquences ; la baisse a été un des faits qui ont atteint le plus profondément notre économie et qui ont contribué le plus puissamment à aggraver la crise monétaire, contre laquelle nous luttons depuis l'année dernière ; on a dit bien des fois que les envois de capitaux faits par nos nationaux habitant le Brésil, ont été arrêtés par la baisse énorme subie depuis plusieurs mois ; c'est là une des malheureuses conséquences de la mauvaise situation économique du Brésil.

Pour toutes ces raisons, le mouvement de hausse qui vient de se manifester ne pouvait manquer d'attirer l'attention ; c'est un élément important pour notre réorganisation économique et financière, mais il ne fait pas disparaître le déficit budgétaire et n'allège pas l'énorme circulation fiduciaire dont nous souffrons.

Le Gouvernement vient de proroger pour six mois les privilèges dont jouit la Banque Coloniale Portugaise pour ses opérations aux colonies.

La Banque avait sollicité le renouvellement de ces privilèges pour une nouvelle période jusqu'en 1900, mais le Gouvernement n'a pas cru devoir déférer à cette demande et n'a accordé que la prorogation ci-dessus, réservant aux Cortès de décider la question dans le courant de la prochaine session législative.

Entre temps, le Gouvernement recueillera les avis des Associations commerciales de Lisbonne et de Porto, ainsi que de celles des principaux centres commerciaux d'outre-mer.

P.-S. — Le Roi est décoré de l'ordre de la Jarretière ; cette nouvelle est accueillie favorablement par la presse ; certains personnages politiques prétendent qu'il ne faut pas voir, dans la visite du roi Carlos à la Reine régente d'Espagne la preuve d'un rapprochement entre le Portugal et l'Espagne. Le Roi n'a fait qu'accepter une invitation qu'il ne pouvait pas refuser.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Douanes. — Les recettes des douanes à Lisbonne et à Porto pour le mois de septembre 1892 présentent une moins-value de 157 contos de reis par rapport à celles du mois de septembre de l'année dernière.

La Banque de Portugal. — Voici le bilan détaillé de la Banque de Portugal au 31 août, dont nous avons publié un résumé la semaine derniere :

	31 août	30 juin	Différence
	ACTIF		
	—	—	—
Caisse	4.849	6.203	— 1.354
Portefeuille commercial	15.137	17.423	+ 2.314
Prêts sur gages	4.865	4.825	+ 40
Comptes courants d'avances	3.279	3.405	— 126
Valeurs appartenant à la Banque	5.933	6.470	— 537
Comptes divers	4.111	1.797	+ 2.314
Contrats spéciaux avec l'Etat et les Administrations. Pensions de retraites.	7.016	7.016	—
Divers	7.286	7.286	—
Comptes courants des correspondants	2.239	2.211	+ 28
Dividende du 1er septembre 1892	405	—	+ 405
Immeubles, mobilier, machines, etc.	571	567	+ 4
Titres en dépôt	15.698	17.980	— 2.282
Frais généraux	110	83	+ 27
Trésor public sans compte courant	10.707	6.585	+ 4.122
	82.206	81.853	+ 353
	PASSIF		
Capital	13.500	13.500	—
Comptes divers	476	529	— 53
Comptes courants des Correspondants	393	505	— 112
Déposants	15.698	17.980	— 2.282
Dépôts en compte courant	1.646	1.971	— 325
Dividendes à payer	95	68	+ 27
Fonds de réserve permanent	1.275	1.275	—
— variable	402	401	+ 1
Profits et Pertes	4	4	—
Bénéfices	1.548	1.044	+ 504
Billets en circulation	46.290	43.697	+ 3.093
Obligations des pensions de retraite	879	879	—
	82.206	81.853	+ 353
Billets des banques de Porto en caisse	8	1.720	— 1.712

Voici le résumé du bilan au 27 septembre :

	31 août	7 sept.	contos
	—	—	—
Or et argent	4.485	4.484	— 1
Bronze	357	347	— 10
Prêts sur titres	4.864	4.854	— 10
Dette du Trésor	10.707	10.840	+ 133
Emprunts de Banque sur valeurs	15.698	15.404	— 294
Dépôts	1.646	1.292	— 354
Dividendes à payer	95	92	— 3
Bénéfices	1.548	1.562	+ 14
Billets en circulation	46.290	46.521	+ 331

Le Tarif des Douanes. — Nous apprenons que, dès l'ouverture des Cortès, quelques modifications seront présentées sur le tarif des douanes entre autres, une relative au droit sur le beurre.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 418)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 27 septembre 1892.

Les questions agricoles ayant joué dans ces dernières années, un grand rôle dans les préoccupations du Gouvernement, on a formé le projet de créer un ministère spécial de l'agriculture.

Le Conseil de l'Empire a nommé une commission chargée de déterminer le fonctionnement de ce département en étudiant l'organisation du ministère de l'agriculture dans les pays où cette institution existe. A cet effet, des fonctionnaires ont été envoyés dans presque tous les pays de l'Europe occidentale.

Les nations agricoles où les conditions se rapprochent le plus de celles de la Russie sont la Suède-Norwège, le Danemark et la Belgique; c'est leur exemple qui inspire l'organisation du nouveau ministère.

D'après les calculs de M. de Vitte, le budget russe de 1893 présentera de nouveau un déficit évalué à 74 millions de roubles; mais il faut remarquer que les prévisions de recettes du Ministre des finances sont établies avec une extrême prudence, en prenant pour point de départ les recettes de l'année courante; or, en 1892, le produit des impôts est encore fortement diminué par les conséquences de la crise amenée l'hiver dernier par la disette; en réalité, il faut s'attendre pour l'année prochaine à d'importantes plus-values, qui réduiront beaucoup le déficit en question. Dans tous les cas, M. de Vitte s'occupe de trouver de nouvelles ressources, et l'idée d'un impôt général sur le revenu ayant été écartée, songe à augmenter les contributions indirectes sur le pétrole et à rétablir les droits sur le sel. On a également remis à l'étude le projet de monopole du tabac, et on expérimente en ce moment, dans un gouvernement, la vente par l'Etat des eaux-de-vie, en vue de l'introduction du monopole de l'alcool.

On annonce que M. Raffalovitch, l'économiste bien connu, va être appelé au ministère des finances et envoyé ensuite à Berlin, où il sera adjoint à M. Coumanine, conseiller d'ambassade, qui représente, dans la capitale allemande, la Russie comme agent financier.

Il y a trois ans, le Ministre des finances décidait que la Bourse de Saint-Pétersbourg, qui jusque-là s'était tenue de trois heures et demie à quatre heures et demie, se tiendrait, à l'avenir, de onze heures et demie à midi et demi, afin de rendre le marché plus indépendant de celui de Berlin. Un groupe de financiers et de banquiers vient de demander à M. de Vitte de revenir aux anciens usages, mais le Ministre n'a pas donné satisfaction à cette demande.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes des Chemins de fer. — Les Recettes des Chemins de fer russes, du 1er janvier au premier juillet 1892, sont représentées par les chiffres suivants :

	Recette par verste 1re sem. 92	Différence sur le 1er sem. 1891 ou 0/0
Lignes de l'Etat	3.709	+ 5.6
Lignes privées	5.306	— 3.3
Moyenne de toutes les lignes russes	4.731	— 0.78

Les recettes brutes pour les lignes de l'Etat montent à 38.370.229 r. et accusent, comparativement à la période correspondante, une augmentation de 2.046.757 r. Par contre, les recettes des chemins de fer privés (91.091.002 r.) accusent une diminution de 2.523.537 r.

Une faillite. — Une ancienne et importante manunufacture de Moscou, la maison J. Pechowitz et fils, avec succursales à Kiew et à Odessa, a été déclarée en faillite. Le passif s'élève à 900.000 roubles. Les fabricants indigènes sont surtout atteints par cette faillite.

Les mauvaises récoltes. — Le ministre de la guerre a demandé au ministère de l'intérieur un prêt de 4.900.000 r. pris sur le capital d'alimentation de l'Empire en vue d'assurer l'ensemencement des terres et l'alimentation de la population dans les localités de la province du Don qui ont souffert des mauvaises récoltes de l'année passée. Prenant en considération que le capital d'alimentation de l'Empire a sensiblement diminué et que cependant il y a urgence de venir au secours de la province du Don, le ministère de l'intérieur aurait décidé de solliciter l'intervention aussi prompte que possible du Trésor public.

Les Concessions d'entreprises. — Le ministère des finances a élaboré un projet de modification de la loi actuellement en vigueur pour la concession de droits

aux nouvelles entreprises, Sociétés commerciales, industrielles et autres. Jusqu'à présent toute initiative de ce genre était soumise à la sanction par l'autorité compétente dans des conditions qui en retardaient l'application. Les statuts de la Société en voie de formation étaient longuement examinés dans différentes instances, dont les appréciations étaient souvent très divergentes sur des points essentiels dont dépendait la réussite de l'entreprise.

Il n'en serait plus ainsi selon le nouveau projet ministériel. On aurait en vue de substituer à l'ancien système une simple présentation au notaire du projet de statuts, celui-ci étant considéré comme juge compétent dans la question de savoir si le projet de la Société ou de l'entreprise correspond exactement aux exigences de la loi en pareille matière. Le projet approuvé et dûment enregistré par lui acquerrait de ce fait les prérogatives accordées par la loi.

On a également en vue des lois normales pour toute espèce d'entreprises, Sociétés d'actionnaires, etc., ce qui fait encore défaut en Russie.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	26 aout	2 sept	9 sept	16sept	23sept	30 sept.
Russe II Emprunt d'Orient.	102 50	102 70	102 87	102 62	102 87	102 87
— III — ..	104 75	104 62	104 62	104 »	104 87	105 12
Banque de Commerce extér.	259 50	262 »	263 50	264 »	262 »	263 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	471 50	472 »	471 »	472 »	467 »	458 50
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	» »	» »	»
— Intern. de St-Pétersb.	444 »	442 »	441 »	445 50	440 »	439 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	152 »	153 25	151 25	152 25	153 »	153 75
Grands Ch. de fer Russes..	249 50	249 50	249 50	250 »	250 »	250 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	116 50	116 25	115 75	116 »	115 50	115 75
Change sur Paris..........	38 97	39 30	39 20	39 22	39 22	39 30
— sur Londres........	98 35	98 90	99 »	98 75	98 90	99 10

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 418)

LA SITUATION

Genève, 30 septembre 1892.

Les autorités tessinoises, à la demande de la municipalité de Lugano, ont pris un décret d'expulsion à l'égard de trente-cinq familles italiennes n'ayant pas payé leurs impôts en 1891. Ce décret s'appuie sur l'article 35, § 2 de la loi cantonale tessinoise de 1853, ainsi conçu :

« Le permis de séjour peut être retiré à un étranger, s'il n'est pas en état de pourvoir à ses besoins et à ceux de sa famille, et s'il ne paie pas ses impôts. »

Cette mesure a causé une émotion facile à comprendre. M. Peiroleri, ministre d'Italie à Berne, s'est entretenu avec M. Droz, chef du département des affaires étrangères et lui a demandé un sursis.

On a décidé que le permis de séjour ne serait retiré immédiatement qu'aux individus sans ressources, les autres bénéficieront d'un délai pour se mettre en règle avec l'Etat et la commune. Le Gouvernement tessinois s'est montré sévère, mais les lois sont très strictes pour les Suisses ; les étrangers doivent donc s'y conformer ; ce ne sont pas les protestations de la presse italienne qui changeront la situation.

Nous sommes assez inquiets de voir qu'une campagne en règle est commencée chez vous contre le traité de commerce négocié entre la France et la Suisse. Après les représentants de l'industrie lainière de la région de Fourmies, la Chambre de commerce de Flers a protesté contre toute modification aux tarifs existants.

La Chambre de commerce d'Elbeuf en a fait autant. Elle adjure les sénateurs et les députés de la Seine-Inférieure de repousser toute modification au tarif appliqué depuis le 1er février dernier. Décidément, vos protectionnistes n'ont rien oublié, car ils n'ont jamais rien appris. Nous savons bien que le projet de convention sera très discuté devant votre Parlement. En principe, l'accord du tarif minimum sera accueilli sans protestation, car la République française et la République helvétique sont liées politiquement par une sympathie des plus vives ; mais l'abaissement des droits déchaînera des tempêtes ; tout cela, nous le prévoyons ; mais nous comptons finalement sur la sagesse des représentants que n'aveugleront pas le parti pris et l'égoïsme protectionniste. Si nous vous demandons des concessions, c'est parce que nous vous en accordons. La politique d'isolement ne réussira à personne.

Vous savez que nous sommes inondés de pièces italiennes. Il n'y a guère de chance de voir la monnaie en question retourner dans son pays d'origine par la voie naturelle des échanges commerciaux. Nous trouvons, dans une lettre publiée par un de nos confrères, les réflexions suivantes :

« Reste la stipulation de la convention latine en vertu de laquelle ces pièces sont reçues par les caisses de l'Etat et par celles de la banque d'émission en France et en Belgique. Mais la convention latine n'a pas, comme on sait, été conclue pour l'éternité, elle est même révocable dans un délai qui court du 31 décembre de chaque année au 31 décembre de l'année suivante. La Suisse a surtout à se préoccuper de la situation où la placerait, en cas de dissolution de l'Union, l'existence d'un stock considérable d'écus italiens. L'Italie s'est seulement engagée à reprendre et à payer, soit en or, soit en traites sur la Suisse, une quantité d'écus italiens correspondant à 30 millions. S'il y a dans le pays un excédent, il devra être rapatrié par la voie commerciale, c'est-à-dire par une voie qui, à moins de l'introduction peu probable de l'étalon or sur la base de 1 : 15 1/2 en Italie, ne manquera pas de laisser une grosse perte aux détenteurs de la Confédération suisse si elle intervient.

« La question qui se pose aujourd'hui est de savoir dans quelle quantité les écus italiens entrent dans la circulation intérieure en Suisse. Une enquête ordonnée par le Conseil fédéral a eu lieu récemment : elle constate dans 140 caisses diverses l'existence de 63 p. c. en écus italiens sur le chiffre total de la circulation. L'enquête n'a pas communiqué le montant de la somme représentée par les écus italiens, mais il n'y a aucun doute qu'elle n'excède de beaucoup le chiffre de 30 millions, il y en a peut-être le double. Cette situation serait fâcheuse dans le cas d'une dénonciation de la convention. »

Il n'y aurait pas que l'Italie d'ennuyée, dans ce cas : mais ne sortons pas de notre cadre, tout en fournissant les explications suivantes :

La Suisse se trouve, au bout de chaque année, redevable envers l'Italie de 6 à 7 millions de francs pour rétablir le bilan postal. L'administration fédérale s'arrange à effectuer ce payement en écus et en pièces de monnaie italienne. Dans le cas où le traité de 1868, qui règle ces matières, viendrait à être dénoncé, l'Italie aurait un délai de cinq ans pour opérer le retrait de ses monnaies.

Le Tribunal fédéral vient de juger le procès en responsabilité intenté par l'Etat de Soleure à la direction de la Caisse hypothécaire, à la commission d'administration, au conseil d'administration et aux vérificateurs des comptes pour pertes subies par suite des crédits abusivement accordés de 1879 à 1885 à la maison d'horlogerie Roth et Cie, à Soleure. M. Broye, juge rapporteur, proposait de reconnaître le directeur Niggli responsable pour la totalité de la demande, soit 1.350.000 francs. Il proposait de reconnaître les membres de la commission d'administration solidairement responsables pour un tiers des dommages, soit 450.000 fr., et de libérer de toute responsabilité les membres du conseil d'administration et les vérificateurs des comptes. Après de longues délibérations, le Tribunal a admis à l'unanimité la responsabilité du directeur Niggli ; il a écarté, par quatre voix contre trois, la responsabilité de la commission d'administration. Il a écarté à l'una-

nimité la responsabilité du conseil d'administration et des reviseurs des comptes. L'Etat de Soleure et M. Niggli paieront par moitié les émoluments de justice. L'Etat de Soleure supporte seul les dépens des défendeurs et les frais d'instruction. Le motif déterminant du Tribunal a été que les conseils de la Banque Hypothécaire étaient couverts par les décisions de l'assemblée des actionnaires et les fautes graves des membres du Gouvernement.

Informations Économiques et Financières

Convention Internationale des Chemins de fer. — Avant-hier vendredi ont été échangées les signatures entre les Etats de l'Europe centrale, Espagne et Portugal exceptés, qui ont adhéré à la convention internationale des transports par Chemins de fer. Un bureau international, ayant son siège à Berne, sera institué avec un budget annuel de cent mille francs.

Achat de Céréales Russes. — Le département fédéral a fait acheter mille wagons de céréales russes pour être répartis entre les divers dépôts d'approvisionnements de la Suisse.

La Banque Fédérale. — La Conférence tenue la semaine dernière à Olten entre les délégués des groupes bernois et zuricois de la Banque Fédérale a décidé qu'une assemblée générale des actionnaires serait convoquée au mois d'octobre et qu'on y poserait de nouveau la question du siège de la Banque. En attendant, il devra y avoir des négociations entre les deux groupes et le Conseil d'administration pour tenter d'arriver à une entente. Si on y parvient, la plainte du groupe bernois devant le tribunal fédéral sera retirée.

Droits sur les Vins. — Le Conseil fédéral a décidé que les baies sèches pour la préparation du vin devront payer à leur entrée en Suisse, outre le droit de douane, une finance de monopole de 4 fr. 20 par quintal métrique du poids brut. Cette dernière sera remboursée si les baies sèches subissent un traitement qui les excluent de la fabrication des spiritueux. Cet arrêté entre immédiatement en vigueur.

D'après l'ancien tarif des péages les vins en fûts et en bouteilles payaient un même droit de 3 fr. 50 les 100 kilos. L'augmentation des droits sur les vins en bouteilles avait été également appliquée aux flacons d'échantillons. Le département des péages vient de décider que les vins d'échantillons en flacons de trois décilitres au maximum et en ballot d'un poids de 5 kilos au maximum payeront la taxe des vins en fûts, soit 3 fr. 50 par quintal métrique. Les bureaux des péages ont reçu des instructions dans ce sens. Le département se réserve de revenir sur cette mesure si elle provoquait des abus.

Nord-Est suisse. — Lors de la dernière émission du Nord-Est suisse, le public ayant souscrit 27.925 actions, on a dû procéder à une répartition ; chaque souscripteur recevra une action.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 1er octobre 1892.

Le spectre de la liquidation a plané sur toutes les opérations de la semaine, bien que le marché ait conservé un bonne tenue; mais on a beaucoup réalisé, surtout à Londres et à Berlin. Il s'est produit un moment d'accalmie suivi d'une légère réaction. La semaine prochaine nous serons peut être mieux favorisés. La belle saison est terminée: les retardataires reviennent de la campagne.

Les valeurs ottomanes ont continué à être demandées; l'Italien a rétrogradé de quelques centimes; l'Extérieure et le Portugais n'ont pas changé.

La Suisse allemande ayant vendu, le Jura-Simplon a reculé à 109 3/8, puis, successivement, il a retrouvé le cours de 112 50. La réponse des primes, jeudi dernier, a ranimé la place. Les valeurs de placement ont été activement échangées; mais le marché à terme a peu existé.

L'éventualité de la suppression de la Petite Bourse de Paris ne serait pas mal accueillie chez nous.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	26 aout	2 sept.	9 sept.	16 sept	23 sept.	30 sept.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %.......	103 62	103 41	103 12	103 62	103 75	103 87
Fédéral 1887 3 ½ %........	103 25	103 75	104 ..	104 ..	104 50	105 ..
— 1889 3 ½ %........	101 ..	101 25	101 40	101 85	102 15	102 10
— ch. de fer 3 %.....	94 95	94 05	94 05	94 ..	94 10	94 15
Italien 5 %.............	92 25	92 05	92 70	92 90	93 10	93 50
Egypte unifiée 4 %........	494 ..	493 37	496 25	496 ..	496 56	498 75
— priv. 3 ½ %........	471 50	472 50	474 37	473 75	477 50	478 75
Ottoman prior. 4 %........	435 ..	436 25	438 75	436 87	436 56	436 ..
Douanes ottomanes 5 %....	461 25	463 44	467 50	472 50	476 25	476 87
Serbe Obrt. 5 %...........	393 75	384 50	386 87	378 75	374 37	382 50
Chemins de fer (Actions)	—	—	—	—	—	—
Jura-Simplon..............	105 62	109 37	113 75	111 87	111 87	110 62
Central Suisse.............	658 12	661 25	666 25	666 25	651 25	651 87
Nord-Est Suisse...........	560 62	567 50	567 50	568 12	565 ..	575 62
Union Suisse..............	370 ..	387 50	381 25	380 ..	381 25	382 50
Saleve....................	370 ..	300 ..	297 50	342 50	350 ..	335 ..
Lombards..................	227 50	229 37	232 50	220 62	225 62	224 37
Canada-Pacif. c. g.........	462 50	462 50	462 50	456 25	453 75	455 ..
Banques	—	—	—	—	—	—
Banque de commerce.......	1050..	1045 .	1045..	1050..	1050..	105750
— de fonds d'Etat.....	... ..	... ..	250 ..	250 ..	... ..	... ..
Union fin. gén............	517 50	520 ..	528 75	522 50	526 25	530 ..
Banque de Paris...........	658 12	678 75	676 25	668 75	675 ..	672 50
Crédit Lyonnais...........	804 37	810 62	810 62	806 87	804 37	792 50
Sociétés industrielles et diverses (Act.)	—	—	—	—	—	—
Gaz de Genève.............	440 ..	437 50	440 ..	439 37	440 ..	447 50
Gaz de Marseille..........	107375	1075 »	107750	107750	1075..	107375
Gaz de Naples.............	593 75	585 ..	588 75	580 ..	580 ..	580 ..
Gaz priv. Rio-Jan..........	592 50	582 50	585 ..	606 25	620 62	618 75
Ind. gén. du Gaz..........	747 40	745 ..	748 75	755 ..	750 ..	745 ..
Lyon Eaux Eclairage.......	479 37	479 37	486 25	485 .	485 62	486 25
Appareils électriques......	502 50	501 25	501 25	512 50	526 87	525 ..
Rio Tinto.................	373 12	388 12	381 25	370 62	375 ..	372 50
Tharsis...................	114 37	115 62	115 62	114 37	115 25	115 ..
Cape Copper...............	38 75	40 »	40 ..	37 50	38 75	37 50
Min. Alp. Autr............	146 87	147 50	148 12	148 12	148 12	146 87
Changes	—	—	—	—	—	—
France....................	100 08	100 04	100 07	99 51	100 ..	99 97
Bruxelles.................	100 11	100 07	100 07	100 07	100 07	100 07
Italie....................	96 12	96 12	95 12	96 37	96 75	96 75
Londres...................	25 18	25 19	25 19	25 19	25 18	25 17
Amsterdam.................	208 12	208 02	208 02	207 87	207 87	208 ..
Allemagne.................	123 45	123 45	123 45	123 57	123 65	123 60
Vienne....................	210 62	210 62	210 62	210 ..	210 25	210 25

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 19 septembre 1892.

M. Nagelmackers, titulaire de la concession du chemin de fer de Panderma à Konia, vient de remettre au Gouvernement ottoman un nouveau projet pour la construction d'une ligne un peu différente dans cette partie de l'Asie Mineure. Des études très complètes ont démontré que la concession actuelle de M. Nagelmackers était d'une réalisation très difficile et ne présentait pas un intérêt suffisant pour les pays traversés. Le programme soumis en ce moment à l'examen du Ministère des travaux publics est plus rationnel et consiste principalement dans des prolongements du réseau de la Compagnie de Smyrne à Cassaba. Ce réseau se compose actuellement de deux tronçons, la ligne principale de Smyrne à Alacheir et un embranchement vers le Nord, de Magnésie à Soma, soit en tout 265 kilomètres.

M. Nagelmackers voudrait pousser la ligne de Soma jusqu'à la mer de Marmara, jusqu'au port de Panderma, par exemple, et d'un autre côté continuer la ligne d'Aleschéir jusqu'à Konia par Afium-Karahissar : en tout un nouveau réseau de 700 kilomètres environ.

M. Nagelmackers est appuyé par un groupe important de forces industrielles et financières : il s'est assuré le concours de la Société de construction des Batignolles et a obtenu une aide morale de plusieurs grands établissements de crédit de Paris. Il a, en outre, l'appui de l'ambassade de France. Les négociations seront sans doute assez longues, la difficulté résidera principalement dans les arrangements à intervenir avec la Compagnie de Smyrne à Cassaba, dont la situation à l'égard du Gouvernement n'est pas très nettement définie. La Compagnie de Cassaba est arrivée depuis plus d'un an au terme de ses accords avec l'Etat, et elle ne détient plus aujourd'hui la ligne que comme créancier gagiste. Il y a, en effet, entre la Compagnie et le Gouvernement une longue série de comptes à apurer, comptes sur lesquels les deux parties sont loin d'être d'accord. Elles sont partagées par une différence de 700.000 livres et l'entente ne sera pas aisée à amener. Le premier soin de M. Nagelmackers sera de trouver une combinaison qui lui permette de désintéresser le Compagnie de Cassaba, de se substituer à elle et de traiter en un seul tout de l'ancien et du nouveau réseau. C'est, vous le voyez, une entreprise considérable vitale pour le pays, intéressante au plus haut point pour les capitalistes qui pourront y participer.

Informations Économiques et Financières

La Caisse d'Epargne. — Le Conseil d'Etat a complété le projet de réorganisation de la Caisse d'Epargne que le Conseil des ministres lui avait renvoyé après examen.

D'après les dispositions de ce projet, la Caisse fera des avances à 8 0/0 l'an sur hypothèque d'immeubles vakoufs dits Idjarétéin et couverts par l'assurance. Sur cet intérêt les 2 0/0 reviendront à l'Evkaf. La valeur des immeubles sera estimée par des experts. Si le chiffre d'estimation excède celui figurant sur les registres du cadastre, on ne tiendra pas compte de la différence, et la Caisse d'épargne fera l'avance sur ce dernier chiffre ; si ce chiffre est inférieur à celui porté sur le registre du cadastre, le prêt sera effectué sur la valeur estimée.

Dans le cas où un immeuble hypothéqué tomberait en deshérence, la valeur réelle en sera partagée entre l'Evkaf et la Caisse d'épargne.

Le projet d'émettre des obligations pour cette caisse paraît être abandonné en raison des difficultés que présenterait cette opération. Si cette institution avait besoin de nouveaux capitaux pour faire face aux engagements résultant du développement de ses opérations, on lui cédera les fonds des orphelins qui sont conservés actuellement sans produire d'intérêts. La Caisse d'épargne, en servant un intérêt sur ces fonds, aura rendu service aux ayants droit tout en profitant elle-même d'une partie de ces intérêts.

La Monnaie divisionnaire. — Il est question de retirer de la circulation les métalliques de 10 paras et de les remplacer par de nouvelles monnaies d'appoint de 20, de 10 et 5 paras en argent.

La Société générale de l'Empire ottoman. — Un représentant de la Société générale de l'Empire ottoman en liquidation s'est présenté, au département de la Sublime Porte, sollicitant la prise en considération de la demande en liquidation que la Société a adressée au Grand-Vézirat par le canal du ministère des travaux publics.

L'affaire a été renvoyée au Conseil d'Etat, qui, étant d'opinion que des établissements de cette nature sont nécessaires, et qu'ils prospèrent, voudrait, avant de se prononcer, approfondir les motifs qui portent cet établissement à liquider.

La Dette publique et la Bulgarie. — Le Gouvernement de Sofia a payé à la Dette publique ottomane une somme de 25.337 liv. t. 72, représentant le montant de la redevance de la Roumélie Orientale pour les mois de mai et de juin. Les Bulgares sont encore en retard de trois mois.

Le Chemin de fer de Smyrne-Aïdin. — Le Conseil d'administration du chemin de fer de Smyrne-Aïdin annonce que les recettes pour le semestre terminé le 30 juin dernier se sont élevées au chiffre de 127.085 liv. t. 8 s. 3 d., contre 106.330 liv. t. 15 s. 4 d., pour la période correspondante de 1891. Les dépenses pour le semestre s'élèvent à 68.630 liv. t. 15 s. 5 d., contre 54.504 liv. t. 10 s. 9 d., pour la période correspondante de 1891, et les bénéfices nets s'élèvent à 58.454 liv. t. 12 s. 10 d., contre 51.826 liv. t. 4 s. 7 d. en 1891.

Chemin de fer Jaffa-Jérusalem. — Les travaux du chemin de fer de Jaffa-Jérusalem sont terminés et la première locomotive est déjà arrivée à la gare de cette dernière ville. Une commission technique partira de Constantinople pour prendre livraison de la voie.

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

La Récolte. — La récolte des céréales, en Bulgarie, est exceptionnellement bonne cette année. La première récolte de blé est un peu inférieure comme qualité à celle de l'année dernière. Le rendement total sera de 30 à 40 0/0 au-dessus de celui de l'année dernière. Les détenteurs ne veulent pas vendre parce qu'ils s'attendent à une hausse des cours.

ROUMANIE

La Comptabilité publique. — Le nouveau projet de loi portant modification de la loi sur la comptabilité générale de l'Etat est élaboré et prêt à être discuté.

Aussitôt que le Conseil des ministres se sera prononcé, il sera déposé sur le bureau de la Chambre.

Les Finances Roumaines. — L'exercice financier roumain 1891-92 se solde par un excédent de 10 millions de lei.

Bien que les dépenses aient été augmentées de 8 millions dans le projet de budget 1892-93, les résultats obtenus pendant le premier semestre de cet exercice permettent de prévoir qu'il se soldera également en excédent.

SERBIE

Les finances Serbes. — Le Ministre des finances a remboursé à la Caisse d'épargne de Belgrade une somme de un demi million de francs que M. Pachitch, son prédécesseur, avait emprunté à cet établissement contre une acceptation personnelle.

La Récolte en Serbie. — La récolte serbe est, cette année, bonne au point de vue de la qualité, et moyenne au point de vue de la quantité. On pourra exporter 1 million de quintaux de froment, 100.000 quintaux de seigle et 150.000 quintaux d'orge et d'avoine.

Le Gerant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points...... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

No 39. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 9 Octobre 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GENERALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Cuivres. — Pages 449 à 453.
FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — Parquets et Coulisse. — Le Rendement des Impôts. — La Situation financière de la Grèce. — Le Port de Marseille. — La Situation monétaire des Etats-Unis et de l'Europe. — Les Dettes Communales. — Pages 453 à 459. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES. — Banque de France et comparaisons. — Avis et décisions de la Chambre syndicale des Agents de Change de la Ville de Paris. — Chambre de Compensations des Banquiers de Paris. — Caisse Nationale de Retraites. — Mouvement des Caisses d'Epargne. — L'Octroi de Paris. — La Liquidation des Dépôts et Comptes courants. — Compagnie des Mines de Carmaux. — Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Etranger. — Société Centrale de Dynamite. — Compagnie Maritime du Pacifique. — Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais. — Compagnie des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de la Marine et des Chemins de fer. — Société Anonyme d'Eclairage électrique de la place Clichy. — Compagnie des Mines de Vicoigne et Nœux. — Magasins Généraux de France et d'Algérie. — Recettes du Canal de Suez. — REVUE HEBDOMADAIRE DE LA BOURSE DE PARIS. — Pages 460 à 463.
ALLEMAGNE : Pages 464 à 466. — ANGLETERRE : Pages 466 à 468. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 468 à 470. — BELGIQUE : Pages 470 à 472. — DANEMARK : Page 472. — ESPAGNE : Pages 472 à 475. — ITALIE : Pages 475 à 476. — PORTUGAL : Pages 476 et 477. — RUSSIE : Pages 477 et 478. — SUISSE Pages 478 à 480. — TURQUIE : Page 480. — ETATS BALKANIQUES (*Bulgarie, Roumanie, Serbie*) : Page 480.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — Les mouvements d'or que constatent les derniers bilans des banques d'émission ont une amplitude tout à fait inusitée :

La Banque de France a perdu. Fr. 3.000.000
La Banque d'Allemagne — 10.900.000
La Banque d'Angleterre — 19.200.000

Les diminutions formidables que l'on relève à la Banque d'Allemagne et à la Banque d'Angleterre ont pour contrepartie une augmentation de 12 millions à la Banque d'Autriche-Hongrie et de fortes importations en Russie, dont on trouvera probablement la trace au prochain bilan de la Banque impériale. Quoi qu'il en soit, ces sorties d'or indiquent des besoins considérables, attestés par l'augmentation des portefeuilles commerciaux et de la circulation fiduciaire dans la plupart des banques d'émission. A la Banque d'Angleterre, le rapport de la réserve au passif à vue est tombé à 41.38 0/0 contre 49.13 0/0 il y a huit jours : dans ces conditions une élévation du taux de l'escompte paraît prochaine.

La politique monétaire de l'Italie soulève, de l'autre côté des Alpes, les plaintes les plus vives. Voici comment s'exprime à ce sujet notre excellent confrère de l'*Economista de Florence :*

« Le public ne cesse de se plaindre du manque de monnaie « d'argent, et les Chambres de commerce demandent que le « Gouvernement y pourvoie en créant des billets de banque « ou d'Etat d'une et de deux lire.

« La presse officieuse a beau invoquer la spéculation pour « détourner le mécontentement public : une nation de trente « millions d'habitants, qui a frappé six lire par tête, ne peut « être ainsi dépouillée par la spéculation sans qu'il existe une « cause grave et permanente de spéculation.

« De toutes les façons le mal existe, le pays manque de « monnaie et se trouve dans une position plus mauvaise qu'à « l'époque du cours forcé où, à défaut de monnaie métallique, « il avait du moins de la monnaie de papier. » Le mal est sans remède, car l'union latine s'oppose à de nouvelles frappes d'argent, et l'émission de petits billets chasserait le peu de bonne monnaie qui reste. L'*Economista* conclut à la dénonciation de l'Union latine. Cette solution, que l'*Economiste Européen* n'a cessé de préconiser, n'est pas pour nous déplaire : malheureusement elle est hors de la puissance de l'Italie, qui serait bien embarrassée d'exécuter la clause de liquidation que l'honorable gouverneur de la Banque de France, M. Magnin, a eu l'énergie d'introduire dans le traité [illegible]

SITUATION HEBDOMADAIRE
des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique — Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
FRANCE. — Banque de France						
1892 23 sept.	1.677.1	1.291.0	2.968.1	3.086.9	95	2½
1892 29 sept.	1.679.2	1.290.0	2.969.2	3.136.4	95	2½
1892 6 oct.	1.676.2	1.287.7	2.963.9	3.179.9	97	2½
1891 8 oct.	1.314.7	1.253.8	2.568.5	3.046.0	84	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 15 sept.	1.023.7	170.3	1.194.0	1.183.7	100	3
1892 23 sept.	1.011.2	170.3	1.181.5	1.204.7	98	3
1892 30 sept.	940.3	170.3	1.110.6	1.393.5	80	3
1891 30 sept.	932.7	187.5	1.120.2	1.367.6	82	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 22 sept.	698.2	»	698.2	687.3	101	2
1892 29 sept.	691.4	»	691.4	671.9	103	2
1892 6 oct.	672.2	»	672.2	677.3	101	2
1891 8 oct.	570.0	»	570.0	650.0	94	3
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 27 févr.	97.5	17.5	115.0	150.0	77	»
1892 26 mars	92.5	17.5	110.0	150.0	73	»
1892 23 avril	92.7	17.5	110.2	154.3	71	»
1891 25 avril	91.9	18.2	110.1	151.8	72	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 27 févr.	67.5	10.0	77.5	157.5	50	»
1892 26 mars	67.5	10.0	77.5	160.0	48	»
1892 23 avril	62.7	10.0	72.7	158.5	46	»
1891 25 avril	73.1	9.1	82.2	165.8	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 15 sept.	237.7	421.5	659.2	1.077.2	61	4
1892 23 sept.	256.0	423.0	679.0	1.099.8	66	4
1892 30 sept.	268.0	423.2	691.2	1.148.5	60	4
1891 30 sept.	137.0	413.0	550.0	1.147.8	48	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 15 sept.	74.0	38.0	112.0	393.3	28	2½
1892 22 sept.	75.1	38.2	113.3	387.6	29	2½
1892 29 sept.	75.2	39.0	114.2	403.6	28	2½
1891 1er oct.	65.7	43.1	108.8	379.5	29	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 7 août	4.1	0.7	4.8	0.5	960	8
1892 14 août	4.4	0.6	5.0	0.2	2500	8
1892 22 août	4.3	0.7	5.0	0.2	2500	8
1891	»	»	»	»	»	»
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 juill.	69.8	»	69.8	101.2	69	3½
1892 31 août	68.1	»	68.1	107.8	63	3½
1892 30 sept.	71.4	»	71.4	104.0	70	3½
1891 30 sept.	70.8	»	70.8	105.4	68	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 17 sept.	190.2	126.4	316.6	858.9	36	5
1892 24 sept.	190.3	127.6	317.9	857.9	36	5
1892 1er oct.	190.3	127.9	318.2	867.8	36	5
1891 3 oct.	143.9	97.3	241.2	748.1	32	4
GRECE. — Banque Nationale						
1892 30 juin	»	2.6	2.6	130.9	2	[illegible]
1892 31 juill.	»	2.5	2.5	127.8	2	6½
1892 31 août	»	2.5	2.5	120.8	2	6½
1891 31 août	»	3.4	3.4	128.3	2	[illegible]

Dates	Encaisse métallique — Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 17 sept.	79.6	186.7	266.3	391.0	68 0/0	2 1/2
1892 24 sept.	79.8	184.8	264.6	389.6	68	2 1/2
1892 1er oct.	79.8	181.9	261.7	396.2	66	2 1/2
1891 3 oct.	89.7	150.6	240.3	415.6	58	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 31 août	197.6	27.7	225.3	574.2	39	5
1892 10 sept.	198.4	26.8	225.2	579.2	39	5
1892 20 sept.	198.2	26.8	225.0	576.2	39	5
1891 20 sept.	190.5	32.2	222.7	585.1	37	5 1/2
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 31 août	184.9	30.9	215.8	502.6	42	5
1892 10 sept.	185.0	31.1	216.1	498.2	42	5
1892 20 sept.	185.0	30.8	215.8	496.0	42	5
1891 20 sept.	182.4	30.6	213.0	500.1	42	5 1/2
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 30 juin	25.6	»	25.6	68.3	38	5 1/2
1892 31 juill.	30.2	»	30.2	67.6	45	5 1/2
1892 31 août	28.9	»	28.9	66.4	44	5 1/2
1891 31 août	31.2	»	31.2	68.1	46	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 31 août	18.2	9.0	27.2	256.1	10	6
1892 7 sept.	16.8	8.3	25.1	259.2	10	6
1892 14 sept.	18.0	9.0	27.0	261.8	10	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 10 sept.	53.7	»	53.7	118.6	45	6
1892 17 sept.	53.1	»	53.1	121.0	44	6
1892 24 sept.	52.4	»	52.4	123.7	42	6
1891 26 sept.	71.6	»	71.6	142.9	50	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er août	1.731.9	22.2	1.754.1	4.058.1	43	4 1/2
1892 16 août	1.788.9	22.2	1.811.1	4.124.4	44	4 1/2
1892 1er sept.	1.853.7	21.6	1.875.3	4.205.1	44	4 1/2
1891 1er sept.	1.343.1	22.7	1.365.8	3.959.3	34	4 1/2
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 31 août	7.8	4.2	12.0	27.5	44	5 1/2
1892 8 sept.	7.7	4.2	11.9	27.5	44	5 1/2
1892 15 sept.	7.8	4.2	12.0	28.0	43	6 1/2
1891 15 sept.	8.1	4.3	12.4	28.6	42	5 1/2
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 30 juin	23.6	4.9	28.5	59.2	48	5
1892 31 juill.	23.6	4.6	28.2	57.1	49	4 1/2
1892 31 août	23.6	4.9	28.5	68.3	42	4 1/2
1891 31 août	23.8	3.6	27.4	57.7	47	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 30 juin	10.2	13.3	23.5	79.0	30	»
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.0	31	»
1892 31 août	10.2	13.4	23.6	74.2	32	»
1891 31 août	10.1	13.8	23.9	78.4	31	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 17 sept.	67.3	20.5	87.8	158.3	56	2 1/2
1892 24 sept.	67.4	20.3	87.7	160.1	56	3
1892 1er oct.	67.4	19.7	87.1	165.2	56	2 1/2
1891 3 oct.	63.4	22.5	85.9	166.7	52	4

TOTAUX (1)

Dates	Or	Argent	Total	Circulation	Rapport
1892 23 sept.	6.654.4	2.394.9	9.049.3	14.264.5	63 0/0
1892 29 sept.	6.658.9	2.394.5	9.053.4	14.345.0	63
1892 6 oct.	6.578.3	2.391.1	8.969.4	14.669.5	61
1891 8 oct.	5.413.7	2.305.7	7.719.4	13.892.8	60

TOTAUX au 31 décembre

Dates	Or	Argent	Total	Circulation	Rapport
1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54%
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Après la liquidation des dernières positions d'acheteurs en retard, la cote a repris sa fermeté; on se demande, à présent, si la saison d'hiver ne va pas amener de nouvelles affaires et rendre au marché son ancienne animation ?

A Berlin, les fonds d'Etat, touchés par les embarras financiers du Gouvernement, continuent à suivre un mouvement de recul, et, pendant toute la semaine, les fluctuations ont été nombreuses pour les roubles. Il est question de dissoudre le Reichstag pour trancher, par de nouvelles élections, les difficultés de l'heure présente. Signalons, parmi les projets fiscaux élaborés par la Trésorerie de l'Empire : l'élévation des droits de douane sur le tabac, l'alcool et la bière, ainsi que le doublement de l'impôt sur les opérations de Bourse.

L'argent métal est en hausse à Londres, où on paraît escompter un succès éventuel de la prochaine Conférence monétaire; en somme, c'est la spéculation qui a fait monter les cours des diverses valeurs libellées en argent.

Le discours du Ministre des finances hongrois, à la Commission du budget, à Budapest, fait grand bruit : tout en déclarant que le Gouvernement n'avait pas à intervenir dans le conflit existant entre les obligataires et le Conseil d'administration des Chemins autrichiens,— à propos de la retenue de 10 0/0 sur les coupons, — le Dr Wekerlé a qualifié d'illégale la décision prise par les administrateurs de cette Société. Au surplus, l'entêtement de M. de Taussig a eu pour conséquence d'aliéner, pour les opérations de la *Valuta*, le concours de la *Diskonto-Gesellschaft* de Berlin qui, nous écrit-on, se retirerait du groupe financier dirigé par la maison Rothschild.

On annonce, comme imminente, la publication du programme du cabinet Giolitti qui fixera, en même temps, la date des élections italiennes. Dès à présent, nos renseignements nous permettent de dire que l'idée des nouveaux impôts a été écartée; le Ministère croit (ou feint de croire), que les réformes organiques et les économies lui permettront d'équilibrer le budget de 1892-93.

Rien de saillant dans les autres pays; en Grèce, la situation devient de jour en jour plus mauvaise et notre correspondant de Saint-Pétersbourg dément les bruits d'emprunt qui ont couru ces jours derniers. M. de Vitte s'en tiendrait à l'émission de roubles-crédit, garantis par de l'or.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	1er oct. — Derniers cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	8 oct. — Derniers cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	99 80	33 26	3 »	99 60	33 20	3 01
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 50	35 45	2 82	97 75	35 54	2 81
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	99 50	24 87	4 02	97 60	24 40	4 09
Belgique 3 1/2 %	104 25	29 78	3 35	104 25	29 78	3 35
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	65 40	16 35	6 11	64 ..	16 »	6 25
Hollande 3 1/2 % (à Amsterdam)	101 75	29 07	3 43	101 75	29 07	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	96 20	24 05	4 15	95 50	23 87	4 18
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	93 75	21 60	4 62	93 25	21 54	4 64
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	88 15	29 38	3 40	88 25	29 41	3 39
Portugal 3 % (1 fr. 50 net)	24 50	16 33	6 12	25 50	17 »	5 88
Roumanie 5 %	101 75	20 35	4 91	99 25	19 85	5 03
Russie 3 % or 1891 libéré	80 95	26 98	3 70	80 50	26 83	3 72
Serbie 5 % 1890	365 »	14 60	6 84	346 25	13 45	7 22
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	105 60	26 40	3 78	103 90	25 97	3 84
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	94 40	31 46	3 17	94 50	31 50	3 17
Turquie convertie 1 % série D	22 40	22 40	4 52	22 40	22 40	4 46
— Priorité 4 % 1890	135 »	21 75	4 59	135 50	21 77	4 59
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	86 75	28 91	3 45	86 50	28 83	3 46

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	1er oct. Sam.	3 oct. Lundi	4 oct. Mardi	5 oct. Merc.	6 oct. Jeudi	7 oct. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	99 65	99 70	99 57	99 47	99 65	99 60
Consolidés	LONDRES....	97	97 06	97 12	97 12	97 19	97 25
Autrich. 3 % or	VIENNE	115	115 20	115	115 25	115 25	115 »
Belge 3 ½......	BRUXELLES..	102 25	102 45	102 40	102 45	102 30	102 50
Espagne Ext..	MADRID	73 80	73 85	73 85	73 95	73 85	73 90
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	101 87	101 87	101 75	101 87	101 87	101 75
Hongrie 4 % or	VIENNE	112 40	112 50	112 50	112 40	112 40	112 15
Italie 5 %	ROME	96 67	96 67	96 37	96 45	96 70	96 70
Portugais 3 %.	PARIS.......	24 69	24 50	25	25 06	25 06	25 19
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	86 90	87 25	87	86 75	86 50	86 50
Russie-Orient 3 %..	ST-PÉTERSB..	104 87	105	104 75	105 »	104 75	104 75
Suisse 3 %	GENEVE.....	94 10	94 27	94 25	94 20	94 25	94 42

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	10 sept.	17 sept.	24 sept.	1er oct.	8 oct.
Amsterdam. pap. court	4 %	205 75	205 94	206 18	206 12	206 37
Allemagne.. —	4 %	122 25	122 37	122 44	122 44	122 31
Vienne-Tr.. —	4 %	208 »	208 06	208 25	208 25	208 »
Barcelone .. —	4 %	431 »	431 50	427 50	430 50	431 »
Madrid ..... —	4 %	431 »	431 50	427 50	430 50	431 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb. . —	4 %	251 »	250 50	251 »	250 »	251 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	2 %	25 17	25 18	25 18	25 16	25 16
— ...... ch. court	2 %	25 19	25 19	25 20	25 18	25 17
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	2 ½	pair	0 06	0 06	0 06	0 03 p.
Italie .... —	5 ½ %	3 75 p.	3 50 p.	3 25 p.	3 12 p.	3 25 p.
Suisse....... —	4 %	0 06 p.	0 06 p.	0 06 p.	pair	pair.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)		3441 29	3440 43	3439 57	3439 57	3443 87
Argent en barre (le kil.) ..		139 07	139 07	139 51	139 07	140 40
Quadruples espagnols ...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 40	3 40	3 40	3 40	3 41
Souverains anglais.......		25 17	25 18	25 18	25 16	25 18
Banknotes		25 17	25 19	25 19	25 17	25 17
Aigles des Etats-Unis....		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — — — —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.
Amsterdam................	48 05	48 12	47 97	47 95	47 90
Anvers	99 90	99 87	99 87	99 85	99 90
Barcelone..............	14 90	15 10	15 50	15 10	15 10
Berlin	80 75	80 85	80 85	80 80	80 80
Bruxelles	99 93	99 91	99 91	99 91	99 98
Constantinople..........	22 97	23 »	23 »	22 95	22 95
Francfort..............	80 90	80 85	80 82	80 82	80 83
Gênes	103 92	103 60	103 27	103 12	103 15
Geneve	100 05	100 »	100 »	99 97	99 95
Lisbonne	720 »	718 »	705 »	700 »	690 »
Londres	25 30	25 30	25 30	25 31	25 32
Madrid	14 75	14 90	15 »	14 80	14 50
Rome	103 75	103 70	103 30	103 20	103 22
Saint-Pétersbourg	39 20	39 22	39 22	39 30	39 50
Vienne (à vue)	47 62	47 60	47 57	47 55	47 55
— (à 3 mois)..........	47 57	47 55	47 52	47 50	47 50

CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 8 octobre 1892.

Nous retrouvons la cote des changes à peu près au même niveau qu'il y a huit jours ; les seules modifications appréciables concernent le papier espagnol qui est monté de 430 50 à 431, et le Rouble qui gagne un point à 251 ; la perte des divises italiennes est de 3 1/4 0/0 au lieu de 3 1/8 la semaine dernière.

Nous indiquons, dans la partie du journal consacrée au numéraire, les importants mouvements d'or qui se sont produits cette semaine. L'Autriche-Hongrie est aujourd'hui le grand centre d'attraction du métal jaune. Il résulte d'une communication du secrétaire général de la Banque austro-hongroise, en date du 4 courant, que 37 millions de florins ont été réunis au moyen d'arbitrages auxquels la Banque n'a participé qu'indirectement. L'argent est en légère reprise à 140 fr. 40 le kilo sur la nouvelle de la réunion de la Conférence monétaire qui se tiendra à Bruxelles le 22 novembre. Dix-huit nations y compris les grandes puissances européennes y seront représentées.

M. Mackay, président de l'*Indian Currency association* insiste pour que, en attendant les décisions de la Conférence, le Gouvernement des Indes use de ses prérogatives et prenne des mesures pour arrêter une nouvelle baisse de la roupie. M. Mackay dit que l'Association recommande soit l'étalon d'or soit le bimétallisme ; il nie que l'étalon d'or puisse nuire au commerce et déclare que l'étalon d'argent lui est au contraire extrêmement préjudiciable.

M. Mackay propose une solution ferme dont on peut discuter l'opportunité et même la possibilité ; il n'en est pas de même de la section de la Chambre de commerce de Londres pour les Indes orientales et la Chine qui, à l'issue d'une séance tenue sous la présidence de M. Hugh. M. Matheson, a voté une motion : « Recommandant au « Conseil de représenter au Gouvernement de Sa Majesté, combien il est désirable d'adopter, de concert « avec les Gouvernements européens, les Etats-Unis, « l'Inde et toutes autres puissances qui voudront s'y « prêter, des mesures pour diminuer, sinon pour supprimer l'incertitude des changes entre les pays à étalon d'or et à étalon d'argent, incertitude dont les effets sont si perturbateurs et si nuisibles pour le commerce anglais avec l'Extrême-Orient et les pays à « étalon d'argent. »

Ce n'est pas des désiderata exprimés d'une manière aussi vague qui résoudront la question ; la Conférence n'aboutira pas davantage, elle se livrera à une discussion académique probablement documentée et intéressante, mais rien de pratique n'en sortira, parce que le problème qui lui est posé ne comporte pas de solution.

LES STOCKS

Blés. — Du 3 octobre au 8 octobre 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine ; nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	5.623.100	5.359.200
Continent	2.688.300	7.194.900
Total	8.311.400	12.554.100
Semaine précédente	8.518.200	12.652.700

Soit une diminution de 206.800 hectolitres sur la semaine précédente et une augmentation de 4.242.700 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892 hectol.	1891 hectol.	1890 hectol.
Au 4 octobre	5.623.100	5.359.200	6.353.400
Semaine précéd..	5.530.300	5.376.600	5.846.400

Soit une augmentation, pendant la huitaine, de 92.800 hectolitres.

Dans ce total de 5.623.100 hectolitres, on compte 2.465.000 hectolitres de Californie, contre 1.5[illegible] l'année dernière, 1.[illegible]8.800 hectolitres des États-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 1.[illegible]8.600 l'année der-

nière, 232.000 d'Australie contre 362.500 ; le flottant des Indes s'élève à 339.000 hectolitres, contre 959.900 l'an dernier, celui de la République Argentine est de 333.500 hectolitres, contre 29.000 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	8 oct.	1er oct.
Nord-Ouest	21 64	21 61
Nord	21 78	21 74
Nord-Est	21 66	21 64
Ouest	21 56	21 55
Centre	21 85	21 86
Est	21 63	21 59
Sud-Ouest	23 64	23 62
Sud	23 64	23 62
Sud-Est	23 75	23 39
Moyenne générale...	22 35	22 29

Les prix des blés ont encore dénoté de la fermeté sur nos marchés de l'intérieur ; les apports en nature et les offres sur échantillons sont limités, la culture étant toujours occupée à ses travaux de semailles.

Cafés. — MM. G. Duuring et Zoon nous adressent la statistique suivante publiée à Rotterdam le 6 octobre dernier :

Stock (en tonnes) des cafés dans les huit principaux marchés de l'Europe, au début des mois de :

	1889	1890	1891	1892
Janvier	81.150	79.650	62.750	47.300
Février	90.700	90.150	56.000	60.100
Mars	94.950	87.100	51.350	65.300
Avril	183.100	88.800	52.600	71.650
Mai	117.450	99.300	59.050	82.500
Juin	122.050	99.800	63.300	91.700
Juillet	128.250	98.800	68.250	88.100
Août	129.200	88.650	63.800	84.650
Septembre	110.700	73.000	58.400	76.300
Octobre	98.300	61.200	53.800	68.100
Novembre	85.600	45.850	46.900	»
Décembre	77.350	54.150	38.550	»

Stock du café	Tonnes		
	1892	1891	1890
Provision totale le 1er octobre sur les huit grands marchés d'Europe	68.400	53.800	61.200
Embarqué au Brésil pour l'Europe	15.935	24.588	18.059
Embarqué aux Indes Orientales pour l'Europe	7.366	8.285	249
Provision sur les six grands marchés de l'Amérique du Nord	22.412	22.647	15.567
Embarqué au Brésil pour l'Amérique du Nord	19.647	14.647	12.470
Provision à Rio	10.647	20.470	8.118
Provision à Santos	9.059	14.294	17.059
Provisions au 1er octobre	156.753	158.731	132.722

Il résulte de ces chiffres que le stock de cafés en Europe est en diminution de 8.200 tonnes, et celui du monde entier est en diminution de 7.664 tonnes sur les quantités signalées le 1er septembre.

On cotait, à la date du 1er octobre, en Hollande, pour le Java bon ordinaire 54 3/4 cents, et au Havre, pour le Santos bonne moyenne, 92 fr. (contre 51 cents et 80 fr. 50 à la même date de 1891.

La prochaine auction de la Compagnie Commerciale Hollandaise de Maatschappy aura lieu le 11 octobre et comprendra 26.173 balles de Java taxées sur la base de 75 cents pour le bon ordinaire.

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres pour l'Europe aux dernières dates :

Pays	Dates	1892	1891	1890
France	(1er août)	112.849	103.353	76.458
Angleterre	(24 sept.)	108.157	94.372	89.152
Allemagne	(1er sept.)	20.000	55.655	13.108
Hambourg	(28 sept.)	14.450	7.850	5.100
Autriche	(1er sept.)	70.000	55.000	53.000
Hollande	(15 sept.)	10.644	3.662	5.326
Belgique	(15 sept.)	2.880	2.240	1.466
Total pour l'Europe		338.980	322.132	243.610
Sous voiles pour l'Europe		27.292	11.697	12.819
Total		366.272	333.829	256.429
Etats-Unis (27 sept.)		84.000	82.188	65.201
Havane-Matanzas (27 sept.)		29.000	100.000	61.000
Total général		479.272	516.017	382.630

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc n° 3 :	—	—	—
— courant	37 57	35 75	35 12 1/2
— novembre	37 87 1/2	35 625	35 12
— 4 d'octobre	38 »	35 75	35 75
— 4 de janvier	38 75	36 25	36 12 1/2
Sucre roux 88°, liv. disp.	36 »	34 75	33 75
Sucres raffinés	105 »	105 50	104 50

Les fortes pluies de ces jours derniers ont eu pour effet immédiat d'augmenter le poids des racines ; par contre, elles ont fait diminuer d'environ un degré la densité du jus.

On annonce, pour le 15 courant, une enquête dans tous les pays sucriers d'Europe devant déterminer la production de la campagne actuelle ; nous en ferons connaître les résultats.

Voici les chiffres rectifiés qui nous sont envoyés de Vienne relatif au mouvement des sucres, pendant le mois de juillet dernier, dans toute l'étendue de la monarchie austro-hongroise :

	Sucre brut	Sucre de consommation
	kilogrammes	
Stock au 1er juillet, prêt à être vendu	67.910.904	52.560.128
Production du mois de juillet	4.457.492	12.233.206
Quantités tirées des pays de la couronne hongroise ainsi que de la Bosnie et de l'Herzégovine	599.500	»
Total	72.967.896	64.793.334
Quantités prélevées pour être transformées	12.264.287	302 043
Restait	60.703.609	69.491.291
Sur ces quantités, on a livré à la consommation	98.860	18.282.437
Statistiques des entrepôts pour l'exportation	24.219.600	12.849.915
Total	24.318.460	31.132.352
Ce qui remettait le stock au 1er août à	36.385.149	33.358.939

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 4 octobre par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

	1892		1891	
Stock du coton	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre (Balles)	225.900	327.000	82.800	159.400
Marseille	»	8.800	»	10.300
Brême	63.800	65.700	54.700	57.300
Amsterdam	18.600	19.100	16.400	17.700
Londres	»	8.000	»	19.000
Liverpool	938.000	1.124.000	504.000	667.000
Ensemble	1.246.300	1.552.600	657.900	930.700
Etats-Unis	583.000	583.000	616.000	616.000

Cotons en mer :

	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
	—	—	—	—
Havre.........(Balles)	10.700	10.700	24.900	24.900
Brême.................	9.400	9.400	17.400	17.400
Amsterdam...........	»	»	»	»
Angleterre............	65.000	78.000	95.000	105.000
	85.100	98.000	137.300	147.300
Total général....	1.914.400	2.233.700	1.411.200	1.694.000

Existences générales connues :

2.133.000	2.531.000	1.579.000	1.967.000
1890		1889	
—		—	
913.000	1.424.000	881.000	1.191.000

La totalité des existences généralement connues au 4 octobre est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 2.531.000 balles. — 1891, 1.967.000 balles. — 1890, 1.424.000 balles. — 1889, 1.191.000 balles.

Les dernières transactions au Havre ont été faites à 56, pour le Louisiane, 56 50 à 57 50 pour le Nouvelle-Orléans, 46 pour le Haïti, 55 75 à 57 25 pour le Texas (à 2.300 balles à livrer), les 50 kilos.

A Liverpool les cours gagnent 1/8 à 1/16 den. en clôture, pour les provenances américaines. Voici, du reste, les principales cotes pour l'Américain, dans tous les ports, sur la base du Middling : Octobre 4 26 à 4 27, ainsi que pour les livraisons. Octobre-novembre et novembre-décembre ; décembre-janvier, 4 28 à 4 29 ; janvier-février, 4 31, vendeurs — février-mars, 4 33 à 4 34 ; mars-avril, 4 36 ; avril-mai, 4 38 à 4 39 ; mai-juin, 4 41.

Cuivres. — MM. H. L. Merton et Cie, de Londres, nous adressent le tableau des stocks de cuivre, en Angleterre et en France, ainsi que le relevé des expéditions du Chili et d'Australie avisé par câble à la date du 30 septembre 1892, comparé aux existences du 30 septembre des trois années antérieures :

		30 septembre		
	1892	1892	1891	1890
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Liverpool et Swansea, Barres du Chili.....................	31.367	20.761	15.288	24.972
Liverpool et Swansea Chili Lingots.....................	709	237	170	188
Liverpool et Swansea Chili Minerai et Regulus (id.)......	13	18	210	762
Liverpool et Swansea poussière fine et cuivre anglais.	9.604	10.200	15.641	30.453
Londres (débarquements en train compris)..............	8.134	9.244	6.836	6.122
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque. Barres du Chili.	899	7.058	17.074	30.683
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque. outre cuivre...	3.106	6.632	9.737	9.139
	53.832	54.150	64.956	102.319
Avisé du Chili, par malle et câble, cuivre fin.............	3.800	4.450	4.300	2.650
Avisé d'Australie, cuivre fin..	850	850	650	700
Stock total...........	58.482	59.450	69.906	105.669
Prix des barres du Chili et G. M. B., par tonne.........	£ 44 2 6	51 2 6	59 10	43

Ces chiffres accusent une diminution de 1.236 tonnes sur les stocks au 31 août dernier et une nouvelle baisse de 5 shellings sur les prix pratiqués à cette date. Plusieurs journaux anglais sont d'avis que le prix de revient moyen du cuivre, au lieu d'être de 38 liv. st. à 40 liv. st., comme on le calculait autrefois, doit actuellement être établi de 41 liv. st. à 44 liv. st., par suite de la plus grande profondeur des mines, de la diminution du rendement du minerai et de l'augmentation des frais de main-d'œuvre.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

QUESTIONS DU JOUR

PARQUETS ET COULISSE

I

Nous avons dit, dans notre dernier article, — et cela résultait de la requête des Syndics elle-même — qu'en demandant la fermeture de la Bourse qui se tient, le soir, au Crédit Lyonnais, les Agents de change ne demandaient pas la suppression de la Coulisse, mais simplement la suppression d'un marché illégal, dont les allures officielles leur créaient de très sérieuses difficultés, en portant un préjudice permanent aux Bourses départementales, et qui pouvait — dans certaines circonstances graves — devenir un danger pour le crédit national.

Il nous paraît nécessaire de revenir aujourd'hui sur cette question du *caractère actuel* de la Bourse du Crédit Lyonnais, car tout le débat, soulevé par la requête du 21 septembre, porte sur ce point.

Les Bourses fonctionnent en France d'après les dispositions de l'Arrêté du 27 prairial an X, reprises et complétées par le Décret d'administration publique — qui fait loi sur la matière — du 7 octobre 1890. D'après ces dispositions légales, c'est l'autorité municipale (le Préfet de police à Paris) qui autorise ces Bourses et détermine les heures auxquelles elles doivent se tenir. Or, le Crédit Lyonnais a toujours soutenu que le Préfet de police l'avait *autorisé* à ouvrir son hall pour y tenir la Petite Bourse du soir ; M. Mazerat, son directeur général, l'a déclaré à M. Herbault, Syndic des Agents de change de Paris, et plusieurs de nos confrères ont répété cette déclaration.

L'affirmation du Crédit Lyonnais — affirmation de très bonne foi, car M. Andrieux, a, en effet, *autorisé* verbalement M. Mazerat — est contredite, il est vrai, par la Préfecture de police, qui prétend que le Crédit Lyonnais ne jouit que d'une simple tolérance, d'une simple promesse de *fermer les yeux*. Mais, après l'éclatante publicité qui a été donnée à la discussion, il est certain que le Gouvernement ne peut plus *fermer les yeux*, car alors le Crédit Lyonnais se trouverait *véritablement autorisé* à tenir une Bourse officielle.

La conséquence de cette autorisation serait la négation radicale du Décret du 7 octobre 1890, qui est la Charte des Agents de change ; elle équivaudrait, en outre, à la reconnaissance officielle de la Coulisse, bien que l'autorisation contestée soit, en réalité, antérieure de cinq années à la Loi sur les marchés à terme, et de dix années au Décret de 1890. On comprend, maintenant, pourquoi tous les Agents de change de France réclament avec tant d'énergie la suppression de la Petite Bourse du soir « *qui se tient dans l'enceinte du Crédit Lyonnais.* »

Que la Petite Bourse redevienne ce qu'elle était avant 1880 ; qu'elle perde le caractère officiel qu'elle a aujourd'hui, caractère qui la rend si dan

gereuse à tous les points de vue..., et toute agitation sera finie.

En y réfléchissant un peu, on comprendra que la question posée sur ce terrain est, pour les Agents de change, une question de principe qui domine toutes les autres revendications qu'ils peuvent formuler contre la Coulisse, et notre conviction absolue — basée sur la connaissance de faits précis — c'est que si le Gouvernement admet la requête si légitime des Syndics, le marché français y gagnera la paix et la tranquillité.

C'est le désir que nous devons tous formuler dans l'intérêt du crédit national.

II

La requête du 21 septembre a étonné beaucoup de gens qui s'imaginaient que les Agents de change devaient redouter d'attirer l'attention des pouvoirs publics — de la Chambre pour être plus exact — sur l'existence de leur Monopole.

— Prenez garde ! leur a dit un de nos plus éminents directeurs de Société de crédit : on a fêté récemment l'anniversaire de l'abolition de tous les privilèges... et le vôtre subsiste encore !

— Oh ! si peu ! a répondu l'Agent de change interlocuteur, qu'il ne vaut vraiment plus la peine d'en redouter la suppression.

Cette réponse caractérise d'une manière absolument précise l'état d'esprit de la presque totalité, pour ne pas dire de l'unanimité, des Agents de change de France.

En droit, ils ont un Monopole qui leur impose des responsabilités et des charges énormes, qui les emprisonne dans des règles sévères dont ils ne peuvent jamais sortir et qui les oblige à une prudence systématique dont beaucoup leur font un crime.

En fait, ils ont des concurrents qui n'ayant, du chef de l'exercice d'Agent de change, aucune responsabilité légale et aucune charge de fonction, peuvent donner un champ libre à leur activité, aller provoquer la spéculation à domicile, lancer des circulaires alléchantes, trouver des combinaisons ingénieuses pour le client, lui donner mille facilités, créer des affaires, prendre ferme des titres à écouler, participer, en un mot, à toute sortes d'opérations que la Loi interdit à l'Agent de change.

Tout est permis à la Coulisse : ne représente-t-elle pas le *Marché libre* ? Mais le malheureux Agent de change qui tenterait la plus petite excursion hors du règlement, ou qui manquerait seulement de surveillance à l'égard de son personnel... quels reproches ne pourrait-on lui faire ! Qu'on me permette de rappeler les incidents du procès Laurent, de Menou. Est-ce que l'honorable M. Waldeck-Rousseau, aurait eu l'idée de produire les lettres particulières qui ont tant fait de bruit si celui qui les avait écrites n'avait pas été le fondé de pouvoirs de M. Laurent ? C'est la seule qualité de M. Laurent qui a provoqué l'émotion que l'on sait, et cependant le Tribunal de Bordeaux, dans son jugement, n'a nullement incriminé, ni même blâmé la conduite personnelle de l'honorable doyen de la Compagnie des Agents de change de Paris.

On reproche, très volontiers, aux Agents de change, d'être arriérés dans leurs usages, de ne pas se plier aux habitudes, aux besoins du jour, de ne rien faire pour activer la spéculation, pour faire naître les affaires, etc. Ce sont naturellement les partisans du *Marché libre* qui leur font ce reproche ; mais, on peut être certain que si les Agents de change sortaient de leur immobilité *légale*, ces mêmes critiques retourneraient leurs batteries et attaqueraient les agissements inqualifiables de ces officiers ministériels qui... etc.... On devine le reste.

Les Agents de change mal protégés par des lois presque séculaires, à propos desquelles la jurisprudence variait souvent, battus en brèche par la Coulisse qui leur enlevait les opérations de spéculation, par les Sociétés de crédit qui leur disputaient les opérations du comptant, délaissés par les banquiers que la hardiesse et la liberté de la Coulisse servaient mieux dans leurs opérations de spéculation : attendaient avec une impatience légitime ce fameux Règlement d'Administration publique prévu par l'article 90 du Code de commerce, et qui devait rigoureusement déterminer leurs attributions légales.

La loi du 28 mars 1885 sur les Marchés à terme, — dont nous parlerons plus loin — a enfin provoqué l'élaboration de ce Règlement qui a été rendu sous la forme d'un Décret le 7 octobre 1890, à la suite d'un Rapport adressé au Président de la République par le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Cultes, Rapport que nous demandons la permission de reproduire intégralement.

Monsieur le Président : Vous avez bien voulu, à la date du 5 août 1889, ordonner le renvoi devant le Conseil d'Etat d'un projet de décret portant Règlement d'administration publique pour l'exécution de l'article 90 du Code de commerce et de la Loi du 28 mars 1885 sur les Marchés à terme. Ce projet avait été élaboré par une Commission extra-parlementaire siégeant au ministère de la justice.

Le Conseil d'Etat, appelé à en délibérer dans ses séances des 26 juin, 3, 10, 17, 23, 24, 31 juillet et 4 août dernier (1890), a apporté à l'œuvre de la Commission extra-parlementaire certaines modifications qui paraissent devoir être admises.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien revêtir de votre signature le décret ci-joint.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Cultes,
A. FALLIÈRES.

Le Décret, signé par M. Carnot le 7 octobre 1890, est contresigné par M. Fallières, le Ministre de la justice de l'époque, par M. Rouvier, Ministre des finances, par M. Jules Roche, Ministre du commerce, tous les deux encore en fonctions.

Ce Décret, visant, modifiant et complétant toutes les lois, décrets, ordonnances et arrêtés rendus depuis la loi du 28 ventôse an IX, qui avait réorganisé les Compagnies d'Agents de change en France, constitue désormais la Charte de la corporation. Il est bon d'ajouter que l'article 82 dudit Décret stipule que des Règlements particuliers statueront sur des points spécifiés à certains articles, et que, pour le Parquet de Paris, ce Règlement particulier a été homologué par le Ministre des finances et publié par le *Journal Officiel* le 3 décembre 1891.

Nous voici loin du régime antédiluvien qu'on jette si souvent à la tête des Agents de change. Leurs attributions légales ont été définitivement réglées à la suite d'une loi votée par un Parlement républicain, et ce Règlement, promulgué par le ministère actuel, date juste de deux ans, jour pour jour.

III

Quand les Agents de change furent en possession de leur Règlement particulier, ils pensèrent qu'ils pouvaient enfin demander à la loi une protection qui s'imposait d'ailleurs, sous peine de voir disparaître

leur corporation. En effet, le krach de 1882, survenu sous l'empire de l'ancienne jurisprudence qui admettait l'exception de jeu pour les opérations à terme, avait fait subir aux Agents de change des pertes énormes. Le parquet de Paris, notamment, dût contracter, pour faire face à ces pertes, un emprunt solidaire de 80 millions de francs, ce qui a sauvé la place il ne faut pas l'oublier. — Il en fut doublement affaibli, d'abord par la responsabilité formidable et les charges qu'il endossa pour l'avenir, ensuite par la désorganisation de sa clientèle ordinaire.

On devient timide et craintif quand un brusque événement a ruiné votre maison : il est donc naturel que les Agents de change aient tâtonné, aient gardé une certaine réserve au lendemain du krach. C'était de la prudence et cette prudence était d'autant plus nécessaire que la catastrophe avait provoqué, à la Chambre des députés, sept ou huit propositions de loi tendant à modifier, rétrécir, élargir ou supprimer le Monopole en vertu duquel la corporation avait pu obtenir son prêt de 80 millions.

La Coulisse profita tout naturellement du désarroi et de l'incertitude du lendemain, qui pesaient sur les Agents de change, pour étendre sa sphère d'action. Elle s'empara d'abord de toutes les bonnes valeurs, puis, enhardie par le succès, elle ne garda bientôt plus aucune mesure.

Les choses en étaient là quand la loi sur la reconnaissance officielle des marchés à terme fut promulguée. Cette loi rendit le courage aux Agents de change puisque, d'une part, elle consacrait et renforçait d'une manière définitive et absolue leur Monopole, en lui donnant une arme efficace contre les mauvais payeurs et que, d'autre part, son vote à la Chambre avait fait écarter tous les projets de loi hostiles.

C'était une grande victoire — dont nous expliquerons plus loin les causes — mais la loi du 28 mars 1885 était incomplète ; son exécution, comme d'ailleurs celle de l'article 90 du Code de commerce, exigeait un Règlement d'administration publique et les Agents de change, bien que consolidés dans leurs fonctions, restèrent désarmés contre la Coulisse tant que ce Règlement d'administration publique, ainsi que le Règlement particulier qui devait le compléter, ne furent point publiés au *Journal officiel*. Nous savons déjà que le dernier y a paru dans le courant de décembre 1891.

(*A suivre*) Edmond THÉRY.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA GRÈCE

Nous avons, en France, toutes les raisons possibles de nous intéresser à la Grèce. Nous avons joué un rôle à l'aurore de son indépendance, et nous lui avons toujours, depuis lors, gardé une sympathie à laquelle certaines similitudes de caractère, et aussi peut-être les souvenirs classiques, n'étaient pas étrangers. C'est donc avec un vif regret que nous sommes amenés à constater que la Grèce est, au point de vue financier, lancée sur une pente fatale, et que, si une action énergique n'intervient pas, elle marche droit à la banqueroute.

Les dépêches des agences nous ont annoncé que le Gouvernement avait trouvé la somme nécessaire pour faire face aux échéances d'octobre. On peut donc être rassuré sur le sort de ces coupons immédiats. Mais nous savons comment on s'est procuré cet argent. On l'a obtenu grâce à un appel au patriotisme des banquiers grecs, tant de ceux qui sont restés au pays natal, que de ceux qui, à Londres ou à Alexandrie, ont constitué une puissante colonie financière. Nous sommes donc là en présence d'un simple expédient, et nous savons où les expédients conduisent les Etats aussi bien que les particuliers.

Le peuple hellène s'impose, sans murmurer, les plus durs sacrifices. Il suffit, pour s'en rendre compte, de jeter un coup d'œil sur la progression des recettes depuis 1882. Pendant la période décennale qui a précédé, la moyenne des recettes n'a pas sensiblement dépassé 36 millions. En 1882 et 1883, elle atteint 59 millions, chiffres ronds ; de 1884 à 1886 inclus, elle se maintient un peu au-dessus de 60 millions. En 1887, les recettes passent à 82 millions, et à 89 millions en 1888. En 1889 et 1890, on constate une légère décroissance, mais on atteint 90 millions en 1891.

Le total de la période décennale de 1872 à 1881 inclus, était de 360 millions. Le total des dix années de 1882 à 1891 s'élève à 723 millions. Dans cette seconde période, le peuple hellène a donc payé le double exactement de ce qu'il avait payé dans la première.

La première idée qui vient à l'esprit, à l'examen de ces chiffres, c'est qu'un tel accroissement dans les demandes d'argent adressées au pays devait correspondre, soit à une puissance contributive progressive, soit à une amélioration économique de la situation du pays, soit à une augmentation de ses forces productives, soit enfin à des amortissements.

Or, rien ne justifie ces hypothèses, au contraire. Et parallèlement au mouvement progressif des impôts, nous trouvons le diagramme ascensionnel des emprunts.

Avant 1882, la dette s'élevait, chiffres ronds, à 192 millions. Depuis lors, elle s'est augmentée de 578 millions, ce qui porte son ensemble à 770 millions.

Il y a là une incompatibilité apparente, mais qui s'explique immédiatement si l'on fait intervenir un troisième élément : le déficit. Au fur et à mesure qu'on demandait davantage à l'impôt, le déficit s'élevait, chaque année, de manière à garder, à de rares exceptions près, les proportions d'une constante. La moyenne des dix dernières années est de 20 millions de déficit annuel (exactement 202.569.848 fr. pour cette période décennale). Une partie des emprunts a servi à les combler.

Or, la Grèce en arrive aujourd'hui au moment où cette ressource dangereuse des emprunts lui est interdite. A l'heure actuelle, la moitié de ses recettes est nécessaire au service de sa Dette. Le service pour les emprunts étrangers devant se faire en or, entraine avec lui la hausse du change et le cours forcé. Dans une telle situation, il est possible encore que M. Tricoupis trouve, en donnant en garantie des bons du Trésor, comme il vient de le faire pour le coupon d'octobre, la somme nécessaire à l'échéance de janvier. Mais les conditions deviendront de plus en plus onéreuses, jusqu'au moment, très proche, où le patriotisme lui-même se lassera et refusera tout crédit à un Etat qui, ayant amené les contribuables au maximum des sacrifices, ne peut plus faire face à aucune charge nouvelle.

La Grèce se trouvera alors absolument acculée à la faillite.

Le mal est-il irréparable ? Nous ne le croyons pas. Mais il faudrait, pour sortir d'embarras, une volonté énergique et surtout une notion exacte de la situation de la Grèce, notion qui semble absolument étrangère au cabinet actuel.

Tout d'abord, il faudrait renoncer à désorganiser l'administration au gré des fluctuations ou des ambitions politiques. Il est impossible que les rentrées d'impôts se fassent régulièrement dans un pays où un changement de ministère se traduit par des hécatombes sans merci jusque dans le dernier village. L'*Acropolis*, journal ministériel, ne disait-elle pas, tout récemment, que, depuis que M. Tricoupis avait repris le pouvoir, « il n'était pas resté pierre sur pierre de l'administra-

tion »? Tout a été bouleversé. On a révoqué jusqu'aux instituteurs et aux institutrices. On a respecté les juges, parce qu'ils sont inamovibles, mais on les a déplacés! Comment voudrait-on que des percepteurs, remplaçant au pied levé des prédécesseurs mécontents d'être éliminés, et par conséquent peu disposés à faciliter la mission des nouveaux venus, se missent rapidement au courant des devoirs de leur charge? Comment leur demanderait-on de remplir avec zèle des fonctions qu'ils savent, par le fait même qu'ils les remplissent ainsi *ex abrupto*, essentiellement fragiles et temporaires? Comment exigerait-on une conscience nette et intrépide du devoir chez des gens qui, par le caprice d'un député ministériel ou d'un ministre, peuvent retomber le lendemain dans la foule?

Il n'est certes pas facile de réagir contre de tels errements, pas plus que de supprimer les sinécures. C'est pourquoi nous disons qu'il faudrait d'abord au Gouvernement une très énergique volonté.

Nous parlions ensuite de la notion exacte de la situation de la Grèce. Ici nous touchons à un ordre d'idées encore plus élevé, et aussi plus délicat, parce qu'il intéresse le patriotisme du pays. Nous sommes les premiers à faire la part du patriotisme même dans ses exagérations. Mais enfin, nous nous trouvons en présence d'un dilemme : ou la faillite ou l'extinction du déficit. Or, on n'éteindra le déficit que par une énorme réduction dans les dépenses militaires.

On peut, à coup sûr, améliorer le budget par des réductions opérées dans certains services. On peut supprimer, comme nous le disions ci-dessus des emplois inutiles. On peut même demander un sacrifice à la liste civile, mais il n'y aurait là que des atténuations, importantes comme appoint si on les ajoute à des mesures radicales, insignifiantes si elles sont isolées.

Les dépenses militaires, soit pour l'armée, soit pour la marine, sont les seules sur lesquelles on puisse procéder à de larges coupes. Le budget de ces deux services absorbe, actuellement, à peu près le quart des recettes. C'est là exactement la proportion observée par des grandes puissances, directement intéressées à maintenir un formidable équilibre armé. Est-il normal que la Grèce s'assujettisse aux mêmes lois? Evidemment non.

Que la France consacre à sa défense plus du quart de son budget, c'est naturel. Il est des points sur lesquels il faut passer. Mais enfin nous pouvons bien dire qu'elle a des motifs impérieux pour se cuirasser sur toutes les coutures. Quel que soit l'événement qui, en Europe, détermine une guerre, la France sera immédiatement et fatalement obligée d'y prendre part. Dans l'état actuel de la politique européenne, en est-il de même de la Grèce? Nul n'oserait répondre par l'affirmative.

La seule puissance qui pourrait la menacer, ce serait la Turquie. Or, nous ne croyons pas que celle-ci qui a, du côté des Balkans, des souvenirs plus récents et des intérêts plus immédiats, songe à venger de but en blanc des injures vieilles de soixante ans. Et, dans le cas d'une conflagration générale, la Turquie aurait trop d'occupation vers le nord pour tenter une inutile diversion vers le midi. Il n'est pas nécessaire, et nous ne demandons pas, que la Grèce revienne, comme armée, aux trois cents Spartiates de Léonidas; mais elle pourrait s'organiser, au point de vue militaire, de manière à repousser un premier assaut qui ne serait jamais bien terrible, en raison de sa position géographique et de la situation politique de ses ennemis probables. Le reste serait une affaire de diplomatie, et les alliances ne lui manqueraient pas.

Il n'y a donc aucun inconvénient pour elle a diminuer, dans une large proportion, les dépenses de guerre. Dès lors, c'est pour elle un devoir. Entre la certitude de la banqueroute, qui se dresse menaçante si le déficit n'est pas éteint, et l'entretien coûteux d'armements flatteurs pour l'amour-propre national, mais inutiles, elle n'a pas le droit d'hésiter. Les budgets de la guerre et de la marine s'élèvent à 23 millions. C'est là qu'elle doit puiser les 15 millions (au bas mot) destinés à combler son déficit.

En agissant ainsi, elle rétablira son crédit, elle n'aura besoin de personne, ce qui, au point de vue sentimental, est de nature à satisfaire son patriotisme,— et ce qui lui permet d'espérer pour plus tard, si elle le croit nécessaire, des satisfactions chauvines plus complètes et moins onéreuses.

Georges Price.

LE RENDEMENT DES IMPOTS
ET LE BUDGET DE 1893

Le rendement des impôts du mois de septembre, que l'administration des finances nous communique cette semaine, donne les résultats suivants :

Recouvrements de Septembre 1892
(Milliers de francs)

	Recouvrements de sept. 1892	Evaluations budgétaires	Différences par rapport aux évaluations budgétaires	Différences par rapport à sept. 91
Impôts directs..	»	»	»	»
Impôt 4 0/0....	676	355	+ 321	+ 406
Enregistrement.	35.625	36.410	+ 214	— 1.030
Timbre	12.720	13.354	— 634	— 1.023
Douanes	28.293	35.003	— 6.710	— 3.545
Contrib. indir..	55.834	53.301	+ 2.533	— 1.283
Sels............	2.436	2.624	— 188	— 141
Sucres.........	16.742	18.000	— 1.258	— 1.221
Monopoles (etc.)	60.118	59.397	+ 721	+ 1.116
Totaux......	213.445	218.446	— 5.001	— 6.721

Neuf premiers mois de 1892
(Milliers de francs)

	Recouvrements des 9 premiers mois	Evaluations budgétaires	Différences par rapport aux évaluations budgétaires	Différences par rapport à 1891
Impôts directs..	»	»	»	»
Impôt 4 0/0....	53.791	52.261	+ 1.530	— 291
Enregistrement.	416.579	407.160	+ 9.418	+ 11.860
Timbre	115.187	123.114	— 7.927	— 5.789
Douanes	295.051	311.982	— 16.931	+ 34.334
Contrib. indir..	433.205	415.949	+ 17.255	— 4.451
Sels............	21.769	21.390	+ 379	— 11
Sucres.........	133.783	115.500	+ 18.283	+ 10.807
Monopoles (etc.)	496.555	489.195	+ 7.359	+ 8.796
Totaux......	1.965.921	1.936.554	+ 29.367	+ 55.255

Le mois de septembre a été franchement mauvais au point de vue du recouvrement des impôts. Comme on peut le voir par le tableau précédent : il se solde par 5.001.000 fr. de déficit par rapport aux évaluations budgétaires, et les recettes sont de 6.721.000 fr. au-dessous de celles du mois correspondant de 1891.

Le principal mécompte porte sur les douanes, qui ont donné 6.710.000 fr. de moins qu'en septembre 1891 et 3.545.000 fr. de moins que les évaluations budgétaires. Nous n'avons cessé de prévoir ce résultat; le nouveau tarif a évidemment dépassé la mesure; il n'est pas protecteur, il est purement et simplement prohibitif.

L'impôt du timbre perd 1.023.000 fr. pour le mois et 5.789.000 fr. depuis le commencement de l'année, c'est la conséquence de la rareté des affaires nouvelles. L'une des sources les plus abondantes de revenu est le droit sur les titres des Sociétés anonyme; or, depuis le commencement de l'année il y a eu bien peu de créations.

L'enregistrement donne 1.030.000 fr. de moins-value pour septembre; il est vrai qu'il présente pour les neuf premiers mois une augmentation de 11.860.000 fr. dont il n'y a pas lieu, du reste, de se réjouir, car c'est la conséquence de l'épidémie d'influenza qui a ouvert bon nombre de successions dont le fisc a eu sa large part.

Faut-il voir, dans les chiffres précédents, les consé-

quences de la situation sanitaire du mois de septembre ou l'effet de causes permanentes ? La seconde hypothèse est la plus probable ; nous avons eu depuis 1886 une suite d'années relativement prospères, qui, aujourd'hui, atteint son terme. Nous entrons dans une période de ralentissement et de calme. Nous n'avons pas eu de cataclysme comparable au krach de 1882, mais une série de déconfitures qui ne laissent pas que de chiffrer et qui ont rendu le capital singulièrement prudent. Avec l'absence d'esprit d'entreprise, la période des grandes plus-values budgétaires pourrait donc être momentanément close.

La commission du budget partage cette opinion, et son rapporteur, l'honorable M. Poincaré, déclare qu'il est du plus haut intérêt d'examiner de très près les évaluations de l'exercice prochain.

PIERRE DES ESSARS.

LE PORT DE MARSEILLE EN 1891

(Suite et fin) (1)

Pour compléter le paragraphe relatif aux huiles, il convient d'ajouter que les graines triturées, en 1891, par les huileries de Marseille ont permis d'exporter 46.762.000 kilos d'huiles contre 36.884.000 en 1891 ; les plus fortes expéditions sont enregistrées pour l'Angleterre, puis, par ordre d'importance, pour l'Italie, l'Algérie, les Pays-Bas, l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne, la Turquie, etc., etc.

En outre, la production des tourteaux s'est élevée à 2.177.000 quintaux métriques.

L'importation du pétrole brut, sur les places de Marseille et de Port-de-Bouc a subi une diminution de 5.121 barils : 87.063 au lieu de 92.084 en 1890. Pour le pétrole raffiné, la différence est beaucoup plus grande : 20.947 barils contre 58.932. Cela tient surtout aux fortes quantités existant au 31 décembre 1890 qui ont reportées sur le mouvement de l'année dernière.

On signale, à ce propos, le manque d'installations spéciales à Marseille, pour recevoir les pétroles en vrac ; c'est là une cause d'infériorité, car le transport par bateaux-citernes, — le plus économique, — entre de plus en plus dans l'usage.

Vins et spiritueux. — Le Mouvement général des liquides nous donne le tableau comparatif suivant :

Importations : 126.298.346 litres en 1891, contre 127.896.994 en 1890 (différence en moins pour 1891, 1.598.648 litres). — Exportations : 34.127.871 litres contre 29.576.351 litres en 1890 (différence en plus pour 1891, — 4.551.520 litres).

L'abondance de la récolte explique la légère diminution constatée pour l'importation des vins, et la différence eût été bien plus sensible si l'échéance prochaine des traités de commerce n'avait favorisé les arrivages de vins étrangers. L'Espagne et l'Algérie tiennent la tête de liste, — la première avec plus de 555.000, la seconde avec plus de 530.000 hectolitres ; au second rang figurent la Turquie et la Roumanie, — puis, bien après, l'Italie, les Etats Barbaresques (Tunisie et Maroc), l'Autriche, les Etats-Unis, le Portugal, etc., etc.

Les principales exportations de vins ordinaires en futailles ont été faites à destination de nos colonies ; Indo-Chine française, Sénégal, Martinique, — les fournitures pour nos troupes constituant sans nul doute le principal facteur

Quant aux alcools d'industrie, la Chambre de commerce affirme que les droits pesant sur les maïs ont ruiné l'industrie locale, sans profit pour les agriculteurs du Nord.

Métaux. — On a importé, en 1891, 44.621 tonnes de minerai de fer (Espagne, Italie, Algérie), contre 75.701 en 1890 ; — 1.865 tonnes de minerai de plomb (Espagne, Italie, Algérie, Turquie, Australie, Nouvelle-Calédonie), contre 1,608 ; — 23.788 tonnes de plombs en masses et en saumons (Angleterre, Espagne, Italie), contre 21.432 ; et 3.293 tonnes de fonte brute (Angleterre, Italie, Espagne, Suède, Algérie), contre 2.066 tonnes en 1890.

Charbons. — Les arrivages se sont élevés à 1.170.000 tonnes, soit 161.000 tonnes de plus qu'en 1890. On constate un accroissement considérable depuis dix ans surtout en ce qui concerne le combustible employé par les industries locales.

Pour les exportations, qui s'élèvent à 234.527 tonnes (contre 154.935 en 1890), il est à remarquer que la diminution de charbons français pour provision de bord — signalée déjà en 1890 — a été très sensible : les navires ont embarqué dans leurs soutes 154.935 tonnes de combustible français et 179.592 tonnes de provenance anglaise.

A Port-de-Bouc les importations se sont élevées à 6.515 tonnes de charbon anglais, et les exportations à 5.329 tonnes.

Industrie céramique. — L'année 1891 marque un progrès réel sur sa devancière : cette industrie marseillaise a fourni aux pays d'outre-mer plus de 12 1/2 millions de briques, près de 50 millions de tuiles et 20 millions 800 mille carreaux. Mais la dénonciation des traités de commerce lui porte un coup terrible, dont elle ne se relèvera pas de longtemps, en admettant même que de nouvelles conventions soient signées avec les puissances étrangères.

Il nous reste quelques articles pour clore cette liste un peu longue, — mais que nous ne pouvions abréger plus que nous ne l'avons fait sous peine d'enlever tout intérêt à ces statistiques ; nous citerons les deux principaux, c'est-à-dire les *bois*, à l'importation et les *savons*, à l'exportation.

On a importé, en 1891, environ 170.000 tonnes de bois.

« L'ensemble des industries marseillaises, dit le rapport que nous analysons, produit aujourd'hui une valeur supérieure à 1 milliard par an d'objets fabriqués ; les emballages sont généralement des caisses ou des tonneaux : en sorte que l'on peut dire que notre vie industrielle s'arrêterait si, par impossible, les bois venaient à nous manquer..............................

« L'Algérie est absolument dépourvue de fôrets, car ce ne sont pas les bois d'olivier ni de chêne-liège qui peuvent fournir aux besoins de la construction de la menuiserie.

« Le but poursuivi par nos adversaires économiques étant la protection de notre agriculture et de notre industrie, nous aurions dû, comme conséquence, obtenir la franchise absolue des matières premières étrangères lorsque notre agriculture ne produisait pas de similaires ; sinon, c'est de la fiscalité pure. Or, nous savons quels efforts nous ont coûté les quelques lambeaux de liberté arrachés au protectionnisme outrancier de notre Parlement.

« Le bois est une matière première, puisque, tel qu'il nous arrive, il ne peut être employé qu'après avoir passé par nos diverses industries. La France n'en produit que de très faibles quantités, d'un emploi plus coûteux, de qualités peu convenables pour nos besoins. Nos rares forêts constituent d'ailleurs le palladium de notre agriculture. Y porter la main, c'est préparer la ruine de celle-ci, au bénéfice de quelques grands propriétaires terriers et de l'Etat qui, seul, en possède encore. L'Algérie, nous venons de le dire, en est complètement dépourvue..... Et pourtant les bois ont été frappés, lourdement frappés. »

Enfin, nous terminerons par la *Savonnerie*, dont la production a atteint 104.386.172 kilos, représentant une valeur de 48 1/2 millions de francs ; l'augmentation sur 1890 dépasse 7 millions de kilogrammes.

Le tableau suivant établit le mouvement général des Importations et Exportations, en espèces ou en valeurs, en 1891 :

(1) Voir l'*Economiste Européen*, n° 37 et 38

IMPORTATIONS

Messageries Maritimes........Fr.	43.369.300
Comp. Générale Transatlantique.	8.281.440
Transports Maritimes............	88.945
Fraissinet et Cie................	6.930.399
N. Paquet et Cie................	11.143.300
Comp. Insulaire..................	600.000
Comp. de Navigation Mixte......	»
Total des importations....Fr.	50.413.384
» en 1890.............. »	25.271.000
En plus, en 1891......Fr.	45.142.384

EXPORTATIONS

Messageries Maritimes........Fr.	47.749.490
Comp. Générale Transatlantique.	8.632.100
Transports Maritimes............	68.100
Fraissinet et Cie................	5.178.475
N. Paquet et Cie................	1.202.100
Comp. Insulaire..................	60.000
Comp. de Navigation Mixte......	53.000
Total des exportations....Fr.	62.943.265
» en 1890.............. »	67.528.000
En moins, en 1891....Fr.	4.574.735

III

Relations entre le port de Marseille et nos Colonies ou Pays de protectorat

Le mouvement commercial du port de Marseille représente environ le cinquième du commerce de la France, soit 2 milliards sur 10; en outre, la cité phocéenne contribue pour un tiers dans les chiffres de la grande navigation, entrées et sorties réunies.

Dans le total du mouvement commercial de la France, le trafic avec nos colonies, Algérie comprise, est de 600 millions, et la part de celles-ci dans les statistiques de la navigation est de 3 millions de tonnes sur 22 millions. Il suffira, pour faire ressortir l'intérêt considérable qu'attache la ville de Marseille à notre expansion coloniale, de dire qu'elle absorbe plus des dès deux tiers du trafic entre nos possessions d'outre-mer et la métropole.

Cette constatation explique qu'on se soit ému de l'assimilation établie, en matière de tarifs douaniers, entre les colonies et la mère-patrie, car, malgré les tempéraments qu'on y a introduits, il est difficile d'admettre que cette disposition générale puisse donner de bons résultats. Au surplus, les nombreuses correspondances venant d'outre-mer ont été unanimes pour protester contre le nouvel état de choses; en fermant nos marchés coloniaux aux produits étrangers, on a tari de nombreuses sources de bénéfices, sans aucun profit pour les producteurs français.

Si on considère, enfin, qu'on compte à Marseille : 100 usines pour la fabrication du savon, 180 minoteries, 45 huileries, 25 tanneries, 3 usines à glacer le riz, 3 raffineries de sucre, 1 stéarinerie, on comprendra que ses représentants se préoccupent des relations coloniales pouvant développer son industrie.

Voici la liste des principaux produits importés de nos colonies : les bestiaux, les céréales, les vins, l'alfa, le minerai de fer, l'huile d'olive, la laine, les cuirs et peaux, pour l'Algérie ; — le sucre, les graines oléagineuses, l'huile de palme, le riz, le nickel, etc., pour nos autres pays d'outre-mer.

La conclusion du rapport adressé au Ministre, par la Chambre de commerce de Marseille mérite d'être reproduite dans son entier : aussi bien elle est conforme aux idées qui ont été émises dans notre journal :

« La France possédait le plus magnifique empire colonial. Elle a payé, par leur perte, la rançon de ses malheureuses guerres continentales, et l'Angleterre, qui les a toutes absorbées, a trouvé en elles les éléments de sa richesse et de sa puissance actuelles.

« Nous assistons à la reconstitution de notre domaine colonial et nos acquisitions dans ce dernier demi-siècle nous placent au premier rang après l'Angleterre.

« Notre pays a trop d'argent et produit trop pour vivre enfermé dans ses étroites limites ; aussi avons-nous le regret de constater que des sommes considérables provenant de l'épargne nationale sont trop souvent aventurées et perdues dans des entreprises lointaines et étrangères.

« Il faut attirer nos capitaux sur les terres françaises. Tout l'avenir de nos colonies est là.

« Il est à considérer que les capitaux courent moins de risques dans les colonies qui sont le prolongement de la métropole. On est plus assuré de trouver dans sa patrie une bonne administration, une justice impartiale, un accueil favorable et un traitement équitable de la part du public et du gouvernement. Plusieurs pays ont une inclination à traiter durement les capitaux étrangers quand ils croient pouvoir désormais se passer du secours du dehors. Il serait facile de citer des exemples nombreux de tracasseries, vexations et dénis de justice dont nos commerçants ont eu à souffrir de la part de gouvernements étrangers. Un simple édit peut réduire à néant tout un commerce laborieusement établi et ruiner nos nationaux qui se trouvent ainsi frustrés du fruit de leurs travaux. D'ailleurs, la similitude de race et de goûts crée des relations beaucoup plus durables ; et, enfin, toute une série de craintes et de chances de pertes se trouvent écartées, en cas de guerre, si nos intérêts ne se trouvent pas exposés dans le territoire ennemi.

« Si une entreprise fondée en terre française ne réussit pas, la perte est particulière et n'affecte pas, ou au moins pas complètement, le pays; l'argent change de mains, mais reste en mains françaises.

« Si le canal de Panama était en pays français la déconfiture de la Compagnie ne constituerait pas l'immense désastre dans lequel un milliard de l'épargne française va sombrer; l'affaire serait reprise, les premiers actionnaires perdraient en tout ou partie leur capital, mais le pays, pris dans son ensemble, ne perdrait rien, l'argent aurait seulement changé de mains.

« Il convient donc d'attirer les capitaux français sur les nouvelles terres françaises. Pour cela, que faut-il ? Leur offrir des combinaisons productives et leur donner une administration libérale.

« Quant aux avantages à offrir aux capitaux de la métropole, nous croyons que la constitution de grandes Compagnies à chartes serait une excellente combinaison pour la mise en valeurs de nombreux territoires nouvellement acquis, si, à côté des avantages concédés, l'Etat n'impose que des charges raisonnables.

« Marseille, le port colonial de France, ne manquera pas à son passé et donnera le plus large et le plus utile concours à l'œuvre nationale de la reconstituiion et de la mise en valeur de notre nouvel empire d'outre-mer. »

Nous souhaitons de tout cœur que la crise actuelle, qui, depuis l'application des tarifs protectionnistes, sévit sur notre grand port du Midi, permette de tenir ces engagements.

(*Fin*) C. R. WEHRUNG.

LA SITUATION MONÉTAIRE

des États-Unis et d'Europe

Les Américains commencent à se fatiguer de fournir de l'or à l'Europe : le fait est que les 43.966.607 dollars qu'ils ont exportés l'année dernière, joints aux 52.163.317 dollars expédiés du 1er janvier au 17 septembre de cette année, sont matière à réflexions. Le *Chronicle*, de New-York publie, à ce sujet, un article très substantiel dont nos lecteurs nous sauront gré d'analyser les principaux passages :

Le change étranger, dit notre confrère, a un peu faibli cette semaine, mais ce n'est qu'un répit, et, tant que la loi de 1890 sur l'argent restera en vigueur, notre stock monétaire continuera à être menacé.

Les banques d'Europe se sont engagées dans la voie de l'augmentation de leurs encaisses or; quelques-unes

achètent même le métal à prime, et nous facilitons ces opérations en dépréciant notre monnaie, par une émission mensuelle de $ 4 1/2 millions de papier.

L'accumulation de l'or dans les Banques européennes remonte déjà à quelque temps, et ces établissements montrent autant d'énergie à retenir le métal jaune qu'à l'accaparer. Parmi eux il faut citer, en première ligne, la Banque austro-hongroise qui prépare la rectification de la *Valuta* et l'introduction dans la monarchie des Habsbourgs de l'étalon unique d'or. Ce changement aurait déjà eu lieu si le moment avait paru favorable aux banquiers auxquels s'est adressé le Gouvernement, pour lancer l'emprunt nécessaire à cette transformation.

D'autre part, la situation monétaire des Indes est devenue tellement difficile, que l'Angleterre cherche très sérieusement les moyens d'y porter remède. Parmi les divers projets qui ont été lancés dans le public, le plus sérieux, est la suppression de la frappe de l'argent et la création d'une monnaie d'or.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet, le 25 juillet dernier, un bimétalliste convaincu, Sir David Barbour :

« Je n'éprouve aucune hésitation à déclarer qu'un « étalon monétaire commun pour l'Angleterre et les « Indes est absolument nécessaire au bien de ce dernier « pays. La continuation de l'état de choses actuel est « ruineuse pour les intérêts de l'Inde, et beaucoup de « financiers songent sérieusement à l'établissement d'un « étalon d'or. »

De tous ces faits, il ressort clairement que la loi américaine de 1890, ayant pour objet le maintien du prix de l'argent, offre au Gouvernement de l'Inde une excellente occasion de se débarrasser de son métal blanc et d'adopter l'étalon d'or. L'abrogation de cette loi rendrait au contraire cette modification impossible, car l'Inde ne trouverait plus que des industriels pour acheter ses roupies démonétisées.

Si, au contraire, les Américains maintiennent le Windom Act et que l'Inde adopte l'étalon d'or, les Etats-Unis serviront de dépotoir à l'argent hors cours et auront la perspective peu réjouissante d'absorber tout le stock.

C'est à nos dépens, conclut le *Chronicle*, que l'Autriche-Hongrie et les grandes banques européennes s'approvisionnent d'or ; il est grand temps pour nous d'y mettre ordre, nous pensons avoir assez fait pour les autres nations.

P. E.

LES DETTES COMMUNALES

(Suite) [1]

CONVERSION DES EMPRUNTS

Bordeaux obtient un résultat plus sensible encore. En 1880, cette ville redevait 16 millions 900.000 francs qu'elle avait à rembourser dans un délai moyen de sept années. Elle recula de trente-trois ans la période d'amortissement et put demander au crédit de nouvelles avances montant à plus de 13 millions, sans accroître l'annuité exigée par les emprunts convertis, et, de plus, réalisant une économie annuelle de près de 500.000 francs. Dans les conversions de cette nature, l'emprunteur se trouve placé dans la même situation que s'il contractait pour la première fois la portion d'emprunt convertie ; mais l'amortissement ne progresse que lentement, on le comprend.

Bordeaux qui devait rembourser 16 millions 900.000 francs dans le délai de sept ans, ne remboursa que 1 million 400.000 francs, dans le même laps de temps, malgré la réduction de 1 0/0 d'intérêt. Il y a donc 15 millions et demi à porter, de ce chef, au passif communal ; ce n'est pas un accroissement d'emprunt, c'est l'ancienne dette qui subsiste.

Les conversions sont très pratiques puisqu'elles permettent d'équilibrer des budgets obérés ; mais les municipalités ne voient que l'effet immédiat et cèdent trop facilement à la tentation de contracter de nouveaux emprunts. Cet état de choses remonte à 1853, année où le Gouvernement fit voter une loi autorisant les villes à reculer de cinquante ans le remboursement de leurs emprunts, après un simple décret rendu par le Conseil d'Etat.

Les administrations municipales, habituées aux emprunts à court terme, ne profitèrent pas tout d'abord des avantages offerts par le Gouvernement. Les demandes des municipalités furent restreintes, bien que le rapporteur de la loi eût dit : « En présence des idées nouvelles dont les esprits sont frappés, des institutions de crédit récemment fondées au profit des particuliers, des capitaux qui s'offrent, de l'impatience des populations à profiter de ce mouvement, des sollicitations dont elles entourent le Gouvernement, il n'y a pas lieu pour le Corps législatif de se placer comme une barrière entre le désir des populations et la bonne volonté du Gouvernement. »

Ce fut donc au début du règne de Napoléon III que le pouvoir incita les municipalités à se lancer dans la prodigalité ; mais malgré le désir manifeste du pouvoir de pousser les villes dans la voie des emprunts à long terme et des grands travaux, malgré même les moyens de crédit imaginés un peu plus tard dans ce but, il s'écoula plus de vingt années avant que les durées de 12 ou 15 ans cessassent d'être considérées comme les durées normales des emprunts communaux.

Aujourd'hui les municipalités, plus familiarisées avec les questions d'amortissement, s'efforcent, comme on l'a vu, d'assigner aux emprunts un terme très éloigné et beaucoup d'entre elles ont tenté depuis 1881 de renouveler encore les conversions déjà effectuées. Mais l'autorité supérieure, tout en reconnaissant qu'il n'était plus possible de renfermer comme autrefois les emprunts dans des limites étroites, a jugé pourtant nécessaire de réagir contre les tendances excessives des communes, et elle s'est opposée résolument à l'emploi de combinaisons qui plusieurs fois renouvelées, n'auraient tendu à rien moins qu'à rendre la dette locale presque perpétuelle, et à revenir ainsi aux errements dangereux du régime sous lequel Paris servait encore, en 1789, les intérêts d'emprunts contractés plus de deux siècles auparavant.

II

RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT

Le principal des quatre contributions directes des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et de l'Ariège figure parmi les moins élevés, et néanmoins leurs communes occupent les 15e, 18e et 32e rangs dans le classement des départements suivant l'importance proportionnelle de la dette par habitant.

Les départements de la Manche, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de Saône-et-Loire, de la Somme, etc., qui possèdent un nombre de communes très supérieur à la moyenne des autres départements, rentrent parmi les moins grevés. Il serait donc sans utilité de rapprocher le chiffre de la dette des divers éléments ci-dessus qui peuvent servir à caractériser les départements.

Les différences très sensibles qu'on constate d'un département à l'autre dans le montant du passif local, proviennent du degré d'activité des municipalités ; de l'époque à laquelle remonte la dette ; de la réalisation antérieure d'entreprises d'utilité communale qui ailleurs sont seulement en cours d'exécution ou même ajournées, etc. En principe, l'importance de la dette résulte le plus souvent de l'existence dans un département d'une grande ville ou seulement de plusieurs localités ayant un caractère urbain, comme dans le Nord, qui compte 42 communes de cette catégorie. Ce n'est pas toutefois un critérium fidèle, car la Loire-Inférieure est sur la même ligne que l'Aude et la Haute-Savoie ; et la Marne, le Pas-de-Calais et la Somme ne viennent qu'aux 21e, 40e et 50e rangs dans le classement ci-après, suivant la quotité de la dette par habitant, bien qu'ils possèdent tous des villes très importantes.

(A suivre.) L. L.

---

[1] Voir l'*Économiste Européen*, n° 38.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	29 septembre	6 octobre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 29 sept. / 6 oct.		
Or .... 1.679.204.799 / 1.676.253.697	2.969.237.732	2.963.930.286
Argent... 1.290.032.933 / 1.287.676.589		
2.969.237.732 / 2.963.930.286		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	18.978	332.401
Portefeuille Paris – Effets Paris........	217.879.289	187.050.238
Portefeuille Paris – Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales..........	288.414.227	276.999.205
Avances sur lingots à Paris............	18.074.700	17.616.700
Avances sur lingots dans les succursales	8.821.627	5.964.627
Avances sur titres à Paris..............	122.161.297	126.574.877
Avances sur titres dans les succursales	158.134.364	164.040.111
Avances à l'Etat.	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.625.442	99.625.442
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..............	9.369.462	9.369.137
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..........	3.485.974	3.921.353
Emploi de la réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Divers..............................	100.008.272	101.256.181
Total............	4.262.149.561	4.223.568.755
PASSIF		
Capital de la Banque..................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières – Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières – Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières – Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation	3.136.385.360	3.179.926.185
Arrérages de valeurs déposées	14.343.650	23.070.760
Billets à ordre et récépissés...........	43.142.572	42.496.191
Compte courant du Trésor, créditeur...	350.532.618	307.046.851
Comptes courants de Paris..............	373.484.802	330.236.735
Comptes courants dans les succursales.	66.948.649	56.932.353
Dividendes à payer....................	2.857.150	2.747.904
Escompte et intérêts divers	4.156.200	4.632.401
Réescompte du dernier semestre.......	910.847	910.847
Divers................................	42.872.202	49.053.017
Total............	4.262.149.561	4.223.568.755

Comparaison avec les années précédentes

	11 octob. 1888	10 octob. 1889	9 octob. 1890	8 octob. 1891	6 octob. 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.615.6	2.995.9	2.044.1	3.046.0	3.179.9
Edcaisse...........	2.262.4	2.554.4	2.490.6	2.568.4	2.963.9
Portefeuille........	653.7	609.6	658.4	654.2	464.0
Avances aux partic.	267.3	275.5	267.2	317.5	314.1
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	347.5	276.3	158.1	264.4	307.0
— part...	339.2	401.2	365.6	375.9	387.1
Taux d'Escompte...	4 ½ 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	5 0/00	1½ 0/00	2 0/00	6½ 0/00	2 0/00
Bénéfices nets.....	1.660.8	1.961.6	1.656.6	2.920.7	711.0

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

A partir du 1er octobre présent mois, et par suite de l'avis ci-dessous transcrit (1), les Obligations 6 0/0, série A. de la Banque de Crédit Foncier et Agricole de Santa-Fé se négocieront avec la jouissance : « Octobre 1892 » et la mention : « Ex-coupon Octobre 1892, payé à raison de 2 fr. 18. »

(1) Banque de Crédit Foncier et Agricole de Santa-Fé Obligations Série A.

La Banque Russe et Française a l'honneur d'informer les porteurs des Obligations Série A que, conformément à l'avis publié le 29 décembre 1891, la Banque de Crédit Foncier et Agricole de Santa-Fé lui a remis piastres 75.937 50, monnaie nationale argentine.

En conséquence, le coupon des Obligations de la Série A, échéant le 1er octobre prochain, sera payé aux guichets de la Banque Russe et Française, à raison de 2 fr. 18, et ce contre remise du coupon.

Monsieur le Liquidateur de la Compagnie Universelle du Canal Intérocéanique de Panama a avisé la Chambre syndicale qu'en vertu des pouvoirs conférés par la loi du 15 juillet 1889, il a négocié comme Bons à lots (sans intérêt) les 5.208 Obligations à lots 1888, numéros 1217930 à 1223137.

En conséquence, la Chambre syndicale a décidé qu'à partir du 3 octobre présent mois, les titres portant les numéros ci-dessus seront admis à la 1re partie du Bulletin de la Cote comme Bons à lots 1889 (sans intérêt).

Par suite, le nombre des Bons à lots, négociables sur notre marché, se trouve élevé de 366.394 à 371.602, pouvant porter les numéros de 850511 à 1223137.

Le 6 octobre présent mois, il sera détaché sur les valeurs ci-après, savoir :

Valeurs	Mont.	Net	Valeurs	Mont.	Net
Obl. Tunis. 3 % 1892	2 65	. ..	Brésilien 4 ½ % 1888.	2 ¼ %	
» Foncières 3 % 1885	7 50	6 73	» 4 % 1889...	2 %	
» Comm. 3% 1891 lib.	6 ..	5 37	Espagne 4 % Ext....	1 %	
Société Générale....	6 25	6 25	» 4 % Int.....	1 %	
Bône-Guelma	15 ..	13 51	Emp. Cuba 1886......	7 50	7 50
Obl. Departem. 3e sér.	7 50	6 79	» 5 % 1890..	6 25	6 25
» Grande Ceinture..	7 50	6 75	Etats-Unis Cons. 4 %	1 %	
» Lyon 5 %........	25 ..	22 73	Hollandais 3 ½ 1886.	1 ¾ %	
» » 3 %........	7 50	6 75	Italien 3 %..........	1 ½ %	1 302 %
» Dombes anciennes	7 50	6 76	Obl. V.-Emman. 3% 63	7 50	6 51
» » nouvelles.	7 50	6 76	» Tabacs Port. 4½ 91	11 25	11 25
» Méditerranée 5 %	12 50	11 36	Roumain 5 % 1875...	2 ½ %	
» Fusion nouvelle..	7 50	6 75	Russe Cons. 4 %, 3 sie	1 %	
» Emmanuel 1862...	7 50	6 76	» 3 % 1891......	¾ %	
» Midi nouvelle....	7 50	6 75	Obl. Koursk-Karkof.	12 35	12 35
» Nord-Est........	7 50	6 76	Empr. Serbe 5 % 1890	1 ¼ %	
Orléans (Act.).......	20 ..	17 67	» Suédois 4 % 1880.	2 %	
» » jouiss..	5 ..	4 16	Obl. Lombardes nouv.	7 50	6 50
Obl. Orléans 3 % n..	7 50	6 75	» Nord-Espagne. 1re s.	7 50	7 50
Ouest...............	17 50	15 742	» » 2e s.	7 50	7 50
Obl. Ouest 3 % nouv.	7 50	6 754	» Asturies. 1re sie....	7 50	7 50
Gaz.................	12 50	10 573	» » 2e sie....	7 50	7 50
Argentin 5 % 1884...	V. n. dern. no		» » 3e sie....	7 50	7 50
Autrichien 4 % or...	2 %		» Sud-Espagne	7 50	7 25

Déduction faite de l'impôt, le montant de ces coupons s'élève à :

66 25 pour 25 obligations Tunisiennes 3 0/0 1892; 168 25 pour 25 obligations Foncières 3 0/0 1885; 134 25 pour 25 obligations Communales 3 0/0 1891, libérées; 156 25 pour 25 actions Société Générale; 337 75 pour 25 actions Bône-Guelma; 169 75 pour 25 obligations Départementaux, 3e série; 168 75 pour 25 obligations Grande-Ceinture; 568 25 pour 25 obligations Lyon 5 0/0; 168 75 pour 25 obligations Lyon 3 0/0; 169 fr. pour 25 obligations Dombes anciennes ou nouvelles; 284 fr. pour 25 obligations Méditerranée 5 0/0; 168 75 pour 25 obligations Fusion nouvelle; 169 fr. pour 25 obligations Emmanuel 1862; 168 75 pour 25 obligations Midi nouvelles; 169 fr. pour 25 obligations Nord-Est; 441 75 pour 25 actions Orléans; 104 fr. pour 25 actions Orléans jouissance; 168 75 pour 25 obligations Orléans 3 0/0 nouvelles; 393 55 pour 25 actions Ouest; 168 85 pour 25 obligations Ouest 3 0/0 nouvelles; 264 325 pour 25 actions Gaz; 162 50 pour 25 obligations Lombardes nouvelles; 187 50 pour 25 obligations Nord de l'Espagne, 1re et 2e séries; 187 50 pour 25 obligations Asturies, 1re, 2e et 3e séries; 181 25 pour 25 obligations Sud de l'Espagne.

Le coupon à détacher sur les valeurs suivantes sera calculé à raison de :

25 17 la livre sterling pour l'Emprunt Brésilien 4 1/2 0/0 1888, soit 1.132 fr. 65 pour 2.000 liv. st. de capital;
27 17 la livre sterling pour l'Emprunt Brésilien 4 0/0 1889, soit 1.006 fr. 80 pour 2.000 liv. st. de capital;
0 86 la peseta pour la Dette d'Espagne Intérieure 4 0/0, soit 430 fr. pour 2.000 pesetas de rente;
5 16 le dollar pour la Dette des Etats-Unis Consolidés 4 0/0, soit 516 fr. pour 400 dollars de rente;
2 07 le florin pour l'Emprunt Hollandais 3 1/2 0/0 1886, soit 724 fr. 50 pour 20.000 florins de capital.

Chambre de Compensation des Banquiers de Paris. — Les capitaux compensés par la Chambre de compensation se sont élevés, pour le mois de septembre dernier, au chiffre de 370.380.776 fr. 90, représentant une moyenne journalière de 14.815.000 fr.

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse

Opérations du 16 au 30 septembre 1892

Reçu des déposants :

A Paris	109.224 vts	(dt 3.981 nv.)	1.434.668 69
Dans les départements.	27.297 —	393 —	516.923 77
Ensemble ...	136.521	4.374	1.951.592 46

Payé aux déposants :

Arrérages de rentes viagères	3.469.961 44
Payé à leurs héritiers :	
Remboursements de capitaux réservés ...	381.691 30
Ensemble	3.851.652 74
Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à	55.646 »
aux noms de 755 parties.	
Le total des rentes viagères est de ...	32.680.895 »
réparties entre 186.239 titres.	
La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs ...	» »
Elle a placé :	
En obligations départementales et communales	1.021.126 67

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le relevé des opérations concernant les Caisses d'épargne ordinaires, du 21 au 30 septembre 1892 :

Dépôts de fonds	4.833.305 35
Retraits de fonds	4.499.956 95
Excédent de dépôts ..	333.348 40

L'excédent de dépôts du 1er janvier au 30 septembre 1892 s'élève à 57.746.206 fr. 65.

Capitaux employés en achats de rentes du 21 au 30 septembre 1892 :

1° Pour placement des excédents de dépôts et, en outre, des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des caisses d'épargne ordinaires, 3.171.536 fr.;

2° Pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 197.912 fr. 10.

Pendant le mois de septembre, le montant des capitaux employés en achats de rentes a été de 14.808.635 fr. 70, se répartissant comme suit :

Caisses d'épargne ordinaires	9.394.327 85
Caisse nationale d'épargne	5.414.307 85
Total	14.808.635 70

Octroi de Paris. — Le produit de l'octroi de Paris, pendant le mois de septembre dernier, présente une plus-value de 271.166 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 260.084 fr. par rapport au résultat de septembre 1891.

Le produit des neuf mois écoulés de 1892 présente une plus-value de 5.279.642 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 2.027.314 francs par rapport au résultat de la période correspondante de 1891.

La Liquidation des Dépôts et Comptes courants. — MM. Moreau et Mercet, avant de recourir aux voies de droit, ont fait une nouvelle tentative. Ils ont adressé une lettre aux actionnaires ayant vendu leurs titres à des porteurs actuels qui n'avaient pas répondu au premier appel. Par cette circulaire, les liquidateurs leur offrent de se couvrir de leur responsabilité moyennant un versement de 50 fr. par titre, comme les derniers porteurs.

D'autre part, MM. Moreau et Mercet s'efforcent de tirer le plus rapidement qu'ils pourront tout le parti possible de l'actif de la liquidation, et leurs négociations portent, en particulier, sur la vente à un groupe financier de 13.000 actions d'Aguas-Tenidas.

Au point de vue des poursuites contre les administrateurs, le juge d'instruction a remis son rapport à M. Seligmann, substitut. D'après les bruits du Palais, ce document conclurait seulement à la responsabilité correctionnelle et à la mise en cause de trois personnes.

Compagnie des Mines de Carmaux. — Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le jeudi 27 octobre, au siège social, 11, avenue de l'Opéra, à Paris, à trois heures de l'après-midi, à l'effet de délibérer sur la détermination du montant de la première répartition qui pourra avoir lieu sur dividende de l'exercice courant (art. 41 des statuts).

Les propriétaires de dix actions au moins qui désirent assister à cette assemblée devront déposer leurs titres avant le 22 octobre :

A Paris, au siège social, 11, avenue de l'Opéra ;

A Carmaux, Albi et Toulouse, dans les bureaux de la Société.

Une carte nominative et personnelle leur sera délivrée.

Les titulaires d'actions nominatives qui avaient l'intention d'assister à l'Assemblée recevront, sur leur demande, et sans déplacement de titres, une carte d'admission.

Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Etranger. — Le Conseil d'administration a l'honneur de convoquer Messieurs les Actionnaires en Assemblée générale ordinaire pour le jeudi 27 octobre prochain, à 3 heures de l'après-midi, au siège social, 37, boulevard Haussmann, conformément à l'article 39 des statuts.

Ont le droit d'assister à l'Assemblée générale : les propriétaires d'au moins vingt actions.

Les titres au porteur devront être déposés 15 jours au moins avant la date de la réunion, dans les Caisses de MM. I. Camondo et Cie, banquiers, 66, rue de la Chaussée-d'Antin.

Ordre du jour : 1° Examen des comptes et du bilan de l'Exercice 1891-1892 et fixation du dividende ;

2° Nomination de deux commissaires.

Société Centrale de Dynamite. — L'assemblée générale de cette Société a eu lieu le 6 octobre dernier. Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1892 ont été approuvés. Le dividende a été limité à l'acompte de 12 fr. 50, déjà mis en paiement.

L'assemblée a révoqué M. Le Guay de ses fonctions d'administrateur. Elle a accepté la démission du Conseil, et lui a donné quitus de sa gestion. Les membres sortants étaient MM. André, Block, Le Play, Nobel, le baron Poisson, Pereire, Halphon, Real, Sienkiewicz et Halphen. Le nouveau Conseil nommé est composé de MM. Nobel, Carraby, de Errasquin, J. Chaubet, Paul Du Buit, Mialane, Mercet, Vlasto et de Sinçay.

Sur les bénéfices s'élevant, déduction faite du dividende, à 1.415.530 fr., 95.775 fr. ont été affectés à la réserve statutaire ; 1.250.000 fr. ont été consacrés à la création d'une réserve spéciale, commandée par les événements qu'on a encore présents à la mémoire ; 25.000 fr. ont été affectés au compte d'amortissement des frais de constitution, et 41.754 fr. ont été reportés à nouveau.

Les administrateurs ont annoncé l'intention de procéder immédiatement à un examen minutieux de la situation des *Sociétés filiales*, qui permettra une évaluation précise de la valeur du portefeuille et des comptes débiteurs.

Compagnie Maritime du Pacifique. — L'assemblée générale extraordinaire de la *Compagnie Maritime du Pacifique* a décidé la réduction du capital social à deux millions cinq cent mille francs au moyen de l'amortissement de 3.000 actions.

Les actionnaires qui voudront user de la faculté d'amortir tout ou partie de leurs actions devront déposer leur demande et leurs titres dans la caisse de la Société, 13, rue Grange-Batelière, avant le 16 octobre

courant. Extrait de la délibération déterminant les conditions de l'amortissement sera adressé aux actionnaires qui en feront la demande.

Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais. — Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que, par suite de l'insuffisance du nombre des actions déposées, l'assemblée générale extraordinaire, convoquée pour le 1er octobre, ne peut être réunie.

En conséquence, une nouvelle assemblée est convoquée pour le 31 octobre prochain, à midi, au siège de la Compagnie, à Lisbonne, et pourra, conformément à l'art. 35 des statuts et au Code de commerce portugais, délibérer valablement, quels que soient le nombre des actionnaires présents et le capital représenté.

Les dépôts des actions au porteur pourront être effectués jusqu'au 16 octobre prochain inclusivement, savoir :

A Lisbonne : au siège social ; A Paris : à la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial et au Crédit Lyonnais ; A Londres : chez MM. Glyn, Mills, Curie et Co banquiers ; A Berlin : à la Banque für Handel und Industrie.

Compagnie des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de la Marine et des Chemins de fer. — MM. les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le lundi 17 octobre prochain, à midi et demi, dans la salle du palais de la Bourse destinée aux réunions industrielles, à Lyon.

Le dépôt des titres devra être fait cinq jours au moins avant la réunion, aux lieux ci-après indiqués.

Les titres seront reçus en dépôt et les cartes d'admission délivrées à partir du 1er jusqu'au 12 octobre prochain inclusivement, savoir :

A Saint-Chamond : au siège et dans les bureaux de la Compagnie ; à Rive-de-Gier : dans les bureaux de l'usine ; à Saint-Etienne : à l'agence de la Société Générale et à l'agence du Crédit Lyonnais ; à Lyon : chez MM. Ve Guerin et fils, banquiers, rue Puits-Gaillot, 31 ; chez MM. Cambefort, F. et C. Saint-Olive, banquiers, rue de la République, 13 ; à l'agence de la Société Générale, à la Société Lyonnaise, palais Saint-Pierre, et au Crédit Lyonnais ; à Marseille : chez MM. Pascal fils et Cie, banquiers, rue Montgrand, 40 ; à Paris : dans les bureaux de la Compagnie, rue des Pyramides, 20 ; à la Société Générale ; au Crédit Lyonnais, et au Boucau (Basses-Pyrénées), dans les bureaux des Forges de l'Adour.

MM. les actionnaires, propriétaires de titres nominatifs, ainsi que ceux dont les titres seraient déposés à la Banque de France ou autres Sociétés financières, pourront, jusqu'audit jour 12 octobre prochain, et aux lieux ci-dessus désignés, retirer leur carte d'admission sur la simple présentation du certificat d'actions nominatives ou du récépissé de dépôt.

MM. les actionnaires, même ceux ne possédant pas le nombre d'actions suffisant, auront le droit de se faire représenter par un mandataire, actionnaire lui-même et membre de l'assemblée.

Des formules de pouvoir seront délivrées aux lieux ci-dessus désignés.

Société anonyme d'Eclairage électrique du Secteur de la place Clichy. — MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire et extraordinaire, au siège social, 53, rue des Dames, le jeudi 20 octobre 1892, à 4 heures précises.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée générale ordinaire, il faut être propriétaire de vingt actions au moins, et pour pouvoir assister à l'Assemblée générale extraordinaire, il faut être propriétaire de cinq actions au moins. Les porteurs devront déposer leurs titres avant le 5 octobre :

A la Caisse sociale ; à la Banque Russe et Française, 1, rue Auber, à Paris ; ou à la Banque Commerciale de Bâle, à Bâle.

Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire

1o Rapport du Conseil d'administration sur l'Exercice 1891-1892 ; 2o Rapport du Commissaire : 3o Approbation du bilan et des comptes et fixation de la répartition des bénéfices ; 4o Nomination d'administrateurs ; 5o Nomination d'un Commissaire pour l'Exercice 1892-1893.

Ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire

Augmentation du capital social.

Compagnie des Mines de Vicoigne et Nœux. — Le Conseil prévient MM. les actionnaires de cette Compagnie que conformément à l'article 15 des Statuts, l'assemblée générale annuelle se réunira le lundi 31 octobre 1892, à deux heures de l'après-midi à Douai, Hôtel-de-Ville.

Nul ne sera admis à faire partie de l'Assemblée générale s'il n'est propriétaire de cinq actions au moins. Chaque propriétaire de cinq actions pourra se faire représenter par un actionnaire à son choix, pourvu que cet actionnaire soit propriétaire lui-même de cinq actions au moins.

L'usufruitier et le nu-propriétaire devront avoir le même mandataire. (Extrait de l'article 17 des statuts.)

Les procurations à l'effet de représenter, devront être déposées au siège de la Société trois jours au moins avant l'Assemblée générale. (Extrait de l'article 18 des statuts.)

Magasins Généraux de France et d'Algérie (en liquidation). — Les actionnaires de la Société sont convoqués en assemblée générale pour le vendredi 4 novembre 1892, à 10 du matin, à Paris, rue Richelieu, no 100, salle Lemardelay.

Ordre du jour : Rapport du Conseil de liquidation et approbation des comptes ; — Fixation du montant d'une deuxième répartition ; — Nomination de nouveaux liquidateurs en remplacement des membres actuels du Conseil de liquidation démissionnaires ; — Décharge à M. Coste, liquidateur *ad hoc* de son mandat spécial.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 1er janvier au 30 sept...	58.030.000	64.490.000
Du 1er au 7 octobre........	1.270.000	1.400.000
Du 1er janvier au 7 octobre.	59.300.000	65.890.000

L'abondance des matières nous oblige à supprimer notre Tableau hebdomadaire des principales valeurs négociées à la Bourse de Paris.

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

Le resserrement de l'argent que nous signalions la semaine dernière a surpris bien des acheteurs et provoqué des réalisations. Sur ces entrefaites, la note que la Russie a envoyée à la Porte a amené le recul général des valeurs ottomanes ; ce mouvement a failli s'étendre sur tout l'ensemble de la cote, mais la reprise immédiate des valeurs ottomanes a arrêté la réaction.

Les cours des principales valeurs se sont maintenus depuis à un niveau assez élevé, mais ils restent cependant plus bas que ceux de compensation fixés lundi ; les opérations sont peu animées et le marché fait preuve d'une hésitation qui se prolongera tant qu'un événement quelconque ne viendra pas lui donner une nouvelle orientation.

Rentes Françaises. — Le 3 0/0 qui était la semaine dernière à 99 80 clôture aujourd'hui à 99 60 ; l'*Amortissable* passe de 99 55 à 99 75 ; le 4 1/2 est à 106 02.

Nous trouvons la *Tunisienne* à 489, ex-coupon.

Sociétés de Crédit françaises. — La *Banque de France* est en baisse à 3.960. Les bénéfices de la semaine s'élèvent à 476.201 au lieu de 656.138 fr. au bilan du 8 octobre 1891. L'encaisse or atteint 1 milliard 676 millions.

La *Banque d'Escompte* s'inscrit à 225. Rien ne sem-

ble encore officiellement décidé, tout au moins en ce qui concerne la date de l'opération, au sujet de l'émission des actions de la Société Chardonnet, dont nous avons déjà parlé. La *Banque de Paris* s'avance à 681 25 et bénéficie ainsi du relèvement des fonds brésiliens qui l'intéresse, non moins que de l'avance espagnole. La *Banque Transatlantique*, assez mouvementée, remonte à 416.

La *Compagnie Algérienne* ayant atteint le pair a été l'objet de quelques réalisations qui l'ont ramenée à 490; étant donnée la bonne situation de cette Société, ce prix doit provoquer des demandes. Le *Comptoir National* est très ferme à 525. Les actionnaires apprendront avec une vive satisfaction l'entrée dans le Conseil de M. Meliodon, administrateur du Crédit Foncier et ancien administrateur de la Banque de Dépôts et Comptes courants qui a été absorbée, comme on sait, par le Comptoir National, au mois de juin dernier.

Le *Crédit Foncier* finit à 1.122 50, Cet établissement a proposé aux Conseils généraux, dans leur session d'août, et doit faire aux Conseils municipaux la même proposition, un abaissement de l'intérêt de leurs emprunts, moyennant l'engagement qu'ils prendraient de ne pas faire de remboursement pendant dix ans. Le Conseil d'administration, dans sa séance du 5 octobre, a autorisé pour 3.577.881 fr. de nouveaux prêts, dont 3.463.700 en prêts fonciers et 116.181 en prêts communaux.

Le *Crédit Lyonnais* est ferme à 788 75; le *Crédit Mobilier* reste à 136 25; le *Crédit Industriel et Commercial* gagne cinq points à 560: cet établissement vient d'annoncer un acompte de dividende de 5 fr. payable le 1er novembre; la *Banque Internationale* garde à 412 50 sa récente reprise; la *Banque Parisienne* reste à 370.

Chemins de fer Français. — Les recettes de la semaine du 16 au 22 septembre sont de nouveau en moins-value de 190.781 fr. pour l'ensemble des six réseaux. La plus-value enregistrée depuis le 1er janvier est encore de 1.359.000 fr. Les diminutions du Midi s'accentuent de plus en plus, tandis que pour le Lyon on constate une légère amélioration.

Les oscillations de nos rentes ont alourdi pendant les premiers jours de cette semaine le marché des actions des grandes Compagnies; par contre, le marché des obligations n'a pas été atteint par cette lourdeur.

L'*Est* a peu varié, nous le retrouvons à 968 50 contre 965; le *Paris-Lyon-Méditerranée* est à 1.564 après 1.565; le *Midi* à 1.341 25 après 1.345. Le *Nord* et l'*Orléans*, dont la baisse avait été particulièrement rapide sont respectivement à 1.935 et à 1.610 après 1.940 et 1.625. Nous retrouvons l'*Ouest* en baisse à 1.109 50.

Le *Sud de la France* est à 505 50; le *Bône-Guelma* montre quelque lourdeur à 710, et l'*Est-Algérien* est plus ferme à 606.

Sociétés Industrielles Françaises. — Les *Magasins Généraux* sont en hausse à 562. La *Compagnie Parisienne du Gaz* fait 1.462 50, ex-coupon. La *Compagnie Transatlantique* est à 590; ce léger recul s'explique, comme nous l'avons déjà dit, par les quarantaines qui continuent à gêner les transports maritimes. Les *Messageries Maritimes* se raffermissent à 685.

Les *Omnibus de Paris* sont en légère réaction à 1.040. Les *Voitures* sont fermes à 695, la jouissance se tient bien à 200.

La bonne situation financière de la Compagnie la met plus à même que toute autre de résister aux pressions qui pourraient se produire de nouveau.

Le *Panama* reste à 20. Le silence se fait sur les projets de reconstitution dont il avait été question et le marché des actions ne présente plus aucune animation.

Le *Suez* est de plus en plus faible à 2.656 25. Nous avons indiqué à plusieurs reprises les causes de cette réaction qui s'accentue en raison des diminutions de recettes. La moins-value s'élève depuis le 1er janvier, à 6.390.000 fr.; rien ne fait prévoir une amélioration avant la fin de l'exercice.

La *Dynamite* s'est avancée un moment à 440, puis est revenue à la suite de réalisations à 427 50. On trouvera d'autre part, le compte rendu de l'Assemblée du 6 octobre et de la liste des nouveaux administrateurs.

Le *Télégraphe de Paris à New-York* est en reprise à 120. Les *Téléphones* s'établissent à 475. On ne s'explique que difficilement le retard que les experts mettent à déposer le rapport attendu pour le règlement par l'Etat, retard fort onéreux pour celui-ci en ce qu'il laisse courir des intérêts assez considérables.

Sociétés étrangères diverses. — La *Banque des Pays-Autrichiens* est en légère réaction à 485. On dit qu'elle va lancer dans peu de temps un emprunt Bulgare. La *Banque Ottomane* a suivi les fluctuations de la Rente turque; après avoir fléchi un moment à 392 50, elle remonte à 606 25, cours de la semaine dernière.

Le *Crédit Foncier d'Autriche*, plus animé, se traite à 1.075, sensiblement plus bas que son cours de compensation; le *Crédit Mobilier Espagnol* reste à son ancien cours de 81 25 et les *Chemins Andalous* restent à 340; l'augmentation de recettes pour la semaine du 17 au 23 septembre est de 836 francs, ce qui porte la plus-value depuis le 1er janvier à 160.590 francs.

Les *Autrichiens-Hongrois* sont à 623 75 contre 633 75; les *Chemins Espagnols* ont fait preuve d'une assez grande fermeté, le déficit des recettes continuent à s'atténuer par un retour des plus-values. Les *Chemins Portugais* n'ont pas varié à 80.

Notre correspondant du Portugal nous envoie des renseignements intéressants sur l'assemblée ordinaire qui s'est tenue samedi dernier à Lisbonne et donne, d'après le rapport, un résumé des résultats de l'exploitation au 31 décembre 1891.

Fonds d'Etats Etrangers. — Les *Consolidés Anglais* sont à 97 75 après 97 50.

Les *Fonds Brésiliens* sont assez recherchés, l'amélioration du change se maintenant, à cause notamment des expéditions de café. Le change cote entre 13 et 14 pence (le pair est 27); il était descendu, il y a quelques mois, à près de 10. Le Brésil se remettrait facilement si ses gouvernants le voulaient; mais avant de développer la hausse il faudrait être sûr que cette amélioration n'est pas une simple éclaircie. Le 4 0/0 1888 est à 73 50 contre 72, et le 4 0/0 1889 à 67 70, au lieu de 66 90.

Les *Fonds Egyptiens* sont toujours très fermes; ils se maintiennent aux environs du pair, qu'ils dépasseront: leur revenu est encore supérieur à celui des valeurs avec laquelle ils peuvent supporter la comparaison comme sécurité. La Daïra-Sanieh est à 100 35, l'Unifiée à 99 95 et le Privilégiée à 95 55 après 96 30.

L'*Extérieure Espagnole* est à 64, ex-coupon. Nous n'avons ici qu'à constater sa reprise et à renvoyer nos Lecteurs aux renseignements que donne, sur la situation du pays, notre correspondant de Madrid.

Les *Emprunts Helléniques* sont mieux: le 5 0/0 1881 passe de 335 à 337 50 et le 4 0/0 de 282 50 à 295. La dépêche annonçant que désormais la Régie du monopole prélèvera mensuellement sur les recettes la somme nécessaire au paiement du coupon de l'emprunt dudit monopole a produit bon effet.

Le *Portugais* est en hausse à 25 50 après 24 50. Les élections législatives sont toujours annoncées pour le 23 courant; leur préparation prime actuellement toutes les autres préoccupations; l'amélioration du change brésilien est un élément favorable qui explique la hausse actuelle.

Les *Emprunts Russes* sont un peu lourds; le 5 0/0 1879 *Orient* est à 68 contre 68 50; le 4 0/0 passe de 97 50 à 97 90; le 4 0/0 *Consolidé* est à 96 80 au lieu de 98 10; le 3 0/0 1891 à 80 50 après 80 95 et les *Transcaucasiens* à 80 au lieu de 79 80.

Les *Fonds Ottomans*, après avoir fléchi sur des réalisations de bénéfices et sur la note que la Russie a envoyée à la Porte, où elle a fait mention du retard apporté à payer l'indemnité de guerre se sont relevés. Les *Fonds Ottomans* sont d'excellentes valeurs d'appoint ayant des chances d'améliorations en capital et même en revenu. Le produit net des revenus concédés augmente toujours et l'amortissement va assez bon train.

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 7 octobre 1892.

La semaine qui vient de s'écouler a été occupée par des discussions embrouillées sur des questions de droit constitutionnel qui devaient se poser tôt ou tard.

Le public a appris que le projet de loi militaire qui exigera de si grands sacrifices, et qui a soulevé de si vives émotions, a été élaboré par les autorités impériales sans qu'elles consultassent le ministère prussien, qui ignore encore, à l'heure qu'il est, les véritables termes du projet.

On a été fort surpris de cette manière de procéder, car il semble que le Ministre des finances de Prusse eût dû donner son avis sur des dépenses qui bouleverseront le budget prussien et ajournent le projet de réforme fiscale de M. Miquel. Un organe inspiré par ce dernier, la *Gazette Nationale*, s'est élevé, en effet, contre la procédure suivie par le chancelier de l'Empire, et on en a conclu qu'une crise déterminée par des dissentiments entre le comte de Caprivi et les Ministres prussiens était sur le point d'éclater. Mais les journaux à attaches officieuses qui avaient critiqué la conduite du chancelier de l'Empire n'ont pas tardé à démentir l'existence de pareilles dissentiments, ce qui montre que le comte d'Eulenburg, président du Conseil des Ministres prussiens et M. Miquel, ont renoncé à toute opposition ; mais la presse libérale n'en persiste pas moins à considérer comme inconstitutionnelle la procédure suivie par le comte Caprivi, et grâce à laquelle un projet militaire extrêmement grave est préparé par les seules autorités militaires, sans que les Ministres qui ont à trouver les ressources nécessaires soient consultés. Une discussion de la question de fond ne rentrerait pas dans le cadre de cette lettre ; elle a été traitée en détail par le *Nachrichten* de Hambourg, inspirées, comme on sait, par le prince de Bismarck, qui connaît mieux que personne la Constitution impériale pour l'avoir élaborée en vue de son usage personnel. D'après le travail en question, la procédure suivie serait régulière ; le chancelier de l'Empire et le Ministère prussien pourraient suivre des politiques différentes, et l'Empereur pourrait approuver certaines mesures comme empereur, et approuver des mesures toutes contraires comme roi de Prusse. Mais ce n'est pas là ce qui nous intéresse ; que se passera-t-il en pratique ? Je ne crois pas qu'une crise éclate en ce moment : les Ministres prussiens accepteront le sans-gêne du chancelier impérial ; je ne crois pas non plus que le Gouvernement prussien refuse le projet du comte de Caprivi, grâce aux 17 voix dont il dispose au Conseil fédéral, et que la réforme militaire sera approuvée par cette assemblée ; mais c'est au Reichstag qu'elle est destinée à échouer, où son adoption serait déjà très problématique, comme je vous l'ai expliqué, si elle était soutenue par le Ministère prussien, et où l'échec est certain, si ce dernier y met de la mauvaise volonté.

La dissolution du Reichstag sera la conséquence forcée de cette série d'événements, et on la prévoit déjà pour les mois de janvier ou février. Les élections se feront dans les conditions les plus défavorables pour le comte de Caprivi, le mécontentement des populations étant exagéré par la crise économique et par le caractère inquiet et capricieux imprimé à la direction des affaires ; dans ces conditions, il serait surprenant que le peuple allemand élût des candidats représentant de nouveaux impôts.

En présence de cette situation, les nouveaux impôts projetés par le Gouvernement impérial risquent fort de ne jamais entrer en vigueur. Cependant je vais vous donner quelques détails sur les projets fiscaux de la Trésorerie de l'Empire. On compte imposer à la fois le tabac, en élevant les droits de douane de 85 marks à 115 marks le quintal ; l'alcool ; la bière, en élevant le droit sur la bière, dans l'Allemagne du Nord, où il est de 0 m. 82 par hectolitre, à un chiffre analogue à ceux des Etats de l'Allemagne du Sud, où il varie entre 2 m. 20 (Alsace-Lorraine), et 3 m. 20 (Bade) ; enfin les opérations de Bourse, en doublant l'impôt actuel. Cette dernière idée est vivement combattue par les économistes, qui se basent sur ce principe, qu'on ne doit pas imposer les affaires, au risque de paralyser l'activité économique, mais les résultats des affaires, et qui font remarquer, en outre, que tout obstacle apporté au développement des affaires financières s'est montré funeste au bien-être général.

Le bruit a couru, cette semaine, que la *Diskonto-Gesellschaft* de Berlin, la principale Banque de crédit allemande, allait quitter le groupe financier qui se charge des grandes opérations nécessitées par la réforme monétaire austro-hongroise. Cette résolution serait due à des dissentiments personnels entre M. de Hansemann, directeur de la *Diskonto-Gesellschaft*, et M. de Taussig, directeur du Crédit foncier d'Autriche, qui fait partie de ce groupe financier : M. de Taussig est en même temps le président du Conseil d'administration de la Société des Chemins de fer d'Etat austro-hongrois, et c'est M. de Hansemann qui a pris l'initiative de la résistance énergique opposée en Allemagne à la spoliation des obligations de cette Société par les actionnaires. On fait également courir le bruit que la *Diskonto-Gesellschaft* sera remplacée dans le groupe des opérations de la réforme monétaire par la *Deutsche Bank*, dont le directeur, le Dr Siemens, s'est opposé aux mesures prises contre les Chemins de fer austro-hongroises. Mais aucun de ces bruits n'est confirmé jusqu'ici. Il paraît que M. de Hansemann considère que sa dignité ne lui permet plus de traiter des affaires avec M. de Taussig, qui l'a fait attaquer violemment par les les journaux de Vienne, et, par suite, que soit la *Diskonto-Gesellschaft*, soit le Crédit foncier d'Autriche, devront quitter le Syndicat ; mais le premier de ces établissements garde pour le moment une altitude expectante.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	30 sept.	Dif. 23 sept.	30 sept.	Dif. 23 sept.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	888.473	— 56.703	896.227	— 37.166
Billets du Trésor	21.560	— 3.823	20.550	— 2.249
Billets d'autres banques	8.610	+ 918	8.947	— 148
Lettres de change	599.389	+ 81.109	550.808	+ 54.536
Prêts sur titres	115.373	+ 26.647	125.701	+ 31.284
Valeurs	2.539	— 82	608	+ 180
Autres propriétés	37.689	+ 1.151	44.188	+ 6.403
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets	1.114.825	+ 151.099	1.094.137	+ 145.238
Autres engagements à vue	394.280	—102.849	389.514	— 93.040
Autres engagements	7.163	+ 352	733	— 46

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique

	1890	1891	1892
31 août	797.6	940.1	968.9
7 sept.	788.7	934.7	958.6
15 —	781,6	933.4	955.2
23 —	775.1	933.4	945.2
30 —	724.7	896.2	888.5

Lettres de change et prêts sur titres

	1890	1891	1892
31 août	597.8	589.8	607.3
7 sept.	584.1	559.7	593.5
15 —	598.0	571.1	593.4
23 —	573.5	590.1	607.0
30 —	780.5	676,5	714.8

Circulation

	1890	1891	1892
31 août	976.1	951.1	973.7
7 sept.	974.6	935.1	954.3
15 —	976.3	948.0	947.0
23 —	991.6	958.9	963.7
30 —	1.131,7	1.094.1	1114.8

Réserve de billets

	1890	1891	1892
31 août	138.8	313.4	324,2
7 sept.	132.2	319.2	330.5
15 —	124.8	320.0	335.4
23 —	100.0	308.5	306.6
30 —	91.4	123.0	96,0

Le bilan ci-dessus montre un resserrement monétaire

plus considérable que celui qu'on constate habituellement à l'échéance d'octobre. L'encaisse métallique est maintenant inférieure à celle de la période correspondante de l'année dernière. La diminution est due en partie au retrait de dépôts du Gouvernement, en partie aux besoins ressentis à Hambourg à la suite des pertes causées par l'épidémie de choléra, en partie à l'attraction de l'or par l'Autriche-Hongrie.

Le tableau suivant permet de comparer le chiffre des virements effectués par la Banque de l'Empire en septembre 1892 aux chiffres analogues des années et des mois précédents :

	1888	1889	1890	1891	1892
			Millions de marks		
Janvier	1.279 11	1.528 78	1.629 71	1.583 17	1.337 18
Février	1.138 56	1.424 95	1.455 15	1.272 98	1.551 30
Mars	1.184 44	1.396 94	1.452 22	1.366 37	1.447 20
Avril	1.204 67	1.668 27	1.453 97	1.687 59	1.448 17
Mai	1.191 28	1.631 92	1.527 93	1.338 05	1.379 28
Juin	1.365 95	1.316 33	1.463 56	1.495 21	1.423 12
Juillet	1.300 12	1.690 56	1.484 73	1.654 27	1.331 92
Août	1.307 16	1.431 23	1.287 23	1.370 67	1.368 35
Septembre	1.234 83	1.331 59	1.424 08	1.387 10	1.260 62
Octobre	1.649 43	1.576 76	1.769 81	1.615 56	....
Novembre	1.230 36	1.531 46	1.274 12	1.418 04	....
Décembre	1.428 65	1.520 44	1.677 79	1.174 26	....
Total	15.311 91	18.049 23	17.891 40	17.363 27	....

Le chiffre de septembre 1892, qui est inférieur au chiffre correspondant des trois années précédentes, permet de se rendre compte de l'arrêt intervenu dans l'activité économique.

Le Commerce Extérieur. — Nous avons publié dans notre dernier numéro les chiffres généraux du commerce extérieur allemand pendant le mois d'août et les huit premiers mois de 1891. Voici les chiffres relatifs à une série d'articles importants :

	Importations (en quintaux)			
	Août		huit premiers mois	
	1892	1891	1892	1891
Coton	128.746	129.515	1.657.981	1.844.660
Minerai de fer	1.770.725	1.473.750	11.408.900	9.721.692
Lin	29.089	24.664	427.447	427.882
Chanvre	32.279	46.622	352 459	362.102
Jute	16.109	39.280	328.297	588.755
Froment	984.085	923.082	11 323.533	4.931.550
Seigle	164.671	877.029	5.048.165	5.539.192
Avoine	68.032	121.721	590.355	933.659
Orge	328.565	312.504	3.352.986	3.779.362
Colza	107.773	105.455	579.923	557.949
Maïs	448.531	342.627	5.792.373	2.386.482
Pommes de terre	80.710	80.854	1.387.134	798.368
Bois de construction	4.156.658	3.501.231	20.306.172	17.059.629
Cuivre	22.591	25.882	225.503	234.892
Bière	43.460	27.221	267.371	210.796
Vin	44.959	37.909	546.759	467.421
Viande abattue	24.247	11.956	182.144	98.231
Café	91.203	78.339	852.028	866.230
Pétrole	426.198	353.302	4.022.153	3.725.609
Laine	108.920	72.269	1.274.834	1.220.434
Chevaux (têtes)	5.983	7.437	63.478	65.788
Bœufs (têtes)	14.998	19.524	183.841	172.458
Veaux (têtes)	765	867	11.706	12.526
Porcs (têtes)	85.429	70.610	474.766	454.182
Harengs (tonn.)	116.890	74.547	553.535	595.377

	Exportations (en quintaux)			
	Août		huit premiers mois	
	1892	1891	1892	1891
Articles de coton	32.931	23.585	223.986	187.535
Ciment	512.790	376.134	2.519.015	2.432.834
Minerai de fer	1.908.759	1.773.499	15.316.498	12.825.039
Pommes de terre	8.479	15.198	367.451	651.350
Bois de construction	269.402	398.006	1.885.929	2.107.815
Sucre	417.954	319.787	3.690.344	4.669.126
Zinc	44.884	48.548	255.885	289.880
Fer	179.591	176.497	1.314.048	1.316.547
Charbon de terre	8.191.483	8.541.040	55.[illegible]	60.993.131

Les Actions des Chemins de fer d'Etat Austro-Hongrois. — Le bureau du Conseil de liquidation de la Bourse de Berlin a décidé de ne plus admettre à l'avenir les actions des Chemins de fer d'Etat austro-hongrois aux opérations de la liquidation, et de ne permettre ces opérations à la liquidation de fin octobre que dans le cas ou le Collège des Anciens ordonnerait la fixation d'un prix de liquidation.

La Bourse de Berlin. — La Commission des experts de la Bourse de Berlin a décidé en principe de limiter à quelques jours fixes les affaires de reports, qui jusqu'ici se pratiquaient depuis le 10 jusqu'au dernier jour du mois. La Commission prendra une décision définitive dans deux semaines.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	1er sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	87 50	87 12	87 12	87 25	86 75	86 50
Orient 3 0/0	66 62	66 62	66 50	66 87	66 25	66 40
Consolidés Russes	96 62	97 ..	97 12	97 62	97 50	97 25
Hongrois	95 12	95 50	95 62	95 62	95 37	95 12
Egypte Unifiée	98 10	95 50	98 60	98 70	98 87	95 25
Italien	92 12	92 37	93 »	92 87	93 12	93 »
Chemins de fer						
Autrichiens	127 37	126 37	127 »	125 »	125 12	»
Lombards	43 37	41 40	42 »	42 62	42 37	41 50
Gothard	153 25	155 ..	156 37	154 87	155 75	155 12
Nord-Est Suisse	112 »	112 62	112 12	112 »	113 37	112 50
Central Suisse	»	131 40	»	»	»	»
Méridionaux	»	128 12	130 »	126 50	130 37	129 62
Duxer	217 »	216 62	216 90	216 75	218 25	220 37
Marienbourg	60 »	58 75	58 12	58 »	57 12	59 90
Ouest Prussien	74 12	72 40	70 25	69 25	68 75	71 »
Mainzer	115 50	114 75	114 »	113 87	114 12	114 50
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	208 50	207 50	206 75	209 62	207 50	207 »
Sud-Ouest Russe	74 87	74 50	»	»	»	»
Banques						
Crédit	168 »	168 ..	167 »	166 25	166 »	165 12
Disconto	194 50	192 25	190 »	188 62	183 75	184 87
Darmstadt-Bank	138 37	137 12	135 90	129 87	133 37	133 62
Berl-Handels	145 25	143 12	141 »	135 62	129 50	136 90
Dresde-Bank	146 25	143 75	142 25	141 37	139 50	141 50
National-Bank	117 62	116 ..	114 40	114 50	113 75	113 50
Mines et diverses						
Laura	122 75	118 87	117 50	116 62	112 37	111 25
Dortmund	72 »	68 62	68 12	67 »	62 50	62 12
Bochumer	144 75	139 25	140 25	137 62	126 75	127 25
Gelsenkirch	138 25	135 50	135 87	134 90	133 75	134 50
Hibernia	119 62	116 90	117 40	116 90	114 50	115 50
Harpener	150 »	145 50	145 37	143 »	133 75	135 12
Dynamite Trust	130 50	130 12	»	»	»	»
Nordd Lloyd	115 25	112 50	112 »	110 75	112 25	111 12
Allgem. Electr	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	80 95	80 95	80 85	80 85	80 80	80 80
Londres —	20 40	20 39	20 36	20 36	20 36	20 35
Vienne —	170 50	170 35	170 »	170 05	170 »	169 95
Pétersbourg 3 semaines	205 65	205 25	205 85	204 50	204 50	204 90
Roubles comptant	205 87	205 75	205 40	205 90	204 50	205 »
— fin courant	206 »	205 75	205 75	206 »	204 75	205 50

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 8 octobre 1892.

Le marché est encore faible cette semaine ; les causes de faiblesse résident surtout dans les dissentiments entre la *Diskonto-Gesellschaft* et les Chemins de fer d'Etat autrichiens ; ce conflit paraît devoir reculer le moment des grandes opérations de la réforme monétaire en Autriche. En outre, le bilan défavorable de la Banque Impériale, qui fait présager un resserrement monétaire, a également arrêté l'élan des transactions. L'escompte hors Banque est toujours à 2 0/0.

Les fonds d'Etat allemands sont toujours en recul, ils sont influencés par les difficultés financières du Gouvernement et les bruits de crise politique.

Les roubles subissent des fluctuations nombreuses ; les nouvelles émissions de roubles faites et projetées par le Gouvernement russe font baisser ce billet de banque, qui est soutenu par le bruit de prochaines opérations financières de la Russie et par les nouvelles relatives au succès prochain des négociations com-

merciales engagées entre la Russie et l'Allemagne.

Le marché des valeurs minières s'est amélioré cette semaine par suite des rachats du découvert qui s'est formé après les ventes de la semaine dernière.

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 449)

LA SITUATION

Londres, 8 octobre 1892.

Nos dernières informations vous ont appris que le Cabinet Gladstone acceptait l'évacuation provisoire de l'Ouganda, que la Compagnie de l'Est-Africain avait proposée dans l'espoir d'obtenir l'annexion de cette colonie par l'Etat et une forte indemnité pécuniaire. Le Cabinet ayant réservé sa liberté d'action pour les mesures à prendre, après la retraite de la Compagnie, il est difficile de déterminer quel sera le rôle de l'Angleterre dans cette partie de l'Afrique et si, à l'échéance fixée, elle ne jugera pas à propos d'intervenir ou de faire occuper le pays.

La décision de lord Rosebery a cependant provoqué de bruyantes protestations dans le camp des conservateurs ; ceux-ci accusent le Cabinet d'avoir trahi la cause de la civilisation et les intérêts britanniques; l'Ouganda est perdu, d'après eux, pour l'influence anglaise et cette colonie va devenir la proie de quelque nouvel occupant. Stanley, à qui la municipalité de Swansea vient de conférer le droit de cité, a profité de cette circonstance pour protester à son tour contre l'évacuation, et il l'a fait en termes très vifs :

« Il n'est pas besoin de vous dire, a-t-il déclaré, que les dix-sept prêtres catholiques romains de l'Ouganda, dont le zèle mal dirigé a dernièrement troublé l'administration britannique, sont subventionnés par le Gouvernement français et que, lors de la retraite des Anglais, il n'y aura plus de barrière entre la politique française et le Nil. Je ne veux pas créer une alarme inutile ; mais, en basant ses droits sur l'Acte de la Conférence de Berlin de 1885, il est dans les limites du possible que la France apprécie plus justement que nous la valeur stratégique de l'Ouganda ; et, de là, à Kartoum, il n'y a qu'un pas. En tout cas, soyez certains que l'Ouganda, une fois abandonné, ne pourra être repris. »

Ce discours peut être considéré comme le commencement d'une campagne en faveur du maintien de l'occupation de l'Ouganda, campagne que le parti conservateur s'empressera de soutenir.

Ces exagérations ne doivent cependant inquiéter personne ; l'attitude de lord Rosebery dans cette affaire a été correcte et il faut être aveuglé par l'esprit de parti pour voir l'Ouganda banni, désormais, de la sphère de l'influence britannique ; aucune puissance ne cherche à prendre la succession des Anglais et les traités passés avec le roi Monanga demeurent intacts. Tout en maintenant ses droits, le nouveau Gouvernement a su renoncer, jusqu'à maintenant, à la politique d'occupation à outrance, et c'est ce dont il faut le féliciter. La presse libérale l'a compris du reste, le *Globe* n'a pas hésité à le dire ; ce journal a même voulu répondre aussitôt à un argument dont se servent beaucoup les partisans de l'occupation qui voient, dans l'évacuation, le signal d'un retour offensif de la barbarie ; les déclarations de notre confrère anglais méritent d'être citées :

« En acceptant la proposition que leur a faite lord Rosebery d'occuper l'Ouganda jusqu'au mois de mars prochain, les administrateurs de la Compagnie de l'Afrique Orientale prétendent, dit le *Globe*, qu'ils ne sont mûs que par des raisons de patriotisme et d'humanité. Nous sommes d'avis que cette acceptation cache une arrière-pensée ; ce que les administrateurs désirent ce n'est pas de quitter l'Ouganda lorsque ce pays sera pacifié, mais bien de s'y établir d'une manière permanente. Ils déclarent que leur abandon de cette « perle de l'Afrique » serait suivi d'une recrudescence d'anarchie et de désordre. C'est assez probable ; il faudrait, pour gouverner l'Ouganda, un homme aussi fort que Cetewayo et le souverain actuel manque absolument de courage et d'énergie. Mais est-ce que tout le Soudan jusqu'à Wadelai ne souffre pas du même mal? On pourrait se servir de cet argument pour reconquérir cet énorme territoire. Le projet est même très en faveur dans certains milieux. L'Angleterre devrait tenter cette entreprise dans l'intérêt de l'humanité, dit-on. C'est là une doctrine dangereuse. Nous possédons de grandes ressources, mais si nous entreprenions de combattre l'anarchie sur tous les points du continent noir, elles seraient bientôt épuisées. Nous avons déjà fait assez de sacrifices pour la cause de l'humanité. »

En France on ne doit pas se désintéresser de la décision prise par le Cabinet anglais. En prenant à sa charge les frais de cette opération, le Gouvernement assume une part de responsabilité dans la situation troublée qui a causé le massacre des missionnaires français et obligé notre Gouvernement à demander une réparation pécuniaire. Lord Rosebery ne peut plus décliner toute solidarité avec les patrons du capitaine Lugard, ce point de vue ne doit pas échapper à notre diplomatie.

Le célèbre poète lord Tennyson est mort en sa résidence d'Aldworth, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Lord Tennyson a occupé une large place dans la littérature de son pays. Il serait trop long de donner ici la nomenclature de ses ouvrages, dont plusieurs resteront comme des chefs-d'œuvre.

Ce qui distingue les œuvres de lord Tennyson, c'est l'élégance raffinée de la forme, qui en fait un des poètes les plus impeccables qu'ait jamais produit la Grande-Bretagne.

La disparition de lord Tennyson, qui, malgré son grand âge, avait conservé toute la vigueur de son inspiration, est une grande perte pour les lettres anglaises.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
5 octobre 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	42.192.950	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	25.742.950
Total	42.192.950	Total	42.192.950

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	15.457.055
Réserve et profits et pertes	3.108.098	Portefeuille et avances	25.083.545
Trésor et administration publique	5.671.075	Billets en réserve	15.009.205
Comptes particuliers	33.165.040	Or et argent monnayés	1.147.060
Billets à sept jours, etc.	199.652		
Total	56.696.865	Total	56.696.865

Entrées et Sorties d'or de la Banque d'Angleterre
Du 29 septembre au 5 octobre 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat.
	£			£		
29 sept.	»	»	»	»	»	»
30 »	»	»	»	»	»	»
1er octob.	6.000	Souv.	Bombay	»	»	»
3 »	6.000	»	Chine	»	»	»
4 »	5.000	»	Portugal	25.000	Souv.	Autriche
4 »	»	»	»	30.000	»	Alexandrie
5 »	»	»	»	40.000	»	Copenhague
Total.	17.000			95.000		

Excédent des sorties £ 78.000

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								%
6 Juillet.......	27.153	»	27.219	40.306	41.984	17.572	40	2
13 Juillet.......	26.719	103	26.567	36.710	38.184	16.384	45	»
20 »	26.764	»	26.495	37.214	38.547	16.719	44	»
27 »	26.769	»	26.792	36.698	38.338	16.427	44	»
3 Août.........	26.707	»	27.030	35.905	37.888	16.128	44	»
10 »	26.749	»	26.667	36.108	37.723	16.532	45	»
17 »	27.331	»	26.449	35.789	36.588	17.331	48	»
24 »	27.605	»	26.134	35.524	35.735	17.921	50	»
31 »	27.674	»	26.286	35.231	35.769	18.357	50	»
7 Septembre ..	27.581	»	26.231	35.154	35.861	17.799	50	»
14 »	27.779	»	27.152	34.884	36.299	17.076	48	»
21 »	27.928	»	26.495	35.907	36.537	17.883	48	»
28 »	27.657	»	26.877	34.906	36.153	17.229	49	»
5 Octobre	26.890	»	27.187	38.836	40.540	16.156	41	»

La Liquidation Baring et les Valeurs argentines. — On lit dans l'*Investor's Manual*, 30 septembre 1892 : Un des événements les plus importants du mois est le compte rendu des progrès de la liquidation Baring présenté à l'Assemblée des actionnaires de la Banque d'Angleterre par le Gouverneur, et d'où il résulte que les garants ne perdront rien selon toute probabilité. Il n'y a aucune raison pour avoir moins de confiance dans cette affirmation que dans celles qui l'ont précédée. A la première Assemblée qui suivit la crise le très honorable W. Lidderdale disait qu'il pouvait assurer les chefs du Gouvernement de Sa Majesté qu'il avait de bonnes raisons de croire que l'actif dépasserait le passif. A l'Assemblée de septembre, M. Powell s'est exprimé ainsi : « J'espère que les prévisions de « M. Lidderdale, relatives à la situation des garants, se « réaliseront. Je dis : j'espère, car je ne veux pas aller « plus loin. Il est impossible de ne pas trouver qu'il y « a quelque incertitude dans cette affaire et il sera « difficile de réaliser toutes ces valeurs avant le temps « assigné, sauf le cas où interviendrait un arrangement « spécial ; mais autant que j'en puis juger, sous cette « réserve, je suis tout à fait de l'avis de M. Lidderdale « quant au résultat final. »

A en juger par les progrès de la liquidation, cette opinion ne pèche pas par excès de pessimisme.

Voici la marche de l'affaire :

	Actif	Passif	Balance
31 août 1892..... £	5.113.613	8.391.261	3.277.648
29 février 1892....	7.017.666	10.338.757	3.321.091
9 juin 1891.......	8.336.973	11.863.377	3.526.404
11 décembre 1890..	21.973.000	25.193.125	3.220.125

En comparant la situation actuelle avec celle du milieu de l'année dernière, époque de la publication du premier bilan détaillé, on arrive aux résultats suivants :

PASSIF

	31 août 1892	9 juin 1891
Acceptations, dépôts, etc.... £	68.613	828.373
Dû à la Banque d'Angleterre..	5.045.000	7.508.600
Solde..........................	3.277.638	3.526.404
Total	8.391.261	11.863.377

ACTIF

	31 août 1892	9 juin 1891
Espèces et effets échus ...... £	45.741	413.357
Effets à recevoir	149.067	499.072
Immeubles.....................	852.350	982.350
Gouvernements étrangers.....	180.000	965.000
Valeurs autres que les Sud-Américaines................	803.589	1.100.000
Valeurs de l'Uruguay	1.864.688	2.117.300
— Argentines, etc.	4.495.806	5.786.298
Total	8.391.261	11.863.377

Il faut observer que la balance actuelle de £ 3 millions 1/4 est calculée sur la base des cours de novembre 1890 et on sait quelle dépréciation est survenue depuis surtout sur les valeurs argentines qui ne représentent pas moins de 75 0/0 de l'actif.

Les Banqueroutes. — Le rapport de l'Inspecteur général des banqueroutes constate une augmentation fâcheuse; on a compté, en 1891, 7.224 banqueroutes représentant une perte de 250.000.000 en chiffre rond, soit 50.000.000 de fr. de plus que l'année précédente; M. Jonh Smith attribue cet état de choses d'abord à la crise Baring, puis à celle du commerce dans l'Amérique du Sud, et surtout aux droits de douanes si fort majorés aux Etats-Unis et qui ont ruiné en Angleterre un grand nombre de fabricants et de négociants.

La loi sur les banqueroutes, qui date de 1883, n'est pas parfaite et il est urgent d'y apporter quelques changements. L'Inspecteur général appelle surtout l'attention du Parlement sur la situation des femmes mariées en matière de banqueroute ; les dames, en effet, jouissent d'une immunité singulière et qui, jusqu'à un certain point, favorise la fraude chez les débiteurs peu scrupuleux. Une femme mariée, si, personnellement, elle n'exerce pas un commerce particulier, ne peut être mise en banqueroute, alors même qu'elle possède des biens en propre. Ainsi le mari profite souvent de la position pécuniaire de sa femme pour se faire ouvrir des crédits et quand le moment du payement arrive, la femme déclare que, n'ayant pris aucun engagement, elle ne doit rien.

Il faudrait donc, suivant M. John Smith, insérer dans le bill proposé ces deux articles : 1º Chaque femme mariée, bien qu'elle possède des propriétés particulières, sera soumise aux lois ordinaires de la banqueroute, comme si elle était femme seule ; 2º Quand la propriété de la femme mariée se sera augmentée, en raison des bénéfices faits par son mari, ou dans les entreprises de celui-ci, le tribunal aura le pouvoir d'ordonner, au profit des créanciers, un prélèvement sur les biens de la femme. Ce seraient là des mesures excellentes, mais malheureusement on ne verra pas de sitôt l'application de ces projets.

La Crise monétaire aux Indes. — L'Association monétaire de l'Inde a reçu de l'Indian-Office une réponse à sa pétition. Cette réponse annonce seulement la nomination prochaine d'une Commission pour examiner, s'il y a lieu, de modifier le système monétaire actuel, elle ne discute par les propositions de l'Association.

Clearing-House

Résultat des compensations du 29 septembre au 4 octobre

Jeudi 29 septembre. £	38.157.000	Lundi 2 oct.........£	24.323.000
Vendredi 30 sept....	24.197.000	Mardi 3 oct..........	22.161.000
Samedi 1er oct.......	23.057.000	Mercredi 4 oct.......	20.298.000
		Total......£	152.193.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 132.929.000.

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES

Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1892-93	Recettes du 1er avr. 1892 au 30 sept. 92	Recettes du 1er avr. 1891 au 31 sept. 91	Recettes du 24 au 30 sept. 1892	Recettes du 26 au 30 sept. 1891
Douanes	19.900	9.332	9.400	276	229
Contributions indir..	25.452	12.170	12.040	1.713	180
Timbre.........	13.460	6.825	6.715	248	151
Land tax et House duty	2.450	105	110	5	»
Impôt sur le revenu	13.400	2.850	3.145	93	76
Postes	10.400	4.720	4.640	190	80
Télégraphe	2.580	1.110	1.265	»	»
Terres de la couronne	415	165	165	20	»
Int. des act. canal Suez	220	110	111	»	»
Divers	2.076	1.247	1.117	81	[illegible]
Recettes totales.....	90.453	39.125	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dépenses	90.109	41.824	42.440	[illegible]	[illegible]

La Dette Egyptienne. — La Caisse de la Dette égyptienne a encaissé en septembre 96.000 livres égyptiennes pour le service de la Dette Unifiée, 58.000 livres pour la Dette Privilégiée.

L'encaissement total depuis le dernier coupon est de 1.070.000 livres pour la première et de 335.000 pour la Dette Privilégiée.

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 25 septembre au 2 octobre 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités		Recettes de la semaine	
	1892	1891	1892	1891
Caledonian	794 ½	794 ½	£70.693	£72.388
Glascow and South-Western	384	347 ½	26.285	26.713
Great Eastern	1.142 ¼	1.143 ¼	80.467	81.285
Great Northern	\994	994	91.768	92.595
Great Northern of Ireland	487	487	15.190	15.027
Great S. and W. of Ireland	530	522	16.335	16.289
Great Western	2.481 ¼	2.481 ¼	180.440	183.330
Lancashire and Yorkshire	527	527	84.987	84.343
London and Brighton	476 ¾	476 ¾	55.788	57.352
London and Chatham	185 ¼	180 ½	29.980	31.871
London and North-Western	1.887	1.889 ½	242.459	239.383
London and South-Western	894 ½	884 ½	71.196	71.561
London and Tilbury	75	68	4.716	4.433
Manchester, Sheffield and Linc.	321	321	49.872	49.114
Metropolitan	51 ¾	35 ½	13.747	14.094
Metropolitan district	13	13	7.909	8.089
Midland	1.300 ¼	1.300 ¼	179.816	186.821
Midland Gr. West. of Ireland	441	441	10.190	10.057
North-British	1.087 ¾	1.087	69.725	70.709
North-Eastern	1.578	1.578	142.364	142.147
North London	12	12	9.042	9.844
North Staffordshire	312	312	15.171	14.842
South-Eastern	428	425 ¾	52.346	54.268
	16.403 ¾	16.321 ¾	£1.520.516	£1.536.560

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 8 octobre 1892.

Depuis quelques jours, le marché de l'argent fin est assez soutenu dans l'espoir que la prochaine conférence donnera des résultats tangibles. Une conséquence directe de cette fermeté a été la hausse de toutes les valeurs libellées en argent et surtout de celles des divers Chemins Mexicains. Le 4 0/0 Mexican Central, les 1ers Incomes, les obligations Mexican National série A sont surtout en progrès; le Rupee papier est ferme à 64 3/4; l'argent fin est en hausse à 38 1/2.

Le marché international s'est bien tenu sur la plupart des valeurs et surtout sur les diverses séries de la Rente turque. Parmi les Sud-Américains, les privilégiées Péruvian sont demandées, ainsi que les Debentures, tandis que les actions ordinaires sont délaissées. Les Emprunts d'Etat argentins sont lourds, mais par contre les chemins de fer sont soutenus, surtout le Central Argentin, sur le bruit qu'un montant important de cette valeur détenue par la liquidation de la maison Baring aurait été placé ferme à un syndicat puissant. Le Brésilien est plus faible, tandis que l'Uruguay remonte sur des achats pour compte du continent.

Les actions de mines d'or sont animées et en bonne tendance, les plus favorisées sont la Goldfields, la Gold Trust et la Chatered British South Africa : il y a eu des affaires considérables dans cette dernière valeur.

Le voyage de M. Cecil Rhodes, qui est attendu ici au commencement de la dernière semaine d'octobre, a pour but principal le développement des intérêts de la Chatered British South Africa. Il y a de nombreux projets à l'étude et le terrain semble préparé pour leur réussite; il y a donc lieu de prévoir une hausse de cette action; parmi les Compagnies qui en profiteront figurent les Goldfields.

Le marché des actions Américaines est plutôt lourd, les cours de New-York ne répondant pas à la fermeté de notre place. Cette faiblesse amène quelques réalisations qui font tomber les cours au-dessous de la parité de New-York, quoi qu'en aucun cas la baisse ne dépasse pas 1/2 0/0. Les affaires sont toujours restreintes et après l'impulsion donnée par Londres ces derniers jours, la spéculation ici attend l'action de New-York.

Le bilan de la Banque accuse une forte augmentation dans les dépôts qui, de liv. st. 29.767.737, montent à liv. st. 33.165.060. La proportion entre les réserves et les engagements tombe de 49 1/8 à 41 3/8 0/0.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept	30 sept	7 oct.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	96 69	96 94	97 12	97 06	97 19	97 25
Rupee 4 0/0	63 ..	63 »	63 25	63 62	63 37	65 12
Brésil 4 0/0	60 25	61 75	64 25	65 75	66 75	67 »
Argentine 5 0/0	62 ..	63 25	63 25	63 75	66 50	67 »
Cédulas P	8 37	8 75	8 62	8 75	8 75	9 »
— E	23 50	24 25	25 ..	25 75	26 »	26 50
Mexicain 6 0/0	80 75	79 75	79 25	81 »	79 50	79 »
Turc I	52 25	52 25	52 50	55 »	55 »	55 25
— II	28 75	29 25	28 75	30 »	31 87	32 »
— IV	21 56	21 62	21 56	21 75	22 12	22 19
Egypte Unifiée	97 75	98 37	98 62	98 87	99 »	99 25
Grec Monopole	57 ..	55 50	56 50	55 50	57 25	59 50
Italien 5 0/0	92 ..	91 62	92 62	92 37	93 »	92 75
Russe 4 0/0	96 75	97 25	97 62	98 »	98 25	97 25
Portugais 3 0/0	23 37	23 56	23 25	23 87	24 »	24 75
Espagne Ext. 4 0/0	66 ..	65 44	65 19	64 81	65 31	64 25
Français 4 1/2 0/0	105 ..	105 »	105 ..	105 »	105 ..	105 »
— 3 0/0	99 50	99 75	100 »	100 »	100 ..	99 »
Divers						
Banque de Roumanie	6 50	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	108 50	108 »	108 »	108 »	107 50	105 50
Lombards	9 12	8 62	8 75	8 87	8 87	8 75
Banque Ottomane	13 06	13 06	13 37	13 75	14 12	14 19
Rio Tinto	15 25	14 69	14 75	14 69	14 75	15 19
Brighton A	162 ..	161 »	159 25	159 25	159 37	158 12
North Brit. ord	40 87	40 25	38 87	38 75	38 87	38 12
Pérou ord	10 ..	10 »	10 12	10 12	10 12	10 12
— préf	37 ..	37 »	36 87	36 87	37 50	37 75
— debs	84 ..	83 50	83 50	83 75	83 50	81 25
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	58 ..	58 62	57 25	58 62	60 ..	60 »
— actions	38 ..	38 25	36 87	37 75	39 12	39 75
Canada Pacific	90 25	90 25	88 25	88 75	89 12	88 25
Eries	27 ..	26 62	25 50	26 56	26 25	26 87
Denver préf	49 50	50 »	48 62	48 75	49 25	52 25
Milwaukee	83 37	83 »	79 12	80 75	79 25	80 50
Louisville	68 87	69 12	67 62	66 75	68 25	70 37
Norfolk préf	41 87	41 25	38 87	38 62	39 12	40 50
Reading Inc. Bds	78 50	77 »	77 50	77 75	79 75	79 50
Union Pacific	38 62	38 75	38 ..	38 75	39 25	41 12
Mexican ord	25 ..	23 25	22 »	22 50	22 25	22 »
Mines						
De Beers	15 25	15 62	15 50	16 »	15 87	15 75
City	6 87	6 75	6 62	7 »	7 »	7 62
Crown Reef	6 87	6 87	6 87	6 87	7 12	7 25
Geldenhuis	3 50	3 50	3 56	3 37	3 75	3 75
Impers	2 62	2 62	2 69	3 12	3 50	3 50
Langlaagte	2 75	2 75	2 56	2 87	3 12	3 12
Simmer	3 62	3 62	3 50	3 50	3 50	3 75
Robinson	3 50	3 50	3 37	3 62	3 75	3 75
Oceana	3 87	4 »	3 75	3 62	4 25	3 75
Argent en barres	38 12	38 12	38 12	38 12	38 12	38 50
Change sur Paris	25 31	25 30	25 30	25 30	25 31	25 32
Escompte de la Banque	2 ..	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »
Escompte hors banque	1 ..	0 87	0 94	1 12	1 »	1 »

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 449)

LA SITUATION

Vienne, 6 octobre 1892.

L'Empereur a reçu, lundi dernier, dans la grande salle des Fêtes du château de Bude, les délégations austro-hongroises, et en réponse aux adresses présentées par les deux présidents, MM. de Chlumecky et le comte Louis Tisza, il a constaté que la Triple Alliance continuait à garantir le maintien de la paix en Europe.

François-Joseph a insisté surtout sur les avantages

des traités de commerce conclus avec les principaux pays ; quant aux dépenses militaires, il estime qu'elles répondent à une nécessité impérieuse.

Il y aurait là une contradiction flagrante si le souverain ne se retranchait pas derrière le vieil adage : *Si vis pacem para bellum*. Aussi bien, — je vous l'avais fait pressentir dans une précédente lettre, — le mot d'ordre vient de Berlin où l'on poursuit sans cesse, avec l'accroissement des forces nationales, celui des puissances alliées ; le Gouvernement autrichien emboite le pas avec la docilité qui le caractérise, mais, dit-on, avec des crédits inférieurs à ceux que le *leader* de la Triple Alliance aurait désiré voir appliquer à l'armée.

Après le discours de l'Empereur, il s'est produit, au sein de la Commission du budget de la délégation autrichienne, un incident assez vif. Un député jeune Tchèque, M. Eym, tout en déclarant ne professer aucune inimitié à l'égard des autres puissances, est venu protester contre les engagements qui lient la monarchie avec elles. Puis il a réclamé la publication du traité passé entre l'Autriche et l'Italie.

Cette question indiscrète nous a valu une longue réponse du comte Kalnocky, un peu pris au dépourvu. Hâtons-nous de dire qu'il s'en est tiré fort habilement, déclarant que les traités ont un caractère purement défensif, et rattachant, comme son souverain, au maintien de la paix internationale le vote des nouveaux crédit. A l'unanimité, moins une voix, la Commission a accordé sa confiance au Ministère.

Les travaux se poursuivent, mais, par suite de l'extension de l'épidémie cholérique à Budapest, il est question de transférer les délégations à Vienne.

D'après la presse officieuse, cette épidémie pourrait bien retarder la reprise des négociations relatives à la *Valuta*, malgré les déclarations faites à la tribune, par le Dr Wekerlé, au cours de son exposé budgétaire. Le Ministre, après avoir fait ressortir l'excédent de 14.017 florins entre les dépenses (485.265.596) et les recettes (485.279.643), s'était étendu sur les lois de conversions et d'émissions. dont les réserves de l'Etat couvriraient les frais ; il ajoutait que ces diverses opérations commenceraient « prochainement ». Je vous ai dit mon sentiment quant aux difficultés qui se produisent ; le fléau asiatique fournit au Gouvernement un prétexte plausible, mais il ne fait, peut-être, que reculer le moment où s'ouvrira l'ère des désillusions.

La publication de la correspondance échangée entre la Direction de la Staatsbahn et la Disconto-Gesellschaft de Berlin, à propos des coupons 3 0/0, fait grand bruit dans le monde des affaires. M. de Taussig, qui cumule les fonctions de Président des Chemins Autrichiens avec celles de directeur de la Société du Crédit Foncier à Vienne, semble avoir, cette fois, dépassé la mesure et on pense généralement que les effets de cette lutte se feront sentir dans le groupe Rothschild. — Dans tous les cas, il est de mauvaise politique d'augmenter le nombre des mécontents.

J'ai déjà eu l'occasion de vous démontrer que les nouveaux traités de commerce, surtout celui conclu avec l'Allemagne, n'ont pas procuré les résultats prévus ; cela tient peut-être aux conditions économiques qui sont mauvaises dans tous les pays ? Pourtant, il faut reconnaître que la stabilité de douze ans donnée aux tarifs douaniers a eu pour effet de développer certaines industries, telles que les fabriques de drap. — L'Empereur l'a constaté dans son discours aux Délégations, en insistant sur les avantages de cette politique économique qui consistait à établir sur des bases solides, pour une longue période, les relations commerciales de la monarchie. Il a parlé également de la convention austro-serbe, au sujet de laquelle toutes les difficultés seraient aplanies, — démentant ainsi les bruits relatifs à une rupture que les prétentions du cabinet serbe semblaient rendre imminente.

On raconte, à propos des progrès réalisés dans le domaine industriel, qu'au cours d'un récent voyage dans le Nord de la Bohême, le Ministre du commerce, marquis de Bacquehem, visita plusieurs fabriques parmi les plus importantes ; il put constater *de visu* une augmentation de 8.000 métiers pour la seule branche des draps.

Informations Économiques et Financières

Le Budget Général Austro-Hongrois pour 1893. — Dans notre dernier numéro (page 438, *Courrier de la Bourse de Vienne*), nous avons donné les chiffres principaux du budget commun aux deux parties de la monarchie de Habsbourg. Le chapitre des dépenses s'élevant à 143 millions 8 florins,— dont 18 millions 5 florins, s'appliquent au budget extraordinaire, il y a une augmentation de 4.675.000 florins sur le précédent exercice.

Cette augmentation porte sur les dépenses pour l'armée et la marine, dont les crédits s'élèvent à près de 130 millions de florins.

Quant aux recettes qui, ainsi que nous l'indiquions dans notre dernier numéro, comprennent : 122.681.000 florins (dont 18.462.000 pour les recettes ordinaires), les prévisions dépassent les sommes du précédent exercice de 3.546.432 florins pour les recettes ordinaires, et de 1.628.584 pour les recettes extraordinaires.

La part contributive de l'Autriche dans le budget de 1893, s'élève à 67,8 millions de florins, soit 1 million 7 de plus que pour l'exercice en cours.

Au 30 septembre, la dette flottante s'élevait à 411 millions 994.964 florins.

L'Impôt sur les opérations de Bourse en Autriche-Hongrie. — Nous avons annoncé dans notre dernier numéro (p. 437) la promulgation des lois concernant les timbres sur les titres étrangers et l'imposition sur les effets de commerce. Voici les principales dispositions de ces lois :

Une taxe de 10 kreutzers est imposée à toute transaction de valeurs soit à la Bourse, soit en dehors de la Bourse. Pour des opérations portant sur des titres de la Dette de l'Etat (à intérêts) dont l'importance ne dépassera pas 500 florins, l'impôt est réduit à 5 kreutzers.

Dans les transactions faites en Bourse, par l'entremise du bureau officiel, ainsi que pour celles faites directement, chacune des parties contractantes devra apposer sur les bordereaux un timbre de 5 kreutzers. De même dans les marchés passés en dehors de la Bourse, le timbre devra être appliqué soit par l'acheteur, soit par le vendeur.

Les pénalités, en cas d'infraction à cette loi, équivaudront à une somme représentant 150 fois la valeur du timbre et à une amende variant de 25 à 200 florins.

Le Commerce extérieur de l'Autriche-Hongrie en août 1892 et pendant les huit premiers mois de l'année. — Nous extrayons les chiffres suivants du 19e fascicule publié par les soins du Département du commerce :

Pendant le mois d'août, les *Importations* se sont élevées à 4.874.800 quintaux métriques et 89.549 colis (contre 4.824.758 quintaux métriques et 104.737 colis en août 1891). Les *Exportations* comprennent 9 millions 725.623 quintaux métriques et 69.430 colis (contre 11.386.603 quintaux métriques et 65.116 colis en août 1891).

Depuis le 1er janvier et jusqu'à fin août 1892 les Importations se chiffrent par 36.352.210 quintaux métriques et 607.586 colis, et les Exportations par 83.337.605 quintaux métriques et 505.785 colis. Pendant la période correspondante de 1891, on avait enregistré : Importations, 38.812.290 quintaux métriques et 607.190 colis ; Exportations, 89.391.606 quintaux métriques et 491.457 colis.

La Banque des Pays-Autrichiens et l'emprunt Bulgare. — Voici quelques renseignements complétant l'information contenue dans le courrier de la Bourse du 1er octobre (no 38) de notre correspondant de Vienne.

La *Laenderbank*, qui avait déjà avancé 5 millions de francs au Gouvernement bulgare, prendrait ferme 20 millions du nouvel emprunt de 100 millions de francs, en se réservant le solde à option. Par contre le Gouvernement bulgare s'engagerait à n'entrer en relations avec aucun autre groupe financier pendant une période de cinq ans. Mais cette dernière clause n'ayant pas encore été acceptée par la Bulgarie, la rupture des négociations est possible.

Une Nouvelle ligne téléphonique entre Vienne et Trieste. — On a inauguré, le 1er octobre, la ligne téléphonique reliant Vienne à Trieste, en passant par Graz, mais elle ne sera ouverte, provisoirement, qu'aux bureaux principaux de ces trois villes et aux Bourses de Vienne et de Trieste.

Le tarif pour une communication de trois minutes est fixé à 1 fl. 50 kr. entre Vienne et Trieste, et à 1 florin entre Vienne et Graz, d'une part, entre Graz et Trieste, d'autre part.

La longueur totale de cette nouvelle ligne est de 506 kilomètres ; elle vient après celle de Paris à Marseille (1.000 kilomètres), et avant les lignes de Paris-Londres (500 kilomètres), Berlin-Breslau (353 kil.), Vienne-Brunn-Kolin-Prague (353 kil.), et Paris-Bruxelles (320 kil.).

Le fil employé est en bronze de 4 millimètres et le coût provisoire de l'installation s'élève à 200.000 florins.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept	30 sept.	7 oct.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	113 90	115 75	114 75	115 70	115 70	115 ..
— — Argent	95 95	96 30	96 35	96 30	96 30	96 15
— — Papier	96 25	96 72	96 65	96 65	96 52	96 37
Hongrie Rente Or	111 70	112 30	112 65	112 60	112 35	112 15
— Emp. Ch. de fer	120 ..	120 ..	121 10	... ..	121 »	121 15
— Rente Papier	100 45	100 55	100 55	100 50	100 50	100 45
1860 Billets	140 ..	139 75	140 ..	140 75	140 60	140 50
1854 —	140 ..	140 50	140 50	140 50	140 50	140 50
1864 —	183 75	186 ..	186 ..	186 ..	185 50	186 ..
Hongrie billets	144 ..	145 ..	145 ..	145 ..	145 25	146 ..
Danube Reg-Bill	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	205 50	206 ..	206 ..	... ..	... ..	208 ..
Autriche Boden-Credit	371 ..	373 50	371 ..	370 ..	369 ..	362 ..
— Credit action	314 90	314 ..	313 60	312 50	312 10	309 70
— Hongrie Bank	998 ..	995 ..	997 ..	996 ..	995 ..	985 ..
Vienne Bank-Verein	115 ..	115 60	115 ..	115 ..	114 60	113 50
Verkehrsbank	162 50	162 25	162 ..	... ..	162 50	163 50
Hongr. Credit-Bank	359 70	360 50	359 ..	356 50	357 20	354 50
— Escompte	115 50	115 50	115 20	115 10	113 75	113 75
Anglo-Bank	151 50	151 70	152 50	153 50	152 70	151 ..
Vienne Union-Bank	243 50	243 ..	242 50	242 ..	242 ..	241 ..
Autriche Laenderbank	222 30	223 20	224 30	225 20	224 70	222 20
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	85 ..	86 ..	85 ..	85 50	85 75	85 50
All. Autr. Bau-G	105 ..	105 50	107 ..	... ..	108 50	108 ..
Danube Bat. vap	333 ..	338 ..	333 ..	326 ..	332 ..	331 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	374 ..	370 ..	370 ..	368 ..	365 ..	357 ..
Tabac Turc	187 20	185 20	182 ..	182 ..	180 40	176 70
Autriche Alpine	66 70	67 60	66 80	66 60	66 10	65 20
Chemins de fer						
Bohème-West	342 50	343 ..	337 ..	336 ..	338 ..	337 ..
Buschtherader-B.	446 50	444 50	444 ..	444 ..	447 50	445 ..
Donau-Drau	199 75	199 75	... ..	... ..	... ..	... ..
Ferd.-Nord	2815 .	2810 .	2820 .	2800 .	2795 .	2790 .
Autriche Nord-West	211 50	211 ..	212 70	211 50	211 20	210 ..
Staatsbahn	298 20	295 70	298 20	293 70	293 70	288 50
Lombard	101 [illegible]	96 20	98 ..	99 »	98 50	97 ..
Lokalbahn	178 [illegible]	178 ..	180 50	180 75	183 ..	183 ..
Changes						
Sur Francfort	58 65	58 70	58 75	58 80	58 75	58 85
— Londres	119 70	119 80	119 80	119 65	119 70	119 80
— Paris	47 55	47 57	47 55	47 52	47 50	47 80
— Amsterdam	98 80	98 90	98 80	98 80	98 85	99 ..
Napoléons d'or	9 49	9 51	9 51	9 50	9 51	9 52
Marknoten	58 65	58 70	58 77	58 80	58 75	58 85

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 8 octobre 1892.

Les déclarations du Dr Wekerlé, à la Commission des finances hongroises a causé une grande émotion ; le Ministre a blâmé, en effet, les agissements de la Compagnie austro-hongroise des Chemins de fer de l'Etat, tout en constatant que le Gouvernement ne pouvait pas intervenir. La solution, a-t-il ajouté, dépend des tribunaux, qui sont saisis du différend entre les obligataires et la Société.

Ces paroles, et aussi le progrès de l'épidémie cholérique à Budapest, ont pesé sur le marché, où la tendance est à la baisse ; l'effet favorable qu'avaient produits les discours de l'Empereur et du comte Kalnocky se trouve ainsi effacé.

Plusieurs catégories d'actions de Chemins de fer sont délaissées par suite des diminutions de recettes : la *Bohmische Westbahn* accuse, pour le mois de septembre, une diminution de recettes de 5.814 florins sur la période correspondante de 1891 ; le trafic des marchandises a, il est vrai, gagné 17.386 florins, mais le mouvement des voyageurs perd 23.200 florins.

On annonce que l'émission des actions du Chemin de fer métropolitain électrique de Budapest doit avoir lieu avant la fin du mois, par les soins de l'Anglo-bank.

A Budapest, on vient de constituer une Société pour l'exploitation d'une brasserie au capital de 3 millions, devant produire 100.000 hectolitres par an.

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 449)

LA SITUATION

Bruxelles, 7 octobre 1892.

Bruxelles finira par être le siège de la future Conférence monétaire. Après nombre de démentis et d'affirmations, voici la vérité :

Toutes les puissances se sont mises d'accord en faveur de la capitale belge, mais elles n'ont pas encore fait de communication officielle à ce sujet au cabinet belge. Celui-ci, au surplus, est maintenant, après certaines hésitations, décidé à faire un accueil favorable à cette proposition, dont il ne tardera plus à être saisi.

Cette Conférence doit se réunir le 29 novembre.

L'Angleterre a déjà choisi pour la représenter Sir Charles Rivers Wilson, M. V. Houldsworth, Sir Philip Currie et Sir Charles Fremantle ; la Suisse a choisi MM. Cramer-Frey et Lardy.

Ainsi, nous aurons toutes les gloires ; cela ne nous empêche pas de batailler fortement entre nous au sujet de la non moins future Exposition Universelle. Pendant que, dans la métropole, nous nous attardions aux préliminaires et que M. Lemonnier soumettait au Roi le projet d'Exposition Universelle à Bruxelles, Anvers marchait à pas de géant, constituait son comité, son emplacement, et réglait la participation des industriels américains et anglais. De plus, ce comité ne demande pas un sou au Gouvernement : il se borne à réclamer l'appui moral de l'Etat. Il est vrai qu'il se réserve de faire appel à la nation pour constituer un capital de 1.500.000 fr. Enfin, la Chambre de commerce de Namur vient de lancer une circulaire pour obtenir des fonds destinés à créer, dans cette ville, une Exposition nationale du commerce et de l'industrie.

L'Exposition de Namur au moins, ne serait que régionale ; mais celle d'Anvers déconcerte Bruxelles, nous l'avouons franchement. Aussi, l'*Indépendance Belge* s'est-elle mise courageusement en travers du courant pour essayer de le remonter. Elle fait appel au *Referendum*, cette nouvelle « tarte à la crème » qu'on a mise partout chez nous. Elle demande à ses lecteurs et amis une réponse motivée sur les trois questions suivantes :

1° Laquelle des deux villes — Bruxelles ou Anvers — conviendrait le mieux comme siège de la prochaine Exposition

Universelle, toute considération de clocher mise à part, l'intérêt général et supérieur du pays étant seul consulté?

2° Quel genre d'exposition — générale ou spéciale, — aurait le plus de chance de succès?

3° Quel doit être le « clou » de cette exposition; en d'autres termes, quel genre d'attraction nouvelle, scientifique, artistique ou industrielle, réaliserait le mieux la pensée qui, ailleurs, a donné naissance à la tour Eiffel de Paris, au Palais de l'Exposition des femmes de Chicago, à l'idée de la lune à un mètre de la terre, etc.

Notre estimable confrère recevra certainement de joyeuses réponses; mais on lui soumettra peut-être des idées pratiques; c'est le vœu que nous formons sincèrement. Si une Exposition Universelle doit avoir lieu chez nous, c'est à Bruxelles et non ailleurs.

Revenons au conflit ouvrier, qui paraît d'ailleurs complètement apaisé aujourd'hui. L'enquête du Gouvernement de la province de Hainaut a démontré que, si les mineurs n'avaient pas été les seuls ouvriers molestés dans le Pas-de-Calais, la plupart des moissonneurs belges qui s'étaient rendus en France et qui étaient rentrés précipitamment dans le pays n'avaient été que des persécutés par la persuasion. Ils ont eu peur de subir le sort des mineurs et ils sont revenus, ce qui est assez naturel, mais ce qui ôte beaucoup de gravité aux faits accomplis.

A propos des mineurs, nous avons sous les yeux un document très sérieusement établi, dont voici la fidèle analyse :

« La production des mines du Hainaut en 1891 a été de 14.250.340 tonnes, inférieure de 518.180 tonnes à celle de 1890. Sa valeur a été de 177.475.810 francs, inférieure de 13.904.020 francs à celle de 1890 ou de 7.9 0/0.

« La somme payée en salaires en 1891 a été de 93.231.170 francs, inférieure de 1.381.816 francs à celle de l'année précédente.

« Le salaire moyen annuel de l'ouvrier, sans distinction d'âge et de catégorie de travail, a été de 1.074 fr., inférieur de 33 francs à celui de 1890 ou de 3 0/0 seulement.

« Le personnel employé à l'exploitation, tant au fond qu'à la surface s'est élevé à 86.800 ouvriers en 1892, supérieur de 1.360 à celui de l'année précédente malgré la diminution de production. L'abaissement de l'effet utile est la conséquence nécessaire de l'emploi d'un grand nombre d'ouvriers pour une production plus faible. La production annuelle de l'ouvrier, déjà en décroissance depuis plusieurs années, est tombée en 1892 à 164 tonnes pour le fond et le jour réunis; elle est inférieure de 9 tonnes à celle de l'année précédente et de 9 tonnes à la moyenne de la dernière période décennale. L'abaissement de l'effet utile de l'ouvrier a été de 8 tonnes dans l'arrondissement de Mons, 3 tonnes dans l'arrondissement du Centre et 13 tonnes dans l'arrondissement de Charleroi.

« La production totale de la Belgique en 1891 a été de 19.675.644 tonnes contre 20.365.960 en 1890, soit une diminution de 690.316 tonnes. »

Nous avons dit plus haut quelle a été la production du Hainaut. Celle de la province de Liège a été de 4.878.767 tonnes, inférieure de 177.664 tonnes à celle de 1890. Celle de la province de Namur a été de 546.537 tonnes, supérieure de 5.528 tonnes à celles de l'année précédente.

La production du coke dans le Hainaut en 1891 a été de 1.296.659 tonnes, inférieure de 297.193 tonnes à celle de 1890.

Si les patrons ont le droit de se plaindre, les ouvriers peuvent en faire autant. De part et d'autre, il serait bon de trouver non un expédient empirique, mais une série de nouvelles mesures qui formeraient une Constitution du travail. A ce sujet, disons qu'une mésaventure assez cruelle vient d'arriver à la Maison du Peuple d'Anvers. Il a fallu renvoyer un caissier et quatre gérants infidèles, qui avaient gaspillé les cotisations versées par les ouvriers, leurs camarades. A Menin, il y a quelque temps, deux Sociétés coopératives avaient été victimes d'agissements analogues. Cela ne signifie pas que toutes les Sociétés populaires sont gérées par de malhonnêtes gens; mais cela prouve que les travailleurs choisissent parfois, très mal, au milieu d'eux, les fonctionnaires qui doivent manier les fonds de l'Association.

Informations Économiques et Financières

Banque Nationale de Belgique. — Le bilan hebdomadaire de la Banque nationale de Belgique donne les résultats suivants :

Proportion de la réserve au passif 24.50.

Augmentation	
Encaisse	2.207.923 fr.
Portefeuille	10.551.615
Billets	10.372.370
Comptes courants	10.221.771

Les Chemins de fer Belges. — Le mois de juin n'a pas été favorable aux Chemins de fer; toutes les Compagnies constatent une notable diminution en comparant la situation au mois de juin de l'année dernière. D'ailleurs l'ensemble du premier semestre est défavorable à toutes les Sociétés concessionnaires exploitées par l'Etat. La ligne de Tournay-Jurbize fait exception; mais l'augmentation de 46.210 fr. 29 signalée en janvier 1892 est due à des causes anormales.

Quant aux Compagnies exploitant elles-mêmes leur réseau, la situation est meilleure en ce qui concerne le mois de juin. Il y a une légère augmentation sur 1891 pour Anvers à Gand, Liège à Maëstricht, la Flandre occidentale, Gand-Eecloo-Bruges et Termonde Saint-Nicolas. Quatre Compagnies sont en diminution : Liégois-Limbourg, Nord Belge, Chimay, Malines-Terneuzen. Le résultat du premier semestre n'est favorable qu'aux lignes Anvers à Gand, Liège à Maëstricht et le Nord belge; les autres sont en déficit. Les chiffres sont très variables; ainsi pendant que le Liégeois-Limbourg perd 60.212 fr. 04, le Gand-Eecloo-Bruges n'enregistre en moins qu'une différence de 120 fr. 63; cette dernière Compagnie représente comme importance le tiers de la première.

Le reste de l'année ne sera vraisemblablement pas meilleur.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 8 octobre 1892.

Semaine assez mouvementée. On a débuté par une hausse sur l'Extérieure et sur le Brésil. Le Turc était offert. Mardi, le marché à terme a faibli à la suite de réalisations opérées sur les grandes places européennes. On a continué à hésiter pendant deux jours. Le début était satisfaisant, la clôture laissait à désirer. Le marché s'est relevé, mais les valeurs espagnoles ont rétrogradé.

Notre 3 1/2 mai n'a pas varié à 102 60, c'est une hausse de cinq centimes sur la semaine précédente. La Banque de Bruxelles a fait 580. La Banque Nationale a rétrogradé à 3.015, perdant 10 francs. Les Valeurs industrielles ont eu des fortunes diverses. Cockerill n'a pas conservé son avance. Le Zinc a été ferme. La Vieille-Montagne a atteint le cours de 518. En Charbonnages, il y a eu très peu d'affaires.

Les Glaces ont bien figuré, mais Auvelais et Moustier ont seuls résisté à une légère réaction. Signalons encore la baisse des Privilégiées Tramways Bruxelles. On a traité quelques opérations en Valeurs argentines, surtout en valeurs provinciales.

Anvers, 8 octobre 1892

Il faut déjà signaler un mouvement d'arrêt, chose regrettable. S'il y a eu un bon courant d'achats sur des valeurs éprouvées, telles que les Danois, les Suédois, les Rentes belges et les Lots de villes, les valeurs de spéculation ont rétrogradé. L'Espagnol et le Portugais ont été fortement délaissés.

Les Brésiliens ont eu moins d'amateurs. Le change est toujours à 14 deniers. Le Venezuela a monté de plusieurs points. L'Uruguay s'est tassé. Le Congrès

argentin a réduit de 80 0/0 *ad valorem* les droits sur les vins et à 50 pesos par tonne les droits sur les sucres, en vue de provoquer un accroissement dans l'importation de ces articles, qui a de beaucoup diminué au détriment du Trésor.

Lundi dernier a été ouverte la souscription aux 96.000 actions de 500 francs émises par la Compagnie hydro-électrique pour l'établissement et l'exploitation d'une distribution de force motrice et d'électricité à Anvers. Pendant cette première journée il a été souscrit 2.383 actions en notre ville. Comme la souscription reste encore ouverte aujourd'hui, il paraît certain que les 9.600 actions trouveront acquéreur et qu'Anvers aura l'année prochaine son éclairage électrique et sa distribution de force motrice.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.
Valeurs diverses						
Rente belge 3 1/2 0/0	102 50	102 60	102 55	102 35	102 55	102 50
— — 3 0/0	98 75	98 75	98 75	98 75	98 80	98 75
— — 2 1/2 0/0	88 10	88 »	88 35	88 15	88 ..	88 »
Banque de Belgique	» »	» »	» »	» »	.. ..	15 50
— de Brabant	27 »	27 »	27 »	27 »	27 ..	» »
— de Bruxelles	575 »	575 »	575 »	575 »	575 »	590 »
— de Charleroi	» »	445 »	» »	450 »	... »	450 »
— Nationale	3030 »	3040 »	3040 »	3030 »	3025 »	3015 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	792 50	792 »	794 »	794 50	792 »	794 »
— Brux.-Lille-Calais	465 »	465 »	465 »	462 50	466 ..	467 50
— Congo (p. d. f.)	425 »	350 »	375 »	» »	» »	» »
Tramways Bruxelles (priv.)	286 »	289 50	293 »	290 »	280 ..	289 50
Ch. de fer économiques	215 »	222 »	222 »	218 »	221 ..	225 »
Tramway Gand	395 »	» »	» »	» »	» »	» »
Charb. Amercœur	» »	920 »	920 »	935 »	916 ..	955 »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont	1225 »	» »	1225 »	1240 »	» »	» »
Vieille-Montagne	527 50	522 »	522 »	509 »	512 »	525 »
Glaces de Moustier	... »	940 »	» »	930 »	900 »	990 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	315 »	320 »	319 »	327 50	335 ..	340 »
Autriche papier	81 85	82 30	82 30	82 30	82 60	82 50
— argent	81 50	81 35	81 50	81 55	81 50	81 50
— or (1876)	» »	» »	» »	99 »	.. ..	97 25
Brésil 4 0/0	60 75	62 25	64 30	66 65	67 ..	66 75
Egypte Unifiée	493 »	497 »	497 »	496 50	498 »	497 »
Espagne Extérieure 4 0/0	65 »	65 »	64 60	64 60	65 ..	64 »
Hollandais 3 0/0	93 75	93 75	» »	» »	» »	» »
Hongrois or 4 0/0	94 50	95 25	95 50	95 75	95 55	95 65
Italie 5 0/0	93 »	92 »	92 50	92 60	93 »	93 »
Portugais ext. 3 0/0	23 75	24 25	24 »	24 »	24 35	24 50
Turc 1 0/0	21 35	21 55	21 65	22 50	22 25	22 15
Canada Pacifique	455 »	458 »	445 »	452 »	450 »	447 50
Madrid-Saragosse	193 »	191 »	189 50	190 50	190 »	192 »
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russie Sud-Ouest	297 »	298 50	299 »	299 »	» »	» »
Varsovie-Vienne (act.)	500 »	497 »	496 50	498 »	495 »	495 »
Change sur Amsterdam	207 95	207 90	207 85	208 »	208 ..	208 35
— sur Berlin	123 32	123 25	123 52	123 57	123 57	123 57
— sur Londres	25 17	25 17	25 17	25 18	25 16	25 17
— sur Paris	99 97	99 93	99 91	99 91	99 91	99 98
— sur Vienne	210 50	210 50	210 »	210 25	210 50	210 50
— sur Italie	96 40	96 20	96 40	96 60	96 65	96 80
— sur Genève	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	64 75	64 50	64 »	63 50	64 50	64 »
Turc 1 0/0	20 60	21 »	21 30	21 25	22 »	21 75
Portugais 3 0/0	24 »	24 »	23 75	23 75	24 35	24 50
Egypte Unifiée	492 50	496 »	496 »	498 »	498 »	498 »
Change sur Paris	99 92	99 90	99 87	99 87	99 85	99 90
— sur Berlin	123 25	123 25	123 30	123 40	123 40	123 45
— sur Londres	25 16	25 16	25 18	25 17	25 14	25 15
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

DANEMARK

BANQUE NATIONALE (Voir page 449)

Informations Économiques et Financières

Le Budget Danois. — Le Ministre des Finances a soumis au Folkething le budget pour l'exercice s'étendant du 1er avril 1893 au 1er avril 1894.

Les points principaux de ce Budget sont les suivants :

Les recettes totales atteignent 55.500.000 couronnes, les dépenses totales 54.200.000 couronnes ; il y a donc un excédent de 1.300.000 couronnes.

Parmi les recettes se trouve une somme de 1.300.000 couronnes due à la vente de propriétés de l'Etat ou provenant d'emprunts ; parmi les dépenses, une somme de 3.500.000 couronnes pour des acquisitions de propriétés et des amortissements de dettes.

La Dette publique au 1er avril est évaluée à 183.700.000 couronnes, savoir :

Dette intérieure, 174.000.000 de couronnes ;

Dette extérieure, 9.700.000 couronnes.

Le nouvel impôt sur la bière danoise et bavaroise a produit pendant la première année 3.400.000 couronnes, ou 1.600.000 couronnes de moins que les prévisions.

Le Gouvernement propose d'introduire le système suédois-norvégien pour la taxation des télégrammes (5 oere par mot) en même temps qu'une taxe spéciale pour les télégrammes de presse intérieure s'élevant à 2 oere par mot.

La contribution de l'Etat aux retraites de vieillesse des indigents est fixée à 1 million de couronnes, la contribution aux Caisses de maladie à 500.000 couronnes.

L'excédent des recettes du Théâtre-Royal est évalué à 173.000 couronnes.

Le budget ordinaire du Ministère de la Guerre s'élève à 10.600.000 couronnes ; le Budget extraordinaire à 1.100.000 couronnes.

Le Budget ordinaire du Ministère de la Marine atteint 6.700.000 couronnes ; le Budget extraordinaire à 1.000.000 couronnes.

L'ensemble des dépenses militaires s'élève ainsi à 19.400.000 de couronnes.

On ne demande aucun crédit pour la construction de nouvelles fortifications à Copenhague ; le budget ne comprend que quelques petits crédits pour l'artillerie de forteresse et les dépenses d'entretien.

Les comptes de l'exercice s'étendant du 1er avril 1891 au 31 mars 1892, présentent un chiffre de recettes de 57.233.340 couronnes et un chiffre de dépenses de 62.974.837 couronnes ; il y a donc un déficit de 7.741.497 couronnes, qui est couvert par l'encaisse actuelle du Trésor. Le déficit prévu atteignait 11.688.387 couronnes. Les recettes ont en effet dépassé les prévisions de 3 millions de couronnes, et on a fait pour 1 million d'économies.

Au 31 mars 1892, l'encaisse du Trésor comprenait 22 millions 137.322 couronnes, dont 8.812.744 couronnes en espèces, 12.874.437 couronnes en valeurs facilement réalisables, et 450.141 couronnes en valeurs diverses.

Les Sociétés par actions. — Le Ministre de l'intérieur a déposé, au Folkething, un projet de loi tendant à frapper les Sociétés par actions d'un impôt de 2 0/0 sur leurs bénéfices nets.

Les Sociétés par actions étrangères ayant un siège au Danemark, devront payer l'impôt sur les bénéfices réalisés au Danemark.

Une Bourse Industrielle. — Une Bourse des produits industriels et des objets manufacturés a été ouverte, pour la première fois, le 1er octobre à Copenhague, dans le local de la Bourse des valeurs. Elle se tiendra tous les jours de semaine de midi à 1 h. 1/2.

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 449)

LA SITUATION

Madrid, 6 octobre 1892.

L'élection du Père Martin, comme général des Jésuites, à Azpeitia, près de Loyola, a donné lieu à une manifestation de la part du Conseil municipal de cette localité. Après la procession d'usage, et le *Te Deum*

solennel, le nouveau chef de la puissante Congrégation a reçu les délégués d'Azpeitia venus pour le féliciter de son élection.

Les journaux de Madrid rappellent, à ce propos, que le Père Martin est le cinquième général espagnol de l'ordre et le premier qui ait été élu en Espagne.

M. Canovas est arrivé à Huelva où il doit présider l'ouverture du Congrès des américanistes. C'est le commencement des fêtes, qui promettent d'être fort brillantes.

Le Gouvernement espagnol a reçu notification que l'Italie enverra à Cadix et à Huelva une division de son escadre de la Méditerranée, l'Angleterre un cuirassé et deux avisos, l'Allemagne le cuirassé *Wilhelm*, l'Autriche le cuirassé *François-Joseph* et un aviso, les Etats-Unis un croiseur et un aviso, le Mexique un croiseur, la République Argentine un croiseur, la Russie un croiseur, le Portugal le cuirassé *Vasco-de-Gama*.

La France sera représentée par le cuirassé *Amiral-Baudin*, un croiseur et un torpilleur.

Ces bâtiments se réuniront dans la baie de Cadix avec l'escadre espagnole, composée de deux cuirassés, le *Pelayo* et le *Vitoria*, trois croiseurs et sept bâtiments légers pour accompagner le croiseur qui transportera samedi la régente et la famille royale de Cadix à Huelva.

On attend demain M. Joubert, de Paris, qui, en sa qualité d'administrateur des Chemins Andalous, recevra, avec ses collègues espagnols, la Reine Régente à son arrivée à la gare.

Je vous ai envoyé, au commencement de la semaine, le tableau relatif au commerce extérieur de la Péninsule en août et pendant les huit premiers mois de l'année. Il est presque certain que les prochaines statistiques seront plus favorables, car le déficit provenait des vins ; or, les achats de la nouvelle récolte permettent de prévoir de fortes expéditions d'ici peu.

L'accord avec la Compagnie fermière des Tabacs et l'impôt sur le Timbre, qui ont été mis en vigueur le 1er octobre, produiront de notables plus-values aux recettes budgétaires ; en outre, on va appliquer la nouvelle loi sur l'Enregistrement. On exécute ainsi, petit à petit, le programme qui doit améliorer la situation du Trésor ; l'essentiel, je vous l'ai dit souvent, est de contrôler sérieusement les actes des agents du fisc, et, simultanément, de rendre à la Banque d'Espagne sa liberté d'allures. En ne s'écartant pas de cette ligne de conduite le Gouvernement ramènera la confiance sur ce pays qui, il faut bien le dire, a d'immenses ressources, et rassurera les capitalistes français dont les intérêts en Espagne se chiffrent par plusieurs milliards.

LE BUDGET DE 1892-1893

(Suite) (1)

Nous avons passé en revue, dans notre dernier numéro, les principales divisions du premier chapitre ; aujourd'hui, nous aborderons le second, c'est-à-dire les *Contributions indirectes*.

Cette division comprend : le rendement des douanes, l'impôt de consommation, les taxes sur les sucres, les tarifs de chemins de fer, et, enfin, la loi du Timbre que le Gouvernement essaye d'appliquer actuellement.

Rendement des douanes. — Cet impôt est le plus important du chapitre dont nous nous occupons ; aussi en Espagne, comme dans beaucoup d'autres pays, constitue-t-il une des bases essentielles du système financier. Si, d'une part, en matière fiscale, il représente une taxe sur la consommation perçue aux frontières, il est, d'autre part, l'instrument qui règle le mouvement du travail national.

En 1887-88, les douanes espagnoles ont rapporté 135 millions, mais les causes passagères qui ont permis d'atteindre à ce chiffre élevé n'existent plus aujourd'hui. Les droits d'importation ont été liquidés, pour 1890-91, aux environs de 95 1/2 millions de pesetas ; pour l'exercice actuel, le Gouvernement les avait évalués à 100 millions, mais la Commission a estimé qu'ils ne dépasseraient pas 94 millions.

(1) Voir l'*Economiste Européen*, n° 38.

Sur l'ensemble des paragraphes rentrant dans les revenus douaniers, la Commission a rabattu 7.273.000 pesetas des prévisions du Ministère, en arrêtant le chiffre total à 103.787.000 pesetas ; c'est, à une année près, la somme la plus petite que les douanes aient rendue depuis 1878.

L'*Impôt de consommation* a donné lieu à de longues discussions et on est unanime à reconnaître qu'il faut le remanier de fond en comble. Si nos lecteurs veulent bien se reporter aux nos 32, 33 et 34 de l'*Economiste Européen*, ils liront le résumé d'une étude faite sur ce sujet d'actualité, par un député aux Cortès, M. Amos Salvador. Les réductions indiquées par la Commission (6 millions) ramènent les prévisions budgétaires de cet impôt à 80 millions de pesetas. Par contre, elle a élevé à 8 millions, — au lieu de 2.500.000 — les droits spéciaux pour la consommation des eaux-de-vie, alcools et liqueurs.

Impôt sur les sucres. — En France, cette taxe représente 5 fr. 17 par habitant ; en Espagne, les prévisions l'arrêtent à 1,32 pesetas. Aussi bien, c'est là un article de grande consommation, mais qui n'est pas absolument indispensable à l'existence.

Le Gouvernement a voulu établir des droits intérieurs, avec une échelle assez élastique pour que le tarif, en frappant les produits étrangers, avantage les provenances des colonies espagnoles, tout en protégeant les sucres de la péninsule contre la concurrence des Antilles et des îles Philippines. Dans cet ordre d'idées, elle a augmenté de 2.500.000 les chiffres du Ministère en inscrivant, de ce chef, une somme de 22.500.000 pesetas au budget.

Voici, du reste, le texte de la loi qui vient d'être publié :

« Art. 9. — Il est établi, avec le caractère d'impôt équivalent à celui de consommation, et en substitution de ceux qui existent actuellement sous les noms d'impôt transitoire et municipal de production nationale péninsulaire, un droit intérieur sur les sucres calculé comme suit :

Sucres et glucoses étrangers, par 100 kilogr.	pesetas	50 »
Sucres et glucoses, produits de nos provinces et possessions d'outre-mer, par 100 kilogr.	—	33 50
Sucres et glucoses de production péninsulaire, par 100 kilogr.	—	20 »

« Le paiement de cet impôt s'effectuera dans les douanes pour les provenances étrangères et d'outre-mer, et pour les péninsulaires il sera effectué par les fabricants, en calculant la production de sucre sur laquelle il doit être perçu à raison de 5 0/0 de la canne ou de la mélasse que les fabriques auront travaillées.

« Le Gouvernement est autorisé à conclure des arrangements pour quatre ans avec les fabricants de sucre péninsulaire en estimant le produit à 25 tonnes par hectare et le rendement à 5 0/0. Les exportateurs pour l'étranger de sucre raffiné dans la péninsule, qui auront prouvé préalablement, par les moyens que l'administration a établis ou établira, que le sucre raffiné qu'ils exportent provient de sucre ou de mélasse produits par et provenant des provinces et possessions d'outre-mer, pourront exiger le remboursement de l'impôt qu'ils auront payé pour les matières premières avec une augmentation de 20 0/0 pour le déchet et les droits de ports lorsqu'ils auront fourni la preuve, par certificat consulaire, que le produit de leurs raffineries a été reçu dans un port ou pays étranger.

« Lorsque les exportateurs ne désireront pas toucher ce montant directement de l'administration, on leur bonifiera la somme représentée par le document que l'administration leur aura remis pour cet encaissement, en déduction des droits à payer conformément aux sti-

pulations de la présente loi, lors de l'importation de sucres provenant des provinces et possessions d'outre-mer. »

Les prévisions de l'impôt sur les tarifs des Chemins de fer ont été réduites de 600.000 pesetas.

Le *Timbre de l'Etat* se subdivise en : timbres pour lettres et télégrammes, et en timbres pour effets. Cet impôt procure environ 300 millions (de francs) à la Grande-Bretagne; 166 millions et 70 millions en plus pour les valeurs mobilières à la France ; 75 millions à l'Italie. La Commission, augmentant de 500.000 pesetas les prévisions du Ministère, en a évalué le total à 51 millions pour l'Espagne ; parmi les réformes introduites, figure un timbre de 5 centimes pour les télégrammes portés à domicile.

Nous verrons plus loin comment l'accord est intervenu, pour la perception de cet impôt, entre l'Etat et la Compagnie fermière des tabacs ; c'est une des dispositions les plus importantes de la loi sur les finances. Elle a été appliquée depuis le 1er octobre.

Le prélèvement de 1 0/0 sur les paiements faits par l'Etat est estimé à 7 millions ; mais cette taxe, purement fiscale, sera supprimée le plus tôt possible, c'est-dire dès que la situation financière du pays le permettra.

D'après la loi qui vient d'être publiée : « Sont exemptés de cet impôt, les paiements qui doivent être effectués à l'étranger pour d'autres objets que les traitements du personnel, les amortissements de la Dette publique, les paiements relatifs à des contrats conclus antérieurement à la présente loi, les soldes des troupes de l'armée et de la marine, et les salaires des ouvriers que l'administration emploie. Comme c'est là plutôt un impôt direct, la Commission l'a fait rentrer dans le premier chapitre. »

En résumé, après avoir rayé du deuxième chapitre les 7 millions provenant de la retenue sur les paiements effectués par l'Etat, la Commission du budget a arrêté les prévisions des *Contributions indirectes* à 291 millions 112.000 pesetas (au lieu de 294.710.000 pesetas, prévus par le Gouvernement). D'une part, ses réductions se sont élevées à 15.873.000 pesetas, et, d'autre part elle a ajouté, sur les divers paragraphes, une somme totale de 12.275.000 pesetas.

Ces diverses modifications semblent être le résultat d'études sérieuses, devant mettre le budget à l'abri de surprises désagréables. (*A suivre*).

Informations Économiques et Financières

Les Recettes de la Compagnie fermière des tabacs en Espagne. — Les recettes de la Compagnie fermière se sont élevées, pendant le mois d'août dernier, à 13.427.110 pesetas 13, soit une augmentation de 341.706 pesetas 05 sur la période correspondante de 1891. Il y a eu des moins-values à Cacérès, Séville et notamment à Malaga où la contrebande se fait sur une large échelle.

TABLEAU COMPARATIF des importations et exportations en aout et pendant les huit premiers mois de **1892**

IMPORTATIONS

Articles du tarif d'importation	1890 Pesetas	1891 Pesetas	1892 Pesetas
1. Pierres, terres, minéraux, etc	49.148.053	55.200.079	52.269.511
2. Métaux et leurs dérivés ...	29.55 .286	23.883.272	21.521.492
3. Drogueries et produits chim.	35.596.172	38.066.204	33.953.814
4. Coton et ses dérivés	52.641.187	73.836.159	70.708.441
5. Autres textiles et leurs dériv.	29.940 192	22.124.180	23.528.149
6. Laine, filets et leurs dérivés	21.028.168	24.582.019	30.425.897
7. Soie et dérivés............	11.[illegible].440	11.981.420	14.203.131
8. Papier et ses applications..	6.190.935	6.845.076	7.166.123
9. Bois et ses dérivés	34 337.378	32.044.730	37.606.566
10. Animaux et dépouilles	29 [illegible]	32.450.227	25.028.323
11. Mach., courroies et embarc..	34 [illegible] 044	33 629.[illegible]	42.279.016
12. Produits alimentaires......	148 462.803	128.537.310	119.205.770
13. Produits divers	4.365.081	4.932.890	4.417.924
14. Importations spéciales.....	53.531.062	67.801.643	67.311.143
Totaux	531.428.667	555.914.756	549.625.300

EXPORTATIONS

Articles de la table de valeurs	1890 Pesetas	1891 Pesetas	1892 Pesetas
1. Minéraux, céramique, etc...	69.389.875	55.329.096	57.328.827
2. Métaux et leurs dérivés	83.334.072	72 976 231	105.025.284
3. Drogueries et produits chim.	18.084.314	18.962.116	26 307.153
4. Articles en coton manufact.	16.550.733	17.515.785	25.296.775
5. Art. des autres textiles manu.	1.404.476	2.590.296	3.830.621
6. Laine et ses dérivés	8.269.571	6.785.258	10.289.405
7. Soies et ses dérivés	1.827.663	2.602.074	4.190.940
8. Papier et ses applications..	7.123.171	5.863.475	7.599.263
9. Bois	21.259.216	23.252.179	22.399.167
10. Animaux et dépouilles	30.138.491	30.811.009	26.874.925
11. Machines	427.148	655.650	335.317
12. Produits alimentaires......	243.329.973	248.624.864	192.194.755
13. Divers	2.445.542	1.505.964	2.074.919
Totaux	503.554.245	487.473.997	477.747.651

Pour le mois d'août seul, les *Importations* se chiffrent par 53,7 millions de pesetas, contre 83,8 millions pour le mois correspondant de 1891, — soit une diminution de 30,1 millions. Mais, en août 1891, on avait importé pour 23 millions d'argent en barres destinées à la frappe, de telle sorte que la différence se trouve réduite à 7,1 millions. — Quant aux *Exportations*, nous trouvons, pour août 1892, un total de 50,3 millions, contre 54 millions l'année dernière ; soit une diminution de 3,7 millions.

Pendant les huit premiers mois de l'année, la balance s'établit avec les chiffres suivants : Importations, 549,6 millions, — soit une différence en moins de 6,3 millions sur 1891 ; — Exportations, 477,7 millions, soit une baisse de 71,9 millions.

Pour les Importations, la diminution provient des lattes en bois, du fer forgé, des drogueries, des céréales, légumes secs, eaux-de-vie. La baisse des Exportations est due presque entièrement aux vins. Pendant le seul mois d'août, la différence est de 9,5 millions de pesetas pour les vins ordinaires, de 1/2 million pour les Jerez et similaires, et de 100.000 pesetas pour les vins fins.

Le Grand-Central espagnol. — Le Conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer du Grand-Central espagnol a convoqué ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire pour le 14 octobre. L'objet de la réunion est la dissolution ou la liquidation de la Société, la cession des droits et actions, ou, enfin, la réduction du capital avec modification des statuts.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 8 octobre 1892.

Les préparatifs des fêtes qui vont avoir lieu à Huelva expliquent le délaissement dans lequel se trouve notre marché, depuis plusieurs jours. Quant aux changes, la tendance reste indécise, les variations étant insignifiantes.

La *Gaceta* a publié, au commencement de la semaine, la situation de la Dette flottante à la date du 1er octobre ; en voici la décomposition :

		Pesetas
Traites sur les provinces, en faveur de la Banque d'Espagne de...	1885/86	85.500.000
d° d° d°	1886/87	40.840.000
d° d° d°	1888/89	38.660.000
Pagarès sur la Caisse centrale, à échéance de trois mois......	1890/91	3.341.000
Pagarès du Trésor, à 6 mois, délivrés le 15 septembre, à l'ordre de la Banque d'Espagne suivant arrangement avec la Banque de Paris et des Pays-Bas...		25.000.000
Total.............		193.341.000

Sur ce total, 25 millions proviennent de l'exercice financier en cours.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	2 sept	9 sept	16 sept	23 sept	30 sept.	7 oct.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0	71 30	70 60	70 75	70 50	70 95	69 50
— Extérieure 4 0/0	75 »	74 80	74 85	74 50	74 90	73 90
Amortissable 4 0/0	79 90	79 59	79 60	79 45	79 65	78 65
Change sur Londres 3 mois	28 55	28 90	28 95	29 15	28 85	28 85
— sur Paris 8 jours	13 45	14 35	14 90	15 85	14 80	14 50
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	71 57	70 70	70 77	70 55	70 87	69 50
— Extérieure 4 0/0	75 07	74 60	74 65	74 52	74 87	73 60
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	106 62	106 50	107 »	106 75	107 »	107 »
— 5 0/0	97 50	97 62	98 »	98 ..	97 87	95 37
Change sur Paris	14 75	14 90	15 10	15 50	15 10	15 10

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE NATIONALE (Voir page 450)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 450)

LA SITUATION

Rome, 6 octobre 1892.

La presse officieuse annonce que le décret de dissolution du Parlement italien paraîtra dans la *Gazette officielle* du 10, et que ce décret sera précédé de l'exposé du programme financier du Cabinet.

D'après la *Gazette piémontaise*, plus explicite, à cet égard, que le *Popolo Romano*, le Ministre adopterait toutes les économies proposées par ses prédécesseurs en en introduisant de nouvelles dans son budget. Quant aux pensions, civiles et militaires, il ne s'agirait nullement de traiter avec certains établissements ou banques étrangères ; on réorganiserait le fonctionnement de la Caisse de telle sorte que les charges du Trésor soient limitées et constantes. Cette combinaison donnerait au budget un bénéfice de 32 millions environ.

Grâce aux économies sur les divers chapitres, ajoute la *Gazette piémontaise*, l'équilibre du prochain exercice serait assuré et on pourrait appliquer à la diminution des dettes du Trésor, et à la reprise des travaux publics, les plus-values de recettes qui vont en progressant.

Pour en revenir aux pensions, il s'agirait de la constitution d'une Caisse spéciale alimentée par la Caisse des Dépôts et Prêts, qui emploierait à cette opération une partie de ses capitaux et verserait annuellement une somme fixe pour assurer le service, l'Etat devant rembourser par annuités, pendant trente-six ans, les sommes avancées.

C'est là un des principaux chapitres du rapport que le Président du Conseil va soumettre à l'approbation du roi. Il indique que les employés seront répartis en trois catégories, savoir : 1° ceux dont les pensions ont été définitivement liquidées à fin juin 1892 ; 2° ceux en activité à cette même date ; 3° ceux qui ont pris rang postérieurement.

Pour la première catégorie on transformerait les cinquante-huit annuités existant actuellement en trente annuités fixes de 36 millions ; l'opération étant faite, ainsi que je le disais plus haut, avec la Caisse des Dépôts et Prêts, on déchargerait celle-ci de l'obligation de faire face aux demandes des communes, qui seraient repassées à une institution nouvelle ou déjà établie.

Pour la seconde catégorie on réduira le nombre des admissions à la retraite, qui avaient atteint le chiffre de 6.700.000 lire.

Enfin, pour la troisième catégorie, on constituera une Caisse de prévoyance basée sur le système mixte de comptes individuels et de mutualité, limitant à un maximum de 15 millions la part contributive de l'Etat.

Ce projet va servir de plate-forme électorale au Cabinet, qui promettra aussi des réformes et quelques économies, dont 7 millions sur le budget de la guerre, qui a été arrêté à 246 millions en Conseil des ministres.

Je concluerai de ces informations que le Gouvernement recule devant l'idée de demander au pays de nouveaux sacrifices ; il cherchera, au contraire, à convaincre les électeurs de la possibilité d'équilibrer le budget par les réformes organiques et les économies... L'avenir nous démontrera si ce n'est pas là un rêve, mais nous devons rendre hommage, dès à présent, à l'habileté de M. Giolitti et de ses collaborateurs. Leur programme, si modeste, ne donnera guère prise à leurs adversaires politiques ! Au surplus, les recettes du Trésor, pendant le premier trimestre de l'exercice financier, viendront appuyer les promesses du Gouvernement ; elles accusent, en effet, de notables plus-values sur la période correspondante de 1891 ; les augmentations sont de 2 millions pour les taxes sur les affaires, de 5 millions sur les gabelles (4 millions pour les douanes, 700.000 lire pour les tabacs et 267.000 lire pour le sel).

La Chambre de commerce de Turin a adressé une pétition à M. Grimaldi, le suppliant de prendre des mesures immédiates pour remédier au manque de monnaie divisionnaire ; d'après ce document, les transactions commerciales et industrielles seraient absolument paralysées. La pétition engage le Ministre à régler sans délai la question des banques d'émission et de circulation, réclamant, en attendant l'élaboration d'une loi spéciale à cet égard, l'émission de billets d'une et de deux lire, ne devant circuler que dans l'intérieur du pays, et une frappe plus considérable de monnaies de cuivre Par contre, pour éviter un accroissement du papier, les Banques d'émission seraient tenues de retirer pour cent millions de billets.

Enfin, voulant parer au plus pressé, les pétitionnaires demandent que les caisses publiques soient tenues d'accepter en paiements, des timbres postaux et d'effets, avec l'espoir que cet usage s'étendrait aux opérations entre particuliers.

De l'avis du *Popolo romano*, cette requête ne peut être prise en considération ; la Chambre de commerce de Turin, dit cette feuille, oublie les clauses de la Convention monétaire de 1878, en vigueur parmi les Etats de l'Union latine. Mais le Gouvernement se proposerait de demander à ces Etats de refuser la monnaie divisionnaire italienne qu'on lui proposerait ; cette mesure, conclut le *Popolo Romano*, donnerait une bonne leçon aux « vils spéculateurs qui profitent des difficultés de leur patrie pour réaliser des bénéfices inavouables. »

Informations Économiques et Financières

Emission de Valeurs et de Bons postaux en Italie. — Les statistiques établies par le Ministère des Postes et Télégraphes démontrent que les réductions importantes de la taxe pour l'émission de valeurs postales intérieures, accordées par la loi de juillet 1888, constituent une mesure favorable aussi bien pour le public que pour le Trésor.

En 1888-89 on avait émis 4.961.303 valeurs représentant un capital de 492.443.625 60 lire et 2.485.406 48 de taxes ; en 1891-92 le nombre s'élève à 5.164.495 pour un montant total de 621.432.971 67 et 2.259.644 89 lire de taxes.

Les Bons de poste délivrés au cours de l'exercice 1890-91 représentent un capital de 7.848.985 lire et ont rapporté à l'Etat 149.170 51 lire. En 1891-92 ces chiffres se sont élevés respectivement à 15.517.904 35 lire et à 297.338 lire 84.

Le Commerce des vins en Italie. — Le Ministre des Finances vient de publier les données suivantes sur l'exportation des vins italiens en fûts, du 1er janvier au 31 août 1892 :

Quantité exportée dans les huit premiers mois en hectolitres :

Pour l'Autriche-Hongrie. — 1888 : 10.603 ; 1889 : 26.649 ; 1890 : 9.558 ; 1891 : 8.161 ; 1892 : 84.043.

Pour la France. — 1888 : 794.596 ; 1889 : 162.295 ; 1890 : 10.525 ; 1891 : 10.890 ; 1892 : 203.658.

Pour l'Allemagne. — 1888 : 51.805 ; 1889 : 114.434 ; 1890 : 62.291 ; 1891 : 94.596 ; 1892 : 169.009.

Pour la Suisse. — 1888 : 139.363 : 1889 : 297.710 ; 1890 : 144.680 ; 1891 : 254.131 ; 1892 : 396.025.

Pour l'Amérique centrale-méridionale. — 1888 : 160.198 ; 1889 : 269.262 ; 1890 : 162.512 ; 1891 : 144.829 : 1892 : 241.922.

Pour la Grande-Bretagne. — 1888 : 60.642 ; 1889 : 20.417 ; 1890 : 13.728 ; 1891 : 16.646 ; 1892 : 18.646.

Dans sa dernière lettre, notre correspondant de Rome disait qu'on cherchait à imiter, en Italie, la façon des vins français. Ceci se trouve confirmé par l'information suivante extraite du *Sole* de Milan : « On vient d'installer, à Balestrate (Palerme), divers magasins et un laboratoire pour la fabrication des vins fins, type Bordeaux, dont la direction a été confiée à un spécialiste français. Les locaux sont vastes et l'outillage comprend les appareils les plus perfectionnés. »

Comme conséquence de l'accord provisoire intervenu entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie il serait entré, dans ce dernier pays, depuis le 24 septembre, plus de 120.000 hectolitres de vins italiens.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 8 octobre 1892.

On s'apprête à escompter le succès probable du Ministère et à saluer le programme-manifeste dont la publication est imminente. En effet, toute la cote est en hausse, à l'exception du Crédit Mobilier Italien dont les cours sont atteints par de nombreuses réalisations. Le Cabinet pousse à la roue : il veut avoir un marché favorable pour préparer ses élections.

En ce qui concerne la Société du Crédit Mobilier, dont l'émission sera close lundi, elle fait annoncer que le nouveau capital de 25 millions, demandé au public, lui est indispensable pour mener à bien les vastes opérations financières projetées avec le Gouvernement, telles que : Syndicats pour les chemins de fer, monopole, émissions, etc., etc. Je vous dirai, la semaine prochaine, comment ces brillantes promesses auront été accueillies par les souscripteurs.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	2 sept.	9 sept	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	96 07	95 96	96 40	96 25	96 80	96 70
Ch. de fer Méditerranée act.	539 »	536 »	540 »	540 »	553 »	552 »
— Méridionaux act.	669 »	668 »	668 50	666 »	672 »	671 »
Banque Nationale act.	1350 »	1345 »	1360 »	1350 »	1350 »	1350 »
— de Rome	1015 »	1015 »	1021 »	1025 »	1025 »	1025 »
— Générale	366 »	362 »	364 »	358 »	367 »	363 50
Comp. Nav. à vap. F. R.	297 »	295 »	296 »	300 »	300 »	325 »
Banque Immobilière	203 »	200 »	197 »	192 50	173 »	181 50
Credit mobilier Européen	599 »	585 50	597 »	579 50	574 »	543 »
Eaux Marcia	1140 »	1140 »	1070 »	1179 »	1191 »	1190 »
Change sur la France	103 95	103 75	103 70	103 30	103 20	103 22
— sur Londres	26 05	26 15	26 04	25 90	25 88	25 85
— sur Berlin	127 50	127 40	127 40	127 40	126 85	126 85
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	96 10	96 10	96 40	96 27	96 42	96 50
Crédit Mobilier Italien	600 »	592 50	596 »	576 »	568 »	543 »
Chemins de fer Méridionaux	671 50	668 »	668 50	666 50	670 »	670 »
Change sur Paris	103 40	103 92	103 60	103 27	103 12	103 15
— sur Berlin	128 15	128 10	128 15	127 85	127 60	127 55

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 450)

LA SITUATION

Lisbonne, 6 octobre 1892.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Compagnie des chemins de fer Portugais, qui s'est tenue samedi dernier, a donné lieu à de nombreux incidents. Elle avait été convoquée pour : 1° Discuter et accepter les comptes de l'exercice 1891 ; 2° discuter les propositions du rapport du Conseil d'administration.

Avant d'entrer dans le détail des délibérations, il est peut-être bon de publier quelques uns des chiffres donnés par ce rapport. Le résultat de l'exploitation peut ainsi se résumer :

Recettes	3.292 : 482$466
Dépenses	1.543 : 941$179
Produit net	1.748 : 541$287

La longueur des lignes exploitées en 1891, était de 857 kilomètres, non inclue la Beira Baixa.

Le mouvement des voyageurs a augmenté considérablement, malgré la crise que le pays traverse ; tandis qu'en 1890 il avait été transporté 2.310.240 voyageurs, le nombre s'est élevé à 2.703.264 en 1891. Malgré cela, le produit a monté de 1.522 contos à 1.657. Le mouvement des marchandises a été de 1.117.876 tonnes. En déduisant les transports de service, il reste pour le public 544.680 tonnes, qui ont produit 1.218.892 $ 897 reis.

Les dépenses d'exploitation ont été de 1.543.941 $ 179 reis ; soit 38.852 $ 406 reis de plus que l'année précédente. Par suite de la différence du change, le coût du charbon a subi une augmentation de 13.395 $ 043 reis.

Le bénéfice liquide a été de 1.748.541 $ 287 reis, passés en compte de profits et pertes.

En résumé, les dépenses et charges annuelles montent à 2.880 contos.

Les recettes liquides pour l'année courante sont évaluées à 2.000 contos. Reste par conséquent un déficit annuel de 880 contos.

L'assemblée a été présidée par M. Carrilho ; dès le début de la séance, on a pu remarquer qu'il existait une grande opposition contre le comte de Burnay qui a contribué fortement, en janvier dernier, à renverser les anciens administrateurs et à les faire passer devant la justice, qui les a acquittés.

Le comte de Burnay a déclaré qu'il considérait le capital-actions comme totalement perdu et qu'il en était de même de la plus grande partie des obligations; il a demandé, en conséquence, que l'assemblée ajourne jusqu'à la réunion extraordinaire du 31 octobre la discussion et le vote des comptes de l'exercice 1891. C'est sur ce point que la lutte s'est engagée. On a reproché au comte de Burnay son attitude depuis qu'il a été nommé Président du Conseil; on a prétendu qu'il n'avait rien fait pour amener un arrangement avec les créanciers de la Compagnie et préparer sa reconstitution; on est allé jusqu'à dire qu'il avait voulu, par son attitude, reprendre les créances à vil prix. A la suite de cet incident, l'assemblée a décidé par 318 voix contre 27 : 1° d'approuver les comptes présentés ; 2° de rayer les délibérations qui, en vertu d'un accord avec les représentants des comités étrangers, avaient été votées par l'assemblée extraordinaire.

16 janvier 1882 ; 3° de procéder à la nomination d'un nouveau Conseil en portant le nombre des membres de 18 à 25.

On a procédé ensuite au renouvellement du Conseil : le comte de Burnay a subi un nouvel échec, il n'a obtenu que deux voix, et ses amis, MM. C. d'Andrade et J. de Carvalho, respectivement 4 et 18 voix, tandis que leurs concurrents en avaient en moyenne 330. Ce sont trois membres de l'ancienne administration renommés en janvier dernier, et notamment le marquis de Fontes, qui les remplacent.

Avant de se séparer, les actionnaires ont fixé au 31 courant l'assemblée extraordinaire dans laquelle le Conseil présentera des propositions aux créanciers. Je pense pouvoir, dans ma prochaine lettre, vous parler de ces propositions.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui plusieurs décrets qui ont pour but d'encourager et de développer au Portugal : 1° La culture des céréales et de la vigne ; 2° l'amélioration de l'irrigation et la culture des terres en friche ; 3° la pisciculture et l'industrie minière. Un quatrième décret prononce l'exemption de certaines taxes pour les différentes catégories d'agriculteurs ; enfin un décret autorise le Gouvernement à concéder des privilèges exclusifs à des industries nouvelles.

On savait depuis quelque temps que ces décrets étaient à l'étude; on ne peut que féliciter le Ministre

des travaux publics de les avoir pris; nous avons à plusieurs reprises indiqué que le Gouvernement devrait favoriser de tout son pouvoir le développement de nos ressources nationales, et c'est à cette tâche qu'il se dévoue depuis quelque temps.

P.-S. — L'espace me manque pour vous parler de l'acquittement, par la Chambre des Pairs, du conseiller Mendonça Cortez, président de la Banco Lusitano. Ce jugement a été bien accueilli.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le résumé du bilan au 6 octobre :

	14 sept.	6 oct.	contos
	—	—	—
Or et argent	4.483	4.483	»
Bronze	371	365	— 6
Prêts sur titres	4.913	4.878	— 35
Dette du Trésor	11.154	11.296	+ 142
Emprunts de Banque sur valeurs	15.266	15.260	— 6
Dépôts	1.536	1.733	+ 197
Dividendes à payer	91	89	— 2
Bénéfices	1.573	1.591	+ 18
Billets en circulation	46.757	46.736	— 21

Les Quarantaines. — Le Gouvernement s'est rendu compte de l'exagération manifeste des mesures sanitaires auxquelles le zèle intempestif et l'absence de réflexion de la part de la Commission sanitaire l'avait entraîné.

Par un décret paru au journal officiel, les ports portugais ont été rouverts aux navires provenant des ports déclarés infectionnés de choléra morbus, à condition toutefois que ces navires n'aienteu, durant leur voyage de ces ports au Portugal, aucun cas de maladie suspecte à leur bord. — Il va de soi que ces navires, leurs passagers et leurs chargements restent astreints à la quarantaine de rigueur déterminée par les règlements sanitaires existants.

La prohibition d'importation reste en outre maintenue pour un certain nombre d'articles considérés comme susceptibles d'infection et de contagion.

Aux frontières terrestres les postes de désinfection sont maintenant établis et en fonctionnement régulier sur les lignes de Madrid, de Salamanca et de la Galice. Le service de désinfection s'effectue sans trop de désagrément pour les voyageurs.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 490)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 4 octobre 1892.

La perturbation introduite dans les finances de l'Etat par la disette de l'hiver dernier, puis par le choléra, qui a paralysé en partie le mouvement commercial, fait encore sentir ses effets : les recettes qui dépendent de la prospérité des populations agricoles présentent toujours des diminutions importantes sur les recettes normales des années antérieures ; il en est de même pour le produit des douanes, et d'autre part les dépenses de l'État ont été augmentées par la nécessité impérieuse de distribuer des secours.

Le budget de 1892, établi avec une grande prévoyance par M. Vichnégradski, devait, selon ses prévisions, présenter un déficit de 74 millions de roubles, s'ajoutant au déficit de 190 millions de roubles de 1891. Pour la plupart des chapitres, les prévisions très modérées de de M. Vichnégradski ont été dépassées par les recettes réelles ; mais en ce qui concerne les douanes, l'arrêt du mouvement commercial a déterminé pour le premier semestre de 1892, un recul de 14 millions de roubles sur les importations et une diminution de 10 millions de roubles sur le produit des douanes. Il est probable que ces mouvements contraires s'équilibreront à la fin de l'année, et que le déficit ne différera pas beaucoup de 74 millions prévu par M. Vichnégradski. Ce déficit est couvert par une augmentation correspondante de l'émission de roubles-crédit, garantie par le dépôt d'une somme équivalente en or à la Banque et empruntée à l'encaisse métallique du Trésor accumulée par M. Vichnégradski dans les années de prospérité ; une première émission de ce genre, s'élevant à 75 millions, a eu lieu en 1892 ; deux émissions, s'élevant à 25 millions de roubles chacune ont déjà eu lieu depuis le commencement de l'année ; une nouvelle émission de 25 millions doit avoir lieu dans quelques jours. Le Trésor maintient ses disponibilités au même niveau en retirant les fonds qu'il possède à l'étranger.

M. de Vitte croit pouvoir établir, pour 1893, un budget ne présentant pas de déficit. Il introduira de nouveaux impôts indirects, mais il est inexact qu'il ait l'intention de rétablir l'impôt sur le sel. Cet impôt, qui a toujours été très impopulaire jusqu'au moment où il fut supprimé par M. Abasa, n'a jamais donné plus de 11 millions de roubles par an ; d'autre part, les recettes de l'Etat ont gagné à cette abolition, par suite du développement des industries, telles que les salaisons et la fabrication de la soude, qui emploient le sel. Pour toutes ces raisons, on ne songe nullement à un pareil projet.

M. de Vitte ne songe pas non plus, pour le moment, à conclure d'emprunt ; il préférerait traverser la période difficile actuelle en faisant face aux besoins par l'émission de nouveaux roubles-crédit, garantis par de l'or, ce qui permet à la fois de subvenir aux dépenses, tout en gardant disponible le stock métallique considérable de la Russie. Ceci m'amène à vous parler de tous les bruits mis récemment en circulation au sujet des négociations engagées entre des financiers étrangers et le Gouvernement russe.

On a signalé la présence, à Saint-Pétersbourg, de M. Schœller, de la *Diskonto-Gesellschaft* de Berlin ; mais le voyage de ce financier est dû à des motifs purement privés, et c'est d'ailleurs une absurdité de croire qu'une opération financière pour le compte de la Russie puisse être faite en ce moment sur le marché allemand ; une pareille tentative n'aurait aucune chance de succès. On dit, d'autre part, que des financiers français auraient fait des propositions au Gouvernement russe pour obtenir la rétrocession de la partie de l'emprunt or 3 0/0 1891 qui a dû être reprisé par la Russie ; d'après mes informattons, M. de Vitte ne serait nullement disposé à une pareille opération.

Informations Économiques et Financières

Les Finances Russes. — Pour le premier semestre de 1892 et la période correspondante de 1891, les recettes effectuées par le Trésor s'établissent comme suit :

	Millions de roubles 1892	1891	Différence en 1892
	—	—	—
Recettes ordinaires :			
En Russie	396.202	401.456	— 5.254
A l'étranger	1.374	2.525	— 1.151
	397.576	403.981	— 6.405
Recettes extraordinaires.			
En Russie	73.623	12.961	+ 60.662
A l'étranger	88.849	6.313	+ 82.536
	162.472	19.274	+143.198
	560.048	423.255	+136.793

Les plus-values ont porté sur les rubriques ci-après :

	Plus-values. Rouble
Chemins de fer de l'Etat	7.631.000
Produit de valeurs mobilières appartenant à l'Etat et bénéfices sur opérations de banque	4.942.000
Sucres	1.819.000
Droits de mutation	1.530.000

Part de l'Etat dans le produit de lignes concédées	1.370.000
Huiles minérales	954.000
Allumettes	358.000
Postes	327.000
Télégraphes et téléphones	308.000
Droits divers	287.000
Timbre, enregistrement et greffe	243.000
Usines, établissements techniques et magasins de l'Etat	195.000
Droits sur le transport des voyageurs et des marchandises par les chemins de fer en grande vitesse	163.000
Droits sur les assurances contre l'incendie	146.000
Produit des aliénations de propriétés immobilières	67.000
Droits sur les mines	41.000
Monnaie	40.000
Passeports (permis de circulation à l'intérieur)	23.000
Recettes accidentelles ou sans importance	719.000

La plus-value importante de 4.942.000 roubles, réalisée sur le produit des valeurs mobilières appartenant à l'Etat et les bénéfices sur les opérations de banque, provient de ce que les bénéfices effectués, pour une somme de 4.942.000 roubles, en 1890 par la Banque de l'Etat ont été portés en recettes du Trésor au mois de juin dernier, tandis que, en 1891, les bénéfices opérés par la Banque de l'Etat en 1889 et se montant à 4.939.000 roubles n'avaient figuré parmi les recettes qu'au mois de décembre.

Par contre, des moins-values se sont produites sur les revenus ci-après :

	Moins-values. Roubles.
Douanes	10.894.000
Boissons	6.466.000
Annuités de rachat	4.004.000
Annuités dues par des Compagnies de chemins de fer	2.694.000
Impôt personnel et contribution foncière	719.000
Tabacs	673.000
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières	263.000
Patentes et taxes additionnelles	225.000
Fermages et concessions de droits d'exploitation	187.000
Recouvrement de prêts et d'autres débours	173.000
Forêts	74.000
Fonds de concours au Trésor	45.000

Les recettes ordinaires effectuées à l'étranger présentent une diminution de 1.151.000 roubles; cette diminution porte principalement sur les intérêts qui sont bonifiés au Gouvernement impérial par ses banquiers et est la conséquence du transfert en Russie d'une partie des disponibilités du Trésor à l'étranger.

Les recettes extraordinaires, qui, pour le premier semestre de 1892, se sont élevées à 162.472.000 r., se décomposent ainsi : dépôts perpétuels, 1.270.000 r.; fonds spéciaux devenus disponibles et rattachés aux ressources du Trésor, 1.068.000 r.; indemnité de guerre, 1.959.000 r. et fonds provenant de la réalisation d'emprunts, 158.175.000 r., dont 71.318.000 r. de la 2e émission d'obligations consolidées 4 1/2 0/0 de 1892 et 86.857.000 r. de l'Emprunt 3 0/0 or de 1891.

Les dépenses effectuées pendant le premier semestre de chacune des deux années 1892 et 1891 présentent les totaux respectifs ci-après :

	Millions de roubles 1892	1891
Dépenses ordinaires :		
En Russie	402.817	379.568
A l'étranger	17.525	16.965
	420.342	396.533
Dépenses extraordinaires :		
En Russie	74.743	6.982
A l'étranger	1.768	3.153
	76.511	10.135
	496.853	406.668

Soit une augmentation de 90.185.000 roubles. Avec les dépenses effectuées tant au compte de budgets clos qu'à celui du budget de 1891 (pendant le délai de tolérance de ce dernier exercice), dépenses qui se sont élevées à 104.494.000 r., le total général des dépenses effectuées pendant le premier semestre de 1892 s'établit à 601.347.000 r., soit à 132.177.000 r. de plus que le total correspondant de 1891, qui avait été de 469.170.000 roubles.

Cette augmentation considérable provient, en majeure partie, de ce qu'il a été dépensé, pendant le premier semestre de 1892, pour l'approvisionnement de la population, pour l'organisation de travaux publics dans les endroits éprouvés par la mauvaise récolte et pour d'autres besoins extraordinaires 74.793,000 r., dont 52 millions 700.000 r. ont été portés au compte du budget de 1892 et 22.093.000 r. à celui du budget de 1891.

En outre, figure encore dans les dépenses extraordinaires une somme de 1 768.000 r., débours occasionné par la conversion d'emprunts 4 1/2 0/0 et 5 0/0 en emprunts 4 0/0; en 1891, il avait dépensé pour le même objet 3.153.000 r., soit 1.385.000 r. de plus.

Déduction faite des deux montants de 74.793.000 r. et de 1.768.000 r., le montant des dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires, effectuées pendant le premier semestre de l'année courante, s'établit à 524.786.000 r. (601.347.000 — 74.793.000 — 1.768.000) et dépasse encore de 58.769.000 r. le chiffre correspondant de 1891 — 466.017.000 r. (469.170.000 — 3.153.000 r.).

Ainsi que l'on a déjà eu l'occasion de le dire, les dépenses effectuées se tenant dans les limites des crédits budgétaires, cette augmentation provient principalement de la modification des termes de paiement; ainsi, certaines sommes portées au budget des dépenses de 1892 pour 38.870.000 r. ont été déboursées avant l'époque où, en 1891, les montants de même nature avaient été payés. En outre, 19.899.000 r. ont été affectés à couvrir les dépenses non encore réglées au commencement de l'année courante et figurant au compte de budgets antérieurs à celui de 1891.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	2 sept	9 sept	16sept	23sept	30 sept	7 oct.
Russe II Emprunt d'Orient.	102 70	102 87	102 62	102 87	102 87	102 62
— III — ..	104 62	104 62	104 »	104 87	105 12	104 75
Banque de Commerce extér.	262 »	263 50	264 »	262 »	263 »	267 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	472 »	471 »	472 »	467 »	458 50	459 »
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	» »	»	» »
— Intern. de St-Pétersb.	442 »	441 »	445 50	440 »	439 »	443 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	153 25	151 25	152 25	153 »	153 75	153 75
Grands Ch. de fer Russes..	249 50	249 50	250 »	250 »	250 »	251 50
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	116 25	115 75	116 »	115 50	115 75	115 25
Change sur Paris..........	39 30	39 20	39 22	39 22	39 30	39 50
— sur Londres........	98 90	99 »	98 75	98 90	99 10	99 70

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 450)

LA SITUATION

Genève, 7 octobre 1892.

La nouvelle constitution Tessinoise a été adoptée dimanche dernier par 11.000 voix environ contre 2.500. Les conservateurs sont battus. Cette Constitution tessinoise ne vous passionne peut-être pas ; il en est tout autrement chez nous, et on nous permettra de reproduire les grandes lignes du projet :

Le Conseil d'Etat aura le pouvoir exécutif et sera élu par le peuple ; le tribunal d'appel, le président de la Chambre des mises en accusation, les tribunaux et les justices de paix seront soumis également au suffrage populaire.

Toutes ces élections se feront d'après le principe de la représentation proportionnelle ; le peuple aura le droit de révoquer le Gouvernement qu'il se sera donné.

Le projet prévoit enfin le référendum facultatif en matière législative et reconnait au peuple un droit d'initiative en matière constitutionnelle.

Après cette incursion dans le domaine de la politique pure, nous allons nous replacer sur le terrain des affaires. Nous avons annoncé la dernière opération financière élaborée par l'Etat de Fribourg ; voici des détails qui vous permettront d'apprécier cette mesure :

L'emprunt est divisé en 34.682 obligations au montant nominal de 500 fr. acceptées par le Crédit Algérien et la Société Générale au cours nominal de 432 fr. 50, soit 86,5 0/0. Les obligations portent intérêt à 3 0/0, soit 520.320 fr., et doivent être converties de 1893 à 1967. Le produit de l'emprunt, au montant de 15 millions, sera remis par la caisse de l'Etat à la *Caisse d'amortissement*, laquelle sera transformée en Banque cantonale et étendra le cercle de ses opérations au prêt hypothécaire. Le taux de l'intérêt hypothécaire étant actuellement de 4 1/2 0/0, le Gouvernement admet que la *Caisse d'amortissement* pourra placer ses 15 millions à 4 1/4 0/0 et en retirer ainsi un intérêt annuel de 637.500 fr., auquel il ajoute 25.000 fr. pour provisions, amendes pour retard de paiement, etc., ce qui porterait le total des recettes à 662.500 fr. D'autre part les dépenses annuelles comprennent outre les 520.320 fr. des obligations, 14.770 fr. pour frais de paiement des coupons et autres dépenses accessoires et 37.500 fr. d'augmentation de l'impôt payé à l'Etat par la *Caisse d'amortissement*, en tout 572.500 fr., ce qui laisse un excédent de recettes de 90.000.

La nouvelle banque d'Etat porterait en outre son émission de billets de 1 million et demi à 5 millions, ce qui lui procurerait, d'après les prévisions du Conseil d'Etat, un nouveau supplément de recettes de 49.000 fr. Le profit net de la double opération serait ainsi de 139.000 fr., dont il faut déduire 80.000 fr. destinés à renter l'Université. Il reste 59.000 fr. Comme l'Etat retirera en outre de la nouvelle banque le supplément de 37.500 fr. d'impôts mentionné plus haut, le Conseil d'Etat estime qu'il pourra facilement, sans aggraver les charges des contribuables, payer la somme de 63.606 fr. 09 à laquelle s'élèvera l'amortissement de l'emprunt.

Une question assez importante vient d'être récemment tranchée par le Tribunal fédéral :

Une maison de banque de Bâle avait réalisé des titres, qui lui avaient été remis en garantie par un spéculateur, et elle actionnait les héritiers de son client pour un solde qu'elle prétendait lui être dû.

Le tribunal d'appel de Bâle avait réprouvé ces prétentions, comme celles des défendeurs, qui réclamaient à leur tour la restitution des titres que la Banque avait eu en garantie. Le jugement se fondait sur l'art. 512 du code des obligations, d'après lequel aucun droit d'action ne peut résulter de jeux ou de paris.

Par sept voix contre deux, le Tribunal fédéral a cassé ce jugement et renvoyé de nouveau l'affaire au tribunal de Bâle pour statuer en tenant compte du procédé nouveau. Le Tribunal fédéral a admis qu'il n'était pas possible de constater si les opérations faites avaient été ou non des opérations de jeu. Il se fonde sur le fait que précédemment des titres achetés pour le même client avaient été payés trois cent mille francs, et qu'on ne voit pas clairement si les opérations nouvelles devaient en tout cas se solder uniquement par des différences. L'application de l'art. 512 ne serait donc pas à faire. En revanche, quant à la vente des titres, le Tribunal n'admet pas que le refus du droit d'action, ensuite du jeu, aille jusqu'à sanctionner indirectement la vente de valeurs déposées en mains du banquier. Les titres déposés devraient donc être restitués.

La solution nous paraît équitable, mais elle est quelque peu discutée.

Informations Économiques et Financières

Les Allumettes. — Sur l'avis préalable de deux professeurs de chimie et de trois inspecteurs des fabriques, la commission du Conseil des Etats s'est prononcée en principe, par 3 voix contre 2, pour le monopole de la fabrication des allumettes.

La rédaction définitive du projet sera présentée à la session du mois de décembre.

D'autre part, la *Gazette de Francfort* prétend que la commission du Conseil des Etats a adopté, par 5 voix contre 2 le principe d'un impôt sur les allumettes. Cette proposition réunirait dans le Conseil même la majorité des suffrages.

La Ligne du Simplon. — Le département fédéral des Chemins de fer a remis au Gouvernement du Valais la demande de concession de la ligne du Simplon pour examen. Le Conseil d'Etat de ce canton a transmis l'affaire au Gouvernement de Fribourg, l'invitant à convoquer une conférence des cantons intéressés.

Fusion de la Caisse Hypothécaire avec la nouvelle Banque d'Etat. — En vue de prévenir des conflits d'intérêts nuisibles aux deux parties, il est question de la fusion de la Caisse hypothécaire avec la nouvelle Banque d'Etat, dont la création a été votée par le Grand Conseil dans sa séance du 24 septembre.

Caisse d'Epargne et d'Escompte de Saint-Imier. — Un examen minutieux de l'état de la Caisse d'épargne et d'escompte de Saint-Imier a permis de constater un actif de 794.250 fr. et un passif de 884.557 fr.

Il resterait donc un solde passif de 90.307 fr., qu'on espère réduire à 10.000 fr. si rien de fâcheux ne survient dans la liquidation.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	2 sept.	9 sept.	16 sept	23 sept.	30 sept.	7 oct.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %.	103 44	103 12	103 62	103 75	103 87	104 37
Fédéral 1887 3 ½ %.	103 75	104 ..	104 ..	104 50	105 ..	105 ..
— 1889 3 ½ %.	101 25	101 40	101 85	102 15	102 10	102 10
— Ch. de fer 3 %.	94 05	94 05	94 ..	94 10	94 15	94 12
Italien 5 %.	92 05	92 70	92 90	93 10	93 50	93 45
Egypte unifiée 4 %.	493 37	496 25	496 ..	496 56	498 75	499 ..
— priv. 3 ½ %.	472 50	474 37	473 75	477 50	478 75	478 50
Ottoman prior. 4 %.	436 25	438 75	436 87	436 56	436 ..	433 12
Douanes ottomanes 5 %.	463 44	467 50	472 50	476 25	476 87	473 62
Serbe Obrt. 5 %.	384 50	386 87	378 75	374 37	382 50	377 50
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon.	109 37	113 75	111 87	111 87	110 62	111 87
Central Suisse.	661 25	666 25	656 25	651 25	651 87	642 50
Nord-Est Suisse.	567 50	567 50	568 12	565 ..	575 62	570 62
Union Suisse.	387 50	381 25	380 ..	381 25	382 50	380 ..
Salève.	300 ..	297 50	342 50	350 ..	335 ..	335 ..
Lombards.	229 37	232 50	220 62	225 62	224 37	220 62
Canada-Pacif. c. g.	462 50	462 50	456 25	453 75	455 ..	451 87
Banques						
Banque de commerce.	1045 .	1045..	1050..	1050..	1057 50	1060..
— de fonds d'Etat.	.. ..	250 .	250 ..	... ..	... ..	...
Union fin. gen.	520 ..	528 75	522 50	526 25	530 ..	539 37
Banque de Paris.	678 75	676 25	668 75	675 ..	672 50	674 37
Credit Lyonnais.	810 62	810 62	806 87	804 37	792 50	787 50
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève.	437 50	440 ..	439 37	440 ..	447 50	451 25
Gaz de Marseille.	1075 »	1077 50	1077 50	1075..	1073 75	1045
Gaz de Naples.	585 ..	588 75	580 ..	580 ..	580 ..	557 50
Gaz prov. Rhodan.	582 50	585 ..	606 25	620 62	618 75	620 62
Ind. gen. du Gaz.	745 ..	748 75	755 ..	750 ..	745 ..	740 ..
Lyon Eaux Eclairage.	479 37	480 25	485 ..	[illegible] 62	[illegible] 25	[illegible] 62
Appareils électriques.	501 25	501 25	512 50	526 87	525 ..	521 25
Rio Tinto.	388 12	381 25	370 62	375 ..	372 50	386 25
Tharsis.	115 62	115 62	114 37	116 25	115 ..	115 ..
Cape Copper.	40 »	40 ..	37 50	38 75	37 50	38 75
Min. Alp. Autr.	147 50	148 12	148 12	148 12	146 87	147 50
Changes						
France.	100 04	100 07	99 [illegible]	100 ..	99 97	[illegible]
Bruxelles.	100 07	100 07	100 07	100 07	100 07	100 [illegible]
Italie.	96 12	96 12	96 [illegible]	[illegible]	96 75	[illegible]
Londres.	25 19	25 19	25 19	25 18	25 17	[illegible]
Amsterdam.	208 02	208 02	207 87	207 87	208	[illegible]
Allemagne.	123 [illegible]	123 [illegible]	123 57	123 [illegible]	123 [illegible]	123 [illegible]
Vienne.	210 62	210 62	210 .	210 2[illegible]	210 25	210 [illegible]

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 8 octobre 1892.

La situation générale est excellente ; le ciel politique est sans nuages ; l'argent n'a jamais été plus abondant, et pourtant la reprise des affaires est toujours attendue. On cherche bien à créer un courant d'affaires ; mais on se heurte à l'inertie presque générale.

Les nouvelles de l'étranger, sans être mauvaises, ont apporté chez nous un certain malaise, car les cours ont baissé.

L'Union Financière a donné lieu à d'actives transactions. Voici les principales cotes atteintes : Jura-Simplon, 110 5/8. Gaz de Genève, 150. Obligation Ville de Lausanne, 485 1/2.

Vous vous occupez, sans doute, de l'Emprunt de Fribourg dans une autre partie du journal.

A la fin de la semaine, les marchés allemands et italiens étaient meilleurs. Vienne restait en retard ; Londres conservait une certaine lourdeur. Paris, après de légères fluctuations, retrouvait son équilibre et les valeurs françaises avaient de bonnes tendances.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 4 octobre 1892.

Je vois, par les dépêches transmises par les agences télégraphiques, que la remise d'une note au Gouvernement ottoman, par M. Jadowski, chargé d'affaires de Russie, a produit en Europe une certaine émotion. Je dois dire que l'on a envisagé ici avec beaucoup de calme, le document émané de la chancellerie russe et auquel Saïd-Pacha, ministre des Affaires étrangères, a fait une réponse à la fois pleine de dignité et de condescendance pour les avis reçus de Saint-Pétersbourg. En même temps que ses observations, la Russie présentait une réclamation d'ordre plus pratique ; elle demandait le paiement des arriérés dûs sur l'indemnité de guerre. Cette indemnité a été, par une convention en date du 14 mai 1882, fixée au chiffre de 35 millions de livres turques, 802.500.000 francs, payable pendant cent ans à raison de versements annuels de 350.000 livres turques. Cette annuité est prélevée spécialement sur la dîme et la taxe des moutons dont la Banque ottomane est chargée de faire le recouvrement pour compte du Trésor russe. Depuis quelques années, les versements se font d'une manière satisfaisante, mais des retards se sont produits dans l'encaissement des premières annuités et l'arriéré s'élève à une somme de 480.000 livres environ. Chaque fois qu'une opération financière est à l'étude, chaque fois qu'il croit avoir quelque sujet de mécontentement, le Gouvernement de Saint-Pétersbourg fait surgir sa réclamation au sujet des sommes qui lui sont dues sur l'indemnité de guerre. Il est probable que cette fois encore, la chancellerie russe pourra recevoir une satisfaction, au moins partielle, le Gouvernement ottoman paraissant tout disposé à prélever un montant d'une certaine importance sur la somme que lui procurera la Conversion des raccordements, quand elle se fera, pour la verser au Trésor russe. Les négociations qui se poursuivaient pour cette opération ont subi dernièrement un temps d'arrêt, mais il est probable qu'elles reprendront avant qu'il soit longtemps.

Il n'est d'ailleurs question en ce moment d'aucun emprunt, et quoi qu'en disent certains organes de la presse parisienne, il est parfaitement inexact que le Gouvernement turc soit en négociations avec un Syndicat de banquiers anglais, allemands et hollandais pour la conclusion d'un emprunt, dont le montant serait appliqué à fortifier le Bosphore, d'après les plans du général belge de Brialmont.

Informations Économiques et Financières

La Dette publique. — Le Conseil d'administration de la Dette publique, en Turquie, a affecté une somme de 100.000 piastres à l'augmentation des appointements des employés dont les traitements sont inférieurs à 500 piastres par mois. Les augmentations courront à partir du 1er octobre.

Les Monnaies divisionnaires. — L'Hôtel des monnaies turc a été autorisé à procéder à la frappe de petites monnaies d'argent par la fonte de médjidiés, et la direction a adressé une lettre à la Banque Impériale Ottomane, qui doit fournir les médjidiés à cet effet, demandant l'envoi à l'Hôtel des monnaies d'une partie des dix millions de piastres à fournir.

La Société Générale de l'Empire Ottoman. — La Société Générale de l'Empire Ottoman a demandé l'approbation du gouvernement à l'égard des modifications nécessaires à apporter aux statuts de la Société en vue de la liquidation anticipée. En attendant, la liquidation suit son cours et le personnel a été réduit à trois employés dont les services sont indispensables pour liquider les affaires de cet établissement. A ce propos, nous dirons que la part d'intérêt que la Société Générale possède comme un des promoteurs de la Société anonyme Ottomane d'assurances, est prise par la Banque Impériale Ottomane.

D'autre part, le Conseil d'Etat, à qui la Sublime Porte a référé la demande de la Société générale d'être autorisée à se dissoudre, a répondu que la Société n'ayant plus qu'un an et demi à exister pour arriver à l'expiration de son firman et que sa situation étant encore assez florissante, vu que son capital n'a pas été entamé, il n'y a pas lieu de donner suite à sa requête.

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

Les Finances Bulgares. — M. Natchévitch, ministre des finances de Bulgarie est actuellement à Vienne pour contracter, auprès de la *Laenderbank*, un emprunt de 100 millions sur lesquels le gouvernement Bulgare a déjà touché 5 millions. La *Laenderbank* se montre favorable, à la condition que la Bulgarie s'engage pour cinq ans à ne pas contracter d'emprunt avec un autre établissement. M. Natchévitch refuse de mettre les finances de son pays en tutelle pour une période aussi longue. Il a télégraphié à Sofia et attend des instructions. On dit qu'il serait décidé à donner sa démission plutôt que d'accepter intégralement les propositions de la *Laenderbank*.

ROUMANIE

Chemins de fer roumains. — Dans le cours du mois de juillet 1892, les revenus provisoires de toutes les lignes ferrées roumaines ont été de 3.484.170 fr. contre 3.777.078 pour le mois correspondant de 1891, soit une diminution de 292.908 fr.

Le transport des passagers a produit 1.292.802 contre 1.140.368 en juillet 1891 ; les marchandises de grande vitesse ont donné 129.115 fr. et celles de petite vitesse 2.509.879 ; ces dernières présentent, comparativement aux encaissements de juillet 1891, une baisse de 544.734 fr.

SERBIE

Les Monopoles serbes. — Le ministre d'Allemagne à Belgrade a fait des démarches auprès des régents pour sauvegarder les intérêts des banquiers allemands, qui seraient lésés par suite de l'abolition du monopole du sel et du tabac, dont le revenu sert à garantir le service de certains emprunts serbes.

Le Gerant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25 fr.**
— Six mois. **14 fr.**
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32 fr.**
— — Six mois.. **18 fr.**

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points...... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3 »**
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 40. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 16 Octobre 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GENERALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Soies. — Cuivres. — Pages 481 à 486.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — Parquets et Coulisse. — La Situation politique. — Le Budget français. — Le Commerce extérieur. — Les Dettes Communales. — Pages 486 à 491. — INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES. — Banque de France et comparaisons. — Le Rendement des Impôts. — Avis et décisions de la Chambre syndicale des Agents de Change de la Ville de Paris. — Nomination d'un Agent de change à Lille. — Les Représentants de la France à la Conférence monétaire. — Le Congrès de la Propriété Foncière. — L'Emprunt de l'Etat de Fribourg. — Mouvement des Caisses d'Epargne. — Recettes des Chemins de fer. — Dividende du Rio. — La Liquidation du Crédit Général Français. — Compagnie Française des Chemins de fer de Santa-Fé. — Compagnie Française d'Eclairage et de Chauffage par le Gaz. — Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Etranger. — Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite. — Canal de Suez. — REVUE HEBDOMADAIRE DE LA BOURSE DE PARIS. — Tableau des Cours. — Pages 491 à 497.

ALLEMAGNE : Pages 493 et 497. — ANGLETERRE : Pages 498 à 500. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 500 à 502. — BELGIQUE : Pages 502 et 503. — ESPAGNE : Pages 503 à 505. — GRÈCE : Page 505 et 506. — ITALIE : Pages 505 à 508. — PORTUGAL : Pages 508 et 509. — RUSSIE : Pages 509 et 510. — SUISSE : Pages 510 et 511. — TURQUIE : Pages 511 et 512. — ETATS BALKANIQUES (*Roumanie, Serbie*) : Page 512.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — Les sorties d'or continuent sur une grande échelle :

La Banque de France a perdu. Fr.		2.900.000
La Banque d'Allemagne	—	23.100.000
La Banque d'Angleterre	—	20.100.000

Les bilans des autres banques ne portent pas trace d'augmentations compensant ces énormes diminutions ; il faut en conclure à des besoins de la circulation intérieure et à des exportations hors des pays d'Europe ; la Banque d'Angleterre, entre autres, a envoyé récemment 112.000 liv. st. ou 28.000.000 de francs en Egypte.

L'Autriche a gagné seulement 2.000.000 d'or.

Le métal argent a diminué de 4.000.000 à la Banque de France, de 3.000.000 à la Banque d'Espagne, de 3.400.000 à la Banque des Pays-Bas. Ces sorties d'un métal déprécié que le public n'accepte qu'avec répugnance confirment ce que nous avons dit plus haut des besoins de la circulation intérieure.

On remarque aussi de fortes augmentations dans la circulation des billets :

A la Banque de France, l'accroissement est de 27.200.000 ; à la Banque d'Autriche, de 18.100.000 ; à la Banque d'Espagne, de 16.700.000 ; à la Banque de Hollande, de 8.200.000 ; à la Banque de Russie, de 71.400.000.

Par compensation la circulation a diminué :

A la Banque d'Allemagne, de 35.000.000 ; à la Banque d'Angleterre, de 3.100.000 ; à la Banque de Belgique, de 8.200.000.

Le rapport de la réserve au passif à vue est, à la Banque d'Angleterre, identiquement le même que la semaine précédente, 41.73 0/0 contre 41.78 0/0, mais la hausse de l'escompte reste probable avec les sorties d'or qui se sont encore accentuées depuis le dernier bilan. La situation de la Banque d'Espagne a révélé une augmentation du compte courant du Trésor de 12.000.000. Le souci constant de la Banque doit être de ne pas se laisser déborder par les besoins de l'Etat ; la crise que traverse l'Espagne n'est nullement insurmontable, il ne faut que du caractère de la part du ministre des finances pour tirer son pays d'embarras, mais il en faut beaucoup ; le salut ne peut pas venir de la Banque, trop inféodée à l'Etat. Si l'Etat allégeait le poids mort que traîne la Banque, en peu de temps le change serait au pair. (*Voir notre lettre de Madrid*.)

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 29 sept.	1.679.2	1.290.0	2.969.2	3.136.4	95	2½
1892 6 oct.	1.676.2	1.287.7	2.963.9	3.179.9	97	2½
1892 13 oct.	1.673.3	1.283.7	2.957.0	3.207.1	92	2½
1891 15 oct.	1.311.5	1.248.8	2.560.3	3.090.4	84	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 23 sept.	1.011.2	170.3	1.181.5	1.204.7	98	3
1892 30 sept.	940.3	170.3	1.110.6	1.393.5	80	3
1892 8 oct.	917.2	170.3	1.087.5	1.358.5	80	3
1891 8 oct.	927.1	187.5	1.114.6	1.331.0	84	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 29 sept.	691.4	»	691.4	671.9	103	2
1892 6 oct.	672.2	»	672.2	677.3	101	2
1892 13 oct.	652.1	»	652.1	674.2	97	2
1891 15 oct.	580.0	»	580.0	647.5	90	3
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 18 juin	115.0	15.0	130.0	172.5	78	»
1892 16 juill.	107.5	15.0	122.5	165.0	79	»
1892 13 août	105.0	17.5	122.5	160.0	76	»
1891 15 août	100.0	17.5	117.5	157.5	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 18 juin	62.5	10.0	72.5	150.0	48	»
1892 16 juill.	62.5	10.0	72.5	147.5	49	»
1892 13 août	62.5	10.0	72.5	145.0	50	»
1891 15 août	65.7	9.9	75.6	151.1	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 23 sept.	256.0	423.0	679.0	1.029.8	66	4
1892 30 sept.	268.0	423.2	691.2	1.148.5	60	4
1892 8 oct.	270.0	423.2	693.2	1.166.6	59	4
1891 8 oct.	137.0	414.0	551.0	1.152.1	48	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 22 sept.	75.1	38.2	113.3	387.6	29	2½
1892 29 sept.	75.2	39.0	114.2	403.6	28	2½
1892 6 oct.	76.2	40.3	116.5	395.4	29	2½
1891 8 oct.	64.0	42.5	106.5	379.9	28	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 31 août	4.1	0.7	4.8	0.5	960	8
1892 7 sept.	3.8	0.6	4.4	0.5	880	8
1892 14 sept.	3.4	0.6	4.0	0.5	800	8
1891 14 sept.	2.3	0.5	2.8	1.4	200	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 juill.	69.8	»	69.8	101.2	69	3½
1892 31 août	68.1	»	68.1	107.8	63	3½
1892 30 sept.	71.4	»	71.4	104.0	70	3½
1891 30 sept.	70.8	»	70.8	105.4	68	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 24 sept.	190.3	127.6	317.9	857.9	36	5
1892 1er oct.	190.3	127.9	318.2	867.8	36	5
1892 8 oct.	190.3	124.9	315.2	884.5	35	5
1891 10 oct.	143.9	97.3	241.2	758.3	32	4
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 30 juin	»	2.6	2.6	130.9	2	[illegible]
1892 31 juill.	»	2.5	2.5	127.8	2	6½
1892 31 août	»	2.5	2.5	[illegible]	2	6½
1891 31 août	»	3.4	3.4	[illegible]	2	[illegible]

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 24 sept.	79.8	184.8	264.6	389.6	68 %	2 ½
1892 1er oct.	79.8	181.9	261.7	396.2	66	2 ½
1892 8 oct.	79.8	178.5	258.3	403.8	64	2 ½
1891 10 oct.	89.7	151.4	241.1	416.4	58	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 31 août	197.6	27.7	225.3	574.2	39	5
1892 10 sept.	198.4	26.8	225.2	579.2	39	5
1892 20 sept.	198.2	26.8	225.0	576.2	39	5
1891 20 sept.	190.5	32.2	222.7	585.1	37	5 ½
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 31 août	184.9	30.9	215.8	502.6	42	5
1892 10 sept.	185.0	31.1	216.1	498.2	42	5
1892 20 sept.	185.0	30.8	215.8	496.0	42	5
1891 20 sept.	182.4	30.6	213.0	500.1	42	5 ½
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 30 juin	25.6	»	25.6	68.3	38	5 ½
1892 31 juill.	30.2	»	30.2	67.6	45	5 ½
1892 31 août	28.9	»	28.9	66.4	44	5 ½
1891 31 août	31.2	»	31.2	68.1	46	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 7 sept.	16.8	8.3	25.1	259.2	10	6
1892 14 sept.	18.0	9.0	27.0	261.8	10	6
1892 21 sept.	18.0	9.0	27.0	261.7	10	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 17 sept.	53.1	»	53.1	121.0	44	6
1892 24 sept.	52.4	»	52.4	123.7	42	6
1892 1er oct.	51.8	»	51.8	125.2	41	6
1891 3 oct.	71.2	»	71.2	140.5	51	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 16 août	1.788.9	22.2	1.811.1	4.124.4	44	4 ½
1892 1er sept.	1.853.7	21.6	1.875.3	4.205.1	44	4 ½
1892 16 sept.	1.854.0	21.0	1.875.0	4.276.5	43	4 ½
1891 16 sept.	1.352.1	21.6	1.373.7	3.723.3	37	4 ½
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 8 sept.	7.7	4.2	11.9	27.5	44	5 ½
1892 15 sept.	7.8	4.2	12.0	28.0	44	5 ½
1892 22 sept.	8.3	4.2	12.5	28.9	51	6 ½
1891 22 sept.	8.7	4.3	13.0	28.6	45	5 ½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 30 juin	23.6	4.9	28.5	59.2	48	5
1892 31 juill.	23.6	4.6	28.2	57.1	49	4 ½
1892 31 août	23.6	4.9	28.5	68.3	42	4 ½
1891 31 août	23.8	3.6	27.4	57.7	47	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 30 juin	10.2	13.3	23.5	79.0	30	»
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.0	31	»
1892 31 août	10.2	13.4	23.6	74.2	32	»
1891 31 août	10.1	13.8	23.9	78.4	31	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 24 sept.	67.4	20.3	87.7	160.1	56	2 ½
1892 1er oct.	67.4	19.7	87.1	165.2	56	3
1892 8 oct.	67.4	19.5	86.9	163.7	56	2 ½
1891 10 oct.	63.7	22.4	86.1	166.3	52	4
TOTAUX (1)						
1892 29 sept.	6.658.9	2.394.5	9.053.4	14.345.0	63 %	
1892 6 oct.	6.578.3	2.391.1	8.969.4	14.669.5	61	
1892 13 oct.	6.546.6	2.381.1	8.927.7	14.757.5	61	
1891 15 oct.	5.425.7	2.301.3	7.727.0	13.667.4	56	
TOTAUX au 31 décembre						
1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54 %	
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53	
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52	
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51	
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55	

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Notre marché est sans direction ; depuis plusieurs jours on essaye de l'influencer par de fausses nouvelles qui ont été démenties. En somme la faiblesse domine, sans motif plausible, et on peut admettre que la spéculation se réserve pour l'ouverture prochaine des Chambres.

Signalons un relèvement des cours en Allemagne, bien que les embarras, dont nous parlions la semaine dernière, ne soient pas écartés. Les roubles passent par des alternatives de hausse et de baisse, suivant la teneur des bruits relatifs à un emprunt russe et les probabilités de la conclusion d'un accord commercial entre les deux pays.

En Angleterre, les recettes budgétaires du premier semestre 1892, qui viennent d'être publiées, accusent une augmentation de 86.000.000 de liv. st. sur la période correspondante de 1891. Ce résultat semblerait à première vue devoir démentir les prévisions établies par M. Goschen, le Ministre du cabinet Salisbury, qui comptait, pour toute l'année, sur une diminution de 542.000 liv. st. par rapport à l'exercice précédent. Mais la crise commerciale et divers autres facteurs pourront modifier la situation avant la fin de l'année et il est possible que des moins-values considérables se produisent au cours du 2e semestre.

Les nouvelles les plus récentes reçues de Vienne font croire à une reprise assez prochaine des négociations entre le Gouvernement et le groupe Rothschild ; l'incident Taussig-Hanseman serait réglé sans qu'une scission se produise au sein du syndicat.

En Espagne, les fêtes de Huelva ont détourné l'attention des questions politiques et financières ; nous dirons, pourtant, que l'on se plaint déjà de la loi du timbre qui, frappant le chèque au même titre que les valeurs, tend à supprimer l'usage de ce mode de paiement et à accroître ainsi la circulation fiduciaire par l'abondance des demandes de billets.

Nos lecteurs trouveront à la page 506 le programme de M. Giolitti. On estime généralement que cet exposé manque de précision, et on lui oppose les chiffres de l'ex-ministre Colombo, dont notre correspondant de Rome nous envoie le résumé.

Les nouvelles de Saint-Pétersbourg relatives à un emprunt de 500 millions sont encore très vagues, mais elles ont pris assez de consistance pour nous faire revenir sur l'opinion émise la semaine dernière, à savoir que M. de Vitte s'en tiendrait à l'émission de roubles-crédit. Nous serons fixés sans doute, dans le courant de la semaine prochaine, en ce qui concerne les négociations pendantes entre le Gouvernement et les groupes financiers.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	8 oct. Derniers cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	15 oct. Derniers cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	99 65	33 20	3 01	99 20	33 06	3 02
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 75	35 54	2 81	97 75	35 54	2 81
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	97 60	24 40	4 09	97 05	24 26	4 12
Belgique 3 ½ %............	104 25	29 78	3 35	104 10	29 74	3 36
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	64 ..	16 »	6 25	64 25	16 06	6 22
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 75	29 07	3 43	101 75	29 07	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	95 50	23 87	4 18	96 »	24 »	4 16
Italie 5 % (4 fr. 33 net)......	93 25	21 54	4 64	92 75	21 41	4 62
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	88 25	29 41	3 39	88 25	29 41	3 39
Portugal 3 % (1 fr. 50 net)......	25 50	17 »	5 88	25 90	16 60	5 75
Roumanie 5 %............	99 25	19 85	5 03	99 75	19 95	5 01
Russie 3 %, or 1891 libéré......	80 50	26 83	3 72	80 »	26 66	3 75
Serbie 5 % 1890	346 25	13 45	7 22	355 »	14 20	7 04
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	103 90	25 97	3 84	103 90	25 97	3 84
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	94 50	31 50	3 17	94 50	31 50	3 17
Turquie convertie 1 % série D..	22 40	22 40	4 46	22 22	22 22	4 50
— Priorité 4 % 1890......	435 50	21 77	4 59	432 50	21 62	4 62
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	86 50	28 83	3 46	86 90	28 96	3 45

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	8 oct. Sam.	10 oct. Lundi	11 oct. Mardi	12 oct. Merc.	13 oct. Jeudi	14 oct. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	99 60	99 52	99 52	99 45	99 27	99 12
Consolidés	LONDRES....	97 25	97 44	97 37	97 31	97 25	97 19
Autrich. 3 % or	VIENNE.....	115	115	115	115	115	115 30
Belge 3 ½	BRUXELLES..	102 50	102 55	102 70	102 70	102 75	102 50
Espagne Ext..	MADRID.....	73 75	73 75	74	»	73 80	73 85
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM.	101 75	101 87	101 75	102	101 87	101 75
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	112 40	112 40	112 45	112 40	112 60	112 55
Italie 5 %.....	ROME.......	96 50	96 45	96 60	96 57	96 55	96 35
Portugais 3 %.	PARIS.......	25 50	25 31	26 25	25 87	26 25	25 81
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	86 62	86 62	86 75	86 87	86 90	86 90
Russie-Orient 3 %..	ST-PETERSB..	104 75	104 75	105	105 25	»	105 12
Suisse 3 %....	GENEVE.....	94 40	94 35	94 37	94 25	94 50	94 40

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

	Plus	17 sept.	24 sept.	1er oct.	8 oct.	15 oct.
Valeurs à trois mois						
Amsterdam. pap. court	4 %	205 94	206 18	206 12	206 37	206 12
Allemagne.. —	4 %	122 37	122 44	122 44	122 31	122 31
Vienne-Tr.. —	4 %	208 06	208 25	208 25	208 »	208 »
Barcelone.. —	4 %	431 50	427 50	430 50	431 »	430 50
Madrid..... —	4 %	431 50	427 50	430 50	431 »	430 50
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	250 50	251 »	250 »	251 »	249 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	2 %	25 18	25 18	25 16	25 16	25 13
— ... à ch. court	2 %	25 19	25 20	25 18	25 17	25 15
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	2 ½	0 06	0 06	0 06	0 03 p.	0 06 p.
Italie........ —	5 ½ %	3 50 p.	3 25 p.	3 12 p.	3 25 p.	3 37 p.
Suisse....... —	4 %	0 06 p.	0 06 p.	pair	pair.	pair
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)........		3440 43	3439 57	3439 57	3443 87	3443 87
Argent en barre (le kil.)..		139 07	139 51	139 07	140 40	143 67
Quadruples espagnols...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres....................		3 40	3 40	3 40	3 41	3 51
Souverains anglais......		25 18	25 18	25 16	25 18	25 15
Banknotes..................		25 19	25 19	25 17	25 17	25 14
Aigles des Etats-Unis....		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)......		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre . 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre . 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — — — —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède.....		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.
Amsterdam..............	48 12	47 97	47 95	47 90	47 92
Anvers..................	99 87	99 87	99 85	99 90	99 85
Barcelone..............	15 10	15 50	15 10	15 10	15 »
Berlin..................	80 85	80 85	80 80	80 80	80 85
Bruxelles..............	99 91	99 91	99 91	99 98	100 01
Constantinople.........	23 »	23 »	22 95	22 95	22 92
Francfort..............	80 85	80 82	80 82	80 83	80 87
Gênes..................	103 60	103 27	103 12	103 15	103 30
Genève.................	100 »	100 »	99 97	99 95	99 97
Lisbonne...............	718 »	705 »	700 »	690 »	655 »
Londres................	25 30	25 30	25 31	25 32	25 32
Madrid.................	14 90	15 »	14 80	14 50	14 65
Rome...................	103 70	103 50	103 20	103 22	103 30
Saint-Pétersbourg.......	39 22	39 22	39 30	39 50	39 17
Vienne (à vue).........	47 60	47 57	47 55	47 55	47 60
— (à 3 mois)........	47 55	47 52	47 50	47 50	47 52

CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 15 octobre 1892.

La cote des changes n'a pas sensiblement varié : tous les grands mouvements d'or qui se sont produits et que nous signalons dans notre revue monétaire, n'ont amené que bien peu de modifications dans les cours des devises. Cependant Londres approche du *gold point* de sortie, le papier court est tombé à 25 15, c'est entre 25 9 1/2 et 25 11 1/2 cotés à Paris que l'Angleterre commence à nous expédier du métal jaune. Il est possible qu'avant d'en arriver là, la Banque élève le taux de son escompte ; la continuation des saignées que subit son encaisse pourrait devenir dangereuse, si on n'y mettait ordre. Les sorties nettes pour l'étranger ont été, pendant la semaine de 226.000 liv. st., soit 5.650.000 fr.

L'Allemagne, la Belgique, l'Autriche-Hongrie, l'Egypte, ont toutes mis l'Angleterre à contribution ; on parle aussi d'un appel que les Banques de New-York feraient à la Banque d'Angleterre.

Le Rouble a un peu remonté.

Le change sur l'Espagne se tient dans les environs de 430 1/2 avec quelques tendances à l'amélioration.

Le fait monétaire le plus intéressant de la semaine est la hausse de l'argent; on ne peut attribuer cette reprise qu'à la réunion prochaine de la Conférence de Bruxelles, dont pourtant il n'y a rien à attendre, comme nous l'avons maintes fois démontré.

L'Union latine, qui a assez et trop d'argent, ne peut autoriser la frappe libre ; quant à l'Angleterre, malgré tout l'intérêt qu'offre pour elle l'amélioration de la *Valuta* indienne, elle n'est pas disposée à la payer par le bouleversement de tout son système monétaire.

A notre point de vue particulier, la Conférence pourrait cependant avoir un bon résultat, si elle préparait la rupture de l'Union latine. L'Italie ne paraît pas éloignée de cette solution. En effet, avec une perte au change dépassant 3 0/0, tout son argent a passé les Alpes, et ce ne sont pas seulement les écus, c'est la monnaie divisionnaire qui a émigré. Aujourd'hui nos voisins ne savent plus comment faire face aux achats journaliers. Quelques journaux, se faisant l'écho de la Chambre de commerce de Turin, en sont arrivés à demander le cours légal pour les timbres-poste ; ils déclarent que du temps du cours forcé, la situation était infiniment moins critique. Pour les petits paiements on avait du moins les petits billets.

L'Italie peut difficilement se tirer de cette impasse. Si elle rétablit le cours forcé, il est certain que les réserves des Banques ne suffiront pas à étayer la circulation fiduciaire qui deviendrait rapidement colossale.

D'ailleurs l'encaisse or de ces établissements ne sera livrée au public qu'à la dernière extrémité ; c'est le Trésor de guerre de l'Italie. Si, pour se procurer du numéraire, l'Italie rompt le pacte monétaire qui nous lie à elle, elle aura à faire face aux remboursements prévus par la clause de liquidation ; le Trésor de guerre s'en trouverait singulièrement diminué. On ne voit pas quelle combinaison peut adopter le Gouvernement italien. Au surplus, c'est affaire à lui de la trouver ; s'il s'arrête à la dénonciation de l'Union latine, personne en France ne lui en saura mauvais gré.

En résumé, le numéraire est ardemment recherché un peu partout, et, pour le faire sortir des caisses qui le détiennent, il va falloir offrir des conditions capables de le tenter. Aussi une hausse du taux de l'intérêt est dans les probabilités du moment.

LES STOCKS

Blés. — Du 9 octobre au 15 octobre 1892, les divers ports des États-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine : nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	5.829.000	5.283.800
Continent	2.624.500	6.556.900
Total	8.453.500	11.840.700
Semaine précédente	8.311.400	12.554.100

Soit une augmentation de 142.100 hectolitres sur la semaine précédente et une diminution de 3.387.200 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892	1891	1890
	—	—	—
	hectol.	hectol.	hectol.
Au 11 octobre ...	5.829.000	5.283.800	4.524.000
Semaine précéd..	5.623.400	5.359.200	6.353.400

Soit une augmentation, pendant la huitaine, de 205.900 hectolitres.

Dans ce total de 5.829.000 hectolitres, on compte 2.697.000 hectolitres de Californie, contre 1.438.400 l'année dernière, 1.687.800 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 1.296.300 l'année dernière, 217.500 d'Australie contre 350.900 ; le flottant des Indes s'élève à 258.100 hectolitres, contre 916.400 l'an dernier, celui de la République Argentine est de 348.000 hectolitres, contre 29.000 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	15 oct.	8 oct.
	—	—
Nord-Ouest	21 59	21 64
Nord	21 74	21 78
Nord-Est	21 63	21 66
Ouest	21 58	21 56
Centre	21 84	21 85
Est	21 57	21 64
Sud-Ouest	23 65	23 63
Sud	23 67	23 64
Sud-Est	23 74	23 75
Moyenne générale...	22 33	22 35

Le ministère de l'agriculture vient de publier le relevé des quantités de froment (grains et farines) importées et exportées du 1er août au 31 septembre 1892 :

	Grains Quint. mét.	Farines Quint. mét.
Importations :	—	—
Du 1er au 31 août 1892	87.381	4.177
1re quinzaine de septembre 1892	31.311	53
Total du 1er août au 15 sept. 1892	118.692	4.230
Exportations :		
Du 1er au 31 août 1892	414	13.196
1re quinzaine de septembre 1892	536	9.188
Total du 1er août au 31 sept. 1892	950	22.384

D'après un télégramme de Washington le rendement moyen de la récolte totale est estimée à 12 boisseaux par acre ; il avait été de 16 boisseaux l'année dernière.

La moyenne, pour les Etats sur lesquels porte la statistique, varie de 6 boisseaux à 22 boisseaux par acre.

En outre, on mande de New-York au *Standard* que la récolte probable serait de 9 millions de boisseaux de blé et de 1.675.000 boisseaux de maïs. Le temps étant favorable il se pourrait que ces chiffres fussent dépassés.

Cafés. — Voici les chiffres des opérations à terme sur les sept principaux marchés, pendant le mois de septembre 1892, comparés à la période correspondante des deux années antérieures :

	1892	1891	1890	
	—	—	—	
Hambourg	497.500	1.016.000	308.500	Balles
Le Havre	1.022.000	1.469.000	1.066.500	—
New-York	676.000	1.055.000	676.000	—
Rotterdam	78.500	224.000	57.000	—
Londres	97.500	282.000	130.500	—
Amsterdam	42.500	75.000	37.000	—
Anvers	25.500	178.250	58.500	—
Total...	2.439.500	4.299.250	2.334.000	Balles
Depuis le 1er janv.	16.802.500	21.810.500	23.319.000	Balles

D'après les avis télégraphiques du Brésil pour le mouvement des cafés, du 1er juillet au 8 octobre 1892, nous pouvons établir les statistiques suivantes :

Rio :	1890	1891	1892
Arrivages .... (Balles)	736.000	1.278.000	975.000
Embarquements p. l'Europe	191.000	312.000	266.000
— p. les Etats-Unis	480.000	702.000	606.000
Stock	159.000	348.000	176.000
Santos :			
Arrivages	811.000	725.000	872.000
Embarquements p. l'Europe	347.000	390.000	554.000
— p. les Etats-Unis	114.000	132.000	284.000
Stock	327.000	243.000	172.000

L'auction de la Compagnie Commerciale Hollandaise de Maatschappy, dont nous parlions dans notre dernier numéro (p. 452), a donné les résultats suivants :

Balles vendues Saines	Avariées		Prix en cents	
611	—	Java W. I.	61 1/2—65	63 1/4—64 1/2
2947	15	» Préang reluisant.	62 —65	62 3/4—65 1/4
1038	—	» Verdâtre	55 1/4—55 3/4	58 1/2—59
237	—	» Jepara	62	62
3404	10	» Pâle	53 1/2—58	54 1/4—63
3441	24	» Tagal	58 —61 1/2	61 —63
1732	2	» Probolingo	54 3/4—56 1/2	57 1/2—59 1/4
11761	21	» Pasorroau	55 —57	56 1/2—59 1/4
33	—	» Liberia	—	—
897	—	» Ordinaire et trié.	29	32
26101	72 Balles			

On cote : à Bordeaux, le Guayra gragé, 128 50, le Guayra non gragé, 113 50 les 50 kilos ; à Nantes, le Réunion pointu, 400 fr. les 100 kilos ; à Anvers, le Santos, good average, à terme, de 98 fr. à 97 fr. 25, livraison octobre à juillet ; à Londres, le Rio, à terme, de 70/3 à 70/1, livraison d'octobre à août.

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres pour l'Europe aux dernières dates :

Pays	Dates	1892	1891	1890
France	(1er sept.)..	112.849	103.353	76.458
Angleterre	(8 oct.)..	102.716	87.132	80.717
Allemagne	(1er sept.)..	23.156	55.655	13.[illegible]
Hambourg	(5 oct.)..	10.400	3.750	3.500
Autriche	(1er sept.)..	70.000	55.000	53.000
Hollande	(1er oct.)..	4.870	2.241	2.666
Belgique	(1er oct.)..	2.478	1.376	523
Total pour l'Europe		326.469	308.507	229.972
Sous voiles pour l'Europe		20.428	5.136	17.368
Total		346.897	313.643	247.340
Etats-Unis (5 octobre)		95.000	75.488	58.378
Havane-Matanzas (5 oct.)		20.000	86.000	57.000
Total général		461.897	475.131	359.718

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc no 3 :	—	—	—
— courant	37 87 1/2	35 75	36 75
— novembre	38 12 1/2	35 75	35 75
— 4 d'octobre	38 25	36 »	36 »
— 4 de janvier	39 »	36 50	36 50
Sucre roux 88o, liv. disp.	35 75	34 40	34 75
Sucres raffinés	105 »	106 »	105 »

D'après les chiffres publiés au *Journal officiel*, pour le mois de septembre 1892, les quantités de betteraves mises en œuvre, au rendement de 7 kilog. 750 0/0, se sont élevées à 150.856.390 kilogrammes, se répartissant comme suit : Aisne, 21.906.540 ; Ardennes, 2.165.800 ; Nord, 41.301.020 ; Oise, 6.926.840 ; Pas-de-Calais, 30.666.440 ; Seine-et-Marne, 9.525.620 ; Seine-et-Oise, 6.839.800 ; Somme, 15.609.200 ; autres départements, 15.915.130. Les résultats de septembre 1891 n'avaient été que de 101.940.420 kilog., soit une augmentation pour la nouvelle campagne de 48.915.970 kilog.

Les entrepôts ont reçu, en septembre 1892, 59.388.485 kilog., en augmentation de 8.174.654 kilog. sur septembre 1891. Les sorties se sont élevées à 33.777.527 kil. en augmentation de 5.415.722 kilog. sur 1891. Enfin, il

reste dans les entrepôts à fin septembre 1892, 25.610.958 kilog. de sucre raffiné; le stock, en 1891, n'était que de 22.852.026 kilog.

Pour les neuf premiers mois de 1892, les admissions temporaires de sucre raffiné ont été de 174.124.662 kilog., pendant la même période de 1891, elles n'avaient été que de 165.629.534 kilog., soit une augmentation pour 1892 de 8.495.128 kilog.

Soies. — La Condition a enregistré du 7 au 13 octobre 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
	—	—	—
France ....balles	82	28	93
Espagne................	6	»	4
Piémont................	15	2	18
Italie.................	51	22	89
Brousse................	12	24	64
Syrie..................	24	2	86
Bengale................	»	5	5
Chine..................	9	46	552
Canton.................	30	57	370
Japon..................	31	72	238
Tussah.................	3	19	37
Total.........balles	263	267	1.556
Kilogrammes	21.553	20.542	96.000

Soit un total de 138.095 kilog. contre 173.710 kilogr. de la semaine précédente, et 99.678 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des quatre années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	—	—	—	—
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892........	21.553	20.542	96.000	138.095
1891........	21.267	15.929	62.482	99.678
1890........	15.094	13.447	43.752	72.293
1889........	28.869	19.079	99.802	147.750
1888........	17.957	13.277	48.146	79.380

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 14 octobre :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines correspᵗᵉˢ 1890	1891	1892
—	—	—	—	—	—
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2ᵉ ordre 24 26	150 155	74 75	63 64	51 52	66 67
Italie... Ouv. franç. 2ᵉ ordre 22 24	135 142	70 72	60 61	49 49	» »
Bengale. Ouv. franç. 2ᵉ ordre 22/26	104/115	59/61	57 58	» »	» »
Chine... O fr. et it. 1ᵉʳ ordre 40/45	98/103	57/59	52 53	45 46	» »
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2ᵉ ordre 20/24	135/141	72/74	60 62	47 58	» »
Italie.............. 2ᵉ ordre 24 26	122 127	66 69	58 60	45 47	» »
Chine. Tours compt. 2ᵉ ordre 41/45	82/88	54/55	52 53	45 46	50 »
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2ᵉ ordre 10/12	130/135	64/68	60 61	45 46	60 »
Italie... Bouts noués 2ᵉ ordre 9/11	112/120	54/56	56 57	44 45	» »
Chine Tsatlée, 4................	76/81	43/44	38 40	31 »	» »
Japon Grappes nᵒ 2..............	» »	» »	56 57	44 45	58 »

Nous avons à signaler, cette semaine, l'importance des arrivages de Moulins, livrés directement aux fabriques. On a payé :

Grège Cévennes, bon 2ᵉ ordre, 60 fr.; Grège Messine, petit 1ᵉʳ ordre, 14 16, 59 fr.; Grège d'Italie, 1ᵉʳ ordre 10/12 12/14, 59 à 60 fr.; Grège Styrie, 2ᵉ ordre 9/11, 53 fr.; Grège Brousse, 2ᵉ ordre 11 13, 52 fr.; Organsin France, 2ᵉ ordre 20 24, 67 fr.; Organsin 2ᵉ ordre 23 26, 66 fr.; Organsin Piémont, 1ᵉʳ ordre, 68 fr.; Organsin d'Italie, 1ᵉʳ ordre 18 20, 69 fr.; Organsin Syrie, 2ᵉ ordre, 63 à 64 fr.; Trame France, 1ᵉʳ ordre 20 24, 63 fr.; Trame France, 2ᵉ ordre 24/26, 60 à 61 fr.

Quant aux soies asiatiques, les arrivages atteignent un chiffre qu'on n'a pas vu depuis longtemps.

Les beaux organsins Chine ouv. fr. 38/42 40/45 sont tenus à 50 fr.; les beaux organsins Japon 22/24 24/26, de 64 à 66 fr., suivant mérite; les trames Chine ouv fr. 2ᵉ ordre 40/45, de 46 à 47 fr.; les trames Chine t. c. 40/45 45/50 bon 2ᵉ ordre, de 50 à 51 fr.; les trames Canton 2ᵉ ordre 22/24 24/26, de 48 à 50 fr., suivant mérite.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 11 octobre par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

	1892		1891	
Stock du coton	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	219.800	318.700	82.600	157.200
Marseille............	»	8.700	»	10.200
Brême................	56.300	58.100	50.400	52.800
Amsterdam............	18.500	19.000	16.000	17.300
Londres..............	»	9.000	»	14.000
Liverpool............	903.000	1.051.000	474.000	633.000
Ensemble......	1.197.600	1.464.500	623.000	884.500
Etats-Unis...........	626.000	626.000	716.000	716.000

Cotons en mer :

	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	26.100	26.100	44.200	44.200
Brême................	32.500	32.500	28.100	28.100
Amsterdam............	»	»	»	»
Angleterre...........	106.000	119.000	130.000	140.000
	164.600	177.600	202.300	212.300
Total général....	1.988.200	2.268.100	1.541.300	1.812.800

Existences générales connues :

2.232.000	2.621.000	1.792.000	2.172.000
1890		1889	
1.083.000	1.613.000	1.037.000	1.347.000

La totalité des existences généralement connues au 4 octobre est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 2.621.000 balles. — 1891, 2.172.000 balles. — 1890, 1.613.000 balles. — 1889, 1.347.000 balles.

On télégraphie de Washington que la condition moyenne des cotons qui était, en septembre, de 75.8, est tombée à 73,3. C'est la plus basse qui se soit vue dans n'importe quel mois depuis octobre 1883 :

Caroline du Nord, 69; Caroline du Sud, 73; Géorgie, 75; Floride, 63; Alabama, 69; Mississipi, 72; Louisiane, 71; Texas, 77; Arkansas, 74; Tenessée, 75; autres Etats, 71.

Les pluies du commencement de septembre, suivies de nuits fraîches, ont fait mourir les boutons dans les Carolines. Le même fait s'est produit dans l'Alabama, où les tiges ont grandi aussi démesurément.

La récolte est tardive dans la Louisiane, dans l'Arkansas et dans le Tenessée. Les champs de récolte tardive courent des dangers. Les boutons hâtifs s'ouvrent rapidement.

Les insectes ont commis aussi des ravages, mais moins importants que ceux des pluies.

L'Etat dans lequel on se plaint et l'on se décourage le moins est celui du Texas.

Les cotes de Liverpool sont : Middling american, 43/8; Fair Peranm, 4 1 2; Fair brown Egyptian, 4 9 16; Good Bengal, 3 1/4; Good Madras Tinnevelly, 4 3/16.

Au Havre : Middling, 55 50; Low Middling, 51; Good ordinary, 49 50.

On écrit de Manchester que la crise dans l'industrie du coton va bientôt prendre dans le sud-est du Lancashire un caractère aigu. Les ouvriers refusent toutes les réductions de salaire et la semaine prochaine ils recevront sans doute leur huitaine ou leur quinzaine.

On estime que sur 20 millions de broches 14 ou 15 millions s'arrêteront. Pour les autres, les patrons verseront un liard par semaine à la caisse de la Fédération.

60,000 ouvriers, hommes, femmes et enfants seront sans travail. Les fonds du syndicat sont heureusement prospères. De plus, ils seront probablement alimentés par des cotisations venues de Bolton et du nord et du nord-est du Lancashire, où les affaires continueront comme d'habitude.

Cuivres. — D'après un télégramme de New-York on s'attend très prochainement à une hausse du cuivre. Les administrateurs de l'Anaconda ne veulent rien dire au sujet de l'arrangement qui serait intervenu entre les mines d'Europe et d'Amérique en vue d'une réduction de la production.

M. Matheson, président du Conseil d'administration de la Compagnie du Rio-Tinto, a adressé la circulaire suivante aux actionnaires de cette Société :

« Messieurs

« Comme d'usage, vos administrateurs vous soumettent un court rapport intérimaire sur les affaires de la Compagnie dans l'année courante.

« L'envoi de pyrites dans la Grande-Bretagne, en Allemagne et aux Etats-Unis promet d'atteindre 430.000 tonnes, chiffre qui est celui de l'année la plus fructueuse. Un contrat qui assure nos ventes de pyrites à des acheteurs allemands expire cette année, mais un autre contrat le supplée, il aura une durée de 3 ans (1893-1894 et 1895). Les contrats pour l'Angleterre, relatifs aux années 1894-95 et 96 sont maintenant établis ; quant aux contrats avec les acheteurs américains, ils sont en fonctionnement satisfaisant.

« La Compagnie a établi une combinaison entre les producteurs de cuivre d'Europe et d'Amérique ; elle a pour objet d'assurer la régularité de la production. Cet arrangement est entré en vigueur depuis le 1er juillet dernier et il y a lieu d'en attendre le résultat désiré et qui sera obtenu.

« Vos administrateurs ont maintenant déclaré un acompte de dividende, sur les profits de l'année de 7 schillings par action, libre d'*income-tax* et payable le 17 novembre.

« Le livre des transferts sera fermé du 5 au 16 novembre inclus.

« Le coupon à présenter sera le coupon nº 28. »

Pour les stocks au 30 septembre, prière de se reporter au nº 39 de l'*Economiste européen*, p. 453.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir le Supplément

QUESTIONS DU JOUR

PARQUETS ET COULISSE (1)

IV

Les gens qui conseillent aux Agents de change de faire les morts, de ne pas rappeler à la Chambre républicaine l'existence de leur Monopole, ignorent, sans doute, qu'un Parlement républicain a déjà examiné — et d'une manière très complète — les diverses conditions du fonctionnement de ce fameux Monopole et que, loin de le supprimer, il l'a maintenu et consolidé par la loi du 28 mars 1885, sur la reconnaissance officielle des Marchés à terme.

Ainsi que nous l'avons précédemment rappelé, le krach de janvier 1882 avait provoqué à la Chambre des députés diverses propositions de loi contre le privilège des Agents de change, dont la plus radicale — celle de l'honorable M. Ménard-Dorian, député de l'Hérault — réclamait la liberté immédiate de la profession d'Agent de change, renvoyant à une loi ultérieure la fixation de l'indemnité qu'il reconnaissait être due aux titulaires en fonctions. Voici d'ailleurs le texte de cette proposition :

Article premier. — A partir du 1er janvier 1883, toute personne sera libre d'exercer la profession d'Agent de change, et les dispositions contraires du Code de commerce, des lois, décrets, ordonnances et arrêtés actuellement en vigueur seront abrogées.

Art. 2. — Une loi ultérieure statuera sur l'indemnité à accorder aux Agents de change actuellement en exercice.

C'était court, mais précis ! Si la Chambre des députés avait eu à se prononcer sur le simple principe de la suppression du Monopole, nul doute qu'elle n'eût voté ladite suppression à une très forte majorité. Mais, en même temps, elle devait se prononcer sur le principe de la liberté de la spéculation, de la liberté du jeu, pour tout dire... et c'est cette considération majeure qui empêcha finalement la proposition Ménard-Dorian d'aboutir.

Il fallait cependant faire quelque chose ; la catastrophe qui avait un instant ébranlé notre crédit public exigeait un remède. On le chercha dans l'esprit dont s'étaient inspiré les projets de MM. Janvier de la Motte, Ballue, Lagrange et Alfred Naquet, c'est-à-dire dans l'abrogation, pour les opérations de Bourse à terme, de l'exception de jeu prévue par l'article 1965 du Code civil. (*La loi n'accorde aucune action pour dette de jeu ou pour le paiement d'un pari.*) Le Ministère, alors présidé par M. de Freycinet, ayant pour Ministre de la justice M. Humbert, et pour Ministre des finances, M. Léon Say, avait lui-même saisi la Chambre d'un projet analogue.

La discussion fut très complète et elle se termina par la promulgatian de la loi suivante :

Loi du 28 mars 1885 sur les Marchés à Terme.

Article premier. — Tous marchés à terme sur effets publics et autres : tous marchés à livrer sur denrées et marchandises sont reconnus légaux.

Nul ne peut, pour se soustraire aux obligations qui en résultent, se prévaloir de l'article 1965 du Code civil, lors même qu'elles se résoudraient par le paiement d'une simple différence.

Art. 2. — Les articles 421 et 422 du Code pénal sont abrogés.

Art. 3. — Sont abrogées les dispositions des anciens arrêts du Conseil du 24 septembre 1724, 7 août, 2 octobre 1785 et 22 septembre 1786, l'article 15, chapitre Ier, article 4, chapitre II de la loi du 28 vendémiaire an IV, les articles 85, paragraphe 3, et 86 du Code de commerce.

Art. 4. — L'article 13 de l'arrêté du 27 prairial an X est modifié ainsi qu'il suit : — « Chaque *Agent de change* est responsable de la livraison et du paiement de ce qu'il aura vendu et acheté. Son cautionnement sera affecté à cette garantie. »

Art. 5. — Les conditions d'exécution des marchés à terme par les *Agents de change* seront fixées par le règlement d'administration publique prévu par l'article 90 du Code de commerce.

Nous avons vu, en outre, qu'en exécution de l'article 5 de ladite loi et de l'article 90 du Code de Commerce, un Règlement d'administration publique, portant la date du 7 octobre 1890, a fixé d'une manière définitive les attributions légales des Agents de change. Par conséquent, loin de supprimer leur Monopole, la Chambre républicaine de 1885, en lui donnant une arme contre les spéculateurs de mauvaise foi, et le Gouvernement républicain de 1890 en codifiant les lois, décrets, ordonnances et arrêtés dont il relève, l'a consolidé.

Et qu'on ne s'y trompe pas, chaque fois qu'une Assemblée démocratique sera saisie de la question de la suppression de ce Monopole, elle reculera

(1) Voir l'*Économiste Européen*, nos 37, 38 et 39.

devant les conséquences de la liberté en matière d'opérations de Bourse. Les financiers — qu'ils soient Agents de change, Banquiers ou Coulissiers — n'ont jamais eu, en France, les sympathies des Assemblées politiques... et aujourd'hui moins que jamais. La seule idée de décréter la liberté des opérations à terme sur valeurs mobilières — qu'on qualifie si volontiers, au Palais-Bourbon, d'opérations de jeu, ou d'actes d'agiotage — fera fatalement repousser toutes les propositions de *Marché libre ;* et on peut avoir la certitude que si, pour une cause quelconque, la question du régime des opérations de Bourse revient au Parlement : c'est dans le sens de la restriction, de l'étranglement de la spéculation que la grande majorité des députés républicains se prononcera.

V

D'ailleurs, l'histoire du *Marché libre* pendant la Révolution n'est pas de nature à encourager une nouvelle expérience. Au nom de la liberté et de l'égalité, une loi du 17 mars 1791 supprima tous les privilèges de profession et, moyennant le paiement d'une simple patente, chacun put exercer la fonction d'Agent de change.

Quels furent les résultats du *Marché libre?* M. Bozérian, sénateur, président de la Commission extra-parlementaire chargée d'examiner les modifications à introduire dans la législation relative aux Sociétés et à la négociation des valeurs mobilières, nous l'indique dans un *Mémoire* publié en 1882:

« J'ignore, dit-il, si l'égalité et la liberté trouvaient leur compte à l'inauguration de ce nouveau régime ; j'ignore également si l'intérêt public y trouva le sien ; mais, ce que je sais, c'est que, sous ce régime, le nombre des spéculations malsaines et malhonnêtes s'accrut dans d'effroyables proportions ; ce que je sais aussi, c'est qu'un agiotage éhonté s'installa en maître à la Bourse de Paris, établie alors rue Vivienne, jusqu'au jour où il en fut brutalement expulsé par un décret de la Convention du 27 juin 1793, qui ordonna la fermeture de la Bourse. »

Voilà à quelle solution aboutit si rapidement la suppression du Monopole des Agents de change. Et par qui fut-il rétabli ? Par l'Empire? Par la Restauration ? Pas du tout ! par la Convention elle-même, par cette immortelle Assemblée qui porta si haut le drapeau de la liberté industrielle et qui, cependant, n'hésita pas à se mettre en contradiction apparente avec ses principes, pour rendre au commerce et au crédit public la sécurité que le *Marché libre* leur avait enlevée.

La loi du 28 vendémiaire, an IV, porte dans son préambule :

« Considérant que l'ordre, et la liberté qui en est la suite, doivent régner dans l'enceinte de la Bourse ; *que la sûreté du commerce exige que les fonctions des Agents de change et courtiers de marchandises soient classées et déterminées ;*

« Que cette liberté et cette sûreté nécessaires au commerce ne peuvent être confondues avec la licence et le trafic de l'agiotage que le négociant a réclamé et obtenu dans tout pays commerçant *des lois protectrices sur la légalité de ses opérations*, tandis que l'agioteur a cherché partout à les violer et à s'y soustraire. ... »

Bref, la Bourse de Paris fut rétablie, et, avec elle, le Monopole des Agents de change.

Mais la loi du 28 vendémiaire, an IV, définissait mal les attributions des Agents de change, qui étaient simplement commissionnés. « Ceux qui ne se trouvèrent pas sur la liste d'élection — dit le tribun Thibault, lors de la discussion de la loi du 28 ventôse an IX, dont nous parlerons plus loin — commencèrent par se plaindre et réussirent à se faire donner des permissions d'entrer à la Bourse. La concurrence qui, dans les autres professions, donne de bons résultats, produisit l'effet contraire. »

C'est vrai ! la loi de vendémiaire, mal appliquée sous le Directoire, ou plutôt très habilement tournée par les coulissiers de l'époque, laissa le *Marché libre* se rétablir. Quelles en furent les conséquences ? Les voici exposées dans un discours que Regnaud de Saint-Jean d'Angély, orateur du Gouvernement, prononça au Corps Législatif dans la séance du 29 ventôse an IX :

... Le crédit public et particulier est arrêté dans son essor, contrarié dans ses développements, par la composition scandaleuse et effrayante de cette masse d'Agents de la Bourse qui, à Paris, sont au nombre de six cents et plus ; qui, à Paris comme dans les départements, se rendent arbitres des cours en vendant et achetant ce qu'ils n'ont pas, peut-être ce que personne n'a ; ce qu'ils savent ne pouvoir livrer, ce qu'ils savent, bien plus sûrement, ne pouvoir payer ; qui s'interposent entre le véritable vendeur et le véritable acheteur ; qui gênent, embarrassent, nuisent, étouffent les transactions de toute espèce.... Tout est livré à l'homme intrigant, avide et sans moyens effectifs, qui risque tout pour gagner, et fait banqueroute s'il s'est mépris.

L'exposé des motifs de la loi du 28 ventôse an IX — qui décida que dans toutes les villes où il serait créé une Bourse, il y aurait des Agents de change nommés par le Gouvernement et ayant *seuls* le droit d'en exercer la profession — justifie de la manière suivante le Monopole qu'elle rétablissait à la suite des expériences que nous venons sommairement de raconter :

... Il ne suffit pas d'ouvrir au commerce des lieux où ceux qui s'y livrent se rassemblent pour traiter de leurs intérêts en servant ceux des consommateurs et de leur pays. Entre le vendeur et l'acheteur, il est besoin d'intermédiaires qui facilitent, proposent, consomment, garantissent l'exécution du contrat qui se fait entre eux. — Il faut que ces intermédiaires, qui sont les Agents de change et courtiers, offrent, par leur moralité, leurs connaissances et même par l'engagement d'une partie de leur propriété, une garantie à l'administration publique comme à l'intérêt particulier. — Il faut donc qu'ils soient désignés par le gouvernement à la confiance publique, et que l'État, comme le négociant qui les emploie, trouve dans un cautionnement le gage de leur bonne conduite ou de l'expiation de leurs erreurs ou de leurs fautes, s'il leur en échappe.

Nous avons tenu à rappeler ces épisodes de notre histoire financière parce qu'il nous a semblé qu'on les perdait de vue dans le monde de la Bourse. On y prend facilement, dans ce monde intelligent mais par trop impressionnable, les désirs pour des réalités. On s'emballe, on s'extasie sur des systèmes qu'on croit nouveaux et on oublie les sages paroles de Salomon : *Nil novi sub sole !*

Le second Empire a supprimé le Monopole des courtiers de marchandises. Pourquoi n'a-t-il pas supprimé également le Monopole des Agents de change ? M. Pouyer-Quertier, au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi, s'en est expliqué dans ces termes :

Quant à l'*Agent de change*, l'examen de ses fonctions nous a révélé manifestement le caractère d'officier public qui lui appartient. Il résulte évidemment des termes mêmes de la discussion de la loi du 2 juillet 1862, votée par le Corps Législatif, qu'il y a, dans le ministère de l'*Agent de change* ou du Courtier de change, autre chose que l'intervention purement commerciale qui consiste dans le courtage et la négociation des valeurs. Il appartient aux *Agents de change* de certifier l'identité des personnes, la sincérité des signatures pour le transfert des effets publics ; ils sont forcément dépositaires, pendant un temps donné, de capitaux importants

et d'une grande quantité de titres; enfin ils ont mission de constater chaque jour le cours officiel de toutes les valeurs cotées, y compris les effets publics. Ces motifs sont suffisants pour que votre Commission ait voulu conserver à l'*Agent de change* sa qualité d'officier public. *(Juin 1866.)*

Or, quel événement pourrait-il justifier aujourd'hui la suppression de la qualité d'*officier public* à l'Agent de change? Quel avantage le public — nous ne parlons pas de la Coulisse — trouverait-il à voir disparaître la sage disposition de l'article 4 de la loi, si récente, du 28 mars 1885 et que nous demandons la permission de rappeler : « *Chaque* « *Agent de change est responsable de la livraison* « *et du paiement de ce qu'il aura vendu et acheté.* « *Son cautionnement sera affecté à cette garan-* « *tie.* » ?

Et cet article du règlement d'administration publique du 7 octobre 1890 : « *Art. 48.* — L'Agent « de change qui aurait livré un titre irrégulier, « amorti, frappé d'opposition entre ses mains, ou « figurant au *Bulletin officiel des oppositions*, est « tenu, indépendamment de tous dommages et in- « térêts, s'il y a lieu, de livrer un autre titre dans « les trois jours au plus tard à partir de la réclama- « tion. » Au profit de qui le supprimerait-on ? Ne sait-on pas que la chimie moderne met à la disposition des faussaires de merveilleux moyens pour falsifier les titres volés ? Où serait la sécurité de l'acheteur si l'intermédiaire responsable de la *qualité* du titre livré pouvait disparaître sans laisser de trace ?

Nous posons ces questions à ceux de nos confrères qui menacent les Agents de change des foudres de la Chambre.... comme d'ailleurs la Chambre se les poserait à elle-même si, pour une raison quelconque, le principe du Monopole était remis en discussion.

Edmond THÉRY.

LA SITUATION POLITIQUE

Malgré le grand succès de notre expédition du Dahomey, la rentrée des Chambres va se faire le 18 octobre sous de bien sombres auspices: la grève de Carmaux et la discussion du traité franco-suisse sont les principales questions sur lesquelles le Ministère devra engager, tout d'abord, sa responsabilité; mais il en existe d'autres qui pourront donner lieu à des surprises parlementaires.

De toutes ces questions, la plus grave, soit au point de vue de notre régime économique, soit au point de vue de notre politique extérieure, c'est assurément le traité franco-suisse, que les protectionnistes se préparent à combattre avec la dernière énergie.

Nos lecteurs connaissent à merveille la position de la question, car l'*Economiste européen* a été le premier à donner des renseignements très détaillés, d'abord sur le principe des négociations engagées entre la Suisse et la France, ensuite sur les modifications et les concessions réciproques que les deux nations se sont faites. Nous ne reviendrons donc pas aujourd'hui sur le fond du traité. Ce sont les conséquences de son adoption ou de son rejet par le Parlement français qu'il est intéressant d'examiner.

Au point de vue extérieur, le rejet du traité serait un véritable malheur. La Suisse, placée au centre des pays de la Triple alliance, nous est actuellement très sympathique et très favorable, parce que, en cas de guerre, elle redoute — et elle a toutes sortes de bonnes raisons pour être certaine du fait — une violation de sa neutralité du côté de la Triplice; et aussi parce que ses relations commerciales extérieures, sa vie économique, en un mot, si étroitement unie à la nôtre, en font comme une alliée naturelle de la France.

Sans les concessions mutuelles que les deux pays se sont accordées, il n'y aurait plus d'intérêts communs car la barrière du tarif minimum rendrait, désormais, leurs relations commerciales et industrielles impossibles, et tout le mouvement économique de la Suisse se trouverait rejeté vers l'Italie et surtout vers l'Allemagne. En d'autres termes, nous attacherions de nos propres mains la Suisse aux destinées de la Triple alliance.

Que nos lecteurs lisent avec soin notre correspondance de Genève et ils verront dans quel état d'esprit les Suisses se trouvent en ce moment. Sans entrer dans d'autres explications on comprendra — en y réfléchissant un peu — les conséquences qu'une pareille politique extérieure pourrait avoir pour la France; et cela sans aucune raison valable car, ainsi que nous l'avons démontré, les concessions sont réciproques et profitent également au commerce et à l'industrie des deux pays.

Au point de vue intérieur, le rejet du traité franco-suisse entraînerait, non seulement la démission du cabinet actuel, mais une telle confusion d'idées et une telle complication de personnes qu'on ne sait vraiment pas comment on pourrait en sortir.

Ce serait le triomphe absolu de la politique de M. Méline, c'est-à-dire la mise à l'écart de tous les hommes de valeur appartenant aux théories libre-échangistes. Ce serait l'application de la formule protectionniste dans toute sa rigueur, c'est-à-dire le déficit créé par les tarifs douaniers prohibitifs, la ruine certaine de notre industrie d'exportation, la décadence inévitable de notre commerce maritime... et notre isolement absolu dans l'Europe occidentale.

Les protectionnistes veulent prendre le pouvoir pour diriger les élections générales de 1893, et c'est sur le terrain du traité franco-suisse qu'ils ont décidé d'engager la grande bataille. Nous avions donc raison de dire que la rentrée du 18 octobre va se faire sous les plus sombres auspices.

EDMOND THÉRY.

LE BUDGET FRANÇAIS DE 1893

Les événements ont, depuis quelques mois, sensiblement modifié notre situation budgétaire: augmentation des dépenses, crédits supplémentaires indispensables et mécomptes dans les recettes, tels sont les facteurs de la rupture d'équilibre qui apparaît maintenant dans le projet de budget de 1893.

Comment remédier à ce nouvel état de choses? Après de longues conférences entre M. Rouvier, ministre des finances, M. Casimir Périer, président de la Commission du budget, et M. Poincaré, rapporteur général, le projet primitif a subi les rectifications suivantes, qui ont été exposées vendredi à la Commission :

M. Poincaré a rappelé qu'au projet de budget déposé par le Gouvernement les dépenses étaient prévues pour 3.347.691.488 et les recettes pour 3.348.158.622: d'où un excédent de recettes de 467.134 francs.

Les traits principaux de ce projet étaient : l'incorporation du budget sur ressources spéciales, du budget des téléphones et de la caisse des écoles.

En outre, le projet contenait une réforme de l'impôt des boissons, sur laquelle la Commission a statué avant les vacances parlementaires. Le rapport de M. Salis a été distribué depuis longtemps, et la Commission est en mesure d'aborder la discussion dès la rentrée. Mais le projet relatif aux boissons n'intéresse pas l'équilibre du budget de 1893, puisque la réforme proposée forme un tout et qu'à côté des dégrèvements il est prévu, grâce à la surtaxe de l'alcool, une ressource exactement correspondante.

Depuis le dépôt du budget, il s'est passé, dit M. Poincaré, une série de faits qui ont complètement détruit l'équilibre des propositions du Gouvernement, faits auxquels la Commission du budget est, d'ailleurs, tout à fait étrangère.

Augmentation des dépenses

Le gouvernement a, à des dates successives, rectifié

et majoré ses prévisions de dépenses. Il a été réclamé pour la marine, en sus des chiffres du budget, d'abord 22.345.000 fr., et ensuite 8.859.000 fr.

Les crédits demandés sur les autres ministères ont été augmentés par le Gouvernement de 7.982.000 fr. Et enfin il a été voté au mois de juillet, sur les pensions civiles, un crédit supplémentaire de 2 millions, qui aura naturellement sa répercussion sur l'exercice 1893. C'est donc déjà, au total, 41.186.000 fr. d'imprévisions à ajouter au projet primitif.

Enfin, aujourd'hui même, M. le Ministre des finances vient de faire savoir à la Commission que le chiffre de 47 millions, prévu au projet de budget pour la garantie d'intérêts des chemins de fer, était insuffisant.

Il y a un arriéré de 25 millions pour les exercices antérieurs, et, par bonheur, il reste, sur les excédents de recettes de l'exercice 1891, un disponible de 25 millions qui n'avait pas été compris dans les excédents calculés jusqu'ici et qui permettra de couvrir cet arriéré.

Mais, en ce qui concerne les charges afférentes à l'exercice 1893, il y a, en outre, une insuffisance de 9 millions par rapport au chiffre du projet de budget. M. Poincaré dit qu'il eût peut-être été possible de prévoir plus tôt cette insuffisance, car au moment où le budget a été discuté dans les bureaux, plusieurs députés l'avaient déjà signalée comme probable.

Quoi qu'il en soit, les dépenses inscrites au projet de budget doivent être aujourd'hui, à la demande du Gouvernement, accrues de cette somme de 9 millions, ce qui porte le total des imprévisions à 50.186.000 fr.

Mécomptes dans les recettes

D'autre part, les évaluations de recettes du projet du budget paraissent se trouver en partie démenties par les événements. Le Gouvernement a inscrit, pour les droits de douane à l'importation, 416.935.000 fr., alors qu'en 1892 les évaluations avaient été de 307.709.700 fr. (soit, par rapport à 1892, 92.225.300 fr. d'augmentation), et alors qu'en 1891 les recouvrements effectués ont été de 321.335.000 fr. (soit, par rapport à 1891, une augmentation de 95.600.000 fr.).

Pour justifier cette augmentation, le projet de budget appliquait aux importations de 1889 les taxes du nouveau tarif douanier et obtenait ainsi une augmentation de 115 millions.

Il faisait subir à cette augmentation une réduction de 10 0/0, ce qui ramenait le chiffre à 103.500.000 fr., dont il déduisait la perte prévue sur les entrées de produits tunisiens et sur le dégrèvement des pétroles ; on aboutissait ainsi, toutes compensations opérées, au chiffre de 95.600.000 fr. d'augmentation.

M. Poincaré dit que la perte sur le dégrèvement des pétroles semble avoir été calculée trop haut, mais qu'en revanche, il paraît prudent de réduire les autres évaluations sur les douanes.

Le rapporteur général entre à ce sujet dans des explications détaillées, desquelles il résulte que, même en relevant l'évaluation du produit des pétroles, il restera sur les douanes une réduction à opérer de 4 millions 1/2, si l'on substitue à la réduction de 10 0/0 une réduction plus vraisemblable de 20 0/0.

Ainsi, 51.200.000 fr. d'imprévisions sur les dépenses, 4 millions 1/2 à retrancher sur les recettes, c'est, au total, un déficit de 54.600.000 fr. qui existe aujourd'hui dans le projet primitif du Gouvernement, par suite de faits dont la Commission ne saurait être considérée comme responsable.

Ressources proposées

Le Gouvernement a, il est vrai, indiqué déjà certaines ressources pour combler ce déficit : il a proposé de supprimer les 22 millions et demi d'amortissement d'abord prévus pour les obligations sexennaires; de retirer 8 millions de l'incorporation de la Caisse des écoles et de vendre 2 millions de vieilles matières de la marine.

Le total de ces ressources ne s'élève qu'à 32 millions et demi, et il resterait encore 22 millions d'écart, si l'on ne tenait pas compte de l'œuvre accomplie par la Commission.

Ces 22 millions d'écart ont été heureusement atténués par les mesures suivantes, prises par la Commission :

Economies réalisées sur divers ministères.	10.000.000
Sur les pensions militaires de la guerre...	722.000
Sur les pensions militaires de la marine..	530.000
Rectification du calcul de l'annuité relative à la Caisse des écoles..............	2.308.000
Ressource à provenir du compte de la subvention extraordinaire de la Caisse des écoles..................................	780.000
Conversion de l'annuité relative à l'emprunt Morgan.........................	850.000
Conversion de l'annuité relative à la Société algérienne.........................	825.000
Total.........................	16.015.000

L'écart est ainsi ramené à environ 6 millions. Le rapporteur général estime qu'avant de se prononcer sur la manière de combler cet écart, la Commission doit entendre le Gouvernement, qui a déclaré qu'il était disposé à s'expliquer devant elle et avec lequel il y a intérêt à se mettre d'accord pour arriver à la solution la meilleure et la plus prompte possible.

La garantie d'intérêt

M. Rouvier a adressé à la Commission du budget une lettre pour lui communiquer le chiffre exact de l'augmentation qu'il y a lieu de faire subir aux prévisions de dépenses pour la garantie d'intérêt des Chemins de fer au budget de 1893.

Le crédit primitif qui était prévu était de 47 millions : le Ministre des finances estime qu'il y a lieu de le majorer de 34 millions, dont 6 millions pour l'année 1892 et 25 millions pour les reliquats d'exercices antérieurs.

Le reliquat de 25 millions sera couvert par l'excédent des recettes de 1891, qu'on avait évalué trop bas, à 75 millions, et qui sera de 100 millions.

Quant aux 9 millions restant, qui pèseront sur l'exercice 1893, le Ministre des finances s'est expliqué dans son entrevue avec la Commission, sur les moyens d'y faire face.

En ce qui concerne la garantie d'intérêt : la charge sera, pour l'exercice 1893, supérieure de 9 millions au chiffre de 47 millions inscrit dans le projet de budget.

Il y a, en outre, à liquider un arriéré résultant principalement d'imputations faites par la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée sur son compte d'exploitation partielle et reportées par la Commission de vérification au compte des garanties ; dès maintenant, cet arriéré est de 25 millions.

Il peut être gagé, pour le moment, par un excédent de recettes égal ressortant du règlement de l'exercice 1892.

Les autres augmentations sont de 41.187.000 fr., soit au total 50.187.000 fr. M. Rouvier indique que, pour faire face à ces dépenses, le Gouvernement a déjà proposé de renoncer à 22.500.000 fr. de l'amortissement et à 8 millions sur l'incorporation de la caisse des écoles.

Le Ministre croit que, dans les circonstances présentes, il faut renoncer à l'incorporation totale de cette caisse, ce qui allègerait de 4 millions 1/2 de plus le budget de 1893.

M. Rouvier accepte, d'autre part, les réductions opérées sur les prévisions des pensions, la rectification du calcul de l'annuité relative à l'ancienne caisse des écoles antérieure à 1885, ainsi que la conversion de l'emprunt contracté à la Société algérienne proposée par la commission.

A propos de l'augmentation de 9 millions sur les prévisions de garanties d'intérêt à payer en 1893, le ministre a indiqué qu'un million provenait des conséquences de l'accident de Saint-Mandé et 3 millions de l'accroissement des versements des Compagnies aux Caisses de retraite de leurs agents.

En ce qui concerne l'emprunt Morgon, le ministre se déclare partisan de la conversion.

Le portefeuille des caisses d'épargne ne produit plus 3 75; il faudra donc prochainement ramener ce taux à

3 50. La conversion de l'annuité Morgan serait la conséquence naturelle de cette réduction qui est d'ores et déjà inévitable.

Enfin le ministre est d'avis d'étendre aux vélocipèdes la taxe qui frappe tous les véhicules; il y a environ 225.000 vélocipèdes.

On peut donc attendre 1.500.000 fr. de l'application de cette taxe, même en laissant 1/4 aux communes.

Tout compte fait, le budget de 1893 se solderait, en tenant compte de ces mesures : augmentations de dépenses ou atténuations de recettes, par un excédent de recettes de 365.580 francs.

En résumé, grâce aux efforts combinés du Ministre des finances et de la Commission, le mal n'est pas encore bien grand. On pourra retrouver l'équilibre... pourvu toutefois que les douanes ne nous jouent pas d'autres mécomptes.

J. M.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

L'Imprimerie nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques recueillis par l'administration des douanes sur le commerce de la France pendant les neuf premiers mois de l'année 1892.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 30 septembre 1892, à 3.394.427.000 fr., et les exportations à 2.652.346.000 francs.

Voici la décomposition des chiffres pour le mois de septembre :

	SEPTEMBRE 1892	SEPTEMBRE 1891	
IMPORTATIONS			
Objets d'alimentation	68.583.000	150.031.000	— 81.848.000
Matières nécessaires à l'industrie.......	135.916.000	175.260.000	— 39.344.000
Objets fabriqués.....	44.834.000	55.523.000	— 10.689.000
Autres marchandises	11.757.000	10.532.000	+ 1.225.000
Totaux......	261.090.000	391.346.000	
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation	60.435.000	61.037.000	— 1.602.000
Matières nécessaires à l'industrie.......	60.327.000	70.547.000	— 10.220.000
Objets fabriqués.....	155.311.000	166.190.000	— 10.879.000
Autres marchandises.	21.542.000	13.617.000	+ 7.923.000
Totaux......	297.615.000	311.393.000	

Le tableau suivant donne, du 1er janvier au 30 septembre, le mouvement du commerce comparé à celui des neuf premiers mois de l'année 1891 :

IMPORTATIONS	1892	1891
Objets d'alimentation.........	1.146.434.000	1.121.651.000
Matières nécessaires à l'industrie....................	1.657.384.000	1.781.826.000
Objets fabriqués.............	475.208.000	479.251.000
Autres marchandises.........	115.401.000	88.915.000
Totaux.........	3.394.427.000	3.471.643.000
EXPORTATIONS		
Objets d'alimentation.........	546.116.000	515.443.000
Matières nécessaires à l'industrie....................	529.812.000	505.494.000
Objets fabriqués.	1.320.193.000	1.353.519.000
Autres marchandises	256.225.000	180.753.000
Totaux.........	2.652.346.000	2.555.209.000

Les résultats de notre commerce extérieur pour le mois de septembre sont navrants. Voici comment se résument nos échanges avec l'étranger :

Importations.	261.090.000
Exportations.	297.615.000
Commerce total. . .	558.705.000

En 1891, le mois correspondant donnait :

Importations.	391.346.000
Exportations.	311.393.000
Commerce total. . .	702.739.000

C'est une moins-value, pour un seul mois, de 144 millions 034.000 fr. dans l'activité commerciale du pays. Tous les postes, sauf les articles compris sous la rubrique : « Autres marchandises », se présentent en diminution à l'importation et à l'exportation, et nous sommes, il faut bien le remarquer, en présence du seul jeu des lois économiques, qui indiquent qu'on ne peut exporter sans importer. Jusqu'ici, les puissances étrangères n'ont pas usé de représailles vis-à-vis de nous ; elles attendent, l'arme au pied, le résultat de nos négociations avec la Suisse. Mais qu'on ne s'y trompe pas ; si le Parlement, dans un accès d'aveuglement, repousse la convention que lui apporte le Gouvernement, l'étranger sortira de son attitude expectante et nous le verrons élever barrière contre barrière. Nous avons une dernière chance de sauver notre commerce étranger ; si nous ne la saisissons pas nous saurons bientôt à quoi nous en tenir et il nous faudra bien des années pour regagner la position que nous avons laissé échapper, courant après l'illusion du mieux quand nous avions la réalité du bien.

Notre perte sur les exportations d'objets fabriqués est, pour le mois, de 10.879.000 fr., et pour les neuf premiers mois de 33.326.000 fr. Ce sont, pour les industriels et les commerçants, des bénéfices perdus et des salaires qui manquent pour les ouvriers. Le *meâ culpâ* tardif des protectionnistes de Fourmies indique la gravité du mal ; il est encore temps de conjurer les conséquences de l'œuvre néfaste de M. Méline, mais il est grand temps et nous n'avons plus une faute à commettre.

Dans notre prochain numéro nous étudierons en détail la marche de nos importations et de nos exportations.

LES DETTES COMMUNALES

(Suite) (1)

II

RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT

Le classement par département suivant le chiffre absolu de la dette communale ne présenterait qu'un intérêt secondaire. Pour que ce classement ait une valeur comparative, on peut l'établir en prenant pour base la population et en faisant ressortir dans chaque département la quotité moyenne de la dette par habitant.

En se plaçant à ce point de vue, on dira que la dette de 3.224.088.832 francs portée dans la *Situation financière* de 1891, représente 84 fr. 30 par tête, et, sans Paris, 37 fr. 60 seulement.

Voici la quotité par tête de la dette dans chaque département :

Dettes communales. — Moyennes par tête d'habitant.

	fr. c.		fr. c.
I. — 61 francs et au-dessus (8 départements)			
Seine................	643 »	Rhône..............	81 30
Bouches-du-Rhône...	194 60	Nord................	76 »
Alpes-Maritimes.....	132 »	Hérault............	74 50
Seine-Inférieure	99 70	Isère..............	68 20
II. — 60 francs à 37 fr. 61 cent. (12 départements)			
Loire................	59 60	Savoie..............	47 30
Gard................	56 20	Calvados...........	44 »
Gironde..............	54 70	Var................	41 30
Haute-Garonne......	52 60	Aude...............	39 20
Eure-et-Loir.........	49 50	Loire-Inférieure	d°
Tarn-et-Garonne.....	49 10	Haute-Savoie........	d°
III. — 37 fr. 60 cent. à 26 francs (24 départements)			
Ardennes............	36 50	Cher...............	32 »
Côte-d'Or...........	36 40	Indre-et-Loire	31 30
Seine-et-Marne.......	d°	Ille-et-Vilaine.......	30 20
Marne...............	34 60	Loir-et-Cher.........	d°
Doubs...............	34 50	Seine-et-Oise........	29 70
Lot-et-Garonne	34 »	Aube...............	d°
Allier...............	d°	Territoire de Belfort.	28 »
Meurthe-et-Moselle ..	33 20	Charente............	d°
Yonne...............	32 70	Drome..............	d°
Haute-Marne	d°	Vienne..............	d°
Loiret..............	d°	Ariège..............	27 »
Haute-Vienne........	32 40	Dordogne............	26 30

(1) Voir l'*Economiste Européen*, n° 38.

IV. — 26 à 16 francs
(30 départements)

Ain	25 09	Orne	21 60
Aisne	25 »	Puy-de-Dôme	21 10
Charente-Inférieure	24 70	Cantal	21 »
Pyrénées-Orientales	24 40	Basses-Pyrénées	19 90
Sarthe	24 20	Somme	19 50
Eure	23 90	Tarn	19 10
Pas-de-Calais	23 70	Hautes-Alpes	19 »
Deux-Sèvres	23 60	Saône-et-Loire	18 80
Vaucluse	d°	Oise	18 70
Nièvre	23 10	Corrèze	18 40
Indre	d°	Ardèche	18 »
Hautes-Pyrénées	22 80	Vosges	16 20
Jura	22 70	Maine-et-Loire	16 10
Vendée	22 50	Manche	d°
Meuse	21 60	Basses-Alpes	16 »

V. — Au-dessous de 16 francs
(13 départements)

Creuse	15 80	Gers	11 50
Lot	14 80	Morbihan	10 90
Mayenne	14 60	Aveyron	10 70
Lozère	13 70	Finistère	d°
Corse	13 60	Haute-Loire	10 »
Haute-Saône	12 80	Côtes-du-Nord	5 70
Landes	12 »		

On a vu par le tableau qui précède que dans vingt départements la quotité est supérieure à la moyenne générale (37 fr. 60 cent.); dans vingt-quatre départements, elle est inférieure à 20 fr.; dans treize, elle descend au-dessous de 16 fr. et tombe même jusqu'à 5 fr. 70 cent.

Les communes les moins endettées de la région du Nord sont celles des départements du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne; mais, dans la région du Midi, les chiffres de la quotité sont encore plus rassurants.

Trois départements de Bretagne sont également favorisés. Dans les Côtes-du-Nord, la quotité est de 5 fr. 70, c'est la plus faible de toute la France.

Les six départements du littoral de la Méditerranée, et la Haute-Garonne, doivent ensemble plus de 255 millions.

Notons que dans ce travail de répartition, on a opéré sur la totalité de la population, sans tenir compte des 9.706 communes qui n'ont pas de dette, et dont la population représente plus de 5.300.000 habitants.

(A suivre.) L. L.

Informations Économiques et Financières

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

A partir du 12 octobre courant les obligations de 500 francs 4 0/0 de la Société Gaz et Eaux seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres seront inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote.

20.600 obligations de 500 fr. 4 0/0, émises à 473 fr. 50, entièrement libérées et au porteur, remboursables au pair, en 50 années au plus tard, par tirages au sort semestriels, de 1893 à 1942.

Intérêt annuel : 20 fr., payables par moitié les 1er avril et 1er octobre de chaque année.

Jouissance courante : 1er octobre 1892.

Nomination d'un Agent de change à Lille. — Par décret du Président de la République, en date du 11 octobre 1892, rendu sur la proposition du ministre des finances, M. Denoyelle (Léon-Paul Alphonse-Joseph) a été nommé Agent de change près la Bourse de Lille, en remplacement de M. Fevez, qui a été destitué de ses fonctions.

Le Rendement des Impôts. — Nous avons donné dans notre numéro du 9 octobre, page 456, un résumé de la rentrée des impôts en septembre et pendant les neuf premiers mois de l'année 1892; nous complétons ce travail en reproduisant plus loin, dans leur entier, les chiffres rectifiés des recouvrements de France et d'Algérie en septembre et pendant les neuf premiers mois de 1892.

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)
RECOUVREMENTS du mois de septembre 1892

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs) Recouv. de sept. 1892	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.	Différences par rapport à 1891
FRANCE (1892)				
Impôts directs	»	»	»	»
Impôt 4 0/0	676	355	+ 321	+ 406
Enregistrement	36.625	36.410	+ 214	— 1.030
Timbre	12.720	13.354	— 634	— 1.023
Douanes	28.293	35.003	— 6.710	— 3.545
Contributions indirectes	55.834	53.301	+ 2.533	— 1.283
Sels	2.436	2.624	— 188	— 141
Sucres	16.742	18.000	— 1.258	— 2.221
Tabacs	31.527	31.236	+ 291	+ 980
Allumettes, poudres	3.614	3.453	+ 161	+ 327
Postes et Télégraphes	16.039	15.731	+ 308	— 193
Domaines	984	918	+ 66	+ 462
Forêts	2.559	3.108	— 549	— 1.407
Produits divers	1.793	1.500	+ 293	+ 446
Ressources exceptionnelles	»	»	»	— 136
Recettes d'ordre	4.394	3.450	+ 944	+ 973
Totaux pour la France	214.238	218.446	— 4.208	— 7.386
ALGÉRIE (août 1892)				
Impôts directs	5	11	— 5	— 4
Impôt 4 0/0	4	2	+ 2	— 3
Enregistrement	238	253	— 15	— 33
Timbre	373	310	+ 62	+ 30
Douanes	772	834	— 62	— 189
Contributions directes	178	275	— 96	— 88
Tabacs	30	32	— 2	— 2
Poudres	92	75	+ 16	— 4
Postes et Télégraphes	323	311	+ 12	+ 14
Domaines	165	219	— 54	— 37
Forêts	44	72	— 28	— 9
Produits divers	73	89	— 15	+ 1
Recettes d'ordre	303	184	+ 119	+ 60
Totaux pour l'Algérie	2.604	2.671	— 67	— 87
Totaux généraux (France et Algérie)	216.842	221.117	— 4.275	— 7.473

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)
RECOUVREMENTS depuis le 1er janvier 1892

Désignation des produits (Neuf premiers mois)	Recouvrements (Milliers de francs) Recouv. dep. le 1er janv. 1892	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.	Différences par rapport à 1891
FRANCE (1892)				
Impôts directs	»	»	»	»
Impôt 4 0/0	53.791	52.261	+ 1.530	— 291
Enregistrement	416.579	407.160	+ 9.418	+ 11.860
Timbre	115.187	123.114	— 7.927	— 5.789
Douanes	295.051	311.982	— 16.931	+ 34.334
Contributions indirectes	433.205	415.949	+ 17.255	— 4.451
Sels	21.769	21.390	+ 379	— 11
Sucres	133.783	115.500	+ 18.283	+ 9.807
Tabacs	279.232	276.149	+ 3.082	+ 3.673
Allumettes, poudres	24.001	24.875	— 874	+ 597
Postes et Télégraphes	139.703	134.295	+ 5.408	+ 2.315
Domaines	9.718	12.081	— 2.363	+ 536
Forêts	7.776	6.869	+ 906	+ 357
Produits divers	9.104	8.925	+ 179	+ 695
Ressources exceptionnelles	»	»	»	— 404
Recettes d'ordre	27.813	26.000	+ 1.813	+ 1.361
Totaux pour la France	1966.715	1936.554	+ 30.160	+ 54.590
ALGÉRIE (8 1ers mois 1892)				
Impôts directs	1.051	961	+ 90	+ 105
Impôt 4 0/0	171	199	— 27	— 5
Enregistrement	2.420	2.369	+ 50	— 160
Timbre	2.750	2.625	+ 125	+ 51
Douanes	7.010	6.613	+ 396	— 265
Contributions directes	1.207	1.953	— [illegible]	+ 298
Tabacs	268	279	— 11	+ 5
Poudres	432	465	— 33	— 41
Postes et Télégraphes	2.553	2.366	+ 187	+ 12[illegible]
Domaines	1.265	1.071	+ 194	+ [illegible]
Forêts	209	293	— 84	— 16
Produits divers	384	431	— 47	+ 5
Recettes d'ordre	1.832	1.369	+ 463	+ 161
Totaux pour l'Algérie	21.[illegible]	20.[illegible]	+ [illegible]	+ 657
Totaux généraux (France et Algérie)	198[illegible]	1957.[illegible]	+ 30.711	+ 55.248

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES			6 octobre	13 octobre
ACTIF				
Encaisse de la Banque :	6 oct.	13 oct.		
Or	1.676.253.697	1.673.271.200	2.963.930.286	2.957.036.354
Argent...	1.287.676.589	1.283.765.153		
	2.963.930.286	2.957.036.354		
Effets échus hier à recevoir ce jour....			332.401	66.204
Portefeuille Paris { Effets Paris.........			187.050.238	187.790.468
Portefeuille Paris { Effets Etranger....			»	»
Portefeuilles des succursales...........			276.999.205	307.523.786
Avances sur lingots à Paris............			17.616.700	16.040.900
Avances sur lingots dans les succursales			5.964.627	1.648.527
Avances sur titres à Paris.............			126.574.877	123.139.490
Avances sur titres dans les succursales			164.040.111	160.611.952
Avances à l'Etat......................			140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve..................			10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......			2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles....................			99.625.442	99.625.442
Rentes immobilisées..................			100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........			4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.............			9.369.137	9.375.571
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales....................			3.921.353	4.019.623
Emploi de la réserve spéciale..........			9.907.444	9.907.444
Divers................................			101.256.181	100.084.441
Total............			4.223.568.755	4.233.850.956
PASSIF				
Capital de la Banque..................			182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........			8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......			10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.			2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857........			9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....			4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.......................			9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation........			3.179.926.185	3.207.147.230
Arrérages de valeurs déposées.........			23.070.760	18.727.694
Billets à ordre et récépissés............			42.496.191	42.010.452
Compte courant du Trésor, créditeur...			307.046.851	319.097.787
Comptes courants de Paris.............			330.236.735	297.105.976
Comptes courants dans les succursales.			56.932.353	60.508.298
Dividendes à payer....................			2.747.904	2.642.477
Escompte et intérêts divers............			4.632.401	5.058.365
Réescompte du dernier semestre.......			910.847	910.847
Divers................................			49.053.017	54.126.319
Total............			4.223.568.755	4.233.850.956

Comparaison avec les années précédentes

	18 octob. 1888	17 octob. 1889	16 octob. 1890	15 octob. 1891	13 octob. 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.646.0	2.028.8	2.086.4	3.090.3	3.207.1
Encaisse...........	2.253.4	2.545.3	2.466.6	2.560.3	2.957.0
Portefeuille........	685.3	657.8	711.9	700.8	495.3
Avances aux partic.	272.1	271.4	264.8	313.5	301.4
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	349.3	293.0	174.1	274.1	319.0
— part...	319.2	387.4	335.6	365.0	357.0
Taux d'Escompte...	4 ½ 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	5 0/00	2 0/00	4½ 0/00	6½ 0/00	2½ 0/00
Bénéfices nets......	2.254.9	1.961.6	2.244.2	3.249.5	1.038.7

Les Représentants de la France à la Conférence monétaire. — Les délégués chargés de représenter la France à la Conférence monétaire, qui doit se réunir à Bruxelles, sur la proposition des Etats-Unis, sont : MM. Tirard, ancien président du Conseil et ancien ministre des finances; Liron d'Airoles, conseiller d'Etat, directeur de l'administration des monnaies et médailles, et de Foville, chef de bureau au ministère des finances, chargé des travaux législatifs, de la statistique et de la législation comparée.

Le Congrès de la Propriété foncière. — Le Congrès de la propriété foncière a reçu jusqu'à présent plus de 400 adhésions.

Parmi les membres on compte M. le Royer, président du Sénat; M. Mazeau, sénateur, premier président de la Cour de cassation; M. Léon Say, député, président de la sous-commission juridique du cadastre ; M. Casimir Perier, président de la commission du budget; M. Devès, ancien ministre; M. Tranchant, ancien président de la section du Conseil d'Etat; M. Flach, professeur au Collège de France; M. Le Courtois, doyen de la faculté de droit de Poitiers; M. Lederlin, doyen de la faculté de droit de Nancy; M. Arthur Raffalowich, conseiller d'Etat, délégué du gouvernement de Russie ; M. Emile Dansaert, président du Crédit Foncier de Belgique, etc.

Nous ne comptons pas les membres de la commission du cadastre, qui presque tous font également partie du Congrès, MM. les délégués des divers ministères, intéressés à l'importante réforme que le Congrès est appelé à examiner.

L'Emprunt de l'Etat de Fribourg. — La souscription aux 34.682 obligations de l'emprunt de Fribourg a eu un plein succès. Les demandes du public se sont élevées à plus de 30.000 titres, et le solde a été immédiatement divisé entre les principaux intéressés.

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le relevé des opérations concernant les Caisses d'épargne ordinaires, du 1er au 10 octobre 1892 :

Dépôts de fonds..................	4.269.647 34
Retraits de fonds................	5.434.249 96
Excédent de retraits..	1.164.602 62

L'excédent de dépôts du 1er janvier au 10 octobre 1892 s'élève à 56.581.604 fr. 03.

Capitaux employés en achats de rentes du 1er au 10 octobre 1892 :

1° Pour placement des excédents de dépôts et, en outre, des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des caisses d'épargne ordinaires, 3.786.650 fr.;

2° Pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 378.302 fr. 35.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 23 au 29 septembre (39e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. de la semaine 1891	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1891	Différence pr 1892
Etat..................	2.665	921	816	27.976	27.387	+ 588.»
Paris-Lyon-Méditer.	8.364	8.189	8.226	259.515	261.263	— 1.748.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	103	110	3.386	3.417	— 31.»
— Chemins Algériens..	513	221	229	6.775	7.127	— 351.»
Nord..................	3.629	3.923	4.079	137.053	136.493	+ 560.»
Ouest..................	5.185	3.381	3.531	109.438	109.052	+ 386.»
Orléans................	6.432	3.798	3.921	127.582	124.544	+ 3.037.»
Est....................	4.691	3.132	3.139	106.631	106.415	+ 216.»
Midi..................	3.045	2.123	2.083	66.468	67.994	— 1.526.»
Est-Algérien..........	897	210	169	4.921	4.906	+ 11.»
Bône-Guelma voie larg.	534	113	140	3.037	3.147	— 109.»
— voie étroite	128	6	7	238	275	— 36.»
Ouest-Algérien.......	296	46	51	1.990	1.897	+ 92.»
Arzew à Kralfallah..	214	28	35	1.076	1.019	+ 57.»
Médoc................	101	22	24	842	843	+ 1.»

Dividende du Rio. — Les directeurs de la Compagnie Rio-Tinto ont déclaré un dividende intérimaire de 7 shillings à valoir sur l'exercice en cours. (L'année dernière l'acompte déclaré en octobre a été de 12 sh. et le solde déclaré en mai 1892 de 8 sh.). Le rapport des directeurs exprime leur confiance dans les résultats ultérieurs de la Compagnie par suite de l'entente entre les producteurs européens et américains.

Le *Financial Times*, en annonçant la distribution de cet acompte de 7 sh. par action, dit que ce dividende est fictif et qu'il n'a été déclaré que dans un but de spéculation. Il ajoute que les actionnaires sont presque tous Français et, alors que le public prudent n'a pas voulu prêter de l'argent à la Compagnie à 5 0/0, les spéculateurs ont fait monter les actions à un prix auquel elles ne peuvent rapporter plus de 4 1/2 0/0. « Ces anomalies, ajoute le journal anglais, sont peut-être appréciées à Paris, elles ne le sont pas à Londres. » Il est possible qu'un grand nombre d'actionnaires du Rio-Tinto soient Français, mais il est certain que la direction est Anglaise et que le marché de cette valeur est entre les mains des Anglais.

Pour plus ample informé, nous renvoyons nos Lecteurs à un article paru dans l'*Economiste Européen* du 10 avril (page 391); ils verront ce qu'il faut penser à ce sujet des plaintes de la spéculation anglaise. Ajoutons qu'il y a quelques jours un mouvement de baisse a eu lieu à Paris sur des avis venus de Londres que le dividende intérimaire ne serait que de 5 sh., tandis qu'il est aujourd'hui officiellement fixé à 7 sh.

La Liquidation du Crédit Général Français. — La liquidation du *Crédit Général Français* pourra très probablement être terminée avant la fin de l'année. La mise en adjudication des dernières valeurs dépendant de l'actif aura lieu, comme on le verra plus loin, le 21 novembre. Dans le courant du mois prochain viendra également le procès des Réassurances générales qui a été intenté à la Société du Crédit Général Français, avant même sa mise en liquidation. Ce litige dure depuis huit années. Il est permis d'espérer qu'il sera enfin tranché d'ici quelques semaines. On sait que ce procès a empêché jusqu'à ce jour une seconde répartition d'actif et immobilisé la somme d'environ 9 millions actuellement disponible à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Compagnie Française des Chemins de fer de Santa-Fé. — Voici la lettre qui vient d'être adressée aux obligataires :

« Comme suite à notre circulaire du 10 août dernier, nous avons l'honneur de vous informer que le jugement de l'homologation de notre concordat étant passé en force de chose jugée le 1er courant, le délai pour la demande en conversion d'obligations anciennes de notre Société en obligations nouvelles, expirera le 1er novembre prochain, conformément à l'article 6 du concordat ainsi conçu :

« La demande de conversion, autorisée aux termes de « l'article qui précède, sera adressée au siège de la « Compagnie, à Paris, rue Caumartin, n° 64 ; elle devra « avoir lieu au plus tard, dans le mois du jour où le « jugement d'homologation du présent concordat sera « passé en force de chose jugée, et ce délai expiré, les « retardataires n'auront plus droit qu'aux dividendes « fixes promis par la Compagnie.

« Néanmoins, ce délai pourra être augmenté par la « décision du Conseil d'administration de la Compa- « gnie française, après appréciation des motifs en cha- « que cas, et sans que les décisions par lui prises à cet « égard puissent faire l'objet d'aucun recours en justice « ou autrement.

« Les créanciers qui auront opté pour la conversion « cesseront d'avoir droit aux dividendes fixes promis « par l'article 2.

« Recevez, etc. »

Compagnie Française d'Eclairage et de Chauffage par le Gaz. — Les Actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le samedi 29 octobre courant, à trois heures précises, au Siège social.

Tout propriétaire de vingt actions peut assister à cette réunion, mais à la condition que les titres au porteur (ou leurs certificats de dépôts) soient déposés dès le mercredi 21 octobre au plus tard, au Siège social, en échange d'une carte d'admission à l'Assemblée.

Les actionnaires ayant le droit d'assister à cette réunion, qui en seraient empêchés et qui tiendraient à s'y faire représenter par un autre membre de l'assemblée, pourront réclamer au Siège social une formule de pouvoir timbrée.

Compagnie générale du Gaz pour la France et l'Etranger. — Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer Messieurs les actionnaires que l'assemblée générale convoquée pour le jeudi 27 octobre, conformément à l'article 39 des statuts, est remise au samedi 29 octobre à trois heures de l'après-midi, au Siège social, 37, boulevard Haussmann.

Ont le droit d'assister à l'assemblée générale les propriétaires d'au moins vingt actions.

Les titres au porteur devront être déposés 15 jours au moins avant la date de la réunion dans les caisses de MM. I. Camondo et Cie, banquiers, 66, rue de la Chaussée d'Antin.

Ordre du jour : 1° Examen des comptes et du bilan de l'exercice 1891-1892 et fixation du dividende ; 2° nomination d'Administrateurs ; 3° nomination de deux Commissaires ; 4° conversion des obligations.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite. — MM. les Actionnaires sont convoqués en assemblée générale le samedi 29 octobre prochain, à trois heures de l'après-midi, au Siège social, 12, place Vendôme, à Paris, conformément à l'article 29 des statuts et à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

Lecture du rapport du Conseil d'administration ; lecture du rapport des Commissaires ; approbation des comptes ; nomination d'Administrateurs ; nomination d'un ou plusieurs Commissaires pour l'exercice 1892-93 et fixation de leur indemnité ; quitus à donner à deux administrateurs décédés ; compte rendu des marchés faits avec certains administrateurs ; approbation et autorisation du renouvellement, s'il y a lieu.

Pour assister à l'Assemblée générale ordinaire, il faut être propriétaire d'au moins dix actions et les avoir déposées six jours au moins avant l'époque fixée pour la réunion, si elles sont au porteur :

Soit au siège social ; soit à l'usine de Paulilles, près Port-Vendres (Pyrénées-Orientales) ; soit à l'usine d'Ablon, près Honfleur (Calvados) ; soit chez M. Arnaud, rue Canebière, 5, à Marseille ; soit enfin chez M. Lialane à Lunas (Hérault).

Canal de Suez. — Les porteurs d'obligations 500 fr. 5 0/0 de la Compagnie sont prévenus que le dernier coupon afférent à ces titres, portant le n° 50, étant détaché depuis le 1er octobre, les anciens titres sont échangés depuis ce jour contre de nouveaux titres comportant 51 coupons (nos 51 à 101), aux échéances des 1er avril et 1er septembre (dernier coupon payable le 1er avril 1918). Cet échange s'effectue au siège social, 9, rue Charras, ou chez les correspondants de la Compagnie en France et à l'étranger.

Les nouveaux titres seront transmis ou tenus à la disposition des ayants droit quinze jours environ après la date du dépôt. L'expédition à Paris et le renvoi des titres déposés chez les correspondants se feront sans qu'il en résulte aucuns frais pour les déposants.

La Compagnie opérant d'office l'échange pour les titres déposés dans ses caisses, les porteurs des certificats de dépôts ne seront pas soumis à cette formalité et continueront à toucher les coupons sur la présentation du certificat qu'ils possèdent actuellement.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 1er janvier au 30 sept...	58.030.000	64.490.000
Du 1er au 10 octobre.......	1.670.000	2.080.000
Du 11 octobre..............	340.000	130.000
Du 12 octobre..............	140.000	190.000
Du 13 octobre..............	120.000	440.000
Du 14 octobre..............	140.000	280.000
Du 1er janvier au 14 octobre	60.440.000	67.610.000

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

La semaine a été faible. Tout d'abord, on s'est plu à faire courir des bruits alarmants relativement à notre expédition au Dahomey. On ne fait pas assez attention, en général, à la source de ces rumeurs. Quand elles ne traversent pas le Rhin, elles nous arrivent par dessus la Manche, et nous devons bien dire qu'elles sont aussi suspectes dans le second cas que dans le premier. Il est admis également qu'un échec au Dahomey doit néces-

sairement influencer les cours. Certes, un tel malheur serait terrible au point de vue national, et on ne saurait, dans une semblable éventualité, sentir trop vivement l'injure faite au drapeau et donner trop de regrets à un héroisme malheureux. Mais nous ne voyons pas en quoi un triomphe passager et invraisemblable, d'ailleurs, de Behanzin pourrait diminuer la solidité de notre crédit. Au surplus, on sait, depuis hier, à quoi s'en tenir. On a également exploité Carmaux, incident inquiétant peut-être dans un certain ordre d'idées, mais beaucoup plus politique qu'économique. Enfin, on a, comme toujours au moment d'une rentrée, répandre des bruits de crise ministérielle et de dissentiments au sein du Cabinet. Dans ces conditions, il aurait été extraordinaire de voir monter les valeurs.

Rentes Françaises. — Nos fonds d'Etat se ressentent naturellement de la faiblesse générale. Nous retrouvons le 3 0/0 à 99 20 contre 99 60; l'*Amortissable* reste à 99 45 au lieu de 99 75; le 4 1/2 résiste mieux. Il clôture à 106 10 au lieu de 106 02.

Le *Tunisien* est immobile à 489.

Sociétés de Crédit françaises. — La *Banque de France* a subi, dans la dernière quinzaine, une certaine baisse, due à la diminution de ses bénéfices d'une part et d'autre part, aux craintes qui se faisaient jour relativement à la discussion du renouvellement de son privilège. L'espoir que le débat sera inscrit, pour la deuxième délibération, en tête de l'ordre du jour de la Chambre, a raffermi les cours. Nous retrouvons la *Banque de France* à 3.965, après avoir coté, dans la semaine, 3.880.

La *Banque d'Escompte* recule de 225 à 210, sans qu'on puisse invoquer une raison sérieuse, puisque les seules formalités relatives à la dissolution des Sociétés antérieures ont retardé jusqu'ici l'émission de la Soie Chardonnet. La *Banque de Paris et des Pays-Bas* est très ferme à 682 50. La *Banque Transatlantique* s'avance de 416 à 421. La *Compagnie Algérienne* est à 489, sans changement notable.

Le *Comptoir National d'Escompte* continue son mouvement en avant, absolument justifié par sa prudente administration, et depuis longtemps prévu par nous. Nous le retrouvons à 537 50. Il était à 510 il y a quatre semaines, et la hausse s'est faite progressivement et sûrement. Le *Crédit Foncier* est stationnaire à 1.120. Dans sa dernière séance hebdomadaire, le Conseil d'administration a autorisé pour 2.792.025 fr. de prêts nouveaux, dont 2.637.000 fr. en prêts fonciers et 155.025 fr. en prêts communaux.

Le *Crédit Industriel* gagne 15 fr., de 560 à 575. Le *Crédit Lyonnais* est plutôt faible à 785. Le *Crédit Mobilier* reste toujours, à peu de choses près, aux environs des mêmes cours. Il s'inscrit aujourd'hui à 135. Il en sera de même tant que le public n'aura pas la certitude que les travaux du Chemin de fer de Porto-Rico sont assez avancés pour assurer le jeu de la garantie d'intérêt, qui permettrait de faire face, sans mécompte possible, au service des obligations.

La *Société Générale* est sans changement à 480. La *Banque Commerciale et Industrielle* est bien tenue à 310, ainsi que la *Banque Internationale de Paris*, qui passe de 412 50 à 425.

La *Banque Parisienne* nouvelle est faible à 368.

Chemins de fer Français. — Nos Chemins de fer subissent la multiple influence de la baisse de nos fonds d'Etat et de la diminution des recettes. Celles de la dernière semaine présentent, pour l'ensemble, une différence en moins de 434.000 francs, ce qui réduit la plus-value depuis le commencement de l'année à moins d'un million. Le *Bône à Guelma* descend de 710 à 690. L'*Est-Algérien* garde sa situation, et fait même preuve de fermeté à 610. L'*Est* varie peu, mais est un peu faible à 965. Le *Paris-Lyon-Méditerranée* descend de 1.564 à 1.540, le *Midi* de 1.341 25 à 1.334, le *Nord* de 1.935 à 1.897 50, l'*Orléans* de 1.610 à 1.595, l'*Ouest* de 1.109 50 à 1.094.

Le *Sud de la France* est à 505, sans variation.

Sociétés Industrielles Françaises. — Dans cette rubrique, la faiblesse est à peu près générale. La *Compagnie Parisienne du Gaz* se retrouve à 1.455 contre 1.462 50. La *Compagnie Transatlantique* se ressent encore du tort que lui a causé le choléra, bien qu'on annonce un prochain retour au système normal, et la fin des quarantaines. Elle s'inscrit à 585 au lieu de 590. Les *Messageries Maritimes* sont bien tenues à 683 50, ainsi que les *Omnibus* à 1.050, au lieu de 1.040. Cette hausse est probablement la conséquence de la discorde qui s'est mise au sein du Syndicat des employés, et qui annihile évidemment pour longtemps leur organisation, et par conséquent leur force de résistance contre la Compagnie. Le *Panama* recule de 20 à 18 75. C'est le premier effet des renseignements d'après lesquels les poursuites contre les administrateurs seraient sur le point d'entrer dans la période décisive. Pour beaucoup de gens, ce résultat sera bien inattendu.

Le *Suez* est influencé par la diminution continuelle de ses recettes, qui dépasse actuellement 7 millions pour la durée de l'exercice en cours. Il s'inscrit à 2.620 contre 2.656 50.

L'*Assemblée Générale de la Dynamite* n'a pas eu pour conséquence d'améliorer le cours des actions. Nous la retrouvons à 418 75 au lieu de 427 50. Le *Télégraphe de Paris à New-York* avait monté de 105 à 120 sur la nouvelle d'un traité avantageux conclu avec une administration. Cette hausse ne se maintient pas et l'action du Télégraphe cote aujourd'hui 113 75. Les *Téléphones* sont fermes à 477 50.

Sociétés étrangères diverses. — La *Banque des Pays-Autrichiens* est ferme à 488 75, ainsi que la *Banque Ottomane* à 602 50. Le *Crédit Foncier d'Autriche*, malgré les attaques portées contre son directeur, se maintient à 1.080. Le *Gaz de Madrid* recule à 205. Les *Chemins Andalous* sont sans mouvement à 341.

Les *Autrichiens-Hongrois* subissent une très vive réaction; nous les retrouvons à 624 50. Nous avons à différentes reprises, dans différents articles, prédit cette baisse, dont nous avons donné les raisons malgré l'optimisme du Conseil d'administration et de M. de Taussig en particulier. Les énergiques mesures prises en Allemagne, la radiation des cotes de Berlin, de Francfort, de Dresde, de Leipzig, de Breslau, etc., l'autorisation donnée par le Tribunal supérieur de Francfort à la Genossenschafts-Bank de saisir les recettes des *Chemins Autrichiens* en Allemagne, le désaveu public infligé à M. de Taussig par M. Wekerlé, le ministre des finances hongrois, tout cela a porté ses fruits, et nous croyons que la baisse n'a pas dit son dernier mot.

Les *Chemins Portugais* sont mieux tenus à 86 25. Le projet actuellement en cours d'examen constituerait 100.000 actions nouvelles, dont 30.000 seulement seraient réparties entre les obligataires. Les actionnaires garderaient donc 70 pour cent de leur propriété primitive. C'est ce qui explique ce mouvement en avant.

Le Madrid à Saragosse est ferme à 190.

Fonds d'Etats Etrangers. — Les *Consolidés Anglais* sont bien tenus à 97 75. L'*Autriche 4 0/0* or cote 97 05 contre 97 60. Les *Fonds Brésiliens* sont meilleurs, la situation générale étant devenue moins mauvaise. Le 4 1/2 1888 est à 73 et le 4 0/0 1889 à 67 35. C'est une hausse sensible depuis un mois. Les *Fonds Egyptiens* se maintiennent également en bonne voie, sans variation importante. L'*Extérieure Espagnole* s'inscrit à 64 25 contre 64.

Les *Emprunts Helléniques* perdent du terrain. Nous retrouvons le 5 0/0 1881 à 324 contre 337 50 et le 4 0/0 1887 à 293 75 contre 295. Nous n'avons pas à revenir sur les raisons de cette baisse, raisons que nous avons indiquées d'une façon suffisamment détaillée dans notre dernier numéro.

Le *Hongrois 4 0/0* or est à 96 contre 95 50.

L'*Italien* recule à 92 75 contre 93 25.

Les *Emprunts Russes* sont fermes, malgré les bruits alarmistes d'attentat contre le Czar. Ils gagnent tous quelques centimes. La *Dette Ottomane* est stationnaire à 22 22. La *Consolidation* s'inscrit à 381 25 contre 380. Les *Douanes* sont stationnaires à 475, et les *Priorités* restent à 432 50.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 17 sept.	24 sept.	1er oct.	8 oct.	15 oct.
Millions	Francs															
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	99 67	99 97	99 80	99 60	99 20
4061	121.831.905		3 0 0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	100 37	100 60	99 55	99 75	99 45
6789	305.540.303		4 1 2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 02	105 97	106 17	106 02	106 10
26066	883.855.348															
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0 0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	495 »	495 »	493 75	489 »	489 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 62	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	4060 »	4075 »	4080 »	3960 »	3965 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	216 25	226 25	232 »	225 »	210 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	672 50	667 50	670 »	681 25	682 50
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	415 »	420 »	400 »	416 »	421 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	485 »	500 »	499 50	490 »	489 50
160.000	500	250	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	510 »	513 50	525 »	525 »	537 50
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1120 »	1128 75	1126 25	1122 50	1120 »
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	551 »	555 »	555 »	560 »	575 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	805 »	798 75	788 »	788 75	785 »
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	140 »	138 »	138 75	136 25	135 »
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	485 »	485 »	485 »	480 »	480 »
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	6 25	222 08	227 49	204 51	180 »	197 50	301 25	303 50	305 »	310 »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	392 »	393 »	410 »	412 50	425 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	398 75	371 25	370 »	370 »	368 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	725 »	723 »	725 50	710 »	690 »
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	606 »	606 50	610 »	606 »	610 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	945 »	956 25	965 »	968 50	965 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1555 »	1563 75	1565 »	1564 »	1540 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1330 »	1347 50	1345 »	1341 25	1334 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1933 75	1950 »	1940 »	1935 »	1897 50
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1613 75	1630 »	1625 »	1610 »	1595 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1110 »	1125 »	1117 50	1109 50	1094 »
40.000	500	500	Sud de la France	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	511 »	510 »	509 50	505 50	505 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	552 50	560 »	558 »	562 »	565 »
336.000	250	250	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1485 »	1485 »	1487 50	1462 50	1455 »
80.000	500	500	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	595 »	597 50	592 50	590 »	585 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	687 50	687 50	676 »	685 »	683 50
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1240 »	1035 »	1060 »	1045 »	1049 »	1050 »	1040 »	1050 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	700 »	700 »	692 »	695 »	695 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	21 75	21 25	20 50	20 »	18 75
223 398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	112 13	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2710 »	2716 25	2705 »	2656 25	2620 »
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	422 50	430 »	426 25	427 50	418 75
84.000	500	500	Téleg. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	95 »	98 75	105 »	120 »	113 75
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	470 »	465 »	462 »	475 »	477 50
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	2000	2000	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	487 50	487 50	486 »	485 »	488 75
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	592 50	596 25	606 25	606 25	602 50
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1085 »	1085 »	1085 »	1075 »	1080 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	485 »	486 25	484 »	480 50	482 50
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	83 75	83 75	81 25	81 25	80 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	215 »	214 50	215 »	208 »	205 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	340 »	340 »	340 »	340 »	341 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	641 »	631 25	633 75	623 75	624 50
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	223 75	225 »	225 »	220 »	223 75
120.000	500	500	Meridionaux (Adriatiques)	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	645 »	645 »	650 »	653 »	640 »
370.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	178 75	175 »	175 »	172 50	173 75
70 000	500	500	Portugais	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	80 »	80 »	80 »	80 »	86 25
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	191 25	188 75	190 »	188 75	190 »
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'am.		FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS													
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0 0	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 60	97 50	97 50	97 75	97 75
			Autriche 4 0 0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	99 20	100 »	99 50	97 60	97 05
6 000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	68 »	70 »	72 »	73 50	73 »
20 000 000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	64 65	65 75	66 90	67 70	67 35
364 968			Egypte (Daira-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	100 »	100 »	100 35	100 45	100 75
3 047 912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	99 60	100 »	100 50	99 95	100 30
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	95 35	95 60	96 30	95 55	95 80
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	65 40	64 57	65 40	64 »	64 25
1.240.000	1936		Cuba 6 0 0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	465 »	465 »	465 »	462 »	464 »
351 000	1940		— 5 0 0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	[illegible]	425 »	424 »	435 »	424 »	426 »
240 000	1921		Hellénique 5 0 0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	333 »	323 50	335 »	337 50	324 »
270.000	1962		4 0 0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	285 50	282 »	282 50	[illegible]	293 75
592 000 000fl			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	96 50	96 »	96 20	95 50	96 »
442 250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	93 17	93 10	93 55	93 25	92 75
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	23 77	24 25	24 50	25 50	25 90
285.000	1926		— 4 1 2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	368 75	370 »	375 »	370 »	376 [illegible]
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	101 »	102 »	101 75	99 25	99 »
300 000 000r	1928		Russie 5 0 0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	67 75	68 40	68 50	68 »	68 02
150 000 000r	1920		4 0 0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	97 15	97 25	97 50	97 90	98 15
1941 992 000	1970		— 4 0 0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	97 15	97 80	98 10	96 80	[illegible]
500 000 000	1974		— 3 0 0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	79 75	80 75	80 95	80 50	80 »
445 210	1952		3 0 0 (de France)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	78 05	79 70	79 80	80 »	[illegible]
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	21 90	22 05	22 10	22 40	[illegible]
227 250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0 0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	307 50	378 75	380 25	385 »	[illegible]	380 »	381 [illegible]
391 962	1931		Priorités Ottom. 4 0 0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	420 »	441 25	420 »	422 50	437 50	[illegible]	[illegible]	435 50	442 50
265 454			Douanes Ottom. 5 0 0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	475 »	465 »	465 »	461 25	475 »	475 »	481 »	475 »	475 »

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 14 octobre 1892.

Ainsi que je le prévoyais, le projet de loi militaire, soumis au Conseil des ministres de Prusse, n'y a pas rencontré d'opposition ouverte, et on s'accorde à croire qu'il en sera de même au Conseil fédéral. Par contre, bien qu'on ne sache rien sur les détails du projet, les sentiments hostiles se manifestent de plus en plus dans les cercles parlementaires ; cette situation donne au Reichstag une importance politique qu'il n'a jamais eue jusqu'ici, et permet d'augurer que, de toutes façons, ce projet sera rejeté ; il est en effet combattu par presque tous les partis : par les conservateurs, qui ne veulent pas du service de deux ans ; par les catholiques, qui tiennent à ménager leur popularité et qui savent que le Gouvernement n'a pas de compensations à leur offrir en échange de leur vote ; enfin par les libéraux, qui ne veulent pas de la nouvelle et considérable augmentation de dépenses qui serait nécessitée par la réforme. D'après les dernières informations, ce serait au mois de janvier que ce projet serait discuté ; si d'ici là, rien ne vient modifier la situation, on doit s'attendre au rejet de la réforme et à la dissolution du Reichstag pour le commencement de l'année prochaine. Ces perturbations politiques, qui se succèdent sans interruption depuis la chute du prince Bismarck, ne sont évidemment pas faites pour diminuer le mécontentement du pays, ni pour apporter une amélioration à la crise économique dont souffre l'Allemagne, et qui est mise en évidence par la situation précaire du commerce et de l'industrie.

Le Gouvernement cherche évidemment les moyens de rallier des partisans à son projet à l'aide de certaines concessions ; il parait que les évaluations primitives des dépenses sont en ce moment l'objet d'une revision sévère ; on espèrerait parvenir à réduire les dépenses permanentes à 70 millions de marks, au lieu de 86 millions de marks prévus tout d'abord ; le Gouvernement renonce au système inauguré par le prince Bismarck, consistant à fixer pour une série d'années, cinq ans ou sept ans, le chiffre des effectifs militaires ; on reviendra donc à la fixation annuelle du chiffre de ces effectifs.

Les négociations commerciales engagées avec la Russie ne sont pas interrompues, comme on l'a prétendu ; les autorités allemandes n'ont pas à étudier cette question en ce moment : elles ont fait connaître au Gouvernement russe, en réponse aux ouvertures faites par ce dernier, les conditions auxquelles l'Allemagne accordera à la Russie ses tarifs réduits. Ces conditions sont maintenant examinées par le Gouvernement russe ; il ne faut pas s'étonner que sa réponse se fasse attendre un certain temps, attendu qu'il y a en Russie un parti industriel qui bénéficie des tarifs prohibitifs actuels, et qui est très hostile à toute modification de ces tarifs. Cette question n'est d'ailleurs nullement liée, soit à une transformation des relations politiques de l'Allemagne et de la Russie, soit à une affaire d'emprunt russe. Toutes les nouvelles annonçant l'émission de valeurs russes sur le marché berlinois ne méritent aucune créance, pour cette simple raison que le public allemand ne rachètera pas aux cours actuels les fonds russes qu'il a vendus récemment à des cours bien inférieurs.

Le Gouvernement est en train de réaliser, dans l'administration des Chemins de fer de l'Etat, des économies rigoureuses nécessitées par la diminution constante des recettes. C'est ainsi qu'il vient de supprimer les distributions de vêtements d'hiver qu'il faisait précédemment aux employés des trains et de la voie ; il se base sur ce que, maintenant, les wagons de toute catégorie sont chauffés.

Il n'est plus question de modifications dans le groupe financier qui doit entreprendre les opérations financières de la réforme monétaire austro-hongroise. Il paraît que les intéressés s'occupent activement à rétablir de bons rapports entre M. de Hansemann et M. de Taussig.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	7 oct.	Dif. 30 sept.	7 oct.	Dif. 30 sept.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots........	869.956	— 18.517	891.650	— 4.577
Billets du Trésor............	21.320	— 240	20.449	— 101
Billets d'autres banques.....	8.796	+ 186	10.007	+ 1.060
Lettres de change...........	581.110	— 18.279	542.231	— 8.574
Prêts sur titres..............	108.136	— 7.237	121.621	— 4.080
Valeurs........................	2.537	+ 7	539	— 69
Autres propriétés............	36.652	— 1.037	42.590	— 1.598
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets........	1.086.828	— 27.997	1.064.814	— 29.323
Autres engagements à vue...	378.180	— 16.100	401.637	+ 12.123
Autres engagements	7.162	— 1	739	+ 6

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892
30 sept....	724.7	896.2	888.5
7 oct.....	678.1	891.6	870.0
15 —	697,4	897.1	.....
23 —	716.8	905,2	.....
31 —	718,8	902.2	...,.

Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
30 sept....	780,5	676,5	714.8
7 oct.....	747,0	663.9	689.2
15 —	727,6	633.9	...,.
23 —	696.1	627.4	...,.
31 —	703.0	651.5	...,.

Circulation	1890	1891	1892
30 sept....	1.131,7	1.094,1	1.114,8
7 oct.....	1.097,5	1.061,8	1.086,8
15 —	1.048,3	1.020,9	.....,.
23 —	1.015,9	1.000,2	.....,.
31 —	1.052,8	1.032,9	.....,.

Réserve de billets	1890	1891	1892
30 sept....	91,4	123,0	95,9
7 oct.....	104,2	149,4	105,4
15 —	33,8	200.9	...,.
23 —	15,7	229.2	...,.
31 —	18,9	192,6	...,.

Le fait saillant du bilan du 7 octobre réside dans une nouvelle diminution de la circulation de 18 millions et demi de marks ; cette diminution est due au retrait de dépôts appartenant au Trésor impérial. Il y a de nouveau de fortes diminutions sur le portefeuille et sur les prêts sur titres, accompagnées d'une diminution correspondante de la circulation. On ne peut percevoir là aucun signe d'une reprise du mouvement commercial.

L'Impôt sur le Revenu. — On vient de publier les évaluations de l'impôt sur le revenu pour l'Exercice 1892-93. Le nombre des imposés est de 2.437.886 ; le produit de l'impôt est fixé à 124.842.848 marks, soit, par rapport à l'exercice précédent, une augmentation de 440.248 sur le nombre des imposés et de 45.284.021 marks sur le produit de l'impôt.

Cette augmentation s'explique en partie par le fait que de nouvelles dispositions légales assujettissent à l'impôt les personnes civiles (Sociétés par actions et Corporations). Le nombre des imposés de cette nature est de 2.028 ; le produit sera de 10.056.743 marks. Ces chiffres se décomposent ainsi :

Nature des Imposables —	Nombre —	Produit de l'Impôt Marks
Sociétés par actions........	1.434	8.553.353
Corporations minières......	196	1.402.614
Autres corporations........	309	71.156
Sociétés de consommation..	89	29.620

Si on laisse de côté ces personnes civiles, il reste, pour le nombre des imposables, une augmentation de 428.220 sur 1891, et pour le produit de l'impôt, une augmentation de 35.227.278 marks.

Le chiffre de la population de la Prusse, en 1892, a

été évalué à 29.895.224 (contre 29.456.458 en 1891); sur ce nombre, 6.832 personnes ne paient pas l'impôt comme n'habitant pas la Prusse, et 20.945.257 comme ayant un revenu inférieur à 900 marks. Les imposés forment 8.15 0/0 de la population (contre 6.78 0/0 en 1891-92). Les revenus des imposés s'élèvent à 5.724 millions 323.767 marks (4.273.703.217 marks en 1891-92) dont 3.873.315.496 marks pour les habitants des villes (2.884.537.195 marks en 1891-92) et 1.851.008.271 marks pour les habitants des campagnes (1.389.166.022 marks pour 1891-92). Il en résulte que le revenu moyen des imposés est de 2.746 marks (2.433 marks) dans les villes et de 1.804 marks (17.10 marks) dans les campagnes.

Le produit total de l'impôt se répartit de la manière suivante entre les différentes classes d'imposables :

Chiffre du revenu	Impôt en 0/0 du produit total 1892-93	1891-92
900 — 3.000......	28.60	35.54
3.000 — 6.000......	16.32	23.50
6.000 — 9.500......	9.78	9.98
9.500 — 30.500......	18.68	16.25
30.500 — 100.000......	13.62	7.70
plus de 100.000......	13	7.03

Le Stock monétaire. — Les hôtels des monnaies allemands n'ont pas frappé de pièces d'or et d'argent pendant le mois de septembre. Le stock s'est réduit, par le retrait de 3.092.315 marks de monnaies d'or, à 2.624.167,640 marks en or et à 462.216.752 marks de monnaies d'argent. On a frappé, pendant le mois de septembre, pour 205.642 20 m. de pièces de 20 pfennings en nickel, et pour 64.669 95 pièces de un pfenning en cuivre.

Statistique des Faillites. — Le nombre des déclarations de faillites en Allemagne, en septembre 1892, s'est élevé à 429 contre 466 en septembre 1891 et 359 en septembre 1890; la moyenne pour les dix années de 1880 à 1889 en septembre était de 294, de sorte que la situation continue à être très mauvaise. Du 1er janvier au 30 septembre 1892, le nombre des faillites a été de 5.616 contre 5.277 pour la période correspondante de 1891, 4.344 pour 1890, 3.872 pour 1889 et 3.837 pour 1888.

La Population Allemande. — Il résulte des chiffres publiés par la statisque allemande sur les mouvements de la population en 1891, que l'augmentation de la population par suite de l'excès des naissances sur les décès s'est élevée en 1891 à 448.746 âmes contre 375.015 ames en 1890 et 411.785 âmes en 1889.

La Société de Protection des Porteurs de valeurs étrangères. — Les Chambres de commerce de Francfort, de Stuttgart et de Munich ont adhéré au projet de formation d'une Société de protection des porteurs allemands de valeurs étrangères, élaboré par l'Association des Banques allemandes, projet dont nous nous sommes déja occupés. On va maintenant adresser des invitations à toutes les principales maisons de Banque. Les frais sont évalués de 40.000 à 50.000 fr. par an, parce qu'on veut placer à la tête de cette institution un homme au courant des affaires diplomatiques, connaissant les pays étrangers, jouissant de la confiance du gouvernement allemand et indépendant de tout intérêt particulier, soit dans des Maisons d'émission, soit à la spéculation de Bourse. On a déjà assuré une partie du paiement des fonds pendant cinq ans, grâce aux contributions de plusieurs membres de l'Association des Banques allemandes.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 15 octobre 1892.

Le marché s'est un peu relevé cette semaine des pertes de la période de faiblesse qui vient de s'écouler.

Les fonds d'Etat allemands sont en reprise, bien que les difficultés politiques ne soient pas écartées.

Les Roubles et les fonds russes éprouvent des variations de cours assez irrégulières, qui dépendent des bruits sur les négociations commerciales avec la Russie et sur l'émission d'un emprunt russe.

En ce qui concerne les négociations commerciales, la question est, à l'heure qu'il est, examinée par le Gouvernement russe, et on ignore complètement la réponse qu'il fera au Gouvernement allemand, bien qu'il y ait des raisons de prévoir que cette réponse sera favorable. Pour ce qui regarde l'emprunt, on ne peut pas songer à offrir de nouveaux tires russes au public allemand, mais il paraît que la *Diskonto Gesellschaft*, et peut-être la *Deutsche Bank*, entreront, pour y jouer un rôle secondaire, dans un groupe financier qui se propose d'émettre 500 millions de valeurs russes sur les marchés allemand, belge et hollandais.

Le programme financier de M. Giolitti, qui paraît reposer sur des mesures insuffisantes, a influencé défavorablement les cours de l'Italien.

Les difficultés qui se sont produites au sein du groupe financier de la réforme monétaire austro-hongroise sont, dit-on écartées, et les grandes opérations financières austro-hongroises auraient lieu prochainement.

Ce sont surtout ces informations qui ont raffermi le marché : elles ont amélioré, en particulier, les actions de la *Diskonto Gesellschaft*, qui figurent parmi les principales valeurs de spéculation.

Le marché minier est toujours agité, la Société des Forges *Laura* et la Société des Aciéries de Bochum ont publié des rapports défavorables.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours-officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	87 12	87 12	87 25	86 75	86 50	86 90
Orient 3 0/0..............	66 62	66 50	66 87	66 25	66 40	66 37
Consolidés Russes..........	97 ..	97 12	97 62	97 50	97 25	97 40
Hongrois..................	95 50	95 62	95 62	95 37	95 12	95 50
Egypte Unifiée............	95 50	98 60	98 70	98 87	95 25	99 25
Italien....................	92 37	93 »	92 87	93 12	93 »	92 50
Chemins de fer						
Autrichiens...............	126 37	127 »	125 »	125 12	»	»
Lombards..................	41 40	42 »	42 62	42 37	41 50	42 50
Gothard...................	155 ..	156 37	154 87	155 75	155 12	155 87
Nord-Est Suisse...........	112 62	112 12	112 »	113 37	112 50	112 62
Central Suisse............	131 40	»	»	»	»	»
Méridionaux...............	128 12	130 »	126 50	130 37	129 62	128 50
Duxer.....................	216 62	216 90	216 75	218 25	220 37	220 25
Marienbourg...............	58 75	58 12	58 »	57 12	59 90	59 12
Ouest Prussien............	72 40	70 25	69 25	68 75	71 »	69 62
Mainzer...................	114 75	114 »	113 87	114 12	114 50	114 37
Lubecker..................	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne..............	207 50	206 75	209 62	207 50	207 »	204 25
Sud-Ouest Russe...........	74 50	»	»	»	»	»
Banques						
Crédit....................	168 ..	167 »	166 25	166 »	165 12	167 »
Disconto..................	192 25	190 »	188 62	183 75	184 87	186 »
Darmstadt-Bank............	137 12	135 90	129 87	133 37	133 62	136 25
Berl-Handels..............	143 12	141 »	135 62	129 50	136 90	135 75
Dresde-Bank...............	143 75	142 25	141 37	139 50	141 50	142 62
National-Bank.............	116 ..	114 40	114 50	113 75	113 50	116 25
Mines et diverses						
Laura.....................	118 87	117 50	116 62	112 37	111 25	109 50
Dortmund..................	68 62	68 12	67 »	62 50	62 12	61 50
Bochumer..................	139 25	140 25	137 62	126 75	127 25	126 62
Gelsenkirch...............	135 50	135 87	134 90	133 75	134 50	135 25
Hiberna...................	116 90	117 40	116 90	114 50	115 50	115 50
Harpener..................	145 50	145 37	143 »	133 75	135 12	136 25
Dynamite Trust............	130 12	»	»	»	»	»
Nordd Lloyd...............	112 50	112 »	110 75	112 25	111 12	112 37
Allgem. Electr............	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours.............	80 95	80 85	80 85	80 80	80 80	80 [illegible]
Londres —	20 39	20 36	20 36	20 36	20 35	20 3[illegible]
Vienne....................	170 35	170 »	170 05	170 »	169 [illegible]	170 »
Pétersbourg 3 semaines....	205 25	205 85	204 50	204 50	205 90	203 60
Roubles comptant..........	205 75	205 40	205 90	204 50	[illegible]	204 »
— fin courant........	205 75	205 75	206 »	204 75	[illegible] 50	204 25

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 481)

LA SITUATION

Londres, 15 octobre 1892.

La question de l'Ouganda est encore à l'ordre du jour. Je vous parlais, dans ma dernière lettre, d'un discours de Stanley, et vous disais qu'il fallait le considérer comme le commencement d'une campagne en faveur du maintien de l'occupation de l'Ouganda. Je ne me trompais pas; la campagne est commencée et menée avec activité par le parti conservateur. La lettre du capitaine Lugard, que l'on vient de publier, a fourni un nouvel aliment; elle a cependant un grand défaut, celui de ne rien nous apprendre de nouveau; le capitaine Lugard développe les arguments de Stanley et émet des théories philanthropiques dont tout le monde connaît la valeur: c'est tout.

Plus importante est une lettre de sir Gerald Portal, consul général d'Angleterre à Zanzibar. Sir Gerald Portal déclare que l'évacuation sera le signal d'un massacre général des chrétiens. « Le Gouvernement, demande-t-il, restera-t-il inactif et laissera-t-il faire jusqu'au moment où les huées le forceront à entreprendre une expédition coloniale? Je lui dis carrément ce que je pense de la question. »

Ces déclarations, habilement présentées et commentées, ont naturellement produit leur effet sur l'opinion. On signe en ce moment à la Cité une adresse au lord-maire pour lui demander de convoquer un meeting spécial, afin de discuter l'évacuation de l'Ouganda, en vue de ses conséquences sur les entreprises des missionnaires et des Sociétés esclavagistes; le mouvement ne s'arrêtera pas là, et l'on peut voir ainsi avec quelle habileté on sait ici mettre en œuvre les ressorts les plus divers pour agir sur l'opinion publique et arriver à un but déterminé.

On doit d'ailleurs convenir que cette question de l'Ouganda est autant politique que religieuse, et cela explique l'entrain avec lequel bien des partisans de l'occupation soutiennent les intérêts des missionnaires protestants contre les catholiques. Les vieilles querelles seraient-elles sur le point de se réveiller, et le vieux cri *no popery*, trouverait-il encore un écho en Angleterre? Je ne le crois guère et cependant je dois constater qu'une nouvelle association anticatholique vient de se fonder sous le nom de « Anti-Popery Association ». Son but principal est d'obtenir de la Reine qu'elle refuse son assentiment au choix de M. Stuart Knill, comme lord-maire pour l'année à venir. On peut être certain que cet appel ne sera pas entendu; il était toutefois intéressant à relever, car il dénote une disposition d'esprit particulière et montre que l'intolérance religieuse a encore ici ses partisans.

La première partie de l'année budgétaire est maintenant écoulée; les chiffres des recettes et dépenses publiques ont été publiés; on peut les rapprocher des évaluations faites par M. Goschen.

D'après ces évaluations, les recettes de l'année courante devaient être inférieures de 542.000 liv. st. à celles de l'année précédente.

Au lieu d'une diminution, les recettes du premier semestre ont donné une augmentation de 86.000 liv. st. C'est pendant le dernier trimestre que cette augmentation a été gagnée, et de ce fait que malgré la crise commerciale et les difficultés financières, le trimestre de septembre 1892 a été plus productif que celui de 1891, on peut conclure que les recettes n'ont pas perdu toute leur élasticité. L'opinion générale a été que l'on doit accepter ce résultat satisfaisant comme une preuve que les évaluations de M. Goschen ont été très prudentes et qu'elles seront dépassées.

Bien des raisons cependant nous permettent de croire que les résultats à attendre du dernier semestre ne seront pas aussi satisfaisants que ceux du semestre correspondant de 1891-92; les revenus fournis par les douanes, l'excise, le timbre et par l'*income-tax* ont donné pendant la première partie de l'année plus qu'ils ne pourront encore donner; en outre, le dernier trimestre de l'année budgétaire renfermera deux jours ouvrables en moins que celui de 1891-92, et de ce fait seulement, on doit s'attendre à une perte de 400 à 500.000 liv. st. Il est donc permis de dire que, malgré l'heureux résultat donné par le premier trimestre, sir William Harcourt ne doit pas être sûr que les évaluations de recettes faites par son prédécesseur soient réalisées.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
12 octobre 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	41.366.730	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	24.916.730
Total	41.366.730	Total	41.366.730

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	15.457.055
Réserve et profits et pertes	3.109.528	Portefeuille et avances	23.939.950
Trésor et administration publique	4.528.330	Billets en réserve	14.399.870
Comptes particuliers	32.580.892	Or et argent monnayés	1.168.784
Billets à sept jours, etc.	193.909		
Total	54.965.659	Total	54.965.659

Entrées et Sorties d'or de la Banque d'Angleterre
Du 6 au 12 octobre 1892

DATES	ENTRÉES Quantit.	Nature	Provenance	SORTIES Quantit.	Nature	Destinat.
—	£			£		
6 octob.	»	»	»	150.000	Souv.	Egypte
7 »	»	»	»	»	»	»
8 »	»	»	»	20.000	»	Hambourg
» »	»	»	»	»	»	»
10 »	55.000	Souv.	Australie	112.000	»	Egypte
11 »	»	»	»	40.000	»	Autriche
12 »	90.000	»	Portugal et Brésil	30.000	»	Allemagne
Total.	145.000			352.000		

Excédent des sorties £ 207.000

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								%
13 Juillet	26.719	103	26.567	36.710	38.184	16.384	45	2
20 »	26.764	»	26.495	37.214	38.547	16.719	44	»
27 »	26.769	»	26.792	36.698	38.338	16.427	44	»
3 Août	26.707	»	27.030	35.905	37.888	16.128	44	»
10 »	26.749	»	26.667	36.108	37.723	16.532	45	»
17 »	27.331	»	26.449	35.789	36.588	17.331	48	»
24 »	27.605	»	26.134	35.524	35.735	17.921	50	»
31 »	27.674	»	26.286	35.231	35.769	18.357	50	»
7 Septembre	27.581	»	26.231	35.154	35.861	17.799	50	»
14 »	27.779	»	27.152	34.884	36.299	17.076	48	»
21 »	27.928	»	26.495	35.907	36.537	17.883	48	»
28 »	27.657	»	26.877	34.906	36.153	17.229	49	»
5 Octobre	26.890	»	27.187	38.836	40.540	16.156	41	»
12 »	26.085	207	26.966	37.109	39.396	15.569	41	»

Le Commerce extérieur en septembre. — Les chiffres du commerce extérieur, pendant le mois de septembre peuvent, à la rigueur, ne pas être regardés comme défavorables, surtout si l'on considère que la diminution subie par presque tous les chapitres est due en grande partie aux entraves mises au commerce par les mesures prises partout en vue de s'opposer à l'épidémie cholérique. En comparant avec septembre

1891, la diminution est de 7 1/2 0/0 pour les importations totales, de 8 0/0 pour les exportations des produits anglais et de 3 0/0 pour celle des produits étrangers. L'augmentation des importations, depuis le 1er janvier 1892, n'est plus que de 0.2 0/0 et la diminution des exportations est de 9.1 0/0.

La diminution des importations est supportée pour moitié par le chapitre des matières premières textiles, et toutes les différentes matières premières y ont contribué. La diminution dans l'importation des objets d'alimentation exempts de droits est due presque uniquement au blé. Du côté des exportations, nous ne trouvons qu'un chapitre dans lequel il y ait augmentation, et ce chapitre est insignifiant. La diminution la plus importante est supportée par les pièces de coton, dont la valeur exportée est de 417.000 liv. st. inférieure à celle de l'année dernière, et par le charbon, dont l'exportation diminue de 224.000 liv. st.

IMPORTATIONS EN ANGLETERRE (septembre 1892)

DÉSIGNATION	septembre 1892	Comparaison avec sept. 1891	9 mois de 1892	Comparaison avec 1891
	£	£	£	£
Animaux vivants...	881.402	— 74.013	7.616.616	+ 475.103
Objets d'alimentat.				
Exempts.	12.127.503	— 443.510	111.224.845	+ 6.305.359
Taxés.............	2.520.935	— 416.789	18.155.244	— 592.099
Tabacs............	510.808	+ 130.790	2.694.681	+ 27.110
Métaux............	1.570.592	— 266.670	16.265.025	— 887.249
Prod.chimiq.. coul..	530.529	+ 31.795	6.060.406	+ 86.251
Huiles............	535.865	— 39.296	5.203.050	— 82.425
Mat. premières textil.	2.228.117	— 1.131.955	54.849.772	— 6.366.441
Mat. premières autres	4.073.661	— 44.152	30.387.300	+ 847.317
Objets frabriqués..	5.463.763	— 224.134	49.072.514	+ 241.219
Divers............	1.007.458	— 189.107	10.535.585	+ 657.510
Colis postaux	34.672	+ 4.741	409.480	+ 14.682
Totaux.........	31.485.305	— 2.603.996 (= 7.6%)	312.474.518	+ 696.337 (= 0.2%)

EXPORTATIONS DE L'ANGLETERRE (septembre 1892)

DÉSIGNATION	septembre 1892	Comparaison avec sept. 1891	9 mois de 1892	Comparaison avec 1891
	£	£	£	£
Animaux vivants...	85.894	— 7.840	534.942	+ 13.763
Objets d'alimentat.	981.617	— 239.517	7.468.878	— 339.521
Matières premières.	1.679.191	— 198.582	14.353.143	— 1.973.166
Obj. fabr. ou en partie Fils et tissus......	8.277.072	— 599.534	75.519.852	— 4.718.082
Mét. et ouvrages en Mét. (sauf les mach.)	2.837.408	— 203.899	24.902.646	— 5.616.056
Machines..........	1.167.978	— 79.933	11.269.478	— 681.943
Confections........	893 242	— 101.661	8.107 051	— 340.471
Prod.chim.et pharm.	744.709	+ 22.503	6.344.850	— 277.843
Divers...........	2.360.083	— 269 509	21.269.521	— 3.004.008
Colis postaux.......	77.665	— 10.712	710.427	— 57.281
Totaux des prod. angl.	19.104.859	— 1.688 684 (= 8.1%)	170.480.788	— 16.994.608 (= 9.1%)
Embarquement des marchandises imp.	4.227.061	— 126.417 (= 2.9%)	46 784 129	+ 886.250 (= 1.9%)
Total des exportat.	23 331 920	— 1.815.101 (= 7 2%)	217.264.917	— 16.108.358 (= 6.9%)

RECETTES PUBLIQUES pendant le 1er semestre 1892-93

Chapitres	Augmentation ou Diminution pendant le 1er trim.	Augmentation ou Diminution pendant le 2e trim.	Augment. ou Dimin. pendant le semestre 1er avril au 30 sept.	Évaluations budg. Augm. ou Dimin. prév. pend. l'année
	£	£	£	£
Douanes..........	— 120 000	+ 52.000	— 68.000	+ 164.000
Excise............	— 20 000	+ 150 000	+ 130 000	158 000
Timbre..........	+ 85 000	+ 25 000	+ 110.000	140 000
Land tax house duty	40 000	5 000	45 000	34 000
Impôt sur le revenu..	280 000	15 000	295 000	400 000
Postes..........	+ 20 000	+ 60 000	+ 80.000	+ 250.000
Télégraphes......	+ 15 000	+ 30 000	+ 45 000	+ 80 000
Divers........	+ 232 000	104 000	+ 129 000	294 000
	— 108 000	+ 194 000	+ 86.000	— 542.000

Clearing-House

Résultat des compensations du 6 au 12 octobre

Jeudi 6 octobre..... £	17.921.000	Lundi 10 oct......... £	18.856.000
Vendredi 7 oct......	18.290 000	Mardi 11 oct.........	16.472.000
Samedi 8 oct........	14.937.000	Mercredi 12 oct......	16.932.000
		Total........£	103.408.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 104.621.000.

RECETTES DES CHEMINS DE FER
(du 3 au 9 octobre 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités 1892	Milles exploités 1891	Recettes de la semaine 1892	Recettes de la semaine 1891
Caledonian..................	794½	794½	£67.385	£65.807
Glascow and South-Western..	384	347½	25.986	24.498
Great Eastern...............	1.142¾	1.143¼	81.140	79.507
Great Northern..............	994	994	91.077	87.551
Great Northern of Ireland....	487	487	14.340	14.938
Great S. and W. of Ireland ..	530	522	18.565	16.180
Great Western...............	2.481¼	2.481¼	174.120	172.030
Lancashire and Yorkshire....	527	527	81.552	83.565
London and Brighton	476¾	476¾	48.471	49.294
London and Chatham	185¼	180½	26.298	28.233
London and North-Western ..	1.887	1.889½	223.003	231.983
London and South-Western ..	894½	884½	66.643	66.397
London and Tilbury..........	75	68	3.881	3.991
Manchester, Sheffield and Linc.	321	321	49.080	47.234
Metropolitan................	51¾	35½	14.811	14.297
Metropolitan district.........	13	13	8.538	8.377
Midland.....................	1.300¼	1.300¼	182.891	181.050
Midland Gr. West. of Ireland.	441	441	13.594	13.547
North-British................	1.087¾	1.087	69.996	68.403
North-Eastern...............	1.578	1.578	143.413	141.597
North London...............	12	12	9.589	9.908
North Staffordshire..........	312	312	15.566	15.732
South-Eastern...............	428	425¾	48.110	47.996
	16.403¾	16.321¾	£1.481.049	£1.472.119

Bons du Trésor. — La Banque a offert jeudi 1.000.000 de liv. st. en Bons du Trésor, partant du 19 courant, pour 3, 6 ou 12 mois. Il a été demandé 8.427.000 liv. st. Par suite du renchérissement du taux à court terme, le montant entier a été alloué à douze mois au taux moyen de £ 2.6.9 0/0.

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 15 octobre 1892.

Les vacances sont bien terminées ; tous les *brokers* sont revenus et le Stock-Exchange a repris sa physionomie ordinaire ; si les affaires ne sont pas encore très nombreuses, on doit cependant constater que le marché présente une réelle animation : la fermeté de l'argent, la hausse des valeurs Sud-Américaines, l'annonce de plusieurs opérations importantes y ont contribué. L'influence des Bourses étrangères a amené un peu de lourdeur pendant ces derniers jours, mais la situation reste très satisfaisante et les tendances sont bonnes.

L'animation qui s'est principalement portée sur les valeurs Sud-Américaines est toujours très vive et la hausse a pris des proportions importantes, surtout en ce qui concerne le groupe des Chemins Argentins. L'Argentine Central gagne 1 1/2 0/0 à 74 1/2. Les fonds d'Etat sont également en progrès ; l'Emprunt 1886 monte de 1 1/2 0/0 à 71, et le Funding loan 1 1/2 0/0 à 66 1/2 0/0.

La prime sur l'or est tombée à 221 0/0, ce qui fait monter également les Cédules de 1/2 à 1 0/0. Vu le montant important des valeurs Argentines non classé, montant qui a immobilisé, pendant deux ans, sur notre marché, un capital important, il n'est pas encore possible de prévoir les conséquences de cette reprise. La hausse est due à des nouvelles favorables des affaires en général ; à l'augmentation des revenus des douanes, au trafic excellent des Compagnies de chemins de fer et à l'espoir d'une meilleure administration sous la direction de M. Pena, qui entre en fonctions aujourd'hui. Il serait préférable d'attendre des résultats de cette nouvelle administration, car il ne faut pas oublier que le public est peu engagé dans les valeurs Sud-Américaines et la hausse doit être attribuée en partie au groupe intéressé.

Parmi les autres valeurs internationales, nous avons peu de chose à signaler; l'Extérieure est faible, l'Italien aussi, l'Egypte est en nouvelle avance et le Portugais est soutenu par l'amélioration du change du Brésil. Les valeurs Ottomanes sont sans changement et le Russe reste stationnaire.

Le marché Américain est ferme sur toute la ligne. Il y a de très bons achats en Denver preferred, qui montent à 54 1/4, en Norfolk et Western preferred à 41 3/4, en Louisville à 71 3/8 et en Milwaukee à 81 3/4.

Le Canadian Pacific continue à avoir un marché lourd, partie parce que les recettes ne sont plus aussi favorables, partie sur des bruits d'augmentation du capital-actions Les recettes de l'année dernière étaient exceptionnellement considérables et celles de cette année, si elles sont inférieures, n'en sont pas moins satisfaisantes. Quant au second point, d'après des renseignements de bonne source, la Compagnie n'a nullement en vue, pour le moment, une émission d'actions, ce qui ne pourrait se faire sans le consentement des actionnaires.

Le Rio se traite à 15 3/8 et la de Beers fléchit légèrement. Les Rupees sont très animées sur de gros achats fermes et à prime.

Le Conseil des Indes a placé 35 laks de Rupees en billets et câbles transferts sur les Indes.

Le prix moyen a été 1 sh. 2 13/16 d., soit 3/16 d. de plus que la semaine dernière.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	96 94	97 12	97 06	97 19	97 25	97 19
Rupee 4 0/0	63 »	63 25	63 62	63 37	65 12	66 87
Brésil 4 0/0	61 75	64 25	65 75	66 75	67 »	67 25
Argentine 5 0/0	63 25	63 25	63 75	66 50	67 »	72 ..
Cédulas P	8 75	8 62	8 75	8 75	9 »	10 ..
— E	24 25	25 ..	25 75	26 »	26 50	30 87
Mexicain 6 0/0	79 75	79 25	81 »	79 50	79 »	80 50
Turc I	52 25	52 50	55 »	55 »	55 25	55 25
— II	29 25	28 75	30 »	31 87	32 »	31 75
— IV	21 62	21 56	21 75	22 12	22 19	21 94
Egypte Unifiée	98 37	98 62	98 87	99 »	99 25	99 50
Grec Monopole	55 50	56 50	55 50	57 25	59 50	59 ..
Italien 5 0/0	91 62	92 62	92 37	93 »	92 75	92 31
Russe 4 0/0	97 25	97 62	98 »	98 25	97 25	97 37
Portugais 3 0/0	23 56	23 25	23 87	24 »	24 75	25 25
Espagne Ext. 4 0/0	65 44	65 19	64 81	65 31	64 25	64 25
Français 4 1/2 0/0	105 »	105 ..	105 »	105 ..	105 »	105 ..
— 3 0/0	99 75	100 »	100 »	100 ..	99 »	98 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	7 ..
Suez	108 »	108 »	108 »	107 50	105 50	104 50
Lombards	8 62	8 75	8 87	8 87	8 75	8 87
Banque Ottomane	13 06	13 37	13 75	14 12	14 19	14 ..
Rio Tinto	14 69	14 75	14 69	14 75	15 19	15 44
Brighton A	161 »	159 25	159 25	159 37	158 12	156 62
North Brit. ord	40 25	38 87	38 75	38 87	38 12	38 75
Pérou ord	10 »	10 12	10 12	10 12	10 12	12 87
— préf	37 »	36 87	36 87	37 50	37 75	41 87
— debs	83 50	83 50	83 75	83 50	81 25	84 25
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	58 62	57 25	58 62	60 ..	60 »	60 37
— actions	38 25	36 87	37 75	39 12	39 75	40 37
Canada Pacific	90 25	88 25	88 75	89 12	88 25	88 75
Eries	26 62	25 50	26 56	26 25	26 87	27 75
Denver préf	50 »	48 62	48 75	49 25	52 25	54 25
Milwaukee	83 »	79 12	80 75	79 25	80 50	81 62
Louisville	69 12	67 62	66 75	68 25	70 37	72 ..
Norfolk préf	41 25	38 87	38 62	39 12	40 50	41 56
Reading Inc. Bds	77 »	77 50	77 75	79 75	79 50	79 50
Union Pacific	38 75	38 ..	38 75	39 25	41 12	41 75
Mexican ord	23 25	22 »	22 50	22 25	22 »	22 62
Mines						
De Beers	15 62	15 50	16 »	15 87	15 75	16 37
City	6 75	6 62	7 »	7 »	7 62	7 75
Crown Reef	6 87	6 87	6 87	7 12	7 25	7 25
Geldenhuis	3 50	3 56	3 37	3 75	3 75	3 75
Impers	2 62	2 69	3 12	3 50	3 50	3 62
Langlaagte	2 75	2 56	2 87	3 12	3 12	3 25
Simmer	3 62	3 50	3 50	3 50	3 75	3 75
Robinson	3 50	3 37	3 62	3 75	3 75	3 75
Oceana	4 »	3 75	3 62	4 25	3 75	4 ..
Argent en barres	38 12	38 12	38 12	38 12	38 50	39 25
Change sur Paris	25 30	25 30	25 30	25 31	25 32	25 37
Escompte de la Banque	2 »	2 »	2 »	2 »	2 »	2 ..
Escompte hors banque	0 87	0 94	1 12	1 »	1 »	1 12

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 481)

LA SITUATION

Vienne, 13 octobre 1892.

Le monde officiel austro-allemand était tout à la joie. Aussi bien, l'hôte de l'empereur François-Joseph à Schœnbrunn a passé ici avec une mine souriante et dans d'excellentes dispositions, accueillant le comte Taaffe, à qui il avait jadis tourné le dos, et lui remettant les insignes de l'Aigle-Noir.

C'était plus qu'il n'en fallait pour déchaîner une avalanche d'articles dithyrambiques dont le *Fremden-Blatt*, entre autres, nous offre un bel échantillon. On est surtout enthousiaste de voir que Guillaume II apprécie au jourd'hui le président du Conseil de la monarchie des Habsbourg, l'habile accommodeur dont on oppose la politique à l'autocratie bismarckienne avec laquelle le jeune souverain a si nettement rompu. Le comte Taaffe, s'écrie-t-on, n'a-t-il pas bien manœuvré en obtenant que l'union des gauches allemandes vienne renforcer le parti gouvernemental?

Certes, c'est un résultat, mais quelle en sera la durée? A aucun moment nous n'avons douté des talents d'équilibriste du chef du pouvoir; le point noir, à notre humble avis, réside dans les éléments hétérogènes dont se compose l'empire de François-Joseph, où les intérêts et les aspirations sont si divers, — ainsi que l'attestent les conflits qui éclatent à tout instant.

En se plaçant sur le terrain de la triple alliance, l'entrevue des deux empereurs amènera, — comme résultat pratique — une augmentation des forces militaires austro-hongroises et de sa marine. Nous en trouvons la preuve dans l'augmentation des crédits afférent à ces deux ministères, comme aussi aux communications que l'amiral de Sterneck a faites, ces jours-ci, à la Délégation hongroise, relativement à la construction d'un cuirassé, de monitors sur le Danube et au remplacement des navires de première ligne.

Enfin, pour en terminer avec l'entrevue des deux empereurs, on annonce que François-Joseph, ayant accepté de servir de parrain à la dernière petite princesse prussienne, rendrait prochainement sa visite à Guillaume II.

Je vous ai parlé, la semaine dernière, de l'effet produit par le discours du Dr Wekerlé, blâmant la mesure du Conseil d'administration de la *Staatsbahn*. Le Ministre, ennuyé des proportions que prend l'incident, cherche à atténuer la portée de ses paroles. C'est ainsi qu'il a déclaré devant la Commission des finances hongroise, qu'en émettant une opinion toute personnelle il n'avait nullement voulu influencer les tribunaux saisis du différend entre la Société des Chemins autrichiens et les porteurs d'obligations. On dément, d'autre part, que le blâme ministériel infligé à M. de Taussig, en sa qualité de Président de la Staatsbahn, ait pour conséquence d'exclure du groupe Rothschild la Société de Crédit Foncier autrichienne dont il est également le *chairman*. Mais il n'en est pas moins certain que la situation de M. de Taussig serait des plus difficiles, si, comme membre du susdit groupe, il se trouvait en face du Dr Wekerlé au cours des négociations relatives à la *Valuta*: il est donc permis, dans cet ordre d'idées, de prévoir une scission, au moins en ce qui concerne les opérations hongroises.

Dans les milieux financiers on croit à une prochaine recrudescence de demandes d'argent et, par suite, à une hausse du taux des prêts; on pense même que les circonstances peuvent devenir telles, que, pour répondre aux besoins, la Banque d'Autriche-Hongrie se verra forcée d'épuiser sa réserve de billets exempts d'impôt. Toutefois, l'augmentation du taux d'escompte de la Banque ne paraît pas être imminente; en effet, bien

qu'il faille s'attendre à un ajournement des opérations relatives à la *Valuta*, les deux ministres des finances doivent toujours être en mesure d'adresser un appel aux capitaux, si une entente avec le groupe Rothschild venait à se produire. Comme conséquence, le Gouvernement usera de toute son influence et fera tous ses efforts pour que la Banque d'Autriche-Hongrie ne se trouve pas dans la nécessité d'élever son taux.

On a fait ressortir que cet établissement a consenti à des avances sur des barres d'or et des monnaies à livrer, ce qui expliquerait que la circulation de billets dépassait, fin septembre, de 200.000 florins, celle de la date correspondante de 1891, tandis que le chiffre de l'escompte était inférieur de 36 millions 400.000 florins. Cette diminution de l'escompte était compensée par l'accroissement du stock d'or évalué, à cette même date, en chiffres ronds, à 35 millions.

La Banque n'a reculé devant aucun sacrifice pour favoriser les arbitrages sur l'or, feignant d'ignorer que, le plus souvent, les vendeurs de métal jaune utilisaient les avances pour se livrer à des opérations d'escompte, faisant ainsi concurrence à la Banque. Ne fallait-il pas, avant tout, assurer les arrivages d'or ?

Malheureusement, l'importation du métal jaune se heurte à des difficultés de plus en plus grandes ; elle est contrariée par le change et aussi par le resserrement du marché monétaire en Allemagne.

Quoi qu'il en soit, les préparatifs pour la frappe des nouvelles monnaies se poursuivent sans interruption ; on annonce qu'on procèdera le 15 courant aux premiers essais, à l'hôtel hongrois de Cremnitz, et que tout le stock d'or livré à cet établissement sera converti avant la fin de novembre. Déjà les plaques de pièces de 20 couronnes sont prêtes jusqu'à concurrence de 5 millions de couronnes.

A Vienne, on n'est pas aussi avancé ; il est probable que la frappe ne pourra pas être commencée ici avant la mi-décembre.

Informations Économiques et Financières

Les Nouveaux droits de timbre en Autriche. — Voici des renseignements qui complètent l'information donnée dans le dernier numéro de l'*Economiste européen* (p. 469) :

Simultanément avec l'impôt sur les transactions à la Bourse, la loi frappant d'un droit de timbre les actions, rentes et obligations étrangères entrera en vigueur le 1er janvier 1893. Aux termes de cette loi, les valeurs susdites seront frappées d'un droit de timbre si elles font l'objet, en Autriche, d'une transaction quelconque. Ce droit de timbre s'élève, pour effets jusqu'à 100 fl. de 7 kr. à 63 kr. ; pour effets de 101 à 400 fl. de 94 kr. à 2 fl. 50 kr.; pour effets de 401 à 1.000 fl. de 3 fl. 75 kr. à 6 fl. 25 kr.; etc. La loi en question a toutefois prévu une réduction notable du droit de timbre pour les effets étrangers émis encore avant la fin de l'année courante. Si des titres de ce genre sont présentés pour être timbrés, dans un délai de 90 jours après l'entrée en vigueur de la loi, il n'y aura à verser qu'un droit de timbre fixe de 25 kr. par effet. Cette faveur, dit la *Correspondance politique*, a une haute importance pour les détenteurs de valeurs étrangères, car ils peuvent, en faisant à temps leur déclaration, se soustraire, par le paiement du droit modeste de 25 kr., aux droits beaucoup plus élevés prévus par la nouvelle loi.

Le Mouvement télégraphique autrichien en Août, et pendant les huit premiers mois de 1892. — Pendant le mois d'août dernier on a expédié 920.031 télégrammes ayant procuré 400.885 florins de recettes ; ce chiffre se décompose en 272.667 florins pour l'intérieur et 128.218 florins pour la correspondance internationale.

Du 1er janvier au 31 août, le total des télégrammes expédiés s'élève à 5.961.380, et les recettes à 2.659.609 florins, dont 108.870 florins proviennent des correspondances internationales.

En comparant ces sommes à celles des huit premiers mois de 1891, on trouve : une augmentation de 611.247 dépêches et une diminution de 180.547 florins, dont 151.205 florins s'appliquent à la correspondance internationale.

Le Trafic des Chemins de fer en Autriche-Hongrie pendant le mois d'août et pendant les huit premiers mois de 1892. — Les chiffres officiels qui viennent d'être publiés, indiquent que le réseau austro-hongrois ne s'est pas étendu pendant le mois d'août dernier ; on a transporté, sur l'ensemble des lignes, 15.506.284 voyageurs et 8,077.654 tonnes de marchandises, ayant donné une recette totale de 27.567.211 florins (soit 990 florins par kilomètre). Pendant le mois correspondant de 1891, ces mêmes facteurs avaient donné : 13.626.309 voyageurs et 7.963.290 tonnes, pour 28.120.530 florins (soit 1.039 florins par kilomètre). La recette kilométrique a donc diminué de 47 0/0 en 1892.

Pour les huit premiers mois de 1892, les recettes se sont élevées à 191.506.608 florins, contre 194.476.349 florins pour la période correspondante de 1891. La longueur moyenne du réseau austro-hongrois ressortant, pour 1892, à 27.749 kilomètres contre 26.808 kilomètres en 1891, la recette moyenne kilométrique, du 1er janvier au 31 août 1892, est de 6.901 florins, au lieu de 7.254 florins en 1891 ; c'est une perte de 353 florins. Si on table sur ces données pour calculer le rendement de l'année dernière, on trouve : 10.352 florins en 1892, contre 10.881 florins en 1891, soit une diminution de 529 florins ou de 4.9 0/0.

Voici la situation des principales lignes :

Chemins de fer de l'Etat de l'Ouest, comprenant le réseau Prague-Dux et Dux-Bodenbach : en comparant le mois d'août 1892 avec la période correspondante de 1891, on trouve une augmentation de 181.744 voyageurs — et de 8.572 florins de recettes, pour ce service, — une diminution de 8.954 tonnes et une augmentation de 71.825 florins dans le trafic des marchandises. Cette dernière plus-value provient de l'élévation des tarifs à partir du 15 juillet 1891.

Chemins de fer de l'Etat de Galicie, Moravie et Silésie, comprenant la ligne du duc Albrecht, mais à l'exclusion de la ligne galicienne Karl-Ludwig : le service des voyageurs accuse une diminution de recettes de 7.163 florins pour une augmentatiou de 32.507 voyageurs, — le service des marchandises accuse une diminution de 190.989 florins et de 32.426 tonnes.

La ligne galicienne Karl-Ludwig donne : voyageurs transportés, + 136.972, recettes de ce service — 23.925 florins ; marchandises, + 21.372 tonnes, recettes, — 36.663 florins.

Sur les lignes de l'Etat du Nord-Est, y compris la ligne galicienne Karl-Ludwig, l'augmentation des voyageurs a été de 169.479 personnes et la moins-value de recettes de 31.088 florins, et le service des marchandises accuse une augmentation de 11.054 tonnes et une diminution de recettes de 227.652 florins. La moins-value est attribuée en partie à la réduction des tarifs à partir du 15 juillet 1892, par suite de l'introduction des barêmes de l'Etat.

En résumé : le réseau général des lignes de l'Etat ou d'intérêt privé exploitées par l'Etat donne : voyageurs, + 9.532 florins et + 477.790 personnes. — marchandises, — 103.272 florins et + 43.080 tonnes.

Du 1er au 31 août, la diminution des recettes est de 96.740 florins.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 15 octobre 1892.

Notre marché a été un peu plus ferme sur le bruit d'une prochaine réunion des membres du groupe Rothschild, dans le but de régler les différends qui se sont produits ; M. Hanseman, le directeur de la Dis-

conto-Gesellschaft de Berlin, qui avait été pris à partie par M. Taussig, se rendrait à Vienne, et on croit qu'aucune scission ne se produira parmi les membres du Syndicat.

On a prétendu que les pourparlers entre MM. de Rothschild et ses coïntéressés seraient très prochainement repris avec le Ministre des finances hongrois, et les colporteurs de nouvelles sont allés jusqu'à affirmer qu'on allait traiter d'un emprunt 3 0/0 pris ferme à 70 50 et émis à 72 0/0. Mais, je le répète, ce sont là des racontars qu'il faut accueillir avec réserve.

Les actions des Banques sont en faveur, notamment celle de la *Lænderbank*, dont les opérations se développent beaucoup; on assure que le projet d'emprunt hypothécaire de 100 millions de francs préparé entre cet établissement (projet résumé dans l'*Économiste Européen*, nº 39, p. 469) et le gouvernement bulgare, aurait été accepté par ce dernier; le cours d'émission serait fixé à 88 0/0. L'affaire totale serait de 100 millions, mais les finances bulgares étant en équilibre, et cet argent étant destiné à des travaux publics, chemins de fer, etc., l'émission se bornerait provisoirement à 30 millions.

Les dépenses nécessitées par la réorganisation des troupes techniques de l'armée hongroise — qui sera terminée en 1897, — figurent au budget ordinaire pour 500.000 florins et au budget extraordinaire pour 1 million 800.000 florins.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	115 75	114 75	115 70	115 70	115 ..	115 30
— — Argent	96 30	96 35	96 30	96 30	96 15	96 60
— — Papier	96 72	96 65	96 65	96 52	96 37	96 80
Hongrie Rente Or	112 30	112 65	112 60	112 35	112 15	112 55
— Emp. Ch. de fer	120 ..	121 10	... ..	121 »	121 15	121 25
— Rente Papier	100 55	100 55	100 50	100 50	100 45	100 40
1860 Billets	139 75	140 ..	140 75	140 60	140 50	140 50
1854 —	140 50	140 50	140 50	140 50	140 50	140 50
1864 —	186 ..	186 ..	186 ..	185 50	186 ..	186 50
Hongrie billets	145 ..	145 ..	145 ..	145 25	146 ..	146 50
Danube Reg-Bill	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	206 ..	206 ..	... ..	... ..	208 ..	207 ..
Autriche Boden-Credit	373 50	371 ..	370 ..	369 ..	362 ..	362 50
— Crédit action	314 ..	313 60	312 50	312 10	309 70	313 60
— Hongrie Bank	995 ..	997 ..	996 ..	995 ..	985 ..	990 ..
Vienne Bank-Verein	115 60	115 ..	115 ..	114 60	113 50	114 ..
Verkehrsbank	162 25	162 ..	... ..	162 50	163 50	163 50
Hongr. Credit-Bank	360 50	359 ..	356 50	357 20	354 50	359 70
— Escompte	115 50	115 20	115 10	113 75	113 75	114 ..
Anglo-Bank	151 70	152 50	153 50	152 70	151 ..	152 25
Vienne Union-Bank	243 ..	242 50	242 ..	242 ..	241 ..	242 50
Autriche Lænderbank	223 20	224 30	225 20	224 70	222 20	224 10
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	86 ..	85 ..	85 50	85 75	85 50	85 50
All. Autr. Bau-G	105 50	107 ..	... ..	108 50	108 ..	108 ..
Danube Bat. vap	338 ..	333 ..	326 ..	332 ..	331 ..	325 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	370 ..	370 ..	368 ..	365 ..	357 ..	360 ..
Tabac Turc	185 20	182 ..	182 ..	180 40	176 70	175 20
Autriche Alpine	67 60	66 80	66 60	66 10	65 20	64 90
Chemins de fer						
Bohême-West	343 ..	337 ..	336 ..	338 ..	337 ..	337 ..
Buschtherader-B.	444 50	444 ..	444 ..	447 50	445 ..	446 ..
Donau-Drau	199 75	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Ferd.-Nord	2810 .	2820 .	2800 .	2795 .	2790 .	2790 .
Autriche Nord-West	211 ..	212 70	211 50	211 20	210 ..	209 50
Staatsbahn	295 70	298 20	293 70	293 70	288 50	288 70
Lombard	96 20	98 ..	99 »	98 50	97 ..	99 ..
Lokalbahn	178 ..	180 50	180 75	183 ..	183 ..	183 75
Changes						
Sur Francfort	58 7[illegible]	58 75	58 80	58 75	58 85	58 75
— Londres	119 80	119 80	119 65	119 70	119 80	119 66
— Paris	47 57	47 55	47 52	47 50	47 50	47 52
— Amsterdam	98 90	98 80	98 80	98 85	99 ..	98 90
Napoléons d'or	9 51	9 51	9 50	9 51	9 52	9 51
Marknoten	58 70	58 77	58 80	58 75	58 85	58 72

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 481)

LA SITUATION

Bruxelles, 14 octobre 1892.

Le « Referendum » provoqué par l'*Indépendance Belge* au sujet de la future Exposition universelle bat son plein. On a proposé : une Exposition Maritime, une Exposition internationale d'Hygiène et de Sauvetage, une Exposition du Confort, de l'Hygiène et de la Sécurité, une Exposition Militaire, une Exposition de la Mécanique Céleste, tout cela pour Anvers. En général, les voix sont pour Bruxelles. Un esprit conciliant a proposé de relier les deux villes au moyen d'un ballon dirigé funiculairement de Bruxelles à Anvers; un autre, dans le même ordre d'idées, propose la construction d'un chemin de fer électrique qui transporterait, en vingt minutes, les voyageurs et les curieux d'une ville à une autre.

Malgré les efforts des Bruxellois, Anvers continue à marcher. Le *Précurseur* écrit :

« Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, l'Exposition d'Anvers est irrévocablement décidée. Il nous serait impossible, d'ailleurs, de ne pas la faire, alors que nous nous en sommes occupés pendant plus de six mois avant qu'il fût question de quoi que ce soit à Bruxelles. Notre Comité est formé, les plans sont faits, le capital à souscrire n'est plus qu'une question de forme, comme l'a constaté l'honorable M. Buls, l'initiative privée sait oser à Anvers, et le succès de notre Exposition n'est pas douteux. »

Le dernier mot devait être dit par le Conseil supérieur de l'industrie et du commerce, convoqué à cet effet; mais ce Conseil n'a pas osé prendre de décision; il s'est borné à recommander au Gouvernement de ne pas marchander son appui moral au projet qui réunira le plus de chances de succès.

Le Ministre de l'intérieur a reçu le rapport établi par le gouverneur du Hainaut au sujet des ouvriers belges qui ont dû quitter précipitamment la France. Leur nombre est de 750; c'est beaucoup trop, mais cela n'atteint pas les proportions formidables dont on avait parlé. Il résulte également de ce rapport que plus de 1.700 ouvriers français sont employés dans le Hainaut à divers travaux.

Le bruit a couru de nouveau qu'une convention commerciale allait être conclue entre la France et la Belgique; encore une fois, c'est inexact. Des pourparlers avaient été entamés en septembre; mais, en présence de la campagne menée par M. Méline et son état-major contre le traité franco-suisse, les négociations ont été prudemment ajournées, pour ne pas fournir d'autres prétextes aux agités du protectionnisme. Un organe belge, la *Gazette*, fait les réflexions suivantes :

« La situation actuelle, au point de vue économique, est des plus graves : d'un côté, le rejet de traité avec la Suisse amènerait infailliblement des représailles de la part de la République fédérale; d'autre part, ce rejet aurait, par action réflexe, les mêmes conséquences avec l'Espagne, et pour ce qui est de la Belgique, il sera difficile de faire admettre comme permanent par nos industriels et négociants un régime qualifié, par le Gouvernement belge lui-même, de temporaire et de transitoire. Pour le moment, le point qui domine toute la question du renouvellement des traités avec la France est la ratification ou le rejet du traité franco-suisse. »

Par conséquent, les prétendues nouvelles concernant la reprise des négociations commerciales entre la France et la Belgique émanent vraisemblablement de personnages intéressés qui, à la veille de la rentrée du Parlement français, essaient de créer un courant d'opinions contre les députés et les sénateurs restés libéraux en matière économique. Le tarif minimum est, paraît-il,

une arche sacro-sainte, à laquelle nul ne doit toucher, sous peine de voir tout l'édifice s'écrouler. Il manque donc de solidité. Le roi des Belges. lui, ne nourrit que peu d'illusions, car voici la déclaration qu'il vient de faire :

« Il faut que la Belgique se crée de nouveaux débouchés, puisque partout les tarifs protectionnistes nous ferment les portes.

« Je m'efforce de créer au Congo une excellente colonie pour la Belgique.

« Je ne crains pas de crise politique; l'union des bons citoyens peut la conjurer. Je crains la crise économique qui menace notre pays : de là mes efforts.

« Il en est un peu du Congo comme d'un tableau inachevé : il faut attendre qu'il soit fini pour le juger. »

On continue à s'occuper activement de la Conférence monétaire.

Notre Gouvernement n'a pas encore désigné ses délégués à la Conférence monétaire internationale. Nous croyons savoir, toutefois, qu'il est question de M. De Smedt de Naeyer, qui a fait preuve à la Chambre de connaissances générales et de facultés d'assimilation incontestables, et de M. le sénateur Montefiore-Levi, dont la compétence est bien connue. M. Sainctelette, commissaire des Monnaies, serait délégué technique.

Une grève très inquiétante vient d'éclater dans le Borinage ; plus de cinq mille mineurs ont abandonné leur travail. La Direction des charbonnages ne paraît pas disposée à accorder l'augmentation de salaires réclamée par les grévistes.

Informations Économiques et Financières

Banque Nationale de Belgique. — Le bilan hebdomadaire de la Banque nationale de Belgique donne les résultats suivants :

Proportion de la réserve au passif 24.69.

Augmentation	
Encaisse	2.461.467 fr.
Comptes courants	4.373.611
Diminution	
Portefeuille	4.580.682
Billets	8.189.160

Les Glaceries de Belgique. — Les Directeurs des Glaceries de Belgique se sont réunis lundi dernier, en assemblée extraordinaire à Charleroi ; après de longs débats, ils ont reconstitué le Syndicat des Glaceries belges sur les anciennes bases, sauf quelques modifications nécessitées par les droits d'entrée imposés depuis peu ; cette reconstitution du Syndicat belge provoquera sans aucun doute une hausse dans l'industrie des glaces du pays. Dès que la décision a été connue à la Bourse tenue à Charleroi lundi, le marché a subi des fluctuations notoires.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 15 octobre 1892.

Le prix de l'argent reste minime ; l'abondance continue ; c'est, naturellement au détriment de l'activité des affaires. La hausse du Brésil a bien déterminé quelques opérations, mais le mouvement n'a pas continué.

Notre 3 1/2 mai est resté immobile ; nos Annuités ont un peu baissé. En obligations, les Eaux de Caracas ont remonté à 395 fr. 50. Pas de changement en sidérurgie. Les Charbonnages ne se sont pas améliorés. Les Glaceries ont sensiblement progressé. La privilégiée Rio a monté à 610. Les valeurs argentines se sont assez bien maintenues.

Anvers, 15 octobre 1892

Un peu plus d'animation cette semaine. Grande fermeté sur les fonds étrangers. Le Portugais s'est amélioré. Les titres argentins ont donné lieu à des affaires assez importantes ; la hausse du Brésil a influencé favorablement les titres du compartiment sud-américains. Voici quelques cours moyens :

3 1/2 belge, 102 60. — Espagne, 63 50. — Rente Turque 21 80. — Paraguay 5 0/0, 31 60. — Argentine : Cédules C., 27 »; Cédules D., 27 50; id., or, 29 75. — Norfolk and Werstern. ... ...

Change : sur Paris, 99 90—100 » 0/0; id. Londres, 25 16 0/0—25 20 0/0; id. Amsterdam, 208 20—208 70 ; id. Allemagne, 123 50—123 85; id. Cologne, 123 50—123 85; id. Italie, 96 50; id. Vienne, 210 0/0—211 0/0.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.
Valeurs diverses						
Rente belge 3 1/2 0/0	102 60	102 55	102 35	102 55	102 50	102 50
— — 3 0/0	98 75	98 75	98 75	98 80	98 75	98 75
— — 2 1/2 0/0	88 »	88 35	88 15	88 ..	88 »	87 80
Banque de Belgique	» »	» »	» »	.. ..	15 50	» »
— de Brabant	27 »	27 »	27 »	27 ..	» »	28 50
— de Bruxelles	575 »	575 »	575 »	575 »	590 »	588 »
— de Charleroi	445 »	» »	450 »	... »	450 »	455 »
— Nationale	3040 »	3040 »	3030 »	3025 »	3015 »	3030 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	792 »	794 »	794 50	792 »	794 »	795 »
— Brux.-Lille-Calais	465 »	465 »	462 50	466 ..	467 50	467 50
— Congo (p. d. f.)	350 »	375 »	» »	» »	» »	» »
Tramways Bruxelles (priv.)	289 50	293 »	290 »	280 ..	289 50	282 50
Ch. de fer économiques	222 »	222 »	218 »	221 ..	225 »	232 50
Tramway Gand	» »	» »	» »	» »	» »	395 »
Charb. Amercœur	920 »	920 »	935 »	916 ..	955 »	980 »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont	» »	1225 »	1240 »	» »	» »	1335 »
Vieille-Montagne	522 »	522 »	509 »	512 »	525 »	527 50
Glaces de Moustier	940 »	» »	930 »	900 »	990 »	1000 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	320 »	319 »	327 50	335 ..	340 »	355 »
Autriche papier	82 30	82 30	82 50	82 60	82 50	82 60
— argent	81 35	81 50	81 55	81 50	81 50	81 75
— or (1876)	» »	» »	99 »	.. ..	97 25	» »
Brésil 4 0/0	62 25	64 30	66 65	67 ..	66 75	67 50
Egypte Unifiée	497 »	497 »	496 50	498 »	497 »	» »
Espagne Extérieure 4 0/0	65 »	64 60	64 60	65 ..	64 »	64 25
Hollandais 3 0/0	93 75	» »	» »	» »	» »	» »
Hongrois or 4 0/0	95 25	95 50	95 75	95 55	95 65	96 »
Italie 5 0/0	92 »	92 50	92 60	93 »	93 »	» »
Portugais ext. 3 0/0	24 25	24 »	24 »	24 35	24 50	25 65
Turc 1 0/0	21 55	21 65	22 50	22 25	22 15	22 »
Canada Pacifique	458 »	445 »	452 »	450 »	447 50	446 »
Madrid-Saragosse	191 »	189 50	190 50	190 »	192 »	188 50
Koursk-Azof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russie Sud-Ouest	298 50	299 »	299 »	» »	» »	298 »
Varsovie-Vienne (act.)	497 »	496 50	498 »	495 »	495 »	490 »
Change sur Amsterdam	207 90	207 85	208 »	208 ..	208 35	208 40
— sur Berlin	123 25	123 52	123 57	123 57	123 57	123 55
— sur Londres	25 17	25 17	25 18	25 16	25 17	25 16
— sur Paris	99 93	99 94	99 94	99 94	99 98	100 01
— sur Vienne	210 50	210 »	210 25	210 50	210 50	208 25
— sur Italie	96 20	96 40	96 60	96 65	96 80	96 80
— sur Genève	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	64 56	64 »	63 50	64 50	64 »	63 85
Turc 1 0/0	21 »	21 30	21 25	22 »	21 75	21 70
Portugais 3 0/0	24 »	23 75	23 75	24 35	24 50	25 75
Egypte Unifiée	496 »	496 »	498 »	498 »	498 »	501 25
Change sur Paris	99 90	99 87	99 87	99 85	99 90	99 85
— sur Berlin	123 25	123 30	123 40	123 40	123 45	123 35
— sur Londres	25 16	25 18	25 17	25 14	25 15	25 15
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 481)

LA SITUATION

Madrid, 13 octobre 1892

Les fêtes sont terminées à Huelva, où la présence de la reine-régente et du jeune roi avait soulevé un enthousiasme énorme. Pour suivre l'ordre chronologique, après les séances du Congrès des américanistes, tenues au couvent de la Rabida, où de nombreux discours ont été prononcés par M. Canovas, l'évêque de Badajoz et les délégués étrangers, le train royal a fait son entrée en gare de Séville. Là, on a célébré un *Te Deum* et la cour a assisté à une course de taureaux à l'Alcazar. Puis

la famille royale a poursuivi son voyage à Cadix. De Séville à ce port, la foule grossissait de gare en gare, acclamant la reine-régente et le roi qui, contrairement aux bruits répandus, a fort bonne mine ; les augustes voyageurs ont entendu la messe à la cathédrale de Cadix, et se sont embarqués aussitôt sur le *Conde Venadito* pour faire leur entrée à Huelva. L'escorte, composée des escadres espagnole et étrangères, était fort imposante. Réceptions, bals, distributions de décorations, tout a parfaitement réussi et la régente vient de signer un décret déclarant que la date du 12 octobre serait désormais jour de fête nationale en Espagne.

Nous voici loin de la politique et des crises annoncées ; quant aux modifications ministérielles, elles ne se produiront pas avant novembre. On attend, en effet, du 26 au 31 octobre, le roi et la reine de Portugal, et M. Navarro Reverter, qui doit, m'assure-t-on, prendre le portefeuille des Finances, se consacre en ce moment à ses fonctions très absorbantes de président de la Commission des fêtes.

Je vous ai annoncé la publication de la loi du timbre, dont certaines dispositions exercent déjà leur influence fâcheuse. Vous savez que, aux termes de cette loi, les virements, transferts, chèques, etc., etc., sont soumis aux mêmes taxes que les effets, c'est-à-dire qu'on a confondu sous un même régime, le chèque, moyen simple et commode de paiement, avec la traite qui est un instrument de crédit. Il résulte de cette anomalie que l'usage du chèque se perd ici ; les banquiers préfèrent expédier des liasses de billets dont le coût et l'assurance n'excèdent pas de 0.50 à 0.60 centimes pour mille, plutôt que de payer le timbre de 3/4 0/0, c'est-à-dire 0.75 centimes, qui frappe les valeurs désignées ci-dessus.

Et, comme conséquence évidente, les besoins de billets augmentant dans des proportions énormes, il en résulte un accroissement de la circulation fiduciaire.

Les banquiers, qui ont poussé à cette loi pour éviter la concurrence des virements par l'intermédiaire de la Banque d'Espagne, n'avaient pas prévu que le chèque se trouverait englobé dans la mesure générale ; ils comprennent aujourd'hui leur erreur et en arrivent à réclamer avec le public, une modification qui s'impose.

LE BUDGET DE 1892-1893

(Suite) (1)

Monopoles et services exploités par l'administration. — Les Monopoles comprennent : le tabac et les loteries ; pour des raisons purement techniques, la Commission a ajourné celui de la fabrication et de la vente des matières explosibles.

Quant aux tabacs, nous avons indiqué, dans le nº 17 du journal (1er vol., p. 536), les grandes lignes de l'accord survenu entre l'Etat et la Compagnie Fermière.

Voici le texte de la loi, publié dans la *Gaceta* :

« Art. 16. — La redevance que la Compagnie Fermière des Tabacs paie à l'Etat sera modifiée, à partir du 1er juillet de l'année courante, comme suit :

« Redevance fixe annuelle, 90 millions de pesetas.

« Participation de l'Etat dans le surplus des bénéfices au-delà des 90 millions de pesetas de la redevance fixe :

« Jusqu'à 96 millions, 50 0/0 du surplus ; de 96 millions à 100 millions, 60 0/0 du surplus, de 100 millions au-delà 65 0/0. »

On attend de cette modification, faite d'accord avec la Compagnie Fermière, une recette nette de 93 millions.

« La loi du 22 avril 1887 est modifiée conformément à ce qui précède.

« Le Gouvernement est autorisé à se mettre d'accord avec la Compagnie Fermière des Tabacs pour la vente, le transport et la garde par elle des timbres et papiers timbrés et pour le service des transferts de fonds postaux en bonifiant pour ce service les commissions suivantes :

(1) Voir l'*Économiste Européen*, nos 38 et 39.

« Pour le service du timbre :

« Jusqu'à 50 millions d'encaissement 3 0/0, de 50 à 56 millions, 8 0/0 sur l'excédent de 6 millions ;

« De 56 millions au-delà, 10 0/0 sur l'excédent.

« Pour les transferts de fonds postaux il lui sera bonifié la moitié du droit encaissé pour ce service, soit 1 0/0.

« Le Gouvernement est autorisé à confier à la Compagnie le service de contrôle de l'impôt du timbre. »

Cette disposition et la réforme de l'impôt du timbre sont deux dispositions des plus importantes de la loi de finance.

Elles viennent d'être appliquées à partir du 1er octobre.

Le contrôle surtout de la perception de l'impôt du timbre par les agents de la Compagnie Fermière des Tabacs, doit, ainsi que nous l'avons jadis exposé, produire une très notable augmentation de rendement de l'impôt, car l'inspection et le contrôle étaient faits auparavant de la façon la plus incorrecte par les inspecteurs commissionnés, qui trafiquaient de leur commission au grand détriment de l'Etat. Ce contrôle, entre les mains d'agents permanents d'une Société comme celle des Tabacs, sera beaucoup plus effectif.

Il en sera de même de la vente, par cette Société, des timbres dans tous les débits de tabac.

Pour les *loteries* on a modifié le mode et la répartition des recettes totales. Jusqu'à présent les frais d'administration comprenaient les 57 millions de primes annuelles payées aux gagnants, et, d'autre part, cette somme figurait en augmentation de recettes ; il en résultait une double erreur de comptabilité. La Commission en a jugé ainsi et, en rayant la rubrique des deux comptes, elle a introduit dans ce chapitre la clarté qui lui faisait défaut.

L'article 17 de la loi du budget est ainsi conçu :

« La part revenant aux joueurs à la loterie est fixée à 70 0/0 ; le gouvernement étant autorisé à déterminer la date à laquelle cette disposition entrera en vigueur. »

La Commission a réduit, ensuite : 300.000 pesetas sur les revenus de l'*Hôtel de la Monnaie*, qui sont ainsi évalués à 3 millions, mais elle a trouvé une nouvelle source de recettes avec les *allumettes de cire* dont le monopole doit procurer quatre millions. Au surplus, depuis que le rapport a été déposé et discuté, le Gouvernement s'est assuré, par un contrat avec le Syndicat des fabricants d'allumettes, la perception d'un minimum de 4.100.000 pesetas, avec participation dans l'augmentation des ventes.

En résumé, les augmentations de la Commission, sur le chapitre III (Monopoles et Services exploités par l'administration), avec 8.500.000 pesetas d'augmentation, d'une part, et 517.000 de réduction, d'autre part, ressortent à un total de 126.150.000 pesetas (au lieu de 118.167.000 prévus par le Gouvernement).

Chapitre IV. — *Propriétés et Droits de l'Etat.*

Ce chapitre comprend :

1º). Les *Salines* de Torrevieja et de la Mata, pour lesquelles le Gouvernement avait prévu un rendement de 1.500.000 pesetas, chiffre maintenu.

D'après le texte de la loi, l'Etat est autorisé : « à affermer les salines de Torrevieja et de la Mata, après leur délimitation par expert, et à fixer les conditions du contrat.

Ces conditions seront déterminées après avoir entendu la Commission consultative des mines, et elles indiqueront les améliorations que le fermier devra opérer, le prix minimum de l'affermage et sa durée, qui sera de vingt-cinq ans, au minimum. L'affermage se fera par concours, lequel sera annoncé trois mois à l'avance. »

2º). Les *Mines* dont deux gisements, d'une richesse exceptionnelle, sont la propriété de l'Etat, savoir les mines de Almaden et celles de Linarès.

Au fur et à mesure de l'avancement de l'exploitation du mercure, à Almaden, le rendement se développe dans des proportions considérables ; en outre, l'épuisement des gisements similaires de Californie, et la pauvreté de ceux d'Italie, enlèvent toute crainte de concur-

rence. La Commission a donc pensé, tout en maintenant les prévisions du Gouvernement, que ses chiffres seraient dépassés.

Pour toutes les autres concessions, la loi du budget est ainsi conçue :

« L'impôt établi par la loi du 25 juin 1883 sur le produit brut des mines est porté à 2 0/0 (il était de 1 0/0).

« Il est créé en outre un impôt équivalent à 30 0/0 du droit de superficie, lequel continuera à subsister.

Le Gouvernement de Sa Majesté pourra effectuer directement la perception, conclure des accords avec les contribuables ou affermer, en totalité ou en partie, aussi bien cet impôt que le droit de superficie. »

3° à 6°). Ces trois paragraphes ne renferment aucun point saillant, nous passerons au

7°) Qui vise les différents droits à percevoir par l'Etat, tels que : 20 0/0 sur le rendement des biens communaux ; 10 0/0 sur les revenus forestiers, — les archives et bibliothèques, — les contributions des Chemins de fer pour frais d'inspection, etc., etc.

Sur ces points, la Commission a fait des réductions importantes, notamment sur les revenus forestiers qui sont susceptibles d'être employés au repeuplement et, par conséquent, ne constituent plus une ressource sur laquelle on puisse compter. Elle a rabattu aussi 250.000 pesetas sur le produit de la vente des titres de la Dette, — en remboursement de paiements faits pour annulation de vente, — produit qui n'a pas son application immédiate.

Enfin, la Commission a retranché 1.075.362 pesetas sur la part contributive des Provinces pour frais d'enseignement. Les Députations provinciales devaient payer, de ce chef, 3.075.362 pesetas, mais comme elles ne versent jamais plus de 2 millions. — l'Etat parfaisant la différence, — on a adopté ce dernier chiffre.

8° à 17°). *Ventes.* — Les ressources pour la libération des biens civils et ecclésiastiques, à charge du Département des finances, étant pour ainsi dire épuisées, le projet du Gouvernement fixait à 7.890.000 pesetas le rendement de ce compte qui figurait pour 14.460.000 pesetas dans le budget de 1899-91. Mais la Commission l'a encore réduit à 3.150.000 pesetas.

Le résultat général de ces diverses modifications nous donne, pour le chapitre III : d'une part, 3.150.000 peretas de diminution ; d'autre part. 3.002.000 pesetas d'augmentation, soit un total de 7.742.000, au lieu de 7.890.000 pesetas, chiffre du Gouvernement.

CHAPITRE V. — *Recours du Trésor*

Ce chapitre comprend : les rachats du service militaire et de la marine, les rentrées des précédents exercices, les droits de garde des dépôts, les publications officielles, etc., etc. ; à 295.000 pesetas près, les sommes portées par le Gouvernement ont été maintenues.

Un des points essentiels du travail de la Commission consistant dans la réforme de la Contribution industrielle et du commerce, nous donnons ci-après le texte de la loi qui vient d'être publié :

« Art. 6. — Le Gouvernement de Sa Majesté, sans modifier les bases de la contribution industrielle et de commerce, procédera à la revision du règlement et des tarifs en vigueur en vue d'éviter les fraudes, de corriger les disproportions des droits relativement à l'importance des industries auxquelles ils s'appliquent et d'assurer l'encaissement des sommes liquidées en faveur du Trésor. »

Le reglement n'est pas encore publié.

« En effectuant cette revision, il comprendra dans lesdits tarifs les industries qui, aujourd'hui, ne sont pas taxées. Il établira, dans le tarif n° 2 sur les spectacles publics, où s'échangent des paris, en dehors des impôts qu'ils acquittent déjà, une surtaxe de 3 0/0 du montant total desdits paris. Il modifiera le classement des droits qui seraient disproportionnés. Il augmentera de 50 0/0 les droits que les notaires acquittent actuellement.

(*A suivre.*)

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	9 sept	16 sept	23 sept	30 sept.	7 oct.	14 oct.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0	70 60	70 75	70 50	70 95	69 50	69 30
— Extérieure 4 0/0	74 80	74 85	74 50	74 90	73 90	73 85
Amortissable 4 0/0	79 59	79 60	79 45	79 65	78 65	78 25
Change sur Londres 3 mois	28 90	28 95	29 15	28 85	28 85	28 88
— sur Paris 8 jours	14 35	14 90	15 85	14 80	14 50	14 65
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	70 70	70 77	70 55	70 87	69 50	69 25
— Extérieure 4 0/0	74 60	74 65	74 52	74 87	73 60	73 70
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	106 50	107 »	106 75	107 »	107 »	106 ..
— 5 0/0	97 62	98 »	98 ..	97 87	95 37	97 ..
Change sur Paris	14 90	15 10	15 50	15 10	15 10	15 ..

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 15 octobre 1892.

Le 12 octobre ayant été déclaré jour de fête nationale, les Bourses de Madrid et Barcelone ont été fermées avant-hier. C'est vous dire que cette semaine n'a été guère plus intéressante, sous le rapport des transactions sur notre marché, que la précédente. Aucune variation pour les changes, mais l'Extérieure et l'Intérieure ont gagné un demi-point environ sur les cours de lundi. Ce fait, constaté depuis plusieurs semaines, se reproduit invariablement, savoir : dès que les cours de la Dette fléchissent des rachats se produisent, au contraire on vend dès qu'on entrevoit la possibilité de réaliser un bénéfice minime. En somme les transactions manquent d'animation et les rares spéculateurs sont obligés de se rabattre sur les fonds d'Etat, sans amener, en ce faisant, de mouvements sérieux.

L'opinion générale est que la rupture des relations commerciales avec la France constitue un des principaux facteurs de la crise. A ce propos, il y a deux ou trois jours, la *Correspondencia* émettait l'avis que « le voyage de M. Navarro Reverter à Paris a eu pour objet l'étude comparative des tarifs minimum pour établir les bases d'un nouveau traité de commerce. La situation du marché espagnol ne peut pas être maintenant égale à celle qu'elle avait avant la dénonciation du traité, mais autant que possible on a établi d'autres facilités pour l'exportation et on a trouvé les bases pour un traité définitif. Le Gouvernement espagnol n'a pas oublié la question et n'a pas interrompu un moment les négociations pour obtenir des avantages pour l'Espagne. »

Mais je vous ai déjà dit mon sentiment : il n'y a rien à espérer tant que l'accord franco-suisse n'aura pas été ratifié par votre Parlement.

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 481)

LA SITUATION

Athènes, 10 octobre 1892.

La situation financière s'est un peu améliorée depuis le paiement du coupon d'octobre ; les doutes que l'on a manifestés au sujet de la possibilité de payer ce coupon étaient, il est vrai, exagérés, car il était bien évident que le Gouvernement grec trouverait le moyen de se procurer, de façon ou d'autre, cette somme relativement petite de 3.100.000 dr. ; mais les valeurs grecques n'en ont pas moins été dépréciées par cette incertitude, et maintenant elles se relèvent. D'ailleurs, le Gouvernement est obligé d'avoir recours à l'emprunt pour les besoins les plus insignifiants ; c'est ainsi qu'une somme de 500.000 dr. nécessaire pour les travaux du chemin de fer Pirée-Larisse n'a pu être obtenue que par une opération onéreuse. On a emprunté en tout 20 millions de drachmes depuis le commencement de l'année ; on

sera encore obligé d'avoir recours au crédit pour les 11 millions du coupon de décembre : la Grèce se sera donc endettée de 31 millions en 1892, ce qui montre qu'en évaluant le déficit à 30 millions environ, on n'est nullement au-dessus de la vérité. D'ailleurs, on ignore absolument, à l'heure qu'il est, où l'on trouvera ces 11 millions : les marchés étrangers ne sont pas disposés à prendre part à une opération de crédit, bien que M. Tricoupis propose d'émettre des valeurs portant un intérêt de 8 0/0. Tous ces faits n'empêchent pas le Président du Conseil de faire annoncer par ses journaux que, si la Grèce pouvait en ce moment emprunter 45 millions, la situation financière, qui est très solide, serait encore consolidée pour très longtemps.

Plusieurs journaux français, et des plus autorisés, ont dit ces derniers temps la vérité sur la situation financière actuelle.

Les journaux de M. Tricoupis ne craignent pas d'affirmer que tous ces articles sont dus à un même auteur, qui servirait des intérêts privés. Ces insinuations peuvent vous donner une idée des procédés d'argumentation par lesquels les organes du Gouvernement cherchent à masquer l'état de choses réel.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes budgétaires. — En juillet 1892, les recettes douanières ont été de 2.480.946 drachmes, en diminution de 21.509 drachmes sur les recettes du mois correspondant de 1891.

Du 1er janvier au 31 juillet 1892, les recettes des douanes présentent une moins-value de 2.785.876 sur celles des mois correspondants de 1891. En 1891, les recettes des sept premiers mois de l'année ont été de 17 millions 32.794 : 52, celles des mois correspondants de 1892 n'ont été que de 14.246.918 : 55.

Il paraît que les recettes des monopoles présenteront une légère plus-value sur celles de l'année dernière. Il en sera de même de l'impôt sur le tabac et du timbre. Mais ces plus-values ne sauraient compenser les moins-values des douanes.

Quoi qu'il en soit, le budget de 1892 qui devait, selon les déclarations de M. Tricoupis, se solder en excédent, laissera un déficit considérable, qui ne s'écartera pas beaucoup des prévisions des adversaires du cabinet.

La Société des Monopoles. — Les recettes des monopoles garantissant l'emprunt 4 0/0 1887 étaient jusqu'ici déposées à la Banque nationale, où le Gouvernement les retirait à chaque semestre après avoir prouvé qu'il avait satisfait au service des emprunts. Le Gouvernement vient de résoudre, d'accord avec la Société des monopoles, que ces recettes seront désormais envoyées directement à Paris et à Londres pour servir au paiement des coupons.

Le Chemin de fer Pirée-Larisse. — On annonce que M. Tricoupis a emprunté 500.000 francs pour payer la mensualité du Chemin de fer Pirée-Larisse en construction. Il aurait donné en garantie au Laurium français, avec lequel il a conclu cet emprunt, représenté par M. Serpiéri, la part des bénéfices du Gouvernement sur le revenu net de cette Société.

Les Raisins de Corinthe. — La récolte des raisins de Corinthe est évaluée cette année à 237 millions de livres vénitiennes, soit 100 millions de moins que l'année précédente.

Mais elle est, comme on l'a déjà dit, supérieure en qualité pour les raisins de la plupart des provinces.

Les producteurs se rattraperont donc sur la qualité, mais les droits d'exportation étant prélevés sur la quantité à raison de quinze drachmes environ par millier de livres, les recettes douanières laisseront, de ce chef, une moins-value de 1.500.000 drachmes.

Les Mines d'argent de Milos. — Une ordonnance royale autorise le Ministre des finances à faire les démarches nécessaires pour l'exploitation des mines d'argent de l'île de Milos pour le compte de l'Etat.

Les Chambres ont accordé un crédit considérable à cet effet ; lorsqu'il sera épuisé, les fonds provenant de l'exploitation seront employés à poursuivre les travaux.

Le Gouvernement a envoyé à l'étranger des échantillons de tous les gisements pour être soumis à une analyse spéciale afin de déterminer la quantité d'argent que contient la barytine. Ce n'est qu'après s'être fait une idée exacte de la richesse du minerai qu'il y aura lieu d'établir le mode d'exploitation.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE NATIONALE (Voir page 482)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 482)

LA SITUATION

Rome, 13 octobre 1892.

Le Discours de M. Colombo et le Rapport du Gouvernement sur la situation financière.

Nous le connaissons, enfin, ce fameux programme ministériel qui a fait monter à des chiffres fantastiques le tirage des journaux romains ! Mais, avant de le résumer et d'en tirer des déductions, il convient de vous parler du discours prononcé à la Scala de Milan, par l'ex-ministre Colombo, devant un nombreux auditoire.

L'orateur a fait un tableau fort sombre de la situation, évaluant à 75 millions le déficit qui s'accroît sans cesse par suite : des dépenses militaires et navales, des surprises du change estimé à 1 3/4 0/0, alors qu'il est en réalité au-dessous du 3 0/0, des frais d'entretien des chemins de fer, et, enfin, des moins-values accusées par le mouvement des capitaux.

Echelonnant, sur ces bases, les évaluations budgétaires pour une période décennale, allant de l'exercice 1892-93 à celui de 1901-1902, M. Colombo s'est efforcé de démontrer qu'on arriverait à une moyenne de déficit de 147 millions.

Pour y parer, a-t-il ajouté, on pourrait choisir entre les trois moyens suivants : un emprunt, des impôts, des économies. Et c'est cette dernière méthode que préconise l'ex-ministre, car il pense qu'on ne doit pas augmenter la dette de 14 milliards, si lourde pour l'Italie, dont le service absorbe annuellement une somme de 730 millions. Quant aux impôts nouveaux, il n'y faut songer davantage, les charges qui pèsent dores et déjà sur les contribuables étant un obstacle à la production.

M. Colombo a critiqué, à ce propos, le système tributaire qui ne permet pas d'alléger les taxes, en s'exprimant à peu près dans les termes suivants :

« Il faut, pendant qu'il en est encore temps, diminuer le train de maison.

« Sur 1.580 millions de dépenses et 1.540 millions de recettes, 730 millions sont absorbés par l'intérêt de la dette. Des 850 millions qui restent, 200 s'appliquent aux dépenses de perceptions et d'exercice, 350 passent en dépenses militaires et pour les services de l'Etat ; il ne reste plus que 300 millions, c'est-à-dire moins d'un cinquième des recettes.

« Or, comment réaliser des économies sur cette modeste somme de 300 millions ? Outre les 14 millions déjà proposés par M. Luzzatti, il importe de trouver encore de 30 à 40 millions sur l'ensemble des chapitres, non compris le budget de la guerre qu'il convient de réduire de 25 à 30 millions. »

Ces paroles ont été très diversement commentées dans la presse italienne. Le *Popolo romano*, qu'un correspondant de la *Perseveranza* qualifie de « Moniteur officiel des élections », s'exprime dans les termes suivants : « La partie financière du discours de M. Co-

lombo dénote, de sa part, une légèreté impardonnable, et ses exagérations ne peuvent que nuire au crédit du pays en fournissant des armes à ceux qui ont intérêt à faire croire à la prochaine ruine de l'Italie. »

Mais la *Perseveranza* estime que l'exposé fait devant les électeurs milanais révèle un travail consciencieux. Tout en critiquant certains passages, ce journal approuve le fonds du discours et surtout certaines idées, telles que la nécessité de réduire à une seule les diverses Banques d'émission.

La publication du rapport de M. Giolitti, qui accompagne le décret de dissolution de la Chambre, en fixant au 6 novembre la date de convocation des électeurs, constitue une réponse officielle aux assertions de M. Colombo.

En voici les passages les plus saillants :

« Le déficit pour 1891-1892 comprenant l'insuffisance du mouvement des capitaux, est de 49.906.000 lire. Il faut y ajouter 3.600.000 de pensions payées avec le dernier reliquat de l'actif de la Caisse des pensions qui a été liquidée, et 82.900.000 de dépenses pour les chemins de fer, auxquelles on a pourvu au moyen d'une émission de rente s'élevant à 81.900.000 lire.

« Malgré l'augmentation de la dette du Trésor, une amélioration notable, accentuée encore par les résultats du premier trimestre de l'exercice courant, s'est manifestée pendant la période triennale de 1889 à 1892.

« En ce qui concerne l'exercice 1892-93, il comprend :

Dépenses	L.	1.572.629.497 42
Recettes		1.546.199.594 91
Soit une différence de		26.429.902 51
En ajoutant à cette somme, représentant le déficit du mouvement des capitaux, on arrive à un déficit total de		11.329.789 33
	L.	37.759.691 84

Les dépenses effectives de la guerre, ordinaires et extraordinaires, sont consolidées à 246 millions annuellement. Le budget actuel de la guerre est de 241.300.000 ; on demandera au Parlement, pour les dépenses extraordinaires, 4.600.000.

Le rapport rappelle à ce propos que le budget de la guerre, pour les dépenses ordinaires et extraordinaires, s'est élevé, pour l'exercice 1891-92, à 260 millions, et le budget de la marine à 105.400.000.

Il en résulte que les dépenses militaires ont été déjà diminuées de sommes considérables ; en l'arrêtant aujourd'hui au chiffre de 246 millions, le gouvernement pense concilier les nécessités de la défense nationale et celle de la situation financière.

Quant à l'exercice 1893-94, le déficit est évalué à 50.800.000 lire, par suite de l'augmentation des charges du Trésor, due à l'application des lois et de dépenses impossibles à réduire.

Les charges obligatoires du Trésor augmenteront en 1894-95, de 7.400.000 ; en 1895-96, de 6.600.000. Elles décroîtront en 1896-97, de 10.200.000. Les charges augmenteront encore dans les exercices suivants, à cause de l'amortissement des bons du Trésor à long terme ; puis l'ensemble du passif diminuera graduellement.

En cinq années, le Trésor italien pourra certainement consolider ces bons, ainsi que le Gouvernement le désirait lorsqu'il proposa l'émission de ces bons et que le Parlement l'approuva. Cette consolidation soulagera le Trésor à dater de 1897-98.

Il ressort de là une nécessité plus grande d'équilibrer le budget de l'exercice courant et des trois exercices suivants, afin de résoudre dès aujourd'hui la question financière.

Et voici les moyens proposés :

Je vous ai expliqué, dans ma dernière correspondance (p. 475 du n° 30), la combinaison relative aux pensions ; il est donc inutile d'y revenir dans cet exposé.

Le Cabinet veut procéder, en outre, à une nouvelle répartition des dépenses, pour les travaux des routes et les travaux extraordinaires hydrauliques, et apporter une réduction de quatorze millions dans les dépenses budgétaires.

Ces mesures permettraient d'obtenir un excédent de 6 millions pour l'exercice 1892-93 et d'équilibrer le budget de 1893-94.

Pour répondre aux critiques de M. Colombo, relatives à l'assiette de l'impôt, le Gouvernement propose de la réformer en faveur des classes pauvres ; M. Giolitti voudrait réserver à l'Etat l'importation des huiles minérales d'éclairage.

Cela empêchera la continuation d'un monopole privé et assurera un bénéfice aux consommateurs en les garantissant contre la fraude, les dangers d'accident et une augmentation de prix ; cette réforme assurera, en outre, à la marine italienne, des transports qui maintenant lui échappent, sans aucune aggravation pour les contribuables, sans aucune dépense pour l'Etat ; on obtiendra ainsi un sérieux avantage pour les finances.

Le Gouvernement proposera aussi quelques modifications au tarif général des douanes.

Quant à la question des Banques d'émission, on procèdera graduellement. On améliorera immédiatement la situation des patrimoines et des portefeuilles en renforçant les réserves métalliques.

Pour ce qui concerne la circulation monétaire, on s'est préoccupé des plaintes reçues des diverses parties du royaume sur l'insuffisance de la monnaie divisionnaire d'argent ; on y remédiera par des mesures pouvant assurer la circulation permanente de cette monnaie sans empirer le mal par des mesures empiriques et sans violer les arrangements stipulés avec d'autres pays.

En résumé, le Cabinet compte :

Réaliser immédiatement et sûrement l'équilibre du budget de l'Etat sans impôts nouveaux et en garantissant même les contribuables contre des aggravations futures ; entreprendre, sans hésiter, la réforme organique des services publics pour les rendre plus simples, plus économiques et plus efficaces ; préparer avec calme et fermeté la réforme de l'impôt en faveur des classes les plus pauvres ; choisir enfin, entre les questions sociales, les plus mûries et les plus urgentes.

Ce programme sera complété dans les discours électoraux ; déjà M. Grimaldi aurait déclaré que le monopole du pétrole produirait 15 millions.

En attendant, l'exposé que je viens de vous résumer, s'il enchante les uns, mécontente les autres : sans prendre parti, nous constaterons que, si les problèmes financiers sont posés, le document dont il s'agit ne les a pas résolus ; et il nous est permis de douter que les expédients dont on veut se servir puissent boucher le trou indiqué dans le discours de M. Colombo et dans l'exposé de M. Giolitti.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes du Trésor italien pendant le premier trimestre de l'exercice financier de 1892-93.

	1891	1892		
Impôts directs	62.222.118 51	61.737.560 39	—	484.558 12
Taxes sur les affaires	52.474.713 22	54.559.215 58	+	2.084.502 36
Impôts de consommation	143.822.621 15	150.011.097 61	+	6.188.476 46
Loto	18.521.453 54	17.064.636 05	—	1.456.817 49

Comme on le voit, il y a une augmentation de plus de 8 millions sur deux chapitres et diminution de un million 900.000 sur deux autres.

Les *gabelles* sont aussi en relèvement pour ce premier trimestre : ainsi les douanes présentent une plus-value de 4 millions sur la période correspondante du précédent exercice : les *tabacs*, de 700.000, les *sels*, de 267.000.

En résumé, la plus-value totale dépasse le chiffre de 5 milions de lire.

Les Caisses d'Epargne postales en Italie, en août et pendant les huit premiers mois de 1892. — A fin

août dernier, les versements faits aux Caisses d'épargne postales pendant les **huit** premiers mois de l'année, ont atteint 156.260.663 lire, dépassant d'environ 18 millions les sommes remboursées.

C'est une augmentation de 11 millions environ sur les versements de la période correspondante de 1891.

Le montant total des dépôts atteignait, le 31 août 1892, 341.814.501 lire pour 2.459.418 livrets: soit 26 1/2 millions de plus-value sur les chiffres arrêtés à la même date en 1891.

Les dépôts judiciaires existant dans les Caisses d'épargne postales se montaient, au 31 août, à 14 millions 636.541 lire

---

Les Recettes des Chemins de fer Italiens pendant l'exercice financier 1891-92. — Les produits approximatifs des douze mois de l'exercice financier clôturé au 30 juin se sont élevés à 246.674.284 lire, dépassant de 264.673 lire les recettes de l'année 1890-91.

La longueur moyenne des lignes exploitées en 1891-92 était de 13.470 kilomètres, en augmentation de 298 kilomètres sur le précédent exercice, et le produit kilométrique ressort à 18.312 lire, soit 395 lire de moins qu'en 1890-91.

Voici les proportions dans lesquelles les diverses lignes ont participé au résultat indiqué ci-dessus :

	Longueur moyenne	Recettes brutes	Recettes kilomét.
	—	—	—
Réseau Méditerranéen	kil. 4939	L. 117.605.153	L. 23.811
» de l'Adriatique	» 5231	» 105.684.157	» 20.203
» de Sicile	» 814	» 9.371.998	» 11.513
Chemins de fer de l'Etat exploités par la Société	» 140	» 1.024.000	» 7.314
Chemins Sardes Cie royale	» 411	» 1.763.945	» 4.290
Chemins Sardes Cie secondaire	» 357	» 549.295	» 1.538
Chemins divers	» 1578	» 10.675.736	» 6.765
		L. 246.674.284	

DIFFÉRENCES SUR 1890-1891

Réseau Méditerranéen	+ 144	+ 261.676	— 661
» de l'Adriatique	+ 23	— 1.278.729	— 335
» de Sicile	+ 78	+ 881.781	— 22
Ch. de fer de l'Etat exploités par la Société	=	— 36.726	— 262
Ch. de fer Sardes Cie royale	=	+ 102.552	+ 248
Ch. de fer Sardes Soc. secondaire	+ 6	+ 39.439	+ 86
Ch. de fer divers	+ 47	+ 294.680	— 15
Augmentation...		L. 264.673	

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	9 sept	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	95 96	96 40	96 25	96 80	96 70	96 35
Ch. de fer Méditerranée act.	536 »	540 »	540 »	553 »	552 »	549 »
— Méridionaux act.	668 »	668 50	666 »	672 »	671 »	663 50
Banque Nationale act.	1345 »	1360 »	1350 »	1350 »	1350 »	1350 »
— de Rome	1015 »	1021 »	1025 »	1025 »	1025 »	1030 »
— Générale	362 »	364 »	358 »	367 »	363 50	359 50
Comp. Nav. à vap. F. R.	295 »	296 »	300 »	300 »	325 »	311 »
Banque Immobilière	200 »	197 »	192 50	173 »	181 50	166 »
Crédit mobilier Européen	585 50	597 »	579 50	574 »	543 »	535 »
Eaux Marcia	1140 »	1070 »	1179 »	1191 »	1190 »	1188 »
Change sur la France	103 75	103 70	103 30	103 20	103 22	103 30
— sur Londres	26 15	26 04	25 90	25 88	25 85	25 86
— sur Berlin	127 40	127 40	127 40	126 85	126 85	126 85
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	96 40	96 40	96 27	96 42	96 50	96 22
Crédit Mobilier Italien	592 50	596 »	576 »	568 »	543 »	533 »
Chemins de fer Méridionaux	668 »	668 50	666 50	670 »	670 »	663 »
Change sur Paris	103 92	103 [illegible]	103 27	103 12	103 15	103 30
— sur Berlin	128 10	128 15	127 85	127 60	127 55	127 75

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 15 octobre 1892.

Le marché est tiraillé entre deux courants contraires et fait preuve d'hésitation; c'est un mauvais symptôme pour la liquidation de quinzaine. On est impressionné aussi par les dépêches de Paris, indiquant depuis deux jours la baisse de la Rente italienne.

Le Crédit Mobilier fléchit sous le poids de ventes; pourtant la souscription clôturée, au 10 octobre, aux 50.000 actions nouvelles, élevant à 75 millions le capital social, a pleinement réussi. En effet, 95.000 actions anciennes, sur un total de 100.000, ainsi que tous les fondateurs encore en vie, ont exercé leur droit d'option; ajoutons qu'environ trois quarts des versements effectués libèrent totalement les actions nouvelles.

Comme suite à ma lettre d'avant-hier, les appréciations sur le programme de M. Giolitti ne sont guère favorables; les amis du Ministère se bornent à déclarer que les questions financières seront traitées plus à fond dans les discours électoraux des Ministres qui compléteront le rapport adressé au roi. M. Grimaldi doit réfuter les arguments de M. Colombo.

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 482)

LA SITUATION

Lisbonne, 13 octobre 1892.

J'exposais dans une de mes dernières lettres, les raisons pour lesquelles l'amélioration du change du Brésil et la diminution de la crise qui sévit depuis longtemps dans ce pays devaient avoir leur influence sur la situation du Portugal. Je constatais la joie avec laquelle les meilleures nouvelles reçues de Rio étaient acceptées ici, mais je faisais des réserves et demandais que l'on attendît quelque temps pour juger la situation. Or, l'amélioration continue, le change est revenu à 15 5/8 et le Brésil parait être entré sérieusement dans la voie des réformes. On reconnaît les fautes commises, on convient d'arrêter les excès qui ont déprécié le crédit du pays; le Brésil manifeste le désir de donner des garanties à l'étranger, et comme ce pays jouit de ressources indéniables, on peut espérer en l'avenir. Notre situation est trop intimement liée à celle de ce pays pour que j'insiste davantage sur les conséquences que peut avoir pour nous l'amélioration de la situation du Brésil ; cette amélioration produit déjà ses fruits ; le change baisse, l'agio sur l'or diminue, et cela est bien fait pour redonner de l'espoir.

Je vous disais dans ma dernière lettre, que je croyais pouvoir vous parler aujourd'hui des propositions qui seront soumises à la prochaine assemblée extraordinaire de la Compagnie Royale des Chemins de fer.

Dès le lendemain de l'assemblée, le Ministère a fait connaître sa prétention de reprendre pour le compte de l'Etat, en s'appuyant sur l'acte de concession, les lignes de Lisbonne à Porto, et de Lisbonne à la frontière. Des protestations se sont élevées, le Gouvernement a dû renoncer à ce projet, et il est probable qu'il n'interviendra plus que dans le cas où les actionnaires et obligataires ne parviendraient pas à s'entendre. Un arrangement doit donc intervenir avant le 1er novembre, et voici les bases de la combinaison que l'on proposera probablement :

On créera 500.000 obligations de priorité 3 0/0 amortissable pendant la durée de la concession, et ces obligations seront réparties de la façon suivante : 150.000 obligations consacrées au règlement de la dette flottante, et remises à raison d'une obligation de 500 fr. par créance nominale de 400 fr. exigible, ce qui ferait pour la dette flottante une perte de 30 à 40 0/0. 50.000 obligations seront affectées au rachat des garanties

consenties aux Chemins de fer de Cacérès et de l'Ouest de l'Espagne. 300.000 obligations de surplus seront réparties entre les porteurs des obligations 3. 4 et 4 1/2, qui recevront en outre 300.000 autres obligations de deuxième hypothèque à revenu variable ne pouvant dépasser 4 fr. Enfin, 10.000 actions nouvelles seront créées, dont 70.000 remises aux porteurs d'actions actuelles, et 30.000 réparties entre les porteurs d'obligations.

Cette combinaison. je l'ai dit, va être discutée, elle sera modifiée probablement. il est même à souhaiter qu'elle le soit ; cependant les actionnaires et obligataires doivent bien se rendre compte d'une chose, c'est qu'il importe qu'une solution intervienne le plus promptement possible s'ils ne veulent pas que le Gouvernement revienne à sa première décision et reprenne les lignes.

La période électorale se passe avec plus de calme que je n'aurais cru : j'attends de connaître la liste complète des candidats pour vous en parler longuement, on n'a encore complètement que la liste des candidats monarchiques à Lisbonne, et parmi eux, je ne vois à signaler que M. Serpa Pinto ; les noms des républicains n'ont pas encore été tous publiés ; ce sont, jusqu'à présent. les légistimistes qui se remuent le plus.

Informations Économiques et Financières

Banque de Portugal. — Bilan au 28 septembre :

Circulation (contos de reis), 47.236 ; encaisse, 4.875 ; prêts au Gouvernement par contrats, 14.303 ; prêts au Trésor (compte courant), 11.443.

Les Portugais en Afrique. — D'après les nouvelles reçues du Congo, il paraîtrait que l'expédition portugaise qui avait pour but de réprimer la révolte de tribus voisines de San-Salvador et de mettre fin à leurs continuelles attaques contre les caravanes est retournée a Noki après avoir complètement réussi.

La Circulation fiduciaire. — *L'Economista* appelle l'attention sur l'énorme circulation fiduciaire de la Banque de Portugal comparativement à ses réserves, et critique vivement l'apathie des directeurs. *L'Economista* annonce aussi qu'à la suite de la décision ministérielle favorisant l'industrie, plusieurs demandes de monopoles industriels ont été demandés.

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 38e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 69:858$000 reis, soit :

Voyageurs.................	36:947$000 reis
Grande vitesse.............	4:650$000 —
Petite vitesse..............	28:261$000 —
Total.......	69:858$000 —

Pendant la même période de 1891, les recettes avaient été de 76:051$750 reis.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 482)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 11 octobre 1892

Les cercles politiques s'occupent beaucoup de bruits mis en circulation au sujet de la situation du nouveau ministre des finances, M. de Vitte. Dès qu'il est entré en fonctions, il se serait trouvé en divergence d'opinion avec M. Pobiédonostsef, procureur général du Saint Synode. C'est la question juive qui aurait amené ces dissentiments ; vous savez, en effet, que le Gouvernement russe veut remplacer par de nouvelles mesures les lois de mai qui ont été reconnues inapplicables dans la pratique ; ces lois, qui sont l'œuvre de M. Pobiédonostsef, font partie du plan général de russification et de conversion à l'orthodoxie de tous les habitants de l'Empire ; elles édictent des mesures extrêmement rigoureuses, qui, si elles pouvaient être réalisées, rendraient l'existence absolument impossible aux juifs de la Russie. Le parti panslaviste désire des mesures plus pratiques, mais également sévères à l'égard des israélites. Or, M. de Vitte, comme son prédécesseur, M. Vichnégradski, est, pour des raisons d'ordre économique, absolument hostile à la persécution des juifs ; j'ajouterai que le ministre des finances est marié à une juive convertie. Il paraît que dans une des dernières séances du Conseil des ministres. M. Pobiédonostsef a vivement reproché à M. de Vitte de s'entourer de juifs, et de leur laisser prendre une trop grande influence sur la direction des affaires financières.

Le ministre attaqué aurait répondu en des termes très vifs, et le président du Conseil aurait été obligé d'intervenir pour mettre fin à une discussion violente. Si ces bruits se confirment, il faudrait en conclure que la situation du ministre des finances est déjà ébranlée, attendu que le procureur général du Saint-Synode, qui est l'ancien précepteur du tsar, jouit de la confiance absolue du souverain et a une très grande influence sur son esprit ; jusqu'ici les ministres qui se sont trouvés en conflit avec lui ont toujours été obligés d'abandonner leur poste. Mais il convient de n'accueillir qu'avec la plus grande prudence les bruits de la nature de ceux que je viens de signaler, attendu que personne ici ne peut savoir avec exactitude ce qui se passe au Conseil des ministres ; cependant, il est certain que M. Pobiédonostsef et M. de Vitte ne sont nullement d'accord sur la question juive, qui attend encore une solution.

Je vous parlais la semaine dernière d'un projet de rétablissement d'un impôt sur le sel, prêté au Gouvernement. Ce projet avait provoqué de très vives polémiques dans la presse russe ; les journaux viennent de recevoir un communiqué du Gouvernement leur interdisant de s'occuper désormais de cette question. Cette mesure ne prouve pas, d'ailleurs, que le Gouvernement songe réellement à rétablir le monopole sur le sel ; mais il a jugé utile de mettre un terme à des polémiques où les besoins financiers actuels de la Russie étaient souvent exagérés, et qui pouvaient ainsi alarmer, sans raison, la population.

J'ai démenti la semaine dernière des bruits d'après lesquels le Gouvernement russe chercherait à conclure un emprunt en Allemagne, et d'autres bruits relatifs au placement des 200 millions de titres de l'emprunt or 3 0/0 1891 repris par le Gouvernement russe. S'il s'agissait là d'informations fantaisistes, il est certain, d'autre part, que le ministre des finances a reçu les propositions d'un groupe français pour l'émission d'un nouvel emprunt de 500 millions ; on attribue l'échec du dernier emprunt de 1891 à cette circonstance, que l'intérêt de 3 0/0 était trop élevé ; aussi a-t-on choisi le taux de 4 0/0 pour les nouveaux titres qu'on veut émettre ; le prix serait de 97 0/0.

Informations Économiques et Financières

La circulation des Roubles-papier. — On vient de publier un décret de M. de Vitte, ministre des finances, ordonnant une nouvelle émission de 25 millions de roubles-papier contre un dépôt à la Banque d'une somme correspondante de 25 millions de roubles en or appartenant au Trésor.

Le Commerce Extérieur. — Le bulletin mensuel de l'administration des douanes fait connaître le mouvement du commerce extérieur russe du 1er janvier au 1er juillet 1892. Comparativement à la période correspondante de 1891, le bulletin accuse une diminution de 160.176.000 roubles sur les exportations et de 14.639.000 roubles sur les importations.

Les recettes douanières s'élèvent, pour la même période, à 36.839.000 r. mét. (contre 43.064.000 r. mét. en 1891).

Le mouvement du commerce se subdivise comme suit d'après les principaux chapitres du tarif :

	Du 1er janvier au 1er juillet — Milliers de roubles 1892	1891
Exportation :		
Articles d'alimentation	38.475	199.463
Matières nécessaires à l'industrie	107.857	106.532
Animaux	6.488	6.103
Objets fabriqués	13.657	14.555
Totaux	166.477	326.653
Métaux précieux	108	73
Importation :		
Articles d'alimentation	20.621	21.108
Matières nécessaires à l'industrie	118.032	126.570
Animaux	355	577
Objets fabriqués	35.347	40.769
Totaux	174.355	189.024
Métaux précieux	34.058	64.473

Les principaux articles dont l'exportation a diminué sont les céréales (18.647.000 r. contre 175.221.000 r.), les semences (5.572.000 r. contre 9.899.000 r.) et la laine (4.203.000 r. contre 4.892.000 r.).

Quant à l'importation, elle a diminué sur toute la ligne.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

VALEURS	9 sept	16sept	23sept	30 sept.	7 oct.	14 oct.
Russe II Emprunt d'Orient	102 87	102 62	102 87	102 87	102 62	103 12
— III —	104 62	104 »	104 87	105 12	104 75	105 12
Banque de Commerce extér.	263 50	264 »	262 »	263 »	267 »	266 50
— d'Esc. de St-Pétersb.	471 »	472 »	467 »	458 50	459 »	466 »
— — de Varsovie	» »	» »	» »	»	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	441 »	445 50	440 »	439 »	443 »	446 »
Russe 4 1/2 % val. de Cr. f.	151 25	152 25	153 »	153 75	153 75	155 62
Grands Ch. de fer Russes	249 50	250 »	250 »	250 »	251 50	251 50
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	115 75	116 »	115 50	115 75	115 25	115 25
Change sur Paris	39 20	39 22	39 22	39 30	39 50	39 47
— sur Londres	99 »	98 75	98 90	99 10	99 70	99 50

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 482)

LA SITUATION

Genève, 14 octobre 1892.

M. Méline a parlé à Remiremont, dans les Vosges; cela a suffi pour que nous retombions dans nos transes. Plus le moment de la discussion approche et moins nous nous sentons rassurés. Vous connaissez notre manière de voir. Nous désirons beaucoup que le traité de commerce franco-suisse soit voté ; mais enfin, s'il ne l'est pas, nous serons bien forcés de nous en passer. La Suisse demandera à l'Allemagne les dix millions de sucre que la France lui fournit. La Suisse achètera ses vins en Italie; et la France gagnera seulement quelques centaines de mille francs sur les bestiaux.

Nous redoutons surtout pour vous les suites d'une rupture qui vous entraînerait peut-être beaucoup plus loin que vous ne le supposez. Si le grand pontife du protectionnisme a laissé tomber son *non possumus*, votre Ministre du Commerce, M. Jules Roche, s'est prononcé dans un autre sens à Saint-Etienne. Il a décidé le Cabinet à présenter, dès la rentrée, le projet d'arrangement ; c'est donc une crise ministérielle en perspective; il est vrai que cela peut être aussi la défaite des protectionnistes. On avait prétendu tout d'abord que le Gouvernement français, usant d'un expédient indigne de sa droiture, avait voulu ajourner la publicité de la convention pour éviter une manifestation hostile des Conseils généraux ; on se trompait.

Cependant, il est certain que la lutte ne s'engagera à fond qu'à la fin de cette année. Ce projet, nous l'avons dit, sera déposé à la rentrée. Il sera renvoyé à la Commission, qui probablement le discutera longuement. Un rapporteur devra être désigné et la rédaction de son rapport exigera un certain temps. Enfin, la discussion devra être inscrite à l'ordre du jour, lequel sera, sans doute, fort chargé. On croit donc que toute cette procédure demandera un délai assez prolongé et que, dans ces conditions, il est impossible qu'un vote de la Chambre puisse intervenir avant le mois de novembre.

Le *Journal de Genève*, parlant du rejet possible par le Parlement français de la convention franco-suisse, dit :

« Nous attendons l'issue avec calme. Les avantages que nous procure ce traité sont plutôt d'ordre moral que matériel. Nous y voyons surtout des rapports de bon voisinage, auxquels nous attachons du prix ; mais nous avons lieu d'espérer que ces rapports survivront même à l'échec de la convention. Nous avons, grâce à nos traités avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, un marché assez étendu pour ne pas nous apercevoir que les portes sont fermées du côté de l'ouest. »

La *Tribune* élève le ton ; mais comme elle représente un groupe important d'intérêts, nous la citerons également :

« Il faut qu'on le sache en France, la Suisse répondra à la rupture du traité par des représailles sur toute la ligne. Ce sera regrettable, mais il ne pourra en être autrement.

« La Suisse fait à la France d'énormes, nous allions dire d'humiliantes concessions, sur une quantité de points pour obtenir de misérables concessions douanières... Si le traité est repoussé nous devrons prendre ailleurs la revanche de ce que nous perdrons de ce côté de la France : on peut être certain, à Paris, que la Suisse saura aussi bien veiller à ses intérêts que le font les protectionnistes français en ce qui les concerne et qu'elle ne se payera pas de flagorneries, de belles paroles et d'eau bénite de cour. Les affaires sont les affaires, et, comme dit l'autre : Les bons comptes font les bons amis. C'est là un dicton que la Chambre française des députés fera bien de méditer. »

On prétend que MM. Ribot et Jules Roche déposeront trois projets dont voici la nomenclature :

1° Un projet portant arrangement commercial signé entre la France et la Suisse, accordant le traitement de la nation la plus favorisée ;

2° Un projet relatif aux frontières ;

3° Un projet concernant la convention pour la propriété littéraire.

Berne, 15 octobre.

P.-S. — Le Conseil fédéral s'est occupé de la situation relative à la convention commerciale avec la France. Il a été unanime à considérer toute modification qui serait apportée par les Chambres françaises à la convention comme équivalant à une rupture. En aucun cas, le Conseil fédéral n'acceptera de nouvelles négociations. Il considère que les réductions apportées sur 55 articles et l'extension à la France du bénéfice des concessions faites à l'Italie, à l'Allemagne et à l'Autriche constituent le maximum des concessions qu'accepteraient les Chambres fédérales.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes des Péages. — Les recettes des péages se sont élevées en septembre 1891 à 2.963.569 francs, contre 2.596.622 fr. pour la période correspondante en 1892. Excédent des recettes pour 1892. 366.946 fr. Du 1er janvier à fin septembre 1892. 25.164.069 fr. Pour 1891, 21.906.456 fr. ; excédent 3.258.613 fr.

La Banque Fédérale. — Après contrôle, le vote de l'assemblée des actionnaires de la Banque fédérale relatif au transfert du siége social de cette banque à Zurich donne quatre-vingt-seize voix de majorité en faveur de cette ville.

L'Emission du Tessin. — Le Conseil d'Etat a fixé les conditions d'émission des nouvelles obligations 4 0/0 du Tessin. La souscription aura lieu du 1[er] novembre au 31 décembre 1892, à caisse cantonale de Bellinzona, chez les officiers payeurs de Lugano, de Locarno et de Mendrisio et moyennant un versement de 52 fr. 50. Le cours de souscription est de 100 fr. 50, et au pair pour les possesseurs d'anciennes obligations. Le versement définitif aura lieu le 1[er] avril. Les intérêts courent du 1[er] juillet 1893.

Caisse Hypothécaire et Caisse d'Amortissement. — Le bruit ayant couru à Fribourg d'une fusion de la Caisse hypothécaire avec la Caisse d'amortissement, établissement officiel, la direction du premier de ces établissements le dément en ces termes :

« La direction de la Caisse hypothécaire à Fribourg croit devoir mettre les porteurs d'actions en garde contre certains bruits qu'on cherche à répandre dans le public, et qui peuvent avoir pour conséquence d'éveiller des craintes pour l'avenir de l'établissement. Les auteurs de ces bruits n'ont probablement d'autre but que de provoquer une dépréciation des actions, afin de les acheter à vil prix ».

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	9 sept.	16 sept	23 sept	30 sept.	7 oct.	14 oct.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	103 12	103 62	103 75	103 87	104 37	104 12
Fédéral 1887 3 ½ %	104 ..	104 ..	104 50	105 ..	105 ..	105 ..
— 1889 3 ½ %	101 40	101 85	102 15	102 10	102 10	102 12
— ch. de fer 3 %	94 05	94 ..	94 10	94 15	94 12	94 40
Italien 5 %	92 70	92 90	93 10	93 50	93 45	93 12
Egypte unifiée 4 %	496 25	496 ..	496 56	498 75	499 ..	400 19
— priv. 3 ½ %	474 37	473 75	477 50	478 75	478 50	479 50
Ottoman prior. 4 %	438 75	436 87	436 56	436 ..	433 12	432 50
Douanes ottomanes 5 %	467 50	472 50	476 25	476 87	473 62	472 50
Serbe Obrt. 5 %	386 87	378 75	374 37	382 50	377 50	384 25
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	113 75	111 87	111 87	110 62	111 87	110 62
Central Suisse	663 25	666 25	651 25	651 87	642 50	611 87
Nord-Est Suisse	567 50	568 12	565 ..	575 62	570 62	568 12
Union Suisse	381 25	380 ..	381 25	382 50	380 ..	379 62
Salève	297 50	342 50	350 ..	335 ..	335 ..	335 ..
Lombards	232 50	220 62	225 62	224 37	220 62	223 75
Canada Pacific	462 50	456 25	453 75	455 ..	451 87	450 ..
Banques						
Banque de commerce	1045..	1050..	1050..	1057 50	1060..	1055 .
— de fonds d'État	250 .	250 ..	..	... ..	... ..	. . ..
Union fin. gén.	528 75	522 50	526 25	530 ..	539 37	533 75
Banque de Paris	676 25	668 75	675 ..	672 50	674 37	683 12
Crédit Lyonnais	810 62	806 87	804 37	792 50	787 50	785 62
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	440 ..	439 37	440 ..	447 50	451 25	450 ..
Gaz de Marseille	1077 50	1077 50	1075..	1073 75	1045..	1038 75
Gaz de Naples	588 75	580 ..	580 ..	580 ..	557 50	560 ..
Gaz prov. Rouen	585 ..	606 25	620 62	618 75	620 62	633 75
Ind. gén. du Gaz	748 75	755 ..	750 ..	745 ..	740 ..	753 12
Lyon Eaux Eclairage	486 25	485 ..	485 62	486 25	500 62	502 50
Appareils électriques	501 25	512 50	526 87	525 ..	521 25	519 37
Rio Tinto	381 25	379 62	375 ..	372 50	386 25	386 87
Tharsis	115 62	114 75	116 25	115	115 ..	117 50
Cape Copper	40	37 50	38 75	37 50	38 75	41 87
Min. Alp. Autr.	148 12	148 12	148 12	146 87	147 50	145 ..
Changes						
France	100 07	99 [illegible]	100 .	99 97	99 95	99 97
Bruxelles	100 05	100 07	100 07	100 05	100 05	100 ..
Italie	96 12	96 55	96 75	96 75	96 75	96 75
Londres	25 19	25 19	25 18	25 17	25 1[illegible]	25 17
Amsterdam	208 62	207 67	207 87	208	208 19	208 19
Allemagne	123 [illegible]	123 57	123 [illegible]	123 60	123 60	123 60
Vienne	210 62	210 ..	210 25	210 [illegible]	210 25	210 25

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 15 octobre 1892.

Le marché à terme est resté trop lourd pour que l'ensemble des cours devienne satisfaisant. Sur de meilleures nouvelles de Londres, les Valeurs américaines ont mieux figuré que la semaine dernière; mais la faiblesse de l'Extérieure a paralysé les bonnes volontés; cependant, l'Espagnol s'est relevé, il a fait 64 3/8 pour retomber à 64 1/4.

Sur des ventes venant d'Allemagne, l'action Central-Suisse a subi, à Zurich, une baisse d'une vingtaine de francs; le Syndicat arrive, dit-on, à son échéance à la fin de cette année et les évaluations du dividende de l'exercice ne sont pas favorables.

Au milieu de la semaine nous avions retrouvé une animation de bon augure; mais la reprise n'a pas duré. L'Union financière a été offerte à 538 3/4. Le Jura-Simplon est resté sans acheteurs.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 11 octobre 1892.

La Société du Tombac vient de procéder à l'émission de 10.000 obligations de 500 fr. 5 0/0 au cours de 475 fr. La souscription a été entièrement couverte à Constantinople même et. en une seule matinée, l'épargne indigène a placé 5 millions de francs en un seule valeur. C'est un fait digne d'être noté par sa nouveauté; dans les nombreuses émissions qui se sont succédé, jamais la Turquie n'avait apporté un contingent, même restreint, de souscriptions et, pour ne rappeler que la conversion des obligations de Priorité, il n'avait été souscrit qu'un millier de titres à Constantinople, alors que Paris seul en avait demandé plus d'un million. Jusqu'à ces derniers temps encore, le Turc n'avait dans les valeurs mobilières qu'une médiocre confiance; il préférait placer ses économies en achat de propriétés, et il n'est guère de bourgeois ou de fonctionnaire qui ne soit propriétaire d'un terrain ou d'une maison. Il se fait en ce moment une transformation dans ces mœurs et une nouvelle force vient de se révéler en Turquie qui, jusqu'ici, était demeurée latente et n'avait pu être appréciée.

Le succès de l'émission du Tombac s'explique d'ailleurs aisément. La situation de la Société s'est considérablement renforcée: elle a obtenu, en Perse, un certain monopole d'exportation et les difficultés auxquelles elle s'était heurtée de la part de la Russie sont, ellesmêmes, en voie d'aplanissement. Les actions du Tombac sont très demandées sur notre place; elles ont coté jusqu'au cours de 850 francs, que justifient peut-être les grandes espérances que l'on continue à concevoir sur l'avenir de l'entreprise.

Je vous avais dernièrement annoncé que la Société Générale de l'Empire ottoman était sur le point d'entrer en liquidation. Son privilége devant expirer dans un an et demi, le Gouvernement turc n'a pas cru nécessaire d'autoriser une liquidation anticipée. Tous les actionnaires de la Société ont appris, avec une certaine mauvaise humeur, cette résolution du Ministre des finances, que n'explique aucun motif sérieux.

Informations Économiques et Financières

L'Emprunt des Raccordements. — Les négociations, suspendues vers le milieu du mois passé, au sujet de la capitalisation de l'annuité affectée à l'emprunt de la Société des Raccordements et, conjointement, de la capitalisation de la redevance payée par la Société de Tombac ont été reprises. Le Ministre des finances et la Banque ottomane sont arrivés à se mettre d'accord sur le prix d'émission, qui serait fixé à 71 1/2 0/0. L'entente, qui à cette heure [illegible] sur la

majorité des points, s'étendra, sans doute, aux questions qui sont encore à discuter et amènera un accord complet.

La Compagnie de navigation de Hamidié à Smyrne. — Il résulte du compte rendu lu dans l'assemblée de la Compagnie de navigation de Hamidié à Smyrne que cette Compagnie a réalisé pendant six mois, depuis mars dernier, un bénéfice de 518.705 piastres. Il a été décidé de donner sur cette somme aux actionnaires un dividende de 6 0/0, et de payer la part, en souffrance, depuis l'année dernière, des fondateurs et directeurs.

Une Compagnie ottomane d'assurances. — L'iradé accordant à la Société Dimitraki effendi Yénidounia, Ternau bey et Cie, la concession d'une Société ottomane anonyme d'assurances vient d'être promulgué. Cette nouvelle Compagnie comprendra trois branches : Vie. Incendie ; Assurances maritimes. Elle aura les mêmes prérogatives que les autres Compagnies d'assurances européennes établies à Constantinople. Son capital est de 440.000 liv. t. et la durée de son privilège de 30 ans.

Les Chemins de fer Dédéagatch-Salonique. — Les modifications que les concessionnaires du Chemin de fer Dédéagatch-Salonique ont demandé d'apporter à leur concession, ont été admises par la Porte et elles seront introduites dans la concession définitive que l'on prépare pour y apposer les signatures.

ÉTATS BALKANIQUES

ROUMANIE

Les Finances roumaines. — M. Ghermani, ministre des finances roumain, vient de remettre à la Cour des Comptes un rapport sur la situation financière en 1891-92 ; nous extrayons de ce travail les chiffres suivants :

RECETTES

Evaluations d'après le budget, sans tenir compte des excédents des années précédentes fr.	168.538.600 »
Droits constatés en faveur du Trésor.	183.427.567 53
Recouvrements	170.782.353 »
Sommes à recouvrir	12.645.214 53

DÉPENSES

Crédits accordés jusqu'au 31 mars fr.	170.096.256 53
A savoir :	
Crédits accordés par le budget	166.577.740 14
Crédits supplémentaires et extraord.	2.340.155 02
Crédits reportés	1.178.361 37
Total des crédits fr.	170.096.256 53
Droits contre l'Etat constatés jusqu'au 31 mars	160.106.022 87
Paiements effectués	156.060.828 37
Sommes restées à payer sur les droits constatés	4.045.194 50
Sommes restées à payer sur les crédits accordés	14.035.428 16

Il en résulte que :

Les encaissements sur l'exercice 1891-92 étant de fr.	170.782.353 »
et les paiements effectués sur cet exercice de	156.060.828 37
le 31 mars 1892, il y avait un excédent proprement dit pour l'exercice 1891-1892 de.	14.721.524 63

Pour obtenir la situation définitive de l'exercice 1891-1892, il faut comprendre dans le résultat ci-dessus les opérations effectuées jusqu'au 30 septembre 1892, date de la clôture définitive des comptes. En supposant que, jusqu'à cette date, on recouvre tous les arriérés dus au 31 mars 1892, soit 12.645.214 53, et qu'on effectue tous les paiements à faire sur les crédits accordés, soit 14.035.428 16, l'excédent au 31 mars 1892 se réduira de la différence entre ces sommes, soit de 1.390.213 63 ; donc dans tous les cas, l'excédent définitif de l'exercice 1891-92, ne saurait être inférieur à fr. 13.331.311.

A cet excédent, il convient d'ajouter celui des exercices écoulés, constatés au 30 septembre 1891, date de la clôture de l'exercice 1890-91. L'excédent en question a été de 9.943.961 13.

Le Gouvernement a été autorisé à en affecter :

fr. 1.200.000 à équilibrer le budget 1891-92.
870.000 à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires.

Le Gouvernement n'a pas eu, cependant, besoin de ces sommes, attendu que l'exercice 1891-82 s'est soldé au 31 mars 1892, ainsi que nous l'avons dit plus haut, par un excédent de 14.721.524 63. Donc, tout cet excédent de l'exercice 1891-92 est encore disponible.

En ajoutant à l'excédent de l'exercice 1891-92, se chiffrant par	13.331.311 »
l'excédent de l'exercice 1890-91, soit.	9.943.961 13
il résulte qu'au 30 septembre 1892, le Trésor disposera d'un excédent d'au moins	23.275.272 13

Voici la situation de la Dette publique de la Roumanie au 31 mars 1892 :

Le 1er avril 1891, la dette publique de l'Etat roumain s'élevait, d'après le compte clôturé le 31 mars 1891, à la somme de	979.649.541 09

Dans le courant de l'année 1881-92, aucun emprunt nouveau n'a été effectué, le Trésor n'ayant encaissé que le solde de l'emprunt de fr. 45.000.000 de rente amortissable 4 0/0 contracté en février 1891.

Les amortissements effectués dans le courant de l'année 1891-92 s'élèvent à	10.869.812 »
A savoir :	
a) Par tirage au sort	8.997.000 »
b) par rachats effectués à la Bourse	635.000 »
c) par le paiement direct de la cote d'amortissement	1.237.812 76

La dette publique de la Roumanie au 31 mars 1892 a donc été réduite à fr. 968.779.728 33.

SERBIE

La Dette flottante. — La Commission d'enquête sur la situation financière a présenté au ministre des finances un rapport sur la Dette flottante, qui s'élève en tout à 34.543.000 dinars. Le Gouvernement radical a employé pour ses besoins financiers 5 millions de dépôts et de fonds appartenant à des orphelins. Il était autorisé par la Skoupchtina à émettre pour 5 millions de bons du Trésor, mais il en a émis, en réalité, pour 6 millions, et a emprunté en outre à des banques étrangères 3 millions en comptes courants ou contre traites sur le ministre des finances. On a découvert aussi que sur les 80 millions que le Gouvernement radical a emprunté depuis l'avènement du roi Alexandre sous toutes sortes de prétextes pour les chemins de fer, les monopoles, etc., on avait dépensé seulement 25 millions pour ces travaux, le reste ayant été employé à combler les déficits, qui s'élèvent en moyenne à 10 millions par an.

La Rentrée des Impôts. — Il résulte des relevés officiels que sur 530.904 contribuables serbes, 60.810 n'ont pas payé d'impôt dans l'année courante, tandis que 82.465 n'en ont acquitté jusqu'à présent qu'une partie très minime. La plus grande partie des impôts arriérés serait due par des adhérents du parti radical.

Le Gérant : M. Soc.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25 fr.**
— — Six mois. **14 fr.**
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32 fr.**
— — Six mois.. **18 fr.**

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
Prix du Numéro :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 41. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 23 Octobre 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GENERALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Soies. — Cuivres. — Pages 513 à 518.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — Le Traité de commerce Franco-Suisse. — Les Nouveaux Tarifs douaniers à l'Etranger. — L'Emprunt de Fribourg. — La Compagnie Parisienne Popp. — Le Commerce extérieur. — Les Chemins Autrichiens. — Les Dettes Communales. — Pages 518 à 524. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIÈRES. — Banque de France et comparaisons. — Commerce extérieur de la France · Résumé comparatif des Importations et Exportations. — Métaux précieux. — Résumé des Perceptions. — Résumé de la Navigation. — La Conférence monétaire. — Caisse Nationale de Retraites. — Mouvement des Caisses d'Epargne. — Banque de Dépôts et Comptes courants. — Les Comités Portugais. — Compagnie des Hirondelles Parisiennes. — Compagnie du Gaz de Gand. — Obligations Tunisiennes 3 0/0. — Société Nouvelle du Canal de Verdon. — Société du Gaz de Rochefort. — Recettes des Chemins de fer. — Société anonyme des Forges et Chantiers de la Méditerranée. — Société anonyme des Ateliers et Chantiers de la Loire. — Chargeurs-Réunis. — Compagnie de Fives-Lille. — Canal de Suez. — REVUE HEBDOMADAIRE DE LA BOURSE DE PARIS. — Pages 525 à 528.

ALLEMAGNE : Pages 529 et 530. — ANGLETERRE : Pages 530 à 533. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 533 et 534. — BELGIQUE : Pages 534 à 536. — ESPAGNE : Pages 536 et 537. — GRÈCE : Page 538. — ITALIE : Pages 538 à 540. — PORTUGAL : Pages 540 et 541. — RUSSIE : Pages 541 et 542. — SUISSE : Pages 543 et 544. — TURQUIE : Page 544. — ETATS BALKANIQUES (*Bulgarie, Roumanie, Serbie*) : Page 544.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — Les mouvements d'or ont continué cette semaine, mais les sorties n'ont d'importance qu'à la Banque d'Angleterre, qui a perdu 22.600.000 fr. Elle a livré 31.275.000 francs pour l'exportation ; d'autre part, elle a puisé dans la circulation intérieure 8.675.000 fr. La situation de la réserve n'est pas alarmante, cependant l'escompte, comme nous le prévoyions la semaine dernière, a été porté de 2 à 3 0/0. Bien qu'une partie de l'or anglais ait été expédié en Allemagne, l'encaisse de la Banque impériale se présente avec 2.300.000 fr. de diminution. A signaler aussi à la Banque de Russie, malgré de fortes importations, une perte de métal jaune s'élevant à 62.300.000 fr.; les disponibilités métalliques du Gouvernement n'en restent pas moins fort considérables, elles s'élèvent à 2.232.200.000 francs.

A la Banque d'Autriche l'or a diminué de 3.500.000 fr. Dans tous les autres établissements, y compris la Banque de France, il n'y a que des variations insignifiantes.

La circulation des billets a, en général, une tendance à décroître ; les principales diminutions sont les suivantes :

Banque de France, 18.800.000 fr.; Banque d'Allemagne, 35.100.000 fr.; Banque d'Angleterre, 10.100.000 fr.; Banque de Russie, 107.700.000 fr.

Nous remarquons des augmentations :

A la Banque d'Espagne, 4.000.000 de fr.; à la Banque des Pays-Bas, 3.800.000 fr.; à la Banque nationale d'Italie, 19 millions 300.000 fr. dans les Instituts d'émission, 8.100.000 fr.

L'accroissement de 27.400.000 fr. de la circulation italienne est la conséquence de la pénurie du numéraire dans la Péninsule dont nous avons parlé dans nos précédents numéros.

Le bilan de la Banque d'Espagne est intéressant; le compte courant du Trésor, de 55.266.814 fr. est tombé à 3.898.822 fr.; par contre, le compte de *correspondants étrangers* s'est accru de 24.595.995 fr.; il y a eu un virement pour le paiement des coupons d'octobre de l'Extérieure malheureusement, les 27.000.000 rendus libres ont été remployés en pagarés dont la Banque détient aujourd'hui 31.400.000 fr. contre 3.400.000 fr. il y a huit jours ; il est regrettable qu'elle n'ait pas accepté les offres qui lui étaient faites par des tiers, de prendre ces pagarés à 5 0/0 ; le bénéfice qu'elle retire de cet escompte ne compense pas le préjudice moral que lui cause cette nouvelle immobilisation.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 6 oct.	1.676.2	1.287.7	2.963.9	3.179.9	97	2½
1892 13 oct.	1.673.3	1.283.7	2.957.0	3.207.1	92	2½
1892 20 oct.	1.673.9	1.282.5	2.956.4	3.225.9	92	2½
1891 22 oct.	1.312.4	1.249.0	2.561.4	3.045.9	84	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 30 sept.	940.3	170.3	1.110.6	1.393.5	80	3
1892 8 oct.	917.2	170.3	1.087.5	1.358.5	80	3
1892 15 oct.	914.9	170.3	1.085.2	1.323.4	82	3
1891 15 oct.	933.9	187.5	1.121.4	1.172.5	96	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 6 oct.	672.2	»	672.2	677.3	101	2
1892 13 oct.	652.1	»	652.1	674.2	97	2
1892 20 oct.	630.5	»	630.5	664.1	95	3
1891 22 oct.	570.0	»	570.0	647.5	88	4
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 18 juin	115.0	15.0	130.0	172.5	75	»
1892 16 juill.	107.5	15.0	122.5	165.0	74	»
1892 13 août	105.0	17.5	122.5	160.0	76	»
1891 15 août	100.0	17.5	117.5	157.5	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 18 juin	62.5	10.0	72.5	150.0	48	»
1892 16 juill.	62.5	10.0	72.5	147.5	49	»
1892 13 août	62.5	10.0	72.5	145.0	50	»
1891 15 août	65.7	9.9	75.6	151.1	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 30 sept.	268.0	423.2	691.2	1.148.5	60	4
1892 8 oct.	270.0	423.2	693.2	1.166.6	59	4
1892 15 oct.	266.5	420.5	687.0	1.167.5	59	4
1891 15 oct.	137.0	418.5	555.5	1.136.5	48	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 29 sept.	75.2	39.0	114.2	403.6	28	2½
1892 6 oct.	76.2	40.3	116.5	395.4	29	2½
1892 13 oct.	75.5	39.2	114.7	396.6	29	2½
1891 15 oct.	62.7	41.8	104.5	386.7	27	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 31 août	4.1	0.7	4.8	0.5	960	8
1892 7 sept.	3.8	0.6	4.4	0.5	885	8
1892 14 sept.	3.4	0.6	4.0	0.5	800	8
1891 14 sept.	2.3	0.5	2.8	1.4	200	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 juill.	69.8	»	69.8	101.2	69	3½
1892 31 août	68.1	»	68.1	107.8	63	3½
1892 30 sept.	71.4	»	71.4	104.0	70	3½
1891 30 sept.	70.8	»	70.8	105.4	68	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 1er oct.	190.3	127.9	318.2	867.8	36	5
1892 8 oct.	190.3	124.9	315.2	884.5	35	5
1892 15 oct.	190.3	124.8	315.1	888.5	35	5
1891 17 oct.	144.9	100.2	245.1	762.3	32	4
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 30 juin	»	2.6	2.6	120.9	2	6½
1892 31 juill.	»	2.5	2.5	127.8	2	6½
1892 31 août	»	2.5	2.5	120.8	2	6½
1891 31 août	»	3.4	3.4	128.3	2	6½

Dates	Encaisse métallique: Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 1er oct.	79.8	181.9	261.7	396.2	66%	2½
1892 8 oct.	79.8	178.5	258.3	403.8	64	2½
1892 15 oct.	79.8	176.1	255.9	407.6	64	2½
1891 17 oct.	89.7	151.6	241.3	417.9	58	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 10 sept.	198.4	26.8	225.2	579.2	39	5
1892 20 sept.	198.2	26.8	225.0	576.2	39	5
1892 30 sept.	198.4	26.5	224.9	595.5	38	5
1891 30 sept.	189.7	29.4	219.1	596.1	37	5½
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 10 sept.	185.0	31.1	216.1	498.2	42	5
1892 20 sept.	185.0	30.8	215.8	496.0	42	5
1892 30 sept.	185.0	30.6	215.6	504.1	42	5
1891 30 sept.	182.6	30.7	213.3	508.5	41	5½
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 30 juin	25.6	»	25.6	68.3	38	5½
1892 31 juill.	30.2	»	30.2	67.6	45	5½
1892 31 août	28.9	»	28.9	66.4	44	5½
1891 31 août	31.2	»	31.2	68.1	46	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 14 sept.	18.0	9.0	27.0	261.8	10	6
1892 21 sept.	18.0	9.0	27.0	261.7	10	6
1892 28 sept.	16.6	8.3	24.9	264.5	9	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 24 sept.	52.4	»	52.4	123.7	42	6
1892 1er oct.	51.8	»	51.8	125.2	41	6
1892 8 oct.	51.5	»	51.5	126.6	41	6
1891 10 oct.	70.1	»	70.1	141.2	50	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er sept.	1.853.7	21.6	1.875.3	4.205.1	44	4½
1892 16 sept.	1.854.0	21.0	1.875.0	4.276.5	43	4½
1892 1er oct.	1.791.7	20.0	1.811.7	4.168.8	43	4½
1891 1er oct.	1.352.1	20.7	1.372.8	3.771.3	37	4½
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 15 sept.	7.8	4.2	12.0	28.0	46	5½
1892 22 sept.	8.3	4.2	12.5	28.9	43	6½
1892 30 sept.	8.5	4.2	12.7	29.5	43	6½
1891 30 sept.	9.0	4.3	13.3	29.1	45	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 30 juin	23.6	4.9	28.5	59.2	48	5
1892 31 juill.	23.6	4.6	28.2	57.1	49	4½
1892 31 août	23.6	4.9	28.5	68.3	42	4½
1891 31 août	23.8	3.6	27.4	57.7	47	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 30 juin	10.2	13.3	23.5	79.0	30	»
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.0	31	»
1892 31 août	10.2	13.4	23.6	74.2	32	»
1891 31 août	10.1	13.8	23.9	78.4	31	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 1er oct.	67.4	19.7	87.1	165.2	56	3
1892 8 oct.	67.4	19.5	86.9	163.7	56	3
1892 15 oct.	67.4	20.5	87.9	164.0	56	3
1891 17 oct.	63.8	22.5	86.3	168.7	51	4

TOTAUX (1)

1892 6 oct.	6.578.3	2.391.1	8.969.4	14.669.5	61%
1892 13 oct.	6.546.6	2.381.1	8.927.7	14.757.5	61
1892 20 oct.	6.455.5	2.371.4	8.826.9	14.665.3	60
1891 22 oct.	5.421.7	2.304.8	7.726.5	13.529.7	57

TOTAUX au 31 décembre

1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54%
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Après un mouvement de hausse, dû au rachat du découvert, la Bourse a repris une physionomie maussade; pourtant les inquiétudes coloniales sont calmées et le conflit de Carmaux est entré dans une période d'apaisement. La plus grosse préoccupation du jour réside dans l'accueil que la Chambre réserve à la Convention franco-suisse.

Le Conseil fédéral allemand est saisi du projet de loi militaire; mais le comte de Caprivi a réduit à 65 millions de marks ses prévisions d'augmentation des dépenses; elles correspondent à un contingent annuel supplémentaire de 60.000 hommes. Il est question d'élever le taux d'escompte de la Banque de l'Empire, dont le dividende pour 1892 sera bien inférieur à celui de l'année dernière. Les roubles sont en baisse et le marché monétaire continue à se resserrer.

En Angleterre, l'événement financier de la semaine a été l'émission de l'Emprunt chilien par les soins de MM. de Rothschild et fils. Nos lecteurs trouveront à la p. 531 des indications très complètes sur cette affaire qui a été couverte trente fois, le montant des souscriptions ayant atteint 60 millions de livres sterling. Un autre fait important est l'élévation à 3 0/0 du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre qui veut défendre son encaisse or.

Il semble, d'après les informations les plus récentes de Vienne, que la question de la *Valuta* soit à la veille d'entrer dans une phase nouvelle; les réunions de membres du groupe financier présidé par la maison Rothschild et les conférences des deux ministres des finances, cis et transleithanien, prouvent, tout au moins, qu'on est sorti de la période d'attente et d'observation. Cette constatation a suffi pour ramener un peu d'activité sur le marché austro-hongrois.

En Belgique, on s'apprête à recevoir, dans un mois, les délégués des Etats convoqués à la Conférence monétaire; on en compte déjà une cinquantaine pour dix-sept puissances qui ont envoyé leur adhésion.

Rien de saillant pour les autres pays; en Espagne, les nouvelles de la santé du roi sont plus rassurantes, et, en Italie, la période électorale bat son plein: le cabinet Giolitti cherche à combattre, dans les discours prononcés par plusieurs de ses membres, le fâcheux effet produit par le rapport financier dont nous parlions la semaine dernière. Mais les critiques de M. Colombo ont porté une rude atteinte à son prestige.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la circulaire adressée aux porteurs français par le Comité des Fonds portugais (p. 541); on conserve l'espoir d'un arrangement définitif, après les élections générales.

Disons, en terminant, qu'il est impossible de se prononcer sur la probabilité ou le rejet d'un emprunt russe; au surplus, la situation du Trésor permettant de combler le déficit prévu pour l'année prochaine par de nouvelles émissions de roubles-papier, le Gouvernement du czar pourra choisir, pour fixer la date de son emprunt, le moment qui lui paraîtra le plus favorable.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	15 oct. Sam.	17 oct. Lundi	18 oct. Mardi	19 oct. Merc.	20 oct. Jeudi	21 oct. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	99 20	98 90	99 02	99 07	99 15	99 37
Consolidés	LONDRES....	97 12	96 81	96 94	96 81	96 81	96 81
Autrich. 3 % or	VIENNE.....	115 25	115 25	115 ..	115 10	114 80	114 50
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	102 50	102 45	102 45	102 65	102 60	102 60
Espagne Ext..	MADRID	73 81	73 90	73 90	73 80	73 70	73 60
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM.	101 75	... .	101 75	101 75	101 75	101 75
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	112 60	112 65	112 50	112 15	111 80	111 95
Italie 5 %.....	ROME.......	96 27	96 ..	96 10	95 90	95 82	96 02
Portugais 3 %.	PARIS.......	25 87	25 69	25 56	25 50	25 62	25 44
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	86 90	86 80	86 75	86 75	86 75	86 75
Russie-Orient 3 %..	ST-PÉTERSB..	105 ..	105 ..	105 ..	105 25	105 ..	105 ..
Suisse 3 %....	GENÈVE.....	94 40	94 37	94 37	94 30	94 30	94 30

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	15 oct. Derniers Cours	15 oct. P. de 4 f. de rente	15 oct. Revenu p. 0/0	22 oct. Derniers Cours	22 oct. P. de 4 f. de rente	22 oct. Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	99 20	33 06	3 02	99 25	33 08	3 02
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 75	35 54	2 81	97 15	35 32	2 83
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	97 05	24 26	4 12	96 85	24 21	4 13
Belgique 3 ½ %..................	104 10	29 74	3 36	104 80	29 94	3 33
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	64 25	16 06	6 22	63 55	15 88	6 29
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 75	29 07	3 43	101 75	29 07	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	96 »	24 »	4 16	95 25	23 81	4 19
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	92 75	21 41	4 62	92 22	21 29	4 69
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	88 25	29 41	3 39	88 25	29 41	3 39
Portugal 3 % (1 fr. 50 net)......	25 90	16 60	5 75	25 30	16 86	5 92
Roumanie 5 %..................	99 75	19 95	5 01	100 »	20 »	5 »
Russie 3 % or 1891 libéré.......	80 »	26 66	3 75	79 42	26 47	3 78
Serbie 5 % 1890................	355 »	14 20	7 04	385 »	15 40	6 49
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	103 90	25 97	3 84	103 75	25 93	3 85
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	94 50	31 50	3 17	94 50	31 50	3 17
Turquie convertie 1 % série D..	22 22	22 22	4 50	22 02	22 02	4 54
— Priorité 4 % 1890......	432 50	21 62	4 62	430 »	21 50	4 65
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	86 90	28 96	3 45	86 75	28 91	3 45

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	24 sept.	1er oct.	8 oct.	15 oct.	22 oct.
Amsterdam. pap. court	4 %	206 18	206 12	206 37	206 12	206 25
Allemagne.. —	4 %	122 44	122 44	122 31	122 31	122 31
Vienne-Tr.. —	4 %	208 25	208 25	208 »	208 »	208 »
Barcelone .. —	4 %	427 50	430 50	431 »	430 50	430 »
Madrid ..... —	4 %	427 50	430 50	431 »	430 50	430 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	251 »	250 »	251 »	249 »	247 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 %	25 18	25 16	25 16	25 13	25 16
— ..... ch. court	3 %	25 20	25 18	25 17	25 15	25 17
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	2 ½	0 06	0 06	0 03 p.	0 06 p.	0 09 p.
Italie........ —	5 ½ %	3 25 p.	3 12 p.	3 25 p.	3 37 p.	3 87 p.
Suisse....... —	4 %	0 06 p.	pair	pair.	pair	0 06 p.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)........		3439 57	3439 57	3443 87	3443 87	3443 87
Argent en barre (le kil.)..		139 51	139 07	140 40	143 67	143 89
Quadruples espagnols ...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres..................		3 40	3 40	3 41	3 51	3 47
Souverains anglais.......		25 18	25 16	25 18	25 15	25 16
Banknotes................		25 19	25 17	25 17	25 14	25 16
Aigles des Etats-Unis....		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)......		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1 2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.
Amsterdam................	47 97	47 95	47 90	47 92	47 95
Anvers	99 87	99 85	99 90	99 85	99 85
Barcelone................	15 50	15 10	15 10	15 »	15 35
Berlin	80 85	80 80	80 80	80 85	80 85
Bruxelles	99 91	99 91	99 98	100 01	100 06
Constantinople..........	23 »	22 95	22 95	22 92	22 90
Francfort................	80 82	80 82	80 83	80 87	80 90
Gênes	103 27	103 12	103 15	103 30	103 70
Geneve	100 »	99 97	99 95	99 97	99 98
Lisbonne	705 »	700 »	690 »	655 »	670 »
Londres.................	25 30	25 31	25 32	25 32	25 37
Madrid	15 87	14 80	14 50	14 85	15 »
Rome	103 30	103 20	103 22	103 30	103 85
Saint-Pétersbourg	39 22	39 30	39 50	39 47	39 77
Vienne (à vue)	47 57	47 55	47 55	47 60	47 65
— (à 3 mois)...........	47 52	47 50	47 50	47 52	47 57

CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 22 octobre 1892.

La cote des changes présente quelques différences avec celle de la semaine précédente; les plus importantes sont une petite hausse du papier sur Amsterdam et une baisse du Rouble qui perd deux points entiers sans cause appréciable, car, comme nous le montrons dans notre article *du numéraire*, la situation du Gouvernement et de la Banque de Russie, malgré quelques retraits d'or, est remarquablement solide.

Le change espagnol a un peu faibli, les perspectives financières ne sont pas encore assez claires pour motiver une reprise.

La Banque d'Angleterre vient d'élever le taux de son escompte à 3 0/0. Cet établissement se débat contre des difficultés que nous avions depuis longtemps prévues et annoncées. Son encaisse est le seul réservoir d'or constamment ouvert, et c'est là que puisent la République argentine et le Brésil pour reconstituer leur stock monétaire. La Russie, l'Allemagne, l'Egypte tirent aussi sur ce fonds qui va également faire les frais de la rectification de la *Valuta* autrichienne.

La Banque d'Angleterre a essayé la semaine dernière de se défendre par un moyen assez ingénieux, elle n'a livré aux exportateurs d'or que des souverains de faible poids, ce qui annule le bénéfice de l'exportation, puisque les souverains sont pris à l'étranger comme lingots.

Toutefois, cet expédient constitue une défense peu sérieuse et d'autant plus extraordinaire que la Banque a l'habitude de couper les souverains dont le poids est inférieur à 7 gr. 931, limite extrême de la tolérance. Le stock de pièces légères ne peut, par conséquent, être fort élevé. Ce qui le prouve, du reste, ce sont les sorties d'or qui se répètent de semaine en semaine et l'élévation du taux de l'escompte, moyen classique de protéger l'encaisse.

Si ces sorties continuent, une nouvelle élévation de l'escompte est certaine, ainsi que de très sérieux embarras. On escompte toujours les décisions de la Conférence monétaire de Bruxelles, bien que plusieurs puissances étrangères se montrent pleines de scepticisme à son endroit. L'Allemagne déclare qu'elle n'a aucune confiance dans le résultat et qu'elle ne s'y fera représenter que par courtoisie pour l'Angleterre et les Etats-Unis.

En attendant, les haussiers sur la Roupie sont fort préoccupés dans leurs opérations, par l'action de l'*India-Office*, qui s'était abstenu de tirer sur les Indes, tant que les changes étaient bas, et qui a profité de la reprise pour vendre environ 1.500.000 liv. st. de papier sur les Indes.

LES STOCKS

Blés. — Du 16 octobre au 22 octobre 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine : nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	6.232.100	5.301.200
Continent	2.668.000	6.424.800
Total	8.900.100	11.426.000
Semaine précédente	8.450.500	12.554.100

Soit une augmentation de 549.600 hectolitres sur la semaine précédente et une diminution de 2.525.900 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892 hectol.	1891 hectol.	1890 hectol.
Au 18 octobre ...	6.232.100	5.301.200	4.463.100
Semaine précéd..	5.829.000	5.283.800	4.524.000

Soit une augmentation, pendant la huitaine, de 403.100 hectolitres.

Dans ce total de 6.232.100 hectolitres, on compte

3.059.500 hectolitres de Californie, contre 1.574.700 l'année dernière, 1.719.700 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 1.325.300 l'année dernière, 348.000 de la mer Noire et d'Azof, contre 464.000; 174.000 d'Australie contre 295.800; le flottant des Indes s'élève à 249.400 hectolitres, contre 916.400 l'an dernier, celui de la République Argentine est de 319.000 hectolitres, contre 29.000 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	22 oct.	15 oct.
	—	—
Nord-Ouest	21 61	21 59
Nord	21 77	21 74
Nord-Est	21 59	21 63
Ouest	21 54	21 58
Centre	21 82	21 81
Est	21 58	21 57
Sud-Ouest	23 66	23 65
Sud	23 68	23 67
Sud-Est	23 72	23 74
Moyenne générale...	22 33	22 33

A Anvers, les affaires sont restées calmes ; on a tenu : blé roux d'hiver d'Amérique 16 75 à 17 fr., Danube 14 à 17 fr.; seigle, indigène 14 75; orge, Odessa 11 à 12 fr., Danube 11 25 à 14 fr.; avoine, indigène 15 75 à 16 50; maïs, bigarré d'Amérique 12 50, Danube 12 50 à 12 75, Cinquantini 13 à 13 25, Plata 12 à 12 25; le tout aux 100 kilos.

A New-York, les transactions ont été quelque peu entravées par les fêtes de Christophe Colomb. Les cours sont toujours défavorablement influencés par les apports considérables de la culture; cette semaine, le disponible et le courant perdent 23 centimes par 100 kilos et le livrable de 25 à 35 centimes, suivant termes. Le maïs est en baisse de 14 centimes sur le disponible, de 16 sur le courant et de 5 à 15 sur le livrable, suivant époques.

Cafés. — D'après un télégramme de Rio-de-Janeiro, en date du 19 octobre, le mouvement des cafés au Brésil a été le suivant :

	12 au 19 oct.	Sem. préc.
	—	—
Rio :		
Arrivages (balles)	68.000	56.000
Stock	170.000	190.000
Embarquements pour les Etats-Unis	28.000	30.000
d° pour Hambourg...	4.000	4.000
d° pour Trieste	16.000	»
d° pour les autres pays d'Europe	24.000	6.000
Ventes	88.000	56.000
Santos :		
Arrivages (balles)	82.000	82.000
Stock	110.000	80.000
Embarquements pour Hambourg...	18.000	20.000
d° pour Trieste	4.000	2.000
d° pour les autres pays d'Europe	32.000	20.000
Ventes	52.000	52.000

Du 1er juillet au 15 octobre 1892, le mouvement total a été le suivant :

	1890	1891	1892
Rio :			
Arrivages .... (Balles)	810.000	1.367.000	1.022.000
Embarquements p. l'Europe	221.000	343.000	284.000
— p. les Etats-Unis	509.000	748.000	637.000
Stock	155.000	345.000	149.000
Santos :			
Arrivages	920.000	819.000	950.000
Embarquements p. l'Europe	424.000	423.000	609.000
— p. les Etats-Unis	147.000	141.000	303.000
Stock	327.000	294.000	177.000

Les prix moyens ont été de 11.350 rs. à Rio (contre 11.150 pour la semaine précédente) et de 10.300 rs. à Santos (contre 9.800).

Une dépêche du gouverneur des Indes néerlandaises évalue, pour cette année, la récolte du *Café Java* à 687.545 sacs.

Au Havre, on cotait à la date du 21 octobre : Santos good average, à terme, 91 50 à 92 janvier, février et mars ; 91 à 92 avril; 91 75 à 91 50 mai.

A Londres, le Rio à terme a été très languissant à des prix graduellement en baisse : on cote, octobre, novembre et décembre 68/6; janvier et février 1893, 70/3 ; mars 69/9; avril 69.

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres pour l'Europe aux dernières dates :

Pays	Dates	1892	1891	1890
France	(1er oct.)	80.096	71.489	49.329
Angleterre	(15 oct.)	98.036	83.465	81.115
Allemagne	(1er sept.)	23.156	55.655	13.108
Hambourg	(12 oct.)	7.400	2.700	3.250
Autriche	(1er oct.)	44.000	31.938	31.691
Hollande	(15 oct.)	4.870	2.241	2.666
Belgique	(15 oct.)	2.478	1.376	523
Total pour l'Europe		260.036	218.864	181.682
Sous voiles pour l'Europe		23.000	19.000	15.000
Total		283.036	267.864	196.682
Etats-Unis (5 octobre)		94.000	69.759	50.357
Havane-Matanzas (5 oct.)		14.000	76.000	54.000
Total général		391.036	413.623	301.039

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc n° 3 :	—	—	—
— courant	39 75	35 75	38 »
— novembre	40 »	36 »	35 75
— 4 d'octobre	40 12 1/2	36 12 1/2	35 875
— 4 de janvier	40 87 1/2	36 75	36 50
Sucre roux 88°, liv. disp.	36 75	34 75	34 75
Sucres raffinés	106 »	106 »	105 50

On ne connaît pas encore les résultats de l'enquête officielle sur la production sucrière, que nous avons annoncée dans le n° 39 de l'*Economiste Européen*, p. 452. Mais M. Gescker, directeur de l'*Agriculture Rationnelle*, a publié, sur ce sujet, un travail considérable dont voici le résumé pour l'Europe :

	1892-93	1891-92
	—	—
France	625.000	650.000
Belgique	180.000	185.000
Hollande	75.000	40.000
Allemagne	1.225.000	1.200.000
Autriche	820.000	790.000
Russie	425.000	560.000
Pays divers	75.000	75.000
Totaux	3.425.000	3.500.000

On nous écrit d'Allemagne que le rendement du sucre pour la campagne actuelle est évaluée comme suit : 95,5 millions de quintaux métriques à 11 80 0/0 = 1.175.000 tonnes; sucres de mélasse, 50.000 tonnes, soit au total : 1.225.000 tonnes. Ce rendement, s'il est exact, serait supérieur de 25.000 tonnes à celui de l'année dernière.

D'après les dernières nouvelles qui nous parviennent de Hollande, la récolte serait des plus satisfaisantes; les betteraves sont énormes, quelques-unes pèsent jusqu'à 2 et 3 kilos. La qualité est en raison directe du poids.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 18 octobre par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

	1892		1891	
Stock du coton	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre (Balles)	219.600	317.400	80.000	130.000
Marseille	»	8.700	»	10.200
Brême	57.700	59.600	49.800	54.100
Amsterdam	16.000	17.000	15.800	17.100
Londres	»	8.000	»	11.000
Liverpool	877.000	1.028.000	484.000	643.000
Ensemble	1.170.300	1.438.700	629.600	889.300
Etats-Unis	761.000	761.000	896.000	896.000

Cotons en mer :

	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	23.800	23.900	51.700	53.100
Brême................	30.700	30.700	59.800	59.800
Amsterdam...........	»	»	»	»
Angleterre............	165.000	177.000	190.000	200.000
	219.500	231.600	301.500	312.900
Total général....	2.150.800	2.431.300	1.827.100	2.098.200

Existences générales connues :

	2.422.000	2.813.000	1.123.000	2.500.000
	1890		1889	
	1.350.000	1.862.000	1.307.000	1.638.000

La totalité des existences généralement connues au 18 octobre est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 2.813.000 balles. — 1891, 2.500.000 balles. — 1890, 1.862.000 balles. — 1889, 1.638.000 balles.

La tendance à la hausse est générale sur tous les marchés cotonniers. A Manchester les transactions ont été considérables cette semaine. Les cotes télégraphiées de New-York, à la date du 20 octobre, donnent : novembre-décembre, 4 24 ; décembre-janvier, 4 25 1/2 ; janvier-février, 4 27 1/2.

A cette même date, on cotait à Liverpool : middling américain, 4 1/16 ; fair Pernam, 4 1/2 ; fair brown Egyptien, 4 1/2. Pour les provenances américaines, pour tous ports, sur la base du middling, on cotait : octobre-novembre, 4 23 à 4 24 ; novembre-décembre, 4 24, vendeurs.

Au Havre, les cotons du Texas ont donné lieu à des transactions très suivies ; le low-middling s'est traité de 52 50 à 55 ; le strict-low-middling de 54 50 à 56 50 et le Middling à 54 75. Pour le Louisian, très ordinaires, on a coté à terme, janvier, 52 50 ; février, 53 87 ; mars, 53 37 ; avril, 53 75 ; mai, 54 12 ; juin 54 50.

Soies. — La Condition a enregistré du 14 au 20 octobre 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
France..........balles	85	20	88
Espagne..............	3	»	»
Piémont...............	13	1	25
Italie................	42	22	74
Brousse...............	9	6	81
Syrie.................	32	2	54
Bengale...............	1	4	6
Chine.................	7	63	421
Canton................	25	61	410
Japon.................	56	71	296
Tussah................	2	12	175
Total.........balles	276	262	1.630
Kilogrammes	22.765	19.885	99.616

Soit un total de 142.266 kilog. contre 138.095 kilogr. de la semaine précédente, et 99.170 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des quatre années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892........	22.765	19.885	99.616	142.266
1891........	18.008	14.522	66.640	99.170
1890........	15.715	12.374	63.014	91.103
1889........	28.040	18.622	90.892	137.554
1888........	22.865	14.577	53.584	91.026

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 21 octobre :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines correspondantes 1890	1891	1892
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24/26	150/155	74/75	63 64	51 52	66 67
Italie... Ouv. franç. 2e ordre 22/24	135/142	70/72	60 61	49 49	» »
Bengale. Ouv. franç. 2e ordre 22/26	104/115	59/61	57 58	» »	» »
Chine... 0 fr. et it. 1er ordre 40/45	98/103	57/59	52 53	45 46	» »
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20/24	135/141	72/74	60 62	47 58	» »
Italie.............. 2e ordre 24/26	122/127	66/69	58 60	45 47	» »
Chine. Tours compt. 2e ordre 41/45	82/88	54/55	52 53	45 46	50 »
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10/12	130/135	64 68	60 61	45 46	60 61
Italie... Bouts noués 2e ordre 9/11	112/120	54/56	56 57	44 45	» »
Chine Tsatlée, 4..................	76/81	43/44	38 40	31 »	» »
Japon Grappes no 2.............	» »	» »	56 57	44 45	58 »

La production soyeuse de 1892, par rapport à l'année précédente, a été légèrement supérieure en France et en Espagne, en progrès plus notable dans les divers pays du Levant (Brousse et Syrie), en déficit assez considérable en Italie et au Japon, en excédent en Chine. On peut conclure de ces données que la récolte générale du monde, en 1892 sera, très probablement, dans son ensemble, fort peu différente de celle de 1891 : les sortes fines laisseront un déficit qui sera sans doute comblé, à peu de choses près, par l'excédent des sortes fermes.

En comparant les prix des diverses sortes depuis la première quinzaine de juin, on constate que les soies fines d'Europe, du Japon, ainsi que celles du Levant, ont bénéficié le plus amplement de la plus-value réalisée depuis quatre mois, que les soies de Chine sont restées, au contraire, très en retard. On peut en conclure que la hausse de la cote a été due, non point à une spéculation plus ou moins avisée, mais surtout aux achats de la consommation, puisque celle-ci s'est faite dans une bien plus large mesure sur les sortes de soie que la consommation recherche que sur les sortes de Chine qui, par leur nature, offrent un aliment beaucoup plus accessible aux opérations spéculatives.

Cuivres. — MM. H. L. Merton et Cie, de Londres, nous adressent le tableau des stocks de cuivre, en Angleterre et en France, ainsi que le relevé des expéditions du Chili et d'Australie avisé par câble à la date du 15 octobre 1892, comparé aux existences du 30 septembre dernier et à la même date des deux années antérieures :

	15 octobre	30 septembre		
	1892	1892	1892	1891
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Liverpool et Swansea. Barres du Chili....................	30.747	31.367	20.761	15.288
Liverpool et Swansea Chili Lingots....................	649	709	237	170
Liverpool et Swansea Chili Minerai et Regulus (fin)......	551	13	18	210
Liverpool et Swansea poussière fine et cuivre anglais.	8.527	9.604	10.200	15.641
Londres (débarquements en train compris)............	8.443	8.134	9.244	6 836
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque. Barres du Chili.	977	899	7 058	17.074
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque. autre cuivre...	2 996	3 106	6 632	9 747
	52 860	53 842	54.150	64 9[illegible]
Avisé du Chili, par malle et cable, cuivre fin	2 900	3 800	4 450	4 300
Avisé d'Australie, cuivre fin	950	850	850	[illegible]
Stock total...	56 710	58 482	59 450	69 90[illegible]
Prix des barres du Chili et G. M. B. par tonne....	£ 45 12 6	44 [illegible] 6	51 2 6	59 10

Depuis le 30 septembre dernier, les stocks se sont réduits de 1.772 tonnes, et les prix ont gagné 1 10 0 liv. sterling ; d'après le *Financial News*, l'activité du mar-

ché du cuivre est due surtout à des avis portant que la mine d'Anaconda serait fermée pour trois mois, à partir du 10 novembre. Ce journal ajoute que la fermeté des cours est due à l'excédent des exportations en Angleterre et en France sur les importations de la dernière quinzaine.

On écrit, d'autre part, de Liverpool que la production du cuivre en Europe a été de 13.248 tonnes pendant les trois mois finissant au 30 septembre, contre 21.255, chiffre convenu dans l'engagement signé entre les producteurs. La production des Etats-Unis pendant la même période a été de 32.599 tonnes, contre 34.932, chiffre autorisé. Les exportations des Etats-Unis en Europe ont été de 6.453 tonnes, contre 10.000, chiffre autorisé.

On signale aussi une diminution de 15.839 tonnes, soit de plus de 3 0/0, dans la consommation de l'Angleterre pendant les neuf premiers mois de l'année, et on attribue cette diminution à l'état actuel des affaires en général, à la grande diminution de la fabrication du sulfate de cuivre et aux petits stocks détenus par les consommateurs.

FRANCE

Puor les Documents statistiques, voir le Supplément

QUESTIONS DU JOUR

LE TRAITÉ DE COMMERCE FRANCO-SUISSE

Dans le dernier numéro de l'*Economiste Européen* (p. 488), notre Directeur, M. Edmond Théry, faisant ressortir l'intérêt immense qui s'attache à l'adoption du traité franco-suisse, a insisté sur les conséquences désastreuses qu'entraînerait, au double point de vue extérieur et intérieur, le rejet de la loi qui va être soumise au Parlement.

Le projet, présenté par le Ministre du commerce et de l'agriculture, distribué ces jours derniers aux députés, vise une réduction du tarif minimum pour cinquante-cinq articles sur 796, à l'importatiod de la Suisse en France.

Pour permettre à nos lecteurs de suivre, en parfaite connaissance de cause, les débats qui vont s'ouvrir, — débats, nous le répétons, d'une importance capitale, — nous allons reproduire les principaux passages de l'exposé des motifs, précédant le projet de loi.

Dans le rapport que nous avons adressé, le 30 janvier dernier à M. le Président de la République pour lui rendre compte de l'usage fait par le Gouvernement des pouvoirs qui lui ont été conférés par la loi du 29 décembre 1891, et du résultat des pourparlers engagés avec les divers pays étrangers dont les traités de commerce devaient arriver à échéance, le 1er février 1892, nous exposions qu'en Suisse un mouvement d'opinion très marqué s'était manifesté contre les conditions faites par notre tarif minimum à quelques articles importants de l'exportation de ce pays à destination de la France.

Nous ajoutions qu'une rupture commerciale entre les deux pays avait failli se produire et que, pour la prévenir, nous nous étions montrés disposés à étudier dans un esprit amical et à recommander, s'il y avait lieu, après examen contradictoire, à l'attention du Parlement, les réclamations que le Conseil fédéral croirait devoir soumettre au Gouvernement de la République en ce qui concerne certaines taxes du tarif minimum.

L'examen contradictoire dont il s'agit a donné lieu à de longs pourparlers poursuivis, de part et d'autre, avec le réel désir de limiter autant que possible le nombre et l'importance des modifications à apporter au tarif.

En ce qui nous concerne, nous étions résolus à maintenir dans son ensemble la protection que le Parlement a voulu assurer à la production nationale, et nous avons la ferme confiance qu'après avoir examiné les modifications soumises à votre haute approbation vous reconnaîtrez qu'elles ne sauraient compromettre l'œuvre commune que l'accord du Gouvernement et des Chambres a réalisée dans l'élaboration de la loi du 11 janvier 1892.

Nous ne vous proposons donc pas de remanier les dispositions fondamentales du tarif général des douanes, mais d'accorder à un pays ami, avec lequel nos relations commerciales ont toujours été très actives et très fructueuses, quelques concessions sur des points relativement accessoires et qui ne sont pas de nature à troubler l'économie générale de notre nouveau régime douanier.

Les modifications que nous vous demandons d'apporter à quelques-uns des droits inscrits au tarif, portant sur 55 articles du tableau des droits d'importation, soit un peu moins de 7 0/0 du nombre total de 796 dont il se compose. Mais ces modifications sont loin d'avoir toutes le même caractère ; un grand nombre d'entre elles ne comportent que des rectifications de détail ou ne s'appliquent qu'à des objets d'un intérêt très secondaire.

Le document fait ressortir, ensuite, que les concessions les plus importantes ne touchent qu'à un nombre restreint d'articles : en ce qui concerne la production agricole, il s'agit seulement des vaches, des reproducteurs ou des jeunes animaux de l'espèce bovine, du lait et des fromages de pâte dure. Quant aux produits industriels, ce sont surtout des spécialités du tissage suisse. Au surplus, nos lecteurs trouveront plus loin une énumération détaillée des principaux objets pour lesquels le Gouvernement justifie chacun des changements proposés. Nous regrettons que le manque d'espace ne nous permette pas de publier ces justifications, mais nous tenons au moins à citer la conclusion de ce remarquable travail :

Nous venons de vous montrer qu'aucune des branches de la production française n'est atteinte dans les sources de sa prospérité par les modifications proposées ; que le projet de loi qui vous est soumis respecte dans ses grandes lignes l'œuvre que vous avez élaborée ; il nous reste à établir qu'il est en harmonie avec l'ensemble des intérêts de la production française et que leur sauvegarde exige son adoption.

Le mouvement général de notre commerce avec la Suisse (entrées et sorties de toute nature réunies, sauf le numéraire) s'élève pour l'année 1890 à 745.981.000 fr., savoir : 360.399.000 à l'importation de Suisse en France et 385.582.000 à l'exportation de France en Suisse, mais ces chiffres sont ceux du commerce général ; ils comprennent le transit, l'entrepôt et d'autres opérations qui, bien que présentant un intérêt très important au point de vue du commerce, de l'industrie des transports et de l'activité de nos ports, ne sauraient être considérées comme représentant les échanges proprement dits des deux pays. Pour apprécier le montant effectif de ces échanges, il convient de consulter les tableaux du commerce spécial qui font ressortir les résultats suivants : les exportations de France en Suisse ont été en 1890 de 242.787.000 francs et dans la période décennale de 1881 à 1880 de 223.672.000 francs ; les importations de Suisse en France ont été en 1890 de 104.230.000 fr., et dans la période décennale de 1881 à 1890 de 111.775.000 francs.

On voit que les exportations de produits français en Suisse représentent environ le double des importations de produits suisses en France. Qu'il s'agisse d'objets d'alimentation, de matières nécessaires à l'indus-

drie, de produits fabriqués ; qu'il s'agisse de la production agricole, de la production industrielle, des débouchés de nos grands marchés de matières premières, la situation se présente sous le même aspect, la France vend à la Suisse plus qu'elle ne lui achète. Il est, en outre, à remarquer que le régime conventionnel résultant du traité de commerce du 23 février 1882 n'a pas modifié cette situation dans un sens défavorable aux intérêts français ; tandis, qu'en effet, les importations de Suisse en France atteignaient, en 1881, le chiffre de 125.471.000 fr., elles n'étaient plus, en 1890, que de 104.230.000 fr.; par contre, dans cette même période, les exportations de France en Suisse n'ont que peu varié ; elles étaient de 243.027.000 fr. en 1881, et en 1890 de 242.787.000 fr.

La question qui se pose, que le Parlement devra résoudre, est donc celle de savoir si la France devra perdre ou si elle conservera un marché aussi important, qui a offert pour la moyenne des trois années 1888, 1889, 1890, et pour ne citer que les plus importantes des branches de notre production intéressées, un débouché de 35.219.000 fr. pour l'industrie textile, de 10.919.000 fr. pour l'industrie des peaux, de 9.324.000 francs pour l'industrie sucrière, de 7.199.000 fr. pour l'industrie métallurgique, et enfin de 45.406.000 fr. pour l'agriculture.

Nos Ministres, on le voit, plaident les circonstances atténuantes. Poursuivant, dans cet ordre d'idées, leur démonstration, ils établissent que l'entente provisoire passée avec la Suisse y met nos produits sur un pied d'égalité avec les provenances similaires allemandes, austro-hongroises et italiennes. Si ce résultat ne devait pas être atteint, l'exportation française en Suisse serait irrévocablement perdue, ainsi qu'on le verra plus loin, par suite des surtaxes dont on nous menace.

Les concessions faites ont eu pour but d'éviter une guerre de tarifs particulièrement déplorable entre les deux Etats. Usant du droit qui lui est dévolu par la Constitution, le Gouvernement eut pu les insérer dans la Convention et les soumettre, sans examen spécial, à l'approbation de la Chambre.

Mais, conclut le rapport, il n'a pas cru devoir le faire, afin de conserver à notre tarification douanière le caractère que le Parlement a voulu lui imprimer, celui d'une collaboration effective et sincère des pouvoirs publics. Il vous convie donc à les examiner à votre tour, sans oublier qu'elles constituent la base essentielle de l'accord si laborieusement mais cordialement établi entre la France et la Suisse.

Dégagé de tout esprit de système, il n'a eu en vue que les intérêts supérieurs et nécessaires du pays et c'est avec la plus entière confiance dans votre patriotisme éclairé qu'il soumet à votre haute approbation le projet de loi dont la teneur suit.

Voici les principaux articles, avec l'abaissement proposé :

Vaches, taureaux, bouvillons et génisses, 5 fr. au lieu de 10 fr.

Lait, exempt au lieu de 2 fr. 50.

Fromages de pâte dure, 11 fr. au lieu de 15 fr.

Ferro-aluminium, suivant la teneur en aluminium, 2 fr. et 5 fr. au lieu de 7 fr. 50.

Extraits de châtaignier et autres sucs tanins, 1 fr. 50 au lieu de 3 fr.

Extraits de bois de teinture, suivant la couleur, 10 et 15 fr. au lieu de 15 et 20 fr.

Lampes à incandescence, suivant qu'elles sont munies ou non de leur monture, 250 et 500 fr. au lieu de 350 et 700 fr.

Fils de coton pur simples, teints ou chinés : droits des fils écrus augmentés de 0 fr. 25 par kilogr. ; fils de coton pur simples glacés ; droits des fils simples blanchis ou teints augmentés de 0 fr. 25 par kilogr.

Fils de soie : écrus, 50 fr. au lieu de 300 fr. ; teints, 75 fr. au lieu de 400 fr.

Tissus de coton pur unis, croisés et coutils : blanchis, les droits du tissu écru augmentés de 15 0/0 au lieu de 20 0/0 ; teints droit du tissu écru augmenté de 25 fr. par 100 kilogr. au lieu de 30 fr.

Tissus de coton pur unis, croisés et coutils imprimés : droits des tissus écru saugmentés par 100 m. carrés, suivant le nombre des couleurs, de 2 fr. 50, 4 fr. 75, 8 fr. 50 au lieu de 3 fr. 75, 6 fr. 25, 10 fr.

Brillantés, façonnés écrus, non fabriqués au métier Jacquart : droits des tissus unis augmentés de 10 0/0 au lieu de 30.

Rubanerie mélangée de soie : 300 fr. au lieu de 372 fr.

Tissus, foulards et crêpes de soie pure, 0 fr. 50 au lieu de 4 fr.

Broderies à la main et à la mécanique : sur tissu de coton uni dans lesquelles la partie du tissu ne portant aucune broderie représente au moins 50 0/0 de la surface totale, 60 0/0 du droit du tissu augmenté de 450 fr. par 100 kil. ; sur tissu de soie, droit du tissu augmenté de 450 fr. par 100 kil. ; toutes autres broderies, droit du tissu augmenté de 800 fr. par 100 kil., au lieu des droits des tissus augmentés de 800 fr. sur toutes les broderies.

Mouvements de montres sans boîtes et porte-échappements à l'état d'ébauche ou de finissage sans trace aucune de plantage d'échappement, 0 fr. 55 au lieu de 1 fr.

Mouvements et porte-échappements avec échappement fait, mais ni dorés, argentés ou nickelés, suivant que l'échappement est à ancre ou à cylindre, 6 fr. et et 3 fr. 50 au lieu de 8 et 5 fr.

Mouvemrnts entièrement finis, 33 et 27 fr. au lieu de 36 et 24 fr., etc.

Montres finies sans complication de système, suivant la nature de la boîte et de l'échappement, 3 fr. 25, 4 fr., 1 fr., 1 fr. 25, 0 fr. 50 et 0 fr. 75 au lieu de 3 fr. 25, 4 fr. 25, 1 fr. 25, 1 fr. 75, 0 fr. 75 et 1 fr. 25.

Montres compliquées suivant la matière de la boîte, 10 fr., 4 fr., 2 fr. 50 (et pour les chronographes 5 fr., 2 fr. et 1 fr. 25 au lieu de 15 fr., 8 fr. et 5 fr.

Carillons et boîtes à musique de toutes dimensions, 50 fr. au lieu de 45 et 90 fr., suivant la grandeur.

Machines hydrauliques suivant le poids, 6, 8, 10 et 15 fr. au lieu de 10 et 15 fr.

Métiers à tisser, 5 fr. au lieu de 8 fr.

Machines à fabriquer le papier, suivant le poids, 6 et 9 fr. au lieu de 9 fr.

Machines dynamo-électriques, suivant le poids, 6, 10, 15, 20, 25, 30 et 80 fr., au lieu de 20, 30 et 80 fr.

Lampes à arc, dites régulateurs, 60 fr. au lieu de 75 fr.

En comparant ces chiffres à ceux du tarif conventionnel de 1882, on constate que les droits fixés par ce dernier étaient inférieurs à ceux qui sont actuellement proposés.

Enfin, il est bon d'indiquer la surtaxe qui frapperait nos produits à leur entrée en Suisse, dans le cas où les Chambres refuseraient de ratifier l'arrangement conclu, à titre provisoire, entre les deux pays :

Sur les tissus de laine, cette surtaxe serait de 20 à 118 0/0 ; sur les tissus de soie, de 50 à 150 0/0 ; sur les outils et ouvrages en métaux, de 20 à 66 0/0 ; sur les vêtements confectionnés, de 75 0/0 ; sur les ouvrages en peau, de 12 à 116 0/0 ; sur la bijouterie, de 50 0/0 ; sur l'horlogerie, de 150 0/0 ; sur les tissus de coton, de 12 à 84 0/0 ; sur les machines et mécaniques, de 40 0/0 ; sur les balais de Saggina, de 500 0/0 ; sur le papier et les livres, de 20 à 150 0/0 ; sur la bimbeloterie, de 80 0/0 ; sur les filés de coton, de 28 0/0 ; sur les soies à coudre écrues, de 900 0/0 ; sur les tissus de chanvre, de 30 0/0 ; sur les verres, de 15 à 100 0/0 ; sur les bois, de 25 à 166 0/0 ; sur le riz, de 66 0/0 ; sur les ouvrages en marbre, de 100 0/0 ; sur les vins en fût, de 71 0/0 ; sur les moutons et les bœufs, de 100 0/0 ; sur les chèvres, de

300 0/0; sur les viandes, de 330 0/0; sur les fruits (oranges, dattes, amandes, figues, etc.), de 400 0/0; sur les raisins de table, de 100 0/0, etc.

Si on considère que la valeur de nos exportations en Suisse est double de celle des importations, en France, de cette provenance (224 millions contre 112, de 1881 à 1890), on se rend compte de l'erreur économique que les partisans de M. Méline voudraient nous faire commettre. Mais nous avons foi dans la sagesse du Parlement; son vote — nous le disions la semaine passée — devant décider de l'attitude des autres puissances à notre égard, nos députés ne voudront pas laisser échapper cette chance dernière de sauver notre commerce extérieur si gravement compromis depuis le 1er février.

C. R. W.

Les nouveaux Tarifs douaniers à l'Étranger

Le Livre jaune, qui vient d'être distribué aux membres du Parlement contient les documents relatifs aux négociations échangées avec les Gouvernements étrangers touchant le traitement réciproque à établir, entre la France et les autres nations, par suite de notre nouvelle législation commerciale. En voici le résumé :

Le Brésil. — Le bénéfice de notre tarif minimum a été offert au gouvernement brésilien, en échange du du traitement de la nation la plus favorisée ou d'avantages particuliers.

Le ministre des affaires étrangères du Brésil, ayant demandé « un accord séparé à deux sur un petit nombre d'articles », M. Ribot a fait répondre par notre ministre à Rio :

Vous savez que, jusqu'ici, conformément à l'esprit de la loi du 11 janvier dernier, le tarif minimum n'a été appliqué qu'aux pays qui nous font « bénéficier d'avantages corrélatifs » et qui nous appliquent « leurs tarifs les plus réduits » : il paraît, dès lors, au moins douteux qu'un traité qui ne contiendrait pas le traitement de la nation la plus favorisée puisse être voté par nos Chambres.

République Argentine. — Le 19 août, une « convention de commerce additionnelle au traité du 10 juillet 1853 » a été signée à Buenos-Ayres, par les représentants de la France et de la République Argentine. Elle est ainsi conçue :

Aux termes du traité du 18 juillet 1853, il est entendu que les nationaux, les produits et les navires de chacun des deux pays auront droit dans l'autre, sans restriction, au traitement de la nation la plus favorisée, notamment en matière de tarifs.

Cette convention doit entrer en vigueur huit jours après l'échange des ratifications et demeurera exécutoire jusqu'à l'expiration de l'année à partir du jour où l'une ou l'autre des deux parties contractantes l'aura dénoncée.

Turquie. — Les négociations commencées avec la Turquie continuent.

Voici la base de discussion proposée par M. Ribot.

Le Gouvernement français accepterait le projet de traité élaboré par la Turquie en 1889, mais sous toutes réserves quant aux modifications à y introduire.

Il y aura lieu, pour nous, de réclamer le maintien des avantages particuliers que nous avons acquis dans la négociation de 1887 et qui ne figurent pas dans les tarifs négociés par les autres pays.

En échange de ces avantages, le Gouvernement français est disposé à continuer aux produits turcs, en matière de tarifs, le traitement de la nation la plus favorisée, dont ils jouissent actuellement, cette concession ne devant, d'ailleurs, entraîner la consolidation d'aucune des taxes de notre tarif minimum.

La Porte ottomane propose d'appliquer à nos produits le tarif unifié tel qu'il résulte des négociations qui se sont poursuivies entre les commissaires ottomans et ceux des grandes puissances. En d'autres termes, c'est le tarif établi par le délégué français et les délégués turcs, en 1887, avec les nouveaux avantages qui ont été ultérieurement concédés par la Porte à certains autres Etats.

Roumanie. — La Chambre des députés est saisie par le Gouvernement français d'un projet de loi accordant, à titre de réciprocité, à la Roumanie le traitement de la nation la plus favorisée. En même temps des négociations sont engagées pour obtenir une réduction sur le tarif en vigueur en Roumanie.

M. Ribot a informé le Ministre de Roumanie à Paris que la convention projetée n'a de chances d'être adoptée par les Chambres que si la Roumanie accorde quelque compensation en échange de la concession de nos tarifs les plus réduits.

Serbie. — A une demande du Gouvernement serbe touchant la conclusion d'un nouveau traité de commerce, M. Ribot a répondu que cette demande lui étant parvenue le 26 juillet, c'est le 26 juillet 1893 que le traité de 1883 cessera d'etre en vigueur.

Des négociations pour la conclusion d'un nouvel accord seront prochainement entamées.

Montenegro. — Le 21 septembre, M. Ribot recevait le texte d'un « traité de commerce et de navigation » entre la France et le Montenegro, signé par les plénipotentiaires des deux pays le 30 juin, aux termes duquel les deux parties contractantes « se garantissent réciproquement le traité de la nation la plus favorisée. »

Cette convention devait entrer en vigueur le premier juillet.

Le 24 septembre, M. Ribot écrivait à notre chargé d'affaires à Cettigne pour le prier de demander au gouvernement de Cettigne, l'arrangement étant parvenu trop tard pour être ratifié par les Chambres, de substituer à la date du 1er juillet celle du 1er janvier 1893 et de substituer au mot « traité » celui de « convention ».

Uruguay. — Le traitement de la nation la plus favorisée est admis par les représentants de la France et de l'Uruguay.

Toutefois, l'Uruguay se réserve la faculté de concéder des avantages particuliers et exclusifs aux deux Etats limitrophes, République argentine et République des Etats-Unis du Brésil, ainsi qu'à la République du Paraguay. Il est, d'ailleurs, entendu que ces faveurs exclusives ne pourront porter sur les vins, tissus de soie, de laine ou de coton, articles de passementerie, sucres raffinés, peaux préparées, ouvrages en peau et en cuir, meubles, outils, machines, et, en général, tous produits qui seraient similaires aux produits français.

Colombie, Paraguay, Pérou. — Garantie réciproque du traitement de la nation la plus favorisée.

Chili, Equateur. — Négociations entamées. Des difficultés en ont retardé l'issue, qui ne saurait être éloignée.

Bolivie. — Le Gouvernement français n'ayant pas reçu en temps opportun le texte proposé par la Bolivie, un retard s'en est suivi.

Guatémala. — Les circonstances actuelles dans cette République ne permettent pas, pour le moment, d'entamer des négociations commerciales.

Telle est notre situation commerciale vis-à-vis des divers pays d'Europe et d'outre-mer, au moment où la grande bataille va s'engager devant les Chambres françaises. Les documents résumés ci-dessus témoignent des efforts tentés par le Gouvernement pour sauvegarder nos intérêts dans la mesure du possible ; nous espérons donc que le Parlement lui facilitera la tâche en n'acceptant pas, jusqu'au bout, les idées des hommes qui, d'une façon inconsciente, préparent la ruine de notre commerce extérieur et de nos principales industries.

L'EMPRUNT DE FRIBOURG

C'est le 11 octobre dernier que l'Emprunt 3 0/0 de l'Etat de Fribourg a été présenté au public. La souscription était ouverte : à Paris, au Crédit Algérien et à la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France ; dans les départements, dans toutes les agences et chez les correspondants de ces deux établissements ; à Marseille, à la Société Marseillaise ; à Fribourg, à la Caisse de Trésorerie de l'Etat, à la Caisse d'amortissement de la Dette publique, et à la Banque Cantonale ; en Alsace-Lorraine, à la Banque de Mulhouse, chez MM. Ch. Staehling, L. Valentin et Cie et à la Banque de Metz ; enfin, chez tous les banquiers suisses que mentionnait un prospectus spécial. Il nous eût été agréable d'applaudir à la réussite parfaite de l'opération ; malheureusement, nous n'avons qu'à en constater l'insuccès presque complet.

En effet, et en nous basant sur les chiffres fournis à la répartition, chiffres publiés par l'*Economiste Européen* du 16 octobre, sur 34.682 obligations offertes, il n'a été souscrit que 30.000, plus une infime fraction. Le solde des obligations non placées a donc dû être partagé entre les divers intéressés.

En tenant compte des concours avoués et occultes prêtés en cette circonstance, on peut, tout d'abord, s'étonner d'un semblable résultat, et se demander si le public est, décidément, rebelle aux appels qui lui sont adressés. Mais comme, en se reportant de quelques semaines en arrière, on trouve des opérations importantes de conversion qui ont parfaitement réussi, on en arrive à conclure que l'abstention du portefeuille est due, cette fois, à une cause toute particulière. c'est-à-dire au prix même d'émission.

L'emprunt 3 0/0 de l'Etat de Fribourg était présenté au public au cours de 450 fr pour l'obligation libérée à la répartition, et au cours de 453 50 pour l'obligation libérée successivement aux époques déterminées au prospectus d'émission, soit jusqu'au 10 avril 1893. Or, ces prix qui correspondent à 90 0/0 dans le premier cas, et à 90 70 dans le second, ne sont-ils pas exagérés ? Cela ne fait pas de doute, et la faute commise par les établissements émetteurs est palpable.

Le premier tort a été de prendre pour base le cours auquel se tient l'Emprunt fédéral 3 0/0, appelé Rente 3 0/0 des Chemins de fer de la Confédération suisse, et que nous trouvons coté, à Paris, à 94 50. Cet Emprunt est, à proprement parler, une Rente d'Etat, alors que les obligations de l'Emprunt de Fribourg ne constituent qu'une Dette Cantonale, particulière au seul canton de Fribourg qui, entre parenthèses, n'est pas, comme importance, le premier des 22 cantons de la Suisse : il ne compte, en effet que 119.529 habitants, alors que la population totale de la Confédération dépasse deux millions neuf cent mille âmes. Il existe donc entre l'Emprunt fédéral et l'Emprunt de Fribourg une différence, sensible, qui doit se traduire par plus de 4 fr. 50 d'écart, et on peut s'étonner que, en tablant sur le prix de 450 francs pour l'obligation libérée, un canton Suisse ait pu émettre la prétention d'emprunter, dans notre pays, au taux de 3.33 0/0, alors que les villes de France, dont un certain nombre dépasse en importance le canton de Fribourg, et alors que nos départements eux-mêmes, sont dans l'obligation de payer au Crédit Foncier un taux d'intérêt variant de 4 à 4.20 0/0. Et nos villes et nos départements ont pourtant, derrière eux, la garantie, en fait, de l'Etat français.

De plus, et à bien considérer les faits, l'Etat de Fribourg est, déjà, passablement obéré. Le prospectus d'émission des 34.682 obligations dont il s'agit ici accuse une Dette, au 31 décembre 1891, de 21.865 039 05. Ajoutez à ce montant la Dette nouvelle contractée, soit 17.341.000 fr., et vous obtiendrez un total de 39.200.000 fr. en chiffres ronds. Comme nous venons de voir que le canton de Fribourg ne compte que 119.529 habitants, il en résulte que la moyenne de la Dette par habitant est de 327 francs environ, alors que la même moyenne n'est, en Allemagne, par exemple, que de 269 francs, en Russie de 142 francs et en Autriche-Hongrie de 232 francs. Et cette charge n'est pas la seule qu'ait à supporter l'habitant du canton de Fribourg. En effet, sa Dette Cantonale correspond à ce que nous appelons en France, Dette communale ; or, abstraction faite de la Seine, qui a une dette Communale de 643 fr. par habitant, les cinq départements les plus riches de France : Nord, Rhône, Seine-Inférieure, Bouches-du-Rhône et Gironde, ont, à peine, une Dette Communale moyenne de 101 fr. 25.

Outre cette Dette Cantonale de 327 francs, le canton de Fribourg est encore responsable de sa quote-part dans la Dette Fédérale, Dette que la Confédération peut se voir dans la nécessité d'augmenter d'un moment à l'autre. Bien que pays neutre, et, peut-être justement parce que pays neutre, la Suisse, en effet, par sa position, est appelée, elle aussi, à consacrer, dans l'avenir, des sommes plus importantes que par le passé à ses dépenses militaires ; et le budget militaire de ce petit pays, pour 1893, vient fournir la preuve de cette assertion, puisqu'il sera, déjà, plus élevé que le précédent.

Toutes ces réflexions, le public se les est faites confusément peut-être, mais il se les est faites. C'est qu'il n'est plus ignorant, maintenant, le public. Un peu, disons même beaucoup, à ses dépens, il a appris à calculer, et surtout à réfléchir. C'est pourquoi il eût été sage de lui présenter l'Emprunt de Fribourg à des conditions plus raisonnables. Quelles pouvaient être ces conditions ? 80 0/0 au plus, c'est-à-dire 400 francs par obligation. A ce cours, ce titre n'aurait encore fourni qu'un intérêt de 3 3/4 0/0 l'an ; et, vraiment, ce n'est pas se montrer trop exigeant : combien de grands Etats seraient heureux de voir leur crédit atteindre ce taux !

Mais ce n'est pas tout, car il reste à examiner la destination que reçoit le produit de cet emprunt. Le prospectus d'émission nous renseigne à ce sujet : le produit est destiné à développer la Caisse d'amortissement de l'Etat, *et à lui permettre de faire les opérations hypothécaires*. Ainsi, voilà l'Etat de Fribourg se transformant en Banque, et s'apprêtant, par suite, à courir tous les risques auxquels sont exposées les Sociétés de prêts hypothécaires.

Le canton de Fribourg n'est pas l'un des plus riches de la Suisse : qu'adviendrait-il si, pour une raison quelconque, une crise immobilière venait à s'y produire ? Que vaudrait le gage, et à quel taux tomberait, alors, le crédit d'un canton si obéré ? Nous posons simplement cette double question aux banquiers émetteurs.

Ainsi, d'une part, prix d'émission beaucoup trop majoré, et d'autre part, valeur du titre quelque peu hypothétique. Voilà qui justifie l'échec subi. Et l'échec a été complet, nous le répétons ; d'autant plus complet même, que l'émission lancée n'était que de très minime importance, et que, néanmoins, on avait tenu à s'assurer le concours d'établissements sérieux possédant, en France, nombre de succursales auxquels une certaine clientèle doit être attachée.

Et, maintenant, quelque regrettable que soit le résultat de l'opération du 11 octobre, il aura ceci de bon, c'est qu'il servira d'enseignement, pour l'avenir, à nos grands établissements émetteurs. Hâtons-nous de le dire, il n'a rien compromis, si ce n'est l'intérêt des souscripteurs qui vont payer une obligation 453 fr. 50, alors qu'elle ne pourra, dans l'avenir, que très difficilement se maintenir aux environs de 400 fr. Mais, les fautes commises ne doivent pas se renouveler, et il faut qu'on reste persuadé que l'épargne française répondra toujours aux avances qui lui seront faites, à une condition toutefois : c'est qu'elle sera traitée comme elle mérite de l'être, et qu'on ne lui présentera jamais que des affaires acceptables sous tous les rapports.

A. L[illegible]

LA COMPAGNIE PARISIENNE POPP

Il est très difficile de savoir exactement ce qui se passe au sein de la Compagnie Popp. Le mot d'ordre est, en effet, dans les bureaux de cette administration, de refuser tout renseignement au public aussi bien qu'à la presse. Aucune communication, en dehors des publications strictement légales, n'a été faite relativement à l'Assemblée générale du 10 octobre. Nous savons seulement qu'elle avait pour but de délibérer sur :

1° Les questions relatives à la cessation des pouvoirs de M. Popp comme directeur, et la continuation de son concours à la Compagnie comme ingénieur-conseil;

2° La démission d'un certain nombre d'administrateurs, et, éventuellement la nomination de leurs successeurs.

Quelles ont été les résolutions prises ? Nous n'avons là-dessus aucune donnée officielle. La question est pourtant intéressante puisque l'industrie exploitée par la Compagnie constitue, en quelque sorte, un service public. Nous avons donc dû chercher ailleurs nos renseignements, et recourir à la lecture de la presse allemande, mieux placée que nous, en raison de la nationalité des principaux intéressés, pour édifier ses lecteurs sur le litige actuel.

Mais avant d'en arriver à ces informations spéciales nous dirons quelques mots de la situation financière de la Société. Voici comment se présente le bilan de 1891, d'après les comptes soumis à l'Assemblée générale du 27 mai dernier.

Sur un capital dépensé de 36 millions et demi, nous trouvons 10 millions fournis par les actionnaires; tout le reste est dû à des créanciers en compte courant. Il convient tout d'abord de remarquer que cette situation, quelque peu anormale, ne permet pas de fixer une valeur quelconque aux actions.

D'autre part, le compte profits et pertes se solde par une perte de 94.708 fr. 87, résultant de la différence entre les frais généraux et les frais d'exploitation, d'une part (1.319.765 fr. 65) et les recettes d'autre part 1.225.056 fr. 80). Encore faut-il noter que, dans le total des recettes, entrent 66.343 fr. représentant le solde créditeur du compte profits et pertes de 1890. On voit par conséquent que l'exploitation de 1891 n'a pas été fructueuse.

D'après les renseignements que nous trouvons dans les journaux d'outre-Rhin, voici quels seraient les intéressés qui ont fourni le capital de 36 millions et demi que nous relevons au bilan : La *Diskonto-Gesellschaft* et son groupe figureraient pour 55 0/0. La maison de banque Oppenheim Jr et Cie de Cologne, pour 15 0/0. La Banque de Dresde, la Nordeutsche Bank et la Maison Bethmann frères, chacune pour 10 0/0.

Ces différents bailleurs de fonds, toujours d'après les journaux allemands, tiendraient essentiellement à obtenir le départ de M. Popp. Seulement. M. Popp est sujet français, et le Conseil municipal de Paris ne semble pas disposé à laisser une concession aussi importante que celle qu'exploite la Compagnie, entre les mains des Allemands. Cette Assemblée s'est occupée vendredi dernier de la question. Sur une interpellation de M. Reties, le Directeur des travaux a déclaré que son mémoire allait être transmis le jour même à la 3e Commission, saisie de la demande de transfert de concession par la Compagnie. M. Rousselle, président de cette Commission, a dit, de son côté, que le rapport serait déposé avant la fin de la semaine prochaine. Bien que la discussion n'ait pas abordé le fond même de la question, les observations échangées ne semblent pas indiquer une excessive bienveillance de la part du Conseil.

Les journaux de Berlin et de Francfort trouvent la raison patriotique peu plausible, et cherchent des motifs différents. Ils affirment que le secteur concédé est le plus lucratif de Paris, que d'autres industriels le guettent, et qu'on serait bien aise de trouver une cause de déchéance pour la Compagnie. C'est chercher des explications lointaines quand la cause est toute simple. Nous aurions le droit de demander à nos confrères de Prusse ce qu'ils diraient si un service public berlinois était exposé à se trouver dirigé par un officier territorial de l'armée française. Or, c'est exactement, à Paris, la même situation renversée.

Quoi qu'il en soit, les journaux allemands affirment que le Directeur des travaux de Paris a répondu, au nom du préfet, à la circulaire de la Compagnie relative à la démission de M. Popp, que, si cette démission était maintenue, elle entraînerait l'annulation du transfert de la concession.

La Compagnie a compris que la situation devenait dangereuse pour elle, et elle s'est efforcée de ne pas s'aliéner le concours de M. Popp. Une sorte d'arrangement (toujours d'après les sources allemandes), serait intervenu. Voici quelles seraient les bases de cette convention :

M. Popp renoncerait aux fonctions de directeur, sans indemnité de part ni d'autre (aux termes du contrat primitif, on devait, en cas de résiliation, payer à M. Popp une indemnité de 500.000 fr.).

D'autre part, une des causes du conflit entre M. Popp et la Compagnie aurait été l'installation d'éclairage du théâtre Cluny, de l'Eden et de la Samaritaine, consenties par le directeur sans l'assentiment de son Conseil d'administration. Comme compensation à l'abandon de toute indemnité, la Compagnie accepterait de tenir les engagements de M. Popp.

Enfin, elle lui abandonnerait l'exploitation de la concession de l'air comprimé dans les entrepôts de Bercy avec un rabais de 33 0/0.

Cet accord résoudrait les difficultés pendantes entre M. Popp et la Compagnie. Suffira-t-il pour changer les dispositions du Conseil municipal ? Il est assez difficile de le dire. Dans tous les cas, si les renseignements donnés par les journaux allemands sont exacts, l'Assemblée du 10 octobre n'a pas pourvu aux nominations d'administrateurs nécessaires pour compléter le Conseil. A l'heure actuelle, ce Conseil est ainsi composé : MM. De Plancy, président, baron de Pfeffel, Delyné, d'Oppenheim, Kreuzer, de Berlin, et Bary, d'Amsterdam. Les deux premiers, seuls, habitent Paris, et M. de Plancy, le président, est le gendre de M. Oppenheim.

Conclusion : le maintien ou l'annulation de la concession restent toujours en suspens, mais la question sera vraisemblablement tranchée à très brève échéance.

F. P.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

PENDANT LES 9 PREMIERS MOIS

Nous avons donné la semaine dernière les résultats généraux de notre commerce extérieur pendant les 9 premiers mois; voici, par Puissance, comment il s'est comporté en septembre et pendant les neuf premiers mois :

Résumé des échanges avec les principaux pays

(En milliers de francs)

ÉTATS	Mois de septembre			Depuis le 1er Janvier		
	Importat.	Exportat.	Différ. pr l'exp.	Importat.	Exportat.	Differ. pr l'exp.
Angleterre	40.885	90.158	+ 49.273	420.985	815.650	+ 394.665
Allemagne	21.609	25.275	+ 3.666	251.639	263.945	+ 12.306
Belgique	27.758	39.084	+ 11.326	314.655	391.508	+ 76.853
Suisse	5.504	18.240	+ 12.736	69.759	167.371	+ 97.612
Italie	11.012	7.834	− 3.178	98.355	94.495	— 3.860
Espagne	12.292	11.332	— 960	219.695	103.780	+ 115.915
Turquie	5.650	5.284	— 366	92.553	46.838	+ 45.715
Etats-Unis	8.895	26.249	+ 17.354	488.148	191.576	296.572
Brésil	7.986	5.543	− 2.443	61.265	51.635	— 9.630
Républ. Argentine	10.226	5.339	— 4.887	172.383	42.361	130.022

La fameuse balance du commerce est bien en notre faveur, mais il ne s'ensuit pas qu'une ère de prospérité se soit ouverte pour le travail national, bien au contraire, plusieurs industries se déclarent positivement lésées.

Il est de la dernière importance que la Chambre accepte les propositions du Gouvernement pour un accord avec la Suisse. C'est la ruine du système Méline, car cette première fissure au tarif minimum va entraîner la chute de toutes les barrières, les protectionnistes ne s'y trompent pas; mais si nous ne saisissons pas la dernière chance qui nous est offerte, nos voisins ne nous ont pas laissé ignorer qu'ils comptaient user de représailles et nous en serons les mauvais marchands.

Le tableau précédent montre clairement qu'on ne doit pas se laisser prendre à l'épouvantail de l'Allemagne et que les concessions dont elle pourra profiter n'auront rien de désastreux puisqu'aujourd'hui, comme les années précédentes, nous exportons chez elle au moins autant qu'elle importe chez nous, et tout compte fait, c'est un de nos meilleurs clients.

LES CHEMINS AUTRICHIENS

Trois ordres de faits ont sensiblement modifié la situation :

Tout d'abord, l'état de guerre entre le Conseil d'administration de la *Staatsbahn* et les obligataires s'est accentué. La résistance des seconds a pris un caractère énergique, particulièrement en Allemagne. Les actions ont été rayées de la cote à Berlin, à Francfort, à Dresde, à Leipsig, à Breslau. La *Diskonto-Gesellschaft* a rompu toutes relations avec la Compagnie. Enfin, une mesure encore plus radicale a été prise. La *Genossenschaft Bank*, de Francfort, a obtenu du tribunal supérieur l'autorisation de faire saisir les sommes dues, en Allemagne, à la Staatsbahn, par suite du jeu des communications internationales.

Le Conseil d'administration a répondu à ces mesures en accentuant son attitude agressive et en émettant, dans sa réunion du 16 octobre, un vote par lequel il déclare se solidariser avec M. de Taussig et approuver toutes les mesures qu'il est appelé à prendre pour assurer l'exécution de la délibération qui fait supporter aux obligataires l'impôt de 10 0/0.

Il convient d'ajouter que ce vote du Conseil a été émis par 14 membres présents sur 27. Or, si la majorité, même d'une voix, est suffisante pour légitimer une résolution de fait, il est évident qu'elle ne l'est pas pour consacrer un concours purement moral, comme un acte de solidarité, et qu'elle n'engage pas les membres absents. Se solidariser avec quelqu'un implique nécessairement un acte essentiellement personnel, un mouvement de conscience que nul n'a le droit d'imposer à autrui en vertu d'une majorité, et que tous les *quorum* du monde sont absolument impuissants à rendre obligatoires. La délibération du 16 octobre prouve tout simplement que quatorze membres du Conseil, y compris M. de Taussig lui-même, pensent comme M. de Taussig. Elle ne comporte rien de plus.

La saisie opérée par la *Genossenschaft Bank* n'aura pas tout le succès qu'on eût pu désirer. Une telle mesure ne se prend pas du jour au lendemain, et la Compagnie a eu le temps, au cours de l'instance, de mettre à l'abri 1.600.000 florins. D'un autre côté, à partir du 1er janvier prochain, les recettes de la Compagnie à l'étranger deviennent insaisissables de par la Convention de Berne. Néanmoins, la saisie portera sur les recettes à effectuer pendant une partie d'octobre, et pendant les mois de novembre et de décembre. Elle constitue dans tous les cas une efficace mesure coercitive, et elle établit, par le jugement du Tribunal supérieur, un précédent qui exercera une influence sérieuse.

Le deuxième ordre des faits est également favorable aux porteurs d'obligations. La situation personnelle de M. de Taussig devient très difficile. Le ministre des finances de Hongrie a déclaré publiquement qu'en présence de son attitude, il rompait avec lui les relations que son poste ministériel l'avait amené à entretenir. Cette profession de foi de M. de Wekerle a eu un immense retentissement. D'un autre côté, au point de vue des opérations de la *Valuta*, le Crédit Foncier d'Autriche deviendrait, pour le groupe Rothschild, un compagnon compromettant si M. de Taussig restait à sa tête. C'est ce qu'expliquait notre correspondant de Vienne dans sa dernière lettre de l'*Economiste Européen*. Dans ces conditions, les concours qu'ont dit aussi puissants qu'intéressés, et qui avaient jusqu'ici encouragé dans sa lutte le président des *Chemins Autrichiens*, paraissent bien près de lui faire défaut.

Enfin, le dernier fait important, c'est la décision du Tribunal de commerce de Vienne, relative aux dépôts des titres en vue de l'assemblée des obligataires. Cette juridiction a écarté les prétentions d'après lesquelles chaque dépôt aurait dû être accompagné d'un certificat notarié, ce qui aurait accumulé des formalités et des frais tels que la plupart des obligataires auraient reculé devant la perte de temps et la dépense. Elle a désigné, en France, deux établissements pour recevoir gratuitement les dépôts, et décidé qu'il suffirait de produire, à l'assemblée, les récépissés délivrés par ces institutions de crédit. C'est un succès pour les porteurs de 3 pour cent.

Les deux établissements que le Tribunal a désignés sont le *Comptoir d'Escompte* et la *Banque Impériale des Pays-Autrichiens*. Les obligataires auront à choisir, mais leur choix ne nous paraît pas douteux. L'un de ces établissements a joué un rôle que nous n'ignorons pas dans l'intrigue financière qu'on s'efforce de dénouer : c'est la Banque des Pays-Autrichiens. L'autre est un établissement français qui peut dire hautement qu'il n'intervient dans la lutte qu'au nom seul des intérêts français, et qui, de plus, possède par ses succursales et son organisation, un outillage exceptionnel, offrant aux obligataires français toutes les garanties et toutes les facilités : c'est le *Comptoir National d'Escompte*. Nous n'admettons pas une minute qu'entre les deux, les obligataires français puissent hésiter.

GEORGES PRICE.

LES DETTES COMMUNALES

(Suite) (1)

III

LES VILLES ET LES COMMUNES

On comprend parfaitement que les dettes des villes sont plus considérables que celles des communes. L'eau en abondance, l'hygiène, la police, l'assistance sont nécessaires dans les agglomérations importantes. Il faudrait donc pour se rendre un compte très exact de la situation, établir une démarcation entre les communes rurales et les centres urbains. Pour éviter des calculs aussi compliqués que fatalement incomplets, on s'est borné à établir un compte spécial pour toutes les villes qui ont au moins dix mille habitants, ou qui sont chefs-lieux de département, ou qui enfin, sans remplir l'une de ces deux conditions, ont au moins 1 million de dettes. Les chiffres ci-après sont déjà très significatifs :

Montant total de la dette.......	1.351.751.861 fr.
Montant de la dette des 245 villes classées à part...........	854.846.342 fr.
Reste pour les autres communes.	496.905.519 fr.

Remarquons une fois de plus que, dans ces chiffres, Paris est toujours excepté.

La dette des villes représente à elle seule plus de 63 0/0 du passif communal.

Ici, on nous permettra d'ouvrir une parenthèse, qui nous permettra de comparer aux villes de France 395 villes d'Italie comptant au moins 10.000 habitants. Au 31 décembre 1888, la dette des communes italiennes s'élevait à 978.621.136 fr., soit 81.30 0/0, et, sans la dette de Rome, 67.2 p. 0/0 du passif communal. Nous

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 38, 39 et 40.

n'en sommes pas encore là : il ne faudrait pas y arriver.

Voici la quotité moyenne de la dette par habitant dans un certain nombre de grandes villes : Rouen, 389 fr. ; Marseille 285 fr. ; le Havre, 246 fr. ; Nice, 217 fr. ; Rennes, 205 fr. ; Montpellier, 201 fr. ; Lille, 190 fr. ; Nîmes, 186 fr. ; Saint-Étienne, 180 fr. ; Bordeaux, 142 fr. ; Nantes, 138 fr. ; Lyon, 136 fr. ; Roubaix, 133 fr. ; Toulouse, 124 francs.

Les petites communes autrefois recouraient très rarement aux emprunts, si bien qu'on ne comptait en 1836 que 374 localités grevées d'un passif, et 4.486 en 1862. Mais un brusque changement s'est produit, à cet égard, entre 1863 et 1868 et, depuis lors, le nombre des localités rurales ayant contracté des emprunts n'a cessé d'augmenter.

Le nombre des communes grevées d'emprunts qui ressort des diverses statistiques présenterait les accroissements ci-après, savoir :

En 1868, 9106 communes de plus qu'en 1862, soit 203 0/0
En 1877, 4387 — — 1868, soit 32.2 0/0
En 1890, 8455 — — 1877, soit 46 0/0

Pour déterminer quels sont les départements où la diffusion des emprunts s'est produite avec le plus d'intensité, il suffit de comparer au *nombre total* des communes de chaque département le nombre des communes *actuellement* grevées.

Voici les résultats auxquels cette comparaison aboutit :

90 0/0 ET AU-DESSUS (12 départements)

	p. 0/0.		p. 0/0.
Eure-et-Loir	98 80	Allier	92 50
Dordogne	97 70	Indre	92 20
Nord	97 10	Isère	91 80
Haute-Vienne	94 00	Loire-Inférieure	90 80
Haute-Savoie	93 90	Vienne	90 30
Savoie	92 70	Pas-de-Calais	90 00

89 à 85 0/0 (14 départements)

Deux-Sèvres	89 50	Cher } Var }	87 00
Lot-et-Garonne	88 70	Maine-et-Loire	86 70
Vendée	88 30	Ain	86 30
Hérault	87 80	Finistère	85 50
Loiret	87 70	Creuse	85 30
Ariège	87 50	Loire	85 20
Aude	87 00		

85 à 74 0/0 (21 départements)

Loir-et-Cher	84 80	Haute-Marne	81 40
Bouches-du-Rhône	84 40	Cantal	79 40
Ardèche } Seine }	84 00	Morbihan	79 30
Yonne	83 50	Lozère	79 00
Nièvre } Seine-et-Marne }	83 40	Seine-et-Oise	78 00
Indre-et-Loire	83 30	Charente } Sarthe }	77 70
Corrèze	83 00	Marne	75 20
Saône-et-Loire	82 20	Lot	74 70
Rhône	82 20	Aube	74 00

74 à 62 0/0 (21 départements)

Puy-de-Dôme	73 30	Orne } Gironde }	70 00
Tarn-et-Garonne	73 20	Seine-Inférieure	66 60
Gard	73 00	Côte-d'Or	65 30
Hautes-Alpes } Calvados }	71 20	Basses-Pyrénées	64 50
Aisne } Mayenne }	71 00	Ille-et-Vilaine	64 30
Vaucluse	70 70	Charente-Inférieure	62 50
Pyrénées-Orientales	70 20	Haute-Garonne } Orne }	62 30
Eure	70 10	Meuse	62 20
Ardennes	70 00		

62 à 50 0/0 (15 départements)

Aveyron	61 50	Landes } Somme }	54 60
Basses-Alpes	60 80	Haute-Saône	53 30
Jura	58 50	Côtes-du-Nord	52 40
Alpes-Maritimes	56 50	Tarn	50 90
Haute-Loire	56 40	Doubs } Oise }	50 00
Meurthe-et-Moselle	56 20		
Manche	55 30		
Corse	54 60		

49 0/0 ET AU-DESSOUS (4 départements)

Vosges	48 70	Hautes-Pyrénées	42 90
Gers	48 40	Belfort	42 40

IV

MOUVEMENT DE LA DETTE

Le montant actuel de la Dette communale est encore énorme ; mais il y a progrès sur les années antérieures. Les chiffres suivants le prouveront :

Années	France entière	France sans Paris	Paris
—	francs	francs	francs
1862 ...	683.988.833	341.428.560	342.560.273
1868 ...	2.049.548.974	573.749.892	1.475.799.082
1877 ...	2.745.754.306	757.477.783	1.988.276.523
1886 ...	3.020.450.528	1.242.535.942	1.777.914.586
1890 ...	3.224.088.832	1.351.751.861	1.872.336.971

Il suit de là que :

	Francs par an
De 1862 à 1868, la dette a augmenté de.	35.741.745
De 1868 à 1877, la dette a augmenté de.	21.615.046
De 1877 à 1886, la dette a augmenté de.	53.784.239
De 1886 à 1890, la dette a augmenté de.	36.378.639

L'augmentation peu rassurante constatée en 1877 et 1886 est la plus élevée ; elle est due au développement des emprunts ; cette augmentation eût été moins sensible sans la conversion générale des emprunts des villes avec extension des délais de remboursement, conversion exécutée dans ce laps de temps.

En 1850, les Communes ne devaient à la Caisse des Dépôts et Consignations que 23 millions. Or, cet établissement avait une sorte de monopole en pareille matière ; peu d'emprunts se faisaient en dehors de cette Caisse. En 1862, les Communes devaient 341 millions 428.000 francs.

Il est évident que la plus grande partie de ces millions a été bien employée. Voici un relevé des travaux exécutés dans 280 villes :

Travaux exécutés dans les villes à l'aide d'emprunts ou de fondations spéciales (Paris non compris)

Périodes quinquennales	Sommes dépensées	Périodes quinquennales	Sommes dépensées
—	francs	—	francs
1837-1841..	26.584.150	1862-1866..	237.284.860
1842-1846..	32.683.712	1867-1872..	213.685.543
1847-1851..	44.757.352	1873-1876..	118.459.262
1852-1856..	66.001.350	1877-1881..	210.053.128
1857-1861..	155.417.835	1882-1887..	267.130.935

Ces travaux consistaient en constructions d'établissements d'enseignement de toute nature, d'églises, de bibliothèques, musées, théâtres, hôtels de villes ; améliorations matérielles : voies et moyens de communication, pavage, trottoirs, ports, bassins, quais, etc. ; travaux destinés à assurer la salubrité et la sécurité : halles, marchés, abattoirs, lavoirs, cimetières, égouts, usines à gaz, distributions d'eau, matériel d'incendie, etc. ; établissements d'assistance et autres entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Pour parfaire les chiffres donnés dans le précédent tableau, il faut ajouter les déficits budgétaires.

Comparons maintenant les résultats correspondant aux régimes politiques qui se sont succédé en France depuis 1837 :

Périodes	Total par année
—	francs
1837-1851	7.601.613
1852-1872	32.018.531
1873-1887	37.009.488

On remarquera l'écart entre les deux premières périodes. Constatons cependant que les améliorations qu'exigent les services municipaux ont, depuis vingt-cinq ans, une tendance à ne pas augmenter. Les municipalités paraissent s'être assagies.

L. L.

(A suivre.)

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	13 octobre	20 octobre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 13 oct. / 20 oct.		
Or .... 1.673.271.200 / 1.673.881.200 ; Argent... 1.283.765.153 / 1.282.488.630 ; 2.957.036.354 / 2.956.369.830	2.957.036.354	2.956.369.830
Effets échus hier à recevoir ce jour....	66.204	41.055
Portefeuille Paris — Effets Paris........	187.790.468	203.794.452
Portefeuille Paris — Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales...........	307.523.786	286.356.588
Avances sur lingots à Paris............	16.040.900	15.726.900
Avances sur lingots dans les succursales	1.648.527	1.562.627
Avances sur titres à Paris.............	123.139.490	125.159.213
Avances sur titres dans les succursales	160.611.952	158.747.978
Avances à l'Etat....................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.625.442	99.625.442
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.............	9.375.571	9.406.432
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales........	4.019.623	4.301.557
Emploi de la réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Divers..............................	100.084.441	100.158.659
Total............	4.233.850.956	4.228.138.931
PASSIF		
Capital de la Banque..................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834........	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation	3.207.147.230	3.225.919.690
Arrérages de valeurs déposées	18.727.694	18.206.368
Billets à ordre et récépissés............	42.010.452	41.262.002
Compte courant du Trésor, créditeur...	319.097.787	330.484.976
Comptes courants de Paris.............	297.105.976	287.160.950
Comptes courants dans les succursales.	61.508.298	54.441.848
Dividendes à payer....................	2.612.477	2.491.186
Escompte et intérêts divers	5.058.365	5.481.689
Réescompte du dernier semestre.......	910.847	910.847
Divers................................	54.126.319	35.272.865
Total............	4.233.850.956	4.228.138.931

Comparaison avec les années précédentes

	25 octob. 1888	24 octob. 1889	23 octob. 1890	22 octob. 1891	20 octob. 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.608.6	3.011.8	2.053.7	3.045.9	3.225.9
Encaisse...........	2.249.8	2.547.9	2.452.1	2.561.3	2.956.3
Portefeuille........	661 2	688.0	752.7	687.7	490.1
Avances aux partic.	267.1	268.9	250.3	313.8	301.1
— à l'Etat....	140 0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	387.6	332.6	214.7	312.2	330.4
— part...	310 3	405.9	350.3	359.7	341.6
Taux d'Escompte...	4 ½ 0 0	3 0 0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	4 0 00	1 ½ 0 00	5 ½ 0 00	5 0/00	2½ 0/00
Bénéfices nets......	2.669.5	2.269.8	2.650.2	3.754.0	1.180.1

La Banque de France. — La *Petite Cote*, ordinairement bien informée, publiait dans son numéro du 21 octobre la note suivante : « Une grosse nouvelle qui « fera du bruit dans Landerneau. Un certain nombre « de régents de la *Banque de France* se seraient ralliés « au projet de servir un petit intérêt aux Dépôts de « notre grand établissement. La mesure serait facul- « tative et ne serait employée que comme moyen de « défense. Des pourparlers sont déjà entamés avec le « Gouvernement. Une loi parlementaire serait indis- « pensable d'après les uns, un simple décret suffirait, « d'après les autres pour autoriser la *Banque de France* « à prendre semblable mesure. »

Cette information est inexacte et nous sommes autorisé à la démentir. Ce qui est vrai c'est que la *Banque de France*, toujours soucieuse d'améliorer ses services à l'égard du public, étudie, en ce moment, la question des virements, qu'elle veut rendre plus pratiques et plus économiques que par le passé.

RÉSUMÉ COMPARATIF des Importations et Exportations par catégories pour les neuf premiers mois des dix dernières années (1883-1892).

IMPORTATIONS (en milliers de francs)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	March. diverses	Total des import.	Or, arg. et billon
1892	1.657.384	475.208	1.146.434	115.401	3.394.427	442.202
1891	1.781.826	479.251	1.121.651	88.915	3.471.613	442.133
1890	1.729.885	455.060	1.035.741	92.229	3.312.915	192.089
1889	1.616.167	436.124	1 048.421	92.252	3.192.964	395.756
1888	1.481.583	403.871	1.074.069	82.006	3.041.529	204.456
1887	1 445.716	399.780	998.480	83.122	2.927.098	219.029
1886	1.510.318	402.116	1 065.390	79.644	3.057.468	385.277
1885	1.523.031	425.917	1.027.377	80.361	3.056.686	374.679
1884	1.630.745	479.905	1.002.397	90.011	3.203.058	168.430
1883	1.700.599	540.229	1.160.893	101.792	3.503.513	115.080

EXPORTATIONS (en milliers de francs)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	March. diverses	Total des export.	Or, arg. et billon
1892	529.812	1.320.193	546.120	256.225	2.652.350	162.833
1891	505.494	1.353.519	515.443	180.753	2.555.209	272.164
1890	574.228	1.417.914	586.141	154.523	2.732.806	184.393
1889	583.931	1.357.068	554.135	160.354	2.655.488	136.259
1888	506.244	1.202.782	478.586	139.792	2.327.404	211.103
1887	494.900	1.222.411	479.798	131.233	2.328.342	252.461
1886	467.955	1.242.201	485.930	116.897	2.312.983	179.922
1885	429.787	1.175.947	516.360	105.745	2.227.839	200.311
1884	477.007	1.152.542	534.683	91.572	2.255.804	78.979
1883	485.246	1.318.152	595.283	96.881	2.495.562	175.400

RÉSUMÉ des perceptions opérées par le service des douanes et le service des contributions indirectes pendant les 9 premiers mois des années 1892, 1891 et 1890.

DÉSIGNATION	1892	1891	1890
Service des Douanes :	Mille fr.	Mille fr.	Mille fr.
Droits de douanes à l'importation	305.676	270.202	256.247
— — à l'exportation	»	»	»
— de statistique..................	5.101	5.361	5.302
— de navigation..................	6.253	6.791	6.242
— et produits divers de douanes....	3.749	3.958	3.633
Taxe de consommation des sels	14.087	13.667	13.048
Total..................	334.866	299.979	284.652
Service des contribut. indirectes :			
Boissons et droit de fabr. des bières....	342.906	334.940	327.740
Sels................................	7.683	8.114	8.258
Sucre indigène (droit de fabrication)...	108.055	98.381	72.495
Droits divers et rec. à diff. titres.......	90.299	102.716	101.625
Vente des tabacs......................	279.232	275.559	275.158
— des poudres	6.891	6.993	7.308
— des allumettes................	17.110	16.411	7.305
Total..................	852.176	843.114	799.889
Total général des perceptions..	1187.042	1143.093	1084.541
A déd. les dép. p. primes ou drawbacks.	82	85	106
Reste acquis au Trésor.........	1186.960	1143.008	1084.435

Il résulte de ces chiffres que, pendant les neuf premiers mois de l'année 1892, les perceptions opérées par le service des douanes et les contributions indirectes, ont été supérieures de 43.952 milliers de francs à celles de la période correspondante de 1891. Les douanes entrent dans ce total pour 34.887.000 francs et les contributions indirectes pour 9.062.000 francs.

MÉTAUX PRÉCIEUX. — Importations et Exportations des Métaux précieux pendant les neuf premiers mois des années 1890 1891-1892 (Valeur en milliers de francs).

Matières	IMPORTATIONS (milliers de fr.) 1892	1891	1890	EXPORTATIONS (milliers de fr.) 1892	1891	1890
Or en lingots..........	77 398	108.572	45 053	13 678	18 025	13.804
Or monnayé	259 675	206 761	49 928	65 044	155 681	[illegible]
Argent en lingots....	19.236	25 181	11.358	[illegible]	3.771	[illegible]
Argent monnayé	86 404	101.555	82 710	62.721	94 196	[illegible]
Monnaie de billon....	87	61	37	[illegible]	188	2
Totaux....	442 202	442 133	192 088	162 832	272 163	184 393

Pendant les huit premiers mois de l'année 1892, le stock d'Or en France s'est augmenté de 257.751.000 francs, dont environ 32 millions pour le seul mois

de septembre. Le stock d'ARGENT, qui gagnait fin août 28.503.000 fr. a subi une plus-value de sorties en septembre, de 6.126.000 fr., ce qui laisse l'augmentation des entrées pour les neuf premiers mois de 1892 à 22.377.000 fr. Bien entendu, ces chiffres ne comprennent, pour l'or surtout, qu'une faible partie des sommes réellement importées. — BILLON. Pendant les neuf premiers mois, les sorties ont été supérieures aux entrées de 758.000 francs.

Ces résultats continuent à être excellents pour la richesse de la France.

RÉSUMÉ de la navigation de la France pendant les 9 premiers mois des années 1891 et 1892 *(navires chargés)*

	ENTRÉE				SORTIE			
	1892		1891		1892		1891	
Navires français	Nomb de navir.	Ton.	Nomb de navir.	Ton.	Nomb de navir.	Ton.	Nomb de navir.	Ton.
		(mill.)		(mill.)		(mill.)		(mill.)
Avec colonies et possessions françaises	1.516	1.061	1.511	1.065	1.558	1.114	1.480	1.041
Grande pêche	357	28	428	33	469	53	579	70
Etranger :								
Pays d'Europe	3.730	1.263	3.913	1.434	3.268	1.178	3.607	1.350
— hors d'Europe	635	884	630	879	586	812	658	914
Total	6.238	3.238	6.482	3.413	5.881	3.158	6.324	3.377
Navires étrang.								
Avec colonies et possessions françaises	190	114	226	145	87	45	117	65
Etranger :								
Pays d'Europe	11.308	4.270	12.889	5.309	8.942	3.043	9.856	3.459
— hors d'Europe	1.384	1.804	1.665	2.134	437	590	459	623
Total	12.882	6.190	14.780	7.588	9.466	3.679	10.432	4.148
Total général	19.120	9.429	21.262	11002	15.347	6.838	16.756	7.526

La période des neuf premiers mois de 1892 a donné lieu à une diminution dans l'entrée des navires dans les ports français. Ceux-ci ont reçu 2.142 navires de moins que pendant la période correspondante de 1891, et le tonnage a subi une réduction de 1.573 milliers de tonneaux. Pendant la même période de 1892 les sorties de navires ont été inférieures de 1.409, et le tonnage emporté a diminué de 688 milliers de tonneaux.

La Conférence Monétaire. — Dix-sept puissances ont, jusqu'à ce jour, accepté l'invitation des Etats-Unis et l'on compte sur la présence d'une cinquantaine de délégués à la Conférence monétaire.

Parmi les nations ayant accepté, on cite : la France, l'Angleterre et les Indes, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, les Pays-Bas, la Suisse, la Roumanie et le Mexique.

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse

Opérations du 1er au 15 octobre 1892

Reçu des déposants :

A Paris......	703 vts	(dt 463 nouv.)	817.910	»
Dans les départements.	20.434	— 920 —	727.248	23
Ensemble...	21.137	1.383	1.545.158	23

Payé aux déposants :

Arrérages de rentes viagères............ 1.546.835 63

Payé à leurs héritiers :

Remboursements de capitaux réservés... 402.729 48

Ensemble.................... 1.949.565 11

Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à.............................. 29.521 »

aux noms de 423 parties.

Le total des rentes viagères est de... 32.710.416 »

réparties entre 186.241 titres.

La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs... 1.998.446 81

Elle a placé :

En obligations départementales et communales............................ 1.106.196 86

Opérations concernant les Caisses d'épargne ordinaires du 11 au 20 octobre 1892

Dépôts de fonds....................	4.404.367 47
Retraits de fonds....................	5.992.577 19
Excédent de retraits........	1.588.209 72

L'excédent de dépôts du 1er janvier au 20 octobre 1892 s'élève à 54.993.394 fr. 31.

Capitaux employés en achats de rentes du 11 au 20 octobre 1892 :

1° Pour placement des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des Caisses d'épargne ordinaires, 5.365.212 fr. 50 ;

2° Pour le compte des déposants des Caisses d'épargne ordinaires, 355.480 fr. 40.

Tableau des opérations effectuées par la Caisse nationale d'Epargne pendant le mois de septembre 1892.

Voici le tableau des opérations effectuées pendant le mois de septembre 1892 :

Versements reçus de 167.341 déposants, dont 31.415 nouveaux.............................. 26.536.788 76

Remboursement à 85.245 déposants, dont 19.200 pour solde. 23.032.409 85

Rentes achetées à 267 déposants, pour un capital de................ 290.309 90 — 23.322.719 75

Excédent de recettes.......... 3.214.069 01

Nombre de comptes existant au 30 septembre 1892 : 1.901.042.

Banque de Dépôts et Comptes Courants. — Les liquidateurs de la Banque de Dépôts et Comptes Courants ont l'honneur d'informer Messieurs les actionnaires de cette Banque qu'il est procédé, depuis le 20 octobre, à l'échange de leurs actions du Comptoir National d'Escompte de Paris.

Conformément au contrat d'apport approuvé par les assemblées générales des deux Sociétés, cet échange se fait à raison de 4 actions Banque de Dépôts, libérées de 390 fr., contre 3 actions Comptoir National, libérées de 500 fr., qui sont délivrées aux intéressés, en attendant la prochaine mise en circulation des actions définitives, en titres provisoires, nominatif ou au porteur.

Les fractions d'actions résultant de cet échange sont réglées en espèces au moment de l'échange, soit par la vente de la fraction, soit par l'achat du complément nécessaire pour obtenir une action entière.

Les certificats d'inscription nominative d'actions de la Banque de Dépôts, dûment déchargés, doivent être déposés au préalable, pour la vérification, au Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, ou à sa succursale, 2, place de l'Opéra.

Les Comités Portugais. — Les Comités tiennent, en ce moment, une série de séances plénières pendant lesquelles sont discutées les propositions relatives à la reconstitution des Chemins de fer. Nous n'aurons un résultat que pour notre prochain numéro.

Compagnie des Hirondelles de Paris *(en liquidation).* — Les actionnaires de la Compagnie générale de navigation fluviale à vapeur des Hirondelles Parisiennes (en liquidation), sont informés qu'il est mis en répartition, pour tenir lieu de remboursement partiel de leurs actions, 2.000 obligations de la Compagnie générale des Bateaux Parisiens, de 300 fr. l'une, jouissanc 15 janvier 1893, et ce, à raison de deux desdites obligations pour trois actions des Hirondelles parisiennes.

Cette répartition est faite par les soins de la Société générale de Crédit Industriel et commercial, rue de la Victoire, depuis le 17 octobre 1892, et contre présentation des actions Hirondelles Parisiennes, munies des coupons n° 4 et au-dessus, qui en seront détachés.

Le Conseil d'administration se met à la disposition des actionnaires, pour faciliter cette répartition, à l'égard des porteurs d'un nombre d'actions inférieur à trois, ou qui ne serait pas un multiple de trois.

Compagnie du Gaz de Gand. — MM. les actionnaires sont convoqués pour le mardi 8 novembre 1892, à dix heures et demie du matin, au siège administratif de la Compagnie, à Paris, boulevard Haussmann, n° 55.

I. — En Assemblée générale ordinaire dont l'ordre du jour sera :

1° Formation du bureau; 2° lecture du rapport du Conseil d'administration; 3° lecture du rapport du Commissaire; 4° discussion et, s'il y a lieu, approbation des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire, du bilan et des comptes; 5° renouvellement des membres du Conseil d'administration; 6° nomination d'un ou plusieurs Commissaires et fixation de la rémunération à leur accorder.

II. — En Assemblée générale extraordinaire, dont l'ordre du jour sera :

Article unique : Modification de l'article 4 des statuts relativement au changement du siège social.

Ont droit de faire partie des assemblées les propriétaires de vingt actions au moins, nominatives ou au porteur, inscrites ou déposées vingt jours avant l'époque de la réunion :

A Paris, au siège administratif, 55, boulevard Haussmann; Dans les départements et à l'étranger, chez les correspondants de la Compagnie, et notamment : à Nancy, à la Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts; à Gand, à la Banque de Flandre, et à Bruxelles, chez MM. Finet et Ce, 26, boulevard du Régent.

Obligations Tunisiennes 3 0/0 1892. — Les obligations provisoires de l'emprunt Tunisien 3 0/0 de 1892 sont échangées, depuis le 15 octobre courant, contre des titres définitifs, munis du coupon du 1er janvier 1892.

En vue de cet échange, les titres provisoires devront être déposés au préalable, pour la vérification et pour le transport du timbre, aux guichets du Comptoir National d'Escompte de Paris, de sa succursale ou de ses agences dans Paris et à Lyon, Marseille, Nantes, le Havre et Bordeaux.

Société nouvelle du Canal de Verdon. — Le Conseil d'administration de cette Société vient de porter à la connaissance des intéressés l'avis suivant :

« Le Conseil d'administration de la Société nouvelle du Canal de Verdon (Société de reconstitution des Canaux agricoles) a fixé à 20 fr. par titre la soulte à payer pour l'échange d'une obligation des Canaux Agricoles contre une délégation de bénéfices de la Société nouvelle du Canal de Verdon.

« Ce droit d'échange est exclusivement réservé aux obligataires des Canaux qui seront en mesure de fournir, en même temps que leurs titres, des bordereaux, extraits de comptes, reçus ou autres pièces prouvant qu'ils ont acheté leurs titres antérieurement au 1er mai 1880.

« L'adhésion à la Société nouvelle des obligations achetées postérieurement à cette date du 1er mai ne peut être acceptée. »

Société du Gaz de Rochefort-sur-Mer. — Convocation des actionnaires en Assemblée générale ordinaire pour le samedi 5 novembre 1892, à 3 heures, au siège social, à Paris, 66, rue de la Chaussée-d'Antin.

Société anonyme des Forges et Chantiers de la Méditerranée. — Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les porteurs d'obligations 5 0/0 qu'il sera procédé le 9 novembre en séance publique, à 2 heures, au siège de la Société, 1, rue Vignon, au tirage de 308 obligations.

Le remboursement des obligations appelées par le sort aura lieu, ainsi que le paiement des intérêts semestriels, à partir du 1er décembre 1891, au pair de 500 francs par obligation, il s'effectuera simultanément :

A Paris : Au Siège social, 1, rue Vignon, et à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial, 50, rue de la Chaussée-d'Antin;

A Marseille : à la Direction des Ateliers, 82, grand chemin de Toulon, et à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial;

Au Havre : à la Direction de l'Exploitation, 31, rue d'Harfleur;

A Lyon : chez MM. Cambefort, F.-Ch. Saint-Olive, banquiers.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 30 sept. au 6 oct. (40e semaine)
(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine		Rec. br. depuis le 1er janvier		Différence pr 1892
		1892	1891	1892	1891	
Etat	2.665	906	901	28.883	28.288	+ 594.»
Paris-Lyon-Méditer.	8.364	8.047	8.319	267.563	269.583	— 2.019.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	103	107	3.490	3.525	— 34.»
— Chemins Algériens	513	161	220	6.939	7.347	— 408.»
Nord	3.629	3.974	4.014	141.027	140.507	+ 520.»
Ouest	5.185	3.207	3.352	112.646	112.404	+ 241.»
Orléans	6.432	3.899	4.081	131.481	128.626	+ 2.854.»
Est	4.691	3.322	3.167	109.953	109.583	+ 370.»
Midi	3.045	2.080	2.043	68.549	70.038	— 1.488.»
Est-Algérien	897	201	167	5.115	5.074	+ 40.»
Bône-Guelma voie larg.	534	105	127	3.143	3.272	— 139.»
— voie étroite	128	6	6	245	281	— 25.»
Ouest-Algérien	296	54	51	2.044	1.948	+ 95.»
Arzew à Kralfallah	214	31	31	1.108	1.051	+ 57.»
Médoc	101	21	21	864	865	— 1.»

Société Anonyme des Ateliers et Chantiers de la Loire. — MM. les actionnaires de la Société des Ateliers et Chantiers de la Loire sont convoqués, le samedi 19 novembre 1892, à trois heures et demie précises, au siège de la Société, 11 *bis*, boulevard Haussmann, en assemblée générale ordinaire, à l'effet d'entendre le rapport du Conseil d'administration, ainsi que le rapport des Commissaires, statuer sur les comptes de l'exercice et autres questions à l'ordre du jour.

Il est rappelé à MM. les Actionnaires que, aux termes des Statuts, les propriétaires de vingt actions au moins sont seuls admis à l'assemblée générale, et que les actions nouvelles, délivrées en échange des anciennes, donnent seules droit à assister à l'assemblée.

Si les actions sont au porteur, elles doivent être déposées, vingt jours avant l'assemblée, au Comptoir National d'Escompte, 14, rue Bergère, ou dans ses succursales au Havre, Lyon, Nantes et Marseille; à la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue d'Antin, 3; à la Banque Internationale, rue Saint-Georges, nos 3 et 2.

Chargeurs-Réunis (Compagnie Française de Navigation à vapeur) — Le Conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les actionnaires qu'ils sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 14 novembre prochain, à trois heures de l'après-midi, au Siège social, 11, boulevard des Italiens.

Les propriétaire des vingt actions ou plus qui désireraient assister ou se faire représenter à cette assemblée devront déposer leurs titres avant le 25 octobre (art. 36 des Statuts) :

A Paris, au Siège social;

Au Havre, au Crédit Havrais.

Il sera remis à chacun d'eux une carte d'admission.

Une carte d'admission sera directement adressée à tout titulaire d'au moins vingt actions nominatives ou en dépôt dans la caisse de la Société.

Ordre du jour : 1° Examen des comptes et du bilan de l'exercice 1891-92 et fixation du dividende;

2° Réélection ou remplacement de deux administrateurs;

3° Nomination de deux commissaires.

Compagnie de Fives-Lille pour Constructions mécaniques et Entreprises. — Messieurs les Actionnaires sont convoqués pour le samedi 26 novembre prochain, à 3 heures un quart, au Siège social, rue Caumartin, 64, en Assemblée générale ordinaire, pour entendre la lecture des rapports de Messieurs les Commissaires et du Conseil d'administration, et pour statuer sur les comptes et bilan de l'exercice 1891-1892.

Pour assister à cette assemblée, tout actionnaire doit être possesseur d'au moins dix actions.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent faire le dépôt de leurs actions au Siège social, dix jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Les titulaires d'actions nominatives sont dispensés de ce dépôt.

La remise faite au Siège social des récépissés de dépôts d'actions à la Banque de France et dans les principaux établissements financiers et maisons de banque, vaudra dépôt pour assister à l'assemblée.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 1er janvier au 30 sept...	58.030.000	64.490.000
Du 1er au 10 octobre.......	1.670.000	2.080.000
Du 11 au 20 octobre.......	2.020.000	2.260.000
Du 21 octobre.............	90.000	200.000
Du 1er janvier au 21 octobre	61.810.000	69.030.000

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

Le début de la semaine a été faible, mais comme on a consenti à cesser l'émission de nouvelles fausses et alarmistes qui avaient signalé la dernière semaine, les cours n'ont pas tardé à se raffermir. Il est juste d'ajouter que de nombreuses réalisations s'étaient produites au moment même où l'on annonçait le massacre de la colonne française au Dahomey, l'attentat contre le czar et autres informations défavorables. Ces deux causes réunies avaient entraîné la dernière baisse, que les optimistes acceptent philosophiquement en disant qu'elle a rendu de l'élasticité au marché. C'est une application financière du précepte qui veut qu'on puisse trouver quelque chose de bon même dans un malheur.

Rentes Françaises. — Nos rentes se retrouvent, après quelques fluctuations, dans une bonne situation par rapport aux cours de samedi dernier. Le 3 0/0 est revenu à 99 25, soit cinq centimes de plus, et l'*Amortissable* à 99 45 c'est-à-dire exactement au même point. Le 4 1/2 s'inscrit à 106 15 contre 106 10, et le *Tunisien* à 490 au lieu de 489.

Sociétés de Crédit françaises. — La *Banque de France* perd du terrain à 3.940. La Chambre a inscrit la discussion de son privilège à la fin de son ordre du jour, et cette décision équivaut à un ajournement indéfini. On a fait courir le bruit que la Banque songerait à demander, par les voies légales, les modifications nécessaires à ses statuts pour servir un intérêt à ses déposants. D'après nos renseignements, cette nouvelle est absolument inexacte.

La *Banque d'Escompte* recule de 219 à 216 25. Il y a eu quelques difficultés dans la constitution de la Société pour l'exploitation des brevets Chardonnet, et les retards apportés à l'émission ont produit cette réaction.

La *Banque de Paris et des Pays-Bas* reste à 677 50, un peu faible. La *Banque Transatlantique* est bien tenue à 425, ainsi que la *Compagnie Algérienne* à 490.

Le *Comptoir National d'Escompte* s'inscrit à 530. On trouvera dans un de nos articles, des détails sur le rôle important que cette institution de crédit est appelée à jouer dans l'affaire des Chemins Autrichiens.

Le *Crédit Foncier* est stationnaire à 1.120. Dans sa séance de mardi dernier, le Conseil d'administration a autorisé pour 2.861.790 fr. de prêts nouveaux, dont 1.779.100 fr. en prêts hypothécaires, et 1.082.690 fr. en prêts communaux.

Le *Crédit Industriel et Commercial* ne change pas à 575. Le *Crédit Lyonnais* est un peu faible à 781 25. Le *Crédit Mobilier* cote 135 comme samedi dernier. On sait que cet établissement de crédit poursuit avec énergie la campagne en faveur des obligataires français des Chemins Autrichiens. Les adhésions ne comportent aucun frais, et il y a tout intérêt pour les porteurs à se grouper autour du *Crédit Mobilier* et de déposer leurs titres au *Comptoir d'Escompte*.

La *Société Générale* est ferme à 482 50, ainsi que la *Banque Commerciale et Industrielle* à 312.

Chemins de fer Français. — Le *Bône à Guelma* fait un pas en avant de 690 à 697 50. Le Conseil des ministres a approuvé le projet relatif à la concession, à cette Société, du réseau tunisien. L'*Est-Algérien* est moins bien tenu à 606 50.

Nos Chemins de fer français continuent à être en moins-value. Néanmoins, leurs actions se maintiennent, et quelques-unes même s'inscrivent en hausse. L'*Est* est à 969 au lieu de 965. Le *Paris-Lyon-Méditerranée* à 1.555 au lieu de 1.540; le *Midi* à 1.340 au lieu de 1.334; le *Nord* passe de 1.897 50 à 1.905; l'*Orléans* reste stationnaire à 1.595; l'*Ouest* est un peu faible à 1.092, ainsi que le *Sud de la France* à 503.

Sociétés Industrielles Françaises. — Les changements, dans cette rubrique, sont peu sensibles. La *Compagnie Parisienne du Gaz* ne change pas à 1.455. La discussion relative à cette question vient la semaine prochaine au Conseil municipal. La *Compagnie Transatlantique* et les *Messageries Maritimes* sont immobiles, la première à 585, la seconde à 684. Les actions des *Omnibus* reviennent à 1.045 contre 1.050 et les *Voitures* faiblissent un peu à 692 50.

Le *Panama* remonte un peu à 20 50 sur l'annonce que le projet du Comité Hiélard sera prochainement rendu public. Il serait bon que l'on se décidât enfin à le faire connaître complètement si l'on ne veut pas lasser définitivement l'attente des nombreux intéressés.

Le *Suez* ne change pas à 2.617 50.

La *Dynamite Centrale* est faible à 415. Le *Télégraphe de Paris à New-York* est assez bien tenu à 117 50.

Les *Téléphones* s'avancent de 477 50 à 490. C'est un résultat que nous avions depuis longtemps prédit, et qui est la conséquence de l'excellente situation de la Société.

Sociétés Etrangères diverses. — La *Banque des Pays-Autrichiens* se retrouve à 477 50 contre 488. Dans notre article sur les *Chemins Autrichiens* nous indiquons son rôle dans cette affaire. La *Banque Ottomane* est bien tenue à 597 50.

Le *Crédit Foncier d'Autriche* baisse de 10 fr. à 1.070. C'est la conséquence de la situation de son directeur, M. de Taussig, dont la présence à la tête de cette administration rendait presque impossible sa participation aux opérations de la *Valuta*.

Les *Chemins Andalous*, et en général les autres lignes espagnoles sont faibles sur la crainte, qui semble prendre corps, d'un impôt mis sur leur revenu. Nous retrouvons les *Andalous* à 330 contre 341, le *Nord de l'Espagne* à 161 25 contre 173 75, et le *Madrid-Saragosse* à 178 75 au lieu de 190.

Les *Portugais* restent à 86. On attend la résolution que va prendre la réunion plénière des Comités relativement au projet de reconstitution.

Fonds d'États étrangers. — Nous retrouvons les Consolidés anglais à 97 15 contre 97 75. L'*Autriche 4 0/0* or est faible à 96 85.

Les *Fonds Brésiliens* subissent un temps d'arrêt dans leur mouvement de hausse en raison de l'élévation nouvelle du change.

Les *Emprunts Helléniques* sont assez fermes, ce qui prouve que les porteurs se tiennent pour satisfaits, avec la certitude du paiement d'un prochain coupon. L'*Italien* est faible à 92 22, ainsi que l'*Extérieure Espagnole* à 63 55 contre 64 25. Cette faiblesse de l'Extérieure provient des craintes que font naître, pour l'accord *franco-espagnol*, les difficultés que rencontre d'ores et déjà l'approbation du traité *franco-suisse*.

Le *Portugais* est sans changement à 25 30. Les *Fonds russes* sont en légère réaction, et les *Valeurs ottomanes* sont bien tenues sans grandes variations.

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 21 octobre 1892.

Le Conseil fédéral est en ce moment saisi du projet de loi militaire ; le comte de Caprivi a prononcé hier un long discours dans cette assemblée, mais rien ne transpire sur ces délibérations. Tout ce qu'on peut conclure des révélations souvent contradictoires des journaux officieux, c'est que le Chancelier, en présence de l'hostilité qui s'est manifestée dès qu'on a connu les grandes lignes de son projet, a réduit ses demandes de crédits pour nouveaux armements au minimum qu'il considère comme absolument indispensable au maintien de l'importance militaire actuel de l'Allemagne. Le projet ainsi atténué ne comporte plus qu'une augmentation de 60.000 hommes du contingent annuel, et une augmentation de dépenses de 65 millions de marcks. Le Chancelier de l'Empire espère trouver une majorité dans ces conditions; mais il faut attendre la publication des détails du projet et surtout des mesures fiscales correspondantes, pour pouvoir affirmer que cette espérance est ou n'est pas justifiée. Tout dépendra de l'attitude du Centre catholique, qui est depuis le dernier renouvellement du Reichstag, l'arbitre de toutes les questions politiques. Les députés catholiques représentent en grande partie les pays qui seront le plus durement atteints par les nouveaux impôts destinés à équilibrer les dépenses militaires projetées. Il est très possible que ces députés préfèrent voir dissoudre le Reichstag dans des conditions où ils seront à peu près sûrement réélus, plutôt que d'endosser la responsabilité de mesures fiscales qui les rendraient certainement impopulaires.

Quoi qu'il en soit, nous allons voir si le comte de Caprivi a les mêmes talents que le prince de Bismarck pour assouplir à ses volontés les Assemblées parlementaires. C'est, en effet, la première fois, depuis la chute du Chancelier de fer, que le Gouvernement a à affronter une discussion aussi importante, la loi scolaire ayant été retirée avant de venir en délibération. Si le comte de Caprivi échoue, il pourra d'ailleurs invoquer une excuse: c'est qu'il n'a pas à sa disposition les moyens de pression sur les esprits que le prince de Bismarck ne se faisait pas scrupule d'employer.

La colonie allemande de l'Afrique orientale n'est pas dans une situation prospère; les troupes d'occupation ont eu une nouvelle rencontre avec les Indigènes et ont été obligées de battre en retraite. On attribue à l'impéritie de M. de Soden, gouverneur de la colonie, les troubles en question; ce fonctionnaire sera prochainement rappelé et remplacé par le commandant de Wissmann. Mais, d'autre part, on ne voit pas le moyen de réparer l'état de choses actuel et de maintenir la paix sans augmenter l'effectif des troupes d'occupation ; ce sera un nouveau crédit, peut-être considérable, que le Reichstag devra accorder pour une colonie qui, jusqu'ici, n'a été d'aucune utilité à la Métropole.

L'épidémie de choléra peut être considérée comme terminée; on ne constate plus que des cas tout à fait isolés.

Informations Économiques et Financières

Une Emission. — Une émission de 10 millions de lettres de gage 4 0/0 de la Société centrale prussienne de Crédit Foncier a eu lieu cette semaine et a été close au moment où cette somme de dix millions a été couverte.

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	15 oct.	Dif. 7 oct.	15 oct.	Dif. 7 oct.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	868.240	— 1.517	897.089	+ 5.439
Billets du Trésor	21.638	+ 318	20.718	+ 269
Billets d'autres banques	9.885	+ 1.089	11.810	+ 1.803
Lettres de change	566.445	— 14.665	527.268	— 14.966
Prêts sur titres	97.731	— 10.405	106.670	— 14.951
Valeurs	5.678	+ 3.141	605	+ 66
Autres propriétés	35.645	— 1.007	35.399	— 7.191
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets	1.058.709	— 28.119	1.030.867	— 43.947
Autres engagements à vue	382.550	+ 4.370	415.701	+ 14.064
Autres engagements	7.171	+ 9	784	+ 45

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892
30 sept.	724.7	896.2	888.5
7 oct.	678.1	891,6	870.0
15 —	697,4	897.1	868.2
23 —	716,8	905.2	.....
31 —	718,8	902.2	.....

Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
30 sept.	780.5	676.5	714.8
7 oct.	747.0	663.9	689.2
15 —	727.6	633.9	664,2
23 —	696.1	627.4	.....
31 —	703.0	651.5	.....

Circulation	1890	1891	1892
30 sept.	1.131.7	1.094,1	1.114.8
7 oct.	1.097,5	1.061,8	1.086,8
15 —	1 048.3	1.020.9	1.058,7
23 —	1.015.9	1.000,2	.....
31 —	1.052,8	1.032,9	.....

Réserve de billets	1890	1891	1892
30 sept.	91.4	123.0	95.9
7 oct.	104.2	149.4	105,4
15 —	33.8	200.9	133.2
23 —	15,7	229.2	.....
31 —	18.9	192.6	.....

Le stock métallique de la Banque impériale continue à diminuer, mais avec une rapidité moins grande que les deux semaines précédentes; il s'agit toujours des achats d'or de l'Autriche. On prévoit une prochaine élévation du taux de l'escompte de la Banque.

Le portefeuille commercial ne montre aucun signe de reprise des affaires; le chiffre des escomptes est presque aussi bas qu'au moment correspondant de l'année dernière, et très inférieur aux chiffres correspondantes des années antérieures.

On annonce que le dividende de la Banque impériale pour 1892 sera sensiblement inférieur à celui de 1891, ce qui n'a rien d'étonnant, le taux de l'escompte n'ayant pas dépassé 3 0/0 en 1892.

Les Chemins de fer Prussiens. — Le *Bœrsen-Courier*, de Berlin, vient de publier une série d'articles où il s'efforce de montrer qu'il est nécessaire, pour remédier à la diminution des recettes des Chemins de fer de l'Etat prussien, d'affermer l'exploitation de ces chemins de fer. On sait que le Gouvernement s'est déclaré hostile à l'idée de la vente ou de l'affermage des Chemins de fer de l'Etat; il considère ces mesures comme dangereuses surtout au point de vue militaire. Mais le *Bœrsen-Courier* ne croit pas que l'affermage présente des dangers de cette nature, et il pense que le Gouvernement sera amené par ces difficultés financières liées aux nouvelles réformes militaires à affermer les Chemins de fer de l'Etat.

Ce journal fait remarquer, en particulier, qu'en cas de mobilisation, tous les chemins de fer, qu'ils soient exploités par l'Etat ou par des Compagnies privées, passent aux mains de l'Administration militaire.

Le procès contre la Société des Chemins de fer d'Etat autrichiens. — La *Deutsche Genossenschaftsbank*, qui a pris en main, comme l'avons expliqué dans nos précédents numéros, les intérêts des obligataires allemands des Chemins de fer d'Etat autrichiens, vient de déposer à Francfort une plainte contre cette Société. La plainte est basée sur les considérants suivants : 1° Les lois fiscales autrichiennes limitent elles-mêmes leur action aux habitants des pays austro-hongrois; 2° s'il n'en était pas ainsi, l'institution d'un lieu de paiement

de l'impôt et l'obligation de le payer en monnaie autrichienne en dehors de l'Autriche-Hongrie rendraient les lois autrichiennes inapplicables en vertu des principes du droit privé international : 3° il est contraire à la bonne foi de vouloir retenir l'impôt alors que les obligations, comme les coupons, portent que la Société doit payer l'intérêt plein, et ne mentionnent pas de retenue éventuelle.

La Production et la Consommation de l'alcool. — La production de l'alcool en Allemagne pendant la campagne 1891-12 (du 1er octobre 1891 au 1er octobre 1992) s'est élevée à 2.899.412 hectolitres contre 2 millions 920.284 hectolitres en 1890-91 et 3.466.778 hectol. en 1889-90.

La consommation s'est élevée, pendant la même période, à 2.167.223 hectolitres en 1891-92, 2.138.795 hectolitres en 1890-91 et 2.251.314 hectolitres en 1889-90.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	87 12	87 25	86 75	86 50	86 90	86 75
Orient 3 0/0	66 50	66 87	66 25	66 40	66 37	65 87
Consolidés Russes	97 12	97 62	97 50	97 25	97 40	97 25
Hongrois	95 62	95 62	95 37	95 12	95 50	95 »
Égypte Unifiée	98 60	98 70	98 87	95 25	99 25	99 »
Italien	93 »	92 87	93 12	93 »	92 50	91 87
Chemins de fer						
Autrichiens	127 »	125 »	125 12	»	»	» »
Lombards	42 »	42 62	42 37	41 50	42 50	42 12
Gothard	156 37	154 87	155 75	155 12	155 87	154 50
Nord-Est Suisse	112 12	112 »	113 37	112 50	112 62	112 37
Central Suisse	»	»	»	»	»	» »
Méridionaux	130 »	126 50	130 37	129 62	128 50	127 75
Duxer	216 90	216 75	218 25	220 37	220 25	219 62
Marienbourg	58 12	58 »	57 12	59 90	59 12	59 »
Ouest Prussien	70 25	69 25	68 75	71 »	69 62	69 37
Mainzer	114 »	113 87	114 12	114 50	114 37	113 87
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	206 75	209 62	207 50	207 »	204 25	201 »
Sud-Ouest Russe	»	»	»	»	»	» »
Banques						
Crédit	167 »	166 25	166 »	165 12	167 »	165 »
Disconto	190 »	188 62	183 75	184 87	186 »	184 50
Darmstadt-Bank	135 90	129 87	133 37	133 62	136 25	134 50
Berl-Handels	141 »	135 62	129 50	136 90	135 75	135 »
Dresde-Bank	142 25	141 37	139 50	141 50	142 62	141 37
National-Bank	114 40	114 50	113 75	113 50	116 25	114 50
Mines et diverses						
Laura	117 50	116 62	112 37	111 25	109 50	108 50
Dortmund	68 12	67 »	62 50	62 12	61 50	58 87
Bochumer	140 25	137 62	126 75	127 25	126 62	124 75
Gelsenkirch	135 87	134 90	133 75	134 50	135 25	135 »
Hibernia	117 40	116 90	114 50	115 50	115 50	115 50
Harpener	145 37	143 »	133 75	135 12	136 25	135 25
Dynamite Trust	»	»	»	»	»	» »
Nordd Lloyd	112 »	110 75	112 25	111 12	112 37	111 62
Allgem. Electr	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	80 85	80 85	80 80	80 80	80 85	80 85
Londres —	20 36	20 36	20 36	20 35	20 35	20 36
Vienne —	170 »	170 05	170 »	169 95	170 »	170 10
Petersbourg 3 semaines	205 85	204 50	204 50	204 90	203 60	202 50
Roubles comptant	205 40	205 90	204 50	205 »	204 »	202 75
— fin courant	205 75	206 »	204 75	205 50	204 25	203 »

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 22 octobre 1892.

Les cours ont subi cette semaine des oscillations irrégulières, mais la tendance générale est faible. Le marché de Berlin est presque exclusivement un marché de spéculation, et est à la merci de toutes les fausses nouvelles que peuvent causer des boursiers plus ou moins scrupuleux.

Le collège des Anciens va prendre des mesures contre la propagation des sommes nouvelles ; son intervention a été déterminée par ce fait, qu'un spéculateur a fait circuler des bruits mensongers en les donnant comme émanant d'une grande maison de banque.

Les Fonds d'États allemands sont toujours en recul.

Les Fonds russes sont en baisse en même temps que les Roubles ; le Ministère des Finances russes a écoulé, ces derniers temps, une grande quantité de roubles-papier sur le marché allemand, et a retiré de nouveau une partie de ses actifs à Londres. Il faut d'ailleurs s'attendre à voir les Roubles continuer à baisser davantage pendant l'hiver. En effet, les exportations de céréales de la Russie seront cette année extrêmement limitées, et comme l'emprunt ne paraît pas devoir être émis de sitôt, le Gouvernement sera obligé de procéder à de nouvelles émissions de roubles-papier pour faire face à ses besoins.

Le marché monétaire continue à se resserrer lentement, l'escompte hors banque est 2 3/8 0/0.

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 513)

LA SITUATION

Londres, 22 octobre 1892.

Le Comité de la Fédération métropolitaine radicale a envoyé une députation à M. Asquith, pour lui demander d'autoriser les réunions publiques de Trafalgar-Square, interdites par le ministère conservateur.

On connaît l'importance de ces meetings où les revendications ouvrières ont été tant de fois défendues, et l'on comprend combien les radicaux devaient tenir à faire rétablir la liberté de réunion. M. Asquith n'a pas hésité à corriger l'infraction aux principes libéraux commise par son prédécesseur. « Les émeutes de février 1886 auraient pu, a-t-il déclaré, être provoquées autant par les manifestants de Hyde-Park que par la foule qui se trouvait à Trafalgar-square. Dans le courant de l'automne 1887, on abusa de la liberté de réunion dans Trafalgar et son devoir était de réprimer les abus qui se produisirent. Aujourd'hui que la situation générale ne présente plus la même gravité, le Gouvernement croit que Trafalgar pourra être utilisé pour les réunions publiques. Toutefois, certaines conditions auxquelles il faudra se soumettre seront fixées à la fin du mois, et si les organisateurs du prochain meeting veulent s'y soumettre, la manifestation proposée pourra avoir lieu. » Ce langage est celui qu'on attendait d'un membre du Cabinet libéral.

En même temps que M. Asquith prenait cette décision, M. Chamberlain publiait, dans la *Nineteenth Century*, un article important, véritable manifeste où le chef des libéraux dissidents expose un plan de réformes. Le contraste entre l'acte de l'un et le langage de l'autre est intéressant à signaler.

M. Chamberlain estime que l'opposition doit avoir un programme tout tracé et présenter au pays un ensemble de promesses pour le jour, prochain selon lui, où le corps électoral sera de nouveau convoqué. Ce programme est nettement socialiste ; il comprend un projet de loi réduisant obligatoirement la journée de travail à huit heures dans les mines ; une loi sur la responsabilité des patrons dans les accidents du travail ; la loi sur les retraites ouvrières dont l'*Economiste Européen* a déjà analysé les grandes lignes ; enfin une loi de tempérance transformant les cabarets en clubs ouvriers.

La tendance de ces réformes est conforme aux idées radicales que M. Chamberlain a toujours émises, mais elle contraste fort avec les idées du parti politique qu'il soutient ; on ne peut plus voir dans ce programme qu'une tentative faite pour détacher de la majorité gladstonienne le parti ouvrier que chacun a un peu cherché à attirer à lui, avec plus ou moins de raison. Un tout autre résultat pourrait être obtenu, car la fraction réactionnaire du parti conservateur ne doit pas voir avec plaisir émettre des idées aussi contraires à ses

principes. Le *Standard* ne le cache pas ; il vient de déclarer nettement que lord Salisbury a seul le droit de formuler le programme de l'opposition ; le journal conservateur laisse en outre à entendre que le parti n'est nullement engagé par les avances faites au parti socialiste par M. Chamberlain. On n'avait parlé jusqu'ici que de divisions dans le parti libéral ; la force des conservateurs avait été surtout dans leur union ; l'attitude de M. Chamberlain aurait-elle pour conséquence de faire naître la discorde parmi ces derniers ? M. Gladstone ne s'attendait certainement pas à ce que son ancien allié vienne lui prêter ainsi son aide.

La Reine vient de conférer à lord Rosebery l'ordre de la Jarretière. Le *Daily News* publie à ce sujet un article qui serait à citer, dans lequel il fait ressortir la situation unique occupée par le Ministre des affaires étrangères dont les tories font l'éloge et que les whigs considèrent, avec raison, comme l'un des premiers parmi les leurs.

« Lord Rosebery, dit le journal anglais, est en quelque sorte un Ministre des affaires étrangères de la démocratie ; il possède la confiance des masses, il connaît les besoins et les aspirations de nos colonies, rien ne serait plus faux que de lui prêter des idées surannées et réactionnaires. Il croit que la politique étrangère en général doit avoir de la continuité ; mais, sans rompre avec le passé, il peut inaugurer une nouvelle ère de progrès libéral propre à favoriser l'expansion de la race anglaise. » On ne saurait mieux dire.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

19 octobre 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	40.523.075	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	24.073.075
Total	40.523.075	Total	40.523.075

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	15.457.055
Réserve et profits et pertes	3.115.907	Portefeuille et avances	24.242.419
Trésor et administration publique	5.478.738	Billets en réserve	13.957.600
Comptes particuliers	31.486.564	Or et argent monnayés	1.147.267
Billets à sept jours, etc.	170.132		
Total	54.804.341	Total	54.804.341

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Disponibilités des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								%
20 Juillet	26.764	»	26.495	37.214	38.547	16.719	44	2
27 »	26.700	»	26.702	[illegible]	[illegible]	16.427	44	»
3 Août	26.707	»	27.030	35.905	37.888	16.128	44	»
10 »	26.749	»	[illegible]	[illegible]	37.723	16.532	45	»
17 »	27.331	»	26.440	[illegible]	[illegible]	17.331	48	»
24 »	27.605	»	26.134	35.524	35.735	17.921	50	»
31 »	27.674	»	[illegible]	35.241	35.709	[illegible]	50	»
7 Septembre	[illegible]	»	26.231	35.154	[illegible]	[illegible]	50	»
14 »	27.779	»	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	48	»
21 »	[illegible]	»	[illegible]	[illegible]	[illegible]	17.883	48	»
28 »	[illegible]	»	[illegible]	[illegible]	[illegible]	17.229	49	»
5 Octobre	[illegible]	»	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	41	»
12 »	[illegible]	205	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	41	»
19 »	25.220	1.240	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	40	3

Banque d'Angleterre. — Entrées et Sorties d'or

Du 13 au 19 octobre 1892

DATES	ENTRÉES Quantit.	Nature	Provenance	SORTIES Quantit.	Nature	Destinat.
—	£			£		
13 octob.	31.000	Souv.	Australie	160.000	Souv.	Continent
14 »	»	»	»	70.000	»	Russie
14 »	»	»	»	50.000	»	Allemagne
15 »	»	»	»	69.000	»	Russie
15 »	»	»	»	150.000	»	Egypte
15 »	»	»	»	35.000	»	Allemagne
17 »	»	»	»	165.000	»	Allemagne
17 »	»	»	»	84.000	»	Russie
18 »	»	»	»	10.000	»	Allemagne
19 »	»	»	»	207.000	»	Allemagne
19 »	»	»	»	250.000	»	Russie
19 »	»	»	»	30.000	»	Brésil
Total.	31.000			1.280.000		

Excédent des sorties £ 1.249.000

Le Commerce de l'Angleterre avec ses Colonies. — A une réunion de la Chambre de commerce de Sheffield, un membre du Parlement canadien, M. Mac Neill, a traité la question du commerce de l'Angleterre avec ses colonies. « Tandis que les Etats-Unis, a dit M. Mac Neill, importent des produits manufacturés anglais dans une proportion de deux dollars par habitant, le Canada en importe pour 8 dollars et il poursuit la comparaison entre les différentes puissances et les colonies comme suit :

« L'Autriche $ 0 16 cents, les Antilles $ 11 65, la Russie $ 0 31, la Colonie du Cap $ 23, l'Italie $ 1 35, la Nouvelle-Zélande $ 26, l'Allemagne $ 2 06, Victoria $ 31, la France $ 2 16, la Nouvelle-Galles-du-Sud $ 31 50. Se basant sur ces chiffres, l'orateur a cherché à prouver que l'Angleterre avait tout avantage à accorder à ses colonies des droits de faveur. M. Mac Neill a terminé en déclarant que le loyalisme du Canada envers l'Angleterre était depuis quelque temps soumis à une terrible épreuve.

Emprunt Chilien. — Le Chili a consenti à ratifier l'arrangement péruvien en ce qui le concerne ; voici à ce sujet, l'information que la Corporation péruvienne a communiquée au *Times* :

« Le protocole signé par le Pérou et le Chili va être soumis immédiatement au Congrès chilien.

Suivant ce protocole, la possession des dépôts de guanos cédés le 8 janvier 1890 sera donnée à la Corporation.

Celle-ci recevra immédiatement 600.000 livres sterling en 4 1/2 chilien, en paiement des 80 0/0 accordés par l'arrangement de 1890 et des ventes de guano effectuées depuis.

Le protocole déclare qu'un arbitrage sera constitué entre le Pérou et le Chili au sujet des fonds déposés à la Banque d'Angleterre.

La Corporation croit savoir que le Gouvernement chilien a décidé de rembourser à la Corporation toutes les sommes que les arbitres alloueraient aux autres créanciers. »

Il était question depuis longtemps de l'émission d'un emprunt chilien. Une des conditions était, paraît-il, que le Gouvernement chilien accordât sa sanction au règlement péruvien. C'est la Maison Rothschild qui a été chargée d'émettre le nouvel emprunt.

L'émission a été officiellement ouverte et close mercredi 19 octobre : elle a remporté un très grand succès. L'emprunt était au capital nominal de 1.800.000 liv. st., divisées en bons de 100, 500 et 1.000 liv. st., rapportant 5 0/0, jouissances janvier et juillet. Le prix d'émission était de 95 0/0. L'amortissement est assuré par un fonds cumulatif de 1/2 0/0 et commencera à fonctionner le 1er janvier 1894 ; le gouvernement chilien s'est réservé le droit de procéder à cet amortissement, soit par rachats sur le marché si la cote est au-dessous du pair, soit par tirages au sort avec remboursement au taux nominal, si la cote dépasse le pair.

On annonce que la souscription a été couverte trente fois. Il a été souscrit 60 millions de livres sterling.

La Récolte. — On lit dans le *Times* :

« La situation de la récolte des céréales ne s'est pas améliorée pendant la semaine écoulée. Il y en a encore sur pied une grande quantité que les pluies ont gâtée et dont on ne pourra faire usage. » D'autre part, le *Field* pense qu'on exagère la gravité de la situation et que l'Angleterre ne souffrira pas de la rareté des vivres durant l'année prochaine.

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES

Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. 1892 au 15 oct. 92	du 1er avr. 1891 au 17 oct. 91	du 30 sep. 1892 au 15 oct. 92	du 30 sep. 1891 au 17 oct. 91
Douanes	19.900	10.305	10.338	973	938
Contributions indir.	25.452	13.189	13.164	1.019	1.124
Timbre	13.560	7.333	7.219	508	501
Land tax et House duty	2.450	395	440	»	»
Impôt sur le revenu	13.400	3.063	3.370	213	225
Postes	10.400	5.450	5.510	730	870
Télégraphe	2.560	1.390	1.365	80	100
Terres de la couronne	435	165	165	»	»
Int. des act. canal Suez	220	110	111	»	»
Divers	2.076	1 283	1.233	36	116
Recettes totales	90.453	42.684	42.916	3.559	3.877
Dépenses	90.109	51.350	50.435	7.526	7.995

Emprunt Persan. — Le Gouvernement persan vient de publier le prospectus du nouvel emprunt. Il sera de 5 millions de livres sterling 6 0/0, remboursables par tirages annuels, en quarante ans, plus tôt s'il convient au Gouvernement. La Banque impériale de Perse est autorisée à faire l'émission à 95. La garantie consistera dans le revenu des douanes des ports du golfe Persique qui peuvent être affectés à cet usage, par un acte en due forme entre les mains du schah et 40 traites tirées sur le Trésor, qui seront remises à la Banque impériale.

Le *Daily News* déclare que, de certains côtés, on s'efforce d'empêcher l'admission à la Cote de cet emprunt.

Clearing-House

Résultat des compensations du 13 au 19 octobre

Jeudi 13 octobre.... £	17.220.000	Lundi 17 oct........ £	20.748.000
Vendredi 14 oct.....	43.626 000	Mardi 18 oct.........	17.066.000
Samedi 15 oct.......	19.595.000	Mercredi 19 oct......	18.845 000
		Total.......£	137.100.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 135.519.000.

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 10 au 16 octobre 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités		Recettes de la semaine	
	1892	1891	1892	1891
Caledonian	794 1/2	794 1/2	£65.714	£67.193
Glascow and South-Western	384	347 1/2	25.434	24.187
Great Eastern	1.142 1/4	1.143 1/4	80.413	80.377
Great Northern	994	994	89.671	87.652
Great Northern of Ireland	487	487	13.959	15 025
Great S. and W. of Ireland	530	522	16.784	16.097
Great Western	2.481	2.481	175.220	173.530
Lancashire and Yorkshire	527	527	82.299	82.401
London and Brighton	476 1/4	476 3/4	46.956	47.487
London and Chatham	185 1/2	180 1/2	26.147	27.051
London and North-Western	1.887	1.889 1/2	228.120	226.304
London and South-Western	894 1/2	885 1/2	63.120	62.260
London and Tilbury	75	68	4.761	3.874
Manchester. Sheffield and Lanc.	321 1/2	321 1/2	49.563	48.340
Metropolitan	51 1/4	35 1/2	14.639	14.307
Metropolitan district	13	13	8.642	8.363
Midland	1.300 1/2	1.300 1/4	182.669	177.031
Midland Gr. West. of Ireland	441	441	10.585	10.220
North-British	1.087 3/4	1.087	67.027	65.462
North-Eastern	1.578	1.578	138.423	137.501
North London	12	12	9.634	10.013
North Staffordshire	312	312	14 073	15 022
South-Eastern	428	425 3/4	43.854	43.471
	16.404 1/4	16.322 1/4	£1.457.452	£1.442.565

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	97 12	97 06	97 19	97 25	97 19	96 81
Rupee 4 0/0	63 25	63 62	63 37	65 12	66 87	66 50
Brésil 4 0/0	64 25	65 75	66 75	67 »	67 25	67 25
Argentine 5 0/0	63 25	63 75	66 50	67 »	72 ..	69 25
Cédulas P	8 62	8 75	8 75	9 »	10 ..	10 25
— E	25 ..	25 75	26 »	26 50	30 87	29 »
Mexicain 6 0/0	79 25	81 »	79 50	79 »	80 50	79 »
Turc I	52 50	55 »	55 »	55 25	55 25	54 75
— II	28 75	30 »	31 87	32 »	31 75	31 »
— IV	21 56	21 75	22 12	22 19	21 94	21 81
Egypte Unifiée	98 62	98 87	99 »	99 25	99 50	99 25
Grec Monopole	56 50	55 50	57 25	59 50	59 ..	62 87
Italien 5 0/0	92 62	92 37	93 »	92 75	92 31	91 75
Russe 4 0/0	97 62	98 »	98 25	97 25	97 37	97 25
Portugais 3 0/0	23 25	23 87	24 »	24 75	25 25	24 87
Espagne Ext. 4 0/0	65 19	64 81	65 31	64 25	64 25	63 69
Français 4 1/2 0/0	105 ..	105 »	105 ..	105 »	105 ..	105 50
— 3 0/0	100 »	100 »	100 ..	99 »	98 50	98 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	7 ..	7 »
Suez	108 »	108 »	107 50	105 50	104 50	104 50
Lombards	8 75	8 87	8 87	8 75	8 87	8 87
Banque Ottomane	13 37	13 75	14 12	14 19	14 ..	13 81
Rio Tinto	14 75	14 69	14 75	15 19	15 44	15 56
Brighton A	159 25	159 25	159 37	158 12	156 62	156 87
North Brit. ord	38 87	38 75	38 87	38 12	38 75	38 12
Pérou ord	10 12	10 12	10 12	10 12	12 87	12 62
— préf.	36 87	36 87	37 50	37 75	41 87	40 87
— debs.	83 50	83 75	83 50	81 25	84 25	83 75
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	57 25	58 62	60 ..	60 »	60 37	59 50
— actions	36 87	37 75	39 12	39 75	40 37	40 12
Canada Pacific	88 25	88 75	89 12	88 25	88 75	88 12
Eries	25 50	26 56	26 25	26 87	27 75	26 87
Denver préf.	48 62	48 75	49 25	52 25	54 25	53 62
Milwaukee	79 12	80 75	79 25	80 50	81 62	81 37
Louisville	67 62	66 75	68 25	70 37	72 ..	70 75
Norfolk préf	38 87	38 62	39 12	40 50	41 56	40 12
Reading Inc. Bds	77 50	77 75	79 75	79 50	79 50	79 50
Union Pacific	38 ..	38 75	39 25	41 12	41 75	41 12
Mexican ord.	22 »	22 50	22 25	22 »	22 62	22 50
Mines						
De Beers	15 50	16 »	15 87	15 75	16 37	16 37
City	6 62	7 »	7. »	7 62	7 75	7 87
Crown Reef	6 87	6 87	7 12	7 25	7 25	7 37
Geldenhuis	3 56	3 37	3 75	3 75	3 75	3 75
Impers	2 69	3 12	3 50	3 50	3 62	3 62
Langlaagte	2 56	2 87	3 12	3 12	3 25	3 25
Simmer	3 50	3 50	3 50	3 75	3 75	3 75
Robinson	3 37	3 62	3 75	3 75	3 75	3 75
Oceana	3 75	3 62	4 25	3 75	4 ..	3 75
Argent en barres	38 12	38 12	38 12	38 50	39 25	39 44
Change sur Paris	25 30	25 30	25 31	25 32	25 37	25 37
Escompte de la Banque	2 »	2 »	2 »	2 »	2 ..	3 »
Escompte hors banque	0 94	1 12	1 »	1 »	1 12	2 50

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 22 octobre 1892.

La Banque d'Angleterre a élevé le taux de son escompte de 2 à 3 0/0. Cette mesure, prise uniquement pour entraver les retraits d'or de la Banque, n'a surpris aucunement. Quoique attendue, elle a pesé un peu sur le marché où on craint l'enchérissement de l'argent, ce qui arrêterait les bonnes dispositions qui avaient commencé à se faire jour. Cette crainte ne nous paraît pas fondée, car on ne peut pas admettre que, sous les conditions normales économiques et financières, l'escompte à la Banque à 3 0/0 puisse nuire aux affaires. Si les conditions générales inspiraient confiance, une augmentation du taux de l'escompte aurait pour résultat d'activer et non de diminuer les affaires.

Le marché présente un peu de lourdeur. Les valeurs internationales, notamment l'Extérieure, sont faibles ; les valeurs Argentines, sur la nouvelle d'un soulèvement dans une des petites provinces de l'intérieur, sont en baisse. Les Brésiliens sont plus lourds sur une baisse du taux du change à Rio.

Le marché Américain est resté ferme pendant les premiers jours de la semaine avec de bons achats pour compte local. A la nouvelle de l'élévation du taux de l'escompte de la Banque, les cours ont fléchi jeudi et la

baisse s'est accentuée à la réception des cours de New-York plus faibles. La baisse a porté en général sur toutes les valeurs, sauf sur le groupe des Wabash demandé pour compte américain.

Le Bourse de New-York ayant été fermée hier et aujourd'hui, les transactions sur ces valeurs ont été nulles.

D'après le *Standard*, l'ex-ministre des finances, directeur permanent du département des finances, M. Emilio Hansen, vient de publier un remarquable rapport sur les finances argentines.

On lit, d'autre part, dans le *Daily News :*

« Un Comité est sur le point de se former pour prendre la défense des intérêts des porteurs de titres de la Dette Consolidée Argentine. »

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 513)

LA SITUATION

Vienne, 20 octobre 1892.

Les séances des Délégations austro-hongroises ont été la grande attraction de cette huitaine. Après un moment de panique causée par les progrès de l'épidémie cholérique, — dont plusieurs membres autrichiens ont profité pour revenir ici, par les voies les plus rapides, — la majorité, répondant à l'appel du président de Chlumechy, a décidé de poursuivre les délibérations à Budapesth. Nous avons eu ainsi, à la Commission des affaires étrangères, entre autres discours brillants, une interpellation du comte Apponyi sur les résultats de la Triple-Alliance et sur la politique extérieure, en général, et une longue réplique de M. de Kalnocky.

Le Chancelier austro-hongrois a insisté sur le caractère purement défensif de la Triplice, mais il s'est abstenu de définir le rôle de l'Italie en cas de conflit. Par contre, il a affirmé que l'arrivée au pouvoir des libéraux, en Angleterre, ne modifierait en rien l'attitude de celle-ci dans le concert européen. Quant aux Etats balkaniques, le comte Kalnocky les a passés successivement en revue, parlant prudemment de la Serbie et surtout de la Roumanie pour laquelle il paraît avoir de légères appréhensions : « Je n'ai pas le moindre doute, a-t-il dit en substance, que le roi et le Gouvernement de Roumanie ne soient disposés à adopter vis-à-vis de nous une attitude absolument correcte ; mais il n'est peut-être pas toujours facile de résister aux courants populaires, et si, dans notre voisinage, il se produit des événements qui nous touchent désagréablement, il faut toujours étudier avec sangfroid s'il est préférable de faire beaucoup de bruit à propos de ces affaires ou de laisser passer tranquillement la chose qui, dans la plupart des cas, se résout d'elle-même. »

Enfin, le Ministre a décliné, habilement, toute ingérence dans les négociations entamées entre la Russie et la Sublime-Porte, au sujet des affaires de Bulgarie.

Sur la proposition du rapporteur, M. Falk, la Délégation a témoigné sa confiance au Ministre des Affaires étrangères, en adoptant le projet de budget de son département pour 1893.

J'ajoute que la Délégation du Reichsrath a adopté aussi le budget du Ministère des Finances commun, les comptes définitifs pour la marine pour l'année 1890 avec les résolutions qui s'y rapportent, et, dans sa dernière séance plénière, les budgets ordinaire et extraordinaire de l'armée.

Il a été question, encore une fois, de Kossuth, à propos de l'inauguration, à Budapest, du monument des Honveds fixée au 2 novembre prochain. Les troupes de l'armée commune devant prendre part à cette cérémonie, on déposera des couronnes sur le tombeau du général autrichien Hentzli, tué en 1848 ; or, le vieux patriote hongrois, interviewé à Turin, par un correspondant du *Budapesthi Hirlap*, a déclaré que ses concitoyens ne pouvaient, « sans honte, rendre des honneurs à un homme qui a combattu leur pays et trahi sa parole. »

Les faits et gestes du baron Albert Rothschild, qui est rentré définitivement à Vienne, sont l'objet d'interminables commentaires, et influent aussi sur la cote en Bourse. Mais le public, en général, ne croit pas à une reprise prochaine des négociations, et, dans les sphères officielles, on laisse volontiers entendre que, les conditions des marchés monétaires s'étant modifiées ces temps derniers, il ne faudrait plus songer à tenter une opération quelconque avant l'an prochain.

Toujours est-il que le baron Albert Rothschild a eu, avant-hier, une entrevne avec le Dr Steinbach, et, que, en sortant du Ministère, il s'est rendu à la *Crédit-Anstalt ;* on annonce aussi une prochaine réunion des divers membres du Syndicat. Cette réunion, m'assure-t-on, viserait exclusivement l'incident soulevé au sein de la Commission hongroise du budget par le Dr Wekerlé; le baron Albert Rothschild ayant entraîné, dans son groupe, la Société du Crédit Foncier, voudrait, paraît-il, empêcher une scission qui le priverait d'un facteur des plus importants.

En somme, les nouvelles sont assez contradictoires; si les négociations avec les financiers ne sont pas encore reprises il n'est pas impossible que le désir de l'Empereur, qui vient de faire avancer la date de la conférence entre ses deux Ministres des finances cis et transleithaniens, hâte la mise à exécution des premières opérations relatives à la *Valuta.* François-Joseph semble, en effet, avoir pris la chose à cœur.

La question des vins italiens importés en Autriche-Hongrie n'est pas encore réglée et la douane continue à refuser l'entrée des wagons-citerne aux mêmes conditions que les fûts. Mais, pour amadouer nos voisins, dont l'irritation est grande, les journaux officieux proclament bien haut que le Gouvernement va rejeter une requête de la France tendant à faire appliquer à ses vins le tarif réduit de 3 fl. 20 kr.

« Cette requête, dit le *Fremdenblatt,* ne peut être admise, car les conditions de faveur, prévues par le traité de commerce du 27 décembre 1878 et insérées dans les nouvelles conventions, stipulent que le tarif réduit s'applique exclusivement aux provenances italiennes. Au surplus, des conditions spéciales sont accordées à l'Italie depuis 46 ans, sans que les autres puissances aient songé à s'en prévaloir. »

Je doute que les producteurs italiens se contentent de cette demi-satisfaction.

Informations Économiques et Financières

La frappe de la nouvelle monnaie en Hon grie.— Ainsi que l'annonçait, dans sa dernière lettre, notre correspondant de Vienne (*Economiste Européen* nº 40, p. 501) les premiers échantillons de la nouvelle monnaie d'or, frappés à l'Hôtel des Monnaies de Kremnitz, ont été adressés au ministère des finances de Budapest. Après examen, le Dr Weckerlé, a donné l'ordre de continuer la frappe sur une grande échelle de telle façon qu'on arrive, dans le courant de cette semaine, à avoir un stock d'un million de couronnes, en pièces de 20 couronnes. Le Ministre des finances a soumis les premiers types à l'Empereur.

On s'occupera, dans un délai prochain, des monnaies de nickel, qui pourront être livrées vers le milieu de novembre, et, dans le courant de décembre, le Gouvernement mettra en circulation les nouvelles couronnes d'argent.

L'appel d'offres pour la fourniture du bronze destiné à la frappe des pièces de un et de deux hellers, dont il a été question dans un de nos précédents numéros, portant sur 500 tonnes, en paiement desquelles le fournisseur devrait accepter d'anciennes monnaies de cuivre, a attiré plusieurs propositions au ministère des finances. Citons, entre autres, les maisons Krupp (de

Berndorf). Chaudoir et Cie et la Monnaie de Birmingham, et, enfin, la fabrique de métaux Cornides et Cie à Saint-Veit, près Trieste : cette dernière serait adjudicataire pour la fourniture du bronze, mais la question du paiement en ancienne monnaie de cuivre aurait été réservée.

Projet de réduction du Taux d'Intérêt pour les Dépôts aux Caisses d'Epargne en Hongrie. — Une réunion de représentants des divers Etablissements de crédit a eu lieu à Budapest, en vue de réduire le taux d'intérêt servi par les Caisses d'épargne. A la première conférence, tenue dans les locaux de la Banque de Commerce, l'accord n'a pu se faire: les Directeurs des grands Etablissements s'étaient mis d'accord, mais ils n'ont pas été suivis par les Représentants des Institutions de second ordre.

Une nouvelle réunion étant fixée pour la semaine prochaine, on pense que les Directeurs des principaux Etablissements passeront outre, sans tenir compte de l'avis des dissidents.

La Société austro-hongroise des Chemins de fer de l'Etat. — Le curateur chargé des intérêts des porteurs de Priorités 3 0/0 avait déposé, le 12 octobre, au Tribunal de commerce de Vienne, des conclusions tendant à convoquer une assemblée générale des obligataires, à l'effet d'élire trois mandataires. Le tribunal ayant adopté ces conclusions, l'assemblée générale sera convoquée pour la première quinzaine de décembre.

On annonce, en outre, que les débats du procès relatif à la réduction des coupons ont été remis à une date prochaine, sur la demande de l'avocat chargé de la défense des Chemins de fer de l'Etat. La Société des Chemins Autrichiens n'a fait aucune objection au sujet de la compétence du tribunal.

Société autrichienne de Chemins de fer d'intérêt local. — On mande de Prague que les négociations avec le Gouvernement, relatives à la conversion des priorités de cette Société n'ont pas abouti. L'Etat ne voulait accorder l'autorisation de faire la conversion qu'à la condition de percevoir une partie des revenus des lignes ; l'entente n'ayant pas eu lieu, quant aux taux de perception, les pourparlers viennent d'être rompus.

La Consommation du tabac en Hongrie. — Il résulte d'une statistique publiée par le Ministre des finances de Hongrie que la consommation du tabac et des cigares est en progression constante dans le royaume de saint Etienne. Pendant l'année 1891, elle dépassait de 5 à 9 0/0 celle de l'année précédente. On a consommé, en 1891 : 463.404.795 cigares ordinaires ; 12.997.769 de qualité supérieure, 404.974.081 cigarettes ordinrires, 9.390.260 cigarettes spéciales ; à ces chiffres, il faut ajouter 15.208.188 kilog. de tabac spécial à fumer et 73.094 kilog. de tabac à prissr ordinaire, 101 kil. de tabac à priser spécial. Au total, 18 550.301 kilog. de tabac contre 17.511.997 en 1890, soit une augmentation de 5 à 9 0/0.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 22 octobre 1892.

Une légère reprise s'est produite après un début de semaine assez faible. On s'est efforcé de faire valoir la réunion des membres du groupe Rothschild et une entente prochaine avec le Gouvernement au sujet des opérations de la *Valuta*.

Une plainte générale est formulée à l'adresse des grandes Banques austro-hongroises, auxquelles on reproche de ne pas s'occuper des affaires industrielles qui offrent un vaste champ à l'activité des capitaux. Elles s'en tiennent trop exclusivement aux entreprises de l'Etat et dédaignent les opérations plus modestes.

Signalons la baisse qui s'est produite sur les actions de la Société des Alpines. Pour démentir les bruits mis en circulation au sujet de la marche de cette Société, le Conseil d'Administration a démenti le renvoi d'ouvriers et l'extinction de Hauts-Fourneaux. Sans doute, dit la note, il y a eu un déficit dans les affaires de la Société pendant les premiers mois de l'année, mais septembre a donné une plus-value de 150.000 florins, et on espère, d'ici à la fin de l'année, avoir comblé le trou.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

VALEURS	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	114 75	115 70	115 70	115 ..	115 30	114 50
— — Argent	96 35	96 30	96 30	96 15	96 60	96 25
— — Papier	96 65	96 65	96 52	96 37	96 80	96 42
Hongrie Rente Or	112 65	112 60	112 35	112 15	112 55	111 95
— Emp. Ch. de fer	121 10	... ..	121 »	121 15	121 25	121 25
— Rente Papier	100 55	100 50	100 50	100 45	100 40	100 35
1860 Billets	140 ..	140 75	140 60	140 50	140 50	140 50
1854 —	140 50	140 50	140 50	140 50	140 50	140 50
1864 —	186 ..	186 ..	185 50	186 ..	186 50	186 75
Hongrie billets	145 ..	145 ..	145 25	146 ..	146 50	146 50
Danube Reg-Bill	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	206 ..	... ..	... ..	208 ..	207 ..	208 ..
Autriche Boden-Credit	371 ..	370 ..	369 ..	362 ..	362 50	362 ..
— Crédit action	313 60	312 50	312 10	309 70	313 60	310 10
— Hongrie Bank	997 ..	996 ..	992 ..	985 ..	990 ..	981 ..
Vienne Bank-Verein	115 ..	115 ..	114 60	113 50	114 ..	113 70
Verkehrsbank	162 ..	... ..	162 50	163 50	163 50	164 ..
Hongr. Credit-Bank	359 ..	356 50	357 20	354 50	359 70	357 20
— Escompte	115 20	115 10	113 75	113 75	114 .	114 50
Anglo-Bank	152 50	153 50	152 70	151 ..	152 25	151 ..
Vienne Union-Bank	242 50	242 ..	242 ..	241 ..	242 50	239 20
Autriche Lænderbank	224 30	225 20	224 70	222 20	224 10	222 10
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	85 ..	85 50	85 75	85 50	85 50	83 50
All. Autr. Bau-G	107 ..	... ..	108 50	108 ..	108 ..	106 ..
Danube Bat. vap	333 ..	326 ..	332 ..	331 ..	325 ..	312 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	370 ..	368 ..	365 ..	357 ..	360 ..	355 ..
Tabac Turc	182 ..	182 ..	180 40	176 70	175 20	176 70
Autriche Alpine	66 80	66 60	66 10	65 20	64 90	56 20
Chemins de fer						
Bohême-West	337 ..	336 ..	338 ..	337 ..	337 ..	336 ..
Buschtherader-B.	444 ..	444 ..	447 50	445 ..	446 ..	443 50
Donau-Drau	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Ferd.-Nord	2820 .	2800 .	2795 .	2790 .	2790 .	2785 .
Autriche Nord-West	212 70	211 50	211 20	210 ..	209 50	209 50
Staatsbahn	298 20	293 70	293 70	288 50	288 70	288 50
Lombard	98 ..	99 »	98 50	97 ..	99 ..	98 50
Lokalbahn	180 50	180 75	183 ..	183 ..	183 75	183 50
Changes						
Sur Francfort	58 75	58 80	58 75	58 85	58 75	58 75
— Londres	119 80	119 65	119 70	119 80	119 66	119 75
— Paris	47 55	47 52	47 50	47 50	47 52	47 57
— Amsterdam	98 80	98 80	98 85	99 ..	98 90	99 ..
Napoléons d'or	9 51	9 50	9 51	9 52	9 51	9 52
Marknoten	58 77	58 80	58 75	58 85	58 72	58 75

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 513)

LA SITUATION

Bruxelles, 21 octobre 1892.

Nous avons tranché équitablement la question de l'Exposition universelle, qui menaçait de nous diviser. La réunion de l'Union syndicale, tenue à la Bourse, a voté à l'unanimité le projet Bruxelles-Anvers ; l'accord est donc virtuellement fait.

L'Exposition aura lieu simultanément à Bruxelles et à Anvers, grâce au chemin de fer électrique dont nous avons déjà parlé. En moins de vingt minutes, on se rendra d'une cité à l'autre. L'*Indépendance Belge* peut clore son « referendum », que nous appellerons simplement plébiscite, si vous le voulez bien ; le clou est trouvé : c'est ce voyage vertigineux autant que merveilleux entre la capitale et la métropole commerciale de la

Belgique. Quelques esprits chagrins persistent à combattre le projet même. On prétend qu'au lendemain de l'exhibition de Chicago tout le monde sera las et que personne ne se dérangera pour venir chez nous.

Ce n'est que spécieux. Les gens très riches pourront s'offrir la traversée de l'Atlantique et aller à Chicago. Pour se rendre chez nous la dépense sera insignifiante, grâce aux Compagnies de chemins de fer qui réduiront leurs prix. Notez que de Paris on peut partir le matin et rentrer chez soi dans la nuit ; le voyage de Chicago sera un peu plus long et sans doute un peu plus mouvementé. D'ailleurs, nous n'avons pas la prétention de faire concurrence à l'Amérique, puisque nous arriverons après elle, en 1894 ou peut-être en 1895.

En attendant ces réjouissances publiques qui ramèneront le Pactole en Belgique, nous devons bien avouer que nos affaires continuent à être maigres. Un journal d'Anvers croit avoir trouvé le moyen de relever l'agriculture nationale ; il propose un droit de trois francs sur les céréales étrangères. C'est la théorie protectionniste dans toute sa splendeur.

Il ne s'agit que de 6 à 8 centimes de plus quotidiennement par ménage, ajoute délibérément notre confrère. Mais, au bout de l'année cela finit par compter. Le *Précurseur* répond très justement que cette taxe payée par les consommateurs passera dans la caisse des producteurs. On prétend que l'étranger paiera la taxe ; c'est l'hérésie traditionnelle. Si cette taxe n'est pas prohibitive, on achètera des céréales étrangères, et le peuple paiera la différence ; si le consommateur est obligé de se fournir dans son propre pays, il aura à subir les exigences de ses agriculteurs ; de quelque côté que l'on envisage la chose, c'est toujours le pauvre qui s'imposera de nouveaux sacrifices.

Citons le *Précurseur :*

« L'agriculture nationale ne sera, du reste, pas sauvée, car la consommation se restreindra forcément. On l'a bien vu en France et en Allemagne, où le droit primitif de 3 francs a été porté successivement à 5 et 6 fr., sans que les plaintes des agriculteurs aient un instant cessé. Tout se tient en économie politique. Le renchérissement du pain amène un renchérissement parallèle de tous les autres articles nécessaires à la vie. Ce que les intéressés croient gagner d'un côté, ils le perdent de l'autre, et chaque ménage perdra 29 francs sans profit pour personne. L'ouvrier, dont le budget est limité, devra se priver d'un habit, d'une paire de souliers, d'un meuble. De là, de nouvelles victimes : le tailleur, le cordonnier, l'ébéniste. On peut multiplier ces exemples à l'infini, et suivre, dans tous les rangs de la société, les effets de la loi de répercussion.

« L'impôt sur le pain, outre qu'il a un caractère odieux, étant donné que le pain est le seul aliment substantiel qui soit à la portée des humbles, ne profiterait même pas aux agriculteurs, et il nous entraînerait dans l'engrenage protectionniste, source de ruine et de misère pour toutes les nations qui ont fait l'essai de ces doctrines funestes. »

En effet, ce n'est pas en recourant à des expédients aussi dangereux que nous retrouverons la prospérité que nous méritons, c'est en travaillant, c'est en améliorant notre industrie, c'est en tirant parti de nos richesses naturelles que nous réparerons les pertes subies. Quand on pense que nous n'utilisons pas l'Escaut, ce magnifique fleuve qui rendrait tant de services à l'industrie !

Nous n'avons même pas de marine. Pour expédier nos produits, fabriqués à bas prix, car l'ouvrier chez nous se contente de peu, nous sommes forcés de nous adresser à des intermédiaires, qui nous coûtent si cher, que nous n'avons plus les avantages de notre fabrication économique. Rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire. Quand nous aurons mis en valeur les trésors de notre sol, quand nous aurons utilisé toutes nos ressources, nous aurons le droit de nous plaindre, si le succès ne récompense pas nos efforts.

La grève du Borinage est terminée. Les ouvriers n'ont obtenu aucune augmentation de salaire.

Les dernières nouvelles du Congo sont très peu satisfaisantes. L'œuvre du roi des Belges paraît bien compromise. Après les désastres du Haut-Lomanis voici les régions du Kouango, du côté de la frontière portugaise, qui sont en effervescence. On dit que des soldats seraient cernés. Le *Courrier de Bruxelles* publie une lettre d'un correspondant dans laquelle nous trouvons ce passage beaucoup trop sévère :

« En somme, au Congo, les Belges, à mon avis, dit-il, font preuve d'une légèreté et d'une outrecuidance qui n'ont d'égale que leur colossale inexpérience des colonies. »

Deux mots pour vous signaler la réussite des négociations entamées entre le Gouvernement et la Gauche modérée au sujet de la réforme électorale. Le cens électoral serait abaissé à 10 francs et on adjoindrait les capacitaires au corps électoral.

Informations Économiques et Financières

La Société du Haut-Congo. — La Société du Haut-Congo a tenu mercredi dernier son assemblée générale. Les actionnaires, très nombreux, après avoir approuvé à l'unanimité la gestion du Conseil d'administration, ont voté plusieurs résolutions importantes. Ils ont voté également une protestation contre certaines accusations portées contre la Compagnie.

La question de la liberté du commerce au Congo et des périls qu'elle court a été très sérieusement traitée.

La Crise de la Filature. — La crise commerciale et industrielle fait sentir péniblement ses effets à Gand. La filature de coton de M. Jules de Hemptinne a dû mettre au repos 15.000 broches, privant ainsi de travail quarante-cinq ouvriers. Depuis plus d'un an, M. Jules de Hemptinne payait à ses ouvriers cinq journées pour quatre qu'ils travaillaient Il ne peut continuer plus longtemps de pareils sacrifices.

Pour rendre du travail à quarante-cinq ouvriers en compensation du chômage qui vient de se produire, M. de Hemptinne va installer des ateliers de tissage. Cette tentative est des plus méritoires.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 22 octobre 1892.

Ce n'est pas la faiblesse ; mais l'incertitude cause une lourdeur de mauvais augure. Depuis longtemps on s'est habitué à considérer le ciel politique comme étant sans nuages ; les moindres points à l'horizon inquiètent les spéculateurs, tout disposés déjà à voir l'avenir sous des couleurs sombres.

Le marché à terme n'a pas été satisfaisant ; le comptant a permis de maintenir certains cours ; mais l'animation a fait défaut. Nos valeurs ont subi le sort commun. Notre 3 1/2 mai a résisté pourtant après une légère réaction. La Banque Nationale a rétrogradé à 3.025. Le Crédit Général liégeois a coté 442 50. Les Secondaires ont fléchi. En Sidérurgie nous n'avons pas de changements à signaler. Cockerill a reculé à 1.417 50. Le Zinc s'est relevé. Les Charbonnages sont restés faibles.

Les Glaceries, après avoir reculé, ont retrouvé des cotes favorables.

Anvers, 22 octobre 1892.

Les valeurs argentines ont été en réaction : les Brésiliens se sont beaucoup mieux tenus ; nous avons eu un mouvement de hausse sur le Paraguay ; nous renonçons à expliquer ces mouvements.

Pas d'affaires cette semaine. L'Autriche métallique a coté 79 10. Signalons d'ailleurs une certaine fermeté sur les Fonds austro-hongrois. Il y a eu de grosses ventes de Turc cette semaine ; les réalisations ont déterminé une baisse momentanée.

Nos valeurs charbonnières, que nous espérions voir se relever progressivement, ont de nouveau reculé. Nos Chemins de fer sont restés calmes, sauf le Grand Central. L'Anvers-Rotterdam a coté [illegible] ; l'Est Belge a été offert à [illegible] ; on a acheté le Sambre et Meuse à 360.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

Valeurs diverses	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.
Rente belge 3 1/2 0/0	102 55	102 35	102 55	102 50	102 50	102 60
— — 3 0/0	98 75	98 75	98 80	98 75	98 75	98 75
— — 2 1/2 0/0	88 35	88 15	88 ..	88 »	87 80	88 »
Banque de Belgique	» »	» »	. ..	15 50	» »	» »
— de Brabant	27 »	27 »	27 ..	» »	28 50	27 »
— de Bruxelles	575 »	575 »	575 »	590 »	588 »	590 »
— de Charleroi	» »	450 »	... »	450 »	455 »	450 »
— Nationale	3040 »	3030 »	3025 »	3015 »	3030 »	3015 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	794 »	794 50	792 »	794 »	795 »	800 »
— Brux.-Lille-Calais	465 »	462 50	466 ..	467 50	467 50	474 »
— Congo (p. d. f.)	375 »	» »	» »	» »	» »	340 »
Tramways Bruxelles (priv.)	293 »	290 »	280 ..	289 50	282 50	277 50
Ch. de fer économiques	222 »	218 »	221 ..	225 »	232 50	230 »
Tramway Gand	» »	» »	» »	» »	395 »	395 »
Charb. Amercœur	920 »	935 »	916 ..	955 »	980 »	967 »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont	1225 »	1240 »	» »	» »	1335 »	1330 »
Vieille Montagne	522 »	509 »	512 »	525 »	527 50	531 »
Glaces de Moustier	» »	930 »	900 »	990 »	1000 »	1035 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	319 »	327 50	335 ..	340 »	355 »	345 »
Autriche papier	82 30	82 50	82 60	82 50	82 60	82 65
— argent	81 50	81 55	81 50	81 50	81 75	81 85
— or (1876)	» »	99 »	.. ..	97 25	» »	97 25
Brésil 4 0/0	64 30	66 65	67 ..	66 75	67 50	65 »
Egypte Unifiée	497 »	496 50	498 »	497 »	» »	» »
Espagne Extérieure 4 0/0	64 60	64 60	65 ..	64 »	64 25	63 75
Hollandais 3 0/0	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Hongrois or 4 0/0	95 50	95 75	95 55	95 65	96 »	95 25
Italie 5 0/0	92 50	92 60	93 »	93 »	» »	91 50
Portugais ext. 3 0/0	21 »	24 »	24 35	24 50	25 65	25 50
Turc 1 0/0	21 65	22 50	22 25	22 15	22 »	22 »
Canada Pacifique	445 »	452 »	450 »	447 50	446 »	447 »
Madrid-Saragosse	189 50	190 50	190 »	192 »	188 50	184 »
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russie Sud-Ouest	299 »	299 »	» »	» »	298 »	292 »
Varsovie-Vienne (act.)	496 50	498 »	495 »	495 »	490 »	484 »
Change sur Amsterdam	207 85	208 »	208 ..	208 35	208 40	208 50
— sur Berlin	123 52	123 57	123 57	123 57	123 55	123 57
— sur Londres	25 17	25 18	25 16	25 17	25 16	25 19
— sur Paris	99 91	99 91	99 91	99 98	100 01	100 06
— sur Vienne	210 »	210 25	210 50	210 50	208 25	210 »
— sur Italie	96 40	96 60	96 65	96 80	96 80	96 70
— sur Genève	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	64 »	63 50	64 50	64 »	63 85	63 50
Turc 1 0/0	21 30	21 25	22 »	21 75	21 70	21 35
Portugais 3 0/0	23 75	23 75	24 35	24 50	25 75	24 75
Egypte Unifiée	496 »	498 »	498 »	498 »	501 25	500 »
Change sur Paris	99 87	99 87	99 85	99 90	99 85	99 85
— sur Berlin	123 30	123 40	123 40	123 45	123 35	123 50
— sur Londres	25 18	25 17	25 14	25 15	25 15	25 15
— sur Amsterdam	» »	» »	»»	» »	» »	» »

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 513)

LA SITUATION

Madrid, 20 octobre 1892.

Il est grand temps de démentir les racontars fantaisistes qui se colportent sur la santé du Roi. Voici un enfant de six ans, qu'on a promené sur terre et sur mer, au milieu de fêtes et de réceptions étourdissantes, agrémentées de quelques centaines de coups de canon tirés, à Huelva, par les escadres réunies ; qu'y a-t-il de surprenant à ce qu'il en ait éprouvé quelque fatigue, dont une forte fièvre est le corollaire?

La vérité est que ce surmenage, inévitable du fait de la Reine régente qui refuse de jamais se séparer de son fils, oblige le jeune Roi à prendre quelques jours de repos. Mais aucune complication n'est à redouter et le départ pour Grenade de M. Canovas, — qui ne s'éloignerait pas s'il y avait des craintes à concevoir, — dissipera tout malentendu.

Puisque j'en suis aux démentis, il n'y a rien de fondé dans la nouvelle relative à un emprunt de la Ville de Madrid pour lequel un Syndicat de banquiers allemands aurait fait des offres. Ce bruit a pris naissance à l'arrivée de M. Klein, le délégué des créanciers francfortois de la Ville de Madrid, dont vous avez eu occasion de parler dans l'*Economiste Européen* (no 28, p. 104). M. Klein poursuit ses négociations avec la Municipalité, à l'effet d'obtenir le paiement des coupons arriérés et des lots sortis aux tirages, et son groupe a acquis une nouvelle force par les adhésions de nombreux obligataires français, qu'il a recueillies à son passage à Paris. Je vous ferai connaître le résultat de ses démarches, mais il n'est nullement question, pour l'instant, d'un nouvel emprunt. J'ajoute que le Ministre des finances, préoccupé des dilapidations commises par plusieurs communes importantes de la Péninsule, a ordonné des enquêtes sur les agissements de certaines personnalités; ceci se passe aussi bien à Barcelone qu'à Madrid. Comme conséquence, on soumettra très probablement aux Cortès un projet de loi permettant au pouvoir exécutif d'exercer un contrôle sérieux sur sur les budgets municipaux et empêchant le retour des abus qui se produisent depuis vingt ans.

D'après le *Correo*, les recettes douanières se seraient élevées, pendant le mois de septembre, à 7.856.037 pesetas, en diminution de 2.916.870 pesetas sur la période correspondante de 1891. Par contre, les droits de consommation, perçus par le service des douanes, ayant atteint 3.097.382 pesetas, on trouve, pour ce chapitre, une plus-value de 2.063.619 pesetas, par comparaison avec le mois de septembre de l'année dernière.

En plaçant en regard les totaux des deux années, on constate une diminution de 833.251 pesetas en septembre 1892.

Je vous enverrai, dans une prochaine lettre, le tableau détaillé du mouvement du commerce extérieur.

LE BUDGET DE 1892-1893

(Suite et fin) (1)

« Le règlement de la contribution industrielle et commerciale taxera l'industrie des prêts hypothécaires. Il comprendra dans le no 21 du tarif no 2 un impôt de 3 0/0 au maximum sur les intérêts que perçoivent ceux qui emploient leurs capitaux en valeurs mobilières non comprises dans le paragraphe suivant (obligations hypothécaires) pouvant être cotées à la Bourse, nationales ou étrangères, dont les intérêts seraient payés en Espagne, émises par des corporations provinciales ou municipales, des Banques, des Sociétés, Compagnies civiles commerciales ou industrielles ou par des particuliers, qu'elles soient des obligations, des cédules ou tous autres titres non soumis déjà, pour d'autres raisons, à la contribution industrielle, et il ajoutera à la liste des exemptions, annexée au règlement, la Banque Agricole de Ségovie et les autres Banques que le Gouvernement pourra considérer comme étant dans des conditions identiques (Note : Banques de Crédit Agricole); l'exemption cessant dès qu'elles ne se conformeraient pas aux prescriptions que le Code de commerce a établies pour cette catégorie de Compagnies, ou qu'elles s'adonneraient à un autre genre d'opérations que celles spécifiées dans l'article 212 dudit Code. »

Cet impôt qui frappera la propriété et surtout l'agriculture, puisqu'il retombera forcément sur l'emprunteur, a été établi à l'instigation pressante du groupe protectionniste rural.

« Les prêts hypothécaires mentionnés dans le paragraphe précédent acquitteront 2 0/0 des intérêts contractés, et, lorsque aucun intérêt n'aura été convenu, du revenu légal établi pour les cas où des intérêts non stipulés sont exigibles. Ce droit est également applicable aux prêts hypothécaires effectués avec le produit de l'émission de cédules ou obligations hypothécaires au porteur pouvant être cotées à la Bourse et émises par des Sociétés ou des institutions dûment autorisées, et, dans ce cas, le droit sera perçu sur les intérêts desdites cédules ou obligations.

« La perception de cet impôt, en ce qui concerne les obligations ou cédules ou autres valeurs, de quelque

(1) Voir l'*Économiste Européen*, nos 38, 39 et 40.

catégorie qu'elles soient, s'effectuera de la manière suivante. Les Sociétés ou les particuliers qui auront émis ces valeurs verseront directement à l'administration le montant de l'impôt et le déduiront au moment du paiement des intérêts en Espagne.

« La surtaxe de 16 0/0 applicable aux industries qui s'exercent sur plus d'un territoire municipal sera exigible exclusivement en faveur du Trésor.

« L'administration pourra percevoir la contribution industrielle et de commerce au moyen de répartitions à raison du nombre d'habitants, ou d'arrangements généraux ou partiels, soit avec les municipalités, soit avec les corporations; cette faculté s'étendant, lorsqu'il en sera fait usage avec les municipalités, à la perception des patentes que les vendeurs de places et marchés ont à payer. On modifierait, en ce cas, dans la mesure nécessaire, les dispositions des tarifs en vigueur pour lesdites patentes. »

Jusqu'ici, cette surtaxe était établie au profit des municipalités. Elle avait été réduite à 4 0/0 pour les Sociétés et Compagnies dont l'action s'étendait à toute l'Espagne, puisqu'il n'était pas juste que, par le seul fait d'avoir leur domicile dans une ville, ces Compagnies et Sociétés payassent à cette ville pour une industrie exercée dans tout le royaume. Cette réduction est supprimée et la surtaxe est au profit de l'Etat. C'est, en somme, une augmentation de produit de la contribution industrielle de 16 0/0 pour l'Etat au détriment des municipalités et des grandes Sociétés.

En résumé, voici le tableau des modifications introduites, sur les divers chapitres, par la Commission du budget, à la suite du remarquable travail de M. Navarro Reverter :

	Projet du Gouvernement	Modifications proposées par la Commission		Projet de la Commission
	Pesetas	Diminutions	Augment.	Pesetas
1° Contributions directes	290.817.000	7.510.000	5.700.000	289.007.000
2° Contributions indirectes	294.710.000	15.873.000	12.275.000	291.112.000
3° Monopoles et services exploités pr l'administration	118.167.000	517.000	8.500.0.0	126.150.000
4° Propriétés et droits de l'Etat :				
Rentes	24.401.070	2.921.003	«	21.479.550
Ventes	7.890.000	3.150.000	3.002.000	7.742.000
5° Recours du Trésor	12.765.000	295.000	»	12.470.000
	748.750.070	30.266.520	29.477.000	747.960.550

Ce travail, nous l'avons dit à plusieurs reprises, a été apprécié, comme il le méritait, par les chefs des divers partis en Espagne, mais il est regrettable qu'on ait tant tardé à appliquer les nouveaux impôts. Le Gouvernement pourra regagner le temps perdu en tenant la main à ce que les décisions de la Commission du budget soient appliquées et en exerçant, surtout, un contrôle sévère, capable de mettre le Trésor à l'abri de surprises si fréquentes en ce pays. Il faut aussi introduire certaines modifications dans les lois publiées, notamment en ce qui concerne l'impôt du timbre qui frappe à la fois les chèques, transferts, etc., et les traites.

Le cabinet Canovas ne doit pas oublier que les problèmes financiers constituent le nerf de la politique espagnole; en en négligeant un seul, il ferait donc œuvre de mauvaise politique et risquerait de compromettre les efforts tentés en vue d'améliorer la situation.

FIN

Informations Économiques et Financières

Le Monopole des Allumettes de cire en Espagne. — L'accord provisoire passé entre le Gouvernement et le Syndicat des fabricants d'allumettes de cire et autres, pour l'exploitation du Monopole établi par l'article 21 de la loi du 30 juin dernier, a été approuvé.

D'après les clauses de cette convention, qui sera publiée avant le 16 novembre prochain, le Monopole s'étend à toute la Péninsule et aux îles Baléares, à partir du 1er janvier 1893. On a accordé ce délai pour que les commerçants puissent écouler leurs stocks; mais, à partir du 1er janvier prochain, le Syndicat seul ou les agents autorisés pourront fabriquer, garder en magasin et vendre les susdits produits.

Recettes des Chemins de fer espagnols. — Voici l'état comparatif des recettes des lignes espagnoles aux dates suivantes (les chiffres de la Compagnie de Zafra à Huelva nous manquent) :

LIGNES	1892	1891	Différence sur 1891
Madrid-Saragosse et Alicante (du 1er janvier au 30 septembre)	39.046.875	40.710.122	— 1.663.247
NORD du 1er janvier au 7 oct.			
Madrid-Irùn	23.999.407	24.749.041	— 749.634
Santander	2.754.779	2.807.636	— 52.857
Barcelone	13.930.784	14.175.045	— 244.261
Bilbao	5.098.347	4.789.765	+ 309.082
Asturies	8.603.927	7.987.478	+ 616.449
Tarragone	1.044.320	1.169.907	— 25.587
San Juan de las Abadesas	1.596.997	1.660.031	— 63.034
Avilés	107.465	97.217	+ 10.248
Almansa-Valence	9.095.338	9.214.642	— 119.304
Total	66.231.864	65.650.762	— 418.898

Les Recettes de la Compagnie Fermière des Tabacs en Espagne. — Pendant le mois de septembre 1892, la vente des tabacs s'est élevée à 13.405.325 pesetas 58, en augmentation de 283.925 pesetas 17, sur le mois correspondant de 1891.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 22 octobre 1892.

La cause principale de la faiblesse de notre marché est l'indisposition du Roi qui a été habilement exploitée par les baissiers; en outre, la hausse du change est de nature à augmenter l'indécision du monde de la Bourse.

Du reste, la publication des chiffres provenant des contributions perçues pendant le premier trimestre de l'année budgétaire, vient encore assombrir l'horizon : la somme totale est de 126.439.465 pesetas, contre 129.412.107 en 1891-92, et 136.568.280 en 1890-91. Mais les réformes organiques auxquelles procède le Gouvernement et l'application des nouveaux impôts permettront, pensons-nous, de regagner bientôt le terrain perdu.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

Madrid	16 sept	23 sept	30 sept.	7 oct	14 oct.	21 oct.
Dette Intérieure 4 0/0	70 75	70 50	70 95	69 50	69 30	68 85
— Extérieure 4 0/0	74 85	74 50	74 90	73 90	73 85	73 60
Amortissable 4 0/0	79 60	79 45	79 65	78 65	78 25	78 05
Change sur Londres 3 mois	28 95	29 15	28 85	28 85	28 88	28 92
— sur Paris 8 jours	14 90	15 85	14 80	14 50	14 65	15 ..
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	70 77	70 55	70 87	69 50	69 25	68 40
— Extérieure 4 0/0	74 65	74 52	74 87	74 60	73 70	73 40
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	107 »	106 75	107 »	107 »	106 ..	106 62
— 5 0/0	98 »	98 ..	97 87	96 37	97 ..	96 75
Change sur Paris	15 10	15 50	15 10	15 10	15 ..	15 15

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 513)

LA SITUATION

Athènes, 17 octobre 1892.

Le différend avec la Bulgarie ayant été réglé à la satisfaction de la Grèce, une nouvelle complication s'est produite aussitôt, cette fois avec la Roumanie. Cette affaire de la succession Zappa était en suspens depuis longtemps, et je ne me décide à vous en parler que parce que le Gouvernement grec vient d'être obligé de rappeler ses représentants diplomatiques en Roumanie. Les incidents de cette nature sont surtout regrettables parce qu'ils maintiennent les Hellènes dans un état de surexcitation patriotique qui rend impossible au Gouvernement toute tentative de réduction des dépenses militaires.

Le Gouvernement anglais a envoyé en Grèce M. Low avec la mission de faire un rapport sur la situation financière; toute opération d'emprunt est naturellement ajournée jusqu'après la publication du rapport de M. Low, qui a déjà fait une enquête semblable en Russie. Bien que ce soit le Président du Conseil lui-même qui ait demandé l'envoi de M. Low, dans le but de mener à bonne fin les opérations financières qu'il projette, la nouvelle de cette mission a produit une impression des plus fâcheuses; presque tous les journaux la considèrent comme une immixtion blessante de l'étranger dans les affaires intérieures de la Grèce. M. Tricoupis arrivera-t-il à démontrer à M. Low que les finances helléniques peuvent être restaurées à l'aide d'un emprunt, et que la Grèce offre des garanties suffisantes à ses créanciers? C'est ce que je ne peux pas affirmer.

Quoi qu'il en soit, on garde ici même si peu d'illusions sur l'état réel des finances publiques, que certains organes, entre autres celui de M. Constantopoulos, n'hésitent pas à conseiller, dès à présent, un concordat avec les créanciers du pays. Il y a peu de temps encore, personne n'aurait osé faire une pareille proposition.

Le développement incessant de la criminalité a déterminé le gouvernement à élaborer un projet de réorganisation de la gendarmerie. Ce sera une nouvelle source de dépenses.

La Chambre se réunira le 25 octobre.

Informations Économiques et Financières

Le Chemin de fer Pirée-Larisse. — Les travaux du chemin de fer de Pirée-Larisse sont poussés activement. Plusieurs milliers d'ouvriers travaillent sur différents points. La pose des rails est terminée jusqu'à Schimatari : sur la section de Thèbes elle sera finie vers la fin de l'année. Les travaux de Schimatari à Chalkida sont poursuivis avec la même activité : les travaux d'art et la pose des rails sont assez avancés. On espère que cette ligne pourra être aussi achevée avant la fie l'année.

Les Recettes des Monopoles en Grèce. — Les recettes totales provenant des ventes d'articles soumis aux monopoles accusent, en juin 1892, 558.731 dr., contre 542.327 pour le mois correspondant de 1891.

Pour le premier semestre de l'année, ces chiffres s'élèvent à : 1.147.167 pour le sel, 2.354.234 pour le pétrole, 414.598 pour les allumettes, 120.670 pour les cartes à jouer, 420.000 pour le papier à cigarettes. — soit, au total, 4.451.669 dr., contre 4.496.513 pour les six premiers mois de 1891. La légère diminution provient du papier à cigarettes (300.000 dr.)

Après déduction des frais de production, évalués à 1.412.832 dr., le bénéfice net ressort à 3.038.837 dr.

Le service des emprunts a absorbé, à l'échéance du 1er juillet, 2.666.197 francs en or pour les intérêts et 170.000 francs pour les amortissements. Depuis, le mois de juillet a produit 566.539 dr. (55.487 fr.).

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

BANQUE NATIONALE (Voir page 514)

INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 514)

LA SITUATION

Rome, 20 octobre 1892.

Au milieu des préparatifs faits par les divers partis, en vue des élections générales, on continue à batailler ferme autour du rapport financier de M. Giolitti.

La *Perseveranza* déplore que le Gouvernement n'ait pas fait connaître ses idées sur la circulation fiduciaire et sur la question des chemins de fer; on aurait pu, dit-elle, commencer par une cinquantaine de millions, et, petit à petit, au fur et à mesure des immobilisations de Banques, réduire la circulation entre 100 et 200 millions. A son avis, si on ne recoure pas à ce moyen énergique, il n'y aura jamais de place, en ce pays, pour la monnaie de métal, — en admettant même que les conditions économiques s'améliorent.

Le Ministère aurait dû, tout au moins, parler de l'unité des émissions; il eût pu le faire sans se compromettre. C'est, en effet, le desidératum des gens avisés, mais, si la mesure est capable de plaire à M. Giolitti, elle n'a pas, paraît-il, l'assentiment de M. Grimaldi. Il importe de savoir — et les déclarations officielles sont muettes à cet égard, — si on va diminuer ou nom les taxes de circulation et de transfert des biens immeubles, en faveur des Banques d'émission.

Au lieu de régler ces points, ajoute la feuille précitée, le Ministère ergote sur la question de l'argent, confondant la Conférence de Bruxelles avec des négociations entre les Etats de l'Union latine, tendant à retirer de la circulation internationale les monnaies divisionnaires italiennes d'argent. Ce sont là des négociations délicates et sans issue probable, spécialement en ce qui concerne la France et la Suisse.

A ces reproches, les organes officieux répondent en s'en prenant aux déclarations de M. Colombo, résumées dans ma dernière correspondance.

« L'éminent ex-ministre des finances, lisons-nous dans le *Popolo romano*, défend l'idée d'une banque unique et le rétablissement du cours forcé; il voudrait aussi comprendre les chemins de fer dans les dépenses effectives, en faisant de 40 à 50 millions d'économies et en supprimant radicalement une série d'institutions ou d'offices locaux dans toutes les branches de l'administration.

« Mais il oublie qu'il a fait partie d'un Ministère qui a rétabli 290 prêtures..... »

Bref, on oppose au programme des conservateurs-libéraux, qui est celui de M. Colombo, les bonnes intentions du Ministère actuel qui veut opter pour une solution transitoire, en maintenant le *statu quo* pour les banques, et en repoussant l'idée d'un cours forcé. Je n'insiste pas, car ce sont, tout au long, les redites du Rapport financier adressé au roi.

Citons, enfin, l'opinion de la *Correspondance de Rome* :

« Jusqu'à quel moment l'Italie pourra-t-elle se saigner à blanc comme elle le fait pour payer cette somme d'intérêt et remorquer ce poids mort? Nous l'ignorons; mais là gît, bien plus que dans l'équilibre du budget, le problème économique national. le régime financier économique posé, ainsi que l'a prouvé M. Colombo, sur une base fausse.

« L'Italie peut-elle continuer : 1° A payer à ses créanciers 730 millions? 2° à dépenser 200 millions pour en recouvrer 1.540? 3° à dépenser 350 millions pour la guerre et la marine? 4° enfin, à se réduire à cette por-

tion congrue, 300 millions, moins d'un cinquième des recettes, et avec cette somme alimenter les services actifs productifs et relever l'économie générale déprimée, comme en témoignent les quatre ou cinq derniers exercices ?

« Au Cabinet nouveau de répondre. Ce n'est pas le Sphinx qui l'interroge, mais la réalité toute nue. »

Jusqu'à présent, M. Giolitti ne répond rien... Mais on nous promet, ainsi que je vous le disais la semaine dernière, un discours officiel qui nous apportera peut-être la lumière demandée. En attendant, le général Pelloux s'est fait hier le porte-parole du Cabinet, dans un banquet électoral à Livourne. Le ministre de la guerre a fait l'historique de la double crise ministérielle survenue en avril et en mai, rappelant que cette crise a eu son origine dans les divergences de vues des ministres sur le moyen de combler le déficit. M. Colombo — le général Pelloux se plaît à le reconnaître — avait démissionné parce que ses collègues se refusaient à adopter ses idées quant à la réduction de plusieurs corps d'armée. Et il conclut en affirmant que le Cabinet actuel est fermement décidé à ne pas toucher aux bases de l'organisation militaire : « On présentera au Parlement, pour la seconde fois, le projet de loi sur le recrutement, on continuera à modifier l'armement et le Ministre assure que le nouveau fusil n'a rien à envier aux armes de guerre les plus parfaites. »

Je vous signale, en terminant, la rentrée de M. Crispi sur la scène..... municipale de Rome : le grand homme est venu se faire applaudir par ses collègues, qu'il a régalés d'un long discours ; mais sa réapparition coïncide avec une crise financière de la capitale intangible. Le manque d'espace m'empêche de m'étendre aujourd'hui sur cette question d'actualité.

Informations Économiques et Financières

La Dette viagère de l'Etat italien. — Du 1er juillet au 30 septembre 1892, le chiffre des pensions porté sur le budget de l'Etat, en tenant compte des facteurs nouveaux et des extinctions, s'est accru de 379 noms et de 344.450 lire.

A la date du 1er octobre 1892, le nombre des pensions était de 94.967, représentant une somme de 72.455.602 lire répartis comme suit :

	49.156 pensions anciennes pour	L. 27.221.014
	45.811 pensions nouvelles pour	L. 45.234.588
Total	94.967 pensions pour..........	L. 72.455.602

Et voici la répartition de ces chiffres, par ministère :

	Pensions nouvelles		Pensions anciennes	
	N.	lire	N.	lire
Trésor............	4.151	1.491.097	„	„
Finances...........	8.469	7.684.680	9.097	4.684.176
Grâces et Justice...	3.493	4.564.361	2.981	2.312.234
Affaires étrangères..	80	182.123	61	115.790
Instruction publique	1.203	1.736.089	647	479.266
Intérieur...........	5.110	4.561.692	4.606	2.593.058
Travaux publics....	1.228	997.980	1.799	1.035.997
Postes et Télégraphes	1.617	1.806.702	„	„
Guerre..............	18.669	18.677.892	23.517	12.567.772
Marine..............	2.980	2.411.406	2.575	1.549.231
Agriculture, Industrie et Commerce.	366	428.084	324	187.454
Pensions extraord..	1.997	639.484	3.549	1.676.055
Total...........	45.811	45.234.588	49.156	27.221.013

La Chambre de compensation de Gênes. — Pendant le mois de septembre dernier, les opérations de la Chambre de compensation de Gênes se sont élevées à un total de 416.978.248 lire, sur lesquelles les sommes compensées atteignent 327.522.972 lire.

La différence a été soldée par 16.004.319 lire de crédits et 73.450.957 lire en espèces.

Ceci nous donne une proportion de 21.46 0/0 pour les crédits et les espèces, et de 17.60 0/0 pour les espèces seules.

Le commerce extérieur de l'Italie pendant les neuf premiers mois de 1892. — Les statistiques qui viennent d'être publiées par la Direction des Gabelles donnent les chiffres suivants pour le commerce extérieur du 1er janvier au 30 septembre 1892 ; nous les plaçons en regard des sommes relevées pour la période correspondante de 1891 :

	1892	1891	Différence sur 1891
	En milliers de lire		
Importations..	822.969	826.873	— 3.903
Exportations..	691.948	619.946	+ 72.002

On constate, pour le mois de septembre, une augmentation de 14 millions dans les Importations et de 19 millions dans les Exportations, sur les chiffres du mois d'août ; mais on remarquera que l'excédent de ces dernières est beaucoup plus réduit.

Nous publierons, dans un prochain numéro, le tableau détaillé par catégories.

Les *Importations* sont en progrès pour les produits soyeux et aussi pour les blés, ce qui n'est pas précisément un symptôme favorable ; par contre, les matières premières se tiennent au-dessous des chiffres de 1891. On en trouve le contre-coup dans les produits fabriqués qui ont accusé :

	Quintaux		
	1890	1891	1892
Filés de coton.........	21.781	16.639	11.000
Tissus de coton	57.940	57.592	46.356
Tissus de laine........	32.959	31.269	28.283

Quant aux *Exportations*, il convient de citer en première ligne les vins qui accusent 1.541.254 hectolitres pour les neuf premiers mois de 1892, contre 780.093 hectolitres en 1891, soit une différence de 761.161 hectolitres en faveur de 1892. Voici les principaux pays acheteurs :

Autriche (les statistiques des douanes austro-hongroises donnent un chiffre bien plus élevé), 177.556 (contre 9.712 en 1891) ; France, 224 263 (contre 13.172) ; Allemagne, 184.795 (contre 103.768) ; Suisse, 426.730 (contre 279.052) ; Amérique, 310.768 (contre 188.532) ; autres pays, 217.142 (contre 186.257 en 1891).

L'huile d'olive donne une différence peu importante : 443.010 quintaux contre 452.272, soit une diminution de 9.262 quintaux en 1892.

Un autre facteur de la plus-value des exportations provient des soies qui se chiffrent par 28 millions de lire, savoir : soie grège, 22.663.000 ; déchets, 1.435.000 ; tissus, 3.934.000 lire.

Les Vins italiens en Allemagne. — D'après le dernier rapport du bureau enotechnique italien, à Berlin, l'importation générale des vins de coupage en Allemagne est descendue, en juillet dernier, de 15.701 quintaux (chiffre de juin) à 9.853 quintaux.

Cette diminution marche de pair avec celle des vins ordinaires soumis à des droits allant de 20 à 24 marks.

Pendant les sept premiers mois de l'année courante, sur un chiffre total de 424.240 quintaux de vins et moûts en fûts importés en Allemagne, 79.538 quintaux étaient de provenance italienne. Quant aux vins de coupage, importés pendant la même période, l'Italie en a expédié 69.700 quintaux, sur un total de 75.061.

Les Importations Italiennes en Égypte. — Pendant le premier semestre de 1892, la valeur des importations italiennes en Égypte a été de 130.802 livres égyptiennes, en augmentation de 7.500 livres environ sur la période correspondante de 1891. La plus-value porte sur les vins, les huiles d'olive, le riz, les patates, les fruits verts et secs, les conserves alimentaires, les légumes et la chaussure.

Les Exportations de Vermouth Italien pour l'Espagne. — Les exportateurs de vermouth et le Comité

agraire de la province de Turin ont adressé, au Ministre du Commerce et de l'Agriculture, une pétition protestant contre le droit énorme dont la nouvelle convention italo-espagnole frappe les vermouths à leur entrée en Espagne. La pétition fait ressortir que c'est là un droit presque prohibitif. La taxe, qui était jadis de 2 pesetas par hectolitre, a été portée à 100 pesetas.

Le Gouvernement italien a, il est vrai, élevé dans de fortes proportions les droits d'entrée des vins de Malaga en Italie, — dans l'espoir de favoriser les produits similaires italiens, et notamment le Marsala ; — mais les protestataires prétendent que la concurrence du Malaga n'a jamais été redoutable.

En résumé, les demandeurs prient le Gouvernement d'obtenir de l'Espagne une diminution importante de la taxe qui entrave l'importation, dans ce dernier pays, du vermouth de Turin.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 22 octobre 1892.

L'allure générale du marché a été peu satisfaisante cette semaine ; la Rente suit les cours de Paris, avec la différence du change. Si l'on compare les cours actuels à ceux qui étaient pratiqués au commencement du mois, — considérant surtout l'approche de l'échéance du coupon (de Janvier) — on peut dire que le recul est considérable.

En somme, la baisse est la conséquence de la campagne de hausse menée depuis plusieurs mois ; elle provient aussi des forts paquets de titres jetés sur les marchés par les banquiers allemands, et dont, ainsi que vous l'avez annoncé, le public français a absorbé une partie.

Le Crédit Mobilier n'avance guère, malgré le succès de sa dernière émission ; mais on croit que le Syndicat qui s'est mis à la baisse sur cette valeur se trouve fortement à découvert. Il y aura peut-être des surprises dans quelque temps.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	96 40	96 25	96 80	96 70	96 35	96 02
Ch. de fer Méditerranée act.	540 »	540 »	553 »	552 »	549 »	540 »
— Méridionaux act.	668 50	666 »	672 »	671 »	663 50	669 »
Banque Nationale act.	1360 »	1350 »	1350 »	1350 »	1350 »	1345 »
— de Rome	1021 »	1025 »	1025 »	1025 »	1030 »	1030 »
— Générale	364 »	358 »	367 »	363 50	359 50	361 50
Comp. Nav. à vap. F. R.	296 »	300 »	300 »	325 »	311 »	315 »
Banque Immobilière	197 »	192 50	173 »	181 50	166 »	170 »
Crédit mobilier Européen	597 »	579 50	574 »	543 »	535 »	537 50
Eaux Marcia	1070 »	1179 »	1191 »	1190 »	1188 »	1185 »
Change sur la France	103 70	103 30	103 20	103 22	103 30	103 85
— sur Londres	26 04	25 90	25 88	25 85	25 86	26 05
— sur Berlin	127 40	127 40	126 85	126 85	126 85	126 85
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	96 40	96 27	96 42	96 50	96 22	96 »
Crédit Mobilier Italien	596 »	576 »	568 »	543 »	533 »	538 50
Chemins de fer Méridionaux	668 50	666 50	670 »	670 »	663 »	661 50
Change sur Paris	103 60	103 27	103 12	103 15	103 30	103 70
— sur Berlin	128 15	127 85	127 60	127 55	127 75	128 10

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 544)

LA SITUATION

Lisbonne, 20 octobre 1892.

Les élections qui auront lieu décidément dimanche n'ont provoqué jusqu'à présent aucun incident important ; le résultat final ne saurait faire doute pour personne ; elles auront eu cependant pour conséquence de réveiller l'ardeur militante d'un ancien parti que l'on croyait rallié au Gouvernement, celui des légitimistes. Des candidats bien choisis se présentent dans plusieurs villes ; à Lisbonne c'est le Dr Pinto Cœlho, directeur de la Compagnie des Eaux, qui jouit d'une haute réputation.

C'est la *Nation*, le seul organe migueliste qui soutient sa candidature et c'est un des principaux rédacteurs de ce journal qui se présente à Alemquer. M. Antonio d'Albuquerque se présente dans la vieille ville cléricale de la Guarda. On voit que les candidats ont été choisis avec un soin particulier, mais la propagande très active faite en leur faveur sera en pure perte quant au résultat général ; aussi peut-on regretter qu'elle vienne faire ainsi le jeu de l'opposition.

Je ne peux pas prévoir le nombre des siéges que les républicains emporteront au scrutin de dimanche, mais je crois que l'appui que veulent leur donner les républicains espagnols sera funeste à leur cause. Les Espagnols revendiquent, en effet, l'unité ibérique et se déclarent, sur ce point, solidaires de leurs frères portugais. Avec les sentiments patriotiques de notre pays il est difficile qu'un tel langage puisse avoir ici un profond écho ; déclarer que l'union des deux peuples qui occupent la péninsule ibérique ne peut s'accomplir que sous l'égide de la République, c'est faire fatalement le jeu du Gouvernement.

Une note parue dans le dernier numéro de l'*Economiste Européen* signale un article de l'*Economista* sur la circulation fiduciaire de la Banque de Portugal ; plusieurs journaux se sont emparés depuis de cette question et ont attiré l'attention des directeurs sur la disproportion existant avec les réserves. Une autre question ayant trait à la réserve de la Banque a été mise en même temps à l'ordre du jour ; j'ai déjà signalé ici la lacune présentée par le bilan hebdomadaire de la Banque de Portugal, qui ne distingue pas la réserve or de la réserve argent. Etant donné les fortes sorties d'or qui se produisent depuis un an et la dépréciation continue de l'argent, il serait de la première importance que cette distinction fût faite. Nous savons seulement qu'au mois de juin 1891 l'argent en circulation atteignait le chiffre de 11.000 contos de reis, et l'on présume que, depuis cette époque, 10.000 contos de reis ont été frappés. Ce ne sont là que des probabilités; aussi il serait nécessaire que le Gouvernement déclarât la valeur actuelle de la quantité d'argent monnayé en circulation. Nous espérons qu'on comprendra cette nécessité et que les bilans hebdomadaires publiés maintenant avec régularité donneront à l'avenir un renseignement dont nul ne contestera l'opportunité.

Informations Économiques et Financières

Les Coupons Portugais. — Le Comité des Fonds portugais nous communique, avec prière de la reproduire, la lettre suivante qu'il adresse aux porteurs français de Fonds portugais :

Paris, le 19 octobre 1892.

M

Nous avons eu l'honneur de vous informer, par notre circulaire du 24 septembre dernier, que notre Comité se proposait de prendre les mesures nécessaires pour faciliter aux porteurs de Rentes Extérieures Portugaises, qui croiraient devoir encaisser le tiers de leurs coupons, les moyens de le faire en réservant tous leurs droits quant aux deux tiers non payés.

En présence de l'attitude énergique du Comité, le Gouvernement portugais s'est décidé à donner une satisfaction partielle aux revendications si légitimes que nous n'avons cessé d'exercer au nom de nos commettants. Voici, en effet, les nouvelles instructions que le Gouvernement portugais vient d'adresser au sujet du paiement des coupons échus, aux établissements financiers chargés du service de la Dette portugaise en France :

Ces établissements sont autorisés à payer les coupons au tiers de leur valeur sur des bordereaux portant la mention suivante :

« Le porteur des titres, dont les numéros sont inscrits au présent bordereau, déclare qu'en encaissant les coupons de ces titres au tiers de leur valeur, il a fait toutes ses réserves, quant à ses droits, pour les deux tiers non payés. »

De plus, ces établissements délivreront, à chaque porteur,

un récépissé signé de l'établissement payeur et ainsi libellé :

« *Reçu, pour compte du Gouvernement portugais, les coupons d'une valeur nominale d'ensemble Fr........ à l'échéance du.......... accompagnés d'un bordereau n°... détaillant lesdits coupons, lequel porte la mention ci-après :*

« Le porteur des titres, dont les numéros sont inscrits au présent bordereau, déclare qu'en encaissant les coupons de ces titres au tiers de leur valeur, il fait toutes ses réserves, quant à ses droits, pour les deux tiers non payés.

« Paris, le............ 18.. »

Ces nouvelles dispositions permettront donc au porteur, qui croirait devoir toucher son coupon, de le faire en réservant tous ses droits, et rendent superflues les mesures que nous nous proposions de prendre dans le même but.

Mais si sur ce point spécial nos efforts ont reçu satisfaction, nous devons constater à regret qu'il n'en est pas de même quant à la protestation que nous n'avons cessé de formuler contre les agissements arbitraires du Gouvernement portugais, et notamment contre l'inégalité de traitement appliqué à la Rente Extérieure et à la Rente Intérieure. Par notre circulaire du 22 juin nous avons déjà appelé votre attention sur ce point, et l'amélioration du change en Portugal rend aujourd'hui cette inégalité encore plus flagrante.

Nous nous emploierons, comme par le passé, à chercher à obtenir une solution conforme aux droits des porteurs, et si d'ici là, certains d'entre eux croient devoir encaisser le tiers de leurs coupons, nous les engageons à ne le faire que contre délivrance du récépissé ci-dessus reproduit.

LE COMITÉ.

Pour adhésion :

LE COMITÉ RÉGIONAL LYONNAIS.

Cette décision du Gouvernement portugais est une première satisfaction donnée aux créanciers extérieurs. Tout fait donc espérer, qu'après les élections générales, un arrangement définitif pourra être étudié.

Les Portugais en Afrique. — Les journaux espèrent beaucoup de la concession récente consentie à la Compagnie de la Zambezie de territoires appartenant à l'Etat; ils disent que ces territoires très riches deviendront les parties les plus productives des possessions portugaises dans l'Afrique orientale.

— Les recettes du chemin de fer de Laurenço Marques, pendant les six premiers mois de 1892, s'élèvent à 49.241 milreis. Les dépenses s'élèvent à 60.076 milreis. 89 kilomètres de ce chemin de fer ont été livrés à l'exploitation.

— Un groupe de capitalistes vient d'adresser au ministère des Colonies une demande de concession pour la construction d'un chemin de fer, système Decauville, long de 60 kilomètres, entre Mutamba, sur la rive gauche de la Mutamba et le lac Inharrime.

Ils demandent une concession de 15 ans, et, en outre, l'autorisation d'établir un service de bateaux à vapeur sur le lac Inharrime.

Si cette concession leur est accordée, ils s'engagent à continuer le chemin de fer jusqu'à Goungounhana, si le commerce de ce district prend du développement.

— Les recettes de la douane de Beira pendant le mois d'août, le premier mois de la mise en vigueur du nouveau tarif douanier, s'élèvent à 7.600 milreis

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 17 octobre est de 448:998$848 reis pour Lisbonne; il a été de 394:039$232 reis pendant la même période de 1891; soit, pour 1892, une augmentation de 54:959$616 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 183:710$804 reis pour 1892 et de 262:510$638 reis pour 1891, soit une diminution de 78:799$834 reis en 1892.

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 39e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 62:922$000 reis, soit :

Voyageurs.................	32:240$000 reis
Grande vitesse..............	5:700$000 —
Petite vitesse...............	24:982$000 —
Total.......	62:922$000 —

Pendant la même période de 1891, les recettes avaient été de 76:031$380 reis.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 544)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 18 octobre 1892.

Les négociations au sujet d'un emprunt — sur lesquelles il est évidemment presque impossible de se procurer des informations précises — ne paraissent pas en bonne voie. Il est certain que le Gouvernement russe sera obligé, dans un délai plus ou moins rapproché, de faire une opération de crédit. Mais le besoin d'argent de la Russie est loin d'être urgent. On sait, en effet, que l'on a comblé le déficit de cette année par l'émission de roubles-papier garantis par une somme correspondante en or enlevée au Trésor, et qu'on agira de même pour parer au déficit prévu pour l'année prochaine; mais le Gouvernement russe veut maintenir intact le Trésor, en vue de toutes sortes d'éventualités, et c'est précisément pour le reconstituer qu'il a l'intention d'emprunter à l'étranger. Or, cette opération n'est pas très pressante en ce moment, car le Gouvernement possède encore pour 105 millions de roubles-or d'actifs à l'étranger; d'autre part, les circonstances ne sont pas très favorables à l'émission d'un emprunt russe, et c'est pourquoi cette émission sera sans doute ajournée.

M. de Vitte, ministre des finances, a envoyé un délégué en Allemagne, afin de faire une étude sur l'organisation des Bourses financières et commerciales en Allemagne. Cette étude doit servir à la réorganisation de la Bourse de Saint-Pétersbsurg.

Le Ministre des domaines a fait récemment un voyage dans le gouvernement d'Ekatérinoslav et a visité les colonies agricoles juives. Le Ministre a été frappé de la prospérité de ces colonies; il y a en effet, en Russie, un préjugé général, d'après lequel les Juifs seraient impropres aux travaux agricoles. Les colons ne se plaignent que de l'exiguïté des terres mises à leur disposition : il leur est en effet interdit, par les lois spéciales, d'acquérir d'autres terres. M. Ostrovski a promis de chercher à améliorer cet état de choses, mais il se heurtera aux tendances antisémites de M. Pobiédonostsef.

Informations Économiques et Financières

La Faillite Günzburg. — La première répartition aux créanciers de la faillite Günsburg aura lieu prochainement et s'élèvera à 25 0/0.

On croit que les créanciers de la maison de Paris recevront en tout 80 0/0 et ceux de la maison de Saint-Pétersbourg de 75 à 80 0/0.

Les Métaux précieux. — Il est arrivé à Saint-Pétersbourg, par le train de marchandises du chemin de fer Nicolas, un transport d'or non monnayé du poids de 420 pouds. Le précieux métal a été immédiatement dirigé sur l'Hôtel de la Monnaie, dans dix voitures accompagnées d'une escorte militaire.

La Banque Impériale. — Une Commission qui sera présidée par le Ministre des finances et dans laquelle les autres ministres seront aussi représentés, va être constituée avec l'autorisation de l'Empereur pour élaborer un projet de réorganisation de la Banque de l'Empire.

Les Caisses d'Epargne. — Les opérations des Caisses d'épargne russes pendant le mois de juillet 1892 présentent les résultats suivants :

Caisse d'épargne de Saint-Pétersbourg : entrée 581.632 r. 49 c. (18.920 livrets), sortie 459.835 r. 74 c. (9.113 livrets).

Caisse d'épargne de Moscou : entrée 406.157 r. 96 c. (11.520 livrets), sortie 347.989 r. 96 c. (6.492 livrets).

Caisses d'épargne urbaines : entrée 8 millions 92.159 r. 41 c. (105.351 livrets), sortie 6.209.524 r. 48 c. (51.221 livrets).

Caisses d'épargne postales : entrée 1.543.655 r. 57 c. (33.643 livrets), sortie 828.946 r. 80 c. (8.155 livrets).

A la fin du mois, il restait 15.501.460 r. 65 c. (121.906 livrets) à Saint-Pétersbourg, 12.493.455 r. 29 c. (79.985 livrets) à Moscou, 185.991.404 r. 75 c. (779.447 livrets) dans les Caisses d'épargne urbaines et 16.629.886 r. 43 c. (143.274 livrets) dans les Caisses d'épargne postales, soit en tout 230.616.207 r. 12 c. (1.124.612 livrets).

Augmentation du mois, 2.777.368 r. 45 c. (13.922 livrets) ; depuis le 1er janvier, 36.526.937 r. 43 c. (130.331 livrets).

Les Banques russes — Le tableau suivant résume les bilans de toutes les Banques russes par actions et de la Banque de l'Etat au 1er juin 1892. Ces bilans présentent les variations principales suivantes :

	Millions de roubles		
Actif :	Banque de l'Etat —	Banques par actions —	Différence comparativement au 1er juin 1891
Encaisse :			
Or et argent.........	169.82	6.72	+ 74.5
Billets de crédit, coupons, etc..........	81.6	20.1	— 41.4
Effets escomptés.....	71.7	168.6	— 21.3
Avances sur titres...	111.4	168.0	+ 11.3
Valeurs en portef....	213.0	80.2	
Passif :			
Dépôts à vue........	40.4	105.6	— 5.8
Dépôts à terme et comptes courants spéciaux..........	433.6	233.4	+ 42.5
Intérêts et commissions.............	6.24	9.43	+ 0.15

Au 1er juin 1892, les Banques par actions disposaient d'un capital social de 118.490.000 roubles, d'un capital de réserve de 26.272.400 roubles et de 3 millions 442.400 roubles de fonds auxiliaires.

Le Commerce extérieur. — Les importations de la Russie, pendant les sept premiers mois de 1892, se sont élevées à 212.818.000 r., contre 219.491.000 r. pour la période correspondante de 1891. Le chiffre des exportations pour les sept premiers mois est de 218.438.000 r., contre 388.270.000 r. en 1891. Le déficit est dû surtout à la cessation des exportations de céréales.

Les Récoltes. — Les évaluations de la récolte de seigle en 1892 montrent que celle-ci a été très différente selon les contrées — quelques pouds seulement par déciatine dans la région méridionale du tchernozème, plus de cent pouds au Caucase septentrional, en Pologne et dans l'Est. Dans le Midi et sur le Volga la récolte a été compromise en outre par les sécheresses du printemps. Un été pluvieux a nui au seigle d'hiver dans bien des districts du nord et du nord-ouest de l'Empire, au point que la récolte y a été au-dessous de la moyenne.

La moyenne de la récolte du seigle d'hiver dans 423 districts de la Russie d'Europe (il y a en tout 501 districts) se chiffre cette année par 45 pouds par déciatine. Dans les 139 districts les moins favorisés, la récolte n'a été que de 24 pouds par déciatine, variant, selon les régions, entre 10 et 90 pouds. En Pologne, au contraire, cette moyenne a été de 78 pouds (de 61 à 89), dans le Caucase septentrional de 89 (de 75 à 96). Grâce à ces deux régions, la moyenne de la recolte de seigle dans la Russie d'Europe tout entière a été cette année de 47 pouds par déciatine, ce que l'on doit considérer comme un résultat tout à fait normal.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

VALEURS	16 sept	23 sept	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.
Russe II Emprunt d'Orient.	102 62	102 87	102 87	102 62	103 12	103 12
— III — ..	104 »	104 87	105 12	104 75	105 12	105 »
Banque de Commerce extér.	264 »	262 »	263 »	267 »	266 50	265 50
— d'Esc. de St-Pétersb..	472 »	467 »	458 50	459 »	466 »	464 »
— — de Varsovie....	» »	» »	»	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	445 50	440 »	439 »	443 »	446 »	440 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	152 25	153 »	153 75	153 75	155 62	155 50
Grands Ch. de fer Russes..	250 »	250 »	250 »	251 50	251 50	252 50
Ch. de fer du Sud-O. Russe act	116 »	115 50	115 75	115 25	115 25	114 25
Change sur Paris..........	39 22	39 22	39 30	39 50	39 47	39 77
— sur Londres........	98 75	98 90	99 10	99 70	99 50	100 20

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 514)

LA SITUATION

Genève, 21 octobre 1892.

Votre Livre jaune contient l'historique de nos pourparlers relatifs au traité de commerce que votre Chambre va examiner. Ce document prouve que l'initiative des négociations est venue de la France et que la Suisse, dès le début, ne s'est fait aucune illusion sur les difficultés qu'il faudrait vaincre.

A propos du traité de commerce, nous trouvons une note originale dans le *Réveil National* ; c'est une lettre adressée au journal, dont voici quelques extraits :

« Dans vos articles sur le traité franco-suisse vous dites que si le traité était repoussé, les produits français grevés des droits fédéraux seront trop chers, et que nous achèterons ailleurs, en Allemagne par exemple.

« Ne vaudrait-il pas mieux, au lieu d'aller chez les voisins pour les enrichir, nous enrichir nous-mêmes en créant des industries analogues à celles dont nous achetons tous les produits en France ? Naturellement je ne parle pas des produits du sol, parce que nous ne pouvons pas faire pousser chez nous tout ce que nous voulons, mais des produits de certaines industries qui pourraient s'établir chez nous à bon compte, car la nature nous a dotés de puissants cours d'eau qui nous donnent la force presque gratuitement.

« Nos forêts renferment la plupart des essences employées en menuiserie, en ébénisterie. On pourrait donc développer en Suisse l'industrie du meuble, et même du meuble de luxe, car, pas plus que la Suisse, la France ne produit les bois précieux.

« Notre sol convient à la betterave et nous pourrions fabriquer le sucre.

« Pour les lainages, nous ne serions pas plus mal placés que la France, obligée d'acheter ses laines brutes en Russie.

« Nous ne les paierions pas plus cher.

« Je suis sûr qu'en y réfléchissant un peu on trouverait encore pas mal d'autres industries à créer et à développer. A Genève, grâce aux forces du Rhône, ce serait particulièrement facile et avantageux.

« C'est bien sûr qu'avec des frontières hérissées de douanes toutes plus exigeantes les unes que les autres, on ne pourrait songer à fabriquer en grand. Mais rien qu'à fabriquer ce qui nous est nécessaire, à nous Suisses, il y aurait déjà joliment à faire, et cela aurait l'avantage en outre de désencombrer certaines carrières et de donner de l'ouvrage aux nationaux.

« Il faudrait, outre les aptitudes que nous possédons largement, un peu d'esprit d'entreprise, et surtout des capitaux.

« Les capitaux, il y en a ; ils sortiraient bien des coffres-forts si on leur présente des perspectives un peu agréables. Par exemple il ne faut pas les effrayer ! Qui sait même si les Français ne nous enverraient pas leur argent ? »

Il vaudrait mieux, à notre avis, que l'arrangement fût voté ; l'effet serait plus immédiat.

Nous avons une Commission chargée d'examiner quel emploi les cantons font du dixième du produit de la régie de l'alcool, dixième qui leur est attribué et qui doit être employé à combattre l'alcoolisme dans ses causes et ses effets. M. Schenk, conseiller fédéral, vient de présider cette Commission à Berne.

La Commission a constaté que les cantons qui emploient ce dixième dans l'esprit de la loi sont une minorité. La plupart en usent dans des buts philanthropiques et humanitaires qui ne sont qu'en connexion très indirecte avec la lutte contre l'alcoolisme. En outre, on constate une tendance très marquée à parer aux effets de l'alcoolisme plutôt qu'à en combattre les causes, ce qui est infiniment moins facile. Ainsi on crée des établissements pour recueillir les ivrognes tombés au dernier degré de l'abrutissement ou pour élever les enfants que les ivrognes abandonnent, ce qui, à la longue constitue un véritable encouragement, l'ivrogne étant assuré que, quoi qu'il fasse, l'État viendra à son aide, tandis que les cantons qui agissent préventivement contre l'ivrognerie elle-même et contre les ivrognes sont très rares. La Commission fera de ses constatations l'objet d'un rapport à l'Assemblée fédérale.

L'Association industrielle a décidé de demander, pour 1893, une exposition industrielle cantonale à Zurich.

M. Numa Droz quittera le Département des affaires étrangères, à partir du 1er janvier prochain, pour prendre la direction du bureau international des chemins de fer. Nous ignorons le nom de son successeur, mais celui-ci aura de la peine à faire oublier M. Droz dans ses fonctions officielles.

Le Département des finances a été chargé par le Conseil fédéral de faire un rapport sur la Conférence monétaire qui doit avoir lieu à Bruxelles et d'arrêter le texte des instructions qui devront être données au délégué à cette Conférence.

Le Conseil d'administration de la Banque fédérale a sanctionné la décision de l'assemblée générale des actionnaires, qui a décidé que Zurich serait le siège social de la Banque.

Informations Économiques et Financières

Le Jura-Simplon. — Le Conseil d'administration a convoqué les actionnaires pour le 9 décembre prochain.

Trente quatre membres du Conseil d'administration seront élus.

Lors de l'élaboration des statuts de la Compagnie fusionnée du Jura-Simplon, un certain nombre de représentants dans le Conseil d'administration, élus par les Gouvernements cantonaux, ont été assurés aux cantons de Berne, de Vaud et de Fribourg, comme gros actionnaires des anciennes Compagnies. L'acquisition des actions de priorité par la Confédération a modifié la situation de ces cantons en ce sens que Berne ne possède plus que vingt actions de priorité, tandis que Vaud et Fribourg possèdent l'un 4.400, l'autre 8.000 actions ordinaires. Pour rétablir l'égalité dans une certaine mesure, le Gouvernement de Berne a autorisé sa direction des finances a acheter un certain nombre d'actions du Jura-Simplon. Il n'est pas exact cependant que Berne ait acheté comme le dit la *Revue*, 15.000 actions pour accroître son influence dans le Conseil d'administration. Ce n'est pas dans le but d'obtenir la majorité que cette opération a eu lieu. La nouvelle du même journal au sujet d'un retour projeté de M. Marti à la tête de l'administration est également sans fondement.

Les recettes du Chemin de fer du Jura-Simplon se sont élevées, pendant le mois de septembre, à 2.525.000 francs ; elles n'avaient été, pendant le même mois de l'année dernière, que de 2.464.952 fr. Les dépenses ont été, cette fois, pour cette même période, de 1.368.000 francs, contre 1.470.461 fr. en 1891 ; l'excédent de 1892 atteint donc 1.157.000 fr., contre 994.490 fr. l'année dernière.

La population Suisse. — Le Neue Zurich compte 104.000 habitants ; Genève, 78.106 ; Bâle, 73.958 ; Berne, 47.720 ; Lausanne, 35.124.

Viennent ensuite : Saint-Gall, 30.160 ; La Chaux-de-Fonds, 27.094 ; Lucerne, 24.461 ; Brienne, 16.937 ; Winterthour, 16.889 ; Neuchâtel, 16.659 ; Hérisan, 13.783 ; Schaffhouse, 12.566 ; Fribourg, 12.546 ; le Locle, 11.602.

Le Théâtre de Genève. — L'Assemblée générale de la Société du théâtre, à laquelle 570 actions étaient représentées, a approuvé le premier compte rendu financier. Le total des frais est de 1.935.442 francs ; la fortune de la Société étant de 1.865.254 fr., il reste un découvert de 70.188 fr. Le rapport constate les excellents résultats de l'installation de l'éclairage électrique ; il témoigne sa satisfaction pour la direction et regrette l'hostilité d'une partie de la presse. La fréquentation totale a été de 148.000. L'Assemblée a donné décharge au Conseil d'administration d'une somme de 116.000 fr. pour agrandissement et décorations, et l'a autorisé à contracter par cédules un emprunt de 40.000 fr. et d'hypothéquer un terrain de construction par une émission de 185 obligations de 1.000 fr. à 4 0/0.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	16 sept	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	103 62	103 75	103 87	104 37	104 12	104 12
Fédéral 1887 3 ½ %	104 ..	104 50	105 ..	105 ..	105 ..	104 25
— 1889 3 ½ %	101 85	102 15	102 10	102 10	102 12	102 05
— Ch. de fer 3 %	94 ..	94 10	94 15	94 12	94 40	94 30
Italien 5 %	92 90	93 10	93 50	93 45	93 12	92 50
Egypte unifiée 4 %	496 ..	496 56	498 75	499 ..	400 19	499 50
— priv. 3 ½ %	473 75	477 50	478 75	478 50	479 50	470 ..
Ottoman prior. 4 %	436 87	436 56	436 ..	433 12	432 50	428 12
Douanes ottomanes 5 %	472 50	476 25	476 87	473 62	472 50	473 37
Serbe Obrt. 5 %	378 75	374 37	382 50	377 50	384 25	373 12
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	111 87	111 87	110 62	111 87	110 62	109 37
Central Suisse	666 25	651 25	651 87	642 50	611 87	612 50
Nord-Est Suisse	568 12	565 ..	575 62	570 62	568 12	567 50
Union Suisse	380 ..	381 25	382 50	380 ..	370 62	370 ..
Salève	342 50	350 ..	335 ..	335 ..	335 ..	335 ..
Lombards	220 62	225 62	224 37	220 62	223 75	223 75
Canada-Pacif. c. g	456 25	453 75	455 ..	451 87	450 ..	448 75
Banques						
Banque de commerce	1050 ..	1050 ..	1057 50	1060 ..	1055 .	1062 50
— de fonds d'État	250 ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Union fin. gén.	522 50	526 25	530 ..	539 37	533 75	533 12
Banque de Paris	668 75	675 ..	672 50	674 37	683 12	681 25
Crédit Lyonnais	806 87	804 37	792 50	787 50	785 62	781 87
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	439 37	440 ..	447 50	451 25	450 ..	455 ..
Gaz de Marseille	1077 50	1075 ..	1073 75	1045 ..	1038 75	1037 50
Gaz de Naples	580 ..	580 ..	580 ..	557 50	560 ..	570 ..
Gaz priv. Rio-Jan.	606 25	620 62	618 75	620 62	633 75	627 50
Ind. gén. du Gaz	755 ..	750 ..	745 ..	740 ..	733 12	742 50
Lyon Eaux-Éclairage	485 ..	485 62	486 25	500 62	502 50	503 75
Appareils électriques	512 50	526 87	525 ..	521 25	519 37	517 50
Rio-Tinto	370 62	375 ..	372 50	386 25	386 87	395 62
Tharsis	114 37	116 25	115 ..	115 ..	117 50	122 50
Cape Copper	37 50	38 75	37 50	38 75	41 87	43 75
Min. Alp. Autr.	148 12	148 12	146 87	147 50	145 ..	130 ..
Changes						
France	99 51	100 ..	99 97	99 95	99 97	99 98
Bruxelles	100 07	100 07	100 07	100 05	100 ..	99 97
Italie	96 37	96 75	96 75	96 75	96 75	96 25
Londres	25 19	25 18	25 17	25 1	25 15	25 16
Amsterdam	207 87	207 87	208 ..	208 19	208 19	208 19
Allemagne	123 57	123 65	123 60	123 60	123 60	123 57
Vienne	210 ..	210 25	210 25	210 25	210 25	210 ..

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 22 octobre 1892.

Les Rentes à découvert sans contre-parties ont mal influencé le marché. La rentrée des Chambres françaises s'est effectuée d'une façon normale ; mais nous voyons approcher le moment où le traité de commerce

va être discuté, et nous ne sommes pas très rassurés. En Italie, le manifeste Giolitti ne nous a pas enthousiasmés; les économies sérieuses n'ont pas été annoncées. En Espagne, la situation est financièrement analogue. En Allemagne, les symptômes ne sont pas plus favorables. Nos marchés sont restés calmes; notre situation nous permet d'attendre les événements.

Les cours ne pouvaient que rétrograder, faute d'acheteurs. Le Jura-Simplon a coté 108 3/4. Les recettes de cette Compagnie sont en augmentation. Quant au Central Suisse, qui n'a donné que 22 francs de dividende l'année dernière, il ne donnera que 18 à 20 francs cette année.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 15 octobre 1892.

Les quarantaines rigoureuses imposées aux voyageurs venant de l'Occident ont absolument bouleversé nos services postaux et je ne sais si cette lettre pourra vous arriver en temps voulu pour être publiée dans votre prochain numéro.

Une grande activité règne en ce moment au Ministère des travaux publics où deux grandes concessions de chemins de fer donnent lieu à d'importantes négociations. Je vous ai déjà entretenu de la concession obtenue par M. Nagelmackers et des démarches que celui-ci a faites pour en faire modifier les termes. M. Nagelmackers est aujourd'hui appuyé par un groupe financier de premier ordre composé des grands établissements de Paris: Comptoir d'Escompte, Société Générale, Banque de Paris, Banque Internationale. La Banque Ottomane a, ces jours derniers, donné avis au Gouvernement de la constitution de ce groupe en même temps qu'elle l'informait de l'accord définitivement établi entre M. Nagelmackers et les compagnies de Smyrne-Cassaba. Le Gouvernement se trouve donc aujourd'hui en présence d'une entreprise tout à fait sérieuse, et il serait désirable qu'en face des éléments considérables dont il peut avoir le concours, il ne prêtât pas l'oreille à des propositions qui lui viennent d'un autre côté. En effet, M. Keulla, le représentant de la Deutsche-Bank est arrivé ici il y a quelques jours et a déposé une demande de prolongement de la ligne de Ismidt-Angora vers Ikonia. Un pareil tracé n'aurait pas les mêmes avantages pour le Gouvernement que celui que propose M. Nagelmackers et qui s'appuie sur une ligne existant depuis de longues années et qui a donné jusqu'ici des résultats satisfaisants.

Le concessionnaire de la ligne de Salonique à Dédéagatch avait, sur les instances du groupe financier dont il a obtenu l'appui, demandé certaines modifications à son cahier des charges. Le Ministère des travaux publics a accédé à cette demande; aujourd'hui toutes les formalités ont été remplies et l'on peut procéder à la mise en œuvre de l'entreprise. Les renseignements que nous avons ici sur les personnalités qui prendront part à cette affaire nous permettent d'en augurer un prompt aboutissement.

Je vous ai signalé, dans une de mes dernières lettres, les difficultés que pourraient rencontrer, dans l'avenir, les Compagnies de chemins de fer par suite des tarifs trop bas qui leur sont imposés. Le Gouvernement s'est préoccupé de cette question et je suis heureux de vous annoncer qu'une commission vient d'être nommée pour la revision des prix des transports.

Informations Économiques et Financières

La Régie des Tabacs. — On vient de publier l'appendice suivant aux statuts de la Régie des tabacs ottomans :

« Conformément à l'iradé impérial du 20 juin 1304, rendu sur la proposition du Ministère des Finances, les dispositions suivantes sont admises relativement aux résolutions prises par l'Assemblée générale des actionnaires de la Régie tenue à Constantinople le 16.28 novembre 1889.

« Le capital est fixé, comme par le passé, à 4.400.000 liv. t., soit 100.000.000 fr. ou 4.000.000 liv. st., représenté par des actions divisées en deux séries.

« La première représente le capital versé de 1.760.000 liv. t. soit 40.000.000 fr. ou 1.600.000 liv. st., et est composé de 200.000 actions déjà en circulation et libérées à raison de 8.80 liv. t., soit 200 fr. ou 8 liv. sterling.

« La deuxième partie représente un capital de 2.640.000 liv. t. soit 60.000.000 fr. ou 2.400.000 liv. st. et se composera de 300 mille actions. La mise en circulation, en partie ou en totalité, de ces actions ne pourra s'effectuer qu'avec l'assentiment commun du Gouvernement impérial et du Conseil d'administration de la Dette publique et sur la décision de l'assemblée générale de la Régie coïntéressée des tabacs.

« A l'émission des actions de la deuxième série, les porteurs des actions de la première série auront un droit de préférence à la souscription, dans la proportion des actions dont ils sont porteurs. Les actions à émettre seront chacune de 8.80 liv. t. soit 200 fr. ou 8 liv. st. Les titres définitifs seront remis aux souscripteurs après entière libération.

« Les dispositions des statuts qui ne sont pas modifiées par le présent appendice restent, comme par le passé, en vigueur. »

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

L'Emprunt. — Les négociations avec la *Laenderbank*, de Vienne, pour l'émission d'un emprunt bulgare de 100 millions sont terminées; les conditions de cet emprunt ne seront rendues publiques qu'après ratification par la Chambre bulgare.

ROUMANIE

Une Société de prêts sur gages. — Une Société roumaine est sur le point de se constituer pour obtenir de l'Etat roumain la concession d'une maison de prêts (Mont-de-Piété) à Bucarest, avec succursales à Galatz et Craiova, aussitôt que la Chambre aura voté le projet de loi concernant cette institution.

La Société disposera, dit-on, d'un capital de 20 millions.

SERBIE

La Situation financière. — On annonce que le Ministre des finances a l'intention de contracter un emprunt de 50 millions de dinars, pour liquider la situation financière.

Le Commerce extérieur de la Serbie. — De 1888 à 1891, les chiffres du commerce extérieur de la Serbie sont les suivants (en francs) :

Importations		Exportations	
1888	35.183.879	1888	38.909.097
1889	34.843.436	1889	39.065.883
1890	38.044.748	1890	45.840.561
1891	42.805.696	1891	52.479.825

Pour 1891, l'Autriche-Hongrie a contribué aux importations pour 26.100.000 francs, et l'Allemagne pour 5 millions. On remarquera que les exportations sont en progrès sérieux.

Le Gerant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonet

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1** fr. **50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 42. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 30 Octobre 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GENERALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Soies. — Cuivres. — Pages 545 à 549.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — Le Gaz à Paris. — Le Budget de 1893. — Le Panama. — L'Italie et l'Union Latine. — Société Centrale de Dynamite. — Le Procès Decauville. — Le Traité de commerce Franco-Suisse. — Les Dettes Communales. — Le Commerce International. — Pages 549 à 556. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES. — Banque de France et comparaisons. — Achats et Ventes de Rentes effectués pour le compte des Départements. — Avis de la Chambre syndicale des Agents de Change de Paris et de Marseille. — Banque de l'Algérie. — Mines de Carmaux. — Compagnie des Téléphones. — Reconstitution des Chemins de fer Portugais. — Société de la Soie de Chardonnet. — Recettes des Chemins de fer. — Société des Ciments Français. — Société Anonyme du Secteur de la place Clichy. — Distillerie de la Bénédictine. — Société Anonyme des Houillères d'Epinac. — Compagnie Française des Moteurs à gaz. — Compagnie du Gaz de Bordeaux. — Compagnie Générale de l'Eclairage au Gaz de Bruxelles. — Société des Usines du Croisset. — Canal de Suez. — REVUE HEBDOMADAIRE DE LA BOURSE DE PARIS. — Pages 556 à 560.

ALLEMAGNE : Pages 561 et 562. — ANGLETERRE : Pages 562 à 565. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 565 à 567. — BELGIQUE : Pages 567 et 568. — ESPAGNE : Pages 569 et 570. — ITALIE : Pages 570 et 571. — PORTUGAL : Page 572. — RUSSIE : Pages 572 à 574. — SUEDE ET NORVEGE : Page 574. — SUISSE : Pages 574 et 575. — TURQUIE : Page 576. — ETATS BALKANIQUES (*Bulgarie, Roumanie, Serbie*) : Page 576.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — Les variations de l'encaisse or n'ont eu, cette semaine, d'importance qu'à la Banque d'Angleterre, qui a perdu 6.300.000 fr.: les sorties par l'exportation ont été de 24.175.000 fr., mais la circulation intérieure a rendu à la Banque 17.875.000. On s'attend à une nouvelle émigration de métal jaune à destination du continent. Le rapport de la réserve au passif à vue est passé de 40 67 0/0 à 41 34 0/0 ; cette légère avance n'écarte pas l'éventualité d'une élévation du taux de l'escompte, qui vient d'être porté à 4 0/0 à la Banque d'Allemagne.

L'or a augmenté :

A la Banque de France, de......Fr.	1.200.000
A la Banque d'Allemagne, de.......	8.800.000
A la Banque d'Autriche-Hongrie, de	4.200.000
A la Banque de Roumanie, de......	2.000.000

La seule modification survenue dans la situation de l'argent est une sortie de 2.800.000 fr. à la Banque de France.

La circulation a une tendance à baisser ; elle a diminué :

A la Banque de France, de......Fr.	12.500.000
A la Banque d'Allemagne, de.......	29.400.000
A la Banque d'Angleterre, de.......	5.500.000
A la Banque de Belgique, de........	2.500.000
A la Banque d'Espagne, de.........	1.000.000

On ne trouve d'augmentation sérieuse qu'au bilan de la Banque d'Autrtche-Hongrie ; elle est de 21.300.000 fr. Le bilan de la Banque d'Espagne ne présente d'autre point intéressant que l'accroissement du compte débiteur du Trésor, qui, de 3.900.000 fr. il y a huit jours, est passé à 20.400.000 fr.

La Banque de Grece vient de publier son bilan au 30 septembre ; les chiffres en sont identiquement les mêmes que ceux du bilan au 31 août, et nous ne pourrions que répéter les observations que nous avons deja faites à ce sujet ; à noter cependant une augmentation de 1.900.000 fr. dans les disponibilités à l'Etranger.

L'encaisse de la Banque de Portugal est en léger progrès, nous ne sommes pas complètement édifiés sur sa composition ; il serait bon que la Banque en donnât le détail ; nous savons qu'elle comprend une certaine quantité de monnaie de cuivre, qui ne peut servir que dans le pays et encore bien peu. Le fléau de la Banque du Portugal, ce sont les avances à l'Etat, soit par compte courant, soit pour les pensions de retraite. Il y a là toute une liquidation qui s'impose et qu'il ne faudrait pas ajourner.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 13 oct.	1.673.3	1.283.7	2.957.0	3.207.1	92	2½
1892 20 oct.	1.673.9	1.282.5	2.956.4	3.225.9	92	2½
1892 27 oct.	1.675.1	1.279.7	2.954.8	3.213.4	92	2½
1891 29 oct.	1.313.6	1.250.0	2.563.6	3.047.6	84	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 8 oct.	917.2	170.3	1.087.5	1.358.5	80	3
1892 15 oct.	914.9	170.3	1.085.2	1.323.4	82	3
1892 22 oct.	923.7	170.3	1.094.0	1.294.0	84	3
1891 22 oct.	944.0	187.5	1.131.5	1.250.2	90	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 13 oct.	652.1	»	652.1	674.2	97	2
1892 20 oct.	630.5	»	630.5	664.1	95	3
1892 27 oct.	624.2	»	624.2	658.6	95	3
1891 29 oct.	555.0	»	555.0	647.5	86	4
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 18 juin	115.0	15.0	130.0	172.5	75	»
1892 16 juill.	107.5	15.0	122.5	165.0	74	»
1892 13 août	105.0	17.5	122.5	160.0	76	»
1891 15 août	100.0	17.5	117.5	157.5	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 18 juin	62.5	10.0	72.5	150.0	48	»
1892 16 juill.	62.5	10.0	72.5	147.5	49	»
1892 13 août	62.5	10.0	72.5	145.0	50	»
1891 15 août	65.7	9.9	75.6	151.1	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 8 oct.	270.0	423.2	693.2	1.166.6	59	4
1892 15 oct.	266.5	420.5	687.0	1.167.5	59	4
1892 22 oct.	270.7	420.5	691.2	1.188.8	58	4
1891 22 oct.	137.0	419.0	556.0	1.128.0	50	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 6 oct.	76.2	40.3	116.5	395.4	29	2½
1892 13 oct.	75.5	39.2	114.7	396.6	29	2½
1892 20 oct.	75.5	40.9	116.4	394.1	30	2½
1891 22 oct.	62.8	41.4	104.2	382.8	27	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 7 sept.	3.8	0.6	4.4	0.5	880	8
1892 14 sept.	3.4	0.6	4.0	0.5	800	8
1892 22 sept.	2.9	0.5	3.4	0.6	569	8
1891 22 sept.	3.4	0.8	4.2	1.4	300	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 juill.	69.8	»	69.8	101.2	69	3½
1892 31 août	68.1	»	68.1	107.8	63	3½
1892 30 sept.	71.4	»	71.4	104.0	70	3½
1891 30 sept.	70.8	»	70.8	105.4	68	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 8 oct.	190.3	124.9	315.2	884.5	35	5
1892 15 oct.	190.3	124.8	315.1	888.5	35	5
1892 22 oct.	190.3	125.6	315.9	887.5	35	5
1891 24 oct.	144.9	103.1	248.0	764.8	82	4
GRECE. — Banque Nationale						
1892 31 juil.	»	2.5	2.5	127.8	2	[illegible]
1892 31 août	»	2.5	2.5	129.3	2	[illegible]
1892 30 sept.	»	2.6	2.5	127.7	2	6½
1891 30 sept.	»	3.2	3.2	128.1	2	6½

Dates	Encaisse métallique — Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 8 oct.	79.8	178.5	258.3	403.8	64 %	2 ½
1892 15 oct.	79.8	176.1	255.9	407.6	64	2 ½
1892 22 oct.	79.8	176.1	255.9	408.9	64	2 ½
1891 24 oct.	89.7	153.7	243.4	418.9	58	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 20 sept.	198.2	26.8	225.0	576.2	39	5
1892 30 sept.	198.4	26.5	224.9	595.5	38	5
1892 10 oct.	198.6	26.7	225.3	595.1	38	5
1891 10 oct.	189.7	30.8	220.5	601.7	37	5 ½
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 20 sept.	185.0	30.8	215.8	496.0	42	5
1892 30 sept.	185.0	30.6	215.6	504.1	42	5
1892 10 oct.	185.0	30.4	215.4	506.3	42	5
1891 10 oct.	182.9	34.5	217.4	506.6	43	5 ½
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 juil.	30.2	»	30.2	67.6	45	5 ½
1892 31 août	28.9	»	28.9	66.4	44	5 ½
1892 30 sept.	28.3	»	28.3	65.9	43	5
1891 30 sept.	31.4	»	31.4	68.9	46	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 28 sept.	16.6	8.3	24.9	264.5	9	6
1892 5 oct.	18.1	9.1	27.2	266.1	10	6
1892 12 oct.	18.9	9.5	28.4	267.7	10	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 1er oct.	51.8	»	51.8	125.2	41	6
1892 8 oct.	51.5	»	51.5	125.6	41	6
1892 15 oct.	53.5	»	53.5	128.9	41	6
1891 17 oct.	69.0	»	69.0	141.8	49	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er sept.	1.853.7	21.6	1.875.3	4.205.1	44	4 ½
1892 16 sept.	1.854.0	21.0	1.875.0	4.276.5	43	4 ½
1892 1er oct.	1.791.7	20.0	1.811.7	4.168.8	43	4 ½
1891 1er oct.	1.352.1	20.7	1.372.8	3.771.3	37	4 ½
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 22 sept.	8.3	4.2	12.5	28.9	43	6 ½
1892 30 sept.	8.5	4.2	12.7	29.5	43	6 ½
1892 8 oct.	9.0	4.2	13.2	30.0	44	6 ½
1891 8 oct.	9.3	4.3	13.6	29.6	45	5 ½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 30 juin	23.6	4.9	28.5	59.2	48	5
1892 31 juill.	23.6	4.6	28.2	57.1	49	4 ½
1892 31 août	23.6	4.9	28.5	68.3	42	4 ½
1891 31 août	23.8	3.6	27.4	57.7	47	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 30 juin	10.2	13.3	23.5	79.0	30	»
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.0	31	»
1892 31 août	10.2	13.4	23.6	74.2	32	»
1891 31 août	10.1	13.8	23.9	78.4	31	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 8 oct.	67.4	19.5	86.9	163.7	56	3
1892 15 oct.	67.4	20.5	87.9	164.0	56	3
1892 22 oct.	67.3	22.2	89.5	164.6	54	2 ½
1891 24 oct.	64.0	22.3	86.3	168.7	51	4

TOTAUX (1)

1892 13 oct.	6.546.6	2.381.1	8.927.7	14.757.5	61 %
1892 20 oct.	6.455.5	2.371.4	8.826.9	14.665.3	60
1892 28 oct.	6.467.2	2.374.9	8.842.1	14.652.4	60
1891 30 oct.	5.419.2	2.316.1	7.735.3	13.608.0	57

TOTAUX au 31 décembre

1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54 %
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La composition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Notre marché suit le mouvement général des Bourses européennes; le véritable motif de la baisse réside dans la crainte de l'élévation du loyer de l'argent sur les diverses places. Déjà on signale un resserrement qui ne facilitera pas la liquidation.

En Allemagne, suivant nos prévisions, la Banque impériale vient d'élever à 4 0/0 le taux de son escompte. Les Roubles sont en forte baisse à Berlin, par suite du déficit officiel du commerce extérieur de Russie.

La publication du projet de loi militaire, due à une indiscrétion, fait grand bruit chez nos voisins, mais on sait aujourd'hui à quoi s'en tenir. On veut couvrir les dépenses par les recettes que procurera le nouvel impôt sur le tabac.

En Angleterre, les mauvaises nouvelles de la récolte, publiées par le *Times*, augmentent l'inquiétude causée déjà par divers facteurs, notamment la crise de l'industrie cotonnière; elle se traduit par une cherté des reports, malgré l'abondance des capitaux.

L'entente entre le groupe Rothschild et le Gouvernement austro-hongrois, au sujet des opérations de la *valuta*, paraît être en bonne voie; on nous écrit, en effet, que le Ministre des finances autrichien compte soumettre, dans peu de jours, au Reichsrath, les propositions qui lui auront été faites ; mais la situation des marchés européens n'est guère favorable à la transformation monétaire si impatiemment attendue en Autriche-Hongrie.

En Espagne, les recettes de l'Etat sont en voie d'amélioration; pour le mois de septembre il y a une plus-value importante sur la période correspondante de 1891, et on pense qu'une application bien entendue des nouveaux impôts augmentera encore ces résultats.

Le rapport du Contrôleur de l'Empire russe, sur les résultats de l'exercice financier 1891, accuse un déficit de 180 millions de roubles, soit 10 millions de moins, pour cette année de disette, que les prévisions. On ne sait toujours rien de l'emprunt ; M. de Vitte se propose, en attendant, de poursuivre l'équilibre du budget en augmentant les contributions indirectes.

Nos lecteurs trouveront. dans la Correspondance de Turquie, p. 576, des détails très intéressants sur la questions des lots turcs.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	22 oct. — Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	29 oct. — Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	99 25	33 08	3 02	98 92	32 97	3 03
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 15	35 32	2 83	97 17	35 33	2 83
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	96 85	24 21	4 13	96 90	24 22	4 13
Belgique 3 ½ %	104 80	29 94	3 33	104 80	29 94	3 34
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	63 55	15 88	6 29	63 20	15 80	6 32
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam)	101 75	29 07	3 43	101 62	29 03	3 44
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	95 25	23 81	4 19	96 25	24 06	4 15
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	92 22	21 29	4 69	92 05	21 25	4 70
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	88 25	29 41	3 39	88 80	29 60	3 37
Portugal 3 % (1 fr. 50 net)	25 30	16 86	5 92	25 50	17 ..	5 88
Roumanie 5 %	100 »	20 »	5 »	99 75	19 95	5 01
Russie 3 % or 1891 libéré	79 42	26 47	3 78	78 35	26 11	3 82
Serbie 5 % 1890	385 »	15 40	6 49	360 »	14 40	6 94
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	103 75	25 93	3 85	103 30	25 82	3 87
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	94 50	31 50	3 17	94 50	31 50	3 17
Turquie convertie 1 %, série D	22 02	22 02	4 54	21 65	21 65	4 61
— Priorité 4 % 1890	430 »	21 50	4 65	430 ..	21 50	4 65
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	86 75	28 91	3 45	85 87	28 62	3 49

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	22 oct. Sam.	24 oct. Lundi	25 oct. Mardi	26 oct. Merc.	27 oct. Jeudi	28 oct. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	99 25	99 27	99 27	99 27	99 20	98 92
Consolidés	LONDRES....	96 81	96 75	96 75	96 75	96 75	96 75
Autrich. 3 % or	VIENNE	114 60	114 90	114 50	114 70	114 75	114 75
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	102 80	102 85	102 80	102 60	102 75	102 65
Espagne Ext..	MADRID	73 55	73 70	73 60	73 70	73 60	73 50
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	101 75	101 62	101 75	101 62	101 62	101 62
Hongrie 4 % or	VIENNE	111 90	112 19	111 90	111 95	112 10	112 ..
Italie 5 %	ROME	95 97	96 02	96 05	95 97	96 02	95 96
Portugais 3 %.	PARIS.......	25 19	25 14	25 69	25 62	25 81	25 62
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	86 50	86 50	86 12	86 12	86 12	85 87
Russie-Orient 3 %..	ST-PETERSB..	105 ..	105 ..	105 ..	105 25	105 12	105 ..
Suisse 3 %	GENEVE.....	94 30	94 32	94 25	94 25	94 17	94 10

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois		Plus	1er oct.	8 oct.	15 oct.	22 oct.	29 oct.
Amsterdam.	pap. court	4 %	206 12	206 37	206 12	206 25	206 12
Allemagne..	—	4 %	122 44	122 31	122 31	122 31	122 25
Vienne-Tr..	—	4 %	208 25	208 »	208 »	208 »	208 ..
Barcelone ..	—	4 %	430 50	431 »	430 50	430 »	427 ..
Madrid	—	4 %	430 50	431 »	430 50	430 »	427 50
Lisb.-Porto.	—	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb. .	—	4 %	250 »	251 »	249 »	247 »	241 »
Valeurs à vue		moins					
Londres.....	—	3 %	25 16	25 16	25 13	25 16	25 14
—	ch. court	3 %	25 18	25 17	25 15	25 17	25 15
Stockholm..	—	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique....	—	2 ½	0 06	0 03 p.	0 06 p.	0 09 p.	0 09 p.
Italie	—	5 ½ %	3 12 p.	3 25 p.	3 37 p.	3 87 p.	3 87 p.
Suisse.......	—	4 %	pair	pair.	pair	0 06 p.	pair
Matières d'or et d'argent							
Or en barre (le kil.)			3439 57	3443 87	3443 87	3443 87	3443 87
Argent en barre (le kil.) ..			139 07	140 40	143 67	143 89	141 70
Quadruples espagnols ...			80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...			80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres			3 40	3 41	3 51	3 47	3 47
Souverains anglais.......			25 16	25 18	25 15	25 16	25 14
Banknotes			25 17	25 17	25 14	25 16	25 14
Aigles des Etats-Unis....			25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)			24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)			20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)			40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — — (— —			20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède			27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.
Amsterdam.............	47 95	47 90	47 92	47 95	47 95
Anvers	99 85	99 90	99 85	99 85	99 90
Barcelone	15 10	15 10	15 »	15 35	15 40
Berlin	80 80	80 80	80 85	80 85	80 90
Bruxelles	99 91	99 98	100 01	100 06	100 05
Constantinople.........	22 95	22 95	22 92	22 90	22 77
Francfort..............	80 82	80 83	80 87	80 90	80 88
Gênes	103 12	103 15	103 30	103 70	103 77
Geneve	99 97	99 95	99 97	99 98	99 98
Lisbonne	700 »	690 »	655 »	670 »	688 »
Londres................	25 31	25 32	25 32	25 37	25 33
Madrid	14 80	14 50	14 65	15 »	15 50
Rome	103 20	103 22	103 30	103 85	103 75
Saint-Pétersbourg	39 30	39 50	39 47	39 77	40 35
Vienne (à vue)	47 55	47 55	47 60	47 65	47 60
— (3 mois)........	47 50	47 50	47 52	47 57	47 55

CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 29 octobre 1892.

La semaine se termine mal pour les changes, la baisse est à peu près générale. L'Amsterdam perd 0 fr. 13, l'Allemagne 0 fr. 06, le Madrid 3 fr., le Barcelone 2 fr. 50, le Rouble 6 fr., le Londres 0 fr. 02, l'Italie se tient à 3,87 0/0 au dessous du pair.

La baisse du rouble est due au déficit du budget russe qui atteint 180 millions, chiffre énorme quoique inférieur aux prévisions du Gouvernement, qui le portaient à 190 millions; il faut aussi tenir compte de ce que le commerce extérieur a sensiblement diminué.

Les mouvements d'or en Angleterre n'ont rien perdu de leur amplitude; les demandes du continent sont toujours très actives, tout l'or qui arrive sur le marché est immédiatement enlevé par le continent. L'Allemagne a pris cette semaine 45.000 liv. st., et la Russie 250.000 liv. st. L'Angleterre, privée de la ressource des importations d'or des Etats-Unis, est réduite aux arrivages de l'Afrique australe et de l'Extrême-Orient qui ont été cette semaine de 167.500 liv. st.

C'est bien peu pour répondre aux besoins qui se manifestent de toute part. Cependant, les nouvelles que nous recevons de Londres nous portent à croire que la Banque pourra éviter pendant un temps assez long une nouvelle élévation de l'escompte, grâce à la prime qu'elle demande maintenant aux acheteurs de monnaies étrangères. Notre manière de voir est confirmée par ce fait, que le cours de Londres à Paris — 25,15 — très favorable à l'importation en France des monnaies russes, n'en a fait arriver aucune cette semaine. A ce cours, en effet, les cambistes ont avantage à acheter à Londres des 1/2 impériales de poids et de titre droits qui sont acceptés en France pour 20 francs, et à couvrir leurs correspondants en papier, qu'ils se procurent à 25,15. Pour enrayer cette opération, en dehors de la hausse de l'escompte, il n'y a pas, pour la Banque, d'autre moyen que de demander une prime sur l'or.

La Banque d'Allemagne vient d'élever à 4 0/0 le taux de son escompte. Les retraits d'or ont beaucoup augmenté depuis le mois de juin. Du 31 mai au 15 octobre ils ont atteint 162.400.000 fr. par l'effet des demandes de la Russie et de l'Autriche-Hongrie ; la crainte d'un nouvel exode de métal jaune à la suite de la hausse du taux anglais a décidé le Gouvernement de la Banque impériale à ne pas ajourner les mesures de protection.

Le marché de New-York, bien que les importations d'or soient arrêtées, est de beaucoup le plus maltraité. Les banques refusent de prêter à l'Angleterre, sur les meilleures valeurs, même lorsque les emprunteurs offrent 6 0/0 et s'engagent à rembourser en or. Le taux de l'escompte, pour le bon papier de commerce, est de 8 0/0 au minimum.

L'argent en barres, qui se tenait la semaine dernière à 143 fr. 89 le kilo, est descendu à 141 fr. 70 ; on commence à revenir des illusions qu'avait fait concevoir la réunion de la Conférence monétaire.

L'ancien vice-roi d'Irlande, M. Balfour, vient de prononcer à Manchester un grand discours en faveur du bimétallisme, il a obtenu de son auditoire un ordre du jour favorable à ses vues ; mais les résultats de ce meeting n'auront aucune influence sur l'opinion du Gouvernement anglais, qui paraît plus éloigné que jamais de renoncer à l'unité d'étalon.

LES STOCKS

Blés. — Du 23 octobre au 29 octobre 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine ; nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92	1890-91
	hect.	hect.
Angleterre	6.907.800	6.032.000
Continent	2.798.500	6.293.000
Total	9.706.300	12.325.000
Semaine précédente	8.900.100	11.426.000

Soit une augmentation de 806.200 hectolitres sur la semaine précédente et une diminution de 2.618.700 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du

Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892	1891	1890
	hectol.	hectol.	hectol.
Au 25 octobre ...	6.907.800	6.032.000	3.912.100
Semaine précéd..	6.232.100	5.301.200	4.463.100

Soit une augmentation, pendant la huitaine, de 675.700 hectolitres.

Dans ce total de 6.907.800 hectolitres, on compte 3.480.000 hectolitres de Californie, contre 1.766.100 l'année dernière, 1.879.200 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 1.299.200 l'année dernière, 493.000 de la mer Noire et d'Azof, contre 812.000; 145.000 d'Australie contre 252.300; le flottant des Indes s'élève à 243.600 hectolitres, contre 1.058.500 l'an dernier, celui de la République Argentine est de 290.000 hectolitres, contre 40.600 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	29 oct.	22 oct.
Nord-Ouest	21 56	21 61
Nord	21 69	21 77
Nord-Est	21 57	21 59
Ouest	21 50	21 54
Centre	21 52	21 82
Est	21 47	21 58
Sud-Ouest	23 61	23 66
Sud	23 65	23 68
Sud-Est	23 69	23 72
Moyenne générale...	22 25	22 23

On mande de New-York au *Standard :*

« La récolte apporte sur le marché un stock étonnant de céréales de cette année. Les recettes de 1892 surpasseront celles de 1891, de la même manière que cette dernière a surpassé celle de 1890. Les fermiers ont vendu la semaine dernière 9.300.000 bushels de froment, contre 7 millions en 1891 et 3.500.000 en 1890. Le maïs et l'avoine sont en quantité double de celle de l'année dernière. Les élévateurs et les chemins de fer sont arrêtés par manque de machines et de vagons. »

Et nous lisons, d'autre part, dans le *Daily News :*

« Le marché des blés perd confiance et quoique les cours soient bas, ils sont difficiles à maintenir. Les arrivages d'Amérique sont la principale cause de cette situation. On compte sur les glaces pour empêcher les importations de Russie et diminuer d'autant les offres. »

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres aux dernières dates :

	1892	1891	1890
Europe	260.217	224.626	188.447
Sous voiles pour l'Europe...	15.207	8.225	11.980
Total	275.424	232.851	200.427
Etats-Unis (5 octobre)	108.000	80.590	46.888
Havane-Matanzas (5 oct.)	12.000	69.000	45.000
Total général	395.424	382.441	292.315

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc n° 3 :	—	—	—
— courant	40 50	35 62 1/2	37 875
— novembre ...	40 75	35 75	35 75
— 4 d'octobre ..	41 »	35 87 1/2	35 875
— 4 de janvier .	41 62 1/2	36 50	36 50
Sucre roux 88°, liv. disp.	36 75	34 75	34 75
Sucres raffinés	106 »	106 »	105 50

Jusqu'à présent les évaluations sur la récolte sucrière diffèrent considérablement; elles fixent le déficit pour l'Europe entre 190.000 et 220.000 tonnes.

On nous écrit de Vienne que l'assemblée des fabricants de sucre, tenue dans cette ville le 19 courant, a décidé de livrer les excédents de stocks aux marchés intérieurs et d'affranchir les usines de l'obligation d'exporter une certaine quantité de leurs produits. L'assemblée a décidé, en outre, pour le cas où la spéculation poursuivrait la hausse, d'adresser une pétition au Ministre pour l'inviter à élever les droits d'entrée sur les sucres étrangers.

Cafés. — D'après un télégramme de Rio-de-Janeiro, le mouvement des cafés, pendant la semaine dernière (du 19 au 26 octobre) a été le suivant :

Rio : Arrivages 56.000; stock 150.000; embarquements pour les Etats-Unis 38.000; pour Hambourg 2.000; pour Trieste 2.000; pour les autres pays d'Europe, 14.000 balles. Ventes : 76.000 balles à 11.850 reis premier ordinaire.

Santos : Arrivages, 84.000; stock, 110.000; embarquements pour Hambourg, 42.000; pour Trieste, 16.000; pour les autres pays d'Europe, 16.000 balles. Ventes : 84.000 balles à 10.900 reis pour bonne qualité moyenne.

On cote au Havre, à terme, pour le Santos good average, de 97 25 à 96, de janvier à juin.

Soies. — La Condition a enregistré du 21 au 27 octobre 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
France ....balles	69	20	77
Espagne	2	»	1
Piémont	9	5	8
Italie	38	20	62
Brousse	12	4	51
Syrie	35	6	56
Bengale	1	1	8
Chine	9	50	429
Canton	33	61	226
Japon	47	63	216
Tussah	4	21	79
Total.........balles	259	251	1.213

Soit un total de 142.266 kilog. contre 115.433 kilogr. de la semaine précédente, et 99.262 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des quatre années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892	21.795	19.380	74.258	115.433
1891	18.795	13.383	67.120	99.262
1890	14.337	9.576	44.866	70.779
1889	29.449	22.377	94.534	146.360
1888	21.371	15.447	64.271	101.089

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 27 octobre :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines correspᵗᵉˢ 1890	1891	1892
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24/26	150/155	74/75	63 64	51 52	66 67
Italie... Ouv. franç. 2e ordre 22/24	135/142	70/72	60 61	49 49	64 65
Bengale. Ouv. franç. 2e ordre 22/26	104/115	59/61	57 58	» »	» »
Chine... 0 fr. et it. 1er ordre 40/45	98/103	57/59	52 53	45 46	51 »
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20/24	135/141	72/74	60 62	47 58	62 63
Italie.......... 2e ordre 24/26	122/127	66/69	58 60	45 47	» »
Chine. Tours compt. 2e ordre 41/45	82/88	54/55	52 53	45 46	48 50
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10/12	130/135	64/68	60 61	45 46	60 61
Italie... Bouts noués 2e ordre 9/11	112/120	54/56	56 57	44 45	» »
Chine Tsatlée, 4	76/81	43/44	38 40	31 »	34 35
Japon Grappes n° 2	» »	» »	56 57	44 45	58 »

La semaine a été très calme; mais il n'y a pas lieu d'être surpris de ce ralentissement après la longue période d'activité que nous venons de traverser.

En ce qui concerne les grèges asiatiques, la semaine a été à peu près nulle pour les provenances de Chine dont l'ouvraison est toujours très difficile, mais qui cependant se consomment régulièrement, témoin la fermeté des organsins et des trames. Les cotes de Shanghaï, où il s'est traité cette semaine un millier de balles, restent d'ailleurs élevées.

Les grèges du Japon sont par continuation peu abondantes et les dépêches de Yokohama annoncent encore de grosses affaires pour l'Amérique.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 25 octobre par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

	1892		1891	
Stock du coton	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	212.000	306.900	80.500	155.500
Marseille.............	»	8.200	»	10.200
Brême.................	54.000	55.600	56.700	61.000
Amsterdam.............	16.400	16.300	15.500	16.700
Londres...............	»	8.000	»	13.000
Liverpool.............	875.000	1.029.000	460.000	623.000
Ensemble......	1.157.400	1.425.000	612.700	879.400
Etats-Unis............	849.000	849.000	1.033 000	1.033.000
Cotons en mer :				
	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	33.200	33.300	83.000	84.400
Brème.................	35.200	35.200	68.500	68.500
Amsterdam.............	»	»	»	»
Angleterre............	185.000	195.000	275.000	285.000
	253.400	263.500	426.500	437.900
Total général....	2.259.800	2.537.500	2.072.200	2.350.300
Existences générales connues :				
	2.595.000	2.990.000	2.408.000	2.794.000
	1890		1889	
	1.599.000	2.109.000	1.501.000	1.832.000

La totalité des existences généralement connues au 25 octobre est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 2.990.000 balles. — 1891, 2.794.000 balles. — 1890, 2.109.000 balles. — 1889, 1.832.000 balles.

A propos de la crise de l'industrie cotonnière, le *Morning Post* dit que rien ne semble indiquer une solution prochaine. Beaucoup de patrons sont fatigués de ces grèves continuelles et de la mauvaise condition des affaires, et 75 0/0 d'entre eux seraient enclins à fermer complètement leurs établissements. On croit que 13 millions de broches seront arrêtées et que 50.000 ouvriers chômeront.

Les dernières cotes de Liverpool sont : Middling Américain, 4 7/16; fair Pernam, 4 9/16; fair Brown Egyptien, 4 1/2; good M. C. Broach, 3 15/16.

Et voici les cours à terme, sur le marché du Havre, à la date du 28 octobre :

Janvier 1893, 52 12; février, 52 62; Mars, 53; avril. 53 37; mai, 54 75; juin, 54 12; juillet, 54 50; août, 54 87.

Cuivres. — Les propriétaires des grandes fonderies du pays de Galles se plaignent vivement de ce que le prix actuel du cuivre ne leur laisse aucun profit disant que l'année ne pourra être plus profitable aux mines qu'à eux-mêmes. La liquidation de l'ancienne maison Grenfell à Swansea qui employait environ 800 ouvriers dans ses fonderies cause une pénible impression.

Les dernières cotes de Londres nous donnent les prix de 45/17/6 £ et 45/18/9 £ pour des livraisons aux 7 et 11 novembre, — 46 £ à 46 1 3 £ pour des dates plus éloignées, — et 46 6/3 £ à trois mois. On a traité au comptant à 45/15/4 £.

Pour les stocks au 15 octobre prière de se reporter à notre dernier numéro, p. 547.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

QUESTIONS DU JOUR

LE GAZ A PARIS

Le Conseil municipal de Paris a commencé, mercredi dernier, la discussion du Rapport de M. Sauton, présenté au nom de la 3e Commission, et tendant à approuver le projet de Convention ci-dessous, signé entre le préfet de la Seine et la Compagnie Parisienne relativement à l'abaissement du prix du gaz.

ARTICLE PREMIER. — A dater du 1er janvier 1893 jusqu'à l'expiration de la concession, le prix du mètre cube de gaz vendu au compteur dans Paris, aux particuliers, sera abaissé :

Pour l'éclairage et le chauffage, de 0 fr. 30 à 0 fr. 25;

Pour la force motrice, de 0 fr. 30 à 0 fr. 20.

Ce prix de 0 fr. 20 ne sera applicable qu'aux machines desservies par des compteurs spéciaux, sans communication avec les conduites alimentant les autres emplois du gaz.

La Compagnie donnera gratuitement en location un compteur spécial pour les machines à gaz d'une puissance inférieure à un cheval.

ART. 2. — L'abaissement de prix spécifié à l'article précédent pour le gaz d'éclairage et de chauffage n'est applicable ni à l'éclairage public tel qu'il est défini par l'art. 15 du traité du 7 février 1870, ni au gaz livré actuellement à des prix inférieurs ou supérieurs à 0 fr. 30 c.

ART. 3. — Les dépôts de garantie versés à la Compagnie par les abonnés porteront intérêt à leur profit, à raison de 3 0/0 l'an.

Ces intérêts seront payés à la fin de chaque année, par semestres entiers, sans tenir compte des fractions de semestre.

ART. 4. — Les obligations actuelles 5 0/0 seront converties en un nombre égal d'obligations 4 0/0, dont le remboursement aura lieu au pair de 500 francs par annuités, dans un délai maximum de 25 ans, à partir du 1er janvier 1906.

Ce remboursement, en capital et intérêts, sera à la charge de la Ville si elle reprend l'exploitation pour son compte en 1906; il sera garanti par elle dans le cas où un nouveau concessionnaire serait substitué à la Compagnie parisienne du gaz.

Les nouvelles obligations qu'il y aurait lieu d'émettre avant la fin de la concession seront réalisées dans les mêmes conditions d'amortissement que les obligations converties.

Le service des intérêts sera porté annuellement au compte de l'exploitation.

ART. 5. — La suspension de l'amortissement des obligations, de 1893 à 1905, ne pourra avoir pour effet de changer, à la fin de la concession actuelle, le mode de partage de l'actif mobilier et immobilier de la Compagnie, ni de diminuer la part à laquelle cette dernière aurait eu droit, si les conditions d'amortissement des obligations n'avaient pas été modifiées.

ART. 6. — L'actif constitué pour accroître la puissance de production au delà de celle qui suffirait à une émission annuelle de 396 millions de mètres cubes de gaz, n'entrera pas dans l'actif à partager au 1er janvier 1906 et appartiendra en entier à la ville de Paris.

ART. 7. — La Compagnie ne pourra emprunter de nouveaux capitaux au delà d'une limite totale de 25 millions, sans l'assentiment préalable de la Ville.

L'actif de toute nature constitué au moyen des emprunts qui excéderont cette limite de 25 millions appartiendra en entier à la ville de Paris.

ART. 8. — Les travaux de premier établissement afférents à l'actif dont la Ville de Paris doit profiter exclusivement, aux termes des art. 6 et 7 ci-dessus, devront être exécutés avec son autorisation.

ART. 9. — Le 1er janvier 1906, la ville de Paris deviendra, comme co-partageante, propriétaire de l'actif mobilier et immobilier aux conditions suivantes, indépendamment de celles déjà stipulées à l'article 4 qui précède :

1° De payer à la Compagnie la valeur de sa part dans l'actif mobilier et immobilier, conformément aux dispositions de l'art. 6 du traité du 7 février 1870 et aux stipulations et réserves de la précédente convention.

Ne seront pas comprises dans l'actif dont il vient d'être parlé toutes les sommes appartenant personnellement aux actionnaires, notamment celles formées des prélèvements effectués chaque année sur la part des bénéfices desdits actionnaires, et qui constituent pour eux une propriété particulière, conformément à l'art. 40 des statuts :

Jusqu'au paiement complet de cette créance, la Compagnie continuera l'exploitation dans les conditions en vigueur à la fin de la concession, mais en faisant face aux charges d'intérêts et d'amortissement du capital ; de plus, le prélèvement de 11,200.000 francs, avant partage des bénéfices, ne sera plus opéré par la Compagnie :

2° De continuer à assurer le maintien et le fonctionnement des caisses de retraites et des diverses institutions de prévoyance, telles qu'elles existeront en 1905, dans l'intérêt du personnel, employés et ouvriers ; mais la ville de Paris devra, au préalable, être appelée à donner son approbation aux modifications et additions qui pourraient être apportées à l'état de choses actuel.

Dès aujourd'hui, la ville de Paris et la Compagnie parisienne du gaz décident de prélever, à la fin de chaque année, une somme de 1 0/0 sur les bénéfices réalisés, pour ladite somme être affectée, à titre de gratification, au personnel ouvrier. Cette somme sera répartie au prorata des salaires payés à chaque ouvrier pendant l'année, et les versements seront faits au nom de chaque ouvrier à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, en vue d'augmenter la pension de retraite servie par la Compagnie.

ART. 10. — Sont maintenues les dispositions du traité du 7 février 1870 auxquelles il n'est pas dérogé par les articles qui précèdent.

ART. 11. — De convention expresse entre les parties, la ville de Paris se réserve formellement le droit d'imposer la continuation de l'exploitation, pour une période de 25 années, à partir de l'expiration de la concession actuelle, à la Compagnie parisienne du gaz, qui devrait faire, en temps utile, les diligences nécessaires pour prolonger l'existence de sa Société et pour continuer l'exploitation, sans interruption, jusqu'au 31 décembre 1930.

La ville de Paris ferait connaître à la Compagnie, au plus tard le 31 décembre 1903, qu'elle entend user du droit que lui confère le présent art. 11 et, par suite de cette notification, le remboursement du capital-obligations non amorti au 31 décembre 1905 serait mis, sans qu'il y ait lieu à garantie de la Ville, à la charge de la Compagnie qui, par contre, resterait en possession de la totalité de l'actif mobilier et immobilier, existant au 31 décembre 1905, y compris la canalisation.

Pour le cas où la ville de Paris jugerait qu'il y a lieu d'user du droit que lui confère vis-à-vis de la Compagnie parisienne du gaz le présent art. 11, celle-ci prend, dès aujourd'hui, l'engagement de continuer la nouvelle exploitation conformément aux art. 1, 2 et 3 de la présente convention réglant les nouvelles conditions de prix de vente, et pour le surplus, conformément aux dispositions du traité du 7 février 1870, sauf les modifications ci-après :

Premièrement. — A partir de l'exercice commençant au 1er janvier 1906, le prélèvement de 11.200.000 fr. à réserver jusque-là aux actionnaires, avant tout partage, d'après l'article 6 du traité du 7 février 1870, sera supprimé.

Deuxièmement. — A partir du 1er janvier 1906, la Compagnie associera les consommateurs, pour lesquels le prix du gaz est abaissé par la présente convention, aux résultats de son entreprise, en leur abandonnant, à la fin de chaque année, et jusqu'à l'expiration de la concession, la moitié de la portion des bénéfices nets de l'exploitation excédent trente-six millions de francs. L'autre moitié rentrera dans les bénéfices à partager par parts égales entre la Ville et la Compagnie.

La part revenant aux consommateurs sera répartie, aussitôt après le règlement des comptes de l'exercice, au prorata du montant annuel des quittances de chaque abonné.

Pour ceux dont l'abonnement continuera, elle sera déduite de la quittance du premier mois à recouvrer sur eux.

Les sommes dues aux consommateurs dont l'abonnement aura été résilié seront tenues pendant cinq ans, à leur disposition, à la caisse de la Compagnie. Il sera donné avis chaque année de la répartition de l'exercice précédent par trois publications faites au *Journal officiel*, à quinze jours d'intervalle, le 1er avril, le 15 avril et le 1er mai.

Le fonctionnement du compte des sommes à distribuer aux consommateurs et l'exécution des dispositions qui précèdent ne pourront donner lieu, de la part des abonnés, à aucune réclamation, action ou répétition quelconque, soit contre la Ville, soit contre la Compagnie.

Troisièmement. — La Compagnie remboursera, au cours des 25 années de la prolongation de concession, le capital non amorti au 31 décembre 1905.

Quatrièmement. — Les emprunts que la Compagnie fera pour le développement de l'entreprise devront être amortis au 31 décembre 1930.

L'augmentation d'actif qui en résultera sera, comme la totalité de l'actif existant au 31 décembre 1905, partagé au 31 décembre 1930 entre la Ville et la Compagnie, déduction faite de la canalisation appartenant exclusivement à la Ville.

Il ne pourra être émis d'actions qu'après avis conforme du Conseil municipal.

Cinquièmement. — L'abaissement prévu à l'art. 8 du traité du 7 février 1870 sur le droit de 0 fr. 02 par mètre cube de gaz consommé dans Paris donnera lieu à un abaissement équivalent du prix du mètre cube de gaz vendu à la Ville et aux particuliers.

Sixièmement. — Par suite de l'abaissement du prix du gaz et du partage des bénéfices avec les consommateurs, dans les conditions stipulées à la présente convention, il n'y aura plus lieu, à l'avenir, de faire application ni à l'éclairage particulier, ni à l'éclairage public, des dispositions des paragraphes 1, 2, 3 et 4 de l'art. 48 du traité en vigueur, ces dispositions demeurant désormais sans objet.

ART. 12. — La présente convention n'aura d'effet, en ce qui concerne la Ville, que si elle est adoptée par le Conseil municipal et approuvée par les pouvoirs publics et, en ce qui concerne la Compagnie, que si elle est approuvée par l'assemblée générale des actionnaires.

ART. 13. — Lss frais d'enregistrement et tous autres auxquels le présent traité pourrait donner lieu seront partagés entre la Ville et la Compagnie.

Nos lecteurs connaissent l'économie de cette Convention, que nous avons déjà publiée en février dernier et dont voici les dispositions essentielles : Réduction du gaz d'éclairage à 0 fr. 25 le mètre cube ; réduction du gaz employé comme force motrice à 0 fr. 20 ; intérêt de 3 0/0 l'an payé aux dépôts d'abonnement ; réduction du loyer des branchements et des compteurs ; augmentation de salaire du personnel ouvrier de la Compagnie.

La troisième Commission n'ayant pas voulu obtenir ces résultats par une prolongation de concession — ainsi que la Compagnie l'avait tout d'abord proposé — M. Sauton a imaginé une combinaison vraiment ingénieuse qui permet la solution du problème sans proroger le monopole de la Compagnie, sans aliéner la liberté de la Ville et sans qu'il puisse en coûter un centime aux contribuables.

Si le prix du gaz n'était pas abaissé d'ici au 31 décembre 1905, le 1er janvier 1906 la Ville resterait en possession de toute la canalisation et de la moitié des immeubles et usines de la Compagnie. Celle-ci ayant amorti la totalité de son capital actions et obligations, il suffirait à la Ville de débourser environ 140 millions de francs pour posséder la totalité de l'actif qui s'élèvera, à cette époque, à près de 350 millions de francs.

La Ville pourrait alors abaisser le prix du gaz de 10 centimes par mètre cube. Mais la génération actuelle aurait continué à payer le gaz à 30 centimes pendant encore 13 années, ce qui revient à dire que les Parisiens auraient perdu 12 millions pendant 13 ans, soit 156 millions ou 190 millions en tenant compte des intérêts.

Pour trouver les 12 millions représentant les frais de l'abaissement, M. Sauton a obtenu de la Compagnie Parisienne la conversion de ses obligations 5 0/0 en obligations 4 0/0 et la suspension de l'amortissement de ces obligations jusqu'en 1906.

Cette double opération, ajoutée à plusieurs autres sacrifices consentis par la Compagnie, permet l'abaissement immédiat.

En 1905, la Ville se réserve le droit de prendre l'exploitation du gaz à son compte, ou d'imposer à la Compagnie l'exploitation jusqu'en 1930 : L'*Article 9* de la Convention prévoit la première hypothèse. Dans ce cas la Ville pourra consentir, si elle le juge à propos, une nouvelle réduction du prix du gaz.

L'*Article 11*, qui a été introduit dans la convention sur la proposition de M. Cochin, vise la deuxième hypothèse.

Cet *article 11* n'a pas besoin d'être commenté. Il suffit de le lire pour comprendre que, grâce à ses dispositions, la Ville est à l'abri de tous les aléas qui peuvent se produire dans l'exploitation du gaz, d'ici à 1906.

La combinaison de M. Sauton peut donc se résumer ainsi : Prendre à la génération des consommateurs de gaz de 1906 à 1930, une portion des bénéfices qu'ils réaliseront du chef de l'expiration de la concession actuelle.

Ces bénéfices resteront acquis quoi qu'il arrive, et les consommateurs de 1906 auront, en outre, la certitude de voir le prix du gaz s'abaisser encore, soit que la Ville prenne l'exploitation à son compte, soit qu'elle applique à la Compagnie les dispositions de l'article 11 ci-dessus.

Dans cette combinaison, la Ville conservera la totalité des bénéfices qu'elle réalise par la vente du gaz. Ces bénéfices sont énormes si l'on juge par les résultats de l'année 1891 :

Partage des bénéfices......	12.700.000 fr.
Droit d'octroi...............	5.397.316
Location du sous-sol.......	200.000
Total...........	18.297.316 fr.

La quantité de gaz livrée à la consommation dans Paris ayant été de 268 millions de mètres cubes, c'est un impôt global de 0 06 centimes par mètre cube que les Parisiens continueront d'ailleurs à payer, même après la réduction. Si la Ville voulait abandonner sa part au profit de toute la consommation, on pourrait donc livrer le gaz à 0 19 centimes pour l'éclairage, à 0 14 centimes pour le gaz employé en force motrice, et à 0 09 centimes pour les services publics, au lieu de 0 25 cent., 0 20 cent. et 0 15 centimes, comme on le paiera après la mise en vigueur de la nouvelle Convention.

Que les consommateurs parisiens retiennent bien ceci : si la Ville ne prélevait pas 18 millions de francs sur la vente du gaz, et si le charbon ne coûtait pas plus cher à Paris qu'en Angleterre ou en Belgique : le gaz pourrait être vendu à Paris exactement au même prix qu'à Londres ou à Bruxelles.

Bien que n'ayant rien obtenu pour elle-même, la Compagnie Parisienne a fait preuve d'une excessive bonne volonté, d'un vif désir de conciliation soit à l'égard du Conseil municipal, soit à l'égard de ses abonnés, en acceptant les sacrifices suivants : conversion de ses obligations, allocation d'un intérêt de 3 0/0 pour les dépôts, réduction des prix de location des compteurs et branchements, élévation du salaire du personnel ouvrier. Cela représente plus de 3 millions à la seule charge des actionnaires et obligataires de la Compagnie, mais l'abaissement du tarif de vente produira ses effets accoutumés et l'exploitation retrouvera, dans l'augmentation certaine de la consommation, les sacrifices consentis.

Et en terminant cette étude qu'on me permette de rappeler ce que je disais au mois de février dernier : les 12 millions d'économie que la réduction du prix du gaz va donner à la population parisienne — sans compter les autres avantages — seront pour le commerce et l'industrie de la cité l'équivalent de 75 à 80 millions d'affaires nouvelles. De telle sorte que le Conseil municipal, par la combinaison ingénieuse de M. Sauton, atténuera dans une certaine mesure les pertes que les nouveaux tarifs douaniers imposent à la production parisienne.

Edmond Théry.

LE BUDGET DE 1893

On a distribué cette semaine, à la Chambre des députés, le *Rapport général* de M. Poincarré sur le Budget de 1893.

Ce *Rapport général* est un document remarquable qui est à lire en entier, car il donne la véritable physionomie de la situation financière de la France.

Nous reviendrons à plusieurs reprises sur les précieuses indications qu'il contient ; nous ne pouvons, aujourd'hui, qu'en publier la synthèse :

Le projet de budget qui est aujourd'hui soumis à la Chambre comporte les chiffres suivants :

Dépenses ordinaires.....	3.349.891.254 fr.
Recettes................	3.350.186.404 »
Excédent de recettes	295.150 fr,

Le projet se présente assurément sous des apparences moins séduisantes que celui du 10 mars 1892 ; mais nous ne craignons pas de dire qu'il serre de beaucoup plus près la réalité.

Si l'incorporation de la Caisse des écoles est ajournée, cet ajournement même permettra, comme nous l'indiquerons, de compléter l'œuvre d'abord proposée, de ne plus se borner à clore ce compte pour l'avenir et de le liquider entièrement pour le passé.

Si le crédit inscrit pour l'amortissement des obligations sexennaires est supprimé, cette suppression n'aura pas, il nous sera facile de l'expliquer, les inconvénients qu'à première vue elle semblerait avoir.

Le budget sur ressources spéciales et celui des téléphones resteront incorporés ; un pas de plus sera donc fait vers l'unité budgétaire.

Votre Commission aura, en outre, mis la Chambre à même de discuter, en même temps que le budget de 1893, la réforme du régime des boissons (rapport de M. Salis) et celle des droits d'enregistrement (proposition de MM. Brisson et Dupuy-Dutemps, qui sera très prochainement rapportée). Tout en cherchant à affermir l'équilibre, votre Commission s'est donc préoccupée des améliorations à introduire dans notre système fiscal, et pour modestes qu'ils soient, les résultats qu'elle a obtenus, au milieu de difficultés accumulées, constituent encore des progrès appréciables.

Nous analyserons, la semaine prochaine, les principaux chapitres du Rapport.

E. T.

LE PANAMA

L'affaire de Panama entre aujourd'hui dans sa période décisive. On est, en effet, à la veille d'être fixé sur deux points essentiels : la question des poursuites et les bases de la reconstitution.

En ce qui concerne les poursuites, nous n'avons pas la prétention d'être dans les secrets du juge d'instruction ou des magistrats du Parquet. Quelques-uns de nos confrères ont cru devoir donner des nouvelles que nous estimons tout au moins prématurées. Il convient, en tous les cas, d'attendre, pour se prononcer, que la Chambre soit définitivement saisie des interpellations dont on a parlé ces jours derniers.

Quant au projet de reconstitution de M. Hiélard nous l'analyserons dans notre prochain numéro. A

l'heure où nous écrivons ces lignes, les grands points du projet sont définitivement arrêtés, et il ne reste à régler que quelques questions de détail ; mais nous avons maintenant la certitude que tout sera terminé vers la fin de la semaine.

L'ITALIE ET L'UNION LATINE

Un important journal italien, *l'Economista de Florence*, revient dans son dernier numéro sur la crise monétaire que subit l'Italie, crise dont nous avons souvent entretenu nos lecteurs.

L'Economista analyse avec beaucoup de soin et de sagacité les causes qui ont fait émigrer la monnaie italienne à l'étranger et particulièrement en France, mais aussitôt après des remarques parfaitement judicieuses on lit le passage suivant qui nous paraît véritablement extraordinaire :

« A ces causes qui ont provoqué l'exode de l'argent « italien vers la France, il convient, à notre avis, « d'en ajouter une autre très importante : le programme « ferme et décidé poursuivi par le Gouvernement fran- « çais et par la Banque de France d'absorber et de « concentrer, sur le territoire de la République, la plus « grande quantité possible d'argent des autres Etats de « l'Union latine pour grossir outre mesure les réserves « qui garantissent les émissions de papier-monnaie et « pour maintenir le cours élevé de la rente et des autres « titres dépendant de l'Etat.

« *C'est ce programme égoïste qui fait que la France « ne dénonce pas et* NE DÉNONCERA JAMAIS *l'Union « monétaire latine.* »

Ce passage, que nous traduisons mot à mot, nous a profondément surpris: il figure dans un journal dont le directeur, M. le professeur de Johannis, est un homme considérable, économiste de grande valeur et qui nous avait habitué à plus d'indépendance d'esprit et à plus d'équité envers notre pays.

Quoi ! le Gouvernement français veut accaparer l'argent de ses alliés monétaires et il ne dénonce pas l'*Union latine* pour pouvoir tranquillement drainer le dernier écu de l'Italie? En vérité, l'auteur de l'article n'a pas réfléchi à ce qu'il a écrit ou il ne connaît pas la question dont il parle.

Supposons un instant que, pour répondre au désir manifesté par l'*Economista*, la France, le 31 décembre prochain, dénoue le pacte monétaire qui la lie à ses voisins ; qu'arrivera-t-il? Notre directeur, M. Edmond Théry, l'a déjà expliqué à plusieurs reprises dans ses études sur l'*Union latine*, mais il est bon de le repéter encore à notre confrère l'*Economista* :

En vertu de l'article 7 de la Convention du 6 novembre 1885, les monnaies d'appoint d'argent italiennes circulant en France seront mises hors cours et présentées au Gouvernement italien qui devra les rembourser sans délai en or ou en monnaies légales françaises. Comme la monnaie manque absolument en Italie, ce serait une première saignée de plus de 100 millions à l'encaisse de ses Instituts d'émission, et cela immédiatement. Nos voisins ont droit, en effet, à une frappe de 182.400.000 fr. de monnaies divisionnaires dont la presque totalité a émigré en France.

Mais ce n'est pas tout, nous avons l'article 14 ainsi conçu : « En cas de dénonciation de la présente Conven- « tion, chacun des Etats contractants sera tenu de « reprendre les pièces de 5 fr. en argent qu'il aura « émises et qui se trouveraient dans la circulation ou « les caisses publiques des autres Etats, à charge de « payer à ces Etats une somme égale à la valeur nomi- « nale des espèces reprises. »

C'est là la fameuse clause de liquidation que l'honorable gouverneur de la Banque, M. Magnin, a eu tant de peine à faire accepter par la Belgique, et à laquelle s'est ralliée l'Italie.

En vertu de l'arrangement du 6 novembre 1885, toujours dans l'hypothèse de la dénonciation de l'*Union latine* le 31 décembre prochain, les pièces de 5 francs seront mises hors cours et le retrait achevé le 1er octobre 1893.

Le 15 janvier 1894 aura lieu la compensation des monnaies italiennes et des monnaies françaises, et le solde, naturellement en faveur de la France, sera divisé en deux parties égales dont l'une serait remboursable en or ou en effets payables en or, par annuités trimestrielles échelonnées sur 5 années, et l'autre, qui en aucun cas ne devra dépasser 200 millions, sera retournée en Italie par la voie du commerce et des échanges.

Avec l'énorme quantité de monnaies d'argent italiennes qui circulent chez nous, nous prendrions jusqu'à la dernière pièce d'or italienne. Voilà à quoi aboutirait le vœu formulé par M. de Johannis.

Si la France n'a pas dénoncé l'*Union latine*, ce n'est pas dans son intérêt ; nous avons chez nous assez et trop d'argent, et avec nos réserves d'or, nous n'avons aucune crise monétaire à redouter : c'est tout simplement pour ne pas nous mettre dans la situation fâcheuse d'exiger de l'Italie l'exécution d'un traité à laquelle nous savons pertinemment qu'elle est hors d'état de faire honneur.

Puisque l'Italie n'est pas convaincue de notre sincère désir de ne pas lui causer de difficultés qu'elle dénonce elle-même l'*Union latine*, elle en verra les conséquences et la France, loin de lui en savoir mauvais gré, lui en sera sincèrement reconnaissante. Nous aimerions mieux 350 à 400 millions d'or dans les caisses de la Banque ou dans notre circulation que pareille somme de ces monnaies divisionnaires ou de ces écus italiens qui nous encombrent et ne nous servent à rien, à rien du tout.

L'*Economista* use d'un argument qu'il devrait laisser à la *Riforma* et autres organes gallophobes : il déclare que « depuis la rupture commerciale, la France n'a « laissé aucune trêve à l'Italie, et qu'elle ne néglige « rien pour porter préjudice économiquement et finan- « cièrement à son crédit et à son commerce national et « international. »

Nous ne reviendrons pas sur cette histoire cent fois faite de la dénonciation, par M. Crispi, du traité de commerce franco-italien, nous ne l'aurions pas rompu, pas plus que nous n'avons rompu l'*Union latine*, mais nous nous félicitons que l'Italie nous ait dégagés : ce n'est pas au point de vue économique que nous nous plaçons, c'est au point de vue politique. Tant que nous avons pu croire aux bons sentiments de nos voisins, nous leur avons largement ouvert notre marché ; leurs marchandises et leur papier ont trouvé chez nous le meilleur accueil; mais lorsque MM. Mancini, Depretis, Crispi ont dissipé nos illusions, nous ont ouvert les yeux de force ; notre bourse d'abord, notre marché ensuite, se sont fermés. Nous avons jugé que nous n'avions pas à fournir à l'Italie des ressources dont elle se sert manifestement contre nous, elle prend parti dans une querelle qui ne la regarde à aucun degré ; elle reçoit des horions, nous lui disons : « Qu'alliez-vous faire dans cette galère? »

Nous n'attaquons l'Italie ni politiquement ni financièrement, nous nous bornons à l'ignorer, et comme le disait de la France le prince de Bismarck, à la laisser cuire dans son jus.

Pour la France, les temps héroïques sont passés, bien passés, nous faisons maintenant nos affaires, et ne voulons plus faire celles des autres ; on ne nous verra plus nous enflammer pour des Italiens ou des Hongrois. Nous pratiquons, un peu tard, il est vrai, la politique du chacun pour soi, mais il est toujours temps de bien faire, et il faut que l'Italie s'accoutume à cette idée et en prenne son parti.

P. E.

SOCIÉTÉ CENTRALE DE DYNAMITE

Jeudi dernier a eu lieu l'Assemblée générale de la *Société Espagnole de Dynamite ;* à l'heure où nous écrivons ces lignes, les actionnaires de la Société Générale pour la fabrication de la Dynamite, dénommée communément « *Société française de Dynamite* »,

entendent les explications qui leur sont fournies par le Conseil d'administration. On n'ignore pas que ces Sociétés, de même, du reste, que la *Société italienne de Dynamite* et que la *Société du Transvaal* touchent de près à la **Société Centrale** ; et si, aujourd'hui, nous ne nous occupons spécialement que de cette dernière c'est que nous aurons certainement assez à parler des autres par la suite, pricipalement de la *Société Française* dont on s'est beaucoup entretenu au mois de juin 1892, à l'occasion de certains événements qui se sont produits, événements sur lesquels le Parquet informe en ce moment même.

La *Société Centrale de Dynamite*, naguère si prospère, s'est vue dans l'obligation de ne distribuer, pour l'exercice 1891-1892 qui prenait fin le 30 juin, aucun supplément de dividende. Un acompte de 12 fr. 50 avait été payé aux actionnaires en avril, et c'est cet acompte qui, seul, représente la part des associés dans les bénéfices réalisés au cours de l'exercice. Ces bénéfices, pourtant, d'après le rapport lu à la dernière Assemblée, se montaient à 1.319.757 fr. 80 ; mais, tout en les mentionnant, le Conseil d'administration proposait de leur donner une affectation spéciale : 750.000 francs devaient servir à la constitution d'une réserve du compte portefeuille ; 500.000 fr. étaient affectés à l'amortissement des comptes débiteurs divers ; 25.000 fr. à l'amortissement du compte frais de constitution ; quant au solde de 44.757 fr. 80 on le reportait à l'exercice suivant. Cette manière de procéder fut légèrement modifiée par suite des résolutions prises en Assemblée générale. En effet, tout le solde des bénéfices fut porté à un compte de réserve spéciale qui devait servir à contrebalancer, au moins en partie, la dépréciation du portefeuille de la Compagnie. On doit se souvenir qu'au lendemain même de ladite Assemblée générale, la presse financière critiqua les résolutions adoptées. Dans le bilan produit, le portefeuille était évalué pour le même montant qui figurait déjà, au bilan de la Société au 30 juin 1891, et qui représentait le prix des actions au jour de la fondation de la *Centrale*. Or, on eut préféré voir ramenés, à leur vraie valeur, tous les titres de Sociétés filiales détenus par la *Dynamite Centrale*. Dans ces conditions, l'exercice, ajoutait-on, aurait présenté un déficit, mais la situation aurait été nette.

C'est que certains de ces titres avaient subi, en fait, une dépréciation importante : des événements graves avaient atteint deux des Sociétés filiales de la *Centrale* : la *Société Générale pour la fabrication de la Dynamite*, et la *Société du Transvaal*. Nous avons, au début de cet article, fait allusion à ceux dont a souffert la première ; il s'agissait d'engagements irréguliers souscrits au nom de cette Société. Le montant de ces engagements s'élevait à environ 4.200.000 fr., sur lesquels le recouvrement d'un million semble presque certain. Il n'en reste pas moins un déficit de 3.200.000 fr. Pour couvrir ce déficit la Société a dû procéder à la création de 7.000 obligations 5 0/0 de 500 fr., dont le placement a été assuré.

Quant à la *Société du Transvaal*, elle avait été éprouvée par des événements de même nature. Des détournements furent commis dans des conditions analogues, et ces détournements représentaient un chiffre de 652.000 francs. Il va sans dire que l'avenir de cette Société ne se trouvait, de ce fait, nullement compromis. Sa situation industrielle est prospère ; malheureusement, le monopole qu'elle exploite est, en quelque sorte, menacé. Les concurrents étrangers de la Société qui, depuis longtemps déjà, essayaient d'obtenir, du Gouvernement du Transvaal, le retrait de ce monopole, ont argué de l'événement dont nous venons de parler, pour exercer la plus active des propagandes contre la *Dynamite du Transvaal*. Jusqu'à présent, celle-ci a su résister, mais la situation n'en est pas moins encore très tendue.

De tout ce qui précède, il ne semblait pas que le Conseil d'administration de la *Centrale*, alors en fonctions, pût encourir une responsabilité quelconque. Pourtant, à l'Assemblée générale dernière, il dût, en entier, donner sa démission, et la plupart des membres démissionnaires ne furent pas réélus.

Nous n'avons pas, pour le moment du moins, à apprécier le vote émis, en cette circonstance, par les actionnaires. Une étude complète de ce qui s'est passé, depuis la mort de M. Barbe, le fondateur des Sociétés de Dynamite, pourrait seule nous amener à émettre une appréciation. Cette étude ne peut prendre encore place ici. Pour l'instant, nous avons seulement à constater que le mal, pour la *Société Centrale de Dynamite* et depuis la disparition de M. Barbe, a été dans les remplacements successifs des Conseils d'administration. Il est vrai que ces Conseils n'ont pas toujours su prendre des résolutions assez viriles, et qu'ils ont laissé se continuer trop longtemps une situation que l'on pouvait améliorer plus tôt. A l'heure actuelle, le plus grand nombre des difficultés est aplani, mais une grande prudence sera encore nécessaire ; il ne faudra surtout pas se laisser aller à certains entraînements.

On a encore souvenir de tout ce qui s'est dit au moment de la mort de M. Barbe. Cet homme incarnait, en lui, toutes les Sociétés de Dynamite. Ingénieur, ancien officier d'artillerie très estimé, il avait compris, de suite, l'importance commerciale de l'explosif inventé par M. Nobel. Aussitôt après la guerre, il se mit à la tâche. Les premiers produits, qui laissaient d'abord beaucoup à désirer, ne serait-ce déja que sous le rapport du transport, furent améliorés, et les résultats obtenus firent concevoir à M. Barbe l'idée d'exploiter la matière explosive, non seulement en France, mais encore dans les pays étrangers. C'est alors que furent créées, au fur et à mesure, les *Sociétés de Dynamite française, italienne, espagnole, du Transvaal*, etc. Naturellement, c'est la Société Centrale qui leur fournît les premiers moyens, et c'est pourquoi nous voyons le portefeuille de cette Compagnie si largement pourvu des titres des Sociétés filiales.

Il va de soi que les conceptions de M. Barbe donnèrent lieu à des opérations spéciales, qu'il couvrait de son crédit, et que sa mort, occasionnée par une attaque d'apoplexie, arrêta. De là naquirent des difficultés pour la *Société Centrale*, difficultés que la spéculation escompta en faisant revenir l'action de cet établissement, action qui avait dépassé le cours de 800, de deux et même de trois cents francs en arrière. Mais ces difficultés n'étaient pas insurmontables ; on l'a bien vu depuis. C'est ainsi que l'on a, longtemps, parlé d'un stock immense de glycérines détenu par la *Centrale*. Ce stock a existé ; mais, au 30 juin dernier, date du bilan de l'exercice 1891-1892, il avait été réduit à 430 tonnes, et lors de l'Assemblée générale, il n'était plus que de 130 tonnes. De ce coté donc s'est produit un grand allègement ; de même, aussi, allègement sur les emprunts contractés anciennement pour éteindre la circulation, et allègement notable, puisque les comptes courants en Banque qui s'élevaient l'année dernière à 3.250.000 fr. ont été réduits, par des remboursements successifs, à 2 millions au 30 juin, sur lesquels il convient encore de déduire 500.000 fr. payés depuis. Il s'en suit donc qu'au fond, la *Société Centrale de Dynamite* n'a pas dégénéré, qu'elle réalise toujours les mêmes bénéfices qu'anciennement, et que ceux qui viennent d'en prendre la direction, ont la voie toute tracée. Mais c'est par le menu qu'il conviendrait d'étudier tous les événements passés, la situation créée, à de certains moments, à la *Société Centrale*, les obstacles qu'il a fallu surmonter, et d'établir les vraies responsabilités encourues à de certaines époques.

A. Lechênet.

LA SOCIÉTÉ DECAUVILLE

C'est le 18 octobre dernier qu'a été plaidée, devant le Tribunal de commerce de la Seine, l'action en nullité intentée aux fondateurs et administrateurs par un certain nombre d'actionnaires de la Société Decauville.

Plusieurs parties sont en présence dans cette affaire Tout d'abord, deux groupes de demandeurs. Ensuite MM. Decauville assignés en qualité d'administrateurs

et de fondateurs: la Société elle-même, et enfin la Banque d'Escompte assignée en garantie par la Compagnie Decauville.

D'après les plaidoiries, le litige porte principalement sur la question des apports. On sait que ceux-ci n'ont pas été faits directement par MM. Decauville. Les établissements ont été vendus par leurs propriétaires à M. Baudoz, qui, à son tour, les a apportés à la Société. D'après le représentant des demandeurs, Me Canet, c'est pour se soustraire à une vérification d'apports que MM. Decauville ont employé ce subterfuge. M. Baudoz n'aurait rempli qu'un rôle purement fictif; MM. Decauville resteraient de véritables apporteurs, et, en évitant la vérification prévue et exigée par la loi de 1867, ils se seraient rendus coupables d'une infraction à ces dispositions, infraction dont la conséquence nécessaire est la nullité de la Société.

Me Sabathier, agréé, représentant MM. Decauville, répond qu'il n'y a eu là ni infraction ni subterfuge. Tout chef d'industrie est libre de déterminer le prix qu'il entend retirer de la cession de ses établissements et de les vendre purement et simplement au lieu de les échanger comme apporteur contre les titres d'une Compagnie. MM. Decauville voulaient 14 millions de leurs établissements: c'était leur droit absolu. Un établissement de crédit leur a proposé de constituer une Société à laquelle un tiers apporterait les établissements préalablement cédés par MM. Decauville: pour prétendre supprimer, entre la Société et les premiers propriétaires, cet intermédiaire acquéreur qui est M. Baudoz, il faudrait non pas seulement affirmer, mais encore démontrer que M. Baudoz a été un fondateur fictif. Or, aucune démonstration de ce genre n'a été faite. Par conséquent, il n'y a pas eu infraction à la loi de 1867, et il n'y a pas matière à nullité.

On voit que les deux parties, sur ce grief essentiel, n'apportent guère l'une et l'autre que des affirmations et des dénégations contraires et d'égale valeur. Toute la question est, en effet, d'être fixé sur le véritable caractère de l'intervention de M. Baudoz, et il est certain que rien n'est plus difficile que de faire la lumière sur ce point. Aussi, le représentant des demandeurs accumule-t-il d'autres preuves autour de la thèse principale. On aurait omis diverses formalités nécessaires, telles que le dépôt au greffe de la liste nominative des souscripteurs. Certains souscripteurs auraient effectué des versements fictifs. Ainsi, MM. Decauville eux-mêmes, par exemple, ayant à recevoir à la Banque d'Escompte le montant du prix des établissements, et à payer le montant de 9.000 actions, auraient simplement fait créditer la Compagnie et débiter leur propre compte de la somme nécessaire. Les demandeurs voient là un versement fictif et simplement représenté par un jeu d'écritures. Nous trouvons l'argument un peu faible. Car enfin, si le compte de MM. Decauville était créditeur à la Banque d'Escompte, la Société en faveur de laquelle était effectué le virement, pouvait retirer son argent si bon lui semblait. Sur ce chef, l'agréé de MM. Decauville répond d'ailleurs par un démenti formel, déclare que les versements ont été faits en espèces, et produit des reçus.

Mais il y a quelque chose de plus grave: c'est que sur les listes figurent 600 souscripteurs qu'aucune recherche n'a pu faire retrouver, et dont les noms sont totalement inconnus dans les localités qu'on prétendait habitées par eux. Si ceux-là ne sont pas des souscripteurs fictifs, c'est que le mot n'a plus de sens. C'est là le point véritablement faible et qui semble désormais acquis au débat, car l'agréé de la Compagnie s'est pour ainsi dire borné à plaider les circonstances atténuantes, en faisant observer qu'aucun préjudice n'était résulté pour personne de cette création de souscripteurs, puisque toutes les actions avaient été libérées.

Ajoutons que M. Sabathier, au nom de de MM. Decauville, tout en s'opposant à la nullité, a demandé que, dans le cas où elle serait prononcée, la *Banque d'Escompte* fut mise en cause comme ayant constitué la Société. La Banque répond qu'elle n'a rien constitué, qu'elle s'est bornée à émettre les 40.000 actions de capital, et qu'elle était un simple mandataire. Il y a encore là une question assez délicate et qui demande un examen approfondi.

L'affaire a été renvoyée au délibéré de M. Dervillers, qui a la réputation d'un juge éclairé, consciencieux, mais peu disposé aux indulgences. Nous croyons savoir que la solution, qu'il ne nous appartient pas de préjuger, ne se fera pas beaucoup attendre désormais.

F. P.

LE TRAITÉ DE COMMERCE FRANCO-SUISSE

Cette question a une importance telle que nos lecteurs nous sauront certainement gré de leur signaler les phases par lesquelles elle passe, avant le vote définitif des Chambres.

Dans cet ordre d'idées nous ne pouvions manquer de rendre compte de l'entrevue que les membres du Gouvernement ont eue, vendredi, avec la Commission des douanes présidée par M. Méline. Aussi bien les déclarations faites par M. Ribot, assisté de MM. Loubet, Jules Roche et Develle, complètent l'exposé dont nous avons cité des extraits dans le dernier numéro de l'*Economiste Européen*.

Répondant à la demande de M. Méline, qui voulait « connaître les motifs ayant déterminé la présentation du projet de loi », M. le Ministre des Affaires étrangères s'est efforcé de combattre l'hostilité systématique de certaines personnalités. Il a rappelé, tout d'abord, la situation dans laquelle se trouvait le Gouvernement à la veille du 1er février: fallait-il, en appliquant brutalement les nouveaux droits, consacrer l'isolement économique de la France et lui aliéner toutes les sympathies? Ne valait-il pas mieux, au contraire, tout en respectant les décisions des Chambres, éviter des ruptures propres à tuer, d'une façon irrémédiable, notre commerce extérieur?

Le Gouvernement a opté pour cette deuxième méthode et, considérant, — d'une part, le tolle général qui s'était élevé en Suisse contre le tarif minimum, — d'autre part, les dispositions conciliantes du Conseil fédéral qu'un refus eût mis dans l'impossibilité de nous appliquer le tarif conventionnel, — il a promis de recommander à l'attention du Parlement les réclamations de nos voisins. Ces réclamations ont fait l'objet d'une étude minutieuse aux ministères du Commerce et de l'Agriculture, mais M. Ribot a rappelé qu'il s'était refusé à engager diplomatiquement le pays sur aucun article spécial du tarif.

Ainsi se trouvait réservée la liberté du Parlement, et la Commission reste en face des difficultés que le Gouvernement la prie d'examiner sans parti pris, après avoir attiré son attention sur les conséquences d'une rupture commerciale. Mais l'honorable Ministre des affaires étrangères n'admet pas qu'on se refuse à examiner le projet si laborieusement préparé; ce serait là, en effet, une atteinte à la dignité du Cabinet qui a fait preuve de déférence en ne signant pas, comme c'était son droit strict, un accord auquel, de par la Constitution, les Chambres n'eussent pu toucher.

Après avoir écouté ces explications, MM. Méline et Bourgeois ont porté le débat sur un autre terrain: ils craignent que les pourparlers avec la Suisse ne soient le préambule de tout un système tendant à compromettre l'œuvre protectionniste. Sur ce point la réponse du Ministre a été négative. « La législature actuelle, a-il-dit, a trop peu de temps à vivre pour qu'on puisse songer à négocier des traités de commerce. Pourtant, d'autres pays — ceux qui nous accordent leurs tarifs les plus réduits — bénéficieront des modifications qui, du reste, ne revêtent pas un caractère conventionnel ou définitif. »

La Commission s'est ajournée au 4 novembre pour statuer; nous espérons qu'elle fera preuve d'impartialité et appréciera les motifs que M. Ribot a fait valoir avec une rare éloquence.

La décision est attendue avec d'autant plus d'importance que les industriels les plus directement intéressés

au vote viennent d'adresser un appel au Parlement. Cinq chambres syndicales de Paris (tissus et matières textiles, commerce de la nouveauté, confection et couture, dentelles et broderies, teinture et apprêts des tissus) ont chargé M. Lockroy de déposer une pétition tendant à obtenir l'adoption de la Convention franco-suisse. Les signataires font autorité, car les importations et exportations des matières et des produits textiles représentent un chiffre de 148 millions, soit 42 0/0 du total de nos transactions avec la Suisse.

Voici la conclusion de ce document, qui confirme tout ce que nous avons écrit, au fur et à mesure de la publication des tableaux mensuels de notre commerce extérieur :

« Pour bien apprécier le traité franco-suisse, il convient, après avoir fait la part des intérêts spéciaux que représente la Chambre syndicale des tissus et matières textiles, de se placer à un point de vue plus général ;

« Des conventions internationales sont nécessaires pour assurer la stabilité, la sécurité et la protection dont le commerce français a besoin sur tous les marchés du monde ; et une politique commerciale qui aurait pour résultat l'isolement, serait grandement préjudiciable à notre industrie nationale, et notamment à l'ensemble de nos industries textiles qui ne peuvent se développer et même conserver leur importance actuelle, sans l'aide d'un commerce d'exportation actif et florissant. »

Les matières premières dont il s'agit servent, en effet, à fabriquer des articles à bas prix destinés aux consommateurs français peu fortunés et à alimenter le commerce d'exportation ; ce sont là deux arguments de premier ordre, auxquels on ne saurait opposer aucune objection sérieuse.

Au surplus, le mouvement, dont cette pétition est le point de départ, s'étend à tous nos centres industriels et commerciaux ; le comité lainier de Roubaix s'est empressé d'envoyer à M. Ribot un témoignage de confiance, et les Chambres de commerce de Cambrai, de Bordeaux et de Marseille ont émis des vœux favorables au projet de convention.

Nous aimons donc à croire que ces appels, émanant de gens du métier, et non de théoriciens, seront entendus et auront raison des dernières hésitations de nos députés.

C. R. WEHRUNG.

LES DETTES COMMUNALES

(Suite) (1)

La moyenne des emprunts destinés à combler les insuffisances budgétaires était annuellement, de 1852 à 1872, de 3.876.790 francs ; elle n'est plus dans la dernière période que de 936.301 francs.

Le mouvement de la Dette étant subordonné à l'importance des amortissements annuels, la Dette augmentera encore, car les emprunts nouveaux dépassent le chiffre des amortissements. On ne pourrait améliorer la situation qu'en entrant résolument dans la voie des économies ; or, c'est un mot qui paraît rayé de la langue française.

On nous fournit bien un tableau général des remboursements présumés des communes ; ces hypothèses plus ou moins rassurantes n'ont pas une base assez solide pour que nous reproduisions ces calculs, fort bien établis théoriquement, nous le reconnaissons.

On peut toujours commencer par atténuer autant que possible l'accroissement présumé inévitable du passif local, et, parmi les moyens les plus efficaces pour produire ce résultat, il faut mettre en première ligne ceux qui consisteraient tout à la fois dans l'abaissement du taux d'intérêt et dans la réduction des durées normales des emprunts, de façon à provoquer une extinction plus rapide des nouveaux prêts sans cependant exagérer les charges que leur service comporterait.

Le document officiel qui nous a permis d'écrire cette étude, conclut d'une façon optimiste.

Les considérations suivantes ne sont pas dépourvues de justesse ; nous allons les citer :

« Le développement des prêts communaux n'est pas un fait particulier à la France ; il s'est produit aussi dans la plupart des pays d'Europe : en Angleterre, en Italie et en Belgique. Ce fait n'a d'ailleurs rien qui doive surprendre ; il est en corrélation étroite avec l'accroissement de la richesse publique et avec la marche si rapide du progrès qui impose la transformation incessante des établissements municipaux. Il est aussi la conséquence naturelle de l'augmentation de la population urbaine déterminée principalement par l'immigration, augmentation qui, de 1868 à 1891, a atteint des proportions considérables : à Nancy, 88.6 0/0 ; à Nice, 83.3 ; à Roubaix, 77.5 ; à Reims, 76.8 ; au Havre, 48.6 ; à Angers, 48.6 ; à Amiens, 47.4 ; à Lyon, 45.6 ; à Toulouse, 44,5 ; à Saint-Etienne, 43.4 ; à Marseille, 41 ; à Bordeaux, 39.1 ; à Lille, 36.3.

« Au surplus, la ville moderne est à peine créée en France, et si le rajeunissement des anciennes cités a été commencé et poussé avec activité par le Gouvernement impérial, il s'en fallait de beaucoup qu'il fût achevé en 1870. L'œuvre a été reprise sérieusement depuis dix ans à peine ; elle se poursuit encore dans les grands centres comme dans les villes de moindre importance, et, cette fois, par la seule initiative des municipalités.

« Enfin, les administrations municipales, éclairées par les données plus précises et plus probantes de la science de l'hygiène, n'ont pas hésité à entrer largement dans la voie des entreprises propres à combattre les épidémies, à diminuer la mortalité, et à défendre ainsi ce qu'on a appelé à juste titre le capital humain, rendu de plus en plus précieux par la faiblesse croissante de la natalité. C'est une phase nouvelle de l'activité locale, et Marseille, Lyon, Bordeaux, Lille, Reims, Toulon et tant d'autres villes ont projeté ou réalisé déjà des travaux d'assainissement qui doivent produire les plus heureux effets.

« Ce sont là, à coup sûr, des dépenses productives dans le sens le plus élevé du mot, et productives non seulement pour la collectivité locale, mais pour la nation tout entière. Il n'y a donc pas à regretter l'accroissement des charges qui en résulte, et dont les contribuables retirent un profit immédiat bien supérieur aux sacrifices qui leur sont demandés. »

ALGÉRIE

Pour les communes de l'Algérie, le montant des emprunts et dettes en capital, qui atteignait au 31 décembre 1886 .... 58.720.222
ne s'élève plus au 31 mars 1890 qu'à 53.566.965

Soit une différence en moins de 5.153.257

Cette réduction peut être attribuée à différentes causes, telles que : la gestion plus prévoyante des finances communales, les économies réalisées dans les budgets locaux, la diminution progressive des dépenses des communes qui ont satisfait aux frais de leur premier établissement, le soin apporté par l'Administration supérieure à l'examen des conditions présentées par les projets d'emprunt qui lui sont soumis ; les conversions avantageusement réalisées par un certain nombre de ces unités administratives n'ont pas été non plus sans influence sur le résultat constaté.

L'Algérie nous prouve donc que l'on peut tenir compte des nécessités modernes tout en n'augmentant pas la Dette. L'exemple est bon à suivre. Evidemment, nous avons beaucoup encore à dépenser et à emprunter en France ; notre pays ne doit se laisser distancer par aucune nation, quand il s'agit de l'embellir et d'augmenter ses voies de transport ou de communications mais cela devrait nous obliger à contrôler sévèrement les opérations futures, à supprimer les dépenses vaines, nous n'osons pas dire les gaspillages.

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 38, 39 40 et 41.

Le contribuable ne doit faire de nouveaux sacrifices que s'il doit en être récompensé dans un avenir plus ou moins rapproché.

Attendons la prochaine statistique.

(*Fin*) L. L.

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Nous extrayons d'un travail remarquable publié, à Vienne, par les soins de M. le professeur Franz von Juraschek, — qui continue les statistiques de M. de Neumann-Spallart, relatives au mouvement économique du monde entier — les données suivantes sur le commerce extérieur des Etats des cinq parties du monde.

Ce tableau d'ensemble, par continents, indique, pour le Commerce spécial :

Continents	Année 1889 Import.	Année 1889 Export.	Année 1890 Import.	Année 1890 Export.
—	—	—	—	—
	millions de francs			
Europe	33.423	27.174	34.064	27.668
Amérique	7.892	7.734	8.182	8.170
Asie	4.310	4.955	4.789	4.867
Afrique	1.128	1.040	1.122	1.087
Australie et Océanie	1.696	1.446	1.772	1.502
Monde entier	48.449	42.349	49.929	43.294
Importat. et exportat. du monde entier	90.798		93.223	

Les évaluations antérieures étaient :

Années	Importations cumulées de tous les pays	Exportations cumulées de tous les pays	Importations et exportations
—	—	—	—
	millions de francs		
1867-68	29.142	26.125	55.267
1872-73	38.860	33.346	72.206
1876	37.335	32.424	69.759
1879	39.281	33.873	73.154
1884	43.322	38.035	81.357
1889	48.449	42.349	90.798
1890	49.929	43.294	93.223

Voici, par ordre d'importance, la classification des divers pays dans chacun des cinq continents pour l'année 1890 ; les chiffres s'entendent en millions de francs, les premières sommes comprenant les importations et les secondes les exportations.

1° Europe (9.695.128 kil. carrés ; 359.460.000 habitants, soit 37,1 par kilomètre carré).

Angleterre, 10.748,5 — 6.730,1 ; Allemagne, 5.202,6—4.160,1 ; France, 4.478,8 — 3.766,3 ; Pays-Bas, 2.724,0—2.281,3 ; Russie, 1.685,0 — 2.855,6 ; Autriche-Hongrie, 1.526,9 — 1.928,5 ; Belgique, 1.693,0 — 1.454,9 ; Italie, 1.333,1 — 886,8 ; Espagne, 952,9 — 949,5 ; Suisse, 965,0 — 712,5 ; Suède, 528,8 — 428,1 ; Turquie, 489,2 — 352,8 ; Danemark, 431,7 — 274,4 ; Roumanie, 467,4 — 279,3 ; Norvège, 293, 5 — 174,9 ; Portugal (non compris Madère), 253,2 — 122,2 ; Finlande, 142,4 — 93,6 ; Grèce, 122,2 — 97,0 ; Bulgarie et Roumélie orientale, 85,6 — 72.0 ; Serbie, 38.5 — 46,4 ; Malte (en 1888, dernier chiffre), 0,9 — 0,7 ; Iles danoises, 0,9 — 0,7 ; Montenegro (1888), 0,2 — 0,1 ; soit, au total, 34.064 millions 3 pour les Importations et 27.667 millions 8 pour les Exportations.

2° Amérique (38.354.765 kil. carrés ; 123.779.000 habitants ; 3.2 par kil. carré).

Etats-Unis, 4.322,9 — 4.441,5 ; Brésil, 606,3 — 724,0 ; République argentine, 718,8 — 510,4 ; Possessions anglaises de l'Amérique du Nord, 634,5 — 494,9 ; de l'Amérique du Sud, 47,2 — 49,2 ; Indes occidentales, 162,2 — 154.4 ; autres, 50,1 — 45,4 ; Cuba (1887), 278,8 — 391,5 ; Porto-Rico (1889), 71.9 — 55,6 ; Chili (1889), 329,6 — 331,1 ; Mexico (1888-89 et 1889-90), 241,3 — 125,5 ; Uruguay, 175,9 — 158,1 ; Venezuela (1888-89 et 1889-90), 84,6 — 102,1 ; Colombie, 67,6 — 103,5 ; Possessions françaises (1889), 71,6 — 72,1 ; Haïti, (1890-91), 50,9 — 71.8 ; Guatemala, 38,6 — 72,9 ; Bolivie (1888), 31,1 — 53,1 ; Costa-Rica, 32,1 — 52,1 ; Equateur, 39,9 — 39,1 ; Pérou (1888), 47,9 — 10,6 ; Salvador, 12,1 — 38,4 ; Paraguay, 13,9 — 18,0 ; Honduras (1887 et 1888), 10,0 — 17,1 ; Possessions hollandaises (1889), 17,6 — 8,8 ; Nicaragua (1889), 13,9 — 12,0 ; République dominicaine (1888), 10,1 — 13,2 ; Indes occidentales danoises, 0,2 — 0,7 ; soit, au total, 8.122 millions pour les Importations et 8.170 pour les Exportations.

3° Asie (44.143.095 kil. carrés ; 825.962.000 habitants, 18,5 par kil. carré.

Possessions anglaises : Inde, 1.827,7 — 2.415,1 ; Ceylan, 108,1 — 96,1 ; Straits-Settlements, 558,7 — 457,6 ; Hong-Kong (1888), 76,6 — 33,1 ; Aden (1889), 80,5 — 64,3 ; autres, 24,6 — 21,2 ; Empire chinois, 840,4 — 576,2 ; Japon, 428,9 — 297,2 : Posssessions hollandaises : Java, 196,6 — 266,0 ; Bornéo, Sumatra, etc., 114,0 — 105,5 ; Possessions espagnoles (1889), 101,3 — 167,4 ; Siam, 67,1 — 82,0 ; Perse (1889), 75,1 — 54,0 ; Protectorats russes (1887), 67,5 — 60,8 ; Afghanistan (1888-89 et 1889-90), 63,4 — 16,6 ; Région de l'Himalaya, 31,6 — 41,8 ; Protectorats français, 25,9 — 23,5 ; Corée, 24,9 — 18,6 ; Oman, 10,3 — 7,5 ; Samos, 4,7 — 3,9 ; Possessions portugaises, 0,1 — 0,4 ; soit, au total, 4.789 millions 2 pour les Importations et 4.868 millions pour les Exportations.

4° Afrique (29.318.304 kilom. carrés ; 169.322.000 habitants, 5.7 par kilom. carré).

Possessions françaises : Algérie, 263,7 — 263,7 ; autres, 57,9 — 37,5 ; Egypte, 209,6 — 308,0 ; Possessions anglaises : Le Cap, 176,7 — 222,4 ; Natal, 112,9 — 26,1 ; autres, 35,7 — 108,9 ; République Sud-Africaine, 140,5 — ? ; Maroc, 45.4 — 40,9 ; Protectorats français, 34,1 — 37,6 ; Possessions portugaises, 19,9 — 4,4 ; Tripoli, 7,7 — 14,9 ; Etat du Congo, 8,4 — 14,3 ; Protectorats allemands (1889), 5,6 — 5,7 ; Libéria (1883), 3,9 — 2,6 ; soit, au total, 1.122 millions pour les Importations et 1.087 millions pour les Exportations.

5° Australie et Océanie (8.956.194 kilom. carrés ; 5.679.000 habitants, 0,63 par kilom. carré).

Possessions anglaises : Australie, 1.515.0 — 1.152,8 ; Nouvelle-Zélande, 151,5 — 225,0 ; autres, 50,9 — 43,6 ; Havaï, 36,6 — 68,4 ; Possessions françaises, 15,1 — 10,4 ; Iles Samoa, 1,9 — 0,7 ; Iles Tonga, 0,8 — 1,1 ; Possessions allemandes (1889), 0,6 — » ; soit, au total, 1.772 millions 4 pour les Importations et 1.502 millions pour les Exportations.

Informations Économiques et Financières

Achats et Ventes de Rentes effectués pour le compte des départements

Pendant le 3e trimestre de l'année 1892

	Juillet	Août	Septembre	Cours moyen du 3e trimestre 1892	Cours moyen du 3e trimestre 1891
Cours moyens de la Rente :	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs
3 0/0 perpétuelle	98 39	99 47	100 13	99 33	95 50
3 0/0 amortissable	98 75	99 70	100 39	99 61	96 44
4 1/2 0/0 1883	106 »	105 37	105 75	105 70	105 53
				Totaux du 3e trimestre 1892	Totaux du 3e trimestre 1891
Achats en Rentes :				—	—
3 0/0 perpétuelle	375.071	363.747	254.705	993.523	1.118.074
3 0/0 amortissable	19.980	17.190	14.610	51.780	85.575
4 1/2 0/0 1883	211.006	187.432	170.806	569.244	953.082
Totaux des achats.	606.057	568.369	440.121	1.614.547	2.156.731
Capitaux correspondant aux achats (milliers de francs).	17.953	17.030	13.024	48.008	59.921
Ventes en Rentes :					
3 0/0 perpétuelle	236.206	192.028	188.510	616.744	546.767
3 0/0 amortissable	21.660	29.295	27.480	78.435	64.815
4 1/2 0/0 1883	334.970	437.787	440.017	1.212 774	858.942
Totaux des Ventes	592.836	659.110	656.007	1.907.953	1.470.524
Capitaux correspondant aux ventes (milliers de francs)	16.314	17.558	17.552	51.426	39.060

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	20 octobre	27 octobre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 20 oct. / 27 oct.		
Or........ 1.673.881.200 / 1.675.086.155	2.956.369.830	2.954.751.393
Argent... 1.282.488.630 / 1.279.665.238		
2.956.369.830 / 2.954.751.393		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	41.055	24.810
Portefeuille Paris — Effets Paris........	203.794.452	231.361.240
Portefeuille Paris — Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales...........	286.356.588	305.682.529
Avances sur lingots à Paris............	15.726.900	15.493.100
Avances sur lingots dans les succursales	1.562.627	1.420.476
Avances sur titres à Paris...............	125.159.213	123.992.225
Avances sur titres dans les succursales	158.747.978	156.674.988
Avances à l'Etat........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve....................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.625.442	99.624.453
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..............	9.406.432	9.406.432
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales....................	4.301.557	4.340.863
Emploi de la réserve spéciale..........	9.907.444	9.907.444
Divers..................................	100.158.659	100.007.982
Total............	4.228.138.931	4.269.668.689
PASSIF		
Capital de la Banque.....................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale..........................	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation.......	3.225.910.690	3.213.416.475
Arrérages de valeurs déposées..........	18.206.368	15.606.163
Billets à ordre et récépissés...........	41.262.002	40.685.119
Compte courant du Trésor, créditeur...	330.484.976	367.343.255
Comptes courants de Paris..............	287.160.950	296.927.716
Comptes courants dans les succursales.	54.441.848	55.847.494
Dividendes à payer.......................	2.491.186	2.413.734
Escompte et intérêts divers.............	5.481.689	5.785.908
Réescompte du dernier semestre.......	910.847	910.847
Divers....................................	35.272.865	44.216.466
Total............	4.228.138.931	4.269.668.689

Comparaison avec les années précédentes

	1er nov. 1888	31 octob. 1889	30 octob. 1890	29 octob. 1891	28 octob. 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation..........	2.659.4	3.123.1	3.091.9	3.047.6	3.213.4
Encaisse..............	2.247 2	2.545.5	2.445.1	2.563.5	2.954.7
Portefeuille..........	724.0	833.7	845.4	752.0	537.0
Avances aux partic.	276.4	268.9	265.2	308.7	297.5
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	395.1	349.5	214.7	333.0	367.3
— part...	312.9	421.9	380.8	401.2	352 7
Taux d'Escompte...	4 ½ 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or........	4 0/00	1½ 0/00	4½ 0/00	5 0/00	2½ 0/00
Bénéfices nets.......	3.261.7	2.765.8	3.252.3	3.740.1	1.445.0

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Un dernier versement de 40 francs étant appelé le 2 novembre prochain sur les actions anciennes non libérées du Comptoir national d'Escompte de Paris, la Chambre syndicale a décidé que ces titres cesseront d'être négociables à la Bourse de Paris, à partir du 24 octobre présent mois.

Jusqu'au 2 novembre, il pourra être traité, suivant conventions particulières, en titres libérés de 335 francs.

Depuis le 22 octobre présent mois, les obligations de 500 fr. 4 0/0 de la Compagnie des Etablissements Duval ont été admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres ont été inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote.

9.510 obligations de 500 fr. 4 0/0, émises à 482 fr. 50, entièrement libérées et au porteur, remboursables au pair, par tirages au sort trimestriels, en 50 ans au plus tard, de 1893 à 1942.

Intérêt annuel : 20 fr., payables par trimestre les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année.

Jouissance courante : 30 septembre 1892.

Le dernier tirage des obligations Saint-Germain 5 0/0 1842-1849, et Versailles (rive droite) 5 0/0 1843, sera effectué le 3 novembre prochain.

Par suite, ces titres ont cessé d'être négociables à la Bourse de Paris depuis le 27 octobre présent mois.

Jusqu'à nouvel ordre et par exception, les titres de l'emprunt Portugais 3 0/0 1862, qui se négocient sous la rubrique « Jouissance Juillet 1892 », pourront circuler sans être munis de coupons.

La Chambre syndicale a été avisée que, depuis le 20 octobre présent mois, les actions de la Banque de Dépôts et Comptes Courants (en liquidation) sont échangées contre des actions du Comptoir National d'Escompte de Paris (titres provisoires) à raison de 4 actions Banque de Dépôts, libérées de 390 fr., contre 3 actions Comptoir National d'Escompte de 500 fr, entièrement libérées.

En conséquence, elle a décidé que les actions de la Banque de Dépôts et Comptes Courants cesseront d'être négociables à la Bourse de Paris à partir du 7 novembre prochain.

Toutes les opérations engagées à terme sur lesdites actions devront être liquidées le 3 novembre.

Depuis le 26 octobre présent mois, les 10.000 actions nouvelles, libérées et au porteur, nos 40001 à 50000 de la Compagnie des Chemins de fer du Sud de la France ont été admises aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme.

Ces titres ont été inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote sous la même rubrique que les 40.000 actions anciennes.

Par suite, le nombre des actions de ladite Société, négociables sur notre marché, se trouve porté de 40.000 à 50.000.

Les 40.0000 actions anciennes, nos 1 à 40000, ne seront plus négociables qu'autant que les titres seront munis de l'estampille suivante : « Capital porté à 25 millions de francs par les assemblées générales des 29 avril, 30 juin et 11 août 1892. »

A partir du 2 novembre prochain, les actions anciennes (titres verts, nos 1 à 38600) de la Société des Ateliers et Chantiers de la Loire cesseront d'être négociables à la Bourse de Paris.

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change de la Ville de Marseille

La Compagnie Générale Transatlantique ayant mis en paiement, depuis le 20 courant, les 83.157 0/0 à sa charge du montant des coupons 27, 28 et 29, aux échéances des 1er octobre 1891, 1er avril et 1er octobre 1892, dee obligations Morelli 6 0/0 (anciennes obligations Valéry frères et fils), et lesdits coupons devant être rendus aux porteurs revêtus de l'estampille constatant ce paiement, ils seront détachés intégralement à la Cote à partir du 22 courant et l'acheteur n'y aura aucun droit pour toutes les négociations à partir dudit jour 22 octobre 1892 inclus.

Banque de l'Algérie. — MM. les actionnaires de la Banque de l'Algérie sont prévenus que l'Assemblée générale annuelle a été fixée, par décision du Conseil d'administration, au jeudi 24 novembre prochain, à deux heures de relevée, au siège de la Banque, à Alger.

MM. les actionnaires qui ont droit d'en faire partie,

en conformité de l'article 42 des statuts, seront convoqués par lettres individuelles.

Ordre du jour : 1° Compte rendu des opérations de l'année 1891-1892 ;

2° Nomination de deux administrateurs et d'un censeur, dont les pouvoirs sont expirés, et de trois administrateurs en remplacement de deux démissionnaires et d'un décédé.

Mines de Carmaux. — Mercredi dernier a eu lieu une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires des Mines de Carmaux, convoquée à l'effet de délibérer sur la fixation du montant de la première répartition qui pourrait avoir lieu sur le dividende de l'exercice courant.

L'année dernière, l'acompte payé sur le dividende de cet exercice avait été de 30 fr. par action ; le Conseil d'administration en avait fixé lui-même le montant.

Cette année, et à raison des circonstances que l'on connaît, le Conseil a décidé de soumettre à l'Assemblée des actionnaires convoquée extraordinairement, une résolution spéciale concernant la fixation de l'acompte annuel de dividende.

Après un exposé de la situation, l'Assemblée a donné son entière approbation à l'attitude du Conseil et a décidé de s'en remettre à lui du soin de fixer le montant de l'acompte sur le dividende de 1891 ainsi que la date de la mise en paiement.

La Compagnie des Téléphones. — Le rapport des experts a été déposé vendredi dernier. On n'en connaît pas les termes exacts. Mais nous croyons savoir que les experts concluent à une indemnité de 9.360.000 fr. La Compagnie réclamait un minimum de 15 millions, et l'Etat en offrait 5.

De plus, la Compagnie recevrait les intérêts 5 0/0 sur la somme concédée.

Nous reviendrons, la semaine prochaine, sur cette importante question.

La Reconstitution des Chemins de fer Portugais. — Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, les Comités ont tenu, du 22 au 26 octobre, une série de séances plénières, à la suite desquelles ils ont décidé, à l'unanimité, de proposer l'adoption du plan suivant :

Création d'obligations 3 0/0 à revenu fixe en nombre suffisant pour pouvoir en attribuer une par 3 obligations 3 0/0 anciennes et proportionnellement pour les autres types ;

Création d'un nombre égal d'obligations 3 0/0 à revenu variable, destinées à être réparties dans les mêmes proportions ;

Création d'un nombre d'actions de priorité suffisant pour assurer une de ces actions par 3 obligations 3 0/0 actuelles et proportionnellement pour les autres types ;

Les travaux complémentaires, le règlement de la dette flottante ainsi que les engagements envers les Compagnies espagnoles seront assurés par la création d'obligations.

Les obligations de la Beira-Baixa conservent leur situation vis-à-vis de l'Etat, lequel leur a attribué une garantie spéciale. Elles ne seront donc pas échangées.

En cas d'insuffisances, leur recours contre la Compagnie est réduit à 25 0/0 de ces insuffisances.

Création d'une Commission spéciale afin de poursuivre toutes les demandes et négociations nécessaires pour la réalisation de ce plan, Commission composée de :

1 membre nommé par le Gouvernement ;
1 par le Conseil d'administration ;
1 par la Dette flottante ;
4 par les Comités d'obligataires.

Les Comités ont officiellement demandé au Gouvernement le maintien de la Commission administrative jusqu'au moment où ce plan sera en plein fonctionnement.

Société de la Soie de Chardonnet. — La Société de la soie de Chardonnet est définitivement constituée au capital de 18 millions ainsi composés : 6 millions pour la représentation des usines actuelles ; 6 millions pour l'apport des brevets et 6 millions en espèces fournis par un groupe d'industriels et de capitalistes. On a renoncé à toute émission publique.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 7 au 13 octobre (41e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine		Rec. br. depuis le 1er janvier		Différence pr 1892
		1892	1891	1892	1891	
Etat	2.665	814	827	29.697	29.116	+ 581.»
Paris-Lyon-Méditer.	8 364	7.709	8.092	275.272	277.675	— 2.402.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	100	107	3.590	3.633	— 42.»
— Chemins Algériens..	513	159	191	7.099	7.539	— 440.»
Nord	3 629	4.047	4.011	145.074	144.518	+ 556.»
Ouest	5.185	3 059	3.227	115.866	115 632	+ 233.»
Orléans	6.432	3.753	3.861	135.234	132.488	+ 2.746.»
Est	4.691	3.081	3.059	113.034	112.641	+ 393.»
Midi	3.045	1.923	1.907	70.472	71.945	— 1.473.»
Est-Algérien	897	190	158	5.305	5.233	+ 72.»
Bône-Guelma voie larg.	534	107	148	3.250	3.422	— 172.»
— voie étroite	128	12	9	258	291	— 32.»
Ouest-Algérien	296	51	52	2.096	2.001	+ 94.»
Arzew à Kralfallah	214	31	28	1.139	1.079	+ 60.»
Médoc	101	20	22	884	887	— 3.»

Société des Ciments français et des Portland de Boulogne-sur-Mer et Compagnie des Portland de Desvres. — Dans l'Assemblée extraordinaire tenue le 15 octobre, à Boulogne-sur-Mer, les actionnaires ont voté la réduction du capital social à 10 millions de fr.

L'Assemblée ordinaire, tenue ensuite, a décidé la distribution d'un dividende de 13 francs par action, sous déduction des impôts, pour l'exercice 1891, ce qui représente 12 fr. 48 par action nominative et 11 fr. 91 par action au porteur.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 1er novembre prochain, aux Guichets de la Société Générale et de ses succursales, contre la présentation du coupon n° 13 des actions actuellement en circulation.

Il sera procédé ensuite, par la Société Générale, à l'échange des actions anciennes contre les nouvelles, à raison de deux contre une, dès que les formalités légales seront remplies.

Un avis spécial sera publié à cet effet.

Société Anonyme d'Éclairage électrique du Secteur de la Place Clichy. — L'assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 1892, de la Société anonyme d'Eclairage électrique du Secteur de la place Clichy a décidé d'augmenter son capital de un million de francs par la création de 2.000 actions nouvelles de 500 francs chacune.

L'émission se fera au pair.

La souscription aura lieu du 28 octobre au 5 novembre 1892, aux caisses ci-après :

Au Siège social, 53, rue des Dames, à Paris ; à la Banque Russe et Française, 4, rue Auber, à Paris ; à la Banque Fédérale, 27, rue Laffitte, à Paris ; chez MM. Marcuard, Krauss et Cie, 29, rue de Provence, à Paris ; à la Banque Commerciale de Bâle, à Bâle ; chez MM. Rud. Kaufmann et Cie, à Bâle ; au Comptoir de Mulhouse, à Mulhouse.

La souscription devra être accompagnée d'un premier versement de 125 fr. par titre.

Le solde, soit 375 fr. par action, sera exigible le 30 novembre prochain contre remise des titres définitifs.

Dans le cas où les souscriptions dépasseraient le chiffre de 2.000 actions, il serait procédé à une réduction proportionnelle, en tenant compte du droit de préférence, réservé par l'article 7 des statuts, aux porteurs actuels d'actions et de parts de fondateurs.

Distillerie de la Liqueur Bénédictine de l'Abbaye de Fécamp. — MM. les actionnaires sont convoqués en Assemblée générale pour le jeudi 10 novembre 1892,

à 2 heures de relevée, à l'Agence Générale, boulevard Haussmann, 76, à Paris.

Ordre du jour : Lecture du rapport du Conseil d'administration.

Observations du commissaire de surveillance et lecture de son rapport.

Vote sur la proposition faite par le Conseil d'administration de distribuer un premier dividende de 15 fr. par action (coupon n° 28), à prélever sur les bénéfices réalisés pendant le premier semestre de l'année courante.

Propositions diverses du Conseil d'administration.

« Nota. — Art. 34 des statuts. — Tout titulaire ou « porteur de 20 actions est membre de l'Assemblée « générale ; nul ne peut être porteur des pouvoirs d'ac- « tionnaire s'il n'est pas lui-même membre de l'Assem- « blée générale.

« Art. 35 des statuts. — Les propriétaires d'actions « doivent, pour avoir le droit d'assister à l'Assemblée « générale, déposer leurs titres dans la Caisse de la « Société huit jours au moins avant l'époque fixée par « la réunion. Il est remis à chaque déposant une carte « d'admission. Cette carte est nominative et person- « nelle. »

Société Anonyme des Houillères et des Chemins de fer d'Epinac (Saône-et-Loire). — Les actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le jeudi 10 novembre, à une heure précise, au siège de la Société, 13, rue de Londres, à Paris, pour la reddition des comptes de l'exercice 1891-1892.

Compagnie Française des Moteurs à Gaz et des Constructions Mécaniques. — Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le mardi 29 novembre prochain, à quatre heures de l'après-midi, dans les bureaux de la Compagnie, rue Croix-Nivert, 155, à Paris.

Ordre du jour. — 1° Rapports du Conseil d'administration et des commissaires des comptes ;

2° Approbation du bilan et du compte profits et pertes. Répartition des bénéfices ;

3° Nomination d'un administrateur, en remplacement de l'administrateur sortant ;

4° Nomination des commissaires des comptes.

Pour assister à l'assemblée générale, il faut être propriétaire de dix actions et avoir déposé les titres au porteur à la Caisse de la Compagnie, 155, rue Croix-Nivert, vingt jours avant l'Assemblée générale.

Compagnie du Gaz de Bordeaux. — L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le mercredi 30 novembre 1892 à 3 heures, à Paris, 11, rue Taitbout.

Aux termes des statuts, l'assemblée se compose de tous les actionnaires propriétaires de 28 actions au moins.

Pour être en droit d'assister à l'Assemblée les propriétaires d'actions au porteur devront en avoir effectué le dépôt 20 jours au moins avant l'époque fixée pour la réunion, à Paris, soit dans les bureaux de la Compagnie, rue Taitbout, 11, soit dans les caisses du Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, de sa succursale, place de l'Opéra, 2, et agences dans Paris et dans ses agences de provinces ; à Bordeaux, dans les caisses de la Société Bordelaise, 42, cours du Chapeau-Rouge, et à Lyon, dans les caisses de la Société Lyonnaise, palais Saint-Pierre.

Les propriétaires d'actions nominatives nominatives devront justifier que leurs actions ont été inscrites sous leurs noms, vingt jours au moins avant la date de la réunion.

Compagnie Générale pour l'éclairage et le Chauffage par le Gaz, à Bruxelles. — Les porteurs des obligations 5 0/0 de la Compagnie restant en circulation sont informés qu'en vertu d'une décision du Conseil général, le remboursement obligatoire de ces titres sera effectué, le 1er novembre 1892, à raison de 500 francs par obligation, plus les intérêts courus à cette date.

En raison du remboursement de ces obligations, il sera fait une émission de 20.000 obligations de 500 fr. à 4 0/0, remboursables en 30 ans au plus, à 510 francs. Un droit de souscription par préférence a été expressément réservé en faveur des porteurs des obligations 5 0/0 appelées au remboursement.

Ils pourront l'exercer, du 17 au 31 octobre, aux conditions qui seront publiées par la Banque de Bruxelles, à Bruxelles.

Le remboursement des obligations non échangées sera effectué à partir du 1er novembre prochain, date à laquelle elles cesseront de porter intérêt :

A Bruxelles : à la Banque de Bruxelles ;

A Paris : à la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire ; — chez MM. S. Propper et Cie, 4, rue de la Bourse, qui sont autorisés à transmettre sans frais, à la Banque de Bruxelles, les demandes d'échange qui leur seraient faites.

Usines du Croisset-Rouen. — La Société a obtenu son concordat moyennant l'abandon de son actif. Cet actif se composait uniquement de l'usine du Croisset, qui a été mise en adjudication publique et qui a été vendue le 27 octobre courant au prix de 510.000 fr. Le produit de cette vente serait insuffisant pour désintéresser les créanciers hypothécaires dont les inscriptions s'élèvent à 1.200.000 francs, si, aux termes du cahier des charges, l'adjudicataire n'était tenu de reprendre, à dire d'expert, la totalité des marchandises, du matériel et du mobilier industriels garnissant l'usine. Or, d'après les prévisions, la valeur des objets devant être repris par l'acquéreur de l'usine, peut être fixée à 790.000 francs, de telle sorte qu'il restera, les créanciers hypothécaires désintéressés, un reliquat disponible de 100.000 francs, ce qui permettra au syndic de distribuer aux créanciers chirographaires un dividende de 3 0/0 environ.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 1er janvier au 30 sept...	58.030.000	64.490.000
Du 1er au 10 octobre.......	1.670.000	2.080.000
Du 11 au 20 octobre.......	2.020.000	2.250.000
Du 21 au 28 octobre.......	1.390.000	1.710.000
Du 1er janvier au 28 octobre	63.110.000	70.540.000

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

La semaine a été faible, et les causes de cette faiblesse ne sont pas difficiles à déterminer. Tout d'abord, la tension de l'argent, marquée par les élévations du taux de l'escompte à Londres et à Berlin. Ensuite la situation politique intérieure, qui peut, à bon droit, inspirer quelques inquiétudes. L'irritante question de Carmaux se prolonge de telle sorte qu'elle engendre une lassitude générale et un état d'appréhension contre lequel il est difficile de réagir. Le Gouvernement n'est pas encore arrivé à donner satisfaction à tout le monde, ce qui est d'ailleurs un idéal assez difficile à atteindre, et il faut bien reconnaître qu'un certain nombre de personnalités, peut être un peu trop agissantes, n'emploient pas leurs efforts à lui faciliter sa mission. D'autre part, la discussion du traité franco-suisse est toujours grosse d'orages. Si nous ajoutons à ces différentes raisons, l'absence de découvert, et, par conséquent, la pénurie de rachats, nous aurons épuisé les causes de la situation actuelle.

Rentes Françaises. — Nos fonds d'État ont été, après quelque résistance, impressionnés par l'allure générale du marché. Nous retrouvons le 3 0/0 à 98 92 contre 99 25. L'Amortissable reste à 99 22 au lieu de

99 45. Le 4 1/2 supporte mieux la situation à 106 10 au lieu de 106 45. Le Tunisien perd 50 centimes à 489 francs 50.

Sociétés de Crédit françaises. — La Banque de France est mieux tenue, nous la retrouvons à 3.997 50 contre 3.940. Nous n'avons rien à ajouter cette semaine aux renseignements que nous avons donnés la semaine dernière sur la discussion de son privilège, mais on a la confirmation définitive de l'information que nous avons donnée, et d'après laquelle il est absolument inexact que le Conseil de régence de la Banque songe à servir un petit intérêt aux déposants.

La *Banque d'Escompte* faiblit à 205 contre 216 25. On a accueilli avec étonnement la nouvelle que cette institution de crédit avait rompu les pourparlers relatifs à l'émission de la Société des brevets Chardonnet, alors que, pendant tout l'été, on avait régulièrement annoncé, chaque semaine, l'affaire comme terminée en principe, et retardée lentement par des causes occasionnelles insignifiantes.

La *Banque de Paris et des Pays-Bas* est également moins bien tenue à 670 fr. au lieu de 677 50. Lourde aussi la *Banque Transatlantique* à 420 contre 425.

La *Compagnie Algérienne* résiste au courant, nous la retrouvons à 495 au lieu de 490. Le *Comptoir National d'Escompte* s'inscrit à 525 au lieu de 530. Ce recul, tout insignifiant qu'il est, est absolument injustifié, puisque le bilan de cette Société, au 30 septembre, fait ressortir un accroissement de près de 25 millions dans le chiffre d'affaires. Le *Crédit Foncier* réagit à 1.108 75 au lieu de 1.120. C'est la conséquence de la publication du chiffre des bénéfices des 9 premiers mois, chiffre qui accuse une diminution de 905.000 fr. (14.170.000 francs au lieu de 15.075.000). Dans sa séance hebdomadaire du 26 octobre dernier, le Conseil d'administration a autorisé pour 2.217.800 fr. de prêts hypothécaires et 4.099.335 fr. de prêts communaux, soit, au total, 6.317.185 fr. de prêts nouveaux.

Le *Crédit Lyonnais* passe de 781 25 à 778 75. Si c'est une conséquence du bruit qui courait d'un emprunt de l'Uruguay traité par cette institution de crédit nous pouvons dire que, si nos renseignements sont exacts, cette éventualité paraît écartée.

Le *Crédit Mobilier* est stationnaire à 135, ainsi que la *Société Générale* à 481 25, et la *Banque Commerciale et Industrielle* à 312 50. La *Banque Internationale* fait un pas en avant à 432 50 au lieu de 421 25.

La *Banque Parisienne* ne change pas sensiblement à 360.

Chemins de fer Français. — Les lignes algériennes font preuve de fermeté. Nous en avons donné déjà la raison, qui est l'approbation par le Conseil des ministres du projet de concession du réseau tunisien au *Bône à Guelma*. Nous retrouvons le *Bône à Guelma* à 700 au lieu de 697 50, et l'*Est-Algérien* à 611 au lieu de 606 50.

Par contre, toutes les lignes françaises finissent par subir l'impression des moins-values persistantes, qui atteignent encore, pour la dernière semaine, un total de 584.693 fr. : la plus-value qui existent depuis le 1er janvier se trouve aujourd'hui presque entièrement absorbée. Les différences de cours sont, en somme, très minimes, mais la tendance est générale et n'excepte aucune Compagnie.

Nous retrouvons l'*Est* à 963 au lieu de 969 ; le *Paris-Lyon-Méditerranée* à 1.550 au lieu de 1.555 ; le *Midi* à 1.337 50 au lieu de 1.340.

Le *Nord* est à 1.895 contre 1.905 ; l'*Orléans* à 1.590 contre 1.595 ; l'*Ouest* à 1.087 au lieu de 1.092 et le *Sud de la France* à 492 50 au lieu de 503.

Sociétés Industrielles Françaises. — La *Compagnie Parisienne du Gaz* s'avance à 1.467 50. La *Compagnie Transatlantique* passe de 585 à 580, sans raison, puisque la fin des quarantaines rétablit son fonctionnement normal. Nous ne notons aucun changement sur les *Messageries Maritimes* à 685.

Les *Omnibus* sont bien tenus à 1.050. Pas de variation sur les *Voitures* qui cotent 695, et ne peuvent décidément pas revenir au cours de 700. Le *Panama* se retrouve à 21 25 au lieu de 20 50. Nous disons, d'autre part, ce que nous pensons de la situation de l'affaire. Le *Suez* continue à perdre du terrain devant la faiblesse des recettes. Il s'inscrit à 2.595 au lieu de 2.617 50.

La *Dynamite Centrale* passe de 415 à 407 50. On trouvera, dans le corps du journal, un article sur cette question. Le *Télégraphe de Paris à New-York* oscille toujours. L'action clôture à 114.

Les *Téléphones* sont à 487 50 au lieu de 490. Nous annonçons, aux Informations, le dépôt du rapport des experts, qui conclut à une indemnité inférieure à un million. Nous étudierons ce document et ses conséquences dans notre prochain numéro.

Sociétés Etrangères diverses. — La *Banque des Pays-Autrichiens* varie peu à 479. La *Banque Ottomane* est à 590 au lieu de 597, quoique son portefeuille-titres présente, depuis un an, une sensible plus-value. Le *Crédit Foncier d'Autriche* gravit péniblement le cours de 1.070.

Les *Chemins de fer Espagnols* présentent un peu plus de fermeté que la semaine dernière, mais sans hausse, sauf les *Andalous*, sur lesquels nous notons un progrès insignifiant à 331 25. Le *Nord de l'Espagne* est à 160 au lieu de 161 25, et le *Madrid à Saragosse* est sans changement à 178 75.

Les *Autrichiens-Hongrois* sont toujours faibles. Nous les retrouvons à 621 25 au lieu de 622 50. Le Comité nommé, à l'instigation du *Crédit Mobilier*, reçoit des adhésions de jour en jour plus nombreuses. Le public comprend qu'il y a un double intérêt à ne pas rester inactif : d'abord, un intérêt particulier, puisqu'il s'agit de défendre l'intégralité du coupon, et ensuite un intérêt général, car le mouvement ainsi créé prouvera que désormais les obligataires ne sont pas disposés à se laisser dépouiller par l'étranger.

Les *Chemins Portugais* passent de 86 à 81. On trouvera, dans nos Informations, l'exposé d'un plan de reconstitution auquel se sont ralliés les Comités, et qu'ils s'efforceront de faire prévaloir dans l'assemblée générale.

Fonds d'États étrangers. — Les *Consolidés Anglais* ne changent pas à 97 17 ; l'*Autriche 4 0/0 or* est à 96 90 contre 96 85. Les *Fonds Brésiliens* passent de 70 75 à 73 50 pour le 4 1/2 1888, et de 65 30 à 67 35 pour le 4 0/0 1889. Cette hausse est absolument inexplicable, étant donné l'obscurité qui règne sur les finances du pays, et qui laisse seulement subsister la certitude d'un déficit, constatation à coup sûr insuffisante pour justifier un pas en avant.

Les *fonds Egyptiens* sont très bien tenus. La *Daïra* passe de 98 à 98 60. L'*Unifiée* est ferme, sans changement à 100 40. Seule la *Privilégiée* faiblit momentanément à 93 35 au lieu de 93 80.

L'*Extérieure Espagnole* s'inscrit à 63 20, au lieu de 63 55. Pas de variation sur les emprunts de *Cuba*. Les *emprunts Helléniques* ont une tendance à la hausse, et même le 4 0/0 1887 monte franchement de 290 à 297 50. Le 4 0/0 1881 est à 331 au lieu de 330. Après l'article qui a été consacré à cette valeur, dans un de nos derniers numéros, nous constatons le fait sans nous hasarder à l'expliquer.

Le *Hongrois 4 0/0 or* gagne un franc à 96 25.

L'*Italien* est très faible à 92 05. Le *Portugais* ne varie pas à 25 50, non plus que les tabacs à 375.

Les emprunts russes reculent sur la constatation d'un gros déficit budgétaire, et sur les mauvaises nouvelles du mouvement commercial, qui ont provoqué la baisse du Rouble. Le 5 0/0 1879 est 65 30 au lieu de 67 45, le 4 0/0 1880 à 96 60 contre 97 60, le 3 0/0 1891 à 78 55 au lieu de 79 42 et les *Transcaucasiens* à 78 au lieu de 78 90.

Les *Fonds Ottomans* sont lourds. La *Dette* revient de 22 02 à 21 65, et la *Consolidation* à 376 25 au lieu de 381. Les *Priorités* sont stationnaires à 430, et les *Douanes* perdent 3 fr. 75 à 470.

(*Voir le tableau des cours à la deuxième page de la couverture*).

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 28 octobre 1892.

Grâce à une indiscrétion de la *Gazette de Cologne*, nous connaissons maintenant le projet de loi militaire dans presque tous ses détails. Cette indiscrétion, qui a produit dans des cercles officiels l'impression la plus pénible, ne saurait être attribuée qu'à l'un des plénipotentiaires au Conseil fédéral ; le chancelier de l'Empire, en communiquant son projet à cette assemblée, avait insisté sur la nécessité de garder le secret et avait prié les membres du Conseil fédéral de garder le silence le plus absolu sur la teneur de la loi qui leur était soumise ; d'autre part, la *Gazette de Cologne* déclare qu'elle n'a fait aucune démarche pour se procurer le texte qu'elle a publié, et d'ailleurs, on ne peut pas supposer que l'un des hauts fonctionnaires appartenant à l'Assemblée fédérale se soit laissé corrompre. Il faut donc voir, dans la publication indiscrète dont je m'occupe, un acte politique d'un des gouvernements fédérés et un acte d'hostilité contre le Gouvernement prussien ; on veut évidemment faire échouer à coup sûr le projet de réforme militaire, et, en effet, la connaissance des dispositifs de ce projet a soulevé, dans les organes de tous les partis, des protestations telles que l'approbation du Reichstag demeure extrêmement problématique.

Le projet répond aux prévisions les plus pessimistes, et infirme les bruits d'après lesquels le Gouvernement aurait introduit des atténuations au dernier moment.

L'analyse des chiffres donnés par le Gouvernement, montre que l'augmentation projetée de l'effectif en temps de paix s'élève à 88.000 hommes. On promet d'introduire en fait, le service de deux ans, mais cette disposition n'est pas inscrite dans la loi, et on se réserve de garder les hommes pendant trois ans dans certaines circonstances exceptionnelles, et dans le cas où ils auraient subi au corps une punition de six semaines d'emprisonnement au moins.

Les hommes politiques qui demandent depuis longtemps l'introduction du service de deux ans estiment que dans ces conditions la réforme est un leurre, et n'est pas de nature à les faire passer sur les inconvénients financiers du projet.

Les dépenses permanentes nécessitées seront de 64 millions de marks ; le budget de 1893-94 comprendra en outre 61 millions de dépenses extraordinaires, soit en tout une augmentation de dépenses de 125 millions de marks pour l'année prochaine, et il ne faut pas s'attendre à des chiffres moindres pour les années suivantes, car les dépenses extraordinaires pour constructions militaires s'élèveront au moins à 200 millions de marks et devront être exécutées dans un délai rapproché. Tous les partis se montrent effrayés de l'énormité de ces chiffres, et les conservateurs les plus dévoués au Gouvernement déclarent eux-mêmes qu'il ne faut pas s'attendre à obtenir leur approbation sans difficulté.

Je vous ai déjà esquissé, dans mes précédentes correspondances, les traits généraux des projets fiscaux à l'aide desquels le Gouvernement compte couvrir ces dépenses. Il résulte des informations les plus récentes que c'est le nouvel impôt sur le tabac qui doit servir à faire face pour la plus grande partie aux dépenses militaires permanentes. On a renoncé à une série de projets qui avaient tous pour conséquence de ruiner la production nationale et on est décidé à augmenter simultanément les droits de production et les droits de douane sur les tabacs, dans des proportions telles, que les conditions de la concurrence entre les producteurs allemands et étrangers ne soient pas modifiées. Ce seront donc les fumeurs qui supporteront d'abord les nouvelles charges ; les tabacs à bas prix, déjà très mauvais en Allemagne, deviendront absolument infumables, et le consommateur achèterait des produits plus chers, mais en restreignant leur consommation ; aussi les producteurs ne tarderont-ils pas à être atteints eux-mêmes. L'Association des fabricants de tabac allemands a déjà protesté contre toute modification du régime actuel ; les nouveaux impôts seront évidemment tout à fait impopulaires, car ils enlèveront à une grande partie de la population l'un des rares éléments du bien-être qu'elle puisse se procurer ; mais le Gouvernement ne paraît pas préoccupé de ces détails.

J'apprends que le Conseil d'administration de la Banque impériale vient de décider l'élévation du taux de l'escompte à 4 0/0 ; ce taux était de 3 0/0 depuis le commencement de l'année. Il ne faut pas voir dans cette décision un effet d'une reprise de l'activité industrielle et commerciale ; l'examen des cotes de la Bourse de Berlin, ainsi que toutes les statistiques, prouvent le contraire. Il s'agit d'une mesure que l'on est obligé de prendre habituellement à cette époque de l'année, où la vente des récoltes rend l'argent plus rare. La Banque d'Allemagne avait constitué, dans le premier semestre de l'année, une encaisse métallique considérable et dépassant la circulation d'une centaine de millions ; mais les demandes d'or de la Russie et de l'Autriche-Hongrie ont récemment fait diminuer l'encaisse, et c'est aussi pour mettre un terme à ces sorties d'or que l'on élève le taux de l'escompte, d'autant plus que la Banque d'Angleterre vient de se défendre par une mesure analogue.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	22 oct.	Dif. 15 oct.	23 oct.	Dif. 15 oct.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots........	875.905	+ 7.665	905.206	+ 8.117
Billets du Trésor..............	22.047	+ 409	21.156	+ 438
Billets d'autres banques	9.185	- 690	10.969	- 841
Lettres de change............	587.975	+ 21.530	529.080	+ 1.812
Prêts sur titres..............	90.751	- 6.980	98.377	- 8.293
Valeurs......................	5.893	+ 215	736	+ 131
Autres propriétés.............	35.261	— 384	33.229	2.170
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve......................	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets........	1.035.189	23.520	1.000.242	20.265
Autres engagements à vue...	427.435	+ 44.885	434.845	+ 19.144
Autres engagements	7.159	— 12	849	+ 35

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892	Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
30 sept....	724.7	896.2	888.5	30 sept....	780.5	676.5	714.8
7 oct.....	678.1	891.6	870.0	7 oct.....	747.0	663.9	689.2
15 —	697.4	897.1	868.2	15 —	727.6	633.9	664.2
23 —	716.8	905,2	875.9	23 —	696.1	627.4	678.7
31 — ...	718,8	902.2	.....	31 —	703,0	651.5	.....

Circulation	1890	1891	1892	Réserve de billets	1890	1891	1892
30 sept ...	1.131,7	1.094,1	1.114,8	30 sept ...	91.4	123.0	95.9
7 oct.....	1.097,5	1 061.8	1.086,8	7 oct.....	104.2	119.4	105,4
15 —	1 048,3	1.020,9	1.058.7	15 —	33.8	200.9	133.2
23 — ...	1.015.9	1 000.2	1.035,2	23 —	15.7	229.2	164.7
31 —	1.052,8	1.032,9	.....	31 —	18.9	192.6	.....

Le bilan du 22 octobre présente un arrêt dans la diminution de l'encaisse, qui s'était poursuivie sans interruption depuis un certain temps. Cependant, la Banque vient d'élever le taux de l'escompte à 4 0/0, et les taux des prêts sur titres à 4 1/2 et à 5 0/0.

Les Recettes des Chemins de fer. — Le tableau suivant donne les recettes des Chemins de fer d'État allemands au mois de septembre comparées aux recettes de l'année précédente.

1° Chemins de fer dont l'année financière commence au 1er avril.

(En milliers de marks)

	Septembre 1892	Diff. sur sept. 1891	Exercice du 1er avril au 30 sept. 1892	Différ. sur 1891
	—	—	—	—
Chemins prussiens...	77.396	— 6.526	464.695	—10.536
— d'État Alsace-Lorraine....	4.570	+ 76	26.348	+ 936
— Wurtemberg..	3.317	— 13	19.543	+ 437
— Hessois......	129	+ 3	758	+ 15
— Mecklembourg.	512	— 111	3.579	+ 134

2° Chemins de fer dont l'année financière commence au 1er janvier.

(En milliers de marks)

	Septembre 1892	Diff. sur sept. 1891	Exercice du 1er janv. au 30 sept. 1892	Différ. sur 1891
	—	—	—	—
Chemins Saxons......	7.720	— 162	65.726	— 560
— Badois........	4.437	— 14	35.026	— 139
— Oldenbourgeois	473	— 8	3.949	— 13
— du Main et du Neckar......	614	— 37	4.845	— 487

Les recettes de tous les Chemins de fer de l'Etat dont l'année financière commence au 1er avril ont été, du 1er avril au 30 septembre, de 517.999.698 marks, ou 8.893.285 marks de moins que pendant la période correspondante de l'année financière précédente.

Les recettes des Chemins de fer de l'Etat, dont l'année financière commence au 1er janvier, ont été, du 1er janvier au 30 septembre, de 143.168.465 marks ou 3.280.373 marks de moins que pendant les six premiers mois de 1891.

L'examen de ces chiffres montre que les recettes des Chemins de fer allemands sont toujours en forte diminution ; le recul est dû principalement à la diminution du trafic des marchandises, conséquence de l'arrêt dans l'activité commerciale.

La Disconto-Gesellschaft et la Compagnie Popp. — La *Disconto-Gesellschaft* est depuis quelque temps l'objet de vives attaques dans la presse financière allemande. En dehors des émissions de valeurs sud-américaines et d'entreprises industrielles mal conçues, qui ont fait subir des pertes considérables aux capitaux allemands, le *Deutsche Oekonomist* lui reproche en particulier sa participation à la *Compagnie parisienne de l'air comprimé*.

Ce journal croit savoir que la *Disconto-Gesellschaft* serait intéressée pour 12 ou 15 millions dans l'entreprise en question ; il déclare que cette entreprise est d'une nature des plus douteuses, d'autant plus qu'on n'a pu se procurer jusqu'ici un compte-rendu des affaires, circonstance qui légitime les suppositions les plus graves.

La presse allemande estime, d'une manière générale, que c'était une folie de la part d'une Société de crédit allemande de participer à une affaire parisienne, et conseille à la *Disconto-Gesellschaft* de vendre à une Compagnie française sa part dans la concession.

Les Relations commerciales avec la Roumanie. — On se souvient que le Gouvernement allemand a accordé, d'une manière provisoire, à la Roumanie le bénéfice des droits réduits sur les céréales, contre l'application du tarif général roumain aux exportations allemandes et la promesse, de la part du Gouvernement roumain, d'entrer en négociations commerciales avec l'Allemagne. Le régime provisoire prend fin au 1er décembre, et, jusqu'ici les négociations n'ont pas commencé; il faut donc s'attendre à une prolongation de ce régime provisoire.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 29 octobre 1892.

La liquidation a lieu dans des conditions favorables et les cours des déports montrent que le découvert est loin d'être aussi considérable qu'on le croyait. Le resserrement monétaire continue ; l'escompte hors Banque est à 2 3/4 0/0. La Banque impériale vient d'élever le taux de son escompte à 4 0/0. Le renchérissement de l'argent affecte vivement le marché.

Les fonds d'Etat allemands sont impressionnés par cette cause de baisse et surtout par la publication des détails du projet de loi militaire.

Les roubles sont en forte baisse sur les retraits des disponibilités du Trésor russe à l'étranger, sur le recul des exportations russes et sur les bruits mis en circulation au sujet du projet d'emprunt.

Le marché des valeurs minières est toujours faible.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	87 25	86 75	86 50	86 90	86 75	85 87
Orient 3 0/0..............	66 87	66 25	66 40	66 37	65 87	64 25
Consolidés Russes..........	97 62	97 50	97 25	97 40	97 25	96 25
Hongrois................	95 62	95 37	95 12	95 50	95 »	94 87
Egypte Unifiée............	98 70	98 87	95 25	99 25	99 »	99 »
Italien..................	92 87	93 12	93 »	92 50	91 87	91 40
Chemins de fer						
Autrichiens...............	125 »	125 12	»	»	» »	»
Lombards.................	42 62	42 37	41 50	42 50	42 12	41 37
Gothard..................	154 87	155 75	155 12	155 87	154 50	153 12
Nord-Est Suisse...........	112 »	113 37	112 50	112 62	112 37	110 62
Central Suisse............	»	»	»	»	» »	»
Meridionaux..............	126 50	130 37	129 62	128 50	127 75	127 12
Duxer....................	216 75	218 25	220 37	220 25	219 62	»
Marienbourg..............	58 »	57 12	59 90	59 12	59 »	57 62
Ouest Prussien............	69 25	68 75	71 »	69 62	69 37	68 25
Mainzer..................	113 87	114 12	114 50	114 37	113 87	112 87
Lubecker.................	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne..............	209 62	207 50	207 »	204 25	201 »	198 »
Sud-Ouest Russe...........	»	»	»	»	» »	»
Banques						
Crédit...................	166 25	166 »	165 12	167 »	165 »	165 25
Disconto.................	188 62	183 75	184 87	183 »	184 50	182 50
Darmstadt-Bank............	129 87	133 37	133 62	136 25	134 50	133 12
Berl-Handels..............	135 62	129 50	136 90	135 75	135 »	132 62
Dresde-Bank..............	141 37	139 50	141 50	142 62	141 37	139 »
National-Bank.............	114 50	113 75	113 50	116 25	114 50	112 90
Mines et diverses						
Laura....................	116 62	112 37	111 25	109 50	108 50	104 12
Dortmund.................	67 »	62 50	62 12	61 50	58 87	57 12
Bochumer.................	137 62	126 75	127 25	126 62	124 75	119 75
Gelsenkirch...............	134 90	133 75	134 50	135 25	135 »	134 37
Hibernia.................	116 90	114 50	115 50	115 50	115 50	115 25
Harpener.................	143 »	133 75	135 12	136 25	135 25	134 25
Dynamite Trust............	»	»	»	»	» »	»
Nordd Lloyd..............	110 75	112 25	111 12	112 37	111 62	112 75
Allgem. Electr............	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours.............	80 85	80 80	80 80	80 85	80 85	80 90
Londres —	20 36	20 36	20 35	20 35	20 36	20 35
Vienne —	170 05	170 »	169 95	170 »	170 10	170 »
Pétersbourg 3 semaines....	204 50	204 50	204 90	203 60	202 50	200 10
Roubles comptant..........	205 90	204 50	205 »	204 »	202 75	198 50
— fin courant........	206 »	204 75	205 50	204 25	203 »	198 50

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 545)

LA SITUATION

Londres, 29 octobre 1892.

Lord Rosebery a reçu une délégation de 80 membres de la Société anti-esclavagiste. Cette députation lui a présenté un mémoire exposant les conséquences qui résulteraient de l'abandon de l'Ouganda, et dont la première serait l'augmentation de la traite des esclaves. Lord Rosebery a répondu avec une grande habileté ; il a su, sans prendre aucun engagement, satisfaire les uns et les autres.

« Le Gouvernement, a-t-il déclaré, doit examiner tous les aspects de la question, il envisagera autant les responsabilités de la Compagnie que les intérêts des contribuables; il se rend parfaitement compte des obligations imposées par la Conférence de Bruxelles, mais il y a lieu d'hésiter avant d'adopter une ligne de conduite définitive. Le Gouvernement du pays, qui n'est pas indifférent à la question de l'évacuation, donne toute sa considération à cette question, car la région des Lacs est la plaie de l'Afrique centrale et elle est consacrée par le sang des martyrs anglais. »

Lord Rosebery a fait ensuite allusion à la grande force morale que la continuité politique donne à un pays, notamment à l'Angleterre, quand il s'agit d'étendre le commerce ou la civilisation. Cette partie de sa réponse où il a exalté la noblesse des sentiments de ceux qui ont créé le mouvement anti-esclavagiste, a fait naturellement la joie de la presse conservatrice, elle a cru voir un engagement dans cette déclaration : ayant mis la main à la charrue dans cette grande entreprise, l'Angleterre ne peut pas revenir en arrière. Il faut ajouter qu'aussitôt après lo~d Rosebery a tenu à dire que ces paroles ne peuvent être considérées comme un engagement quelconque vis-à-vis de l'Ouganda.

Il serait trop long et inutile de faire une revue des articles que cette réponse a provoqués; les conservateurs ne paraissent plus douter des sentiments du Gouvernement, affirment que son aide est acquis à la Société anti-esclavagiste et que l'Ouganda ne sera pas évacué. Tel n'est pas l'avis des libéraux, qui déclarent que si les chauvins anglais sont convaincus de la nécessité d'occuper l'Ouganda, ils doivent pousser leur sincérité et leur patriotisme jusqu'à fournir à la Compagnie l'argent nécessaire pour son entreprise. Le *Daily News* dément que la situation ait changé, en ce qui regarde les intentions du Gouvernement, c'est-à-dire que celui-ci ne donnera pas à la Compagnie les moyens de rester dans l'Ouganda, mais lui fournira les moyens d'ajourner l'évacuation jusqu'à la fin du mois de mars, et ce délai est nécessaire à la protection de ceux qui se sont fiés aux promesses de la Compagnie.

D'après les dernières informations, le Cabinet serait très divisé sur cette question qui prend de jour en jour une plus grande importance ; la plupart des membres du Gouvernement seraient partisans de l'évacuation, mais l'influence des missionnaires est plus grande qu'on ne l'avait cru; certains milieux, que les Ministres n'auraient pas dû négliger, ont été habilement travaillés par les religieux et, si le Cabinet ne suit pas la ligne de conduite tracée par les philanthropes, il pourrait être battu à la rentrée de la Chambre des Communes. On comprend dès lors la lenteur mise par le Gouvernement à prendre une décision à laquelle tant d'intérêts se trouvent aujourd'hui liés.

Les ouvriers sans travail ont choisi le moment où l'on autorise les meetings de Trafalgar-square pour recommencer leur agitation. Ils se réunissent depuis quelque temps à la Cité, aux environs de la Tour de Londres, et les discours prononcés par les organisateurs de ces meetings sont d'une violence telle, que cette agitation pourrait provoquer des désordres graves. Au dernier meeting, on a arboré un drapeau rouge portant ces mots : « Ce qui fait la puissance des riches, c'est l'obéissance des pauvres. Des ateliers municipaux et la liberté de la parole. Travailleurs sans ouvrage, organisez-vous et réclamez le droit au travail. » M. Jackson, l'un des organisateurs, a déclaré que l'intention des ouvriers sans travail était d'agir paisiblement, mais que si les autorités refusent d'organiser des ateliers municipaux et forcent les milliers d'*unemployed* à recourir à des moyens violents, la responsabilité devra en retomber sur elle.

Devant une pareille attitude, on comprend que M. Asquith prenne des mesures pour éviter que toute agitation puisse provenir des meetings de Trafalgar square.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

26 octobre 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	40.179.875	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	23.729.875
Total	40.179.875	Total	40.179.875

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	15.057.055
Réserve et profits et pertes	3.118.054	Portefeuille et avances	24.000.943
Trésor et administration publique	5.429.999	Billets en réserve	13.836.030
Comptes particuliers	30.877.586	Or et argent monnayés	1.240.546
Billets à sept jours, etc.	155.940		
Total	54.134.579	Total	54.134.579

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
27 Juillet	26.769	»	26.792	36.698	38.338	16.427	44	2
3 Août	26.707	»	27.030	35.905	37.888	16.128	44	»
10 »	26.749	»	26.667	36.108	37.723	16.532	45	»
17 »	27.331	»	26.449	35.789	36.588	17.331	48	»
24 »	27.605	»	26.134	35.524	35.735	17.921	50	»
31 »	27.674	»	26.286	35.231	35.769	18.357	50	»
7 Septembre	27.581	»	26.231	35.154	35.861	17.799	50	»
14 »	27.779	»	27.152	34.884	36.299	17.076	48	»
21 »	27.928	»	26.495	35.907	36.537	17.883	48	»
28 »	27.657	»	26.877	34.906	36.153	17.229	49	»
5 Octobre	26.890	»	27.187	38.836	40.540	15.156	41	»
12 »	26.085	207	26.966	37.109	39.396	15.569	41	»
19 »	25.220	1.249	26.565	36.965	39.699	15.105	40	3
26 »	24.970	742	26.343	36.307	39.057	15.077	41	»

Banque d'Angleterre. — Entrées et Sorties d'or

Du 20 au 26 octobre 1892

DATES	ENTRÉES Quantit. £	Nature	Provenance	SORTIES Quantit. £	Nature	Destinat.
20 octob.	»	»	»	250.000	Souv.	Russie
20 »	»	»	»	110.000	»	Égypte
20 »	»	»	»	48.000	»	Allemagne
21 »	»	»	»	25.000	»	»
22 »	»	»	»	20.000	»	»
25 »	11.000	Souv.	Chine	200.000	»	Russie
25 »	»	»	»	30.000	»	Brésil
26 »	»	»	»	50.000	»	Russie
26 »	»	»	»	20.000	»	Égypte
Total.	11.000			753.000		

Excédent des sorties £ 742.000

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES

Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes du 1er avr. 1892 au 22 oct. 92	Recettes du 1er avr. 1891 au 24 oct. 91	Recettes du 15 oct. 1892 au 22 oct. 92	Recettes du 17 oct. 1891 au 24 oct. 91
Douanes	19 900	10 712	10.782	407	456
Contributions indir.	25 452	13 868	13 883	679	719
Timbre	13 500	7 762	7 489	229	270
Land tax & House duty	2.450	395	440	»	»
Impôt sur le revenu	13 400	3 132	3 100	69	39
Postes	10 400	5 575	5 500	125	50
Télégraphe	2 500	1.415	1 365	25	»
Terres de la Couronne	435	165	165	»	»
Int. des act. canal Suez	220	110	111	»	»
Divers	2 076	1 350	1 295	57	62
Recettes totales	90 453	44 274	44 199	1 591	1.596
Dépenses	90 100	52 261	51 340	911	905

Clearing-House

Résultat des compensations du 20 au 26 octobre

Jeudi 20 octobre.... £	18.209.000	Lundi 24 oct........ £	17.687.000
Vendredi 21 oct.....	17.704 000	Mardi 25 oct.........	16.560.000
Samedi 22 oct.......	16.292.000	Mercredi 26 oct......	18.374.000
		Total........ £	104.826.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 109.521.000.

RECETTES DES CHEMINS DE FER
(du 17 au 23 octobre 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités		Recettes de la semaine	
	1892	1891	1892	1891
Caledonian..................	794 1/2	794 1/2	£64.162	£65.957
Glascow and South-Western..	384	347 1/2	25.419	24.365
Great Eastern................	1.142 3/4	1.143 1/4	78.716	75.243
Great Northern..............	994	994	86.738	84.127
Great Northern of Ireland....	487	487	14.359	13.693
Great S. and W. of Ireland ..	530	522	17.073	17.595
Great Western...............	2.481	2.481	171.510	168.750
Lancashire and Yorkshire....	527	527	81.707	83.191
London and Brighton.........	476 3/4	476 3/4	46.971	47.153
London and Chatham.........	185 1/2	180 1/2	25.003	25.895
London and North-Western ..	1.887	1.889 1/2	226.922	226 638
London and South-Western ..	894 1/2	885 1/2	66.701	64.509
London and Tilbury.........	75	68	3.943	3.817
Manchester, Sheffield and Linc.	321 1/2	321 1/2	47.826	46.620
Metropolitan.................	51 3/4	35 1/2	14.422	14.186
Metropolitan district........	13	13	8.090	8.179
Midland......................	1.300 1/4	1.300 1/4	180.548	178.108
Midland Gr. West. of Ireland.	441	441	11.334	11.482
North-British................	1.087 3/4	1.087	67.174	65.646
North-Eastern...............	1.578	1.578	133.846	136.697
North London................	12	12	9.633	9.574
North Staffordshire...........	312	312	15.150	14.640
South-Eastern................	428	425 3/4	40.906	37.787
	16.404 1/4	16.322 1/4	£1.437.528	£1.423.852

Réunion trimestrielle de la Chambre de Commerce. — La réunion trimestrielle de la Chambre de commerce de Londres a eu lieu le 26 courant.

Sir John Lubbock a fait un résumé rapide de la situation commerciale. Après avoir fait allusion aux incertitudes qui pèsent sur le marché à la suite des récents désastres financiers et industriels, Sir John Lubbock a déclaré que, s'il est évident que le commerce britannique a grandement souffert du bill Mac-Kinley, il est non moins certain que les Américains eux-mêmes ont encore été plus affectés des conséquences de la législation protectionniste inaugurée par le bill en question.

Il résulte d'une enquête faite par une commission spéciale, que le tarif a complètement ruiné le commerce d'orge d'Oswego, jadis si florissant; son application a été également désastreuse pour tout ce qui se rattache à l'industrie du fer-blanc et de la quincaillerie.

Les Américains se ressentent de ces pertubations bien plus que les exportateurs anglais et canadiens.

L'orateur s'occupe ensuite du commerce des Indes anglaises; il constate que les transactions avec ces pays, ont augmenté de 50 millions de livres sterling dans l'intervalle de dix ans et ajoute que la Grande-Bretagne absorbe la presque totalité de ce mouvement.

Sir John Lubbock déclare enfin qu'il n'est pas partisan de « ce qu'on appelle à tort le bimétallisme. » Il estime que si la Monnaie des Indes prélevait 10 0/0 au lieu de 2 0/0 sur le monnayage de l'argent, cette mesure modifierait beaucoup les fluctuations du change de la roupie.

Le Bimétallisme. — M. Balfour a assisté jeudi soir à un meeting convoqué pour se prononcer sur la question du bimétallisme.

Le meeting a voté une résolution invitant le Gouvernement à prendre part, avec les autres nations, à la Conférence monétaire.

Cette résolution a été appuyée par M. Balfour. Celui-ci a déclaré que l'idée qu'il était impossible de fixer un rapport international entre l'or et l'argent est une pure erreur économique.

L'état des finances aux Indes, a ajouté l'orateur, est presque désastreux; la Grande-Bretagne demande la stabilité des cours du change, et une solution bimétalliste serait possible et efficace.

Finances Egyptiennes. — Le journal officiel du Gouvernement égyptien publie la situation des sommes versées à la Caisse de la Dette, affectées à la Dette Privilégiée au 14 octobre, dont le coupon est échu le 15 octobre. Capital restant à amortir 29.400.000 liv. ég.,

montant du coupon.............. Liv. ég.	514.500	»
Moitié de l'économie annuelle procurée par la conversion de la Dette privilégiée et le remboursement de l'emprunt 4 1/2 0/0.	135.804	»
	650.304	»
Sommes versées du 15 avril au 14 octobre	368.437	»
Prélèvement sur la Dette Unifiée pour parfaire la somme ci-dessus................	265.609	50
	634.046	50
Soit....... Liv. ég.	650.304	»

La Chartered Mercantil Bank of India. — Les actionnaires de la Chartered Mercantil of India ont voté la reconstitution de cette Banque. Le rapport indique que le compte de profits et pertes se balance par un crédit de 9.686 dollars. Tout l'actif est liquide et, en dépit des vols et du mauvais état des affaires dont la Banque a eu à souffrir cette année, les actionnaires n'auront pas à répondre à des appels de fonds.

La Récolte. — On lit dans le *Times:*

« Nos rapports pour la semaine écoulée montrent que la fin de la récolte a été désastreuse et que cette année nous ne pourrons suffire à nos propres besoins.

« Dans une réunion tenue à Canterbury par un grand nombre de cultivateurs ceux-ci ont émis l'opinion que l'agriculture anglaise se trouvait si menacée que pour la sauver il faudrait avoir recours à un tarif protectionniste. »

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 29 octobre 1892.

La liquidation s'est opérée, comme on s'y attendait, avec un peu plus de difficultés: non seulement l'argent a été plus cher, mais les engagements ont été plus nombreux, aussi le taux des reports a-t-il été plus élevé que pour les liquidations précédentes; l'argent est resté abondant.

Les sorties d'or continuent et influencent un peu le marché qui est impressionné également par le succès de l'insurrection dans une des provinces de la République argentine. On ne perd pas de vue en effet, que l'amélioration des fonds sud-américains avait été une des principales causes des meilleures tendances du marché: les mauvaises nouvelles reçues sur la situation intérieure de la République argentine devaient par conséquent modifier l'allure du marché; en outre le resserrement de l'argent impressionne mal et les cours reçus de Berlin et de Paris sont peu favorables. Nous remarquons donc une certaine faiblesse sur la plupart des valeurs, en particulier les fonds internationaux, sauf les Portugais et les Egyptiens.

Parmi les Chemins anglais, le Brighton baisse sur des recettes peu satisfaisantes et la répétition du bruit relatif à une augmentation du stock.

Les Chemins américains sont sans animation; les cours fléchissent surtout pour les valeurs du groupe Wasbash sur la non confirmation de la nouvelle que M. Van Horne ferait partie de la Direction.

Le correspondant du *Standard* à Buenos-Ayres confirme que le Gouvernement de l'Uruguay a réussi, avec l'aide de financiers parisiens, à obtenir un nouvel em-

prunt de 1 million de liv. st. Cette dépêche se réfère à l'opération sur la garantie des « timbres volants ». Dans les cercles qui ont négocié la conversion, on ignore quels sont les financiers français ou autres ayant pu s'y intéresser.

On lit dans le *Times* :

« Le Conseil des porteurs de titres étrangers a reçu de son agent à Guayaquil une remise de 2.195 liv. st. pour le service de la Dette extérieure de l'Equateur. »

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	97 06	97 19	97 25	97 19	96 81	96 75
Rupee 4 0/0	63 62	63 37	65 12	66 87	66 50	65 75
Brésil 4 0/0	65 75	66 75	67 »	67 25	67 25	67 50
Argentine 5 0/0	63 75	66 50	67 »	72 ..	69 25	69 75
Cedulas P.	8 75	8 75	9 »	10 ..	10 25	10 50
— E.	25 75	26 »	26 50	30 87	29 »	30 ..
Mexicain 6 0/0	81 »	79 50	79 »	80 50	79 »	78 75
Turc I	55 »	55 »	55 25	55 25	54 75	54 75
— II	30 »	31 87	32 »	31 75	31 »	30 50
— IV	21 75	22 12	22 19	21 94	21 81	21 50
Egypte Unifiée	98 87	99 »	99 25	99 50	99 25	99 50
Grec Monopole	55 50	57 25	59 50	59 ..	62 87	58 75
Italien 5 0/0	92 37	93 »	92 75	92 31	91 75	91 56
Russe 4 0/0	98 »	98 25	97 25	97 37	97 25	96 37
Portugais 3 0/0	23 87	24 »	24 75	25 25	24 87	24 87
Espagne Ext. 4 0/0	64 81	65 31	64 25	64 25	63 69	63 50
Français 4 1/2 0/0	105 »	105 ..	105 »	105 ..	105 50	105 50
— 3 0/0	100 »	100 ..	99 »	98 50	98 50	98 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	7 ..	7 »	7 »
Suez	108 »	107 50	105 50	104 50	104 50	104 »
Lombards	8 87	8 87	8 75	8 87	8 87	8 75
Banque Ottomane	13 75	14 12	14 19	14 ..	13 81	13 62
Rio Tinto	14 69	14 75	15 19	15 44	15 56	15 50
Brighton A.	159 25	159 37	158 12	156 62	156 87	153 37
North Brit. ord.	38 75	38 87	38 12	38 75	38 12	38 »
Pérou ord.	10 12	10 12	10 12	12 87	12 62	13 »
— préf.	36 87	37 50	37 75	41 87	40 87	41 50
— debs.	83 75	83 50	81 25	84 25	83 75	84 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds.	58 62	60 ..	60 »	60 37	59 50	60 »
— actions	37 75	39 12	39 75	40 37	40 12	40 75
Canada Pacific	88 75	89 12	88 25	88 75	88 12	88 25
Texas	26 56	26 25	26 87	27 75	26 87	27 62
Denver préf.	48 75	49 25	52 25	54 25	53 62	53 50
Milwaukee	80 75	79 25	80 50	81 62	81 37	82 62
Louisville	66 75	68 25	70 37	72 ..	70 75	71 25
Norfolk préf	38 62	39 12	40 50	41 56	40 12	40 87
Reading Inc. Bds	77 75	79 75	79 50	79 50	79 50	79 25
Union Pacific	38 75	39 25	41 12	41 75	41 12	41 62
Mexican ord.	22 50	22 25	22 »	22 62	22 50	22 50
Mines						
De Beers	16 »	15 87	15 75	16 37	16 37	17 12
City	7 »	7 »	7 62	7 75	7 87	7 75
Crown Reef	6 87	7 12	7 25	7 25	7 37	7 25
Geldenhuis	3 37	3 75	3 75	3 75	3 75	3 75
Impers	3 12	3 50	3 50	3 62	3 62	4 »
Langlaagte	2 87	3 12	3 12	3 25	3 25	3 25
Simmer	3 50	3 50	3 75	3 75	3 75	3 75
Robinson	3 62	3 75	3 75	3 75	3 75	3 75
Oceana	3 62	4 25	3 75	4 ..	3 75	3 75
Argent en barres	38 12	38 12	38 50	39 25	39 44	39 06
Change sur Paris	25 30	25 31	25 32	25 37	25 37	25 33
Escompte de la Banque	2 »	2 »	2 »	2 ..	3 »	3 »
Escompte hors banque	1 12	1 »	1 »	1 12	2 50	2 50

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 545)

LA SITUATION

Vienne, 27 octobre 1892.

L'incident soulevé à Budapest à propos de l'inauguration du monument des honveds, a pris des proportions inattendues ; il semble, en effet, devoir entraîner, sinon une crise ministérielle, au moins un remaniement partiel du cabinet hongrois. Faut-il attribuer l'effervescence constatée depuis quelques jours au blâme infligé au projet gouvernemental par Kossuth, du fond de sa retraite de Turin ? Certes, l'opinion du vieux patriote a un grand poids dans certains milieux, mais, en réalité, la maladresse du comte Szapary a été la principale cause du conflit.

Le Président du Conseil hongrois s'était déjà aliéné beaucoup de sympathies par son attitude équivoque dans la question religieuse ; cette fois, il s'est jeté, de gaieté de cœur, dans une impasse. Aussi bien, son idée bizarre de confondre, dans une même manifestation, les honveds morts en 1848 et 1849, en combattant pour l'indépendance de leur patrie, et le général Hentzi qui, après avoir pris vis-à-vis de Kossuth l'engagement de ne pas servir contre son pays, avait bombardé la ville de Budapest, a eu le sort qu'elle méritait. Le Comité général des honveds a refusé son concours et le comte Szapary, lâché par ses collègues et par ses amis, a dû subir seul les attaques des députés de l'opposition. François-Joseph lui-même, dont la qualité dominante est le tact, ne dissimule pas son mécontentement ; le fait même d'avoir quitté subitement sa résidence du château de Goedoeloe, en est une preuve manifeste.

Comme conclusion, il est fort possible, en dépit des démentis des journaux officieux, que la retraite du Président du Conseil transleithanien soit chose décidée ; le retard, si retard il y a, proviendrait uniquement de la crainte qu'inspire à M. de Tisza le pouvoir grandissant du comte Apponyi, le leader de l'opposition et son ennemi personnel.

Tout ceci démontre, une fois de plus, l'étendue des difficultés qui existent dans la monarchie des Habsbourgs; elles éclatent à tout propos et à l'improviste.

Ma dernière lettre vous annonçait une réunion des membres du groupe Rothschild dans les bureaux de la Credit Anstalt à Vienne : y ont pris part, les Directeurs de cet établissement, le margrave Pallavicini, M. Kornfeld, directeur de la Banque Hongroise de Crédit, M. de Taussig, en qualité de représentant de la Société du Crédit Foncier autrichien et, enfin, le baron Albert de Rothschild. D'après les renseignements qui nous sont communiqués, les résolutions du Syndicat, présentées au Ministre des finances autrichien, se résument comme suit : le groupe est disposé, en principe, à traiter pour l'emprunt or et pour la conversion des rentes; il estime que ces opérations pourront être commencées dès que la situation des Bourses européennes sera favorable. Le margrave Pallavicini a informé ses collègues que le ministre hongrois, Dr Wekerlé, voulait poursuivre, en première ligne, les conversions, tandis que son collègue autrichien est disposé à traiter, dès à présent, pour une partie de l'emprunt cisleithanien.

Les séances du Reichsrath devant être reprises le 5 novembre prochain, M. Steinbach compte présenter à la tribune un exposé financier très complet et annoncer — si les nouvelles des divers marchés sont favorables — qu'il a traité avec le groupe Rothochild pour une émission partielle de Rente or 4 0/0.

Telles sont, je le répète, les communications de source officieuse. Elles nous permettent de faire une première constatation, c'est que l'incident Wekerlé-de Taussig n'aura pas de suites.

Mais, en ce qui concerne la Hongrie, l'imminence d'une crise empêche M. Wekerlé d'engager, en quoi que ce soit, le cabinet actuel. D'autre part, les retraits de ses dépôts d'or en Angleterre effectués par le Ministre des finances russes — retraits qui, paraît-il, doivent être continués en France et en Allemagne — créent une situation qui donne à réfléchir. Il convient de signaler aussi la baisse, à New-York, du change sur Londres, qui favorise les achats d'or destiné au marché américain ; elle constitue un danger sérieux pour les entreprises austro-hongroises, car il faut compter avec les ressources des autres pays européens qui se trouveraient affaiblies par des exportations de métal jaune pour le nouveau continent.

Ces divers facteurs retarderont-ils la mise à exécution du projet relatif à la *Valuta ?*

Pour ma part, je le crois, malgré les bonnes disposi-

tions dont témoigne le Syndicat Rothschild; sa toute-puissance pourrait, en effet, se heurter à des obstacles tels qu'il se trouverait dans la nécessité de reculer l'époque des conversions et emprunt.

Informations Économiques et Financières

La Frappe de la nouvelle Monnaie en Hongrie. — Les pièces de 20 couronnes dont on frappe journellement 10.000 pièces à l'Hôtel de la Monnaie de Kremnitz, pour le compte du Gouvernement, vont être mises en réserve jusqu'à nouvel ordre. Quant aux pièces d'or destinées à la Banque d'Autriche-Hongrie, dont la frappe va être commencée incessamment, elles seront mises également à sa réserve métallique. Mais on annonce que le Dr Wekerlé, après entente avec son collègue autrichien, a décidé que les Administrations des monnaies seraient autorisées à délivrer aux particuliers une certaine proportion de nouvelles pièces de 20 couronnes, contre paiement de la taxe fixée pour la frappe, soit six couronnes pour un kilogramme d'or; cette mesure a pour but d'introduire le plus tôt possible, dans des proportions restreintes, les nouveaux types de monnaie dans la circulation générale.

Cette taxe étant supérieure de deux couronnes à celle qui est perçue par la Banque d'Autriche-Hongrie, l'Administration fixera provisoirement la prime, pour les nouvelles pièces de 20 couronnes, à 2 couronnes pour 3276, soit environ 1/2 0/00, et la prime disparaîtra entièrement le jour où l'Etat et la Banque mettront les nouveaux types en circulation. Dès la semaine prochaine une certaine quantité de nouvelles monnaies sera mise à la disposition des membres du Parlement hongrois, à la Caisse de la Chambre des députés.

Pour compléter l'information reproduite dans notre dernier numéro, p. 533, relative à l'appel d'offres pour la fourniture du bronze destiné à la frappe des pièces de un et de deux hellers, il convient d'ajouter à la liste des soumissionnaires les maisons Roth, Neurath, Hainisch, Proninger, Rosthorn, de Vienne, la maison Stabenoco, de Prague, la Société des Métaux, de Paris, et, enfin, la maison Heaton, de Birmingham, cette dernière étant le fournisseur habituel de la monnaie d'Angleterre. L'offre la plus basse a été de 100 fl. 50 kr. pour 100 kilogrammes de bronze; elle représente un prix moyen pour les plaques destinées à la fabrication des pièces de un et de deux hellers, résultant du poids et du prix de chaque pièce séparément.

On annonce que le Ministère des Finances hongrois a passé, avec une importante fabrique viennoise de métaux, un contrat préliminaire par lequel cette dernière s'engage à établir, en Hongrie, une usine capable de fournir les plaques de bronze dont le Gouvernement aura besoin; cette fourniture se ferait aux conditions les plus basses qui aient été offertes jusqu'ici. Les deux parties de la monarchie paieront ainsi le même prix.

La Valeur des couronnes en Autriche-Hongrie. — Une circulaire du Ministre des finances hongrois règle l'échange des monnaies indigènes et étrangères contre les pièces de 20 couronnes. On échangera les ducats de Cremnitz et d'Autriche, les pièces de 20, 10 et 5 francs or de frappe autrichienne, française, italienne, suisse, belge, monégasque, roumaine et serbe, les pièces de 20, 10 et 5 marks, et, enfin, les souverains anglais, aux conditions suivantes:

Par kilogramme brut: les ducats, pour 3.224 couronnes 041; les pièces de 20, 10 et 5 francs, pour 2.944 couronnes 762; les marks, pour 2.944 couronnes 772; les souverains, pour 3.002 couronnes 454.

Société Minière alpine Autrichienne. — La Direction de cette Société a envoyé la note suivante aux journaux de Vienne:

« Plusieurs de nos actionnaires nous ayant priés de démentir les bruits répandus ces temps derniers relativement à la situation de notre Société, nous sommes amenés à déclarer:

1° Que le crédit qui nous est ouvert à la *Laenderbank* ne ne nous a pas été fermé et que, du reste, aucun motif ne justifierait une pareille mesure;

2° Que, non seulement nous avons rempli toutes nos obligations à l'égard de la Caisse d'épargne, mais nous avons même acquitté en septembre les sommes payables en décembre;

3° Que notre situation, soumise aux actionnaires à la dernière assemblée générale, n'a pas empiré et qu'elle est loin d'être mauvaise.

D'après les rumeurs auxquelles la note ci-dessus fait allusion le chiffre des ventes ayant considérablement diminué, la Direction s'était trouvée dans la nécessité de licencier une partie de son personnel; la moins-value atteindrait environ 1 1/2 million de florins par rapport à 1891. On racontait aussi que la Société poursuivait une augmentation de sa Dette flottante ou de son capital actions.

Les Chemins de fer de l'Etat autrichien en septembre et pendant les neuf premiers mois de 1892. — Pendant le mois de septembre dernier les recettes des lignes exploitées pour le compte de l'Etat se sont élevées à 6.328.037 florins — pour un parcours égal de 7.031 kilomètres — en diminution de 560.921 florins sur septembre 1891.

Les recettes des trois trimestres écoulés se montent à 51.489.315 florins, en diminution de 3.913.371 florins sur la période correspondante de l'année dernière.

Les lignes d'intérêt local exploitées par l'Etat ont produit en septembre — pour un parcours plus long de 124 kilomètres — 355.604 florins, soit 33.754 florins de plus — et, pendant les neuf premiers mois de l'année, 2.797.425 florins, soit 141.647 florins de plus qu'en 1891.

Il résulte de ces données que la totalité des recettes des lignes dépendant de l'Etat atteint 6.683.641 florins, ce qui équivaut, pour un accroissement de parcours de 124 kilomètres, à une diminution de 527.167 florins; pour les neuf premiers de l'année courante la moins-value est, avec un total de recettes de 54.286.740 florins, de 3.771.924 florins.

La Compagnie du Llyod autrichien. — Le Conseil d'administration de cette Société a adressé aux autorités maritimes un rapport expliquant la rupture des négociations relatives à la constitution d'un Syndicat pour les transports de Dalmatie. Cette rupture proviendrait du *Consorzio Ragusco* qui a refusé d'accepter les conditions d'une Compagnie de navigation croato-hongroise auxquelles les autres Sociétés avaient souscrites; il s'agissait de prendre l'engagement, pendant toute la durée du contrat, de ne pas établir de service entre Fiume et la Dalmatie, ni entre Trieste et la Dalmatie.

Par suite du refus du *Consorzio Ragusco*, qui est un concurrent redoutable, les diverses Sociétés ayant adhéré au Syndicat reprennent leur liberté d'action.

Société autrichienne du Commerce d'outre-mer. — L'assemblée générale des actionnaires de cette Société a eu lieu le 23 octobre, et, d'après le rapport du Président, les pertes du dernier exercice ont été très sensibles. Ce résultat serait dû : 1° A la perte sur l'argent, considérant que la Société a des relations suivies avec le Mexique et Singapore; 2° à la baisse générale des prix des produits coloniaux; 3° aux faillites et, enfin, 4° aux agissements des agents au Mexique et à Batavia.

Pour balancer ces pertes le Conseil d'administration a employé, en outre des 600.000 florins précédemment mis à sa disposition, un fonds de garantie de 950.000 florins; tous comptes faits au 31 décembre 1891 le capital de la Société se trouve réduit à 509.046 florins, avec une perte de 490.954 florins.

Le mouvement des marchandises s'est élevé, en 1891, à 5.425.000 florins.

Une assemblée extraordinaire sera prochainement convoquée à l'effet de modifier l'entreprise.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	115 70	115 70	115 ..	115 30	114 50	114 75
— — Argent	96 30	96 30	96 15	96 60	96 25	96 30
— — Papier	96 65	96 52	96 37	96 80	96 42	96 35
Hongrie Rente Or	112 60	112 35	112 15	112 55	111 95	112 ..
— Emp. Ch. de fer	... ..	121 »	121 15	121 25	121 25	121 10
— Rente Papier	100 50	100 50	100 45	100 40	100 35	100 45
1860 Billets	140 75	140 60	140 50	140 50	140 50	140 25
1854 —	140 50	140 50	140 50	140 50	140 50	140 50
1864 —	186 ..	185 50	186 ..	186 50	186 75	186 50
Hongrie billets	145 ..	145 25	146 ..	146 50	146 50	146 ..
Danube Reg-Bill	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	... ..	... ..	208 ..	207 ..	208 ..	208 ..
Autriche Boden-Credit	370 ..	369 ..	362 ..	362 50	362 ..	352 50
— Crédit action	312 50	312 10	309 70	313 60	310 10	311 ..
— Hongrie Bank	996 ..	995 ..	985 ..	990 ..	981 ..	987 ..
Vienne Bank-Verein	115 ..	114 60	113 50	114 ..	113 70	113 70
Verkehrsbank	... ..	162 50	163 50	163 50	164 ..	163 50
Hongr. Credit-Bank	356 50	357 20	354 50	359 70	357 20	357 50
— Escompte	115 10	113 75	113 75	114 ..	114 50	119 25
Anglo-Bank	153 50	152 70	151 ..	152 25	151 ..	151 ..
Vienne Union-Bank	242 ..	242 ..	241 ..	242 50	239 20	236 70
Autriche Lænderbank	225 20	224 70	222 20	224 10	222 10	221 80
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	85 50	85 75	85 50	85 50	83 50	83 50
All. Autr. Bau-G	... ..	108 50	108 ..	108 ..	106 ..	104 50
Danube Bat. vap	326 ..	332 ..	331 ..	325 ..	312 ..	308 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	368 ..	365 ..	357 ..	360 ..	355 ..	360 ..
Tabac Turc	182 ..	180 40	176 70	175 20	176 70	172 70
Autriche Alpine	66 60	66 10	65 20	64 90	56 20	56 90
Chemins de fer						
Bohême-West	336 ..	338 ..	337 ..	337 ..	336 ..	337 ..
Buschtherader-B.	444 ..	447 50	445 ..	446 ..	443 50	443 50
Donau-Drau	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Ferd.-Nord	2800 .	2795 .	2790 .	2790 .	2785 .	2785 .
Autriche Nord-West	211 50	211 20	210 ..	209 50	209 50	208 50
Staatsbahn	293 70	293 70	288 50	288 70	288 50	287 70
Lombard	99 »	98 50	97 ..	99 ..	98 50	96 70
Lokalbahn	180 75	183 ..	183 ..	183 75	183 50	183 25
Changes						
Sur Francfort	58 80	58 75	58 85	58 75	58 75	58 75
— Londres	119 65	119 70	119 80	119 60	119 75	119 70
— Paris	47 52	47 50	47 50	47 52	47 57	47 55
— Amsterdam	98 80	98 85	99 ..	98 90	99 ..	99 ..
Napoléons d'or	9 50	9 51	9 52	9 51	9 52	9 53
Marknoten	58 80	58 75	58 85	58 72	58 75	58 76

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 29 octobre 1892.

Les bruits relatifs à la retraite du comte Szapary sont démentis, et on estime que l'opposition a escompté trop tôt sa victoire. Il est évident qu'on n'a pas voulu, en haut lieu, brouiller les cartes au moment où les accords au sujet de la réforme monétaire vont être portés à la tribune.

Aussi bien notre marché était assez malade ces jours derniers, non seulement en raison de ces incidents, mais aussi par suite des cas de choléra qui se sont produits dans la capitale ; mais depuis hier, il y a plus de fermeté ; les actions de la Société de Crédit du commerce et de l'industrie de la Banque de Crédit hongroise, de la Banque des Pays Autrichiens et les Lots Turcs sont en hausse ; l'argent s'obtient couramment à 5 0/0. La facilité plus grande donnée à la circulation de l'argent a provoqué des rachats du découvert.

Les coupons à échéance du 1er novembre se chiffrent par 38 millions 25 de florins, et se subdivisent en : 31 millions 8 de florins en billets, 3 millions 6 de florins en argent, 0 million 069 en francs et 4 millions 57 en marks. Si on considère, en outre, que les amortissements s'élèvent à 10 millions en chiffres ronds et les intérêts de loyer pour novembre à environ 12 millions, on peut estimer à 60 millions de florins la somme totale du mouvement qui exercera sans nul doute une influence favorable sur le marché.

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 545)

LA SITUATION

Bruxelles, 28 octobre 1892.

Un meeting tenu dans le local de la Vieille Bourse a été organisé par les Flamands. Il s'agissait de protester contre les événements de Lens et de Liévin ; c'était un peu tard, car ces incidents regrettables commençaient à être oubliés ; bon nombre de Belges rentrés chez nous sont repartis pour la France. Ce meeting a été passablement tumultueux ; on y a crié : Vive la France ! Vive la Belgique ! et l'on s'est séparé en chantant la *Marseillaise* et le *Lion de Flandre*. Notons encore que, au cours de cette réunion, l'assemblée a voté le principe du rachat des mines par l'Etat.

Ce sont donc les flamingants qui, dans ces circonstances fâcheuses, ont montré le plus d'exaltation ; une preuve nouvelle se trouve dans un organe flamand qui a affirmé que les grandes maisons françaises de Bruxelles n'employaient que des Français, ce qui eut été une partie de leur droit, nous le déclarons sincèrement. Une enquête a été faite à ce sujet. Elle a démontré péremptoirement que la grande majorité du personnel de ces maisons (80 0/0 au minimum) est belge et principalement flamand. Les Wallons s'amusent beaucoup de cet excès de zèle patriotique.

Il a suffi que, chez vous, on parlât d'un impôt sur les vélocipèdes, pour que nous profitassions de cette nouvelle ressource. Il est bien juste que nous vous indiquions la façon dont nous avons procédé pour que, à votre tour, vous tiriez parti de nos idées ; nous en avons eu de bonnes et de mauvaises ; vous allez en juger.

Au cours de la dernière séance de la Commission du budget provincial, il a été décidé, en principe, que dorénavant la somme de 145.000 fr. inscrits annuellement au poste des dépenses ordinaires pour l'amélioration des routes serait augmentée du produit de la taxe sur les vélocipèdes.

La discussion a également porté sur les moyens pratiques d'établir efficacement un contrôle sur les cycles non déclarés.

Le projet de la députation permanente imposait au bicycliste d'être toujours porteur de son acquit de taxe et de l'exhiber à chaque réquisition ; cette mesure ayant un caractère quelque peu vexatoire, a été vivement combattue, et la majorité des membres présents s'est prononcée pour le port extérieur, soit sur la machine, soit sur le bicycliste, d'un insigne qui ne pourrait être délivré qu'aux velocemen ayant fait leur déclaration sur les rôles de la province.

Un conseiller a proposé de mettre en bon état définitif toutes les routes de la province, soit 360 kilomètres, et de profiter de la confection de ce grand travail d'amélioration pour établir le mètre de voie cyclable, le rêve de tous les vélocipédistes, petits et grands.

Ce travail complet coûterait, d'après des plans récemment déposés, 1.650.000 fr., et pour l'effectuer sur l'heure, la province devrait faire un emprunt de 1 million 750.000 fr. à 3 0/0 remboursable en 25 ans.

Le nombre des cyclistes étant dans le Brabant de 12.000 environ, l'opération ne présenterait aucune difficulté, la taxe étant de 10 fr. par machine.

Pour établir exactement le nombre de vélocipèdes utilisés à Bruxelles, les agents de police de la ville ont commencé un recensement qui sera terminé dans peu de jours.

C'est M. Van Meenen qui a été nommé rapporteur de la Commission.

M. De Bruyn, ministre de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics, se montre très favorable à la réalisation du projet des voies cyclables ; il vient de demander au service des ponts et chaussées du Brabant une communication des plans déposés à ce sujet.

Des vélocipèdes nous reviendrons, si vous le permettez, à notre Exposition jumelle. Elle est très compromise, car la note suivante, qui paraît officieuse, vient de réduire brusquement à néant bien des espérances :

« Les journaux s'occupent beaucoup de l'Exposition nouvelle de Bruxelles-Anvers ; mais, dès à présent, nous pouvons dire que cette Exposition n'aura pas lieu telle qu'elle a été conçue par ses promoteurs.

« Les Anversois se refusent absolument à tout accord et le Gouvernement, dans ces conditions, serait disposé à favoriser le projet d'une Exposition spéciale qui s'ouvrirait en même temps à Bruxelles, indépendamment de celle d'Anvers. Ce serait une Exposition rétrospective, soit d'hygiène ou d'autre chose.

« Quant au chemin de fer électrique qui devait relier Bruxelles à Anvers, il n'en sera certainement pas question, pour la bonne raison que le Gouvernement ne semble pas disposé du tout à l'entreprendre pour le moment, et que, d'autre part, il n'acccorderait à aucune Compagnie la concession de sa meilleure ligne. »

Nous avons de nouvelles grèves à signaler ; mais le mouvement ne nous paraît pas inquiétant.

La hausse du prix du charbon suscite dans toutes les houillères du bassin ou à peu près des chômages plus ou moins complets. Les ouvriers voudraient qu'à chaque augmentation du prix du combustible une augmentation proportionnelle du salaire s'ensuivît immédiatement. Inutile de dire combien semblable prétention est impossible à réaliser.

Au Horlooz, la grève qui a éclaté jeudi a suscité une quinzaine de renvois. Aux Kessales, à Jemeppe, quelques meneurs cherchent également à susciter une grève. A Marihaye les mineurs exigent aussi une augmentation de salaire. Le Directeur a demandé un sursis de huit jours avant de leur donner réponse.

Au Bois-d'Avroy, Gosson-Lagasse, Beaujonc rien d'anormal jusqu'à présent, mais les ouvriers manifestent cependant aussi leur mécontentement au sujet des salaires. A Seraing le travail est déjà repris.

Les socialistes préparent un meeting monstre pour le 20 novembre, à l'occasion de la rentrée des Chambres, pour réclamer le Suffrage Universel.

Informations Économiques et Financières

La Conférence monétaire. — M. Terrell, ministre des Etats-Unis à Bruxelles, vient d'être officiellement désigné pour représenter son Gouvernement à la Conférence monétaire.

Les délégués américains sont : MM. William-B. Allison, de l'Iowa, sénateur ; John-P. John, du Névada, sénateur ; James-B. Mac-Creary, du Kentucky, membre du congrès ; Henry-W. Cannon, président de la Change National Bank de New-York ; E. Benjamin Andrew, président de l'Université de Brown-Providence (Rhode-Island) ; Edwin H. Terrell, ministre des Etats-Unis à Bruxelles.

Les Droits sur les Pigeons Voyageurs. — L'application du nouveau droit de douane, à l'entrée en France, sur les pigeons voyageurs belges lâchés dans ce pays, a produit les résultats suivants :

Les quatre principales Sociétés de Liège ont dû payer, pour les mois de juin, juillet et août, plus de neuf mille cinq cents francs de droits.

Pendant la saison qui vient de finir, ces Sociétés ont expédié 394.370 pigeons, dont voici la répartition : En Belgique, 171.680 ; en Allemagne, 93.320 ; en France, 124.370.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 29 octobre 1892.

La situation des Bourses étrangères est peu satisfaisante : Paris est en baisse, Berlin est faible, à Londres les tendances s'alourdissent ; nous suivons le mouvement général et sommes en réaction.

Sur le marché à terme, de nombreuses réalisations se sont produites pendant la première partie de la semaine ; la séance de jeudi a été meilleure : la Rente brésilienne, notamment, s'est trouvée en progrès, mais hier les cours ont fléchi, et nous remarquons surtout la faiblesse de l'Extérieure.

Le 3 1/2 mai est à 102 75 ; le 3 0/0 est ferme à 99 20, le 3 0/0 annuités vaut 98 35.

La Banque Nationale est en progrès à 3.040, le Crédit général Liégeois est sans variations à 443 50.

Les Charbonnages sont en amélioration. L'Austro vaut 1.540, la Vieille-Montagne et la Nouvelle sont plus faibles à 533 et 512 50.

Anvers, 29 octobre 1892.

Les dispositions du marché sont moins favorables ; les mauvaises nouvelles reçues de la République Argentine ont mal influencé notre place ; le resserrement de l'argent et l'élévation du taux d'escompte de la Banque de Berlin sont autant de causes de réaction.

Les valeurs internationales sont faibles, sauf le Portugais ; les Mexicains sont très offerts et le Paraguay est sans demandes.

Le Danemark a des acheteurs et les transactions sur cette valeur sont assez importantes ; le Suédois est moins animé.

Nos Rentes se maintiennent assez fermes, malgré les mauvaises dispositions du marché ; les lots de villes, principalement Anvers et Bruxelles, sont bien tenus.

Les Chemins de fer sont sans affaires, ainsi que les valeurs de Banques.

Les cours des Charbonnages restent stationnaires.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.
Valeurs diverses						
Rente belge 3 1/2 0/0	102 35	102 55	102 50	102 50	102 60	102 65
— — 3 0/0	98 75	98 80	98 75	98 75	98 75	98 50
— — 2 1/2 0/0	88 15	88 ..	88 »	87 80	88 »	88 46
Banque de Belgique	» »	.. ..	15 50	» »	» »	» »
— de Brabant	27 »	27 ..	» »	28 50	27 »	» »
— de Bruxelles	575 »	575 »	590 »	588 »	590 »	585 »
— de Charleroi	450 »	... »	450 »	455 »	450 »	» »
— Nationale	3030 »	3025 »	3015 »	3030 »	3015 »	3035 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	794 50	792 »	794 »	795 »	800 »	792 »
— Brux.-Lille-Calais	462 50	466 ..	467 50	467 50	474 »	472 »
— Congo (p. d. f.)	» »	» »	» »	» »	340 »	» »
Tramways Bruxelles (priv.)	290 »	280 ..	289 50	282 50	277 50	280 »
Ch. de fer économiques	218 »	221 ..	225 »	232 50	230 »	232 »
Tramway Gand	» »	» »	» »	395 »	395 »	» »
Charb. Amercœur	935 »	916 ..	955 »	980 »	967 »	985 »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont	1240 »	» »	» »	1335 »	1330 »	1305 »
Vieille-Montagne	509 »	512 »	525 »	527 50	531 »	533 »
Glaces de Moustier	930 »	900 »	990 »	1000 »	1035 »	1075 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	327 50	335 ..	340 »	355 »	345 »	347 50
Autriche papier	82 30	82 60	82 50	82 60	82 65	82 60
— argent	81 55	81 50	81 50	81 75	81 85	81 90
— or (1876)	99 »	.. ..	97 25	» »	97 25	97 25
Brésil 4 0/0	66 65	67 ..	66 75	67 50	65 »	67 »
Egypte Unifiée	496 50	498 »	497 »	» »	» »	» »
Espagne Extérieure 4 0/0	64 60	65 ..	64 »	64 25	63 75	63 75
Hollandais 3 0/0	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Hongrois or 4 0/0	95 75	95 55	95 65	96 »	95 25	95 50
Italie 5 0/0	92 60	93 »	93 »	» »	91 50	93 »
Portugais ext. 3 0/0	24 »	24 35	24 50	25 65	25 50	25 25
Turc 4 0/0	22 50	22 25	22 15	22 »	22 »	21 85
Canada Pacifique	452 »	450 »	447 50	446 »	447 »	445 »
Madrid-Saragosse	190 50	190 »	192 »	188 50	184 »	180 »
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russie Sud-Ouest	299 »	» »	» »	298 »	292 »	287 »
Varsovie-Vienne (act.)	498 »	495 »	495 »	490 »	484 »	480 »
Change sur Amsterdam	208 »	208 ..	208 35	208 40	208 50	208 60
— sur Berlin	123 57	123 57	123 57	123 55	123 57	123 65
— sur Londres	25 18	25 16	25 17	25 16	25 19	25 16
— sur Paris	99 91	99 91	99 98	100 01	100 06	100 05
— sur Vienne	210 25	210 50	210 50	208 25	210 »	210 25
— sur Italie	95 60	96 65	96 80	96 80	96 70	96 [illegible]
— sur Genève	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	63 50	64 50	64 »	63 85	63 50	63 2[illegible]
Turc 4 0/0	21 25	22 »	21 75	21 70	21 35	21 10
Portugais 3 0/0	23 75	24 35	24 50	25 75	24 75	24 50
Egypte Unifiée	498 »	498 »	498 »	501 25	500 »	501 »
Change sur Paris	99 87	99 85	99 90	99 85	99 85	99 90
— sur Berlin	123 40	123 40	123 45	123 35	123 50	123 50
— sur Londres	25 17	25 14	25 15	25 15	25 15	25 16
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 555)

LA SITUATION

Madrid, 27 octobre 1892.

Je crois pouvoir vous affirmer que la crise ministérielle annoncée par plusieurs journaux ne se produira pas ; le remplacement du Ministre des finances devient même problématique. Sans doute, on ne peut prévoir ce qui se passera aux Cortès, vers la fin de novembre, époque de la rentrée ; il est évident que les diverses fractions de l'opposition préparent une vive campagne et que le cabinet Canovas aura à soutenir de rudes assauts. D'après l'*Imparcial*, « il faudrait constituer un Gouvernement à même de surmonter les obstacles dont est entourée la question de l'emprunt. »

Mais ces menaces ne paraissent pas émouvoir beaucoup le président du Conseil, qui se préoccupe surtout des problèmes financiers à résoudre.

La grosse question, je vous l'ai dit maintes fois, est la situation du Trésor vis-à-vis de la Banque d'Espagne ; cette dette, il faudra la consolider, tôt ou tard, par un emprunt, sous une forme quelconque. La mesure s'impose d'autant plus que la Banque, recevant à la fin de chaque trimestre, au moment de la liquidation de son compte courant vis-à-vis du Trésor, des *pagarès* à 3 ou 6 mois, garde ces valeurs en portefeuille au lieu de les céder à des tiers et d'employer à d'autres entreprises le produit des négociations. En outre, le placement assuré de ses bons devient, pour le Trésor, une source d'abus. L'emprunt aurait donc le double avantage de dégager la Banque et de mettre un frein aux émissions de pagarés, qu'une loi devra, bien entendu, restreindre.

Il est urgent de résoudre ces points, car, pour les hommes qui connaissent bien ce pays, les finances de l'Etat n'ont pas suivi la marche ascendante des entreprises agricoles et industrielles. Pour ces dernières, le progrès constaté depuis dix ans est considérable ; il témoigne de la vitalité et de la richesse de l'Espagne. Aussi bien, les particuliers poursuivent leurs affaires d'une façon normale, en leur donnant progressivement le développement qu'elles comportent. Au contraire, la préoccupation dominante des Ministres des finances, qui se sont succédé ici, a été de prendre le contre-pied du système de leurs prédécesseurs ; à ce compte, il n'est pas possible de faire de la bonne besogne.

Et en fait, grâce à ces errements, on a dépensé, en dix ans, un milliard de plus que le revenu des contributions, rentes et impôts.

Je n'ai pas encore sous les yeux le tableau détaillé du mouvement commercial pendant le mois de septembre, mais voici les totaux : les importations se sont élevées à 47.569.815 pesetas contre 77.326.672 en septembre 1891 et 72.302.238 en septembre 1890 : les exportations pendant le même mois s'élèvent à 57.217.431 pesetas contre 66.134.066 en 1891 et 65.269.812 en 1890.

Ce chiffres vous expliquent la diminution de 3 1/2 millions constatée dans les recettes douanières ; la baisse est fatale et provient surtout de l'arrêt des relations commerciales avec la France.

Nous avons à enregistrer une nouvelle tentative des Agents de Change de Madrid pour empêcher l'application de l'impôt de 1 pour mille sur les opérations de Bourse, mais le Gouvernement passera outre et fera respecter le vote des Cortès. Ces protestations tardives sont hors de saison ; elles eussent dû logiquement se produire au cours de la discussion, devant la Chambre, d'une loi sur laquelle on a ergoté pendant six mois.

Les journaux de la capitale signalent le départ pour Paris de M. Joubert, l'un des directeurs de la Banque de Paris et des Pays-Bas qui, en sa qualité de Président du Comité français de la Compagnie des Chemins de fer Andalous, a assisté aux fêtes du centenaire de la découverte de l'Amérique. Ils expriment l'espoir que notre compatriote, ayant pu se rendre compte par lui-même de la situation économique de l'Espagne, en conservera une impression meilleure que celle qui, à en juger par les feuilles parisiennes, a cours chez vous.

La santé du roi s'améliore de jour en jour ; pour compléter son rétablissement la reine-régente se dispose à l'emmener à Grenade, où l'air pur achèvera de combattre l'effet des miasmes de Huelva. Ainsi se trouvent démenties les nouvelles alarmantes qui ont couru relativement à une rechute.

Informations Économiques et Financières

Produit des Contributions, Revenus et Impôts espagnols pendant le premier trimestre de l'exercice 1892-93 (juillet à septembre).

CHAPITRE	1892-93	1891-92		Différ. sur 1891-92
—	—	—		—
	Les sommes s'entendent en milliers de pesetas.			
Contributions sur les immeubles, la culture et le bétail..	27.725	22.326	+	5.399
Contribution industrielle et commerciale...............	6.244	5.068	+	1.176
Impôt de droits royaux et de transmission de biens......	5.718	6.400	—	682
Impôt de cédules personnelles.	»	1.176	—	»
Impôt sur solde et assignations de l'Etat..............	2.561	2.461	+	100
Droits de douanes (sans matériel de travaux publics).....	24.272	27.944	—	3.672
Impôts de consommation.....	14.277	14.052	+	255
Impôt spécial sur la consommation des eaux-de-vie, alcools et liqueurs	1.080	3.280	—	2.200
Impôt sur le sucre de production étrangère, coloniale et péninsulaire.............	4.044	2.152	+	1.892
Impôt spécial de consommation sur les articles coloniaux....	3.172	1.636	+	1.536
Impôt sur les tarifs de voyageurs et de marchandises...	2.416	2.346	+	70
Timbre de l'Etat............	11.033	11.648	—	615
Droits de consulats.........	243	210	+	33
Tabacs, redevance fixe de la Société Fermière...........	22.500	21.233	+	1.267
Loteries....................	5.183	6.118	—	935
Produits des canaux et de la navigation fluviale.........	350	353	—	3
Mine d'Almaden.............	10	2	—	8
Rachat du service militaire ...	25	»	+	»
	130.861	129.412		

Le tableau ci-dessus ne donne que les pricipaux chapitres et, par conséquent, est incomplet.

D'après les totaux publiés par la *Gaceta*, les recettes du 1er trimestre (juillet-septembre) de l'exercice courant s'élèvent à 174.685.801 pesetas, contre 180.226.587 pesetas pour la période correspondante de 1891-92, soit un déficit apparent, pour l'exercice actuel, de 5.540.786 pesetas. Mais il y a lieu de déduire de cette somme 1.176.081 pour des rentrées ajournées, en sorte que le déficit se réduit à 4.364.705 pesetas.

Pour le mois de septembre seul, les chiffres officiels (comprenant les recettes du Timbre) nous donnent 69.137.833 pesetas, contre 67.432.996 pour septembre 1891 ; il y a donc, de ce chef, une plus-value de 1 million 704.837 pesetas en faveur de l'exercice courant.

On est donc fondé à croire que la situation s'améliorera pendant les mois suivants.

Pour en revenir au trimestre, la baisse provient de quelques chapitres seulement : ce sont les droits royaux, les douanes, les alcools et les loteries. Il y a, au contraire, augmentation pour les contributions territoriales et industrielles, l'impôt sur les soldes et assignations de l'Etat, les droits de consommation, sucres, articles coloniaux, tarifs de voyageurs et marchandises, et les tabacs. Les réformes importantes sur les droits royaux, le timbre et les cédules n'ont pas encore été appliquées ; l'impôt sur les allumettes de cire

n'entrera en vigueur que le 1er janvier prochain. Enfin, la retenue de 1 0/0 sur les paiements va augmenter, ce mois-ci et les suivants, les revenus de l'Etat; il est donc permis de croire que l'exercice courant accusera une forte augmentation dans les recettes, et que, cette augmentation s'accroissant en 1893, le budget de 1893-1894 pourra être établi sur des bases meilleures et plus précises.

Le tableau détaillé du commerce extérieur ne nous étant pas parvenu, nous ne pouvons commenter encore le déficit qui s'est produit pour les douanes.

En résumé, le Gouvernement compte sur d'autres revenus, dont le rendement est variable, et, grâce aux réformes organiques qui ont été décrétées et aux économies, dépassant 12 millions, en voie de réalisation, il espère améliorer, dans le courant de l'année économique, sa situation financière.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Madrid	23 sept	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.
Dette Intérieure 4 0/0	70 50	70 95	69 50	69 30	68 85	68 65
— Extérieure 4 0/0	74 50	74 90	73 90	73 85	73 60	73 50
Amortissable 4 0/0	79 45	79 65	78 65	78 25	78 05	78 05
Change sur Londres 3 mois	29 15	28 85	28 85	28 88	28 92	29 »
— sur Paris 8 jours	15 85	14 80	14 50	14 65	15 ..	15 50
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	70 55	70 87	69 50	69 25	68 40	68 67
— Extérieure 4 0/0	74 52	74 87	73 60	73 70	73 30	73 60
Obligations Hyp. Cuba 6 0	106 75	107 »	107 »	106 ..	106 62	106 »
— 5 0	98 ..	97 87	95 37	97 ..	96 75	97 »
Change sur Paris	15 50	15 10	15 10	15 ..	15 35	15 40

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 29 octobre 1892.

Il est bien difficile de s'attendre à une amélioration du change tant que l'écart entre les cours de l'Extérieur, pratiqués à Paris et à Madrid, sera aussi élevé; avec une différence de 4 à 5 points la spéculation ne résiste pas à la tentation d'envoyer à Paris des ordres suivis d'achat.

En tenant compte de cette différence, notre cote suit les fluctuations qui se produisent sur votre marché pour l'Extérieure; mais, pour les autres valeurs, la Bourse fait preuve de la plus grande indécision et on craint que cette situation ne se prolonge au moins jusqu'à la réponse des primes. Au surplus, l'agitation provoquée par les Agents de change contre l'application de l'impôt de 1 0/00 sur les opérations en Bourse, — au sujet de laquelle je vous ai donné mon sentiment dans ma lettre de jeudi, — n'est pas faite pour donner de l'animation.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE NATIONALE (Voir page 546)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 546)

LA SITUATION

Rome, 27 octobre 1892.

La série des discours et manifestes électoraux ne semble pas près de s'épuiser. Pour qui connaît bien ce pays, une pareille affluence de programmes étonne, car ils s'adressent tout au plus à 1 1/2 million de citoyens exerçant leur droit politique, et on est tenté de croire que toute cette prose est surtout destinée à la galerie italienne et étrangère. Ne voulant pas mettre votre patience à une trop rude épreuve, je me bornerai à citer trois noms : MM. Zanardelli, di Rudini et Fortis, dont je vais essayer de résumer, le plus brièvement possible, les idées économiques et financières.

M. Zanardelli, ex-ministre de l'intérieur et ex-garde des sceaux sous le ministère Crispi a approuvé, dans un banquet à Iseo, près de Brescia, les termes de l'exposé financier du Cabinet Giolitti; il estime que la confiance témoignée par celui-ci a suffi pour relever le crédit du pays et développer sa puissance économique. La *Perseveranza*, tout en louant les qualités oratoires de M. Zanardelli, trouve que ce sont là des redites sans portée, dont elle ne voit pas le côté pratique.

Quant à M. di Rudini, il s'est contenté de faire connaître ses sentiments sous forme de lettre à ses électeurs de Caccamo. L'ancien président du Conseil maintient le programme qu'il a développé, l'an dernier, à la tribune, ajoutant que sa chute est due uniquement au fait d'avoir trop osé et d'avoir voulu obtenir trop vite de grands résultats. Le Cabinet actuel, écrit-il en substance, a consolidé les économies préparées par ses prédécesseurs, — ce dont il le félicite, — mais les moyens adoptés pour atteindre l'équilibre budgétaire sont des expédients masquant le déficit sans le combler.

Enfin, M. Fortis, qui a appartenu, lui aussi, au ministère Crispi en qualité de sous-secrétaire d'Etat, a développé, devant son auditoire de Forli, la thèse suivante : ni nouvelles charges, ni réduction des armements. J'arrête là mes citations; aussi bien tout cela ne nous apprend rien et ne résout pas les difficultés.

Il me paraît plus intéressant de poursuivre l'étude des projets de M. Giolitti, dont l'application est imminente.

Le monopole du pétrole est l'objet de nombreux commentaires. Je vous ai dit que le Gouvernement comptait en retirer environ 14 millions, et voici les données sur lesquelles il a basé ses calculs. La moyenne des importations de la dernière période quinquennale est de 730 mille quintaux représentant 2 millions 380.000 bonbonnes; le prix de revient actuel ressortant à 4 50 la bonbonne, la Régie débourserait de ce chef 10.710.000 lire. Or si on n'augmente pas le prix du pétrole livré à la consommation, soit 0 70 centimes le litre, la bonbonne ressortirait à 26 fr., ce qui nous donne, pour la quantité indiquée ci-dessus, 61.880.000 lire.

En retranchant de ce produit brut le prix d'achat, les transports et manutention, les droits de douane, d'octroi et de consommation, il resterait un bénéfice net de 12.270.000 lire, que M. Grimaldi espère augmenter en achetant à des cours inférieurs à ceux pratiqués jusqu'ici. On assure, à ce propos, que le ministre aurait passé un contrat avec le représentant d'une Société de sources de pétrole à Bakou, pour toute la quantité nécessaire à la consommation nationale à un prix réduit, qui permettrait même, tout en augmentant le profit, de vendre le pétrole à raison de 0 50 centimes le litre, au lieu de 70.

Reste à savoir si ces données sont exactes; il est permis de supposer que l'établissement du monopole jettera une certaine perturbation dans le commerce, et, que les employés du fisc ne sauront pas conduire la vente avec l'habileté des négociants.

On signale une rentrée de 2 millions de monnaie divisionnaire italienne qui aurait été recueillie, par les soins du Crédit Lyonnais, pour le compte de la Banque nationale; elles vont être réparties aussitôt dans les principales villes du royaume. Le Gouvernement a fait revenir, en outre, d'Afrique, un stock de pièces érithréennes, d'un placement difficile là-bas, paraît-il; bien que le petit commerce persiste à la refuser, cette monnaie a cours légal. N'y a-t-il pas lieu de craindre que cette infraction aux clauses de l'Union latine ne soit signalée à la Conférence de Bruxelles, quand les délégués italiens développeront leurs propositions?

Informations Économiques et Financières

Les Dettes de l'Etat italien. — D'après les chiffres publiés par le ministère du Trésor pour le 1er trimestre de l'exercice financier (1er juillet au 30 septembre 1892)

les dettes publiques de l'Etat atteignaient, à cette dernière date, le total de 12.765.307.833 lire 88 ; les intérêts de cette somme représentent 574.161.170 lire 39.

Sur le total ci dessus 10.357.159.937 lire 50 constituent les dettes administrées par la direction générale de la Dette publique, et le solde, soit 2.408.147.695 lire 98 dépend de la direction générale du Trésor.

Pendant le cours du trimestre il y a eu une augmentation de 8.994.682 lire dans le capital administré par la Dette publique, contre une diminution de 8.500.697 lire 20 ; l'augmentation réelle est donc de 493.984 lire 80 qui constituent, par le service des intérêts, une charge de 35.549 lire 24.

Paiement du Coupon italien de janvier. — Conformément à la mesure prise l'an dernier, le Ministre du Trésor a décidé que le paiement du coupon de la rente consolidée italienne 5 0/0 au porteur, à échéance du 1er janvier 1893, commencerait à partir du 28 octobre courant dans toutes les provinces du royaume.

D'après la *Nazione*, M. Grimaldi a l'intention de prendre des mesures sérieuses contre les agents de change qui envoient les coupons de rente italienne en France, afin de les toucher avec les bénéfices du change.

Le Commerce extérieur de l'Italie pendant les neuf premiers mois de 1892. — Pour compléter les renseignements publiés dans le nº 41 de l'*Economiste Européen*, p. 539, voici le tableau par catégories d'articles du mouvement du commerce extérieur pendant les neuf premiers mois de l'année :

CATÉGORIES	IMPORTATIONS Janv.-Août 1892	Différ. sur 1891	EXPORTATIONS Janv.-Août 1892	Différ. sur 1891
	Les sommes s'entendent en milliers de lire			
Spiritueux, boissons et huiles	16.372	— 4.697	107.177	+ 25.237
Denrées coloniales, drogues et tabacs	57.846	+ 7	3.001	— 1.903
Produits chimiques, articles médicinaux, résines et parfumeries	30.422	— 402	30.269	+ 3.322
Couleurs et articles pour teinture et tannerie	18.749	+ 2.584	7.296	+ 1.521
Chanvre, lin, jute, etc.	15.359	— 2.396	28.647	+ 2.971
Coton	112.373	— 8.456	23.338	+ 2.000
Laine, crin, poils	61.174	— 1.525	9.418	+ 2.308
Soie	65.125	+ 11.129	223.546	+ 28.032
Bois et paille	27.489	— 1.579	22.052	+ 451
Papier et livres	9.105	+ 394	5 511	+ 61
Peaux	34.148	+ 784	16.075	— 2.871
Minéraux, métaux et leurs travaux	86.830	— 4.359	32.802	+ 8.257
Pierres, terres, poteries, verres et cristaux	93.213	8.959	45.376	+ 3.024
Céréales, farines, pâtes, etc.	124.546	+ 11.866	56.736	+ 792
Animaux, produits et dépouilles d'animaux	59.337	+ 572	72.235	— 2.242
Objets divers	11.883	+ 832	9.502	+ 1 236
Total	822.969	— 3.903	691.948	+ 72.002

Le Crédit communal et provincial Italien. — Le Gouvernement a préparé un projet tendant à affermer le service du Crédit communal et provincial à l'Etablissement du Crédit foncier italien.

Cette Institution serait autorisée à accepter, en garantie de prêts, outre les hypothèques et les délégations foncières, des délégations sur les autres recettes tributaires ou patrimoniales des communes, notamment sur les recettes relatives aux droits de consommation et à la taxe de famille.

Le Gouvernement fixerait chaque année le taux d'intérêt en valeur effective, et le Crédit foncier émettrait des titres spéciaux, en augmentant son capital de 10 millions de lire d'abord, et successivement par séries de 5 millions.

Dans une prochaine réunion, à laquelle assisteront les ministres et les délégués de la Société, on arrêtera définitivement le texte de la loi.

Les Dividendes de la Société des Chemins de fer de la Méditerranée italiens. — Dans sa dernière séance, à Milan, le Conseil d'administration a approuvé le bilan de l'exercice 1891-1892, — qui sera soumis à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 25 novembre prochain, — en fixant le dividende à L. 27,50 par action de 500 lire.

Le dividende du précédent exercice était de 26 lire.

La récolte du maïs en Italie. — D'après les renseignements télégraphiques parvenus au Ministère de l'Agriculture, la récolte du maïs, pour la campagne de 1892, est évaluée approximativement à 21.813.600 hectolitres pour tout le royaume ; cette quantité représente 93 0/0 de la récolte de 1891.

Voici les chiffres par provinces, avec la proportion par rapport à l'année dernière :

Piémont .... hect.	2.408.100	88 0/0
Lombardie	5.737.100	100 »
Vénétie	5.153.400	102 »
Ligurie	118.200	110 »
Emilie	2.440.900	88 »
Marche et Umbria	1.953.900	99 »
Toscane	891.100	67 »
Lazio	354.700	75 »
Méridionale Adriatique	1.228.000	97 »
— Méditerranée	1.439.700	77 »
Sicile	73.000	115 »
Sardaigne	15.500	84 »
Hectolitres	21.813.600	93 0/0

La Récolte et les Exportations des Vins et des Huiles en 1892. — On évalue à 35 millions d'hectolitres la récolte actuelle, qui est inférieure à celle de l'année dernière. En Sicile, le rendement a été au dessous de la moyenne ; par contre, dans le Piémont, la récolte est abondante et le vin d'excellente qualité.

Pendant le mois d'août, les entrées du Dépôt des vins italiens, à Lucerne, se chiffrent par 51.501 hectolitres et les sorties par 87.499 hectolitres ; en outre, la succursale de ce dépôt a expédié directement par la Suisse française et la Belgique 19.188 hectolitres de vins italiens.

Du 1er janvier au 30 septembre 1892, il a été exporté :

En France : 224.263 hectolitres contre 796.886 hectolitres en 1888, 164.888 en 1889, 11.824 en 1890 et 13.172 en 1891.

En Autriche-Hongrie : 177.556 hectolitres contre 12.900 en 1888, 28.654 en 1889, 10.370 en 1890 et 9.712 en 1891.

En Allemagne : 184.795 hectolitres contre 52.317 en 1888, 117.082 en 1889, 67.856 en 1890 et 103.368 en 1891.

En Suisse : 426.730 hectolitres contre 214.241 en 1888, 320.811 en 1889, 151.358 en 1890 et 279.052 en 1891.

Le commerce d'exportation de l'huile d'olive est resté à peu près stationnaire, celui des bestiaux est tombé pour la France à 6.999 têtes de 27.871 en 1888 et 28.666 en 1891.

L'importation des vins a été très restreinte. La France y figure au premier rang avec 1.177 hectolitres ; puis viennent l'Autriche avec 1.085 hectolitres, l'Espagne avec 860 hectolitres.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 29 octobre 1892.

La liquidation se prépare au milieu de la tendance lourde du marché qui persiste depuis la semaine dernière ; les affaires sont nulles. Le Crédit Mobilier se maintient toujours dans les bas cours et les autres valeurs des Sociétés de crédit restent sans demandes.

Je vous ai signalé, dans mes informations, la mesure prise par M. le Ministre du Trésor, consistant à faire payer dans toutes les provinces du Royaume, depuis hier, le coupon de janvier ; il espère empêcher ainsi les porteurs de Rente 5 0/0 consolidée de céder aux sollicitations des spéculateurs, et, pour compléter la mesure, il veut poursuivre ceux de ces derniers qui offriront une prime pour l'achat des coupons.

Il est permis de se demander si cette mesure est logique après les opérations faites sur la Rente à l'étranger, par le Gouvernement italien lui-même.

On s'est ému, en haut lieu, de la polémique soulevée par les communications de M. Ressmann à un journaliste parisien, relativement à l'occupation de la Tunisie. Le Ministre des Affaires étrangères aurait demandé, par télégraphe, des explications à l'ambassadeur d'Italie à Paris.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	23 sept	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	96 25	96 80	96 70	96 35	96 02	95 96
Ch. de fer Méditerranée act.	540 »	553 »	552 »	549 »	540 »	542 »
— Méridionaux act.	666 »	672 »	671 »	663 50	669 »	660 »
Banque Nationale act.	1350 »	1350 »	1350 »	1350 »	1345 »	1345 »
— de Rome	1025 »	1025 »	1025 »	1030 »	1030 »	1022 »
— Générale	358 »	367 »	363 50	359 50	361 50	371 »
Comp. Nav. à vap. F. R.	300 »	300 »	325 »	311 »	316 »	325 »
Banque Immobilière	192 50	173 »	181 50	166 »	170 »	164 »
Crédit mobilier Européen	579 50	574 »	543 »	535 »	537 50	535 50
Eaux Marcia	1179 »	1191 »	1190 »	1188 »	1185 »	1190 »
Change sur la France	103 30	103 20	103 22	103 30	103 85	103 75
— sur Londres	25 90	25 88	25 85	25 86	26 05	25 92
— sur Berlin	127 40	126 85	126 85	126 85	126 85	127 10
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	96 27	96 42	96 50	96 22	96 »	95 75
Crédit Mobilier Italien	576 »	568 »	543 »	533 »	538 50	534 »
Chemins de fer Méridionaux	666 50	670 »	670 »	663 »	661 50	656 »
Change sur Paris	103 27	103 12	103 15	103 30	103 70	103 77
— sur Berlin	127 85	127 60	127 55	127 75	128 10	128 22

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 546)

LA SITUATION

Lisbonne, 27 octobre 1892.

Voici, à l'heure actuelle, les résultats connus des élections générales :

Regeneradores	58
Progressistes	27
Gouvernementaux	10
Indépendants et républicains	4
	139

Ces résultats sont ceux qui avaient été prévus.

En 1890, 114 conservateurs, 30 progressistes, 10 indépendants et 3 républicains avaient été élus; on voit, par conséquent, que la Chambre nouvelle ne différera pas sensiblement de la Chambre ancienne, et que le Gouvernement a eu la victoire qu'il attendait ; à quelques fractions qu'ils appartiennent, ses candidats ont été presque tous réélus. Il y a lieu cependant de signaler un fait inattendu : M. Diaz Ferreira, président du Conseil, député d'Aveiro depuis vingt ans, a été battu ; c'est la première fois, dans l'histoire politique du Portugal, qu'un fait pareil se produit ; on s'attend cependant à ce que M Diaz Ferreira soit nommé dans une des colonies ; au cas contraire, il serait élevé à la pairie et l'incident n'aurait pas de conséquence.

Parmi les députés que les électeurs viennent de renvoyer aux Cortès, je dois citer les noms de MM. Serpa-Pimentel, dont le parti a remporté un vif succès ; Marianno de Carvalho, l'ancien Ministre des finances ; Serpa Pinto.

Le fait caractéristique de cette élection, qui s'est produite sans troubles, sauf à Cadoval et à Peniche, est le triomphe du parti monarchique ; le Gouvernement aura une majorité qui sera appuyée par les regeneradores et les progressistes ; il importe peu, au point de vue général, que le pouvoir soit détenu par l'un ou l'autre de ces deux partis ; ce qu'il s'agissait de démontrer, c'est que le parti de l'opposition n'est pas organisé, et les élections l'ont prouvé.

Nous sommes heureux de constater ces résultats ; dans la période difficile que nous traversons, il est de première nécessité que nous puissions jouir du calme politique, et la consultation qui vient d'avoir lieu nous prouve que le Gouvernement a la confiance du pays, que nous n'avons à craindre ni troubles intérieurs, ni luttes intestines. Les députés pourront donc consacrer tous leurs efforts à la reconstitution économique du pays.

La tâche de la nouvelle Chambre ne sera pas, en effet, des plus faciles ; depuis plusieurs mois on remet à sa prochaine réunion l'examen de toutes les questions ardues ; les réformes décidées par le Gouvernement n'ont été que des demi-mesures destinées à préparer les voies ; la question du règlement de la Dette extérieure a été ajournée à la réunion des Cortès ; par une décision dont l'*Economiste Européen* parlait la semaine dernière, le Gouvernement a donné une première satisfaction aux créanciers, mais cette décision elle-même prouve que le Gouvernement est résolu à discuter les propositions de ces créanciers. Ce seront donc les nouveaux députés qui devront leur donner satisfaction en même temps qu'ils auront à réorganiser nos finances et à voter des réformes qui pourront arrêter la crise.

La légère amélioration qui se manifeste depuis un mois devra leur donner un peu confiance. Nous ne tarderons pas d'ailleurs à les voir à l'œuvre et nous espérons qu'ils sauront se montrer à la hauteur de la lourde tâche qu'ils viennent d'assumer.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le résumé du bilan au 12 octobre :

	5 oct.	12 oct.		contos
Or et argent	4.486	4.716	+	230
Bronze	374	366	—	8
Prêts sur titres	4.867	4.561	—	306
Dettes du Trésor	11.817	11.446	—	371
Emprunts de Banque sur valeurs	15.332	30.060	+	14.728
Dépôts	1.534	1.632	+	98
Dividendes à payer	86	85	—	1
Bénéfices	1.629	1.711	+	82
Billets en circulation	47.523	47.811	+	298

Traité de Commerce avec l'Espagne. — Au cours du voyage à Madrid du Ministre des affaires étrangères avec le Roi, un traité de commerce sera conclu entre le Portugal et l'Espagne.

Ce traité de commerce et le traité d'extradition signé avec l'Angleterre seront soumis à la ratification des Cortès à l'ouverture de la session.

Le Gaz de Lisbonne. — Les Compagnies de gaz de Lisbonne, après s'être entendues, forment aujourd'hui une seule Société, qui s'appelle Compagnies réunies Gaz et Electricité.

Cette fusion s'est faite dans la proportion de 20 actions de la Companhia Lisbonense, ou 23 1/3 actions du Gaz de Lisbonne, pour 50 actions de la nouvelle Compagnie.

La première assemblée de comptes, depuis la fusion, aura lieu le 24 novembre prochain, à Lisbonne.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 546)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 25 octobre 1892.

Le contrôleur de l'Empire vient de publier son rapport sur les résultats financiers de l'exercice 1891, l'année de la disette. Les comptes provisoires établis à la fin de 1891 prévoyaient un déficit de 190 millions de roubles environ ; ces évaluations étaient un peu exagé-

rées, car il résulte du rapport en question que le déficit réel est de 180.900.000 roubles.

Pour rétablir l'équilibre budgétaire détruit, M. de Vitte a renoncé à l'idée d'un impôt sur le revenu, ainsi que je vous l'ai déjà annoncé, et se propose d'obtenir exclusivement des ressources à l'aide d'augmentations des contributions indirectes.

Ces projets donnent, à un certain point de vue, prise à la critique, car préférer à un impôt sur le revenu des droits sur des objets plus ou moins indispensables, c'est sacrifier aux classes riches ou aisées les paysans, déjà surchargés d'impôts en Russie.

Les augmentations de droits que l'on songe à établir porteront en particulier sur la bière ; le produit de l'accise actuelle de 20 copecks par bouteille est de 5 millions de roubles ; on se propose de la porter à 30 copecks.

Quoi qu'il en soit de ces projets, le Gouvernement russe ne pourra pas éviter d'avoir recours à un emprunt pour ramener une situation financière plus satisfaisante ; pour le moment, il possède des disponibilités qui lui permettent d'attendre, mais une opération de crédit sera nécessaire tôt ou tard. Comme de juste, on entoure les négociations d'un grand mystère, et toutes les informations contradictoires que l'on met en circulation ne me paraissent pas plus fondées les unes que les autres. Il semble pourtant qu'il n'y a eu jusqu'ici que des pourparlers préliminaires, et que les négociations définitives vont seulement commencer. Les financiers français qui ont examiné la question sont évidemment arrêtés par le prix d'émission élevé auquel il faudrait offrir les nouveaux titres. étant donnés les cours actuels des fonds russes ; il serait difficile, en effet, de faire accepter au public des titres 4 0/0 au prix de 97, et on comprend, d'autre part, que le Gouvernement russe ne veuille pas que l'émission se fasse à un prix sensiblement inférieur au cours actuel des valeurs russes analogues à celles que l'on projette.

Mais cet état de choses ne durera pas toujours ; il faut, en effet, s'attendre à voir les cours du Rouble baisser au cours de l'hiver, car la Russie ne pourra se livrer à ses exportations habituelles de céréales, les récoltes étant cette fois juste suffisantes pour les besoins de la population, et la récolte ayant, au contraire, été très satisfaisante dans le reste du monde ; en outre, s'il ne conclut pas un emprunt, le Gouvernement sera obligé d'émettre de nouveau des roubles-papier ; pour ces raisons, le billet de banque russe baissera en entraînant les fonds d'Etat russes, ce qui permettra de faire une opération de crédit à un prix d'émission favorable, probablement vers la fin de l'hiver. Si les conditions de l'émission sont satisfaisantes, il n'est pas douteux que cette opération ne soit un succès, car le public sait que le crédit russe est de premier ordre et ne peut être affaibli par des embarras momentanés, tels que ceux qu'éprouve, en ce moment, l'empire des Tsars.

On a prétendu, dans la presse allemande, que les financiers français exigeaient de la Russie, comme condition d'un emprunt, l'abandon des négociations commerciales engagées avec l'Allemagne ; je considère cette information comme fantaisiste ; comme je l'ai déjà expliqué à vos lecteurs, les négociations commerciales en question n'ont aucun caractère politique et ne sauraient porter ombrage à la France.

A un autre point de vue, s'il est vrai que le régime ultra protectionniste actuel est destiné, dans un certain avenir, à donner à la Russie une industrie indépendante, il n'en est pas moins évident que des abaissements de droits, en allégeant les charges du paysan et en favorisant les exportations, seraient, pour le moment, favorables au crédit de la Russie. La Commission chargée par M. de Vitte de rechercher les moyens d'aider au développement industriel ne doit pas, comme on l'avait cru, s'occuper d'étendre le tarif protectionniste, mais étudiera les modifications à apporter à la législation sur les entreprises industrielles.

Informations Économiques et Financières

Les Finances russes. — Suivant les données qui viennent d'être publiées par le département des contributions indirectes du ministère des finances, les recettes effectuées de ce chef pendant l'année 1891 se sont élevées à 345.290.244 r., soit à 2.54 0/0 de moins que le chiffre prévu au budget et à 5.86 0/0 de moins que le chiffre correspondant de 1890.

Le tableau suivant indique, en milliers de roubles, les différences qui se sont produites en 1891 sur les principaux chapitres des contributions indirectes comparativement à l'année 1890 et aux prévisions budgétaires de 1891 :

Dénomination des chapitres —	Recettes effectuées en 1891 —	Différences relativement aux prévisions budgétaires —	Différences relativement à 1890 —
Boissons	246.586	— 12.854	— 21.720
Arriérés	7	— 43	— 69
Tabacs	28.564	+ 360	+ 797
Sucres	20.724	+ 563	— 905
Huiles minérales	10.155	+ 626	— 413
Allumettes	4.689	+ 165	— 32
Timbre et enregistremt	29.628	+ 1.723	+ 665
Amendes	854	+ 89	+ 36
Droits sur les assurances contre l'incendie	4.083	+ 353	+ 112
Total	345.290	— 9.108	— 21.529

La diminution des recettes provient de la mauvaise récolte de 1891, qui a considérablement restreint les ressources de la population ; d'autre part, la forte hausse des prix du seigle, aliment principal du peuple, n'a pu que réduire encore l'acquisition des autres matières de consommation. Ainsi qu'on a pu le voir ci-dessus, c'est le rendement de l'impôt sur les boissons qui a subi la plus forte diminution et ensuite, mais pour un montant bien plus faible, le chapitre des arriérés. Dans l'établissement du budget pour 1891, on avait prévu la diminution des recettes sur les sucres, les huiles minérales et les allumettes ; aussi, les rentrées effectuées sur ces trois chapitres, tout en étant inférieures à celles de 1890, sont-elles supérieures aux prévisions budgétaires. Quant aux autres articles, ils sont tous en augmentation.

Proportionnellement au montant total des recettes effectuées tant en 1890 qu'en 1891 par les contributions indirectes, les rentrées opérées sur les principaux chapitres s'établissent comme suit :

Chapitres	Proportionnellement au montant total de 1890	Proportionnellement au montant total de 1891
Boissons	73.20 0/0	71.42 0/0
Tabacs	7,51	8,27
Sucres	5,86	6,00
Timbre	8,12	8,80
Droits sur les assurances	1,08	1,20
Huiles minérales	2,88	2.94
Allumettes	1.29	1.35

Le total général des dépenses effectuées en 1891 par le département des contributions iudirectes monte à 17.706.114 r., soit à 530.614 roubles de moins que le chiffre des évaluations budgétaires. Si l'on établit le rapport entre le total des recettes et celui des frais de perception, dans lesquels il convient de comprendre les traitements du personnel du département en question, on trouve que le montant de ces frais (12.103.071 r.) forme les 3,9 0/0 de celui des recettes. En tenant compte uniquement des dépenses effectuées pour la rétribution du personnel tant de ce département que les divisions qui s'y rattachent, le rapport susmentionné est de 3 45 0/0. Enfin, si, du total général des dépenses, on défalque les débours effectués à titre d'indemnités de différente sorte, les frais de perception proprement

dits présentent un montant de 12.136.800 r., soit 3 51 0/0 de 345.290.244 r., chiffre total des recettes.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	23 sept	30 sept	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.
Russe II Emprunt d'Orient.	102 87	102 87	102 62	103 12	103 12	102 62
— III — ..	104 87	105 12	104 75	105 12	105 »	105 »
Banque de Commerce extér.	262 »	263 »	267 »	266 50	265 50	265 50
— d'Esc. de St-Pétersb..	467 »	458 50	459 »	466 »	464 »	448 »
— — de Varsovie....	» »	»	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	440 »	439 »	443 »	446 »	440 »	428 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	153 »	153 75	153 75	155 62	155 50	156 50
Grands Ch. de fer Russes..	250 »	250 »	251 50	251 50	252 50	254 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act	115 50	115 75	115 25	115 25	114 25	113 25
Change sur Paris..........	39 22	39 30	39 50	39 47	39 77	40 35
— sur Londres........	98 90	99 10	99 70	99 50	100 20	101 50

SUÈDE & NORVÈGE

BANQUE ROYALE ET BANQUE DE NORVÈGE (Voir p. 546).

Informations Économiques et Financières

Les Recettes budgétaires. — Les recettes budgétaires de la Suède, du 1er janvier au 1er octobre 1892, présentent les chiffres suivants :

	Neuf premiers mois 1892	1891
Douanes....................	28.143.000	28.568.000
Droits de distillation.........	9.726.000	9.104.000
Droits sur les betteraves.....	679.000	616.000
Recettes des chemins de fer..	4.400.000	4.700.000
Total.............	42.948.000	42.988.000

La Dette Suédoise. — D'après la statistique suédoise, la Dette de la Suède s'élevait au 1er janvier 1892 à 265.271.780 couronnes ; ce total se décompose ainsi :

Emprunt 1860...........	900.000	couronnes
— 1875...........	16.399.569	—
— 1880...........	109.880.100	—
— 1886...........	49.484.444	—
— 1887...........	19.457.000	—
— 1888...........	26.666.666	—
— 1890...........	35.284.000	—
— 1891...........	7.200.000	—

Le service des intérêts et des amortissements exige 11.786.275 couronnes.

L'Emprunt Suédois 3 0/0. — Le contrôleur des comptes de la Suède a chargé la Banque de Suède de la vente à ses guichets d'une somme importante de titres de rente 3 0/0. La vente a lieu au cours de 94 0/0.

Les Nouveaux Impôts. — Le Gouvernement suédois entreprend une réorganisation de l'armée qui exigera une augmentation de 6.700.000 fl. par an.

D'après le projet du Ministre des finances, on se procurera cette somme en augmentant les impôts sur la valeur d'estimation des propriétés foncières, en créant un impôt spécial sur le revenu des biens-fonds et en élevant, en cas de besoin, l'impôt du timbre.

Le Commerce du Bois. — L'Association des propriétaires de scieries et des exportateurs de bois russes vient de décider de restreindre la production encore pendant un an, dans les mêmes proportions que pendant l'année qui vient de s'écouler.

Les Recettes des Douanes Norvégiennes. — Les recettes des douanes norvégiennes, en septembre 1892, se sont élevées à 914.916 c. contre 1.013.113 c. en septembre 1891.

Pendant les trois premiers mois de l'exercice 1891-93 (juillet-septembre) les recettes des douanes ont atteint 5.052.417 c. contre 5.302.024 c. pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le Commerce de la Norvège. — Le commerce extérieur de la Norvège, en 1891, s'est élevé à 84 millions 382.000 couronnes pour les importations, contre 80.171.400 c. en 1890, et pour les exportations, à 94 millions 781.100 c. contre 89.327.800 c. en 1890.

Les Faillites en Norvège. — Le nombre des faillites en Norvège, pendant le mois d'août 1892, s'est élevé à 50 contre 34 en août 1891. Du 1er janvier au 31 août, le nombre des faillites a été de 451 contre 296 en 1891 et 217 en 1890.

Une Banque ouvrière. — On vient d'émettre à Bergen (Norvège) les actions d'une Banque pour les ouvriers, analogue à la Banque populaire de Christiania. Le capital est de 50.000 couronnes, les actions sont de 10 c.

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 546)

LA SITUATION

Genève, 28 octobre 1892.

Dans votre dernier numéro vous avez exposé trop clairement la situation pour qu'il soit utile de revenir sur le traité franco-suisse qui va être soumis aux Chambres françaises. Vous nous permettrez, cependant, de vous signaler ce passage significatif de la *Tribune* :

« Quelques préjudices — et ils seront considérables — que pourra causer, à Genève surtout, l'application du tarif maximum en France, il faut reconnaître cependant que la concurrence extrême faite à notre industrie nationale par les produits français a causé la ruine de beaucoup de fabriques indigènes et empêché la création de nouvelles sources de travail local. Il était, en effet, impossible à des fabriques suisses de lutter, non pas contre la bienfacture, mais contre le bon marché des produits français qui inondent notre pays ! Il en est résulté une certaine paresse dans la production ; habitués à voir les étrangers mettre à notre portée tout ce dont nous avons besoin, nous avons perdu l'habitude de nous ingénier à fabriquer nous-mêmes les objets de première nécessité. Nos capitalistes, au lieu de s'intéresser au développement de notre industrie nationale, battue en brèche par la concurrence étrangère, aiment mieux demander à la spéculation une rémunération suffisante de leur argent. C'est encore Genève qui a le plus souffert de cette indifférence que nos confédérés de Zurich, qui ont réussi à vaincre, bien qu'ils fussent en présence des mêmes difficultés ; aussi leur ville a-t-elle pris depuis trente ans un essor si considérable, qu'elle est devenue la première cité de la Suisse, devançant largement Genève à des points de vue. Il y a lieu d'espérer que le nouveau régime économique auquel la Suisse va être exposée, bien malgré elle, pendant une période indéterminée, permettra à de nombreuses industries de se créer, de vivre et de se développer à Genève et dans le reste de la Suisse. Une fois que la période d'incubation aura été heureusement traversée, le régime protectionniste qui l'aura favorisée pourra disparaître sans inconvénient. »

Attendons les événements ; nous n'avons pas perdu tout espoir.

Une intéressante publication vient d'être faite par le Bureau International de l'Union Postale Universelle. Il en résulte que, de tous les Etats, c'est la Suisse qui, en proportion de sa superficie, possède le plus grand nombre d'offices de poste (bureaux et dépôts), bien qu'avec ce mode de comparaison, elle ne soit pas placée

favorablement vis-à-vis des pays plats. Ainsi, par exemple, il y a en Suisse 1 office de poste par 12,7 km. ², 1 par 16,9 km.² dans la Grande-Bretagne et en Irlande, 1 par 21,6 km.² en Allemagne, 1 par 25,9 km.² dans les Pays-Bas, 1 par 35 km.² en Belgique, 1 par 53 km.² en en Italie, 1 par 151,4 km.² en France, et 1 par 188,2 km. ² en Espagne.

Proportionnellement à la population, c'est également la Suisse qui tient le premier rang. Ainsi, il y a dans notre pays 1 office de poste sur 894 habitants, 1 sur 896 habitants aux Etats-Unis d'Amérique, 1 sur 1.981 habitants en Allemagne, 1 sur 2.007 habitants en Grande-Bretagne et Irlande, 1 sur 3.574 habitants dans les Pays-Bas, 1 sur 5.183 habitants en Italie, 1 sur 5.662 habitants en France, 1 sur 6.546 habitants en Espagne, et 1 sur 7.301 habitants en Belgique.

On trouve en Suisse 1 boite aux lettres par 5,82 km. ², 1 par 6.37 km.² en Allemagne, 1 par 7,79 km.² en Grande-Bretagne et Irlande, 1 par 9 km.² dans les Pays-Bas, 1 par 15.91 km.² en Italie, 1 par 18,03 km.² en France, 1 par 41,04 km.² en Espagne, et 1 par 224,91 km. ² aux Etats-Unis d'Amérique.

On applique en Suisse la taxe simple des lettres (5 ou 10 centimes) jusqu'à 250 grammes, tandis que dans tous les autres pays, à l'exception du Danemark, la taxe des lettres augmente d'après une certaine progression de poids. En Allemagne, une lettre au-dessus de 15 à 250 grammes coûte 25 centimes (20 pfennig) et en Autriche-Hongrie une lettre de 20 jusqu'à 250 gr. coûte également 25 cent. (10 kreutzer).

Pour les lettres qui excèdent le poids simple, il est calculé : en Belgique 10 cent. pour chaque 15 gr., en Amérique (Etats-Unis) 10 cent. (2 cents) pour chaque 15 gr., en France 15 cent. pour chaque 15 gr., en Grande-Bretagne 5 1/4 cent. (1/2 penny) pour chaque 15 gr., en Italie 20 cent. pour chaque 15 gr., dans les Pays-Bas 22 cent. (10 cents) jusqu'à 100 gr. et 33 cent. (15 cents) au-dessus de 100 jusqu'à 250 gr., en Espagne 15 cent. pour chaque 15 grammes.

En conséquence, une lettre du poids de 250 grammes coûtera, par exemple : en Suisse 10 centimes, en Allemagne 25 cent., en Autriche-Hongrie 25 cent., dans les Pays-Bas 33 cent., en Grande-Bretagne 90 cent., en Belgique 1 fr. 70, en Amérique (Etats-Unis) 1 fr. 70, en France 2 fr. 55, en Espagne 2 fr. 55 et en Italie 3 fr. 40.

En ce qui concerne l'étendue du trafic des lettres, voici les proportions qui existent : il y a eu (en 1890), par tête de population, en lettres et cartes postales expédiées dans l'intérieur du pays et à la destination de l'étranger, en Hongrie 5,3, en Italie 6,2, en Autriche 14,6, en France 16,7, en Belgique 18,6, dans les Pays-Bas 18,9, en Danemark 20,7, en Allemagne 24,7, en Suisse 29,5, aux Etats-Unis d'Amérique 37,4, en Grande-Bretagne et Irlande 51,3.

Ce sont des chiffres indiscutables; ils prouvent que la Suisse ne se laisse distancer par aucun pays au sujet de la modicité des taxes, qu'il s'agisse de transporter des lettres ou des voyageurs.

Vous connaissez la solution du procés de Lausanne. Les accusés ont été acquittés, bien que la catastrophe du *Mont-Blanc* ait fait vingt-six victimes. Les chaudières étaient défectueuses, le directeur le savait ; mais quatre jurés sur neuf s'étant prononcés en faveur de l'acquittement, aux termes de la loi vaudoise, le tribunal ne pouvait prononcer une condamnation. M. Rochat, le directeur coupable, a été révoqué par la Compagnie de Navigation : c'est une satisfaction donnée à l'opinion publique.

Informations Économiques et Financières

La Taxe des journaux en Suisse. — Le département des postes étudie un moyen de réduire à un demi-centime la taxe intérieure du transport des journaux.

Cette réduction permettrait aux journaux de faire bénéficier leurs lecteurs d'une réduction de 1 fr. 80 sur le prix d'abonnement.

La Taxe des Voyageurs de commerce. — On a discuté, sous la présidence de M. Ruchonnet, la question de la mise en vigueur, à partir du 1er janvier prochain, de la loi imposant une taxe-patente aux voyageurs de commerce.

La Banque Fédérale. — Dans l'assemblée du Conseil d'administration de la Banque fédérale, qui a eu lieu hier à Zurich, il a été décidé de ne pas convoquer d'assemblée extraordinaire des actionnaires, de faire l'inscription des nouveaux statuts dans le registre du commerce et d'ajourner encore la nomination du président du Conseil.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 29 octobre 1892.

Plusieurs nouvelles favorables ont exercé jusqu'à jeudi leur influence sur le marché. Ces nouvelles avaient trait à la situation du Brésil et de la République Argentine ; on parlait aussi d'une conférence dans laquelle les membres du groupe du Crédit Mobilier autrichien ont dû s'occuper des émissions et conversions en vue. On s'est occupé, enfin, des questions à l'ordre du jour de la Chambre française et l'accord commercial entre la France et la Suisse est encore l'objet de bien des préoccupations.

La faiblesse dont le marché fait preuve depuis vendredi est due aux mauvaises nouvelles reçues de la République Argentine, au resserrement de l'argent et à la mauvaise situation des Bourses étrangères.

Le marché de nos valeurs reste sans aucune animation : le 3 1/2 fédéral 1887 est à 104 37, le 3 1/2 1889 à 102 12.

Le Jura-Simplon reste sans affaires à 108 12, le Central-Suisse à 611 25, le Nord-Est à 564 37. Le Salève est mieux tenu à 351 25 et le Canadian Pacific à 452 50.

BOURSE FINANCIERE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	103 75	103 87	104 37	104 12	104 12	104 12
Fédéral 1887 3 ½ %	104 50	105 ..	105 ..	105 ..	104 25	104 50
— 1889 3 ½ %	102 15	102 10	102 10	102 12	102 05	102 12
— Ch. de fer 3 %	94 10	94 15	94 42	94 40	94 30	94 10
Italien 5 %	93 10	93 50	93 45	93 12	92 50	92 27
Egypte unifiée 4 %	496 56	498 75	499 ..	499 19	499 50	501 87
— priv. 3 ½ %	477 50	478 75	478 50	479 50	470 ..	471 25
Ottoman prior. 4 %	436 56	436 ..	433 12	432 50	428 12	430 62
Douanes ottomanes 5 %	476 25	476 87	473 62	472 50	473 37	471 25
Serbe Obrt. 5 %	374 37	382 50	377 50	384 25	373 12	376 87
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	111 87	110 62	111 87	110 62	109 37	109 37
Central Suisse	651 25	651 87	642 50	611 87	612 50	608 75
Nord-Est Suisse	565 ..	575 62	570 62	568 12	567 50	565 ..
Union Suisse	381 25	382 50	380 ..	370 62	370 ..	365 62
Salève	350 ..	335 ..	335 ..	335 ..	335 ..	352 50
Lombards	225 62	224 37	220 62	223 75	223 75	222 50
Canada-Pacif. c. g.	453 75	455 ..	451 87	450 ..	448 75	451 87
Banques						
Banque de commerce	1050 ..	1057 50	1060 ..	1055 ..	1062 50	1062 50
de fonds d'Etat	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Union fin. gén.	526 25	530 ..	539 37	533 75	533 12	535 ..
Banque de Paris	675 ..	672 50	674 37	683 12	681 25	680 ..
Crédit Lyonnais	804 37	792 50	787 50	785 62	781 87	781 87
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	440 ..	447 50	451 25	450 ..	455 ..	442 50
Gaz de Marseille	1075 ..	1073 75	1045	1038 75	1037 50	1038 75
Gaz de Naples	580 ..	580 ..	557 50	560 ..	570	580 ..
Gaz priv. Rhodan.	620 62	618 75	620 62	633 75	627 50	631 87
Ind. gén. du Gaz	750 ..	745	740	733 12	742 50	742 50
Lyon Eaux Éclairage	485 62	486 25	500 62	502 50	[illegible]	506 87
Appareils électriques	526 87	525 ..	521 25	[illegible]	[illegible]	518 75
Rio Tinto	375 ..	372 50	386 25	386 87	395 62	390 62
Tharsis	116 25	115	115 ..	117 50	122 50	120 62
Cape Copper	38 75	37 50	38 75	41 87	41 75	42 50
Min. Alp. Autr.	148 12	146 87	147 50	145 ..	130 ..	127 50
Changes						
France	100 ..	99 97	[illegible]	99 97	[illegible]	[illegible]
Bruxelles	100 07	100 07	100 05	100 ..	[illegible]	[illegible]
Italie	96 75	96 75	96 75	96 75	96 [illegible]	96 [illegible]
Londres	25 1[illegible]	25 17	25 1[illegible]	25 1[illegible]	25 1[illegible]	25 14
Amsterdam	207 87	208 ..	208 10	208 10	208 1[illegible]	208 10
Allemagne	123 [illegible]	123 60	123 60	123 60	123 [illegible]	123 50
Vienne	210 25	210 25	210 25	210 25	210 ..	210 ..

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 24 octobre 1892.

Je vous adresse aujourd'hui un long article, paru avant-hier dans le *Levant Herald*, sur la question des Lots Turcs. Cet article a une tournure officieuse qui lui donne un certain intérêt : il résume, en effet, la doctrine du conseiller légiste de la Porte sur un différend qui, depuis de longs mois, fait l'objet de vives discussions.

Permettez-moi de vous rappeler, en quelques lignes, ce qu'est la question des Lots Turcs et d'où viennent les difficultés en présence desquelles on se trouve aujourd'hui.

La conversion des Obligations de Priorité avait laissé, vous vous en souvenez, une économie de 159.000 liv. t., qui avait été affectée, dans certaines proportions, à un amortissement complémentaire des quatre séries de la Dette turque. Une erreur involontaire des signataires du contrat de conversion leur avait fait omettre les Lots Turcs dans cette répartition. Les porteurs de cette valeur élevèrent naturellement des réclamations dont le Conseil de la Dette ne contesta pas le bien fondé et auxquelles il s'appliqua immédiatement à donner une légitime satisfaction. Le Conseil de la Dette soumit, en effet, à l'approbation du Gouvernement impérial un projet d'arrangement qui réparait le préjudice causé aux porteurs de Lots Turcs et leur accordait un traitement parfaitement équitable.

Certaines personnes se sont cependant saisies de l'incident et, largement intéressées dans les Lots Turcs, elles ont voulu en prendre prétexte pour faire modifier de fond en comble le régime de cette valeur. Elles ont créé, en Allemagne et en Italie, un mouvement d'opinion qui a abouti, en Allemagne, à des procès dirigés contre la Dette publique par des porteurs que les tribunaux allemands ont débouté de leurs demandes, et, en Italie, à une violente campagne de presse, dont j'ai déjà eu l'occasion de vous entretenir.

Le Gouvernement ottoman, un peu fatigué de tout ce bruit, a fait étudier la difficulté par ses légistes, et ceux-ci ont, ces jours derniers, fait connaitre leur opinion, que je vais vous résumer ; il faut cependant, pour l'intelligence de ce qui va suivre, que vous ayez présents à la mémoire ces principes qui ont été jusqu'ici appliqués aux Lots Turcs :

Le décret de Mouharrem établit quatre règles fondamentales :

1º L'ensemble de la Dette est réduit à X 0/0 de sa valeur nominale, selon les emprunts. Les Lots Turcs sont réduits à 45 0/0 de leur valeur nominale.

2º Le premier prélèvement à faire sur les revenus concédés doit servir à payer 1 0/0 à l'ensemble de la Dette sur son montant nominal réduit.

3º Les Lots Turcs ne touchant pas d'intérêt, la somme de 156.000 liv. t., qui représente 1 0/0 de leur montant nominal réduit, est appliquée aux achats et aux primes.

4º L'intérêt afférent aux titres amortis est destiné à augmenter le fonds d'amortissement.

Le Conseil de la Dette disposait donc d'une somme de 156.000 liv. t. annuellement pour les Lots Turcs, et il eût dû, aux termes du décret, employer cette somme au remboursement à 45 0/0 des lots amortis sans primes et à la répartition du solde entre les lots primés.

Une pensée de sage administration l'empêcha cependant d'adopter entièrement cette manière de procéder. L'amortissement des Lots turcs est, en effet, réglé depuis leur création par un tableau, inscrit au dos du titre. D'après ce tableau le nombre des lots à amortir augmente chaque année et le Conseil de la Dette s'est dit, avec beaucoup de raison, que s'il employait aux primes la totalité des sommes disponibles, un moment viendrait, prochain peut-être, où, par suite d'un tirage croissant chaque année, il ne pourrait même plus payer aux lots amortis les 45 0/0 auxquels ils auraient droit. Le Conseil décida donc d'unifier d'abord le taux de remboursement avec celui des primes, et fixa ce taux à 58 0/0. Il résolut ensuite d'employer chaque année le solde disponible à des rachats de lots sur le marché, pour compte commun des porteurs de ces titres, et l'année dernière, par exemple, il a appliqué 30.767 livres à ces rachats, retirant ainsi de la circulation un grand nombre de titres pour le plus grand bénéfice de tous les intéressés.

Ce système a admirablement fonctionné pendant plus de dix années. Les résultats en ont été, à la fin de chaque exercice, portés à la connaissance du public, et jamais aucune réclamation n'avait été élevée jusqu'au moment où sont nés les incidents que je vous ai exposés plus haut.

Le rapport du Conseiller légiste de la Porte conclut au bouleversement de tout le passé.

Il demande :

1º Le remboursement à 45 0/0 des lots amortis et le paiement des primes à 100 0/0 ;

2º L'attribution d'un intérêt de 3 0/0 aux titres amortis depuis 1882 ;

3º L'institution de tirages supplémentaires à 1.000 fr. par lot.

La première conclusion de ce rapport est bien conforme au texte du décret de Mouharrem sous réserve de la possibilité de payer les primes au pair si les revenus le permettent.

Les deux autres articles sont d'appréciation pure et il est absolument impossible de trouver dans le Décret de Mouharrem une disposition sur laquelle ils puissent s'appuyer.

Le Conseil de la Dette aura donc à combattre ce rapport et pourra le faire aisément, sans doute, en invoquant les textes. Il est incontestable qu'il y a quelques avantages à accorder aux Lots turcs, mais ce ne peut être que dans la limite des contrats de 1882 et non dans des innovations.

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

Les travaux publics. — Le Gouvernement bulgare met en adjudication les travaux du port et la construction d'un magasin à grain à Bourgas. L'estimation de ces travaux, de la part du Gouvernement, est de 5 millions 067.100 fr. pour le port et de 2.486.800 fr. pour le magasin à grain, en tout 7.553.900 fr. Le dépôt d'une somme équivalente au 5 0/0 du prix d'estimation sera exigé de celui des compétiteurs qui obtiendra l'entreprise. Les offres sont reçues jusqu'au 2 décembre.

ROUMANIE

L'Agriculture Roumaine. — Le ministère des domaines a vendu aux paysans, au cours de cet été, 122 terres de l'Etat, ayant une superficie de 71.515 hectares et 8.803 mètres carrés, en 14.259 lots de 5 hectares, pour la somme de 27.963.761 fr. 36 c.

SERBIE

Les Recettes budgétaires. — Les recettes budgétaires de la Serbie, du 1er janvier au 30 septembre 1892, présentent les chiffres suivants :

	Neuf prem. mois 1892	Diff. sur 1891
	—	—
Douanes........	2.305.312	+ 231.821
Caisse de l'Obrt..	1.862.368	+ 339.778
Timbre..........	2.210.429	+ 407.914

Le Gerant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simenot

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1** fr. **50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 43. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 6 Novembre 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GENERALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Soies. — Cuivres. — Pages 577 à 581.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — La Dette publique de la France. — Société des Aciéries de France. — Sociétés de Dynamite. — Les Chemins de fer Portugais. — Société des Téléphones. — Gaz pour la France et l'Etranger. — Pages 582 à 587. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIÈRES. — Banque de France et comparaisons. — Avis de la Chambre syndicale des Agents de Change de la Ville de Paris. — Chambre de compensation des Banquiers de Paris. — Mouvement des Caisses d'Epargne. — Caisse Nationale de Retraites. — Octroi de Paris. — Recettes des Chemins de fer. — Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Etranger. — Le Comptoir National d'Escompte. — Mort d'Adolf Sœtbeer. — Caisse d'amortissement et des Dépôts et Consignations. — Société Anonyme des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est. — Compagnie des Mines de Béthune. — Compagnie Générale Française et Continentale d'Eclairage. — L'Union des Gaz. — Canal de Suez. — REVUE HEBDOMADAIRE DE LA BOURSE DE PARIS. — Pages 587 à 591.

ALLEMAGNE : Pages 592 et 593. — ANGLETERRE : Pages 593 à 595. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 596 à 598. — BELGIQUE : Pages 598 à 600. — ESPAGNE : Pages 600 et 601. — GRECE : Pages 601 et 602. — ITALIE : Pages 602 et 603. — PORTUGAL : Page 603 à 605. — RUSSIE : Pages 605 et 606. — SUISSE : Pages 606 et 607. TURQUIE : Page 608. — ETATS BALKANIQUES (*Bulgarie, Roumanie*) : Page 608.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — L'or a diminué assez fortement cette semaine, les principales sorties sont les suivantes :

Banque de France........................	2.100.000
Banque d'Angleterre......................	13.500.000
Banque de Belgique.......................	1.900.000

On remarque des augmentations :

A la Banque de Danemark	6.900.000
A la Banque Nationale d'Italie	1.400.000
A la Banque de Roumanie.............	1.300.000

Les diminutions relevées dans l'encaisse des grandes Banques sont la conséquence de la cessation des arrivages de New-York et des demandes continuelles de la Russie et de l'Autriche-Hongrie.

Malgré la diminution de son encaisse, la situation de la Banque d'Angleterre s'est améliorée, la réserve est de 42 28 0/0 des engagements à vue ; la semaine dernière elle était de 41 34 0/0.

Le métal argent ne donne lieu à aucune remarque importante. La Banque de France a perdu 2.600.000 fr.

Par contre, on remarque un accroissement

de 1.200.000 fr. à la Banque d'Espagne
et de 1.000.000 à la Banque d'Italie.

La plus-value de l'argent à la Banque Nationale s'explique vraisemblablement par des achats de monnaie divisionnaire effectués dans les Etats de l'Union latine pour parer à la crise monétaire qui sévit si cruellement dans les provinces du Nord de l'Italie. La circulation fiduciaire est généralement en progrès ; dans l'ensemble elle dépasse de 95.600.000 fr. celle de la semaine précédente.

L'événement monétaire le plus important est la baisse du rouble. Jusqu'à présent la spéculation allemande a fait à peu près ce qu'elle a voulu ; mais, à un moment donné, la Russie pourrait prendre sa revanche ; aucun État ne possède un stock d'or comparable à celui qui est sous la main du Gouvernement russe. En voici le détail, d'après le bilan de la Banque Impériale, au 1er octobre :

Fonds d'échange des billets de crédit.. Fr.	1.441.600.000
Encaisse de la Banque	450.100.000
Disponibilités à l'Etranger.....................	372.000.000
Or en dépôt à la Banque appartenant au Trésor	48.000.000
Total......................	2.311.700.000

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 20 oct.	1.673.9	1.282.5	2.956.4	3.225.9	92	2½
1892 27 oct.	1.675.1	1.279.7	2.954.8	3.213.4	92	2½
1892 3 nov.	1.673.0	1.277.1	2.950.1	3.303.7	90	2½
1891 5 nov.	1.317.6	1.248.2	2.565.8	3.051.2	84	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 8 oct.	917.2	170.3	1.087.5	1.358.5	80	3
1892 15 oct.	914.9	170.3	1.085.2	1.323.4	82	3
1892 22 oct.	923.7	170.3	1.094.0	1.294.0	84	3
1891 22 oct.	944.0	187.5	1.131.5	1.250.2	90	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 20 oct.	630.5	»	630.5	664.1	95	3
1892 27 oct.	624.2	»	624.2	658.6	95	3
1892 3 nov.	610.7	»	610.7	659.3	93	3
1891 5 nov.	547.5	»	547.5	642.5	85	4
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 18 juin	115.0	15.0	130.0	172.5	75	»
1892 16 juill.	107.5	15.0	122.5	165.0	74	»
1892 13 août	105.0	17.5	122.5	160.0	76	»
1891 15 août	100.0	17.5	117.5	157.5	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 18 juin	62.5	10.0	72.5	150.0	48	»
1892 16 juill.	62.5	10.0	72.5	147.5	49	»
1892 13 août	62.5	10.0	72.5	145.0	50	»
1891 15 août	65.7	9.9	75.6	151.1	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 8 oct.	270.0	423.2	693.2	1.166.6	59	4
1892 15 oct.	266.5	420.5	687.0	1.167.5	59	4
1892 22 oct.	270.7	420.5	691.2	1.188.8	58	4
1891 22 oct.	137.0	419.0	556.0	1.128.0	50	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 13 oct.	75.5	39.2	114.7	396.6	29	2½
1892 20 oct.	75.5	40.9	116.4	394.1	30	2½
1892 27 oct.	73.6	40.7	114.3	397.2	29	2½
1891 29 oct.	61.8	40.6	102.4	389.6	26	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 14 sept.	3.4	0.6	4.0	0.5	800	8
1892 22 sept.	2.9	0.5	8.4	0.6	569	8
1892 29 sept.	2.6	0.4	3.0	0.6	500	8
1891 30 sept.	3.2	0.8	4.0	1.5	267	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 août	68.1	»	68.1	107.8	63	3½
1892 30 sept.	71.4	»	71.4	104.0	70	3½
1892 31 oct.	78.3	»	78.3	108.2	72	3½
1891 31 oct.	76.4	»	76.4	112.1	68	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 15 oct.	190.3	124.8	315.1	888.5	35	5
1892 22 oct.	190.3	125.6	315.9	887.5	35	5
1892 29 oct.	190.3	126.8	317.1	883.9	36	5
1891 31 oct.	144.9	105.3	250.2	769.1	33	4
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 juil.	»	2.5	2.5	127.8	2	6½
1892 31 août	»	2.5	2.5	120.8	2	6½
1892 30 sept.	»	2.5	2.5	127.7	2	6½
1891 30 sept.	»	3.2	3.2	128.1	2	6½

Dates	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argent	Encaisse métallique — Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 15 oct.	79.8	176.1	255.9	407.6	64%	2½
1892 22 oct.	79.8	176.1	255.9	408.9	64	2½
1892 29 oct.	79.8	176.4	256.2	414.5	62	2½
1891 31 oct.	89.7	153.3	243.0	428.6	57	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	198.4	26.5	224.9	595.5	38	5
1892 10 oct.	198.6	26.7	225.3	595.1	38	5
1892 20 oct.	200.0	27.7	227.7	589.8	39	5
1891 20 oct.	189.5	42.1	231.6	599.0	39	5½
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 30 sept.	185.0	30.6	215.6	504.1	42	5
1892 10 oct.	185.0	30.4	215.4	506.3	42	5
1892 20 oct.	185.0	30.2	215.2	501.9	43	5
1891 20 oct.	183.1	31.2	214.3	499.3	43	5½
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 juil.	30.2	»	30.2	67.6	45	5½
1892 31 août	28.9	»	28.9	66.4	44	5½
1892 30 sept.	28.3	»	28.3	65.9	43	5
1891 30 sept.	31.4	»	31.4	68.9	46	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 28 sept.	16.6	8.3	24.9	264.5	9	6
1892 5 oct.	18.1	9.1	27.2	266.1	10	6
1892 12 oct.	18.9	9.5	28.4	267.7	10	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 8 oct.	51.5	»	51.5	126.6	41	6
1892 15 oct.	53.5	»	53.5	128.9	41	6
1892 22 oct.	54.8	0.1	54.9	129.5	42	6
1891 24 oct.	69.1	»	69.1	143.2	48	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er sept.	1.853.7	21.6	1.875.3	4.205.1	44	4½
1892 16 sept.	1.854.0	21.0	1.875.0	4.276.5	43	4½
1892 1er oct.	1.791.7	20.0	1.811.7	4.168.8	43	4½
1891 1er oct.	1.352.1	20.7	1.372.8	3.771.3	37	4½
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	8.5	4.2	12.7	29.5	43	6½
1892 8 oct.	9.0	4.2	13.2	30.0	44	6½
1892 15 oct.	9.0	4.2	13.2	30.1	44	6½
1891 15 oct.	9.4	4.3	13.7	29.8	46	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 juill.	23.6	4.6	28.2	57.1	49	5
1892 31 août	23.6	4.9	28.5	68.3	42	4½
1892 30 sept.	23.6	4.8	28.4	59.4	48	4½
1891 30 sept.	23.8	3.3	27.1	61.1	45	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.0	31	»
1892 31 août	10.2	13.4	23.6	74.2	32	»
1892 30 sept.	10.2	10.9	21.1	84.1	25	»
1891 30 sept.	10.1	10.7	20.8	87.9	24	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 15 oct.	67.4	20.5	87.9	164.0	56	3
1892 22 oct.	67.3	22.2	89.5	164.6	54	3
1892 29 oct.	67.3	23.1	90.4	167.9	53	3½
1891 31 oct.	64.1	23.4	87.5	174.5	50	4

TOTAUX (1)

1892 20 oct.	6.455.5	2.371.4	8.826.9	14.665.3	61%
1892 28 oct.	6.467.2	2.374.9	8.842.1	14.652.4	60
1892 3 nov.	6.459.0	2.372.7	8.831.7	14.748.0	60
1891 5 nov.	5.420.4	2.321.0	7.741.4	13.644.5	58

TOTAUX au 31 décembre

1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54%
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Notre marché est satisfaisant dans son ensemble, et la plupart des valeurs ont enregistré, en fin de semaine, des cours en hausse. Le 3 0/0, notamment, est en reprise sensible sur les cours de vendredi.

Les déclarations du prince de Bismarck au sujet des projets militaires du Gouvernement fait grand bruit en Allemagne ; l'ex-chancelier estime que ces mesures extrêmes ne sont pas justifiées par la situation actuelle en Europe, et son opinion pèsera, sans aucun doute, sur le vote du Reichstag. Signalons une légère reprise des Roubles sur le marché de Berlin.

La Banque d'Angleterre n'a pas encore élevé le taux de son escompte ; mais si les retraits d'or, qui se sont ralentis, reprenaient leur activité des semaines passées, le Conseil de la Banque n'hésiterait pas à prendre des précautions pour défendre ses réserves de métal jaune. Le marché anglais reste lourd et inactif, ce qui s'explique par les grèves des ouvriers en coton et par l'agitation qui règne dans le bassin houiller du pays de Galles.

M. Steinbach, ministre des finances autrichien, a présenté au Reichsrath le budget pour 1893.

Les dépenses totales sont fixées à 608.684.794 florins, chiffre supérieur de 22.376.181 florins à celui des dépenses du budget précédent. Les recettes totales sont évaluées à 609.572.085 florins, c'est-à-dire à 23.617.959 florins de plus que dans le budget de 1892. On prévoit donc un excédent de recettes de 887.291 florins, qui sera supérieur de 655.208 florins à celui de l'exercice précédent ; mais comme on prendra en 1893 trois millions de florins sur les recettes courantes pour amortir la dette publique, tandis qu'on n'a employé en 1892 que deux millions dans ce but, le budget de 1893 aura en réalité un excédent de recettes superieur de 1.655.308 florins à l'excédent de 1892.

On télégraphie, de Budapest, que le Cabinet ayant donné sa démission, le comte Szapary a été chargé de former un nouveau ministère.

En Grèce, M. Tricoupis fait annoncer, dans les journaux officieux, qu'il y aura, cette année, un excédent budgétaire ; mais cette nouvelle est considérée comme tout à fait fantaisiste ; si, ainsi qu'on le prétend, le service du coupon à fin décembre est assuré, c'est certainement au moyen des ressources extraordinaires, et partant, au prix de nouvelles charges.

En Italie, le discours prononcé mercredi soir, au palais des Beaux-Arts, par M. Giolitti, a produit un fâcheux effet, malgré les éloges des feuilles ministérielles. Bien qu'il y ait une légère amélioration dans la situation économique du pays, on ne prévoit pas comment le Gouvernement pourra combler les déficits traditionnels avec les expédients proposés et sans recourir à de nouveaux impôts.

Nos lecteurs trouveront, dans la correspondance du Portugal (p. 603), le compte rendu des élections qui viennent d'avoir lieu dans ce pays ; parmi les élus figure l'ancien ministre des finances, M. Marianno Carvalho. On ne sait encore rien des projets que le Gouvernement soumettra aux Chambres, mais le régime actuel, qui menace de porter un rude coup au pays en faisant crouler la Banque, ne peut durer longtemps.

La Chambre bulgare a ratifié l'emprunt de 142.780.000 francs conclu avec la Banque des Pays-Autrichiens ; cette somme est exclusivement destinée à la construction et à la mise en exploitation des Chemins de fer de la principauté.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	29 oct. Derniers Cours	29 oct. P. de 4 f. de rente	29 oct. Revenu p. 0/0	5 nov. Derniers Cours	5 nov. P. de 4 f. de rente	5 nov. Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	98 92	32 97	3 03	99 27	33 09	3 02
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 17	35 33	2 83	97 60	35 49	2 81
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	96 90	24 22	4 13	97 30	24 32	4 11
Belgique 3 1/2 %	104 80	29 94	3 33	104 52	29 86	3 34
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	63 20	15 80	6 32	62 25	15 56	6 42
Hollande 3 1/2 % (à Amsterdam)	101 62	29 03	3 44	101 62	29 03	3 44
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	96 25	24 06	4 15	96 50	24 12	4 14
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	92 05	21 25	4 70	92 32	21 32	4 69
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	88 80	29 60	3 37	88 87	29 62	3 37
Portugal 3 % (1 fr. net)	25 50	17 ..	3 92	24 50	24 50	4 08
Roumanie 5 %	99 75	19 95	5 01	97 50	19 50	5 12
Russie 3 % or 1891 libéré	78 35	26 11	3 82	79 40	26 46	3 77
Serbie 5 % 1890	360 »	14 40	6 94	362 50	14 50	6 89
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	103 30	25 82	3 87	103 85	25 96	3 85
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	94 50	31 50	3 17	94 75	31 58	3 16
Turquie convertie 1 % série D	21 65	21 65	4 61	22 »	22 »	4 54
— Priorité 4 % 1890	430 ..	21 50	4 65	430 »	21 50	4 65
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 87	28 62	3 49	86 12	28 70	3 48

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	29 oct. Sam.	31 oct. Lundi	1 nov. Mardi	2 nov. Merc.	3 nov. Jeudi	4 nov. Vend.
Français 3 %	PARIS	98 92	99 ..	.. ..	98 82	98 97	98 97
Consolidés	LONDRES	96 75	96 87	.. ..	96 87	97 ..	97 12
Autrich. 3 % or	VIENNE	114 90	114 90	.. ..	114 80	114 80	115 ..
[illegible]	BRUXELLES	102 35	102 35	.. ..	102 50	102 60	102 40
Espagne Ext.	MADRID	73 40	73 40	.. ..	73 ..	72 80	72 70
Hollande 3 ½	AMSTERDAM	101 62	101 62	101 75	101 62	101 62	101 62
Hongrie 4 % or	VIENNE	111 85	111 95	.. ..	112 05	112 05	112 15
Italie 5 %	ROME	95 85	96 12	.. ..	96 17	95 95	96 ..
Portugais 3 %	PARIS	25 56	25 44	.. ..	25 50	25 50	25 12
Prussien 3 %	BERLIN	85 75	86 ..	.. ..	86 ..	86 ..	86 12
Russie-Orient 3 %	ST-PETERSB.	105 ..	.. ..	105 12	104 75	.. ..	104 75
Suisse 3 %	GENÈVE	94 10	94 12	94 12	94 25	94 25	94 25

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	8 oct.	15 oct.	22 oct.	29 oct.	5 nov.
Amsterdam. pap. court	4 %	206 37	206 12	206 25	206 12	206 19
Allemagne —	4 %	122 31	122 31	122 31	122 25	122 25
Vienne-Tr. —	4 %	208 »	208 »	208 »	208 ..	207 62
Barcelone —	4 %	431 »	430 50	430 »	427 ..	427 50
Madrid —	4 %	431 »	430 50	430 »	427 50	427 50
Lisb.-Porto —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb. —	4 %	251 »	249 »	247 »	241 »	245 »
Valeurs à vue	moins					
Londres —	3 %	25 16	25 13	25 16	25 14	25 15
— ch. court	3 %	25 17	25 15	25 17	25 15	25 16
Stockholm —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique —	2 1/2 %	0 03 p.	0 06 p.	0 09 p.	0 09 p.	0 09 p.
Italie —	5 ½ %	3 25 p.	3 37 p.	3 87 p.	3 87 p.	3 62 p.
Suisse —	3 1/2 %	pair.	pair	0 06 p.	pair	pair
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)		3443 87	3443 87	3443 87	3443 87	3442 15
Argent en barre (le kil.)		140 40	143 67	143 89	141 70	141 70
Quadruples espagnols		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 44	3 44	3 47	3 47	3 44
Souverains anglais		25 14	25 15	25 16	25 14	25 14
Banknotes		25 17	25 14	25 16	25 14	25 11
Aigles des Etats-Unis		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume 20 marks		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Imper. Russie [illegible]		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— [illegible]		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.
Amsterdam	47 90	47 92	47 95	47 95	47 95
Anvers	99 90	99 85	99 85	99 90	99 90
Barcelone	15 10	15 »	15 35	15 40	15 75
Berlin	80 80	80 85	80 85	80 90	80 90
Bruxelles	99 98	100 01	100 06	100 05	100 05
Constantinople	22 95	22 92	22 90	22 77	22 77
Francfort	80 83	80 87	80 90	80 88	80 92
Gênes	103 15	103 30	103 70	103 77	103 77
Genève	99 95	99 97	99 98	99 98	99 99
Lisbonne	690 »	655 »	670 »	688 »	685 »
Londres	25 32	25 32	25 37	25 33	25 36
Madrid	14 50	14 65	15 »	15 50	15 65
Rome	103 22	103 30	103 85	103 75	103 80
Saint-Pétersbourg	39 50	39 47	39 77	40 35	40 30
Vienne (à vue)	47 55	47 60	47 65	47 60	47 65
— (à 3 mois)	47 50	47 52	47 57	47 55	47 60

CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 5 novembre 1892.

Les changes ne présentent pas de grandes variations ; à peu d'exceptions près la cote est la même que la semaine précédente, c'est dire que les dispositions sont mauvaises en ce qui concerne l'Espagne, sans qu'il se soit produit rien de bien nouveau dans le pays. Les mouvements actuels du change sont sous la dépendance la plus étroite des arbitrages qui se font sur l'Extérieure entre Paris, Barcelone et Madrid ; il monte quand les Espagnols vendent à Paris, il baisse quand ils achètent.

Le rouble a un peu repris, il gagne 4 points d'une semaine à l'autre ; nous donnons, dans notre article *Du Numéraire*, la situation de l'encaisse métallique du Trésor et de la Banque impériale, qui est des plus rassurantes.

On attendait généralement une hausse de l'escompte pour jeudi dernier à la Banque d'Angleterre, elle ne s'est pas produite; grâce à l'amélioration de la réserve, toutefois, elle reste dans les probabilités ; l'encaisse a beaucoup baissé d'une semaine à l'autre, drainée par l'Egypte, l'Autriche-Hongrie et la Russie. C'est surtout ce dernier pays que redoute le marché de Londres en raison de ses énormes disponibilités à l'étranger.

La Banque d'Angleterre semble hésiter à manier le taux de l'escompte ; elle a commencé à emprunter des capitaux disponibles sur le marché ; elle espère par ce moyen, élever le prix de l'argent hors banque assez haut pour tenter le métal étranger et le faire affluer. En attendant, l'or a été coté 78 s/1d l'once, soit une prime de 2 d.1/2 rarement enregistrée.

A Lisbonne, la prime sur l'or s'est sensiblement élevée ; de 24 1/2 0/0, au 31 octobre, elle est passée à 27 0/0 le 5 novembre. On remarquera que c'est encore aux Fonds Brésiliens qu'il convient d'attribuer cette majoration.

Le métal argent n'a pas varié. il se tient à 141 70 le kilo; on ne voit aucune chance prochaine d'amélioration. L'Angleterre vend tout ce qu'elle peut en Extrême-Orient, sans alléger sensiblement la situation. Voici le résumé de ses Exportations depuis le commencement de l'année courante et la période correspondante de 1891 :

	1891	1892
Inde ..... £	5.532.499	3.173.126
Chine	107.429	212.942
Détroits....	3.029.592	1.728.643
Total...	8.669.520	5.114.711

LES STOCKS

Blés. — Du 31 octobre au 5 novembre 1892, les divers ports des États-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine : nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspon-

dante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	7.418.200	6.362.600
Continent	2.676.700	5.715.900
Total	10.094.900	12.078.500
Semaine précédente	9.706.300	12.325.000

Soit une augmentation de 388.600 hectolitres sur la semaine précédente et une diminution de 1.983.600 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892	1891	1890
	hectol.	hectol.	hectol.
Au 1er novembre.	7.418.200	6.362.600	4.235.000
Semaine précéd..	6.907.800	6.032.000	3.912.100

Soit une augmentation, pendant la huitaine, de 510.400 hectolitres.

Dans ce total de 7.418.200 hectolitres, on compte 3.770.000 hectolitres de Californie, contre 1.937.200 l'année dernière, 2.056.100 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 1.313.700 l'année dernière; 522.000 de la mer Noire et d'Azof, contre 957.000; 130.500 d'Australie contre 229.400; le flottant des Indes s'élève à 330.600 hectolitres, contre 1.104.900 l'an dernier; celui de la République Argentine est de 290.000 hectolitres, contre 40.600 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	5 nov.	29 oct.
Nord-Ouest	21 25	21 56
Nord	21 58	21 69
Nord-Est	21 40	21 57
Ouest	21 51	21 50
Centre	21 55	21 52
Est	21 48	21 47
Sud-Ouest	23 10	23 61
Sud	23 25	23 65
Sud-Est	23 71	23 69
Moyenne générale...	22 10	22 25

Le *Journal officiel* publie le relevé des quantités de froment (grains et farines) importées et exportées du 1er août au 15 octobre 1892 :

	Grains Quint. mét.	Farines Quint. mét.
Importations :		
Du 1er août au 30 septembre 1892.	281.465	8.821
1re quinzaine d'octobre 1892.....	89.318	542
Total du 1er août au 15 oct. 1892..	370.783	9.363
Exportations :		
Du 1er août au 30 septembre 1892.	2.327	24.520
1re quinzaine d'octobre 1892.....	206	3.810
Total du 1er août au 15 oct. 1892..	2.533	28.330

D'après un télégramme de New-York, les céréales et farines sur les lignes de Chemins de fer ont atteint en septembre 16.818.000 de bushels, soit une augmentation de 300.000 b. par rapport à 1891, année exceptionnelle.

En Russie, suivant les données officielles, les blés d'hiver sont encore peu développés dans les provinces d'Esthonie, de Saint-Pétersbourg, de Pskow, d'Olonets, de Novgorod et de Vologda.

En outre, l'état de leurs pousses n'est pas satisfaisant dans différentes parties des provinces de Saint-Pétersbourg, Smolensk, Novgorod, Nijnii-Novgorod, Riazan, Koursk, Toula, Kharkow, Tambow, Orel, Penza, Samara, Voronège, Vladimir, de Tauride, du Don, de Térek, du Kouban, de Bessarabie et d'Astrakhan.

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres aux dernières dates :

Pays	Dates	1892	1891	1890
France	(1er oct.)..	80.095	71.489	49.329
Angleterre	(29 oct.)..	90.588	78.702	85.931
Allemagne	(1er oct.)..	21.918	29.042	23.396
Hambourg	(26 oct.)..	10.400	4.170	2.800
Autriche	(1er oct.)..	50.000	38.000	27.000
Hollande	(15 oct.)..	1.657	1.787	1.615
Belgique	(15 oct.)..	1.836	1.282	507
Europe		256.494	224.472	190.578
Sous voiles pour l'Europe...		15.213	7.835	11.254
Total		271.707	232.307	201.832
Etats-Unis (26 octobre)		116.000	70.180	46.241
Havane-Matanzas (26 oct.)		11.000	60.000	43.000
Total général		398.707	362.487	291.073

Nos lecteurs trouveront à la page 597 les évaluations de la récolte des betteraves en Autriche-Hongrie, d'après les rapports de 194 usines de la Monarchie.

Ces chiffres diffèrent des appréciations de M. Licht, qui sont les suivantes, pour la récolte européenne :

	1892-1893	1891 1892
	Tonnes	Tonnes
France	625.000	650.377
Allemagne	1.200.000	1.198.156
Autriche	750.000	786.566
Russie	480.000	560.000
Belgique	200.000	180.377
Hollande	65.000	37.451
Autres pays	80.000	78.000
Total	3.400.000	3.490.927

M. Licht voit pour cette année un déficit de 90.000 tonnes.

Et voici les estimations du *Prager Zuckermarkt :*

	1892-1893	1891-1892
	Tonnes	Tonnes
France	640.000	640.000
Allemagne	1.160.000	1.194.000
Autriche	740.000	774.000
Russie	426.000	542.000
Belgique	175.000	161.000
Hollande	62.000	43 000
Autres pays	83.000	83.000
Total	3.286.000	3.437.000

Soit un déficit de 151.000 tonnes.

Cafés. — D'après un télégramme de Rio-de-Janeiro, le mouvement des cafés, du 24 octobre au 2 novembre, a été le suivant :

Rio : Arrivages, 58.000 ; stock, 145.000 ; embarquements pour les Etats-Unis, 38.000 ; pour Hambourg, 2.000 ; pour Trieste, ... ; pour les autres pays d'Europe, 6.000. Ventes : 63.000 balles à 12.200 Rs.

Santos : Arrivages, 74.000 ; stock, 130.000 ; embarquements pour Hambourg, 14.000 ; pour Trieste, 2.000 ; pour les autres pays d'Europe, 16.000. Ventes : 54.000 au prix moyen de 11.200 Rs.

Les dernières cotes du Havre, pour le Santos, à terme, sont : nov. 94 50, déc. 94 25, janv. 94, fév. 93 50, mars et avril 93 25, mai 92 les 50 kilos.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 2 novembre par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

Stock du coton	1892 Etats-Unis	1892 Total	1891 Etats-Unis	1891 Total
Havre (Balles)	212.400	306.000	104.200	178.400
Marseille	»	8.700	»	9.100
Brême	48.100	49.600	51.400	53.300
Amsterdam	15.800	16.300	15.200	16.400
Londres	»	9.000	»	12.000
Liverpool	851.000	1.006.000	486.000	646.000
Ensemble	1.127.300	1.395.000	656.800	915.200
Etats-Unis	929.000	929.000	1.081.000	1.081.000

Cotons en mer :

	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
	—	—	—	—
Havre.........(Balles)	58.100	58.100	84.600	86.000
Brème................	75.000	75.000	95.000	95.000
Amsterdam...........	»	»	»	»
Angleterre............	275.000	285.000	350.000	360.000
	408.100	418.100	529.600	541.000
Total général....	2.464.400	2.742.700	2.267.400	2.537.200

Existences générales connues :

2.780.000	3.168.000	2.646.000	3.032.000
1890		1889	
—		—	
1.809.000	2.333.000	1.621.000	1.964.000

La totalité des existences généralement connues au 25 octobre est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 3.168.000 balles. — 1891, 3.032.000 balles. — 1890, 2.333.000 balles. — 1889, 1.964.000 balles.

La semaine se signale par une hausse, à Londres, de quatre points ; on cotait : nov.-déc. 4.26, déc.-janv. 4.27 1/2, janv.-fév. 4.29 1/2.

A Liverpool, le marché est resté ferme, avec des demandes restreintes. On cote : Middling américain, 4 1/2: fair Pernam, 4 9/16 ; fair brown Egyptien, 4 1/2 ; good M. G. Broach, 3 15/16 ; fair Dhollerah, 3 1/8.

Livraisons pour provenances américaines, dans tous les ports, sur la base du middling L.-M.-C. : nov., 4.26 ; nov.-déc., 4.26 (acheteurs) ; déc.-janv., 4.27 à 4.28 ; janv.-fév., 4.29 à 4.30 ; fév.-mars, 4.32 (vendeurs).

Au Havre, les affaires ont été très suivies ; le low-middling est coté en clôture 54 50.

On télégraphie de Londres qu'à moins d'une entente, de plus en plus problématique, la grève générale des ouvriers cotonniers commencerait lundi 7. Les ouvriers filateurs de Lancashire au nombre de 50.000 ont quitté le travail aujourd'hui ; ils ne le reprendront que lorsqu'ils auront obtenu pleine satisfaction. Les patrons ont l'intention de ne faire droit à aucune réclamation. On craint que cette grève ne soit très longue.

Soies. — La Condition a enregistré du 8 octobre au 3 novembre 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
	—	—	—
France ....balles	67	18	61
Espagne...............	5	»	1
Piémont...............	13	»	14
Italie..................	44	17	58
Brousse...............	12	2	46
Syrie..................	21	3	35
Bengale...............	1	5	8
Chine..................	9	37	491
Canton................	34	42	348
Japon.................	44	49	109
Tussah................	1	12	111
Total.........balles	251	185	1.282

Soit un total de 112.383 kilog. contre 142.266 kilogr. de la semaine précédente, et 96.933 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des quatre années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	—	—	—	—
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892........	21.062	14.005	77.316	112.383
1891........	20.204	15.901	60.828	96.933
1890........	16.494	8.777	57.072	82.343
1889........	25.245	19.726	92.892	137.863
1888........	17.804	12.512	66.270	96.586

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 27 octobre :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines correspondantes 1890	1891	1892
—	—	—	—	—	—
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24/26	150/155	74/75	63 64	51 52	» »
Italie... Ouv. franç. 2e ordre 22/24	135/142	70/72	60 61	49 49	65 66
Bengale. Ouv. franç. 2e ordre 22/26	104/115	59/61	57 58	» »	» »
Chine... 0 fr. et it. 1er ordre 40/45	98/103	57/59	52 53	45 46	51 »
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20/24	135/141	72/74	60 62	47 58	62 63
Italie............... 2e ordre 24/26	122/127	66/69	58 60	45 47	» »
Chine. Tours compt. 2e ordre 41/45	82/88	54/55	52 53	45 46	48 50
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10/12	130/135	64/68	60 61	45 46	» »
Italie... Bouts noués 2e ordre 9/11	112/120	54/56	56 57	44 45	56 58
Chine Tsatlée, 4.....................	76/81	43/44	38 40	31 »	» »
Japon Grappes no 2...............	» »	» »	56 57	44 45	58 »

Malgré l'accalmie des affaires les magasins des marchands de soie restent peu pourvus ; en ouvrées notamment, les stocks ne se reconstituent pas, la production des moulins étant pour une large part engagée dans des contrats à livrer. Aussi la hausse des prix d'ouvraison se maintient-elle dans toute son intégrité.

Le tableau des importations de soieries en France pendant les neuf premiers mois publié il y a quelques jours donne un résultat assez inattendu. Si, comme on doit le faire pour les comparaisons avec les résultats des périodes correspondantes de 1891 et de 1890, on additionne en 1892 les chiffres des importations de tissus pongée, corah et tussah avec les chiffres des importations de tissus de soie pure, on constate que les importations des neuf premiers mois de 1892 ont dépassé celles des années précédentes : elles ont atteint 35.106.000 fr. en 1892 contre 33.433.060 fr. en 1891 et 31.746.000 fr. en 1890.

Cuivres. — MM. H. L. Merton et Cie, de Londres, nous adressent le tableau des stocks de cuivre, en Angleterre et en France, ainsi que le relevé des expéditions du Chili et d'Australie avisé par câble à la date du 31 octobre 1892, comparé aux existences de la même date des trois années antérieures :

	31 octobre 1892	1891	1890	1889
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Liverpool et Swansea, Barres du Chili....................	30.817	23.247	16.134	24.230
Liverpool et Swansea Chili Lingots....................	549	144	170	188
Liverpool et Swansea Chili Minerai et Regulus (fin)......	330	25	206	120
Liverpool et Swansea poussière fine et cuivre anglais.	8.309	9.127	14.648	29.647
Londres (débarquements en train compris)............	8.274	9.120	7 090	5.858
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque, Barres du Chili.	»	»	»	»
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque, outre cuivre...	3.849	12 452	25 677	39.597
	52.128	54.115	63 925	99.940
Avisé du Chili, par malle et câble, cuivre fin............	3.050	4.200	3 400	2.550
Avisé d'Australie, cuivre fin..	900	1 500	900	1.050
Stock total...........	56.078	59 815	68 225	103.540
Prix des barres du Chili et G M. B., par tonne.........	£ 45 12 6	46 5/.	58 7 6	44 2/6

Les cours sont en hausse de 1/10 liv. st. sur ceux du 30 septembre. Avant-hier, on a traité à Londres plusieurs centaines de tonnes à 45 10 l. st. au comptant ou à court terme et à 46/. l. st. à trois mois.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

QUESTIONS DU JOUR

LA DETTE PUBLIQUE DE LA FRANCE

« C'est une recherche difficile que celle du chiffre exact de la Dette française. Votre Commission du budget nous a chargé de le calculer. La tentative a été faite cent fois, et cent fois les résultats ont été différents. » Ainsi parle M. Raymond Poincaré, rapporteur général du budget de 1893, dans son chapitre relatif au capital de notre Dette publique.

Cette incertitude provient de ce qu'il existe, dans les engagements de l'Etat, — indépendamment de la Dette consolidée et de la Dette flottante — des éléments indéterminés dans leur composition et, par conséquent, variables dans leur capitalisation.

En 1890, M. Camille Pelletan, au nom de la Commission du budget de l'époque, s'est livré à cette recherche: Il a trouvé le chiffre de 30 milliards 300.813.594 francs. M. Poincaré ayant vérifié les calculs de l'honorable député d'Aix, a constaté que son résultat était majoré de 130 millions 661.183 francs, ce qui ramenait le chiffre réel de la Dette publique de la France au 1er janvier 1890 à 30.170.197.411 francs; puis appliquant la même méthode d'évaluation pour l'exercice 1893, le rapporteur général a fixé à 30.611.685.122 francs le chiffre probable de notre Dette publique au 1er janvier 1893.

En voici le détail par chapitres :

Dette publique de la France

DÉSIGNATION DES COMPTES		DETTE au 1er janv. 90 (Rapport rectifié de M. Pelletan)	DETTE au 1er janv. 93 (Prévisions)
		francs	francs
Rentes perpétuelles 4 1/2 0/0		6.789.783.906	6.789.783.906
— — 3 0/0		14.461.890.679	15.215.932.045
Emprunt Morgan		271.814.178	251.541.699
3 0/0 Amortissable		3.901.396.000	4.011.234.500
Total de la Dette Consolidée		25.424.884.763	26.268.492.150
Annuités aux Cies de Chem. de fer	Garanties de 1871-1872. Compagnie de l'Est. Subventions annuelles. Conventions	1.976.551.124	2.233.261.180
Obligations à long terme	Travaux publics	58.250.000	»
	Chemins vicin., Ecoles	128.000.000	97.535.100
Bons de liquidation		141.600.000	»
Annuités (Hospices civils, Intendance)		336.000	265.000
Obligations à court terme		774.071.966	370.975.393
Annuités div.	Etablissements d'Aix	150.562	59.843
	Canaux (Rachats)	3.704.890	899.115
	Compagnie Algérienne	71.702.028	67.750.339
	Crédit Foncier	2.753.506	2.742.233
	Casernement	1.175.482	5.131
	Bureaux de postes	4.157.924	4.020.135
	Constructions scolaires	66.000.000	68.900.000
	Givors	991.829	426.167
Avances pour travaux publics (Navigat.)		64.668.043	68.296.043
— — (Roubaix)		800.000	1.319.041
Avances de la Caisse des écoles	Anciens militaires	11.365.638	1.178.000
	Supplém. de pensions	64.804.742	78.658.895
	Caisse scolaire	65.118.081	50.410.161
	Reboisement	5.738.355	3.541.840
	Téléphones	»	9.298.276
Dette flottante		998.645.170	977.790.920
Cautionnements		304.724.308	305.860.659
Totaux		30.170.197.411	30.611.685.122

M. Poincaré, suivant l'usage établi par les commissions du budget, ne compte comme *Dette consolidée* que la Dette perpétuelle. Ce système prête souvent à la confusion et nous croyons qu'il est préférable de comprendre sous cette rubrique tous les emprunts qui sont entre les mains du public (sauf les obligations à long terme et à court terme destinées à être remboursées à très bref délai), c'est-à-dire le 4 1/2, le 3 0/0 perpétuel, l'Emprunt Morgan et le 3 0/0 amortissable. En procédant ainsi, le total de la *Dette consolidée* s'élèvera à 26.268.492.150 fr. au 1er janvier 1893, et celui des *Dettes diverses* à 4.343.192 fr.

Ces chiffres font rêver : la population de la France étant de 38.343.192 habitants (1891), c'est une moyenne de 685 francs par citoyen français si l'on ne tient compte que de la *Dette consolidée*, et de 798 francs si on établit la moyenne sur l'ensemble de la Dette publique.

On comprend que tous les hommes politiques qui se sont occupés sérieusement des finances de notre pays aient cherché à enrayer l'accroissement progressif de ces formidables engagements de l'Etat; mais nous devons constater que depuis 1816 jusqu'à 1890, c'est-à-dire pendant une période de 75 années, les tentatives d'enrayage ont été généralement infructueuses puisque l'histoire de nos budgets démontre que les seules années 1819, 1820, 1821, 1822, 1824, 1834, 1835, 1836, 1837, 1838 et 1839 ont pu équilibrer la totalité de leurs dépenses avec le seul produit de l'impôt.

« Rien, certes, n'est plus justifiable — dit avec beaucoup d'à-propos le rapporteur général — que de payer par l'emprunt des dépenses accidentelles, comme les frais d'une guerre, ou des dépenses transitoires et fécondes, comme de grands travaux publics. Il est parfaitement légitime, en théorie, qu'une génération n'assume pas toute la charge, là où elle ne doit pas seule avoir tout le profit. Toutes les nations du monde en usent ainsi. Mais, si impeccable que soit cette théorie, et si heureuse qu'en ait été souvent l'application, elle finirait par devenir funeste, si elle servait de prétexte à un endettement perpétuel.

« Qu'après nos désastres, et pour les réparer, nous ayons emprunté des milliards, destinés, les uns à refaire notre outillage militaire, les autres à multiplier dans le pays les voies de communication, à construire des écoles, à semer partout la richesse et l'instruction, rien de mieux ; et tout demandés qu'ils fussent à l'emprunt, ces milliards n'ont pas été étrangers à notre relèvement moral et matériel ; ils ont contribué aux plus-values de nos impôts, et ils nous ont, en définitive, rapporté plus qu'ils ne nous ont coûté.

« Mais aujourd'hui que cette œuvre de restauration est accomplie, il est temps de se tourner vers un autre but, et de mettre au premier rang de nos préoccupations la diminution de la Dette. Admettre que les travaux que nous exécutons à l'aide de l'emprunt ont un caractère exceptionnel et passager, parce qu'ils répondent à des découvertes récentes qui ont plus ou moins révolutionné le monde, ce serait nous payer d'illusions. L'homme aime volontiers à croire qu'il a trouvé le dernier mot du progrès; mais d'autres découvertes viendront, que nous ne prévoyons pas, et si chacune devait entraîner des emprunts nouveaux, on serait exposé à emprunter toujours. »

C'est la théorie que nous soutenons depuis plus de dix années et c'est la politique financière que M. Rouvier a toujours cherché à faire prévaloir dans ses budgets.

Quel est le montant des arrérages qu'il faudra débourser pour le service d'intérêt et d'amortissement de notre Dette publique en 1893 ? En voici la récapitulation :

Dette consolidée	Fr.	761.668.238
Dette remboursable et annuités		126.935.644
Dette viagère		222.973.890
Total général	Fr.	1.273.364.942

Ce qui revient à dire que chaque Français payera, en moyenne, 33 francs d'impôts, en 1893, pour le seul service de la Dette publique. Au point de vue du taux de l'intérêt, ce total général, comparé aux 30.611.685.122 francs de Dettes constatées, et diminué des 60 millions d'amortissement que comporte le Budget de 1893, représente rigoureusement 4 0/0. C'est évidemment un taux beaucoup trop élevé si l'on tient compte du crédit actuel de l'Etat et c'est ce qui justifie la parfaite équité de la Conversion du 4 1/2 que M. Poincaré envisage résolument dans son Rapport général.

Les lecteurs de l'*Economiste Européen* n'ont pas oublié les articles que nous avons consacrés à cette importante question de la *Conversion du 4 1/2*. Dans notre numéro du 10 juillet nous avons établi — malgré les bruits qui circulaient alors — que cette opération se réaliserait en 1893 et nous sommes très heureux de trouver aujourd'hui la confirmation officielle de toute notre démonstration. Voici, en effet, comment M. Poincaré s'exprime relativement à la Conversion projetée :

Le fonds 4 1/2 provient tout entier de la Conversion au pair des rentes 5 0/0 émises à la suite de la guerre. Cette Conversion, qui a porté sur 340.182.317 francs de rentes, a été, comme on sait, proposée par l'honorable M. Tirard et autorisée par une loi du 27 avril 1883. Les rentes 5 0/0 avaient été émises au prix de 82 fr. 50 et 84 fr. 50. Dès 1875, elles avaient atteint le pair, et depuis 1878, elles étaient restées à des cours variant entre 110 et 120 francs. Les rentes 4 1/2 inscrites après l'opération s'élevèrent à 306.168.048 francs (y compris 3.963 francs de rentes 4 1/2 émises pour produire le capital correspondant aux rentes 5 0/0 remboursées aux parties qui n'acceptaient pas la conversion), c'est-à-dire que la Conversion produisit, en somme, un bénéfice annuel de 34.014.269 francs.

Nous approchons de l'heure où une nouvelle économie pourra être réalisée sur ces mêmes rentes. Elles ont été garanties contre une Conversion pendant une période de dix ans : mais cette période touche à sa fin. Théoriquement, si les rentes 4 1/2, qui s'élevaient à 305.540.276 francs au 1er janvier 1892, pouvaient être converties en 3 0/0 au pair, l'économie annuelle pour le budget serait de 101.846.759 francs.

Cette somme de 101.846.759 francs d'intérêts correspondant, en rentes 3 0/0, à un capital de près de 3 milliards 395 millions, la Conversion, opérée dans ces conditions idéales, équivaudrait donc à un amortissement de 3 milliards 395 millions sur le capital de notre dette perpétuelle.

Par conséquent, nous répéterons aujourd'hui ce que nous disions en juillet dernier : « Il y a donc un intérêt national de premier ordre à éviter toute loi, toute mesure politique ou économique pouvant porter atteinte aux cours actuels de la Rente française. »

Que M. Méline et ses amis réfléchissent aux conséquences désastreuses que leurs doctrines économiques peuvent causer à ce point de vue particulier ; qu'ils envisagent la responsabilité qu'ils prendraient devant l'Histoire, si, par leur intransigeance, par leurs égoïstes calculs, ils détruisaient les légitimes espérances que la politique financière de la Chambre de 1889 a fait naître dans notre pays.

Qu'on ne s'y trompe pas ! la discussion du traité franco-suisse qui viendra à la Chambre vers le milieu de novembre, aura l'importance capitale que nous lui avons attribuée dès le premier jour : si la Chambre refuse le passage à la discussion des articles, — ainsi que le demande la Commission des douanes — c'est la crise ministérielle permanente qui renaîtra, c'est le déficit créé par les tarifs douaniers prohibitifs qui reparaîtra, c'est notre isolement en Europe qui s'accentuera. Nous perdrons irrémédiablement le bénéfice de la merveilleuse situation financière que la sagesse du Parlement et l'habileté de M. Rouvier ont fait à notre pays..... Mais espérons que cette sombre perspective ne sera qu'une hypothèse, espérons que la Chambre suivra une fois de plus les indications du Gouvernement et que la réalité des choses sera conforme aux désirs que tout bon patriote doit formuler.

Edmond Théry.

Nous voulons espérer que la Chambre s'inspirera des idées exprimées dans l'article précédent; malheureusement la Commission des douanes est encore à les comprendre : l'intérêt politique évident de ne pas nous aliéner la Suisse, l'intérêt même de notre commerce et de notre industrie, pour lesquels la Suisse est un client de haute valeur, sont pour elles des quantités négligeables à côté du maintien du *tarif minimum*. L'organe de M. Méline ne déclarait-il pas, hier, que tout parfait qu'il est, ce *tarif minimum* avait oublié certains articles, les soieries, par exemple, et qu'il fallait profiter de l'occasion pour relever certains droits, ceux notamment qui protègent la fabrique lyonnaise, laquelle, par parenthèse, n'éprouve pas du tout le besoin d'être protégée.

Aujourd'hui la Commission refuse de discuter, immédiatement du moins, les concessions demandées par la Suisse et admises par notre Gouvernement. Elle juge qu'accorder le tarif minimum est une preuve suffisante de notre bon vouloir vis-à-vis de nos voisins. Ceux-ci ne sont pas de cet avis; ils déclarent qu'il leur sera consenti des réductions ou qu'ils useront de représailles; l'enjeu de la partie est, de notre côté, la conservation ou la perte d'un marché de 220 millions, et l'amitié ou l'hostilité d'un peuple qui couvre une partie de notre frontière de l'Est.

Les négociants français de Bâle, dans une lettre très fortement motivée adressée au Ministre du commerce, fait ressortir le préjudice énorme que nous causerait la rupture de nos relations avec la Suisse ; cette lettre, pleine de bon sens et de patriotisme, est à méditer, et le Parlement n'hésitera pas, nous en sommes convaincus, à préférer des réalités substantielles aux songes creux de la Commission. P. E.

SOCIÉTÉ DES ACIÉRIES DE FRANCE

Les *Assemblées générales de la Société Anonyme des Aciéries de France* ont cela de particulier, qu'elles donnent toujours lieu à discussion. Discussion à l'assemblée extraordinaire du 25 avril 1891, et discussion à l'assemblée générale du 29 octobre dernier. Mais, procédons par ordre.

Constituée en 1881 au capital de 8 millions de francs, divisé en actions de 500 francs entièrement libérées, la *Société Anonyme des Aciéries de France* porta, en 1882, ce capital à 10 millions de francs, soit 20.000 actions. De plus, la Société avait créé 8.000 obligations 6 0/0 de 500 francs, dont la conversion en 4 0/0 fut proposée à l'assemblée extraordinaire du 25 avril 1891. A cette Assemblée, un actionnaire présenta quelques observations. Il fit remarquer que l'émission des 8.000 titres dont il s'agissait, avait eu lieu à un moment difficile, que, par suite, il convenait de tenir compte de cette circonstance en n'imposant pas, aux obligataires

qui avaient eu confiance en l'entreprise, un sacrifice en réalité assez sensible; et qu'enfin la conversion, dont il était question, était un véritable emprunt déguisé, que l'on ne s'expliquait pas du reste. A la vérité, cette dernière assertion méritait que l'on s'y arrêtât. Sur les 8.000 obligations créées primitivement, il en restait, dans le portefeuille de la Compagnie, 3.627; et comme 308 avaient été précédemment amorties, le chiffre des titres en circulation dans le public, ne se montait qu'à 4.065. Pourquoi, alors, proposer une émission de 8.914 obligations 4 0/0 pour ne rembourser, effectivement, que 4.065 obligations 6 0/0? On prenait donc, en fait, la résolution d'émettre les titres restés jusqu'à présent à la souche? Naturellement, aucun doute n'était permis à ce sujet; mais, le Conseil d'administration donna de si bonnes et de si éloquentes raisons, que ses propositions furent, quand même, votées à une grande majorité. Résultat: augmentation de la Dette-obligations des Aciéries de France, dette qui passa de 2.039.000 fr., au 30 juin 1891, à 4.439.000 fr. au bilan du 30 juin dernier, soit une différence de 2.400.000 francs.

A l'Assemblée du 29 octobre dernier, de nouveau, un actionnaire — est-ce le même? — critiqua vertement une nouvelle proposition faite par le Conseil d'administration. La Société a le droit d'émettre, en obligations, la moitié de son capital actions, soit 5 millions; aussi le Conseil proposait-il d'émettre 1.086 obligations nouvelles qui porteraient ainsi à 10 000 le montant des obligations de la Société. Une telle proposition n'était-elle pas maladroite? Pourquoi la Société, dont la situation est prospère, augmenterait-elle encore sa dette? Pourquoi, surtout, pour une aussi faible somme, recourir au crédit public? Ne conviendrait-il pas mieux de réduire le dividende de l'exercice, dividende que l'on voulait fixer, pour l'action, à 84 fr. 79? De plus, à quelles dépenses s'emploierait le produit de cette nouvelle émission? La réponse donnée fut des plus simples: les sommes nouvelles demandées serviraient aux compléments d'installation des usines de Villefranche; quant à l'émission, elle était des plus opportunes, et ne pouvait avoir aucune conséquence pour le crédit de la Société. Que pouvaient faire les actionnaires, sinon approuver?

C'est qu'il y avait là une question d'intérêts particuliers dont ne semblait pas vouloir tenir compte l'actionnaire récalcitrant. L'exercice 1891-1892 se liquidait comme suit :

Recettes diverses................Fr.		22.966.247 61
Dépenses........................		19.708.800 47
Bénéfices nets........		3.257.447 14
De ce montant, il convenait de déduire :		
Pour amortissements ...	440.157 78	
Pour le service des obligations..................	192.002 84	
Pour les charges d'administration................	300.674 52	
Total.....fr.	————	932.835 14
Restait donc disponible......Fr.		2.324.612 »

Sur ce chiffre de 2.324.612 fr., 5 0/0 doivent aller à la réserve légale; on doit ensuite prélever une somme suffisante pour payer aux actionnaires un intérêt de 5 0/0, et le surplus est attribué : 20 0/0 aux parts de fondateurs, 10 0/0 aux administrateurs et le restant aux actionnaires.

Etablissons alors le calcul :

Des 2.324.612 francs, déduisons le chiffre rond de 500.000 fr. demandé à la nouvelle émission d'obligations, et nous trouvons qu'il ne serait plus resté, de disponible que 1.824.612 fr.

Attribuons maintenant :

5 0/0 à la réserve légale.........Fr.	91.230 60
5 0/0 au capital Actions.............	500.000 »
20 0/0 sur le reliquat aux parts fondateurs..............................	246.676 28
10 0/0 aux administrateurs...........	123.338 16
Et, enfin, aux actionnaires...........	863.366 96
Ensemble....Fr.	1.824.612 »

Or, les actionnaires n'auraient ainsi touché que 68 fr. 16, au lieu de 84 fr. 79; il aurait été attribué aux parts fondateurs 95.000 fr. de moins, et les administrateurs n'auraient reçu que 123.338 fr. 16 au lieu de 170.838 fr. 14. Ceci explique cela. Et comme il existe de gros actionnaires, — puisqu'un seul figure pour 1.500 titres, — on comprend que l'intérêt l'ait emporté sur la raison, d'autant plus qu'il fallait, à toute force, arriver au maintien des cours des actions et des Parts de fondateurs, principalement.

Ici, une parenthèse. Lors de la fondation de la *Société des Aciéries de France*, il avait été attribué, aux quatre fondateurs, 800 parts. Ces parts, pendant de longues années, ne changèrent pas de propriétaire. Pendant les six premiers exercices de la Société, elles n'avaient rien touché, alors que les actions n'avaient eu droit ou à rien du tout, ou aux simples 5 0/0 prévus par les statuts. A partir de 1888 commencent les années prospères: les parts, à ce moment, reçoivent 71 fr. 40 centimes; en 1888-1889, on leur paie 183 45; en 1889-1890, 359 40; en 1890 1891, 329 45. C'est alors que l'on pense à les placer dans le public. Mais elles ne sont pas cotées; et le seraient-elles, que des titres représentant un capital aussi important trouveraient difficilement preneurs. En demander la division en vingtièmes paraissait rationnel; c'est ce qui fut fait, à l'Assemblée générale du 25 avril 1891, et c'est pourquoi on procéda, au mois de juin 1891, à une vente de trois mille vingtièmes de Parts de fondateurs de la *Société des Aciéries de France.* Le prix de chaque vingtième fut fixé à 250 fr. L'empressement du public laissa à désirer; néanmoins, les cours des parts ne cessèrent de s'élever, puisqu'elles cotent, actuellement, 325 fr. Cette élévation est due, uniquement, au bénéfice qui leur est attribué sur l'exercice 1891-92 et qui a été fixé à 21 fr. 25 par vingtième de Part, soit 425 fr. par Part ancienne.

Or, est-ce agir avec prudence, que de viser continuellement à la distribution d'un gros dividende? Nous ne le pensons pas. Certes, la situation financière de la Société est bonne, et, s'il faut s'en rapporter aux explications succinctes fournies par le Conseil, l'avenir est plein de promesses; mais, pendant que d'autres établissements grossissent, outre mesure, leur amortissement, la *Société des Aciéries de France* le laisse à peu près stationnaire. Le total des immobilisations, — immeubles, matériel et mobilier, — passe, d'une année à l'autre, de 22.768.505 fr. 53 à 24.329.675 fr. 91, c'est-à-dire en augmentation de 1.561.171 fr. 38 et l'amortissement n'est doté que de 440.157 fr. 78!

On objectera que le compte d'amortissement de la Société est déjà largement suffisant, puisque, défalcation faite de la réserve légale, qui se monte actuellement à 527.577 fr. 31, il présente un total de 10.850.555 francs 86, contre un actif industriel de 24 1/2 millions; mais nous ferons remarquer qu'à raison de 1.561.000 francs, consacrés annuellement à des travaux neufs, ou à des réparations, ou à un outillage nouveau, la proportion deviendra bientôt inquiétante.

Pour l'exercice 1891-92, un chapitre, tout d'abord, semblait devoir être réservé. Il y a un peu plus d'un an, une circonstance particulière s'était produite: M. Eugène de Dorlodot, fondateur de la *Société des Aciéries de France*, mourut. Un contrat le liait à la Société, contrat assez onéreux, disons-le de suite, puisqu'il lui attribuait 15 0/0 sur les bénéfices de l'entreprise, et ce, avant tout partage, tout amortissement même, disons-le en passant. Ce contrat, naturellement, n'existe plus maintenant; et la Société, de ce fait, a bénéficié, dans l'exercice clôturé au 30 juin dernier, de 290.000 fr. environ.

Eh bien! pourquoi ne pas avoir porté, déjà, ces 290.000 francs au compte d'amortissement? Car, reprenons les chiffres déjà indiqués : les immeubles, matériel et mobilier représentent 24.329.675 fr. 91; les réserves et amortissements sont de 11.378.133 francs 17, soit un écart de 12.951.542 fr. 74, qui représente la valeur des usines, *apportées primitivement*, pour 8 millions seulement. Pourquoi cette augmentation de valeur, alors que chaque jour peut nécessiter des trans-

formations et des perfectionnements d'outillage? Pourquoi s'être si brusquement départi des règles anciennes?

Oui, la situation financière des *Aciéries de France* est bonne; pourtant nous remarquons que les bénéfices de la houillère d'Aubin et des mines de Villefranche ont fléchi de 99.855 fr. Par contre, il est vrai, les Forges d'Isbergues et de Paris donnent un excédent de 749.847 fr.; mais d'où provient cet excédent, puisque la production, qui était de 270.000 tonnes en 1889-1890, et de 275.400 en 1890-1891, n'a passé qu'à 285.600 tonnes? Et puis, pourquoi ne pas faire entrer en ligne de compte, pour l'avenir, les difficultés qu'a déjà eu à surmonter la Société? L'application des nouveaux traités de commerce lui a fermé le marché de Barcelone, et l'a contrainte à se créer de nouveaux débouchés; Pourra-t-elle conserver ces débouchés? On a donc raison de s'étonner que l'amortissement si largement pourvu, jusqu'à présent, attire, maintenant, si peu, l'attention des administrateurs.

Et maintenant, pour conclure, rappelons aux intéressés, un fait qu'ils doivent avoir toujours présent à la mémoire. M. Eugène de Dorlodot était aussi le fondateur de la *Société des Forges d'Acoz* (Belgique). Cette Société a cru aussi pouvoir, impunément, grossir ses dividendes aux dépens de son amortissement. Elle aussi, a pu distribuer 85 fr. à ses actionnaires; ce qui ne l'a pas empêché de déposer son bilan l'année dernière. Que la *Société des Aciéries de France* prenne garde: elle nous paraît s'être engagée dans la voie dangereuse qui a poussé à la ruine sa sœur de Belgique.

J. M.

SOCIÉTÉS DE DYNAMITE

(DEUXIÈME ARTICLE)

« L'Assemblée générale des actionnaires de la *Société* « *Générale pour la fabrication de la Dynamite*, réu« nie le 29 octobre, a limité à 30 fr. par action le divi« dende de l'exercice clos le 30 juin dernier, et décidé « de porter à la réserve le solde des bénéfices. MM. Ar« naud, Paul Leroy-Beaulieu et Mialane, administra« teurs sortants, ont été réélus; MM. E. Mercet et Paul « du Buit ont été nommés administrateurs; MM. Bloch « et Sienkiewicz ont été réélus commissaires. »

Cette note, communiquée immédiatement après l'Assemblée de la *Société Générale pour la fabrication de la Dynamite*, n'a pas été sans causer quelque surprise. On se rappelle les pertes subies par cette Société, pertes dont nous avons parlé dans notre précédent article sur la Société Centrale (*Economiste Européen* du 30 octobre), et on pouvait, raisonnablement, croire que certaines responsabilités existaient. Il n'en est rien, paraît-il. Certes, nous rendons hommage à la parfaite honorabilité des membres du Conseil d'administration de la *Société Générale de Dynamite*, mais nous ne pouvons nous empêcher de dire que la gestion de l'entreprise, n'est pas exempte de reproches. On a administré avec une légèreté, une indifférence incompréhensibles, et il en coûte vraiment peu de laisser mettre une Société à deux doigts de la faillite.

Au fond, ceux qui sont bien au courant de la situation générale des Sociétés de Dynamite ne s'étonneront pas, outre mesure, de ce résultat. Il est dû à des circonstances particulières qu'il convient d'étudier.

Le portefeuille de la Société Centrale contient, comme nous l'avons dit précédemment, quantités de titres des Sociétés filiales qui proviennent des apports effectués lors de sa constitution. Parmi ces titres figurent 5.234 actions de la *Société Générale*. Or, cette dernière n'étant qu'au capital de 4 millions de francs, on voit qu'il ne reste en circulation que 2.766 actions. C'est dire que la *Société Centrale*, étant le plus gros actionnaire, peut imposer ses volontés à sa filiale.

Lorsqu'éclata le scandale Leguay-Arton, c'est-à-dire lorsque les détournements au détriment de la *Société Générale* furent constatés, la *Centrale* manifesta son désir d'une modification aux statuts de la Société spoliée, et de la nomination d'une Commission de vérification pour rechercher les causes de la catastrophe. Sur ce point, le conseil de la Centrale, hâtons-nous de le dire, n'était pas complètement d'accord. Quelques-uns de ses membres appartenaient en même temps à la *Générale*, et il s'ensuivait une question de personnes. Néanmoins, la *Centrale* aurait fini par obtenir gain de cause, si les administrateurs qui voulaient et la nomination d'une Commission de vérification et une modification aux statuts, avaient pu conserver leurs fonctions. On sait qu'il n'en a pas été ainsi et que, lors de l'assemblée générale de la *Centrale*, les administrateurs récalcitrants, qui, pour justifier les mesures qu'ils réclamaient, arguaient de l'intérêt qu'ils portaient à la Société, furent éliminés. Nous n'avons pas à rechercher ici quels moyens furent employés; nous n'avons qu'à constater les suites d'un tel événement.

L'élément opposant disparu, il ne restait plus à la *Centrale* qu'à paraître à l'assemblée de la *Générale*, à donner son approbation au Conseil ami, et s'en remettre à lui des mesures à prendre pour sauvegarder les intérêts de la Société mise, un instant, en péril par les agissements ou les fautes de MM. Arton et Le Guay. Les 5.234 actions du portefeuille de la *Centrale* entrèrent en ligne, et le Conseil d'administration de la *Générale* n'eut pas à se démettre.

Certainement, la situation de la *Société Générale* n'est plus compromise. La création autorisée de 700 obligations, remboursables au plus tard en 10 ans, lui procure toutes les disponibilités dont elle peut avoir besoin; de plus, les bénéfices qu'elle fait laissent espérer que les charges nouvelles qu'elle a, maintenant, à supporter, ne seront pas trop lourdes pour elle. Nous voyons, par exemple, que les bénéfices pour l'exercice 1891-1892, qui s'est terminé le 30 juin, se montaient à 1.233.064 71, ce qui est plus que raisonnable pour une Compagnie au capital de 4 millions. Toutefois, il peut survenir, de nouveau, quelques difficultés, et nous nous demandons si le Conseil qui est resté en fonctions sera assez fort et assez vigilant pour les surmonter.

Nous avons, précédemment, fait allusion aux attaques contre lesquelles avait à lutter la *Société de Dynamite du Transvaal*. Le monopole dont elle jouit peut lui être retiré. Or, la *Société du Transvaal* est la cliente de la *Société Générale*, qui lui fournit pour environ 6 millions de produits. Vienne le retrait du monopole au Transvaal, par quoi la *Société Générale* remplacera-t-elle les gros bénéfices qui lui manqueront de ce côté? Le compte Le Guay-Arton, compte ouvert à la Générale lors de la constatation des détournements est important. Il se montait, en chiffres exacts, à 4 millions 218.135 40; même en appliquant les bénéfices de cette année, ce solde ne sera réduit qu'à 2.985.070 69; admettons encore que l'on tire 1.000.000 des acceptations Le Guay, il n'en restera pas moins une charge de 1.985.070 69. Il faudrait donc, par conséquent, qu'aucun mécompte ne se produisît, et, surtout que la plus grande prudence présidât aux opérations futures de la Société.

Comme nous le disions plus haut, cette prudence a bien manqué, jusqu'à présent; et nous nous étonnons que le Commissaire de la *Générale* ait pu dans son rapport, dire que le Conseil ne pouvait pas se rendre compte des vols commis.

Mais qui pouvait s'en apercevoir, alors? Lui, commissaire, peut-être; bien qu'il ait pris soin d'avancer que les commissaires ne sont pas *tenus* de vérifier les écritures en cours d'exercice. En tous cas, quelqu'un est fautif, et la Centrale ne paraît plus s'en être aperçu! Etait-il d'abord admissible que la *Société Générale* se chargeât du service de caisse de la *Société du Transvaal*, sans entourer ce service d'une surveillance continuelle? Nous trompons-nous, en affirmant qu'un seul employé y était attaché, et que le grand coupable avait, alors, toutes les facilités pour s'emparer de chèques remis par le *Transvaal*, pour les négocier, pour négocier aussi des acceptations fausses et en passer

*

même, à cette dernière Société, en représentation des sommes qu'elle avait à recevoir, etc.

C'est qu'il est difficile de se rendre compte de ce qui s'est passé. Nous ne voulons pas faire de personnalités; mais il est évident que tout le monde n'a pas fait son devoir. Il ne suffit pas, après un désastre, de se faire autoriser à rechercher les responsabilités encourues par toutes les personnes qui ont pu prêter, même indirectement, leur concours aux manœuvres frauduleuses découvertes trop tard. Il fallait, d'abord, ne pas se reposer exclusivement sur une ou deux personnes ; il fallait encore, plus tard, se rappeler que, dans certaines circonstances, on doit savoir se sacrifier.

Et la *Société Générale* avait elle-même le droit, pour combler le déficit provenant des vols constatés, d'émettre des obligations. L'article 6 de ses statuts mentionne :

« La Société pourra émettre des obligations à échéance fixe ou variable, avec ou sans garantie spéciale, dans le but de donner plus d'extension à ses opérations, mais seulement par décision de l'Assemblée générale. »

Nous ne trouvons pas que le but de l'émission des 7.000 obligations de la *Générale* soit l'extension à donner à ses opérations. Il y a, là encore, quelque chose qui fait songer. Pourquoi ne pas avoir émis des actions nouvelles comme l'article 7 des statuts le permet ? Et c'est à la *Société Centrale* que nous nous adressons ici : Est-elle assurée qu'il n'aurait pas été préférable, dans l'intérêt de tous, que son ancien Conseil n'ait pas été remplacé, et que l'on soit arrivé à l'adoption des mesures qu'il préconisait, mesures quelque peu vexatoires, peut-être pour quelques-uns, mais, en tous cas, préservatrices.

Quoi qu'il en soit, le Conseil actuel de la *Centrale* a, selon nous, assumé une lourde responsabilité en maintenant les administrateurs de la *Générale*. Quelques-uns devaient partir, et ils sont restés. Nous souhaitons qu'il n'y ait pas lieu, un jour, de s'en repentir.

A. LECHENET.

LES CHEMINS DE FER PORTUGAIS

Ainsi que nous l'avions annoncé, l'Assemblée générale des Chemins de fer Portugais a eu lieu, à Lisbonne, le 30 octobre dernier. Cette Assemblée aura probablement une influence décisive sur la solution de la question; non pas qu'elle l'ait tranchée définitivement, mais parce qu'elle consacre l'adoption par les actionnaires d'une part, et les comités d'autre part, d'un terrain commun sur lequel, avec quelques concessions réciproques, une entente pourra s'établir.

Les résolutions prises par l'Assemblée se divisent en deux catégories. Les unes sont d'ordre général. Elles accordent au Conseil tous les pouvoirs nécessaires pour payer la Dette flottante et régulariser la situation réciproque des obligataires et des actionnaires. Elles lui concèdent la faculté d'aliéner, dans ce but, certains immeubles appartenant à la Compagnie, ou le droit d'exploitation d'une ou plusieurs lignes. Elles lui donnent toutes les autorisations dont il peut avoir besoin pour négocier des accords avec les Compagnies de Cacérès, de l'Ouest de l'Espagne et du Grand-Central. Tous ces pouvoirs sont néanmoins sujets à la ratification, par la Commission gouvernementale, de l'usage qui en aura été fait.

Les autres résolutions prises concernent la situation des obligataires. Comme nous le disons ci-dessus, elles n'ont pas le caractère d'une décision exécutoire, mais seulement de propositions à faire aux Comités, propositions qui seront discutées avec ceux-ci par une délégation de trois membres, nommés par le Conseil, et composée de MM. Carrilho, Guimaraës et Clozon.

Toutes les clauses de ces propositions ne sont pas également claires. On n'a encore ici que des comptes rendus télégraphiques ou des résumés de journaux et il est certaines questions qui ne pourront s'éclaircir que sur le vu d'un commentaire écrit envoyé de Lisbonne, ou sur les explications données de vive voix par les personnalités compétentes qui reviennent de Portugal à Paris. Ainsi, par exemple, la situation particulière des obligations privilégiées 4 1/2, celles qui sont entre les mains des Allemands, ne paraît pas très nettement définie. Il semble que, dans l'esprit de l'assemblée, elles garderaient leur situation privilégiée, avec cette différence que leur revenu ne serait plus que de 3 0/0, mais ce n'est pas sûr, et il convient d'attendre pour être fixé sur ce point.

Cette réserve faite, voici quelle serait la situation : Ils serait remis à chaque porteur de 3 obligations anciennes : 1° une obligation nouvelle première hypothèque, à revenu fixe ; 2° une obligation nouvelle 2e hypothèque à revenu variable ; 3° un dixième d'action.

Sur les deux premières conditions, les actionnaires sont d'accord avec les Comités, et c'est déjà quelque chose d'avoir réalisé l'entente sur deux points. Mais sur la troisième question, il faudra que les actionnaires se résignent à des concessions plus larges s'ils veulent arriver à un accord définitif. Dans le premier projet adopté par les Comités, il était question de créer 150.000 actions, sur lesquelles 80.000 actions étaient distribuées aux obligataires. C'était là tout d'abord une légitime compensation au sacrifice qu'ils consentaient. C'était ensuite une garantie pour l'avenir, puisque c'était la majorité dans l'assemblée générale, et par conséquent, la possibilité de surveiller des intérêts qui ont le droit d'être susceptibles. Or, d'après la combinaison à laquelle s'est ralliée l'assemblée, le nombre des actions réparties aux obligataires ne serait plus que de 30.000. Toutefois, comme les documents que nous avons sous les yeux sont muets sur le nombre total des actions à créer, l'écart peut être moins sensible qu'il n'apparaît tout d'abord.

Dans tous les cas, un grand pas a été fait en ce sens que la formule de l'accord a été trouvée, que la discussion se trouve désormais circonscrite sur le chiffre des actions, et que les formalités d'entente sont simplifiées par les pouvoirs donnés au Conseil et par la nomination d'une délégation de trois membres. Nous suivrons naturellement de très près les négociations qui vont être reprises dès l'arrivée à Paris de M. Clozon, qui a quitté Lisbonne jeudi dernier. F. P.

SOCIÉTÉ DES TÉLÉPHONES

Il nous semble que nos confrères vont un peu vite en ce qui concerne les conséquences du rapport des experts relatif à la question de l'indemnité due par l'Etat à la *Société des Téléphones*. Avant de mettre en avant différentes combinaisons, il serait bon d'attendre la publication intégrale de ce rapport, qui constitue un document très volumineux, et dont les intéressés eux-mêmes pourront à peine avoir une copie complète avant la fin de la semaine prochaine.

Si le chiffre exact de l'indemnité est aujourd'hui connue (nous l'avions indiqué avec une approximation très suffisante dans notre dernier numéro, puisque nous parlions de 9.360.000 francs, et que le chiffre réel est de 9.367.000); si, disons-nous, on est fixé sur cette question, il ne s'ensuit pas qu'on puisse nécessairement se baser sur cette notion pour préjuger la conduite à venir de la Compagnie. Tout d'abord, le rapport des experts ne constitue pas un jugement ; il est simplement destiné à éclairer la religion des différentes juridictions qui peuvent être appelées à se prononcer, comme le Conseil de préfecture et le Conseil d'Etat. Ensuite, ce travail ne tient compte que de la valeur intrinsèque des réseaux repris, et ne fait pas entrer en ligne la majoration résultant du groupement de ces éléments divers et de la mise en train d'une industrie en pleine exploitation. Il y a donc là une autre base de réclamations, que les juridictions compétentes seraient appelées à examiner et qui ne ressortissait pas aux experts actuels.

Dans ces conditions, il faut avouer que la discussion

ne repose pas sur des assises bien solides, et il n'y a pas lieu de s'étonner non seulement qu'aucune résolution n'ait encore été prise par l'administration de la Société, mais encore qu'aucun plan ne soit en voie d'examen.

C'est donc à titre de simple curiosité que nous indiquons deux solutions qui ont été mises en avant dans la presse. La première consisterait à liquider la Société. La liquidation suivrait le procès avec l'Etat, et apporterait le surplus de l'actif à une Société nouvelle, dont les actions seraient réparties aux actionnaires des Téléphones. Les avantages invoqués sont les suivants :

Tout d'abord, on sortirait de cette situation ambiguë et défavorable qui appelle la Compagnie, d'un côté, à traiter avec l'Etat pour des fournitures ou des entreprises diverses, et de l'autre côté à exercer, envers ce même Etat, des revendications litigieuses. On ajoute que, de plus, la Compagnie, devenue en fait Société de fabrication et non plus Société d'exploitation de réseaux, y gagnerait de régulariser sa situation et de dissiper toute équivoque, quant à son but.

La seconde solution consiste à diminuer immédiatement le capital de la somme qui représente la perte subie du chef de la reprise par l'Etat. Les avantages qu'on fait valoir sont ceux-ci : tout d'abord, on éviterait les frais considérables entraînés par une liquidation et la constitution d'une Société nouvelle. Ensuite, une diminution de capital éteignant les pertes, permettant de rouvrir, à brève échéance, l'ère des dividendes.

Nous pensons être en mesure, la semaine prochaine, de revenir d'une façon beaucoup plus complète sur une question qui mérite qu'on s'y arrête, étant donné que la Société des Téléphones a amené la France à prendre la tête du mouvement dans les inventions relatives aux communications téléphoniques, et ensuite qu'elle a importé et acclimaté chez nous, d'une façon définitive, l'industrie de la fabrication des câbles sous-marins.

GEORGES PRICE.

GAZ POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER

Cette Société, dont la situation prospère a été révélée par les bilans annuels, et dont les dividendes se sont élevés successivement de 25 fr. à 31 fr. 25, émet, au prix de 490 fr., 41.362 obligations de 500 fr. rapportant 4 0/0, et qui sont destinées à la conversion ou au remboursement des obligations 5 0/0 restant en circulation. Nos lecteurs trouveront aux annonces les conditions auxquelles ces titres seront livrés au public, mais ils nous sauront gré de donner quelques détails sur une entreprise qui, grâce à une gestion habile et prudente, occupe une très bonne place sur notre marché.

Constituée le 11 décembre 1879, suivant acte passé devant Me Duplan, notaire à Paris, cette Compagnie avait pour objet : l'obtention et l'exploitation en France et à l'étranger de toutes concessions et entreprises relatives à l'éclairage et au chauffage par le gaz, — les opérations financières, industrielles et commerciales pouvant se rattacher à ces affaires, — enfin, les opérations relatives à tout autre mode d'éclairage ou de chauffage public ou particulier.

Ce programme, qui ouvrait un champ assez vaste à l'activité des promoteurs, a été fort bien rempli jusqu'ici et les résultats sont venus augmenter les produits dans les proportions indiquées plus haut.

Le capital social de la Compagnie est divisé en 40.000 actions de 500 fr., émises au pair, entièrement libérées et au porteur : en outre, la Société a émis, les 21 mars 1885, 25 mai 1886 et 23 octobre de la même année, 40.000 obligations de 500 fr., remboursables par tirages au sort annuels jusqu'en 1925 ; les amortissements inscrits au bilan du 30 juin dernier, se chiffrent par 3.400.000 francs.

Ce sont précisément ceux de ces titres qui ne sont pas encore sortis au tirage que l'émission annoncée a pour but de convertir ou de rembourser. Une étude minutieuse des bilans convaincra les nouveaux souscripteurs de l'avenir réservé à cette Société.

Les mauvais placements ayant rendu depuis quelques années les capitaux hésitants, il est bon de pouvoir présenter au public une affaire ayant fait ses preuves et nous sommes, dès lors, persuadés qu'il lui réservera le meilleur accueil.

P. B.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	27 octobre	3 novembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 27 oct. / 3 nov.		
Or .... 1.675.086.155 / 1.672.996.130		
Argent... 1.279.665.238 / 1.277.124.613		
2.954.751.393 / 2.950.120.744	2.954.751.393	2.950.120.744
Effets échus hier à recevoir ce jour....	24.810	168.013
Portefeuille Paris { Effets Paris........	231.361.240	224.691.323
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales...........	305.682.529	411.625.804
Avances sur lingots à Paris............	15.493.100	16.954.100
Avances sur lingots dans les succursales	1.420.476	1.379.612
Avances sur titres à Paris..............	123.992.225	137.195.824
Avances sur titres dans les succursales	156.674.988	157.802.540
Avances à l'Etat........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve....................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles......................	99.624.453	99.627.255
Rentes immobilisées.....................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales...............	9.406.432	9.412.710
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..................	4.340.863	5.269.024
Emploi de la réserve spéciale..........	9.907.444	9.907.444
Divers..................................	100.007.982	93.081.241
Total...............	4.269.668.689	4.374.216.395
PASSIF		
Capital de la Banque....................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital.......	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale........................	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation.......	3.213.416.475	3.303.694.810
Arrérages de valeurs déposées..........	15.606.163	19.719.527
Billets à ordre et récépissés...........	40.685.119	40.764.640
Compte courant du Trésor, créditeur...	367.343.255	360.471.383
Comptes courants de Paris.............	296.927.716	282.708.604
Comptes courants dans les succursales.	55.847.494	66.705.804
Dividendes à payer.....................	2.413.734	2.342.048
Escompte et intérêts divers...........	5.785.908	6.333.892
Réescompte du dernier semestre.......	910.847	910.847
Divers..................................	44.216.466	64.049.330
Total...............	4.269.668.689	4.374.216.395

Comparaison avec les années précédentes

	8 nov. 1888	7 nov. 1889	6 nov. 1890	5 nov. 1891	3 nov. 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.625.7	3.041.9	3.074.3	3.078.4	3.303.6
Encaisse...........	2.253.8	2.546.5	2.441.5	2.566.9	2.950.1
Portefeuille.........	676.3	689.7	773.0	698.5	636.3
Avances aux partic.	281.4	273.5	271.9	329.7	343.3
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	368.4	324.6	216.3	296.2	360.4
— part...	335.3	400.7	349.2	379.5	349.4
Taux d'Escompte...	4 ½ 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	4 0/00	2 0/00	5 ½ 0/00	4 0/00	2 0/00
Bénéfices nets......	3.480.2	2.477.5	3.403.8	4.076.8	1.064.8

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Par suite de l'échange fait par la Société française des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé des obligations de 500 fr. 5 0/0 anciennes contre 165.000 obligations de 500 fr. nouvelles, créées en conformité du concordat intervenu entre la Société et ses créanciers le 26 avril 1892 et homologué par jugement du 6 juillet suivant, la Chambre syndicale a décidé ce qui suit :

A partir du 29 octobre, les 165.000 obligations nouvelles de ladite Société seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres seront inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote, sous les deux rubriques suivantes :

1o Compagnie française des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé. Obligations de 500 fr., intérêt 5 0/0, payable conformément au concordat du 26 avril 1892. Jouissance 1er juillet 1891 ;

2o Compagnie française des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé. Obligations de 500 fr., intérêt 5 0/0, payable conformément au concordat du 26 avril 1892. Jouissance 1er juillet 1892.

Les obligations afférentes aux deux rubriques ci-dessus sont actuellement représentées par des certificats provisoires au porteur de diverses coupures, à échanger ultérieurement contre des titres définitifs unitaires.

Les titres de la 2me rubrique, identiques à ceux de la 1re, sont munis de l'estampille suivante : « Le titre définitif correspondant sera délivré *Jouissance du 1er juillet 1892* (jugement d'homologation du 6 juillet 1892). »

Les obligations anciennes de la Société restent maintenues à la Cote jusqu'à nouvel avis.

A partir du 29 octobre, les 11.000 obligations de 500 fr. 5 0/0 nouvelles, nos 49001 à 60000, de la Compagnie générale des Eaux pour l'Etranger seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres seront inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote, sous la même rubrique que les 49.000 obligations anciennes.

Par suite, le nombre des obligations de ladite Société, négociables sur notre marché, se trouve porté de 49.000 à 60.000.

A partir du 7 novembre, les emprunts Portugais 3 0/0, 4 1/2 0/0 et 4 0/0 ne seront plus négociables que sous une seule rubrique, savoir :

Consolidés 3 0/0 — En titres : « Jouissance de juillet 1892 », c'est-à-dire coupon du 1er juillet 1892 détaché ;

Emprunts 4 1/2 0/0 1888 et 1889, et 4 0/0 1890. — En titres « Jouissance d'octobre 1892 », c'est-à-dire coupon du 1er octobre 1892 détaché.

Les livraisons en liquidation du 15 novembre ne devront s'effectuer qu'en titres jouissance juillet 1892 pour les Consolidés 3 0/0, et jouissance octobre 1892 pour les emprunts 4 1/2 0/0 et 4 0/0.

Un versement de 50 fr. (net 48 fr. 30 après déduction d'un coupon de 1 fr. 70) est appelé du 1er au 10 novembre courant sur les obligations de 500 fr. 4 0/0 1892, non libérées, de la Société des Immeubles de France.

En conséquence, la Chambre syndicabe a décidé, qu'à partir du 4 novembre, lesdites obligations ne seront plus négociables qu'en titres libérés de 250 fr.

Jusqu'au 10 novembre, il pourra être traité, suivant conventions particulières, en titres libérés de 200 fr.

En liquidation du 31 octobre, toutes les livraisons devront s'effectuer en titres libérés de 250 fr.

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Compagnie parisienne des Voitures l'*Urbaine*, en date du 15 mars 1892, a voté la réduction du capital social de 18 millions divisé en 36.000 actions de 500 fr., entièrement libérées, à 10.800.000 fr., divisé en 18.000 actions de 600 fr., également libérées, au moyen de l'échange de deux actions anciennes de 500 fr. contre une action nouvelle de 600 fr.

En conséquence, la Chambre syndicale a décidé :

1o Qu'à partir du 2 novembre courant, les 18.000 actions nouvelles de 600 fr., libérées et au porteur, coupon no 8 attaché, seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres seront inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote ;

2o Et que les 24.000 actions de 500 fr., nos 1 à 24000, cesseront d'être négociables à la Bourse de Paris, à partir dudit jour 2 novembre.

La Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Etranger émettra, le 8 novembre présent mois, 41.362 obligations de 500 fr. 4 0/0 destinées à la conversion ou au remboursement des obligations 5 0/0 en circulation.

Les obligations anciennes non présentées à la conversion jusqu'au 8 novembre seront remboursées le 25 novembre 1892.

Par suite, la Chambre syndicale a décidé que les obligations 5 0/0 ne seront plus négociables à partir du 2 novembre.

Jusqu'au 8 novembre, il pourra être traité suivant conventions particulières.

Chambre de Compensation des Banquiers de Paris. — Les capitaux compensés par la Chambre de compensation se sont élevés, pour le mois d'octobre dernier, au chiffre de 403.011.476 fr. 28, représentant une moyenne journalière de 15.500.000 fr.

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le relevé des opérations concernant les Caisses d'épargne ordinaires, du 21 au 31 octobre 1892 :

Dépôts de fonds....................	6.786.247 20
Retraits de fonds..................	5.392.792 28
Excédent de dépôts...	1.393.454 92

L'excédent de dépôts du 1er janvier au 31 octobre 1892 s'élève à 56.386.849 fr. 23.

Capitaux employés en achats de rentes du 21 au 31 octobre 1892 :

1o Pour placement des excédents de dépôts et, en outre, des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des caisses d'épargne ordinaires, 6.153.406 fr. 25 ;

2o Pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 306.304 fr. 35.

Pendant le mois d'octobre, le montant des capitaux employés en achats de rentes a été de 20.506.104 francs, se répartissant comme suit :

Caisses d'épargne ordinaires......	15.305.268 75
Caisse nationale d'épargne........	5.167.867 60
Caisse d'assurances en cas d'accidents..........................	32.967 65
Total égal.......	20.506.104 »

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse

Opérations du 16 au 31 octobre 1892

Reçu des déposants :

A Paris......	177	vts (dt	50	nouv.)	57.150 »
Dans les départements.	4.930	—	348	—	187.082 »
Ensemble...	5.105		398		244.232 »

Payé aux déposants :

Arrérages de rentes viagères...............	747.439 79

Payé à leurs héritiers :

Remboursements de capitaux réservés...	604.379 03
Ensemble..........................	1.351.818 82

Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à	14.075 »

aux noms de 219 parties.

Le total des rentes viagères est de...	31.724.489 »

réparties entre 185.462 titres.

La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs...	2.990.997 45

Elle a placé :

En obligations départementales et communales	280.499 54

Octroi de Paris. — Le produit de l'octroi de Paris, pendant le mois d'octobre dernier, s'est élevé à 13 millions 351.376 fr. 96, en diminution de 614.417 fr. 03 sur les produits d'octobre 1891 et en augmentation de 48.976 fr. 96 sur les évaluations budgétaires correspondantes.

Les produits de la période des dix premiers mois de 1892 se sont élevés à 120.157.319 fr. 29, en augmentation de 1.412.897 fr. 08 sur l'année 1891 et de 5 millions 328.619 fr. 29, comparativement aux évaluations budgétaires.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 14 au 20 octobre (42e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine		Rec. br. depuis le 1er janvier		Différence pr 1892
		1892	1891	1892	1891	
Etat	2.665	796	804	30.493	29.920	+ 572.»
Paris-Lyon-Méditer.	8.364	7.514	7.709	282.787	285.585	— 2.797.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	96	104	3.687	3.737	— 50.»
— Chemins Algériens..	513	160	203	7.259	7.743	— 483.»
Nord	3.629	3.974	4.154	149.048	148.672	+ 376.»
Ouest	5.185	2.901	3.173	118.767	118.805	— 37.»
Orléans	6.432	3.645	3.691	138.880	136.179	+ 2.700.»
Est	4.691	3.008	3.022	116.042	115.661	+ 378.»
Midi	3.045	1.883	1.867	72.355	73.813	— 1.457.»
Est-Algérien	897	185	152	5.491	5.386	+ 105.»
Bône-Guelma voie larg.	534	89	175	3.340	3.598	— 258.»
— voie étroite	128	13	13	271	304	— 32.»
Ouest-Algérien	296	58	55	2.154	2.057	+ 97.»
Arzew à Kralfallah..	214	30	26	1.169	1.105	+ 64.»
Médoc	101	22	22	907	910	— 3.»

Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Etranger. — Les actionnaires de la Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Etranger se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 29 octobre dernier, sous la présidence de M. L. Stern, président du Conseil d'administration.

Approbation a été donnée des comptes de l'exercice 1891-92 et le dividende de cet exercice a été fixé à 31 fr. 25 par action. Sur cette somme, un acompte de 10 fr. a été distribué au mois de mai dernier et le solde de 21 fr. 25 sera mis en paiement le 9 novembre.

MM. A. Biarez et E. Roussel ont été nommés administrateurs et MM. E. Level et E. de Sinçay, commissaires des comptes pour l'exercice 1892-1893.

En outre, l'assemblée a autorisé le Conseil d'administration à rembourser, convertir ou annuler le 47.726 obligations de 500 fr. 5 0/0, actuellement en circulation ou en portefeuille et à créer et émettre en remplacement de ces titres, 47.726 obligations de 500 fr. 4 0/0, lui donnant tous pouvoirs pour déterminer les époques, prix, conditions et durée d'amortissement de cette nouvelle émission.

Le Comptoir National d'Escompte. — Nous apprenons avec plaisir que la Direction du Comptoir National d'Escompte s'est adjoint comme sous-directeur M. Emile Ulmann, jusqu'ici secrétaire général de cet établissement.

Mort d'Adolf Sœtbeer. — M. de Foville, l'éminent directeur de la statistique au Ministère des Finances, consacre, dans l'*Economiste Français*, les lignes suivantes à la vie d'Adolf Sœtbeer, dont nos lecteurs connaissent les travaux :

Voici une perte qui sera vivement sentie dans le monde des économistes et des statisticiens. Le docteur Adolf Sœtbeer est mort subitement à Gœttingen, le 23 octobre ; il allait avoir soixante-dix-huit ans : il était né à Hambourg le 23 novembre 1814 et, après de fortes études philosophiques, il s'était voué à l'observation des faits économiques. Ses fonctions l'y conviaient autant que ses goûts. Il fut, pendant plus de trente ans, secrétaire et conseil de la députation commerciale de Hambourg. En 1871, il contribua à faire adopter par l'Allemagne l'étalon d'or. Vers la même époque, il quitta son pays natal et vint se fixer à Gœttingen, avec le titre de professeur honoraire d'économie politique à la faculté de cette ville. En apparence, c'était le repos qui commençait pour lui. En réalité, ses vingt dernières années ont été les plus productives. Son *Commentaire des lois allemandes sur la monnaie et les banques* date de 1874 à 1876 ; et c'est en 1879 qu'a paru la première édition de son œuvre capitale, *Métaux précieux et Monnaie* (1).

La seconde édition a été traduite en français à l'occasion du Congrès monétaire de Paris, en 1889. L'auteur de ce grand travail reprenait en sous-œuvre et continuait, jusqu'à nos jours, la statistique des métaux précieux depuis la découverte de l'Amérique, statistique qu'Alexandre de Humbold avait, le premier, assise sur des bases vraiment scientifiques. Le livre de M. Sœtbeer est vite devenu classique et aujourd'hui ses chiffres sont universellement acceptés par tous ceux qui, d'un bout du monde à l'autre, raisonnent ou même déraisonnent sur la question monétaire. Cette universelle adhésion avait fait du savant spécialiste de Gœttingen comme le directeur général de la comptabilité des métaux précieux, production, circulation, monnayage... et, jusqu'à son dernier jour, il a rempli ce laborieux mandat avec une conscience méritoire. Son dernier livre, paru cette année même, résumait les précédents et y ajoutait une bibliographie que nul autre n'eût su faire si complète. Plus récemment encore, au mois d'août dernier, il nous communiquait un mémoire qui peut être considéré comme son testament scientifique et dont il désirait soumettre les conclusions à la conférence internationale que les Etats-Unis étaient déjà en train d'organiser. Le docteur Sœtbeer préconisait l'adoption de l'étalon d'or pour tous les Etats civilisés, y compris l'Inde, avec les tempéraments suivants : pas de pièces d'or et pas de billets payables en or de moins de 20 fr. (5.8065 grammes d'or fin) ; retrait en dix ans des pièces d'or inférieures à ce minimum ; frappe d'argent pour le compte exclusif des Gouvernements et avec un rapport moins fictif que celui de 1 à 15 1/2 (par exemple 1 à 20) ; pas de pièces d'argent supérieures, comme quotité, à la dixième partie de la pièce d'or minimum (ainsi, en France, plus de pièces d'argent supérieures à 2 fr.) ; les caisses publiques accepteraient cette monnaie divisionnaire en quantité quelconque ; mais entre particuliers il y aurait une limite fixée à trois fois la valeur de la pièce d'or minimum (en France, 60 fr.); on émettrait des certificats d'argent gagés par des dépôts de monnaie blanche et remboursables en argent seulement, les coupures ne pouvant être inférieures à la moitié de la pièce d'or minimum (en France, 10 fr.)... Tel était le plan de M. Sœtbeer, plan très discutable, à coup sûr, mais qui risque de ne pas même être discuté, maintenant que celui qui s'en était fait le promoteur n'est plus là pour le défendre.

Caisses d'Amortissement et des Dépôts et Consignations. — Le *Journal Officiel* a publié le compte des opérations de ces deux Caisses pendant le 2e trimestre de 1892.

La Caisse des dépôts et consignations a eu, pendant le 2e trimestre 1892, un total d'encaissement de 312 millions 151.434 fr. 79 contre un total de dépenses de 248 millions 173.865 fr. 72.

La Caisse de retraites pour la vieillesse a reçu, pendant le 2e trimestre 1892, 7.776.564 fr. 93, déposés par 182.949 personnes ; ces chiffres se décomposent ainsi :

Capitaux aliénés : 81.583 versements pour 2 millions 847.112 fr. 60 ; capitaux réservés : 101.366 versements pour 4.929.452 fr. 33.

A la somme précitée de 7.776.564 fr. 93, il y a lieu d'ajouter les sommes suivantes :

Arrérages de rentes et valeurs diverses, 7.114.876 francs 41 ; Intérêts bonifiés sur le compte courant avec le Trésor public, 409,674 fr. 09 ; Remboursements de

(1) Le titre exact est d'une longueur tout allemande : *Materialien zur Erläuterung der wirthschaftlichen Edelmetallverhältnisse und der Währungsfrage.*

valeurs, 2.977.323 fr. 96; Divers, 216 fr. 82; Total général, 18.298.656 fr. 21

Pendant le 2e trimestre 1892, il a été acheté pour le compte de la Caisse de retraites pour la vieillesse les valeurs ci-après :

	Revenu	Capital
Obligations :	—	—
Départementales et Communales à échéances fixes....................	365.786 86	9.585.591 17

D'autre part, il a été remboursé pendant la même période :

	Revenu	Capital
	—	—
3 0/0 Amortissable......	65.400	1.699.203 18
Obligations :		
4 0/0 Trésor (long terme)	24.375	750.000 »
Départementales et Communales à échéances fixes....................	2.694	67.323 96
Total......	92.469	2.516.527 14

En tenant compte de ces divers mouvements, la situation des rentes et valeurs possédées par la Caisse s'établisssait ainsi au 30 juin 1892 :

	Revenu	Capital
	—	—
4 1/2 0/0 1883..........	9.585.182	230.686.941 »
3 0/0....................	5.109.129	135.192.741 »
3 0/0 1891, non libéré....	300.000	7.615.424 »
3 0/0 Amortissable......	10.540.770	273.867.215 »
Obligations :		
4 0/0 Trésor (court terme)	320.000	8.000.000 »
4 0/0 Trésor (long terme)	1.070.875	32.950.000 »
Est 3 0/0 nouvelles......	150.883	2.456.630 »
Lyon 1886 3 0/0..........	78.739	2.417.047 »
Ouest 3 0/0 nouvelles....	57.600	1.789.500 »
Orléans 1884 3 0/0.......	172.800	5.324.750 »
Départementales et Communales à échéances fixes....................	1.509.637	37.419.249 »
Total......	28.535.616	739.719.499 »

Il a été acheté, pendant le 2e trimestre 1892, pour le compte des déposants des Caisses d'épargne 184.517 fr. de rentes, ayant coûté 5.754.404 fr. Antérieurement, du 1er août 1845 au 31 mars 1892, il avait été acheté 26 millions 346.585 fr. de rentes pour un capital de 600 millions 568.685 fr.

Forges et Aciéries du Nord et de l'Est. — L'Assemblée annuelle de la Société des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est a eu lieu le 29 octobre dernier et les actionnaires ont voté, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 1892 ;

Fixation d'un dividende de 45 fr. par action, payable à partir du 1er décembre prochain ;

Autorisation donnée au Conseil de distribuer, le 1er juin de chaque année, s'il y a lieu, un acompte sur le dividende de l'exercice en cours.

En outre, ont été nommés administrateurs, à l'unanimité : M. Edmond Goudchaux, administrateur sortant ; M. Edmond Joubert, en remplacement de M. Sautter, décédé ; M. Brugmann ; M. Barbier a été réélu commissaire pour 1892-93.

Mines de Béthune (Bully-Grenay). — Extrait de l'Assemblée générale du 24 octobre 1892). — Extraction 1890-1891 : 1.138.150 T. — 1891-1892 : 1.065.335 T. Bénéfice 1891-1892 : 4.802.368 fr.

Répartition des bénéfices : Réserve statutaire, 240.118 francs ; travaux extraordinaires, 1.002.916 fr. ; dividende (soit 150 fr. par action contre 125 fr. ex-précéd.) 2.550.000 fr. ; report à la réserve, 1.009.334 fr.

Total : 4.802.368 fr.

Réserves au 30 juin 1892 : 3.175.268 fr.

Compagnie Générale Française et Continentale d'Éclairage. — L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le mardi 29 novembre prochain, à trois heures de relevée, 62, rue Taitbout.

Aux termes des statuts l'assemblée se compose de tous les actionnaires possédant au moins vingt actions entièrement libérées.

Pour être en droit d'assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent, douze jours au moins avant l'époque fixée pour la réunion, avoir effectué le dépôt de leurs titres dans les caisses de la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire à Paris, ou au Crédit du Nord, à Lille.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent justifier que leurs titres ont été inscrits sous leurs noms, douze jours au moins avant l'époque de la réunion.

L'Union des Gaz. — Les actionnaires de la Compagnie de l'Union des Gaz se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 24 octobre dernier.

Les bénéfices des usines et recettes diverses se sont élevés à 5.468.405 fr. 65, desquels il y a lieu de déduire les dépenses d'administration centrale, dépenses diverses, abonnement au timbre, service et amortissement des obligations, réserve spéciale, etc., s'élevant ensemble à 1.431.771 fr. 55, de sorte que le compte profits et pertes présente un solde crédit sur de 4.036.634 francs 10 qui, joint aux bénéfices reportés des exercices antérieurs, donne un total de 4.892.929 fr.

Ce bénéfice a permis au Conseil de proposer la distribution d'un dividende de 80 fr. par action sur lesquels un acompte de 30 fr. a été payé le 1er juillet dernier, et de reporter à nouveau la somme de 892.929 fr. qui, jointe aux 2.600.000 fr. de réserve spéciale, constitue une provision suffisante pour assurer autant que possible la régularité des dividendes.

Au 30 juin 1892, par suite d'un versement de 325.000 francs à la réserve spéciale, les réserves de la Compagnie s'établissent comme suit :

Réserve statutaire complète............	2.500.000
Réserve spéciale.......................	2.600.000
Fonds divers de réserve...............	317.612
Total.........	5.417.612

Le complément du dividende, soit 50 fr. par action, sera distribué à partir du 1er janvier, sous déduction de 2 fr. par action, tant pour les actions au porteur que pour les actions nominatives. Le complément du dividende des actions au porteur aura en outre à supporter une déduction de 1 fr. 45, montant de l'abonnement au droit de mutation.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 1er janvier au 30 oct....	63.586.000	71.277.000
Du 1er novembre	180.000	220.000
Du 2 novembre	150.000	180.000
Du 3 novembre	330.000	270.000
Du 4 novembre	120.000	220.000
Du 1er janvier au 4 novemb.	64.366.000	72.167.000

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

La faiblesse a continué pendant la première partie de la semaine. La liquidation s'en est naturellement ressentie ; les reports se sont élevés à 0 fr. 20 sur le 3 0/0 et à 0 fr. 25 sur le 4 1/2. Néanmoins, la tendance à la baisse s'est démentie vers la fin de la semaine, et nous avons à enregistrer aujourd'hui un mouvement de reprise presque général. Il serait peut-être téméraire d'affirmer que la hausse ainsi acquise doive être de très longue durée, d'autant plus que les causes assignées à la réaction précédente n'ont pas cessé d'exister. Mais enfin c'est toujours avec plaisir que l'on constate une amélioration, même temporaire.

Rentes Françaises. — Nos fonds d'Etat bénéficient les premiers de ce mouvement de reprise. Nous retrouvons le *3 0/0 Perpétuel* à 99 27 contre 98 92, l'*Amortissable* à 99 50 au lieu de 99 22 et le 4 1/2 à 105 20, coupon de 1 fr. 125 détaché, ce qui représente 106 32 1/2, alors que nous l'avons laissé samedi dernier à 106 10.

Le *Tunisien 3 0/0* passe de 489 50 à 490.

Sociétés de Crédit françaises. — Nos institutions de crédit sont, en général, un peu faibles. La *Banque de France* garde péniblement une partie de l'avance qu'elle avait reconquise. Les bénéfices continuent à être en diminution, ainsi que l'encaisse métallique. D'autre part, on est absolument divisé, dans les milieux même les mieux informés, sur la probabilité de la discussion de son privilège par la Chambre au cours de la présente législature, et cette indécision n'est pas faite pour relever les cours. L'action s'inscrit à 3.980 fr., après avoir touché, la semaine dernière, le cours de 4.000 fr.

La *Banque d'Escompte* est lourde à 190. On peut s'étonner que la rupture des négociations relatives à la *Soie de Chardonnet* ait amené cette baisse. Il est certain que le fait de n'avoir pas conclu une affaire serait insuffisant à l'expliquer. Mais la chose devient moins invraisemblable si l'on réfléchit que, pendant trois mois, on a entretenu la Presse et le public de cette affaire, en la présentant comme destinée à apporter un important appoint aux opérations de la *Banque d'Escompte*. Puisqu'on n'était pas définitivement d'accord, il aurait mieux valu être plus silencieux.

La *Banque de Paris et des Pays-Bas* est très ferme à 672 50. On parle d'une émission, relative à une affaire française, et à laquelle cet établissement procéderait à bref délai. Mais on ne dit pas encore de quoi il s'agit, et, si l'on s'en réfère à ce qui précède, on agit sagement.

La *Banque Transatlantique* ne change pas à 420.

Le *Comptoir National d'Escompte* est ferme à 520. On dit toujours que des négociations sont pendantes entre le *Comptoir National* et la *Banque de Paris*, d'une part, et le Gouvernement russe, d'autre part, relativement au solde du dernier emprunt.

Le *Crédit Foncier* reste à 1.106 25, avec des variations insignifiantes. Le *Crédit Industriel et Commercial* cote 570 contre 575. Cet établissement va procéder à la conversion des obligations de la *Compagnie du Gaz pour la France et l'étranger*.

Le *Crédit Lyonnais* est très ferme à 781 25.

On parle des négociations très avancées, d'après lesquelles le *Crédit Lyonnais* serait chargé de l'émission du nouvel emprunt russe.

Le *Crédit Mobilier* s'immobilise à 135. La *Société Générale* est sans changement à 481, ainsi que la *Banque Commerciale et Industrielle* à 313, et la *Banque Parisienne* à 360.

Chemins de fer Français. — La situation des recettes ne s'améliore pas, au contraire. La moins-value a remplacé l'augmentation acquise depuis le commencement de l'année, et toutes les lignes enregistrent des diminutions, à l'exception du *Midi*, qui est en augmentation de 16.000 francs. Néanmoins, les actions sont en général bien tenues.

Le *Bône à Guelma* est stationnaire à 700, et l'*Est-Algérien* passe de 611 à 615. L'*Est* ne change pas à 961; le *Paris-Lyon-Méditerranée* passe de 1.550 à 1.555, et le *Midi* de 1.337 50 à 1.343 50; le *Nord* s'avance de 1.895 à 1.910; l'*Orléans* reste à 1.590, sans changement; l'*Ouest* est ferme à 1.000, ainsi que le *Sud de la France*, qui s'inscrit à 505 contre 492 50.

Sociétés Industrielles Françaises. — Les *Magasins Généraux de Paris* se retrouvent à 562, à peu près sans variation. La *Compagnie Parisienne du Gaz*, pour laquelle on prévoit une solution favorable au Conseil municipal, passe de 1.467 50 à 1.478 75. La *Compagnie Transatlantique* à 580, les *Messageries* à 680, les *Omnibus* à 1.050 et les *Voitures* à 695 sont absolument aux mêmes cours que samedi dernier. Le *Canal de Panama* passe de 21 25 à 22 50. L'interpellation qui doit avoir lieu à la Chambre, et qui était d'abord fixée au 8 novembre, a été renvoyée, sur la demande du Ministre, au 12 du même mois.

Le *Suez*, bien que les recettes ne se soient pas améliorées et que la moins-value, depuis le commencement de l'année, dépasse 7 millions et demi, regagne du terrain. Il s'inscrit à 2.645 contre 2.595. La *Dynamite* s'avance de 407 à 417 50.

Le *Télégraphe de Paris à New-York* reste à 111 25. On vient de plaider le procès entre les deux groupes dissidents de la Société. Le jugement ne sera pas rendu avant huit jours.

Les *Téléphones* reculent de 487 50 à 472 50. Nous consacrons, dans le corps du journal, un article à cette question. Nous croyons que la baisse qui accueille ainsi le dépôt du rapport des experts et la fixation de l'indemnité à 10 millions et demi (intérêts compris) n'est pas justifiée.

Sociétés étrangères diverses — La *Banque des Pays-Autrichiens* est très bien tenue à 493 75 contre 479. La *Banque Ottomane* gagne 12 fr. 50 à 602 50. Il est question de plusieurs émissions importantes auxquelles procéderait prochainement cet établissement, et qui seraient relatives : 1° au chemin de fer de Dédéaghatch à Salonique; 2° aux raccordements; 3° au rachat du Chemin de fer Cassaba.

Le *Crédit foncier d'Autriche* est stationnaire à 1.072. Les *Chemins Andalous* descendent de 331 à 317 50. Les *Autrichiens-Hongrois* passent de 621 25 à 636 25, sans qu'on puisse expliquer cette hausse autrement que par un effort de certains intéressés, destiné à faire illusion sur la situation et à masquer les conséquences du conflit actuellement pendant entre les actionnaires et les obligataires. Le *Nord de l'Espagne* est faible à 156 25, ainsi que le *Madrid à Saragosse*, qui fléchit de 178 75 à 172 50. Les *Chemins Portugais* sont à 80 contre 81. On trouvera, dans le corps du journal, un article sur cette question.

Fonds d'Etats Etrangers. — Les *Consolidés anglais* cotent 97 60. L'*Autriche* 4 0/0 or s'inscrit à 97 30 contre 96 90. Les *Fonds Brésiliens* reculent en raison de la certitude du déficit budgétaire. Le 4 1/2 1888 est à 72 au lieu de 73 50, et le 4 0/0 1889 est à 66 45 au lieu de 67 35.

Les *Fonds Egyptiens* sont en très bonne situation. Nous retrouvons la *Daïra-Sanieh* à 99 45 contre 98 60; l'*Unifiée* à 100 95 contre 100 40, et la *Privilégiée* à 93 75.

L'*Extérieure Espagnole* subit le contre-coup de la situation du pays et passe de 63 20 à 62 25. Les *Emprunts de Cuba* sont également faibles : le 6 0/0 1886 reste à 459 au lieu de 460 25, et le 5 0/0 1890 à 418 au lieu de 420.

Les *Emprunts Helléniques* sont assez fermes. Nous retrouvons le 5 0/0 1881 à 332 50 et le 4 0/0 1887 à 300, tous deux avec une légère hausse. On parle de l'envoi, *par le Gouvernement français*, d'un agent financier chargé de faire un rapport sur la situation financière du pays. La nouvelle, ainsi présentée, nous paraît erronée. Il doit être question probablement de l'envoi d'un inspecteur que le Gouvernement enverrait, à titre consultatif, sur la demande du Gouvernement grec.

Le *Hongrois 4 0/0 or* est bien tenu à 96 50.

L'*Italien* passe de 92 05 à 92 32. Le *Portugais* cote 24 50, coupon détaché, et 25 coupon attaché, soit 0 fr. 50 de baisse. Les *Tabacs* sont fermes et sans changement à 375.

Les *Emprunts Russes* sont tous en hausse. Le 5 0/0 1879 (*Orient*) passe de 65 30 à 66 85; le 4 0/0 1880, de 96 60 à 97 75. Le 4 0/0 *Consolidé* est à 96 30 au lieu de 95 35; le 3 0/0 1891 *or* à 79 40 au lieu de 78 35, et les *Chemins Transcaucasiens*, à 79 25 au lieu de 78.

La *Dette Ottomane* cote 22 au lieu de 21 65. Les *Consolidations* et les *Priorités* sont stationnaires : les premières à 376, les secondes à 430. Les *Douanes* passent de 470 à 480.

- - - - -

(*Voir le tableau de la Bourse à la seconde page de la Couverture*).

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 4 novembre 1892.

Les polémiques continuent toujours très passionnées autour du projet de loi militaire.

Les sentiments qui dominent dans la presse allemande sont hostiles à ce projet, et une autorité considérable vient de se prononcer contre lui. C'est du prince Bismarck que je veux parler ; l'ex-chancelier estime que les augmentations d'effectifs projetées ne sont nullement nécessaires, et que la situation générale de l'Europe ne justifie pas ces mesures extrêmes.

Il ne croit pas que le Gouvernement arrive à les faire adopter par le Reichstag, et, à cet égard, l'opinion du prince de Bismarck peut être considérée comme décisive.

Les organes qui se sont donné la mission de combattre la loi militaire attirent l'attention sur toutes les statistiques qui mettent en évidence la fatigue des contribuables, le marasme des affaires et l'appauvrissement du pays ; tels sont les chiffres relatifs à l'accroissement énorme du nombre des faillites, à la diminution du produit des impôts indirects sur le sel et l'alcool, etc. L'*Economiste Européen* ayant reproduit tous ces chiffres, je puis me dispenser d'entrer dans de plus grands détails à cet égard.

M. Miquel, ministre des finances de Prusse, fait annoncer qu'il soumettra d'ici le 10 novembre, à la Chambre des députés de la Diète de Prusse, les trois projets de loi qui constituent la réforme fiscale dont je vous ai plusieurs fois entretenus déjà ; on espère que les débats seront terminés avant la réunion du Reichstag.

Des bruits contradictoires ont été récemment mis en circulation au sujet des négociations commerciales avec la Russie.

La question est toujours soumise à l'examen des autorités russes ; on ne sait rien de positif sur leurs délibérations, mais tout porte à croire que la réponse comportera des propositions acceptables pour l'Allemagne et ayant une assez grande portée commerciale.

De son côté, le gouvernement allemand fait faire en ce moment une enquête sur les désirs des industriels et des commerçants intéressés dans la question ; les deux Gouvernements semblent désirer assez vivement, chacune de son côté, un accord commercial, pour que l'on soit autorisé à regarder le succès des négociations comme très probable.

Un incident récent, peu important par lui-même, tend peut-être à prouver que le militarisme du Gouvernement est encore plus impopulaire qu'on ne le soupçonnait jusqu'ici. Mardi dernier, au moment où les jeunes soldats de Berlin, appelés cette année, se présentaient au *Grenadier-platz*, une foule d'une centaine de personnes a attaqué les agents de la police qui présidaient à la réception des recrues ; les agents ne purent se défendre qu'en dégaînant, et l'un d'entre eux a été jeté dans le canal de Luisenstadt. Des renforts de police sont finalement parvenus à disperser les manifestants et ont opéré dix arrestations.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes budgétaires. — Les recettes brutes des douanes et des droits de consommation en Allemagne pendant les six premiers mois (avril à septembre) de l'exercice financier 1892-93, comparées à celles des six premiers mois de l'exercice précédent, sont représentées en marks par les chiffres suivants :

	Du 1er avril au 30 sept. 1892		Différence sur 1891
Douanes	191.825.905	+	1.367.928
Impôt sur le tabac	4.439.374	+	21.045
— sur les betteraves	53.381.842	+	6.647.861
— de consommation sur le sucre	27.015.445	+	1.358.216
— sur le sel	19.120.712	—	329.372
— de distillation	2.380.678	+	560.702
— de consommation sur l'alcool	53.814.812	—	6.024.223
— sur la brasserie	12.752.515	+	124.722
— sur la bière	1.690.359	+	39.074
Total	259.657.948	+	3.765.953
Timbre des cartes à jouer	521.048	—	8.694
— des lettres de change	3.901.591	—	172.659
— des valeurs	1.443.604	—	215.608
— des actes de vente	4.507.665	—	1.322.195
— des loteries privées	1.052.618	+	454.959
— des loteries d'Etat	3.318.138	+	9.622
Postes et Télégraphes	116.480.847	+	4.789.839
Chemins de fer de l'Etat	30.426.000	+	1.008.500

On constate toujours des diminutions importantes sur le produit du timbre, des lettres de change et sur les impôts de Bourse (impôt sur l'émission de valeurs et sur les transactions de Bourse) ; c'est le symptôme d'un ralentissement persistant de l'activité financière.

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	31 oct.	Dif. 22 oct.	31 oct.	Dif. 23 oct.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	864.954	— 10.951	902.211	— 2.995
Billets du Trésor	21.126	— 921	20.427	— 729
Billets d'autres banques	9.696	+ 507	10.754	— 215
Lettres de change	634.746	+ 46.771	546.933	+ 17.853
Prêts sur titres	93.255	+ 2.504	104.568	+ 6.191
Valeurs	7.371	+ 1.478	621	— 115
Autres propriétés	36.000	+ 739	38.586	+ 5.357
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets	1.075.800	+ 40.611	1.032.882	+ 32.640
Autres engagements à vue	426.285	— 1.150	426.113	— 8.732
Autres engagements	7.183	+ 24	1.819	+ 1.000

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892	Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
30 sept.	724.7	896.2	888.5	30 sept.	780,5	676,5	714,8
7 oct.	678,1	891.6	870.0	7 oct.	747.0	663,9	689,2
15 —	697.4	897.1	868.2	15 —	727.6	633.9	664,2
23 —	716.8	905,2	875.9	23 —	696.1	627.4	678,7
31 —	718,8	902,2	865,0	31 —	703,0	651.5	728,0

Circulation	1890	1891	1892	Réserve de billets	1890	1891	1892
30 sept.	1.131,7	1.094,1	1.114,8	30 sept.	91.4	123.0	95,9
7 oct.	1.097.5	1.061,8	1.086,8	7 oct.	104,2	149.4	105,4
15 —	1.048,3	1.020,9	1.058.7	15 —	33.8	200.9	133,2
23 —	1.015.9	1.000,2	1.035,2	23 —	15,7	229.2	164,7
31 —	1.052,8	1.032,9	1.075,8	31 —	18.9	192.6	112.1

La Banque Impériale a relevé à propos le taux de son escompte, car on constate encore des sorties d'or qui auraient sûrement été plus considérables si la mesure en question n'avait pas été prise.

Le tableau suivant permet de comparer le chiffre des virements effectués par la Banque de l'Empire en octobre 1892 aux chiffres analogues des années et des mois précédents :

	1888	1889	1890	1891	1892
	Millions de marks				
Janvier	1.279 11	1.528 78	1.620 71	1.583 17	1.337 18
Février	1.138 56	1.424 95	1.455 15	1.272 98	1.551 30
Mars	1.184 44	1.396 94	1.452 22	1.366 37	1.447 20
Avril	1.204 67	1.668 27	1.453 97	1.687 59	1.448 17
Mai	1.191 28	1.631 92	1.527 93	1.338 05	1.379 28
Juin	1.365 95	1.316 33	1.463 56	1.495 21	1.423 12
Juillet	1.300 12	1.690 56	1.484 73	1.654 27	1.331 92
Août	1.307 16	1.431 23	1.287 23	1.370 67	1.368 35
Septembre	1.234 83	1.331 59	1.424 08	1.387 10	1.260 62
Octobre	1.649 43	1.576 76	1.769 81	1.615 56	1.394 32
Novembre	1.230 36	1.531 46	1.274 12	1.418 04	....
Décembre	1.428 65	1.520 44	1.677 79	1.174 26	....
Total	15.511 91	18.049 23	17.891 40	17.363 27	....

Le Commerce Extérieur. — La statistique allemande vient de publier les chiffres suivants du commerce extérieur pour le mois de septembre et pour les neuf premiers mois de l'année :

	Septembre 1892	1891	Différence de 1892 sur 1891
	Quintaux		
Importations.	25.351.615	26.053.220	— 701.605
Exportations.	17.067.485	17.860.233	— 792.748

	Neuf premiers mois 1892	1891	Différence de 1892 sur 1891
	Quintaux		
Importations.	217.199.064	212.110.090	+ 5.088.974
Exportations.	143.760.315	146.969.972	— 3.209.657

La valeur des importations, pendant les trois premiers trimestres de 1892, s'est élevée à 3.376.244.000 marks, et celle des exportations à 2.470.381.000 marks. La balance commerciale est donc, pour cette période, en déficit de 905.863.000 marks.

Le résultats apportés par le mois de septembre ne sont pas favorables ; il y a recul des importations comme des exportations ; pour les neuf premiers mois, on constate de même un déficit des exportations par rapport à l'année dernière ; les importations sont, au contraire, en augmentation sensible, à cause des grands achats de céréales que l'Allemagne a dû faire à l'étranger au commencement de l'année.

Le Commerce allemand. — Le tableau suivant donne les prix de gros des principaux articles de consommation en Allemagne, en septembre 1892, comparés aux prix correspondants de 1891 et 1890. Cette statistique montre que le renchérissement général amené par la crise économique est en amélioration sensible.

		1892	1891	1890
		—	—	—
Seigle	1000 kil.	144.68	234.92	169.30
Froment	—	152.79	234.08	192.00
Avoine	—	143.44	168.40	139.40
Maïs	—	106.50	145.00	103.00
Orge	—	139.50	157.30	145.60
Houblon	100 kil.	460.00	300.00	680.00
Pommes de terre	1000 kil.	45.00	60.00	45.90
Bœufs	100 kil.	105.25	112.00	119.80
Porcs	—	115.00	112.50	121.20
Veaux	—	97.50	108.50	114.00
Moutons	—	89.00	110.50	121.80
Beurre	—	225.00	215.50	216.50
Sucre raffiné	—	56.00	57.50	—
Alcool de pommes de terre	10000 lit.	55.87	—	—
Huile de colza	100 kil.	47.24	61.33	64.48
Harengs	—	22.00	34.00	25.50
Café, Rio	—	142.00	152.50	176.00
Thé, Souchong	1 kil.	2.05	2.15	2.02
Riz, Rangoon	100 kil.	20.75	23.00	24.12
Tabac, Kentucky	—	50.00	48.00	44.00
Laine	—	245.00	275.00	285.00
Coton	—	76.95	88.78	113.33
Fer puddlé	1000 kil.	51.60	52.00	56.00
Plomb	100 kil.	22.75	25.75	30.00
Cuivre	—	103.00	118.50	143.50
Zinc	—	35.20	45.35	47.20
Pétrole	—	12.10	11.94	13.21
Charbon	1000 kil.	21.00	23.00	23.00

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 5 novembre 1892.

Le commencement de la semaine a été distingué par une fermeté exceptionnelle du marché, qui depuis fort longtemps présentait une tendance générale faible. Mais ces bonnes dispositions ne se sont pas maintenues d'une manière exclusive dans la suite.

Le 3 0/0 allemand se maintient à 86, en hausse d'un quart de point sur la semaine dernière.

Les Roubles, qui il y a huit jours étaient tombés jusqu'à 197, sont sensiblement en reprise, à la suite de la publication d'une note émanant du Ministère des finances russe et représentant la situation du Trésor sous un jour favorable.

Le marché minier bénéficie d'un mouvement ascendant dû à la confirmation des nouvelles qui représentent le Syndicat des charbonnages comme devant se constituer prochainement.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	86 75	86 50	86 90	86 75	85 87	86 12
Orient 3 0/0	66 25	66 40	66 37	65 87	64 25	65 50
Consolidés Russes	97 50	97 25	97 40	97 25	96 25	96 40
Hongrois	95 37	95 12	95 50	95 »	94 87	94 93
Egypte Unifiée	98 87	95 25	99 25	99 »	99 »	99 40
Italien	93 12	93 »	92 50	91 87	91 40	91 62
Chemins de fer						
Autrichiens	125 12	»	»	» »	»	.. »
Lombards	42 37	41 50	42 50	42 12	41 37	41 87
Gothard	155 75	155 12	155 87	154 50	153 12	154 50
Nord-Est Suisse	113 37	112 50	112 62	112 37	110 62	111 62
Central Suisse	»	»	»	» »	»	»
Méridionaux	130 37	129 62	128 50	127 75	127 12	127 12
Duxer	218 25	220 37	220 25	219 62	»	218 40
Marienbourg	57 12	59 90	59 12	59 »	57 62	59 40
Ouest Prussien	68 75	71 »	69 62	69 37	68 25	70 37
Mainzer	114 12	114 50	114 37	113 87	112 87	113 50
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	207 50	207 »	204 25	201 »	198 »	200 50
Sud-Ouest Russe	»	»	»	» »	»	»
Banques						
Crédit	166 »	165 12	167 »	165 »	165 25	165 25
Disconto	183 75	184 87	186 »	184 50	182 50	183 37
Darmstadt-Bank	133 37	133 62	136 25	134 50	133 12	135 37
Berl-Handels	129 50	136 90	135 75	135 »	132 62	134 50
Dresde-Bank	139 50	141 50	142 62	141 37	139 »	140 50
National-Bank	113 75	113 50	116 25	114 50	112 90	114 37
Mines et diverses						
Laura	112 37	111 25	109 50	108 50	104 12	100 »
Dortmund	62 50	62 12	61 50	58 87	57 12	58 »
Bochumer	126 75	127 25	126 62	124 75	119 75	119 12
Gelsenkirch	133 75	134 50	135 25	135 »	134 37	137 25
Hibernia	114 50	115 50	115 50	115 50	115 25	118 50
Harpener	133 75	135 12	136 25	135 25	134 25	127 62
Dynamite Trust	»	»	»	» »	»	»
Nordd Lloyd	112 25	111 12	112 37	111 62	112 75	113 40
Allgem. Electr.	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	80 80	80 80	80 85	80 85	80 90	80 90
Londres —	20 36	20 35	20 35	20 36	20 35	20 36
Vienne —	170 »	169 95	170 »	170 10	170 »	170 »
Pétersbourg 3 semaines	204 50	204 90	203 60	202 50	200 10	198 75
Roubles comptant	204 50	205 »	204 »	202 75	198 50	200 25
— fin courant	204 75	205 50	204 25	203 »	198 50	200 25

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 577)

LA SITUATION

Londres, 5 novembre 1892.

Le Conseil des ministres tient depuis quelques jours une série de réunions au cours desquelles est discuté le projet de *home rule*. Rien n'a encore transpiré des délibérations ministérielles et on devra attendre encore quelques semaines avant de connaître en détail le projet de M. Gladstone; on n'en ignore cependant pas les grandes lignes. Le nouveau bill prévoit, comme l'ancien, la constitution d'une législature irlandaise et d'un exécutif dépendant de cette législature ; il diffère de l'ancien en ce qu'il reconnait au peuple irlandais le droit d'une représentation continue au Parlement anglais. On ne sait pas, par contre, quelles seront les questions dont le discours de la Reine fera mention, et qui seront soumises au Parlement, dont la réunion aura lieu, disons-le en passant, à la fin de janvier, c'est à dire un mois plus tôt que de coutume, tant M. Gladstone est pressé de se mesurer avec ses adversaires. Le cabinet libéral aura à soutenir alors une lutte acharnée ;

les tories sont décidés à combattre le Gouvernement sur toutes les mesures qu'il présentera et à lui faire une opposition systématique; la discussion du *home rule* devra, selon eux, provoquer sa chute immédiate et amener une nouvelle consultation électorale, lord Salisbury vient de nous le dire encore une fois dans un article publié par la *National Review*. L'ancien Premier envisage également l'éventualité du vote du *home rule* par la Chambre des Communes et sa présentation à la Chambre des lords, il maintient la menace faite déjà par ses amis de repousser alors le projet pour contraindre M. Gladstone à une nouvelle consultation du corps électoral. Comme M. Gladstone a répondu à l'avance à cette menace en déclarant que, dans un pareil cas, il y aurait lieu de prendre des mesures extraordinaires pour amener la Chambre réfractaire à résipiscence, lord Salisbury met le chef du Cabinet au défi d'abolir la Chambre haute ou de se rendre favorable la majorité, en créant un grand nombre de pairs recrutés parmi les libéraux. Nous ne retiendrons pas ce défi, mais nous constaterons que les conservateurs sont plus que jamais résolus à ne pas écouter les enseignements donnés par les dernières élections, à résister jusqu'au bout au projet d'émancipation irlandaise. En accumulant les difficultés, en faisant reculer indéfiniment la discussion, en persistant dans leur opposition aveugle, ils espèrent que M. Gladstone aura cessé de vivre avant que la réforme soit accomplie, et ils croient que personne, après lui, n'oserait tenter une pareille entreprise.

Le banquet du lord-maire est généralement un prétexte à manifestes politiques; on espérait un peu que M. Gladstone en profiterait pour faire des déclarations attendues. Or, M. Gladstone, lord Roseberry, sir William Harcourt et M. Morley ne pourront assister à ce banquet. Cette abstention donne lieu à des commentaires, et les conservateurs en profitent pour déclarer que c'est là un aveu de faiblesse et d'embarras et que l'absence de lord Roseberry et de M. Morley indique que le Cabinet n'est pas d'accord sur certaines questions qui les touchent.

M. Gladstone n'a jamais cessé d'être sobre de déclarations et les membres de son Cabinet ont toujours fait preuve d'une excessive réserve dans leurs discours. L'impatience où nous sommes tous de connaître les projets du Gouvernement peut nous faire regretter cette abstention; mais, en présence des dispositions de ses adversaires, on comprend et on approuve la réserve dont le Cabinet libéral ne veut pas se départir avant la lutte définitive.

La *Gazette officielle* a publié le règlement des meetings autorisés à Trafalgar-square. D'après ce règlement, les meetings ne pourront avoir lieu que le samedi depuis 2 heures de l'après-midi jusqu'au coucher du soleil, ou bien le dimanche et les jours de fête, du lever au coucher du soleil. Le chef de la police métropolitaine devra être prévenu au moins quatre jours à l'avance. Une autorisation spéciale devra être obtenue pour l'emplacement des tribunes. Enfin, un seul meeting pourra être tenu à la fois.

M. Asquith a eu raison de prendre ces mesures de précaution, tout en rétablissant la liberté de réunion; le mauvais exemple donné par les ouvriers sans travail, dont je parlais dans ma dernière lettre, et l'agitation qu'ils provoquent étaient bien faits pour arrêter les bonnes dispositions du ministre libéral. La question ouvrière est cependant assez compliquée pour que les socialistes ne viennent pas créer des difficultés nouvelles.

Le mouvement gréviste menace de reprendre avec une certaine intensité, il règne une grande agitation dans le bassin houiller du pays de Galles et l'on craint d'être à la veille d'une deuxième édition de la grève du Durham. Les mineurs de la Fédération du Sud du pays de Galles et du Montmouthshire ont demandé, en effet, aux patrons d'établir une base fixe pour le prix des charbons et, sur le refus de ces derniers, ils ont, au nombre de 90.000, donné avis de cessation d'engagement de travail sur la base de l'échelle mobile pour le 31 décembre prochain.

On fait tous les efforts possibles pour éviter une grève, mais déjà le travail a été suspendu dans quelques houillères et plusieurs milliers de mineurs ont reçu avis de cessation d'engagement pour aujourd'hui même.

On voit, par ce nouvel exemple, quelle est la puissance d'organisation des ouvriers anglais; les patrons songent à s'organiser aussi, afin de pouvoir lutter à armes égales. On commence à parler en effet de la fondation, à Londres, d'une Bourse du Travail. Mieux comprise que celles du continent, dont la création a été faite surtout dans un but politique, elle n'aurait d'autre but que de grouper les patrons et de lutter contre les *Trades-Unions*. C'est le succès remporté par la *Shipping federation*, lors des dernières grèves des Docks, qui a donné à certains groupes l'idée d'opposer des associations de patrons à des associations d'ouvriers. On étendrait aux autres branches d'industrie le principe qui a été appliqué par la *Shipping federation* et, si cette entreprise était menée à bonne fin, on établirait à Londres un bureau central qui serait en communication avec les bureaux de province. Sans vouloir détruire les *Trades-Unions*, les patrons unis pourront ainsi lutter en faveur de la liberté des contrats et ne plus être à la merci des votes de leurs ouvriers. La Bourse du Travail pourra, d'ailleurs, être utile également aux ouvriers, en ce sens qu'elle empêchera des grèves inutiles. L'expérience des dernières années nous prouve que, si elle arrive à un tel résultat, sa fondation aura rendu de réels services à l'industrie en général.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

3 novembre 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	39.361.965	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	22.911.965
Total	39.361.965	Total	39.361.965

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	14.356.140
Réserve et profits et pertes	3.123.013	Portefeuille et avances	23.162.796
Trésor et administration publique	5.233.635	Billets en réserve	12.990.650
Comptes particuliers	28.940.209	Or et argent monnayés	1.517.2[illegible]
Billets à sept jours, etc.	177.017		
Total	52.026.874	Total	52.026.874

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								%
3 Août	26.707	»	27.030	35.905	37.888	16.128	44	2
10 »	26.749	»	26.667	36.108	37.723	16.532	45	»
17 »	27.331	»	26.449	35.789	36.588	17.331	48	»
24 »	27.605	»	26.134	35.524	35.735	17.921	50	»
31 »	27.674	»	26.286	35.231	35.769	18.357	50	»
7 Septembre	27.581	»	26.231	35.154	35.861	17.799	50	»
14 »	27.779	»	27.152	34.884	36.209	17.076	48	»
21 »	27.928	»	26.495	35.907	36.537	17.883	48	»
28 »	27.657	»	26.877	34.906	36.153	17.229	49	»
5 Octobre	26.890	»	27.187	38.836	40.540	16.156	41	»
12 »	26.085	207	26.966	37.109	39.396	15.569	41	»
19 »	25.220	1.249	26.565	[illegible]	39.699	15.105	40	3
26 »	24.970	742	26.343	36.307	39.057	15.077	41	»
3 Novembre	24.429	704	26.371	34.173	37.518	14.508	42	»

Banque d'Angleterre. — Entrées et Sorties d'or

Du 27 octobre au 2 novembre 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat.
	£			£		
27 octob.	20.000	Souv.	Brésil.	387.000	Souv.	Russie
28 »	»	»	»	7.000	»	Continent
28 »	»	»	»	10.000	»	Etats-Unis
29 »	»	»	»	60.000	»	Allemagne
1 nov.	»	»	»	100.000	»	Egypte
1 »	»	»	»	60.000	»	Continent
2 »	»	»	»	100.000	»	Russie
Total.	20.000			724.000		

Excédent des sorties £ 704.000

Clearing-House

Résultat des compensations du 27 octobre au 2 novembre

Jeudi 27 octobre....	£ 17.325.000	Lundi 31 oct........	£ 21.878.000
Vendredi 28 oct.....	45.168.000	Mardi 1er nov........	18.335.000
Samedi 29 oct.......	22.241.000	Mercredi 2 nov.......	18.832.000
		Total.......£	143.777.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 153.213.000.

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES

Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. 1892 au 29 oct.92	du 1er avr. 1891 au 31 oct.91	du 22 oct. 1892 au 29 oct.92	du 24 oct. 1891 au 31 oct. 91
Douanes............	19.900	11.124	11.179	412	397
Contributions indir..	25.452	14.296	14.300	428	417
Timbre............	13.560	7.886	7.726	324	243
Land tax et House duty	2.450	395	440	»	»
Impôt sur le revenu.	13.400	3.149	3.432	17	23
Postes............	10.400	5.575	5.560	»	»
Télégraphe..........	2.560	1.545	1.500	130	135
Terres de la couronne	435	205	205	40	40
Int. des act. canal Suez	220	110	111	»	»
Divers............	2.076	1.341	1.416	1	121
Recettes totales.....	90.453	45.626	45.869	1.352	1.376
Dépenses...........	90.109	53.545	52.728	1.284	1.388

Les Joint Stock Banks. — Dans l'*Economiste Européen* du 12 juin (p. 690), nous avons signalé à nos lecteurs les résumés que l'*Economist* publie périodiquement sur la situation des Joint Stock Banks anglais. C'est le 20 octobre 1877 que l'*Economist* a commencé la publication de ces remarquables statistiques. Jusqu'à la présente année, ce résumé ne comprenait que la situation des joint stock; il comprend aujourd'hui 40 des banques privées les plus importantes qui ont enfin consenti à publier leur bilan. Le capital et les réserves de ces 40 banques s'élèvent à 13.234.000 liv. st. et elles détiennent des dépôts pour la somme de 70 millions 899.000 liv. st. En ce qui concerne le joint-stock banks, leur capital versé qui était, il y a un an, de 73 millions 917.000 liv. st., s'élève aujourd'hui à 73.944.000 liv. st. L'augmentation est peu importante, mais on doit se rappeler que, pendant l'intervalle, la *London and General*, dont le capital versé était de 257.000 liv. st., a liquidé et, en outre, par suite de fusions, le nombre des banques a été réduit de 136 à 131. Voici aujourd'hui le chiffre du capital versé des Joint Stocks banks :

	Capital souscrit	Capital versé
	—	—
Angleterre (y compris l'Isle of man et les îles de la Manche)	207.783.000	57.827.000
Ecosse.........................	28.885.000	9.052.000
Irlande.........................	25.299.000	7.065.000
Total.........	261.967.000	73.944.000

Nous avons peu de chose à ajouter aux observations que nous avaient fait émettre les statistiques publiées en juin. Le chiffre formidable des dépôts répartis entre les diverses banques a continué son mouvement ascensionnel, bien que le nombre des banques ait diminué, comme nous venons de le dire. Le 21 mai 1892, 111 banques détenaient 391.900.000 liv. st.; le 22 octobre, 108 banques en détiennent 395.900.000; l'augmentation est donc de 4.000.000 de liv. st.; du 17 octobre 1891 au 21 mai 1892 elle avait été de 11.200.000, mais le nombre des banques passait de 110 à 112 et, du 23 mai 1891 au 17 octobre 1891, elle était de 12.000.000 tandis que le nombre des banques passait de 105 à 110.

L'encaisse de ces banques, dans lequel on comprend les ressources réalisables à bref délai, est toujours d'environ le quart des dépôts; nous la trouvions le 21 mai de 91.038.000 liv. st. pour 391.900.000 liv. st. de dépôts; elle est aujourd'hui de 92.445.000 liv. st. pour 395.900.000 liv. st. de dépôts.

Voici les chiffres les plus intéressants donnés par les banques anglaises :

Nombre des banques, y compris la Banque d'Angleterre au 22 octobre 1892........	104
Nombre de succursales...................	2.282
Valeur au cours du jour du capital versé.................. liv. st.	168.547.050
Capital souscrit..................	206.914.595
Capital versé......................	57.543.919
Réserve et profits et pertes........	30.841.075
Billets au porteur................	27.866.822
Acceptations.....................	13.952.605
Créanciers divers................	4.384.181
Dépôts et comptes courants.......	435.344.744
Espèces et valeurs à court terme..	120.263.982
Titres en portefeuille.............	121.539.145
Escompte et avances..............	307.099.486
Immeubles et mobilier...........	21.030.733

Nous faisions observer en juin dernier, que 35 Joint Stock banks ont conservé la faculté d'émettre de la monnaie en papier, et que cette faculté n'apporte qu'un bien faible appoint à leurs moyens d'action; nous remarquons, en effet, au chapitre : billets au porteur, une diminution; le chiffre est de 27.866.822 au lieu de 26.836.524.

Enfin, les dépôts des banques anglaises s'élevant à 435.344.744, nous remarquons que cette somme est couverte par :

Les espèces et valeurs à court terme.	120.263.982
Les escomptes et les avances........	307.099.486
Total..........	427.363.468

Nous ne trouvons aucune modification dans la situation des dix Banques d'Ecosse. Elles possèdent conjointement un capital de 28.885.000 liv. st. et leur circulation, qui était de 6.556.132 liv. st., est de 6 millions 556.742. Leurs dépôts ont passé de 92.367.814 à 92.519.978 liv. st. Les escomptes, prêts et avances, qui étaient de 61.000.319 liv. st., sont de 62,429.035 liv. st., sur lesquels 43.796.868 liv. st. au lieu de 42 millions 389.953 liv. st. représentent des crédits personnels accordés sous forme de cash accounts avec la garantie de deux personnes solvables.

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 5 novembre 1892.

Le taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre n'a pas été élevé ; cette mesure semble avoir été prise à la suite de la meilleurs tendance des changes étrangers sur l'Angleterre et sur l'espoir que les retraits d'or pour compte de la Russie vont cesser. Cette mesure n'a pas eu grand effet sur le marché : les fonds internationaux sont lourds, notamment le Russe Consolidé et l'Italien : l'Extérieure, le Portugais sont toujours faibles. Sur le bruit qu'une révolution aurait éclaté à Porto-Alegre, les fonds Brésiliens réagissent; l'Uruguay est ferme sur quelques achats pour compte de Paris; les Peruvian Corporation sont délaissées sur le bruit que des complications seraient survenues dans les négociations entre le Chili et le Pérou.

C'est sur le marché des valeurs minières que l'on trouve le plus d'activité ; les actions des mines du Sud de l'Afrique sont très fermes. Le discours très opti-

miste de M. Cecil Rhodes à l'assemblée de la Godfields of South Africa C° contribue à cette bonne tendance. Les Bechuanaland et les Jagersfontein sont demandés.

L'argent fin est à 39 1/16 ; le Rupee-paper reste sans changement au cours antérieur.

Les Chemins Anglais sont assez bien tenus ; les actions du Brighton sont particulièrement demandées.

Le marché des actions américaines est calme et il ne faut pas s'attendre à de l'activité avant l'élection présidentielle. La tendance, cependant, est ferme et les cours ont graduellement progressé. La Pensylvania R. R. C° a déclaré un dividende trimestriel de 3 0/0. Il y a eu de bonnes demandes en actions privilégiées Norfolk et Western, sur le bruit de la conclusion de contrats importants de charbon, qui sera transporté par la nouvelle voie Ohio Extension, qui ouvre ainsi un nouveau débouché aux mines de charbon de la Virginie et de la West Virginie.

MM. Baring Bros annoncent la livraison, pour le 7 courant, d'Obligations intérieures 6 0/0, conformément au projet relatif à l'emprunt municipal de Buenos-Ayres, en échange des coupons et obligations sorties aux tirages de 1891 et 1892.—Les porteurs paieront 1 shilling 8 pence par coupon de 15 shillings par obligation de 100 livres sterling sortie au tirage.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	97 19	97 25	97 19	96 81	96 75	97 12
Rupee 4 0/0	63 37	65 12	66 87	66 50	65 75	65 87
Brésil 4 0/0	66 75	67 »	67 25	67 25	67 50	65 75
Argentine 5 0/0	66 50	67 »	72 ..	69 25	69 75	70 75
Cédulas P.	8 75	9 »	10 ..	10 25	10 50	10 37
— E.	26 »	26 50	30 87	29 »	30 ..	30 25
Mexicain 6 0/0	79 50	79 »	80 50	79 »	78 75	79 »
Turc I	55 »	55 25	55 25	54 75	54 75	54 75
— II	31 87	32 »	31 75	31 »	30 50	30 75
— IV	22 12	22 19	21 94	21 81	21 50	21 69
Egypte Unifiée	99 »	99 25	99 50	99 25	99 50	97 75
Grec Monopole	57 25	59 50	59 ..	62 87	58 75	59 50
Italien 5 0/0	93 »	92 75	92 31	91 75	91 56	91 69
Russe 4 0/0	98 25	97 25	97 37	97 25	96 37	96 62
Portugais 3 0/0	24 »	24 75	25 25	24 87	24 87	24 62
Espagne Ext. 4 0/0	65 31	64 25	64 25	63 69	63 50	62 19
Français 4 1/2 0/0	105 ..	105 »	105 ..	105 50	105 50	105 »
— 3 0/0	100 ..	99 »	98 50	98 50	98 50	98 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	7 ..	7 »	7 »	6 75
Suez	107 50	105 50	104 50	104 50	104 »	104 50
Lombards	8 87	8 75	8 87	8 87	8 75	8 87
Banque Ottomane	14 12	14 19	14 ..	13 81	13 62	13 75
Rio Tinto	14 75	15 19	15 44	15 56	15 50	15 62
Brighton A	159 37	158 12	156 62	156 87	153 37	152 75
North Brit. ord.	38 87	38 12	38 75	38 12	38 »	37 62
Pérou ord.	10 12	10 12	12 87	12 62	13 »	12 [illegible]
— préf.	37 50	37 75	41 87	40 87	41 50	41 12
— debs.	83 50	81 25	84 25	83 75	84 50	83 25
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds.	60 ..	60 »	60 37	59 50	60 »	59 50
— actions	39 12	39 75	40 37	40 12	40 75	40 12
Canada Pacific	89 12	88 25	88 75	88 12	88 25	88 50
Eries	26 25	26 87	27 75	26 87	27 62	27 50
Denver préf.	49 25	52 25	54 25	53 62	53 50	53 12
Milwaukee	79 25	80 50	81 62	81 37	82 62	82 62
Louisville	68 25	70 37	72 ..	70 75	71 25	71 12
Norfolk prét	39 12	40 50	41 56	40 12	40 87	40 75
Reading Inc. Bds	79 75	79 50	79 50	79 50	79 25	78 75
Union Pacific	39 25	41 12	41 75	41 12	41 62	41 25
Mexican ord.	22 25	22 »	22 62	22 50	22 50	23 »
Mines						
De Beers	15 87	15 75	16 37	16 37	17 12	17 25
City	7 »	7 62	7 75	7 87	7 75	8 »
Crown Reef	7 12	7 25	7 25	7 37	7 25	7 37
Geldenhuis	3 75	3 75	3 75	3 75	3 75	4 »
Impers	3 50	3 50	3 62	3 62	4 »	4 »
Langlaagte	3 12	3 12	3 25	3 25	3 25	3 62
Simmer	3 50	3 75	3 75	3 75	3 75	3 75
Robinson	3 75	3 75	3 75	3 75	3 75	3 75
Oceana	4 25	3 75	4 ..	3 75	3 75	3 75
Argent en barres	38 12	38 50	39 25	39 44	39 06	39 06
Change sur Paris	25 31	25 32	25 37	25 37	25 33	25 36
Escompte de la Banque	2 »	2 »	2 ..	3 »	3 »	3 »
Escompte hors banque	1 »	1 »	1 12	2 50	2 50	2 87

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 577)

LA SITUATION

Vienne, 3 novembre 1892.

C'est samedi prochain, 5 novembre, que le Dr Steinbach, ministre des finances autrichien doit exposer au Reichsrath son programme financier. Il est à présumer que ce programme comprendra des détails précis sur les mesures prises jusqu'ici en vue de la transformation monétaire. Vous savez qu'à partir du 1er janvier 1893, l'adoption de la couronne sera obligatoire pour tous les comptes publics ; comme dispositions préliminaires, le Ministre présentera divers projets de loi, dont l'un visera le retrait des pièces de 2 florins et de 25 kreutzers en argent. Cette mesure s'impose pour plusieurs motifs : d'abord, il importe de se procurer de l'argent pour les nouvelles frappes ; ensuite l'analogie apparente qui existe entre les nouvelles monnaies d'une couronne et les pièces de 25 kreutzers donnerait lieu à des malentendus.

Les renseignements que je vous ai transmis au sujet de l'activité déployée à l'Hôtel de la Monnaie vous prouvent que le Gouvernement sera à même de livrer, dès les premiers mois de 1893, de fortes quantités de nouvelles monnaies ; une loi leur donnera le caractère d'étalon légal en même temps qu'elle prescrira le retrait des billets d'un florin.

Mais ce sont là les petits côtés de la *Valuta*. Le point important est de savoir sous quelle forme et dans quels délais on pourra faire appel au crédit public. On ne sait rien de plus des négociations avec le groupe financier depuis ma lettre de la semaine dernière ; au surplus, la situation des divers marchés européens ne s'étant pas modifiée, on en est forcément réduit à marquer le pas... jusqu'à nouvel ordre. Cette attente se traduit par une pénurie d'affaires en banque ; toute l'attention étant concentrée sur ces opérations de la *Valuta*, dont on parle depuis si longtemps, on s'explique que les financiers, même ceux qui n'appartiennent pas au groupe Rothschild, hésitent à s'engager dans d'autres entreprises.

Comme conséquence, plusieurs Etablissements de crédit sont obligés de puiser dans leurs fonds de réserve pour dresser un bilan présentable.

Quant au stock nécessaire au rétablissement des paiements en espèces, il se constitue avec une sage lenteur ; vos lecteurs en savent les motifs, car c'est là une des questions dont l'*Economiste Européen* s'occupe d'une façon suivie. Depuis le début de ses opérations, la Banque s'est procurée pour 40 millions de florins environ de métal jaune, qui sont venus s'ajouter à ses réserves ; mais elle a encore un long chemin à parcourir pour se mettre en mesure de donner aux deux Gouvernements l'appui sur lequel ils comptent.

La Conférence monétaire, qui va s'ouvrir à Bruxelles ne présente qu'un intérêt très médiocre pour la monarchie austro-hongroise. On en a jugé ainsi en haut lieu, car les délégués n'ont pas été choisis parmi les spécialistes bien connus de Vienne et de Budapest ; l'agent diplomatique en Belgique, le ministre plénipotentiaire comte Rodolphe Rhevenhüller et le consul général à Bruxelles, M. de Bauer, seront sans doute désignés pour représenter la monarchie à la Conférence internationale.

Dans la dernière séance de la Commission des finances de la Chambre hongroise, M. Wekerlé a fait ressortir que les recettes des Chemins de feront une tendance à s'accroître, malgré la récente épidémie cholérique ; le Ministre affirme qu'il faut attribuer ces résultats aux réformes relatives au tarif par zones et au tarif local.

Nous avons eu, dans nos murs, le Président du Cabinet hongrois, comte Szapary, mais les journaux offi-

cieux déclarent que son voyage ne se rapportait nullement à la crise ministérielle dont je vous ai parlé la semaine dernière. Du reste, les modifications dans le sein du Cabinet paraissent avoir été ajournées, l'Empereur voulant éviter une dissolution du parti gouvernemental et le leader de l'opposition, comte Apponyi, ayant peu de chances de trouver une majorité. Si la lutte se produit devant les Chambres, elle aura lieu entre les comtes Szapary et Tisza, et, peut-être, M. Szilagy, ministre de la justice, qui prendrait volontiers, dit-on, la présidence du Conseil.

Le prince Windischgratz a été nommé vice-président de la Chambre des seigneurs qui compte, en vertu du même décret, 21 membres nouveaux. Cette série comprend plusieurs députés du Landtag et du Reichsrath, des officiers supérieurs, des professeurs à l'Université, de grands industriels et des représentants d'établissements financiers.

Enregistrons, en terminant, la mort de M. Daniel Iranyi, l'ami de Kossuth et le doyen du parti de l'Indépendance. A l'époque de son exil, Iranyi était venu s'installer à Paris, mais il rentra en Hongrie en 1867, après l'amnistie. Le club libéral a décidé de déposer une couronne sur sa tombe.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur de l'Autriche-Hongrie en septembre et pendant les neuf premiers mois de 1892. — D'après les statistiques officielles qui viennent d'être publiées, les importations du mois de septembre se chiffrent par 4.770.000 quintaux métriques (soit — 0 millions 5 en comparaison avec septembre 1891), et les exportations par 11.190.000 quintaux métriques (— 0 million 1).

La balance du commerce extérieur est donc de 6 millions 420 mille quintaux métriques en faveur des exportations et accuse une amélioration de 0 million 400 mille quintaux sur septembre 1891. Cette amélioration est due aux expéditions de bois, charbons et tourbe; par contre les exportations de grains et farines, qui se chiffrent par 920 mille quintaux, sont inférieures de 200 mille quintaux à celles de la période correspondante de l'année dernière.

Le total des importations du 1er janvier au 30 septembre atteint 41 millions 130 mille quintaux métriques (— 2 millions 950 par rapport à 1891) et celui des exportations est de 94 millions 530 mille quintaux (— 6 millions 150). Ces chiffres donnent, pour le commerce extérieur de la Monarchie, une balance de 53 millions 400 mille quintaux en faveur des exportations dont les plus fortes quantités sont entrées en Allemagne.

La Frappe de la nouvelle monnaie en Autriche-Hongrie. — Pour compléter les renseignements contenus dans notre dernier numéro, p. 566, nous ajouterons que les premières pièces d'or de 20 couronnes seront mises en circulation à partir du 15 novembre. L'Hôtel de la Monnaie, de Vienne, n'aurait pas été en mesure de fournir les quantités requises si on n'avait modifié et complété son outillage; les timbres à frapper les pièces de 20 couronnes, 1 couronne et de 20 hellers, permettent de livrer aujourd'hui un très grand nombre de ces pièces, et on termine la construction des machines pour la frappe des pièces de 10 hellers et des monnaies de bronze. Mais ces dernières ne pourront être frappées que vers le 15 janvier 1893, époque fixée pour la livraison des matières premières.

Une machine à frapper peut produire en une minute cinquante pièces de monnaie, en tenant compte des pièces défectueuses; par conséquent chacune des machines produira 36.000 pièces en douze heures et, en travaillant jour et nuit, un demi million de pièces en une semaine. En résumé, l'Hôtel de la Monnaie, de Vienne, disposant de vingt de ces machines, frappera 10 millions de pièces par semaine.

La Réduction du taux d'intérêt en Hongrie. — Comme suite à l'information du nº 41 de l'*Economiste Européen*, p. 534, l'accord entre les divers Etablissements n'a pas encore pu se faire sur cette question. On fait remarquer, à ce sujet, que la réduction du taux d'intérêt ne créerait pas une situation nouvelle. En effet, les finances de l'Etat hongrois ayant été consolidées ces dernières années, le crédit s'étant amélioré et les conditions économiques du pays ayant subi de grandes modifications, le taux d'intérêt s'est naturellement abaissé. Les grands Etablissements de crédit ont dû tenir compte de ce nouvel état de choses et ils ont été amenés à réduire le taux d'intérêt des dépôts dont le chiffre augmente d'année en année. Les valeurs de l'Etat hongrois 4 1/2 0/0 ont dépassé le pair et rapportent aujourd'hui à peine 4 1/2 0/0; or les Etablissements paient 4 0/0 aux déposants, en prenant à leur charge l'impôt de 10 0/0, ce qui fait ressortir le pourcentage des dépôts à 4 4/10 0/0. En outre, les délais pour les retraits sont courts. Comme conclusion les Représentants de la haute banque estiment qu'en l'état actuel ils n'ont pas de compensation suffisante pour les risques et les peines que leur donne le placement des capitaux déposés.

Le Chemin de fer de Dux-Bodenbach. — Une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de cette Société est convoquée pour le 12 novembre: l'ordre du jour comporte la ratification des contrats passés par le Conseil d'administration, — la réduction du capital à un quart, et l'émission d'obligations 3 0/0 jusqu'à concurrence de 25.600.000 florins devant permettre de poursuivre ladite réduction.

La Récolte des betteraves en Autriche-Hongrie. — D'après les rapports de 194 usines sucrières la récolte de 1892 est évaluée à 67.130.000 quintaux métriques contre 66.850.000 pour la campagne antérieure; on estime le rendement à 7 millions 51, contre 7 millions 89 pour l'année dernière. Ces chiffrent se répartissent de la façon suivante: *Bohême:* betteraves, 36 millions de quintaux 13 (contre 38 millions 39); rendement 4 millions de quintaux 21 de sucre (contre 4 millions 58). *Autres pays cisleithaniens*, 22 millions 52 quintaux de betteraves (contre 19 millions 96); rendement 2 millions 38 quintaux de sucre (contre 2 millions 39). *Hongrie et Bosnie*, betteraves 8 millions 47 quintaux (contre 8 millions 49); rendement 909 mille quintaux de sucre (contre 951.765).

Les Grands Travaux de la Ville de Vienne. — La Commission des grands travaux de la Ville de Vienne a décidé d'émettre dans le courant de l'année 1893, suivant les besoins, des obligations 4 0/0, à valoir sur l'emprunt de 20 millions de couronnes qui a été décidé.

Le Canal du Danube à l'Oder. — Les études de ce canal sont activement poursuivies en Moravie par les entreprises parisiennes Letellier frères et Dietz-Monin. Cinq brigades d'ingénieurs opèrent depuis le 1er août et on espère qu'on aura fini à la fin de novembre. Le projet complet sera alors dressé sous la direction de M. Peslin, ingénieur en chef des ponts et chaussées, inventeur d'un système permettant aux navires de traverser les canaux avec des différences de niveau de 30, 40 et 50 mètres; il sera soumis au printemps prochain au Gouvernement autrichien.

Société Autrichienne du Gaz d'Eclairage. — On mande de Trieste que l'assemblée générale des actionnaires de cette Société a décidé de fixer à 55 florins par action — soit 27 1/2 0/0 comme en 1890/91 — le dividende pour 1891-92.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 5 novembre 1892.

La tendance du marché a été meilleure, cette semaine, la plupart des valeurs de la cote sont en hausse;

citons, entre autres, les actions de la Banque des Pays Autrichiens, qui montent de trois points sur la nouvelle de l'acceptation, par le Sobranjé, de l'emprunt conclu entre le Gouvernement de ce pays et la *Lænderbank*. Cet emprunt, qui porte sur un chiffre total de 142 millions 780.000 fr. (ou levas), sera réparti en 285.560 obligations de 500 fr.; contre paiement du premier versement de 12.050.000 fr. le Gouvernement bulgare s'oblige à remettre à la Banque 24.100 obligations au cours de 83 50.

On annonce de Budapest la constitution, sous le patronage du Ministre des finances, d'une Société par actions ayant pour objet l'exportation, à l'étranger, du tabac hongrois qui lui sera livré par l'Etat à des prix à débattre.

D'après les comptes de caisse publiés par le Département des finances hongrois, les recettes ont augmenté de 8.623.640 fl., mais par contre les dépenses se sont accrues de 9.032.038 fl. Par suite le bilan du troisième trimestre, comparé à celui de 1891, accuse un déficit de 408.398 fl.

Le Conseil d'administration de la Banque d'Autriche-Hongrie se réunira la semaine prochaine pour examiner la question éventuelle de l'augmentation du taux d'escompte, mais, dans les cercles financiers, on ne croit pas que cette mesure soit prise en raison des fortes disponibilités de la Banque. Il y a quelques jours ces disponibilités avaient diminué, mais, depuis, la situation s'est modifiée.

La crise ministérielle revêt en Hongrie, contrairement à l'attente générale, un caractère aigu; le comte Szarpary est revenu à Vienne appelé par l'Empereur.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	115 70	115 ..	115 30	114 50	114 75	115 ..
— — Argent	96 30	96 15	96 60	96 25	96 30	96 50
— — Papier	96 52	96 37	96 80	96 42	96 35	96 75
Hongrie Rente Or	112 35	112 15	112 55	111 95	112 ..	112 15
— Emp. Ch. de fer	121 »	121 15	121 25	121 25	121 10	121 10
— Rente Papier	100 50	100 45	100 40	100 35	100 45	100 40
1860 Billets	140 60	140 50	140 50	140 50	140 25	140 25
1854 —	140 50	140 50	140 50	140 50	140 50	140 50
1864 —	185 50	186 ..	186 50	186 75	186 50	186 50
Hongrie billets	145 25	146 ..	146 50	146 50	146 ..	146 ..
Danube Reg-Bill	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	... ..	208 ..	207 ..	208 ..	208 ..	209 ..
Autriche Boden-Credit	369 ..	362 ..	362 50	362 ..	352 50	355 ..
— Credit action	312 10	309 70	313 60	319 10	311 ..	311 ..
— Hongrie Bank	991 ..	985 ..	990 ..	981 ..	987 ..	985 ..
Vienne Bank-Verein	114 60	113 50	114 ..	113 70	113 70	113 60
Verkehrsbank	162 50	163 50	163 50	164 ..	163 50	163 50
Hongr. Credit-Bank	357 20	354 50	359 70	357 20	357 50	357 70
— Escompte	113 75	113 75	114 ..	114 50	119 25	114 25
Anglo-Bank	152 70	151 ..	152 25	151 ..	151 ..	152 50
Vienne Union-Bank	242 ..	241 ..	242 50	239 20	236 70	235 50
Autriche Lænderbank	224 70	222 20	224 10	222 10	221 80	224 60
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	85 75	85 50	85 50	83 50	83 50	86 50
All. Autr. Bau-G	108 50	108 ..	108 ..	106 ..	104 50	104 50
Danube Bat. vap	332 ..	331 ..	325 ..	312 ..	308 ..	314 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	365 ..	357 ..	360 ..	355 ..	360 ..	355 ..
Tabac Turc	180 40	176 70	175 20	176 70	172 70	172 ..
Autriche Alpine	66 10	65 20	64 90	56 20	56 90	55 90
Chemins de fer						
Bohême-West	338 ..	337 ..	337 ..	336 ..	337 ..	343 50
Buschtherader-B.	447 50	445 ..	446 ..	443 50	443 50	449 ..
Donau-Drau	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Ferd.-Nord	2795 .	2790 .	2790 .	2785 .	2785 .	2790 .
Autriche Nord-West	211 20	210 ..	209 50	209 50	208 50	210 ..
Staatsbahn	293 70	288 50	288 70	288 50	287 70	293 20
Lomb[illegible]	98 50	97 ..	99 ..	98 50	96 70	97 70
Lokalb[illegible]	183 ..	183 ..	183 75	183 50	183 25	182 ..
Changes						
Sur Francfort	58 75	58 85	58 75	58 75	58 75	58 80
— Londres	119 70	119 80	119 66	119 75	119 70	119 75
— Paris	47 50	47 50	47 52	47 57	47 55	47 60
— Amsterdam	98 85	99 ..	98 90	99 ..	99 ..	99 10
Napoleons d'or	9 51	9 52	9 51	9 52	9 53	9 53
Marknoten	58 75	58 85	58 72	58 75	58 76	58 80

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 577)

LA SITUATION

Bruxelles, 4 novembre 1892.

Nos affaires du Congo s'arrangent; une entente va avoir lieu entre les différentes parties intéressées. Le conflit entre l'Etat indépendant et la Compagnie du Haut Congo a été aplani, grâce à un décret qui ouvre aux particuliers l'exploitation de la récolte du caoutchouc le long du Congo et des principaux affluents, y compris la vaste région de Kossay, moyennant une redevance d'environ 4 0/0 de la valeur des produits exploités.

Ce succès colonial nous fait regretter plus que jamais l'absence d'une marine nationale belge. Par suite de l'épidémie de protectionnisme qui règne aujourd'hui, les bases de notre commerce ne sont plus solides; les débouchés commencent à manquer à notre industrie. Dans les pays lointains on nous ignore comme nation productrice, puisque nos marchandises sont transportées sous pavillon français, anglais ou allemand. M. Ernest Brahm, qui étudie la question, ajoute :

« N'est-il pas étonnant de voir un pays disposant d'un des plus grands ports de l'Europe, d'un des ports les mieux outillés, sans compter son littoral sur la mer du Nord, n'est-il pas étonnant de voir un tel pays sans marine marchande régulière ? »

La place d'Anvers est assez inquiète en ce moment. Le Gouvernement des Etats-Unis a imposé à la *Read Star line* des steamers de dimensions telles que cette Compagnie ne pourra plus faire remonter l'Escaut par ses navires. Flessingue serait choisie comme tête de ligne au détriment d'Anvers, qui subirait une perte considérable.

Les nouveaux navires de la ligne postale américaine auront jusqu'à 10.000 tonneaux de jauge, ce qui, à raison de un steamer par semaine, représente un tonnage de 520.000 tonneaux au départ et autant au retour.

Les Anversois se plaignent, et ils ont raison, de l'incurie des autorités qui ajournent indéfiniment les travaux nécessaires à la rectification et à l'amélioration du cours de l'Escaut. La grande Commission d'études ne se réunit plus; la discussion des projets présentés est constamment ajournée. Nous allons perdre la principale source d'activité de notre grand port, et ce sont les Hollandais qui bénéficieront de cet état de choses. On parle d'une dépense de cinquante-six millions pour les nouvelles fortifications d'Anvers, le moment est singulièrement choisi; si l'on veut dépenser de l'argent, il faut s'occuper de l'Escaut et de la marine; nous sommes en guerre économique, l'autre guerre n'est heureusement qu'à l'état de lointaine hypothèse; commençons par nous défendre sur le terrain où nous sommes attaqués.

Nos centres miniers sont toujours agités; les mineurs borains se sont réunis; ils ont décidé qu'une augmentation de salaires serait demandée aux directions des charbonnages. Devine-t-on le chiffre de cette augmentation? Trente pour cent! On comprend d'avance combien de semblables prétentions sont inadmissibles. Les mineurs ont résolu que, en cas de refus, on prierait le Gouvernement de réunir le Conseil de l'industrie et du travail, qui s'occuperait de la question.

Ce Conseil vient précisément de se réunir pour la première fois, sous la présidence de M. le duc d'Ursel. Son ordre du jour comportait l'application de la loi concernant la protection des femmes et des enfants dans l'industrie de la filature. On a adopté un rapport concluant à l'interdiction pour les enfants et les adolescents de moins de seize ans, pour les filles et les femmes de plus de 16 ans et de moins de 20 ans, de travailler plus de 11 h. 1/2 à l'usine; pour les enfants de

moins de 13 ans, plus de six heures par jour. Les heures de repos ont été reparties par catégories de travailleurs. Le patron sera obligé de publier dans ses ateliers un tableau des heures de travail et de repos.

Les industries du bâtiment, du mobilier et des industries accessoires ont donné lieu à des mesures analogues. Quant il s'est agi de la fabrication des allumettes, un long débat a commencé. On a demandé des explications sur les mesures prises pour interdire l'emploi des substances dangereuses ; un délégué, examinant les effets méphitiques du phosphore, a réclamé la réduction à huit heures de travail pour les femmes et les enfants. Le vote a été remis au 7 courant.

Le Conseil de l'industrie et du travail a débuté par faire de la bonne besogne ; s'il ne sort pas de ses attributions, il rendra de grands services à la classe ouvrière ; mais s'il a l'imprudence de s'interposer directement entre les patrons et les travailleurs, dans les questions de salaires, ce Conseil perdra toute son utilité et toute son influence.

Si les industriels belges seront tenus, désormais, d'afficher les conditions réglementaires du travail, bon nombre d'entre eux n'ont attendu aucune injonction pour faire placarder l'affiche suivante dans leurs ateliers :

« Il se consomme annuellement dans les 150.000 cabarets que nous possédons en Belgique 70 millions de litres de genièvre, qui coûtent à la nation belge 135 millions de francs. Sur 1.500.000 hommes que compte la population de notre pays, il y en a 300.000 dont le cerveau est altéré par l'abus des spiritueux. On évalue à 25.000 par an le nombre des personnes qui succombent prématurément par excès de boissons fortes. Tandis que, depuis quinze ans, la population ne s'est accrue que de 14 0/0, la consommation du genièvre a augmenté de 37 0/0, et, avec elle, ont augmenté :

« Les cas de folie de 45 0/0.

« La criminalité de 74 0/0.

« Les cas de suicide de 80 0/0.

« La mendicité et le vagabondage de 150 0/0.

« Cette situation est due en majeure partie au développement de l'alcoolisme qui est un fléau plus redoutable que la peste, la famine, le choléra ou la guerre. »

Un tel document défie tous commentaires.

Informations Économiques et Financières

La Conférence Monétaire. — Voici comment la Belgique sera représentée à la conférence monétaire :

Les délégués sont MM. L. Weber, vice-gouverneur de la Banque nationale ; Devolder, directeur de la Société Générale ; Montefiore-Levi, sénateur ; Alph. Allard, directeur et A. Sainctelette, commissaire des Monnaies, M. G. De Laveleye, économiste sera secrétaire général de la conférence. Parmi les secrétaires figureront MM. Van der Smissen, professeur à l'Université de Liége, et Brunet, fonctionnaire au ministère des affaires étrangères.

Banque Nationale de Belgique. — Le bilan hebdomadaire de la Banque nationale de Belgique donne les résultats suivants :

Proportion de la réserve au passif 24.47.

Augmentation

Comptes courants	2.679.462 fr.
Billets	3.778.370
Portefeuille	7.437.867

Diminution

Encaisse	2.035.614

Les Effets du Tarif douanier. — Le nouveau régime douanier, mis en vigueur depuis le 1er février 1892, a produit des effets déplorables sur le commerce de poissons, en Belgique.

Les chiffres de la statistique commerciale française démontrent que les envois en France de poisson frais de mer, autre que les harengs, ne se sont élevés qu'à 280.000 kilogr. pendant les 8 premiers mois de 1892, contre 892.100 et 794.300 kilogr. pendant les mêmes mois des années 1891 et 1890.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.
Valeurs diverses						
Rente belge 3 1/2 0/0	102 55	102 50	102 50	102 60	102 65	102 40
— — 3 0/0	98 80	98 75	98 75	98 75	98 50	99 65
— — 2 1 2 0 0	88 ..	88 »	87 80	88 »	88 40	88 20
Banque de Belgique	.. ..	15 50	» »	» »	» »	15 »
— de Brabant	27 ..	» »	28 50	27 »	» »	27 50
— de Bruxelles	575 »	590 »	588 »	590 »	585 »	588 »
— de Charleroi	... »	450 »	455 »	450 »	» »	450 »
— Nationale	3025 »	3015 »	3030 »	3015 »	3035 »	3025 »
Ch. de fer Anvers Rotterd..	792 »	794 »	795 »	800 »	792 »	797 »
— Brux.-Lille-Calais	466 ..	467 50	467 50	474 »	472 »	455 »
— Congo (p. d. f.)...	» »	» »	» »	340 »	» »	» »
Tramways Bruxelles (priv.).	280 ..	289 50	282 50	277 50	280 »	280 »
Ch. de fer économiques....	221 ..	225 »	232 50	230 »	232 »	232 »
Tramway Gand	» »	» »	395 »	395 »	» »	395 »
Charb. Amercœur	916 ..	955 »	980 »	967 »	985 »	920 »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— Mariemont	» »	» »	1335 »	1330 »	1305 »	1260 »
Vieille-Montagne	512 »	525 »	527 50	531 »	533 »	532 »
Glaces de Moustier	900 »	990 »	1000 »	1035 »	1075 »	1075 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	335 ..	340 »	355 »	345 »	347 50	350 »
Autriche papier	82 60	82 50	82 60	82 65	82 60	81 »
— argent	81 50	81 50	81 75	81 85	81 90	81 85
— or (1876)	.. ..	97 25	» »	97 25	97 25	» »
Brésil 4 0/0	67 ..	66 75	67 50	65 »	67 »	66 75
Egypte Unifiée	498 »	497 »	» »	» »	» »	» »
Espagne Extérieure 4 0/0..	65 ..	64 »	64 25	63 75	63 75	62 »
Hollandais 3 0/0	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Hongrois or 4 0/0	95 55	95 65	96 »	95 25	95 50	95 »
Italie 5 0/0	93 »	93 »	» »	91 50	93 »	91 90
Portugais ext. 3 0/0	24 35	24 50	25 65	25 50	25 25	24 75
Turc 1 0/0	22 25	22 15	22 »	22 »	21 85	21 90
Canada Pacifique	450 »	447 50	446 »	447 »	445 »	446 »
Madrid-Saragosse	190 »	192 »	188 50	184 »	180 »	174 »
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russie Sud-Ouest	» »	» »	298 »	292 »	287 »	295 »
Varsovie-Vienne (act.)	495 »	495 »	490 »	484 »	480 »	483 »
Change sur Amsterdam ...	208 ..	208 35	208 40	208 50	208 60	208 40
— sur Berlin	123 57	123 57	123 55	123 57	123 65	123 60
— sur Londres	25 16	25 17	25 16	25 19	25 16	25 17
— sur Paris	99 91	99 98	100 01	100 06	100 05	100 05
— sur Vienne	210 50	210 50	208 25	210 »	210 25	210 »
— sur Italie	96 65	96 80	96 80	96 70	96 60	96 70
— sur Genève	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90	100 »
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0..	64 50	64 »	63 85	63 56	63 25	62 »
Turc 1 0/0	22 »	21 75	21 70	21 35	21 10	21 20
Portugais 3 0/0	24 35	24 50	25 75	24 75	24 50	24 75
Egypte Unifiée	498 »	498 »	501 25	500 »	501 »	490 »
Change sur Paris	99 85	99 90	99 85	99 85	99 90	99 90
— sur Berlin	123 40	123 45	123 35	123 50	123 50	123 50
— sur Londres	25 14	25 15	25 15	25 15	25 16	25 17
— sur Amsterdam	»»	» »	» »	» »	» »	» »

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 5 novembre 1892.

La situation ne s'est pas améliorée depuis la semaine dernière. Les marchés européens nous transmettant des cotes peu satisfaisantes, nous sommes forcés de suivre le courant. Notre marché à terme laisse surtout à désirer. La Rente espagnole continue à rétrograder et à entraîner bon nombre de valeurs. Nos fonds nationaux se sont maintenus. Notre 3 1/2 mai s'est inscrit à 102 55. Le Crédit de Belgique a légèrement faibli. Calme complet sur nos Banques ; quelques transactions à signaler en Chemins de fer. En Charbonnages, la situation est restée stationnaire, mais les tendances redevenaient précaires à la fin de la semaine. Les Zincs ont été délaissés. Les Glaceries ont baissé. Les valeurs argentines n'ont donné lieu à aucune transaction.

Anvers, 5 novembre 1892.

Manque absolu d'entrain. Recul sur toute la ligne. On ne peut s'engager sur aucune valeur de spéculation et les titres industriels offrent trop d'aléas en ce moment. Les affaires commerciales sont peu brillantes ; les Chemins de fer accusent des diminutions de recettes ; tout cela justifie la mauvaise tenue de

notre marché. Il y a une exception à faire en faveur des Lots de villes qui sont restés fermes. On a demandé les Anvers à 104, les Bruxelles à 102 50, les Vicinaux à 112 50.

Le compartiment des valeurs exotiques n'a pas bougé. Le change à Rio paraît s'améliorer. En Argentine, la cédule D a fléchi ; la cédule C a été peu demandée.

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 577)

LA SITUATION

Madrid, 5 novembre 1892.

Des troubles se sont produits, pour des causes assez futiles, à Grenade, où de grands préparatifs avaient été faits en vue de la réception de la cour. Dans ce pays, où les gens vivent beaucoup au dehors, on saisit avec bonheur le moindre prétexte à fêtes et à réjouissances ; déjà des arcs de triomphe se dressaient dans les rues, les maisons et monuments publics étaient pavoisés, quand on apprit que tout était contremandé. Il n'en a pas fallu davantage pour provoquer une petite émeute entraînant la proclamation de l'état de siège, dont on abuse un peu ici. A présent, l'ordre est rétabli à la suite de la destitution du préfet rendu responsable des désordres. La décision prise par la reine-régente, de rentrer directement de Séville à Madrid, sans passer par Grenade, s'explique par le mauvais temps et aussi par le désir, bien légitime, de ne pas imposer de nouvelles fatigues au roi ; mais allez donc faire entendre raison à des Espagnols qu'on prive de distractions ! Ces choses-là se prennent au tragique ici.

Nous en avons une nouvelle preuve dans les manifestations qui se sont produites à Madrid même : au Prado, le public étant mécontent des dispositions prises par l'administration pour le concours des orphéons s'est mutiné ; ces désordres ont entraîné la démission de l'alcade, M. Bosch, et du préfet de la capitale.

La situation politique et financière ne s'est pas modifiée, et nous n'aurons, sans doute, aucun fait saillant à enregistrer avant la rentrée des Cortès. Les séances du Congrès juridique, présidé par M. Diaz Gonzalès, continuent et M. Canovas a ouvert, le 1er novembre, le Congrès littéraire, après avoir inauguré la veille, les Expositions historiques, européenne et américaine, dont M. Navarro Reverter est le commissaire général. L'Exposition française laisse à désirer, mais la réserve des détenteurs de richesses archéologiques s'explique par la crainte d'accidents contre lesquels le Gouvernement n'a pas voulu garantir les exposants.

En attendant la reprise des négociations commerciales avec la France, le Ministère prépare les projets de traités avec d'autres pays. Voici les bases de l'accord proposé à l'Angleterre :

La durée serait de sept ans ; l'Espagne accorderait pour les charbons et les matières premières de provenance anglaise des réductions sur le tarif manimum appliqué depuis le 1er janvier, en échange de concessions pour les vins espagnols, les raisins secs et le bétail. Ainsi les droits sur les vins seraient réduits de moitié par gallon, avec établissement d'une échelle alcoolique augmentant les droits de 2 à 3 pences par degré au-dessus d'une certaine limite.

Les deux Gouvernements dresseront une liste des articles pouvant donner lieu à un rabais spécial sur le tarif minimum, mais on n'insérera pas dans le traité la clause de la nation la plus favorisée.

L'appel d'offres pour l'affermage des douanes de Cuba expirait le 1er novembre ; il ne s'est présenté aucun soumissionnaire. Ce résultat ne m'a pas surpris, étant donné les conditions du cahier des charges dont je vous ai parlé dans une précédente lettre. On annonce que ce cahier des charges va être remanié, et qu'on procédera, alors, à une nouvelle adjudication.

Trois délégués ont été désignés pour représenter l'Espagne à la Conférence internationale de Bruxelles : ce sont MM. Osma, Surra et Toca.

D'après la *Gaceta*, la dette flottante atteint, le 1er novembre, un total de 245.977.000 pesetas.

Informations Économiques et Financières

Historique des Chemins de fer espagnols. — De 1845 à 1890, l'Etat a donné une étendue de concessions de 15.565 kilomètres 325 m., correspondant à une moyenne annuelle de 338 kil. 337. En ce qui concerne les tramways, dont la première concession remonte au 12 octobre 1872, leur développement atteignait, en octobre 1890, 473 kilom. 706 m.

La première ligne ferrée espagnole fut inaugurée en 1848 ; depuis cette époque et jusqu'à la fin de 1890, on a livré à l'exploitation 10.002 kilomètres 177, soit une moyenne annuelle de 232 kilom. 600.

Les *subventions* allouées par l'Etat se subdivisent en deux catégories, savoir : la subvention ordinaire, comprenant l'avance remboursable, se montant à 754 millions 895.207 pesetas 91, — sur laquelle on a bonifié 634.690.454 pesetas, 44— et la subvention additionnelle de 34.810.415 pesetas 95 — dont 29.317.896 pesetas 86 ont été également remboursées ; les subventions directes fixées par la loi du 11 juillet 1868 et les décrets des 22 janvier et 5 mai 1869, se montent à 29.067.177 pesetas, somme qui a été intégralement versée aux Compagnies.

Le *capital* actions et obligations des Chemins de fer espagnols est représenté par les chiffres suivants :

Actions émises, en 1864, 665.507.961 pesetas ; en 1890, 1.044.308.711 pesetas ; somme entrée en caisse provenant des actions, en 1864, 594.182.364 pesetas ; en 1890, 858.617.602 pesetas ; valeur nominale des obligations, en 1864, 1.356.788.000 pesetas ; en 1890, 3.001.232.960 pesetas ; somme entrée en caisse provenant des obligations, en 1864, 658.149.517 pesetas ; en 1890, 1.563,393.105 pesetas ; capital nominal des obligations amorties, en 1864, 15.680.500 pesetas ; en 1890, 173.819.925 pesetas.

Les recettes, pendant les années 1885 et 1890 accusent : en 1885, une longueur exploitée de 8.832 kilomètres et 17.830.383 voyageurs transportés, 56.655.890 pesetas (comprenant les voyageurs et la grande vitesse) et pour un transport de 9.121.217 tonnes en petite vitesse, 105.117.706 pesetas ; soit, au total, en 1885, 161 millions 773.596 pesetas.

En 1890, ces mêmes facteurs ont été : longueur exploitée, 9.776 kilomètres ; nombre de voyageurs, 25 millions 809.006 ; produits des voyageurs et des transports en grande vitesse, 69.158.856 pesetas ; quantité transportée en petite vitesse, 11 446.848 tonnes 800 ; produit de la petite vitesse, 124.123.913 pesetas, soit, au total, en 1890, 193,282.769 pesetas.

Ces chiffres établissent une augmentation progressive dans le transport des voyageurs et les recettes, ainsi que dans le tonnage des marchandises.

Mouvement et bénéfices. — On a compté, en 1890, une circulation de 8.237.544 wagons, dont 1.642.397 de voyageurs et 6.595.147 de marchandises, ayant parcouru 528.252.086 kilomètres ; il y a eu 504.265 trains qui ont parcouru 32.763.439 kilomètres. Chaque train a parcouru une moyenne de 64,79 kilomètres en traînant, en moyenne, 86 1/3 wagons.

La dépense totale est de 86.808.452 pesetas 57 par an et de 2 pesetas 65 par kilomètre ; le produit brut accuse 193.282.768 pesetas 79 par an et 5 pesetas 90 par kilomètre, et, enfin, le bénéfice net ressort à 106.474.316 pesetas 12 par an et à 3,35 par kilomètre.

Matériel roulant. — 984 locomotives en 1867 contre 1.674 locomotives en 1890 ; traction, 247.988 chevaux vapeur en 1867, contre 453.083 en 1890 ; tenders, 911 en 1867 contre 1.404 en 1890 ; wagons à voyageurs, 3.345 en 1867 contre 4.868 en 1890 ; wagons à marchandises, 13.544 en 1867, contre 32,921 en 1890.

Les Importations en Espagne en septembre et pendant les neuf premiers nois de 1892. — D'après l'*Epoca*, les importations du mois de septembre se chiffreraient par 47.569.815 pesetas (contre 77.326.672 en septembre 1891 et 72.302.238 en 1890). Pour les neuf premiers mois de l'année, le total serait donc de 597.194.125 pesetas (contre 633.518.117 en 1891 et 603.608.134 en 1890).

En se basant sur ces données, la diminution des importations en septembre serait de 29 millions par rapport au mois correspondant de 1891, et de 24 millions sur 1890, en tenant compte des métaux précieux. Il y a une diminution de 16 millions pour l'argent en barres et de 2 millions pour le tabac en feuilles; par contre, les barres d'or accusent une augmentation de 7 millions.

Signalons, en outre, les diminutions suivantes : pétrole et marbres, un million ; métaux et dérivés, 1/2 million ; laines et produits dérivés, 5 millions ; soies ouvrées, 1 million ; bois et dérivés, environ 2 millions ; machines, voitures et embarcations, 4 millions ; produits alimentaires, 4 millions.

Par contre, il y a une augmentation de 2 millions pour le coton et dérivés, et de 3 millions pour la matière première.

En résumé, la baisse totale de 36 millions que présentent les importations, pour les neuf premiers mois de l'année, est plutôt un indice favorable pour l'industrie et l'agriculture ; elle démontre aussi qu'on a arrêté les achats de barres d'argent destinées à la frappe. En outre, les augmentations pour le cacao, le sucre (27 millions pour les provenances des Antilles espagnoles), et autres articles que nous énumérerons dans le prochain tableau du commerce extérieur, dénotent une amélioration de la situation économique du pays.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 5 novembre 1892.

L'absence de transactions, que nous enregistrons depuis plusieurs semaines, est toujours la caractéristique du marché espagnol ; de jour en jour le marché monétaire devient plus resserré et le papier plus abondant. La liquidation a été difficile et il est question de la déconfiture d'un agent de change.

Je vous disais, dans ma lettre de jeudi, que le Gouvernement négociait un traité de commerce avec l'Angleterre ; quant à la France, on ne se fait pas beaucoup d'illusions sur la possibilité d'une entente, surtout depuis qu'on a acquis la certitude que le Cabinet français ne ferait rien sans l'assentiment des Chambres. Cette impression a une influence fâcheuse sur la cote qui recule sur toute la ligne.

Le Ministre des finances, usant du droit que lui confère l'art. 19 de la loi du budget de Cuba, a décidé de procéder à un appel d'offres, à Madrid et à la Havane, pour la ferme des cédules personnelles. L'affermage sera de trois ans et commencerait en 1893. On prendra pour base le chiffre annuel de 250.000 piastres à verser au Trésor qui participerait aux augmentations de recettes dans les proportions suivantes : 25 0/0 de 350.000 à 450.000 piastres, et 35 0/0 à partir de 450.000 piastres.

Les offres seront reçues à partir du 10 novembre pendant un délai de 30 jours.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Madrid	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.
Dette Intérieure 4 0/0......	70 95	69 50	69 30	68 85	68 65	68 10
— Extérieure 4 0/0....	74 90	73 90	73 85	73 60	73 50	72 70
Amortissable 4 0/0	79 65	78 65	78 25	78 95	78 05	77 55
Change sur Londres 3 mois	28 85	28 85	28 88	28 92	29 »	29 08
— sur Paris 8 jours..	14 80	14 50	14 65	15 ..	15 50	15 65
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	70 87	69 50	69 25	68 40	68 67	68 15
— Extérieure 4 0/0. . 0	74 87	73 60	73 70	73 30	73 60	72 60
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	107 »	107 »	106 ..	106 62	106 »	106 12
— 5 0/0.	97 87	95 37	97 ..	96 75	97 »	97 ..
Change sur Paris..........	15 10	15 10	15 ..	15 35	15 40	15 75

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 577)

LA SITUATION

Athènes, 31 octobre 1892.

L'attention publique est exclusivement retenue, en ce moment, par les fêtes des noces d'argent des souverains ; on est aussi un peu préoccupé de l'affaire Zappa, mais je n'ai rien à vous annoncer de nouveau sur l'évolution de la crise financière. Dans une pensée patriotique, le roi Georges n'a pas voulu que la célébration de ses noces d'argent fût accompagnée de cérémonies officielles, qui auraient occasionné des dépenses peu en harmonie avec la situation précaire où le Trésor se trouve actuellement.

Mais ces fêtes ont eu cependant un grand éclat à cause de la présence d'une division navale française, du Tsésarévitch, du prince royal de Danemark, et aussi à cause du prestige et de la sympathie dont la famille royale jouit dans le pays.

M. Tricoupis fait annoncer, dans ses journaux officieux, que le budget de cette année se soldera en excédent et que le Gouvernement a déjà à sa disposition les moyens de faire face au service du prochain coupon. En ce qui concerne le budget, on ne voit pas quelles sont les recettes du Trésor qui pourraient tout à coup grossir suffisamment pour combler le déficit dont l'existence a été établie irréfutablement par les orateurs du Tiers-parti et qui résulte simplement de ce que les recettes comme les dépenses sont faussement évaluées ; et quant au paiement du coupon, il ne pourra être fait que sur des ressources extraordinaires et empirera encore la crise des changes.

Les notes des journaux auxquelles je fais allusion sont publiées par complaisance pour le Gouvernement et l'expérience a montré qu'elles ne doivent pas être prises au sérieux.

Le bruit a couru que la Société de construction du Chemin de fer Pirée-Larisse avait suspendu ses travaux ; cette nouvelle est inexacte, mais il n'en est pas moins vrai qu'il se produit constamment des difficultés entre les entrepreneurs, la Société et le Gouvernement ; ce dernier vient de nommer une Commission de quatre membres pour mettre un terme à ces inconvénients.

Informations Économiques et Financières

Le Coupon de Décembre. — On annonce que le service du coupon de fin décembre est déjà assuré, du moins la somme a été réunie en papier-monnaie. Mais la grande difficulté sera de convertir ce papier en or sans faire encore monter excessivement l'agio sur l'or.

Les Réductions de dépenses. — Le ministère fait annoncer qu'il réduira de 1.500.000 drachmes les dépenses du département de la marine. La réduction portera surtout sur le charbon, ce qui indique, naturellement, que les navires seront désarmés à l'exception de quelques gardes-côtes et des petits vapeurs employés à la répression de la contrebande.

On fera également deux millions d'économies sur les depenses militaires, et quatre millions sur celles du ministère de l'intérieur.

La Récolte du raisin. — On évalue à 110.000 tonnes le produit total du raisin de cette année en Grèce. Depuis le 28 août on a exporté 57.000 tonnes des différents ports du royaume en destination de l'Amérique. Il reste actuellement un stock de 8.900 tonnes.

Les Billets de Banque. — Le Gouvernement hellénique a été informé du départ d'Italie pour la Grèce de certains individus porteurs d'une grande quantité de faux billets de la Banque nationale de Grèce. Le Gou-

vernement a aussitôt porté le fait par télégraphe à la connaissance des autorités provinciales.

On a sais entre les mains d'un paysan à Larisse 17 faux billets de la Banque nationale. Ces billets avaient été donnés au paysan par un individu en payement de la valeur de céréales achetées par ce dernier.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE NATIONALE (Voir page 578)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 578)

LA SITUATION

Rome, 4 novembre 1892.

Le clou de la semaine, dans le domaine politique, est le discours prononcé hier soir par M. Giolitti, pendant le banquet électoral qui lui était offert au Palais des Beaux-Arts. Je m'abstiendrai de le reproduire, car ce sont toujours les mêmes redites sur la situation économique et financière, le panégyrique du plan financier du cabinet, l'annonce des réformes qui permettront d'atteinre l'équilibre budgétaire, enfin la solution des problèmes soulevés par la construction des chemins de fer qui a absorbé, depuis 1861, le chiffre de 4 milliards et demi.

Ce discours est vivement commenté et, si j'en juge d'après les journaux de ce matin, l'impression générale est mauvaise : on formule des critiques qui se sont déjà produites lors de la publication du Rapport adressé au roi.

L'agitation électorale continue, et les luttes entre candidats ont eu pour conséquence d'amener une brouille entre le président du Conseil et M. Crispi, ce dernier s'étant plaint, avec sa vivacité habituelle, de l'ingérance gouvernementale dans les élections. Par une lettre adressée au maire de Palerme, M. Crispi a exprimé l'espoir que ses compatriotes voteraient pour lui, sans distinction d'opinion, promettant d'exposer ses vues personnelles sur les devoirs du Parlement quand sa réélection serait accomplie. Il y aura encore de beaux jours pour les amateurs !

En attendant l'ex-premier Ministre fait preuve de prudence en ne s'exposant pas aux aventures des meetings ; en Sicile il ne faut pas grand'chose pour mettre le feu aux poudres. Nous en avons une preuve nouvelle dans la récente émeute qui a eu lieu à Barcellona di Gotto, à propos d'une augmentation des droits sur les vins et autres produits, votée par le municipe et qui devait entrer en vigueur le 1er novembre. Environ cinq mille personnes armées se sont ruées, malgré la force armée, sur les abris des douaniers, les ont démolis, ont ensuite brisé les vitres de l'Hôtel-de-Ville et les becs de gaz. Il y aurait dit-on, beaucoup de morts et de blessés parmi les mutins et les agents de police.

Je vous ai entretenus, dans une précédente lettre, du projet du Gouvernement qui consiste à passer, à la Société du Crédit Foncier, le service du crédit aux communes et provinces ; ce projet, qui a reçu un commencement d'exécution par suite de la signature d'un contrat préliminaire entre les deux parties, inspire à la *Perserveranza* les réflexions suivantes :

« La Caisse des dépôts et prêts étant devenue, dans le système des honorables Giolitti et Grimaldi, un outil destiné à combler les déficits budgétaires — dont on admet la continuation — les communes ne pouvaient plus trouver le crédit dont elles avaient besoin : de là est née l'idée de recourir au Crédit Foncier en lui donnant un monopole.

« Quant à nous, nous avons toujours soutenu la théorie suivante : unité de circulation pour les billets de banque ; liberté, variété et concurrence pour les autres formes de crédit.

« ..... L'Etablissement dont il s'agit, fonctionnant comme caisse de crédit communal devra, pour effectuer des prêts à bon marché, pouvoir émettre du papier à des conditions très favorables. Y réussira-t-il ? Tout dépendra de la situation du marché et aussi de l'habileté dont on fera preuve. Pour notre compte, nous estimons que si, au lieu de donner ce monopole à un seul, on avait eu recours, simultanément, à d'autres établissements — tels que la Caisse d'Epargne de Milan, l'Œuvre pie de Saint-Paul de Turin — jouissant d'une estime générale dans la Haute-Italie, on serait parvenu à mettre en circulation du papier à un prix qui eût permis d'accorder aux communes, aux provinces et aux syndicats des conditions meilleures.

« Mais MM. Giolitti et Grimaldi ont préféré donner un monopole, au grand détriment du public, en repoussant l'unité de circulation des billets de banque.

« Dans les discours d'Ixo, de Forli, etc., etc., on a parlé de liberté, de décentralisation économique, de secours aux communes, et de tant d'autres belles choses dans le même ordre d'idées.

« Ces déclarations jurent avec les monopoles du pétrole et du crédit commercial, qui sont des mesures d'autocrates en matière financière et économique. Le crédit communal devient, dans ces conditions, un obstacle au développement des communes, provinces et syndicats, et il n'a d'autre but que de réserver la Caisse des dépôts et prêts pour les besoins du budget, qu'on équilibrera au moyen de dettes publiques. »

Ce sont là des remarques fort judicieuses sur lesquelles j'aurai l'occasion de revenir.

Informations Économiques et Financières

La Dette publique italienne. — Au 30 septembre dernier la Dette publique de l'Italie atteignait 574 millions 197.019 lire 63 de rente annuelle, correspondant à un capital de 12.765.801.618 lire 88.

Voici la répartition de ces sommes par chapitre :

CHAPITRES ADMINISTRÉS PAR LA DETTE PUBLIQUE	Rente	Capital
	—	—
Grand Livre..................L.	448.740.384	9.060.213.823
Rentes à inscrire sur le Grand Livre..................	435.788	8.738.706
Rentes du Saint-Siège..........	3.225.000	64.500.000
Dettes remboursables :		
Dettes incluses séparément dans le Grand Livre.....	18.693.874	426.239.255
Comptabilités diverses.........	32.902.942	797.962.139
L.	503.997.988	10.357.653.922
CHAPITRES ADMINISTRÉS PAR LE TRÉSOR		
Dette perpétuelle 5 0/0 de la Sicile	2.397.094	47.941.877
Rentes 3 0/0 des provinces napolitaines	106.999	3.566.626
Rente 3 0/0 (loi du 26 mars 1885)	598.476	19.949.203
Dettes remboursables :		
Emprunt anglais 3 0/0.........	528.304	17.610.119
Bons des Sinistrés de Sicile....	246.930	4.938.600
Annuités du Chemin de fer de la Haute-Italie	27.781.150	1.018.108.118
Intérêts sur la Régie des Tabacs	1.704.579	68.183.152
Obligations des Chemins de fer 3 0/0........................	36.835.500	1.227.850.000
Total.......L.	574.197.020	12.765.801.618

En comparaison avec le total au 30 juin 1892, ces chiffres accusent une augmentation, pour le trimestre, de 36.849 l. 24 de rente et de 493.984 l. 80 de capital ; cette augmentation concerne exclusivement les chapitres administrés par la Direction générale de la Dette publique, les autres, dépendant du Trésor, n'ayant pas varié.

L'Amélioration des Terres en Italie. — Le Ministre des travaux publics a adressé, aux préfets et aux ingénieurs en chef de l'Etat, une circulaire leur prescrivant de favoriser la constitution des Syndicats pour l'amélioration des terres, conformément à la loi du 11 juillet 1886.

M. Genala rappelle à ses subordonnés que cette loi a été appliquée dans quelques provinces seulement, et il attire leur attention sur ce fait qu'il convient d'en étendre les effets, tout en observant que le budget de l'Etat ne peut supporter les frais qui en résultent.

L'Etat viendra en aide aux intéressés en les guidant de ses conseils, en mettant à sa disposition le personnel nécessaire aux études, et en accordant, aussi, dans les limites fixées par la loi, des subsides.

Le Gouvernement mettra, en outre, à la disposition des Comités promoteurs, les études et notes déjà réunies pour un certain nombre d'entreprises,

---

La Production et la Consommation du pétrole en Italie. — Le projet de monopole que notre correspondant a résumé dans sa dernière lettre (nº 42, p. 570) donne un grand intérêt aux statistiques suivantes :

Les trois zones pétrolifères de l'Italie ont produit, l'an dernier, 1.000 tonneaux de pétrole, représentant une valeur de 329.000 lire.

La consommation du pétrole, dans toute la péninsule, est de 80.000 tonneaux par an.

D'après un rapport de l'Inspecteur général des mines, les recherches les plus récentes, faites à 683 mètres de profondeur, ne permettent pas d'estimer la production du pétrole dans l'avenir; en attendant, cette production atteint à peine 5 0/0 de la consommation nationale.

La Loi sur les Alcools en Italie.—On annonce que M. Grimaldi veut laisser tomber la bonification extraordinaire accordée aux alcools de vin par la loi du catenaccio du 23 décembre 1891, en maintenant encore celle de 35 0/0 stipulée pour la distillation du vin. Il est intéressant de rechercher, à ce propos, si cette mesure a apporté un soulagement à la crise vinicole qui sévit dans les Pouilles, ou si le législateur n'a pas fait fausse route en l'appliquant?

En effet, tandis que la situation des producteurs de vin restait la même, une crise parallèle et non moins inquiétante, celle de l'alcool, s'est déclarée à son tour. Il est à prévoir qu'on en sera réduit à jeter à la mer (si on peut s'exprimer ainsi) l'alcool produit, après avoir reçu du Gouvernement, à l'exportation, le 100 0/0 d'une taxe dont on n'a payé que 60 0/0. On voit quelle perte il en résulte pour les finances.

En accordant ces grandes facilités à la distillation des marcs de raisin, — en comparaison avec les matières farineuses, — on a provoqué une baisse de l'alcool correspondant à la bonification même. Il en est résulté un avantage pour les fabricants de liqueurs et non pour les distillateurs.

La distillation des vins a-t-elle besoin d'être ainsi favorisée pour pouvoir soutenir la concurrence? Les chiffres qui suivent sont éloquents à cet égard : dans les Pouilles, on vend le vin nouveau de 12 degrés à raison de 5 lire l'hectolitre; or, il faut environ 8 1/2 hectolitres de ce vin pour produire 100 litres d'alcool pur.

Ceci nous donne, pour la matière première	42 lire	50
Taxe de fabrication avec la bonification de 40 0/0	84	»
Main-d'œuvre, pertes, etc.	10	»
Soit un total de	136	50

auquel un fabricant des Pouilles peut produire un hectolitre d'alcool pur qui, à l'exportation, a droit au remboursement de la taxe entière de fabrication, soit 140 lire. Il est vrai que le fabricant italien ne peut exporter jusqu'à concurrence de la taxe entière de 140 lire, mais seulement 60 0/0 de sa production. Toutefois, il convient de noter que pour le solde de 40 0/0 restant dans le pays, il n'y a d'autre concurrence que l'alcool étranger, qui coûte environ 45 lire de plus par hectolitre.

La *Perseveranza* conclut de ceci qu'il est temps de rompre avec les errements relatifs aux traitements de faveur et de simplifier la loi. En limitant à un pourcentage suffisant pour couvrir les pertes de la transformation des matières premières, sans distinction, la bonification accordée aux distillateurs, le Gouvernement atteindra un double objectif : il fera du bien à l'industrie et à l'économie nationale, et créera des ressources au budget, ressources qui le dispenseront d'avoir recours à des expédients.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 5 novembre 1892

La mauvaise impression qu'a produite le discours de M. Giolitti et la perspective d'une crise ministérielle dès la rentrée de la future Chambre, accentue la faiblesse du marché. Quelques valeurs, cependant, sont en reprise, notamment les actions Acqua Marcia et du Gaz.

On annonce que les recettes douanière du mois d'octobre gagnent 2 millions de lire sur les chiffres de 1891 ; je vous donnerai, dans ma prochaine lettre, des détails à ce sujet. En somme, la situation économique n'est pas mauvaise, mais on a peu de confiance dans les expédients auxquels le Gouvernement est obligé de recourir pour atteindre l'équilibre promis dans les discours officiels. M. Giolitti a déclaré que les économies sur le budget de la défense nationale étaient « illusoires et dangereuses, » mais il a ajouté que l'équilibre était difficile avec les dépenses militaires !

Bien malin celui qui saurait prévoir ce qui sortira de tout ces projets et contre-projets.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	96 80	96 70	96 35	96 02	95 96	96 »
Ch. de fer Méditerranée act.	533 »	552 »	549 »	540 »	542 »	543 »
— Méridionaux act.	672 »	671 »	663 50	669 »	660 »	660 »
Banque Nationale act.	1350 »	1350 »	1350 »	1345 »	1345 »	1355 »
— de Rome	1025 »	1025 »	1030 »	1030 »	1022 »	1022 »
— Générale	367 »	363 50	359 50	361 50	371 »	370 »
Comp. Nav. à vap. F. R.	300 »	325 »	311 »	316 »	325 »	322 »
Banque Immobilière	173 »	181 50	166 »	170 »	164 »	166 »
Crédit mobilier Européen	574 »	543 »	535 »	537 50	535 50	531 »
Eaux Marcia	1191 »	1190 »	1188 »	1185 »	1190 »	1227 »
Change sur la France	103 20	103 22	103 30	103 85	103 75	103 80
— sur Londres	25 88	25 85	25 86	26 05	25 92	25 92
— sur Berlin	126 85	126 85	126 85	126 85	127 10	127 20
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	96 42	96 50	96 22	96 »	95 75	96 02
Crédit Mobilier Italien	568 »	543 »	533 »	538 50	534 »	530 »
Chemins de fer Méridionaux	670 »	670 »	663 »	661 50	656 »	662 »
Change sur Paris	103 12	103 15	103 30	103 70	103 77	103 77
— sur Berlin	127 60	127 55	127 75	128 10	128 22	128 20

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 578)

LA SITUATION

Lisbonne, 3 novembre 1892.

Plusieurs erreurs, que je tiens à rectifier, se sont produites dans la copie de ma dernière lettre. Une transposition a d'abord rendu incompréhensible le tableau du résultat connu des élections générales. On doit le rétablir ainsi : regeneradores, 58; progressistes, 40; gouvernementaux, 27 ; indépendants, 10 ; républicains, 4; total : 139. J'attendrai, pour donner le résultat définitif, que tous les résultats soient connus.

On m'a fait citer, ensuite, M. Serpa Pimentel parmi les députés réélus ; or, M. Serpa Pimentel est pair du royaume et ne peut par conséquent être envoyé aux Cortès ; je l'avais simplement nommé comme chef du parti (regeneradores) qui a obtenu le plus vif succès ; c'est M. Serpa Pinto qui est l'élu de Lisbonne.

Ces rectifications faites, je parlerai encore des élections et je reviendrai sur l'échec de M. Diaz Ferreira, que j'ai déjà signalé.

En Portugal, on se plaint toujours de l'intervention gouvernementale. Aussi le Président du Conseil a-t-il

voulu qu'un pareil reproche ne lui fût pas adressé et a-t-il laissé les partis libres de faire les élections eux-mêmes. Il en est résulté ce fait que, pouvant se faire élire par vingt arrondissements, il est resté sur le carreau, victime d'un complot mené par des adversaires auxquels il donnait des gages d'une large longanimité. M. Diaz Ferreira a été cependant élu quand même par l'arrondissement de Penacova. Je ne suis pas bien certain que cette élection ait été faite très régulièrement, mais ce que je puis affirmer, c'est qu'elle n'a violé aucune disposition de la loi; la morale n'a pas été non plus blessée par cette élection, puisque le député qu'on disait élu, M. Fortunato das Neves (grand électeur à Penacova et aussi grand ami de M. Diaz Ferreira) a annoncé lui-même que les journaux s'étaient trompés et que c'était M. Diaz Ferreira qui avait été élu et non lui. Le Président du Conseil ne veut pas cependant se contenter de la satisfaction donnée par son ami, et, pour faire disparaître tous les doutes qui pourraient naître dans des âmes méticuleuses, il pose sa candidature à l'île de San-Thome, où les élections auront lieu le 6 novembre. Sa victoire est assurée, car les deux candidats qui se disputaient les suffrages des électeurs ont cédé spontanément la place au Président du Conseil.

C'est par l'arrondissement de Cartaxo, qu'il représente depuis longtemps, que M. Marianno Carvalho, ancien ministre des finances, a été élu. Il trouvera à la Chambre plusieurs de ses amis personnels, entre autres M. Marianno Prezado, actuellement rédacteur en chef du *Diario Popular*, organe de M. Carvalho, et M. Mattoso Santos, dont les hauts mérites lui assurent une place dans une des futures combinaisons ministérielles.

M. Oliveira Martins, ancien ministre des finances du premier cabinet de M. Diaz Ferreira, a été élu par Porto. Disons en passant que M. Oliveira Martins est retourné à ses études littéraires et historiques, et qu'il se tient à l'écart de tous les groupes politiques.

L'élection la plus disputée et la plus drôle a été celle de M. le comte Burnay. M. Burnay avait eu la sagesse, jusqu'à présent, de se tenir en dehors des Chambres, bien qu'il se fût mêlé activement à la politique des partis, appuyant tantôt l'un tantôt l'autre, suivant l'intérêt de ses affaires. On ne sait quelle mouche le piqua, cette année; il résolut de se présenter à la députation et, après avoir hésité entre trois ou quatre arrondissements, il choisit définitivement celui de Thomar, qui se compose des villes de Thomar et de Ferreira do Zezere. Il avait affaire à un compétiteur moins grand banquier que lui, mais gros industriel et propriétaire de Lisbonne.

On ne voit pas bien de quels arguments on s'est servi d'un côté et de l'autre: on pourrait peut-être à ce sujet relire avec fruit, la scène de Basile du *Barbier de Séville ;* toujours est-il qu'à Ferreira do Zezere le comte Burnay était tellement populaire que le maire nommé par le Gouvernement pour contrecarrer ses manœuvres n'a pas même pu trouver quelqu'un qui l'hébergeât et lui donnât à manger. Par contre, le Dr Amado, le compétiteur du comte Burnay, jouissait à Thomar d'une popularité pareille. Dans ces conditions, il était bien difficile de savoir de quel côté pencherait la balance, d'autant plus que, d'après ce que l'on dit, les *actas* (papiers de l'élection enregistrant les bulletins de vote) sont restés cachés quelques jours.

On avait bien fait les comptes! Comme tout a une fin, il a fallu publier des résultats et, dans le dépouillement final, qui a eu lieu dimanche dernier, 30 octobre, on a donné la majorité au Dr Amado et on lui a conféré le diplôme. M. Burnay est donc resté sur le carreau ; il est peu probable qu'on le renomme lors de la vérification des pouvoirs à la Chambre, car, même au cas où le diplôme lui aurait été déféré, la validité de son élection eût été combattue, à cause de la nationalité belge qu'on lui attribue. On doit supposer que M. Burnay est peu satisfait pour le moment de ce résultat ; mais, sous peu de temps, comme il est homme de réflexion, il devra reconnaître qu'en ne pas l'envoyant siéger aux Cortès, on lui a rendu un fier service.

Nombre de journaux étrangers ont prétendu que M. Diaz Ferreira ne resterait pas à la tête des affaires et que M. Serpa Pimentel serait chargé de former un nouveau Cabinet. C'est une erreur ; nous sommes bien éloignés du jour où l'on pourra revenir à un ministère dont les membres appartiendront au même parti. Il faut conserver une combinaison ministérielle qui, si elle ne contente pas tout le monde et son père, a du moins l'avantage de rendre les luttes politiques plus restreintes et plus adoucies. On se souvient encore des luttes acharnées entre *regeneradores* et *progressistes*, luttes funestes pour le bon ordre de l'Administration et pour le calme des esprits ; ces luttes se renouvelleraient plus violentes encore si l'un des deux partis prenait seul le pouvoir; par la force même des choses, prendre la direction des affaires équivaudrait, vis-à-vis du camp ennemi, à une déclaration de guerre.

Donc, M. Diaz Ferreira conserve la présidence du Conseil et si les événements amenaient sa chute, lors de l'ouverture des Chambres, un autre lui succéderait dans les mêmes conditions. Il est certain, toutefois, que M. Diaz Ferreira sera forcé de remanier son ministère avant la réunion des Cortès qui aura lieu le 2 janvier prochain, aux termes de la Constitution. Ces remaniements seront faits avec des éléments *regeneradores*, parce que ceux-ci constituent non pas la majorité de la Chambre, mais le groupe le plus nombreux. Il faut, en outre, à M. Diaz Ferreira des collaborateurs qui soient des hommes éloquents; dans les pays méridionaux, le talent de la parole est nécessaire à des ministres ; sous ce rapport, le Cabinet actuel est très faible et M. Diaz Ferreira ne pourrait soutenir tout seul le poids des débats parlementaires. Ce sera là un des motifs du remaniement que l'on donne comme certain.

Une des principales questions du moment est celle de la Dette. Il faut bien que l'on sache que le Gouvernement ne sortira pas du *modus vivendi* que les créanciers ont accepté et que lui-même a offert à titre provisoire. Cette question est réservée pleine et entière pour les Chambres. On ne doit pas cependant se faire d'illusions, et je crois donner un sage avis en conseillant aux créanciers de faire simplement transformer ce *modus vivendi* en résolution durable et sûre. Pour tous ceux qui connaissent, même superficiellement, l'état des finances portugaises, il ne fait aucun doute que le pays ne sera en état de payer pendant de longues années plus d'un tiers en or des intérêts de la Dette. Et ceux mêmes qui ont défendu le *convenium* signé à Paris entre M. Serpa Pimentel et le Comité, reconnaissent aujourd'hui que les calculs financiers sur lesquels reposait ce *convenium* ont été faussés par la diminution successive des recettes.

On ne sait rien des projets que le Gouvernement a l'intention de présenter aux Chambres, mais il faut bien qu'il fasse quelque chose, parce que sa responsabilité est énorme. La Banque de Portugal, qui est à présent la seule Banque d'émission du pays, a en situation une somme de billets de banque qui s'approche de l'extrême limite d'émission, c'est-à-dire 300 millions de francs, et sa réserve métallique ne s'élève pas même au dixième des billets en circulation. Il faut ajouter qu'une forte partie de cette réserve est constituée par du métal blanc, ce qui en diminue considérablement la valeur. On peut donc affirmer que le pays est sous le régime du papier-monnaie, puisque une grande partie de sa circulation représente des emprunts de l'Etat sur la Banque. Il est évident qu'un tel régime ne peut pas continuer sans faire crouler la Banque, ce qui serait le dernier coup pour la situation économique du Portugal. Il faut donc à tout prix que le Trésor sépare les finances de l'Etat des affaires de la Banque, et qu'il paie à cette dernière ses dettes, de quelque façon que ce soit. C'est là la plus grosse difficulté de la situation, c'est le problème le plus urgent, il faut le résoudre.

Vous voyez donc que l'avenir n'est pas tout rose et

que les porteurs de la Dette Extérieure doivent encore se réputer heureux, s'ils peuvent s'assurer le paiement d'un tiers en or des intérêts de leurs titres.

Je vous ai déjà parlé plusieurs fois de l'amélioration de la situation du Brésil, je vous ai dit que cette amélioration s'est réfléchie immédiatement sur le change en Portugal. Il y a eu cependant des exceptions; les envois d'argent du Brésil se sont limités aux liquidations nécessaires et pour ainsi dire forcées; on n'a pas envoyé d'argent pour des placements, de sorte qu'il n'y a pas de disponibilité, ce qui serait nécessaire pour donner un grand élan aux affaires. De ce côté donc nous n'avons pas eu encore tous les éléments de reprise que nous pouvions espérer.

Informations Économiques et Financières

Le mouvement Commercial. — Le bulletin de statistique douanière vient de publier les chiffres relatifs au mois de mai 1892 (métaux précieux exceptés). Nous reproduisons ces chiffres en les comparant avec ceux des périodes correspondantes des deux années précédentes :

	1890	1891	1892
	—	—	—
Importations	4:636	3:629	2:881
Exportations	1:868	1:850	2:018
Réexportations	1:010	805	755
Transit	139	260	393
Total	7:653	6:544	6:047

On voit par ces chiffres que le mouvement commercial général est en diminution, mais l'équilibre tend à se rétablir. En comparant les importations avec les exportations, on constate que le déficit, qui était en mai 1890 de 2:768 contos (148 0/0 des exportations) est descendu à 1:779 contos (96 0/0) en 1891 et à 863 contos en 1892 (à peine 42 0/0 des exportations). L'importance des exportations en mai 1892 dépasse celle du même mois des deux années précédentes.

Le mouvement commercial pendant les cinq premiers mois de 1890, 1891 et 1892 a été comme suit :

	1890	1891	1892
	—	—	—
Importations	18:498	18:452	13:239
Exportations	8:833	8:257	11:008
Réexportations	3:558	3:076	3:474
Transit	1:102	1:168	1:502
Total	31:904	30:953	29:229

Le déficit entre les importations et les exportations, qui était de 9:665 contos en 1890, sélevait à 10:195 en 1891 pour descendre à 2:231 contos en 1892.

L'exportation pendant la présente année a augmenté de 33 0/0 et cette augmentation s'est produite principalement sur lès articles d'alimentation, y compris les vins. Il est particulièrement intéressant de connaître les chiffres de l'exportation des vins en quantités et en valeurs.

Quantité : Hectolitres.

	1890	1891	1892
	—	—	—
Vins de Porto	133:599	134:061	182:455
— de Madère	10:261	9:287	10:364
— liquoreux divers	1:475	987	1:194
— ordinaire blanc	15:430	9:465	14:710
— — rouge	263:343	188:072	307:201
Hectolitres	424:108	341:872	515:924

Valeur : contos de reis.

	1890	1891	1892
	—	—	—
Vins de Porto	2:647	2:696	3:749
— de Madère	334	286	327
— liquoreux divers	34	24	31
— ordinaire blanc	79	58	91
— — rouge	1:658	1:507	2:398
Contos de reis	4:752	4:571	6:596

L'exportation du poisson frais, salé et en conserve a eu également une augmentation assez importante :

	Quintaux	Contos
	—	—
1890	59:149	378
1891	74:150	508
1892	82:983	548

La diminution des importations a eu nécessairement une influence néfaste sur les recettes douanières. Le tableau suivant pour les cinq premiers mois de l'année, comparés aux cinq premiers mois de 1890 et 1891, le prouve :

	Contos de reis		
	1890	1891	1892
	—	—	—
Droits d'importations	5:363	5:312	4:250
— — (céréales.	771	796	52
— d'exportations	88	122	154
Droits divers	1:041	1:034	1:049
Impôt de pêche	58	54	58
Recettes diverses	294	471	358
Total	7:615	7:789	5:921

On voit que, pour les cinq premiers mois de l'année courante, les recettes douanières sont inférieures de 1:868 contos à celles de la période correspondante de 1891. C'est là une diminution importante qui vient absorber une bonne part des nouveaux sacrifices imposés par la loi de salut public du 26 février 1892.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 578)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 1er novembre 1892.

Dans ma dernière correspondance, je vous ai signalé la publication du rapport du contrôleur de l'Empire sur les comptes budgétaires de 1891 ; j'ai maintenant ce document sous les yeux. Le déficit de 180.977.000 roubles provient d'une moins-value de recettes de 52.091 roubles, et d'une augmentation de dépenses de 61.565.000 roubles. Les diminutions de recettes portent principalement sur l'impôt des boissons (diminution de 21 millions de roubles par rapport à 1890) et sur les annuités de rachats des anciens serfs (diminution de 19 millions par rapport à 1890) ; ce sont là des impôts qui sont acquittés, pour la plus grande partie, par la population rurale, et les diminutions en question mettent en évidence la misère amenée chez ces populations par la disette de l'année dernière. Quant aux augmentations de dépenses, elles sont dues aux mesures nécessitées par l'approvisionnement de la population, auxquelles on a consacré 75 millions de roubles, et à des amortissements qui ont exigé 94 millions de roubles ; il faut ajouter que, du fait des amortissements, le service de la Dette a été réduit de 14 millions en 1891.

Le *Journal de Saint-Pétersbourg* a publié, cette semaine, une note du Ministère des finances destinée à réfuter certains articles parus dans la presse allemande et d'après lesquels la situation des finances russes serait actuellement des plus précaires. Cette publication confirme ce que je vous écrivais la semaine dernière, savoir que la Russie possède des disponibilités considérables qui lui permettent d'attendre le moment favorable pour le lancement de l'Emprunt projeté; cette note donne aussi une haute idée de la solidité financière de la Russie, car le Trésor ne se trouve nullement dans une situation difficile, malgré les lourdes charges occasionnées par la disette.

Le *Varchavski Dniernik*, journal officiel de la Pologne russe, racontait dernièrement l'histoire d'une émeute qui aurait eu lieu à Ostrov, gouvernement de Sedlez ; la population juive aurait attaqué sans provo-

cation la population chrétienne et aurait exercé des cruautés sur elle; on accusait également les juifs d'avoir tenté de répandre l'infection cholérique parmi les chrétiens. Une enquête vient de révéler que tous ces faits sont imaginés et que la prétendue émeute se réduit à une bagarre sans importance. De pareilles nouvelles sont propagées dans le but d'exciter les chrétiens contre la population juive.

Informations Économiques et Financières

Les Finances russes. — Nous publions ci-dessous le texte *in extenso* de la note du *Journal de Saint-Pétersbourg* sur les finances russes :

« Depuis quelque temps, il se publie dans la presse allemande et autrichienne des articles dans lesquels on s'efforce de présenter la situation des finances russes sous le jour le plus défavorable. On cherche à faire croire au public que la mauvaise récolte de 1891 a suffi pour anéantir d'un seul coup les résultats de plusieurs années prospères et des économies réalisées dans les dépenses de l'Etat pendant toute une série d'années. A entendre les auteurs de ces articles, le Gouvernement impérial se trouverait face à face avec deux nécessités également inéluctables : la négociation d'un emprunt étranger et l'émission de nouvelles séries de roubles-crédit.

« En présence de ces attaques, il ne sera pas sans intérêt de donner quelques chiffres sur les ressources du Trésor.

« Le 12/24 octobre courant, l'encaisse de la Banque de l'Etat et du Trésor présentait un ensemble de 604 1/2 millions de roubles or (2.418.000.000 de francs), lequel dépasse sensiblement le total général des ressources or dont disposent les deux Banques de France et d'Angleterre (1.673.250.000 francs + 26.000.000 de livres sterling), et se décompose ainsi :

	Roubles or.	Francs.
« Fonds d'échange proprement dit	210.000.000	840.000.000
« Dépôt servant de garantie aux 150 millions de roubles-crédit, émis à courte échéance	150.000.000	600.000.000
« Sommes disponibles...	244.500.000	978.000.000

« Si l'on fait abstraction de la Banque de l'Etat, le Trésor, à lui seul, possède une encaisse de 12.500.000 roubles-crédit et de 53.000.000 de roubles-or.

« Il est à noter que, ayant à sa disposition d'immenses ressources métalliques et ayant à subvenir à des dépenses extraordinaires payables dans l'intérieur du pays en roubles-crédit, le Trésor au lieu de négocier son or, s'est borné à en remettre une partie à la Banque de l'Etat en échange d'un nombre égal de roubles-papier et que, si la quantité d'or remise à la Banque était convertie en roubles-crédit, non pas rouble pour rouble mais au change effectif, elle laisserait au Trésor une disponibilité nouvelle de près de 100 millions roubles-crédit.

« Enfin, si l'on envisage les mouvements de l'encaisse du Trésor, on constate que les trois derniers mois de l'année civile amènent avec eux un accroissement de l'encaisse du Trésor par suite d'une rentrée plus active des impôts. Cet accroissement, qui a été respectivement de 70.000.000 de r., 30.000.000 de r. et 41.000.000 de r. en 1888, 1889 et 1890, correspondant à une augmentation du solde créditeur du Trésor à la Banque de l'Etat, et détermine à son tour un renforcement de l'encaisse de la Banque en roubles-crédit, laquelle encaisse se grossit d'ailleurs d'un excédent d'entrées du chef des opérations commerciales.

Pas plus que les années précédentes, l'année 1892 n'a fait exception à la règle. De 57.114.000 r. au 1er octobre, l'encaisse de la Banque de l'Etat en billets de crédit a passé au 8 octobre à 59.878.000 r. et au 16 octobre à 69.354.000 r.

Il suffira de ce qui précède pour montrer que l'administration financière de la Russie a tout lieu d'envisager l'avenir avec calme, ne doutant ni de sa force, qui est manifeste, ni de son crédit, qui n'a cessé de grandir à la suite de chacune des attaques dont il a été l'objet.

Le Commerce Extérieur. — Le bulletin mensuel de l'administration des douanes fait connaître le mouvement du commerce extérieur russe du 1er janvier au 1er août 1892. Comparativement à la période correspondante de 1891, le bulletin accuse, sur un total de 218.438.000 roubles, une diminution de 179.832.000 roubles sur les exportations et de 6.673.000 roubles sur les importations (total 212.818.000 roubles).

Les recettes douanières s'élèvent, pour la même période, à 43.872.000 r. mét. (contre 48.929.000 r. mét. en 1891).

Les principaux articles dont l'exportation a diminué sont les céréales (38.771.000 r. contre 203.059.000 r.), l'alcool (1.240.000 r. contre 4.205.000 r.), les semences (6.428.000 r. contre 11.840.000 r.) et les objets fabriqués.

Le mouvement du commerce se subdivise comme suit d'après les principaux chapitres du tarif :

	Du 1er janvier au 1er août	Milliers de roubles	
	1892	1891	1890
Exportation :			
Articles d'alimentation..	61.221	229.914	197.969
Matières nécessaires à l'industrie............	132.923	134.965	148.943
Animaux..............	8.014	7.513	5.659
Objets fabriqués........	16.280	15.878	14.048
Totaux.........	218.438	388.270	366.619
Importation :			
Articles d'alimentation..	30.100	30.523	32.029
Matières nécessaires à l'industrie............	139.941	144.595	141.020
Animaux................	397	613	513
Objets fabriqués........	42.410	46.760	41.177
Totaux.........	212.818	219.491	214.739
Métaux précieux :			
Importation..........	54.179	67.025	5.444
Exportation..........	114	86	8.127

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.
Russe II Emprunt d'Orient.	102 87	102 62	103 12	103 12	102 62	103 »
— III — ..	105 12	104 75	105 12	105 »	105 »	104 75
Banque de Commerce extér.	263 »	267 »	266 50	265 50	265 50	266 50
— d'Esc. de St-Pétersb..	458 50	459 »	466 »	464 »	448 »	454 »
— — de Varsovie....	»	» »	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	439 »	443 »	446 »	440 »	428 »	431 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	153 75	153 75	155 62	155 50	156 50	158 25
Grands Ch. de fer Russes..	250 »	251 50	251 50	252 50	254 »	255 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	115 75	115 25	115 25	114 25	113 25	113 75
Change sur Paris..........	39 30	39 50	39 47	39 77	40 25	40 30
— sur Londres........	99 10	99 70	99 50	100 20	101 50	101 40

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 578)

LA SITUATION

Genève, 4 novembre 1892.

On a fréquemment annoncé que le Conseil fédéral aurait chargé M. Lardy de renouveler au Gouvernement français ses précédentes déclarations affirmant que la Suisse envisage les réductions de tarif consenties comme formant entre elles, dans leur totalité aussi bien qu'avec l'arrangement commercial et la Convention littéraire, un ensemble de concessions réciproques qui doivent entrer en vigueur simultanément.

D'après les renseignements puisés aux meilleures

sources, cette nouvelle est sans aucun fondement. M. Lardy n'a reçu aucune instruction dans ce sens.

Les membres de la colonie française de Bâle se sont réunis lundi dernier ; ils ont décidé d'envoyer à la Chambre des députés une pétition faisant ressortir l'importance, pour la France et la Suisse, de l'arrangement commercial en voie d'élaboration. Ils demandent l'adoption du traité.

Le *Vorort* de l'Union suisse du Commerce et de l'Industrie s'occupe d'une intéressante question. Voici un résumé du rapport :

De divers côtés nous avons entendu exprimer le vœu de voir les formalités douanières suisses simplifiées en ce qui concerne la rentrée en franchise des montres de fabrication indigène, envoyées à choix à l'étranger ou retournées au fabricant pour une cause ou pour l'autre, par son commettant. De plus, de nombreuses plaintes, nous paraissant absolument justifiées, se font entendre de la part des maisons suisses qui exportent, en même temps que leurs montres, les articles de bijouterie, orfèvrerie et articles divers, fabriqués surtout à Paris et à Pforzheim. Par suite de l'augmentation considérable des droits suisses sur ces articles, qui ne sont pas destinés à la consommation suisse, mais à la réexportation outre-mer, ces maisons ne peuvent plus, comme autrefois, joindre ces articles à leurs envois d'horlogerie, car le bénéfice qu'elles peuvent réaliser sur ces affaires de commission ne supporte pas l'acquit des droits suisses.

Il nous paraît urgent de remédier aux deux inconvénients signalés, dont le second a une gravité toute particulière. Le remède pratique nous paraît consister dans l'établissement d'un bureau de douane à la Chaux-de-Fonds, centre principal des affaires de commission dont nous parlons et qui se traitent surtout à destination de l'Amérique du Sud, de l'Amérique Centrale et de l'Extrême-Orient. Ce bureau de douane servirait non seulement à l'entrepôt des marchandises qui ne font que transiter en Suisse et se réexpédient avec les articles de fabrication indigène, mais aussi à faciliter la rentrée en franchise des produits suisses retournés à nos fabricants. Une mesure de ce genre — qui intéresse non seulement la commission en bijouterie, mais aussi une branche très importante de notre industrie, celle de l'exportation en gros des outils et fournitures d'horlogerie, qui joint aux produits de l'industrie suisse des produits ne se fabriquant pas dans notre pays et qu'elle importe pour immédiatement réexporter — s'impose absolument, sous peine de voir ces affaires de commission passer peu à peu dans les mains de maisons françaises ou allemandes.

Des montres on peut passer aux horloges.

Les horlogers du Valais se sont demandé pourquoi la fabrication des pendules ne réussirait pas aussi bien chez eux qu'en France et en Allemagne. Ces deux pays expédient chaque année pour plusieurs centaines de milliers de francs de ces articles en Suisse. Il vient de se constituer, à Monthey, une Société qui a pour but de fabriquer des pendules suivant un type nouveau.

Le Conseil fédéral a achevé l'examen du budget ; toutefois, comme le budget des dépenses militaires n'a pas encore été remis à la Commission, celle-ci ne peut encore savoir si elle aura à constater, en définitive, un déficit ou un boni.

Le même Conseil Fédéral vient de prendre la décision suivante :

« 1° A la condition d'observer les prescriptions légales et réglementaires sur la matière, il est permis de passer de l'un à l'autre des deux modes prévus par l'article 12 de la loi fédérale sur l'émission et le remboursement des billets de banque du 8 mars 1881, pour la couverture de 60 0/0 de l'émission ;

« 2° Une fois que la Banque a passé du mode de couverture par le portefeuille de change à celui par le dépôt de titres ou par la garantie d'un canton, elle n'est plus soumise à la restriction de limiter ses opérations selon les dispositions de l'article 16 de la même loi ;

« 3° Au lieu du dépôt de titres prévu par l'article 12, lettre *A*, de la loi sur les billets de banque, il est permis de couvrir par des espèces ayant cours le montant total de 60 0/0 de l'émission ;

« 4° Pour les banques qui ont renoncé à leur droit d'émission, il faut calculer la couverture de 60 0/0 d'après l'effectif des billets de banque, tel qu'il résulte du contrôle de l'inspectorat fédéral des banques d'émission. »

La campagne en faveur d'une Banque Nationale continue. Il se pourrait que d'ici à quelque temps le sort des différentes banques fût réglé ; seule, la Banque Nationale projetée aurait le droit d'émettre des billets.

Informations Économiques et Financières

L'Or allemand en Suisse. — On signale un nombre considérable de pièces d'or allemandes qui sont en circulation dans le Jura bernois. L'or français a presque complètement disparu et même les écus de 5 francs ont fait place à la monnaie allemande. A la fin de chaque mois, on voit les ouvriers horlogers courir de boutique en boutique pour écouler avec le moins de perte possible l'or allemand qu'ils viennent de toucher chez leurs patrons, et les propriétaires font grise mine lorsqu'on leur paye leur loyer avec cette monnaie.

D'après la même communication, certains fabricants achèteraient de l'or allemand au cours du jour, pour le donner au pair dans leurs règlements de compte, ce qui leur constituerait un gain de 15 fr. par 50 pièces de 20 marks.

Les *Basler Nachrichten*, qui reproduisent ces renseignements, font observer qu'aux termes de l'article 10 de la loi sur les fabriques, le paiement des ouvriers doit avoir lieu en monnaie ayant cours légal.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	103 87	104 37	104 12	104 12	104 12	104 12
Fédéral 1887 3 ½ %	105 ..	105 ..	105 ..	104 25	104 50	104 50
— 1889 3 ½ %	102 10	102 10	102 12	102 05	102 12	102 12
— ch. de fer 3 %	94 15	94 42	94 40	94 30	94 10	94 25
Italien 5 %	93 50	93 45	93 12	92 50	92 27	92 37
Égypte unifiée 4 %	498 75	499 ..	400 19	499 50	501 87	492 50
— priv. 3 ½ %	478 75	478 50	479 50	470 ..	471 25	467 50
Ottoman prior. 4 %	436 ..	433 12	432 50	428 12	430 62	430 62
Douanes ottomanes 5 %	476 87	473 62	472 50	473 37	471 25	468 75
Serbe Obrt. 5 %	382 50	377 50	384 25	373 12	376 87	389 50
Chemins de fer (Actions)	—	—	—	—	—	—
Jura-Simplon	110 62	111 87	110 62	109 37	109 37	114 37
Central Suisse	651 87	642 50	611 87	612 50	608 75	609 37
Nord-Est Suisse	575 62	570 62	568 12	567 50	565 ..	568 75
Union Suisse	382 50	380 ..	370 62	370 ..	365 62	368 75
Salève	335 ..	335 ..	335 ..	335 ..	352 50	340 ..
Lombards	224 37	220 62	223 75	223 75	222 50	225 62
Canada-Pacif. c. g	455 ..	451 87	450 ..	448 75	451 87	448 12
Banques	—	—	—	—	—	—
Banque de commerce	1057 50	1060 ..	1055 .	1062 50	1062 50	1065 ..
— de fonds d'État	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Union fin. gén.	530 ..	539 37	533 75	533 12	535 ..	540 62
Banque de Paris	672 50	674 37	683 12	681 25	680 .	674 25
Crédit Lyonnais	792 50	787 50	785 62	781 87	781 87	781 87
Sociétés industrielles et diverses (Act.)	—	—	—	—	—	—
Gaz de Genève	447 50	451 25	450 ..	455 ..	442 50	445 ..
Gaz de Marseille	1073 75	1045	1038 75	1037 50	1038 75	1033 75
Gaz de Naples	580 ..	557 50	560 ..	570 ..	580 ..	577 50
Gaz priv. Rio-Jan.	618 75	620 62	633 75	627 50	631 87	557 50
Ind. gén. du Gaz	745 ..	740 ..	753 12	742 50	742 50	742 50
Lyon Eaux Éclairage	486 25	500 62	502 50	503 75	506 87	510 ..
Appareils électriques	525 ..	521 25	519 37	517 50	[illegible]	519 37
Rio Tinto	372 50	386 25	386 87	390 62	390 62	393 75
Tharsis	115 ..	115 ..	117 50	122 50	120 62	119 37
Cape Copper	37 50	38 75	41 87	43 75	42 50	41 87
Min. Alp. Vit.	136 87	137 50	145 ..	130 ..	127 50	125 ..
Changes	—	—	—	—	—	—
France	99 97	99 95	99 97	99 98	99 98	[illegible]
Bruxelles	100 07	100 05	100 ..	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Italie	[illegible]	96 75	96 75	[illegible]	[illegible]	96 25
Londres	25 17	[illegible]	[illegible]	[illegible]	25 14	25 14
Amsterdam	208	208 10	[illegible]	[illegible]	[illegible]	208 10
Allemagne	123 60	123 60	123 60	123 ..	123 50	123 70
Vienne	210 25	210 25	210 25	210 .	210 .	210 25

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 29 octobre 1892.

Notre marché a paru se raffermir au début de la semaine. La reprise de travail à Carmaux, les cris de Petersbourg touchant les ressources métalliques du Trésor russe et d'autres nouvelles moins importantes ont été bien accueillies sur les marchés de Paris, Berlin, Londres et Vienne.

Les fonds d'Etat ont été en reprise, à l'exception de l'Extérieure, qui recule méthodiquement. On signale de Bâle et de Zurich des affaires assez importantes en Chemins de fer suisses. Le Jura-Simplon, notamment, a été demandé. Jeudi dernier il s'est produit un mouvement rétrograde sans que la cause en apparût bien clairement. A Londres, le taux de l'escompte est menaçant; l'argent a renchéri à Paris; en Espagne on craint que l'état de santé du jeune roi ne soit pas aussi satisfaisant que le proclament les organes officieux; enfin, on sait qu'il suffit du moindre fait pour mal influencer la cote quand elle n'est pas solidement établie.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 31 octobre 1892.

La Régie des Tabacs de l'Empire ottoman est, je crois, ignorée ou peu connue du public parisien; aussi, je pense qu'il peut être utile de passer sommairement en revue sa constitution et son fonctionnement.

Elle fut créée en 1883 par trois groupes financiers qui venaient d'obtenir la concession pour 30 ans du Monopole du Tabac en Turquie, c'est-à-dire jusqu'en février 1914.

Société ottomane, dont le siège et le domicile sont à Constantinople, son capital fut d'abord fixé à 100 millions de fr., en 200.000 actions de 500 fr. libérées de moitié, puis réduit à 40 millions entièrement versés.

Elle a, comme son nom l'indique, le monopole de l'achat, de la fabrication et de la revente de tout le tabac produit en Turquie; ce monopole comprend aussi la perception de tous les droits, quels qu'ils soient, que pourrait percevoir le Gouvernement sur le tabac importé et exporté, ainsi que les droits de licence.

Le partage et la répartition des bénéfices se font de la manière suivante, après paiement de la redevance annuelle de 750.000 liv. t. au Conseil de la Dette publique :

1°. 8 0/0 intérêts statutaires sur le capital, soit 140.000 liv. t. à la Société de la Régie.

2°. 20 0/0 sur le surplus au Conseil d'administration de la Dette publique, en remboursement d'anciennes avances;

3°. Sur la somme restante :
 35 0/0 au Conseil de la Dette publique ;
 30 0/0 au Gouvernement Impérial;
 35 0/0 à la Société de la Régie.
 ————
 100 0/0

Les sommes revenant à la Société se partagent ensuite ainsi :

1°. 6 0/0 du capital versé pour être distribué aux actionnaires à titre d'acompte sur le dividende;

2°. 5 0/0 de la somme revenant à la Société pour le fonds de réserve;

3°. L'excédent est réparti comme suit :
 5 0/0 aux membres du Conseil;
 95 0/0 aux actionnaires à titre de dividende.

Les recettes de la Société ont été en augmentation constante depuis trois ans.

Le huitième exercice, finissant au mois de février dernier, accusait une augmentation de 193.000 liv. t. sur le précédent, et le premier semestre seulement de l'exercice présent était en augmentation de 115.000 liv. t. sur la période correspondante de l'année dernière.

Informations Économiques et Financières

La Dette Publique. — Les recettes de l'administration de la Dette publique pour le mois terminé le 12 courant se sont élevées au chiffre de 320.750 liv t., contre 295.931 liv. t. pour le mois correspondant de l'année passée, soit une plus-value de 24.831 liv. t. Les recettes totales pour les sept mois de l'année financière sont de 1.413.023 liv. t, contre 1.349.256 pour la période correspondante de 1891, c'est-à-dire une augmentation de 63.767 liv. t.

La Régie des Tabacs. — Les ventes de la Régie des tabacs pour le mois de septembre se sont montées à 182.000 liv. t. contre 166.000 pour le mois correspondant de l'année passée, soit une plus-value de 16.000 livres turques.

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

Les finances Bulgares. — L'exposé financier de M. Natchevitch, Ministre des finances, déclare que le Gouvernement en prenant pour base la loi du 18 décembre 1888, a réussi à contracter un emprunt de 142.780.000 fr. nominal pour la construction des chemins de fer de Kapitchan à Hustendil par Tirnow et Sofia et pour les ports de Varna et de Bourgas

Le contrat a été signé entre M. Natchevitch et la *Lænderbank* de Vienne.

La *Lænderbank* s'oblige à payer, dans l'espace d'un mois, après l'approbation par le Sobranié, 12.050.000 fr. et par option, à partir du 13 décembre 1893 jusqu'au 13 décembre 1898, des sommes variant de vingt millions à vingt-quatre millions avec émission à 88 0/0, un amortissement de 1 0/0 et un intérêt de 6 0/0 garantis par l'affectation hypothécaire du chemin de fer de Roustchouck à Varna et des ports de Bourgas et de Varna.

Le Gouvernement s'oblige, contre paiement du premier versement de 12.050.000 fr., à remettre à la *Lænderbank* 24.100 obligations au cours de 83 50 0/0.

Dans le cas où le Gouvernement ne paierait pas le coupon et les obligations sorties dans l'espace de six mois après l'échéance, les détenteurs d'obligations auront d'autorité le droit de prendre en mains l'exploitation des chemins de fer et des ports hypothéqués et si le Gouvernement n'acquittait pas sa dette dans les deux ans, de procéder à la vente des chemins de fer.

L'emprunt est destiné exclusivement à la construction des chemins de fer et à leur mise en exploitation.

Les lignes en construction et les ports de Varna et de Bourgas ne pourront, sous aucun prétexte, recevoir d'autres affectations.

L'emprunt sera réparti en 285.560 obligations de 500 francs chacune.

Le remboursement des premières obligations ne peut avoir lieu avant le 1er janvier 1898.

ROUMANIE

La Convention douanière entre l'Allemagne et la Roumanie. — Les négociations relatives à la Convention douanière entre la Roumanie et l'Allemagne sont très avancées. On estime que la Convention pourra être signée avant la fin du mois de novembre.

Aussitôt après, le Gouvernement roumain demandera à l'Autriche-Hongrie, par la voie diplomatique, l'ouverture de négociations commerciales.

Dans les sphères intéressées on est d'avis qu'à la suite des expériences faites ces dernières années, la Roumanie est plus disposée à conclure un traité de commerce avec la monarchie voisine.

Le Gerant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... 25 fr.
— — Six mois. 14 fr.
Étranger (U.-P.) : Un an... 32 fr.
— — Six mois.. 18 fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... 1 fr. 50
Réclames en 8 points..... 3 »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 44. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 13 Novembre 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GENERALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Soies. — Cuivres. — Pages 610 à 613.

FRANCE. — QUESTIONS DU JOUR. — La Conversion des Obligations de Suez 5 0/0. — L'Achèvement du Panama. — Chemins Portugais. — Compagnie Française des Métaux. — Le Nickel. — L'Etalon d'or aux Indes et la Roupie au pair. — Hippodrome de Paris. — Pages 613 à 624. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIÈRES. — Banque de France et comparaisons. — Le Rendement des Impôts. — Chemins Autrichiens. — Avis de la Chambre syndicale des Agents de Change de la Ville de Paris. — Le Directeur du Commerce extérieur. — Le Président de la Commission des valeurs de Douanes. — Mouvement des Caisses d'Epargne. — Bourse de Bordeaux. — Compagnie Française du Gaz pour la France et l'Etranger. — Délégation des Finances d'Espagne. — Recettes des Chemins de fer. — Houillères de Dombrowa. — Chemins de fer de Santa-Fé. — Canal de Suez. — REVUE HEBDOMADAIRE DE LA BOURSE DE PARIS. — Pages 624 à 626.

ALLEMAGNE : Pages 627 et 628. — ANGLETERRE : Pages 628 à 631. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 631 et 632. — BELGIQUE : Page 632. — ESPAGNE : Pages 633 à 635. — HOLLANDE : Page 635. — ITALIE : Pages 635 à 637. — PORTUGAL : Pages 637 et 638. — RUSSIE : Page 638. — SUISSE : Pages 638 à 639. — TURQUIE : Pages 639 à 640. — ETATS BALKANIQUES (*Bulgarie*) Page 640.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — Voici les principaux mouvements d'or révélés par les derniers bilans :

Diminutions :

Banque d'Allemagne	12.800.000
Banque d'Angleterre	1.400.000
Banque d'Autriche-Hongrie	4.200.000

Augmentations :

Banque de France	1.800.000
Banques d'Ecosse	1.100.000
Banques d'Irlande	5.400.000
Banque de Belgique	3.000.000
Banque de Russie	4.700.000

La situation de la Banque d'Angleterre s'est raffermie : les exportations d'or de la semaine ont été inférieures à celles des semaines précédentes, aussi le rapport de la réserve au passif à vue est de 43 85 0/0, le taux de 3 0/0 suffit pour le moment mais le drainage n'a pas dit son dernier mot.

Les augmentations d'encaisse ne donnent lieu à aucune remarque particulière; on voit, cependant, que les Banques d'Ecosse et d'Irlande ont pris, pendant le mois d'octobre, leur part de l'encaisse de la Banque d'Angleterre.

Les encaisses argent n'ont subi que des variations normales. En Espagne, cependant, l'on remarque une sortie de 2 millions qui, avec l'augmentation de 9.100.000 de la circulation des billets, indique des besoins de numéraire créés par le commencement de la campagne des vins.

Le dernier bilan de la Banque d'Espagne ne se présenterait pas mal, sauf une augmentation de 20 millions dans le compte débiteur du Trésor : c'est, selon toute apparence, une avance pour le paiement des arrérages de la dette, car on voit diminuer, de pareille somme, le débit de ce dernier compte.

Nous avons déjà exprimé le vœu que la Banque fît disparaître toute ambiguïté dans ses situations hebdomadaires. Nous insistons de nouveau sur ce point; dans sa situation la franchise est absolument nécessaire, qu'y a-t-il dans le compte DIVERS, porté à l'actif pour 48.692.054 fr. 93 ? Sont-ce des effets en souffrance ? des prêts au Gouvernement ? Il serait très utile d'être renseigné à cet égard.

SITUATION HEBDOMADAIRE
des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
FRANCE. — Banque de France						
1892 27 oct.	1.675.1	1.279.7	2.954.8	3.213.4	92	2½
1892 3 nov.	1.673.0	1.277.1	2.950.1	3.303.7	90	2½
1892 10 nov.	1.674.8	1.273.8	2.948.6	3.247.6	91	2½
1891 12 nov.	1.317.6	1.248.2	2.565.8	3.051.2	84	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 15 oct.	914.9	170.3	1.085.2	1.323.4	82	3
1892 22 oct.	923.7	170.3	1.094.0	1.294.0	84	3
1892 31 oct.	910.9	170.3	1.081.2	1.344.7	80	4
1891 31 oct.	940.2	187.5	1.127.7	1.291.2	97	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 27 oct.	624.2	»	624.2	658.6	95	3
1892 3 nov.	610.7	»	610.7	659.3	93	3
1892 10 nov.	609.3	»	609.3	650.6	94	3
1891 12 nov.	572.5	»	572.5	635.0	90	4
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 13 août	105.0	17.5	122.5	160.0	76	»
1892 10 sept.	105.6	18.0	123.6	159.6	77	»
1892 8 oct.	106.7	18.0	124.7	158.9	79	»
1891 10 oct.	103.7	16.5	120.2	160.6	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 13 août	62.5	10.0	72.5	145.0	50	»
1892 10 sept.	62.0	10.5	72.5	144.3	50	»
1892 8 oct.	67.4	10.3	77.7	151.2	52	»
1891 10 oct.	67.7	9.7	77.4	159.2	49	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 15 oct.	266.5	420.5	687.0	1.167.5	59	4
1892 22 oct.	270.7	420.5	691.2	1.188.8	58	4
1892 31 oct.	266.5	422.5	689.0	1.204.5	57	4
1891 31 oct.	137.0	419.5	556.5	1.164.7	58	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 20 oct.	75.5	40.9	116.4	394.1	30	2½
1892 27 oct.	73.6	40.7	114.3	397.2	29	2½
1892 3 nov.	76.6	41.9	118.5	397.2	30	2½
1891 5 nov.	64.5	41.1	105.6	389.8	27	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 14 sept.	3.4	0.6	4.0	0.5	800	8
1892 22 sept.	2.9	0.5	3.4	0.6	569	8
1892 29 sept.	2.6	0.4	3.0	0.6	500	8
1891 30 sept.	3.2	0.8	4.0	1.5	267	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 août	68.1	»	68.1	107.8	63	3½
1892 30 sept.	71.4	»	71.4	104.0	70	3½
1892 31 oct.	78.3	»	78.3	108.2	72	3½
1891 31 oct.	76.4	»	76.4	112.1	68	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 22 oct.	190.3	125.6	315.9	887.5	35	5
1892 29 oct.	190.3	126.8	317.1	883.9	36	5
1892 5 nov.	190.3	124.8	315.1	893.0	35	5
1891 7 nov.	144.8	102.2	247.0	778.8	31	4
GRECE. — Banque Nationale						
1892 31 juil	»	2.5	2.5	127.8	2	6½
1892 31 août	»	2.5	2.5	120.8	2	6½
1892 30 sept.	»	2.5	2.5	127.7	2	6½
1891 30 sept.	»	3.2	3.2	128.1	2	[illegible]

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 22 oct.	79.8	176.1	255.9	408.9	64%	2½
1892 29 oct.	79.8	176.4	256.2	414.5	62	2½
1892 5 nov.	79.8	175.3	255.1	423.5	60	2½
1891 7 nov.	89.7	155.2	244.9	432.8	57	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	198.4	26.5	224.9	595.5	38	5
1892 10 oct.	198.6	26.7	225.3	595.1	38	5
1892 20 oct.	200.0	27.7	227.7	589.8	39	5
1891 20 oct.	189.5	42.1	231.6	599.0	39	5½
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 30 sept.	185.0	30.6	215.6	504.1	42	5
1892 10 oct.	185.0	30.4	215.4	506.3	42	5
1892 20 oct.	185.0	30.2	215.2	501.9	43	5
1891 20 oct.	183.1	31.2	214.3	499.3	43	5½
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 juil.	30.2	»	30.2	67.6	45	5½
1892 31 août	28.9	»	28.9	66.4	44	5½
1892 30 sept.	28.3	»	28.3	65.9	43	5
1891 30 sept.	31.4	»	31.4	68.9	46	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 5 oct.	18.1	9.1	27.2	266.1	10	6
1892 12 oct.	18.9	9.5	28.4	267.7	10	6
1892 19 oct.	18.9	9.5	28.4	263.3	11	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 15 oct.	53.5	»	53.5	128.9	41	6
1892 22 oct.	54.8	0.1	54.9	129.5	42	6
1892 29 oct.	55.5	0.1	55.6	129.1	42	6
1891 31 oct.	68.6	»	68.6	143.7	48	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 16 sept.	1.854.0	21.0	1.875.0	4.276.5	43	4½
1892 1er oct.	1.791.7	20.0	1.811.7	4.168.8	43	4½
1892 16 oct.	1.796.4	19.8	1.816.2	4.310.7	42	4½
1891 16 oct.	1.377.0	19.2	1.396.2	3.793.5	37	6
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	8.5	4.2	12.7	29.5	43	6½
1892 8 oct.	9.0	4.2	13.2	30.0	44	6½
1892 15 oct.	9.0	4.2	13.2	30.1	44	6½
1891 15 oct.	9.4	4.3	13.7	29.8	46	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 juill.	23.6	4.6	28.2	57.1	49	5
1892 31 août	23.6	4.9	28.5	68.3	42	4½
1892 30 sept.	23.6	4.8	28.4	59.4	48	4½
1891 30 sept.	23.8	3.3	27.1	61.1	45	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.0	31	»
1892 31 août	10.2	13.4	23.6	74.2	32	»
1892 30 sept.	10.2	10.9	21.1	84.1	25	»
1891 30 sept.	10.1	10.7	20.8	87.9	24	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 22 oct.	67.3	22.2	89.5	164.6	54	3
1892 29 oct.	67.3	23.1	90.4	167.9	53	3½
1892 5 nov.	67.6	23.2	90.8	169.5	53	3½
1891 7 nov.	64.3	23.8	88.1	175.9	50	4

TOTAUX (1)

1892 28 oct.	6.467.2	2.374.9	8.842.1	14.652.4	6[illegible]%
1892 3 nov.	6.459.0	2.372.7	8.831.7	14.748.0	60
1892 10 nov.	6.457.7	2.370.2	8.827.9	14.911.5	59
1891 12 nov.	5.474.5	2.318.5	7.793.0	13.764.1	57

TOTAUX au 31 décembre

1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54%
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Les succès du général Dodds au Dahomey ont, naturellement, exercé une heureuse influence sur le marché : l'effet en a cependant été contrecarré par les craintes d'une crise ministérielle qui se dessine depuis deux jours. La discussion au Parlement sur la Réforme des boissons a déjà donné et donnera encore lieu à de nombreuses surprises : le débat, qui se continuera lundi, promet d'être très mouvementé.

Notre correspondant de Berlin nous envoie des détails fort intéressants sur la réforme fiscale qui va être soumise aux Chambres prussiennes. Le discours du Trône, en constatant qu'il n'y a pas d'amélioration dans la situation financière de l'État, annonce qu'on couvrira par un emprunt le déficit pour l'exercice 1891-92. Ce déficit, on le sait aujourd'hui d'une façon certaine, sera beaucoup plus considérable pour l'année courante.

La grève des ouvriers cotonniers est un grave sujet de préoccupation en Angleterre ; on évalue à 144.000 le nombre des grévistes dans le Lancashire. Ainsi que le reconnaissait le Ministre des colonies, dans son discours prononcé an banquet du lord-maire, le commerce anglais traverse une crise terrible, qui frappe aussi l'agriculture. Pour les dix premiers mois de 1892, les exportations ont baissé d'environ 19 1/2 millions de livres sterling par rapport à 1891.

C'est décidément à M. Wekerlé, l'homme de la *Valuta*, que l'empereur François-Joseph a confié le soin de reconstituer un ministère hongrois; on ne connait pas les noms de ses nouveaux collaborateurs. D'après les nouvelles de la dernière heure, les premières opérations relatives à la réforme monétaire seraient entreprises avant la fin de l'année.

En Espagne, les incidents signalés la semaine dernière n'ont pas eu de suite; les Cortès sont convoqués pour le 5 décembre et discuteront aussitôt les projets financiers de M. Canovas. Jusque-là, les racontars relatifs à un emprunt resteront sans fondement.

Les élections italiennes constituent, à première vue, un éclatant succès pour le Gouvernement, mais il est impossible de prévoir sur quelle majorité il pourra compter au sein du nouveau Parlement. On croit que M. Giolitti sera, dans tous les cas, obligé de s'adjoindre M. Zanardelli, s'il veut soutenir la lutte contre M. Crispi. Pour l'instant, les questions financières sont reléguées au second plan.

Nous avons reçu, cette semaine, l'état des recettes et des dépenses du Trésor portugais pour le mois de juin : les premières ont diminué de 1.702 contos, tandis que les secondes augmentaient d'environ 50 0/0. Nos lecteurs trouveront à la page 637, les résultats totaux de l'année financière 1891-1892, clôturée au 30 juin dernier.

Enfin, nous donnons à la dernière page du journal (États balkaniques), des détails complémentaires sur l'Emprunt bulgare conclu avec la Banque des Pays-Autrichiens. En ajoutant ces renseignements à ceux que nous avons publiés dans nos précédents numéros, on aura une étude complète de cette opération financière à laquelle le marché français fera bien de ne pas s'intéresser.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	5 nov. Sam.	7 nov. Lundi	8 nov. Mardi	9 nov. Merc.	10 nov. Jeudi	11 nov. Vend.
Français 3 %...	PARIS.......	99 27	99 37	99 32	99 32	99 55	99 40
Consolidés	LONDRES....	97 19	97 25	97 31	97 19	97 19	97 19
Autrich. 3 % or	VIENNE.....	114 70	114 80	114 90	114 70	114 80	114 80
Belge 3 %.....	BRUXELLES..	102 50	102 50	.. ..	102 50	102 [illegible]	102 25
Espagne Ext.	MADRID.....	72 25	72 50	72 95	73 ..	73 30	7[illegible] 15
Hollande 3 %..	AMSTERDAM.	101 75	101 62	101 62	101 62	101 75	101 75
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	112 20	112 45	112 45	112 40	112 55	112 90
Italie 5 %.....	ROME.......	[illegible] 02	96 15	96 15	96 07	96 25	96 55
Portugais 3 %.	PARIS.......	25 31	24 62	24 56	24 62	24 94	24 87
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	86 12	86 12	86 12	86 ..	85 87	86 .
Russie-Orient 3 %..	ST-PETERSB..	104 75	104 87	104 75	105 ..	105 ..	104 87
Suisse 3 %....	GENÈVE.....	94 25	94 35	94 27	94 35	94 40	94 50

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	5 nov. Derniers Cours	5 nov. P. de 1 f. de rente	5 nov. Revenu p. 0/0	12 nov. Derniers Cours	12 nov. P. de 1 f. de rente	12 nov. Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	99 27	33 09	3 02	99 40	33 13	3 01
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 60	35 49	2 81	97 60	35 49	2 81
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	97 30	24 32	4 11	97 70	24 42	4 09
Belgique 3 ½ %	104 52	29 86	3 34	102 50	29 28	3 41
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	62 25	15 56	6 42	63 30	15 82	6 31
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam)	101 62	29 03	3 44	101 75	29 07	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	96 50	24 12	4 19	96 15	24 03	4 16
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	92 32	21 32	4 64	93 05	21 48	4 65
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	88 87	29 62	3 37	88 85	29 61	3 37
Portugal 3 % (1 fr. net)	24 50	24 50	4 08	25 ..	25 ..	4 ..
Roumanie 5 %	97 50	19 50	5 12	98 75	19 75	5 06
Russie 3 % or 1891 libéré	79 40	26 46	3 77	79 40	26 46	3 77
Serbie 5 % 1890	362 50	14 50	6 89	375 »	15 ..	6 66
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	103 85	25 96	3 85	103 75	25 93	3 85
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	94 75	31 58	3 16	94 70	31 56	3 16
Turquie convertie 1 % série D	22 »	22 »	4 54	21 72	21 72	4 60
— Priorité 4 % 1890	430 »	21 50	4 65	427 50	21 37	4 67
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	86 12	28 70	3 48	86 ..	28 66	3 48

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	15 oct.	22 oct.	29 oct.	5 nov.	12 nov.
Amsterdam. pap. court	4 %	206 12	206 25	206 12	206 19	206 12
Allemagne.. —	4 %	122 31	122 31	122 25	122 25	122 19
Vienne-Tr.. —	4 %	208 »	208 »	208 ..	207 62	207 75
Barcelone.. —	4 %	430 50	430 »	427 ..	427 50	427 50
Madrid ..... —	4 %	430 50	430 »	427 50	427 50	427 50
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	249 »	247 »	241 »	245 »	246 »
Valeurs à vue	**moins**					
Londres..... —	3 %	25 13	25 16	25 14	25 15	25 14
— ..... ch. court	3 %	25 15	25 17	25 15	25 16	25 15
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	2 ½	0 06 p.	0 09 p.	0 09 p.	0 09 p.	0 09 p.
Italie ... ... —	5 ½ %	3 37 p.	3 87 p.	3 87 p.	3 62 p.	3 62 p.
Suisse ..... —	4 %	pair	0 06 p.	pair	pair	pair.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)		3443 87	3443 87	3443 87	3442 15	3442 15
Argent en barre (le kil.)		143 67	143 89	141 70	141 70	141 48
Quadruples espagnols		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 51	3 47	3 47	3 44	3 42
Souverains anglais		25 15	25 16	25 14	25 14	25 14
Banknotes		25 14	25 16	25 14	25 14	25 14
Aigles des Etats-Unis		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov.
Amsterdam	47 92	47 95	47 95	47 95	47 95
Anvers	99 85	99 85	99 90	99 90	99 90
Barcelone	15 »	15 35	15 40	15 75	15 90
Berlin	80 85	80 85	80 90	80 90	80 95
Bruxelles	100 01	100 06	100 05	100 05	100 07
Constantinople	22 92	22 90	22 77	22 77	22 75
Francfort	80 87	80 90	80 88	80 92	80 90
Genes	103 30	103 70	103 77	103 77	103 70
Geneve	99 97	99 98	99 98	99 99	99 97
Lisbonne	655 »	670 »	688 »	[illegible] »	687 »
Londres	25 32	25 37	25 33	25 36	25 35
Madrid	14 65	15 »	15 70	15 65	15 70
Rome	103 30	103 85	103 75	103 80	103 80
Saint-Pétersbourg	39 47	39 77	40 35	40 30	40 12
Vienne (à vue)	47 60	47 65	47 60	47 65	47 70
— (à 3 mois)	47 52	47 57	47 55	47 60	47 65

CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 12 novembre 1892.

La cote des changes ne présente aucune variation intéressante ; les cours sont ceux de la semaine précédente, à l'exception d'une hausse de 1 point sur le Rouble.

Les retraits d'or à la Banque d'Angleterre ont beaucoup diminué ; d'un bilan à l'autre il a été expédié, pour le continent, 60.000 liv. st., mais il en est venu de l'étranger 28.000, soit une sortie nette de 32.000 liv. st., à laquelle il faut ajouter 24.000 liv. st. prises par la circulation intérieure.

A notre avis, on aurait tort de se fier à cette embellie. Les opérations de la *Valuta*, interrompues par la crise ministérielle en Hongrie vont recommencer et probablement prendre une activité très grande sous la direction du docteur Wekerlé, le chef du nouveau cabinet; nous n'avons donc rien à changer à nos appréciations antérieures.

La première séance de la Conférence monétaire de Bruxelles reste fixée au 22 novembre. M. Rouvier, ministre des finances, donnera demain, lundi, ses instructions aux délégués français ; l'Espagne, le Portugal et l'Italie se sont entendus pour défendre le bimétallisme. Les délégués des Etats-Unis ont reçu des instructions très précises. Bien qu'elles ne soient pas connues dans leurs détails, on peut dire d'une manière générale que les représentants de l'Union doivent s'efforcer d'obtenir de la majorité des délégués des grandes puissances, un accord pour l'emploi international de l'argent comme étalon monétaire sans porter atteinte à aucun intérêt.

Au fond, la Conférence n'a d'intérêt que pour les Anglais et les Américains; ceux-ci cherchent à satisfaire leurs silvermen, qui représentent un élément politique avec lequel le parti au pouvoir doit compter, ceux-là cherchent à régulariser le cours de la roupie.

Nos lecteurs trouveront dans une autre partie du journal la reproduction d'une importante brochure, dans laquelle un financier français expose ses vues sur la question de la monnaie aux Indes. Il pense qu'on amènerait le change indien au pair en adoptant un système analogue à celui de l'Union latine, c'est-à-dire la suppression de la frappe libre de l'argent, la roupie restant une monnaie intérieure, avec une large frappe d'or pour les transactions internationales. Le rapport de l'or à l'argent serait de 1 liv. st. pour 12 roupies.

Cette proposition sera sans doute examinée par la Conférence de Bruxelles, mais elle soulèvera de si graves objections qu'elle ne pourra certainement entrer dans la pratique. La principale est que l'or n'a jamais pu s'acclimater dans l'Inde et l'Extrême-Orient, où les salaires sont trop bas pour que la population puisse se servir couramment d'une monnaie de coupure relativement élevée. Au bout de peu de temps, la nouvelle monnaie serait drainée et l'Inde en serait réduite, comme aujourd'hui, à une monnaie d'argent, qui aurait été, en quelque sorte, mise hors cours.

Il y aurait encore beaucoup d'autres observations à présenter, nous y reviendrons à l'occasion.

LES STOCKS

Blés. — Du 6 au 12 novembre 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine; nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	7.426.900	6.786.000
Continent	2.769.500	5.715.900
Total	10.196.400	12.501.900
Semaine précédente	9.706.300	12.078.500

Soit une augmentation de 490.100 hectolitres sur la semaine précédente et une diminution de 2.305.500 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du

Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892	1891	1890
	hectol.	hectol.	hectol.
Au 8 novembre...	7.426.900	6.786.000	5.048.900
Semaine précéd..	7.418.200	6.362.600	4.235.000

Soit une augmentation, pendant la huitaine, de 8.700 hectolitres.

Dans ce total de 7.426.900 hectolitres, on compte 4.068.700 hectolitres de Californie, contre 2.021.300 l'année dernière, 1.980.700 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 1.574.700 l'année dernière; 435.000 de la mer Noire et d'Azof, contre 1.015.000; 116.000 d'Australie contre 226.200; le flottant des Indes s'élève à 295.800 hectolitres, contre 1.180.300 l'an dernier; celui de la République Argentine est de 246.510 hectolitres, contre 40.600 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	12 nov.	5 nov.
Nord-Ouest	21 10	21 25
Nord	21 05	21 58
Nord-Est	20 02	21 40
Ouest	20 75	21 51
Centre	20 77	21 55
Est	20 80	21 48
Sud-Ouest	22 65	23 10
Sud	22 75	23 25
Sud-Est	22 97	23 71
Moyenne générale...	21 93	22 10

Les principaux marchés européens ont encore dénoté un grand calme cette semaine et sur la plupart nous avons à enregistrer 25 à 50 centimes de baisse dans les prix du blé.

Nos lecteurs trouveront dans la Correspondance de Russie les prévisions de la récolte de ce pays publiées par les soins du Département de l'Agriculture.

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres aux dernières dates :

Pays	Dates	1892	1891	1890
France	(1er oct.)	80.095	71.489	49.329
Angleterre	(5 nov.)	88.457	84.116	91.412
Allemagne	(1er oct.)	21.918	29.042	23.396
Hambourg	(2 nov.)	16.050	11.410	2.600
Autriche	(1er oct.)	50.000	38.000	27.000
Hollande	(15 oct.)	1.657	1.787	1.615
Belgique	(15 oct.)	1.836	1.282	507
Europe		260.013	237.126	195.859
Sous voiles pour l'Europe		15.908	8.455	20.234
Total		275.921	245.581	216.093
Etats-Unis (2 novembre)		109.000	60.533	50.882
Havane-Matanzas (2 nov.)		10.000	52.000	42.000
Total général		394.921	358.114	308.975

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc nº 3 :	—	—	—
— novembre...	40 50	37 50	36 25
— décembre...	40 75	37 75	36 375
— 4 de janvier.	41 50	38 25	36 875
— 4 de mars...	42 »	38 75	38 625
Sucre roux 88°, liv. disp.	38 50	35 75	33 25
Sucre raffiné	107 50	106 50	105 »

D'après les chiffres publiés par la *Deutsche Zucker indust* la consommation du sucre en Allemagne se serait élevée, pendant les deux premiers mois de la campagne actuelle (1er août au 30 septembre 1892) à 86.715 tonnes 3, contre 76.244 tonnes 5 pour la période correspondante de 1891 ; c'est une augmentation de 10.470 tonnes 8 en faveur de 1892.

On nous écrit de Prague que la production sucrière des usines autrichiennes s'est élevée, en octobre, à 1.271.545 quintaux métriques de sucre brut, (contre 1.220.598 quintaux en octobre 1891) et celle du sucre raffiné à 438.128 quintaux, (contre 360.858). Depuis l'ouverture de la campagne la production nette a été de 2.009.968 quintaux métriques (— 60.000 quintaux).

Cafés. — La circulaire de MM. G. Duuring et Zoon, pour les stocks au 31 octobre, ne nous étant pas encore parvenue, nous sommes obligés d'ajourner la publication de notre tableau mensuel. Mais voici, en attendant, les renseignements qu'on nous adresse de Rotterdam :

Les stocks européens de café, qui avaient diminué de 6.900 tonnes en octobre 1891 contre 15.350 dans le même mois de 1890, n'ont perdu en octobre 1892 que 4.050 tonnes ; ils s'élèvent, à la date du 1er novembre, à 64.050 tonnes contre 46.900 en 1891 et 45.850 en 1890.

Les stocks du monde entier ont augmenté, en octobre 1892, de 5.312 tonnes ; ils comprennent, à la date du 1er novembre, 162.065 tonnes, contre 151.820 en 1891 et 128.804 en 1890.

Voici les opérations à terme pendant le mois d'octobre, comparées avec les chiffres des deux années antérieures :

Octobre	1892	1891	1890	
Hambourg	918.500	766.500	609.500	Balles
Le Havre	1.435.500	1.077.500	1.251.500	—
New-York	791.000	753.000	764.000	—
Rotterdam	147.000	169.000	127.000	—
Londres	204.000	157.000	258.000	—
Amsterdam	74.000	56.500	104.500	—
Anvers	43.500	102.750	90.750	—
Total	3.613.500	3.082.250	3.205.250	Balles
Dep. le 1er janv.	20.426.000	24.892.750	26.524.250	Balles

On cote, en entrepôt au Havre, par 50 kilos :

Le Rio supérieur de 100 à 102 fr.; le Rio 1re de 97 à 99; premier ordinaire, de 93 à 95.

Les Santos supérieurs de 100 à 104 ; le bon ordinaire, de 94 à 96 ; l'ordinaire de 88 à 91 ; le Bahia Moritiba, de 88 à 92 ; Caravellas, de 115 à 118 ; Valença de 80 à 86.

Soies. — La Condition a enregistré du 4 au 10 novembre 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
France ... balles	64	22	63
Espagne	1	»	1
Piémont	20	5	22
Italie	48	17	87
Brousse	7	2	73
Syrie	38	5	70
Bengale	»	1	7
Chine	18	47	359
Canton	45	50	278
Japon	47	69	257
Tussah	7	21	88
Total ... balles	295	239	1.305

Soit un total de 121.767 kilog. contre 112.383 kilogr. de la semaine précédente, et 92.468 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des quatre années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892	25.087	17.870	78.810	121.767
1891	20.446	16.280	55.742	92.468
1890	18.117	12.170	48.230	78.517
1889	26.196	18.067	94.270	138.533
1888	26.206	16.848	63.182	106.236

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 10 novembre :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines corresp^tes 1890	1891	1892
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24/26	150/155	74/75	63 64	51 52	» »
Italie... Ouv. franç. 2e ordre 22/24	135/142	70/72	60 61	49 49	» »
Bengale. Ouv. franç. 2e ordre 22/26	104/115	59/61	57 58	» »	» »
Chine... O fr. et it. 1er ordre 40/45	98/103	57/59	52 53	45 46	» »
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20/24	135/141	72/74	60 62	47 58	62 61
Italie.............. 2e ordre 24/26	122/127	66/69	58 60	45 47	» »
Chine. Tours compt. 2e ordre 41/45	82/88	54/55	52 53	45 46	48 50
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10/12	130/135	64/68	60 61	45 46	» »
Italie... Bouts noués 2e ordre 9/11	112/120	54/56	56 57	44 45	56 57
Chine Tsatlée, 4..................	76/81	43/44	38 40	31 »	33 1/2
Japon Grappes n° 2.............	» »	» »	56 57	44 45	58 »

Le total des primes payées dans l'arrondissement d'Alais pour la sériciculture s'élève à 476.000 francs pour un million de kilogrammes de cocons, et celui des primes à la filature à 555.000 fr., soit plus d'un million payé pour tout l'arrondissement.

Les primes à la sériciculture pour l'arrondissement d'Uzès se sont élevées à 322.752 francs.

Les deux derniers bateaux arrivés de l'Extrême-Orient, le *Rosetta*, de la Compagnie Péninsulaire et Orientale, et le *Melbourne*, de la Compagnie des Messageries Maritimes, ont apporté à Lyon 4.400 balles.

On estime que la reconstitution du stock des grèges asiatiques porte le disponible sur la place de Lyon à 18.000 balles ; mais il faut se rappeler que le stock de Londres a été en moyenne de 40.000 balles, tant que ce marché a gardé la prééminence de l'importation. D'autre part, il est facile de montrer des existences supérieures, en 1883 et 1884, dans les mois de janvier à mars. A ne considérer, par exemple, que les chiffres du Magasin général des soies, le stock, qui atteint actuellement environ 9.000 balles, a atteint fréquemment 11.000 à 12.000 balles dans les années d'affaires.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 8 novembre par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

Stock du coton	1892 Etats-Unis	1892 Total	1891 Etats-Unis	1891 Total
Havre.........(Balles)	226.000	318.000	115.700	188.700
Marseille.............	»	9.000	»	9.000
Brême.................	73.200	74.800	59.700	61.700
Amsterdam...........	16.500	17.000	15.000	16.000
Londres...............	»	8.000	»	11.000
Liverpool.............	917.000	1.075.000	534.000	704.000
Ensemble......	1.232.700	1.501.800	724.400	990.400
Etats-Unis............	944.000	944.000	1.144.000	1.144.000
Cotons en mer :	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	70.800	74.200	78.900	80.500
Brême................	90.400	90.400	101.500	101.500
Amsterdam...........	»	»	»	»
Angleterre...........	275.000	285.000	380.000	390.000
	436.200	449.600	560.400	572.000
Total général....	2.612.900	2.895.400	2.428.800	2.706.400
Existences générales connues :	2.986.000	3.377.000	2.932.000	3.332.000
	1890		1889	
	1.993.000	2.512.000	1.930.000	2.270.000

La totalité des existences généralement connues au 8 novembre est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 3.377.000 balles. — 1891, 3.332.000 balles. — 1890, 2.512.000 balles. — 1889, 2.270.000 balles.

On télégraphie du Caire au *Times*, que la récolte du coton s'élève à plus de 5 millions de canthars, c'est-à-dire qu'elle est beaucoup plus importante que les précédentes. La superficie cultivée serait de 4 0/0 supérieure à celle de 1891.

A Liverpool, les ventes générales de la semaine s'élevaient à 70.000 balles à la date du 11 courant.

On cote Middling américain 4 11/16. Fair Pernambuco 4 3/4. Fair Brown Egyptien 4 5/8. Fair Dhollerah 3 3/4. Fair Oomra 3 13/16. Fair Ceara 4 3/4. Fair Maranham 4 3/4. Good Broach 3 5/8. Good Dhollerah 3 3/4. Good Oomra 3 13/16. Good Bengale 3 7/16.

Cuivres. — Le marché anglais reste sans variations appréciables. On a traité plusieurs affaires à £ 45/11/3 à fin courant, à £ 46, à 3 mois et à £ 45/10/1 au comptant.

Par suite de quelques réalisations, la tendance est plus faible pour les barres du Chili. D'après des statistiques récemment publiées, les demandes de cuivre dépasseraient de 20.000 tonnes environ le total des stocks ; l'industrie électrique consomme annuellement 80.000 tonnes et les expéditions pour l'Inde s'élèvent environ à 36.000 tonnes.

Pour la situation des stocks, au 31 octobre 1892, voir notre dernier numéro, p. 581.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

QUESTIONS DU JOUR

LA CONVERSION DES OBLIGATIONS DE SUEZ 5 0/0

I

Le bruit d'une Conversion des obligations 5 0/0 de la *Compagnie universelle du Canal maritime de Suez* s'étant répandu dans le monde financier, l'Administration de la Compagnie a fait afficher l'avis suivant à son siège social :

L'Administration de la *Compagnie de Suez* est questionnée de toutes parts sur un projet de Conversion des obligations à lots qui aurait fait l'objet de délibérations au sein du Conseil.

Voici la réponse qui a été faite, dès le 5 novembre aux questions posées relativement « aux bruits de Conversion » :

Il y a longtemps déjà que la Compagnie a été saisie, et plusieurs fois, de projets de Conversion. Cette question est tellement complexe et touche à tant d'intérêts, qu'elle ne saurait même être abordée qu'après un examen lent et approfondi.

Il n'est pas exact, contrairement à ce qui a été publié, que cette question ait fait jusqu'ici l'objet des délibérations du Conseil.

Depuis la publication de cette *Note*, le Conseil d'administration de la Compagnie s'est réuni et a décidé d'écarter, provisoirement, les diverses propositions de Conversion qui lui avaient été présentées. Cette décision nous met à notre aise pour discuter la possibilité de l'opération et les conséquences matérielles qui en résulteraient, soit pour les obligataires convertis, soit pour les actionnaires de la Compagnie.

Le droit, pour un État ou pour une ville, de convertir ses Dettes n'est plus aujourd'hui contesté. Sous la Monarchie de Juillet, la Chambre des pairs refusa à l'État la faculté de se libérer envers ses créanciers en remboursant leurs rentes au pair. Depuis, la question était restée pendante, lorsque la Conversion de 1883 la trancha définitivement dans le sens de l'affirmative.

Au surplus les nations voisines, et notamment l'Angleterre et la Belgique, nous avaient donné l'exemple en pratiquant des Conversions de leur Dette chaque fois que les circonstances financières l'avaient permis.

Dans ces dernières années, l'Autriche, l'Allemagne, la Hollande, la Russie, la Suisse et l'Egypte, profitant de l'abaissement formidable survenu dans le taux du loyer de l'argent, ont également converti sur une grande échelle; et, enfin, en 1890 et 1891, le Parlement français n'a pas manqué de convertir toute sa Dette flottante en attendant que l'expiration des 10 années de garantie accordée au 4 1/2 par la Conversion de 1883 lui permette de convertir à nouveau le 4 1/2 et, probablement, d'unifier la Dette publique.

Les Villes ont suivi l'exemple donné par les Etats, puis les Sociétés industrielles et les Etablissements de crédit foncier ou hypothécaire de tous les pays se sont mis de la partie et ont converti leurs obligations chaque fois qu'ils l'ont pu.

Mais les obligations 5 0/0 du Suez sont d'une nature spéciale : elles sont à lots, et leur Conversion se double alors d'une question nouvelle : A-t-on le droit de rembourser une obligation à lots ? Car il est bien entendu qu'une Conversion ne peut s'entendre que par une double proposition à faire aux créanciers : offrir une obligation nouvelle ou le remboursement de la Dette au pair.

II

Le *Crédit Foncier* vient de prouver que l'opération était réalisable puisqu'il l'a récemment effectuée (21 juillet 1892) pour ses obligations Communales à lots de 1860, 1875 et 1881-1886. Il est vrai que ces obligations étaient remboursables au pair au plus tard en soixante années et qu'elles ne comportaient point de tableau d'amortissement, tandis que les obligations 5 0/0 de Suez à lots sont revêtues, au verso, d'un tableau d'amortissement qui détermine la quantité d'obligations qui sera tirée et remboursée chaque trimestre, du 1er octobre 1868 au 1er juillet 1918.

L'existence de ce tableau d'amortissement peut-elle donner lieu à un doute quelconque sur la légalité de la Conversion projetée ? Ce doute serait impossible s'il s'agissait d'obligations sans lots, car toutes les Conversions opérées depuis quatre ou cinq années — et notamment les obligations Tunisiennes 3 1/2 converties le 12 juillet dernier — visaient des titres ayant un tableau d'amortissement, et il n'est venu à aucun porteur l'idée de contester la légalité de l'opération, car, indépendamment de l'exemple de l'Etat — qui a remboursé ses obligations trentenaires (loi budgétaire de 1890), — l'article 1187 du Code civil est suffisamment explicite pour enlever toute tentation de protester contre un droit consacré par la pratique.

Mais les obligations 5 0/0 de Suez sont à lots. En fait, l'obligation à lots représente deux titres : 1° une obligation ordinaire rapportant un intérêt annuel fixe ; 2° un billet de loterie participant à des tirages déterminés. Sur le premier titre nous venons de voir que le droit de remboursement n'est pas contestable ; sur le second il ne peut y avoir d'hésitation que sur la manière d'opérer.

L'obligataire a droit à un certain nombre de tirages pour une période donnée, et pour chaque tirage à un certain nombre de lots de valeur convenue. Son débiteur est tenu de respecter scrupuleusement cette triple clause : *Nombre de tirages, période, valeur convenue des lots*. Par conséquent ce débiteur pourra se libérer de deux manières :

1° Rembourser toutes les obligations au pair en laissant aux mains des obligataires actuels leurs titres privés des coupons d'intérêt, et continuer le tirage des lots aux époques stipulées par le tableau d'amortissement des divers emprunts.

Avec ce système rien de changé : Les obligataires jouissent de leur droit de tirages, exactement comme s'il n'y avait pas eu de Conversion, et les titres gagnants touchent leurs lots après chaque tirage.

2° Effectuer immédiatement, et sans désemparer, tous les tirages prévus par tableau d'amortissement. Rembourser au pair l'obligation sortie sans lots et donner à l'obligation gagnante un bon de valeur égale à celle du lot, mais payable seulement à la date fixée par le tirage correspondant.

C'est ce dernier système que les villes de Bruxelles et d'Anvers ont appliqué, en 1886 et 1887, pour la Conversion de leurs emprunts à lots.

III

Nous croyons intéressant de rappeler les principales dispositions de la Convention passée le 4 octobre 1886 entre le Collège des Bourgmestre et Echevins de la ville de Bruxelles et un Syndicat de banquiers belges et français pour le remboursement des 2.232.849 obligations à lots des sept emprunts 1853, 1856, 1862, 1867, 1872, 1874 et 1879 restant à amortir au 31 décembre 1887, soit un capital de 223.284.900 fr., indépendamment des lots.

La Ville décide de rembourser cette somme (223.284.900 fr.) par anticipation à des dates à convenir et au plus tard le 1er janvier 1888. Afin de déterminer celles des obligations qui seront primées, *elle procédera immédiatement à tous les tirages au sort* que les titres indiquent dans l'ordre relaté, avec cette seule différence que les dates en sont devancées.

Ces tirages devront être effectués au plus tard à la date du 1er juillet 1887.

Le paiement des primes, déduction faite de la valeur nominale de chaque obligation, aura lieu aux dates indiquées au plan d'amortissement; cependant la faculté sera laissée aux porteurs d'en exiger le paiement, par anticipation, en ramenant la prime à sa valeur au jour du remboursement, en tenant compte d'un intérêt de 3 0/0 l'an.

La somme nécessaire au paiement de ces primes à la date du 1er janvier 1888 est fixée à 20.033.564 fr. en tenant compte de l'intérêt indiqué de 3 0/0.

La Ville décide de se créer les ressources nécessaires à cet effet au moyen d'un nouvel emprunt de 2.890.800 obligations de 100 fr. chacune, rapportant 2 1/2 fr. d'intérêt annuel et remboursables à 110 fr. au minimum ou avec primes. Ces intérêts, amortissement et primes, exigeront 90 annuités de 8.625.000 fr. chacune, la première en 1888 et la dernière en 1977.

Cette Conversion de la Dette municipale de Bruxelles eut lieu les 9, 10 et 11 décembre 1886 et fut un grand succès : aucune contestation n'a surgi entre les porteurs d'obligations anciennes et la Ville ; aucune difficulté d'exécution n'a été révélée, ni pendant, ni après la Conversion.

Profitant de ce succès, et du fait accompli, la ville d'Anvers signa, le 23 mars 1887, une Convention analogue à la précédente, avec le même Syndicat de banquiers. Il s'agissait, cette fois, de convertir et de rembourser 1.545.695 obligations à lots restant à amortir au 31 décembre 1887 sur les emprunts contractés en 1859, 1867, 1874 et 1882. Ladite Convention fut votée le 29 mars 1887 par le Conseil communal d'Anvers et approuvée par Arrêté royal le 12 avril suivant.

La souscription publique eut lieu dans toute la Belgique les 24, 25 et 26 mai 1887, et, comme pour la Conversion de Bruxelles, aucune contestation, aucune difficulté de règlement ne s'est élevée entre la ville d'Anvers et les porteurs des anciens titres.

Nous nous sommes étendu sur ces deux Conversions parce que leur cas s'applique exactement à l'opération projetée : En droit strict, les précédents de Bruxelles et d'Anvers peuvent-ils être invoqués en faveur de la Compagnie du Suez ? Evidemment non, puisqu'il s'agit de deux villes étrangères ; mais si l'on tient compte de ce que la Belgique a le même Code civil que la France, on admettra facilement que si Bruxelles et Anvers ont pu convertir leur Dette municipale à lots sans aucune espèce de difficulté, la *Compagnie Universelle de Suez*, dont le domicile administratif et attributif de juridiction est à Paris, doit logiquement pouvoir convertir la sienne.

D'ailleurs, à défaut de textes précis, une réclamation de la part de l'obligataire n'aurait de raison d'être que si elle s'appuyait sur un préjudice justifié. Or quel préjudice subirait-il dans l'opération que nous venons d'exposer ? Aucun, puisque le débiteur, ayant la faculté légale de rembourser au pair le capital emprunté, respecterait la question des lots en procédant aux tirages aux époques fixées par l'obligation elle-même, ou en effectuant tous les tirages et en offrant aux obligations gagnantes la *valeur actuelle* du lot sorti, ou un bon égal à la valeur du lot, mais payable seulement à la date fixée par l'ordre du tirage.

IV

Le système le plus pratique, et celui qui rendrait toute critique impossible, serait incontestablement la continuation des tirages aux époques fixées par le tableau imprimé au verso des obligations 5 0/0. Chaque obligation aurait le droit de se faire rembourser au pair son obligation 5 0/0 ou d'accepter une obligation nouvelle aux conditions de la Conversion : dans les deux cas, il conserverait le titre de l'obligation ancienne, dont on détacherait simplement tous les coupons, et ce titre estampillé deviendrait un bon à lots sans intérêt ni amortissement, qui participerait aux 102 tirages restant à effectuer du 1er janvier 1893 au 1er juillet 1918.

Voyons maintenant si les porteurs d'obligations 5 0/0 auraient lieu de se plaindre de la Conversion projetée ; chaque tirage comporte :

1 lot de	150.000 fr. =	150.000 fr.
2 lots de	25.000 fr. =	50.000 fr.
2 lots de	5.000 fr. =	10.000 fr.
20 lots de	2.000 fr. =	40.000 fr.
Totaux : 25 obligations primées	=	250.000 fr.

Ce qui donne comme total de lots, pour les 102 tirages, une somme globale de 25.500.000 francs.

Au 1er janvier 1893 il restera 262.056 obligations 5 0/0 en circulation ; si on calculait la valeur de la chance des lots d'après le chiffre global, chaque obligation convertie vaudrait mathématiquement 97 francs, indépendamment des 500 francs qui lui reviendraient par son remboursement au pair, ou de l'obligation nouvelle et de la soulte qu'elle toucherait en acceptant la Conversion.

Mais ces 25.500.000 francs de lots ne seront totalement payés que dans une période de 102 trimestres ou 25 années et demie. Quelle est leur valeur actuelle en prenant pour base de calcul 3 0/0 comme Bruxelles et Anvers l'ont fait ? 17.733.836 francs. Donc, la valeur actuelle, au 1er janvier 1893 des chances de lots pour chacune des obligations converties, sera rigoureusement de 68 francs.

Seulement, chacun sait qu'en matière de loterie c'est toujours la *valeur mathématique* et non la *valeur actuelle* qui établit le cours des billets ou bons à lots. L'espérance produit la hausse ; c'est, d'ailleurs, ce qui explique pourquoi le public paye *un franc* un billet de loterie dont la valeur intrinsèque n'est que de 0 fr. 25 et quelquefois moindre. Par conséquent, les cours du *Bon à lots* du Suez s'établiront aux environs de 100 francs. Le porteur d'une obligation 5 0/0, qui voudra se faire rembourser au pair de 500 fr., ne perdra donc pas grand'chose aux cours actuels du titre entier (596 francs).

Nous rappellerons, en passant, que ces mêmes obligations ont été émises à 300 francs : 133.333 en septembre 1867 et 200.000 en 1868. Elles valent aujourd'hui 596 francs, mais elles ne sont remboursables qu'à 500 francs ; elles sont déjà exposées à subir une perte considérable par le jeu régulier de l'amortissement.

Examinons l'hypothèse de l'acceptation de la Conversion : la Compagnie pourra émettre, par exemple, des obligations nouvelles 3 0/0, rapportant 15 francs d'intérêt annuel net, amortissables à 500 francs, en 70 années, comme ses obligations 3 0/0 2e série de l'emprunt 1887-1889. Bien entendu nous envisageons le type d'obligation le plus simple et le moins séduisant pour l'obligataire nouveau, mais la Compagnie pourrait augmenter l'attrait de l'obligation à émettre en la créant remboursable à 550 ou même à 600 francs.

A l'heure actuelle, l'obligation 3 0/0 Suez 2e série vaut 470 francs. Si on prenait cette base pour l'émission des obligations nouvelles, le porteur ancien recevrait d'abord un titre lui rapportant 15 francs d'intérêt annuel net, et appelé à une plus-value certaine, puis une soulte de 30 francs par titre converti, et enfin il conserverait un *Bon à lots* dont la valeur ne serait pas sensiblement inférieure à 100 francs. Mais il va sans dire que la marge de hausse pour l'obligation nouvelle serait encore plus considérable si la Compagnie la remboursait à 550 ou 600 francs.

Par conséquent, les avantages que les porteurs actuels d'obligations 5 0/0 trouveraient dans la Conversion seraient si évidents qu'ils ne songeraient ni à se plaindre ni à se faire rembourser.

V

Quel serait le bénéfice des actionnaires ? Nous ne pouvons évidemment le déterminer d'une manière rigoureuse, puisque nous ne connaissons pas les conditions de l'émission. Mais si la période d'amortissement des obligations nouvelles était calculée sur les 70 années des obligations 3 0/0 de la 2e série (au lieu des 25 années et demie de la période restant à courir pour les obligations 5 0/0), et si l'émission publique se pratiquait aux environs de 470 francs, le bénéfice annuel que les actionnaires retireraient de la Conversion projetée serait supérieur à 4 millions de francs, même si la Compagnie accordait une prime d'amortissement de 100 francs aux obligations nouvelles, c'est-à-dire si elle décidait de les rembourser à 600 francs. En d'autres termes, chacune des 400.000 actions de la Compagnie aurait la certitude de voir son dividende annuel s'augmenter de 10 francs.

De tout ce qui précède, il résulte que la Conversion des obligations 5 0/0 à lots de la *Compagnie universelle du Canal maritime de Suez* serait inattaquable au point de vue légal et qu'elle pourrait s'effectuer actuellement dans des conditions avantageuses pour tout le monde.

Et d'ailleurs, qui pourrait blâmer le Conseil d'administration du Suez de faire bénéficier la Société, dont il a mission de défendre les intérêts, de la réduction du taux du loyer de l'argent survenue dans le monde ? Qui oserait le critiquer d'utiliser le crédit aujourd'hui incontesté de cette grande entreprise pour dégager le présent et l'avenir des charges sociales si onéreuses du passé?

En 1867 et 1868, la Société a été dans la dure nécessité d'emprunter à 8 33 0/0 au public, près de 10 0/0, en tenant compte des frais d'émission et commissions de banque. Voudrait-on l'empêcher, maintenant que sa situation le lui permet, d'effectuer ce que la France et tous les Etats solvables de l'Europe ont fait dans des circonstances analogues?

Mais les actionnaires auraient, au contraire, le droit de blâmer énergiquement le Conseil d'administration de la Compagnie s'il laissait passer une occasion si favorable à l'allègement de leur dette sociale. Cet allègement est légitime, l'heure est propice pour le réaliser et le Conseil ne doit pas perdre de vue qu'une modification dans la situation économique générale pourrait peut-être rendre la Conversion beaucoup plus difficile l'année prochaine.

Edmond THÉRY.

L'ACHÈVEMENT DU PANAMA

M. Hiélard nous adresse son Rapport sur l'œuvre de reconstitution qu'il a si courageusement entreprise. Nous publions in-extenso ce remarquable document qui trace, d'une manière si sage et si loyale les grandes lignes de l'*achèvement*. Dans notre prochain numéro nous étudierons plus à fond le mécanisme financier préconisé par M. Hiélard.

I

Exposé de la situation.
Nécessité de la reprise immédiate des travaux.

Le 15 mai 1889, lorsque les travaux ont été arrêtés sur les chantiers du Canal interocéanique de Panama, notre pays a éprouvé un double et sérieux dommage :

L'épargne française cruellement atteinte, et le généreux effort qu'elle s'était imposé pour la création d'une œuvre grandiose brusquement paralysé, sans effet actuel et presque sans espérance de résultat futur;

Les douze cents millions, si libéralement fournis, peut-être à jamais perdus.

D'autre part, échec aussi, et non moins sensible, pour notre bon renom et notre dignité; nos succès d'autrefois, à Suez, s'effacent devant nos mécomptes dans l'Isthme américain.

Des mois, des années se sont écoulés depuis, et chaque jour le danger devient plus menaçant, plus prochain.

Encore quelques mois et le mal n'admettrait plus de remède.

Si les choses restent en l'état, si les intéressés se découragent, si aucun nouvel effort n'est tenté, le 28 février 1893 la concession devient caduque; tous les travaux faits dans l'Isthme, tous les immeubles et leurs dépendances sont acquis, *de plein droit*, au gouvernement colombien : le matériel amené sur les chantiers du Canal, monté et installé, à pied d'œuvre, au prix de tant de sacrifices, demeure inutilisé, sans valeur.

En un mot, tout ce qui constitue, dans l'Isthme, l'actif de l'ancienne Compagnie, abandonné, perdu pour nous, mais prêt à tomber, sans doute, comme une proie facile et de longtemps espérée, aux mains de quelque entreprise étrangère.

Le désastre serait ainsi définitif, irréparable.

Pour en mesurer d'un coup toute l'étendue, il suffit de mettre, en regard du Passif de l'ancienne Société, l'Actif réalisable, à peu près certain, dont peut disposer le liquidateur.

D'une part, à l'actif, environ 50.000.000 de francs (Actions du Panama Rail Road et Bons à lots).

De l'autre, au passif, plus de 821.000.000 de francs (Obligations des cinq premières émissions), non compris, bien entendu, les 300.000.000 du capital actions, encore moins les parts de fondateurs; non compris, enfin, les obligations nouvelles, 3e série, les obligations à lots ou les bons à lots, dont l'amortissement est assuré, aux termes du contrat d'émission, par les deux Sociétés civiles.

Eh bien, qu'on réalise l'actif ou qu'on en distribue simplement le revenu annuel aux ayants-droit, la liquidation ne remettrait, en l'état actuel des choses, aux obligataires, qu'un tant pour cent minime ou un intérêt annuel dérisoire. Elle ne donnerait rien aux actionnaires.

Encore, pour une distribution effective de ces sommes si faibles à un si grand nombre d'intéressés, faudrait-il l'intervention d'une loi spéciale, afin d'éviter que le mécanisme compliqué de la liquidation civile n'absorbe, en frais judiciaires, une fraction considérable de l'actif à répartir.

Est-ce à dire qu'il soit impossible de réparer le dommage, de conjurer la ruine?

Nous ne le pensons pas.

Nous affirmons, au contraire, que tout peut être sauvé encore, si nous réussissons à faire partager au public, aux intéressés, l'ardente conviction qui nous anime et qui justifie le pressant appel que nous venons leur adresser.

II

Durée des travaux. Montant de la dépense.

Dès le mois d'octobre 1889, la liquidation, d'accord avec le Gouvernement français, instituait une Commission d'études chargée particulièrement de vérifier la situation du Canal interocéanique.

Cette commission, composée d'ingénieurs français et étrangers d'une haute compétence, avait pour président un des membres les plus distingués du corps des Ponts-et-Chaussées de France, inspecteur général de 1re classe et Directeur de l'Ecole des Ponts-et-Chaussées. Aussitôt constituée, la Commission délégua cinq de ses membres pour se rendre dans l'Isthme et y procéder, sur place, aux enquêtes et aux constatations utiles.

Les résultats de ses travaux, poursuivis pendant six mois, avec un esprit de prudence et une réserve que nul ne saurait méconnaître, ont été consignés dans neuf rapports spéciaux, fort complets et très documentés.

Le deuxième de ces rapports donne, sur l'état du matériel et des immeubles dans l'isthme, des détails circonstanciés que les renseignements les plus récents et les plus sûrs ont confirmés.

Il constate « que les appareils de tout ordre dont « l'acquisition, le transport et le montage sur place ont « coûté 150 millions, que les ateliers sont en bon état, « qu'un ordre parfait règne dans les magasins et que « le matériel vu sur les chantiers a été nettoyé avec « soin et mis à même de résister aux influences atmos- « phériques, et qu'il répond à tous les besoins. Quels « que soient les procédés adoptés, les dragues de toute « espèce, les excavateurs, les grues de chargement, les « rails, locomotives et wagons de terrassement sont en « quantité largement suffisante. »

Quant aux *habitations* pour le personnel et les ouvriers, elles assurent le logement de plus de 26.000 hommes, sans que de ce chef, il y ait aucune dépense à prévoir.

Enfin, dans un autre rapport, la Commission déclare :

1° Qu'il est possible d'achever le Canal à écluses en huit années ;

2° Que le coût des travaux à faire peut être évalué, d'après le projet qu'elle a élaboré elle-même, et qui est susceptible de modifications, à 485.800.000 fr., non compris les frais de constitution, d'administration, les charges d'intérêts intercalaires, non plus qu'une certaine réserve pour l'imprévu.

Si maintenant on consulte les différents travaux publiés postérieurement aux rapports de la Commission d'études, par des ingénieurs compétents et qui tous ont l'expérience des choses de l'Isthme, on en dégage une conclusion commune.

Tous affirment et démontrent que si les plans ou les procédés de travail peuvent varier, l'exécution du canal interocéanique à écluses est désormais pratique et certaine ; — que les difficultés de l'origine ont été successivement résolues ; — que la nature exacte des terrains traversés a été déterminée ; — que le rendement moyen de chaque appareil, son fonctionnement dans les conditions spéciales des différents chantiers, ont été pratiquement appréciés ; — que, dans tous les cas, la durée d'achèvement des travaux ne dépasserait pas sept ou huit ans, et la dépense, pour les travaux seulement, 450 à 500 millions, auxquel ils convient d'ajouter environ 160 millions d'intérêts intercalaires, frais de constitution et d'administration de la Société pendant les huit premières années.

Quant au plan d'exécution lui-même, et aux cahiers des charges destinés à servir de base aux contrats avec les entrepreneurs, nous les avons fait établir d'après les données les plus récentes et les mieux connues.

Ils seraient d'ailleurs soumis, au préalable, à l'examen d'un Comité technique composé d'ingénieurs et de représentants du Syndicat des Entrepreneurs de travaux publics de France, puis à la ratification de l'Assemblée générale des actionnaires de la Compagnie.

Pour assurer la bonne exécution des travaux, en permettre le contrôle efficace, et éviter l'encombrement des chantiers, dont l'une des conséquences serait la hausse factice des salaires, le projet que nous avons préparé prévoit deux phases distinctes dans l'achèvement du Canal :

1° L'ouverture de la grande tranchée de la Culebra et l'aménagement des eaux du Chagres ;

2° Les travaux complémentaires d'excavation et de dragage et la construction des écluses.

Or, d'après les études les plus sérieuses, la dépense afférente à l'exécution de la première partie représente environ le tiers de la dépense totale. Il y serait pourvu par le premier capital-actions.

La durée des travaux n'excéderait pas quatre années, et pourrait, selon toute probabilité, être réduite.

Pour la seconde période, qui ne comprendrait plus que des travaux courants et de pratique ordinaire, il serait fait un nouvel appel au public dans les limites indiquées ci-dessus et dans la forme arrêtée par l'Assemblée générale. A ce moment d'ailleurs, tout l'actif de la liquidation, dont les revenus auraient augmenté dans une large mesure, serait disponible.

III

Trafic du Canal — Produits de l'Exploitation

Le Canal achevé, et nous avons vu qu'il peut l'être dans des conditions de temps et de dépense qui ne laissent à l'aléa que la part la plus faible possible, les produits de l'exploitation suffiront-ils à rémunérer les nouveaux capitaux engagés et à assurer aux capitaux anciens une large compensation, si ce n'est même le remboursement intégral ?

Sur ce point encore, nous avons des données précieuses.

La Commission d'Etudes démontre que, dès 1888, un nombre de navires d'un tonnage total de 4.100.000 tonneaux aurait eu avantage à prendre la route de Panama.

Sans se rapprocher, même de loin, du maximum de perception autorisé par la loi colombienne, le droit de transit, y compris celui des passagers que la Commission a cru, à tort, devoir écarter, et les recettes accessoires du Canal (pilotage, remorquage, etc.), peut être fixé à 15 fr. par tonne dès l'ouverture du Canal.

Les 4.100.000 tonnes, chiffre minimum du trafic à cette époque, produiraient donc............ Fr.		61.500.000
D'autre part, on est unanime à évaluer les dépenses de toute nature nécessitées par l'entretien du Canal, par les frais d'administration, etc., à 10 millions par an, ci......	10.000.000	
Auxquels il conviendrait d'ajouter la participation du Gouvernement colombien, (5 0/0 du produit brut), soit..	3.075.000	
Les intérêts à 5 0/0 du nouveau capital, ci..............	32.500.000	
Les prélèvements statutaires, ci.......................	1.114.750	46.689.750
Il reste net..........Fr.		14.810.250

à partager entre l'ancienne et la nouvelle Société.

Mais ce ne sont là que les ressources du début, empruntées tout entières au détournement d'une partie du trafic déjà existant.

Le Canal lui-même une fois ouvert au transit ne peut manquer de créer de nouveaux courants commerciaux.

Le commerce intérieur des Etats-Unis de l'Amérique du Nord est évalué aujourd'hui à 10 ou 12 tonnes par habitant. Que l'on considère les seuls transports entre les côtes Ouest et Est de la grande République qui s'effectuent actuellement par les voies onéreuses des chemins de fer et des canaux. Peut-on douter qu'une large part de ce trafic n'emprunte bientôt la nouvelle route maritime ?

Ce sera celle aussi de tous les ports de l'Est du continent américain vers les grands marchés de la Chine, du Japon, de l'Inde, de l'Australie, jusqu'alors presque fermés pour eux.

La marine européenne, à son tour, y trouve accès dans le Pacifique. Or, il passe actuellement par la route longue et périlleuse du détroit de Magellan, 300 navires à vapeur de fort tonnage appartenant aux Compagnies suivantes : la Compagnie Maritime du Pacifique, qui a son point d'attache au Havre ; la Pacific steam navigation Company et la Lampold et Holt, compagnies anglaises ; et la Compagnie Kosmos, de Hambourg.

Il y a plus : la navigation à voiles n'a jamais pris la voie de Suez, à cause du régime des vents dans la mer Rouge ; et le tonnage des navires qui doublent encore le cap de Bonne-Espérance est actuellement à peu près égal au tonnage de ceux qui passent par Suez. La navigation à voiles au contraire, est amenée à Panama par les vents alizés, qu'elle retrouve dans le Pacifique jusqu'à l'Asie et l'Australie.

Si faibles que soient les estimations de ces diverses sources de trafic, on ne saurait être taxé d'exagération en évaluant le tonnage des navires qui prendraient la voie de Panama à 8 millions de tonnes. C'est, à un demi-million près, le mouvement de notre port de Marseille, en 1888.

Or, lorsque le transit aurait atteint ce chiffre, en supposant à cette époque le droit de péage abaissé à 13 fr. par tonne, le produit s'élèverait à 104 millions.

Si l'on en retranche le montant des frais généraux, indiqué ci-dessus, plus les charges proportionnelles d'intérêts et de prélèvements statutaires, il resterait, comme bénéfice net à partager entre l'ancienne et la nouvelle Société, une somme de 54.684.000 francs.

D'où il ressort que les nouveaux capitaux recevraient un intérêt de près de 10 0/0, et que les anciens, aujourd'hui à la veille d'être perdus à tout jamais, retrouveraient un intérêt d'environ 3 0/0, suffisant pour les reconstituer et les faire rentrer intégralement dans les mains de l'épargne française.

Indépendamment du transit, le canal a encore d'autres sources de revenus.

En première ligne, viennent les [illegible] hectares de

terrain concédés par la Colombie, dont 250.000 ont été dès à présent désignés, et qui sont en partie propres à la culture, en partie riches en gisements minéraux.

La Compagnie possède aussi, soit en vertu de la loi de concession primitive, soit par suite d'achats à l'amiable ou expropriations pendant la durée des travaux, des domaines, dont quelques-uns sont situés près des ports de Colon et de Panama, et qui, par suite du développement commercial créé par le Canal, acquerront une plus-value importante, comme cela a eu lieu à Port-Saïd et à Ismalaïa dans l'isthme de Suez.

S'il est difficile d'évaluer dès à présent ces diverses sources de revenus, elles viennent en tous cas confirmer nos prévisions et rendre plus tangibles encore les résultats qu'on est en droit d'attendre de la reprise et de l'achèvement des travaux.

On reconnaîtra sans doute que nous avons apporté dans nos appréciations la plus grande prudence et la plus scrupuleuse réserve.

Cette réserve, nous nous la sommes imposée comme un devoir étroit, laissant aux intéressés le soin de tirer eux-mêmes la conclusion des considérations et des documents que nous leur avons soumis, tout en proclamant, cela va sans dire, notre confiance absolue dans le relèvement de l'œuvre à laquelle ils ont consacré tant d'efforts.

Ayant été à la peine, il ne dépend plus que d'eux, croyons-nous, d'être aussi à l'honneur et au profit.

IV

Voies et moyens. — Constitution de la nouvelle Compagnie du Canal Interocéanique de Panama.

Après avoir démontré quel irréparable dommage infligerait à ce pays la déchéance de ses droits dans l'Isthme de Panama, nous croyons avoir établi également, dans les notes qui précèdent, que l'achèvement du Canal est possible, certain, dans des limites de temps et de dépense déterminées, et que les produits de l'exploitation assureraient, à la fois, la rémunération du capital nouveau et la reconstitution de l'ancien.

Il nous reste à faire connaître maintenant les voies et moyens qui nous ont paru les plus propres à atteindre le but proposé, et particulièrement les bases de la constitution de la Société nouvelle.

Ici, notre tâche s'est trouvée particulièrement laborieuse.

Notre préoccupation première a été, on le croira sans peine, de faire participer, le plus directement possible, les porteurs de titres de l'ancienne Compagnie à la formation du nouveau capital, en acceptant comme versement d'espèces, dans la proportion d'un tiers ou de moitié du montant de l'action nouvelle, un certain nombre de ces titres.

Plusieurs projets ont été élaborés à cette fin. Un examen approfondi des obligations imposées par la loi de 1867, d'une part, et, de l'autre, par la qualification de Société civile attribuée judiciairement à l'ancienne Compagnie, nous a obligés à les écarter successivement.

Il ne nous restait plus que le partage des bénéfices, qui sauvegarde, du reste, les intérêts que nous avons le plus à cœur, sans écarter les concours nouveaux.

C'est sur ce principe qu'est établi le projet définitif, dont l'économie ne saurait être mieux indiquée que par le résumé des principaux articles des statuts de la nouvelle Société.

Objet et durée de la Société

La Société d'Achèvement, ayant son siége à Paris, est une Société anonyme commerciale, sous la dénomination de *Compagnie nouvelle du Canal interocéanique de Panama.*

Elle a pour objet :

1° L'achèvement du Canal maritime ;

2° L'exploitation de ce Canal et des entreprises diverses qui s'y rattachent ;

3° La construction ou l'exploitation de toutes lignes de chemins de fer utiles au bien de l'entreprise dans les parages du Canal ;

4° L'exploitation des terrains concédés et des mines qu'ils peuvent contenir ;

5° Et toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant à l'achèvement et à l'exploitation du Canal de Panama.

La durée de la Société est égale à celle de la concession.

Fonds social

La Société d'Achèvement, aux termes des accords intervenus avec le liquidateur, est investie, par suite de sa constitution définitive, de tout l'actif social de l'ancienne Compagnie, comprenant notamment :

1° Les droits résultant, au profit de la Société en liquidation, des lois du Gouvernement de Colombie ;

2° Les travaux exécutés, chantiers, ateliers, édifices, hôpitaux, matériel monté et non monté, matériaux, approvisionnements appartenant à la Compagnie du Canal, en quelque lieu qu'ils se trouvent ;

3° Les plans, devis, études de toute nature, réunis par cette Compagnie ;

4° Les obligations à lots non placées qui sont entre les mains du liquidateur.

La cession est consentie moyennant l'attribution, au profit de la Société en liquidation, d'une part de 50 0/0 dans les bénéfices.

La Compagnie nouvelle est ainsi substituée dans les droits et obligations à elle cédés par le liquidateur, spécialement à l'égard du Gouvernement de Colombie.

Enfin, le liquidateur se réserve le droit de retenir les obligations à lots, ainsi que les autres titres de valeurs mobilières pouvant appartenir à la liquidation, jusqu'à ce que la Société nouvelle ait justifié de l'emploi d'une somme de 75 millions de francs à l'exécution du Canal. (Ce droit ne s'appliquera pas, bien entendu, aux revenus et dividendes à provenir des titres ainsi retenus.)

Le fonds social est fixé à *180 millions*, divisé en 360.000 actions de 500 francs chacune.

Sur ces 360.000 actions, 10.000 actions, entièrement libérées sont attribuées au Gouvernement de Colombie, conformément à la loi de prorogation du 26 décembre 1890.

Quant aux 350.000 actions de surplus, elles sont à souscrire en espèces :

Cent vingt-cinq francs seront versés sur chaque action, lors de la souscription.

Les trois cent soixante-quinze francs de complément ne seront appelés que successivement, aux époques et dans les proportions qui seront fixées par le Conseil d'administration.

Toutefois ces appels ne pourront pas avoir lieu, savoir :

Pour le deuxième quart, avant le 15 juillet 1893 ;
Pour le troisième quart, avant le 15 juillet 1894 ;
Et pour le dernier quart, avant le 15 juillet 1895 ;

Il est réservé, au profit des actionnaires et obligataires de l'ancienne Compagnie du Canal, un droit de préférence pour la souscription des 350.000 actions de capital.

Intérêts. — Amortissement. — Fonds de réserve. — Dividendes

Pendant l'exécution des travaux il sera payé annuellement aux actionnaires un intérêt de 3 1/2 0/0 sur les sommes par eux versées.

Il est pourvu au paiement de ces intérêts par les revenus des valeurs mobilières comprises dans l'apport, par le produit des placements temporaires de fonds et autres produits accessoires ; et, au besoin, par le capital social.

Le Canal une fois achevé, les produits annuels acquittent d'abord toutes les charges de la Société (dépenses d'entretien et d'exploitation ; frais d'administration ; intérêts et amortissement des emprunts contractés).

Puis une somme représentant 5 0/0 du capital social et destinée, tant à constituer le fonds d'amortissement, qu'à servir un intérêt aux actionnaires.

Ces prélèvements faits et les autres prélèvements sta-

tutaires assurés, les *bénéfices nets* de l'entreprise appartiennent, savoir :

Jusqu'à concurrence de 50 0/0, aux actions créées *(à titre de dividende)* ;

Et jusqu'à concurrence de 50 0/0. *à la liquidation.*

La part de 50 0/0, ainsi réservée au profit de la liquidation pourra, si le liquidateur en fait la demande, être représentée par des titres en tel nombre qu'il fixera pour lui être remis, sauf à lui à en faire la répartition entre les porteurs de titres.

En résumé, la Société nouvelle, aussitôt constituée, travaillera, tout à la fois, et pour ses nouveaux actionnaires, et pour les anciens porteurs de titres.

A ses nouveaux actionnaires, elle assurera : au cours des travaux du Canal, un intérêt de 3 1/2 0/0.

Aussitôt le Canal achevé, un intérêt de 5 0/0, plus un dividende sérieux, dès l'ouverture du Canal, considérable dans un avenir prochain.

Les anciens porteurs de titres qui, dès l'achèvement du Canal, toucheront la moitié des bénéfices nets de l'exploitation, verront, eux aussi, leur part s'accroître progressivement, d'année en année, avec le développement du trafic, jusqu'à la complète reconstitution de leur capital.

Qu'ils nous permettent de le leur rappeler une fois encore, la déchéance, c'est le désastre définitif, la ruine presque complète; — la reprise des travaux par la Société nouvelle, c'est le salut.

En concourant dans la plus large mesure possible à sa fondation, ils auront montré qu'ils ont la claire intelligence de leurs intérêts aussi bien que le souci de la dignité du pays.

CONTRAT DU 26 JUILLET 1892

ENTRE

M. MONCHICOURT, liquidateur, et M. HIÉLARD

I

ENTRE LES SOUSSIGNÉS,

Monsieur Achille MONCHICOURT, propriétaire, demeurant à Paris, rue Pigalle, n° 2.

Agissant en qualité de liquidateur de la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique et en vertu des pouvoirs à lui conférés par le jugement du tribunal civil de la Seine, en date du 8 mars 1890,

Et Monsieur Charles-Léon HIÉLARD. vice-président de la Chambre de commerce de Paris, officier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, cité Vaneau, n° 6.

Agissant tant en son nom personnel qu'au nom, pour compte et dans l'intérêt d'une Société anonyme en voie de formation, pour l'achèvement et l'exploitation du Canal Interocéanique de Panama.

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

Par jugement en date du 8 mars 1890, enregistré, M. A. Monchicourt a été nommé liquidateur de la Société Universelle du Canal Interocéanique, avec les pouvoirs les plus étendus, notamment pour céder ou apporter à une Société nouvelle, tout ou partie de l'actif social.

L'actif social comprend notamment (outre les espèces ou sommes en dépôt, lesquelles sont indispensables aux besoins de la liquidation),

1° Les droits quelconques résultant au profit de la Société en liquidation, des lois du Gouvernement des Etats-Unis de Colombie, en date des 18 mai 1878 et 26 décembre 1890, ainsi que des décrets, actes ou faits quelconques, intervenus en suite ou en exécution de ces lois, avec tous les avantages comme aussi avec toutes les charges stipulés par ces lois et décrets ;

2° Les travaux exécutés, chantiers, ateliers, édifices, hôpitaux, matériel monté et non monté, matériaux et approvisionnements, etc .... appartenant à la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique ;

3° Les obligations à lots, non placées ni négociées ayant fait l'objet des lois françaises des 8 juin 1888 et 15 juillet 1889. Ces obligations sont entre les mains du liquidateur, au nombre de 779,764 — chacun de ces titres a été libéré vis-à-vis de la Société civile pour l'amortissement des obligations à lots du Canal de Panama (émission du 26 juin 1888) de la somme de 38 fr. 32 centimes, représentant la garantie du service des lots et demeure tenu au regard de ladite Société civile d'un versement complémentaire de 21 fr. 68 centimes avec compte d'intérêts.

Il est observé qu'une partie, impossible à déterminer ici, de ces titres, devra être négociée par M. Monchicourt pour dégager les 30,500 actions du Panama Rail Road dûment timbrées remises en nantissement à divers entrepreneurs, aux termes d'un acte passé devant M° Mégret, notaire à Paris, le 9 février 1889, enregistré, et qu'en conséquence les cessions ou apports, qui vont être ci-après stipulés, ne porteront pas sur la partie quelconque de ces titres que le liquidateur devrait aliéner en vue de dégager ce nantissement.

Dans le but d'achever l'œuvre du Canal de Panama, d'éviter la perte définitive de la plus grande partie de l'actif susénoncé et de sauvegarder, dans la mesure du possible, les intérêts des nombreux porteurs de titres émis par la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique, les soussignés ont arrêté les Conventions suivantes :

ARTICLE PREMIER

M. Hiélard s'engage à prêter son concours et à faire tous ses efforts pour la constitution, avant le 1er décembre 1892 (1), d'une Société anonyme ayant pour but de se substituer à la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique de Panama.

Cette Société devra réunir un capital, souscrit en espèces, de cent cinquante millions, en outre des actions non payables en espèces qu'il serait nécessaire de créer. Elle devra, en outre, contracter envers M. Monchicourt ès noms les obligations qui vont être ci-après stipulées.

ART. 2.

Les présentes sont contractées sous la condition suspensive de la constitution de cette Société dans ce délai. La condition venant à se réaliser, les présentes auront tous effets de droit. La condition venant, au contraire, à défaillir, les présentes seront de plein droit, sans effets autres que ceux spécialement stipulés pour ce cas, et sans qu'aucune des parties puisse réclamer aucune indemnité.

ART. 3.

Sous la condition suspensive ci-dessus énoncée, M. Monchicourt ès noms cède et apporte, dès à présent, à M. Hiélard, auxdits noms qu'il agit, tout l'actif social de la *Compagnie Universelle du Canal Interocéanique*, tel que ledit actif se poursuit et comporte, sans aucune exception ni réserve, autre que les espèces en caisse et les obligations à lots, dont le liquidateur devrait disposer pour libérer le gage constitué entre les mains de divers entrepreneurs.

Il lui cède et apporte, en outre, tous les plans, devis, études et documents de toute nature, remis par la *Compagnie Universelle du Canal Interocéanique* et se rapportant, d'une manière quelconque, à l'exécution ou à l'exploitation du Canal ou de ses annexes, ainsi que le bénéfice de toutes conventions avec tous tiers.

M. Monchicourt ès noms se réserve le droit de retenir les obligations à lots, ainsi que les autres titres de valeurs mobilières pouvant appartenir à la Société du Canal Interocéanique, jusqu'à ce que la Société nouvelle ait justifié de l'emploi d'une somme de 75.000.000 de francs, à l'exécution du Canal.

Cette faculté de rétention ne s'applique pas aux revenus ou dividendes à provenir des titres ainsi retenus.

Les présentes cessions et apports sont faits par M. Monchicourt à M. Hiélard, qui les accepte au nom de la Société nouvelle en formation, et au besoin en son nom personnel, de telle sorte que lesdites cessions et apports sont et demeurent définitifs, avec dessaisissement actuel et immédiat, de la part de M. Monchicourt, à partir de ce jour, sauf l'effet de la condition suspensive ci-dessus stipulée, de la constitution définitive de ladite Société.

ART. 4.

Comme prix des cession et apports consentis par M. Monchicourt, les statuts de la nouvelle Société devront réserver à M. Monchicourt ès qualité, un droit de participation dans les bénéfices, qui sera ainsi établi : Sur les produits nets de l'exploitation, déduction faite de tous les frais, charges et dépenses quelconques, services d'obligations ou emprunts, la Société prélèvera cinq pour cent de son capital actions et sur le surplus, après les prélèvements statutaires, 50 0/0 resteront à la Société nouvelle ; — 50 0/0 seront attribués à la Liquidation de la Société Universelle du Canal Interocéanique.

Il sera stipulé que M. Monchicourt ès noms aura la faculté de demander que ce droit à une participation dans les bénéfices soit représenté par des titres en tel nombre qu'il fixera pour lui être remis, sauf à lui à en faire telle répartition qu'il appartiendra entre les intéressés.

Ce droit à une participation dans les bénéfices ne donnera, à aucun de ceux qui seront appelés à en jouir, le droit de s'immiscer d'une manière quelconque dans les actes ou l'administration de la Société, ou d'en critiquer les inventaires ou les comptes.

ART. 5.

Lors de l'émission des actions de la Société nouvelle, en voie de formation, un droit de préférence sera réservé en faveur des actionnaires et obligataires de l'ancienne Société. M. Hiélard et M. Monchicourt fixeront d'accord le mode d'exercice de ce droit.

---

(1) Ce délai a été, le 8 septembre 1892, prorogé jusqu'au 31 décembre 1892. (Voir ci-après l'acte de prorogation)

ART. 6.

Il ne résulte des présentes aucune obligation d'adopter aucun plan ou projet d'achèvement du Canal, et la Société nouvelle aura dans l'usage qu'elle fera des droits et charges résultant des lois de concession, la même liberté qu'avait la Société Universelle du Canal Interocéanique.

ART. 7.

Jusqu'à ce que la Société actuellement en voie de formation soit mise en possession des biens quelconques sis dans l'Isthme, M. Monchicourt ès noms en continuera l'entretien dans les conditions actuelles. Il aura droit au remboursement des frais nécessités par cet entretien, depuis la constitution de la Société jusqu'à la mise en possession.

ART. 8.

M. Monchicourt ès noms s'oblige à faire l'avance des frais qui seront faits en vue de la constitution de la Société nouvelle actuellement en voie de formation, tels que ceux relatifs à la préparation et à la mise en œuvre de l'émission des actions, ainsi qu'à l'enregistrement des présentes, mais ces avances ne pourront dépasser une somme de 1.200.000 francs.

Les sommes ainsi avancées lui seront remboursées par la Société nouvelle au cas où elle se constituerait.

Si la Société ne peut être constituée, et si par conséquent, la condition à laquelle les présentes sont soumises vient à défaillir, les avances faites par M. Monchicourt ès noms resteront à sa charge, sans qu'il puisse en réclamer le remboursement à M. Hiélard. Au contraire, ce dernier stipule qu'en tous cas, une somme de un franc lui sera payée par M. Monchicourt.

ART. 9.

M. Monchicourt prêtera son concours tant à M. Hiélard qu'à la Société, après sa constitution, pour l'accomplissement de toutes formalités qui pourraient être utiles tant en France qu'en Colombie, et pour toutes négociations avec le Gouvernement colombien.

Fait double à Paris, le vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-douze.

L'original porte la mention suivante :

Enregistré à Paris, le 27 juillet 1892, f° 98, reçu 3 fr. 75.

II

Acte de Prorogation

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Achille MONCHICOURT, ès noms.

D'UNE PART,

Et Monsieur Charles-Léon HIÉLARD, ès noms.

D'AUTRE PART,

On d'abord exposé ce qui suit :

Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris, le 26 juillet 1892, portant la mention suivante : Enregistré à Paris, le 27 juillet 1892, f° 98, reçu 3 francs 75 centimes, décimes compris, M. Achille Monchicourt ès qualité, a cédé et apporté à M. Hiélard tout l'actif social de la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique, tel qu'il est désigné audit acte et sous les charges et obligations énoncées audit acte.

Ces cession et apport ont été faits sous la condition suspensive de la constitution, avant le 1er décembre 1892, d'une Société nouvelle, dans les conditions déterminées audit acte.

Cela rappelé, les soussignés ont arrêté entre eux ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le délai fixé par la Convention du 26 juillet dernier pour la constitution de la nouvelle Société est prorogé d'un commun accord entre les parties jusqu'au 31 décembre 1892 inclusivement.

ART. 2.

Il n'est apporté aucune autre modification ni dérogation aux Conventions contenues dans l'acte sous signatures privées du 26 juillet 1892, qui conservent leur entier effet jusqu'au 31 décembre 1892, inclusivement.

Fait double, à Paris, le 8 septembre 1892.

Signatures.

Enregistré à Paris, le 9 septembre 1892. Reçu : 3 fr. 75.

LES CHEMINS PORTUGAIS

On trouvera, dans notre correspondance du Portugal, le texte complet des résolutions votées par l'Assemblée des actionnaires des Chemins Portugais. et actuellement soumises à l'appréciation des Comités de Paris.

Il résulte de ce document que le projet consiste à créer 500.000 obligations de 500 fr. 3 0/0 première hypothèque, lesquelles seraient destinées à racheter les charges contractées par la Compagnie, principalement en ce qui concerne les chemins de fer espagnols ; à éteindre la dette flottante et, pour le surplus, à être attribuées aux obligataires actuels à raison de 1 obligation nouvelle pour trois anciennes. On créerait ensuite des obligations 2e hypothèque attribuées également aux obligataires à raison de 1 obligation nouvelle pour 3 anciennes. Ces titres auraient une valeur nominale de 500 fr. ; et comme le projet dit que, « dans aucun cas, l'intérêt servi ne pourra être supérieur à 3 0/0 », cette réserve établit qu'il est ici question d'obligations à revenu variable. Enfin, il serait attribué une action entièrement libérée (faisant partie de celles actuellement en portefeuille), pour chaque groupe de 30 obligations anciennes.

Comme on pourra s'en rendre compte, ce plan concorde bien avec les renseignements que nous avions donnés

F. P.

L'UNION DES GAZ

Voici le texte des résolutions votées à l'Assemblée générale ordinaire de la Compagnie de « L'Union des Gaz » du 24 octobre dernier :

1re Résolution. — Sont approuvés les comptes de l'Exercice 1891-1892.

2e Résolution. — Est fixé à quatre-vingts francs le montant du dividende attribuable pour la totalité de l'Exercice 1891-1892 aux 20.000 actions de la première série et aux 30.000 actions de la deuxième série, et est approuvée la distribution faite le 1er juillet dernier d'un acompte de 30 fr. sur le dividende.

Le complément du dividende, soit 50 fr. par action, sera distribué à partir du 1er janvier prochain sous déduction de l'impôt sur le revenu.

3e Résolution. — M. N.-E.-B. Garey est réélu administrateur.

M. N.-E.-B. Garey accepte les fonctions qui lui sont confiées par l'Assemblée.

4e Résolution. — MM. Rehns, Polaillon et Morel sont réélus commissaires.

MM. Rehns, Polaillon et Morel acceptent les fonctions qui leur sont confiées par l'Assemblée.

Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES MÉTAUX

C'est le 21 janvier dernier qu'a eu lieu la deuxième Assemblée générale constitutive de la *Société française des Métaux*, Assemblée dont nous avons rendu compte à cette époque dans l'*Economiste Européen*. Il y aura donc un an bientôt que la Compagnie actuelle a été définitivement fondée, par l'apport, fait par la *Compagnie de reconstitution des métaux*, des usines, du fonds de commerce et des droits accessoires acquis à l'ancienne Société. Mais on ne sera fixé d'une manière certaine qu'à la fin du premier semestre 1893 sur les résultats de l'exploitation, le premier exercice ne prenant fin que le 30 juin de l'année prochaine.

Rappelons brièvement que les apports de la Société de reconstitution comprenaient neuf usines, neuf brevets, des marchés et des commandes en cours d'exécution ; enfin les résultats de l'exploitation depuis le jour de la reprise des usines par cette Société. Les évaluations les plus modérées estimaient la valeur de ces apports à au moins 24 millions, chiffre auquel se sont ralliés les commissaires d'alors « pour faire la part de la plus minutieuse prudence, et éviter toute déconvenue », mais en faisant observer que, dans leur conviction, le chiffre de 30 millions était plus près de la vérité.

Or, le tout a été apporté pour 18 millions, ce qui, avec les frais de vente, représente un total d'environ 20 millions. Encore devons-nous faire observer que la Société de reconstitution était créancière envers le fisc d'une somme de 750.000 fr. indûment perçue, qu'elle a intenté une action au Trésor, et que, dans l'hypothèse très vraisemblable où elle aurait gain de cause, cette somme reviendrait à la nouvelle Compagnie.

La *Société Française* a été fondée au capital initial de 25 millions de francs. Mais elle a créé 40.000 obligations d'une valeur nominale de 500 fr., émises à 460, et destinées, concurremment avec le reliquat du capital actions, à assurer, tant l'acquisition d'un stock considérable et nécessaire de marchandises, qu'à fournir le fonds de roulement.

On se rappelle, sans doute, que la création de la Société nouvelle des Métaux a eu pour effet principal de régler la situation des créanciers de l'ancienne Société qui ont adhéré à la combinaison, et entre autres du Comptoir d'Escompte, à qui il était dû 76.852.225 fr. Ces créanciers doivent recevoir 37 0/0 de leurs créances en titres de la *Société Française* (les 11/20 en actions et les 9/20 en obligations). Mais ces titres ne doivent, à moins d'une modification qui ne serait pas impossible, leur être remis qu'après clôture définitive de la liquidation de l'ancienne Société. On pense que les opérations seront terminées dans les premiers mois de l'année prochaine. Dans tous les cas, même en admettant que l'on attende la clôture de la liquidation, c'est au moment où l'on saura au juste à quoi s'en tenir sur les résultats de l'exploitation que les titres réservés aux créanciers, et en particulier ceux du Comptoir d'Escompte (31.563 actions et 27.508 obligations) deviendront mobilisables.

En attendant, nous croyons savoir qu'il y a lieu d'être satisfait de l'exercice en cours. La Société a eu d'importantes commandes nouvelles, entre autres, pour le compte des ministères de la Guerre et de la Marine, et elle a donné un large développement à ses opérations à l'étranger, comme en témoigne la soumission pour la fourniture du bronze destiné à la réforme monétaire autrichienne, soumission que nous avons annoncée dans notre numéro du 30 octobre. Ses usines, principalement l'admirable installation de Givet, sont citées comme des modèles, et on peut donc affirmer dès aujourd'hui que le résultat définitif fera honneur à l'initiative du *Crédit Industriel et Commercial*, qui, tout en conservant à la France un outillage industriel de premier ordre, a su mener à bien une combinaison qui ouvrait de nouveau l'avenir aux créanciers de l'ancienne Société des Métaux.

Georges PRICE.

LE NICKEL

On s'étonne, en ce moment, de la baisse qui vient d'affecter les actions de la *Société le Nickel*, et qui a précipité les cours de ces titres au-dessous de 900. Beaucoup attribuent cette faiblesse à une concurrence qui se crée, concurrence qui viendrait, dans l'avenir, gêner les opérations actuelles de cette Société. Nous croyons que l'on fait fausse route. En fait, nous ne faisons que revenir à des prix peu différents de ceux cotés il y a quelques mois; aussi pensons-nous qu'il faut chercher autre part la cause du recul des actions à 890, recul que constatait, vendredi, le *Cours Authentique* de la Bourse de Paris.

Longtemps, les *Actions Nickel* se sont tenues dans les environs de 950; ce n'est guère que dans le mois de juillet qu'elles commencèrent à progresser, pour passer, en tout, à 1.025. A cette époque on parlait d'une affaire importante de monnaie autrichienne que la *Société* allait conclure. A la vérité, il ne s'agissait que d'une option laissée au Gouvernement austro-hongrois, option qui pouvait être abandonnée, puisque deux Parlements, le Parlement autrichien et le Parlement hongrois, avaient à se prononcer sur les projets du Gouvernement Impérial-Royal, et qu'il suffisait du rejet d'une seule des sept lois présentées pour faire avorter tout l'ensemble. C'est ce dont la Bourse ne tint pas compte, alors. Escomptant des bénéfices qui n'étaient encore qu'imaginaires, et en prévision d'une augmentation de dividende, une certaine spéculation acheta. Plus tard, il se produisit ce qui se produit toujours en semblables circonstances : le 28 septembre, l'option devint ferme, et la *Société le Nickel* commença des livraisons qui doivent se continuer certainement à l'heure actuelle. Mais on se trouvait en présence du fait accompli, et les réalisations commencèrent. Ces réalisations s'accentuèrent depuis, et voilà, à notre avis, l'explication plausible à donner d'un incident tout ordinaire.

Or, le dividende qui sera distribué pour 1891-1892 sera-t-il de 50 fr., au lieu de 40 fr., comme on l'a prévu? Nous ne le pensons pas. Certes, il est trop tôt pour pouvoir se prononcer, à ce sujet, en pleine connaissance de cause, l'Administration de Paris n'ayant pu, déjà, recevoir les comptes de l'exercice qui s'est terminé le 30 juin dernier; néanmoins, il est permis de croire que la Société se montrera aussi précautionneuse que dans ces dernières années. Les comptes expédiés de la Nouvelle-Calédonie, après l'établissement d'un bilan long et minutieux, ne seront ici, au plus tôt, que dans les premiers jours de décembre; il nous faut donc patienter encore, avant d'être fixé, d'autant plus que l'Assemblée des actionnaires n'aura lieu, vu les délais de convocation, que dans le courant de février. Mais tout porte à croire que la Société aimera mieux, au risque de tromper certaines espérances, grossir encore ses réserves, plutôt que de prendre comme base des sommes à partager avec ses associés, les cours cotés sur ses actions. C'est le fait d'une bonne administration, et nous ne voyons que les imprudents qui puissent s'inscrire contre d'aussi sages résolutions.

On pourra, peut-être, observer que, jusqu'à présent, la *Société le Nickel* s'est montrée assez prévoyante. Mais la prévoyance, dans le passé, n'exclut pas la prudence pour l'avenir. Au 30 juin 1891, les immobilisations de la *Société* se montaient à 12.401.742 fr. 81, contre un capital actions de 12.720.000 fr., un capital obligations s'élevant à environ 6.800.000 fr., une réserve statutaire de 212.076 fr. 52, et une réserve pour amortissements de 1.813.685 fr. 81. La situation n'était donc pas surfaite; de plus, des éventualités peuvent se produire, contre lesquelles il est bon de se prémunir.

Comme toutes les Sociétés industrielles, la *Société le Nickel* a passé par des périodes d'hésitation et de tâtonnements, et ses dividendes n'ont pas toujours été ce qu'ils sont maintenant. Plusieurs exercices antérieurs n'ont rien produit, et l'ère des véritables rendements n'a commencé qu'à partir de 1886-87 (dividende 25 fr.), pour passer en 1889-1890 à 30 fr., et en 1890-91 à 48 fr. Or, en 1891, le cours moyen de l'action n'a été que 822 fr. 57 1/2. En comparant ces données aux prix du jour, nous voyons que la plus-value est encore notable, et qu'il n'y a pas lieu de s'effrayer. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il n'y ait pas encore à entrevoir un peu de réaction ; mais ce que nous tenons surtout à bien préciser, c'est que la concurrence, dont on s'occupe, ne doit pas, selon nous, entrer en ligne de compte.

La *Société le Nickel* est, en effet, dans une situation particulière. Ses produits tirés de la Nouvelle-Calédonie sont de toute pureté, qualité essentielle pour la consommation. En Amérique aussi, on possède des mines de nickel; mais les produits de ces mines sont inférieurs, et les procédés d'affinage relativement primitifs. La concurrence, pour le moment du moins, ne viendrait donc pas de ce côté. Il faudrait, plutôt, jeter les yeux vers le Havre, où se monte une usine d'affinage, usine à la tête de laquelle se trouve un ancien directeur du *Nickel*. Or, cette usine ne possède pas de mines. Elle devra se borner à acheter des minerais et à les travailler. Pourra-t-elle alors, comme la Société dont nous nous occupons, prendre des engagements à long terme, et passer, par exemple, des contrats de fourniture à 3 ans ? Si elle ose le faire, n'étant pas propriétaire de mines, elle peut se heurter un jour à la hausse des minerais. Voilà qui représente un aléa des plus grands. Ajoutons, aussi, que la *Société le Nickel* ne semble pas attacher une grande importance à l'affinage. Nous croyons qu'elle préférerait de beaucoup vendre ses minerais, et les laisser préparer pour la consommation, par d'autres. C'est pourquoi les craintes émises ne sont pas sérieuses et doivent disparaître.

Une des particularités des bilans de la *Société le Nickel* est la façon d'estimer les minerais. Elle est, au fond, toute rationnelle, et, cependant mérite de fixer l'attention. Les minerais, sur les carreaux de la mine, sont évalués différemment des minerais aux dépôts; de même ces derniers sont marqués à un prix inférieur à celui des minerais aux quais d'embarquement. Tous les frais étant, ainsi, déduits à l'avance, il n'y a pas à appréhender de mécompte.

Si nous jetons, maintenant, un regard sur les bilans des deux derniers exercices de la *Société*, nous trouvons que les profits commerciaux et industriels qui, en 1889-90 étaient de 1.521.728 fr. 60, ont passé, en 1890-91 à 1.899.186 fr. 22 pendant que les frais généraux n'ont augmenté que de 4.630 fr. 57 à 185.887 fr. 70. Il y a là une progression qui, certainement, se sera maintenue dans le dernier exercice, et que nous aurons encore à constater dans l'exercice en cours.

Ce qui serait désirable, c'est que le Conseil d'administration de la *Société le Nickel* usât du droit, qui lui a été conféré, de distribuer un acompte de dividende avant l'Assemblée générale des actionnaires. Nous ne voulons pas avancer que cette distribution aura certainement lieu, mais nous avons tout lieu de le penser. Cette innovation sera très bien accueillie des associés, qui n'auront plus qu'à attendre patiemment la clôture définitive de tous les comptes d'un exercice qui ne peut avoir été moins fructueux que le précédent.

A. LECHENET.

L'ÉTALON D'OR AUX INDES

ET LA ROUPIE AU PAIR

On nous communique l'*Étude* suivante que nous publions très volontiers, parce qu'elle est très intéressante et qu'elle touche à l'un des graves problèmes que la dépréciation de l'argent métal a fait surgir de par le monde.... mais nous n'approuvons pas les conclusions de l'auteur, car nous sommes, par principe, opposé à toute mesure qui aurait pour conséquence une nouvelle baisse de l'Argent.

L'exportation de métal argent vers les Indes, la Chine et les Détroits s'élevait au 20 octobre 1892 à £ 8.669.000, contre £ 5.114.000, pour la période correspondante de 1891.

On peut conclure de ces chiffres que l'Inde et la Chine sont de plus en plus les grands déversoirs de l'excès de production des mines d'argent.

L'Inde seule entre dans le montant ci-dessus pour une somme de £ 5.532.000 contre £ 3.173.000 pour la période correspondante de 1891.

Ces chiffres expliquent suffisamment l'agitation qui règne actuellement aux Indes et les réclamations énergiques de la population pour la cessation d'un état de choses aussi ruineux pour le pays.

Le prix de l'argent métal est tombé progressivement de 62,3/8 en 1860 à 38 pence par once en 1892. On peut en déduire la perte colossale subie par le pays sur un montant de 1.416 millions de Roupies évalué comme étant dans la circulation intérieure, sans compter l'argent enfoui ou employé en parures par les indigènes.

Mais cette dépréciation n'est rien en comparaison de la perturbation profonde survenue dans les transactions commerciales, surtout pour le commerce d'importation d'Angleterre aux Indes, par suite de cette baisse et des fluctuations incessantes de la Roupie.

Elle est ruineuse également pour le Gouvernement Indien, qui doit remettre chaque année une très forte somme en Angleterre, pour les porteurs de fonds indiens et d'actions et obligations stipulés en Roupies, pour les fonctionnaires dont les retraites sont payées en Roupies également.

Quelques personnes prétendent, il est vrai, que le change déprécié facilite l'exportation des Indes et sert les intérêts d'une partie de la population. C'est une assertion bien contestable. Les exportateurs de produits reçoivent, il est vrai, une plus grande quantité de Roupies pour une même quantité de marchandises exportées, mais la valeur de ces Roupies étant moindre, ils n'en retirent pas d'avantage réel.

Si l'on voulait pousser à l'extrême cette théorie de l'avantage d'un change déprécié, on arriverait à démontrer que, si la Roupie tombait à six pence ou à trois pence par exemple, jamais les Indes n'auraient été si prospères, ce qui est absurde.

Du reste, les Etats-Unis, l'Egypte, l'Australie, qui sont de grands pays d'exportation, ont leur change au pair et cependant leur commerce ne souffre en rien de la concurrence des pays à monnaie dépréciée.

L'augmentation de la production agricole et de l'exportation d'un pays ne provient en réalité que de l'amélioration des travaux de culture, d'irrigation, et de l'extension des voies de communication. C'est un fait qui est bien prouvé aux Etats-Unis et en Egypte de même qu'aux Indes.

Il nous semble donc bien démontré qu'un change déprécié n'est un avantage pour personne aux Indes et constitue, au contraire, une véritable calamité pour le plus grand nombre.

Quels sont les remèdes à apporter à cette situation?

Il n'y en a que deux : la suspension immédiate de la frappe libre de la Roupie et l'établissement de l'étalon d'or.

La suspension de la frappe libre relèvera tout naturellement le niveau de la Roupie, mais elle ne lui assurera pas la fixité nécessaire aux transactions commerciales et une base certaine indispensable.

Cet objectif ne peut être atteint que par l'introduction de l'étalon d'or ayant pour base la Roupie au pair.

On prétend qu'il faudrait une quantité d'or trop considérable pour mettre à exécution cette mesure; nous ne le pensons pas.

Si l'on consulte les statistiques commerciales de l'Inde, on constatera facilement qu'il y a, chaque année, un fort excédent de produits exportés dont la Balance se règle en faveur de ce pays par une importation considérable de métaux précieux, argent principalement; on pourra s'en convaincre par les tableaux suivants qui font ressortir, pour l'Angleterre seule, un solde débiteur envers les Indes de £ 6.000.000 à £ 10.000.000 annuellement :

Commerce étranger des Indes pour quatre mois

Finissant le 31 juillet 1892

EXPORTATIONS		
Marchandises..........	Rs 357.833.823	
Numéraire	Rs 28.324.782	
		Rs 386.158.605
IMPORTATIONS		
Marchandises..........	Rs 187.867.879	
Numéraire	Rs 58.522.819	
Traites du Trésor Anglais sur l'Inde......	Rs 99.549.748	
		Rs 345.940.446
		Rs 40.218.159

à 1 Sch. 2 1/2 par Roupie en faveur des Indes £ 2.429.847.

Mouvement monétaire entre l'Angleterre et l'Inde

Pendant les cinq dernières années

	Tirages du Trésor anglais sur l'Inde	Exportation d'argent
	Equivalent en Livres Sterling	
1887......	£ 15.394.000	£ 6.327.113
1888......	£ 13.964.700	£ 7.807.400
1889......	£ 15.658.000	£ 10.666.312
1890......	£ 15.473.300	£ 10.890.384
1891......	£ 16.891.000	£ 13.114.589

Si la frappe des Roupies était suspendue et l'introduction des monnaies d'argent interdite, la Balance due aux Indes se réglerait tout naturellement en monnaies d'or, comme c'est le cas en Egypte et en Australie, par exemple.

Le stock de Roupies d'argent actuellement existant servirait aux transactions intérieures du pays et cons-

tituerait une véritable circulation fiduciaire au pair, sous le contrôle exclusif du Gouvernement.

Le montant en circulation, évalué à 1.400 millions de Roupies, n'est pas excessif pour une population de 250 millions d'habitants, puisqu'il représente à peine six Roupies par tête et que le pays supporte encore à l'heure qu'il est une frappe annuelle considérable.

La monnaie nationale en or consisterait en pièces de cinq et dix Roupies, mais, pour les raisons ci-dessus indiquées, il ne serait nécessaire d'en frapper qu'une très minime quantité.

Les Roupies argent et les billets émis par les Presidency-Banks (montant actuel Rs 284 millions environ) serviraient à la circulation intérieure.

Pour les règlements commerciaux avec l'étranger, on emploierait avec beaucoup de succès le système de la tarification des principales monnaies d'or étrangères usité au Canada et en Egypte.

Le Canada n'a pas, pour ainsi dire, de monnaie d'or nationale ; toutes les transactions se règlent en Souverains anglais au tarif invariable de $ 4,86 2/3 et en Aigles américaines au tarif de dix Piastres par Aigle d'or.

En Egypte, de rares règlements se font en Livres Egyptiennes or ; la majeure partie des paiements s'effectue en Souverains au tarif de Piastres E. 97,1/2 et en pièces de 20 francs au tarif de Piastres E. 77,15/100 (1 Livre E. = 100 Piastres).

Ce système monétaire constitue un moyen très commode et économique de règlements commerciaux avec l'étranger. Les monnaies d'or étrangères tarifées affluent vers le pays pendant la saison d'exportation et servent à régler les engagements du pays pendant la saison d'importation.

La monnaie d'or indigène, n'étant pas courante à l'étranger, n'offre pas les mêmes avantages pour les règlements extérieurs.

Les principales monnaies d'or étrangères qui pourraient être tarifées aux Indes sont, en premier lieu :

Le Souverain, et ensuite

La pièce de 20 francs, dont l'usage est très répandu dans le bassin de la Méditerranée et en Orient.

On pourrait tarifer aussi les Impériales russes, les Aigles et les Livres turques.

Quel sera le pair de la Roupie en or ?

Il pourrait être fixé comme suit :

1 Roupie = 1 Sch. 10,5/8 pence

Ce prix correspond à peu près à la valeur effective qu'avait la Roupie pendant la période antérieure à 1870, où l'argent valait 60,7/8.

Si l'on admettait cette base, l'Étalon d'or indien serait la pièce de 10 Roupies valant 18 Sch. 10,1/10 pence.

On fixerait alors comme suit le tarif des monnaies étrangères :

1 £............ = Rs 10,10 annas (Rs 10,625).
1 Pièce de 20 fr. = Rs 8,6 1/2 annas (Rs 8,40625).

La fixation du pair de la Roupie n'a, du reste, rien d'absolu et l'on pourrait, si l'écart avec la valeur actuelle du marché de l'argent était trouvé trop grand, adopter, par exemple, le pair de 1 Sch. 8 pence ; la pièce de 10 Roupies or vaudrait 16 Sch. 8 pence et le tarif des monnaies étrangères serait fixé ainsi :

1 £............ = 12 Roupies
1 Pièce de 20 fr. = 9 Roupies 8 annas (9 Rs et demi)

Le pair de 1 Sch. 7 pence (soit 2 francs environ) serait en tous cas un minimum, car il faut conserver à la monnaie nationale du pays un pouvoir libératoire suffisant.

Ce qui importe avant tout, c'est que l'on adopte au plus tôt une base monétaire fixe ; la situation économique du pays le permet, la tranquillité et le bien-être de ses habitants et la sécurité du commerce l'exigent.

E. K.

HIPPODROME DE PARIS

C'est le 18 courant que va avoir lieu l'Assemblée générale des actionnaires de la *Société anonyme de l'Hippodrome de Paris*. L'ordre du jour porte : dissolution de la Société existante et nomination des liquidateurs. L'*Hippodrome de Paris* va donc disparaître. Déjà une partie des terrains occupés par cet établissement a été vendue. Sur les 9.549 mètres dont la Société est propriétaire, et dont elle s'était primitivement rendue acquéreur au prix de 200 francs le mètre, 6.652 m. 50 ont été adjugés au prix de 628 fr. 338 le mètre. Les acquéreurs sont : M. de Rouvre, pour 3.429 m. 50, et M. Gaston Dreyfus pour 3.223. Il reste donc à vendre encore 2.896 m. 50 qui, suivant la résolution prise en Assemblée générale extraordinaire du 8 juillet dernier, ne peuvent être cédés qu'au même prix de 628 fr. 338 au minimum le mètre. Ce chiffre, croyons-nous, pourra être assez facilement atteint. Il nous semble même qu'à un certain moment des propositions avaient été faites par la Compagnie d'assurances l'*Aigle*. Ces propositions, il est vrai, portaient sur la totalité du terrain et étaient antérieures aux contrats intervenus depuis entre la Société et MM. de Rouvre et Dreyfus. Il est regrettable qu'elles n'aient pas abouti ; d'autant plus que, si nous ne nous trompons, le prix offert par la *Compagnie l'Aigle* était de 650 fr. le mètre. Si nous mentionnons ce détail, c'est pour faire ressortir que le prix voulu maintenant n'a rien d'anormal.

Il ne faudrait pas croire que la vente des terrains de l'*Hippodrome de Paris* ait, pour conséquence forcée, la liquidation de la Société. Pendant longtemps le Conseil d'administration a caressé le rêve de reconstruire, autre part, l'Etablissement de l'avenue de l'Alma. Il fut même question d'un achat de terrain dans les environs des Invalides, croyons-nous. Si l'Administration actuelle de l'Hippodrome a renoncé à sa première idée, nous ne pouvons que l'en féliciter. En effet, si la *Société de l'Hippodrome* a bien réussi avec ses terrains, elle a, par contre, tiré bien peu de profit de l'exploitation de son industrie. Nous n'avons qu'à nous reporter au Rapport de l'exercice 1891 pour nous en rendre compte.

La période d'exploitation, en 1891, a commencé le 28 mars et a été close le 18 octobre suivant. Pendant cette période, il a été donné 265 représentations (dont 63 matinées), qui ont produit une recette totale brute de 1 million 589.060 fr. 60. A ce chiffre, il faut ajouter les recettes accessoires des buffets, vestiaires, etc., soit 54.738 francs 50. Il avait été reporté, de l'exercice précédent, 97.996 fr. 15, soit un total général de 1.741.825 fr. 25. Or, les dépenses se sont élevées à 2.177.803 fr. 70, c'est-à-dire que la période d'exploitation s'est soldée par une insuffisance de recettes de 435.978 fr. 45. Et comme les mécomptes ne datent pas du seul exercice 1891, on peut conclure que la liquidation d'une industrie si peu prospère s'impose d'elle-même.

A vrai dire, et par suite de la plus-value acquise par les terrains, les actionnaires de l'*Hippodrome de Paris* n'auront pas encore trop à souffrir. Dans les bilans de la Société, ce chapitre n'a jamais figuré que pour la somme de 2.149.088 fr. 95, prix payé lors de l'achat. Aujourd'hui, il peut être fixé au montant de 6.000.000 de francs, dont il faut déduire 2.134.574 fr. 70, applicables au remboursement d'un prêt hypothécaire contracté anciennement par la Société. Il n'en reste pas moins un excédent de 3.865.425 fr. 30 auquel viennent s'ajouter : la réserve légale, 86.151 fr. 30, la réserve de la cavalerie, 91,337 fr. 20, et la réserve des terrains, 10.714 fr. 20. Nous arrivons, ainsi, au montant de 4.053.628 fr. Augmentons ce total des dépôts divers, de la valeur de la cavalerie, et nous arrivons au chiffre rond de 4.100.000 fr. C'est, à peu près, ce que produira la liquidation. Or, comme il existe 10.000 actions, chaque action aura à recevoir la somme de 410 fr.

Nous n'avons pas fait entrer ici, en ligne de compte, les constructions, le matériel (estimés 5 millions), les

espèces en caisse les débiteurs divers, etc.; nous pensons, en effet, que le produit de ces divers chapitres, bien que très éloigné du prix d'estimation, peut compenser le solde du passif : dépôts, fonds de roulement et créditeurs divers. Et si quelque différence est à signaler, elle ne sera toujours que de peu d'importance. En tout cas, il ressort de ce qui précède que, sur les 410 fr. qui reviendront aux actions, 386 fr. sont dus uniquement à la plus-value des terrains. Comment pourrait-on, alors, éviter la liquidation ? Et on croira difficilement que quelqu'un soit disposé à recommencer l'épreuve d'une entreprise qui donne, par elle-même, de tels mécomptes. Certainement, donc, l'Assemblée du 18 novembre se prononcera pour la dissolution; et il ne restera aux liquidateurs qu'à partager au plus vite, entre les intéressés, les disponibilités existantes, sans attendre, surtout, que les 2.896m,50 de terrain, qui sont encore à vendre, aient trouvé un acquéreur.

J. M.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	3 novembre	10 novembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 3 nov. / 10 nov.		
Or....... 1.672.996.130 / 1.674.756.902	2.950.120.744	2.948.551.414
Argent... 1.277.124.613 / 1.273.794.511		
2.950.120.744 / 2.948.551.414		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	168.013	20.907
Portefeuille Paris { Effets Paris........	224.691.323	220.852.798
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales...........	411.625.804	313.757.661
Avances sur lingots à Paris............	16.954.100	17.416.200
Avances sur lingots dans les succursales	1.379.612	1.246.312
Avances sur titres à Paris..............	137.195.824	133.759.398
Avances sur titres dans les succursales	157.802.540	161.110.293
Avances à l'Etat......................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve..................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles....................	99.627.255	99.627.255
Rentes immobilisées...................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.............	9.412.710	9.376.118
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..................	5.269.024	5.302.224
Emploi de la réserve spéciale..........	9.907.444	9.907.444
Divers................................	93.081.241	96.348.059
Total............	4.374.216.395	4.274.256.835
PASSIF		
Capital de la Banque..................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital.......	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857.......	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.....................	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation.......	3.303.694.810	3.247.618.375
Arrérages de valeurs déposées........	19.719.527	16.695.466
Billets à ordre et récépissés..........	40.764.640	40.194.349
Compte courant du Trésor, créditeur...	360.471.383	340.551.937
Comptes courants de Paris............	282.708.604	304.714.704
Comptes courants dans les succursales.	66.705.804	50.176.959
Dividendes à payer...................	2.342.048	2.238.636
Escompte et intérêts divers..........	6.333.892	6.833.284
Réescompte du dernier semestre.......	910.847	910.847
Divers...............................	64.049.330	37.807.068
Total............	4.374.216.395	4.274.256.835

Comparaison avec les années précédentes

	15 nov. 1888	14 nov. 1889	13 nov. 1890	12 nov. 1891	10 nov. 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation..........	2.627.6	3.029.6	3.080.1	3.051.1	3.247.6
Encaisse............	2.251.7	2.543.0	2.440.2	2.565.8	2.948.5
Portefeuille	666.3	690.8	835.8	724.8	534.6
Avances aux partic.	276.7	268.4	269.8	327.1	313.5
— à l'État.....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	84.5	338.9	220.4	296.4	340.5
— part...	303.3	393.6	387.0	424.4	354.8
Taux d'Escompte...	4 1/2 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 1/2 0/0
[illegible]	4 0/00	2 0/00	6 0/00	4 0/00	2 0/00
[illegible]	4.304.8	3.158.4	3.807.6	4.633.0	1.531.0

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

A partir du 7 novembre présent mois, les actions de la Compagnie des Chemins de fer de la Drôme seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres seront inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote.

5.000 actions de 500 fr., émises au pair, entièrement libérées et au porteur.

Epoques de jouissance : 1er avril et 1er octobre.

Jouissance courante : 1er octobre 1892.

Service des titres et des coupons à la Banque d'Escompte de Paris, rue Taitbout, 20.

Le Directeur du Commerce extérieur. — Par décret en date du 8 novembre 1892, M. Roume (Ernest), maître des requêtes au Conseil d'Etat, sous-directeur du commerce extérieur, est nommé directeur du commerce extérieur au Ministère du commerce et de l'industrie.

Le Rendement des Impôts. — Voici les résultats du rendement des impôts du mois d'octobre, comparé aux évaluations budgétaires et au même mois de 1891.

Les résultats généraux, non compris l'Algérie, donnent, pour le mois d'octobre, une moins-value de 6 millions 64.000 fr. par rapport aux évaluations budgétaires et de 12.624.000 par rapport au mois d'octobre 1891.

Pour la période des dix premiers mois, l'année 1892 reste en augmentation de 41.966.000 sur l'année 1891 et la plus-value constatée sur les évaluations budgétaires se solde par 24.096.000 fr.

Le mauvais résultat du dernier mois incombe surtout à la moins-value constatée sur les Douanes, 3.263.400 francs et sur le Timbre, 2.756.800 fr.

Nous donnons ci-dessous les tableaux de la rentrée des impôts en octobre et pendant les dix premiers mois de 1892 pour la France, et, en septembre et les neuf premiers mois de 1892 pour l'Algérie.

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)

RECOUVREMENTS du mois d'octobre 1892

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs) Recouv. d'octob. 1892	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.	Différences par rapport à 1891
FRANCE (1892)				
Impôts directs..............	»	»	»	»
Impôt 4 0/0.................	15.113	14.474	+ 639	+ 187
Enregistrement..............	46.992	47.813	— 821	— 3.465
Timbre......................	16.323	19.079	— 2.756	— 2.444
Douanes.....................	33.393	36.656	— 3.263	— 3.029
Contributions indirectes......	50.393	48.677	+ 1.716	— 3.867
Sels........................	2.906	2.984	— 78	+ 197
Sucres......................	19.393	19.500	— 107	— 404
Tabacs......................	31.571	32.817	— 1.246	— 354
Allumettes, poudres..........	3.510	3.817	— 306	— 96
Postes et Télégraphes........	16.882	16.401	+ 480	+ 582
Domaines....................	1.628	1.516	+ 112	+ 311
Forêts......................	13.446	13.983	— 536	— 113
Produits divers..............	1.013	850	+ 163	+ 126
Ressources exceptionnelles..	»	»	»	»
Recettes d'ordre.............	4.590	4.650	- 59	— 255
Totaux pour la France..	257.156	263.220	— 6.064	— 12.624
ALGÉRIE (septembre 1892)				
Impôts directs..............	4.064	4.036	+ 27	+ 624
Impôt 4 0/0.................	»	»	»	»
Enregistrement..............	236	275	— 39	— 20
Timbre......................	320	350	— 30	— 49
Douanes.....................	803	860	— 57	— 73
Contributions directes.......	309	383	— 74	+ 108
Tabacs......................	29	30	— 1	+ 2
Poudres.....................	86	82	+ 3	— 6
Postes et Télégraphes.......	322	331	— 8	— 11
Domaines....................	267	277	— 9	+ 56
Forêts......................	38	28	+ 10	+ 9
Produits divers..............	50	73	- 23	— 6
Recettes d'ordre.............	226	414	— 188	— 7
Totaux pour l'Algérie....	6.753	7.144	— 391	+ 626
Totaux généraux (France et Algérie)........	263.909	270.364	— 6.455	— 11.998

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)
RECOUVREMENTS depuis le 1er janvier 1892

Désignation des produits (Dix premiers mois)	Recouvrements (Milliers de francs) Recouv. dep. le 1er janv. 1892	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.	Différences par rapport à 1891
FRANCE (1892)				
Impôts directs	»	»	»	»
Impôt 4 0/0	68.905	66.736	+ 2.169	— 104
Enregistrement	463.571	454.974	+ 8.597	+ 8.395
Timbre	131.510	142.194	— 10.684	— 8.233
Douanes	328.444	348.638	— 20.194	+ 31.305
Contributions indirectes	483.598	464.626	+ 18.971	— 8.318
Sels	24.675	24.374	+ 301	— 185
Sucres	153.176	135.000	+ 18.176	+ 9.403
Tabacs	310.803	308.966	+ 1.836	+ 3.319
Allumettes, poudres	28.011	29.317	— 1.306	+ 537
Postes et Télégraphes	156.086	150.071	+ 6.015	+ 2.862
Domaines	11.346	13.597	— 2.250	+ 847
Forêts	21.223	20.853	+ 370	+ 244
Produits divers	10.117	9.775	+ 342	+ 822
Ressources exceptionnelles	»	»	»	— 404
Recettes d'ordre	32.403	30.650	+ 1.753	+ 1.155
Totaux pour la France	2223.872	2199.775	+ 24.096	+ 41.966
ALGÉRIE (9 1ers mois 1892)				
Impôts directs	5.115	4.997	+ 117	+ 1.030
Impôt 4 0/0	172	199	— 27	— 4
Enregistrement	2.656	2.644	+ 11	— 181
Timbre	3.070	2.975	+ 94	+ 5
Douanes	7.813	7.473	+ 339	— 338
Contributions directes	1.512	2.337	— 825	+ 406
Tabacs	297	309	— 12	+ 7
Poudres	518	548	— 29	— 48
Postes et Télégraphes	2.876	2.697	+ 179	+ 113
Domaines	1.533	1.348	+ 185	+ 147
Forêts	247	321	— 74	— 7
Produits divers	434	504	— 70	+
Recettes d'ordre	2.058	1.784	+ 274	+ 153
Totaux pour l'Algérie	28.304	28.143	+ 161	+ 1.283
Totaux généraux (France et Algérie)	2252.176	2227.918	+ 24.257	+ 43.249

Chemins Autrichiens. — Nous apprenons que le procès intenté à Paris contre la Société des Chemins Autrichiens, au sujet de la réduction de 10 0/0 du coupon des obligations, est venu devant le Tribunal de commerce de la Seine, et a été retenu au grand rôle pour être appelé le 23 novembre présent mois.

Le courant de protestation de la part des porteurs français s'accentue de jour en jour, car les adhésions au Comité de défense ont déjà dépassé la première centaine de mille, en titres déposés.

Le Président de la Commission des Valeurs de Douanes. — Par arrêté du Ministre du commerce et de l'industrie, en date du 5 novembre 1892, M. Alfred Picard, président de section au Conseil d'Etat, a été nommé président de la commission permanente des valeurs de douanes, en remplacement de M. Teisserenc de Bort, décédé.

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le relevé des opérations concernant les Caisses d'épargne ordinaires, du 1er au 10 novembre 1892 :

Dépôts de fonds	5.892.964 32
Retraits de fonds	6.428.833 87
Excédent de retraits	535.869 55

L'excédent de dépôts du 1er janvier au 10 novembre 1892 s'élève à 55.850.979 fr. 68.

Capitaux employés en achats de rentes du 1er au 10 novembre 1892 :

1° Pour placement des excédents de dépôts et, en outre, des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des caisses d'épargne ordinaires, 6.353.250 fr.;

2° Pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 705.483 fr. 60.

Bourse de Bordeaux. — Par décret du Président de la République, en date du 8 novembre 1892, rendu sur la proposition du Ministre des finances, M. Dallas (Henri-Louis-Auguste), a été nommé agent de change près la Bourse de Bordeaux, en remplacement de M. d'Escures, démissionnaire.

Délégation des Finances d'Espagne. — Les porteurs de titres de la rente perpétuelle 4 0/0 Extérieure d'Espagne, série E et série F, qui désireraient les changer contre ceux des séries G et H, de 100 et 200 fr. de capital nominal, créés en vertu de la loi du 29 mai 1889, pour une somme de 8 millions de francs, sont prévenus que, les applications faites jusqu'à ce jour s'élevant à 7.212.000 francs, le montant disponible des titres G et H n'est plus que de 788.000 francs.

Compagnie Française des Chemins de fer Venezuéliens. — Un jugement du Tribunal de commerce de la Seine, en date du 2 novembre, rendu sur requête des débiteurs (loi du 4 mars 1889), a prononcé la liquidation judiciaire de la Compagnie Française de Chemins de fer Venezuéliens, au capital de 3 millions de francs, dont le siège social est à Paris, 15, avenue Matignon.

M. Raffard a été nommé juge-commissaire et M. Maillard liquidateur provisoire.

Houillères de Dombrowa. — L'assemblée annuelle des actionnaires de la Société des Houillères de Dombrowa a eu lieu le 3 novembre courant.

Les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1891-92 et fixé à 35 fr. le dividende de cet exercice.

Compagnie Française des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé. — (Syndicat des obligataires, Siège provisoire, 17, rue de Londres). — MM. les Obligataires de la Compagnie française des Chemins de fer de la province de Santa-Fé, qui ont converti leurs obligations anciennes contre des obligations nouvelles dans les termes du concordat obtenu par ladite Compagnie, sont convoqués en Assemblée générale pour le 17 novembre courant, à trois heures, rue Charras, n° 4, à Paris.

Ordre du jour : 1° Rapport du Conseil d'administration provisoire, approbation de sa gestion;

2° Nomination d'administrateurs définitifs.

MM. les Obligataires qui voudront assister à l'Assemblée devront déposer dans les caisses de la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue d'Antin, n° 3, ou dans celles de ses succursales d'Amsterdam, de Bruxelles et de Genève, le 12 novembre courant au plus tard, les titres provisoires délivrés en échange des anciennes obligations.

Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Etranger. — Voici sur quelles bases se fait la répartition de l'émission d'obligations à laquelle vient de procéder, pour le compte de cette Compagnie, le *Crédit Industriel et Commercial*. Les souscriptions de 1 à 10 recevront une obligation. Au-dessus de ce ce chiffre, les titres, seront répartis dans la proportion de 18 52 0/0, sans tenir compte des fractions. L'opération se traduit par nu succès de plus à l'actif du *Crédit Industriel*.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 21 au 27 octobre (43e semaine)
(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. de la semaine 1891	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1891	Différence pr 1892
Etat	2 665	758	788	31.251	30.700	+ 541 »
Paris-Lyon-Méditer	8 364	7.230	7 554	290 017	293 140	— 1.122 »
— Rhône au Mont Cenis	133	93	99	3 780	3 836	— 55 »
— Chemins Algériens	513	181	212	7.440	7 956	— 515 »
Nord	3 629	4 130	4.255	153 178	152 927	+ 251 »
Ouest	[illegible]	3 132	3.411	121 900	122 216	— 316 »
Orléans	6 332	3.474	3 646	142 353	139 825	+ 2.529 »
Est	[illegible]	2 925	2.934	118 969	118 598	+ 371 »
Midi	3.045	[illegible]	[illegible]	74 219	[illegible]	— 1 305 »
Est-Algérien	897	188	148	5 680	5 541	+ [illegible] »
Bône Guelma voie larg.	534	104	175	[illegible]	4 774	— [illegible] »
— voie étroite	128	14	15	286	319	— 33 »
Ouest-Algérien	296	40	46	2.205	2 104	+ 101 »
Arzew à Kralfallah	214	27	26	1 196	1 131	+ 65 »
Médoc	101	22	24	933	937	— 4 »

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 1er janvier au 30 oct....	63.586.000	71.277.000
Du 1er au 10 novembre....	1.680.000	2.170.000
Du 11 novembre	160.000	280.000
Du 1er janvier au 11 nov....	65.426.000	73.727.000

Revue Hebdomadaire de la Bourse de Paris

Il semble que la Bourse a pris le sage parti que conseille M. Magnard, et que, en présence de l'attentat de la rue des Bons-Enfants, elle s'est dit simplement, avec philosophie, qu'il n'y avait là qu'un nouvel élément de destruction à ajouter à tous ceux qui menacent déjà la triste humanité ; étant donné ce point de départ, il suffit d'en prendre une bonne fois son parti, et de se résigner à sauter de temps à autre. Quoi qu'il en soit, ce sinistre événement n'a pas influencé le marché, et l'impression produite s'est évidemment effacée devant les heureuses nouvelles qui nous arrivent du Dahomey, puisque, malgré certaines préoccupations parlementaires qui auraient pourtant dû ne pas passer inaperçues, nous enregistrons une assez grande fermeté comme résultat final de la semaine.

Rentes Françaises. — Le 3 0/0 *perpétuel* est à 99 40 contre 99 27. L'*Amortissable* reste à 99 37 au lieu de 99 50. Le *4 1/2* passe de 105 20 à 105 40. Le *Tunisien* se retrouve à 489 au lieu de 490.

Sociétés de Crédit françaises. — La *Banque de France* est stationnaire à 3.980. La Chambre semble disposée à s'occuper de toute autre chose que de la discussion du renouvellement du privilège. En attendant, il est à peu près certain que le dividende du second semestre sera réduit, mais dans une proportion probablement moindre qu'on n'eût pu le croire. La *Banque d'Escompte* est mieux tenue à 198 75 contre 190. La *Banque de Paris et des Pays-Bas* s'avance de 672 50 à 688 75. C'est la conséquence de la hausse des fonds espagnols. La *Banque Transatlantique* est à 419 contre 420.

La *Compagnie Franco-Algérienne* est ferme à 495, et le *Comptoir National d'Escompte* est très bien tenu à 520.

Aucun changement sur le *Crédit Foncier de France* à 1.106 25. Dans ses deux dernières séances hebdomadaires des 3 et 9 novembre, le Conseil d'administration a autorisé pour 6.142.936 fr. de nouveaux prêts, dont 4.908.300 fr. en prêts fonciers, et 1.234.636 fr. en prêts communaux.

Le *Crédit Industriel et Commercial* s'inscrit, ex-coupon, à 555. Le *Crédit Lyonnais* passe de 781 25 à 787 50. Le *Crédit Mobilier* réagit encore à 127 50 contre 135.

La *Société Générale* est sans changement à 481, ainsi que la *Banque Commerciale et Industrielle*, très ferme à 314 50. La *Banque Internationale* passe de 428 75 à 435, et la *Banque Parisienne* nouvelle est immobile à 360.

Chemins de fer Français. — La situation de nos Chemins de fer continue à se traduire par des moins-values qui commencent à prendre une certaine importance. Du 21 au 27 octobre, on enregistre une diminution de 754.776 fr., qui porte la moins-value totale, depuis le commencement de l'exercice, à 1.593.000 fr. D'un autre côté, le Gouvernement a soumis à la Commission du budget un projet tendant à « fortifier le contrôle de l'Etat ». Il y aurait de quoi expliquer amplement une certaine baisse des actions, et celle-ci a été jusqu'ici moins sensible qu'on n'eût pu le craindre.

Les *Chemins Algériens* sont à peu près stationnaires : le *Bône-Guelma* reste sans changement à 700, et l'*Est-Algérien* perd 5 fr. à 610.

L'*Est* cote 945 contre 961. Le *Paris-Lyon-Méditerranée* s'inscrit à 1.525 contre 1.555 ex-coupon. Le *Midi*, qui seul enregistre une plus-value, n'en est pas suffisamment récompensé, puisque nous le retrouvons à 1.341 contre 1.343 50. Le *Nord* finit à 1.908 75, au lieu de 1.910 ; l'*Orléans* ne varie pas à 1.590, non plus que l'*Ouest* à 1.090. Le *Sud de la France* se retrouve à 501 contre 505.

Sociétés Industrielles Françaises. — Les *Magasins Généraux de Paris* sont stationnaires à 562 50. La *Compagnie Parisienne du Gaz* se maintient à 1.455, au lieu de 1.478 75. La *Compagnie Transatlantique* est sans changement à 580, tandis que les *Messageries* sont mieux tenues à 687 50 contre 680.

Les *Omnibus* gagnent 10 fr. à 1.060, sans qu'on puisse dire pourquoi. On peut en dire autant des *Voitures*, à 699 au au lieu de 695.

Le *Panama*, après avoir été enlevé à 25, finit à 23 75 au lieu de 22 50, cours de samedi dernier. On trouvera, dans le corps du journal, le texte complet du projet Hiélard sur la reconstitution de cette affaire. Le *Suez*, qui voit les moins-values s'augmenter, reste à 2.625 au lieu de 2.645. La *Dynamite Centrale* est moins bien tenue à 415.

Pas de changement sur les *Télégraphe de Paris à New-York*, dont l'affaire est toujours en suspens. Nous la retrouvons à 111 50.

Sociétés étrangères diverses. — La *Banque des Pays-Autrichiens* continue son mouvement en avant et passe de 483 95 à 491 25. La *Banque Impériale Ottomane* est un peu faible à 598 75 au lieu de 602 50, ce qui est absolument injustifié, étant donné que cet établissement a devant lui une campagne d'hiver qu'on sait d'ores et déjà féconde en affaires. Le *Crédit foncier d'Autriche* se remet décidément des secousses qu'il devait à M. de Taussig. Mais rien ne prouve que ce soit pour longtemps. Nous le retrouvons à 1.082 50 contre 1.072. Le *Crédit Foncier Egyptien* est faible à 478.

Le *Crédit Mobilier Espagnol* continue, lui aussi, à réagir. Il s'inscrit à 72 50 au lieu de 73 25.

Les *Chemins Andalous*, comme d'ailleurs les autres lignes espagnoles, sont mieux tenus cette semaine. Nous les retrouvons à 328 75 contre 317 50. Le *Nord de l'Espagne* passe de 156 25 à 158 75, et le *Madrid à Saragosse* de 172 50 à 181 25.

Les *Chemins Portugais* sont immobiles à 80. On trouvera, dans le corps du journal, un article sur cette question. D'autre part, dans la partie de l'*Economiste Européen* consacrée au Portugal, on pourra lire le texte complet des résolutions adoptées par l'Assemblée générale des actionnaires.

Les *Autrichiens-Hongrois* sont plus faibles à 633 75.

Fonds d'Etats Etrangers. — Les *Consolidés Anglais* sont stationnaires à 97 60. L'*Autriche 4 0/0 or* s'avance de 97 30 à 97 70. Les *Fonds Brésiliens* sont bien tenus, malgré toutes les obscurités qui continuent à envelopper ce qui se passe dans ce pays, et, en particulier, la situation budgétaire. Le 4 1/2 0/0 1888 cote 73 50 au lieu de 72, et le 4 0/0 1889 67 45 contre 66 45.

Les *Fonds Egyptiens* sont en bonne voie.

La *Daïra-Sanieh* est ferme à 99 50. L'*Unifiée* s'inscrit à 99 25, ex-coupon, contre 100 95.

L'*Extérieure Espagnole* passe de 62 25 à 63 30.

Les *Fonds Helléniques* sont également bien tenus, principalement le 5 0/0 1881, qui s'inscrit à 339 contre 332 50.

Le *Hongrois* 4 0/0 or est moins ferme à 96 15 contre 96 50. L'*Italien* s'avance de 92 32 à 93 05. Le *Portugais* est mieux tenu à 25, probablement en raison du résultat des élections et de la solution prochaine qu'on espère du nouveau Parlement.

Les *Emprunts Russes* se sont tous améliorés.

Nous retrouvons le 5 0/0 1879 à 67 20 contre 66 85 ; le 4 0/0 1880 à 97 85 au lieu de 97 75 ; le 4 0/0 *Consolidé* à 96 70 au lieu de 96 30. Le 3 0/0 1891 *or* est immobile à 79 40 et les *Transcaucasiens* passent de 79 25 à 79 80.

La *Dette Ottomane* est à 21 72 contre 22 et les *Douanes* à 470 contre 480.

Les autres valeurs ottomanes sans changements.

(*Voir le tableau de la Bourse à la seconde page de la Couverture*).

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 11 novembre 1892.

La Diète de Prusse s'est réunie jeudi pour entendre le discours du trône ouvrant la session, et elle a reçu hier les projets de loi constituant la réforme fiscale, dont vous connaissez déjà les grandes lignes.

Les députés ont écouté le discours du trône avec tristesse et sans enthousiasme; on ne manque pas, en effet, de sujets d'inquiétude. Ce document commence par constater qu'il n'y a encore aucune amélioration dans la situation financière de l'Etat. Les comptes de l'exercice 1891-92 présentent un déficit de 42 millions de marks: le Gouvernement annonce qu'il couvrira par un emprunt ce déficit, qu'il attribue à l'augmentation des dépenses de l'administration des Chemins de fer; comme cette source de dépenses, qui est due à la gestion imprudente de l'ancien ministre des travaux publics, M. de Maybach, persiste encore, et que, d'autre part, les recettes des Chemins de fer vont en diminution par suite de la crise commerciale et de l'épidémie de choléra, il faut s'attendre cette année encore, à un déficit que le discours du trône ne cherche pas à évaluer, mais qui dépassera certainement de beaucoup celui de l'exercice 1891-92.

Le document officiel dont je m'occupe porte qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, mais qu'il est nécessaire d'observer la plus stricte économie; c'est pourquoi on renoncera encore cette année à l'augmentation générale des traitements des fonctionnaires, et que l'on se bornera à l'indispensable dans les dépenses de développement et d'entretien des Chemins de fer de l'Etat.

La réforme fiscale, dont les dispositions sont maintenant connues en détail, constituera l'objet le plus important des travaux des Chambres prussiennes au cours de cette session. Elle comprend un projet de loi abandonnant aux communes le produit de l'impôt foncier, de l'impôt immobilier, de l'impôt industriel et de l'impôt minier; un autre projet de loi créant un impôt sur le capital dont le produit est destiné à couvrir le déficit amené par l'abandon des impôts précédents.

Cet impôt sera perçu à partir du 1er avril 1894. Les capitaux imposés comprennent: 1° Les propriétés foncières et immobilières, les concessions de mines, et, en général, tous les droits ayant une valeur susceptible d'être évaluée en argent; 2° Les capitaux servant à l'exploitation agricole ou forestière, à l'élevage, à la viticulture, à l'exploitation des mines; 3° les capitaux d'autre nature. Sont exempts: les biens non situés en Prusse, les capitaux non employés en Prusse, les objets mobiliers ne faisant pas partie d'un capital d'exploitation. On déduira de l'évaluation du capital les dettes personnelles de l'imposable. Le capital représenté par des valeurs mobilières sera évalué conformément au cours de ces valeurs sur les Bourses prussiennes. Si elles ne sont pas cotées, on s'en tiendra à la valeur nominale.

Le taux de l'impôt sur le capital est fixé de la manière suivante:

					Impôt annuel	
Capitaux de	6.000	marks à	8.000	marks.	2	marks
—	8.000	—	10.000	—	3	—
—	10.000	—	12.000	—	4	—
—	12.000	—	14.000	—	5	—
—	14.000	—	16.000	—	6	—
—	16.000	—	18.000	—	7	—
—	18.800	—	20.000	—	8	—
—	20.000	—	22.000	—	9	—
—	22.000	—	25.000	—	10	—
—	25.000	—	30.000	—	12	—
—	30.000	—	40.000	—	15	—
—	40.000	—	50.000	—	20	—

Un troisième projet de loi fixe la législation fiscale dans les communes.

Malgré les critiques dirigées par différents partis contre les projets de M. Miquel, et que je vous ai déjà exposées lorsque je me suis occupé de la réforme fiscale, il est à peu près certain qu'elles seront adoptées sans modification. L'innovation la plus intéressante réside dans l'impôt sur le capital; le taux n'en est pas très élevé, et cet impôt n'est créé que pour combler un déficit déterminé par l'abandon de certaines ressources; mais une fois que les rôles seront dressés, le Gouvernement aura facilement la tentation d'augmenter le taux lorsqu'il aura besoin de se procurer de nouvelles recettes.

L'arrivée à Berlin des députés à la Diète de Prusse a permis de se rendre compte de l'attitude que prendront les groupes parlementaires au Reichstag vis-à-vis du projet de loi militaire. L'impression est extrêmement défavorable; l'opposition aux idées du comte de Caprivi est très vive non seulement dans les villes, où l'on s'occupe davantage de politique, mais encore dans les provinces et même dans les rangs des grands propriétaires conservateurs, qui sont menacés par l'augmentation des droits sur l'alcool.

La possibilité de faire voter le projet dans sa forme actuelle devient de plus en plus problématique; il est certain que le chancelier s'est trompé complètement, et qu'il ne sera soutenu que par les hommes politiques qui considèrent qu'un changement de Gouvernement à l'heure actuelle serait un saut dans l'inconnu et pourrait ne servir qu'à empirer encore la situation.

Les journaux officieux qui soutiennent le projet le prennent maintenant sur un ton moins haut et rendent ainsi sensible le changement qui s'est produit.

Pour vous édifier complètement sur l'importance des armements de l'Allemagne, je vous envoie une statistique dressée par M. Richter, le député libéral; elle indique depuis 1872 le nombre de bataillons et d'escadrons de l'armée allemande; les chiffres de 1893 sont ceux qui répondent au projet de loi militaire:

	1872	1873	1881	1887	1890	1893
Infant. — Bataillons..	469	469	503	534	538	711
Caval. — Escadrons...	465	465	467	465	465	477
Artil. de camp. — Batt.	264	300	340	364	434	494
Artil. à pied. — Bataill.	29	29	31	31	31	37
Pionniers. — Bataillons.	18	18	19	19	20	24
Train. — Bataillons...	18	18	18	18	11	21

Informations Économiques et Financières

Un Emprunt de la Ville de Berlin. — La Ville de Berlin vient d'être autorisée à émettre 70 millions de marks d'emprunt 3 1/2 0/0; le produit de cette opération est destiné à des constructions municipales.

L'émission aura lieu probablement dans les premiers mois de l'année prochaine.

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	7 nov	Dif. 31 oct.	7 nov.	Dif. 31 oct.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots........	852.352	— 12.602	904.076	+ 1.86[illegible]
Billets du Trésor..............	20.756	— 370	20.630	+ 20[illegible]
Billets d'autres banques.....	7.847	— 1.859	9.553	— 1.201
Lettres de change.............	601.202	— 33.544	518.686	— 28.2[illegible]
Prêts sur titres................	90.714	— 2.512	102.254	— 2.315
Valeurs........................	7.552	— 19	644	+ 23
Autres propriétés.............	34.953	1.047	37.824	1.263
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social.................	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve........................	30.000	non mod.	29.0[illegible]	non mod.
Circulation de billets........	1.0[illegible]4.1[illegible]2	— 21.618	1.012.[illegible]	— 19.903
Autres engagements à vue...	395.656	30.629	414.813	11.270
Autres engagements...........	7.134	— 49	1.799	— 27

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892	Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
31 oct.....	718,8	902,2	865,0	31 oct.....	703,0	651,5	728,0
7 nov....	730,4	904,1	852,4	7 nov....	651,0	620,9	691,9
15 —	753,8	915,3	.....	15 —	647,4	646,9	.....
23 —	768,0	935,4	.....	23 —	644,4	636,8	.....
30 —	763,9	934,0	.....	30 —	676,8	648,6	.....

Circulation	1890	1891	1892	Réserve de billets	1890	1891	1892
31 oct.....	1.152,8	1.032,9	1.075,8	31 oct.....	18,9	192,6	112,1
7 nov....	1.009,6	1.013,0	1.054,2	7 nov....	35,3	213,4	118,9
15 —	987,9	1.009,6	.....	15 —	84,4	226,9	.....
23 —	959,5	976,7	.....	23 —	125,3	281,5	.....
30 —	969,9	995,3	.....	30 —	111,2	263,2	.....

L'encaisse métallique de la Banque Impériale vient encore de perdre 12 millions de marks d'or qui ont émigré en Russie. Le bilan actuel montre une fois de plus que l'on a été prudent en élevant le taux de l'escompte, et permet peut-être de prévoir une nouvelle élévation d'ici peu. Le bilan en question ne se distingue pas à d'autres points de vue des bilans des semaines correspondantes des années précédentes.

Les Chemins de fer allemands. — Il résulte de statistiques dressées récemment que le nombre moyen de voyageurs, sur les chemins de fer prussiens, par kilomètre exploité, a été, pendant l'exercice 1890-91, de 311.761 personnes, tandis qu'il n'était que de 276.762 personnes sur tous les chemins de fer allemands.

Le nombre moyen, par kilomètre de tonnes, de marchandises transportées, a été de 655.962 pour les chemins de fer prussiens et de 541.725 pour tous les chemins de fer allemands.

Le tarif moyen, pour une personne, par kilomètre, a été de 2,96 pfennigs en Prusse et de 3,08 pf. en Allemagne. Le tarif moyen, par tonne de marchandise et par kilomètre, a été de 3,68 pf. en Prusse et de 3,85 en Allemagne.

L'intérêt des capitaux employés dans les Chemins de fer est de 5,39 0/0 en Prusse et de 4,90 en Allemagne.

Le Traité de Commerce avec la Russie. — Le Conseil supérieur de l'Agriculture s'est prononcé à l'unanimité contre tout projet de traité de commerce avec la Russie.

Ce Conseil représente les intérêts des agrarieux ou grands propriétaires fonciers nobles de la Prusse, qui bénéficient des droits protecteurs sur les céréales et ont inspiré toutes les mesures protectionnistes prises autrefois par le prince Bismarck ; il n'y a donc pas lieu de s'étonner de leur hostilité à des abaissements de droits en faveur des céréales russes ; mais le Gouvernement allemand actuel ne parait pas disposé à se laisser influencer par ce parti.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 12 novembre 1892.

Malgré toutes sortes de nouvelles défavorables, le marché ne s'est pas trop mal comporté cette semaine.

Le discours du trône à la Diète de Prusse, qui annonce un nouveau déficit pour l'exercice courant et recommande la plus stricte économie, a fait reculer les fonds d'Etat prussiens ; mais la situation difficile des finances de l'Etat n'a pas influencé le reste de la cote.

Les journaux officieux commencent à publier des articles alarmistes destinés à établir la nécessité des nouveaux armements. Il s'agit, cette fois, d'un article de la *Post* sur les dislocations de troupes russes à la frontière. Ces élucubrations énervent toujours la Bourse, mais, dans le cas actuel, l'impression sur le marché a été très faible.

Les roubles se maintiennent aux environs du cours de 200.

Le résultat des élections italiennes n'a pas eu d'influence sensible sur les cours de l'Italien; la victoire du gouvernement italien était prévue avec certitude.

Le marché minier est toujours sous l'empire d'informations des moins satisfaisantes sur la situation des charbonnages et des forges; la plupart des valeurs industrielles sont, par conséquent, en baisse.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	86 50	86 90	86 75	85 87	86 12	86 »
Orient 3 0/0..............	66 40	66 37	65 87	64 25	65 50	65 87
Consolidés Russes..........	97 25	97 40	97 25	96 25	96 40	96 90
Hongrois..................	95 12	95 50	95 »	94 87	94 93	95 50
Egypte Unifiée............	95 25	99 25	99 »	99 »	99 40	99 80
Italien....................	93 »	92 50	91 87	91 40	91 62	92 25
Chemins de fer						
Autrichiens................	»	»	» »	»	.. »	»
Lombards..................	41 50	42 50	42 12	41 37	41 87	41 37
Gothard...................	155 12	155 87	154 50	153 12	154 50	156 50
Nord-Est Suisse...........	112 50	112 62	112 37	110 62	111 62	111 62
Central Suisse.............	»	»	» »	»	»	»
Méridionaux...............	129 62	128 50	127 75	127 12	127 12	129 25
Duxer.....................	220 37	220 25	219 62	»	218 40	218 40
Marienbourg...............	59 90	59 12	59 »	57 62	59 40	60 50
Ouest Prussien............	71 »	69 62	69 37	68 25	70 37	70 25
Mainzer...................	114 50	114 37	113 87	112 87	113 50	112 37
Lubecker..................	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne..............	207 »	204 25	201 »	198 »	200 50	199 40
Sud-Ouest Russe...........	»	»	» »	»	»	»
Banques						
Crédit.....................	165 12	167 »	165 »	165 25	165 25	166 37
Disconto..................	184 87	186 »	184 50	182 50	183 37	185 12
Darmstadt-Bank............	133 62	136 25	134 50	133 12	135 37	135 25
Berl-Handels..............	136 90	135 75	135 »	132 62	134 50	136 »
Dresde-Bank...............	141 50	142 62	141 37	139 »	140 50	142 »
National-Bank.............	113 50	116 25	114 50	112 90	114 37	115 12
Mines et diverses						
Laura.....................	111 25	109 50	108 50	104 12	100 »	102 12
Dortmund..................	62 12	61 50	58 87	57 12	58 »	60 »
Bochumer..................	127 25	126 62	124 75	119 75	119 12	122 40
Gelsenkirch...............	134 50	135 25	135 »	134 37	137 25	140 90
Hibernia..................	115 50	115 50	115 50	115 25	118 50	121 75
Harpener..................	135 12	136 25	135 25	134 25	127 62	132 62
Dynamite Trust............	»	»	» »	»	»	»
Nordd Lloyd...............	111 12	112 37	111 62	112 75	113 40	113 12
Allgem. Electr............	»	»	»	»	[illegible]	»
Changes						
Paris 8 jours.............	80 80	80 85	80 85	80 90	80 9[illegible]	80 95
Londres —	20 35	20 35	20 36	20 35	20 3[illegible]	20 36
Vienne —	169 95	170 »	170 10	170 »	170 »	170 »
Pétersbourg 3 semaines....	204 90	203 60	202 50	200 10	198 75	200 30
Roubles comptant..........	205 »	204 »	202 75	198 50	200 25	200 87
— fin courant........	205 50	204 25	203 »	198 50	200 25	201 »

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 609)

LA SITUATION

Londres, 12 novembre 1892.

Les ouvriers des filatures de coton du Lancashire sont en grève ; dans la ville d'Oldham, 170 fabriques sont fermées ; 9.000.000 de broches sont inactives et 32.000 ouvriers chôment. Un correspondant de Manchester évalue à 144.000 le nombre des grévistes dans tout le Lancashire.

La crise que subit depuis tant de mois l'industrie cotonnière, crise que nous avons signalée ici à différentes reprises et dont nous avons déterminé les causes, devait provoquer un tel résultat, en amenant les patrons à proposer une réduction que les ouvriers n'ont pas voulu accepter. L'état de l'industrie cotonnière atteinte si gravement par la concurrence de l'Inde et des pays étrangers et par la baisse de l'argent, justifiait une réduction de 5 0/0 sur les salaires, mais les ouvriers sont puissamment organisés; ils ont déclaré être aussi bien

éclairés que les industriels eux-mêmes sur les conditions du marché et ont prétendu que la production étant trop considérable, il faudrait la restreindre par un chômage qui réduirait le stock et ferait monter les salaires.

On le voit, c'est le même argument qu'avaient invoqué les mineurs du Durham ; nous pourrions répéter les mêmes réflexions que nous avaient fait émettre alors ces prétentions nouvelles ; il nous semble cependant que l'argument a aujourd'hui encore moins de valeur, car l'industrie cotonnière a à lutter avec une concurrence que les houillères du Durham n'avaient pas à redouter et le chômage peut avoir, par conséquent, des effets irréparables.

La tactique suivie par les ouvriers est habile ; la grève n'a été que partielle et les cotisations des camarades qui continuent le travail servent à l'alimenter ; ils espèrent ainsi acculer les manufacturiers et leur imposer des conditions désastreuses. Arriveront-ils à une capitulation générale des patrons ou à une fermeture immédiate des ateliers ? Dans l'un ou l'autre cas, leur victoire serait chèrement payée et l'industrie cotonnière, déjà si compromise, subirait une nouvelle atteinte.

En présence de ce nouveau conflit, des tentatives sont faites pour amener un arbitrage ; le secrétaire de la Fédération des patrons filateurs ne s'oppose pas à une conférence si les ouvriers en acceptent l'idée ; les grévistes n'ont cependant encore fait aucun pas vers la conciliation. La presse anglaise invite patrons et ouvriers à terminer le plus tôt possible leur différend par ce moyen. En dehors des craintes que la grève fait éprouver pour l'avenir de l'industrie cotonnière, on appréhende qu'elle n'influe encore sur le prix de l'argent.

La procession du lord-maire a eu lieu mercredi dernier selon le cérémonial ordinaire ; elle n'a donné lieu à aucun incident et les « unemployed » qui devaient profiter de cette circonstance pour organiser une manifestation, se sont abstenus.

L'absence des quatre principaux membres du Cabinet au banquet qui a eu lieu dans la soirée a enlevé à cette solennité beaucoup de son intérêt ; le discours de lord Kimberley, ministre des colonies, nous a apporté cependant quelques indications intéressantes sur la politique coloniale et extérieure de M. Gladstone.

Le Ministre a déclaré ne pas pouvoir divulguer encore le bill relatif à l'Irlande ni les diverses mesures que le Cabinet a préparées, les détails de ces mesures n'étant pas encore définitivement arrêtés ; il a tenu cependant à affirmer que le Gouvernement tiendrait toutes les promesses qu'il a faites, non seulement pour l'Irlande, mais encore pour toutes les questions de politique à l'intérieur.

Parmi les déclarations faites sur les questions extérieures, nous devons noter les paroles, rassurantes pour les partisans de la colonisation, que le Ministre a prononcées au sujet de la sphère d'action britannique dans l'Est africain.

« Le Gouvernement de lord Salisbury, a-t-il dit, s'est expliqué devant le Parlement en disant que l'évacuation de l'Ouganda ne voulait pas dire abandon de l'Ouganda et qu'il se proposait de conserver l'Ouganda en y établissant un chemin de fer. Quand nous avons pris les affaires nous avons donné un délai pour l'évacuation afin de la faciliter, mais à côté de l'évacuation par la Compagnie, reste toujours la question générale de l'Ouganda, qui sera l'objet de toute l'attention que son importance et sa difficulté méritent. »

Ces paroles nous prouvent que c'est la politique de lord Roseberry qui prévaut actuellement dans le Conseil des ministres plutôt que les tendances de M. Gladstone à restreindre les responsabilités territoriales de la Grande-Bretagne et à pratiquer au dehors une politique peu ambitieuse. Cela peut nous servir d'indication pour l'attitude éventuelle du Cabinet dans la question d'Egypte.

Le Ministre a parlé ensuite de la situation des Indes et de la question monétaire. Nous citons sa conclusion : elle ne fait que confirmer ce que nous avons toujours dit à ce sujet :

« La question monétaire indienne est brûlante et difficile. Je ne sais pas ce que la Commission nommée pour la régler proposera, mais, quoi qu'il arrive, elle ne proposera pas de bouleversement préjudiciable au système monétaire de l'Angleterre.

« Le commerce anglais traverse une crise. Il faut espérer qu'elle sera bientôt terminée, car l'histoire montre heureusement que les périodes de dépression sont suivies de périodes de prospérité. Beaucoup de maisons, par exemple, se sont déjà relevées de la crise de la maison Baring.

« Quant à la crise qui frappe l'agriculture, je n'y puis proposer de remède. La Conférence des agriculteurs, qui se réunira bientôt, pourra peut-être indiquer au Parlement les mesures utiles à prendre. »

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

9 novembre 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés..........	39.319.280	Dette fixe de l'Etat...	11.015.100
		Rentes immobilisées..	5.434.900
		Or monnayé et lingots	22.869.280
Total..........	39.319.280	Total..........	39.319.280

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social.........	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque).........	13.756.140
Réserve et profits et pertes	3.123.816	Portefeuille et avances	22.869.889
Trésor et administration publique.......	4.866.821	Billets en réserve....	13.294.550
Comptes particuliers..	28.706.239	Or et argent monnayés	1.505.219
Billets à sept jours.etc.	175.922		
Total..........	51.425.798	Total..........	51.425.798

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
10 »	26.749	»	26.667	36.408	37.723	16.532	45	2 ½
17 »	27.331	»	26.449	35.789	36.588	17.331	48	»
24 »	27.605	»	26.134	35.524	35.735	17.921	50	»
31 »	27.674	»	26.286	35.231	35.769	18.357	50	»
7 Septembre ..	27.581	»	26.231	35.154	35.861	17.799	50	»
14 »	27.779	»	27.152	34.884	36.299	17.076	48	»
21 »	27.928	»	26.495	35.907	36.537	17.883	48	»
28 »	27.657	»	26.877	34.906	36.153	17.229	49	»
5 Octobre	26.890	»	27.187	38.836	40.540	16.156	41	»
12 »	26.085	207	26.966	37.109	39.396	15.569	41	»
19 »	25.221	1.249	26.565	36.965	39.699	15.105	40	»
26 »	24.970	742	26.343	36.307	39.057	15.077	41	3
3 Novembre...	24.429	704	26.371	34.173	37.548	14.508	42	»
9 »	24.374	»	26.024	33.573	36.625	14.800	43	»

Banque d'Angleterre. — Entrées et Sorties d'or

Du 23 novembre au 9 novembre 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat.
	£			£		
3 nov.	100.000	Souv.	Egypte	100.000	Souv.	Egypte
4 »	»	»	»	9.000	»	Lisbonne
5 »	»	»	»	5.000	»	Montevideo
7 »	»	»	»	»	»	»
8 »	»	»	»	23.000	»	Australie
9 »	»	»	»	»	»	»
Total.	100.000			137.000		

Excédent des sorties £ 37.000

Le Commerce extérieur en octobre. — Les statistiques du *Board of Trade*, pour le mois d'octobre, fixent les importations à 34.786.858 livres st., soit, sur

le mois d'octobre 1891, une diminution de 2.146.971 liv. st.

Les exportations, pour octobre 1892, sont de 18.725.460 liv. st., soit, sur le mois d'octobre 1891, une diminution de 2.440.653 liv. st.

Pendant la période des dix premiers mois de cette année, les importations ont été d'un total de 346.138.626 liv. st., soit, sur les dix premiers mois de l'année, une diminution de 146.484 liv. st.

Les exportations pour les dix premiers mois de cette année ont été de 189.206.248 liv. st., soit, sur les dix premiers mois de l'année précédente, une diminution de 19.435.261 liv. st.

Nous publierons, dans notre prochain numéro, notre tableau habituel.

La Hausse du mois d'octobre. — D'après une statistique publiée par le *Bankers' Magazine*, les valeurs de la cote du Stock-Exchange prises à leurs cours moyens, pendant le mois d'octobre, représentent une somme de 2.819.000.000 de livres et ont ainsi acquis une plus-value de 10 millions de livres depuis septembre.

Clearing-House

Résultat des compensations du 3 au 9 novembre

Jeudi 3 novembre...	£ 22.970.000	Lundi 7 nov.	£ 18.723.000
Vendredi 4 nov.	19.591.000	Mardi 8 nov.	15.568.000
Samedi 5 nov.	16.500.000	Mercredi 9 nov.	16.742.000
		Total	£ 110.094.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 109.802.000.

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES

Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes du 1er avr. 1892 au 5 nov. 92	Recettes du 1er avr. 1891 au 7 nov. 91	Recettes du 29 oct. 1892 au 5 nov. 92	Recettes du 31 oct. 1891 au 7 nov. 91
Douanes	19.900	11.552	11.581	428	402
Contributions indir.	25.452	14.686	14.743	390	443
Timbre	13.560	8.206	7.955	320	229
Land tax et House duty	2.450	395	440	»	»
Impôt sur le revenu	13.400	3.249	3.467	100	35
Postes	10.400	5.575	6.090	»	530
Télégraphe	2.560	1.545	1.500	»	»
Terres de la couronne	435	205	205	»	»
Int. des act. canal Suez	220	110	111	»	»
Divers	2.076	1 370	1.417	29	1
Recettes totales	90.453	46.893	47.509	1.267	1.740
Dépenses	90.109	54.843	54.275	1.298	1.547

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 24 octobre au 6 novembre 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités 1892	Milles exploités 1891	Recettes de la semaine 1892	Recettes de la semaine 1891
Caledonian	794½	794½	£ 63.807	£ 62 797
Glascow and South-Western	384	347½	23.041	22.037
Great Eastern	1.142¾	1.143¼	75.057	75.569
Great Northern	994	994	85.385	83.257
Great Northern of Ireland	487	487	14.191	14.306
Great S. and W. of Ireland	530	522	16.271	16.047
Great Western	2.481	2.481	160.760	159.690
Lancashire and Yorkshire	527	527	89.536	82.096
London and Brighton	476¾	476¾	46.530	47.542
London and Chatham	185½	180½	24 297	24.124
London and North-Western	1.887	1.889½	222.178	247 590
London and South-Western	894½	885½	57.542	56.317
London and Tilbury	75	68	3.852	3 987
Manchester Sheffield and Linc.	321½	321½	47.681	46.226
Metropolitan	51½	35½	13.995	13.875
Metropolitan district	13	13	7.8[illegible]3	7.760
Midland	1.300½	1.300½	177.394	174.806
Midland Gt. West. of Ireland	441	441	11.105	10.926
North-British	1.087¾	1.087	63 088	62 310
North Eastern	1.578	1.578	134.827	137.825
North London	12	12	8.779	9 318
North Staffordshire	312	312	14.758	15.173
South Eastern	428	42[illegible]	40.965	41 [illegible]1
	16.[illegible]07	16.322	£1.394.472	£1.385 119

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

Valeurs	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov	11 nov
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	97 25	97 19	96 81	96 75	97 12	97 19
Rupee 4 0/0	65 12	66 87	66 50	65 75	65 87	65 50
Brésil 4 0/0	67 »	67 25	67 25	67 50	65 75	67 62
Argentine 5 0/0	67 »	72 ..	69 25	69 75	70 75	72 50
Cédulas P	9 »	10 .	10 25	10 50	10 37	10 87
— E	26 50	30 87	29 »	30 ..	30 25	31 25
Mexicain 6 0/0	79 »	80 50	79 »	78 75	79 »	79 25
Turc I	55 25	55 25	54 75	54 75	54 75	54 75
— II	32 »	31 75	31 »	30 50	30 75	31 »
— IV	22 19	21 94	21 81	21 50	21 69	21 50
Egypte Unifiée	99 25	99 50	99 25	99 50	97 75	98 25
Grec Monopole	59 50	59 ..	62 87	58 75	59 50	59 75
Italien 5 0/0	92 75	92 31	91 75	91 56	91 69	92 37
Russe 4 0/0	97 25	97 37	97 25	96 37	96 62	97 »
Portugais 3 0/0	24 75	25 25	24 87	24 87	24 62	25 »
Espagne Ext. 4 0/0	64 25	64 25	63 69	63 50	62 19	63 37
Français 4 1/2 0/0	105 »	105 ..	105 50	105 50	105 »	105 50
— 3 0/0	99 »	98 50	98 50	98 50	98 50	98 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	7 ..	7 »	7 »	6 75	6 75
Suez	105 50	104 50	104 50	104 »	104 50	105 »
Lombards	8 75	8 87	8 87	8 75	8 87	8 75
Banque Ottomane	14 19	14 ..	13 81	13 62	13 75	13 75
Rio Tinto	15 19	15 44	15 56	15 50	15 62	16 12
Brighton A	158 12	156 62	156 87	153 37	152 75	151 75
North Brit. ord	38 12	38 75	38 12	38 »	37 62	37 50
Pérou ord	10 12	12 87	12 62	13 »	12 31	11 87
— préf	37 75	41 87	40 87	41 50	41 12	40 75
— debs	81 25	84 25	83 75	84 50	83 25	83 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	60 »	60 37	59 50	60 »	59 50	59 75
— actions	39 75	40 37	40 12	40 75	40 12	40 87
Canada Pacific	88 25	88 75	88 12	88 25	88 50	90 12
Eries	26 87	27 75	26 87	27 62	27 50	28 »
Denver préf	52 25	54 25	53 62	53 50	53 12	55 75
Milwaukee	80 50	81 62	81 37	82 62	82 62	83 12
Louisville	70 37	72 ..	70 75	71 25	71 12	72 75
Norfolk préf	40 50	41 56	40 12	40 87	40 75	41 75
Reading Inc. Bds	79 50	79 50	79 50	79 25	78 75	79 25
Union Pacific	41 12	41 75	41 12	41 62	41 25	41 75
Mexican ord	22 »	22 62	22 50	22 50	23 »	22 50
Mines						
De Beers	15 75	16 37	16 37	17 12	17 25	17 75
City	7 62	7 75	7 87	7 75	8 »	9 50
Crown Reef	7 25	7 25	7 37	7 25	7 37	8 25
Geldenhuis	3 75	3 75	3 75	3 75	4 »	4 12
Impers	3 50	3 62	3 62	4 »	4 »	4 50
Langlaagte	3 12	3 25	3 25	3 25	3 62	3 75
Simmer	3 75	3 75	3 75	3 75	3 75	4 »
Robinson	3 75	3 75	3 75	3 75	3 75	4 »
Oceana	3 75	4 ..	3 75	3 75	3 75	3 87
Argent en barres	38 50	39 25	39 44	39 06	39 06	38 87
Change sur Paris	25 32	25 37	25 37	25 33	25 36	25 35
Escompte de la Banque	2 »	2 ..	3 »	3 »	3 »	3 »
Escompte hors banque	1 »	1 12	2 50	2 50	2 87	2 37

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 12 novembre 1892.

La situation se modifie peu ; les tendances générales sont plutôt bonnes, mais le marché manque toujours d'activité. Le résultat de l'adjudication des Bons du Trésor, qui a eu lieu lundi, a prouvé que la place est loin d'être dépourvue d'argent. Cette détente du marché monétaire et une chute de l'agio à Buenos-Ayres ont donné, au début de la semaine, de la fermeté à l'ensemble de la cote. Le marché international n'a pas suivi ces meilleures dispositions, et les nouvelles du continent l'ont un moment influencé en mal. Il semble, du reste, que Londres se règle de plus en plus sur Paris pour coter les fonds européens.

La baisse de la prime sur l'or à Buenos-Ayres n'a pas longtemps stimulé les transactions en valeurs argentines, qui ne sont que fractionnellement meilleures, tandis que la dépréciation du change à Rio a causé un recul sur le Brésilien. Les Péruviens sont plus faibles et l'Uruguay acquiert une sensible plus-value sur le marché régulier des remises pour le coupon.

Le marché qui présente toujours l'activité la plus remarquable est celui des actions des mines d'or et de diamants du Sud de l'Afrique. Les affaires auxquelles donnent lieu ces valeurs prennent une grande extension.

Les Chemins américains sont faibles. Pour les raisons qui la font bien accueillir en Angleterre, la nomination à la présidence de M. Cleveland, candidat démocratique, est mal accueillie à la Bourse de New-York, qui a plutôt des tendances républicaines. Sur les ordres de vente de cette place, les cours fléchissent. On croit, à tort ou à raison, à New-York, que les démocrates sont hostiles aux grandes institutions et surtout aux Trusts, qui ont le contrôle de beaucoup d'industries importantes et dont New-York détient un montant considérable d'actions. De plus, les démocrates sont, ou du moins passent pour être hostiles à une protection illimitée telle qu'elle est comprise par le bill Mac-Kinley ; on craint à New-York, et on espère, à Londres, que le nouveau parti au pouvoir amènera des changements dans ce sens.

Le Financial Times annonce que le Comité des emprunts municipaux argentins a donné avis qu'un meeting aura lieu à Londres, mardi prochain, pour examiner le contrat *ad referendum* que la municipalité de la ville de Santa-Fé a fait pour le paiement du coupon différé des intérêts et pour l'amortissement de la Dette.

La Commission nommée par l'Assemblée des actionnaires de la Chartered Mercantil Bank of India London and China, engage fortement les Actionnaires à reconstituer la Banque plutôt que de la liquider.

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 609)

LA SITUATION

Vienne, 10 novembre 1892.

Les nouvelles les plus contradictoires ont été colportées, — comme toujours d'ailleurs — sur cette crise ministérielle ouverte en Hongrie depuis quinze jours. A l'heure présente on sait que l'Empereur a accepté la démission du Ministère, en priant toutefois les membres du Cabinet de rester à leur poste jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on ait pu choisir leurs successeurs. Cette situation ressort des déclarations faites hier à la tribune par le comte Szapary, qui a proposé à la Chambre de suspendre ses séances jusqu'à la constitution du nouveau ministère. Mais les avis sont très partagés quant à la composition de ce dernier : on a parlé de M. Koloman Tisza, du comte Andrassy, de M. Szell, ancien ministre des finances, de M. de Kallay, ministre des finances communes d'Autriche-Hongrie, enfin du Dr Wekerlé, l'homme qui personnifie le plus la réforme monétaire. Or, de ces quatre personnalités, il convient d'en écarter au moins d'un : M. Tisza, qui n'a guère de chances de pouvoir réunir une majorité et dont l'attitude est l'objet de nombreux commentaires. Il est peu probable que la campagne qu'il a menée contre M. Szapary tourne en sa faveur.

Dans tous les cas, je suis obligé de démentir mon information de samedi dernier relative à ce dernier ; ayant totalement perdu la confiance du parti libéral, il ne pouvait songer à reconstituer un Gouvernement. La scission s'est faite sur la question du mariage civil qui divise depuis fort longtemps le Parlement hongrois ; l'Empereur était d'accord avec M. de Szapary, paraît-il, pour ne pas rendre le mariage civil obligatoire, mais ce n'est pas l'avis de la majorité.

En résumé, la Chambre faisant droit à la requête du Président du Conseil, qu'appuyait, du reste, dans la circonstance, le leader de l'opposition, comte Apponyi, s'est séparée après avoir voté l'ajournement. Notons, en passant, une critique formulée à l'adresse du Souverain au cours de la discussion : un député, M. Eoetvoes, s'est plaint de ce que François-Joseph ne résidât pas dans la capitale hongroise pendant les périodes de crise. Sa présence, a-t-il ajouté, éviterait aux hommes politiques des allées et venues incessantes entre Budapest et Vienne.

Je vous ai télégraphié samedi, en dernière heure, le résumé du budget présenté au Reichsrath par le Dr Steinbach. A première vue, ce budget paraît très satisfaisant, puisqu'il se solde par un excédent de 887.291 florins, dépassant de 1.665.308 florins celui de 1892, bien qu'on ait prévu un million de plus pour l'amortissement de la Dette. Mais il est bon de remarquer que ce résultat a été obtenu grâce à une augmentation de charges pour le contribuable, grâce aussi à des recours extraordinaires. Au total, les prévisions de recettes accusent une augmentation de 23 1/2 millions de florins, en chiffres ronds, et pourtant l'excédent admis de ce chef n'est que de 1 million 600 mille florins. En outre, le Ministre a formellement déclaré que le budget de la guerre exigerait de nouveaux sacrifices dans l'avenir et qu'il faudrait lui consacrer une grosse partie des augmentations de recettes ; c'est au compte de la Guerre qu'il convient d'inscrire aussi la ligne ferrée stratégique de Munkacs-Stryj évaluée à 4 millions 400.000 florins. L'exploitation des chemins de fer de l'Etat nécessite, d'autre part, un accroissement de dépenses de 5 millions 300 mille florins, pour assurer les communications et pour le personnel ; avec ces divers facteurs, on arrive à une augmentation de dépenses de 24 millions 700 mille florins.

Il convient de rendre cette justice à M. Steinbach, que son budget a été établi avec une grande clarté et nous devons le féliciter d'avoir réduit de 3/4 de million le chapitre loteries ; on sait, en effet, combien la loterie fait de mal, en drainant la petite épargne au profit de l'Etat.

Les journaux officieux sont unanimes à prédire qu'il y aura des plus-values considérables sur les prévisions pour 1893. Mais M. Steinbach s'est plaint, à la tribune, du manque d'élasticité qui est la caractéristique du budget autrichien ; on ne pourra remédier à cet inconvénient que par la réforme des impôts directs.

A ce propos, les chiffres officiels du rendement des impôts pour les trois premiers trimestres de l'année courante accusent une plus-value de 428.236 florins pour les contributions directes et de 1.398.872 florins pour les contributions indirectes, soit, dans l'ensemble, une augmentation de 1.827.108 florins. Il y a diminution de 1 million 290 mille florins pour les taxes de consommation et de 1 million 300 mille florins pour les tabacs; mais ceci ne tire pas à conséquence car, en ce qui concerne les taxes de consommation, certaines recettes ont été appliquées à d'autres chapitres.

Quant aux tabacs, le déficit provient d'un accroissement de dépenses de 2 millions imputées à l'année courante par suite de l'abondance de la récolte en Hongrie.

Le Czarewitch est attendu ici après-demain ; l'Empereur a fait expédier à la frontière d'Italie un train de la cour qui l'amènera à Vienne. Un dîner de gala sera donné en son honneur à Hofburg. Malgré le désir de l'Empereur, le Czarewitch avait, sur l'avis de Saint-Pétersbourg, ajourné son passage par la capitale autrichienne, pour éviter de s'y rencontrer avec Guillaume II.

C'est décidément le Dr Wekerlé qui est chargé de reconstituer le Ministère hongrois : il gardera le portefeuille des finances en prenant la Présidence du Conseil. On pense que la plupart des anciens ministres feront partie de la nouvelle combinaison, et que M. Etienne Tisza fils remplacerait le comte Szapary au département de l'Intérieur ; si ce changement se produsait, il aurait pour résultat d'obtenir la neutralité de M. Koloman Tisza. Mais je vous donne ceci sous toutes réserves, car M. Wekerlé est reparti pour Budapest, où il conférera avec ses amis avant de soumettre à l'Empereur la liste des nouveaux ministres.

Informations Économiques et Financières

La « Valuta » et l'Administration de la Monnaie en Autriche, en 1893. — Les prévisions du département des finances, pour l'année 1893, dépassent de 1.829.2[illegible] florins celles de 1892 ; elles s'élèvent à ? millions 25.640 florins pour les dépenses ordinaires et à

145.293 florins pour les dépenses extraordinaires, soit, au total, 2.170.933 florins.

En raison de l'outillage nouveau et des besoins créés par la transformation monétaire, on évalue aux chiffres suivants la frappe de 1893 : 116.000.000 de couronnes en or pour le compte de l'Etat et la Banque d'Autriche-Hongrie, 40.000.0000 de couronnes en or pour les particuliers, 50.000.000 de couronnes en argent pour le compte de l'Etat, 12.000.000 de couronnes en monnaie de nickel, 700.000 couronnes en monnaie de bronze. En outre, on prévoit la frappe de 539.968 pièces de ducats et de 1.000.000 de pièces de thalers levantins.

Cette production, qui dépasse de beaucoup celle de l'année courante, entraîne un surcroît de frais, notamment pour les achats de matières pour les monnaies de nickel et de bronze, qui sont estimés à 1.798.820 florins.

Les dépenses extraordinaires donnent une augmentation de 139.150 florins, dont 131.694 florins pour les constructions nouvelles. Pour la couverture, les dépenses ordinaires sont évaluées à 2.322.933 florins en 1893, au lieu de 264.200 florins en 1892, soit une augmentation de 2.058.733 florins.

Le crédit extraordinaire de 120.000 florins ouvert pour 1891 est une bonification pour les frais de frappe des kreutzers en cuivre.

Il y a augmentation de 35.000 florins pour les taxes monétaires et de 2.022.000 florins pour les frais de frappe de monnaies d'argent, de nickel et de bronze au compte de l'Etat.

Le Budget du Ministère du Commerce autrichien. — Nous relevons, dans les statistiques de ce ministère, les indications qui suivent :

Le rendement des colis, lettres cartes-correspondance, etc., depuis la fusion des Postes et Télégraphes a été, de 1884 à 1891 inclusivement, de 804.090 florins en moyenne, par an ; pour les trois dernières années seules la moyenne annuelle est de 1.060.080 florins.

Les recettes télégraphiques s'élèvent, pendant les trois dernières années, à 152.116 florins en moyenne par an ; il est a remarquer, à ce propos, que les résultats définitifs de 1891 dépassent de 120.000 florins les chiffres provisoires de 1892. Par suite des conventions passées avec l'Allemagne et la Hongrie, il est possible que les prévisions de l'année courante ne soient pas atteintes, mais la différence se retrouvera en 1893, grâce à l'augmentation du nombre des télégrammes expédiés au tarif réduit.

Quant aux recettes téléphoniques, le budget prévoit, pour 1892, une somme de 400.000 florins ; pour 1893, par suite de l'extension du réseau et des nouvelles lignes établies entre Vienne et Prague, d'une part, Vienne et Trieste, d'autre part, les prévisions s'élèvent à 550.000 florins, sans tenir compte du rachat des lignes privées qui font l'objet d'un compte spécial.

Les recettes pour affranchissement de journaux s'élèvent à 1.184.420 florins pour 1891, en augmentation de 7.900 florins sur l'année antérieure ; mais, en raison du retrait de la surtaxe pour l'agio, il est possible que des plus-values de recettes ne se produisent plus, malgré l'extension que prennent les envois de journaux.

La Direction des Chemins de fer de l'Etat a fait inscrire, pour la construction de la ligne Stanislan-Woronienka, une somme de 4.400.000 florins en 1893,

---

Les Prévisions Budgétaires pour les Chemins de fer de l'Etat Autrichien en 1893. — Le Département du commerce a admis le chiffre de 74.955.000 florins comme recettes probables des lignes de l'Etat en 1893 ; cette estimation dépasse de 3.878.100 florins les prévisions de 1892 et de 3.201.000 florins les résultats de l'année 1891. Les transports de marchandises figurent pour 66 0/0 dans la plus-value des évaluations avec 2.557.800 florins, au lieu de 2.100.775 florins prévus en 1892.

Les lignes d'intérêt privé, exploitées au compte de l'Etat, participent aux plus-values pour 2.324.900 florins (90.9 0/0), en comparaison avec les prévisions de 1892, et pour 1.856.718 florins (88.4 0/0), par rapport aux résultats de 1891.

Dans l'ensemble, les prévisions pour le réseau entier sont basées sur les résultats définitifs de l'année 1891, dont le 2e semestre a été peu satisfaisant par suite des réductions de tarif appliquées au 1er juillet 1891, et de l'arrêt dans l'exportation des céréales. Il y a lieu de croire que ces prévisions seront dépassées en raison du développement constaté dans le trafic, de l'élévation partielle des tarifs, de la reprise des exportations de céréales, des demandes de charbon, et, enfin, de l'exécution des grands travaux de Vienne, qui entraîneront des transports de bois, fers, tuiles et pierres.

Quant au mouvement des voyageurs, les prévisions pour 1893 dépassent celles de 1892 de 3.38 0/0, soit, par kilomètre 2.607 florins (au lieu de 2.528) et, au total, 17.142.600 florins (au lieu de 16.582.000).

On prévoit aussi une plus-value de 450.000 florins par suite du timbre imposé aux billets.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 12 novembre 1892.

Notre marché a été influencé par la crise ministérielle hongroise et aussi par des rumeurs — qui reviennent périodiquement — tendant à exagérer les mouvements de troupes russes sur la frontière allemande. En réalité la caractéristique est le manque de transactions qui pèse lourdement sur les cours ; mais, depuis deux jours, il y a un peu plus de fermeté.

Le rapporteur du budget municipal de Vienne conclut à la nécessité d'un emprunt communal de 17 millions et demi de florins à 4 0/0, remboursable en 50 années ; sur cette somme on n'émettrait que 4.800.000 florins dans le courant de 1893.

On annonce le départ, pour Bucharest, du directeur de la manufacture autrichienne d'armes qui négocierait une deuxième livraison de fusils avec le Gouvernement roumain.

Les premières affaires de nouvelles pièces de 20 couronnes ont été traitées ces jours-ci en Bourse ; un de nos grands établissements les a vendues à raison de 10 florins 5 kreutzers, soit avec 5 kreutzers d'agio : cet agio s'explique par ce fait que les pièces de 20 couronnes sont délivrées par la Monnaie seulement contre d'autres espèces d'or qu'il faut acheter sur le marché au-dessus des cours fixés par l'Administration de la Monnaie.

Voici les cotes de cette dernière, comparées avec celles de la Banque d'Autriche-Hongrie :

	A la Banque	A la Monnaie
Ducats autrichiens..... Fl.	5 62,46	5 62,81
Pièces de 4 et de 8 fl. or....	9 48.85	9 48,61
Pièces de 20 francs..........	9 48,85	9 48,23
Pièces de 20 marks..........	11 71,33	11 70,53
Souverains..................	11 97,07	11 96,27

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 609)

LA SITUATION

Bruxelles, 11 novembre 1892.

La rentrée du Parlement s'est effectuée au milieu d'une effervescence facile à prévoir. Il y a eu peu de bagarres sur la voie publique ; mais on y a manifesté ferme aux cris de : Vive le suffrage universel ! Le roi des Belges a été l'objet d'ovations fort diverses. Quand Léopold est entré à la Chambre, on a crié : A bas le roi ; plusieurs arrestations ont été opérées, elles n'ont pas été maintenues d'ailleurs. Des officiers de la garde

civique ont été suspendus de leur grade pour avoir acclamé le suffrage universel. Dans son discours aux représentants, le roi a dit :

« Dans cette constatation solennelle et spéciale que prescrit notre pacte fondamental, le corps électoral d'aujourd'hui vient de nous donner mandat de réaliser, sur une plus large extension, le droit du suffrage. »

Si la grande majorité du peuple belge exprime ses vœux d'une façon un peu bruyante, elle n'est pas disposée à sortir de la légalité ; mais à coté de la population honnête, travailleuse, qui n'a que le tort de s'abandonner chaleureusement à ses impressions plus ou moins généreuses, à coté des citoyens dignes de ce nom, s'agite le clan des socialistes révolutionnaires et des artisans des émeutes futures. A Liège et à Gand, notamment, certains esprits paraissent violemment surexcités. On ne chante plus la *Brabançonne* ni même la *Marseillaise* dans les inombrables meetings qui se suivent sans interruption ; c'est aux sons de la *Carmagnole* que les manifestants réclament le suffrage universelle et bien d'autres réformes.

Jusqu'ici, hâtons-nous de le dire, il y a eu beaucoup de bruit pour rien : on sait d'ailleurs que les Bruxellois, dans de semblables circonstances, paraissent toujours devoir tout renverser ; au bout de quarante-huit heures chacun est rentré à son atelier, à son usine, à son bureau, et, s'il est encore question des coups donnés et reçus, c'est sans rancune et avec une bonne grosse jovialité qui n'a plus rien d'inquiétant. Mais aujourd'hui les symptômes sont plus graves, car c'est de la province, des centres miniers que partent les plus ardentes revendications. Le danger est là. Cependant nous enregistrons aujourd'hui « une victoire du bon sens et de la sagesse nationale » suivant l'heureuse expression des journaux raisonnables

La question ouvrière, de laquelle dépend notre avenir économique, est pourtant examinée chez nous avec la plus bienveillante attention. Ainsi que nous le laissions entrevoir, dans notre précédent numéro, les Conseils de l'industrie et du travail, chargés de prévenir ou d'aplanir les différends qui surgissent entre patrons et ouvriers, ont déjà rendu de grands services en Belgique. L'initiative de ces Conseils appartient à M. Frère Orban qui, frappé des progrès obtenus par l'arbitrage en Angleterre, a introduit ce principe dans notre pays. L'institution a été développée depuis, et on a eu la satisfaction de constater que plusieurs grèves importantes ont été évitées grâce aux Conseils de l'industrie agissant tantôt comme conciciliateurs, tantôt en qualité d'arbitres. « Il y a conciliation lorsque les deux parties discutent encore leurs intérêts, et arbitrage lorsque le conflit a éclaté. Bien entendu, il faut que l'arbitra e soit accepté par les deux parties, et pour cela, il faut que les arbitres soient choisis avec discernement. Les ouvriers, comme les patrons, doivent pouvoir se fier aux juges officieux qu'ils se désignent. »

Nous avons reproduit entre guillemets un extrait émanant du département de l'agriculture. Chez vous les choses se passent un peu différemment, l'exemple de Carmaux le prouve ; mais si vous aviez eu un Conseil du travail analogue au nôtre, la conciliation eût pu être opérée dès le début du conflit. Ajoutons, pour mémoire que le premier Conseil d'arbitrage, composé par parties égales de patrons et d'ouvriers, fut établi, en 1860, en Angleterre.

La place va nous faire défaut pour vous entretenir des questions courantes. Apprenez que les Compagnies commerciales du Congo ne sont pas entièrement satisfaites du décret rendu récemment par le souverain de l'Etat Indépendant du Congo au sujet du commerce du caoutchouc. Elles réclament la liberté complete de ce commerce ; la permission d'exporter du caoutchouc ne leur suffit pas.

L'*Indépendance Belge* a publié la note suivante :

« Le bruit court, dans les cercles bien informés, que les délégués de l'Allemagne à la Conférence monétaire de Bruxelles déclareront que leur pays est satisfait de son système métallique et n'a pas de raison d'en changer, que l'Allemagne a une meilleure situation que l'Angleterre qui est obligée de prendre en considération les intérêts souvent contradictoires de ses colonies. L'Allemagne possède encore 400 millions de thalers d'argent dont 200 millions sont dans la circulation. Comme elle n'a pas l'intention de vendre ces provisions, elle peut rester indifférente aux fluctuations du prix de l'argent. »

Les délégués allemands à cette Conférence sont : le comte d'Alvensleben, ministre d'Allemagne à Bruxelles ; le docteur de Glasenapp, conseiller rapporteur au département des finances de l'Empire ; Hartung, directeur de la Banque de l'Empire.

La Suède sera représentée par M. Forsell, ancien ministre des finances ; et la Norvège par M. Berner, directeur de la Banque hypothécaire de Norvège.

Informations Économiques et Financières

Banque Nationale de Belgique. — Le bilan hebdomadaire de la Banque nationale de Belgique donne les résultats suivants :

Proportion de l'encaisse aux engagements, 24.72.

Augmentation	
Encaisse.....................	4.192.335 fr.
Portefeuille....................	2.223.991
Comptes courants	6.596.898
Diminution	
Billets	719.890

Les Fabricants d'allumettes. — Tous les fabricants d'allumettes ont tenu une réunion à Bruxelles. Ces industriels ont jeté les bases d'une entente en vue de syndiquer tous les industriels de cette branche.

Ils feront un nouvel appel à leurs confrères et se réuniront pour prendre une décision.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 11 novembre 1892.

Marché qui s'est raffermi dans le courant de la semaine. Le début n'avait pas été satisfaisant. Peu à peu les transactions ont augmenté d'importance. Les valeurs espagnoles qui étaient en réaction se sont relevées. Notre 3 1/2 mai, après une certaine faiblesse, a fait 102 65. En banque, la Nationale a coté 3.035. La Sidérurgie et les Charbonnages restent toujours en retard. Les Glaceries ne suivent pas le mouvement ascendant qui s'était dessiné il y a quelques jours. Les valeurs Argentines ont eu des partisans assez nombreux.

Anvers, 11 novembre 1892.

Le commencement de la semaine a été calme ; nombre d'affaires limité, mais tendances rassurantes. Nos fonds nationaux sont restés stationnaires. Les Anvers-Rotterdam ont été très fermes à 797 50. Les Argentins ont été demandés, pendant que les Brésiliens restaient faibles. Jeudi dernier, les cours se sont relevés sur toute la ligne : Brésil, République Argentine, Uruguay se sont inscrits à des cours favorables. Les Lots de Villes se sont principalement bien comportés.

ESPAGNE

Pour le Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page [illegible])

LA SITUATION

Madrid 12 novembre 1892

Les souverains du Portugal sont arrivés aujourd'hui à midi, et le cortége royal, formé par plusieurs voitures attelées à la daumont, s'est aussitôt dirigé vers le palais où la garnison a défilé. On a fait aux hôtes de la cour un accueil des plus sympathiques ; les maisons sont pavoisées et les journaux vantent les charmes de la

jeune reine Amélie qui compte à peine vingt printemps.

Sous le rapport politique et financier les semaines se suivent et ne se ressemblent pas ; il y a cinq ou six jours, on voyait tout en noir; aujourd'hui — est-ce un effet des fêtes? — l'horizon revêt des teintes rosées. Quoi qu'il en soit la situation, je ne cesse de le répéter ne se modifiera pas avant les débats des Cortès qui s'ouvriront le 5 décembre. Un fait certain c'est l'avortement de la crise ministérielle que vos journaux s'entêtent à annoncer; si M. Romero Robledo venait à se retirer ce serait uniquement pour des raisons de santé et, par conséquent, la politique serait étrangère à sa détermination.

Le marquis de Cuba, récemment nommé maire de Madrid en remplacement de M. Bosch, a donné une soirée en l'honneur des directeurs de journaux de la capitale. Après avoir souhaité la bienvenue à ses hôtes le nouvel alcade leur a demandé leur concours pour réformer l'administration municipale, dont vous connaissez les errements, les priant de lui signaler les abus, et annonçant qu'il n'hésiterait pas à abandonner le poste de confiance qui vient de lui être donné, s'il constatait l'impossibilité de mener à bien sa mission. Cette attitude inspire au *Globo* les réflexions suivantes : « Si, avec de pareilles dispositions, on ne parvient pas à assainir et à remettre dans le bon chemin l'administration municipale, il n'y aura plus qu'à la supprimer en la remplaçant par un chef de la garde civile et par dix ou douze agents en sous-ordre ! »

Espérons qu'on n'en arrivera pas là. Au surplus, la situation personnelle du marquis de Cuba donne, à cet égard, de sérieuses garanties. Allié à la famille de Urquijo, possesseur d'une fortune évaluée à une vingtaine de millions, le nouvel alcade a exercé pendant de longues années les fonctions d'architecte ; à ce titre, il a fait partie de la Commission municipale instituée jadis par M. Canovas. Dans tous les cas, le marquis de Cuba, bien qu'appartenant au parti conservateur, jouit d'une grande notoriété dans tous les milieux madrilènes, et comme il possède bien les questions municipales, on pense qu'il a des chances de réussir là où son prédécesseur a échoué.

Les délégués des provinces se sont réunis, ces jours derniers, au Cercle commercial de Madrid pour examiner la forme dans laquelle pourra s'appliquer le monopole des allumettes de cire. Partant de cette base que la consommation, en Espagne, est de trois allumettes-bougie par tête, le Syndicat des fabricants avait estimé la vente journalière à 7.000 grosses de boites à répartir entre les provinces. Mais les représentants refusent de s'engager à un chiffre de vente déterminé, dans la crainte que, pendant la durée de quinze ans du contrat, un nouveau produit ne vienne faire concurrence aux allumettes de cire. Pour arriver à une entente, le Syndicat sera obligé de négocier séparément avec les délégués de chaque province.

Informations Économiques et Financières

TABLEAU COMPARATIF des importations et exportations en septembre et pendant les neuf premiers mois de **1892**

IMPORTATIONS

Articles du tarif d'importation	**1890** Pesetas	**1891** Pesetas	**1892** Pesetas
1. Pierres, terres, minéraux, etc.	54.570.390	62.039.618	57.382.646
2. Métaux et leurs dérivés ...	32.980.997	26.857.443	22.779.544
3. Drogueries et produits chim.	39.531.237	41.324.372	37.059.684
4. Coton et ses dérivés	75.094.989	73.995.246	76.057.866
5. Autres textiles et leurs dériv.	23.265.025	4.775.690	25.331.899
6. Laines, ... et leurs dérivés	27.031.852	32.162.244	32.413.943
7. Soies et dérivés	13.365.666	14.146.599	15.552.565
8. Papier et ses applications..	6.806.952	7.784.339	7.733.625
9. Bois et ses dérivés	39.884.90[illegible]	37.584.418	41.404.647
10. Animaux et dépouilles	32.944.776	35.404.488	28.017.392
11. Mach., courroies et embarc..	38.657.945	38.361.293	43.270.459
12. Produits alimentaires	166.323.887	143.139.056	129.782.545
13. Produits divers	5.018.455	5.502.379	4.814.356
14. Importations spéciales ...	68.131.083	87.440.932	75.593.954
TOTAUX	603.608.134	610.518.117	597.195.125

EXPORTATIONS

Articles de la table de valeurs	**1890** Pesetas	**1891** Pesetas	**1892** Pesetas
1. Minéraux, céramique, etc...	76.547.874	61.483.404	63.972.328
2. Métaux et leurs dérivés	91.402.496	80.831.633	114.673.040
3. Drogueries et produits chim.	20.074.842	21.005.818	23.008.569
4. Articles en coton manufact.	18.585.922	20.668.265	29.417.128
5. Art. des autres textiles manu.	1.635.417	2.906.542	4.349.797
6. Laine et ses dérivés	9.215.242	8.333.399	12.702.554
7. Soies et ses dérivés	2.499.697	3.074.554	4.575.977
8. Papier et ses applications..	7.825.667	6.567.888	8.463.929
9. Bois	23.788.904	26.916.686	24.998.272
10. Animaux et dépouilles	33.915.755	34.281.715	30.202.413
11. Machines	693.962	674.275	343.592
12. Produits alimentaires......	280.048.134	285.094.691	215.990.871
13. Divers	2.530.145	1.769.493	2.296.612
TOTAUX	568.824.057	553.608.063	534.965.082

Ce tableau complète les informations contenues dans notre dernier numéro, page 600. Il résulte de ces données que les importations (en ne tenant pas compte des métaux précieux) s'élèvent, en septembre, à 47 millions 1/2, en baisse de 10 millions, et que les exportations se montent à 57.200.000 pesetas, en diminution de 7 millions sur les chiffres du mois d'août.

La Dette flottante du Trésor Espagnol. — Voici la situation exacte de la dette flottante du Trésor à la date du 1er novembre 1892 :

	Pesetas
Traites sur les provinces en faveur de la Banque d'Espagne, pour 1884-85.......	85.500.000
— 1886-87.......	40.840.000
— 1888-89.......	38.600.000
Pagarès négociables, en faveur de la Banque d'Espagne, pour 1891-92	3.311.000
Pagarès du Trésor en date du 15 septembre 1892 à 6 mois de date, à l'ordre de la Banque d'Espagne, pour règlement de la convention du 7 septembre 1892 passée entre le Ministre des finances, la Banque d'Espagne et la Banque de Paris et des Pays-Bas :	
A Paris, 22.825.000 fr..... = 22.825.000	
A Londres, 87.000 £ ...... = 2.175.000	
	25.000.000
Pagarès négociables à 3 mois passés à la Banque d'Espagne, en paiement du solde en sa faveur à la fin du trimestre expirant le 30 septembre dernier, pour le service de la Trésorerie de 1892-93...	27.636.000
Pagarès du Trésor, à l'ordre de la Banque d'Espagne suivant convention en date du 15 octobre 1892.	
A Paris, 22.825.000 fr...... = 22.825.000	
A Londres, 87.000 £ .... = 2.175.000	
	25.000.000
Soit, au total, à la date du 1er novembre 1892	245.977.000

Sur cette somme la partie correspondant à la dette flottante contractée pendant l'exercice courant s'élève à 77.636.000 pesetas.

Il faut tenir compte de ce fait que le produit de l'opération conclue avec la Banque de Paris est encore en grande partie disponible; en effet, les fonds placés à l'étranger, sans être exposés aux fluctuations du change, serviront au paiement des obligations auxquelles il y a lieu de faire face, avant la fin de l'année, à Paris et à Londres.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 12 novembre 1892.

Après la pluie, le beau temps ! La baisse du change et l'absence d'une crise ministérielle, tant de fois annoncée, voilà deux motifs suffisants pour expliquer le mouvement de hausse qui s'est produit sur l'ensemble de la cote.

Il est probable que ce mouvement ascensionnel se prolongera jusqu'à la rentrée des Cortès, c'est-à-dire jusqu'à la discussion des projets du Gouvernement. La première question à l'ordre du jour est l'augmentation du tarif de la grande vitesse, qui doit compenser la perte que le change fait éprouver aux Compagnies.

L'Assemblée monétaire, qui s'est réunie au Ministère des Finances, a décidé de former un bureau composé de délégués nommés par elle, sous la présidence du directeur général du Trésor, avec mission de rédiger des instructions tendant à défendre, à la Conférence internationale de Bruxelles, toutes les mesures tendant à relever le cours de l'argent.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	69 50	69 30	68 85	68 65	68 10	68 70
— Extérieure 4 0/0.....	73 90	73 85	73 60	73 50	72 70	73 45
Amortissable 4 0/0..........	78 65	78 25	78 05	78 05	77 55	77 70
Change sur Londres 3 mois	28 85	28 88	28 92	29 »	29 08	29 10
— sur Paris 8 jours..	14 50	14 65	15 ..	15 50	15 65	15 70
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	69 50	69 25	68 40	68 67	68 15	68 70
— Extérieure 4 0/0.....0	73 60	73 70	73 30	73 60	72 60	73 15
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	107 »	106 ..	106 62	106 »	106 12	106 37
— 5 0/0.	95 37	97 ..	96 75	97 »	97 ..	97 25
Change sur Paris..........	15 10	15 ..	15 35	15 40	15 75	15 90

HOLLANDE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DES PAYS-BAS (Voir page 609)

Informations Économiques et Financières

La Richesse mobilière et immobilière en Hollande. — Le nouvel impôt sur le capital en Hollande, sur lequel nous avons déjà donné des détails à nos lecteurs, a nécessité une évaluation de la somme des capitaux immobiliers et mobiliers de la Hollande ; ces évaluations ont donné les résultats suivants :

	Milliers de florins.
Propriété non bâtie........................	2.130.000
Propriété bâtie........................	1.560.000
Propriété immobilière........................	3.690.000
Propriété mobilière........................	6.830.000
Total.........	10.520.000

Le Budget des Pays-Bas. — Le Ministre des finances a présenté au Parlement hollandais le projet de budget pour 1893 ; ce projet prévoit un déficit de 8.313.537 fl.

En 1891, il y avait un déficit de 825.000 fl. et pour 1892 on espère un excédent de 200.000 fl.

Voici le détail du budget de 1893 :

DÉPENSES —	florins
Maison de la Reine....................	804.000
Grands corps de l'Etat....................	660.506
Affaires étrangères....................	783.862
Justice....................	5.488.669
Intérieur....................	12.308.424
Marine....................	15.697.423
Service de la dette nationale..........	35.242.899
Finances....................	18.906.632
Guerre....................	22.598.227
Travaux publics (*Waterstaat*)......	22.346.853
Service colonial....................	1.352.532
Dépenses imprévues....................	50.000
Total des dépenses....	136.240.027

RECETTES	
Impôt foncier....................	12.592.000
Contribution personnelle..........	11.614.000
Patentes....................	4.528.000
Sucre....................	8.500.000
Vins....................	1.825.000
Boissons distillées..........	24.400.000
Sel....................	3.850.000
Savon....................	2.000.000
Bières et vinaigres..........	1.090.000
Droit d'abatage..........	3.000.000
Droits de timbre..........	2.750.000
— d'enregistrement..........	6.600.000
— d'hypothèques..........	975.000
— de succession..........	8.100.000
Centimes additionnels sur ces différents droits..........	5.213.000
Droits d'entrée..........	5.736.250
— de garantie (ouvrages d'or et d'argent)..........	230.850
Produits domaniaux..........	2.330.000
Postes..........	7.400.000
Télégraphes..........	1.359.000
Loterie d'Etat..........	661.500
Chasse et pêche..........	136.000
Droits de pilotage..........	1.400.000
— sur les mines..........	6.930
Part de l'Etat dans les produits des chemins de fer de l'Etat..........	3.945.000
Recettes diverses..........	4.629.960
Intérêts dus par la Caisse coloniale..	1.854.000
Part de l'Etat dans les bénéfices de la Banque des Pays-Bas..........	1.200.000
Total des recettes.....	125.926.490

La dette publique, en 1891, était évaluée à 1.088 millions de florins.

Une Émission. — Une assemblée générale de la Société d'exploitation des Chemins de fer de l'Etat se réunira le 16 novembre ; elle aura à se prononcer sur l'acquisition de la ligne Tilburg-Nymegen et sur l'émission, à cet effet, d'une somme de 6.840.000 fl. d'obligations 3 0/0.

Les Marques de fabrique. — La seconde Chambre hollandaise a adopté l'arrangement concernant l'enregistrement international des marques de fabrique et de commerce et le protocole concernant la dotation d'un bureau international pour la propriété industrielle ; mais le protocole déterminant l'application de la convention de Paris de 1883 sur la propriété industrielle est retiré provisoirement par le gouvernement, en attendant la ratification de toutes les autres nations qui font partie de l'union.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE NATIONALE (Voir page 610)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 610)

LA SITUATION

Rome, 11 novembre 1892.

Les élections constituent l'événement important de la semaine : hâtons-nous de dire que les efforts de M. Giolitti sont couronnés de succès, la grande majorité des candidats ministériels ayant triomphé dans la plupart des collèges. On compte, à l'heure actuelle, 325 députés classés, à tort ou à raison, parmi les amis du ministère, 101 opposants, 16 douteux et 61 ballottages.

Mais la caractéristique de la lutte, qui a été cependant homérique dans certaines régions, est l'abstention des électeurs : bien que le nombre des inscrits sur les

listes électorales ait augmenté depuis 1890, la proportion des votants reste inférieure à 50 0/0. Voici quelques chiffres : à Rome, sur 26.832 électeurs on constate 18.716 abstentions ; à Venise, il n'y a eu que 2.999 votants sur 6.617 inscrits ; à Naples, 2.614 sur 5.839 ; à Florence, 1.089 sur 4.136.

Faut-il attribuer cette attitude du corps électoral à la seule indifférence ? Assurément non ; beaucoup de personnes ont obéi à un mot d'ordre du Vatican en ne se présentant pas devant les urnes.

Un véritable succès pour M. Giolitti est la défaite de l'extrême gauche intransigeante contre laquelle il avait mené, du reste, une campagne acharnée ; les notabilités de ce parti, — MM. Cavallotti, Ferrari, Canzio, Santini, etc., restent sur le carreau. Par contre M. Crispi a été élu, à Palerme, par 2.138 voix sur 4.817 électeurs. — Bien entendu de nombreuses protestations se produisent sur toute l'étendue du territoire, l'opposition reprochant au Gouvernement d'avoir usé de tous les moyens, voire même d'avoir encouragé les fraudes électorales. Ainsi, M. Cavallotti a déposé entre les mains du procureur du roi une plainte contre le préfet de Pavie, qu'il accuse de corruption.

Malgré cette victoire éclatante il semble difficile de prévoir le groupement qui se fera au sein de la nouvelle Chambre ; ce groupement se dessinera au moment de la discussion du budget et on pourra se faire alors une idée de la force numérique du parti ministériel. L'ancien Parlement avait voté six douzièmes, c'est-à-dire le premier semestre de l'exercice 1892-93 ; l'approbation des comptes du deuxième semestre sera donc à l'ordre du jour, dès l'ouverture, et on n'aura guère de temps pour discuter. Il s'agit, pour M. Giolitti, d'enlever tambour battant les mesures indispensables pour la marche des divers services et la tâche sera d'autant plus malaisée qu'on assure qu'il y a divergence de vues entre les divers membres du Cabinet. Le ministère devra compter, enfin, avec l'hostilité de M. Crispi, et les critiques que MM. di Rudini, Colombo et autres ne manqueront pas de formuler à la tribune.

Les journaux continuent à se plaindre des procédés de la douane autrichienne : « Les difficultés qu'elle nous suscite, » dit le *Sole* de Milan, « augmentent de jour en jour. Il s'agit, à présent, de certificats d'origine exigés pour nos vins et qui doivent être délivrés par l'autorité communale du lieu de production. Cette prétention équivaut à un arrêt dans le mouvement des exportations pour l'Autriche-Hongrie ; elle produit une pénible impression et nous espérons que le Gouvernement saura prendre des mesures pour sauvegarder nos intérêts commerciaux. »

La *Gazette officielle* persiste à prétendre que les négociations reprises à Vienne par M. Miraglia, relativement à la clause des vins, sont sur le point d'aboutir, mais mes renseignements particuliers me permettent de croire qu'il n'en est rien. On sait la crise qui sévit en Dalmatie depuis les grands arrivages de vins italiens en Autriche-Hongrie ; elle provoque un mouvement contre lequel le Gouvernement ne peut lutter et qui le mettra dans l'impossibilité de donner satisfaction à son alliée l'Italie.

Vous connaissez les bases de l'accord intervenu entre le Gouvernement et l'institut du Crédit Foncier relatif aux prêts aux communes, provinces et syndicats agricoles ; ma lettre du 4 novembre résumait, aussi, les critiques formulées contre cet accord. Plusieurs entrevues ont eu lieu ces jours-ci entre le Sous-Secrétaire d'État au Trésor et les représentants du Crédit Foncier et les parties contractantes se sont mises d'accord sur l'ensemble du projet que la nouvelle Chambre aura à discuter. Ainsi que vous l'annonciez dans l'*Economiste Européen* n° 42, p. 571, l'établissement du Crédit Foncier augmentera son capital de 10 millions qui seront destinés à cette nouvelle branche d'opérations, et, successivement, par séries de 5 millions. L'étendue des opérations sera probablement de dix fois le capital affecté aux prêts communaux, à l'instar de ce que la loi a établi pour les prêts hypothécaires.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes du Trésor Italien du 1er juillet au 31 octobre 1892. — Voici les chiffres officiels du Ministère des finances relatifs aux recettes des quatre premiers mois de l'exercice en cours :

Chapitres	1892	1891	Différences
Impôts directs	117.214.844 69	117.287.587 38	— 72.742 60
Taxes sur les affaires	69.127.803 93	68.340.059 91	+ 787.743 99
Taxes de consommation..	206.051.105 57	198.651.105 44	+ 7.400.000 13
Loterie	23.424.151 13	25.739.685 61	— 2.315.534 48

Ces chiffres, en exceptant les loteries, qui perdent 315.000 lire en octobre, dénotent une sérieuse amélioration ; mais ils ne suffisent pas encore pour combler les trous.

La Monnaie divisionnaire érythréenne en Italie. — On lit dans la *Correspondance de Rome :*

« Des notes parues simultanément à Rome, à Florence, à Milan, avec une couleur officieuse, informaient le public « que la monnaie érythréenne était désormais « reconnue de cours légal en Italie et ne pouvait être « refusée par le petit commerce. »

Cette prétention nous semble excessive et formellement contraire aux conditions et déclarations qui ont accompagné la création de la *monnaie érythréenne*, déclarée alors d'*usage exclusif* à la colonie du même nom, Massaouah et environs.

Des aveux mêmes de M. Luzzatti à la Chambre, la colonie, les Abyssins, les indigènes se sont montrés rebelles à la nouvelle monnaie, et voilà que l'on ne trouve rien de mieux que de la déverser *avec ou sans cours légal* (proclamé par qui ?) sur l'Italie, sous le prétexte du besoin d'une *monnaie intérieure et nationale*.

Il ne nous semble pas possible que cette innovation ne soulève pas les vives protestations des associés de la *Ligue latine*.

Voit-on demain l'Espagne frapper une monnaie pour Cuba ? le Portugal qui possède d'autres colonies que Massaouah agir de même ? puis la Grèce ?

Enfin, la France aurait bien le droit à une monnaie algérienne, tonkinoise, et cœtera. Et alors que devient, dans cette frondaison indéfinie, l'Union latine et l'obligation de limiter la frappe ?

Suivant notre humble opinion, le Trésor démentira ses journaux officieux. Toujours l'excès de zèle. »

Notre correspondant de Rome nous avait signalé, dans sa lettre du 27 octobre dernier (n° 42, p. 570) les premières rentrées, en Italie, de cette monnaie érythréenne en ajoutant que le petit commerce italien se refusait à l'accepter.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov	11 nov
Rome						
Rente Italienne 5 0/0.	96 70	96 35	96 02	95 96	96 »	96 55
Ch. de fer Méditerranée act.	552 »	549 »	540 »	542 »	543 »	550 »
— Méridionaux act.	671 »	663 50	669 »	660 »	660 »	668 50
Banque Nationale act.......	1350 »	1350 »	1345 »	1345 »	1355 »	1355 »
— de Rome...........	1025 »	1030 »	1030 »	1022 »	1022 »	1038 »
— Générale...........	363 50	359 50	361 50	371 »	370 »	368 50
Comp. Nav. à vap. F. R. ..	325 »	311 »	316 »	325 »	322 »	328 »
Banque Immobilière.........	181 50	166 »	170 »	164 »	166 »	160 »
Crédit mobilier Européen..	543 »	535 »	537 50	535 50	531 »	530 »
Eaux Marcia................	1190 »	1188 »	1185 »	1190 »	1227 »	1222 »
Change sur la France......	103 22	103 30	103 85	103 75	103 80	103 80
— sur Londres........	25 85	25 86	26 05	25 92	25 92	25 96
— sur Berlin..........	126 85	126 85	126 85	127 10	127 20	127 »
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	96 50	96 22	96 »	95 75	96 02	96 50
Crédit Mobilier Italien.....	543 »	533 »	538 50	534 »	530 »	530 »
Chemins de fer Méridionaux	670 »	663 »	661 50	656 »	662 »	667 »
Change sur Paris..........	103 15	103 30	103 70	103 77	103 77	103 70
— sur Berlin..........	127 55	127 75	128 10	128 22	128 20	128 05

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 12 novembre 1892.

La Bourse a salué le succès électoral du Cabinet Giolitti ; après une période de calme les affaires deviennent plus actives et, comme conséquence, nous enregistrons une légère hausse sur la Rente et notamment sur les Chemins de fer. Les actions des Méridionaux et des Méditerranées ont été soutenues, surtout, par des ordres venus de Berlin ; le change sur Paris se maintient dans les environs de 103 80, ce qui peut donner matière à des arbitrages de Rente entre Rome et Paris.

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 610)

LA SITUATION

Lisbonne, 9 novembre 1892.

Je laisserai de côté, aujourd'hui, les questions politiques ; la famille royale est à Madrid, les députés nouvellement élus se reposent des fatigues de la lutte, les candidats malheureux pansent leurs blessures, j'en profiterai pour mettre sous vos yeux un document important que vient de publier le Journal officiel : les comptes des recettes et dépenses du Trésor pendant le mois de juin. L'*Economiste Européen* a, d'ailleurs, toujours tenu à publier ces chiffres officiels qui permettent, mieux que tous les raisonnements, de juger la situation.

Les comptes des recettes et dépenses publiques de la métropole pendant le mois de juin 1892 donnent (en contos) les résultats suivants que nous comparons avec ceux de juin 1891 :

Juin	1891	1892		Différence en 1892
Dépenses ordinaires :	—	—		
Services particuliers des ministères	contos 1:624	contos 2:295	+	contos 671
Charges générales	177	1:096	+	919
Dette publique	2:451	4:990	+	2:539
Caisses de dépôts	14	3	—	11
Total	4:269	8:384		4:118
Dépenses extraordinaires	479	1:091	+	612
Total des dépenses	4:745	9:475	+	4:730
Recettes	2:543	4:244	+	1:702

L'*Economista* qui reproduit ce tableau le fait suivre de cette exclamation : « Mois diabolique pour le budget ! » Et, en effet, les recettes ont diminué de 1:702 contos et les dépenses ont passé de 4:745 contos à 9:475 contos. Il n'y a pas d'évaluations budgétaires qui puissent résister à de pareils résultats.

Les augmentations de recettes du mois de juin proviennent de l'impôt sur le revenu des titres de la dette publique (722 contos) et de la liquidation du revenu du tabac, qui a produit 1:047 contos tandis qu'en juin 1891 il ne s'élevait qu'à 15 contos environ. Il convient de rappeler que les mensualités du monopole relatives à mai et juin 1891 sont, d'après la loi et le contrat intervenu, entrées dans les caisses publiques pendant l'année économique écoulée.

Le groupement des comptes mensuels des douze mois (1er juillet 1891 au 30 juin 1892) donne les résultats suivants :

	1890-91	1891-92		Différence de 1891-92
Dépenses ordinaires :	—	—		
Services particuliers des ministères	contos 19:428	contos 18:880	—	contos 548
Charges générales	3:583	4:214	+	631
Caisse des dépôts et dette publique	10:564	13:436	+	2:872
Total	33:575	36:530	+	2:955
	8:119	8:801	+	682
Total des dépenses	41:694	45:331	+	3:637
Recettes	37:334	37:126	—	208
Déficit	4:360	8:205	+	3:845

On le voit, ces comptes sont peu encourageants et la situation qu'ils indiquent justifie pleinement ce que je disais la semaine dernière au sujet du règlement de la Dette extérieure. On peut cependant tirer de ces chiffres quelques conclusions.

Les dépenses ordinaires des services particuliers des ministères ont diminué de 548 contos à la fin de l'exercice. C'est un premier effet des réductions importantes que le Gouvernement a fait supporter par tous les services : il importe que cette diminution se maintienne, en attendant que des réformes plus radicales soient faites.

Dans les recettes, nous trouvons que, pour la métropole, le timbre diminue de 130 contos, les droits d'enregistrement de 119 contos, les droits d'importation (tabacs et céréales exceptés) de 2 : 036 contos. Le tabac a produit 4 : 999 contos,

On peut rapprocher tous ces chiffres de ceux que nous publions hebdomadairement sur les recettes douanières, de la situation commerciale que nous avons publiée la semaine dernière et l'on se rendra compte de la tâche qui va incomber à la nouvelle Chambre et de l'œuvre de réorganisation à laquelle elle devra s'attacher.

L'*Economiste Européen* a donné, la semaine dernière, une analyse des résolutions votées à l'Assemblée générale des Chemins de fer Portugais, qui a eu lieu le 30 octobre, nous donnons aujourd'hui le texte de ces résolutions :

« L'Assemblée autorise le Conseil d'administration de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais :

1° A créer, jusqu'à 500 : 000 obligations de première hypothèque, qui seront nécessaires, de la valeur nominale de 90 $ 000 reis ou 500 francs chacune, portant l'intérêt annuel de 3 0/0, payable semestriellement, avec jouissance du 1er janvier 1893, amortissables par tirages au sort semestriels au moins, dans la période des cinquante dernières années de durée des concessions de la Compagnie ; ces obligations étant affectées :

a) Jusqu'à concurrence de 50 : 000 obligations à libérer tous engagements contractés par la Compagnie et à modifier les contrats relatifs aux lignes espagnoles, la Compagnie conservant toutefois le droit d'approbation des tarifs de ces lignes et une participation efficace dans leur administration ;

b) Au paiement de la Dette flottante actuelle, ce paiement ne pouvant comporter pour la Compagnie une charge d'intérêts effectifs supérieurs à 5 0/0 ;

c) Au rachat des obligations actuellement en circulation, ramenées toutes au type de 3 0/0, trois de ces obligations donnant droit à une obligation nouvelle de première hypothèque ;

d) A obtenir les fonds nécessaires pour l'achèvement des travaux incombant à la Compagnie ;

§ unique. — Il demeure toutefois entendu que, en cas nécessaire et étant donnée la circonstance où la réorganisation de la Compagnie dépendrait uniquement de l'entente avec les porteurs des obligations 4 1/2 0/0, première série, le Conseil d'administration est autorisé à donner, pour chaque groupe de trois desdites obligations, ramenées au type de 3 0/0, deux des obligations de première hypothèque. Et le Conseil pourra, dans les termes légaux et avec approbation du Gouvernement, donner pour garantie à ces obligations les recettes nettes de la Beïra-Baixa, et spécialement la garantie d'intérêts accordée par le Trésor à cette ligne.

2° A créer un nombre d'obligations de seconde hypothèque correspondant à celui des obligations actuelles ramenées au type de 3 0/0 dont traite l'alinéa *c*, — ces obligations de seconde hypothèque étant au capital nominal de 90 : 000 reis ou 500 francs chacune et amortissables par tirages semestriels dans la même période que celles de première hypothèque. Ces obligations de second rang, dont l'intérêt annuel ne pourra, en aucun cas, dépasser 3 0/0, seront remises aux porteurs des obligations actuelles à raison d'une par trois obligations anciennes ramenées au type de 3 0/0 ;

§ unique. — Dans l'hypothèse du § unique du numéro précédent, les porteurs des obligations de la première

série 4 1/2 0/0 ne recevront pas les obligations de seconde hypothèque dont parle le présent numéro.

3° A donner, pour chaque groupe de trente obligations actuelles ramenées au type de 3 0/0, une action entièrement libérée de celles en portefeuille, auxquelles se réfère l'article 5 des statuts actuels;

4° A affecter jusques fr. 500: 000 aux frais et débours de toutes sortes pour l'exécution et la bonne réussite des opérations auxquelles les autorisations présentes se réfèrent, indépendamment des frais de confection et d'émission des nouveaux titres;

5° L'Assemblée générale concède, en outre, au Conseil d'administration pour l'exécution de ce qui précède et seulement avec les limitations antérieurement mentionnées et dans les termes des statuts, les pouvoirs les plus amples et les plus absolus pour la réorganisation de la Compagnie, l'autorisant notamment :

A conclure tous contrats;

A aliéner perpétuellement ou temporairement le droit d'exploitation des lignes dont la Compagnie est concessionnaire;

A formuler et à réaliser tous accords quelconques avec les Compagnies Madrid-Cacérès-Portugal, Ouest-d'Espagne et Grand-Central Espagnol pour l'achèvement ou l'abandon de l'une ou l'autre de ces lignes et pour l'exploitation d'autres lignes n'appartenant pas à la Compagnie, comme aussi à organiser une entreprise d'exploitation de ces lignes pour réduire le coût et la durée des charges de toutes ces transactions, le tout pour améliorer la situation des obligataires et des actionnaires de la Compagnie;

A vendre ou échanger toutes propriétés immobilières de la Compagnie;

A conclure avec le Gouvernement les accords nécessaires pour des modifications quelconques aux statuts;

Et enfin, à pratiquer valablement tous actes et opérations tendant à la réorganisation de la Compagnie, le tout subordonné au vote affirmatif du Conseil de surveillance.

Sont, en conséquence, restées préjugées la deuxième proposition du Conseil d'administration dans son rapport du 3 août de la présente année et les deux propositions soumises à la discussion par les actionnaires dans ladite séance du 31 octobre 1892.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 610)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 8 novembre 1892.

Le Conseil de l'Empire vient de recevoir les premiers projets de loi à l'aide desquels M. de Vitte compte obtenir une augmentation de recettes; le Conseil a commencé à délibérer sur ce sujet. Il s'agit, ainsi que je vous l'ai annoncé, d'élever l'impôt sur la bière; cette élévation atteindra 50 0/0; on élèvera également dans la même proportion l'impôt sur les allumettes. Ces projets sont insuffisants pour obtenir les ressources dont le Ministre des finances a besoin pour équilibrer le budget; il élabore en ce moment des projets plus importants et qui tendent à frapper de droits d'importation élevés les objets de luxe, et de demander davantage à l'impôt sur le tabac. La culture du tabac a une assez grande importance en Russie; l'étendue cultivée comprend 54.365 déciatines; la production en 1892 a été de 81 pouds par déciatine.

Dans ces derniers temps, on a fait à plusieurs reprises circuler des bruits annonçant que la Russie a rejeté les propositions de l'Allemagne relatives à une entente commerciale; ces bruits ne reposent sur rien; les délibérations de la Commission spéciale se poursuivent ici, et on ne peut pas prévoir encore la date de sa réponse.

Il résulte des statistiques maintenant dressées que la récolte de 1892 différera extrêmement peu de celle de 1890, c'est-à-dire qu'elle est très satisfaisante. Voici, d'ailleurs, les chiffres comparatifs de la récolte en milliers de tchetverts :

	1890	1891	1892
Seigle	113.066	83.750	117.909
Froment	35.759	28.332	43.098
Avoine	90.814	72.006	86.126
Autres céréales	292.314	228.782	298.151

Si les prix des céréales viennent à hausser sur les marchés étrangers, on pourra dans le courant de l'hiver exporter deux cents millions de pouds de céréales.

Les dépenses de la Russie pour l'exposition de Chicago avaient été fixées primitivement à 800.000 roubles; à la suite des besoins du Trésor, ce crédit vient d'être réduit à 430.000 roubles.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes des Chemins de fer. — Les Recettes des Chemins de fer russes, du 1er janvier au premier août 1892, sont représentées par les chiffres suivants :

	Recette par verste 7 prem. mois 92	Différence sur les 7 pr. m. 1891 ou 0/0
Lignes de l'Etat	4.368	+ 5.4
Lignes privées	6.210	— 3.3
Moyenne de toutes les lignes russes	5.524	— 0.81

Les recettes brutes pour les lignes de l'Etat montent à 44.520.991 r. et accusent, comparativement à la période correspondante, une augmentation de 2.294.987 r. Par contre, les recettes des chemins de fer privés (106.617.278 r.) accusent une diminution de 3.008.864 r.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov
Russe II Emprunt d'Orient.	102 62	103 12	103 12	102 62	103 »	102 75
— III — ..	104 75	105 12	105 »	105 »	104 75	104 87
Banque de Commerce extér.	267 »	266 50	265 50	265 50	266 50	267 25
— d'Esc. de St-Pétersb..	459 »	466 »	464 »	448 »	454 »	457 25
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	» »	» »	»
— Intern. de St-Pétersb.	443 »	446 »	440 »	428 »	431 »	433 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	153 75	155 62	155 50	156 50	158 25	159 25
Grands Ch. de fer Russes..	251 50	251 50	252 50	254 »	255 »	255 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	115 25	115 25	114 25	113 25	113 75	114 »
Change sur Paris..........	39 50	39 47	39 77	40 35	40 30	40 12
— sur Londres........	99 70	99 50	100 20	101 50	101 40	101 »

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 610)

LA SITUATION

Genève, 11 novembre 1892.

Un article des plus intéressants vient d'être publié dans la *Bibliothèque universelle*, sous la signature de M. Ed. Tallichet. Le titre de cette étude indique son importance : *La Liberté et la Protection en Europe.* En voici la conclusion :

« L'Italie, l'Allemagne, la Belgique sont aussi près que la France. Par la force des choses, il s'établira entre ces pays une solidarité commerciale; ils seront amenés à multiplier leurs échanges afin de combler le vide qu'entraînera la disparition du marché français, peut-être à favoriser ce mouvement par de nouveaux abaissements de tarifs. On n'ignore pas, en Suisse, que ce changement complet dans les habitudes sera très dur et pénible. Plusieurs industries en seront fortement atteintes et en souffriront grandement, mais ce ne sera pas la première fois qu'elles auront passé par des crises plus ou moins intenses et qu'elles les auront surmontées. Il en sera de même cette fois encore, et il n'est pas impro-

bable que le grand et persévérant effort que la Suisse aura à faire la place à l'avenir dans une situation meilleure, plus stable et assurée. Les autres pays ne demeureront sûrement pas en arrière...

« Est-ce bien ce que la France voudrait ? Nous croyons que, si elle était consultée, la majorité répondrait négativement. Sans doute, elle possède une position géographique excellente, un peuple nombreux et actif, une grande richesse accumulée, et les effets néfastes de la protection et de l'isolement seront plus lents à se produire pour elle que s'il s'agissait d'un pays moins étendu et moins riche. Mais ils ne s'en produiront pas moins, mitigés peut-être en quelque mesure par le fait que l'Allemagne, à peu près seule, y jouira, en vertu de l'article 11 du traité de Francfort, du tarif minimum refusé aux anciens amis de la France. Ce serait assurément un résultat assez drôle de toute cette grande campagne. L'Exposition universelle annoncée à Paris pour l'an 1900 serait-elle possible dans ces conditions ? Pourrait-elle avoir le moindre succès ? »

Il y a à Genève, 35.000 Français, occupant, en grande partie, des positions dans le commerce et l'industrie. Vos compatriotes résidant en Suisse ne s'aperçoivent presque pas qu'ils vivent à l'étranger. L'un d'eux écrit au *Courrier de Genève :*

« Genève s'approvisionne en France pour une grande partie de ses marchandises; Romans fournit des chaussures; le bassin de la Loire et le Gard, des charbons; Saint-Chamond et Saint-Etienne, de la ferronnerie, de la grosse chaudronnerie, une grande quantité de fourneaux de cuisine appelés à Genève « fourneaux de Saint-Etienne); Roanne, de la bonneterie; Lyon et Grenoble écoulent de la ganterie et des bougies.

« Les vins du Midi se vendent à Genève, ceux du Beaujolais, du Bordelais, du Mâconnais et de l'Algérie également.

« Les grandes fonderies de fer du Jura, des Ardennes et du Nord écoulent beaucoup de leurs produits sur notre place; les articles de Paris arrivent en assez grande quantité, nouveautés, modes, chapellerie, etc.; Marseille fournit à Genève du savon et des huiles; Cavaillon, Barbentane, Salon, écoulent à Genève des primeurs, des amandes et des huiles.

« Les liqueurs de Cognac, de la Grande-Chartreuse, de la Bénédictine de Fécamp trouvent leur place à Genève; Rives, Vizille, Voiron, Angoulême fournissent des papiers; les Vosges, Nancy, Voiron expédient des toiles et des limes; l'Auvergne place aux brasseurs genevois de nombreux wagons d'orge. La coutellerie du Puy-de-Dôme se débite également bien dans notre ville.

« Les salines d'Arles et de Lons-le-Saunier expédient à l'Etat de Genève des wagons de sel; Elbeuf, Vienne, Toulouse arrivent avec des draps. La Bresse fournit des volailles; les articles de Saint-Claude (Jura), dénommés « bijouterie de Saint-Claude », trouvent leur place sur le marché genevois; les grandes minoteries françaises de Bourgoing, Pont-d'Ain, d'Arles, etc., livrent à Genève de fortes quantités de farine.

« Les raffineries Say à Paris et de Saint-Louis à Marseille livrent de fortes provisions de sucre; les produits de la tuilerie de Montchanin (Saône-et-Loire) sont en vogue à Genève : les ciments de l'Isère (Porte de France) (Portland), ciments prompts, etc., arrivent par wagons complets; les produits en terre réfractaire des Echelles (Savoie), et de Tain (Drôme) sont appréciés sur notre place : Toulouse et Perpignan nous envoient du papier à cigarettes; Givors, Saint-Chamond, Saint-Gobain expédient sur notre place de la verrerie et des glaces.

« Il n'est pas jusqu'aux produits de la mer, huîtres de Cancale, sardines de Lorient, etc., qui ne se vendent à Genève...

« Qu'arrivera-t-il donc si les Chambres françaises rejettent le traité commercial en question ? Il arrivera que la Suisse augmentant ses droits d'entrée, les produits français que je viens d'énumérer plus haut, sans compter ceux que j'ai omis, ne trouveront plus leur place à Genève. Pour les remplacer, les Genevois chercheront d'autres centres d'approvisionnement, premièrement du côté de l'Allemagne, bien entendu, et ensuite vers l'Italie. Et puis ce qu'ils auront de mieux à faire ce sera, pour les produits manufacturiers, de créer de nouvelles industries que la grande force motrice dont Genève est dotée leur permettra facilement d'établir.

« Qu'aura gagné la France dans cette affaire ? Quelques wagons de bois du Valais, quelques centaines de fromages de Gruyère, quelques caisses de soieries et de broderies de Zurich et de Saint-Gall n'auront pas franchi ses frontières, mais par contre, combien de négociants français n'enverront plus leurs voyageurs faire la place en Suisse. Les voyageurs allemands envahiront alors la place de Genève, livrant leurs produits à des prix relativement bas, produits qui, cela dit sans parti pris, ne vaudront certainement pas les produits français. »

Ces faits, ces arguments sont indiscutables ; est-il possible que l'on n'entende pas chez vous la voix de la raison ?

Quelques lignes encore pour vous annoncer que M. Jules Wolff, professeur d'économie politique à l'Université de Zurich, annonce l'envoi d'un mémoire très étudié à la Conférence monétaire de Bruxelles, pour lui proposer, dans le but de relever le prix de l'argent à son ancien niveau, la nationalisation des mines d'argent avec le Syndicat des Etats miniers, et pour les épargnes d'or l'établissement d'une chambre internationale de compensation.

M. Wolff, en annonçant l'envoi de son mémoire, dit qu'il le complétera par des propositions ultérieures.

Deux mots sur la question Bernoud : A l'occasion d'une fête suisse, M. Bernoud, chef de gare, a remplacé le drapeau français par le drapeau suisse sur un édifice public, sur la gare de Genève. Or le P.-L.-M. a un réseau genevois. M. Bernoud a été révoqué. Cette mesure a donné lieu à des commentaires assez vifs, et M. Lardy s'est entretenu de cette affaire avec M. Ribot. On prétend que les sentiments allemands de M. Bernoud étaient connus depuis longtemps.

Informations Économiques et Financières

La Banque Fédérale. — Le président du Tribunal de Berne a interdit provisoirement le transfert du siège social de la Banque Fédérale de Berne à Zurich.

Pour éviter un procès, la direction de la Banque Fédérale paraît décidée à demander la convocation d'une seconde assemblée générale des actionnaires.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 11 novembre 1892.

La semaine a été satisfaisante. Les places étrangères nous ont envoyé des cours rationnels, nous n'en demandions pas davantage. Nous n'avons pas à signaler de grosses opérations, mais les affaires ont été suivies. Le marché de Paris fait preuve d'excellentes dispositions. L'Espagnol, en revanche, continue à nous inquiéter. Nous savons parfaitement que le Gouvernement de Madrid espère contracter un emprunt ; mais pour que le public le prenne favorablement, il faudrait accomplir des réformes urgentes. Il en est de même pour les autres pays animés d'intentions analogues.

Les fonds suisses ont peu progressé ; le Jura-Simplon a baissé.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 7 novembre 18[illegible]

Le Conseil des ministres vient, par deux fois, de rendre un avis favorable à l'opération de conversion des Raccordements, dont les négociations sont depuis si longtemps pendantes entre le Gouvernement et la Banque Impériale Ottomane. Le dossier de l'affaire a été remis à la Chancellerie impériale, d'où, i mes-

renseignements sont exacts, il a peu de chances de sortir. Le Sultan, qui, il y a quelques semaines, se montrait fort désireux de terminer cette opération, semble aujourd'hui très contraire à ses conclusions et, avant que cette lettre ne vous parvienne, j'aurai sans doute à vous faire part télégraphiquement de la rupture des négociations.

Le Trésor a cependant besoin de quelques ressources en ce moment. L'ambassade de Russie devient pressante ; elle réclame le réglement de l'indemnité allouée aux sujets russes à la suite de la dernière guerre, soit 125.000 livres environ, et le paiement des arriérés dus sur l'indemnité de 800 millions de francs, arriérés qui s'élèvent à 450.000 livres à peu près. L'opération des Raccordements mettait à la disposition du Ministre des finances les sommes nécessaires pour faire taire la Russie; on est en droit de se demander maintenant où l'on pourra les prendre si le Souverain, comme il est fort probable, refuse sa sanction au projet avantageux qui lui était présenté.

Le Conseil de la Dette vient de publier le compte rendu définitif de l'exercice 1891-92, le dixième de son existence. Je vous ai, dès le mois d'avril dernier, indiqué les résultats généraux de cet exercice, mais le rapport qui est actuellement mis sous les yeux du public contient bien des explications intéressantes et entre autres un tableau récapitulatif des résultats obtenus par le Conseil de la Dette depuis sa fondation. Pendant la première année 1882-83, les recettes totales s'étaient élevées à 985.239 30 liv. t. de sorte que si le rendement eût continué dans la même proportion on eût eu pour les 10 années écoulées un revenu de 9.852.393 liv. t., tandis que les recettes totales pour cette période se sont élevées à 11.279.936 liv. t. soit une plus-value de 1 million 425.543 liv. t. donnant une moyenne d'augmentation de 158.400 liv. t.

Le rapport du Conseil de la Dette contient des encouragements précieux pour l'avenir. Comme tous les ans, M. Vincent Caillard, délégué des porteurs anglais, a fait précéder cet intéressant document d'une préface substantielle qui contient les aperçus les plus favorables sur la situation générale de la Turquie. On doit recueillir dans cette préface une déclaration de la plus haute importance : c'est que si toutes choses continuent à marcher en Turquie, comme par le présent, le Conseil de la Dette sera en mesure de distribuer en 1894-95 un intérêt de 1 1/4 0/0. Ceci vient confirmer les prévisions que je vous ai, à plus d'une reprise, communiquées.

La question des Lots Turcs n'a pas fait un pas en avant.

Nous recevons de notre correspondant à Constantinople la dépêche suivante datée du 9 novembre, 10 h. du matin :

« Négociations pour conversion des Raccordements rompues. Sir Edgar Vincent part pour Paris. »

Informations Économiques et Financières

Le Chemin de fer d'Anatolie. — La Compagnie du Chemin de fer d'Anatolie a informé le Ministère des Travaux Publics que la dernière section de cette ligne (section Alpakeny Angora) sera prête le 15 décembre et a demandé l'envoi d'une Commission technique pour la réception provisoire de cette ligne.

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

L'Emprunt Bulgare. — Le Gouvernement bulgare vient de conclure, avec la *Laenderbank* de Vienne, un emprunt dont nous avons fait connaître les principales conditions dans notre dernier numéro. Mais, parmi les dispositions accessoires, il y en a une qui mérite une certaine attention ; elle est ainsi conçue :

« Le Gouvernement de Bulgarie s'engage à faire, sur la demande de la Banque contractante, tous les efforts pour obtenir la cote du présent emprunt aux Bourses de Vienne, Paris, Londres et Berlin.

« Les frais de la cote à Vienne seront à la charge de la Banque, ceux de Berlin à la charge du Gouvernement. La participation des deux parties contractantes dans les frais de la cote de Londres et de Paris sera déterminée par une entente ultérieure. »

Comment ces démarches du Gouvernement bulgare vont-elles être reçues par les marchés des quatre capitales désignées dans cet article, et quelle doit être en particulier l'attitude du marché de Paris ? En ce qui concerne Vienne, il est certain que les nouvelles valeurs y seront cotées, grâce aux dispositions favorables du Gouvernement autrichien pour la Bulgarie et à l'influence de la *Laenderbank*. Sur la place de Berlin, on a déjà essayé, il y a quelques années, de faire coter des obligations bulgares; mais le prince de Bismarck était à ce moment aux affaires, et il avait intérêt à ce que le traité de Berlin fût respecté autant que possible; le ministre du commerce prussien déclara que dans l'intérêt des capitalistes allemands, on ne pouvait permettre la négociation en Allemagne de valeurs d'un gouvernement non reconnu par l'Empire. Plus tard, des capitalistes allemands qui voulaient construire des Chemins de fer en Bulgarie, demandèrent confidentiellement au comte de Caprivi d'autoriser l'admission à la cote des valeurs en question ; le Chancelier fit une réponse favorable en principe ; comme l'emprunt actuel présente au point de vue financier toutes les garanties voulues, il est donc probable que les nouvelles valeurs seront cotées à Berlin. En ce qui concerne Londres, on n'a jusqu'ici aucune information sur les dispositions des financiers anglais.

Le marché de Paris se montre jusqu'ici hostile à l'admission des valeurs bulgares sur ce marché ; il est aisé de s'expliquer les raisons qui le guident. En se plaçant à un point de vue purement économique, il n'y aurait aucune objection à ce que les capitaux français s'employassent à la construction de chemins de fer dans la principauté. Le budget de la Bulgarie est actuellement en équilibre ; sa dette est, jusqu'ici très peu considérable : elle est de 129 millions de francs, avec un budget de 80 millions, ou 41 fr. de dette par tête d'habitant ; avec le nouvel emprunt elle atteindra 272 millions. Le commerce extérieur se développe rapidement : en six ans, les importations ont passé de 64 millions à 81 millions et les exportations de 50 millions à 71 millions. La récente Exposition de Philippopoli a donné les preuves de ce rapide développement économique d'un pays qui occupe l'une des régions les plus favorisées des Balkans. Quant à l'emprunt lui-même, il porte un revenu de 6 0/0 et est émis à un prix très favorable ; il sera d'ailleurs garanti par les chemins de fer qu'il doit servir à construire. Mais deux considérations d'ordre politique militent contre l'admission en France de ces valeurs : en premier lieu, rien ne prouve qu'une révolution intérieure ou une guerre ne renverseront pas tôt ou tard le régime actuel en Bulgarie et ne le remplaceront pas par un Gouvernement qui se refusera à accepter les engagements du Gouvernement précédent, qui n'a été reconnu par aucune puissance ; en second lieu la politique extérieure de la France lui interdit de favoriser à l'aide de ses capitaux les progrès d'un régime dont le maintien constitue une injure permanente pour la Russie. On peut craindre aussi qu'au moment où l'admission à la cote serait obtenue en France, la spéculation viennoise n'ait déjà poussé les nouvelles valeur fort au-dessus de leur prix d'émission ; le marché français les achèterait à un prix beaucoup moins avantageux, et rien ne garantit que des événements politiques ne déterminent après coup une baisse considérable. En résumé les financiers français feront mieux d'abandonner aux marchés de la Triple-Alliance les nouvelles obligations bulgares.

Le Gerant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
Prix du Numéro :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 45. — 2e volume. || BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS || Dimanche 20 Novembre 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GENERALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Soies. — Cuivres. — Pages 641 à 645.

FRANCE. — LA SITUATION : La Politique : le Marché financier. — QUESTIONS DU JOUR. — L'Impôt sur les Opérations de Bourse à terme. — La Réhabilitation de l'Argent. — La Réforme des Boissons. – La Lænderbank et les Alpines. — Société d'Eclairage électrique du Secteur de la Place Clichy. — De Beers Consolitaded. — L'Industrie Française de la Soie en 1892. — Pages 646 à 654. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES. — Banque de France et comparaisons. — Le Commerce extérieur de la France. —Avis de la Chambre syndicale des Agents de Change de la Ville de Paris. — Nomination d'un Agent de Change. — Caisse Nationale de Retraites. — Magasins Généraux de France et d'Algérie. — Prêts du Crédit Foncier. — Syndicat des Obligataires du Crédit Foncier Colonial. — Crédit Général Français. — Porto-Rico. — L'Eclairage électrique. — Houillères du Creuzot. — Mines de Liévin. — Compagnie du Chemin de fer à Voie étroite. — Chemins de fer de Santa-Fé. — Recettes des Chemins de fer. — Houillères et Chemins de fer d'Epinac. — Mines de Vigsnaës. — Magasins du Printemps. Canal de Suez. — Pages 654 à 657.

ALLEMAGNE : Pages 658 et 659. — ANGLETERRE : Pages 650 à 662. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 662 et 663. — BELGIQUE : Pages 663 à 665. — ESPAGNE : Pages 665 et 666. — GRECE : Pages 666 et 667. — ITALIE : Pages 667 à 668. — PORTUGAL : Pages 668 et 669. RUSSIE : Page 669 et 670. — SUISSE : Pages 670 et 671. — TURQUIE : Page 672. — ETATS BALKANIQUES (*Roumanie*) : Page 672.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — Au lieu des diminutions que nous constations depuis si longtemps dans l'encaisse de la Banque d'Angleterre, nous enregistrons cette semaine une augmentation de 5.300.000 fr. due entièrement à des prélèvements sur la circulation intérieure, car il y a encore eu un excédent de 500.000 fr. en faveur de l'exportation. Le rapport de la réserve aux engagements est de 46.78 0/0 contre 43.85 la semaine dernière. Ce résultat fait grand honneur à la clairvoyance de la direction de la Banque qui ne s'est pas laissé émouvoir par le drainage des espèces et qui a maintenu l'escompte à un taux très modéré malgré la violence de la bourrasque.

Les seuls mouvements d'or intéressants sont une rentrée de 2.700.000 fr. à la Banque de France et une sortie de 5.700.000 francs à la Banque d'Allemagne.

La Banque d'Espagne a encore perdu 2.200.000 fr. d'argent. Comme ce métal n'est pas, du moins au cours actuel du change, un article d'exportation il faut en conclure que la circulation intérieure a besoin de moyens d'échange, la marche ascendante des billets au porteur confirme cette manière de voir. Malheureusement on ne voit pas que billets et numéraire soient lancés dans le public par la voie des opérations de banque, c'est le compte débiteur du Trésor qui sert de canal d'écoulement : il a augmenté cette semaine de 5.100.000 francs.

La Russie, dit-on, songe à profiter de son excellente situation monétaire pour diminuer la circulation des billets de crédit, les émissions provisoires disparaîtraient prochainement du bilan. Au 16 octobre elles atteignaient 150.000.000 roubles métal et 266.263.146 roubles crédit. Ce serait un sérieux allégement pour la Banque, toutefois ; reste la question du taux de liquidation des roubles crédit.

Si la Russie réussissait à régulariser sa valuta elle devrait procéder à une réorganisation complète de la Banque et revenir aux idées émises au moment de la création de cet établissement, c'est-à-dire à une banque privilégiée, indépendante de l'Etat et se rapprochant des banques de France, d'Allemagne ou d'Autriche-Hongrie. l'Etat aurait bien vite retrouvé, dans la stabilité de la monnaie de papier et les services de toute sorte qu'il pourrait demander à cette banque les quelques millions que lui verse aujourd'hui la Banque d'Etat.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argent	Encaisse métallique — Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
FRANCE. — Banque de France						
1892 3 nov.	1.673.0	1.277.1	2.950.1	3.303.7	90	2½
1892 10 nov.	1.674.8	1.273.8	2.948.6	3.247.6	91	2½
1892 17 nov.	1.677.5	1.274.6	2.952.1	3.244.9	91	2½
1891 19 nov.	1.329.1	1.253.4	2.582.5	3.033.2	85	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 22 oct.	923.7	170.3	1.094.0	1.294.0	84	3
1892 31 oct.	910.9	170.3	1.081.2	1.344.7	80	4
1892 8 nov.	895.2	170.3	1.065.5	1.317.7	81	4
1891 8 nov.	942.6	187.5	1.130.1	1.266.2	89	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 3 nov.	610.7	»	610.7	659.3	93	3
1892 10 nov.	609.3	»	609.3	650.6	94	3
1892 17 nov.	616.6	»	616.6	644.2	96	3
1891 19 nov.	575.0	»	575.0	630.0	91	4
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 13 août	105.0	17.5	122.5	160.0	76	»
1892 10 sept.	105.6	18.0	123.6	159.6	77	»
1892 8 oct.	106.7	18.0	124.7	158.9	79	»
1891 10 oct.	103.7	16.5	120.2	160.6	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 13 août	62.5	10.0	72.5	145.0	50	»
1892 10 sept.	62.0	10.5	72.5	144.3	50	»
1892 8 oct.	67.4	10.3	77.7	151.2	52	»
1891 10 oct.	67.7	9.7	77.4	159.2	49	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 22 oct.	270.7	420.5	691.2	1.188.8	58	4
1892 31 oct.	266.5	422.5	689.0	1.204.5	57	4
1892 8 nov.	266.0	422.5	688.5	1.219.0	56	4
1891 8 nov.	137.0	419.0	556.0	1.166.7	48	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 27 oct.	73.6	40.7	114.3	397.2	29	2½
1892 3 nov.	76.6	41.9	118.5	397.2	30	2½
1892 10 nov.	75.0	40.5	115.5	400.4	29	2½
1891 12 nov.	58.8	43.6	102.4	394.4	26	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 22 sept.	2.9	0.5	3.4	0.6	569	8
1892 29 sept.	2.6	0.4	3.0	0.6	500	8
1892 7 oct.	2.2	0.2	2.4	0.6	400	8
1891 7 oct.	2.6	0.7	3.3	1.4	236	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 août	68.1	»	68.1	107.8	63	3½
1892 30 sept.	71.4	»	71.4	104.0	70	3½
1892 31 oct.	78.3	»	78.3	108.2	72	3½
1891 31 oct.	76.4	»	76.4	112.1	68	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 29 oct.	190.3	126.8	817.1	883.9	36	5
1892 5 nov.	190.3	124.8	815.1	883.0	35	5
1892 12 nov.	190.3	122.6	312.9	894.6	35	5
1891 14 nov.	144.7	100.5	245.2	788.5	31	4
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 juil.	»	2.5	2.5	127.8	2	6½
1892 31 août	»	2.5	2.5	120.8	2	6½
1892 30 sept.	»	2.5	2.5	127.7	2	6½
1891 30 sept.	»	3.2	3.2	128.1	2	6½

Dates	Encaisse métallique — Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 29 oct.	79.8	176.4	256.2	414.5	62%	2½
1892 5 nov.	79.8	175.3	255.1	423.5	60	2½
1892 12 nov.	79.8	175.3	255.1	420.4	60	2½
1891 14 nov.	89.7	155.2	244.9	432.8	57	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 10 oct.	198.6	26.7	225.3	595.1	38	5
1892 20 oct.	200.0	27.7	227.7	589.8	39	5
1892 31 oct.	199.2	27.9	227.1	578.9	39	5
1891 31 oct.	190.0	41.0	231.0	598.1	39	5½
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 10 oct.	185.0	30.4	215.4	506.3	42	5
1892 20 oct.	185.0	30.2	215.2	501.9	43	5
1892 31 oct.	185.0	29.9	214.9	503.7	43	5
1891 31 oct.	183.0	30.9	213.9	504.1	43	5½
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 juil.	30.2	»	30.2	67.6	45	5½
1892 31 août	28.9	»	28.9	66.4	44	5½
1892 30 sept.	28.3	»	28.3	65.9	43	5
1891 30 sept.	31.4	»	31.4	68.9	46	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 12 oct.	18.9	9.5	28.4	267.7	10	6
1892 19 oct.	18.9	9.5	28.4	263.3	11	6
1892 26 oct.	18.9	9.5	28.4	266.4	10	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 22 oct.	54.8	0.1	54.9	129.5	42	6
1892 29 oct.	55.5	0.1	55.6	129.1	42	6
1892 5 nov.	54.8	0.1	54.9	128.8	42	6
1891 7 nov.	68.2	»	68.2	142.8	48	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 16 sept.	1.854.0	21.0	1.875.0	4.276.5	43	4½
1892 1er oct.	1.791.7	20.0	1.811.7	4.168.8	43	4½
1892 16 oct.	1.796.4	19.8	1.816.2	4.310.7	42	4½
1891 16 oct.	1.377.0	19.2	1.396.2	3.793.5	37	6
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	8.5	4.2	12.7	29.5	43	6½
1892 8 oct.	9.0	4.2	13.2	30.0	44	6½
1892 15 oct.	9.0	4.2	13.2	30.1	44	6½
1891 15 oct.	9.4	4.3	13.7	29.8	46	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 juill.	23.6	4.6	28.2	57.1	49	5
1892 31 août	23.6	4.9	28.5	68.3	42	4½
1892 30 sept.	23.6	4.8	28.4	59.4	48	4½
1891 30 sept.	23.8	3.3	27.1	61.1	45	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.0	31	»
1892 31 août	10.2	13.4	23.6	74.2	32	»
1892 30 sept.	10.2	10.9	21.1	84.1	25	»
1891 30 sept.	10.1	10.7	20.8	87.9	24	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 29 oct.	67.3	23.1	90.4	167.9	53	3½
1892 5 nov.	67.6	23.2	90.8	169.5	53	3½
1892 12 nov.	67.7	23.2	90.9	171.3	53	3½
1891 14 nov.	64.5	23.7	88.2	178.2	49	4

TOTAUX (1)

1892 3 nov.	6.459.0	2.372.7	8.831.7	14.748.0	60%
1892 10 nov.	6.457.7	2.370.2	8.827.9	14.911.5	59
1892 17 nov.	6.448.1	2.367.1	8.815.2	14.887.1	59
1891 19 nov.	5.484.7	2.322.4	7.807.1	13.737.6	57

TOTAUX au 31 décembre

1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54%
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Notre marché fait preuve d'assez bonnes dispositions, justifiées, du reste, par le nouveau succès du Ministère. Il y a eu, cependant, au dernier moment, des réalisations, mais le mouvement qu'elles ont provoqué est sans importance.

Une grande émotion règne en Allemagne, à la suite des confidences faites à un journaliste par le prince Bismarck; c'est, en somme, une victoire morale pour la France. Le budget de l'Empire pour 1893-94 vient d'être déposé au Conseil fédéral; il se balance par 1.277.000.000 de marks de recettes et de dépenses, les dépenses extraordinaires figurent pour 188 millions de marks. Le Gouvernement a déposé, en outre, un projet d'emprunt de 149 millions de marks destinés à l'armée, à la marine et aux chemins de fer, et il se dispose à émettre les titres correspondant à une partie des sommes précédemment votées. Le marché allemand est lourd; les roubles perdent plusieurs points.

En Angleterre, la liquidation de quinzaine a fourni une preuve nouvelle de l'abondance des capitaux, mais l'ardeur des spéculateurs a été calmée par les télégrammes de New-York, où la victoire des démocrates cause un certain dépit dans le monde des affaires.

Le nouveau Cabinet hongrois est définitivement constitué sous la présidence du Dr Wekerlé qui poursuit, avec son activité habituelle, les préparatifs de la *Valuta*. Nos lecteurs trouveront, à cet égard, dans la lettre de notre correspondant de Vienne, des détails fort complets sur les opérations projetées.

Contrairement aux racontars reproduits dans plusieurs journaux, il est peu probable que les Cortès puissent aborder, avant 1893, la discussion d'un Emprunt espagnol, le délai qui sépare leur rentrée (5 décembre) des vacances de Noël, suffira à peine pour les interpellations annoncées sur la politique intérieure.

Suivant l'exemple donné par l'Angleterre, le Gouvernement français a envoyé en Grèce un inspecteur des finances chargé d'étudier la situation financière de ce pays; il est impossible de prévoir, pour l'instant, si cette mission amènera un arrangement entre la Grèce et les créanciers étrangers, et si un emprunt en sera le corollaire. Bornons-nous à constater qu'on ne sait pas, à l'heure actuelle, à l'aide de quelles ressources sera payé le prochain coupon.

En Portugal, on considère comme imminente la crise ministérielle, ajournée par suite du voyage des souverains à Madrid, mais M. Diaz Ferreira resterait à la tête du nouveau cabinet; on pense qu'il fera connaître aussitôt après la reconstitution, l'ensemble de ses plans financiers.

En ajoutant que M. de Vitte, ministre des finances russes, prépare une série de nouveaux impôts, que le Conseil fédéral Suisse a arrêté le budget de ce pays (nos lecteurs en trouveront le détail à la p. 671) et, enfin, que le rapport annuel du Conseil d'administration de la Dette ottomane, pour la dixième période clôturée au 31 mars dernier fait ressortir une augmentation de revenus de 5 0/0 environ, par rapport à 1890 et à 1891, nous aurons résumé les principaux faits de la semaine.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	12 nov Sam.	14 nov Lundi	15 nov Mardi	16 nov Merc.	17 nov Jeudi	18 nov Vend.
Français 3 %..	PARIS........	99 40	99 15	99 05	99 30	99 40	99 15
Consolidés	LONDRES....	97 19	97 25	97 37	97 44	97 44	97 37
Autrich. 3 % or	VIENNE......	114 90	114 80	... ..	114 90	115 ..	115 ..
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	102 50	102 45	102 30	102 30	102 50	102 50
Espagne Ext..	MADRID......	73 35	73 30	72 90	73 15	73 05	73 40
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	101 75	101 75	101 75	101 75	101 75	101 75
Hongrie 4 % or	VIENNE......	112 90	112 95	... ..	112 90	112 90	113 ..
Italie 5 %	ROME.......	96 52	96 67	96 87	96 77	96 87	96 77
Portugais 3 %.	PARIS.......	24 87	24 87	24 60	24 62	24 62	24 60
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	86 ..	85 90	85 87	85 93	86 ..	86 12
Russie-Orient 3 %..	ST-PETERSB..	105 12	104 87	104 87	104 87	104 87	105 ..
Suisse 3 %....	GENÈVE.....	94 50	94 42	94 52	94 52	94 55	94 55

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	12 nov. Derniers Cours	12 nov. P. de 1 f. de rente	12 nov. Revenu p. 0/0	19 nov. Derniers Cours	19 nov. P. de 1 f. de rente	19 nov. Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	99 40	33 13	3 01	99 55	33 18	3 01
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 60	35 49	2 81	97 80	35 56	2 81
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	97 70	24 42	4 09	97 40	24 35	4 10
Belgique 3 ½ %	102 50	29 28	3 41	102 85	29 38	3 40
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	63 30	15 82	6 31	63 35	15 83	6 31
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam)	101 75	29 07	3 43	101 75	29 07	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	96 15	24 03	4 16	96 62	24 15	4 13
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	93 05	21 48	4 65	93 75	21 65	4 61
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	88 85	29 61	3 37	88 95	29 65	3 37
Portugal 3 % (1 fr. net)	25 ..	25 ..	4 ..	24 75	24 75	4 04
Roumanie 5 %	98 75	19 75	5 06	98 25	19 65	5 08
Russie 3 % or 1891 libéré	79 40	26 46	3 77	80 20	26 73	3 74
Serbie 5 % 1890	375 »	15 ..	6 66	402 50	16 10	6 21
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	103 75	25 93	3 85	104 70	26 17	3 82
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	94 70	31 56	3 16	95 ..	31 66	3 15
Turquie convertie 1 % série D	21 72	21 72	4 60	21 67	21 67	4 61
— Priorité 4 % 1890	427 50	21 37	4 67	428 75	21 43	4 66
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	86 ..	28 66	3 48	86 12	28 70	3 48

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	22 oct.	29 oct.	5 nov.	12 nov.	19 nov.
Amsterdam. pap. court	4 %	206 25	206 12	206 19	206 12	206 12
Allemagne.. —	4 %	122 31	122 25	122 25	122 19	122 19
Vienne-Tr.. —	4 %	208 »	208 ..	207 62	207 75	207 50
Barcelone.. —	4 %	430 »	427 ..	427 50	427 50	426 »
Madrid..... —	4 %	430 »	427 50	427 50	427 50	426 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	247 »	241 »	245 »	246 »	244 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 %	25 16	25 14	25 15	25 14	25 12
— ..... ch. court	3 %	25 17	25 15	25 16	25 15	25 14
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	2 ½	0 09 p.	0 09 p.	0 09 p.	0 09 p.	0 09 p.
Italie....... —	5 ½ %	3 87 p.	3 87 p.	3 62 p.	3 62 p.	3 56 p.
Suisse....... —	4 %	0 06 p.	pair	pair	pair.	pair
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)		3443 87	3443 87	3442 15	3442 15	3440 43
Argent en barre (le kil.)		143 89	141 70	141 70	141 48	141 04
Quadruples espagnols		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 47	3 47	3 44	3 42	3 45
Souverains anglais		25 16	25 14	25 14	25 14	25 14
Banknotes		25 16	25 14	25 14	25 14	25 14
Aigles des Etats-Unis		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — — — —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov.	18 nov.
Amsterdam	47 95	47 95	47 95	47 95	47 90
Anvers	99 85	99 90	99 90	99 90	99 90
Barcelone	15 35	15 40	15 75	15 90	16 30
Berlin	80 85	80 90	80 90	80 95	80 90
Bruxelles	100 06	100 05	100 05	100 07	100 07
Constantinople	22 90	22 77	22 77	22 75	22 82
Francfort	80 90	80 88	80 92	80 90	80 97
Gênes	103 70	103 77	103 77	103 70	103 60
Genève	99 98	99 98	99 99	99 97	99 97
Lisbonne	670 »	688 »	685 »	687 »	682 »
Londres	25 37	25 33	25 36	25 35	25 32
Madrid	15 »	15 50	15 65	15 70	16 »
Rome	103 85	103 75	103 80	103 80	103 75
Saint-Pétersbourg	39 77	40 35	40 30	40 12	40 40
Vienne (à vue)	47 65	47 60	47 65	47 70	47 70
— (à 3 mois)	47 57	47 55	47 60	47 65	47 65

CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 19 novembre 1892.

La cote des changes est *généralement* faible, le florin est en baisse de 1/4, le change espagnol réactionne de 427 50 à 426 et le rouble de 247 à 244. Le papier anglais est tombé au *gold point* de sortie; par conséquent, la France verra probablement l'or anglais lui arriver. La Banque d'Angleterre, grâce au drainage de la circulation intérieure, peut maintenir son escompte à 3 0/0 et le marché de Londres a besoin du capital à bas prix pour supporter le poids de ses engagements et lancer les affaires qu'il a en préparation, le tout est de savoir si, avec le chèque à 25,14, les cambistes ne vont pas faire à la Banque une concurrence qu'elle ne pourra enrayer que par la hausse de l'escompte.

Le réservoir dans lequel elle puisait, les Etats-Unis, s'est tari et l'importation n'est guère alimentée que par les arrivages du Sud Africain. Ce pays est en train de prendre, pour la production de l'or, la place jadis occupée par l'Australie et la Californie. L'exploitation des placers devient de plus en plus fructueuse. En voici le mouvement :

1888	Fr.	288.300.000
1889		472.175.000
1890		618.445.000
1891		910.766.000
1892 (10 premiers mois)		1.232.951.000

La Conférence monétaire se réunit mardi prochain à Bruxelles, les délégués de l'Union latine ont dû tenir aujourd'hui une Conférence préliminaire. Les représentants de l'Italie sont chargés de réclamer la mise hors cours dans les Etats associés des monnaies divisionnaires ne portant pas l'effigie nationale, ce qui entraînerait l'application de la clause de liquidation spéciale aux pièces inférieures à 5 francs, qui figurait déjà dans la Convention de 1865. Ce point acquis, l'Italie réclamerait le droit de frapper une plus grande proportion d'argent, soit pièces de 5 francs, soit coupures inférieures.

Ces demandes ne sont pas déraisonnables et méritent d'être discutées; toutefois une frappe nouvelle de pièces de 5 francs présentant pour les associés de l'Italie et pour la France en particulier, de graves inconvénients, il est probable que cette proposition sera écartée par nos délégués. On s'accorde à penser, comme nous l'avons toujours soutenu, que la Conférence n'aura pas de résultat pratique ; l'Angleterre et l'Allemagne sont décidées à ne pas modifier leur système monétaire.

La position de l'*Indian association Currency*, dont nous avons naguère entretenu nos lecteurs, soulève des difficultés. Deux maisons de banque et 14 maisons de commerce viennent de publier à Calcutta une protestation vigoureusement motivée contre l'ingérence du Gouvernement dans la question de la dépréciation de l'argent.

LES STOCKS

Blés. — Du 13 au 19 novembre 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine; nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	7.621.200	7.879.300
Continent	3.010.200	5.460.700
Total	10.631.400	13.340.000
Semaine précédente	10.196.400	12.501.900

Soit une augmentation de 435.000 hectolitres sur la semaine précédente et une diminution de 2.708.600 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892 hectol.	1891 hectol.	1890 hectol.
Au 15 novembre..	7.621.200	7.879.300	6.185.700
Semaine préced..	7.418.200	6.786.000	5.048.900

Soit une augmentation, pendant la huitaine, de 203.000 hectolitres.

Dans ce total de 7.621.200 hectolitres, on compte 4.524.000 hectolitres de Californie, contre 2.366.400 l'année dernière, 1.702.300 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 1.812.500 l'année dernière; 493.000 de la mer Noire et d'Azof, contre 1.508.000; 101.500 d'Australie contre 234.900; le flottant des Indes s'élève à 269.700 hectolitres, contre 1.212.200 l'an dernier; celui de la République Argentine est de 217.500 hectolitres, contre 40.600 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	19 nov.	12 nov.
	—	—
Nord-Ouest	21 »	21 10
Nord	20 95	21 05
Nord-Est	20 92	20 02
Ouest	20 65	20 75
Centre	20 67	20 77
Est	20 70	20 80
Sud-Ouest	20 55	22 65
Sud	22 65	22 75
Sud-Est	22 87	22 97
Moyenne générale	21 73	21 93

Du 1er août au 31 octobre 1892, nous avons importé en blé, commerce spécial, c'est-à-dire quantités livrées à la consommation :

Mois	1892	1891	1890
Octobre	387.823	3.022.738	911.839
Septembre	194.086	2.756.765	1.036.820
Août	87.379	2.796.179	1.295.797
Totaux	669.288	8.575.682	3.244.456

En farines de blé, nous avons importé, pendant les trois premiers mois des campagnes :

	1892	1891	1890
	qtx m.	qtx m.	qtx m.
Farine blé	17.417	352.902	122.190

En Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Allemagne et en général, dans tous les pays producteurs d'Europe, sauf en Russie, les avis sur les perspectives des récoltes et les travaux des champs sont favorables. Presque partout la température est élevée pour la saison, ce qui a pour effet d'activer la germination.

La Russie méridionale seule ne semble pas favorisée, et quoique les nouvelles des récoltes soient moins défavorables qu'il y a quelques semaines, les ensemensements se seraient faits dans de mauvaises conditions; il est vrai que, si la majorité des rapports sont pessimistes, d'autres indiquent la situation comme satisfaisante. Comme toujours, dans ce pays, les avis sont contradictoires.

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres aux dernières dates :

	1892	1891	1890
Europe	368.133	344.931	284.142
Sous voiles pour l'Europe	37.040	20.164	25.131
Total	405.173	365.095	309.273
Etats-Unis (8 novembre)	102.000	56.285	52.443
Havane-Matanzas (8 nov.)	8.000	45.000	42.000
Total général	515.173	466.380	403.716

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc n° 3 :	—	—	—
— novembre	40 50	39 75	35 375
— décembre	40 87 1/2	40 »	35 50
— 4 de janvier	41 62 1/2	40 50	36 »
— 4 de mars	42 12 1/2	41 »	36 625
Sucre roux 88°, liv. disp.	38 25	37 75	33 25
Sucre raffiné	107 50	107 »	105 50

Le *Journal officiel* vient de publier le mouvement et la production du sucre indigène à fin octobre. Nous y relevons les chiffres suivants :

	1891 92	1890-91	
	—	—	
Fabriques actives, abonnées	318	359	— 41
Non abonnées	48	9	+ 39
Total	366	368	— 2
Betteraves râpées	2.267.550	1.986.098	+ 281.452
Prise en charge....Tonnes	175.881	154.008	+ 21.873
Excédents	2.602	7.178	— 4.576
Production totale	178.483	161.186	+ 17.297
Déclarations d'exportation du mois	21.703	36.613	— 14.910
Total	26.443	37.743	— 11.300
Stock indigène	121.224	78.703	+ 42.521

On écrit de New-York que la consommation du sucre aux Etats-Unis, pendant la campagne 1891/92, s'est élevé à 1.890.842 tonnes, dont 156.661 tonnes de provenance européenne; c'est une augmentation de 17 0/0 sur 1890/91.

Cafés. — Voici les statistiques relevées dans la circulaire mensuelle de MM. G. Duuring et Zoon d'Amsterdam du 5 novembre 1892 :

Stock (en tonnes) des cafés dans les huit principaux marchés de l'Europe, au début des mois de :

	1889	1890	1891	1892
	—	—	—	—
Janvier	81.150	79.650	62.750	47.300
Février	90.700	90.150	56.000	60.100
Mars	94.950	87.100	51.350	65.300
Avril	183.100	88.800	52.600	71.650
Mai	117.450	99.300	59.050	82.500
Juin	122.050	99.800	63.300	91.700
Juillet	128.250	98.800	68.250	88.100
Août	129.200	88.650	63.800	84.650
Septembre	110.700	73.000	58.400	76.300
Octobre	98.300	61.200	53.800	68.100
Novembre	85.600	45.850	46.900	64.050
Décembre	77.350	54.150	38.550	»

Stock du café	Tonnes		
	1892	1891	1890
Provision totale le 1er novembre sur les huit grands marchés d'Europe	64.050	46.900	45.850
Embarqué au Brésil pour l'Europe	19.705	28.905	24.353
Embarqué aux Indes Orientales pour l'Europe	8.665	7.780	94
Provision sur les six grands marchés de l'Amérique du Nord	21.647	19.647	15.566
Embarqué au Brésil pour l'Amérique du Nord	19.823	16.529	10.706
Provision à Rio	7.823	18.294	8.294
Provision à Santos	14.529	13.765	23.941
Provisions au 1er octobre (comprenant les expéditions des Indes pour l'Amérique)	162.065	151.820	128.804

Au Havre, la tendance est assez ferme; les prix s'inscrivent en reprise de 1 fr. 25 à 4 fr. — On a traité, cette huitaine, 132.000 sacs aux prix suivants : décembre, 93 fr. 75 à 98; janvier, 97 fr. 50; mars, 94 fr. 25 à 97; mai, 93 fr. 75 à 96 25.

A Londres, on a traité le Ceylan à 103 sh. 6 d. et le Rio, 73 sh. pour mars et 72 sh. 9 à 73/3 pour mai.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 15 novembre par MM. Marande, courtiers au Havre, donne

la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

Stock du coton	1892 Etats-Unis	1892 Total	1891 Etats-Unis	1891 Total
Havre.........(Balles)	223.700	314.300	131.600	205.200
Marseille............	»	9.300	»	8.500
Brême................	63.300	63.600	100.800	102.700
Amsterdam...........	16.500	17.000	15.000	16.200
Londres..............	»	9.000	»	9.000
Liverpool............	965.000	1.117.000	608.000	777.000
Ensemble......	1.268.500	1.530.200	855.400	1.113.600
Etats-Unis...........	1.050.000	1.050.000	1.143.000	1.143.000

Cotons en mer :

	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	91.700	95.100	71.800	71.800
Brême................	97.700	97.700	92.300	92.300
Amsterdam...........	»	»	»	»
Angleterre...........	240.000	248.000	435.000	445.000
	429.400	440.800	599.100	609.100
Total général....	2.747.900	3.021.000	2.597.500	2.870.700

Existences générales connues :

	3.142.000	3.519.000	3.182.000	3.581.000
	1890		1889	
	2.166.000	2.697.000	2.053.000	3.581.000

La totalité des existences généralement connues au 8 novembre est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 3.519.000 balles. — 1891, 3.581.000 balles. — 1890, 2.697.000 balles. — 1889, 2.414.000 balles.

On cote sur le marché de Liverpool : Middling American, 5; fair Pernam, 5 1/16; fair brown Egyptian, 5; good M. G. Broach, 44 7/16; fair Dhollerah, 3 1/2; good dito, 4; fair Oomra, 3 5/8; good dito, 4 1/8; good Bengal, 3 11/16; good Madras Tinnevelly, 4 3/4.

D'après le *Financial News*, il y a quelque espoir de voir terminer la grève des filatures du Lancashire. Les ouvriers semblent disposés à accepter une diminution de salaire s'il y a également une réduction des heures de travail.

Dans un meeting de patrons du district de Stockport, tenue à Manchester, de nouvelles adhésions au système des heures réduites du travail ont été recueillies. La même question a été discutée dans un meeting de patrons du district de Rossendale, mais aucune décision n'a été prise.

Soies. — La Condition a enregistré du 11 au 17 novembre 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
France ....balles	79	19	78
Espagne................	2	»	1
Piémont................	13	3	13
Italie..................	40	22	83
Brousse................	21	6	51
Syrie..................	41	4	49
Bengale................	»	4	3
Chine..................	5	37	483
Canton.................	27	70	236
Japon..................	38	50	276
Tussah.................	1	19	88
Total.........balles	267	234	1.361

Soit un total de 122.057 kilog. contre 121.767 kilogr. de la semaine précédente, et 96.428 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des quatre années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892........	22.861	17.490	81.706	122.057
1891........	21.143	14.327	60.958	96.428
1890........	20.393	14.066	56.840	91.299
1889........	28.788	20.169	95.386	144.383
1888........	23.453	14.478	66.732	104.663

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 17 novembre :

Sortes	Maxim. juill.1868	Minim. de1876	Semaines correspᵗᵉˢ 1890	1891	1892
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2ᵉ ordre 24/26	150/155	74/75	63 64	51 52	» »
Italie... Ouv. franç. 2ᵉ ordre 22/24	135/142	70/72	60 61	49 49	» »
Bengale. Ouv. franç. 2ᵉ ordre 22/26	104/115	59/61	57 58	» »	» »
Chine... 0 fr. et it. 1ᵉʳ ordre 40/45	98/103	57/59	52 53	45 46	» »
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2ᵉ ordre 20/24	135/141	72/74	60 62	47 58	61 02
Italie............... 2ᵉ ordre 24/26	122/127	66/69	58 60	45 47	» »
Chine. Tours compt. 2ᵉ ordre 41/45	82 88	54/55	52 53	45 46	48 50
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2ᵉ ordre 10/12	130/135	64/68	60 61	45 46	» »
Italie... Bouts noués 2ᵉ ordre 9/11	112/120	54/56	56 57	44 45	» »
Chine Tsatlée, 4................	76/81	43/44	38 40	31 »	34 »
Japon Grappes nº 2..............	» »	» »	56 57	44 45	» »

Les Conditions des soies d'Europe ont enregistré, pendant les huit premiers mois, 15.496.816 kil. contre 12.830.143 kil. en 1891 et 11.568.048 kil. en 1890, pendant la même période ; et tout en faisant une part très large aux achats de prévoyance, l'augmentation de la consommation réelle est incontestablement très notable, et le déplacement ou mieux la dispersion des stocks qui ne pèsent plus, comme les années précédentes, sur les bras des producteurs, ne peut qu'aider à la défense des prix.

Les exportations totales de Shanghaï s'élèvent à 48.000 balles, contre 27.500 l'année dernière à pareille date ; mais le stock, qui était de 15.500 balles en 1891, est réduit à 11.250 balles, composées en grande partie de soies fermes.

Cuivres. — MM. H. L. Merton et Cⁱᵉ, de Londres, nous adressent le tableau des stocks de cuivre, en Angleterre et en France, ainsi que le relevé des expéditions du Chili et d'Australie avisé par câble à la date du 15 novembre 1892, comparé aux existences au 31 octobre dernier et à la même date des deux années antérieures :

	15 novembre 1892 Tonnes	31 octobre 1892 Tonnes	1891 Tonnes	1890 Tonnes
Liverpool et Swansea, Barres du Chili....................	30.899	30.847	[illegible]	16.134
Liverpool et Swansea Chili Lingots.....................	439	[illegible]	144	170
Liverpool et Swansea Chili Minerai et Regulus fin.........	407	330	25	206
Liverpool et Swansea poussière fine et cuivre anglais.	7.392	8.309	[illegible]	11.648
Londres débarquements en train compressé........	8.040	8.274	[illegible]	[illegible]
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque barres du Chili.	»	»	»	»
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque autre cuivre...	3.529	[illegible]	[illegible]	25.677
	50.706	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Avisé du Chili, par malle et câble, cuivre fin.........	[illegible]	[illegible]	[illegible]	3.100
Avisé d'Australie, cuivre fin..	700	900	[illegible]	900
Stock total...........	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Prix des barres du Chili et G.M.B. par tonne......	£ 46 17 6	[illegible]	[illegible]	[illegible]

On voit d'après ces cotes, que les cuivres continuent à hausser sur le marché de Londres ; à la date du 17 novembre on a traité plusieurs affaires à £ 46 17 6 à court terme et à £ 47 3 9 et même à £ [illegible] 18 9 à trois mois.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

La Politique. — La semaine a été fertile en événements.

Lundi dernier, la Chambre a supprimé le privilège des bouilleurs de cru. M. Doumer, député de l'Yonne, ayant fait voter le dégrèvement des boissons hygiéniques, il fallait retrouver les millions qui allaient manquer au budget. M. Turrel a proposé : 1° La suppression totale du privilège des bouilleurs de cru; 2° l'augmentation des droits sur l'alcool; 3° l'augmentation des licences. Les représentants des départements plus particulièrements intéressés ont combattu le projet Turrel; mais, par 318 voix contre 211, la suppression a été votée. Une tolérance de quarante litres a été admise. Notons que la Chambre reviendra sur cette question, car la Commission du budget est chargée de lui présenter les conséquences financières du projet; mais, en principe, les centaines de milliers de bouilleurs qui existent en France devront s'incliner devant la nécessité d'établir l'équilibre du budget.

Mardi, dans la matinée, on apprenait avec satisfaction que le Gouvernement colombien prorogeait d'une année les droits à la concession de l'isthme de Panama. On sait que le délai devait expirer le 28 février; mais, dans l'après-midi, on annonçait officiellement des poursuites contre les administrateurs de la Compagnie de Panama.

La Chambre ayant aboli la juridiction exceptionnelle concernant les dignitaires de la Légion d'honneur, on estimait que les inculpés comparaîtraient devant la police correctionnelle; mais le Sénat aura à se prononcer. Les personnes poursuivies ne sont pas encore citées; les noms des administrateurs ou des entrepreneurs ne sont même pas exactement connus.

La Chambre, qui devait étudier jeudi ce grand problème, a dû surseoir parce que la solution de questions, sinon plus brûlantes, au moins plus étudiées, s'imposa devant le pays. Ajoutons, au sujet de ces poursuites, que l'on prête au Gouvernement de la reine Victoria l'intention d'agir du côté de Suez. Sans préjuger le dénouement judiciaire, il est facile de comprendre que MM. de Lesseps et leurs collègues poursuivis pour le Panama, ne pourront conserver aucune fonction dans la Compagnie de Suez. Ils seraient remplacés par des personnages d'Outre-Manche. Le siège de la Société serait transporté à Londres et le Canal de Suez deviendrait absolument anglais.

Mercredi, la Chambre a commencé la discussion du projet modifiant la loi de 1881 sur la presse, projet nécessité par les attentats anarchistes. Tout le monde s'attendait à des débats excessivement mouvementés. Le sort du Ministère actuel était en jeu. Il l'avait été déjà au sujet de la *Réforme des Boissons*. M. Loubet, président du Conseil, a tenu le langage d'un véritable homme d'Etat. Sa droiture, sa franchise, l'affirmation de la politique nettement républicaine suivie par le Ministère, ont déjoué les calculs des députés de la droite qui ne tiennent aucun compte des difficultés présentes et ne veulent pas rendre justice aux efforts incessants faits par M. Loubet et ses éminents collègues. M. Loubet a rappelé que la République avait donné l'instruction primaire, gratuite, à tous les citoyens; qu'elle avait développé les institutions de bienfaisance; qu'elle avait réglementé le travail dans les manufactures; qu'elle avait protégé les enfants et doté la France de bien d'autres bienfaits. « Le parti républicain a refait la France », a dit très justement M. Loubet.

Jeudi soir, le renvoi de la discussion au lendemain a été prononcé, par 317 voix contre 203. Les esprits inquiets continuaient à faire preuve de pessimisme et prédisaient la chute du Gouvernement; mais le triomphe du Ministère a été éclatant dans la journée de vendredi. M. Loubet a demandé la clarté, refusant toute équivoque. Il a réclamé le passage à la discussion des articles de la loi sur la presse. Par 329 voix contre 228, la Chambre a prouvé, une fois de plus que le Ministère avait son entière confiance et a décidé qu'elle passerait à la discussion des articles.

Les nouvelles du Dahomey ont été rares, cette semaine. L'héroïque phalange commandée par le général Dodds est toujours devant Abomey.

Le Marché Financier. — La loi sur la presse, présentée à la Chambre par le Gouvernement, a considérablement gêné le monde de la Bourse. On craignait un changement ministériel, et l'abstention était presque le mot d'ordre général. Aujourd'hui, les dispositions sont, par suite du vote de la Chambre, plus favorables, et ces dispositions se trouvent encouragées par la tenue des Bourses étrangères. Londres, en effet, grâce à l'abondance des disponibilités, semble tout préparé à une vigoureuse campagne de hausse, et Berlin même, Berlin qui semblait jusqu'à hier plus hésitant que jamais, indique, par sa clôture de fin de semaine, qu'il se met à l'unisson des autres places. Nous allons donc, très certainement, assister à une meilleure allure du marché, allure que favorisera, tout comme chez nos voisins les Anglais, la facilité de l'argent,

Pourtant, il est difficile de croire à des cours beaucoup plus élevés que les cours actuels pour notre *Rente 3 0/0 perpétuelle*. Là, nous nous trouvons en présence de volontés qu'il faut subir, et contre lesquelles on ne peut réagir. Nous en avons eu la preuve encore cette semaine. Monte-t-on ? Par des ventes de petites primes, on calme l'effervescence du marché. Baisse-t-on ? Des achats de ferme limitent le recul. C'est un petit jeu de bascule qui doit rapporter à ceux qui l'emploient, et qui fait que pour le moment on n'ira jamais loin ni en hausse ni en baisse.

Les actions du *Crédit Foncier* ont subi une sensible dépréciation, par suite de l'annonce d'une interpellation de M. Blavier, sénateur de Maine-et-Loire, à M. Rouvier, ministre des finances, sur la manière dont il applique son contrôle sur la gestion de notre grand Etablissement hypothécaire. M. Blavier se propose, notamment, de démontrer que le *Crédit Foncier* procède à la distribution de dividendes fictifs, et que sa situation véritable n'est pas du tout celle qu'indiquent les bilans. En un mot, M. Blavier veut rééditer, au Sénat, les attaques anciennes de M. Levêque à la Chambre des députés, s'appuyant sur les chiffres du dernier bilan présenté à l'assemblée générale des actionnaires. La Bourse, en général, ne s'est pas trop émue de cette nouvelle, qui, cependant, a été télégraphiée en province, avec un éclat inusité pour les interpellations à la Chambre haute, et le monde des affaires a eu raison de rester calme, parce que M. Rouvier n'aura pas de peine à démontrer l'inanité de ces accusations. La date de l'interpellation de M. Blavier a été fixée, par le Sénat, au mercredi 23 décembre.

Les poursuites ordonnées par le Ministre de la justice contre les administrateurs de l'*ancienne Compagnie du Panama* ont ceci d'attristant c'est qu'elles peuvent compromettre irrémédiablement l'œuvre de reconstitution de l'entreprise, œuvre à laquelle s'était si courageusement dévoué M. Hiélard. En effet, le projet de M. Hiélard devait s'appuyer sur tous les concours, sans en excepter aucun. Or, parmi ces concours, les établissements de crédit, les banquiers, les anciens actionnaires et obligataires du *Canal Interocéanique* figuraient au premier rang. Les poursuites ont fait naître une inquiétude générale et jeté dans les esprits une méfiance caractéristique pour tout ce qui touche au *Panama*; il n'y a donc plus guère à compter sur l'appui de gens devenus craintifs ou méfiants. Voilà le résultat principal de la résolution prise par M. le garde des sceaux. Il en est un autre dont il n'y a pas lieu, non plus, de se féliciter. Tous les titres de

l'ancienne Société qui étaient, ces jours-ci, en velléité de reprise, rétrogradent de nouveau, et la faiblesse actuelle n'est que le commencement d'une baisse plus accentuée.

Par suite de rachats et surtout d'achats pour compte étranger, la *Rente italienne* a beaucoup progressé depuis huit jours. Les achats, on sait à qui les attribuer; c'est la *Banque Nationale dans le royaume d'Italie*, qui manifeste ainsi son intervention. Nous n'avons rien à en dire; contentons-nous de trouver extraordinaire la nouvelle répandue aujourd'hui sur la création d'un important syndicat italien qui se serait constitué pour soutenir la *Rente Italienne*. On fournit, à ce sujet, des détails. Les parts, dont 20 seraient déjà souscrites, sont de 200.000 francs chacune, et le Gouvernement, ajoute-t-on, favoriserait l'opération. On voudrait ainsi arriver à pouvoir, dans un avenir assez rapproché, étudier la conversion. On dit aussi que les Caisses d'épargne d'Italie vont être invitées à aliéner les titres industriels qu'elles possèdent dans leurs portefeuilles, pour acheter de la *Rente Italienne*. Inutile d'ajouter qu'il ne faut prêter qu'une foi très relative à ces racontars de haussiers désireux de passer le paquet.

C'est le change qui règle maintenant, d'une façon sûre, la tenue de la *Rente Extérieure Espagnole ;* aussi on peut dire que ce fonds monte ou baisse selon que le change s'améliore ou se déprécie. C'est donc celui-ci qui doit, avant tout, attirer l'attention. Or, en ce moment, il se modifie ; de 16 30 et 16 10 0/0 de prime qu'il était, hier, à Barcelone et à Madrid, il s'améliore, aujourd'hui, à 16 et à 15 90 0/0. C'est un premier pas, et l'amélioration continuera. Il ne faut donc pas s'étonner si on voit d'ici à la fin de l'année, sur la *Rente Extérieure Espagnole*, des cours de 2 ou 3 points supérieurs aux cours de ce jour, car nous avons la conviction que le change se modifiera à l'avantage des financiers espagnols.

La rupture des négociations relatives à la transformation de l'annuité due par le Gouvernement turc pour le raccordement des Chemins ottomans a provoqué depuis quelque temps, sur les valeurs à turban, non seulement des allégements de positions, mais de nouvelles positions à la baisse. On a aussi escompté les lenteurs qu'avait à supporter l'affaire du Chemin de fer de Dedeahgach à Salonique.

Pour cette dernière opération, la réponse définitive est attendue jeudi. Quant à l'affaire du raccordement, elle va être traitée maintenant par M. Kaulla, délégué du Syndicat allemand, qui se rend spécialement, à cet effet, à Constantinople. La baisse des *Valeurs turques* a donc, selon nous, atteint son tuf ; et nous croyons que, les rachats des vendeurs aidant, les *Valeurs Ottomanes* diverses vont regagner les hauts cours qu'elles n'auront ainsi perdus que momentanément.

(Voir le tableau de la Bourse à la seconde page de la Couverture).

QUESTIONS DU JOUR

L'IMPOT

SUR LES

OPÉRATIONS DE BOURSE A TERME

Dans nos assemblées délibérantes, il existe toujours un certain nombre d'hommes politiques qui s'imaginent faire œuvre de démocratie en s'attaquant à la spéculation. Pour eux, la Bourse est un lieu mal famé, où ne se pratiquent que de louches affaires, où l'on exploite la naïveté publique, et que l'on fermerait sur l'heure, si on s'inspirait des véritables intérêts des travailleurs. En un mot, spéculation, opérations à terme, sont les synonymes de tripotage et d'opérations de jeu; par conséquent, toute mesure, toute loi qui visera la spéculation, qui frappera l'opération à terme, sera la bienvenue et devra être votée par la Chambre républicaine.

Nous traduisons, fidèlement, l'opinion de certains députés appartenant au groupe avancé du parti républicain, et la discussion qui vient de se produire à la tribune, relativement à la *Réforme des boissons*, prouve que nous avions raison d'écrire, dans notre récent article *Parquets et Coulisse* (16 octobre) : « On peut avoir la certitude que « si, pour une cause quelconque, la question du « régime des opérations de Bourse revient au Par- « lement, c'est dans le sens de la restriction, de « l'étranglement de la spéculation que la grande « majorité des députés républicains se pronon- « cera. »

Qu'on en juge : la Chambre ayant décidé de dégrever entièrement les boissons dites hygiéniques (vins, bière et cidre), s'est trouvée dans la nécessité de rechercher des ressources nouvelles pour remplacer au budget des recettes les 107 millions de francs qu'elle venait de rayer d'un seul coup. Pour atteindre ce résultat, elle avait voté la proposition de M. Turrel, consistant à :

1° La suppression du privilège des bouilleurs de cru ;

2° L'augmentation de l'impôt sur l'alcool ;

3° L'augmentation des licences.

En d'autres termes, la Chambre avait voulu rester dans la donnée de M. Turrel, de la Commission du budget et du Ministre des Finances, qui estimaient, avec raison, que le régime des boissons devait trouver dans ses propres flancs les ressources nécessaires pour combler le dégrèvement total du vin, de la bière et du cidre.

M. Bouge, député de Marseille, voulait mieux ; écoutons-le :

Ces moyens financiers, tirés, selon l'expression en cours, de la réforme elle-même, suffiront-ils à gager et à assurer sa réalisation ? Nous en avons la ferme conviction. Cependant, pour éviter un mécompte, nous avons pensé, plusieurs de mes collègues et moi, à lui donner quelque surcroît et nous venons vous demander d'ajouter à la nomenclature des ressources nouvelles énumérées par la motion de M. Turrel, un nouvel impôt : l'*impôt sur les opérations de Bourse à terme*. Abondance de biens ne nuit jamais, et j'espère que M. le Ministre des finances sera heureux de voir la Chambre devenir sa collaboratrice et essayer de contribuer avec lui à remplir les caisses de l'Etat.

Ainsi, les opérations de Bourse à terme doivent, d'après l'honorable député de Marseille, être mise à contribution pour remplir les caisses de l'Etat. M. Bouge, ordinairement mieux inspiré, ignore-t-il, par hasard, que les valeurs mobilières — dont l'opération de Bourse n'est que le véhicule, le moyen de circulation — supportent déjà en France des taxes beaucoup plus lourdes que dans n'importe quel autre pays. Que le député de Marseille se donne la peine de parcourir le Projet de budget pour l'année 1893, et il verra, à l'état D, page 355, que les valeurs mobilières sont imposées pour le prochain exercice de la manière suivante :

Transmission des titres de Sociétés	41.940 [illegible]
Timbre, actions et obligations et titres divers	19.[illegible].000
Impôt de 4 0/0 sur le revenu des valeurs mobilières	70.[illegible].000
Total......	132 [illegible].000

Cela revient à dire que le revenu des valeurs mobilières est imposé de plus de 7 1/2 0/0. Mais

ce revenu est lui-même le résultat final d'exploitations ou d'industries que le fisc a frappées sous mille autres formes, comme d'ailleurs toutes les branches de la production nationale. De telle sorte qu'on peut affirmer que l'impôt payé par la valeur mobilière est une taxe supplémentaire, une dîme de juxtaposition, qui atteint la production nationale chaque fois qu'elle veut se mobiliser et se rendre accessible à la petite épargne.

Or, si on augmente encore les frais de transaction des valeurs mobilières, si on aggrave leur facilité de circuler, ne sent-on pas qu'on paralysera l'essor merveilleux de nos forces productives. C'est la mobilisation de la richesse publique et son fractionnement en petites coupures qui ont permis la création de ces grandes entreprises industrielles et financières : Chemins de fer, Transports maritimes, Sociétés d'éclairage, Etablissements de crédit, Assurances, etc. — dont le fonctionnement a changé la face du vieux monde. C'est la spéculation qui a été l'âme de cette transformation, c'est elle qui l'a dirigée et qui en a assuré le succès rapide en mettant en mouvement, en groupant, en associant les capitaux de la petite épargne jusqu'alors improductifs.

Et c'est cette spéculation que l'honorable député de Marseille veut frapper dans son instrument nécessaire : l'*opération à terme!* C'est ce marché de longue haleine, sans lequel le crédit public ne peut avoir aucune stabilité, que M. Bouge considère comme fictif, comme improductif et qu'il désire voir disparaître! Qu'on me permette de citer encore ce passage de son discours :

Est-il nécessaire de justifier l'impôt nouveau, et ne se justifie-t-il pas de lui-même, par son seul énoncé pour ainsi dire? Qui pourrait élever une objection?

Le monde des travailleurs auquel s'attache, à quelque classe qu'ils appartiennent, l'intérêt plus spécial de la Chambre, l'accueillera avec plaisir. *Il n'y a, en effet, entre le monde des travailleurs véritables et le monde de la spéculation aucun rapport, aucun rapprochement possible.*

Le pays y verra une œuvre de justice. Il est juste, en effet, que ceux qui demandent à des *opérations aussi fictives qu'improductives pour le bien-être général* des ressources obtenues sans beaucoup de peine, subissent un impôt.

Quels adversaires rencontrera notre projet, en dehors de quelques spéculateurs peu intéressants à qui nous rendons, malgré eux, ce service de les préserver de leur propre entraînement en leur rendant le jeu plus difficile?

Il sera d'ailleurs bien aisé d'éviter cet impôt : *il suffira de ne pas jouer.*

M. Bouge, qui est un excellent avocat, n'a évidemment qu'une vague notion de la science économique. Il affirme que les opérationsde spéculation *sont aussi fictives qu'improductives pour le bien-être général :* je ne puis résister au plaisir de lui faire donner une petite leçon par un professeur dont il ne suspectera ni les tendances socialistes, ni la compétence financière : j'ai nommé P.-J. Proudhon.

« Au-dessus du *Travail*, du *Capital*, du *Com-* « *merce* ou de l'échange et de leurs innombrables « variétés — dit le célèbre économiste dans l'intro- « duction de son *Manuel du spéculateur à la* « *Bourse* — il y a encore la *Spéculation*. La spécu- « lation n'est autre chose que la conception intel- « lectuelle des différents procédés par lesquels le « travail, le crédit, le transport, l'échange peuvent « intervenir dans la production. C'est elle qui re- « cherche et découvre pour ainsi dire les gise- « ments de la richesse, qui invente les moyens « les plus économiques de se la procurer, qui la « multiplie soit par des façons nouvelles, soit par « des combinaisons de crédit, de transport, de « circulation, d'échange; soit par la création de « nouveaux besoins, soit même par la dissémina- « tion et le déplacement incessant des fortunes. « Par sa nature, la *Spéculation* est essentielle- « ment aléatoire comme toutes les choses qui, « n'ayant d'existence que dans l'entendement, « attendent la sanction de l'expérience.

« Ainsi donc, la *Spéculation* est, à propre- « ment parler, le génie de découverte. C'est elle « qui invente, qui innove, qui pourvoit, qui ré- « sout, qui, semblable à l'esprit infini *crée de* « *rien* toutes choses. Elle est la faculté essentielle « de l'économie. Toujours en éveil, inépuisable « dans ses ressources, méfiante dans la prospé- « rité, intrépide dans les revers, elle avise, con- « çoit, raisonne, définit, organise, commande, « légifère ; le travail, le capital, le commerce exé- « cutent. Elle est la tête. Ils sont les membres; « elle marche en souveraine, ils suivent en « esclave. »

Nous voilà bien loin des affirmations de M. Bouge et des idées de beaucoup de députés qui s'imaginent, de bonne foi, que les opérations à terme sont de pures opérations de jeu aussi fictives qu'improductives pour le bien-être général, alors qu'elles sont, en réalité, le principal levier de la spéculation.

Si le marché à terme n'existait pas, si l'on ne pouvait se procurer des marchandises — ou des valeurs, qui sont une forme de la marchandise — que contre des espèces sonnantes et trébuchantes, il n'y aurait plus ni crédit ni commerce. « Ces marchés sont indispensables au crédit de l'Etat — a dit le rapporteur de la Commission extra-parlementaire nommée en 1882 pour examiner la question de l'exception de jeu en matière d'opérations de Bourse, question qui a été résolue, comme on le sait, en 1885, par la reconnaissance légale des *Marchés à terme* — ils sont aussi d'une importance de premier ordre pour le placement des actions des grandes Sociétés financières et industrielles. Sans eux, l'Etat n'aurait pu se procurer aussi facilement les sommes énormes dont il a parfois besoin pour exécuter de grands travaux publics, pour subvenir aux dépenses de guerres heureuses, ou pour payer la rançon nécessaire à l'évacuation du territoire après les désastres du premier et du second Empire ».

Les opérations de Bourse à terme sont donc la base des marchés financiers et l'âme du crédit public. Et, si elles sont indispensables, pourquoi les entraver par un impôt qui pèsera sur les valeurs mobilières comme l'impôt de transport pèse sur la marchandise transportée!

Qu'on y songe bien à la Chambre, la *Conversion du 4 1/2* porte sur le formidable capital de 6.790 millions de francs et peut procurer — si elle réussit bien — une économie annuelle d'arrérages d'une centaine de millions de francs : ce qui revient à dire qu'on pourra, par cette opération, amortir une Dette 3 0 0 de 3 milliards sans bourse délier.

Et c'est à la veille de cette Conversion, si légitimement désirée, que le Parlement voterait une mesure dont la conséquence immédiate serait la désorganisation de notre marché financier! C'est au moment où les contribuables vont pouvoir recueillir le fruit d'une sage et habile politique

financière qu'on restreindrait l'ampleur de ce marché, qu'on fausserait, qu'on altèrerait la puissance de l'instrument sans lequel cette grande opération nationale *serait matériellement impossible!*

Pour le « bien-être général » espérons qu'il n'en sera rien et que M. Bouge, mieux renseigné, votera lui-même contre une proposition que M. de Douville-Maillefeu, et après lui M. Rouvier, ont si justement qualifiée d'inopportune.

Edmond Théry.

LA RÉHABILITATION DE L'ARGENT

La Conférence de Bruxelles va avoir à étudier une série de propositions tendant, sinon à relevér le prix de l'argent, du moins à établir un rapport fixe entre ce métal et l'or. Nous trouvons, à ce sujet, dans l'*Indépendance Belge*, un projet de M. Hugo Finaly, qui se distingue par une réelle originalité.

L'auteur demande qu'il soit d'abord fixé une valeur internationale de l'argent, 40 d., par exemple. Cela fait, chaque Etat producteur d'argent établirait, tous les trois mois, le prix de revient du métal dans les mines. Ce prix serait le coût pur et simple de l'extraction pour les mines en exploitation depuis 10 ans; il serait augmenté d'un coefficient d'amortissement pour les mines fonctionnant depuis un temps moindre.

La moyenne obtenue serait le prix de base de l'argent pour les trois mois suivants et chaque Etat percevrait un impôt égal à la différence entre la base et le cours international de 40 d.

Le produit de l'impôt pourrait servir, entre autres usages, à indemniser les mines qui auraient été obligées de fermer.

On voit, par cet exposé, que le projet de M. Finaly n'est autre chose que l'échelle mobile appliquée à l'argent. Cette méthode, à l'aide de laquelle on avait jadis tenté d'établir un prix constant pour les céréales et le pain, a disparu sans avoir tenu aucune de ses promesses.

Le point faible de l'échelle mobile est précisément la détermination des prix de base. On s'imagine volontiers qu'un prix de revient se dégage facilement; rien, au contraire, n'est plus élastique, plus arbitraire. Si une mine avait intérêt à faire établir une base élevée, elle n'aurait qu'à ralentir son extraction, les dépenses de machines, de personnel et les frais généraux restant à peu près constants. Si, au contraire, une mine puissante voulait ruiner ses concurrents par l'abaissement de la moyenne, elle donnerait un coup de fouet à sa production. Les prix moyens seraient ce que voudraient les grandes mines. La spéculation changerait d'objectif, elle ne s'exercerait plus sur le produit, mais sur les cours de base.

Toutes ces théories artificielles ont quelque chose de séduisant; malheureusement, elles ne résistent guère à la pression des faits. La baisse de l'argent, il faut en prendre son parti, est un phénomène qui n'a pas dit son dernier mot; elle se manifeste lentement, d'une façon continue, à la manière des lois de la nature. Vouloir enrayer ce mouvement par des combinaisons, si ingénieuses qu'elles soient, c'est essayer d'endiguer un torrent avec des fétus de paille. Comme le disait notre directeur, M. Edmond Théry, dans son étude sur *La Question de l'argent en 1892*: « Le seul moyen « d'arrêter la baisse de l'argent métal et de le ramener « immédiatement à son ancien rapport de 15 1/2 con- « sisterait dans l'adoption d'un bimétallisme universel « avec liberté absolue de la frappe. »

Ce serait un remède héroïque, mais personne ne voudra l'appliquer.

Pierre des Essars.

LA RÉFORME DES BOISSONS

Dans un article sur le Budget de 1893, paru dans l'*Economiste Européen* du 13 mars dernier (1er vol., p. 260), notre directeur, M. Edmond Théry, exposait, entre autres réformes projetées par le Gouvernement, celle de l'Impôt des boissons, et une deuxième étude, publiée le 17 juillet (*Production et Consommation de l'alcool en France*, nº 27, p. 70), analysait le Rapport spécial dont l'élaboration avait été confiée à M. Salis, député de l'Hérault.

Le texte des 53 paragraphes qui composent ce travail figure, à partir de l'article 12, au Rapport général de M. Raymond Poincaré, établissant que le « Projet a pour but de dégrever les boissons hygiéniques et de supprimer l'exercice chez les débitants. »

La discussion en a été abordée par la Chambre, le 6 novembre; elle a traversé des phases si nombreuses — menaçant, à deux reprises, d'amener une crise ministérielle — que nous pensons être agréable à nos lecteurs en en retraçant, d'une façon très succincte, l'historique et en mettant la question au point.

Rappelons, tout d'abord, les grandes lignes de l'accord intervenu entre le Ministre des finances et la Commission du budget: il fixait à 2 francs par hectolitre pour les vins, 1 franc par hectolitre pour les cidres, et 30 centimes par degré alcoolique pour les bières, le droit de consommation générale; il supprimait ensuite les passe-avant et les passe-debout, portait de 156 fr. 25 à 195 francs par hectolitre les droits sur l'alcool; enfin, il réglementait le privilège des bouilleurs de cru en imposant l'exercice aux distillateurs de profession. En un mot, cet accord reportait sur l'alcool les deux cinquièmes des droits supportés jusqu'alors par les boissons hygiéniques.

A la tournure des débats, on pouvait croire, au début, que la Chambre n'était pas éloignée d'écarter la loi soumise à sa sanction. Les critiques se produisaient en nombre considérable et, si quelques orateurs acceptaient certaines dispositions du projet, les intérêts en jeu, soutenus au nom de leurs collèges électoraux, par les représentants de plusieurs départements, semblaient se heurter avec tant de violence, que la crainte de voir la réforme enterrée à tout jamais se trouvait justifiée.

L'intervention énergique de M. Rouvier, à la séance du 8 novembre, écarta ce premier danger.

Dans une éloquente démonstration, l'honorable Ministre des finances a établi que la latitude laissée aux bouilleurs de cru était bel et bien un privilège exorbitant, — et non un droit, comme l'affirmaient ses interrupteurs, — mais, au lieu d'une suppression pure et simple, le Gouvernement et la Commission se contentaient de réglementer ce privilège pour mettre l'Etat à même de recouvrer ce qui lui est dû. « Le dégrèvement des boissons hygiéniques, ajoutait le Ministre, ne peut s'effectuer sans des recettes équivalentes qu'on trouvera en s'adressant à l'alcool et, si on ne veut pas faire le jeu des fraudeurs, il serait de toute nécessité d'armer l'administration contre la fraude. »

Après ce discours, la Chambre a voté, par 470 voix contre 71, le passage à la discussion des articles.

A la séance du 11 novembre, le débat s'est rouvert dans des conditions tout à fait imprévues.

Le vote d'un premier article ayant supprimé l'exercice chez les débitants, M. Doumer, député de l'Yonne, vint demander, au lieu d'une simple modification des droits de détail et de circulation sur les vins, cidres, poirés et hydromels, la suppression totale des taxes sur ces boissons, ainsi que sur les bières. De l'avis de M. Doumer, l'impôt sur les boissons hygiéniques est mauvais, parce qu'il est improportionnel et parce qu'il frappe ceux qui peuvent le moins le supporter.

Malgré les observations présentées par M. Salis et par M. Rouvier, cet amendement qui, suivant l'observation de M. Raymond Poincaré, faisait d'un seul coup une brèche énorme au budget, fut pris en considération par 337 voix contre 185. Comme conséquence, la discus-

sion générale de la loi des finances était menacée d'un ajournement indéterminé, si cette loi continuait à rester liée à l'impôt sur les boissons.

Quant au déficit résultant de l'amendement Doumer, on l'évaluait tout d'abord à 90 millions ; — mais, par de nouveaux calculs, M. Salis le fixa à 103 1/2 millions.

Fallait-il demander au Parlement de revenir sur sa décision ? Pouvait-on continuer la discussion du régime des boissons en recherchant les moyens à employer pour rétablir l'équilibre détruit ? Ces deux hypothèses furent successivement examinées par la Commission, avec plusieurs propositions dont l'une visait la conversion du 4 1/2 0/0. Mais le Ministre des finances n'a pas eu de peine à démontrer combien il était dangereux de tabler sur une ressource aussi aléatoire, qui devait être considérée comme une réserve et non autre chose. La Commission s'arrêtant, alors, à la seule solution raisonnable, décida de proposer à la Chambre la disjonction de la question des boissons et du budget proprement dit ; on pourrait ainsi, pensait-elle avec raison, aller au plus pressé et se mettre aussitôt à l'examen de la loi des finances.

C'est sur ces bases que la discussion fut reprise, dans les séances des 15 et 16 novembre, où des propositions variées, tendant à une refonte de notre système fiscal, se produisirent à la tribune.

Les passer en revue serait allonger inutilement cet exposé, en le rendant moins clair ; nous nous bornerons donc à mentionner la motion de M. Turrel, député de l'Aude, qui se résume en trois paragraphes : 1° suppression du privilège des bouilleurs de cru ; 2° augmentation du droit sur l'alcool ; 3° augmentation des licences : ces trois paragraphes ont été successivement adoptés à une très forte majorité.

Reprenant ces propositions, M. Bouge, député des Bouches-du-Rhône, voulut y ajouter un 4e paragraphe, recommandant à la Commission du budget l'étude d'un impôt sur les opérations de Bourse à terme, mais la Chambre le rejeta par 228 voix contre 207. Il convient d'observer que M. Turrel établissait les principes suivants : la réforme de l'impôt des boissons devant se suffire à elle-même, il faut demander à l'alcool, d'une part, et à l'augmentation des licences, d'autre part, les recettes que le dégrèvement des boissons hygiéniques fait perdre à l'État ; en outre, pour prévenir les fraudes pouvant résulter d'un relèvement des droits sur l'alcool, le privilège des bouilleurs de cru sera supprimé et non réglementé.

Assurément on ne pouvait, en l'état des choses, présenter une meilleure solution et nous félicitons M. Turrel de l'avoir formulée. Aussi la Commission n'a-t-elle pas hésité à se ranger à cette manière de voir et, après avoir entendu M. Catusse, directeur des Contributions indirectes, dont les déclarations tendent à établir que la résolution de la Chambre coûterait, avec le dégrèvement des vinaigres, environ 182 millions au budget, elle s'est arrêtée au projet de loi suivant qui complète, par des chiffres, les paragraphes indiqués plus haut :

1° Élévation du droit sur l'alcool de 156 francs à 235 francs par hectolitre ;

2° Élévation des licences des débitants, devant donner 35 millions ;

3° Suppression du privilège des bouilleurs de cru, devant faire recouvrer au Trésor une somme de 20 millions.

Une quantité de 10 litres d'alcool pur est concédée aux bouilleurs de cru à titre de consommation de famille ; le vinage à prix réduit est admis jusqu'à 10 degrés 9, l'alcool employé à ce vinage ne payant que 50 francs de droits.

Ce projet, déposé par M. Salis sur le bureau de la Chambre, fixe à 55 millions les sommes à récupérer par les paragraphes 2 et 3 ; c'est donc 48 millions 1/2 qu'on demande à l'augmentation des droits sur l'alcool.

La Commission s'est souvenue aussi des déclarations faites par M. Rouvier dans l'exposé des motifs du budget : « Nous inspirant, — ainsi s'exprimait le Ministre des Finances, — d'une pensée de bienveillance et voulant apporter à la réforme tous les tempéraments compatibles avec le respect des droits de l'État, nous proposons d'allouer en franchise, aux bouilleurs de cru, pour leur consommation personnelle, dix litres d'alcool pur, ce qui correspond à une quantité de vingt à vingt-cinq litres d'eau-de-vie. »

On peut se demander si cette concession, faite à des propriétaires jouissant d'un privilège exorbitant, n'ouvre pas une porte à la fraude ?

Quoi qu'il en soit, la réforme des boissons ne fait plus corps avec le budget et c'est là un point sur l'importance duquel il est inutile d'insister.

C. R. Wehrung.

LA LÆNDERBANK

ET

LES ALPINES

C'est en 1881, c'est-à-dire à la veille du *krach* de Paris, que fut fondée la *Société Minière et Métallurgique des Alpes Autrichiennes.* Elle fut constituée au capital de 30 millions de florins divisé en 300.000 actions de 100 florins, partie par le rachat, et partie par la fusion d'un groupe d'établissements miniers et métallurgiques situés en Styrie. Lors de sa fondation, son actif se composait de 6 mines de charbons, de 31 hauts-fourneaux, de 2 gisements métalliques et de 159.536 hectares de forêts.

Dès le début, et par suite de réfections, d'installations nouvelles, la dette sociale s'éleva à 40 millions de florins, et, chaque année, pour ainsi dire, la nécessité de suivre les progrès techniques contraignit la Société à de nouvelles dépenses. Néanmoins, par un phénomène singulier, on pouvait, à la fin de 1889, par exemple, s'enorgueillir de ce que cette même dette sociale fût ramenée à 23.794.000 florins. Les bénéfices de la Société avaient-ils donc été si considérables ? C'est ce que nous allons brièvement examiner.

Les bénéfices se sont montés :

En 1882 à........	Florins	2.002.000
En 1883 à........	—	2.432.000
En 1884 à........	—	1.784.000
En 1885 à........	—	989.000
En 1886 à........	—	964.000
En 1887 à........	—	1.234.000
En 1888 à........	—	1.710.000
En 1889 à........	—	2.260.213
Total..........	Florins	13.375.213

Sur ces montants, il a été distribué aux actionnaires, à titre de dividendes :

Pour l'année	1882........	Florins	1.500.000
—	1883........	—	1.650.000
—	1884........	—	750.000
—	1885...........	Rien	
—	1886...........	—	
—	1887...........	—	
—	1888...........	—	
—	1889........	Florins	1.650.000
	Total............	Florins	5.550.000

Il existait donc, entre les bénéfices et les répartitions faites, un écart de 7.825.213 florins, dont il y aurait eu encore à déduire les sommes affectées à la réserve, aux fonds des pensions et retraites, aux tantièmes du Conseil d'administration, etc. Et, pourtant, ainsi que nous le disions plus haut, avec de tels résultats, on était parvenu à réduire la dette sociale de 16 millions de florins environ ! Il est vrai qu'en même temps la propriété forestière diminuait..... Le phénomène était expliqué : l'extinction d'une partie de la dette sociale provenait de ventes de forêts ; et ces ventes étaient poussées si activement, que la *Société des Alpines*, à la clôture de l'exercice de 1891, ne possédait plus que 11.895 hectares de bois, contre 159.536 hectares en 1881 !

Pendant ce temps se construisait le Chemin de fer d'Eisenerz à Vordernberg, chemin de fer qui relie les monts métalliques des Alpes autrichiennes au réseau ferré de l'Etat. Comme on disait alors, la construction de cette ligne transalpine devait marquer une phase nouvelle dans l'histoire métallurgique de la Styrie, dont les minerais de fer, exploités par la *Société des Alpines*, constituait la principale richesse. Jusqu'à ce moment, il fallait avoir recours au roulage pour transporter, par des chemins difficiles, le minerai, depuis le lieu d'extraction jusqu'aux forges et usines de la Société. Il devait donc s'ensuivre, pour l'avenir, une diminution sensible dans les prix de revient, et cette diminution devait rendre impossible la concurrence allemande. Quoi qu'il en soit, et de l'avis des hommes du métier, ajoutait-on, ce chemin de fer ferait disparaître les derniers obstacles qui retardaient encore la pleine et entière éclosion de la prospérité d'une colossale entreprise destinée, sans contredit, par sa nature, à devenir l'une des plus puissantes et des mieux outillées de l'Europe..... Aussi, entrevoyait-on pour les exercices 1890 et 1891 des dividendes de 8 florins et de 9 florins. Il n'était même pas besoin d'augmentation de commandes : par la construction de deux nouveaux hauts fourneaux, le prix de revient se trouvait encore abaissé, et, par l'ouverture du chemin de fer alors en construction, la Compagnie devait réaliser, sur ses transports, une économie de 350.000 florins. Malheureusement pour l'exercice 1891, le chemin de fer d'Eisenerz à Vordernberg ne fut ouvert que le 15 septembre 1891, et les espérances conçues durent être reportées à nouveau.

Mais quelle était la marche de la Compagnie pendant ces deux années 1890 et 1891 ?

En 1890, les résultats obtenus étaient plus satisfaisants qu'en 1889. Le bénéfice net, après déduction des amortissements, qui se montaient à la somme de 736.623 florins, était encore de 2.525.400 fl.; en y ajoutant le solde reporté de 1889, soit 417.022 fl., on obtenait un total de profits de 2.942.422 fl., ce qui représentait près de 10 fl. par action. Cette somme de 10 fl. ne fut pas distribuée; on se contenta, malgré les réclamations faites par un actionnaire en pleine Assemblée générale, d'attribuer 5 fl. 50, et de doter le fonds de réserve, les allocations statutaires et la caisse des mineurs, de 306.340 fl.; le solde, soit 986.082 fl. fut, appliqué comme suit : on affecta 600.000 fl. à de nouvelles installations, et 386.082 florins furent reportés à nouveau.

En présence de ce résultat passable, les actionnaires de la *Société des Alpes Autrichiennes* conservaient l'espoir. Vint alors le rapport de l'exercice 1891 : il était désastreux. Les bénéfices nets, ceux-là mêmes que l'on croyait devoir aller en augmentant, tombaient de 2.525.400 fl. qu'ils étaient en 1890, à 1.831.721 fl. ! En y ajoutant le solde reporté de l'exercice précédent, on obtenait bien 2.217.803 fl., soit un peu plus de 7 florins par action, mais il fallait songer à l'amortissement des travaux neufs. Cet amortissement reçut 1.200.000 fl., et on n'accorda aux actionnaires, malgré les réclamations de plusieurs d'entre eux, — cette race est insatiable, — que 2 fl. pour tout dividende. Comme fiche de consolation, le Conseil d'administration abandonna son tantième.

Pour comble de malheur, et, par suite de la situation défavorable du marché sidérurgique, les stocks de marchandises disponibles augmentaient ; et ces stocks représentaient, pour l'année 1891 seule, une valeur supérieure de 1.186.595 fl. à celle de l'année précédente. Et comme ces stocks de marchandises avaient, depuis longtemps, absorbé les fonds de roulement de la Compagnie, qu'elle avait dû, pour la marche de ses affaires, contracter des emprunts temporaires, il était évident que sa situation devenait de plus en plus embarrassée.

En 1889, la *Société des Alpines* avait une dette de 25 millions de florins, dont 19 millions en obligations 5 0/0. Pour diminuer ses charges, elle procéda à la conversion de ces obligations en un type 4 1/2 0/0. Restait le solde de 6 millions de florins dus. Si la Société n'avait pas eu, continuellement, à procéder à de nouvelles dépenses, si ses stocks de marchandises avaient pu être réduits, les sommes qu'elle aurait prélevées chaque année sur les bénéfices faits lui auraient permis d'amortir assez vite sa dette flottante ; mais comme il n'en a pas été ainsi, il se trouve qu'à l'heure actuelle la *Société des Alpines* est en présence d'emprunts contractés qu'il lui faudra rembourser pendant les prochains exercices, qu'elle est, par suite de l'immobilisation des marchandises, privée de son fonds de roulement, qu'elle ignore si la marche des affaires s'améliorera et qu'elle doit emprunter à nouveau.

Or, que penser d'une industrie qui ne vit pas par elle-même et qui se voit toujours dans la nécessité d'avoir recours à des aides étrangers ? D'autant plus que les aides étrangers manquent maintenant. Tant que la Société avait des opérations à traiter, comme la conversion de ses obligations, par exemple, on venait volontiers à son secours, l'avenir étant là. Mais l'avenir n'a apporté que désillusions, et c'est à qui, maintenant, recule devant les risques d'une situation devenue compliquée au suprême degré.

Certes, la Société des Alpines est, au fond, sérieuse ; elle travaille, et beaucoup. Toutefois, sa gestion laisse plus qu'à désirer ; elle ne sait pas, surtout, se défendre. Ainsi, l'*Alpine* est seule à pouvoir fournir le charbon aux chemins de fer de l'Autriche ; elle devrait donc obtenir de bons prix pour ses fournitures. Eh bien ! il n'en est rien ! Elle est liée avec les Compagnies de Chemins de fer par des contrats ridicules dont on ne s'explique pas l'adoption.

En tout cas, il faut que la *Société des Alpines* trouve des ressources, et des ressources immédiates. Jusqu'à présent, elle n'a pas réussi dans ses tentatives, et le temps presse. Il ne s'agit pas seulement de supprimer radicalement, et pour un certain nombre d'années, tout dividende ; cette mesure n'améliorerait que peu la situation présente. L'argent que demande la Société est de l'argent comptant ; et, comme les banquiers se récusent, il faudra prendre une résolution extrême, autrement, la marche de la Société est entravée. N'avait-on pas déjà annoncé, prématurément, il est vrai, qu'un certain nombre des 15.000 ouvriers employés avait été congédié ?

Or, le rêve caressé par le Conseil d'administration va devenir, très certainement, une réalité. On réduira, tout d'abord, le capital-actions actuel, en échangeant deux titres anciens contre une action nouvelle ; de cette façon, quoi qu'il arrive, la Société aura un capital moindre à rémunérer. Puis, ceci fait, on augmentera à nouveau le capital, en émettant une quantité à fixer de nouvelles actions. Le produit de cette émission servira à acquitter les dettes exigibles, à reconstituer le fonds de roulement et à rembourser, même, les emprunts hypothécaires. Cette façon d'agir peut paraître équivoque ; elle est pourtant la seule, sinon raisonnable, du moins possible.

Naturellement, l'action ancienne qui se tient péniblement dans les cours de 125 fr. tombera au-dessous de 100 fr., mais les actionnaires en ont déjà bien vu d'autres ! Combien ont payé leurs titres en 1881 300 fr., et combien achetaient encore, il y a quelques mois, à 230 ! Est-ce que même aujourd'hui, et sans cela le dividende de 2 florins justifie les prix cotés ?

Comme l'*Economiste Européen* le faisait remarquer le 10 avril dernier au sujet du Rio-Tinto, voilà pour notre place, pour notre épargne nationale, le danger des valeurs sur lesquelles l'étranger a la haute main. On nous promet des résultats merveilleux, on entraîne le public français et, lorsque l'absorption a été complète, la scène change ! Il faudrait pourtant que cela finisse !

Au fait, l'*Alpine* n'est pas venue s'implanter d'elle-même sur notre marché. Quelqu'un l'a introduite ici, et ce quelqu'un, nous avons le regret de le constater, c'est la *Banque Impériale Royale Privilégiée des Pays Autrichiens*, la Lænderbank, comme on dit couramment. Nous ne discutons pas ses intentions ; mais nous doutons qu'elle ait, en cette circonstance, eu, pour sa part, beaucoup à souffrir. Elle connaissait tout : et les difficultés qui assaillaient l'*Alpine*, et les

bénéfices restreints de l'entreprise, et la situation dans laquelle se trouverait, un jour, cette Société. Si donc elle a pâti, il faut avouer que c'est par suite de circonstances extraordinaires. Nous aimons mieux, en effet, pour ses actionnaires s'entend, croire qu'elle a su, à temps prendre ses mesures pour éviter les pertes. Il est vrai que ces pertes, qu'elle n'a, comme tout le fait croire, pas subies, ce sont les portefeuilles français qui les supportent. Mais les portefeuilles français comptent-ils, pour la *Lænderbank?* Est-ce qu'elle n'a pas agi contre l'intérêt de notre épargne, en se faisant complice de la spoliation qui atteint les porteurs français d'obligations des Chemins autrichiens? Peut-on, en effet, oui ou non, la rendre responsable, elle aussi, du préjudice que cause à nos nationaux la retenue de 10 0/0 que la Société des Chemins autrichiens prétend avoir le droit d'opérer sur les coupons de ses obligations? Nous serions heureux de dire : non ; malheureusement, l'évidence nous fait crier : oui !

A. LECHENET.

SOCIÉTÉ D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

du Secteur de la place Clichy

Par suite de la décision prise en Assemblée générale extraordinaire tenue le 20 octobre dernier, la *Société d'Eclairage Electrique du Secteur de la Place Clichy* vient d'élever son capital de 3 à 4 millions, au moyen de l'émission de 2.000 actions nouvelles. Cette émission aurait parfaitement réussi, puisque les demandes de souscriptions ayant porté sur 3.600 titres, une réduction a été nécessaire. Nous en sommes bien aise pour la Société, car elle avait à réparer un véritable échec subi lors de l'appel qu'elle adressa au public précédemment. On sait, en effet, que les obligations offertes en souscription ne trouvèrent pas preneurs ce qui ne laissa pas de mettre l'entreprise dans une situation assez délicate. Aujourd'hui, cette situation semble changer; mais si, d'un côté, la Société trouve dans les capitaux qui lui sont fournis de nouveaux moyens d'action, il n'en est pas moins vrai que cette augmentation de capital est un nouveau risque et une nouvelle charge qui vont très lourdement peser sur l'entreprise.

Pour 1891-92, les recettes brutes se sont élevées à 651.973 fr., contre 170.152 fr. en 1890-91. A première vue l'exploitation marcherait donc à souhait. Ce serait vrai si les dépenses de l'exploitation ne se montaient pas au chiffre considérable de 476.322 fr. Le bénéfice net se trouve donc réduit à 177.651 fr. Sur ce montant, 8.883 fr. sont affectés à la réserve légale, 48.768 fr. au compte d'amortissement, et 120.000 fr. sont distribués aux actionnaires à raison de 20 fr. par action. Eh bien, pourquoi distribuer un dividende aux actionnaires lorsque l'exploitation a été en 1890-91, tellement insuffisante, et, en 1891-1892 si peu rémunératrice? Pourquoi ne pas réserver ces fonds pour les besoins de la Société, besoins que l'on ne peut nier, puisque la Société augmente son capital? Pourquoi toujours cette tendance à satisfaire, — et encore dans quelle mesure? — les associés alors que l'on se crée de nouvelles charges?

Et nous parlons ainsi d'autant plus volontiers que les hommes qui dirigent la *Société Electrique du Secteur de la Place Clichy* sont des plus honorables. Ces mêmes hommes à la vérité, nous objecteront peut-être que l'entreprise est en bonne voie, que les recettes augmentent continuellement, puisque le premier trimestre de l'exercice en cours donne des résultats encore plus favorables que le précédent, et que, conséquemment, les appréhensions doivent se calmer. Nous répondrons que tout ce que nous voyons ne suffit pas pour nous convaincre, que le danger des Sociétés d'électricité est dans leur multitude et surtout dans le caractère essentiellement aléatoire de leur concession. Elles sont, à Paris du moins, écrasées par leur cahier des charges, et les capitaux qui leur sont confiés courent, à une très brève échéance, de tels risques qu'il n'y aurait qu'un moyen à employer pour, sinon assurer l'avenir, au moins éviter de le compromettre: c'est limiter les besoins à l'extrême et pratiquer l'amortissement de la manière la plus étendue.

Nous répétons donc que le conseil de la Société dont nous parlons eût été bien avisé en s'opposant à la distribution de tout dividende, et en ne demandant pas d'augmentation de capital. Nous ne comprenons même pas que cette augmentation lui ait été aussi facilement accordée. Y avait-il, non seulement nécessité, mais urgence, et ne nous cache-t-on rien? Car, que veut dire la nomination qu'aura à faire l'assemblée extraordinaire du 2 décembre, de un ou plusieurs commissaires chargés d'apprécier l'actif de la Société au 31 octobre 1892, et de faire un rapport à une assemblée générale ultérieure?

P. B.

De Beers Consolidated Mines

(LIMITED)

C'est le 9 courant que s'est tenue, à Kimberley, l'Assemblée générale ordinaire de la *Compagnie de Beers*. Le rapport du Conseil d'administration n'a pu, encore, par conséquent, nous parvenir, et nous devons nous en tenir aux résumés succints qui nous ont été fournis par le télégraphe. Ces résumés, disons-le de suite, sont favorables à l'entreprise; seulement, et comme toujours lorsqu'il s'agit de mines, si les résultats obtenus donnent entière satisfaction, ils ne doivent être accueillis qu'avec un enthousiasme modéré.

Pendant l'exercice qui a pris fin le 30 juin 1892, il a été vendu pour prés de 4 millions de livres sterling de diamants, alors que pour l'année qui finissait le 31 mars 1891 la vente n'avait atteint que £ 3.287.728 3/5. Mais il convient de remarquer ici que l'exercice dernier a eu une durée de 15 mois, alors que l'exercice précédent n'avait compris qu'une année; la raison en est à ce que la clôture des opérations commerciales de la Compagnie a été, à partir de cette année, reportée du 31 mars au 30 juin. On peut donc dire que la vente des diamants n'a pas, cette fois, supporté d'augmentation; néanmoins, les bénéfices nets se sont élevés, après le payement des intérêts sur les obligations et l'augmentation du fonds de réserve pour les obligations, à 2 millions de livres sterling environ, contre 1.507.620 livres en 1890-91. La Compagnie a donc profité du relèvement du prix du diamant, et a pu, par suite, procéder avantageusement à l'écoulement de ses produits.

Naturellement, le bénéfice entier de l'exercice n'est pas réparti entre les actionnaires. Des 2 millions de livres 500.000 sont appliquées à l'amortissement, au matériel, à l'exploitation et aux travaux de développement. De plus, on reporte, à nouveau, 400.000 livres. La marche de la Société est donc régulière, et on peut espérer qu'elle ne subira pas de mécomptes dans l'avenir. Toutefois, faisons remarquer que l'industrie du diamant a ses dangers, et on ne devrait pas oublier la dernière crise qui a sévi, et qui n'a pas été sans causer, à un certain moment, les plus grandes craintes.

Ce qui est surtout à redouter, pour la *De Beers*, c'est la concurrence. De bonne volonté, quelquefois par nécessité, elle a dû absorber des mines rivales; c'est ainsi qu'elle est devenue propriétaire de l'ancienne *Compagnie Française des Diamants du Cap*, de la *Bultfontein*, de la *Dutoitspan* etc.; de sorte que son capital se monte en tout, maintenant, à 8.695.454 liv., soit à 217.386.350 francs! Dans ce chiffre, le capital-actions est représenté par 3.950.000 livres, exactement 3.948.955 livres, — 1.045 livres n'ayant pas été émises, — et le capital-obligations par 4.745.454 livres, ces dernières créées au fur et à mesure des absorptions de mines concurrentes.

C'est, comme on le voit, et au moins par l'importance du capital, une entreprise de premier ordre dont les opérations attirent l'attention. La *De Beers*, en effet, fournit au monde entier 90 0/0 de la consommation en

diamants; mais on aurait tort de croire que ses produits soient les plus précieux. Les diamants fournis par la *New Jagersfontein*, par exemple, et les diamants du *Brésil* sont préférés, et avec raison. Il existe donc là, déjà, une petite lacune qui doit entrer en ligne de compte. De plus, les débouchés que la Compagnie a su se créer dans l'Extrême-Orient peuvent lui manquer un jour; et si de nouveaux gisements diamantifères sont découverts dans un temps plus ou moins éloigné, la *De Beers* absorbera-t-elle encore les nouvelles mines? C'est autant de points d'interrogation qu'il faut se poser, et qui font conclure à des appréciations, sinon pessimistes, tout au moins mesurées. Aussi nous prononçons-nous contre l'*emballement* qui s'est emparé, depuis quelque temps, du monde des affaires, au sujet des actions de cette Compagnie.

Certes, au prix actuel, nous ne croyons pas que la *De Beers* soit beaucoup trop élevée, comme cours; toutefois, il nous semble que ces cours sont plus que suffisants. Les dividendes distribués sont raisonnables, mais il peut arriver que la Compagnie songe, un jour, qu'elle a, comme dette remboursable, plus de *cent dix-huit millions de francs*, et qu'elle veuille alors consacrer aux réserves d'amortissement des sommes supérieures à celles réservées jusqu'à présent, et cela en prévision d'années défavorables.

Et puis, les dividendes actuels justifient-ils une plus-value nouvelle du titre? Pour l'exercice qui finissait le 31 mars 1890, elle a distribué 20 0/0 sur ses actions de 5 liv. st., soit 25 fr. 20 environ; pour l'exercice qui a été clôturé au 30 juin dernier, elle a déjà distribué 12 sh. 6 d. comme acompte, et il est probable que le solde du dividende sera de même montant. L'année aura donc produit 25 shillings; mais, en outre, pour augmenter ses réserves et alléger son portefeuille, la *De Beers* a, — préférant agir ainsi que de distribuer un dividende plus important, — partagé avec ses actionnaires une partie des actions *Chartered* qu'elle détenait. Ce partage s'est effectué sur la base de une action *Chartered* pour cinq actions *De Beers*, et équivalait à un supplément de dividende de 2 shillings 6 d. par action *De Beers*, les actions *Chartered*, qui valent aujourd'hui 35 shillings, n'étant cotées à cette époque que 11 shillings environ; d'où il s'ensuit que le porteur de *De Beers* aura, pour son année, reçu une valeur de 27 1/2 shillings, soit 34 fr. 60 environ. Or, l'action vaut actuellement 457 50; est-ce trop exiger d'une mine, et d'une mine de diamants encore, marchandise qui ne se consomme pas comme le charbon, le cuivre, l'étain, etc., que de demander un rendement de 7 70 0/0? Nous ne le pensons pas. Nous croyons, au contraire, que le taux de capitalisation devrait se rapprocher de 10 0/0 l'an; aussi estimerions-nous même prudent que l'action *De Beers* se rapprochât de 400 fr., pour se maintenir dans les environs de ce cours. Ce ne serait, au fond, que raisonnable et parfaitement justifié.

J. M.

L'INDUSTRIE FRANÇAISE DE LA SOIE EN 1892

La Commission permanente des valeurs de douanes vient d'adresser au Ministre du commerce et de l'industrie son rapport annuel sur les valeurs arbitrées pendant l'année 1892.

Du rapport de la 4e section (*Matières textiles, fils et tissus*) nous extrayons les indications générales suivantes concernant l'industrie de la soie en France, indications qui intéresseront certainement tous nos lecteurs :

L'année 1891, dont nous avons à rendre compte, marque la fin du régime douanier inauguré en France en 1860 et appliqué seulement en 1861. Ce régime libéral, formant comme un compromis entre le libre échange absolu et la protection, aura duré trente ans. Ce n'est pas le lieu d'en rechercher les inconvénients et les avantages, mais il faut constater ici qu'au point de vue de la plupart des industries textiles, ce régime a produit des fruits excellents. Il a permis à l'industrie de la soie, à celle de la laine de prendre en France un prodigieux développement, et si, pendant cette période, l'industrie du coton a été moins favorisée, si l'industrie du lin a subi des pertes sensibles, le régime douanier de 1860 ne peut en être rendu responsable, puisque, au moment où il prend fin, ces deux industries sont réellement maîtresses du marché intérieur de la France. Les importations de fils et de tissus de lin et de coton sont en effet sans importance eu égard à la consommation française.

Nous aurons à constater en 1892 et surtout en 1893 les effets produits par les nouveaux tarifs de douane sur notre commerce extérieur; mais dès aujourd'hui, bien que l'année 1891 tout entière se soit passée sous le régime des tarifs conventionnels, il faut reconnaître que l'application prochaine des tarifs nouveaux a eu une action appréciable et préventive sur le mouvement de notre commerce extérieur. Cette action s'est exercée dans le sens d'une augmentation de l'importation aussi bien que de l'exportation. Le commerce français a fait des approvisionnements plus grands en vue d'échapper pendant quelque temps à l'application des nouveaux droits. Il en a été de même dans plusieurs pays d'Europe qui ont relevé leurs tarifs douaniers en même temps que nous; beaucoup de nos clients étrangers se sont largement approvisionnés chez nous, comme nous le faisions de notre côté dans leur pays. Ce double mouvement d'affaires sera bien plus sensible pendant le mois de janvier 1892, le dernier pendant lequel on appliquera les tarifs conventionnels, mais il s'est produit dans tout le second semestre de 1891 et particulièrement pendant les trois derniers mois.

Il est curieux d'observer que cette action préventive des nouveaux tarifs n'a pas été fort énergique, au moins en ce qui concerne les produits de l'industrie textile, les seuls qui nous intéressent ici. Si nous comparons les importations et les exportations de fils, de tissus et de vêtements en 1891 et en 1890, calculées avec les valeurs fixées pour 1890, nous trouvons les résultats suivants :

	1891	1890	Différence
	francs	francs	francs
Importations	270.387.000	243.280.000	+ 27.107.000
Exportations	868.043.000	941.358.000	— 73.315.000

Ainsi la perspective de l'application prochaine des tarifs nouveaux créant en France et en différents pays étrangers des relèvements de droits fort importants, a eu pour effet d'augmenter seulement de 11 0/0 le chiffre de nos importations et n'a pu empêcher nos exportations de diminuer d'environ 8 0/0.

Cela montre que le commerce des fils et des tissus a été fort éprouvé cette année. L'esprit d'entreprise et de spéculation a fait partout défaut. L'incertitude sur les cours des matières premières. dont la baisse a été incessante d'un bout de l'année à l'autre, une dépréciation toujours plus grande des produits fabriqués ont engagé chacun à opérer au jour le jour, sans élan et sans vues d'avenir.

La diminution de nos exportations est sensible; elle eût été certainement plus importante si un certain nombre de nos clients étrangers n'avaient augmenté leurs achats en vue du changement prochain des tarifs.

Un autre fait plus grave au point de vue des résultats immédiats s'est produit pendant l'année qui nous occupe: c'est la baisse considérable, parfois énorme, de toutes les matières textiles.

Diminution de l'exportation, baisse générale des matières premières, tels sont les deux faits qui caractérisent l'année 1891. Nous allons voir dans quelle mesure chacune de nos industries textiles en a été affectée.

I

SOIE

En abordant l'étude du commerce et de l'industrie de la soie en 1891, nous devons signaler d'abord le fait saillant, caractéristique, qui a exercé son influence sur toutes les branches de l'industrie qui nous occupe : c'est la baisse vraiment extraordinaire de la soie.

En 1890, nous avions fait remarquer que, malgré le peu d'activité dans le commerce des soies et en dépit d'une abondance exceptionnelle de soies d'Orient, les cours étaient restés fermes, au moins jusqu'à la fin du mois d'août. Cette situation anormale ne pouvait durer; la fabrication des étoffes et des rubans étant devenue de moins en moins active et les arrivages de soies de la Chine et du Japon étant devenus de plus en plus importants, les détenteurs de soie furent impuissants à soutenir les prix, et la baisse fut la note dominante pendant toute l'année 1891. Cette baisse fut extrême, elle amena les cours à des limites jusqu'alors inconnues.

Pour en bien comprendre l'importance, il faut comparer entre eux non pas les cours du commencement et de la fin de 1891, mais ceux d'août 1890 et ceux du 31 décembre 1891. Il faut même aller plus loin et, empiétant sur l'année précédente, prendre pour terme extrême de comparaison les prix d'avril 1892. Nous constatons ainsi un écart de 24 0/0 entre les prix

d'août 1890 et ceux de la fin de 1891 et de 30 0/0 entre ces mêmes prix d'août 1890 et ceux qui se pratiquent au moment où nous écrivons.

Fabrication des soieries

Les traits généraux qui ont caractérisé la fabrication des soieries en 1891 nous semblent être les suivants :

Abandon partiel des tissus teints en pièces en faveur des étoffes tissées avec des fils teints, diminution de la production des satins tramés de fils de coton et des velours, enfin augmentation de celle des tissus de soie pure, des étoffes mélangées de fils de laine et de la mousseline de soie.

De ces différents faits ont découlé certaines conséquences qu'il est bon d'indiquer. Nous avons vu déjà, en parlant du moulinage, que c'est à l'abandon des tissus teints en pièces qu'il faut attribuer l'activité relative de cette industrie. On sait, en effet, que si la soie grège est propre au tissage des étoffes écrues, destinées à être teintes en pièces, la teinture en fils exige des organsins et des trames. La demande très vive des mousselines de soie, soit à Lyon, soit à Tarare, a également contribué à favoriser l'ouvraison des soies.

La diminution très sensible de la fabrication des satins tramés teints en pièces a eu pour conséquence de rendre difficile, à certains moments, l'alimentation des tissages mécaniques qui travaillent à façon pour les fabricants lyonnais. Il en est résulté pour l'industrie du tissage mécanique un certain malaise, qui s'est traduit parfois par une baisse de 5 à 7 0/0 sur les prix de façon. Mais il importe de remarquer que cette diminution dans la production des satins tramés est tout accidentelle ; elle semble tenir au mauvais état des affaires dans les pays de l'Amérique du Sud, grands consommateurs de ces tissus, et aussi à l'exagération avec laquelle cette fabrication avait été précédemment poussée, mais n'implique nullement que la fabrique lyonnaise abandonne la fabrication des étoffes de soies mélangées d'autres matières. Cette fabrication tend au contraire à devenir de plus en plus importante. C'est une application de cette loi, si souvent signalée par nous et qui tient à notre état social moderne : substitution d'une matière textile à bon marché à une matière textile plus chère. La consommation ne veut pas renoncer aux effets brillants, gais, décoratifs de la soie, mais elle veut pour une même quantité d'étoffe dépenser moins qu'auparavant ; le fabricant, forcé de tenir compte de ce désir, est amené pour y satisfaire à réaliser la substitution dont nous parlons. Disons que l'esprit ingénieux de nos fabricants et le goût délicat de nos dessinateurs excellent à résoudre le difficile problème de créer des étoffes nouvelles de prix de plus en plus réduits et d'aspect toujours riche et séduisant.

Toutefois les prix très bas de la soie ont contribué à enrayer cette année la tendance générale dont nous parlons. D'un côté la fabrique a été encouragée par l'extrême bon marché des soies de toutes provenances à employer des proportions de charge moins fortes, et, dans bien des circonstances, à produire des tissus de soie pure à la place d'étoffes mélangées. La mode a contribué à favoriser cette substitution de l'étoffe de soie pure à l'étoffe mélangée de coton : la forme actuelle du costume s'accommode mal des tissus tramés, moins souples et plus lourds que les tissus de soie pure. Enfin, on a fait beaucoup de jupes de dessous en tissus de soie, et pour cet usage encore les étoffes de soie pure sont préférées aux tissus mélanges de coton. Les seuls tissus mélangés qui aient été en grande faveur sont les étoffes mêlées de laine, étoffes fabriquées en comptes de chaîne très serrés, et qui emploient beaucoup plus de soie que les tissus tramés de coton.

Ces différentes tendances de la mode expliquent que la fabrique lyonnaise ait employé une quantité de soie plus importante qu'en 1890, bien que son chiffre d'affaires semble avoir baissé, et que la quantité de mètres d'étoffes produite n'ait probablement pas augmenté.

Voici, d'après les évaluations de la Chambre syndicale des fabricants, telles qu'elles ont été adoptées par la Chambre de commerce de Lyon, le tableau de la production lyonnaise en 1891 :

PRODUCTION DE LA RÉGION LYONNAISE EN 1891
ET COMPARAISON AVEC LES ANNÉES 1890 ET 1889

		1891 — Francs	1890 — Francs	1889 — Francs
Tissus de soie :				
Pure	unis	131.700.000	140.500.000	153.100.000
	brochés et façonnés	37.400.000	38.700.000	48.500.000
Mélangée	unis	113.500.000	131.300.000	124.250.000
	brochés et façonnés	24.200.000	24.450.000	24.700.000
	d'or et d'argent	5.800.000	3.900.000	4.500.000
Gazes, grenadines et mousselines		9.200.000	3.800.000	3.200.000
Tulles et dentelles		14.500.000	14.700.000	14.750.000
Passementeries	militaires	9.000.000	8.000.000	7.300.000
	de soie et de coton	4.000.000	5.000.000	6.300.000
Crêpes et crêpes de Chine		8.500.000	14.100.000	13.300.000
Tissus et gazes perlés		100.000	500.000	1.500.000
Totaux		357.600.000	384.950.000	401.400.000

C'est une diminution de 27 millions de francs par rapport à 1890, et de 44 millions par rapport à 1889. Mais il faut remarquer que la baisse de la soie, de la laine et du coton expliquent la différence de 27 millions, soit 7 0/0 entre les deux années 1891 et 1890 ; on peut donc dire que les quantités produites pendant les deux années dernières ont été sensiblement les mêmes.

Ainsi la fabrique lyonnaise a maintenu l'importance de sa production malgré l'âpreté de la concurrence étrangère, chaque jour plus directe et plus résolue, malgré la difficulté de suivre le courant de plus en plus instable de la mode, malgré le trouble apporté dans les transactions par la perspective prochaine du relèvement des droits de douane en tous pays. Ce résultat est rassurant pour l'avenir.

On dit cependant que l'année 1891 n'a pas été satisfaisante pour l'industrie des soieries. D'une façon générale, il est vrai que dans son ensemble la fabrique des étoffes n'a pas fait de profits en 1891, dans bien des cas elle a même subi des pertes, mais il faut bien voir quelle a été la cause de ces pertes. Il faut la chercher dans la baisse de la soie, et là seulement. En 1891, le prix de la soie n'a pas cessé de s'abaisser. Une partie des fabricants, principalement ceux qui font le plus d'affaires et qui ont l'organisation manufacturière la plus étendue, s'approvisionnent de matières à l'avance. Ils ont toujours pour assurer le service de leur maison une réserve soit en cocons, soit en soies grèges, soit en soies ouvrées. Sur ces approvisionnements, sur cette réserve, ils ont perdu de l'argent, beaucoup d'argent même dans le courant de 1891, et les profits qu'ils ont réalisés sur la fabrication des étoffes n'ont pas suffi le plus souvent à couvrir ces pertes. Mais la fabrication a donné des profits ; sous ce rapport l'année 1891 a été normale et le travail a été convenablement rémunéré. Il n'y a pas eu à proprement parler de souffrances industrielles. Aussi les maisons de moindre importance, ou celles qui font leurs achats de matière au fur et à mesure de leurs besoins, ont peu perdu, ou même ont réalisé des bénéfices appréciables.

(*A suivre.*)

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES		10 novembre	17 novembre
ACTIF			
Encaisse de la Banque :			
	10 nov. / 17 nov.		
Or	1.674.756.902 / 1.677.486.916	2.948.551.414	2.952.133.486
Argent	1.273.794.511 / 1.274.646.570		
	2.948.551.414 / 2.952.133.486		
Effets échus hier à recevoir ce jour		20.907	60.048
Portefeuille Paris	Effets Paris	220.852.798	201.536.643
	Effets Etranger	»	»
Portefeuilles des succursales		313.757.661	335.163.231
Avances sur lingots à Paris		17.416.200	18.611.700
Avances sur lingots dans les succursales		1.246.312	1.202.812
Avances sur titres à Paris		133.759.398	126.222.177
Avances sur titres dans les succursales		161.110.293	158.893.901
Avances à l'Etat		140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve		10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)		2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles		99.627.255	99.627.255
Rentes immobilisées		100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque		4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales		9.376.118	9.360.087
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales		5.302.224	5.359.034
Emploi de la réserve spéciale		9.907.444	9.907.444
Divers		96.348.059	92.364.969
Total		4.274.256.835	4.267.423.540
PASSIF			
Capital de la Banque		182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital		8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières	Loi du 17 mai 1834	10.000.000	10.000.000
	Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
	Loi du 9 juin 1857	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque		4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale		9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation		3.247.618.375	3.244.927.370
Arrérages de valeurs déposées		16.695.166	20.270.056
Billets à ordre et récépissés		40.194.349	37.313.120
Compte courant du Trésor, créditeur		340.551.937	350.801.800
Comptes courants de Paris		304.714.704	281.380.252
Comptes courants dans les succursales		50.176.959	53.400.297
Dividendes à payer		2.238.636	2.165.654
Escompte et intérêts divers		6.833.284	7.254.546
Réescompte du dernier semestre		910.847	910.847
Divers		37.807.068	42.484.088
Total		4.274.256.835	4.267.423.540

Comparaison avec les années précédentes

	22 nov. 1888	21 nov. 1889	20 nov. 1890	19 nov. 1891	17 nov. 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	2.594.5	3.013.5	3.065.0	3.033.1	3.244.9
Encaisse	2.256.6	2.537.3	2.362.3	2.582.5	2.952.1
Portefeuille	621.8	701.5	914.1	707.9	536.6
Avances aux partic.	273.5	264.0	260.3	325.6	304.9
— à l'Etat	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	362.3	330.3	214.9	292.5	350.8
— part.	314.8	419.5	412.5	447.5	334 7
Taux d'Escompte	4 ½ 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or	4 0/00	3 ½ 0/00	6 0/00	4 0/00	1 ½ 0/00
Bénéfices nets	4.959.6	3.761.5	4.510.5	5.242.5	1.895.5

Le Commerce extérieur de la France. — L'Imprimerie nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques recueillis par l'administration des douanes sur le commerce de la France pendant les dix premiers mois de l'année 1892.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 octobre 1892, à 3.699.974.000 fr., et les exportations à 2.892.388.000 francs.

Voici la décomposition des chiffres pour le mois d'octobre :

	OCTOBRE		
IMPORTATIONS	1892	1891	
Objets d'alimentation	80.329.000	177.619.000	— 97.290.000
Matières nécessaires à l'industrie	185.404.000	184.862.000	+ 542.000
Objets fabriqués	39.943.000	53.874.000	— 13.931.000
Autres marchandises	12.663.000	12.027.000	+ 636.000
Totaux	318.339.000	428.382.000	—110.943.000
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation	65.806.000	75.952.000	— 10.146.000
Matières nécessaires à l'industrie	58.580.000	62.500.000	— 3.920.000
Objets fabriqués	144.226.000	167.254.000	— 23.028.000
Autres marchandises.	21.464.000	16.112.000	+ 5.352.000
Totaux	290.076.000	321.818.000	— 31.742.000

Le tableau suivant donne, du 1er janvier au 31 octobre, le mouvement du commerce comparé à celui des dix premiers mois de l'année 1891 :

IMPORTATIONS	1892	1891
Objets d'alimentation	1.226.763.000	1.299.270.000
Matières nécessaires à l'industrie	1.842.788.000	1.966.688.000
Objets fabriqués	515.151.000	583.125.000
Autres marchandises (1)	115.272.000	100.942.000
Totaux	3.699.974.000	3.900.025.000
EXPORTATIONS		
Objets d'alimentation	611.922.000	591.395.000
Matières nécessaires à l'industrie	588.392.000	567.994.000
Objets fabriqués	1.464.419.000	1.520.773.000
Autres marchandises (1)	227.655.000	196.865.000
Totaux	2.892.388.000	2.877.027.000

Les chiffres de notre commerce extérieur sont de plus en plus affligeants ; le mouvement total des échanges, qui s'était élevé en octobre 1891 à 750.200.000 fr. est tombé en octobre 1892 à 608.415.000

Soit une perte de........ 141.785.000 fr.

Se figure-t-on ce que cette diminution représente de pertes de bénéfices et de salaires pour le commerce et le travail de notre pays ?

Nous n'avons pas d'observations à faire sur la diminution de 97 millions dans les entrées d'objets d'alimentation, c'est en partie la conséquence d'une récolte meilleure que celle de l'an dernier : les protectionnistes se réjouiront de la diminution de 13 millions dans les importations d'objets fabriqués. Mais si nous passons à l'exportation, on voit quel coup M. Méline et ses caudataires ont porté à nos débouchés : pour un seul mois nous avons vendu 23 millions de moins d'objets fabriqués.

En admettant, ce qui est faux, qu'on puisse établir une balance entre les importations et les exportations, nous serions encore en perte de 10 millions et l'étranger n'a pas encore usé de représailles. Si le Parlement adopte les conclusions de la Commission des douanes, hypnotisée devant son tarif minimum, et rejette la convention franco-suisse, c'est alors que, suivant l'expression de M. Léon Say, la loi produira tous les maux.

(1) Les chiffres correspondants des neuf premiers mois doivent être rétablis comme il suit : Importations, 102 609.000 fr. ; exportations, 206 191.000 fr. Cette rectification est la conséquence d'une modification faite aux taux d'évaluation des bois par la commission permanente des valeurs de douane au département du commerce et de l'industrie.

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Depuis le 11 novembre présent mois, les obligations anciennes de la Compagnie française des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé cesseront d'être négociables à la Bourse de Paris.

Depuis le 14 novembre présent mois, les actions de la Compagnie des Chemins de fer à voie étroite de Saint-Etienne, Firminy, Rive-de-Gier et extensions seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres, qui étaient déjà négociables à la 2e partie du Bulletin de la Cote, seront inscrits à la première partie dudit Bulletin.

12.000 actions de 500 fr., émises au pair, entièrement libérées et au porteur.

Epoques de jouissance : 1er janvier et 1er juillet.

Jouissance courante : 1er juillet 1892.

Siège social : à Paris, rue Richelieu, 99.

Depuis le 18 novembre présent mois, les obligations de 300 fr. 5 0/0 de la Compagnie générale des Bateaux Parisiens seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres seront inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote.

7.500 obligations de 300 fr., émises au pair, entièrement libérées et au porteur ; remboursables à 300 fr. par tirages au sort annuels, en 43 ans, de 1894 à 1936.

Intérêt annuel : 15 fr., payables par moitié les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Jouissance courante : 1er juillet 1892.

Service des titres et des coupons : à Paris, aux bureaux de la Société, avenue de Versailles, 125.

Nomination d'un Agent de Change. — Par décret du Président de la République en date du 15 novembre 1892, rendu sur la proposition du Ministre des finances, M. Lecomte (Maurice) a été nommé agent de change près la Bourse de Paris, en remplacement de M. Lecomte (Louis-Eugène), démissionnaire.

Société des Magasins Généraux de France et d'Algérie (En liquidation). — Du procès-verbal de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société des Magasins généraux de France et d'Algérie, en liquidation, dont le siège était autrefois à Paris, 24, rue de la Banque, puis 11, rue Vivienne, et en dernier lieu, 13, rue du Cloître-Saint-Honoré, et qui sera à l'avenir, 162, rue de Rivoli, tenue le vendredi 4 novembre courant, à 10 heures du matin, à Paris, 100, rue de Richelieu, il résulte que les résolutions suivantes ont été votées, savoir :

1re Résolution. — L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil de liquidation, approuve les comptes qui lui sont présentés et le bilan qui les résume.

2e Résolution. — Sur la proposition du Conseil de liquidation, l'Assemblée décide qu'il sera fait une deuxième répartition de 5 francs par action sur les 52.500 actions de la Société.

3e Résolution. — L'Assemblée accepte la démission de MM. Delarbre, Dupont, Wattine-Hovelacque, Vierne, composant actuellement le Conseil de liquidation, réduit à quatre membres par la démission de M. Vaschalde et le décès de M. Guiffret, son ancien président, ainsi que la démission de M. Coste, liquidateur spécial nommé par l'Assemblée du 15 mars 1884.

Elle donne, tant à l'ancien Conseil d'administration, qu'au Conseil de liquidation et à M. Coste, décharge, pleine et entière des mandats qui leur avaient été confiés.

4e Résolution. — L'Assemblée nomme liquidateur M. Alphonse Risacher, demeurant à Paris, 47, avenue de Villiers, à qui elle donne les pouvoirs les plus étendus, tels qu'ils avaient été conférés au Conseil de liquidation sortant.

En cas de démission, décès, empêchement ou maladie grave, dûment constatés, l'Assemblée désigne, dès à présent, à ses lieu et place M. Alphonse Touaillon fils, ingénieur-constructeur, demeurant à Paris, 72, boulevard Sébastopol, qui continuera les opérations de liquidateur avec les mêmes pouvoirs.

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse

Opérations du 1er au 15 novembre 1892

Reçu des déposants :

A Paris......	650 vts (dt	386 nouv.)	663.337 »
Dans les départements.	12.985 —	464 —	401.212 »
Ensemble...	13.635	850	1.064.549 »

Payé aux déposants :

Arrérages de rentes viagères............	337.733 46
Payé à leurs héritiers :	
Remboursements de capitaux réservés...	505.940 64
Ensemble.....................	843.674 10

Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à	208.288 »
aux noms de 1.698 parties.	
Le total des rentes viagères est de...	32.499.694 »
réparties entre 184.654 titres.	
La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs...	25.114 02
Elle a placé :	
En obligations départementales et communales	946.891 83

Prêts du Crédit Foncier. — Dans ses deux séances hebdomadaires des 3 et 9 novembre, le Conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 6.142.936 francs de nouveaux prêts, dont 4.908.300 fr. en prêts fonciers et 1.234.636 fr. en prêts communaux.

Dans sa séance hebdomadaire du 16 novembre, il a autorisé pour 4.414.941 fr. de nouveaux prêts, dont 4.079.100 fr. en prêts fonciers et 325.841 fr. en prêts communaux.

Syndicat des Obligataires du Crédit Foncier Colonial, Siège provisoire : rue du Louvre, 42, Paris. — Par décision du Conseil d'administration provisoire du Syndicat des Obligataires du Crédit Foncier Colonial, et conformément aux articles 6 et 13 des statuts de l'Association, les créanciers du Crédit Foncier Colonial, ayant opté pour les obligations nouvelles, sont convoqués en Assemblée générale pour le lundi 28 novembre 1892, à 2 heures de relevée, rue Charras, no 4, à Paris.

Les ayants droit seront admis sur la présentation des récépissés des titres anciens déposés pour l'échange.

Ordre du jour : 1o Nomination des administrateurs ; 2o Fixation de leur rémunération ; 3o Approbation des comptes des administrateurs provisoires et quitus de leurs fonctions.

Liquidation de la Société du Crédit Général Français. — A la suite de l'arrêt de la Cour de cassation, du 9 novembre dernier, rejetant les pourvois formés par des actionnaires de la Société des Réassurances Générales, contre les arrêts de la Cour d'Orléans exonérant de toute responsabilité le Crédit Général Français, en sa qualité de banquier émetteur, M. Edmond Moreau, liquidateur de cette Société, a adressé aux actionnaires une circulaire, datée du 11 novembre, les informant qu'une seconde répartition de 150 fr. par action sera distribuée à partir du mardi 22 courant et sera payable au bureau de la liquidation, 60, rue de Provence.

Une première répartition de 25 fr. par titre avait été mise en paiement au début de la liquidation.

En outre, M. Moreau prévoit qu'une troisième et dernière répartition pourra être ordonnancée à bref délai.

Le Porto-Rico. — Le Conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de fer de Porto-Rico vient d'être saisi d'une proposition émanant d'un groupe de porteurs d'obligations qui demandent la convocation d'une assemblée générale extraordinaire d'actionnaires pour lui soumettre un arrangement entre ladite Compagnie et ses créanciers.

Cet arrangement est basé sur la conversion des obligations existantes en actions de 250 francs entièrement libérées ; ces actions entreraient en jouissance des bénéfices sociaux à partir de l'exercice courant 1892.

Les actions anciennes ne participeraient aux bénéfices qu'en 1895.

La Société se trouverait ainsi constituée au capital de 35.000.000 de francs, divisé en 140.000 actions de 250 fr.

La Société étant ainsi dégagée et ayant un revenu de 1.200.000 fr. environ garanti par le Gouvernement espagnol, pourrait facilement trouver les moyens financiers nécessaires pour poursuivre les travaux sur les 350 kilomètres qui lui restent à construire.

Au dire des auteurs de cette combinaison, les porteurs des obligations actuelles toucheraient encore une soulte pour l'exercice 1892 (85 kilomètres ayant été reçus par l'Etat en juin dernier) et 10 à 12 francs dans chacun des exercices 1893 et 1894, à la suite desquels le dividende serait augmenté au fur et à mesure que les nouvelles lignes jouiraient de la garantie du Gouvernement.

L'Eclairage électrique (Société anonyme).—MM. les Actionnaires de la Société sont convoqués en Assemblée générale ordinaire et extraordinaire, le mercredi 30 novembre 1892, à trois heures et demie précises, au Siège social, 15, place Vendôme.

Ordre du jour de l'Assemblée ordinaire : 1o Approbation des comptes ; 2o Nomination d'administrateur ; 3o Autorisation pour un administrateur de traiter des affaires avec la Société ; 4o Nomination des commissaires.

Ordre du jour de l'Assemblée extraordinaire : 1o Proposition de rachat d'actions et de réduction du capital social ; 2o Modification éventuelle de l'article 6 des statuts.

Ces Assemblées se composent de tous les actionnaires possédant au moins quatre actions et qui les auront déposées dans les Caisses de la Société dix jours au moins avant l'époque fixée pour les réunions, c'est-à-dire le 19 novembre au plus tard.

Société des Houillères, Forges, Aciéries et Ateliers de Construction du Creuzot (Saône-et-Loire) Schneider et Cie. — MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 26 novembre courant, à 3 heures de l'après-midi, au siège social à Paris, rue de Provence, 56.

Pour avoir droit d'assister à l'assemblée, ils devront être porteurs de vingt actions au moins, et les déposer, au moins trois jours à l'avance, à Paris, au siège social, ou à Lyon, chez MM. Veuve Morin, Pons et Cie, Cambefort, F. et C. Saint-Olive et au Crédit Lyonnais, en échange d'une carte d'admission nominative.

Mines de Liévin. — (Extrait de l'Assemblée générale du 27 octobre 1892). — Extraction 1890-1891 : 620.000 T. — 1891-1892 : 653.000 T.

Bénéfices 1891-92 : 3.424.400 fr.

Répartition des bénéfices : Remboursement du solde de la dette-obligations, 625.000 fr.; amortissement de travaux, 845.000 fr.; réserve, 543.000 fr.; dividende (400 fr. par action), 1.166.400 fr.; report à l'exercice, 245.000 fr.

Total : 3.424.400 fr.

Compagnie Nationale des Chemins de fer à voie étroite *(en liquidation).* — Le Comité de liquidation a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires qu'une répartition de 125 fr. par chaque action libérée de 250 fr. sera effectuée aux Caisses de la Banque d'Escompte de Paris, 20, rue Taitbout, à partir du 15 courant.

Les titres devront être déposés auxdites caisses cinq jours à l'avance pour être vérifiés et estampillés.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 28 oct. au 3 nov. (44e semaine)
(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine		Rec. br. depuis le 1er janvier		Différence pr 1892
		1892	1891	1892	1891	
Etat	2.665	762	788	32.014	31.498	+ 516.»
Paris-Lyon-Méditer.	8.364	7.176	7.104	297.194	300.244	— 3.050.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	90	92	3.870	3.928	— 58.»
— Chemins Algériens	513	195	205	7.635	8.161	— 525.»
Nord	3 629	3.939	4.048	157.117	156.975	+ 142.»
Ouest	5.185	2.547	2.640	124.448	124.856	— 408.»
Orléans	6.432	3.389	3.495	145.744	143.320	+ 2.124.»
Est	4,691	2.933	2.948	121.902	121.546	+ 356.»
Midi	3.045	1.683	1.812	75.902	77.338	— 1.435.»
Est-Algérien	897	188	147	5.868	5.681	+ 186.»
Bône-Guelma voie larg.	534	79	132	3.524	3.906	— 382.»
— voie etroite	128	15	15	301	334	— 33.»
Ouest-Algérien	296	49	49	2.255	2.152	+ 102.»
Arzew à Kralfallah	214	36	35	1.233	1.167	+ 66.»
Médoc	101	20	21	953	959	— 5.»

Compagnie Française des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé. — Les administrateurs provisoires du Syndicat des obligataires des Chemins de fer de Santa-Fé ont réuni les syndiqués en assemblée générale le 17 courant.

Il s'agissait d'abord d'approuver la gestion de l'administration provisoire, puis de nommer les administrateurs définitifs.

La gestion des administrateurs provisoires a été approuvée à l'unanimité et les trois administrateurs provisoires :

MM. F. Duplan, conseiller municipal, Ch. Porgès, banquier, et L. Villars, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas ont été élus administrateurs à titre définitif. De plus, l'assemblée générale leur a délégué tous pouvoirs pour s'adjoindre deux nouveaux administrateurs à leur choix.

A la suite de ces résolutions la séance étant levée, les administrateurs ont donné diverses explications, à titre purement officieux.

Ils ont exposé, tout d'abord, que, pendant les sept premiers mois de l'année, les recettes de la Compagnie avaient présenté une marche progressive tandis que la proportion des frais d'exploitation s'était abaissée.

Parlant, ensuite, du contrat provisoire conclu avec la Province de Santa-Fé, qui devra être soumis à la ratification des actionnaires, ils ont expliqué qu'il s'appliquait au règlement de la dette de la Province, moyennant la cession faite par elle à la Compagnie d'un capital nominal d'environ 450.000 liv. st. en Bons Morgan (Emprunt de consolidation de 1891).

Enfin, quelques renseignements ont été donnés sur la cession des lignes en toute propriété avec une grande liberté pour les tarifs.

Les obligataires ont fait le meilleur accueil à ces explications. En effet, grâce à l'amélioration constante qui se produit dans la situation économique de la République argentine, le Syndicat peut espérer que dans un petit nombre d'années, les recettes propres de ses lignes suffiront complètement pour couvrir les charges.

Société Anonyme des Houillères et du Chemin de fer d'Epinac (Saône-et-Loire.) — L'Assemblée générale ordinaire fixée au 10 novembre, n'ayant pu se constituer faute d'un nombre suffisant d'actions représentées, une nouvelle Assemblée est convoquée pour le vendredi 25 novembre, à 1 heure précise au siège de la Société, à Paris, 13, rue de Londres.

Les délibérations prises dans cette seconde réunion seront valables quel que soit le nombre des actions représentées.

Sociétés des Mines et Usines de cuivre de Vigsnaës. — MM. les actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le 16 décembre 1892, à deux heures et demie, au Grand-Hôtel, à l'effet d'entendre le rapport du Conseil d'administration des Commissaires, et d'approuver les comptes et bilan de l'exercice 1891-1892.

Pour faire partie de l'Assemblée, il faut être propriétaire de dix actions au moins et déposer les titres au porteur avant le 26 novembre, soit à la Direction générale, à Anvers, soit au Siège social, 59, rue de Provence.

Grands Magasins du Printemps. — MM. les Actionnaires sont informés que l'Assemblée générale ordinaire aura lieu le 26 novembre 1892, à dix heures du matin, au siège de la Société, boulevard Haussmann.

Ordre du jour : Présentation, examen et vérification des comptes de l'Exercice 1891-1892.

Fixation du dividende.

Nomination d'un membre du Conseil de surveillance.

Aux termes de l'article 40 des statuts nul ne peut se faire représenter à l'Assemblée que par un mandataire, membre de l'Assemblée, c'est-à dire propriétaire de dix actions au moins.

Les pouvoirs doivent être déposés au siège de la Société au moins 48 heures avant la réunion de l'Assemblée.

Canal de Suez. — Dans sa séance du 8 novembre, le Conseil d'administration de la Compagnie du Canal de Suez a fixé ainsi qu'il suit le montant des coupons divers à l'échéance du 1er janvier 1893, et l'acompte à distribuer sur le dividende de l'exercice 1892 :

	Intérêts	Acompte de dividende	Total	Retenue pour impôts	Net
Actions de capital	12 50	27 50	40 »	3 088	36 912
Actions de jouissance	»	27 50	27 50	2 617	24 883
Délégations de capital	12 50	40 471	52 971	2 156	50 815
Délégations de jouissance	»	40 471	40 471	1 417	39 054
Parts de fondateurs	»	15 492	15 492	1 338	14 154

Ces coupons sont escomptés depuis le 9 novembre courant, à raison de 2 1/2 0/0 l'an à la Caisse centrale.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 1er janvier au 30 oct.	63.586.000	71.277.000
Du 1er au 10 novembre	1.680.000	2.170.000
Du 11 au 15 novembre	1.300.000	1.540.000
Du 18 novembre	160.000	210.000
Du 1er janvier au 18 nov.	66.726.000	75.197.000

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 18 novembre 1892.

Bien que les questions purement politiques et en particulier celles d'ordre historique n'entrent pas dans le cadre de l'*Economiste Européen*, je ne puis faire autrement que de consacrer quelques lignes à l'importante victoire morale que les dernières révélations des organes du prince de Bismarck viennent de procurer à la France. Vous connaissez ces aveux de l'ex-chancelier; le télégraphe les a transmises à toute l'Europe, et la prévention consistant à attribuer à la France la responsabilité de la guerre de 1870 était tellement enracinée même chez les témoins impartiaux, qu'ils ont provoqué partout une vive surprise. En Allemagne, une grande indignation contre les procédés perfides du prince de Bismarck se manifeste dans tous les cercles politiques où l'on n'estime pas que le succès justifie tout, mais les appréciations de la presse anglaise, qui n'est pas suspecte de partialité envers la France, sont tout particulièrement remarquables. Le but du prince de Bismarck a été évidemment de revendiquer pour lui seul le mérite de la fondation de l'unité allemande et de représenter Guillaume Ier comme ayant été un obstacle plutôt qu'un auxiliaire dans l'œuvre de la constitution de l'Empire. Les relations entre l'ex-chancelier et le souverain sont donc plus envenimées quo jamais, et il ne faudrait pas s'étonner si Guillaume II sortait de l'attitude réservée qu'il a gardée jusqu'ici et répondant aux dernières manifestations du prince de Bismarck ; peut-être le discours du trône qui sera lu le 22 novembre au Reichstag contiendra-t-il quelques déclarations à ce sujet.

Le Conseil fédéral vient de recevoir le projet de budget de l'Empire pour l'exercice 1893-94; ce budget se balance par 1.277.000.000 marks de recettes et de dépenses.

Les dépenses comprennent : Dépenses permanentes 1.006.000.000 de marks, dépenses non permanentes, 82.500.000 marks, dépenses extraordinaires 188.000.000 de marks.

Le Conseil fédéral a reçu un autre projet relatif à un emprunt de 149 millions de marks nécessaire pour les dépenses de l'armée, de la marine et des chemins de fer. Le Trésor sera d'ici peu contraint de faire une émission de fonds d'Etat ; on pourvoit en ce moment aux dépenses courantes avec les réserves du fonds des invalides, atteignant 67 millions et il sera prochainement nécessaire de reconstituer le fonds de roulement.

Vous vous souvenez que la dernière émission de fonds d'Etat a donné des résultats tout à fait médiocres; la situation n'a fait qu'empirer depuis, de sorte que le moment actuel est aussi peu favorable que possible pour une opération de ce genre.

La réforme fiscale, dont je vous parlais la dernière fois, est, ainsi que le projet de loi militaire, l'objet de nombreux commentaires. La critique la plus sérieuse que l'on formule est que le projet favorise d'une manière excessive les grands propriétaires de l'aristocratie prussienne; dans de nombreuses provinces, ces derniers sont en quelque sorte maîtres absolus sur leurs terres, représentent eux-mêmes la commune et pourvoient sur leurs revenus aux dépenses municipales ; en abandonnant aux communes les impôts fonciers et immobiliers, on fait cadeau aux propriétaires de sommes importantes (35.000 marks par an au prince Putbus, 29.000 au prince Stolberg, 25.000 au duc d'Anhalt-Dessau, 22.000 au duc d'Ujest, etc.) et comme compensation on n'établit qu'un impôt insignifiant sur le capital, frappant d'ailleurs de la même manière les propriétés foncières et les propriétés mobilières, qui paient déjà l'impôt sur les revenus. Cet impôt épargne les petites fortunes inférieures à 6.000 marks; on trouve que cette limite est beaucoup trop basse, d'autant plus que jusqu'ici ce sont les classes les plus riches que sont le plus épargnées par l'impôt. L'adoption du projet de M. Miquel est des plus probables, mais on croit généralement qu'elle ne pourra avoir lieu que si l'on porte à un niveau plus élevé la limite au-dessous de laquelle les petits capitaux ne paieront pas l'impôt.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	14 nov.	Dif. 7 nov	14 nov.	Dif. 7 nov.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	860.793	+ 8.441	915.341	+ 1.265
Billets du Trésor	21.260	+ 504	20.652	+ 22
Billets d'autres banques	10.447	+ 2.610	8.409	— 1.144
Lettres de change	576.467	— 24.735	543.101	+ 24.415
Prêts sur titres	89.905	— 808	103.849	+ 1.596
Valeurs	7.320	— 32	822	+ 178
Autres propriétés	35.331	+ 378	33.982	— 3.341
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets	1.027.373	— 26.809	1.009.632	— 3.347
Autres engagements à vue	408.496	+ 12.840	451.088	+ 36.245
Autres engagements	7.335	+ 201	1.852	+ 60

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892	Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
31 oct.	718.8	902.2	865.0	31 oct.	703.0	651.5	728.0
7 nov.	730,4	904,1	852.4	7 nov.	651,0	620.9	691.9
15 —	753.8	915.3	860.8	15 —	647.4	646.9	666.4
23 —	768.0	935.4	.....	23 —	644.4	636.8	.....
30 —	763,9	934,0	.....	30 —	676.8	648,6	.....

Circulation	1890	1891	1892	Réserve de billets	1890	1891	1892
31 oct.	1.152,8	1.032,9	1.075,8	31 oct.	18.9	192.6	112.1
7 nov.	1.009.6	1.013.0	1.054.2	7 nov.	35.3	213.4	118,9
15 —	987.9	1.009.6	1.027.4	15 —	84.4	226.9	157.2
23 —	959.5	976.7	.....	23 —	125.3	281.5	.....
30 —	969.9	995,3	.....	30 —	111,2	263.2	.....

Le bilan de la Banque impériale reflète l'amélioration qui vient de se produire sur le marché monétaire et qui a amené la baisse de l'escompte hors Banque.

Les Relations Commerciales. — Le *Moniteur officiel de l'Empire* du 14 novembre annonce que le Gouvernement a l'intention de soumettre au Reichstag, immédiatement après la rentrée, un projet de loi par lequel l'autorisation donnée au Conseil fédéral d'accorder le bénéfice du tarif douanier conventionnel aux Etats ne jouissant pas des droits de la nation la plus favorisée, sera prolongée jusqu'au 1er avril 1893.

On sait que c'est à cette époque qu'expirent les conventions provisoires avec l'Espagne et la Roumanie.

Le projet de loi a pour but de permettre de mener à bonne fin les négociations des traités de commerce avec ces deux pays, lesquelles n'ont pu être terminées jusqu'ici.

Les Émissions. — La *Handelsgesellschaft* de Berlin et la Banque Robert Warschauer et Cº vont émettre, le 22 novembre, à Berlin, une somme de 12 millions de florins d'obligations or 5 0/0 garanties par l'Etat, de la Société Hollandaise de Chemins de fer du Sud de l'Afrique ; la souscription aura également lieu à Francfort et à Amsterdam.

On a émis jeudi, à Berlin, 7 millions 1/2 de marks de

l'emprunt badois 3 1/2 0/0 de 28 millions, au prix de 100 0/0.

Cet emprunt est destiné à la construction de chemins de fer et sera amorti en 50 ans.

La maison Warschauer va émettre prochainement la quatrième série des obligations hypothécaires de Silésie 4 0/0, s'élevant à une somme de 20 millions de marks.

Les Impôts de Bourse. — On sait que le Gouvernement allemand, pour couvrir les dépenses de la nouvelle loi militaire, se propose d'augmenter les impôts qui frappent les opérations de Bourse. On vient de publier un calcul montrant que la Bourse est déjà grevée de charges fiscales exagérées et pourrait difficilement en supporter de nouvelles. Une maison de banque, ne spéculant pas, possédant un capital de cinq millions de marks qu'elle rétribue à 6 0/0, c'est-à-dire qui obtient un bénéfice net de 300.000 marks, paie 95.700 marks d'impôts, et en paiera 98.200 avec le nouvel impôt sur le capital; on voit qu'une nouvelle augmentation considérable des impôts de Bourse risque de rendre les affaires presque improductives.

Statistique des Faillites. — Le nombre des déclarations de faillites en Allemagne, en octobre 1892 s'est élevé au chiffre très considérable de 583 contre 577 en octobre 1891, 476 en octobre 1890, 418 en octobre 1889 et 316 pour la moyenne des mois d'octobre de 1880 à 1888. Du 1er janvier au 31 octobre, il y a eu 6.199 déclarations de faillites, contre 5.854 pendant la période correspondante de 1891, 4.820 en 1890 et 4.290 en 1889.

On voit que les chiffres de la statistique des faillites continuent à être des plus défavorables pour le commerce allemand.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	86 90	86 75	85 87	86 12	86 »	86 12
Orient 3 0/0	66 37	65 87	64 25	65 50	65 87	65 37
Consolidés Russes	97 40	97 25	96 25	96 40	96 90	97 25
Hongrois	95 50	95 »	94 87	94 93	95 50	95 87
Egypte Unifiée	99 25	99 »	99 »	99 40	99 80	99 70
Italien	92 50	91 87	91 40	91 62	92 25	92 62
Chemins de fer						
Autrichiens	»	» »	»	.. »	»	»
Lombards	42 50	42 12	41 37	41 87	41 37	41 25
Gothard	155 87	154 50	153 12	154 50	156 50	156 50
Nord-Est Suisse	112 62	112 37	110 62	111 62	111 62	110 »
Central Suisse	»	» »	»		»	»
Méridionaux	128 50	127 75	127 12	127 12	129 25	128 37
Duxer	220 25	219 62	»	218 40	218 40	217 25
Marienbourg	59 12	59 »	57 62	59 40	60 50	60 25
Ouest Prussien	69 62	69 37	68 25	70 37	70 25	69 87
Mainzer	114 37	113 87	112 87	113 50	112 37	111 87
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	204 25	201 »	198 »	200 50	199 40	198 87
Sud-Ouest Russe	»	» »	»	»	»	»
Banques						
Crédit	167 »	165 »	165 25	165 25	166 37	168 »
Disconto	186 »	184 50	182 50	183 37	185 12	184 90
Darmstadt-Bank	136 25	134 50	133 12	135 37	135 25	135 12
Berl-Handels	135 75	135 »	132 62	134 50	136 »	136 25
Dresde-Bank	142 62	141 37	139 »	140 50	142 »	142 »
National Bank	116 25	114 50	112 90	114 37	115 12	114 87
Mines et diverses						
Laura	109 50	108 50	104 12	100 »	102 12	100 25
Dortmund	61 50	58 87	57 12	58 »	60 »	58 25
Bochumer	126 62	124 75	119 75	119 12	122 40	120 37
Gelsenkirch	135 25	135 »	134 37	137 25	140 90	140 »
Hibernia	115 50	115 50	115 25	118 50	121 75	120 50
Harpener	136 25	135 25	134 25	127 62	132 62	130 75
Dynamite Trust	»	» »	»	»	»	»
Nordd. Lloyd	112 37	111 62	112 75	113 40	113 12	111 75
Allgem. Electr	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	80 85	80 85	80 90	80 90	80 95	80 90
Londres —	20 45	20 36	20 35	20 36	20 36	20 35
Vienne —	170 »	170 10	170 »	170 »	170 »	169 95
Petersbourg 3 semaines	203 60	202 50	200 10	198 75	200 30	199 10
Roubles comptant	204 »	202 75	198 50	200 25	200 87	199 25
— fin courant	204 25	203 »	198 50	200 25	201 »	199 25

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 19 novembre 1892.

Le marché est resté, cette semaine, lourd et sans affaires; les manières de voir pessimistes qui dominent presque toujours à Berlin ont repris le dessus.

La perspective de nouveaux impôts et d'un prochain emprunt d'Etat influence toujours les cours des fonds allemands.

Les Roubles, qui clôturaient la semaine dernière à 202, ont de nouveau perdu deux points; on attribue ce recul à des bruits annonçant que la Russie refuse d'accepter les conditions émises par l'Allemagne à une entente commerciale et qu'elle a l'intention d'élever son tarif douanier; mais ces bruits sont dénués de fondement; il faut plutôt voir dans la baisse en question la conséquence des récentes émissions de roubles papier. Les fonds russes suivent les fluctuations du rouble.

L'Italien est bien soutenu; Berlin achète ce fonds en ce moment.

Le marché des valeurs de Banque présente des moins-values sur presque tous les cours: il en est de même du marché des valeurs minières, les informations sur la situation des charbonnages étant toujours défavorables.

L'escompte hors Banque est à 2 1/2 0/0.

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 641)

LA SITUATION

Londres, 19 novembre 1892.

On ne saurait dissimuler aujourd'hui que la question de l'Ouganda ait suscité des difficultés au sein même du Cabinet; plusieurs membres, et non des moins influents, étaient partisans de l'évacuation; si l'opinion de lord Roseberry a prévalu, ce n'a pas été sans peine et sans discussion. La campagne entreprise par la presse a donc eu un premier résultat, il s'agit maintenant d'influencer le Parlement pour obtenir de lui le maintien, dans l'Ouganda, d'une administration anglaise qui coûtera environ 5 millions de francs par an. Le vague que laisse planer le Cabinet autour de ses décisions est fait justement pour permettre à cette nouvelle campagne de produire ses effets. Le Gouvernement ne présentera sa proposition et ne fera connaître sa résolution que le jour où l'opinion publique, habilement travaillée, se sera prononcée en ce sens, et l'opinion publique est facile à diriger en Angleterre quand une affaire intéresse à la fois l'intérêt national, l'intérêt commercial et l'intérêt religieux.

Si l'attitude du Gouvernement dans cette affaire est capable, comme je vous l'indiquais dans ma dernière lettre, de refroidir à l'étranger l'enthousiasme que l'on paraissait éprouver pour le nouveau Cabinet, on doit convenir qu'au point de vue anglais elle est fort habile; elle enlève aux adversaires une arme dangereuse et les oblige, du moins dans la présente affaire, à approuver la politique coloniale du Cabinet.

Le silence observé par M. Gladstone sur tous ses autres projets met en outre ses adversaires dans l'impossibilité de lutter contre lui avec avantage. Ils attendaient le dîner du Guildhall pour partir à nouveau en guerre; l'absence des ministres principaux a été critiqués, mais les projets n'ont pas été connus, et unionistes et conservateurs sont réduits à répéter les anciennes critiques dont ils se sont servis pendant la période électorale. Il est évident aujourd'hui que M. Gladstone continuera à observer jusqu'à la réunion

du Parlement une tactique qui lui a aussi bien réussi.

L'opinion des unionistes est que la chute du ministère ne saurait alors tarder, car il y a contradiction absolue entre les réformes promises par M. Gladstone. Cette façon d'envisager la situation est peu exacte et la contradiction n'existe pas autant que les unionistes le disent.

Les réformes demandées par les Gallois pourront être votées, par exemple, sans froisser aucun des éléments de la majorité ; pour les ouvriers et les Irlandais, la situation sera toujours la même que pendant la période électorale : les ouvriers pourront voter le *home rule* et les Irlandais, une fois satisfaits, apporteront leurs voix aux ouvriers. Tout se résume donc à une question de priorité, mais M. Gladstone a déclaré depuis longtemps que le projet de *home rule* aurait le pas sur toutes les autres questions. Attendons par conséquent avec patience que le nouveau projet soit connu et souhaitons, pour l'avenir du parti libéral, que M. Gladstone ait réussi dans son élaboration à satisfaire les Irlandais, dont les prétentions paraissent augmenter chaque jour et à ne pas mécontenter ses partisans.

Le Ministère se trouve actuellement en présence d'une difficulté qu'il n'a nullement provoquée : la crise économique. A ce propos, il est curieux d'observer que le parti libéral s'est trouvé dans la même situation chaque fois qu'il est parvenu au pouvoir ; il est juste d'observer en même temps que jusqu'ici il a su se mettre à la hauteur de la situation.

On n'est pas sans avoir remarqué, en effet, que les réunions des sans-travail et les grèves qui se produisent trop fréquemment depuis quelque temps ont une tendance socialiste inquiétante. Les statistiques officielles viennent d'établir que ces manifestations correspondent à un état d'appauvrissement des classes laborieuses qui leur prête un caractère de nécessité. D'après les constatations du *Board of Trade*, la proportion des ouvriers sans travail est actuellement plus forte qu'à aucune époque correspondante depuis 1887 et cela provient probablement de la crise provoquée dans les industries anglaises par le bill Mac-Kinley et par la baisse de l'argent.

Le Gouvernement, au lieu d'interdire les réunions publiques, cherche à remédier au mal ; il a décidé de faire en sorte que partout où des travaux d'utilité publique ont été reconnus nécessaires, on engagerait dès maintenant les ouvriers sans travail.

Le Président du *Local government Board* vient d'envoyer des instructions en ce sens à toutes les municipalités, et c'est ainsi que calmant l'agitation ouvrière, le Gouvernement pourra obtenir que la crise économique n'ait pas de trop graves conséquences pour l'ordre public.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

16 novembre 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	39.462.145	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	23.012.145
Total	39.462.145	Total	39.462.145

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	12.956.140
Réserve et profits et pertes	3.133.776	Portefeuille et avances	22.187.422
Trésor et administration publique	4.824.450	Billets en réserve	13.693.960
Comptes particuliers	27.794.273	Or et argent monnayés	1.652.357
Billets à sept jours, etc.	184.380		
Total	50.489.879	Total	50.480.879

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								%
17 Août	27.331	»	26.449	35.789	36.588	17.331	48	2
24 »	27.605	»	26.134	35.524	35.735	17.921	50	»
31 »	27.674	»	26.286	35.231	35.769	18.357	50	»
7 Septembre	27.581	»	26.231	35.154	35.861	17.799	50	»
14 »	27.779	»	27.152	34.884	36.299	17.076	48	»
21 »	27.928	»	26.495	35.907	36.537	17.883	48	»
28 »	27.657	»	26.877	34.906	36.153	17.229	49	»
5 Octobre	26.890	»	27.187	38.836	40.540	16.156	41	»
12 »	26.085	207	26.966	37.109	39.396	15.569	41	»
19 »	25.220	1.249	26.565	36.965	39.699	15.105	40	»
26 »	24.970	742	26.343	36.307	39.057	15.077	41	3
3 Novembre	24.429	704	26.371	34.173	37.518	14.508	42	1
9 »	24.374	»	26.024	33.573	36.625	14.800	43	»
16 »	24.664	40	25.768	32.618	35.143	15.346	46	»

Banque d'Angleterre. — Entrées et Sorties d'or

Du 10 au 16 novembre 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat.
	£			£		
10 nov.	»	»	»	60.000	Souv.	Continent
11 »	6.000	Souv.	Portugal	»	»	»
12 »	14.000	»	»	»	»	»
14 »	»	»	»	»	»	»
15 »	»	»	»	»	»	»
16 »	»	»	»	»	»	»
Total.	20.000			60.000		

Excédent des sorties £ 40.000

Clearing-House

Résultat des compensations du 10 au 16 novembre

Jeudi 10 novembre ..£	16.859.000	Lundi 14 nov. ......£	18.309.000
Vendredi 11 nov. ...	18.973.000	Mardi 15 nov.	18.758.000
Samedi 12 nov.	16.309.000	Mercredi 16 nov.	46.599.000
		Total ....£	135.756.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 142.948.000.

Le Commerce Extérieur en octobre. — Ainsi que nous l'avions annoncé, nous publions ci-après notre tableau habituel des importations et exportations mensuelles. Nous ajouterons quelques remarques aux observations que nous avons émises sur ces chiffres.

On doit d'abord constater que le mois d'octobre 1891 a eu un jour ouvrier de plus qu'octobre 1892, et ce fait suffit pour expliquer une diminution d'environ 3 ou 4 0/0 pour ce dernier mois ; on remarquera ensuite que plus de la moitié de la diminution des importations est supportée par les articles d'alimentation, et est due aux gros envois exécutés pendant les mois précédents.

Enfin, on peut constater que la diminution, tant des importations que des exportations, pendant les mois précédents, est due surtout à une baisse dans la valeur des marchandises. Malgré cela, les statistiques actuelles nous prouvent que le commerce ne s'est pas encore relevé de la crise qu'il subit depuis la fin de 1890.

IMPORTATIONS EN ANGLETERRE (octobre 1892)

DÉSIGNATION	octobre 1892	Comparaison avec oct. 1891	10 mois de 1892	Comparaison avec 1891
	£	£	£	£
Animaux vivants	649.598	— 221.175	8.266.214	+ 253.928
Objets d'alimentat. Exempts	11.995.301	— 933.732	123.220.146	+ 5.371.627
Taxés	3.165.473	— 157.979	21.260.947	— 775.948
Tabacs	341.679	+ 73.787	3.036.380	+ 108.917
Métaux	1.427.118	— 375.970	17.692.143	— 1.263.219
Prod. chimiq., coul.	475.438	+ 40.753	6.535.844	+ 127.004
Huiles	539.259	— 170.649	5.742.309	— 253.074
Mat. premières textil.	4.444.693	— 978.625	59.294.465	— 7.345.066
Mat. premières autres	4.272.368	+ 234.326	34.659.668	+ 1.051.643
Objets fabriqués	6.021.678	+ 311.939	55.094.192	+ 553.158
Divers	1.335.734	+ 34.287	11.871.319	+ 691.797
Colis postaux	55.519	— 3.933	464.599	+ 10.749
Totaux	34.726.858	— 2.146.971 (= 5.8%	347.138.626	— 1.468.484 (= 0.4%

EXPORTATIONS DE L'ANGLETERRE (octobre 1892)

DÉSIGNATION	octobre 1892	Comparaison avec oct. 1891	10 mois de 1892	Comparaison avec 1891
	£	£	£	£
Animaux vivants...	74.709	+ 24.685	609.651	+ 38.448
Objets d'alimentat.	1.079.114	+ 3.585	8.547.992	— 335.936
Matières premières.	1.771.272	— 19.866	16.124.415	— 1.993.032
Obj. fabr. ou en partie Fils et tissus.......	7.759.195	— 1.152.335	83.279.047	— 5.870.417
Mét. et ouvrages en Mét. (sauf les mach.)	2.775.161	— 403.853	27.677.807	— 6.019.909
Machines..........	1.175.200	— 183.389	12.444.678	— 865.332
Confections.........	763.021	— 241.497	8.870.072	— 581.968
Prod. chim. et pharm.	755.144	— 43.336	7.099.994	— 321.179
Divers..............	2.497.840	— 402.120	23.767.361	— 3.406.128
Colis postaux.......	74.804	— 22.527	785.231	— 79.808
Totaux des prod. angl.	18.725.460	— 2.440.653 = 11.2%	189.206.248	— 19.435.261 = 9.3%
Embarquement des marchandises imp.	6.363.028	+ 363.533 = 6.0%	53.147.157	+ 1.249.783 = 2.4%
Total des exportat.	25.088.488	+ 2.077.120 = 7.6%	242.353.405	— 18.185.478 = 7.0%

La liquidation Murrieta. — Le passif de la liquidation Murrieta s'élève à 496.696 liv. st. pour les dettes non garanties, et à 70.000 liv. st. pour les dettes garanties. La balance entre l'actif et le passif donnerait un excédent de 70.000 liv. st. La première réunion des créanciers a eu lieu mardi dernier; mais le quorum n'ayant pas été atteint, on a dû remettre la délibération au 2 décembre.

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES

Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. 1892 au 12 nov. 92	du 1er avr. 1891 au 14 nov. 91	du 5 au 12 nov. 92	du 7 au 14 nov. 91
Douanes..............	19.900	12.027	12.075	475	494
Contributions indir..	25.452	15.329	15.237	643	494
Timbre...............	13.560	8.461	8.148	255	193
Land tax et House duty	2.450	395	440	»	»
Impôt sur le revenu.	13.400	3.315	3.544	66	77
Postes...............	10.400	6.155	6.140	580	50
Télégraphe...........	2.560	1.635	1.595	90	95
Terres de la couronne	435	205	205	»	»
Int. des act. canal Suez	220	110	111	»	»
Divers...............	2.076	1.370	1.459	»	42
Recettes totales.....	90.453	49.002	48.954	2.109	1.445
Dépenses.............	90.109	56.216	55.277	1.373	1.002

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 7 au 13 novembre 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités		Recettes de la semaine	
	1892	1891	1892	1891
Caledonian............	794½	794½	£ 61.915	£ 60.901
Glasgow and South-Western..	384	347½	23.418	22.663
Great Eastern..........	1.142¼	1.143¼	73.863	71.346
Great Northern........	994	994	82.535	82.005
Great Northern of Ireland....	487	487	13.813	14.231
Great S. and W. of Ireland..	530	522	14.559	15.668
Great Western..........	2.481¼	2.481¼	159.930	163.370
Lancashire and Yorkshire....	527	527	81.695	81.442
London and Brighton......	476¾	476¼	43.799	44.174
London and Chatham......	185¼	180½	23.357	23.309
London and North-Western..	1.887	1.889½	214.501	216.180
London and South-Western..	894½	885¼	57.844	55.366
London and Tilbury......	75	68	3.944	3.607
Manchester Sheffield and Linc.	321¼	321½	50.320	48.116
Metropolitan...........	51¾	35½	14.328	14.095
Metropolitan district.....	13	13	8.409	8.194
Midland...............	1.300¼	1.300½	177.979	174.513
Midland Gr. West. of Ireland.	454	441	10.056	9.884
North British..........	1.087¾	1.087	63.788	62.439
North Eastern.........	1.578	1.578	134.397	131.043
North London.........	12	12	8.738	9.283
North Staffordshire......	312	312	15.322	15.810
South-Eastern.........	428	425¼	36.665	36.294
	16.417½	16.324	£1.374.065	£1.364.014

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	97 19	96 81	96 75	97 12	97 19	97 37
Rupee 4 0/0..............	66 87	66 50	65 75	65 87	65 50	65 50
Brésil 4 0/0..............	67 25	67 25	67 50	65 75	67 62	67 75
Argentine 5 0/0..........	72 ..	69 25	69 75	70 75	72 50	72 75
Cédulas P................	10 ..	10 25	10 50	10 37	10 87	11 62
— E.................	30 87	29 »	30 ..	30 25	31 25	33 12
Mexicain 6 0/0...........	80 50	79 »	78 75	79 »	79 25	81 25
Turc I..................	55 25	54 75	54 75	54 75	54 75	55 25
— II................	31 75	31 »	30 50	30 75	31 »	31 25
— IV................	21 94	21 81	21 50	21 69	21 50	21 44
Egypte Unifiée...........	99 50	99 25	99 50	97 75	98 25	98 37
Grec Monopole...........	59 ..	62 87	58 75	59 50	59 75	58 75
Italien 5 0/0............	92 31	91 75	91 56	91 69	92 37	93 »
Russe 4 0/0..............	97 37	97 25	96 37	96 62	97 »	97 37
Portugais 3 0/0..........	25 25	24 87	24 87	24 62	25 »	24 62
Espagne Ext. 4 0/0.......	64 25	63 69	63 50	62 19	63 37	63 44
Français 4 1/2 0/0.......	105 ..	105 50	105 50	105 »	105 50	104 50
— 3 0/0.............	98 50	98 50	98 50	98 50	98 50	98 50
Divers						
Banque de Roumanie......	7 ..	7 »	7 »	6 75	6 75	6 75
Suez.....................	104 50	104 50	104 »	104 50	105 »	104 50
Lombards................	8 87	8 87	8 75	8 87	8 75	8 75
Banque Ottomane.........	14 ..	13 81	13 62	13 75	13 75	13 69
Rio Tinto...............	15 44	15 56	15 50	15 62	16 12	16 50
Brighton A...............	156 62	156 87	153 37	152 75	151 75	151 62
North Brit. ord..........	38 75	38 12	38 »	37 62	37 50	37 87
Pérou ord................	12 87	12 62	13 »	12 31	11 87	12 25
— préf...............	41 87	40 87	41 50	41 12	40 75	42 »
— debs...............	84 25	83 75	84 50	83 25	83 50	83 »
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds.......	60 37	59 50	60 »	59 50	59 75	59 25
— actions..........	40 37	40 12	40 75	40 12	40 87	38 37
Canada Pacific............	88 75	88 12	88 25	88 50	90 12	92 37
Eries....................	27 75	26 87	27 62	27 50	28 »	27 »
Denver préf..............	54 25	53 62	53 50	53 12	55 75	55 37
Milwaukee................	81 62	81 37	82 62	82 62	83 12	82 25
Louisville................	72 ..	70 75	71 25	71 12	72 75	72 62
Norfolk préf.............	41 50	40 12	40 87	40 75	41 75	41 50
Reading Inc. Bds.........	79 50	79 50	79 25	78 75	79 25	78 75
Union Pacific............	41 75	41 12	41 62	41 25	41 75	40 25
Mexican ord..............	22 62	22 50	22 50	23 »	22 50	23 »
Mines						
De Beers.................	16 37	16 37	17 12	17 25	17 75	18 »
City.....................	7 75	7 87	7 75	8 »	9 50	9 50
Crown Reef...............	7 25	7 37	7 25	7 37	8 25	8 62
Geldenhuis...............	3 75	3 75	3 75	4 »	4 12	4 37
Impers...................	3 62	3 62	4 »	4 »	4 50	5 50
Langlaagte...............	3 25	3 25	3 25	3 62	3 75	4 »
Simmer...................	3 75	3 75	3 75	3 75	4 »	4 25
Robinson.................	3 75	3 75	3 75	3 75	4 »	4 »
Oceana...................	4 ..	3 75	3 75	3 75	3 87	3 62
Argent en barres..........	39 25	39 44	39 06	39 06	38 87	38 87
Change sur Paris..........	25 37	25 37	25 33	25 36	25 35	25 32
Escompte de la Banque....	2 ..	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »
Escompte hors banque.....	1 12	2 50	2 50	2 87	2 37	2 37

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 19 novembre 1892.

La liquidation de quinzaine a prouvé que l'argent était redevenu abondant et que les engagements étaient de faible importance. Les affaires sont toujours rares mais les cours se maintiennent à un niveau élevé, la baisse dans la valeur de l'argent a eu pour conséquence naturelle de faire élever le prix des principales valeurs de placement.

Le marché international est ferme, quoiqu'il y ait peu de changements à noter, les affaires ne se ranimant pas. Les valeurs Sud-américaines sont mal impressionnées par les nouvelles reçues de la République Argentine. On dit que M. Romero cherche à faire rentrer une partie du papier en circulation et que, pour cela, il ferait usage de l'excédent du budget. Il en résulterait que les coupons de la dette ne pourraient être intégralement payés. Cette nouvelle a détruit le bon effet que la situation du change à Buenos-Ayres aurait dû produire.

L'Uruguay a eu un moment un marché assez actif sur le fait que la Banque d'Angleterre a refusé l'offre de prendre le stock de Baring détenu par elle au cours de 40; quelques réalisations ont ensuite amené un recul.

Les actions des mines d'or ont toujours un marché assez actif.

Les Chemins anglais sont assez fermes, mais sans animation ; la grève des filatures affecte les lignes de Manchester, de Sheffield, du Lancashire et du Yorkshire, les statistiques du commerce extérieur ne sont pas faites en outre pour redonner de l'activité à ce département.

Les Chemins américains ont eu de nombreuses variations provenant de l'incertitude qui règne sur le marché de New-York. Les actions Baltimore et Ohio ont été demandées tandis que les Philadelphie et Reading étaient en baisse. Les Obligations ont été assez recherchées, notamment les Saint-Paul, les Norfolk et Western, les recettes de cette dernière Compagnie étant favorables.

On prétend que la Compagnie de Rio-Tinto serait sur le point d'émettre une nouvelle série d'obligations à 95 fr. Ce fait expliquerait la hausse actuelle des actions.

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 641)

LA SITUATION

Vienne, 17 novembre 1892.

Le nouveau Cabinet hongrois est définitivement constitué sous la présidence du Dr Wekerlé qui, ainsi que je vous l'avais fait pressentir, garde le portefeuille des finances. M. Hieronyme, président de la Cour des comptes, est nommé à l'intérieur, et M. Louis Tisza, ministre *a latere*; les autres membres de l'ancien cabinet : MM. Szilagyi, Csaky, Fejervary, Bethlen et Lukacs restent à leurs postes respectifs.

Ces choix ayant été ratifiés aujourd'hui par l'Empereur, le nouveau gouvernement présentera lundi, à la Chambre des honveds, son programme qui est attendu avec impatience. Si, comme on le croit, ce programme comporte l'introduction du mariage civil obligatoire, il faut s'attendre à une levée de boucliers de l'épiscopat hongrois, obéissant à un mot d'ordre du Vatican. C'est une ère de *Kulturkampf* qui s'ouvrirait en Hongrie, et le Dr Wekerlé recontrerait de grosses difficultés pour sa politique intérieure au moment où il va se consacrer, d'une façon suivie, à la transformation monétaire.

Il se confirme, en effet, de plus en plus, que les opérations se rattachant, directement ou indirectement, à la *Valuta* seront entreprises vers la mi-décembre.

Les conférences de samedi dernier entre les Ministres et les membres du groupe Rothschild permettent d'affirmer qu'il n'y a plus de malentendus ; à présent les deux parties vont arrêter l'ordre de marche des émissions de manière à éviter toute concurrence artificielle sur le marché.

La grosse question est le stock d'or, qui se constitue bien lentement. Les derniers arrivages sont insignifiants ; du reste ils ont pris aussitôt le chemin de l'Hôtel de la Monnaie, où on les échange, depuis le 7 novembre, contre les nouvelles pièces de 20 couronnes. En outre, le prix de l'or augmente sur les places étrangères, tandis que les changes sur l'extérieur renchérissent dans le pays. Il faut convenir — et le Ministre des finances l'a reconnu dans son exposé au Parlement, — que la Banque d'Autriche-Hongrie a fait des sacrifices énormes pour favoriser, au détriment de ses propres intérêts, les importations de métal jaune. Toutefois ces sacrifices ne peuvent modifier la règle suivante : Si les couvertures sur l'Etranger — destinées à payer l'or qu'on veut importer, — font défaut, il est impossible que le courant s'établisse. C'est le marché des devises qui doit servir de guide, et qui est, en même temps, un indicateur.

Dans le courant du mois d'octobre, on a constaté une affluence relative de papier sur l'étranger, formant la contre-partie des exportations, mais ces devises ont été accaparées immédiatement par les maisons qui pratiquent les arbitrages et, par suite, elles n'ont pas pesé sur les cours. Elles servent, en un mot, à payer les dettes anciennes et ceci explique pourquoi la campagne d'exportation s'achève sans provoquer d'arrivages d'or.

Pour en revenir au programme actuellement en discussion, le Ministre des finances autrichien voudrait commencer par l'émission de la rente or 4 0/0 et il n'y a pas, de ce chef, d'opposition de la part de son collègue de Budapest. J'ai déjà eu l'occasion de vous signaler ce fait : en Hongrie on se préoccupe surtout des conversions qui jouent un rôle secondaire en Autriche. Le Dr Wekerlé voudrait annoncer, dès le 1er décembre, le remboursement de la rente papier hongroise 5 0/0, pour pouvoir l'effectuer à partir du 1er juin 1893 ; cette dette s'élève, en chiffres ronds, à 358 millions 1/2 de florins, tandis que la rente papier autrichienne 5 0/0 (dite de mars) figure pour 239 millions de florins seulement dans la circulation.

D'après l'enquête faite au Département des finances, à Vienne, la plupart des titres se trouveraient dans le pays même ; la proportion des coupons de la dette de mars autrichienne à l'étranger est de 10 0/0 et celle la dette hongroise ne dépasse pas 18 0/0. Par contre, les Priorités des Chemins de fer Nord-Est et Ouest hongrois, ligne hongro-galicienne, ainsi que les actions des diverses lignes de l'Etat transleithanien sont entre les mains de capitalistes étrangers ; mais ces conversions sont d'une importance relative par rapport à celles des rentes papier, leur chiffre total s'élevant à 150 millions de florins environ.

Le Dr Wekerlé se propose de créer une dette 4 0/0 qui servirait non seulement à la conversion de la rente papier, mais encore à l'échange de tous les autres titres 5 0/0. Pour obtenir un succès, il devra, de l'avis général, accorder une prime sérieuse aux capitaux sollicités.

Et il faut admettre, d'autre part, que le groupe Rothschild ne voudra pas prendre d'engagements fermes si ses risques ne sont pas compensés par un gain suffisant. Ce point va être résolu d'ici trois semaines et, en cas d'entente, on commencerait par émettre une partie de l'emprunt or autrichien, en continuant par la conversion à l'intérieur de la dette papier hongroise ; la série des opérations se poursuivrait par une deuxième émission or rente autrichienne et, ensuite, par les conversions de la rente de mars et des autres titres des Etats cis et transleithaniens.

Tel est le programme arrêté en principe ; reste à savoir s'il pourra être suivi ou si les pourparlers qui vont s'ouvrir n'en modifieront pas la teneur.

Malgré la longueur de cette lettre, je ne peux me dispenser de parler de la réception chaleureuse faite ici au Czaréwitch ; François-Joseph l'attendait sur le quai de la gare, avec un brillant état-major, et tout le long du parcours la foule a poussé de nombreux vivats. En somme, la visite du grand-duc héritier de Russie a produit une excellente impression et confirme les déclarations faites par le comte Kalnoky aux délégations ; mais il est permis de supposer qu'elle ne mettra pas fin à l'antagonisme existant entre les deux pays dans les questions balkaniques.

Aussitôt après le départ du Czaréwitch, nous avons eu dans nos murs le roi et le prince héritier de Roumanie.

Le *Reichsrath* a commencé la discussion du budget de 1893.

Informations Économiques et Financières

Le Rendement des Impôts en Autriche pendant les neuf premiers mois de 1892. — Dans sa dernière lettre (no 44 p. 631) notre correspondant de Vienne donnait les chiffres totaux des recettes budgétaires pendant les trois premiers trimestres de 1892. Voici quelques détails qui complètent cette information :

Les recettes des impôts directs et des impôts indirects accusent une augmentation sensible par rapport à la période correspondante de 1891, soit de 428.236 florins pour les premières et de 1.398.872 florins pour les secondes, au total 1.827.108 florins de plus. Mais la plus-value des impôts indirects étant le triple de celle des impôts directs, les tableaux de 1891 (pour les huit premiers mois) ne diffèrent guère de celui-ci puisque les taxes de consommation accusent une diminution de 767.717 florins et le chapitre des sucres une moins-value de 1.573.258 florins.

Pour l'année 1892 les taxes de consommation accusent, à première vue, une plus-value de 2.976.949 florins, mais ce chiffre se trouve réduit par d'autres facteurs des contributions indirectes, notamment les tabacs, loteries et les octrois. Le résultat est, en somme, favorable car le chapitre *taxes de consommation pour certains produits* accuse, par suite des modifications introduites, une diminution de 1.291.477 florins; de même les *affermages de taxes de consommation pour les villes fermées* perdent 532.217 florins, par suite de l'expiration du contrat avec la Ville de Trieste.

La plus-value des *impôts directs* se répartit de la façon suivante : 348.230 florins pour les contributions immobilières; 100.804 florins pour l'impôt de 5 0/0 sur les immeubles, exempts de charges auparavant.

Le total des recettes des douanes s'élève à 37 millions 159.569 florins, et, après déduction des frais de régie et du versement au territoire occupé, à 35 millions 322.069 florins ; c'est une augmentation de 2 millions 272.228 florins sur 1891 qui provient des denrées coloniales, fruits du Midi, boissons, huiles minérales, machines, cotonnades et soies.

Les Pièces d'Or à la Monnaie Autrichienne. — Voici les bases définitives sur lesquelles l'administration de la Monnaie échange, depuis le 7 novembre, les pièces d'or contre les couronnes (ces chiffres diffèrent très peu de ceux que nous indiquions dans le numéro 42 de l'*Economiste Européen*, p. 566) :

	Par kil. brut Couronnes
Ducats autrichiens ou hongrois..........	3.228 »
Pièces de 8 et de 4 florins or autrichiennes.	2.946 »
Pièces de 20 et 10 francs frappées en France, Italie, Suisse, Belgique, Monaco, Roumanie et Serbie..........	2.944 762
Pièces d'or de l'empire d'Allemagne........	2.944 762
Souverains anglais..........	3.000 454

Les différences, au-dessous de 20 couronnes, sont réglées en monnaies autrichiennes à leur valeur nominale.

Pour les pièces de 20 marks, l'administration de la Monnaie calcule le poids après la fonte, sur la base du titre de 899,5 millièmes, en or fin : par conséquent, elle paie, pour un kilo d'or fin, 3.280 couronnes, sous déduction d'une taxe de 6 couronnes et de 1 couronne pour frais d'essais. On évalue à un pour mille la perte de poids résultant de la fonte.

Jusqu'à présent, l'administration a limité les échanges de couronnes à 500 grammes par acheteur.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 19 novembre 1892.

La solution de la crise ministérielle hongroise et surtout le choix du Dr Wekerlé pour la présidence du Conseil avaient produit une excellente impression sur notre marché, et nous aurions assisté à une reprise sérieuse si les pourparlers relatifs à la *Valuta* n'amenaient une nouvelle période d'attente. De là une certaine lourdeur, ou plutôt une réserve dont la spéculation ne demande qu'à sortir dès qu'on aura des données plus précises sur le programme en discussion.

Je n'ai rien à ajouter, à cet égard, aux indications contenues dans ma lettre de jeudi ; plusieurs journaux affirment, cependant, que l'emprunt or serait ajourné. Encore une fois, on ne saura rien de précis avant la fin des négociations qui se poursuivent avec le groupe Rothschild.

Le taux de l'escompte, de 4 0/0 à la Banque Austro-Hongroise, est de 3 5/8 0/0 pour le papier de premier ordre ; pour les valeurs à longue échéance, on se rapproche du 5 0/0. Le numéraire est assez abondant et l'on n'en redoute pas le renchérissement.

On annonce que la Compagnie du Chemin de fer de Buschterad va appliquer, à partir du 1er janvier 1893, à côté du tarif par zones, l'impôt sur les cartes de circulation.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov
Fonds d'États						
Autriche Rente Or..........	115 30	114 50	114 75	115 ..	114 80	115 ..
— — Argent.....	96 60	96 25	96 30	96 50	96 95	97 30
— — Papier.....	96 80	96 42	96 35	96 75	97 26	97 55
Hongrie Rente Or..........	112 55	111 95	112 ..	112 15	112 90	113 ..
— Emp. Ch. de fer...	121 25	121 25	121 10	121 10	121 25	121 35
— Rente Papier......	100 40	100 35	100 45	100 40	100 45	100 40
1860 Billets..........	140 50	140 50	140 25	140 25	140 50	141 70
1854 —	140 50	140 50	140 50	140 50	140 50	140 75
1864 —	186 50	186 75	186 50	186 50	186 50	189 ..
Hongrie billets..........	146 50	146 50	146 ..	146 ..	145 50	143 25
Danube Reg-Bill..........	123 ..	123 ..	123 ..	123 ..	123 50	124 50
Banques (Actions)						
Depositen-Bank..........	207 ..	208 ..	208 ..	209 ..	208 ..	208 50
Autriche Boden-Credit.....	362 50	362 ..	352 50	355 ..	356 50	365 ..
— Crédit action.....	313 60	310 10	311 ..	311 ..	312 90	314 60
— Hongrie Bank....	990 ..	981 ..	987 ..	985 ..	991 ..	991 ..
Vienne Bank-Verein........	114 ..	113 70	113 70	113 60	113 70	113 70
Verkehrsbank..........	163 50	164 ..	163 50	163 50	163 50	163 50
Hongr. Credit-Bank........	359 70	357 20	357 50	357 70	359 50	361 50
— Escompte..........	114 .	114 50	119 25	114 25	115 ..	115 ..
Anglo-Bank..........	152 25	151 ..	151 ..	152 50	153 ..	152 50
Vienne Union-Bank........	242 50	239 20	236 70	235 50	235 ..	238 70
Autriche Lænderbank......	224 10	222 10	221 80	224 60	225 60	226 25
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges..........	85 50	83 50	83 50	86 50	89 ..	89 75
All. Autr. Bau-G..........	108 ..	106 ..	104 50	104 50	109 ..	109 50
Danube Bat. vap..........	325 ..	312 ..	308 ..	314 ..	315 ..	320 ..
Autr.-Hongr. Lloyd........	360 ..	355 ..	360 ..	355 ..	360 ..	360 ..
Tabac Turc..........	175 20	176 70	172 70	172 ..	172 20	172 ..
Autriche Alpine..........	64 90	56 20	56 90	55 90	54 80	55 90
Chemins de fer						
Bohême-West..........	337 ..	336 ..	337 ..	343 50	342 ..	341 ..
Buschtherader-B..........	446 ..	443 50	443 50	449 ..	445 ..	445 ..
Donau-Drau..........	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Ferd.-Nord..........	2790 .	2785 .	2785 .	2790 .	2795 .	2780 .
Autriche Nord-West........	209 50	209 50	208 50	210 ..	210 ..	210 70
Staatsbahn..........	288 70	288 50	287 70	293 20	292 40	292 20
Lombard..........	99 ..	98 50	96 70	97 70	95 90	96 ..
Lokalbahn..........	183 75	183 50	183 25	182 ..	180 25	179 25
Changes						
Sur Francfort..........	58 75	58 75	58 75	58 80	58 85	58 82
— Londres..........	119 60	119 75	119 70	119 75	119 90	119 80
— Paris..........	47 52	47 57	47 55	47 60	47 65	47 65
— Amsterdam..........	98 90	99 ..	99 ..	99 10	99 30	99 25
Napoléons d'or..........	9 51	9 52	9 53	9 53	9 55	9 54
Marknoten..........	58 72	58 75	58 76	58 80	58 85	58 82

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 641)

LA SITUATION

Bruxelles, 18 novembre 1892.

L'apaisement politique est un fait à peu près accompli. Le *Te Deum* célébré à Sainte Gudule, à l'occasion de la fête patronale du roi, n'a donné lieu à aucun incident. Les socialistes continuent l'agitation dans leurs milieux et l'on proclame dans la plus grande partie de la Belgique la nécessité d'établir le suffrage universel; mais le calme est relativement revenu.

Une importante réunion de l'Union syndicale de

Bruxelles a eu lieu lundi dernier au palais de la Bourse. On s'est entretenu tout d'abord de la fameuse question de l'Exposition universelle. M. Verbœckhoven président de la réunion, a établi la situation. La discussion s'est engagée. M. l'ingénieur Legrand a exprimé des craintes au sujet de la réussite d'une Exposition universelle, craintes basées sur l'échec de l'Exposition Somzé. Il a dit qu'il était dangereux pour l'Union syndicale de s'engager dans cette voie. M. Verbœckhoven a répondu que ce n'était pas l'Union syndicale qui organisait l'Exposition et que les promoteurs de l'idée allaient constituer un comité chargé de l'organisation.

M. l'ingénieur Legrand croit que l'idée du chemin de fer électrique est irréalisable pour 1893. M. Dustin a dit alors que rien ne devait empêcher une Exposition spéciale à Bruxelles; par exemple, une Exposition d'art rétrospectif ou d'art industriel, une Exposition des inventions des quinze dernières années, une Exposition de Bruxelles à travers les âges.

On a décidé qu'il fallait attendre les résultats des travaux du Comité d'organisation. Notez qu'à Anvers les mêmes discussions ont lieu. Le projet de l'Exposition universelle jumelle est abandonné; Bruxelles et Anvers prépareront séparément leur petite exhibition; cela manquera totalement d'intérêt. Nous le craignons fort.

L'Union syndicale s'est occupée du traité de commerce avec la France. Le président a donné lecture d'un projet de circulaire à adresser à tous les membres de l'Union, qui devront fournir des renseignements par chaque catégorie d'industrie.

Le Conseil supérieur de travail a continué ses travaux. Voici les conditions de durée de travail et de repos:

Industrie lainière. — Maximum de 11 h. 1/4 par jour pour les enfants et adolescents âgés de moins de 16 ans ainsi que les filles et femmes âgées de 16 à 21 ans. Repas du milieu du jour d'une heure au moins.

Fabrication du papier. — Maximum de 10 heures par jour pour les adolescents âgés de 14 à 16 ans et les femmes de 16 à 21 ans, et de 6 heures par jour pour les enfants de 12 à 14 ans. Minimum de trois repos d'une durée de 1 heure 1/2 pour la première catégorie et d'une 1/2 heure pour la seconde.

Industrie sucrière. — Maximum de 10 heures 1/2 par jour pour les enfants et adolescents âgés de moins de 16 ans et les femmes de 16 à 21 ans. Minimum de trois repos d'une durée totale d'une heure et demie.

Fabrication des tabacs et cigares. — Maximum 10 heures par jour pour les enfants de 14 à 16 ans et les femmes de 16 à 21 ans, et de 6 heures pour les enfants de 12 à 14 ans. Minimum de trois repos d'une durée totale de 1 heure 1/2 pour la première catégorie et d'une demi-heure pour la seconde.

Travail de nuit:

Industrie lainière. — Le Conseil, reconnaissant l'impossibilité, sans ruiner les filatures de laine cardée et de laine peignée, de supprimer du jour au lendemain le travail de nuit, émet le vœu qu'un délai de deux ans soit accordé pour ménager la transition au régime de la loi. Minimum de deux repos d'une durée totale de 1 heure.

Fabrication du papier. — Les machines continues rendant le travail de nuit indispensable, les adolescents masculins de 14 à 16 ans peuvent être employés au travail de nuit (après 9 heures du soir et avant 5 heures du matin). La durée du travail de nuit des adultes ne peut dépasser 10 heures.

Industrie sucrière. — Mêmes dispositions motivées de la même façon.

Fabrication des tabacs et cigares. — Pas de travail de nuit.

Nous avons dit qu'un tableau indiquant le nouveau règlement serait affiché dans tous les ateliers.

Voici une courte statistique qui vous donnera une idée de la situation commerciale de Bruxelles:

Il résulte du rapport de M. Emile Bruylant, président du Tribunal de commerce de Bruxelles que, du 1er août 1891 au 1er août 1892, le Tribunal a déclaré 203 faillites: 84 sur aveu, 32 sur assignation, 82 sur requête et 5 d'office. Pendant cette année, 185 liquidations ont pris fin, 15 par concordat: 49 par liquidation, 103 par défaut d'actif et 18 par des jugements qui en ont ordonné le rapport.

L'actif s'est élevé à une moyenne de 19.40 0/0 du passif, et les honoraires des curateurs ont été de 6 0/0 seulement; pendant l'exercice précédent, ils avaient été de 7.5 0/0; 75 faillis ont été déclarés non excusables et 73 excusables; un seul a été réhabilité.

Du 1er août 1891 au 1er août 1892, il a été présenté 64 requêtes tendant à obtenir le concordat préventif: 35 ont été admises, 29 refusées ou retirées.

Le nombre des livres de commerce présentés au visa s'est élevé à 5.103. Il a été déposé au greffe 292 actes de Société en nom collectif, 83 en commandite, 79 coopératives et 262 anonymes; 294 actes de dissolution ont été prononcés.

La Conférence monétaire, qui doit se réunir ici le 22 novembre prochain, sera précédée d'une réunion préparatoire des Etats faisant partie de l'Union latine.

C'est sur l'initiative de la France que se tiendra cette première réunion, qui aura lieu au Ministère des finances. Les délégués de la Belgique, de la France, des Pays-Bas, de l'Italie et de la Grèce y arrêteront les grandes lignes de la conduite à tenir à la Conférence.

Informations Économiques et Financières

Banque Nationale de Belgique. — Le bilan hebdomadaire de la Banque nationale de Belgique donne les résultats suivants:

Proportion de l'encaisse aux engagements, 24.85.

Diminution	
Encaisse	3.034.199 fr.
Portefeuille	7.337.297
Comptes courants	8.250.901
Augmentation	
Billets	3.212.760

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 19 novembre 1892.

Paris et Berlin nous ont envoyé des cours défavorables; Londres n'a pas suffi pour que nous maintenions les bons résultats acquis. Notre marché à terme surtout a été très faible. L'Espagnol, sur lequel on conservait encore des illusions, s'est effondré presque brusquement. Le Turc a rétrogradé à son tour. Les cotes de Vienne ont été généralement bonnes; mais la Varsovie-Vienne a reculé assez loin. Le marché du comptant n'a pas été beaucoup plus brillant que le marché à terme, car les affaires ont été rares. Il y a eu une exception heureuse en faveur du Brésil. Nos valeurs nationales ont maintenu leur cours. Le 3 0/0 belge a très bien résisté. Le 3 1/2 mai s'est relevé. On a demandé des Emprunts communaux. En Banque, aucun changement à signaler. Le Crédit Général Liégeois a été en hausse. En sidérurgie, signalons la bonne tenue des Cockerill, bien qu'il y ait eu un recul au dernier moment.

Anvers, 19 novembre 1892.

Semaine satisfaisante; les bonnes tendances qui se manifestaient se sont affirmées, malgré les complications politiques extérieures. Le compartiment argentin a été en hausse marquée. La cédule D a fait 32 1/4, la cédule or a repris son avance à 37 1/8. Le Brésilien n'a pas été aussi loin. Il y avait trop d'engagements sur ces titres; on redoutait les reports. L'Uruguay a marqué une pointe en avant, et cependant l'emprunt annoncé ne se fait pas. Le Venezuela est resté stationnaire. Les valeurs belges n'ont pas été aussi bien disposées. Les Danois, Suédois et Italiens ont fait peu parler d'eux. L'Autrichien a été ferme. Les fonds Russes n'ont donné lieu qu'à un très petit nombre de transactions. La polémique relative aux Lots Turcs a causé une faiblesse sur les titres du pays.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov
Valeurs diverses						
Rente belge 3 1/2 0/0	102 50	102 60	102 65	102 40	102 25	102 50
— — 3 0/0	98 75	98 75	98 50	99 65	99 65	99 75
— — 2 1/2 0/0	87 80	88 »	88 40	88 20	90 »	89 75
Banque de Belgique	» »	» »	» »	15 »	» »	» »
— de Brabant	28 50	27 »	» »	27 50	27 »	27 »
— de Bruxelles	588 »	590 »	585 »	588 »	590 »	590 »
— de Charleroi	455 »	450 »	» »	450 »	» »	» »
— Nationale	3030 »	3015 »	3035 »	3025 »	3030 »	3030 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	795 »	800 »	792 »	797 »	796 »	799 50
— Brux.-Lille-Calais	467 50	474 »	472 »	455 »	470 »	465 »
— Congo (p. d. f.)	» »	340 »	» »	» »	» »	» »
Tramways Bruxelles (priv.)	282 50	277 50	280 »	280 »	276 »	280 »
Ch. de fer économiques	232 50	230 »	232 »	232 »	232 50	232 »
Tramway Gand	395 »	395 »	» »	395 »	395 »	395 »
Charb. Amercœur	980 »	967 »	985 »	920 »	920 »	930 »
— Grand Buisson	» »	» »	» »	» »	1025 »	1035 »
— Mariemont	1335 »	1330 »	1305 »	1260 »	1270 »	1270 »
Vieille-Montagne	527 50	531 »	533 »	532 »	520 »	518 50
Glaces de Moustier	1000 »	1035 »	1075 »	1075 »	1010 »	1000 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	355 »	345 »	347 50	350 »	365 ..	367 »
Autriche papier	82 60	82 65	82 60	81 »	81 70	81 90
— argent	81 75	81 85	81 90	81 85	82 45	82 75
— or (1876)	» »	97 25	97 25	» »	97 40	» »
Brésil 4 0/0	67 50	65 »	67 »	66 75	67 35	67 75
Egypte Unifiée	» »	» »	» »	» »	493 50	» »
Espagne Extérieure 4 0/0	64 25	63 75	63 75	62 »	63 20	63 »
Hollandais 3 0/0	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Hongrois or 4 0/0	96 »	95 25	95 50	95 »	96 20	96 10
Italie 5 0/0	» »	91 50	93 »	91 90	92 50	92 75
Portugais ext. 3 0/0	25 65	25 50	25 25	24 75	24 65	» »
Turc 1 0/0	22 »	22 »	21 85	21 90	21 85	21 60
Canada Pacifique	446 »	447 »	445 »	446 »	459 »	467 »
Madrid-Saragosse	188 50	184 »	180 »	174 »	185 »	180 »
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russie Sud-Ouest	298 »	292 »	287 »	295 »	290 »	» »
Varsovie-Vienne (act.)	490 »	484 »	480 »	483 »	479 »	480 »
Change sur Amsterdam	208 40	208 50	208 60	208 40	208 40	208 37
— sur Berlin	123 55	123 57	123 65	123 60	123 60	123 60
— sur Londres	25 16	25 19	25 16	25 17	25 17	25 16
— sur Paris	100 04	100 06	100 05	100 05	100 07	100 07
— sur Vienne	208 25	210 »	210 25	210 »	209 75	209 75
— sur Italie	96 80	96 70	96 60	96 70	96 50	96 50
— sur Genève	99 90	99 90	99 90	100 »	100 »	100 »
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	63 85	63 56	63 25	62 »	62 90	62 50
Turc 1 0/0	21 70	21 35	21 10	21 20	21 25	21 20
Portugais 3 0/0	25 75	24 75	24 50	24 75	24 75	24 50
Egypte Unifiée	501 25	500 »	501 »	490 »	495 »	496 »
Change sur Paris	99 85	99 85	99 90	99 90	99 90	99 90
— sur Berlin	123 35	123 50	123 50	123 50	123 50	123 45
— sur Londres	25 15	25 15	25 16	25 17	25 17	25 15
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	»»	» »

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 641)

LA SITUATION

Madrid, 17 novembre 1892.

Deux événements principaux se partagent la semaine : les fêtes et réceptions en l'honneur des souverains du Portugal et les premiers actes administratifs du marquis de Cubas, le nouvel alcade de Madrid, dont ma dernière lettre vous annonçait la nomination.

La vieille courtoisie castillane ne s'est pas démentie envers le roi Charles et la reine Amélie ; depuis longtemps, on n'avait vu de semblables démonstrations populaires venant s'ajouter à l'accueil si cordial du Gouvernement.

Au surplus, la reine Amélie a provoqué la sympathie générale par ces mille petits riens qui tiennent une si grande place chez les populations exubérantes : pour l'entrée à Madrid, une toilette habilement combinée où les couleurs espagnoles rouge et or dominaient, — costume castillan avec la mantille blanche et des fleurs dans les cheveux, pour assister au *juego de pelota* et à la course de taureaux dirigée par les célèbres Lagartijo et Guerrita avec leur cuadrillas, — c'est plus qu'il n'en faut ici pour conquérir tous les cœurs.

Dans un autre ordre d'idées, ces fêtes ont eu pour résultat de resserrer les relations commerciales entre les deux pays ; en effet, les bases du traité, dont la signature est imminente, arrêtées entre M. Canovas, le duc de Tetuan et M. Linares Rivas d'une part, et les ministres portugais, M. Ferreira, Seguera et l'évêque de Bethsaida — venus avec leurs souverains, — d'autre part, impliquent pour les provenances du Portugal des réductions sur le tarif minimum espagnol. Le Portugal accorderait la liberté de transit pour les marchandises espagnoles expédiées en Amérique viâ Lisbonne, et cette même faculté serait réservée aux marchandises portugaises à destination de la France. Il y a, en outre, de part et d'autre, de nombreuses concessions, dont je vous parlerai dans une prochaine lettre.

Les hôtes royaux sont repartis hier au milieu des acclamations de la foule échelonnée jusqu'à la gare, emportant, sans nul doute, une excellente impression de leur séjour à Madrid.

Notre nouvel alcade tient ses promesses et ses premiers actes dénotent une énergie qui lui vaut les éloges de la presse sans distinction de parti. A la première séance du Conseil municipal, le marquis de Cubas a fait un tableau très sombre des finances madrilènes, provenant, selon lui, de la corruption des principaux employés ; d'après ses constatations, le budget réel des dépenses s'élèverait à 33 millions de pesetas, avec un déficit de 26 millions. Et, malgré la résistance d'une partie de la municipalité, il a obtenu la mise à la retraite d'office du caissier, du secrétaire et de dix autres fonctionnaires, considérés comme tout-puissants.

Ne pouvant, faute d'espace, citer les appréciations des divers journaux relatives à cette mesure, généralement approuvée, je me borne à vous donner celles de l'*Imparcial*, qui, vous le savez, ne compte pas parmi les amis du Gouvernement actuel.

« Si nos édiles, — ainsi s'exprime l'organe libéral, — désirent se faire pardonner leurs erreurs d'antan, ils devront accorder un vote de confiance au marquis de Cubas et ne pas entraver l'œuvre réformatrice qu'il a entreprise. L'alcade a pour lui l'opinion publique, car il s'est révélé comme un homme capable d'éclaircir la situation. Par intérêt politique et par intérêt municipal, pour le prestige du Conseil et pour son honneur, il est de toute nécessité que la majorité seconde les efforts du marquis de Cubas, car, si ceux qui ont le devoir de veiller au bien de la commune mettaient des entraves, il faudrait demander aux Cortès une mesure radicale. »

En d'autres termes, l'*Imparcial* menace la municipalité d'une suspension que voterait la Chambre, et cette perspective donnerait certainement à réfléchir à ceux des conseillers qui auraient des velléités de couvrir les actes répréhensibles dont se sont rendus coupables les fonctionnaires révoqués.

Je termine en démentant encore une fois les nouvelles fantaisistes qui circulent au sujet de l'emprunt ; sans doute, cet emprunt est à l'ordre du jour depuis de longs mois, mais les Cortès, se réunissant le 5 décembre, pour se séparer avant Noël, il est matériellement impossible qu'une question aussi complexe soit discutée avant la rentrée de 1893. Les interpellations sur les incidents de Grenade, sur les actes de la Municipalité et sur la politique intérieure suffiront à remplir les séances qui nous séparent de la fin de l'année; aussi le Gouvernement ne peut-il songer à provoquer une discussion financière dont la durée sera fort longue.

Informations Économiques et Financières

Chemin de fer de l'Est de l'Espagne. — On annonce que le Gouvernement espagnol a approuvé définitivement le convenio et le transfert de la ligne à la Compagnie du Nord de l'Espagne.

Les actionnaires de l'Est d'Espagne sont convoqués en assemblée extraordinaire à Madrid pour le 23 courant, à l'effet de prononcer la dissolution de la Société et de nommer la Commission de liquidation.

Il est probable que le paiement de la somme de

12 fr. 50, contre remise de tous les coupons impayés et l'échange des obligations pourront avoir lieu dans le courant du mois de décembre.

Recettes des Chemins de fer espagnols. — Voici l'état comparatif des recettes des lignes espagnoles aux dates suivantes :

Compagnies	Période d'exploitation du 1er janv. au	Kilomètres	Recettes totales depuis le 1er janvier 1892 Pesetas	1891 Pesetas
Nord-Espagne	27 octobre	2.803	60.133.494	60.236.161
Madrid-Saragosse-Alicante	21 octobre	2.672	42.652.575	44.510.036
Andalous	21 octobre	894	11.786.233	11.617.063
Tarragone-Barcelone-France	30 septembre	639	11.916.975	12.477.628
Madrid-Cacéres	30 septembre	429	»	»
Almansa-Valence-Tarragone	27 octobre	460	9.778.709	9.992.421
Médine-Zamora-Vigo	30 septembre	295	1.960.593	1.870.677
Zafra-Huelva	15 janv.—21 oct.	180	2.154.835	1.934.628
Porto-Rico	1er janv.- 20 oct.	144	446.270	»
Langreo-Gijon	21 octobre	52	1.231.691	1.106.530
Bilbao-Portugalete	31 août	12	621.043	663.429

L'Amortissable 4 0/0 Espagnol. — La Banque d'Espagne annonce que le tirage de l'Amortissable 4 0/0 aura lieu le 1er janvier 1893. Il sera amorti, à cette date, 650 titres de la Série A, 460 B, 470 C, 130 D, 100 E, soit un total de 1.810 titres représentant un montant de 7.950.000 pesetas.

Le Commerce et la Production des Iles Philippines. — Voici le mouvement commercial des îles Philippines du 1er janvier au 10 septembre 1892 :

	Exportat. Piastres	Importat.
Espagne	1.432.655	»
Allemagne	»	184.668
Australie	»	20.468
Autriche-Hongrie	22.016	»
Belgique	»	634.670
Chine	4.392.940	»
Egypte	864.674	»
Etats-Unis	3.250.554	»
France	»	20.640
Hollande	»	7.115
Angleterre	241.488	»
Italie	»	540
Japon	»	36.426
Possessions hollandaises	41.808	»
Saïgon	»	1.253.169
Singapore	»	1.665.338
	10.246.135	3.823.030
	3.823.030	

Soit une différence de... 6.423.105 piastres en faveur des exportations.

Il est à noter que la production, celle du riz notamment, des îles Philippines, va en progressant.

Du 1er janvier au 10 septembre 1892 on a exporté, pour Saïgon :

5.297.084 picculs de riz courant;
962.950 — de riz blanc;
1.447.823 — de paddy, soit un total de :

7.707.857 picculs, contre 5.817.664 pour la période correspondante de 1891, soit une plus-value de 1.890.193 picculs.

La valeur du riz exporté du 27 août au 10 septembre atteint 699.753 piastres.

Situation de la Bourse de Madrid

Madrid, 19 novembre 1892.

On a suivi, cette semaine encore, l'impulsion de Paris, en clôturant en hausse; mais les jours précédents nos principales valeurs avaient fait preuve de faiblesse par suite du manque de transactions et de quelques réalisations. La reprise est due, en partie, à la conclusion du traité de commerce avec le Portugal qui, outre les concessions réciproques énumérées dans ma correspondance du 17, détermine un accord sur une zone de trois milles marins réservés aux pêcheurs des deux pays, et une autre zone de pareille étendue où tous les pêcheurs pourraient circuler librement.

La *Gaceta* publie le rendement des impôts pour les quatre premiers mois de l'année budgétaire, soit 174.728.223 francs contre 179.817.869 pendant la période correspondante de l'exercice 1891-1892, et 190.051.438 pendant celle de l'exercice 1890-1891.

La *Correspondencia* annonce que le marquis de Cubas a refusé de faire aucune opération de crédit et repousse celles présentées qui étaient à l'étude.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0	69 30	68 85	68 65	68 10	68 70	68 60
— Extérieure 4 0/0	73 85	73 60	73 50	72 70	73 45	73 40
Amortissable 4 0/0	78 25	78 95	78 05	77 55	77 70	77 65
Change sur Londres 3 mois	28 88	28 92	29 »	29 08	29 10	29 20
— sur Paris 8 jours	14 65	15 ..	15 50	15 65	15 70	16 »
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	69 25	68 40	68 67	68 15	68 70	68 67
— Extérieure 4 0/0	73 70	73 30	73 60	72 60	73 15	73 32
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	106 ..	106 62	106 »	106 12	106 37	106 50
— 5 0/0	97 ..	96 75	97 »	97 ..	97 25	97 59
Change sur Paris	15 ..	15 35	15 40	15 75	15 90	16 30

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 641)

LA SITUATION

Athènes, 14 novembre 1892.

Je vous ai déjà entretenus de la mission de M. Low ; le Gouvernement français a imité l'Angleterre et a envoyé à Athènes M. Roux, inspecteur des finances, qui vient d'arriver ici.

Par contre, la nouvelle de l'envoi par le Gouvernement allemand d'un délégué chargé d'une mission analogue est démentie de bonne source.

Lorsqu'on a appris l'arrivée de M. Roux après M. Low, on a dit dans certains cercles financiers qu'il s'agissait des préliminaires de l'établissement d'un contrôle financier international en Grèce ; il n'en est rien, et l'orgueil national se révolterait à l'heure actuelle contre une pareille mesure, bien que M. Constantopoulos déclare tous les jours par la voie de son organe, la *Palingénésia*, que dans la situation actuelle, il n'y a d'autre ressource que d'obtenir aussitôt que possible un arrangement avec les créanciers étrangers, et bien qu'on ne sache absolument pas à l'aide de quelles ressources sera payé le prochain coupon.

Les délégués français et anglais font un simple voyage d'études ; M. Tricoupis cherche à leur persuader que la Grèce sortira de ses embarras pourvu qu'on lui prête encore de 40 à 50 millions de francs ; il offre comme garantie les droits d'exportation sur les raisins de Corinthe, qui produisent 3 millions de francs par an. En même temps, ses journaux ne cessent de répéter que le budget est en équilibre, ce qui est impossible, attendu que sur un chiffre de 85 millions, les dépenses irréductibles, service de la dette, pensions, liste civile, entretien des routes, frais d'exploitation des monopoles, etc., absorbent 70 millions ; il ne reste donc que 15 millions pour le recouvrement des impôts, les dépenses des administrations de l'Etat, les dépenses militaires, de la justice, des affaires étrangères et de l'instruction publique, c'est-à-dire une somme tout à fait insuffisante.

Il appartient maintenant aux délégués étrangers à apprécier l'exactitude des déclarations de M. Tricoupis, à juger de l'opportunité d'un emprunt et à déterminer les mesures les plus propres à rétablir l'ordre dans les finances helléniques.

Informations Économiques et Financières

L'Impôt du Tabac. — Du 1er janvier au 30 septembre, le rendement de l'impôt sur le tabac a été de 2.824.940 drachmes contre 2.958.528 pour la période correspondante de 1891. On remarque, cependant, une augmentation pour les deux derniers mois.

Le Budget de la Municipalité Athénienne. — Le budget de la municipalité, que le maire d'Athènes vient de soumettre au Conseil municipal, présente une augmentation considérable dans les recettes aussi bien que dans les dépenses. Les premières sont évaluées à 2.524.276 drachmes et les secondes à 2.343.389 seulement. Il y aurait donc un excédent de 280.276 drachmes.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE NATIONALE (Voir page 642)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 642)

LA SITUATION

Rome, 17 novembre 1892.

Je ne vous parlerai plus des élections, ni de la majorité, plus ou moins importante, sur laquelle le Ministère compte au sein de la nouvelle Chambre. Aussi bien ma dernière lettre vous donnait mon sentiment à cet égard.

Au nombre des projets que le Gouvernement va présenter au Parlement figure, en première ligne, la réforme des banques d'émission. Ce projet établit une distinction entre la période transitoire et la période normale, et vise, suivant mes précédentes indications, à améliorer la situation patrimoniale des réserves et des portefeuilles des institutions. La période transitoire serait de six ans, délai pour lequel on prorogerait la faculté d'émission ainsi que le cours légal des billets. Plus tard, c'est-à-dire dans six ans, la prospérité des banques étant assurée, le Gouvernement proposerait à leur égard une réforme organique.

Quant au monopole des pétroles, il est toujours le sujet de nombreuses controverses. « Le commerce italien du pétrole, » dit la *Perseveranza*, » se fait avec la Russie et les Etats-Unis, par l'entremise de vingt-six maisons. Comment peut-on dire, dès lors, que c'est un monopole, en fait, entre les mains de quelques négociants qui fixeraient les cours suivant leur bon plaisir? Ces maisons opèrent chacune pour leur compte, achetant ou vendant d'après ces vues bien distinctes, dans un légitime désir de gain, et se disputant la clientèle.

« Au surplus, les produits sont de qualités et de provenances diverses, ce qui écarte toute idée de monopole; celui-ci devrait, en effet, s'exercer spécialement sur les prix qui s'avilissent d'année en année et sont arrivés aux plus bas cours ces temps derniers.

« Comme conclusion, la *Perseveranza* estime que le projet est irréalisable: en premier lieu il y aurait de fortes indemnités à payer, puis l'État constituerait un bien triste négociant, mauvais acheteur dont les mains seraient liées tandis que celles de la spéculation restent libres; il adviendrait fatalement des pétroles ce qui est advenu des tabacs.

Le journal précité affirme, enfin, que les calculs de bénéfices établis au Ministère sont tout à fait erronés; l'opération, en lésant nombre de gens, se traduirait par un déficit de plusieurs millions, par suite des pertes de taxes sur la richesse mobilière et des autres contributions payées par les négociants, en gros ou en détail, qui vendent le pétrole.

Ces conclusions, il est vrai, ont été combattues par M. Lanzara, sous-secrétaire d'État aux finances, dans un discours prononcé hier à Noceza. L'orateur a affirmé qu'en instituant un monopole au profit du Trésor le Gouvernement ne nuirait pas aux intérêts du commerce mais rendrait service aux consommateurs de pétrole en les protégeant contre des prix arbitraires. Attendons la discussion parlementaire.

Rome aura-t-elle ou n'aura-t-elle pas son Exposition? La question semble devoir être tranchée dans le sens affirmatif, par suite de l'élection, comme maire de la capitale, du prince de Ruspoli, qui en est un chaud partisan. Mais les dépenses à faire de ce chef contribueront à jeter le désarroi dans les finances municipales, et c'est le budget qui devra supporter, en fin de compte, les frais de cette aventure.

Je vous ai envoyé un compte rendu sommaire du rapport du Conseil d'administration des Chemins de fer de la Méditerranée, pour l'exercice 1891-92, qui sera lu à l'assemblée générale du 25 novembre; voici quelques détails complémentaires:

Le produit moyen kilométrique du réseau ressort à 24.121 lire 65 pour une dépense moyenne de 16.229 lire 91; les chiffres respectifs de l'année dernière étaient de 24.667 lire 54 et de 16.765 lire 93.

Au total, les recettes totales brutes à répartir entre la Compagnie et le Gouvernement se sont élevées, pour l'année sociale 1891-92, à 117.231.216 lire 35, avec une augmentation de parcours de 304 kilomètres; c'est un déficit de 112.360 lire 40 par rapport à 1890-91.

D'après les conclusions du rapport, le bilan fait ressortir, après déduction du vingtième pour le fonds de réserve, 10.075.415 lire 15 de bénéfices; après avoir distribué 25 lire par action et constitué le fonds de réserve extraordinaire, il restera encore un solde de 967.873 lire 64 qui permettrait de donner encore 2 lire 50 par action. C'est donc un dividende définitif de 27 lire 50 sur lequel les actionnaires ont touché 7 lire 50 le 2 janvier et 12 lire 50 au 1er juillet.

M. Miraglia est revenu de Vienne après avoir conclu avec le Gouvernement autrichien un accord, dont voici les bases essentielles:

« Le droit de douane de 3 lire 20, pour l'entrée des vins restera applicable seulement aux vins en tonneaux de bois, mais non pas en *wagons* réservoirs. Par contre, les *navires* réservoirs seront admis, mais à condition que le vin soit transvasé dans des tonneaux, dans les ports francs de Trieste ou de Fiume. La validité des certificats d'origine italiens au point de vue de l'état naturel des vins, délivrés par l'Institut enologique de Rome, est admise. »

Des concessions réciproques sont accordées à l'Autriche-Hongrie pour ses vins et ses bières; lorsque les envois seront accompagnés de certificats d'origine, la douane italienne supprimera la formalité de l'analyse chimique.

En somme, c'est moins qu'un demi-succès, car le Gouvernement autrichien a tenu bon en refusant d'admettre les wagons-réservoirs.

Informations Économiques et Financières

Les Caisses d'Epargne postales Italiennes. — Pendant les neuf premiers mois de 1892, les Caisses d'épargne postales ont émis 248.288 livrets, et les versements se sont élevés à 173.170.349 lire, soit une augmentation de 11 1/2 millions sur la période correspondante de 1891.

En déduisant les livrets balancés et les sommes remboursées, les chiffres sont, pour ces neuf mois, de 158.712 livrets nouveaux pour 18.434.878 lire de versements; c'est, par rapport à 1891, une augmentation de 12.829 livrets et de 6 1/2 millions de lire.

Au 30 septembre dernier, le total de l'épargne, aux Caisses postales, atteignait 341.902.206 lire pour 2 millions 472.285 livrets, soit une augmentation de 206.437 livrets et de 28.873.968 lire sur la somme arrêtée au 30 septembre 1891.

Les dépots judiciaires auxdites Caisses s'élevaient, à fin septembre dernier, à 14.689.953 lire.

Chambre de compensation de Gênes. — Les opérations faites par la Chambre de compensation de Gênes, pendant le mois d'octobre dernier, s'élevaient à 421 millions 58.625 lire, dont 327.513.023 lire, représentent les parties compensées.

La différence de 93.545.603 lire a été soldée par 15.570.504 lire de crédits et comptes courants et par 77.975.099 lire en espèces.

Le rapport des crédits et des espèces est de 22,22 0/0 sur le total des opérations; celui des espèces seules, de 18,52 0/0.

Le Commerce du Coton en Italie. — Voici le mouvement du commerce du coton en Italie depuis 1886 :

	Quintaux		
	Importations	Exportations	Import. nette
1886 ...	679.943	73.778	606.165
1887 ...	761.907	131.261	630.646
1888 ...	749.784	132.892	616.892
1889 ...	898.429	138.568	734.861
1890 ...	1.017.356	181.189	836.167
1891 ...	925.982	182.971	743.011
Premiers semestres de :			
1890 ...	691.021	104.051	586.970
1891 ...	671.807	106.774	565.033
1892 ...	582.747	97.623	485.124

La notable diminution constatée dans l'importation du coton brut, après une aussi longue période d'accroissement, est, d'après le *Popolo romano*, le résultat de la spéculation. C'est elle qui a introduit les fortes quantités enregistrées en 1890 et pendant les premiers mois de 1891, mais la baisse des prix ayant obligé les spéculateurs à se retirer, les importateurs ont dû restreindre leurs ordres.

Une autre raison du ralentissement des importations, toujours d'après le journal précité, proviendrait de l'évolution qui s'est produite dans les filatures italiennes. La production a porté surtout surtout sur les numéros élevés ; or, plus le titre des filés est élevé, moins on emploie de matières premières.

Quant à la qualité des cotons importés, le *Popolo romano* constate que : en 1890, sur 100 balles de coton brut, il y en avait 34 de provenance américaine, 51 de provenance indienne et 15 d'origines diverses ; en 1891, l'importation du coton américain (qui est le plus fin) s'est élevée à 42,4 0/0 du total, tandis que les arrivages de l'Inde se réduisaient à 45,8 0/0. Tout porte à croire que la consommation du coton américain atteindra, à la fin de 1892, environ 50 0/0 des importations.

Malgré la dépression économique, on constate un progrès pour l'industrie cotonnière italienne. En effet, les exportations de tissus de coton se sont élevées de 3.174 quintaux, pour le premier semestre 1890, à 4.690 pour la période correspondante de 1891 et à 8.064 quintaux pour les six premiers mois de l'année courante.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov	11 nov	18 nov
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	96 35	96 92	95 96	96 »	96 55	96 77
Ch. de fer Méditerranée act.	549 »	540 »	542 »	543 »	550 »	541 »
— Méridionaux act.	663 50	669 »	660 »	660 »	668 50	665 »
Banque Nationale act.	1350 »	1345 »	1345 »	1355 »	1355 »	1353 »
— de Rome	1030 »	1030 »	1022 »	1022 »	1038 »	1035 »
— Générale	359 50	361 50	371 »	370 »	368 50	362 50
Comp. Nav. à vap. F. R.	311 »	316 »	325 »	322 »	328 »	329 »
Banque Immobilière	156 »	170 »	164 »	166 »	160 »	169 »
Crédit Mobilier Italien	535 »	537 50	535 50	531 »	530 »	531 50
Eaux Marcia	1188 »	1185 »	1190 »	1227 »	1222 »	1215 »
Change sur la France	103 30	103 85	103 75	103 80	103 80	103 75
— sur Londres	25 86	26 05	25 92	25 92	25 96	25 90
— sur Berlin	126 85	126 85	127 10	127 20	127 »	127 15
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	96 22	96 »	95 75	96 02	96 50	96 77
Crédit Mobilier Italien	533 »	538 50	534 »	530 »	530 »	531 50
Chemins de fer Méridionaux	663 »	661 50	656 »	662 »	667 »	664 »
Change sur Paris	103 30	103 70	103 77	103 77	103 70	103 60
— sur Berlin	127 75	128 10	128 22	128 20	128 05	127 92

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 19 novembre 1892.

Le marché est assez soutenu, sauf en ce qui concerne les Chemins de fer, qui font preuve de faiblesse. La Rente 5 0/0 a été assez largement traitée entre 96 87 et 96 90, et les actions du Crédit Mobilier se maintiennent dans les cours de la semaine dernière, malgré le peu de transactions sur cette valeur.

On prévoit que M. Giolitti va demander à la nouvelle Chambre de discuter le budget dès la rentrée, en renvoyant à plus tard les nombreuses interpellations annoncées sur l'ingérence du Gouvernement dans les élections. Le bruit court aussi qu'il songerait à retirer le projet relatif au monopole des pétroles; mais ceci mérite confirmation, car il faudrait trouver une autre combinaison pour équilibrer le budget..... en tenant pour exacts les calculs du Ministère.

MM. Simonelli et Zeppa sont partis pour Bruxelles, où ils représentent l'Italie à la Conférence monétaire internationale, axec M. le baron di Renzis, le Ministre en Belgique. M. Luzzati, dans une lettre adressée au Président du Conseil, avait décliné cette mission.

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 642)

LA SITUATION

Lisbonne, 17 novembre 1892.

La crise politique dont je vous annonçais l'approche, dans ma dernière lettre, doit vraisemblablement éclater la semaine prochaine. Le Roi revient demain de Madrid et son retour va remettre à l'ordre du jour les questions politiques que l'on délaisse depuis une quinzaine. Pour le moment, en effet, toutes les préoccupations cèdent le pas aux nouvelles reçues de Madrid sur le voyage de Leurs Majestés. Ces nouvelles, on doit en convenir, réjouissent tout le monde. On peut avoir plus ou moins de sympathie pour les hommes qui sont au pouvoir, on reste quand même Portugais et, dans ce sens, il n'y a personne qui ne soit flatté de l'accueil vraiment chaleureux fait en Espagne, au Roi et à la Reine du Portugal. On en éprouve une satisfaction d'autant plus vive que les questions politiques et financières qui pèsent sur chacun des deux pays, en les éloignant de plus en plus l'un de l'autre, faisaient craindre que la visite royale ne fût marquée par de la froideur.

Il n'en a rien été, et si les gouvernants savent profiter de ce réveil des sentiments fraternels des deux peuples de la Péninsule, on est en droit d'espérer des combinaisons qui, sans porter atteinte à l'indépendance de l'une ou l'autre nation, sera de grand profit et de grand bénéfice pour toutes les deux.

C'est, en effet, une chose bien curieuse à noter que, soit au point de vue politique, soit au point de vue commercial, soit même au point de vue littéraire, il existe une barrière bien plus profonde entre le Portugal et l'Espagne qu'entre l'un de ces deux pays et toute autre puissance de l'Europe. Ainsi, on sera bien étonné d'apprendre qu'entre le Portugal et l'Espagne il n'y a pas de traité de commerce; les deux pays se traitent comme deux ennemis farouches et soutiennent le long de leurs frontières deux cordons de postes douaniers qui sont impuissants pour supprimer la contrebande, en même temps qu'ils coûtent très cher au Trésor. Rien de plus facile, ce semble, que de préparer des tarifs douaniers tels qu'on puisse supprimer toute ou presque toute la fiscalisation douanière de terre, ce qui, en facilitant les relations entre les deux pays, ferait augmenter leurs recettes budgétaires et diminuer leurs dépenses fiscales. Mais, jusqu'à présent, on n'a rien fait en ce sens; bien au contraire, il semble qu'à Lisbonne comme à Madrid,

à chaque réforme des tarifs douaniers, on n'ait eu d'autre intention que d'accentuer les différences fiscales entre les deux pays et, par conséquent, de rendre plus profonde et plus onéreuse la séparation douanière entre les frontières respectives.

On parle des conférences qu'il y a eu, à Madrid, entre le président du Conseil, M. Diaz Ferreira, et quelques-uns des plus éminents financiers de l'Espagne : on dit que les négociations pour un traité de commerce sont avancées. Est-ce vrai ? Je ne puis pas le dire. Quelle que soit la bonne volonté des gouvernants des deux pays, il est certain qu'on ne peut défaire en quelques semaines l'œuvre de séparation et d'opposition de quelques siècles, œuvre dans laquelle les uns et les autres ont été poussés par les menées égoïstes d'autres puissances, surtout de l'Angleterre, qui exploitent les marchés de la Péninsule, aux dépens des deux peuples.

Dans ces conditions, on devra déjà être très satisfait si le résultat des conférences dont nous parlons a été de faire reconnaître aux deux gouvernements la nécessité d'un accord, le besoin réciproque de changer de route, et s'ils sont fermement résolus à ouvrir la marche dans ce sens. S'ils donnent ainsi l'exemple les premiers, il n'y a pas de doute que les autres les suivent en peu de temps.

Pour le retour de Leurs Majestés, on prépare des fêtes brillantes qui sont dues à l'initiative privée ; les partis monarchiques, si souvent et malencontreusement divisés, se sont donné, cette fois, la main pour cette réception. Ce sera probablement le dernier terme de l'accalmie qui a été provoquée par le voyage royal. La crise ministérielle, comme je vous le disais, ne tardera pas à s'ouvrir, et toutes les passions, tous les intérêts politiques se mêleront de cette grosse affaire. On ne sait rien de l'étendue qu'aura la crise et des personnalités qui seront appelées à la réorganisation du Cabinet. On considère comme probable le départ des Ministres de la guerre, de la marine et des affaires étrangères. Et comme le portefeuille de l'intérieur est tenu, par intérim, par M. Diaz Ferreira lui-même, le président du Conseil aurait quatre portefeuilles à distribuer. Un incident diplomatique d'une certaine gravité est survenu dernièrement, qui pourrait créer, en outre, des difficultés sérieuses à la conservation de M. Victor Sequeira au portefeuille des travaux publics. Quoique la collaboration de ce ministre soit à peu près indispensable, pour le moment, à M. Diaz Ferreira, il semble difficile que l'on puisse surmonter certaines difficultés de la dernière heure, et il pourrait bien y avoir ainsi cinq sièges à pourvoir.

En tout cas, ce qui semble hors de doute, c'est que M. Diaz Ferreira restera à la tête des affaires et que les changements seront faits avec des éléments *regeneradores*, c'est-à-dire conservateurs.

Des plans financiers de M. Diaz Ferreira, on ne dit encore rien, bien que le Président du Conseil doive avoir déjà des projets arrêtés. Il est assez explicable, toutefois, qu'il se maintienne dans une réserve absolue jusqu'à la reconstitution du nouveau ministère.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le résumé du bilan au 2 novembre :

	26 oct.	2 nov.		contos
	—	—		—
Or et argent	4.718	4.963	+	245
Bronze	348	350	+	2
Prêts sur titres	4.850	4.838	—	12
Dettes du Trésor	11.529	11.605	+	76
Emprunts de Banque sur valeurs	30.013	29.886	—	127
Dépôts	1.831	1.732	—	99
Dividendes à payer	84	83	—	1
Bénéfices	1.801	1.818	+	17
Billets en circulation	47.580	48.037	+	457

Les Tarifs douaniers. — Le Gouvernement a nommé une Commission pour présenter un rapport sur les réclamations faites par un certain nombre de commerçants contre le tarif douanier actuel et pour examiner les modifications qu'il y aurait lieu d'y apporter. Le président de cette Commission est M. Marianno Carvalho.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 642)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 15 novembre 1892.

Le Ministre des Finances continue les études relatives à la création de nouveaux impôts, en vue de l'augmentation des recettes du Trésor.

En outre des augmentations des droits sur la bière et sur les allumettes, dont je vous parlais la semaine dernière, M. de Vitte se propose de taxer les locations de maisons et d'appartements. Cette taxe sera surtout élevée dans les grandes villes, tandis que les villages en seront exempts. Dans les villes, l'impôt sera d'autant plus élevé que le logement sera plus central.

Il s'agit là d'une heureuse innovation, car la nouvelle taxe frappe les classes riches, alors que jusqu'ici on cherchait surtout à demander aux paysans les ressources nécessaires au Trésor.

On a, en outre, l'intention de soumettre au paiement d'un impôt tous les jeunes gens qui, pour une raison ou une autre, sont exemptés du service militaire. On espère créer ainsi une nouvelle recette de deux à trois millions de roubles par an.

Enfin, on va élever les droits de douane sur un grand nombre d'objets, qui seront, naturellement, choisis de manière à ne pas compromettre le succès des négociations commerciales engagées en ce moment avec l'Allemagne ; on songe, en particulier, au coton brut, qui n'est pas un article d'exportation de l'Allemagne.

Toutes ces mesures fiscales augmenteront certainement les recettes de l'Etat dans une certaine mesure, mais sont insuffisantes et forment un ensemble compliqué.

Il est regrettable que le Gouvernement ne se soit pas décidé à faire peser les nouvelles charges sur la population riche ou aisée, en introduisant l'impôt sur le revenu, qui n'existe pas en Russie, et donnerait d'excellents résultats.

Je vous annonçais, il y a quelque temps, que le Gouvernement russe avait résolu de procéder lui-même à tous les travaux de construction du Chemin de fer transsibérien ; cependant, on a récemment fait courir le bruit que les représentants d'un Syndicat français avaient obtenu la concession des travaux. Je puis vous assurer que cette nouvelle n'a aucun fondement.

Informations Économiques et Financières

Les Finances Russes. — Pour les sept premiers mois de 1892 et la période correspondante de 1891, les recettes effectuées par le Trésor s'établissent comme suit :

	Millions de roubles 1892	1891	Différence en 1892
	—	—	—
Recettes ordinaires :			
En Russie	457.259	460.583	— 3.324
A l'étranger	3.134	2.605	— 529
	460.393	463.188	— 2.795
Recettes extraordinaires :			
En Russie	73.634	27.708	+ 45.926
A l'étranger	92.650	6.414	+ 86.236
	166.284	34.122	+ 132.162
	626.677	497.310	+ 129.367

Les plus-values ont porté sur les rubriques ci-après :

	Plus-values. Roubles.
Chemins de fer de l'Etat	8.925.000
Produit de valeurs mobilières appartenant à l'Etat et bénéfices sur opérations de banque	4.608.000
Sucres	1.771.000
Droits de mutation	1.652.000
Part de l'Etat dans le produit de lignes concédées	1.370.000
Huiles minérales	787.000
Fonds de concours au Trésor	421.000
Télégraphes et téléphones	409.000
Postes	350.000
Usines, établissements techniques et magasins de l'Etat	319.000
Allumettes	309.000
Droits divers	223.000
Timbre, enregistrement et greffe	146.000
Droits sur les assurances contre l'incendie	95.000
Produit des aliénations de propriétés immobilières	91.000
Droits sur les mines	67.000
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières	66.000
Monnaie	39.000
Passeports (permis de circulation à l'intérieur)	8.000
Recettes accidentelles ou sans importance	222.000

Par contre, des moins-values se sont produites sur les revenus ci-après :

	Moins-values. Roubles.
Douanes	9.131.000
Boissons	6.135.000
Annuités de rachat	4.994.000
Annnuités dues par des Compagnies de chemins de fer	2.485.000
Impôt personnel et contribution foncière	837.000
Tabacs	707.000
Fermages et concessions de droits d'exploitation	265.000
Patentes et taxes additionnelles	238.000
Forêts	175.000
Droits sur le transport des voyageurs et des marchandises par les chemins de fer en grande vitesse	127.000
Recouvrement de prêts et d'autres débours	108.000

Les recettes ordinaires effectuées à l'étranger ont augmenté de 529.000 roubles par suite de la bonification d'intérêts faite au Trésor par ses banquiers sur les fonds provenant de la réalisation de l'Emprunt 3 0/0 or de 1891.

Les recettes extraordinaires, qui, pour les sept premiers mois de 1892, se sont élevées à 166.284.000 r., se décomposent ainsi : dépôts perpétuels, 1.275.000 r.; fonds spéciaux devenus disponibles et rattachés aux ressources du Trésor, 1.041.000 r.; indemnité de guerre, 2.071.000 r. et fonds provenant de la réalisation d'emprunts, 161.897.000 r., dont 71.318.000 r. de la 2e émission d'obligations consolidées 4 1/2 0/0 de 1892 et 90.579.000 r. de l'Emprunt 3 0/0 or de 1891.

Les dépenses effectuées pendant les sept premiers mois de chacune des deux années 1892 et 1891 présentent les totaux respectifs ci-après :

	Millions de roubles 1892	1891
Dépenses ordinaires :		
En Russie	475.845	444.203
A l'étranger	21.779	19.910
	497.624	464.113
Dépenses extraordinaires :		
En Russie	81.448	12.061
A l'étranger	1.768	17.987
	83.216	30.048
	580.840	494.161

Soit une augmentation de 86.679.000 roubles. Avec les dépenses effectuées tant au compte de budgets clos qu'à celui du budget de 1891 (pendant le délai de tolérance de ce dernier exercice), dépenses qui se sont élevées à 110.736.000 r., le total général des dépenses effectuées pendant les sept premiers mois de 1892 s'établit à 691.576.000 r., soit à 134.049.000 r. de plus que le total correspondant de 1891, qui avait été de 557.527.000 roubles.

Sans revenir sur les causes qui ont motivé cette augmentation de dépenses, causes qui ont été déjà développées, il importe toutefois de noter que jusqu'au 1er août les débours nécessités par la mauvaise récolte de 1891 se sont élevés à 78.437.000 r., dont 55 millions 604.000 r. ont été portés au compte du budget de 1892 et 22.833.000 r. à celui du budget de 1891 (pendant son délai de tolérance).

La Banque de Commerce international de Saint-Pétersbourg. — Le bilan semestriel de la Banque de Commerce international de Saint-Pétersbourg montre que les bénéfices sur les commissions se sont élevés à 440.000 roubles, sur les opérations de Bourse à 125.000 roubles, sur les fonds de réserve à 100 roubles (après un amortissement de 360.000 roubles sur les lots de la Banque Foncière de la Noblesse). Les bénéfices de la succursale de Kief se sont élevés à 141.000 roubles. Déduction faite des frais, le bénéfice net s'élève à 618.000 roubles.

Les Récoltes. — Un communiqué officiel, daté du 28 octobre, porte que l'état des semailles d'hiver s'est notablement amélioré. Sur le nombre total des districts, l'état des semailles est peu favorable dans 7 0/0 environ, médiocre dans 12 0/0, tandis qu'il est tout à fait satisfaisant dans tous les autres. Dans certaines parties de l'Empire, et notamment dans les provinces de l'Est, dans le pays de la Vistule, en Volhynie et dans le Nord des provinces centrales, l'état des semailles est très bon.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov
Russe II Emprunt d'Orient.	103 12	103 12	102 62	103 »	102 75	102 75
— III — ..	105 12	105 »	105 »	104 75	104 87	105 »
Banque de Commerce extér.	266 50	265 50	265 50	266 50	267 25	268 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	466 »	464 »	448 »	454 »	457 25	457 »
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	» »	»	» »
— Intern. de St-Pétersb.	446 »	440 »	428 »	431 »	433 »	438 »
Russe 4 ½ % val. de Cr.-f.	155 62	155 50	156 50	158 25	159 25	159 75
Grands Ch. de fer Russes..	251 50	252 50	254 »	255 »	255 »	255 ..
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	115 25	114 25	113 25	113 75	114 »	114 50
Change sur Paris..........	39 47	39 77	40 35	40 30	40 12	40 4[illegible]
— sur Londres........	99 50	100 20	101 50	101 40	101 »	101 65

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 642)

LA SITUATION

Genève, 18 novembre 1892.

Les pétitions continuent à être signées dans les principaux centres commerciaux et industriels de la Suisse. Suivant l'exemple des Français habitant Genève, vos compatriotes résidant à Neuchâtel, à Bâle, à Berne, à Lausanne, ont fait entendre le langage de la raison. Les Français de Berne s'expriment ainsi :

« Par nos traditions séculaires de bienveillance mutuelle, dit la pétition, par la solidarité résultant des mêmes institutions, par les preuves touchantes de dévouement données en 1871 par la Suisse, par son intervention en faveur de Strasbourg, par ses soins pour les internés, la Suisse est en droit d'attendre de notre pays un procédé qui réponde à cette vieille amitié sincère. »

Quatre Sociétés de Lausanne ont envoyé à Paris la lettre suivante :

A Monsieur le Président et à Messieurs les membres de la Chambre des députés.
Paris.

« Messieurs,

« Les soussignés, représentants des quatre Sociétés françaises de Lausanne, de toute la colonie française de cette ville, et, ils croient pouvoir l'affirmer, interprètes des soixante mille Français établis en Suisse, ont l'honneur de joindre, par ces présentes, leurs voix à celles qui vous sont déjà parvenues de diverses parties de ce pays pour vous prier respectueusement de vouloir bien ratifier les arrangements commerciaux intervenus entre le Gouvernement de la République et celui de la Confédération suisse, et de ne pas élever entre les deux nations amies une barrière dont les nombreux Français établis ici comme industriels et comme commerçants seraient les premières victimes.

« L'importation de la France en Suisse dépasse énormément, à l'heure actuelle, l'exportation de Suisse en France. Non seulement tous les commerçants français en Suisse, mais encore une partie très considérable du commerce suisse sont tributaires de la France et sont habitués à se fournir chez elle. Si les arrangements proposés ne sont pas ratifiés, les droits perçus à la frontière suisse deviendront prohibitifs pour un grand nombre de marchandises.

« Les négociants français devront, sous peine de ruine, renoncer à faire venir de France les produits qu'ils écoulent sur territoire suisse, et les négociants suisses, sollicités depuis des années avec une insistance croissante par les voyageurs de commerce allemands, autrichiens et italiens, se détourneront d'un pays qui leur aura bénévolement fermé ses portes, et s'approvisionneront chez nos concurrents étrangers ; la France aura perdu à tout jamais un marché de 220 millions de francs.

« Qu'il nous soit permis de l'ajouter : la France possède en Suisse des sympathies séculaires, qui se sont manifestées de la façon la plus touchante alors que toute l'Europe nous avait abandonnés... »

On prétend que le Conseil fédéral a décidé d'envoyer une seconde note à M. Ribot dans laquelle il maintiendra ses déclarations antérieures, avisant le Gouvernement français qu'il ne veut pas recommencer de pourparlers sur l'arrangement commercial franco-suisse et qu'il attend ou l'acceptation ou le rejet en bloc.

La question du traité de commerce passionne tellement les esprits chez nous qu'on y rattache les moindres incidents. Nous vous avons entretenu de l'affaire Bernoud. Elle prend certaines proportions, grâce aux agissements du parti allemand en Suisse, qui manœuvre de façon à ne pas laisser soupçonner le mobile qui le fait agir, mais qui ne peut tromper les vrais amis de la France. La note officieuse suivante prouvera à quel point ce petit événement a été exploité :

« Après avoir pris connaissance de l'incident Bernoud, le Conseil fédéral a chargé le ministre de Suisse à Paris de déclarer qu'il avait été péniblement impressionné par la mesure prise, sur l'ordre de M. Viette, par la Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée.

« Il regrette que M. Bernoud ait été révoqué pour avoir, dans une fête suisse, remplacé un drapeau français par un drapeau de la Confédération sur un édifice public situé en territoire suisse. Le motif invoqué donne au conflit une tournure officielle.

« Le Conseil fédéral a chargé le département des Chemins de fer de racheter promptement le tronçon appartenant à la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, situé sur le territoire suisse. »

Depuis ses malheurs, M. Bernoud est devenu célèbre : tous les journaux suisses lui consacrent deux ou trois colonnes ; cette campagne est d'autant plus inutile que l'incident est clos. La Suisse n'a nullement l'intention de donner à cette histoire une importance exagérée. Que le Gouvernement fédéral rachete la ligne de Genève à la frontière française, c'est possible ; mais le reste ne compte plus.

Informations Économiques et Financières

Le Budget Fédéral. — Voici des détails sur le budget fédéral tel qu'il a été arrêté :

Total des dépenses, 83.910.000 francs.

Total des recettes, 72.730.000 francs.

Les principaux chapitres des dépenses sont : 31 millions 903 681fr. pour le militaire ; 5.705.830 fr. pour les péages ; 30.947.500 fr. pour les postes et cheminsde fer.

Les plus grosses recettes sont : péages 35.980.000 fr. ; postes et chemins de fer : 31.549.400 francs.

Le Message qui accompagne le budget constate que la situation ne s'est nullement améliorée depuis l'an dernier. Le besoin de rechercher de nouvelles sources de recettes se fait sentir. Le Message parle de l'éventualité d'un monopole, non seulement des allumettes, mais peut-être aussi du tabac.

Il y a lieu de faire remarquer qu'on a dû porter aux dépenses une somme de 770.000 francs pour différence entre le revenu des actions du Jura-Simplon et l'intérêt de la rente fédérale émise pour en faire l'acquisition.

La Confédération a donc dû débourser 1.250.000 fr. en deux ans à la suite de cette opération.

Les Recettes des Péages. — Les recettes des péages ont donné, en octobre 1892, 3.432.380 fr. En octobre 1891, elles ont été de 3.204.220 fr. L'excédent, pour ce mois d'octobre, est de 228.160 fr. Du 1er janvier à fin octobre, les recettes ont été de 28.596.449 fr. ; en 1891, 25.109.677. L'excédent, pour les dix premiers mois de 1892, est de 3.486.772 fr.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	104 12	104 12	104 12	104 12	104 37	104 25
Fédéral 1887 3 ½ %	105 ..	104 25	104 50	104 50	104 ..	104 ..
— 1889 3 ½ %	102 12	102 05	102 12	102 12	102 35	103 ..
— Ch. de fer 3 %	94 40	94 30	94 10	94 25	94 50	94 55
Italien 5 %	93 12	92 50	92 27	92 37	92 90	93 37
Egypte unifiée 4 %	400 19	499 50	501 87	492 50	494 50	494 25
— priv. 3 ½ %	479 50	470 ..	471 25	467 50	470 ..	470 ..
Ottoman prior. 4 %	432 50	428 12	430 62	430 62	430 50	428 12
Douanes ottomanes 5 %	472 50	473 37	471 25	468 75	470 62	470 62
Serbe Obrt. 5 %	384 25	373 12	376 87	380 50	386 25	382 50
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	110 62	109 37	109 37	114 37	113 12	115 62
Central Suisse	611 87	612 50	608 75	609 37	612 50	606 87
Nord-Est Suisse	568 12	567 50	565 ..	568 75	566 87	564 37
Union Suisse	370 62	370 ..	365 62	368 75	373 12	368 12
Salève	335 ..	335 ..	352 50	340 ..	335 ..	335 ..
Lombards	223 75	223 75	222 50	225 62	220 62	220 ..
Canada-Pacif. c. g	450 ..	448 75	451 87	448 12	461 25	468 75
Banques						
Banque de commerce	1055 .	1062 50	1062 50	1065 ..	1065 ..	1060 ..
— de fonds d'Etat	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Union fin. gén.	533 75	533 12	535 ..	540 62	548 75	550 ..
Banque de Paris	683 12	681 25	680 ..	671 25	676 87	685 62
Crédit Lyonnais	785 62	781 87	781 87	781 87	783 12	785 62
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	450 ..	455 ..	442 50	445 ..	447 50	447 50
Gaz de Marseille	1038 75	1037 50	1038 75	1033 75	1041 25	1047 50
Gaz de Naples	560 ..	570 ..	580 ..	577 50	575 ..	575 ..
Gaz priv. Rio Jan.	633 75	625 50	631 87	565 50	571 25	578 12
Ind. gén. du Gaz	733 12	742 50	742 50	742 50	744 37	743 75
Lyon Eaux Eclairage	502 50	503 75	506 87	510 ..	512 50	509 37
Appareils électriques	519 37	517 50	518 75	519 37	519 37	517 50
Rio Tinto	386 87	395 62	390 62	393 75	405 .	414 12
Tharsis	117 50	122 50	120 62	119 37	121 25	121 87
Cape Copper	41 87	43 75	42 50	41 87	43 12	43 75
Min. Alp. Autr.	145 ..	130 ..	127 50	125 ..	126 25	127 50
Changes						
France	99 97	99 98	99 98	99 99	99 96	99 96
Bruxelles	100 ..	99 97	99 96	99 92	99 91	99 90
Italie	96 75	96 25	96 25	96 25	96 25	96 37
Londres	25 15	25 16	25 14	25 14	25 14	25 14
Amsterdam	208 19	208 19	208 19	208 10	208 19	208 12
Allemagne	123 60	123 57	123 50	123 50	123 47	123 47
Vienne	210 25	210 ..	210 ..	210 25	210 ..	210 ..

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 19 novembre 1892.

La semaine avait débuté par une animation des plus rassurantes. Les transactions étaient nombreuses; mais l'hésitation du marché de Paris a eu son contrecoup sur notre place; il est vrai que la liquidation facile de Londres a produit un bon effet. Les spéculateurs suisses paraissent très bien disposés; il faut espérer qu'aucun incident regrettable ne viendra entraver les plus louables efforts. Les changes argentin et brésilien ayant été meilleurs, les valeurs Sud-Américaines ont eu une bonne tenue.

Les actions des Mines d'or ont été recherchées. Un mouvement s'est dessiné sur les valeurs des Chemins de fer des Etats-Unis. Nos titres nationaux, qui étaient restés stationnaires, ont retrogradé à la suite des nouvelles extérieures.

La situation du Cabinet français et les poursuites contre les administrateurs de Panama nous inquiètent un peu. Nous attendons la Conférence monétaire de Bruxelles pour savoir si elle aura une importance sur les fluctuations de l'argent métal.

Le Jura-Simplon a fait 116 7/8; mais il est redescendu à 113 3/4. On prétend que cette valeur va être introduite sur le marché de la Coulisse parisienne.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 14 novembre 1892.

Je vous ai télégraphié, il y a deux jours, la nouvelle de la rupture des négociations relatives à l'emprunt des Raccordements, et je n'ai que peu de commentaires à ajouter à ce que vous disait ma dernière correspondance. Il était devenu évident, pour toute personne un peu au courant de ce qui se passe au Palais, qu'un revirement s'était fait dans l'esprit du Souverain et que celui-ci, après avoir ardemment désiré la conclusion d'une opération qui lui donnait une importante somme d'argent sans charges nouvelles pour le Trésor, s'était subitement déclaré contre cette combinaison.

Voici quelques renseignements intéressants sur la « Banque Agricole », cette institution dont j'ai eu l'occasion de vous entretenir et qui rend au pays de si grands services :

Le nombre des succursales et agences de la Banque Agricole en province s'élevait, à la fin du mois d'août, à 425, qui ont avancé jusqu'à cette date, aux cultivateurs, plus d'un million de livres turques. Depuis sa création, qui remonte à trois ans, la Banque a encaissé 900.000 livres, à raison de 300.000 livres par an, provenant de centimes additionnels prélevés sur les impôts. Outre cette somme, elle a encaissé toutes les créances des anciennes Caisses d'utilité publiques auxquelles elle s'est substituée.

La Banque, prévoyant de nombreuses demandes d'argent à cause de la sécheresse et de l'épizootie qui ont sévi cette année dans plusieurs provinces, a envoyé, pour les besoins du moment : 20.000 livres à Erzeroum, 30.000 à Saroukhan, 10.000 à Malatia et 200.000 à Panderma.

Les succursales de la Banque, dans le vilayet de Konia, continuent à faire de grosses avances aux producteurs qui avaient souffert de la sécheresse l'avant-dernière année, et qui éprouveront cette année les conséquences de la stagnation du commerce des raisins. Pendant les deux dernières années, ces succursales ont prêté plus de 100.000 livres aux seuls producteurs du district de Smyrne.

Informations Économiques et Financières

La Dette Ottomane. — Le rapport annuel du Conseil d'administration de la Dette Ottomane, pour la dixième période financière se terminant au mois de mars dernier, démontre que les recettes nettes applicables au service de la Dette sont de 2.066.571 liv. t., de laquelle somme il faut déduire pour les priorités et les fonds d'amortissement extraordinaire 590.000 liv. t.; il reste donc 1.446.571 liv. t., dont les 4/5 alloués pour le paiement de l'intérêt s'élèvent à 1.181.257 et le 1/5 pour pour le fonds d'amortissement ordinaire s'élève à 295.314 liv. t. Un solde de 9.493 liv. t. est porté en réserve pour l'augmentation de l'intérêt.

Comparativement aux années 1890 et 1891, il y a, cette année, une augmentation de 59.404 liv. t. dans les revenus, soit près de 5 0/0; c'est la plus grande augmentation qui se soit produite depuis dix ans. La Dette est réduite de 1.519.700 liv. t. pour l'année, soit à 6 millions 132.000 en tout. Le rapport des administrateurs dit : « Nous nous attendons à une augmentation de l'intérêt. Le capital de la Dette par l'action des fonds d'amortissement ordinaire et extraordinaire diminue rapidement. Le résultat du dernier bilan a été favorable et il y a lieu d'espérer que le résultat des cinq années à venir sera encore plus favorable. »

ÉTATS BALKANIQUES

ROUMANIE

Les Revenus des Douanes et des Timbres. — Les recettes des douanes roumaines, du 1er avril au 1er octobre 1892, se sont élevées à 15.226.251 fr. Les évaluations budgétaires ayant été de 14.162.500 fr. il y a un excédent de 1.063.751 fr.

Il importe de remarquer que pendant la période de l'année dernière, les recettes des douanes se sont chiffrées par 16.048.112 fr. Mais ce revenu exceptionnel s'explique par l'expiration, à la fin de juin 1891, des anciennes conventions commerciales avec les pays étrangers. En prévision de l'application du nouveau tarif autonome, le commerce roumain s'était approvisionné d'un immense stock de marchandises, afin de bénéficier des taxes conventionnelles, sensiblement inférieures à celles du tarif autonome. Cette année-ci, le Trésor ne pouvait plus compter sur une pareille aubaine; la moins-value par rapport aux encaissements de l'année précédente n'a été, pourtant, que de 821.861 fr., en dépit du choléra, qui a entraîné, on le sait, la prohibition d'un grand nombre d'articles de consommation courante.

Notons encore qu'à la fin de juin de cette année, les recettes des douanes pour les trois premiers mois de l'exercice 92-93 (avril-juin) étaient inférieures aux encaissements pour la même époque de l'année dernière de 2.709.729 fr.

Pour les timbres, les évaluations budgétaires ont été, pour le premier semestre de l'exercice courant de 4.785.980 fr. Les encaissements se sont élevés à 5.367.179 fr. Les encaissements pour la même période de l'année précédente ont été de 5.194.938 fr.

Il y a donc un excédent par rapport aux évaluations budgétaires de 581.199 fr., et par rapport aux encaissements de l'année précédente de 172.241 fr.

La Banque Nationale. — Les intérêts et bénéfices de la Banque Nationale Roumaine pendant le second trimestre 1892 s'élèvent à 743.847 lei, contre 632.273 lei à l'époque correspondante de l'année écoulée.

Ces bénéfices dépassent donc de plus de 100.000 lei le chiffre correspondant de l'année passée et tenant compte de la hausse de l'escompte à l'étranger, on peut admettre que l'exercice courant clôturera dans de meilleures conditions encore que celui de 1891.

Les Chemins de fer. — Les recettes des chemins de fer roumains pour le mois d'août se sont élevées à la somme de 4.337.620 fr.

Le Gerant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1** fr. **50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 46. — 2e volume. || BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS || Dimanche 27 Novembre 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GENERALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Soies. — Cuivres. — Pages 673 à 677.

FRANCE. — LA SITUATION : La Politique; le Marché financier. — QUESTIONS DU JOUR. — Le Crédit Foncier au Sénat. — Les Poursuites contre le Panama. — La Conférence monétaire. — Le Jura-Simplon. — L'Impôt sur les Opérations de Bourse à terme. — L'Organisation du Dahomey. — Omnibus et Tramways de Lyon. — Pages 677 à 687. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIÈRES. — Banque de France et comparaisons. — Le Commerce extérieur de la France : Résumé des Echanges. Résumé comparatif, Métaux précieux, Résumé des Perceptions. Résumé de la Navigation. — Avis de la Chambre syndicale des Agents de Change de Paris et de Lille. — Bourse de Lyon. — Caisse Nationale d'Epargne. — Mouvement des Caisses d'Epargne. — Prêts du Crédit Foncier. — Ville de Paris. Emprunt municipal de 1886. — Comptoir National d'Escompte. — Société des Dépôts et Comptes courants. — Sous-Comptoir des Entrepreneurs. — Recettes des Chemins de fer. — Gouvernement Argentin, Emprunt 6 0/0. — Etats-Unis du Brésil. — Porto-Rico. — Ateliers et Chantiers de la Loire. — Compagnie Générale des Voitures pour le Service des Chemins de fer. — Canal de Suez. — Pages 687 à 690.

ALLEMAGNE : Pages 691 et 692. — ANGLETERRE : Pages 692 à 694. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 695 et 696. — BELGIQUE : Pages 696 et 697. — ESPAGNE : Pages 697 et 698. — GRECE : Pages 698 et 699. — ITALIE : Pages 699 et 700. — PORTUGAL : Pages 701 et 702. RUSSIE : Page 702. — SUISSE : Pages 702 et 703. — TURQUIE : Page 704. — ETATS BALKANIQUES (*Roumanie, Serbie*) : Page 704.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — On constate cette semaine plusieurs augmentations d'encaisse or :

Banque de France	6.100.000
Banque d'Allemagne	10.500.000
Banque d'Angleterre	6.500.000
Banque de Russie	17.700.000

Pour ce dernier établissement, cette rentrée provient en partie de retraits effectués à l'étranger, les disponibilités extérieures de la Banque de Russie ont décru du 15 septembre au 1er novembre de 13.200.000 fr.

Voici, du reste, la situation de l'or révélé par le dernier bilan :

Fonds d'échange des billets de crédit	1.441.600.000
Encaisse or de la Banque	374.600.000
Fonds à l'Etranger	359.400.000
Or en dépôt appartenant au Trésor	78.400.000
Total	2.254.000.000

L'augmentation de l'or à la Banque d'Angleterre provient toujours de prélèvements sur la circulation intérieure opérés à l'aide d'emprunts sur les Consolidés. Ces opérations ont masqué une sortie nette de 4.350.000 fr. à destination du Continent.

La circulation a une tendance à diminuer, la Banque d'Espagne a retiré 8 millions de billets qui lui ont été restitués par le Trésor au moyen d'un remboursement sur le débit de son compte courant. Le recul à peu près général des portefeuilles commerciaux indique un ralentissement d'affaires qui contraste d'une manière très fâcheuse avec les ressources énormes dont disposent les banques d'émission. On s'explique devant une pareille situation l'avilissement continu du taux de l'intérêt et la résolution prise par quelques Sociétés de crédit françaises de recevoir les dépôts au pair.

Le dernier bilan de la Banque de Portugal ne marque ni amélioration, ni aggravation, le compte courant débiteur du Trésor est cependant en légère augmentation. Aujourd'hui l'Etat doit à la Banque à divers titres 150.640.000 fr.; la circulation fiduciaire étant de 269.000.000, on voit quel allégement serait pour la Banque le remboursement de cette dette. Si elle n'avait à faire face qu'aux besoins du public, le change ne tarderait pas à s'améliorer dans de grandes proportions.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 10 nov.	1.674.8	1.273.8	2.948.6	3.247.6	91	2½
1892 17 nov.	1.677.5	1.274.6	2.952.1	3.244.9	91	2½
1892 24 nov.	1.683.6	1.276.9	2.960.5	3.207.4	92	2½
1891 26 nov.	1.333.4	1.254.7	2.588.1	3.016.2	86	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 31 oct.	910.9	170.3	1.081.2	1.344.7	80	4
1892 8 nov.	895.2	170.3	1.065.5	1.317.7	81	4
1892 16 nov.	905.7	170.3	1.076.0	1.284.2	84	4
1891 16 nov.	956.6	187.5	1.144.1	1.262.0	91	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 10 nov.	609.3	»	609.3	650.6	94	3
1892 17 nov.	616.6	»	616.6	644.2	96	3
1892 24 nov.	623.1	»	623.1	637.8	98	3
1891 26 nov.	595.0	»	595.0	625.0	95	4
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 13 août	105.0	17.5	122.5	160.0	76	»
1892 10 sept.	105.6	18.0	123.6	159.6	77	»
1892 8 oct.	106.7	18.0	124.7	158.9	79	»
1891 10 oct.	103.7	16.5	120.2	160.6	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 13 août	62.5	10.0	72.5	145.0	50	»
1892 10 sept.	62.0	10.5	72.5	144.3	50	»
1892 8 oct.	67.4	10.3	77.7	151.2	52	»
1891 10 oct.	67.7	9.7	77.4	159.2	49	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 31 oct.	266.5	422.5	689.0	1.204.5	57	4
1892 8 nov.	266.0	422.5	688.5	1.219.0	56	4
1892 16 nov.	266.0	421.8	687.8	1.198.0	57	4
1891 16 nov.	137.0	418.7	555.7	1.144.7	49	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 3 nov.	76.6	41.9	118.5	397.2	30	2½
1892 10 nov.	75.0	40.5	115.5	400.4	29	2½
1892 17 nov.	75.5	41.6	117.1	396.1	30	2½
1891 19 nov.	60.0	43.7	103.7	393.0	26	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 29 sept.	2.6	0.4	3.0	0.6	500	8
1892 7 oct.	2.2	0.2	2.4	0.6	400	8
1892 14 oct.	2.3	0.2	2.5	0.6	417	8
1891 14 oct.	2.6	0.7	3.3	1.5	220	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 août	68.1	»	68.1	107.8	63	3½
1892 30 sept.	71.4	»	71.4	104.0	70	3½
1892 31 oct.	78.3	»	78.3	108.2	72	3½
1891 31 oct.	76.4	»	76.4	112.1	68	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 5 nov.	190.3	124.8	315.1	893.0	35	5
1892 12 nov.	190.3	122.6	312.9	894.6	35	5
1892 19 nov.	190.3	125.2	315.5	888.6	35	5
1891 21 nov.	145.2	99.8	245.0	786.5	31	4
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 juil.	»	2.5	2.5	127.8	2	6½
1892 31 août	»	2.5	2.5	120.8	2	6½
1892 30 sept.	»	2.5	2.5	127.7	2	6½
1891 30 sept.	»	3.2	3.2	128.1	2	[illegible]

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 5 nov.	79.8	175.3	255.1	423.5	60%	2½
1892 12 nov.	79.8	175.3	255.1	420.4	60	2½
1892 19 nov.	79.8	176.2	256.0	414.1	60	2½
1891 21 nov.	89.7	159.0	248.7	424.8	59	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 20 oct.	200.0	27.7	227.7	589.8	39	5
1892 31 oct.	199.2	27.9	227.1	578.9	39	5
1892 10 nov.	198.9	27.8	226.7	576.9	39	5
1891 10 nov.	190.4	40.3	230.7	596.7	39	5½
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 20 oct.	185.0	30.2	215.2	501.9	43	5
1892 31 oct.	185.0	29.9	214.9	503.7	43	5
1892 10 nov.	185.0	29.8	214.8	509.5	42	5
1891 10 nov.	183.0	30.8	213.8	502.4	43	5½
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 juil.	30.2	»	30.2	67.6	45	5½
1892 31 août	28.9	»	28.9	66.4	44	5½
1892 30 sept.	28.3	»	28.3	65.9	43	5
1891 30 sept.	31.4	»	31.4	68.9	46	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 19 oct.	18.9	9.5	28.4	263.3	11	6
1892 26 oct.	18.9	9.5	28.4	266.4	11	6
1892 2 nov.	19.8	9.9	29.7	269.0	11	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 29 oct.	55.5	0.1	55.6	129.1	42	6
1892 5 nov.	54.8	0.1	54.9	128.8	42	6
1892 12 nov.	54.3	0.1	54.4	127.4	42	6
1891 14 nov.	68.7	»	68.7	141.5	49	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er oct.	1.791.7	20.0	1.811.7	4.168.8	43	4½
1892 16 oct.	1.796.4	19.8	1.816.2	4.310.7	42	4½
1892 1er nov.	1.814.1	19.8	1.833.9	4.272.3	43	4½
1891 1er nov.	1.386.3	19.5	1.405.8	3.762.0	37	6
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	8.5	4.2	12.7	29.5	43	6½
1892 8 oct.	9.0	4.2	13.2	30.0	44	6½
1892 15 oct.	9.0	4.2	13.2	30.1	44	6½
1891 15 oct.	9.4	4.3	13.7	29.8	46	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 juill.	23.6	4.6	28.2	57.1	49	5
1892 31 août	23.6	4.9	28.5	68.3	42	4½
1892 30 sept.	23.6	4.8	28.4	59.4	48	4½
1891 30 sept.	23.8	3.3	27.1	61.1	45	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.0	31	»
1892 31 août	10.2	13.4	23.6	74.2	32	»
1892 30 sept.	10.2	10.9	21.1	84.1	25	»
1891 30 sept.	10.1	10.7	20.8	87.9	24	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 5 nov.	67.6	23.2	90.8	169.5	53	3½
1892 12 nov.	67.7	23.2	90.9	171.3	53	3½
1892 19 nov.	68.0	23.9	91.9	170.3	53	3½
1891 21 nov.	64.7	25.0	89.7	177.5	49	4

TOTAUX (1)

1892 10 nov.	6.457.7	2.370.2	8.827.9	14.911.5	59%
1892 17 nov.	6.448.1	2.367.1	8.815.2	14.887.1	59
1892 24 nov.	6.489.8	2.374.2	8.864.0	14.737.7	61
1891 25 nov.	5.535.1	2.327.4	7.862.5	13.641.5	58

TOTAUX au 31 décembre

1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54%
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Les transactions, sur le marché français, ont été entravées, cette semaine, par les graves événements résumés plus loin. Depuis plusieurs jours les séances sont insignifiantes et la cote sans changement. Ce n'est pas la baisse, mais une période d'attente qui se prolonge outre mesure.

Des faits considérables, d'ordre économique et financier, se sont déroulés depuis huit jours en Allemagne. C'est d'abord le discours du trône qui constate, avec une rare franchise, que la situation est peu satisfaisante et qu'il va falloir recourir dans une large mesure aux emprunts. C'est, ensuite, la discussion de la réforme fiscale à la Diète de Prusse où l'ancien ministre de l'intérieur, M. Herrfurth, s'est efforcé d'établir que cette réforme sert surtout les intérêts de l'aristocratie. C'est, enfin, un projet tendant à doubler les taxes sur les opérations de Bourse. Ces divers facteurs influant sur le marché d'une manière défavorable, la cote a reculé sur toute la ligne.

En Angleterre, la crise agricole continue à sévir avec intensité. La faiblesse domine en Bourse et la spéculation se tient sur une grande réserve.

Le Dr Wekerlé a remporté, au Parlement hongrois, une première victoire, comme président du nouveau Cabinet; mais une crise ministérielle paraît être imminente à Vienne, où la gauche allemande fait preuve d'hostilité. Déjà on annonce la retraite de M. Kuenburg, le ministre appartenant à ce parti. Aussi le marché autrichien est-il hésitant, sauf en ce qui concerne les rentes, qui bénéficient des bruits favorables à la *Valuta*.

La Conférence monétaire, a été ouverte à Bruxelles le 22. Nos lecteurs trouveront plus loin l'article consacré aux discussions entre délégués par un de nos collaborateurs. Signalons, puisque nous parlons de la Belgique, que le 3 0/0 belge a dépassé, un moment, le pair.

Passant à l'Espagne, les recettes budgétaires des quatre premiers mois de l'exercice 1892-93, accusent une légère augmentation sur l'année précédente; on pense que la plus-value sera plus importante quand les divers impôts votés par les Cortès auront reçu leur pleine application.

En Grèce, l'opinion s'émeut de la présence de délégués financiers étrangers qui se livrent à une enquête sérieuse. Du 1er janvier au 30 septembre 1892, les importations sont en diminution de 16 0/0 et les exportations perdent 34 0/0 sur la période correspondante de 1891. Par contre les monopoles donnent, pour les huit premiers mois de l'année, une plus-value de 305.558 drachmes.

La situation économique de l'Italie suit une voie progressive; on trouvera, à la page 700, les chiffres du commerce extérieur et des recettes douanières. Une série de décrets relatifs à des taxes nouvelles ont été publiés dans la Gazette officielle du Royaume.

Au Portugal, la crise ministérielle est toujours à l'état latent. On dément formellement les racontars parisiens relatifs au coupon de janvier; le Gouvernement est en mesure de tenir ses promesses.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	19 nov Sam.	21 nov Lundi	22 nov Mardi	23 nov Merc.	24 nov Jeudi	25 nov Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	99 55	99 42	99 42	99 52	99 65	99 60
Consolidés	LONDRES....	97 37	97 50	97 50	97 56	97 50	97 50
Autrich. 3 % or	VIENNE.....	115 10	115 ..	115 10	115 ..	115 30	115 30
Belge 3 %.....	BRUXELLES..	102 45	102 55	102 45	102 45	102 45	102 45
Espagne Ext..	MADRID.....	73 45	73 50	73 35	73 30	73 25	73 20
Hollande 3½...	AMSTERDAM.	101 75	101 75	101 75	101 75	101 75	101 75
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	113 10	113 10	113 10	113 47	113 85	113 65
Rente 5 %.....	ROME.......	97 ..	96 87	96 87	97 07	97 05	96 87
Portugais 3 %..	PARIS.......	24 69	24 62	24 12	23 37	23 75	23 62
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	86 12	85 62	85 87	85 90	86 ..	[illegible]
Russe 3 %...	ST-PETERSB..	105 37	105 ..	105 ..	105 37	105 37	105 37
Suisse 3 %....	GENÈVE.....	94 55	94 60	94 70	94 65	94 65	94 60

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	19 nov. Derniers Cours	19 nov. P. de 1 f. de rente	19 nov. Revenu p. 0/0	26 nov. Derniers Cours	26 nov. P. de 1 f. de rente	26 nov. Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	99 55	33 18	3 01	99 67	33 22	3 01
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 80	35 56	2 81	97 85	35 58	2 81
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	97 40	24 35	4 10	97 90	24 47	4 08
Belgique 3 ½ %	102 85	29 38	3 40	102 50	29 28	3 41
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	63 35	15 83	6 31	63 22	15 80	6 32
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam)	101 75	29 07	3 43	101 75	29 07	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	96 62	24 15	4 13	96 85	24 21	4 13
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	93 75	21 65	4 61	93 75	21 65	4 61
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	88 95	29 65	3 37	88 50	29 50	3 38
Portugal 3 % (1 fr. net)	24 75	24 75	4 04	23 60	23 60	4 24
Roumanie 5 %	98 25	19 65	5 08	98 50	19 70	5 07
Russie 3 % or 1891 liberé	80 20	26 73	3 74	80 20	26 73	3 74
Serbie 5 % 1890	402 50	16 10	6 21	382 50	15 30	6 53
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	104 70	26 17	3 82	103 95	25 98	3 84
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	95 ..	31 66	3 15	95 10	31 70	3 15
Turquie convertie 1 % série D.	21 67	21 67	4 61	21 65	21 65	4 61
— Priorité 4 % 1890	428 75	21 43	4 66	432 ..	21 60	4 62
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	86 12	28 70	3 48	86 ..	28 66	3 48

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	29 oct.	5 nov.	12 nov.	19 nov.	26 nov.
Amsterdam. pap. court	4 %	206 12	206 19	206 12	206 12	206 »
Allemagne.. —	4 %	122 25	122 25	122 19	122 19	122 19
Vienne-Tr.. —	4 %	208 ..	207 62	207 75	207 50	207 62
Barcelone .. —	4 %	427 ..	427 50	427 50	426 »	425 »
Madrid ..... —	4 %	427 50	427 50	427 50	426 »	425 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	241 »	245 »	246 »	244 »	244 »
Valeurs à vue	moins					
Londres.... —	3 %	25 14	25 15	25 14	25 12	25 12
— ..... ch. court	3 %	25 15	25 16	25 15	25 14	25 14
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	2 ½	0 09 p.	0 09 p.	0 09 p.	0 09 p.	0 15 p.
Italie .... —	5 ½ %	3 87 p.	3 62 p.	3 62 p.	3 56 p.	3 62 p.
Suisse....... —	4 %	pair	pair	pair.	pair	0 03 p.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)		3443 87	3442 15	3442 15	3440 43	3438 71
Argent en barre (le kil.)		141 70	141 70	141 48	141 04	141 70
Quadruples espagnols		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 47	3 44	3 42	3 45	3 45
Souverains anglais		25 14	25 14	25 14	25 14	25 13
Banknotes		25 14	25 14	25 14	25 14	25 13
Aigles des Etats-Unis		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — — — —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	28 oct.	4 nov.	11 nov.	18 nov.	25 nov.
Amsterdam	47 95	47 95	47 95	47 90	47 97
Anvers	99 90	99 90	99 90	99 95	99 90
Barcelone	15 40	15 75	15 90	16 30	16 15
Berlin	80 90	80 90	80 95	80 90	80 95
Bruxelles	100 05	100 05	100 07	100 07	100 12
Constantinople	22 77	22 77	22 75	22 82	22 82
Francfort	80 88	80 92	80 90	80 97	80 95
Gênes	103 77	103 77	103 70	103 60	103 60
Genève	99 98	99 99	99 97	99 97	99 99
Lisbonne	688 »	685 »	687 »	682 »	678 »
Londres	25 33	25 36	25 35	25 32	25 32
Madrid	15 70	15 65	15 70	16 »	16 25
Rome	103 75	103 80	103 80	103 75	103 67
Saint-Pétersbourg	40 35	40 30	40 12	40 30	40 25
Vienne (à vue)	47 60	47 65	47 70	47 70	47 70
— (à 3 mois)	47 55	47 60	47 65	47 65	47 65

CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 26 novembre 1892.

La cote des changes constate une nouvelle baisse des devises espagnoles ; c'est, du reste, la seule variation à signaler. Cet avilissement continu donne lieu à de sérieuses réflexions de la part des nombreux porteurs de valeurs de la péninsule, les dividendes des Chemins de fer entre autres pourront s'en trouver sensiblement atteints.

Le papier anglais reste au *gold point*, c'est-à-dire à un cours tel que l'Angleterre a bénéfice à nous expédier des espèces. Cependant elle ne nous a envoyé cette semaine que 2 millions d'or russe. La Banque d'Angleterre défend, en effet, son encaisse contre les opérations des cambistes, d'abord par l'émission de pièces légères dont nous avons déjà parlé, puis par une prime dont elle frappe les monnaies étrangères et les lingots destinés à l'exportation; cette prime a parfois été de 2 1/2 0/00. C'est ce qui explique la baisse du change sur Londres ; le chèque ne pouvant plus servir à tirer de l'or de Londres n'a plus guère d'emploi et se déprécie.

Ces moyens, assez en dehors des procédés habituels de la Banque d'Angleterre, sont cependant indispensables à défaut de la hausse de l'Escompte car la Banque trouve de sérieux concurrents sur le marché des métaux. Presque tout l'or disponible a été ramassé cette semaine par la Maison Rothschild, de Londres, qui avait des paiements à faire en Russie.

En ce qui concerne l'Autriche-Hongrie, les demandes d'or et de lingots pour la rectification de la *Valuta* deviennent de plus en plus rares. Les Maisons austro-hongroises qui s'étaient procuré du métal dans l'espérance de voir les opérations marcher rapidement ont été cruellement déçues par le retard apporté par le Gouvernement et elles ont perdu non seulement la prime sur laquelle elles avaient compté, mais même l'intérêt de leur argent.

La Banque de France a gagné cette semaine 6.081.850 francs d'or : les 2 millions d'or russe dont nous parlons ci-dessus, et un peu plus de 4 millions d'or français rentré par la circulation à Paris et dans les succursales, ou venant de l'Etranger.

L'encaisse argent est en augmentation de 2.222.094 francs. Pour donner une idée du travail imposé aux caisses de notre grand établissement de crédit par la manutention de ces espèces, il suffira de dire qu'elles représentent un poids supérieur à 10.000 kil.

LES STOCKS

Blés. — Du 20 au 26 novembre 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine ; nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	7.632.800	8.642.000
Continent	2.804.300	5.420.100
Total	10.437.100	14.062.100
Semaine précédente	10.631.400	13.340.000

Soit une diminution de 194.300 hectolitres sur la semaine précédente et une augmentation de 3.625.000 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892 hectol.	1891 hectol.	1890 hectol.
Au 22 novembre..	7.632.800	8.642.000	6.282.700
Semaine précéd..	7.621.200	7.879.300	6.185.700

Soit une augmentation, pendant la huitaine, de 11.600 hectolitres.

Dans ce total de 7.632.800 hectolitres, on compte 4.682.000 hectolitres de Californie, contre 1.856.000 l'année dernière, 1.682.000 hectolitres des États-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 1.856.000 l'année dernière; 464.000 de la mer Noire et d'Azof, contre 2.262.000; 78.300 d'Australie contre 205.900 ; le flot

tant des Indes s'élève à 234.900 hectolitres, contre 1.122.300 l'an dernier; celui de la République Argentine est de 203.000 hectolitres, contre 29.000 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	26 nov.	19 nov.
Nord-Ouest	20 97	21 »
Nord	21 05	20 95
Nord-Est	20 62	20 92
Ouest	20 50	20 65
Centre	20 52	20 67
Est	20 55	20 70
Sud-Ouest	20 77	20 55
Sud	22 10	22 65
Sud-Est	22 60	22 87
Moyenne générale	21 30	21 73

Les affaires en blé ont encore présenté du calme sur les principaux marchés européens, avec tendance faible dans les cours. Les stocks pèsent toujours sur les prix quoi qu'on ait à noter une légère diminution du flottant sur l'Europe.

On télégraphie de Washington que le rapport annuel du département de l'agriculture constate que presque 80 0/0 des exportations des produits indigènes des Etats-Unis, qui dépassent un billion de dollars, consistent en produits agricoles.

Quant aux importations, le rapport dit que l'importation de produits faisant concurrence à l'agriculture américaine est toujours trop considérable.

Cafés. — Voici la statistique des cafés au Brésil, du 1er juillet au 19 novembre 1892, comparée avec les chiffres de la période correspondante de 1891 et de 1890, en balles :

Rio :	1890	1891	1892
Arrivages	1.103.000	1.739.000	1.341.000
Embarq. pour l'Europe	299.000	484.000	394.000
— pr les Etats-Unis	670.000	1.007.000	836.000
Stock	185.000	264.000	161.000
Santos :			
Arrivages	1.432.000	1.289.000	1.362.000
Embarq. pour l'Europe	707.000	787.000	887.000
— pr les Etats-Unis	223.000	259.000	393.000
Stock	416.000	290.000	232.000

Au Havre, la cote a été ferme cette semaine; les affaires du marché à terme se sont chiffrées par 185.000 sacs aux prix extrêmes de : 98 à 100 fr., décembre; 97 à 99 50, mars; 90 à 99, mai; et 95 75 à 98 25, juillet.

On nous écrit d'Amsterdam que le cours du Java, bon ordinaire, reste à 57 1/2 cents et celui du Santos à 48 cents. La hausse du Santos est due aux prévisions défavorables pour la récolte de 1893-94. On a vendu deux lots importants de Java Malang, flottants, aux conditions suivantes : à Amsterdam, 1.500 balles à 56 3/4 cents; et à Rotterdam, 1.500 balles à 56 1/2 cents.

Du 17 au 24 novembre, on a vendu dans ces deux dernières villes : 8.533 balles Java à 55 cents, pour le Tawang Redjo; à 59 1/2 cents pour le Bendo, gros grains; 66 1/4 cents pour le Bendo, grains ronds; 61 3/4 cents pour le Medinie; 64 cents pour le Pangœng Sarie.

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres aux dernières dates :

	1892	1891	1890
France (1er nov.)	156.082	110.388	86.256
Angleterre (19 nov.)	95.507	87.571	102.495
Allemagne (1er nov.)	21.918	29.042	23.396
Hambourg (16 nov.)	46.450	33.000	4.000
Autriche (1er nov.)	140.000	115.000	104.000
Hollande (1er nov.)	2.848	4.178	6.843
Belgique (1er nov.)	6.002	5.575	958
Europe	468.777	384.754	327.948
Sous voiles pour l'Europe	32.765	9.813	19.496
Total	501.542	394.567	347.444
Etats-Unis (26 novembre)	88.000	53.263	49.588
Havane-Matanzas (16 nov.)	7.000	42.000	42.000
Total général	596.542	489.830	439.032

Les cours sur le marché parisien sont :

		1892	1891	1890
Sucre blanc no 3 :		—	—	—
—	novembre	40 50	39 75	35 375
—	décembre	39 87 1/2	40 50	35 50
—	4 de janvier	40 125	40 75	36 75
—	4 de mars	40 75	41 25	36 25
Sucre roux 88o, liv. disp.		38 25	38 25	33 »
Sucre raffiné		106 50	109 50	105 50

D'après les chiffres du *Journal officiel*, du 1er septembre au 15 novembre 1892, le poids des betteraves mises en œuvre par les usines françaises s'est élevé à 3.309.515.327 kilogrammes contre 2.989.827.914 kilogr. pendant la même période de 1891. La quantité totale de sucre extraite a été de 249.766.179 kilogr., dont 238.783.738 kilogr. de sucre raffiné, contre, en 1891, 241.086.024 kilogr., dont 231.068.696 kilogr. de sucre raffiné.

Notre correspondant de Rome nous envoie les détails du nouveau *catenaccio* frappant les sucres; on les trouvera à la page 700.

On nous écrit de Prague que l'exportation des sucres sur l'Elbe a atteint, du 1er au 15 novembre, 212.000 quintaux métriques, contre 66.000 pour la période correspondante de 1891.

Soies. — La Condition a enregistré du 18 au 24 novembre 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
France .....balles	73	19	70
Espagne	2	»	2
Piémont	10	2	8
Italie	29	20	74
Brousse	16	6	51
Syrie	26	1	28
Bengale	»	7	21
Chine	13	56	292
Canton	30	58	272
Japon	46	66	247
Tussah	3	28	83
Total .....balles	248	263	1.148

Soit un total de 110.200 kilog. contre 122.057 kilogr. de la semaine précédente, et 98.210 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des quatre années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892	21.132	20.196	68.872	110.200
1891	19.627	14.081	64.502	98.210
1890	17.976	12.593	53.302	83.871
1889	27.469	19.494	95.468	142.431
1888	22.336	16.638	66.721	103.695

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 25 novembre :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines correspdtes 1890	1891	1892
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24/25	[illegible] 155	74/75	63 64	51 52	» »
Italie... Ouv. franç. 2e ordre 22/24	135 142	70/72	60 61	49 49	» »
Bengale. Ouv. franç. 2e ordre 22/26	104 115	59 61	57 58	» »	» »
Chine... 0 fr. et it. 1er ordre 40/45	98/103	57 59	52 53	45 46	» »
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20/24	135/141	72/74	60 62	47 58	60 62
Italie........ 2e ordre 24/26	122 127	66 69	58 60	45 47	» »
Chine. Tours compt. 2e ordre 41/45	82 88	54/55	52 53	45 46	49 »
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10/12	130/135	64 68	60 61	45 46	» »
Italie... Bouts noués 2e ordre 9/11	112 120	54 56	56 57	44 45	» »
Chine Tsatlée, 4	76/81	43 44	38 40	31 »	» »
Japon Grappes no 2	» »	» »	56 57	44 45	» »

Les affaires nouvelles se restreignent de plus en plus; c'est la conséquence forcée des gros approvisionnements

faits il y a deux mois, qui suffisent aux besoins de la fabrique. Mais cette situation est transitoire : quand les stocks seront réduits nous assisterons à une reprise.

On télégraphie de Shanghaï, 22 novembre : Marché nul, prix nominaux : Gold kilin, 330 taëls ; Shantung gold buffalo, 335 taëls ; Woosie double butterfly 2.250 taëls. Change, 4 94 à six mois. Et de Yokohama, à la même date : Courant régulier de ventes pour l'Amérique sur la base suivante : Filature Kaimeisha 14/19, 845 dollars (58 fr. 25) ; Zaguris five girls, 775 dollars (54 fr. 25). Change, 3 69 à six mois.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 22 novembre par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

	1892		1891	
Stock du coton	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	226.600	314.500	134.600	208.000
Marseille.............	»	9.000	»	8.300
Brême.................	91.200	91.500	78.500	80.200
Amsterdam...........	16.200	16.700	15.300	16.500
Londres...............	»	7.000	»	9.000
Liverpool.............	1.006.000	1.163.000	648.000	832.000
Ensemble......	1.339.400	1.601.700	876.400	1.154.600
Etats-Unis............	1.012.000	1.012.000	1.176.000	1.176.000
Cotons en mer :				
	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	117.500	120.900	77.100	77.100
Brême.................	80.700	80.700	112.000	112.000
Amsterdam...........	»	»	»	»
Angleterre............	300.000	306.000	450.000	460.000
	498.200	507.600	639.100	649.100
Total général....	2.849.600	3.121.300	2.691.500	2.979.100
Existences générales connues :				
	3.258.000	3.650.000	3.350.000	3.743.000
	1890		1889	
	2.258.000	2.766.000	2.193.000	2.536.000

La totalité des existences généralement connues au 8 novembre est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 3.650.000 balles. — 1891, 3.743.000 balles. — 1890, 2.766.000 balles. — 1889, 2.536.000 balles.

Voici, à la date du 25 novembre, la situation du marché de Liverpool :

Ventes générales de la semaine, 77.000 balles, dont pour la spéculation, 17.400 ; exportation, 8.100 ; consommation, 51.500 balles.

Débouchés pour consommation, 69.000 balles ; importations semaine, 89.000 ; stock à ce jour, 1.170.000 balles.

On cote Middling américain 5 3/16. Fair Pernambuco 4 11/16. Fair Brown Egyptien 5 3/16. Fair Dhollerah 4 3/16. Fair Oomra 3 13/16. Fair Ceara 4 11/16. Fair Maranham 5 1/8. Good Broach 3/16. Good Dhollerah 4 3/16. Good Oomra 13/16. Good Bengale 3 7/8.

Au Havre, le marché continue à être très actif.

En ce qui concerne la crise cotonnière en Angleterre, les maîtres filateurs du nord du Lancashire ont voté contre la réduction de la journée de travail, et ont remis à plus tard la réduction des salaires. Ceux du sud du Lancashire continuent seuls la lutte contre leurs ouvriers, qui reçoivent des subsides de leurs camarades du nord.

Cuivres. — Le cuivre se maintient dans les cours de la semaine dernière. On cote £ 47/11/3 à 2 mois et £ 47/15 à 3 mois, par tonne ; plusieurs centaines de tonnes ont été traitées à ce prix ces jours derniers.

Pour les stocks généraux, au 15 novembre, prière de se reporter au n° 45 de l'*Économiste Européen*, p. 643.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

La Politique. — L'affaire du Panama a pris des proportions imprévues. Après les accusations de certains journaux, la Chambre des députés a entendu le réquisitoire de M. Delahaye, député de Chinon, royaliste, élu grâce au programme boulangiste. La mort subite de M. le baron J. de Reinach, la nomination d'une Commission d'enquête, les premières réunions de cette Commission ont passionné l'opinion publique. Nos lecteurs trouveront plus loin le compte rendu fidèle de ces événements.

Mercredi dernier, M. Blavier, sénateur de Maine-et-Loire, a interpellé le Gouvernement sur les opérations du Crédit Foncier. L'honorable M. Rouvier, ministre des finances, dans un discours très éloquent et très ferme, a réduit à néant les imputations de M. Blavier et rendu pleine justice à notre deuxième établissement financier de France.

Une dépêche de Porto-Novo, datée du 21 novembre, nous a appris la reddition d'Abomey. Nos troupes sont entrées dans la capitale du Dahomey sans combat. Behanzin s'est enfui avec quelques partisans. La campagne est considérée comme terminée, la poursuite des fugitifs, si elle a lieu, ne devant nécessiter que des opérations partielles de courte durée.

Ainsi que nous l'annoncions, la Chambre est revenue sur la question des bouilleurs de cru, dans sa séance de vendredi. Après les observations présentées par MM. Rathier, Cunéo d'Ornano, Cordier, Rivet et Conrad de Witt, M. Catusse, directeur des contributions directes, a répliqué. M. Salis, rapporteur de la loi, a appuyé M. Catusse. Finalement on a décidé que les cultivateurs auraient le droit de fabriquer dix litres d'alcool, francs d'impôt. L'article 15 venait d'être voté, quand M. Méline a proposé d'intercaler dans le projet la disposition suivante :

Dans un délai d'un an à dater de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement soumettra à l'approbation des Chambres un projet d'organisation des distilleries agricoles.

Dans le même délai, il leur présentera également un ensemble de mesures ayant pour objet de réglementer au point de vue hygiénique la production et la vente des alcools et des boissons alcooliques.

La Chambre a voté cette proposition. La question des bouilleurs de cru se représentera donc l'année prochaine.

Marché Financier. — Un douloureux événement, qui a vivement ému le monde des affaires, a marqué le début de la semaine qui vient de se terminer : M. le baron Jacques de Reinach est mort subitement dans la nuit de samedi à dimanche. Cette mort inattendue, les poursuites contre le *Panama*, doublées de la Commission d'enquête nommée par la Chambre des députés, ont été la cause d'une transformation nouvelle du marché. L'hésitation qui tendait pourtant à disparaître il y a huit jours, a fait place à une nullité absolue d'affaires : les doutes, les appréhensions auront fait plus de tort à notre marché que l'incident politique le plus grave. Il est malheureusement à craindre que cette situation, vu l'état nouveau des esprits, ne se prolonge longtemps encore.

C'est la *Rente 3 0/0 française* qui se trouve surtout la plus éprouvée. La fermeté s'est imposée ; mais les fluctuations à peine sensibles des cours témoignent de la nullité des transactions. C'est un marché mort pour le moment. La tenue du comptant aurait pourtant dû réveiller la spéculation ; malheureusement, et pour les raisons invoquées plus haut, on s'abstient complètement d'affaires nouvelles. Les primes mêmes, avec des écarts des plus minimes, ne tentent pas. Quant

au report, ne l'a déjà traité, par anticipation, à 15 centimes.

Ainsi que nous l'avions prévu dans le numéro de l'*Economiste Européen* du 20 courant, l'interpellation, au Sénat, de M. Blavier, sur le *Crédit Foncier de France*, n'a eu aucune portée. Notre Directeur, M. Edmond Théry, commente, d'autre part, les accusations portées contre le fonctionnement de notre second établissement financier, et la réponse que M. Rouvier, ministre des finances, a su faire aux attaques lancées. Il faut donc présumer que la lourdeur des actions du *Crédit Foncier* a dit son dernier mot, que les craintes des pusillanimes ou des pessimistes sont complètement évanouies, et qu'il ne reste plus à ces titres qu'à reconquérir les cours auxquels ils ont droit.

Après s'être, à la majorité de 7 voix pour le passage à la discussion de la Convention relative à l'abaissement du prix du gaz, le Conseil municipal de Paris a, par 32 voix contre 30, voté le principe de porter la question devant les électeurs parisiens par voie de referendum. Cette décision qui n'est, au fond, qu'une douce plaisanterie, sera certainement annulée par M. le Ministre de l'intérieur; et il ne restera plus, à nos édiles, qu'à hâter la discussion de l'arrangement à intervenir, afin que les habitants puissent jouir, au plus tôt de l'avantage de ne payer leur gaz que 25 centimes. De cette diminution, il ne doit pas s'ensuivre forcément une baisse des *actions de la Compagnie Parisienne du Gaz*; il est probable, au contraire, que la réduction du prix du gaz contribuera à la vulgarisation complète de son emploi, et que la *Compagnie* n'aura à retirer que des avantages d'une mesure réclamée depuis si longtemps.

On n'a pas oublié les critiques formulées, il y a quinze jours, dans l'*Economiste Européen* au sujet de la situation de la *Société des Aciéries de France*. Ces critiques sont justifiées aujourd'hui par la tenue des actions de cette Société, qui ont reculé de 1.355, cours coté le 12 novembre, à 1.305, après 1.300.

Le discours du roi d'Italie n'a produit que peu d'effet sur la *Rente Italienne*. La promesse de ne pas avoir recours à de nouveaux impôts, mais de mieux établir ceux qui existent, l'espérance d'économies possibles n'ont fait une impression que de quelques centimes. La situation financière de l'Italie est trop connue pour que l'on se fasse maintenant illusion. Les paroles prononcées ne doivent, en aucune façon, servir d'encouragement aux portefeuilles français à rentrer dans un fonds dont ils ont su sortir depuis si longtemps.

On avait répandu le bruit que le coupon réduit du *Portugais 3 0/0*, qui échoit le 1er janvier, ne serait pas payé à cette date. Cette nouvelle a été démentie depuis. Pour notre part, nous croyons pouvoir avancer que les fonds nécessaires à ce paiement sont préparés, et que les porteurs toucheront leur coupon en temps. (Voir à ce sujet notre correspondance de Lisbonne, p. 701.)

La fermeté de la *Rente Extérieure Espagnole* persiste. L'arrivée probable et prochaine au pouvoir des libéraux cause la meilleure impression. Ils procéderont sûrement à une série de réformes nécessaires et qui redonneront à leurs finances l'équilibre un moment compromis par des dépenses exagérées. Ceci joint à l'amélioration du change fera que la *Rente Extérieure Espagnole* reverra des cours bien supérieurs à ceux de maintenant, qui ne sont que des cours d'attente.

(Voir le tableau de la Bourse à la seconde page de la Couverture).

QUESTIONS DU JOUR

LE CRÉDIT FONCIER AU SÉNAT

Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro, M. Blavier, sénateur de Maine-et-Loire, a interpellé M. Rouvier au Sénat, mercredi dernier, pour « préciser l'étendue des droits de contrôle du Ministre des finances sur la gestion du *Crédit Foncier de France* ». Encore une fois, la montagne a accouché d'une souris, et cette interpellation a été une nouvelle occasion, pour le Ministre des finances, de s'expliquer nettement sur la situation de notre grand établissement hypothécaire et de dissiper les équivoques qu'on s'acharne à soulever contre l'administration actuelle.

M. Blavier a d'abord affirmé qu'à plusieurs reprises, et tout récemment encore, en 1889, 1890 et 1891, le Gouverneur aurait prélevé indûment une partie notable du capital fourni par les obligataires ou devant servir de gage à leur créance pour le distribuer aux actionnaires, ce qui expliquerait comment il a pu, pendant les treize années de sa direction, de 1878 à 1891, servir un revenu atteignant 28 0/0 du capital de garantie effectivement versé par ces actionnaires.

En second lieu que le Gouverneur aurait émis deux emprunts fonciers à primes : un emprunt de 900 millions en 1883 et un second de 500 millions en 1885, dans des conditions tellement onéreuses que, par le seul fait de ces actes de gestion, la situation du *Crédit Foncier de France* se trouverait très sérieusement compromise, parce que, d'une part, ces opérations désastreuses doivent aboutir à bref délai à une perte de plus de 300 millions pour cette Société, et que, d'autre part, elles ont eu pour conséquence de faire que la valeur des obligations foncières en circulation dépasse de plusieurs centaines de millions le montant des prêts hypothécaires qui doivent en être le gage, ce qui est absolument contraire aux statuts.

Que, par le fait de ces emprunts et de ces dividendes exagérés, la situation du *Crédit Foncier* serait à ce point compromise que sa liquidation aboutirait à un désastre, car l'actif réalisable de la Société après absorption du capital de garantie tout entier et des réserves ou provisions de toute nature, ne pourrait suffire au paiement de tout le passif exigible par les tiers obligataires.

Enfin, que pour dissimuler une situation aussi grave, le Gouverneur ne fournirait au public que des états de situation tronqués, de nature à induire les intéressés en erreur, etc., etc.

Comme on le voit, toute la lyre y a passé. Le sénateur de Maine-et-Loire a essayé d'appuyer ses affirmations par des tableaux si nombreux qu'il n'a pu les produire à la tribune et que le Ministre des finances a été obligé de déclarer qu'il faudrait au moins deux mois d'étude pour en apprécier la valeur.

Il n'y a — a dit M. Rouvier au commencement de son remarquable discours — sous le grand nombre de chiffres, de tableaux et de documents invoqués par l'honorable M. Blavier, qu'une question : les obligations du *Crédit Foncier* sont-elles suffisamment gagées? *(C'est cela! très bien! à gauche.)*

Eh bien, messieurs, je répondrai par les termes mêmes dont je me suis servi dans le rapport que j'adressais à M. le Président de la République à la suite de la vérification faite par l'inspection des finances.

Je disais :

« Des investigations auxquelles se sont livrés les inspecteurs des finances, il ressort en premier lieu que la masse des prêts effectués par le *Crédit Foncier* est bien gagée et que la situation de l'établissement, considérée dans son ensemble, justifie la confiance dont il jouit. »

Il n'est peut-être pas inutile de commencer mes explications en répétant cette assertion, car personne n'ignore que le seul énoncé de l'interpellation portée sur cette question si délicate, touchant au crédit d'un établissement aussi considérable que le *Crédit Foncier*, suffit à émouvoir les porteurs de titres et se traduit au dehors par un véritable trouble qu'il est de mon

devoir d'essayer de calmer et de faire cesser. *(Vive approbation à gauche et au centre.)*

Je disais encore dans mon rapport :

« L'impression générale qui s'en dégage — il s'agissait du travail des inspecteurs — c'est que la situation du *Crédit Foncier de France* est intacte, mais qu'elle sera fortifiée encore si la Société limite de plus en plus ses opérations aux prêts hypothécaires et communaux en vue desquels le *Crédit Foncier* a été constitué et si ces prêts sont tous effectués rigoureusement dans les conditions prévues par les statuts. »

Je pourrais me borner à répondre à l'honorable sénateur qu'il n'a pas cité, dans la longue carrière qu'il a parcourue tout à l'heure à cette tribune, un seul fait qui soit postérieur à l'envoi de l'inspection des finances en 1890, un seul fait dont je sois même plus particulièrement comptable parce que aucun ne s'est passé, que je sache, sous mon administration.

On avait demandé que les frais de publicité soient réduits, ils l'ont été ; on avait demandé qu'ils soient portés au compte de profits et pertes, cela a été fait; on avait demandé que les réserves fussent fortifiées ; M. le Gouverneur du *Crédit Foncier* s'en est expliqué avec ses actionnaires ; il a déclaré lui-même qu'il fera tous ses efforts pour fortifier les réserves, qui sont déja plus importantes que ne l'exigerait la simple exécution des statuts.

Messieurs, l'honorable M. Blavier a paru tout à l'heure impressionner le Sénat en mettant sous ses yeux le chiffre de la dette du *Crédit Foncier*.

Il a eu recours à un procédé de discussion assurément légitime, mais qui demande à être explique pour être bien compris.

Quand il veut établir la dette du *Crédit Foncier*, M. Blavier prend la somme que le *Crédit Foncier* aura à payer à ses prêteurs au moment où l'opération aura été complètement accomplie, c'est-à-dire dans une période de temps qui va jusqu'à quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans, pour certains emprunts ; il en charge le *Crédit Foncier;* il met au regard les sommes passées dans les écritures de cet établissement et il en tire cet argument, qu'à la date du 31 octobre 1892 il y a, entre le montant au pair des obligations foncières et communales à amortir et le produit net encaissé, un écart de 642 millions.

Certes, on peut ici faire cette démonstration sans que personne lui attribue une portée qu'elle n'a pas, mais au dehors on s'empare de ces chiffres, qui ont été publiés avant même qu'ils aient été apportés à cette tribune et on annonce un krach, un nouveau scandale ; on déclare que le *Crédit Foncier* est à découvert de 300 millions selon les uns, de 600 millions selon les autres. Une centaine de journaux ont déjà consacré leur publicité à répandre dans les populations cette idée que le *Crédit Foncier* est en déficit, et cela, parce qu'il y a un écart entre le capital nominal des obligations et la somme que le *Crédit Foncier* a passé dans ses écritures, d'après un procédé qui est suivi dans toutes les Sociétés financières, aussi bien dans les Compagnies de chemins de fer que dans toutes les Sociétés qui ont recours au public pour se procurer des capitaux sous la forme d'obligations.

Nous avons tenu à reproduire textuellement cette partie du discours de l'honorable Ministre des finances parcequ'elle répond complètement à l'accusation absurde que certaines brochures périodiques s'efforcent de lancer contre le *Crédit Foncier* et qui peut se résumer par cette phrase : « Si le « *Crédit Foncier* liquidait aujourd'hui il ne pour- « rait rembourser la totalité de son capital-obliga- « tions parce que le montant nominal de ce capital « est supérieur de plusieurs centaines de millions « à l'actif réalisable. »

Pourquoi ce capital-obligations est-il supérieur à l'actif réalisable ? Parce que le *Crédit Foncier* a emprunté au-dessous du pair ; mais comme il est obligé de rembourser au pair toutes ses obligations actuellement en circulation et que le montant de ses prêts fonciers et communaux, ajouté à ses réserves et à son capital social, donne un chiffre inférieur au total nominal des obligations émises, il semble en résulter que les bilans de notre grand établissement hypothécaire sont en déficit de la différence qui existe entre ces deux totaux.

On voit le parti que certains spéculateurs peuvent tirer de ce fait, cependant normal et régulier. Quand le *Crédit Foncier* contracte un emprunt il porte naturellement dans ses bilans la somme qu'il réalise ; la prime de remboursement — qui est la différence entre le produit net de l'émission et le pair nominal — n'y figure point, pas plus d'ailleurs que les intérêts futurs et les lots attachés à l'emprunt. Ce sont trois éléments qui se confondent et qui sont récupérés par les recettes annuelles de l'exploitation.

Prétendre que cette prime d'amortissement met les bilans du *Crédit Foncier* en déficit est donc une accusation qu'on pourrait formuler contre toutes les Compagnies de chemins de fer, contre les Compagnies du gaz, contre la *Compagnie de Suez* et en un mot contre toutes les Sociétés ayant des obligations en circulation, car toutes, sans exception, passent leurs écritures comme le *Crédit Foncier*, et se trouvent dans une situation identique quant à la prime d'amortissement.

M. Blavier, comme d'ailleurs toutes les brochures qui soutiennent cette fameuse thèse du déficit, prend pour *base principale* de son argumentation l'hypothèse d'une liquidation immédiate du *Crédit Foncier*. Mais ne comprend-on pas que la *Compagnie du Nord*, qui passe pour la Compagnie française de chemins de fer la plus prospère, se trouverait elle-même dans la situation du *Crédit Foncier* si on examinait son bilan actuel avec l'hypothèse d'un remboursement immédiat de ses obligations ! Ne comprend-on pas qu'aucune Société de crédit, pas même la *Banque de France*, ne pourrait éviter des pertes considérables si elle était tenue de liquider sur l'heure !

C'est ce que M. Rouvier a admirablement établi dans son discours, dont voici la péroraison :

Je vous prie, Messieurs, je le répète, de donner à ce débat telle solution que vous jugerez convenable, mais qui fasse justice des accusations injustifiées qui ont été apportées à cette tribune contre un établissement qui vient immédiatement après la *Banque de France* et dont le crédit ne doit pas être suspecté, parce que l'ébranlement de sa situation entraînerait bien d'autres institutions, et parce qu'il joue dans l'organisation financière du pays un rôle trop considérable pour qu'on laisse planer sur lui aucun soupçon. *(Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs à gauche et au centre.)*

A la presque unanimité, le Sénat a adopté l'ordre du jour pur et simple, réclamé par M. Rouvier en opposition de l'ordre du jour motivé, présenté par M. Blavier. Espérons que cette leçon portera ses fruits pour l'avenir.

EDMOND THÉRY.

LES POURSUITES CONTRE LE PANAMA

Dans notre Revue du marché financier de la semaine dernière nous indiquions les conséquences désastreuses, au point de vue d'une reconstitution possible de cette entreprise, que pouvaient avoir les poursuites ordonnées contre les administrateurs de l'ancienne Compagnie de Panama. Ces poursuites menacent en effet, de compromettre les courageux efforts de M. Hiélard, dont nous avons publié le projet dans un précédent numéro ; elles sont aussi, peut-être, de nature à peser sur la décision de la Chambre colombienne qui est saisie d'une requête tendant à proroger d'un an le contrat de concession expirant en février prochain. Si, à la suite de son vote, la prorogation venait à être refusée par le Gouvernement des États-Unis de Colombie, on peut affirmer que la catastrophe, irrémédiable pour les actionnaires et obligataires du Canal interocéanique, engloutirait à tout jamais les capitaux fournis par l'épargne française.

Quoi qu'il en soit, le premier acte du procès ordonné par le Ministre de la justice s'est déroulé hier, vendredi 25 novembre, devant la première chambre de la Cour

de Paris, jugeant au correctionnel. Étaient cités : MM. Ferdinand de Lesseps, président, Charles de Lesseps, Marius Fontane et Cottu, administrateurs, Eiffel, entrepreneur — ce dernier comme complice.

Le texte de la citation les considère comme prévenus: « D'avoir, conjointement et depuis moins de trois ans avant le dernier acte de poursuite à Paris, en employant des manœuvres frauduleuses pour faire croire à l'existence d'un événement chimérique et d'un crédit imaginaire, dissipé des sommes provenant d'émissions qui leur avaient été remises pour un usage et un emploi déterminé, et escroqué tout ou partie de la fortune d'autrui ;

« Délits prévus et réprimés par les articles 405, 406, 408, 2, 5, 59 et 62 du Code pénal. »

Aussitôt après l'appel de la cause, Me Barboux, se présentant au nom de MM. Charles et Ferdinand de Lesseps, a demandé la remise à « l'audience la plus prochaine », en raison de l'état de santé de M. Ferdinand de Lesseps; d'accord avec les autres défenseurs, l'affaire a été renvoyée au 10 janvier 1893, par M. le premier président Périvier.

Il est présumable que, dans l'esprit du Garde des sceaux, les poursuites devaient apaiser les rancunes et éloigner l'orage qui grondait au-dessus du Palais-Bourbon. Quand il a donné ses ordres formels au Procureur général à Paris, M. Ricard pensait, sans doute, qu'il réussirait à écarter un débat susceptible de provoquer les incidents les plus inattendus. Mais, sur ce dernier point, l'événement n'a pas répondu à ses espérances ; les accusations reproduites dans une partie de la presse revêtaient un caractère de gravité tel que la Chambre ne pouvait manquer d'en être saisie.

Ainsi, à côté de l'action de la justice et parallèlement à elle, prenait naissance un procès parlementaire dont nous allons entreprendre de retracer l'historique. Notre cadre comporte, en effet, des documents de cette nature qui, groupés dans l'*Economiste Européen*, se rattachent aux grandes affaires financières de notre époque ; ces archives resteront pour plus tard, quand les émotions de l'heure présente seront oubliées, lorsque le temps, ce grand médecin de l'humanité, aura cicatrisé les blessures ouvertes au cours de la lutte qui s'engage.

M. Delahaye, député d'Indre-et-Loire, a mis le feu aux poudres dans la séance du 19 novembre, qualifiée, à juste titre, de douloureuse. « Je viens, a-t-il dit à la Chambre, vous convier à accomplir une œuvre de salubrité publique en vous demandant de nommer une commission d'enquête pour examiner les faits que je vais signaler hautement, au risque de mon honneur ou au risque du vôtre. »

Et, brodant sur ce thème, M. Delahaye a prononcé un long réquisitoire dont voici le résumé : la loi sur l'émission des valeurs à lots du Panama a pu être votée grâce aux influences d'un financier qui connaissait toutes les consciences parlementaires à vendre. Cinq millions furent distribués tout d'abord à 150 députés, et le Gouvernement lui-même n'hésita pas à frapper à la Caisse de la Société pour les besoins de la campagne électorale. Une première somme fut versée pour l'élection du département du Nord, ci 300.000 francs ; un ministre, celui-là est mort, a touché un chèque de 400.000 francs, tandis que son collègue en recevait 200.000, et qu'on demandait encore 500.000 francs pour l'acquisition d'un journal étranger.

Poursuivant ses développements, l'orateur a exposé un fait d'une nature plus révoltante encore.

La Commission parlementaire des valeurs à lots s'était divisée cinq contre cinq. Tout dépendait du onzième. Celui-ci alla au siège de la Compagnie s'offrir pour deux cent mille francs.

Ayant essuyé un refus, il créa un syndicat pour jouer à la baisse ; si bien qu'à quelques jours de là il recevait les 200.000 francs et le projet voté par la commission faisait monter les cours du Panama à des hauteurs inconnues.

Seulement, le député avait oublié d'avertir ses amis et le banquier qui menait le syndicat fut ruiné.

Malgré les invitations pressantes qu'on lui adressait de tous les bancs, auxquelles s'associait le président de la Chambre, M. Delahaye refusa de citer des noms ; ils seront indiqués, se contenta-t-il de répondre, à la Commission d'enquête dont il réclama la formation.

Comme chef du Gouvernement, M. Loubet vint appuyer la motion en adjurant la Chambre de ne pas se départir du calme et du sang-froid qui semblaient l'abandonner.

Enfin, M. Le Provost de Launay, député des Côtes-du-Nord, renchérissant sur les accusations formulées par son collègue, expliqua sur quels points devaient, selon lui, porter l'enquête. Suivant l'expression d'un éminent confrère, M. Le Provost de Launay a parlé comme un procureur général, énumérant toutes les responsabilités en cause, celles du Gouvernement, du Parlement, de la presse, de la haute banque, et, enfin, des entrepreneurs.

***

Il est aisé de concevoir que ces allégations aient produit leur effet ; la nécessité de l'enquête devenait irrésistible car il fallait, à tout prix, faire la lumière sur toutes les responsabilités politiques engagées dans cette ténébreuse affaire.

Après deux séances au cours desquelles la Chambre ne réussit pas à nommer sa Commission d'enquête, par suite des démissions successives qui s'étaient produites, on est parvenu à arrêter la liste dont nous indiquerons plus loin la composition. Avant de le faire et de signaler les premiers résultats acquis, il convient de dégager les conséquences de ce débat mémorable où les passions se sont donné libre cours.

La mort subite du baron de Reinach, le financier visé par M. Delahaye, a été l'objet de nombreux commentaires : simple accident, disent ses proches, — suicide, prétendent plusieurs journaux. — Mort naturelle ou mort volontaire, peu importe, c'est le prétexte à un scandale sans précédent que tous les gens sensés déploreront. Il suffit de parcourir les feuilles étrangères et de lire, dans leurs colonnes consacrées à cette affaire, les appréciations peu flatteuses qu'elles nous prodiguent, pour être profondément attristé d'une pareille aventure. Tant de boue remuée éclabousse trop de Français et nous constatons avec douleur qu'en dehors du Parlement et des administrateurs, dont le procès s'instruit, le nombre des suspicions augmente de jour en jour. Des légendes s'accréditent dans les imaginations populaires dont il sera difficile de les déraciner, même lorsque la lumière aura été faite.

En ce qui concerne le Parlement, le spectacle n'est pas plus réjouissant ; dans la crainte d'être suspecté, chacun renchérit sur son voisin au point que tout sentiment de dignité paraissait perdu par instants. Cette situation, si elle se prolongeait, deviendrait intolérable ; le débordement d'imputations injurieuses avait surchauffé les têtes et, aujourd'hui, il est impossible de prévoir les conséquences politiques de ces exécutions faites du haut de la tribune.

A-t-on songé, au cours de ces débats, aux pertes énormes de la petite épargne dans l'entreprise du Canal interocéanique, — pertes certaines, si l'affaire ne se reconstitue pas, si la concession est frappée de caducité? N'eût-il pas mieux valu laisser aboutir les efforts de ceux qui cherchent à opérer le sauvetage et dont tout ce linge sale lavé en public entrave l'œuvre ? On semble l'avoir perdu de vue, en oubliant aussi les conclusions du rapport de la Commission d'études qui ont motivé les offres adressées au liquidateur.

Les attributions de la Commission d'enquête n'ont pas été encore nettement définies. M. Pourquery de Boisserin, après avoir modifié le texte de sa première proposition, tendant à lui donner « tous les pouvoirs que le Code d'instruction criminelle accorde aux juges d'instruction pour la constatation des délits et des crimes » a rédigé, avec M. Letellier, un projet de loi qui n'a pas moins de 16 articles.

Mais à la suite des observations présentées, hier

samedi, par M. Loubet, l'urgence de cette proposition a été repoussée par 262 voix contre 225.

***

Voici la liste des 33 membres de la Commission d'enquête élus, après plusieurs tours de scrutin; nous portons en italique les noms des membres de la droite.

MM. Clausel de Coussergues, de la Batut, Guieysse, Henri Brisson, Bory (Cantal), Leydet, Dupuy-Dutemps, Sarrieu, Bérard, Bovier-Lapierre, Labussière, Gerville-Réache, Delcassé, Mathé (Allier), Maujan, Deluns-Montaud, Pelletan, *Taudière*, Bertrand, *Bigot*, Dumay, *Grousset*, *vicomte de Villebois-Mareuil*, *d'Aillières*, *Gamard*, Terrier, Jonnart, *de Ramel*, *Jolibois*, Déroulède, Barthou, *Loreau*, Lavertujon.

La première réunion a eu lieu le 25 novembre, au Palais-Bourbon, et la Commission s'est constituée de la façon suivante : Président, M. Brisson; vice-présidents, MM. Clausel de Coussergues et Jolibois ; secrétaires, MM. Barthou, Terrier, de la Batut et de Villebois-Mareuil.

En prenant possession du fauteuil de la présidence, M. Brisson a prononcé une courte allocution dans laquelle, après avoir remercié ses collègues, il a déclaré que l'œuvre de la Commission devait être accomplie sans passion, avec impartialité et dans le seul but d'arriver à la lumière.

La Commission a ensuite décidé qu'aucun procès verbal officiel de ses séances ne serait communiqué à la presse, et qu'elle laisserait à chacun de ses membres la liberté de faire aux journaux, sous sa responsabilité personnelle, les communications qu'il jugerait convenables.

Puis, M. Delcassé a fait observer que le premier devoir de la Commission devait être la convocation de M. Delahaye, à l'instigation duquel a été votée l'enquête.

C'est ainsi que le député de Chinon a comparu devant le tribunal parlementaire, en qualité de témoin à charge. Ses révélations étaient attendues avec une anxiété bien légitime ; mais, d'après la première impression recueillie par ses collègues, la surprise a été d'un genre tout différent : on reprochait à M. Delahaye de n'articuler aucun fait précis, en se bornant à donner ce qu'il appelle la « clef » de l'instruction.

Il convient de reconnaître qu'un revirement s'est produit, hier matin, dans l'esprit des membres de la Commission, à la suite d'un examen plus attentif de sa longue déposition écrite. On pense que M. Delahaye trace une voie dans laquelle, peut-être, la Commission d'enquête voudra s'engager.

Hier, 26 novembre, a eu lieu la seconde séance; deux incidents principaux se sont produits. C'est, d'abord, un échange d'explications au sujet de la non apposition de scellés au domicile de M. le baron de Reinach et des mesures médico-légales réclamées pour vérifier les causes de sa mort ; c'est, ensuite, M. Drumont qui se charge de fournir la note gaie. On sait que le directeur de la *Libre Parole* purge actuellement, à Sainte-Pélagie, une condamnation à trois mois de prison, et la Commission d'enquête, qui désirait l'entendre, avait chargé M. Clément de l'amener devant elle. Malgré toute l'éloquence déployée par l'honorable commissaire aux délégations judiciaires, M. Drumont s'est formellement refusé à profiter de la promenade qui lui était offerte dans ces conditions. « Je suis prêt, a-t-il répondu, à me présenter au Palais-Bourbon, mais je désire ne pas être accompagné. »

Les choses en sont là. On peut se demander ce qui va sortir de cette triste aventure ; mais, encore une fois, la solution, quelle qu'elle soit, ne rendra pas l'argent versé par les souscripteurs français.

C. R. WEHRUNG.

LA CONFÉRENCE MONÉTAIRE

La Conférence monétaire de Bruxelles s'est ouverte le 22 courant. Dix-huit Etats sont représentés. La première séance a débuté par un remarquable discours de M. Beernaert, Ministre des finances de Belgique. En très bons termes, il a défini le rôle de la monnaie, qui ne saurait être remplacée par les chèques et les autres instruments de crédit.

Il a montré l'influence des placements étrangers sur les changes.

« Il y a un siècle ou un demi-siècle, a dit M. Beernaert, le besoin de monnaie, à l'extérieur, n'était « commandé que par le solde de la balance commerciale. C'était le capital qui, toute compensation « faite, devait passer d'un pays à un autre pour régler « l'excédent des échanges ; aussi avait-on basé sur la « balance commerciale toute une théorie qui prétendait mesurer à cet étiage la prospérité relative des « nations.

« Cette théorie a fait son temps, et le rôle de la monnaie, comme agent international des échanges, s'est « singulièrement accru. Aujourd'hui, les nations n'importent ou n'exportent plus seulement des marchandises, elles importent ou elles exportent des capitaux..... Tel pays, dont les exportations présentent « un excédent, a des changes contraires ou obstinément « variables et ne peut arriver à se constituer un stock « permanent de monnaie métallique. Tel autre pays « jouit, par contre, de changes presque stéréotypés et « dont la stabilité défie les variations de la balance « commerciale. »

Passant ensuite à l'objet de la Conférence, M. Beernaert déclare que l'unification de la monnaie est particulièrement désirable et qu'il convient de réaliser en grand ce que l'Union latine a fait sur une moindre échelle. Il ajoute que la véritable base du contrat monétaire des nations latines est l'or, que les prix se règlent en or, et que si, malgré la dépréciation de l'argent métal, les écus de 5 francs conservent leur pleine valeur libératoire, c'est qu'ils sont des JETONS toujours échangeables contre de l'or.

Nous ferons remarquer que si la théorie de M. Beernaert est exacte, et il est bien difficile de la contester, c'est la négation la plus formelle de l'utilité de la Conférence qui a pour but la réhabilitation de l'argent. L'Union latine se sert d'or et d'une monnaie fiduciaire qui est l'argent, peut-on accroître cette monnaie fiduciaire à l'infini ? n'y a-t-il pas, entre ces jetons dont parle M. Beernaert et l'or qu'ils représentent, un lien de la nature de celui qui existe entre l'encaisse et la circulation dans les banques d'émission ? La question, en se plaçant au point de vue de l'honorable orateur, vaut la peine d'être élucidée.

Enfin, M. Beernaert pense que des besoins nouveaux de métal blanc commencent à se manifester et que de nouveaux débouchés ne tarderont pas à s'ouvrir.

Après ce discours, l'Assemblée s'étant constituée, élit pour son président M. Montefiore Levi, sénateur.

M. Montefiore Levi, dans un intéressant discours, rappelle les précédents de la Conférence et discute la relation entre l'avilissement de la monnaie, le prix de main-d'œuvre et les conditions de l'existence.

« Le vice principal de la situation actuelle, dit-il, est l'instabilité. Comment serait-il possible de conclure avec sécurité des marchés à long terme, si les conceptions les plus judicieuses, les calculs les mieux établis, peuvent se trouver à tout instant déjoués par un mouvement subit du marché monétaire ? Il ne faut pas, d'après lui, chercher ailleurs la cause du ralentissement sensible qui s'est produit dans les transactions internationales. »

Le Ministre des finances et M. Montefiore Levi ont bien saisi le caractère vrai de la Conférence, qui a à s'occuper d'affaires plutôt anglaises et américaines que continentales.

L'intérêt américain, c'est l'établissement d'un rapport

international entre l'or et l'argent et la frappe illimitée de ce dernier métal ; l'intérêt anglais, c'est la régularisation des changes indiens. L'intérêt de l'Union latine et plus particulièrement celui de la France ne se dégage pas clairement.

Sur la proposition de M. Lardy, ministre de Suisse à Paris, tous les projets présentés par des spécialistes sont écartés. Parmi ces projets est celui de M. Finaly, que nous avons exposé et discuté dans notre dernier numéro et celui d'un savant allemand, M. Wolff, sur la nationalisation des mines d'argent.

En résumé, les délégués européens restent sceptiques sur l'issue de la Conférence, les puissances de l'Union latine marchent d'accord ; quant à l'Autriche et à l'Allemagne elles gardent une attitude expectante.

A la seconde séance, les délégués américains ont présenté leurs propositions qui se résument ainsi :

Etablissement d'un rapport fixe international entre l'or et l'argent et emploi indistinct des deux métaux comme monnaie avec plein pouvoir libératoire pour chacun d'eux et, comme conséquence, frappe sans restriction de l'argent et établissement d'un droit uniforme, s'il y a lieu d'en établir un pour la frappe de métaux faite pour le compte de particuliers.

Ces propositions n'ont pas encore été discutées. Sur cette base l'entente nous paraît impossible ; aussi nous maintenons tout ce que nous avons écrit antérieurement sur le défaut des résultats pratiques du nouveau Congrès.

PIERRE DES ESSARS.

Voici la liste des délégations qui prennent part aux travaux de la Conférence :

Allemagne : Le comte d'Alvensleben, ministre plénipotentiaire ; docteur de Glasenapp, conseiller rapporteur au département des finances de l'empire ; de Hartung, directeur de la Banque de l'empire.

Angleterre : Sir C. Fremantle, deputy master de la Monnaie ; sir C. Rivers Wilson, secrétaire et contrôleur général du bureau de la dette nationale ; sir W. Houldsworth, M. Alfred de Rothschild, M. Bertram-Currie.

Autriche-Hongrie : Le comte de Khevenhüller, ministre plénipotentiaire.

Belgique : MM. Montefiore-Levy, Devolder, Weber, vice-gouverneur de la Banque nationale ; Allard, directeur honoraire de la fabrication des monnaies, et Sainctelette, commissaire des monnaies.

Espagne : MM. J. Surra y Rull, ministre de la Commission consultative de la Monnaie, à Madrid ; J. Sanchez Toca, membre de la Chambre des représentants ; G.-J. de Osma, id.

Etats-Unis : MM. Terrell, ministre plénipotentiaire ; W.-B. Allison, sénateur (Iowa) ; J.-P. Jones, sénateur (Nevada) ; Creary, représentant (Kentucky) ; E.-B. Andrew, président de la Brown University ; H.-W. Cannon, président de la National Bank, à New-York.

France : MM. Tirard, sénateur, président de la Commission monétaire ; de Liron d'Airolles, directeur de l'Administration des monnaies et médailles ; de Foville, chef du bureau de statistique et législation au Ministère des finances.

Indes Anglaises. — Sir A. Guilford, L. Molesworth.

Italie. — MM. le baron de Renzis, ministre plénipotentiaire ; Simonelli, député, et Zeppa, id.

Mexique. — Don Antonio de Mier y Celis : don Jacquin de Casasuo, député ; général don Francisco Z. Mena.

Norvège. — M. Hagbord Berner, directeur de la Banque hypothécaire du royaume de Norvège.

Pays-Bas. — MM. Van den Berg, président de la Banque les Pays-Bas ; Boissevain, membre de l'Institut statistique des Pays-Bas.

Portugal. — M. D'Antas, ministre plénipotentiaire.

Russie. — MM. le prince Oroussof, ministre plénipotentiaire ; Raffalovitch, conseiller d'Etat, agent du ministère impérial des finances à Paris.

Suède. — M. Hans Forseil, président du collège du cadastre, ancien ministre des finances.

Suisse. — MM, Gramer, Frey et Lardy.

LE JURA-SIMPLON

C'est mardi dernier 22 novembre que l'action ordinaire de fr. 200=nominal du *Jura-Simplon* a été inscrite sur le marché de la Coulisse de Paris. L'introduction s'est faite sur le cours de 120 fr. ; mais le succès obtenu a été plus que douteux, puisque cette valeur, hier déjà, était tombée à 116 87 1/2.

Il ne faut pas se montrer surpris de ce résultat dû à des causes diverses, que nous allons énumérer.

La *Compagnie du Jura-Simplon,* qui comprend 1.087 kilomètres de voie ferrée (dont 102 kilomètres loués) a été constituée par la fusion de deux anciennes Compagnies : la *Compagnie du Jura-Berne-Lucerne* et la *Compagnie de la Suisse Occidentale et du Simplon.* Lorsque cette fusion fut consentie, on espérait beaucoup des avantages qu'elle procurerait. En premier lieu, les deux Compagnies, s'il faut s'en rapporter à leurs rapports de 1889, comptaient réaliser de notables économies sur les frais d'exploitation. De plus, avant la fusion, la *Compagnie de la Suisse-Occidentale-Simplon* ne retirait aucun avantage à diriger son trafic entre Bâle et Lausanne par le *Jura-Bernois,* de préférence à la ligne d'*Olten-Berne,* les parcours kilométriques, sur son réseau, étant sensiblement égaux par ces deux routes. Avec la fusion, tout se modifiait. Les deux Compagnies, unies, pouvaient se prêter un utile appui et attirer, peu à peu, à elles un trafic qui leur échappait auparavant.

Malheureusement, les produits de l'exploitation ne confirmèrent pas ces prévisions, et, ici, il nous faut entrer dans quelques détails.

Le capital actions de la *Compagnie Jura-Simplon* comprend :

104.000 actions privilégiées de 500 fr. 4 1/2 0/0 (dont 77.000 sont la propriété de la Confédération suisse)..............Fr.	52.000.000
245.000 actions ordinaires de 200 fr., 4 0/0....................................	49.120.000
Ensemble.................Fr.	101.120.000

Quant au capital obligations, il se monte à :

47.856 obligations de 500 fr. 3 0/0, et de 550 fr. 2 8/11 0/0, non convertibles...Fr.	25.546.200
240.440 obligations de 500 fr. 4 0/0, convertibles..............................	120.220.000
34.400 obligations 3 1/2 0/0 (400.000 francs 3 3/4) de 1.000 fr..................	34.400.000
Total.......................Fr.	180.166.200

La charge totale de ces emprunts obligations représentait, pour 1892, y compris un amortissement de 486.200 fr.............................Fr. 7.217.840

Le partage de bénéfices a lieu comme suit :

Après la dotation du fonds de renouvellement du matériel, et la réserve de 5 0/0 étant déjà complète, puisqu'elle atteint 5.056.000, ce qui, soit dit en passant, paraît bien minime en regard d'un capital actions de 101.120.000 fr., les bénéfices sont répartis :

4 1/2 0/0, soit 22 fr. 50 aux actions privilégiées ;

4 0/0, soit 8 fr. aux actions ordinaires, et le surplus est partagé :

Entre les bons de jouissance, qui reçoivent 1/4, et les actions privilégiées et ordinaires, auxquelles on attribue 3/4, proportionnellement à leur capital effectif.

Or la fusion s'étant effectuée le 1er janvier 1890, il s'en suit que, dès cette époque, on aurait dû réaliser les économies entrevues. Loin de là, en 1890 et en 1891, les dépenses se sont accrues dans une proportion telle que, dans la dernière année, les actions privilégiées ne reçurent que 12 fr. de dividende, au lieu de 22 fr. 50. Il va de soi que les actions ordinaires, celles dont Paris s'est occupé cette semaine, ne reçurent rien.

Pourtant, en 1891, les recettes brutes avaient augmenté de 1.238.872 fr. ; mais, d'un autre coté, les dépenses relatives à l'exploitation et à la réfection du matériel roulant, etc., avaient augmenté de 4.582.211 fr. C'est l'ancienne administration qui fut rendue responsable de cette situation extraordinaire. Elle dut, en conséquence, démissionner, et elle fut remplacée par une nouvelle administration dont on attend beaucoup, en ce qui regarde les économies à réaliser à nouveau.

Ces économies sont tout un programme ; selon les es-

timations faites en vue de l'introduction à Paris, elle se monteraient à 3.100.000 fr., montant dans lequel on fait entrer en ligne de compte les avantages que l'on retirerait de la conversion des emprunts existants. C'est peut-être aller un peu vite, attendu que l'on ne peut songer, pour l'instant au moins, à convertir les dettes d'une Société qui se trouve être au-dessous de ses affaires.

Mais si, à cette somme de 3.100.000 francs, on ajoute le bénéfice net acquis dans l'exercice 1891, on atteint un montant de 4.340.625 fr. d'excédents à venir, et comme les dividendes des actions 4 1/2 0/0 privilégiées et 4 0/0 ordinaires, n'exigent, annuellement que 4.304.800 fr., on en arrive à conclure que, en ne prévoyant aucune augmentation de recettes, la *Compagnie du Jura-Simplon* se trouvera en présence d'un solde en sa faveur de 35.825 fr.

Tout cela, au premier abord, semble très raisonnable, et c'est sur ces chiffres que se sont basées les maisons (MM. Lebel et Blondeau) qui ont voulu doter la Coulisse d'une nouvelle valeur. Mais, ce que l'on a omis de dire, c'est que, sur les deux lignes fusionnées, l'une : nous nommons la *Compagnie de la Suisse occidentale et du Simplon*, laissait déjà, et depuis longtemps, beaucoup à désirer sous le rapport de la prospérité. Et cela est d'autant plus vrai qu'en 1886 et en 1887 la Compagnie ne put payer que l'intérêt de ses actions privilégiées ; quant aux actions ordinaires, elles ne touchaient plus de dividende depuis longtemps.

On voit donc, par ce qui précède, que, sans que l'on s'en soit certainement rendu bien compte, on a introduit sur le marché de la Coulisse de Paris, un titre avarié qui ne paie pas de dividende.

Ceci est d'autant plus regrettable, qu'en agissant ainsi, on faisait, en même temps, le jeu des places allemandes. Depuis longtemps ces dernières spéculent sur les actions de la *Compagnie Jura-Simplon*, et elles auraient été satisfaites de passer, à Paris, une partie au moins du stock important qu'elles détiennent. Heureusement, le public s'est abstenu ; mais s'il s'était montré moins réservé, il eût été vite inondé, attendu que le cours d'introduction à Paris de 120 fr. présentait de la marge à l'arbitrage. Même en tenant compte du timbre français de 2 fr. 40 dont chaque action doit être revêtue, on pouvait, avec bénéfice, vendre à Paris et acheter à l'étranger.

En consultant la Cote de la Bourse de Genève, publiée chaque semaine par l'*Economiste Européen*, on constatera, en effet, que les actions ordinaires *Jura-Simplon* se négociaient au-dessous de 110 francs pendant la seconde quinzaine d'octobre : on conviendra que c'est une façon assez originale d'inviter la spéculation à entrer dans une valeur, que de la lui présenter à des cours plus élevés que partout ailleurs. On avait déjà agi ainsi avec les *Roubles-Nolen*, ce dont se souviennent, non sans amertume, nombre de spéculateurs que l'*Economiste Européen* avait pourtant, et à temps encore, mis en garde.

Mais tout ceci n'est encore que l'un des petits côtés de la question. Il est un point beaucoup plus important que nous devons aborder.

En ce moment même, on annonce que la Suisse est prête à un nouvel échange de vues avec l'Italie, au sujet du percement du *Simplon*, dont on n'a cessé de s'occuper depuis plus de 40 ans. Or, le percement du *Simplon* portera à la France un préjudice commercial encore plus sensible que celui déterminé par le percement du *Saint-Gothard*.

En effet, le *Simplon* prendra la totalité du trafic direct entre la Suisse et l'Italie, et *vice versâ*, trafic qui s'effectue actuellement par le *Mont-Cenis*, qui est une ligne française garantie par les contribuables français. Il fera, désormais, diriger par Gênes tous les approvisionnements que la Suisse française reçoit actuellement par la voie de Marseille ; d'où ruine certaine pour le *Mont-Cenis*, et perte inévitable pour la *Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée* proprement dite, du trafic des marchandises qu'elle transporte actuellement de Marseille en Suisse.

Enfin, le *Simplon* aura, comme conséquence fatale, l'appauvrissement de notre grand port commercial et l'affaiblissement de notre influence économique dans la Méditerranée, puisqu'il raccourcira de 110 kilomètres la route de Lausanne à Gênes, et qu'il reportera sur le port italien la totalité du trafic méditerranéen de provenance ou à destination de la Suisse.

Déjà, le Gouvernement français s'était préoccupé de cette éventualité, lors des pourparlers qui s'étaient engagés, en 1887, au sujet de la construction du tunnel, entre la *Compagnie de la Suisse-Occidentale-Simplon* et le Comptoir d'Escompte de Paris. C'est notre Directeur, M. Edmond Théry qui fut chargé de faire, au Ministre du Commerce et de l'Industrie, un Rapport sur la QUESTION DU PERCEMENT DU SIMPLON, au point de vue des relations commerciales de la France avec la Suisse.

Ce Rapport après avoir démontré, par des documents irrécusables, le mal énorme que le percement du Simplon devait faire à la France, établit qu'un groupe financier parisien avait été constitué par M. Hentsch, président de l'ancien *Comptoir d'Escompte*, pour fournir à la *Compagnie de la Suisse-Occidentale-Simplon* les fonds nécessaires pour le percement du tunnel.

Les documents produits par M. Théry, les vœux énergiques émis par les Chambres de Commerce de Lyon, Marseille, Dijon, Mâcon, etc..., contre cette entreprise anti-française amenèrent le Ministre à prévenir M. Hentsch que le Gouvernement voyait d'un très mauvais œil sa tentative : « Que les Suisses et les Italiens percent le *Simplon* s'ils le veulent — lui dit-on « — mais abstenez-vous de faire participer les capitaux français à cette œuvre anti-française. »

M. Hentsch se le tint pour dit et la fameuse *Convention de Paris*, signée le 12 novembre 1887, fut résiliée à l'amiable.

Mais ce qui n'a pas réussi en 1887-1888 semble être, de nouveau, le but poursuivi aujourd'hui. En introduisant sur le marché de le Coulisse de Paris les actions du *Jura-Simplon*, on veut certainement habituer le public français à ce nom pour lui présenter, un jour, une émission d'obligations dont le produit sera destiné au percement du tunnel, qui diminuera, au profit de l'Italie, l'influence commerciale de la France !

Eh bien, c'est une œuvre anti-patriotique au premier chef, et que nous dénonçons dès maintenant. C'est là le point de vue spécial auquel on doit se placer, et sur lequel nous attirons l'attention de tous. Il est vraiment attristant que l'on ne s'en soit pas rendu compte plus tôt. Nous n'aurions pas été contraints de constater que si l'introduction des actions *Jura-Simplon* est une mauvaise affaire pour la Coulisse de Paris, elle est, de plus, un danger pour les vrais intérêts français.

J. M.

L'IMPOT

SUR LES

OPÉRATIONS DE BOURSE A TERME

Nous ne partageons pas — et il s'en faut de beaucoup — les doctrines économiques de M. Jules Domergue, le directeur de la *Réforme Economique*, mais nous sommes obligés de constater que notre éminent confrère développe, dans le dernier numéro de son journal, des considérations dont il est impossible de méconnaître la valeur. Sa théorie de la *Protection du Crédit National* répond d'ailleurs au sentiment de la très grande majorité — nous pourrions presque dire l'unanimité — des membres de la Chambre et du Sénat.

L'egalité devant l'impot, cela sonne bien à l'oreille ; de même les formules *Suppression des monopoles ; Destruction des privilèges ; Liberté professionnelle*, etc. Mais voici comment la *Réforme Economique*, le journal officiel du protectionnisme en France, commente l'application de cette trop habile proposition :

LA PROTECTION DU CRÉDIT NATIONAL

La Commission du budget va proposer un impôt sur les opérations à terme.

Nous n'avons rien à dire contre le principe même de

cet impôt. Que la Commission du budget, ayant besoin de nouvelles ressources, frappe les opérations purement financières, plutôt que de grever encore le travail, la production et la consommation, cela ne peut déplaire à des protectionnistes. Mais nous avons eu mainte occasion de démontrer, dans les questions qui nous occupent, comment une loi dont le principe est séduisant peut devenir mauvaise si le législateur n'a pas tout prévu.

Or, la loi qui se prépare exige une extrême prudence; si on la vote, on devra y introduire plus d'un tempérament. Mal faite ou incomplète, elle achèverait de livrer le marché financier de la France aux pires ennemis des idées qui ont été si vaillamment défendues par la majorité protectionniste.

C'est ce qu'a fort bien compris l'*Association de l'Industrie française*, fidèle à son rôle de gardienne vigilante du travail national, en prenant à ce sujet, dans sa séance d'hier, une délibération dont nous allons faire comprendre à la fois l'importance et l'intérêt pour nos lecteurs.

Les travailleurs, ouvriers ou patrons, que nous voulons protéger à tous les degrés de l'échelle, ont un même objectif : réaliser finalement le profit du labeur et le profit du produit sous la forme d'un capital quelconque : valeur mobilière ou immobilière. Protectionnistes pour le moyen, nous sommes protectionnistes pour le but ; et nous restons, ainsi, dans la logique de notre programme.

Le capital sans cesse augmenté par l'effort continu du travail désormais assuré de sa rémunération, c'est la richesse croissante de la France, c'est la base chaque jour plus solide de son crédit dans le monde. Tout en haut de notre système économique, nous apercevons donc la progression de ce crédit comme la suprême et définitive expression de nos tendances, comme le couronnement de notre œuvre patriotique.

Eh bien, de même que le producteur national a un adversaire naturel dans l'intermédiaire cosmopolite, — de même notre fortune, notre crédit, qui se traduisent par le cours des valeurs françaises sur le marché universel, a un ennemi né dans le financier cosmopolite. Le premier n'est si chaud partisan du libre-échange que pour mieux faire la loi au producteur national, sans tenir aucun compte des charges qui pèsent sur celui-ci. Le second, par une tolérance incroyable, peut exposer librement notre crédit financier à une concurrence encore plus funeste. Soit par instinct, soit par intérêt positif, soit qu'il en ait reçu la mission spéciale, le financier d'origine cosmopolite ou d'attaches étrangères qui opère à la Bourse de Paris ou de nos grandes places de province, doit devenir nécessairement, à un moment donné, l'instrument de nos ennemis nationaux.

Or, on va voir quel grave danger peut se glisser derrière l'impôt projeté sur les opérations à terme.

Rien ne peut se vendre ni s'acheter à la Bourse des valeurs que par l'office d'un agent de change.

Voilà la règle.

Mais, de même qu'à côté du courtier assermenté près la Bourse du Commerce, il y a le courtier libre, à côté du notaire, l'agent d'affaires ; de même, à côté de l'agent de change, s'est faufilé le coulissier.

N'est pas agent de change qui veut. Tout le monde peut être coulissier, bien que la loi ne reconnaisse pas la coulisse. La tolérance est devenue l'usage.

Mais la Coulisse étant « ignorée » par la Loi — elle l'est si bien, qu'un débiteur de mauvaise foi qui refuse de payer ses différences chez un coulissier ne peut pas être poursuivi, — si l'on met un impôt sur les opérations à terme, il va falloir, pour en assurer la perception, *exercer* les coulissiers, c'est-à-dire contrôler leurs livres, comme ceux des agents de change. D'où cette conséquence inattendue : *la reconnaissance légale de l'existence de la Coulisse*.

Or, si on reconnaît légalement la Coulisse, on réduit à néant le privilège des Agents de change ; et, du même coup, l'on décrète la *liberté absolue* de la spéculation ; on décrète *le marché libre*.

Voilà de quoi faire réfléchir les partisans *a priori* d'un impôt sur les opérations à terme. Dans leur désir de mettre un frein aux spéculations blâmables, leur vote — s'ils ne savent point l'entourer des précautions nécessaires — peut les favoriser au contraire. Sans compter qu'un impôt, quel qu'il soit, *n'empêchera pas la spéculation*, pas plus que l'impôt sur les cercles et le droit sur les cartes à jouer n'ont empêché le jeu ni les tripots.

Nous ne nous arrêtons pas à cette considération que les Agents de change auraient personnellement raison de se plaindre en voyant accorder d'emblée au premier venu des droits qu'ils ont payés si chers. Nous nous plaçons à un point de vue infiniment plus élevé.

La question est tout entière de savoir si l'organisation actuelle du parquet a un but d'intérêt public, et si notre système économique y trouve son compte.

L'un des initiateurs du système protectionniste, peut-être le plus autorisé qui fût, va nous répondre.

Sous l'Empire, qui supprima le monopole des courtiers de marchandises, lorsqu'il fut un moment question de supprimer aussi le monopole des Agents de change, voici en quels termes s'exprima M. Pouyer-Quertier, au nom de la Commission chargée d'étudier le projet :

« Quant à l'Agent de change, l'examen de ses fonctions nous a révélé manifestement le caractère d'*officier public* qui lui appartient. Il résulte évidemment des termes mêmes de la discussion de la loi du 8 juillet 1862, votée par le Corps législatif, qu'il y a, dans le ministère de l'agent de change ou du courtier de change, autre chose que l'intervention purement commerciale qui consiste dans le courtage et la négociation des valeurs. Il appartient aux Agents de change de certifier l'identité des personnes, la sincérité des signatures pour le transfert des effets publics : ils sont forcément dépositaires, pendant un temps donné, de capitaux importants et d'une grande quantité de titres ; enfin ils ont mission de constater chaque jour le cours officiel de toutes les valeurs cotées, y compris les effets publics. Ces motifs sont suffisants pour que votre commission ait voulu conserver à l'Agent de change sa qualité d'officier public. » (Juin 1866.)

L'Agent de change est donc, en réalité, une sorte de gardien de la fortune publique. Sont admises à la cote officielle les seules valeurs agréées par cette corporation; et, au-dessus des Agents de change, il y a, de droit, l'intervention du Gouvernement.

Avec le marché libre, plus de garantie. C'est la fortune du pays — sous sa forme la plus impressionnable — débarrassée de la surveillance qui lui reste encore et qui est, selon nous, à peine suffisante ! C'est notre crédit sans boussole. C'est l'élément financier cosmopolite maître chez nous. C'est la Bourse de Paris — déjà le refuge de toute l'écume des Bourses étrangères — plus que jamais envahie par des gens dont il est malaisé de vérifier les références, et dont l'origine, les mandats, ainsi que les relations, inquiètent justement notre patriotisme.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous la liste des noms et nationalités des coulissiers en valeurs *inscrits à la feuille*, qui opèrent actuellement, et par tolérance, sur la place de Paris, — nous disons *inscrits*, car il y a même des coulissiers non inscrits, il y a des coulissiers marrons !!

La liste comprend 113 noms, sur lesquels 71 étrangers, — *la plupart allemands*, — et, seulement, 42 de nationalité française, parmi lesquels on en relèvera beaucoup dont l'esprit ou les attaches cosmopolites ne font pas doute.

Nous ne saurions demander à l'ensemble de la coulisse, surtout aux 70 étrangers authentiques, d'être avant tout préoccupés de l'intérêt national, de l'intérêt français. De même, il est tout naturel que les commissionnaires en marchandises allemands, italiens, espagnols ou anglais cherchent à placer les produits de leurs nationaux de préférence aux nôtres. Il n'en est pas moins vrai que, le jour où la coulisse allemande, par exemple, — et l'exemple s'est vu, — pour servir un intérêt allemand, veut jeter sur notre marché un pa-

quet de valeurs françaises dont il entre dans les plans de nos ennemis d'écraser les cours, elle trouve devant elle la corporation des Agents de change. Dans un cas grave, devant une menace d'effondement, le Parquet, sur l'avis du Gouvernement français, peut se refuser à réaliser la transaction. Voilà la garantie. Elle a sauvé plus d'une fois notre marché.

Admettez la liberté absolue du marché, c'est une submersion complète sous le flot toujours montant des va- eurs étrangères plus ou moins véreuses, plus ou moins nuisibles aux intérêts français, — comme ces actions du Saint-Gothard dont la coulisse — on l'annonce du moins — va tenter de débarrasser les portefeuilles allemands, sans s'inquiéter de savoir si cette ligne ferrée n'a pas été érigée précisément en vue de faire dévier une grande partie de notre transit et de consommer la ruine du port de Marseille.

Un pareil système, qui exclurait tout contrôle efficace, appliqué à la fortune mobilière de la France, équivaudrait pour notre crédit public au régime des portes ouvertes pour les produits étrangers, mais — ce qui est pis encore — sans réciprocité ; car il ne faudrait pas perdre de vue que les Bourses de Berlin, de Vienne, de Londres ne sont pas accessibles aux étrangers en tant qu'agents ou courtiers de change.

Ce serait donc le système, non du libre-échange, mais du libre pillage de notre épargne, de notre crédit, de notre patrimoine : ce serait la spéculation étrangère plus maîtresse que jamais sur notre marché.

Eh bien, l'horizon, à l'est de la France, reste encore trop chargé de nuages pour permettre la moindre imprudence.

Que l'on vote, si l'on veut, un impôt sur les opérations à terme ; mais que l'on pèse bien toutes les conséquences de cet impôt, que l'on prenne garde surtout aux très habiles larrons qui guettent dans la coulisse, et dont l'intérêt dans la question est trop évident pour qu'il ne soit pas, tout au moins, permis de se demander s'ils n'ont pas inspiré les auteurs de la proposition actuellement soumise à la Commission du budget...

En principe, la *Réforme économique* se désintéresse des conflits qui peuvent surgir à la Bourse, entre la coulisse et le parquet; mais si, par une loi imprudente — et c'est bien là ce qu'a compris l'*Association de l'Industrie française* — le Parlement venait à se faire l'auxiliaire des parasites et des ennemis du Crédit français, nous jetterions un cri d'alarme, avec la certitude qu'il serait entendu par tous ceux qui se sont donné la tâche patriotique de défendre avant tout l'intérêt national.

JULES DOMERGUE.

La Coulisse des Valeurs. — Les coulissiers se sont organisés en deux groupes distincts : le groupe de la Rente, le groupe des Valeurs. Certaines maisons pratiquent exclusivement des opérations sur la Rente, d'autres ne s'occupent que des Valeurs, d'autres, enfin, traitent à la fois la Rente et les Valeurs.

Comme composition, il est impossible de dresser un état complet de la Coulisse comprenant à la fois les coulissiers inscrits aux deux *Feuilles* et les coulissiers *libres*, car — nous le répétons — tout le monde peut être coulissier *libre*. Il est donc impossible de donner la nationalité de *tous* les coulissiers ; mais la *Feuille* des coulissiers en valeurs — de beaucoup la plus importante — publiée dans le mois d'octobre 1892, nous fournit un document précis.

En attendant que nous donnions la liste — avec leurs nationalités — des commissionnaires en marchandises qui détiennent notre marché d'exportation, voici la liste des maisons de coulisse qui opèrent actuellement sur les valeurs (1) :

TABLEAU DES COULISSIERS EN VALEURS

inscrits à la feuille

Aghion (Jules), *Turc*, nat. — Avice, *Français*.

Barasch et Cie, *Autrichien;* — Barbaut (A.), *Français;* — Bardac (N. I. et S.), *Russes*, nat.; — Belmann frères, *Allemands;* — Benoist-Gorgeu et Cie, *Français;* — Bergmann (A.) et Cie, *Italien*, nat.; — Bivel (Ch.) et Cie, *Français;* — Bloch (Camille), *Allemand*, ad. dom.; — Bloch (David), *Français:* — Blondeau et Cie, *Français*.

Calzado et Cie, *Espagnol;* — Castelbolognesi, *Italien*, ad. dom., et Del Porto et Cie, *Italien;* — Castro et Cie, *Turc;* Cohen, *Allemand*, et Goldberger et Cie, *Autrichien*.

Dansaert, *Belge*, et Lœwenstein, *Belge;* — Denis (H.) et Cie, *Français;* — Desfossés et Cie, *Français;* — Dreyfus (Gaston), *Français*.

Emden et Cie, *Allemand*, nat.

Fleck (Edouard), *Allemand*, nat.; — Foll, Lullin et Cie, *Français;* — Frank Wolfsohn et Cie, *Allemands*.

Gaillard, *Français*, et Hauser et Cie, *Suisse;* — Gallet frères et Cie, *Français;* — Galliard, *Suisse*, et Frank et Cie, *Allemand;* — Gault, Lévy et Cie, *Français;* — Gerson (G.) et Cie, *Allemand*, nat.; — Gilliard, Rheims, Fray et Cie, *Français;* Girard (A.), *Français;* — Gutmann frères, *Allemands*, ad. dom.

Haarbleicher (A.), *Allemand*, nat., et Ausbacher (L.) et Cie, *Allemand;* — Heilbronn et Hermann, *Allemands;* — Herz et Cie, *Allemand*.

Jean (A.) et Cie, *Français;* — Jullien Dreyfus et Cie, *Français*.

Kirchberg frères, *Allemands*, nat.; — Krasny et Cie, *Autrichien*.

Lange (A.), *Français*, et Teutsch (S.), *Allemand*, nat.; — Lavastre et Neuhaus, *Français;* — Lebel, *Suisse*, nat.; — Le Coq, *Français;* — Léon (Marc) et Cie, *Turc*, nat.; — Léon (N. et E.), *Turcs*, nat.; — Léon et Fonsèque, *Français;* — Le Roy (H.) et Cie, *Français;* — Lerville et Cie, *Allemand*, nat.; — Longchampt, *Français*, et Schwabacher, *Allemand;* — Lowenbach, *Allemand*, et Tedeschi et Cie, *Italien;* — Luc (A.) et Cie, *Français;* — Lusson (J.) et Cie, *Français;* — Lust (Bertrand), *Allemand*, nat.

Machiels (J.) et Cie, *Hollandais*, nat.; — Mac Swiney et Cie, *Anglais;* — Melendès (Fernand), *Français;* — Mendel (L.-B.) et Cie, *Hollandais;* — Merolla (de) et Cie, *Italien;* — Meyer (F.) et Cie, *Français;* — Mirtil (Eugène), *Français;* — Monteaux et Dorville, *Français;* — Monteaux (les fils de V.), *Français;* — Morel (Ernest), *Suisse*, nat.; — Muller, *Allemand*, nat., et Goldschmidt, *Allemand*, ad. dom.

Oppeinhem, *Allemand*, nat. *Anglais*, et Pinto, *Portugais;* — Oudin (A.), *Français*.

Piedra (de la) et Cie, *Espagnol;* — Pohl, *Allemand*, et Schnapper, *Allemand*, ad. dom.; — Provost (R.-L.-J.), *Français*.

Quantin et Cie, *Français*.

Ragoulleau et Cie, *Français;* — Razsowich, *Autrichien*, nat., et Gers, *Français;* — Rosenfeld (L.), *Danois*, ad. dom. — Rotival et Cie, *Français;* — Rozey (Georges), *Français*.

Sacilly (N.), *Italien;* — Salvatelli et Cie, *Italien;* — Schmieder et Cie, *Français;* — Schulmann et Cie, *Allemand*, nat.; — Schulman, *Autrichien*, nat., et Csillag et Cie, *Hongrois;* — Silz et Cie, *Allemand;* — Singer (Ernest), *Autrichien*, nat.; — Stern, *Allemand*, ad. dom., et Wiener, *Belge;* — Strauss et Cie, *Allemand;* — Sussmann (Max), *Suisse*.

Thierrée (A.) et Cie, *Français*.

Van Brock et Cie, *Belge*, nat.; — Ville (F. de), *Français;* — Vivante (Félix) et Cie, *Italien*.

Weiner, *Autrichien*, et De Jonge et Cie, *Hollandais;* — Weinsten, *Allemand*, nat., et Wilmersdœrffer et Cie, *Allemand;* — Wertheim (A.), *Anglais*, nat.; — Wimphen et Cie, *Allemand;* — Wolff (J.) et fils, *Allemands*, ad. dom.

Zadoks, *Hollandais*, nat., et De Jong et Cie, *Hollandais*.

Il est bien entendu que nous ne donnons la liste cidessus qu'à titre de simple renseignement ; il peut y avoir quelques erreurs dans la désignation des *nationalités;* nous serons très reconnaissant à ceux qui voudront bien nous les signaler.

J. D.

(1) Nat : Naturalisé — Ad. dom : Admis au domicile.

L'Organisation du Dahomey

L'*Economiste Européen*, dans son numéro du 14 août dernier, annonçait le bombardement de la côte dahoméenne. Nous allons rappeler succinctement les événements accomplis depuis cette époque :

Il s'est passé trois mois entre le jour où le colonel Dodds a quitté Porto-Novo et le jour où il est entré dans la capitale de Behanzin. Cette campagne est une des plus glorieuses de notre histoire, car nos troupes ont eu à lutter contre des difficultés sans nombre. Les officiers du corps expéditionnaire ont été décimés et les soldats ont beaucoup souffert. Le 20 août a lieu le

combat de Takou, le 23 on se bat à Katagou, dans le pays décamé. Le 19 septembre ont lieu les affaires de Dogba et de Unoumen.

Nous sommes dans la vallée de l'Ouémé, à la hauteur de Tohoué. Le 4 octobre a lieu l'engagement de Gbédé. Le 6 octobre, le meurtrier combat de Poguessa nous livre les premières lignes de défense élevées par l'ennemi pour protéger Abomey. Après un repos de trois jours, la colonne reprit sa marche en avant. Le 12 octobre, à Oubomedi, on culbutait de nouveau les Dahoméens. Après quatre jours de lutte, les Français revenaient établir leur camp dans le village d'Akpa, à quinze kilomètres d'Abomey.

Dans sa position retranchée le colonel Dodds eut à subir deux assauts, le 20 et le 21 octobre. Le 24, il reprenait l'offensive avec les renforts amenés par le commandant Audéoud. Malgré une résistance opiniâtre, les lignes de Kotopa étaient enlevées le 26 et le 27. Le 31, les Français arrivaient en vue de Cana, la « Ville Sainte. » Il fallut trois jours pour enlever les ouvrages fortifiés construits autour de Cana, sous la direction d'ingénieurs européens. La prise de la bourgade de Diouxoué nous livrait Cana, qui fut occupée le 6 novembre. Les Dahoméens avaient évacué la ville sainte pour se concentrer dans Abomey. Le général Dodds, — on sait que le colonel fut promu au grade de général au cours de la campagne, — donna à ses troupes un repos mérité et attendit les renforts qui lui étaient annoncés. Le jeudi 17 novembre, après un semblant de négociations avec Behanzin, le général donnait le signal de l'attaque décisive ; mais l'ennemi se dérobait et évacuait Abomey en toute hâte.

La capitale était en notre pouvoir. Cinq compagnies vont rester à Abomey ; une route sera établie entre cette ville et Whydah. Si Behanzin, déchu de tous ses droits, tentait un effort désespéré, la garnison serait secourue en moins de deux jours. Behanzin s'est réfugié dans le Nord avec les débris de son armée, chez les Mahis, à trois jours de marche d'Abomey.

Le général Dodds a soumis au Gouvernement un programme pour l'organisation provisoire du pays. Le général propose de morceler le royaume de Dahomey.

Les territoires de la côte avec Whydah seraient incorporés aux possessions françaises du Bénin, et le reste du royaume comprendrait trois provinces indépendantes les unes des autres. L'une aurait Allada comme capitale ; la seconde, Abomey ; et la troisième, constituée avec les villages de la vallée de l'Ouémé, aurait pour chef-lieu un village situé entre Agony et Dogba, dans les environs de Tohoué, par exemple. Quant au pays décamé, absolument soumis aujourd'hui, il serait replacé sous l'autorité de notre allié Toffa, roi de Porto-Novo.

A côté des chefs intronisés par nous dans les trois provinces se trouveraient des résidents français qui relèveraient du gouverneur de nos établissements du Bénin. Pour assurer la pacification du pays et pour empêcher que Behanzin fasse un retour offensif avec les éléments militaires dont il dispose encore, le général Dodds dit qu'il restera une huitaine de jours à Abomey et qu'à son départ il laissera dans l'ancienne capitale des forces importantes composées ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Il s'occupera alors de la prise de possession de la côte, et, comme, en ce moment, les eaux de l'Ouémé sont basses, il reviendra à la côte par Allada et Whydah. Ainsi que nous l'avons écrit, le général Dodds fera établir d'urgence une route reliant Abomey à Whydah pour permettre à nos forces militaires de prêter leur appui, le cas échéant, à la garnison qui se tiendra momentanément à Abomey.

Le général Doods demande des douaniers pour l'organisation des douanes de la côte. Il réclame la relève des troupes européennes et des cadres des compagnies indigènes, très fatiguées par la campagne. Il propose ensuite le renvoi au Sénégal des deux escadrons de cavalerie, l'état dans lequel se trouvent les chevaux ne permettant pas de les utiliser.

M. Burdeau a soumis ce programme au Conseil des ministres d'hier matin. Le Gouvernement en a approuvé les lignes générales. Ses intentions sont non d'occuper effectivement le Dahomey, mais d'exercer sur le pays un protectorat de surveillance de nature à empêcher le rétablissement d'un ordre de choses devant nécessiter une nouvelle expédition.

L'annexion de Whydah et du territoire de la côte est approuvée, et le blocus ne sera levé que le jour où les douanes françaises fonctionneront à Whydah, à Godomey, comme elles fonctionnent déjà à Grand-Popo et à Kotonou. Le pays est riche, la population laborieuse ; les douanes constitueront un important revenu budgétaire qui permet d'espérer que, dans un laps de temps assez court, la colonie pourra se suffire à elle-même, comme la colonie voisine de Grand-Bassam.

C'est pour permettre aux opérations commerciales de s'effectuer comme autrefois, que le Gouvernement laissera au général Dodds les troupes qui sont nécessaires pour assurer le maintien de notre autorité. Quant la relève sera effectuée, le corps expéditionnaire comprendra 3.400 hommes, non compris les compagnies de débarquement de la flottille. Et il se trouve que les demandes du général Dodds sont absolument conformes aux envois que le Ministre de la marine fait effectuer, en ce moment même, par le *Tibet* et le *Pélion*. L'ordre de surseoir au départ du *Tibet* avait même été envoyé, hier matin, à Oran, afin d'ajouter aux contingents embarqués quelques cadres supplémentaires, si le général Dodds les avait demandés. Mais l'examen minutieux des propositions du commandant en chef ayant montré que les prévisions concordaient avec ses demandes, le départ a été autorisé, et le *Tibet* a quitté Oran dans la soirée d'hier.

Il est un point sur lequel le Gouvernement n'a pas statué : c'est sur le démembrement du royaume de Dahomey.

Le drapeau tricolore flotte sur Abomey ; les hostilités sont virtuellement terminées. Ce qui reste à faire sera accompli par le général Dodds, qui terminera sa tâche avec la même vaillance, la même habileté, le même bonheur. Ni les Chambres, ni le pays ne reculeront devant de nouveaux sacrifices, s'ils sont nécessaires.

Louis LAUNAY.

OMNIBUS ET TRAMWAYS DE LYON

Conformément à l'autorisation accordée par M. le Ministre des travaux publics, le Conseil d'administration de la *Société des Omnibus et Tramways de Lyon* vient de décider de rembourser toutes les obligations 5 0/0 de la Société encore en circulation, ou de les convertir en nouvelles obligations 4 0/0 de 300 fr. rapportant un intérêt annuel de 12 fr. En agissant ainsi, la *Société des Omnibus et Tramways de Lyon* ne fait qu'user de la disposition inscrite sur les titres des diverses séries de ses Emprunts, et mettre à exécution les résolutions prises en l'Assemblée générale des actionnaires tenue le 29 octobre dernier. Il n'y a donc, en ceci aucune objection à soulever. Quant à l'opération en elle-même, elle est des plus simples : en vue de la conversion projetée, une souscription publique est ouverte, le 29 novembre, à 22.262 obligations 4 0/0, au prix de 287 fr. 50 jouissance 1er octobre 1892. Les porteurs des anciennes obligations 5 0/0 de 300 fr. encore en circulation, ont le droit de réclamer leur remboursement au pair, plus les intérêts échus du 1er octobre au 30 novembre et moins l'impôt, soit au prix net de 300 fr. 65, ou de les échanger titre pour titre et par privilège, contre des obligations 4 0/0 nouvelles. Dans ce dernier cas, ils recevront, en échange du titre qu'ils possèdent, une obli ation 4 0/0 et une soulte de 13 fr. 15, représentant la différence entre le taux d'émission des obligations nouvelles et le taux de remboursement des obligations anciennes.

En fait, l'émission dont il s'agit est peu importante ; mais elle frappe par ce détail que la souscription aux 22.262 obligations nouvelles 4 0/0 va être simultanément présentée à Paris et à Lyon.

La *Société des Omnibus et Tramways de Lyon* a été formée par actes des 21 juin et 2 juillet 1879 et modifiée les 2 juillet 1881 et 10 mars 1887. Son capital-actions, primitivement fixé à 4 millions de francs, divisé en 8.000 actions de 500 fr., a été porté à 5 millions par décision de l'Assemblée générale du 25 juin 1881. Quant à son capital-obligations, il comprenait 24.246 obligations 5 0/0 émises à différents taux, 250, 280 et 290 fr., et à différentes époques, 1880, 1882, 1888, 1889 et 1890. Sur ces 24.246 obligations, 1.984 ont été, jusqu'à ce jour, amorties, de sorte qu'il ne reste plus, en circulation, que 22.262 obligations, nombre égal à celui des obligations 4 0/0 offertes au public le 29 novembre prochain.

A dire vrai, la *Société des Omnibus et Tramways de Lyon* n'a pas d'histoire. Ses actions, dont le dividende a varié de 5 0/0 sur le nominal, à 34 fr. et à 30 fr., sont cotées actuellement, 720 et 717 60, ex-acompte de novembre de 12 fr. 50, et ses obligations ont vu le cours de 320 dépassé. On traitait encore ces dernières de 314 à 315, coupon semestriel détaché, avant le vote de l'Assemblée générale du 29 octobre dernier, vote qui en autorisait la conversion, et elles sont encore à 311 et 311 50. Mais, vu le peu d'importance de l'opération projetée, on peut s'étonner que l'on ait songé à ouvrir en même temps la souscription à Paris et à Lyon.

En effet, si les porteurs d'obligations anciennes 5 0/0 profitent du droit de préférence qu'ils possèdent, les souscripteurs parisiens, dans le cas où il s'en présenterait, auront à se déranger tout à fait inutilement. Si, au contraire, les obligataires actuels préfèrent le remboursement de leurs titres, pourquoi vouloir faire absorber par Paris ce que Lyon dédaigne ? La *Société des Omnibus et Tramways de Lyon,* qui a encore une durée de 57 ans, a bien pour but l'exploitation de toutes entreprises de transports de marchandises et de voyageurs, dans la ville de Lyon et dans le département du Rhône, mais ce n'est, après tout, qu'une entreprise locale, dont nous ne pouvons suivre, ici, les développements, et qui peut se trouver un jour en présence de difficultés dont nous ne pouvons nous rendre compte. Sans parler de la question du monopole, qui a été et qui sera encore tant de fois discutée, il existe les grèves dont la *Société des Omnibus et Tramways de Lyon* n'a eu que peu à souffrir, jusqu'à présent, mais qui menacent toujours sinon son existence, au moins sa sécurité. On sait ce qu'elles ont produit à Paris : les *Trmways Sud* en ont éprouvé les conséquences, et la *Compagnie Générale des Omnibus* en a été ébranlée. Heureusement, pour cette dernière, ses fortes réserves la soutenaient ; mais pour posséder de telles réserves, il faut un long temps d'existence, ce qui manque à la *Société des Omnibus et Tramways de Lyon.* De plus, il faut envisager aussi certaines éventualités : renouvellement anormal des voies, renchérissement des fourrages, etc.

En résumé, nous ne voyons pas que l'affaire se présente dans des conditions exceptionnelles et qu'elle doive forcément attirer l'attention ; nous trouvons, au contraire, qu'elle doit être accueillie avec réserve.

A. Lechenet.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite de l'Etude sur les Soies.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur de la France

Le mouvement de nos échanges par nationalité pendant le mois d'octobre révèle un excédent d'exportation assez considérable.

La Suisse, l'Angleterre, les Etats-Unis nous ont beaucoup plus acheté que vendu ; la Suisse arrive en tête, ce sont les soies et soieries, les vins, les bestiaux, qui fournissent le gros contingent. Nous ne remarquons à l'importation des chiffres un peu forts que pour les tissus, passementeries et rubans de soie et, pour les fils, il n'y a réellement pas de quoi échauffer si fort la Commission des douanes. Les concessions que nous ferons à la Suisse nous seront payées au centuple. Le Parlement ne doit pas éprouver l'ombre d'une hésitation à voter le projet du Gouvernement.

Aux Etats-Unis nous exportons surtout des tissus de laine et de soie et des ouvrages de cuir et de peau, c'est-à-dire de la main-d'œuvre et nous en recevons des matières premières. Avec le parti qui est actuellement au pouvoir de l'autre côté de l'Atlantique il n'est pas téméraire d'espérer des modifications favorables au tarif Mac-Kinley si, de notre côté, nous ne nous montrons pas absolument intransigeants sur les adoucissements au tarif Méline, qui nous seront vraisemblablement demandées.

Résumé des échanges avec les principaux pays

(En milliers de francs)

ÉTATS	Mois d'octobre			Depuis le 1er Janvier		
	Importat.	Exportat.	Différ. pr l'exp.	Importat.	Exportat.	Différ. pr l'exp.
Angleterre	45.074	52.617	+ 7.543	466.059	868.267	+402.208
Allemagne	30.241	30.928	+ 687	281.880	294.873	+ 12.993
Belgique	33.135	30.601	— 2.534	347.790	422.109	+ 74.319
Suisse	7.092	26.609	+ 19.517	76.851	193.980	+117.129
Italie	13.393	9.175	— 4.218	111.748	103.670	+ 8.078
Espagne	17.899	7.344	— 10.555	237.595	111.125	—126.470
Turquie	8.442	4.699	— 3.743	100.995	51.537	— 49.458
Etats-Unis	10.852	25.517	+ 14.665	499.000	217.093	—281.907
Brésil	8.801	6.766	— 2.035	70.067	58.402	— 11.665
Républ. Argentine	11.620	6.955	— 4.665	184.003	49.318	—144.685

RÉSUMÉ COMPARATIF des Importations et Exportations par catégories pour les dix premiers mois des dix dernières années (1883-1892).

IMPORTATIONS (en milliers de francs)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	March. diverses	Total des import.	Or, arg. et billon
1892	1.842.788	515.151	1.226.763	115.272	3.699.974	457.111
1891	1.966.688	533.125	1.299.270	100.942	3.900.025	468.119
1890	1.904.046	502.369	1.157.311	104.000	3.667.726	207.715
1889	1.784.896	472.241	1.166.412	103.898	3.527.447	411.881
1888	1.644.349	444.862	1.203.803	91.801	3.384.815	223.554
1887	1 588.118	443.752	1.117.478	94.272	3.243.620	234.675
1886	1.668.151	447.600	1 197.962	89.256	3.402.969	400.416
1885	1.649.651	470.097	1.139.627	89.928	3.349.303	405.764
1884	1.801.972	530.931	1.124.042	98.609	3.555.554	190 319
1883	1.882.310	598.516	1.300.649	112.248	3.893.723	125.420

EXPORTATIONS (en milliers de francs)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	March. diverses	Total des export.	Or, arg. et billon
1892	588.392	1.464.419	611.922	227.655	2.892.388	182.432
1891	567.974	1.520.773	591.395	196.865	2.877.027	318 674
1890	637.122	1.591.668	661.386	171.779	3.061.955	239.105
1889	655.122	1.513.472	634.089	171.253	2.973.936	163.663
1888	570.454	1.354.254	553.701	158.969	2.637.378	251.045
1887	555.419	1.363.506	545.498	147.629	2.612.052	289 107
1886	530.481	1.390.643	553.519	131.357	2.606.000	206 078
1885	486.986	1.326 390	583.229	122.396	2.519.001	228 [illegible]
1884	539.432	1.307.614	607.237	102.796	2.557.079	80 689
1883	539.754	1.486.582	669.164	105.014	2.800.513	199.0[illegible]2

MÉTAUX PRÉCIEUX. — Importations et Exportations des Métaux précieux pendant les dix premiers mois des années 1890-1891-1892 (Valeur en milliers de francs).

Matières	IMPORTATIONS (milliers de fr.)			EXPORTATIONS (milliers de fr.)		
	1892	1891	1890	1892	1891	1890
Or en lingots	79.553	112.73[illegible]	47 882	14 528	22 73[illegible]	14 [illegible]
Or monnayé	265 255	212 848	52 923	76.873	178.450	148 [illegible]
Argent en lingots	19 830	25 979	16 134	20.927	7 713	[illegible]
Argent monnayé	90 571	114 489	90.429	69 165	109.231	72.105
Monnaie de billon	97	64	45	936	50	2
Totaux	457.110	468 119	207 715	182 432	318 674	239.105

Pendant les dix premiers mois de l'année 1892, le stock d'Or en France s'est augmenté de 253.409 000 francs, en légère baisse sur l'augmentation des 9 pre-

miers mois. Le stock d'ARGENT, qui gagnait fin septembre 22.377.000 fr., a subi une plus-value de sorties en octobre, de 2.268.000 fr., ce qui laisse l'augmentation des entrées pour les dix premiers mois de 1892 à 20.409.000 fr. Bien entendu, ces chiffres ne comprennent, pour l'or surtout, qu'une faible partie des sommes réellement importées. — BILLON. Pendant les dix premiers mois, les sorties ont été supérieures aux entrées de 839.000 francs.

Malgré la faible perte de 2 millions d'or causée par les fortes demandes d'octobre, la situation est toujours bonne et les résultats des dix premiers mois continuent à être excellents pour la richesse de la France.

RESUMÉ des perceptions opérées par le service des douanes et le service des contributions indirectes pendant les 10 premiers mois des années 1892, 1891 et 1890.

DÉSIGNATION	1892	1891	1890
Service des Douanes :	Mille fr.	Mille fr.	Mille fr.
Droits de douanes à l'importation	342.138	309.184	289.033
— — à l'exportation	»	»	»
— de statistique	5.679	6.050	5.969
— de navigation	6.849	7.672	6.978
— et produits divers de douanes	4.315	4.561	4.224
Taxe de consommation des sels	16.010	15.403	14.958
Total	374.991	342.870	321.162
Service des contribut. indirectes:			
Boissons et droit de fabr. des bières	380.232	370.541	363.265
Sels	8.666	9.087	9.332
Sucre indigène (droit de fabrication)	122.639	113.445	89.220
Droits divers et rec. à diff. titres	103.366	121.375	120.377
Vente des tabacs	310.803	307.484	307.975
— des poudres	7.926	7.922	8.369
— des allumettes	19.534	18.937	9.317
Total	953.166	948.791	907.855
Total général des perceptions	1328.157	1291.661	1229.017
A déd. les dép. p. primes ou drawbacks	90	96	109
Reste acquis au Trésor	1328.067	1291.565	1228.908

Il résulte de ces chiffres que, pendant les dix premiers mois de l'année 1892, les perceptions opérées par le service des douanes et les contributions indirectes, ont été supérieures de 36.502 milliers de francs à celles de la période correspondante de 1891. Les douanes entrent dans ce total pour 32.121.000 francs et les contributions indirectes pour 4.375.000 francs.

RÉSUMÉ de la navigation de la France pendant les 10 premiers mois des années 1891 et 1892 *(navires chargés)*

	ENTRÉE				SORTIE			
	1892		1891		1892		1891	
Navires français	Nomb de navir.	Ton.	Nomb de navir.	Ton.	Nomb de navir.	Ton.	Nomb de navir.	Ton.
Avec colonies et possessions françaises	1.677	(mill.) 1.168	1.641	(mill.) 1.156	1.719	(mill.) 1.222	1.660	(mill.) 1.145
Grande pêche	370	31	481	41	488	53	580	71
Etranger :								
Pays d'Europe	3.927	1.301	4.271	1.603	3.764	1.299	3.961	1.501
— hors d'Europe	695	1.065	698	974	648	904	730	1.012
Total	6.669	3.567	7.091	3.776	6.619	3.480	6.931	3.731
Navires étrang.								
Avec colonies et possessions françaises	256	126	233	150	98	50	126	72
Etranger :								
Pays d'Europe	12.705	5.316	14.486	6.063	9.823	3.343	10.916	3.858
— hors d'Europe	1.460	1.908	1.820	2.332	465	632	513	691
Total	14.371	7.352	16.539	8.546	10.386	4.026	11.555	4.622
Total général	21.040	10919	23.630	12323	17.005	7.506	18.486	8.353

La période des dix premiers mois de 1892 a donné lieu à une diminution dans l'entrée des navires dans les ports français. Ceux-ci ont reçu 2.590 navires de moins que pendant la période correspondante de 1891, et le tonnage a subi une réduction de 1.404 milliers de tonneaux. Pendant la même période de 1892 les sorties de navires ont été inférieures de 1.481, et le tonnage emporté a diminué de 847 milliers de tonneaux.

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	17 novembre	24 novembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
17 nov. / 24 nov.		
Or .... 1.677.486.916 / 1.683.568.766	2.952.133.486	2.960.437.431
Argent... 1.274.646.570 / 1.276.868.664		
2.952.133.486 / 2.960.437.431		
Effets échus hier à recevoir ce jour	60.048	63.271
Portefeuille Paris — Effets Paris	201.536.643	195.944.214
Portefeuille Paris — Effets Etranger	»	»
Portefeuilles des succursales	335.163.231	303.910.582
Avances sur lingots à Paris	18.611.700	19.120.100
Avances sur lingots dans les succursales	1.202.812	1.187.812
Avances sur titres à Paris	126.222.177	123.507.779
Avances sur titres dans les succursales	158.893.901	156.890.270
Avances à l'Etat	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.627.255	99.627.269
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	9.360.087	9.344.144
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	5.359.034	5.364.810
Emploi de la réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Divers	92.364.969	92.893.017
Total	4.267.423.540	4.235.178.895
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation	3.244.927.370	3.207.353.625
Arrérages de valeurs déposées	20.270.056	15.198.074
Billets à ordre et récépissés	37.313.120	37.520.222
Compte courant du Trésor, créditeur	350.801.800	367.144.467
Comptes courants de Paris	281.380.252	289.837.525
Comptes courants dans les succursales	53.400.297	48.515.413
Dividendes à payer	2.165.654	2.077.284
Escompte et intérêts divers	7.254.546	7.598.274
Réescompte du dernier semestre	910.847	910.847
Divers	42.484.088	32.507.652
Total	4.267.423.540	4.235.178.893

Comparaison avec les années précédentes

	29 nov. 1888	28 nov. 1889	27 nov. 1890	26 nov. 1891	24 nov. 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	2.623.1	3.014.0	3.061.3	3.016.2	3.207.3
Encaisse	2.549.4	2.537.6	2.361.2	2.588.0	2.960.4
Portefeuille	710.1	750.7	978.6	779.6	499.8
Avances aux partic.	278.9	260.5	256.2	324.2	300.7
— à l'Etat	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	357.0	351.3	232.1	312.3	367.1
— part.	363.4	453.5	451.8	516.7	338.3
Taux d'Escompte	4 ½ 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or	4 0/00	4 0/00	5½ 0/00	3 0/00	1 0/00
Bénéfices nets	5.502.1	4.360.7	5.238.2	5.686.4	2.233.4

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

A dater du 21 novembre présent mois, les actions de la Société Autrichienne-Hongroise privilégiée des Chemins de fer de l'Etat, 2e émission, nos 400001 à 550000, ne seront plus négociables qu'en titres munis de coupons.

Un versement de 50 fr. (net 48 fr. 90, après déduction d'un coupon de 1 fr. 10) sur les obligations Communales non libérées 3 0/0 1891, est appelé du 15 au 30 novembre présent mois.

En conséquence, la Chambre syndicale a décidé qu'à partir du 24 novembre lesdites obligations ne seront plus négociables qu'en titres libérés de 140 fr.

Jusqu'au 30 novembre, il pourra être traité, suivant conventions particulières, en titres liberés de 90 fr.

En liquidation du 30 novembre, les livraisons devront s'effectuer en titres libérés de 140 fr.

A dater du 21 novembre présent mois :

Les obligations de 500 fr. 6 0/0 1878 de la Compagnie

insulaire de Navigation à vapeur F. Morelli et Cie, ex-compagnie Valéry frères et fils, se négocieront avec la jouissance d'octobre 1892, coupon no 30 attaché.

Elles seront inscrites à la 1re partie du Bulletin de la Cote, au-dessous des obligations de la Compagnie générale Transatlantique, et sous la rubrique : « Obligations Valéry 6 0/0 1878, garanties par la Compagnie générale Transatlantique, capital et intérêts, pour 83.157 0/0. »

Ces titres ne seront négociables qu'autant qu'ils seront munis de l'estampille suivante : « Obligations garanties par la Compagnie générale Transatlantique, capital et intérêts pour 83.157 0/0; soit capital : 415 fr. 785. — Intérêts annuels : 24 fr. 947. »

Service des titres et des coupons : à Paris, à la Compagnie générale Transatlantique, rue Auber, 6.

A dater du 23 novembre présent mois, les obligations Tunisiennes 3 0/0 1892 ne seront plus négociables qu'en titres définitifs.

Toutes les livraisons en liquidation du 30 novembre s'effectueront en titres définitifs.

Par suite de l'échange fait par la Société du Crédit foncier Colonial, de ses obligations de 600 fr. et de 500 francs anciennes, contre des obligations de 420 fr. et de 350 fr. nouvelles créées en conformité du concordat intervenu entre la Société et ses créanciers. le 7 juin 1892 et homologué par jugement du 18 du même mois.

La Chambre syndicale a décidé ce qui suit :

A dater du 25 novembre présent mois, les obligations nouvelles de ladite Société seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant;

Ces titres seront inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote sous les deux rubriques suivantes :

I. Crédit foncier Colonial, 34.093 obligations de 420 francs, nos 1 à 34093. Intérêt 5 0/0, payable conformément au concordat du 7 juin 1892. Jouissance : 1er janvier 1892.

(Ces obligations portent intérêt comme suit : 1o un coupon fixe de 12 fr., payable le 1er janvier de chaque année ; 2o un coupon d'intérêt variable ne pouvant pas dépasser 9 fr., et payable le 1er juillet de chaque année);

II. Crédit foncier Colonial, 13.971 obligations de 350 francs, nos 1 à 13971. Intérêt, 5 0/0, payable conformément au concordat du 7 juin 1891. Jouissance : 1er janvier 1892.

(Ces obligations portent intérêt comme suit : 1o un coupon fixe de 10 fr., payable le 1er janvier de chaque année ; 2o un coupon d'intérêt variable ne pouvant pas dépasser 7 fr. 50, et payable le 1er juillet de chaque année).

Par exception, le premier coupon d'intérêt fixe no 1 et le premier coupon d'intérêt no 1 bis des obligations nouvelles de 420 fr. et de 350 fr. seront payables le 1er juillet 1893. A partir de cette date, les coupons d'intérêt fixe seront payables les 1er janvier 1894, 1895, etc., et les coupons d'intérêt variable les 1er juillet 1894, 1895, etc.

Les obligations anciennes de 600 fr. et de 500 fr. resteront maintenues à la Cote jusqu'à nouvel avis.

Bourse de Lyon *(Arrêté préfectoral concernant la Bourse de Lyon)*. — Le Préfet du Rhône, officier de la Légion d'honneur,

Vu la délibération prise le 2 septembre 1892 par la Chambre syndicale de la Compagnie des Agents de change près la Bourse de Lyon ;

Vu l'arrêté du 27 prairial an X ;

Vu la loi municipale du 5 avril 1884, et notamment les articles 97 (3e §), 104 et 105 ;

Vu le décret du 7 octobre 1890 ;

Vu l'avis favorable de la Chambre de Commerce de Lyon, en date du 16 novembre 1892 ;

ARRÊTE :

Article 1er. — A partir du 6 décembre 1892, la Bourse de Lyon se tiendra au Palais du Commerce, de dix heures trois quarts à midi et demi et de cinq heures à cinq heures et demie du soir pour la négociation des effets publics.

Art. 2. — Copie du présent arrêté sera adressée à M. le Syndic des Agents de change à Lyon, qui devra en faire opérer l'affichage, et à M. le Commissaire de police du quartier de la Bourse, chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution dudit arrêté.

Expédition en sera adressée à M. le Maire de Lyon.

Lyon, le 18 novembre 1892.

Le Préfet du Rhône,
G. RIVAUD.

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change de la Ville de Lille

Par décision de la Chambre syndicale, en date du 19 novembre 1892, les deux mille obligations 4 0/0, remboursables à 500 fr. de la Société des Chemins de fer Economiques du Nord sont admises aux négociations au comptant, à dater du 22 courant, jouissance du 15 juin 1892.

Par décision de la Chambre syndicale, en date du 21 novembre 1892, les actions Albi, libérées de 375 fr., ne se négocieront plus, à dater de 22 novembre, qu'en titres au porteur.

Caisse nationale d'Epargne. — Voici le tableau des opérations effectuées pendant le mois d'octobre 1892 :

Versements reçus de 191.538 déposants, dont 37.291 nouveaux		31.875.458 20
Remboursement à 94.618 déposants, dont 21.122 pour solde.	26.175.819 35	26.583.902 90
Rentes achetées à 342 déposants, pour un capital de	408.083 55	
Excédent de recettes		5.291.555 30

Nombre de comptes existant au 31 octobre 1892 : 1.917.211.

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le relevé des opérations concernant les Caisses d'épargne ordinaires, du 11 au 20 novembre 1892 :

Dépôts de fonds	6.708.159 95
Retraits de fonds	8.001.965 72
Excédent de retraits	1.293.805 77

L'excédent de dépôts du 1er janvier au 20 novembre 1892 s'élève à 54.557.173 fr. 91.

Capitaux employés en achats de rentes du 11 au 20 novembre 1892 :

1o Pour placement des excédents de dépôts et, en outre, des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des caisses d'épargne ordinaires, 7.941.987 fr. 50;

2o Pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 265.350 fr. 95.

Prêts du Crédit Foncier. — Dans sa séance hebdomadaire du 23 novembre, le Conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 4.296.631 fr. de nouveaux prêts, dont 3.475.000 fr. en prêts fonciers et 821.631 fr. en prêts communaux.

Ville de Paris (*Emprunt municipal de 1886*). — Les porteurs des certificats de souscription aux trois premières émissions qui n'auront pas réclamé, avant le 3 décembre 1892 l'échange de leurs récépissés de souscription contre les titres auxquels ils donnent droit, ne pourront pas participer à ce tirage.

Les titres de la 4e émission qui n'auront pas été libérés des termes exigibles, au plus tard le 30 novembre courant, seront déchus de tout droit aux lots ainsi

qu'aux primes de remboursement qui pourront leur échoir à ce tirage.

Comptoir National d'Escompte de Paris. — MM. les Actionnaires sont informés que les titres définitifs d'actions au porteur et d'inscriptions nominatives seront délivrés, à partir du 1er décembre prochain, au siège de la Société, 14, rue Bergère, à la succursale, 2, place de l'Opéra, et à ses agences dans Paris et à Lyon Marseille, Nantes, le Havre et Bordeaux.

Les certificats provisoires d'actions, libérées de 500 fr., devront être déposés, pour la vérification, préalablement à l'échange, et sont reçus, dès à présent, aux guichets ci-dessus indiqués.

Société de Dépôts et de Comptes courants. — Sur requête des débiteurs (loi du 4 mars 1889) le Tribunal de commerce de la Seine, dans son audience du 21 novembre courant, a prononcé la liquidation judiciaire de la Société de Dépots et de Comptes courants (Société anonyme en liquidation, au capital de 80 millions de francs, avec siège à Paris, 2, place de l'Opéra).

M. Legrand a été nommé juge-commissaire et M. Bonneau, 6, rue de Savoie, liquidateur provisoire.

Sous-Comptoir des Entrepreneurs. — MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale annuelle, le samedi 10 décembre 1892, à trois heures précises, au siège de la Société, rue des Capucines, 21.

La réunion a pour objet :

1o D'entendre le rapport du Conseil d'administration ;

2e De statuer sur les comptes de l'exercice 1891-1892 ;

3o De procéder à l'élection d'administrateurs.

Pour faire partie de l'Assemblée, il faut être propriétaire de vingt-cinq actions et les déposer à la caisse du Sous-Comptoir, avant le 30 novembre.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 4 au 10 novembre. (45e semaine)
(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine		Rec. br. depuis le 1er janvier		Différence pr 1892
		1892	1891	1892	1891	
Etat	2.665	783	756	32.747	32.255	+ 492.»
Paris-Lyon-Méditer.	8 364	6.848	7.070	304.042	307.315	— 3.272.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	94	102	3.964	4.031	— 66.»
— Chemins Algériens..	513	195	207	7.830	8.368	— 537.»
Nord	3.629	3.934	3.947	161.051	160.922	+ 129.»
Ouest	5.185	2.812	2.905	127.648	127.761	— 113.»
Orléans	6.432	3.316	3.411	149.061	146.732	+ 2.329.»
Est	4.691	2.896	2.912	124.798	124.458	+ 340.»
Midi	3.045	1.740	1.751	77.643	79.093	— 1.450.»
Est-Algérien	897	177	141	6.045	5.823	+ 221.»
Bône-Guelma voie larg.	534	78	85	3.603	3.992	— 388.»
— voie étroite	128	14	5	316	339	— 23.»
Ouest-Algérien	296	61	47	2.316	2.200	+ 115.»
Arzew à Kralfallah	214	28	28	1.262	1.196	+ 66.»
Médoc	101	19	18	973	977	— 3.»

Gouvernement Argentin (Emprunt 6 0/0 1881). — Les coupons d'intérêt semestriel au 1er décembre 1892, portant le no 23, doivent être présentés à Paris, à partir dudit jour, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

Contre la remise de ces coupons, il sera délivré des titres timbrés au capital de 20 liv. st. ou 500 fr., de l'Emprunt Argentin 6 0/0 1891, garanti par les douanes, en exécution de la loi du 23 janvier 1891. Pour les sommes inférieures à 500 fr., il sera émis des reçus provisoires qui, réunis en nombre suffisant pour former un capital de 500 fr., donneront droit à un titre timbré.

Les obligations sorties au 23e tirage seront également échangées en vertu de la loi précitée, capital pour capital, contre des titres timbrés dudit Emprunt Argentin 6 0/0.

Etats-Unis du Brésil *(Province de Bahia)*. — (Emprunt 5 0/0). — L'intérêt semestriel au 1er décembre 1892 sera payé, à partir dudit jour, à raison de 12 fr. 50 nets d'impôts, contre remise du coupon no 7, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

Le Gouvernement de l'Etat de Bahia faisant usage du droit qu'il s'était réservé d'effectuer l'amortissement annuel par voie de rachat, au cas où les titres seraient cotés au-dessous du pair, a racheté sur le marché 455 obligations représentant le montant à amortir au 1er décembre 1892. qui ont été déposées à la Banque de Paris et des Pays-Bas pour y être annulées.

Porto-Rico. — Les porteurs d'obligations de la Compagnie des Chemins de fer de Porto-Rico qui voudront prendre connaissance de la demande présentée à la Compagnie par quelques obligataires et y adhérer, s'il y a lieu, pourront s'adresser chez M. A. Hans, 67, rue de la Victoire, à Paris.

Société des Ateliers et Chantiers de la Loire. — L'Assemblée générale ordinaire de la Société des Ateliers et Chantiers de la Loire a eu lieu le 19 novembre courant.

Les actionnaires ont donné leur approbation aux comptes de l'exercice 1891-1892 et fixé à 25 fr. le dividende de cet exercice.

Une somme de 415.000 fr. environ a été reportée à nouveau.

L'Assemblée a ensuite réélu administrateurs MM. de Nervo et Mignon, et renouvelé les pouvoirs des commissaires, MM. Demarest et Schlœsing.

Le dividende fixé sera payable, à partir du 3 janvier prochain, au Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère.

Compagnie générale des Voitures pour le service des Chemins de fer. — MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire au Siège social à Paris, 6, place de Valois, pour le samedi 10 décembre 1892, à trois heures et demie très précises, à l'effet de statuer sur les objets suivants à l'ordre du jour :

1o Approbation du traité passé avec la Compagnie du Chemin de fer du Nord ;

2o Prorogation de la durée de la Société ;

3o Modifications aux Statuts, notamment aux articles 4, 6, 32 et 37 ;

4o Nomination d'un nouvel administrateur.

Auront le droit d'assister à cette Assemblée les actionnaires propriétaires au moins de dix actions nouvelles ou de cinquante actions anciennes, et les anciens actionnaires devront déposer les titres de leurs anciennes actions au Siège social, cinq jours au moins avant la réunion.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire, au Siège social, à Paris, 6, place de Valois, pour le samedi 10 décembre 1892, à trois heures précises, à l'effet de statuer sur les conclusions du rapport du commissaire nommé par l'Assemblée générale du 19 novembre 1892, pour apprécier en tant que de besoin la valeur de l'actif social. Ce rapport sera tenu à la disposition des actionnaires à partir du 4 décembre.

Tous les actionnaires anciens et nouveaux, sans exception, ont le droit d'assister à cette Assemblée et les actionnaires devront déposer les titres de leurs anciennes actions au Siège social, cinq jours au moins avant la réunion.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 1er janvier au 30 oct....	63.586.000	71.277.000
Du 1er au 10 novembre	1.680.000	2.170.000
Du 11 au 18 novembre	1.460.000	1.750.000
Du 19 au 25 novembre.....	1.230.000	1.300.000
Du 1er janvier au 18 nov....	67.956.000	76.497.000

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 25 novembre 1892.

Je vous faisais prévoir, la semaine dernière, que l'on répondrait à Berlin aux aveux faits avec une telle désinvolture, par le prince Bismarck dans le but de discréditer la famille impériale. Le comte de Caprivi a essayé de rétablir les faits à la tribune du Reichstag, mais cette tentative n'a abouti qu'à confirmer davantage l'exactitude du récit résultant des dernières révélations.

La semaine est cette fois remplie d'événements considérables: le Reichstag s'est réuni et le projet de loi militaire lui a été soumis; le discours du trône et un grand discours du chancelier de l'Empire sont consacrés à défendre ces nouvelles mesures; nous connaissons également le projet de budget impérial pour 1893-94; la Diète de Prusse poursuit la discussion de la réforme fiscale, et enfin, le nouvel impôt de Bourse commence à provoquer une vive émotion dans le monde des affaires. Je m'en vais essayer de vous rendre compte aussi succinctement que possible de l'état actuel de toutes ces questions.

Les arguments invoqués en faveur de la loi militaire vous sont connus; ils se résument ainsi : l'Allemagne n'a plus maintenant la supériorité militaire sur ses deux voisins, la France et la Russie; ces deux puissances n'ont certainement à l'heure qu'il est que des dispositions pacifiques, mais on craint qu'il n'en soit plus ainsi d'un moment à l'autre, parce qu'en France le parti de la revanche pourrait arriver au pouvoir avec une dictature militaire (je reproduis, bien entendu. les idées du comte de Caprivi), parce que les difficultés politiques et économiques entre lesquelles se débat l'autocratie russe, pourraient l'amener à chercher une solution dans une guerre, et enfin parce que le véritable but de l'alliance franco-russe serait une revision de la carte de l'Europe; par conséquent, il faut que l'Allemagne soit prête à toutes les éventualités. Je ne veux pas discuter cette argumentation; je me bornerai à faire remarquer que l'Empire allemand, lui aussi, est aux prises avec des difficultés que j'ai souvent décrites ici, et que rien ne prouve qu'il ne cherchera pas à en sortir exactement de la même manière qu'en 1870, quand il aura conscience d'une supériorité militaire suffisante.

Mais ce qui vaut la peine d'être constaté, c'est qu'après le discours du trône et la harangue chaleureuse du comte de Caprivi, la situation est exactement la même qu'auparavant. Pendant que l'Empereur parlait, le silence des membres du Reichstag a été complet, et la fin n'a été saluée que par quelques maigres applaudissements; la réception faite aux Chambres a été également des plus froides. Les conversations des couloirs et le langage des journaux ne permettent pas de douter que dans le Parlement comme dans le public, on n'a nullement été touché par les deux discours. Le sort du projet de loi militaire reste donc aussi problématique qu'auparavant.

Le discours du trône constatait, avec une franchise qu'on n'est pas habitué à rencontrer dans ces sortes de documents, que la situation économique de l'Allemagne n'est pas satisfaisante, et que les traités de commerce mis en vigueur le 1er février dernier n'ont pas donné les résultats qu'on en attendait.

Le budget de l'Empire pour 1893-94 confirme ces appréciations pessimistes sur la vie économique du pays. Les contributions des États confédérés augmentent dans des proportions considérables, et on va être obligé encore d'avoir recours dans une large mesure aux ressources extraordinaires, c'est à dire aux emprunts.

Il faut ajouter que ce projet de budget ne tient pas compte des conséquences financières du projet de loi militaire, qui comporte lui aussi de nouveaux appels au crédit.

La discussion de la réforme fiscale à la Diète de Prusse a été signalée cette semaine par un discours de M. Herrfurth, l'ancien ministre de l'intérieur, qui fut précisément contraint de quitter le Cabinet à cause de son hostilité aux mesures de M. Miquel.

M. Herrfurth a clairement établi que cette réforme fiscale est tout à l'avantage de l'aristocratie riche, des agrariens ou grands propriétaires fonciers, qui jusqu'ici ont toujours été ménagés par la législation fiscale; il a montré en particulier que l'impôt sur le capital ne frappera les classes riches que d'une manière tout à fait illusoire ; enfin le projet, qui a la prétention de favoriser l'autonomie des communes, aura plutôt pour effet de retarder la disparition des vestiges du régime féodal qui subsistent encore en Prusse.

Les nouveaux impôts qui doivent servir à couvrir les dépenses militaires produiront, d'après les évaluations du Gouvernement, 58 millions de marks, savoir: 32 millions 1/2 pour l'impôt sur la brasserie, 12 millions 1/2 pour l'impôt sur l'alcool, et 13 millions pour l'impôt de Bourse. Je ne m'occuperai que de ce dernier, la place me manquant pour que je puisse vous entretenir cette fois des deux précédents.

On a l'intention de doubler la taxe qui frappe les opérations de Bourse. Le monde des affaires, qui jusque-là ne croyait pas que le Gouvernement se déciderait à une pareille mesure, a manifesté la plus vive émotion quand la nouvelle de cet impôt a été confirmée; les commissariats de la Bourse des valeurs et de la Bourse du commerce vont immédiatement aviser aux mesures à prendre pour la défense du marché.

L'impôt de Bourse est déjà beaucoup trop considérable, et c'est certainement à cause de lui que la spéculation de jeu tient une si grande place sur les marchés allemands, les affaires sérieuses étant rendues très difficiles. Si on élève cet impôt, le marché se trouvera désorganisé, et en particulier, les affaires d'arbitrage deviendront tout à fait impossibles; ce seront les places étrangères qui recueilleront le bénéfice de cet état de choses.

J'ajouterai que le moment est des plus mal choisis, attendu que les recettes de l'impôt actuel mettent en évidence la stagnation des affaires. Le Gouvernement, en voulant frapper la Bourse, se dit qu'il obtiendra aisément le vote de cette taxe, à cause de l'impopularité de la spéculation ; il s'appuie en définitive sur des préjugés trop répandus, néglige absolument les intérêts économiques supérieurs, et ne réfléchit pas qu'en mettant de nouvelles barrières aux affaires il ne laissera justement plus de place qu'à la spéculation immorale.

On fait courir le bruit qu'à la suite des critiques qui se sont produites de toutes parts, le Gouvernement avait l'intention d'affranchir du nouvel impôt les opérations sur les fonds d'État allemands et sur les changes étrangers; mais ces bruits sont peu dignes de foi, car ce serait avouer que la mesure a d'une manière générale un caractère funeste. Si l'émotion n'est pas plus grande à la Bourse, c'est qu'on croit que finalement la loi militaire sera rejetée, et que les nouveaux impôts deviendront inutiles.

Informations Économiques et Financières

La Société de Protection des Porteurs de Valeurs étrangères. — La Commission chargée par le Congrès des Banques allemandes de faire les démarches préliminaires à la constitution d'une Société de protection des porteurs des valeurs étrangères a tenu récemment une séance à Berlin. Elle n'a pas pris de résolution définitive, attendu qu'elle n'a reçu jusqu'ici les réponses que d'un tiers des 700 intéressés (Banques, industriels, Chambres de commerce) auxquels elle s'est adressée. Une nouvelle réunion aura lieu dans quelques mois.

Le Budget Allemand. — Le projet de budget de l'Empire pour 1893-94 est résumé par le tableau suivant :

RECETTES	marks		Différence sur l'exercice précédent.
Douanes et impôts de consommation...	602.919.840	—	914 110
Timbre	36.514.000	—	595.000
Postes et Télégraphes	21.292.277	+	69.339
Imprimerie Impériale	1.392.220	+	139.010
Chemins de fer	20.745.100	+	920.300
Banques	7.117.500	+	2.344.800
Recettes diverses d'administration	13.375.055	+	1.311.087
Fonds impérial des Invalides	24.672.078	—	492.476
Intérêts de fonds déposés	148.000	—	147.000
Vente des terrains de la forteresse de Stettin	508.636	—	588.270
Excédents des exercices antérieurs	4.147.232	—	11.160.969
Contributions matriculaires	356.136.421	+	35.276.688
Total	1.088.968.359	+	26.163.389
Ressources extraordinaires	188.066.436	+	33.644.441
Total	1.277.034.795	+	59.807.830

DÉPENSES

	Dépenses permanentes	Dépenses annales ordinaires	Dépenses annales extraord.		Différence sur l'exerc. précéd.
	marks				marks
Diète Impériale	423.213	»	»		■
Chancellerie de l'Empire	153.460	»	»	+	3 100
Affaires étrang.	10.110.005	8.388.600	»	+	565.100
Postes et Télégraphes	»	10.151.203	»	+	2.900.455
Intérieur	25.841.515	2.397.900	65.600.000	+	33.227.699
Imprimerie Impériale	»	219.700	»	+	19.700
Armée	428.212.623	43.103.014	114.023.026	+	12.500.818
Marine	48.885.249	21.911.650	21.056.600	+	6.444.160
Justice	2.054.978	1.200.000	»	+	135.152
Trésorerie	354.258.849	218.630	»	—	5.913.700
Chemins de fer	332.820	4.000	13.386.810	—	933 110
Dette de l'Empire	66.006.000	»	»	+	5.140.200
Cour des Comptes	629.883	»	»	+	4.235
Pensions	44.793.028	»	»	+	2.146.497
Fonds des Invalides	24.672.078	»	»	—	492.476
Fonds de roulement	»	»	4.000.000	+	4.000.000
Total	1.006.373.692	82.594.667	188.066.436	+	59.807.830

Total général des dépenses. 1.277.034.795 marks.

On remarquera la diminution de presque toutes les recettes, par contre l'augmentation des contributions matriculaires des Etats confédérés et des ressources extraordinaires, nécessitées par le développement que prennent les dépenses.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 26 novembre 1892.

Le marché a été violemment influencé au début de la semaine par la nouvelle officielle de l'augmentation de l'impôt de Bourse; si cette mesure se réalisait le marché serait ébranlé pour longtemps et peut-être la spéculation serait-elle rendue impossible à un grand nombre de boursiers ; aussi toutes les valeurs dites de spéculation ont-elles reculé. La Bourse a manifesté son mécontentement en vendant de grandes quantités de fonds d'Etat allemands ; les jours suivants, on s'est remis peu à peu, en réfléchissant que l'adoption du projet de loi militaire n'est rien moins que certaine, et qu'on a par suite des chances d'échapper au nouvel impôt.

Les roubles sont faibles ; des bruits d'emprunt russe, qu'on a mis de nouveau en circulation, n'ont pas tardé à être démentis.

Les fonds Austro-Hongrois sont toujours fermes ; on croit que les opérations de la réforme monétaire sont maintenant très prochaines.

La constitution, dans un avenir rapproché, d'un syndicat des charbonnages devient de moins en moins probable, et d'autre part la situation des industries des charbons et du fer devient de plus en plus difficile ; il ne faut donc pas s'étonner si on enregistre toujours de la baisse sur les valeurs du marché minier.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov	25 nov
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	86 75	85 87	86 12	86 »	86 12	86 »
Orient 3 0/0	65 87	64 25	65 50	65 87	65 37	65 62
Consolidés Russes	97 25	96 25	96 40	96 90	97 25	97 40
Hongrois	95 »	94 87	94 93	95 50	95 87	96 12
Egypte Unifiée	99 »	99 »	99 40	99 80	99 70	99 30
Italien	91 87	91 40	91 62	92 25	92 62	92 62
Chemins de fer						
Autrichiens	» »	»	.. »	»	»	»
Lombards	42 12	41 37	41 87	41 37	41 25	39 75
Gothard	154 50	153 12	154 50	156 50	156 50	155 75
Nord-Est Suisse	112 37	110 62	111 62	111 62	110 »	108 50
Central Suisse	» »	»	»	»	»	■
Méridionaux	127 75	127 12	127 12	129 25	128 37	127 75
Duxer	219 62	»	218 40	218 40	217 25	217 62
Marienbourg	59 »	57 62	59 40	60 50	60 25	60 62
Ouest Prussien	69 37	68 25	70 37	70 25	69 87	70 87
Mainzer	113 87	112 87	113 50	112 37	111 87	111 75
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	201 »	198 »	200 50	199 40	198 87	198 25
Sud-Ouest Russe	» »	»	»	»	»	»
Banques						
Crédit	165 »	165 25	165 25	166 37	168 »	168 37
Disconto	184 50	182 50	183 37	185 12	184 90	183 62
Darmstadt-Bank	134 50	133 12	135 37	135 25	135 12	134 12
Berl-Handels	135 »	132 62	134 50	136 »	136 25	134 25
Dresde-Bank	141 37	139 »	140 50	142 »	142 »	141 »
National-Bank	114 50	112 90	114 37	115 12	114 87	113 25
Mines et diverses						
Laura	108 50	104 12	100 »	102 12	100 25	99 62
Dortmund	58 87	57 12	58 »	60 »	58 25	58 50
Bochumer	124 75	119 75	119 12	122 40	120 37	119 75
Gelsenkirch	135 »	134 37	137 25	140 90	140 »	137 62
Hibernia	115 50	115 25	118 50	121 75	120 50	118 75
Harpener	135 25	134 25	127 62	132 62	130 75	128 37
Dynamite Trust	» »	»	»	»	»	»
Nordd Lloyd	111 62	112 75	113 40	113 12	111 75	111 25
Allgem. Electr	»	»	»	»	»	■
Changes						
Paris 8 jours	80 85	80 90	80 90	80 95	80 90	80 95
Londres —	20 36	20 35	20 36	20 36	20 35	20 34
Vienne —	170 10	170 »	170 »	170 »	169 95	169 80
Pétersbourg 3 semaines	202 50	200 10	198 75	200 30	199 10	199 50
Roubles comptant	202 75	198 50	200 25	200 87	199 25	199 90
— fin courant	203 »	198 50	200 25	201 »	199 25	199 75

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 678)

LA SITUATION

Londres, 26 novembre 1892.

Je vous ai dit que, grâce au silence gardé par les membres du Cabinet sur les plans politiques de M. Gladstone, les polémiques ne présentaient aucun intérêt et que les adversaires des membres du Gouvernement en étaient réduits à répéter les arguments dont ils n'ont cessé de se servir pendant la période électorale.

Cette situation ne se modifie pas ; le seul fait politique que je trouve à signaler, c'est la décision prise au sujet de l'Ouganda. D'après le communiqué officiel, le Gouvernement a résolu « de ne pas s'opposer à la décision prise par la *British East African Company* d'abandonner l'Ouganda le 31 mars 1893, mais il enverra à cette date un représentant avec une escorte suffisante. Ce représentant sera chargé d'étudier la situation de l'Ouganda et de rédiger un rapport indiquant ce que l'on devra faire pour ce pays. »

La décision que le Gouvernement vient de prendre est celle que je vous avais fait prévoir ; il est par conséquent inutile de revenir sur les considérations déjà émises à ce sujet. D'après les dernières informations, le Gouvernement anglais aurait décidé en outre d'accepter la responsabilité des événements survenus dans l'Ouganda et des assurances dans ce sens auraient été don-

nées au Gouvernement français. Cela équivaut à dire que l'Angleterre admet le principe d'une indemnité pour les Français qui auraient eu à souffrir de ces événements. En ce qui concerne la France, la question de l'Ouganda aura donc eu une issue favorable; c'était d'ailleurs la seule solution que l'on devait attendre.

Je vous ai seulement signalé, dans une de mes dernières lettres, la crise que traverse l'agriculture. La situation est loin, en effet, d'être satisfaisante. La présente année a été désastreuse ; le blé et le fourrage ont pour ainsi dire manqué, les pommes de terre ont souffert sérieusement de la maladie, la chaleur et la sécheresse ont détruit les récoltes, la maladie a ravagé les troupeaux, il s'en suit que les prix n'ont pas été rémunérateurs et que, de tous côtés, les fermiers ont éprouvé des pertes.

Chaque fois qu'une catégorie de personnes souffre d'une catastrophe quelconque, la première chose que l'on fasse ici, c'est de provoquer une réunion où l'on discute les mesures à prendre pour arrêter le mal : les agriculteurs n'y ont pas manqué. Une Conférence de l'agriculture nationale se réunira à Londres pendant la semaine du *Cattle Show* (Exposition des animaux gras) et, étant donné le grand nombre d'agriculteurs qui se donnent rendez-vous à Londres à cette époque, on doit s'attendre à ce que de nombreux adhérents se trouvent à cette réunion.

On est en droit de s'inquiéter quelque peu des propositions qui y seront faites et des décisions qui y seront prises ; on s'attend à ce que des tentatives protectionnistes y soient faites, il importe donc de jeter un coup d'œil sur la situation.

Il serait difficile de déterminer les causes de la crise actuelle, de longues études ont été faites à ce sujet : on l'a attribuée à une longue série de mauvaises saisons, aux modifications énormes survenues dans l'industrie, à la dépression commerciale provoquée par la crise Baring, à la fâcheuse influence exercée par la baisse de l'argent, etc., etc. Si les propriétaires de terres et les fermiers sont sages, ils accepteront les conséquences inévitables de la situation actuelle ; ils ne perdront pas leur temps à lutter contre la population des villes, en cherchant à faire augmenter le coût de la vie, mais ils se livreront à une enquête sur les moyens de rendre productive l'agriculture, malgré les mauvaises conditions actuelles. Ils devront d'abord se préoccuper d'examiner les *land laws*. Ces lois ont été établies depuis plusieurs siècles par des législateurs, dont le seul souci a été de maintenir une aristocratie féodale; il est certain qu'elles ne sont plus appropriées aux besoins de la société moderne et qu'elles doivent être réformées. La tendance est de reconnaître toujours comme bon ce qui a été bon pendant de longues années, cette tendance peut conduire à un désastre.

Un des arguments employés par ceux qui veulent s'opposer à toute réforme est que la moyenne des récoltes des fermiers anglais dépasse celle de tous les fermiers étrangers. Ce n'est pas du produit qu'il faut se préoccuper, mais du coût de production, et peu importe de recueillir une somme importante s'il a fallu dépenser une somme supérieure ou égale pour arriver à ce résultat. La vérité est que, propriétaires de terre et fermiers ne sont pas des hommes d'affaires. Le propriétaire est rarement un agriculteur, il confie ses intérêts à un gérant qui n'est pas à même de juger des réformes à faire ; les fermiers succèdent à leurs pères et gardent leurs vieilles méthodes avec un soin pieux. Mais ils sont loin de gérer leurs biens avec le souci d'un commerçant qui s'efforce de faire fructifier le plus possible son avoir, ou qui craint d'encourir la censure de la Cour des faillites. Le fermier ne connaît généralement qu'à la fin de l'année si telle culture a été oui ou non lucrative, il ne sait pas prévoir. Il importerait donc avant tout de changer ces habitudes, de faire l'éducation autant du fermier que du propriétaire et de leur faire comprendre que la culture du sol n'est pas seulement une vocation héréditaire que l'on suit naturellement et sans étude, mais une affaire que l'on doit conduire avec des méthodes précises et une étude constante, comme ferait tout marchand ou tout industriel.

Les membres de la prochaine Conférence devraient se pénétrer de ces idées, ils éviteraient ainsi de voter des mesures aussi provisoires que dangereuses qui n'apporteraient à la crise aucune solution.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
23 novembre 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	39.707.355	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	23.257.355
Total	39.707.355	Total	39.707.355

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	11.556.140
Réserve et profits et pertes	3.136.756	Portefeuille et avances	22.119.862
Trésor et administration publique	4.025.748	Billets en réserve	14.197.000
Comptes particuliers	27.649.376	Or et argent monnayés	1.667.875
Billets à sept jours, etc.	175.997		
Total	49.540.877	Total	49.540.877

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								%
24 Août	27.605	»	26.134	35.524	35.735	17.921	50	2
31 »	27.674	»	26.286	35.231	35.769	18.357	50	»
7 Septembre	27.581	»	26.231	35.154	35.861	17.799	50	»
14 »	27.779	»	27.152	34.884	36.299	17.076	48	»
21 »	27.928	»	26.495	35.907	36.537	17.883	48	»
28 »	27.657	»	26.877	34.906	36.153	17.229	49	»
5 Octobre	26.890	»	27.187	38.836	40.540	16.156	41	»
12 »	26.085	207	26.966	37.109	39.396	15.569	41	»
19 »	25.220	1.249	26.565	36.965	39.699	15.105	40	»
26 »	24.970	742	26.343	36.307	39.057	15.077	41	3
3 Novembre	24.429	704	26.371	34.173	37.518	14.508	42	»
9 »	24.374	»	26.024	33.573	36.625	14.800	43	»
16 »	24.664	40	25.768	32.618	35.143	15.346	46	»
23 »	24.925	174	25.510	31.675	38.006	15.865	49	»

Banque d'Angleterre. — Entrées et Sorties d'or
Du 17 au 23 novembre 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat.
	£			£		
17 nov.	»	»	»	40.000	Souv.	Egypte
18 »	15.000	Souv.	Brésil	30.000	»	Brésil
19 »	10.000	»	Lisbonne	40.000	»	Allemagne
21 »	20.000	»	Australie	80.000	»	Russie
22 »	»	»	»	»	»	»
23 »	11.000	»	Australie	40.000	»	Bucharest
Total.	56.000			230.000		

Excédent des sorties £ 174.000

La Nouvelle Chambre d'arbitrage. — Le lord-maire a procédé, mercredi, dans la salle du Conseil de Guildhall à l'inauguration de la *Chambre d'arbitrage*, ou Tribunal de commerce extra-légal, établie sous les auspices de la City Corporation et de la Chambre de commerce de Londres pour régler à l'amiable les différends commerciaux.

La Chambre d'arbitrage jugera également les cas qui lui seront soumis par les cours de justice ou par les juges et ses sentences auront force légale et l'effet d'un verdict de la Haute-Cour. Quand les parties auront soumis leur cas à la Chambre d'arbitrage, aucune d'elles ne pourra se rétracter sans le consentement de la partie adverse.

Les arbitres nommés par la Chambre de Commerce et agréés par la City Corporation sont des personnes spécialement qualifiées par une longue pratique des affaires. Les clients devront choisir sur la liste des arbitres ceux auxquels leur cas devra être soumis ou bien le faire désigner par le greffier de la Chambre.

Clearing-House

Résultat des compensations du 17 au 23 novembre

Jeudi 17 novembre ..£	22.854.000	Lundi 21 nov. ......£	20.833.000
Vendredi 18 nov. ...	19.648.000	Mardi 22 nov.........	16.270.000
Samedi 19 nov......	18.499.000	Mercredi 23 nov......	17.475.000
		Total.......£	115.579.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 115.214.000.

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES

Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. 1892 au 19 nov. 92	du 1er avr. 1891 au 21 nov. 91	du 12 au 19 nov. 92	du 14 au 21 nov. 91
Douanes............	19.900	12.435	12.490	405	415
Contributions indir..	25.452	16.192	16.328	863	1.091
Timbre..............	13.560	8.716	8.420	255	272
Land tax et House duty	2.450	395	440	»	»
Impôt sur le revenu.	13.400	3.343	3.571	28	27
Postes	10.400	6.155	6.330	»	170
Télégraphe..........	2.560	1.635	1.595	»	»
Terres de la couronne	435	205	205	»	»
Int. des act. canal Suez	220	110	111	»	»
Divers	2.076	1.413	1.555	43	96
Recettes totales.....	90.453	50.599	51.045	1.594	2.091
Dépenses............	90.109	56.733	55.792	517	515

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 21 au 14 novembre 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités		Recettes de la semaine	
	1892	1891	1892	1891
Caledonian..................	794½	794½	£ 62.009	£ 60.371
Glascow and South-Western..	384	347½	23.513	22.426
Great Eastern...............	1.142¾	1.143¼	74.054	72.490
Great Northern..............	994	994	80.641	81.519
Great Northern of Ireland....	487	487	12.947	13.443
Great S. and W. of Ireland ..	530	522	14.731	14.329
Great Western...............	2.481¼	2.481¼	154.340	163.540
Lancashire and Yorkshire....	527	527	76.494	79.860
London and Brighton........	476¾	476¾	41.315	42.764
London and Chatham	185¼	180½	23.064	23.005
London and North-Western ..	1.887	1.889½	210.491	216.307
London and South-Western ..	894½	885½	56.008	54.981
London and Tilbury..........	75	68	3.480	3.441
Manchester, Sheffield and Linc.	321½	321½	49.418	49.170
Metropolitan	51¾	35½	14.217	14.103
Metropolitan district.........	13	13	7.776	7.625
Midland.....................	1.300¼	1.300¼	174.130	173.407
Midland Gr. West. of Ireland.	454	441	11.226	11.007
North-British...............	1.087¾	1.087	63.439	60.945
North-Eastern...............	1.578	1.578	132.060	131.967
North London.....	12	12	6.516	9.321
North Staffordshire..........	312	312	14.646	14.293
South-Eastern...............	428	425¾	35.443	36.460
	16.417½	16.323	£1.344.020	£1.356.468

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 26 novembre 1892.

Notre marché a témoigné pendant le cours de cette semaine d'une certaine hésitation que la faiblesse des places étrangères expliquait suffisamment. La spéculation paraissait vouloir se renfermer de plus en plus dans sa réserve et les affaires se trouvaient réduites à leur plus simple expression. Les valeurs de placement sont les seules qui bénéficiaient de cette situation. Aujourd'hui cependant les dispositions se sont complètement modifiées et la fermeté a été générale.

Le marché des fonds internationaux a été assez irrégulier, la plupart restent cependant en baisse; le Portugais, l'Extérieure et l'Egyptien ont été mal tenus tandis que les fonds Russes, Italiens et Hongrois ont progressé. Les fonds Grecs sont calmes; on parle de négociations pour une avance qui assurerait le prochain coupon.

Les fonds de l'Uruguay après avoir été en baisse sur des ventes opérées à Paris sont en reprises; les fonds Argentins ont dû supporter également jusqu'à aujourd'hui des réalisations; les Brésiliens restent fermes.

La Bourse de New-York ayant été fermée jeudi *(Thanksgiving day)* les indications reçues de cette place ont exercé peu d'influence; le marché des Chemins américains présente peu d'activité. Les recettes sont moins satisfaisantes, les lignes Gould (Texas Pacific, Saint-Louis et Southwestern, Missouri Pacific, Wabash etc.) donnant de faibles rendements; il ne faut cependant pas perdre de vue, que les chiffres publiés actuellement représentent les recettes des semaines des élections, pendant lesquelles les affaires ont été interrompues.

D'après le *Standard*, c'est le 3 décembre que la Compagnie de Rio-Tinto émettra pour 600.000 liv. st. d'obligations de 3e hypothèque par l'intermédiaire de la Commercial Bank d'Ecosse et de MM. Schultze et Wolde de Brême. Le *Financial News* pense que ces obligations seront émises à 95 0/0.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov	25 nov
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	96 81	96 75	97 12	97 19	97 37	97 50
Rupee 4 0/0..............	66 50	65 75	65 87	65 50	65 50	65 62
Brésil 4 0/0..............	67 25	67 50	65 75	67 62	67 75	67 »
Argentine 5 0/0..........	69 25	69 75	70 75	72 50	72 75	71 75
Cédulas P..............	10 25	10 50	10 37	10 87	11 62	11 12
— E..............	29 »	30 ..	30 25	31 25	33 12	32 25
Mexicain 6 0/0..........	79 »	78 75	79 »	79 25	81 25	80 25
Turc I..................	54 75	54 75	54 75	54 75	55 25	54 75
— II..................	31 »	30 50	30 75	31 »	31 25	31 »
— IV..................	21 81	21 50	21 69	21 50	21 44	21 37
Egypte Unifiée...........	99 25	99 50	97 75	98 25	98 37	97 87
Grec Monopole...........	62 87	58 75	59 50	59 75	58 75	60 75
Italien 5 0/0............	91 75	91 56	91 69	92 37	93 »	93 »
Russe 4 0/0.............	97 25	96 37	96 62	97 »	97 37	97 62
Portugais 3 0/0..........	24 87	24 87	24 62	25 »	24 62	23 62
Espagne Ext. 4 0/0........	63 69	63 50	62 19	63 37	63 44	63 06
Français 4 1/2 0/0.........	105 50	105 50	105 »	105 50	104 50	104 50
— 3 0/0..........	98 50	98 50	98 50	98 50	98 50	98 »
Divers						
Banque de Roumanie	7 »	7 »	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez....................	104 50	104 »	104 50	105 »	104 50	104 50
Lombards................	8 87	8 75	8 87	8 75	8 75	8 62
Banque Ottomane..........	13 81	13 62	13 75	13 75	13 69	13 75
Rio Tinto................	15 56	15 50	15 62	16 12	16 50	16 56
Brighton A...............	156 87	153 37	152 75	151 75	151 62	148 »
North Brit. ord...........	38 12	38 »	37 62	37 50	37 87	38 12
Peru ord.................	12 62	13 »	12 31	11 87	12 25	12 »
— préf.................	40 87	41 50	41 12	40 75	42 »	41 »
— debs................	83 75	84 50	83 25	83 50	83 »	83 25
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds.......	59 50	60 »	59 50	59 75	59 25	58 62
— actions...........	40 12	40 75	40 12	40 87	38 37	37 87
Canada Pacific...........	88 12	88 25	88 50	90 12	92 37	92 50
Eries....................	26 87	27 62	27 50	28 »	27 »	25 62
Denver préf..............	53 62	53 50	53 12	55 75	55 37	53 75
Milwaukee...............	81 37	82 62	82 62	83 12	82 25	80 94
Louisville................	70 75	71 25	71 12	72 75	72 62	71 75
Norfolk préf..............	40 12	40 87	40 75	41 75	41 50	40 37
Reading Inc. Bds..........	79 50	79 25	78 75	79 25	78 75	78 25
Union Pacific............	41 12	41 62	41 25	41 75	40 25	39 62
Mexican ord.	22 50	22 50	23 »	22 50	23 »	22 62
Mines						
De Beers.................	16 37	17 12	17 25	17 75	18 »	18 »
City.....................	7 87	7 75	8 »	9 50	9 50	9 37
Crown Reef..............	7 37	7 25	7 37	8 25	8 62	8 25
Geldenhuis...............	3 75	3 75	4 »	4 12	4 37	4 25
Jupiter..................	3 62	4 »	4 »	4 50	5 50	5 12
Langlaagte	3 25	3 25	3 62	3 75	4 »	4 »
Sauimer.................	3 75	3 75	3 75	4 »	4 25	4 25
Robinson.................	3 75	3 75	3 75	4 »	4 »	4 »
Oceana..................	3 75	3 75	3 75	3 87	3 62	3 37
Argent en barres..........	39 44	39 06	39 06	38 87	38 87	38 87
Change sur Paris..........	25 37	25 33	25 36	25 35	25 32	25 32
Escompte de la Banque....	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »
Escompte hors banque.....	2 50	2 50	2 87	2 37	2 37	2 37

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 673)

LA SITUATION

Vienne, 24 novembre 1892.

Les difficultés que j'avais prévues se produisent pour le nouveau Cabinet hongrois : après avoir lu son manifeste, tendant à amener une trève entre les partis, notamment sur les questions religieuses et sur le mariage civil obligatoire, le Dr Wekerlé a dû aussitôt répondre aux interpellateurs qui lui reprochaient sa duplicité. Expliquant que son arrivée au pouvoir signifiait lutte entre le parti libéral et les principes démocratiques d'une part, et l'esprit conservateur, d'autre part, le président du Conseil de Hongrie a fait appel à l'union. En un mot il promet formellement de faire triompher les idées libérales.

Ces déclarations ont produit un bon effet et ont valu au Dr Wekerlé les ovations de la population pestoise, mais elles lui attirent l'inimitié du parti aristocratique et clérical, qui se manifeste dans les feuilles catholiques.

A Vienne, la discussion du budget donne lieu à des séances très animées. Un discours prononcé hier par le comte Taaffe a fait perdre au Gouvernement l'appui de la gauche allemande. En effet, M. de Plener, le chef de cè groupe important, a adjuré ses amis d'engager résolument la lutte, en commençant par voter des fonds secrets dans ce but. Peut-être après la crise hongroise, allons-nous voir éclater la crise ministérielle autrichienne !

Je vous ai dit, il y a quelques semaines, que le nouvel impôt sur les opérations de Bourse serait prélevé sur tous les marchés autrichiens à partir du 1er janvier 1893. Voici des détails complémentaires : L'impôt est applicable à toutes les transactions de valeurs faites à une Bourse autrichienne et même sur le marché libre telles que : achats, ventes, échanges, reports, etc. ; un échange de titres contre titres est taxé pour deux opérations, et les transactions entre deux personnes, dont l'une réside à l'étranger, sont également soumises à l'impôt quand le vendeur se trouve sur territoire autrichien. Par contre il y a franchise si le vendeur et le courtier sont patentés à l'étranger, mais à cette condition-là seulement.

L'impôt a des applications très diverses ; en principe la loi établit une distinction entre les affaires conclues: 1o par l'intermédiaire d'une chambre de compensation: 2o celles traitées directement en Bourse et enfin, 3o celles faites en dehors de la Bourse. Pour les premières, chacune des parties contractantes paiera, par somme de 5.000 florins ou par série de 25 titres, la somme de 5 kreutzers, soit 10 kreutzers en tout. La 2e catégorie est taxée à raison de 10 kreutzers payés par le vendeur — toujours dans les mêmes limites. — Pour la 3e (affaires traitées en dehors de la Bourse) la loi sépare les reports des achats et des ventes, les reports étant taxés par groupes de 5.000 florins, avec exemption pour le remboursement des sommes prêtées, tandis que les achats et ventes (à l'exception de ceux portant sur des titres de diverses natures qui sont compris dans une même opération) sont imposables comme ci-dessus, — c'est-à-dire par série de 25 titres. — Des timbres proportionnels devront être appliqués sur les bordereaux et sur des régistres spéciaux, dont le modèle et la disposition sont arrêtés par l'administration.

L'Economiste Européen s'est occupé trop souvent du litige pendant devant les tribunaux, entre la Société des Chemins de fer de l'Etat autrichien et ceux de ses obligataires qui refusent de supporter l'impôt de 10 0/0 prélevé sur les coupons, pour qu'il soit nécessaire de refaire l'historique de la question.

Vous connaissez l'argumentation des obligataires, dont le bon droit est manifeste ; c'est celle-là même dont vous vous êtes servi dans les colonnes du journal et qui a été présentée devant le tribunal de Budapest. Mais j'ai pensé qu'il serait intéressant de résumer la plaidoirie faite, à cette barre, par l'avocat de la Société.

Tout d'abord, cet avocat a soutenu cette thèse bizarre que l'action n'était pas recevable, parce que les porteurs avaient encaissé leurs coupons, — le fait de les avoir touchés excluant tout recours contre la Société. En outre, Budapest ne figurant pas sur la liste des villes désignées pour le paiement des coupons, le Tribunal n'est pas compétent. Au surplus, d'après la loi hongroise, la juridiction de ce pays ne peut se prononcer, dans une affaire soumise à des tribunaux étrangers, que lorsque ceux-ci ont fait connaître leur décision ; or, dans l'espèce, une action ayant été intentée à Vienne, par le curateur des obligataires, on devra, dans tous les cas, attendre l'arrêt à rendre dans la capitale autrichienne.

La réduction de l'impôt de 10 0/0, a ajouté l'avocat défendeur, est absolument justifiée, car, quand le fisc connaît le propriétaire d'un titre, il exige aussitôt de lui le paiement de l'impôt. Et il cite des précédents depuis 1849, époque à laquelle fut décrété l'impôt de 5 0/0 sur le revenu et, depuis 1859, quand cet impôt fut porté à 10 0/0, la Société austro-hongroise des Chemins de fer de l'État reçoit, en vertu de l'article 3 de la loi de 1891, pour son réseau hongrois, une rente annuelle de 10 millions 600 mille florins du Gouvernement transleithanien ; mais ce dernier retient, sur la subvention, l'impôt de 10 0/0 ; or, il résulte du libellé des obligations 3 0/0 que la Société ne s'engage pas à payer les intérêts *sans* déduction des sommes correspondantes à celles qu'elle verse elle-même.

Tout ceci, vous le voyez, constitue un long paradoxe. Mais la réplique de la partie adverse ne pourra être produite avant le 21 décembre prochain, date fixée par le tribunal.

Informations Économiques et Financières

Projet de reprise par l'Etat du Réseau téléphonique Autrichien. — Le Gouvernement a déposé sur le bureau de la Chambre des députés une demande de crédit pour le rachat du réseau téléphonique des villes de Graz, Prague, Triest, Lemberg, Czernowitz, Pilsen, Reichenberg, Bielitz, Biala, Braun et Linz. La dépense est limitée à 1 1/2 million de florins et le taux de l'emprunt, amortissable en dix annuités, ne devra pas dépasser 4 1/2 0/0. Les annuités devront figurer dans le budget du Ministère du commerce.

Le Règlement de la Bourse de Vienne pour 1893. — La Chambre de la Bourse de Vienne vient de publier le règlement applicable en 1893, qui apporte les modifications suivantes à celui actuellement en vigueur : Les dates d'abandon des opérations à terme en billets de marks, en pièces de 20 fr. et en roubles doivent être dénoncées le jour même, au lieu d'être inscrites en fin de liquidation. En ce qui concerne les Lots turcs, pour lesquels, en raison des tirages, on élaborait jusqu'à présent six règlements par an, la Chambre de la Bourse a décidé qu'on devra déclarer tous les mois, au moment de l'avant-dernière dénonciation, la levée des titres achetés à terme. Au jour fixé pour le paiement on devra également livrer les titres et régler les différences.

On trouvera, dans la lettre de notre correspondant de Vienne, des détails sur les nouveaux impôts qui seront appliqués sur les opérations de Bourse à partir du 1er janvier prochain.

Les Accords de l'Etat avec les Compagnies des Chemins de fer Ferdinand-Nord et Karl Ludwig. — Dans les prévisions budgétaires de 1893, la part devant revenir à l'Etat sur les bénéfices nets de la ligne Fer-

dinand-Nord est évaluée à 200.000 florins, au lieu de 700.000 florins en 1892. Pour fixer cette évaluation, on a pris comme base les résultats de 1892, savoir : recettes, 31.134.600 florins (soit 129.862 florins de moins que n'accusent les chiffres définitifs de 1891), frais d'exploitation, 17.619.600 florins, intérêts et amortissement des priorités, 5.662.000 florins, soit, au total, 23.281.600 florins (au lieu de 22.587.756 en 1891). D'après les données de 1892 on prévoit, pour les 74.511 1/4 actions, représentant 7.451.125 florins, un bénéfice net de 400.000 florins, dont la moitié, 200.000 florins, revient à l'Etat.

En ce qui concerne la ligne Karl Ludwig, la Convention relative à son rachat par l'Etat stipule que le bénéfice résultant de la conversion des priorités 4 1/2 0/0 de cette Société doit revenir au Trésor. Le montant partiel de ce bénéfice, soit 1.061.943 florins, provenant de la Conversion confiée à un Syndicat de banquiers en 1892, doit être versé à l'Etat, à qui il reviendra encore, par suite des nouveaux accords conclus avec ce Syndicat, une somme de 438.050 florins en 1893.

Augmentation du Matériel roulant des Chemins de fer de l'Etat Autrichiens. — Un vote du Parlement a autorisé le Gouvernement à contracter une opération de crédit de 5.500.000 florins pour acquérir 3.000 wagons à marchandises, sous certaines conditions : on ne payera pas plus de 4 3/4 0/0 d'intérêts, l'emprunt sera de 3.667.000 florins en 1894 et de 1.833.000 florins en 1895, sommes qui devront être amorties dans un délai de dix ans.

Cette opération sera conclue avec la première Caisse d'épargne autrichienne.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 26 novambre 1892.

La perspective d'une crise ministérielle en Autriche, succédant à la crise hongroise entraîne la faiblesse du marché. Déjà le discours du trône, lu au Reichstag allemand par l'empereur Guillaume, avait produit, sur notre marché une mauvaise impression à laquelle contribuent aussi les poursuites du Panama à Paris et le doublement des impôts de Bourse à Berlin.

Les Chemins Lombards sont en défaveur ; plusieurs journaux sont d'avis que si les recettes hebdomadaires des Lombards ne se modifient pas d'ici la fin de l'année, l'exploitation se soldera pour 1892 par un déficit de 275.000 florins, comparativement à 1891 ; il faut vraisemblablement encore plus que l'année dernière renoncer à l'espoir d'un dividende.

La souscription des actions de la Banque hypothécaire Croato-Slavane a été, assure-t-on, un grand succès ; à Budapest elle est couverte plusieurs fois. Pas de modifications sensibles pour les devises, mais les rentes sont en hausse, sur des bruits favorables concernant la *Valuta* et sur la reprise des négociations commerciales entre l'Allemagne et la Roumanie.

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 673)

LA SITUATION

Bruxelles, 25 novembre 1892.

Le budget ordinaire de 1893, après amendements, est ainsi établi :

Recettes	Fr.	344.650.828
Dépenses		343.745.446
Boni	Fr.	905.382

Quand le Gouvernement présenta le budget, en février dernier, il annonçait pompeusement un excédent de recettes probable de 3.800.000 francs. Il s'en faut des trois quarts. Cela prouve que, en matière budgétaire, l'optimisme réserve de sensibles mécomptes. Le Ministre des finances aurait dû prévoir que la revision de son projet porterait sur les réductions et les suppressions de taxes successivement effectuées, et que l'on s'occuperait du sacrifice de plus de six millions de revenus que le Trésor public s'est imposé au profit des communes ; ajoutons une dépense de 1.300.000 fr. transférée des communes à l'Etat, au chapitre de l'Assistance publique. Il a fallu également envisager l'incertitude relative à l'établissement des tarifs douaniers français et les réductions de taxes de transport au profit de l'industrie.

Partant de ce point, le boni de 1892 n'excédera probablement pas 2 à 2 1/2 millions, et c'est en se basant sur ce boni qu'ont été établis les chiffres du budget amendé de 1893. Ajoutons encore que l'exercice 1892 s'est déjà trouvé grevé d'une charge de 882.600 francs, représentant la première des seize annuités à payer pour la reprise des services téléphoniques. Au cours de la discussion, M. Beernaert s'est empressé de déclarer qu'il serait imprudent de grever le budget de nouvelles charges. Nous le croyons sans peine.

La Chambre belge, dans sa séance de mardi dernier, s'est occupée de plusieurs questions économiques. Elle a entendu développer un projet de loi de M. Lambiotte, député de Bruxelles, qui demande l'abolition du droit de licence sur les débits de liqueurs et l'exemption des alcools industriels. Il demande de plus, pour enrayer l'alcoolisme, la monopolisation par l'Etat de la fabrication des alcools. Le Gouvernement, par l'organe de M. de Burlet, a accepté la prise en considération tout en déclarant qu'il combattrait le projet. M. Hollevoet, député de Bruxelles, a ensuite développé un projet de loi modifiant la législation sur les habitations ouvrières. Le budget des non-values et remboursements a ensuite été voté à l'unanimité des 103 membres présents ; puis M. de Smet de Naeyer, député de Gand, a développé un projet de loi modifiant la législation sur la Caisse d'épargne.

Au sujet de la loi sur les licences, il est bon de constater que la loi de 1889, qui soumet à une patente spéciale tout cabaret nouveau, n'a pas diminué la consommation des spiritueux. La preuve en est que la production d'eau-de-vie, qui était, en 1889, de 521.463 litres, s'est élevée, en 1891, à 594.362 litres.

Il est permis d'insister sur le fait, les journaux ministériels ayant l'habitude de comprendre ce droit de patente parmi les « grandes » réformes sociales du Gouvernement actuel.

Il est vrai que le nombre des débits de liqueurs a diminué, mais la seule ville de Mons a autant de cabarets que toute la Norwège, qui compte 3 1/2 millions d'habitants. Le nombre des débits de bière exonérés de la taxe a rapidement augmenté. Le pavillon couvre la marchandise et permet à la fraude de se développer à l'aise. M. Canderlier, un des membres les plus influents de la Ligue contre l'alcoolisme, constate que si la loi donne des résultats fiscaux, les conséquences sociales en sont absolument nulles, attendu que le Gouvernement n'a organisé aucun contrôle sérieux. Il va plus loin, M. Canderlier : il demande « si l'on accordera le droit du suffrage aux 175.000 cabaretiers belges, c'est-à-dire à une véritable armée dont l'intérêt quotidien est la prospérité du cabaret, lequel, au point de vue social, est l'antichambre de l'hôpital, de la prison et du dépôt de mendicité. »

Nous ne nous occuperons pas ici de la Conférence monétaire, puisqu'un de vos rédacteurs spéciaux est chargé d'étudier ces importants travaux.

La question du Congo entre en ce moment dans une nouvelle phase. Le capitaine Cameron, qui a assisté à la réunion de la Compagnie du Katanga, a déclaré à un de nos confrères que le roi des Belges n'avait pas le droit de considérer comme un fief commercial l'Etat indépendant. La liberté des transactions est formellement garantie. Si le roi concédait un monopole quelconque, il entraverait cette liberté. Il tient son autorité de l'Europe et il n'a pas le droit de monopoliser à son

profit le commerce de l'ivoire. Le décret rendu récemment au sujet du caoutchouc est insuffisant.

La session plénière du Conseil supérieur du travail est close. Dans sa dernière séance, le Conseil s'est occupé des industries accessoires du vêtement, des fours à coke, de l'industrie du zinc et de l'industrie des carrières. Diverses motions d'ordre contenant des vœux à transmettre à l'autorité ont été adoptées. Il a été bien établi que le Conseil ne pouvait exprimer d'opinion qu'après avoir été consulté par le Gouvernement.

Informations Économiques et Financières

Banque Nationale de Belgique. — Le bilan hebdomadaire de la Banque nationale de Belgique donne les résultats suivants :

Proportion de l'encaisse aux engagements, 25.38.

Diminution	
Encaisse	1.607.874 fr.
Comptes courants	125.580
Augmentation	
Billets	315.991
Portefeuille	4.280.880

Le Mouvement de la Navigation Belge. — Le mouvement à l'entrée des ports d'Anvers, Gand, Bruges et Nieuport donne le relevé suivant :

Anvers			
1891	3.371 nav.	tonneaux	3.609.097
1892	3.249 —	—	3.362.686
navires en moins	122	tonnage en moins	246.411
Gand			
1891	738 nav.	tonneaux	357.202
1892	714 —	—	367.939
navires en moins	24	tonnage en plus	10.737
Bruges			
1891	67 nav.	tonneaux	16.422
1892	62 —	—	16.345
navires en moins	5	tonnage en moins	77
Nieuport			
1891	55 nav.	tonneaux	15.530
1892	45 —	—	12.621
navires en moins	10	tonnage en moins	2.909

Il résulte de ce relevé que, sauf pour Gand, eu égard au nombre des tonneaux, il y a eu diminution dans le mouvement à l'entrée dans tous les ports belges.

La diminution pour les ports réunis y compris Ostende, est de :

230 navires	tonnage	308.978
A déduire augmentation vers Gand	—	10.737
Diminution totale	tonnage	298.241

Quant aux ports de Bruxelles, Louvain, Selzaete et Termonde réunis, le mouvement a été :

En 1891	160 nav.	tonneaux	26.020
En 1892	151 —	—	23.311
navires en moins	9	tonnage en moins	2.709

Soit une diminution pour tous les ports belges de 300.950 tonnes.

Il y a donc une différence sensible au détriment de 1892 ; c'est surtout le port d'Ostende qui a souffert.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 26 novembre 1892.

La situation ne s'est guère modifiée depuis la semaine dernière. L'animation a fait défaut, aussi bien à terme qu'au comptant. Notre 3 0/0 belge a atteint et dépassé le pair dans la journée de mercredi; le lendemain après une légère réaction, il se tassait à 100 fr. Notre 3 1/2 a coté 102 50. Les Lots de Villes sont restés fermes. En Banque, rien à signaler. Le Crédit de Belgique a baissé. Le Crédit général a fléchi à 61. Nos valeurs sidérurgiques ont eu des tendance à améliorer leur position. Les Zincs d'Espagne et de Suède, qui vont être admis à la Cote officielle, se sont négociés à 101 et 102. Les Glaceries sont restées lourdes.

Le compartiment étranger s'est assez bien comporté. Pourtant, les valeurs argentines sont devenues lourdes et le Brésilien a légèrement rétrogradé.

Anvers, 26 novembre 1892.

Nous n'avons à enregistrer, cette semaine, que des variations sans importance. Nos fonds nationaux ont maintenus leurs avantages. Les valeurs sud-américaines ont bien figuré. On a acheté des Villes de Buenos-Ayres et de l'Entre-Rios. Bien que le change soit moins favorable au Brésil, les affaires sont nombreuses sur ces valeurs. Les Mexicains ont monté. L'Uruguay s'est à peu près maintenu. Le Chili a eu des acheteurs. Le Venezuela, également, a été demandé.

Les cours des principales valeurs européennes n'ont pas été aussi satisfaisants, sauf la Varsovie-Vienne qui a progressé. Nos Charbonnages sont en voie d'amélioration ainsi que nos titres industriels.

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 673)

LA SITUATION

Madrid, 24 novembre 1892.

La *Gaceta* a publié ces jours derniers les recettes budgétaires des quatre premiers mois de l'exercice 1892-93 ; elles s'élèvent à .... pesetas 220.571.592

A cette somme, il convient d'ajouter :

1° Les résultats procurés par l'impôt du timbre en octobre dernier, qui seront appliqués ce mois-ci	4.124.901
2° Les cédules personnelles arriérées, qui n'ont pas été encaissées en raison de l'affermage de cet impôt, et qui accusent une augmentation de 1.755.138 pesetas, dont la proportion est de	1.903.359
Soit, au total .... pesetas	226.599.852
Si on déduit les droits de douane perçus pour les matériaux destinés aux travaux publics, c'est-à-dire	48.479
Le solde net sera de ...... pesetas	226.551.373

Or, le chiffre de la période correspondante de 1871-92 étant de 222.388.909 pesetas, il s'ensuit que l'exercice actuel bénéficierait d'une augmentation de 4 millions 163.463 pesetas.

Les déductions faites sur les recettes figurant pour l'année dernière, et qui ne peuvent pas entrer en ligne de compte pour la comparaison avec 1892-93, sont les suivantes :

1° Une rentrée de 7.217.667 pesetas, qui constitue un simple jeu d'écritures ;

2° La somme de 10.041.899 pesetas, destinées aux gains des loteries, qui a été déduite des recettes de l'exercice en cours où a porté strictement le bénéfice net de cette taxe ;

3° Les recettes établies par la loi du 23 juillet 1885 ; qui ne constituent pas des recours du budget et qui s'élèvent à 2.350.058.

Ces trois facteurs s'élèvent à 19.609.625 pesetas pour 1891-92.

Pour établir une comparaison tout à fait minutieuse entre les quatre premiers mois du dernier exercice et de celui en cours, il convient donc d'adopter les chiffres suivants :

Recettes pour 1891-92 .... pesetas	199.412.365
A déduire les trois paragraphes ci-dessus.	19.609.625
Soit net, pour servir de comparaison .... pesetas	179.802.740
Recettes pour 1892-93	180.756.484
Soit une augmentation de pesetas	953.744

en faveur de 1892-93.

Mais il faut ajouter que la plupart des nouveaux impôts votés par les Cortès n'ont pas encore reçu, pour des raisons diverses, leur application, et on peut conclure, dès lors, que si les recettes des douanes accusent, depuis quelques mois, une baisse assez sensible, le rendement des impôts va, au contraire, en progressant. C'est, il nous semble, l'indice d'une amélioration dans l'état économique du pays.

On a donc tort de comparer l'Espagne à certains pays, tels que la Serbie, où les engagements contractés envers les prêteurs étrangers sont violés à tout moment.

Voici comment s'exprime, à cet égard, l'*Economista* de Madrid : « Comme crédit, nous avons droit à un bon rang moyen parmi les Etats de l'Europe, et notre situation ne justifie pas la dépression dont il souffre. » Au surplus, on annonce que le Conseil des ministres prépare un plan financier très complet qui sera soumis aux Cortès.

Maintenant, je vous l'écrivais la semaine dernière, il est difficile de prévoir ce qui se passera à la rentrée des Chambres ; continuera-t-on le système d'obstruction qui retarderait indéfiniment les mesures à prendre ? La retraite de M. Romero Robledo augmentera-t-elle les difficultés auxquelles se heurte le Cabinet ? L'avenir résoudra ces deux points.

Les questions sociales sont moins graves ici que dans d'autres contrées où la puissance du parti ouvrier est plus grande. L'Espagne est, avant tout, un pays agricole, où les travailleurs sont disséminés ; par conséquent les théories socialistes pénètrent moins vite dans les masses. Seul le manque de capitaux empêche de tirer tout le parti possible de la richesse du sol et du bas prix de la main-d'œuvre. En effet, ce manque de capitaux ne permet pas de se tenir à la hauteur des progrès accomplis dans le domaine des machines et des associations de la grande industrie ; quand on aura l'outillage nécessaire vous verrez une rapide transformation.

Parmi les discours prononcés au Congrès mercantile de Madrid, il convient de citer celui de M. Arturo de Marcoartu relatif à l'avenir commercial de la Péninsule. Après avoir exposé les conditions géographiques dans lesquelles se trouve l'Espagne, l'orateur a démontré l'urgence d'admettre en franchise, ou avec des facilités certains produits de grande consommation en Europe, qui seraient expédiés d'outre-mer, en entrepôt. Il invite aussi les Banques à délivrer des warrants contre les marchandises entreposées.

Informations Économiques et Financières

Le Monopole des Allumettes de cire en Espagne. — En raison des difficultés auxquelles il se heurte pour exécuter le contrat passé avec le Gouvernement, le syndicat qui a pris ce monopole a demandé au Ministre des finances de reculer la date fixée pour la mise en œuvre. Cette démarche explique le bruit qui a couru, ces jours derniers, relativement à une résiliation et à un nouvel appel d'offres, mais qui a été démenti.

L'Elévation de Tarifs sur le Chemin de fer du Nord-Espagne. — Cette Compagnie vient d'arrêter deux réformes tendant à augmenter le prix des transports. La première a trait à l'annulation des bas tarifs dont jouissaient les charbons des Asturies ; la seconde augmente le tarif appliqué aux céréales, grains, farines et sons de Castille et de Catalogne.

On critique vivement ces mesures, appliquées au moment où les Cortès vont avoir à se prononcer sur l'augmentation des billets de voyageurs et de la grande vitesse.

Participation de l'Espagne à l'Exposition universelle de Chicago. — Le Conseil des Ministres a examiné un projet de crédit extraordinaire, en vue de la participation de l'Espagne à l'Exposition de Chicago, dont l'importance égalera le montant qui avait été fixé jadis pour Philadelphie. Ce projet, qui a reçu l'approbation du Conseil, sera soumis aux Cortès.

Le Prix du pain à Madrid. — D'après le nouveau règlement municipal, les nouvelles unités adoptées pour le poids des pains sont de 1 kilogramme 500 et 250 grammes, ce qui équivaut à une augmentation de volume par rapport aux unités fabriquées jusqu'à présent. Les boulangers vendent le pain à raison de 50 centimes le kilo, pris à leur boutique, et de 55 centimes livré à domicile ; c'est là un rabais important car, en tenant compte des différences de poids, le prix ressortait auparavant à 70 centimes le kilo. Mais on croit que, malgré les protestations des boulangers, l'alcade fixera le prix de vente à 45 centimes en exigeant le poids exact, ce qui équivaudrait à une diminution de 26 centimes par kilo.

Situation de la Bourse de Madrid

Madrid, 26 novembre 1892.

La semaine a été tout à fait insignifiante au point de vue des transactions ; il convient de signaler surtout la hausse du change qui, ainsi que je vous l'expliquais il y a quelque temps, entraîne fatalement la baisse des valeurs.

Dans le dernier conseil des ministres tenu sous la présidence de la Reine régente, M. Canovas a annoncé qu'il retirait le projet d'emprunt de 165 millions pour le remplacer par un autre plus considérable. Quant aux achats d'armes décidés par le conseil, le ministre de la guerre a déclaré qu'il disposait de ressources suffisantes, et qu'il n'aurait pas besoin de demander des crédits extraordinaires.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov	25 nov
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0	68 85	68 65	68 10	68 70	68 60	68 45
— Extérieure 4 0/0	73 60	73 50	72 70	73 45	73 40	73 50
Amortissable 4 0/0	78 95	78 05	77 55	77 70	77 65	77 90
Change sur Londres 3 mois	28 92	29 »	29 08	29 10	29 20	29 15
— sur Paris 8 jours..	15 ..	15 50	15 65	15 70	16 »	16 25
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	68 40	68 67	68 15	68 70	68 67	68 42
— Extérieure 4 0/0	73 30	73 60	72 60	73 15	73 32	73 29
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	106 62	106 »	106 12	106 37	106 50	107 ..
— 5 0/0 .	96 75	97 »	97 ..	97 25	97 50	98 ..
Change sur Paris	15 35	15 40	15 75	15 90	16 30	16 45

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 673)

LA SITUATION

Athènes, 21 novembre 1892.

La mission des délégués financiers français et anglais est en ce moment le principal sujet des préocupations de l'opinion publique, qui commence à devenir nerveuse, car on ne veut à aucun prix de tout ce qui ressemblerait à un contrôle financier exercé par l'étranger.

Des questions seront posées à ce sujet au Gouvernement dans quelques jours à la Chambre, qui se réunit de nouveau aujourd'hui. Les délégués portent le titre d'attachés financiers à leurs légations respectives ; de cette manière, on voile leur caractère réel, mais la vé-

rité est que M. Tricoupis commence à se repentir d'avoir accédé au désir du gouvernement anglais d'envoyer M. Low en Grèce, et trouve que le délégué anglais se montre par trop curieux; après avoir accordé cette permission à l'Angleterre, M. Tricoupis ne pouvait pas refuser à la France l'autorisation de charger M. Roux d'une mission analogue, et il paraît que le délégué français prend lui aussi sa tâche au sérieux, et veut être mis au fait de l'état véritable des finances grecques. Il paraît que l'Angleterre avait déjà proposé à M. Delyannis et à M. Constantopoulos d'envoyer un délégué financier en Grèce, et que les ministres avaient refusé. Quoi qu'il en soit, le premier ministre n'a pu refuser à M. Low et à M. Roux la communication des comptes publics qu'ils réclamaient, ne pouvant se borner aux documents officiels, où la situation véritable est masquée par des artifices de comptabilité. Si M. Tricoupis n'avait pas consenti à cette demande, il aurait avoué implicitement que la gestion financière est encore plus mauvaise qu'on ne le suppose jusqu'à présent. On croit que les délégués ont déjà exprimé de vives critiques au sujet de l'exagération des dépenses et du caractère factice des budgets. M. Low aurait signalé en particulier les dépenses militaires comme tout à fait excessives, d'autant plus que l'importance et la valeur technique de l'armée grecque ne sont nullement en rapport avec un budget militaire de 18 millions.

Les journaux officieux prétendent que la crise que traverse actuellement la Grèce a un caractère purement monétaire, et qu'il suffirait d'importer 50 millions d'or dans le pays à l'aide d'un emprunt pour faire baisser le change et tout réparer. On ne saurait trop protester contre cette manière de voir; un pareil emprunt ne ferait qu'empirer la situation. La crise est de nature financière; elle est due à ce que, depuis des années, les dépenses ont dépassé de plus de 20 0/0 les recettes, qui elles-mêmes ne sont obtenues qu'à l'aide d'impôts beaucoup trop lourds; les déficits ont été couverts par des emprunts qui, en s'accumulant, ont porté la Dette à un chiffre exagéré, et l'augmentation du service de la Dette ne peut avoir pour résultat que de creuser encore davantage le déficit.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur. — Au mois de septembre dernier les importations ont été de 12.247.426 drachmes, contre 14.725.593 drachmes en 1891, soit une diminution de 20 0/0 environ. Du 1er janvier au 30 septembre l'ensemble des importations s'est élevé à 78.747.406 contre 91.642.775 pour les mois correspondants de 1891, soit une diminution de 16 0/0 environ.

En septembre, les exportations ont été de 14.535.565 drachmes, contre 21.130.623 en 1891, soit une diminution de 45 0/0. Du 1er janvier au 30 septembre, l'ensemble des exportations a été de 58.041.596 drachmes contre 78.150.601, soit une diminution de 34 0/0.

Les chiffres du commerce extérieur sont, comme on voit, déplorables. Il paraît cependant que les recettes douanières ne sont pas en moins-value, à cause des surtaxes considérables établies sur les droits de douane; ces surtaxes ont d'ailleurs contribué, pour une bonne part, au recul de l'exportation. Dans tous les cas, ces chiffres mettent tout à fait en évidence la gravité de la situation économique.

Les Recettes des monopoles. — En septembre, les recettes des monopoles ont été de 755.883 drachmes, contre 687.116 drachmes en septembre 1891. Du 1er janvier au 30 septembre, les recettes ont été de 5.943.892 dr. contre 5.537.333 pour la période correspondante de 1891. Cela donne une plus-value de 405.558 drachmes pour les huit premiers mois de l'année.

Les Récoltes en Grèce. — Une sécheresse prolongée qui a causé des dommages considérables à l'agriculture en Grèce, vient de prendre fin, la pluie étant tombée en abondance.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE NATIONALE (Voir page 674)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 674)

LA SITUATION

Rome, 24 novembre 1892.

Nous avons deux événements importants à enregistrer cette semaine: ce sont, pour suivre l'ordre chronologique, le discours prononcé par M. Crispi à Palerme et l'ouverture du nouveau Parlement italien.

Les paroles de M. Crispi ont causé une surprise générale, notamment les passages relatifs à la triple alliance et à la France. S'adressant, suivant son expression, à l'*Italia tutta*, il a blâmé, en effet, la précipitation avec laquelle a été renouvelé le traité de la triple alliance, traité qui a déchaîné une guerre économique avec la République française dont il vante la sagesse, le savoir et la persévérance.

Il ne m'est pas possible, faute de place, de m'étendre longuement sur cet incident qui fait grand bruit en Italie; je me contenterai de dire que le discours de M. Crispi est une critique sévère des actes des divers Gouvernements italiens depuis une dizaine d'années et un *meâ culpâ* pour lui-même. L'ancien président du Conseil regrette d'être entré dans le Cabinet Depretis et d'avoir, plus tard, choisi ses propres collaborateurs parmi les membres de la droite.

C'est, en somme, un véritable réquisitoire renfermant une constatation que j'ai souvent faite dans mes lettres: l'Italie n'a cessé de souffrir de la *triplice* et des funestes conséquences de la mégalomanie!

A côté de la note grave, la note comique: à un précédent banquet de Palerme, où M. Crispi vantait, il y a deux ans, les bienfaits de sa politique, le menu était, d'après ses ordres formels, rédigé en italien, avec exclusion de mets et de vins français. Cette fois, — étrange retour des choses d'ici-bas, — le Moët et Chandon et le sillery mousseux figurent à la suite d'une longue énumération de plats français. Est-ce une question politique ou une simple affaire d'estomac?

La nouvelle législature a été ouverte hier, à Montecitorio, par le roi Humbert avec le cérémonial accoutumé. Devant un auditoire composé de 150 sénateurs et de 450 députés, le souverain a rappelé les fêtes de Gênes, qu'il considère comme une preuve des relations amicales de l'Italie avec les autres puissances.

Passant aux finances, il confirme que l'équilibre budgétaire pourra être obtenu sans de nouveaux impôts; on présentera, en outre, des projets propres à donner au budget l'élasticité nécessaire et à permettre une réforme des impôts anciens. Enfin Humbert Ier, après avoir effleuré la question érythréenne, les travaux publics, le crédit agricole et, enfin, la pacification sociale, a terminé en rendant un pieux hommage à la mémoire de son père qui conduisit les Italiens à Rome. Tout cela a été dit en moins de vingt minutes.

La grande majorité de la presse manifeste peu d'enthousiasme pour ces déclarations vagues; on les accueille d'autant plus froidement que la gazette officielle vient d'insérer une série de décrets visant surtout les budgets à venir et qui, estime-t-on, eussent dû être soumis, avant leur publication, à la sanction parlementaire. En vertu de ces mesures, la Caisse des dépôts et prêts est autorisée à fournir au Trésor les fonds nécessaires au paiement des pensions inscrites au budget de 1892-93 et à faire le service des pensions existantes au 1er juillet 1892, ainsi que de celles qui proviennent de la suppression de la Caisse militaire. On inscrira pendant trente années consécutives, à partir de l'exercice 1892-93, au budget du Trésor, une somme de 38.130.000 francs qui constituera les annuités destinées à la Caisse des dépôts. Ces annuités amortiront les avances faites au Trésor pour le paiement des pensions.

Un second décret réalise une économie de 450.000 fr. sur les dépôts des haras ; un autre augmente de 500.000 francs les contributions du fonds des cultes, qui est porté à 3.500 000 francs au lieu de 3 millions.

Mais la mesure qui soulève le plus de protestations est celle relative à l'augmentation de l'impôt sur le sucre ; c'est là, dit la *Fanfulla*, une des plus graves violations des droits parlementaires. Le nouveau *catenaccio* fixe le droit d'entrée des sucres de la deuxième classe à 80 fr. 75 par quintal.

Sont considérés comme sucres de première classe ceux qui présentent un degré de blancheur supérieur à l'échantillon n° 20 de Hollande et ceux qui accusent plus de 98° au polarimètre ou qui sont colorés artificiellement.

La taxe intérieure de fabrication est établie au taux de 65 fr. 15 par quintal pour les sucres de première classe et de 59 fr. 95 pour les sucres de deuxième classe.

Entendons-nous bien : ce sont là des projets que le Parlement va être appelé à discuter ; mais leur publication avant la lettre à l'*Officiel* était considérée comme un acte incorrect et un véritable défi jeté à l'opposition.

M. Giolitti s'est efforcé de combattre le mécontentement général en expliquant à la Consulta, à laquelle assistaient 256 députés, que les prérogatives de la Chambre sont respectées, car elle aura le temps de discuter les décrets, de les approuver ou de les repousser après examen. Aussi le Ministre a-t-il invité la majorité à rester compacte et à porter M. Zanardelli à la présidence de la Chambre.

Cet appel a été entendu : M. Zanardelli a été élu et, avec lui, les candidats ministériels pour la vice-présidence, MM. Villa, Baccelli et Mussi.

Les recettes douanières du 1er janvier au 31 octobre 1892 se répartissent comme suit : Droits d'exportation, 178.318.988 lire (contre 174.933.596 pour la période correspondante de 1891) ; surtaxes de fabrication, 2 millions 293.873 contre 3.417) ; droits de timbrs, 1.176.574 (contre 1.162.628) ; droits maritimes, 4.152.149 (contre 4.293.448) ; recettes diverses, 874.040 lire (contre 874.810 en 1891).

Au total, c'est une plus-value de 2.539.222 lire en faveur de 1892.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur de l'Italie pendant les dix premiers mois de 1892. — D'après les chiffres officiels publiés pour le mois d'octobre, l'amélioration, constatée précédemment, se continue. En effet, à fin septembre, le mouvement commercial était déjà supérieur de 68 millions à celui de la période correspondante de 1891; au 31 octobre, la plus-value atteint près de 95 millions.

Voici, du reste, les chiffres totaux :

	Janvier-oct. 92		Differ. sur 91
	—		—
Importations......	944.726.629	+	22.002.543
Exportations......	778.968.728	+	72.827.789
Lire	1.723.695.357	+	94.830.332

Soit, pour les importations, une différence de 2,38 0/0 et, pour les exportations, une différence de 9,34 0/0 en faveur de 1892.

Malgré l'écart considérable (de 165.757 901 lire) existant entre les deux chapitres, il faut reconnaître que les exportations ont une tendance à augmenter. En publiant, dans un prochain numéro, nos tableaux mensuels, nous ferons ressortir les articles sur lesquels porte l'augmentation.

Les Recettes Postales en Italie. — Pendant le premier trimestre de l'exercice financier en cours, c'est-à-dire du 1er juillet au 30 septembre 1892, les recettes de l'Administration des Postes se sont élevées à 11.746.400 lire, dépassant de 261.179 lire celles de la période correspondante de 1891.

Voici le détail des recettes par catégories :

			Diff. sur 1891
Timbres..............L.	7.901.978 11	+	125.755 46
Billets postaux..........	32.355 45	+	7.662 »
Cartes-correspondance...	1.454.840 08	+	48.874 30
— pour colis.........	783.300 95	—	18.028 30
Taxes spéciales..........	988.813 90	+	37.846 35
Journaux et imprimés...	265.235 60	+	23.743 02
Remboursements de l'étranger...............	261.784 23	+	24.184 98
Recettes diverses........	58.091 56	+	11.140 79
Total......L.	11.746.399 85	+	261.178 60

Ces chiffres, bien que modestes, indiquent une augmentation et, par suite, une amélioration économique.

La Monnaie divisionnaire d'argent en Italie. — Les Associations industrielles et commerciales de Milan avaient nommé une Commission chargée d'examiner la situation causée par le manque de monnaie divisionnaire et d'étudier les moyens d'y remédier.

Voici les conclusions que vient de déposer cette Commission : Le Gouvernement est prié : 1° d'inviter les Banques d'émission à se munir, à leurs sièges sociaux et dans leurs succursales, proportionnellement au capital de chacune d'elles et aux besoins locaux, de la monnaie nécessaire à l'échange des billets, en prenant les précautions prises déjà par la Banque nationale;

2° De prescrire aux Trésoreries de faire l'échange des billets dans la plus large mesure possible;

3° De modifier d'urgence le rapport existant entre les billets de 10 et 5 lire, en augmentant le nombre de ces derniers contre le retrait d'une quantité proportionnelle des billets de 10 lire;

4° De faire les démarches nécessaires pour obtenir une prompte modification de la convention monétaire latine, afin de décider que les monnaies divisionnaires n'aient cours légal que dans le pays où elles auront été frappées;

5° De restreindre graduellement la circulation actuelle;

6° D'obliger les Instituts d'émission à reprendre, dans le plus bref délai possible, l'échange illimité de leurs billets moyennant une légère prime propre à atténuer les effets de l'agio.

Les Vins italiens en Autriche-Hongrie. — Un récent rapport du consul italien, à Raguse, annonce que l'importation des vins italiens dans cette province continue avec activité. Le degré alcoolique de ces vins ne dépasse pas 15 0/0, qui est la proportion légalement admise.

Les vapeurs austro-hongrois ont apporté à Raguse environ 560 quintaux, et les voiliers italiens 500 quintaux à Raguse et 300 à Cattaro ; ces vins ont acquitté le droit conventionnel de 3 fl. 20 en or, qui, perçu sur le poids des fûts, grève le vin de 15 0/0 net, soit de 3 fl. 68 ou 9 lire 20 italienne par hectolitre.

Le prix de vente varie entre 38 et 40 lire par hectolitre, mais l'abondance de la récolte en Dalmatie va faire baisser ces prix.

Ajoutons que, depuis l'application de la clause insérée dans le traité dont nous avons parlé, 300.000 hectolitres de vins italiens sont entrés en Autriche-Hongrie, contre 10.000 hectolitres pour l'année 1891.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 26 novembre 1892

Une suite de réalisations a amené, en fin de semaine, une lourdeur sur le marché, après une reprise sur la Rente. Les succès apparents de M. Giolitti, pour les élections des Président et vice-Présidents de la Chambre, sembleraient devoir écarter les craintes d'une prochaine crise ministérielle, mais on n'est pas encore rassuré à cet égard. En somme, l'entrain manque en Bourse depuis que le jeu des primes se trouve abandonné.

On assure que le Gouvernement. ne voulant pas demander de nouveaux douzièmes provisoires, priera la Chambre de voter en bloc le budget, sous réserve d'examiner en détail les mesures financières lors de la discussion du budget rectifié.

M. Grimaldi fera l'exposé financier au mois de décembre.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	21 oct.	28 oct.	4 nov	11 nov	18 nov	25 nov
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	96 02	95 96	96 »	96 55	96 77	96 87
Ch. de fer Méditerranée act.	540 »	542 »	543 »	550 »	541 »	539 »
— Méridionaux act.	669 »	660 »	660 »	668 50	665 »	664 »
Banque Nationale act.	1345 »	1345 »	1355 »	1355 »	1353 »	1351 »
— de Rome	1030 »	1022 »	1022 »	1038 »	1035 »	1035 »
— Générale	361 50	371 »	370 »	368 50	362 50	355 »
Comp. Nav. à vap. F. R.	316 »	325 »	322 »	328 »	329 »	327 »
Banque Immobilière	170 »	164 »	166 »	160 »	169 »	159 »
Crédit mobilier Italien	537 50	535 50	531 »	530 »	531 50	526 50
Eaux Marcia	1185 »	1190 »	1227 »	1222 »	1215 »	1183 »
Change sur la France	103 85	103 75	103 80	103 80	103 75	103 67
— sur Londres	26 05	25 92	25 92	25 90	25 90	25 87
— sur Berlin	126 85	127 10	127 20	127 »	127 15	127 05
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	96 »	95 75	96 02	96 50	96 77	96 87
Crédit Mobilier Italien	538 50	534 »	530 »	530 »	531 50	524 »
Chemins de fer Méridionaux	661 50	656 »	662 »	667 »	664 »	662 »
Change sur Paris	103 70	103 77	103 77	103 70	103 60	103 60
— sur Berlin	128 10	128 22	128 20	128 05	127 92	127 95

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 674)

LA SITUATION

Lisbonne, 24 novembre 1892.

La situation reste celle que je vous ai indiquée dans ma dernière lettre, la crise est latente, mais il paraît que le Président du Conseil trouve des difficultés inattendues pour le remaniement ministériel qui est absolument nécessaire. On dit que, pendant que M. Dias Ferreira était à Madrid, tout entier aux fêtes colombines, quelques-uns de ses amis et peut-être même de ses collègues, lui ont joué de vilains tours à Lisbonne et ont profité de son absence, en sorte qu'il n'a pas trouvé le terrain aussi ferme et aussi déblayé qu'il était en droit de s'y attendre. Les hommes politiques importants qui déclarent ne pas vouloir être hostiles à M. Dias Ferreira cherchent cependant à lui créer toutes sortes d'embarras. Ils font, par ces procédés, de bien mauvais calculs, parce qu'ils devraient avoir en vue que les difficultés de la situation n'existent pas seulement pour M. Dias Ferreira, mais pour tout le monde, et, par conséquent, qu'en aidant avec bonne volonté et loyalement M. Dias-Ferreira chacun travaillerait un peu pour soi-même. Mais il n'y a rien comme l'égoïsme politique des farouches intransigeants, et il est inutile de vouloir leur faire eutendre raison.

Quelques-unes des difficultés suscitées au remaniement ministériel proviennent du groupe qui a pour chef M. Hintze Ribeiro. Cet homme politique, qui est encore très jeune, a eu une carrière excessivement rapide, et les succès remportés jusqu'à présent aiguisent ses désirs pour des succès nouveaux ; il veut bien soutenir le ministère actuel, tel qu'il est, parce qu'il sait parfaitement que, dans ces conditions, la chute de M. Dias Ferreira ne serait pas éloignée; dans cet ordre d'idées, il est fermement opposé à tout remaniement ministériel, parce que M. Hintze Ribeiro s'est mis en tête d'être président du Conseil et successeur de M. Dias Ferreira. Il semble qu'il lui tarde de recueillir l'héritage; quoique dans notre pays toutes les combinaisons soient possibles. M. Hintze Ribeiro est peut-être la seule personne qui croie réalisable immédiatement une telle combinaison.

Je crois que, dans l'intérêt même de ses ambitions, M. Hintze Ribeiro ferait bien mieux d'attendre son heure si elle doit venir un jour pour lui ; ce serait créer des obstacles peut-être irrémédiables que de vouloir précipiter un événement pour lequel ni son âge, ni le prestige de son nom, ni l'autorité dont il jouit parmi ses amis politiques ne le désignent d'ores et déjà.

Ce qu'il y a de plus important à enregistrer, en dehors de cela, c'est l'attitude du groupe qui s'appelle encore *parti progressiste*, quoique ses membres les plus marquants se soient détachés de lui. Ce groupe, en déclarant ostensiblement qu'il ne veut pas le pouvoir, qu'il ne fera rien pour le prendre, fait toutefois une guerre acharnée au cabinet, comme, d'ailleurs, il l'a faite à toutes les combinaisons qui ne protègent pas volontiers ses prétentions politiques. L'action dissolvante de ce groupe est peut-être une des causes les plus certaines du malaise et du désarroi des esprits en Portugal. Il sacrifie tout à ses petites combinaisons de clocher et, bien plus que les groupes révolutionnaires, il s'efforce de démolir. Or, pour démolir, il y a déjà assez de ruines ; ce qu'il faudrait, ce serait réédifier, mais c'est là une mission pour laquelle les progressistes ne montrent pas d'aptitudes propres, tout en n'ayant pas de dispositions bienveillantes pour ceux qui pourraient la remplir.

Mais voilà assez de politique; attendons maintenant que la crise ministérielle ait une solution quelconque.

On a été très surpris, à Lisbonne, par la nouvelle reçue hier que des racontars de Bourse et un grand journal de Paris avaient répandu le bruit que le Gouvernement Portugais n'était pas en état de payer, en or, le tiers du coupon de janvier. Le Gouvernement a expédié immédiatement des instructions à M. Ricci, à Londres, et à M. Navarro, à Paris, pour faire démentir de la manière la plus formelle ces bruits, et je puis vous confirmer que le paiement du tiers du coupon de janvier ne souffre aucun doute. Pour les coupons futurs, le Gouvernement s'attend à la proposition d'une loi financière qu'il va présenter aux Chambres dans leur prochaine réunion pour l'équilibre du budget. M. Dias Ferreira a fait à ce sujet des déclarations réitérées.

On a aussi reçu la nouvelle qu'un syndicat s'était formé, à Paris, pour provoquer la baisse des fonds Portugais; si la nouvelle est exacte, il est évident qu'on continuera à répandre des bruits de toute sorte pour obtenir ce résultat. A ce propos, on se rappelle ici le célèbre pamphlet qui fut imprimé à Anvers, il y a quelques années, et répandu dans les principales places européennes contre les finances portugaises. On n'est pas loin d'attribuer la même source impure aux origines de ce syndicat; il y a des gens qui ne se résignent pas facilement à de petites déceptions d'amour-propre et à se voir dessaisir d'une omnipotence financière dont ils ont usé et abusé. Je crois que ceux qui font ces calculs malencontreux pourraient bien se tromper, à la fin, et qu'ils trouveront s'être frappés eux-mêmes quand ils supposent frapper seulement le pays qui les a enrichis.

Très commenté, un récent article de l'*Economista*, dans lequel on expose la situation de la Banque de Portugal envers le Gouvernement. Il résulte de cet article que la Banque de Portugal a élargi sa circulation fiduciaire pour donner des billets de Banque à l'Etat, c'est-à-dire que l'Etat a émis du papier sous la rubrique de la Banque. On s'en doutait, mais ce qu'il y a de curieux, c'est que l'Etat paie à la Banque les intérêts de ce papier, qui n'a d'autres garanties que le crédit de l'Etat, parce que la Banque n'a de réserve métallique correspondante pas même pour un tiers. On m'assure qu'il faut évaluer à 1.900 contos de reis, c'est-à-dire un peu plus de 10 millions de francs au taux normal, l'importance des intérêts servis par l'Etat pour son propre crédit. C'est drôle, n'est-ce pas?

Informations Économiques et Financières

Traité de Commerce. — Le délégué technique portugais pour le traité de commerce entre l'Espagne et

le Portugal est arrivé à Lisbonne, venant de Madrid. Le traité n'a pas encore été signé.

Banco Lusitano. — Le Tribunal de commerce de Lisbonne a voté l'homologation du concordat que la Banco Lusitano a proposé à ses créanciers et que la plupart ont accepté. Ce vote a eu lieu après des débats prolongés soulevés par des créanciers dissidents. Le jugement sera rendu à la prochaine audience.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 674)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 22 novembre 1892.

Le Gouvernement s'occupe en ce moment d'une manière active de réorganiser la Banque Impériale de Russie. Vous savez que cet établissement ne jouit d'aucune autonomie et ne constitue pas autre chose qu'une administration de l'Etat. Dans ces conditions, la distinction entre le Trésor et la Banque est purement artificielle, et on est résolu de la faire disparaître en chargeant la Banque de tout le service de la Trésorerie impériale. L'encaisse du Trésor et l'encaisse de la Banque ne feront plus qu'un, et de même il n'y aura plus qu'un type de monnaie de papier. En même temps, la Commission d'amortissement de la Dette impériale cessera d'exister comme autorité indépendante et se confondra avec la Banque. Enfin, on se propose de donner une plus grande extension aux opérations de crédit de la Banque, en favorisant tout particulièrement le prêt de petits capitaux.

On dément les bruits d'après lesquels le Gouvernement aurait l'intention de mettre encore cet hiver des barrières à l'exportation des blés, soit en introduisant des droits d'exportation, soit en prohibant absolument la sortie des céréales. L'état des récoltes et de l'approvisionnement ne justifie pas ces mesures, bien que la situation ne soit pas dans tous les gouvernements aussi satisfaisante qu'on pourrait le désirer.

Cette question de l'exportation des céréales m'amène à vous parler des négociations commerciales avec l'Allemagne. Le Gouvernement russe a remis sa réponse au Gouvernement allemand, mais la teneur de cette réponse n'a pas été publiée, et des bruits contradictoires ont circulé à cet égard. Mais il est à peu près certain que la Russie, qui a entamé la première les négociations et qui a un intérêt puissant à obtenir un traitement avantageux pour ses céréales, n'a pas fait une réponse comportant des conditions inacceptables pour l'Allemagne ; si le Gouvernement russe n'a pas consenti immédiatement à toutes les réductions de tarifs demandées par cette dernière puissance, il est cependant probable qu'on arrivera finalement à une entente.

Le Ministère des finances examine en ce moment les statuts d'une nouvelle Société de navigation à vapeur qui doit mettre en relation les ports de Russie, de Sibérie, du Japon, de la Chine et de l'Inde. Le capital serait de 6 millions de roubles.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce Russe. — On vient de publier le bulletin mensuel de l'administration des douanes sur le mouvement du commerce extérieur russe se rapportant à la période du 1er janvier au 1er septembre 1892.

Les exportations accusent, comparativement à la période correspondante de 1891, sur un total de 263 millions 801.000 roubles, une diminution de 212.249.000 roubles. Les importations sont également tombées de 244.361.000 roubles à 242.992.000 roubles.

Les recettes douanières, pour la même période, montent à 50.667.000 roubles mét. (contre 54 millions 588.000 r. mét.).

Les principales diminutions dans l'exportation portent sur les céréales (60.414.000 r. contre 260 millions 143.000 r.), l'alcool (1.330.000 r. contre 4.323.000 r.), les semences (7.506.000 r. contre 15.566.000 r.) et les objets fabriqués.

Dans le tableau suivant est résumé le mouvement du commerce extérieur d'après les principales subdivisions du tarif :

	Du 1er janvier au 1er septembre — Milliers de roubles 1892	1891
Exportation :		
Articles d'alimentation	84.951	290.756
Matières nécessaires à l'industrie	150.219	155.852
Animaux	9.624	9.736
Objets fabriqués	19.007	19.306
Totaux	263.801	475.650
Importation :		
Articles d'alimentation	36.770	38.784
Matières nécessaires à l'industrie	157.111	152.054
Animaux	473	645
Objets fabriqués	48.638	52.878
Totaux	242.992	244.361
Métaux précieux :		
Importation	80.838	68.161
Exportation	134	111

Les Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des chemins de fer russes, du 1er janvier au 1er septembre 1892, sont représentées par les chiffres suivants :

	Recette verstique Roubles	Différence sur 1891 En %
Lignes de l'Etat	4.907	+ 2.2
Lignes privées	7.219	— 5.7
Moyenne de toutes les lignes russes	6.385	— 3.48

Les recettes brutes pour les lignes de l'Etat montent à 50.762.932 r. et accusent, comparativement à la période correspondante, une augmentation de 1.073.364 r. Par contre, les recettes des chemins de fer privés (124 millions 625.562 r.) accusent une diminution de 6 millions 735.728 r.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov.	18 nov.	25 nov.
Russe II Emprunt d'Orient	103 12	102 62	103 »	102 75	102 75	[illegible]
— III —	105 »	105 »	104 75	104 87	105 »	105 [illegible]
Banque de Commerce exter.	265 50	265 50	266 50	267 25	268 »	275 50
— d'Esc. de St-Pétersb.	464 »	448 »	454 »	457 25	457 »	478 »
— — de Varsovie	» »	» »	» »	»	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	440 »	428 »	431 »	433 »	438 »	454 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	155 50	156 50	158 25	159 25	159 75	159 25
Grands Ch. de fer Russes	252 50	254 »	255 »	255 »	255 ..	256 50
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	114 25	113 25	113 75	114 »	114 50	115 25
Change sur Paris	39 77	40 35	40 30	40 12	40 40	40 25
— sur Londres	100 20	101 50	101 40	101 »	101 65	101 25

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 674)

LA SITUATION

Genève, 25 novembre 1892.

La discussion de la loi sur l'organisation et l'administration des douanes viendra, devant les Chambres fédérales, dans le cours de la prochaine session. Le Conseil fédéral demande une loi nouvelle en remplace-

ment de celle du 27 avril 1851 sur les péages, votée en 1849. L'adoption d'un nouveau système monétaire avait bien vite rendu nécessaire la refonte du tarif qui faisait alors partie intégrante de la loi sur les péages; on en profita pour remanier et corriger les dispositions relatives à l'organisation et à l'administration. La loi revisée fut adoptée par les deux Conseils le 27 août 1851 et entra en vigueur le 1[er] janvier 1852. Elle n'a pas été sans subir, pendant ces quarante années, quelques modifications. La principale concerne les taxes de transit, qui, notablement réduites par l'arrêté du 12 janvier 1859 et la loi du 28 janvier 1860, supprimées pour les céréales par arrêté du 15 décembre 1866, ont été virtuellement abrogées par le traité avec l'Autriche du 14 juillet 1869, réagissant sur toutes nos relations internationales en vertu des clauses de la nation la plus favorisée. Les Compagnies de Chemins de fer ont grandement profité de cette suppression. Notons aussi que, à la suite de l'introduction du monopole des alcools et la suppression des ohmgelds et octrois, plusieurs articles de la loi de 1851 se sont trouvés sans objet. Malgré ces modifications, la loi actuelle, née à une époque où le mouvement des marchandises s'effectuait surtout par la poste et le roulage, a besoin d'extension et de rajeunissement.

Le Message fédéral ne tranche pas la question de l'acquittement au poids net ou au poids brut. Les Zuricois demandent l'acquittement au poids net, en faisant valoir que « la Suisse est seule à maintenir le système de l'acquittement au poids brut; qu'avec les droits élevés du tarif, il est souverainement injuste de faire payer les emballages au même taux que les marchandises; que le maintien de l'acquittement au poids brut entraîne une infériorité des négociants établis à l'intérieur du pays vis-à-vis de leurs concurrents qui utilisent les entrepôts de Genève ou de Lausanne, où la tare n'est acquittée qu'en partie. »

Le Conseil fédéral fait observer que cette question se rattache au tarif des douanes.

Voici, au sujet de notre commerce, des renseignements qui vous paraîtront intéressants :

Les traités de commerce conclus à la fin de l'année entre l'Allemagne et l'Autriche n'ont amené aucune amélioration dans l'industrie de la soie en Suisse. L'Angleterre est toujours la meilleure cliente de notre pays.

Comme l'industrie des rubans, celle de la teinture, qui en est une dépendance, s'est trouvée très éprouvée en 1891. Pendant les mois de juillet et de septembre notamment il y a eu chômage complet et c'est seulement vers la fin d'octobre que quelques commandes importantes procurèrent du travail aux fabriques de teinture. Si de la soie, on passe à l'industrie des machines, qui est devenue une des plus importantes de la Suisse, les résultats constatés ne sont pas plus satisfaisants. M. le Consul de France à Bâle indique dans son rapport que, prise en général, l'industrie des machines a été moins florissante en 1891 que pendant les années précédentes. La cause en est à la baisse des prix des matières premières, produite par la surproduction des exercices précédents et la forte concurrence. La Suisse néanmoins, dont les produits sont reconnus d'excellente qualité et d'un travail soigné, a pu lutter avec succès contre la concurrence étrangère.

A côté des machines, la métallurgie a perdu en 1891, par suite des réductions de prix. Du côté des fers bruts, les affaires se sont ressenties au début de la grève des ouvriers de Glasgow qui a duré deux mois, janvier et février. Sauf une hausse qui s'est produite au milieu de l'année, les cours ont été les mêmes à la fin qu'au commencement de l'exercice.

L'importation en Suisse des fers bruts, vieux fers et fonte, a atteint, en 1891, 41.654 tonnes au lieu de 48.097 tonnes en 1890, soit une diminution de 6.443 tonnes. L'importation des fers laminés, tôles, tuyaux, s'est élevée en 1891 à 113.269 tonnes, d'une valeur de 26 millions 400.000 francs environ. Sur ces quantités, 91.190 tonnes venaient d'Allemagne, 12.639 de France et le reste de Belgique, d'Angleterre (3.894 tonnes) et d'autres pays.

A côté de tout ce commerce et de ces industries en baisse, il en est une qui a paru marquer un grand progrès, du moins jusqu'en octobre 1891, c'est celle des couleurs. Comme produit principal, il y a lieu de signaler les couleurs d'aniline dans toutes les ramifications de la branche textile. Elles servent à teindre la laine, le coton, la soie et le jute. Elles sont employées également pour le papier, le cuir, la paille, les plumes, l'encre, les vernis. Les débouchés sont donc considérables tant en Angleterre que sur le continent, dans le vieux comme dans le nouveau monde, en Asie, en Chine, au Japon, aux Indes. L'Afrique et l'Australie sont les seuls pays qui achètent peu de couleurs à la Suisse.

Ajoutons que l'industrie métallurgique devient de moins en moins florissante. L'incertitude résultant des modifications des tarifs douaniers a forcé les acheteurs à restreindre leurs ordres. Les résultats de 1892 ne seront pas meilleurs que ceux que nous avons signalés pour 1891.

Informations Économiques et Financières

La Banque Fédérale. — Le Conseil d'administration de la Banque fédérale, réuni vendredi à Zurich, a décidé de faire inscrire définitivement au registre du commerce les nouveaux statuts de la Société. La question du siège de la Banque reste pendante. Samedi une nouvelle réunion a eu lieu pour la constitution définitive de l'établissement et la nomination des Commissions prévues aux statuts.

MM. Arbenz, Escher et Rudolf ont été nommés directeurs provisoires.

Le Jura-Simplon. — Le Conseil d'administration du Jura-Simplon a pris les décisions suivantes :

L'assemblée générale des actionnaires est convoquée pour le 9 décembre à Berne pour élire un nouveau Conseil d'administration. L'élection d'un cinquième directeur et la question des billets du dimanche sont renvoyées. L'autorisation est accordée à MM. Ruchonnet et Jolissaint de conserver leur mandat d'administrateurs de la Compagnie Lausanne-Echallens et, pour ce dernier, ses fonctions de conseiller national. M. Niggy a été élu chef du contentieux. M. Ruchonnet a déposé un rapport sur la question du projet de budget, la réorganisation de la caisse de secours aux ouvriers, manœuvres et aux femmes garde-barrière.

Exposition d'Agriculture. — Une Exposition suisse d'agriculture aura lieu à Berne l'année prochaine. La direction de cette Exposition vient d'être désignée. Elle se compose de M. le conseiller national Jenny, comme président; MM. le conseiller d'Etat de Wattenwyl, le colonel Muller et le président de Muralt, vice-présidents; M. G. Fluckiger, secrétaire général; M. Moser, caissier général; M. le directeur Klening, commissaire général.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 26 novembre 1892.

Abondance d'argent et pénurie d'affaires; c'est anormal; mais en matière de Bourse, il ne faut s'étonner de rien. Evidemment, les nouvelles concernant le Panama ont produit un fâcheux effet; mais il faut encore ajouter la mauvaise tenue des Bourses étrangères pour s'expliquer la situation. Notre marché est pourtant bien disposé; mais les incidents regrettables se succèdent trop régulièrement et paralysent les meilleures volontés. Notre courant d'échanges est resté régulier, malgré tout, en attendant un meilleur avenir.

Le Jura Simplon, coté depuis mardi dernier à Paris, n'a pas bénéficié de cette faveur. Il est vrai que les recettes de cette Compagnie accusent pour le mois d'octobre une moins-value d'une vingtaine de mille francs.

Le Canadian-Pacific a fait 475.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, le 19 novembre 1892.

Une véritable lutte se poursuit actuellement sur le terrain des Chemins de fer entre les trois Compagnies qui ont pour objectif d'atteindre le centre important de Konia. Jusqu'ici, M. Nagelmackers paraissait seul avoir de fortes chances. Il a obtenu l'année dernière la concession d'une ligne allant de Konia à la mer de Marmara et il s'était mis d'accord avec la Compagnie anglaise de Smyrne-Cassaba pour établir un raccordement avec Smyrne. Cette combinaison est fort avantageuse, car elle permet au Gouvernement de régler d'une manière définitive les différences qui le séparent de la Compagnie de Cassaba.

La Compagnie du Chemin de fer de Smyrne à Aïdin visait également un prolongement vers Konia, sa concurrence était cependant moins redoutable que celle qui vient de surgir du côté de la Compagnie allemande du chemin de fer Ismidt-Angora.

La ligne d'Ismidt-Angora touche à sa fin. Elle sera complètement ouverte à l'exploitation au printemps prochain et, déjà, la Compagnie qui l'exploite cherche à en assurer le développement. M. Kaulla, qui représente à Constantinople les intérêts de cette Compagnie, vient de demander au Gouvernement la concession d'un prolongement vers Konia.

Il serait très heureux pour le développement économique du pays que la Compagnie de Cassaba puisse s'entendre avec les Allemands pour établir la jonction de Konia avec Angora d'une part, avec Smyrne de l'autre. Tous les intérêts seraient ainsi conciliés pour le plus grand avantage de l'Empire.

Informations Économiques et Financières

Les Débiteurs du fisc. — Un nouveau délai est accordé aux débiteurs du fisc pour régler leurs comptes avec le Ministère des Finances.

Les arriérés dus au Trésor jusqu'à fin février 1299 devront être réglés jusqu'à fin février 1308 (1893) avec des titres *Tasfiés* acceptés au pair. Les débiteurs auront la faculté de payer en argent à raison de 25 0/0.

La Monnaie divisionnaire. — L'Hôtel des Monnaies a commencé la frappe, pour le compte du Ministère des finances, des monnaies divisionnaires s'élevant à une somme de 100.000 liv. t., qui se décompose ainsi : quarts de medjidiés, 30.000 liv. t. ; pièces de 2 piastres, 36.000 liv. t. ; pièces de 1 piastre, 34.000 liv. t.

La frappe doit se terminer le 15/27 janvier.

Le Ministère des finances mettra ces monnaies en circulation au fur et à mesure de leur livraison.

D'après une communication officielle, le pays aura la faculté de s'adresser au Ministère pour échanger des medjidiés d'argent contre des monnaies d'appoint. L'échange se fera au poids et pour une somme qui ne pourra être inférieure à 2.000 piastres.

Les Mines de chrome. — Il paraît que dans le champ de l'industrie minière, la recherche du chrome est particulièrement active, puisque pas moins de trois concessions de mines de ce métal viennent d'être obtenues. Deux de ces concessions ont pour objet des mines découvertes dans la province de Monastir et la troisième, des mines dans le voisinage de Magnésie, province d'Aïdin. Ces dernières ont été concédées à MM. Douglas et Ernest Paterson, de Smyrne, dont le père défunt fut le premier à découvrir du chrome en Turquie et dont l'entreprise donna lieu ensuite à un commerce considérable de ce minerai.

ÉTATS BALKANIQUES

ROUMANIE

La Crédit agricole. — Le Ministre des Finances de Roumanie a élaboré le projet d'une Banque agricole, et les Chambres en seront saisies dans la prochaine session.

Voici l'économie de ce projet :

La Banque agricole a pour mission de venir en aide aux agriculteurs par des prêts à courte échéance, à un taux ne pouvant dépasser de 3 0/0 le taux d'escompte de la Banque nationale, accordés sans nantissement ou sur gages en produits, bétail et instruments agricoles.

Le capital de la Banque agricole sera, au commencement, de 5 millions de francs répartis en 10.000 actions à 500 fr. chacune. Ce capital pourra être augmenté, avec l'autorisation du Gouvernement, par des émissions successives, et porté à 15 millions.

Aussitôt que la Société anonyme de la Banque agricole se sera constituée conformément aux dispositions du Code de commerce (Tit. VII, ch. I), ses administrateurs soumettront les statuts de la Société à l'approbation du Gouvernement.

Le siège de la Société sera à Bucarest ; elle devra créer, dès le début, dans un délai d'un an, des succursales ou des agences à Iassi, Craïova, Galatz et Braïla ; elle pourra, en outre, créer d'autres agences, au fur et à mesure de son développement.

Un commissaire du Gouvernement surveillera les opérations de la Banque, parmi lesquelles il convient de citer celles consistant à émettre des bons jusqu'à concurrence de la moitié de son capital, transmissibles par endossement et investis de pouvoir libératoire à toutes les caisses de l'Etat.

Après la promulgation de la loi, le Gouvernement ouvrira une souscription publique pour couvrir le capital de 5 millions. Les 10.000 actions une fois souscrites, les actionnaires seront convoqués pour se constituer en Société.

SERBIE

Tableau des Recettes budgétaires du Royaume de Serbie au mois de Septembre 1892

Designation des Recettes	1892 Dinars p.	1891 Dinars p.	Différence en 1892
Douane.........	456.953 50	410.389 80	— 46.563 50
Régale sur poudre	305 ..	475 ..	+ 170 ..
Poinçonnage or et argent.........	392 29	... ..	— 392 39
Droits de consommation........	206.128 22	129.101 89	+ 77.026 33
Timbre de cartes à jouer........	3.010 ..	1.274 ..	+ 1.736 ..
Taxes additionnelles.....	64.446 69	49.287 13	+ 15.159 56
Recettes extraordinaires.......	3.162 05	1.833 68	+ 1.328 37
Timbres de Taxes et boissons....	12.760 16	11.271 67	+ 1.488 49
Impôt de l'Obrt.	339.276 24	252.695 03	+ 86.581 21
Recettes communales..........	40.049 13	28.445 32	+ 11.603 81
Total.....	1.126.483 18	884.773 52	+ 241.709 66
Total du 1er janv. au 31 août.....	5.368.285 73	4.773.376 43	+ 594.909 30
Total du 1er janv. au 30 septembre	6.494.768 91	5.658.149 95	+ 836.618 96

Banque Commerciale Russo-Serbe. — M. Ristitch s'est rendu récemment à Saint-Pétersbourg, à propos d'un projet de banque commerciale russo-serbe. Ce projet, soutenu par le Ministère des finances russe, devrait être prochainement réalisé.

Le Gerant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simenot

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
Prix du Numéro :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1** fr. **50**
Réclames en 8 points..... **3** » »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 47. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 4 Décembre 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GENERALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens.— Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Soies. — Cuivres. — Pages 705 à 709.

FRANCE. — LA SITUATION : La Politique; le Marché financier. — QUESTIONS DU JOUR. — La Banque de l'Algérie. — Les Tabacs Ottomans. — La Conférence monétaire. — Les Poursuites contre le Panama. — Ateliers et Chantiers de la Loire. — Les Obligations 3 0/0 des Chemins de fer Autrichiens. — Pages 709 à 718. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES. — Banque de France et comparaisons. — Avis de la Chambre syndicale des Agents de Change de la Ville de Paris. — La Commission des Douanes. — Chambre de compensation des Banquiers de Paris. — Mouvement des Caisses d'Epargne. — Caisse Nationale de Retraites. — Prêts du Crédit Foncier. — Le Porto-Rico. — Compagnie du Chemin de fer de Jaffa à Jérusalem. — Recettes des Chemins de fer. — Recettes du Canal de Suez. — Tableau des Cours de la Bourse. — Pages 718 à 721.

ALLEMAGNE : Pages 722 et 723. — ANGLETERRE : Pages 724 et 725. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 725 et 727. — BELGIQUE : Pages 728 et 729. — ESPAGNE : Pages 729 et 730. — GRECE : Pages 730 et 731. — ITALIE : Pages 731 à 733. — PORTUGAL : Pages 733 et 734. RUSSIE : Pages 734 et 735. — SUISSE : Page 735. — TURQUIE : Page 736. — ETATS BALKANIQUES (*Bulgarie. Roumanie, Serbie*) : Page 736.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — L'or a continué d'arriver à la Banque de France qui a gagné 2.500.000 fr. et à la Banque d'Allemagne où les entrées de la semaine sont de 18.700.000. L'encaisse de la Banque d'Angleterre est restée à peu près stationnaire. On pourrait s'en étonner avec les cours actuels du change sur Paris si on ne savait que la Banque demande maintenant une prime sur les lingots et les monnaies étrangères destinés à l'importation lorsqu'elle ne peut pas satisfaire aux demandes des cambistes en leur donnant des pièces légères.

On remarque une entrée d'argent de 1.300.000 fr. à la Banque de France, de 2.200.000 à la Banque d'Espagne et de 800.000 fr. à la Banque des Pays-Bas.

La circulation fiduciaire ne donne lieu à aucune remarque intéressante, on observera cependant qu'à la Banque d'Espagne, elle a diminué, d'une semaine à l'autre, de 7.800.000 et de 13.300.000 fr. depuis quinze jours. Il faut chercher, cette fois, les causes de l'augmentation de l'encaisse et de la diminution des billets dans une série de petits mouvements et non dans les variations du compte courant du Trésor qui, la semaine dernière, a augmenté de 1.800.000 fr.

Le bilan de la Banque Nationale de Grèce, au 31 octobre, vient d'être publié; en voici les principaux articles :

Encaisse métallique	2.400.000 fr.
Fonds à l'Etranger	9.800.000
Portefeuille commercial	12.400.000
Avances sur gages mobiliers	5.300.000
Total de l'actif disponible ou réalisable	29.900.000
Prêts hypothécaires	49.600.000
Avances à l'Etat, aux communes et aux corporations	133.700.000
Portefeuille-valeurs	51.500.000
Total de l'actif engagé	234.800.000
Circulation fiduciaire	116.500.000
Billets de petites coupures	7.000.000
Comptes courants	111.000.000
Compte courant des Caisses d'épargne	1.300.000
Traites à payer	12.400.000
Total du passif exigible	248.200.000

Ainsi, 30 millions seulement de ressources liquides doivent faire face à 248 millions de dettes criardes. Cette situation est inquiétante au premier che. et demande un prompt remède. C'est par l'allégement des immobilisations de la Banque que doit débuter tout essai de réorganisation des finances helléniques.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique — Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
FRANCE. — Banque de France						
1892 17 nov.	1.677.5	1.274.6	2.952.1	3.244.9	91	2 1/2
1892 24 nov.	1.683.6	1.276.9	2.960.5	3.207.4	92	2 1/2
1892 1er déc.	1.686.1	1.278.2	2.964.3	3.271.4	90	2 1/2
1891 3 déc.	1.341.2	1.256.8	2.598.0	3.100.3	89	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 8 nov.	895.2	170.3	1.065.5	1.317.7	81	4
1892 16 nov.	905.7	170.3	1.076.0	1.284.2	84	4
1892 22 nov.	924.4	170.3	1.094.7	1.244.2	88	4
1891 22 nov.	981.7	187.5	1.169.2	1.220.9	96	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 17 nov.	616.6	»	616.6	644.2	96	3
1892 24 nov.	523.1	»	623.1	637.8	98	3
1892 1er déc.	622.6	»	622.6	646.6	91	3
1891 3 déc.	592.5	»	592.5	635.0	93	3 1/2
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 13 août	105.0	17.5	122.5	160.0	76	»
1892 10 sept.	105.6	18.0	123.6	159.6	77	»
1892 8 oct.	106.7	18.0	124.7	158.9	79	»
1891 10 oct.	103.7	16.5	120.2	160.6	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 13 août	62.5	10.0	72.5	145.0	50	»
1892 10 sept.	62.0	10.5	72.5	144.3	50	»
1892 8 oct.	67.4	10.3	77.7	151.2	52	»
1891 10 oct.	67.7	9.7	77.4	159.2	49	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 8 nov.	266.0	422.5	688.5	1.219.0	56	4
1892 16 nov.	266.0	421.8	687.8	1.198.0	57	4
1892 22 nov.	265.5	421.5	687.0	1.169.8	58	4
1891 22 nov.	136.7	418.0	554.7	1.110.0	50	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 10 nov.	75.0	40.5	115.5	400.4	29	2 1/2
1892 17 nov.	75.5	41.6	117.1	396.1	30	2 1/2
1892 24 nov.	74.7	40.5	115.2	397.6	29	2 1/2
1891 26 nov.	58.0	42.2	100.2	395.1	25	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 29 sept.	2.6	0.4	3.0	0.6	500	8
1892 7 oct.	2.2	0.2	2.4	0.6	400	8
1892 14 oct.	2.3	0.2	2.5	0.6	417	8
1891 14 oct.	2.6	0.7	3.3	1.5	220	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 août	68.1	»	68.1	107.8	63	3 1/2
1892 30 sept.	71.4	»	71.4	104.0	70	3 1/2
1892 31 oct.	78.3	»	78.3	108.2	72	3 1/2
1891 31 oct.	76.4	»	76.4	112.1	68	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 12 nov.	190.3	122.6	312.9	894.6	35	5
1892 19 nov.	190.3	125.2	315.5	888.6	35	5
1892 26 nov.	190.3	127.4	317.7	881.3	36	5
1891 28 nov.	149.5	96.7	246.2	780.5	32	4
GRECE. — Banque Nationale						
1892 31 août	»	2.5	2.5	120.8	2	6 1/2
1892 30 sept.	»	2.5	2.5	127.7	2	6 1/2
1892 31 oct.	»	2.4	2.4	123.5	2	6 1/2
1891 31 oct.	»	3.2	3.2	123.9	2	6 1/2

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 12 nov.	79.8	175.3	255.1	420.4	60%	2½
1892 19 nov.	79.8	176.2	256.0	414.1	60	2½
1892 26 nov.	79.8	177.0	256.8	411.4	60	2½
1891 28 nov.	89.7	160.6	250.3	423.1	59	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 20 oct.	200.0	27.7	227.7	589.8	39	5
1892 31 oct.	199.2	27.9	227.1	578.9	39	5
1892 10 nov.	198.9	27.8	226.7	576.9	39	5
1891 10 nov.	190.4	40.3	230.7	596.7	39	5½
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 20 oct.	185.0	30.2	215.2	501.9	43	5
1892 31 oct.	185.0	29.9	214.9	503.7	43	5
1892 10 nov.	185.0	29.8	214.8	509.5	42	5
1891 10 nov.	183.0	30.8	213.8	502.4	43	5½
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 août	28.9	»	28.9	66.4	44	5½
1892 30 sept.	28.3	»	28.3	65.9	43	5½
1892 31 oct.	30.5	»	30.5	64.8	47	5
1891 31 oct.	29.7	»	29.7	68.6	43	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 19 oct.	18.9	9.5	28.4	263.3	11	6
1892 26 oct.	18.9	9.5	28.4	266.4	11	6
1892 2 nov.	19.8	9.9	29.7	269.0	11	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 5 nov.	54.8	0.1	54.9	128.8	42	6
1892 12 nov.	54.3	0.1	54.4	127.4	42	6
1892 19 nov.	53.5	0.1	53.6	126.3	42	6
1891 21 nov.	68.4	»	68.4	139.7	49	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er oct.	1.791.7	20.0	1.811.7	4.168.8	43	4½
1892 16 oct.	1.796.4	19.8	1.816.2	4.310.7	42	4½
1892 1er nov.	1.814.1	19.8	1.833.9	4.272.3	43	4½
1891 1er nov.	1.386.3	19.5	1.405.8	3.762.0	37	6
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 8 oct.	9.0	4.2	13.2	30.0	44	6½
1892 15 oct.	9.0	4.2	13.2	30.1	44	6½
1892 8 nov.	9.3	4.2	13.5	30.6	43	6½
1891 8 nov.	10.0	4.3	14.2	30.0	47	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 août	23.6	4.9	28.5	68.3	42	5
1892 30 sept.	23.6	4.8	28.4	57.1	48	4½
1892 31 oct.	23.7	4.2	27.9	57.7	48	4½
1891 31 oct.	23.8	3.2	27.0	58.1	41	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 août	10.2	13.4	23.6	74.2	32	»
1892 30 sept.	10.2	10.9	21.1	84.1	25	»
1892 31 oct.	10.2	11.8	22.0	86.2	25	»
1891 31 oct.	10.2	10.7	20.9	87.9	24	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 12 nov.	67.7	23.2	90.9	171.3	53	3½
1892 19 nov.	68.0	23.9	91.9	170.3	53	3½
1892 26 nov.	67.7	22.3	90.0	169.2	53	2½
1891 28 nov.	64.7	25.4	90.1	177.9	50	4½
TOTAUX (1)						
1892 17 nov.	6.448.1	2.367.1	8.815.2	14.887.1	59%	
1892 24 nov.	6.489.8	2.374.2	8.864.0	14.737.7	61	
1892 1er déc.	6.510.8	2.375.7	8.886.5	14.727.2	61	
1891 3 déc.	5.566.2	2.326.0	7.892.2	13.645.5	58	
TOTAUX au 31 décembre						
1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54%	
1888 31 déc.	4.435.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53	
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52	
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51	
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55	

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

La crise politique et les investigations de la Commission d'Enquête ont dominé, cette semaine, la situation financière.

Suivant qu'on parlait du maintien ou du départ de M. Rouvier, la Rente montait ou baissait. L'échec de la combinaison Brisson a eu pour effet d'enrayer la baisse qui se dessinait, et la semaine se termine plutôt sur une impression favorable.

Signalons la continuation de la baisse des fonds allemands sur le marché de Berlin. La dernière liquidation a été caractérisée par l'abondance du titre sur presque toutes les valeurs et c'est là une des principales causes de la faiblesse des cours; les roubles oscillent aux environs de 200. On croit, généralement, à un échec du Gouvernement pour le projet de loi militaire, dont la discussion commencera la semaine prochaine.

En Angleterre, la liquidation a provoqué de nombreuses demandes d'argent et les avances sont faites à des taux plus élevés qu'à la précédente liquidation.

La crise autrichienne n'a pas éclaté, mais la lutte entre le parti libéral allemand et le comte Taaffe arrive à l'état aigu; à la majorité de 21 voix, le *Reichsrath* a refusé le crédit de 50.000 florins demandé pour les fonds secrets. Toutefois, ces discussions ne paraissent pas devoir entraver les opérations de la *Valuta;* si celles-ci se trouvent encore retardées il faudra en rechercher les causes dans les difficultés rencontrées sur les marchés extérieurs.

En Belgique, on parle de la constitution d'un consortium de porteurs de valeurs du Panama, dont le chiffre est évalué à 50 millions.

Une agitation, aussitôt apaisée, s'est produite en Espagne, à la suite de la retraite de M. Villaverde, Ministre de l'Intérieur, et de la démission de l'alcade, marquis de Cubas.

Le remaniement ministériel a jeté le désarroi dans le monde financier, désarroi qui se traduit par une baisse générale. Il est certain que l'arrivée des libéraux au pouvoir serait saluée par une hausse ; mais les conservateurs céderont-ils la place, et quand ?

En attendant, le Conseil des ministres a approuvé hier le projet de loi prorogeant pour cinq ans, le contrat avec la Banque d'Espagne en ce qui concerne le service de la Trésorerie, et ajournant, pour le même terme, le remboursement des 165 millions par la Banque au Trésor. Le Trésor se réserve de convertir cette avance en Dette consolidée et la Banque continuera à percevoir 3 0/0 d'intérêt annuel sur ces 165 millions. Nous indiquerons, dans notre prochain numéro, l'économie de ce projet de loi.

Diverses nouvelles contradictoires nous arrivent d'Athènes au sujet des agissements de M Tricoupis en vue de procurer des ressources au Trésor. On en trouvera le détail à la page 730.

Malgré les efforts de la minorité, le cabinet Giolitti tient bon à la Chambre; mais au Sénat, la résistance s'est traduite par l'invalidation d'un père conscrit récemment nommé par décret. Le Gouvernement a fait voter le renvoi, à la Commission du budget, des lois relatives à l'approbation de l'exercice 1891-92 — qui se traduit par un déficit de 46 millions, — et aux prévisions pour 1892-93 et 1893-94. La faiblesse domine sur le marché romain. Les recettes douanières ont atteint, en novembre, 23 millions de francs. Le rendement total des cinq premiers mois de l'exercice présente une augmentation de 5 1/2 millions de francs sur la période correspondante de 1891 ; sur cet excédent, 700.000 fr. ont été fournis par les tabacs.

Au Portugal, les recettes sont en décroissance par rapport à 1891, mais il y a une légère amélioration sur le mois dernier.

Enfin, en ce qui concerne la Russie, les bruits mis en circulation, à Berlin et à Vienne, relativement au projet d'un nouvel emprunt 3 0/0 destiné à accroître le stock d'or, sont formellement démentis.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	26 nov Sam.	28 nov Lundi	29 nov Mardi	30 nov Merc.	1 déc. Jeudi	2 déc. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	99 67	99 80	99 42	99 25	98 97	99 32
Consolidés	LONDRES....	97 56	97 56	97 56	97 56	97 ..	97 ..
Autrich. 3 % or	VIENNE.....	115 30	115 50	115 40	115 40	115 50	115 50
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	102 40	102 30	102 30	102 ..	102 15	102 20
Espagne Ext..	MADRID.....	73 50	73 55	73 55	73 40	73 45	73 60
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM.	101 75	101 75	101 62	101 75	101 62	101 75
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	113 65	113 70	113 40	113 45	113 45	113 40
Italie 5 %.....	ROME.......	97 07	97 40	97 25	97 32	97 15	96 95
Portugais 3 %.	PARIS.......	24 62	23 31	23 37	23 50	23 37	23 25
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	86 ..	86 ..	85 87	85 87	85 62	85 75
Russie-Orient 3 %..	ST-PETERSB..	.... ..	105 12	105 12	105 12	105 ..	105 ..
Suisse 3 %....	GENÈVE.....	94 60	94 60	94 70	94 60	.. ..	94 80

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris. Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	26 nov. Derniers Cours	26 nov. P. de 4 f. de rente	26 nov. Revenu p. 0/0	3 déc. Derniers Cours	3 déc. P. de 4 f. de rente	3 déc. Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	99 67	33 22	3 01	99 45	33 15	3 01
Consolidés anglais (ch.f. 25 fr. 20)	97 85	35 58	2 81	97 35	35 40	2 82
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	97 90	24 47	4 08	97 95	24 48	4 08
Belgique 3 ½ %................	102 50	29 28	3 41	102 20	29 20	3 42
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	63 22	15 80	6 32	63 05	15 76	6 34
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 75	29 07	3 43	101 75	29 07	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	96 85	24 21	4 13	97 50	24 37	4 10
Italie 5 % (4 fr. 33 net).........	93 75	21 65	4 61	93 42	21 57	4 63
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	88 50	29 50	3 38	88 35	29 45	3 39
Portugal 3 % (1 fr. net).........	23 60	23 60	4 24	22 35	22 35	4 47
Roumanie 5 %................	98 50	19 70	5 07	99 »	19 80	5 05
Russie 3 % or 1891 libéré.......	80 20	26 73	3 74	79 90	26 63	3 75
Serbie 5 % 1890...............	382 50	15 30	6 53	399 50	15 98	6 25
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	103 95	25 98	3 84	103 95	25 98	3 84
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	95 10	31 70	3 15	95 »	31 66	3 15
Turquie convertie 1 % série D..	21 65	21 65	4 61	21 65	21 65	4 61
— Priorité 4 % 1890......	432 ..	21 60	4 62	428 75	21 43	4 66
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	86 ..	28 66	3 48	85 75	28 58	3 49

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	5 nov.	12 nov.	19 nov.	26 nov.	3 déc.
Amsterdam. pap. court	4 %	206 19	206 12	206 12	206 »	206 06
Allemagne.. —	4 %	122 25	122 19	122 19	122 19	122 19
Vienne-Tr.. —	4 %	207 62	207 75	207 50	207 62	207 37
Barcelone .. —	4 %	427 50	427 50	426 »	425 »	426 »
Madrid ..... —	4 %	427 50	427 50	426 »	425 »	426 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	245 »	246 »	244 »	244 »	244 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 %	25 15	25 14	25 12	25 12	25 12
— ..... ch. court	3 %	25 16	25 15	25 14	25 14	25 14
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	2 ½	0 09 p.	0 09 p.	0 09 p.	0 15 p.	0 15 p.
Italie........ —	5 ½ %	3 62 p.	3 62 p.	3 56 p.	3 62 p.	3 56 p.
Suisse....... —	4 %	pair	pair.	pair	0 03 p.	0 09 p.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)........		3442 15	3442 15	3440 43	3438 71	3438 71
Argent en barre (le kil.)...		141 70	141 48	141 04	141 70	141 70
Quadruples espagnols ...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 44	3 42	3 45	3 45	3 45
Souverains anglais......		25 14	25 14	25 14	25 13	25 13
Banknotes................		25 14	25 14	25 14	25 13	25 13
Aigles des Etats-Unis ...		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks).....		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre [illegible])		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— (nouv. titre [illegible])		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — — —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	4 nov.	11 nov.	18 nov.	25 nov.	2 déc.
Amsterdam..............	47 95	47 95	47 90	47 97	48 ..
Anvers..................	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90
Barcelone...............	15 75	15 90	16 30	16 45	16 30
Berlin..................	80 90	80 95	80 90	80 95	80 90
Bruxelles...............	100 05	100 07	100 07	100 12	100 11
Constantinople..........	22 77	22 75	22 82	22 82	22 72
Francfort...............	80 92	80 90	80 97	80 95	80 95
Gênes..................	103 77	103 70	103 60	103 60	103 67
Genève.................	99 99	99 97	99 97	99 99	100 02
Lisbonne...............	685 »	687 »	682 »	678 »	676 »
Londres................	25 36	25 35	25 32	25 32	25 33
Madrid.................	15 65	15 70	16 »	16 25	16 ..
Rome...................	103 80	103 80	103 75	103 67	103 65
Saint-Pétersbourg.......	40 30	40 12	40 40	40 25	40 25
Vienne (à vue)...........	47 65	47 70	47 70	47 70	47 75
— (à 3 mois)..........	47 60	47 65	47 65	47 65	47 70

CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 3 décembre 1892.

On remarque une légère reprise sur le change espagnol, il est à 426 contre 425 la semaine dernière; c'est, du reste, la seule variation de la semaine.

Le chèque sur Londres se maintient toujours très bas sans que pour cela les arrivages d'or aient été très importants chez nous. L'encaisse de la Banque de France s'est accrue, cette semaine, de 2.500.000 fr. d'or. Il est entré 3.500.000 fr. d'or russe venant de Londres et 250.000 fr. d'or français venant de l'étranger ou versé dans les succursales; mais la circulation intérieure a repris 1.250.000 fr.

L'introduction de l'or russe chez nous a été facilitée par sa baisse à Londres; il est tombé un moment à 76 s. 7 1/2, mais la baisse du chèque ayant provoqué des demandes d'or pour le Continent, la cote est remontée à 76 s. 7 d. 3/4 ce qui a arrêté immédiatement les sorties.

Du côté de l'Amérique, nous avons à signaler pour demain un arrivage de 3 millions au Havre qui, ajoutés aux rentrées probables de la semaine, feront ressortir une augmentation de 5 à 6 millions au prochain bilan de la Banque. Cet établissement recevra aussi, sous peu de jours, un nouvel envoi de 8 millions de francs d'or de New-York. Mais les exportations américaines vont se ralentir, les banquiers de New-York tentent chez eux le système de défense de l'encaisse employé par la Banque d'Angleterre, dont nous avons parlé plusieurs fois. Ils ont fait, dernièrement, venir des places de l'intérieur, 5 à 6 millions de dollars fortement altérés par le frai et dans les paiements en or ils font entrer 40 0/0 de cette monnaie dépréciée; le bénéfice que les cambistes réalisent dans l'exportation du numéraire est ainsi annulé.

Les opérations de la *Valuta* n'avancent guère; depuis le 11 août, la Banque d'Autriche-Hongrie a acheté pour 39.700.000 florins d'or.

L'argent reste à 141 fr. 70 le kilo; on se fait peu d'illusions sur le résultat de la Conférence monétaire; nos lecteurs trouveront, dans une autre partie du journal, le compte rendu des travaux et des discussions.

Les mouvements des encaisses argent sont insignifiants et résultent exclusivement, à la Banque de France, des mouvements de la circulation.

LES STOCKS

Blés. — Du 27 novembre au 4 décembre 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine; nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils

comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92	1890-91
	hect.	hect.
Angleterre	8.012.700	8.253.400
Continent	3.033.400	5.518.700
Total	11.046.100	13.772.100
Semaine précédente	10.437.100	14.062.100

Soit une augmentation de 609.000 hectolitres sur la semaine précédente et une diminution de 2.762.000 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892	1891	1890
	hectol.	hectol.	hectol.
Au 29 novembre..	8.012.700	8.253.400	5.924.900
Semaine précéd..	7.632.800	8.642.000	6.282.700

Soit une augmentation, pendant la huitaine, de 379.900 hectolitres.

Dans ce total de 8.012.700 hectolitres, on compte 4.799.500 hectolitres de Californie, contre 2.897.100 l'année dernière, 1.751.600 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 1.710.000 l'année dernière; 580.000 de la mer Noire et d'Azof, contre 1.754.500; 139.000 du Danube, contre 34.800; 66.700 d'Australie contre 205.900; le flottant des Indes s'élève seulement à 246.500 hectolitres, contre 1.165.800 l'an dernier; celui de la République Argentine est de 188.500 hectolitres, contre 14.500 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	3 déc.	26 nov.
Nord-Ouest	20 40	20 97
Nord	20 82	21 05
Nord-Est	20 12	20 62
Ouest	20 44	20 50
Centre	20 25	20 52
Est	20 33	20 55
Sud-Ouest	20 70	20 77
Sud	21 90	22 10
Sud-Est	22 15	22 60
Moyenne générale...	29 79	21 30

Le Ministère de l'Agriculture vient de publier le relevé des quantités de froment (grains et farines) importées et exportées du 1er août au 15 novembre 1892, dont voici les chiffres :

	Grains	Farines
	Quint. mét.	Quint. mét.
Importations :	—	—
Du 1er août au 31 octobre 1892....	669.288	17.387
1re quinzaine de novembre 1892.	186.248	419
Total du 1er août au 15 nov. 1892..	855.536	17.806
Exportations :		
Du 1er août au 31 octobre 1892....	3.369	33.445
1re quinzaine de novembre 1892.	77	12.252
Total du 1er août au 15 nov. 1892.	3.446	45.697

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres aux dernières dates :

	1892	1891	1890
France ....(1er nov.)..	156.082	110.388	86.256
Angleterre ....(26 nov.)..	96.887	92.685	111.937
Allemagne..........(1er nov.)..	219.000	176.729	167.000
Hambourg..........(23 nov.)..	50.650	36.850	7.300
Autriche ....(1er nov.)..	140.000	115.000	104.000
Hollande ....(15 nov.)..	7.455	12.769	15.146
Belgique ....(15 nov.)..	14.720	15.779	4.012
Europe	684.794	560.200	495.741
Sous voiles pour l'Europe...	32.150	11.419	14.564
Total....................	716.944	571.619	510.305
Etats-Unis (23 novembre)......	82.000	53.457	40.198
Havane-Matanzas (23 nov.)	6.000	31.000	42.000
Total général..........	804.944	655.076	592.503

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc n° 3 :	—	—	—
— novembre...	41 37	»	36 »
— décembre ...	41 50	40 125	36 125
— 4 de janvier.	42 25	40 875	36 875
— 4 de mars...	41 75	41 375	37 375
Sucre roux 88°, liv. disp.	38 25	38 50	33 50
Sucre raffiné...........	105 50	109 50	105 50

Cafés.— On nous écrit d'Amsterdam, à la date du 1er décembre : le prix du Java bon ordinaire reste à 57 1/2 cents et celui du Santos, bon ordinaire, s'est élevé à 49 cents. Pendant le mois de novembre, on a vendu 25.761 balles de Java et le port de Rotterdam a reçu 22.408 balles de Santos.

Cette semaine, on a vendu 7.580 balles de Java, à 69 cents grains ronds, 62 cents gros grains, 62 1/2 cents pour le Pingsdani gros grains et 63 1/2 cents pour le Ayer-Dinjin gros grains.

D'aatre part, on écrit de Hambourg que les stocks s'élevaient, à la date du 1er décembre, à 141.876 sacs, contre 142.340 sacs au 31 octobre. Les arrivages de novembre se chiffrent par 129.952 sacs et les expéditions à 130.416 sacs.

Le *Times*, parlant de la crise financière, agricole et industrielle que le Brésil traverse en ce moment, annonce qu'une Commission a été nommée pour étudier les moyens d'y faire face. La dépréciation du papier-monnaie a fait fuir les ouvriers étrangers, notamment les Italiens. Les plantations de café manquent de bras; on a pris les hommes inexpérimentés qui s'occupaient de la culture du blé. Il en est résulté qu'on ne récolte plus de blé et que l'on a perdu en une année 500.000 sacs de café.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 29 novembre par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

	1892		1891	
Stock du coton	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	244.000	340.200	165.300	240.700
Marseille.............	»	8.900	»	8.200
Brême................	83.700	84.500	85.600	87.000
Amsterdam	16.600	17.000	15.300	16.600
Londres	»	7.000	»	9.000
Liverpool.............	1.016.000	1.170.000	803.000	997.000
Ensemble......	1.360.300	1.627.600	1.069.200	1.358.500
Etats-Unis............	1.046.000	1.046.000	1.206.000	1.206.000
Cotons en mer :				
	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	99.500	99.500	72.000	72.000
Brême................	91.400	91.400	136.500	136.500
Amsterdam	4.000	4.000	»	»
Angleterre............	380.000	386.000	385.000	395.000
	574.900	580.900	593.500	603.500
Total général....	2.981.200	3.254.500	2.868.700	3.168.000
Existences générales connues :				
	3.439.000	3.815.000	3.527.000	3.922.000
	1890		1889	
	2.353.000	2.874.000	2.369.000	2.717.000

La totalité des existences généralement connues au 8 novembre est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 3.815.000 balles. — 1891, 3.922.000 balles. — 1890, 2.874.000 balles. — 1889, 2.717.000 balles.

Le « *Times* » d'après des avis des Etats-Unis, dit que dans les Etats du Sud la récolte du coton est mauvaise. Une étendue de 2.500.000 acres de terrain qui produi-

saient auparavant du coton a été utilisée cette année pour la production du blé, du sucre et du riz.

Suivant le *Daily News* les ouvriers du Lancashire semblent devoir avoir gain de cause, leurs patrons ne trouvant pas d'appui auprès des autres Comités.

Le marché de Liverpool est ferme ; les cours ont gagné 1/16. On cotait à la date du 1er décembre : Middling American, 5 3/16 ; fair Pernam, 5 1/4 ; fair brown Egyptian, 15/16 ; good M. G. Broach, 4 3/4 ; fair Dhollerah, 3 3/4 : good ditto, 4 1/4 ; fair Oomra, 3 7/8 ; good ditto, 4 3/8 ; good Bengal, 3 15/16 ; good Madras Tinnevelly, 5

Sur cette même place les ventes générales de la semaine ont été de 61.000 balles, dont : pour spéculation 11.600, pour exportation 6.700, pour consommation 42.700, débouchés pour consommation 68.000 ; importation, semaine 187.000 ; stock à ce jour 1.275.000.

Soies. — La Condition a enregistré du 25 novembre au 1er décembre 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
	—	—	—
France ....balles	95	21	88
Espagne................	10	»	2
Piémont................	15	2	16
Italie..................	52	9	60
Brousse................	15	3	45
Syrie...................	38	3	60
Bengale................	3	2	13
Chine...................	9	44	281
Canton..................	34	58	232
Japon...................	52	62	263
Tussah.................	2	58	37
Total.........balles	330	262	1.097

Soit un total de 115.268 kilog. contre 110.200 kilogr. de la semaine précédente, et 91.407 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des quatre années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	—	—	—	—
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892........	28.260	20.278	66.730	115.268
1891........	22.345	16.001	91.224	129.570
1890........	17.810	12.159	61.438	91.407
1889........	23.528	17.922	88.116	129.566
1888........	24.082	18.911	62.785	105.778

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 25 novembre :

Sortes	Maxim. juill.1868	Minim. de 1876	Semaines corresptes 1890	1891	1892
—	—	—	—	—	—
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24/26	150 155	74/75	63 64	51 52	» 65
Italie... Ouv. franç. 2e ordre 22 24	135 142	70/72	60 61	49 49	» »
Bengale. Ouv. franç. 2e ordre 22 26	104 115	59 61	57 58	» »	» »
Chine... 0 fr. et it. 1er ordre 40/45	98, 103	57/59	52 53	45 46	» »
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20/24	135 141	72/74	60 62	47 58	60 »
Italie............... 2e ordre 24/26	122 127	66 69	58 60	45 47	» »
Chine. Tours compt. 2e ordre 41, 45	82 88	54/55	52 53	45 46	47 49
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10 12	130 135	64 68	60 61	45 46	» »
Italie... Bouts noués 2e ordre 9/11	112 120	54 56	56 57	44 45	» »
Chine Tsatlée, 4...................	76 81	43 44	38 40	31 »	32 33
Japon Grappes nº 2..............	» »	» »	56 57	44 45	» »

Le Syndicat des marchands de soie de Lyon vient de publier, d'après les renseignements recueillis par ses soins auprès des préfets et des maires des départements séricicoles, la statistique provisoire de la récolte des cocons en France en 1892.

Celle-ci s'est élevée à 7.650.831 kilog., contre 6 millions 883.587 kilog. en 1891, 7.799.423 kilog. en 1890, 7.409.839 kilog. en 1889 et 9.549.906 kilog. en 1888.

La faiblesse des cours est le résultat de la spéculation dont les affaires se liquident péniblement ; les ventes pèsent surtout sur les cours des sortes de Chine et de Canton.

Quant aux sortes du Japon, l'exagération de la hausse dont elles ont bénéficié cet automne suffit à expliquer la réaction dont elles pâtissent aujourd'hui. En ce qui concerne les soies d'Europe, la faiblesse actuelle est surtout l'œuvre de cette catégorie de producteurs qui, ayant refusé des affaires à la hausse, et trouvant encore une marge très suffisante aux cours actuels pour les soies grèges produites de cocons achetés à la récolte, se sont mis à la vente sur des marchés dépourvus d'acheteurs. Cela s'applique surtout à l'Italie. Les soies des Cévennes font meilleure contenance et les ouvrées fines spécialement se défendent encore.

Cuivres. — MM. H. L. Merton et Cie, de Londres, nous adressent le tableau des stocks de cuivre, en Angleterre et en France, ainsi que le relevé des expéditions du Chili et d'Australie avisé par câble à la date du 30 novembre 1892, comparé aux existences de la même date des trois années antérieures :

	30 novembre 1892	1891	1890	1889
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Liverpool et Swansea, Barres du Chili......................	30.810	26.473	16.375	22.887
Liverpool et Swansea Chili Lingots.......................	348	81	229	99
Liverpool et Swansea Chili Minerai et Regulus (fin)......	235	441	242	81
Liverpool et Swansea poussière fine et cuivre anglais.	6.901	8.157	12.796	27.963
Londres (débarquements en train compris).............	7.960	9.747	7.054	5.493
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque, Barres du Chili.	»	»	»	»
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque, outre cuivre...	3.644	9.321	23.694	39.361
	49.898	54.220	60.390	95.884
Avisé du Chili, par malle et câble, cuivre fin............	2.800	3.000	4.000	3.600
Avisé d'Australie, cuivre fin..	800	400	1.050	500
Stock total...........	53.498	57.620	65.440	99.984
Prix des barres du Chili et G M. B., par tonne.........	£ 47 17/6	44 12/6	55 7/6	50 2/6

Malgré l'augmentation des stocks, les prix continuent à hausser, mais on ne sait rien de précis au sujet des intentions des producteurs américains. La seule indication de nature à intéresser les consommateurs est la suivante : au lieu de se faire concurrence, comme c'était le cas jusqu'ici, on serait sur le point de s'entendre dans le but de maintenir la production dans des limites profitables.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

La Politique. — Lundi 28 novembre, la Chambre, par 304 voix contre 219, refusait de voter l'ordre du jour pur et simple réclamé par M. le Président du Conseil, et adoptait l'ordre du jour de MM. Maujan et Henri Brisson.

Le ministère Loubet donnait sa démission. Cet ordre du jour demandait que l'autopsie du corps de M. le baron de Reinach eût lieu, pour permettre à la justice de connaître la cause véritable du décès. 374 députés ont voté contre le Ministère : 212 républicains et 162 représentants de la droite ou du boulangisme ; 160 républicains se sont abstenus. Le ministère Loubet, succédant au ministère Constans, a duré neuf mois jour pour jour. Conformément aux traditions parlementaires, M. le Président de la République, tenant compte de l'indication fournie par le vote de la Chambre et, après

avoir consulté M. Loubet, faisait appeler le lendemain à l'Elysée M. Henri Brisson.

M. Brisson, chargé de former le nouveau Cabinet, ne donnait pas de réponse immédiate ; en principe, il ne déclinait pas la mission qui lui était confiée ; mais il désirait s'assurer le concours de certaines personnalités. Il voulait aussi consulter ses amis. M. Henri Brisson commençait aussitôt ses démarches. Il ne proposait de portefeuille à personne ; il se bornait à des consultations politiques en vue de rechercher à quelles conditions il obtiendrait l'appui des diverses fractions de la majorité. M. Brisson s'entretenait principalement avec MM. Bourgeois, Camille Pelletan et Poincaré. Jeudi, M. Brisson rendait visite à M. Casimir Perier, président de la Commission du budget. M. Brisson avait l'intention de former un Cabinet de concentration et de conserver plusieurs des ministres démissionnaires.

Pendant toute la journée de jeudi, les pourparlers continuaient, sans que l'on pressentît un dénouement.

Vendredi matin, M. Henri Brisson renonçait à former un Ministère. Après avoir prévenu M. le Président de la République, il expliquait sa retraite par une lettre adressée à la presse. Après avoir reproduit les chiffres que nous citons plus haut, il écrivait :

Mardi, à quatre heures du soir, M. le président de la République me faisait l'honneur de me confier la tâche de former un cabinet.

Ma conception fut immédiatement celle-ci :

Ne voulant et ne pouvant gouverner qu'avec les républicains, j'avais besoin de rallier ceux qui s'étaient abstenus.

Le ministère ne devait se former qu'avec le concours de tous les républicains.

Aucune fraction du parti ne pouvait s'arroger le droit d'aborder à elle seule, à côté de la solution des autres questions pendantes, l'œuvre spéciale que les circonstances imposaient.

Cette considération impliquait l'impossibilité d'emprunter à une seule nuance les éléments de l'administration nouvelle.

Enfin, il me fallait, pour réussir, le même entrain cordial qui m'avait poussé à la commission d'enquête ; j'avais ce sentiment.

Je me présentai donc dès mercredi matin chez M. Casimir-Perier, qui, par sa situation personnelle autant que par ses fonctions de vice-président de la Chambre et de président de la commission du budget, me paraissait celui des républicains abstenants de lundi dont le concours était le plus indispensable.

Je n'ai pu rencontrer M. Casimir-Perier qu'hier matin, jeudi ; je lui ai proposé d'entrer dans le cabinet ; l'entretien a été extrêmement courtois, plus que courtois, mais j'ai éprouvé un refus.

D'un autre côté, M. Bourgeois me donnait franchement son adhésion, mais refusait le ministère de l'intérieur, que je voulais lui offrir.

En rentrant chez moi, vers sept heures et demie, j'ai retrouvé les résolutions de ces deux messieurs dans les journaux du soir.

Dans ces conditions, ce matin, après avoir bien réfléchi, je renonce à la tâche de former un cabinet.

L'une des causes principales de l'échec de M. Brisson a été l'impossibilité de s'entendre avec la plupart de ses collaborateurs éventuels au sujet de la situation du conflit existant entre la Commission d'enquête et la Justice.

M. le Président de la République a fait appeler à l'Elysée M. Casimir Perier, qui, après les réserves d'usage, a commencé ses démarches. Il s'est rendu au quai d'Orsay, pour demander à M. Ribot s'il consentirait à conserver le portefeuille des Affaires étrangères ; puis M. Casimir Perier s'est rendu chez M. Bourgeois et lui a fait des propositions analogues, propositions déclinées tout d'abord. Dans la matinée, M. Casimir Perier s'est rendu chez le Président de la République avec lequel il a longuement conféré, puis il est allé au Ministère des Affaires étrangères où il s'est entretenu avec MM. Ribot et Develle. M. Carnot a mandé M. Bourgeois à l'Elysée et lui a représenté que son refus de faire partie du nouveau cabinet créait de nouvelles difficultés au milieu de la situation très difficile déjà. M. Bourgeois a écouté avec la plus grande déférence les observations de M. le Président de la République et, à la dernière heure, le bruit courait même qu'il était chargé de former le Cabinet.

En somme, la crise subsiste toujours. Il serait puéril, d'ailleurs, de croire que les obstacles auront disparu dès que le nouveau cabinet sera constitué. La Commission d'enquête continuera à fonctionner ; malgré les bonnes intentions des membres qui la composent, les travaux de cette commission empièteront de nouveau, fatalement, sur le domaine judiciaire.

L'horizon politique est donc loin de s'éclaircir. La situation n'est pas inextricable, mais elle paraît fort embrouillée.

Jeudi dernier, la Chambre a nommé deux membres de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations ; MM. Letellier et Jullien ont été élus.

Au Dahomey la tranquillité paraît régner. Le général Dodds est rentré à Kotonou. Il a prononcé une allocution patriotique dans laquelle il a dit : « Je suis fier d'avoir commandé aux premiers soldats du monde. »

Marché Financier. — Aux incidents parlementaires dont il est parlé plus haut, et qui ont eu pour conséquence une crise ministérielle, sont venus se joindre, cette semaine, les règlements de fin novembre. Ces règlements se sont distingués par quelques allègements volontaires de positions, et par une tension un peu plus accentuée des reports, tension bien compréhensible, par suite des ressources plus restreintes mises, comme chaque année, à la même époque, à la disposition de la place. Toutefois, disons que ces circonstances n'ont pas pesé plus que de raison sur l'ensemble du marché. On est lourd, et quelques valeurs sont même en réaction plutôt sensible ; mais ceci est dû plutôt à des circonstances particulières que nous allons énoncer.

En ce qui regarde la *Rente 3 0/0 perpétuelle française*, c'est le maintien, au ministère, de M. Rouvier, ou son départ qui sert de guide unique. Croit-on qu'il ne fera partie d'aucune combinaison nouvelle ? Aussitôt la Bourse recule, et la Rente est tombée jusqu'à 98 95. Espère-t-on, au contraire, qu'il continuera, comme par le passé, à gérer nos finances, on remonte. C'est, au fond, la continuation du petit jeu dénoncé par nous il y a quinze jours, et dont profite spécialement un spéculateur que tout le monde nomme. Or, comme certainement quelques jours se passeront avant que l'on ne soit définitivement fixé sur la composition du futur Ministère, la semaine prochaine pourra certainement être encore mise à profit par cet amateur de petits écarts.

La déposition devant la Commission d'enquête du Panama, d'un sous-inspecteur des finances aujourd'hui en retraite, a permis à la bande noire de colporter des nouvelles fantaisistes relatives au *Crédit Foncier de France*, et de procéder à des ventes qui, effectuées avec fracas, ont fait tomber les cours de cet établissement à 1.058 fr. 75. soit une réaction de 40 fr. sur la clôture de la semaine précédente. Il est à peine besoin de dire que le *Crédit Foncier* n'a et ne pouvait, en aucune façon, être mêlé à l'affaire du *Panama*, et qu'il y a là une manœuvre dont on a déjà fait en quelque sorte justice, puisque nous retrouvons le cours de 1.072 50 après même 1.080. Au surplus, qu'on se reporte à l'article de notre Directeur (dernier numéro) et on verra que la situation du *Foncier* est en tous les points inattaquable. Il ne reste plus maintenant qu'à racheter les titres vendus à découvert : c'est ce qu'on fera quand l'horizon de la politique se sera éclaircie.

Les troubles, sans importance du reste, qui ont éclaté à Madrid, n'ont causé que peu d'impression sur la *Rente Extérieure Espagnole*. On aurait pu, par contre, croire à un mouvement important par suite des dissensions qui ont surgi dans le Ministère, et qui ont amené la retraite du Ministre de l'intérieur. On espérait en effet, que le règne de M. Canovas était fini. Comme cet homme d'Etat a fait tout ce qu'il pouvait faire c'est-à dire rien, sa disparition eût été bien accueillie. Malheureusement, un simple replâtrage a eu lieu, et le cabinet espagnol actuel reste avec la question ajournée de l'Emprunt, et des besoins d'argent pour le 1er janvier, besoins que l'on estime à 75 millions de francs.

Les anciennes bonnes impressions disparaissent et il faut s'attendre à un recul d'ici la fin de l'année.

En Italie, le budget de 1893-1894 accuse un excédent de plus de 2 millions de lire, et les rentrées des douanes sont assez satisfaisantes. Mais, comme l'équilibre budgétaire est surtout établi sur le papier et que M. Giolitti ne rencontre pas beaucoup de partisans du système financier qu'il veut inaugurer, il est à penser qu'il se trouvera sous peu, en présence de difficultés qu'il n'avait pas prévues. Déjà, il se voit obligé d'abandonner le monopole des pétroles, sur lequel on fondait tant d'espérances, et de remanier les taxes de l'impôt sur les sucres. Dans ces conditions, on ne peut espérer un relèvement sérieux des cours de la *Rente Italienne*.

Bien que toutes les nouvelles relatives au manque de fonds pour le paiement du coupon de la *Rente Portugaise 3 0/0* aient été démenties, cette valeur est tombée, aujourd'hui, jusqu'à 22 1/8. Il ne faudrait pas attribuer cette réaction au bruit répandu, d'après lequel les *Tabacs Portugais* seraient dans la nécessité de réduire au tiers leurs coupons ; ce bruit, naturellement, ne repose sur aucun fondement. La baisse, survenue si inopinément, provient du seul fait de la liquidation d'un gros spéculateur décédé subitement hier soir, à Paris.

La tendance des *Fonds-Russes* est excellente, dans tous ces derniers temps, et tout porte à croire que la hausse s'accentuera encore. La mesure que vient de prendre le Gouvernement impérial (voir notre correspondance de Saint-Pétersbourg, p. 734), doit, en effet, favoriser ce mouvement. Pour faire taire tous ceux qui, à Paris comme à Berlin, laissaient pressentir la vente prochaine des 200 millions de capital de la *Rente 3 0/0 or* qui restaient de l'émission de 1891, il vient en effet d'envoyer deux délégués chargés de prendre livraison, au *Crédit Foncier de France*, des titres dont nous venons de parler, et qui seront remis à la Banque d'Etat, à Saint-Pétersbourg. C'est, pour ainsi dire, une annulation de ces titres.

Les *Valeurs Ottomanes* ont été mouvementées et ont payé leur tribut à la baisse. Le *Turc converti 4 0/0* a coté jusqu'à 21 47 1/2 et les *Tabacs Ottomans* se sont traités, un moment, à 352 50. On disait, au sujet de ces derniers, qu'une augmentation de capital était à craindre, soit par la voix d'une émission des 300.000 actions que la *Régie* a encore en sa possession, soit au moyen d'une émission d'obligations. Nous renvoyons nos lecteurs à l'Etude très complète et très précise que nous avons reçue de notre correspondant de Constantinople, et que nous publions dans les *Questions du Jour*. Il va sans dire qu'en fin de semaine, toutes les *Valeurs Ottomanes* sont en reprise et clôturent fermes.

Les actions de l'*Alpine*, dont l'*Economiste Européen* s'était occupé dans son 45e numéro, ont reculé de 125 à 116 25. Elles restent à 116 56 1/4 ; les appréciations émises dans ce journal restent entières, et les acheteurs ne devront pas oublier que nous les avons mis en garde quand il était temps encore.

La baisse a aussi affecté les actions de *Rio-Tinto*, qui sont faibles à 410 62 1/2 après 410. Paris est acheteur, cela ne fait pas de doute ; et, comme Londres est racheté sur ce titre, on se demande qui s'offrira à alléger notre place de cette valeur dangereuse, et dans quelles conditions cet allégement pourra s'effectuer.

(*Voir le tableau des cours page 721*).

QUESTIONS DU JOUR

LA BANQUE DE L'ALGÉRIE

Nos lecteurs savent qu'au moment où a été discutée l'interpellation de M. Goirand sur la *Banque de l'Algérie*, le 14 juin 1892, nous avons établi que la situation de cet établissement était bien loin d'être aussi compromise qu'on se plaisait alors à le dire. Le compte rendu de l'Assemblée générale du 24 novembre 1892 que nous venons de recevoir d'Alger, démontre que nous avons dit vrai et que l'exercice 1891-1892, notamment, a brillamment continué la période de liquidation d'un passé qui ne sera bientôt plus qu'un souvenir historique. Nous voulons parler de ces fameux prêts agricoles que l'on a reproché avec tant d'âpreté à la *Banque de l'Algérie*, et qui, en dépit des embarras passagers qu'ils avaient créés, n'en sont pas moins une belle page à l'actif de cette institution privilégiée.

A la vérité, en juin dernier, M. le Ministre des finances avait fait justice des attaques formulées contre la *Banque de l'Algérie* ; mais l'étude complète de la crise traversée depuis quelques années par notre colonie de prédilection ajoutera au témoignage rendu par M. Rouvier. Le rapport dont nous parlons plus haut nous servira utilement en cette circonstance, car il est clair, net et précis.

Mentionnons d'abord que c'est à la *Banque de l'Algérie* que nous devons la disparition de l'usure dans notre colonie. Dans les grands centres où elle avait une action directe par ses succursales, elle s'attacha, dès son origine, à combattre cette plaie dont tous avaient à souffrir, par suite de la situation économique particulière de l'Algérie. Plus tard, et par la création des *Comptoirs d'Escompte*, elle parvint à endiguer complètement le mal ; de telle sorte, qu'aujourd'hui, on peut avancer qu'il n'y a, pour ainsi dire, plus d'usure en Algérie. Mais c'est surtout à partir de 1880 que la *Banque de l'Algérie* donna la preuve du concours qu'elle pouvait apporter à l'œuvre de progrès dans laquelle s'était engagée notre colonie.

Jusqu'à cette époque l'Algérie n'avait vécu que de l'exportation de ses produits naturels, assez restreints, et qui comprenaient : céréales, laines et bestiaux. Soudain, on se trouve en présence de la concurrence étrangère qui vient inonder la France de produits agricoles similaires. Que fallait-il faire, sinon modifier le programme suivi jusqu'alors ? Aussi se donne-t-on à la culture intensive, et s'occupe-t-on de la vigne.

Mais les gros capitaux sont indispensables, et comme l'Algérie n'en possède pas ; comme, d'autre part, l'épargne française se montre méfiante à l'égard des entreprises coloniales, c'est la *Banque* qui intervient et qui, par ses prêts, contribue à la création de ces vignobles dont l'étendue dépasse aujourd'hui 150.000 hectares, et qui produisent annuellement, en moyenne, 4 et même 5 millions d'hectolitres de très bon vin.

Malheureusement, il faut lutter contre la nature : des fléaux inattendus s'abattent sur l'Algérie ; et, par suite, nombre de débiteurs ne peuvent remplir les engagements pris vis-à-vis de la *Banque*. De là naissent, pour celle-ci, les premières difficultés.

Mais la *Banque d'Algérie* était entrée dans son rôle de sauveteur, et il lui fallait aller plus loin encore. Elle savait ce que les pouvoirs publics attendaient d'elle ; elle savait aussi qu'elle était le grand espoir de notre colonie. Aussi, n'hésita-t-elle pas !

En 1889, les populations du département de Constantine sont ruinées par la sécheresse. Pas de récolte. Les céréales manquent, même pour la semence. Immédiatement, et se rendant aux désirs exprimés par le Gouvernement général de l'Algérie et par le département de Constantine, la Banque met à la disposition du département, *sans intérêts pendant les deux premières années*, une somme de quatre millions qui sera affectée aux prêts de semences, tant aux indigènes qu'aux colons. Puis, en 1890, apparaît le mildew. Nouveau prêt de 500.000 francs au même département, qui répartit ce montant aux communes éprouvées. Enfin, cette année même, 1892, l'Algérie subit les redoutables effets d'une longue et persistante sécheresse. C'est la ruine, la misère, car dans deux départements, Alger et Oran, la récolte est à peu près nulle, et dans celui de Constantine elle est très médiocre. Mais la Banque est là. Sur la demande du Gouverneur général et des trois préfets elle avance : au département de Constantine, 350 000 fr. ; au département d'Oran, 625.000 ; et, à celui d'Alger, 1.500.000 francs !

Parmi toutes ces avances, deux sont presque entièrement remboursées : celles consenties au département d'Alger en 1889 et en 1890, puisque la *Banque* n'a plus à recouvrer, sur la première que 102.977 fr. 97 et sur la seconde 155.750 fr. Mais l'œuvre bienfaisante de l'établissement que l'on s'est plû à tant critiquer, n'apparaît-elle pas, ici, entière ?

Et il ne faut pas perdre de vue que la *Banque de l'Algérie* assume des charges considérables. Elle est, en effet, dépositaire des fonds de l'Etat ; fonds qui proviennent non seulement de l'impôt, mais, et pour la plus grande partie, du produit des mandats délivrés par le Trésor au Commerce algérien, pour lui permettre de se libérer envers la Métropole de l'excédent de ses importations sur ses exportations. Or, ce compte produit intérêts. Et si ce compte n'existait pas, si ces mandats, dont la délivrance est onéreuse pour la Banque, faisaient défaut, le change, entre la France et l'Algérie atteindrait, certaines années, des proportions exagérées dont le commerce métropolitain souffrirait autant, et même plus que celui de la Colonie.

Et ce n'est pas tout encore. Si la *Banque de l'Algérie* possède un privilège, ce privilège lui impose l'obligation d'alimenter la Colonie de numéraire. Depuis 1886, elle a fait venir de France, et à ses frais, 42 1/2 millions d'écus, c'est-à-dire une moyenne de 6.071.000 francs par an. Ce sont, là, des charges dont on ne se rend pas compte tout d'abord. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si les dépôts de fonds de l'Etat, et le numéraire fourni à l'Algérie ont coûté : en 1886-1887, 653.774 fr. 02 ; en 1887-1888, 233.490 fr. 58 ; en 1888-1889, 684.327 fr. 94 : en 1889 1890, 707.690 fr. 66 ; en 1890-1891, 341.418 fr. 29 ; et, en 1891-1892, 1.111.758 fr. 95. Que l'on considère ce dernier chiffre ; car s'il est exact que la moyenne par an soit de 622.000 fr., il n'en est pas moins vrai qu'il y a là, pour 1891-1892, une augmentation de charges de 770.340 fr. 66 qui pèse considérablement sur les actionnaires, et qui fait que, en définitive, les bénéfices bruts de l'exercice présentent, comparés à ceux de l'exercice précédent, une diminution de 424.426 fr. 72 centimes.

Enfin, si on étudie le bilan de la *Banque de l'Algérie* établi en fin d'exercice, c'est-à-dire au 31 octobre dernier, on constate des changements notables sur lesquels il faut donner quelques explications.

A partir de 1887, la *Banque*, au fur et à mesure, retirait de son portefeuille d'escompte, toutes les valeurs représentant des créances immobilisées, et dont les signataires ne pouvaient plus faire face au service des intérêts. Ces valeurs, qui avaient pour gage, soit des propriétés cédées par les débiteurs malheureux de gré à gré, soit des créances sur des tiers, étaient réunies dans un compte appelé *Comptes extérieurs*. On ne s'expliquait pas toujours la nature et le rôle de ce compte ; aussi, une réforme s'imposait-elle.

Au 31 octobre 1891, le solde des créances sorties du portefeuille depuis 1887 et figurant dans les *Comptes extérieurs*, s'élevait à 22.553.033 fr. 52. De ce total, on a extrait, pour les faire figurer au bilan sous la rubrique « Domaine », une somme de 7.966.748 fr. 12, qui est la représentation de la valeur réelle des propriétés cédées et estimées *au plus bas prix*, dans la crainte de tout mécompte pour l'avenir. Restaient alors en suspens 14.586.285 fr. 40. Mais ce montant étant en souffrance, il a fallu, en conformité des statuts, l'amortir immédiatement de 50 0/0 et le ramener ou chiffre de 7.293.142 francs 70. Cet amortissement obligatoire a été effectué au moyen des affectations suivantes :

Réserve extraordinaire au 31 oct. 1892. Fr.	4.933.492 80
Fonds de prévoyance, en réserve à la même date	500.000 »
Plus-values sur les Rentes amortissables (366.990 fr. de Rente) représentant la moitié du capital de la Banque, achetés à 82 75 environ, et évaluées maintenant à 97	1.777.268 60
Prélèvement sur les bénéfices nets du 2me trimestre de 1892	250.000 »
Ensemble......... Fr.	7.460.761 40

L'amortissement ne nécessitant que 7.293.142 fr. 70, il reste disponible un solde de 167.618 fr. 70, que l'on reporte à la réserve extraordinaire qui sera, chaque semestre, reconstituée par des prélèvements sur les bénéfices que l'on avait coutume d'affecter aux liquidations. On ne peut qu'applaudir à cette manière de procéder, manière adoptée, du reste, d'accord avec le Ministre des finances.

Quant à l'amortissement du compte ancien de liquidation, on peut constater qu'il a toujours fonctionné d'une façon normale. En effet, il restait, comme nous l'avons dit plus haut, des anciennes créances de la *Banque*, un solde de 22.553.033 fr. 52. Or, le montant primitif des sommes passées au débit des liquidations, depuis la fin de 1886, s'élève à 32.241.390 fr. 02 ; il a donc été amorti précédemment 10.688.356 fr. 50, et cet amortissement s'est opéré comme suit :

Par réalisations d'immeubles, 1.134.629 fr. 95, sur lesquels il est dû encore 695.040 fr. 85 soit Fr.	439.589 10
Par rentrées de créances..........Fr.	7.612.778 66
Par prélèvements sur les bénéfices de la Banque.........................Fr.	2.635.988 74

Comme on voit, les rentrées de créances se sont élevées à plus de 7 1/2 millions de francs ; on peut donc en déduire que le chiffre de 7.293.142 fr. 70 qui figure maintenant au bilan sous la dénomination : *Liquidations*, et qui représente ce que la *Banque de l'Algérie* a encore à recouvrer sur ses prêts antérieurs, que ce chiffre, disons-nous, représente un actif certain.

Nous avons dit, tout à l'heure que les bénéfices accusaient, sur l'exercice 1890-1891, une moins-value de 424.426 fr. 72 ; nous avons expliqué ce fait. Il ne nous reste plus à dire que le total de ces bénéfices se monte à 6.032.209 fr. 33 dont 4.230.742 fr. 40 sont produits par les agios de l'escompte ; le solde, soit 1.801.466 fr. 93 est fourni par le revenu de la fraction du capital immobilisé en Rente amortissable (366.990 fr), par les commissions, intérêts divers, avances à l'Etat, prêts sur titres, etc., (516.621 fr. 64), par le report du prélèvement fait pour les intérêts dus au 31 octobre 1891 (39.000 fr.) par les réescomptes au 31 octobre 1891 et au 30 avril 1892 (821.273 fr. 38) ; enfin par les rentrées sur les effets en souffrance, et le report des Profits et Pertes du 31 octobre 1891 (21.522 fr. 54 et 36.059 fr. 37). Quant aux charges ordinaires elles atteignent 817.266 fr. 80, ce qui, joint aux charges extraordinaires, 1.844.620 fr. 64 et aux réescomptes, 834.420 fr. 91, porte à 3.496.308 fr. 35 le montant à déduire des bénéfices bruts.

Mais, ce qui est remarquable, c'est l'amélioration qui s'est produite dans les escomptes de la *Banque de l'Algérie*. Du 1er novembre 1891 au 31 octobre 1892, ils se sont élevés à 425.572.041 fr. 41 contre 418.643.652 fr. 37 en 1890-91, et 420.451.324 francs en 1889-1890. Quant aux effets remis à l'encaissement, ils se chiffrent par 44.912.813 fr. 97 contre 41.929.036 fr. 72 en 1890-1891.

En résumé, l'exercice 1891-1892 aura continué à améliorer la situation de la *Banque de l'Algérie* ; et si les actionnaires souffrent un peu de ne toucher qu'un dividende de 60 francs, ils doivent se dire qu'ils sont associés à « une œuvre éminemment patriotique d'intérêt général », et qu'ils n'ont plus qu'à attendre tranquillement le renouvellement du privilège qui viendra à son heure. Ce sera, pour la *Banque de l'Algérie*, l'acte de reconnaissance des services rendus par elle à notre grande colonie, et le témoignage de la confiance qu'elle a su inspirer.

EDMOND THÉRY.

Dans notre dernier numéro nous avons publié, d'après la *Réforme Economique*, la liste et la nationalité des Coulissiers en valeurs. Nous avons reçu à cette occasion quelques demandes de rectification qui modifient cette liste de la manière suivante :

MM. Camille Bloch, Alfred Lebel, Schwabacher, et Wimphen, désignés comme étrangers ou naturalisés, sont *français*. De même M. Salvatelli, porté comme italien, a écrit à la *Réforme Economique* qu'il est de nationalité française.

LES TABACS OTTOMANS

Notre correspondant de Constantinople nous adresse l'étude suivante que ceux de nos lecteurs qui suivent les finances ottomanes liront avec le plus grand intérêt :

Constantinople, le 25 novembre 1892.

Les dépêches de Paris nous signalent une baisse assez sensible sur les actions de la *Régie des Tabacs ottomans*, baisse causée, nous dit-on, par des bruits fâcheux qui courraient sur le compte de cette administration ; ces bruits seraient de deux sortes : on parlerait de graves malversations commises au préjudice de la *Régie*; on affirmerait, d'autre part, que l'entreprise se trouverait gênée d'argent, et chercherait dans une création d'actions ou d'obligations les ressources nouvelles dont elle aurait besoin. Je me suis rendu à la direction générale de la *Régie* et je suis en mesure d'opposer un démenti formel aux rumeurs qui ont été répandues dans le public par un groupe de spéculateurs viennois.

La marche de la *Régie des Tabacs* est absolument saine et normale ; l'augmentation des recettes ne s'est pas démentie une seule fois depuis trois années et les ventes pour les huit premiers mois de l'exercice courant sont en plus-value de 135.000 liv. t. sur la période correspondante de l'année dernière. Cette augmentation se poursuivra, selon toute vraisemblance, dans les quatre mois restant à courir et en la calculant seulement à 15.000 liv. t. on aura, à la fin de l'exercice, une plus-value de 150.000 liv. t., soit une recette totale de 2 millions 301.000 liv. t. en 1892-93, contre 2.151.327 liv. t. en 1891-92.

Les bénéfices nets en 1892 se sont élevés à 298.192 livres turques, soit à 13 85 0/0 des revenus bruts. En appliquant cette même proportion de dépenses aux revenus bruts de l'année en cours, on arriverait à un profit net de 318.700 liv. t.; mais cette proportion n'est pas absolument exacte, car une augmentation de recettes n'amène pas une augmentation correspondante de frais, comme on peut s'en convaincre par ce qui suit :

1889-90	Recettes brutes	1.981.000	Recettes nettes	220.000
1890-91	—	2.151.000	—	298.000
Augment.	—	170.000	—	78.000

L'excédent de recettes brutes a donné ainsi un excédent de recettes nettes de 45 0/0, et en prenant la même base pour l'année en cours les 150.000 livres de recettes brutes en excédent donneraient un excédent de bénéfices de 67.500 livres sur l'année dernière, soit 365.500 livres turques.

Examinons la répartition de cette somme conformément aux indications contenues dans le dernier rapport :

Bénéfice net prévu............Liv. t.	365.500
Intérêts au profit des actions 8 0/0..	140.800
Liv. t......	224.700
5 0/0 de ce solde aux fondateurs.....	11.235
	213.465
20 0/0 de ce solde à la Dette en remboursement de ses anciennes avances..	42.693
Reste............	170.772
à partager par tiers soit..................	56.924

entre la Dette publique, le Gouvernement et les actionnaires.

La somme à distribuer entre les actionnaires serait donc de :

Prélèvement de 8 0/0.........Liv. t.	140.800
Leur tiers...........................	56.924
Ensemble........Liv. t.	197.724

qui se répartiraient de la manière suivante :

Liv. t......	197.724
Intérêt de 6 0/0 à payer en janvier 1893	105.600
	92.124
Réserve statutaire..................	9.886
	82.238
Conseil.............................	4.111
Reste pour les actionnaires..........	78.127

à titre de dividende, soit 4,43 0/0.

Les actionnaires pourraient donc recevoir cette année 10,43 0/0, soit tout près de 21 francs, mais il est très probable qu'il ne sera pas distribué plus de 20 fr., le solde devant être mis à la réserve.

Ces quelques chiffres, mieux que des raisonnements, permettent de se rendre compte de la situation de la *Régie des Tabacs*, mais on peut ajouter que l'avenir réserve encore à cette entreprise de brillantes destinées et il me suffira de mettre ici sous vos yeux les déclarations si autorisées contenues dans le dernier rapport de M. Vincent Caillard, président du Conseil d'administration de la Dette publique ottomane.

Voici comment s'exprime M. Caillard :

Pour revenir aux faits, c'est-à-dire à la situation de la *Régie* dans ce pays, je persiste dans mon opinion que son avenir est excellent, opinion que j'ai la satisfaction d'avoir eue dès le début, même pendant les mauvaises années, quand j'étais presque le seul à l'avoir, et qu'on tirait les pronostics les plus lugubres sur la fin tragique du monopole du tabac. Les difficultés qui ont marqué ses débuts et qui ont déjà été expliquées dans les anciens Rapports ont pour origine deux causes :

1° C'est que le système de la *Régie* fut une innovation complète dans le pays, — de plus, que ce système ne fut pas compris des cultivateurs, qui n'apprécièrent pas le marché régulier qu'il offrait à leurs produits ;

2° Que la *Régie* elle-même n'avait pas assez d'expérience pour adapter ses marchandises au goût de ses clients. Mais le temps est un remède infaillible à ces deux causes, car, à mesure qu'elles disparaîtront, les ventes de la *Régie* augmenteront.

Dans mon dernier rapport, j'ai donné des chiffres montrant les améliorations apportées dans l'administration du monopole des tabacs, mais il sera peut-être intéressant de reproduire les chiffres déjà donnés pour les cinq années passées. Ces chiffres, qui proviennent de la comparaison de la proportion pour chaque année du prix coûtant du tabac, au prix de la vente, sont comme suit :

Pour l'année	1887-1888,	cette proportion fut de	25.18 0/0
—	1888-1889,	—	22.99 0,0
—	1889-1890,	—	22.68 0 0
—	1890-1891,	—	21 49 0 0
—	1891-1892,	==	22.45 0,0

Il semble qu'on ait perdu du terrain dans cette dernière année, mais ce n'est, je crois, qu'une apparence, car l'augmentation de la proportion peut être mise entièrement sur le compte de l'extension de la consommation, dans le pays, de tabac de qualité inférieure et sur le bon marché de celui spécialement préparé pour l'usage de l'armée.

Dans mon Rapport de l'année dernière, il y a aussi des chiffres montrant ce qui, suivant moi, pourrait être, à juste titre, considéré comme la marge de l'augmentation qui existe maintenant pour les revenus de la *Régie du tabac*. Les plus grands profits nets que j'avais jugé la *Régie* capable d'atteindre (en supposant que la population n'augmentât pas) étaient évalués à L. t. 1.039.000 ; ils se sont élevés à L. t. 220.000 pour cette année. Les revenus de la *Régie* ont fait un léger pas de L. t. 70.000 vers la marge exposée ci-dessus. Dans l'année courante, elle a réalisé une augmentation brute en moyenne par mois de plus de L. t. 19.000. Les faits sembleraient se combiner pour prouver que mes prévisions n'étaient pas déraisonnables.

Au sujet d'une augmentation possible des revenus du tabac, il n'y a peut-être pas un point plus important que celui de la suppression de la contrebande qui infeste toutes les parties de l'Empire. Des mesures spéciales sont maintenant à l'étude afin de combattre efficacement l'énorme commerce de contrebande qui existe, et c'est à ceci que je me reporterai plus particulièrement dans mes remarques à propos du revenu du sel. Qu'il suffise de dire ici qu'avec les faits que nous avons devant nous à l'égard des facilités données aux contrebandiers de ce pays, et de la manière dont on en abuse, la chose la plus étonnante c'est que le monopole du tabac puisse produire quelque revenu. Quand des mesures efficaces auront été prises, il est certain que les recettes de la *Régie* monteront

par sauts et par bonds et je suis porté à croire que mon estimation de l'année dernière est plutôt au-dessous de la vérité qu'au-dessus.

A l'appui de cette opinion, les chiffres donnés dans le tableau ci-joint peuvent être intéressants.

TABLEAU DE COMPARAISON

DE LA CONSOMMATION ET DE LA PRODUCTION DU TABAC EN FRANCE ET EN TURQUIE POUR L'ANNÉE 1891

Description		France	Turquie
Marchandises au détail		44.517	25.656
Quantité vendue	K^os	36.157.061	7.308.655
Produit des ventes	L. t.	16.375.249	1.966.433
Consommation moyenne par tête	Gr.	937	456
Produit moyen des ventes par tête	L. t.	0.42	0.27
Vente du tabac	L. t.	8.242.227	1.800.198
— des cigares fabriqués en France	L. t.	2.352.804	2.830
— des cigarettes	L. t.	904.578	134.324
— du tabac à priser	L. t.	2.734.232	25.415
— du tabac à chiquer	L. t.	381.767	3.665
Tabac militaire	L. t.	128.159	42.803
Population (environ)		38.588.000	14.000.000

Les chiffres qui, dans ce tableau, me paraissent devoir attirer particulièrement l'attention sont les suivants : Les ventes moyennes de chaque marchand de tabac au détail en France sont de 812 kilos par an, tandis qu'en Turquie elles ne sont que de 288 kilos, c'est-à-dire un peu plus du tiers. La *Régie française* du tabac vend annuellement environ 36,000,000 de kilos contre 7,300,000 kilos vendus par la *Régie turque* ; en d'autres termes, les ventes de la *Régie française* sont cinq fois plus fortes que celles de la *Régie turque*. Il est vrâi que la population de la France dépasse celle de la Turquie de près des deux tiers ; mais un examen du tableau démontre que la quantité moyenne du tabac consommé par tête en France est de 937 grammes contre 522 en Turquie, autrement dit la consommation est presque double en France, et tandis que le prix moyen de la vente du tabac en France est de 42 piastres, il est de 27 en Turquie.

Quiconque connaît les habitudes des populations des deux pays ne contestera pas, je crois, qu'on consomme au moins autant de tabac par tête en Turquie qu'en France ; la différence est comblée par la contrebande. Si nous appliquions à la population turque la consommation par tête qui existe en France, nous verrions que les revenus bruts totaux provenant des ventes pour la consommation dans le pays, seraient en chiffres ronds : L. t. 3,541,860 au lieu de L. t. 1,966,000 obtenues l'année dernière, tandis que mon estimation de l'année dernière basée sur un autre calcul fut L. t. 3,155,000.

Il paraît clair, par conséquent, que la marge que j'ai donnée comme possible l'année dernière, et pour laquelle j'ai été accusé d'optimisme par quelques-uns a déjà été atteinte en France, et je ne vois pas pourquoi, avec le temps, le même résultat ne serait pas atteint ici. Je ne me hasarderai pas à entrer dans le calcul de ce que seraient les résultats si les prix dominants de ce pays approchaient de ceux de France, les conditions économiques des deux pays étant si différentes.

Il n'y a rien à ajouter aux remarques que je viens de reproduire et qui émanent d'un homme profondément au courant de l'entreprise dont il augure si bien. Vous pouvez par conséquent considérer comme absolument inexactes les informations malveillantes que quelques spéculateurs viennois à la baisse ont lancées dans un but trop facile à deviner. A.

LA CONFÉRENCE MONÉTAIRE

Les débuts de la Conférence monétaire confirment toutes nos prévisions sur l'impossibilité absolue d'arriver à une entente. Les propositions des Etats-Unis, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, ont été accueillies avec la plus grande froideur et les délégués américains en ont eux-mêmes atténué la portée, en déclarant qu'ils seraient heureux de discuter avec les représentants des autres puissances les moyens d'arriver à un emploi plus large de l'argent comme monnaie. Ce n'est plus le bimétallisme universel et absolu dont il était question tout d'abord.

Les délégués américains ont tellement perdu leurs illusions, si tant est qu'ils en aient jamais eu, qu'ils se sont contentés d'adopter un vœu d'allures très modestes ainsi conçu : « Dans l'opinion de la Conférence il serait fort à désirer qu'on puisse trouver des moyens d'augmenter l'emploi de l'argent métal dans les systèmes monétaires des nations. » Bien que peu compromettante cette résolution s'est heurtée aux résistances de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et des Etats Scandinaves; l'Angleterre et les Etats de l'Union latine se sont montrés moins intransigeants dans la forme, mais il est hors de doute qu'ils sont sur le fond tout aussi décidés que leurs collègues. La pièce de résistance a été un projet de M. Alfred de Rothschild, délégué anglais.

Dans un exposé des motifs, d'une grande lucidité, M. de Rothschild fait ressortir l'impossibilité absolue pour l'Angleterre de passer de l'étalon d'or au double étalon. Le billet de la Banque d'Angleterre, dit-il, cesserait de représenter des souverains et serait payable en monnaie dépréciée, l'or dans les caves des banques serait remplacé par de l'argent. Dans les relations internationales l'or est et restera l'instrument favori sinon seul possible pour le règlement des grands échanges. Le changement du système monétaire allemand, les achats d'or de l'Italie, l'accumulation de l'or en Russie, la rectification de la Valuta autrichienne montrent combien les nations européennes apprécient l'étalon d'or. Si on tient compte de ce que l'ensemble du commerce de l'Angleterre et une grande partie du commerce des autres nations se résument en lettres de change sur Londres, payables en or et qu'il en est ainsi même dans les pays qui se disent bimétallistes on peut admettre que le double étalon n'existe pas et que l'or est l'intermédiaire universel des échanges.

Il faut cependant tenir compte des inconvénients qu'entraîne la baisse de l'argent et on pourrait y obvier en quelque mesure. Les Etats-Unis achètent en vertu du Windom act, 54 millions d'onces d'argent par an, s'ils voulaient persévérer dans cette voie, les Puissances européennes pourraient de leur côté consacrer chaque année 125 millions à des achats réguliers. Ces achats seraient continués pendant une période de 5 ans tant que l'argent ne dépasserait pas 43 dollars l'once, au-dessus de ce cours ils seraient temporairement suspendus. Pour créer un débouché à ce métal, l'Angleterre pourrait par exemple donner force libératoire à l'argent à concurrence de 5 £ au lieu de 2 £.

La Conférence a écouté ce projet avec vif intérêt et l'a renvoyé à une commission. Celle-ci a décidé d'en proposer la prise en considération, mais quand il s'est agi de voter sur la question de savoir si les membres de la Commission étaient disposés à en recommander l'adoption à leurs Gouvernements respectifs, 7 voix contre 6 se sont prononcées pour la négative.

Une proposition de M. Moritz Lévy, tendant au retrait graduel des pièces d'or inférieures à 20 fr. et des billets de petite coupure, a été adoptée à une grande majorité.

Comme on le voit par l'exposé précédent, M. Alfred de Rothschild cherche le relèvement de l'argent par l'accroissement de la demande ; nous doutons très fort que ce résultat puisse être obtenu. Il faut, en effet, compter non seulement avec la situation actuelle mais avec celle que créerait la hausse du cours de l'argent. A ce moment, bien des mines, dont l'exploitation est arrêtée, se rouvriraient et on se trouverait en présence de stocks de plus en plus formidables que les étroits débouchés qu'on se propose de créer seraient impuissants à absorber. Cette impression est éprouvée par les hommes d'affaires américains ; la proposition Rothschild ne trouve nulle part de partisans ; on pense que la Conférence n'aboutira pas, mais que cet échec aura pour conséquence l'abrogation de la loi qui oblige le Trésor à acheter 4 millions 1/2 d'onces d'argent par mois.

Les délégués américains ont, du reste, laissé entrevoir cette éventualité. A la séance du 2 décembre, M. Cannon a déclaré que si la Conférence n'aboutit pas, les Etats-Unis ne consentiront probablement pas à continuer leurs achats d'argent et abrogeront le Silver bill de 1890.

Le délégué indien pense que la meilleure solution de la question de l'argent serait le bimétallisme international dans lequel l'Inde et les Etats-Unis se joindraient

à l'Union latine; qu'à cette condition, les Hôtels des Monnaies du Gouvernement indien resteraient ouverts, mais que si on n'arrive pas à une entente, l'Inde devra agir pour son propre compte et rétablir comme elle l'entendra la fixité de sa *Valuta*.

Nous ne pouvons que répéter ce que nous disions la semaine dernière; le relèvement de l'argent est fort désirable, mais il ne doit pas nous coûter un centime, car c'est surtout affaire à l'Inde et aux Etats-Unis. Nous savons que le stock d'argent que nous avons en France n'augmentera que si nous le voulons bien, et qu'il diminuera considérablement si nous dénonçons l'Union latine. A ce propos, nous signalons tout spécialement à nos lecteurs une brochure d'un financier parisien, M. Kleinmann, qui pose nettement la question de la dénonciation, et qui en envisage les conséquences. Selon lui, le total des pièces de 5 fr. en circulation dans l'Union latine est d'environ 4 milliards, dont la France détient actuellement 3.200 millions, soit 2 milliards 1/2 d'écus français, et 700 millions d'écus étrangers. Ce chiffre, qui représente 100 francs par tête d'habitant, excède de beaucoup les besoins du pays. Ces 700 millions d'écus étrangers ne valent que 450 millions au cours de l'argent en barres. La France doit-elle continuer à faire une avance de 700 millions sur ces écus qui lui sont parfaitement inutiles et sans lesquels elle possèderait, soit dans la circulation soit à la Banque 700 millons d'or de plus? La réponse n'est pas douteuse, la France doit reprendre sa liberté d'action et dénoncer l'Union latine.

On sait qu'en vertu de l'acte additionnel du 14 décembre 1885 à la Convention monétaire du 6 novembre 1885, en cas de dénonciation de l'Union latine, les Etats contractants se rendront réciproquement les pièces de 5 fr. à leur effigie et que les soldes, toutes compensations opérées, seront divisés en deux parties égales, l'une remboursable en or au pays créancier, l'autre, qui, en aucun cas, ne peut dépasser 200 millions, sera rapatrié dans un délai de cinq ans par la voie du commerce et des échanges.

M. Kleinmann fait ressortir, avec raison, tout ce que ce rapatriement comporte de difficultés, mais il faut se rappeler dans quelles conditions l'arrangement a été conclu et quelles luttes l'honorable M. Magnin a dû soutenir pour arriver à cette transaction qui, toute critiquable qu'elle est, a beaucoup amélioré la situation de la France dans l'Union latine. La Belgique ne voulait pas reprendre ses écus; elle n'a cédé que devant la menace de voir ses monnaies repousssées des caisses de la Banque de France, c'est-à-dire de notre pays tout entier et pour la décider, même malgré cette menace, à accepter la clause de liquidation, il a fallu atténuer ce que la liquidation complète avait de rigoureux, et faire les mêmes concessions à l'Italie qui s'en était expressément réservé le bénéfice. Nous avons payé, dans cette circonstance, la legèreté avec laquelle avait été conclue la Convention de 1865, mais l'erreur commise a été réparée en 1885 dans la mesure du possible, et c'est grâce à cette clause de liquidation, tout imparfaite qu'elle est, que nous pourrons nous débarrasser, sans trop de dommage, de l'Union latine.

PIERRE DES ESSARS.

M. W. Cannon, délégué des Etats-Unis, désigné dans notre dernier numéro, comme président de la « National Bank », à New-York, est président de la « Chase National Bank ». Nos lecteurs auront d'eux-mêmes rectifié ce lapsus.

LES POURSUITES CONTRE LE PANAMA

(Suite) (1)

Nous en étions restés au refus du directeur de la *Libre Parole*, de comparaître devant la Commission d'enquête, en compagnie du Commissaire aux Délégations judiciaires. Cette semaine a été féconde en événements dont le plus important est la chute du Ministère Loubet, tombé après plusieurs assauts, sur l'enquête médico-légale réclamée par la Commission à la suite de la mort du baron de Reinach, enquête à laquelle le Ministre de la justice paraissait vouloir se dérober. Dans la pensée de M. Ricard il n'y avait pas lieu à autopsie, le certificat du médecin de l'état civil constatant une mort naturelle; mais ces conclusions ont été combattues à la tribune par M. Brisson, à qui, malgré l'intervention du président du Cabinet, la Chambre a donné raison à une majorité écrasante.

Pour en revenir à la Commission d'enquête, voici, dans l'ordre chronologique, le compte rendu de ses séances:

Lundi, 28 novembre, la Commission a entendu M. le conseiller Prinet, qui, on le sait, avait été désigné pour agir en qualité de juge d'instruction dans l'affaire du Panama. Avant d'être dessaisi de sa mission par les citations directes du procureur général, M. Prinet avait examiné les livres de la Compagnie et ordonné des perquisitions chez les principaux entrepreneurs. Il déclare que, depuis le début de l'entreprise, les frais d'émission, de commission et de publicité se sont élevés à 83 millions, dont 21 millions seulement ont été distribués à la presse, et que le nom du baron de Reinach figurait souvent dans les comptes. M. de Reinach aurait touché une première fois 5 millions, une seconde 3 millions 200.000 francs et une troisième 1 million 800.000 francs, soit en tout 10 millions.

Questionné ensuite sur le point de savoir s'il avait constaté que des membres du Parlement eussent reçu de l'argent de la Compagnie du Panama, M. Prinet a déclaré que plusieurs lettres saisies chez M. Arton tendraient à laisser croire au moins à des tentatives de corruption vis-à-vis de députés ou de sénateurs. Mais, à cet égard, a dit M. Prinet, pour un seul fait, une présomption a pu prendre naissance: il s'agit d'une somme de 400.000 francs versée à un ancien ministre de l'agriculture aujourd'hui décédé. M. l'expert Flory a été chargé de rechercher à la Banque de France si le fait pouvait être établi d'une façon précise; mais ses recherches n'ont pas abouti.

Quant aux députés directeurs de journaux, qui ont, en cette qualité, encaissé une partie des sommes dépensées en frais de publicité, leur nom se trouve au dossier. M. Prinet termine en affirmant que M. Flory, l'expert, pourra désigner les maisons de banque sur lesquelles étaient tirés les chèques touchés par M. de Reinach.

Dans cette même séance de lundi comparut M. de Lamarzelle, député du Morbihan. L'intérêt de sa déposition réside dans la lecture d'une conversation qu'il a eue, le 6 juin dernier, avec M. Charles de Lesseps, portant sur deux points principaux:

1° Les frais d'émission ont été considérables;

2° Les entrepreneurs ont réalisé des fortunes énormes.

M. Charles de Lesseps aurait expliqué au témoin, en présence de M. Le Provost de Launay, comment la Compagnie procédait à chaque émission: elle lui donnait carte blanche pour s'assurer le concours financier des journaux et des bulletins. Ces frais de publicité n'ont pas dépassé 4 0/0 et M. de Lesseps, ayant conservé devers lui toutes les pièces justificatives des sommes versées, a pu les remettre au liquidateur.

Voilà pour la presse.

Il y a encore les syndicats de garantie composés par de grandes sociétés de crédit, indispensables, aujourd'hui, pour lancer une émission. Ces syndicats ouvrent leurs guichets moyennant une commission de tant par titre.

Mais, aurait poursuivi M. Charles de Lesseps, ce ne sont ni les banquiers, ni les journalistes qui font les conditions les plus dures, ce sont les gens du monde qui louent ou abîment l'opération dans leurs milieux, suivant qu'on leur accorde ou qu'on leur refuse la somme réclamée. Parmi eux, il y a les personnes les plus haut placées, jouissant des situations les plus considérables.

Quant aux entrepreneurs, ils ont réalisé de gros bé-

(1) Voir l'*Economiste Européen*, n° 46.

néfices à Panama, comme jadis à Suez. La Compagnie traitait avec eux à tant par mètre cube, et il leur était loisible de se retirer quand ils avaient enlevé le nombre de mètres cubes stipulé au contrat; sur le cas spécial de M. Eiffel (qui, au début, ne voulait se charger que de fournir des écluses en fer), il a fait également des terrassements au prix de 35 francs le mètre. Le liquidateur, M. Brunet, a délivré un quitus à tous ces entrepreneurs; pour obtenir le sien, M. Eiffel dût consentir à un rabais de 3 millions qu'il restitua après coup.

Avant de résumer les dépositions recueillies les 29 novembre et jours suivants, il convient de parler du conflit soulevé par les pouvoirs judiciaires. L'ex-garde des sceaux avait promis, paraît-il, à la Commission d'enquête, communication du dossier de la poursuite dirigée contre les administrateurs du Panama. Mais, sur les objections soulevées par MM. Quesnay de Beaurepaire, chef du Parquet, Périvier, premier Président à la Cour d'appel et les quatre avocats des prévenus, qui se retranchent derrière l'article 38 de la loi de 1881, M. Ricard a reconnu l'impossibilité juridique d'une pareille communication.

La crise ministérielle laisse la question en suspens, car, malgré les protestations des magistrats et des défenseurs, la Commission était décidée à passer outre et à prendre connaissance du dossier, lorsqu'il aurait été remis à son président.

Pour le 30 novembre, étaient convoqués : MM. Charles de Lesseps, Cottu et Marius Fontane, administrateurs de la Compagnie de Panama, et MM. Kohn et Propper, représentants de la maison de banque Kohn et Reinach.

Les trois premiers ont argué des poursuites judiciaires engagées contre eux pour refuser de comparaître.

M. Kohn, l'ancien associé de la maison Kohn-Reinach a déclaré que M. de Reinach avait un compte personnel dans la maison, qu'il ne payait jamais par chèques, mais par passation d'écritures, et que ce compte avait diminué d'un million en 1888.

Il ajoute que sa maison n'a jamais payé de chèque à ou pour Arton.

Après lui, M. Propper, ancien fondé de pouvoirs, aujourd'hui directeur de la même maison, affirme que M. de Reinach n'avait jamais versé à la caisse les 5 millions dont a parlé M. Delahaye. M. de Reinach, s'il s'est livré à des opérations du genre de celles qu'on a prétendues, l'a fait à titre personnel et en dehors de la maison qui les ignorait complètement.

M. Propper, dans sa déposition, a fourni ensuite, sur interrogations, d'autres renseignements plus détaillés.

Il a déclaré, notamment, qu'Arton était venu, durant le premier semestre de 1888, voir assez fréquemment M. de Reinach et que ce dernier lui avait fait verser sur son compte personnel, des sommes variant de 20.000 à 50.000 francs; le total s'est élevé pour 1888 à 1 million.

A ce moment, le Président de la Commission a annoncé à M. Propper que M. Delahaye avait déposé entre ses mains deux enveloppes cachetées contenant des questions qui devaient lui être posées.

Ces questions, dont nous jugeons la reproduction inutile, avaient trait à l'emploi du temps de M. Propper, depuis une huitaine de jours; elles demandaient aussi qu'on interrogeât, contradictoirement, son cocher, et celui-ci est venu confirmer les déclarations de son maître.

Les dépositions de MM. Monchicourt, liquidateur, Rossignol, expert, et Boudet ex-secrétaire général de la Compagnie de Panama, à la date du 1er décembre, sont insignifiantes; M. Monchicourt, notamment, s'est borné à dire que se considérant comme lié par le secret professionnel il ne pouvait donner aucun renseignement sans violer le secret de l'instruction judiciaire.

Tout l'intérêt de la séance s'est concentré sur les communications faites par MM. Thierrée et Propper (frère du précédent), représentants de la maison de coulisse Thierrée et Cie commanditée par MM. Kohn-Reinach. M. le baron de Reinach, dit M. Thierrée, a remis le 17 juillet 1888, à sa maison, pour l'encaisser, un chèque de 3.390.475 francs sur la Banque de France, tiré par la Cie de Panama, et la contrevaleur en a été donnée à M. de Reinach, en *vingt-six chèques au porteur* sur la Banque de France. — Ce dernier établissement ayant coutume de rendre les chèques acquittés à ses titulaires de comptes, au moment du règlement du carnet, la maison Thierrée et Cie se trouve détenteur des vingt-six documents dont il s'agit. M. Thierrée met ses livres à la disposition de la Commission, mais il ne peut se dessaisir des chèques acquittés qu'aux mains de la justice ordinaire,

Un vif débat s'est engagé à la suite de cette déposition qui a produit une profonde impression.

Une délégation de trois membres, MM. Bérard, Leydet et Loreau, chargée de se rendre dans les bureaux de la maison Thierrée, à l'effet de prendre les numéros des chèques, constata qu'ils se répartissaient de la façon suivante :

Deux chèques d'un million de francs, un de 475.000, un de 400.000, un de 195.000, un de 150,000, un de 140.000, un de 100.000, un de 50.000, un de 40.000, un de 25.000, un de 20,000 et un de 5.000.

Le seul renseignement précis, à part ces chiffres, concernait la maison Rothschild de Paris; celle-ci a fait savoir immédiatement à la Commission que son rôle s'était borné à encaisser les deux chèques d'un million, pour le compte de la maison de Francfort.

Restait à connaître les noms des bénéficiaires. Dans ce but, la Commission s'adressa, d'abord, à la Banque de France, puis, cette démarche ayant donné un résultat négatif, elle demanda au Parquet le moyen d'obtenir une saisie dans les bureaux de MM. Thierrée et Cie.

Voici, en substance, la réponse du Procureur général :

« J'estime qu'il y a une présomption de recel à la suite d'un délit. Et, bien que les faits soient couverts par la prescription et se rattachent à l'affaire de Panama, je suis prêt à prendre les dispositions pour traduire les coupables en justice. Mais il faut une saisie à laquelle je ne puis procéder qu'après avoir réuni la première chambre de la Cour. »

Le procureur général termine en conseillant la saisie administrative qui pourrait être faite en s'adressant au ministre de l'intérieur et au préfet de police.

Cette saisie ne donnerait lieu à aucune difficulté, puisque la maison Thierrée consent à livrer les chèques.

Le 2 décembre, avant de se séparer, la Commission a décidé de transmettre au Ministre de l'intérieur la lettre de M. Quesnay de Beaurepaire, en lui renouvelant le désir de voir opérer la saisie des vingt-six chèques.

Nous citerons, sans nous étendre à cet égard, entre autres dépositions, celles de MM. Salis, député de l'Hérault, — qui a donné des détails sur les débats des deux Commissions parlementaires, nommées en 1886 et 1888 pour examiner les projets relatifs à l'émission des obligations à lots du Panama, — Chantagrel, ancien député du Puy-de-Dôme, — qui a déclaré avoir été victime d'une tentative de corruption (on lui offrait, dit-il, 500.000 francs de son vote); — Martin, ancien banquier, le *Micros* de la *Libre Parole*, chargé, avant M. de Reinach, de préparer le vote autorisant l'émission des valeurs à lots : ce dernier accuse M. Charles de Lesseps d'avoir inspiré les allégations portées à la tribune par M. Delahaye, et prétend que les preuves matérielles ont été achetées à un financier par un ancien Président du Conseil. Ajoutons que, dans une lettre fort digne, adressée au Président de la Commission, M. Constans, le ministre visé, a opposé à cette déposition un démenti formel.

A signaler, aussi, la comparution de M. Antonin Proust, député de Niort, qui, à la suite d'une polémique avec la *Libre Parole*, reconnaît être entré dans le syndicat du Panama en 1888 pour 2.000 obligations, ayant payé 2 fr. 50 par titre; plus tard, ces obligations ayant été vendues, il avait réalisé un bénéfice de 13.500 fr. Cette somme, jointe à celle représentant les versements qu'il avait effectués, a formé un total de 20,000 francs qu'il a touché, sur sa propre signature, au moyen d'un chèque payable à la Banque de France

La Commission a entendu une série de personnes appartenant au monde de la presse et de la politique, désireuses d'expliquer leur rôle dans cette affaire. Les reproduire, serait allonger inutilement ce résumé.

Hier, 3 décembre, nous avons eu à enregistrer une protestation de M. Charles de Lesseps, contre les allégations de M. Chantagrel, et, la saisie des fameux chèques, opérée par les soins de M. Clément, dans les bureaux de la maison Thierrée. Ces documents ont été portés aussitôt, par le Commissaire aux Délégations judiciaires, à la Commission d'enquête qui les a examinés. Or, il résulte de cet examen que les deux chèques d'un million, touchés par l'intermédiaire de la maison Rothschild de Francfort, ont été acquittés par le Dr Cornelius Herz dont le nom a souvent figuré dans les affaires d'électricité. Parmi les signataires on cite aussi MM. Léon Renault et Albert Grévy (qui étaient, paraît-il, avocats-conseil de la Société du Panama), Chevillard, administrateur d'une Société de dynamite (ce dernier pour 550.000 francs), et, enfin, plusieurs autres personnes étrangères au Parlement.

La Commission interrogera, la semaine prochaine, les signataires dont on pourra retrouver les adresses.

Nous nous demandions, la semaine dernière, ce qui sortirait de cette triste aventure à laquelle la vie politique du pays semble suspendue; aujourd'hui il faut s'attendre à voir surgir les complications les plus inattendues. Quelle que soit notre répugnance à fouiller dans ce gâchis, nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant des événements.

C. R. WEHRUNG.

Ateliers et Chantiers de la Loire

C'est toujours avec une nouvelle satisfaction que nous constaterons les tendances actuelles au sujet des valeurs industrielles. D'un côté, les établissements de crédit semblent reconnaître que l'on a négligé pendant trop longtemps, et à tort, les titres de certains établissements, de certaines entreprises; de l'autre côté, les capitaux, compromis en partie dans des fonds d'Etats aujourd'hui dépréciés, comprennent enfin qu'il y a pour eux plus de sécurité en France que partout ailleurs, et qu'il existe des actions des obligations françaises réellement dignes d'attirer l'attention. Ce n'est, au fond, qu'un retour en arrière, mais un retour qui fait que l'épargne française doit, en n'émigrant plus, ou, du moins que rarement, venir désormais de préférence en aide à notre industrie, à notre commerce, et contribuer ainsi à augmenter la fortune nationale.

Il va de soi, néanmoins, que, là aussi, la prudence est nécessaire, et qu'il ne faut pas agir à l'aveuglette. Mais il est toujours facile de se rendre compte du sérieux d'une valeur qui émane d'une Société ou d'une Compagnie française, qui a déjà souvent plusieurs années de travail, et sur laquelle, en tout cas, on peut, sans difficulté, obtenir les renseignements les plus circonstanciés.

Ces réflexions, nous sommes amenés à les faire en lisant le prospectus d'une émission à 20.000 obligations 4 0/0 de 500 francs de la *Société Anonyme des Ateliers et Chantiers de la Loire*, émission qui aura lieu le 8 courant, et dont se sont chargés les Etablissements financiers suivants : la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, la *Banque internationale de Paris*, la *Société Générale de Crédit Industriel et Commercial*, et la *Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France*.

La *Société Anonyme des Ateliers et Chantiers de la Loire* a été constituée en 1881. Après diverses transformations son capital a été ramené, par délibération de l'Assemblée générale extraordinaire du 24 décembre 1891 à 7.720.000 fr. ; mais la même Assemblée avait autorisé le Conseil d'administration à augmenter ce capital par l'émission d'actions nouvelles, à condition, toutefois, que le développement des affaires exigeât cette augmentation. Or, l'ensemble des commandes de la Société restant à facturer à la date de la dernière Assemblée des Actionnaires, c'est-à-dire au 19 novembre, s'élevait à la somme totale de 68.000.000 de francs en chiffres ronds. S'appuyant alors sur le vote précédemment émis par l'Assemblée du 24 décembre 1891, le Conseil d'Administration a décidé la création de 4.560 actions nouvelles qui ont été souscrites immédiatement, et de 20.000 obligations 4 0/0 qui sont celles offertes en ce moment à l'épargne. De cette façon, le capital social est porté à 10 millions de francs; quant au produit des obligations, il servira au remboursement de la dette hypothécaire de la Société, ce qui veut dire que l'opération dont il s'agit n'est pas un supplément de charges, mais, au contraire, une diminution dans les dépenses annuelles.

Les garanties offertes pour les nouvelles obligations reposent dans le capital social de 10 millions et dans l'actif de la Société, représenté par trois vastes établissements où peut être entreprise l'exécution de travaux métalliques de toute nature, notamment, la construction de cuirassés, torpilleurs, croiseurs, écluses, ponts, affûts de canon, etc. Ces établissements sont situés : 1° à Nantes, où ils couvrent une superficie de 110.000 mètres carrés (70.000 mètres carrés sont la propriété de la Société, et 40.000 mètres appartiennent à l'Etat); 2° à Saint-Nazaire; dans cette ville, ils sont édifiés sur 120.000 mètres carrés de terrains appartenant à l'Etat; 3° à Saint-Denis, entre le canal de Saint-Denis, et le chemin de fer du Nord; là, ils occupent une superficie de 24.000 mètres appartenant à la *Société*.

Par l'importance même de ces établissements, on peut juger des travaux que peut exécuter la *Société anonyme des Ateliers et Chantiers de la Loire;* néanmoins, et pour l'édification de tous, présentons, de ces travaux, un petit résumé.

Pendant l'exercice écoulé, il a été achevé et livré les commandes ci-après qui figurent dans le compte des travaux facturés : le cuirassé *Hydra*, pour le gouvernement hellénique; l'aviso-torpilleur *Chishina-Kan*, pour le gouvernement japonais; le yacht *Strela*, pour le grand-duc Alexis de Russie; trois voiliers pour Rouen; un voilier pour Nantes; quatre torpilleurs de haute mer pour la marine française; deux torpilleurs de 42 mètres, le *Zouave* et le *Turco ;* divers travaux de transformation pour onze torpilleurs de 35 mètres; une drague; un remorqueur pour la Chambre de commerce de Calais; cinq chalands pour le service des Ponts et Chaussées; deux chalands pour la Chambre de commerce de Nantes; les portes d'écluses du canal de la Basse-Loire; les ponts de l'Adour, de la Haute-Châme, du Migron et de la Morinière; dix-huit affûts de 32 centimètres pour la Marine nationale; et enfin diverses autres commandes moins importantes pour les travaux publics et particuliers.

Au 30 juin, il restait à la *Société*, sur chantier et en cours d'exécution ou d'achèvement, les commandes principales ci-après, d'une valeur totale de 37.700.000 francs : les cuirassés le *Jemmapes* et le *Valmy* qui ont tous deux été mis à l'eau avec succès, dans le courant de l'année; l'aviso-torpilleur, le *d'Iberville*, en construction à Saint-Nazaire; l'appareil moteur du *Dupuy-de-Lôme*, en essais à Brest; le torpilleur rapide le *Corsaire*, en construction à Saint-Denis; l'appareil évaporatoire du *Tonnant;* cinq torpilleurs de 36 mètres en construction à Nantes; trois torpilleurs de 36 mètres en construction à Saint-Denis; divers tubes lance-torpilles; deux cargo-boats, *Canarias* et *Caravellas* pour la Compagnie des Chargeurs-Réunis; enfin les bateaux-postes du port de la Pallice pour les Ponts et Chaussées. Bien plus, et postérieurement à la clôture de l'exercice 1891-1892, la Société a obtenu un nouveau lot de commandes s'élevant à 30.600.000 francs, et comprenant, notamment, le cuirassé de premier rang, le *Masséna*, de 12.000 tonneaux, le croiseur le *Descartes*, de 4.000 tonneaux et les deux torpilleurs de haute mer, l'*Argonaute* et la *Tourmente*.

Comme on le voit, la *Société anonyme des Ateliers et Chantiers de la Loire* se trouve être, aujourd'hui, un des rares établissements français en état de cons-

truire les grands cuirassés et bâtiments de guerre, grâce à la puissance de son outillage qui n'a pas à craindre de dépréciation, et grâce aussi à la compétence de sa direction technique qui est confiée à M. Chandoye, directeur général, assisté de l'éminent ingénieur conseil, M. de Bussy.

Mais, à tous ces avantages, résultant uniquement de la situation maintenant florissante de la Société, situation établie par le montant des bénéfices effectués en 1891-1892 qui s'élèvent à 843.893 fr. 02, à tous ces avantages disons-nous, vient s'en joindre un nouveau. Nous voulons parler du bon marché du prix de l'émission, prix qui a été fixé à 450 francs jouissance du 1er novembre dernier.

L'Economiste Européen s'est précédemment prononcé sur les cours d'émission surfaits. Aussi avons-nous bonne grâce de dire qu'ici, à notre avis, on a largement fait la part du public. Quelques comparaisons l'établiront sans peine ; et nous prenons des obligations similaires, c'est-à-dire des valeurs industrielles ou d'entreprises diverses, portant toutes, comme l'obligation de la *Société anonyme des Ateliers et Chantiers de la Loire*, 4 0/0 d'intérêts.

Les obligations *Messageries* valent, actuellement 513 ; les obligations *Omnibus* cotent 518 et, celles des Aciéries de France 505 ; les obligations *Voitures à Paris* sont à 509 ; celles des *Lits Militaires*, remboursables à 600, ont dépassé le pair, puisque nous les trouvons à 608 ; les obligations *Gaz Central* ont atteint 516 ; enfin, puisqu'il faut nous borner, les obligations *Eaux et Gaz pour l'Etranger* émises à 490, valent aujourd'hui 495.

C'est donc, en définitive, une bonne et fructueuse affaire que présentent, au public, les établissements parisiens que nous avons cités plus haut. La marge en hausse est grande, la prime de remboursement est importante, et le rendement de l'obligation est de 4.45 0/0 l'an. On peut dire que c'est la première opération qui se présente dans de telles conditions. Nous n'allons pas dire que nous lui souhaitons un grand succès, notre souhait étant plus qu'inutile. Nous dirons seulement que l'exemple de sagesse donné actuellement doit profiter, et que l'on peut être assuré que, désormais, les capitaux afflueront, comme par le passé, toutes les fois que l'on saura allier, à la sécurité du titre, une rémunération suffisante de l'argent engagé.

A. LECHENET.

LES

OBLIGATIONS 3 0/0 DES CHEMINS AUTRICHIENS

Le Comité des obligataires de la Société Autrichienne-Hongroise privilégiée des Chemins de fer de l'Etat adresse la circulaire suivante aux porteurs d'obligations 3 0/0 :

Paris, le 30 novembre 1892.

MM.

Notre circulaire du 17 octobre dernier vous a fait connaître la constitution de notre Comité et le but qu'il se propose.

Depuis cette époque, les adhésions nous sont parvenues en grand nombre, et nous avons la satisfaction de vous annoncer que nous dépassons, dès à présent, le chiffre de 120.000 obligations.

Notre groupement est donc, à l'heure qu'il est, assez imposant pour permettre au Comité de parler et d'agir avec autorité ; nous comptons bien, néanmoins, dépasser largement le chiffre d'obligations que nous avons atteint, et, dans ce but, nous faisons un nouvel appel à votre concours comme à celui de tous les intéressés pour nous obtenir d'autres adhésions, et nous fournir les indications qui nous permettent d'entrer en rapport avec les porteurs de titres qui, soit par ignorance, soit par négligence, n'ont pas encore adhéré à notre Comité.

Le procès intenté à Paris contre la Société des Chemins Autrichiens au sujet de la réduction d'intérêts est venu devant le Tribunal de commerce de la Seine et a été retenu au grand rôle pour être appelé de nouveau le 6 décembre prochain.

De son côté, la *Deutsche Genossenschafts Bank*, qui a pris en mains la défense des intérêts des obligataires allemands, a introduit devant le Tribunal de Francfort, pour faire juger la question de fond, un procès qui, d'après nos renseignements, doit être plaidé vers la mi-décembre.

Tel est, actuellement, l'état de la question au point de vue de la procédure. Reste à examiner l'attitude à prendre en ce qui concerne la réunion des obligataires, qui vient d'être fixée au 20 janvier par le Tribunal de Vienne.

Les avis sont très partagés sur le point de savoir s'il convient que les porteurs étrangers assistent ou soient représentés à cette assemblée. La *Deutsche Genossenschafts Bank* a adressé à cet égard, aux obligataires de son groupe, deux circulaires très bien motivées, dans lesquelles elle fait ressortir les avantages qu'il y aurait à s'abstenir de participer à cette réunion. De la polémique engagée sur cette question dans les journaux allemands et viennois, il paraît résulter que les arguments en faveur de l'abstention sont les plus solidement motivés.

Notre Comité étudie actuellement cette question délicate avec le plus grand soin. Nous consultons des juristes éminents, tant à Paris qu'à Vienne, et nous entendons nous entourer de tous les éléments d'appréciation. Aussitôt que nous aurons pris à cet égard une décision définitive, nous nous empresserons de vous la faire connaître.

Dès à présent, il nous a paru qu'il était de notre devoir de vous communiquer les renseignements qui précèdent, afin que vous soyez toujours au courant de l'état de la question qui nous occupe et des mesures que nous prenons dans l'intérêt commun.

Veuillez agréer, MM., l'assurance de notre considération très distinguée.

LE COMITÉ.

P.-S. — Dans sa séance d'hier 29 novembre, notre Comité s'est adjoint un nouveau membre dans la personne de M. Moisson, juge au Tribunal civil de la Seine, propriétaire d'un nombre important d'obligations.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	24 novembre	1er décembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : (24 nov. / 1er déc.) Or .... 1.683.568.766 / 1.686.086.560 ; Argent... 1.276.868.664 / 1.278.171.960 ; 2.960.437.431 / 2.964.258.520	2.960.437.431	2.964.258.520
Effets échus hier à recevoir ce jour....	63.271	998.553
Portefeuille Paris — Effets Paris........	195.944.214	187.463.680
Portefeuille Paris — Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales..........	303.910.582	359.380.647
Avances sur lingots à Paris............	19.120.100	20.801.500
Avances sur lingots dans les succursales	1.187.812	1.187.812
Avances sur titres à Paris..............	123.507.779	127.362.343
Avances sur titres dans les succursales	156.890.270	162.493.759
Avances à l'Etat........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve..................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles....................	99.627.269	99.627.269
Rentes immobilisées..................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.............	9.344.144	9.248.582
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..................	5.364.810	6.297.869
Emploi de la réserve spéciale..........	9.907.444	9.907.444
Divers..................................	92.893.017	99.964.621
Total............	4.235.178.895	4.305.973.353
PASSIF		
Capital de la Banque..................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale......................	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation.......	3.207.353.625	3.271.386.805
Arrérages de valeurs déposées.........	15.198.074	13.588.114
Billets à ordre et récépissés............	37.520.222	37.337.422
Compte courant du Trésor, créditeur...	367.144.467	349.888.076
Comptes courants de Paris.............	289.837.525	291.027.197
Comptes courants dans les succursales.	48.515.413	72.251.724
Dividendes à payer.....................	2.077.284	2.003.666
Escompte et intérêts divers............	7.598.274	8.111.188
Réescompte du dernier semestre.......	910.847	910.847
Divers..................................	32.507.652	32.952.803
Total............	4.235.178.895	4.305.973.353

Comparaison avec les années précédentes

	6 déc. 1888	5 déc. 1889	4 déc. 1890	3 déc. 1891	1er déc. 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.619.5	3.034.6	3.073.5	3.100.2	3.274.3
Encaisse...........	2.248.2	2.523.2	2.366.0	2.598.0	2.964.2
Portefeuille........	592.2	664.5	889.9	789.9	546.8
Avances aux partic.	282.1	273.9	265.3	332.4	311.8
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	301 6	318.1	205.4	296.3	349.8
— part...	319.1	375.6	398.1	455.6	363.2
Taux d'Escompte...	4 ½ 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	4 0/00	4 0/00	5 0/00	3 0/00	1 0/00
Bénéfices nets......	5.576.5	4.416.5	6.324.3	5.492.3	1.813.3

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Par suite de l'avis ci-dessous transcrit (1), les titres de l'Emprunt, Argentin 6 0/0 1881 ne se négocieront plus, à partir du 6 décembre prochain, qu'avec la jouissance de décembre 1892, ex-coupon n° 23, et avec la mention : « ex-coupon n° 23, payé en Rente argentine 6 0/0 or 1891. »

(1) Gouvernement Argentin. — Emprunt 6 0/0 1881

Les coupons d'intérêt semestriel au 1er décembre 1892, portant le n° 23, doivent être présentés à Paris, à partir dudit jour, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

Contre la remise de ces coupons, il sera délivré des titres timbrés au capital de liv. st. 20 ou fr. 500, de l'Emprunt Argentin 6 0/0 1891, garanti par les Douanes, en exécution de la loi du 23 janvier 1891. Pour les sommes inférieures à 500 fr., il sera émis des reçus provisoires qui, réunis en nombre suffisant pour former un capital de 500 fr., donneront droit à un titre timbré.

Les obligations sorties au 23e tirage, et dont la liste a été publiée dans le *Messager de Paris* du 14 novembre 1892, seront également échangées, en vertu de la loi précitée, capital pour capital, contre des titres timbrés dudit Emprunt Argentin 6 0/0.

La Chambre syndicale a décidé de modifier comme suit l'avis n° 3458 du 30 mai 1892, en ce qui concerne l'Emprunt Domanial d'Egypte 5 0/0 1878 :

Cet emprunt, coté en rente et en francs, se négociera par coupures de 20, 40, 100, 200 et 1.000 liv. st., de capital (équivalant, au change de 25 fr. 25 la liv. st., à 505, 1.010, 2.525, 5.050 et 25.250 fr. de capital).

Les calculs se feront au change fixe de 25 fr. 25 la livre sterling.

Les négociations à terme auront lieu par 2.000 liv. st. de capital et les multiples. Double liquidation. Courtage fixe : 25 fr. par 2.000 liv. st. de capital.

A partir du 3 décembre, les actions du Comptoir National d'Escompte de Paris ne seront plus négociables qu'en titres définitifs, coupon n° 1 attaché.

En liquidation du 15 décembre, les livraisons devront s'effectuer en titres définitifs.

A partir du 2 décembre, les obligations anciennes de 600 fr. et de 500 fr. du Crédit foncier Colonial cesseront d'être négociables à la Bourse de Paris.

A partir du 2 décembre, les actions et les obligations de la Compagnie des Chemins de fer de la Camargue seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres, qui étaient déjà négociables à la 2e partie du Bulletin de la Cote, seront inscrits à la 1re partie dudit Bulletin.

4.000 actions de 500 fr., émises au pair, entièrement libérées et au porteur.

Epoques de jouissance : 1er janvier et juillet de chaque année.

Jouissance courante : 1er juillet 1892.

4.657 obligations de 500 fr. 3 0/0, émises à 365 fr., entièrement libérées et au porteur ; remboursables au pair par tirages au sort annuels, en 96 ans, de 1893 à 1988.

Intérêt annuel : 15 fr., payables par moitié les 15 avril et 15 octobre de chaque année.

Jouissance courante : 15 octobre 1892.

Siége social : à Paris, rue de Richelieu 31.

Par décret du Président de la République, en date du 26 novembre 1892, rendu sur la proposition du Ministre des finances, M. Lecomte (Louis-Eugène), ancien agent de change près la Bourse de Paris, a été nommé agent de change honoraire.

La Commission des Douanes. — La Commission des douanes s'est réunie, jeudi matin, sous la présidence de M. Méline.

Elle a adopté le projet par lequel la France accorde à la Roumanie, sous condition de réciprocité, le traitement de la nation la plus favorisée.

M. Henri Boucher a été nommé rapporteur.

Elle a ensuite examiné les conventions de commerce et de navigation passées entre la France et la Colombie, l'Uruguay, le Paraguay et la République Argentine. Ces conventions reposent toutes également sur le principe de la nation la plus favorisée. Elles ont été adoptées, et M. Rozet a été nommé rapporteur.

M. Charles-Roux a saisi la Commission de la situation faite aux industriels français qui travaillent le plomb par le droit de sortie que l'Espagne a établi sur le plomb argentifère. Il a fait observer que le Parlement français n'a exempté de droit au tarif minimum le plomb désargenté qu'à la condition que le plomb argentifère ne serait frappé d'aucun droit de sortie dans les pays producteurs.

La Commission a reconnu le bien-fondé des observations de M. Charles-Leroux et a chargé son président d'entretenir le Gouvernement des mesures à prendre à cet égard.

La Commission a repris l'examen des articles du projet modifiant certains droits du tarif minimum.

La réduction proposée par le Gouvernement sur les extraits de châtaignier a été repoussée, pour cette raison que la matière première de cette industrie a été frappée d'un droit de 0 fr. 20 par 100 kilos de bois qui n'existait pas dans l'ancien tarif.

M. Georges Berger a présenté ensuite le rapport sur les modifications apportées au tarif de l'horlogerie. Conformément à ses conclusions, toutes les réductions de droits proposées par le Gouvernement sur ce chapitre ont été adoptées par la Commission.

En ce qui concerne les machines hydrauliques, conformément aux conclusions du rapporteur, la Commission a repoussé la réduction de droits qui repose sur une erreur, attendu qu'il n'existe pas de machines hydrauliques rentrant dans la catégorie de moins de 250 kilos proposée par le Gouvernement.

La même observation a été faite pour les machines à fabriquer le papier et pour les machines de minoterie, où il n'existe pas de machines pesant moins de 1.500 kilogrammes.

On a fait observer, d'ailleurs, que, pour la plupart de ces machines, la concession faite à la Suisse profiterait au moins autant à l'Angleterre, à l'Allemagne et à la Belgique.

M. Viger a ajouté qu'il y a en France une fabrication importante de machines pour minoteries.

La Commission a repoussé les réductions portant sur les machines à fabriquer le papier et les machines pour minoterie.

Pour les métiers à tisser, la Commission, après avoir entendu les observations de MM. Le Gavrian, Balsan et Fougeirol, qui ont insisté pour le maintien du droit, afin de développer en France la construction de ces métiers, a, malgré les conclusions du rapporteur, repoussé les réductions proposées par le Gouvernement.

Elle a également maintenu, sur l'avis du rapporteur, les droits actuels sur les machines dynamo-électri-

ques, par cette raison que la réduction proposée par le Gouvernement ne laisserait même plus aux constructeurs de ces machines l'équivalent du droit payé par eux sur leur matière première.

Le droit sur les machines-outils a été également maintenu par la Commission.

La Commission terminera lundi l'examen des articles du projet.

Chambre de Compensation des Banquiers de Paris. — Les capitaux compensés par la Chambre pour le mois de novembre dernier s'élèvent au chiffre de 376.693.903 fr. 52.

La moyenne par jour est de 15.066.000 fr.

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le relevé des opérations concernant les Caisses d'épargne ordinaires, du 21 au 30 novembre 1892 :

Dépôts de fonds	6.623.308 42
Retraits de fonds	4.661.591 16
Excédent de dépôts...	1.961.717 26

L'excédent de dépôts du 1er janvier au 30 novembre 1892 s'élève à 56.518.891 fr. 17.

Capitaux employés en achats de rentes du 21 au 30 novembre 1892 :

1° Pour placement des excédents de dépôts et, en outre, des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des caisses d'épargne ordinaires, 8.952.112 fr. 50;

2° Pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 341.418 fr. 85.

Pendant le mois de novembre, le montant des capitaux employés en achats de rentes a été de 32.008.482 francs 75 se répartissant comme suit :

Caisses d'épargne ordinaires	23.247.350 »
Caisse nationale d'épargne	8.741.137 50
Caisse d'assurances en cas d'accidents	19.995 25
Total égal	32.008.482 75

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse

Opérations du 16 au 30 novembre 1892

Reçu des déposants :

A Paris	373 vts	(dt 143 nouv.)		94.025 »
Dans les départements.	1.073	—	100 —	218.316 75
Ensemble...	1.446		243	312.341 75

Payé aux déposants :

Arrérages de rentes viagères	658.686 41

Payé à leurs héritiers :

Remboursements de capitaux réservés...	423.406 66
Ensemble	1.082.093 07

Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à	170.786 »

aux noms de 2.190 parties.

Le total des rentes viagères est de...	32.670.480 »

réparties entre 186.803 titres.

La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs...	2.396.295 50

Elle a placé :

En obligations départementales et communales	21.339.069 93

Prêts du Crédit Foncier. — Dans sa séance hebdomadaire du 30 novembre, le Conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 3.958.616 fr. de nouveaux prêts, dont 3.414.600 fr. en prêts fonciers et 544.016 fr. en prêts communaux.

Le Porto-Rico. — Nous avons, dans notre avant-dernier numéro, publié un projet de réorganisation de la Compagnie du Chemin de fer de *Porto-Rico* présenté au Conseil de la Société par un groupe d'obligataires. En opposition de ce projet on parle d'un appel de fonds de 25 piécettes par action. Cet appel de fonds serait en effet un moyen rationnel s'il devait supprimer toutes les difficultés pendantes; malheureusement, il n'en est rien.

La totalité des actions *Porto-Rico* sont au porteur et on peut prévoir, dès maintenant, que la plupart des propriétaires actuels d'actions préfèreront perdre les 250 fr. versés pour éviter les autres versements. Il faudra alors exécuter les actions défaillantes et comme le marché espagnol ne se prête guère en ce moment à une opération de cette nature, il en résultera pour la Société une perturbation dont les obligataires seront les premiers à souffrir.

En outre au lendemain de l'appel de fonds, si celui-ci n'est pas payé, c'est la procédure judiciaire ; s'il est payé, c'est la même situation qu'aujourd'hui, parce qu'il ne suffit pas à la Compagnie de *Porto-Rico* de payer un coupon : il faut au contraire un changement dans son mécanisme financier, seul moyen de trouver les ressources nécessaires pour poursuivre les travaux.

On parle de parfaire les échéances jusqu'au moment ou la garantie de l'Etat espagnol aura commencé à fonctionner. Or, elle ne fonctionne aujourd'hui que sur 85 kilomètres, elle fonctionnera sur 79 autres kilomètres à partir du 1er janvier. Ce fonctionnement légal ne constitue pas de l'argent en caisse à une date déterminée.

Telles sont les considérations générales qui nous font penser que la proposition dont nous avons précédemment expliqué le mécanisme, mérite d'être examinée très sérieusement.

Société du Chemin de fer Ottoman de Jaffa à Jérusalem. — Les actionnaires sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire pour le jeudi 22 décembre 1892, à trois heures du soir, au siège de la succursale de la Société, à Paris, avenue de l'Opéra, 38.

Ordre du jour : Renouvellement des membres du Conseil d'administration statutaire dont les pouvoirs expirent le 23 décembre 1892, article 12 des statuts.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 11 au 17 novembre. (46e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. de la semaine 1891	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1891	Différence pr 1892
Etat	2.665	760	757	33.507	33.012	+ 494.»
Paris-Lyon-Méditer.	8.364	7.11[illegible]	7.183	311.154	314.498	— 3.344.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	91	94	4.056	4.125	— 69.»
— Chemins Algériens..	513	221	196	8.052	8.564	— 512.»
Nord	3.629	3.749	3.886	164.800	164.808	— 8.»
Ouest	5.185	2.720	2.850	130.368	130.612	— 244.»
Orléans	6.432	3.373	3.530	152.435	150.262	+ 2.172.»
Est	4.691	2.942	2.873	127.740	127.331	+ 409.»
Midi	3.045	1.882	1.804	79.526	80.898	— 1.372.»
Est-Algérien	897	188	156	6.234	5.980	+ 253.»
Bône-Guelma voie larg.	534	83	86	3.687	4.078	— 391.»
— voie étroite	128	18	15	334	355	— 20.»
Ouest-Algérien	296	57	53	2.373	2.253	+ 119.»
Arzew à Kralfallah	214	27	35	1.290	1.231	+ 58.»
Médoc	101	17	18	991	995	— 4.»

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 1er janvier au 30 oct.	63.586.000	71.280.000
Du 1er au 30 novembre	5.234.000	6.190.000
Du 1er décembre	110.000	130.000
Du 2 décembre	230.000	200.000
Du 1er janvier au 2 déc.	69.160.000	77.800.000

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite de l'Etude sur les Soies.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 5 nov.	12 nov.	19 nov.	26 nov.	3 déc.
Millions	Francs															
15215	156.483.140		**3 0/0 Perpétuel**	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	99 27	99 40	99 55	99 67	99 45
4061	121.831.905		**3 0/0 Amortissable**.....	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	99 50	99 37	99 30	99 50	99 42
6789	305.540.303		**4 1/2 1883**	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	105 20	105 40	105 30	105 15	105 32
26066	883.855.348															
396.386 obl. de 500 f.			**Tunis** 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	490 »	489 »	490 »	492 50	491 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	**SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES** (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	**Banque de France,** nom.	146 »	156 »	161 »	16562	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	3980 »	3980 »	3970 »	3960 »	3925 »
128.980	500	250	**B. d'Escompte de Paris**	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	190 »	198 75	190 »	188 75	190 »
125.000	500	500	**B. de Paris** et **Pays-Bas**	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	672 50	688 75	690 »	687 50	680 »
50.000	500	250	**Banq. Transatlantique**.	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	420 »	419 »	419 »	419 »	419 »
30.000	500	500	**Compagnie Algérienne.**	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	490 »	495 »	496 »	490 »	492 »
160.000	500	250	**Compt. Nat. d'Esc.,** nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	520 »	520 »	527 50	523 75	520 »
341.000	500	500	**Cr. Fonc. de France,** —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1106 25	1106 25	1100 »	1098 75	1072 50
120.000	500	125	**Cr. Indust.** et **Comm.** —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	570 »	555 »	567 50	555 »	555 »
400.000	500	250	**Crédit Lyonnais**	17 50	25 »	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	781 25	787 50	790 »	785 »	780 »
60.000	500	500	**Crédit Mobilier**	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	135 »	127 50	126 25	126 25	130 »
240.000	500	250	**Société Générale,** nom..	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	481 »	481 25	480 »	480 »	480 »
30.000	500	500	**Banq. Comm. et Indust.**	15 »	15 »	15 »	6 25	222 08	227 49	204 51	180 »	313 »	314 50	315 »	313 50	314 »
50.000	500	500	**Banq. Intern. de Paris**	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	428 75	435 »	432 50	428 75	428 75
50.000	500	500	**B. Parisienne nouvelle**	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	360 »	360 »	360 »	360 »	358 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	**Bône-Guelma**	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	700 »	700 »	700 »	695 »	710 »
50.000	500	500	**Est-Algérien**............	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	615 »	610 »	585 »	590 »	600 »
584.000	500	500	**Est**.......................	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	961 »	945 »	940 »	940 »	940 50
800.000	500	500	**Paris-Lyon-Méditerr.**..	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1555 »	1525 »	1535 »	1526 25	1527 50
250.000	500	500	**Midi**	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1343 50	1341 »	1344 »	1342 50	1347 50
525.000	400	400	**Nord**......................	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1910 »	1908 75	1911 25	1910 »	1915 »
600.000	500	500	**Orléans**	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1590 »	1590 »	1592 50	1598 75	1596 »
300.000	500	500	**Ouest**....................	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1090 »	1090 »	1095 »	1094 »	1090 50
40.000	500	500	**Sud de la France**........	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	505 »	501 »	501 »	501 »	500 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	**Mag. Gén. de Paris**.....	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	562 »	562 50	563 50	562 »	565 »
336.000	250	250	**Ce Par. du Gaz** (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1478 75	1455 »	1472 50	1462 50	1465 »
80.000	500	500	**Ce Gén. Transatlantique**	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	580 »	580 »	570 »	572 50	572 50
120.000	500	500	**Messageries Maritimes**	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	680 »	687 50	675 »	685 »	676 »
34.000	500	500	**Omn. de Paris** (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1050 »	1060 »	1068 75	1042 50	1071 25
85.000	500	500	**Voitures à Paris** (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	695 »	698 »	695 »	700 »	700 »
600.000	500	500	**Canal de Panama**	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	22 50	23 75	21 25	20 50	20 »
223.398	500	500	**Canal de Suez**	78 22	89 38	91 05	11213	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2645 »	2625 »	2628 75	2635 »	2640 »
40.000	500	500	**Dynamite** (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	417 50	415 »	425 »	420 »	417 »
84.000	500	500	**Télég. Paris-New-York**	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	111 25	111 50	110 »	105 »	105 »
50.000	500	500	**Téléphones**	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	472 50	476 25	477 50	462 50	463 75
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	200fl	200fl	**B.I.R.P. Pays-Autrich.**	22 50	25 »	14 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	483 95	491 25	493 75	492 50	491 25
500.000	500	250	**B. Impér. Ottomane**....	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	602 50	598 75	595 »	596 25	591 25
120.000	500	200	**Cr. Fonc. d'Autriche**...	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1072 »	1082 50	1112 50	1120 »	1120 »
60.000	500	125	**Cr. Fonc. Egyptien**	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	480 »	478 »	480 »	478 75	475 »
95.000	»	»	**Cr. Mob. Espagn.** (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	73 75	72 50	71 25	68 75	67 »
48.000	500	500	**Gaz de Madrid**	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	205 »	210 »	201 »	203 »	208 »
60.000	500	500	**Chemins Andalous**	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	317 50	328 75	320 »	311 25	314 »
550.000	500	500	**Autrichiens-Hongrois**..	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	636 25	633 75	633 75	637 50	648 75
750.000	500	500	**Sud de l'Autriche** (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	221 25	220 »	220 »	215 »	213 75
420.000	500	500	**Méridionaux** (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	638 75	643 »	643 75	638 75	632 50
350.000	500	500	**Nord de l'Espagne**......	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	156 25	158 75	157 50	157 50	156 25
70.000	500	500	**Portugais**	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	80 »	80 »	78 75	75 »	70 »
356.000	500	500	**Saragosse (Madrid à)**...	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	172 50	181 25	180 »	177 50	178 50
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'am.		**FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS**													
529.477.984£			**Angleterre 2 3/4 0/0** ...	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 60	97 60	97 80	97 85	97 35
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	97 30	97 70	97 40	97 90	97 95
6.000.000			**Brésil 4 1/2 0/0 1888**..	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	72 »	73 50	73 25	72 90	71 90
20.000.000			**4 0/0 1889**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	66 45	67 45	67 90	67 25	66 95
364.968			**Egypte** (Daira-Sanieh) ...	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	443 75	490 »	98 75	99 45	99 50	99 70	99 45	99 75
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	100 95	99 25	99 30	98 85	99 »
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	93 70	94 60	93 80	93 60	94 45
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	62 25	63 30	63 35	63 22	63 05
1.240.000	1936		**Cuba 6 0/0 1886**	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	459 »	462 50	461 »	462 »	461 50
341.000	1940		**5 0/0 1890**	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	442 75	418 »	419 »	420 »	419 »	423 »
240.000	1921		**Hellénique 5 0/0 1881**.	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	332 50	339 »	333 »	346 »	348 »
270.000	1962		— **4 0/0 1887**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	300 »	300 »	295 »	302 50	302 »
592.000.000fl			**Hongrie 4 0/0 or**........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	96 50	96 15	96 62	96 85	97 50
442.250.000			**Italie 5 0/0 (4.34 net)**	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	92 32	93 05	93 75	93 75	93 42
			Portugal 3 0/0............	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	24 50	25 »	24 75	23 60	22 [illegible]
285.000	1926		— **4 1/2 1891 (Tabacs)**	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	375 »	375 »	378 »	370 »	356 25
2.230.000			**Roumanie 5 0/0 1875**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	97 50	98 75	98 25	98 50	99 »
300.000.000r	1928		**Russie 5 0/0 1879** Orient.	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	66 85	67 20	65 60	65 50	65 50
150.000.000r	1960		— **4 0/0 1880**........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	97 75	97 85	96 »	96 45	96 40
1941.992.000	1970		— **4 0/0 Consolidé**..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	96 30	96 70	97 »	97 35	97 40
500.000.000	1974		— **3 0/0 1891 or**....	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	79 40	79 40	80 20	80 20	79 90
445.210	1952		— **3 0/0** (Ch. Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	79 25	79 80	80 80	79 75	80 50
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	22 »	21 72	21 67	21 »	21 65
227.250	1931		**Consolidat. Ottom. 4 0/0**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	376 »	376 »	375 »	372 50	371 50
391.362	1931		**Priorités Ottom. 4 0/0**	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	430 »	427 50	428 75	432 »	428 75
295.454			**Douanes Ottom. 5 0/0**	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	480 »	470 »	472 50	472 50	479 »

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 2 décembre 1892.

C'est toujours la loi militaire, avec ses conséquences fiscales et économiques, qui joue le principal rôle dans les préoccupations du pays. Je puis ajouter tout de suite que les chances de voir le projet du Gouvernement adopté par le Reichstag n'augmentent nullement; c'est l'opinion de la Bourse, que serait en forte baisse si elle croyait au succès du Gouvernement, et cette opinion est confirmée par l'observation des événements parlementaires. A la fin de la semaine dernière, les députés du Centre catholique ont soumis au Reichstag un projet de loi tendant à abroger la loi contre les jésuites; cela veut dire que le Centre met pour prix à ses votes en faveur de la loi militaire, le rappel de l'ordre religieux proscrit. Or, comme je vous l'ai déjà exposé dans une de mes précédentes correspondances, le Chancelier de l'Empire est lié par des déclarations faites il y a un an à la tribune du Reichstag, d'après lesquelles le Gouvernement actuel ne rappellera jamais les jésuites; il se heurterait d'ailleurs à la résistance de tous les partis protestants, conservateurs ou libéraux. D'ailleurs, il ne peut offrir au Centre catholique une autre compensation, la loi scolaire ayant dû être retirée devant les protestations de l'opinion publique. Par suite, on peut considérer comme certain que le Centre, c'est-à-dire le parti le plus puissant du Reichstag, votera pour la plus grande partie contre la loi militaire, et formera ainsi une majorité avec l'opposition des libéraux, des démocrates et des socialistes. Cependant, on ne peut rien prédire d'absolument précis, parce que dans chacun des partis et dans le Centre lui-même il se produira une scission sur cette question, et qu'il est par conséquent impossible d'évaluer avec quelque probabilité les forces relatives des partisans et des adversaires du projet au Reichstag.

Bien que la discussion de la loi militaire ne doive commencer que la semaine prochaine, lorsque les projets de nouveaux impôts seront publiés, les orateurs du Reichstag se livrent déjà à des escarmouches à propos de la discussion du budget impérial de 1892-93. C'est M. Richter, le chef du libéralisme allemand, qui a commencé à critiquer le projet, et le comte de Caprivi a immédiatement répliqué. M. Liebknecht, le socialiste, est également intervenu, et a saisi l'occasion pour réfuter les assertions antérieures du Chancelier de l'Empire au sujet de la dépêche d'Ems.

Je vous ai parlé la dernière fois des protestations soulevées par l'augmentation de l'impôt de Bourse; le mouvement n'a fait que s'accentuer depuis. Les Commissions de la Bourse des valeurs et de la Bourse de commerce vont rédiger un mémoire qui sera remis au Conseil fédéral et au Reichstag. Le Collège des Anciens du commerce de Berlin a convoqué les principales Chambres de commerce de l'Empire à une réunion qui doit avoir lieu à Berlin, et où l'on discutera les mesures à prendre. Les autorités économiques et financières sont toutes d'avis que le nouvel impôt rendra impossible les arbitrages et un grand nombre d'affaires de Banque dont l'utilité générale est incontestable.

L'impôt sur la bière ne se heurte pas à des objections moindres. On a prétendu, dans les journaux officieux, que le nouvel impôt n'augmenterait pas le prix de la bière; mais une statistique qui vient d'être dressée prouve le contraire. Les brasseries par actions de Berlin ont un capital total de 46.935.000 marks; la somme totale des dividendes distribués en 1891-92 a atteint 2.683.480 m. ou 5,7 0/0.

L'augmentation d'impôt projetée se chiffrerait, pour l'ensemble de ces brasseries, par 1.955.957 marks: si on n'élevait pas les prix, les dividendes se réduiraient donc à 700.000 m. environ ou 1,5 0/0, c'est-à-dire à un chiffre qui entrainerait une dépréciation du capital-actions de 72 0/0. Il est donc certain que le prix de la bière augmentera, ce qui n'est pas fait pour rendre la population sympathique aux projets du Gouvernement.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	23 nov.	Dif. 15 nov	23 nov.	Dif. 14 nov
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	875.836	— 15.043	935.361	+ 20.020
Billets du Trésor	22.067	+ 807	21.343	+ 691
Billets d'autres banques	10.895	+ 448	9.327	+ 918
Lettres de change	561.844	— 14.623	535.282	— 7.819
Prêts sur titres	84.533	— 5.372	101.491	— 2.358
Valeurs	9.371	+ 2.051	1.094	+ 272
Autres propriétés	35.260	— 71	34.263	+ 281
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets	995.361	— 32.012	976.662	— 32.970
Autres engagements à vue	437.718	+ 29.222	495.860	+ 44.772
Autres engagements	8.019	+ 684	1.855	+ 3

Comparaison avec 1891 et 1890
(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892
31 oct.	718,8	902.2	865.0
7 nov.	730.4	904.1	852.4
15 —	753,8	915.3	860.8
23 —	768,0	935,4	875.8
30 —	763,9	934,0	.....

Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
31 oct.	703,0	651,5	728.0
7 nov.	651.0	620.9	691.9
15 —	647.4	646.9	666.4
23 —	644.4	636.8	646,4
30 —	676,8	648.6	.....

Circulation	1890	1891	1892
31 oct.	1.152,8	1.032,9	1.075,8
7 nov.	1.009,6	1.013,0	1.054,2
15 —	987,9	1.009,6	1.027,4
23 —	959,5	976,7	995,4
30 —	969,9	995,3	.....

Réserve de billets	1890	1891	1892
31 oct.	18,9	192,6	112,1
7 nov.	35,3	213,4	118,9
15 —	84,4	226.9	157,2
23 —	125,3	281.5	205,6
30 —	111,2	263,2	.....

La Commission centrale de la Banque impériale s'est réunie le 30 novembre; le Dr Koch, président de la Banque, a déclaré que la diminution de l'encaisse or a cessé à la suite de l'élévation du taux de l'escompte, qui a eu lieu le 28 octobre; cependant, l'encaisse est encore inférieure au chiffre de 1891.

Les Recettes budgétaires. — Les recettes brutes des douanes et des droits de consommation en Allemagne pendant les sept premiers mois (avril à octobre) de l'exercice financier 1892-93, comparées à celles des sept premiers mois de l'exercice précédent, sont représentées en marks par les chiffres suivants :

	Du 1er avril au 31 oct. 1892		Différence sur 1891
Douanes	225.613.738	—	4.271.649
Impôt sur le tabac	5.470.327	+	164.455
— sur les betteraves	— 53.708.323	—	3.308.208
— de consommation sur le sucre	34.848.897	+	3.691.041
— sur le sel	23.195.971	—	338.330
— de distillation	3.374.295	+	737.912
— de consommation sur l'alcool	65.552.747	—	5.814.894
— sur la brasserie	15.342.361	+	149.006
— sur la bière	2.005.123	+	70.701
Total	321.695.136	+	2.303.550
Timbre des cartes à jouer	666.427	—	5.635
— des lettres de change	5.608.356	—	194.660
— des valeurs	1.694.774	—	433.796
— des transactions	5.259.087	—	1.514.021
— des loteries privées	1.309.087	+	154.648
— des loteries d'Etat	4.040.612	+	27.927
Recettes des postes et télégraphes	139.378.360	+	5.853.803
— des chemins de fer	35.845.000	+	1.226.000

Le tableau des recettes budgétaires ne présente pas cette fois un aspect plus satisfaisant que précédemment; les droits sur l'alcool et le sel sont toujours en

diminution. Mais les symptômes les plus défavorables sont fournis par les impôts sur les lettres de change, sur les émissions de valeurs et sur les opérations de Bourse ; les diminutions que l'on constate révèlent un recul considérable des affaires et montrent que le moment est tout à fait mal choisi pour augmenter l'impôt de Bourse.

Le Commerce Extérieur. — Le commerce extérieur de l'Allemagne pour le mois d'octobre et pour les dix premiers mois de 1892 est représenté, en quintaux, par les chiffres suivants :

	Octobre 1892	Octobre 1891	Différence
Import.	27.706.171	28.123.066	— 416.895 = — 1.5%
Export.	18.230.436	19.022.482	— 792.748 = — 4.1%

	Dix premiers mois 1892	Dix premiers mois 1891	Différence
Import.	244.905.232	240.233.156	+ 4.672.076 = + 1.9%
Export.	161.997.842	165.992.454	— 3.994.612 = — 2.4%

Les résultats du commerce extérieur présentent toujours le même aspect peu satisfaisant. L'augmentation des exportations des dix premiers mois est due aux grands achats de céréales du commencement de l'année ; si l'on fait abstraction de ce phénomène, conséquence d'une mauvaise récolte, on constate que le commerce recule sur toute la ligne.

Le tableau suivant, qui donne les chiffres relatifs aux principaux articles, permettra de reconnaître les branches du commerce qui souffrent le plus de la crise.

IMPORTATIONS

	Octobre 1892	Octobre 1891	Dix premiers mois 1892	Dix premiers mois 1891
Coton	105.951	113.567	1.849.722	2.058.163
Minerai de fer	1.253.457	986.401	14.268.351	11.918.743
Lin	7.262	18.247	447.436	462.531
Chanvre	37.594	43.362	424 945	449.666
Jute	48.051	80.279	397.053	738.898
Froment	421.490	1.132.505	12.227.658	7.385.519
Seigle	96.729	902.708	5.191.290	7.182.718
Avoine	60.101	49.852	694.725	1.141.460
Orge	770.119	1.055.844	4.646.944	5.532.096
Colza	84.078	119.573	707.363	856.474
Maïs	382.537	245.886	6.468.480	3.028.542
Pommes de terre	125.323	587.915	1.594.804	1.491.602
Bois de construct.	3.838.834	3.523.636	26.414.119	22.881.781
Locomotives	2.401	2.727	36.480	29.218
Machines à coudre	3.256	3.232	20.498	24.465
Autres machines	25.254	26.005	260.038	290.795
Cuivre	22.475	21.609	275.475	285.396
Bière	36.155	30.769	338.056	271.186
Vin	68.652	63.517	674.548	584.869
Viande abattue	19.659	19.740	219.831	132.729
Café	101.603	96.030	1.056.092	1.034.919
Farine	24.763	13.463	214.978	113.253
Pétrole	770.011	820.132	5.377.988	4.987.837
Laine	71.409	59.954	1.400.553	1.322.209
Chevaux (têtes)	5.810	7.101	73.894	80.820
Bœufs (têtes)	23.689	29.030	231.449	214.125
Veaux (têtes)	556	649	12.854	13.901
Porcs (têtes)	98.036	71.943	655.066	596.742
Harengs (tonn.)	213.559	179.061	948.406	895.052
Fer et objets en fer	336.880	365.262	2.253.037	2.649.569
Houille	4.797.585	4.330.916	34 648.429	41.245.370
Lignite	6.501.181	5.841.030	55.401.262	56.825.750

EXPORTATIONS

	Octobre 1892	Octobre 1891	Dix premiers mois 1892	Dix premiers mois 1891
Articles de coton	25.869	20.786	278.458	230.228
Ciment	376.532	232.075	3.343.380	2.979.374
Minerai de fer	1.923.629	1.793.810	18.928.888	16.258.300
Pommes de terre	80.995	160.071	462.849	852.427
Bois de construct.	215.682	367.623	2.383.529	2.791.193
Locomotives	2.310	1.782	31.180	38.849
Machines à coudre	6.895	7.627	67.192	63.731
Autres machines	68.003	71.617	658.207	659.069
Sucre	455.632	763.083	4.363.154	5.775.185
Zinc	54.355	52.139	357.683	494.406
Fer et objets en fer	921.888	1.021.207	9.412.520	9.667.404
Bière	54.593	69.914	602.855	623.707
Houille	8.489.975	8.928.793	71.874.754	78.334.919

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 2 décembre 1892.

La dernière liquidation a été caractérisée par l'abondance du titre sur presque toutes les valeurs ; c'est là l'une des principales causes de la faiblesse des cours.

D'autre part, nous approchons de la fin de l'année, et on commence à évaluer les dividendes probables des Banques et des entreprises industrielles. Bien que l'année qui vient de s'écouler ait été encore plus défavorable que la précédente, les cours de la plupart des valeurs de Banque ont haussé de plusieurs points depuis la distribution du dernier dividende ; on se prépare à la période de baisse qui interviendra fatalement quand les résultats de 1892 seront connus. Quant aux actions industrielles, elles n'ont cessé de reculer depuis un an, et nous n'avons pas encore vu la fin de ce mouvement.

La Bourse est rassurée pour le moment sur les conséquences du projet de loi militaire, dont l'adoption est considérée comme très problématique. Cependant, la baisse des fonds d'Etat allemands, que je vous signalais la semaine dernière, persiste.

Les roubles oscillent, sans modification aux environs de 200.

Les actions de la *Discontogesellschaft* ont faibli sur le bruit de la maladie et de la retraite de M. Hausemann, le directeur de cet établissement ; ces bruits ont d'ailleurs été démentis depuis.

Les valeurs minières sont encore très mal tenues et reculent environ de 1 0/0.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	85 87	86 12	86 »	86 12	86 »	85 75
Orient 3 0/0	64 25	65 50	65 87	65 37	65 62	65 50
Consolidés Russes	96 25	96 40	96 90	97 25	97 40	97 12
Hongrois	91 87	94 93	95 50	95 87	96 12	95 87
Egypte Unifiée	99 »	99 40	99 80	99 70	99 30	99 30
Italien	91 40	91 62	92 25	92 62	92 62	92 37
Chemins de fer						
Autrichiens	»	.. »	»	»	»	» »
Lombards	41 37	41 87	41 37	41 25	39 75	38 37
Gothard	153 12	154 50	156 50	156 50	155 75	156 37
Nord-Est Suisse	110 62	111 62	111 62	110 »	108 50	106 50
Central Suisse	»	»	»	»	»	» »
Méridionaux	127 12	127 12	129 25	128 37	127 75	126 75
Duxer	»	218 40	218 40	217 25	217 62	217 25
Marienbourg	57 62	59 40	60 50	60 25	60 62	58 87
Ouest Prussien	68 25	70 37	70 25	69 87	70 87	69 37
Mainzer	112 87	113 50	112 37	111 87	111 75	110 12
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	198 »	200 50	199 40	198 87	198 25	197 50
Sud-Ouest Russe	»	»	»	»	»	» »
Banques						
Crédit	165 25	165 25	166 37	168 »	168 37	168 »
Disconto	182 50	183 37	185 12	184 90	183 62	179 87
Darmstadt-Bank	133 12	135 37	135 25	135 12	134 12	132 40
Berl-Handels	132 62	134 50	136 »	136 25	134 25	132 50
Dresde-Bank	139 »	140 50	142 »	142 »	141 »	139 »
National Bank	112 90	114 37	115 12	114 87	113 25	111 50
Mines et diverses						
Laura	104 12	100 »	102 12	100 25	99 62	98 12
Dortmund	57 12	58 »	60 »	58 25	58 50	57 62
Bochumer	119 75	119 12	122 40	120 37	119 75	119 25
Gelsenkirch	134 37	137 25	140 90	140 »	137 62	137 25
Hibernia	115 25	118 50	121 75	120 50	118 75	117 62
Harpener	134 25	127 62	132 62	130 75	128 37	127 75
Dynamite Trust	»	»	»	»	»	» »
Nordd Lloyd	112 75	113 40	113 12	111 75	111 25	101 75
Allgem. Electr	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	80 90	80 90	80 95	80 90	80 95	80 90
Londres	20 35	20 36	20 36	20 35	20 34	20 34
Vienne	170 »	170 »	170 »	169 95	169 80	169 70
Pétersbourg 3 semaines	200 10	198 75	200 50	199 10	199 10	200 25
Roubles comptant	198 50	200 25	200 87	199 25	199 90	200 25
— fin courant	198 50	200 25	201 »	199 25	199 75	200 50

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 705)

LA SITUATION

Londres, 3 décembre 1892.

Le Cabinet Gladstone n'a pas voulu attendre la réunion des Chambres pour commencer à appliquer les mesures libérales qu'il a reçu mandat de réaliser et qui auraient couru le risque d'être indéfiniment ajournées si on ne les avait soumises au Parlement. Malgré les protestations des conservateurs et de leurs alliés, les libéraux dissidents, il a pris, par voie administrative, des décisions dont chacun doit reconnaître l'importance et la nécessité. M. John Morley a aboli, par simple décret, le régime de coercition que les conservateurs avaient établi en Irlande ; il a institué de la même façon une Commission d'enquête chargée de s'informer de la situation des paysans irlandais expulsés de leurs terres pour insolvabilité. M. Asquith a, également par décret, rétabli la liberté de réunion à Trafalgar-Square et jusqu'ici l'ordre n'en a pas été troublé. Le Président du *Local Government Board*, M. Fowler, vient enfin de transformer radicalement, et par simple décret, les conditions d'éligibilité aux postes de membres des bureaux de bienfaisance. Le cens a été réduit dans une grande proportion et, de cette façon, la gestion des fonds destinés aux pauvres cesse d'appartenir uniquement à quelques privilégiés; elle est désormais accessible à tous les contribuables qui sont particulièrement intéressés à constater que la bienfaisance officielle s'exerce avec efficacité et justice.

L'opposition fera-t-elle un crime au cabinet libéral d'avoir pris ces mesures démocratiques sans que le Parlement ait été consulté ? On peut s'y attendre, mais on doit s'attendre aussi à ce que le Parlement approuve M. Gladstone dans tout ce qu'il aura fait pour satisfaire les desiderata de la majorité.

A propos de cette majorité, remarquons que le parti libéral vient de gagner, sans lutte, deux sièges à la Chambre; M. Clayton, député conservateur d'Hexham a en effet été invalidé, et c'est la deuxième fois qu'une décision judiciaire enlève un siège à la minorité pour des faits de fraude et de corruption électorale. La minorité, qui n'était que de 39 voix, est maintenant de 41 voix; cette modification est plus importante qu'elle ne paraît. En outre, ces deux invalidations, prononcées par un tribunal impartial sur la dénonciation du candidat évincé, qui a dû faire les preuves de la fraude de son adversaire, donnent une idée des moyens de pression employés par les conservateurs lors des dernières élections. Cette constatation pourrait avoir son influence sur l'opinion publique et renforcer l'importance et la valeur d'une majorité que les conservateurs contestent.

Nous avons trop eu à nous occuper, dans ces derniers temps, des questions africaines pour que je néglige d'attirer votre attention sur l'Assemblée générale de la *British South Africa Company*, qui a eu lieu mardi, sous la présidence du duc d'Abercon. Il y a à peine deux ans que cette Compagnie a commencé son exploitation, et, le nombre des actionnaires a été doublé, on en compte actuellement 8.000. Le capital de 1 million de livres est presque entièrement souscrit et les actions sont toutes libérées. A la date du 31 mars, les recettes obtenues par la Cie du Machonaland pendant les huit mois de l'année 1891, accusaient une moyenne de 2.250 livres, tandis que les chiffres des derniers trois mois prouvent que la moyenne s'est élevée à 2.400 livres. Les recettes actuelles proviennent de loyers, patentes de commerce, timbre, postes et télégraphes; elles augmenteront par la vente de terrains et la location des fermes. Les revenus que la Compagnie retire des mines sont indépendants des recettes administratives.

Si l'on veut se faire maintenant une idée des progrès accomplis par la Compagnie et la rapidité avec laquelle se fait la civilisation du Machonaland, disons qu'il y a actuellement des hôtels à Tali et à Victoria, qu'à Salisbury on trouve des édifices de briques et de fer, solides et bien bâtis, et que le Machonaland compte déjà deux journaux.

Ces résultats nous montrent que, comme colonisateurs, les Anglais sont toujours les premiers et qu'ils n'ont rien perdu de leurs qualités et de leur habileté.

Le discours de M. Rhodes a eu également une importance politique, en ce sens qu'il nous a montré le développement donné à l'expansion anglaise en Afrique Le chemin de fer qui doit traverser le territoire britannique du Sud au Nord est construit jusqu'à Vryburg; le chemin de fer de Beira à Chimois est en voie de construction et la création de ces lignes va permettre l'exploitation des richesses du pays. En même temps, M. Rhodes propose de construire une ligne télégraphique entre l'Égypte et le Machonaland par l'Ouganda. Il est inutile de montrer que la construction de cette ligne servira énormément les intérêts anglais en Afrique, et, chose plus grave, qu'elle pourra assurer la conservation de l'Egypte. Peu à peu toutes les colonies anglaises africaines seront ainsi reliées, grâce aux Compagnies de colonisation, et de nouveaux courants commerciaux seront établis pour le plus grand bénéfice de l'Angleterre.

Informations Économiques et Financières

La Récente Hausse du Stock-Exchange. — Nous avons cité, récemment, des statistiques publiées par le *Banker's Magazine*, qui permettent d'évaluer l'importance de la hausse du mois d'octobre. Nous reproduisons, aujourd'hui, un tableau publié par notre confrère anglais, qui permet de mesurer les différentes variations survenues dans le cours des principales valeurs du Stock-Exchange et de voir l'importance du dernier mouvement de hausse.

Le *Banker's Magazine* réunit 334 titres ayant ensemble une valeur nominale de 2.747 millions de livres ; au 21 octobre dernier, d'après les cours du jour, ces valeurs représentaient 2.818 millions de liv., et au 21 novembre, 2.822 millions. En octobre et septembre, le mouvement ascensionnel avait été encore plus rapide, ayant donné respectivement une progression de neuf et de quatorze millions. Remarquons, enfin, que les valeurs des mines sud-africaines, dont la hausse a été si rapide, ne figurent pas dans le tableau suivant :

(En milliers de livres)

Valeur nominale		DEPARTEMENTS	Valeur au cours du jour 21 nov. 1892	21 oct. 18 2	22 nov. 1891
£		—	£	£	£
800.194	15	Fonds angl. et Indiens	797.927	796.957	792.536
36.378	8	Corporations	40.171	40.271	39.213
49.416	11	Gouvern. coloniaux...	50.695	50.562	50.216
21.375	4	— insc..	22.141	22.171	21.529
907.878	30	Fonds internationaux.	770.690	768 123	743.484
201.166	19	Act. ord. Ch. de f. angl.	268.218	269.769	268.268
114.486	14	— déb. —	160.414	160.468	154 565
105.616	12	— préf. —	147.147	147.640	142.502
51 010	8	— Ch. de fer indiens.	75.635	74.819	75.418
56.014	8	— — poss. angl.	28.142	27.142	28.296
93.057	11	— — américains	70.741	71.160	69.742
51.532	11	Obl. — —	44.548	44.619	44.029
10.742	5	— — —	12.480	12.420	12.126
13.116	10	Chem. de fer étrangers	13.695	13.850	14.007
83.261	6	Obl. —	54.995	54.279	52.868
37.419	33	Actions de banques..	77.286	77.299	78.289
7.038	8	Corporat. (Col. et étr.).	7.671	7.624	7.692
7.337	11	Compagnies d'exploit.	7.859	7.641	8.807
10.842	4	Gaz	24.423	24.329	23.704
4.258	18	Assurance...........	23.575	23.921	24.377
6.758	8	Charbon, fer et acier.	5.433	5.479	6.066
20.716	6	Canaux et docks.....	49.870	49.830	49.119
4.533	8	Brasseries	7.567	7.336	5.137
3.744	14	Soc. Commerc. et Ind.	5.286	5.269	7.587
10.690	12	Mines (Etrangères)...	10.504	10.252	11.455
5.316	6	Navigation..........	5.489	5.674	6.095
17.557	12	Télégr. et Téléphone.	18.744	19.165	18.312
4.066	11	Tramways et Omnibus	3.878	3.960	4.537
8.553	10	Eaux................	17.104	16.870	17.546
2.747.038	334		2.822.328	2.818.899	2.777.433

On peut remarquer que la hausse est surtout due

aux fonds internationaux, principalement aux valeurs sud-américaines ; en outre, la généralité des autres valeurs est en avance sur novembre 1891.

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
30 novembre 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	39.928.885	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	23.478.885
Total	39.928.885	Total	39.928.885

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	11.456.140
Réserve et profits et pertes	3.083.281	Portefeuille et avances	23.255.895
Trésor et administration publique	3.706.132	Billets en réserve	14.065.875
Comptes particuliers	28.693.479	Or et argent monnayés	1.427.346
Billets à sept jours, etc.	169.364		
Total	50.205.256	Total	50.205.256

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
31 Août	27.674	»	26.286	35.231	35.769	18.357	50	2
7 Septembre	27.581	»	26.231	35.154	35.861	17.799	50	»
14 »	27.779	»	27.152	34.884	36.299	17.076	48	»
21 »	27.928	»	26.495	35.907	36.537	17.883	48	»
28 »	27.657	»	26.877	34.906	36.153	17.229	49	»
5 Octobre	26.890	»	27.187	38.836	40.540	16.156	41	»
12 »	26.085	207	26.966	37.109	39.396	15.569	41	»
19 »	25.220	1.249	26.565	36.965	39.699	15.105	40	»
26 »	24.970	742	26.343	36.307	39.057	15.077	41	3
3 Novembre	24.429	704	26.371	34.173	37.518	14.508	42	»
9 »	24.374	»	26.024	33.573	36.625	14.800	43	»
16 »	24.664	40	25.768	32.618	35.143	15.346	46	»
23 »	24.925	174	25.510	31.675	38.006	15.865	49	»
30 »	24.906	31	25.863	32.399	34.711	15.493	47	»

Banque d'Angleterre. — Entrées et Sorties d'or
Du 24 au 30 novembre 1892

DATES	ENTRÉES Quantit. £	Nature	Provenance	SORTIES Quantit. £	Nature	Destinat.
26 nov.	»	»	»	21.000	Souv.	Russie
28 »	120.000	»	Egypte	100.000	»	»
» »	75.000	»	Australie	60.000	»	Bucharest
» »	»	»	»	10.000	»	Continent
29 »	»	»	»	20.000	»	»
» »	»	»	»	15.000	»	Russie
Total.	195.000			226.000		

Excédent des sorties £ 31.000

Le Budget Egyptien. — On mande du Caire au *Times :*

« Le Conseil des ministres a approuvé le budget pour 1893. Les recettes sont évaluées à 10.267.000 liv. st., soit une augmentation de 472.000 liv., dont 363.000 liv. proviennent de conversions, et dont 100.000 liv. seront consacrées au fonds d'amortissement, de sorte qu'il ne restera que 10 000 liv. entre les mains du Gouvernement. Sir Edward Palmer propose de réduire encore la taxe foncière de 123.000 liv., ce qui fera pour trois ans une réduction totale de 345.000 liv., et, avec les réductions sur d'autres chapitres pratiqués depuis 1890, une diminution d'impôts de 907.000 liv. par an. L'augmentation des droits sur le tabac donne 205.000 liv. de plus.

Le fonds de réserve dépassera cette année la somme de deux millions fixée par les puissances européennes. Tous les excédents deviennent alors applicables à l'extinction de la Dette ou à d'autres dépenses approuvées par la commission de la Dette publique. Le Gouvernement exprime de nouveau ses regrets que la France ne permette pas que les économies provenant des conversions soient appliquées à la réduction des impôts ou à d'autres objets au bénéfice de l'Egypte. Les impôts sont trop lourds pour les indigènes, et il est inexplicable que la France empêche qu'ils soient allégés, et retarde, par une politique obstructionniste, la réforme que le Gouvernemeut tient à poursuivre. »

Clearing-House
Résultat des compensations du 24 au 30 novembre

Jeudi 24 novembre	£ 18.352.000	Lundi 28 nov.	£ 20.693.000
Vendredi 25 nov.	17.485.000	Mardi 29 nov.	16.317.000
Samedi 26 nov.	17.278.000	Mercredi 30 nov.	46.996.900
		Total	£ 137.121.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 149.583.000.

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES
Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes du 1er avr. 1892 au 26 nov. 92	Recettes du 1er avr. 1891 au 28 nov. 91	Recettes du 19 au 26 nov. 92	Recettes du 21 au 28 nov. 91
Douanes	19.900	12.860	12.938	425	448
Contributions indir.	25.452	16.847	16.866	655	538
Timbre	13.560	8.961	8.715	245	295
Land tax et House duty	2.400	395	445	»	5
Impôt sur le revenu	3.343	3.422	3.700	79	129
Postes	13.400	6.355	6.455	200	125
Télégraphe	2.560	1.755	1.720	80	125
Terres de la couronne	435	275	275	70	70
Int. des act. canal Suez	220	110	111	»	»
Divers	2.076	1.581	1.561	168	6
Recettes totales	90.453	52.562	52.786	1.922	1.741
Dépenses	90.109	57.920	57.043	787	1.251

RECETTES DES CHEMINS DE FER
(du 21 au 27 novembre 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités 1892	Milles exploités 1891	Recettes de la semaine 1892	Recettes de la semaine 1891
Caledonian	794½	794½	£ 61.499	£ 60.724
Glascow and South-Western	384	347½	23.571	22.609
Great Eastern	1.142¾	1.143¼	71.230	70.225
Great Northern	994	994	80.532	82.054
Great Northern of Ireland	487	487	12.970	13.156
Great S. and W. of Ireland	530	522	13.019	14.632
Great Western	2.481¼	2.481¼	156.530	161.090
Lancashire and Yorkshire	527	527	77.033	79.774
London and Brighton	476¾	476¾	42.001	45.005
London and Chatham	185¼	180½	22.515	22.320
London and North-Western	1.887	1.889½	210.897	214.053
London and South-Western	894½	885½	59.849	58.576
London and Tilbury	75	68	3.449	3.454
Manchester, Sheffield and Linc.	321½	321½	51.049	50.502
Metropolitan	51¾	35½	13.981	13.771
Metropolitan district	13	13	7.701	7.574
Midland	1.300¼	1.300¼	169.503	168.263
Midland Gr. West. of Ireland	454	441	10.403	10.384
North-British	1.087¾	1.087	61.397	60.147
North-Eastern	1.578	1.578	130.395	133.718
North London	12	12	8.722	9.298
North Staffordshire	312	312	14.752	14.515
South-Eastern	428	425¾	35.504	35.354
	16.417½	16.323	£1.338.322	£1.351.202

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 3 décembre 1892.

Les affaires sont calmes ; la liquidation qui a commencé lundi s'est effectuée avec asssz de facilité, elle a été cependant le signal d'une demande inattendue d'argent ; les avances se sont faites à des taux un peu plus élevés qu'à la liquidation précédente ; pour les valeurs internationales, les différences ont été irrégulières et peu importantes ; dans le marché américain elles ont favorisé les baissiers, tandis que sur le marché des mines elles ont été en faveur des haussiers. Le

taux de l'escompte pour les traites à longue échéance reste un peu plus tendu.

Sur un télégramme reçu de Buenos-Ayres et sur une baisse de l'agio, les fonds argentins ont vivement réactionné au début de la semaine pour se relever un peu ensuite grâce à une hausse de l'agio. Les fonds venezueliens ont subi également un mouvement rétrograde sur un télégramme annonçant le non-paiement du coupon de février; cette nouvelle a été démentie mais cette valeur est restée lourde; baisse également des Péruviens, sur le bruit que le Gouvernement chilien oppose une fin de non-recevoir aux demandes de la corporation péruvienne. En général les fonds de l'Amérique du Sud sont l'objet de ventes nombreuses et tout support leur fait défaut.

Le marché international a été naturellement influencé par la faiblesse de Paris; l'Extérieure, l'Italien, le Turc, ont été entraînés par des ventes d'arbitrage.

Les Chemins anglais continuent à être atteints par la diminution des recettes; quant aux chemins américains la faiblesse provient de ventes pour le compte de New-York. Cette place pèse sur les cours en prenant pour prétexte les exportations d'or.

Les valeurs de placement sont toujours bien tenues.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	28 oct.	4 nov	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	96 75	97 12	97 19	97 37	97 50	97 ..
Rupee 4 0/0	65 75	65 87	65 50	65 50	65 62	65 37
Brésil 4 0/0	67 50	65 75	67 62	67 75	67 »	66 75
Argentine 5 0/0	69 75	70 75	72 50	72 75	71 75	68 50
Cédulas P	10 50	10 37	10 87	11 62	11 12	10 87
— E	30 ..	30 25	31 25	33 12	32 25	30 75
Mexicain 6 0/0	78 75	79 »	79 25	81 25	80 25	79 75
Turc I	54 75	54 75	54 75	55 25	54 75	55 »
— II	30 50	30 75	31 »	31 25	31 »	30 75
— IV	21 50	21 69	21 50	21 44	21 37	21 25
Egypte Unifiée	99 50	97 75	98 25	98 37	97 87	98 12
Grec Monopole	58 75	59 50	59 75	58 75	60 75	60 »
Italien 5 0/0	91 56	91 69	92 37	93 »	93 »	92 75
Russe 4 0/0	96 37	96 62	97 »	97 37	97 62	97 75
Portugais 3 0/0	24 87	24 62	25 »	24 62	23 62	23 25
Espagne Ext. 4 0/0	63 50	62 19	63 37	63 44	63 06	63 44
Français 4 1/2 0/0	105 50	105 »	105 50	104 50	104 50	104 50
— 3 0/0	98 50	98 50	98 50	98 50	98 »	98 50
Divers						
Banque de Roumanie	7 »	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	104 »	104 50	105 »	104 50	104 50	104 50
Lombards	8 75	8 87	8 75	8 75	8 62	8 50
Banque Ottomane	13 62	13 75	13 75	13 69	13 75	13 50
Rio Tinto	15 50	15 62	16 12	16 50	16 56	16 55
Brighton A	153 37	152 75	151 75	151 62	148 »	148 12
North Brit. ord	38 »	37 62	37 50	37 87	38 12	37 75
Perou ord	13 »	12 31	11 87	12 25	12 »	10 87
— pref.	41 50	41 12	40 75	42 »	41 »	39 25
— debs.	84 50	83 25	83 50	83 »	83 25	82 25
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	60 »	59 50	59 75	59 25	58 62	56 87
— actions	40 75	40 12	40 87	38 37	37 87	35 75
Canada Pacific	88 25	88 50	90 12	92 37	92 50	92 62
Eries	27 62	27 50	28 »	27 »	25 62	24 50
Denver pref.	53 50	53 12	55 75	55 37	53 75	52 62
Milwaukee	82 62	82 62	83 12	82 25	80 94	79 62
Louisville	71 25	71 12	72 75	72 62	71 75	71 87
Norfolk pref	40 87	40 75	41 75	41 50	40 37	39 37
Reading Inc. Bds	79 25	78 75	79 25	78 75	78 25	76 75
Union Pacific	41 62	41 25	41 75	40 25	39 62	37 12
Mexican ord	22 50	23 »	22 50	23 »	22 62	22 25
Mines						
De Beers	17 12	17 25	17 75	18 »	18 »	17 87
[illegible]	7 75	8 »	9 50	9 50	9 37	9 50
[illegible]	7 25	7 37	8 25	8 62	8 25	8 25
[illegible]	3 75	[illegible]	4 12	4 37	4 25	4 37
[illegible]	4	4 »	4 50	5 50	5 12	5 »
Langlaagte	3 25	3 62	3 75	4 »	4 »	4 12
[illegible]	3 75	3 75	4 »	4 25	4 25	4 75
[illegible]	3 75	3 75	4 »	4 »	4 »	4 »
[illegible]	3 75	3 75	3 87	3 62	3 37	2 87
[illegible]	[illegible]	[illegible]	38 87	38 87	38 87	39 12
[illegible]	[illegible]	25 [illegible]	25 [illegible]	25 32	25 32	25 33
[illegible]		3 »	3 »	3 »	3 »	3 »
[illegible]	[illegible]	2 87	2 37	2 37	2 37	2 37

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 705)

LA SITUATION

Vienne, 1er décembre 1892.

Je m'étais abstenu, la semaine dernière, de vous parler de la déplorable impression produite ici par les poursuites du Panama et les événements qui en découlent, mais je ne peux me dispenser de vous signaler le grave incident soulevé, à ce propos, à la tribune du *Reichsrath*. Un député antisémite, M. Gessmann, entraîné par le feu d'une réplique, s'est oublié au point de qualifier le régime de la France de « République de Panama », ajoutant qu'il « préférait l'absolutisme à ce régime d'escrocs et de voleurs. » Cette sortie intempestive s'était perdue au milieu du vacarme, mais, relevée par plusieurs députés et transmise au président, M. Smolka, — dont la dureté d'oreille est connue, — elle a attiré à l'orateur un vigoureux rappel à l'ordre. M. Smolka a fait ressortir la gravité de l'insulte lancée contre un Etat qui entretient des relations amicales avec l'Autriche-Hongrie.

En outre, à la séance suivante, le député jeune tchèque, M. Vasaty, revenant sur l'incident, a affirmé les profondes sympathies de ses compatriotes pour la France. Nous pouvons donc nous déclarer satisfaits et nous borner à constater que le député Gessmann n'a aucune notion du devoir parlementaire.

Puisque j'ai parlé de *Panama*, il convient de donner la note de la presse austro-hongroise; on estime, en général, que la Chambre a agi avec trop de précipitation et qu'elle aurait dû attendre l'issue de l'enquête judiciaire.

La crise autrichienne bat son plein; elle se traduit actuellement par le refus des libéraux allemands de voter, au cours de la discussion du budget, les fonds secrets du ministère. Mais, dans le monde politique, on trouve excessives les prétentions du groupe dont il s'agit, qui tendent à tout germaniser. Déjà le mot de dissolution a été prononcé; il faudrait, peut-être, y recourir si le comte Taaffe, avec son habileté bien connue, ne parvenait pas à reconstituer sa majorité.

En Hongrie, les cartes menaçaient de se brouiller également; une importante fraction de la Chambre des honveds avait protesté contre l'influence attribuée, à tort ou à raison, à la coterie Tisza, sur les actes du Cabinet Wekerlé; mais le président du Conseil a rassuré ses amis en affirmant son entière indépendance.

Dans les sphères officielles, on considère ici, comme un triomphe du crédit de la monarchie et comme un résultat glorieux pour les Ministres des finances cis et transleithanien, les cours élevés atteints par les rentes autrichienne et hongroise. Pourtant, avant de chanter victoire, il serait prudent de voir dans quelles conditions se feront les opérations relatives à la *Valuta*. Il convient aussi d'examiner les motifs de cette hausse. Est-elle due à l'empressement du public à se jeter sur les titres de l'État austro-hongrois? Ce n'est pas mon sentiment et j'estime que l'explication est ailleurs.

La monarchie des Habsbourg est, avant tout, un pays agricole où le rendement des récoltes exerce une influence considérable sur la vie économique. Or, cette année, la récolte, quoique satisfaisante, accuse une moins-value sur celle de la précédente campagne et l'exportation des produits austro-hongrois est en diminution de 5 0/0 par rapport à 1891.

Il n'y a donc nullement lieu de croire que des capitaux importants aient été attirés, de ce fait, en Autriche-Hongrie, et on doit admettre, dès lors, que la hausse est purement l'œuvre de la spéculation.

En juillet dernier, au moment des pourparlers entre le Dr Wekerlé et le groupe Rothschild, l'accord n'a pu se faire, en raison du cours élevé que le Ministre hon-

grois voulait fixer pour la nouvelle Rente 4 0/0 or à émettre ; si mes renseignements sont exacts, il s'agissait d'environ 90 0/0. Or, à l'heure présente, la Rente or hongroise n'est pas éloignée du pair, et la Rente or autrichienne a gagné près de 2 0/0. Le groupe financier aurait donc à se préoccuper des énormes différences créées depuis cet été, par la hausse, qui bouleverse les combinaisons de la première heure.

Cette considération expliquerait, à elle seule, les hésitations qui se manifestent ; mais il y en a d'autres. La haute Banque se rend compte du mauvais effet produit dans le public par l'attitude de la Société des Chemins de fer de l'Etat dans l'affaire des coupons, attitude qui jette, en principe, un discrédit sur toutes les entreprises austro-hongroises. Le public reproche aussi aux membres du Syndicat, qui se sont occupés de la dernière émission Priorités 3 0/0 des Chemins de fer de l'État, de ne pas s'être mis à la tête des protestataires ; en le faisant, ils eussent montré leur désir de sauvegarder les intérêts de leur clientèle.

Bien entendu, la note officielle est toute autre ; malgré les difficultés d'ordre politique intérieure, on persiste à annoncer que les opérations projetées seront commencées vers le milieu de janvier.

Et j'ajoute, en matière de conclusion, que la lutte ouverte entre le Gouvernement et le parti libéral allemand n'entravera pas l'œuvre poursuivie, car M. de Plener et ses amis ont toujours tenu la réforme monétaire en dehors de leurs discussions politiques ; ils manqueraient à leurs promesses en faisant de l'obstruction. — Bornons-nous donc à constater les retards nouveaux dans le lancement de cette grande entreprise, qui est reculée de mois en mois ; ils prouvent combien sont grandes les difficultés extérieures auxquelles se heurtent les promoteurs de la *Valuta*.

Informations Economiques et Financières

La Société de Navigation du Danube. — L'état publié pour le mois d'octobre accuse, pour la période comprise entre le 1er et le 31 dudit mois, un total de recettes de 1.070.257 florins contre 805.000 florins pour la période correspondante de 1891 ; c'est une plus-value de 265.197 florins.

Depuis l'ouverture de la navigation jusqu'à fin octobre les recettes s'élèvent à 7.819.489 florins, perdant 9.160 florins sur l'année dernière : mais la hauteur des eaux et les perspectives de température permettent d'espérer que les résultats de 1891 seront bientôt atteints, si de fortes gelées n'obligent pas à interrompre le service.

Production sucrière en Autriche-Hongrie. — A fin octobre, les 213 usines en marche dans la monarchie ont produit, en sucre brut, 135.000 quintaux métriques de plus que l'année dernière et la production en raffiné a dépassé de 223.000 quintaux celle de 1891-91.

L'exportation a diminué de 124.000 quintaux, en ce sens que les raffinés sont en augmentation de 25.000 quintaux, tandis que les sucres bruts accusent une diminution de 149.000 quintaux.

Les sorties de sucre pour la consommation intérieure reculent de 20.000 quintaux métriques en chiffres ronds.

Au total, les stocks à fin octobre dépassaient, au 31 octobre dernier, de 288.000 quintaux métriques ceux de la période correspondante de 1891, dont 72.000 quintaux pour les sucres raffinés et 216.000 pour les sucres bruts.

Société Autrichienne de Fabrique d'Armes. — On annonce que le commissaire impérial délégué auprès de cette Société s'est opposé à la répartition du dividende de 24 florins que le Conseil d'administration avait fixé pour l'année 1891-92. Comme conséquence, les actions ont subi une baisse assez importante.

Tirage de Bons de nantissement de la Banque d'Autriche Hongrie. — Ce tirage, qui est fixé au lundi 5 décembre prochain, vise le remboursement des bons de nantissement de la Banque d'Autriche-Hongrie, savoir : bons 4 1/2 0/0, remboursables en 38 1/2 années 1.109.800 florins ; bons 4 0/0, remboursables en 40 1/2 années 463.100 florins ; bons 4 0/0, remboursables en 50 années, 490.100 florins.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 3 décembre 1892.

Sauf en ce qui touche aux rentes, le marché est lourd ; ceci s'explique, dans une certaine mesure, par les difficultés auxquelles se heurte actuellement la politique du comte Taaffe. Mais, au point de vue financier, il ne faut pas attribuer une trop grande importance à cette crise intérieure qui ne nuira en rien, — ainsi que je vous disais dans ma lettre de jeudi, — au projet de la *valuta*.

On s'occupe beaucoup des conséquences de la Réforme fiscale ; les directeurs des Compagnies de chemins de fer ont arrêté, à ce sujet, les termes d'une pétition qui va être adressée au Reichsrath, et dont je vous parlerai dans une prochaine lettre. Parmi les requêtes contenues dans cette pétition signalons celle qui tend à obtenir l'exemption d'impôts pour les intérêts et dividendes des actions et priorités de chemins de fer qui ne payaient pas de taxes jusqu'à présent.

En vertu d'une décision du Tribunal de commerce de Vienne, les détenteurs d'obligations 3 0/0 de la Compagnie des Chemins Autrichiens sont convoqués en assemblée générale, à Vienne, pour le 28 janvier 1893.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

VALEURS	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	114 75	115 ..	114 80	115 ..	115 30	115 50
— — Argent	96 30	96 50	96 95	97 30	97 65	97 50
— — Papier	96 35	96 75	97 26	97 55	97 95	97 80
Hongrie Rente Or	112 ..	112 15	112 90	113 .	113 65	113 40
— Emp. Ch. de fer	121 10	121 10	121 25	121 35	121 90	121 80
— Rente Papier	100 45	100 40	100 45	100 40	100 50	100 57
1860 Billets	140 25	140 25	140 50	141 70	141 75	144 50
1854 —	140 50	140 50	140 50	140 75	140 75	140 75
1864 —	186 50	186 50	186 50	189 ..	189 ..	187 ..
Hongrie billets	146 ..	146 ..	145 50	143 25	143 25	143 25
Danube Reg-Bill	123 ..	123 ..	123 50	124 50	124 75	124 75
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	208 ..	209 ..	208 ..	208 50	209 ..	209 ..
Autriche Boden-Credit	352 50	355 ..	356 50	365 ..	375 ..	374 ..
— Credit action	311 ..	311 ..	312 90	314 60	316 40	315 70
— **Hongrie Bank**	987 ..	985 ..	991 ..	992 ..	989 ..	984 ..
Vienne Bank-Verein	113 70	113 60	113 70	113 70	114 50	114 30
Verkehrsbank	163 50	163 70	163 50	163 70	164 ..	163 50
Hongr. Credit Bank	357 50	357 70	359 50	361 50	363 20	362 50
— Escompte	[illegible] 25	114 25	115 ..	115 ..	115 ..	115 25
Anglo Bank	151 ..	152 50	153 ..	152 50	151 ..	150 ..
Vienne Union Bank	236 70	235 50	235 ..	238 70	237 50	236 ..
Autriche Laenderbank	221 80	224 60	225 60	226 25	225 ..	224 80
Sociétés industrielles						
Vienne Bau Ges	83 50	86 50	89 ..	89 75	91 75	91 50
All. Aut. Bau G.	104 50	104 50	109 ..	109 50	109 50	109 ..
Danube Bat. cap.	308 ..	314 ..	315 ..	320 ..	316 ..	315 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	360 ..	355 ..	360 ..	360 ..	360 ..	362 ..
Tabac Turc	172 70	172 ..	172 20	172 ..	172 ..	168 20
Autriche Alpine	56 90	55 90	54 80	[illegible] 90	[illegible] ..	[illegible] 80
Chemins de fer						
Bohême West	337 ..	343 50	342 ..	341 ..	342 ..	343 ..
Buschtiehrader B	443 50	449 ..	445 ..	445 ..	446 ..	448 .
Donau Dam.	..	..	..	..	..	..
Ferd. Nord	[illegible]	2790 .	2795 .	2780 .	2790 .	2790 .
Autriche Nord West	208 50	210 ..	210 ..	210 70	212 50	[illegible]
Staatsbahn	[illegible] 70	293 20	[illegible]	292 20	[illegible]	[illegible]
Lemberg	[illegible]	[illegible]	[illegible]	93 ..	95 50	[illegible]
Lombard	183 25	182 ..	[illegible]	[illegible]	182 75	181 ..
Changes						
Sur Francfort	[illegible]	58 80	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— Londres	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	119 [illegible]
— Paris	47 55	[illegible]	47 65	[illegible]	[illegible]	47 70
— Amsterdam	99 .	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Marks [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 705)

LA SITUATION

Bruxelles, 2 décembre 1892.

La question de la Revision est entrée dans une nouvelle phase. Le Ministre de l'Intérieur a déclaré à la Commission de la Chambre que le Gouvernement retirait officiellement les propositions ayant le Referendum pour objet. Les meetings socialistes continuent en l'honneur du suffrage universel. On en a compté deux à Gand cette semaine. Des nouvelles sinistres ont circulé au sujet du Congo. On prétendait que les expéditions antiesclavagistes Jacques et Bia, au Tanganika, avaient été massacrées. Une dépêche du gouverneur du Congo, parvenue le 30 novembre à Bruxelles, ne fait aucune allusion à ces événements.

La section centrale chargée de l'examen du budget des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, a émis le vœu de voir le département mettre à l'étude un projet de rachat, pour cause d'utilité publique, de toutes les lignes concédées. A défaut d'entente avec les Compagnies exploitantes, le mode de fixation des indemnités qui devraient être payées préalablement à la reprise de ces concessions, serait fixé par la loi. Le monopole des Chemins de fer étant ainsi attribué à l'Etat, aucune concession ne pourrait plus être accordée dans l'avenir à des Sociétés ou à des particuliers.

La même section centrale a émis l'avis qu'il serait utile de voir l'Etat étudier la possibilité de réduire à deux le nombre de classes des voitures des chemins de fer, comme cela se pratique déjà, depuis un certain temps, dans certaines administrations de l'Europe, notamment sur le réseau anglais. Une compensation, dans la réduction du prix des troisièmes classes s'établirait par le produit extraordinaire des voitures de luxe que l'on intercale dans les trains internationaux. La mise en service de ces voitures serait étendu aux trains de l'intérieur. On arriverait ainsi à donner une utilisation beaucoup meilleure au matériel. Cette combinaison permettrait en outre de diminuer les tarifs actuels et de répartir plus équitablement les prix des transports entre les différentes classes.

Nous ne croyions pas avoir à revenir sur la question des futures Expositions; mais de nouvelles complications surgissent. Nous allons les énumérer : M. Beernaert, Ministre des Finances, a reçu lundi dernier la visite de M. Lemonnier, l'organisateur de l'Exposition de Bruxelles. Le chef du Cabinet a fait savoir au député de Bruxelles que les Anversois, comme nous l'avons annoncé, refusent de faire l'Exposition jumelle Bruxelles-Anvers, et ne veulent à aucun prix céder une Exposition spéciale quelconque à la ville de Bruxelles. M. Lemonnier a pris la résolution d'aviser immédiatement le Comité de l'Exposition de Bruxelles de l'attitude des Anversois, et le Comité décidera, s'il y a lieu, de poursuivre ou d'abandonner le projet d'Exposition à Bruxelles. Mais M. Beernaert a déjà reçu une lettre du Comité organisateur de l'Exposition d'Anvers, lui confirmant ce que lui avait dit quelques jours auparavant les délégués du Comité anversois. Cette lettre fait ressortir les grands avantages promis à Bruxelles par la cession du parc du Cinquantenaire comme local d'Exposition. Elle rapproche cet avantage des grandes dépenses (près de 3 millions de francs) que l'Exposition imposerait à Anvers et elle conclut à ce que le Gouvernement prête son appui à une Exposition unique et universelle à Anvers, en faisant valoir les motifs militant contre le succès d'une Exposition jumelle, et déclarant que la métropole maritime ne veut à aucun prix subir la concurrence d'une exposition spéciale qui se ferait en même temps à Bruxelles. D'après nos renseignements on peut pressentir la réponse du Gouvernement à cette lettre. Le chef du Cabinet reste fidèle à l'idée d'une double Exposition, et c'est dans ce sens qu'il répondra au Comité anversois.

Quoi qu'il en soit, la Société anonyme de l'Exposition universelle d'Anvers est constituée et le capital social entièrement souscrit. Ce capital est de 1.500.000 francs, représenté par 15.000 actions de 100 francs. Il pourra être augmenté ou diminué par décision de l'Assemblée générale.

Une sanglante collision a eu lieu à Tilleur, entre les grévistes du charbonnage de Horloz et les gendarmes de la localité; ceux-ci ont fait usage de leurs revolvers; un mineur a été tué et trois autres personnes ont été blessées.

Informations Économiques et Financières

Les Porteurs Belges de Panama. — On parle de la constitution d'un consortium des porteurs belges de valeurs du Panama, qui ont perdu 50 millions.

La Taxe sur les Vélocipèdes. — Un arrêté royal du 24 novembre approuve la résolution du Conseil provincial du Brabant, établissant la taxe de dix francs par an et par vélocipède à charge de tout habitant de province qui est possesseur d'un ou de plusieurs vélocipèdes, de quelque système qu'ils soient. Le règlement ayant pour objet d'assurer la perception de ladite taxe est également approuvé.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.
Rente belge 3 1 2 0 0	102 65	102 40	102 25	102 50	102 45	102 20
— — 3 0/0	98 50	99 65	99 65	99 75	99 95	100 25
— — 2 1 2 0 0	88 40	88 20	90 »	89 75	89 50	90 »
Banque de Belgique	» »	15 »	» »	» »	15 »	» »
— de Brabant	» »	27 50	27 »	27 »	27 »	27 »
— de Bruxelles	585 »	588 »	590 »	590 »	585 »	585 »
— de Charleroi	» »	450 »	» »	» »	455 »	455 »
— Nationale	3035 »	3025 »	3030 »	3030 »	3040 »	3045 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	792 »	797 »	796 »	799 50	795 »	798 50
— Brux.-Lille-Calais	472 »	455 »	470 »	465 »	470 »	467 50
— Congo (p. d. f.)	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Tramways Bruxelles (priv.)	280 »	280 »	276 »	280 »	278 50	280 »
Ch. de fer économiques	232 »	232 »	232 50	232 »	238 »	236 »
Tramway Gand	» »	395 »	395 »	395 »	395 »	» »
Charb. Amercœur	985 »	920 »	920 »	930 »	945 »	935 »
— Grand Buisson	» »	» »	1025 »	1035 »	» »	» »
— Mariemont	1305 »	1260 »	1270 »	1270 »	1270 »	» »
Vieille-Montagne	533 »	532 »	520 »	518 50	520 »	517 50
Glaces de Moustier	1075 »	1075 »	1010 »	1000 »	980 »	» »
Valeurs étrangères						
Argentine E	347 50	350 »	365 ..	367 »	360 »	350 »
Autriche papier	82 60	81 »	81 70	81 90	82 15	82 20
— argent	81 90	81 85	82 45	82 75	83 25	83 15
— or (1876)	97 25	» »	97 40	» »	97 10	» »
Brésil 4 0/0	67 »	66 75	67 35	67 75	67 25	66 50
Egypte Unifiée	» »	» »	493 50	» »	495 50	» »
Espagne Extérieure 4 0/0	63 75	62 »	63 20	63 »	63 »	62 75
Hollandais 3 0/0	» »	» »	» »	» »	95 85	» »
Hongrois or 4 0/0	95 50	95 »	96 20	96 10	97 10	96 55
Italie 5 0/0	93 »	91 90	92 50	92 75	» »	93 50
Portugais ext. 3 0/0	25 25	24 75	24 65	» »	23 50	23 25
Turc 1 0/0	21 85	21 90	21 85	21 60	21 65	21 50
Canada Pacifique	445 »	446 »	459 »	467 »	465 »	465 »
Madrid-Saragosse	180 »	174 »	185 »	180 »	179 »	178 »
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russie Sud-Ouest	287 »	295 »	290 »	» »	291 »	» »
Varsovie-Vienne (act.)	480 »	483 »	479 »	480 »	480 »	481 »
Change sur Amsterdam	208 60	208 40	208 40	208 37	208 37	208 32
— sur Berlin	123 65	123 60	123 60	123 60	123 65	123 62
— sur Londres	25 16	25 17	25 17	25 16	25 18	25 17
— sur Paris	100 05	100 05	100 07	100 07	100 12	100 11
— sur Vienne	210 25	210 »	209 75	209 75	209 75	210 »
— sur Italie	96 60	96 70	96 50	96 50	96 50	96 70
— sur Genève	99 90	100 »	100 »	100 »	100 10	100 10
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	63 25	62 »	62 90	62 50	62 50	62 25
Turc 1 0/0	21 10	21 20	21 25	21 20	21 20	20 90
Portugais 3 0/0	24 50	24 75	24 75	24 50	23 25	23 25
Egypte Unifiée	501 »	490 »	495 »	496 »	495 »	493 »
Change sur Paris	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90
— sur Berlin	123 50	123 50	123 50	123 45	123 45	123 50
— sur Londres	25 16	25 17	25 17	25 15	25 16	25 15
— sur Amsterdam	» »	» »	»»	» »	» »	» »

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 3 décembre 1892.

Les nouvelles de Paris n'étaient pas absolument inattendues, mais nous avons été fâcheusement impressionnés quand même. Au moment où nous atteignions le pair avec notre 3 0/0, ce qui nous encourageaient toutes nos espérances, voici que la fâcheuse politique arrête notre essor. Les affaires ont donc été très restreintes. Ajoutons que, le premier moment passé, nous nous serions parfaitement remis, mais Londres nous a envoyé de fâcheux cours; les valeurs en papier ont continué à être tourmentées et le reste du marché n'a pas été brillant.

Notre 3 0/0 a fait 101; mais il a un peu fléchi à la fin de la semaine. En Banque, nous n'avons rien fait. Nos valeurs industrielles et nos charbonnages se sont bien comportés. L'Asturienne a faibli; la Nouvelle-Montagne a progressé.

La reprise qui se dessinait sur les Argentines a bientôt fait place à la réaction; les tendances redevenaient meilleures à la fin de la semaine.

Anvers, 3 décembre 1892.

Nouvelles déceptions. La Plata, qui nous coûtait si cher, nous envoyait au cours favorable de l'or et la spéculation redevenait confiante; mais la liquidation de Londres nous a littéralement désorientés. La hausse de l'agio a été surtout le prétexte de la déroute; puis est venue la nouvelle que la Commission de notre Bourse refusait la cote à deux nouveaux argentins (Entre-Rios et Cédules or), cela nous a achevés. Les Brésiliens n'ont donné lieu à aucun incident notable. Les recettes des douanes Uruguayennes ne sont pas bonnes. Quant au Venezuéla, nous avons appris que les douanes venaient seulement d'être remises au général Crespo; par conséquent, la dette extérieure reste encore dans le marasme.

Les valeurs européennes ont été moins agitées. On a acheté beaucoup de Turc.

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 705)

LA SITUATION

Madrid, 1er décembre 1892.

Le remaniement ministériel, que mes précédentes lettres vous laissaient prévoir, est aujourd'hui un fait accompli; mais, au lieu de M. Romero Robledo, c'est le ministre de l'intérieur, M. Villaverde, qui a donné sa démission.

Voici l'historique de cette crise, dont la durée a été de trois heures à peine.

Quand le Conseil des ministres s'est occupé de la question municipale qui, vous le savez, a amené le remplacement de l'ancien alcade, M. Bosch, par le marquis de Cubas, M. Villaverde s'est prononcé énergiquement pour une suspension immédiate de la municipalité; il estimait que l'enquête faite par le sous-secrétaire d'Etat de son département, était de nature à justifier une interventiou du Parquet.

La tragédie qui se joue actuellement à Paris sur le Panama a-t-elle servi d'enseignement au Président du Conseil? On serait tenté de le croire, car M. Canovas a exposé à ses collègues qu'il convenait de remettre les dossiers entre les mains du Conseil d'Etat, ayant seul qualité pour décider de la suite à donner à l'affaire. Cet avis ayant prévalu, M. Villaverde démissionna aussitôt et, à l'issue de la séance, M. Canovas se rendit au Palais pour demander à la Régente de désigner son successeur.

Le choix de la Souveraine s'est porté sur M. Danvilla, vice-président des Cortès et président de la dernière Commission du budget. Le nouveau Ministre de l'intérieur appartient, depuis la restauration de la Monarchie, au parti conservateur; on le dit énergique et partisan, au point de vue budgétaire, du système des économies.

Comme conséquence finale, le marquis de Cubas et le gouverneur de Madrid se sont aussitôt démis de leurs fouctions. Il en est résulté une agitation populaire qui a motivé, aujourd'hui même, l'intervention de la police, l'énergie déployée par l'alcade, pendant son court passage aux affaires, lui ayant valu de nombreuses sympathies.

Après ces incidents ministériels, le fait le plus saillant de la semaine consiste dans la fixation au 2 janvier de la rentrée des Cortès, après les vacances de Noël. On craignait que cette date ne fût reportée à fin février ou aux premiers jours de mars; mais, devant la nécessité de résoudre les problèmes financiers, dont on ne pourra s'occuper en décembre, — pour les raisons précédemment exposées, — le Gouvernement a limité au minimum l'interruption des séances. C'est donc à partir du 2 janvier que les Chambres discuteront les chiffres et les conditions de l'Emprunt. Si on veut faire table rase, c'est-à-dire liquider la dette flottante, les sommes dues à la Compagnie fermière des Tabacs, les Bons du Trésor à la Banque d'Espagne échéant en 1893, et, enfin, le déficit budgétaire, il ne faudra pas moins de 450 millions. Le Conseil des ministres devant arrêter un projet, dans une prochaine réunion, je serai peut-être en mesure de vous donner, dans huit jours, des renseignements plus précis à cet égard.

Quant aux 25 millions à demander encore à la Banque de Paris et des Pays-Bas — qui porteraient à 75 millions le total des avances consenties par cet établissement, — le Gouvernement a jusqu'à la fin du mois pour prendre une décision.

Le Ministre d'Etat a fait, ces jours-ci, d'importantes communications aux membres de la Commission exécutive de la Chambre de commerce, relativement aux préliminaires des traités à conclure avec la France, l'Angleterre, l'Allemagne, le Portugal, la Suisse, la Hollande, la Suède et la Norvége et, enfin, les Républiques américaines.

Il résulte des déclarations du duc de Tetuan, que les négociations avec la Suède, la Norvége, la Hollande et la Suisse sont terminées. La Norvége établira entre ses ports et ceux de la Péninsule, une ligne directe de vapeurs.

Quant au Portugal, les bases du traité seraient admises en principe, et les conditions donneraient la plus entière satisfaction aux Chambres et au commerce.

Les négociations avancent beaucoup, a ajouté le Ministre, avec l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne; mais, en ce qui concerne la France, où l'approche des élections générales accentuera peut-être la tendance ultra-protectionniste de la majorité parlementaire, on ne peut pas encore se prononcer. Il faut, avant de se former une opinion à cet égard, attendre la solution qui sera donnée à la convention franco-suisse, dont s'occupe actuellement votre Commission des douanes.

En ce qui concerne l'Allemagne, en attendant la signature du nouveau traité, les deux pays ont conclu un accord provisoire, valable du 1er décembre 1892 au 31 mars 1893, dont voici les bases: les produits espagnols importés en Allemagne seront taxés d'après le tarif conventionnel allemand; et, d'autre part, les marchandises provenant d'Allemagne seront traitées sur le même pied que celles des autres pays à l'importation dans la Péninsule et dans les îles dépendantes, ainsi qu'à l'entrée à Cuba, Porto-Rico et les îles Philippines.

Voici, à titre documentaire, l'appréciation du *Globo* sur les « scandales du Panama », et la crise ministérielle qu'ils ont provoquée. Ce journal estime que le Gouvernement, les Chambres, la presse et les hommes politiques sont tombés dans un filet habilement tendu par quelques boulangistes qui, plus avisés que leurs adversaires, ont su préparer une vengeance.

La presse entière s'occupe des événements survenus à Paris depuis huit jours, et la plupart des commentaires ne sont guère flatteurs pour nous !

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur de l'Espagne pendant les dix premiers mois de 1892. — D'après la statistique du commerce extérieur en octobre dernier, les importations se sont élevées à 43.750.000 pesetas contre 67.500.000 en 1891. — Pendant les dix premiers mois de cette année, elles se sont élevées à 641 millions, contre 700 pendant la période correspondante de 1891. — Les diminutions portent principalement sur les eaux-de-vie, les céréales, les farines, les importations d'argent. Ces quatre articles justifient à eux seuls la diminution de 94 millions. En déduisant cette somme, il résulte une augmentation de 35 millions dans l'importation des matières premières et des comestibles. — Les exportations, en octobre 1892, représentent une valeur de 62 millions, contre 73.500.000 en octobre 1891. — Pendant les dix premiers mois de 1892, les exportations ont atteint le chiffre de 596 millions, contre 626 pendant la période correspondante de 1891. — Nous donnerons, dans un prochain numéro, le tableau détaillé par catégorie d'articles.

La Loi du timbre en Espagne. — Le Président du Cercle de l'Union mercantile a présenté au Ministre des finances trois requêtes, dont voici l'exposé :

Dans la première, il demande que les copies de lettres ne soient taxées qu'à raison de 2 1/2 centimes par feuille;

Dans la seconde, il demande que l'Administration précise les catégories de commerçants qui, en vertu de la nouvelle loi, seront tenus de présenter leurs registres de comptabilité, le Code de commerce n'imposant cette formalité qu'à ceux qui sont inscrits sur le *Registre Mercantil ;*

Enfin, la troisième tend à obtenir que chaque intéressé puisse, sous sa propre responsabilité, appliquer lui-même des timbres mobiles sur les feuillets de ses livres de comptabilité en usage, au lieu de les apporter au magistrat chargé de les timbrer. Cette requête fait ressortir le préjudice que causerait aux négociants le dépôt de leurs livres de comptabilité en usage, dépôt qui permettrait à des tiers de se rendre compte des opérations faites à ce jour et de pénétrer les secrets du négoce de chacun des intéressés.

Recettes des Chemins de fer espagnols. — Voici l'état comparatif des recettes des lignes espagnoles aux dates suivantes :

Compagnies	Période d'exploitation	Kilomètres	Recettes totales depuis le 1er janvier 1892 Pesetas	1891 Pesetas
Nord-Espagne	4 au 10 novemb.	2.803	63.220.286	63.137.314
Madrid-Saragosse-Alicante	4 au 11 —	2.672	46.082.265	47.990.712
Andalous	29 oct. au 4 nov.	894	12.133.844	12.239.739
Tarragone-Barcelone-France	1er au 31 octobre	639	13.508.250	13.992.028
Madrid-Caceres	—	429	»	»
A[illegible]sa-Valence-Tarragone	4 au 10 novemb.	460	10.186.505	10.485.327
M[illegible] Zamora-Vigo	1er au 30 sept.	295	1.960.593	1.870.677
Zafra-Huelva	29 oct. au 4 nov.	180	2.263.844	2.040.717
P[illegible] R[illegible]	28 [illegible] 3 —	144	468.290	»
L[illegible] Gijon	1er sept.—29 oct.	52	1.231.691	1.106.530
Bilbao-Portugalete	1er au 31 oct.	12	»	»

Le Monopole des Allumettes de cire en Espagne. — Comme suite à l'information publiée dans notre dernier numéro (p. 698) le syndicat des fabricants d'allumettes a déposé un cautionnement de 500.000 pesetas en garantie de l'exécution de son contrat avec l'Etat. Ainsi se trouvent démentis les bruits relatifs à une nouvelle adjudication.

L'Exportation du charbon des Asturies. — Pendant le mois d'octobre dernier, les charbons expédiés par le port de Gijon se sont chiffrés par 15.899 tonnes 33, soit une augmentation de 1.631 tonnes 71 sur la période correspondante de 1891. Ce combustible a été diri é sur les ports de Bilbao, Pasajes, Santander et la Corogne.

Voici les prix cotés à Gijon : en roche, 19 pesetas 50 la tonne ; tout venant, 15 pesetas ; *Galleta*, 18 50 ; menu, 10 50 ; poussière, 9 50 ; coke, 21 pesetas la tonne.

On a payé pour les frets : 6 p. 25 pour Bilbao et Santander; 9 pesetas pour la Corogne et ports intermédiaires, sauf Tinamayor, à destination duquel le fret était coté 9 pesetas.

Recettes de la Compagnie fermière des Tabacs d'Espagne. — Il résulte de la situation arrêtée au 31 octobre dernier que les recettes de l'exercice en cours s'élèvent, à cette date, à 53.300.222 pesetas 53, contre 52.317.550 pesetas 99, pendant la période correspondante de l'année dernière. C'est une plus-value de 982.671 pesetas 54 en faveur de l'exercice actuel.

Le Mouvement des passagers en Espagne. — Pendant le troisième trimestre de 1892, le nombre des départs enregistrés pour les divers pays du monde a été le suivant : pour l'Europe, 629 ; pour l'Amérique, 7.704; pour l'Afrique, 4.349 ; pour l'Asie et l'Océanie, 605.

Par contre, les débarquements se subdivisent, pendant la même période, en : 2.150 provenant d'Europe ; 5.375 provenant d'Amérique ; 7.005 venant d'Afrique et 605 d'Asie et d'Océanie.

Situation de la Bourse de Madrid

Madrid, 3 décembre 1892.

La note du marché financier est toujours la même, c'est-à-dire le marasme le plus absolu. Il y a deux jours une velléité de reprise s'était manifestée, mais les troubles qui ont éclaté à la suite de la démission du marquis de Cubas l'ont arrêtée aussitôt. Le parti libéral se prévaut de ces troubles pour déclarer, par l'organe de M. Sagasta, à l'issue d'une audience de la reine régente, qu'ils peuvent avoir de graves conséquences. En ce qui concerne la Bourse, la retraite de M. Villaverde a causé une pénible impression, son opinion faisant autorité pour les questions financières.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0	68 65	68 10	68 70	68 60	68 45	68 60
— Extérieure 4 0/0	73 50	72 70	73 45	73 40	73 50	73 60
Amortissable 4 0/0	78 05	77 55	77 70	77 65	77 90	77 65
Change sur Londres 3 mois	29 »	29 08	29 10	29 20	29 15	29 18
— sur Paris 8 jours	15 50	15 65	15 70	16 »	16 25	16 ..
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	68 67	68 15	68 70	68 67	68 42	68 75
— Extérieure 4 0/0	73 60	72 60	73 15	73 32	73 20	73 52
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	106 »	106 12	106 37	106 50	107 ..	107 ..
— 5 0/0	97 »	97 ..	97 25	97 50	98 ..	98 ..
Change sur Paris	15 40	15 75	15 90	16 30	16 45	16 30

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 705)

LA SITUATION

Athènes, 28 novembre 1892.

M. Tricoupis fait annoncer par les journaux à sa dévotion que les ressources nécessaires pour le service des coupons échéant en décembre et en janvier sont dès à présent prêtes. Il est déjà arrivé que les journaux officieux ont fait de pareilles déclarations à la veille de l'échéance d'un coupon, à un moment où l'opération

d'emprunt qui a permis de faire face au paiement des intérêts de la Dette n'était pas encore conclue. Le Trésor étant vide, et le Gouvernement n'ayant emprunté nulle part, on ne voit pas très bien comment il a pu se procurer les ressources en question.

On prétend que M. Tricoupis a l'intention de vendre les obligations non encore émises du chemin de fer Pirée-Larisse et de déposer la somme en or ainsi obtenue à la Banque Nationale, pour servir de garantie aux billets de cette Banque. Ce ne serait là qu'un remède provisoire, attendu que ces obligations doivent servir au paiement des frais de construction auxquels il faudrait parer, dans un avenir prochain, avec un autre moyen.

On met de nouveau en circulation des bruits, d'après lesquels M. Tricoupis négocierait, à Paris et à Londres, pour conclure un emprunt de 75 millions de francs, dit-on. Ces bruits ne méritent aucune créance; les premières tentatives de M. Tricoupis ont abouti à l'envoi, à Athènes, de MM. Roux et Low, les délégués français et anglais; tant que ces messieurs n'auront pas rédigé leurs rapports, les négociations resteront suspendues, et ce n'est que sur leur avis que les financiers étrangers s'occuperont d'un nouvel emprunt grec.

Les rats qui, au commencement de l'année, ont ravagé les cultures en Thessalie, ont fait de nouveau leur apparition, et, maintenant, s'attaquent aux vignes.

Les paysans ont demandé au Gouvernement la brochure sur la destruction des rats qui leur avait été annoncée et de l'acide carbonique en grande quantité.

La consommation du tabac se développe avec une grande rapidité; elle a presque doublé depuis l'année dernière. S'il faut des ressources extraordinaires pour rendre l'équilibre aux budgets helléniques, l'établissement d'un monopole du tabac serait un des meilleurs moyens, malgré l'impopularité de cette mesure.

Informations Économiques et Financières

Le Canal de Corinthe. — L'inauguration du canal de Corinthe a été fixée au 23 avril (v. s.) de l'année prochaine, jour de la fête onomastique du Roi Georges.

D'après les conditions du contrat, les travaux doivent être terminés en mai. Toutefois, ceux-ci seront poussés avec activité, afin que les fêtes de l'inauguration coïncident avec la date sus mentionnée.

Aussitôt que le canal sera livré au public, la Compagnie des Messageries Maritimes sera la première à établir une ligne pour Patras et les autres ports de la Grèce.

Une concession. — Une Société française, représentée par M. D. Macas, a proposé au maire de Syra de se charger de l'éclairage électrique de la ville moyennant une somme de 50.000 drachmes. Cette proposition a été acceptée. La convention sera signée dans quelques jours.

La Mission française des Travaux publics. — Le renouvellement de l'acte d'engagement de la Mission française des Ingénieurs, établi entre M. Dragoumis, Ministre des affaires étrangères, et M. Maurouard, délégué du Gouvernement français, vient d'être approuvé par décret royal : et ce, à dater du 10 juin dernier au 10 septembre 1893 (v. s.)

Cette mission est composée de deux ingénieurs des Ponts et Chaussées de France et de six conducteurs de travaux. Ces ingénieurs sont : M. Gotteland, chargé du service des voies ferrées, et M. Quellenec pour les travaux hydrauliques.

Leurs honoraires ont été fixés à 30.000 francs par an chacun.

M. Quellenec est aussi, en dehors de sa mission, directeur du Service technique de la Compagnie des Chemins de fer du Péloponèse.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE NATIONALE (Voir page 706)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 705)

LA SITUATION

Rome, 1er décembre 1892.

Les pères conscrits font parler d'eux! Pour témoigner leur mécontentement au sujet des quatre-vingts nominations de sénateurs faites, dans l'espace d'un mois, avant l'ouverture de la période électorale, la Chambre-Haute a invalidé hier, par 69 voix contre 52, un membre de cette fournée, M. Zuccaro. Il s'agissait, pourtant, d'un collègue qui a exercé, pendant vingt-deux années, le mandat de député ; mais M. Giolitti, voulant, paraît-il, caser, à Montecitorio, un candidat de son choix, avait acheté le désistement de M. Zuccaro, moyennant un siège au Sénat. De là l'irritation qui s'est manifestée par le vote d'hier.

A la Chambre des députés, des conflits ont éclaté à propos de la formation de la Commission du budget où la majorité s'est taillée la part du lion. « Tous les députés, — dit le *Popolo romano*, — aspirent à faire partie d'une Commission quelconque, et ce désir leur fait perdre tout sentiment de discipline. »

Les interpellations se succèdent dans les deux Chambres d'une façon ininterrompue. On n'a pas encore lígéré la publication à l'*Officiel* des décrets royaux, dont vous parlait ma dernière lettre, publication qu'on considère comme une atteinte à la dignité et à l'initiative parlementaire.

Mais, en dépit des efforts de la minorité, sur la demande de M. Grimaldi, la Chambre a, par assis et levé, renvoyé les décrets et projets de loi à la Commission du budget.

Parmi les innombrables projets de loi déposés par le Ministre du Trésor, il convient de citer en première ligne ceux qui sont relatifs aux budgets de 1891-92, 1892-93 et 1893-94 :

Le rapport pour 1891-92 constate que le premier budget établissait un déficit de 13 millions, porté plus tard à 18 millions par suite d'une diminution de 48 millions dans les entrées effectives et de réductions successives dans les chapitres de dépenses.

Mais, en réalité, le *déficit* s'est élevé à 48 millions, qui ont été réduits, en fin de compte, à 46.

Pour 1892-93, M. Grimaldi a établi un projet nouveau, en partant du budget présenté à l'ancienne législature qui, après diverses retouches, avait fixé, par une loi autorisant l'exercice provisoire pendant six mois, le déficit à 29.153.158 lire 25.

Grâce aux modifications successives et aux conséquences des décrets soumis à la sanction du Parlement (donnant une plus-value de 46.665.647 lire 35), le budget de 1892-93 présente un excédent de 16.540.547 lire 37. Mais, le rapport déduisant de cette somme 5.646.560 lire pour les dépenses militaires extraordinaires, l'excédent est ramené à 10.894.014 lire 37.

M. Grimaldi fait remarquer que le budget, tout en consolidant les économies faites dans les précédents exercices, ne tient pas compte des augmentations de rentrées qui, d'après lui, se produiront certainement.

Enfin, pour 1893-94, en se basant sur les futurs résultats de son programme financier, le Ministre du Trésor prévoit un excédent de 2.966.794 lire 59.

J'aurai l'occasion de revenir prochainement sur ces exposés.

Il se plaide actuellement, devant le Tribunal civil de Rome, un procès qui fait grand bruit, et qui menace de durer fort longtemps. En voici l'historique :

A l'époque de la folie du bâtiment, la *Société immobilière*, avait vendu des terrains aux constructeurs, en leur consentant des avances sur *première* hypothèque; sur ce gage elle avait émis plusieurs séries d'obligations. Les constructeurs, ou les propriétaires, pour leurs besoins, s'adressaient à d'autres prêteurs et empruntaient sur *seconde* hypothèque.

Vint la crise foncière, avec ses conséquences désastreuses. Pour sauvegarder sa situation, l'*Immobilière* fit mettre les immeubles en vente et se les fit adjuger jusqu'à concurrence du montant de ses découverts, sans se préoccuper naturellement, des créanciers inscrits en seconde hypothèque.

C'est précisément un groupe important de ces créanciers qui intente un procès à l'Immobilière, lui contestant : 1º Sa prise légale d'hypothèque ; 2º son privilège d'institut de crédit foncier, et 3º la régularité de la procédure suivie pour la prise de ces hypothèques.

L'affaire n'aurait pas pris le caractère qu'elle a assumé, si les réclamants, réunis en un *consortium*, n'avaient trouvé pour plaider leur cause deux hommes politiques et deux maîtres du barreau, M. Crispi et M. Fortis.

En ce qui touche à ses droits d'exercer le crédit foncier, la Société a, pour elle, l'opinion de MM. Villari, Giuseppe Sacchi en Italie, Durier et Martini en France, Sieger à Francfort, Teichmann à Bâle ; mais cette opinion est combattue par MM. Parenzo et Sorani.

Il passera de l'eau sous les ponts du Tibre avant que ce débat, qui porte sur un chiffre total de 90 millions de lire, ait épuisé les diverses juridictions du pays.

Enregistrons la mort du ministre de la marine, amiral de Saint-Bon, qui passait pour réformateur de la marine italienne. Ses obsèques auront eu lieu aux frais de l'Etat.

Et, pour terminer, je vous signale l'effet déplorable produit ici par l'affaire du Panama; la presse italienne enregistre journellement avec force commentaires, ce qu'elle appelle les *Scandales de Panama*.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur de l'Italie pendant les dix premiers mois de 1892. — Pour compléter les renseignements publiés dans le nº 46 de l'*Economiste Européen*, p. 700, voici le tableau, par catégories d'articles, du mouvement du commerce extérieur pendant les dix premiers mois de l'année :

Les sommes s'entendent en milliers de lire

CATÉGORIES	IMPORTATIONS Janv.-Oct. 1892	Différ. sur 1891	EXPORTATIONS Janv.-Oct. 1892	Différ. sur 1891
Spiritueux, boissons et huiles	18.864	— 4.590	120.181	+ 28.851
Denrées coloniales, drogues et tabacs	63.844	— 3.820	4.103	— 1.208
Produits chimiques, articles médicinaux, résines et parfumeries	36.123	+ 2.078	33.676	+ 3.573
Couleurs et articles pour teinture et tannerie	20.583	+ 2.934	8.185	+ 1.886
Chanvre, lin, jute, etc.	16.831	— 2.652	31.688	+ 2.390
Coton	118.902	— 6.664	24.517	+ 2.694
Laine, crin, poils	70.495	— 1.466	10.089	+ 1.940
Soie	87.018	+ 24.025	252.793	+ 27.945
Bois et paille	30.248	— 2.011	24.405	+ 587
Papier et livres	10.099	+ 113	6.418	+ 458
Peaux	36.647	+ 401	17.659	— 2.504
Minéraux, métaux et leurs travaux	97.418	— 6.948	34.560	+ 7.404
Pierres, terres, poteries, verres et cristaux	102.620	— 6.578	48.774	+ 1.995
Céréales, farines, pâtes, etc.	150.638	+ 25.305	72.112	— 598
Animaux, produits et dépouilles d'animaux	71.230	+ 1.168	79.707	— 3.630
Objets divers	13.159	+ 707	10.095	+ 1.038
Total	944.726	+ 22.002	778.968	+ 72.827

Ainsi que nous le faisions ressortir la semaine dernière, c'est une plus-value de 22 millions aux importations et de 73 millions aux exportations, soit un accroissement de 95 millions dans le mouvement d'ensemble et une amélioration de 50 millions à la balance commerciale.

En ce qui concerne les *Importations*, cet accroissement est dû principalement aux importations du blé, qui ont atteint 22 millions de francs, en regard de 8 millions seulement en octobre 1891. Pour les huit premiers mois de l'exercice, la somme du blé importé a été de 144 millions, contre 86 millions dans la même période de 1891.

L'état des récoltes en Italie n'expliquant pas ce développement dans les importations de blé, il faut croire que les bas prix de cette céréale ont encouragé des introductions dépassant les besoins créés par le déficit de la récolte, en vue de grossir les stocks. La balance commerciale y perd certainement, mais le Trésor y gagne, par les droits à acquitter à la douane. Tel est le résultat de cette spéculation.

En dehors du blé, il convient de citer les soieries et les cotons. Le 30 septembre dernier, les premières ont atteint 65.125.000 fr., avec une plus-value de 11.429.000 francs sur 1891 ; elles ont passé à 87.018.000 fr. au 30 octobre, soit une augmentation de 24.025.000 fr. sur l'année précédente.

Quant aux cotons, nous nous référons à l'information publiée dans notre nº 45, p. 658, où nous donnions les chiffres à fin juin 1892. A fin septembre les entrées se montaient à 82.036.000 fr., offrant une moins-value de 1.781.000 fr. Au 31 octobre, le chiffre des importations s'élevait à 85.651.000 fr. et la moins-value avait disparu pour faire place à une petite plus-value de 232.000 fr.

La consommation du charbon de terre, importé de l'étranger, reste toujours au-dessous de l'année antérieure; pourtant la moins-value s'est de beaucoup atténuée en octobre, ayant passé de 10.988.000 fr. au 30 septembre à 7.536.000 fr. au 31 octobre écoulé.

Quant aux *Exportations*, ce sont les vins qui tiennent le premier rang. Après une période de dépression, succédant à l'activité extraordinaire de la période qui a pris fin en 1888, le vente des vins italiens à l'étranger vient de reprendre un très vif essor, ayant dépassé la somme des exportations de 1888.

Voici le mouvement, en hectolitres, des cinq dernières années :

	1888	1889	1890	1891	1892
Autriche-Hong.	18.126	29.642	11.459	13.369	275.516
France	803.484	166.218	11.195	17.912	236.239
Allemagne	63.259	123.048	84.405	123.598	315.060
Grde Bretagne.	63.752	24.066	17.057	20.555	22.556
Malte	77.348	83.603	77.868	101.830	100.258
Suisse	243.287	328.081	191.182	332.364	474.633
Afrique	41.135	56.489	43.382	45.333	62.780
Amérique sept.	47.809	111.323	33.661	49.781	39.435
— centrale et méridionale	161.989	324.755	203.230	166.533	299.284
Autres pays	31.985	23.768	18.799	28.992	50.183
Totaux	1.552.174	1.271.029	692.238	900.267	1.775.944

Les exportations d'huile d'olive ont suivi les oscillations suivantes :

	1888	1889	1890	1891	1892
Quintaux	450.750	481.219	322.953	497.672	484.061

Il y a donc une moins-value par rapport à 1891.

Quant aux autres produits qui contribuent à développer les exportations, ce sont : les soufres, les oranges et citrons, le tartre et la lie de vin, le chanvre, la soie grège, les tissus de coton, le corail, les marbres, les fruits secs, le fromage, le beurre, les œufs, etc.

La Récolte du Riz en Italie. — D'après les derniers chiffres parvenus au ministère de l'agriculture, la récolte du riz s'est élevée, pour la campagne 1892, à 6.928.600 hectolitres.

Société de navigation italienne Florio et Rubattino. — Par suite du contrat passé avec le Gouvernement, allouant une subvention annuelle de 9 millions de lire à cette Société, celle-ci se propose d'élever son capital-actions à l'effet d'augmenter son matériel flottant de grands et petits vapeurs ; ces navires seraient construits sur des chantiers italiens.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 3 décembre 1892

La faiblesse est générale, malgré la fermeté des

changes ; de nombreuses réalisations se sont produites notamment sur les actions du Crédit Mobilier italien.

Voici, à titre documentaire, les cours de compensation à fin novembre : Rente 5 0/0 97 10 ; Emprunt Rothschild 5 0/0 103; Obligations : Ville de Rome 430, S. Spirito 457, 4 0/0 Nationales 492, 4 1/2 494 ; Chemins de fer : actions Méridionaux 660, Méditerranées 540 ; Banque Nationale 1.350 ; Banque Romaine 1.020; Banque Générale 356; Banco di Roma 390; Banque Industrielle 510; Crédit Mobilier 528; Société Immobilière 160; Gaz 925; Eau Marcia 1.210; Conduites d'eaux 415; Tramways et Omnibus 183; Moulins 165 ; Navigation générale 325; Caoutchouc 40; Eclairage 285 ; Risanamento 162.

L'Assemblée générale des actionnaires des Chemins de Sicile a fixé à 32 fr. 50 par action le dividende du dernier exercice; le fonds de réserve est élevé de 811.524 lire 20 à 1.326.074 lire 44.

Les recettes douanières ont atteint, en novembre, un total de 23 millions. Pour les cinq premiers mois de 1892, et par rapport à la période correspondante de 1891, il y a une augmentation de 5 1/2 milliards de francs.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	28 oct.	4 nov	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	95 96	96 »	96 55	96 77	96 87	96 95
Ch. de fer Méditerranée act.	542 »	543 »	550 »	541 »	539 »	538 »
— Méridionaux act.	660 »	660 »	668 50	665 »	664 »	658 »
Banque Nationale act.	1345 »	1355 »	1355 »	1353 »	1351 »	1350 »
— de Rome	1022 »	1022 »	1038 »	1035 »	1035 »	1010 »
— Générale	371 »	370 »	368 50	362 50	355 »	339 50
Comp. Nav. à vap. F. R.	325 »	322 »	328 »	329 »	327 »	325 »
Banque Immobilière	164 »	166 »	160 »	169 »	159 »	141 »
Crédit mobilier Italien	535 50	531 »	530 »	531 50	526 50	493 »
Eaux Marcia	1190 »	1227 »	1222 »	1215 »	1183 »	1190 »
Change sur la France	103 75	103 80	103 80	103 75	103 67	103 65
— sur Londres	25 92	25 92	25 90	25 90	25 87	25 86
— sur Berlin	127 10	127 20	127 »	127 15	127 05	127 10
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	95 75	96 02	96 50	96 77	96 87	96 97
Crédit Mobilier Italien	534 »	530 »	530 »	531 50	524 »	492 »
Chemins de fer Méridionaux	656 »	662 »	667 »	664 »	662 »	657 50
Change sur Paris	103 77	103 77	103 70	103 60	103 60	103 67
— sur Berlin	128 22	128 20	128 05	127 92	127 95	128 05

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 706)

LA SITUATION

Lisbonne, 1er décembre 1892.

Pas de nouvelles, ni sur la politique, ni sur les finances, ce qui ne signifie pas bonnes nouvelles; tout au contraire, la situation politique se complique et la situation financière ne marche pas mieux.

Le président du Conseil a fait des efforts réitérés pour remanier le ministère, mais toutes ses tentatives ont échoué à cause du refus systématique des hommes politiques auxquels il s'est adressé. On trouve que M. le Président du Conseil a beaucoup compromis sa situation en conservant certains de ses collègues dont il aurait dû se débarrasser déjà depuis longtemps; on l'accuse d'ailleurs de vouloir bien moins des ministres que des comparses et il y a peu d'hommes de valeur qui se prêtent à jouer ce rôle. Quoi qu'il en soit, il parait que le remaniement est absolument compromis, ce qui veut dire que la chute de M. Dias Ferreira sera irrémédiable avant très peu de temps.

Je dis cela sans aucun parti pris et suis absolument convaincu que cet événement inévitable ouvrira de nouvelles difficultés qui pourront amener les plus sérieuses complications. Ce serait faire acte de patriotisme et aussi de haute prévoyance politique que d'aider M. Dias Ferreira à vaincre les difficultés de la situation, mais il faudrait aussi que M. Dias Ferreira consentît à sacrifier ses attaches personnelles et ses petites préoccupations aux grands intérêts du pays.

Sur la question financière je ne vous dirai que peu de mots. Les recettes continuent à diminuer, et le mois de novembre a été inférieur au mois correspondant de 1891. Cependant, par rapport à octobre 1892, il y a une légère amélioration. D'un autre côté, on voit dans le bilan de la Banque de Portugal, que les billets en circulation montent à plus de 48 : 000 *contos* ; or, il est avéré que la dette du Trésor à la Banque du Portugal monte aux deux tiers de cette somme ; je ne crois pas qu'on ait besoin de dire plus pour démontrer la nécessité de remèdes énergiques pour arrêter une telle crise.

Tandis que la situation économique et financière du pays se caractérise d'une façon aussi déplorable, un vent de folie souffle sur les esprits en les faisant s'occuper de questions ridicules dont on serait tenté de rire si elles ne concouraient pas à augmenter le malaise dont nous souffrons.

Voilà que la *Ligue libérale* (association où se trouvent réunis les hommes qui se disent les plus dévoués au relèvement de la patrie et les plus indépendants d'attaches politiques) voilà, dis-je, que cette association se met à discuter avec grande pompe sur..... les dangers de l'alliance avec l'Angleterre. Comme si, en ce moment, il y avait des alliances à l'horizon et si nous pouvions espérer obtenir une alliance quelconque ! Au bord de la Tamise, on doit sourire avec compassion de ces folles illusions du chauvinisme portugais. C'est toujours comme à Byzance !

Ces mêmes patriotes ont assisté tranquillement, sans faire la moindre protestation, à l'éparpillement de la province de Mozambique, qui a été remise presque toute entière entre les mains de Compagnies anglaises. Des concessions sur des concessions, opérées dans ces derniers temps, ont, en effet, transféré réellement entre les mains anglaises l'exploitation commerciale et industrielle de cette province, sur laquelle nous ne conservons presque plus aujourd'hui qu'une souveraineté nominale. Et aucun de ces patriotes n'a protesté. Le Gouvernement a pu faire cette aliénation sans aucun embarras. Les oies du Capitole de la *Ligue libérale* sont restées muettes.

Autre fait : l'Angleterre possède le monopole presque absolu des câbles transatlantiques. Une seule ligne suffisait pour rompre ce monopole, c'était celle de Lisbonne aux Açores. Un ministre très mal inspiré fit, nos lecteurs s'en souviennent, la concession de cette ligne à une compagnie anglaise. Cette concession complétait le monopole, elle nous empêchait absolument d'avoir avec la France des relations télégraphiques indépendantes. Le gouvernement français intervint et si énergiquement que le gouvernement portugais abandonna le contrat avec la Compagnie anglaise, cela d'ailleurs avec d'énormes avantages pour le Portugal. Eh bien ! personne n'a protesté contre la concession nouvelle à une Compagnie anglaise du câble de Lisbonne aux Açores. Les oies qui crient si fort contre l'alliance anglaise ont continué à être muettes sur ce point et quand le gouvernement portugais abandonna le contrat primitif pour faire la concession à une compagnie française, c'est contre le gouvernement que les oies et les patriotes chauvins avaient tourné leurs cris.

Tels sont les derniers faits ; je pourrais en citer bien d'autres. Et pour le moment, qu'est-ce qui provoque les susceptibilités patriotiques de la *Ligue libérale?* C'est l'annonce de l'arrivée, pour l'année prochaine, d'une flotte anglaise à Lisbonne. La flotte anglaise visitait autrefois le port de Lisbonne une ou deux fois par an ; elle y séjournait régulièrement à Noël. Depuis le différend du Mozambique, elle n'est pas revenue, mais aujourd'hui que tout est réglé, bien ou mal, elle pourrait continuer à nous visiter, d'autant plus que sa présence est utile au commerce, qu'elle fait gagner de l'argent à beaucoup de monde et qu'enfin sa venue ne signifie rien au point de vue des alliances. C'est cependant contre cela que se sont insurgés les patriotes. D'abord les *logistas*, boutiquiers ou vendeurs en détail, ont menacé de fermer les portes de leurs boutiques en signe de protestation, et ensuite la *Ligue libérale* a appelé à sa tribune ses conférenciers les plus réputés.

Que doit-on attendre d'un pays qui suit une telle orientation et se trouve dans une telle désorientation ?

L'Angleterre, convenons-en, a bien autant que toute autre puissance, le droit d'envoyer sa flotte mouiller dans le port de Lisbonne quand bon lui semble.

Qu'arriverait-il si elle voulait nous garder rancune des injures que nous avons versées à flots sur la « perfide Albion »? Ne pourrait-elle pas profiter des excitations de nos chauvins pour nous infliger une correction le jour où l'on insulterait ses marins débarqués et où l'on se livrerait à des agressions contre eux. Si elle était réellement la perfide, elle agirait certainement ainsi; elle a fait cependant tout à fait le contraire; dès qu'on a su à Londres qu'on exploitait cet incident à Lisbonne, ordre a été donné que la flotte n'entràt pas dans le Tage. C'est dire que l'Angleterre nous traite avec un suprême dédain et use envers nous de la compassion et de la commisération bienveillante qu'on doit aux malheureux et aux fous. C'est en effet de la folie que l'état dans lequel nos malheurs ont laissé les esprits.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes douanières. — Les recettes douanières pour le mois de novembre dépassent de 225 contos de reis les recettes correspondantes de 1891; ce résultat est dû en grande partie à l'augmentation de l'importation des blés, qui aurait été presque nulle en novembre 1891. Les recettes, pour les cinq premiers mois de la présente année économique, sont inférieures de 660 contos aux recettes correspondantes de 1891. Enfin les recettes des onze premiers mois de l'année civile actuelle sont inférieures de 2.680 contos sur les recettes des onze premiers mois de l'année dernière.

Les statistiques de la monnaie établissent que l'émission totale des billets de 100 et de 50 reis ont été jusqu'à présent de 2.339 contos de reis; sur ce total, 830 contos ont été détruits et 1.445 restent actuellement en circulation.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 706)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 29 novembre 1892.

Le nouveau Ministre des finances déploie une activité remarquable dans toutes les sphères de son domaine. Je vous ai déjà parlé de ses projets fiscaux, mais j'ai de nouveaux détails à vous communiquer. L'impôt sur les locations, que je vous annonçais il y a quinze jours, sera de 10 0/0 du prix de location pour toutes les locations dont le prix est supérieur à 6.000 roubles par an. Les villes de l'Empire seront divisées en cinq classes, d'après la population, et le taux de l'impôt augmentera avec le nombre des habitants. On a calculé que 730.641 logements seront imposés; le prix de location total est évalué à 176.165.718 roubles et le produit de l'impôt à 5.285.780 roubles.

On est sur le point de terminer l'élaboration du nouveau tarif douanier, qui sera appliqué aux produits des Etats qui n'ont pas de convention commerciale avec la Russie; ce tarif constitue une aggravation du système protectionniste au moyen duquel M. Vichnégradski voulait favoriser le développement de l'industrie russe.

M. de Vitte prépare encore une nouvelle loi sur les Bourses, qui doit permettre au Gouvernement de surveiller de près les opérations de Bourse et de sévir à l'occasion contre la spéculation de jeu; on croit que l'on servira ainsi les intrêts du commerce; mais, parmi les commerçants, on craint que de pareilles mesures ne soient plutôt nuisibles.

Enfin, le projet de création d'un ministère de l'agriculture, dont je vous ai parlé autrefois, va également recevoir une sanction; une Commission a été nommée pour élaborer un projet d'organisation de ce ministère.

Le Gouvernement russe, qui dans ces derniers temps a fait constamment des retraits des sommes qu'il a en dépôt à l'étranger et a porté ainsi à un chiffre considérable l'encaisse du Trésor et de la Banque impériale, va maintenant s'arrêter dans cette voie; une nouvelle expédition d'or de Berlin à Saint-Pétersbourg aura lieu dans quelques jours, et ensuite on ne fera plus, au moins pour un certain temps, d'opérations de ce genre.

Ceci coupe court à tous les bruits qu'on a mis en circulation à Berlin et à Vienne, relativement au projet d'un nouvel Emprunt 3 0/0 effectué pour accroître le stock d'or en Russie. De même pour éviter, à l'avenir, les fausses nouvelles qu'on se plait à répandre sur les marchés allemands, le ministre des finances a décidé de faire retirer les 400.000 obligations (en chiffres ronds) du solde de l'Emprunt 3 0/0 1891, qui sont actuellement à Paris dans les caisses du *Crédit foncier de France*.

Deux mandataires du ministre sont partis avant-hier pour Paris porteurs d'une lettre très flatteuse pour le Gouvernement du *Crédit foncier* et pour tous les établissements financiers qui ont prêté leur bienveillant concours à l'Emprunt 1891; ces mandataires donneront décharge au *Crédit foncier* des 400.000 obligations en question, lesquelles seront déposées à la Banque de l'Etat *(Banque Impériale)* soit pour être ensuite annulées, soit pour être comprises plus tard dans un Emprunt de plus grande importance.

En résumé, les 400.000 obligations constituant le solde de l'Emprunt 1891 sont définitivement retirées de la circulation. Le marché des fonds russes débarrassé de ce poids et délivré de la préoccupation d'un nouvel emprunt ou d'une nouvelle émission, pourra donc s'améliorer très sérieusement malgré le mauvais vouloir des financiers berlinois.

Informations Économiques et Financières

Les Caisses d'Epargne. — Les opérations des Caisses d'épargne russes pendant le mois d'août 1892 présentent les résultats suivants :

Caisse d'épargne de Saint-Pétersbourg : entrée 748.429 r. 28 c. (15.696 livrets), sortie 598.467 r. 05 c. (9.996 livrets).

Caisse d'épargne de Moscou : entrée 391.493 r. 65 c. (10.090 livrets), sortie 356.897 r. 20 c. (5.724 livrets).

Caisses d'épargne urbaines : entrée 7 millions 50.332 r. 84 c. (93.064 livrets), sortie 6.317.006 r. 58 c. (50.191 livrets).

Caisses d'épargne postales : entrée 1.273.160 r. 14 c. (33.388 livrets), sortie 910.076 r. 61 c. (8.583 livrets).

A la fin du mois, il restait 15.687.422 r. 88 c. (121.913 livrets) à Saint-Pétersbourg, 12.528.051 r. 74 c. (80.452 livrets) à Moscou, 186.724.730 r. 65 c. (785.744 livrets) dans les Caisses d'épargne urbaines et 16.992.969 r. 96 c. (146.592 livrets) dans les Caisses d'épargne postales, soit en tout 231.933.175 r. 23 c. (1.134.701 livrets).

Augmentation du mois, 1.316.968 r. 11 c. (10.089 livrets); depuis le 1er janvier, 31.938.711 r. 99 c. (135.490 livrets).

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.
Russe II Emprunt d'Orient.	102 62	103 »	102 75	102 75	103 »	102 75
— III — ..	105 »	104 75	104 87	105 »	105 37	105 »
Banque de Commerce extér.	265 50	266 50	267 25	268 »	275 50	285 25
— d'Esc. de St-Pétersb..	448 »	454 »	457 25	457 »	478 »	497 »
— — de Varsovie....	» »	» »	»	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	428 »	431 »	433 »	438 »	454 »	458 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	156 50	158 25	159 25	159 75	159 25	159 »
Grands Ch. de fer Russes..	254 »	255 »	255 »	255 ..	256 50	257 50
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	113 25	113 75	114 »	114 50	115 25	115 »
Change sur Paris..........	40 35	40 30	40 12	40 40	40 25	40 25
— sur Londres........	101 50	101 40	101 »	101 65	101 25	101 20

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 706)

LA SITUATION

Genève, 2 décembre 1892.

L'ouverture de la session fédérale est proche. L'opinion publique, reflétée par la presse, discute avec une animation sans cesse croissante la question de la Convention Franco-Suisse. La Suisse Orientale et le canton de Bâle surtout se font remarquer par leur intransigeance. La *Feuille officielle suisse du Commerce* a publié les lignes suivantes, qui ne calmeront guère l'effervescence générale :

« Depuis quelque temps, le département fédéral des affaires étrangères reçoit souvent des demandes de renseignements sur les chances de l'arrangement commercial et les conséquences du rejet éventuel. D'une manière générale, nous faisons remarquer qu'il ne sera possible de juger sûrement la question que pendant les débats parlementaires. Si la Chambre et le Sénat prennent la même attitude défavorable aux réductions des droits d'entrée que la commission parlementaire des douanes, l'arrangement dans son ensemble y compris la convention littéraire devrait être considéré par la Suisse comme ayant échoué, et l'application des droits différentiels serait inévitable. Il faut cependant espérer que le Parlement appréciera les motifs du gouvernement en faveur des propositions relatives au tarif, formant, d'après le sens et l'esprit des négociations, la base de l'arrangement. Dans sa note du 20 juillet, le gouvernement français s'est déclaré engagé, par le dépôt d'un projet de loi concernant lesdites propositions de tarif, à faire loyalement tout ce qui dépendra de lui pour en assurer le succès, en trouvant à cet effet des arguments décisifs, non seulement dans l'examen des articles eux-mêmes, mais aussi dans les considérations générales se rapportant à l'ensemble des relations des deux pays. »

A la suite de l'incident Bernoud, le rachat du terrain de Chemin de fer de Genève à la frontière française est à l'étude. Voici exactement la situation :

A la fin de 1852, le Conseil d'Etat, présidé par James Fazy, passait, avec MM. le général Dufour, Bartholony, banquier à Paris, et Kohler, banquier à Genève, une Convention par laquelle il leur accordait la concession d'un chemin de fer Genève-Frontière française, et une subvention de deux millions, moyennant l'engagement d'obtenir la prolongation du chemin de fer sur territoire français jusqu'à Lyon et Mâcon, et celui de construire la gare de Genève. Cette Convention fut ratifiée par le Grand Conseil, le 8 janvier 1853, après de longs débats, où se firent jour quelques hésitations d'engager dans cette entreprise une somme si considérable. Cette concession octroyée, il se forma à Paris une Compagnie « Lyon-Genève », qui se transporta ensuite à Genève, où elle reprit, en 1854, la concession accordée par l'Etat de Genève en 1852. En 1855, elle fusionna avec la Compagnie des Chemins de fer de Lyon à la Méditerranée, et cette nouvelle Compagnie fusionna à son tour avec celle de Paris-Lyon pour former, dès 1862, le puissant P.-L.-M. Voilà par quelle suite d'actes la gare de Genève se trouve la propriété d'une Compagnie française.

Quant au rachat, il est réglé par le cahier des charges du P.-L.-M., approuvé et complété, en ce qui concerne le canton de Genève, après la fusion de la S.-O.-S. et du J.-B.-L. Le Gouvernement a la faculté de racheter à toute époque, moyennant le paiement, jusqu'à l'expiration de la concession, d'une annuité égale au produit net des cinq plus fortes des sept dernières années d'exploitation.

La durée de la concession actuelle a été fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans en 1860. Elle expirerait donc en 1959.

Le rapport sur le commerce et l'industrie de la Suisse en 1891, publié par le *Vorort*, s'occupe des Sociétés d'assurances. La Suisse possède sept Sociétés d'assurances sur la vie humaine, dont cinq seulement, les seules dont s'occupe le rapport, sont accessibles à la généralité du public. Deux de ces dernières, — la « Caisse de Rentes suisse » et la Caisse de prévoyance suisse » sont constituées sur le principe de la mutualité, et répartissent entre leurs assurés la totalité des bénéfices réalisés ; les trois autres, — la « Suisse » à Lausanne, la « Bâloise-Vie » à Bâle, et la « Genevoise » à Genève — sont des Sociétés par actions.

Bien que toutes ces Sociétés se plaignent, dans leurs comptes rendus, de l'influence fâcheuse exercée sur leurs affaires par la situation économique, il semble cependant qu'elles gagnent toujours plus de terrain dans le pays sur les Compagnies étrangères.

En effet, si l'on s'en réfère aux indications du « Bureau fédéral des assurances », on voit qu'en 1887 les sept Sociétés suisses n'ont obtenu que 19.5 0/0 de l'accroissement net total des capitaux assurés en Suisse, tandis qu'en 1890 elles ont porté ce chiffre à 33.7 0/0. Et l'on peut présumer qu'il s'élèvera d'une façon continue à l'avenir.

Les Sociétés d'assurances suisses ont donc tort de se plaindre, car elles n'ont pour ainsi dire pas souffert de la crise qui a sévi si cruellement en 1891 sur les bourses, les banques et les autres institutions financières.

Informations Économiques et Financières

Le Budget Suisse. — Dans la discussion du budget, une proposition de la Commission d'abaisser le taux hypothécaire de 5 à 4 3/4 0/0 a été repoussée par le Grand Conseil après un long débat. Le budget accepté mercredi dernier prévoit un déficit de 240.000 fr.

Les Finances de Winterthour. — Il est peu probable que la ville de Winterthour, dont les finances sont restaurées, soit d'accord avec les trois villes argoviennes intéressées dans l'affaire de la Nationalbahn pour demander à l'Assemblée fédérale d'être exonérée du remboursement du prêt de 3 millions à 2 0/0, consenti en 1882 par la Confédération aux quatre villes. En tout cas, Winterthour n'en prendra pas l'initiative.

La Taxe des Voyageurs de Commerce. — Nous avons parlé de la loi fédérale sur la taxe des patentes de commis-voyageurs, du 24 juin 1892. Il n'est parvenu aucune demande de referendum contre cette loi, elle entrera donc en vigueur le 1er janvier 1893.

Dans cette loi, le Conseil fédéral accorde aux voyageurs des maisons françaises le traitement de la nation la plus favorisée, jusqu'à ce que la question de l'arragement commercial franco-suisse soit définitivement réglée.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 3 décembre 1892.

A Paris, crise ministérielle ; à Vienne, à Rome, à Madrid, les ministres luttent contre de grosses difficultés. En Allemagne, les lois militaires et fiscales effraient les capitaux. Notre Bourse a manqué d'entrain. Le Jura-Simplon a fait 113 1/8. Les autres Chemins ont été délaissés. L'Union Financière a coté 547, mais elle est redescendue à 545. La baisse des actions Chemin Central et Nord-Est a continué. Les obligations de la Ville de Genève ont été inscrites à 933 3/4 ; le Salève a fait 335. Le marché n'a pas été trop impressionné par la réponse des primes ni par le renchérissement prévu des reports.

Nous demandons de nouvelles affaires et une situation politique calme.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 25 novembre 1892.

En outre de l'étude que je vous envoie sur la Régie des tabacs, je peux vous faire part des informations suivantes :

Vous savez qu'un projet de monopole de l'opium est à l'ordre du jour à la Sublime Porte. Les cultivateurs et les commerçants d'opium sont très défavorables à ce projet, qui menace de réduire à néant le commerce de cette drogue. Le Grand-Vizir vient de recevoir à ce sujet une pétition ainsi conçue :

« Altesse,

« Nous soussignés, négociants, courtiers et autres intéressés dans l'article opium, ayant appris qu'une Société a demandé au Gouvernement impérial le privilège d'un monopole de cet article, avons l'honneur d'exposer à Votre Altesse ce qui suit :

« 1° L'opium est un article facile à cultiver et qui peut se produire dans toutes les parties du monde où le climat est tempéré. Ainsi la Perse, qui n'en produisait pas il y a vingt ans, aujourd'hui produit une recette égale à celle de la Turquie, et qui peut lui être facilement substituée, car l'opium persan a un rendement en morphine égal, sinon supérieur, à celui de la Turquie. Ainsi la Russie, dans ses provinces de Turkestan, fait de grands efforts pour produire l'opium, et ses efforts sont d'année en année couronnés de succès.

« 2° Le prix de l'opium, dans le cours ordinaire du commerce, a déjà baissé à P. 90 l'ocque, soit à un point qui laisse un profit minime aux cultivateurs. Si donc le producteur devait payer au Gouvernement impérial ou à la Société monopoliste des charges supérieures à celles que le Gouvernement en reçoit déjà, entre autres dîmes et droit d'exportation (12 0/0), il est facile de prévoir que bientôt le cultivateur trouverait la culture de l'article sans profit et l'abandonnerait entièrement. Ou bien s'il s'agissait de forcer l'importateur étranger à payer ces charges, celui-ci nécessairement encouragerait la production de l'article dans d'autres pays, comme la Perse, le Turkestan, etc., et la conséquence serait encore plus fatale aux intérêts du producteur turc.

« 3° Contrairement à ce qu'on dit, l'opium turc, à l'exception d'une faible partie de sa production, n'est pas un article nuisible, mais est converti en une médecine, la morphine, qui est bien reconnue comme étant une de celles qui contribuent le plus souvent à alléger les maux de l'humanité.

« Si l'opium devenait un monopole, les transactions dans l'article, qui, dans l'état présent de son commerce, passe par beaucoup de mains, seraient grandement diminuées, et un grand nombre de négociants, courtiers, experts, etc., seraient privés de leur pain à la suite d'un monopole que nous n'hésiterions pas à qualifier comme pernicieux aux intérêts du pays.

« Nous ne doutons pas, Altesse, que, sous les auspices de Notre Magnanime Souverain, un tel monopole ne saurait être accordé, eu égard aux préjudices multiples qu'une pareille mesure entraînerait pour le pays, et nous venons prier Votre Altesse de vouloir bien donner les ordres nécessaires à qui de droit aux fins requises. »

Le Conseil des ministres s'occupe en ce moment des demandes de concession pour le chemin de fer de Koniah et de Cassaba ; on sait qu'il y a une demande de M. Nagelmackers ; on croit qu'une décision sera prise dans quelques jours.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes de la Dette. — Les recettes de l'administration de la Dette publique pour le mois terminé le 12 novembre, ont été de 99 473 liv. t. contre 102.033 livres turques pour le mois correspondant de l'année dernière, soit une diminution de 2.560 liv. t. Le montant total des recettes pour les huit mois écoulés de l'année financière qui a commencé le 13 mars dernier est de 1.512.496 liv. t., contre 1.451.504 liv. t., soit une augmentation de 60.992 liv. t. A cette époque, en 1891, le tribut de la Roumélie-Orientale avait été versé jusqu'au mois d'août, mais cette année il n'a été versé que jusqu'au mois de juin.

La Société des Tombacs. — On annonce qu'un arrangement définitif pour la vente du tumbéki est survenu entre la principauté de Soms et la Société des tombacs.

L'Indemnité de guerre. — On sait que l'ambassade de Russie a remis à la Porte une note réclamant le paiement du solde de l'indemnité spéciale due aux sujets russes pour dommages subis pendant la dernière guerre. Le montant de cette indemnité, très longtemps débattu, fut enfin arrêté d'un commun accord et fixé à 6 millions de francs. Là-dessus 2.200.000 francs seulement ont été payés ; il reste dû une somme de 165.000 livres turques, soit exactement 3.795.000 francs. — Il importe de remarquer que cette indemnité toute spéciale n'a rien à faire avec l'indemnité de guerre qui se paie chaque année à raison de 8 millions de francs. Très souvent néanmoins, les Turcs sont en retard et, en fait, ils doivent sur l'indemnité de guerre un arriéré de 450.000 livres ou 10.350.000 francs. Les Russes attendent que la Porte ait terminé les négociations relatives à l'emprunt de 58 millions de francs pour réclamer une partie de l'arriéré. Leurs réclamations se borneront provisoirement à 200.000 livres turques, soit 4.600.000 francs.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.
Tabacs Ottomans.........L.	16 12	16 14	16 12	16 11	16 08	15 35
Pièce	87 32	87 31	87 35	87 33	87 30	87 29
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	23 31	23 39	23 32	23 26	23 31	23 28
Parité à Paris..........Fr.	21 23	21 29	21 21	21 20	21 22	21 29
4 0/0 Intérieur............	82 35	83 02	82 30	82 30	82 33	82 33
Emprunt 1er groupe........	54 50	54 25	54 75	55 25	55 ..	55 ..
Chemins Ottomans..........	92 ..	93 37	91 37	89 62	91 62	90 ..
Crédit Ottoman ....L.	8 ..	8 ..	8 ..	8 ..	8 ..	8 03
Société Générale	5 11	5 13	5 10	5 12	5 13	5 13
Change sur Paris 3 mois...	22 77	22 77	22 75	22 82	22 82	22 92
— sur Londres 3 mois.	110 50	110 25	110 50	110 25	110 25	110 37

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

Le Nouvel emprunt bulgare. — Il est maintenant décidé que ce nouvel emprunt bulgare sera coté aux Bourses de Vienne, Londres, Amsterdam et Genève.

ROUMANIE

La Situation des Forêts de l'Etat Roumain. — La *Revue des Forêts* roumaine publie un tableau dont nous extrayons les chiffres suivants : « L'Etat possède 2.142 forêts, d'une étendue de 901.628 hectares.

« Sur ce nombre 406 sont en exploitation. Leur étendue est de 5.954 hectares, et le revenu annuel de 3 millions 3.044 francs.

« La seule valeur des forêts est en état de couvrir deux fois la dette publique de la Roumanie. »

SERBIE

La Banque Ottomane. — On annonce que la Banque Ottomane va prochainement fonder une succursale principale à Belgrade.

Le Gerant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simono

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

Nº 48. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 11 Décembre 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GENERALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Soies. — Cuivres. — Pages 737 à 741.
FRANCE. — LA SITUATION : La Politique; le Marché financier. — QUESTIONS DU JOUR. — Compagnie Française des Métaux. — La Question du Gaz à Paris. — Société Générale des Fournitures militaires. — Banque d'Escompte de Paris. — Finances Egyptiennes. — La Conférence monétaire. — Les Poursuites contre le Panama. — La France en Algérie. — Pages 741 à 751. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIÈRES. — Banque de France et comparaisons. — Le Rendement des Impôts. — Avis de la Chambre syndicale des Agents de Change de la Ville de Paris. — Prêts du Crédit Foncier. — Banque de l'Algérie. — Ateliers et Chantiers de la Loire. — Les Tabacs Portugais. — Recettes des Chemins de fer. — Canal de Suez. — Pages 751 à 752.
ALLEMAGNE : Pages 753 à 755. — ANGLETERRE : Pages 755 à 757. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 757 à 759. — BELGIQUE : Pages 759 et 760. — ESPAGNE : Pages 760 à 762. — GRECE : Pages 762. — ITALIE : Pages 762 à 764. — PORTUGAL : Pages 764 et 765. — RUSSIE : Pages 765 et 766. — SUISSE : Pages 766 et 767. — TURQUIE : Pages 767 et 768.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — Comme nous l'annoncions la semaine dernière dans notre Revue des changes, la Banque de France a gagné, cette semaine, 6.200.000 fr. d'or, la Banque d'Allemagne a perdu 5.200.000 et la Banque d'Angleterre 5.300.000; les exportations nettes ont été de 1.600.000 fr. seulement, le surplus, 3.700.000 fr., a été pris par la circulation interieure.

L'encaisse de la Banque de Russie n'a pas varié.

La circulation des billets n'a pas beaucoup changé; une grande partie du papier émis remplace purement et simplement le numéraire dans la circulation et ne correspond à aucune opération commerciale; l'échéance de décembre n'a amené que bien peu d'effets dans les Banques. Il est probable que la diminution des dividendes sera à peu près générale cette année.

Il est à remarquer que dans tous les pays à finances avariées, les Banques d'émission, au point de vue du rendement des actions, sont particulièrement favorisées, les prêts qu'elles consentent à l'Etat sont des plus productifs, s'ils sont très dangereux pour l'avenir.

Le bilan de la Banque d'Espagne est bon, le compte courant du Trésor est tombé de 32.900.000 à 7.200.000: il s'en est suivi une augmentation de l'encaisse-argent de 1.300.000 fr. et une diminution de la circulation des billets de 8.400.000 fr. Ce serait un symptôme rassurant si on pouvait espérer que le Gouvernement cessât de pressurer la Banque. Elle lui fait peut-être de meilleures conditions apparentes que d'autres prêteurs, mais, au fond, son assistance est ruineuse, car la dépréciation du change prélève sur le pays un impôt autrement lourd que ce qui suffirait à payer les intérêts du prêt le plus usuraire. Si le Cabinet qui remplace le Cabinet Canovas a le moindre souci de l'avenir économique et surtout du bon renom financier de l'Espagne, il doit rompre résolument avec les errements de ses prédécesseurs; il n'y a pas de soin plus urgent que de restaurer les changes, et le moyen le plus efficace, pour ne pas dire le seul, est la mobilisation des ressources de la Banque, si fâcheusement et si maladroitement engagées.

En ce qui concerne la Banque de Portugal, on peut craindre que le Gouvernement, dans sa détresse, ne fasse encore appel au dernier Etablissement qui se tienne encore debout et qui conserve une apparence de vie dans ce malheureux pays. Le relèvement économique du Portugal est affaire de temps et de beaucoup de sagesse; la Banque peut y contribuer dans une large mesure, mais à la condition expresse qu'elle sera ménagée et qu'un Gouvernement imprudent ne tuera pas la poule aux œufs d'or.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 24 nov.	1.683.6	1.276.9	2.960.5	3.207.4	92	2½
1892 1er déc.	1.686.1	1.278.2	2.964.3	3.271.4	90	2½
1892 8 déc.	1.692.3	1.276.0	2.968.3	3.239.0	92	2½
1891 10 déc.	1.340.0	1.255.5	2.595.5	3.033.7	87	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 16 nov.	905.7	170.3	1.076.0	1.284.2	84	4
1892 22 nov.	924.4	170.3	1.094.7	1.244.2	88	4
1892 30 nov.	919.2	170.3	1.089.5	1.257.2	86	4
1891 30 nov.	980.0	187.5	1.167.5	1.244.1	94	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 24 nov.	623.1	»	623.1	637.8	98	3
1892 1er déc.	622.6	»	622.6	646.6	91	3
1892 8 déc.	617.3	»	617.3	637.3	97	3
1891 10 déc.	597.5	»	597.5	630.0	95	3½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 13 août	105.0	17.5	122.5	160.0	76	»
1892 10 sept.	105.6	18.0	123.6	159.6	77	»
1892 8 oct.	106.7	18.0	124.7	158.9	79	»
1891 10 oct.	103.7	16.5	120.2	160.6	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 13 août	62.5	10.0	72.5	145.0	50	»
1892 10 sept.	62.0	10.5	72.5	144.3	50	»
1892 8 oct.	67.4	10.3	77.7	151.2	52	»
1891 10 oct.	67.7	9.7	77.4	159.2	49	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 16 nov.	266.0	421.8	687.8	1.198.0	57	4
1892 22 nov.	265.5	421.5	687.0	1.169.8	58	4
1892 30 nov.	263.7	421.5	685.2	1.157.2	60	4
1891 30 nov.	136.7	417.2	553.9	1.101.7	50	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 17 nov.	75.5	41.6	117.1	396.1	30	2½
1892 24 nov.	74.7	40.5	115.2	397.6	29	2½
1892 1er déc.	77.0	40.9	117.9	399.0	29	2½
1891 3 déc.	61.0	42.9	103.9	387.8	27	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 29 sept.	2.6	0.4	3.0	0.6	500	8
1892 7 oct.	2.2	0.2	2.4	0.6	400	8
1892 14 oct.	2.3	0.2	2.5	0.6	417	8
1891 14 oct.	2.6	0.7	3.3	1.5	220	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	71.4	»	71.4	104.0	70	3½
1892 31 oct.	78.3	»	78.3	108.2	72	3½
1892 30 nov.	82.2	»	82.2	105.1	78	3½
1891 30 nov.	78.7	»	78.7	108.2	73	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 19 nov.	190.3	125.2	315.5	888.6	35	5
1892 26 nov.	190.3	127.4	317.7	881.3	36	5
1892 3 déc.	190.3	128.7	319.0	872.9	37	5
1891 5 déc.	149.7	100.0	249.7	787.7	32	4
GRECE. — Banque Nationale						
1892 31 août	»	2.5	2.5	120.8	2	6½
1892 30 sept.	»	2.5	2.5	127.7	2	6½
1892 31 oct.	»	2.4	2.4	123.5	2	6
1891 31 oct.	»	3.2	3.2	123.9	2	6½

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 19 nov.	79.8	176.2	256.0	414.1	60 %	2½
1892 26 nov.	79.8	177.0	256.8	411.4	60	2½
1892 3 déc.	79.8	177.2	257.0	409.3	60	2½
1891 5 déc.	89.7	160.0	249.7	415.6	60	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 31 oct.	199.2	27.9	227.1	578.9	39	5
1892 10 nov.	198.9	27.8	226.7	576.9	39	5
1892 20 nov.	199.1	29.7	228.8	570.1	40	5
1891 20 nov.	186.4	39.4	225.8	589.0	39	5½
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 31 oct.	185.0	29.9	214.9	503.7	43	5
1892 10 nov.	185.0	29.8	214.8	509.5	42	5
1892 20 nov.	185.0	30.6	215.6	511.4	40	5
1891 20 nov.	183.1	31.5	214.6	498.3	43	5½
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 août	28.9	»	28.9	66.4	44	5½
1892 30 sept.	28.3	»	28.3	65.9	43	5½
1892 31 oct.	30.5	»	30.5	64.8	47	5
1891 31 oct.	29.7	»	29.7	68.6	43	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 19 oct.	18.9	9.5	28.4	263.3	11	6
1892 26 oct.	18.9	9.5	28.4	266.4	11	6
1892 2 nov.	19.8	9.9	29.7	269.0	11	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 12 nov.	54.3	0.1	54.4	127.4	42	6
1892 19 nov.	53.5	0.1	53.6	126.3	42	6
1892 26 nov.	53.0	0.1	53.1	125.5	42	6
1891 28 nov.	67.6	»	67.6	148.3	41	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 16 oct.	1.796.4	19.8	1.816.2	4.310.7	42	4½
1892 1er nov.	1.814.1	19.8	1.833.9	4.272.3	43	4½
1892 16 nov.	1.814.1	19.5	1.833.6	4.233.6	43	4½
1891 16 nov.	1.415.7	19.2	1.434.9	3.781.8	35	6
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 15 oct.	9.0	4.2	13.2	30.1	44	6½
1892 8 nov.	9.3	4.2	13.5	30.6	43	6½
1892 15 nov.	9.4	4.2	13.6	30.4	45	6½
1891 15 nov.	9.8	4.2	14.0	29.4	48	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 août	23.6	4.9	28.5	68.3	42	5
1892 30 sept.	23.6	4.8	28.4	57.1	48	4½
1892 31 oct.	23.7	4.2	27.9	57.7	48	4½
1891 31 oct.	23.8	3.2	27.0	58.1	41	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 août	10.2	13.4	23.6	74.2	32	»
1892 30 sept.	10.2	10.9	21.1	84.1	25	»
1892 31 oct.	10.2	11.8	22.0	86.2	25	»
1891 31 oct.	10.2	10.7	20.9	87.9	24	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 19 nov.	68.0	23.9	91.9	170.3	53	3½
1892 26 nov.	67.7	22.3	90.0	169.2	53	3½
1892 3 déc.	66.2	24.7	90.9	168.8	53	3½
1891 5 déc.	64.9	27.0	91.9	175.8	52	4½

TOTAUX (1)

1892 24 nov.	6.489.8	2.374.2	8.864.0	14.737.7	61 %
1892 1er déc.	6.510.8	2.375.7	8.886.5	14.727.2	61
1892 8 déc.	6.509.2	2.380.2	8.889.4	14.628.7	61
1891 10 déc.	5.598.5	2.328.4	7.926.9	13.591.2	58

TOTAUX au 31 décembre

1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54%
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des banques, soit de renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Le marché français a bénéficié d'une grande fermeté due à la solution de la crise ministérielle; suivant sa tendance de la semaine dernière, il a marqué, par la hausse de notre Rente, la satisfaction que lui cause le maintien de M. Rouvier dans le nouveau Cabinet.

Le procès du recteur antisémite Ahlwardt, et son élection au Reichstag font grand bruit en Allemagne; c'est l'indice d'un état social assez troublé. Le Conseil fédéral vient d'adopter le texte du Gouvernement relatif aux nouveaux impôts; la taxe pour les transactions en Bourse est doublée. Tous ces facteurs contribuent à peser sur le marché où on constate aussi un resserrement de l'argent.

A signaler l'excellente tenue de la cote anglaise: elle s'explique par l'abondance des capitaux disponibles, qui cherchent à s'employer. Les statistiques du *Board of Trade* sont plus satisfaisantes que pendant les mois précédents. Toutefois les chiffres totaux du 1er janvier au 30 novembre accusent une diminution de 19.676.870 livres sterling pour les exportations et de 6.416.260 livres sterling pour les importations. Les recettes des Chemins de fer du Royaume-Uni sont également en décroissance.

En Autriche-Hongrie la lourdeur domine. On annonce que le dividende de la Banque d'Autriche-Hongrie sera inférieur de 3 ou de 4 florins à celui de l'année dernière, qui était de 46 florins 70 kr. La *valuta* n'a pas fait un pas cette semaine; il est certain que les pourparlers entre les ministres des finances et le groupe Rotthschild ne seront pas repris avant 1893.

En Espagne, la crise ministérielle prévue a éclaté. Après avoir conféré avec plusieurs hommes politiques, la Reine régente a chargé M. Sagasta de former le nouveau Cabinet. Le ministère sera ainsi constitué: Guerre, Lopez Dominguez; Marine, l'amiral Casariego; Justice, M. Puigcever; Travaux publics, M. Maura; Intérieur, M. Capdepax. Les autres portefeuilles seraient donnés à MM. Venancio Gonzalez et Giron. L'arrivée au pouvoir des libéraux, nous le faisions prévoir la semaine dernière, a exercé une heureuse influence sur la cote, à Madrid et à Barcelone; il importe toutefois de réserver son opinion sur les questions budgétaires jusqu'à ce que l'on connaisse leur programme.

Les fonds grecs continuent à baisser. M. Tricoupis a fait un exposé financier à la Chambre de Grèce. Il a annoncé, tout d'abord, que les opérations financières propres à assurer le paiement du prochain coupon avaient été « complétées ». Puis il a présenté son budget, pour 1893, qui se solde par un excédent de 6 millions de drachmes, entre les recettes et les dépenses. Ces chiffres sont considérés comme fantaisistes. Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Tricoupis, c'est-à-dire depuis le mois de juin, les valeurs helléniques ont fortement baissé et le change s'est élevé de 138 à 146 0/0.

Le Parlement italien poursuit la discussion du budget; jusqu'ici les projets du Gouvernement ont été adoptés. On parle de la constitution d'un Syndicat austro-allemand, auquel participeraient quelques maisons françaises, — ayant pour objectif de pousser la rente italienne au-dessus du pair et de préparer ainsi la conversion.

Nous renouvelons, à ce propos, l'avis que nous avons donné, à plusieurs reprises, au public français, en le mettant en garde contre des bruits fantaisistes tendant à lui faire absorber le paquet de rente italienne que détiennent les financiers allemands.

De Lisbonne, on nous signale une baisse des actions de la Banque du Portugal, dont notre correspondant expose les motifs (p. 764). La même lettre donne des indications fort intéressantes sur les rapports existant entre cet établissement et le Trésor public.

Les recettes du Trésor russe, pour les huit premiers mois de 1892, sont en diminution de 1 million 551 mille roubles dans le chapitre *Recettes ordinaires* et en augmentation de 131 millions 376 mille roubles, dans

le chapitre *Recettes extraordinaires*. On en trouvera le détail p. 766, ainsi que le décompte des dépenses.

Ici encore, nos prévisions de la semaine dernière, émises à propos du retrait des 400.000 obligations du solde de l'emprunt 3 0/0 1891, existant dans les caisses du *Crédit Foncier de France*, commencent à se réaliser. Le marché des fonds russes est en voie d'amélioration.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	3 déc. Sam.	5 déc. Lundi	6 déc. Mardi	7 déc. Merc.	8 déc. Jeudi	9 déc. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	99 45	99 65	99 90	99 80	100 02	100 05
Consolidés	LONDRES....	97 06	97 37	97 44	97 25	97 37	97 37
Autrich. 3 % or	VIENNE.....	115 50	115 50	115 60	115 10	.... .	115 20
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	102 40	102 40	102 45	102 40	102 30	102 30
Espagne Ext..	MADRID.....	73 50	73 60	73 80	74 20	. ..	75 25
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	101 87	101 75	101 87	101 87	102 ..	102 12
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	113 70	113 70	113 80	113 85	.... ..	113 70
Italie 5 %.....	ROME.......	97 10	97 37	97 40	97 27	.. ..	97 35
Portugais 3 %.	PARIS.......	22 35	22 35	22 55	22 65	22 60	22 ..
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	85 75	85 75	85 75	85 75	85 62	85 75
Russie-Orient 3 %..	ST-PETERSB..	.... ..	105 ..	105 12	105 ..	102 ..	105 ..
Suisse 3 %....	GENEVE.....	94 85	94 90	94 90	94 90	94 75	94 95

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	3 déc. Derniers Cours	3 déc. P. de 1 f. de rente	3 déc. Revenu p. 0/0	10 déc. Derniers Cours	10 déc. P. de 1 f. de rente	10 déc. Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	99 45	33 15	3 01	100 10	33 36	2 99
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 35	35 40	2 82	97 75	35 54	2 81
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	97 95	24 48	4 08	98 25	24 56	4 07
Belgique 3 ½ %...............	102 20	29 20	3 42	102 50	29 23	3 41
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	63 05	15 76	6 34	64 85	16 21	6 16
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 75	29 07	3 43	102 12	29 17	3 42
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	97 50	24 37	4 10	96 65	24 16	4 13
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	93 42	21 57	4 63	93 80	21 66	4 61
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	88 35	29 45	3 39	88 35	29 45	3 39
Portugal 3 % (1 fr. net).........	22 35	22 35	4 47	22 40	22 40	4 46
Roumanie 5 %....................	99 »	19 80	5 05	99 50	19 90	5 12
Russie 3 % or 1891 libéré.......	79 90	26 63	3 75	80 30	26 76	3 73
Serbie 5 % 1890.................	399 50	15 98	6 25	383 75	15 35	6 51
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	103 95	25 98	3 84	103 75	25 93	3 85
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	95 »	31 66	3 15	95 10	31 70	3 15
Turquie convertie 1 % série D..	21 65	21 65	4 61	21 95	21 95	4 55
— Priorité 4 % 1890......	428 75	21 43	4 66	436 .	21 80	4 58
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 75	28 58	3 49	85 75	28 58	3 49

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	12 nov.	19 nov.	26 nov.	3 déc.	10 déc.
Amsterdam. pap. court	4 %	206 12	206 12	206 »	206 06	206 11
Allemagne.. —	4 %	122 19	122 19	122 19	122 19	122 32
Vienne-Tr.. —	4 %	207 75	207 50	207 62	207 37	207 »
Barcelone.. —	4 %	427 50	426 »	425 »	426 »	426 »
Madrid ..... —	4 %	427 50	426 »	425 »	426 »	426 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	246 »	244 »	244 »	244 »	246 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 %	25 14	25 12	25 12	25 12	25 12
— ... ch. court	3 %	25 15	25 14	25 14	25 14	25 14
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	2 ½	0 09 p.	0 09 p.	0 15 p.	0 15 p.	0 15 p.
Italie ...... —	5 ½ %	3 62 p.	3 56 p.	3 62 p.	3 56 p.	3 56 p.
Suisse ..... —	4 %	pair.	pair	0 03 p.	0 09 p.	0 [illegible] p.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)		3442 15	3440 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Argent en barre (le kil.) ..		141 48	141 94	[illegible]	141 70	139 [illegible]
Quadruples espagnols ...		80 75	80 75	80 [illegible]	80 75	80 75
— **mexicains**...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 42	3 [illegible]	3 45	3 [illegible]	3 [illegible]
Souverains anglais.......		25 14	25 14	25 13	25 13	25 12
Banknotes		25 14	25 14	25 13	25 13	25 12
Aigles des Etats-Unis....		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks) ...		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre 916‰)		[illegible]	20 62	20 62	20 62	20 62
— (nouv. titre 900‰)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — (—) —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	11 nov.	18 nov.	25 nov.	2 déc.	9 déc.
Amsterdam..............	47 95	47 90	47 97	48 ..	47 97
Anvers..............	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90
Barcelone..............	15 90	16 30	16 45	16 30	16 30
Berlin..............	80 95	80 90	80 95	80 90	80 95
Bruxelles..............	100 07	100 07	100 12	100 11	100 12
Constantinople..........	22 75	22 82	22 82	22 72	22 72
Francfort..............	80 90	80 97	80 95	80 95	80 90
Gênes..............	103 70	103 60	103 60	103 67	103 57
Genève..............	99 97	99 97	99 99	100 02	100 01
Lisbonne..............	687 »	682 »	678 »	676 »	679 »
Londres..............	25 35	25 32	25 32	25 33	25 32
Madrid..............	15 70	16 »	16 25	16 ..	15 95
Rome..............	103 80	103 75	103 67	103 65	103 65
Saint-Pétersbourg.......	40 12	40 40	40 25	40 25	39 92
Vienne (à vue)...........	47 70	47 70	47 70	47 75	47 87
— (à 3 mois)...........	47 65	47 65	47 65	47 70	47 82

CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 10 décembre 1892.

Les changes sont un peu plus fermés que la semaine dernière, la plupart des cotes sont de quelques centimes au-dessus de celles de samedi dernier; le Rouble gagne même deux points entiers, nous le laissons à 246.

Le métal argent est très atteint par l'échec de plus en plus probable de la Conférence monétaire, il est tombé à 139 fr. 51 le kilo; il était à 141 70 la semaine dernière. Les Etats-Unis se lassent de verser des millions dans le tonneau des Danaïdes, ils parlent de supprimer leurs achats d'argent et l'Inde de fermer ses hôtels de monnaies. On prétend, dans le monde financier de Londres, que ces menaces ne seront pas suivies d'effet et qu'elles ont simplement pour but de peser sur les décisions de la Conférence de Bruxelles.

Nous pensons, au contraire, qu'il faut prendre au sérieux les projets des Etats-Unis. Ils voient l'inutilité de leurs efforts, et ils renoncent à lutter contre la force des choses. M. Forter, secrétaire du Trésor, dans le rapport financier qu'il vient de présenter au Congrès, déclare catégoriquement que l'expérience a condamné les achats d'argent

Il ajoute que le Trésor a eu de la peine à conserver un stock d'or suffisant, et que si les exportations continuaient, la réserve serait entamée.

L'augmentation de l'encaisse or de la Banque de France est, pour la semaine, de 6.200.000 fr.; elle comprend 3.500.000 fr. de lingots et de monnaies étrangères — ces dernières sont en presque totalité des dollars américains — et 2.700.000 fr. d'or français revenu de l'étranger ou versé dans les succursales. L'argent a diminué de 2 300.000 fr. La circulation intérieure a pris 1.600.000 fr. et 700.000 fr. ont été expédiés en Suisse, en Italie et dans les colonies françaises.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, 8.000.000 de fr. en dollars américains, à destination de la Banque, sont attendus lundi au Havre. Il n'y aura probablement pas d'autre arrivage cette semaine, en raison des moyens de défense adoptés par les banquiers et bien que le change sur New-York soit favorable à l'exportation du métal; mais le stock de pièces légères, qui sert aux banquiers à concentrer les opérations cambistes, ne tardera pas à s'épuiser, et si le change ne s'améliore pas, l'or recommencera à s'écouler.

Il n'y a rien de nouveau touchant la *Valuta* autrichienne, les opérations sont suspendues et les négociations ne recommenceront qu'au mois de janvier.

LES STOCKS

Blés. — Du 4 décembre au 10 décembre 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine; nous les plaçons

en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
Angleterre	2.885.500	5.222.900
Continent	8.250.500	7.264.500
Total	11.136.000	12.487.400
Semaine précédente	11.046.000	13.772.100

Soit une augmentation de 90.000 hectolitres sur la semaine précédente et une diminution de 1.351.400 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892 hectol.	1891 hectol.	1890 hectol.
Au 29 novembre..	8.250.500	7.264.500	6.117.000
Semaine précéd..	8.012.700	6.739.600	5.924.900

Soit une augmentation, pendant la huitaine, de 237.800 hectolitres.

Dans ce total de 8.250.500 hectolitres, on compte 5.054.700 hectolitres de Californie, contre 3.184.200 l'année dernière, 1.908.200 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 1.354.300 l'année dernière; 609.000 de la mer Noire et d'Azof, contre 768.400 ; 87.000 du Danube, contre 17.400; 52.200 d'Australie contre 174.000; le flottant des Indes s'élève seulement à 232.000 hectolitres, contre 1.235.400 l'an dernier; celui de la République Argentine est de 145.000 hectolitres, contre 14.500 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	10 déc.	3 déc.
Nord-Ouest	20 35	20 40
Nord	20 81	20 82
Nord-Est	20 05	20 12
Ouest	20 22	20 44
Centre	20 15	20 25
Est	20 27	20 33
Sud-Ouest	20 45	20 70
Sud	21 80	21 90
Sud-Est	22 02	22 15
Moyenne générale...	20 63	20 79

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres aux dates suivantes :

	1892	1891	1890
France (1er nov.)..	156.082	110.388	86.256
Angleterre (26 nov.)..	93.258	88.557	113.717
Allemagne (1er nov.)..	219.000	176.729	167.090
Hambourg (23 nov.)..	55.400	38.800	21.100
Autriche (1er nov.)..	140.000	115.000	104.000
Hollande (15 nov.)..	7.455	12.769	15.146
Belgique (15 nov.)..	14.720	15.779	4.012
Europe	685.915	558.022	511.321
Sous voiles pour l'Europe...	29.979	10.461	12.201
Total	715.894	568.483	523.522
Etats-Unis (23 novembre)	71.000	53.217	49.986
Havane-Matanzas (23 nov.)	8.000	29.000	41.000
Total général	797.894	650.700	614.508

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc n° 3 :	—	—	—
— novembre...	40 25	41 50	36 »
— décembre ...	40 50	42 »	36 25
— 4 de janvier.	40 87 1/2	42 25	36 50
— 4 de mars ...	41 37 1/2	42 75	37 25
Sucre roux 88°, liv. disp.	38 25	38 50	33 50
Sucre raffiné	106 50	105 50	105 50

Voici, d'après la circulaire rectifiée de M. Licht, les dernières estimations de la récolte européenne :

	1892-93 Tonnes	1891-92 Tonnes
France	625.000	650.377
Allemagne	1.180.000	1.198.156
Autriche	767.000	786.566
Russie	470.000	560.000
Belgique	190.000	180.377
Hollandes	75.000	37.451
Autres pays	80.000	78.000
	3.387.000	3.490.227

Soit un déficit de 103.000 tonnes.

En Autriche, la production du mois de novembre a atteint 209.887 tonnes (contre 199.988 en 1891) ; on a exporté 52.108 tonnes (contre 66.449) et le stock s'élevait, au 30 novembre, à 266.202 tonnes (contre 246.845).

La production sucrière des Etats-Unis a progressé de 200 0/0 sous l'influence de la prime donnée à cette industrie.

Cafés. — Voici les statistiques qui nous sont envoyées de Rotterdam, à la date du 7 décembre :

Stock (en tonnes) des cafés dans les huit principaux marchés de l'Europe, au début des mois de :

	1889	1890	1891	1892
Janvier	81.150	79.650	62.750	47.300
Février	90.700	90.150	56.000	60.100
Mars	94.950	87.100	51.350	65.300
Avril	183.100	88.800	52.600	71.650
Mai	117.450	99.300	59.050	82.500
Juin	122.050	99.800	63.300	91.700
Juillet	128.250	98.800	68.250	88.100
Août	129.200	88.650	63.800	84.650
Septembre	110.700	73.000	58.400	76.300
Octobre	98.300	61.200	53.800	68.100
Novembre	85.600	45.850	46.900	64.050
Décembre	77.350	54.150	38.550	62.100

Stock du café	Tonnes 1892	1891	1890
Provision totale le 1er décembre sur les huit grands marchés d'Europe	62.100	38.550	54.150
Embarqué au Brésil pour l'Europe	16.976	29.288	24.294
Embarqué aux Indes Orientales pour l'Europe	10.740	6.296	1.240
Provision sur les six grands marchés de l'Amérique du Nord	17.080	14.765	14.395
Embarqué au Brésil pour l'Amérique du Nord	81.353	19.412	11.294
Provision à Rio	8.882	12.294	8.117
Provision à Santos	17.529	20.353	23.647
Provisions au 1er octobre (comprenant les expéditions des Indes pour l'Amérique)	160.462	140.958	137.137

La récolte du Gouvernement à Java, en 1892, a dépassé les prévisions d'environ 200.000 balles ; mais les prévisions, pour 1893, sont moins favorables, et font croire à une récolte tardive et réduite. On a traité des affaires en Java W. J. B., récolte 1893 à des prix qui mettent la marchandise, rendue à Rotterdam, de 60 à 63 cents.

Quant à la récolte du Brésil, pour 1893-94, on l'estime de 6 à 6 1/4 millions de balles, soit 2 3/4 millions de Rio et 3 à 3 1/2 millions de Santos. De Costarica, les nouvelles sont mauvaises; la pluie aurait causé de grands dommages.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 6 décembre par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

	1892		1891	
Stock du coton	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	276.600	359.500	175.200	249.000
Marseille.............	»	8.200	»	8.200
Brême.................	97.400	97.800	90.100	91.600
Amsterdam.............	15.200	15.700	16.700	18.600
Londres...............	»	6.000	»	9.000
Liverpool.............	1.099.000	1.275.000	824.000	1.010 000
Ensemble......	1.488.200	1.762.600	1.106.000	1.385.800
Etats-Unis............	1.022.000	1.022.000	1.183.000	1.183.000

Cotons en mer :

	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	95.000	95.000	71.800	71.800
Brême.................	100.400	100.400	142.500	142.500
Amsterdam.............	1.900	1.900	2.000	2.100
Angleterre............	365.000	371.000	460.000	470.000
	562.300	568.300	676.300	686.400
Total général....	3.072.500	3.352.500	2.965.300	3.255.200

Existences générales connues :

3.587.000	3.935.000	3.673.000	4.059.000
1890		1889	
2.525.000	3.059.000	2.428.000	2.803.000

La totalité des existences généralement connues au 6 décembre est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 3.935.000 balles. — 1891, 4.059.000 balles. — 1890, 3.059.000 balles. — 1889, 2.803.000 balles.

Le *Daily News* dit qu'au meeting de la fédération des ouvriers en coton, on a décidé hier de demander aux députés du Lancashire de réclamer au Parlement la limitation à 8 heures de la journée de travail.

D'après le rapport hebdomadaire de Liverpool, à la date du 9 décembre, le mouvement des cotons a été le suivant :

Ventes générales de la semaine, 36.000 balles ; dont pour spéculation, 5.600 ; dont pour exportation, 5.700 ; dont pour consommation, 25.300 ; débouchés pour consommation. 59.000 ; Importations semaine, 146.000 ; Stock à ce jour, 1 352.000. On cote : Middling américain 5 1/8. Fair Pernambuco 5 5/16. Fair Brown Egyptien 5 11/16. Fair Dhollerah 4 1/4. Fair Oomra 4 3/8. Fair Ceara 5 5/16. Fair Maranham 5 5/16. Good Broach 4 1/4. Good Dhollerah 4 1/4. Good Oomra 4 3/8. Good Bengale 3 15/16.

Le marché anglais a été surpris par les cotes de New-York qui sont arrivées en forte hausse ; au Havre, après une période de grande activité, on est revenu au calme ; mais les prix sont fermes tant pour le terme que pour le disponible.

Soies. — La Condition a enregistré du 8 au 12 décembre 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
France ....balles	73	19	59
Espagne................	5	»	»
Piémont................	14	1	14
Italie.................	57	13	51
Brousse................	13	5	34
Syrie..................	33	»	40
Bengale................	»	4	5
Chine..................	10	40	137
Canton.................	25	61	243
Japon..................	25	64	204
Tussah.................	2	23	22
Total.........balles	257	230	809

Soit un total de 87.017 kilog. contre 115.268 kilogr. de la semaine précédente, et 110.381 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des quatre années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892........	22.072	16.895	48.050	87.017
1891........	20.537	14.780	75.064	110.381
1890........	18.345	11.229	57.948	87.522
1889........	23.980	17.804	110.994	152.778
1888........	25.388	16.479	59.592	101.459

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 25 novembre :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines corresptes 1890	1891	1892
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24/26	150/155	74/75	63 64	51 52	63 64
Italie... Ouv. franç. 2e ordre 22/24	135/142	70/72	60 61	49 49	» »
Bengale. Ouv. franç. 2e ordre 22/26	104/115	59/61	57 58	» »	» »
Chine... 0 fr. et it. 1er ordre 40/45	98/103	57/59	52 53	45 46	48 »
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20/24	135/141	72/74	60 62	47 58	59 60
Italie.............. 2e ordre 24/26	122/127	66/69	58 60	45 47	» »
Chine. Tours compt. 2e ordre 41/45	82/88	54/55	52 53	45 46	47 49
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10/12	130/135	64/68	60 61	45 46	58 59
Italie... Bouts noués 2e ordre 9/11	112/120	54/56	56 57	44 45	» »
Chine Tsatlée, 4..................	76/81	43/44	38 40	31 »	32 33
Japon Grappes no 2..............	» »	» »	56 57	44 45	54 »

Le marché de Lyon tend à se relever ; à la suite d'un bon raisonnement on a compris que la baisse de ces derniers temps ne pouvait s'accentuer et que le fond du marché était resté très solide. L'affluence des grèges asiatiques avait fortement agi sur le marché, mais la marchandise, très offerte, finit par se classer. Ce sont les sortes de Canton qui ont le plus pâti, mais ce malaise peut être considéré comme absolument passager.

Quant aux sortes du Japon, dont les assortiments commencent à se compléter, elles ne donnent pas encore lieu à des transactions sérieuses, les acheteurs, fabricants et mouliniers, cherchant à tirer la quintessence de la situation actuelle et laissant s'épuiser les marchés à livrer en ouvrées et les contrats d'ouvraison avant de revenir aux achats.

Cuivres. — Les dernières cotes (9 décembre) qui nous soient parvenues de Londres sont les suivantes : G. M. B. à £ 47/5 au 27 courant, et £ 47/3/9 au comptant et sur warrant, 47/12/6 au 2 mars. On a traité 250 tonnes à £ 47/3/9 comptant et à £ 47/12/6 et 13/9 à 3 mois.

Pour les stocks au 30 novembre, voir *l'Economiste européen* no 47, p. 709.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

La Politique. — Nous terminions la semaine dernière en pleine crise ministérielle. Il a suffi à M. Ribot de quelques heures pour constituer un Cabinet. En effet, dès que M. le Président de la République a eu chargé officiellement M. Ribot de la mission qui a si rapidement abouti, les difficultés ont paru cesser comme par

enchantement. Lundi soir, le Ministère était ainsi constitué :

MM. RIBOT	Présidence du Conseil et Affaires étrangères.
LOUBET	Intérieur et Cultes.
BOURGEOIS	Justice.
DE FREYCINET	Guerre.
BURDEAU	Marine.
ROUVIER	Finances.
Charles DUPUY	Instruction publique.
SIEGFRIED	Commerce.
VIETTE	Travaux publics.
DEVELLE	Agriculture.
JAMAIS	Sous-secrétaire des Colonies.

On remarque deux nouveaux noms, ceux de MM. Siegfried et Charles Dupuy.

MM. Ricard, à la Justice, et Jules Roche, au Commerce, ont été remplacés par MM. Bourgeois et Siegfried. La nomination de M. Léon Bourgeois au Ministère de la Justice indiquait que le nouveau garde des sceaux donnerait, dans la mesure du possible, satisfaction aux vœux de la Commission d'enquête. Le passé des ministres qui faisaient partie de l'ancien Cabinet est trop connu pour que nous le rappelions.

M. Jules Siegfried est député de la Seine Inférieure depuis 1885. Il a été rapporteur du budget du commerce. M. Charles Dupuy, qui remplace à l'Instruction publique M. Bourgeois, est député de la Haute-Loire depuis 1885. Depuis plusieurs années, il était rapporteur du budget de l'Instruction publique. Sur la demande de M. Loubet, le service des Cultes a été rattaché à l'Instruction publique et ne dépendra plus de l'Intérieur. Jeudi dernier, M. Ribot, président du Conseil, lisait à la Chambre la déclaration suivante, au nom du Gouvernement :

Messieurs, la confiance de M. le président de la République nous appelle à prendre le Gouvernement dans des circonstances difficiles. Nous nous présentons devant vous avec la ferme volonté de poursuivre, au dedans et au dehors, une politique qui n'a pas cessé d'obtenir votre approbation, mais aussi avec la résolution de faire tout notre devoir en face d'une situation qui exige impérieusement une lumière complète et de promptes résolutions.

Des allégations graves ont été portées à la tribune ; elles ne mettent pas seulement en cause l'honneur de plusieurs membres des deux Chambres ; elles tendent à jeter la déconsidération sur la représentation nationale.

Une commission a été chargée par vous de rechercher et de faire connaître ce qu'il peut y avoir de fondé dans ces allégations. Nous sommes convaincus que l'accord entre la Commission d'enquête et le Gouvernement assurera la pleine manifestation de la vérité.

Nous sommes convaincus aussi que cet accord peut s'établir sans porter atteinte à aucun des principes que nous avons également à cœur de sauvegarder.

Messieurs, des défaillances individuelles ne sauraient constituer autre chose qu'un accident dans l'existence d'un grand peuple honnête et laborieux.

L'œuvre de justice actuellement poursuivie ne peut suspendre le cours régulier de la vie publique ; nous vous convions donc à reprendre sans delai la suite de vos travaux, à pourvoir au vote des lois urgentes, telles que la réforme des boissons et la convention commerciale franco-suisse et à vous assurer à vous-mêmes par des douzièmes provisoires le temps nécessaire pour un sérieux examen du budget de 1893. Vous vous apprêterez ainsi à achever utilement l'œuvre d'une législature qui n'a été ni sans profit pour le pays, ni sans honneur pour vous-mêmes.

Nos budgets ramenés à l'unité et à l'équilibre, notre régime douanier réformé selon les vœux du pays, les lois sur lesquelles reposent l'éducation et la défense nationales fermement maintenues, la législation du travail développée dans un esprit de justice et de solidarité, la République ralliant à chaque consultation nationale des suffrages plus compacts et devenant comme la forme naturelle de la vie publique française, en même temps qu'elle recueillait au dehors de précieux témoignages d'estime, telle a été, messieurs, l'œuvre des trois premières années de votre législature.

Cette œuvre, un instant arrêtée, il dépend de vous de la reprendre dès demain avec une énergie nouvelle. Vous déjouerez ainsi les pièges semés sur votre route et vous donnerez au pays, demeuré calme au milieu des incidents de ces derniers jours, une impression fortifiante.

La démocratie française a déjà fait justice des calomnies que l'esprit de parti essaye de diriger contre nos institutions. Elle comprend que c'est l'honneur de la République de ne pas étouffer par le silence des scandales ou des faiblesses qui ne sauraient l'atteindre, et d'en tirer, au contraire, une leçon de haute moralité.

Gardons, nous aussi, messieurs, notre sang-froid : ne nous laissons pas émouvoir par cette fureur de délations qui s'abat, à certains jours, sur notre pays. Soyons sévères pour les fautes commises, mais n'arrêtons pas trop longtemps nos regards sur ces misères et reprenons notre marche en avant, la tête haute comme il convient aux représentants d'un grand pays.

C'est dans cet esprit que le Gouvernement fait appel au concours des deux Chambres et qu'il ose compter sur la confiance de tous les républicains, unis dans un sentiment commun, rendu plus profond par les difficultés de l'heure présente, de dévouement envers la République et envers la patrie.

M. Loubet, ministre de l'Intérieur, donnait lecture de la déclaration au Sénat. Au Palais-Bourbon comme au Luxembourg, le programme du nouveau ministère a été très favorablement accueilli. Aussitôt après la lecture de la déclaration à la Chambre, M. Hubbard demandait à interpeller le Gouvernement sur l'attitude que celui-ci prendrait devant la Commission d'enquête. M. Ribot demandait la discussion immédiate; malgré quelques observations de M. Henri Brisson, l'interpellation était discutée séance tenante. Il en résultait un vote de confiance envers le cabinet Ribot, adopté par 307 voix contre 100 sur 407 votants.

La majorité comprenait 300 républicains, sur les 386 siégeant à la Chambre, et 7 membres de la droite. La minorité se composait de 69 membres de la droite, 14 membres du parti ouvrier et 17 boulangistes. Le ministère Ribot peut donc compter sur une forte majorité républicaine. Pour le juger il faut l'avoir vu à l'œuvre. Nos lecteurs continueront à trouver plus loin tous les renseignements relatifs à l'affaire du Panama et aux travaux de la Commission d'enquête.

On a distribué, jeudi dernier, à la Chambre, la nouvelle rédaction que la Commission du budget a élaborée pour réduire, suivant le vœu de la Chambre, le taux des licences, tout en maintenant le dégrèvement intégral des boissons hygiéniques et en sauvegardant l'équilibre budgétaire. Or, la Chambre a repris, hier samedi, la discussion de la *Réforme sur les Boissons*, et cette séance a été marquée par un nouveau coup de théâtre. — La Chambre a voté, sur la proposition de M. Chiché, député boulangiste de la Gironde, la suppression de l'article 28, relatif à l'augmentation des Droits des Licences. Cette suppression représente une nouvelle brèche, dans le budget, de 35 millions de fr. Il est vrai que M. Chiché a prétendu que la suppression du privilège des bouilleurs de cru devait produire une augmentation de recettes de 100 millions et non pas de 20 millions, comme l'établissaient les chiffres de la Commission du budget. L'affirmation de M. Chiché n'est, malheureusement, qu'une hypothèse, et M. Rouvier, ministre des finances, a été bien inspiré en demandant à la Chambre de l'ajourner à lundi, afin de pouvoir examiner, avec des documents à l'appui, les conséquences, par rapport à l'équilibre du budget, de l'amendement Chiché.

Le Ministre de la marine a, dans la séance d'hier samedi, déposé sur le bureau de la Chambre le projet de loi portant ouverture des crédits supplémentaires nécessités par la campagne du Dahomey au cours de cet exercice.

Ces crédits se monteraient à 6 millions environ, ce qui, rapproché des 3 millions primitivement votés par le Parlement, porterait à 9 millions la dépense occasionnée par la campagne.

Marché Financier. — L'heureux dénouement de la crise ministérielle, qui n'a été connu du monde de la Bourse que mardi matin, et le maintien dans le Cabinet actuel de M. Rouvier, ont causé sur le marché la plus favorable impression. De même, également, le vote de confiance accordé jeudi au Ministère, bien que ce vote ne semblait faire aucun doute. On l'avait, du reste, si bien escompté que, avant même que la discus-

sion de l'interpellation de M. Hubbard n'ait commencé, on avait, encore une fois, sur la Rente 3 0/0 française, gagné le pair. Il va de soi que le mouvement commencé ne s'est pas arrêté à ce cours. Mais, malheureusement, avec la pénurie d'affaires que l'on constate et dont il faut certainement rendre responsable tout ce qui se passe au sujet du *Panama*, on n'a pu encore pousser trop loin la reprise. En tout cas, cette fois, le cours de 100 sur le 3 0/0 paraît bien consolidé ; il est peu probable qu'il puisse être reperdu, d'ici longtemps du moins ; au contraire, et, grâce à la perspective du coupon de 0.75 centimes qui va être détaché le 16 courant, il est à croire que l'on va, dès le début de la semaine prochaine, continuer la marche en avant, si toutefois il ne se produit aucun incident grave. Il ne serait donc pas impossible que, dans huit jours, nous ayons à constater, sur notre grand fonds national, le cours de 100 fr. coupon détaché.

Le remaniement ministériel que nous signalions dimanche dernier en Espagne, n'aura pas servi à M. Canovas. Le Cabinet qu'il présidait a été obligé de démissionner en entier. C'est M. Sagasta qui va prendre la suite des affaires avec M. Venancio Gonzalès aux finances. Depuis quinze jours nous prédisions les conséquences de cet événement qui a, dans le premier mouvement, porté la *Rente Extérieure Espagnole* au dessous de 64; ensuite les rachats des vendeurs de primes débordées aidant, on a pu s'approcher du cours de 65. C'est une belle étape parcourue ; mais le Ministère nouveau va avoir à lutter avec les mêmes difficultés financières que son prédécesseur. Quelles réformes pratiquera-t-il ? Quelles économies réalisera-t-il, et, surtout, comment parviendra-t-il à rétablir le change ? Autant de questions graves à se poser. Notre sentiment personnel c'est qu'il faut prendre garde à la véritable situation de l'Espagne et ne pas s'emballer sur une hausse irréfléchie.

L'*Italien*, depuis quelques jours, témoigne d'une lourdeur que beaucoup ne s'expliquent pas, eu égard à l'effervescence qui règne sur les autres fonds d'Etats étrangers. La vérité est qu'il avait, depuis plusieurs semaines, pris une certaine avance destinée à tenter de nouveau le petit capitaliste français. Celui-ci se tenant toujours sur la réserve, il est naturel que la spéculation, essoufflée, s'arrête. La *Banque Nationale d'Italie* ne peut pas toujours acheter ; nous serions même portés à croire qu'elle serait désireuse d'alléger sa position. Quoi qu'il en soit, la *Rente Italienne*, malgré son prochain coupon de 2 fr. 17, est grandement à son prix, et les cours que l'on s'efforce de coter au comptant, ne peuvent tromper personne : le public français, dont l'appoint est nécessaire au crédit de l'Italie, s'abstient et s'abstiendra encore.

Mouvements violents, cette semaine, sur la *Rente 3 0/0 Portugaise* et sur les *Obligations Tabacs Portugais*. On a, hier, réédité la nouvelle que la *Régie des Tabacs* allait être réduite à payer en or le coupon de ses obligations que, jusqu'à concurrence du tiers, les deux autres tiers devant être payés en papier. Cette nouvelle est démentie aujourd'hui, et une partie du recul a déjà été regagnée. Il y aurait là, pour le Gouvernement Portugais, quelque chose à faire pour que, désormais, des bruits comme ceux que nous signalons et qui sont réédités périodiquement, ne rencontrent plus aucune créance : ce serait donner une situation nette et bien définie des Finances portugaises.

Une reprise sérieuse vient d'avoir lieu sur les *Valeurs Ottomanes*. Cette reprise, que notre dernière étude sur les *Valeurs Ottomanes* faisait d'ailleurs pressentir, est due à plusieurs causes. Disons, d'abord, que le groupe qui avait, déjà, précédemment opéré sur ces valeurs, semble s'en occuper de nouveau. On signale des achats de grande importance. De plus, on parle d'un gros spéculateur dont la Bourse a eu à s'entretenir à plusieurs reprises et qui serait vendeur d'une quantité d'*Actions de la Banque Ottomane*. La position visée de ce vendeur, le contraindrait à procéder dès maintenant à des rachats forcés. Quant aux *Actions Tabacs Ottomans*, elles sont revenues, naturellement, à des cours plus élevés que ceux de la semaine dernière, mais qui ne sont pas encore en rapport avec la qualité du titre.

En parlant, la semaine dernière, de la mesure que venait de prendre le gouvernement Russe relativement aux 200 millions de capital de la *Rente or 3 0/0*, nous mentionnions la fermeté de tous les *Fonds Russes*, et de la tendance qu'ils affectaient. Ainsi que prévu, la hausse s'est produite sur tous les types divers ; et comme les achats de l'Epargne continuent, les cours sont appelés à progresser encore.

Le Suez est, cette semaine en hausse sensible. Il clôture à 2.671 25. C'est depuis la liquidation fin novembre, c'est-à dire depuis le cours de compensation, une avance de 43 fr. 75. Cette hausse serait basée sur les recettes que l'on prévoit pour le mois de janvier prochain, et ce, en dépit de la détaxe qui va être appliquée à partir du 1er du mois prochain. Toutefois, il est à craindre que l'on n'éprouve, de ce côté, quelque désillusion, du moins au commencement du nouveau régime.

L'*Action Rio-Tinto* a été violemment tourmentée. Elle a fléchi jusqu'à 408 75, sur l'échec de l'émission des 600.000 livres sterling, obligations 3me hypothèque de cette Compagnie, émission présentée en Angleterre et en Allemagne. Toutefois, la baisse n'a pas persisté. On dit, en effet, que le même spéculateur, dont nous venons de parler au sujet de la Banque ottomane, serait fortement à la baisse sur le *Rio-Tinto*. S'il en est ainsi, la hausse de la dernière heure n'est que passagère.

(*Voir le tableau de la Bourse à la seconde page de la Couverture*).

QUESTIONS DU JOUR

COMPAGNIE FRANÇAISE DES MÉTAUX

I

Au mois de janvier dernier, en rendant compte de la deuxième Assemblée constitutive de la *Compagnie française des Métaux*, nous disions que la reconstitution de cette grande entreprise — menée à bien, malgré beaucoup d'obstacles — faisait le plus grand honneur à M. J. Gay, Président du Conseil du *Crédit industriel*, car elle conservait à la France un admirable outillage industriel. Voici la Société presque arrivée à la fin de son premier exercice : examinons si les résultats de son exploitation ont répondu aux légitimes espérances de ses créateurs.

Comme on le sait, la *Compagnie française des Métaux* s'est constituée le 9 janvier 1892 au capital social de 25 millions de francs, divisés en 50.000 actions entièrement libérées. Sur ces 50.000 actions, 40.000 ont été attribuées à la *Compagnie de Reconstitution de la Société des Métaux*, en représentation de ses apports et 10.000 ont été souscrites en numéraire.

En outre, par l'article 27 des statuts, le Conseil d'administration, pour former à de bonnes conditions ses stocks de marchandises, matières premières, approvisionnement et fonds de roulement, a été autorisé à créer et à émettre un nombre d'obligations de 500 francs nécessaires pour représenter un capital effectif de 20 millions de francs, lesdites obligations sont productives d'un intérêt de 4 0/0 et amortissables en 75 années au maximum.

En ce qui concerne le capital social — représentant plus particulièrement l'outillage, les immeubles et le fonds de commerce de l'ancienne *Société industrielle et commerciale des Métaux* — nous

rappellerons que l'ensemble des apports faits à la nouvelle Société était apprécié de la manière suivante par les Commissaires (MM. R. Baulant, A. Tinarran, P. Jousselin) chargés de les évaluer :

Il ressort clairement pour nous, d'après toutes les constatations et les calculs d'estimation aussi exacts que possible, que la valeur des usines réunies, de la nombreuse clientèle répartie tant en France qu'à l'étranger, du fonds de commerce et des brevets qui à eux seuls constituent un élément certain de succès, et par ce fait représentent un capital important, que la valeur de ce tout, disons-nous, pourrait être évaluée sans exagération à 30 millions. Cependant, afin d'éviter tout aléa et mettre la nouvelle Société à l'abri de toute éventualité qu'il nous est impossible de prévoir actuellement, nous ferons subir à ce chiffre une réduction de six millions, réduction portant principalement sur les constructions et l'outillage au point de vue de l'utilité future. Malgré le coefficient énorme de cette dépréciation, que la prudence poussée à ses dernières limites peut seule faire accepter, l'estimation de toutes les usines y compris le fonds de commerce, l'achalandage, la clientèle et les brevets, atteint encore le chiffre de 24 millions auquel nous croyons devoir fixer notre estimation.

Ce chiffre rapproché de celui de 20 millions, représentant l'attribution faite, par son apport, à la *Compagnie de Reconstitution de la Société des Métaux*, nous semble faire suffisamment ressortir les avantages dont doit bénéficier la nouvelle Société. Nous vous ferons d'ailleurs remarquer que cet apport représente simplement le prix d'adjudication de 18.000.050 francs, augmenté des frais d'enregistrement et autres de toute nature qui se sont élevés à 2 millions environ.

Le capital-obligations, qui figure dans le passif de la Société pour un chiffre total de 21.739.000 fr., a servi, ainsi que nous le disions plus haut, à constituer les approvisionnements généraux de l'entreprise, en marchandises et matières premières et à établir son fonds de roulement.

II

Pour se rendre compte de la valeur de l'outillage et du fonds de commerce de la *Compagnie française des Métaux*, il convient tout d'abord de rappeler que l'apport effectué par la *Compagnie de Reconstitution de la Société des Métaux* représentait toutes les usines de la *Société Industrielle et Commerciale des Métaux*, mise en liquidation judiciaire par jugement du Tribunal de Commerce de la Seine du 15 avril 1889, et que cette dernière Société s'était elle-même constituée le 27 octobre 1881 (*anciens établissements J.-J. Laveissière et fils et E. Secrétan*) au capital-actions de 25 millions de francs, et que 40.000 obligations de 500 francs avaient été émises au pair, par décision du Conseil d'administration en date du 28 novembre 1881.

En outre, par décision des Assemblées générales des 10 mars et 28 avril 1888, le capital social avait été porté de 25 à 50 millions de francs par la création de 50.000 actions nouvelles, souscrites au prix de 750 fr., dont 500 fr. applicables au capital social et 250 fr. aux réserves. Par conséquent, au moment de la mise en liquidation de la *Société Industrielle* il avait été réellement apporté, ou versé en espèces, pour constituer l'outillage, le fonds de commerce, les stocks et le fonds de roulement de ladite Société :

45 millions de francs en 1881
37 — 500 mille fr. en 1888

Nous ne voulons tirer aucune conclusion ferme de cette constatation — que nous ne faisons d'ailleurs qu'à titre de simple indication — car on pourrait nous objecter que les derniers 37.500.000 francs versés ont été surtout demandés pour faciliter la vaste spéculation que M. E. Secrétan poursuivait sur les cuivres et non point pour développer l'outillage et la force productive de l'entreprise. Mais, pour rester dans notre rôle d'appréciateur fidèle, nous devons faire remarquer que l'actif social de la *Société Industrielle* était généralement considéré, pendant la période normale 1882-1887, comme supérieur en valeur réelle au capital de 45 millions de francs engagé en 1881.

Enfin nous rappellerons que du 15 avril 1889 au 2 décembre 1891 — c'est-à-dire pendant une période de 31 mois et demi — la liquidation, malgré les conditions déplorables dans lesquelles se trouvait l'exploitation — par suite de la catastrophe d'avril 1889 qui a déterminé, par contre-coup, la ruine de l'ancien Comptoir d'Escompte — a pu encore réaliser un *bénéfice industriel proprement dit* de 4 millions de francs par an en moyenne. Il est vrai que la liquidation ne payait plus d'intérêt aux 36.360 obligations restant en circulation au 1er décembre 1888, date du dernier coupon payé.

Mais l'intérêt de ces 36.360 obligations à 5 0/0 ne représente que 909.000 fr. ; le bénéfice annuel de l'*exploitation judiciaire* a donc été supérieur à 3 millions de francs. On peut donc en conclure, sans aucune espèce d'hésitation, que la valeur actuelle de l'outillage, immeubles et fonds de commerce de la *Compagnie française des Métaux*, est de beaucoup supérieure aux 20 millions de francs payés par elle.

III

D'ailleurs, jetons un rapide coup d'œil sur la nouvelle exploitation. Le résumé suivant du bilan arrêté à la date du 31 octobre 1892, va nous permettre d'en apprécier les premiers résultats :

ACTIF

Immeubles. Matériel. Fonds de commerce..........Fr.		20.000.000
Commandite David et Cie. Constructions et Matériel nouveaux		403.538
Ressources disponibles. Caisse. Comptes courants		7.570.352
Cautionnement	140.484 23	5.582.333
Loyers d'avance	49.490 »	
Créances rachetées	33.656 40	
Débiteurs divers	5.358.702 42	
Approvisionnements		14.997.305
Prime de remboursement des obligations et amortissement des frais de premier établissement et divers		2 880.111
Total		51.433.640

PASSIF

Capital { Actions..........Fr.		25.000.000
Capital { Obligations		21.739.000
Créditeurs divers		49.453
Solde créditeur, Profits et Pertes au *30 juin*		3.033 500
Provisions diverses au 30 juin		255.000
Solde créditeur du compte Marchandises générales au 31 octobre	1.769.178 33	1.356.687
Solde créditeur au 31 octobre du compte Sous-location et Vente Sous-produits	5.434 50	
Total	1.774.612 83	
A déduire : Frais généraux et Provisions	417.926 48	
Total		51.433.640

Ainsi, pendant le 1er semestre de la 1re année sociale, le bénéfice net de l'exploitation a été supérieur à 3 millions de francs, déduction faite des charges du capital-obligations et d'importants amortissements réalisés. Il faut considérer qu'il ne s'agit ici que du *bénéfice industriel* proprement dit provenant des commandes exécutées et livrées, et non d'une différence quelconque d'inventaire sur les approvisionnements en magasin, ou de commandes en cours d'exécution.

Les quatre mois suivants ont donné un *bénéfice industriel* de 1.356.687 fr., duquel il convient de

déduire les charges du capital-obligations, soit pour quatre mois environ 300.000 fr. Ils laissent donc un bénéfice net de plus d'un million de francs.

La rubrique : *Ressources disponibles, caisses, comptes-courants :* 7.570.352 fr. n'a besoin d'aucune explication. Le compte *Débiteurs divers :* 5.358.702 fr. ne porte absolument que sur des fournitures, des livraisons de marchandises effectuées à une clientèle industrielle de premier ordre. Le chapitre *Approvisionnements :* 14.997.305 fr., s'entend des marchandises et matières premières rigoureusement calculées aux prix d'achat, et non pas évaluées aux cours du jour... lesquels sont très sensiblement supérieurs à ces prix d'achats.

IV

Le Conseil d'administration (1) considérant que le 1er semestre de l'exploitation de la Compagnie a été favorisé, dans une certaine mesure, par des circonstances anormales telles que changement de régime social, reprise des affaires paralysées par la liquidation judiciaire de l'ancienne Société, etc., songerait à constituer, à l'aide des 3 millions ainsi réalisés, une puissante réserve qui ne pourrait qu'améliorer encore, dans l'avenir, la brillante situation que la *Compagnie française des Métaux* a su se faire dès sa première année d'existence.

Il vient cependant de décider le paiement, à partir du 2 janvier, d'un premier acompte de 15 francs nets par action, mais cet acompte (750.000 fr. pour 50.000 actions) ne serait prélevé que sur les bénéfices réellement acquis pendant la première partie du deuxième semestre. Les actionnaires de la *Compagnie française des Métaux* ne pourront qu'approuver, unanimement, les idées de prudence et de sagesse qui guident leur Conseil d'administration.

En effet, les 4 millions de bénéfices industriels réalisés pendant les dix premiers mois d'exploitation de la Société — déduction faite de toutes les charges obligataires et de divers autres amortissements — permettraient déjà la distribution d'un dividende minimum de 80 francs par action. Mais quelle responsabilité pour le Conseil d'administration et quelle déception pour les actionnaires si les résultats de l'année 1893 étaient sensiblement inférieurs à ceux de l'année courante !

Le fait ne se produira pas, sans doute, car l'industrie des métaux est en plein développement et la puissance productive de la nouvelle Société doit nécessairement s'accroître par la force de la situation acquise : mais il est d'une habile et loyale administration de le prévoir et d'éviter tout mécompte pour l'avenir... Les origines de la *Compagnie française des Métaux* lui en font un devoir formel !

Edmond Théry.

---

(1) **Conseil d'Administration de la Société :** MM. Gay, *Président*, président de la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial ; Bavelier, administrateur du Sous-Comptoir des Entrepreneurs ; Bory, administrateur de la Caisse d'épargne de Paris ; Grozes, administrateur délégué de la Compagnie des Mines de Malfidano ; Finaly, banquier ; Laté, vice-président de la Compagnie des Entrepôts et Magasins Généraux ; Mathieu Bodet, ancien ministre des finances, administrateur du Crédit Industriel et du Crédit Foncier ; Mir, administrateur du Crédit Foncier de France ; De Neuville, administrateur du Crédit Foncier de France ; [illegible], administrateur de la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée ; De Saint Léger, ingénieur ; Général Sebert, administrateur des Forges et Chantiers de la Méditerranée.

LA QUESTION DU GAZ A PARIS

Nos lecteurs ont été tenus au courant des différentes phases de cette éternelle question de l'Abaissement du prix du gaz à Paris, qui est toujours soulevée... mais qui n'aboutit jamais. Les négociations sont de nouveau rompues entre la Ville et la Compagnie et en voici le prétexte :

Lundi dernier, alors qu'on commençait à l'Hôtel de Ville la discussion de l'article 3 de la Convention projetée, le Conseil municipal a appris que le Préfet de la Seine venait de recevoir une lettre de la *Compagnie Parisienne du Gaz*, et que cette lettre contestait à la Ville le droit d'entrer en possession de la canalisation *sans indemnité* (contrairement à ce qu'on avait toujours cru), ainsi que la reprise, par expertise, de l'exploitation, en fin de concession, la Compagnie soutenant que cette reprise devait se faire d'après les chiffres du dernier bilan, c'est-à-dire du bilan de 1905.

Le Conseil municipal a exigé la lecture de cette lettre et bien que les réserves formulées par la Compagnie ne s'appliquassent qu'à l'interprétation du Traité de 1870, et non à la nouvelle Convention en discussion qui, elle, admettait sans restriction le retour à la Ville, en 1906, de toute la canalisation *sans indemnité*, le Conseil a profité de l'incident pour rompre les négociations engagées et retirer de son ordre du jour la question de l'Abaissement du prix du gaz.

Dans notre prochain numéro, nous établirons à qui revient la responsabilité de la rupture, et nous tâcherons d'expliquer la véritable situation de la *Compagnie Parisienne du Gaz*, par rapport aux droits de la Ville à l'expiration de la concession actuelle. E. T.

Société générale des Fournitures Militaires

Enfin, et au moment où l'on désespérait, un arrangement vient d'intervenir qui ne rend plus nécessaire, maintenant, la liquidation de la *Société Générale des Fournitures Militaires*. Au contraire, la Société se transforme, de telle sorte qu'elle pourra continuer, mais sur de nouvelles bases, l'exploitation de l'entreprise en vue de laquelle elle avait été créée.

Peu de Sociétés ont, aussi mal qu'elle, répondu aux espérances premières ; et les embarras qui l'ont assaillie depuis dix ans prouvent que, pour diriger de semblables affaires, il faut des hommes non pas seulement de bonne volonté, mais encore possédant des connaissances techniques et commerciales spéciales.

Il est vrai que, dès son début, on aurait pu prévoir ce qu'il en adviendrait dans l'avenir. En effet, comme dans nombre de Sociétés qui se sont formées depuis, la question des apports attirait l'attention. C'est que la *Société Générale des Fournitures Militaires* n'était que la suite de l'ancienne maison Godillot, dont elle reprenait les établissements, le matériel, le fonds de commerce et la clientèle. Or, créée au capital de 19 millions de francs, capital divisé en 38.000 actions de 500 francs entièrement libérées, la Société, pour se rendre propriétaire des établissements de M. Alexis Godillot, dut abandonner à celui-ci, en représentation de ses apports, 37.312 actions, soit 18.656.000 fr. Il ne lui restait plus que 688 actions qui, souscrites au pair, produisirent un montant de 344.000 francs. On conviendra qu'il était difficile à une entreprise, de contracter des marchés, de déposer les cautionnements exigés, d'améliorer son matériel, etc., avec des ressources aussi restreintes.

Elles auraient pu être plus importantes, pourtant, ces ressources. N'a-t-on pas dit, en son temps, que M. Godillot avait, avant de signer avec la nouvelle Société, été sur le point de céder ses établissements de Paris, Nantes et Bordeaux pour une somme de 7 millions. Il est vrai que la tannerie de Saint-Ouen manquait ; mais si on évalue celle-ci à 700.000 fr. on trouve qu'il existe encore un écart de 11 millions, peu, pour ne pas dire pas justifié, et que l'on aurait pu, en tout cas, débattre.

Pourtant, les premières années parurent assez fructueuses. Fondée le 28 juin 1880, la *Société générale des Fournitures Militaires* distribua, pour 6 mois, 16 fr. 75 ; en 1881 et en 1882, les actionnaires reçurent chaque fois 26 fr.; mais, avec 1883, commença l'ère des difficultés. Cette fois, rien; seulement 12 fr. 50 en 1884; et ce fut tout. En même temps, la *Société* procédait à la diminution de son capital social qui, par l'annulation de 8.000 actions et l'échange de trois anciennes actions contre deux nouvelles, fut ramené à 10 millions. Pendant ce temps, aussi, on constatait avec surprise le départ de la famille Godillot, qui aurait dû pourtant rester à la peine, mais qui, en prévision d'un avenir sombre, préférait, sans doute, se tenir en dehors de toute participation future dans une affaire qui allait en périclitant.

Mais les marchés de la guerre manquaient à la Société, ou bien, et vu la concurrence, lui coûtaient des sacrifices; elle voulut alors se consacrer aux confections civiles : le résultat fut des plus mauvais : deux millions de pertes et une suite de comptes courants débiteurs ouverts à des clients divers, comptes qui ne se solderont probablement jamais et qui montaient, au bilan du 31 décembre 1891, à 401 651 fr. 12, sans compter encore les autres débiteurs douteux et les comptes litigieux anciens dont le chiffre s'élevait à la somme de 189.810 fr. 67. Puis, des faits d'administration défectueuse, comme celui dont parlait le rapport lu à l'Assemblée du 27 juin 1891 : un abus de confiance d'un employé qui coûtait à la Société 392.000 fr.

Et, malheureusement, la Société éprouvait, d'autres côtés, des déceptions : la crise des immeubles diminuait la valeur de ceux qu'elle possédait, de sorte que, insensiblement, on en était arrivé au moment où une mesure extrême s'imposait.

Mais, liquider, c'était subir une nouvelle dépréciation sur le matériel des usines estimé à 791.780 fr. 79, dans les marchandises en magasin, matières premières et objets manufacturés qui représentaient, fin décembre 1891, 4.637.723 fr. 28; c'était, enfin, procéder à la réalisation d'immeubles dont on n'aurait jamais tiré 5.620.768 fr. 35. Ne valait-il pas mieux trouver une combinaison autre? Et cette combinaison, longuement élaborée, a enfin réussi. On a songé à un homme dont on avait déjà parlé avant que M. Godillot ne traitât avec la *Société Générale des Fournitures militaires*: nous voulons parler de M. Helbronner, chef de la Maison Helbronner et Cie, fabricants, eux aussi, de fournitures militaires. Un traité d'apport a été signé, par lequel M. Helbronner s'engage à donner, à la *Société Générale des Fournitures militaires*, son matériel, ses relations, sa clientèle et le bénéfice des affaires en cours; de plus, il occuperait le poste de directeur commercial de la Société. En contre-valeur, il recevrait, en actions, 333.333 fr. que la Société se procurerait en créant des actions nouvelles; et, comme le capital ancien serait réduit de 10 millions à 6.666.666 fr. par l'échange de trois titres anciens contre deux titres nouveaux de 500 fr. chaque, le capital social ne serait plus, à l'avenir, que de 7 millions de francs.

Ce capital social serait représenté par l'actif de la *Société Générale des Fournitures militaires* et celui de la Maison Helbronner et Cie, composés des immeubles, du matériel et des marchandises. Le matériel conserve sa valeur, puisqu'il sera utilisé à nouveau; de même, à peu de chose près, le solde des marchandises. Restent les immeubles. Les appréciations, ici sont différentes : à quel prix évaluer par exemple, les terrains inutiles de la rue Rochechouart, qu'il faudra vendre, et la tannerie de Saint-Ouen, dont on cherchera à se défaire, puisqu'elle n'a jamais donné que des mécomptes? En admettant même des prix bas, on peut avancer que les sommes que l'on en tirera suffiront amplement à rembourser l'avance ancienne du Crédit Foncier de 1.936.719 fr. 86.

La situation s'éclaircit donc : plus de charges du côté du prêt remboursé au Crédit Foncier, charges qui coûtaient environ 90.000 fr. par an, et continuation des locations des immeubles de la rue Rochechouart; voilà de quoi assurer, tout d'abord, la rémunération du capital social réduit. C'est déjà un premier point acquis. Mais le principal est dans la marche future des affaires et la valeur personnelle de M. Helbronner, sa compétence et sa réputation de droiture sont les éléments qu'on escompte dès maintenant. Il va de soi que rien de ceci ne peut se faire sans l'autorisation des actionnaires actuels; aussi, les convoque-t-on en Assemblée générale pour le 28 courant. Leur approbation est certaine; d'autant plus qu'ils doivent se persuader qu'avec les éléments nouveaux, les titres qu'ils possèdent ne sont pas à leur vraie valeur maintenant. Après avoir fléchi aux environs de 275, ils ont bien repris à 318, cours coté le 10 décembre, mais ils sont, au dire de tous ceux qui ont étudié sérieusement l'affaire encore beaucoup trop au-dessous de leur valeur réelle. Les bénéfices nets pour 1890 s'élevaient à 456.294 fr. 04, (non compris le détournement de 392.492 fr. 11); ceux de 1891 ont été de 363.133 fr. 40 et ce, en dépit des fautes et des erreurs commises. Avec une direction intelligente et capable, à combien ne s'élèveront-ils pas désormais ?

P. B.

BANQUE D'ESCOMPTE DE PARIS

On s'est beaucoup entretenu, dans ces derniers jours, d'une transformation de la *Banque d'Escompte de Paris*. Tout d'abord, on avait parlé d'une augmentation du capital social; puis, de la liquidation et de la reconstitution de la Société à l'aide des capitalistes qui ont pris ferme l'affaire de la Soie Chardonnet. A la vérité, à l'heure où nous écrivons, rien de définitif n'est encore conclu; quelques-uns même prétendent que certaines difficultés auraient surgi au dernier moment. Néanmoins, comme des noms ont été déjà prononcés, nous croyons de notre devoir de préciser ce dont il a été question.

On a dit, et nous ne nous inscrivons pas en faux contre les nouvelles colportées, que, depuis quelque temps déjà, M. Jacques Lebaudy, fils de feu M. Jules Lebaudy, s'occupait de la réorganisation de la *Banque d'Escompte de Paris*. Or, deux combinaisons sont en présence : La première consisterait à prendre, à forfait, l'actif de la Société actuelle et ce, à un prix à débattre; et à partager le montant de cette vente entre tous les actionnaires. La seconde aurait pour objet de reconstituer une nouvelle Société qui serait chargée de la liquidation de l'ancienne, et on répartirait, entre les actionnaires actuels de la *Banque d'Escompte de Paris*, des parts de fondateurs créées à cet effet.

Naturellement, dans les deux cas, il y aurait apport d'un capital nouveau. Sans passer en revue les diverses transformations subies ou provoquées par la *Banque d'Escompte de Paris*, nous dirons que, créée, d'abord, au capital de 50 millions de francs dont un quart versé, après certaines augmentations et réductions de capital, après l'absorption de la *Banque française et italienne*: la *Banque d'Escompte de Paris* est, maintenant, au capital de 25 millions de francs divisé en 50.000 actions de 500 fr., entièrement libérées.

Un reproche, qui semble assez fondé, a été souvent adressé à la *Banque d'Escompte de Paris*. Ce reproche, au reste, ne lui est pas particulier, puisque, en maintes circonstances, on en a usé vis-à-vis d'autres grandes Sociétés : c'est que, dans ses bilans, le portefeuille n'est pas suffisamment détaillé. Tout bien considéré, est-il possible de tenir renseigné, à ce sujet, non pas le public, mais le monde même de la spéculation? Quelles campagnes à la baisse n'entreprendrait-on pas, si la composition du portefeuille de nos grandes Sociétés était communiquée à tous?

Certes, la *Banque d'Escompte* détient encore, par-devers elle, des titres dont la réalisation n'est pas facile pour l'instant; elle a, de ce côté, des capitaux immobilisés; elle a même, de ce fait, éprouvé des pertes et subi des mécomptes; mais cela ne veut pas dire que son existence soit irrémédiablement compromise. C'est pourquoi l'entrée de nouveaux capitaux

a une raison d'être. Il va sans dire qu'il faudra procéder à l'épuration du portefeuille actuel, mais cette opération devra se faire lentement, d'autant plus lentement qu'il n'est pas ce que l'on pense généralement. On disait, dans ces derniers temps, que l'actif de la *Banque d'Escompte de Paris* s'élevait seulement à 7 millions de francs : c'est une évaluation tout à fait fantaisiste et certainement au dessous de la vérité. En tous les cas, cet actif prendrait immédiatement une plus-value indéniable si, par l'entrée de M. Jacques Lebaudy, le capital de l'établissement était élevé à 35 millions de francs.

Quoiqu'il en soit, dans quelques jours, nous serons fixés sur les changements annoncés ; mais il est déjà certain que M. le baron de Soubeyran restera à la tête de la Société. Quant à M. Jacques Lebaudy, si les pourparlers réussissent, il prendra le titre et exercera les fonctions d'administrateur délégué. Mais rien n'est encore fini, nous le répétons, à l'heure actuelle.

J. M.

FINANCES ÉGYPTIENNES

On entend souvent parler, ici, des « *Pays à finances avariées* », et on se livre, à leur sujet, à des études très documentées, du reste. Mais, ce que l'on paraît généralement oublier, c'est que, en général, pour les Etats, la situation ne date pas d'aujourd'hui. Plusieurs de ceux qui passent, maintenant, pour très florissants, ont eu, en effet, à traverser, à de certaines périodes, des crises dont ils ne sont sortis qu'à force d'énergie et, surtout, de bonne volonté. Il peut en coûter parfois d'imposer à son amour-propre et de se soumettre à un contrôle; mais comme ce contrôle a toujours réussi, nous ne voyons pas pourquoi les pays qui ont éprouvé des revers ne se reporteraient pas à ce qui s'est passé antérieurement, et n'en tireraient pas une leçon efficace.

Au premier rang des contrées qui ont été le plus éprouvées, figure certainement l'Egypte. Sans vouloir entreprendre une histoire de ce pays, mentionnons que, depuis 1854, date de l'avènement de Saïd-Pacha, quatrième fils de Méhémet-Ali, devenu fou en 1848, l'Egypte a passé par des périodes de difficultés plus accentuées les unes que les autres, et qui ont duré trente ans environ. Si on doit en effet, à Saïd-Pacha, la conception du percement de l'isthme de Suez, par contre, il est responsable, pour une large part, des dettes contractées par un pays dont on ne savait pas encore utiliser les ressources. Naturellement, et comme on doit facilement le comprendre, Saïd-Pacha avait fait école. Aussi, à sa mort, qui arriva en 1863, son successeur, Ismaïl-Pacha, ne trouva-t-il rien de mieux que d'imiter, et même de surpasser son prédécesseur. En effet, non seulement il contracta de nouvelles dettes au nom du pays dont il avait la suzeraineté, mais encore, et pour satisfaire ses goûts de dépenses, il accabla d'impôts les fellahs qui, par suite, se trouvèrent réduits à la plus extrême misère.

Certainement, Ismaïl-Pacha avait des idées grandioses. Il rêvait de conquérir l'Afrique centrale jusqu'à Gondokoro et au lac Albert N'yanza, pour transformer toutes ces contrées en un district agricole ; il commença aussi la construction des chemins de fer et fit entreprendre des expéditions en Abyssinie par Samuel Baker et le général Gordon ; mais tous ces travaux, toutes ces entreprises, toutes ces tentatives grevaient le pays plus que de raison. L'argent manquait toujours. Aussi, et poussé par la nécessité, Ismaïl-Pacha consentit, un jour, à céder à l'Angleterre, pour une somme de 3.976.582 livres sterling, les 176.602 actions du Canal de Suez souscrites, en temps, par Saïd-Pacha. Néanmoins, cette cession n'amortissait en rien les finances de l'Egypte ; c'est pourquoi, en 1879, la France et l'Angleterre, prenant en mains la cause des créanciers européens, prirent la résolution d'intervenir, de faire déposer Ismaïl-Pacha et de le remplacer par son fils, Mohamed Tewfik. Alors, l'administration des finances égyptiennes fut placée sous la surveillance de deux contrôleurs généraux, l'un français, et l'autre anglais, contrôleurs qui avaient rang de ministres et contrôlaient le budget.

Ce contrôle fut mal vu en Egypte, et servit de prétexte à la révolte qui eut lieu sous la direction d'Arabi-Bey, le 8 septembre 1881. On sait ce qui s'ensuivit : le bombardement d'Alexandrie par la flotte anglaise : et, lorsque Arabi fut vaincu, le premier acte du Khédive fut l'abolition du double contrôle, en même temps que la reconnaissance du droit, à l'Angleterre, de réorganiser le Gouvernement, l'armée et les finances du pays. Ceci se passait en 1883 ; mais il ne faudrait pas croire que c'est de cette date que part, pour l'Egypte, le commencement de la vraie réforme financière. En effet, la loi de liquidation qui réglementait la Dette de l'Egypte et édictait les dispositions qui la gèrent actuellement, date du 17 juillet 1880, c'est-à-dire alors même que l'administration des finances était placée sous la surveillance des contrôleurs français et anglais.

C'est du commencement de cette surveillance que disparaît en Egypte, le déficit. On établit le budget de l'administration et le budget de la Dette, et tout se solde : c'était le premier pas fait. Depuis, la situation s'est encore améliorée et nous en trouvons la preuve dans les décomptes des diverses recettes placées sous l'administration de la Dette publique d'Egypte, arrêtés au 25 octobre dernier, date de clôture de l'exercice.

Pour le dernier semestre, les recettes affectées à la Dette Unifiée se sont élevées à .... Liv. ég.			1.731.086
De ce montant, il convient de déduire 153.562 liv. ég. affectées à la charge semestrielle de l'emprunt 3 0/0 garanti, soit............. Liv. ég.		153.562	
De plus, pour le premier semestre de 1892, la charge du service de la Dette privilégiée s'élève à........ Liv. ég.	634.036		
dont il y a lieu de déduire les recettes affectées spécialement à cette dette, soit Liv. ég.	368.427		
Reste. Liv. ég.		265.609	
Restent aussi toutes les charges imposées à la Dette unifiée, soit.................... Liv. ég.		1.089.739	
			1.508.946
Le solde disponible est donc de. . Liv. ég.			222.176

Telle est la situation actuelle des finances égyptiennes : excédent. Et cela nous est d'autant plus agréable à constater que, depuis le commencement de 1889, les portefeuilles français ont largement acheté les valeurs égyptiennes.

A cette époque, un fait important s'était produit. Un gros spéculateur de Paris, compromis dans des opérations malencontreuses sur diverses valeurs, notamment sur le Rio-Tinto, se vit contraint de liquider une forte position à la hausse qu'il possédait sur l'Egyptienne Unifiée. 84.000 obligations furent rétrocédées à la première maison de France au prix de 375 francs. Est-ce la confiance que témoigna cette maison dans une valeur encore mal appréciée de notre public qui contribua à son acclimatation dans notre pays ? Nous le croyons volontiers. En tout cas, ce titre délaissé, jusqu'alors, n'a cessé de progresser et cote, à l'heure, actuelle 496 fr. 25.

Quel chemin parcouru ! Alors qu'Ismaïl-Pacha était au pouvoir, l'obligation égyptienne qui rapportait 7 0/0, ne cotait en Bourse, que 128 12 1/2. Plus tard, après la loi de liquidation du 17 juillet 1880, on la trouvait déjà à 232 70 (c'était au temps de l'insurrection d'Arabi-Bey) ; et, maintenant, nous voyons le même titre qui se tient aux environs du pair !

Si des chiffres subsistaient du temps d'Ismaïl-Pacha, il y aurait, ici, un curieux rapprochement à faire entre les recettes anciennes de la Dette et les recettes actuelles; mais, comme alors tout était soumis à l'arbitraire du Khédive, les pièces justificatives manquent, et on ne peut que constater purement et simplement les

progrès réalisés dans un pays soumis à l'influence européenne.

Nous ne voulons pas parler des réductions imposées en 1876 et en 1880 aux porteurs de la Dette Unifiée : ce n'était là qu'une liquidation ; mais il est deux opérations effectuées par l'Egypte et dont il faut se souvenir :

1° La Conversion de la Dette privilégiée 5 0/0 en Dette nouvelle 3 1/2 0/0,

2° Et celle de la Dette de la Daïra-Sanieh 5 0/0 en Dette 4 0/0.

Et cela s'est effectué sans perturbation, sans malaise ! Ne reste-il plus rien à faire ? Quand un pays en arrive à un tel état de prospérité, il doit alléger ses charges. Certes, l'Egypte ne peut rien entreprendre sans l'assentiment des puissances : mais ces puissances lui ont déjà, et garanti sa Dette 3 0/0, et autorisé la Conversion de sa Dette Privilégiée 5 0/0 en une Dette 3 1/2 0/0. En conséquence, croit-on que ces mêmes puissances ne tomberaient pas d'accord pour lui permettre la Conversion de la Domaniale 5 0/0 et celle de la Dette Unifiée 4 0/0 en une autre Dette portant un intérêt moindre ? Nous ne le pensons pas. Aussi nous attendons-nous à voir discuter cette question au premier jour. La Conversion s'impose, il faut le reconnaître, et elle doit être effectuée ; le tout est qu'elle le soit au plus tôt. Or, nous ne serions pas surpris d'apprendre, d'ici trois mois, qu'elle est enfin résolue.

A. Lechenet.

LA CONFÉRENCE MONÉTAIRE

(Suite) (1)

La Conférence monétaire continue ses travaux sans conviction, chacun sent que l'insuccès est complet et la discussion ressemble plus à celle d'une Société d'économie politique qu'à un Congrès diplomatique.

Le projet de M. Alfred de Rothschild ayant été écarté, la Conférence est passée à l'examen d'une proposition de M. Tutgen, délégué du Danemark. C'est une variante de l'Union latine.

Il serait formé une union internationale entre les Etats qui voudraient s'associer ; ceux-ci fixeraient un rapport entre l'or et l'argent basé sur le prix de ce métal à Londres pendant les 12 mois qui auraient précédé la constitution de l'Union.

Les Etats contractants frapperaient une quantité déterminée de monnaie, se rapprochant le plus possible de la pièce actuelle de 5 fr., ayant cours légal dans son pays d'origine et admise dans les autres pays adhérents.

Le monnayage pourrait être suspendu si l'argent baissait de 5 0/0. Les banques d'émission seraient autorisées à constituer une partie de leur encaisse avec cette monnaie internationale, mais elles pourraient, moyennant préavis, en réclamer le remboursement en or aux pays qui l'aurait frappée.

Un projet un peu différent a été présenté par M. Houldsworth, délégué anglais. Il demande, comme M. Tutgen, une réunion bimétalliste, mais il voudrait que les nations dissidentes prissent l'engagement de recevoir dans leurs hôtels des monnaies, des barres d'argent en dépôt à un prix en or déterminé par un arrangement spécial.

Les récépissés de dépôt circuleraient comme monnaie effective et seraient exclusivement remboursables à vue en lingots d'argent. Enfin, M. Allard, délégué de la Belgique, voudrait que les diverses puissances s'entendissent pour acheter en commun une certaine quantité d'argent contre laquelle seraient émis des bons du Trésor circulant chez tous les intéressés à un change inscrit sur le bon lui-même, ce qui n'exigerait aucune modification de la monnaie nationale.

Telles sont les propositions qui sont actuellement en discussion. En ce qui concerne la première, nous avons assez souvent exprimé notre opinion sur l'Union latine et sur les inconvénients qui en résultent pour qu'il soit nécessaire de recommencer la démonstration.

D'ailleurs, au point de vue du relèvement de l'argent, la mesure n'aurait aucune efficacité puisqu'en cas de baisse, le monnayage serait suspendu.

Après l'absorption fatale de quelques milliers d'onces, la baisse reviendrait fatale, invincible, car c'est dans la production bien plus que dans la consommation qu'il faut en chercher la cause, et le seul résultat obtenu aurait été d'encombrer la circulation d'une monnaie dont le public ne veut plus. Nous ne signalons que pour mémoire les difficultés énormes qu'éprouveraient les nations bimétallistes à fixer un nouveau rapport entre l'or et l'argent. Pouvons-nous, par exemple, nous autres Français, déclarer que les 2 milliards 1/2 d'argent qui figurent à notre actif national pour cette somme n'en valent plus que les 2/3 et réaliser d'un trait de plume cette formidable perte ? La perte, nous savons qu'elle existe, mais elle est latente, nous la reportons, et il n'est pas impossible qu'avec du temps nous arrivions à l'atténuer dans une large mesure ; le principal est de ne pas l'augmenter en accroissant notre stock d'argent monnayé.

Pour nous, la proposition Tutgen est inacceptable.

Nous en dirons autant de celle de M. Houldsworth, elle est la reproduction d'une très ancienne idée formulée jadis par Ricardo dans son célèbre pamphlet : *D'une circulation économique et sûre,* dans lequel il demandait que les métaux précieux cessassent d'être monnayés et fussent mis en circulation sous forme de billets au porteur exclusivement échangeables contre des barres d'or ou d'argent. Nous avouons ne pas bien comprendre l'avantage de la circulation de ces warrants métalliques, qui tout d'abord se heurteraient au privilège des Banques d'émission. La proposition Allard revient à peu près à la précédente et présente les mêmes inconvénients.

Les Américains savent ce que leurs Silver bills leur ont coûté et il est inutile de recommencer à nos dépens la même expérience.

Les résultats négatifs de la Conférence semblent causer des déceptions de l'autre côté de l'Atlantique. Après s'être lancés à corps perdu dans une aventure aussi coûteuse et aussi saugrenue que la réhabilitation du métal blanc à coups d'achats, une tendance tout opposée se manifeste et le Congrès semble disposé à étudier les moyens de sortir du gâchis monétaire créé par les silvermen, soit en supprimant les achats d'argent, soit en vendant celui que détient le Trésor.

Les protectionnistes, à leur tour, s'agitent en Allemagne et même en Angleterre ; pour eux, la question monétaire n'a d'intérêt qu'au point de vue de la dépréciation de la monnaie nationale ; ils comprennent fort bien que toute baisse du change équivaut à une prime à l'exportation et à une aggravation des droits à l'importation ; l'idéal, pour eux, est l'état économique de la République argentine où, pour 100 fr. d'or, on donne 280 fr. de papier.

Pierre des Essars.

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 46 et 47.

LES POURSUITES CONTRE LE PANAMA

(Suite) (1)

Avant de compléter notre information de la semaine dernière, relative aux vingt-six chèques saisis dans les bureaux de la maison Thierrée, et d'indiquer les suites de cet incident, il convient de réparer une omission dans le compte rendu de la séance de samedi, 3 décembre.

MM. Germain, président du Conseil d'administration du Crédit Lyonnais, et Hély d'Oissel, administrateur de la Société Générale, — venus pour protester contre

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 45 et 46.

les allégations de M. Le Provost de Launay, relativement aux taux des prêts consentis par ces deux établissements, — ont été entendus par la Commission d'enquête. Leurs explications se résument à ceci : depuis l'origine de la Compagnie de Panama, les commissions de banque attribuées au Crédit Lyonnais et à la Société Générale représentent 2 0/0 du montant des titres vendus à leurs guichets, et ce bénéfice se réduit à 1 1/2 0/0 après déduction des frais d'intermédiaires ou autres. En outre, un prêt de 30 millions a été consenti à la Compagnie de Panama à 5 0/0. Il y a loin de ces chiffres aux 85 0/0 dénoncés par M. Le Provost de Launay.

Pour en revenir aux chèques, nous estimons inutile de donner la liste complète des signataires, car, ainsi qu'on le verra plus loin, plusieurs d'entre eux n'étaient pas les véritables bénéficiaires. Après avoir pris connaissance de cette liste, la Commission convoqua aussitôt MM. Léon Renault et Albert Grévy, membres de la Chambre haute. Le premier exposa ses relations d'affaires avec M. de Reinach qui, pour atténuer des pertes subies, l'avait inscrit pour un certain nombre de titres dans le Syndicat formé en vue de garantir la souscription des obligations à lots de la Compagnie de Panama (émission autorisée par la loi du 8 juin 1888). Le bénéfice de 25.000 fr. résultant de cette participation lui fut payé en deux chèques de pareille somme qu'il fit toucher à la Banque. M. Léon Renault estime qu'un membre du Parlement peut conserver son indépendance, tout en acceptant un intérêt dans une entreprise qui réclame le concours de la loi.

M. Albert Grévy a expliqué que le chèque, représensant sa part dans le bénéfice du Syndicat, lui avait été remis plus de cinq semaines après la promulgation de la loi. Il était alors, et depuis plusieurs années, le conseil de M. de Reinach et l'avocat de plusieurs Sociétés industrielles et financières ; le plus souvent, M. de Reinach servait d'intermédiaire entre ces Sociétés et lui pour leurs affaires litigieuses. En terminant, M. Albert Grévy invoque son passé, les occasions qui lui ont été offertes au cours de sa longue carrière, s'il eût voulu trafiquer de son influence ou de sa situation, et il affirme le droit, en principe, pour tout citoyen, de faire partie d'un Syndicat.

Ici se place un intermède. M. Adrien Hébrard, sénateur de la Haute Garonne et directeur du *Temps*, a été interrogé par la Commission sur la publication, dans les colonnes de ce journal, à la date du 20 mai 1886, d'une analyse résumée du rapport de M. Rousseau, l'ingénieur, conseiller d'Etat, envoyé par le Gouvernement à Panama.

M. Hébrard a fait observer que ce rapport était déposé, depuis trois semaines déjà, par son auteur et qu'il avait été lu depuis deux jours au Conseil des ministres lorsque le *Temps* a publié son analyse.

Il avait joint à cette analyse le texte officiel du programme de la mission qu'avait reçue M. Rousseau par arrêté ministériel. C'est surtout, paraît-il, la reproduction de ce programme qui avait paru étonner certaines personnes. Ce programme figurait dans l'arrêté pris par le ministre des travaux publics le 24 décembre 1885 et publié intégralement dans le numéro de janvier 1886 des *Annales des ponts et chaussées*.

M. Hébrard a ajouté qu'en ce qui concerne l'analyse proprement dite du rapport de M. Rousseau elle avait été rédigée à l'aide des renseignements recueillis par les informateurs ordinaires de son journal et contrôlés avec soin.

Divers membres ayant demandé à quelles sources le journal s'était procuré des renseignements sur la délibération du Conseil des ministres, M. Hébrard a déclaré n'avoir pas à répondre à une pareille question.

Quant à sa participation à l'entreprise de M. Eiffel, le directeur du *Temps* dit qu'il est intéressé depuis vingt-six ans dans des travaux publics, avec des chances diverses de pertes et de gain. Pour Panama, M. Eiffel lui avait demandé de transformer sa participation en une commission de 5 0/0 sur l'ensemble des fournitures métalliques, et il n'a eu ainsi à prendre aucune part à la discussion des clauses du contrat avec la Compagnie.

A propos du rapport Rousseau, M. Le Provost de Launay s'était adressé au Ministre des travaux publics pour que ce document lui fût communiqué ; ayant reçu une réponse négative, il a déclaré, dans les couloirs, qu'il avait pu trouver l'original même dans les archives de la Chambre.

Le député des Côtes-du-Nord ajoutait que ce document n'était pas resté strictement confidentiel, car il résulte d'une lettre écrite en mars 1889 à M. Paul de Cassagnac par M. Rousseau, que son rapport avait été communiqué à toutes les Commissions parlementaires qui avaient eu à s'occuper du Panama.

***

Entre temps, la Chambre rejetait une proposition de M. Letellier, relative à l'organisation d'une publicité officielle des séances de la Commission d'enquête et votait l'urgence d'une nouvelle proposition de loi de M. Pourquery de Boisserin, dont voici le texte :

Article 1er. — La Commission spécialement nommée pour la recherche des faits allégués dans la séance du 26 novembre aura le droit de faire citer tous témoins et de leur déférer le serment.

Le refus de comparaître et de prêter serment, le faux témoignage ou la dénonciation calomnieuse commis devant la Commission seront punis conformément aux lois.

Art. 2. — La Commission aura le droit de s'adjoindre un juge d'instruction qui devra, sur ses réquisitions, opérer toute saisie, perquisition et faire procéder à toute recherche, sans exception, et délivrera des commissions rogatoires, le tout dans les formes prévues par le Code d'instruction criminelle.

Art. 3. — La Commission aura le droit d'exiger communication, par dépôt entre les mains de son président, de toute procédure criminelle ou correctionnelle sans exception, suivie du jugement de relaxe ou de condamnation, classée sans suite ou encore en cours.

Ce projet a été renvoyé, le 8 décembre, à une Commission ainsi composée :

MM. Rathier, Cousset, Béraud, Pourquery de Boisserin, Bazille, de la gauche ; et Le Provost de Launay et Robert Mitchell, de la droite, favorables à la proposition.

MM. Yves Guyot, Lebon et Ordinaire, qui n'acceptent d'augmenter les pouvoirs que si la nécessité en est reconnue par la Commission d'enquête elle-même et qui, en tout cas, repoussent absolument la disposition relative à l'adjonction d'un juge d'instruction à la Commission d'enquête.

***

Parmi les bénéficiaires des chèques, nous nous bornerons à citer ceux dont la déposition offre quelque intérêt ; les autres sont des agents ou des collaborateurs du baron de Reinach et prétendent que les sommes touchées par eux proviennent de règlements étrangers à l'affaire du Panama.

Entendu sur sa demande, M. Vlasto, vice-président du Comptoir National d'Escompte, a donné des détails très complets sur les Syndicats de garantie et les procédés suivis par les banques dans les émissions. Quant aux deux chèques encaissés par le Crédit Mobilier, pour son compte, il dépose qu'il a eu avec le baron de Reinach des relations d'affaires, comme la plupart des banquiers parisiens ; ces relations existaient avant, pendant et après 1888.

Diverses affaires ont donné lieu à des versements réciproques. Un reçu de M. de Reinach, pour une somme de 400.000 francs payée en 1890 par M. Vlasto, le démontre surabondamment.

En 1888, M. Vlasto a reçu de M. de Reinach une somme de 90.000 francs pour sa participation dans l'émission des obligations à lots de Panama. Il devait même recouvrer un produit plus important en raison du concours donné à M. de Reinach pour l'élaboration du plan financier de l'emprunt à lots, mais le compte a été réduit au chiffre indiqué ci-dessus.

M. Dugué de la Fauconnerie, député de l'Orne et beau-frère de M. Jeanin, agent de change, dont le garçon de recettes avait acquitté un chèque de 25.000 fr., a soutenu, devant la Commission, la thèse qu'il avait déjà développé dans une lettre adressée à un journal. Cette thèse est résumée dans le dernier paragraphe de sa lettre :

« J'attends que l'on me démontre que parce que l'on est député on n'a pas le droit de faire une opération, alors même que cette opération n'entraîne aucun engagement, aucune obligation, aucune aliénation de son indépendance et de sa liberté ! A ce compte-là, il ne nous serait bientôt plus permis d'acheter de la rente sous ce prétexte qu'un jour ou l'autre nous pouvons être appelés à voter une conversion, d'acheter des actions du Crédit Foncier, parce que nous votons les lois d'émission, ou d'acheter des obligations de Chemins de fer, parce que nous votons les lois de garantie d'intérêt. C'est enfantin ! »

M. Flersheim, ancien directeur de la Banque Franco-Egyptienne (devenue la Banque Internationale) et M. May, administrateur-délégué de ce dernier établissement, sont venus déclarer que le chèque, acquitté par M. Buster, avait été encaissé au compte de M. Antonin Proust. M. A. Proust avait démandé que 13.000 francs fussent envoyés à Niort par un chèque sur la Banque de France et il a touché le solde à la Banque Internationale, à la date du 23 juillet 1888.

***

Ainsi se trouvent terminés les principaux interrogatoires relatifs aux vingt-six chèques saisis dans les bureaux de la maison Thierrée. Mais il y a eu, simultanément, d'autres dépositions que, sous peine de donner un historique incomplet, nous ne pouvons passer sous silence.

M. Borie, député de la Corrèze, a fait à la Commission le récit d'une tentative de corruption, dont il avait été victime de la part d'un M. Blanchet, qui lui a offert 25.000 francs pour lui, et autant pour ses collègues de la Corrèze, s'ils consentaient à voter la loi sur les valeurs à lots du Panama.

Puis, M. Rondeleux, ancien député de l'Allier, qui, au début, avait été désigné comme rapporteur par la Commission avec mission de conclure au rejet du projet autorisant l'émission d'obligations à lots, a fait la déposition suivante :

« Je fus nommé rapporteur par cinq voix contre cinq. Le onzième membre était hostile, j'acceptai les fonctions de rapporteur. Après les vacances de Pâques, je lus mon rapport à la Commission. A ma grande stupéfaction, celui-ci refusa de l'approuver par 6 voix contre 5. Je me démis alors de mes fonctions et M. Henry Maret fut désigné pour me remplacer.

« J'appris que c'était M. Sans-Leroy qui s'était déjugé et qu'il avait, au dernier moment, repoussé mes conclusions. »

Enfin, la Commission a entendu M. Imbert, administrateur de la succursale de M. le baron de Reinach.

M. Imbert a rendu compte des mesures prises par lui, notamment pour l'apposition des scellés dans les bureaux et les domiciles particuliers du défunt ; mais sa qualité de mandataire de la justice l'oblige au secret professionnel dont il ne pourra être relevé que par les héritiers. Au nom de ces derniers il a accepté que la Commission se fasse représenter le 14 décembre à la levée des scellés et à l'inventaire des papiers.

***

Très soucieuse de ses prérogatives, la Commission a entendu, vendredi, 9 décembre, MM. Ribot, président du nouveau Cabinet et Bourgeois, ministre de la justice. Tous deux ont donné l'assurance que le dossier intégral du Panama serait communiqué à la Commission, « pour faire la lumière le plus rapidement et le plus complètement possible ». Les pièces sont divisées en deux catégories : l'une, antérieure à l'instruction de M. Prunet, et l'autre née de cette instruction. Pour celle-ci, la Commission devra prendre les précautions nécessaires afin que les droits de l'accusation ou de la défense ne soient pas compromis.

Il résulte des explications fournies par le garde des sceaux que le dossier comprend 488 numéros représentant un millier de pièces.

Après l'audition de M. Vian, député de Seine-et-Oise, ancien agent de M. Barbe à la Société de Dynamite, qui a fourni des indications sur les relations ayant existé entre l'ancien ministre de l'agriculture, ou ses héritiers, et le baron de Reinach, — en défendant la mémoire de M. Barbe contre les accusations formulées par un des signataires des chèques, M. Chevillard, — la Commission a levé sa séance. MM. Brisson, président, et Barthou, l'un des secrétaires, se sont rendus auprès de M. Bourgeois pour conférer avec lui au sujet des mesures relatives à la levée des scellés et à l'inventaire des pièces de la succession de M. de Reinach.

L'événement saillant de la journée du 9 a été la démission du Procureur général, nommé président de Chambre à la Cour de cassation. On sait que M. Quesnay de Beaurepaire était opposé à la communication du dossier d instruction et à l'autopsie du baron de Reinach ; en attendant la nomination de son successeur, c'est un substitut qui a signé l'ordre d'exhumer.

L'exhumation a eu lieu hier, à Nivillers, en présence du Dr Brouardel, professeur de médecine légale à la Faculté de Paris, de ses aides et des délégués des parquets de Paris et de Beauvais, qui ont constaté l'identité du défunt. Signalons, à ce propos, une protestation de reporters parisiens venus pour la circonstance et qui n'ont pas été admis dans la salle où s'est pratiquée l'autopsie.

Il nous reste, pour mettre les choses au point, à la date du 10 décembre, à parler de la réunion de la commission chargée d'examiner la proposition Pourquery de Boisserin (dont il est question plus haut) et de la délégation nommée pour prendre communication du dossier.

En ce qui concerne le premier point, le débat se résume à la suppression, acceptée par l'auteur, du projet de loi, du texte de l'article 1er qui sera modifié. MM. Leygues (Lot-et Garonne) et Lebon (Seine-Inférieure), ont fait ressortir qu'aux termes de l'art. 361 du Code pénal, le faux témoignage existe seulement devant la juridiction qui prononce la condamnation. Or, la Commission n'est pas une juridiction répressive. En outre, la dénonciation calomnieuse doit être directe, ce qui n'est pas le cas pour celles qui peuvent se produire.

Quant à la délégation nommée à l'effet de prendre communication du dossier judiciaire, elle est composée de quatre députés de la gauche : MM. Maujan, Sarrien, Vallé et Leydet, et de deux membres de la droite : MM. Bigot et Grousset. M. Brisson en fera également partie.

Nous n'en avons pas fini avec les complications : on annonce, en effet, pour lundi, une interpellation au Sénat sur le fonctionnement de l'enquête parlementaire, par rapport à l'œuvre de la justice. C'est la perspective de nouveaux conflits.

C.-R. Wehrung.

LA FRANCE EN ALGÉRIE [1]

Les adversaires de notre expansion coloniale tirent, on le sait, leurs principaux arguments des lenteurs avec lesquelles s'accomplit la prise de posession effective des contrées où s'exerce notre action, et des conflits nombreux surgissant entre les agents de la France dans nos territoires d'outre-mer. Ils ajoutent que les résultats ne répondent pas aux efforts et à l'argent dépensés. Pour leur répondre, et aussi pour tirer d'utiles enseignements

(1) Par Louis Vignon, ancien chef du cabinet du ministre des finances, professeur à l'Ecole Coloniale. Paris, librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain.

du passé, il est indispensable de fouiller l'histoire de nos récentes conquêtes, de constater les résultats acquis, de modifier, enfin, l'orientation de notre politique en ce qu'elle peut avoir de défectueux.

Dans cet ordre d'idées, il convient de signaler les publications, traitant des questions coloniales, propres à éclairer l'opinion. N'est-ce pas là, en effet, le meilleur moyen de propagande et l'unique voie à suivre pour faire ressortir tout l'intérêt qui s'attache à l'organisation de notre domaine extérieur?

Les dernières discussions qui se sont élevées au sujet de l'Algérie ont donné à M. Louis Vignon l'idée de retracer un historique très complet de l'intervention française, en reprenant l'étude de tous les faits se rattachant à notre installation sur la Grande terre Africaine. L'auteur a pensé que l'enquête de la Commission spéciale instituée par le Sénat, au mois d'avril 1891, justifiait son œuvre dont, hâtons-nous de le dire, la place est marquée au dossier.

Nous avons lu, avec un vif intérêt, dans les données du problème algérien, le récit succinct de notre conquête. La période d'hésitations, qui va de 1830 à 1841, peut nous consoler du spectacle auquel nous assistons, depuis 1884, en Indo-Chine. Ce sont les mêmes tiraillements, les mêmes incertitudes : du côté de la métropole, menaces d'évacuation, ingérence maladroite, interpellations intempestives, de nature à compromettre l'entreprise à peine ébauchée ; dans la colonie, rivalités entre les pouvoirs civils et militaires, tâtonnements et fautes graves commises vis-à-vis des indigènes.

Notre cadre restreint ne nous permet pas de suivre, comme nous en aurions le désir, M. Louis Vignon dans les développements que contient son volume; mais nous allons entreprendre d'en résumer les grandes lignes.

Après la conquête, l'auteur décrit la terre algérienne et ses habitants; il montre le rôle joué dans nos luttes par la religion musulmane. Puis, passant à la colonisation française, il énumère les difficultés particulières que devait forcément rencontrer notre système de colonisation. « Cet ordre, nous explique M. Louis Vignon, a été adopté, pour montrer d'une façon frappante que nous avons rencontré en Algérie, en y débarquant, du fait de la présence des indigènes et de leur fanatisme, deux questions bien distinctes quoique intimement liées: la question de l'établissement des Européens dans un pays nouveau, c'est-à-dire la colonisation; la question indigène, c'est-à-dire la vie côte à côte des Européens et des indigènes. »

Suit une critique, très documentée, de la colonisation officielle, et un parallèle entre les divers systèmes appliqués et ceux que l'on devrait suivre. M. Louis Vignon note nos erreurs, il en relève qui datent de dix années à peine et ce ne sont pas les moins grossières !

Les richesses de la colonie, le régime douanier et le mouvement commercial, les travaux publics, le rôle des institutions de crédit, sont autant de chapitres où le lecteur trouvera des renseignements fort précis. De même dans la partie qui traite du budget de la colonie on verra ce que, par suite de nos écoles successives, nous a coûté la conquête. « Le chiffre est considérable : « en soixante et un ans, de 1830 à 1891, il a été dépensé en « Algérie, pour tous les services civils et militaires, une « somme totale de 5.347.678.562 francs. Les dépenses « du ministère de la Guerre entrent dans ce total pour « 3.567.563.377 francs. »

En abordant la question indigène, M. Louis Vignon démontre que la conquête morale aurait dû suivre la conquête matérielle. Cette partie du volume est une des plus intéressantes ; tout y est précis et dénote une analyse minutieuse. Elle constitue une sorte de préface à la « politique à suivre à l'égard des indigènes » où l'auteur trace son programme. C'est un système qu'on peut discuter, mais qui mérite d'attirer l'attention des pouvoirs publics.

En résumé, la « France en Algérie » figurera parmi les meilleurs ouvrages écrits sur la question algérienne ; elle prendra une large place à côté des innombrables publications auxquelles M. Louis Vignon se réfère, au fur et à mesure de ses développements et contribuera à faire la lumière sur les problèmes restant à résoudre de l'autre côté de la Méditerranée. A ce titre il convient d'en recommander la lecture à tous ceux qui ont souci de la grandeur de notre pays.

C. R. WEHRUNG.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	1er décembre	8 décembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 1er déc. / 8 déc.		
Or .... 1.686.086.560 / 1.692.320.159	2.964.258.520	2.968.285.498
Argent... 1.278.171.960 / 1.275.965.339		
2.964.258.520 / 2.968.285.498		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	998.553	205.138
Portefeuille Paris — Effets Paris........	187.463.680	181.788.462
Portefeuille Paris — Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales...........	359.380.647	309.214.614
Avances sur lingots à Paris.............	20.801.500	20.940.000
Avances sur lingots dans les succursales	1.187.812	1.187.812
Avances sur titres à Paris..............	127.362.343	126.844.385
Avances sur titres dans les succursales	162.493.759	166.562.977
Avances à l'Etat........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve....................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.627.269	99.627.269
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..............	9.248.582	9.192.777
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..............	6.297.869	6.361.572
Emploi de la réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Divers..................................	99.964.621	94.537.664
Total............	4.305.973.353	4.251.636.365
PASSIF		
Capital de la Banque....................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857.......	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale........................	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation.......	3.271.386.805	3.238.978.385
Arrérages de valeurs déposées..........	13.588.114	13.819.882
Billets à ordre et récépissés...........	37.337.422	37.095.919
Compte courant du Trésor, créditeur...	349.888.076	297.762.051
Comptes courants de Paris..............	291.027.197	337.847.535
Comptes courants dans les succursales.	72.251.724	53.705.820
Dividendes à payer......................	2.003.666	1.939.314
Escompte et intérêts divers............	8.111.188	8.519.289
Réescompte du dernier semestre.......	910.847	910.847
Divers..................................	32.952.803	34.541.832
Total............	4.305.973.353	4.251.636.365

Comparaison avec les années précédentes

	13 déc. 1888	12 déc. 1889	11 déc. 1890	10 déc. 1891	8 déc. 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.608.9	3.016.6	3.061.0	3.038.6	3.238.9
Encaisse...........	2.244.2	2.518.0	2.365.0	2.595.5	2.961.2
Portefeuille........	611.2	665.2	558.4	663.8	491.0
Avances aux partic.	271.3	274.4	265.2	330.4	315.5
— à l'État.	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	289.5	320.0	152.2	268.7	297.7
— part...	351.9	385.8	386.7	441.8	391.5
Taux d'Escompte...	4 ½ 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.	3½ 0/00	½ 0/00	5 0/00	2¼ 0/00	1 0/00
Bénéfices nets.	6.224.9	4.701.3	6.246.3	6.011.9	2.157.7

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

A partir du 9 décembre présent mois, les 1.000 obligations de 500 fr. 3 0/0, 2e série, nouvelles, nos 50001 à 51000, de la Compagnie des Chemins de fer Andalous seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme.

Ces titres seront inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote sous la même rubrique que les 50.000 obligations, 2e série, anciennes, nos 1 à 50000.

Par suite, le nombre des obligations, 2e série, de ladite Société, négociables sur notre marché, se trouve porté de 50.000 à 51.000.

Le Rendement des Impôts. — Le rendement des impôts du mois de novembre, que l'administration des finances nous communique cette semaine, donne les résultats suivants :

Recouvrements de Novembre 1892
(Milliers de francs)

	Recouvrements de nov. 1892	Evaluations budgétaires	Différences par rapport aux évaluations budgétaires	Différences par rapport à nov. 91
Impôts directs..	»	»	»	»
Impôt 4 0/0....	658	528	+ 130	+ 86
Enregistrement.	41.546	38.543	+ 3.003	+ 1.363
Timbre	11.504	12.707	— 1.203	— 1.483
Douanes	35.355	36.533	— 1.178	+ 117
Contrib. indir..	48.092	47.391	+ 701	— 5.441
Sels............	3.444	3.351	+ 93	+ 34
Sucres.........	21.244	20.500	+ 744	— 146
Monopoles (etc.)	51.707	51.354	+ 153	+ 1.028
Totaux......	221.418	223.862	+ 2.444	— 4.441

Onze premiers mois de 1892
(Milliers de francs)

	Recouvrements des 11 premiers mois	Evaluations budgétaires	Différences par rapport aux évaluations budgétaires	Différences par rapport à 1891
Impôts directs..	»	»	»	»
Impôt 4 0/0....	69.563	67.264	+ 2.299	— 18
Enregistrement.	505.117	493.517	+ 11.600	+ 9.758
Timbre	154.901	143.014	— 11.887	— 9.716
Douanes	385.171	363.799	— 21.372	+ 31.422
Contrib. indir..	531.690	512.017	+ 19.672	— 13.759
Sels............	28.119	27.725	+ 394	+ 219
Sucres.........	174.420	155.500	+ 18.920	+ 9.257
Monopoles (etc.)	546.407	539.709	+ 6.697	+ 7.746
Totaux......	2.447.734	2.421.193	+ 26.541	+ 37.525

Le recouvrement des impôts pour le mois de novembre, présente une plus-value de 2.444.000 fr. par rapport aux évaluations et une moins-value de 4.441.000 francs par rapport au mois correspondant de 1891. Les douanes ont donné 117.000 fr. de plus qu'en novembre 1891, mais 1.178.000 fr. de moins qu'on ne l'avait espéré. Le plus gros déficit porte sur le Timbre, mais il y a une forte augmentation sur l'Enregistrement.

En ce qui concerne les recouvrements des 11 premiers mois, ils sont de 26.541.000 fr. au-dessus des prévisions et surpassent de 37.525.000 fr. ceux de l'année dernière. Il est fort heureux que l'augmentation des diverses sources de revenu aient comblé le déficit des douanes car elles rendent déjà 21.372.000 fr. de moins que le chiffre qu'on avait escompté.

Prêts du Crédit Foncier. — Dans sa séance hebdomadaire du 7 décembre, le Conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 5.945.471 fr. de nouveaux prêts, dont 5.115.900 fr. en prêts fonciers et 829.571 fr. en prêts communaux.

Banque de l'Algérie *(Assemblée générale ordinaire des Actionnaires du 24 novembre 1892.)* — L'Assemblée générale, à l'unanimité, a approuvé les comptes de l'exercice 1891-1892, ainsi que l'exposé de la situation fait par M. le Directeur.

Elle a élu comme administrateurs :

MM. Hyppolite Martel, Adolphe Jourdan, Frédéric Altairac, pour une période de trois ans ;

M. Jules Barthe-Dejean, pour une période de deux ans ;

M. Marius Maffre, pour une période d'un an.

Elle a réélu M. Tiné censeur pour une période de trois ans.

Société anonyme des Ateliers et Chantiers de la Loire. — MM. les Actionnaires, tant anciens que nouveaux, sont tous (même ceux propriétaires de moins de vingt actions), convoqués en Assemblée générale extraordinaire, au Siège social, à Paris, boulevard Haussmann, n° 11 (bis), pour le mardi 3 janvier, à trois heures et demie, à l'effet de:

Reconnaître la sincérité de la déclaration de souscription et de versement du montant total des 4.560 actions nouvelles, représentant une augmentation de 2.280.000 francs du capital social ; ladite déclaration faite par acte devant Me Dufour, notaire à Paris, du 29 novembre 1892.

Si les actions sont au porteur, elles devront être déposées, vingt jours avant l'Assemblée, au Comptoir National d'Escompte, 14, rue Bergère, ou dans ses succursales au Havre, Lyon, Nantes ou Marseille ; à la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue d'Antin, n° 3 ; à la Banque Internationale, rue Saint-Georges, nos 3 et 5.

Les Tabacs Portugais. — Les communications reçues de Lisbonne par la *Compagnie des Tabacs de Portugal* l'autorisent à donner le démenti le plus formel aux bruits mis en circulation relativement à un projet de réduction ou d'impôt sur le coupon de ses obligations.

Les conditions de création et d'émission de ces titres leur constituent une position et des droits spéciaux, et la Compagnie, autorisée par le Gouvernement, rappelle en la publiant à nouveau, la déclaration faite à leur su, jet le 27 juin dernier.

La déclaration du 27 juin était ainsi conçue :

Ministère des Finances.

Lisbonne, le 27 juin 1892.

En réponse à la lettre de Votre Excellence Président du Conseil des Tabacs transcrivant le télégramme envoyé par le Président du Comité de Paris de votre Compagnie au sujet de la question soulevée dans la presse relativement à la possibilité d'une réduction d'intérêt sur l'Emprunt des Tabacs, j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que le Gouvernement a déjà fait savoir officiellement à vos agents à l'étranger que jamais une pareille réduction n'a été dans sa pensée.

Après avoir consulté le Procureur Général de la Couronne et des Finances, il se conforme à l'avis unanime des membres de ces Conseils respectifs, qui déclarent que ledit emprunt ne peut être soumis au régime des autres titres de la Dette publique, vu qu'il est représenté par des obligations émises par la Compagnie avec l'affectation spéciale d'un revenu.

Le Directeur Général de la Trésorerie,
Signé : Perestrello VASCONCELLOS.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 18 au 24 novembre. (47e semaine)
(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. de la semaine 1891	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1891	Différence pr 1892
Etat	2.665	725	765	34.233	33.778	+ 454.»
Paris-Lyon-Méditer.	8.364	7.054	7.086	318.208	321.584	— 3.375.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	90	93	4.147	4.219	— 72.»
— Chemins Algériens..	513	189	190	8.242	8.755	— 512.»
Nord	3.629	3.535	3.774	168.335	168.582	— 247.»
Ouest	5.185	2.691	2.726	133.059	133.338	— 278.»
Orléans	6.432	3.265	3.383	155.701	153.646	+ 2.055.»
Est	4.691	2.836	2.792	130.576	130.122	+ 454.»
Midi	3.045	1.722	1.733	81.248	82.632	— 1.383.»
Est-Algérien	897	145	156	6.380	6.137	+ 242.»
Bône-Guelma voie larg.	534	66	99	3.753	4.178	— 424.»
— voie étroite	128	19	15	353	370	— 17.»
Ouest-Algérien	296	57	49	2.431	2.303	+ 127.»
Arzew à Kralfallah ..	214	32	42	1.323	1.274	+ 48.»
Médoc	101	17	19	1.009	1.015	— 5.»

Société des Mines et Usine de Cuivre de Vigsnaës. — MM. les Actionnaires sont prévenus que vu le nombre insuffisant des actions déposées par l'Assemblée générale ordinaire du 16 décembre courant, celle-ci est remise au jeudi 12 janvier, à trois heures, au Grand-Hôtel.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 1er janvier au 30 nov...	68.820.000	77.470.000
Du 1er au 9 décembre	1.800.000	1.510.000
Du 1er janvier au 9 déc.....	70.620.000	78.980.000

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 9 décembre 1892.

Les graves préoccupations politiques et économiques issues de la loi militaire ont été, ces derniers jours, rejetées au second plan par les scandales du procès et de l'élection du recteur Ahlwardt. Il n'entre pas dans le cadre de ces correspondances de vous faire un historique détaillé de ces événements, mais il y a cependant quelques leçons à en tirer. Je vous ai déjà parlé de cet Ahlwardt, qui a adopté la position d'antisémite après avoir été chassé de l'enseignement, à cause de détournements qu'il avait commis et de ses habitudes d'intempérance. C'est un pareil homme qui a été élu avec une majorité considérable dans une circonscription du Brandebourg, dans un moment où il purge une peine encourue à la suite de ses diffamations. Si cette élection a été possible, c'est uniquement parce que le parti conservateur a donné son appui à Ahlwardt, et ce parti vient encore d'accentuer son attitude vis-à-vis de l'antisémitisme en rayant de son programme, à la presque unanimité des membres présents au Congrès conservateur et avec force démonstrations d'enthousiasme, l'article qui condamne les excès des antisémites. Le même Congrès a adopté des résolutions qui sont de véritables avances au socialisme.

Cette conduite d'un parti qui prétend défendre la moralité publique et la propriété, serait incompréhensible, si on ne se souvenait que le conservatisme prussien représente bien plus les intérêts d'une classe particulière, celle des propriétaires fonciers nobles ou agrariens, que des intérêts généraux. Cette classe des agrariens est constamment en lutte sur le terrain économique avec le monde industriel et les classes qui exercent des professions libérales ; elle n'est pas fâchée du développement de l'agitation antisémite, qui menace directement la propriété mobilière, la prospérité de l'industrie et du commerce, mais qui ne s'attaque pas, pour le moment, à la propriété du sol. C'est pourquoi les seigneurs terriens du Brandebourg ont fait voter leurs paysans pour Ahlwardt ; c'est pour les mêmes raisons que le Gouvernement, qui suit toujours l'inspiration de la noblesse conservatrice, épargne toujours les agrariens lorsqu'il s'agit de prendre de nouvelles mesures fiscales, mais n'hésite pas, par exemple, à proposer un impôt de Bourse qui doit porter le plus grand préjudice aux marchés financiers allemands, et un impôt sur la bière qui doit ruiner la plupart des brasseries par actions.

Je viens de faire allusion aux nouveaux impôts ; les textes du Gouvernement ont été adoptés par le Conseil fédéral et viennent d'être publiés. En ce qui concerne l'impôt de Bourse, la taxe du timbre sur les transactions est doublée, comme on l'avait annoncé, et il n'est pas fait exception pour les fonds allemands, ni pour les changes étrangers, contrairement à des bruits qui ont circulé un instant. Je vous ai déjà donné les détails nécessaires au sujet de l'impôt sur la brasserie et de l'impôt sur l'alcool ; mais il me reste à faire une remarque importante. Le problème qui se posait au secrétaire d'Etat du Trésor consistait à trouver 58 millions de marks par an pour faire face aux dépenses de la nouvelle loi militaire, et ce chiffre de 58 millions est déjà une évaluation très basse. M. de Maltzahn estime que l'impôt sur la brasserie produira 32 millions ; l'impôt sur l'alcool, 12 millions et demi ; l'impôt de Bourse, 13 millions. Pour obtenir ces chiffres, il suppose qu'en doublant l'impôt sur la brasserie, le produit de l'impôt sera doublé et de même pour l'impôt de Bourse ; or, c'est là une hypothèse gratuite, et il est au contraire presque certain que l'augmentation des taxes déterminera une diminution de la matière imposable, c'est-à-dire que les plus-values seront bien inférieures à celles qu'espère M. de Maltzahn. En ce cas, il faudra que le Gouvernement se décide à augmenter aussi l'imposition du tabac, mesure devant laquelle il avait reculé à la suite des difficultés qui se sont manifestées dès qu'il a été question de ce nouvel impôt.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	30 nov.	Dif. 23 nov	30 nov.	Dif. 23 nov
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	871.609	— 4.227	934.035	— 1.326
Billets du Trésor	22.083	+ 16	21.660	+ 317
Billets d'autres banques	10.578	— 317	10.711	+ 1.384
Lettres de change	565.677	+ 3.833	539.566	+ 4.284
Prêts sur titres	87.158	+ 2.625	109.067	+ 7.576
Valeurs	9.309	— 62	1.148	+ 54
Autres propriétés	36.509	+ 1.249	34.268	+ 5
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets	1.005.824	+ 10.463	995.279	+ 18.617
Autres engagements à vue	429.879	— 7.839	488.269	— 7.591
Autres engagements	8.028	+ 9	1.853	— 2

Comparaison avec 1891 et 1890
(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892
31 oct.	718,8	902.2	865.0
7 nov.	730,4	904.1	852.4
15 —	753,8	915.3	860.8
23 —	768.0	935,4	875.8
30 —	763,9	934,0	871,6

Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
31 oct.	703,0	651,5	728.0
7 nov.	651,0	620,9	691,9
15 —	647,4	646.9	666,4
23 —	644.4	636.8	646.4
30 —	676,8	648,6	652,8

Circulation	1890	1891	1892
31 oct.	1.152,8	1.032,9	1.075.8
7 nov.	1.009,6	1.013.0	1.054,2
15 —	987.9	1.009.6	1.027.4
23 —	959.5	976,7	995,4
30 —	969,9	995.3	1.005.8

Réserve de billets	1890	1891	1892
31 oct.	18.9	192.6	112.1
7 nov.	35,3	213.4	118,9
15 —	84,4	226.9	157,2
23 —	125.3	281.5	205.6
30 —	111,2	263,2	190.6

Aux approches de la fin de l'année, le marché monétaire se resserre lentement; c'est ce que montre le taux de l'escompte hors Banque, qui a atteint 2 7/8; c'est ce que montre également la diminution de l'encaisse de la Banque; cette encaisse est maintenant inférieure de 63 millions de marks à ce qu'elle était l'année dernière à pareille époque.

Le tableau suivant permet de comparer le chiffre des virements effectués par la Banque de l'Empire en novembre 1892 aux chiffres analogues des années et des mois précédents :

	1888	1889	1890	1891	1892
			Millions de marks		
Janvier	1.279 11	1.528 78	1.620 71	1.583 17	1.337 18
Février	1.138 56	1.424 95	1.455 15	1.272 98	1.551 30
Mars	1.184 44	1.396 94	1.452 22	1.366 37	1.447 20
Avril	1.204 67	1.668 27	1.453 97	1.687 59	1.448 17
Mai	1.194 28	1.631 92	1.527 93	1.338 05	1.379 28
Juin	1.365 95	1 316 33	1.463 56	1.495 21	1.423 12
Juillet	1.300 12	1.690 56	1.484 73	1.654 27	1.331 92
Août	1 307 16	1.431 23	1.287 23	1.370 67	1.368 35
Septembre	1.234 83	1.331 59	1.424 08	1 387 10	1.260 62
Octobre	1.649 43	1.576 76	1.769 81	1.615 56	1.394 32
Novembre	1.230 36	1.531 46	1.274 12	1 418 04	1.326 97
Décembre	1.428 65	1.520 44	1.677 79	1.174 26	....
Total	15.511 91	18.049 23	17.891 40	17.363 27	....

La Dette Impériale. — Il résulte d'un mémoire qui vient d'être soumis au Reichstag que la Dette de l'Empire allemand s'élève actuellement à 1.619.670.834 marks 72. Au 1er novembre de l'année dernière elle s'élevait à 1.610.828.764 m. 64. Les cours d'émission depuis cette époque ont été en moyenne de 99 045 0/0 pour la rente 4 0/0, de 101 156 0/0 pour la rente 3 1/2 0/0 et de 84 627 0/0 pour la rente 3 0/0.

Les Recettes des Chemins de fer. — Le tableau suivant donne les recettes des Chemins de fer d'Etat

allemands au mois d'octobre comparées aux recettes de l'année précédente.

1° Chemins de fer dont l'année financière commence au 1er avril.

(En milliers de marks)

	Octobre 1892	Diff. sur oct. 1891	Exercice du 1er avril au 30 oct. 1892	Différ. sur 1891
Chemins prussiens...	82.795	— 685	548.051	—11.788
— d'Etat Alsace-Lorraine....	4.524	+ 22	31.060	+ 1.031
— Wurtemberg..	3.827	+ 91	23.327	+ 512
— Hessois.......	145	+ 10	903	+ 24
— Mecklembourg.	718	— 5	4.312	+ 133

2° Chemins de fer dont l'année financière commence au 1er janvier.

(En milliers de marks)

	Octobre 1892	Diff. sur oct. 1891	Exercice du 1er janv. au 30 oct. 1892	Différ. sur 1891
Chemins Saxons......	7.982	+ 44	73.743	— 578
— Badois........	4.373	+ 25	39.410	— 114
— Oldenbourgeois	517	— 8	4.506	+ 14
— du Main et du Neckar......	618	— 6	5.462	— 491

Les recettes de tous les Chemins de fer de l'Etat dont l'année financière commence au 1er avril ont été, du 1er avril au 30 octobre, de 611.293.545 marks, ou 9.941.424 marks de moins que pendant la période correspondante de l'année financière précédente.

Les recettes des Chemins de fer de l'Etat, dont l'année financière commence au 1er janvier, ont été, du 1er janvier au 30 octobre, de 161.359.281 marks ou 3.206.772 marks de moins que pendant les six premiers mois de 1891.

L'examen de ces chiffres montre que les recettes des Chemins de fer allemands sont toujours en forte diminution ; le recul est dû principalement à la diminution du trafic des marchandises, conséquence de l'arrêt dans l'activité commerciale.

Le Commerce allemand. — Le tableau suivant donne les prix de gros des principaux articles de consommation en Allemagne, en octobre 1892, comparés aux prix correspondants de 1891 et 1890. Cette statistique montre que le renchérissement général amené par la crise économique est en amélioration sensible.

		1892	1891	1890
Seigle....................	1000 kil.	140.23	236.22	174.59
Froment..................	—	153.33	226.55	191.20
Avoine....................	—	146.15	168.52	141 61
Maïs......................	—	106.20	140.05	107.37
Orge......................	—	137.80	159.50	157.30
Houblon..................	100 kil.	350.00	300.00	640.00
Pommes de terre........	1000 kil.	37.50	70.00	41.67
Bœufs....................	100 kil.	102.60	108.75	117.00
Porcs.....................	—	113.20	105.50	117.50
Veaux.....................	—	111.60	113.50	121.00
Moutons..................	—	84.40	105.50	114.00
Beurre....................	—	247.50	228.50	230.00
Sucre raffiné....	—	56.00	56.25	57.50
Alcool de pommes de terre	10000 lit.	53.30	71.45	63.04
Huile de colza..........	100 kil.	49.83	62.50	67.40
Harengs..................	—	23.00	33.00	27 00
Café, Rio................	—	150.00	142.50	175.25
Thé, Souchong..........	1 kil.	2.05	2.15	2.05
Riz, Rangoon............	100 kil.	24.00	25.00	24.00
Tabac, Kentucky........	—	51.00	48.00	44.00
Laine.....................	—	245.00	270.00	288.00
Coton.....................	—	83.70	88.87	109.47
Fer puddlé...............	1000 kil.	51.00	50.00	55.00
Plomb....................	100 kil.	22.75	24.25	29.75
Cuivre....................	—	103.00	116.00	143.50
Zinc.......................	—	35.80	45.80	48 20
Pétrole...................	—	11.76	12.15	13.07
Charbon..................	1000 kil.	21.00	23.00	23.00

Les Dividendes des Sociétés par actions. — On commence à se préoccuper de l'évaluation des dividendes des Sociétés par actions dont les valeurs sont cotées en Bourse. Presque toutes les entreprises de Banque ont obtenu, en 1892, des résultats sensiblement inférieurs à ceux de 1891, qui, eux-mêmes, étaient en diminution sur ceux de 1890 et 1889 ; c'est ce que l'on reconnaîtra par l'examen du tableau suivant :

Noms des Sociétés	Divid. probable en 1892 en 0/0	Dividende en 1891 en 0/0
Banque Impériale.............	6 ..	7 55
Banque de Francfort..........	6 ..	6 42
Banque de Bavière............	9 ..	9 ..
Diskontogesellschaft..........	6 ..	8 ..
Deutsche Bank...............	7 ..	9 ..
Berliner Handelsgesellschaft..	7 1/2	7 1/2
Dresdner Bank...............	6 1/2	7 ..
National-Bank...............	4 1/2	6 1/2

La diminution des bénéfices des Banques est due, en premier lieu, à l'abondance du numéraire, qui a fait baisser les taux d'escompte, et, en second lieu, à l'absence d'émissions et au marasme de l'industrie et du commerce.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	4 nov.	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc	9 déc.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	86 12	86 »	86 12	86 »	85 75	85 75
Orient 3 0/0..............	65 50	65 87	65 37	65 62	65 50	65 87
Consolidés Russes..........	96 40	96 90	97 25	97 40	97 12	98 »
Hongrois..................	94 93	95 50	95 87	96 12	95 87	95 75
Egypte Unifiée............	99 40	99 80	99 70	99 30	99 30	99 70
Italien....................	91 62	92 25	92 62	92 62	92 37	92 50
Chemins de fer						
Autrichiens...............	.. »	»	»	»	» »	»
Lombards..................	41 87	41 37	41 25	39 75	38 37	39 37
Gothard...................	154 50	156 50	156 50	155 75	156 37	156 »
Nord-Est Suisse...........	111 62	111 62	110 »	108 50	106 50	106 12
Central Suisse............	»	»	»	»	» »	»
Méridionaux...............	127 12	129 25	128 37	127 75	126 75	127 35
Duxer.....................	218 40	218 40	217 25	217 62	217 25	217 25
Marienbourg...............	59 40	60 50	60 25	60 62	58 87	58 »
Ouest Prussien............	70 37	70 25	69 87	70 87	69 37	69 12
Mainzer...................	113 50	112 37	111 87	111 75	110 12	110 37
Lubecker..................	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne..............	200 50	199 40	198 87	198 25	197 50	19[illegible] »
Sud-Ouest Russe...........	»	»	»	»	» »	»
Banques						
Crédit....................	165 25	166 37	168 »	168 37	168 »	165 »
Disconto..................	183 37	185 12	184 90	183 62	179 87	175 87
Darmstadt-Bank............	135 37	135 25	135 12	134 12	132 40	129 50
Berl-Handels..............	134 50	136 »	136 25	134 25	132 50	132 12
Dresde-Bank...............	140 50	142 »	142 »	141 »	139 »	137 40
National-Bank.............	114 37	115 12	114 87	113 25	111 50	110 »
Mines et diverses						
Laura.....................	100 »	102 12	100 25	99 62	98 12	93 87
Dortmund..................	58 »	60 »	58 25	58 50	57 62	56 75
Bochumer..................	119 12	122 40	120 37	119 75	119 25	117 »
Gelsenkirch...............	137 25	140 90	140 »	137 62	137 25	135 75
Hibernia..................	118 50	121 75	120 50	118 75	117 62	114 62
Harpener..................	127 62	132 62	130 75	128 37	127 75	125 12
Dynamite Trust............	»	»	»	»	» »	»
Nordd Lloyd...............	113 40	113 12	111 75	111 25	101 75	95 62
Allgem. Electr............	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours.............	80 90	80 95	80 90	80 95	80 90	80 95
Londres —	20 36	20 36	20 35	20 34	20 34	20 34
Vienne —	170 »	170 »	169 95	169 80	169 75	169 50
Pétersbourg 3 semaines....	198 75	200 30	199 10	199 50	200 2	201 »
Roubles comptant..........	200 25	200 87	199 25	199 90	200 25	201 62
— fin courant.........	200 25	201 »	199 25	199 75	200 50	202 »

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 10 décembre 1892.

La semaine qui vient de s'écouler a encore été mauvaise pour notre marché ; le projet d'impôt de Bourse inspire des inquiétudes de plus en plus vives, et les informations que l'on reçoit sur les résultats obtenus par les maisons de Banque et l'industrie au cours de 1892 s'accordent à montrer que les dividendes seront, pour presque toutes les valeurs, inférieurs à ceux de l'année dernière. Il faut ajouter qu'un resserrement monétaire assez marqué produit une impression défavorable.

Les fonds d'Etat allemands présentent une petite baisse depuis la semaine dernière.

Les roubles sont très bien tenus, en hausse d'un point et quart; le Gouvernement russe fait faire des achats de roubles à Berlin.

Les Banques sont toutes en réaction par suite des informations sur ces dividendes, auxquelles je faisais allusion plus haut.

Le marché des valeurs industrielles est également dans un grand désarroi; ce sont des baisses de deux à trois points sur presque toutes les actions minières et métallurgiques; les nouvelles, sur la situation de l'industrie, sont en effet des plus défavorables; on annonce que les forges Laura vont réduire leur production de 50 0/0.

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 737)

LA SITUATION

Londres, 10 décembre 1892.

Le Congrès national des agriculteurs, dont je vous avais parlé dans une de mes dernières lettres, s'est réuni mercredi à Exeter Hall. 250 associations agricoles du Royaume-Uni y étaient représentées, ainsi qu'un grand nombre de fédérations ouvrières des campagnes; les délégués se trouvaient au nombre de 1.400, sous la présidence de M. James Lowther, ancien ministre conservateur.

J'ai discuté assez longuement la situation de l'agriculture anglaise pour que j'aie à revenir sur cette question et à déterminer de nouveau les réformes qui seraient nécessaires pour atténuer le mal. De ces réformes, aucune n'a été soumise au Congrès des agriculteurs, et tous ces délégués venus pour discuter les causes et les effets de la crise agricole autant que pour examiner les remèdes à appliquer, tous ces délégués, dis-je, ont écouté des discours politiques et approuvé des vœux impossibles à réaliser dans ce pays.

De tous les discours prononcés, il vous faut retenir celui de M. Chaplin, ministre de l'agriculture dans l'ancien cabinet Salisbury. Reprenant les théories protectionnistes que son ancien chef avait un jour émises, à la surprise de tous, il a fait une déclaration très nette : « Nos fermiers, a-t-il dit, marchent à un véritable cataclysme, si nous ne nous hâtons d'enrayer la dépréciation de leurs produits par des moyens énergiques. La diminution des fermages qu'ils paient aux propriétaires du sol, est une mesure inefficace. Pour ma part, si j'avais à choisir entre la ruine de l'agriculture et de l'industrie et un retour au régime de la protection douanière, je n'hésiterais pas une minute. »

M. Chaplin ne veut pas demander la résurrection des *Corn laws* et faire frapper de droits d'entrée les articles d'alimentation; il comprend qu'une pareille proposition serait repoussée par l'opinion publique, mais c'est là la seule raison qui l'empêche d'insister, et son but secret est d'arriver à cette réforme.

En attendant, il propose l'établissement de droits de douane sur tous les produits étrangers qui viennent faire concurrence aux produits anglais sur leur propre marché. L'Assemblée a ratifiée ces idées et a voté à une immense majorité la résolution suivante :

« Considérant que les produits agricoles et industriels étrangers, libres de tous droits d'entrée, viennent faire en Angleterre une concurrence anormale et injuste aux produits agricoles et industriels anglais qui, eux, sont lourdement frappés par les impôts nationaux;

Considérant qu'en enlevant ainsi du travail aux travailleurs anglais et en réduisant les facultés d'achat de la population, cette concurrence porte préjudice au commerce et à l'industrie nationale;

Le Congrès demande que tous les produits étrangers soient frappés d'un droit d'entrée équivalent aux impôts et contributions qui grèvent les produits anglais auxquels ils viennent faire concurrence. »

Il ne faut pas donner à une semblable résolution une importance qu'elle ne saurait avoir. Les protectionnistes anglais n'osaient plus depuis longtemps exposer leurs théories, quelques-uns ont cru le moment venu de renier les principes de Cobden pour embrasser ceux de Mac-Kinley. Le moment a été mal choisi : la récente élection de M. Cleveland nous fait espérer que le fameux tarif aura bientôt vécu et l'argument invoqué ainsi par les protectionnistes disparaîtra par conséquent. Il nous restera cependant de cette manifestation quelques faits à retenir. Elle a été provoquée et conduite par les partisans de lord Salisbury, qui ont soutenu des théories qui depuis quelque temps, paraissaient être devenues celles du chef conservateur. On voit ainsi quelles mesures rétrogrades lord Salisbury aurait été tenté de prendre s'il avait conservé le pouvoir, et l'on doit se féliciter d'avoir aujourd'hui à la tête du Gouvernement un défenseur reconnu de toutes les libertés politiques et commerciales.

Parmi les résolutions prises au Congrès des agriculteurs, il en est une que nous devons cependant mettre à part et faire ressortir au moment où la Conférence monétaire de Bruxelles est réunie. Le Congrès n'a eu, dans ce dernier cas, aucune préoccupation politique; il s'est simplement rendu compte d'une situation qui existe trop évidemment, et a demandé le régime monétaire du double étalon.

« Considérant, dit la résolution, que l'avilissement continu des prix, si préjudiciable aux intérêts agricoles, est dû pour une large part à la valeur attribuée au rôle et à la baisse du taux du change dans les pays bimétalliques;

Considérant que le meilleur remède serait une entente internationale sur de larges bases pour la réouverture, dans les pays principaux, des hôtels des monnaies pour la frappe sans limite de l'or et de l'argent.

Le Congrès demande au Gouvernement de coopérer avec les autres nations représentées à la Conférence monétaire, pour obtenir cette entente. »

Nous regrettons simplement que ce vœu ait été formulé au milieu de théories protectionnistes permettant ainsi à ses adversaires de déclarer que l'établissement du bimétallisme est une des revendications favorites des protectionnistes.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur en novembre. — Les statistiques du *Board of Trade* sont plus satisfaisantes, à certains points de vue, que celles des mois précédents. La baisse des exportations, qui a été jusqu'ici si importante, a été réduite d'environ 250.000 livres sterling en novembre; les chapitres des filés et des matières textiles présentent une importante augmentation; les pertes les plus fortes sont supportées par les métaux, machines et appareils.

Les importations subissent une diminution de 4 millions 963.016 liv. st. Cette diminution est supportée par le chapitre des articles d'alimentation jusqu'à concurrence de 2.244.136 liv. st., et cela est dû à la baisse du prix du blé et à l'importance des importations opérées l'année dernière.

La diminution provient, en outre, du chapitre des matières premières pour l'industrie textile (3.054.810 liv. st.). C'est là le point saillant de la statistique actuelle. En résumé, pour les onze premiers mois de l'année, la diminution des exportations a atteint 19.676.870 liv. st., et pour les importations 6.416.260 liv. st.

Nous publierons la semaine prochaine notre tableau habituel.

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
7 décembre 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	39.752.765	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	23.302.765
Total	39.752.765	Total	39.752.765

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	11.256.053
Reserve et profits et pertes	3.100 482	Portefeuille et avances	23 372.720
Trésor et administration publique	3.651.992	Billets en réserve	14.261.800
Comptes particuliers	28.776.998	Or et argent monnayés	1.389.935
Billets à sept jours, etc.	208.041		
Total	50.280.513	Total	50.280.513

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
7 Septembre	27.581	»	26.231	35.154	35.861	17.799	50	2
14 »	27.779	»	27.152	34.884	36.299	17.076	48	»
21 »	27.928	»	26.495	35.907	36.537	17.883	48	»
28 »	27.657	»	26.877	34.906	36.153	17.229	49	»
5 Octobre	26.890	»	27.187	38.836	40.540	16.156	41	»
12 »	26.085	207	26.966	37.109	39.396	15.569	41	»
19 »	25.220	1 249	26.565	36.965	39.699	15.105	40	»
26 »	24.970	742	26.343	36.307	39.057	15.077	41	»
3 Novembre	24.429	704	26.371	34.173	37.518	14.508	42	3
9 »	24.374	»	26.024	33.573	36.625	14.800	43	»
16 »	24.664	40	25.768	32.618	35.143	15.346	46	»
23 »	24.925	174	25.510	31.675	38.006	15.865	49	»
30 »	24.906	31	25.863	32.399	34.711	15.493	47	»
7 Décembre	24.692	60	25.490	32.418	34.628	15.652	48	»

Banque d'Angleterre. — Entrées et Sorties d'or
Du 1er au 7 décembre 1892

DATES	ENTRÉES Quantit. £	Nature	Provenance	SORTIES Quantit. £	Nature	Destinat.
1er déc.	10.000	Souv.	Paris	60.000	Souv.	Allemagne
2 »	»	»	»	15.000	»	Allemagne
5 »	64.000	»	Australie	11.000	»	Valparaiso
5 »	»	»	»	16 000	»	Java
6 »	15.000	»	Hong-Kong	60.000	»	Bucharest
6 »	13.000	»	Paris	»	»	»
Total.	102.000			162.000		

Excédent des sorties £ 60.000

Clearing-House
Résultat des compensations du 1er au 7 décembre

Jeudi 1er décembre..£	27.296.000	Lundi 5 déc........£	22.071.000
Vendredi 2 déc.	19.217 000	Mardi 6 déc.	17.921.000
Samedi 3 déc.	20.435.000	Mercredi 7 déc.	16.871.000
		Total.......£	123.811.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 113.811.000.

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES
Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes du 1er avr. 1892 au 3 déc. 92	Recettes du 1er avr. 1891 au 5 déc. 91	Recettes du 26 nov. au 3 déc. 92	Recettes du 28 nov. au 5 déc. 91
Douanes	19.900	13.373	13.357	513	419
Contributions indir.	25.452	17.143	17 081	304	215
Timbre	13.560	9.362	9.083	1.601	368
Land tax et House duty	2 406	405	445	10	»
Impôt sur le revenu	3.343	3.501	3.784	79	84
Postes	13.400	6.405	6.635	50	80
Telegraphe	2.560	1.755	1.720	»	»
Terres de la couronne	435	275	275	»	»
Int. des act. canal Suez	220	110	111	»	»
Divers	2.076	1.616	1.561	35	»
Recettes totales	90.453	53.945	53.952	2.592	1.166
Dépenses	90.109	59.202	58.442	1.282	1.399

RECETTES DES CHEMINS DE FER
(du 28 nov. au 4 déc. 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités 1892	Milles exploités 1891	Recettes de la semaine 1892	Recettes de la semaine 1891
Caledonian	794 ½	794 ½	£ 62.153	£ 61.933
Glasgow and South-Western	384	347 ½	23.577	22.741
Great Eastern	1.142 ¾	1.143 ¼	70.302	71.266
Great Northern	994	994	83.931	83.535
Great Northern of Ireland	487	487	12.618	12.646
Great S. and W. of Ireland	530	522	14.956	14.240
Great Western	2.481 ¼	2.481 ¼	154.790	157.710
Lancashire and Yorkshire	527	527	77.329	80.683
London and Brighton	476 ¾	476 ¾	43.371	44.196
London and Chatham	185 ¼	180 ½	22 686	22.431
London and North-Western	1.887	1.889 ½	214.066	217 671
London and South-Western	894 ½	885 ½	56.236	55.963
London and Tilbury	75	68	3.636	2.965
Manchester, Sheffield and Linc.	321 ½	321 ½	54.255	52 994
Metropolitan	51 ¾	35 ½	13.900	13.806
Metropolitan district	13	13	7.584	7.437
Midland	1.300 ¼	1.300 ¼	171.406	165.114
Midland Gr. West. of Ireland	454	441	11.289	10.671
North-British	1.087 ¾	1.087	62.700	61.401
North-Eastern	1.578	1.578	131.581	131.052
North London	12	12	8.774	9.327
North Staffordshire	312	312	14.979	14.407
South-Eastern	428	425 ¾	35.668	35.403
	16.417 ½	16.323	£1.351.787	£1.350.592

Les Emissions. — Bien que le marché ne fasse pas preuve d'une grande activité; l'abondance monétaire fait surgir des affaires nouvelles. La firme Frederick Legland and Co, importante Société de Navigation de Liverpool, qui va disposer de 23 steamers, a offert, au public, pour 450.000 liv. st. d'actions et 350.000 liv. st. d'obligations. Une Société Industrielle a demandé 150.000 liv. st. pour être à même d'explciter une nouvelle machine à coudre. Les récents progrès des entreprises sud-africaines viennent de faire se constituer l'African Landed Estates Cy, au capital de 800.000 liv. sterling, dont la moitié est émise pour le moment; cette Société a pour objet l'acquisition de concessions et de terrains situés dans les régions sud-africaines soumises à l'influence de l'Angleterre et de l'Allemagne. Une autre Société qui a pris la même contrée pour champ d'opération va exploiter des concessions minières obtenues de la Compagnie de Mozambique, et demande au public de prendre pour 25.000 liv. st. de ses actions. On voit que la spéculation anglaise fait ses efforts pour profiter de l'abondance des capitaux, et qu'elle n'observe pas une réserve dont souffrent les autres marchés étrangers.

La Diminution dans les Recettes des Chemins de de fer. — Le marché des Chemins anglais est mal influencé depuis quelque temps par la diminution constante des recettes; l'opinion générale est que la faible avance obtenue sur 1891 pendant la première partie du semestre ne tardera pas à être perdue. Les recettes des 15 principales lignes pendant les 21 premières semaines du semestre se sont élevées à 26.873.112 £, ne dépassant que de 16.499 £ soit de 0 07 0/0 celles de la période correspondante de 1891. cette faible augmentation n'a été obtenue que pendant les premières semaines; la moyenne par semaine dans le premier trimestre a été de 1.317.700 £, elle n'est que de 1.217.752 £ dans le second trimestre. En analysant de plus près les chiffres de ces Compagnies, nous observons que, tandis que les recettes des voyageurs augmentent, celles des marchandises diminuent dans la même proportion ; la diminution des recettes est due par conséquent à la crise commerciale actuelle et l'on ne saurait trop espérer avant longtemps une amélioration.

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 10 décembre 1892.

On a remarqué pendant toute cette semaine un bon courant en faveur de nombre de valeurs de porte-

feuille ; le bon marché de l'argent a fait opérer de nombreux achats en Consolidés. L'arbitrage avec le continent a de son côté amené de bonnes affaires. L'Espagnol a occupé le premier rang comme échange dans le marché international. L'avènement d'un ministère libéral à Madrid a valu des demandes qui ont été d'ailleurs promptement servies. Le Portugais a baissé sur divers faux bruits, qu'une note du ministre, M. Ricci, n'a pas tardé de démentir. Les fonds Turcs ont eu une excellente tenue, et les fonds Grecs sont délaissés.

L'intérêt des baissiers se concentre sur les valeurs à étalon d'argent ; il s'en est suivi une dépréciation des roupies et surtout des titres du Mexique et des fonds de Chemins de fer.

Les fonds de l'Amérique du Sud sont en légère amélioration, notamment les Argentins, sur la publication du budget, qui comprend les prévisions pour le service des deux Dettes.

Les Chemins Américains sont mieux tenus pour la plupart, bien qu'une grande réserve soit observée à l'égard des faits et gestes de New-York.

Le marché minier est peu actif.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	4 nov	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	97 12	97 19	97 37	97 50	97 ..	97 37
Rupee 4 0/0	65 87	65 50	65 50	65 62	65 37	64 37
Brésil 4 0/0	65 75	67 62	67 75	67 »	66 75	66 75
Argentine 5 0/0	70 75	72 50	72 75	71 75	68 50	69 50
Cédulas P	10 37	10 87	11 62	11 12	10 87	10 »
— E	30 25	31 25	33 12	32 25	30 75	30 25
Mexicain 6 0/0	79 »	79 25	81 25	80 25	79 75	78 »
Turc I	54 75	54 75	55 25	54 75	55 »	55 25
— II	30 75	31 »	31 25	31 »	30 75	31 25
— IV	21 69	21 50	21 44	21 37	21 25	21 62
Egypte Unifiée	97 75	98 25	98 37	97 87	98 12	98 37
Grec Monopole	59 50	59 75	58 75	60 75	60 »	60 25
Italien 5 0/0	91 69	92 37	93 »	93 »	92 75	93 12
Russe 4 0/0	96 62	97 »	97 37	97 62	97 75	98 62
Portugais 3 0/0	24 62	25 »	24 62	23 62	23 25	22 37
Espagne Ext. 4 0/0	62 19	63 37	63 44	63 06	63 44	64 75
Français 4 1/2 0/0	105 »	105 50	104 50	104 50	104 50	105 ..
— 3 0/0	98 50	98 50	98 50	98 »	98 50	99 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	104 50	105 »	104 50	104 50	104 50	105 50
Lombards	8 87	8 75	8 75	8 62	8 50	8 50
Banque Ottomane	13 75	13 75	13 69	13 75	13 50	13 81
Rio Tinto	15 62	16 12	16 50	16 56	16 55	16 44
Brighton A	152 75	151 75	151 62	148 »	148 12	149 »
North Brit. ord	37 62	37 50	37 87	38 12	37 75	37 50
Pérou ord	12 31	11 87	12 25	12 »	10 87	10 37
— préf.	41 12	40 75	42 »	41 »	39 25	38 37
— debs.	83 25	83 50	83 »	83 25	82 25	81 ..
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	59 50	59 75	59 25	58 62	56 87	56 12
— actions	40 12	40 87	38 37	37 87	35 75	35 12
Canada Pacific	88 50	90 12	92 37	92 50	92 62	92 12
Eries	27 50	28 »	27 »	25 62	24 50	24 75
Denver préf	53 12	55 75	55 37	53 75	52 62	53 12
Milwaukee	82 62	83 12	82 25	80 94	79 62	80 25
Louisville	71 12	72 75	72 62	71 75	71 87	72 62
Norfolk préf	40 75	41 75	41 50	46 37	39 37	39 37
Reading Inc. Bds	78 75	79 25	78 75	78 25	76 75	76 75
Union Pacific	41 25	41 75	40 25	39 62	37 12	37 62
Mexican ord.	23 »	22 50	23 »	22 62	22 25	21 25
Mines						
De Beers	17 25	17 75	18 »	18 »	17 87	17 75
City	8 »	9 50	9 50	9 37	9 50	9 50
Crown Reef	7 37	8 25	8 62	8 25	8 25	8 »
Geldenhuis	4 »	4 12	4 37	4 25	4 37	4 »
Jupers	4 »	4 50	5 50	5 12	5 »	5 »
Langlaagte	3 62	3 75	4 »	4 »	4 12	3 87
Summer	3 75	4 »	4 25	4 25	4 75	4 35
Robinson	3 75	4 »	4 »	4 »	4 »	3 87
Oceana	3 75	3 87	3 62	3 37	2 87	2 81
Argent en barres	39 06	38 87	38 87	38 87	39 12	38 37
Change sur Paris	25 36	25 35	25 32	25 32	25 33	25 32
Escompte de la Banque	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »
Escompte hors banque	2 87	2 37	2 57	2 47	2 37	2 »

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 737

LA SITUATION

Vienne, 8 décembre 1892.

La situation politique est toujours fort embrouillée en Autriche. Après le rejet des fonds secrets, le gouvernement essuie une avalanche d'interpellations qui ont invariablement pour point de départ les antagonismes de nationalités. Le comte Taaffe a répondu, tout d'abord, à une question de M. de Plener visant la dissolution de la municipalité de Reichemberg, une ville allemande de Bohême : cette mesure était justifiée par de nombreux abus, tels que des critiques inconvenantes des rescrits ministériels, ainsi que l'organisation d'une fête anniversaire de Sedan. Puis nous avons eu un discours du député clérical et antisémite M. Lueger, dont les boutades sont légendaires ; M. Lueger s'est livré à une censure générale de la vie publique en Autriche.

Tous ces débats ont pour objectif les récriminations formulées par les Tchèques, d'une part, et par les Allemands, d'autre part.

En Hongrie, on est au calme et le Dr Wekerlé va sans doute profiter de ce répit pour présenter les projets de réformes. Il espère que la Chambre votera la loi établissant l'égalité religieuse pour les juifs et celle qui organise la tenue des registres de l'état-civil.

Dans le rapport relatif au développement du réseau ferré, présenté à la Chambres des honveds par le Ministre du commerce hongrois, on relève des détails intéressants en ce qui touche à la reprise par l'Etat des lignes transleithaniennes. Par suite de cette reprise, dit le rapport, le réseau de l'Etat se trouvera complété et organisé pour une période indéterminée. Quant à la question de savoir si, depuis l'application de ce système, la balance penche vers l'exploitation par l'Etat ou vers celle des Sociétés privées, elle se trouve résolue par les résultats de l'année 1891. La solution est aussi favorable au point de vue économique qu'au point de vue financier.

« Le contrat signé en 1882 fixait le minimum du rachat annuel à raison de 5 1/2 0/0 d'un capital du 165.086.866 florins 68 kreutzers, en chiffres ronds à 9.080.000 florins ; il a été, en réalité, de 9.600.000 fl. Ainsi, pendant 74 années l'Etat paie tous les ans une somme supérieure au minimum ; mais par contre il est affranchi de l'obligation, stipulée au contrat, de régler séparément les biens mobiliers d'après leur valeur estimative. A l'époque de la reprise cette valeur était enregistrée sur les livres pour 21.763.216 florins 20 kr. en ce qui concerne les voies de communication et pour 2.096.123 florins 47 kr. en ce qui concerne le matériel.

En outre, la première année d'exploitation a été clôturée par un excédent de 9.993.391 florins, dépassant de 394.891 florins la rente annuelle à payer. »

Le rapport insiste ensuite sur les avantages que l'exploitation par l'Etat procure au pays.

On annonce, pour le 15 décembre, une séance importante du Conseil d'administration de la Banque austro-hongroise ; elle a pour objet l'établissement du bilan. En vertu des nouveaux statuts, c'est en janvier seulement, c'est-à-dire après l'arrêt définitif des écritures, qu'on fixera le dividende. Si les opérations du mois de décembre n'en modifient pas l'importance, ce dividende sera inférieur de 3 à 4 florins à celui de l'année dernière qui était de 46 florins 70 kr. La diminution s'explique par la réduction de la moyenne du chiffre d'affaires.

Donnons, en terminant, la situation de la dette flottante autrichienne :

A la date du 1er décembre, cette dette s'élevait à 111.993.245 florins (soit 963 florins de moins qu'au 1er novembre) ; elle se répartissait en : 1o *Bons hypothé-*

caires, 25.450 florins valeur autrichienne, sans intérêts, — 37.951.650 florins à 6 mois rapportant 3 0/0 et 27.114.700 florins à trois mois, rapportant 2 1/2 0/0; 2° *Billets de l'Etat*, pour 76.968.680 fl. de 1 florin, pour 138.799.315 fl. de 5 florins et 131.133.450 fl. de 50 florins.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur de l'Autriche-Hongrie en octobre et pendant les dix premiers mois de 1892. — Le XIe fascicule publié par le Département du Commerce, pour 1892, contient les chiffres suivants :

Pendant le mois d'octobre, les *Importations* se sont élevées à 5.471.574 quintaux métriques et 86.704 pièces, contre 5.884.468 quintaux et 114.458 pièces pour le mois correspondant de 1891.

Les *Exportations* se montent à 12.424.394 quintaux, 92.698 pièces et 9.323 tonnes, contre 13.122.971 quintaux, 74.452 pièces et 11.817 tonnes en octobre 1891.

Du 1er janvier au 31 octobre 1892 : les *Importations* se chiffrent par 46.605.202 quintaux métriques, 778.698 pièces et 719 tonnes, contre 49.958.856 quintaux, 844.824 pièces et 233 tonnes en 1891.

Les *Exportations* de cette même période comprennent 107.264.578 quintaux, 794.010 pièces et 50.579 tonnes, contre 113.788.304 quintaux, 639.702 pièces et 91.849 tonnes en 1891.

Le Coupon de décembre en Autriche-Hongrie. — Les coupons et titres amortis à l'échéance du 1er décembre s'élevaient à 13.600.000 florins, en chiffres ronds, savoir : 12.870.000 florins, 940.000 marks et 280.000 francs de coupons, — et 1.100.000 florins d'amortissements.

La Frappe de la Monnaie à Vienne. — Nous avons annoncé, il y a quelque temps, que l'Administration de la Monnaie de Vienne avait limité à 500 grammes par jour et par personne la quantité de monnaies étrangères à échanger contre des pièces de 20 couronnes. Un nouvel avis recule cette limite à huit jours, c'est-à-dire qu'un même client ne pourra échanger plus de 500 grammes de monnaie étrangère par semaine.

Les Caisses d'Épargne postales autrichiennes en novembre 1892. — D'après le rapport adressé au Ministre du commerce, le mouvement des Caisses d'épargne postales a été le suivant pendant le mois de novembre :

Epargne : Dépôts 2.271.061 florins, remboursements 1.775.834 florins, soit une différence de 495.227 florins en faveur des dépôts.

Compte de chèques : Dépôts 107.370.076 florins, remboursements 104.300.209 florins, soit un solde de 3.069.867 en faveur des dépôts.

Le nombre des participants s'est accru de 5.029, celui des comptes de chèque de 143 et celui des comptes de *clearing* de 89.

Le mouvement des capitaux a été 215.717.179 florins pendant le mois de novembre. Le solde total accuse, à fin novembre, 28.194.553 florins pour l'épargne et 43.506.815 florins pour les chèques, soit, ensemble, 71.701.368 florins.

Le nombre total des participants s'élève à 909.780 pour l'épargne et à 21.202 pour les comptes de chèques. Les titulaires de carnets de chèque se répartissent en 14.559 participants du *clearing*, en 9.826 porteurs de livrets de rente représentant une valeur nominale de 14.208.930 florins en valeurs de l'Etat. Les achats de valeurs pour compte des déposants se chiffrent, à fin novembre, par 19.366.725 florins.

Première Caisse d'Epargne Autrichienne. — Pendant le mois de novembre la première Caisse d'Epargne autrichienne a reçu 25.149 dépôts, représentant 3 millions 401.919 florins et a remboursé 20.060 comptes pour 3.539.026 florins.

Le compte des dépôts à intérêts se répartissait comme suit à la date du 30 novembre : 122.673.077 florins à 3 3/4 0/0; 40.689.267 florins à 3 1/4 0/0 et 20.005.018 florins à 3 0/0 ; au total 183.367.362 florins.

Le Département des *valeurs et avances* a escompté pour 6.527.763 florins de valeurs et encaissé 6 millions 905.459 florins.

Le Département de *nantissements* a reçu pour 881 florins de remboursements. Les prêts de cette catégorie s'élevaient à 226.168 florins, les fonds d'amortissement à 136.332 florins, les lettres de gage en circulation à 141.700 florins amortissables en 30 années et à 220.800 florins amortissables en 32 années.

La branche *liquidation des hypothèques* a encaissé 763.785 florins et a reçu 591.057 florins de remboursements. Les prêts en cours s'élevaient à 100.813.574 florins.

Le Syndicat de crédit comptait 588 particicipants, représentant un crédit utilisable de 8.357.000 florins et un fonds de garantie de 442.000 florins. On a escompté 2.312 effets de participants pour un montant de 751.000 florins (à 4 1/4, 4 3/4 et 5 1/2 0/0) et les crédits employés s'élevaient, à fin novembre, à 2.729.000 florins.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

VALEURS	4 nov.	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	115 ..	114 80	115 ..	115 30	115 50	115 20
— — Argent	96 50	96 95	97 30	97 65	97 50	97 50
— — Papier	96 75	97 26	97 55	97 95	97 80	97 80
Hongrie Rente Or	112 15	112 90	113 .	113 65	113 40	113 70
— Emp. Ch. de fer	121 10	121 25	121 35	121 90	121 80	121 80
— Rente Papier	100 40	100 45	100 40	100 50	100 57	100 55
1860 Billets	140 25	140 50	141 70	141 75	144 50	144 50
1854 —	140 50	140 50	140 75	140 75	140 75	141 ..
1864 —	186 50	186 50	189 ..	189 ..	187 ..	188 50
Hongrie billets	146 ..	145 50	143 25	143 25	143 25	143 50
Danube Reg-Bill	123 ..	123 50	124 50	124 75	124 75	126 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	209 ..	208 ..	208 50	209 ..	209 ..	209 50
Autriche Boden-Credit	355 ..	356 50	365 ..	375 ..	374 ..	385 ..
— Crédit action	311 ..	312 90	314 60	316 40	315 70	313 20
— Hongrie Bank	985 ..	991 ..	991 .	989 ..	984 ..	981 ..
Vienne Bank-Verein	113 60	113 70	113 70	114 50	114 30	114 20
Verkehrsbank	163 50	163 50	163 50	164 ..	163 50	163 ..
Hongr. Credit-Bank	357 70	359 50	361 50	363 20	362 70	360 ..
— Escompte	114 25	115 ..	115 ..	115 ..	115 25	115 ..
Anglo-Bank	152 50	153 ..	152 50	151 ..	150 ..	150 ..
Vienne Union-Bank	235 50	235 ..	238 70	237 50	236 ..	237 20
Autriche Laenderbank	224 60	225 60	226 25	225 ..	224 80	225 10
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges.	86 50	89 ..	89 75	91 75	91 50	93 75
All. Autr. Bau-G.	104 50	109 ..	109 50	109 50	109 ..	109 ..
Danube Bat. vap.	314 ..	315 ..	320 ..	316 ..	315 ..	313 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	355 ..	360 ..	360 ..	360 ..	362 ..	370 ..
Tabac Turc	172 ..	172 20	172 ..	172 ..	168 20	172 50
Autriche Alpine	55 90	54 80	55 90	55 ..	50 80	52 70
Chemins de fer						
Bohême-West	343 50	342 ..	341 ..	342 ..	343 ..	343 ..
Buschtherader-B.	449 ..	445 ..	445 ..	446 ..	448 ..	449 ..
Donau-Drau	... ..	... .	... ..	... ..	... ..	... ..
Ferd.-Nord	2790 .	2795 .	2780 .	2790 .	2790 .	2800 .
Autriche Nord-West	210 ..	210 ..	210 70	212 50	212 50	227 50
Staatsbahn	293 20	292 40	292 20	293 40	298 20	297 30
Lombard	97 70	95 90	96 ..	95 50	90 50	92 50
Lokalbahn	182 ..	180 25	179 25	182 75	181 ..	182 ..
Changes						
Sur Francfort	58 80	58 85	58 82	58 87	58 90	59 05
— Londres	119 75	119 90	119 80	119 85	119 85	120 20
— Paris	47 60	47 65	47 65	47 65	47 70	47 82
— Amsterdam	99 10	99 30	99 25	99 20	99 25	99 50
Napoléons d'or	9 53	9 55	9 54	9 56	9 56	9 57
Marknoten	58 80	58 85	58 82	58 87	58 9	59 02

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 10 décembre 1892.

Nous avons eu à enregistrer, cette semaine, de grosses réalisations qui ont, naturellement, amené la

faiblesse. Seules, les rentes ont été soutenues, pour les motifs que vous connaissez, c'est-à-dire à cause des projets relatifs à la *Valuta*. Disons, à ce propos, que la reprise des pourparlers avec le groupe Rothschild n'aura pas lieu avant le mois de janvier; ceci dément le bruit d'après lequel le Dr Wekerlé aurait chargé la *Unionbank* de lancer, ces jours-ci, la conversion des priorités du Nord-Est hongrois.

Le taux de paiement du coupon argent autrichien a été réduit de 169 75 à 169 25. Signalons l'abondance du numéraire à 4 0/0.

Le Conseil d'administration de la Compagnie des *Chemins Autrichiens* a fixé à 12 fr. 50 l'acompte sur le dividende de 1892. Le coupon est payable à partir du 1er janvier 1893.

On annonce que la fabrique d'armes de Steyr a reçu une commande de 100.000 fusils par la Roumanie; ce bruit a fait remonter les actions de cette Société.

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 737)

LA SITUATION

Bruxelles, 9 décembre 1892.

On nous permettra de constater, sans entrer dans de longues dissertations, que la question de la Revision constitutionnelle, posée depuis deux ans, n'a fait aucun progrès. C'est la réforme électorale qui est la base de la Revision; or, nous l'avons dit déjà, il faut les deux tiers des voix réunies de la Chambre et du Sénat pour changer la situation actuelle; cette majorité paraît jusqu'ici introuvable. Beaucoup d'esprits sensés auraient accepté le suffrage universel, mais l'agitation socialiste effraie les modérés. Le sang vient de couler à Tilleur, des femmes et des enfants sont tombés; la paix sociale est compromise en Belgique. Ajoutons qu'une cartouche de dynamite a été placée tout récemment contre la porte du bureau de la division des fers des établissements Cockeril, à Seraing. L'explosion s'est produite; heureusement, un employé n'a été atteint que légèrement; quant aux dégâts matériels, ils sont considérables. Les adversaires du suffrage universel exploitent ces faits; les partisans de ce mode de suffrage répliquent en disant que le droit électoral accordé à tous les citoyens, ferait disparaître l'ère de la violence. De part et d'autre, on aura du mal à s'entendre.

La Chambre a terminé la discussion du budget; nous n'avons rien de particulier à signaler. Les taxes sur le port des journaux et les abonnements a donné lieu à d'assez vives discussions. Un amendement ayant pour objet d'augmenter les petits employés des douanes a été repoussé.

M. Degrelle-Rogier, secrétaire d'État du Congo, compte pouvoir bientôt continuer les négociations au sujet du différend territorial franco-congolais. La crise ministérielle en France avait interrompu les pourparlers.

Nous continuons à recevoir de mauvaises nouvelles du marché sidérurgique. La production des fontes métis tend à diminuer et cette tendance ne fera que s'accentuer lorsque les nouvelles aciéries, actuellement en voie de construction seront terminées. C'était surtout le bon marché des fontes dites à crasse et, par suite, des fers no 1, qui permettait à nombre d'usines de lutter contre l'envahissement de l'acier doux.

La diminution de production des fontes métis, en en augmentant le prix, rend la situation des fabriques de fer proprement dites de plus en plus difficile. Les prix doivent toujours diminuer en présence des cours de plus en plus bas des aciers doux. Il a été vendu à Anvers des aciers doux marchands, à des conditions incroyablement réduites; aussi le prix des fers no 1 tend-il à baisser et à retomber à 110 fr., vers 105 fr. et même quelquefois un peu au-dessous. Quelques ordres en tôle pour l'exportation ont été reçus par les fabricants de Liège et de Charleroi, mais toujours à des prix très réduits. La fonte est, peut-être, le genre de produits sidérurgiques le mieux tenu en ce moment, mais le reste est délaissé. En tôles fines, par contre, la demande est assez forte et tous les laminoirs sont bien occupés, aussi bien sur le Horjoux que sur l'Ourthe et à Jupille; les prix sont néanmoins faibles.

Le Gouvernement a fait espérer aux industriels une commande de matériel de chemin de fer, composée comme suit: 26 locomotives, 100 voitures de 3e classe, 34 voitures de 2e classe et 34 fourgons, soit pour une valeur de 4 millions de francs.

Bien que l'année 1892 soit presque terminée, on produit toujours des statistiques de 1891. Les chiffres concernant le service de la marine offrent un certain intérêt. Evidemment, nous ne pouvons soutenir de comparaisons fâcheuses; mais les résultats que nous avons acquis doivent être signalés.

Le matériel flottant, affecté aux divers services de la marine, comprenait à la fin de 1891, 55 embarcations, dont 20 bateaux à vapeur, contre 52 embarcations en 1890, avec le même nombre de bateaux à vapeur. Le personnel était de 1.267 agents en 1891, contre 1.194 en 1890. En 1891, le mouvement des voyageurs par les paquebots poste entre Ostende et Douvres, a été de 83.533 dépassant de 7.667, soit de 10 0/0, celui de 1890. Jamais pareil chiffre n'avait été atteint antérieurement.

La durée moyenne des traversées a été, pour les paquebots d'ancien type, de 4 h. 45 minutes, pour les deux grands paquebots construits en Ecosse, de 3 h. 26 minutes et pour les trois grands paquebots construits par la Société Cockerill de Seraing, de 3 h. 43 minutes.

Les recettes du pilotage, dans les divers ports du pays, ont été de 2.599.007 francs, soit 76.147 francs de plus qu'en 1890. On réclame depuis longtemps l'abolition, ou au moins une réduction considérable de ces droits, ainsi que des droits de feux et fanaux qui ont produit 1.188.720 francs en 1891, soit une augmentation de 52.341 francs sur 1890. Le gouvernement a présenté aux Chambres un projet de loi apportant quelques changements à notre régime douanier et réduisant dans une certaine mesure les redevances en question.

En 1890, les recettes procurées par les divers services de la marine s'étaient élevées à 4,756.620 francs; elles ont été, en 1891, de 4.976.879 francs. Les dépenses qui avaient été, en 1890, de 5.071.141, sont montées, en 1891, à 5.562.610 francs. Les deux lignes postales transatlantiques comprennent le service d'Anvers sur New-York et celui sur l'Australie. Le mouvement général du service sur New-York était, pour 1890, de 293.506 tonneaux de marchandises et de 45.773 passagers. En 1891, il est représenté par 270.654 tonneaux de marchandises et 55.218 passagers. La Compagnie concessionnaire du service sur l'Australie avait embarqué en 1890, 19.554 tonneaux de marchandises et près de 830 émigrants. En 1890, le total des marchandises embarquées était de 31 663 tonneaux et le nombre des émigrants de 845.

Nous savons fort bien que, l'accroissement de nos dépenses n'est pas en proportion avec l'augmentation de nos recettes; mais si l'on voulait entrer résolument dans la voie des réformes, la question de la marine nationale serait résolue comme les autres questions, politique à part, à la satisfaction du peuple belge, un des plus laborieux du monde.

Informations Économiques et Financières

Banque Nationale de Belgique. — Proportion de l'encaisse aux engagements, 22.86.

Augmentation	
Encaisse	811.312 fr.
Portefeuille	1.467.845
Billets	2.879.330
Diminution	
Comptes courants	1.245.051

L'Usine Cockerill. — L'usine Cockerill vient de recevoir du Gouvernement roumain une commande de rails se montant à 4 millions.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

Valeurs diverses	4 nov.	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.
Rente belge 3 1/2 0/0	102 40	102 25	102 50	102 45	102 20	102 30
— — 3 0/0	99 65	99 65	99 75	99 95	100 25	100 »
— — 2 1/2 0/0	88 20	90 »	89 75	89 50	90 »	93 »
Banque de Belgique	15 »	» »	» »	15 »	» »	» »
— de Brabant	27 50	27 »	27 »	27 »	27 »	» »
— de Bruxelles	588 »	590 »	590 »	585 »	585 »	589 50
— de Charleroi	450 »	» »	» »	455 »	455 »	455 »
— Nationale	3025 »	3030 »	3030 »	3040 »	3045 »	3050 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	797 »	796 »	799 50	795 »	798 50	802 50
— Brux.-Lille-Calais	455 »	470 »	465 »	470 »	467 50	470 »
— Congo (p. d. f.)	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Tramways Bruxelles (priv.)	280 »	276 »	280 »	278 50	280 »	278 »
Ch. de fer économiques	232 »	232 50	232 »	238 »	236 »	237 »
Tramway Gand	395 »	395 »	395 »	395 »	» »	» »
Charb. Amercœur	920 »	920 »	930 »	945 »	935 »	950 »
— Grand Buisson	» »	1025 »	1035 »	» »	» »	» »
— Mariemont	1260 »	1270 »	1270 »	1270 »	» »	1285 »
Vieille-Montagne	532 »	520 »	518 50	520 »	517 50	519 »
Glaces de Moustier	1075 »	1010 »	1000 »	980 »	» »	965 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	350 »	365 ..	367 »	360 »	350 »	347 50
Autriche papier	81 »	81 70	81 90	82 15	82 20	82 50
— argent	81 85	82 45	82 75	83 25	83 15	» »
— or (1876)	» »	97 40	» »	97 10	» »	» »
Brésil 4 0/0	66 75	67 35	67 75	67 25	66 50	66 50
Egypte Unifiée	» »	493 50	» »	495 50	» »	495 »
Espagne Extérieure 4 0/0	62 »	63 20	63 »	63 »	62 75	64 25
Hollandais 3 0/0	» »	» »	» »	95 85	» »	» »
Hongrois or 4 0/0	95 »	96 20	96 10	97 10	96 55	96 50
Italie 5 0/0	91 90	92 50	92 75	» »	93 50	» »
Portugais ext. 3 0/0	24 75	24 65	» »	23 50	23 25	22 55
Turc 1 0/0	21 90	21 85	21 60	21 65	21 50	21 95
Canada Pacifique	446 »	459 »	467 »	465 »	465 »	466 »
Madrid-Saragosse	174 »	185 »	180 »	179 »	178 »	182 »
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russie Sud-Ouest	295 »	290 »	» »	291 »	» »	» »
Varsovie-Vienne (act.)	483 »	479 »	480 »	480 »	481 »	480 »
Change sur Amsterdam	208 40	208 40	208 37	208 37	208 32	208 45
— sur Berlin	123 60	123 60	123 60	123 65	123 62	123 72
— sur Londres	25 17	25 17	25 16	25 18	25 17	25 18
— sur Paris	100 05	100 07	100 07	100 12	100 11	100 12
— sur Vienne	210 »	209 75	209 75	209 75	210 »	209 75
— sur Italie	96 70	96 50	96 50	96 50	96 70	96 70
— sur Genève	100 »	100 »	100 »	100 10	100 10	100 05
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	62 »	62 90	62 50	62 50	62 25	63 50
Turc 1 0/0	21 20	21 25	21 20	21 20	20 90	21 20
Portugais 3 0/0	24 75	24 75	24 50	23 25	23 25	22 50
Egypte Unifiée	490 »	495 »	496 »	495 »	493 »	496 »
Change sur Paris	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90
— sur Berlin	123 50	123 50	123 45	123 45	123 50	123 55
— sur Londres	25 17	25 17	25 15	25 16	25 15	25 15
— sur Amsterdam	» »	»»	» »	» »	» »	» »

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 10 décembre 1892.

Le marché au comptant n'a pas été dépourvu d'animation cette semaine; le marché à terme a eu de mauvais débuts, puis, peu à peu il y a eu une amélioration sensible. Notre 3 1/2, après avoir atteint 102 45, est retombé à 102 30. Le 2 1/2, au contraire, n'a cessé de progresser; il s'est inscrit à 91 25. Les Charbonnages ont été assez fermes; en sidérurgie, les cotes se sont heureusement modifiées. L'ordinaire Espérance a monté à 60; le fer Ougrée à 1.720.

Les valeurs argentines ont eu une mauvaise tenue. Nos Chemins de fer et nos titres industriels ont eu d'excellentes tendances. La hausse dont certaines valeurs ont été l'objet ne s'explique pas logiquement, mais les faits sont indiscutables. La déclaration des nouveaux ministres français a été très bien accueillie.

Anvers, 10 décembre 1892.

La semaine s'est écoulée paisiblement; nos fonds nationaux ont été l'objet de quelques transactions. Le compartiment argentin n'a pas fait parler de lui. La cédule D n'a pas bougé depuis huit jours. Le Paraguay a été demandé, car on prétend que les coupons vont être payés.

Les valeurs européennes ont maintenu leurs positions. Les Russes ont légérement progressé. Les Turcs ont été délaissés, et pourtant les nouvelles de Turquie sont bonnes. Les Austro-Hongrois ont bien figuré. Signalons quelques arbitrages en Suédois et en Danois. Abstention complète sur les Allemands.

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 737)

LA SITUATION

Madrid, 8 décembre 1892.

La crise ministérielle est officiellement ouverte, mais il serait prématuré de publier une liste des membres du nouveau Cabinet. En effet, suivant la tradition, la reine a fait appeler les hommes politiques les plus en vue, ainsi que les présidents des Chambres; la souveraine conférera avec tous, entendra les avis, et c'est seulement quand elle se sera bien rendu compte de la situation qu'elle chargera M. Sagasta... ou un autre de constituer le ministère. Au surplus, la vie politique se trouve suspendue aujourd'hui par la fête de l'Immaculée-Conception ; le Palais est envahi par les nombreux invités, civils et militaires, admis au thé offert par la reine-régente. Une grande retraite aux flambeaux a eu lieu, hier soir, en l'honneur de l'Immaculée-Conception qui est, ici, la patronne de l'infanterie.

Il me reste à vous résumer l'historique de la crise qui se dessinait depuis la réouverture des Cortès. — La scission, dans le parti conservateur, s'est produite dès mardi, à la suite d'un long discours de M. Silvela, tendant à défendre l'ex-ministre de l'intérieur, M. Villaverde. Tout en blâmant l'attitude de M. Canovas, l'orateur ajoutait qu'il voterait pour le gouvernement, non par sympathie, mais par devoir, — pour donner un exemple de discipline à son parti. Mais le Président du Conseil, répudiant un concours offert dans ces circonstances a posé, le lendemain, la question de confiance. Bien que la motion ait été adoptée par 107 voix (sur 114 votants), M. Canovas a porté aussitôt au palais royal la démission collective du Cabinet, en se basant sur le nombre considérable des abstentions (environ 200) dans le parti conservateur.

Telle est la situation ; reste à savoir si la Reine confiera brusquement le pouvoir aux libéraux, ainsi que le lui a conseillé, paraît-il, M. Canovas, ou si elle préfèrera un ministère de transition, présidé par M. Martinez Campos ?

L'*Economista* de Madrid publie, sur les dividendes probables de 1892, une étude que je crois intéressant de reproduire : outre que les transactions ont été restreintes cette année, la hausse du change réduit aussi les bénéfices des Banques et des Sociétés. Il en est résulté une baisse des valeurs publiques, actions et obligations de Chemins de fer, baisse fort préjudiciable à la plupart des Compagnies. En thèse générale, si modestes qu'elles soient, les Banques espagnoles ont des ressources supérieures à celles que réclament leurs opérations quotidiennes de prêts et d'escomptes ; par suite, elles bourrent leurs portefeuilles de valeurs boursières, — les unes pour bénéficier des intérêts, les autres dans un but de spéculation. Or, dans une année comme celle que nous venons de traverser un pareil système donne des résultats déplorables.

C'est la Banque d'Espagne qui détient la plus grande quantité de fonds publics ; mais tous ses titres sont amortissables dans un délai plus ou moins long, et, comme la Banque ne spécule pas, leur valeur reste sans variation aussi longtemps que subsiste l'amortissement. Toutefois, étant donné les surprises auxquelles on est exposé ici, il eût été prudent de constituer un fonds de réserve spécial à cet effet.

A en juger d'après les bénéfices réalisés jusqu'ici, la

Banque d'Espagne distribuera, pour l'exercice courant, un dividende égal à celui de l'année dernière ; la différence de certains comptes du portefeuille se trouvant compensée par l'augmentation d'intérêts résultant des escomptes et prêts.

La *Banque hypothécaire* donnera aussi le même dividende, soit 7 1/2 0/0. Les actions de cet établissement sont au pair à Paris à 200 francs ou 232 pesetas l'une.

En ce qui concerne la *Compagnie fermière des Tabacs*, l'année économique allant du 1er juillet au 30 juin, il serait prématuré de fixer un chiffre, dès à présent ; d'après toutes les probabilités, on pense qu'elle pourra distribuer 10 0/0 à ses actionnaires. On ne sait pas encore quand cette compagnie paiera un à compte, mais, par mesure de prudence, cet à compte ne dépassera pas 4 0/0.

Quant aux Compagnies de Chemins de fer, on pense que le *Madrid-Saragosse-Alicante* ne pourra pas arriver au dividende de l'année dernière, qui était de 9 pesetas 50 par action. Le *Nord* n'a distribué, en 1891, que le tiers de ses bénéfices (5 pesetas) ; il donnera sans doute, la même somme pour 1892, en puisant, si c'est nécessaire, dans sa réserve. Les *Andalous* pourront répartir, comme l'année dernière, 20 pesetas et on pense que les Compagnies, *Langreo-Gijon*, *Bilbao-Portugalete*, et *Tarragone-Barcelone-France* s'arrêteront également à leur chiffre de 1891. Par contre, il n'y a rien à attendre des Sociétés *Madrid-Cacérès*, *Medine-Zancora* et *Orente à Vigo*.

La situation ne s'est guère modifiée pour les Sociétés industrielles de Bilbao ; mais, à Barcelone, la crise a durement sévi. Les Banques catalanes détiennent de fortes quantités de valeurs de Chemins de fer ou de titres industriels difficilement réalisables. La faillite du *Crédit Espagnol* pourrait bien ne pas rester un fait isolé, si les chances ne s'améliorent pas et si les Sociétés ne parviennent pas à mobiliser leurs portefeuilles.

Informations Économiques et Financières

TABLEAU COMPARATIF des importations et exportations en octobre et pendant les dix premiers mois de **1892**

IMPORTATIONS

Articles du tarif d'importation	**1890** Pesetas	**1891** Pesetas	**1892** Pesetas
1. Pierres, terres, minéraux, etc.	61.659.365	68.304.951	63.792.742
2. Métaux et leurs dérivés ...	36.741.084	29.635.856	24.357.671
3. Drogueries et produits chim.	43.016.097	45.774.806	40.653.767
4. Coton et ses dérivés	58.563.453	79.953.858	77.987.337
5. Autres textiles et leurs dériv.	25.857.793	27.767.911	27.066.557
6. Laine, filets et leurs dérivés	31.305.888	37.568.774	33.682.719
7. Soie et dérivés............	15.639.943	16.635.154	16.963.340
8. Papier et ses applications..	7.402 250	8.854.966	8.273.481
9. Bois et ses dérivés	45.303.494	42.308.023	45.552.845
10. Animaux et dépouilles	37.811.901	38.664.114	30.722.844
11. Mach., courroies et embarc..	44.010.541	41.734.688	46.253.864
12. Produits alimentaires......	184.639.153	157.601.384	143.347.180
13. Produits divers	5.751.729	6.430.553	5.165.465
14 Importations spéciales.....	77.018.869	99.484 814	77.098.129
Totaux	674.721.560	700.719.852	640.917.941

EXPORTATIONS

Articles de la table de valeurs	**1890** Pesetas	**1891** Pesetas	**1892** Pesetas
1. Minéraux, céramique, etc...	83.787.324	66.466.593	69.809.828
2. Métaux et leurs dérivés	100.358.354	91.302.115	123.795.772
3. Drogueries et produits chim.	22.492.206	23.025.495	24.847.371
4. Articles en coton manufact.	20.589.753	23.459.143	32.414.519
5. Art. des autres textiles manu.	1.942.600	3.181.359	4.654.162
6. Laine et ses dérivés	9.974.420	9.274.691	14.031.834
7. Soies et ses dérivés	2.928.742	3.720.086	5.063.096
8. Papier et ses applications..	8.346.021	7.335.310	9.430.613
9. Bois	26.369.181	29.485.593	27.908.124
10. Animaux et dépouilles	37.053.755	37.526.018	33.186.802
11. Machines	821.376	771.077	358.812
12. Produits alimentaires	339.817.921	329.213.563	248.933.706
13. Divers	2.786.194	1.920.093	2.458.889
Totaux	657.567.847	626.681.136	596.893.478

Le total des *Importations*, en octobre, est de 43 millions 700.000 pesetas, en diminution de 23.800.000 pesetas sur la période correspondante de l'année dernière. Pendant ce même mois, les *Exportations* se sont chiffrées par 61.900.000 pesetas, soit une baisse de 11.700.000 pesetas sur octobre 1891.

Il résulte de ces chiffres que la balance d'octobre est au profit des exportations, en faveur desquelles elle accuse une différence de 18.200.000 pesetas.

Pendant les dix premiers mois de l'année, le total des *Importations* s'est élevé à 640 millions 9, en baisse de 59 millions 8, et le total des *Exportations* a atteint 596 millions 8, en diminution de 29 millions 8. Les Importations des dix premiers mois dépassent de 44 millions la valeur des Exportations.

Pous les *Importations*, la perte se répartit sur presque tous les chapitres; elle est de 4 millions pour la classe 6, de 10 millions pour la classe 10, de 14 millions 3 pour la classe 12.

En ce qui concerne les *Exportations*, la diminution ne frappe que les classes 9, 10 et 11, et provient, en majeure partie, des vins ordinaires.

Les Recettes des Douanes à la Havane. — Pendant le mois d'octobre dernier, les recettes des douanes à la Havane se sont élevées à 778.000 piastres, chiffre bien supérieur aux prévisions, en tenant compte de l'accord commercial en vigueur avec les Etats-Unis.

Projet de loi relatif au Service de la Trésorerie en Espagne. — Ainsi que nous l'avons indiqué, en dernière heure, dans notre précédent numéro (Situation financière générale, p. 706), le Conseil des Ministres s'est occupé du renouvellement de la loi du service de la Trésorerie, dont les effets cesseront le 30 juin 1893. Voici les principales bases du projet qui sera discuté aux Cortès :

1o Prorogation pour cinq années du contrat avec la Banque d'Espagne, qui continuera, pendant cette période, à assurer le service de caisse du Trésor, mais sous réserve que les liquidations se feront mensuellement;

2o Prorogation, pour le même délai de cinq années, du remboursement de l'avance de 65 millions consentie au Trésor par la Banque d'Espagne, le Gouvernement se réservant la faculté de convertir cette dette quand bon lui semblera ;

3o Faculté, pour le Gouvernement, d'assurer le service de la dette flottante dans les conditions qui lui paraîtront être les plus avantageuses et à l'époque qui lui conviendra, sans qu'il soit tenu de passer par l'intermédiaire de la Banque ;

4o Le taux d'intérêt pour l'avance de 165 millions sera le même qu'auparavant et pourra même être réduit.

En somme, les deux parties réservent leur liberté d'action.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

	4 nov.	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 10	68 70	68 60	68 45	68 60	70 75
— Extérieure 4 0/0	72 70	73 45	73 40	73 50	73 60	75 25
Amortissable 4 0/0.........	77 55	77 70	77 65	77 90	77 65	78 90
Change sur Londres 3 mois	29 08	29 10	29 20	29 15	29 18	29 18
— sur Paris 8 jours..	15 65	15 70	16 »	16 25	16 ..	15 95
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 15	68 70	68 37	68 42	68 75	70 85
— Extérieure 4 0/0.....0	72 60	73 15	73 32	73 20	73 52	74 92
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	106 12	106 37	106 50	107 ..	107 ..	107 25
— 5 0/0	97 ..	97 25	97 50	98 ..	98 ..	98 25
Change sur Paris..........	15 75	15 90	16 30	16 45	16 30	16 30

Situation de la Bourse de Madrid

Madrid, 10 décembre 1892.

La crise ministérielle a donné une impulsion aux affaires sur notre marché et nous avons eu des séances

assez agitées. Comme résultat, une fermeté que nous n'avions pas vue depuis longtemps. La fête de jeudi, entraînant la fermeture de la Bourse, a calmé, pendant une journée, l'effervescence; mais la hausse a persisté hier et aujourd'hui. C'est surtout l'*Extérieure* qui, poussée par les cours de Paris a bénéficié de ce mouvement. Signalons aussi la bonne tenue des actions de la Compagnie fermière des Tabacs dont les recettes accusent une augmentation de 982.671 pesetas 54, pour les quatre premiers mois de l'exercice 1892-93.

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 737)

LA SITUATION

Athènes, 5 décembre 1892.

Mercredi dernier, M. Tricoupis a fait un grand exposé financier à la Chambre; l'optimisme du président du Conseil n'est altéré en rien par les derniers événements, et lui a permis d'aller jusqu'à nier l'existence de la crise.

Au sujet du paiement du prochain coupon, M. Tricoupis a annoncé « qu'on a déjà complété les opérations financières nécessaires à cet effet ». Veut-il dire que l'on a terminé un projet, ou que ces opérations sont réalisées? C'est ce qu'il est impossible de préciser.

Le budget élaboré par M. Tricoupis pour 1893 se solde en excédent (comme tous ses projets de budget), par 110 millions de drachmes de recettes et 104 millions de dr. de dépenses; mais un simple fait montre que ces chiffres sont aussi factices que ceux des budgets antérieurs. M. Tricoupis évalue en effet les frais du change pour le service de la Dette à 8 millions; or, avec le taux actuel du change, ils sont de 15 millions, et il n'y a aucune raison valable d'admettre une baisse considérable du change dans un avenir prochain; il ne tient pas non plus compte des moins-values des impôts, qui se manifestent depuis quelque temps avec une persistance inquiétante, ni des arriérés qui seront encore accrus par ses mesures fiscales maladroites.

Enfin, M. Tricoupis a fait entrevoir l'intention de lever le cours forcé à l'aide d'un emprunt, qui devrait s'élever à 74 millions de drachmes; or il part de cette thèse, que je vous ai signalée dans ma dernière correspondance et dont je vous ai montré la fausseté, que la crise actuelle est exclusivement une crise monétaire.

L'optimisme exagéré de M. Tricoupis n'a convaincu personne ici, et je ne crois pas que l'effet produit soit différent à l'étranger.

M. Messinesis a interrogé M. Tricoupis au sujet de la présence à Athènes des attachés financiers français et anglais. Le président du Conseil a répondu que ces attachés se livrent à des études financières pour le compte de leurs Gouvernements respectifs, mais qu'ils ne sont venus en aucune façon exercer un contrôle. Il n'en est pas moins vrai que la réalisation des opérations d'emprunts projetés par M. Tricoupis dépendra du jugement que les attachés étrangers vont porter sur la situation financière.

On est forcé de reconnaître que l'activité de M. Tricoupis, depuis qu'il est au pouvoir, n'a nullement contribué au relèvement du crédit de la Grèce. Au moment où il a pris la direction des affaires, en juin, le change était à 138 0/0, il est maintenant de 146 0/0. Les valeurs helléniques ont subi une baisse analogue à la hausse du change.

Informations Économiques et Financières

Les Budgets et le Service de la Dette. — Le tableau suivant, qui donne le chiffre des budgets de la Grèce de cinq en cinq ans depuis 1861, ainsi que le chiffre du service de la Dette, permet de se rendre compte de la rapidité excessive avec laquelle on a dépensé et emprunté. Ces budgets se soldent presque tous en équilibre; mais l'examen des comptes définitifs donnerait des résultats tout différents.

Années	Recettes	Dépenses	Service de la Dette
1861..	24.996.762	24.987.487	1.282.366
1865..	28.153.685	24.316.963	2.302.366
1870..	34.103.000	22.883.531	6.609.870
1875..	35.239.000	39.331.387	7.736.832
1880..	46.716.857	56.068.872	15.654.743
1885..	85.641.547	85.252.934	28.379.770
1890..	93.543.365	91.258.840	29.587.219
1891..	96.541.462	100.441.479	36.288.587
1892..	103.550.792	99.986.128	33.156.566

Les Recettes Budgétaires. — Les recettes budgétaires présentent cette année de fortes diminutions sur celles de 1891, malgré les nouveaux impôts.

En 1891, du 1er janvier au 30 septembre les recettes ont été de 45.120.621 drachmes. Elles n'ont été, pour la période correspondante de 1892, que de 40.745.194 dr., ce qui laisse une moins-value de 4.375.427 drachmes, ou de 9 0/0 sur l'ensemble total des recettes.

Les Recettes des Monopoles. — Pendant le mois de septembre 1892, les recettes des monopoles ont été de 755.757 dr., soit 68.641 dr. de plus qu'en septembre 1891. Du 1er juillet au 30 septembre, la recette a été de 1.912.095 dr., soit 141.294 dr. de plus que pendant les trois mois correspondants de 1891. Pour les neufs premiers de l'année, les recettes ont été de 6.363.764 dr.; il faut en déduire 2.055.522 dr. pour les frais d'exploitation, et il reste 4.308.242 dr. pour le service des emprunts. Si le quatrième trimestre ne donne pas une forte plus-value, les recettes des monopoles seront insuffisantes et il faudra que le Trésor fasse une avance pour compléter le service des coupons.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE NATIONALE (Voir page 738)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 738)

LA SITUATION

Rome, 8 décembre 1892.

Le vote de l'adresse, en réponse au discours du Trône, a donné lieu, mardi, à une longue discussion. Quelques orateurs ont renouvelé, à cette occasion, les attaques contre la *Triplice*, qu'ils considèrent comme une source de lourdes charges pour le pays; d'autres ont fait ressortir que, tandis que l'on promet la réforme des impôts, on crée des monopoles qui pèsent sur le consommateur.

M. Brin, ministre des affaires étrangères s'est chargé de répondre à ces critiques, au cours de la discussion de son budget. « Nous poursuivons, a-t-il dit, une politique de paix, avec la ferme intention de dissiper les malendus et d'améliorer nos relations avec toutes les puissances indistinctement. » En résumé, ce sont toujours les mêmes redites officielles.

A l'heure actuelle, les budgets de la marine et de l'instruction publique sont votés sans modifications; le premier s'élève à 105.234.322 lire 89 et le second à 40.594.861 lire 94. Ce dernier a été vivement attaqué.

On vient de publier les recettes du 1er juillet au 1er novembre 1892; elles s'élèvent à 119.047.870 lire 97 pour les *impôts directs*, soit une diminution de 510.988 lire 49 sur la période correspondante de 1891. Les *taxes sur les affaires* accusent 82.742.019 lire 13, en augmentation de 188.886 lire 45; les *taxes de consommation* se chiffrent par 262.353.175 lire, en augmentation de

9.933.126 lire sur 1891, et enfin le produit des *loteries* s'élève à 2.821.770 lire 37, en diminution de 2.821.770 lire 37 sur 1891.

La polémique, qui dure depuis plusieurs mois, entre la *Perseranza* et le *Popolo romano*, a repris de plus belle sur la question budgétaire ; voici les appréciations formulées par le premier de ces journaux :

« Les chiffres, présentés à la Chambre par l'honorable M, Grimaldi, relatifs aux budgets de 1891-92, 1892-93 et 1893-94, ne nous apprennent rien de neuf et ne modifient en rien notre manière de voir.

« Le budget de 1891-92 se clôture par un déficit de 48 millions, dont 38 dans la partie effective du budget et 10 dans le mouvement des capitaux, mais on n'a pas tenu compte de 11 millions environ concernant les pensions, qui ont été payés avec des reliquats de rente. Et, bien que rentrant dans la catégorie des dépenses officielles, on a laissé aussi en dehors du budget les 81 millions de chemins de fer construits par l'Etat.

« En faisant le compte comme il devrait être établi, même sans nous occuper de certains facteurs, le déficit de 1891-92 devrait se monter, suivant nos calculs, à 133 millions ; avec les facteurs dont il s'agit, il atteindrait 200 millions.

« Pour 1892-93, grâce à l'opération magique des pensions, le Gouvernement boucle son budget avec un excédent de 10 millions, ce qui, à en croire le *Popolo Romano*, serait un miracle de sagesse ! Mais, si nous rétablissons la vérité, c'est-à-dire 30 millions pour les dépenses des chemins de fer faites avec les émissions, et 37 millions de dépenses pour les pensions empruntés à la Caisse de dépôts et prêts, nous arrivons déjà à un déficit de 67 millions, sans faire entrer en ligne de compte d'autres émissions relatives aux Chemins de fes et d'autres dettes ou non valeurs budgétaires. Avec celles-ci, le déficit pour 1892-93 ressortirait certainement à une centaine de millions.

« Le Ministère présente, pour 1893-94, un petit excédent de 2 ou 3 millions, que les facteurs indiqués plus haut, — qu'il néglige, — transformeront encore en un déficit d'une centaine de millions... »

Ces chiffres sont, bien entendu, contestés par le *Popolo Romano*, qui s'en tient aux déclarations ministérielles. L'avenir démontrera laquelle des deux parties est dans le vrai.

En attendant, les haussiers annoncent que la conversion de la Dette italienne ne tarderait plus. Un Syndicat austro-allemand, auquel participent aussi quelques maisons parisiennes de premier ordre, soutiendra, disent-ils, à partir du 1er janvier, les cours de la Rente italienne, et ce Syndical serait assez puissant pour réduire les baissiers. Le but poursuivi serait de pousser la Rente au-dessus du pair, afin de préparer la conversion. Si l'Etat parvenait à réduire le taux d'intérêt de sa rente de 4 1/3 à 4 0/0, il en résulterait une économie annuelle de 40 à 50 millions pour le budget, mais il est permis de se demander quand ce rêve se réalisera ? Il me semble qu'aucun Syndicat du monde ne pourra obtenir ce résultat, tant que la *Valuta* italienne perdra de 3 à 4 0/0 et tant que que son crédit ne sera pas plus solidement assis.

Informations Économiques et Financières

Chambre de Compensation de Turin. — Pendant le premier semestre de 1892, les opérations de cette Chambre de compensation se sont montées à .... Lire 780.562.445 68

Sommes compensées................	752.663.276 21
Différences liquidées en espèces....	27.899.169 47

Le Crédit Foncier en Italie. — Il résulte de la situation générale, arrêtée au 30 juin 1892 des Etablissements exerçant le Crédit Foncier, que les opérations en cours à cette date, tant en valeurs qu'en espèces, s'élevaient à 767.672.634 lire 19; c'est là une diminution de 2.561.372 lire 27 par rapport à l'état arrêté au 31 décembre 1891.

Cette diminution, pendant le premier semestre 1892, s'applique uniquement aux prêts en valeurs, qui ont diminué de 3.974.130 lire 91; par contre, les prêts en espèces accusent une plus-value de 1.412.758 lire 64.

Les différences sont les suivantes pour chacune des dix Institutions du royaume :

	Prêts en espèces			
	31 déc. 1891	30 juin 1892		Differ.
Banque Nationale. .L.	5.745.861	5.387.644	—	358.417
Institut italien.......	1.195.058	2.966.333	+	1.771.275
Banque Tibérine.....	194.357	194.058	—	299
	7.135.276	8.548.035	+	1.412.759
	Prêts en valeurs			
Banque Nationale....	250.735.583	248.120.184	—	2.615.399
Banque de Naples...	180.917.374	175.076.229	—	5.871.145
Banque de Sicile	28.528.905	28.961.379	+	432.475
Monte Paschi Siena..	22.233.746	21.960.523	—	273.223
Œuvre pie de St-Paul à Turin............	68.929.854	69.025.914	+	96.059
Caisse d'Epargne de Milan	154.546.793	158.877.412	+	4.330.618
Caisse d'Epargne de Bologne	29.020.733	29.496.099	+	475.365
Banque du Saint-Esprit à Rome	28.155.742	27.606.859	—	548.882
	763.098.730	759.124.599	—	3.974.131

La garantie hypothécaire que possédaient ces Etablissements à la date du 30 juin dernier, en échange des prêts ci-dessus, s'élevait à 1.681.491.691 lire.

Valeurs et Titres de Crédit postaux italiens. — Le montant des valeurs et titres de crédit postaux émis durant l'exercice financier 1891-92 s'élève à 665 millions 654.425 lire 03, dépassant de 27.191.482 lire 78 le total du précédent exercice.

Les titres restant en circulation au 30 juin 1891 représentaient une somme de 18.733.752 lire 44, soit 238.981 lire 68 de plus qu'au 30 juin 1891.

La Marine Marchande Italienne. — Les constructions navales faites en Italie en 1891 dénotent un développement pour les bâtiments à vapeur ainsi que pour les voiliers en fer et en acier ; leur tonnage dépasse de 3.010 tonneaux celui de 1890 et représente une valeur supérieure de 2.800.000 lire environ, bien que le nombre des navires construits soit inférieur.

Voici, du reste, le tableau des bâtiments en fer et en acier livrés, de 1882 à 1891, par les chantiers italiens :

	Voiliers		Vapeurs		Total	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
1882 ..	»	»	6	2.594	6	2.594
1883 ..	2	387	2	112	4	509
1884 ..	6	955	5	2.571	11	3.526
1885 ..	1	160	6	719	7	888
1886 ..	2	252	6	114	8	366
1887 ..	»	»	7	278	7	278
1888 ..	3	458	15	1.723	18	2.181
1889 ..	4	3.739	12	981	16	4.720
1890 ..	16	12.368	7	514	23	12.882
1891 ..	15	10.584	12	7.113	27	17.697

L'Assemblée générale de la Société italienne des Chemins de fer de la Méditerranée. — Cette Assemblée générale a eu lieu le 25 courant, à Milan, au siège de la Société. Voici le résumé des comptes présentés aux actionnaires pour l'exercice 1891-92 :

Les recettes des voyageurs ont été de 47 millions 760 mille lire (— 124.772 lire par rapport à 1890-91) ; celles des bagages, 2 millions 220 mille lire (+ 16.567); la grande vitesse a donné 4 millions 70 mille lire (+ 136.000) et les autres transports 55 millions 210 mille lire (— 406.675).

Le total des recettes brutes, qui s'élève à 117.231.216

lire, est inférieur de 113.260 lire à celui de l'année dernière.

Le réseau principal a rapporté 41.499.872 lire (+ 1 million 478.987) et les lignes secondaires, 5.731.343 lire (— 1.581.247). Sur les premières, l'Etat prélève 30 millions 662.465 lire, soit 27 1/2 0/0, et le Conseil d'administration a déduit 10 0/0 pour arriérés et amortissement du matériel d'exploitation : il reste donc une somme de 69.687.420 lire, — soit 62 1/2 0/0 — contre 68.769.303 lire l'année dernière). A cela, il faut ajouter : 1° la moitié du produit brut des lignes secondaires, soit 2.865.671 lire (contre 3.652.295 lire l'année dernière); 2° la bonification kilométrique de 3.000 lire, soit 2 millions 365.351 lire (contre 2. 160.246) ; 3° de compte bonification de dépenses, 2.774.251 lire (contre 3.700.256).

Ces divers facteurs portent les recettes totales à 77 millions 706.385 lire (contre 78.286.101).

Quant aux frais d'exploitation, ils se sont élevés à 73.787.540 lire pour le réseau principal et à 5.089.900 lire pour les lignes secondaires, soit, au total, 78 millions 877.340 lire (contre 79.755.572 lire l'année dernière), ce qui équivaut à une économie de 878.232 lire, au lieu de 2 millions qu'on avait annoncés pour le premier semestre seul.

Ainsi, les dépenses dépassent les recettes de 1.170 955 lire (l'année dernière, l'écart était de 1.469.470 lire).

Le rapport nous apprend, en outre, que les frais généraux se sont élevés à 1.173.920 lire (contre 998.222 pour 1890-91); l'amortissement des frais de l'établissement à 101.389 lire, et les impôts sur le revenu à 1 million 146.553 lire.

D'autre part, la Société est créancière de l'Etat pour une somme de 7.820.000 lire, représentant l'indemnité pour usage du matériel roulant.

En résumé, après déduction de 530.285 lire pour la réserve ordinaire, de 107.541 lire pour la réserve extraordinaire et de 96.787 lire pour les tantièmes, une somme de 9.900.000 lire reste disponible. Sur cette somme, on distribue 9.360.000 lire, soit 27 1/2 lire par action, au lieu de 26 lire l'année dernière, et on reporte à nouveau 50.304 lire.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

	4 nov	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	96 »	96 55	96 77	96 87	96 95	97 35
Ch. de fer Méditerranée act.	543 »	550 »	541 »	539 »	538 »	540 »
— Méridionaux act.	660 »	668 50	665 »	664 »	658 »	660 »
Banque Nationale act......	1355 »	1355 »	1353 »	1351 »	1350 »	1345 »
— de Rome...........	1022 »	1038 »	1035 »	1035 »	1010 »	1024 »
— Générale...........	370 »	368 50	362 50	355 »	339 50	349 »
Comp. Nav. à vap. F. R. ..	322 »	328 »	329 »	327 »	326 »	326 »
Banque Immobilière........	166 »	160 »	169 »	159 »	141 »	144 »
Crédit mobilier Italien.....	531 »	530 »	531 50	526 50	493 »	516 »
Eaux Marcia...............	1227 »	1222 »	1215 »	1183 »	1190 »	1195 »
Change sur la France......	103 80	103 80	103 75	103 67	103 65	103 65
— sur Londres........	25 92	25 96	25 90	25 87	25 86	25 86
— sur Berlin..........	127 20	127 »	127 15	127 05	127 10	127 10
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	96 02	96 50	96 77	96 87	96 97	97 32
Crédit Mobilier Italien.....	530 »	530 »	531 50	524 »	492 »	513 »
Chemins de fer Méridionaux	662 »	667 »	664 »	662 »	657 50	660 »
Change sur Paris..........	103 77	103 70	103 60	103 60	103 67	103 57
— sur Berlin..........	128 20	128 05	127 92	127 95	128 05	128 »

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 10 décembre 1892.

Les haussiers sont rentrés en scène, et leur réapparition semble confirmer les racontars dont ma lettre du 8 se faisait l'écho. Mais la lutte sera vive, car la phalange des baissiers est forte et ne semble pas disposée à abdiquer, si on en juge par l'abondance des ventes.

On annonce que le Crédit Foncier italien renoncerait à la faculté d'augmenter son capital, ses ressources provenant des prêts sur hypothèques lui suffisant pour assurer le service du Crédit communal et provincial : mais il n'y a encore rien d'officiel à cet égard.

Le *Journal officiel* a publié le décret nommant l'amiral Racchia ministre de la marine.

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 738)

LA SITUATION

Lisbonne, 8 décembre 1892.

Il n'y a rien de nouveau à signaler dans la situation financière, si ce n'est un mouvemsnt de baisse qui s'est produit sur les actions de la Banque de Portugal. Ce mouvement a pour point de départ les appréciations publiées par quelques journaux et dont j'ai parlé dans mes dernières lettres, appréciations concernant les contrats existant entre la Banque et le Trésor qui, il faut bien le dire, sont ruineux pour celui-ci.

Dire que ces contrats sont ruineux pour le Trésor et qu'en conséquence ils doivent être modifiés, il n'en résulte pas, cependant, que la situation de la Banque de Portugal soit menacée, bien au contraire ; son intérêt serait seulement d'aplanir les difficultés contre lesquelles lutte le Trésor, parce que, si le Trésor sombrait, la Banque ne pourrait pas rester debout et c'est là le seul point noir qui puisse la menacer; elle devrait donc aider le Trésor au lieu de l'exploiter d'une façon quelque peu usuraire.

J'appuierai ces considérations de quelques chiffres : deux tiers au moins de la circulation fiduciaire de la Banque sont représentés par la dette du Trésor et la Banque n'a qu'une encaisse métallique correspondant au tiers de sa circulation représentant ses affaires propres, c'est-à-dire que les deux tiers de sa circulation n'ont aucune réserve métallique et c'est vraiment du papier de l'Etat émis sous le couvert de la Banque. Or, voulez-vous savoir quel est le taux de l'intérêt que le Trésor paie pour ce papier qui, en fin de compte, n'est que son propre papier, représentatif de son propre crédit et sans autre garantie que ce crédit lui-même?

Eh bien, le Trésor paie le taux de 5 et de 6 0/0 !

On n'a jamais rien vu de semblable dans les autres pays qui ont traversé des crises analogues à celle que traverse le Portugal et qui ont eu recours aux banques d'émission pour surmonter les crises qui les opprimaient. Ainsi l'Italie, qui a fait le *consortium* de six de ses principales banques d'émission, n'a payé au maximum que 1 1/2 0/0 ; la France, dans la période difficile qui a suivi la guerre franco-prussienne, a payé des intérêts encore plus réduits. Et, en Italie ainsi qu'en France, les Banques ont prêté à l'Etat un aide réel et ont fourni leurs propres ressources.

En Portugal, c'est tout à fait le contraire : l'Etat a donné à la Banque le privilège de l'émission fiduciaire dans tout le royaume, privilège qu'elle n'avait pas auparavant, et qui a fait répandre ses billets dans tous les coins du royaume, tandis que jusqu'alors ils n'avaient cours légal que dans le département de Lisbonne. En outre, le Gouvernement a publié un décret exemptant la Banque de la convertibilité de ses billets en monnaie métallique, cela en dehors d'autres avantages importants. C'est donc vraiment l'Etat qui a soutenu la Banque et, par contre, la Banque soutient le Trésor, comme la corde soutient le pendu, en exigeant des intérêts de 5 et 6 0/0. L'intérêt de 5 0/0 est pour des contacts anciens entre le Trésor et la Banque; l'intérêt de 6 0/0 est pour des contacts plus récents et pour l'escompte des billets du Trésor. Je ne suis pas même bien certain qu'il n'y ait pas quelques-uns de ceux ci escomptés à 7 0/0.

Une telle situation est insoutenable ; il est hors de doute que le Gouvernement, quel qu'il soit, aura à modifier radicalement cet état de choses. Ce qui est étonnant, c'est que, du côté de la Banque, ces contrats ruineux aient été suggérés et soutenus par des hommes auxquels leur position officielle et leur responsabilité directe dans la situation financière actuelle imposaient, plus qu'à tous autres, le devoir de penser au pays et aux besoins du Trésor avant de songer à la Banque

qui, d'ailleurs, ne pourrait pas vivre si le Trésor faisait faillite.

Le bilan de la Banque montre, d'un autre côté, qu'elle peut bien faire au Trésor les sacrifices qu'il est en droit d'exiger sans qu'elle ait à souffrir dans ce qu'elle doit considérer comme une rémunération raisonnable des capitaux engagés dans ces sortes d'entreprises. En effet, pendant l'exercice 1891, qui a été le plus difficile, la Banque a donné à ses actionnaires, dans le premier semestre, 2 1/2 0/0 de dividende et, dans le second semestre, 3 1/2 0/0, en tout 6 0/0. C'est déjà un joli dividende en des circonstances normales et plus joli encore si on considère que cela a été dans la période de la débâcle. En dehors de ces 6 0/0, la Banque a renforcé encore son capital social sous la rubrique fonds de réserve et autres d'une somme qui lui permettrait de donner un dividende supplémentaire de 2 1/2 0/0, soit au total un dividende de 7 1/2 0/0, et tout cela pendant l'année de la débâcle.

Il faut considérer, en outre, que la Banque a été forcée de liquider ses dettes à l'Extérieur, dettes qui montaient à 5 :873 *contos ;* en réglant cette dette, qui n'existe plus, elle a subi une perte de change de près de 530 *contos*, c'est-à-dire près de 3 millions de francs, et comme cette dette est à présent réglée, elle n'a à souffrir aucune nouvelle perte de ce fait, ce qui, pour l'exercice actuel, en supposant les autres conditions égales, laisserait libre cette somme de 530 *contos*, et lui permettrait de donner un dividende supplémentaire de près de 3 1/2 0/0, soit au total 11 0/0. Vous voyez bien qu'une telle situation, dont les frais sont payés par le Trésor aux abois, est absolument insoutenable et inadmissible. Et ce n'est pas tout.

Nous ne connaissons pas encore les résultats de l'exercice 1892 ; le bilan de la Banque n'est pas clair et ne donne pas de renseignements sur les bénéfices recueillis par elle, mais ces bénéfices doivent être de beaucoup supérieurs à ceux de l'exercice antérieur, attendu que la dette de l'Etat s'est augmentée considérablement et que, pour cette dette, la Banque reçoit des intérêts de 6 0/0 sans faire d'autres dépenses que l'achat et le timbrage des billets qui lui viennent de Hambourg et de Leipzig. Evidemment, cela ne peut continuer.

En profitant de cette situation vraiment étonnante, qui a été imposée au Trésor par des procédés que je ne peux qualifier, la Banque emploie une partie de ses ressources à acheter de l'or pour renforcer sa réserve métallique. A mon avis, c'est là une grave erreur, fille de l'étroitesse de vues qui, depuis longtemps, prédomine au Conseil de la Banque. Il est indiscutable que, dans des circonstances normales, une banque d'émission a besoin d'une forte réserve métallique ; mais c'est aussi incontestable que dans des circonstances anormales comme celles que traverse le Portugal, la réserve métallique n'est autre chose qu'une immobilisation de capital constituée en pure perte pour la circulation et pour les affaires.

Est-ce que le Conseil de la Banque de Portugal suppose que, s'il parvenait à élever la réserve métallique de la Banque au tiers de sa circulation fiduciaire et de ses dépôts à vue, la Banque pourrait renoncer à la faveur de l'inconvertibilité dont elle jouit maintenant ? Evidemment non ; si on annonçait à nouveau la convertibilité des billets de la Banque, sa réserve métallique, serait elle égale à la moitié de sa circulation, serait épuisée dans quarante-huit heures. Cela arriverait infailliblement, non seulement à cause de la panique qui règne encore dans le pays, mais encore à cause de la prime sur l'or qui ferait demander à la Banque ce métal pour l'exporter à l'étranger.

Ce sont des vérités indiscutables ; à quoi sert-il donc d'acheter de l'or pour la réserve métallique et de payer le change que ces achats nécessitent ? Un tel fait ne peut avoir d'autre explication que le dessein de déguiser par cet emploi une partie des bénéfices énormes réalisés aux frais du Trésor. Ce qui fait que sous l'erreur économique se déguisent des intentions qui ne peuvent être réputées de bon patriotisme. Une telle situation est suffisamment nette pour que je puisse dire, sans risque de me tromper, qu'elle sera modifiée radicalement, quel que soit le Gouvernement qui sera au pouvoir lors de la prochaine session parlementaire.

Comme cette lettre est déjà un peu longue, je ne vous tiendrai pas au courant des racontars qui courent sous l'*Arcada* et des attaques dont je suis un peu la cible à cause de mes dernières lettres. Je me soucie peu de ces potins et de ces attaques, mais pourtant, si j'en ai le loisir et s'il n'y a pas d'autre sujet plus intéressant, je m'en occuperai dans une de mes prochaines lettres. Ce n'est pas que je ressente le moins du monde le besoin de me défendre, mais je ne veux pas que l'on s'imagine que je ne suis pas en mesure de riposter.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le résumé du bilan au 16 novembre, comparé avec celui de la semaine précédente :

	9 nov.	16 nov.		contos
	—	—		—
Or et argent	4.954	4.843	—	111
Bronze	354	411	+	57
Prêts sur titres	4.837	4.060	—	777
Dettes du Trésor	11.412	11.375	—	37
Emprunts de Banque sur valeurs	29.886	29.923	+	37
Dépots	1.768	1.683	—	85
Dividendes à payer	82	80	—	2
Bénéfices	1.853	2.000	+	147
Billets en circulation	48.143	48.445	+	302

Le Concordat de la Banco Lusitano. — On s'était trop hâté en annonçant comme homologué déjà par le Tribunal de commerce de Lisbonne le concordat de la Banque Lusitane. Les points de fait, seuls, avaient été décidés par le jury, la décision sur la question de droit étant réservée au juge qui préside le tribunal. Or cette décision juridique vient d'être résolue contrairement à l'homologation.

Cette décision ouvre un conflit entre le juge et le jury, et l'affaire fera, sans doute, l'objet d'un recours en appel.

L'homologation du concordat proposé par la Banque Populaire a également été refusée par le tribunal.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 738)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 6 décembre 1892.

Je puis aujourd'hui vous donner des détails plus précis sur les projets douaniers de M. de Vitte ; le ministre des finances désire obtenir pour la Russie le traitement de la nation la plus favorisée de la part des puissances qui accepteront les concessions correspondantes que fera la Russie ; il espère arriver à ce résultat à l'aide d'un plan dont je vais vous exposer les grandes lignes. Le tarif douanier russe est actuellement un tarif prohibitif et le même pour toutes les nations ; M. de Vitte veut garder ce tarif actuel comme tarif minimum, et a élaboré un tarif maximum en élevant de 30 0/0 les droits actuels sur les objets fabriqués, et de 20 0/0 les droits sur une partie des autres marchandises.

Les nations qui accorderont à la Russie le traitement de la nation la plus favorisée bénéficieront du tarif minimum, c'est-à-dire du tarif général actuel ; toutes les autres seraient soumises au tarif maximum. Or, on peut considérer comme certain que cette politique ne donnera aucun résultat, c'est à dire qu'aucun Gouvernement ne fera à la Russie des concessions plus grandes qu'à présent, afin d'éviter aux marchandises de ses nationaux le traitement du nouveau tarif maxi-

mum. En effet, le tarif actuel est déjà prohibitif, excepté pour les articles dont la Russie ne pourra se passer en aucun cas, et le relèvement des droits de ce tarif ne peut causer aucun nouveau préjudice aux nations intéressées.

Si le Gouvernement russe a manifesté des intentions de cette nature dans la réponse qu'il a faite à l'Allemagne au sujet de la conclusion d'une convention commerciale, il faut s'attendre à l'échec des négociations russo-allemandes. C'est sans doute ce qui explique la retraite de M. Coumanine, agent financier de la Russie à Berlin. Le rôle de cet agent, qui était autrefois très considérable, a perdu beaucoup en importance au moment où M. Vichnégradski a élaboré le tarif ultra-protectionniste actuel; si les négociations en question doivent échouer et si la Russie relève de nouveau ses droits, ses relations économiques avec l'Allemagne seront réduites au minimum et le poste d'attaché financier à Berlin n'aura plus aucune signification.

Bien que la récolte de cette année soit bonne dans son ensemble et excède la consommation intérieure, la disette s'est déclarée de nouveau en deux points de la Russie : savoir dans la Bessarabie, et, d'autre part, dans un groupe de gouvernements du *Tchernozème*, ceux de Voronège, Riazan, Toula, Orel, Koursk et Kharkof. La région du *Tchernozème* ou de la *Terre noire* était autrefois la partie la plus fertile de la Russie; mais, dans les gouvernements en question, cette terre est épuisée et la disette y sera par conséquent un mal chronique, jusqu'à ce que l'approvisionnement s'y fasse régulièrement et que l'humus soit reconstitué. En outre, une épizootie cause de grands ravages parmi les bestiaux de plusieurs gouvernements. L'administration a déjà pris des mesures pour venir au secours des populations souffrantes, et dans tous les cas, on peut justement espérer que le fléau causera des maux beaucoup moins considérables que ceux de l'hiver dernier.

Informations Économiques et Financières

Les Finances Russes. — Pour les huit premiers mois de 1892 et la période correspondante de 1891, les recettes effectuées par le Trésor s'établissent comme suit :

	Millions de roubles 1892	1891	Différence en 1892
	—	—	—
Recettes ordinaires :			
En Russie	525.931	528.063	— 2.132
A l'étranger	3.186	2.695	+ 581
	529.177	530.658	— 1.551
Recettes extraordinaires :			
En Russie	74.893	28.218	+ 46.675
A l'étranger	92.728	6.476	+ 86.252
	167.621	34.694	+132.927
	696.738	565.362	+131.376

Les plus-values ont porté sur les rubriques ci-après :

	Plus-values. Roubles.
Chemins de fer de l'Etat	9.493.000
Produit de valeurs mobilières appartenant à l'Etat et bénéfices sur opérations de banque	4.591.000
Sucres	2.096.000
Droits de mutation	1.651.000
Part de l'Etat dans le produit de lignes concédées	1.370.000
Huiles minérales	984.000
Fonds de concours au Trésor	446.000
Télégraphes et téléphones	430.000
Postes	410.000
Droits divers	325.000
Allumettes	322.000
Timbre, enregistrement et greffe	123.000
Droits sur les assurances contre l'incendie	115.000
Aliénation de propriétés domaniales	106.000
Droits sur les mines	84.000
Usines, établissements techniques et magasins de l'Etat	80.000
Recouvrement de prêts et d'autres débours	77.000
Monnaie	39.000
Recettes accidentelles ou sans importance	303.000

Par contre, des moins-values se sont produites sur les revenus ci-après :

	Moins-values. Roubles.
Annuités de rachat	7.774.000
Douanes	7.085.000
Annuités dues par des Compagnies de chemins de fer	2.285.000
Impôt personnel et contribution foncière	1.184.000
Boissons	4.985.000
Tabacs	776.000
Fermages et concessions de droits d'exploitation	352.000
Forêts	274.000
Droits sur le transport des voyageurs et des marchandises par les chemins de fer en grande vitesse	202.000
Patentes et taxes additionnelles	141.000
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières	78.000
Passeports (permis de circulation à l'intérieur)	41.000

Les recettes extraordinaires, qui, pour les huit premiers mois de 1892, se sont élevées à 167.621.000 r., se décomposent ainsi : dépôts perpétuels, 1.279.000 r.; fonds spéciaux devenus disponibles et rattachés aux ressources du Trésor, 1.064.000 r.; indemnité de guerre, 2.109.000 r., fonds provenant de la réalisation de consolidés 4 1/2 0/0 de 2e émission, 72.550.000 r., et produit de l'Emprunt 3 0/0 or 90.579.000 r.

Les dépenses effectuées pendant les huit premiers mois de chacune des deux années 1892 et 1891 présentent les totaux respectifs ci-après :

	Millions de roubles 1892	1891
Dépenses ordinaires :		
En Russie	531.880	496.426
A l'étranger	22.951	20.694
	554.831	517.120
Dépenses extraordinaires :		
En Russie	90.320	26.461
A l'étranger	1.768	46.763
	92.088	73.224
	646.919	590.344

Soit une augmentation de 56.575.000 roubles. Avec les dépenses effectuées tant au compte de budgets clos qu'à celui du budget de 1891 (pendant le délai de tolérance de ce dernier exercice), dépenses qui se sont élevées à 115.793 000 r., le total général des dépenses effectuées pendant les huit premiers mois de 1892 s'établit à 762.712.000 r., soit à 105.259.000 r. de plus que le total correspondant de 1891, qui avait été de 657.453.000 roubles.

La somme de 762.712.000 r. comprend les dépenses effectuées par suite de la mauvaise récolte de 1891 et s'élevant à 58.617.000 r., portés au budget de 1892, et à 23.150.000 r. portés à celui de 1891, soit à un total de 81.767.000 r., alors que, pour la période correspondante de 1891 on n'avait déboursé pour cet objet que 11.213.000 r., soit 70.554.000 r. de moins.

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 738)

LA SITUATION

Genève, 9 décembre 1892.

Après un important discours de M. Droz, chef du département des Affaires étrangères et du Commerce, le Conseil national a ratifié l'arrangement commercial conclu avec la France. Voici le passage le plus éloquent du discours de M. Droz :

Les protectionnistes français ne peuvent réellement s'attendre à ce que les autres pays restent tributaires de l'industrie française, grâce à des droits très modérés, alors qu'une muraille défend à leurs propres industries l'accès du marché français.

Ils ne peuvent s'attendre en d'autres termes à ce que la France continue à placer en Suisse 230 à 250 millions de produits par année, alors que la Suisse, déjà atteinte par le traité de 1882, verrait se réduire encore de 120 à 60 millions et moins ses exportations en France. C'est là une situation que nous ne saurions admettre, malgré toute l'amitié que nous portons à nos voisins.

M. Droz a rappelé ensuite avec quelle énergie la Suisse a réclamé de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie des concessions douanières.

La conclusion de ce discours, c'est, d'une part, que, dans l'espoir d'une entente avec la France, le Conseil national doit ratifier l'arrangement, mais que, d'autre part, si l'entente n'intervient pas définitivement avant la fin de l'année courante, le bénéfice du traitement de la nation la plus favorisée devra vous être retiré :

La France républicaine se montrera-t-elle moins amicale envers nous que nos autres voisins? Voudra-t-elle fermer l'oreille aux conseils de la raison et de l'équité que lui adresse son Gouvernement? Préfèrera-t-elle rompre avec nous, renoncer à notre marché et s'aliéner nos sympathies plutôt que de nous accorder les modestes concessions dont nous voulons bien nous contenter, par gain de paix?

Jusqu'à preuve contraire, il m'est impossible de le croire. Malgré les apparences défavorables, j'espère encore. Je compte sur la clairvoyance, l'esprit de justice et les sentiments d'amitié du Parlement français.

Quant à nous, c'est en nous inspirant de ces sentiments d'amitié que nous vous engageons aujourd'hui à ratifier l'arrangement commercial et ses annexes. Vous le voterez, j'espère, malgré tout ce qu'il a de précaire et d'insuffisant, malgré le peu d'avantages qu'il nous assure, malgré l'inégalité de fait qu'il consacre au profit de la France, vous le voterez pour donner un gage de votre désir de rester en bonnes relations économiques avec ce pays voisin, et aussi dans l'espoir d'améliorations futures. C'est une main loyale que vous tendrez au Parlement français. Quoi qu'il arrive, je crois que vous ne regretterez pas de l'avoir fait.

Dans tous les cas, il est bien entendu que la situation actuelle ne se prolongera pas au delà du 1er janvier. Sur ce point, le Conseil fédéral est entièrement d'accord avec votre Commission.

Après le discours de M. Droz, la clôture du débat a été prononcée.

Puis, par 104 voix, c'est-à-dire à l'unanimité, le Conseil national a ratifié l'arrangement commercial et ses annexes.

Quoi qu'il arrive, la France ou plutôt les protectionnistes intransigeants de votre pays ne pourront incriminer notre bonne volonté.

La question des fortifications du Gothard va être également examinée dans la présente session. Les fortifications du Gothard nécessiteront une dépense totale de 11.387.000 francs ; les crédits votés jusqu'à ce jour atteignant 9.170.000 francs un nouveau crédit de 2.217.000 francs devra être voté. Le Conseil fédéral propose donc de porter au budget de 1892 un crédit supplémentaire de 417.000 fr. et un autre de 1.800.000 francs au budget de 1893. Ce n'est pas tout. il faut fabriquer de nouveaux fusils et approvisionner les forts. Le chef du département militaire, le colonel Frey, déclare que le budget sera ramené à 14 ou 15 millions quand ces dépenses seront faites. C'est de l'optimisme ; en matière d'armements, personne ne peut prévoir la fin des sacrifices nécessaires. Le Conseil national a adopté le budget de l'alcool. M. le docteur Joos a déposé une motion demandant la dénonciation de l'unité monétaire.

Informations Économiques et Financières

La Banque de Bâle. — La Banque de Bâle vient de réduire son taux d'escompte de 3 1/2 à 3 0/0.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 10 décembre 1892

La faiblesse qui a régné à Londres, à Berlin et à Vienne a mal influencé notre place. Progressivement, le marché a retrouvé de meilleures tendances, mais le nombre des affaires a été beaucoup trop limité. La constitution du ministère français a été accueillie chez nous avec satisfaction. Le marché de Paris, d'ailleurs, avait admirablement traversé la crise politique et nous avait réconforté. Sans la bonne tenue des valeurs françaises, notre Bourse n'aurait offert qu'un mince intérêt cette semaine.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	4 nov.	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	104 12	104 37	104 25	104 37	104 37	104 37
Féderal 1887 3 1/2 %	104 50	104 ..	104 ..	104 25	104 37	104 50
— 1889 3 1/2 %	102 12	102 35	103 ..	103 12	103 12	103 25
— Ch. de fer 3 %	94 25	94 50	94 55	94 60	94 80	94 95
Italien 5 %	92 37	92 90	93 37	93 50	93 45	93 65
Egypte unifiée 4 %	492 50	494 50	494 25	492 ..	492 75	494 50
— priv. 3 1/2 %	467 50	470 ..	470 ..	470 ..	470 62	... ..
Ottoman prior. 4 %	430 62	430 50	428 12	427 62	428 25	434 ..
Douanes ottomanes 5 %	468 75	470 62	470 62	470 62	472 50	479 37
Serbe Obrt. 5 %	380 50	386 25	382 50	382 ..	366 25	368 75
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	114 37	113 12	115 62	114 37	113 12	114 37
Central Suisse	609 37	612 50	606 87	606 25	581 87	588 12
Nord-Est Suisse	568 75	566 87	564 37	558 12	538 75	544 37
Union Suisse	368 75	373 12	368 12	362 50	355 ..	354 37
Salève	340 ..	335 ..	335 ..	333 75	337 50	337 50
Lombards	225 62	220 62	220 ..	220 62	211 87	215 ..
Canada-Pacif. c. g	448 12	461 25	468 75	470 ..	470 ..	468 75
Banques						
Banque de commerce	1065..	1065..	1060..	1040 .	1040..	1040..
— de fonds d'Etat	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Union fin. gén.	540 62	548 75	550 ..	545 62	543 75	546 87
Banque de Paris	671 25	676 87	685 62	683 75	670 ..	691 87
Crédit Lyonnais	781 87	783 12	785 62	785 ..	773 75	783 75
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	445 ..	447 50	447 50	447 50	447 50	446 25
Gaz de Marseille	1033 75	1041 25	1047 50	1043 75	1041 25	1043 75
Gaz de Naples	577 50	575 ..	575 ..	577 50	567 50	570 ..
Gaz priv. Rio-Jan.	567 50	571 25	578 12	570 ..	565 ..	537 50
Ind. gén. du Gaz	742 50	744 37	743 75	745 ..	742 50	743 50
Lyon Eaux-Eclairage	510 ..	512 50	509 37	513 75	515 ..	518 62
Appareils électriques	519 37	519 37	517 50	519 37	518 75	521 25
Rio-Tinto	393 75	405 .	413 12	418 12	417 50	408 12
Tharsis	119 37	121 25	121 87	123 75	124 37	121 87
Cape Copper	41 87	43 12	43 75	44 37	45 ..	44 37
Min. Alp. Autr.	125 ..	126 25	127 50	124 37	116 87	120 62
Changes						
France	99 99	99 96	99 97	99 99	100 02	100 01
Bruxelles	99 92	99 91	99 90	99 90	99 90	99 90
Italie	96 25	96 25	96 37	96 37	96 37	96 37
Londres	25 14	25 14	25 14	25 14	25 15	25 15
Amsterdam	208 19	208 19	208 12	208 12	208 12	208 12
Allemagne	123 50	123 47	123 47	123 50	123 48	123 57
Vienne	210 25	210 ..	210 ..	209 75	209 94	209 62

TURQUIE

La Correspondance de Turquie ne nous étant pas parvenue, nous la remplaçons, cette semaine, par une étude très complète sur la valeur comparative des quatre séries de la Dette Ottomane.

VALEUR COMPARATIVE DES QUATRE SÉRIES DE LA DETTE OTTOMANE

Nous avons sous les yeux le très intéressant exposé dont M. Vincent Caillard, président du Conseil de la Dette publique ottomane, a fait précéder le Rapport annuel de cette Administration. Ce document, brochure de 80 pages, que l'on peut se procurer gratuitement à la Banque Impériale Ottomane, mérite d'être attentivement lu par tous ceux qui suivent les progrès de l'œuvre de régénération entreprise il y a onze ans en Turquie par la Commission européenne de la Dette. Il est plein d'aperçus précieux non seulement sur la

situation propre de la Dette publique Ottomane, mais encore sur l'état économique de l'Empire, et les conclusions, basées sur l'expérience du passé, en sont profondément réconfortantes pour l'avenir.

Deux points sont particulièrement utiles à noter, pour les porteurs de fonds Ottomans, dans le rapport de M. Caillard : c'est, d'une part, l'annonce d'une très prochaine augmentation de l'intérêt distribué, et, d'autre part, la marche si satisfaisante du fonds spécial d'amortissement.

Au cours de l'exercice 1891-92, il a pu, pour la première fois être constitué une réserve spéciale de 9.493 liv. t. destinée à une répartition complémentaire d'intérêt et M. Caillard fait prévoir qu'une distribution d'intérêt de 1 1/4 0/0 est certaine en 1894-95.

D'un autre côté les résultats du même exercice ont, pour la première fois aussi, permis d'appliquer une somme importante à l'amortissement du groupe B, somme qui s'est élevée à 48.018 liv. t., sans compter la part de ce groupe dans le fonds extraordinaire d'amortissement.

Les résultats si heureux du dernier exercice se sont encore améliorés pendant l'année courante, dont les 8 premiers mois ont donné une moyenne d'augmentation de recettes de 10.000 liv. t. chacun, soit une plus-value de 80.000 liv. t. sur la période correspondante de l'année dernière. D'autre part, au cours de cette année, la participation de la Dette publique dans les bénéfices de la Régie des Tabacs donnera une somme de 69.776 liv. t. contre 33.498 liv. t. touchées en 1891-92. On peut estimer que les quatre derniers mois de l'exercice continueront la moyenne de plus-value mensuelle de 10.000 liv. t., ce qui permet de chiffrer comme suit l'augmentation totale pour l'exercice en cours.

Sur les recettes des 8 premiers mois. . Liv. t.	80.000
Prévisions pour les 4 derniers mois........	40.000
Plus-value réalisée par la Régie...........	36.000
Recettes diverses, parts de fondateurs, etc.	4.000
	160.000

On peut donc établir de la manière suivante le budget de l'exercice de 1892-93, aux deux tiers écoulé.

Recettes de 1891-92................Liv. t.	2.066.571
Augmentation de 1892-93................	160.000
Recettes totales pour 1892-93............	2.226.571
De cette recette, il y a lieu de déduire pour priorités et amortissement extraordinaire. .	590.000
	1.636.576

dont 4/5 à l'intérêt.......Liv. t. 1.309.257
et 1/5 à l'amortissement....... 327.314

La somme de 1 309 257 liv. t. représente 1 0/0 d'intérêt sur le montant total de la dette initiale, et il faut en déduire la part d'intérêts afférente aux titres amortis, soit une somme de 60.356 liv. t. qui vient s'ajouter au fonds d'amortissement. Il y a encore à retrancher de cette somme la dotation des Lots Turcs s'élevant, cette année, à 156.000 liv. t. et l'on a donc pour 1892-93, une somme nette de 1.092.901 liv. t. à appliquer au service exclusif de l'intérêt. Le montant de la Dette restant en circulation au 13 mars dernier était de 94.466.901 liv. t. dont le service à 1 0/0 n'absorbe que liv. t. 944.660, on aura donc un excédant d'intérêt qui s'établira ainsi :

Part de recettes revenant à l'intérêt. Liv. t.	1.092.901
Répartition de 1 0/0	944.660
Excédent.....	148.241
Excédant de l'exercice précédent...........	9.493
Total de la provision pour augmentation de l'intérêt......................Liv. t.	157.734

On voit donc par ces seuls chiffres que les prévisions de M. Vincent Caillard, en ce qui concerne l'augmentation de l'intérêt, sont rigoureusement exactes.

Examinons maintenant quelle sera la dotation de l'amortissement au cours de l'exercice actuel; on aura :

Part d'amortissement sur les revenus. Liv. t.	327.314
Intérêt sur titres amortis..................	60.356
Amortissement extraordinaire...............	179.000
Applicable à l'amortissement.........Liv. t.	566.670

Aux termes du décret de 1881, cette somme se répartit inégalement entre les quatre groupes A, B, C, D. Voic dans quelles proportions :

Le groupe A ne peut recevoir sur l'amortissement ordinaire que 1/4 0/0, soit..................	292.000
plus sa part dans l'amortissement extraordinaire............................Liv. t.	11.000
Total applicable à l'amortissement du groupe A..............................Liv. t.	303.000
Le groupe B recevra :	
Par amortissement ordinaire..........Liv. t.	85.814
Amortissement extraordinaire...............	49.500
Intérêts sur B amortis.........	4.500
Total applicable à l'amortissement du groupe B...............................Liv. t.	139.814

Enfin, les groupes C et D « Lots Turcs », recevront chacun la part qui leur a été assignée dans l'amortissement extraordinaire, soit 45.000 livres chacun.

De ces différents chiffres on peut tirer cette conclusion que celui des groupes turcs, dont la plus-value est la plus rapprochée, est certainement le groupe B.

Le groupe A, dont il ne restait plus que 3.140.237 liv. t. nominal, à amortir au 13 mars dernier, aura complètement disparu de la circulation au cours de l'année 1898 et à ce moment, le groupe B prendra sa place avec tous ces avantages, tout en jouissant dans l'intervalle d'une dotation qui, on l'a vu, est, pour cet exercice de 140.000 liv. t. environ, et qui ira en augmentant d'année en année, élevant ainsi progressivement le taux des rachats effectués quotidiennement sur le marché.

Si l'on jette un coup d'œil sur les cours pratiques par le groupe A depuis quelques années, on verra aisément l'influence que les amortissements ont eu sur cette valeur, et on jugera par cette expérience du passé de ce que sera l'avenir du groupe B. Voici ces cours :

1887-88.....................	23.20
1888-89.....................	25.50
1889 90.....................	31.64
1890-91.....................	42.80
Décembre 1892...............	55.50

On voit donc que, dans l'espace de cinq années, on a pu réaliser sur le groupe A un bénéfice de plus de 139 0/0.

Le groupe B est appelé exactement aux mêmes destinées : il rapporte au cours actuel de 31, un intérêt de 3 0/0 qui, dans deux ans, deviendra 3.75 0/0 par suite de l'augmentation de l'intérêt que nous avons annoncée plus haut.

Ajoutons, pour terminer cet exposé, que le groupe B sera complètement amorti en 1908 et que, dans cette période, son taux d'amortissement aura, d'après le décret, été élevé au pair.

B.

Informations Économiques et Financières

Le Budget. — Les différents départements de l'Etat ont commencé à transmettre au ministère des finances leurs budgets respectifs qui serviront de base à la confection du budget général de l'Empire pour la nouvelle année financière qui commencera le 1/13 mars prochain.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	4 nov.	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.
Tabacs Ottomans.........L.	16 1[illegible]	16 12	16 11	16 08	15 35	16 11
Pièce	87 31	87 35	87 33	87 30	87 29	87 35
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	23 39	23 32	23 26	23 31	23 28	23 36
Parité à Paris............Fr.	21 29	21 21	21 20	21 22	21 29	21 23
4 0/0 Intérieur.............	83 02	82 30	82 30	82 33	82 33	82 20
Emprunt 1er groupe........	54 25	54 75	55 25	55 ..	55 ..	55 ..
Chemins Ottomans.........	93 37	91 37	89 62	91 62	90 ..	91 25
Crédit Ottoman ....L.	8 ..	8 ..	8 ..	8 ..	8 03	8 ..
Société Générale	5 13	5 10	5 12	5 13	5 13	5 12
Change sur Paris 3 mois...	22 77	22 75	22 82	22 82	22 92	22 72
— sur Londres 3 mois.	110 25	110 50	110 25	110 25	110 37	110 62

Le Gerant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60** : Etranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1** fr. **50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

Nº 49. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 18 Décembre 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GENERALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Soies. — Cuivres. — Pages 769 à 773.

FRANCE. — LA SITUATION : La Politique; le Marché financier. — QUESTIONS DU JOUR. — L'Œuvre Financière de M. Rouvier. — L'Impôt sur les Opérations de Bourse. — La Conférence monétaire. — Valeurs Américaines. — Sous-Comptoir des Entrepreneurs. — Etablissements Decauville. — Les Poursuites contre le Panama. — Pages 773 à 783. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES. — Banque de France et comparaisons. — Le Commerce extérieur. — Avis de la Chambre syndicale des Agents de Change de la Ville de Paris. — Le Rendement des Impôts. — Prêts du Crédit Foncier. — Le Porto-Rico. — Société Française des Télégraphes sous-marins. — Recettes des Chemins de fer. — Canal de Suez. — Pages 783 à 785.

ALLEMAGNE : Pages 786 et 787. — ANGLETERRE : Pages 787 à 789. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 790 et 791. — BELGIQUE : Pages 791 et 792. — ESPAGNE : Pages 792 et 793. — ITALIE : Pages 793 à 795. — LUXEMBOURG : Page 795. — PORTUGAL : Page 796. — RUSSIE : Pages 797 et 798. — SUISSE : Pages 798 et 799. TURQUIE : Page 799. — ETATS BALKANIQUES (*Bulgarie, Roumanie, Serbie*) : Pages 799 et 800.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — Comme nous l'annoncions la semaine dernière dans notre revue des changes, il est entré 8.400.000 francs d'or à la Banque de France provenant de New-York. Aujourd'hui l'encaisse totale de notre grand établissement financier atteint 2.976.500.000 francs. C'est le plus gros stock métallique qui ait jamais été constitué dans aucun temps et dans aucun pays ; c'est plus du tiers des réserves totales des Banques européennes.

Les autres mouvements d'or sont une sortie de 6.900.000 francs à la Banque d'Allemagne, et de 2.800.000 francs à la Banque d'Autriche-Hongrie.

L'encaisse de la Banque d'Angleterre présente cette semaine une augmentation de 1.600.000 francs : c'est la première fois depuis un mois que les rentrées excèdent les sorties. L'exportation a enlevé d'un bilan à l'autre 875.000 francs, mais la circulation a rendu 2.475.000 francs.

Les changements de l'encaisse argent sont insignifiants, la Banque d'Espagne a perdu 1.100.000 francs réclamés par les besoins de la circulation. Les Banques d'Italie, qui cherchent à reconstituer l'approvisionnement monétaire du pays, ont réussi d'un bilan à l'autre à augmenter leur réserve de métal blanc de 2.600.000 francs.

Les variations de la circulation fiduciaire n'ont aucun intérêt, sauf dans les pays à finances avariées. La Banque d'Espagne a eu une sortie de billets de 2.600.000 francs nécessitée, comme la sortie d'argent signalée plus haut, par la campagne d'achat des vins. A la Banque de Portugal, la circulation de billets va constamment en augmentant, elle est cette semaine de 272.700.000 francs. Lorsque cette Banque a repris la publication de ses bilans, le 23 mars dernier, les billets émis représentaient seulement 218.400.000 francs : ils ont donc augmenté depuis cette époque de 59.300.000 francs, tandis que l'encaisse ne s'est accrue, dans la même période, que de 6.600.000 francs, principalement au moyen d'achats de lingots et de monnaies en Angleterre.

Comme nous le disions dans notre dernier numéro, la Banque de Portugal a réalisé d'énormes bénéfices. Du commencement de l'année au 23 novembre, ils ont été de 11.743.000 fr., ils atteindraient, selon toute apparence, au moins 13 millions à la fin de l'année.

Ce ne sont pas les opérations commerciales qui peuvent donner de pareils profits : ce sont les opérations pour le compte de l'Etat, ce sont ces émissions formidables de papier-monnaie qui, si elles mènent la Banque à sa ruine, ont du moins l'avantage de donner aux actionnaires de magnifiques dividendes.

Cette gestion est déplorable et il faudrait y renoncer au plus tôt, si on ne veut pas ajouter de nouvelles ruines à celles dont le Portugal est déjà jonché.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 1er déc.	1.686.1	1.278.2	2.964.3	3.271.4	90	2½
1892 8 déc.	1.692.3	1.276.0	2.968.3	3.239.0	92	2½
1892 15 déc.	1.700.7	1.275.8	2.976.5	3.262.6	92	2½
1891 17 déc.	1.343.3	1.256.8	2.600.1	3.022.3	86	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 22 nov.	924.4	170.3	1.094.7	1.244.2	88	4
1892 30 nov.	919.2	170.3	1.089.5	1.257.2	86	4
1892 7 déc.	912.3	170.3	1.082.6	1.241.4	87	3
1891 7 déc.	976.4	187.5	1.163.9	1.220.2	95	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 1er déc.	622.6	»	622.6	646.6	91	3
1892 8 déc.	617.3	»	617.3	637.3	97	3
1892 15 déc.	618.9	»	618.9	636.1	97	3
1891 17 déc.	610.0	»	610.0	630.0	97	3½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 13 août	105.0	17.5	122.5	160.0	76	»
1892 10 sept.	105.6	18.0	123.6	159.6	77	»
1892 8 oct.	106.7	18.0	124.7	158.9	79	»
1891 10 oct.	103.7	16.5	120.2	160.6	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 13 août	62.5	10.0	72.5	145.0	50	»
1892 10 sept.	62.0	10.5	72.5	144.3	50	»
1892 8 oct.	67.4	10.3	77.7	151.2	52	»
1891 10 oct.	67.7	9.7	77.4	159.2	49	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 22 nov.	223.0	354.0	577.0	982.5	58	4
1892 30 nov.	221.6	354.0	575.6	972.1	59	4
1892 7 déc.	218.8	353.7	572.5	961.4	60	4
1891 7 déc.	136.5	349.9	486.4	920.0	53	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 24 nov.	74.7	40.5	115.2	397.6	29	2½
1892 1er déc.	77.0	40.9	117.9	399.0	29	2½
1892 8 déc.	75.5	40.9	116.4	397.9	29	2½
1891 10 déc.	59.7	42.2	101.9	391.9	26	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 7 oct.	2.2	0.2	2.4	0.6	400	8
1892 14 oct.	2.3	0.2	2.5	0.6	417	8
1892 7 nov.	2.0	0.2	2.2	0.5	440	8
1891 7 nov.	3.5	1.0	4.5	1.1	409	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	71.4	»	71.4	104.0	70	3½
1892 31 oct.	78.8	»	78.3	108.2	72	3½
1892 30 nov.	82.2	»	82.2	105.1	78	3½
1891 30 nov.	78.7	»	78.7	108.2	73	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 26 nov.	190.3	127.4	317.7	881.3	36	5
1892 3 déc.	190.3	128.7	319.0	872.9	37	5
1892 10 déc.	190.3	127.6	317.9	875.5	37	5
1891 12 déc.	153.7	100.3	254.0	790.3	32	4
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 août	»	2.5	2.5	120.8	2	6½
1892 30 sept.	»	2.5	2.5	[illegible]	2	6½
1892 31 oct.	»	2.4	2.4	[illegible]	2	6½
1891 31 oct.	»	3.2	3.2	123.9	2	6½

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 26 nov.	79.8	177.0	256.8	411.4	60%	2½
1892 3 déc.	79.8	177.2	257.0	409.3	60	2½
1892 10 déc.	79.8	177.6	257.4	404.8	60	2½
1891 12 déc.	89.7	161.5	251.2	412.6	59	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 10 nov.	198.9	27.8	226.7	576.9	39	5
1892 20 nov.	199.1	29.7	228.8	570.1	40	5
1892 30 nov.	199.8	32.4	232.2	564.3	41	5
1891 30 nov.	185.8	39.7	225.5	581.4	39	5½
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 10 nov.	185.0	29.8	214.8	509.5	42	5
1892 20 nov.	185.0	30.6	215.6	511.4	40	5
1892 30 nov.	185.0	30.5	215.5	510.4	42	5
1891 30 nov.	183.2	32.1	215.3	503.7	43	5½
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 août	28.9	»	28.9	66.4	44	5½
1892 30 sept.	28.3	»	28.3	65.9	43	5½
1892 31 oct.	30.5	»	30.5	64.8	47	5
1891 31 oct.	29.7	»	29.7	68.6	43	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 9 nov.	19.8	9.9	29.7	269.6	11	6
1892 16 nov.	20.3	10.1	30.4	271.3	11	6
1892 23 nov.	20.3	10.1	30.4	272.7	11	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 19 nov.	53.5	0.1	53.6	126.3	42	6
1892 26 nov.	53.0	0.1	53.1	125.5	42	6
1892 3 déc.	53.5	0.1	53.6	124.7	42	6
1891 5 déc.	66.5	»	66.5	134.6	50	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 16 oct.	1.796.4	19.8	1.816.2	4.310.7	42	4½
1892 1er nov.	1.814.1	19.8	1.833.9	4.272.3	43	4½
1892 16 nov.	1.814.1	19.5	1.833.6	4.233.6	43	4½
1891 16 nov.	1.415.7	19.2	1.434.9	3.781.8	35	6
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 8 nov.	9.3	4.2	13.5	30.6	43	6½
1892 15 nov.	9.4	4.2	13.6	30.4	45	6½
1892 22 nov.	9.4	4.2	13.6	30.1	45	6½
1891 22 nov.	9.7	4.2	13.9	29.1	48	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 août	23.6	4.9	28.5	68.3	42	5
1892 30 sept.	23.6	4.8	28.4	57.1	48	4½
1892 31 oct.	23.7	4.2	27.9	57.7	48	4½
1891 31 oct.	23.8	3.2	27.0	58.1	41	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 août	10.2	13.4	23.6	74.2	32	»
1892 30 sept.	10.2	10.9	21.1	84.1	25	»
1892 31 oct.	10.2	11.8	22.0	86.2	25	»
1891 31 oct.	10.2	10.7	20.9	87.9	24	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 26 nov.	67.7	22.3	90.0	169.2	53	3½
1892 3 déc.	66.2	24.7	90.9	168.8	53	3½
1892 10 déc.	66.8	24.8	91.6	167.5	53	3½
1891 12 déc.	64.9	27.0	91.9	173.5	53	4½
TOTAUX (1)						
1892 1er déc.	6.468.3	2.308.2	8.776.5	14.539.9	61%	
1892 8 déc.	6.467.1	2.312.7	8.779.8	14.432.9	61	
1892 15 déc.	6.467.9	2.314.5	8.782.4	14.430.9	61	
1891 17 déc.	5.612.4	2.264.7	7.877.1	13.359.0	59	
TOTAUX au 31 décembre						
1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54%	
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53	
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52	
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51	
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55	

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Malgré la gravité des événements, le mouvement de reprise s'accentue sur le marché français; après une légère hésitation, les cours se sont relevés.

En Allemagne, on reste toujours sous l'impression de la baisse persistante des valeurs industrielles dont les places sont encombrées; mais on est un peu plus rassuré sur les effets de la loi militaire dont l'adoption reste problématique.

En Angleterre, la liquidation a été plus lourde qu'on ne s'y attendait; malgré l'abondance des capitaux, les reports ont été relativement chers.

Les bruits relatifs à une prochaine émission de rente or hongroise et à des conversions prennent une nouvelle consistance en Autriche-Hongrie; ils ont eu pour résultat d'animer le marché, cette semaine. Dans son récent discours à la tribune du Parlement, le Dr Wekerlé a fait ressortir que, seule de tous les pays d'Europe, la Hongrie avait amorti, dans les cinq dernières années, 3.750.000 florins de sa dette. Constatons, cependant, que les changes extérieurs ne sont guère favorables à la Monarchie; ils modifient singulièrement le rapport de 2 francs 10, fixé par la loi pour un florin ou pour deux couronnes.

Nous donnons, à la p. 792, la composition définitive du Cabinet espagnol. M. Sagasta va se trouver aux prises avec de nombreuses difficultés, car il ne pourra pas faire voter avant plusieurs mois l'emprunt destiné à asseoir les finances de son pays. Sans doute les mesures concernant le budget de 1892-93, qui seront mises en pratique à partir du 1er janvier, augmenteront les ressources, mais elles ne suffiront pas, et on devra forcément recourir aux expédients connus. Le marché espagnol est impressionné par les événements français; il fait preuve d'hésitation et de lourdeur.

En Italie, on annonce que la Caisse des Dépôts et Prêts, chargée d'assurer le service des pensions, se propose, pour se créer des ressources, de vendre les titres de Rente italienne qu'elle a en portefeuille; une partie de ce stock sera présentée, sans doute, sur le marché français.

On se demande, en Portugal, comment M. Dias Ferreira va s'y prendre pour trouver des ressources. En effet, les économies provenant des réductions de fonctionnaires sont insignifiantes, eu égard aux besoins; les grosses charges sont ailleurs. Nos lecteurs trouveront, à cet égard, des indications intéressantes dans la correspondance de Lisbonne.

Le projet du budget roumain pour 1893-94 accuse une augmentation de 2 millions 800 mille francs environ pour l'annuité de la Dette publique, par rapport à l'exercice en cours, cette majoration s'explique par la nécessité d'émettre un nouvel emprunt de 45 millions destiné à couvrir les dépenses extraordinaires.

Enfin, en Serbie, les recettes budgétaires suivent une voie progressive; la plus-value du 1er janvier au 30 novembre est de 1.053.858 francs sur la période correspondante de 1891. Nous apprenons que les sommes destinées au service des coupons de janvier, des dettes extérieures, sont d'ores et déjà déposées dans les Banques chargées du paiement.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	10déc. Sam.	12déc. Lundi	13déc. Mardi	14déc. Merc.	15déc. Jeudi	16déc. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	100 10	99 72	99 17	99 20	99 57	98 67
Consolidés	LONDRES....	97 37	97 31	97 37	97 31	97 31	97 31
Autrich. 3 % or	VIENNE.....	115 10	115 20	115 10	115 10	115 ..	115 10
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	102 30	102 30	102 35	102 35	102 40	102 40
Espagne Ext..	MADRID.....	75 10	75 10	74 95	75 05	75 10	75 15
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM.	101 87	102 ..	102 12	102 ..	102 ..	102 12
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	113 55	113 60	113 60	113 65	113 70	113 80
Italie 5 %.....	ROME.......	97 30	97 27	97 10	97 25	97 15	97 20
Portugais 3 %.	PARIS.......	22 45	22 25	22 10	22 35	22 40	22 30
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	85 87	85 87	85 87	85 75	85 87	85 87
Russie-Orient 3 %..	ST-PÉTERSB..	105 ..	105 ..	105 12	105 ..	104 87	104 75
Suisse 3 %....	GENÈVE.....	94 95	95 ..	95 [illegible]	95 ..	95 ..	95 ..

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	10 déc. Derniers Cours	10 déc. P. de 1 f. de rente	10 déc. Revenu p. 0/0	17 déc. Derniers Cours	17 déc. P. de 1 f. de rente	17 déc. Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	100 10	33 36	2 99	98 77	32 92	3 03
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 75	35 54	2 81	97 75	35 54	2 81
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	98 25	24 56	4 07	98 20	24 55	4 07
Belgique 3 ½ %	102 50	29 23	3 41	103 10	29 45	3 39
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	64 85	16 21	6 16	64 60	16 15	6 19
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam)	102 12	29 17	3 42	102 12	29 17	3 42
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	96 65	24 16	4 13	98 »	24 50	4 08
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	93 80	21 66	4 61	93 70	21 63	4 62
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	88 35	29 45	3 39	88 40	29 46	3 39
Portugal 3 % (1 fr. net)	22 40	22 40	4 46	22 50	22 50	4 44
Roumanie 5 %	99 50	19 90	5 12	99 50	19 90	5 12
Russie 3 % or 1891 libéré	80 30	26 76	3 73	80 20	26 73	3 74
Serbie 5 % 1890	383 75	15 35	6 51	382 50	15 30	6 53
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	103 75	25 93	3 85	103 70	25 92	3 85
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	95 10	31 70	3 15	95 15	31 71	3 15
Turquie convertie 1 % série D	21 95	21 95	4 55	22 02	22 02	4 95
— Priorité 4 % 1890	436 ..	21 80	4 58	432 50	21 62	4 62
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 75	28 58	3 49	85 87	28 62	3 79

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	19 nov.	25 nov.	3 déc.	10 déc.	17 déc.
Amsterdam. pap. court	4 %	206 12	206 »	206 06	206 11	206 06
Allemagne.. —	4 %	122 19	122 19	122 19	122 31	122 31
Vienne-Tr.. —	4 %	207 50	207 62	207 37	207 »	207 25
Barcelone .. —	4 %	426 »	425 »	426 »	426 »	425 »
Madrid ..... —	4 %	426 »	425 »	426 »	426 »	425 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	244 »	244 »	244 »	246 »	247 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 %	25 12	25 12	25 12	25 12	25 13
— ..... ch. court	3 %	25 14	25 14	25 14	25 14	25 14
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique... —	2 ½	0 09 p.	0 15 p.	0 15 p.	0 15 p.	0 15 p.
Italie....... —	5 ½ %	3 56 p.	3 62 p.	3 56 p.	3 56 p.	3 62 p.
Suisse....... —	3 ½ %	pair	0 03 p.	0 09 p.	0 09 p.	3 66 p.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)		3440 43	3438 71	3438 71	3438 71	3438 71
Argent en barre (le kil.)		141 04	141 70	141 70	139 51	137 86
Quadruples espagnols		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 45	3 45	3 45	3 39	3 38
Souverains anglais		25 14	25 13	25 13	25 12	25 12
Banknotes		25 14	25 13	25 13	25 12	25 12
Aigles des Etats-Unis		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — — — —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	18 nov.	25 nov.	2 déc.	9 déc.	16 déc.
Amsterdam	47 90	47 97	48 ..	47 97	47 97
Anvers	99 90	99 90	99 90	99 90	100 ..
Barcelone	16 30	16 45	16 30	16 30	16 40
Berlin	80 90	80 95	80 90	80 95	80 90
Bruxelles	100 07	100 12	100 11	100 12	100 12
Constantinople	22 82	22 82	22 72	22 72	22 75
Francfort	80 97	80 95	80 95	80 90	80 88
Gênes	103 60	103 60	103 67	103 57	103 65
Genève	99 97	99 99	100 02	100 01	99 98
Lisbonne	682 »	678 »	676 »	679 »	699 »
Londres	25 32	25 32	25 33	25 32	25 32
Madrid	16 »	16 25	16 ..	15 95	16 45
Rome	103 75	103 67	103 ..	103 65	103 65
Saint-Pétersbourg	40 40	40 25	40 25	39 92	39 50
Vienne (à vue)	47 70	47 70	47 75	47 87	47 80
(à 3 mois)	47 65	47 65	47 70	47 82	47 77

CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 17 décembre 1892.

La cote des changes témoigne toujours d'une certaine faiblesse ; les Devises espagnoles ont baissé à 425, seul le Rouble fait meilleure figure à 247, contre 246 la semaine dernière. Le chèque sur Londres reste à 25 14, c'est-à-dire à peu près au *gold point*, cependant les sorties de métal de la Banque d'Angleterre se sont bornées, cette semaine, à un envoi sans grande importance à Bucharest.

L'argent métal est tombé à 137 fr. 86 le kilo de fin, c'est peut-être le commencement d'une débâcle.

L'échec de la Conférence de Bruxelles produit, aux État-Unis, une impression beaucoup plus grande qu'on ne pensait. Le Sénat commence à se préoccuper très sérieusement de la question de l'argent. Le sénateur Hill propose l'abrogation de la loi Sherman et le retour à la loi Bland; on pense qu'il n'obtiendra pas une majorité, mais qu'une transaction tendant à réduire les achats du Trésor à $ 2.000.000 par mois aurait des chances de rallier de nombreux suffrages.

Quoi qu'il en soit, la politique monétaire extravagante suivie par les Etats-Unis commence à porter ses fruits; l'exode de l'or qui a lieu depuis plusieurs années a singulièrement appauvri la circulation, et, aujourd'hui, une crise sérieuse sévit de l'autre côté de l'Atlantique.

C'est avec un véritable effroi que le Stock-Exchange de New-York a appris l'exportation de 2.750.000 $ d'or et l'existence de lourds engagements pour la semaine prochaine. Le taux de l'escompte s'est élevé jusqu'à 15 0/0. On espère que cette cherté excessive des capitaux retiendra le numéraire, mais rien n'est moins certain, car le change sur Londres reste toujours très haut.

Il n'est pas douteux qu'avec les énormes quantités d'argent dont s'est surchargé le Trésor et la baisse de ce métal qui s'accentue de jour en jour, de graves événements peuvent survenir. L'*Economiste Européen* prépare pour son prochain numéro une *Etude* complète de cette question et examinera ses conséquences pour l'Europe et en particulier pour les opérations de la *Valuta* austro-hongroise.

L'augmentation nette de l'encaisse or de la Banque de France a été cette semaine de 8.400.000 fr. En réalité il est rentré 9.850.000 fr. de métal jaune, dont 8 millions en aigles américains et 1.850.000 fr. provenant d'Angleterre, d'Espagne et d'autres pays, mais la circulation a pris 1.450.000 fr. de pièces de 20 fr. et de 10 fr.

L'Allemagne a demandé, cette semaine, de l'or à Paris, à Londres et à New-York. La plus grande partie de celui qu'elle s'est procuré a pris le chemin de la Russie.

Les mouvements d'argent sont sans importance.

L'Inde n'est guère moins agitée que les Etats-Unis par la question monétaire; les banquiers de Calcutta demandent que le Gouvernement prenne une décision, attendu que l'incertitude présente est insupportable, qu'elle paralyse le commerce et menace d'être plus funeste encore aux finances publiques.

LES STOCKS

Blés.— La correspondance des blés ne nous étant pas parvenues, nos lecteurs voudront bien se référer à celle parue dans notre dernier numéro.

Cafés. — Un télégramme reçu cette semaine donne les statistiques suivantes du Brésil, du 1er juillet au 3 décembre, des années 1890, 1891 et 1892. Les chiffres s'entendent en balles.

Rio :	1890	1891	1892
Arrivages	1.189.000	1.876.000	1.475.000
Embarq. pour l'Europe	383.000	558.000	410.000
— p[r] les Etats-Unis	762.000	1.144.000	924.000
Stock	138.000	209.000	148.000
Santos :			
Arrivages	1.601.000	1.510.000	1.584.000
Embarq. pour l'Europe	850.000	921.000	965.000
— p[r] les Etats-Unis	253.000	290.000	445.000
Stock	420.000	346.000	321.000

Au Havre on cote : 99 25 pour livraison courant du mois, 95 25 janvier, 95 février, 94 50 mars, 93 avril et 92 75 pour les cinq mois suivants.

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres aux dates suivantes :

	1892	1891	1890
France ....(1er nov.)..	156.082	110.388	86.256
Angleterre ....(10 déc.)..	94.867	93.353	113.993
Allemagne..........(1er nov.)..	219.000	176.729	167.090
Hambourg ....(7 déc.)..	49.150	44.800	23.900
Autriche ....(1er nov.)..	140.000	115.000	104.000
Hollande ....(1er déc.)..	13.048	27.486	25.092
Belgique ....(1er déc.)..	30.980	27.552	9.081
Europe	703.127	595.308	539.412
Sous voiles pour l'Europe...	29.324	20.231	24.931
Total...................	732.451	615.539	555.343
Etats-Unis (7 décembre).......	72.000	48.141	55.992
Havane-Matanzas (7 déc.)	3.000	23.000	39.000
Total général..........	811.451	686.680	656.335

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc nº 3 :	—	—	—
— décembre ...	40 »	40 62 1/2	35 50
— janvier......	40 25	40 87 1/2	35 75
— 4 de janvier.	40 62 1/2	41 50	36 25
— 4 de mars ...	41 25	42 »	36 75
Sucre roux 88°, liv. disp.	33 25	38 75	33 25
Sucre raffiné............	106 »	105 50	105 50

Pendant les trois premiers mois de la campagne 1892-1893, c'est-à-dire du 1er septembre au 30 novembre, les quantités de betteraves mises en œuvre, au rendement de 7 k. 750 0/0, se sont élevées à 4.573.200.642 kilogrammes. Les résultats des trois premiers mois de la campagne 1891-1892 n'ont été que de 4.187.555.601 kilogrammes, soit une augmentation pour la nouvelle campagne de 385.645.041 kilogrammes.

Pendant ces trois premiers mois, les entrepôts ont reçu 221.176.787 kilogr. contre 165.280.014 kilogr. en 1891-1892, soit une augmentation de 55.896.773 kilogr. Les sorties se sont élevées à 72.733.842 kilogr., en diminution de 612.656 kilogr. sur la campagne précédente. Enfin, il reste dans les entrepôts, à fin novembre 1892, 148.442.945 kilogr. de sucre raffiné; à fin novembre 1891, le stock ne s'élevait qu'à 91.933.516 kilogrammes.

Pendant les onze premiers mois de 1892, les admissions temporaires de sucre raffiné se sont élevées à 216.522.850 kilogr., contre 211.531.070 kilogr. pendant la même période de 1891, soit une augmentation pour 1892 de 4.991.780 kilogrammes.

Soies. — La Condition a enregistré du 9 au 15 décembre 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
France ....balles	70	22	69
Espagne.................	11	1	1
Piémont.................	14	[illegible]	24
Italie...................	50	21	56
Brousse..................	11	1	46
Syrie....................	31	8	52
Bengale..................	4	3	2
Chine....................	10	63	363
Canton...................	28	63	317
Japon....................	48	42	269
Tussah...................	12	24	11
Total.........balles	289	248	1.210

Soit un total de 110.398 kilog. contre 87.017 kilogr. de la semaine précédente, et 104.750 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des quatre années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892........	24.467	18.431	67.500	110.398
1891........	22.732	16.204	65.814	104.750
1890........	18.722	12.653	64.086	95.461
1889........	22.171	19.215	85.580	126.966
1888........	24.576	17.000	63.220	104.879

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 25 novembre :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines correspᵗᵉˢ 1890	1891	1892
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2e ordre 24/26	150 155	74/75	63 64	51 52	64 »
Italie... Ouv. franç. 2e ordre 22/24	135/142	70/72	60 61	49 49	» »
Bengale. Ouv. franç. 2e ordre 22/26	104/115	59/61	57 58	» »	» »
Chine... 0 fr. et it. 1er ordre 40/45	98/103	57/59	52 53	45 46	» »
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2e ordre 20/24	135/141	72/74	60 62	47 58	60 »
Italie............... 2e ordre 24/26	122/127	66/69	58 60	45 47	60 »
Chine. Tours compt. 2e ordre 41/45	82/88	54/55	52 53	45 46	48 49
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2e ordre 10/12	130/135	64 68	60 61	45 46	» »
Italie... Bouts noués 2e ordre 9/11	112 120	54 56	56 57	44 45	» »
Chine Tsatlée, 4.................	76 81	43/44	38 40	31 »	32 34
Japon Grappes nº 2...............	» »	» »	56 57	44 45	54 55

Comme nous le disions la semaine dernière, les prix se sont légèrement relevés. La hausse profitant à toutes les provenances, peut-être évaluée de 1 franc à 1 fr. 50.

En ce qui concerne les grèges asiatiques, on peut estimer la hausse de 1 à 2 francs pour les Japon et de 1 franc à 1 fr. 50 pour les Chine.

Il s'est fait des affaires assez rondes, dans lesquelles, pour les Chine tout au moins, la spéculation a joué un certain rôle.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 13 décembre par MM. Marande, courtiers au Havre, donne la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

	1892		1891	
Stock du coton	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	294.800	377.800	182.300	256.000
Marseille.............	»	8.200	»	7.000
Brême................	100.400	100.800	98.600	99.600
Amsterdam	16.800	17.100	17.000	18.300
Londres	»	7.000	»	9.000
Liverpool.............	1.185.000	1.352.000	956.000	1.146.000
Ensemble......	1.597.000	1.862.900	1.253.900	1.535.900
Etats-Unis............	1.068.000	1.068.000	1.194.000	1.194.000
Cotons en mer :	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	94.500	94.500	73.200	73.200
Brême................	104.700	104.700	156.300	156.300
Amsterdam	»	»	»	»
Angleterre............	305.000	312.000	410.000	420.000
	504.200	511.200	639.500	649.500
Total général....	3.169.200	3.442.100	3.087.400	3.379.400
Existences générales connues :	3.653.000	4.036.000	3.846.000	4.244.000
	1890		1889	
	2.605.000	3.141.000	2.577.000	2.982.000

La totalité des existences généralement connues au 6 décembre est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 4.036.000 balles. — 1891, 4.244.000 balles. — 1890, 3.141.000 balles. — 1889, 2.982.000 balles.

D'après le rapport hebdomadaire de Liverpool, à la date du 16 décembre, le mouvement des cotons a été le suivant :

Ventes générales de la semaine, 36.000 balles; dont pour spéculation, 14.000; dont pour exportation, 3.500; dont pour consommation, 51.000; importations de la semaine, 174 000; stock à ce jour, 1.460 000.

On cote : Middling américain 5 3/16. Fair Pernambuco 5 5/16. Fair Brown Egyptien 5 11/16 Fair Dhollerah 4 1/8. Fair Oomra 4 3/8. Fair Ceara 5 5/16. Fair Maranham 5 5/16. Good Broach 4 1/4. Good Dhollerah 4 1/4. Good Oomra 4 3/8. Good Bengale 3 15/16.

L'Association des fabricants et des filateurs du nord-est et du nord de Lancashire a entendu les délégués de la fédération des maîtres filateurs. Le meeting a émis l'avis que c'était le devoir impérieux des filateurs d'adopter pendant trois jours chaque semaine le système du travail à journée réduite.

Si cette mesure est mise à exécution, les ouvriers ne pourront plus envoyer de fortes cotisations aux grévistes du sud du Lancashire, et la grève sera enrayée; mais aucune décision ferme n'a encore été prise.

On annonce que le Ministre des finances de Russie a décidé d'augmenter de 20 kopeks par poud le droit d'entrée en Russie sur les cotons.

Cuivres. — MM. H. L. Merton et Cie, de Londres, nous adressent le tableau des stocks de cuivre, en Angleterre et en France, ainsi que le relevé des expéditions du Chili et d'Australie avisé par câble à la date du 15 décembre 1892, comparé aux existences, au 30 novembre, des trois années antérieures :

	15 décembre	30 novembre		
	1892	1891	1890	1889
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Liverpool et Swansea, Barres du Chili	30.903	26.473	16.375	22.887
Liverpool et Swansea Chili Lingots	272	81	229	99
Liverpool et Swansea Chili Minerai et Regulus (fin)	43	441	242	81
Liverpool et Swansea poussière fine et cuivre anglais	7.910	8.157	12.796	27.963
Londres (débarquements en train compris)	7.745	9.747	7.054	5.493
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque, Barres du Chili	»	»	»	»
Havre, Bordeaux, Rouen et Dunkerque, outre cuivre	2.921	9.321	23.694	39.361
	49.794	54.220	60.390	95.884
Avisé du Chili, par malle et câble, cuivre fin	3.300	3.000	4.000	3.600
Avisé d'Australie, cuivre fin	900	400	1.050	500
Stock total	53.994	57.620	65.440	99.984
Prix des barres du Chili et G M. B., par tonne	£ 46 17/6	44 17/6	55 7/6	50 2/6

Les cours n'ont guère changé cette semaine; nous les retrouvons à £ 46 17/6. A ce prix, on a traité 200 tonnes livrables le 29 courant. On a coté £ 47 2/6 pour livraisons 15 février et 47 7/6 à 47 6/3 pour livraisons à 3 mois.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

La Politique. — Lundi dernier, la Chambre a repris la discussion du régime des boissons. M. Casimir Perier, président de la Commission du budget, a fait connaître les propositions de la Commission prises à la suite du dernier vote parlementaire. La Commission proposait de faire rentrer Paris dans le droit commun pour les licences : 125 francs pour les commerçants en gros et 50 francs pour les débitants. Elle proposait, en outre, d'élever à 256 fr. 25 le droit sur l'alcool, qui est actuellement de 156 fr. 25 et que les précédentes propositions de la Commission n'élevaient qu'à 240 fr. Après les observations de M. Camille Dreyfus, député de Paris, qui acceptait la première proposition, mais qui combattait l'augmentation du droit sur l'alcool, l'article 28 sur les licences, tel que le proposait la Commission, a été adopté. M. Jourde a déposé un article intercalaire tendant à imposer les opérations de Bourse au comptant d'une taxe égale au courtage des agents de change, et d'une taxe double pour les opérations à terme. M. Rouvier, Ministre des Finances, a combattu cet amendement en faisant remarquer qu'une semblable mesure serait une singulière préface à la Conversion. M. des Rotours a répondu à M. Rouvier. La proposition de MM. Jourde et des Rotours, après pointage, a été prise en considération par 236 voix contre 208. La Commission l'examinera. On trouvera dans nos « *Questions du jour* » un article sur ce sujet. Sur la demande de M. le Ministre des Finances, la Chambre a continué la discussion de la réforme des boissons. M. Rouvier a expliqué que le récent vote de la Chambre créait, exactement, un déficit de 18 millions. En estimant à deux millions le produit de l'application des licences à Paris et à dix millions le produit de la taxe sur la Bourse ou toute autre mesure équivalente, il resterait huit millions à trouver. Ce chiffre correspond à une surélévation de 5 francs, portant à 245 francs la taxe totale sur l'alcool. M. Rouvier a conclu en demandant à la Chambre de se prononcer sur ce chiffre.

MM. Déroulède, Michon, Cunéo d'Ornano et Delmas ont pris la parole, puis la surtaxe contenue dans l'article 29 de la loi a été votée par 295 voix contre 211. L'article 30, relatif à la perception, a été voté par 282 voix contre 211. L'article 31, appliquant la surtaxe aux vins alcoolisés au delà de 10°9, a été adopté par 319 voix contre 165.

Au Sénat, une interpellation de M. Lacombe, membre de la droite, sur les événements de Panama s'est terminée, après les discours de MM. Bourgeois, garde des sceaux, et Ribot, président du Conseil, par un ordre du jour de confiance de MM. Hamel et Challemel-Lacour, voté par 228 voix contre 14.

Mardi dernier la note suivante était publiée par l'*Agence Havas* :

« En présence des allégations dirigées contre lui par certains journaux, M. Rouvier, Ministre des Finances, voulant s'expliquer sans qu'on pût l'accuser de subordonner sa conduite à une question de portefeuille, a prié M. le président du Conseil de faire agréer sa démission de membre du Cabinet par M. le Président de la République.

« Nous pouvons même ajouter que M. Rouvier aura l'occasion, au cours de la séance d'aujourd'hui, de s'expliquer à la tribune de la Chambre, car il doit être interpellé au sujet de sa détermination. »

Dans cette séance du 13 courant, M. Trouillot interpellait, à la Chambre, le Gouvernement « sur le point de savoir s'il est exact que le Ministre des finances ait donné sa démission et sur les causes par lesquelles cette démission aurait été provoquée. »

M. Ribot, président du Conseil, a pris la parole en ces termes :

L'explication que je dois donner à la Chambre sera très brève. Il y a une demi heure, mon honorable collègue, M. Rouvier, est venu me trouver : il m'a signalé une lettre qui a paru ce matin dans les journaux.

Cette lettre ne touche en aucune façon à l'honneur de notre collègue, mais, s'inspirant de motifs dont j'apprécie la fierté, M. Rouvier a pensé qu'il devait être libre, absolument libre pour répondre aux diffamations, aux calomnies s'il s'en produit ; pour faire face à ces accusations. (Très bien ! très bien !)

Il m'a demandé de recevoir sa démission de ministre des finances. Je lui ai dit tout ce que je devais lui dire en pareille circonstance. Je lui ai montré qu'il pouvait être grave, à certains égards, de paraître briser, dans un moment difficile, la solidarité d'honneur qui nous réunit dans le cabinet. Je ne suis pas de ceux qui oublieront, qui peuvent oublier en ce moment les grands services que M. Rouvier a rendus au pays.

(Applaudissements au centre et sur divers bancs à gauche.) Je ne suis pas de ceux qui oublient la confiance que les intérêts du pays ont en lui : mais je dois dire que je n'ai pas pu changer la résolution de mon collègue. Il s'inspire de motifs dont lui seul est juge dans sa dignité et dans sa conscience. La démission à cette heure n'est pas acceptée, par la raison, messieurs, que je n'ai pas eu le temps de la soumettre à mes collègues et de la communiquer à M. le Président de la République. (Applaudissements au centre et sur divers bancs à gauche.)

M. Maurice Rouvier est monté ensuite à la tribune. Dans un discours très élevé, dont la sincérité et la droiture ont fait la plus profonde impression sur la Chambre, le Ministre des finances démissionnaire a expliqué dans quelles circonstances exceptionnelles et particulièrement émouvantes il avait été amené à faire a démarche que les adversaires de la République lui reprochaient. Chaleureusement acclamé par la majorité républicaine, M. Rouvier a terminé ainsi :

Messieurs, je n'ai pas l'intention de prolonger ces explications. J'ai dit ce que le souci de ma dignité, le respect de la vérité me commandaient de dire. En ce moment je ne demande qu'une chose, c'est de reprendre la place qui m'appartient au milieu de la majorité républicaine, bien décidé à y donner tout mon concours au Gouvernement dont j'ai eu l'honneur de faire partie.

Peut être me sera-t-il permis d'espérer que, revenant à mon rang, le front haut, comme j'ai le droit de le tenir, il me sera encore donné de servir la République, de servir mon pays, autrement que comme membre du Gouvernement.

J'ai la fierté de penser que, dans les moments difficiles, aux heures troubles comme celles que nous traversons, les hommes qui, comme moi, ont consacré la meilleure partie de leur existence à la fondation d'un gouvernement républicain peuvent, loin du pouvoir défendre tout aussi utilement et avec plus de liberté d'allure et de langage, la noble cause à laquelle ils ont voué leur vie.

A six heures et demie du soir, M. Ribot, président du Conseil, se rendait à l'Elysée pour faire agréer la démission de M. Rouvier par le Président de la République et soumettre à l'appréciation de M. Carnot le choix de M. Tirard. Vers sept heures, M. Tirard, qui se trouvait à Bruxelles comme délégué de la France à la Conférence monétaire internationale, répondait par le téléphone à la demande de M. Ribot qu'il acceptait le Ministère des finances. Ce choix est excellent : nous félicitons M. Tirard, un républicain de la veille, de n'avoir pas hésité, dans les graves conjonctures présentes, à accepter le poste d'honneur qui lui est confié. Nous n'en attendions pas moins, d'ailleurs, du courage civique de ce vétéran de la démocratie.

Le passé de M. Tirard est bien connu. C'est la neuvième fois qu'il fait partie d'une combinaison ministérielle. Précédemment, il a eu le portefeuille du Commerce dans le premier cabinet de Freycinet, le 29 décembre 1879 ; M. Ferry l'appelait au même Ministère, le 23 septembre 1880, et à celui des finances le 21 février 1883.

Il est encore Ministre des finances dans le second cabinet de Freycinet, le 30 janvier 1882, dans le cabinet Duclerc, le 7 août 1882 et dans le cabinet Fallières, du 29 janvier 1883.

Enfin, M. Tirard a été deux fois chef du Cabinet : le 21 décembre 1887, avec le portefeuille des finances, et le 23 février 1889, avec celui du commerce.

Le décret, immédiatement signé, paraissait mercredi dernier au *Journal Officiel*.

Jeudi dernier, la Chambre a discuté l'interpellation Pourquery de Boisserin. M. Hubbard a réclamé la discussion immédiate; M. Letellier a demandé l'avis de M. Henri Brisson, qui a répondu tout d'abord que c'était à la Chambre qu'il appartenait de se prononcer. M. Bourgeois, ministre de la justice, a affirmé que la proposition constituait une mesure de défiance à l'égard du Gouvernement, qui était décidé à faire la lumière d'une façon éclatante, mais sous sa responsabilité.

M. Bourgeois a demandé la discussion sur-le-champ. M. Henri Brisson, revenant sur sa précédente déclaration, a déclaré que la Commission voulait l'ajournement. Il a ajouté que le Gouvernement allait rompre l'union du parti républicain. Après les protestations de M. Ribot, qui a retracé les principaux faits à la suite desquels les républicains se sont unis dans l'intérêt supérieur du pays, la discussion immédiate a été votée par 429 voix contre 122. La discussion générale de la proposition Pourquery de Boisserin était close. M. Bourgeois est remonté à la tribune pour combattre le passage à la discussion des articles. M. Henri Brisson a répété que la Commission d'enquête maintenait la décision qu'elle avait prise, et il a insisté pour que la proposition fût votée. M. Ribot s'est expliqué, considérant toujours l'accord du Gouvernement avec la Commission comme nécessaire, mais estimant que le langage de M. Brisson n'était peut-être pas empreint d'esprit de conciliation. M. Ribot s'est étonné que M. Brisson s'associât à la proposition dirigée contre le Gouvernement et il a conclu ainsi :

J'estime qu'il faut laisser à la Chambre une grande liberté dans la plupart des questions, donner notre avis, mais ne pas poser à chaque instant la question de cabinet. Mais, dans le cas actuel, nous ne pouvons pas avoir une autorité contestée; nous avons besoin de savoir si la Chambre est avec nous. Si, après le vote, il est constaté que le Gouvernement n'a pas la confiance de la Chambre, l'honorable M. Brisson saura où trouver une majorité. (Vifs applaudissements).

On a procédé au vote au milieu d'une extrême agitation. Le scrutin, vérifié par un pointage, a donné contre le passage à la discussion des articles six voix de majorité, 271 contre 265.

Le Ministère a remporté une très grande victoire. Le chiffre de la majorité est d'une importance toute relative. Étant données l'acuité de la discussion et la situation faite à la Chambre qui avait à se prononcer entre un Cabinet qu'elle honore de sa confiance et une Commission nommée par elle, on comprendra que le triomphe obtenu est seul à considérer. Le Gouvernement a prouvé sans tarder qu'il était résolu à prendre les mesures les plus énergiques, et il est entré dans la phase de l'action (Voir plus loin). Tous les honnêtes gens l'approuveront.

Hier samedi, M. Million, au nom de la Commission chargée de la proposition de M. Montaut tendant à accorder l'assistance judiciaire aux porteurs de Panama, a demandé que cette proposition fût renvoyée à la Commission chargée d'examiner la proposition similaire de M. de Ramel.

Marché Financier. — L'affaire du *Panama* nous aura valu, cette semaine, la retraite du Ministre des finances. Bien qu'indirectement mis en cause, M. Rouvier a cru devoir donner sa démission. Cet événement, se produisant à l'improviste, aurait pu causer dans le monde financier une véritable panique. Heureusement, la Bourse a su conserver tout son sang-froid.

Ce sang-froid, au reste, lui était nécessaire, car, depuis huit jours, les incidents ont succédé aux incidents. Il n'est pas jusqu'à l'*Impôt de Bourse* proposé lundi dernier par M. Jourde, qui n'ait, pendant un moment, causé un trouble véritable. A la réflexion, cet impôt a semblé tellement impossible que l'on n'y prête plus d'attention, préoccupé que l'on est, en général, de dégager le marché de toutes les questions qui ne l'intéressent pas directement. C'est ainsi que l'on arrive à ne plus trembler, comme au premier jour, de toutes les complications que peuvent faire naître les poursuites relatives au *Panama*, et que l'on songe plutôt à contrecarrer les dispositions d'une certaine spéculation avide de profiter de l'instant actuel pour jeter le trouble dans l'épargne, en s'attaquant à nos premières institutions de crédit.

La *Rente 3 0/0 perpétuelle*, qui vient de détacher son coupon trimestriel, reste ferme, en dépit des brusques mouvements de ces derniers jours, et d'une perte de 0 57 1/2 centimes sur la clôture de samedi dernier. Toutefois, il y a à signaler une certaine hésitation dans le comptant. Néanmoins, il faut encore se montrer satisfait de la tenue actuelle, d'autant plus que des ventes importantes ont été signalées aujourd'hui.

Ces ventes, disait-on, provenaient de réalisations de

portefeuilles de certaines Compagnies d'assurances qui auraient effectué le remploi de ces ventes en Rente 4 1/2 0/0. Ceci indiquerait que beaucoup sont persuadés que la Conversion du 4 1/2 0/0 ne sera, à proprement parler, qu'une réduction d'intérêts progresives, ainsi d'ailleurs que notre Directeur, M. Edmond Théry, l'a expliqué dans le nº 26, de l'*Economiste Européen* (10 juillet).

De nouveau, on s'est attaqué aux actions du *Crédit Fonçier de France*, qui ont reculé jusqu'à 1.035. Le prétexte était trouvé : le *Crédit Foncier* aurait quelque chose à voir dans l'affaire *Panama*. On a cru devoir également peser sur les cours des obligations de cet Etablissement, mais on s'est heurté aux demandes pour compte des petits portefeuilles. Cette tentative de créer dans le public une agitation dont pourrait avoir à souffrir le *Crédit Foncier*, aura le sort des précédentes. Au dernier moment, les actions du *Crédit Foncier* se relèvent à 1.050.

L'*Extérieure Espagnole* finit à 64 60. On attend de connaître les projets du nouveau Ministre des finances d'Espagne. Le ministère Sagasta a été vite constitué, et on assure que son programme comporte des réformes importantes. Ces réformes n'étant pas encore connues, il ne nous est pas possible de les apprécier. Il est probable, du reste, que pour être fixé, on devra attendre un assez long temps encore. Il y aurait peut-être lieu de s'étonner de cette circonstance. La chute du ministère de M. Canovas était prévue, et les libéraux devaient, avant même d'aborder le pouvoir, avoir un plan tout préparé. La crise financière est assez aiguë, en Espagne, pour que l'on ait hâte de mettre un terme à une situation plus que périlleuse. En tout cas, il faut être prudent sur l'*Extérieure Espagnole*.

Le budget italien pour l'année 1893-1894 se soldera par un excédent, comme on l'a avancé précdemment, mais la presse italienne elle-même craint qu'en fin de compte cet excédent se transforme en déficit suivant la coutume. C'est également ici l'opinion générale, et c'est pourquoi les cours de l'*Italien* sont lourds. Ils seraient même véritablement faibles, si on ne faisait de gros efforts pour les maintenir à un niveau plus élevé qne de raison. L'*Italien* clôture à 93 fr. 70.

Les *Valeurs Ottomanes* qui ont eu à subir l'influence générale, reprennent en fin de semaine. L'arrivée de Sir Edgard Vincent, et la certitude où l'on est que tout est préparé en ce qui regarde l'affaire du raccordement des Chemins ottomans, que l'on n'attend plus que le moment favorable pour en faire l'annonce officielle, redonne du courage à la spéculation. Le cours de 22 fr. sur le *Turc converti D* a été conquis et un peu dépassé, mais c'est surtout la *Banque Ottomane* qui devrait profiter le plus des meilleures dispositions du public. On s'étonne donc que les actions de cet Etablissement n'aient pas de nouveau dépassé le cours de 600 francs : c'est ce qui arrivera à la première éclaircie.

Le *Suez* n'a aucunement souffert de l'arrestation de M. Charles de Lesseps. Pour cette valeur, la question des recettes prime tout. De plus, une certaine spéculation se met à la hausse sur ce titre, prévoyant des cours beaucoup plus haut dans un avenir prochain. Nous répétons qu'il faut attendre le résultat de l'application de la détaxe. Quant à savoir qui va, maintenant, prendre en mains la direction de la Compagnie cela ne paraît pas avoir une importance capitale. Le *Suez* vit de lui-même, maintenant, et cela depuis assez longtemps pour qu'un changement de personne n'atteigne en rien la prospérité de l'entreprise.

Voici, au surplus, la lettre que M. Jules Guichard, vice-président de la Société, vient d'adresser à M. Herbault, syndic des agents de change de Paris :

Paris, le 16 décembre 1892.

Mon cher Syndic,

Vous connaissez la douloureuse nouvelle de l'arrestation de Charles de Lesseps. Les actionnaires du Suez pourraient s'en effrayer. Dites à vos confrères et à vos clients que, comme vice-président, j'affirme que la bonne marche des affaires de Suez est absolument assurée.

Signé : Jules Guichard.

Il y a à signaler une légère augmentation dans le stock du cuivre métal. On s'était plu pourtant à répéter que la consommation augmentait ; c'était même ce bruit qui avait fait légèrement progresser les cours du *Rio-Tinto*. La réaction s'est imposée de nouveau, et semble devoir s'imposer encore, à en juger par l'attitude des Anglais.

Pendant que le *Rio-Tinto* fléchit à 409 fr. 37, l'action *De Beers* gagne quelques francs à 478 85, sur la clôture du 10 courant. Nous nous reportons à l'étude que nous avons publiée sur ce titre dans le nº 45 de l'*Economiste Européen*, paru le 20 novembre, pour conclure que les cours actuels sont exagérés. On pourra peut-être essayer de les forcer encore, mais la *De Beers* est un titre trop sujet à aleas pour trouver place dans un portefeuille français.

(*Voir le tableau de la Bourse à la seconde page de la Couverture*).

QUESTIONS DU JOUR

L'ŒUVRE FINANCIÈRE DE M. ROUVIER

I

A la suite des événements, dont on trouvera la relation d'autre part, M. Rouvier s'est démis des fonctions de Ministre des finances qu'il occupait sans interruption depuis le 22 février 1889, c'est-à-dire depuis quarante-cinq mois et demi. Nous n'avons pas à faire ici un plaidoyer en faveur de M. Rouvier, car il a présenté lui-même sa défense à la tribune de la Chambre dans la séance du 13 décembre et, lendemain 14, devant la Commission d'enquête, et M. Le Provost de Launay lui-même a été amené à convenir « qu'il n'avait pas à dire si M. Rouvier avait eu tort ou raison de faire la démarche critiquée, que peut-être il aurait fait comme lui ».

« M. Rouvier — a écrit M. E. Spuller, dans un « article de la *République française* qui mérite « d'être conservé, — s'est expliqué sobrement, avec « une indignation contenue, mais d'autant plus « saisissante. Il a dit tout ce qu'il a fait et pour- « quoi il l'a fait. Son récit, simple, calme, d'un « accent qui ne pouvait pas tromper, arrachera, « dans le public comme sur tous les bancs de la « majorité républicaine, ce cri d'émotion vraie : Eh « quoi ! n'est-ce que cela ? Ce que vous avez fait, « qui ne l'eût fait comme vous, en s'abandonnant « aux pures inspirations du cœur, aux sentiments « de l'humanité et de la pitié ? Et alors, pourquoi « partez-vous ? Telle a été l'impression de la ma- « jorité. »

Nous n'avons rien à ajouter à ces lignes d'un des pairs de l'honorable M. Rouvier, mais qu'on nous permette — à cette heure où tout s'oublie, où, par une étrange aberration de l'esprit public, les services rendus à la chose publique deviennent des crimes — de rappeler à grands traits l'œuvre de cet homme d'Etat qui a eu le douloureux honneur, après Gambetta et Jules Ferry, d'avoir été si chaleureusement applaudi... et si cruellement attaqué.

Le programme financier que M. Rouvier s'était imposé en acceptant le portefeuille des Finances, dans le ministère du 22 février 1889, peut se résumer en quatre lignes : *Supprimer toutes les dépenses extraordinaires, alimentées par l'Emprunt, et faire supporter par l'impôt, c'est-à-*

dire par les recettes normales du pays, toutes les dépenses sans exception!

La formule est courte; mais qui pourra jamais dire l'énergie et l'habileté qu'il a fallu déployer pour la réaliser. Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire, le public qui bénéficie d'une grande réforme économique, les députés et les sénateurs qui la votent, ne peuvent se rendre compte de la compétence, de l'esprit de suite dans les idées, et surtout de l'autorité qu'un Ministre des finances doit avoir sur son propre personnel et sur ses collègues, pour obtenir l'effort collectif nécessaire à la solution cherchée.

Or, le programme conçu par M. Rouvier ne visait pas seulement le Ministère des finances : il touchait aussi les trois Ministères qui coûtent le plus aux contribuables : Guerre, Marine, Travaux publics, c'est-à-dire les trois Ministères techniques où le personnel est certainement le plus difficile à manier. Aujourd'hui, l'œuvre de l'*Unification* budgétaire est terminée, le budget de 1893 la parachève en incorporant à l'ordinaire les dernières dépenses sur ressources spéciales d'Emprunt, et le Ministre des finances qui descend du pouvoir en mérite la gloire.

II

A plusieurs reprises, dans l'*Economiste Européen*, nous avons parlé de cette œuvre considérable; nos lecteurs nous sauront gré de la faire repasser sous leurs yeux :

Le budget extraordinaire, qu'on le baptise du nom de budget sur ressources spéciales ou de budget de liquidation, comme cela a lieu dans certains pays, est toujours un budget alimenté par l'Emprunt. En 1879, ce budget s'élevait à 285 millions, et nous le voyons figurer, pour les années suivantes : 1880 : 479 millions — 1881 : 701 millions — 1882 : 664 millions — 1883 : 615 millions — 1884 : 417 millions — 1885 : 264 millions — 1886 : 229 millions — 1887 : 275 millions — 1888 : 160 millions — 1889 : 163 millions — 1890 : 154 millions. Soit au total 4.406 millions pour une période de 12 années.

Sur ce chiffre formidable, les Travaux publics figurent pour 2.821 millions, la Guerre pour 1.366 millions, la Marine pour 124 millions, l'Instruction publique et les Beaux-Arts pour 44 millions, les Postes et Télégraphes pour 36 millions, etc.

Ces 4.406 millions, dépensés en dehors des recettes ordinaires, avaient considérablement élevé le total annuel des dépenses ordinaires du budget.

D'ailleurs, de 1878 à 1886, le Grand-Livre de la Dette s'était augmenté de : — juin 1878 : 440 millions 3 0/0 amortissable — 22 décembre 1880 : 1 milliard 3 0/0 amortissable — 30 décembre 1882 : 1.200 millions 3 0/0 amortissable — 29 et 30 décembre 1883 : 643 millions 3 0/0 amortissable — 1er mars 1886 : 900 millions 3 0/0 perpétuel. Soit au total 4.183 millions.

Et comme les Emprunts ont pour effet immédiat d'augmenter les arrérages, le service de la Dette perpétuelle, remboursable et viagère, qui était de 1.172 millions en 1878, figurait pour 1.318 millions dans le budget de 1890.

La fortune publique française a une puissance d'extension incomparable, nous le savons tous. Il n'y a pas de pays au monde où l'impôt rentre plus facilement dans les caisses de l'Etat, mais tout a une limite, et ce sera l'honneur de M. Rouvier d'en avoir assigné une à l'accroissement annuel des arrérages devenu réellement très dangereux.

Pour atteindre ce résultat, il fallait incorporer les dépenses extraordinaires dans le budget ordinaire et faire disparaître l'arriéré, c'est-à-dire trouver des économies, créer des ressources nouvelles et émettre un dernier Emprunt de liquidation.

Cet Emprunt, d'un capital effectif de 869.488.000 francs, a été offert au public au prix de 92 fr. 55 0/0, le 10 janvier 1891. Jamais ce taux n'avait été atteint; l'avant-dernier Emprunt 3 0/0, émis le 10 mai 1886, s'était placé à 79,80 0/0, et le dernier (24 décembre 1887) à 80,10 0/0.

La hausse de nos fonds publics — qu'on reproche cependant à M. Rouvier — a donc eu pour conséquence, au 10 janvier 1891, d'économiser à l'Etat (par rapport au 24 novembre 1887) une dépense de 12 fr. 45 par 3 francs de rentes offertes au public : soit 116 millions de francs pour l'ensemble de l'emprunt. Ajoutons qu'il fallait 28.184.376 fr. de rentes et que le public en a souscrit pour 469.860.290 francs, et que le nombre des souscripteurs a été de 260.060.

Ce qu'on appellera désormais la *Politique financière de M. Rouvier*, c'est-à-dire la réalisation du programme que nous venons d'esquisser dans ses grandes lignes, a eu pour conséquence de faire monter de 16 0/0 (22 février 1889 au 13 décembre 1892) la Rente française 3 0/0 et tous nos titres de Chemins de fer garantis par l'Etat. Comme, à ce point de vue tout particulier, cette hausse porte sur un capital nominal d'environ 45 milliards de francs, on peut en conclure rigoureusement que, pendant cette période, la fortune mobilière de la France s'est accrue de plus de 7 milliards de francs.

Il est vrai que certains économistes de rencontre prétendent qu'il n'y a pas eu augmentation de fortune publique puisqu'il n'y a pas eu augmentation de revenu : d'autres affirment même que cette hausse du crédit public est préjudiciable à la productivité nationale, c'est-à-dire à l'industrie et à l'agriculture. On peut refuter ces deux hérésies économiques par deux simples exemples :

1° Un rentier qui avait 3.000 fr. de rentes 3 0/0 en février 1889 n'avait, à la même époque, qu'un capital réalisable de 84.000 fr. S'il avait voulu transformer ce capital en terre, il n'aurait pu acquérir qu'un domaine de 84.000 francs. Au commencement de décembre 1892 le même rentier aurait pu acheter une terre de 100.000 fr. De 1889 à 1892 ses rentes annuelles (c'est-à-dire les charges de l'Etat) n'ont pas augmenté, mais la puissance libératoire de son capital s'est élevée de 16 0/0. Donc il y a augmentation *réelle* du capital, c'est-à-dire de la fortune publique;

2° Plus la Rente monte et moins elle donne de revenu aux nouveaux acheteurs. Les capitaux n'ayant plus une rémunération suffisante par les Fonds d'Etat, auront une tendance naturelle à se reporter vers les affaires industrielles et vers la terre. Cette tendance sera en outre favorisée par l'augmentation de la puissance libératoire des titres en portefeuille. Donc, dans l'intérêt même de l'industrie et de l'agriculture, il faut encore souhaiter la hausse de la Rente et se féliciter des résultats acquis.

III

Nous pourrions encore rappeler qu'en outre de cette grande réforme de l'*Unification budgétaire*,

M. Rouvier a encore attaché son nom à la transformation du régime des Allumettes chimiques — dont le produit donne déjà 15 millions de plus par an à notre budget des recettes, — à la Conversion de tous les titres de la Dette flottante, au dégrèvement de l'impôt foncier, au degrèvement de l'impôt sur la grande vitesse, à la réforme des frais de justice, etc... Quel est le Ministre des finances qui, dans une période de trois années, a fait une plus utile besogne, a mieux servi les intérêts matériels de son pays ?

Nous savons bien que dans les milieux hostiles à la République, on affecte de mépriser cette question des intérêts matériels et qu'on reproche spécialement à M. Rouvier d'avoir trop fait monter la Rente française. Mais enfin, le taux de la Rente n'est-il pas — pour la France comme d'ailleurs pour tous les pays du monde — le taux du crédit public ? N'est-ce pas l'élévation de ce taux qui permet d'emprunter à bon marché et de dégager le Trésor — c'est-à-dire la masse des contribuables— des charges onéreuses des Emprunts contractés en temps de crise ? Et puis, en ce qui concerne spécialement M. Rouvier, est-il vrai que sa politique financière n'a servi que les intérêts matériels de la France ?

Dans les premiers jours du mois de mars 1889— deux mois avant l'ouverture de notre grande Exposition Universelle — le *Comptoir d'Escompte*, qui s'était engagé dans l'imprudente spéculation des cuivres, s'effondrait et son directeur, M. Denfert-Rochereau, se brûlait la cervelle. Les 25.000 déposants de l'établissement sinistré se présentèrent en masse pour retirer leurs fonds, mais la caisse était vide et la suspension inévitable des remboursements à effectuer (100 millions de francs) allait placer les autres Sociétés similaires françaises dans une situation terrible. L'inquiétude gagnait de proche en proche; déjà la foule se massait devant les guichets du *Crédit Lyonnais*, de la *Société Générale*, du *Crédit Industriel*, de la *Société des Dépôts*, etc., et chacun sait ce qui serait fatalement arrivé si le *Comptoir d'Escompte* avait dû fermer ses guichets!

La panique se généralisant, c'était une débâcle générale, et la crise qui s'en serait suivie aurait eu sa répercussion immédiate dans toutes les couches sociales, dans toutes les branches de l'activité nationale.

Les impressions s'effacent vite en France ; cette histoire de la catastrophe du *Comptoir d'Escompte* est maintenant une vieille histoire puisqu'elle a déjà plus de trois années; mais, les anciens se souviennent du soupir de soulagement qui s'échappa de toutes les poitrines, lorsqu'on apprit que le Ministre des finances de l'époque venait de prendre l'initiative hardie de réunir, dans son cabinet, le syndic des Agents de change et les représentants de la Haute Banque et des grandes Sociétés de crédit, pour parer au désastre.

Les financiers qui assistèrent à cette fameuse conférence ne perdront jamais le souvenir de l'énergie et de l'habileté que le ministre y déploya. On ne connaissait pas, mais pas du tout, la véritable situation du *Comptoir d'Escompte* et il fallait réaliser **immédiatement** une avance en espèces sonnantes de 100 millions de francs pour rembourser tous les déposants de l'établissement sinistré. Où prendre cette somme énorme ? Qui la garantirait ? Comment la rembourserait-on ? C'est le Ministre qui trouva la solution. C'est lui qui l'imposa aux intéressés. La *Banque de France* fit l'avance des 100 millions et eut, en garantie, l'actif du *Comptoir d'Escompte* dont on ignorait alors la valeur ; les établissements convoqués fournirent une caution de 20 millions pour le cas où la liquidation se solderait en perte.

C'est une partie terrible que le Ministre des finances jouait en faisant prendre, à la *Banque de France*, la responsabilité de cette avance : que ne lui aurait-on pas dit si sa tentative n'avait pu réussir à conjurer la crise ! Quels sanglants reproches ne lui aurait-on pas adressés si la réalisation de l'actif donné en gage avait mis la *Banque de France* en déficit de quelques millions. Etait-ce digne d'un Ministre de se livrer, même sous sa responsabilité privée, à un semblable marchandage avec des financiers ? Etait-ce le rôle d'un homme d'Etat de s'immiscer — sans l'approbation du Parlement — dans une affaire privée, scandaleuse au premier chef?

Ayant réussi, l'initiative du Ministre a été un acte de haute habileté dont *toute la presse* de l'époque, dont toutes les Chambres de commerce et dont le Parlement l'ont vivement félicité : dans le cas contraire, la même initiative eût été considérée comme un crime !... et cependant c'est elle qui a incontestablement sauvé, au mois de mars 1889, la France d'une crise d'autant plus redoutable qu'on était à la veille de l'Exposition universelle... et que la situation politique intérieure laissait plus qu'à désirer.

Sans vouloir exagérer l'importance de cette ancienne histoire, peut-on sérieusement croire que le Ministre qui, dans ces circonstances critiques et sans souci de sa responsabilité personnelle, a obtenu ce résultat n'a rendu qu'un service matériel à son pays? Se rend-on bien compte maintenant dans quelles conditions lamentables l'Exposition se serait ouverte au 1er mai 1889 si un épouvantable krack était survenu un mois et demi auparavant? Et le mouvement boulangiste, qui battait son plein à la suite de l'élection du 27 janvier, s'imagine-t-on par hasard que le krack financier l'aurait desservi ?

Mais qu'on réfléchisse un seul instant à ce qui se passe en ce moment pour la crise du *Panama*, qu'on parcoure les journaux étrangers, et on comprendra le merveilleux parti qu'on aurait pu tirer contre la République et contre la France d'une crise générale survenue vers le milieu de mars 1889 :

« Un tel homme, d'une si haute capacité et douée
« de tant d'avantages dans la discussion des af-
« faires et le maniement des grands intérêts pu-
« blics, sans parler des ressources de son esprit,
« de son expérience dans les choses de la politique,
« sans même faire allusion à son éloquence qui ne
« s'est jamais élevée plus haut qu'hier à la confu-
« sion de ses adversaires et à l'admiration de ses
« amis, un tel homme ne saurait être perdu pour
« la démocratie républicaine qui lui doit tant de
« services. »

C'est encore à l'article de M. Spuller que nous empruntons la conclusion de notre étude. Non ! un homme de la valeur de M. Rouvier ne saurait être perdu pour son pays.

Edmond Théry.

L'IMPOT SUR LES OPÉRATIONS DE BOURSE

Le 20 novembre dernier (Nº 45 de l'*Economiste Européen*), au moment de la discussion à la Chambre de la Réforme des Boissons, notre Directeur, M. Edmond Théry, avait fait ressortir les dangers que présenterait l'application d'un impôt sur les opérations à terme. « Si on augmente encore les frais de transaction des valeurs mobilières, écrivait-il, si on aggrave leur facilité de circuler, ne sent-on pas qu'on paralysera l'essor merveilleux de nos forces productives? » Et, répondant à l'argumentation développée, à la tribune, par M. Bouge, député de Marseille, M. Edmond Théry démontrait, avec sa sûreté habituelle, le rôle important du marché à terme en ce qui touche le crédit de l'Etat.

Or, dans sa séance du 12 décembre, la Chambre a pris en considération, par 236 voix contre 208, un amendement, présenté par MM. Jourde et des Rotours, ainsi conçu :

Il sera perçu sur toutes les opérations de Bourse un impôt égal au droit de courtage attribué par la loi aux agents de change.

La taxe sera double sur les opérations à terme.

Un règlement d'administration publique fixera le mode de perception de cet impôt.

En vain, M. Rouvier s'est efforcé d'établir que le moment était inopportun, qu'on ferait acte de mauvaise politique en adoptant, sans examen suffisant, au pied levé, une mesure capable d'amener le déclassement de nos valeurs publiques, quand notre Dette 4 1/2 0/0 est à la veille de devenir légalement convertible.

Les valeurs mobilières, ajoutait l'honorable Ministre des finances, sont plus lourdement grevées en France qu'à l'Etranger, les actions payant 9 20 0/0 et les obligations 10 0/0 du revenu.

Cette question délicate réclamait, en effet, une étude approfondie, et on peut être surpris de constater que, avant d'émettre un vote sur la proposition de MM. Jourde et des Rotours, le Parlement n'ait pas procédé à une enquête sérieuse. Il eût fallu, logiquement, consulter les représentants officiels de notre marché ; en le faisant on évitait de porter le dernier coup au crédit trop ébranlé, déjà, par les rudes secousses que l'on sait.

Le procédé s'imposait d'autant plus que la Chambre syndicale des Agents de change de Paris, venait d'adresser à tous les sénateurs et députés, un remarquable *Mémoire* sur l'impôt projeté; s'ils l'avaient lu, les membres du Parlement auraient été frappés, comme nous, des arguments topiques qu'on y trouve et dont nous allons essayer de donner une rapide analyse.

Tout d'abord, le *Mémoire* démontre l'aggravation des charges imposées, depuis 1870, sous la pression de nécessités inexorables, aux valeurs mobilières. Ce régime, quelque fâcheux qu'il puisse sembler, restait tolérable parce que l'Etat, se gardant de frapper à l'aveugle, avait ménagé les titres dans leur circulation.

Le développement inouï de la fortune mobilière en France, depuis soixante ans, est dû aux facilités de groupement et de crédit ; sans la liberté donnée aux capitaux par les actions et les obligations, — surtout par les actions et les obligations au porteur, — cette évolution si féconde ne se fût pas accomplie.

Comment s'exposerait-on à troubler cet ordre fondé sur la liberté ?

Sans doute, certains hommes politiques, s'imaginent, de bonne foi, défendre la propriété rurale en frappant la Bourse : ils ne comprennent pas que la sagesse consiste à tirer parti des valeurs mobilières, à emprunter leur appui, à obtenir, en un mot, du crédit à bon marché. La situation sera d'autant moins malaisée que la négociation des titres rencontrera moins d'obstacles.

Mais, objectera-t-on, l'auteur de l'un des projets d'impôts sur les *opérations à terme* a surtout visé la spéculation. Ici le *Mémoire* établit, par des chiffres indiscutables, qu'en voulant atteindre les « ennemis de la spéculation » l'Etat créera la cherté artificielle des reports, contrariant ainsi les effets si heureux de l'abaissement du prix des capitaux.

« Les reports forment un réservoir de capitaux qu'un pays a tout intérêt à entretenir avec soin. Grâce à eux, quelles que soient les difficultés du moment, des Associations peuvent naître, des valeurs nouvelles être émises, des emprunts utiles à l'Etat réussir : si les acheteurs définitifs se font attendre, les capitaux de report interviennent, ils mettent en entrepôt les titres nouveaux, laissent à l'épargne le temps de s'y habituer, permettent aux ressources générales de grandir. L'argent des reports, c'est du crédit qui germe. Comment l'Etat irait-il, de gaieté de cœur, se priver de pareils éléments de progrès et de sécurité ! »

Grâce à l'existence d'un marché financier actif, notre pays a pu se relever de ses désastres et remplir, sans avoir eu, pour ainsi dire, conscience de l'effort accompli, les engagements qu'il avait dû assumer.

Voilà pour le passé : quant à l'avenir, M. Rouvier l'indiquait récemment à la tribune, il faut prévoir d'énormes mouvements de titres, au moment où on procédera à la Conversion du 4 1/2 0/0; cette Conversion portera sur des milliards, et, quelle soit la rente appelée à remplacer le 4 1/2 0/0, l'Etat devra être en mesure de rembourser des sommes considérables. Peut-on envisager sans frémir l'hypothèse d'une Conversion manquée?

« Que les opérations de Bourse soient entravées ; que la spéculation, réduite à l'impuissance, ne soit plus en mesure d'apprécier le crédit de l'Etat à sa juste valeur ; que les cours de la Rente dépendent de quelque offre de titres sans contrepartie immédiate au comptant, — et la Conversion deviendrait une aventure. Il serait trop aisé de fausser le marché et d'amener l'Etat à merci ! »

Et ce qui est vrai de l'Etat, pour les conversions en particulier, l'est également de toutes les entreprises.

Il reste un dernier argument dont le *Mémoire* fait bonne justice. L'impôt, dit-on, existe à l'étranger ; pourquoi la France ne l'adopterait-elle pas?

La raison est simple : L'impôt qui existe à l'étranger n'a aucun rapport avec celui qui est proposé.

Prenons la grande place rivale de la nôtre, celle de Londres. Que voit-on? Une taxe sur les opérations de Bourse a été établie par une loi du 16 mars 1888. Mais il se trouve qu'elle est analogue à celle que la proposition de loi a pour but de remplacer. Elle consiste en un droit de timbre comportant, en tout et pour tout, deux quotités : l'une, de un denier, soit 0 fr. 10, sur les affaires d'une valeur de 100 livres sterling et au-dessous ; l'autre de six deniers ou de 0 fr. 60 sur les valeurs dépassant 100 livres sterling. Ce n'est même pas l'équivalant de notre timbre actuel sur les bordereaux.

En Allemagne, l'impôt sur les opérations de Bourse ne porte sur aucune valeur au-dessous de 600 marcks. Au-dessus de cette somme, il n'est que de 1/10 pour 1.000. Or, suivant la proposition de loi, le droit, en France, n'exempterait aucune opération, et il serait cinq fois plus élevé qu'en Allemagne pour toute opération au-dessus de 10.000 francs. D'autre part, il est à noter que les actions et obligations admises à la cote de Berlin ne sont pas grevées d'impôts équivalents à ceux qui, dans notre pays, frappent la circulation de ces titres.

En Italie, l'impôt sur les opérations de Bourse est de 0 fr. 60 pour celles qui ont lieu au comptant, et de 2 fr. 50, pour celles qui ont lieu à terme. Il s'agit de droits fixes, et non pas de droits proportionnels. Quelle que soit l'importance de l'opération, la taxe ne dépasse pas 0 fr. 60 ou 2 fr. 50. Quel contraste avec l'impôt proposé à la Chambre !

Nous occuperons-nous de la Russie? Cet Etat a mis un impôt sur les opérations de Bourse. Mais le droit n'est que de 0 fr. 60, et c'est un droit fixe.

Ni en Hollande, ni en Belgique, ces pays dont les marchés ont une réelle activité, il n'existe d'impôt sur les opérations de Bourse.

Ainsi, au lieu de venir à l'appui du projet, l'exemple des pays étrangers ne sert qu'à faire ressortir le danger signalé plus haut, c'est-à-dire l'immigration des affaires.

En résumé, ruine de notre marché financier, un des premiers de l'Europe, et arrêt de l'esprit d'association et d'entreprise, telles sont les conséquences de l'amendement adopté l'autre jour.

Nous aimons à croire que les pouvoirs publics feront tous leurs efforts pour empêcher l'adoption définitive du projet : en s'inspirant du remarquable travail que nous venons de résumer, ils pourront, peut-être, modifier les dispositions du Parlement.

C. R. WEHRUNG.

LA CONFÉRENCE MONÉTAIRE

(Suite) (1)

Les délégués français qui, jusqu'ici, avaient gardé le silence sont sortis de leur réserve. A la séance du 10 décembre, M. Tirard a prononcé un excellent discours qui ne laisse aucun doute sur l'attitude de la France et, par extension, sur celle de l'Union latine. En voici la substance :

Il a déclaré que la Conférence ne peut arriver à une solution qu'autant qu'il ne sera pas fait de changement complet dans le régime monétaire des grandes puissances européennes.

La question pure et simple du bimétallisme se substitue à celle du monométallisme et n'a aucune chance d'aboutir.

Il ne peut y avoir aucun doute à cet égard, après les déclarations faites par les délégués de l'Autriche-Hongrie, de l'Allemagne et de l'Angleterre.

M. Tirard soutient que la situation monétaire de la France n'a rien d'inquiétant. L'abondance de la monnaie répond à l'état de division de la fortune et à la multiplicité des petites opérations commerciales qui demandent un règlement instantané, ce qui n'est pas le cas pour les pays où les opérations sont concentrées en un moindre nombre de mains.

Les propositions de M. A. de Rothschild ayant été retirées par leur auteur, il n'y a pas lieu de s'en occuper.

Quant à la proposition de M. Moritz Lévy, M. Tirard fait remarquer que la France n'y est pas intéressée.

Il n'y a pas, en effet, de billet de banque inférieur à cinquante francs, et quand même elle retirerait les pièces d'or de dix francs, elle n'en recueillerait aucun avantage pour les achats d'argent.

La Banque de France a une réserve de un milliard environ de pièces de cinq francs, qui prendraient la place des pièces de dix francs en or.

M. Tirard se félicite de voir la Conférence abandonner les dissertations purement théoriques pour revenir dans le domaine des faits.

Il ne faut pas s'étonner si la solution n'apparaît pas du premier jet. La question en elle-même est des plus complexe et elle a besoin du concours de toutes les bonnes volontés qui certainement ne lui feront pas défaut.

M. Tirard termine en faisant remarquer, comme simple supposition, que si tous les grands Etats consentaient à doter leurs pays respectifs d'une quantité de monnaies d'argent, s'élevant, par exemple, à 20 ou 25 francs par habitant, il en résulterait immédiatement un relèvement du métal blanc profitable aux opérations internationales de tous les pays par suite d'une plus grande multiplicité du change.

Il est impossible de mieux dire et de mieux poser la question. On avait beaucoup compté sur l'Union latine, c'est-à-dire sur la France, pour le relèvement de l'argent ; après le discours de M. Tirard, il faut renoncer à cet espoir : les Anglais et les Américains savent maintenant à quoi s'en tenir, et nous pouvons attendre, sans inquiétude pour nos intérêts, les mesures qu'il leur conviendra de prendre.

La Commission de la Conférence se rend si bien compte de l'inutilité de ses travaux qu'à la séance du 15 décembre, elle est arrivée à la conclusion suivante :

« Etant donné que la Conférence ne s'est pas encore « prononcée sur la question générale, la Commission « ne croit pas devoir émettre un vote quelconque sur « les différents projets et ne peut formuler aucun com- « promis sur les différentes doctrines monétaires ex- « posées. »

Le Congrès va maintenant s'ajourner à l'année prochaine, d'ici là, les évènements vont prendre une nouvelle tournure.

PIERRE DES ESSARS.

(1) Voir l'*Économiste Européen*, nos 45, 46 et 47.

VALEURS AMÉRICAINES

Depuis longtemps déjà, on remarquait, à la quatrième page de grands journaux quotidiens, des annonces préconisant les placements en *Valeurs Américaines*, et surtout, en obligations des *Chemins de Fer des Etats-Unis*. Un succès relatif doit avoir couronné ces tentatives, autrement nous ne serions pas inondés, à l'heure actuelle, de circulaires financières contenant des avis qui ne tendent, naturellement, qu'à favoriser l'émigration des capitaux français de l'autre côté de l'Atlantique. Aussi, et comme ces encouragements donnés à l'épargne, inconsciente ou ignorante, sont des plus préjudiciables aux intérêts de notre pays, nous devons, sans plus tarder, élever la voix, protester contre les appréciations formulées au sujet de nos valeurs nationales, et attirer l'attention de tous sur les risques que l'on court en écoutant des avis par trop intéressés.

Il paraîtrait, d'abord, que l'on veuille se consacrer spécialement à l'introduction, sur le Marché français, des *Obligations des Chemins de Fer Américains*, et autres valeurs de premier ordre, rapportant au minimum 4 1/2 0/0. « C'est un fait universellement re- « connu, dit-on dans les circulaires dont nous parlons, « que l'épargne et le capital français ne peuvent plus « trouver à employer leurs disponibilités en valeurs « de père de famille à un taux plus élevé que 3 0/0 « et 3 3/4 0/0 et rarement 4 0/0. » Nous avouons ingénument que nous ignorions ces particularités. Il nous semblait que nombre de nos valeurs industrielles françaises donnaient un rendement supérieur à 4 0/0. Nous nous trompions, paraît-il, bien qu'il ne soit nécessaire que de consulter la Cote officielle des Agents de Change pour être édifié sur ce point. Par contre, et jusqu'ici, l'introduction sur le marché (Petit marché libre, disons-le vite) s'est bornée à deux valeurs : la *Norfolk and Western* 5 0/0 et la *Rock Island Peoria and Saint-Louis*. Ces deux valeurs présentent-elles donc le caractère de valeurs de *père de famille*, malgré le taux d'intérêt vraiment rémunérateur dont on se sert comme d'appât ?

Qu'on le sache bien, le taux de capitalisation, pour les valeurs de premier ordre, a baissé partout, c'est-à-dire aussi bien en Amérique qu'ici ; en jetant un coup d'œil sur la Cote de la Bourse de Londres, on est vite édifié sur ce point important : prenons, par exemple, quelques titres spéciaux que l'on peut considérer comme étant de toute sécurité, et qui sont *payables en or :*

L'obligation *Pennsylvania Railroad 4 1/2 0/0*, remboursable en 1913, cote 113 0/0 et 115, soit 3,95 0/0 environ ;

La *Pennsylvania Co, first Mortgage 4 1/2 0/0*, garantie par la *Pennsylvania Railroad* et remboursable en 1921, est au cours de 110 0/0 à 112, et ne rapporte conséquemment que 4,05 0/0 ;

La *New-York Central and Hudson 4 0/0*, remboursable en 1905, se tient à 102 1/2 0/0 et 103 1/2 0/0 ; taux de capitalisation 3,88 0/0 ;

La *Baltimore and Ohio 5 0/0*, remboursable en 1925, varie entre 118 0/0 et 120, soit 4,20 0/0.

Tout cela sans tenir compte du montant que le porteur doit consacrer à l'amortissement, puisque ces titres sont tous remboursables au pair. Et veut-on encore d'autres exemples ? Cette fois nous les prendrons parmi les obligations de deuxième ordre, également payables en or.

L'*Illinois Central 4 0/0*, remboursable en 1952, vaut 103 0/0 et 105, soit 3,84 0/0 ;

Le *Cleveland, Cincinnati, Chicago, and St-Louis, first Mortgage, 4 0/0*, remboursable en 1939, est coté 97 0/0 et 99 ; taux de capitalisation 4,08 0/0 ;

Le *Lehigh Valley, first Mortgage, 4 1/2 0/0*, remboursable en 1940, se tient entre 107 0/0 et 109, ne rapportant ainsi que 4,16 0/0, toujours sans tenir compte de l'amortissement. Nous sommes donc loin du

4 1/2 0/0 minimum promis ! Ne semble-t-il pas alors que les promesses faites cachent un risque dont on ne peut calculer l'importance ?

Il est bien difficile d'apprécier exactement ce que vaut la *Rock Island Peoria and Saint-Louis C°*, dont nous avons parlé plus haut ; les renseignements que l'on donne sur elle se bornant à une comparaison des cours de cette valeur avec ceux des meilleures lignes américaines. Tout ce que nous savons, c'est qu'on l'offre au public, par circulaire, au cours de 495 fr. net l'obligation de 500 fr., ce qui équivaut à 99 0/0. Autre chose est la *Compagnie des Chemins de fer du Norfolk and Western*. Cette Compagnie est la plus importante de la Virginie, exploite environ 1.300 milles de voies ferrées et possède en outre 286 milles de voies de garage.

Son capital-actions se décompose ainsi :

Actions privilégiées.....Dollars	40.000.000
Actions ordinaires..............	9.500.000
Ajoutons le capital-obligations.	49.611.200
Total.......Dollars	99.111.200

Les revenus nets de la Compagnie se sont élevés, dans les dernières années, comme suit :

1888 ....à Dollars	2.045.109
1889	2.254.807
1890	2.957.225
1891	3.178.274

C'est peu pour un capital aussi important, car ces recettes nettes doivent d'abord servir à l'intérêt et l'amortissement du capital obligations.

Or, pendant les mêmes années, le service des intérêts de ces obligations s'est élevé :

1888 ....à Dollars	1.296.550 83
1889	1.451.279 31
1890	1.814.008 »
1891	2.266.130 »

Le solde des bénéfices a permis de distribuer, *à partir de 1888 seulement*, un dividende de 3 0/0 par an sur les actions privilégiées ; quant aux actions ordinaires, elles n'ont rien eu. Eh ! bien, nous le demandons à tous, l'obligation *Norfolk and Western* est-elle une valeur de placement de père de famille ?

Les recettes sont en plus-value cette année, les obligations de 100 dollars, soit 515 fr. environ nominal, sont cédées au cours de 495, c'est-à-dire à 96 0/0 environ, mais cela ne suffit pas.

D'abord, pourquoi ce prix : les obligations que l'on écoule ici ne sont pas cotées à Londres. Nous trouvons bien, sur la cote du *Stock-Exchange*, les *Norfolk and Western* 5 0/0, mais seulement les numéros de 1 à 7.000 et de 10.001 à 10.200, tandis que les obligations proposées au public français portent des numéros dans les 20.000. Or, les titres cotés à Londres se traitent à 94 7/8 et 95 ; c'est là un écart inexplicable.

Et si le rentier, si le petit capitaliste achètent de semblables valeurs, à qui pourront-ils les revendre plus tard ? C'est une immobilisation complète de leurs capitaux ; et c'est ce qu'il ne faut pas. Ne vaut-il pas mieux, alors, consacrer son argent aux entreprises françaises ? Il est moins risqué ici que partout ailleurs, qu'on ne l'oublie pas, et que surtout en Amérique. Et nous nous expliquons.

La crise monétaire actuelle, amenée par la dépréciation constante du cours de l'argent-métal, se fait vivement sentir aux Etats-Unis. Les importations continuelles d'or de New-York font que, de tous côtés, on envisage le moment où les paiements en or de ce pays à l'étranger rencontreront de grandes difficultés. Comment feront alors les Compagnies de Chemins de fer américains pour les intérêts qu'elles doivent à l'Europe ? Peut-être les Compagnies de premier ordre résisteront-elles ; mais les autres ? Celles-ci peuvent remplacer l'or par l'argent, et le porteur se trouvera frustré une fois de plus.

En résumé, désavantage pour la France de ces placements trop éloignés, et risques pour ces placements mêmes. Réagissons donc une bonne fois, d'autant plus que l'Europe a déjà quelque peu souffert de ces titres trop séduisants au premier abord :

Le *Missouri* 2nd Mortgage 4 0/0 n'est plus qu'à 5 0/0 environ ; le *Minnesota and North Western* 5 0/0 cote seulement 64 0/0 à 66 ; le *Richmond and Danville* 5 0/0 ne vaut que 80 0/0 à 84 ; sans compter le *New-York, Pennsylvania and Ohio*, sur lequel il n'est point besoin de s'appesantir.

C'est pourquoi nous devons rester en France, regarder autour de nous et nous efforcer de ne plus être dupes de l'étranger. Nous n'aurons peut être pas trop, un jour, de notre fortune, de notre or, cet or qui vaut, parfois, plus que les canons. Garantissons-nous nous-mêmes : il serait véritablement trop dur que nous ayons un jour à souffrir de l'Amérique du Nord, comme nous avons souffert de l'Amérique du Sud.

A. LECHENET.

SOUS-COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

A l'heure où nous écrivons ces lignes, a lieu l'Assemblée générale des actionnaires du *Sous-Comptoir des Entrepreneurs*. Peut-être y sera-t-il parlé du procès en cours, procès qui doit être plaidé le 28 courant ; mais quelles que soient les questions posées, il sera difficile, croyons-nous, au Conseil d'administration de donner des éclaircissements, vu la réserve qu'il doit observer. C'est pourquoi il nous semble qu'un coup d'œil sur l'ensemble de l'affaire servira aux intéressés pour se rendre compte de l'issue probable, pour ne pas dire certaine, de l'instance engagée.

Constitué en 1848, le *Sous-Comptoir des Entrepreneurs* a pour objet :

1° De procurer aux commerçants et industriels s'occupant exclusivement du bâtiment et des travaux publics, soit par aval, soit par endossement, l'escompte de leurs titres et effets de commerce moyennant des sûretés données ; 2° d'escompter et réescompter les effets à deux ou plusieurs signatures se rattachant à l'industrie du bâtiment dans les conditions fixées par le Conseil d'administration.

C'est donc en vertu des droits ci-dessus spécifiés que le *Sous-Comptoir*, à différentes époques, dont la plus récente est l'année 1874, consentit des crédits à la *Compagnie de Canaux et de Travaux Publics*, Société constituée le 31 janvier 1870. Lesdits crédits devaient servir à la construction de canaux concédés par l'Etat, les départements et les communes. Ils ont été réalisés, et remboursés plus tard, sur le produit d'obligations émises par la *Compagnie de Canaux et de Travaux Publics* transformée, à partir du 5 décembre 1877, en Société anonyme sous la dénomination de *Compagnie Nationale des Canaux Agricoles*, mise, plus tard, en liquidation par suite d'une décision de l'Assemblée générale tenue le 19 juin 1882.

Depuis, et pour utiliser partie de l'actif de l'*ancienne Compagnie des Canaux Agricoles*, se fonda la *Société Nouvelle du Canal du Verdon*, qui avait pour objet : de mettre en commun, par voie d'apports ou par voie d'achats, des obligations et des créances sur la *Compagnie nationale des Canaux Agricoles*, de concourir à l'adjudication du Canal du Verdon, de poursuivre toutes les réparations judiciaires auxquelles pouvaient prétendre les titres mis en commun, de percevoir tous dividendes et de faire valoir tous droits du chef des titres apportés dans la Société, etc.

Le premier acte, pour ainsi dire, de la *Société nouvelle du Canal du Verdon* fut d'examiner la situation de l'ancienne *Compagnie Nationale des Canaux Agricoles*. Elle en arriva, après examen, à soutenir que cette dernière Compagnie, constituée d'abord au capital de 4.650.000 fr. et transformée, en 1877, au capital de six millions, n'avait pas obéi aux prescriptions de la loi de 1867, au moment de sa constitution et, plus tard, de sa transformation ; que, dans ces deux circonstances, elle avait formé un capital illusoire au moyen d'apports frauduleusement majorés dont la vérification n'avait pas eu lieu réellement ; que, de plus, la *Compagnie des*

Canaux agricoles avait négligé la plupart des dépôts, des mentions statutaires et des publications ordonnées par la loi. C'est pourquoi, après avoir assigné M. Imbert, nommé liquidateur des *Canaux Agricoles* en remplacement de M. Hue, elle demanda au Tribunal de déclarer la nullité de ladite *Compagnie des Canaux*, et de nommer M. Imbert liquidateur de la communauté civile ayant existé entre les fondateurs et les actionnaires de la Compagnie en lui ordonnant de poursuivre toutes les conséquences que comporte la nullité.

Voici le jugement rendu en date du 9 avril 1892, par le Tribunal de Commerce :

« Attendu que les documents et faits de la cause justifient le principe et les conséquences de l'action formée par la Société du Canal du Verdon, qu'il échet en l'état de lui adjuger le bénéfice de ses conclusions. Par ces motifs, dit que le capital de la Compagnie de Canaux et Travaux publics, Société anonyme au capital de 4.650.000 francs, et le capital augmenté à 6 millions lorsque la Compagnie devint Compagnie Nationale des Canaux Agricoles, étaient purement fictifs et composés d'apports frauduleusement majorés : dit que les prescriptions d'ordre public édictées par la loi du 24 juillet 1867 ont été violées par l'absence des mentions substantielles, tant dans les statuts que dans les extraits publiés et par l'absence de publicité dans les lieux de succursales ; déclare nulle la constitution originaire de la Société et sa transformation ultérieure; déclare nulle et de nul effet à l'égard des demandeurs, la Société anonyme des Canaux agricoles en liquidation.

« Nomme Imbert, liquidateur, avec pouvoir de procéder à l'établissement du compte résultant de la communauté de fait ayant existé jusqu'au jour du jugement et notamment avec mandat de faire valoir tous droits découlant de la nullité prononcée. »

Immédiatement, M. Imbert assigna devant le Tribunal de la Seine tous ceux qui apparaissaient comme responsables de la nullité de la *Compagnie Nationale des Canaux Agricoles*, entre autres le *Sous-Comptoir des Entrepreneurs*, comme fondateur et même comme émetteur des obligations créées par la *Compagnie des Canaux* : voilà les causes du jugement qui doit intervenir le 28 courant.

Nous n'allons pas reprendre un à un les faits reprochés au *Sous-Comptoir des Entrepreneurs;* nous allons nous appesantir surtout sur le fait qui paraît le plus important : nous voulons parler de l'émission des obligations de la *Compagnie Nationale des Canaux Agricoles*, émission qui servit à désintéresser le *Sous-Comptoir* de ses avances.

C'est M. Henri de Lamonta qui avait pris en main cette opération. Comme ses bureaux ne se prêtaient pas à une affluence de public, il demanda au *Sous-Comptoir* l'autorisation de procéder à l'émission dans les locaux de cet établissement; le *Sous-Comptoir* accéda, loua à M. de Lamonta des guichets et lui fournit des employés supplémentaires dont les services furent rémunérés par l'émetteur même. Or, prêter ses guichets dans des circonstances semblables, cela donne-t-il la qualité d'émetteur ? En aucune façon, et c'est ce que le Tribunal appréciera. De plus, le *Sous-Comptoir* est-il fondateur ? On lui reproche d'avoir exigé, lors de la création de la *Compagnie des Canaux Agricoles*, une majorité, dans le Conseil d'administration, de membres désignés par lui. Est-ce cela qui constitue le « fondateur » ? Le rôle du *Sous-Comptoir* était de venir en aide aux commerçants et industriels s'occupant exclusivement du bâtiment et des travaux publics moyennant des sûretés données. L'exigence que l'on reproche n'était-elle pas une sûreté proprement dite ?

Et en admettant même que le *Sous-Comptoir* soit responsable, aux yeux du Tribunal, quel montant pourra lui être imputé ?

Il ne faut pas perdre de vue que les porteurs d'obligations de la *Compagnie des Canaux Agricoles* n'ont droit aux avantages réservés par la *Société Nouvelle du Canal de Verdon* que s'ils prouvent avoir acheté leurs titres antérieurement au 1er mai 1880. Or, lors de la formation de la *Société Nouvelle du Canal du Verdon*, il avait été apporté 30.100 obligations. On peut donc tabler sur ce chiffre environ et conclure que, le taux d'émission des *Obligations des Canaux Agricoles* ayant été 277 fr. 50, les dommages-intérêts résultant du jugement attendu pourraient s'élever à 8 millions 1/2 de francs environ. Il s'ensuivrait que l'actif net du *Sous-Comptoir*, qui était de 12.889.000 fr. au 31 octobre 1891, se trouverait réduit à 4.400.000 fr. environ pour 50.000 actions.

Mais le *Sous-Comptoir* n'est pas le seul mis en cause; la responsabilité, en admettant que le Tribunal le condamne, serait donc partagée. Bien plus, ses statuts étant formels, le *Sous-Comptoir* ne pouvait pas fonder une Société. Si donc les statuts ont été violés, les actionnaires ont, à leur tour, à exercer un recours effectif contre les administrateurs. Mais personne, au *Sous-Comptoir des Entrepreneurs*, ne doit manifester d'inquiétude. On doit être assuré, au contraire, de l'issue favorable du procès engagé, et la preuve en est que le dividende du dernier exercice sera le même que celui de l'exercice précédent, c'est-à-dire 14 fr.

En tout cas, nous avons peu à attendre maintenant pour être fixés. J. M.

ÉTABLISSEMENTS DECAUVILLE Aîné

C'est le 12 courant que le Tribunal de commerce de la Seine a rendu son jugement dans la demande en nullité de Société introduite par quelques actionnaires des *Etablissements Decauville aîné.* Nous n'avons pu encore obtenir le texte même du jugement, mais nous savons que la Société a été déclarée nulle pour n'avoir pas observé les formalités relatives à l'apport et les avoir éludées sous le prétexte qu'il n'y avait point apport, mais vente. Le jugement dont il s'agit porte que *vente*, en l'espèce, est synonyme d'*apport*; et que, la loi ayant été violée, cette violation est imputable indistinctement à tous les associés, administrateurs, fondateurs et *actionnaires.* En conséquence, le Tribunal a refusé à ces derniers les dommages-intérêts qu'ils sollicitaient. De plus, la *Banque d'Escompte*, assignée en garantie par la *Société Decauville*, a été mise hors de cause.

Un tel jugement, en ce qui regarde les actionnaires, a surpris le monde des affaires. Il repose sur l'article 42 de la loi sur les Sociétés du 24 juillet 1867. On fait remarquer qu'en vertu de cet article de loi, la nullité a pour conséquence *nécessaire* la responsabilité des fondateurs auxquels elle est imputable *envers les tiers*, c'est-à dire envers les créanciers. La responsabilité envers l'actionnaire n'est point nécessaire ajoute-t-on, aux termes de cet article.

Cela tient, paraît-il, à ce que l'actionnaire lorsqu'il a à approuver les apports, est absolument libre de ses actions. Il agit donc sous sa propre responsabilité, et il est mal venu de vouloir, ensuite, exciper d'une faute commise à son préjudice, faute qu'il pouvait découvrir, et à laquelle il devait, si elle existait réellement, refuser son approbation.

Il nous semble que là encore, comme en maintes autres circonstances, le Tribunal de commerce n'a pas jugé conformément aux textes.

En effet, l'article 42 de la loi du 24 juillet 1867 dit :

« Lorsque la nullité de la Société ou des actes ou délibérations a été prononcée, les fondateurs auxquels la nullité est imputable et les administrateurs en fonctions au moment où elle a été encourue sont responsables solidairement envers les tiers, *sans préjudice des droits des actionnaires.* »

Cela ne veut pas dire que la violation de la loi soit imputable à tous indistinctement, fondateurs, administrateurs et actionnaires. Au reste, serait-ce admissible ?

Lorsque, dans une Société, un associé fait un apport qui ne consiste pas en numéraire, ou stipule à son profit des avantages particuliers, la première Assemblée générale fait apprécier la valeur de l'apport ou la cause des avantages stipulés. La Société n'est définitivement constituée qu'après l'approbation de l'apport ou des

avantages, approbation donnée par une autre Assemblée générale, spécialement convoquée à cette fin. Or, si, à défaut d'approbation, la Société reste sans effet à l'égard de toutes les parties, par contre, il est établi que « *l'approbation ne fait pas obstacle à l'exercice ultérieur de l'action qui peut être intentée pour cause de dol ou de fraude* (article 4 de la loi du 24 juillet 1867). »

Par qui donc cette action ultérieure peut-elle être intentée, si ce n'est par les actionnaires? Ne peuvent-ils, en fait, être trompés par une évaluation faite de connivence entre les apporteurs et ceux chargés de la vérification? Cela s'est vu, se voit et se verra encore. Nous n'avons à nous reporter qu'au jugement rendu, le 8 avril dernier, au sujet de la *Compagnie Nationale des Canaux Agricoles*, dont il est parlé d'autre part, pour être édifiés sur ce point. Les apports peuvent être frauduleusement majorés, et l'actionnaire n'aurait aucun recours! Ce serait vraiment trop extraordinaire!

Il va de soi qu'un jugement tel que celui rendu dans l'affaire du *Decauville* sera frappé d'appel. Nous verrons alors ce que décidera la Cour. Pour l'instant, et en nous reportant à l'Assemblée générale du 30 novembre de la Société *Decauville aîné*, disons que, dans cette affaire, beaucoup de points restent dans l'ombre. C'est ainsi que, avant d'être montés en Société anonyme, les *Etablissements Decauville aîné* produisaient près d'un million de bénéfices. Depuis la constitution en Société au capital de 20 millions, les bénéfices réalisés ne s'élèvent pas à 300.000 fr. D'où provient cette différence? Des frais de direction et d'administration? Ce n'est guère possible, et, en tout cas, on n'en voit nulle trace. Au contraire, les clients nouveaux affluent, puisque, pendant le dernier exercice, la Société était entrée en relations avec 1.470 clients nouveaux. C'est donc là un fait inexplicable que ne manqueront pas de faire ressortir les avocats chargés de la défense des actionnaires.

En tout cas, il y aurait, dès maintenant, et sans envenimer les choses, moyen de sortir d'embarras, et ce, à la satisfaction générale, croyons-nous. Puisque M. Decauville estime si cher ses établissements, ses brevets et sa clientèle, qu'il les reprenne, en rendant à la Société les sommes qu'il en a reçues. Il est vrai que, de fait, une Société a existé et que les Etablissements doivent être mis en adjudication publique. En ce cas, M. Decauville ne devrait que la différence entre le prix d'adjudication et le montant qu'il a reçu naguère. Le produit de l'adjudication des établissements, des brevets et de la clientèle, augmenté du rapport de M. Decauville et du surplus de l'actif réalisé, serait partagé entre les actionnaires. Comme la *Société Anonyme Decauville aîné* était au capital de 20 millions, on voit que l'on ne serait pas éloigné de compte, et que les actionnaires rentreraient, en grande partie du moins, dans les débours qu'ils ont effectués. Ce serait, avant la discussion en appel, la solution à adopter. Au besoin, une transaction pourrait intervenir.

P. B.

LES POURSUITES CONTRE LE PANAMA

(Suite) (1)

Au moment de mettre sous presse, le samedi soir, il ne nous reste plus le temps matériel de compléter les informations de la dernière heure. Aussi bien les incidents tangents, étrangers parfois à l'affaire elle-même, contribuent à l'embrouiller au point qu'il faut y réfléchir attentivement pour être à même de les exposer avec clarté.

Nous sommes donc obligés de revenir sur la séance de la Commission d'enquête du 10 décembre, qui a recueilli, ce jour-là, une série de dépositions.

M. Oberndoerffer, banquier, invité à fournir des explications sur le versement d'une somme de 2.049.342 francs 50, à lui payée par la Compagnie de Panama, — suivant un rapport de M. Rossignol, expert, à M. Brunet, liquidateur — a déclaré qu'il avait organisé l'émission des obligations à lots. Cette somme comprenait sa participation, à raison de 2 fr. 50 par titre, au Syndicat; quant à l'emploi de son bénéfice, M. Oberndoerffer pense qu'il n'est pas tenu de l'indiquer.

Lecture a été donnée ensuite d'une lettre de M. Bonaparte Wyse, qui a préféré écrire plutôt que de venir déposer. M. Bonaparte Wyse rappelle qu'il a été « le promoteur de cette grande entreprise, le chef des explorations et des missions techniques envoyées à diverses reprises dans l'isthme américain, le négociateur de la concession initiale de 1878, et, enfin, celui de la prorogation de dix années obtenue du Gouvernement colombien pour le compte de la liquidation ». Mais il se livre à une critique violente de ce qu'il appelle « les gaspillages inouïs d'une administration pour le moins mal avisée », ayant compromis une œuvre parfaitement réalisable à son avis.

Citons encore les dépositions de M. Chevillard, ancien agent de M. Barbe à la Société de Dynamite, qui fait un historique de l'encaissement d'un chèque de 550.000 francs, — de M. Chantagrel, ancien député, complétant ses précédentes déclarations relatives à des offres d'argent qui lui auraient été faites de la part de la Compagnie de Panama, en échange de son vote, — et de M. Buisson d'Armandy, l'un des gendres de M. Barbe, qui dit avoir reçu, en avril 1891, une assignation du baron de Reinach en restitution d'une somme de 330.000 fr. prêtée, prétendait-il, à M. Barbe.

Lundi 12 décembre, la Commission a entendu : M. Asselin, comptable, depuis vingt-deux ans, à la maison Kohn Reinach, qui affirme n'avoir jamais vu passer de pièces signées de noms d'hommes politiques, — et M. Javal, ancien député de l'Yonne, qui avait déjà développé, dans une brochure tirée à 8.000 exemplaires, une tentative de chantage exercée contre lui en 1888.

Nous ne parlerons pas des discussions qui se sont produites entre d'autres témoins; elles se bornent à des accusations réciproques et n'offrent aucun intérêt pour l'enquête du Panama.

Le grand événement de la journée du 13 a été la démission de M. Rouvier, dont il est question dans une autre partie du journal. Nous n'exposerons pas, à cette place, le débat qui en est résulté à la Chambre, mais nous résumerons, tout à l'heure, les explications fournies à la Commission par l'ancien Ministre des finances. Auparavant et pour respecter l'ordre des faits, il importe de dire que les premières constatations des chimistes-experts chargés d'examiner les organes intérieurs du baron de Reinach concluent à un empoisonnement par l'aconitine. Ce poison a pu opérer en moins de trois heures.

Pour en revenir à la Commission, M. Cornélius Herz, dont le nom apparaît à tout instant au cours de l'enquête, avait été invité à comparaître devant elle. Par une lettre datée de Londres, sa résidence actuelle, M. Herz envoie deux certificats de médecin constatant qu'il ne peut pas traverser la Manche, mais il se déclare prêt à répondre par écrit à toutes les questions qui lui seront adressées et à fournir les pièces justificatives.

Après cette lecture, les sept délégués désignés pour prendre connaissance du dossier judiciaire ont rendu compte de leurs travaux : ils avaient relevé, dans une première séance au greffe, les pièces mises à leur disposition, d'après les instructions du Gouvernement, par le substitut du procureur général. MM. Bérard, Leydet et Loreau ont fait savoir aussi qu'ils s'étaient présentés le matin à la banque Thierrée, où on leur a communiqué les registres de comptabilité; mais les talons des vingt-six chèques saisis dans cette maison n'existaient plus, M. Thierrée les ayant détruit volontairement.

La séance du 14 décembre a été la plus importante de la semaine; la Commission a entendu, successivement, MM. Rouvier, Clémenceau, Constans et Devès, députés.

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 45, 46 et 47.

Se référant au discours prononcé la veille à la Chambre, M. Rouvier a déposé que, plusieurs jours avant sa mort, le baron Reinach était très surexcité ; appelé comme témoin, il redoutait un danger pour le Gouvernement servi par son gendre. Mais M. de Reinach se défendait d'avoir commis des actes délictueux ; son rôle s'était borné, disait-il, à réaliser des bénéfices qu'il fit partager à ses amis. Sa situation dans le monde des affaires explique ses relations avec le Ministre des finances, et, c'est en s'autorisant de ces relations qu'il avait prié M. Rouvier de l'accompagner chez le docteur Cornélius Herz, de passage à Paris. Le baron Reinach croyait M. Herz à même d'arrêter la violente campagne menée par la *Libre Parole* et la *Cocarde*. A ce moment, M. Rouvier, ignorant que M. Reinach fût au nombre des inculpés et prenant en pitié son émotion, consentit à une démarche faite en présence de M. Clémenceau ; puis, le résultat ayant été négatif, MM. Clémenceau et de Reinach allèrent chez M. Constans. « J'ai fait, ajouta M. Rouvier, une démarche que je ne regrette point. Ce n'est pas à moi que M. de Reinach a dit : « Il ne me reste plus qu'à me tuer ! » ; c'est à M. Clémenceau, que j'avais été heureux d'accepter comme témoin, car sa loyauté ne peut être mise en doute.

« M. de Reinach s'est-il tué ? Son gendre m'affirma que non, le dimanche matin, jour de sa mort. Il est bien difficile de se prononcer. »

Introduit à son tour, M. Clémenceau confirme, en tous points, les déclarations de M. Rouvier. En ce qui touche à ses rapports personnels avec M. Cornélius Herz, M. Clémenceau dit que ce dernier a été actionnaire de son journal, la *Justice*, mais ceci se passait en 1882, bien avant les affaires de Panama.

M. Constans a demandé à être dispensé de prêter serment. Il considère la Commission d'enquête comme un jury d'honneur pour lequel il professe le sentiment le plus respectueux : il promet de lui dire la vérité, mais ne peut aller au delà. Sa déposition se résume à ceci : M. de Reinach, en voyant que M. Constans ne pouvait l'aider à faire cesser les attaques des journaux, parut être fortement contrarié ; pourtant son attitude ne permettait pas de supposer qu'il allait prendre une résolution grave.

M. Devès est venu se défendre ensuite d'une accusation portée contre lui, à propos d'un chèque touché au mois de juillet 1888 par M. Castelbon, directeur de la *Nouvelle Presse*. Désireux d'obliger M. Castelbon, son compatriote, qui voulait fonder un journal basé sur un nouveau système de publicité, M. Devès le recommanda, entre autres amis, au baron Reinach ; celui-ci s'inscrivit pour 20.000 fr., et la somme représentée par le chèque dont il s'agit a été intégralement versée à la caisse de la *Nouvelle Presse*.

Ces dispositions recueillies, on introduisit le banquier Thierrée qui demandait à être entendu à propos de la destruction des talons des chèques. Ces talons, qui constituaient la comptabilité personnelle de M. de Reinach, ne lui ont pas été réclamés par le commissaire aux délégations judiciaires, lors de la saisie pratiquée dans ses bureaux. Au surplus, les gens qui affirment qu'ils contenaient des annotations, doivent être à même de fournir des preuves : M. Thierrée engage la Commission à s'adresser aux accusateurs.

Avant de conférer avec le Garde des sceaux, la Commission a pris connaissance d'une lettre de M. Georges Duval, rédacteur à la *Libre Parole*, qui refuse de donner des renseignements relatifs à une visite du baron de Reinach mentionnée dans les journaux.

« Je ne me présenterai pas, écrit M. Duval pour trois raisons :

« La première : les rapports que j'ai eus avec le baron de Reinach, en 1875, étant purement chorégraphiques, j'estimerais irrévérencieux d'évoquer des souvenirs de danseuses devant des représentants qui veulent encore passer pour des calculateurs.

« La seconde : l'unique démarche que le baron de Reinach est venu faire auprès de moi le jour de sa mort, j'en ai conté tous les détails dans la *Libre Parole* et je serais obligé de me répéter. Elle peut intéresser des aliénistes, je ne vois pas ce qu'elle apprendrait à des juges improvisés et temporaires.

« La troisième : si la Commission d'enquête veut avoir des éclaircissements sur l'affaire du Panama, elle n'a qu'à demander de suite la liberté de notre directeur, M. Edouard Drumont, dont la peine est depuis longtemps terminée. »

Une audition du Garde des sceaux a été provoquée mercredi par le désir de M. Maujan de connaître les dispositions du Gouvernement à l'occasion de la proposition Pourquery de Boisserin. En son nom personnel, M. Bourgeois affirme que le concours le plus légal sera donné à la Commission, si, après examen des dossiers, elle est amenée à rechercher des renseignements complémentaires ; mais il réserve la forme sous laquelle il pourra accepter certains actes. Il est difficile, ajoute le Garde des sceaux, de prendre un engagement de portée générale.

Après son départ, on adopte, par 11 voix contre 7 et 15 abstentions, la motion suivante, présentée par M. Labussière :

« La Commission, considérant comme suffisants, quant à présent, les moyens qui lui sont fournis de faire la lumière, est d'avis d'ajourner, pour l'instant, la proposition Pourquery. »

Mais, sur une observation de M. Maujan, il est convenu que, si la discussion immédiate était ordonnée par Chambre, la Commission se prononcerait pour le principe de cette proposition.

Ce même jour, a eu lieu la levée des scellés apposés à l'hôtel du baron de Reinach.

A l'exception de deux dossiers intitulés *Créances*, mais dans lesquels un premier examen n'a fait reconnaître aucun nom d'homme politique, aucun des papiers saisis n'est de nature à intéresser l'enquête parlementaire.

Nos lecteurs ont pu voir dans l'exposé de la situation politique, le compte rendu sommaire de la séance de la Chambre du 15 décembre, où venait en discussion la proposition de M. Pourquery de Boisserin. Le rejet, conséquence du vote, semblait déjà limiter le rôle de la Commission d'enquête quand, le lendemain, on apprit simultanément l'ouverture, par le Parquet, d'une information pour corruption de fonctionnaires publics et l'arrestation de MM. Charles de Lesseps ; Marius Fontane, administrateur du Panama ; Sans-Leroy, ancien député ; un quatrième prévenu, M. Henri Cottu, également administrateur de la Compagnie, voyageait à l'étranger quand le commissaire de police, chargé de l'arrêter, se présenta chez lui.

Des perquisitions ont été opérées au domicile des personnes arrêtées, à la Banque Propper, chez M. Brémont dit de Verragande, au domicile de M. Cornélius Herz, à Paris, chez M. Thierrée, et enfin, à la Compagnie des Chemins de fer du Sud de la France, où M. de Reinach louait un bureau qu'il occupait comme directeur des Chemins de fer de Cochinchine.

Ajoutons que, malgré le rejet de la proposition Pourquery de Boisserin, et l'action judiciaire mise en mouvement, la Commission d'enquête a décidé, par 22 voix contre 7 et 3 abstentions, de ne pas se dissoudre.

Hier, samedi, les bruits les plus extraordinaires circulaient dans les couloirs de la Chambre ; on parlait d'autres arrestations à la suite de culpabilités nouvelles qui auraient été découvertes. Mais, comme nous nous bornons ici à enregistrer des faits, nous remettons à la semaine prochaine la suite de ce compte rendu.

C.-R. WEHRUNG.

Informations Économiques et Financières

Le Rendement des Impôts. — Nous avons donné dans notre numéro du 11 décembre, page 752, un résumé, pour la France, de la rentrée des impôts en novembre et pendant les onze premiers mois de l'année 1892, nous complétons ce travail en reproduisant ci-dessous les chiffres rectifiés des recouvrements de

France et d'Algérie, en novembre et pendant les onze premiers mois de 1892.

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)

RECOUVREMENTS du mois de novembre 1892

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs) Recouv. de nov. 1892	Évaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.	Différences par rapport à 1891
FRANCE (1892)				
Impôts directs	»	»	»	»
Impôt 4 0/0	658	528	+ 130	+ 86
Enregistrement	41.547	38.543	+ 3.003	+ 1.363
Timbre	11.504	12.707	— 1.203	— 1.483
Douanes	35.355	36.533	— 1.178	+ 117
Contributions indirectes	48.092	47.391	+ 701	— 5.441
Sels	3.444	3.351	+ 93	+ 34
Sucres	21.244	20.500	+ 744	— 146
Tabacs	31.367	30.950	+ 417	+ 854
Allumettes, poudres	3.322	3.161	+ 160	+ 351
Postes et Télégraphes	16.852	17.242	— 389	— 146
Domaines	1.668	1.552	+ 115	+ 537
Forêts	3.957	4.217	— 260	+ 761
Produits divers	861	1.010	— 148	+ 151
Ressources exceptionnelles	»	»	»	— 271
Recettes d'ordre	3.875	3.730	+ 145	+ 286
Totaux pour la France	223.749	221.418	+ 2.331	— 2.945
ALGÉRIE (octobre 1892)				
Impôts directs	40	15	+ 25	+ 23
Impôt 4 0/0	50	51	»	- 3
Enregistrement	295	349	— 54	— 21
Timbre	381	430	— 48	— 25
Douanes	861	969	— 108	— 41
Contributions diverses	201	284	— 82	+ 66
Tabacs	31	38	— 7	+ 3
Poudres	75	90	— 15	— 17
Postes et Télégraphes	341	351	— 9	— 30
Domaines	181	265	— 84	— 14
Forêts	141	47	+ 94	+ 109
Produits divers	118	135	— 16	— 16
Recettes d'ordre	219	253	— 33	— 63
Totaux pour l'Algérie	2.939	3.281	— 342	— 30
Totaux généraux (France et Algérie)	226.689	224.700	+ 1.989	— 2.976

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)

RECOUVREMENTS depuis le 1er janvier 1892

Désignation des produits (Onze premiers mois)	Recouvrements (Milliers de francs) Recouv. dep. le 1er janv. 1892	Évaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.	Différences par rapport à 1891
FRANCE (1892)				
Impôts directs	»	»	»	»
Impôt 4 0/0	69.563	67.264	+ 2.299	— 18
Enregistrement	505.118	493.517	+ 11.601	+ 9.759
Timbre	143.015	154.902	— 11.887	— 9.717
Douanes	363.799	385.171	— 21.372	+ 31.422
Contributions indirectes	531.690	512.017	+ 19.672	— 13.759
Sels	28.119	27.725	+ 394	+ 219
Sucres	174.420	155.500	+ 18.920	+ 9.257
Tabacs	342.170	339.916	+ 2.253	+ 4.173
Allumettes, poudres	31.333	32.479	— 1.145	+ 887
Postes et Télégraphes	172.939	167.313	+ 5.625	+ 2.715
Domaines	13.014	15.149	— 2.135	+ 1.384
Forêts	25.180	25.070	+ 109	+ 1.006
Produits divers	10.979	10.785	+ 194	+ 973
Ressources exceptionnelles	»	»	»	— 675
Recettes d'ordre	36.279	34.380	+ 1.899	+ 1.392
Totaux pour la France	2447.621	2421.193	+ 26.428	+ 39.920
ALGÉRIE (10 1ers mois 1892).				
Impôts directs	5.155	5.012	+ 142	+ 1.054
Impôt 4 0/0	222	250	— 28	— 7
Enregistrement	2.951	2.994	— 42	— 202
Timbre	3.452	3.406	+ 45	— 20
Douanes	8.674	8.442	+ 231	- 379
Contributions diverses	1.713	2.622	— 908	+ 472
Tabacs	328	348	— 19	+ 11
Poudres	593	639	— 45	— 65
Postes et Télégraphes	3.218	3.048	+ 169	+ 82
Domaines	1.714	1.613	+ 100	+ 132
Forêts	388	368	+ 19	+ 101
Produits divers	553	640	— 86	— 16
Recettes d'ordre	2.278	2.037	+ 241	+ 89
Totaux pour l'Algérie	31.244	31.424	— 180	+ 1.252
Totaux généraux (France et Algérie)	2478.866	2452.618	+ 28.247	+ 40.273

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	8 décembre	15 décembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : (8 déc. / 15 déc.)		
Or .... 1.692.320.159 / 1.700.708.671		
Argent... 1.275.965.339 / 1.275.824.353		
2.968.285.498 / 2.976.533.024	2.968.285.498	2.976.533.024
Effets échus hier à recevoir ce jour	205.138	34.807
Portefeuille Paris — Effets Paris	181.788.462	198.516.667
Portefeuille Paris — Effets Etranger	»	»
Portefeuilles des succursales	309.214.614	296.117.864
Avances sur lingots à Paris	20.940.000	20.247.100
Avances sur lingots dans les succursales	1.187.812	1.278.312
Avances sur titres à Paris	126.844.385	123.438.729
Avances sur titres dans les succursales	166.562.977	162.662.630
Avances à l'Etat	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.627.269	99.627.269
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	9.192.777	9.193.979
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	6.361.572	6.385.110
Emploi de la réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Divers	94.537.664	96.984.090
Total	4.251.636.365	4.257.907.780
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation	3.238.978.385	3.262.593.120
Arrérages de valeurs déposées	13.819.882	12.458.601
Billets à ordre et récépissés	37.095.919	36.996.541
Compte courant du Trésor, créditeur	297.762.031	309.279.556
Comptes courants de Paris	337.847.535	307.725.386
Comptes courants dans les succursales	53.705.820	54.460.574
Dividendes à payer	1.939.314	1.875.288
Escompte et intérêts divers	8.519.289	8.977.050
Réescompte du dernier semestre	910.847	910.847
Divers	34.541.832	36.115.306
Total	4.251.636.365	4.257.907.780

Comparaison avec les années précédentes

	20 déc. 1888	19 déc. 1889	18 déc. 1890	17 déc. 1891	15 déc. 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	2.600.7	3.983.3	3.062.0	3.022.2	3.262.5
Encaisse	2.249.2	2.521.5	2.370.6	2.600.1	2.976.5
Portefeuille	596.2	645.7	871.1	648.5	494.6
Avances aux partic.	279.0	274.0	267.1	330.6	307.6
— à l'Etat	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	278.7	314.0	200.3	274.5	309.2
— part.	368.0	405.2	384.1	429.5	362.1
Taux d'Escompte	4 ½ 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or	3½ 0/00	½ 0/00	5 0/00	2½ 0/00	1 0/00
Bénéfices nets	6.722.8	5.141.9	6.636.9	6.340.3	2.591.9

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

A partir du 15 décembre présent mois, les actions du Crédit foncier Colonial seront négociables à la 1re partie du Bulletin de la Cote, au comptant.

A partir du 16 décembre présent mois, les obligations 500 fr. 4 0/0 de la Compagnie générale du Gaz pour la France et l'Etranger seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres seront inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote.

41.362 obligations de 500 fr. 4 0/0, nos 1 à 41362, émises à 490 fr., entièrement libérées et au porteur; remboursables au pair par tirages au sort annuels, en 50 ans, de 1893 à 1942.

Intérêt annuel : 20 fr., payables par moitié les 1er avril et 1er octobre de chaque année.

Jouissance courante : 1er octobre 1892.

Le Commerce extérieur de la France. — L'Imprimerie nationale vient de mettre sous presse le vo-

lume des documents statistiques recueillis par l'administration des douanes sur le commerce de la France pendant les onze premiers mois de l'année 1892.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 30 novembre 1892, à 4.008.462.000 fr., et les exportations à 3.220.021.000 francs.

Voici la décomposition des chiffres pour le mois de novembre :

	Novembre 1892	Novembre 1891	
Importations			
Objets d'alimentation	86.049.000	163.732.000	— 77.683.000
Matières nécessaires à l'industrie	166.562.000	163.537.000	+ 3.025.000
Objets fabriqués	43.930.000	54.020.000	— 10.090.000
Autres marchandises	11.947.000	11.081.000	+ 866.000
Totaux	308.488.000	392.370.000	— 83.882.000
Exportations			
Objets d'alimentation	79.774.000	99.504.000	— 19.730.000
Matières nécessaires à l'industrie	69.347.000	60.172.000	+ 9.175.000
Objets fabriqués	152.567.000	150.958.000	+ 1.609.000
Autres marchandises	25.945.000	21.433.000	+ 4.512.000
Totaux	327.633.000	332.067.000	— 4.434.000

Le tableau suivant donne, du 1er janvier au 30 novembre, le mouvement du commerce comparé à celui des onze premiers mois de l'année 1891 :

	1892	1891
Importations		
Objets d'alimentation	1.312.812.000	1.463.002.000
Matières nécessaires à l'industrie	2.009.350.000	2.130.225.000
Objets fabriqués	559.081.000	587.145.000
Autres marchandises	127.219.000	112.023.000
Totaux	4.008.462.000	4.292.395.000
Exportations		
Objets d'alimentation	691.696.000	690.899.000
Matières nécessaires à l'industrie	657.739.000	628.166.000
Objets fabriqués	1.616.986.000	1.671.731.000
Autres marchandises	253.600.000	218.298.000
Totaux	3.220.021.000	3.209.094.000

Bien que pendant le mois de novembre nos échanges internationaux aient fléchi de 88.316.000 fr., la tendance est un peu moins mauvaise que précédemment. La diminution, tant à l'importation qu'à l'exportation, a surtout porté sur les objets d'alimentation. On remarque aussi une baisse de 10.090.000 fr. sur les entrées d'objets fabriqués, tandis qu'à la sortie on trouve une plus-value sur ces mêmes articles. Malgré tout, le nouveau régime a été funeste à notre commerce, la diminution des affaires pour les 11 premiers mois est de 273 millions ; ce sont bien des salaires et des profits perdus pour notre pays.

Prêts du Crédit Foncier. — Dans sa séance hebdomadaire du 14 décembre, le Conseil d'Administration du Crédit Foncier a autorisé pour 3.225.781 fr. de nouveaux prêts, dont 2.457.230 fr. en prêts fonciers et 768.851 fr. en prêts communaux.

Le Porto-Rico. — Les actionnaires de la *Compagnie des Chemins de fer de Porto-Rico* sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu à Madrid le 27 courant à l'effet de se prononcer :

1° Sur la proposition d'un groupe d'obligataires pour procéder à la réorganisation de la Compagnie ;

2° Appel de fonds sur les actions ;

3° Soumission à un arbitrage des questions pendantes entre cette Compagnie et la Société d'entreprises et de Constructions des Colonies Espagnoles ;

4° Autorisation au Conseil pour l'exécution de ces accords.

Par cette convocation de l'assemblée des actionnaires, on peut constater que le Conseil d'administration, qui a fixé l'ordre du jour, a tenu à ne préjuger aucune question et à laisser aux actionnaires le soin d'indiquer eux-mêmes une solution.

Le Conseil semble avoir conscience des difficultés que rencontrera l'appel de fonds, les titres étant au porteur ; on voit d'ailleurs que pour les poursuites à faire contre les porteurs de ces titres, le Conseil tient à être muni du vote de l'Assemblée.

Les auteurs du projet, que nous avons énoncé ici même, font remarquer à ce sujet que sur les coupons d'obligations à échoir le 1er janvier prochain, la Société d'Entreprises et de Constructions des colonies espagnoles a à sa charge le paiement d'environ 25.000 obligations et que la Compagnie des Chemins de fer de Porto-Rico, étant créancière de plus de trois millions de la Société d'entreprises et de Constructions des colonies espagnoles, il paraît plus logique que cette dernière Société fasse un appel de fonds sur ses actions pour rembourser la Compagnie des Chemins de fer de Porto-Rico, qui pourra ainsi faire face au coupon échéant le 1er janvier 1893.

Société Française des Télégraphes sous-marins. — L'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société française des Télégraphes sous-marins, qui a lieu le 15 décembre, a voté à l'unanimité les résolutions suivantes :

1° L'assemblée, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration, ratifie les nominations comme administrateurs de la Société de MM. Léauté, ingénieur des manufactures de l'Etat, membre de l'Institut ; Lefaivre, ministre plénipotentiaire ; Vidal, directeur des constructions navales, en retraite ; contre-amiral Caubet ;

2° L'assemblée donne acte de leurs démissions à MM. J. Lair, E. Clerc, J. Kulp, E. May, A. Sienkiewicz, A. Vuigner, R. Wallut et P. Wallerstein ;

3° L'assemblée, afin de compléter le Conseil, conformément aux limites prévues par l'article 16 des statuts, nomme administrateur de la Société M. Rouget, ancien inspecteur général des finances.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 25 nov. au 1er déc. (48e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. de la semaine 1891	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1891	Différence pr 1892
Etat	2.665	744	735	34.977	34.514	+ 463.»
Paris-Lyon-Méditer.	8 364	6.831	6.809	325.040	328.394	— 3.353.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	87	91	4.234	4.310	— 76.»
— Chemins Algériens	513	168	173	8.411	8.928	— 517.»
Nord	3.632	3.618	3.856	171.953	172.438	— 485.»
Ouest	5.185	2.659	2.653	135.719	135.992	— 272.»
Orléans	6.432	3.155	3.278	158.866	15[illegible].924	+ 1.932.»
Est	4.691	2.709	2.714	133.285	132.837	+ 448.»
Midi	3.045	1.786	1.720	83.034	84.353	— 1.318.»
Est-Algérien	897	142	140	6.522	6.277	+ 244.»
Bône-Guelma voie larg.	534	43	88	3.797	4.267	— 469.»
— voie étroite	128	18	15	372	386	— 13.»
Ouest-Algérien	296	59	52	2.490	2.356	+ 134.»
Arzew à Kralfallah	214	26	34	1.349	1.308	+ 40.»
Médoc	101	17	19	1.027	1.034	— 7.»

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 1er janvier au 30 nov.	68.820.000	77.470.000
Du 1er au 10 décembre	2.090.000	1.670.000
Du 11 au 15 décembre	970.000	1.150.000
Du 16 décembre	50.000	200.000
Du 1er janvier au 16 déc.	71.930.000	80.490.000

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite de l'Etude sur les Soies.

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 16 décembre 1892.

Après les agitations politiques de ces derniers temps, nous allons entrer dans une période d'accalmie; le Reichstag s'est en effet séparé hier pour ne se réunir de nouveau que le 10 janvier; à cette époque, il commencera la discussion des nouveaux impôts. Il a terminé l'examen de la loi militaire en première lecture; les déclarations des différents orateurs permettent d'affirmer que le projet a, en ce moment, aussi peu de chances de passer que lors de sa publication, qui souleva, comme vous le savez, des protestations à peu près unanimes dans l'opinion publique. Le Centre catholique, dont le vote est décisif au Parlement allemand, semble être bien résolu à repousser les augmentations considérables d'impôts réclamées par le Gouvernement, et, d'autre part, le Chancelier de l'Empire ne se montre d'aucune façon disposé à faire la moindre concession aux députés. Il ne faut donc pas s'étonner si on commence dans les journaux à se demander si M. de Caprivi donnera sa démission ou bien s'il dissoudra le Reichstag; si l'on en vient à de pareilles extrémités, c'est cette dernière éventualité qu'il faut plutôt prévoir.

Le Reichstag a décidé d'accorder l'immunité parlementaire à Ahlwardt; le Chancelier de l'Empire a été obligé de s'occuper de cet agitateur, pour lequel il a eu des paroles sévères. Il résulte des déclarations du Gouvernement et des autorités militaires que les assertions d'Ahlwardt au sujet de l'armement allemand sont décidément tout à fait fausses: l'opinion publique est donc rassurée à cet égard; mais la fabrique d'armes Lœwe, qui a triomphé des accusations d'Ahlwardt, est de nouveau exposée à des reproches, cette fois justifiés. Elle a offert, en 1886, ses services au Ministère de la guerre français; si on se rappelle comment, à cette époque, l'opinion était surexcitée par la crainte d'une guerre prochaine. on comprendra que les critiques fondent de toutes parts sur M. Lœwe; ce dernier déclare qu'il n'a pas obtenu les commandes, qui ont été données à des maisons américaines et à une maison allemande, qu'il ne nomme pas; on peut donc s'attendre encore à de nouvelles polémiques scandaleuses.

Les conservateurs ont provoqué au Parlement allemand une discussion sur la question de l'argent; ils reprochent au Gouvernement d'avoir donné aux délégués allemands, à la Conférence de Bruxelles, des instructions contraires à toute participation de l'Allemagne aux tentatives projetées en vue du relèvement du prix du métal blanc. Mais, en supposant que les instructions eussent été tout à fait favorables aux projets des bimétallistes, les résultats de la Conférence n'auraient pas été différents. Le Chancelier de l'Empire a exposé, au Reichstag, que l'Allemagne se trouvait très bien sous le régime de l'étalon d'or, et qu'il n'y avait aucune raison de compromettre la situation actuelle.

Il n'y a, d'ailleurs, en Allemagne, de bimétallistes que les conservateurs, représentants des intérêts de la production agricole; l'agriculture, comme vous savez, tire de la dépréciation de la monnaie, des avantages au moins immédiats, et les conservateurs allemands forment un parti assez égoïste et assez aveugle, pour sacrifier l'intérêt général du pays à avoir une situation monétaire solide aux intérêts d'une classe, qui, elle-même, serait atteinte à la longue par les effets funestes d'une crise de la monnaie.

Informations Économiques et Financières

Statistique des faillites. — Le nombre des faillites, en Allemagne, pendant le mois de novembre, a été de 561, contre 661 en novembre 1891, 534 en novembre 1890, 481 en 1889 et 401 pour la moyenne des mois de novembre de 1880 à 1889. Depuis le 1er janvier jusqu'au 30 novembre, le nombre des faillites a été de 6.760, contre 6.516 pour la période correspondante de 1891, 5.354 en 1890 et 4.771 en 1889.

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	7 déc.	Dif. 30 nov	7 déc.	Dif. 30 nov
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots........	866.142	— 5.467	931.079	— 2.956
Billets du Trésor...............	22.422	+ 339	22.058	+ 398
Billets d'autres banques.....	8.510	— 2.068	10.244	— 467
Lettres de change............	544.931	— 20.746	519.465	— 20.101
Prêts sur titres................	85.017	— 2.141	103.175	— 5.892
Valeurs........................	9.111	— 198	1.242	+ 94
Autres propriétés.............	36.051	— 458	33.798	— 470
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets.........	993.135	— 12.689	976.184	— 19.095
Autres engagements à vue...	419.011	— 10.868	477.833	— 10.436
Autres engagements	745	— 7.283	1.940	+ 87

Comparaison avec 1891 et 1890

(Millions de marks)

Stock métallique	1890	1891	1892	Lettres de change et prêts sur titres	1890	1891	1892
30 nov....	763.9	934.0	871.6	30 nov....	676.8	648.6	652.8
7 déc....	763.9	931.1	866.1	7 déc.....	635.1	622.6	629,9
15 —	772.8	934.5	—	15 —	634.8	620.4	—
23 —	781.5	924,7	—	23 —	677.7	642.2	—
31 —	758,7	901,9	—	31 —	759,7	710.5	—

Circulation	1890	1891	1892	Réserve de billets	1890	1891	1892
30 nov....	969,9	995,3	1.005.8	30 nov....	111.2	263.2	190.6
7 déc.....	942.5	976,2	993,1	7 déc.....	139.4	279.3	196,1
15 —	932.8	974.2	—	15 —	158.5	285.6	—
23 —	993.3	1.014,9	—	23 —	104.7	230.6	—
31 —	1.102,6	1.122.5	—	31 —	26.2	101.4	—

L'encaisse métallique de la Banque continue à diminuer, en même temps qu'un resserrement croissant se fait sentir sur le marché monétaire; il n'est pas impossible que la Banque relève prochainement le taux de son escompte.

La Monnaie allemande. — Pendant le mois de novemdre, on n'a frappé dans les hôtels des Monnaies allemands, aucune pièce d'or ou d'argent; on a frappé pour 90.877.80 marks de pièces de 10 pfennigs en nickel pour 89.530 marks de pièces de 5 pfennigs en nickel. et pour 27.155.64 m. de pièces de 1 pfennig en cuivre.

Les Chemins de fer d'Etat Austro-Hongrois. — Les débats du procès intenté par la *Deutsche Genossenschaftsbank*, au nom des porteurs allemands d'obligations de la Société des Chemins de fer d'Etat Austro-Hongrois, à cette Société, au sujet de la réduction des coupons, devaient venir le 14 décembre; mais ils ont été remis au 3 février 1893, malgré l'opposition de la partie plaignante, parce que la partie adverse a déclaré n'être pas suffisamment prête.

La *Deutsche Genossenschaftsbank* a l'intention de poursuivre aussi la Société des Chemins Austro-Hongrois devant les tribunaux autrichiens.

La Compagnie de l'air comprimé Popp. — Les délégués de la *Diskonto-Gesellschaft* de Berlin, qui est, comme on sait, la principale intéressée dans la *Compagnie de l'air comprimé Popp*, ont signé avec la *Compagnie de l'industrie électrique* de Genève, un traité d'après lequel cette dernière Compagnie prendra la direction de la branche électrique de la Compagnie Popp et fera les réformes, devenues nécessaires dans cette entreprise. La Compagnie de Genève a pris, le 1er décembre, la direction de l'exploitation d'éclairage électrique, comprenant 50.000 lampes, appartenant à l'en-

treprise Popp, et a envoyé à cet effet, à Paris, plusieurs personnes expérimentés dans cette branche d'affaires.

La Société de protection des porteurs de valeurs étrangères. — Le projet de constitution d'une Société allemande de protection des porteurs de valeurs étrangères rencontre des difficultés, en ce sens qu'un certain nombre de grandes Banques de Berlin refusent de s'associer à ce projet.

Les intentions primitives des organisateurs se sont modifiées ; la Société aura pour but, non seulement de défendre les intérêts des porteurs de fonds étrangers, mais de défendre les intérêts du commerce et de l'industrie et de soutenir, en général, les revendications des Allemands à l'étranger.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc	9 déc.	16 déc
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0 0	86 »	86 12	86 »	85 75	85 75	85 87
Orient 3 0 0	65 87	65 37	65 62	65 50	65 87	66 12
Consolidés Russes	96 90	97 25	97 40	97 12	98 »	97 75
Hongrois	95 50	95 87	96 12	95 87	95 75	96 25
Egypte Unifiée	99 80	99 70	99 30	99 30	99 70	99 80
Italien	92 25	92 62	92 62	92 37	92 50	92 37
Chemins de fer						
Autrichiens	»	»	»	» »	»	.. »
Lombards	41 37	41 25	39 75	38 37	39 37	39 12
Gothard	156 50	156 50	155 75	156 37	156 »	156 .
Nord-Est Suisse	111 62	110 »	108 50	106 50	106 12	105 50
Central Suisse	»	»	»	» »	»	»
Méridionaux	129 25	128 37	127 75	126 75	127 35	127 25
Duxer	218 40	217 25	217 62	217 25	217 25	216 62
Marienbourg	60 50	60 25	60 62	58 87	58 »	58 25
Ouest Prussien	70 25	69 87	70 87	69 37	69 12	69 25
Mainzer	112 37	111 87	111 75	110 12	110 37	110 25
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	199 40	198 87	198 25	197 50	197 »	198 25
Sud-Ouest Russe	»	»	»	» »	»	»
Banques						
Crédit	166 37	168 »	168 37	168 »	165 »	167 37
Disconto	185 12	184 90	183 62	179 87	175 87	178 50
Darmstadt-Bank	135 25	135 12	134 12	132 40	129 50	131 62
Berl-Handels	136 »	136 25	134 25	132 50	132 12	133 12
Dresde-Bank	142 »	142 »	144 »	139 »	137 40	139 12
National-Bank	115 12	114 87	113 25	111 50	110 »	111 40
Mines et diverses						
Laura	102 12	100 25	99 62	98 12	93 87	96 37
Dortmund	60 »	58 25	58 50	57 62	56 75	57 12
Bochumer	122 40	120 37	119 75	119 25	117 »	119 37
Gelsenkirch	140 90	140 »	137 62	137 25	135 75	133 50
Hiberma	121 75	120 50	118 75	117 62	114 62	107 25
Harpener	132 62	130 75	128 37	127 75	125 12	124 87
Dynamite Trust	»	»	»	» ..	»	»
Nordd Lloyd	113 12	111 75	111 25	101 75	95 62	94 »
Allgem. Electr	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	80 95	80 90	80 95	80 90	80 95	80 90
Londres —	20 36	20 35	20 34	20 34	20 34	20 33
Vienne —	170 »	169 95	169 80	169 70	169 50	169 20
Petersbourg 3 semaines	200 30	199 10	199 50	200 2	204 »	202 50
Roubles comptant	200 87	199 25	199 90	200 25	201 62	203 12
— fin courant	201 »	199 25	199 75	200 50	202 »	203 »

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 17 décembre 1892.

Le marché, un peu mieux tenu dans son ensemble que dans ces derniers temps, est sans affaires ; si les préoccupations résultant de la loi militaire sont de moins en moins pressantes, par suite de l'échec probable du projet, il y a une cause persistante de faiblesse résultant de la mauvaise tenue du marché minier.

Les syndicats et autres tentatives destinées à arrêter la chute des prix des charbons et des produits de l'industrie métallurgique sont en train d'échouer les uns après les autres, et la liquidation d'un grand nombre de Sociétés industrielles va s'imposer. La spéculation n'est influencée, dans le sens de la hausse, que par la bonne tenue des marchés étrangers, en particulier de celui de Vienne.

Les fonds d'État allemands restent sans changement.

Les Roubles et les Fonds russes sont en excellente posture ; on signale des achats du Gouvernement russe de valeurs russes à Berlin, et on escompte de nouveau l'issue favorable des négociations commerciales engagées entre l'Allemagne et la Russie.

Les Fonds autrichiens sont également en hausse.

Les valeurs de Banques se relèvent légèrement des pertes des semaines précédentes ; quant au marché des actions industrielles, j'ai déjà signalé la triste situation où il se trouve.

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 769)

LA SITUATION

Londres, 17 décembre 1892.

La question d'Irlande vient d'être soulevée tout à coup d'une façon bien inattendue. Dans une lettre adressée au président de l'Association libérale de Cardiff, Sir Edward Reed, député libéral de cette ville, a signalé les points faibles de la situation actuelle et groupé tous les sujets de discussion qu'elle peut provoquer. On ne saurait dissimuler que les idées de Sir Edward Reed sont celles de beaucoup de libéraux anglais ; jusqu'ici il ne s'était trouvé cependant aucun membre du parti gladstonien qui consentît à exposer de telles théories; aujourd'hui il est permis de croire que la lettre de Sir Edward Reed, publiée par le *Times*, pourra amener une scission parmi les libéraux.

Sir Edward Reed ne songe pas à refuser à l'Irlande le *self government*, mais, ce qu'il n'accepte pas, c'est un projet de *home rule* modifiant les relations fondamentales de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, ou affaiblissant en Irlande l'autorité du Gouvernement Impérial. Il se croit autorisé à apporter une restriction au projet de M. Gladstone, en se basant sur ce fait, qu'aux dernières élections, les électeurs se sont prononcés contre le *home rule*. Une pareille prétention est faite pour nous étonner, mais en matière de statistique électorale tout peut se prouver. Sir Edward Reed établit, en effet, que si les libéraux l'ont emporté dans le Pays de Galles et en Irlande, les Anglais ont contrebalancé cette majorité et se sont prononcés d'une façon tellement décisive contre le *home rule* que, pour obtenir une majorité nominale de 40 voix à la Chambre des Communes, les Gladstoniens ont dû profiter des votes parnellistes et antiparnellistes, ouvriers et indépendants sur lesquels on ne saurait compter d'une façon certaine. Il s'en suit que si le projet de *home rule*, même le plus modéré, était voté, il ne le serait que par la victoire des membres irlandais sur les membres *anglais* du Parlement.

Sir Edward Reed réédite ensuite une des objections favorites des conservateurs, objection dont nous avons déjà eu l'occasion de faire ressortir l'étrangeté et qui consiste à dire que les Irlandais sont trop largement représentés à la Chambre des Communes. Le prochain projet de *home rule* devrait donc modifier le système actuel de représentation ; or, le projet ne pourra ni augmenter cette représentation, ce qui est impossible; ni la maintenir, ce qui provoquerait les protestations de bien des gladstoniens ; ni la diminuer, ce qui détruirait la majorité libérale.

Il y a donc, de ce côté, selon Sir Edward Reed, un écueil contre lequel devra fatalement sombrer le vaisseau ministériel. Nous ne pensons pas, quant à nous, que la situation sur ce point soit aussi grave, et que la réforme dont parle le député libéral soit de celles que le public réclame.

L'écueil pourrait être plutôt, nous l'avons souvent établi, dans les revendications exagérées des Irlandais eux-mêmes, et la conclusion de la lettre de sir Edward Reed nous montre que c'est surtout pour lutter à l'avance contre ces revendications que la lettre a été écrite. Le député anglais déclare en effet, que les Irlandais ne cherchent que la liberté absolue, l'engagement par le

Parlement de ne pas faire usage de ses pouvoirs et, comme seul frein, un *veto* de la couronne dont celle-ci userait plus que modérément. Il établit ensuite que les « dictateurs *home rulers* » demandent, en outre, de réinstaller les tenanciers évincés et d'évincer ceux qui ont pris leur place. C'est contre ces prétentions, déclare-t-il, que les Anglais doivent lutter; ils accepteront de donner à l'Irlande la direction de ses affaires purement locales, mais ils s'opposeront à la séparation des deux îles sœurs.

Je ne sais si, comme on le prétend, Sir Edward Reed a obéi à de récentes rancunes en écrivant sa lettre à l'Association libérale de Cardiff. Il est certain, en tous cas, qu'il ne pouvait mieux faire l'œuvre des adversaires du Gouvernement ; il a dit tout haut ce que plusieurs pensaient tout bas, et soulevé des discussions dangereuses. Cette éternelle question d'Irlande, qui a toujours été l'écueil des partis anglais, semblait à beaucoup sur le point d'aboutir, grâce à l'habileté et à l'énergie du grand ministre qui en a fait le but de sa vie politique, qui a su grouper pour cela toutes les bonnes volontés et suspendre bien des querelles ; il serait vraiment fâcheux qu'une scission se produisît au sein de la majorité et vînt, dès le commencement de la discussion, provoquer une crise.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

14 décembre 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	39.819.615	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	23.369.615
Total	39.819.615	Total	39.819.615

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	11.256.058
Réserve et profits et pertes	3.105.542	Portefeuille et avances	23.413.936
Trésor et administration publique	3.734.608	Billets en réserve	14.373.845
Comptes particuliers	28.880.062	Or et argent monnayés	1.388.529
Billets à sept jours, etc.	158.556		
Total	50.432.368	Total	50.432.368

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								%
14 Septembre	27.779	»	27.152	34.884	36.299	17.076	48	2
21 »	27.928	»	26.495	35.907	36.537	17.883	48	»
28 »	27.657	»	26.877	34.906	36.153	17.229	49	»
5 Octobre	26.890	»	27.187	38.836	40.540	16.156	41	»
12 »	26.085	207	26.966	37.109	39.396	15.569	41	»
19 »	25.220	1.249	26.565	36.965	39.699	15.105	40	»
26 »	24.970	742	26.343	36.307	39.057	15.077	41	»
3 Novembre	24.429	704	26.371	34.173	37.518	14.508	42	3
9 »	24.374	»	26.024	33.573	36.625	14.800	43	»
16 »	24.664	40	25.768	32.618	35.143	15.346	46	»
23 »	24.925	174	25.510	31.675	38.006	15.865	49	»
30 »	24.906	31	25.863	32.399	34.711	15.493	47	»
7 Décembre	24.692	60	25.490	32.418	34.628	15.652	48	»
14 »	24.758	20	25.445	32.615	34.669	15.762	48	»

Banque d'Angleterre. — Entrées et Sorties d'or

Du 8 au 14 décembre 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat.
	£			£		
9 déc.	15.000	Souv.	Lisbonne	»	»	»
12 »	5.000	»	Rio	40.000	»	Bucharest
Total.	20.000			40.000		

Excédent des sorties £ 20.000

La Question monétaire aux Indes. — En réponse à une lettre de l'Association monétaire de l'Inde, le Gouvernement indien a déclaré qu'il ne prendrait aucune mesure pour assurer la protection de la monnaie indienne au cas où la Conférence de Bruxelles ne donnerait pas de résultat.

Le Commerce Extérieur en novembre.— Ainsi que nous l'avions annoncé, nous publions ci-après notre tableau habituel des importations et exportations mensuelles.

IMPORTATIONS EN ANGLETERRE (novembre 1892)

DÉSIGNATION	novembre 1892	Comparaison avec nov. 1891	11 mois de 1892	Comparaison avec 1891
	£	£	£	£
Animaux vivants	550.795	— 96.598	8.817.009	+ 157.330
Objets d'alimentat. Exempts	13.058.620	— 2.244.136	136.278.766	+ 3.127.491
Taxés	2.818.758	+ 199.549	24.055.755	— 561.149
Tabacs	258.623	+ 51.952	3.295.003	+ 160.869
Métaux	1.563.767	— 536.648	19.255.920	— 1.799.867
Prod. chimiq., coul.	531.374	+ 130.530	7.067.218	+ 257.534
Huiles	658.992	+ 30.907	6.401.301	— 222.167
Mat. premières textil.	8.913.754	— 2.054.810	68.208.219	— 9.399.876
Mat. premières autres	3.505.244	+ 20.794	38.164.912	+ 1.072.437
Objets fabriqués	5.387.900	— 131.195	60.482.092	+ 421.963
Divers	1.621.563	— 323.139	13.492.882	+ 368.667
Colis postaux	28.983	— 10.231	493.982	+ 518
Totaux	38.898.373	— 4.963.016 (= 11.3%)	386.013.049	— 6.416.250 (= 1.6%)

EXPORTATIONS DE L'ANGLETERRE (novembre 1892)

DÉSIGNATION	novembre 1892	Comparaison avec nov. 1891	11 mois de 1892	Comparaison avec 1891
	£	£	£	£
Animaux vivants	49.723	— 1.933	659.374	+ 36.515
Objets d'alimentat.	963.066	+ 9.883	9.511.058	— 326.053
Matières premières.	1.643.116	+ 34.874	17.767.531	— 1.958.158
Obj. fabr. ou en partie Fils et tissus	8.055.374	+ 87.690	91.334.421	— 5.782.727
Mét. et ouvrages en Mét. (sauf les mach.)	2.649.483	— 83.560	30.327.290	— 6.103.469
Machines	1.188.672	— 83.905	13.633.350	— 949.237
Confections	707.901	— 161.067	9.577.973	— 743.035
Prod. chim. et pharm.	716.487	— 28.545	7.816.481	— 349.724
Divers	2.478.398	— 9.628	26.245.759	— 3.415.736
Colis postaux	97.120	— 5.418	882.351	— 85.226
Totaux des prod. angl.	18.549.340	— 241.609 (= 1.3%)	207.755.588	— 19.676.870 (= 8 7%)
Embarquement des marchandises imp.	4.788.058	+ 410.796 (= 9.4%)	57.935.215	+ 1.660.579 (= 2.9%)
Total des exportat.	23.337.398	+ 169.187 (= 0.7%)	265.690.803	— 18.016.291 (= 6.3%)

Le Queensland. — Le Gouvernement de cette colonie vient de publier un exposé de la situation économique et financière.

L'année fiscale, qui a commencé le 1er juillet dernier, s'annonce favorablement. Les importations du premier trimestre montrent une augmentation de £ 338.000 sur la même période de 1891 et les exportations augmentent de £ 575.500. La colonie est dotée d'un réseau ferré très développé : 2.320 milles étaient en exploitation au 30 juin de cette année. Le revenu net des chemins de fer pour 1891-92 dépasse de £ 150.000 celui de l'exercice précédent.

Clearing-House

Résultat des compensations du 8 au 14 décembre

Jeudi 8 décembre...£	18.081.000	Lundi 12 déc.......£	19.269.000
Vendredi 9 déc.	15.881.000	Mardi 13 déc.	17.511.000
Samedi 10 déc.	16.502.000	Mercredi 14 déc.	18.380.000
		Total.......£	105.622.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 142.553.000.

La Grève du Lancashire. — La grève continue; on écrit de Manchester que les huit neuvièmes des broches appartenant aux membres de la Fédération des

maîtres filateurs sont arrêtées, soit complètement, soit pendant une partie de la journée.

Le neuvième restant marché comme d'habitude moyennant la taxe de un liard par broche et par semaine. Cette taxe est versée à la caisse de la Fédération.

En comptant que quatre personnes sont employées pour un millier de broches, 64.000 ouvriers se trouvent sans travail. La situation entre les patrons et les ouvriers reste très tendue et on ne croit pas que la grève puisse se terminer avant la fin de janvier.

RECETTES DES CHEMINS DE FER

(du 5 déc. au 11 déc. 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités		Recettes de la semaine	
	1892	1891	1892	1891
Caledonian	794½	791½	£ 58.069	£ 60.103
Glascow and South-Western	384	347½	21.394	21.396
Great Eastern	1.142¾	1.143¼	73.968	71.266
Great Northern	994	994	81.419	81.243
Great Northern of Ireland	487	487	12.747	13.026
Great S. and W. of Ireland	530	522	14.984	15.419
Great Western	2.481¼	2.481¼	151.410	155.180
Lancashire and Yorkshire	527	527	74.263	79.500
London and Brighton	476¾	476¾	40.403	40.821
London and Chatham	185¼	180½	22 493	22.402
London and North-Western	1.887	1.889½	200.756	204 732
London and South-Western	894½	885½	54.895	52.826
London and Tilbury	75	68	3.451	3.423
Manchester, Sheffield and Linc.	321½	321½	51.511	50.236
Metropolitan	51¾	35½	14.259	14.128
Metropolitan district	13	13	7.807	7.628
Midland	1.300¼	1.300¼	167.324	165.278
Midland Gr. West. of Ireland	454	441	10.729	10.441
North-British	1.087¾	1.087	59.304	60.619
North-Eastern	1.578	1.578	124.495	131.693
North London	12	12	8.452	9.151
North Staffordshire	312	312	14.770	14.859
South-Eastern	428	425¾	37.662	37.318
	16.417½	16.322¾	£1.307.164	£1.322.627

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES

Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. 1892 au 10 déc. 92	du 1er avr. 1891 au 12 déc. 91	du 3 déc. au 10 déc. 92	du 5 déc. au 12 déc. 91
Douanes	19.900	13.841	13.996	468	639
Contributions indir.	25.452	17.712	17.667	569	586
Timbre	13.560	9.614	9.272	252	189
Land tax et House duty	2.400	405	450	»	5
Impôt sur le revenu.	3.313	3.529	3.827	28	43
Postes	13.400	6.830	6.850	425	215
Télégraphe	2.560	1.755	1.805	»	85
Terres de la couronne	435	275	275	»	»
Int. des act. canal Suez	220	209	111	99	»
Divers	2.076	1.698	1.561	82	»
Recettes totales	90.453	55.869	55.815	1.923	1.762
Dépenses	90.169	61.015	60.176	1.813	1.734

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 17 décembre 1892.

La liquidation, bien que facilitée par l'excessive abondance monétaire, a été plus lourde qu'on ne s'y attendait. Le compte à la hausse s'est trouvé moins réduit qu'on ne l'avait cru, surtout dans le marché Sud-Africain, où la tendance a été de forcer les acheteurs à prendre livraison afin de nettoyer le terrain. Les différences ont été irrégulièrement partagées entre les baissiers et les haussiers, et les reports ont été comparativement élevés, malgré l'abondance des avances offertes.

La tendance générale du marché serait plutôt ferme, si les nouvelles exportations de New-York ne venaient peser sur l'ensemble de la Cote. Mercredi, 2.750.000 dollars ont été embarqués à New-York, à destination de l'Europe, et on s'attend à un nouvel envoi de 1.500.000 par le premier courrier. Dans certains milieux, on craint que ces expéditions ne prennent de l'extension.

Les valeurs internationales se tiennent assez bien et les emprunts du Tribut Egyptien attirent des acheteurs.

Les fonds de l'Amérique du Sud sont en avance, sauf les Péruviens. Le *Times*, dont les appréciations sur le budget Argentin avaient été néfastes pour les fonds de ce pays, a modifié son jugement; il en est résulté une reprise. D'après le *Standard*, le Comité du Stock-Exchange retardera l'admission à la Cote des titres du dernier emprunt chilien jusqu'à ce que les comptes de la corporation avec ce pays aient été réglés.

Les Chemins anglais sont mieux, notamment le Brighton, et les Chemins américains bénéficient, en dernier lieu, d'achats pour le compte de New-York.

Il y a un regain d'activité sur le marché minier.

Le *Times* annonce que la Banque de Montréal met en vente pour un million de livres sterlings de titres de la Dette consolidée 4 0/0 de la Ville de Montréal, remboursables en quarante ans, au prix d'émission de 100 liv. st. Cette opération a pour but d'amortir et de consolider divers emprunts 5 et 7 0/0 faits pour assurer l'exécution de travaux publics, etc.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.	16 déc.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	97 19	97 37	97 50	97 ..	97 37	97 31
Rupee 4 0/0	65 50	65 50	65 62	65 37	64 37	63 25
Brésil 4 0/0	67 62	67 75	67 »	66 75	66 75	66 75
Argentine 5 0/0	72 50	72 75	71 75	68 50	69 50	69 75
Cédulas P	10 87	11 62	11 12	10 87	10 »	9 75
— E	31 25	33 12	32 25	30 75	30 25	30 25
Mexicain 6 0/0	79 25	81 25	80 25	79 75	78 »	77 75
Turc I	54 75	55 25	54 75	55 »	55 25	55 75
— II	31 »	31 25	31 »	30 75	31 25	32 »
— IV	21 50	21 44	21 37	21 25	21 62	21 62
Egypte Unifiée	98 25	98 37	97 87	98 12	98 37	98 75
Grec Monopole	59 75	58 75	60 75	60 »	60 25	59 25
Italien 5 0/0	92 37	93 »	93 »	92 75	93 12	93 06
Russe 4 0/0	97 »	97 37	97 62	97 75	98 62	98 50
Portugais 3 0/0	25 »	24 62	23 62	23 25	22 37	22 50
Espagne Ext. 4 0/0	63 37	63 44	63 06	63 44	64 75	64 44
Français 4 1/2 0/0	105 50	104 50	104 50	104 50	105 ..	104 50
— 3 0/0	98 50	98 50	98 »	98 50	99 50	98 »
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	105 »	104 50	104 50	104 50	105 50	106 ..
Lombards	8 75	8 75	8 62	8 50	8 50	8 50
Banque Ottomane	13 75	13 69	13 75	13 50	13 81	13 69
Rio Tinto	16 12	16 50	16 56	16 55	16 44	16 25
Brighton A	151 75	151 62	148 »	148 12	149 »	148 87
North Brit. ord	37 50	37 87	38 12	37 75	37 50	36 50
Pérou ord	11 87	12 25	12 »	10 87	10 37	10 ..
— préf.	40 75	42 »	41 »	39 25	38 37	37 ..
— debs.	83 50	83 »	83 25	82 25	81 ..	80 ..
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds.	59 75	59 25	58 62	56 87	56 12	55 ..
— actions	40 87	38 37	37 87	35 75	35 12	34 37
Canada Pacific	90 12	92 37	92 50	92 62	92 12	91 75
Eries	28 »	27 »	25 62	24 50	24 75	24 25
Denver préf.	55 75	55 37	53 75	52 62	53 12	52 12
Milwaukee	83 12	82 25	80 94	79 62	80 25	79 87
Louisville	72 75	72 62	71 75	71 87	72 62	71 62
Norfolk préf	41 75	41 50	46 37	39 37	39 37	38 62
Reading Inc. Bds	79 25	78 75	78 25	76 75	76 75	78 25
Union Pacific	41 75	40 25	39 62	37 12	37 62	38 87
Mexican ord.	22 50	23 »	22 62	22 25	21 25	21 50
Mines						
De Beers	17 75	18 »	18 »	17 87	17 75	18 »
City	9 50	9 50	9 37	9 50	9 50	9 37
Crown Reef	8 25	8 62	8 25	8 25	8 »	7 62
Geldenhuis	4 12	4 37	4 25	4 37	4 »	4 12
Jupers	4 50	5 50	5 12	5 »	5 »	4 87
Langlaagte	3 75	4 »	4 »	4 12	3 87	3 75
Simmer	4 »	4 25	4 25	4 75	4 33	4 75
Robinson	4 »	4 »	4 »	4 »	3 87	3 87
Oceana	3 87	3 62	3 37	2 87	2 81	2 69
Argent en barres	38 87	38 87	38 87	39 12	38 37	38 25
Change sur Paris	25 35	25 32	25 32	25 33	25 32	25 32
Escompte de la Banque	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »
Escompte hors banque	2 37	2 37	2 37	2 37	2 »	1 75

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 769)

LA SITUATION

Vienne, 15 décembre 1892.

La situation politique ne se modifie guère à Vienne. Sans doute les partis se tâtent et cherchent à recruter des adhérents; mais aucun d'eux ne voulant faire des concessions, les choses restent en l'état. Ainsi les tentatives des Jeunes Tchèques, en vue de conclure une alliance avec les Polonais, ont échoué; la fraction polonaise semble, en effet, plutôt disposée à voter avec l'Union allemande.

D'après le *Fremdenblatt*, la retraite du comte Kuenburg a ouvert une ère nouvelle dans l'histoire de la politique intérieure de l'Autriche; elle marque la rupture du fil qui reliait le comte Taaffe à la Gauche. Mais ce même journal estime que la formation d'une majorité durable est imminente, celle-ci devant reposer sur la solidarité des partis modérés.

A Budapest, le Parlement a abordé, le 13, la discussion générale du budget. Dans son discours, le docteur Wekerlé a déclaré qu'il était opposé à l'augmentation des dépenses militaires, tout en estimant qu'il fallait faire des sacrifices suffisants pour rester au niveau des autres puissances européennes.

« L'état de la Dette publique de la Hongrie, a-t-il dit, en matière de conclusion, est favorable. Dans les cinq dernières années, aucun Etat de l'Europe n'a diminué ses dettes; seule, la Hongrie a amorti 3.750.000 florins. »

Mais le ministre hongrois n'a rien dit de la *Valuta*.

La Chambre ayant voté le budget aujourdhui même, à une grande majorité, on assure que le docteur Wekerlé va s'occuper sans retard des conversions et d'une émission partielle de rente-or sur laquelle mes précédentes lettres vous ont donné des détails complets. Ce sont là les racontars officieux.

Il convient de remarquer, toutefois, que les cours des changes sur les places étrangères sont peu favorables à la monarchie austro-hongroise; ils modifient singulièrement le rapport de 2 francs 10 centimes pour un florin ou pour deux couronnes établi par la loi. On reproche ici, — à tort, à mon avis, — au ministre des finances autrichien de n'avoir pas profité de la situation plus favorable dans laquelle on se trouvait en août et septembre; mais ne devait-il pas compter avec le groupe financier, dont le concours lui est indispensable, et avec les dispositions des marchés étrangers? L'amour-propre national, qui est froissé par les délais apportés à la transformation monétaire, eût été autrement frappé par un échec; l'ensemble des projets se fût trouvé compromis par une trop grande précipitation.

Cependant, il faut reconnaître que, justifiés ou non, les délais dont on se plaint sont un des facteurs de la hausse du change extérieur; mais il y en a d'autres. Citons, notamment, les rachats des arbitrages sur les valeurs, qui ont pris une extension extraordinaire, et les difficultés, de plus en plus grandes, auxquelles on se heurte pour se procurer de l'or.

Voici qu'il est de nouveau question d'une modification du taux d'escompte de la Banque d'Autriche-Hongrie. Hâtons-nous de dire qu'il n'y a rien d'officiel à cet égard, mais on se demande si l'abondance des capitaux sur le marché viennois n'obligera pas cet établissement à prendre une mesure à laquelle il s'est refusé jusqu'à présent? En effet, depuis 1816, époque de sa création, la Banque d'Autriche-Hongrie n'a jamais abaissé son taux au-dessous de 4 0/0; ce chiffre a toujours marqué l'extrême limite. Aujourd'hui, la crise économique ayant eu pour conséquence de faire augmenter, dans de notables proportions les dépôts auprès des Sociétés de crédit, on trouve facilement à escompter le bon papier à 3 1/2 0/0; ce prix est aussi celui des reports. Etant donné cette situation et considérant que les grosses échéances de janvier vont jeter de nouvelles ressources dans la circulation, il est permis de supposer que la Banque sera amenée à diminuer le taux de son escompte pour suivre le mouvement général qui a réduit, simultanément, les besoins d'argent et la rémunération des capitaux.

Informations Économiques et Financières

Conférences ministérielles relatives à la « Valuta. » — Les ministres Wekerlé et Steinbach ont arrêté plusieurs mesures, concernant la nouvelle monnaie, qui vont faire l'objet de décrets et seront notifiées simultanément à la Banque d'Autriche-Hongrie, aux Chambres de Bourses de Commerce et de l'Industrie. La principale de ces mesures se rapporte aux frappes de monnaies d'or pour les particuliers. Un autre décret prescrira aux Caisses publiques d'accepter, à partir du 1er janvier 1893, les pièces de 20 couronnes autrichiennes et hongroises, pour une valeur de dix florins.

Un projet de loi sera prochainement présenté au Reichsrath autrichien relativement au retrait des pièces de deux et d'un quart de florin.

Les deux Ministres des finances se sont entendus pour employer exclusivement des billets de banque au rachat des monnaies d'argent, qui se trouve, en majeure partie, à la Banque austro-hongroise. Ils ont décidé, en outre, d'appliquer : 1° les 80 millions de pièces de couronnes en argent, qui doivent être frappées en 1893, au remboursement des 40 millions de billets d'Etat d'un florin; 2° les 12 millions de monnaies de nickel qui vont être mis en circulation l'an prochain, au retrait des pièces de 20 kreutzers, de telle sorte que les pièces de 10 kreuzers resteront encore en circulation jusqu'à la fin de 1893. Le Trésor hongrois participe pour 30 0/0 à ces opérations d'échange.

Les délégués du département des finances hongrois se sont mis d'accord avec leurs collègues autrichiens au sujet du contrat de monnaies et de valeurs à intervenir entre leurs pays respectifs; on créera, notamment, un bureau d'essayage en Hongrie.

La publication des divers décrets résumés plus haut aura lieu avant la fin de la semaine.

Tirages à la Banque d'Autriche-Hongrie. — Le 5 décembre ont eu lieu les tirages suivants : Bons de nantissement 4 1/2 0/0 remboursables en 38 1/2 années, pour 1.109.800 florins, — bons 4 0/0 remboursables en 40 1/2 années, pour 463.100 florins, — et bons 4 0/0 remboursables en 50 années pour 490.100 florins. — Les bons 4 1/2 0/0, remboursables en 38 1/2 années, se trouvent ainsi amortis en totalité.

Les Fournitures de Charbon en Autriche-Hongrie. — Le Gouvernement hongrois et la Société Austro-Hongroise des Chemins de fer de l'Etat viennent de conclure un traité favorable à cette dernière et valable pour 10 années, aux termes duquel la Société s'engage à livrer annuellement, à partir de 1893, aux Chemins de fer royaux de l'Etat hongrois, 150.000 tonnes de charbon. De plus, la Société vient de découvrir une mine de charbon très riche et qui promet une abondante production.

Recettes des Chemins de fer Autrichiens. — Le Chemin de fer du *Nord-Ouest* accuse, du 1er janvier au 8 décembre 1892 : 8.741.044 fl. pour le réseau garanti (— 383.762 fl.) et 5.620.125 fl. (— 408.724 fl.) pour le réseau non garanti.

Le Chemin de fer du *Sud* a encaissé la semaine passée 811.975 fl. (+ 21.329 fl.)

Les Recettes du Chemin de fer de Mohacs-Funfkirchen. — Du 1er janvier au 31 octobre 1892, les recettes de cette ligne se sont élevées à 748.018 florins, contre 732.969 florins pour la période correspondante de 1891; la plus-value est donc de 15.049 florius.

Les Chemins de fer du Sud de l'Autriche. — Nous avons annoncé, il y a quelques mois, que les ministères du commerce autrichien et hongrois avaient invité le Conseil d'administration de la *Sudbahn* à appliquer sur son réseau le nouveau tarif en vigueur depuis plusieurs mois sur les autres lignes de la monarchie. Déférant à cette invitation les administrateurs de cette Compagnie ont soumis aux départements respectifs, cis et transleithanien, un projet dont les données ont été écartées; en conséquence la Compagnie a été priée de formuler de nouvelles propositions. Le compteur kilométrique sera introduit sur les divers parcours de la Sudbahn à partir du 1er janvier 1893.

La Mortalité en Autriche-Hongrie. — La Commission d'hygiène de Vienne vient de publier, sur la situation sanitaire de 1887 à 1890 inclusivement, un rapport qui n'a pas moins de 800 pages. La mortalité a été de 22.93 pour mille en 1887, de 22.48 en 1888, de 22.09 en 1889 et de 22.4 pour mille en 1890. Dans l'espace de 60 ans, le chiffre s'est abaissé de 21 1/2 pour mille environ.

Le travail dont il s'agit fait ressortir l'utilité des sacrifices pécuniaires qu'on s'est imposé pour assainir la capitale autrichienne; les chiffres précités fournissent, à cet égard, un argument topique. Extrayons encore de ce rapport la liste des principales villes de la monarchie, avec la proportion de la mortalité par rapport au nombre d'habitants :

Villes	Nombre d'habitants	Mortalité par mille	Villes	Nombre d'habitants	Mortal. par mille
Asch.......	16.150	(17'1)	Gorg.......	23.045	(27'0)
Vienne.....	811.434	(22'09)	Budweis...	28.214	(27'0)
	u.	(21'68)	Pilsen......	49 593	(27'2)
Trente......	20.359	(23'0)	Lemberg...	122.351	(28'6)
Teplitz.....	18.462	(23'1)	Linz.......	35.929	(29'5)
Olmutz.....	20.397	(23'5)	Ostrau.....	18.522	(29'6)
Pola.......	27.487	(23'9)	Krakan....	75.228	(30'4)
Brody......	20.606	(24'0)	Brzemse...	26.273	(30'4)
Innsbruck..	22.722	(24'1)	Tarnow....	25.936	(30'4)
Stanislau..	21.363	(24'5)	Reichenberg	32.229	(30'9)
Czernovitz..	53.879	(24'5)	Prague.....	186.964	(31'6)
Kladno.....	17.086	(24'6)	Drohobycz.	19.262	(31'6)
Triest......	161.158	(25'2)	Klagenfurt.	19.759	(32'6)
Marburg...	20.102	(25'5)	Aussig.....	23.196	(32'6)
Tarnopol...	29.627	(25'8)	Kolowea...	26.840	(32'6)
Steyr.......	20.140	(25'9)	Iglau......	23.585	(33'2)
Graz.......	106.878	(26'2)	Brunn.....	93.150	(34'6)
Salzburg...	27.400	(26'3)	Zara.......	12.710	(34'8)
Vienne-Neu-			Wainsdorf.	16.692	(36'4)
stadt.....	23.031	(27'0)	Sternberg..	14.812	(36'5)
Troppau...	22.636	(27'0)	Laibach...	27.848	(37'2)
Eger.......	19.562	(27'0)	Prosznitz..	20.414	(37'5)

Comme on le voit, Vienne occupe le second rang.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 17 décembre 1892.

Les bruits concernant une prochaine émsision de Rente-or et la conversion de la Dette 5 0/0 hongroise ont contribué à animer le marché: toutefois, la spéculation s'est montrée réservée, par suite des nouvelles concernant la situation politique en France et la démission de M. Rouvier. On croit ici que l'affaire du Panama est susceptible d'amener un rapprochement entre la Russie et l'Allemagne, la situation ne permettant plus d'entrevoir le placement des émissions russes en France.

La *Laenderbank* vient de céder à une Société au capital de 1.200.000 florins, divisé en 12.000 actions de 100 florins entièrement libérées, pour exploiter l'*Extrablatt*, journal paraissant deux fois par jour depuis 1871. L'émission porte sur 8.000 actions offertes au public à raison de 116 florins: elle aura lieu le 20 décembre aux guichets de la banque viennoise le *Mercure*.

La *Crédit Anstalt* a réalisé son stock de titres de l'emprunt provincial de Moravie, ainsi que le solde de priorité du Chemin de fer du Nord 4 0/0, et, enfin, elle a vendu pour 2.800.000 florins d'obligations or du Chemin de fer Elisabeth.

Il résulte du compte financier de l'Etat pour 1891, par rapport aux évaluations budgétaires, un excédent de 14.370.000 fl. La plus-value est de 9.770.000 fl. sur les contributions directes, et de 9.100.000 fl. sur les contributions indirectes. La moins-value a porté sur l'exploitation des Chemins de fer de l'Etat.

Le comité de la Bourse a décidé de demander au ministre des finances l'admission à la cote des cours de New-York; il proposera, en outre, diverses dispositions relatives à la loi d'impôt sur les opérations de Bourse.

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 769)

LA SITUATION

Bruxelles, 16 décembre 1892.

Nous avons reçu de récentes nouvelles du Congo. Le sous-lieutenant Liégeois, qui se dirigeait vers le poste de Yakoma, sur l'Oubanghi, pour y rejoindre une des expéditions de l'Etat indépendant, tomba dans une embuscade et fut tué à coups de lance.

M. le lieutenant Hennebert fut envoyé sur le théâtre de l'assassinat du sous-lieutenant Liégeois, avec 150 hommes. Il a appris, après six jours d'attente, que l'embuscade avait été dressée par des indigènes habitant les villages de l'autre rive de l'Oubanghi, la rive française. Le lieutenant Hennebert et ses 150 hommes, bien armés, eussent pu facilement châtier les nègres; mais le commandant Balat n'a pas voulu porter les armes de l'Etat du Congo sur un territoire étranger. Il s'est adressé aux autorités du Congo français. Celles-ci, pleines de bonne volonté, mais malheureusement d'une faiblesse numérique tout à fait dérisoire, ont fait une démonstration chez les assassins et ont dû se retirer après avoir brûlé quelques huttes. Voilà comment a été vengée la mort du sous-lieutenant Liégeois. La lettre qui fournit ces détails ajoute :

« Et il ne peut, il ne pourra en être autrement, tant que la France n'aura pas modifié sa politique à l'égard du Congo. L'assassinat de M. de Poumayrac en est un autre exemple. La France, qui ne paraît pas prendre très au sérieux sa colonie du Congo, lui attribue un budget d'une maigreur déplorable. L'autorité française y est livrée à tous les dangers du voisinage de tribus féroces contre lesquelles elle est sans protection, sans forces auxiliaires, presque sans armes, sans marchandises d'échange qui sont des moyens de pacification. Il en résulte de graves mécomptes et pour le Congo français, et pour ses voisins belges, et quelques-uns des désagréables différends qui ont surgi entre les uns et les autres n'ont pas d'autre cause; car l'impuissance des agents français les froisse et les aigrit et, de leur côté, les Belges souffrent et s'irritent de faits tels que l'assassinat de Liégeois, d'où des récriminations réciproques qui sont on ne peut plus déplorables. »

Nous avons reproduit cette lettre; c'est à vous de la commenter. Nous en trouvons les termes très exagérés.

Quand nous disions que la paix sociale n'existait plus chez nous, nous ne prévoyions pas la sanglante bagarre de Gand. A l'issue d'un meeting, les ouvriers sans travail ont manifesté sur la voie publique. Cent torchères à pétrole furent allumées, éclairant un transparent sur

lequel on lisait ces mots : « Les Sans-Travail exigent de l'ouvrage et le Suffrage Universel ».

La police arriva et une collision eut bientôt lieu. Les manifestants commencèrent par tirer des coups de revolver sur les agents ; ceux-ci ripostèrent. Les balles sifflaient de toutes parts. On compte une trentaine de blessés. Vous voyez que la question coloniale et la question sociale ont le droit de vivement nous préoccuper. Ajoutons qu'une grève s'est déclarée dans un district de charbonnage de Flénu. L'Union des Charbonnages s'est réunie lundi dernier. On se préoccupe vivement dans ce milieu des modifications à introduire par les chemins de fer, notamment dans l'Est français, dans les tarifs de transports. L'industrie liégeoise a l'intention de créer une puissante Société qui établirait des voies navigables vers la France, au cas où des réductions sérieuses de tarifs ne seraient pas consenties. Signalons également la réunion des représentants des Chemins de fer européens, qui a eu lieu mercredi dernier. On a décidé l'ouverture d'une nouvelle route desservie par des bateaux à vapeur de la Great Eastern Railway Company, de Harwich au Hock Van Holland. Les Chemins de fer néerlandais ont établi, correspondant avec cette ligne de navigation, des trains à destination des villes les plus importantes de la Hollande et aussi de Cologne et de Berlin. Cette nouvelle voie abrègerait le trajet de Berlin.

Les articles spéciaux que l'*Economiste Européen* consacre à la Conférence monétaire sont très suivis et très appréciés à Bruxelles; nous continuons donc à renvoyer les lecteurs à l'étude que vous publiez dans votre partie générale.

Informations Économiques et Financières

Les Tramways Bruxellois. — La Société anonyme des Tramways bruxellois demande la concession, pour une durée de 50 ans, d'une ligne allant de la place Liedts à Schaerbeek, à la rue Vanden Bogaerde, à Molenbeek-Saint-Jean, par la rue de Brabant, la place Rogier, les boulevards du Jardin-Botanique, d'Anvers et Léopold II.

L'exploitation de cette ligne, qui formerait une extension du tramway allant de la place Rogier à la rue du Pavillon, à Schaerbeek, se ferait en utilisant les voies existantes :

1° De la place Liedts à la place Rogier ; 2° de la place Rogier jusqu'à la courbe de l'Allée-Verte.

Le Tarif douanier entre l'Espagne et la Belgique. — Le Conseil supérieur de l'industrie et du commerce sera très prochainement appelé à examiner le nouveau tarif douanier entre l'Espagne et la Belgique.

Le rapporteur général de la première section du Conseil supérieur a adressé au président un rapport très étudié établissant les conséquences que doivent avoir les nouveaux tarifs pour les principales industries.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 17 décembre 1892.

Médiocre semaine. Le marché a été très lourd. Non seulement les nouvelles de Paris ont été peu satisfaisantes, mais les tendances de Londres n'ont pas été meilleures. L'Espagne s'est mieux comportée : c'était insuffisant. Notre 3 1/2 a fait 102 30. Le 2 1/2 a légèrement reculé. La Banque Nationale a retrouvé un cours favorable. En Sidérurgie, nous avons été plutôt fermes. Les Charbonnages sont restés offerts. L'obligation des Chemins de fer réunis a coté 463 ; l'action Crédit Liégeois, 460 ; l'Immobilière de Belgique, 282 50.

La Varsovie-Vienne a fléchi, car ses recettes ont été en diminution sensible. Les valeurs argentines se sont bien tenues. Si le marché à terme a laissé à désirer, le comptant paraît devoir s'améliorer. A la fin de la semaine, la Rente turque s'est ranimée.

Anvers, 17 décembre 1892.

Trop de crises ministérielles en Europe ; il est vrai que, à cette époque de l'année, les transactions sont toujours limitées comme nombre et comme importance.

Le groupe Argentin a été calme avec une tendance ferme. Calmes également les valeurs fédérales. Les Brésiliens continuent à être délaissés, malgré l'amélioration du change. On a demandé des Rentes de Guatemala. L'Uruguay baisse toujours. Le Venezuela semble moins mauvais.

Nos valeurs nationales ont maintenu leurs avantages et ont résisté aux réalisations. Les Fonds européens n'ont donné lieu qu'à très peu d'affaires. A la fin de la semaine, les cours de Paris ont été meilleurs qu'au début. Le groupe austro-hongrois n'a pas brillé. Le Russe s'est amélioré.

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 769)

LA SITUATION

Madrid, 15 décembre 1892.

La crise ministérielle a été résolue, la semaine dernière, plus rapidement que je ne le pensais. Voici, pour compléter mon télégramme de samedi, la liste définitive des membres du nouveau Cabinet : Président du Conseil, M. Sagasta ; Affaires étrangères, M. le marquis Vega de Armijo ; Justice, M. Montero Rios ; Guerre, le général Lopez Dominguez ; Finances, M. Gamazo ; Intérieur, M. Venancio Gonzalez ; Travaux publics, M. Moret ; Colonies, M. Maura ; et enfin, Marine, le capitaine de vaisseau Cervera y Topete.

Comme conséquence, le Sénat et les Cortès ont été prorogés.

Il est intéressant, au moment où le parti libéral arrive au pouvoir, d'examiner la situation en face de laquelle se trouvent les successeurs du ministère Canovas.

Si les difficultés budgétaires restent les mêmes, M. Sagasta bénéficiera au moins de l'augmentation de recettes résultant des impôts votés par les Cortès, impôts dont l'effet entier se fera sentir à partir du 1er janvier. Mais ces ressources ne suffiront pas ; il faudra forcément recourir aux expédients connus pour marcher jusqu'au moment où la future Chambre votera l'emprunt de 5 ou 600 millions indispensable pour mettre les choses au point. La cuisine électorale durera bien trois mois : remplacement des fonctionnaires, dissolution des municipalités, groupement des forces libérales, tout cela demande du temps. Et, en attendant, M. Sagasta risque de se mettre en contradiction avec les promesses qu'il a faites il y a deux mois, au cours de ses pérégrinations en province.

Son programme financier n'est pas encore connu, mais le mot d'ordre serait : « Economies ». A ce propos on a dit que M. Gamazo avait adressé au secrétaire du Comité du Stock-Exchange de Londres une lettre déclarant que la ferme intention du Gouvernement est de poursuivre, par tous les moyens, l'équilibre du budget : mais ceci mérite confirmation. Cette démarche étant peu conforme aux traditions, j'estime plutôt que la lettre dont il s'agit a été écrite par le correspondant d'un journal anglais qui aurait reçu les confidences du Ministre.

Voilà le côté financier. Au point de vue économique, on peut redouter des conflits au sein même du Cabinet. En effet, nous voyons, en face de M. Moret, libre-échangiste convaincu, M. Gamazo, sur qui les protectionnistes fondent les plus grandes espérances ; l'un et l'autre manqueraient à leurs engagements en abdiquant les théories qui ont contribué à leur notoriété. M. Sagasta a choisi ses collaborateurs parmi les sommités de son parti ; c'est, dit l'*Epoca*, le plus grand ministère qu'il ait été possible de former au sein du parti fusion-

niste », mais on prévoit un antagonisme qui nuira à la bonne harmonie et rendra, peut-être, la tâche du Président du Conseil très ingrate.

En ce qui concerne la France, le Ministre des affaires étrangères a décidé, d'accord avec ses collègues, de renouer les négociations commerciales en vue d'un arrangement entre les deux pays. Le nouvel ambassadeur à Paris, M. Leon y Castillo, qui emportera des instructions dans ce sens, sera chargé de reprendre les pourparlers avec votre Gouvernement. Mais ira-t-on jusqu'à réformer le tarif minimum espagnol ?

M. Gamazo a reçu, avant-hier, une délégation de la Chambre de commerce de Madrid, venue pour le féliciter et aussi pour lui demander de suspendre l'application des impôts du timbre, de la contribution industrielle et des taxes sur l'alcool.

En réponse à cette requête le Ministre a fait ressortir son impuissance à modifier les dispositions votées par les Cortès, mais il a promis d'écouter toutes les réclamations et de dissiper promptement les équivoques au sujet de l'application desdits impôts.

Une démarche analogue a été faite par une commission du Cercle de l'Union Mercantile. A celle-ci M. Gamazo a promis de proposer au Parlement une modification des taxes sur les alcools.

Les tentatives, d'échapper aux charges nouvelles, vous le voyez, ne tardent pas à se produire, mais les quémandeurs seront forcément éconduits, le nouveau Cabinet ne pouvant se priver des ressources que lui crée le vote des Chambres.

Nous sommes de nouveau sans alcade. Le Gouvernement a offert le poste au marquis de Cubas, qui a refusé en prétextant que les conseillers appartenant au parti libéral lui avaient fait une forte opposition.

Je reviendrai, dans une prochaine lettre, sur cette question de la municipalité, qui n'est pas une des moins embrouillées parmi les *Cosas de Espana*.

Informations Economiques et Financières

Les Riz péninsulaires aux Antilles espagnoles. — Un ordre royal en date du 6 novembre, relatif au riz non décortiqué soumis à l'art. 339 du tarif douanier de l'île de Cuba, déclare : que le riz péninsulaire devrait être exempt de l'impôt provisoire établi par l'art. 8 de la loi budgétaire et que considérant l'importance de cette mesure, on la soumette au Conseil d'Etat qui décidera en dernier ressort.

Recettes des Chemins de fer espagnols. — Voici l'état comparatif des recettes de plusieurs lignes espagnoles aux dates suivantes :

Compagnies	Période d'exploitation	1892	1891	Differ. en 1892
	-	en milliers de pesetas		
Madrid-Saragosse-Alicante.	1er janv. au 25 nov.	48.445	50.486	— 2.040
Nord	1er — au 2 déc.	»	»	»
Madrid-Irun	—	28.927	29.789	— 861
Santander	—	3.267	3.339	— 72
Barcelone	—	17.414	17.713	— 299
Bilbao	—	6.299	5.949	+ 349
Asturies	—	10.822	9.779	+ 1.042
Tarragone	—	1.299	1.507	— 208
San Juan de las Abadesas	—	1.941	2.000	— 59
Aviles	—	133	121	+ 11
Almansa-Valence	—	10.876	11.350	— 474
Total		80.982	81.553	— 571

Ajoutons que, la semaine passée, les actions des lignes du Nord se sont élevées de 156 à 161, et celles du Midi de 176 à 183 pesetas, à la Bourse de Madrid.

Répartition des amendes perçues par les Douanes de Cuba et de Porto-Rico. — Par ordre royal du 8 décembre, il est décidé que les sommes provenant des amendes infligées par les Douanes de Cuba et de Porto-Rico seront versées, en partie, aux employés de l'administration de statistique et du fisc ; la répartition sera faite, par catégories, par les soins des chefs de service des gouvernements généraux.

Billets hypothécaires de l'île de Cuba (8e tirage). — Le 8e tirage d'amortissement des billets hypothécaires de l'île de Cuba, émission 1890, a eu lieu le 10 décembre ; il portait sur quatre cents billets nos 51101 à 51200, 97601 à 97700, 222601 à 222700 et 321101 à 321200.

Les porteurs pourraient toucher, à partir du 1er janvier 1893, les 500 pesetas représentant la valeur nominale de chaque billet, augmentés du coupon à échéance de janvier.

La Compagnie Transatlantique espagnole. — Cette Compagnie, ayant remboursé, avec les intérêts, au Ministre d'outre-mer l'avance de cinq millions de pesetas qu'elle avait reçue, possède actuellement un crédit de 1.145.966 piastres. En voici le détail :

Pour transports : à Cuba, 293.863 piastres 90 ; à Porto-Rico, 32.455 piastres 94 ; aux Philippines, 279.479 piastres 05. — Subventions dues par le département d'outre-mer : 298.274 pesetas 50. — Différence de tarifs 171.893. — Autres subventions, 77.000.

Ces résultats justifient l'opération qu'avait faite le Gouvernement en prêtant 5 millions de pesetas à la Compagnie Transatlantique, à un taux d'intérêt qu'on n'aurait pas eu à la Banque.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.	16 déc.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0	68 70	68 60	68 45	68 60	70 75	70 60
— Extérieure 4 0/0	73 45	73 40	73 50	73 60	75 25	75 15
Amortissable 4 0/0	77 70	77 65	77 90	77 65	78 90	78 45
Change sur Londres 3 mois	29 10	29 20	29 15	29 18	29 18	29 26
— sur Paris 8 jours	15 70	16 »	16 25	16 ..	15 95	16 45
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	68 70	68 67	68 42	68 75	70 85	70 67
— Extérieure 4 0/0	73 15	73 32	73 20	73 52	74 92	75 07
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	106 37	106 50	107 ..	107 ..	107 25	107 87
— 5 0/0	97 25	97 50	98 ..	98 ..	98 25	98 87
Change sur Paris	15 90	16 30	16 45	16 30	16 30	16 40

Situation de la Bourse de Madrid

Madrid, 17 décembre 1892.

Les événements qui se déroulent à Paris préoccupent peut-être plus le monde des affaires de Madrid et de Barcelone que le programme financier de M. Sagasta ! Il suffit de jeter un coup d'œil sur les revues de Bourse des journaux espagnols pour voir la place qu'y tiennent les nouvelles de Paris ; la cote de l'Extérieure là-bas a aussitôt son contre-coup ici.

Ceci vous explique la tendance lourde qui domine. Malgré une légère baisse du change, le marché est hésitant, les affaires presque nulles.

On parle beaucoup du Rapport de M. Deto sur l'Administration municipale de Madrid, rapport qu'étudient, depuis deux jours le Ministre de l'Intérieur et le Gouverneur de la province ; j'espère être en mesure de vous en parler la semaine prochaine.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

BANQUE NATIONALE (Voir page 770)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 770)

LA SITUATION

Rome, 15 décembre 1892.

Des bruits relatifs à un remaniement partiel du Cabinet circulent de nouveau, depuis hier : M. Giolitti, redoutant les attaques de M. Crispi, chercherait, en faisant appel à de nouveaux collaborateurs, à apaiser les rancunes du fougueux Sicilien. Je vous transmets

ces racontars comme je les ai recueillis moi-même, c'est-à-dire sous toutes réserves.

En attendant, la Commission du budget poursuit ses travaux ; elle a approuvé, hier, par 14 voix contre 7 et 6 abstentions, le décret du *Catenaccio* sur les sucres. Ce résultat, acquis grâce à l'intervention du Président, M. Boselli, qui, contrairement à la tradition, a mis son vote dans la balance, a fait sensation à la Chambre, parce que les abstentionnistes appartiennent tous à la majorité. M. Grimaldi avait exposé à la Commission que son projet avait pour but d'établir un rapport plus rationnel entre les droits du sucre brut et ceux du sucre raffiné. L'augmentation fixée, pour ce dernier, par la loi de décembre 1891, tout en contribuant à l'accroissement des bénéfices des raffineurs, n'avait pas rapporté au Trésor les sommes sur lesquelles on comptait.

Je vous ai envoyé le résumé du projet des Banques d'émission déposé par le Gouvernement : l'*Opinione*, journal de l'opposition, estime qu'il est plus facile de décider l'échange des billets contre des espèces que d'y procéder, et, de son côté, l'officieux *Popolo romano* déclare la chose impossible dans la pratique.

En ce qui concerne le taux de l'escompte, le *Popolo* démontre que les Banques d'émission ont intérêt à le maintenir élevé :

« Prenons, dit il, l'exemple de la Banque Nationale. Il lui convient plus de tenir un portefeuille de 500 millions à 5 0/0, ce qui lui constitue un revenu de 25 millions, qu'un portefeuille de 600 millions à 4 0/0 qui ne lui constituerait qu'un revenu de 24 millions. Mais ce n'est pas tout : dans le premier cas, avec 500 millions de circulation la Banque paiera 7.200.000 fr. seulement à l'Etat ; dans le second, celui des 600 millions, elle devra payer 1.450.000 fr. de plus, soit 8.640.000 fr. »

Et la *Correspondance de Rome* ajoute :

« La conséquence de ce raisonnement est limpide. Pour inciter les Banques à réduire le taux de leur escompte, il faudrait réduire l'énorme taxe frappée par M. Luzzatti sur la circulation des Banques, ou proportionner cette taxe au taux de l'escompte lui-même. Mais ici apparaît aussitôt cet antagonisme signalé plus haut par nous entre l'Etat et les particuliers. L'Etat qui fait des prodiges de calcul et de prestidigitation pour élever le chiffre de ses recettes et pour poser son budget en équilibre, ne se sentira pas capable ni de renoncer à la taxe fixe ni d'abaisser cette taxe. C'est ce qu'on appelle le cercle vicieux.

« Et l'épuration des portefeuilles ? et la désimmobilisation des capitaux enfouis et immobilisés dans les opérations foncières et immobilières ? — Voila encore, malgré l'offre gracieuse de l'Etat d'abaisser la taxe de circulation aux établissements qui appliqueront ces deux conseils, ou qui exécuteront ces deux sentences avant les dates fixées, des mesures plus faciles à indiquer qu'à suivre.

« Les conseilleurs ne sont pas les payeurs, insinuait récemment le chef d'un institut d'émission. Le ministre me disait l'autre jour : Mais pourquoi n'épurez-vous pas votre portefeuille d'escompte ? Pourquoi ne suspendez-vous point le renouvellement de leur papier et de leurs échéances aux débiteurs suspects, et dont la dette s'éternise dans un long renouvellement ? »

— « Si je suspendais mes renouvellements, répondis-je au ministre, mon compte serait clair. Je n'aurais qu'à passer le montant de la créance par profits et pertes. C'est là un terrain sur lequel il faut procéder avec prudence, *piano, adagio !* »

Il se confirme que la Société du Crédit Foncier Italien n'entrevoit pas la possibilité de se procurer le capital nécessaire aux avances à faire aux communes et provinces. On dit, à présent, que la Caisse des dépôts et prêts continuerait ce service, et chercherait à se procurer des ressources, pour le paiement des pensions, par la vente des titres de rente italienne qu'elle détient en portefeuille. C'est évidemment sur cette question de paiement des pensions que s'engagera la bataille à Montecitorio.

Je crois vous avoir dit, il y a quelques temps, que la Banque de Crédit Toscane et la Banque Nationale de la même province devaient fusionner, mais ; en l'absence de dispositions législatives *ad hoc*, cette fusion n'a pu avoir lieu. Or, le projet de loi relatif aux Banques est muet sur ce point, et, de plus, le rapport qui l'accompagne démontre que le Gouvernement n'est pas disposé à autoriser le transfert à la Banque Nationale de Toscane de la faculté d'émission dont jouit la Banque de Crédit.

Toutefois, les directeurs des deux établissements ont adressé une pétition à la Chambre des députés pour expliquer les avantages de la fusion et solliciter l'autorisation d'y procéder en faisant ressortir les avantages qui en résulteraient pour l'Etat.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes du Trésor Italien. — A fin novembre dernier les revenus du Trésor, pour les impôts directs et indirects pendant les cinq premiers mois de l'exercice financier en cours, se sont élevés à 492.776.316 lire 79 ; ce chiffre dépasse de 6.789.254, lire 55 celui de la période correspondante de 1891.

Voici le détail de ce total :

Chapitres	1892	1891	Différ.
	En milliers de francs		
Impôts directs..............	119.047	119.558	— 510
Taxes sur les affaires.......	82.712	82.523	+ 188
Impôts de consommation...	262.353	252.420	+ 9.933
Loterie	28.663	31.485	2.821

Le Projet de loi relatif aux Banques d'émission en Italie. — Pour compléter nos précédentes informations, voici des détails concernant ce projet qui est divisé en 13 articles :

Le privilège d'émission des billets et de leur cours légal est prorogé pour six ans, jusqu'au 31 décembre 1898. Pendant les quatre premières années, les Banques devront porter à 40 0/0 de leur circulation leur réserve métallique, et opérer, non seulement à Rome, mais en province, dans les villes désignées, le change des billets en monnaie métallique.

Les Banques devront accepter les billets des Etablissements concurrents.

A la fin de chaque période bi-annuelle, elles devront avoir liquidé *un tiers* de leur portefeuille immobilisé ou en souffrance. Les instituts qui devanceront cette date jouiront d'une diminution de 1 0/0 sur leur taxe de circulation.

Les effets en souffrance, chaque année, devront figurer au *Passif* du bilan et être passés par *Profits et pertes*, Les sommes recouvrées sur les comptes antérieurs en souffrance figureront à l'*Actif*.

Les Banques d'émission auront le droit de recueillir des sommes à titre de dépôts et comptes-courants, mais seulement jusqu'à concurrence de la moitié de leur capital social (?). Elle n'auront pas le droit d'accorder à ces placements un taux d'intérêt supérieur au tiers du taux légal d'intérêt.

D'autres dispositions visent la surveillance gouvernementale, les souffrances des portefeuilles et l'augmentation du capital, autant de mesures destinées à ramener peu à peu les Banques d'émission à leur rôle et dans leurs conditions normales.

Le ministère désire faire approuver ce projet de loi avant les vacances de Noël.

La Récolte des Vins italiens en 1892. — D'après les avis télégraphiques parvenus au Ministère, relatant les résultats de la campagne vinicole de cette année, la récolte totale est évaluée à 33.365.000 hectolitres, soit une diminution de 3.626.600 hectolitres par rapport à 1891.

La diminution est surtout sensible en Sicile, au Piémont, dans la région méridionale de la Méditerranée, en Sardaigne et dans la Lombardie ; par contre, il y a augmentation dans l'Emilie, dans la Marche et l'Um-

brie, dans la Vénétie et dans la région méridionale de l'Adriatique. En Toscane, dans le Lazio et en Ligurie la diminution est de minime importance.

L'Emigration italienne pendant le premier semestre de 1892. — La diminution a été sensible pendant cette période. De 163.402 émigrants relevés du 1er janvier au 30 juin 1891, le chiffre est descendu à 135.717, et, fait plus caractéristique, la diminution porte entièrement sur l'émigration permanente qui est de 49.742 personnes, au lieu de 83.302 en 1891. Par contre, l'émigration temporaire, provoquée par des travaux exécutés dans les pays voisins, s'est accrue de 2.773 personnes.

Dans la seule province de Vénétie, la réduction a été de 24.292, pour le 1er semestre 1891, à 6.992 pour la période correspondante de 1892.

La Société des Chemins de fer de la Sicile. — Cette Société a cédé au Crédit industriel de Turin, les quatre mille obligations se montant à 2.000.000 de lire, dont l'émission avait été autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires du 29 novembre dernier.

Lesdites obligations, portant jouissance à partir du 1er janvier 1893, sont garanties par le dépôt effectué à la Caisse des Dépôts et Prêts de l'annuité de 1.005.551 lire, due par l'État à la Société par suite de l'ouverture des lignes Siracuse-Porto et Scordia-Caltagirone.

La Société de Navigation Italo-Britannique en Italie. — Dans sa dernière séance, le Conseil général de la Banque de Naples, ayant à délibérer au sujet de la continuation du subside de 250.000 lire fourni à la Société de navigation italo-britannique, a adopté l'ordre du jour suivant : le Conseil d'administration de la Banque est invité à rappeler à la Société de navigation les engagements contractés et autorisé à recourir, si besoin est, aux moyens légaux.

Les Produits des Taxes de fabrication en Italie. — Pour l'exercice financier 1891-92, clôturé au 30 juin dernier, les taxes de fabrication et de vente des alcools, de la bière, des eaux gazeuses, chicorée, sucre, glucose, etc., se sont élevées à 32.592.423 lire 17, soit une augmentation de 3.847.696 lire 74, sur les sommes liquidées pour le précédent exercice.

Cette amélioration s'est continuée en juillet dernier : il résulte, en effet, des statistiques de la Direction générale des gabelles, que les recettes du premier mois de l'exercice en cours, s'élèvent, pour ce chapitre, à 1 million 961.694 lire 18, en augmentation de 213.339 lire 27, par rapport à juillet 1891.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 17 décembre 1892

La Rente, défendue par le coupon de janvier est assez ferme, malgré les télégrammes de Paris; mais, pour toutes les autres valeurs, l'inactivité reste la caractéristique du marché. Seules les actions de la Société des Conduites d'eau ont été l'objet de nombreuses fluctuations. Après avoir débuté à 400, elles sont tombées à 398 pour remonter à 403 à la suite de rachats assez importants. Le groupe belge qui détient les obligations est composé de la *Société des Conduites d'eau de Liège*, du *Crédit Liégeois* et de la *Caisse commerciale de Bruxelles* : ces obligations sont du type 4 1/2 0/0 or, garanties par les délégations communales. Après la première série d'obligations, se chiffrant par 5 millions, on en émettra une seconde de 3 millions à option. L'émission des premiers cinq millions portera sur 10.000 obligations de 500 fr., payables en or et amortissables en 50 ans.

On annonce que, dans une réunion tenue à Milan, les syndicataires du *Risanamento* de Naples ont décidé de renouveler le contrat qui les liait et d'assurer jusqu'en 1894 le service financier de cette entreprise.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.	16 déc.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	96 55	96 77	96 87	96 95	97 35	97 20
Ch. de fer Méditerranée act.	550 »	541 »	539 »	538 »	540 »	542 »
— Méridionaux act.	668 50	665 »	664 »	658 »	660 »	661 50
Banque Nationale act.	1355 »	1353 »	1351 »	1350 »	1345 »	1285 »
— de Rome	1038 »	1035 »	1035 »	1010 »	1024 »	1015 »
— Générale	368 50	362 50	355 »	339 50	349 »	346 50
Comp. Nav. à vap. F. R.	328 »	329 »	327 »	326 »	326 »	322 »
Banque Immobilière	160 »	169 »	159 »	141 »	144 »	145 »
Crédit mobilier Italien	530 »	531 50	526 50	493 »	516 »	511 »
Eaux Marcia	1222 »	1215 »	1183 »	1190 »	1195 »	1198 »
Change sur la France	103 80	103 75	103 67	103 65	103 65	103 65
— sur Londres	25 96	25 90	25 87	25 86	25 86	25 85
— sur Berlin	127 »	127 15	127 05	127 10	127 10	127 10
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	96 50	96 77	96 87	96 97	97 32	97 15
Crédit Mobilier Italien	530 »	531 50	524 »	492 »	513 »	511 50
Chemins de fer Méridionaux	667 »	664 »	662 »	657 50	660 »	660 »
Change sur Paris	103 70	103 60	103 60	103 67	103 57	103 65
— sur Berlin	128 05	127 92	127 95	128 05	128 »	128 10

LUXEMBOURG

(Grand-Duché)

LE BUDGET

En deux séances, la Chambre des députés a terminé la discussion générale du budget pour 1893, discussion qui a donné lieu à quelques explications fort intéressantes. Répondant à un député qui, dans un long discours, avait cherché à démontrer que la situation financière était loin d'être aussi florissante qu'elle en avait l'air, et que selon lui la richesse du pays n'avait guère augmenté, M. le Directeur général des Finances a soutenu que les impôts frappant la fortune publique donnant tous les ans les plus beaux résultats, on devrait nécessairement en tirer les conséquences que cette fortune allait en augmentant.

En 1849, l'impôt mobilier produisit 126.558 fr., et en 1892, 748.460 fr. Ces chiffres parlent. Pour 1893, les impôts directs se montent au total de 5.829.000 francs, ce qui fait par tête d'habitant fr. 27,56, alors que la moyenne par tête d'habitant est de fr. 50,87 en Allemagne, 62,77 en Angleterre, 48,42 en Autriche, 48,42 en Espagne, 78,96 en France, 47,44 en Italie, 29,47 en Russie. La situation économique d'un pays peut, d'après le Directeur général des Finances, être taxée encore d'après les résultats de l'administration des postes ; or, en 1890, cette administration a manipulé des sommes pour 65 millions de francs et en 1891 pour 67 millions : augmentation de 2 millions en une année.

Quant à la question de la conversion des emprunts de 1859 et 1863, demandée par la section centrale, le Gouvernement, qui n'est pas mal disposé à donner suite à cette demande a étudié les détails de cette opération et a soumis les résultats de ses études au Conseil d'État qui est en ce moment occupé à les examiner. L'emprunt de 1859 a été émis à 89 75 0/0, celui de 1863 à 91 70 0/0 ; aujourd'hui le cours en a dépassé le pair.

Les deux annuités servies actuellement par l'État sont de 600 000 francs ensemble ; il reste à amortir 8.839.150 fr. Une conversion exigerait donc un nouvel emprunt de neuf millions en chiffres ronds, productifs d'un intérêt de 3 1/2 0/0 ; en répartissant cet emprunt sur 35 annuités, celles-ci seraient de 370.917 fr. chacune, au lieu de 600 000 ; ce qui constituerait une économie annuelle de 230.000 francs environ.

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 770)

LA SITUATION

Lisbonne, 15 décembre 1892.

La situation politique n'a souffert aucune modification ou, pour mieux dire, la crise imminente n'a pas encore éclaté. On ne sait pas bien si le président du Conseil est dans l'impossibilité absolue de trouver de nouvelles personnalités, ou au contraire s il ne veut pas les rechercher, trouvant plus commode de se servir de celles qu'il a déjà sous la main. Que ce soit l'une ou l'autre de ces causes, ce qui est certain, c'est que, dans de telles conditions, M. Dias Ferreira peut être renversé dès les premières séances de la Chambre, si tant est qu'il puisse y arriver. Nous regrettons qu'il en soit ainsi parce qu'on doit bien le dire : aux crises exceptionnelles il faut des hommes ayant une situation également exceptionnelle. M. Dias Ferreira était un de ces hommes-là. Cela ne veut pas dire qu'il ait des qualités personnelles ou administratives supérieures à celles de quelques-uns des chefs du parti constitutionnel, mais cela signifie que, par le seul fait que M. Dias Ferreira est libre de toutes attaches politiques et n'a pas sur lui des engagements pris avec les partis tant pour le passé que pour l'avenir, il lui est plus facile qu'à tout autre d'accomplir la dure besogne que les circonstances imposent pour remédier aux difficultés du Trésor.

On ne sait rien des mesures financières que M. Dias Ferreira a l'intention de présenter aux Chambres mais, quelles qu'elles soient, on doit s'attendre à ce qu'elles blessent de forts intérêts et probablement des collectivités puissantes. Les économies provenant de la réduction des fonctionnaires de l'Etat sont des économies de bouts de chandelles ; elle ne produiront pas grand chose et on ne les décrète ordinairement que pour jeter de la poudre aux yeux du public qui exige toujours des victimes et tombe de préférence sur les malheureux fonctionnaires. Sous ce rapport, on a peut être déjà épuisé tout ce que l'on pouvait faire, si ce n'est qu'on n'a touché ni à l'armée ni à la marine, pour des raisons qu'on devine facilement. Et pourtant, Dieu sait si nous en avons des généraux et des amiraux en nombre suffisant pour renforcer les armées et les flottes des grandes puissances ! Mais on n'y touchera pas et on aura raison dans une certaine mesure.

Or, comme ce n'est pas avec de la poussière qu'on bouche les trous du Trésor, et que ce n'est pas avec la même monnaie qu'on peut payer ses grosses dettes il faut bien que le président du Conseil, s'il veut diminuer d'une façon utile et palpable les charges qui écrasent les finances de l'Etat, s'adresse aux grandes collectivités (Compagnies et autres) avec lesquelles le Gouvernement a des contrats qui constituent la charge la plus lourde pour les finances publiques. En y faisant quelques coupures, on obtiendra des résultats bien supérieurs à tout ce qui a été fait jusqu'à présent aux frais des pauvres fonctionnaires qui ont été forcés de serrer la ceinture outre mesure. La Banque de Portugal, les Compagnies de Chemin de fer subventionnées, le Câble sous-marin pour l'Afrique, pour ne pas en nommer d'autres, sont tout naturellement indiqués pour cette opération douloureuse mais nécessaire. Or par ses attaches, par la part active qu'il prend dans l'administration de ces Compagnies, le parti constitutionnel ne pourrait faire ces réductions indispensables.

Je mentionne parmi ces collectivités, que je voue au sacrifice, la Compagnie des Tabacs quoiqu'on assure et de bonne source, depuis deux jours, que le Gouvernement a définitivement résolu de ne présenter aux Chambres aucune proposition modifiant la teneur des contrats existants et qu'aucune réduction ne sera proposée par lui au sujet des obligations de la Compagnie pas même pour la prime du change. Je répète que je tiens cette information de bonne source.

Dans ce cas, je ne vois pas bien de quel côté M. Dias Ferreira ou tout autre ministre des finances, pourra se retourner pour trouver l'argent qu'il lui faut pour les besoins de l'Etat et pour l'équilibre du budget. Si les contrats avec la Compagnie des Tabacs sont inviolables, le sont-ils aussi pour toutes les autres grandes Compagnies et Sociétés ? Et alors on ne pourra même pas toucher aux contrats existants avec la Banque de Portugal ? Mais que diront, dans ce cas, les porteurs de titres de la Dette extérieure? N'avaient-ils pas aussi des contrats et des contrats garantis par des lois? Si le *suprema salus* a été invoqué pour la réduction des intérêts de la Dette, il semble que la simple justice commande de faire retomber les mêmes sacrifices sur tous ceux qui sont dans des conditions analogues. Je ne peux pas comprendre que les contribuables, les fonctionnaires, les porteurs de la Rente intérieure et extérieure aient été condamnés à des sacrifices onéreux et qu'on maintienne intégralement les gros bénéfices de quelques grandes Compagnies. Cela blesse l'équité et la conscience publique.

Les négociations pour l'entente avec les obligataires de la Compagnie Royale des Chemins de fer qui se poursuivent depuis si longtemps ont abouti, paraît-il, à un accord. Je crains cependant que cette question des Chemins de fer portugais qui est sur le tapis depuis quelques années, ne nous réserve encore, ainsi qu'aux intéressés étrangers, quelques surprises.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque aux 16 et 23 novembre :

	16 nov.	23 nov.		contos
	—	—		—
Or et argent	4.843	5.078	+	235
Bronze	411	352	—	49
Prêts sur titres	4.060	4.060		»
Dettes du Trésor	11.375	11.547	+	172
Emprunts de Banque sur valeurs	29.923	29.950	+	27
Dépôts	1.683	1.711	+	28
Dividendes à payer	80	80		«
Bénéfices	2.000	2.054	+	54
Billets en circulation	48.445	48.710	+	265

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 13 décembre est de 318:420$018 reis pour Lisbonne ; il a été de 282:635$218 reis pendant la même période de 1891 ; soit, pour 1892, une augmentation de 35 : 784$800 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 226 : 206$408 reis pour 1892 et de 224 : 000$856 reis pour 1891, soit une augmentation de 2:205$552 reis en 1892.

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 39e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 62:922$000 reis, soit :

Voyageurs	32:240$000 reis
Grande vitesse	5:700$000 —
Petite vitesse	24:982$000 —
Total	62:922$000 —

Pendant la même période de 1891, les recettes avaient été de 76:031$ 380 reis.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 770)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 13 décembre 1892.

Le Conseil de l'Empire vient d'approuver une nouvelle loi sur la propriété foncière des paysans, qui a pour objet d'empêcher les personnes n'appartenant pas à la classe des paysans d'acquérir des terres. D'après cette loi, les paysans et les *mirs*, c'est-à-dire les associations de paysans possédant des terres en commun, ne pourront ni vendre ni céder leurs terres à d'autres qu'à des paysans ou des *mirs*.

Les terres des paysans ne pourront pas être vendues par autorité de justice, soit à des paysans, soit à d'autres personnes et elles ne devront pas être hypothéquées.

Ces dispositions sont nécessitées par la trop grande facilité avec laquelle les paysans russes abandonnent leurs terres ; on ne constate chez eux à aucun degré cet amour du sol si caractéristique du paysan dans le reste de l'Europe ; la cause de cette différence provient probablement de ce que la propriété privée des terres est encore très rare en Russie, et commence seulement à remplacer l'institution communiste du *mir*.

Si on voulait apporter une amélioration radicale dans le sort des paysans russes, c'est à cette dernière institution qu'il faudrait s'en prendre ; avec l'organisation actuelle de ces communautés, le paysan travailleur ne peut avoir aucun avantage sur les membres inactifs ou inintelligents de l'association. On espère généralement que les nouvelles dispositions vont augmenter l'activité de la population rurale et arrêter les progrès du fléau de l'ivrognerie.

Le Gouvernement a résolu de procéder au rachat du chemin de fer de Moscou-Koursk et du chemin de fer d'Orenbourg.

M. de Witte, ministre des finances, présidera en personne la Commission chargée de préparer le projet de réorganisation de la Banque impériale et qui se réunira au mois de janvier.

Les producteurs de pétrole ont l'intention d'établir une canalisation de pétrole qui commencerait à Enseli, sur la mer Caspienne, et traverserait toute la Perse pour se terminer au golfe Persique ; ils espèrent ainsi monopoliser le commerce du pétrole dans l'Inde.

Informations Économiques et Financières

Les Syndicats. — On annonce que le Gouvernement prépare un projet de loi interdisant absolument la formation de Syndicats industriels ou commerciaux.

Ce sont les incidents qui ont accompagné la constitution du Syndicat des huiles de naphte qui motiveraient cette mesure aux yeux du Gouvernement.

La Banque Agraire de la Noblesse. — Le *Messager du gouvernement* publie un oukase de l'Empereur, relatif à une émission de lettres de gage 4 1/2 0/0 de la Banque Agraire de la Noblesse.

Aux termes de cet oukase, la Banque est autorisée à émettre à présent autant de titres 4 1/2 0/0 qu'il en reste de disponibles, sur la somme de 90 millions de roubles de lettres de gage dont l'émission avait été autorisée au mois de février 1892, après émission de lettres de gage 5 0/0, conformément à l'ordonnance du 27 mars.

Le Commerce de la Russie. — Le commerce de la Russie pendant les neuf premiers mois de 1892 est représenté par les chiffres suivants :

	Neuf premiers mois Milliers de roubles 1892	1891	1890
Exportations :			
Articles d'alimentation..	1164.28	328.133	277.990
Matières premières	168.070	178.047	203.197
Animaux vivants.......	11.062	11.498	8.159
Objets fabriqués........	21.002	21.223	17.363
Total.........	310.382	538.901	506.709
Métaux précieux........	145	140	8.384

	Milliers de roubles 1892	1891	1890
Importations :			
Articles d'alimentation..	41.486	44.891	48.264
Matières premières.....	175.903	163.927	174.560
Animaux vivants.......	587	769	797
Objets fabriqués........	54.926	59.224	55.103
Total.........	272.902	268.811	278.724
Métaux précieux........	81.701	72.669	17.519

La Banque Foncière des paysans. — Pendant l'année 1891, le nombre des demandes présentées à la Banque foncière des paysans à l'effet d'obtenir des avances de capitaux pour l'acquisition de terres a atteint le chiffre de 1.881 ; le total des prêts consentis a été de 1.325 et le montant de ces prêts s'est élevé à 4.438.700 r. Si l'on compare ces résultats à ceux obtenus par l'établissement en question depuis l'époque de sa création (1883), on trouve que l'année 1891 occupe le second rang quant au nombre des affaires dont la Banque a eu à s'occuper (en 1885, en effet, ce nombre était de 1.983) et le troisième si l'on prend en considération le total des prêts consentis.

Si, d'un côté, ces résultats peuvent être considérés comme satisfaisants, il importe de remarquer, d'un autre côté, que la mauvaise récolte de 1891 a rendu la situation de la Banque assez difficile ; les versements à opérer par les emprunteurs n'ont pu se faire que dans de mauvaises conditions et, en outre, peu de personnes désirant acquérir des terres, la Banque a dû prendre à sa charge les biens dont elle avait ordonné la mise en vente par suite de l'insolvabilité des emprunteurs respectifs.

Sur les 1.325 prêts consentis en 1891, 1.186 ont été accordés dans le courant de cette même année et ont fourni à 76.102 paysans les moyens d'acheter 162.940 déciatines de terrain d'une valeur de 6.337.800 r. environ, dont 4.438.700 r. ont été avancés par la Banque et 1,899,100 r. représentent la part qu'ont eu à payer les acquéreurs, soit les 29,87 0/0 du prix total. Le versement de cette somme de 1.899.100 r. a été réglé comme suit : au moment de la conclusion de l'affaire 1.684.900 r. ou 88,7 0/0 et dans un délai de trois ans 116.800 r. ou 6,2 0/0, de six ans 49.600 r. ou 2,6 0/0, supérieur à six années 47.800 r. ou 2,5 0/0. Il convient de remarquer que la somme à verser immédiatement par les emprunteurs a été proportionnellement plus forte que les années antérieures ; en 1890, elle ne formait que les 87,7 0/0 du montant total et, si l'on remonte plus haut, on trouve que, pour 1884, elle n'en était que les 63,5 0/0.

Si, maintenant, on envisage la provenance des terres acquises par les paysans, on voit que 130.330 déciatines ont été vendues par la noblesse et des employés, 833 par le clergé, 20.191 par des marchands ou des bourgeois, 4.584 par des paysans, 445 par des israélites, 386 par des institutions tant privées que publiques, 343 par les Cosaques, 817 par des sujets étrangers, 2.098 par la Banque elle-même, 300 par des colonies allemandes et 2.613 par des Baschkirs ; ces terres étaient engagées pour 52 0/0 environ de leur valeur totale ; toutefois, il n'a été prélevé pour amortir cette dette que 30 0/0 sur le produit de leur vente.

Depuis sa fondation, la Banque foncière des paysans

a effectué des avances pour un total dépassant 75 millions de roubles, ce qui a facilité à une population de 804.000 hommes l'acquisition de 1.742.000 déciatines de terrain.

Les biens que la Banque a dû mettre en vente et pour lesquels elle n'a pas trouvé d'acquéreurs atteignaient, à la fin de 1891, le chiffre de 353. Les frais de toutes sorte occasionnés à la Banque par la possession de ces terres, déduction faite des revenus de différente nature par elles produits, se sont élevés à 575.000 r. environ. Une somme de 500.000 roubles seulement ayant été portée au budget de 1891 pour cet objet, il résulte que, de ce chef, la Banque des paysans a porté au chapitre des pertes un montant de 75.000 r.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

VALEURS	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.	16 déc
Russe II Emprunt d'Orient.	102 75	102 75	103 »	102 75	102 75	102.87
— III — ..	104 87	105 »	105 37	105 »	105 »	104 75
Banque de Commerce extér.	267 25	268 »	275 50	285 25	284 50	286 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	457 25	457 »	478 »	497 »	485 50	491 »
— — de Varsovie....	»	» »	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	433 »	438 »	454 »	458 »	460 »	457 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	159 25	159 75	159 25	159 »	158 50	157 »
Grands Ch. de fer Russes..	255 »	255 ..	256 50	257 50	257 »	255 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	114 »	114 50	115 25	115 »	115 »	115 »
Change sur Paris..........	40 12	40 40	40 25	40 25	39 92	39 50
— sur Londres........	101 »	101 65	101 25	101 20	100 50	99 50

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 770)

LA SITUATION

Genève, 16 décembre 1892.

Il est exact que le Gouvernement français aurait désiré obtenir un délai pour la ratification de l'arrangement franco-suisse, mais le Conseil fédéral a dû faire comprendre au Gouvernement français qu'il lui était impossible d'ajourner une décision à cet égard. Le Conseil des Etats a adopté, à l'unanimité, l'arrangement franco-suisse, qui vient d'être ratifié par le Conseil national. Mais n'oubliez pas que M. Droz a bien spécifié dans son discours que le régime provisoire actuel prendra fin irrévocablement au 1er janvier. La Commission du Conseil des Etats s'était déjà occupée mercredi dernier de cette question. Il n'y avait pas eu de décision prise; mais on comptait avec raison sur la ratification; cependant le Conseil était invité à appliquer le tarif général aux produits français dès le 1er janvier, si les Chambres françaises n'avaient pas ratifié l'arrangement. Les ratifications pour la convention additionnelle de 1891 sur les droits de pêche entre la France et la Suisse viennent d'être échangées entre M. Droz, conseiller fédéral, et M. Arago, ambassadeur de France à Berne.

L'Assemblée générale réunie hier matin, a procédé à l'élection du président et du vice-président de la Confédération pour 1893 et à l'élection d'un membre du Conseil fédéral en remplacement de M. Droz, démissionnaire.

M. Schenk, de Berne, a été élu président de la Confédération par 152 suffrages sur 168; M. Frey, de Bâle-Campagne, vice-président, par 90 voix; M. Lachenal, membre du Conseil fédéral, par 130 voix sur 169. Une voix a été donnée à M. Lardy, ministre à Paris.

La démission de M. Droz, causée par des raisons de santé et des devoirs de famille, a été accueillie par d'unanimes regrets. M. Droz, est un homme d'élite qui a rendu de très grands services à notre patrie. D'après une dépêche de l'*Ostschweiz*, M. Marti quitterait le Conseil d'État et serait nommé directeur de la Banque cantonale.

Ainsi que l'*Economiste Européen* l'a annoncé, l'Assemblée générale des actionnaires du Jura-Simplon a eu lieu vendredi dernier. Voici le nombre des titres déposés : 277.000 actions dont, en chiffres arrondis : 8.000 par l'Est français, 16.000 par le groupe bernois, 20.000 par le groupe vaudois, 21.000 par le groupe fribourgeois, 27.000 par l'Allemagne, 77.000 par la Confédération, 100.000 par le groupe genevois et 8.000 divers. Une grande quantité de permis de circulation ont été délivrés. L'Assemblée s'est ouverte sous la présidence de M. Francillon, délégué à la présidence en lieu et place de M. Bory-Hollard, empêché. Les résolutions suivantes ont été adoptées :

a) Le Conseil d'administration propose de porter au maximum de trente-six le nombre des membres à élire par l'Assemblée des actionnaires.

b) Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale que le renouvellement du Conseil, qui doit s'opérer par tiers tous les deux ans, se fasse, pour la première période de six années, par un tirage au sort effectué séance tenante par les soins du bureau de l'Assemblée.

Voici la liste des trente-six membres nommés :

MM. André, A.; Baup, A.; Benz, R.; Chappuis, J.; Chassot, A.; Cholfat, L.; Darier, H.; Francillon, E.; Gendre, C.; Gerber, Ch.; Girod, E.; Hentsch, E.; Joost, G.; Lachenal, A.; Lefébure, L.; Lenoir, Ch.; Marcuard, G.; Masson, C.; de Meuron, P.; Necker, F.; Parcus, Ch.; Rambert, L.; Richard, A.-L.; Roch, A.; Rosselet, N.; Ruchet, M.; Ruffieux, E.; Schmid-Ronca, J.; Sessler, J.; Turrettni, A.; de Weck, H.; von der Weid, Ch.-A; Weiss, E.

Tous ces personnages faisaient partie du Conseil précédent. Les nouveaux membres élus sont les suivants :

MM. Boiceau, Charles, avocat à Lausanne; Grand, J., conseiller national du Jura bernois, qui remplace M. de Muralt; Paccaud, Emile, directeur de la Banque cantonale, à Lausanne.

En somme, il y a peu de changements. Le nouveau Conseil d'administration ne nous paraît pas destiné à faire monter les recettes et à augmenter les bénéfices du Jura-Simplon.

Informations Économiques et Financières

Les Péages. — Les recettes des péages pendant le mois de novembre 1892 ont atteint 3.167.526 fr. Elles avaient été de 2.739.287 fr. en novembre 1891; excédent en faveur de novembre 1892 : 428.239 fr.

Du 1er janvier à la fin de novembre 1892, les recettes ont été de 31.763.975 fr. Pendant la période correspondante de 1891, elles étaient de 27.348.964 fr.; excédent en faveur de 1892 : 3.915.011 fr.

Le Budget du canton de Vaud. — Le projet de budget pour 1893 a été distribué au Grand Conseil du canton de Vaud. Il prévoit 6.909.490 fr. de recettes, dont : impôt foncier 1.100.000 fr.; impôt mobilier 1.350.000 fr.; droit de mutation 975.000 fr, etc. Dépenses 7.222.572 fr. : administration générale 731.590 francs; justice et police 587.950 fr.; instruction et cultes 1.801.935 fr.; intérieur 490.420 fr.; agriculture et commerce 712.700 fr.; militaire 667.500 fr.; travaux publics 1.268.910 fr. Excédent des dépenses : 313.085 francs.

Le Budget du Canton du Tessin. — Le budget pour 1893, fixant précédemment, selon les prévisions du Gouvernement, un excédent de recettes de 3.450 fr., accuse aujourd'hui un déficit de 106.000 fr., provenant d'amortissement de la dette de l'Etat, 40.000 fr.; des traitements des agents de poursuite, 25.000 fr.; des dépenses imprévues pour réparations considérables aux constructions publiques. La situation n'est, au fond, pas défavorable et une augmentation des impôts n'est probablement pas nécessaire. La Commission du budget n'ayant pas terminé ses travaux, le Grand

Conseil s'est ajourné, après une session de deux jours, à janvier prochain.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

VALEURS	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.	16 déc.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	104 37	104 25	104 37	104 37	104 37	104 37
Fédéral 1887 3 ½ %	104 ..	104 ..	104 25	104 37	104 50	104 75
— 1889 3 ½ %	102 35	103 ..	103 12	103 12	103 25	103 25
— Ch. de fer 3 %	94 50	94 55	94 60	94 80	94 95	95 ..
Italien 5 %	92 90	93 37	93 50	93 45	93 65	93 42
Egypte unifiée 4 %	494 50	494 25	492 ..	492 75	494 50	496 50
— priv. 3 ½ %	470 ..	470 ..	470 ..	470 62	... ..	... ..
Ottoman prior. 4 %	430 50	428 12	427 62	428 25	434 ..	431 25
Douanes ottomanes 5 %	470 62	470 62	470 62	472 50	479 37	475 .
Serbe Obrt. 5 %	386 25	382 50	382 ..	366 25	368 75	363 75
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	113 12	115 62	114 37	113 12	114 37	110 62
Central Suisse	6'2 50	606 87	606 25	581 87	588 12	589 37
Nord-Est Suisse	566 87	564 37	558 12	538 75	544 37	538 75
Union Suisse	373 12	368 12	362 50	355 ..	354 37	354 37
Salève	335 ..	335 ..	333 75	337 50	337 50	315 ..
Lombards	220 62	220 ..	220 62	211 87	215 ..	213 12
Canada-Pacif. c. g	461 25	468 75	470 ..	470 ..	468 75	467 50
Banques						
Banque de commerce	1065..	1060..	1040 .	1040..	1040..	1047 50
— de fonds d'Etat	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Union fin. gén.	548 75	550 ..	545 62	543 75	546 87	541 87
Banque de Paris	676 87	685 62	683 75	670 ..	691 87	678 12
Crédit Lyonnais	783 12	785 62	785 ..	773 75	783 75	780 62
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	447 50	447 50	447 50	447 50	446 25	446 25
Gaz de Marseille	1041 25	1047 50	1043 75	1041 25	1043 75	1042 50
Gaz de Naples	575 ..	575 ..	577 50	567 50	570 ..	580 ..
Gaz priv. Rio-Jan	571 25	578 12	570 ..	565 ..	537 50	553 12
Ind. gén. du Gaz	744 37	743 75	745 ..	742 50	742 50	742 50
Lyon Eaux-Eclairage	512 50	509 37	513 75	515 ..	518 62	515 ..
Appareils électriques	519 37	517 50	519 37	518 75	521 25	520 ..
Rio-Tinto	405 .	413 12	418 12	417 50	408 12	411 87
[illegible]	121 25	121 87	123 75	124 37	121 87	121 25
Cape Copper	43 12	43 75	44 37	45 ..	44 37	43 75
Min. Alp. Autr.	126 25	127 50	124 37	116 87	120 62	122 50
Changes						
France	99 96	99 97	99 99	100 02	100 01	99 98
Bruxelles	99 91	99 90	99 99	99 90	99 90	99 90
Italie	96 25	96 37	96 37	96 37	96 37	96 37
Londres	25 14	25 14	25 14	25 15	25 15	25 14
Amsterdam	208 19	208 12	208 12	208 12	208 12	208 12
Allemagne	123 47	123 47	123 50	123 48	123 57	123 60
Vienne	210 ..	210 ..	209 75	209 94	209 62	209 50

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 17 décembre 1892.

Absence d'affaires ; Bourse lourde, la spéculation paraît découragée, car l'entrain fait défaut à Berlin, à Vienne et à Rome. A Paris, on s'agite trop. Les titres européens ont été très négligés; d'ailleurs, si nous nous sommes abstenus cette semaine, cela tient à notre politique intérieure. Il y a eu une élection au Conseil Fédéral. Voici les cotes de quelques-unes de nos valeurs : Obrt 365, Ouest-Suisse 521, Jura-Simpoln 111 7/8, Financière 542 1/2 ; la baisse a été à peu près générale.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 13 décembre 1892.

Depuis plusieurs jours le bruit se répand, ici, que M. Kaulla, qui représente à Constantinople la Deutsche Bank et les intérêts allemands, vient d'obtenir la concession du Chemin de fer d'Eskichéhir à Ouchak, Afiourn-Kara Hissar et Konia. Eskichéhir est une station de la ligne d'Ismidt-Angora qui, comme vous le savez, appartient déjà à M. Kaulla et qui, construite par MM. Vitali, vient d'être achevée il y a peu de semaines. Cet embranchement lui apporterait une augmentation de trafic considérable. M. Kaulla en aurait également obtenu le prolongement jusqu'à Césarée, avec une garantie kilométrique de 14.000 fr. On ajoute qu'il se serait engagé, malgré le chiffre de cette garantie, à ne jamais demander plus de 5.000 fr. effectifs par kilomètre, ce qui équivaudrait à garantir un minimum de 9.000 fr. de recettes brutes kilométriques.

C'est, comme vous le voyez, une très grosse affaire et cette nouvelle a causé ici une vive sensation, si elle est vraie ce serait, en effet, un succès considérable remporté par l'élément allemand et je crois qu'il faut s'attendre, avant la conclusion définitive, à une lutte très vive d'influences.

Informations Économiques et Financières

La Monnaie divisionnaire. — La commission de contrôle pour la frappe de la nouvelle monnaie divisionnaire, en argent, a examiné la question de la tolérance de poids sur le métal fourni pour la frappe, comparé avec le poids des pièces reçues de l'Hôtel des monnaies. Les autorités de ce dernier établissement soutiennent qu'on devrait tolérer une différence de 3 pour mille entre le poids total reçu et livré. La commission soutient, de son côté, que le poids livré par l'Hôtel des monnaies, en pièces d'argent, devrait être précisément le même que le poids du métal donné pour la frappe. Mais elle est d'avis que l'on peut accorder une tolérance de poids de 10 pour mille pour les pièces, prises séparément dont se compose le poids livré.

Le Port de Chio. — Les documents concernant le projet de construction d'un port à Chio, entreprise demandée par MM. Pantélidès et Cie ont été examinés par le ministère des travaux publics. Les renseignements pris au sujet de la solvabilité des demandeurs ayant été trouvés satisfaisants, le bureau technique de ce département a été chargé de préparer les projets de convention et de cahier des charges relatifs à cette entreprise.

Le Chemin de fer Dédéaghatch-Salonique. — Les difficultés qui avaient surgi à la suite de la retraite de la Banque Impériale Ottomane hors du groupe qui devait construire la ligne Dédéaghatch-Salonique sont, paraît-il, aplanies.

En effet, le comte Vitali, auquel la Turquie doit la construction de presque tous ses chemins de fer, a envoyé à son fils les instructions nécessaires. Une partie de ses ingénieurs chargés des études préliminaires sont déjà partis et les autres ne tarderont pas à les suivre.

Aussi cette queslion peut être considérée comme réglée.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de cloture des six dernières semaines

VALEURS	11 nov	18 nov	25 nov	2 déc	9 déc.	16 déc.
Tabacs Ottomans ....L.	16 12	16 11	16 08	15 35	16 11	16 09
Pièce	87 35	87 33	87 30	87 29	87 35	87 35
Ottoman 4 0/0 3e groupe	23 32	23 26	23 31	23 28	23 36	24 01
Rente à Paris ....Fr.	21 21	21 20	21 22	21 29	21 23	21 84
4 0/0 Intérieur	82 30	82 30	82 33	82 43	82 20	83 05
Emprunt 1er groupe	54 75	55 25	55 ..	55 ..	55 ..	55 25
Chemins Ottomans	91 37	89 62	91 62	90 ..	91 25	90 62
Crédit Ottoman ....L.	8 ..	8 ..	8 ..	8 03	8 ..	8 ..
Société Générale	5 10	5 12	5 13	5 13	5 12	5 12
Change sur Paris 3 mois	22 75	22 82	22 82	22 92	22 72	22 75
sur Londres 3 mois	110 50	110 2	110 25	110 37	110 62	110 62

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

Une Compagnie bulgare de Navigation à vapeur. — La Compagnie nationale de bateaux à vapeur bulgare, dont l'initiative avait été prise il y a deux ans,

par plusieurs commerçants de Varna est à la veille de se constituer définitivement.

Le capital de la Société est fixé à 2 millions de francs divisé en 5.000 actions de 400 fr. chaque. Un quart des actions sera sonscrit par l'Etat, qui garantit au capital un intérêt de 9 0/0 l'an.

La Compagnie aura des bateaux de gros tonnage. Elle transportera gratuitement la poste de l'Etat, et les troupes, les munitions, les fonctionnaires publics, à demi-nolis.

ROUMANIE

Le Budget. — Le projet de budget roumain pour 1893-94 comprend les chiffres suivants :

RECETTES

Contributions indirectes	28.610.000
— directes	50.955.000
Monopoles de l'Etat	45.700.000
Revenus du ministère des domaines	28.453.000
— des trav. publics	14.429.000
— de l'intérieur	8.100.000
— des finances	2.605.000
— de la guerre	1.378.000
— des aff. étrang.	175.000
— des cultes	372.000
— de la justice	2.500
Divers	7.600.000
Total	188.379.500

DÉPENSES

Dette publique	68.135.293 57
Ministère de la guerre	40.424.072 »
— des finances	23.367.165 »
— des cultes	19.666.385 »
— de l'intérieur	16.529.077 »
— des travaux publics	6.220.308 »
— de la justice	5.564.020 »
— des domaines	5.346.981 80
— de l'extérieur	1.625.689 28
Conseil des ministres	64.500 »
Fonds pour l'ouverture de crédits	1.436.007 72
Total	188.379.500 »

Par rapport à l'exercice en cours, l'annuité de la dette publique est augmentée de 2.797.124 francs. La majoration se justifie par la nécessité d'émettre un nouvel emprunt afin de pouvoir couvrir les dépenses extraordinaires déjà votées; cet emprunt est fixé à 45 millions.

En outre, les dépenses de tous les ministères ont été sensiblement augmentées.

La réorganisation du ministère de l'intérieur a réclamé un supplément de plus de 2 millions, la mise en pratique des récentes lois sur l'enseignement a nécessité l'accroissement du budget de ce département de 1 million. Le rendement, de plus en plus considérable des monopoles de l'Etat, spécialement celui des tabacs, entraîne évidemment une dépense plus forte pour l'achat du matériel de consommation.

Le Pétrole. — M. Carp, ministre des Domaines, voyant que la production du pétrole, qui était auparavant très restreinte et très productive pour les exploiteurs, l'est devenu beaucoup moins à cause de l'augmentation du nombre des puits, a nommé une Commission chargée de faire une étude approfondie des gisements, de l'exploitation et du commerce du pétrole en Roumanie, sur la base de laquelle il présentera ensuite à la Chambre un projet de loi pour encourager le développement de cette industrie.

La loi sur la Comptabilité générale de l'Etat. — D'après le nouveau projet de loi sur la comptabilité publique, présenté par M. Germani, ministre des finances, et approuvé par le Conseil des Ministres, l'année financière commence le 1er juillet et se termine au 30 juin de l'année suivante, au lieu du 1er avril et du 31 mars. Cette innovation a été faite afin que l'intervalle depuis la présentation du budget jusqu'à sa mise en application soit de sept mois et demi, au lieu de quatre comme à présent. Le projet réduit la caution du caissier central du Trésor à trois fois sa rétribution annuelle, parce que la caution actuellement demandée étant trop forte, il est difficile de trouver des personnes capables d'occuper cette fonction.

Le budget général de l'Etat sera voté par l'assemblée des députés avant la fin de mars, chaque année, et sanctionné par le Roi avant l'ouverture de l'exercice financier.

Les ordonnances ministérielles seront divisées à l'avenir en *ordonnances de paiement* et en *ordonnances de délégation*.

Les ordonnances de paiements sont celles que le ministère délivre directement au profit ou au nom d'un ou plusieurs créanciers de l'Etat; celles de délégation sont celles par lesquelles les ministres autorisent les ordonnateurs secondaires à disposer d'un crédit ou d'une portion de crédit par un mandat de paiement émis au profit d'un ou de plusieurs créanciers de l'Etat.

Le règlement définitif des budgets fera l'objet de lois spéciales qui seront présentées à la Chambre dans un délai de six mois au plus tard après la fermeture de chaque exercice.

Outre le compte général de sa gestion, l'Administration des finances publiera les comptes des différents services spéciaux, tels que les Caisses des Dépôts, des Pensions civiles, de Dotation de l'armée y compris le service des pensions militaires, de Crédit agricole, de l'Ephorie des Hôpitaux civils de Bucarest et de Sf. Spiridon de Iassy, et enfin de toutes les Administrations publiques dont le budget est voté par l'Assemblée des députés.

La dette publique de l'Etat fera l'objet d'un compte spécial dans le compte général de l'Administration des finances.

La comptabilité de tous les ministères doit être tenue d'après les mêmes principes et d'après les indications reçues de la Comptabilité générale de l'Etat.

Le projet s'occupe en détail de la comptabilité des districts, de la comptabilité des communes, de celles des établissements publics de bienfaisance, de la Caisse des Dépôts, des Chambres de commerce et des Marchés de bestiaux.

Le ministre des finances propose que le nouveau projet entre en application le 1er avril 1893, excepté les dispositions relatives au changement de la date de l'année financière et de la durée de l'exercice, qui entreront en vigueur au 1er juillet 1894.

SERBIE

Les Recettes budgétaires. — Les recettes budgétaires de la Serbie sont en voie d'augmentation constante ; ces résultats s'expliquent par le rapide développement économique du pays, favorisé par l'amélioration des relations commerciales de la Serbie avec l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne.

Du 1er janvier au 30 novembre, les recettes sont représentées en francs par le tableau suivant :

	1er janvier au 30 novembre. 1892	1891	Augm. en 1892
Douanes de Chemins de fer	3.077.700	2.792.585	285.114
Caisse de l'Obrt	2.428.317	2.066.040	362.277
Caisse du Timbre	2.606.822	2.200.355	406.467

Les sommes nécessaires pour le service des coupons de janvier des dettes extérieures sont déjà déposées à l'heure qu'il est dans les Banques chargées du paiement.

Le Gerant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16. rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS	Paraissant le Dimanche	INSERTIONS
à partir du 1er de chaque mois	*Directeur :* Edmond THÉRY	*Ligne anglaise de 5 centimètres*
France et Algérie : Un an... 25 fr.		Annonces en 7 points..... 1 fr. 50
— — Six mois. 14 fr.	Prix du Numéro :	Réclames en 8 points..... 3 »
Étranger (U.-P.) : Un an..... 32 fr.	France : 0 fr. 60 ; Étranger : 0 fr. 75	Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
— — Six mois.. 18 fr.		et réclames d'émission.

N° 50. — 2e volume. ‖ BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS ‖ Dimanche 25 Décembre 1892.

SOMMAIRE

STATISTIQUE GENERALE : Bilan de toutes les Banques d'émission européennes. — Situation financière générale. — Les Fonds d'Etats européens. — Revue et cours des changes européens. — STOCKS GÉNÉRAUX : Blés. — Cafés. — Sucres. — Cotons. — Soies. — Cuivres. — Pages 801 à 805.

FRANCE. — LA SITUATION : La Politique ; le Marché financier. — QUESTIONS DU JOUR. — La Crise monétaire aux Etats-Unis. — Les Effets de commerce et l'Escompte en France de 1881 à 1892. — Les Poursuites contre le Panama. — Le Traité de Commerce Franco-Suisse. — L'Impôt sur les Opérations de Bourse à terme. — Les Finances de la Serbie. — Crédit Foncier Colonial. — Pages 806 à 816. — INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIÈRES. — Banque de France et comparaisons. — Le Commerce extérieur de la France : Résumé des Echanges, Résumé comparatif, Métaux précieux. — Recettes des Chemins de fer. — Canal de Suez. — Pages 816 à 818.

ALLEMAGNE : Pages 818 et 819. — ANGLETERRE : Pages 819 à 822. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 822 à 824. — BELGIQUE : Pages 824 et 825. — ESPAGNE : Pages 825 à 827. — GRECE : Page 827. — ITALIE : Pages 828 et 829. — PORTUGAL : Pages 829 et 830. — RUSSIE : Pages 830 et 831. — SUISSE : Pages 831 et 832. — TURQUIE : Page 832. — ETATS BALKANIQUES (*Serbie*) : Page 832.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Le Numéraire. — Les mouvements du numéraire que constatent les derniers bilans, sont assez importants :

La Banque de France a gagné.......	3.800.000
La Banque d'Allemagne...........	7.300.000
Mais la Banque d'Angleterre a perdu.	4.700.000
Et la Banque de Russie..............	41.700.000

Les sorties de la Banque d'Angleterre sont dues exclusivement aux demandes de la circulation intérieure, car les importations de la semaine ont excédé les exportations de 3.325.000 fr.

La diminution de l'or, à la Banque de Russie, parait due à un retrait du Trésor. La situation monétaire du pays reste tout aussi forte que par le passé, elle s'établit comme suit :

Or du fonds d'échange des billets de Crédit..Fr.	841.600.000
Couverture des billets provisoires............	600.000.000
Encaisse or de la Banque....................	330.900.000
Fonds à l'étranger..........................	360.900.000
Or appartenant au Trésor déposé à la Banque.	162.400.000
Total.............Fr.	2.295.800.000

La Banque de Portugal augmente aussi son encaisse ; on dit qu'elle fait, à Londres, des achats d'or qui lui coûtent fort cher, mais les gros bénéfices qu'elle réalise avec l'Etat lui permettent de se livrer à cette opération dont le pays ne profitera guère, du reste, car avec les conditions actuelles du change, tout le métal versé dans la circulation serait immédiatement exporté.

Il est rentré 3.700.000 fr. d'argent à la Banque de France, les monnaies divisionnaires italiennes continuent à affluer dans nos départements de la frontière du sud-est, et cette circonstance n'est peut-être pas étrangère à l'augmentation précédente.

La Banque d'Espagne a vu également beaucoup d'argent lui arriver ; son encaisse s'est accrue de 3.900.000 fr. Le dernier bilan se présente assez bien : le compte débiteur du Trésor est tombé de 10.743.508 à 2.262.452, les billets en circulation ont diminué de 6.700.000, le reste du remboursement est représenté par de l'argent.

Au surplus, ces variations hebdomadaires ne signifient pas grand'chose, ce n'est pas dans une situation à un jour donné qu'on peut trouver des éléments d'appréciation. Tant que le portefeuille de fonds publics ne sera pas liquidé ou du moins sérieusement atténué, il n'y a aucune amélioration durable à attendre en Espagne. Il en est de même dans tous les pays à finances avariées. Malheureusement, on y accable de plus en plus les Banques. Ainsi, les Banques helléniques viennent encore de se charger d'une grosse somme de valeurs plus ou moins solides pour permettre au Gouvernement d'acquitter le coupon de décembre.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 8 déc.	1.692.3	1.276.0	2.968.3	3.239.0	92	2 ½
1892 15 déc.	1.700.7	1.275.8	2.976.5	3.262.6	92	2 ½
1892 22 déc.	1.704.5	1.275.7	2.980.2	3.232.4	92	2 ½
1891 24 déc.	1.337.6	1.254.2	2.591.8	3.194.4	85	3
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 30 nov.	919.2	170.3	1.089.5	1.257.2	86	4
1892 7 déc.	912.3	170.3	1.082.6	1.241.4	87	4
1892 15 déc.	919.6	170.3	1.089.9	1.230.2	88	4
1891 15 déc.	980.6	187.5	1.168.1	1.217.7	96	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 8 déc.	617.3	»	617.3	637.3	97	3
1892 15 déc.	618.9	»	618.9	636.1	97	3
1892 22 déc.	614.2	»	614.2	636.8	96	3
1891 24 déc.	580.0	»	580.0	630.0	92	3 ½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 13 août	105.0	17.5	122.5	160.0	76	»
1892 10 sept.	105.6	18.0	123.6	159.6	77	»
1892 8 oct.	106.7	18.0	124.7	158.9	79	»
1891 10 oct.	103.7	16.5	120.2	160.6	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 13 août	62.5	10.0	72.5	145.0	50	»
1892 10 sept.	62.0	10.5	72.5	144.3	50	»
1892 8 oct.	67.4	10.3	77.7	151.2	52	»
1891 10 oct.	67.7	9.7	77.4	159.2	49	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 30 nov.	221.6	354.0	575.6	972.1	59	4
1892 7 déc.	218.8	353.7	572.5	961.4	60	4
1892 15 déc.	218.4	353.4	571.8	967.4	59	4
1891 15 déc.	136.5	349.8	486.3	906.4	54	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 1er déc.	77.0	40.9	117.9	399.0	29	2 ½
1892 8 déc.	75.5	40.9	116.4	397.9	29	2 ½
1892 15 déc.	74.4	40.6	115.0	403.4	28	2 ½
1891 17 déc.	59.6	45.0	104.6	392.9	27	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 14 oct.	2.3	0.2	2.5	0.6	417	8
1892 7 nov.	2.0	0.2	2.2	0.5	440	8
1892 14 nov.	1.9	0.2	2.1	0.5	421	8
1891 14 nov.	4.6	1.3	5.9	1.3	454	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	71.4	»	71.4	104.0	70	3 ½
1892 31 oct.	78.8	»	78.3	108.2	72	3 ½
1892 30 nov.	82.2	»	82.2	105.1	78	3 ½
1891 30 nov.	78.7	»	78.7	108.2	73	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 3 déc.	190.3	128.7	319.0	872.9	37	5
1892 10 déc.	190.3	127.6	317.9	875.5	37	5
1892 17 déc.	190.3	131.5	321.8	868.7	38	5
1891 19 déc.	156.1	108.3	264.4	787.8	33	4
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 août	»	2.5	2.5	120.8	2	6 ½
1892 30 sept.	»	2.5	2.5	127.7	2	6 ½
1892 31 oct.	»	2.4	2.4	123.5	2	6 ½
1891 31 oct.	»	3.2	3.2	123.9	2	6 ½

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 3 déc.	79.8	177.2	257.0	409.3	60%	2½
1892 10 déc.	79.8	177.6	257.4	404.8	60	2½
1892 17 déc.	79.8	178.7	258.5	405.1	60	2½
1891 19 déc.	86.5	162.5	249.0	413.5	60	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 10 nov.	198.9	27.8	226.7	576.9	39	5
1892 20 nov.	199.1	29.7	228.8	570.1	40	5
1892 30 nov.	199.8	32.4	232.2	564.3	41	5
1891 30 nov.	185.8	39.7	225.5	581.4	39	5½
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 10 nov.	185.0	29.8	214.8	509.5	42	5
1892 20 nov.	185.0	30.6	215.6	511.4	40	5
1892 30 nov.	185.0	30.5	215.5	510.4	42	5
1891 30 nov.	183.2	32.1	215.3	503.7	43	5½
NORVÈGE. — Banque de Norvège						
1892 31 août	28.9	»	28.9	66.4	44	5½
1892 30 sept.	28.3	»	28.3	65.9	43	5½
1892 31 oct.	30.5	»	30.5	64.8	47	5
1891 31 oct.	29.7	»	29.7	68.6	43	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 23 nov.	20.3	10.1	30.4	272.7	11	6
1892 30 nov.	20.4	10.2	30.6	274.0	11	6
1892 7 déc.	21.8	10.9	32.7	275.0	11	6
1891	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 26 nov.	53.0	0.1	53.1	125.5	42	6
1892 3 déc.	53.5	0.1	53.6	124.7	42	6
1892 10 déc.	54.3	0.1	54.4	123.6	42	6
1891 12 déc.	65.8	»	65.8	130.8	50	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er nov.	1.814.1	19.8	1.833.9	4.272.3	43	4½
1892 16 nov.	1.814.1	19.5	1.833.6	4.233.6	43	4½
1892 1er déc.	1.772.4	19.2	1.791.6	4.189.2	42	4½
1891 1er déc.	1.409.1	18.9	1.428.0	3.738.0	38	6
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 15 nov.	9.4	4.2	13.6	30.4	45	6½
1892 22 nov.	9.4	4.2	13.6	30.1	45	6½
1892 30 nov.	9.4	4.2	13.6	29.9	45	6½
1891 30 nov.	9.9	4.2	14.1	29.0	49	5½
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 août	23.6	4.9	28.5	68.3	42	5
1892 30 sept.	23.6	4.8	28.4	57.1	48	4½
1892 31 oct.	23.7	4.2	27.9	57.7	48	4½
1891 31 oct.	23.8	3.2	27.0	58.1	41	5
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 août	10.2	13.4	23.6	74.2	32	»
1892 30 sept.	10.2	10.9	21.1	84.1	25	»
1892 31 oct.	10.2	11.8	22.0	86.2	25	»
1891 31 oct.	10.2	10.7	20.9	87.9	24	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 3 déc.	66.2	24.7	90.9	168.8	53	3½
1892 10 déc.	66.8	24.8	91.6	167.5	53	3½
1892 17 déc.	67.1	24.9	92.0	166.6	55	3½
1891 19 déc.	65.0	27.2	92.2	173.5	53	4½

TOTAUX (1)

1892 8 déc.	6.467.1	2.312.7	8.779.8	14.432.9	61%
1892 15 déc.	6.467.9	2.314.5	8.782.4	14.430.9	61
1892 22 déc.	6.432.2	2.318.6	8.750.8	14.349.9	61
1891 24 déc.	5.595.9	2.284.9	7.880.8	13.741.9	57

TOTAUX au 31 décembre

1887 31 déc.	4.373.8	2.438.6	6.812.4	12.677.7	54%
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

Situation Financière générale

Les événements du Panama continuent à troubler profondément notre marché qui a fait, cette semaine, des mouvements énormes en hausse et en baisse; toute la cote suivant, d'ailleurs, l'impression du moment. La semaine se termine cependant mieux qu'on ne pouvait l'espérer, grâce au vote de confiance que le Gouvernement a obtenu, vendredi soir, à la Chambre.

Les affaires sont toujours très rares sur les marchés allemands. On discute avec animation l'introduction projetée, sur la place de Berlin, du nouvel emprunt bulgare, des raisons politiques s'opposant à son admission à la cote.

L'influence des fêtes de Noël s'est fait sentir, cette semaine, à Londres, où le manque d'activité a amené sur le marché une faiblesse motivée aussi par les ordres de vente de Paris. D'après l'*Economist*, les charges fiscales annuelles, supportées par l'Angleterre, s'élèvent à 90 millions de livres sterling, l'impôt sur la terre arable figurant pour 1/11e dans ce chiffre.

En Autriche-Hongrie, les opérations se rattachant à la transformation monétaire sont à l'ordre du jour; on trouvera les détails à la page 822; malgré la perspective d'opérations prochaines, la lourdeur domine à la Bourse de Vienne, par suite des ventes pratiquées pour le compte des maisons de Berlin.

Le ministère espagnol cherche à réaliser des économies. D'après la *Gaceta*, le rendement des impôts s'élevant, pour les cinq premiers mois de l'exercice courant, à 244.756.177 pesetas, est supérieur de 187.034 pesetas à la période correspondante de 1891. Cette situation, nous l'avons démontré précédemment, s'améliorera quand les nouveaux impôts recevront leur entière application. Au 1er novembre dernier, la Dette flottante de la Péninsule se montait à 245.977.000 pesetas.

L'idée d'un compromis avec les créanciers étrangers fait des progrès de plus en plus grands en Grèce où la population souffre de la cherté des vivres, amenée par la crise monétaire. Le taux du change est à 50 0/0. Les recettes continuent à être inférieures aux prévisions. Pour faire face au coupon de décembre, M. Tricoupis a dû payer jusqu'à 8 0/0 d'intérêts et de commission. En outre, les billets de banque et les obligations de l'Etat, donnés en gage aux prêteurs, pourront être vendus par ceux-ci, si le Gouvernement ne les a pas remboursés, en or, dans un délai de six mois. Il est inutile d'insister sur l'intensité que prendrait la crise monétaire si les gages venaient à se réaliser.

Avant de se séparer, les Chambres italiennes ont approuvé les deux douzièmes provisoires et la prorogation, jusqu'en mars, du privilège des Banques d'émission. L'enquête parlementaire demandée pour ces Etablissements a été repoussée.

Pour juger de la situation financière du Portugal, il faudrait savoir dans quel sens M. Diaz Ferreira remaniera son ministère et quels sont les projets qu'il compte présenter aux Cortès. La crise ministérielle, attendue depuis si longtemps, a, enfin, éclaté, mais le Président du Conseil n'a encore fait connaître aucune de ses intentions.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	17déc. Sam.	19déc. Lundi	20déc. Mardi	21déc. Merc.	22déc. Jeudi	23déc. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	99 77	98 97	98 90	98 40	98 07	96 87
Consolidés	LONDRES....	97 31	97 31	97 31	97 31	97 44	97 37
Autrich. 3 % or	VIENNE	115 15	115 20	115 20	115 35	115 .	115 10
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	102 45	102 45	102 45	102 50	102 50	102 50
Espagne Ext..	MADRID	75 25	75 45	75 10	75 30	75 10	74 70
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	102 12	102 12	102 12	102 12	102 ..	101 87
Hongrie 4 % or	VIENNE	113 85	114 ..	114 05	114 10	113 80	113 70
Italie 5 %.....	ROME	97 17	97 17	97 05	97 02	97 12	96 60
Portugais 3 %.	PARIS.......	22 50	22 70	22 85	22 72	22 65	22 70
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	85 87	85 90	85 90	85 87	85 90	85 87
Russie-Orient 3 %..	ST-PETERSB..	104 62	104 62	104 62	104 50	104 50	104 50
Suisse 3 %	GENEVE....	94 95	95 ..	95 ..	94 92	95 05	95 17

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	17 déc. Derniers Cours	17 déc. P. de 1 f. de rente	17 déc. Revenu p. 0/0	24 déc. Derniers Cours	24 déc. P. de 1 f. de rente	24 déc. Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	98 77	32 92	3 03	96 92	32 30	3 09
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	97 75	35 54	2 81	97 85	35 58	2 81
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	98 20	24 55	4 07	98 »	24 50	4 08
Belgique 3 ½ %	103 10	29 45	3 39	102 80	29 37	3 40
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	64 60	16 15	6 19	63 85	15 96	6 26
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam)	102 12	29 17	3 42	101 87	29 10	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	98 »	24 50	4 08	97 75	24 43	4 09
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	93 70	21 63	4 62	93 20	21 52	4 64
Norvege 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	88 40	29 46	3 39	88 95	29 65	3 37
Portugal 3 % (1 fr. net)	22 50	22 50	4 44	22 90	22 90	4 36
Roumanie 5 %	99 50	19 90	5 12	99 50	19 90	5 12
Russie 3 % or 1891 libéré	80 20	26 73	3 74	79 90	26 63	3 75
Serbie 5 % 1890	382 50	15 30	6 53	378 75	15 15	6 60
Suede 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	103 70	25 92	3 85	103 70	25 92	3 85
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	95 15	31 71	3 15	95 50	31 83	3 14
Turquie convertie 1 % série D.	22 02	22 02	4 54	21 55	21 55	4 63
— Priorité 4 % 1890	432 50	21 62	4 62	426 25	21 31	4 69
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 87	28 62	3 79	85 87	28 62	3 79

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	26 nov.	3 déc.	10 déc.	17 déc.	24 déc.
Amsterdam. pap. court	4 %	206 »	206 06	206 11	206 06	206 ..
Allemagne.. —	4 %	122 19	122 19	122 31	122 31	122 25
Vienne-fr.. —	4 %	207 62	207 37	207 »	207 25	206 75
Barcelone.. —	4 %	425 »	426 »	426 »	425 »	423 50
Madrid..... —	4 %	425 »	426 »	426 »	425 »	423 50
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Petersb.. —	4 %	244 »	244 »	246 »	247 »	246 50
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 %	25 12	25 12	25 12	25 13	25 11
— ..... ch. court	3 %	25 14	25 14	25 14	25 14	25 13
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	2 ½	0 15 p.	0 15 p.	0 15 p.	0 15 p.	0 19
Italie....... —	5 ½ %	3 62 p.	3 56 p.	3 56 p.	3 62 p.	3 75 p.
Suisse....... —	3 ½ %	0 03 p.	0 09 p.	0 09 p.	0 06 p.	0 06 p.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)		3438 71	3438 71	3438 71	3438 71	3438 71
Argent en barre (le kil.)		141 70	141 70	139 51	137 86	137 86
Quadruples espagnols		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 45	3 45	3 39	3 38	3 34
Souverains anglais		25 13	25 13	25 12	25 12	25 11
Banknotes		25 13	25 13	25 12	25 12	25 11
Aigles des Etats-Unis		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Imper. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — — —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	25 nov.	2 déc.	9 déc.	16 déc.	23 déc.
Amsterdam	47 97	48 ..	47 97	47 97	47 98
Anvers	99 90	99 90	99 90	100 ..	100 10
Barcelone	16 45	16 30	16 30	16 40	16 70
Berlin	80 95	80 90	80 95	80 90	80 90
Bruxelles	100 12	100 11	100 12	100 12	100 15
Constantinople	22 82	22 72	22 72	22 75	22 75
Francfort	80 95	80 95	80 90	80 88	80 92
Genes	103 60	103 67	103 77	103 65	103 77
Geneve	99 99	100 02	100 01	99 98	100 .
Lisbonne	678 »	676 »	679 »	699 »	697 »
Londres	25 32	25 33	25 32	25 32	25 32
Madrid	16 25	16 ..	15 95	16 45	17 15
Rome	103 67	103 65	103 65	103 65	103 82
Saint-Pétersbourg	40 25	40 25	39 92	39 50	39 80
Vienne (à vue)	47 70	47 75	47 87	47 80	47 87
— (à 3 mois)	47 65	47 70	47 82	47 77	47 82

CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 24 décembre 1892.

La cote des changes présente, d'une semaine à l'autre, quelques variations. La plus importante est la baisse des Devises espagnoles, qui sont tombées à 423 50, perdant un point 1/2 pour la huitaine. Cette baisse, succédant à une réelle fermeté, paraît dûe au contre-coup des événements de Paris, qui ont amené une réaction sérieuse à Madrid et à Barcelone. C'est aussi à la même cause qu'il faut attribuer la lourdeur du Rouble.

Le change italien témoigne aussi d'une nouvelle tension : il perd 3 75 0/0. En Portugal, la prime de l'or reste à 28 0/0 et le change sur Paris à 697.

Le Londres a encore fléchi ; le chèque est à 25 13. A ce cours, l'or anglais émigre d'ordinaire en France ; s'il n'en est pas de même aujourd'hui, c'est grâce aux moyens de défense imaginés par la Banque d'Angleterre. En d'autres temps, elle aurait rectifié les changes par une hausse de l'escompte, à laquelle elle paraît répugner aujourd'hui.

La crise américaine a perdu un peu de son acuité, mais elle est encore très grave; les prêts à court terme se font à 4 0/0 et les prêts à long terme à 8 0/0; les Câbles-transferts sur Londres sont à 4 88 1/4, c'est-à-dire au gold-point de sortie. 500.000 $ d'or ont été expédiés, mercredi, par le paquebot *La Champagne*, à destination de la France et on prévoit d'autres envois pour mercredi prochain.

On commence à croire, à New-York, que le dollar ne tardera pas à faire prime et, dans cette prévision, plusieurs banques ont déjà passé des contrats d'or.

Le secrétaire du Trésor, interrogé sur la question de savoir s'il n'était pas nécessaire de mettre obstacle aux expéditions de métal jaune, a déclaré qu'il n'en voyait pas l'utilité et que le Trésor était en état de satisfaire à toutes les demandes. Peut-être ne faut-il pas prendre cette affirmation au pied de la lettre; nous savons, en effet, que les Banques associées de New-York ont offert au Trésor 50 millions de dollars, ce qui indique l'émotion à laquelle est en proie le monde financier et la crainte de voir le prestige du Trésor atteint par ces difficultés, qui ne sont pas étrangères à la retraite de M. Forster, secrétaire du Trésor, annoncée comme imminente.

La question de l'argent est plus poignante que jamais; l'échec de la Conférence de Bruxelles a fait tomber les cours à 137 fr. 86 le kilo. Ce n'est pas encore la limite extrême de la dépréciation possible, mais elle n'est plus bien éloignée.

Les Américains pensent qu'il est de la dernière urgence de porter remède à cette situation, et nous savons, par une dépêche particulière de New-York, qu'une invitation à une nouvelle Conférence, qui aura lieu dans cette ville au commencement de février, va être très prochainement lancée, l'ajournement au mois de mai paraissant trop éloigné. Nos lecteurs trouveront, d'ailleurs, dans l'article de notre directeur, M. Edmond Théry, des renseignements complets sur la circulation monétaire et fiduciaire aux Etats-Unis. L'Autriche demande de tous côtés de l'or pour la régularisation de la *Valuta*, mais, au cours actuel, il lui est difficile d'en importer ; elle a laissé passer le moment opportun et elle va se trouver en concurrence avec les Etats-Unis : la modification du système monétaire austro-hongrois coûtera beaucoup plus qu'on ne l'avait pensé.

Le mouvement de l'or à la Banque de France, d'un bilan à l'autre, s'établit comme suit :

Achat de matières ... Fr.	1.200.000
Reçu de l'étranger dans les succursales....	1.800.000
Reçu de la circulation dans les succursales	1.600.000
	4.600.000
Repris par la circulation à Paris	900.000
Augmentation nette	3.700.000

Quant à l'argent, il est rentré :

A Paris		1.800.000
Dans les succursales......		500.000
		2.300.000
Il est sorti :		
Pour l'Italie	2.435.000	
Pour les colonies	26.000	
		2.461.000
D'où une diminution nette de Fr.		161.000

LES STOCKS

Blés. — Du 18 au 24 décembre 1892, les divers ports des Etats-Unis et des Indes ont expédié à destination de l'Angleterre et du continent européen les quantités suivantes de blé et farine; nous les plaçons en regard des chiffres relevés pour la période correspondante de l'année dernière, en faisant remarquer qu'ils comprennent les chargements avisés par courrier ou par le câble.

	1891-92 hect.	1890-91 hect.
	—	—
Angleterre	7.925.700	7.711.100
Continent	2.378.700	4.848.800
Total	10.303.700	12.559.900
Semaine précédente	10.796.700	12.185.800

Soit une diminution de 493.000 hectolitres sur la semaine précédente et une diminution de 2.256.200 hectolitres sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La quantité de blé sous voiles, à destination du Royaume-Uni, en dernière date, était la suivante, comparativement aux deux années précédentes :

	1892 hectol.	1891 hectol.	1890 hectol.
	—	—	—
Au 20 décembre..	7.925.700	7.711.100	6.100.300
Semaine précéd..	8.317.200	7.302.200	5.852.200

Soit une diminution, pendant la huitaine, de 391.500 hectolitres.

Dans ce total de 7.925.700 hectolitres, on compte 5.063.400 hectolitres de Californie, contre 3.688.800 l'année dernière, 1.943.000 hectolitres des Etats-Unis par les ports de l'Atlantique, contre 2.030.000 l'année dernière; 223.300 de la mer Noire et d'Azof, contre 55.100; 87.000 d'Australie contre 217.500; le flottant des Indes s'élève seulement à 287.100 hectolitres, contre 1.174.500 l'an dernier; celui de la République Argentine est de 116.000 hectolitres, contre 14.500 l'an dernier.

La classification des avis par région nous permet d'établir les prix suivants, par quintal métrique, sur les divers marchés de production, pour les blés de bonne mouture aux 100 kil. :

	24 déc.	17 déc.
Nord-Ouest	20 05	20 15
Nord	20 40	20 61
Nord-Est	19 90	19 86
Ouest	20 12	20 12
Centre	20 05	20 03
Est	20 [illegible]	20 14
Sud-Ouest	20 30	20 45
Sud	21 63	21 82
Sud-Est	21 70	21 95
Moyenne générale...	20 46	20 57

Les perspectives des récoltes sont, en général, très satisfaisantes en Europe; la situation est normale aux Etats-Unis, et on compte sur une bonne production en Australie.

Sucres. — Voici la situation du stock des sucres aux dates suivantes :

	1892	1891	1890
	—	—	—
France ....(1er déc.)..	295.870	217.305	184.008
Angleterre..........(17 déc.)..	92.812	98.168	114.152
Allemagne..........(1er nov.)..	219.000	176.729	167.090
Hambourg ....(1er déc.)..	48.800	60.250	28.400
Autriche ....(1er déc.)..	280.000	235.000	220.000
Hollande ....(1er déc.)..	13.048	27.486	26.092
Belgique ....(1er déc.)..	30.980	27.552	9.081
Europe	980.510	842.490	748.823
Sous voiles pour l'Europe...	30.073	15.648	28.540
Total...................	1.010.583	858.138	777.363
Etats-Unis (14 décembre)......	62.000	60.580	54.694
Havane-Matanzas (14 déc.)	5.000	21.000	58.000
Total général..........	1.077.583	939.718	890.057

Les cours sur le marché parisien sont :

	1892	1891	1890
Sucre blanc nº 3 :	—	—	—
— décembre ...	40 375	40 50	36 »
— janvier......	40 625	40 75	36 25
— 4 de janvier.	41 »	41 25	36 50
— 4 de mars ...	41 50	41 75	37 25
Sucre roux 88º, liv. disp.	36 75	38 75	33 25
Sucre raffiné...........	106 »	104 50	105 50

D'après les statistiques récemment dressées par les fabricants de sucre dans les divers pays d'Europe et reproduites par le *Handels Museum* de Vienne, la production, pour 1892-93, ressortirait comme suit, par rapport à 1891-92 (en tonnes) :

	1892-93	1891-92
	—	—
Autriche-Hongrie......	770.000	775.000
Allemagne	1.175.000	1.195.000
France...............	560.000	643.000
Belgique..............	165.000	161.000
Hollande..............	65.000	40.000
Russie................	440.000	543.000
Autres pays...........	80.000	80.000
	3.255.000	3.437.000

Si ces chiffres sont exacts, le déficit de l'exercice courant serait de 182.000 tonnes par rapport à 1891-92.

Cafés. — D'après un télégramme du Brésil, en date du 21 décembre, le mouvement des cafés, à Rio et à Santos, a été le suivant, pendant les semaines finissant le 14 et le 21 décembre :

	14	21	14	21
	Rio (Sacs)		Santos (Sacs)	
Arrivages de la semaine...	58.000	60.000	110.000	86.000
Stock	160.000	155.000	250.000	210.000
Nouv. embarq. p. les Etats-Unis....	42.000	44.000	16.000	4.000
— — le Canal et l'Elbe.	2.000	2.000	—	24.000
— — Hambourg	—	4.000	—	12.000
— — Trieste..	4.000	4.000	42.000	46.000
Mouvement depuis le dernier avis................	78.000	65.000	80.000	126.000
Prix pour 1re qualité ordin.	11.850	12.000	11.200	11.400
Change sur Londres.......	13 3/8	13 9/16	—	—

La tendance était calme à Rio et trés ferme à Santos.

Au Havre, les transactions en disponible ont été languissantes pendant la dernière quinzaine; on a coté, en entrepôt, par 50 kil. :

Rio supérieur, de 107 à 100 fr.; 1re bonne, de 104 à 105 fr.; 1re régulière, de 102 à 103 fr.; 1re ordinaire, de 99 à 101 fr.; 2e bonne, de 96 à 98 fr.; 2e ordinaire, de 87 à 86 fr.; triages, de 62 à 68 fr.; Capitania, de 94 à 100 fr.; lavé supérieur, de 124 à 125 fr.; ordinaire, de 120 à 122 fr. — Santos supérieur, de 105 à 108 fr.; bon ordinaire, de 100 à 102 fr.; ordinaire, de 93 à 95 fr.; très ordinaire, de 86 à 88 fr.; inférieur et triages, de 68 à 72 fr.; lavé, de 122 à 125 fr. — Bahia Moritiba, de 94 à 98 fr.; Caravellas, de 118 à 120 fr.; Valença, Nazareth, de 85 à 90 fr. — Céara, de 96 à 100 fr.

A Amsterdam, les demandes ont été restreintes.

On a vendu cette semaine, sur cette place et à Rotterdam, de première main, 3.164 balles Java W. I. B., à 58 cents pour le Soember Remis, à 52 1/4 et 54 cent pour le Tawany Redjo, à 59 1/4 cents pour le Gogoniti, 52 1/4 à 56 1/2 cents pour le Karang Redjo.

Cotons. — Le bulletin hebdomadaire publié le 20 décembre par MM. Marande, courtiers au Havre, donne

la situation suivante du stock des cotons, comparée à celle de l'année dernière :

Stock du coton	1892 Etats-Unis	1892 Total	1891 Etats-Unis	1891 Total
Havre.........(Balles)	328.600	409.600	187.800	261.200
Marseille.............	»	7.800	»	6.900
Brême................	102.600	103.000	127.600	128.600
Amsterdam...........	17.100	17.400	17.200	18.500
Londres..............	»	6.000	»	9.000
Liverpool............	1.277.000	1.460.000	1.008.000	1.197.000
Ensemble......	1.725.300	2.003.800	1.340.600	1.621.200
Etats-Unis...........	1.093.000	1.093.000	1.224.000	1.224.000
Cotons en mer :	Etats-Unis	Total	Etats-Unis	Total
Havre.........(Balles)	75.000	75.000	76.600	76.600
Brême................	101.700	101.700	134.000	134.000
Amsterdam...........	»	»	3.900	3.900
Angleterre...........	210.000	216.000	420.000	430.000
	386.700	392.700	634.500	644.500
Total général....	3.205.000	3.489.500	3.199.100	3.489.700
Existences générales connues :				
	3.765.000	4.141.000	3.955.000	4.354.000
	1890		1889	
	2.730.000	3.276.000	2.672.000	3.062.000

La totalité des existences généralement connues au 6 décembre est donc la suivante pour les quatre dernières années : 1892, 4.141.000 balles. — 1891, 4.354.000 balles. — 1890, 3.276.000 balles. — 1889, 3.062.000 balles.

Au Havre, la faiblesse des premiers jours s'est changée et ne s'est pas continuée ; dans la seule journée de jeudi, nous avons eu une hausse de 2 francs.

A Liverpool, les ventes générales de la semaine, se sont élevées à 51.000 balles, dont pour la spéculation 13.900 balles, dont pour exportation 4.000 balles, dont pour consommation 33.000, débouchés pour consommation, 55.000 ; importations de la semaine, 143.000 ; stock à ce jour, 1.544.000.

On cote : Middling américain 5 1/4. Fair Pernambuco 5 5/16. Fair Brown Egyptien 5 3/16. Fair Dhollerah 4 3/8. Fair Oomra 4 7/16. Fair Ceara 5 5/16. Fair Maranham 5 5/16. Good Broach 4 3/8. Good Dhollerad 4 3/8. Good Oomra 4 7/16. Good Bengale 4.

On lit dans le *Daily Télegraph* :

D'après une statistique publiée par le Secrétaire de l'Association des maîtres filateurs, les Compagnies faisant partie de l'Association auraient perdu pendant l'année 94.860 liv. st., soit une moyenne de 960 liv. st. par Compagnie. En 1891, ces mêmes Compagnie avaient réalisé un bénéfice de 31.430 liv. st., soit 315 liv. st. pour chacune d'elles.

Soies. — La Condition a enregistré du 16 au 22 décembre 1892 :

	Organsins	Trames	Grèges
France..........balles	90	19	64
Espagne..............	5	»	1
Piémont..............	12	»	11
Italie................	39	10	53
Brousse..............	10	1	75
Syrie................	42	1	87
Bengale..............	»	4	6
Chine................	11	38	418
Canton...............	43	50	313
Japon................	49	64	310
Tussah...............	1	20	23
Total.........balles	311	207	1.361

Soit un total de 123.537 kilog. contre 110.398 kilogr. de la semaine précédente, et 78.729 kilogr. de la semaine correspondante de 1891.

Voici, du reste, la comparaison des chiffres de la dernière semaine de 1892 avec ceux de la période correspondante des quatre années antérieures :

	Organsins	Trames	Grèges	Totaux
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1892........	20.651	15.386	81.500	123.537
1891........	16.074	12.669	47.686	78.429
1890........	13.862	9.677	35.038	58.577
1889........	22.053	15.878	68.384	106.315
1888........	32.549	18.755	116.220	167.842

Voici les prix comparés des soies à Lyon à la date du 23 décembre :

Sortes	Maxim. juill. 1868	Minim. de 1876	Semaines correspᵗᵉˢ 1890	1891	1892
Organsins					
France.. Fil. et Ouv. 2ᵉ ordre 24/26	150/155	74/75	63 64	51 52	64 66
Italie... Ouv. franç. 2ᵉ ordre 22/24	135/142	70/72	60 61	49 49	64 »
Bengale. Ouv. franç. 2ᵉ ordre 22/26	104/115	59/61	57 58	» »	» »
Chine... 0 fr. et it. 1ᵉʳ ordre 40/45	98/103	57/59	52 53	45 46	50 51
Trames :					
France.. Fil. et ouv. 2ᵉ ordre 20/24	135/141	72/74	60 62	47 58	» »
Italie.............. 2ᵉ ordre 24/26	122/127	66/69	58 60	45 47	» »
Chine. Tours compt. 2ᵉ ordre 41/45	82/88	54/55	52 53	45 46	48 49
Grèges :					
Cévenn. Bouts noués 2ᵉ ordre 10/12	130/135	64/68	60 61	45 46	58 59
Italie... Bouts noués 2ᵉ ordre 9/11	112/120	54/56	56 57	44 45	» »
Chine Tsatlée, 4..................	76/81	43/44	38 40	31 »	33 35
Japon Grappes nº 2...............	» »	» »	56 57	44 45	55 56

Le mouvement de reprise que nous avons signale la semaine dernière s'accentue et non plus seulement sur les sortes de Chine, mais aussi sur toutes les sortes grèges et ouvrées. Ces dernières, notamment, ont donné lieu à des marchés à livrer à des prix beaucoup plus fermes que ceux pratiqués ces derniers temps.

En Japon, le premier réveil de la demande a révélé combien cet article disponible était entre peu de mains et les stocks peu lourds en réalité. Aussi l'amélioration des prix s'est-elle immédiatement caractérisée par une plus-value de 2 à 3 francs.

A la malle du 16 décembre, les exportations de Yokohama s'élevaient à :

1892 32.200 { 11.100 balles pour l'Europe.
{ 21.100 — — l'Amérique.
8.000 stock.

contre

1891 27.900 { 9.500 balles pour l'Europe.
{ 18.400 — — l'Amérique.
13.000 stock.

Malgré la production hâtive des filateurs japonais et la précipitation des expéditions, on arrive donc, comme total des exportations et du stock, à peu près au même chiffre que l'année dernière.

Cuivres. — Voici les cours de clôture du 23 décembre, à Londres : comptant, £ 46/15, à 3 mois, £ 47/5.

Pour les stocks au 15 décembre, voir le nº 49 de l'*Economiste Européen*, p. 773.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite de l'Etude sur les Soies.

FRANCE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

La Politique. — La Chambre a continué, lundi 19 courant, le régime des boissons. M. Peytral a interrompu la discussion pour interpeller le Gouvernement sur la suite qui serait donnée au vote de la Chambre, relatif au dégrèvement des pétroles. L'ordre du jour a été adopté par 314 voix contre 102. Ensuite M. Graux a défendu le vinage à prix réduit; M. Michou a répondu à M. Graux, au nom de l'hygiène publique. Le rapporteur, M. Salis, ne s'est pas opposé au vote, qui a donné raison à M. Michou, par 426 voix contre 73. Par un autre vote, 393 voix contre 89, la Chambre a repoussé toute espèce de vinage. Un débat s'est engagé au sujet du droit réduit de 100 fr. sur le vinaigre employé à la fabrication de l'alcool. Après pointage, 259 voix contre 243, ce droit a été voté. On est arrivé aux articles additionnels. M. Chiché a maintenu le sien, dont voici le texte :

Les recettes dépassant les évaluations de la présente loi seront intégralement employées à la diminution progressive de la taxe sur l'alcool.

M. Casimir Perier a fait remarquer au nom de la commission du budget, que la taxe sur les opérations de Bourse, qui mettait en jeu la question du monopole des agents de change, devant être l'objet d'une sérieuse étude : il fallait, pour combler le déficit, recourir, d'une part, au demi-décime sur les successions, destiné au dégrèvement des frais de justice, auquel on pourrait faire face ultérieurement avec la taxe des opérations de Bourse ; il fallait, d'autre part, recourir à une nouvelle surtaxe de 9 fr. sur l'alcool. On ne pouvait statuer sur la proposition de M. Chiché avant d'avoir voté sur cette surtaxe. Après pointage, 261 voix contre 246 ont établi le demi-décime sur les successions et sur les dispositions à titre gratuit. La suite des débats a été remise au lendemain.

Mardi, M. Bourgeois, ministre de la justice, transmettait au président de la Chambre des députés et à celui du Sénat la lettre de M. Tanon, procureur général près la Cour de Paris, demandant des poursuites contre MM. Emmanuel Arène, Dugué de la Fauconnerie, Antonin Proust, Jules Roche et Rouvier, députés, et MM. Béral, Albert Grévy, Léon Renault, Devès et Thévenet, sénateurs. La Chambre se réunissait immédiatement dans ses bureaux et nommait la Commission chargée d'examiner la lettre du procureur général. A six heures du soir la séance de la Chambre commençait. M. Millerand, rapporteur, demandait à l'Assemblée de vouloir bien lever l'immunité parlementaire en ce qui concerne cinq députés. M. Emmanuel Arène prenait la parole et protestait contre les accusations dont il était l'objet. M. Maurice Rouvier, à son tour, prononçait un discours dans lequel il se justifiait, puis, à mains levées, le projet de résolution était adopté. Mais il est inutile d'ajouter que cette décision ne signifie pas que ces députés et sénateurs seront nécessairement poursuivis en Cour d'assises.

Immédiatement après ce vote, M. Paul Déroulède interpellait le Gouvernement sur « les mesures disciplinaires à prendre par le grand-chancelier de la Légion d'Honneur contre M. Cornélius Herz, grand-officier de l'ordre. » La discussion immédiate a commencé.

Les débats ont été extrêmement pénibles ; depuis les périodes révolutionnaires, on n'avait pas assisté à des scènes aussi dramatiques. M. Paul Déroulède, boulangiste, a accusé M. Clémenceau de s'être laissé circonvenir par un agent de l'étranger. M. Clémenceau a répondu avec calme, mais avec une très grande énergie. Il a terminé en infligeant un démenti à M. Paul Déroulède. M. Millevoye, autre député boulangiste, a paraphrasé le discours de M. Déroulède ; M. Clémenceau lui a infligé le même démenti qu'à son coreligionnaire politique. M. le Garde des sceaux a répondu à l'interpellation que l'instruction était ouverte. M. Cornélius Herz sera déféré devant le Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur quand les faits seront établis. L'ordre du jour pur et simple, accepté par le Gouvernement, a été voté.

Au Sénat, la Commission nommée, chargeait M. Griffe de présenter le rapport.

Mercredi, à la Chambre, M. Jules Roche joignait sa protestation à celle de MM. Arène et Rouvier.

L'ordre du jour appelait la suite de la discussion sur la réforme des boissons. M. Jourde reprenait son amendement sur la taxe à imposer aux opérations de Bourse. M. Tirard, ministre des finances, combattait l'amendement de M. Jourde. M. Rouvier prenait la parole et appuyait le Gouvernement. Grâce à lui, la taxe sur les opérations de Bourse était rejetée.

Le déficit du budget existait toujours. MM. Boudenoot et Henry Boucher sont revenus sur la taxe supplémentaire de 9 fr. sur l'alcool. Par 270 voix contre 248, cette dernière surtaxe a été repoussée. M. Casimir Périer a déclaré alors que la Commission n'avait plus rien à proposer, et qu'il attendait de la Chambre des idées nouvelles. M. Turrel a répondu que le droit de 245 fr. sur l'alcool donnerait au moins 470 millions, c'est-à-dire plus qu'il ne fallait. M. Tirard a critiqué les chiffres de M. Turrel. M. Yves Guyot a proposé de doubler, à titre transitoire, le prix des licences. Cet amendement a été rejeté par 307 voix contre 205. M. Chiché, reprenant l'idée de M. Turrel, a proposé de ne pas conclure, comptant sur la plus-value de l'impôt. L'ensemble du projet a été alors voté par 287 voix contre 203. M. Mir a demandé à la Chambre de détacher du budget la réforme votée ; M. Tirard a ajouté qu'il pourrait ainsi soumettre cette loi au Sénat ; l'attitude de la Chambre n'a pas permis cette disjonction.

M. Guillemet a invité le Gouvernement, dans l'intérêt de la santé et de la moralité publiques, à rechercher les moyens propres à assurer la rectification aussi parfaite que possible des alcools d'industrie livrés à la consommation.

Malgré l'opposition de M. des Rotours, qui soutenait que c'était constituer le *Monopole de l'alcool*, et après l'urgence déclarée, le projet de résolution de M. des Rotours a été voté par 344 voix contre 110.

Dans la même séance, la Chambre a voté, par 427 voix contre 53, le projet de loi relatif aux deux *douzièmes* provisoires.

Au Sénat, la loi sur l'arbitrage a été votée par 165 voix contre 73.

Le 22 décembre, la Chambre approuvait l' « arrangement commercial avec la Suisse » ; ce vote appliquait simplement à la Suisse notre tarif minimum ; mais la grande discussion devait être soulevée plus tard, quand il s'agirait du projet connexe tendant à abaisser le tarif minimum sur un certain nombre d'articles.

Le 23 décembre, M. Millevoye interpellait le Gouvernement « sur la situation qui est faite au Gouvernement et à la Chambre par les aveux de deux ex-présidents du Conseil des ministres et sur la part de responsabilité qui en découle pour le Gouvernement dans le détournement des fonds appartenant aux obligataires de la Société de Panama ». La discussion immédiate était ordonnée. M. Floquet priait M. Peytral de le remplacer au fauteuil présidentiel. Après des débats très mouvementés, au cours desquels MM. Floquet, Rouvier et Ribot prononcèrent des discours applaudis, l'ordre du jour suivant, présenté par M. Hubbard, a été voté par 352 voix contre 83 : « La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement, et confiante dans sa fermeté pour assurer l'œuvre de justice et de fermeté qui s'impose, passe à l'ordre du jour », malgré l'opposition violente de MM. Déroulède, Millevoye et de Bernis.

Au Sénat, les conclusions du rapport de M. Griffe, tendant à accorder l'autorisation de poursuites, étaient adoptées à mains levées.

Dans sa séance du 24 courant, le Sénat, à l'unanimité de 236 votants, a adopté les douzièmes provisoires.

La Chambre a repris la discussion du Traité franco-suisse *(voir plus loin l'article spécial consacré à cette question)*. M. Jules Roche a prononcé un discours auquel a répondu M. Méline.

Et, après une dernière réplique du Président du Conseil, le traité franco-suisse a été enterré, à la grosse majorité de 145 voix. La Chambre entend ensuite une question de M. Argeliès, sur la prorogation de la concession du Panama, à laquelle M. Ribot répond favorablement. Enfin, après une tentative d'interpellation de M. Pourquery de Boisserin, au sujet d'une entrevue que M. de Freycinet aurait eue avec M. Andrieux, le décret de prorogation, lu à la Chambre, clôt la session.

Marché Financier. — Il aura été rarement donné d'assister, sans événement politique extérieur et sans catastrophe financière, a des mouvements aussi brusques que ceux dont la Bourse de Paris nous a donné le spectacle cette semaine. Il y a même eu, dans la journée d'hier, jusqu'à un commencement de panique, vite réprimée il est vrai. Néanmoins, en consultant la cote officielle de ce jour avec celui du 17 courant, on peut dire que si le *Panama* a coûté à l'Epargne près d'un milliard et demi, les poursuites diverses intentées au sujet de la même affaire ont fait perdre, en quelques jours, à la fortune publique davantage encore.

La Rente 3 0/0 française a été la première à souffrir considérablement. Nous clôturions, samedi dernier, à 98 77 1/2, et le dernier cours d'aujourdh'hui est à 97 92 1/2. C'est pourtant encore une belle reprise sur le compte des ventes considérables effectuées par les écheliers qui, surpris par une réaction aussi forte, ont dû s'alléger, au plus vite, de tout le ferme qu'ils portaient encore contre les primes vendues. Maintenant, la situation est différente. Avec la baisse, on a vendu encore des primes surtout dont 50 centimes, à 98 20; et comme on reprend, que ces mêmes primes risquent d'être débordées, il va falloir, à moins d'un nouvel incident, racheter le ferme qui manquera. Il se pourrait donc que la semaine prochaine nous réservât une forte surprise en hausse.

Au reste, la hausse ne serait que logique : en effet, sans les événements auxquels nous venons de faire allusions nous serions, aujourd'hui, bien au-dessus du pair, le comptant n'arrêtant pas ses achats. Les excédents des versements des Caisses d'Epargne continuent et sont à remployer constamment ; d'un autre côté, le rentier craintif se porte toujours sur notre premier fonds national ; il s'en suit une absorption non interrompue du titre qui le rendra, un jour prochain, absolument introuvable. En tout cas, et ce qui est consolant, en ce moment, l'Epargne malgré tout ce que l'on pourra écrire, n'a pas pris peur.

Il y a eu, jeudi, à constater une forte diminution dans le portefeuille de la *Banque de France*. Cette diminution est occasionnée uniquement par l'état général des affaires qui subissent, depuis si longtemps, un ralentissement des plus préjudiciables dû, en grande partie, à nos traités de commerce. Quant à la *Banque de France* en elle-même, il n'y a pas lieu d'examiner sa situation. Elle est toujours la première institution non pas de France, mais bien du monde entier ; les services qu'elle a rendus, qu'elle rend et rendra encore au pays, sont beaucoup plus considérables que le public français ne se l'imagine. On verra, d'ailleurs, dans l'étude ci-après de notre Directeur, M. Edmond Théry, sur la *Crise monétaire aux Etats-Unis*, le rôle qu'a su jouer la *Banque de France* pour éviter à la France les crises de change que subissent actuellement un aussi grand nombre de nations.

Pour justifier la baisse profonde des actions du *Crédit Foncier* qui, de 1.050, sont tombées un moment à 975 pour remonter à 1.023 75, dernier cours de la semaine, après même 1.025, on a essayé d'établir un parallèle entre cet établissement et le *Panama*. Il est à peine besoin de dire qu'il n'y a aucun rapprochement à faire entre notre seconde institution de crédit et l'entreprise du *Canal Interocéanique*. Le *Crédit Foncier* n'a jamais eu à demander aux Chambres françaises une autorisation quelconque pour l'émission de ses obligations qui sont — que le public ne l'oublie pas — gagées et *rigoureusement gagées*. De plus, on se souvient qu'aux mois de mai et de juin 1890, un *Rapport* d'inspection de finances fut présenté au Ministre des finances, par M. Machart, sur les opérations et la situation exacte du *Crédit Foncier;* que ce Rapport, des plus explicites, établissait le bon fonctionnement, la marche régulière de notre grand établissement hypothécaire ; que, notamment, les réserves énormes faites étaient dûment constatées ; en un mot, qu'il ne devait rester aucun doute dans l'esprit de personne au sujet de la solidité, plus que jamais certaine, du *Crédit Foncier*.

Comment, après un tel témoignage, pourrait-on ajouter la moindre foi aux publications anonymes lancées partout en ce moment encore, publications, du reste, que le Conseil d'administration, à l'unanimité, a résolu de poursuivre ? Le Rapport de M. Machard remonte au mois de juin 1890 ; depuis cette époque le *Crédit Foncier* s'est strictement renfermé dans les indications données par ce Rapport. Et c'est au moment même où notre grand établissement hypothécaire, qui pouvait largement distribuer, cette année, un dividende de 60 francs, réduit ce dividende à 55 francs pour grossir encore ses réserves pourtant si amplement pourvues, c'est ce moment, disons-nous, que l'on choisit pour renouveler des attaques anciennes, et pour peser sur les cours des actions et des obligations. Mais qu'on ne s'y trompe pas : la baisse de ces derniers jours, n'est qu'une manœuvre ; le véritable public n'a rien vendu ; aussi il faudra voir comment les baissiers pourront sortir de l'embarras où ils se trouveront à la fin du mois quand il faudra livrer le titre.

Il va de soi que presque tous les *Fonds d'Etats étrangers* se sont tous ressentis de l'état du marché. La *Rente italienne*, par exemple, a rétrogradé de 93 70 à 92 50 pour reprendre à 93 20. Il a été question, ces jours-ci, disait-on, de scandales dans les Banques d'Emission, scandales remontant à 1889. La Chambre italienne n'a pas voulu avoir à s'occuper d'une semblable affaire : elle a préféré le silence, bien que ce silence puisse être interprété diversement. Nous n'avons pas à juger ici ; nous n'avons qu'à constater. Naturellement, cette résolution du Parlement italien a donné un nouveau courage à la spéculation à la hausse, mais il nous est difficile d'entrevoir, pour cette valeur, une amélioration sérieuse et durable.

C'est la certitude du rejet du traité Franco-Suisse et la hausse du change qui ont pesé cette semaine, plus que tout autre chose, sur les cours de la *Rente Extérieure Espagnole*, qui reste à 63 85. L'amélioration que quelques-uns espéraient ne s'est pas produite et l'événement nous donne finalement raison. Le taux du change s'élèvera fatalement dans le courant de janvier, quand il faudra s'occuper des échéances futures ; puis les embarras très réels dans lesquels M. Sagasta va se trouver pour liquider cette formidable question de la Dette flottante et de la Banque d'Espagne seront des facteurs qui ébranleront le marché de l'Extérieure.

Ce sont les baissiers qui, par leurs rachats, ont contribué à la reprise du *Portugais 3 0/0* qui clôture, un peu moins ferme, pourtant, à 22 90. Nous reportons nos lecteurs à notre *Correspondance* du Portugal parue dans l'*Economiste Européen* du 18 décembre.

Tout ce qui vient de se passer a considérablement contrarié les *Valeurs Ottomanes*. Elles sont pourtant, en général, mieux tenues en fin de semaine. Aussi, le Turc série D est à 21 55 après 21 15, et la Banque Ottomane se tient à 586 25 après 571 25. Il est certain maintenant que tout est préparé pour entamer, au premier jour, les opérations dont on s'entretient depuis si longtemps. Mais, à ce sujet, nous recommandons à nos lecteurs de lire la très importante *Correspondance* de Constantinople qu'ils trouveront dans ce présent numéro, page 832. Tout commentaire serait superflu !

Par assimilation avec les Rentes françaises, nos *Grandes Compagnies de Chemins de fer* ont vu également leurs cours fléchir. Par suite du lien étroit qui unit quelques unes d'entre elles à l'État, il est com

préhensible que leurs titres suivent, à peu de choses près, les mêmes fluctuations que la *Rente 3 0/0*. A la première éclaircie, donc, les actions et les obligations garanties reverront les cours antérieurs. Déjà, au reste, les cours sont sensiblement améliorés, surtout pour les actions *Nord* qui clôturent à 1.907 50 après 1.888 75 au plus bas.

Comme tout le reste de la Cote, les actions de nos *Sociétés de Crédit* ont été mouvementées et ont baissé. Il semble pourtant que l'année prochaine sera, pour elles, une année de travail. Pour quelques-unes, par exemple le *Comptoir National d'Escompte*, la baisse était irréfléchie et dangereuse pour le vendeur à découvert. On connaît, en effet, la situation exceptionnelle de cet établissement, et les résultats probables de l'exercice présent permettent de croire que nous reverrons, sur les actions de cet établissement, — et beaucoup plus vite qu'on ne le croit — les hauts cours du mois de novembre. D'ailleurs, il termine à 500, soit déjà 20 francs de hausse sur les bas cours de la semaine... qu'on pourrait appeler la semaine noire, sous tous les rapports.

(*Voir le tableau de la Bourse à la seconde page de la Couverture*).

QUESTIONS DU JOUR

LA CRISE MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

I

Les graves événements qui se déroulent autour de nous, nous ont fait perdre de vue les conséquences probables que l'échec de la Conférence monétaire de Bruxelles va produire aux Etats-Unis. Les lecteurs de l'*Economiste Européen* qui ont suivi, par les analyses de notre collaborateur Pierre des Essars, les travaux de ce Congrès international, nous sauront gré de leur exposer les difficultés très graves avec lesquelles les Américains vont se trouver aux prises à bref délai.

Nous avons prononcé le mot *échec:* en effet, après l'excellent discours de M. Tirard, le chef de la représentation française, qui a défini d'une manière remarquable la véritable situation de la France au point de vue de la question de l'argent, les Américains ont perdu tout espoir de combinaison sérieuse.

Les représentants des Etats-Unis et de l'Angleterre comptaient beaucoup sur l'*Union latine* en général, et sur notre pays en particulier, pour le relèvement de l'argent métal. Ils pensaient qu'ayant le doigt dans l'engrenage, nous serions disposés à y mettre le bras. Après le discours de M. Tirard, ils savent à quoi s'en tenir. L'engrenage ne nous prendra ni le bras, ni même la main, et cela avec d'autant plus de raison que notre mal d'*argent* est supportable pour le présent et ne présente aucun danger pour l'avenir.

Nous avons trop souvent expliqué dans ce journal que, grâce à ses ressources extérieures et à son énorme stock d'or, la France n'a rien à craindre du change, pour qu'il soit nécessaire de revenir sur une question démontrée jusqu'à l'évidence.

Mais si l'ajournement de la Conférence de Bruxelles est passé inaperçu à Paris, il n'en a pas été de même à New-York. Les représentants américains avaient laissé entendre que si le Congrès ne donnait aucun résultat, le Parlement des Etats-Unis pourrait bien abroger la loi Sherman, qui oblige le Trésor à acheter 4.500.000 onces d'argent en barre chaque mois. Le commencement de panique qui s'est produit dans toute la Confédération quand on eut annoncé que le sénateur Hill allait demander cette abrogation, la hausse subite de l'escompte, les demandes précipitées de remboursement des dollars-papiers et les formidables engagements d'or pour l'exportation, dont le câble nous a apporté la nouvelle dès le 15 décembre, nous permettent de penser que les Américains si fiers du pair de leur dollar-papier, réfléchiront longuement avant de prendre une mesure qui aurait pour conséquence immédiate sa dépréciation.

On sait que par une loi en date du 12 avril 1873, les Etats-Unis, — qui tentent maintenant de relever la valeur marchande de l'argent — suivant le funeste exemple de l'Allemagne, supprimèrent leur bimétallisme, qu'ils remplacèrent par l'étalon unique d'or, et interdirent la frappe libre de l'argent. A cette époque, les mines américaines ne produisaient encore qu'une moyenne de 565.000 kilogs de métal blanc. Cette même production s'est élevée à 1.800.000 kilogs en 1891.

Sous la pression des propriétaires des mines d'argent, menacés dans leurs intérêts par la baisse résultant de la démonétisation européenne, le Parlement américain s'engagea plus tard dans une politique monétaire beaucoup plus fâcheuse que le bimétallisme légal, puisqu'elle devait faire prendre à la charge de l'Etat la responsabilité directe de toute dépréciation qui pourrait survenir dans le prix de l'argent. Cette politique protectionniste, d'un genre tout spécial, commença en 1878 sous le nom de *loi Bland*, elle s'aggrava en 1890 sous le nom de *loi Sherman*... et notre conviction est que loin d'être abrogée, comme le sénateur Hill veut le demander, elle s'aggravera encore dans l'avenir.

Les Américains ont le corps tout entier dans l'engrenage.

II

Sous le régime de la loi Bland, du 1er mars 1878 au 13 août 1890, le Gouvernement des Etats-Unis a acheté un total de 323.635.576 onces standard d'argent au titre 37/40, pour une somme de 308.199.262 dollars, au prix moyen de 0.9523 de dollar l'once standard de 31 grammes 1, soit 1 dollar 0.58 par once fin. La moyenne des achats mensuels était de 2.000.000 onces.

Avec la loi Sherman, la moyenne des achats mensuels a été portée à 4.500.000 onces et, à partir du 13 août 1890 jusqu'au 1er novembre 1892, le Trésor a acheté 120.479.981 onces d'argent fin, ayant coûté 116.783.590 dollars, au prix moyen de 0.9690 de dollar par once de fin.

Les achats de novembre et de décembre (461.000 onces pour solde le 21 décembre) ont été payés au taux moyen de 0.830 de dollar l'once. Soit, pour les deux mois, 9 millions d'onces pour le prix de 7.420.000 dollars.

L'application des lois Bland et Sherman, c'est-à-dire 14 ans et 10 mois de protectionnisme en faveur des mines d'argent américaines, a eu pour résultat de faire acheter au Trésor des Etats-Unis 463 millions d'onces d'argent pour un prix total de 432 millions de dollars : ce stock, calculé à la moyenne des derniers achats, ne vaut plus que 384 millions de dollars. Mais il a été mobilisé à sa valeur d'achat sous forme de *certificats d'argent*

qui circulent dans tous les Etats de la Confédération absolument comme des billets de banque ou des billets d'Etat, et, chose curieuse, jusqu'à l'heure actuelle, ces *Silver Certificates* n'ont subi aucune perte au change.

Ramené au système métrique, ce stock représente plus de 14 millions de kilogs, et on comprendra l'importance de ce chiffre en se rappelant que la production totale du monde entier, pendant cette période de 15 années, n'a pas été supérieure à 45 millions de kilogrammes, et que la production des Etats-Unis a à peine atteint le chiffre de 18 millions de kilogrammes, l'année 1892 comprise.

Le protectionnisme a permis aux mines américaines de tripler leur extraction... mais c'est le Trésor américain qui a absorbé les 77 0/0 de la production totale de 15 années. On comprend facilement que les représentants des Etats-Unis cherchent de nouveaux débouchés, car leur politique monétaire extravagante les a acculés à ce dilemme redoutable :

Ou continuer à augmenter d'année en année la responsabilité de l'Etat en maintenant la loi Sherman, et alors ce sont des sommes énormes qu'il faudra encore engager, puis mobiliser aussitôt sous forme de *Silver Certificates*... jusqu'au jour où l'engorgement les rendra suspects, malgré leur valeur *légale ;*

Ou cesser les achats, et alors c'est l'effondrement de l'argent en barre, c'est-à-dire l'effondrement de la base sur laquelle sont établis les 4/5 de la circulation fiduciaire des Etats-Unis.

III

Le Rapport général de 1891-1892, publié, le 5 décembre dernier, par le secrétaire du Trésor des Etats-Unis, M. Charles Foster, va nous permettre de préciser la question. Voici d'abord un premier tableau intéressant :

Circulation des États-Unis au 1er novembre 1891 et 1892

	Dollars	Dollars
Métallique (présumée) :		
Or	406.770.367	411.252.197
Argent dollars	62.135.461	61.672.455
— divisionnaires	62.105.136	65.985.408
Fiduciaire (officielle) :		
Certificats or	136.100.319	120.255.349
— argent	321.142.642	324.552.532
Billets du Trésor (1890)	66.473.484	114.567.423
Billets des Etats-Unis *(Greenbacks)*	332.553.989	332.080.234
Certificats (8 juin 1872)	10.765.000	10.550.000
Billets des Banques Nationales	166.445.763	165.224.137
Totaux	1.564.492.161	1.606.139.735

Encaisse du Trésor au 1er novembre 1892

Or (lingots et monnaie)	244.261.468	dollars
Argent (lingots et monnaie)	458.000.000	—

Considérons la situation du Trésor des Etats-Unis par rapport à sa circulation fiduciaire proprement dite :

Nous voyons que l'encaisse métallique était au 1er novembre de 244.2 millions de dollars *or* et de 458 millions de dollars *argent*. De ces chiffres il faut d'abord déduire les *certificates* en circulation : 120.2 millions *or*, 324.5 millions *argent*. Il restait donc pour le remboursement des *Billets d'Etat* en circulation, exactement 124 millions *or* et 134 millions *argent*.

La loi américaine exige une encaisse minimum de 100 millions de dollars *or* : nous savons par dépêche que l'excédent de 24 millions au 1er novembre est tombé à 19.2 millions au 23 décembre.

A cette même date du 1er novembre la circulation des *Billets d'Etat* s'élevait à 114.5 millions de dollars par les Billets du Trésor créés pour acheter de l'argent métal (loi du 14 juillet 1890) et à 332.0 millions pour les Billets provenant des émissions effectuées pendant la guerre de sécession et plus particulièrement connus sous le nom de *Greenbacks*.

Ces 446.5 millions de dollars de *Billets d'Etat* jouissent du pair légal et, jusqu'à l'heure actuelle ils n'ont subi aucune dépréciation — de même d'ailleurs que les *certificats d'argent* — parce que le Gouvernement américain a toujours eu dans ses caisses un excédent suffisant pour effectuer des remboursements en or et que la croyance générale aux Etats-Unis a toujours supposé au dollar, papier remboursable en argent, une valeur équivalente à celle du dollar remboursable en or.

Le Gouvernement favorise cette croyance en payant en *or* tous les Billets qu'on présente au remboursement, même les *Greenbacks* payables en *argent*. De même il échange sans difficulté les Billets argent contre des Billets or. Cette pratique explique pourquoi, malgré la baisse persistante de l'argent et malgré le chiffre énorme de la circulation fiduciaire à base d'*argent*, le *dollar papier* n'a pas perdu un centime de sa valeur légale. Le public est absolument convaincu que le *dollar papier* sera remboursé en *or* par le Trésor, même s'il est légalement payable en argent.

Mais l'aigle devenant de plus en plus rare aux Etats-Unis, les exportations qui se produisent sur une si grande échelle laissant entrevoir une prime sur le métal jaune, et les grandes Maisons de commerce américaines stipulant, par crainte du change, leurs livraisons payables en or, il n'est pas douteux que — malgré toutes les précautions prises pour maintenir la confiance générale, malgré l'habileté reconnue du Secrétaire du Trésor, M. Charles Foster déjà nommé — un grand nombre de *Billets d'Etat* peuvent être présentés au remboursement en or.

IV

Quelles sont les ressources dont le Trésor américain peut disposer pour faire face à ces demandes ? Le tableau suivant nous renseignera :

Mouvement de l'Or au Trésor américain (DOLLARS)

Dates	Encaisse d'or en barres et en monnaies	Certificats d'or en circulation.	Or disponible pour les Billets d'Etat
—	—		—
1889 janvier..	325.641.856	130.986.592	194.655.264
— juillet...	300.759.572	118.541.409	182.218.163
1890 janvier..	316.043.454	138.657.169	177.386.285
— juillet...	316.536.823	132.444.749	184.092.074
1891 janvier..	297.567.546	155.839.449	141.728.097
— juillet...	236.828.413	115.715.389	121.113.024
1892 janvier..	282.753.863	163.178.959	119.574.904
— avril....	273.623.455	153.713.699	119.909.756
— juillet...	247.306.220	136.861.829	110.444.391
1er novembre.	244.261.468	120.255.349	124.006.119
23 décembre..	»	»	119.284.194

Le tableau ci-dessus est effrayant, car il montre que, dans une période de quatre années, l'or disponible pour le remboursement des *Billets d'Etat* a diminué de 75.4 millions de dollars ou 392 millions de francs, tandis que le montant des *Billets d'Etat* a toujours augmenté : (399 millions de dollars au 1er novembre 1891 -- 446.5 millions de dollars au 1er novembre 1892 : augmentation en une année,

247 millions de francs). Et nous ne parlons pas des 324,5 millions de dollars de *Silver Certificates*, qui, eux, n'ont que de l'argent comme contre-partie et que le public américain accepte cependant au pair de l'or, tant il a confiance dans son dollar papier.

Il n'est pas sans intérêt de mettre en regard du Mouvement de l'or américain le Mouvement de l'or européen, pendant cette même période de quatre années :

Situation de l'Encaisse métallique et de la Circulation de toutes les Banques de l'Europe à la fin des cinq dernières années :

Dates	Or	Argent	Total	Circulation
1888 31 déc...	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2
1889 31 déc...	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3
1890 31 déc...	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7
1891 31 déc...	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2
1892 1er déc...	6.468.3	2.308.2	8.776.5	14.539.9

Pendant que le Trésor des Etats-Unis perdait son or et s'enrichissait (nous devrions dire s'appauvrissait) de 6.655.000 kilogs d'argent, les Banques d'émission de l'Europe augmentaient leur encaisse or de 2.033 millions de francs (soit plus de 600.000 kilogs), et s'allégeaient de 188 millions de francs d'argent.

Comment veut-on que l'Amérique et l'Europe, qui poursuivent une politique monétaire si différente, ou plutôt qui ont à défendre des intérêts si opposés, puissent jamais s'entendre !

Ajoutons, avant de poursuivre notre examen de la situation monétaire américaine, un détail qui a une très grande importance : sur les 2.033 millions d'augmentation de l'encaisse or des Banques d'émission de l'Europe, la Banque de France et la Banque impériale de Russie figurent à elles deux pour 1.601 millions de francs. En voici les mouvements :

Banque de France

	Or	Argent	Total	Circulation
31 déc. 1888....	1.005.1	1.225.5	2.230.6	2.765.2
— 1889....	1.273.3	1.247.4	2.520.7	3.003.1
— 1890....	1.126.0	1.246.2	2.372.2	3.051.8
— 1891....	1.337.6	1.254.2	2.591.8	3.194.4
22 déc. 1892....	1.704.4	1.275.7	2.980.1	3.232.3

Banque Impériale de Russie

	Or	Argent	Total	Circulation
31 déc. 1888....	912.3	16.8	929.1	3.699.3
— 1889....	877.2	17.7	894.9	3.565.2
— 1890....	991.5	20.4	1.011.9	3.502.2
— 1891....	1.431.3	18.0	1.449.3	3.724.5
30 nov. 1892....	1.814.1	19.5	1.833.6	4.233.6

Mais pour rendre hommage à la vérité nous serons dans la nécessité de reconnaître que le Gouvernement russe s'est imposé de lourds sacrifices d'emprunt pour créer ce stock de métal jaune à sa Banque d'Etat... tandis que la Banque de France a pu augmenter son encaisse or de 700 millions de francs, sans aucune dépense pour elle-même et sans aucun sacrifice pour l'Etat.

Le secret de cette merveille réside dans ces deux facteurs : 1° la sage prévoyance de M. Magnin, qui a su profiter de toutes les occasions favorables pour se procurer de l'or à l'étranger sans jamais payer de prime, et 2° le crédit universel du billet de banque français qui fait prime dans tous les pays du monde.

(A suivre.) Edmond Théry.

Les Effets de Commerce et l'Escompte en France

De 1881 à 1892 (1)

Ceux d'entre nous qui s'occupent d'études financières savent quelle impression profonde a produite, dans les Conseils d'administration, la chute du Comptoir d'Escompte, suivie à si bref délai de celle de la Société de Dépôts et Comptes courants. Toutes les banques qui reçoivent des dépôts ont déclaré qu'elles s'efforceraient, à l'avenir, de placer les capitaux qu'elles empruntent au public, surtout en effets de commerce pouvant à tout moment être réescomptés à la Banque de France. Cette prudence est louable, mais si la résolution est bonne, l'application présente des difficultés; n'a pas qui veut de bons effets de commerce; nous en faisons cependant beaucoup, nous en faisons même trop, pourtant c'est une denrée qui devient rare.

J'avais prié M. de Foville, l'année dernière, de vouloir bien m'indiquer le montant de l'impôt sur le papier timbré destiné aux effets de commerce, il a eu la bonté, je l'en remercie cordialement, de répondre à ma demande. Ce renseignement, dont l'importance ne vous échappera pas, a paru dans le *Bulletin de Statistique et de Législation comparée*, livraison de juin 1891.

De l'impôt payé il est facile de déduire la valeur brute sur laquelle il est assis; vous savez, en effet, que la taxe est de 0 fr. 05 par 100 fr.; le capital brut des effets représente donc 2.000 fois la valeur de l'impôt, en supposant, ce qui est sensiblement exact, que l'approvisionnement des débitants de papier timbré soit constant.

Comme l'impôt n'est pas proportionnel, qu'un effet de 101 fr., par exemple, paie comme un effet de 200 fr., pour passer de la valeur brute à la valeur exacte, il fallait faire une enquête et déterminer directement un coefficient. J'ai opéré le dépouillement d'un certain nombre de bordereaux comprenant 1.000 effets, formant un total de 400,285 fr. 15 c.

L'impôt payé sur ces effets se monte à 219 fr. 95 c., l'impôt exactement proportionnel aurait été 200 fr. 14 c.; on peut en conclure que le montant des effets créés est inférieur de 10 p. 100 à la valeur brute sur laquelle l'impôt est assis.

Je pense que l'on peut avoir confiance dans ces résultats, car les escomptes de la Banque de France suivent avec fidélité les créations d'effets de commerce, comme le montre la statistique suivante :

Années	Produit de l'impôt	Valeurs brutes sur lesquelles les droits ont été assis	Valeurs nettes	Escomptes de la Banque	Rapport des esc. de la Banque aux val. nettes
		Millions			P. 100
1881	15.104.600	30.209.2	27.188.3	11.373.9	42
1882	15.050.400	30.100.8	27.090.8	11.322.1	42
1883	15.182.400	30.364.8	27.328.4	10.827.2	39
1884	14.397.900	28.795.8	25.916.3	10.227.2	39
1885	13.585.800	27.171.6	24.454.5	9.250.1	38
1886	13.220.800	26.441.6	23.797.5	8.302.8	35
1887	13.220.000	26.440.0	23.796.0	8.268.6	35
1888	13.445.800	26.891.6	24.202.5	8.585.4	36
1889	13.588.900	27.177.8	24.460.1	9.180.3	37
1890	14.043.900	25.086.4	25.277.8	9.429.8	37
1891	14.272.500	28.545.1	25.690.6	10.018.1	39

La quantité moyenne d'effets de commerce créés en France ou circulant en France est donc d'environ 25 milliards, correspondant à une émission journalière de 68 millions ou, comme la vie des effets de commerce est de trois mois, c'est une quantité permanente de matière escomptable d'un peu plus de 6 milliards.

Mais il s'en faut que l'ensemble des banques puisse aspirer à posséder un pareil portefeuille : beaucoup de ce papier valait le timbre avant d'être transformé en effets de commerce, il ne vaut plus rien après cette

(1) Communication faite à la Société de Statistique de Paris, le 19 octobre 1892.

transformation ; il constitue ce qu'en termes de métier on appelle de la *cavalerie*, contre laquelle les banques doivent se défendre par tous les moyens.

A la Banque de France, où l'on ne présente en général que du papier sérieux et déjà trié par le banquier présentateur, les rejets atteignent un chiffre absolu qui, sans être élevé, n'est pas négligeable ; en voici le montant, comprenant aussi les effets irréguliers qui sont admis après régularisation :

Années	Millions	Années	Millions
1882.......	113	1887.......	65
1883.......	85	1888.......	62
1884.......	106	1889.......	66
1885.......	89	1890.......	66
1886.......	101	1891.......	68

Malgré tout, il est impossible, même à la Banque, d'éviter complètement les pertes, mais elles sont insignifiantes par rapport à la masse des escomptes. De 1870 à 1891 elles ont été de 36.378.563 fr., soit moins de 0 fr. 02 0/0 du montant des sommes escomptées pendant la même période.

Si le papier le plus soigneusement choisi cause encore des mécomptes, on peut penser que les 25 milliards d'effets créés annuellement doivent subir une sérieuse réduction, si on n'envisage que la matière réellement escomptable.

Maintenant que nous connaissons le champ d'activité des banques en fait d'escompte, il est intéressant de montrer quelle est leur faculté d'absorption.

Voici le tableau des entrées d'effets dans quelques-unes des principales maisons de Paris pendant les dernières années :

Années	Crédit lyonnais	Société générale	Crédit industriel et commercial	Comptoir d'Escompte	Total
—	—	—	—	—	—
	Millions				
1885...	3.555	3.068	1.337	1.860 (1)	9.820
1886...	4.079	3.359	1.283	1.735	10.456
1887...	4.758	3.475	1.158	1.567	10.958
1888...	5.407	3.626	1.129	1.783	11.945
1889...	5.983	3.647	1.268	1.122 (2)	12.020
1890...	6.237	3.548	1.120	3.421	14.326
1891...	6.800	3.161	1.144	3.383	14.488

Bien que les chiffres précédents comprennent du papier étranger, ou même des effets escomptés par les agences à l'étranger, les quatre Sociétés précitées prennent à elles seules plus de la moitié de la matière réellement escomptable ; le surplus est disputé, non seulement par les Banques, mais par tous ceux qui ont des placements temporaires à effectuer : capitalistes, Compagnies de chemins de fer, Compagnie d'assurances, etc.

C'est ce qui explique le taux infime auquel est tombé l'escompte ; le bon papier à quatre chiffres et à échéance un peu longue est recherché hors banque à 1 0/0, 15/16 et même 7/8 0/0. Ces taux ont déjà été pratiqués antérieurement, mais ils n'avaient pas encore duré avec une telle persistance.

Après avoir vu ce que les grandes Sociétés escomptent, il est intéressant de montrer quelle partie du papier de commerce circulant elles arrêtent à chaque instant au passage et détiennent dans leur portefeuille.

Voici, pour les dix dernières années, le portefeuille d'un certain nombre de grandes maisons de crédit au 31 décembre (en millions de francs) ;

Années	Banque de France	Crédit foncier	Crédit lyonn.	Société gén.	Crédit Indust. et com.	Compt. d'escomp.	Total
1882	1.146	24	131	115	68	97 (1)	1.581
1883.......	1.156	57	187	111	70	102	1.683
1884.......	1.051	72	164	109	91	86	1.573
1885.......	1.259	77	228	118	83	129	1.894
1886.......	710	55	244	116	78	99	1.302
1887.......	696	62	265	125	78	93	1.319
1888.......	788	52	324	156	94	121	1.535
1889.......	872	42	412	131	87	98 (2)	1.642
1890.......	994	52	460	134	88	140	1.868
1891	810	40	544	134	79	117	1.724

(1) Ancienne Société.
(2) Nouvelle Société.

Au 31 août dernier, les Sociétés qui donnent à part leurs effets de commerce, avaient en portefeuille :

	Millions de francs
Banque de France	500.4
Crédit lyonnais..................	512 5
Société générale.................	138.0
Crédit industriel et commercial.....	87.0
Comptoir d'escompte...............	166.2
Société marseillaise..............	28.4
Total.............	1.432.5

En résumé, de même que nous employons beaucoup de numéraire, nous faisons beaucoup d'effets de commerce ; nous n'avons pas su encore nous élever au-dessus de cette forme rudimentaire et même un peu bête du crédit. Cependant un progrès est certain, car il est nécessaire. Devant les difficultés de plus en plus grandes d'obtenir une rémunération convenable des opérations d'escompte, des banques, bon gré mal gré, devront chercher dans une autre voie un emploi des capitaux qui leur sont confiés. Elles le trouveront vraisemblablement dans le crédit personnel, si merveilleusement appliqué en Ecosse et dont la Suède, depuis plusieurs années, ressent les bienfaits.

Ce serait pour nos grandes Sociétés de crédit une honorable et fructueuse entreprise que de faire connaître et de répandre chez nous ces *cash accounts* qui résolvent complètement le problème du crédit agricole et du crédit populaire vainement abordé par la méthode grossière de l'escompte.

Les *cash accounts* écossais utilisent des capitaux énormes, environ la moitié des dépôts faits aux banques.

Dans les dix dernières années, ils présentent au mois de mai les chiffres suivants :

Années	Millions de francs	Années	Millions de francs
—	—	—	—
1883......	1.155	1888......	1.172
1884......	1.165	1889......	1.105
1885......	1.200	1890......	1.092
1886......	1.205	1891......	1.125
1887......	1.180	1892......	1.060

Les dix banques d'Ecosse desservent une population de 4 millions d'habitants seulement. La Suède, qui a suivi l'exemple de l'Ecosse, ne s'en est pas moins bien trouvée et elle peut présenter déjà des résultats appréciables. Au 31 août dernier, les *kassakreditiv* formaient un total de 109 millions ainsi répartis :

Banque royale..........................	10
Banques privées........................	77
Banques par actions....................	22
Total...............	109 millions

L'exemple de l'Ecosse et de la Suède est concluant, et c'est — j'en ai la ferme conviction — dans le développement du crédit personnel pratiqué au moyen de comptes courants sous caution que réside l'avenir tout à la fois de notre petite industrie, de notre agriculture et de nos Sociétés de crédit.

Pierre des Essars.

LES POURSUITES CONTRE LE PANAMA (1)

Il sera bien difficile à l'historien, qui voudra résumer un jour, d'une façon nette, cette dramatique aventure, dont nous narrons les incidents depuis un mois, de dégager les faits précis, au milieu du chaos dans lequel il sera obligé de fouiller. Nous assistons, en effet, à un effondrement général qui menace de tout entraîner, et la triple action du Gouvernement, de la Justice et de la Commission d'enquête semble avoir pour résultat d'obscurcir les événements plutôt que d'apporter la lumière si désirable.

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 46, 47, 48 et 49.

Lundi, 19 décembre, avant d'entendre une nouvelle série de témoins, la Commission d'enquête s'est fait rendre compte, par M. Gamard, membre de la délégation désigné pour assister à l'inventaire des papiers du baron de Reinach, d'un incident survenu entre le juge de paix et le commissaire de police, au moment de la levée des scellés. Comme conséquence, les scellés ont été maintenus, en attendant la décision du Président du Tribunal de la Seine.

M. Monchicourt, liquidateur de la Compagnie de Panama, rappelé pour fournir des renseignements sur les sommes touchées en 1888 par M. de Reinach, a déclaré que ce dernier avait reçu plus de 2 millions pour publicité et 2.900.000 francs pour frais de syndicat. Pour arriver au chiffre de 10 millions, indiqué par M. le conseiller Prinet, il faut ajouter les sommes données à la maison Kohn-Reinach, à M. Propper, à M. Eiffel et, enfin, 1.400.000 francs qui n'ont pas une part nominative dans les frais de publicité. Les administrateurs de la Compagnie n'ont pas voulu fournir d'indications au témoin au sujet de cette somme de 1.400.000 francs qui se rapporterait à des opérations faites par M. Cornélius Herz.

M. Cottu, poursuit M. Monchicourt, s'est maintes fois plaint des exigences du baron de Reinach, qui n'avait pas même versé au syndicat les 2 fr. 50 par titre dus par chacun des participants.

Deux employés de Panama défilent ensuite, mais leurs déclarations, très vagues, sont sans intérêt ; il en est de même pour MM. Prévost et de Mondésir, administrateurs de la Compagnie.

M. de Soubeyran, député, reconnaît avoir fait partie du syndicat de 1888, comme de beaucoup d'autres depuis trente ans, ainsi que l'attestent ses livres, qu'il tient à la disposition de la Commission ; les syndicats ont été organisés après le vote du Sénat seulement. Il serait impossible, au surplus, de faire de grandes opérations financières sans procéder de la sorte, et l'usage des groupements des grands établissements financiers est répandu dans tous les pays.

Le 20 décembre a marqué une nouvelle étape dans l'action judiciaire. Elle comprend le retour à Paris de M. Henri Cottu, qui s'est constitué prisonnier, et une requête du Procureur général aux Présidents de la Chambre des députés et du Sénat tendant à obtenir la suspension de l'immunité pour plusieurs membres du Parlement. Voici les noms : MM. Emmanuel Arène, Dugué de la Fauconnerie, Antonin Proust, Jules Roche et Rouvier, députes ; MM. Béral, Devès, Albert Grévy, Léon Renault et Thévenet, sénateurs.

Menacé d'être écroué à Mazas, M. Thierrée, le banquier qui, on l'a vu précédemment, avait déclaré que les talons des chèques saisis n'existaient plus, s'était décidé à les remettre à M. le substitut Sauvajol ; or, la demande en autorisation de poursuites se basait sur les indications inscrites sur ces documents de la main même de M. de Reinach.

Nos lecteurs trouveront, dans la *Situation politique*, le résumé du débat qui s'en est suivi au Parlement ; encore une fois nous ne formulons ici aucune appréciation.

Ce même jour, la Commission d'enquête a entendu M. Victor de Lesseps, administrateur de la Compagnie de Panama ; le témoin a allégué son état de santé qui ne lui permettait pas d'assister régulièrement aux séances du Conseil et il n'a pu, par conséquent, fournir aucun renseignement utile.

Mercredi 21 décembre, MM. Loreau et Bérard, délégués, ont rendu compte à la Commission de leurs recherches au sujet d'un bon de 500.000 francs au porteur, payé par la Compagnie du Panama. Cette somme a été versée le 2 décembre 1885, à M. Cornélius Herz sous la mention : « Frais d'émission. Obligation 4 0/0 au débit de compte, rayée, puis remplacée par « frais « de publicité ».

Après ces explications, M. Cavalié, secrétaire de la rédaction du *Gaulois*, est entendu au sujet d'un écho de ce journal, paru le lendemain de la mort du baron Reinach, où il était affirmé que celui-ci s'était suicidé parce qu'un ministre, auquel il avait confié la liste des bénéficiaires des chèques, s'était refusé à la rendre.

Questionné sur l'origine de cette information, le témoin estime ne pouvoir nommer « l'homme important qu'il connaît particulièrement depuis de longues années et qui, sans parler du rang élevé qu'il occupe dans la magistrature et la Légion d'honneur, est en relations suivies avec de hauts personnages politiques » — dont il tenait ce renseignement.

M. Le Provost de Launay est interrogé ensuite sur ce point des indications de M. Delahaye : « Faites déposer un député breton qui aurait été l'objet d'offres du Panama. » Le témoin dit ne pas savoir à quoi se rapporte ce fait et exprime ses regrets d'avoir été mêlé à cette aventure ; des collègues lui ont répété un propos tenu par M. Yves Guyot, pourquoi ne les interroge-t-on pas ?

En se retirant, M. Le Provost de Launay remet une note écrite en réponse aux explications fournies par MM. Germain et Hély d'Oissel, relativement aux prêts consentis à la Compagnie de Panama par le Crédit Lyonnais et la Société Générale.

M. Dupuy-Dutemps expose ensuite à ses collègues qu'au cours de l'inventaire des papiers de M. de Reinach, mis sous scellés à la banque Propper, on a trouvé des lettres classées par ordre alphabétique, sous des fiches de dates anciennes, à l'exception de la fiche cotée A tracée avec de l'encre plus fraîche que les autres. Celle-ci contient un seul document provenant de M. Arton, tandis que, dans les autres, il y a des lettres émanant d'hommes politiques. On a découvert aussi plusieurs copies de lettres de M. de Reinach, ayant trait à toute la période incriminée, avec une reconnaissance de l'ex-ministre Barbe pour une somme de 600.000 francs touchée pour les affaires du Panama.

Après une vive discussion, la Commission décide, à une majorité de 12 voix, de convoquer M. Yves Guyot.

Au lieu de se rendre à l'invitation de la Commission, M. Yves Guyot écrit au Président que, n'ayant été mêlé ni de près ni de loin aux affaires du Canal de Panama, il juge inutile de se présenter.

Il qualifie, en outre, d'espion M. Caffarelli, qui aurait dénaturé le sens d'une conversation privée remontant à plusieurs semaines.

La Commission a tenu deux séances le 22 décembre. Dans la première, c'est-à-dire le matin, elle a entendu M. Floquet, qui a lu une déposition dont voici le résumé : M. Floquet n'a rien demandé, ni rien reçu de la Compagnie de Panama ; il s'est contenté de suivre, au point de vue politique, la répartition du fonds spécial destiné à la publicité des journaux et régulièrement touché par eux à cette action, qui, à son avis, était de l'essence même de la fonction du Ministre chargé de la sûreté générale, ne s'est mêlée aucune exigence ni aucun maniement d'argent. En terminant, le témoin invite la Commission à prendre connaissance du mouvement de la caisse des fonds secrets.

Sur la demande de M. Leydet on décide de demander la communication de ce mouvement pendant la période du Ministère Floquet.

L'après-midi, M. Bourgeois, garde des sceaux, se conformant au désir de M. Brisson, raconte la saisie des talons de chèques opérée à la maison Thierrée. Il promet de communiquer les pièces entre les mains de la justice « sans troubler une instruction longue et délicate et sans compromettre l'intérêt de la défense. » Son droit lui paraît être limité par celui du juge d'instruction, mais ce dernier ne fera rien qui puisse diminuer la situation qu'avait la Commission avant l'entrée en scène du Parquet.

Mais le grand événement de cette journée du 22 décembre réside dans la déposition de M. Andrieux, ancien député.

M. de Reinach, expose-t-il à la Commission, a fait reproduire la formule du chèque qu'il délivrait et il a dicté à un confident, que le témoin ne veut pas nommer, une note dont M. Andrieux remet la photographie.

En voici le texte :

Il est facile de se rendre compte à la Banque de France

que les distributions suivantes ont été faites à l'occasion de l'affaire de Panama, par chèques datés du 17 juillet 1889 :

Chèques :

20.000 francs, touché par Arène. — Acquitté par Orsatti, son secrétaire.

20.000 francs, touché par Devès. — Acquitté par Castelbon, son secrétaire.

550.000 francs, touché par Barbe, ancien ministre. — Acquitté par M. Chevillard, son secrétaire.

20.000 francs, touché par Albert Grévy. — Acquitté par lui-même.

20.000 francs, touché par Jules Roche. — Acquitté par Schmitt, son employé.

25.000 francs, touché par Dugué de la Fauconnerie. — Acquitté par son employé.

20.000 francs, touché par Aigon pour le compte de M. Floquet.

80.000 francs, touché par Cloettat, employé de la maison Cahen, d'Anvers, pour le compte de M. X... (le nom a été coupé par M. Andrieux) et de quatre autres députés dont les noms peuvent être retrouvés et parmi lesquels figure un personnage influent.

40.000 francs, touché par Pesson. — Acquitté par Fabre, garçon de recettes.

40.000 francs, touché par Rouvier. — Acquitté par un garçon de recettes du Crédit Mobilier, dont Vlasto était président.

25.000 francs, touché par Léon Renault. — Acquitté par lui.

20.000 francs, touché par Gobron. — Acquitté par Pralon, son banquier.

20.000 francs, touché par Proust. — Acquitté par Buster, son domestique. (13.725 ont été mis à la Banque de Niort, 6.275 touchés a Paris.)

40.000 francs, touché par Béral. — Acquitté par Audenger, son employé.

25.000 francs, touché par Thévenet. — Acquitté par Dupuy.

1.350.000 francs touchés en divers chèques aux mêmes époques par Arton et distribution à 104 députés dont il peut donner la liste et dont les paiements varient de 1.000 à 300.000 francs (ce dernier chiffre pour M. Sans Leroy, ancien député), il faut aussi y comprendre MM. Henri Maret et Le Guay.

En plus il a été remis 250.000 francs à M. Floquet, ancien président du Conseil, pour usages gouvernementaux. »

Cette *note* n'est pas de la main de M. de Reinach et, malgré de pressantes sollicitations, M. Andrieux refuse de désigner les bénéficiaires des chèques de 80.000 francs, parmi lesquels se trouverait un « personnage influent. » Nous savons maintenant, d'après le *Gaulois*, qu'il s'agissait de l'entourage du Président de la République.

Mais la fin de la déposition de M. Andrieux prouve combien il faut se méfier de tout ce qui vient de M. de Reinach. En effet, d'après les renseignements que lui a fournis M. Cornélius Herz, qui le tenait lui-même du baron de Reinach, M. Arton aurait distribué 1.350.000 fr. entre 104 députés, et M. Andrieux ajoute que M. de Reinach aurait extorqué, un jour, à M. Cottu, une somme de 750.000 francs soi-disant destinée à M. Floquet. Enfin, M. de Reinach, voulant faire cesser les attaques dirigées contre lui par la *Libre Parole*, aurait fourni au témoin des documents permettant de mener une campagne contre d'autres personnes. Quel épouvantable roman !

Mentionnons encore : Une protestation de M. Henry Maret établissant que le papier anonyme, non daté, remis à la Commission par M. Andrieux, contient, en ce qui le concerne, une pure et simple calomnie; une lettre de M. Georges Aigoin, répétant sa première déposition relative au chèque de 20.000 francs qui représentait une rémunération à lui due par M. de Reinach. Il nous restera alors, pour terminer cette journée, à parler de la déposition de MM. Caffarelli et Batiau.

M. Caffarelli, se référant à la lettre de M. Yves Guyot, maintient que, huit ou dix jours avant l'interpellation du Panama, quand il est entré dans le local où se réunissait la Commission du budget, il a entendu M. Yves Guyot tenir le propos suivant : « J'ai vu M. Constans remettre au Président de la République un pli cacheté contenant la liste des gens ayant touché dans l'affaire du Panama. » Il est deux de ses collègues qui étaient présents à ce moment et demande qu'ils soient entendus.

M. Batiau expose qu'il a été l'un des intermédiaires entre la Compagnie de Panama et la Presse, pour l'émission de 1888; il surveillait la publicité effectuée et distribuait les chèques aux journaux, mais ne les signait pas. Cette publicité légale et régulière a atteint de 1.300.000 à 1.500.000 francs, et M. Batiau déclare que la Compagnie n'a jamais eu à se plaindre de la Presse.

Dans la journée du 23, de nouvelles perquisitions ont eu lieu à l'hôtel du baron de Reinach, rue Murillo, à la Banque internationale et au siège de la Compagnie de Panama. On a saisi également des papiers à un bureau qu'occupait, rue Cambon, M. Henri Cottu.

La Commission d'enquête a entendu MM. Salis, Mège et Fouquet, au sujet du propos qu'aurait tenu M. Yves Guyot à la Comission du budget; ces témoins ont reconnu l'exactitude de la déposition Caffarelli.

M. Henry Maret est venu répéter aussi, de vive voix, sa protestation écrite de la veille.

Enfin, MM. Loreau, Leydet et Bérard ont demandé, à M. de Bouddart, employé de la Compagnie de Suez et chef du bureau de la presse au Panama, des renseignements sur les bons au porteur et les bordereaux saisis par le juge d'instruction; les souches de ces bons leur ont été remises par M. de Bouddart. Hier, 24 décembre, M. Franqueville, juge d'instruction, a successivement entendu MM. Rouvier et Andrieux.

Signalons, en terminant, parmi les nombreux racontars qui se donnent libre cours autour de cette affaire si embrouillée, l'écho du *Gaulois* d'après lequel Mme Carnot aurait accepté, sur les fonds du Panama, deux cent mille francs pour des œuvres de bienfaisance; cette allégation calomnieuse a été officiellement démentie, les œuvres de bienfaisance de Mme Carnot n'ayant jamais reçu d'elle un centime qui ne lui appartînt en propre.

Nous relatons cet incident pour permettre de juger l'état des esprits en cette fin d'année 1892; la calomnie et la diffamation sont décidément à l'ordre du jour.

C. R. WEHRUNG.

LE TRAITÉ DE COMMERCE FRANCO-SUISSE (1)

La discussion de ce malheureux traité de commerce Franco-Suisse est enfin venue à la Chambre, jeudi dernier, pour se terminer hier soir; mais le dénouement n'a pas répondu à nos désirs. Aucune considération n'a pu toucher le parti pris évident des protectionnistes. En vain, M. Jules Roche a fait valoir, au point de vue commercial, que si nous étions les maîtres indiscutés du marché suisse, si nous y jouissions d'un monopole de fait, si les Suisses étaient obligés de nous acheter les produits dont ils ont besoin ou de s'en passer, comme nous sommes obligés d'acheter le coton aux Américains, on pourrait dire : c'est la Suisse qui pâtira de la rupture; elle sera obligée de payer plus cher nos produits, à raison même des droits de douane dont elle les grèvera. Mais la vérité, c'est que nous ne jouissons en Suisse d'aucun monopole. Sur tous les objets, nous sommes concurrencés par les Allemands, les Autrichiens, les Anglais, les Italiens.

Voici le résumé du commerce extérieur de la Suisse. L'ensemble des importations faites en Suisse, l'ensemble de ses achats à l'étranger s'élève à 932 millions.

Elle achète à Allemagne pour 293 millions, soit 31 0/0 de la totalité de ses achats; à la France pour 214 millions, 23 0/0 de ses achats; à l'Italie pour 136 millions, 14 1/2 0/0 de ses achats; à l'Angleterre pour 46 millions, 5 0/0 de ses achats; à l'Autriche pour 86 milions, 9 0/0 de ses achats; aux Etats-Unis pour 30 millions, près de 3 1/2 0/0 de ses achats.

Donc, nous nous trouvons déjà en Suisse, et par rapport à l'Allemagne, dans un état d'infériorité pour nos échanges; mais que deviendra ce marché suisse lorsque le Tarif général sera appliqué à nos produits ? C'est ce que les protectionnistes n'ont pas voulu rechercher.

(1) Voir les nos 34, 4 septembre, 41, 23 octobre, et 42, 30 octobre.

De même au point de vue de nos relations politiques avec la Suisse, qu'on nous permette de donner la péroraison du remarquable discours de M. Jules Roche :

M. Jules Roche. — Un dernier mot. On s'est efforcé, d'une façon générale, de répandre cette idée que les relations économiques entre pays étaient sans rapport avec leurs relations politiques. C'est cette idée contre laquelle je proteste. Toute l'histoire est là pour prouver le contraire. Je vous rappelais, ce qui est un fait historique d'un enseignement redoutable, que la grandeur allemande a eu pour berceau le Zollverein entrepris et conclu après nos tarifs de 1822 : je voudrais que cette histoire fût relue par chacun de nous et méditée comme il convient.

La Prusse s'était efforcée de prendre ce pas sur l'Autriche parmi les peuples de langue ou de race allemande, en 1817 et 1819, et, malgré les efforts de Lizt, elle échouait dans son entrepr se.

Les tarifs de 1822, en soulevant contre nous les réclamations des peuples situés à la frontière française, et, je puis bien le dire maintenant, des populations alsaciennes, permirent à la Prusse de poursuivre ses desseins avec plus de succès.

Ell obtint de la Bavière, du Wurtemberg, des deux Hesses, du grand-duché de Bade, de Francfort-sur-le-Mein, qu'ils se ligueraient avec elle, et elle arriva à conclure le Zollverein.

Vous connaissez le développement politique que cette institution commerciale a eu dans le monde. A l'heure actuelle, il ne faut pas vous y tromper, les questions d'intérêt exercent dans le domaine moral une action considérable. L'esprit humain ne se dédouble pas. Les hommes qui, dans la vie privée, sont des rivaux personnels, conservent difficilement l'amitié qui les a unis.

Il est à craindre que la concurrence économique entre les nations n'ait de graves conséquences sur leurs relations politiques. Nous sommes tous ici dans les meilleures dispositions vis-à-vis de nos amis et de nos voisins de Suisse. Mais encore un coup ne savez-vous pas avec quel art merveilleux, partout où vous semez un germe de discorde, il est aussitôt exploité.

Après tant de témoignages d'amitié entre les deux Républiques, il y a un gros intérêt à conserver la fraternité qui nous unit à la nation suisse, à la conserver dans toute son intimité profonde, affectueuse, et à maintenir des relations économiques qui sont pour notre travail national une source de prospérité et de grandeur (Applaudissements sur divers bancs.)

Mais la Chambre avait son siège fait, et après un discours du Président de la Commission des douanes, le traité de commerce a été rejeté par 338 voix contre 193.

Nous craignons bien qu'à partir du 1er janvier 1893, la barrière du tarif général s'élève entre nos marchandises et la Suisse.

J. M.

L'IMPOT SUR LES OPÉRATIONS DE BOURSE [1]

La discussion de la Réforme des boissons est terminée ; elle a entraîné le rejet, par 281 voix contre 232, de l'amendement de M. Jourde, dont nous avons parlé la semaine dernière, que la Commission du budget et le Gouvernement combattaient de leur côté.

Ce résultat a été obtenu, grâce à l'intervention énergique de M. Tirard, ministre des finances, et au remarquable discours de son prédécesseur, M. Rouvier, qui, en défendant la Rente française, exempte jusqu'ici de toute espèce d'impôt, a démontré que le vote de la disposition proposée porterait un coup fatal à notre crédit d'Etat.

Laissez-moi, a dit M. Rouvier, vous citer deux chiffres, qui montreront à ceux qui ne voient que l'agiotage, que la spéculation inavouable dans les mouvements des opérations de Bourse, qu'il y a, au contraire, quelque chose qui profite, comme je le disais au début de mes observations, à la puissance même de l'Etat.

Savez-vous ce que le dernier emprunt représente de bénéfices pour l'Etat, pour la nation, si on le compare avec les cours précédemment pratiqués dans les opérations du même genre ? Avec la même somme de rentes, vous avez fait entrer dans les caisses de l'Etat 80 millions de francs de plus.

Si vous envisagez les résultats d'une conversion faite sur les cours actuels, sur les cours pratiqués dans ces derniers temps, vous voyez que cette opération représente pour ce pays une somme énorme s'élevant à plus d'un milliard de francs en capital.

Dans ces conditions, n'est-il pas vrai de dire qu'il faut en ces matières garder toute sa liberté d'esprit, secouer les préjugés, voir où gît le grand intérêt national ? Car si votre rente n'était pas à des cours élevés, si vous n'étiez pas, parmi toutes les puissances du monde, celle qui peut le plus facilement, le plus librement appeler à elle, aux conditions les plus avantageuses pour l'État, les capitaux, soit pour vous, soit pour les amies ou alliées qui se disputent le marché de Paris ; si vous pouviez avoir la moindre hésitation, ne sentez-vous pas que vous rendriez plus difficile encore l'établissement de ce budget de 3 milliards 300 millions, dont plus de la moitié s'en va à la dette et à l'armée, deux formes différentes de la défense du pays ?

Messieurs, si vous voulez conserver intactes les forces vives de l'État, conservez précieusement la liberté du marché à laquelle vous devez la haute prospérité de votre crédit. *(Applaudissements sur divers bancs.)*

Mais la question n'est pas enterrée. En effet, en acceptant le principe de l'impôt, M. Tirard a pris l'engagement de présenter, au moment de la discussion du budget des recettes, un projet mûrement étudié, atténuant, dans la mesure du possible, les effets désastreux contre lesquels la Chambre a été mise en garde. Voici, à ce propos, la péroraison du ministre des finances :

Personne plus que moi n'a horreur de ce qui s'appelle le jeu. Mais il ne faut pas confondre les opérations sérieuses avec les opérations de jeu, qui consistent purement et simplement à réaliser des bénéfices dus, en quelque sorte, au hasard des circonstances et aux prévisions plus ou moins exactes des agioteurs dont vous parlez.

Il y a, à côté de l'agiotage, un marché sérieux qui nous a rendu de très grands services, qui pourra nous en rendre encore, et que je n'ai pas l'intention de désorganiser.

J'avais l'honneur de vous dire que la réforme de l'impôt des boissons ne se présente pas tout à fait dans les conditions qui avaient été indiquées au début de cette discussion. Il nous manque 8 ou 9 millions pour qu'elle se suffise à elle-même.

Dans le but d'arriver au vote rapide de la réforme et à son incorporation définitive dans le budget, la Commission, d'accord avec le Gouvernement, est allée au plus pressé : elle a pensé que le moyen le plus expédient, le plus rapide était d'ajouter une surtaxe de 9 fr. aux 245 fr. que vous avez déjà votés sur l'alcool.

Quant à l'impôt sur les valeurs de Bourse, je le répète, la question est à l'étude, je m'en occupe et j'y apporterai tous mes soins. Je prends l'engagement d'apporter à la Chambre un projet de loi qui donnera une légitime satisfaction à tous les intérêts en présence.

J'espère qu'après ces explications, la Chambre voudra bien voter le projet tel qu'il lui est présenté par la Commission du budget. *(Très bien ! très bien !)*

La discussion se rouvrira donc dans la deuxième quinzaine de février 1893 ; nous espérons que le vote qui en résultera ne bouleversera pas ce marché financier de Paris, dont toutes les puissances de l'Europe se disputent les faveurs.

C.-R. Wehrung.

LES FINANCES DE LA SERBIE

Belgrade, 20 décembre 1892.

Des publications alarmantes ont été récemment répandues dans la presse européenne sur la situation financière de la Serbie. Nous avons tenu à faire une enquête personnelle sur un sujet qui intéresse en France un nombreux public et nous sommes heureux que les renseignements recueillis par nous, à Belgrade même, nous permettent de dissiper l'impression fâcheuse produite par des informations d'un pessimisme prémédité.

Ces informations, qui le croirait ? ont été mises en circulation par le Gouvernement serbe lui-même. Le ministère qui détient actuellement le pouvoir a voulu se faire une plate-forme électorale des fautes imputées à celui qui l'avait précédé, il a voulu épouvanter l'électeur avec le chiffre de la Dette flottante créée par le parti opposé sans se soucier de l'effet que cette tactique produirait sur les cours de la Rente serbe et sur la confiance des marchés européens. Le ministère semble avoir aujourd'hui reconnu son erreur ; il a donné à la commission financière, chargée de l'examen des comp-

(1 Voir l'*Économiste Européen*, nos 45, 46 et 49.

tes publics, l'ordre de reviser soigneusemeut le montant de la Dette flottante dans un sens strictement conforme à la réalité des choses.

Nous avons pu nous procurer le tableau de la Dette flottante et l'on verra, par l'étude détaillée que nous en faisons, dans quelles proportions il est légitime de réduire les chiffres fantaisistes qui ont eu cours jusqu'ici dans la presse internationale.

Etat de la Dette flottante de Serbie au 1er août 1892.

(1) Avance des Banques allemandes. Fr.	8.310.040 »
(2) Bons du Trésor	5.184.273 47
(3) Fournitures impayées	2.657.673 54
(4) Comptes courants auprès de diverses banques	1.367.940 98
(5) Acceptations de la Régie du sel et du tabac	4.466.909 65
(6) Avance de la Banque Nationale	711.407 25
Dette à consolider..... Fr.	22.698.205 49
(7) Emprunt à la Russie .... Fr.	3.000.000 »
(8) Comptes de dépôt débiteurs	5.316.454 66
(9) Appointements arriérés	1.509.544 67
(10) Mensualités de la Dette arriérées	1.241.106 51
(11) Caisse de la Loterie	275.595 62
(12) Imprimerie de l'Etat	268.006 65
(13) Réquisitions non réglées	234.400 »
Fr.	11.845.106 95
Total .... Fr.	34.543.353 60
D'où il convient de déduire :	
Espèces en caisse et paiements effectués.	2.434.085 15
Ce qui réduit la dette flottante à.... Fr.	32.109.268 45

Examinons ce tableau article par article :

1° L'avance des banques allemandes est gagée par des titres d'emprunt créés depuis longtemps déjà et qui ne sont pas encore émis ;

2° Les Bons du Trésor n'ont, pour ainsi dire, pas varié depuis deux ans ;

3° Les fournitures impayées consistent, en grande partie, en matériel de chemins de fer, c'est-à-dire en dépenses essentiellement productives et qui sont nécessitées par les besoins plus actifs du réseau ferré de l'Etat ;

4° Les comptes courants auprès des Banques ont un mouvement continuel au débit et au crédit ; ils s'accroissent habituellement pendant le premier semestre et sont toujours remboursés en automne. C'est donc une situation essentiellement transitoire.

5° Les acceptations de la Régie des monopoles ont été souscrites en partie pour paiement des achats de tabac et de sel effectués pour l'année, en partie pour paiement au Trésor de sa part de bénéfices dans l'exploitation des monopoles. La Régie emploie dès maintenant ses recettes au remboursement de ses acceptations et c'est un compte qui joue normalement chaque année.

6° Les avances sur titres datent de plusieurs années : les titres qui servent de gage sont destinés au paiement du solde des réquisitions de guerre portés sous la rubrique numéro 13.

7° Les conditions de l'Emprunt à la Russie sont demeurées secrètes et l'on ne doit pas faire entrer son remboursement en ligne de compte. Les fonds en ont été employés au paiement des munitions fournies avec les 80.000 fusils que la Russie a donnés en cadeau à la Serbie. La Russie n'élève aucune réclamation sur cette somme.

8° Le chapitre des comptes de dépôts date de loin, et ne fait l'objet d'aucune réclamation.

9° L'arriéré des appointements se trouve aujourd'hui réglé.

10° Les mensualités arriérées de la Dette se trouvent également en voie de règlement.

11° et 12° Ces deux chapitres ne constituent qu'une dette à soi-même, puisque les deux administrations dont il s'agit donnent tous leurs bénéfices à l'Etat.

En parcourant ces chiffres, on en arrive à la conviction que l'intention de gonfler outre mesure le montant de la Dette flottante a prédominé dans l'esprit de la Commission des finances. On a pu voir, par le tableau que nous avons donné ci-dessus, que bien des chapitres auraient pu être retranchés, mais il est un fait plus important encore à noter, c'est que la Commission n'a pas mis en regard du chiffre de la Dette flottante celui des sommes considérables qui restent dues au Gouvernement par les contribuables. Ces sommes s'élèvent à plus de 20 millions dont le Trésor poursuit activement la rentrée et l'on peut dire que le chiffre de la Dette flottante de la Serbie, que l'on a porté à 32 1/2 millions, se trouve en réalité n'être que de 12 1/2 millions.

On peut ajouter à ces considérations que la situation économique du pays est bonne. La rentrée des impôts directs s'effectue mieux que par le passé, le Gouvernement ayant donné aux contribuables la faculté de se libérer en nature. Enfin, le fonctionnement des caisses des Emprunts se fait régulièrement et des sommes importantes sont, chaque jour, presque, envoyées en Europe pour le paiement des coupons. E.

CRÉDIT FONCIER COLONIAL

C'est le 30 décembre prochain, que les obligataires du *Crédit Foncier Colonial* sont invités à se réunir en assemblée générale, à l'effet de nommer un Conseil d'administration définitif. Déjà deux assemblées avaient été décidées, mais elles n'ont pu se tenir aux dates indiquées. La première, en effet, fixée au 24 octobre dernier, n'a pu aboutir à cause du nombre insuffisant d'obligataires présents ou représentés. Quant à la seconde, elle n'a pu avoir lieu à cause d'un malentendu résultant de l'échange des titres anciens contre des titres nouveaux. Les intéressés n'ont, en aucune façon, à s'inquiéter de ce retard, et, puisque l'occasion se présente, rappelons les arrangements intervenus, et constatons la situation présente des créanciers d'un établissement qui a eu à lutter contre des difficultés créées par des événements qu'il ne pouvait prévoir.

Par suite du concordat voté par les créanciers du *Crédit Foncier Colonial*, en date du 7 juin 1892, et homologué par jugement du Tribunal de commerce de la Seine du 18 du même mois, les porteurs d'obligations anciennes s'engageaient à recevoir :

1° En échange d'une ancienne obligation de 600 fr., une nouvelle obligation au capital de 420 francs portant intérêt comme suit :

Un coupon fixe de 12 francs, payable le 1er janvier de chaque année ;

Un coupon d'intérêt variable ne pouvant dépasser la somme de 9 francs et payable le 1er juillet de chaque année ;

2° En échange d'une obligation ancienne de 500 fr., une nouvelle obligation au capital de 350 francs portant intérêt comme suit :

Un coupon fixe de 10 francs payable le 1er janvier de chaque année ;

Un coupon d'intérêt variable ne pouvant dépasser 7 fr. 50 et payable le 1er juillet de chaque année ;

Par exception, le premier coupon d'intérêt fixe et le premier coupon d'intérêt variables des nouvelles obligations étaient entendus payables le 1er juillet 1893 ; mais le second coupon d'intérêt fixe était stipulé payable le 1er janvier 1894, le troisième, le 1er janvier 1895, et ainsi de suite. Quant au deuxième, coupon d'intérêt variable, il devait être acquitté au 1er juillet 1894, le troisième au 1er juillet 1895 pour continuer ainsi, sous déduction de tous impôts.

Rappelons, maintenant, ce qu'était cette Société, que le Tribunal de commerce, par un jugement rendu en date du 19 janvier 1892, avait admis au bénéfice de la liquidation judiciaire.

Un décret du 24 octobre 1860 avait autorisé la formation d'une Société anonyme sous la dénomination de *Crédit Colonial*. Par un autre décret en date du 31 août 1863, cette Société a été autorisée à se transfor

mer et à prendre la dénomination de *Crédit Foncier Colonial*. Ainsi transformée, cette institution avait pour objet :

1° De consentir des prêts à long terme aux propriétaires d'industries agricoles dans nos trois colonies de la Réunion, de la Guadeloupe et de la Martinique ;

2° D'acquérir, par voie de cession, les créances hypothéquées sur des immeubles situés dans les mêmes colonies ;

3° De faire des prêts aux colonies elles-mêmes ou à leurs communes, avec ou sans hypothèque ;

4° D'émettre des obligations pour une valeur égale au montant des prêts.

Le capital social de la Société avait été fixé à 12 millions de francs.

Aux termes de plusieurs conventions passées en 1863, en 1865 et en 1886 entre M. le Ministre de la Marine et des Colonies et le *Crédit Foncier Colonial*, le montant des prêts à consentir se montait, pour la Réunion et la Guadeloupe, à 20 millions, et à 10 millions pour la Martinique. L'intérêt des prêts ne pouvait dépasser 8 0/0 ; les annuités mises à la charge des emprunteurs devaient amortir la dette dans un délai de trente ans au plus, et les colonies s'étaient obligées à garantir éventuellement le remboursement des pertes subies par le *Crédit Foncier Colonial* à raison de l'insolvabilité de ses emprunteurs, mais jusqu'à concurrence d'une somme de 2 1/2 0/0 seulement du solde restant dû sur les prêts réalisés, sans toutefois que cette garantie pût dépasser annuellement 500.000 fr. pour la Guadeloupe et la Réunion, et 250.000 fr. pour la Martinique. Quant aux effets de cette garantie, ils devaient être épuisés dans le cours de deux semestres, sans rappel d'un exercice sur l'autre.

Or, en 1871, une crise vint à sévir sur nos colonies, et la Société du *Crédit Foncier Colonial* se vit dans la nécessité de se rendre adjudicataire d'un grand nombre d'établissements sucriers qui servaient de gage à ses avances, établissements pour lesquels elle ne put trouver preneur immédiat, et qu'elle se vit contraínte à exploiter elle-même. Ces circonstances contraignirent le *Crédit Foncier Colonial* à modifier ses statuts et à devenir, lui-même, une véritable Société commerciale.

Pour faire face aux prêts consentis, la Société avait eu recours à l'émission d'obligations, qui lui avaient procuré un montant de 25.419.970 fr. Mais toutes les obligations dont l'émission avait été autorisée n'avaient pu être placées ; de sorte que le *Crédit Foncier Colonial* en vint à contracter des emprunts au *Comptoir d'Escompte de Paris*, puis, lorsque celui-ci sombra en 1889, et que la continuation de ces emprunts fut rendue impossible, à vendre, au mieux, une partie des titres laissés à la souche. C'était user d'expédients. Néanmoins, la situation de la Société ressort comme suit :

Le capital social s'élève à.......Fr.	12.000.000 »
Il reste à recouvrer sur des actionnaires en retard de versements.......	642.300 »
La Société n'a donc encaissé réellement que	11.357.700 »
Le capital provenant des obligations non amorties et restant en circulation représentait, au taux d'émission, et avant le concordat voté..............	25.419.970 »
Total..........Fr.	36.777.670 »

Par contre, on trouve comme débiteurs :

Pour la Réunion ....Fr.	14.454.074 37
Pour la Guadeloupe	18.131.269 41
Pour la Martinique..................	5.290.034 24
Ensemble......Fr.	37.875.378 02

Ce montant, comme on le voit, dépasse le capital réuni des actions et des obligations, mais il est vrai que ce montant ne comprend que des immobilisations.

Or, ces immobilisations ont empêché le *Crédit Foncier colonial* de faire face au paiement de son coupon de février-mars 1892, et l'ont contraint à déposer son bilan. C'était un désastre, si un arrangement n'avait pas été conclu. Comment, en effet, aurait-on réalisé les immeubles? On a donc fait remise au *Crédit Foncier Colonial* de 25 0/0 des créances, et les 75 0/0 non remis ont été stipulés payables en 27 ans par voie de répartition, au moyen d'annuités uniformes comprenant l'intérêt fixe dont il a été parlé au début. De plus, une *Société Foncière Coloniale* a été créée qui se redra acquéreur, s'il est nécessaire, des propriétés du *Crédit Foncier Colonial* moyennant paiement en actions, actions qui pourront être réalisées. Enfin, le *Crédit Foncier Colonial* continuera sa gestion, son administration, en procédant à la réalisation de ses immeubles sans hâte, et à bon compte, puisqu'il a toujours pour acheteur éventuel la *Société Foncière Coloniale*.

Or, l'ancienne obligation de 600 fr. a donné droit à un nouveau titre rapportant fixe 12 fr. Ce titre est coté 277 fr., ce qui équivaut à un revenu net de 3 90 environ, *sans tenir compte du revenu variable* que l'on est en droit d'espérer. L'obligation 5 0/0, avec son revenu fixe de 10 fr. et son cours de 237 fr. donne 3 80 0/0, et le porteur peut encore espérer en un supplément d'intérêts de 7 fr. 50 par obligation. Ce sont donc des valeurs appelées à être prises par l'épargne à cause du revenu raisonnable assuré, et de la possibilité d'obtenir, au premier jour, pour les capitaux engagés, une rémunération de 6 80 à 7 30 0/0.

A. LECHENET.

Informations Économiques et Financières

Résumé des échanges avec les principaux pays

(En milliers de francs)

ÉTATS	Mois de novembre			Depuis le 1er Janvier		
	Importat.	Exportat.	Différ. pr l'exp.	Importat.	Exportat.	Différ. pr l'exp.
Angleterre	36.858	94.413	+ 57.555	502.917	962.680	+459.763
Allemagne	32.537	33.856	+ 1.319	314.417	328.729	+ 14.312
Belgique	30.363	48.247	+ 17.884	378.153	470.356	+ 92.203
Suisse............	7.942	20.291	+ 12.349	84.794	214.271	+129.477
Italie	11.348	16.925	+ 5.777	123.096	120.595	— 2.501
Espagne	20.248	11.955	— 8.293	257.843	123.080	—134.763
Turquie...........	10.070	4.941	— 5.129	111.065	56.478	— 54.587
États-Unis	18.358	19.232	+ 874	517.358	236.325	—281.033
Brésil.	7.479	6.717	— 762	77.547	65.120	— 12.427
Républ. Argentine	12.248	7.490	— 4.758	196.251	56.808	—139.443

Sur 10 pays dont les comptes sont détaillés dans le tableau ci-dessus, 4, depuis le commencement de l'année, nous ont plus acheté que vendu et 6 plus vendu qu'acheté. En tête de nos Clients arrive naturellement l'Angleterre et, en second lieu, la Suisse, dont la balance commerciale se solde par 129.477.000 fr. à notre profit. Au moment où se discute la question si grave de nos rapports avec ce dernier pays, il est intéressant de voir comment se décompose notre trafic avec lui :

Ses exportations en France comprennent :

Denrées alimentaires........Fr.	8.477.000
Vins..............................	542.000
Bestiaux.........................	1.577.000
Matières premières	3.525.000
Objets fabriqués................	62.730.000

Les expéditions de produits français en Suisse se subdivisent en :

Denrées alimentaires........Fr.	3.230.000
Vins..............................	12.242.000
Bestiaux.........................	12.179.000
Matières premières.............	57.974.000
Objets fabriqués................	108.355.000

Sauf les denrées alimentaires, dont la Suisse nous vend un peu plus qu'elle ne nous achète, nous avons la supériorité sur tous les points. On affecte de redouter l'affluence des vins de la Suisse : ce n'est pas sérieux ; ce qui, au contraire, l'est au dernier point, c'est de voir que 12 millions de nos vins risquent d'être exclus du marché voisin et que, pour éviter de recevoir 62 millions de produits fabriqués, nous allons perdre la vente de 108 millions de ces mêmes produits avec

tous les salaires que comporte leur fabrication et leur transport. La sottise n'est pas encore consommée, mais nous sommes à l'extrême limite. Encore une fois, nous conjurons le Parlement de ne pas entrer dans la voie où M. Méline le pousse à s'engager.

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	15 décembre	22 décembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 15 déc. / 22 déc.		
Or....... 1.700.708.671 / 1.704.456.124	2.976.533.024	2.980.169.753
Argent... 1.275.824.353 / 1.275.713.628		
2.976.533.024 / 2.980.169.753		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	34.807	14.765
Portefeuille Paris — Effets Paris........	198.516.667	190.438.355
Portefeuille Paris — Effets Etranger....	»	»
Portefeuilles des succursales...........	296.117.864	297.294.421
Avances sur lingots à Paris...........	20.247.100	21.080.400
Avances sur lingots dans les succursales	1.278.312	1.302.112
Avances sur titres à Paris.............	123.438.729	126.342.570
Avances sur titres dans les succursales	162.662.630	162.258.425
Avances à l'Etat......................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve..................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles..................	99.627.269	99.627.269
Rentes immobilisées..................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales............	9.193.979	9.196.079
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..............	6.385.110	7.109.037
Emploi de la réserve spéciale..........	9.907.444	9.907.444
Divers..................................	96.984.090	99.419.063
Total............	4.257.907.780	4.261.140.445
PASSIF		
Capital de la Banque..................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.....................	9.907.444	9.907.444
Billets au porteur en circulation.......	3.262.593.120	3.232.385.785
Arrérages de valeurs déposées.........	12.458.601	11.425.698
Billets à ordre et récépissés.............	36.996.541	36.847.305
Compte courant du Trésor, créditeur...	309.279.556	323.003.524
Comptes courants de Paris............	307.725.386	333.317.699
Comptes courants dans les succursales.	54.460.574	55.319.309
Dividendes à payer.......................	1.875.288	1.771.676
Escompte et intérêts divers...........	8.977.050	9.241.759
Réescompte du dernier semestre.......	910.847	910.847
Divers.....................................	36.115.306	30.401.533
Total............	4.257.907.780	4.261.140.445

Comparaison avec les années précédentes

	27 déc. 1888	26 déc. 1889	25 déc. 1890	24 déc. 1891	22 déc. 1892
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.616.8	3.003.0	3.051.7	3.011.0	3.262.5
Encaisse...........	2.251.4	2.520.7	2.372.2	2.603.7	2.980.1
Portefeuille..........	690.6	684.2	868.2	646.4	487.7
Avances aux partic.	284.2	269.9	273.6	331.7	310.9
— **à l'Etat**....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	282 1	315.5	188.0	290.6	323.0
— **part**...	448.4	417.1	432.1	435.6	388 6
Taux d'Escompte...	4 ½ 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	3 ½ 0/00	½ 0/00	5 0/00	2 0/00	1 0/00
Bénéfices nets......	7.352.8	5.543.4	6.999.3	5.998.0	2.132 7

RÉSUMÉ COMPARATIF des Importations et Exportations par catégories pour les onze premiers mois des dix dernières années (1883-1892).

IMPORTATIONS (en milliers de francs)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	March. diverses	Total des import.	Or, arg. et billon
1892	2.009.350	559.081	1.312.812	127.219	4.008.462	474.533
1891	2.130.225	587.115	1.463.002	112.024	4.292.395	507.037
1890	2.082.589	550.179	1.282.960	114.839	4.030.567	229.036
1889	1.920.891	518.310	1.289.113	118.133	3.895.457	424.383
1888	1.808.973	488.536	1.338.646	103.497	3.737.652	214.118
1887	1.761.158	487.844	1.245.704	104.916	3.590.622	249.417
1886	1.838.409	489.396	1.338.117	100.070	3.766.392	420.610
1885	1.791.535	517.391	1.266.019	101.133	3.676.078	442.600
1884	1.969.653	578.099	1.281.055	109.055	3.938.772	204.139
1883	2.072.257	657.313	1.451.626	126.406	4.307.602	136.467

EXPORTATIONS (en milliers de francs)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	March. diverses	Total des export.	Or, arg. et billon
1892	657.739	1.616.986	691.696	253.600	3.220.021	199.134
1891	628.166	1.671.731	690.899	218.298	3.209.094	355.996
1890	699.706	1.736.371	746.145	188.475	3.370.697	343.128
1889	737.320	1.690.492	721.135	189.906	3.338.853	197.522
1888	634.794	1.484.742	630.781	175.559	2.925.876	273.531
1887	616.994	1.516.985	617.183	165.004	2.916.166	224.066
1886	586.423	1.549.676	638.940	146.963	2.922.002	263.345
1885	544.971	1.457.886	655.287	130.317	2.788 461	277.457
1884	599.952	1.469.580	688.892	112.835	2.871.259	98.810
1883	598.258	1.667.316	753.305	121.819	3.140.698	214.678

MÉTAUX PRÉCIEUX. — Importations et Exportations des Métaux précieux pendant les onze premiers mois des années 1890-1891-1892 (Valeur en milliers de francs).

Matières	IMPORTATIONS (milliers de fr.)			EXPORTATIONS (milliers de fr.)		
	1892	**1891**	**1890**	**1892**	**1891**	**1890**
Or en lingots.........	81.767	116.467	51.778	17.057	29.050	91.112
Or monnayé..........	276.348	230.784	57.036	84.195	195.885	152.071
Argent en lingots....	26.139	31.419	18.735	20.610	8.312	13.844
Argent monnayé.....	95.175	128.894	101.437	76.333	122.194	86.093
Monnaie de billon....	101	72	47	937	552	7
Totaux....	474.533	507.636	229.036	199.134	355.996	343.128

Pendant les onze premiers mois de l'année 1892, le stock d'Or en France s'est augmenté de 256.863.000 francs, dont 1.454.000 fr. pour le mois de novembre. Le stock d'Argent, qui gagnait fin octobre 20.109.000 francs, a subi une plus-value de sorties en novembre de 708.000 fr., ce qui laisse l'augmentation des entrées pour les onze premiers mois de 1892 à 19.371.000 fr. Bien entendu, ces chiffres ne comprennent, pour l'or surtout, qu'une faible partie des sommes réellement importées. — Billon. Pendant les onze premiers mois, les sorties ont été supérieures aux entrées de 836.000 fr.

La situation continue à être excellente pour la richesse de la France.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 2 au 8 déc. (49e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. de la semaine 1891	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1891	Différence pr 1892
Etat....................	2.665	698	704	35.676	35.219	+ 456.»
Paris-Lyon-Méditer.	8.364	6.777	6.943	331.817	335.338	— 3.520.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	87	92	4.322	4.403	— 81.»
— Chemins Algériens..	513	146	180	8.558	9.109	— 551.»
Nord..................	3.632	3.470	3.688	175.423	176.126	— 703.»
Ouest................	5.185	2.354	2.595	138.074	138.587	— 513.»
Orléans..............	6.432	3.110	3.161	161.966	160.085	+ 1.881.»
Est...................	4.691	2.664	2.738	135.949	135.575	+ 374.»
Midi..................	3.045	1.656	1.634	84.690	85.987	— 1.296.»
Est-Algérien..........	897	123	134	6.646	6.411	+ 234.»
Bône-Guelma voie larg.	534	52	99	3.850	4.366	— 515.»
— voie étroite	128	13	15	385	401	— 15.»
Ouest-Algérien.......	296	60	70	2.550	2.426	+ 124.»
Arzew à Kralfallah..	214	22	23	1.371	1.331	+ 39.»
Médoc................	101	16	18	1.043	1.053	— 9.»

Prêts du Crédit Foncier. — Dans sa séance hebdomadaire du 21 décembre, le Conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 5.006.289 fr. de nouveaux prêts, dont 3.725.800 fr. en prêts fonciers et 1.280.489 fr. en prêts communaux.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1892	1891
Du 1er janvier au 30 nov...	68.820.000	77.470.000
Du 1er au 10 décembre.....	2.000.000	1.670.000
Du 11 au 20 décembre.....	1.740.000	2.150.000
Du 21 décembre............	240.000	210.000
Du 22 —	220.000	130.000
Du 23 —	80.000	130.000
Du 1er janvier au 23 déc....	73.100.000	81.700.000

ALLEMAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

LA SITUATION

Berlin, 23 décembre 1892.

L'approche du nouvel an introduit en ce moment une trêve dans les dissensions politiques; le calme n'est troublé que par les derniers échos du scandale Ahlwardt-Lœwe. Les offres faites par Lœwe au Gouvernement français ont été exploitées par les antisémistes et contribueront au succès de leur propagande parmi les classes ignorantes : mais l'opinion publique est cependant venue à une plus juste appréciation des faits, et reconnaît que si la conduite de Lœwe est blâmable au point de vue du sentiment patriotique allemand, les accusations d'Ahlwardt relatives aux fusils juifs n'en sont pas mieux fondées.

On suit ici avec intérêt les vicissitudes de la convention franco-suisse. La lecture des journaux français nous force à admettre que la convention n'a que fort peu de chances d'être adoptée, et cette situation est envisagée ici avec une grande satisfaction; l'industrie allemande guette avec anxiété l'occasion de s'emparer du marché suisse et espère que l'ouverture de ce nouveau débouché amènera un relèvement sensible des affaires, si compromises pour toutes les raisons que j'ai fréquemment développées dans mes précédentes correspondances. Espérons cependant que la majorité de la Chambre française ouvrira les yeux et ne commettra pas la faute de faire cadeau aux pays de la Triple-Alliance des bénéfices que la France tire actuellement de ses bonnes relations commerciales avec la Suisse. Ici, on n'ignore pas que la Suisse achète plus qu'elle ne vend, et le Gouvernement a su faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers des agrariens : on ne manquera donc pas de bénéficier des erreurs qui pourraient avoir le dessus en France.

Les informations que l'on fait courir à chaque instant sur le sort des négociations commerciales engagées avec la Russie ne doivent être accueillies qu'avec réserve; le Gouvernement allemand apporte dans ces négociations le même désir d'aboutir à un résultat qui a présidé à la conclusion des traités de commerce récents ; il examine dans cet esprit la réponse de la Russie, mais il est impossible de se rendre compte de l'étendue des concessions qu'on s'est faites mutuellement jusqu'ici.

Le choléra n'est pas tout à fait éteint à Hambourg : quatre cas ont été constatés hier. Il y a donc tout lieu de craindre que nous assisterons à une recrudescence violente de l'épidémie au printemps, et que le commerce supportera par là de nouveaux dommages.

Les Cercles politiques et financiers de Berlin ont apporté une certaine attention aux discussions qui viennent d'avoir lieu à la Chambre française sur un projet d'imposition des opérations de Bourse à terme. Vous savez qu'un projet analogue, destiné à fournir une partie des fonds nécessités par les innovations militaires, sera discuté par le Reichstag le mois prochain. Les taxes qu'on projette d'introduire en Allemagne sont de beaucoup inférieures à celles que fixe le projet français; cependant, ainsi que je vous l'ai déjà expliqué en détail, les mesures fiscales proposées par le Gouvernement allemand sont considérées comme excessives par tous les financiers et par toutes les personnes qui ne se laissent pas égarer par des déclamations irréfléchies contre la spéculation ; on prévoit, si ces mesures sont appliquées, que les marchés allemands seront ruinés et qu'en particulier les opérations d'arbitrage y seront rendues impossibles ; le bénéfice en viendra en partie au marché de Paris, à moins qu'on ne suive en France les mêmes errements qu'en Allemagne, auquel cas les spéculations sur l'échange des valeurs internationales deviendraient le monopole de Londres et d'Amsterdam. Constatons, dans tous les cas, qu'en Allemagne comme en France, on est unanime, dans les Cercles compétents, à reconnaître le caractère funeste de toutes mesures portant atteinte à la liberté des affaires.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1892		1891	
	15 déc.	Dif. 7 déc.	15 déc.	Dif. 7 déc.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	871.936	+ 5.794	934.469	+ 3.390
Billets du Trésor	22.591	169	21.535	+ 523
Billets d'autres banques	9.897	+ 1.387	11.694	+ 1.450
Lettres de change	552.467	+ 7.536	514.476	— 4.989
Prêts sur titres	89.389	+ 4.372	105.974	+ 2.799
Valeurs	10.377	+ 1.266	1.210	— 32
Autres propriétés	40.325	+ 4.274	35.473	+ 1.675
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	29.003	non mod.
Circulation de billets	984.173	— 8.965	974.172	— 2.013
Autres engagements à vue	453.193	+ 34.182	484.116	+ 6.285
Autres engagements	2.068	+ 1.323	3.215	+ 1.272

Comparaison avec 1891 et 1890
(Millions de marks)

Stock métallique

	1890	1891	1892
30 nov.	763.9	934.0	871.6
7 déc.	763.9	931.1	866.1
15 —	772.8	934.5	871.9
23 —	781.5	924.7	—
31 —	758,7	901.9	—

Lettres de change et prêts sur titres

	1890	1891	1892
30 nov.	676,8	648.6	652.8
7 déc.	635,1	622.6	629.9
15 —	634.8	620.4	641,9
23 —	677.7	642.2	—
31 —	759,7	710.5	—

Circulation

	1890	1891	1892
30 nov.	969,9	995,3	1.005.8
7 déc.	942.5	976.2	993.1
15 —	932,8	974,2	984.2
23 —	993.3	1.014,9	—
31 —	1.102,6	1.122,5	—

Réserve de billets

	1890	1891	1892
30 nov.	111.2	263.2	190,6
7 déc.	139,4	279.3	196,1
15 —	158.5	285.6	212.4
23 —	104.7	230.6	—
31 —	26.2	101,4	—

Le bilan du 15 décembre est caractérisé par une augmentation considérable (34 millions de m.) des dépôts; il s'agit très probablement de dépôts de l'Etat, faits en vue de paiements prochains du Trésor. Bien que la fin de l'année soit en général l'époque d'un resserrement monétaire, l'encaisse est en augmentation de 5 millions, grâce à ces pédôts; en même temps le portefeuille a grossi et la circulation des billets s'est développée.

Le Commerce extérieur. — La statistique allemande vient de publier le détail des échanges commerciaux de l'Allemagne avec les autres Etats en 1891. Les résultats sont résumés dans les tableaux suivants :

IMPORTATIONS

Pays d'origine	Millions de marks	En 0/0 de l'import. totale
Grande-Bretagne	676,8	15,4
Autriche-Hongrie	598.9	13.6
Russie	580.4	13.2
Etats-Unis d'Amérique	456.5	10,4
Pays-Bas	282.1	6.4
France	261.8	5,9
Belgique	251.8	5,7
Indes Britanniques	157.0	3.6
Brésil	154.6	3.5
Suisse	144.9	3.3
Italie	134.4	3.0
République Argentine	109.6	2.5
Chili	76.7	1.7
Danemark	75.4	1.7
Suède	52.2	1.2
Autres pays	390.6	8,9
Total	4.403.4	100

EXPORTATIONS

Pays de destination	Millions de marks	En 0/0 de l'export. totale
Grande-Bretagne	696,1	20,8
Etats-Unis d'Amérique	357,8	10,7
Autriche-Hongrie	347,8	10,4
Pays-Bas	268,4	8,0
Russie	262,6	7,9
France	238,0	7,1
Suisse	184,6	5,5
Belgique	153,3	4,6
Italie	88,7	2,2
Suède	73,5	2,2
Danemark	73,5	2,2
Brésil	55,5	1,7
Roumanie	55,0	1,6
Port libre de Hambourg	54,3	1,6
Espagne	39,2	1,5
Autres pays	381,5	11,5
Total	3.339,8	100

L'Emprunt bulgare. — La *National Bank für Deutschland* et la maison Jakob Landau ont soumis au Collège des Anciens de la Bourse la demande relative à l'admission de la cote du nouvel emprunt bulgare 6 0/0. Sur le montant total de l'emprunt, soit 115.651.800 marks, on émettra provisoirement un chiffre de 25.960.500 m. à Berlin, Amsterdam, Londres et Vienne, au prix de 88 0/0 ; la *Laenderbank*, de Vienne, avait pris l'emprunt au prix de 83 1/2 0/0.

L'opinion générale à la Bourse de Berlin est que des raisons politiques et économiques militent contre l'émission à Berlin du nouvel emprunt, mais on croit, cependant, que le Collège des Anciens ne refusera pas l'admission à la cote.

Les Chemins de fer allemands. — Il résulte, de statistiques récemment publiées, que la circulation des marchandises sur les chemins de fer allemands, de 1884 à 1891, est représentée par les chiffres suivants :

	Tonnes		Tonnes
1884...	107.074.927	1888...	134.920.096
1885...	111.200.231	1889...	146.043.761
1886...	113.614.975	1890...	151.681.437
1887...	122.221.769	1891...	159.493.531

L'augmentation, de 1884 à 1891, a donc été de 49 0/0.

Emprunt municipal berlinois. — Un syndicat formé par la *National-Bank für Deutschland* et la maison Jacob Landau a pris 20 millions d'obligations municipales de Berlin 3 1/2 0/0 au prix de 97 0/0 ; ces obligations seront émises sur le marché de Berlin au mois de janvier.

La Production du Sucre. — On évalue à 95.500.000 quintaux la production de betteraves en Allemagne en 1892, contre 94.900.000 quintaux en 1891.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 24 décembre 1892.

Notre marché a perdu toute animation, et si quelques affaires font varier les cours, c'est presque toujours dans le sens de la baisse. Le découragement résultant de l'incertitude de la situation politique et de la crise de l'industrie a atteint son extrême limite.

Les fonds d'Etat allemands font à peu près seuls exception à la faiblesse générale des cours ; il est vrai qu'ils sont à un taux très bas — le 3 0/0 à 85 90 ; — la mauvaise situation des valeurs industrielles fait évidemment bénéficier ces fonds d'Etat, habituellement délaissés.

Le mouvement ascendant du Rouble s'est arrêté et a fait place à la baisse ; les fonds russes imitent le Rouble. D'une manière générale, les fonds d'Etat se comportent mal.

La plupart des valeurs de Banque sont faibles, en particulier, la *Diskonto-Gesellschaft*, atteinte dans ses propriétés de terrains par un nouveau règlement édilitaire. Au contraire, la *National-Bank für Deutschland*, qui va lancer deux emprunts, un emprunt municipal berlinois et un emprunt bulgare, voit ses cours s'améliorer.

Rien de changé sur le marché des valeurs industrielles ; le mouvement de baisse se ralentit, mais il n'y a aucune amélioration réelle.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	18 nov	25 nov	2 déc	9 déc.	16 déc	23 déc
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	86 12	86 »	85 75	85 75	85 87	85 87
Orient 3 0/0	65 37	65 62	65 50	65 87	66 12	65 50
Consolidés Russes	97 25	97 40	97 12	98 »	97 75	97 12
Hongrois	95 87	96 12	95 87	95 75	96 25	95 62
Egypte Unifiée	99 70	99 30	99 30	99 70	99 80	100 20
Italien	92 62	92 62	92 37	92 50	92 37	91 50
Chemins de fer						
Autrichiens	»	»	» »	»	.. »	»
Lombards	41 25	39 75	38 37	39 37	39 12	38 12
Gothard	156 50	155 75	156 37	156 »	156 .	154 25
Nord-Est Suisse	110 »	108 50	106 50	106 12	105 50	101 75
Central Suisse	»	»	» »	»	»	»
Méridionaux	128 37	127 75	126 75	127 35	127 25	126 37
Duxer	217 25	217 62	217 25	217 25	216 62	215 90
Marienbourg	60 25	60 62	58 87	58 »	58 25	57 25
Ouest Prussien	69 87	70 87	69 37	69 12	69 25	68 25
Mainzer	111 87	111 75	110 12	110 37	110 25	109 87
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	198 87	198 25	197 50	197 »	198 25	197 25
Sud-Ouest Russe	»	»	» »	»	»	»
Banques						
Crédit	168 »	168 37	168 »	165 »	167 37	165 25
Disconto	184 90	183 62	179 87	175 87	178 50	176 40
Darmstadt-Bank	135 12	134 12	132 40	129 50	131 62	131 »
Berl-Handels	136 25	134 25	132 50	132 12	133 12	133 87
Dresde-Bank	142 »	141 »	139 »	137 40	139 12	138 »
National-Bank	114 87	113 25	111 50	110 »	111 40	111 87
Mines et diverses						
Laura	100 25	99 62	98 12	93 87	96 37	94 87
Dortmund	58 25	58 50	57 62	56 75	57 12	55 75
Bochumer	120 37	119 75	119 25	117 »	119 37	120 25
Gelsenkirch	140 »	137 62	137 25	135 75	133 50	132 »
Hibernia	120 50	118 75	117 62	114 62	107 25	106 50
Harpener	130 75	128 37	127 75	125 12	124 87	124 12
Dynamite Trust	»	»	»	»	»	»
Nordd Lloyd	111 75	111 25	101 75	95 62	94 »	92 25
Allgem. Electr.	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	80 90	80 95	80 90	80 95	80 90	80 90
Londres —	20 35	20 34	20 34	20 34	20 33	20 33
Vienne —	169 95	169 80	169 70	169 50	169 20	168 »
Pétersbourg 3 semaines	199 10	199 50	200 2	201 »	202 50	201 40
Roubles comptant	199 25	199 90	200 25	201 62	203 12	202 »
— fin courant	199 25	199 75	200 50	202 »	203 »	202 »

ANGLETERRE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture

BANQUES d'IRLANDE et BANQUES d'ÉCOSSE (Voir page 801)

LA SITUATION

Londres, 24 décembre 1892.

Les fêtes de Noel ont commencé, c'est vous dire que les préoccupations politiques sont délaissées, que les querelles entre libéraux et conservateurs subissent une trêve, et que les événements sur lesquels je peux appeler votre attention manquent forcément d'intérêt.

Nos hommes politiques se sont empressés, d'ailleurs, d'aller jouir de leurs vacances et, d'après le cliché officiel, de préparer leurs forces pour les prochaines luttes.

M. Gladstone est votre hôte, il a emporté avec lui le secret de son projet de *home rule*, nous pouvons donc être certains qu'aucune polémique inattendue ne viendra troubler notre Premier dans sa retraite.

Il n'a pas voulu, cependant, laisser sans réponse la déclaration de Sir Edward Reeds, dont je vous entretenais dans ma dernière lettre; il a compris que son silence pouvait devenir dangereux si ses partisans eux-mêmes en profitaient pour élever de nouvelles prétentions et le *Daily News*, l'organe officieux de M. Gladstone, a rassuré ceux que les déclarations du député de Cardiff avaient pu inquiéter.

Le projet de 1893 sera, nous en avons aujourd'hui l'assurance, assez différent de celui de 1886. On avait été effrayé, alors, par l'idée de la création d'un Parlement à Dublin, coïncidant avec la disparition des Irlandais de la Chambre des Communes : on avait cru voir, dans un pareil projet, la séparation prochaine des deux îles sœurs. Cette crainte avait été savamment exploitée alors, elle avait produit un gros effet sur les masses; aussi, M. Gladstone a-t-il voulu, qu'avec son nouveau projet, on ne pût faire craindre le démembrement de l'Empire et comprenant que la campagne allait de nouveau s'engager sur ce point, il a fait annoncer que le bill nouveau maintiendrait une députation irlandaise au Parlement de Westminster.

La députation actuelle ne sera cependant pas maintenue intégralement. L'intention est de la réduire de telle façon que son influence sur les destinées générales du pays soit limitée proportionnellement à la dose d'autonomie locale octroyée à l'île d'Emeraude. Nous ne pouvons, avec des données aussi incomplètes, juger de l'importance de cette dernière réforme, mais il est possible qu'elle ne satisfasse pas tout le monde, et que M. Gladstone rencontre de ce chef, parmi les Irlandais, une résistance assez vive.

Une autre cause du rejet du projet de 1886 avait été la mesure agraire qui l'accompagnait et qui donnait satisfaction aux revendications des paysans. On déclara alors que cette mesure permettrait aux paysans de déposséder les propriétaires anglais du sol, et la lutte, sur ce point, fut des plus vives. Le projet de 1893 ne provoquera aucune réforme agraire, il réservera la question au Parlement anglais pendant un certain temps et, si celui-ci ne peut prendre aucune décision, le Parlement irlandais en sera saisi avec faculté de la résoudre dans de certaines conditions. Enfin, les futures relations douanières entre les deux îles sont réglées par le nouveau projet dans un sens beaucoup plus avantageux pour l'Irlande qu'elles ne l'étaient par le bill de 1886. M. Gladstone a écouté, cette fois, les revendications des Irlandais.

On voit, par ce court exposé, que le souci du Premier Ministre a été de rendre son projet acceptable pour tous, d'en retrancher tous les points qui l'avaient fait rejeter par le Parlement de 1886 et de satisfaire des intérêts diamétralement opposés. La tâche n'a pas été facile. Du reste, à en croire l'organe libéral qui nous fournit ces indications, l'intention de M. Gladstone est de provoquer une grande discussion ; il laissera s'écouler entre le vote en première lecture et la seconde délibération un temps suffisant pour qu'une étude extra-parlementaire puisse être faite, que le pays puisse comprendre et approuver le projet du grand homme d'Etat et, comme ce projet est perfectible, M. Gladstone se réserve de le modifier suivant les arguments et l'attitude des conservateurs et des ultra-autonomistes. Rien ne sera donc laissé à l'imprévu dans la discussion de cette grande question.

Nous avons en ce moment un scandale financier que je me contente de vous signaler aujourd'hui en me promettant d'y revenir la semaine prochaine. Il s'agit de la faillite de la *Liberator permanent Building Society*, une des premières Sociétés de construction de Londres.

Les tribunaux ne se sont pas encore prononcés sur cette affaire, dans laquelle plusieurs personnages importants se trouvent compromis, mais la dernière assemblée des actionnaires a été l'une des plus houleuses que l'on ait vu.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

21 décembre 1892

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés..........	39.672.110	Dette fixe de l'Etat...	11.015.100
		Rentes immobilisées..	5.434.900
		Or monnayé et lingots	23.222.110
Total...........	39.672.110	Total...........	39.672.110

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social.........	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)..........	11.256.058
Réserve et profits et pertes...............	3.111.961	Portefeuille et avances	25.076.855
Trésor et administration publique.......	4.756.595	Billets en réserve....	14.180.130
Comptes particuliers..	29.269.855	Or et argent monnayés	1.346.914
Billets à sept jours, etc.	168.546		
Total...........	51.859.957	Total...........	51.859.957

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc.
								%
21 Septembre ..	27.928	»	26.495	35.907	36.537	17.883	48	2
28 »	27.657	»	26.877	34.906	36.153	17.229	49	»
5 Octobre	26.890	»	27.187	38.836	40.540	15.156	41	»
12 »	26.085	207	26.966	37.109	39.396	15.569	41	»
19 »	25.220	1.249	26.565	36.965	39.699	15.105	40	»
26 »	24.970	742	26.343	36.307	39.057	15.077	41	»
3 Novembre...	24.429	704	26.371	34.173	37.518	14.508	42	3
9 »	24.374	»	26.024	33.573	36.625	14.800	43	»
16 »	24.664	40	25.768	32.618	35.143	15.346	46	»
23 »	24.925	174	25.510	31.675	38.006	15.865	49	»
30 »	24.906	31	25.863	32.399	34.711	15.493	47	»
7 Décembre...	24.692	60	25.490	32.418	34.628	15.652	48	»
14 » ...	24.758	20	25.445	32.615	34.669	15.762	48	»
21 »	24.559	»	25.491	34.026	36.332	15.527	45	»

Banque d'Angleterre. — Entrées et Sorties d'or

Du 15 au 21 décembre 1892

DATES	ENTRÉES			SORTIES		
—	Quantit.	Nature	Provenance	Quantit.	Nature	Destinat.
	£			£		
15 déc.	9.000	Souv.	Portugal	21.000	»	Russie
16 »	110.000	»	Amér. du Sud	»	»	»
18 »	25.000	»	Australie	»	»	»
19 »	»	»	»	10 000	»	Chili
Total.	144.000			31.000		

Excédent des sorties £ 113.000

Les Finances des Colonies australiennes. — L'attention se porte à nouveau sur les fonds coloniaux, et la situation de l'Australie préoccupe toujours, avec raison, le monde des affaires.

Les renseignements que M. Sée, trésorier de la Nouvelle-Galles du Sud, vient de publier sur les finances de ce pays, nous montrent que les avertissements donnés par Londres n'ont pas encore été compris en Australie; aussi les chiffres fournis sont-ils très commentés. En dépit de l'adoption d'une politique franchement protectionniste, le dernier exercice de cette colonie a vu le déficit augmenter de 382.000 liv. st. et atteindre 770.000 liv. st. Pour enrayer le mal, le Trésorier déclare ne pas vouloir recourir à de nouvelles taxes, il reviendra simplement au vieux système des économies: il espère réaliser, pendant l'exercice prochain 10.900.000 liv. st. de recettes et ne dépenser que 9.950.000 liv. st. L'expérience protectionniste a donc déjà été faite dans cette colonie et on n'éprouve pas la nécessité d'y revenir. La Nouvelles-Galles du Sud a réussi, pendant l'année 1892, à augmenter sa dette de 3.750.000 liv. st., cela grâce à l'émission de bons du Trésor et à la création d'un 4 0/0 intérieur, et cela malgré les obstacles que Londres cher-

che à mettre au besoin de dépenses des colonies australiennes.

La colonie de Victoria a continué également à emprunter. Le Gouvernement a émis, pendant l'année, 3 millions de livres 3 0/0 au taux minimum de 92 0/0. A côté d'une politique financière aussi néfaste, nous trouvons une situation économique et commerciale très précaire. Pendant les neuf premiers mois de l'année, les importations, à Melbourne, ont atteint une valeur de 10.282.000 liv. st. contre 12.373.000 liv. st. pendant la période correspondante de l'année précédente. Les exportations ont baissé dans une égale proportion, elles sont de 9.218.000 liv. st. après 7.548.000 liv. st. Le régime protectionniste, que cette colonie a voulu essayer, ne lui a donc pas mieux réussi qu'aux autres. La crise ouvrière a créé, en outre, un courant d'émigration assez vif. Pour les quatre premiers mois de l'année financière 1892-93 (1er juillet au 31 otobre), les revenus du Trésor ont été de 2.256.250 liv. st. contre 2.411.327 liv. st. pendant la même période de 1891-92 et cette diminution s'accentue chaque jour.

Une des principales causes de cette situation précaire est l'erreur commise par le Gouvernement de Victoria, qui s'est engagé dans la construction exagérée des chemins de fer, sans se rendre compte si ce développement donné aux moyens de locomotion était en rapport avec les besoins du pays. Le Gouvernement victorien a cru à un excessif développement de ses colonies agricoles, mais leur progression n'a pas été proportionnelle à l'extension du réseau ferré et l'immigration n'a pas donné les résultats que l'on en attendait : l'Afrique et l'Amérique ont été, à ce point de vue, des concurrents sérieux. De ces causes sont résultés les embarras financiers dont nous venons de parler : la colonie a emprunté, construit et payé avec les produits de l'emprunt ; les mauvais effets de cettte politique ne l'ont cependant pas arrêtée et, malgré les efforts du marché anglais pour modifier ces dispositions, le Gouvernement victorien n'a pas renoncé à construire encore et à emprunter. Voici quelques chiffres qui feront comprendre le bien fondé de ces observations. En 1887, la colonie possédait 1.880 mille de chemins de fer et avait une superficie de 2 millions 576.405 acres livrés à l'agriculture. En 1891, le réseau est de 2.798 milles, soit une augmentation de 50 0/0 et les terrains livrés à l'agriculture s'étendent sur 2.687.575 acres, soit une augmentation de 4 1/4 0/0. La Dette publique a marché de pair, elle était de 33 millions 127.382 liv. st. en 1887, avec une population de 1.032.993 âmes ; elle est de 43.610.265 liv. st. en 1891 avec une population de 1.157.618 âmes.

L'Impôt Foncier. — A propos du Congrès d'Agriculture qui vient d'être tenu à Londres, l'*Economist* publie un article dans lequel se trouve la statistique suivante :

Les charges fiscales annuelles supportées par l'Angleterre s'élèvent en bloc à 90 millions de liv. st. Dans ce chiffre, les taxes impériales entrent pour 63 millions et les taxes locales pour 27. La terre contribue pour 3 millions aux premières, pour 5 millions aux secondes, en tout 8 millions. On voit ainsi que l'impôt sur la terre agricole (l'impôt sur la propriété bâtie a été éliminé du calcul), constitue 1/11e de l'ensemble des charges du royaume.

Clearing-House

Résultat des compensations du 15 au 21 décembre

Jeudi 15 décembre . £	45.868.000	Lundi 19 déc. ..... £	21.749.000
Vendredi 16 déc. ...	21.209.000	Mardi 20 déc.	17.654.000
Samedi 17 déc.	21.775.000	Mercredi 21 déc.	20.538.000
		Total...... £	148.793.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 142.553.000.

Nouveaux billets de la Banque d'Ecosse. — La *Banque Nationale d'Ecosse* doit émettre, dans les premiers jours de janvier, de nouveaux types de billets qui, paraît-il, laissent loin derrière eux tout ce qui a été fait de mieux dans le genre. Les nouveaux billets seront de une, cinq, vingt et cent livres ; la Banque a renoncé à émettre des billets de dix livres à cause de la rareté des demandes. Chaque catégorie de billets sera de couleur différente, ce qui empêchera toute confusion. Signalons enfin que le portrait du gouverneur de la Banque, le marquis de Lothian, se trouve sur les nouveaux billets ; on espère que la difficulté opposée ainsi aux contrefacteurs, d'imiter parfaitement l'expression d'une physionomie, sera insurmontable et que toute fraude pourra être ainsi prévenue.

RECETTES DES CHEMINS DE FER
(du 12 déc. au 18 déc. 1892)

COMPAGNIES	Milles exploités		Recettes de la semaine	
	1892	1891	1892	1891
Caledonian	794 ½	794 ½	£ 62.013	£ 61.506
Glascow and South-Western	384	347 ½	22.384	21.598
Great Eastern	1.142 ¾	1.143 ¼	71.889	71.810
Great Northern	994	994	85.629	85.576
Great Northern of Ireland	487	487	12.577	12.709
Great S. and W. of Ireland	530	530	14.912	13.493
Great Western	2.481 ¼	2.481 ¼	163.910	167.840
Lancashire and Yorkshire	527	527	75.103	79.580
London and Brighton	476 ¾	476 ¾	40.510	42.031
London and Chatham	185 ¼	180 ½	23.315	23.943
London and North-Western	1.887	1.889 ½	213.268	217.453
London and South-Western	894 ½	885 ½	57.475	59.078
London and Tilbury	75	68	3.875	3.805
Manchester, Sheffield and Linc.	321 ½	321 ½	51.468	50.370
Metropolitan	51 ¾	35 ½	14.242	14.157
Metropolitan district	13	13	7.802	7.773
Midland	1.300 ¼	1.300 ¼	172.868	171.197
Midland Gr. West. of Ireland	454	441	10.820	10.740
North-British	1.087 ¾	1.087	60.393	60.100
North-Eastern	1.578	1.578	126.557	129.720
North London	12	12	8.694	9.269
North Staffordshire	312	312	14.1[illegible]5	14.464
South-Eastern	428	425 ¾	38.487	38.934
	16.417 ½	16.330 ¾	£1.392.325	£1.407.146

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES HEBDOMADAIRES
Recettes (en milliers de liv. st.)

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1891-92	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. 1892 au 17 déc. 92	du 1er avr. 1891 au 19 déc. 91	du 11 déc au 17 déc. 92	du 12 déc au 19 déc. 91
Douanes	19.900	14.311	14.381	470	385
Contributions indir.	25.452	18.310	18.767	598	1.100
Timbre	13.560	9.931	9.581	317	309
Land tax et House duty	2.400	405	450	»	»
Impôt sur le revenu	3.343	3.588	3.893	79	66
Postes	13.400	6.850	6.850	20	»
Télégraphe	2.560	1.830	1.805	75	»
Terres de la couronne	435	275	275	»	»
Int. des act. canal Suez	220	209	111	»	»
Divers	2.076	1.698	1.683	»	121
Recettes totales	90.453	57.408	57.796	1.539	1.981
Dépenses	90.109	61.864	57.795	848	1.126

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 23 décembre 1892.

L'approche des fêtes de Noel a généralement pour effet de restreindre les affaires : la spéculation liquide ses engagements, et l'épargne attend que les fêtes soient passées pour effectuer de nouveaux placements. Ce calme, venant s'ajouter au manque d'activité des derniers mois, on pouvait croire que les Bourses de la fin de l'année ne présenteraient aucun intérêt et que l'on resterait sur les cours acquis. L'influence de Paris a modifié ces dispositions : hier, notre marché a dû céder devant les offres que Paris ne cessait de transmettre, et nous clôturons aujourd'hui en faiblesse.

Ce sont naturellement les valeurs internationales qui sont atteintes ; il est inutile de les énumérer, leur baisse étant due à la même cause. Les Fonds Égyptiens, comme le Transvaal, sont restés en dehors du mouvement rétrograde.

La faiblesse des valeurs Argentines et Brésiliennes provient des changes moins bons.

Les exportations d'or de New-York, à destination de l'Europe, ont contribué également à mal influencer le marché. Les Chemins américains ont un marché très irrégulier, et le malaise qui règne à New-York explique leur faiblesse. La déclaration du Secrétaire du Trésor des Etats-Unis est venue cependant arrêter la baisse. Après avoir exposé la situation du Trésor, où l'encaisse-or dépasse les exigences du service, il a déclaré espérer pouvoir maintenir la situation dans l'état actuel.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernieres semaines

Valeurs	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.	16déc.	23 déc
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	97 37	97 50	97 ..	97 37	97 31	97 37
Rupee 4 0/0	65 50	65 62	65 37	64 37	63 25	62 75
Brésil 4 0/0	67 75	67 »	66 75	66 75	66 75	67 ..
Argentine 5 0/0	72 75	71 75	68 50	69 50	69 75	68 87
Cédulas P.	11 62	11 12	10 87	10 »	9 75	9 62
— E.	33 12	32 25	30 75	30 25	30 25	29 25
Mexicain 6 0/0	81 25	80 25	79 75	78 »	77 75	78 »
Turc I	55 25	54 75	55 »	55 25	55 75	54 75
— II	31 25	31 »	30 75	31 25	32 »	30 75
— IV	21 44	21 37	21 25	21 62	21 62	21 19
Egypte Unifiée	98 37	97 87	98 12	98 37	98 75	98 87
Grèce Monopole	58 75	60 75	60 »	60 25	59 25	58 »
Italien 5 0/0	93 »	93 »	92 75	93 12	93 06	92 37
Russe 4 0/0	97 37	97 62	97 75	98 62	98 50	98 12
Portugais 3 0/0	24 62	23 62	23 25	22 37	22 50	22 87
Espagne Ext. 4 0/0	63 44	63 06	63 44	64 75	64 44	63 62
Français 4 1/2 0/0	104 50	104 50	104 50	105 ..	104 50	104 50
— 3 0/0	98 50	98 »	98 50	99 50	98 »	97 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	104 50	104 50	104 50	105 50	106 ..	104 50
Lombards	8 75	8 62	8 50	8 50	8 50	8 25
Banque Ottomane	13 69	13 75	13 50	13 81	13 69	13 06
Rio Tinto	16 50	16 56	16 55	16 44	16 25	16 06
Brighton A.	151 62	148 »	148 12	149 »	148 87	147 12
North Brit. ord.	37 87	38 12	37 75	37 50	36 50	36 75
Pérou ord.	12 25	12 »	10 87	10 37	10 ..	9 75
— préf.	42 »	41 »	39 25	38 37	37 ..	36 25
— debs.	83 »	83 25	82 25	81 ..	80 ..	80 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds.	59 25	58 62	56 87	56 12	55 ..	55 12
— actions	38 37	37 87	35 75	35 12	34 37	34 »
Canada Pacific	92 37	92 50	92 62	92 12	91 75	91 37
Eries	27 »	25 62	24 50	24 75	24 25	24 87
Denver préf.	55 37	53 75	52 62	53 12	52 12	53 50
Milwaukee	82 25	80 94	79 62	80 25	79 87	78 12
Louisville	72 62	71 75	71 87	72 62	71 62	71 87
Norfolk préf.	41 50	40 37	39 37	39 37	38 62	38 75
Reading Inc. Bds	78 75	78 25	76 75	76 75	78 25	78 »
Union Pacific	40 25	39 62	37 12	37 62	38 87	38 75
Mexican ord.	23 »	22 62	22 25	21 25	21 50	21 12
Mines						
De Beers	18 »	18 »	17 87	17 75	18 »	17 75
City	9 50	9 37	9 50	9 50	9 37	9 87
Crown Reef	8 62	8 25	8 25	8 »	7 62	8 »
Geldenhuis	4 37	4 25	4 37	4 »	4 12	4 37
Impers	5 50	5 12	5 »	5 »	4 87	5 »
Langlaagte	4 »	4 »	4 12	3 87	3 75	3 87
Simmer	4 25	4 25	4 75	4 37	4 75	4 87
Robinson	4 »	4 »	4 »	3 87	3 87	3 87
Oceana	3 62	3 37	2 87	2 81	2 69	2 62
Argent en barres	38 87	38 87	39 12	38 37	38 25	38 »
Change sur Paris	25 32	25 32	25 33	25 32	25 32	25 32
Escompte de la Banque	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »
Escompte hors banque	2 37	2 37	2 37	2 »	1 75	1 75

AUTRICHE-HONGRIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'AUTRICHE-HONGRIE (voir page 801)

LA SITUATION

Vienne, 22 décembre 1892.

La situation politique ne varie guère en Autriche, mais, s'il faut en croire les journaux tchèques, le baron Gautsch, ministre de l'Instruction publique, aurait été chargé, par le comte Taaffe, d'élaborer un programme propre à constituer une majorité.

En Hongrie, au moment de la clôture de la discussion du budget, que je vous ai annoncée samedi, le Dr Wekerlé est sorti de sa réserve en ce qui touche à la *Valuta* : il a affirmé que le Gouvernement était prêt à mener à bien la réforme monétaire et que les opérations commenceraient incessamment.

Des conférences ont eu lieu, en effet, ces jours-ci, entre le groupe Rothschild et le Dr Steinbach, pour déterminer la marche à suivre; elles se poursuivront aussitôt les fêtes de Noël. Voici, en attendant, les bases adoptées, d'ores et déjà, d'après les renseignements officieux : la première émission porterait sur 60 millions de florins de rente or autrichienne, à souscrire ferme par le Syndicat, et non pas à option, mais avec faculté de dépasser cette somme en appliquant le surplus au Département des finances. Quant à la conversion de 300 millions de florins, on prévoit également une souscription ferme; au-delà de ce montant, le Syndicat exercerait une option, et le bénéfice, au-dessus d'un cours fixé, serait à partager entre le groupe et le Gouvernement.

L'émission de la rente or aurait lieu en janvier; la différence de cours entre les rentes autrichienne et hongroise varierait entre 1 1/2 et 2 0/0. L'emprunt destiné aux conversions porterait sur des couronnes : en Hongrie on commencerait par les rentes-papier et on continuerait par les titres de Chemins de fer. Tous les grands établissements de crédit de Vienne et de Budapest prendraient part aux émissions pour compte du Gouvernement hongrois, ainsi que la Banque Mendelssohn de Berlin.

Dans mon courrier de la Bourse de samedi, je vous ai donné les chiffres définitifs des comptes financiers de l'Etat autrichien pour 1891. Ce résultat fait grand honneur au Dr Steinbach, qui, ayant établi son budget de la façon la plus sérieuse, se trouve aujourd'hui en présence de plus-values considérables. Il est bon, à ce propos, d'entrer dans quelques détails.

En comprenant les soldes de crédit reportés du précédent exercice, les recettes réelles ont dépassé les prévisions de 15.991.510 florins : la plus-value a été de 6.775.708 florins pour les contributions directes, et de 9.001.440 florins pour les contributions indirectes, tandis que les rendements des propriété de l'Etat accusaient une moins-value de 2.551.114 florins.

Citons, entre autres facteurs, les taxes de consommation avec + 5.031.596 florins, les taxes d'affaires judiciaires avec + 4.427.370 florins, les droits sur le sel + 528.698 florins, et du timbre + 405.983 florins. La moins-value du rendement des propriétés de l'Etat est due surtout aux abaissements de tarifs de chemins de fer.

Sans doute, le résultat définitif de 1890, se soldant par un excédent de 22 millions 200 mille florins, reste supérieur à celui de 1891, qui n'est que de 14 millions 400 mille florins, mais il y avait eu, pour le premier, des facteurs exceptionnels.

Dans la dernière période décennale, le rendement des *impôts directs* s'est augmenté de 94.997.692 florins, ou de 17 81 0/0, par suite de l'accroissement de la population et de la production nationale; la progression a été la suivante, de 1882 à 1891 : 2.97 — 1.34 — 1.18 — 1.34 — 3.54 (de 1885 à 1887); puis, on constate, en 1887 et en 1888, une diminution de 1.7 et 6.25 0/0. — En 1889, l'augmentation réapparaît et se traduit, jusqu'en 1891, par 1.48 — 2.29 et 3.15 0/0.

Quant aux *impôts indirects*, le mouvement a été celui-ci : plus-values 2.87 — 1.61 — 1.06 et 3.2 0/0 — puis, diminution comme ci-dessus, — et, enfin, reprise, sous l'influence de la Réforme des impots indirects, avec 13.25 — 4.01 et 0. 25 0/0.

En récapitulant ces taux, nous trouvons, pour l'ensemble, à partir de 1882 : plus-values, 2.91 — 1.53 — 1.09 et 2.69 0/0; moins-values (en 1887 et 1888) 0.28 et 4.68, et, enfin, reprise des augmentations avec 9.8 — 3.55 et 1.02 0/0.

C'est là, il faut le reconnaître, une progression satis-

faisante, et on peut dire que les comptes qui viennent d'être publiés sont de nature à consolider le crédit de la Monarchie.

La Société de navigation à vapeur du Danube a fait connaître ses recettes pour le mois de novembre : elles s'élèvent à 940.905 florins, contre 782.160 florins pour la période correspondante de 1891, en augmentation, par conséquent, de 158.745 florins. Ce résultat annule celui constaté à fin octobre, et donne, à la date du 30 novembre, une plus-value réelle de 149.585 florins; il permet, en raison de la continuation du trafic pendant les premiers jours de décembre, de prévoir une augmentation de 200.000 florins environ à la fin de l'année, par rapport à 1891. Je vous ai dit déjà que la Compagnie s'était rendu acquéreur des mines de charbon appartenant jadis à la Société Koch; elle a payé, d'après le contrat, 300.000 florins pour ces mines.

Informations Économiques et Financières

Les Frappes d'or en Autriche. — Le département des finances vient de publier le nouveau règlement concernant la frappe de barres et de monnaies d'or pour les particuliers, dont le point le plus important est le tarif auquel cette frappe est effectuée. En voici le détail :

Désignation	Titre	Prix en couronnes par kilogramme brut — Pour la Banque d'Autriche-Hongrie	Pour les particuliers
Ducats autrichiens et hongrois..	986,1	3230,464	3228,492
Pièces d'or de 8 et de 4 florins, autrichiennes et hongroises...	900	2948,400	2946,600
Pièces d'or de 20 francs étrangères (à l'exclusion des pièces grecques et du pape)..........	899,5	2946,762	2944,963
Pièces d'or de l'empire allemand	899,8	2947,745	2945,945
Aigles (pièces de 10 dollars).....	900	2948,400	2946,600
Livres turques	915	2997,540	2995,710
Impériales (anciennes)..........	916,5	3002,454	3000,621
Impériales (nouvelles)	899,8	2947,745	2945,945
Souverains (pièces entières, frappe Victoria)	916,5	3002,454	3000,621
Pièces égyptiennes de 100 piastres, de 1885..................	874,9	2866,1724	2864,4226
Alfonsos, depuis 1881 (à l'exclusion des pièces Alphonse XIII)	897 5	2940,21	2938,415
Piastres d'or argentines.........	899,5	2946,762	2944,963
Pièces de 10 florins hollandaises	899,9	2948,0724	2946,2726
Yens japonais..................	899,9	2948,0724	2946,2726
Pièces de 20 courones suédoises et danoises....................	899,5	2946,762	2944,963

Il y a lieu de remarquer que, pour la frappe de barres et de monnaies d'or d'un titre inférieur à 898/1000es, l'administration perçoit une taxe spéciale de 4 couronnes par kilo brut.

Ce tarif annule celui du mois de novembre.

Recettes des Chemins de fer Austro-Hongrois en septembre et pendant les neuf premiers mois de 1892. — Dans le nº 42 de l'*Économiste Européen*, p. 566, nous avons indiqué les recettes des lignes exploitées pour le compte de l'État. Voici, pour compléter cette information, les chiffres totaux de toutes les lignes de la monarchie.

Pendant le mois de septembre dernier, les lignes ont transporté 13.203.106 voyageurs (contre 8.332.652 en 1891) et encaissé, de ce chef, 28.112.865 florins. C'est là une diminution de 1.352.220 florins, ou de 4,6 0/0 par rapport à la période correspondante de l'année dernière; la recette kilométrique s'élève à 1.009 florins, soit une moins-value de 79 florins ou de 7,3 0/0.

Pour les neuf premiers mois de l'année courante, le chiffre total des recettes atteint 220.701.845 florins, en diminution de 3.240.604 florins, ou de 1,5 0/0, sur la période correspondante du précédent exercice. Le trafic des voyageurs accuse, il est vrai, une plus-value de 1.684.105 florins, mais le mouvement des marchandises perd 4.925.009 florins.

Les lignes *autrichiennes* ont perçu, en septembre, 19.257.545 florins, soit une moins-value de 1.288.095 florins; du 1er janvier au 30 septembre, cette moins-value s'élève à 7.716.796 florins pour un total de recettes de 153.200.814 florins.

Les lignes *hongroises* ont perçu, en septembre, 8.855.320 florins, soit une diminution de 64.125 florins; du 1er janvier au 30 septembre, leurs recettes ont atteint 67.501.031 florins, soit une augmentation de 4.475.892 florins.

Tirage des Obligations de la régularisation du Danube. — Le 23e tirage des obligations de l'emprunt 1870, destiné à la régularisation du cours du Danube, ainsi que le 15e tirage de l'emprunt 1878, aura lieu les lundi 2, mardi 3 et mercredi 4 janvier 1893.

Société minière Autrichienne des Alpines. — Dans la dernière séance du Conseil d'administration de cette Société le Président, comte Louis Wodzicki, a donné sa démission, en alléguant ses occupations trop nombreuses, et en ajoutant que sa retraite n'aurait pas d'influence sur les relations de la Société avec la Lœnderbank. A l'unanimité, M. Montecuccoli-Laderchi a été élu président.

Société Autrichienne de fabrique d'armes de Steyr. — Les résultats de 1891-92 sont bien inférieurs à ceux du précédent exercice : au lieu de 702.457 fusils à répétition, les commandes ne se sont élevées qu'à 326.724 fusils, dont 251.330 ont été livrés.

Pour la nouvelle année commerciale, la Société avait en mains, au 1er juillet, des ordres pour 69.394 armes (contre 165.964 en 1891), auxquels est venu s'ajouter depuis le chiffre de 11.692; les prévisions pour l'avenir sont devenues encore plus mauvaises.

Les installations pour la fabrication des armes à petit calibre sont terminées : il a été dépensé 131.641 florins en constructions et 149.274 florins en outillage. La Société a fourni des échantillons à plusieurs Gouvernements; en attendant les ordres, elle a entrepris de produire des pistolets et des revolvers pour poudre sans fumée.

Après déduction de 286.757 fl., pour dépréciation, le bénéfice net ressort à 822.788 florins, contre 1.526.665 pour l'année antérieure. Sur cette somme, la Société a payé déjà 150.000 fl., comme à compte de 5 florins par action, et, à partir du 1er janvier 1893, elle tiendra à la disposition des porteurs le solde de 19 florins; le dividende pour 1891-92 ressort ainsi à 24 0/0, au lieu de 30 0/0 pour le précédent exercice.

Ajoutons que le capital-actions de la Société s'élève à 3 millions de florins et le fonds de réserve à un million.

Lots et valeurs Autrichiens non encaissés. — Les diverses valeurs à lots sorties aux tirages et qui n'ont pas été présentées au remboursement jusqu'en 1886 se chiffraient par 28 1/2 millions de florins. On s'est demandé, à ce propos, si le fisc pouvait s'emparer de ces sommes non réclamées, mais le point juridique n'a pas encore été tranché. Il paraîtrait, d'après les avis des jurisconsultes, qu'après une période de trente années, les gagnants seraient déchus de leurs droits et que l'État deviendrait le bénéficiaire des montants affectés aux lots, lettres de gage, obligations, etc., dont le remboursement n'aurait pas été demandé.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 24 décembre 1892.

Malgré la reprise des pourparlers entre le Gouvernement et le groupe Rothschild, et la perspective d'une prochaine entente, la lourdeur a dominé, cette semaine,

sur notre marché. On attribue cette situation aux manœuvres des baissiers berlinois, qui envoient force titres, menaçant d'absorber l'épargne disponible et d'amener une dépression des cours.

Comme conséquence, le prix de l'argent s'élève.

Les Banques, qui escomptaient tout récemment le papier de premier ordre à 3 5/8, ont élevé le taux de leur escompte à 3 13/16, puis en dernier lieu à 3 7/8. Le bon papier commercial n'est pas accepté au-dessous de 4 0/0, et les signatures à longue échéance ne sont demandées qu'à 4 3/8, à 4 3/4 0/0. Le marché en est arrivé ainsi à demander, à peu de chose près, les mêmes prix que la Banque austro-hongroise.

On sait que des négociations étaient engagées depuis quelque temps entre le Gouvernement autrichien et plusieurs établissements de crédit viennois au sujet d'un emprunt de 3 millions de florins en obligations 4 0/0 du Chemin de fer de Vordernberg-Tisenerz, qui fera partie désormais du réseau de l'Etat, aujourd'hui, un accord ratifié par un traité formel est intervenu.

La *Banque des Pays-Autrichiens* a pris au cours de 93 cet emprunt, dont 2 millions ferme et 1 million à option. Le service de l'intérêt et de l'amortissement est couvert par la garantie de l'Etat.

On annonce que l'*Anglobank* ne pourra distribuer que 6 florins de dividende, au lieu de 8 pour l'année dernière, et cela malgré les bénéfices résultant de l'émission des Tramways de Budapest.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.	16 déc	23 déc
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	115 ..	115 30	115 50	115 20	115 10	115 10
— — Argent	97 30	97 65	97 50	97 50	97 40	97 35
— — Papier	97 55	97 95	97 80	97 80	97 80	97 77
Hongrie Rente Or	113 .	113 65	113 40	113 70	113 80	113 70
— Emp. Ch. de fer	121 35	121 90	121 80	121 80	121 80	121 80
— Rente Papier	100 40	100 50	100 57	100 55	100 50	100 45
1860 Billets	141 70	141 75	144 50	144 50	144 25	143 75
1854 —	140 75	140 75	140 75	141 ..	141 50	141 50
1864 —	189 ..	189 ..	187 ..	188 50	188 25	188 ..
Hongrie billets	143 25	143 25	143 25	143 50	143 50	143 25
Danube Reg-Bill	124 50	124 75	124 75	126 ..	128 75	128 25
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	208 50	209 ..	209 ..	209 50	209 25	209 50
Autriche Boden-Credit	365 ..	375 ..	374 ..	385 ..	383 50	380 ..
— Crédit action	314 60	316 40	315 70	313 20	314 70	311 40
— Hongrie Bank	991 ..	989 ..	984 ..	981 ..	981 ..	981 ..
Vienne Bank-Verein	113 70	114 50	114 30	114 20	114 50	114 20
Verkehrsbank	163 50	164 ..	163 50	163 ..	164 ..	164 ..
Hongr. Credit-Bank	361 50	363 20	362 50	360 ..	362 50	359 50
— Escompte	115 ..	115 ..	115 25	115 ..	115 ..	115 ..
Anglo-Bank	152 50	151 ..	150 ..	150 ..	150 ..	147 50
Vienne Union-Bank	238 70	237 50	236 ..	237 20	237 50	236 50
Autriche Lænderbank	226 25	225 ..	224 80	225 10	225 10	223 40
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	89 75	91 75	91 50	93 75	94 50	96 25
All. Autr. Bau-G	109 50	109 50	109 ..	109 ..	107 ..	108 .
Danube Bat. vap	320 ..	316 ..	315 ..	313 ..	315 ..	320 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	360 ..	360 ..	362 ..	370 ..	380 ..	387 ..
Tabac Turc	172 ..	172 ..	168 20	172 50	171 20	166 70
Autriche Alpine	55 90	55 ..	50 80	52 70	54 50	51 10
Chemins de fer						
Bohême-West	341 ..	342 ..	343 ..	343 ..	346 ..	345 ..
Buschtherader-B.	445 ..	446 ..	448 ..	449 ..	446 50	445 ..
Donau-Drau	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Ferd.-Nord	2780 .	2790 .	2790 .	2800 .	2795 .	2795 .
Autriche Nord-West	210 70	212 50	212 50	227 50	226 50	210 20
Staatsbahn	292 20	293 40	298 20	297 30	295 40	292 65
Lombard	96 ..	95 50	90 50	92 50	91 50	89 25
Lokalbahn	179 25	182 75	181 ..	182 ..	181 75	183 ..
Changes						
Sur Francfort	58 82	58 87	58 90	59 05	59 02	59 07
— Londres	119 80	119 85	119 85	120 20	120 10	120 30
— Paris	47 65	47 65	47 70	47 82	47 75	47 82
— Amsterdam	99 25	99 20	99 25	99 50	99 40	99 45
Napoléons d'or	9 54	9 56	9 56	9 57	9 57	9 58
Marknoten	58 82	58 87	58 9	59 02	59 02	59 07

BELGIQUE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE DE BELGIQUE (Voir page 804)

LA SITUATION

Bruxelles, 23 décembre 1892.

La crise économique commence à préoccuper sérieusement les esprits. C'est Gand, en ce moment, qui a le triste privilège de compter proportionnellement le plus grand nombre d'ouvriers sans travail. Le bourgmestre de cette ville a reçu lundi dernier vingt-deux délégués des Sociétés socialistes. Le délégué des débardeurs a insisté sur la diminution des heures du travail aux Docks ; il s'est plaint également de l'éclairage défectueux de l'avant-port. Le délégué des tisserands a demandé que, en cas de grève, le bourgmestre voulût bien user de son influence pour empêcher que des étrangers vinssent prendre la place des grévistes. Le délégué des menuisiers a protesté contre le travail dans les prisons ; quinze cents ouvriers menuisiers sont actuellement sur le pavé. Le délégué métallurgiste a constaté que les patrons refusaient de tenir compte d'un règlement voté en 1870 et introduisant le système de huit heures. Le délégué des filateurs a réclamé l'intervention des Conseils de l'Industrie et du Travail. Le délégué des cochers a formulé les revendications traditionnelles. Le délégué des marbriers a réclamé la continuation des travaux de l'Hôtel-de-Ville.

M. le bourgmestre a annoncé des travaux très prochains au Parc de la Citadelle. L'élargissement du Dock se fera, d'après ce que l'on prévoit, à un très bref délai. Quant aux cortèges des « Sans-Travail », dont il a été également question au cours de l'entrevue, M. le bourgmestre en maintient la défense. Toutefois si les ouvriers font preuve de sagesse et de tact, il pourrait autoriser les manifestations par groupes. Le Collège échevinal a promis d'examiner les différents points sur lesquels les délégués ont appelé son attention.

Dans la capitale, la Fédération bruxelloise du Parti ouvrier a tenu une réunion, dans laquelle les partisans de la grève générale ont été en majorité ; mais il a été décidé que pour le moment le parti limiterait ses efforts à l'obtention du Suffrage universel.

L'*Indépendance Belge* a ouvert une enquête sur les ouvriers sans travail. Les métiers qui se ressentent le plus des intempéries de l'hiver sont ceux qui se rattachent à l'industrie du bâtiment. Donc, les hommes de peine, les peintres, les maçons, les terrassiers, les plafonneurs ont recours aux asiles de nuit et aux bureaux de bienfaisance. Il y a environ 20.000 « Sans-Travail » dans l'agglomération bruxelloise.

Parmi les industries qui chôment actuellement le moins, nous voyons figurer les travailleurs des métiers dits « fermes » : les typographes, les gantiers et les ouvriers des travaux de luxe, bijoutiers, batteurs d'or, tapissiers, etc.

Du côté des ouvrières, la situation n'est pas brillante. Depuis son installation, la Bourse du Travail a reçu 7.570 demandes d'emploi formulées par des femmes ; 3.240 seulement de ces postulantes ont pu être placées.

Voici deux constatations caractéristiques des difficultés que rencontrent les femmes cherchant du travail : 808 « femmes à la journée » restent actuellement sans occupation, et dans une autre classe sociale le nombre est grand des demoiselles de magasin désœuvrées. — catégorie de femmes auxquelles la Bourse du Travail réserve surtout sa sollicitude, « car c'est à elles que s'adressent, quand elles sont à bout de ressources, dit un rapport, les sollicitations des débauchés. »

La situation des ouvriers sans travail est évidemment lamentable, car après un passage à l'asile de nuit, c'est l'hospitalité à l'*amigo*, c'est-à-dire au poste de police ; après deux nuits d'hébergement, les malheureux sont prévenus que, s'ils se représentent, ils seront arrê-

tés et logés comme vagabonds à Hoogstraeten; oui, cette situation est triste; mais l'enquête ouverte par notre estimable confrère n'était pas nécessaire pour découvrir que les ouvriers du bâtiment chôment en cette saison; en outre sa conclusion est significative; la voici :

Néanmoins, il paraît établi qu'à Bruxelles la misère n'est pas, dans l'ensemble, plus grande qu'elle ne l'était l'an dernier à pareille époque; il est même permis de penser qu'elle est plutot moindre, grâce, peut-être, à la température bénigne qui règne depuis quinze jours. Et nous le constatons avec plaisir.

Il faut donc, en pareille matière, se garder d'exagération affligeante. En tout cas, ce n'est pas précisément par les moyens violents que les «Sans-Travail» verront cesser leur misère; le Suffrage universel ne sera pas non plus la panacée qu'ils demandent si ardemment; quelle est donc la solution désirable? Si nous la connaissions nous nous empresserions de l'écrire. Il reste bien la fameuse Revision, qui sera discutée peut-être avant la fin de 1892; ce sera encore un expédient bien insuffisant.

Informations Économiques et Financières

Le Congo. — La Compagnie du Commerce et de l'Industrie a tenu, lundi dernier, à la Bourse, son Assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Jules Orban. M. le major Thys y a donné lecture d'un important rapport sur la situation de la Société ainsi que sur celle des Compagnies filiales. Plusieurs pages sont consacrées à la réfutation de certaines critiques formulées contre la gestion des Sociétés commerciales belges au Congo. D'autres s'occupent du conflit avec l'Etat, qui vient d'être tranché à l'amiable.

Le bilan a été approuvé à l'unanimité, ainsi que le compte des profits et pertes. Le rapport du major Thys a été applaudi par l'Assemblée. On a ensuite procédé au renouvellement partiel de la Commission. A signaler la nomination de M. Lippens, bourgmestre de Gand, en remplacement d'un administrateur sortant qui a donné sa démission.

L'Exposition de Bruxelles. — Les adhérents à l'Exposition de Bruxelles se sont réunis au « Crédit Général de Belgique »; à cette réunion assistaient : MM. le comte Adrien d'Oultremont, administrateur, et d'Aoust, directeur du Crédit Général. L'Assemblée a décidé qu'il convenait de persévérer à agir dans l'esprit de paix et de concorde qui l'a toujours animée, et, par suite, d'organiser l'Exposition de Bruxelles en 1895. Le temps, dont on pourra disposer, permettra de donner à l'Exposition plus d'éclat et plus d'intérêt. L'Assemblée a nommé une Commission ayant pour mission de procéder à la Constitution de la Société chargée d'organiser les diverses « Expositions internationales spéciales » projetées.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 24 décembre 1892.

Les cours ont été généralement bien tenus. Les Rentes, principalement, sont restées fermes. Au milieu de la semaine, il s'est produit une légère réaction sur certaines valeurs. Nos Rentes ont gardé leurs cours favorables, bien qu'on agite toujours en Bourse la question de la Conversion des rentes belges 3 1/2 en 3 0/0. La Banque nationale a monté; elle a coté 30 75. L'Anvers-Rotterdam, s'est inscrit favorablement à 835. L'Est Belge et le Tournai-Jubise ont également progressé. Les valeurs sidérurgiques ont donné lieu à d'actives transactions, surtout le Cockerill. En valeurs charbonnières, le calme reste complet. La faiblesse a porté sur l'Auxiliaire privilégiée et sur l'action Liégeois. Les actions de nos Glaceries sont en meilleure tendance. On parle de l'adhésion au Syndicat belge des fabricants français et des allemands.

Anvers, 24 décembre 1892.

Les nouvelles de l'extérieur ne nous influencent plus comme autrefois. L'impulsion de Londres et de Paris se fait toujours plus ou moins sentir, mais nous savons raisonner et garder notre sang-froid. Une reprise très sensible, ayant eu lieu en faveur des titres argentins, notre marché s'est bien comporté. Les valeurs belges ont fourni un bon contingent à la spéculation. Les actions de Chemins de fer ont été activement échangées. Signalons des affaires assez suivies sur les Rentes hollandaises. Il y a eu amélioration sur les Tabacs Portugais. Nous nous attendons à voir notre place inondée prochainement par l'Italien, mais nous sommes prévenus. La Rente turque, après avoir progressé, a reculé légèrement. La Varsovie-Vienne a baissé de quelques unités. La Rente espagnole rétrograde de jour en jour.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.	16 déc	23 déc
Valeurs diverses						
Rente belge 3 1/2 0/0	102 50	102 15	102 20	102 30	102 40	102 50
— — 3 0/0	99 75	99 95	100 25	100 »	100 30	100 40
— — 2 1/2 0/0	89 75	89 50	90 »	93 »	91 75	91 90
Banque de Belgique	» »	15 »	» »	» »	» »	7 50
— de Brabant	27 »	27 »	27 »	» »	27 50	27 »
— de Bruxelles	590 »	585 »	585 »	589 50	585 »	585 »
— de Charleroi	» »	455 »	455 »	455 »	455 »	456 25
— Nationale	3030 »	3040 »	3045 »	3050 »	3040 »	3060 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	799 50	795 »	798 50	802 50	825 »	820 »
— Brux.-Lille-Calais	465 »	470 »	467 50	470 »	475 »	485 »
— Congo (p. d. f.)	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Tramways Bruxelles (priv.)	280 »	278 50	280 »	278 »	279 50	279 50
Ch. de fer économiques	232 »	238 »	236 »	237 »	239 »	242 »
Tramway Gand	395 »	395 »	» »	» »	395 »	» »
Charb. Amercœur	930 »	945 »	935 »	950 »	950 »	940 »
— Grand Buisson	1035 »	» »	» »	» »	875 »	» »
— Mariemont	1270 »	1270 »	» »	1285 »	1285 »	1225 »
Vieille-Montagne	518 50	520 »	517 50	519 »	515 »	515 »
Glaces de Moustier	1000 »	980 »	» »	965 »	» »	975 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	367 »	360 »	350 »	347 50	353 25	352 ..
Autriche papier	81 90	82 15	82 20	82 50	82 »	82 »
— argent	82 75	83 25	83 15	» »	83 »	83 10
— or (1876)	» »	97 10	» »	» »	» »	» »
Brésil 4 0/0	67 75	67 25	66 50	66 50	66 50	67 »
Egypte Unifiée	» »	495 50	» »	495 »	499 »	500 50
Espagne Extérieure 4 0/0	63 »	63 »	62 75	64 25	63 75	63 »
Hollandais 3 0/0	» »	95 85	» »	» »	» »	» »
Hongrois or 4 0/0	96 10	97 10	96 55	96 50	97 »	97 10
Italie 5 0/0	92 75	» »	93 50	» »	94 »	» »
Portugais ext. 3 0/0	» »	23 50	23 25	22 55	» »	» »
Turc 4 0/0	21 60	21 65	21 50	21 95	21 95	21 60
Canada Pacifique	467 »	465 »	465 »	466 »	465 50	460 »
Madrid-Saragosse	180 »	179 »	178 »	182 »	181 75	178 50
Koursk-Arzof	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Russie Sud-Ouest	» »	291 »	» »	» »	289 »	» »
Varsovie-Vienne (act.)	480 »	480 »	481 »	480 »	479 »	477 50
Change sur Amsterdam	208 37	208 37	208 32	208 45	208 50	208 47
— sur Berlin	123 60	123 65	123 62	123 72	123 80	123 67
— sur Londres	25 16	25 18	25 17	25 18	25 17	25 17
— sur Paris	100 07	100 12	100 11	100 12	100 12	100 15
— sur Vienne	209 75	209 75	210 »	209 75	209 50	209 50
— sur Italie	96 50	96 50	96 70	96 70	96 40	96 40
— sur Genève	100 »	100 10	100 10	100 05	100 05	100 05
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	62 50	62 50	62 25	63 50	63 60	63 »
Turc 4 0/0	21 20	21 20	20 90	21 20	21 20	20 60
Portugais 3 0/0	24 50	23 25	23 25	22 50	22 10	22 50
Egypte Unifiée	496 »	495 »	493 »	496 »	497 50	495 »
Change sur Paris	99 90	99 90	99 90	99 90	100 »	100 10
— sur Berlin	123 45	123 45	123 50	123 55	123 50	123 60
— sur Londres	25 15	25 16	25 15	25 15	25 15	25 16
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

ESPAGNE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE D'ESPAGNE (Voir page 801)

LA SITUATION

Madrid, 22 décembre 1892.

On a fait grand tapage, ces jours derniers, autour d'une concession relative à la canalisation de l'Ebre, dont l'origine remonte à une trentaine d'années, et on

a même cherché à en faire le pendant de ce qui se passe chéz vous. Voici, en quelques mots, ce dont il s'agit.

A l'époque où les banquiers français, MM. Pereire, suivaient de près les affaires d'Espagne, ils avaient formé une Société ayant pour but de canaliser l'Ebre. L'historique de cette Société ne présente aucun intérêt actuellement; du reste elle passa la main à une autre Compagnie franco-espagnole dont la concession devint caduque. M. Linarez Rivas, ex-ministre des travaux publics eut alors recours à un appel d'offres pour la cotinuation des travaux, mais aucun concurrent ne s'étant présenté, l'ancienne Compagnie fut déclarée adjudicataire.

Pour se justfier des accusations lancées contre lui, à ce propos, M. Linarez Rivas a adressé à l'*Imparcial* une longue lettre dont je reproduis les passages saillants :

« J'ai résolu, en restant dans la légalité, cette affaire de la canalisation de l'Ebre pour laquelle on a pataugé pendant trente ans. Et je l'ai résolue pour réhabiliter l'administration espagnole, pour ouvrir une source de richesse dans le pays et pour procurer des ressources légitimes au Trésor.

« Tout le monde pouvait se présenter à l'adjudication, — nos nationaux comme les étrangers — et, en introduisant des modifications dans le cahier des charges, je me suis conformé aux avis du Conseil d'Etat.

« Je n'ai pas renouvelé les droits d'une Compagnie devenue caduque, mais, en vertu d'un usage connu et constamment pratiqué, j'ai pris mes précautions pour le cas où le second appel d'offres ne donnerait pas de résultats, ou bien se traduirait par des propositions inacceptables.

« En agissant ainsi, je me suis laissé guider par les motifs suivants : l'impossibilité où se trouvait l'administration d'exécuter elle-même des travaux aussi coûteux et asssi compliqués, — l'obligation de rembourser à la première Société concessionnaire un nombre respectable de millions de pesetas suivant la liquidation des comptes acceptée depuis plusieurs années, — les droits légitimes de la Compagnie de canalisation de l'Ebre qui a dépensé déjà 60 millions de réaux, — et, enfin, l'avantage de concilier l'intérêt de l'Etat avec l'intérêt particulier si on veut mener à bien un projet dont la réalisation est si impatiemment attendue par les riverains. »

L'ex-Ministre des travaux publics proteste, en terminant, contre les insinuations de l'*Imparcial* tendant à faire croire à une concussion.

En attendant le nouveau Cabinet a annulé le contrat passé avec la Compagnie, à la suite de l'appel d'offres, en prescrivant une enquête dont je vous ferai connaître ultérieurement les résultats.

On continue à commenter le fameux mémoire de M. Dato, concernant les fraudes municipales, ainsi que la décision du préfet de Madrid qui a suspendu et renvoyé devant la juridiction compétente, dix-sept conseillers municipaux.

Le nouvel alcade, comte San Bernardo, qui a pris possession de son poste le 20 décembre, a déjà fait connaître les grandes lignes de son programme. Désirant modifier, avant tout, les conditions économiques de la classe pauvre, le maire veut faire réduire le prix de la viande, du pain et du vin ; il espère diminuer ainsi le nombre des criminels et les voleurs. Dans un autre ordre d'idées, le comte San Bernardo s'est engagé à veiller de près à la gestion des finances de la Ville, et à réformer le système de comptabilité si défectueux aujourd'hui ; attendons le à l'œuvre.

D'après les chiffres relevés dans la *Gaceta* le produit des impôts, pour les cinq premiers mois de l'exercice courant s'est élevé à 244.756.177 pesetas, contre 244 millions 569.143 pour la période correspondante de 1891 et 257.841.246 pour 1890. Le Conseil des ministres discute dans toutes ses réunions les économies à réaliser; elles se bornent jusqu'à présent à des réductions de soldes et de fonctionnaires, notamment en ce qui touche au Conseil d'Etat.

M. Sagasta continue aussi à « épurer » en vue des élections qui auront lieu en mars, le personnel administratif : déjà une cinquantaine de préfets sont remplacés, entraînant dans leur retraite les agents en sous-ordre. Il est probable que les Cortès seront convoqués pour le 1er avril.

Informations Économiques et Financières

La Dette flottante Espagnole. — Voici la situation officielle de la Dette flottante au 1er novembre 1892 :

	Pesetas
Effets sur la province au profit de la Banque pour 1885-86	85.500.000
Idem. — 1886-87	40.840.000
Idem. — 1889-89	38.660.000
Pagarès pour 1891-1892	3.341.000
Avance à Paris du 15 septembre	25.000.000
— — du 15 octobre	25.000.000
Pagarès pour 1892-1893	27.636 000
Total	245.977.000

Sur ce montant, il faut appliquer à l'année courante 77.636.000 pesetas.

Rachat de titres et résidus de la Dette perpétuelle 4 0/0 intérieure Espagnole. — La Direction générale de la Dette a fixé à cette semaine l'appel d'offres pour rachat de titres et résidus de la Dette perpétuelle 4 0/0 intérieure, qui seront convertis en inscriptions nominatives en faveur des corporations civiles. La somme disponible, à cet effet, est de 329.065 pesetas 48 centimes se répartissant en : 320.171 pesetas, perçues en octobre dernier, et en 8.894 pesetas 48, reliquat du 25 novembre dernier.

La Compagnie fermière des Tabacs en Espagne. — Cette Compagnie a décidé de distribuer, à partir du 1er janvier 1893, un acompte de 20 pesetas par action.

Les recettes du mois de novembre se sont élevées à 13.219.665 pesetas, en augmentation de 257.079 pesetas 67 sur le mois correspondant de 1891.

M. Visconto di Campo Grande ayant donné sa démission de directeur, a été remplacé par M. D. Amos Salvador y Rodrigañez, qui avait déjà occupé ces fonctions. C'est un des plus éminents collaborateurs de l'*Economista* de Madrid, dont nous avons maintes fois cité les articles.

Compagnie générale des Tabacs des Philippines. — Le 6e tirage trimestriel des obligations a eu lieu le 15 décembre dans le local de la Société, à Barcelone. Il portait sur 19.250 obligations à amortir, dont les numéros et les conditions de recouvrement seront publiés dans les journaux à partir du 1er janvier 1893.

Le Chemin de fer de Burgos à Madrid. — La ligne ferrée de Aranda de Duero, adjugée à Madrid, coûtera environ 15 millions et demi de pesetas. Sa longueur sera de 93 kilomètres et la dépense est évaluée à 166.000 pesetas par kilomètre. Ce chemin de fer reliera directement Burgos à Madrid, en passant par Ségovie, et desservira les stations suivantes de la province de Burgos : Cojovar, Torrecilla del Monte Lerma, La Tordiga, Bahabon, Yumil de Iza'n et Aranda de Duero.

Avis concernant les Marchands d'alcools et de liqueurs en Espagne. — La *Gaceta* vient de publier un décret royal stipulant :

1o Que les magasiniers, négociants ou spéculateurs, détenteurs d'alcools, eaux-de-vie, liqueurs et autres spiritueux, provenant d'achats ou d'importations antérieures au 15 décembre devront déposer, dans un délai de huit jours, à l'Administration des impôts et propriétés de la province, une déclaration des quantités d'alcools et d'eaux-de-vie qu'ils détiennent en magasin. Ils devront, en outre, donner l'entrée dans leurs ma-

gasins, à toute heure du jour et de la nuit, aux agents de l'Administration et faciliter leurs investigations ;

2° Qu'un exemplaire de ladite déclaration, faite sous serment, sera remis à l'intéressé qui inscrira, au dos de ce document, les quantités livrées à la consommation ou à la vente.

Ce document servira d'acquit pour les droits à payer et autorisera la libre circulation des liquides.

Situation de la Bourse de Madrid

Madrid, 24 décembre 1892.

Bien que la tendance du marché soit soutenue, il se traite toujours très peu d'affaires. Il y a deux jours, on signalait d'importantes ventes d'Extérieur, mais ce mouvement ne s'est pas continué. On suit toujours, avec attention, les fluctuations du change, qui est plus mauvais que la semaine dernière.

La politique intérieure n'a aucune influence sur le marché, et les économies projetées ne peuvent améliorer la situation présente.

A partir du 2 janvier prochain, la Compagnie du Chemin de fer du Nord-Espagne paiera plusieurs séries de coupons d'obligations, sous déduction de l'impôt et des frais, s'élevant à 2 46 0/0. De même, la Compagnie des Chemins de fer de Madrid à Saragosse et Alicante, tiendra, à partir de la même date, à la disposition de ses actionnaires, un acompte de 2 25 par action. Les obligataires de cette Compagnie toucheront le coupon n° 70, de 28 réaux 50, sous déduction de l'impôt de 0 réau 70 établi par la loi du 30 juin 1892.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.	16 déc.	23 déc.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0	68 60	68 45	68 60	70 75	70 60	70 35
— Extérieure 4 0/0	73 40	73 50	73 60	75 25	75 15	74 70
Amortissable 4 0/0	77 65	77 90	77 65	78 90	78 45	78 30
Change sur Londres 3 mois	29 20	29 15	29 18	29 18	29 26	29 38
— sur Paris 8 jours	16 »	16 25	16 ..	15 95	16 45	17 05
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	68 67	68 42	68 75	70 85	70 67	70 27
— Extérieure 4 0/0	73 32	73 20	73 52	74 92	75 07	74 52
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	106 50	107 ..	107 ..	107 25	107 87	107 50
— 5 0/0	97 50	98 ..	98 ..	98 25	98 87	98 35
Change sur Paris	16 30	16 45	16 30	16 30	16 40	16 70

GRÈCE

BANQUE NATIONALE (Voir page 801)

LA SITUATION

Athènes, 5 décembre 1892.

Dans ma dernière correspondance, je vous faisais remarquer que le budget, élaboré par M. Tricoupis, pour 1893, n'est en équilibre que d'une manière toute factice; au contraire, ce budget comporte un déficit qu'on peut se proposer d'évaluer approximativement. En premier lieu, dans tous les budgets antérieurs, les recettes réelles se sont trouvées inférieures aux recettes prévues, et il en sera certainement ainsi encore cette fois, car les évaluations des recettes pour 1893, au lieu d'être calculées sur les résultats effectifs de 1892, sont basées sur les évaluations de 1892, qui se sont montrées fausses, et les dépassent même ; on ne peut justifier cette manière d'évaluer qu'en invoquant les nouvelles mesures fiscales, dont le résultat est au moins douteux.

On se montrera certainement optimiste en estimant que les recettes, au lieu d'atteindre 110.500.000 fr., comme le prévoit M. Tricoupis, ne dépasseront pas 100.000.000 de fr.

D'autre part, il y a plusieurs omissions dans le budget des dépenses, en premier lieu celle qui résulte de l'évaluation des frais du change pour le service de la Dette à 8 millions au lieu de 15 millions, comme le veulent les cours moyens du change.

D'autres omissions sont relatives à des dépenses pour des travaux publics; on trouve, en fin de compte, qu'il faut majorer ces dépenses de 18 millions au moins pour être dans la vérité, et on est, par conséquent, en présence d'un déficit de 22 millions au lieu de l'excédent de 6 millions annoncé par M. Tricoupis.

On connaît maintenant les conditions onéreuses que M. Tricoupis a été obligé d'accepter pour faire face au coupon de décembre.

Les commissions et intérêts atteignent, ensemble, 8 0/0; les prêteurs reçoivent en gage des billets de banque et des obligations de l'Etat, qu'ils auront le droit de vendre contre de l'or dans six mois si, à cette époque, ils ne sont pas remboursés en or par le Gouvernement, c'est-à-dire qu'ils pourront donner à la crise monétaire une intensité qu'elle n'a pas encore eue jusqu'ici.

Il ne faut pas s'étonner que de pareilles mesures financières produisent, en même temps que la politique budgétaire de M. Tricoupis, une impression défavorable à la Bourse d'Athènes et à l'étranger. Le président du Conseil trouve cependant des panégyristes. On vient de publier, à Athènes, une brochure sur les finances de la Grèce ; l'auteur défend la thèse, que j'ai suffisamment combattue dans mes précédentes correspondances, d'après laquelle la Grèce souffrirait d'une crise exclusivement monétaire. « La politique financière de la Grèce, dit cet auteur, est très bonne ; seul, le cours du change peut apporter le désordre dans l'administration du Trésor. C'est aux créanciers de la Grèce d'intervenir directement ou indirectement ; pour éviter cet inconvénient ; ils se rendront compte ensuite que la Grèce a mérité leur confiance. » Il est inutile, je crois, de commenter ces déclarations ; malheureusement, il y a lieu de croire qu'elles représentent la manière de voir du Gouvernement actuel.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes et les Dépenses budgétaires. — Du 1er janvier 1891 au 30 septembre 1892, les recettes ont été évaluées à 111.509.112 drachmes. Les recouvrements ont été de 101.908.091.

Les recettes extraordinaires ayant été de 17.138.449 drachmes, les revenus réels de l'Etat n'ont été que de 84.769.552.

Par contre, les dépenses sont de 118.325.581, dont 19.924.648 de dépenses extraordinaires.

L'Emprunt provisoire. — L'emprunt provisoire, dont le rendement est affecté au coupon de décembre, est de 7.300.000 francs en or. La Banque de Constantinople y participe pour 4.500.000 francs, la maison Baly de Londres pour 1.000.000, M. Avéroff d'Alexandrie pour 1.000.000 et la Banque d'Epire-et-Thessalie pour 500.000 francs. Avec les recettes des monopoles et une somme de 1.500.000 francs expédiés directement par le Trésor à Londres, on a parfait la somme exigée pour le coupon de décembre.

On ne connaît pas encore au juste les conditions imposées par les prêteurs. On sait seulement qu'avec la commission l'intérêt est de 8 0/0. L'emprunt est garanti par les billets de banque donnés en nantissement, des bons du Trésor et ce qui reste encore d'obligations non hypothéquées de l'emprunt du Chemin de fer Pirée-Larisse.

La Revision du Tarif général. — Le Président du Conseil a annoncé à la Chambre qu'il allait la saisir d'un projet de loi tendant à reviser quelques taxes du tarif général, revision qui doit procurer plus d'un million au Trésor

La revision porte sur les animaux de boucherie, divisés en classes, selon le poids, sur le café, dont la taxe est accrue de 20 centimes l'oque, sur les chapeaux haute forme dont les droits d'importation sont portés à 5 drachmes la pièce, sur les feutres pour la confection des chapeaux, sur les confections, sur les tissus de laine et plusieurs autres articles. Les surtaxes ne seraient pas considérables si les articles visés ne payaient déjà des droits qui en ont restreint la consommation à moins qu'elle ne soit clandestinement complétée par la contrebande qui se pratique depuis quelque temps sur une large échelle et de manière à déjouer la plus active surveillance.

A l'exportation, la surtaxe ne porte que sur le raisin sec dont les droits devront être acquittés en or, avec une réduction de 20 0/0. Avec le change au cours du jour, cela fait une augmentation de 28 0/0 sur les droits d'exportation actuellement en vigueur.

ITALIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUE NATIONALE (Voir page 802)
INSTITUTS D'ÉMISSION (Voir page 802)

LA SITUATION

Rome, 22 décembre 1892.

Nous avons assisté, ces jours derniers, à la naissance d'un scandale copié sur votre Panama, bien que de moins grande envergure. Au cours de la discussion relative à la prorogation du privilège des banques d'émission, un député de l'Extrême-Gauche, M. Colojanni, dans un long réquisitoire émaillé de révélations, a affirmé que, si le portefeuille de ces banques était encombré d'effets sans valeur, le résultat était dû à des pressions extérieures.

« Nous sommes en présence, a-t-il dit, d'une accusation grave, en ce qui touche spécialement à la Banque Romaine, dont le président vient d'adresser aux actionnaires une allocution qui constitue un véritable défi. Il est indispensable de procéder à une enquête, l'inspecteur chargé jadis de la vérification des opérations ayant déclaré que les bilans étaient faux.

« On sait que le caissier a détourné de leur affectation véritable 44 millions, dont 12 de la réserve; que, sur ces 44 millions, 9 étaient constitués par des billets émis abusivement; que le timbre des billets était à la disposition du gouverneur ; enfin, que la Banque a une circulation irrégulière de 25 millions.

« Si nous passons au portefeuille, ajoute M. Colojanni, nous constatons qu'il contient des valeurs de complaisance renouvelées pour des sommes minimes; quelques-unes sont à l'échéance de deux ans, contrairement à l'avis de la Commission d'escompte.

« Quant à la clientèle, sur mille comptes représentant 80 millions, 73 millions sont attribués à 79 personnes; 33 millions, à 19 personnes..., le reste allant au commerce. »

Comme conclusion, M. Colojanni réclame une enquête parlementaire sur le fonctionnement des banques.

Sans vouloir entrer dans des explications, M. Giolitti a répondu que les accusations de l'orateur de l'Extrême-Gauche reposaient sur des feuillets détachés du rapport d'un sénateur, décédé depuis, M. Alvisi, que le Gouvernement avait chargé d'une enquête sur les banques d'émission, feuillets qu'on aurait volés. Au surplus, il a posé la question de confiance, préférant quitter le pouvoir plutôt que de se prêter à des manœuvres devant aboutir à une campagne de diffamation.

Cette thèse, appuyée par MM. Crispi et di Rudini, a prévalu, et, par 316 voix contre 27, la Chambre a repoussé l'enquête parlementaire.

La question est donc provisoirement enterrée, mais il est bon de donner quelques explications sur les rapports des banques italiennes avec les personnages politiques.

Ici, il n'y a pas de participations financières, mais, quand un Établissement veut s'assurer le concours d'un homme influent, il lui ouvre un crédit contre un effet qu'on renouvelle à l'infini, à échéance. C'est là une chose de notoriété publique; si le lièvre a été soulevé, c'est, dit-on, à l'instigation de la Banque Nationale, déçue dans son espoir de devenir l'unique Banque privilégiée du royaume, après avoir enfoui, dans ce but, à l'instigation de M. Crispi, des millions dans les entreprises édilitaires. Cette explication se colporte à Rome; toutefois, je vous la transmets sous toutes réserves.

En attendant, le gouvernement a remporté un nouveau succès, en faisant adopter, avec la majorité énorme indiquée plus haut, son projet de prorogation, pour trois mois, du privilège des banques d'émission. Le projet primitif, fixant cette prorogation à six années, se trouve ainsi réservé, M. Giolitti ayant promis de procéder à une inspection minutieuse des instituts et d'en communiquer les résultats au Parlement... l'an prochain.

Maintenant, il est permis de croire que le dernier mot n'est pas encore dit; pour calmer l'opinion, M. Giolitti se décidera peut-être à nommer, de son propre mouvement, une Commission de sénateurs et de députés de son choix, chargée de contrôler l'inspection promise.

Il me reste, pour vider l'incident, à vous résumer l'allocution, visée à la tribune par M. Colojanni, du gouverneur de la Banque Romaine à ses actionnaires :

« Les intérêts particuliers, a dit M. Talongo, doivent s'effacer devant l'intérêt général. Si vous estimez que ma retraite est nécessaire, je la prendrai avec d'autant plus de plaisir que mon âge m'invite au repos. Au contraire, si vous m'imposez de rester pour faire face aux insinuations, aux calomnies qui se sont fait jour, ces temps derniers, contre les banques d'émission en général et contre la nôtre en particulier, au préjudice du crédit national, sûr de mes actes, je resterai pour défendre, comme par le passé, les intérêts moraux et matériels de notre institution. »

La Chambre prendra ses vacances aujourd'hui, après avoir voté le *catenaccio* sur les sucres; je ne connais pas encore le résultat du scrutin, mais il est à peu près certain que le Gouvernement aura, cette fois encore, la majorité.

L'assemblée des actionnaires de la Société Générale de Navigation italienne, qui a eu lieu à Rome, samedi dernier, a approuvé le bilan de 1891-92, en fixant à 2 lire 50 par action le solde du dividende de cet exercice. Depuis, le Conseil d'administration a décidé de répartir aux actionnaires un acompte de 5 lire pour l'année en cours.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes douanières en Italie. — Dans le dernier nº de l'*Economiste Européen*, p. 794, nous avons donné les chiffres totaux des recettes du Trésor italien au 30 novembre dernier.

Voici, pour compléter cette information, les chiffres des recettes douanières du 1er janvier au 30 novembre 1892 :

Droits d'importation 200.125.848 lire en 1892, contre 197.957.452 en 1891 ; droits d'exportation 4.739.904 lire en 1892, contre 4.981.940 en 1891 ; surtaxes de fabrication 3.228.455 lire en 1892, contre 3.658.740 en 1891 ; droits de timbre 1.300.822 lire en 1892, contre 1.280.405 en 1891 ; droits maritimes 4.629.080 lire en 1892, contre 4.661.213 en 1891 ; provenances diverses 896.720 lire en 1892, contre 958.563 en 1891.

Il résulte de la comparaison de ces divers facteurs une plus-value de 1.422.516 lire en faveur de 1892.

Le Commerce extérieur de l'Italie pendant les onze premiers mois de 1892. — Du 1er janvier au 30 novembre les *Importations* se sont élevées à 1.069.724.699 lire (+ 45.537.06 par rapport à 1891) et les *Exportations* à 868.572.082 lire (+ 83.651.326). Il

résulte de ces chiffres que l'excédent des entrées sur les sorties, qui était de 250 millions en 1891, est réduit cette année à 201 millions.

L'écart est encore considérable, mais il y a une amélioration sensible sur les années antérieures; pour 1889-90 cet écart se chiffrait par 400 millions.

Nous donnerons, dans un prochain numéro, le tableau détaillé par catégories. Voici en attendant, les chiffres de l'exportation des *Vins*, pendant la susdite période, comparés à ceux de 1891:

	1892	1891	Différence en faveur de 1892
	—	—	
Autriche-Hongrie	412.381	19.740	392.641
France..........	247.039	21.525	225.514
Allemagne......	238.023	139.383	98.640
Angleterre-Malte.	140.486	136.093	4.393
Suisse..........	517.183	384.172	132.711
Afrique.........	70.103	53.703	16.400
Amérique.......	364.553	230.226	134.327
Autres pays.....	53.325	32.567	20.761
Hectolitres...	2.043.096	1.017.709	+ 1.025.387

Chambre de compensation de Gênes. — Le montant des opérations faites par la Chambre de compensation de Gênes, pendant le mois de novembre dernier, est de 506.547.078 lire 76. sur lesquelles les parties compensées s'élèvent à 412.756.376 lire.

La différence de 93.790.702 lire 72 a été soldée par des crédits en compte-courant, pour 10.842.010 lire 28, et par des espèces, pour 82.948.692 lire 14.

La proportion des crédits et des espèces est de 18.61 0/0 sur le total, — celle des espèces seules est de 2.14 0/0.

Les Caisses d'Épargne postales en Italie. — A fin octobre dernier, les sommes déposées aux Caisses d'épargne postales, pendant les dix premiers mois de l'année courante, s'élevaient à 190.329.100 lire, en augmentation de 12 1/2 millions sur la période correspondante de 1891. Déduction faite des remboursements, l'excédent des sommes déposées atteignait 17.800.585 lire, dépassant de 8 millions de lire celui de l'année dernière.

Le chiffre total de l'épargne dans les Caisses postales s'élevait, au 31 octobre 1892, à 341.273.914 lire pour 2.485.912 carnets; c'est là une augmentation de 30.425.030 lire par rapport à 1891.

Les dépôts judiciaires aux Caisses d'épargne postales se montant à 14.187.699 lire au 31 octobre dernier.

Les Produits des Taxes de Fabrication pendant les deux premiers mois de l'Exercice 1892-93. — Les sommes liquidées en juillet et août 1892, pour taxes de fabrication et de vente d'alcool, bière, eaux gazeuses, glucose, chicorée préparée, se sont élevées à 3.777.474 lire 65, en augmentation de 280.764 lire 82, par rapport à la période correspondante de 1891.

La plus-value provient surtout de la taxe sur l'alcool, pour laquelle les sommes liquidées pour remboursement de taxes se montent à 75.804 lire 04, contre 60,212 lire 20 pendant les deux premiers mois de l'exercice antérieur; en outre, les taxes bonifiées s'élèvent à 58.060 lire 80, soit également une plus-value de 27.888 lire 04.

Les Bonifications sur la taxe de fabrication de l'alcool en Italie. — Il résulte des déclarations faites à la Chambre, par M. Grimaldi, que la concession visant la bonification accordée aux distillateurs de vin ne sera pas renouvelée. A partir du 8 janvier prochain, cette bonification sera réduite de 40 à 35 0/0.

L'idée d'accorder des primes aux exportateurs de vin, émises par les députés de Pouilles et de la Sicile, ne pourra se réaliser, en raison des nécessités budgétaires et aussi parce qu'un régime de primes constituerait une contradiction avec les pactes internationaux.

Si on remanie les bonifications — ce qui paraît peu probable dans les circonstances actuelles — les modifications seront légères et auront simplement pour but d'apporter un tempérament à l'augmentation de 20 lire, dont a été frappée, il y a un an, la taxe de fabrication.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 24 décembre 1892.

La semaine a été très mouvementée, non seulement sous l'influence des télégrammes de Paris, mais aussi par suite de la discussion de l'interpellation relative aux Banques d'émission. Si la Rente est bien tenue, la Cote des Valeurs de crédit est lourde. En ce qui concerne les Instituts d'émission, les perspectives de bénéfices sont encore réduites par le nouveau projet de loi, qui maintient la taxe de circulation de 1 44, en les obligeant à mobiliser leurs portefeuilles, en passant les comptes en souffrance par profits et pertes, et en restreignant la faculté de recevoir des sommes en dépôts et comptes courants.

La Chambre a voté par 218 voix contre 49 le catenacio sur les sucres et les riz. Elle a approuvé ensuite les deux douzièmes provisoires, ainsi que la prorogation jusqu'en mars du privilège des Banques d'émission, puis s'est ajournée au 25 janvier.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.	16déc.	23déc.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	96 77	96 87	96 95	97 35	97 20	96 60
Ch. de fer Méditerranée act.	541 »	539 »	538 »	540 »	542 »	540 »
— Méridionaux act.	665 »	664 »	658 »	660 »	661 50	659 ..
Banque Nationale act......	1353 »	1351 »	1350 »	1345 »	1285 »	1265 »
— de Rome...........	1035 »	1035 »	1010 »	1024 »	1015 »	970 »
— Générale...........	362 50	355 »	339 50	349 »	346 50	337 »
Comp. Nav. à vap. F. R...	329 »	327 »	326 »	326 »	322 »	317 »
Banque Immobilière........	169 »	159 »	141 »	144 »	145 »	129 »
Crédit mobilier Italien.....	531 50	526 50	493 »	516 »	511 »	503 50
Eaux Marcia...............	1215 »	1183 »	1190 »	1195 »	1198 »	1170 »
Change sur la France......	103 75	103 67	103 65	103 65	103 65	103 82
— sur Londres.........	25 90	25 87	25 86	25 86	25 85	25 89
— sur Berlin..........	127 15	127 05	127 10	127 10	127 10	127 10
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	96 77	96 87	96 97	97 32	97 15	96 50
Crédit Mobilier Italien.....	531 50	524 »	492 »	513 »	511 50	501 »
Chemins de fer Méridionaux	664 »	662 »	657 50	660 »	660 »	658 »
Change sur Paris..........	103 60	103 60	103 67	103 57	103 65	103 77
— sur Berlin..........	127 92	127 95	128 05	128 »	128 10	128 17

PORTUGAL

BANQUE DE PORTUGAL (Voir page 802)

LA SITUATION

Lisbonne, 22 décembre 1892.

La crise a enfin éclaté. En ce moment, on considère comme démissionnaire l'évêque de Bethsaïda, ministre des affaires étrangères. Sera-ce le seul, ce n'est pas probable, et le retard qu'on met à publier le décret qui le débarrasse de son portefeuille prouve qu'on s'attend à lui donner des compagnons d'infortune et qu'on ne veut faire qu'une seule fournée. Depuis longtemps, le ministre des affaires étrangères était condamné; il n'est resté au pouvoir qu'en s'y cramponnant et grâce à ses attaches avec le Président du Conseil. De petites histoires, qui seraient déjà assez vilaines pour un séculier, mais qui augmentent de gravité quand elles ont trait à un haut dignitaire de l'Église, l'avaient mis en butte à des railleries et à des attaques à fond qui rendaient tout à fait impossible son maintien aux affaires. Ce sont ces petites ou ces grosses histoires, qui ont été la cause de sa chute, laquelle a eu pour fiche de consolation la publication de la réforme des services diplomatiques et consulaires, parue hier au *Diario*. Cette

réforme frappe un fameux coup sur la tête de Messieurs les diplomates et consuls. Cela ne bouchera pas les trous du Trésor, mais je parie que ces messieurs ne manqueront pas de maudire l'Evêque démissionnaire. De la façon dont on a remanié le Ministère dépendront en grande partie les probabilités de vie du cabinet Dias Ferreira. Quoique, dans ces derniers jours, il y ait eu des rapprochements entre ce dernier et le chef du parti progressiste, et qu'il en résulte déjà un certain adoucissement dans le langage des journaux de ce parti, la conservation ou la chute de M. Dias Ferreira dépendra beaucoup moins de la bienveillance ou de la malveillance des chefs de partis que de la façon dont il remaniera le Ministère, et de l'importance des projets financiers qu'il présentera aux *Cortès*. On n'a encore que de vagues indications sur ces projets, mais le moment est proche où il faudra que ces mystères se dévoilent, et alors ce sera le coup de Sisyphe.

En dehors de la question financière, et parallèlement à celle-ci, une autre question a été soulevée, qui préoccupe beaucoup les hommes politiques. Sous le nom de *Ligue libérale*, j'ai déjà dit qu'une association politique s'était constituée en Comité de vigilance sur les pouvoirs publics; on a fermé les yeux sur le mécanisme de cette association, et on a eu l'imprudence d'admettre qu'elle pût recevoir un grand nombre d'officiers de l'armée. Les conséquences de cette imprudence n'ont pas tardé à se faire sentir : dans une des dernières soirées, un lieutenant-colonel d'artillerie a fait une conférence sur le rôle de l'armée dans la politique, et a soutenu la thèse que l'armée avait non seulement le droit, mais le devoir d'intervenir directement dans la marche des affaires publiques. Inutile de vous dire que l'esprit de l'Association n'est rien moins que sympathique au Ministère actuel et même aux institutions monarchiques. Quand on réclame à haute voix le droit d'intervenir, c'est pour condamner et substituer.

Le Gouvernement s'est ému de cette conférence, il a frappé l'officier en l'exonérant d'une Commission qu'il exerçait à Lisbonne et en le renvoyant à son régiment, dans une place forte de province. De là une manifestation militaire avec des applaudissements et des vivats au départ de cet officier, et une certaine agitation dans le régiment d'artillerie qui est en garnison à Lisbonne, et dont les officiers sont, pour la plupart, affiliés à la Ligue.

Que va-t-il arriver? En restera-t-on là ou dissoudra-t-on la *Ligue libérale*, comme le demandent quelques-uns ?

Dissoudre la *Ligue libérale*, c'est accumuler trop de besogne et de questions irritantes dans la période critique de l'ouverture des Chambres, mais, si on ne la dissout pas, on ne doit pas frapper cet officier, parce que les demi-mesures ne satisfont personne, pour ne pas dire qu'elles mécontentent tout le monde et font augmenter toutes les difficultés.

D'ailleurs, toutes ces demi-mesures et les consultations que cette affaire a provoquées entre les chefs des partis ne font que mettre en relief la *Ligue libérale* et lui donner une signification révolutionnaire presque officielle.

Je vous signale, quoique superficiellement, cette affaire, parce que je crains qu'elle ne soit, dans un bref délai, le point de départ des plus sérieuses complications.

Informations Économiques et Financières

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 17 décembre est de 437:084$565 reis pour Lisbonne; il a été de 418:519$271 reis pendant la même période de 1891 : soit, pour 1892, une augmentation de 18 : 565$294 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 332 : 346$942 reis pour 1892 et de 294 : 554$006 reis pour 1891, soit une augmentation de 37: 792$936 reis en 1892.

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 7 décembre :

	7 déc.	23 nov.		contos
	—	—		—
Or et argent	5.443	5.078	+	295
Bronze	393	362	—	49
Prêts sur titres	4.056	4.060		»
Dettes du Trésor	12.015	11.547	+	172
Emprunts de Banque sur valeurs	32.807	29.950	+	27
Dépôts	1.899	1.711	+	28
Dividendes à payer	78	80		«
Bénéfices	2.104	2.354	+	54
Billets en circulation	46.115	48.710	+	265

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 47e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 58:249$000 reis, soit :

Voyageurs	22:460$000 reis
Grande vitesse	6:040$000 —
Petite vitesse	29:749$000 —
Total	58:249$000 —

Pendant la même période de 1891, les recettes avaient été de 63:007$000 reis.

RUSSIE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture.
BANQUE IMPÉRIALE (Voir page 802)

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 20 décembre 1892.

Je vous ai déjà signalé la nouvelle disette qui se manifeste cet hiver dans certains gouvernements, et qui provient de ce que, l'année dernière, on a épuisé toutes les provisions, et que la récolte a été, cette année, très médiocre à cause de l'épuisement du sol.

D'après les derniers relevés, les gouvernements atteints sont ceux de Voronège, Toula, Kherson, Poltava, Koursk, Orel, Bessarabie, Kief, Olonets, Kharkof et, en partie, ceux de Riasan, de Kasan, de Tauride, de Podolie, ainsi que le domaine des Cosaques du Don.

Le Gouvernement russe projette la construction d'un chemin de fer qui pénétrerait jusqu'à la côte de la mer Blanche, et qui aurait une assez grande importance économique, à cause de l'extension considérable de l'industrie de la pêche sur ces côtes. Le point terminus serait Kem, qui deviendrait rapidement un port important, au point de vue commercial comme au point de vue politique, car il ouvrirait directement l'entrée de la mer du Nord et rendrait la partie septentrionale de la péninsule scandinave accessible à la vente des produits russes. Le chemin de fer aurait une longueur de 380 verstes et la construction ne rencontrerait pas des difficultés techniques considérables. Ajoutons que des ingénieurs français se sont déjà mis sur les rangs pour l'exécution de ce projet.

Les représentants de l'industrie du pétrole font de nouvelles tentatives pour arriver à la constitution d'un syndicat des pétroles; les principaux d'entre eux viennent de se réunir à Rostof, afin de délibérer sur ce sujet; jusqu'ici, il n'y a pas grand espoir qu'on arrive à un résultat.

Le Conseil de l'Empire a adopté le principe de l'impôt sur les locations proposé par le Ministre des finances, mais n'a pu s'accorder avec lui sur les détails du projet; le Ministre va soumettre son travail à une nouvelle rédaction, sur laquelle le Conseil se prononcera d'ici le nouvel an.

Informations Économiques et Financières

Les recettes des Douanes. — Les droits douaniers perçus sur les principaux articles d'importation s'élès

vent à 58.355.000 r. or et 2.039.000 r. crédit pour les neuf premiers mois de 1892, contre 61.018.000 r. or et 1.923.000 r. cr. pour la période correspondante de 1891.

Les Chemins de fer Russes. — Il sera très prochainement procédé au rachat par l'Etat des chemins de fer de la Baltique et du Donets.

Une Compagnie française sollicite du Gouvernement russe la concession d'un chemin de fer électrique qui relierait Saint-Pétersbourg à Arkhangel.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG
Cours officiels de cloture des six dernières semaines

VALEURS	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.	16 déc	23 déc
Russe II Emprunt d'Orient.	102 75	103 »	102 75	102 75	102 87	102 50
— III — ..	105 »	105 37	105 »	105 »	104 75	104 50
Banque de Commerce extér.	268 »	275 50	285 25	284 50	286 »	286 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	457 »	478 »	497 »	485 50	491 »	485 »
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	» »	» »	»
— Intern. de St-Pétersb.	438 »	454 »	458 »	460 »	457 »	454 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	159 75	159 25	159 »	158 50	157 »	157 50
Grands Ch. de fer Russes..	255 ..	256 50	257 50	257 »	255 »	256 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	114 50	115 25	115 »	115 »	115 »	114 50
Change sur Paris..........	40 40	40 25	40 25	39 92	39 50	39 80
— sur Londres........	101 65	101 25	101 20	100 50	99 50	99 95

SUISSE

Pour les Documents statistiques, voir la Couverture
BANQUES D'ÉMISSION SUISSES (Voir page 802)

LA SITUATION

Genève, 23 décembre 1892.

Le Conseil fédéral a adressé aux Chambres, un message complémentaire concernant l'arrangement franco-suisse. Ce message démontre la différence des droits perçus en France et de ceux perçus en Allemagne, à l'aide des chiffres suivants :

Fromage : droit d'entrée en France, d'octroi à Paris, 22 fr. 40 les 100 kilos (droits conventionnels allemands : 18 fr. 75).

Vaches par tête : 25 fr. (droits allemands : 11 fr. 25).

Chocolat : 120 à 150 fr. les 100 kilos (droits allemands : 100 fr.).

Machines : 6 à 80 fr. (droits allemands : 3 fr. 75 à 6 fr. 25).

Montres en or : 3 fr. 25, 4 fr., 5 fr. et 10 fr. la pièce (droits allemands : 1 fr.).

Montres en argent : 1 fr., 1 fr. 25, 2 fr. et 4 fr. la pièce (droits allemands : 0 fr. 75).

Montres en métal commun : 0 fr. 50, 0 fr. 75, 1 fr. 25, 2 fr. 50 la pièce (droits allemands : 0 fr. 50).

Broderies : 500 à 950 fr. les 100 kilos (droits allemands : de 500 à 950 fr.).

Tissus de cotons écrus : de 62 à 620 fr. (droits allemands : 100 fr.), etc.

Les droits français sont plus bas pour les tissus de soie que les droits allemands. Le message cite aussi le bénéfice de l'admission temporaire en Allemagne. Il ajoute :

Afin de ne pas laisser délibérer le Parlement français sous l'influence d'une erreur matérielle, nous avons chargé notre Ministre à Paris de porter un tableau comparatif à la connaissance de MM. Ribot et Siegfried.

Le Message recommande l'adoption provisoire de l'arrangement des annexes et des réductions au tarif actuel, pour donner le temps au Gouvernement français de discuter avec les Chambres un accord commercial définitif.

Le Message continue ainsi :

Une rupture économique entre la France et la Suisse est, en effet, d'une telle gravité, que nous voulons pouvoir nous rendre le témoignage d'être allés jusqu'à l'extrême limite que nous permettent nos intérêts les plus urgents, dans le but de l'éviter.

En revanche, il ne nous était pas possible de consentir à une prorogation pure et simple du régime actuel jusqu'à ce que le Parlement français eût terminé ses délibérations sur l'arrangement, car nous avons l'expérience du temps nécessaire à une Commission de Chambre pour arrêter ses conclusions. Cette expérience n'est pas encourageante. L'opinion publique suisse réclame la cessation de l'état de choses actuel à partir du 1er janvier, et la décision du Conseil des Etats n'en est que la conséquence forcée. Dans cette prévision, le Conseil national adhèrera à cette décision.

Nous proposons d'intercaler entre les chiffres 2 et 3 de l'arrêté, un nouvel article portant que le Conseil fédéral est autorisé à mettre en vigueur, provisoirement et jusqu'à ce qu'un échange de ratifications puisse avoir lieu, l'arrangement des annexes et des réductions du tarif, sous réserve de réciprocité de la part du Gouvernement français.

M. Kuenzli, rapporteur de la Commission chargée de l'examen de la Convention, a critiqué les assertions de M. Méline :

Si la Suisse, dit-il, a plus de forces motrices et naturelles, les mines de charbon manquent. Le fardeau militaire est aussi lourd qu'en France. La Suisse n'a pas favorisé les autres nations plus que la France.

La Suisse, qui a tout fait pour assurer l'entente, saura porter courageusement les conséquences d'une guerre douanière.

Nous ne devons pas nous dissimuler, ajoute M. Kuenzli, que la guerre douanière aura des conséquences politiques dont nous ne pouvons pas encore mesurer la portée, mais nous avons la conscience nette de la rupture économique.

Nous pouvons ajouter qu'un Etat qui tend à ébranler notre indépendance économique, inséparable de notre indépendance politique, n'est pas notre ami et ne peut l'être.

M. Kuenzli a proposé la motion revisée par le Conseil fédéral et dont nous avons donné le texte plus haut. Cette motion a été adoptée par 93 voix. Voilà à quel résultat ont abouti les entrevues conciliantes de MM. Droz et Emmanuel Arago. Il n'y a plus d'illusions à garder.

Le département fédéral des douanes s'occupe activement des mesures à prendre pour mieux surveiller notre frontière du côté de la France, dans le cas où l'arrangement commercial franco-suisse serait repoussé par les Chambres françaises. Les droits qui seront appliqués à l'entrée en Suisse en cas de rejet de cet arrangement développeront, sans doute, dans une large mesure, la contrebande, et les autorités fédérales prennent toutes les mesures nécessaires pour empêcher les contrebandiers d'exercer leur industrie. Sur toute la frontière franco-suisse de Delle à Genève, les postes de garde-frontières seront augmentés. On dit que le nombre des garde-frontières chargés du service de surveillance sur territoire génevois, qui est de cent environ, sera augmenté de cent cinquante hommes. On profiterait de l'occasion pour réorganiser le corps des garde-forestiers et surtout ses cadres, en les complétant par la nomination d'officiers.

D'un autre côté, beaucoup de négociants ont pris la précaution, en faisant des commandes à des fabriques françaises, de faire des réserves pour pouvoir annuler leurs marchés si l'arrangement commercial avec la France n'entre pas en vigueur. Ils en seront quittes pour remettre leurs ordres à des fabriques du pays avant un traité avec la Suisse et dont les marchandises payeront, par conséquent, des droits d'entrée beaucoup moins élevés.

Et maintenant, la parole est au Parlement français.

Informations Économiques et Financières

Conseils des Etats. — Le Comité des Etats a adopté le budget de la régie des alcools pour l'exercice de 1893. Le budget prévoit 6.060.000 francs de recettes. La garantie fédérale est accordée aux constitutions nouvelles des cantons de Schaffouse et du Tessin.

L'Office Central des Chemins de fer. — Le Conseil fédéral a nommé M. Velti, ancien conseiller fédéral, et M. de Seigneux, de Genève, juges arbitres à l'Office central des Chemins de fer pour le règlement des conflits entre les Compagnies sur le territoire de l'Union.

Banque Fédérale. — Une assemblée du parti démocratique a été tenue à Bulach, dans le canton de Lau-

sanne. Elle s'est prononcée en faveur de la Banque d'Etat fédérale, organisée cependant de manière à permettre aux banques cantonales de subsister.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 24 décembre 1892.

Malgré la meilleure volonté du monde, il ne nous est plus possible de dissimuler la gravité de la situation en France. Tant que le marché de Paris a tenu bon, nous l'avons suivi ; mais voici que la lassitude s'empare des plus courageux, la réaction de notre marché a eu son contre-coup chez nous. Ajoutons, que nos valeurs nationales ne sont pas dans un état brillant. Le Jura-Simplon, après avoir fait 112 1/2, est retombé à 110. Les recettes du Nord-Est sont en diminution et, par conséquent, les titres de cette Compagnie rétrogradent. Si Genève n'a pas eu lieu d'être satisfait, Bâle et Zurich ont été dans la même situation. Les valeurs étrangères n'ont pas fourni d'aliment à la spéculation. L'année se termine d'une lugubre façon.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.	16 déc.	23 déc.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	104 25	104 37	104 37	104 37	104 37	104 37
Fédéral 1887 3 ½ %	104 ..	104 25	104 37	104 50	104 75	104 75
— 1889 3 ½ %	103 ..	103 12	103 12	103 25	103 25	103 50
— ch. de fer 3 %	94 55	94 60	94 80	94 95	95 ..	95 17
Italien 5 %	93 37	93 50	93 45	93 65	93 42	92 85
Egypte unifiée 4 %	494 25	492 ..	492 75	494 50	496 50	496 87
— priv. 3 ½ %	470 ..	470 ..	470 62	... ..	... ..	... ..
Ottoman prior. 4 %	428 12	427 62	428 25	434 ..	431 25	431 25
Douanes ottomanes 5 %	470 62	470 62	472 50	479 37	475 .	477 50
Serbe Obrt. 5 %	382 50	382 ..	366 25	368 75	363 75	356 87
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	115 62	114 37	113 12	114 37	110 62	108 12
Central Suisse	606 87	606 25	581 87	588 12	589 37	577 50
Nord-Est Suisse	564 37	558 12	538 75	544 37	538 75	525 ..
Union Suisse	368 12	362 50	355 ..	354 37	354 37	350 ..
Salève	335 ..	333 75	337 50	337 50	315 ..	247 50
Lombards	220 ..	220 62	211 87	215 ..	213 12	208 12
Canada-Pacif. c. g.	468 75	470 ..	470 ..	468 75	467 50	470 ..
Banques						
Banque de commerce	1060..	1040 .	1040..	1040..	1047 50	1047 50
— de fonds d'Etat	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Union fin. gén.	550 ..	545 62	543 75	546 87	541 87	525 ..
Banque de Paris	685 62	683 75	670 ..	691 87	678 12	670 ..
Crédit Lyonnais	785 62	785 ..	773 75	783 75	780 62	758 12
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	447 50	447 50	447 50	446 25	446 25	447 50
Gaz de Marseille	1047 50	1043 75	1041 25	1043 75	1042 50	1041 25
Gaz de Naples	575 ..	577 50	567 50	570 ..	580 ..	580 ..
Gaz priv. Rio-Jan	578 12	570 ..	565 ..	537 50	553 12	558 12
Ind. gén. du Gaz	743 75	745 ..	742 50	742 50	742 50	746 25
Lyon Eaux-Eclairage	509 37	513 75	515 ..	518 62	515 ..	512 50
Appareils électriques	517 50	519 37	518 75	521 25	520 ..	519 37
Rio Tinto	413 12	418 12	417 50	408 12	411 87	404 37
Tharsis	121 87	123 75	124 37	121 87	121 25	... ..
Cape Copper	43 75	44 37	45 ..	44 37	43 75	.. ..
Min. Alp. Autr.	127 50	124 37	116 87	120 62	122 50	118 12
Changes						
France	99 97	99 99	100 02	100 01	99 98	100 ..
Bruxelles	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90	99 90
Italie	96 37	96 37	96 37	96 37	96 37	96 25
Londres	25 14	25 14	25 15	25 15	25 14	25 13
Amsterdam	208 12	208 12	208 12	208 12	208 12	208 25
Allemagne	123 47	123 50	123 48	123 57	123 60	123 50
Vienne	210 ..	209 75	209 94	209 62	209 50	209 50

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 17 décembre 1892.

La lutte que je vous ai signalée, dans une de mes dernières lettres, entre les divers éléments intéressés dans les affaires de Chemins de fer d'Asie Mineure, en est arrivée à l'état le plus aigu et a pris une véritable tournure politique. M. Kaulla, représentant des intérêts allemands, était sur le point d'obtenir le prolongement de la ligne d'Angora et la concession d'un embranchement de la plus haute importance vers Konia, lorsque le Sultan a dû suspendre sa décision, pressé par les instances des ambassadeurs de France et d'Angleterre. C'est, qu'en effet, la concession poursuivie par M. Kaulla compromet gravement les intérêts français et anglais. En effet, M. Nagelmackers, titulaire de la concession de Panderma-Konia, avait obtenu le soutien d'un groupe français de premier ordre et il avait réussi à se mettre d'accord avec la Compagnie anglaise de Smyrne-Cassaba, pour une fusion qui devait être des plus avantageuses pour le pays. M. Cambon et Sir Francis Claré Ford usent de toute leur influence sur l'esprit d'Abdul-Hamid. D'un autre côté, le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne, est entré très activement dans la lutte et l'empereur Guillaume lui-même n'a pas dédaigné de prendre fait et cause pour ses sujets en intervenant personnellement auprès du Sultan en faveur de M. Kaulla et de la Deutsche Bank. Il est impossible de prévoir l'issue de cette joute, qui passionne notre monde financier.

Informations Économiques et Financières

La Dette publique. — Dans une récente séance du Conseil de la Dette publique, le commandant Léon Berger, délégué des porteurs français, a présenté une étude complète sur le revenu du sel dont l'auteur a fait l'objet d'un examen approfondi, non seulement dans ses aspects ici, mais aussi en comparaison avec les systèmes suivis et les résultats acquis à l'étranger. M. Berger arrive à la conclusion qu'au moyen d'améliorations techniques dans le système d'exploitation des sources d'approvisionnement et par l'adoption des mesures qu'il préconise pour favoriser la consommation en Turquie et l'exportation du sel, le revenu dont il s'occupe pourrait être considérablement augmenté. Le Conseil a adopté, avec quelques légères modifications, les propositions contenues dans les conclusions de l'étude de M. Berger, et l'administration se prépare à agir en ce sens.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	18 nov	25 nov	2 déc.	9 déc.	16 déc.	23 déc.
Tabacs Ottomans ... L.	16 11	16 08	15 35	16 11	16 09	15 31
Pièce	87 33	87 30	87 29	87 35	87 35	87 32
Ottoman 4 0/0 3e groupe	23 26	23 31	23 28	23 36	24 01	23 25
Parité à Paris ... Fr.	21 20	21 22	21 29	21 23	21 84	21 15
4 0/0 Intérieur	82 30	82 33	82 33	82 20	83 05	82 38
Emprunt 1er groupe	55 25	55 ..	55 ..	55 ..	55 25	55 ..
Chemins Ottomans	89 62	91 62	90 ..	91 25	90 62	89 ..
Crédit Ottoman ... L.	8 ..	8 ..	8 03	8 ..	8 ..	8 ..
Société Générale	5 12	5 13	5 13	5 12	5 12	5 12
Change sur Paris 3 mois	22 82	22 82	22 92	22 72	22 75	22 75
— sur Londres 3 mois	110 25	110 25	110 37	110 62	110 62	110 62

ÉTATS BALKANIQUES

SERBIE

Les Chemins de fer Serbes. — La ligne de chemin de fer de Tchoupria à Sénié a été livrée le 1er/13 décembre à l'exploitation ; sa longueur totale est de 25 kilomètres et elle dessert les riches mines de houille de Sénié, exploitées par l'Etat.

Les Fonctionnaires. — La chute du ministère radical et l'arrivée au pouvoir des libéraux a été accompagnée du remplacement d'un grand nombre de fonctionnaires. Les révocations et mises à la retraite s'élèvent jusqu'ici à 561, et occasionnent au Trésor une dépense de deux millions, qu'il eût certainement mieux valu éviter dans les circonstances actuelles.

Le Gerant : M. Sou.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

BELGIQUE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	29.457	kil. carrés
Population totale (31 décembre 1880)	5.520.000	habitants
— (31 décembre 1890)	6.147.041	—
— par kil. carré en 1880	187	—
— — en 1890	208	—
Armée. Pied de paix	3.360	officiers
— —	45.284	soldats
— —	9.055	chevaux
— Pied de guerre (environ)	221.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	4.526	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	153	—
— par million d'habitants	712	—
Télégraphes. Long. des lignes	6.868	—
— — des fils	35.934	—
— — — par mill. d'hab.	5.890	—
Dépêches transmises en 1890	8.074.057	dépêches

BUDGET DE 1892 *(En francs)*

Dette publique du royaume	2.250.926.274	francs
— Moyenne par habitant	370	—
Dépenses militaires	51.225.082	—
— Moyenne par habitant	8.4	—
Dépenses totales du budget	339.502.686	—
— Moyenne par habitant	55.2	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887 Imp. tot.	1.431.900.000	fr.	1887 Exp. tot.	1.240.600.000	fr.
1888 —	1.534.400.000	»	1888 —	1.213.700.000	»
1889 —	1.556.400.000	»	1889 —	1.458.500.000	»
1890 —	1.835.400.000	»	1890 —	1.289.300.000	»
1891 (11 mois)	1.415.625.000	»	1891 (11 mois)	1.150.667.000	»

ESPAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie (Espagne continentale)	492.230	kil. carrés
Population — (31 déc. 1884)	16.651.895	habitants
— — (31 déc. 1887)	16.955.000	—
— par kil. carré en 1884	32	—
— — en 1887	34	—
Armée. Pied de paix (environ)	135.000	off. et sold.
— Pied de guerre (environ)	805.000	—
Chemins de fer (Réseau total)	9.835	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	20	—
— par million d'habitants	578	—
Télégraphes. Long. des lignes	33.541	—
— — des fils	77.250	—
— par million d'habitants	4.544	—
Dépêches transmises en 1890	1.653.[illegible]	dépêches

BUDGET DE 1891-92 *(En pesetas = 1 franc)*

Dette publique du royaume	6.207.027.042	Pesetas
— Moyenne par habitant	365	—
Dépenses militaires	146.220.530	—
— de la marine	32.088.598	—
Total pour la guerre et la marine	178.309.128	—
Moyenne par habitant	10.5	—
Dépenses totales du budget	810.663.413	—
— Moyenne par habitant	47.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887 Imp. tot.	811.200.000	Pes.	1887 Exp. tot.	722.200.000	Pes.
1888 —	716.100.000	—	1888 —	763.100.000	—
1889 —	743.731.478	—	1889 —	790.228.272	—
1890 —	810.042.842	—	1890 —	821.785.335	—
1891	862.335.075	—	1891 —	851.965.189	—
1892 3 mois	206.612.950	—	1892 3 mois	251.064.844	—

ITALIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	286.588	kil. carrés
Population (31 déc. 1889)	29.969.[illegible]	habitants
— (31 déc. 1890)	30.158.408	—
— — par kil. carré	105	—
Armée. Pied de paix	14.508	officiers
— —	261.[illegible]	soldats
— Pied de guerre	2.844.339	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	15.702	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	55	—
— par million d'habitant	523	—
Télégraphes. Longueur des lignes	36.219	—
— fils	134.305	—
Longueur des fils par million d'hab.	4.476	—
Dépêches transmises en 1890	8.050.240	dépêches

BUDGET 1891-1892 *(en Lire = 1 fr.)*

Dette Consolidée	9.068	millions
Dettes diverses	2.592	—
Total de la Dette italienne	11.660	—
Moyenne de la dette par habitant	388	lire
Dépenses militaires totales	251	millions
— marine	111	—
Total guerre et marine	362	—
Moyenne par habitant	12	lire
Dépenses totales du budget	1.781	millions
Moyenne par habitant	59	lire

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887 Import. tot.	1.690	millions	Export. totales...	1.109	millions
1888 —	1.241	»	—	967	»
1889 —	1.440	»	—	1.005	»
1890 —	1.377	»	—	962	»
1891 —	1.176	»	—	940	»
1892 (3 mois)	247	»	1892 (3 mois)	221	»

RUSSIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Russie d'Europe	4.889.062	kil. carrés
Population — — (1889)	114.378.520	habitants
— moyenne par kil. carré	23	—
Superficie de la Pologne russe	127.319	kil. carrés
Population — — (1890)	8.256.562	habitants
— moyenne par kil. carré	65	—
Armée. Pied de **paix**	30.561	officiers
— —	787.372	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **paix**	818.033	combattants
—	155.537	chevaux
Pied de **guerre** (non compris l'armée territoriale et les troupes cosaques de défense nationale comprenant plus de 5 millions d'hommes)	49.739	officiers
	2.371.007	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **guerre**	**2.420.746**	combattants
—	835.863	chevaux
Chemins de fer : Réseau total d'Europe	28.327	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	5.6	—
— par million d'habitants	302	—
Télégraphes : Longueur des lignes	121.934	—
— Longueur des fils	290.990	—
— — par million d'hab.	3.098	—
Nombre total des dépêches en 1889	11.071.582	dépêches

BUDGET DE 1891 *(En roubles : 4 francs)*

Dette publique de la Russie et de la Pologne Russe en 1891 :		
Roubles-métal	1.008.118.110	r. métal
Roubles-crédit	2.845.291.000	r. papier
Florins Hollande	14.100.000	fl. Holl.
Livres sterling	21.997.900	liv. st.
Francs	1.045.984.000	francs
Total de la Dette publique en francs	**16.059.177.940**	—
Moyenne par habitant	142	—
Dépenses du Ministère de la Guerre	226.652.168	roubles
— — Marine	43.759.924	—
Total de la Guerre et Marine	**270.412.092**	—
Moyenne par habitant	2.3	

COMMERCE EXTÉRIEUR *(En millions de roubles)*

	Importations				Exportations		
	Europe	Asie	Total		Europe	Asie	Total
1886	393	45	438	1886	453	35	488
1887	344	49	393	1887	585	37	622
1888	344	47	391	1888	747	46	793
1889	387	50	437	1889	705	61	766
1890	375	41	416	1890	637	77	704
1891	»	»	380	1891	»	»	721

SUISSE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Confédération	41.346	kil. carrés
Population (1er décembre 1880)	2.846.102	habitants
— (1er décembre 1888)	2.917.754	—
— par kil. carré (1880)	69	—
— — (1888)	71	—

Armée fédérale. *Effectif en 1891 :*

Pied de Guerre — Armée régulière	127.973	combattants
— Landwehr	80.272	—
— Landsturm	64.879	—
Total de l'effectif	27[illegible].124	—
Chemins de fer. (Réseau total)	3.00[illegible]	kilomètres
par 1.000 kil. carrés	73	—
par million d'habitants	1.056	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.200	—
Long. des fils	18.238	—
— — par million d'hab.	4.289	—
Dépêches transmises en 1890	3.824.040	dépêches

BUDGET DE 1891 *(en francs)*

Dette publique de la Confédération	[illegible]	francs
Moyenne par habitant	[illegible]	—
Dépenses militaires totales	2[illegible].111.079	—
Moyenne par habitant	9	—
Total des dépenses budgétaires fédérales	72.291.019	—
Moyenne par habitant	24	—

COMMERCE EXTÉRIEUR *(millions de francs)*

1887 Importations totales	837	1887 Exportations totales	671
1888 —	82[illegible]	1888 —	674
1889 —	924	1889 —	711
1890 —	943	1890 —	704
1891 —	954	1891 —	874

Pour les documents statistiques de France, Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie & Hollande, voir le numéro du 26 Juin 1892.

[illegible]GNIE DES CHEMINS DE FER DU
SUD DE LA FRANCE

[illegible] du Conseil d'administration à l'Assemblée générale du 29 avril 1892.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de [illegible]ion pendant l'année 1891 et de soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice ainsi que le bilan au 31 décembre dernier.

[illegible]tion financière de la Compagnie se trouve [illegible]dans le bilan au 31 décembre 1891, qui est entre vos mains. Le rapport de vos commissaires des [illegible]dont il va vous être donné lecture dans quelques instants, vous fournit sur les divers articles de ce bilan des explications détaillées.

Nous allons, de notre côté, ainsi que nous le faisons chaque année, vous faire connaître la situation de nos travaux sur les lignes en construction, ainsi que les résultats que nous avons obtenus sur nos [illegible] livrées à l'exploitation.

CONSTRUCTION

§ 1er. — CONCESSIONS DÉFINITIVES

RÉSEAU D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

I. — Ligne de Draguignan à Grasse.

Ainsi que le mentionnait notre rapport de l'année dernière, cette ligne a été entièrement livrée à l'exploitation le 8 novembre 1890.

II. — Ligne de Grasse à Manda.

Les travaux de cette ligne (d'une longueur de 36 kilomètres), commencés dans le cours de 1890 et menés avec la plus grande activité en 1891, sont à la veille d'être terminés.

La pose de la voie s'achève, et nous sommes assurés que la ligne pourra être livrée à l'exploitation avant la fin du mois de mai prochain.

III. — Ligne de Nice à Puget-Théniers.

Malgré les difficultés d'ordre administratif que nous signalions dans notre rapport de l'année dernière, les importants travaux de cette ligne ont été conduits avec assez d'activité pour que nous puissions livrer à l'exploitation :

1° L[illegible]ection de Nice à Manda et à Saint-Martin-du-Var (26 kilomètres) avant la fin du mois de mai.

2° La section de Saint-Martin-du-Var à Puget-Théniers (38 kilomètres) avant la fin du mois de juillet.

IV. — Ligne de Saint-André à Puget-Théniers

[illegible]gne a été concédée définitivement à notre Compagnie par la loi du 29 juillet 1889, spécifiant que le maximum forfaitaire des travaux serait fixé [illegible]i ultérieure.

Après de longues études et une instruction administrative complète, ce maximum a été arrêté à 19.444.200 francs. Un projet de loi a ééé déposé à la Chambre des députés par M. le Ministre des Travaux publics, le 13 février 1891. La Commission des chemins de fer, à laquelle ce projet a été soumis, ayant paru d'avis qu'il y avait lieu de modi[illegible]es clauses de nos conventions antérieures [illegible]t été applicables à la concession de la nouvelle ligne, nous avons cru devoir prendre l'initiative de ces modifications, et, par une lettre adressée, le 21 novembre dernier, au Ministre des [illegible]publics, nous nous sommes déclarés prêts [illegible]examiner toutes les modifications de nos contrats compatibles avec les droits de nos actionnaires et [illegible]ires. M. le Ministre, prenant en considéra[illegible]dres, a institué une Commission spéciale devant laquelle la question de revision de nos con[illegible]ns est en ce moment discutée. Nous avons [illegible] le croire qu'une solution équitable interviendra à bref délai et qu'un projet de loi pourra être déposé à la Chambre par le Gouvernement, de façon à donner satisfaction aux demandes de la [illegible]n des chemins de fer et à permettre de [illegible]arder plus longtemps l'exécution de la ligne de Saint-André à Puget-Théniers.

[illegible] — Ligne de Digne à Saint-André.

[illegible]e nous le faisions prévoir l'année dernière, la première section de cette ligne, comprise entre Digne et Mézel (13 kilomètres), a été ouverte à [illegible]on le 31 août 1891.

Les travaux de la seconde section de Mézel à Saint André (31 kilomètres) ont été conduits avec la plus grande activité. Aussi, malgré la mauvaise saison et l'hiver rigoureux que cette région a subis, nous avons pu demander leur réception pour la fin du mois courant à M. le Ministre des Travaux publics.

RÉSEAU D'INTÉRÊT LOCAL

VI. — Ligne d'Hyères à Saint-Raphaël.

Sur cette ligne, ouverte à l'exploitation depuis le 4 août 1890, nous avons exécuté, en 1891, au compte de premier établissement, quelques travaux de parachèvement prescrits par la Commission de réception, et notamment : 1° le revêtement en maçonnerie des têtes du tunnel de Malpagne ; 2° la consolidation du remblai du Fenouillet ; 3° la construction de travées de décharge dans la plaine du Gapeau.

VII. — Réseau de la Côte-d'Or.

Les quatre lignes qui faisaient l'objet de notre première concession dans ce département ont été ouvertes à l'exploitation aux époques respectivement indiquées ci-après :

Dijon à Fontaine-Française (42 kilomètres), le 2 mars 1891 ;

Châtillon-sur-Seine à Aignay-le-Duc (35 kilomètres), le 9 mars 1891 ;

Beaune à Arnay-le-Duc (41 kilomètres), le 16 mars 1891 ;

Semur à Saulieu (28 kilomètres), le 11 mai 1891.

Nous venons d'obtenir, à la date du 19 mars 1892, le décret relatif d'utilité publique du prolongement de la ligne Fontaine-Française dans la traversée de Dijon, entre les gares de Porte-Neuve et du boulevard Sévigné (1 kil. 500). Ce prolongement a été livré à l'exploitation le 12 du présent mois.

Nous avons donc actuellement, dans le département de la Côte-d'Or, un ensemble de 147 kilomètres de lignes en exploitation, qui se complètera vraisemblablement par les 61 kil. 500 de lignes nouvelles dont nous vous entretenons ci-après.

Les dépenses de premier établissement des différentes lignes de ce réseau s'élevaient, au 31 décembre 1891, à 8.108.268 fr. 86 c., y compris les frais d'études, les charges de la concession et les indemnités payées à M. Chassin.

Nous soumettrons tout à l'heure à votre approbation le traité de rétrocession, signé le 5 janvier 1891, entre le département de la Côte-d'Or et notre Compagnie au sujet du prolongement de la ligne de Dijon à Fontaine-Française à travers la ville de Dijon.

Le rapport de MM. les Commissaires contient un tableau vous faisant connaître le montant des dépenses de construction de nos diverses lignes au 31 décembre 1891.

Ainsi qu'ils le font remaaquer, si, d'un côté, nous avons été assez heureux pour réaliser nos obligations à des cours avantageux pour la Compagnie, nous devons constater, d'autre part, que nous aurons à supporter des dépassements sur nos prévisions de dépenses.

§ 2. — CONCESSIONS ÉVENTUELLES

I. — Draguignan à Saint-André, par Castellane.

Nous avons adressé, le 21 avril 1891, à M. le Ministre des Travaux publics, pour cette ligne, l'avant-projet qui nous avait été demandé par dépêche ministérielle du 5 août 1889.

II. — Cogolin à Saint-Tropez.

La concession définitive de cette ligne de tramways à vapeur (10 kilomètres), qui forme le complément indispensable de la ligne de Saint-Raphaël à Hyères, avait été ajournée en raison des difficultés administratives.

Le Conseil général du Var, dans sa session extraordinaire du 14 mars dernier, ayant accepté les conditions imposées par le Conseil d'Etat, une nouvelle convention, que nous allons soumettre aujourd'hui à votre approbation après vous en avoir donné lecture, a été signée, le 9 avril courant, entre le Préfet du Var et notre Compagnie.

III. — Concessions nouvelles dans la Cote-d'Or.

Le traité passé entre le département et notre Compagnie, le 5 janvier 1891, a été soumis à l'instruction administrative. Il s'applique aux lignes de :

Arnay-le-Duc à Saulieu	Kil.	29.400
Vaurois à Baigneux		23.300
Fontaine-Française à Mornay		8.800

Le Conseil d'Etat a réclamé une instruction complémentaire au sujet de deux de ces lignes et les renseignements nécessaires viennent d'être fournis ; selon toute probabilité, les décrets ratifiant la concession paraîtront à bref délai.

Nous soumettrons tout à l'heure à votre approbation la convention signée, le 5 janvier 1891, entre le Président de la Côte-d'Or et notre Compagnie, concernant les trois lignes ci-dessus.

Les études des lignes nouvelles destinées à compléter le réseau des chemins de fer d'intérêt local de la Côte-d'Or ont été poursuivies et nous avons adressé à M. le Préfet de ce département les projets définitifs des lignes de :

Dijon à Saint-Seine	Kil.	35
Dijon à Sombernon		25
Dijon à Nuits		22

qui viennent d'être soumis aux enquêtes d'utilité publique.

Nous avons enfin présenté, suivant l'invitation qui nous en a été faite par le Préfet, les avant-projets des lignes ci-après :

Sombernon à Pouilly	Kil.	20
Pouilly à Saulieu		25
Tombernon à Vitteaux		20
Vitteaux à Précy		18

Ces avant-projets seront soumis au Conseil général dans la prochaine session.

IV. — Concessions nouvelles dans le département du Var.

Dans sa session extraordinaire du mois de mars dernier, le Conseil général du Var, prenant en considération les propositions faites par la Compagnie, en vue de mettre fin au litige qui s'était produit au sujet de l'interprétation d'un article de la convention de 1884 et dont nous vous avons déjà entretenus, a décidé de nous concéder, à titre définitif, les lignes de :

Toulon à Hyères	Kil.	20
Fréjus à Fayence		28
Salernes à Brignoles (avec embranchements de Carcès à Besse et de Montfort à Barjols		64

EXPLOITATION

A. — RÉSEAU D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La ligne de Meyrargues à Grasse (161 kilomètres), a été exploitée dans son entier pendant le dernier exercice, et, le 31 août 1891, la première section de la ligne de Digne à Saint-André, comprise entre Digne et Mézel, sur une longueur de 13 kilomètres environ, a été ouverte au service public, ce qui donne, pour l'exercice écoulé, une longeur moyenne exploitée de 167 kilomètres.

Pendant l'exercice 1891, les recettes (impôts déduits) se sont élevées au chiffre total de [illegible] fr. 45 c., correspondant à une moyenne kilométrique annuelle de 2.598 fr. 08 c., supérieure à celle de l'année précédente qui n'atteignait que 2.378 fr. 07 c.

Sur ce chiffre total de recettes, 260.8[illegible] fr. [illegible] c. sont imputables à la grande vitesse, 169.481 fr. 80 à la petite vitesse, et 3.546 fr. 71 c. aux produits divers.

Nos dépenses d'exploitation, pendant la durée du même exercice, ont atteint le chiffre de ... Fr. 731.865 16

se décomposant comme suit :

1° Frais généraux et services centraux (part proportionnelle aux lignes en exploitation)	Fr.	[illegible].204 48
2° Frais de contrôle de l'Etat, abonnement au timbre, contributions, etc. (part proportionnellle aux lignes en exploitation)	Fr.	53.047 39
3° Exploitation proprement dite		188.043 87
4° Matériel et traction		228.658 60
5° Voie et bâtiments		188.910 82
Ensemble	Fr.	[illegible]

Chacune des décisions précédentes, se rapportant aux services techniques, se subdivise de la manièrt suivante :

EXPLOITATION PROPREMENT DITE

Service central à Draguignan	Fr.	[illegible]
Service des gares		[illegible]
Service des trains		[illegible]
Total	Fr.	183.043 87

MATÉRIEL ET TRACTION

Service central à Draguignan	Fr.	[illegible]
Frais de traction	Appointements du personnel	55.798 »
	Combustible des machines	77.384 54
	Alimentation, graissage, éclairage, nettoyage, des machines	14.347 58
	Dépenses diverses	422 62
Entretien et réparation du matériel		[illegible]
Total	Fr.	228.658 60

VOIE ET BATIMENTS

…vice à Draguignan............Fr.	22.352 09
…veillance et entretien de la voie …s bâtiments....................	116.558 73
Total...Fr.	138.910 10

…1891, le nombre de kilomètres parcourus par …rains a été de 374.066. Si l'on compare ce …e à celui de la dépense, on en conclut que le …iètre de train est revenu à 1 fr. 956 c., se dé…osant ainsi :

…ais généraux et services centraux....Fr.	0.356
…ais de contrôle de l'Etat, abonnement …imbre, contributions, etc.............	0.142
…ploitation proprement dite.............	0.489
…tériel et traction.......................	0.598
…ie et bâtiments........................	0.371
Somme égale...Fr.	1.956

…s tableaux statistiques annexés au présent rap… donnent le délai des recettes de toute nature, …mois (tableau n° 1) et par gare (tableau n° 2).

B. — RÉSEAU D'INTÉRÊT LOCAL.

I. — Lignes d'Hyères à Saint-Raphaël.

…ligne d'Hyères à Saint-Raphaël, d'une lon…r de 83 kilomètres, est entièrement ouverte à …loitation depuis le 4 août 1890.

…s recettes (impôts déduits) afférentes à cette ligne …l'exercice 1891, se sont élevées à 198,233 fr. 88 c., …ésentant une moyenne kilométrique annuelle ….388 fr. 36 c., supérieure de 517 fr. 64 c. à …de l'année précédente.

…augmentation réalisée en 1891 est due en ma… partie au développement du trafic voyageurs. …out pendant la saison hivernale.

…s produits de la grande vitesse ont …le..........................Fr.	150.606 81
…ux de petite vitesse de...........	56.451 45
…les recettes diverses de	1.175 52
Total égal..... Fr.	198.233 88

…s dépenses d'exploitation se sont élevées, pen… le même exercice, à 359.176 fr. 60 c., se ré…issant ainsi :

…rais généraux et services cen…x..........................Fr.	40.114 79
…rais de contrôle, abonnement …timbre, contributions, assurances, ...	26.990 24
…rées et trains..........................	82.644 38
…ériel et traction.......................	117.447 35
…oie.....................................	92.979 84
Total.... Fr.	359.176 60

…e nombre de kilomètres parcourus par les trains …cette ligne, en 1891, a été de 179.437, ce qui …respond à 2 fr. 001 c. pour la dépense kilo…rique d'un train.

…s tableaux nos 3 et 4 annexés aux présent rap…t indiquent le détail des recettes de toute nature …mois et par gares.

II. — Réseau de la Côte-d'Or.

…insi que nous l'avons déjà dit dans le pré…t rapport, les quatre lignes qui nous ont été …cédées dans le département de la Côte-d'Or ont …livrées à l'exploitation pendant le cours de …ercice écoulé, savoir :

…ijon à Fontaine-Française, le 2 mars (42 kil.).

…hatillon-sur-Seine à Aignay-le-Duc, le 9 mars …kilomètres).

…eaune à Arnay-le-Duc, le 16 mars (41 kilomè…s).

…emur à Saulieu, le 11 mai (28 kilomètres).

…et ensemble de lignes forme un premier réseau …146 kilomètres, donnant un chiffre de 113 kil. …pour la longueur moyenne exploitée pendant …ercice 1891.

…es recettes de l'exercice écoulé se sont élevées au …iffre total de 215.931 fr. 31, correspondant à une …yenne kilométrique annuelle de 1.900 fr. 68.

…es transports de grande vitesse ont …duit.............................Fr.	121.415 21
…eux de petite vitesse................	54.237 25
Et les recettes diverses...............	268 85
Total égal... Fr.	215.931 31

…es chiffres, qui ne sont relatifs qu'à un premier …ercice, et qui ne se rapportent qu'à l'exploitation de …atre tronçons de lignes non encore raccordées …re elles, ne peuvent être considérés comme le …térium des résultats qu'on est en droit d'at…ndre de l'exploitation normale du réseau de la …te-d'Or.

Les dépenses d'exploitation se sont élevées, pendant le même exercice à, 341.009 fr. 25, se décomposant ainsi :

	Fr. c.
Frais généraux et services centraux.	22.721 47
Frais de contrôle de l'Etat, abonnement au timbre, impôts, assurances, etc.	19.515 66
Service de l'Exploitation............	86.649 92
Matériel et Traction.................	113.270 86
Voie.................................	98.861 34
Total.........	341.009 25

Le nombre de kilomètres parcourus par les trains sur les diverses lignes de ce réseau a été de 182.086, ce qui correspond à 1 fr. 873 pour la dépense kilométrique d'un train.

Sur nos diverses lignes, nous avons spontanément proposé aux administrations compétentes des abaissements de tarifs qui nous paraissent devoir activer le développement du trafic des voyageurs et des marchandises, de façon à augmenter les recettes et satisfaire les populations desservies.

L'exposé détaillé qui précède vous a fait connaître l'ensemble de notre gestion, la marche de nos travaux de construction, ainsi que les résultats de notre exploitation pendant l'année 1891.

Nous le résumerons en vous disant que, d'ici à deux mois environ, nous aurons en complète exploitation une étendue totale de 530 kil. 500, dont 300 kil. d'intérêt général et 230 kil. 500 d'intérêt local.

Au 31 décembre 1890, notre exploitation ne compredait encore que.........	244 kil. »
Pendant l'année 1891 nous avons ouvert au trafic........................	159 kil. »
ce qui donnait au 31 décembre 1891...	403 kil. »
Les lignes déjà ouvertes cette année ou prêtes à être livrées à l'exploitation à bref délai représentent.............	127 kil. 5
Le total des lignes en exploitation va donc être de..........................	530 kil. 5

Nous avons réalisé en 1891, en vertu d'autorisations ministérielles et dans des conditions favorables, les ressources nécessaires à la condition régulière de nos travaux. Par l'émission de 74.255 obligations nouvelles, notre capital-obligations s'est trouvé porté à 80.628.102 fr., chiffre qui représente, à notre Bilan, le produit total des 215.558 obligations crées depuis l'origine de notre Compagnie.

Notre capital social actuel de 20 millions étant aujourd'hui engagé dans la construction de nos lignes de Meyrargues à Draguignan et à Grasse, d'Hyères à Saint-Raphaël et de Côte-d'Or, il est nécessaire, pour que nous puissions donner suite aux conventions que nous avons signées, et que nous présentons à votre approbation, d'augmenter notre capital-actions. La loi du 11 juin 1880 exige, en effet, que le capital de premier établissement des lignes d'intérêt local soit constitué au moins pour moitié en actions.

Nous vous demandons, en conséquence, de nous autoriser à augmenter le capital social de 5 millions, en le portant de 20 à 25 millions par l'émission de 10,000 actions nouvelles. Cette augmentation serait réalisée, soit par fractions, soit en une seule fois, suivant décisions du Conseil d'administration.

Les lignes qui nous ont été concédées au moment de la constitution de notre Société devant être entièrement livrées à l'exploitation au cours de la présente année, les échéances des coupons de nos actions devront dorénavant coïncider autant que possible avec les époques où nous sont payées les garanties d'intérêt dues par l'Etat et les départements.

Nous avons, en conséquence, décidé de maintenir encore cette année l'échéance du 1er juillet pour le coupon que vous aurez à toucher à titre d'acompte sur le dividende de l'exercice courant ; mais à partir de cette date, les échéances de vos coupons seront fixées au 1er novembre pour acompte et au 1er mai pour solde du dividende de chaque année.

Les administrateurs dont les pouvoirs expirent cette année sont MM. Gay et Tuchot.

Ils sont rééligibles et nous vous proposons de leur renouveler leur mandat.

Enfin, vous aurez à désigner les commissaires chargés, conformément à la loi du 24 juillet 1867, d'examiner les comptes de notre Compagnie pour l'année 1892 et à fixer leur rémunération.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU

SUD DE LA FRANCE

Messieurs les actionnaires anciens et nouveaux, quel que soit le nombre de leurs actions, sont convoqués conformément à l'article 36 des statuts, en assemblée générale, le **jeudi 11 août 1892,** à 4 heures de l'après-midi, au siège social, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, à l'effet de :

Approuver et rendre définitive la résolution provisoire prise à l'unanimité par l'Assemblée générale du 30 juin 1892 qui n'a pu réunir un nombre d'actionnaires représentant la moitié du capital social.

Ordre du jour :

Approuver et rendre définitive la résolution prise par l'Assemblée générale du 30 juin 1892, ainsi conçue :

L'Assemblée générale constate et reconnaît la sincérité de la déclaration de souscription aux dix mille actions nouvelles et du versement du quart sur chaque action, déclaration faite par acte du 17 juin 1892, devant Me Dufour, notaire à Paris.

En conséquence, le fonds social est augmenté de cinq millions de francs, porté à vingt-cinq millions de francs et divisé en cinquante mille actions de cinq cents francs chacune.

COMPAGNIE GÉNÉRALE

TRANSATLANTIQUE

Le solde du dividende de l'exercice 1891 sera payé, à partir du 1er juillet courant :

A raison de :

Fr. 14 427 par action au porteur (coupon n° 62) ;

Fr. 15 » par action nominative ou mixte (coupon n° 62).

A la Compagnie Générale Transatlantique, chez ses agents et correspondants ; à la Banque Transatlantique, 6, rue Auber, Paris ; à la Société Générale ; au Crédit Lyonnais, dans leurs sièges, succursales et agences à Paris et dans les départements.

JARDIN D'ACCLIMATATION DE PARIS

MM. les Oblitagaires sont informés que le coupon trimestriel des obligations 5 0/0 et 4 0/0 sera payé, à partir du 15 juillet :

6 fr. » sur les obligat. 5 0/0 nominatives.
5 73 — — au porteur.
4 80 — 4 0/0 nominatives.
4 60 — au porteur.

A la Caisse Générale d'Epargne et de Crédit.
Siège central : place Lafayette, à Paris.
Agence A : rue du Havre, 9.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864

Capital : 120 millions

SIÈGE SOCIAL : 54 et 56, r. de Provence, PARIS

Comptes de Chèques	1/2 0/0
— à sept jours de préavis.	1 0/0
Dépôts à échéance fixe :	
de 1 an à 23 mois	2 1/2 0/0
de 2 ans à 47 mois	3 1/2 0/0
de 4 ans à 5 ans	4 0/0

Ordres de Bourse. — Garde de Titres. — Paiement de Coupons. — Encaissement d'Effets et Factures. — Envois de Fonds (Province et Etranger). — Avances sur Titres. — Billets de Crédit circulaires.

Renseignements sur toutes les valeurs et sur tous les tirages.

BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE

MM. les Actionnaires de la Banque Impériale Ottomane sont informés que, par décision de l'Assemblée générale qui a eu lieu à Londres, le 29 juin 1892, la somme de 14 shellings, soit 17 fr. 50 c. par action, sera payée à partir du 5 juillet 1892, contre la remise du coupon nº 33.

Ce paiement aura lieu :

1º A la Banque Impériale Ottomane, 7, rue Meyerbeer;

2º Au Crédit Lyonnais, à Paris, 19, boulevard des Italiens, ainsi que dans ses différents bureaux de quartiers et dans ses agences de province.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES TÉLÉGRAPHES SOUS-MARINS

Par décision de l'Assemblée générale des Actionnaires du 27 juin, le montant de l'intérêt pour l'exercice 1891, a été fixé à fr. 22.9166 par action, payables en deux termes égaux, le 1er juillet 1892 et le 1er janvier 1893.

En conséquence un acompte de fr. 11.4183 est payé à partir du 1er juillet 1892, à raison de :

11 fr. (impôts déduits), pour les actions nominatives ;

10.506 (impôts déduits), pour les actions au porteur, sur la présentation du coupon nº 3.

Aux caisses de la Banque internationale de Paris, 3 et 5, rue St-Georges.

SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL

SOCIÉTÉ ANONYME CONSTITUÉE AU CAPITAL DE 5.100.000 FRANCS — ENTIÈREMENT AMORTI

Siège social : Champ-de-Mars — PARIS

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires et porteurs de parts bénéficiaires que le solde du dividende de l'exercice 1891, soit 5 fr. par action et par part, leur sera payé à partir du 1er juillet prochain, contre le coupon nº 9.

Ce paiement sera effectué, sous déduction de l'impôt, soit à raison de :

Fr. 4.80 net par action et par part bénéficiaire nominatives ;

Fr. 4.30 net par action au porteur;

Fr. 4.40 net par part bénéficiaire au porteur;

Aux caisses du Crédit Industriel, de la Société Générale et de la Banque Internationale de Paris.

CONVERSION D'INCOME BONDS 5 0/0

ATCHISON TOPEKA ET SANTA-FÉ RAILROAD COMPANY

MM. Périer, Mercet et Cº, banquiers, 59, rue de Provence, ont l'honneur d'informer les porteurs d'Income Bonds de l'Atchison Topeka et Santa-Fé qu'ils sont chargés de recevoir ces titres à Paris, pour le compte de MM. Baring Brothers et Cº (Limited) de Londres, et d'en effectuer l'échange sans frais en nouvelles obligations à intérêt fixe, conformément à la circulaire de la Compagnie, nº 68, du 25 mai 1892.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 10 au 16 juin	10 980
— depuis le 1er janvier 1892.	229.120

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES

TÉLÉPHONES

RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES ET CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES

Société anonyme au capital de 25.000.000 de francs

A partir du 1er juillet prochain, il sera payé, dans les bureaux de la Société, 41, rue Caumartin, à Paris, et contre détachement du Coupon nº 10, net d'impôt :

19 fr. 20 par action nominative libérée de 500 francs.

18 fr. 30 par action au porteur libérée de 500 francs.

La caisse sera ouverte, tous les jours, de 10 heures à 3 heures, dimanches et fêtes exceptés.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

EXCURSION AUX GORGES DU TARN

du 13 au 19 juillet 1892

Itinéraire : **Paris — Arvant — Le Monastier — Saint-Enimie — Le Rozier — Les Grottes de Dargilan - Montpellier-le-Vieux — Millau — Arvant — Clermont-Ferrand — Paris.**

D'accord avec les Compagnies P.-L.-M, d'Orléans et du Midi, la Société des Voyages Economiques fait émettre, du 2 au 9 juillet 1892 inclusivement, des billets d'excursion combinés donnant droit :

1º Au transport en chemin de fer ;

2º A la table en commun et le logement dans les Hôtels correspondants de l'Agence des Voyages Economiques ;

3º Aux omnibus, voitures et barques nécessaires pour la visite des villes et les excursions du programme ;

4º Aux guides de l'Agence des Voyages Economiques.

Conformément aux conditions du programme et des billets remis à chaque Excursionniste.

Prix de l'excursion complète :
1ere classe : 192 fr. 85 — 2e classe : 174 fr. 65.

(timbres-quittances non compris)

Le nombre des places est limité.

Aucune franchise de bagages n'est accordée.

Les souscriptions sont reçues du 2 au 9 juillet 1892 inclusivement, aux bureaux de l'Agence des Voyages Economiques, 17, rue du faubourg-Montmartre, et 10, rue Auber.

On peut se procurer des renseignements et des prospectus détaillés : à la gare de Paris P.-L.-M., et dans les bureaux-succursales de la Compagnie, rue St-Lazare, 88; rue des Petites-Ecuries, 11 ; rue de Rambuteau, 6 ; rue du Louvre, 44 ; rue de Rennes, 45 ; rue St-Martin, 252 ; place de la République, 8 ; rue Sainte-Anne, 6, et rue Molière, 7 ; rue Etienne-Marcel, 18 ; et au Bureau général des billets de Chemins de fer de l'Hôtel Terminus de la gare de Paris-Saint-Lazare (General Ticket Office).

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Billets d'aller et retour

A l'occasion de la Fête Nationale, la Compagnie a décidé que les billets d'aller et retour délivrés du 9 au 14 juillet seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du 18 juillet.

Cette durée de validité pourra être prolongée de moitié à deux reprises — les fractions de jour comptant pour un jour — moyennant 10 0/0 de supplément.

Les aller et retour de ou pour Paris, Lyon et Marseille conserveront, bien entendu, leur durée normale de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Circulation à demi-place

Le public peut se procurer dans toutes les gares des Chemins de fer de l'Etat, de l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans de l'Ouest et de P.-L.-M. des cartes donnant le droit de circuler à demi-place *sur les sept réseaux*, moyennant le versement préalable d'une somme de :

	1re cl.	2e cl.	3e cl.
Pour 3 mois	180 Fr.	135 Fr.	90 Fr.
Pour 6 mois	270 »	200 »	135 »
Pour 1 an	360 »	270 »	180 »

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

Aux stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne, Arcachon, Pau, Biarritz, Salies-de-Béarn, tarif spécial G. V. nº 186 (Orléans).

Des billets d'Aller et Retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re classe et de 20 0/0 en 2e et 3e classe sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, notamment pour : **Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary** (halte), **Pau, Saint-Jean-de Luz, Salies-de-Béarn**, etc., etc. Durée de validité **10** jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kilomètres au moins de la station thermale ou hivernale donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts. La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

Avis. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot

FRANCE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la République ... 528.876 kil. carrés
Population continentale en 1891 ... 38.343.192 habitants
— — en 1886 ... 38.218.903 —
— par kil. carré en 1891 ... 72 —
— — en 1886 ... 72 —
Armée. Pied de paix ... 30.341 officiers
— — s.-off., capor., brig. ... 116.371
— — hommes ... 392.315
Total de l'effectif de paix ... 503.686
Chevaux ... 129.576
Effectif probable de guerre ... 3.850.000 off. et sold.
Chemins de fer. Rés. total 1er janv. 1892 ... 37.479 kilomètres
— par 1.000 kil. carrés ... 71 —
— par million d'habitants ... 986 —
Télégraphes. Long. des lignes (1891) ... 103.781 —
— — des fils (1891) ... 329.158 —
— — par million d'habit. ... 8.662 —
Nombre total des dépêches en 1891 ... 39.246.287 dépêches

BUDGET DE 1892 (*en francs*)

Dette publique : 3 % perpétuel ... 14.276.625.400 francs
— 3 % 1891 ... 939.479.200 —
— 3 % amortissable ... 4.061.063.500 —
— 4 ½ 1883 ... 6.789.784.000 —
Total de la dette publique ... 26.066.952.100 francs
Moyenne par habitant ... 682 —
Dépenses du ministère de la guerre ... 645.754.425 —
— — de la marine ... 218.396.332 —
Total de la guerre et de la marine ... 864.150.757 francs
Moyenne par habitant ... 22.5 —
Total des dépenses budgétaires ... 3.251.524.174 —
Moyenne par habitant ... 84.7 —

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de francs*)

1887	Importations totales	4.026	1887 Exportations totales	3.246
1888	— —	4.107	1888 — —	3.247
1889	— —	4.317	1889 — —	3.704
1890	— —	4.423	1890 — —	3.720
1891	— —	4.921	1891 — —	3.627
1892	5 mois —	2.210	1892 5 mois —	1.430

ALLEMAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de l'Empire ... 540.419 kil. carrés
Population (1er déc. 1885) ... 46.855.704 habitants
— (1er déc. 1890) ... 49.426.384 —
— par kil. c. (1885) ... 87 —
— — (1890) ... 91 —
Armée. Pied de paix ... 20.440 officiers
— — ... 486.983 soldats
— — ... 93.908 chevaux
— Pied de guerre : Environ ... 4.500.000 off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total) ... 41.798 kilomètres
— par 1.000 kil. carrés ... 79 —
— par million d'habitants ... 853 —
Télégraphes. Longueur des lignes ... 103.308 —
— — des fils ... 351.859 —
— Long. des fils par million d'hab. ... 7.180 —
Dépêches transmises en 1890 ... 27.020.074 dépêches

BUDGET DE 1891 (*en marcs de 1 fr. 25*)

Dette publique de l'Empire ... 1.346 millions
— des Etats confédérés ... 9.102 —
Total de la dette allemande ... 10.448 —
Moyenne de la dette par habitant ... 213 marcs
Dépenses militaires totales de l'Empire ... 477 millions
— pour la marine ... 84 —
Total pour la guerre et la marine ... 561 —
Moyenne par habitant ... 11 marcs
Dépenses totales de l'Empire et des Etats ... 3.504 millions
Moyenne par habitant ... 73 marcs

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	3.124 millions	Export. totales	3.135 millions
1888	—	3.290 —	—	3.205 —
1889	—	4.015 —	—	3.166 —
1890	—	4.162 —	—	3.328 —
1891	—	4.150 —	—	3.175 —
1892 (3 mois)		1.128 —	1892 (3 mois)	827 —

ANGLETERRE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du Royaume-Uni ... 314.628 kil. carrés
Population — (4 avril 1881) ... 35.241.482 habitants
— — (5 avril 1891) ... 37.888.153 —
— par kil. carré en 1881 ... 112 —
— — en 1891 ... 120 —
Armée. Pied de paix ... 10.081 officiers
— — ... 216.114 soldats
— — ... 25.662 chevaux
— Pied de guerre (environ) ... 724.000 off. et sold.

Chemins de fer (Réseau total) ... 32.304 kilomètres
— par 1.000 kil. carrés ... 102 —
— par million d'habitants ... 854 —
Télégraphes. Long. des lignes ... 50.918 —
— — des fils ... 310.899 —
— — par million d'hab. ... 8.137 —
Dépêches transmises en 1890 ... 55.658.088 dépêches

BUDGET DE 1891-92 (*en livres sterl. = 25.25*)

Dette publique du Royaume-Uni ... 674.310.684 Liv. st.
— Moyenne par habitant ... 17.8 —
Dépenses militaires du Royaume-Uni ... 17.545.000 —
— pour la marine — ... 14.215.000 —
Total pour la guerre et la marine ... 31.760.000 —
Dépenses totales du Royaume-Uni ... 90.264.000 —
— Moyenne par habitant ... 2.4 —

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	362.227.564 L. st.	1887	Exp. tot.	281.262.885 L. st.
1888	—	387.635.743 —	1888	—	298.577.541 —
1889	—	427.637.595 —	1889	—	315.592.679 —
1890	—	420.691.997 —	1890	—	328.252.118 —
1891	—	435.691.279 —	1891	—	309.068.866 —
1892 (5 mois)		179.915.394 —	1892 (5 mois)		121.351.776 —

AUTRICHE-HONGRIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la monarchie austro-hong. ... 625.557 kilom. car.
Population totale — (31 déc. 1880) ... 37.882.712 habitants
— — (31 déc. 1890) ... 41.345.329 —
— — par k. c. en 1880 ... 61 —
— — — en 1890 ... 66 —
Armée. Pied de paix ... 21.361 officiers
— — ... 316.058 soldats
— — ... 56.930 chevaux
— Pied de guerre (environ) ... 1.872.000 of. et sold.
Chemins de fer (Réseau total) ... 26.734 kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés ... 42 —
— par million d'habitants ... 647 —
Télégraphe. Longueur des lignes ... 64.437 —
— Longueur des fils ... 188.338 —
— — par million d'hab. ... 4.560 —
— Dépêches transmises en 1891 ... 13.085.951 dépêches

BUDGET DE 1891 (*En florins autrichiens de 2 fr. 50*)
(Pour toute la monarchie austro-hongroise)

Dette publique de la monarchie ... 3.832.995.319 florins
— Moyenne par habitant ... 92.8 —
Dépenses militaires de la monarchie ... 142.584.835 —
— pour la marine ... 11.344.533 —
Total pour la guerre et la marine ... 153.929.368 —
— Moyenne par habitant ... 3.7 —
Dépenses totales de la monarchie ... 933.822.350 —
— Moyenne par habitant ... 22.6 —

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	568 mill. fl.	1887	Exp. totales	672 mill. fl.
1888	—	533 —	1888	—	728 —
1889	—	589 —	1889	—	766 —
1890	—	610 —	1890	—	771 —
1891	—	648 —	1891	—	801 —

HOLLANDE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume ... 32.538 kil. carrés
Population continentale (31 déc. 1889) ... 4.511.415 habitants
— (31 déc. 1890) ... 4.564.565 —
— par kil. carré en 1889 ... 137 —
— — en 1890 ... 138 —
Armée, Pied de paix ... 786 officiers
— — ... 21.221 s-off. et sold.
— Pied de guerre **Total** général ... 185.628 off. et sold.
Chemins de fer (En 1891) Rés. total ... 2.619 kilomètres
— par 1.000 kil. carrés ... 81 —
— par million d'hab. ... 582 —
Télégraphes. Long. des lignes ... 5.244 —
— des fils ... 18.283 —
— par million d'hab. ... 4.062 —
Nombre total des dépêches en 1890 ... 4.326.296 dépêches

BUDGET DE 1891 (*en florins de Hollande = 2 fr. 10*)

Dette publique en 1891 ... 1.088.361.460 florins
Moyenne par habitant ... 241
Dépenses du ministère de la guerre ... 21.352.860 —
— de la marine ... 14.353.242 —
Total de la guerre et de la marine ... 35.706.102
Moyenne par habitant ... 8 —
Total des dépenses budgétaires ... 136.592.492 —
Moyenne par habitant ... 30 —

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de florins*)

	Importations 1888	Importations 1889	Importations 1890	Exportations 1888	Exportations 1889	Exportations 1890
Objets de consommat.	316	370	373	261	310	312
Matières brutes	305	306	328	295	190	240
Objets manufacturés	89	185	177	103	182	193
Objets divers	551	379	414	529	306	336
Métaux précieux	10	4	8	18	15	6
Totaux	1.272	1.245	1.299	1.115	1.004	1.087

Pour les documents statistiques de Belgique, Espagne, Italie, Russie, Suisse, voir le numéro du 3 Juillet 1892.

BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE

RAPPORT présenté à la Vingt-Neuvième Assemblée Générale des Actionnaires.

Messieurs,

Le Comité général a l'honneur de soumettre à MM. les Actionnaires son vingt-neuvième rapport annuel.

Les comptes, arrêtés au 31 décembre 1891, présentent, après le prélèvement d'une provision pour les créances douteuses et pour le paiement du prix de l'immeuble que la Banque vient de construire à Constantinople, un bénéfice net de 396.432 liv. st. 7 s. 2 d., qui, ajouté au solde reporté de l'exercice précédent, élève à 414.980 liv. st. 18 s. 11 d. la somme figurant au crédit du compte Profits et Pertes. Après déduction de 50.322 liv. st. 2 s. 11 d., appliquées à la réserve et aux répartitions fixées par les Statuts, il reste une somme de 364.658 liv. st. 16 s. En conséquence, le Comité propose de distribuer aux Actionnaires 14 shellings par action, soit 7 °/₀ du capital versé, ce qui laisse 14.658 liv. st. 16 s. à reporter à l'année courante.

Le Comité a décidé de faire revivre les fonctions de Directeur adjoint demeurées sans titulaire depuis le décès de M. Von Haas. Il les a confiées à M. Gustave Wulfing, l'un des plus anciens fonctionnaires de la Banque à Constantinople.

Les Membres du Comité général dont les fonctions expirent cette année sont MM. le Comte Pillet-Will, Alfred André et Pascoe du Pré Grenfell, lesquels étant rééligibles, conformément aux Statuts, se représentent à vos suffrages.

Résolutions de l'Assemblée.

I. — L'Assemblée approuve, à l'unanimité, le rapport et les comptes de l'exercice 1891 et décide qu'une somme de 350.000 liv. st. (représentant 7 °/₀ sur le capital versé de la Banque) sera employée au paiement d'un dividende de 14 shellings par action : le paiement aura lieu à Constantinople, Londres et Paris, à partir du 1er juillet 1892.

II. — L'Assemblée réélit membres du Comité général MM. le Comte Pillet-Will, Alfred André et Pascoe du Pré Grenfell.

Situation générale au 31 décembre 1891

ACTIF

	£	s.	d.	£	s.	d.
Espèces en caisse	1.257.154	8	2			
Placements temporaires, reports, etc.	323.340	8	7			
Effets à recevoir	1.604.647	9	7			
Valeurs en portefeuille	4.433.602	16	0			
Comptes courants débit[s]	4.661.252	3	7			
Avances sur nantissemen[ts]	943.813	12	4			
Immeubles et Mobilier	62.071	6	8			
				13.285.882	4	11
Avance statutaire au Gouvernement				681.818	3	8
Participations dans les avances au Gouvernement				417.121	12	0
Compte courant du Gouvernement				75.386	9	5
				14.460.208	10	0

PASSIF

	£	s.	d.	£	s.	d.
Capital	10.000.000	0	0			
A déduire :						
Versements non appelés	5.000.000	0	0			
				5.000.000	0	0
Billets de banque en circulation	682.610	0	0			
Effets à payer	1.505.514	11	4			
Comptes courants crédit[s]	5.397.652	6	3			
Dépôts à échéances fixes	1.099.953	7	10			
				8.685.730	5	5
Réserve statutaire				359.497	5	8
Profits et Pertes (y compris liv. st. 14.273 3 s. 5 d. reportés de l'exercice précédent)				414.980	18	11
				14.460.208	10	0

Extrait du Compte Profits et Pertes

Du 1er janvier au 31 décembre 1891

DÉBIT

	£	s.	d.
Réserve statutaire, 10 0/0 des profits	40.651	5	8
5 0/0 du solde aux parts de Fondateurs	5.793	1	7
5 0/0 du solde aux Administrateurs	5.793	1	7
Dividende de 14 sh. par action payé le 1er juillet 1891	350.000	0	0
Solde	18.548	11	9
	420.786	0	7

CRÉDIT

	£	s.	d.
Montant du compte au 31 décembre 1890	420.786	0	7
	420.786	0	7
Balance	18.548	11	9
Profits nets pour l'année 1891	396.432	7	2
	414.980	18	11

Discours de M. Ch. W. Mills, M. P., Président

Messieurs,

Je pense que vous avez tous pris connaissance du Rapport et des Comptes de l'Exercice 1891, mais avant de les soumettre à votre approbation, je tiens à exprimer tout d'abord les regrets que nous cause l'absence de notre Président Lord Hillingdon, qui s'est vu malheureusement empêché, par des raisons de famille, d'assister à cette Assemblée. A son défaut, j'ai été prié de le remplacer pour vous donner un compte rendu sommaire des opérations de la Banque durant l'année 1891. Il faut remarquer tout d'abord que, tout en ayant le devoir de travailler de son mieux pour ses Actionnaires, dont les intérêts matériels lui sont confiés, la Banque, en tant que Banque d'État, ne peut pas, d'autre part, négliger ses obligations envers le Gouvernement Impérial, à qui elle doit aide et conseil. Il s'ensuit que le bon ordre et la régularité de l'Administration des Finances Impériales constituent un élément important du développement et de la prospérité de la Banque. C'est donc avec grand plaisir que je constate le progrès sensible que nous signalent à ce sujet tous nos rapports.

Notre Directeur général, Sir Edgard Vincent, appelle notre attention sur ce fait que, durant les dix dernières années, le montant de la Dette Turque a diminué de 12 millions de livres et le fonctionnement du fonds d'amortissement continue à le réduire dans une proportion plus grande encore; il ne faut jamais perdre ce fait de vue lorsqu'on se trouve en présence d'un déficit dans le Budget annuel du Ministre des Finances. Voici un extrait du discours prononcé par ce dernier à l'inauguration du nouveau local de la Banque à Constantinople, et qui met bien la chose en lumière : « J'ai la satisfaction, a-t-il dit, de pouvoir déclarer que si, parfois, dans les prévisions des recettes et des dépenses de l'Empire, il pouvait se présenter un certain déficit, il ne saurait qu'être absolument temporaire. Il proviendrait surtout des demandes supplémentaires de crédit faites par certains départements en vue de les employer au développement des ressources naturelles et multiples de l'Empire, dont la réalisation, sous les hauts auspices de S. M. Impériale et par les efforts persévérants de toutes branches de l'Administration, ne peut tarder plus longtemps. J'ajoute encore que si l'on prend en considération le montant relativement élevé des sommes affectées à l'extinction des dettes anciennes, on sera convaincu que le déficit dont on parle n'est pas un déficit réel. » Eh bien, Messieurs, je crois que nous pouvons accueillir avec satisfaction cette déclaration du Ministre des Finances; il ne faut pas perdre de vue, en outre, que, dans ces dernières années, années de crise, et je pourrais presque dire de panique, les valeurs turques ont maintenu leurs cours avec une fermeté remarquable. L'on peut évidemment faire observer qu'il n'y en a pas une grande quantité sur notre marché, mais il n'en est pas moins vrai qu'il s'est toujours trouvé des acheteurs pour faire la contre-partie des vendeurs. Un autre symptôme de progrès, et non des moins importants, nous est fourni par cette constatation que les appels aux ressources de la Banque, si fréquents dans les moments difficiles et qui nous empêchaient de nous livrer entièrement au travail ordinaire de banque, deviennent de plus en plus rares. C'est même cette dernière considération qui nous a déterminés, en grande partie, à exécuter un projet depuis longtemps à l'étude et à consacrer tous nos efforts au développement du commerce, des ressources du pays et de ses moyens de communication; tous ces progrès, qui sont d'une importance capitale pour le Gouvernement, seront, en même temps, pour la Banque, une source de revenus assurée.

Vous n'ignorez pas que, durant l'Exercice précédent, la Banque a dû une grande partie de ses bénéfices à des opérations de conversion de certains Fonds Turcs. L'élaboration de ces projets, ainsi que l'habileté avec laquelle ils ont été menés à bien, doivent être attribuées pour la plus grande part à notre Directeur général. Ils ont donné satisfaction au public, tout en mettant des ressources nouvelles à la disposition du Gouvernement Turc. Mais les profits fournis par la réussite de semblables opérations sont, en somme, de par leur nature même, aléatoires et irréguliers; aussi, s'inspirant des idées que je viens de vous indiquer, notre Directeur à Constantinople, avec l'assentiment des Comités de Paris et de Londres, a-t-il résolu d'imprimer une plus grande activité aux Agences de la Banque actuellement existantes, en même temps qu'il en créait quatre nouvelles, à Samsoun, Trébizonde, Ouchak et Balukessar. La première de ces villes est en train de devenir un centre important d'exportation pour l'Asie-Mineure et la seconde est déjà, à l'heure actuelle, un grand port de transit pour le commerce de la Perse. Nous espérons que, dans un temps prochain, nos différentes Agences apporteront une part plus importante encore dans les profits de la Banque. Généralement parlant, la partie commerciale de nos affaires a pris un développement considérable en 1891 et le montant de nos avances sur marchandises a beaucoup augmenté.

Les comptes de l'année n'appellent pas de remarque particulière. L'ancien local de la Banque à Constantinople était si étroit et restreint que nous avons jugé nécessaire d'en faire construire un autre plus en rapport avec le développement de nos affaires; la dépense qui incombe à la Banque du chef de ces travaux, figure au débit du compte du présent Exercice. A l'occasion de l'inauguration de notre nouvel Hôtel, S. M. le Sultan, dont la bienveillante sympathie a toujours été acquise à nos efforts, a daigné faire parvenir à notre Président un message de félicitation.

Nos relations avec le Gouvernement continuent à être des plus cordiales. C'est, je crois, une obligation pour nous de rendre hommage à l'habileté avec laquelle notre Directeur général a su mener nos affaires. C'est à son tact et à son jugement que nous sommes en partie redevables des excellentes relations que nous entretenons actuellement avec le Gouvernement, ainsi que des améliorations apportées à l'organisation de la Banque.

Là doit se borner, je crois, Messieurs, l'examen des comptes de l'année, et je pense que vous serez d'accord avec moi pour trouver que nous devons envisager le résultat avec plaisir. Il est certainement un peu imprudent de prophétiser. Cependant, quoique nous puissions nous tromper, nous ne pouvons nous empêcher d'espérer que le passé peut servir d'indication pour l'avenir, sauf, bien entendu, le cas d'événements imprévus et de force majeure.

Je dois ajouter que les Comités ont toujours été secondés, dans leurs efforts, de la façon la plus cordiale, par les différents membres de notre Direction à Constantinople, et nous sommes en situation maintenant de tirer profit de toute entreprise commerciale qui pourrait se former en Turquie. Nous sommes, en effet, en mesure de travailler de notre mieux pour nous-mêmes et aussi de venir en aide à toute affaire industrielle sérieuse. Or, avec le temps, et lorsque les moyens de communication se seront développés, je ne doute pas que les différentes industries du pays ne prennent un grand essor, et que la Banque ne puisse en tirer de sérieux profits.

Il me reste maintenant, Messieurs, à mettre aux voix les résolutions suivantes :

1° Adoption du Rapport et des Comptes de l'année;

2° Fixation, pour l'Exercice 1891, d'un dividende de 14 sh. par action, payable à partir du 5 juillet 1892, à Constantinople, Paris et Londres.

Répondant à une question d'un actionnaire, le Président ajoute : « En ce qui concerne la conversion de la Dette publique, dont il a été parlé, la Banque n'a pas à prendre l'initiative d'une telle mesure; son rôle ne commencera qu'au moment de l'exécution. »

COMPAGNIE OTTOMANE DE LA

)UTE DE BEYROUTH A DAMAS

Assemblée Générale du 2 Juillet.

Actionnaires de la Compagnie Ottomane de ite de Beyrouth à Damas, se sont réunis le let dernier en assemblée générale ordinaire et ordinaire.

ci le texte des résolutions qui ont été votées :

— L'Assemblée générale approuve le rapport nseil d'administration et les comptes arrêtés octobre 1891.

— L'Assemblée générale ordinaire et extraor- re des Actionnaires approuve et ratifie le con- conclu par le Conseil d'administration avec la té des Chemins de fer Ottomans économiques yrouth-Damas-Hauran, en Syrie, à la date du vier 1892, en vertu des pouvoirs qui lui ont onférés suivant délibération de l'Assemblée rale du 6 mai 1891, pour le rachat, par ladite té des Chemins de fer Ottomans économiques rie, de la concession de la route avec tous les s privilégiés y attachés et de tout l'actif de la pagnie, tel qu'il existait au 31 octobre 1891; expliqué que la nouvelle Société n'aura pas à compte aux Actionnaires de la Compagnie de oute de la somme de 960.000 francs dont ils nt crédités au bilan de 1890, pour les intérêts rés à 4 0/0 qui ne leur ont pas été payés et sont compensés, jusqu'à due concurrence, par ange d'une action de la Route contre deux ac- de la nouvelle Société.

I. — Comme conséquence de la résolution qui ède, l'assemblée générale, statuant dans les con- ns indiquées aux articles 29 et 48 des statuts, once la dissolution anticipée de la Société cons- e suivant firman impérial de S. M. le sultan, 0 juillet 1857, sous le titre de Compagnie otto- e de la route de Beyrouth à Damas, et dit que résolution remontera, par tous ses effets, au ctobre 1892 inclus.

V. — L'assemblée générale ordinaire et extraor- ire, approuvant le projet de liquidation présente le rapport du Conseil d'administration, fixe à mme de 394.314 fr. 50 tant les bénéfices repor- de l'exercice 1890 que ceux de l'exercice 1891. tés au 31 octobre de ladite année, date de rée en jouissance de la Société acquéreur, sur nelle somme il a été prélevé et payé, en décem- dernier, à titre d'acompte aux Actionnaires, et re remise du coupon n° 45, celle de 90.000 fr., 15 fr. par action, de sorte qu'il reste actuelle- t à répartir la somme de 304.314 fr. 50, formant solde des bénéfices nets, toutes charges déduites, uelle somme sera employée de la manière vante :

.597 43	constituant les 10/12 de l'annuité afférente à l'exercice 1891, seront prélevés, conformément aux décisions des Assemblées générales des 17 mai 1884 et 12 mai 1885, pour l'amortissement des travaux neufs exécutés en 1888 et 1884.
.717 07	sont attribués aux 6.000 actions unifiées, à raison de 50 fr. 1195 par action, qui seront payés aux propriétaires de ces actions pour solde de ce qui leur revient dans l'actif net de la liquidation de la Société et contre remise du coupon n° 46.
.314 50	

V. — Au moyen de l'exécution de ce qui précède, st-à-dire du paiement aux actionnaires de la mme qui leur est attribuée aux termes de la qua- ème résolution et de la remise à leur faire ulté- urement de deux actions entièrement libérées de Société des Chemins de fer ottomans économiques, Beyrouth-Damas-Hauran, en Syrie, contre une tion de capital ou une action provisoire de fon- teur de la Compagnie ottomane de la Rou'e de yrouth à Damas, en exécution du contrat ap- ouvé dans la deuxième résolution, l'assem[b]lée nérale donne, dès à présent, au Conseil d'a[d]mi- stration, quitus complet et définitif de sa gest[i]on.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

ecettes du 17 au 23 juin.........	9 915
— depuis le 1er janvier 1892.	239.035

CREDIT FONCIER DE FRANCE

Tirage du 5 Juillet 1892

OBLIGATIONS FONCIÈRES de 500 fr. 3 0/0.— 1885.

Le n° 110562 sera remboursé par **100.000 fr.**
Le n° 617090 par **25.000 francs.**
Les nos 157981, 237465, 582318, 592126, 621895, 845646, chacun par **5.000 francs.**
45 autres numéros, chacun par **1.000 fr.**

OBLIGATIONS FONCIÈRES de 500 fr. 3 0/0 — 1879.

Le n° 1186343 sera remboursé par **100.000 fr.**
Le n° 1296373 sera remboursé par **100.000 fr.**
Le n° 499446 sera remboursé **25.000 francs.**
Les nos 982625, 1360583 chacun par **10.000 fr.**
Les nos 442189, 518569, 562398, 1004902, 1719315, chacun par **5.000 fr.**
90 autres numéros ont été appelés au remboursement à **1.000 fr.**

OBLIGATIONS FONCIÈRES de 400 fr. 3 0/0 — 1877.

Le n° 73765 sera remboursé par **100.000 fr.**
Le 218853 par **50.000 francs.**
Les nos 33761, 500925 chacun par **10.000 fr.**
30 autres numéros ont été appelés au remboursement à **1.000 fr.**
4.251 autres numéros ont été, en outre, appelés au remboursement au pair.

La liste complète des numéros sortis sera insérée dans le *Bulletin Officiel des tirages du Crédit Foncier* des 6 et 16 Juillet (Abonnement janvier-juillet, 1 fr. par an, Paris et départements. — 2 fr. étranger).

SOCIÉTÉ DE

DÉPOTS ET DE COMPTES COURANTS

(EN LIQUIDATION)

Les Actionnaires de la Société de Dépôts et de Comptes Courants (en liquidation) Société anonyme au capital de 80 millions, dont le siège était à Paris, place de l'Opéra, 2, et est actuellement, 60, rue de Provence, sont convoqués en Assemblée générale par les liquidateurs amiables pour le jeudi 25 juillet 1892, à trois heures de l'après-midi, rue de Grenelle, 84, à Paris.

ORDRE DU JOUR :

Exposé de la situation. — Votes à émettre en conséquence de la démission que MM. Mercet et Moreau donneront à l'Assemblée de leur mandat de liquidateurs amiables, dans le cas où le groupe des anciens Administrateurs et Censeurs n'aurait pas, avant la réunion, présentés à l'acceptation des Actionnaires une nouvelle proposition de transaction à la place de celle qui vient d'échouer. — Adoption de toutes mesures relatives au fonctionnement de la liquidation.

Aux termes des statuts, l'Assemblée doit être composée de tous les Actionnaires possédant au moins quarante actions.

SOCIÉTÉ ANONYME

DES ACIÉRIES DE FRANCE

MM. les Actionnaires sont informés que par décision du Conseil d'administration, il sera mis en paiement, à partir du *15 juillet prochain*, un acompte de 25 francs sur les actions.

Ce paiement sera fait à la Banque d'Escompte à Paris, contre remise du coupon n° 10.

Le coupon au porteur par 21 fr. 81 c.
Le coupon nominatif par 24 francs.

COMPAGNIE GÉNÉRALE

POUR LA PRODUCTION DU FROID

(Procédés Fixary)

18, avenue de l'Opéra, Paris

MM. les Actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, au siège social, le 21 juillet, à 3 heures 1/2, afin de : 1° vérifier la sincérité de la déclaration faite, par acte notarié, par M. l'administrateur délégué, relativement à la souscription de 500 actions nouvelles émises par décision du Conseil d'administration en conformité de l'autorisation votée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 1891; 2° vérifier l'état du versement effectué.

Les actionnaires dont les titres sont au porteur doivent déposer leurs titres à la Caisse de la Compagnie 10 jours au moins avant le jour de la réunion.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

TROUVILLE-SUR-MER

SPLENDIDE VILLA (style Louis XIII), sur la Plage, appelée **Villa Sidonia** ou **Villa Honoré.** Cont. 1.984 m. 59. — Mise à prix : 250.000 fr. Et **19 LOTS de TERRAIN** allant de la plage à la rue de la Cavée. A ADJr sr 1 ench. ch. d. not. de Paris, le 26 juillet 1892. S'adr. à Me Eugène Henry, liquidateur et admin. de Sociétés à Paris, rue Laffitte, 5, et à Me Segond, notaire à Paris, rue Laffitte, 7.

COMPAGNIE DES LITS MILITAIRES

Société anonyme au capital de 5 millions de fr.

Les obligataires qui n'auront pas usé de la faculté, à eux réservée jusqu'au 7 courant inclus, d'échanger leurs obligations anciennes contre des nouvelles, sont informés que le remboursement de leurs titres aura lieu au siège social, 18, boulevard des Capucines, à Paris, à partir du 15 juillet prochain, comme suit :

TITRES NOMINATIFS (impôt déduit)	
Montant du remboursement.........	599 »
Intérêts du 1er mai au 15 juillet 1892.	6 »
	605 »

TITRES AU PORTEUR (impôt déduit)	
Montant du remboursement.........	599 »
Intérêts du 1er mai au 15 juillet 1892.	5 74
	604 74

A partir du 15 juillet, les intérêts cesseront de courir sur ces titres.

SOCIÉTÉ CIVILE

POUR LE RECOUVREMENT D'ANNUITÉS DUES PAR LA COMPAGNIE DU

CHEMIN DE FER DU NORD

MM. les porteurs de parts de la Société Civile sont prévenus que le paiement du coupon de 7 fr. 50 c., échéant le 1er juillet 1892, sera effectué, à partir de cette date, dans les bureaux du Comptoir National d'Escompte de Paris.

Déduction faite des impôts qui résultent des lois de finances, chaque part au porteur recevra la somme de 6 fr. 768, chaque part nominative la somme nette de 7 fr. 20.

Simultanément, les parts sorties au tirage du 1er avril dernier seront remboursées à 494 fr. 337.

CHEMINS DE FER DE

PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

88, rue Saint-Lazare

Il sera procédé le vendredi 29 juillet 1892, à 2 h. 1/2, en séance publique, 88, rue Saint-Lazare, au tirage au sort de :

1° 2.659 oblig. 3 0/0 P.-L.-M, (avril-octobre) émission du 1er octobre 1866 ;

2° 2.665 oblig. 3 0/0 P.-L.-M. (avril-octobre), émission du 29 avril 1868 ;

3° 2.677 oblig. 3 0/0 P.-L.-M. (avril-octobre), émission du 1er octobre 1869 ;

4° 2.690 oblig. 3 0/0 P.-L.-M. (avril-octobre), émission du 1er avril 1872 ;

5° 2.704 oblig. 4 0/0 P.-L.-M. (avril-octobre), émission du 1er avril 1874 ;

6° 2.710 oblig. 3 0/0 P.-L.-M. (avril-octobre), émission du 1er mai 1875 ;

7° 2.726 oblig. 3 0/0 P.-L.-M. (avril-octobre), émission du 1er janvier 1877 ;

8° 2.769 oblig. 3 0/0 P.-L.-M. (avril-octobre), émission du 1er octobre 1880 ;

9e 2.778 oblig. 3 0/0 P.-L.-M. (avril-octobre), émission du 1er octobre 1882 ;

Remboursables à partir du 1er octobre prochain, et dès le lendemain du tirage, moyennant escompte.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

VACANCES DE 1892, TRAINS DE PLAISIR

PARIS-GENÈVE. — 1er Train — ALLER : De Paris, 6 août, à 2 h. 20 soir. — RETOUR : De Genève, 15 août, à 9 h. 28 soir.

2e Train — ALLER : De Paris, 3 septembre, à 2 h. 20 soir.— RETOUR : De Genève, 11 septembre, à 9 h. 28 soir. — PRIX (Aller et Retour) : 2e cl. 50 fr.; 3e cl. 34 fr.

PARIS-GRENOBLE. — ALLER : De Paris, 13 août, à 2 h. 20 soir. — RETOUR : De Grenoble, 21 août, à 9 h. 35 soir. — PRIX (Aller et Retour) : 2e cl., 49 fr.; 3e cl., 33 fr.

PARIS-CLERMONT.— 1er Train.— ALLER : De Paris, 13 août, à 11 h. 55 soir. RETOUR : De Clermont, 21 août à 11 h. 10 soir. — 2e Train. — ALLER : De Paris, 10 septembre, à 11 h. 55 soir. — RETOUR : De Clermont, 18 septembre, à 11 h. 10 soir. — PRIX (Aller et Retour) : 2e cl., 30 fr.; 3e cl., 20 fr.

PARIS — AIX-LES-BAINS — CHAMBÉRY. — ALLER : De Paris, 20 août, à 2 h. 20 soir. — RETOUR : De Chambéry, 28 août, à 10 h. 10 soir. — PRIX (Aller et Retour) : 2e cl., 48 fr.; 3e cl., 32 fr.

PARIS-BERNE-INTERLAKEN
PARIS-ZERMATT } vià Pontarlier.

Un avis ultérieur fera connaître les dates de ces trains d'excursion.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

BAINS DE MER

DE PARIS AUX STATIONS BALNÉAIRES OU THERMALES SUIVANTES :

1° Billets d'aller et retour individuels valables pendant 4 jours. Aller : le vendredi (1), le samedi ou le dimanche. Retour : le dimanche ou le lundi seulement.

De Paris à Dieppe (Criel, Puys, Pourville, Berneval). — 1re classe 27 fr., 2e classe 20 fr.

De Paris à Le Tréport (Mers), Eu (Ault, Onival. — 1re classe 30 fr., 2e classe 21 fr.

De Paris à Cany (Veulettes, les Petites-Dalles).— 1re classe 30 fr., 2e classe 22 fr.

De Paris à Saint-Valery-en-Caux (Veules). — 1re classe 30 fr., 2e classe 22 fr.

De Paris au Havre (Sainte-Adresse, Bruneval).— 1re classe 30 fr., 2e classe 22 fr.

De Paris à Fécamp, Les Ifs (Yport, Étretat). — 1re classe 30 fr., 2e classe 22 fr.

De Paris à Trouville-Deauville, Villers-sur-Mer, Honfleur, Caen. — 1re classe 30 fr., 2e classe 22 fr.

De Paris à Cabourg (de Home-Varaville). — 1re classe 33 fr., 2e classe 24 fr.

De Paris à Dives, Beuzeval (Houlgate).—1re classe 33 fr., 2e classe 24 fr.

De Paris à Luc, Lion-sur-Mer, Langrune, Saint-Aubin. — Prix pour le parcours total : 1re classe 34 fr., 2e classe 25 fr.

De Paris à Bernières, Courseulles (Ver-sur-Mer). — Prix pour le parcours total : 1re classe 35 fr., 2e classe 26 fr.

De Paris à Bayeux (Arromanches, Asnelles), etc. — 1re classe 36 fr., 2e classe 27 fr.

De Paris à Isigny-sur-Mer (Grandcamp-les-Bains, Sainte-Marie-du-Mont). — 1re classe 40 fr., 2e classe 30 fr.

De Paris à Montebourg et Valognes (Saint-Vaast, la Hougue, Quinéville. — 1re classe 45 fr., 2e classe 34 fr.

De Paris à Cherbourg.—1re classe 50 fr., 2e classe 37 fr.

De Paris à Port-Bail et Carteret. — 1re classe 50 fr., 2e classe 37 fr.

De Paris à Coutances (Agon, Coutainville, Régneville). — 1re classe 50 fr., 2e classe 37 fr.

De Paris à Granville (Saint-Pair, Donville. — 1re classe 45 fr., 2e classe 34 fr.

Eaux thermales

De Paris à Bagnoles de l'Orne, par Briouze. — 1re classe 40 fr., 2e classe 30 fr.

De Paris à Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure). — 1re classe 19 fr., 2e classe 14 fr.

2° Billets d'aller et retour individuels valables pendant 33 jours (jour de la délivrance non compris) :

De Paris à Bayeux. — 1re classe 56 fr., 2e classe 37 fr. 80.

De Paris à Isigny-sur-Mer. — 1re classe 56 fr., 2e classe 37 fr. 80.

De Paris à Montebourg et Valognes. — 1re classe 56 fr., 2e classe 37 fr. 80.

De Paris à Cherbourg.—1re classe 56 fr., 2e classe 37 fr. 80.

De Paris à Port-Bail et Carteret. — 1re classe 56 francs, 2e classe 37 fr. 80.

De Paris à Coutances.— 1re classe 56 fr., 2e classe 37 fr. 80.

De Paris à Granville. — 1re classe 56 fr., 2e classe 37 fr. 80.

De Paris à Saint-Malo-Saint-Servan (Paramé, Rothéneuf, Cancale, par la gare de la Gouesnière-Cancale). — 1re classe 56 fr., 2e classe 37 fr. 80.

De Paris à Dinard (Saint-Enogat, Saint-Lunaire, Saint-Briac, Lancieux). — 1re classe 56 fr., 2e classe 37 fr. 80.

De Paris à Lamballe (Pléneuf, Le Val-André, Erquy, La Garde-Saint-Cast, Saint-Jacut-de-la-Mer, par la gare de Plancoët. — 1re classe 59 fr. 40, 2e classe 40 fr. 10.

De Paris à Saint-Brieuc (Portrieux, Saint-Quay. — 1re classe 62 fr. 10, 2e classe 41 90.

De Paris à Lannion (Perros-Guirec). — 1re classe 71 fr. 90, 2e classe 48 fr. 55.

De Paris à Morlaix (Saint-Jean-du-Doigt). — 1re classe 73 fr. 90, 2e classe 49 fr. 90.

De Paris à Saint-Pol-de-Léon. — 1re classe 76 francs 90, 2e classe 51 fr. 90.

De Paris à Roscoff (île de Batz). — 1re classe 77 fr. 70, 2e classe 52 fr. 45.

De Paris à Brest. — 1re classe 82 fr., 2e classe 55 fr. 35.

De Paris à Saint-Nazaire. — 1re classe 59 fr. 70, 2e classe 40 fr. 30.

Nota. — Les billets de 33 jours peuvent être prolongés une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

(1) Exceptionnellement, ces billets sont valables le vendredi par les trains partant de Paris dès 6 h. 30 du soir.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Saison 1892. — Juillet-Octobre

BAINS DE MER DE L'OCÉAN

Billets d'Aller et Retour à prix réduits

Valables pendant 33 jours

Pendant la saison des Bains de mer, du **1er Mai au 31 Octobre**, il est délivré à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz), des *Billets Aller et Retour* de toutes classes **réduits de 40** 0/0 en 1re classe, de **35** 0/0 en 2e classe, de **30** 0/0 en 3e classe, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz). **Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon** (Belle-Isle-en-Mer), **Lorient** (Port-Louis, Larmor), **Quimperlé** (Pouldu), **Concarneau** (Beg-Meil, Fouesnant), **Quimper** (Bénodet), **Pont-l'Abbé** (Langoz, Loctudy), **Douarnenez, Châteaulin** (Pentrey, Crozon, Morgat).

La durée de validité de ces Billets (**33 jours**) peut-être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 °/₀ du prix du Billet.

Exceptionnellement :

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de **Saint-Nazaire** inclus au **Croisic** et à **Guérande** inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre **Nantes** et **Saint-Nazaire** dans les bateaux de la *Compagnie de la Basse-Loire.*

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les stations au delà de **Vannes** vers **Auray** aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : **Ste-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden** et **Quimper.**

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de **Vannes** est autorisé à s'arrêter à **Questembert** à *l'aller* et à repartir de ce point au *retour.*

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, à *l'aller* ou au *retour*, pendant 48 heures, soit à **Nantes,** soit en deçà.

Admission des voyageurs de 2e et 3e classes dans les trains express 19, 9 et 29.

Les trains **express** nos **19** et **9**, partant de Paris (gare d'Orléans) le premier à **8 h. 25** matin et le second à **11 h. 20** matin, prennent les voyageurs de 2e et 3e classes munis de billets de bains de mer à destination desdites stations.

Le train **express** n° **29**, partant de Paris (gare d'Orléans) à **9 h. 25** soir, prend les voyageurs de 2e et 3e classes porteurs desdits billets de bains de mer.

Délivrance des Billets : A la gare du Chemin de fer d'Orléans, quai d'Austerlitz; au Bureau, 8, rue de Londres; ainsi qu'à tous les autres Bureaux-Succursales de la Compagnie d'Orléans.

BIBLIOGRAPHIE

LIBRAIRIE GAUTHIER-VILLARS & FILS

QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 55, A PARIS

Envoi franco dans toute l'Union postale contre mandat de poste ou valeur sur Paris.

ARNAUDEAU (A.), ancien élève de l'École polytechnique, membre agrégé de l'Institut des Actuaires français, chef du bureau de statistique de la Compagnie générale transatlantique, membre de la Société de Statistique de Paris. — **Guide des Emprunts, Tables des valeurs intrinsèques et durées probables des obligations de 500 fr. pour toutes les époques de l'emprunt et à tous les taux usuels,** suivies des *Tables logarithmiques pour le calcul de l'intérêt composé, des annuités et des amortissements,* et précédés d'un *texte explicatif.* In-4, avec figures et 2 tableaux graphiques; 1892. **9 fr.**

Extrait de la Préface

Ce livre est dédié aux administrateurs, agents de change, banquiers, notaires, avoués, à tous ceux, en un mot, qui ont besoin, *sans faire aucun calcul*, soit d'émettre un emprunt ou se rendre compte des conditions de l'émission de cet emprunt, soit de connaître la valeur intrinsèque d'une obligation, d'après un taux choisi, et d'après le temps qui reste à courir jusqu'à la fin de l'emprunt.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

BELGIQUE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	29.457	kil. carrés
Population totale (31 décembre 1880)	5.520.000	habitants
— (31 décembre 1890)	6.147.041	—
— par kil. carré en 1880	187	—
— — en 1890	208	—
Armée. Pied de paix	3.360	officiers
— —	45.284	soldats
— —	9.055	chevaux
— Pied de guerre (environ)	221.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	4.526	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	153	—
— par million d'habitants	742	—
Télégraphes. Long. des lignes	6.868	—
— — des fils	35.934	—
— — — par mill. d'hab.	5.890	—
Dépêches transmises en 1890	8.074.057	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En francs*)

Dette publique du royaume	2.250.926.274	francs
— Moyenne par habitant	370	—
Dépenses militaires	51.225.082	—
— Moyenne par habitant	8.4	—
Dépenses totales du budget	339.502.686	—
— Moyenne par habitant	55.2	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	1.431.900.000	fr.	1887	Exp. tot.	1.240.600.000	fr.
1888	—	1.534.400.000	»	1888	—	1.243.700.000	»
1889	—	1.556.400.000	»	1889	—	1.458.500.000	»
1890	—	1.835.400.000	»	1890	—	1.289.300.000	»
1891	(11 mois)	1.415.625.000	»	1891	(11 mois)	1.150.667.000	»

ESPAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie (Espagne continentale)	492.230	kil. carrés
Population — (31 déc. 1884)	16.654.895	habitants
— — (31 déc. 1887)	16.955.090	—
— par kil. carré en 1884	32	—
— — en 1887	34	—
Armée. Pied de paix (environ)	135.000	off. et sold.
— Pied de guerre (environ)	805.000	—
Chemins de fer (Réseau total)	9.835	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	20	—
— par million d'habitants	578	—
Télégraphes. Long. des lignes	33.541	—
— — des fils	77.250	—
— par million d'habitants	4.544	—
Dépêches transmises en 1890	4.653.000	dépêches

BUDGET DE 1891-92 (*En pesetas = 1 franc*)

Dette publique du royaume	6.207.027.042	Pesetas
— Moyenne par habitant	365	—
Dépenses militaires	146.220.530	—
— de la marine	32.088.598	—
Total pour la guerre et la marine	178.309.128	—
Moyenne par habitant	10.5	—
Dépenses totales du budget	810.663.413	—
— Moyenne par habitant	47.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	811.200.000	Pes.	1887	Exp. tot.	722.200.000	Pes.
1888	—	716.100.000	—	1888	—	763.100.000	—
1889	—	743.531.458	—	1889	—	790.328.272	—
1890	—	810.062.842	—	1890	—	821.785.335	—
1891	—	862.335.075	—	1891	—	854.965.180	—
1892	5 mois	334.097.871	—	1892	5 mois	333.269.940	—

ITALIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	286.588	kil. carrés
Population (31 déc. 1889)	29.969.654	habitants
— (31 déc. 1890)	30.158.408	—
— — par kil. carré	105	—
Armée. Pied de paix	14.508	officiers
— —	261.505	soldats
— Pied de guerre	2.844.339	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	15.702	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	55	—
— par million d'habitants	523	—
Télégraphes. Longueur des lignes	36.219	—
— — fils	134.305	—
Longueur des fils par million d'hab.	4.476	—
Dépêches transmises en 1890	8.050.240	dépêches

BUDGET 1891-1892 (*en Lire = 1 fr.*)

Dette Consolidée	9.068	millions
Dettes diverses	2.592	—
Total de la Dette italienne	11.660	—
Moyenne de la dette par habitant	388	lire
Dépenses militaires totales	251	millions
— marine	111	—
Total guerre et marine	362	—
Moyenne par habitant	12	lire
Dépenses totales du budget	1.781	millions
Moyenne par habitant	59	lire

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Import. tot.	1.690	millions		Export. totales...	1.109	millions
1888	—	1.241	»		—	967	»
1889	—	1.440	»		—	1.005	»
1890	—	1.377	»		—	962	»
1891	—	1.176	»		—	940	»
1892 (5 mois)		427	»	1892 (5 mois)		397	»

RUSSIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Russie d'Europe	4.889.062	kil. carrés
Population — — (1889)	114.378.520	habitants
— moyenne par kil. carré	23	—
Superficie de la Pologne russe	127.319	kil. carrés
Population — — (1890)	8.256.562	habitants
— moyenne par kil. carré	65	—
Armée. Pied de **paix**	30.561	officiers
— —	787.372	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **paix**	818.033	combattants
—	155.537	chevaux
Pied de **guerre** (non compris l'armée territoriale et les troupes cosaques de défense nationale comprenant plus de 5 millions d'hommes)	49.739	officiers
	2.371.007	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **guerre**	**2.420.746**	combattants
—	835.863	chevaux
Chemins de fer : Réseau total d'Europe.	28.327	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	5.6	—
— par million d'habitants	302	—
Télégraphes : Longueur des lignes	124.934	—
— Longueur des fils	290.990	—
— — par million d'hab.	3.098	—
Nombre total des dépêches en 1889	11.071.582	dépêches

BUDGET DE 1891 (*En roubles : 4 francs*)

Dette publique de la Russie et de la Pologne Russe en 1891 :

Roubles-métal	1.008.118.110	r. métal
Roubles-crédit	2.845.291.000	r. papier
Florins Hollande	14.100.000	fl. Holl.
Livres sterling	21.997.900	liv. st.
Francs	1.045.984.000	francs
Total de la Dette publique en francs	**16.059.177.940**	—
Moyenne par habitant	142	—
Dépenses du Ministère de la Guerre	226.652.168	roubles
— — Marine	43.759.924	—
Total de la Guerre et Marine	**270.412.092**	—
Moyenne par habitant	2.3	

COMMERCE EXTÉRIEUR (*En millions de roubles*)

	Importations Europe	Importations Asie	Importations Total		Exportations Europe	Exportations Asie	Exportations Total
1886	393	45	438	1886	453	35	488
1887	344	49	393	1887	585	37	622
1888	344	47	391	1888	747	46	793
1889	387	50	437	1889	705	61	766
1890	375	41	416	1890	637	77	704
1891	»	»	380	1891	»	»	721

SUISSE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Confédération	41.346	kil. carrés
Population (1er décembre 1880)	2.846.102	habitants
— (1er décembre 1888)	2.917.754	—
— par kil. carré (1880)	69	—
— — (1888)	71	—

Armée fédérale. *Effectif en 1891 :*

Pied de Guerre — Armée régulière	127.973	combattants
Pied de Guerre — Landwehr	80.272	—
Pied de Guerre — Landsturm	63.879	—
Total de l'effectif	272.124	—
Chemins de fer. (Réseau total)	3.007	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	73	—
— par million d'habitants	1.036	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.200	—
— Long. des fils	18.238	—
— — par million d'hab.	4.289	
Dépêches transmises en 1890	3.824.040	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en francs*)

Dette publique de la Confédération		francs
Moyenne par habitant		—
Dépenses militaires totales	27.111.079	—
Moyenne par habitant	9	—
Total des dépenses budgétaires fédérales	72.221.019	—
Moyenne par habitant	24	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*millions de francs*)

1887	Importations	totales	837	1887	Exportations	totales	671
1888	—	—	827	1888	—	—	673
1889	—	—	954	1889	—	—	711
1890	—	—	953	1890	—	—	703
1891	—	—	913	1891	—	—	874

Pour les documents statistiques de France, Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie & Hollande, voir le numéro du 10 Juillet 1892.

COMPAGNIE FRANÇAISE

DU

TÉLÉGRAPHE DE PARIS A NEW-YORK

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du 12 Juillet 1892.

Rapport du Conseil d'administration

Messieurs,

Conformément aux prescriptions de nos statuts, nous venons vous soumettre les comptes de l'exercice 1891.

Avant d'entrer dans le détail de ces comptes, nous devons vous expliquer les raisons qui nous ont décidés à convoquer pour aujourd'hui une nouvelle assemblée, sans tenir celle du 31 mai.

Nous avions, en effet, constaté dans les dépôts effectués pour l'assemblée générale du 31 mai des irrégularités, des vices de telle nature, que les délibérations que vous auriez prises à cette date n'auraient pu être l'expression sincère de la volonté de la majorité des actionnaires. Si vous le désirez, nous sommes prêts à vous donner tous les détails de ces irrégularités. Nous avons pensé qu'il était préférable de vous convoquer à nouveau, en veillant à l'observation stricte des statuts et de la loi, et en déjouant toutes les combinaisons.

Ceci dit, voici l'exposé des opérations de votre Compagnie.

Les recettes brutes du trafic se sont élevées à		2.118.368 28
Déduisant les outpayments aux Compagnies étrangères et les redevances au gouvernement français et au Post-Master General, etc.		861.437 49
Il reste comme recettes nettes		1.256.930 79
Les dépenses de l'exercice comprennent :		
1° Les frais généraux	861.317 39	
2° Le steamer *Pouyer-Quertier*	119.873 58	
3° Les réparations de câbles	229.686 50	
		1.210.877 47
laissant un bénéfice de		46.053 32
En comparant le total des recettes nettes de 1891		1.256.930 79
à celui de l'exercice précédent		1.168.442 56
nous constatons une augmentation de produit net de		88.488 23

La comparaison des frais généraux entre les exercices 1890 et 1891 montre, pour ce dernier, une augmentation de 131.147 fr. 74 c. due principalement aux chapitres suivants : personnel, réparations (immeubles, mobiliers, instruments), voyages, intérêts, contentieux. Nous vous en devons l'explication.

Un certain nombre des employés de nos stations étaient arrivés, après un long temps de service, au moment où leur situation devait, en toute équité, être améliorée.

Il est de règle constante, dans les Compagnies de câble transatlantique, d'augmenter tous les trois ans les appointements des opérateurs ; de ce chef, et aussi du fait d'une augmentation du nombre d'opérateurs, dans les stations de Brest, Londres et le Havre, le compte personnel a subi une augmentation de 59.604 42

Le compte loyers et assurances s'est augmenté de 9.751 12

Cette augmentation provient de la création de deux nouveaux bureaux l'un au Havre, l'autre à New-York, que nous avons dû ouvrir pour soutenir la concurrence.

Le compte voyages est augmenté de. 6.117 81

Cette augmentation provient des frais de voyage à New-York et à Washington pour la poursuite de notre demande d'attérir un câble aux Etats-Unis.

Le compte Intérêts est augmenté de. 30.279 37

L'augmentation provient des intérêts que nous avons à payer à la Commercial Cable Company pour les sommes qu'elles nous a avancées lors de nos réparations de câble et de la tentative que nous avons faite sur sa demande de duplexer notre câble Saint-Pierre, Cap Cod.

Le compte contentieux est augmenté de 11.975 87

Cette augmentation provient d'une provision d'honoraires que nous avons dû verser à nos avocats à l'occasion de notre procès contre les Compagnies anglaises.

Le compte réparations (immeubles, mobilier, instruments), s'est augmenté de 10.872 53

Cette augmentation s'explique par la nécessité où nous avons été de réparer notre immeuble de Brest et des frais d'installation du bureau du Havre.

Ces diverses augmentations forment une somme totale de 128.600 fr. 36.

Nous avons dû également engager des dépenses dont l'effet ne se fera sentir que dans un certain nombre d'années : on peut donc les considérer comme une avance. En même temps, nous devons vous signaler que, depuis le 1er janvier 1892 jusqu'à ce jour, les frais généraux ont diminué dans une notable proportion, tandis que les recettes du trafic éprouvaient une augmentation qui se chiffre au 15 mai par 116.000 fr., par comparaison avec la période correspondante de l'année dernière.

Nous avons eu à pourvoir à plusieurs réparations de nos câbles. Les accidents s'étant produits dans la partie de l'Océan Atlantique voisine des côtes américaines, nous avons profité de la présence du steamer *Mackay-Bennett* à Halifax, Nouvelle-Ecosse, pour faire exécuter les travaux par ce repairing steamer, sous la direction des ingénieurs de la maison Siemens.

Section Brest Saint-Pierre : interruption du 10 au 26 juillet à 100 milles environ de l'atterrissage de Saint-Pierre occasionnée par le passage d'un iceberg, La réparation a nécessité l'emploi de 0 m. 1/10 de câble neuf.

Section de Saint-Pierre Cap Cod : interruption du 19 septembre au 4 octobre, causée par une ancre de bateau de pêche, à 200 milles environ de l'atterrissage de Cap Cod. Il a été employé 0 m. 86/100 de câble neuf.

Section Saint-Pierre-Canso : deux interruptions, la première du 24 avril au 6 mai, à 30 milles de l'atterrissage de Saint-Pierre. Le câble amené à bord a montré que la faute provenait d'un coup de hache donné sans doute par un pêcheur pour dégager son ancre. Il a été employé pour la réparation 1 m. 100 de câble neuf.

La seconde interruption de ce même câble s'est produite le 8 septembre à 55 milles de l'atterrissage de Saint-Pierre. La réparation, achevée le 15 du même mois, a coûté l'emploi de 0 m. 513/1000 de câble neuf.

La faible augmentation que vous constaterez sur le compte câbles en magasin est due à l'acquisition d'un type qui nous manquait et que nous avons dû faire construire spécialement afin de n'être pas pris au dépourvu.

Dans les assemblées générales qui ont précédé celle de ce jour, nous vous avons exposé nos projets d'extension par la pose d'un câble reliant les Etats-Unis de l'Amérique du Nord à un point des Antilles. Nous vous avons dit ce que nous espérions de l'exécution de ce projet au point de vue de l'augmentation des recettes de notre trafic et par conséquent au point de vue des avantages qui en seraient la conséquence pour les actionnaires. L'année dernière encore, nous vous signalions les difficultés que nous avions rencontrées auprès du gouvernement des Etats-Unis pour obtenir l'autorisation d'atterrir ce nouveau câble.

Nous avons depuis lors continué nos démarches, qui n'ont pas abouti jusqu'à ce jour ; mais les derniers événements survenus aux Etats-Unis et les changements de personnes qui en ont été la conséquence, nous permettent d'espérer un résultat favorable. Nous avons toujours, du reste, comme dernier moyen la possibilité d'atterrir notre câble à Saint-Pierre, qui, étant possession française, nous dispense de toute autorisation.

Quant au procès qui nous a été intenté par l'Anglo-Americain Telegraph Cº, nous ne pouvons vous préciser l'époque où il pourra recevoir une solution. A la suite de la décision du Conseil d'Etat, que nous vous avons fait connaître, nous avons porté l'affaire devant la Cour d'appel, et nous attendons qu'elle vienne en rang utile pour être plaidée. Nous avons le plus ferme espoir que la décision de la Cour sera conforme à nos intérêts.

La polémique engagée sur les affaires de la Compagnie française du Télégraphe de Paris à New-York nous oblige à sortir de la réserve que nous nous étions imposée et à vous exposer dans toute leur sincérité les motifs qui ont amené la lutte ardente soutenue par les Américains pour s'emparer complètement de l'administration de la Compagnie et pour la gérer à leur guise, au grand détriment des véritables intérêts français.

Il est de notoriété publique, ainsi qu'en témoigne une lettre en date du 1er octobre 1889 de l'honorable M. Tirard, alors président du conseil, ministre du commerce, des postes et télégraphes, qu'une grande quantité d'actions de notre Société sont entre des mains étrangères. Tout le monde sait, en effet, que M. W. Mackay, président de la Commercial Cable Company, s'est rendu acquéreur de vingt mille actions de notre Compagnie depuis 1886, et qu'il les a cédées à ladite Compagnie.

Un traité d'assurance en cas de rupture de câble existe entre cette société et la nôtre.

Depuis six ans les deux Compagnies avaient vécu en fort bonne intelligenee, quand tout d'un coup la guerre a éclaté. Pourquoi ?

Parce que la Commercial Cable Company voulait que le Conseil d'administration de la Compagnie française sacrifiât les intérêts de sa Compagnie à ceux de la Commercial Cable Company et que celui-ci s'est refusé à jouer le rôle qu'on prétendait lui imposer. Voici les faits :

La Compagnie française poursuit depuis quatre ans le projet de poser un câble entre les Antilles et l'Amérique du nord. Elle a négocié, d'une part avec la Société française des Télégraphes sous-marins, dans le but d'obtenir le plus d'avantages possibles pour la Société à l'occasion du câble projeté. Afin de vous permettre d'apprécier l'importance de ces avantages, nous vous donnons ci-dessous l'économie du projet en question :

Le prix du câble à poser entre New-York et Puerto-Plata (île de Saint-Domingue) s'élevait à la somme de 7 millions de francs. Ce prix comprend la construction, la pose du câble ainsi que la fourniture de tout le matériel et instruments pour les opérateurs ; en un mot, le câble prêt à fonctionner. Le paiement devait en être fait au moyen de la remise de quatorze mille obligations de 500 fr. chacune rapportant 25 fr. d'intérêt annuellement et remboursables en vingt-cinq ans.

Dépenses annuelles

1° La somme nécessaire pour l'intérêt et l'amortissement des 14.000 obligations en vingt-cinq ans est par an de	500.000 »
Frais d'une station à Puerto-Plata	35.000 »
2° Augmentation du personnel de notre station de New-York	15.000 »
Total	550.000 »

Recettes annuelles

1° Dépêches sans voie qui nous seraient attribuées par le traité avec le gouvernement français et d'après un relevé fait à l'administration des postes et télégraphes	900.000 »
2° Dépêches provenant des lignes actuellement en fonctionnement du réseau des Antilles	300.000 »
Total	1.200.000 »
Déduisant les dépenses	550.000 »
Il reste un bénéfice net annuel de	650.000 »

sans tenir aucun compte du trafic du Brésil que les statistiques du commerce donnent comme très considérable.

La Commercial Cable Company, au courant de ces négociations, les a toujours et complètement approuvées.

Il ne restait plus qu'à obtenir du gouvernement des Etats-Unis l'autorisation d'atterrir le nouveau câble. M. Mackay, président de la Commercial Cable Company, s'était porté fort, vis-à-vis de nous et en présence des constructeurs d'obtenir cette autorisation. Nous devons reconnaître qu'au mois de mars 1891, il a fait, avec l'administrateur délégué de la Compagnie, des démarches à Washington dans le but d'obtenir cette autorisation. Nous en apportons la preuve, du reste, dans la note des frais de voyage de New-York à Washington qu'il a adressée à la Compagnie et que nous avons payée.

L'obtention du droit d'atterrir a rencontré de grandes difficultés, mais de l'avis des plus célèbres jurisconsultes des Etats-Unis, ces difficultés n'étaient pas insurmontables, et nous avons continué nos démarches pour l'obtenir ; quand, au mois de juin 1891, M. Mackay nous a envoyé trois représentants

le la Commercial Cable Company : MM. Mackay junior, son fils, G. Ward, directeur de la Compagnie, et Hosmer, un de ses vice-présidents, avec mission de nous faire connaître que la Commercial Cable Company ne voulait plus que notre Compagnie donnât suite à son projet de faire le câble de jonction aux Antilles.

Ces messieurs ont ajouté que la Commercial Cable Company et la Canadian avaient acheté le câble d'Halifax aux Bermudes et qu'ils feraient eux-mêmes par ce câble la jonction proposée. Nous avons répondu que nous ne pouvions renoncer à notre projet pour deux raisons : la première c'est que ce serait déserter les intérêts de la Compagnie française, ce que nous ne ferions à aucun prix, la seconde, c'est que nous nous étions engagés vis-à-vis des actionnaires et du gouvernement français à poursuivre ce projet et que nous ne saurions non plus manquer à ce double engagement. Nous avons donc continué nos démarches à Washington et nous avons dû prendre de nouveaux auxiliaires, puisque M. Mackay ne voulait plus nous prêter son concours.

A partir de ce moment, le renversement du Conseil en fonctions et son remplacement par un instrument plus docile à obéir aux ordres de M. Mackay ont été décidés.

Il vous appartient, Messieurs de décider si vos mandataires ont bien défendu vos intérêts en résistant énergiquement aux injonctions de M. Mackay.

Deux de nos collègues, MM. Jules de Castro et Gabriel Chabert se sont retirés, nous privant ainsi de leur utile et dévoué concours. Vous vous rappelez, Messieurs, le terrible accident de Saint-Mandé : M. Gabriel Chabert fut au nombre des victimes de la collision, et sa santé, cruellement ébranlée, n'a pu, à l'heure actuelle, se rétablir au point de lui permettre de reprendre ses occupations. Sa retraite s'explique d'elle-même et vous vous associerez à ses collègues pour lui adresser l'expression de votre sympathie.

Rapport des Commissaires

Messieurs,

Vous avez bien voulu, dans votre dernière assemblée générale, nous conférer le mandat d'examiner, conformément à la loi, les comptes de l'exercice 1891 et de vous rendre compte de notre vérification : c'est ce que nous allons faire.

Vous nous aviez adjoint un troisième commissaire, M. Bastien ; mais celui-ci a cru devoir résigner son mandat au cours de l'exercice pour des raisons de convenance personnelle.

La comptabilité de la Compagnie Française du Télégraphe de Paris à New-York est claire et bien tenue ; nous avons constaté que tous les soldes des comptes figurant à l'inventaire et au bilan sont conformes à ceux du grand livre. Nous avons peu de choses à dire de ces comptes.

Parmi les comptes débiteurs le plus important, celui des expéditeurs à Paris, a réglé à l'heure où nous écrivons le solde de 137.169 fr. 50 c. pour lequel il est compris dans le total des comptes courants débiteurs. Le compte droits de transmission dont nous avons déjà parlé, il y a deux ans, va toujours en augmentant jusqu'à l'époque où se rouvrira l'ère des dividendes.

Le compte immeubles a augmenté d'environ 22.000 fr. Cette somme représente le coût d'une construction faite pour loger les employés à Orléans, point terminus de la ligne sur la côte américaine.

Le compte câbles en magasin a également augmenté d'une cinquantaine de mille francs par suite de la livraison, par la maison Siemens, des quantités convenues par traités antérieurs.

Les intérêts et l'amortissement incombant pour cet exercice au compte indemnité Submarine ont été payés et ont augmenté d'autant le chiffre des valeurs immobilières. Nous avons déjà expliqué qu'il ne résulte pas de ce chef pour la Compagnie française de charges plus fortes qu'à l'époque où elle payait sa redevance annuelle à la Submarine elle-même.

Si maintenant nous examinons le compte exploitation, nous constatons avec satisfaction que le trafic a donné une plus-value sur le dernier exercice. Malheureusement, les frais généraux se sont élevés dans une proportion plus forte que les recettes, 31.147 fr. 74 c. contre 88.488 fr. 23 c. Cette augmentation des frais généraux tient principalement à l'augmentation (60.000 fr.) qu'il a fallu accorder au personnel, pour se conformer aux usages des Compagnies concurrentes qui augmentent le leur tous les trois ans, tandis que celui de la Compagnie française ne l'avait pas été depuis cinq ans.

Nous vous proposons, messieurs, d'approuver les comptes de l'exercice 1891 tels qu'ils vous sont présentés par votre Conseil d'administration.

Paris, le 15 avril 1892.

FRÉD. ROSSIGNOL, E. DE MONROTY.

Exploitation

Du 1er janvier au 31 décembre 1891

Recettes nettes du trafic	1.256.930 79
Frais généraux	
Impôts	6.734 83
Conseil d'administration	50.000 »
Commissaires des comptes	6.000 »
Personnel	503.138 89
Loyers et assurances	67.701 35
Eclairage et chauffage	12.963 72
Publicité	19.092 40
Habillement et lingerie	1.677 85
Poste et télégraphe	7.045 46
Voyages	22.702 34
Frais de bureaux	30.227 57
Réparations (immeubles, mobilier, instruments)	18.688 93
Entretien des lignes terrestres	13.484 10
Contentieux	20.179 42
Dépenses diverses	4.000 »
Agence du Havre	2.260 »
Agio et change	19.691 51
Intérêts	32.757 89
Dépréciation du matériel et du mobilier	22.971 13
Steamer *Pouyer-Quertier*	119.873 58
Réparations des câbles	229.686 50
	1.210.877 47
Bénéfice de l'exercice 1891	46.053 32
Pertes des exercices antérieurs	1.209.873 53
A déduire :	
Bénéfice de l'exercice 1891	46.053 32
Solde du compte de profits et pertes au 31 décembre 1891	1.163.820 21

Bilan au 31 décembre 1891

ACTIF

En caisse à Paris et dans les stations	11.752 75
En caisse chez nos banquiers	177.734 20
Comptes courants débiteurs	772.768 55
Câbles en magasin	672.201 »
Matériel S. S. Pouyer-Quertier	71.281 21
Matériel	308.769 85
Mobilier	56.400 46
Loyer et gaz d'avance	11.855 »
Câbles et navire	33.907.972 72
Immeubles	285.622 41
Indemnité Submarine Co	198.368 75
Augmentation et amélioration des cables (réseau Américain)	677.662 70
Apport	500.000 »
Frais de constitution	4.562.351 65
Frais de premier établissement	1.295.725 74
Profits et pertes	1.163.820 21
Total	44.674.287 20

PASSIF

Capital	42.000.000 »
Réserve statutaire	863.257 14
Amortissement	185.790 15
Effets à payer	162.423 35
Comptes courants créditeurs	1.462.816 56
Total	44.674.287 20

EMPRUNT NORVÉGIEN 3 0 0 1888

MM. les porteurs de titres de l'**Emprunt Norvégien 3 0/0 1888** sont informés que le coupon d'intérêt échéant le **1er août prochain** sera payé, à partir de cette époque, chez **MM. E. Hoskier et Cie**, banquiers à Paris, 39, boulevard Haussmann, à raison de 7 fr. 56 par titre de 504 francs.

COMPAGNIE NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ

RECETTES

Mois de juin 1892	9.709 70
— 1891	5.985 45
Augmentation pour le mois de juin 1892	3.724 25
Recettes des six premiers mois de 1892	74.099 30
Recettes des 6 premiers mois de 1891	43.270 25
Différence	30.829 05

Soit une augmentation de 72 0/0 environ pour les six premiers mois de 1892.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

CONVERSION

des Obligations Communales

DES

Emprunts 3 % 1860, 4 % 1875 et 4 % 1881-86

et

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Le Jeudi 21 Juillet 1892

A

500.000 OBLIGATIONS COMMUNALES

DE 500 FRANCS

Rapportant 16 francs d'intérêt par an et participant chaque année à 800.000 francs de lots.

(*Décision ministérielle du 28 juin 1892.*)

PRIX D'ÉMISSION :

Pour les titres libérés délivrés en échange des obligations à convertir (*Souscriptions irréductibles*) .... **495 fr.**

Pour les titres non libérés souscrits contre espèces (*Souscriptions réductibles*) .... **497 fr. 50**

ainsi répartis :

20 fr.	en souscrivant, le 21 juillet 92.
30	à la répartition.
100	du 25 au 30 juin 1893.
100	du 25 au 30 juin 1894.
100	du 25 au 30 juin 1895.
147 50	du 25 au 30 juin 1896.
Total **497 50**	

Avec faculté de libération intégrale par anticipation

Ces obligations participeront chaque année, les 22 mars, 22 juin, 22 septembre et 22 décembre à **4 tirages** comprenant chacun **200.000 Fr. de LOTS.**

CHAQUE TIRAGE COMPORTE :

1	obligation remboursée par	**100.000 fr.**
1	— — —	**30.000 fr.**
2	obligations remboursées par 10.000 francs, soit	**20.000 fr.**
4	obligations remboursées par 5.000 francs, soit	**20 000 fr.**
30	obligations remboursées par 1.000 francs, soit	**30.000 fr.**
	Ce qui fait :	
38	lots par tirage pour	**200.000 fr.**

Soit : **152** lots par année pour. **800.000 fr.**

Le 1er tirage aura lieu le 21 septembre 1892.

I. — Souscriptions par conversion

Les obligations Communales des emprunts 3 0/0 1860, 4 0/0 1875 et 4 0/0 1881-86, appelées à la conversion pourront être échangées jusqu'au 21 juillet 1892 contre des obligations de la présente émission.

Dans cet échange, les obligations nouvelles seront délivrées au prix de 495 fr. et les obligations anciennes seront comptées au pair augmenté des intérêts en cours jusqu'au 1er juillet 1892, date de la jouissance des nouveaux titres, sauf déduction des impôts.

Toutes les obligations des emprunts ci-dessus qui n'auront pas été présentées à la conversion seront remboursées, à partir du 1er octobre 1892, au pair augmenté du prorata du coupon en cours et sous déduction des impôts.

II. — Souscriptions en espèces.

Les obligations qui n'auront pas été absorbées par la conversion seront réparties entre les souscriptions en espèces, au prorata des demandes.

Les libérations intégrales par anticipation sont admises au moment de la répartition et aux époques des versements.

Pendant la période des versements, les souscripteurs d'obligations non libérées toucheront, sur le montant de leurs versements, un intérêt de 3 0/0 qui viendra en déduction des termes exigibles.

La souscription sera ouverte
le JEUDI **21** *JUILLET* **1892**

A PARIS :

Au Crédit Foncier de France, — Au Comptoir national d'Escompte — A la Société Générale, — A la Société de Crédit industriel et commercial, — A la Banque de Paris et des Pays-Bas, — Au Crédit Lyonnais, — A la Banque d'Escompte de Paris, — Au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, — A la Compagnie Foncière de France, — A la Banque Parisienne, — A la Banque Internationale de Paris, et à la Chambre Syndicale des Agents de change

DANS LES DÉPARTEMENTS :

Chez MM. les **Trésoriers-Payeurs généraux.**
Chez MM. les **Receveurs particuliers des Finances**

DANS LES AGENCES ET SUCCURSALES DES SOCIÉTÉS CI-DESSUS INDIQUÉES'

A L'ETRANGER :

Dans les agences et succursales des mêmes Sociétés.

On peut souscrire dès à présent par correspondance et envoyer les titres à convertir.

Le montant de toute souscription par *correspondance* devra être accompagné de 0 fr. 50 pour frais d'envoi des récépissés et titres.

Les souscriptions par liste ne sont pas admises

Pour les détails voir le prospectus.

SOCIÉTÉ DES IMMEUBLES DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME : CAPITAL 15 MILLIONS

Siège social : 9, rue Marsollier — PARIS

Obligations foncières remboursables à 1.000 francs

Numéros sortis au tirage du 9 juillet 1892

1.697	33.783	68.544	95.107	126.570
10.168	38.388	80.670	107.478	137.080
12.480	43.229	82.008	109.795	139.351
12.793	50.898	82.822	114.756	141.449
14.336	52.872	87.058	120.159	148.784
20.162	54.396	89.088	123.425	
27.510	64.588	89.531	124.926	

Les obligations ci-dessus sont remboursables à 1.000 francs, à partir du 10 août prochain.

Le prochain tirage aura lieu le 10 Octobre 1892.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 24 au 30 juin......... 9.985
— depuis le 1er janvier 1892. 249.020

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER ANDALOUS

Le coupon nº 4, échéant le 1er août 1892, des obligations 3 0/0 2e série, de la Compagnie, sera payé à partir de cette date, à raison de 7 fr. 20 net d'impôts :

A Paris, à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin ;

A Bruxelles et à Genève, à la caisse de la succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas ;

A Madrid, en pesetas, à la caisse de l'Agence du Crédit Lyonnais;

A Barcelone, en pesetas, à la caisse du Credito Mercantil.

A partir de la même date et aux mêmes caisses, il sera procédé au remboursement des obligations 3 0/0 des Chemins de fer Andalous, 2e série, sorties au tirage du 10 février 1892, et dont la liste a été publiée dans le *Journal officiel* du 19 février suivant.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursion de Paris aux Châteaux de la Loire, par trains rapides et à prix réduits. — Visite de Blois et de Chambord. — Départ de Paris (Gare d'Orléans) le Dimanche matin 24 juillet. - Retour à Paris le même jour.

D'accord avec l'Agence des *Indicateurs Duchemin*, la Compagnie fera émettre, du 15 juillet au 22 juillet inclus, des Billets d'excursion comprenant :

1o Le transport en chemin de fer;

2o Les repas (vin compris); 3o le transport en omnibus et en voitures; 4o les entrées dans les monuments; 5o les soins des Guides-Conducteurs de l'excursion, par les soins et sous la responsabilité de l'Agence des *Indicateurs Duchemin.*

Prix de l'excursion complète : 1re classe, 30 fr.; 2e classe, 25 fr. 75; 3e classe, 22 fr.

Le nombre des places est limité.

Les Billets sont délivrés dans les bureaux de l'Agence des *Indicateurs Duchemin*, 20, rue de Grammont, à Paris.

On peut se procurer des renseignements et des prospectus détaillés :

A la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz); 8, rue de Londres; 7, rue Paul-Lelong; 5, rue Gaillon; 30, rue Notre-Dame-de-Nazareth; 6, place Saint-Sulpice; 6, rue Française; 7, place de la Madeleine; 21 bis, rue de Paradis; 34, boulevard de Sébastopol; 63, rue des Archives; 18, rue J.-J. Rousseau.

Avis. — Les Voyageurs n'auront pas droit à la franchise des bagages.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

A PRIX RÉDUITS POUR

ROYAT & LAQUEUILLE

Pendant la Saison thermale, du 1er Juin au 30 Septembre, la Compagnie d'Orléans délivre, à toutes les gares de son réseau : 1o pour la station de Laqueuille desservant les stations thermales du Mont-Dore et de La Bourboule; 2o pour la station de Royat, des billets aller et retour réduits de 25 % en 1re classe et de 20 % en 2e et 3e classes sur le double des prix des billets simples.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins desdites stations donne droit au porteur à un arrêt en cours de route, à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 % du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ, soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y lieu, soit à la gare destinataire, *mais ava l'expiration de la durée de validité d billets.*

Les voyageurs munis de ces billets peuve faire usage des places de luxe, à la conditio de payer intégralement le supplément afférei auxdites places.

AVIS. — Les Voyageurs obtiennent, sur leur de mande, soit à la gare de départ, soit au bureau d Correspondant de la Compagnie à Laqueuille, de billets d'aller et retour réduits de 25 % pour l Mont-Dore et La Bourboule.

Du MONT-DORE et de LA BOURBOULE à ROYAT et CLERMONT-FERRAND
et vice versâ.

De BORT à LAQUEUILLE (Le Mont-Dore et La Bourboule), ROYAT et CLERMONT-FERRAND *et vice versâ.*

Billets d'Aller et Retour à prix réduits

VALABLES PENDANT 3 JOURS

COMPAGNIE DE L'OUEST

La Compagnie de l'Ouest va pouvoir réaliser, lors de la mise en vigueur de son Service d'Été, diverses améliorations qui seront, croyons-nous, très appréciées du public voyageur.

Sur le Havre, le train-omnibus, qui partait à midi 30', ne partira désormais qu'à midi 55'. En outre, il sera semi-direct entre Rouen et le Havre, ne desservant plus qu'Yvetot, Bolbec-Nointot et Beuzeville, et arrivera au Havre à 6 h. 41' soir, au lieu de 8 heures soir. Les voyageurs de 2e et de 3e classe gagneront ainsi 1 h. 44' sur la durée complète du trajet, qui était de 7 h. 30' et qui ne sera plus que de 5 h. 46'.

Sur Alençon, par le Mans, les voyageurs de 2e et de 3e classe vont pouvoir partir de Paris-Saint-Lazare 1 heure plus tard (10 heures au lieu de 9 heures du soir), tout en arrivant à la même heure à destination.

Enfin, sur les au-delà du Mans vers Laval, Alençon, Angers, les voyageurs de 3e classe seront admis dans le train express partant de Paris-Montparnasse à 5 heures du soir.

On voit que la Compagnie de l'Ouest s'occupe aussi bien des rapidités de communication pour les voyageurs de 2e et 3e classes que pour ceux de 1re classe.

Chemins de fer de l'Ouest et du London Brighton

SERVICES DE PARIS A LONDRES

Par Rouen, Dieppe et Newhaven, en 9 h. 1/2 par Service de Jour. En 11 h. par Service de Nuit.— Services à heures fixes toute l'année : Départs de Paris-St-Lazare à 9 h. du matin et à 8 h. 50 du soir.

Billets simples, valables pendant 7 jours : 1re cl , 41 fr. 25; 2e cl., 30 fr.; 3e cl. 21 fr. 25; plus 2 fr. par billet, pour droits de port à Dieppe et à Newhaven.

Billets d'Aller et Retour, valables pendant 1 mois : 1re cl., 68 fr. 75; 2e cl., 48 fr. 75; 3e cl., 37 fr. 50.; plus 4 fr. par billet, pour droits de port à Dieppe à Newhaven.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

FRANCE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la République	528.876	kil. carrés
Population continentale en 1891	38.343.192	habitants
— — en 1886	38.218.903	—
— par kil. carré en 1891	72	—
— — en 1886	72	—
Armée. Pied de paix	30.341	officiers
— — s.-off., capor., brig.	116.371	
— — hommes	392.315	
Total de l'effectif de paix	508.686	
Chevaux	129.576	
Effectif probable de guerre	3.850.000	off. et sold.
Chemins de fer. Rés. total 1er janv. 1892.	37.479	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	71	—
— par million d'habitants	986	—
Télégraphes. Long. des lignes (1891)	103.781	—
— — des fils (1891)	329.158	—
— — par million d'habit.	8.662	—
Nombre total des dépêches en 1891	39.246.287	dépêches

BUDGET DE 1892 (*en francs*)

Dette publique : 3 % perpétuel	14.276.625.400	francs
— 3 % 1891	939.179.200	—
— 3 % amortissable	4.061.063.500	—
— 4 ½ 1883	6.789.784.000	—
Total de la dette publique	26.066.952.100	francs
Moyenne par habitant	682	—
Dépenses du ministère de la guerre	645.754.425	—
— — de la marine	218.396.332	—
Total de la guerre et de la marine	864.150.757	francs
Moyenne par habitant	22.5	—
Total des dépenses budgétaires	3.251.524.174	—
Moyenne par habitant	84.7	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de francs*)

1887	Importations totales	4.026	1887 Exportations totales	3.246
1888	— —	4.107	1888 — —	3.247
1889	— —	4.317	1889 — —	3.704
1890	— —	4.423	1890 — —	3.720
1891	— —	4.921	1891 — —	3.627
1892	6 mois	2.879	1892 6 mois —	1.871

ALLEMAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de l'Empire	540.419	kil. carrés
Population (1er déc. 1885)	46.855.704	habitants
— (1er déc. 1890)	49.426.384	—
— par kil. c. (1885)	87	—
— — (1890)	91	—
Armée. Pied de paix	20.440	officiers
— —	486.983	soldats
— —	93.908	chevaux
— Pied de guerre : Environ	4.500.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	41.798	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	79	—
— par million d'habitants	853	—
Télégraphes. Longueur des lignes	103.308	—
— — des fils	351.859	—
— Long. des fils par million d'hab.	7.180	—
Dépêches transmises en 1890	27.020.074	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en marcs de 1 fr. 25*)

Dette publique de l'Empire	1.346	millions
— des États confédérés	9.102	—
Total de la dette allemande	10.448	—
Moyenne de la dette par habitant	213	marcs
Dépenses militaires totales de l'Empire	477	millions
— pour la marine	84	—
Total pour la guerre et la marine	561	—
Moyenne par habitant	11	marcs
Dépenses totales de l'Empire et des États	3.504	millions
Moyenne par habitant	73	marcs

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	3.124 millions	Export. totales	3.135 millions
1888	—	3.290 —	—	3.205 —
1889	—	4.015 —	—	3.166 —
1890	—	4.162 —	—	3.328 —
1891	—	4.150 —	—	3.175 —
1892 (3 mois)		1.128 —	1892 (3 mois)	827 —

ANGLETERRE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du Royaume-Uni	314.628	kil. carrés
Population — (4 avril 1881)	35.241.482	habitants
— — (5 avril 1891)	37.888.153	—
— par kil. carré en 1881	112	—
— — en 1891	120	—
Armée. Pied de paix	10.081	officiers
— —	216.114	soldats
— —	26.962	chevaux
— Pied de guerre (environ)	724.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	32.304	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	102	—
— par million d'habitants	854	—
Télégraphes. Long. des lignes	50.918	—
— — des fils	310.899	—
— — par million d'hab.	8.437	—
Dépêches transmises en 1890	55.658.088	dépêches

BUDGET DE 1891-92 (*en livres sterl. = 25.25*)

Dette publique du Royaume-Uni	674.310.684	Liv. st.
— Moyenne par habitant	17.8	—
Dépenses militaires du Royaume-Uni	17.545.000	—
— pour la marine —	14.215.000	—
Total pour la guerre et la marine	31.760.000	—
Dépenses totales du Royaume-Uni	90.264.000	—
— Moyenne par habitant	2.4	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	362.227.564 L. st.	1887 Exp. tot.	281.262.885 L. st.
1888	—	387.635.743 —	1888 —	298.577.541 —
1889	—	427.637.595 —	1889 —	315.592.679 —
1890	—	420.691.997 —	1890 —	328.252.118 —
1891	—	435.691.279 —	1891 —	309.068.866 —
1892 (6 mois)		212.650.098 —	1892 (6 mois)	144,070.364 —

AUTRICHE-HONGRIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la monarchie austro-hong.	625.557	kilom. car.
Population totale — (31 déc. 1880)	37.882.712	habitants
— — (31 déc. 1890)	41.345.329	—
— — par k. c. en 1880	61	—
— — — en 1890	66	—
Armée. Pied de paix	21.361	officiers
— —	316.058	soldats
— —	56.930	chevaux
— Pied de guerre (environ)	1.872.000	of. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	26.734	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	42	—
— par million d'habitants	647	—
Télégraphe. Longueur des lignes	64.437	—
— Longueur des fils	188.338	—
— — par million d'hab.	4.560	—
— Dépêches transmises en 1891.	13.085.951	dépêches

BUDGET DE 1891 (*En florins autrichiens de 2 fr. 50*)
(Pour toute la monarchie austro-hongroise)

Dette publique de la monarchie	3.832.995.319	florins
— Moyenne par habitant	92.8	—
Dépenses militaires de la monarchie	142.584.835	—
— pour la marine	11.344.533	—
Total pour la guerre et la marine	153.929.368	—
— Moyenne par habitant	3.7	—
Dépenses totales de la monarchie	933.822.350	—
— Moyenne par habitant	22.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	568 mill. fl.	1887 Exp. totales	672 mill. fl.
1888	—	533 —	1888 —	728 —
1889	—	589 —	1889 —	766 —
1890	—	610 —	1890 —	771 —
1891	—	648 —	1891 —	801 —

HOLLANDE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	32.538	kil. carrés
Population continentale (31 déc. 1889)	4.511.415	habitants
— (31 déc. 1890)	4.564.565	—
— par kil. carré en 1889	137	—
— — en 1890	138	—
Armée, Pied de paix	786	officiers
— —	21.221	s.-off. et sold.
— Pied de guerre **Total** général	185.628	off. et sold.
Chemins de fer (En 1891) Rés. total	2.619	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	81	—
— par million d'hab.	582	—
Télégraphes. Long. des lignes	5.244	—
— — des fils	18.283	—
— — par million d'hab.	4.062	—
Nombre total des dépêches en 1890	4.326.296	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en florins de Hollande = 2 fr. 10*)

Dette publique en 1891	1.088.361.160	florins
Moyenne par habitant	241	—
Dépenses du ministère de la guerre	21.352.860	—
— — de la marine	14.353.242	—
Total de la guerre et de la marine	35.706.102	—
Moyenne par habitant	8	—
Total des dépenses budgétaires	136.592.192	—
Moyenne par habitant	30	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de florins*)

	Importations			Exportations		
	1888	1889	1890	1888	1889	1890
Objets de consommat.	316	370	373	261	310	312
Matières brutes	305	306	328	205	190	240
Objets manufacturés	89	185	177	103	182	193
Objets divers	551	379	414	529	306	336
Métaux précieux	10	4	8	18	15	6
Totaux	1.272	1.245	1.299	1.115	1.004	1.087

Pour les documents statistiques de Belgique, Espagne, Italie, Russie, Suisse, voir le numéro du 17 Juillet 1892.

BANQUE HYPOTHÉCAIRE D'ESPAGNE

Assemblée générale du 14 Mai 1892

Voici un résumé du rapport lu à l'assemblée de la Banque Hypothécaire d'Espagne :

« Dans l'assemblée générale des actionnaires de la Banque hypothécaire, le 14 mai dernier, il a été donné lecture du mémoire sur les opérations de l'année 1891. Ce mémoire est divisé en quatre parties pour plus de clarté dans l'exposition.

« Dans la première partie, il est rendu compte des opérations qui constituent l'objet principal de la Société, c'est-à-dire les prêts hypothécaires et les cédules émises en représentation de ces prêts.

« Durant l'année 1891, la Banque a fait 235 prêts pour une valeur de 8.750.850 pesetas et elle en avait fait, en 1890, 236 pour une valeur de 9.434.600 pesetas. Cette diminution s'explique par le fait que la Banque n'a pas réalisé de prêts avec les corporations en 1891, et en 1890 elle en avait fait pour 700.000 pesetas. En revanche, le chiffre des prêts hypothécaires à long terme a été plus grand et se serait élevé au delà des chiffres de la meilleure année depuis la fondation « s'il n'était survenu, en « Espagne, une crise économique qui a paralysé « les affaires en général et a élevé l'intérêt de l'ar- « gent, obligeant le Conseil de porter de 5 à 5 1/2 « l'intérêt des prêts hypothécaires et à procéder « avec beaucoup de circonspection dans l'acceptation « des garanties et à modérer à la fois la valeur des « quantités sollicitées par ceux qui recherchaient « des prêts ».

« Le détail des prêts hypothécaires en 1891 fut :

Prêts à longs termes, 228 pour.........	8.305.850
Prêts à courts termes, 7 pour..........	445.000
Total.........	8.750.850

« En 1891, on sollicita de la Banque 497 prêts pour une valeur de 27.085.000 pesetas et il a accordé 131 prêts pour une valeur de 5.213.750. En 1890, on avait fait 370 demandes de prêts pour une valeur de 19.139.690 pesetas et la Banque avait accordé 114 prêts pour 4.092.100 pesetas. Les prêts retirés par les pétitionnaires s'élevèrent au chiffre de 86 pour 2 millions 864.440 pesetas pour 1891. A la fin de 1891, il y avait 240 demandes de prêts pour une valeur de 13.564.750 pesetas sur lesquelles la Banque n'avait pas encore prononcé, et à la fin de 1890 il y en avait 188 pour une valeur de 10.925.000 pesetas. Le montant des remboursements anticipés en 1891 fut 2.821.581 pesetas, soit 833.000 pesetas de moins qu'en 1890.

Depuis la fondation, et jusqu'à la fin de 1890, la Banque avait fait 2.785 prêts pour la valeur de 125 millions 504.565 pesetas et en ajoutant à ces chiffres les 228 prêts pour une valeur de 8.305.850 pesetas en 1891, on arrive au total de 3.013 prêts valant 133.814.415 pesetas. Sur ce chiffre, on a amorti des prêts pour une somme de 49.007.587 pesetas. Il restait donc, au 31 décembre 1891, des prêts à long terme pour 84.802.827 pesetas 40, auxquels il faut ajouter 1.166.500 pesetas de prêts à court terme et 1.374.981 pesetas 89 de prêts aux corporations pour arriver au total des opérations de prêts : 87.344.309 pesetas 88.

Il y avait à faire rentrer, en 1891, des annuités semestrielles pour une valeur de....

Il y avait à faire rentrer, en 1891, des annuités semestrielles pour une valeur de....	5.580.375 28
Et sur ce chiffre on a recouvré......	5.156.383 00
Il restait en souffrance au 31 décembre 1890..............................	423.992 28
En ajoutant à ces..........................	423.992 28
les annuités dues le 31 décembre 1891.	2.496.040 08
Total.......	2.920.032 36

Le mémoire ajoute qu'on a réduit ces 2.920.032 pesetas 36 à 991.382 pesetas 54 dans le premier trimestre de 1892 et quelques débiteurs ont payé 142 mille 299 pesetas 23 à valoir sur leurs dettes.

La commission sur le capital comprise dans les annuités a produit :

En 1890	sur les prêts à long terme....	490.259 48
—	sur les prêts des corporations.	5.559 20
En 1891	sur les prêts à long terme....	510.551 18
—	sur les prêts des corporations.	8.736 80

Le 1 0/0 de réduction sur le capital des prêts a produit :

En 1890	sur les prêts à long terme....	81.477 60
—	sur les prêts des corporations.	11.500 00
En 1891	sur les prêts à long terme....	84.458 50
—	sur les prêts des corporations.	2.700 »

dont il faut déduire 20.620 pesetas pour les intermédiaires.

L'indemnisation pour les remboursements anticipés a été :

En 1890	pour les prêts à long terme...	76.614 »
—	pour les prêts à court terme...	1.201 26
En 1891	pour les prêts à long terme...	53.889 24
—	pour les prêts à court terme...	2.600 »

Le capital nominal des cédules hypothécaires en circulation au 31 décembre 1890 était de 80.208.500 pesetas, réduit à 78.332.726 pesetas 70 par l'amortissement du tirage du 2 janvier 1891. On émit en 1891 des cédules pour une valeur de 6.965.000 pesetas. On a amorti en 1891 pour une valeur de 2.443.238 pesetas 55. Le solde effectif qui figure au passif comme valeur effective des cédules en circulation est de 78.349.295 pesetas 07 au 1er janvier 1892, chiffre qui est inférieur de 6.453.532 pesetas 42 à la valeur des cédules en circulation le 31 décembre 1891.

Au 31 décembre 1890 le capital nominal des obligations 5 0/0 en circulation était de 7.500.000 pesetas, on en a amorti en 1891 pour 2.500.000 pesetas et en déduisant cette somme et les primes à amortir pour une valeur de 203.420 pesetas 12, on arrive à obtenir un solde de 4.796.579 pesetas 88 comme la valeur effective des obligations en circulation au 31 décembre 1891. Au 31 octobre 1891 le Conseil a décidé de « faire une nouvelle émission de « 12.000 obligations 5 0/0 amortissable en six ans « à partir du 1er janvier 1892, en représentation de « la masse de pagarès de biens nationaux escomptés au Trésor, mobilisant ainsi une partie du ca- « pital de la Société employé dans cette opération, « qui s'élevait à la susdite date à 12.629.297 pese- « tas 39. » Le Conseil ne crut pas opportun de mettre de suite en circulation toutes ces obligations, et il en a aliéné seulement une partie au pair, et il va se défaire du reste petit à petit à partir de ce jour, à moins que les circonstances ne le poussent à faire autrement.

Seconde partie du Rapport.

Elle donne des explications détaillées sur les différents chapitres du bilan de la Banque hypothécaire. A l'actif nous relevons du chef des actionnaires 30 millions représentant le 60 0/0 non payé sur la valeur des actions, c'est-à-dire le 60 0/0 du capital social de 50 millions. Le solde du chapitre de la Caisse et Banque d'Espagne au 31 décembre 1891 s'élevait à 10.105.024 pesetas 76. A la même date le Portefeuille avait 3.176.691 pesetas 62 représentés par des effets sur l'Espagne et l'étranger, des cédules et obligations de la Banque elle-même, des coupons et des Bons Cubains. L'immeuble et le mobilier représentaient 2.489.691 pesetas 52. Les prêts hypothécaires 87.344.309 pesetas 38. Au 31 décembre 1891 il y avait au chapitre des semestres d'annuités 423.992 pesetas 28 pour semestres dus jusqu'au 31 décembre 1891, 2.496.040 pesetas 09 pour le semestre du 31 décembre 1891, 61.256 pesetas 98 pour les semestres de prêts à court terme et corporations. Le Trésor devait à la Banque hypothécaire 4.804.030 pesetas 53. Le chapitre des divers s'élevait à 1 million 793.409 pesetas 53. Le chapitre d'immeubles séquestrés et vendus à terme s'élevait à 3.197.856 pesetas 84. La Banque avait placé 11.671.479 pesetas 55 en 4 0/0 amortissable lors de l'émission faite par le Trésor au mois de décembre 1891. Les Comptes courants s'élevaient à 688.484 pesetas 60 au 31 décembre 1891. Le solde des prêts sur les valeurs et reports étaient de 2.297.110 pesetas. La Banque avait enfin des pagarés du Trésor pour biens nationaux 15.085.901 pesetas 65 au 31 décembre 1891.

Au passif nous relevons comme traits saillants : Le capital social de 50 millions de pesetas représenté par cent mille actions de 500 pesetas chacune, sur lesquelles on n'a versé que 40 0/0.

Les réserves sont : la réserve obligatoire s'élevant 1.992.878 pesetas 65 et la réserve spéciale à 1.121 mille 144 pesetas 92, ensemble 3.114.023 pesetas 57, qui seront renforcés par 95.130 pesetas 10 du chef de l'année 1891.

Les cédules en circulation qui s'élèvent à 78.349.295 pesetas 07 effectifs, les cédules à amortir 1.289.011 pesetas 85 ; les cédules amorties à rembourser, 147.800 pesetas ; les obligations 5 0/0 dont la valeur effective est 4.796.579 pesetas 88 et 33.000 pesetas d'obligations amorties à rembourser. Le chapitre de divers s'élève à 2.475.590 pesetas 25, celui des souscripteurs aux obligations 5 0/0 à 2.009.712 pesetas 84 ; la souscription à l'emprunt 4 0/0 amortissable du 30 décembre 1891 à 13.994.640 pesetas. Les comptes courants figurent au passif pour 10.132.688 pesetas 24, avec intérêt de 1/2 pour les comptes payables à vue, 1 0/0 à 8 jours et 2 0/0 à trois mois. Le chapitre des paiements différés de prêts s'élève à 1.454.343 pesetas 05, celui des effets à payer à 44.396 pesetas 29 au 31 décembre 1891. Enfin, nous voyons au passif les intérêts à payer : 2.295.991 pesetas 16 pour coupons échus d'actions et cédules non présentés, 2 millions 456.604 pesetas 26 pour escompte de pagarès de biens désamortis, 419.232 pesetas 88 pour reliquat des exercices antérieurs et 529.560 pesetas 51 pour solde du compte de « profits et pertes « en 1891 après répartition en acompte d'un divi- « dende de 6 0/0 et déduction faite de la contribution « afférente à ce dividende. »

Troisième partie du Rapport

Il s'agit du compte des profits et pertes en 1891 :

Les produits s'élevèrent à...........	7.256.833 97
Et les charges à.........................	5.354.232 02
Laissant un bénéfice de...............	1.902.701 95

Voici les détails des profits :

Intérêts des prêts hypothécaires.....		4.699.053 42
Profits sur les prêts (commission)...............	519.287 98	
1 0/0 de réduction......	87.158 50	
Indemnisation des remboursements anticipés.	56.489 24	
		662.935 72
Portefeuille...............	216.974 42	
Intérêts des cédules....	1.144 75	
Intérêts des oblgations : Bénéfice sur vente Bons Cubains...............	62.484 71	
		280.603 38
Escompte, commission sur pagarès et compte courant du Trésor........		1.243.806 88
Prêts sur valeurs et reports.......		108.877 77
Commission de banque, changes, etc.		174.874 61
Rendements d'immeubles, etc.......		86.732 19
Total.......		7.256.833 97

Le détail des charges est comme suit :

Intérêts des cédules hypothécaires..		4.130.884 39
Intérêts des obligations 5 0/0........		478.020 55
Intérêts des comptes courants et commissions..............................		272.776 29
Commissions aux agences de prêts...........	20.620 »	
Frais de publicité pour cédules et prêts.......	15.421 05	
		36.041 05
Contribution territoriale et assurance de la banque.........	11.930 16	
Mobilier et matériel....	5.388 »	
Travaux de l'édifice....	8.392 62	
		25.710 78
Impôts sur la rente pour transmission et cotisation des actions en France..............................		44.961 89
Divers..............................		47.888 47
Frais d'administration..............		317.948 60
Total.........		5.354.232 62

Quatrième partie du rapport.

Le mémoire expose que M. Eldnayer, marquis del Paso de la Merced a dû sortir du Conseil quand il accepte le Portefeuille de l'Intérieur dans le gouvernement de M. Canova del Castillo.

Le mémoire exprime des regrets pour la mort de M. Charles Sautter, membre du comité de Paris. M. le marquis de Viesco de Sierre ayant accepté le poste de membre du Conseil a laissé une vacance de censeur et M. Luis Fernandez de Heredia a été provisoirement désigné pour ces fonctions. L'assemblée fut invitée à ratifier et renouveler ces deux nominations et à procéder à la réélection de MM. le comte de Montarco, Auguste Comas, marquis de Torneros, marquis d'Ambraye, Henri Heine et Charles Goguel, membres sortants du Conseil.

A la fin de son mémoire-rapport, le gouverneur de la Banque Hypothécaire se félicite « de ce que, en résumé, l'année 1891 n'a pas été plus mauvaise que l'année 1890, malgré l'aggravation de la crise économique que nous traversons ». Il signale aussi que la diminution de la mise en circulation des cédules 4 0/0 a été compensée par la création des cédules et d'obligations 5 0/0 et par l'élévation du taux des prêts. On a continué les remboursements anticipés de prêts. On a réduit de 8.129.618 50 à 4.804.030 54 la dette du Trésor à la Banque.

Le rendement des immeubles s'est élevé de 7.608 84 à 30.063 07. Le mouvement du fonds a été

oindre, mais on a pu placer en prêts sur valeurs reports 1.251.140 de plus en 1891. On a réduit s frais des actes notariés pour constituer les hypothèques, et on a autorisé et encouragé les prêts cédules de la Banque elle-même. On a créé un stème de ventes publiques et périodiques des ens saisis qui a donné d'excellents résultats. La anque n'a pu réaliser toutes les améliorations d'elle aurait désiré dans les preuves et conditions sécurité des prêts, mais cela vient de l'imperection de la législation en la matière, enfin le rapport termine en signalant le rôle important que la anque Hypothécaire a pu jouer dans la souscripon à l'emprunt des 250 millions de pesetas de 0/0 amortissable en décembre 1891, en souscriant 85 millions.

L'assemblée générale des actionnaires de la Banue Hypothécaire a approuvé la répartition proposée des 1.902.601 pesetas 95 de profits de l'année 891, à savoir :

° 5 0/0 à la Réserve obligatoire....	95.130 10
° Participation des administrateurs.	30.685 38
° Pour les contributions...........	269.932 62
° 6 0/0 aux actionnaires	1.200.000 »
° Dividende supplémentaire de 1 1/2 p. 100 aux actionnaires.........	300.000 »
Solde à reporter................	6.853 85
Total...	1.902.601 95

Les Réserves se composent de :

° Réserves des exercices précédents	1.992.878 65
2° Réserve de 1891..................	95.130 10
	2.088.008 75
3° Réserve spéciale..................	1.121.144 92
Total des réserves...	3.209.153 67

Le reliquat des années antérieures s'est élevé à la somme de..........	419.232 88
Le reliquat de 1891 à............	6.853 85
Total des reliquats...	426.086 73

Ce rapport signé par M. Francisco de Cardenas est daté de Madrid, 14 mai 1892.

COMPAGNIE MADRILENE
D'Éclairage et de Chauffage par le Gaz

Rapport présenté par le Conseil d'administration dans l'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires tenue à Madrid le 15 juin 1892.

Messieurs,

Le Conseil d'administration vous a réunis en Assemblée générale, conformément à l'article 26 des statuts, pour vous soumettre les résultats de l'exploitation pendant l'exercice 1891 et vous faire connaître la situation de notre Compagnie au 31 décembre dernier.

Le volume de gaz vendu en 1891 dans les huit usines de la Compagnie a été de 17.334.565 m. c., ayant donné une recette de 5.868.545 p. 15.

En 1890 nous avions vendu 17.660.438 m. c., ayant produit 6.032.737 p. 51. La consommation s'est donc abaissée de 325.873 m. c. et les recettes de 164.192 p. 36.

D'autre part la vente du coke et des produits divers a donné une recette de 2.345.705 p. 06.

L'ensemble des produits généraux de l'exercice 1891 est de 8.214.250 p. 21 au lieu de 8.323.356 p. 31 en 1890.

Il résulte de ces chiffres que nous venons de vous soumettre que la consommation, et par conséquent, la recette du gaz, sont en légère diminution sur l'année dernière. C'est une conséquence de l'état général des affaires, plus encore que la concurrence électrique. Celle-ci ne doit pas, d'ailleurs, vous effrayer puisque, comme vous le savez déjà, votre Compagnie est intéressée dans la plus importante des Sociétés électriques qui éclairent Madrid.

Quoi qu'il en soit, et malgré la différence que nous signalons dans nos recettes, les résultats de l'Exercice auraient été sensiblement les mêmes que ceux du précédent, grâce aux économies réalisées dans les frais généraux et de fabrication, et à l'accroissement des produits de la vente du coke ; malheureusement, la hausse du change est venue peser lourdement sur nos bénéfices.

Nous espérons que cette situation anormale ne se prolongera pas outre mesure. Nous essayerons, au surplus, d'en restreindre autant que possible les effets, en faisant, en Espagne même, la plus grande partie possible de nos approvisionnements, ce qui, d'un autre côté, atténuera les charges qui pourraient nous incomber du fait de l'adoption des nouveaux traités de commerce.

Il ressort du Bilan et du compte Profits et Pertes, qui accompagnent ce rapport, que le bénéfice net de l'exercice 1891, après déduction de nos charges statutaires, est de.......................... 535.238 p. 12

dont il faut déduire :

2 0/0 pour le fonds de réserve prescrit à l'article 43 des statuts...	10.704 p. 76
Reste......	524.533 p. 36
sur lesquelles nous vous proposons de distribuer un dividende de 12 piécettes (12 fr.) par action, soit, pour les 43.348 actions en circulation..............................	520.176 p. »
et de verser la différence de........	4.357 p. 36

au reliquat des exercices clos, ce qui portera celui-ci à 518.531 p. 35.

Un acompte de 10 piécettes (10 fr.) ayant été distribué le 1er janvier, un solde de 2 piécettes (2 fr.) par action serait payé à partir du 1er juillet prochain, pour compléter le dividende de 12 fr. par action, pour l'exercice 1891.

Enfin le fonds de réserve statutaire, augmenté du prélèvement indiqué plus haut, s'élèvera à.......................... 588.493 p. 17

Il a été procédé, en novembre dernier, au tirage de nos obligations ; 1,112 obligations ont été appelées au remboursement au pair.

Nous avons à rembourser en juillet prochain 589 actions et, par suite, le total de celles amorties à cette époque sera de 5.241.

Les administrateurs sortants cette année sont :

MM. Bailleux de Marisy.
Gustave Pereire.
Philipson.
Luque.

Depuis notre dernière réunion, nous avons eu la douleur de perdre notre éminent collègue, M. Ernest Polack.

Depuis l'origine de la Société, M. Ernest Polack faisait partie de votre Conseil et vous aviez su apprécier, depuis de longues années, sa haute intelligence, ses grandes qualités de cœur et d'esprit, et le dévouement qu'il mettait à remplir le mandat que vous lui aviez si souvent renouvelé.

Nous avons aussi le regret de vous annoncer la perte toute récente que vient de faire votre Conseil, en la sympathique personne de son vice-président, M. Victor Arnau, membre sortant cette année, et que nous nous proposons de présenter de nouveau à vos suffrages.

Depuis 1870, M. Victor Arnau n'a cessé d'apporter à votre Conseil le concours le plus éclairé et le plus dévoué.

Cette double perte nous est très sensible et nous ne doutons pas que vous associerez à nos profonds et légitimes regrets.

Votre Commission d'inspection est arrivée au terme de son mandat. Nous vous rappelons que ses membres sont rééligibles.

Rapport de la Commission d'inspection des comptes.

La Commission d'inspection, après avoir procédé à la vérification des écritures et à celles des existences et approvisionnements, a reconnu la sincérité et l'exactitude des comptes qui vous sont présentés.

Il résulte de cet examen qu'au 31 décembre 1891 les « Usines et dépendances » figurent à l'actif pour 32.057.734 p. 06.

Ce chiffre comporte une augmentation de 223.963 pesetas 58, représentant l'ensemble des « Travaux neufs » exécutés en 1891, en vue de l'amélioration de la fabrication et de l'extension de l'exploitation.

Par suite du remboursement de 1.112 obligations, l'emprunt 4 0/0 se trouve réduit à 28 millions 909.000 p.

Le compte « Prime de remboursement et frais d'émission » a été diminué de la part proportionnelle afférente aux obligations remboursées. Il a été augmenté, par contre, de la part provenant des obligations nouvellement émises sur celles qui vous restent en portefeuille.

Les approvisionnements de toute nature existants dans les magasins, tant à Madrid que dans les usines de province, représentent une valeur de 2 millions 698.963 p. 84.

Le bénéfice net de l'Exploitation, toutes charges déduites, est de 535.238 p. 12. Ce résultat est parfaitement d'accord avec les comptes qui vous ont été soumis.

En conséquence, Messieurs, votre Commission d'examen vous demande de vouloir bien approuver les comptes de l'Exercice 1891 et la répartition du dividende qui vous est proposée.

COMPAGNIE DES
CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO
15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 1er au 7 juillet........	9.275
— depuis le 1er janvier 1892.	258.295

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Situation au 30 juin 1892

Actif

CAISSE :		
Espèces en caisse.. F.	13.696.266 15	18.510.962 76
Espèces en banque...	4.814.696 61	
PORTEFEUILLE (Effets de commerce) :		
Effets sur la France. F.	143.287.600 66	167.064.318 71
Effets sur l'étranger..	23.776.718 05	
COMPTES COURANTS :		
Correspondants.		
Effets à l'encaisst. Fr.	15.200.417 50	
Banques des Colonies françaises..........	2.085.229 51	
Comptes courants débiteurs.............	7.207.661 33	41.531.213 89
Débiteurs par acceptations.............	7.171.796 35	
Tirages à échéances des agences d'outre-mer................	9.866.109 20	
AGENCES HORS D'EUROPE...........		17.766.343 99
AVANCES (Crédits sur nantissements ou sur garanties et reports) :		
Reports Paris, Londres........... Fr.	16.293.508 »	
Avances sur documts et marchandises....	5.806.028 53	
Avances commerciales et de banque sur garanties de tiers..	4.320.236 51	
Avances sur valeurs françaises et étrangères.............	18.617.122 84	64.257.358 41
Participations financières..............	635.480 05	
Crédits par acceptations sur documents et marchandises..	3.715.436 58	
Crédits par acceptations sur garanties de tiers	2.736.518 65	
Crédits par acceptations sur valeurs françaises et étrangères.........	12.133.027 25	
PARTICIPATION ET VALEURS PORTUGAISES .... Fr.		1.126.571 90
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES, y compris l'emploi des Réserves......		11.612.258 59
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS.......		6.034.672 12
IMMEUBLES......................		7.250.000 »
ACTIONNAIRES (Appel de 125 fr.)...		17.423.635 »
TOTAL....... Fr.		352.577.335 37

Passif

CAPITAL.......................... Fr.		75.000.000 »
RÉSERVES :		
Réserve statutre.. Fr.	270.943 35	
Réserve. Décision des Assemblées des 5 novembre 1889, 24 mai et 4 juin 1892.	3.375.000 »	4.867.111 35
Réserve supplémentaire.............	1.100.000 »	
Réserve immobilière.	121.168 »	
COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE........................		130.152.067 73
COMPTES COURANTS :		
Comptes courants créditeurs........ Fr.	50.801.467 02	
Effets remis à l'encaissement.........	6.732.016 58	65.910.351 39
Coupons et dividendes à payer........	8.376.867 79	
BANQUE DE DÉPÔTS ET COMPTES COURANTS. Cie « d'attente ».............		16.351.440 87

Acceptations pour compte des Agences d'outre-mer...	9.872.607 20	41.002.391 33
Acceptations et Effets a payer pour compte de tiers...	31.129.784 13	
Comptes d'Ordre et Divers.......		3.962.364 05
Immeuble (annuités à régler).......		6.331.608 65
Total.......Fr.		352.577.335 37

Le Président du Conseil d'administration,
DENORMANDIE.
Certifié conforme :
Pour la Commission de Contrôle,
A. ALLAIN-LAUNAY.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

De Madrid à Saragosse et à Alicante

Conformément à l'article 35 des statuts, le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer MM. les Actionnaires à une Assemblée générale extraordinaire qui se réunira le samedi, 24 septembre 1892, à onze heures du matin, au siège social à Madrid, Calle del Pacifico, nº 4, pour délibérer et prendre une résolution :

1º Sur l'option pour le régime établi par le Code de commerce espagnol actuellement en vigueur;

2º Sur les modifications qu'il y aurait lieu, dans ce cas, d'introduire dans les statuts de la Compagnie;

3º Sur la confirmation des pouvoirs donnés au Conseil d'Administration par l'Assemblée générale du 22 Mai 1892, relativement à l'émission d'obligations.

D'après les dispositions de l'article 32 des statuts, la dite Assemblée se composera des cent cinquante Actionnaires qui réuniront le plus grand nombre d'actions, sans que ce nombre puisse être inférieur à cinquante actions pour chaque déposant. Ceux des actionnaires qui, se trouvant dans ce cas, voudront faire partie de l'Assemblée devront un mois avant la réunion, c'est-à-dire le 24 août au plus tard, déposer leurs titres :

Soit à Madrid, dans la Caisse sociale,

Soit à Paris, dans les bureaux du Comité, rue Laffitte, nº 17

Lors de la remise de leurs titres, MM. les Actionnaires recevront un récépissé nominatif indiquant la date du dépôt.

Dans le cas où plusieurs Actionnaires seraient porteurs d'un même nombre d'actions, on suivra l'ordre d'inscription.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT MOBILIER ESPAGNOL

Le Conseil d'Aministration a l'honneur d'informer MM. les Obligataires, que le coupon nº 26 des obligations sera payé à partir du 1er août prochain à raison de 7 fr. 50 par obligation :

A Paris, 69, rue de la Victoire ;

A Madrid, au siège social, 17, pasco de Recoletos.

SOCIÉTÉ AUTRICHIENNE-HONGROISE

Privilégiée des Chemins de Fer de l'État

MM. les Actionnaires sont informés que par suite du détachement du dernier coupon (nº 40) échu le le 1er juillet 1892, afférent aux actions (2e émission) de la Société, nos 400.001 à 550.000, il sera procédé,

à partir du 1er août prochain,

à la délivrance de nouvelles feuilles de coupons numérotés de 41 à 80.

MM. les Actionnaires sont donc invités à déposer à cet effet leurs actions, accompagnées de bordereaux numériques, à l'une des places désignées ci-après, à savoir :

à Vienne, au siège de la Société (Bureau des Titres), 1 Schwarzenbergplatz, nº 3;

à Paris, au Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens, 19.

Les formulaires de bordereaux sont délivrés gratuitement au guichet des places précitées.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

TABACS DES PHILIPPINES

MM. les actionnaires sont informés qu'à partir du 1er août prochain, il sera réparti, acompte sur les bénéfices de l'exercice 1891 :

Par action libérée 15 fr., contre remise du coupon d'intérêts nº 10.

A Paris, à la Société Générale de Crédit Mobilier Espagnol, 69, rue de la Victoire.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES

CHEMINS DE FER ARGENTINS

Obligations 5 0/0

L'intérêt semestriel échéant le 1er août 1892 sur les obligations de la Compagnie sera payé, à partir de cette date, à raison de :

12 fr. par obligation nominative,

11 fr. 779 par obligation au porteur, contre remise du coupon nº 8, aux caisses de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, et dans ses succursales à Genève, Bruxelles et Amsterdam.

Les obligations sorties au tirage du 1er juillet, et dont les numéros ont été publiés dans le *Journal officiel* du 8 juillet 1892, seront remboursées, à partir de la même date et aux mêmes caisses, à raison de 498 fr. 10, net d'impôts.

SOCIÉTÉ DES TABACS DE PORTUGAL

SOCIÉTÉ ANONYME A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Capital de 900:000$000 Reis

Les actionnaires de la Compagnie sont invités à faire connaître d'ici au 31 juillet courant, au siège du Comptoir National d'Escompte de Paris, rue Bergère, la forme dans laquelle ils désirent recevoir les titres définitifs de leurs actions.

Les actions définitives seront, au choix des actionnaires, au porteur ou nominatives, ces dernières munies de leurs coupons.

A défaut de la déclaration dont il s'agit, il sera entendu que les titres définitifs seront délivrés aux actionnaires dans la même forme que les titres provisoires qu'ils détiennent actuellement.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'Aller et Retour de Famille pour les Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn. Tarif spécial G. V. Nº 106 (Orléans).

Des billets d'Aller et Retour de famille de 1re et de 2e classe sont délivrés toute l'année à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi :

Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Cambo-Ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains, La Preste, etc.), Couiza-Montazels, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Lamalou-les-Bains, Laruns (Les Eaux-Bonnes, Les Eaux-Chaudes), Oloron-Sainte-Marie, Pau, Pierrefitte-Nestalas (Cauterets), Prades (Le Vernet et Molitg), Saint-Girons, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Flour (Chaudes-Aigues), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres :

Pour une famille de	3	personnes..	25 0/0
—	4	—	30 0/0
—	5	—	35 0/0
—	6	— ou plus	40 0/0

DURÉE DE VALIDITÉ : 33 JOURS
non compris les jours de départ et d'arrivée

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix de billet de famille.

AVIS. — La demande de ces Billets doit être faite Quatre Jours *au moins avant le Jour du départ.*

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Services quotidiens rapides entre Paris et Londres, par Dieppe et Newhaven

Les importants travaux exécutés dans les ports de Dieppe et de Newhaven, en donnant la facilité d'organiser, dans ces deux ports, des départs à heures fixes, quelle que soit l'heure de la marée, ont permis aux Compagnies de l'Ouest et de Brighton de réduire considérablement la durée du trajet entre Paris et Londres et de créer des services rapides qui fonctionnent tous les jours, sauf le cas de force majeure, aux heures indiquées ci-dessous :

De Paris à Londres

Jour, 1re et 2e classes :

Départ de Paris-Saint-Lazare, 9 heures du matin ; départ de Dieppe, midi 45.

Arrivée à Londres : gare de London-Bridge, 7 heures du soir ; gare de Victoria, 7 heures du soir.

Nuit, 1re, 2e et 3e classes :

Départ de Paris-Saint-Lazare, 8 h. 50 du soir ; départ de Dieppe, 1 heure du matin.

Arrivée à Londres : gare de London-Bridge, 7 h. 40 du matin ; gare de Victoria, 7 h. 50 du matin.

De Londres à Paris

Jour, 1re et 2e classes :

Départ de Londres, gare de Victoria, 9 heures du matin ; gare de London-Bridge, 9 heures du matin.

Départ de Newhaven. 10 h. 35.

Arrivée à Paris-Saint-Lazare, 6 h. 45 du soir.

Nuit, 1re, 2e et 3e classes :

Départ de Londres, gare de Victoria, 8 h. 50 du soir ; gare de London-Bridg, 9 heures du soir.

Départ de Newhaven, 11 heures du soir.

Arrivée à Paris-Saint-Lazare, 8 heures du matin.

Prix des Billets

Billets simples valables pendant 7 jours :

1re classe, 41 fr. 25 ; 2e classe, 30 francs ; 3e classe, 21 fr. 25.

Plus 2 francs par billet pour droit de port à Dieppe et à Newhaven.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1re classe, 68 fr. 75 ; 2e classe, 48 fr. 75 ; 3e classe, 37 fr. 50.

Plus 4 francs par billet pour droits de port à Dieppe et à Newhaven.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter à Rouen, Dieppe, Newhaven et Brighton.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 29. — 2e volume. ‖ BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS ‖ Dimanche 31 Juillet 1892.

BELGIQUE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	29.457	kil. carrés
Population totale (31 décembre 1880)	5.520.000	habitants
— (31 décembre 1890)	6.147.041	—
— par kil. carré en 1880	187	—
— — en 1890	208	—
Armée. Pied de paix	3.360	officiers
— —	45.284	soldats
— —	9.055	chevaux
— Pied de guerre (environ)	221.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	4.526	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	153	—
— par million d'habitants	742	—
Télégraphes. Long. des lignes	6.868	—
— — des fils	35.934	—
— — — par mill. d'hab.	5.890	—
Dépêches transmises en 1890	8.074.057	dépêches

BUDGET DE 1892 *(En francs)*

Dette publique du royaume	2.250.926.274	francs
— Moyenne par habitant	370	—
Dépenses militaires	51.225.082	—
— Moyenne par habitant	8.4	—
Dépenses totales du budget	339.502.686	—
— Moyenne par habitant	55.2	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	1.431.900.000 fr.	1887	Exp. tot.	1.240.600.000 fr.
1888	—	1.534.400.000 »	1888	—	1.243.700.000 »
1889	—	1.556.400.000 »	1889	—	1.458.500.000 »
1890	—	1.835.400.000 »	1890	—	1.289.300.000 »
1891	(11 mois)	1.415.625.000 »	1891	(11 mois)	1.150.667.000 »

ESPAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie (Espagne continentale)	492.230	kil. carrés
Population — (31 déc. 1884)	16.654.895	habitants
— — (31 déc. 1887)	16.955.090	—
— par kil. carré en 1884	32	—
— — en 1887	34	—
Armée. Pied de paix (environ)	135.000	off. et sold.
— Pied de guerre (environ)	805.000	—
Chemins de fer (Réseau total)	9.835	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	20	—
— par million d'habitants	578	—
Télégraphes. Long. des lignes	33.541	—
— — des fils	77.250	—
— par million d'habitants	4.544	—
Dépêches transmises en 1890	4.653.000	dépêches

BUDGET DE 1891-92 *(En pesetas = 1 franc)*

Dette publique du royaume	6.207.027.042	Pesetas
— Moyenne par habitant	365	—
Dépenses militaires	146.220.530	—
— de la marine	32.088.598	—
Total pour la guerre et la marine	178.309.128	—
Moyenne par habitant	10.5	—
Dépenses totales du budget	810.663.413	—
— Moyenne par habitant	47.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	811.200.000 Pes.	1887	Exp. tot.	722.200.000 Pes.
1888	—	716.100.000 —	1888	—	763.100.000 —
1889	—	743.531.458 —	1889	—	790.328.272 —
1890	—	810.032.842 —	1890	—	824.785.335 —
1891	—	862.335.075 —	1891	—	854.965.180 —
1892	5 mois	334.097.871 —	1892	5 mois	333.269.940 —

ITALIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	286.588	kil. carrés
Population (31 déc. 1890)	30.158.408	habitants
— (31 déc. 1891)	30.347.291	—
— — par kil. carré	105	—
Armée. Pied de paix	14.508	officiers
— —	261.505	soldats
— Pied de guerre	2.844.339	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	15.702	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	55	—
— par million d'habitants	518	—
Télégraphes. Longueur des lignes	36.219	—
— — fils	134.305	—
Longueur des fils par million d'hab.	4.432	—
Dépêches transmises en 1890	8.050.240	dépêches

BUDGET 1891-1892 *(en Lire = 1 fr.)*

Dette Consolidée	9.068	millions
Dettes diverses	2.592	—
Total de la Dette italienne	11.660	—
Moyenne de la dette par habitant	384	lire
Dépenses militaires totales	251	millions
— marine —	111	—
Total guerre et marine	362	—
Moyenne par habitant	12	lire
Dépenses totales du budget	1.781	millions
Moyenne par habitant	58	lire

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887 Import. tot.	1.690 millions		Export. totales...	1.109 millions
1888 —	1.241 »		—	967 »
1889 —	1.440 »		—	1.005 »
1890 —	1.377 »		—	962 »
1891 —	1.176 »		—	940 »
1892 (6 mois)	544 »	1892 (6 mois)		512 »

RUSSIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Russie d'Europe	4.889.062	kil. carrés
Population — — (1889)	114.378.520	habitants
— moyenne par kil. carré	23	—
Superficie de la Pologne russe	127.319	kil. carrés
Population — — (1890)	8.256.562	habitants
— moyenne par kil. carré	65	—
Armée. Pied de **paix**	30.561	officiers
— —	787.372	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **paix**	818.033	combattants
—	155.537	chevaux
Pied de **guerre** (non compris l'armée territoriale et les troupes cosaques de défense nationale comprenant plus de 5 millions d'hommes)	49.739	officiers
	2.371.007	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **guerre**	**2.420.746**	combattants
—	835.863	chevaux
Chemins de fer : Réseau total d'Europe	28.327	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	5.6	—
— par million d'habitants	302	—
Télégraphes : Longueur des lignes	124.934	—
— Longueur des fils	290.990	—
— — par million d'hab.	3.098	—
Nombre total des dépêches en 1889	11.071.582	dépêches

BUDGET DE 1891 *(En roubles : 4 francs)*

Dette publique de la Russie et de la Pologne Russe en 1891 :

Roubles-métal	1,008.118.110	r. métal
Roubles-crédit	2.845.291.000	r. papier
Florins Hollande	14.100.000	fl. Holl.
Livres sterling	21.997.900	liv. st.
Francs	1.045.984.000	francs
Total de la Dette publique en francs	**16.059.177.940**	—
Moyenne par habitant	142	—
Dépenses du Ministère de la Guerre	226.652.168	roubles
— — Marine	43.759.924	—
Total de la Guerre et Marine	**270.412.092**	—
Moyenne par habitant	2.3	

COMMERCE EXTÉRIEUR *(En millions de roubles)*

	Importations				Exportations		
	Europe	Asie	Total		Europe	Asie	Total
1886	393	45	438	1886	453	35	488
1887	344	49	393	1887	585	37	622
1888	344	47	391	1888	747	46	793
1889	387	50	437	1889	705	61	766
1890	375	41	416	1890	637	77	704
1891	»	»	380	1891	»	»	721

SUISSE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Confédération	41.346	kil. carrés
Population (1er décembre 1880)	2.846.102	habitants
— (1er décembre 1888)	2.917.754	—
— par kil. carré (1880)	69	—
— — (1888)	71	—

Armée fédérale. *Effectif en 1891 :*

Pied de Guerre: Armée régulière	127.973	combattants
Landwehr	80.272	—
Landsturm	63.879	—
Total de l'effectif	272.124	—
Chemins de fer. (Réseau total)	3.007	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	73	—
— par million d'habitants	1.036	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.200	—
— Long. des fils	18.238	—
— — par million d'hab.	4.289	—
Dépêches transmises en 1890	3.824.040	dépêches

BUDGET DE 1891 *(en francs)*

Dette publique de la Confédération		francs
Moyenne par habitant		—
Dépenses militaires totales	27.111.079	—
Moyenne par habitant	9	—
Total des dépenses budgétaires fédérales	72.221.010	—
Moyenne par habitant	21	—

COMMERCE EXTÉRIEUR *(millions de francs)*

1887 Importations totales	837	1887 Exportations totales	671
1888 — —	827	1888 — —	673
1889 — —	954	1889 — —	711
1890 — —	953	1890 — —	703
1891 — —	943	1891 — —	871

Pour les documents statistiques de France, Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie & Hollande, voir le numéro du 17 Juillet 1892.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 25 juin 1892.

Présidence de M. Eugène Pereire président du Conseil d'administration.

RAPPORT
présenté par le Conseil d'Administration

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre les opérations de notre Compagnie pendant l'exercice 1891, conformément à l'article 31 de nos statuts.

COMPTES DE L'EXERCICE 1891

Situation générale

ACTIF

Au 31 décembre 1890, les paquebots à flot de la Compagnie. le matériel, le mobilier des agences et les frais de premier établissement, représentaient, déduction faite des amortissements, la somme nette de.................................... 131.149.070 06

Cette somme a été augmentée, pendant l'exercice 1891 :

1° De la valeur du paquebot *La Touraine,* du matériel d'exploitation à bord et des changements de chaudières, ainsi que des installations, électriques sur divers paquebots représentant.. 11.606.637 10

2° Pour matériel mobilier, remorqueurs, chalands, etc., etc............ 652.553 26

Soit.... 12.259.190 36

Total.... 143.408.260 42

En retranchant de ce chiffre :

La somme à porter cette année au compte amortissement de la flotte............... 5.076.720 90

L'amortissement sur les frais d'émission de nos obligations 3 0/0......... 85.000 »

L'amortissement sur le matériel, l'outillage et le mobilier des agences........ 267.432 02

Ce qui porte la réserve totale d'amortissement prélevée sur les produits de l'exploitation à....... 5.429.152 92

(sans compter la somme de 1.465.901 fr. 09 prélevée sur les bénéfices du compte d'assurances de l'exercice pour travaux de grosses réparations de notre matériel naval).

Ce chapitre de notre bilan représente, au 31 décembre 1891.... 137.979.107 50

Matériel naval.

Il a été dépensé, en 1891, pour l'entretien, les grosses réparations et le renouvellement du matériel, une somme de 10.226.299 fr. 61, sur laquelle :

3.293.043 58 ont été prélevés sur le compte d'exploitation,

1.465.901 09 ont été prélevés sur le compte d'assurances,

5.467.357 94 ont été prélevés sur les réserves d'amortissement.

En 1890, il avait été dépensé 20.871.026 fr. 74, dont :

4.117.463 43 prélevés sur le compte d'exploitation.

1.966.423 26 prélevés sur le compte d'assurances,

14.787.140 05 prélevés sur les réserves d'amortissement.

L'actif, au 31 décembre 1891, se décomposait comme suit :

1° Flotte, immeubles, outillage industriel, mobilier des agences, frais de premier établissement, diminués des amortissements ci-dessus	137.979.107 50
2° Acomptes payés sur constructions de paquebots	4.239.699 25
3° Approvisionnements	3.599.885 20
4° Valeurs diverses	1.792.648 91
5° Débiteurs divers	11.749.273 17
6° Fonds divers	8.120.795 56
Total	167.481.409 59

PASSIF

Le passif se décompose de la manière suivante :

1° Capital social	40.000.000 »
2° Obligations 5 0/0 restant à échanger au 31 décembre 1891	53.500 »
3° Obligations 3 0/0	97.085.532 60
4° Capitalisation à 6 0/0 de 18 annuités de 440.732 fr. 90 dues à l'ancienne Société Valéry	4.636.500 »
5° Créanciers divers	4.269.495 90
6° Réserves statutaire, d'assurances et de prévoyance	18.999.933 59
7° Bénéfices nets de l'exercice 1891, tous prélèvements effectués	2.436.447 50
Total égal à l'actif	167.481.409 59

Notre fonds de réserve d'assurances s'élevait, au 31 décembre 1890 à.............. 15.742.271 28

Il a été augmenté en 1891, par les primes d'assurances de nos paquebots, de....................... 3.286.564 35

Soit un total de.......... 19.028.835 63

dont il faut déduire pour avaries, refontes, assurances contre l'incendie dans les ports et assurances sur les navires de New-York..... 3.162.623 83

reste pour la réserve d'assurances au 31 décembre 1891.............. 15.866.211 80

Après avoir effectué les prélèvements que nous avons indiqués, il reste comme résultats de l'exercice 1891, un produit net de...... 2.598.447 50

desquels il y a lieu de déduire :

1° La réserve statutaire................ 122.000 »

2° La répartition aux administrateurs, en vertu de l'article 16 des statuts.............. 40.000 »

162.000 »

Soit une somme nette de........ 2.436.447 50

portée ci-dessus au passif, dont le compte de profits et pertes est créditeur et sur laquelle sera prélevé le dividende de 30 fr. que nous vous proposons de distribuer pour l'exercice 1891.

RECETTES

§ 1er

Recettes du trafic

Les recettes nettes du trafic, pendant l'exercice 1891, se sont élevées, en y comprenant les subventions et les primes maritimes à.............................. 57.009.354 75

§ 2

Recettes diverses

Les recettes accessoires (Transit, intérêts, escomptes et bénéfices sur comptes d'ordre) se sont élevés à......................... 3.170.215 30

auxquels il convient d'ajouter le solde créditeur du compte de profits et pertes de 1890............... 35.992 73

Soit ensemble........... 3.206.208 03

Les recettes du trafic présentent un total de...................... 57.009.354 75

On arrive pour les recettes totales de l'exercice 1891 à........... 60.215.562 78

DEPENSES

Les dépenses maritimes et commerciales de toute nature de l'exercice 1891 se sont élevées à..................... 4..609.273 33

Les frais généraux d'administration à...................... 485.022 83

Les frais d'exploitation, à Paris et dans les agences, à............ 6.154.754 99

Les charges statutaires (Intérêts des emprunts et primes de remboursement des obligations), les dépenses pour avaries et manquants, remorqueurs, chaloupes et chalands, à....................... 4.938.911 21

Total............... 52.187.962 36

En résumé, les recettes de toute nature pour l'exercice 1891 étant de.......... 60.215.562 78

et les dépenses de......... 52.187.962 36

l'excédant des recettes sur les dépenses est de................ 8.027.600 45

sur lequel, après avoir prélevé, suivant notre proposition, la réserve pour amortissement, la réserve statutaire, la participation des administrateurs, il reste libre, comme nous l'avons indiqué plus haut, une somme de 2.436.447 fr. 50, dont vous déterminerez l'emploi dans les résolutions qui vont être soumises à votre approbation.

Nos recettes s'étaient élevées en 1890 à.......................... 60.863.658 47

Elles ont atteint, en 1891........ 60.215.562 78

Soit une diminution de........... 648.095 69

Les dépenses, qui avaient été, pour 1890, de........................ 53.836.044 11

figurent en 1891 pour............. 52.187.962 36

Soit une diminution de........... 1.648.081 75

Il en résulte que les bénéfices bruts, qui avaient été en 1890 de..................... 7.027.614 36

se sont élevés, en 1891, à......... 8.027.600 42

et présentent ainsi une augmentation de........................... 999.986 06

Le montant total de nos amortissements, qui était au 31 décembre 1890 de...... 83.884.731 85

s'élève au 31 décembre 1891, à.... 89.313.884 77

Service commercial

Pendant l'exercice 1891, toutes les lignes du réseau postal de notre Compagnie ont été régulièrement desservies.

Sur la ligne du Havre à New-York nous avons mis en service, le 20 juin 1891, notre paquebot neuf *La Touraine* qui, grâce à son confort et à la vitesse de sa marche, a obtenu immédiatement la faveur des passagers. Son premier voyage a été effectué en 7 jours 4 heures et nous avons la satisfaction de vous annoncer que ce paquebot a fait mieux encore cette année en accomplissant son parcours en moins de 7 jours, soit à une vitesse moyenne atteignant 19 nœuds.

Le mouvement des passagers et le trafic des marchandises sur cette ligne ont été très satisfaisants. Nous prenons nos dispositions pour faire face au mouvement de passagers qui va se produire en 1893, à l'occasion de l'Exposition Universelle de Chicago.

Les lignes postales des Antilles ont bien fonctionné malgré les difficultés matérielles que leur exploitation a rencontrées; le cyclone de la Martinique, notamment, a causé des ravages qui auraient pu porter un certain préjudice à nos relations avec cette colonie, si nous n'avions pas pris immédiatement les mesures nécessaires pour la sauvegarde de nos intérêts.

A ce propos, nous devons vous faire connaître la mort de M. Galland, notre agent général à Fort-de-France. Vous regretterez, comme nous, messieurs, la perte de ce fonctionnaire qui, pendant de nombreuses années, a servi votre Compagnie avec autant d'intelligence que de dévouement.

Le trafic de la ligne libre de Marseille-Colon qui se développe chaque année, nous a encore donné d'excellents résultats et nous pouvons prévoir que la progression des recettes s'accentuera encore.

A la suite d'un nouveau règlement du gouvernement espagnol, classant par privilège sous le régime du cabotage les navires qui voyagent sous pavillon espagnol entre l'île de Cuba et l'Espagne, nous avions dû, dès le mois de décembre 1890, supprimer notre service libre sur la Havane et le Mexique.

Une partie des recettes de cette ligne s'est trouvée reportée sur la ligne postale de Saint-Nazaire-La-Havane-Mexique, qui a eu cependant à souffrir de la rupture des traités de commerce, au point de vue de l'importation des marchandises européennes.

La situation paraît devoir s'améliorer et nous avons tout espoir que, pendant l'année courante, il interviendra entre l'Espagne et la France de nouvelles conventions plus conformes aux intérêts des deux nations et à ceux de votre Compagnie.

Nos lignes postales de la Méditerranée sont toujours l'objet de nos études et de tous nos efforts.

Pendant l'exercice 1891, nous avons supprimé, sur la ligne du Maroc, le prolongement de Tanger à Cadix, ainsi que le service libre de Marseille à Gênes; diverses autres mesures ont été prises, ayant pour but d'augmenter les facilités accordées à notre clientèle commmerciale

En ce qui concerne les passagers, nous nous sommes efforcés de leur offrir les conditions les moins onéreuses de transport au moyen de combi-

naisons de billets circulaires, billets d'aller et retour, etc.

Des traversées très rapides entre Marseille et Alger ont été effectuées par nos paquebots à grande vitesse; nous venons de leur adjoindre le *Général-Chanzy*, construit dans nos chantiers de Penhoët, qui effectue cette traversée en moins de 24 heures.

Notre attention a été particulièrement éveillée par l'importance de plus en plus grande des expéditions de marchandises d'Algérie dirigées, par le détroit de Gibraltar, sur les ports de Bordeaux, Saint-Nazaire, Le Havre et Dunkerque. Elles ont atteint un chiffre élevé en 1891, et en ajoutant au trafic de nos paquebots le montant des transports effectués par les autres Compagnies, pour les mêmes destinations, on arrive à conclure que la voie de Gibraltar enlève aujourd'hui une partie des transports qui étaient dirigés autrefois sur les ports de Marseille, Cette et Port-Vendres. Aussi avons-nous dû, dernièrement, pour donner une satisfaction plus complète à notre clientèle, modifier l'organisation de nos lignes commerciales Dunkerque, Havre, Bordeaux en Algérie; deux services distincts ont été établis :

L'un partant de Dunkerque et du Havre pour l'Algérie;

L'autre, de Bordeaux pour Oran, Alger et Marseille.

Nous avons tout lieu d'espérer que eette modification produira d'excellents résultats.

Nos petites lignes côtières de Saint-Nazaire à New-Haven et de Saint-Nazaire-Bordeaux à Liverpool ont accompli, avec régularité, leur service de correspondance destiné à assurer à nos paquebots des Antilles un appoint très appréciable de marchandises anglaises. La tâche de nos côtiers continue, du reste, à être facilitée par le commerce spécial du Médoc et de la Bretagne avec l'Angleterre, qui nous procure à l'aller un fret assez avantageux.

En résumé, l'ensemble des résultats de l'exercice 1891 peut être considéré comme satisfaisant, surtout si l'on tient compte des difficultés causées — momentanément nous en avons l'espoir — par les dispositions douanières dont nous venons de vous entretenir.

Nos recettes en effet sont restées presque sensiblement les mêmes malgré la suppression de la ligne libre du Havre-Havane-Mexique, tandis que nous avons obtenu, du fait de cette suppression, une réduction importante de nos dépenses.

Nous résumons, dans le tableau suivant, le mouvement des passagers et des marchandises ainsi que des espèces et des valeurs pour l'année 1891 comparé à celui de 1890 :

	1890	1891
	—	—
Mouvement des passagers (nombre)........	292.511	321.444
Des marchandises (tonnes).................	897.379	845.498
Mouvement des colis de marchandises (nombre),................	13.285.892	12.117.518
Des espèces et valeurs (valeur en francs).....	113.479.260	81.318.392
Des colis postaux (nombre)................	709.363	912.035
Nombre de voyages.....	1.388	1.324

Service de l'exploitation

Les améliorations que nous avons apportées à l'outillage et à l'armement de nos paquebots ont produit les résultats que nous en attendions tant en ce qui concerne la diminution de nos dépenses que la sécurité de notre navigation.

Nous avons poursuivi le développement des manutentions en régie dans la plupart des ports que nous desservons, et le rendement obtenu, notamment à Alger, où nous avons organisé dans le courant de l'année 1891 un service très complet de manutentions, est déjà bien supérieur à celui des années précédentes. Notre clientèle y trouve également certains avantages et nous a témoigné sa satifaction pour la diminution considérable des avaries et l'exactitude plus rigoureuse dans la livraison des marchandises.

Les navires de notre flotte ont parcouru pendant l'année 1891...................... 788.866 L. M.

Sur lesquelles les parcours postaux, suivant nos cahiers des charges, entrent pour........... 512.692 L. M.

et les parcours libres pour...... 276.174 L. M.

La moyenne pour chaque navire en service a été de........ 12.7232/3L. M.

Cette moyenne se trouve inférieure à celle de l'an dernier, par suite de la suppression de la ligne libre Havre-Bordeaux-Mexique.

Service de l'économat

Nous avons continué à appliquer les méthodes, que nous vous exposions l'année dernière, à l'acquisition des vivres et des matières nécessaires au service technique.

Le sytème des adjudications nous a encore permis de réaliser des économies sur les prix de nos achats et nous a procuré des garanties très appréciables dans une exploitation aussi compliquée que la nôtre.

Pour la fourniture de nos charbons, nous avons pu passer avec les meilleures mines du Pays de Galles et du Nord de la France des marchés qui nous ont assurés des avantages notables sur les conditions obtenues en 1890.

Le montant des dépenses faites par l'économat pendant l'exercice 1891 pour les différents services de la Compagnie, s'est élevé au chiffre total de 19.062.000 fr., qui se répartissent de la manière suivante :

Charbons (y compris les transports dans toutes les agences)........................	10.389.000
Huiles, graisses et matières pour le service technique....................	3.575.000
Vivres et fournitures destinés aux paquebots...........................	5.098.000
	19.062.000

L'importance des fournitures au service technique se justifie par la mise en ligne des paquebots neufs : la *Touraine* et le *Général Chanzy*.

Service technique

Pendant l'exercice 1891 notre chantier et nos ateliers ont eu à faire face à d'importants travaux.

En ce qui concerne les navires neufs, nous avons terminé le *Général Chanzy*, destiné à compléter notre matériel de la Méditerranée.

Ce paquebot vient de procéder à ses essais officiels devant la commission nommée par M. le Ministre du commerce,

Les résultats ont été remarquables à tous les égards : vitesse, confort et qualités nautiques.

Du reste, le *Général Chanzy* en service depuis quelques mois déjà, est fort recherché par nos clients de la ligne Marseille-Alger.

Nous avons continué *La Navarre*, mais la situation faite par les lois douanières espagnoles à la ligne Havane-Mexique sur laquelle doit spécialement naviguer ce paquebot, nous a conduit à en ralentir les travaux.

Nous avons eu, en outre, à opérer la refonte et le remplacement des chaudières de dix paquebots, savoir :

La *Ville-de-Bône*, le *Moïse*, l'*Isaac-Péreire*, l'*Ajaccio*, le *Bastia*, le *Lou-Cettori*, la *Corse*, la *Manoubia*, la *Ville de Tanger* et le *Flachat*.

Les deux premiers ont eu en même temps leurs machines transformées à triple expansion et ils ont, ainsi que l'*Isaac-Péreire*, reçu une installation complète d'éclairage électrique, ce qui constitue un progrès extrêmement apprécié de nos passagers.

Le matériel flottant de nos agences a été développé, particulièrement à Alger.

Nous avons continué à perfectionner et à compléter dans nos différentes agences les édifices et installations à terre.

Enfin, nous avons préparé avec les autorités de New-York, pour la location du wharf auquel accostent nos paquebots, un contrat nouveau qui nous assure pour une période de vingt années la jouissance de ce wharf, allongé de trente-deux mètres aux frais de la municipalité.

Les travaux d'entretien ordinaire et de réparations courantes ont été exécutés avec tout le soin nécessaire et cependant aussi économiquement que possible. Durant l'exercice, il ne s'est produit, dans tout notre matériel flottant, aucun accident grave; le résultat de la bonne exécution des travaux a été mis aussi en évidence par les accroissements de vitesse que nous avons obtenus sur les lignes où les frais qu'entraine cet accroissement sont compensés par une surprime; c'est ainsi que sur la ligne de New-York nous avons réalisé en 1891 une moyenne de 16 nœuds 37 au lieu de 15 nœuds 51 en 1890; notre nouveau paquebot la *Touraine*, dont la vitesse moyenne a été supérieure à 18 nœuds, a notablement contribué à ce relèvement. Il en est résulté que, pour cette ligne, la prime à la vitesse a atteint, en 1891, le chiffre de 1.140.835 fr. 80.

Notre matériel naval comprend aujourd'hui avec les bâtiments en construction :

68 navires jaugeant ensemble (jauge brute).....................	175.356	tonneaux
développant une puissance de..	176.900	chevaux
et déplaçant au maximum de charge...........................	276.067	tonneaux

Nos ateliers occupent actuellement un effectif de 2.900 ouvriers, réparti comme il suit :

Saint-Nazaire (Penhoët).........	1.780	ouvriers
Marseille...........................	520	—
Le Havre...........................	510	—
Fort-de-France......................	90	—
Total.....	2.900	ouvriers

Service central et financier

Les différentes branches de notre service financier ont été, comme par le passé, l'objet d'une active surveillance.

La commission des contrôles, dont notre dernier rapport vous faisait connaître l'organisation, a exercé une vérification rigoureuse et suivie de tous les comptes de la Société, et elle nous a proposé, en cours d'exercice, de judicieuses réformes dont l'application a produit les meilleurs résultats.

Les économies qui ont été ainsi réalisées constituent, avec la suppression de la ligne libre du Mexique et la diminution du prix du charbon, les principaux élements de l'augmentation des bénéfices en 1891 signalée plus haut.

En un mot, rien n'a été négligé pour perfectionner et simplifier le fonctionnement de notre administration; tous nos efforts tendent à accroître nos moyens de contrôle, et nous étudions encore des combinaisons nouvelles susceptibles de produire des réductions de dépenses dont l'exercice 1892 profiterait dans une large mesure.

Vous aurez à procéder à la nomination de deux administrateurs sortant cette année, MM. Guérin de Litteau et le marquis de Mornay.

Ces administrateurs sont rééligibles.

Vous aurez aussi à élire les commissaires chargés de l'examen des comptes de l'exercice 1892 et à fixer les émoluments qui leur sont attribués.

Enfin, nous avons l'honneur de vous soumettre les résolutions suivantes :

1° Sont approuvés le présent rapport et les comptes de l'exercice 1891, tels qu'ils résultent des écritures et du compte de profits et pertes, déposé sur le bureau;

2° Sont approuvés, les prélèvements et amortissements opérés, et, par suite, le bénéfice à répartir aux actionnaires est fixé à la somme de 2,400,000 francs, soit 30 fr. par action net d'impôts sur le revenu, et le solde 36.444 fr. 50 est reporté à l'exercice nouveau.

Un premier acompte de 15 fr. ayant été payé le 1er janvier dernier, le complément de 15 fr. sera payé le 1er juillet prochain.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES COMPTES

pour l'exercice 1891

Commissaires : MM. Clapeyron et Gaudry

Messieurs,

Dans le minutieux examen des comptes qui nous ont été soumis, nous avons une fois de plus constaté la remarquable tenue de la comptabilité, l'exactitude absolue des écritures et leur parfaite concordance jusque dans les plus petits détails, avec les chiffres portés tant au bilan qu'au compte d'exploitation.

La comparaison des recettes et des dépenses pour l'exercice 1891 fait ressortir un excédent de recettes de.......................... 8.027.600 42

Soit..... 999.531 69

de plus que dans l'exercice précédent.

Votre conseil d'administration a donc pu consacrer aux amortissements divers la somme de 5 millions 429.152 fr. 92 dont celle de 5.076.720 fr. 90 à celui de la flotte.

La valeur de cette flotte (y compris le matériel et mobilier à bord) figurait au bilan de 1890 pour une somme de 112.902.098 fr. 45. Elle figure à celui de 1891 pour 119.432.024 fr. 65, défalcation faite de l'amortissement de 5.076.720 fr. 90.

Cette augmentation tient notamment à l'entrée en ligne de la *Touraine*. Nous constaterons, en passant que ce navire a réalisé toutes les espérances que nous en avions conçues l'an passé.

En somme, l'exercice 1891 a été fécond en résultats des plus satisfaisants à tous les points de vue, et nous sommes heureux d'en attribuer l'honneur à la direction de l'administration de la Compagnie.

Nous avons donc l'honneur de vous proposer d'approuver les comptes qui vous sont présentés :

Soit :

En recettes	60.215.562 78
En dépenses	52.187.962 36
D'où excédent de recettes	8.027.600 42

à répartir comme il vous est demandé par le conseil d'administration.

Paris, le 14 mai 1892.

Les commissaires des comptes,

Colonel A. CLAPEYRON,
J. GAUDRY.

Résolutions

I

A l'unanimité, l'assemblée approuve, dans toutes leurs parties, le rapport et les comptes de l'exercice 1891, tels qu'ils résultent des écritures et du compte de profits et pertes déposés sur le bureau.

II

A l'unanimité, l'assemblée approuve les prélèvements et amortissements opérés; fixe, par suite, les bénéfices à répartir aux actionnaires à la somme de 2.400.000 fr., soit 30 fr. par action, et autorise à reporter à l'exercice suivant le solde de 36.447 fr. 50 c.

Les actionnaires ayant reçu, le 1er janvier dernier, un acompte de 15 fr., auront à toucher le complément de 15 fr. le 1er juillet prochain.

III

A l'unanimité, l'assemblée réélit membres du conseil :

MM. Guérin de Litteau, Marquis de Mornay, administrateurs sortants.

En conséquence, le conseil d'administration se trouve composé, pour l'exercice 1892-1893, de la manière suivante :

MM. Pereire (Eugène), Cloquemin (Pierre-Théophile), Chabrier (Ernest), Guérin de Litteau (Edgar), Halfon (Salomon), Delarbre (Jules), Comte de Flers (Raoul), Gavini (Denis), Gautreau (Louis-Emile), Géry (Charles), Marquis de Mornay (Philippe), Thurneyssen (Emile).

IV

A l'unanimité, l'assemblée réélit, sur leur acceptation, MM. Gaudry (Jules), le colonel Clapeyron, membres de la commission des comptes pour l'exercice 1892, pour agir conjointement, ou séparément, en cas de l'empêchement de l'un d'eux, et fixe à 1.500 fr., pour chacun, la rémunération qui leur est allouée.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 8 au 14 juillet	8.970
— depuis le 1er janvier 1892.	267.265

COMPAGNIE PARISIENNE

D'Éclairage et de Chauffage par le Gaz

MOIS	RECETTES DE GAZ		DIFFÉRENCE	
	1892	1891	en 1892	Soit 0/0
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Juin	4.096.753 67	4.240.984 94	— 144.231 27	3.40
6 1ers mois	39.022.660 58	39.359.622 27	— 336.961 69	0.86

CRÉDIT FONCIER COLONIAL

MM. les obligataires sont informés que le délai fixé par l'article 8 du concordat pour demander l'échange de leurs obligations contre de nouveaux titres a été, par décision du Conseil d'administration, prorogé au 18 août prochain.

L'échange se fait à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, 50, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, où MM. les obligataires sont priés de déposer leurs obligations accompagnées d'une déclaration d'adhésion au Syndicat des obligataires.

Il leur sera délivré un récépissé qu'ils devront restituer contre la remise des nouveaux titres.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 30. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 7 Août 1892.

FRANCE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la République	528.876	kil. carrés
Population continentale en 1891	38.343.192	habitants
— — en 1886	38.218.903	—
— par kil. carré en 1891	72	—
— — en 1886	72	—
Armée. Pied de paix	30.341	officiers
— — s.-off., capor., brig.	116.371	—
— — hommes	392.315	—
Total de l'effectif de paix	508.686	
Chevaux	129.576	
Effectif probable de guerre	3.850.000	off. et sold.
Chemins de fer. Rés. total 1er janv. 1892.	37.479	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	71	—
— par million d'habitants	986	—
Télégraphes. Long. des lignes (1891)	103.781	—
— — des fils (1891)	329.158	—
— — par million d'habit.	8.662	—
Nombre total des dépêches en 1891	39.246.287	dépêches

BUDGET DE 1892 (*en francs*)

Dette publique : 3 % perpétuel	14.276.625.400	francs
— 3 % 1891	939.179.200	—
— 3 % amortissable	4.061.063.500	—
— 4 ½ 1883	6.789.784.000	—
Total de la dette publique	26.066.952.100	francs
Moyenne par habitant	682	—
Dépenses du ministère de la guerre	645.754.425	—
— — de la marine	218.396.332	—
Total de la guerre et de la marine	864.150.757	francs
Moyenne par habitant	22.5	—
Total des dépenses budgétaires	3.251.524.174	—
Moyenne par habitant	84.7	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de francs*)

1887	Importations totales	4.026	1887	Exportations totales	3.246
1888	— —	4.107	1888	— —	3.247
1889	— —	4.317	1889	— —	3.704
1890	— —	4.423	1890	— —	3.720
1891	— —	4.921	1891	— —	3.627
1892	6 mois —	2.879	1892	6 mois —	1.871

ALLEMAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de l'Empire	540.419	kil. carrés
Population (1er déc. 1885)	46.855.704	habitants
— (1er déc. 1890)	49.426.384	—
— par kil. c. (1885)	87	—
— — (1890)	91	—
Armée. Pied de paix	20.440	officiers
— —	486.983	soldats
— —	93.908	chevaux
— Pied de guerre : Environ	4.500.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	41.798	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	79	—
— par million d'habitants	853	—
Télégraphes. Longueur des lignes	103.308	—
— — des fils	351.859	—
— Long. des fils par million d'hab.	7.180	—
Dépêches transmises en 1890	27.020.074	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en marcs de 1 fr. 25*)

Dette publique de l'Empire	1.346	millions
— des États confédérés	9.102	—
Total de la dette allemande	10.448	—
Moyenne de la dette par habitant	213	marcs
Dépenses militaires totales de l'Empire	477	millions
— pour la marine	84	—
Total pour la guerre et la marine	561	—
Moyenne par habitant	11	marcs
Dépenses totales de l'Empire et des États	3.594	millions
Moyenne par habitant	73	marcs

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	3.124 millions		Export. totales	3.135 millions
1888	—	3.290 —		—	3.205 —
1889	—	4.015 —		—	3.166 —
1890	—	4.162 —		—	3.328 —
1891	—	4.150 —		—	3.175 —
1892 (6 mois)		2 242 —	1892 (6 mois)		1.568 —

ANGLETERRE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du Royaume-Uni	314.628	kil. carrés
Population — (4 avril 1881)	35.241.482	habitants
— — (5 avril 1891)	37.888.153	—
— par kil. carré en 1881	112	—
— — en 1891	120	—
Armée. Pied de paix	10 081	officiers
— —	210 114	soldats
— —	26 000	chevaux
— Pied de guerre (environ)	724 000	off. et sold.

Chemins de fer (Réseau total)	32.301	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	102	—
— par million d'habitants	854	—
Télégraphes. Long. des lignes	50.918	—
— — des fils	310.899	—
— — par million d'hab.	8.137	—
Dépêches transmises en 1890	55.658.088	dépêches

BUDGET DE 1891-92 (*en livres sterl. = 25.25*)

Dette publique du Royaume-Uni	674.310.684	Liv. st.
— Moyenne par habitant	17.8	—
Dépenses militaires du Royaume-Uni	17.545.000	—
— pour la marine —	14.215.000	—
Total pour la guerre et la marine	31.760.000	—
Dépenses totales du Royaume-Uni	90.264.000	—
— Moyenne par habitant	2.4	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	362.227.564	L. st.	1887	Exp. tot.	281.262.885	L. st.
1888	—	387.635.743	—	1888	—	298.577.541	—
1889	—	427.637.595	—	1889	—	315.592.679	—
1890	—	420.691.997	—	1890	—	328.252.118	—
1891	—	435.691.279	—	1891	—	309.068.866	—
1892 (6 mois)		212.659.008	—	1892 (6 mois)		144.070.364	—

AUTRICHE-HONGRIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la monarchie austro-hong.	625.557	kilom. car.
Population totale — (31 déc. 1880)	37.882.712	habitants
— — (31 déc. 1890)	41.345.329	—
— — par k. c. en 1880	61	—
— — — en 1890	66	—
Armée. Pied de paix	21.361	officiers
— —	316.058	soldats
— —	56.930	chevaux
— Pied de guerre (environ)	1.872.000	of. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	26.734	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	42	—
— par million d'habitants	647	—
Télégraphe. Longueur des lignes	64.437	—
— Longueur des fils	188.338	—
— — par million d'hab.	4.560	—
— Dépêches transmises en 1891	13.085.951	dépêches

BUDGET DE 1891 (*En florins autrichiens de 2 fr. 50*)
(Pour toute la monarchie austro-hongroise)

Dette publique de la monarchie	3.832.995.319	florins
— Moyenne par habitant	92.8	—
Dépenses militaires de la monarchie	142.584.835	—
— pour la marine	11.344.533	—
Total pour la guerre et la marine	153.929.368	—
— Moyenne par habitant	3.7	—
Dépenses totales de la monarchie	933.822.350	—
— Moyenne par habitant	22.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	568	mill. fl.	1887	Exp. totales	672	mill. fl.
1888	—	533	—	1888	—	728	—
1889	—	589	—	1889	—	766	—
1890	—	610	—	1890	—	771	—
1891	—	648	—	1891	—	801	—

HOLLANDE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	32.538	kil. carrés
Population continentale (31 déc. 1889)	4.511.415	habitants
— (31 déc. 1890)	4.561.565	—
— par kil. carré en 1889	137	—
— — en 1890	138	—
Armée, Pied de paix	786	officiers
— —	21.221	s.-off. et sold.
— Pied de guerre **Total** général	185.628	off. et sold.
Chemins de fer (En 1891) Rés. total	2.619	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	81	—
— par million d'hab.	582	—
Télégraphes. Long. des lignes	5.214	—
— — des fils	18 283	—
— — par million d'hab.	4 062	—
Nombre total des dépêches en 1890	4.326.298	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en florins de Hollande = 2 fr. 10*)

Dette publique en 1891	1.088.361.460	florins
Moyenne par habitant	241	—
Dépenses du ministère de la guerre	21 352 860	—
— — de la marine	14 353 242	—
Total de la guerre et de la marine	35.706.102	—
Moyenne par habitant	8	—
Total des dépenses budgétaires	136.502 402	—
Moyenne par habitant	30	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de florins*)

	Importations 1888	Importations 1889	Importations 1890	Exportations 1888	Exportations 1889	Exportations 1890
Objets de consommat.	316	370	373	261	340	312
Matières brutes	305	306	328	205	190	240
Objets manufacturés	89	185	177	103	182	193
Objets divers	551	379	444	529	366	336
Métaux précieux	10	4	8	18	15	6
Totaux	1 272	1 245	1.230	1.115	1.094	1 087

Pour les documents statistiques de Belgique, Espagne, Italie, Russie, Suisse, voir le numéro du 31 Juillet 1892.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE

BONE-GUELMA ET PROLONGEMENTS

Assemblée générale ordinaire des Actionnaires du 18 juin 1892

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire pour vous soumettre les résultats généraux de notre gestion pendant 1891, vous faire entendre le rapport de MM. les commissaires et présenter à votre approbation les comptes de l'exercice écoulé.

§ 1er

Situation financière. — Questions générales

Dépenses de premier établissement

L'ensemble des dépenses faites au compte de premier établissement s'élevait, au 31 décembre 1890, d'après le rapport sur l'exercice précédent, à la somme totale de............... 133.700.260 59

Il a été dépensé à ce titre pendant l'année 1891................. 147.215 41

Ce qui porte l'ensemble des capitaux employés, au 31 décembre 1891, à.......................... 133.847.476 »

Les dépenses de construction faites en 1891 s'appliquent à l'embranchement de Béja-ville et aux lignes de Souk-Ahras-Tébessa, Sousse-Kairouan et Randon-Combes.

Le compte de matériel et outillage supplémentaires s'est, d'autre part, accru, au cours de l'exercice écoulé, d'une somme de 149,130 fr., par suite de la commande de cinquante wagons à marchandises, destinés à faire face à l'augmentation continue du trafic sur notre réseau. Au passif, la Société de la Medjerdah figure toujours pour son avance de un million de francs, la question de la liquidation de cette avance n'ayant pu encore être réglée.

Situation de la réserve

La réserve, qui était à la fin de 1890, non compris les avances aux comptes à régler de......................... 5.412.041 21

s'élève, au 31 décembre 1891, à... 5.803.773 75

La différence de................ 391.732 54

provient du solde en bénéfice du compte d'exploitation pour l'année 1891, après imputation des dépenses relatives aux travaux extraordinaires. Cette somme vient en augmentation des ressources effectives que la Compagnie affecte en partie à son fonds de roulement et dont elle pourrait disposer, pour l'autre partie, s'il y avait lieu de parer à des événements imprévus.

Le rapport des commissaires, dont il va vous être donné lecture, contient les explications utiles sur le bilan au 31 décembre 1891, qui résume la situation financière de la Compagnie. Nous nous sommes bornés, dès lors, à appeler votre attention sur les points principaux de ce bilan.

Amortissement et mouvement des titres

Le tirage pour l'amortissement des titres a eu lieu le 8 août 1891. Il est sorti de la roue 73 actions, remboursables le 1er octobre 1891, et 1,022 obligations des deux séries, à amortir le 1er février 1892.

Ce tirage élève à 735 le nombre des actions et à 7,066 le nombre des obligations remboursées à ce jour par la Compagnie.

En ce qui concerne le mouvement de nos titres, le nombre des actions nominatives a peu varié. Il s'élève, au 31 décembre 1891, à 17,438 titres, soit plus du quart du nombre total de nos actions, répartis entre 1,115 certificats et en augmentation de 92 par rapport au 31 décembre 1890. Le chiffre des obligations nominatives s'est accru, suivant à peu près la progression ordinaire, de 3,791 ; il atteint 195,860 titres, distribués entre 5,420 certificats. La proportion du nombre des obligations nominatives avec le nombre total des obligations est sensiblement de plus de moitié.

On voit, par le rapprochement du nombre des certificats avec le nombre des titres correspondants, que la moyenne du nombre d'actions possédées par une même personne est de 15 en chiffre rond et celle du nombre d'obligations appartenant au même titulaire, de 36.

Intérêt annuel des actions

L'intérêt annuel de 30 fr. par action, prévu par les statuts, a été, pour l'exercice 1891, payé aux échéances habituelles, déduction faite des impôts à la charge des titres et du prélèvement de 40 centimes par titre au profit du fonds d'amortissement des actions.

Versements arriérés sur les actions

Il restait à recevoir, depuis l'origine, les troisième et quatrième quarts sur six actions, ensemble 1,500 fr. Cinq de ces actions, restées en souffrance, ont été libérées en 1892.

Caisse des retraites

Les versements de toute nature, effectués pendant l'année au profit de la Caisse des retraites des employés, s'élèvent, déduction faite des dépenses, à..................................... 90.021 98

Le solde en caisse, au 31 décembre 1890, était de........................ 451.248 77

Le solde créditeur, au 31 décembre 1891, est de........................ 541.270 75

Cette somme est représentée principalement par des titres de Rente française (304.147 fr. 65) et des obligations des Compagnies de Bône-Guelma et du Midi, le tout compté au prix d'achat.

Le nouveau règlement sur la Caisse des retraites, que nous avons, dans la dernière assemblée soumis à votre approbation, est en vigueur depuis le 1er janvier 1892. Il a été favorablement accueilli par le personnel.

Au cours de l'exercice écoulé a été liquidée la première pension mise à la charge de la Caisse des retraites, celle du mécanicien Barre, du montant de 972 francs, qui a commencé à courir du 1er juillet 1891.

Service médical à Paris

Les soins du médecin chargé du service d'administration centrale à Paris ont été, au cours de 1891, étendus aux familles de nos agents, qui peuvent se rendre gratuitement, trois fois par semaine, aux consultations privées du docteur.

Cet avantage est fort apprécié par les intéressés.

§ 2

Exploitation. — Résultats du trafic

La longueur des lignes exploitées n'a pas varié pendant le cours de cet exercice. Elle est de 661 kil. 687, non compris les 59 kil. 550 de la ligne à voie de 0 m. 60, qui relie Sousse à Kairouan.

Les recettes de l'exploitation s'élèvent, pour l'exercice 1891, y compris les recettes diverses à 5.071.345 fr. 47.

Le tableau suivant en donne la distribution entre les diverses sections du réseau, et, de plus, met en évidence, pour chaque section, les différences par rapport à l'exercice précédent sur l'ensemble et par kilomètre.

Lignes	1891	1890
	Longueur moyenne exploitée : 661 kilom. 700	
	Recettes totales	
Exploitation garantie ;	Francs	
Bône-Guelma.......	1.240.635 53	1.184.851 58
Guelma au Kroubs.	668.736 69	556.152 84
Duvivier à Souk-Ahras............	612.807 65	635.914 22
Souk-Ahras à Sidi-el-Hemessi......	181.647 17	273.789 76
Souk-Ahras à Tébessa............	468.542 03	359.223 14
Medjerdah.........	1.755.628 89	1.311.605 44
Tunis à Hammam-el lif............	86.764 93	72.084 86
Béja-gare à Béja-ville	21.712 95	21.826 24
Exploitation particulière :		
Voie du port de Bône	17.856 55	14.649 30
Béja-gare à Béja-ville...............	14.460 20	14.485 28
Recettes accessoires.	2.552 88	3.254 12
Totaux et moyennes.	5.071.345 47	4.447.837 78

L'accroissement des recettes brutes de l'exercice 1891 sur les produits de l'exercice précédent est ainsi de 623.507 fr. 69, soit 14 01 0/0. En cumulant cette augmentation avec celle des deux exercices antérieurs (50 07 0/0), on arrive pour les trois derniers exercices, à la plus-value considérable de 64 08 0/0.

La recette totale moyenne est de 7.664 fr. par kilomètre. Comme on le voit, l'augmentation kilométrique est surtout sensible sur la ligne de la Medjerdah, où, d'une année à l'autre, elle n'atteint pas moins de 2.266 fr. Le produit par kilomètre de la ligne en question n'était pour 1889, que de 4.534 francs. Cette année, il atteint 8.961 fr. Il a donc doublé. Il s'est produit entre cette section et une partie du réseau algérien (Duvivier à Sidi-el-Hemessi) un déplacement de trafic, l'augmentation sur la ligne de Tunis à la frontière compensant d'ailleurs et au-delà la moins-value sur la section algérienne. Ce déplacement provient de l'abaissement des droits de douane pour les produits exportés de Tunisie en France et de l'acheminement des marchandises sur le port de Tunis, au lieu de celui de Bone.

L'accroissement de 1890 à 1891 pour la ligne à voie étroite de Souk-Ahras à Tébessa est aussi fort notable. Il se chiffre par 857 fr. par kilomètre, soit 30 43 0/0.

Au total, les produits du trafic couvrent non seulement cette année le montant des barèmes d'exploitation, mais, de plus, laissent, par rapport à ce chiffre d'ensemble, un excédent de 274.355 fr. 78, qui vient en déduction de l'intérêt garanti par l'Etat au capital de premier établissement.

Au point de vue des diverses catégories de transport, la répartition de la recette est donnée par le tableau ci-après, qui présente en même temps le rapprochement des chiffres de détail avec les chiffres comparables de l'exercice précédent.

Réseau complet	1891	1890
1° Produits du trafic :	Francs	
Voyageurs.....	1.627.162 79	1.435.158 70
Transports G.V.	168.525 59	158.994 66
Marchandises P. V.........	3.225.896 85	2.786.115 28
Bestiaux et divers..........	26.973 50	39.778 36
Totaux...	5.048.558 73	4.420.047 »
2° Recettes diverses.....	22.786 74	27.790 78
Totaux généraux.	5.071.345 47	4.447.837 78

L'augmentation de recettes, qui ressort pour l'année 1891, provient donc des voyageurs et des marchandises de petite vitesse, et cela dans une proportion de 13 38 0/0 pour les voyageurs, et de 15 78 pour les marchandises de petite vitesse.

Le nombre des voyageurs transportés a passé, d'une année à l'autre, de 484,043 à 587,757. L'augmentation porte, d'ailleurs, sur les trois classes.

Le tonnage des marchandises de petite vitesse, abstraction faite des voitures et animaux, est de 267,437 tonnes, au lieu de 206,341 tonnes pour l'année 1890.

Cet accroissement provient surtout :

Des céréales et farines, 149,741 tonnes, au lieu de 117,386 tonnes en 1890 ;

Des matériaux de construction, 50,025 tonnes, au lieu de 26,178 ;

Des fonte, fer et métaux, 3,384, au lieu de 1,704 ;

Des épiceries et denrées, 13,197, au lieu de 9,193.

Les vins, esprits et boissons sont, au contraire, en légère diminution, 13, 513, au lieu de 14,698, ainsi que les houille et coke, 7,886, au lieu de 8,055.

Comme on le sait, c'est la récolte qui fournit l'élément principal de nos recettes. Il résulte des tableaux des produits par stations de provenance et d'arrivée que, en dehors des centres importants, certaines stations fournissent un trafic très abondant, comme Souk-el-Arba, par exemple, en Tunisie, qui accuse, en prenant les deux sens, un tonnage P. V. de 35,933, tonnes et un produit d'ensemble de 910.051 fr. 42.

L'augmentation notable du trafic a nécessité de nouveaux efforts pour l'exécution des transports dans les délais réglementaires. Nous sommes heureux, à cette occasion, de constater l'expérience et l'activité que nous avons rencontrées dans notre personnel, et qui nous ont permis d'assurer le service sans donner lieu à des réclamations.

L'exploitation a continué à se faire dans de très bonnes conditions. L'augmentation des dépenses d'exploitation, correspondant à la plus-value de la

te, se chiffre sensiblement par 10 0/0 seule- de cette plus-value.

utilisation du matériel est passée de 22 à 23 0/0 les voitures de voyageurs et de 40 au chiffre, nent difficile à dépasser, de 44 0/0 pour les ons à marchandises.

prix de revient de l'unité de trafic est encore ieur à celui accusé pour l'exercice précédent. n est, en effet, que de 5 cent 8, au lieu de 6 cent. 6 890. Au surplus, ce prix de revient a été cons- nent en diminuant dans ces dernières années. ait, en 1888, de 8 cent. 9 et, en 1889, de 8 2.

plus-value du trafic est due, sans doute, en e, à l'importance de la récolte; mais il faut ibuer aussi aux tarifs réduits dont la Compa- a pris l'initiative.

dehors de l'important tarif des céréales, enté en 1891, mais homologué seulement en 1892, citerons, comme tarifs spéciaux homologués en :

P. V. nº 59 : Vins en fûts, par expédition de) kilogrammes (modification):

P. V. nº 33 : Liege brut, par wagon de 2.000 grammes;

P. V. nºs 34, 35 et 36 : Moutons, brebis, agneaux hèvres, par wagon de 1 à 2 ou à trois plan- s;

P. V. nº 38 : Ecorce à tan et tannin en vrac sacs, par expédition de 4.000 kilogrammes ortation);

P. V. nº 39 : Liège mâle, par wagon de 2.000 grammes;

P. V. nº 42 : Phosphate pour engrais par wagon .000 kilogrammes;

P. V. nº 43 : Plâtre en sac, par vagon de 00 kilogrammes, de Guelma et Nador à Bône- ;

P. V. nº 45 : Bois de charronnage, de construction,

G. V. nº 9 et P. V. nº 41 : Chevaux de courses et s conducteurs :

G. V. nº 10 : Cartes d'abonnement.

otre Conseil a, d'ailleurs, Messieurs, la ferme ntion de persévérer dans cette voie des abaisse- nts de taxes, quand ces abaissements paraîtront fiés.

es billets d'aller et retour ont été en forte gression. Il en a été, en effet, délivré 97.996 pour 083 fr. 80, au lieu de 76.193, en 1890, pour 196.731 es 25.

§ 3

uation générale de la Compagnie. — Extensions du réseau

Situation générale de la Compagnie

ressort des chiffres que nous venons de mettre vos yeux que la situation de la Compagnie est nement satisfaisante.

es lignes sont en bon état; l'exploitation tionne dans des conditions excellentes de larité et d'économie. Au surplus, le Conseil préoccupe constamment d'améliorer les ins- tions de toute nature et de tenir le matériel ant au niveau des besoins croissants du tra-

M. les fonctionnaires du contrôle veulent bien stater, en toute occasion, les bons résultats dus s efforts.

ertaines critiques se sont cependant produites re le peu d'intérêt que, d'après la formule du ne, la Compagnie aurait au développement du . La meilleure réponse à faire à ces observa- s est de montrer le souci continu du Conseil à oser des tarifs réduits, ainsi que nous l'indi- n plus haut, et de rappeler la progression non rrompue qui a fait doubler nos recettes depuis et qui les a accrues de plus de 60 0/0, si l'on tient à la période de 1888 à 1891. Nous ajoute- s que le trafic de certaines de nos sections ne à Guelma, Duvivier à Souk Ahras) dépasse hiffre de 11.000 fr., au dessus duquel la formule arème ne dépend plus de la constante, appli- e aux faibles recettes, et assure à la Compagnie, tre de frais d'exploitation, 70 0/0 de la recette. ntérêt de la Compagnie à l'accroissement de ci est donc immédiat et considérable.

es critiques dont nous venons de parler ont eu, me vous le savez, Messieurs, pour effet de sou- r la question, d'ailleurs commune à toutes les pagnies algériennes, de la revision partielle de s contrats. Nous examinons cette question avec réoccupation absolue des intérêts de nos por- s de titres.

Nous avons eu souvent l'occasion de vous entre- tenir du litige pendant entre l'Etat et nous au sujet du règlement des dépenses correspondant à la trans- formation de la section de Bone à Guelma en ligne d'intérêt général. Cette affaire, soumise au Conseil d'Etat, semble près de recevoir une solution.

Extensions du réseau en Algérie et Tunisie

En ce qui concerne la situation actuelle de la question des chemins de fer en Tunisie, le gouver- nement de la régence n'a pas encore pris de parti définitif et nous continuons les négociations, avec l'espoir de les voir aboutir.

Nous avons cependant, à tout événement, pris les mesures nécessaires pour défendre les droits que la Compagnie tient de ses concessions anciennes.

En Algérie, le dossier du tramway de Randon à Combes a subi, pour la seconde fois, les formalités de l'enquête et ne peut manquer d'être prochaine- ment soumis au Conseil d'Etat pour la déclaration d'utilité publique.

RAPPORT DES COMMISSAIRES chargés de l'examen des comptes de l'exercice 1891

Messieurs,

Dans votre assemblée du 20 juin 1891, vous nous avez confié la mission d'examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre dernier, et nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport sur cet objet.

Tout d'abord, nous constatons que les chiffres du bilan que vous avez sous les yeux sont bien le ré- sumé des écritures tenues à votre administration centrale tant par le service de l'exploitation que par celui de la comptabilité générale qui concentre l'en- semble des résultats.

Les diverses opérations de vérification auxquelles nous nous sommes livrés nous ont permis de cons- tater l'ordre et la surveillance qui règnent dans vos services de paiement des coupons et des titres amortis, de transferts, de conservation des titres inscrits aux certificats nominatifs, ainsi que dans les services du contrôle et de concentration des documents et pièces reçues de l'exploitation en Al- gérie.

Nous conformant à l'usage établi depuis de lon- gues années, nous vous signalerons rapidement les différences existant entre le bilan soumis à votre approbation et la situation au 31 décembre 1890.

Le nombre des titres émis, actions et obligations, ne s'est pas accru en 1891, mais 73 actions et 1,022 obligations ont été appelées au remboursement; d'autre part, le chiffre des obligations nominatives s'est élevé, déduction faite des titres sortis aux ti- rages, à 135.860, et celui des actions à 17.438, en accroissement, ce dernier de 92, et le premier de 3,791.

Les comptes de premier établissement passent d'une année à l'autre de 134.078.695 fr. 52 à 134.369.786 fr. 80, l'augmentation portant pour 151.618 fr. 17 sur le matériel et l'outillage supplémen- taires, et pour 121.452 fr. 29 sur dépenses d'établis- sement de la ligne de Randon à Combes; la conces- sion définitive de cette intéressante voie ferrée est encore en suspens.

Nous retrouvons sans changement à l'actif les articles produit des obligations attribuées à la ré- serve et terrains et immeubles affectés au service de la Compagnie; les approvisionnements généraux sont en léger accroissement de 780.017 fr. 64 c. à 791.242 fr. 34 c.

Les valeurs de la caisse des retraites passent de 473.316 fr. 29 c. à 514.318 fr. 14 c. contre va- leur des 541.270 fr. 75 c. au crédit de ce compte, le placement du surplus ayant été effectué en 1892. Toutes les Compagnies de chemins de fer se préoc- cupent d'assurer le bon fonctionnement de leurs cais- ses de retraites : toutes ont constaté que les erreurs de calculs faites au début, la réduction du taux des placements, étaient la source d'insuffisances qu'elles comblent aujourd'hui par des mesures diverses. Vo- tre Conseil, s'inspirant de cette pensée, a récemment amélioré le fonctionnement de celle de vos em- ployés, et sa sollicitude ne perdra pas de vue cette question.

Les comptes de la garantie de l'État, à l'actif et au passif, se sont accrus des insuffisances de pro- duits pour l'exercice 1891, et des sommes versées par l'État.

L'exercice 1887 a été définitivement réglé et n'a donné lieu qu'à des redressements peu impor- tants.

L'accroissement très sensible des recettes du tra- fic en 1891 a permis d'atténuer les sommes à récla- mer à l'Etat du chef de la garantie.

Les comptes divers débiteurs, 215.923 fr. 67, se composent surtout des soldes des gares et des débi- teurs de l'exploitation.

Les sommes à disposition et créanciers divers, 792.670 fr. 76, comprennent, pour la majeure partie, des sommes payées en janvier : impôts 168.000 fr.; créditeurs de l'exploitation 421.000 fr., etc., et les fournisseurs divers, 133.011 fr. 41.

Le chapitre caisse, banques, portefeuille, s'éle- vait à 3.018.564 fr. 63, savoir : dans les caisses de la Compagnie et à la Banque de France, 390.313 fr. 81 ; chez les banquiers à Paris, 1.055.114 fr. 50, et en Algérie, 1.394.564 fr. 89; en- fin, 178.570 fr. 83 étaient en portefeuille, repré- sentés notamment par des titres de rente 4 1/2 et 3/0.

Les sommes inscrites au fonds d'amortissement des actions et obligations s'élevaient à 82.104 fr. 74 ; il restait 23 actions sorties et 27 obligations non remboursées ; les coupons échus et non payés, ac- tions et obligations, à 169.747 fr. 05; les sommes acquises aux actions et obligations au 31 décembre sur les coupons de février et d'avril 1892, à 2.624.042 fr. 56, impôts déduits. Les comptes à ré- gler, qui comprennent un compte de substitution de rails en acier aux rails en fer, 206.205 fr. 80, destiné à disparaître dans un prochain exer- cice, se sont accrus ainsi que leur contre partie exacte au passif, de 174.339 fr. 05 au cours de 1891.

Enfin, tous comptes et charges de l'exercice réglés, après paiement des primes d'exploitation, la réserve se trouve accrue de 535.255 fr. 29, après avoir été réduite par des prélèvements pour travaux divers de 143.522 fr. 75. Elle passe donc d'une année à l'autre de 5.412.041 fr. 21, à 5.803.773 fr. 75, en accroissement réel de 391.732 fr. 54.

Nous vous proposons l'approbation des comptes qui vous sont soumis.

Les commissaires :
Signé : L. Mahou.
Signé : L. Peytel.

Résolutions

I

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rap- port du Conseil d'administration et celui des com- missaires, approuve dans toutes leurs dispositions ledit rapport du Conseil d'administration ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice 1891, tels qu'ils sont présentés.

II

L'Assemblée générale nomme MM. Peytel et Mahou, commissaires, pour faire à l'Assemblée gé- nérale de 1893, et avec faculté d'agir ensemble ou séparément, le rapport sur la situation de la Société et sur les comptes de l'exercice de 1892.

En cas d'absence ou autre empêchement de l'un des commissaires, le rapport sera fait par l'autre.

5 0/0 remboursables à 500 fr. seront acceptés en paiement et recevront une soulte de **10** fr.

Les porteurs qui ne convertiront pas seront remboursés au pair, plus les intérêts à 5 0/0 jusqu'au jour de remboursement.

La Souscription sera close le Vendredi 12 Août 1892

On peut souscrire dès maintenant par correspondance

à PARIS
- à la Compagnie du Gaz et des Eaux de Tunis, 12, rue Vivienne;
- à la Banque Internationale de Paris, 3 et 5, rue Saint-Georges;
- chez MM. S. Propper et Cie, 4, rue de la Bourse.

à TUNIS : chez MM. E. et G. Cesana.

Les titres 4 0/0 sont déjà admis à la cote officielle de la Bourse de Paris.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

TIRAGE DU 5 AOUT

Obligations Communales 3 0/0 1879

Le numéro 824.228 gagne 100,000 francs.
Le numéro 95.234 gagne 25,000 francs.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs:

17.391 | 134.553 | 388.069 | 674.583 | 811.075 | 857.895

Les quarante-cinq numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs:

11.827	173.748	307.235	474.761	758.118
12.516	180.747	347.561	476.610	767.384
69.293	191.397	354.228	478.569	769.8 6
70.123	213.133	363.624	492.770	779.249
89.209	228.229	394.896	528.470	781.346
92.476	238.438	427.281	539.359	854.760
103.779	234.980	441.774	599.425	857.847
105.009	256.309	445.134	654.299	855.022
105.[illegible]68	259.260	465.914	684.194	933.638

Obligations communales 3 0/0 1880

Le numéro 522.264 gagne 100,000 francs.
Le numéro 324.639 gagne 25,000 francs.

Les six numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs:

145.505 | 277.437 | 302.416 | 633.236 | 823.831 | 861.678

Les quarante-cinq numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs:

13.923	116.108	286.888	596.427	734.625
16.298	120.378	395.951	601.035	738.245
31.543	222.592	426 035	652.420	788.0 6
56.399	226.883	430.318	657.490	789.287
61.346	235.243	440.299	679.332	797.089
66.516	241.107	444.534	681.326	816.536
89.144	250.304	474.129	694.153	870.688
96.682	258.674	568.753	715.162	891.291
115.616	283.593	581.575	723.891	932.470

Obligations communales 3 0/0 1891

Le numéro 914.700 gagne 100,000 francs.
Le numéro 866.829 gagne 10.000 francs.
Le numéro 871.834 gagne 5,000 francs.

Les vingt numéros suivants gagne chacun 1,000 francs:

40.640	298.767	609.928	662.669	722.768
90.291	332.179	641.659	707.222	857.305
233.198	519.432	643.591	710.198	881.469
263.548	597.131	651.957	717.429	951.020

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 15 au 21 juillet....... 13.325
— depuis le 1er janvier 1892. 280.590

ÉTABLISSEMENTS DUVAL

L'assemblée des actionnaires ne pouvant avoir lieu le 27 juillet 1892, à cause de l'insuffisance des titres déposés, est remise définitivement au vendredi 26 août, à 2 heures salle des Ingénieurs civils, 10, cité Rougemont. Les titres seront reçus à la caisse sociale jusqu'au 21 août inclus.

RÉGIE COINTÉRESSÉE DES

TABACS DE L'EMPIRE OTTOMAN

AVIS

MM. les actionnaires de la Régie coïntéressée des Tabacs de l'Empire Ottoman sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le mercredi 24 août prochain (12 août v. s.), à une heure et demie de relevée, au siège central, à Constantinople, dans le nouveau local de la rue Voïvoda (Galata), à l'effet de :

1° Entendre lecture du rapport du Conseil d'administration;

2° Recevoir et approuver, s'il y a lieu, le bilan et les comptes de l'exercice 1891-1892;

3° Fixer le dividende dudit exercice;

4° Elire deux membres du Conseil d'administration, en application du paragraphe 3 de l'article 17 des statuts.

Pour faire partie de l'assemblée, les actionnaires propriétaires d'au moins trente actions. devront déposer leurs titres le samedi 13 août 1892 (1er août v. s.), au plus tard :

A Constantinople, au siège central;

A Berlin, chez M. S. Bleichrœder, banquier (Behrenstrasse);

A Londres, à l'agence de la Banque Impériale Ottomane, 26, Throgmorton street;

A Paris, à l'agence de la Banque Impériale Ottomane, 7, rue Meyerbeer;

A Vienne, à la Credit Anstalt (Société I. R. priv. autrichienne de crédit pour le commerce et l'industrie).

Il sera remis à chaque déposant un récépissé qui lui servira d'entrée à l'assemblée générale.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents.

Chacun d'eux a autant de voix qu'il possède de fois trente actions, sans que personne puisse avoir plus de dix voix en son nom personnel, ni plus de vingt, tant en son propre nom que comme mandataire.

Cie Gle PARISIENNE DE TRAMWAYS

Société anonyme au Capital de 8 millions
85, boulevard Montparnasse

MM. les porteurs des obligations de la Compagnie sont prévenus que le coupon n° 2 sera payé, à partir du 1er septembre 1892, aux caisses du Crédit Lyonnais, à Paris.

Le tirage des obligations à amortir le 1er septembre 1892, et comprenant 213 numéros, aura lieu, au siège social, 85, boulevard Montparnasse, en séance publique, le vendredi 12 août 1892, à trois heures de relevée.

Les titres sortis seront remboursés au prix de 500 fr., sous la déduction des impôts établis par les lois de finances.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Paiement d'intérêts et escompte de ce paiement.
Obligations de l'ancienne Cie du Havre
Echéance du 1er Septembre 1892.
(Emprunt 1845, coupon n° 93. — Emprunt 1847, coupon n° 91.)

Le Conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les porteurs des obligations de l'ancienne Compagnie du Havre (Emprunts 1845-47), de la mise en paiement. le 1er septembre prochain, avec faculté d'escompte un mois avant, de l'intérêt semestriel à échoir, à cette date, sur lesdites obligations.

Cet intérêt, sous déduction des impôts établis par les lois de finances, s'élève : pour les titres nominatifs, à 24 fr.; pour les titres au porteur, à 22 fr. 742. Les dépôts de coupons et de titres nominatifs seront reçus, en vue de ce paiement : quinze jours avant l'échéance, à Paris. au siège de la Compagnie et dans les gares désignées des réseaux de l'Ouest, de P.-L.-M., d'Orléans et de l'Est; vingt jours avant l'échéance, dans les gares désignées de la Compagnie du Midi.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Tirage du 11 août 1892
Obligations 3 0/0 (2e série, titres bleus)

Le Conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les porteurs des obligations 3 %, 2e série (titres bleus), qu'il sera procédé, en séance publique, le 11 août 1892, à deux heures de l'après-midi. au siège de la Compagnie, à Paris, gare St-Lazare (bureau des titres), au tirage au sort des 4.517 obligations à rembourser à l'échéance du 1er octobre 1892.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS
DANS LA

FORÊT DE MARLY

Tous les Dimanches jusqu'au 25 Septembre 1892
(AINSI QUE LE 15 AOUT, FÊTE DE L'ASSOMPTION)

TRAINS DE PLAISIR

De Paris-St-Lazare sur Louveciennes, Marly-le-Roi, l'Etang-la-Ville (halte), St-Nom-la-Bretèche-Forêt-de-Marly (halte), Mareil-Marly et Fourqueux.

Départ de Paris-St-Lazare à 9 h. 45 du matin et à midi 50. Retour facultatif de St-Germain (Ouest), Fourqueux, Mareil-Marly, St-Nom-la-Bretèche-Forêt-de-Marly, l'Etang-la-Ville, Marly-le-Roi ou Louveciennes, par tous les trains de la soirée et aussi bien par les trains de la direction de St-Cloud que par ceux de la direction de St-Germain.

Prix des places (Aller et Retour) :
1re classe.. 2 fr. 50. — 2me classe.. 1 fr. 60.

Les billets sont délivrés à la gare de Paris-St-Lazare à partir du jeudi qui précède le départ du train.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DE FAMILLE

Annales de la VIE CONTEMPORAINE
8. Rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS
Directeur : JULES SIMON

La *Revue de Famille* du 1er août publie un article de M. Eugène Melchior de Vogüe sur *La France en Afrique*. Après avoir montré l'analogie qui existe entre notre époque et le XVIe siecle, dans la fureur actuelle du vieux monde à conquérir un monde nouveau, l'éminent académicien expose l'intérêt qu'a la France à ne pas se laisser distancer en Afrique et les palliatifs que peut apporter à la crise sociale la colonisation du continent noir.

Dans le même numéro nous trouvons les *Sentiments et Vœux d'un Alsacien-Lorrain*. Jean Heimweh, pseudonyme sous lequel se dissimule la haute personnalité de l'auteur, est considéré aujourd'hui comme l'interprète des souffrances de nos provinces perdues. Tous ceux qu'intéresse la question d'Alsace, cause du malaise dont souffre l'Europe, liront cet article et méditeront ses conclusions.

A lire aussi l'histoire des *Gardes Suisses*, par M. le comte Henry de la Bassetière; le centenaire du 10 août 1792 lui donne un caractère d'actualité très particulier.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 31. — 2e volume. ‖ BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS ‖ Dimanche 14 Août 1892.

BELGIQUE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	29.457	kil. carrés
Population totale (31 décembre 1880)	5.520.000	habitants
— (31 décembre 1890)	6.147.041	—
— par kil. carré en 1880	187	—
— — en 1890	208	—
Armée. Pied de paix	3.360	officiers
— —	45.284	soldats
— —	9.055	chevaux
— Pied de guerre (environ)	221.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	4.526	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	153	—
— par million d'habitants	742	—
Télégraphes. Long. des lignes	6.868	—
— — des fils	35.934	—
— — — par mill. d'hab.	5.890	—
Dépêches transmises en 1890	8.074.057	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En francs*)

Dette publique du royaume	2.250.926.274	francs
— Moyenne par habitant	370	—
Dépenses militaires	51.225.082	—
— Moyenne par habitant	8.4	—
Dépenses totales du budget	339.502.686	—
— Moyenne par habitant	55.2	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887 Imp. tot.	1.431.900.000	fr.	1887 Exp. tot.	1.240.600.000	fr.
1888 —	1.534.400.000	»	1888 —	1.243.700.000	»
1889 —	1.556.400.000	»	1889 —	1.458.500.000	»
1890 —	1.835.400.000	»	1890 —	1.289.300.000	»
1891 (11 mois)	1.415.625.000	»	1891 (11 mois)	1.150.667.000	»

ESPAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie (Espagne continentale)	492.230	kil. carrés
Population — (31 déc. 1884)	16.654.895	habitants
— — (31 déc. 1887)	16.955.000	—
— par kil. carré en 1884	32	—
— — en 1887	34	—
Armée. Pied de paix (environ)	135.000	off. et sold.
— Pied de guerre (environ)	805.000	—
Chemins de fer (Réseau total)	9.835	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	20	—
— par million d'habitants	578	—
Télégraphes. Long. des lignes	33.541	—
— — des fils	77.250	—
— par million d'habitants	4.544	—
Dépêches transmises en 1890	4.653.000	dépêches

BUDGET DE 1891-92 (*En pesetas = 1 franc*)

Dette publique du royaume	6.207.027.042	Pesetas
— Moyenne par habitant	365	—
Dépenses militaires	146.220.530	—
— de la marine	32.088.598	—
Total pour la guerre et la marine	178.309.128	—
Moyenne par habitant	10.5	—
Dépenses totales du budget	810.663.413	—
— Moyenne par habitant	47.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887 Imp. tot.	811.200.000	Pes.	1887 Exp. tot.	722.200.000	Pes.
1888 —	716.100.000	—	1888 —	763.100.000	—
1889 —	743.531.458	—	1889 —	790.328.272	—
1890 —	810.062.842	—	1890 —	824.785.335	—
1891 —	862.335.075	—	1891 —	854.965.180	—
1892 6 mois	410.043.796	—	1892 6 mois	381.306.913	—

ITALIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	286.588	kil. carrés
Population (31 déc. 1890)	30.158.408	habitants
— (31 déc. 1891)	30.347.291	—
— par kil. carré	105	—
Armée. Pied de paix	14.508	officiers
—	[illegible]	soldats
— Pied de guerre	2.844.339	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	15.702	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	55	—
— par million d'habitants	518	—
Télégraphes. Longueur des lignes	36.219	—
— — fil	[illegible]	—
Longueur des fils par million d'hab.	[illegible]	—
Dépêches transmises en 1890	[illegible]	dépêches

BUDGET 1891-1892 (*en Lire = 1 fr.*)

Dette Consolidée	[illegible]	millions
Dettes diverses	2.592	—
Total de la Dette italienne	11.600	—
Moyenne de la dette par habitant	[illegible]	lire
Dépenses militaires totales	2[illegible]	millions
— marine	111	—
Total guerre et marine	[illegible]	—
Moyenne par habitant	12	lire
Dépenses totales du budget	[illegible]	millions
Moyenne par habitant	[illegible]	lire

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887 Import. tot.	1.690 millions	Export. totales	1.109	millions
1888 —	1.241 »	—	[illegible]	»
1889 —	1.410 »	—	[illegible]	»
1890 —	1.377 »	—	[illegible]	»
1891 —	1.176 »	—	940	»
1892 (6 mois)	544 »	1892 (6 mois)	512	»

RUSSIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Russie d'Europe	4.889.062	kil. carrés
Population — — (1889)	114.378.520	habitants
— moyenne par kil. carré	23	—
Superficie de la Pologne russe	127.319	kil. carrés
Population — — (1890)	8.256.562	habitants
— moyenne par kil. carré	65	—
Armée. Pied de paix	30.561	officiers
— —	787.372	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de paix	818.033	combattants
—	155.537	chevaux
Pied de guerre (non compris l'armée territoriale et les troupes cosaques de défense nationale comprenant plus de 5 millions d'hommes)	49.739	officiers
	2.371.007	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de guerre	2.420.746	combattants
—	835.863	chevaux
Chemins de fer : Réseau total d'Europe	28.327	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	5.6	—
— par million d'habitants	302	—
Télégraphes : Longueur des lignes	124.934	—
— Longueur des fils	290.990	—
— — par million d'hab.	3.098	—
Nombre total des dépêches en 1889	11.071.582	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En roubles : 1 francs*)

Dette publique de la Russie et de la Pologne Russe en 1891 :

Roubles-métal	1.008.118.110	r. métal
Roubles-crédit	2.845.291.000	r. papier
Florins Hollande	14.100.000	fl. Holl.
Livres sterling	21.997.900	liv. st.
Francs	1.045.984.000	francs
Total de la Dette publique en francs	**16.059.177.940**	—
Moyenne par habitant	142	—
Dépenses du Ministère de la Guerre	228.907.132	roubles
— — Marine	47.882.233	—
Total de la Guerre et Marine	**276.789.365**	—
Moyenne par habitant	2.3	

COMMERCE EXTÉRIEUR (*En millions de roubles*)

	Importations				Exportations		
	Europe	Asie	Total		Europe	Asie	Total
1886	393	45	438	1886	453	35	488
1887	344	49	393	1887	585	37	622
1888	344	47	391	1888	747	46	793
1889	387	50	437	1889	705	61	766
1890	375	41	416	1890	637	77	704
1891	»	»	380	1891	»	»	721

SUISSE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Confédération	41.346	kil. carrés
Population (1er décembre 1880)	2.846.102	habitants
— (1er décembre 1888)	2.917.754	—
— par kil. carré (1880)	69	—
— — (1888)	71	—

Armée fédérale. *Effectif en 1891 :*

Pied de Guerre — Armée régulière	127.973	combattants
Pied de Guerre — Landwehr	80.272	—
Pied de Guerre — Landsturm	63.879	—
Total de l'effectif	272.124	—
Chemins de fer. (Réseau total)	[illegible]	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	[illegible]	—
— par million d'habitants	1.036	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.200	—
— Long. des fil	[illegible]	—
— — par million d'hab.	[illegible]	—
Dépêches transmises en 1890	[illegible]	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en francs*)

Dette publique de la Confédération	[illegible]	francs
Moyenne par habitant	[illegible]	—
Dépenses militaires totales	[illegible]	—
Moyenne par habitant	9	—
Total des dépenses budgétaires fédérales	[illegible]	—
Moyenne par habitant	24	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*millions de francs*)

1887 Importations totales	837	1887 Exportation totale	[illegible]
1888 —	[illegible]	1888 —	[illegible]
1889 —	[illegible]	1889 —	[illegible]
1890 —	[illegible]	1890 —	[illegible]
1891 —	[illegible]	1891 —	[illegible]

Pour les documents statistiques de France, Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie & Hollande, voir le numéro du 7 Août 1892.

LISTE DES COUPONS ÉCHÉANT EN AOUT 1892

DATES du détachement à la Cote	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
1er	Rente Française 4 1/2 % 1883	1 125	1 125	1 125	au Louvre.
1er	Obl. Ville de Cannes 4 % 1881	20 ..	19 20	18 25	rue de Richelieu, 102 (c. 19).
1er	Annuités d'Orléans à Châlons	12 50	.. ..	12 50	rue Bergère, 14 (coup. 37).
1er	Houillères de Dombrowa	15 ..	.. ..	15 ..	boulevard des Italiens, 19 (coup. 9).
1er	Le Petit Journal	15 ..	14 40	13 80	rue Lafayette, 61 (coup. 43).
1er	Obl. Ch. de fer Argentins 5 %	12 50	12 ..	11 779	rue d'Antin, 3 (coup. 8).
1er	— Docks de Rouen	12 50	.. ..	12 50	rue Taitbout, 20 (coup. 28).
1er	Taxes Municipales (Bons de Délégat.)	5 ..	.. ..	4 49	rue Lafayette, 116 (coup. 9).
1er	Empr. Autrichien conv. 5 % (papier)	2 fl. 10 k.	.. ..	ch.	rue Laffitte, 23.
1er	Obl. Mobilier Espagnol	7 50	.. ..	7 50	rue de la Victoire, 69 (coup. 26).
1er	— Bc Hypoth. de Santa-Fé 5 % (s. B)	1 79	.. ..	1 79	rue Auber, 4.
1er	— Banque Hypoth. de Suède 4 %	10 ..	.. ..	10 ..	rue d'Antin, 3 (coup. 26).
2	Le Figaro	12 50	12 50	12 50	rue Drouot, 26 (coup. 9).
5	Obl. Ville de Paris 1865	10 ..	9 60	9 07	Hôtel-de-Ville.
5	— — 1869	6 ..	5 76	5 34	do
5	— Ville de Marseille 3 % 1877	6 ..	5 76	5 36	rue des Capucines, 19 (coup. 31).
5	— Foncières 3 % 1877	6 ..	5 76	5 36	do
5	— Société Algérienne 4 %	3 ..	2 88	2 80	do 11 (coup. 50).
5	Soc. Immobilière Marseillaise	10 ..	9 60	8 96	chaussée d'Antin, 50 (coup. 28).
5	Obl. Bône-Guelma	7 50	7 20	6 77	rue d'Astorg, 7 (coup. 30).
5	Emprunt Belge 3 1/2 % (3e série)	1 3/4 %	.. ..	1 3/4 %	rue Laffitte, 23.
5	— Hongrois 4 1/2 % or	2 1/4 %	.. ..	ch. fixe 2 50	do
5	— Norwégien 3 % 1888	1 1/2 %	.. ..	1 1/2 %	boulevard Haussmann, 39. (se paie à raison de 7 fr. 56 par titre de 504 fr.).
5	Uruguay 3 1/2 % 1891	7/8 %	.. ..	7/8 %	rue d'Antin, 3 (coup. 2).
5	Lérida-Reus-Tarragone, act. estamp.	7 50	.. ..	7 50	rue de la Victoire, 69 (coup. 14),
5	Obl. Chemins Andalous (2e série)	7 50	7 20	7 20	rue d'Antin, 3 (coup. 4).
5	Tabacs des Philippines (nos 1 à 40000)	15 ..	.. ..	15 ..	rue de la Victoire, 69 (coup. 10 d'int.).
10	Obl. Banque Hypothécaire de France, remb. à 1.000 fr.	3 75	3 60	3 34	rue des Capucines, 19.
10	Obl. Immeubles de France, r. à 1.000 fr.	3 75	3 60	3 40	rue Taitbout, 20 (coup. 17).
10	— — — 4 %, 500 fr. 1892	5 ..	4 80	4 56	do (coup. 2).
12	— Ville de Bordeaux 4 % 1881	10 ..	9 60	9 08	boulevard des Italiens, 19 (coup. 22).
16	Agence Havas	12 ..	11 52	10 28	rue de Provence, 54 (coup. 21).
19	Comptoir d'Escompte (en liq.)	25 ..	.. ..	25 ..	rue Bergère, 14 (3e répartition).
20	Lits Militaires	21 50	20 64	19 73	boulevard des Capucines, 18 (coup. 52).
1er	Canal de Toulouse	12 50	12 ..	11 48	rue Richelieu, 92. (coup. 1).
1er	Obl. Secteur de la place Clichy	25 ..	.. ..	23 ..	rue Auber, 4 (coup. 4).
1er	— Société électrique de des Pyrénées (1re et 2e séries)	5 ..	.. ..	5 ..	rue d'Amsterdam, 79 (coup. 4 et 3).
1er	— Mines de la Loire 5 %	25 ..	24 ..	22 75	rue Joubert, 47 (coup. 80).
1er	— Société métallurgique de l'Ariège.	7 50	7 425	7 225	avenue de l'Opéra, 18 (coup. 25 et 30).
1er	Production du Froid (proc. E. Fixary).	17 50	16 80	16 55	avenue de l'Opéra, 18 (coup. 12).
1er	Tabacs des Philippines (nos 40001 à 45000)	15 ..	.. ..	15 ..	rue de la Victoire, 69 (coup. 10 d'int.).
24	Annuités des Trois Ponts (Austerlitz, Cité, Arts)	38 50	.. ..	37 77	Hôtel-de-Ville.
DATE du paiement	**Bourse de Lille**				
1er août	Mines de Carvin	45 ..	41 40	38 05	8, rue Jean-Roisin, à Lille. 45, rue Etienne-Marcel, à Paris.
15 —	Mines de Bruay	175 ..	.. ..	175 ..	(2e distribution), à Douai.

BANQUE DE BRABANT

Assemblée générale ordinaire du 14 mai 1892

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le deuxième exercice de notre Société et de soumettre à votre approbation notre bilan arrêté au 31 décembre 1891.

ACTIF

Le premier poste de notre actif représente les versements non appelés sur 40.000 actions nominatives libérées de 20 % .... 1.600.000 »

Les espèces en caisse et en banque au 31 décembre s'élevaient à la somme de 160.159 59

Notre portefeuille de titres s'élevait à 2.153.290 50

Le total des sommes qui nous étaient dues en comptes courants au 31 décembre était de 734.748 41

Dans cette somme était compris le solde de notre créance à charge de la Société Générale Italienne des Téléphones et d'Applications électriques, soit 598.795 fr 52. Le surplus, 135.952 francs 92, nous était dû par divers clients et correspondants de tout repos.

Le montant de nos participations fi-

…ancières en cours est porté au bilan pour........................ 944.075 16

Dans cette somme figurent :

1° Nos versements sur notre participation dans le syndicat formé sur actions de la Société Générale Italienne des Téléphones.......... 290.709 »

2° Nos versements sur notre participation dans le syndicat de la Banque des Chemins de fer Orientaux, représenté par 120 actions privilégiées et 465 actions ordinaires libérées de 200 francs.................. 198.264 85

3° Notre participation de 800 titres dans le syndicat formé sur les obligations Ottomanes de Consolidation............................ 283.266 15

(Cette participation est aujourd'hui entièrement liquidée).

Le solde de............ 171.844 15 représente nos versements dans diverses participations de moindre importance, pour lesquelles, de même que pour les précédentes, nous avons fait de prudentes prévisions.

Total égal..... 944.075 16

Le poste coupons à encaisser...... 2.512 50 ne demande pas d'explications.

Les comptes d'ordre débiteurs s'élevaient à........................ 130.301 02 et se rapportaient à divers règlements à effectuer à bref délai.

Ces comptes ont été entièrement réglés depuis.

Le mobilier à Bruxelles et à Paris, et l'installation de nos bureaux de Bruxelles figurent au bilan pour..... 10.586 15 somme qu'il y a lieu d'amortir partiellement.

Les titres déposés dans nos caisses, tant en garantie qu'en garde, figurent dans nos écritures pour............ 3.238.045 »

Total de l'actif.... 8.913.719 16

PASSIF

Notre capital est de................ 5.000.000 »

Réserve statutaire. — Elle s'élève à 14.798 64

Nous avions à payer au commencement de 1892 diverses acceptations s'élevant à........................ 25.000 »

Les soldes créditeurs des comptes de nos clients et correspondants s'élevaient à........................ 319.877 97

Nous avons à recevoir, en liquidation du 31 décembre, pour solde de diverses opérations.................. 24.650 »

Dividendes à payer. — Au 31 décembre, ce compte les ait créditeur de.... 11.262 » représentant :

2.831 coupons n° 1 d'actions au porteur ;

983 coupons n° 1 de parts de fondateur.

Il restait aussi en circulation au 31 décembre un certain nombre de coupons d'actions de la Nouvelle Compagnie Internationale des Téléphones, savoir :

1.220 coupons n° 3 payables par 2 fr. 50. 1.422 coupons n° 4 payables par 2 fr. 50........................ 6.605 »

Comptes d'ordre créditeurs. — Ce poste, dont la plus grande partie est compensée par un poste semblable figurant à l'actif, s'élevait à 159.632 23

Ces comptes ont été réglés depuis jusqu'à concurrence de 145.100 fr.

Déposants de titres. — Sous cette rubrique figure la contre partie du compte titres en dépôts mentionné à l'actif................................ 3.238.045 »

Profits et pertes. — Nous donnons à la suite du rapport le résumé de ce compte qui solde par.................. 83.908 27

Total du passif.... 8.913.719 16

Ainsi que nous l'avons fait l'an dernier, nous ajouterons à ces détails de notre bilan quelques indications sur les affaires dans lesquelles notre Banque a des intérêts de quelque importance.

Téléphones italiens — Notre rapport sur l'exercice 1890 constatait que la somme des intérêts de notre Banque, engagés dans diverses entreprises téléphoniques en Italie, formait le poste le plus important de notre actif.

Il en est encore ainsi : En effet, notre portefeuille contient :

2.432 actions de la Societa Telefonica Ligure estimées 100 fr. chacune... 234.200 »

40 actions de la Societa Romana dei Telefoni à 100 fr....... 4.000 »

Notre participation dans le syndicat formé sur actions de la Société Générale Italienne des Téléphones s'élève à 290.700 »

et cette dernière Société nous doit..... 598.795 52

Ensemble... 1.127.695 52

La dette de la Société Générale Italienne des Téléphones a été diminuée de 33.365 fr. 28 pendant le dernier exercice, et les gages affectés à son remboursement ont encore été accrus.

Ainsi que nous vous le faisions espérer l'an dernier, une loi réglementant l'exploitation des réseaux téléphoniques en Italie, a été votée par le Parlement italien. La régularisation de la situation légale des concessions téléphoniques auxquelles nous sommes intéressés, est un événement heureux et nous récompensera, nous l'espérons, d'une longue et constante patience.

Société Belge du Téléphone Bell. — A la fin de l'année 1891, le gouvernement belge a notifié à cette Société son intention d'user de la faculté de rachat qui lui était réservée par le cahier des charges des concessions, et de prendre possession, le 31 décembre 1892, des réseaux téléphoniques de Bruxelles, Anvers, Charleroi, Gand et Verviers.

L'annonce de ce rachat et des résultats très satisfaisants de l'exercice 1891 ont fait progresser vivement les cours des actions de cette Compagnie.

Téléphones de Madrid. — Pendant l'exercice qui vient de s'écouler, cette Société a augmenté son capital de deux cent mille francs pour faire face à l'extension de ses réseaux, dont l'exploitation reste très satisfaisante. Les bénéfices réalisés permettent la distribution d'un dividende de 25 fr. aux actions et de 22 fr. 51 aux parts de fondateur entières, après applications de sommes importantes aux amortissements et à la réserve.

Compagnie électrique en liquidation. — La liquidation de cette Société est à peu près terminée : un premier acompte de 50 fr. par action a été mis en distribution le 1er octobre dernier ; depuis cette époque, la réalisation de l'actif a été continuée avec prudence ; le terrain et l'usine ont été vendus et une dernière répartition, au moins égale à la valeur que notre inventaire attribue aux actions (85 francs), sera annoncée à bref délai.

Société d'Eclairage Electrique. — Bien que l'exercice écoulé ait donné des résultats industriels satisfaisants, le conseil d'administration de cette Société a cru prudent de consacrer tous les bénéfices à l'amortissement des immobilisations. Nous ne pouvons qu'approuver cette prudente mesure. L'exercice courant se présente d'une manière suffisante : la Société vient de réaliser un terrain improductif qui immobilisait 20 % de son capital.

Chemins de fer de Porto-Rico. — La crise qui s'est abattue sur l'Espagne et qui a eu pour conséquence la dépréciation générale des actions et obligations des chemins de fer espagnols, n'a pas épargné les titres de la Compagnie des Chemins de fer de Porto-Rico. Nous avons dû en tenir compte dans l'évaluation de notre portefeuille, mais nous avons la satisfaction de constater que la construction de ces lignes se poursuit régulièrement ; 85 kilomètres déjà exploités provisoirement depuis plusieurs mois sont actuellement soumis à la réception qui doit leur assurer la garantie de l'Etat. On compte que d'ici au 1er juillet cent autres kilomètres seront également terminés.

La progression des recettes sur le tronçon déjà ouvert au trafic dépasse les prévisions, et les demandes de raccordements adressées à la Compagnie, par les propriétaires de fermes et d'usines, les vœux émis par de nombreuses agglomérations, pour obtenir des embranchements aux lignes principales, prouvent à quel point cette entreprise répondait à un besoin urgent. Aussi avons nous conservé notre confiance dans l'avenir de cette affaire.

Société des Usines de Briansk. — Pendant le cours de cet exercice nous avons patronné l'introduction sur les marchés de Bruxelles et de Lyon, des actions de la Société des Usines de Briansk (Russie). La baisse du rouble a affecté sensiblement le cours de ces actions, mais cette baisse semble approcher de son terme, et la situation intrinsèque des usines de Briansk est restée satisfaisante. Le prodigieux développement de cette Société, qui réunit toutes les branches de l'industrie sidérurgique, depuis la fabrication de fonte jusqu'à la construction des machines et des locomotives, est un sûr garant de son avenir, et des négociations en cours avec un autre groupe industriel russe, également puissant, semble devoir aboutir à une entente qui consolidera encore une position déjà très forte. Les indications que nous avons obtenues sur les résultats de l'exercice écoulé ne nous permettra pas encore de chiffrer le dividende qui sera attribué aux actions, mais nous avons lieu de croire qu'il sera rémunérateur.

Société des Usines du Laurium Hellénique. — Ici encore, c'est la mauvaise tenue du change qui influe sur le cours des actions, dont le marché principal est à Athènes. Cependant ce change n'affecte pas défavorablement les bénéfices de cette Société, dont la production presque entière est vendue en Angleterre, en or, par conséquent, et dont les dépenses ne sont payées en ce même métal que pour une partie relativement peu importante.

La production des mines et usines du Laurium ne cesse de s'accroître. Cette Société a fabriqué, en 1892, 8.153 tonnes de plomb et extrait de grandes quantités de calamine. Les bénéfices distribués aux actionnaires se sont élevés à 1.150.000 drachmes et 600.000 drachmes ont été portés en amortissement des immobilisations. L'achèvement d'une grande laverie de minerais, mise en marche dans le courant de décembre dernier et dont les rendements répondent aux espérances des ingénieurs et du conseil, assurera, pour l'exercice courant, une nouvelle source de bénéfices à la Société.

Nous signalerons encore l'accroissement des profits du chemin de fer de l'Attique, dont toutes les actions, propriété de la Société des Usines de Laurium, servent de gage spécial aux obligations de son emprunt de 5 millions en or, garanti, en outre, par une hypothèque sur les immeubles de la Société. Ces obligations, dont 356 figurent encore dans notre portefeuille, constituent à notre avis un placement de tout repos.

Société Française des Télégraphes sous-marins. — Le réseau total de cette Compagnie est aujourd'hui en pleine exploitation ; il comprend 6.754 kilomètres de câbles. Les subventions et garanties annuelles acquises à la Société s'élèvent à 335.000 francs et les recettes du trafic suivent une constante progression, qui devra s'accentuer, à la suite du fonctionnement régulier de la ligne réunissant le Brésil à New-York.

Chicago Junction Railways et Union Stock Yards C^o. — Cette puissante Compagnie a distribué, pendant l'exercice écoulé (1890-1891), un dividende de 10 %. Un projet de fusion avec la célèbre firme Armour est actuellement à l'étude. Ce projet, qui réunirait les deux organisations industrielles et commerciales les plus considérables de Chicago, nous a engagés à retarder la réalisation des titres que nous possédons et qui figurent à notre inventaire à un taux inférieur aux cours régulièrement pratiqués.

Ainsi que vous l'avez vu par la lecture de notre bilan, le compte de profits et pertes se résume comme suit :

Les bénéfices sur intérêts, commissions, reports et coupons divers, se sont élevés à..... 157.171 17

et les bénéfices sur participations financières et réalisations de titres.......... 104.278 87

Soit ensemble..... 261.450 04

somme de laquelle il faut déduire les frais généraux de l'année............... 66.852 11

Le montant des bénéfices de l'exercice était donc de.......................... 194.597 93

Il a été retenu sur ces bénéfices :

Pour réduction sur l'estimation des titres en portefeuille.......... 83.848 80

Pour réduction sur participations financières...................... 40.000 »

Pour provisions pour impôts et taxes........................ 7.000 »

Pour amortissement de 10 % sur mobilier......................... 959 50

Pour amortissement de 50 % et frais d'installation..................... 1.950 84

133.759 14

Solde....... 60.838 79

auquel il faut ajouter la somme reportée à nouveau au 1er janvier dernier, au profit des actions et parts de fondateur. 23.069 48

Ensemble....... 83.908 27

Pour modeste qu'il soit, nous espérons que ce résultat vous paraîtra satisfaisant parce qu'il a été obtenu durant une année traversée par une crise intense, presque universelle, qui a eu pour cause

quence une longue stagnation des affaires et de graves dépréciations de cours. Nous avons traversé cette crise en conservant notre capital et en réalisant un bénéfice disponible, après des amortissements et des provisions largement suffisants.

Vous aurez à vous prononcer sur l'emploi à faire du solde utile du compte de profits et pertes et à procéder à l'élection d'un administrateur et d'un commissaire en remplacement de MM. A. de Browne de Tiège et Gust. de Savoye.

M. de Browne de Tiège nous a fait part et nous a chargés de vous informer de la résolution qu'il a prise de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. Les ménagements que réclament sa santé et la gestion de nombreux et importants intérêts ne lui permettent plus de supporter les déplacements et les sacrifices de temps que lui occasionnait sa participation à l'administration de notre Société. Vous regretterez comme nous, messieurs, cette décision qui prive votre Société d'un précieux concours.

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Exercice 1891

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'exécution du mandat que vous nous avez confié pendant l'exercice 1891.

Nous avons vérifié la caisse, tant à Paris qu'à Bruxelles, et constaté la présence, dans les coffres de la Société, des titres appartenant à la Banque et des dépôts.

Nous avons procédé également à la vérification des actions et des parts de fondateur de la Nouvelle Compagnie Internationale des Téléphones, dont l'échange se fait au siège social contre actions et parts de fondateur de notre Banque, en vertu de la décision de l'Assemblée générale du 25 janvier 1890.

Nous avons constaté la présence dans nos coffres d'un nombre d'actions et de parts de fondateur de la nouvelle Compagnie Internationale des Téléphones, correspondant exactement au nombre d'actions et de parts de fondateur de notre Banque, délivrées en échange.

Nous avons collationné les chiffres portés au bilan et au compte de profits et pertes avec ceux portés aux livres de la Société et nous les avons trouvés concordants.

L'estimation du portefeuille a été faite par votre Conseil d'administration en tenant compte de la dépréciation résultant de la crise que nous traversons; nous approuvons cette mesure de prudence.

Nous vous proposons donc l'approbation du bilan et du compte de profits et pertes tels qu'ils ont été dressés par le Conseil d'administration.

Les Commissaires :
G. de Savoye,
H. Drory.

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

EMPRUNTS 4 0/0 OR
1889 et 1890 (deuxième émission)

MM. E. Hoskier et Cie, banquiers à Paris, boulevard Haussmann, 39, ont l'honneur d'informer les porteurs d'obligations des Emprunts Russes 4 0/0 or 1889 et 1890 (2e émission) qu'ils paieront, à partir du 1er septembre prochain, le coupon trimestriel échéant à cette date sur lesdits Emprunts.

AVIS

Les Obligataires de la **Compagnie Française des Chemins de fer de la province de Santa-Fé** sont informés que le concordat voté par les créanciers ayant été homologué par jugement du Tribunal de Commerce de la Seine en date du 6 juillet, la Compagnie procède, d'ores et déjà, à l'échange des obligations anciennes contre des titres provisoires d'obligations nouvelles.

Les formules de demandes d'échange sont à la disposition des obligataires, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris, et au Siège social, 64, rue Caumartin.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 22 au 28 juillet.......	15.215
— depuis le 1er janvier 1892.	295.805

COMPAGNIE NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ

(SYSTÈME FERRANTI)

RECETTES

Mois de juillet 1892.............	10.563 85
— 1891.............	5.057 75
Augmentation pour le mois de juillet 1892.............	5.506 10
Recettes des sept premiers mois de 1892.............	84.663 15
Rectles des sept premiers mois de 1891.............	48.328 »
Différence..........	36.335 15

Soit une augmentation de 76 0/0 environ pour les sept premiers mois de 1892.

COMPAGNIE FRANCO-ALGÉRIENNE

Société anonyme

CAPITAL SOCIAL : 30.000.000 DE FRANCS

Le jeudi 25 août prochain, à trois heures de l'après-midi, il sera procédé, en séance publique, au siège de la Compagnie, 39, rue Lafayette, à Paris, au tirage de :

133 obligations Mostaganem-Tiaret.
13 — Modzbah-Méchéria.
13 — Aïn-Thizy-Mascara.
65 — Méchéria-Aïn-Sefra.

Les obligations seront remboursées au prix de 500 francs (impôt à déduire), à partir du 1er octobre prochain, au Crédit Algérien, 15, place Vendôme, à Paris.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE L'EST

146, RUE DU FAUBOURG SAINT-DENIS

Le semestre d'intérêts échéant le 1er septembre 1892 sur les obligations 3 0/0 nouvelles sera payé, à présentation, à partir du 1er du même mois (sous déduction des impôts établis par les lois de finances), savoir :

Obligations 3 0/0 nouvelles (coupon n° 28) : Nominatives net 7 fr. 20. Au porteur net 6 fr. 76.

Les dépôts de coupons et de titres nominatifs seront reçus à partir du 25 août 1892 de dix heures à deux heures; il en sera délivré un récépissé.

La Compagnie paie dès à présent ces coupons moyennant un escompte calculé au taux de celui de la Banque de France.

Les titres qui auront usé de la faculté d'escompte ne pourront être présentés au transfert et à la conversion avant le 1er septembre 1892.

Le paiement de ces coupons aura également lieu sans frais dans les principales gares du réseau de l'Est, dans toutes les gares et stations des Compagnies de Paris-Lyon-Méditerranée et d'Orléans, dans les gares du réseau des Chemins de fer de l'Ouest désignées pour ce service, dans toutes les succursales de la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, dans toutes les agences du Crédit Lyonnais et du Crédit Industriel et Commercial, aux guichets du Comptoir National d'Escompte à Paris, en France et à l'étranger et, moyennant une commission, dans toutes les succursales de la Banque de France.

CHEMIN DE FER

DE PARIS A ORLÉANS

Échéance d'octobre 1892

Le directeur de la Compagnie a l'honneur d'informer MM. les actionnaires, que le Conseil d'administration a fixé à 20 fr. l'acompte à payer le 1er octobre prochain, aux actions entières, cet acompte se composant du montant des intérêts, 15 fr., et d'une somme de 5 fr. à valoir sur le dividende. L'acompte à payer aux actions de jouissance sera de 5 francs.

MM. les porteurs d'obligations 3 0/0, émission de 1884, sont informés en même temps que le montant des intérêts semestriels (7 fr. 50) sera payé à dater de la même époque : 1er octobre 1892.

Les paiements seront effectués dans les bureaux du service central, à Paris, 8, rue de Londres.

Sur ces paiements, il sera retenu, par titre, pour les impôts établis par les lois des 29 juin 1872 et 26 décembre 1890;

Savoir :

1° Pour les actions entières :
Au porteur, 2 fr. 33; net à payer 17 67.
Nominatives, 0 fr. 80; net à payer, 19 fr. 20.
2° Pour les actions de dividende :
Au porteur, 0 fr. 84; net à payer, 4 fr. 16.
Nominatives, 0 fr. 20; net à payer, 4 fr. 80.
3° Pour les obligations 3 0/0 1884 :
Au porteur, 0 fr. 75; net à payer, 6 fr. 75.
Nominatives, 0 fr. 30; net à payer, 7 fr. 20.

Les coupons ci-dessus désignés pourront être payés à Paris, à partir du 16 août prochain, sous déduction d'une retenue calculée au taux d'escompte de la Banque de France.

Les titres qui auront usé de la faculté d'escompte ne pourront être présentés ni au transfert ni à la conversion avant le 1er octobre prochain.

Les coupons seront payés dans toutes les gares et stations de la Compagnie d'Orléans ouvertes au service des titres, dans les gares principales des Compagnies P.-L.-M., de l'Est, de l'Ouest et du Midi, ainsi qu'aux guichets de la Société Générale et de ses succursales, du Crédit Lyonnais et de ses succursales, de la Société de Crédit Industriel et Commercial, et du Comptoir National d'Escompte de Paris et de ses succursales.

Les intérêts seront payés par ces Sociétés de Crédit, sans frais d'aucune sorte pour les porteurs de titres. Le paiement aura lieu dans un délai de huit jours au plus tard, à partir de la remise des titres auxdites Sociétés, qui ne pourront escompter ni les arrérages ni les coupons qui leur seront déposés.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Excursions dans la forêt de Marly

Tous les Dimanches jusqu'au 25 septembre 1892

Départ de Paris-St-Lazare à 9 h. 45 du matin et à midi 50. Retour facultatif de St-Germain (Ouest), Fourqueux, Mareil-Marly, St-Nom-la-Bretèche-Forêt-de-Marly, l'Etang-la-Ville, Marly-le-Roi ou Louveciennes, par tous les trains de la soirée et aussi bien par les trains de la direction de St-Cloud que par ceux de la direction de St-Germain.

Prix des places (Aller et Retour) :
1re classe.. 2 fr. 50. — 2me classe.. 1 fr. 60.

Les billets sont délivrés à la gare de Paris-St-Lazare à partir du jeudi qui précède le départ du train.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 32. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 21 Août 1892.

FRANCE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la République	528.876	kil. carrés
Population continentale en 1891	38.343.192	habitants
— — en 1886	38.218.903	—
— par kil. carré en 1891	72	—
— — en 1886	72	—
Armée. Pied de paix	30.341	officiers
— — s.-off., capor., brig.	116.371	
— — hommes	392.315	
Total de l'effectif de paix	508.686	
Chevaux	129.576	
Effectif probable de guerre	3.850.000	off. et sold.
Chemins de fer. Rés. total 1er janv. 1892.	37.179	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	71	—
— par million d'habitants	986	—
Télégraphes. Long. des lignes (1891)	103.781	—
— — des fils (1891)	329.158	—
— — par million d'habit.	8.662	—
Nombre total des dépêches en 1891	39.246.287	dépêches

BUDGET DE 1892 *(en francs)*

Dette publique : 3 % perpétuel	11.276.625.400	francs
— 3 % 1891	939.170.200	—
— 3 % amortissable	4.051.063.500	—
— 4 ½ 1883	6.789.784.000	—
Total de la dette publique	26.036.952.400	francs
Moyenne par habitant	682	—
Dépenses du ministère de la guerre	645.754.425	—
— — de la marine	218.396.332	—
Total de la guerre et de la marine	864.150.757	francs
Moyenne par habitant	22.5	—
Total des dépenses budgétaires	3.251.524.174	—
Moyenne par habitant	81.7	—

COMMERCE EXTÉRIEUR *(en millions de francs)*

1887	Importations totales	4.023	1887	Exportations totales	3.246
1888	— —	4.107	1888	— —	3.247
1889	— —	4.317	1889	— —	3.704
1890	— —	4.423	1890	— —	3.720
1891	— —	4.924	1891	— —	3.627
1892 (7 mois)	—	2.884	1892 (7 mois)	—	2.059

ALLEMAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de l'Empire	540.419	kil. carrés
Population (1er déc. 1885)	46.855.704	habitants
— (1er déc. 1890)	49.426.384	—
— par kil. c. (1885)	87	—
— — (1890)	91	—
Armée. Pied de paix	20.440	officiers
— —	486.983	soldats
—	93.908	chevaux
— Pied de guerre : Environ	4.500.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	41.798	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	79	—
— par million d'habitants	853	—
Télégraphes. Longueur des lignes	103.308	—
— — des fils	354.859	—
— Long. des fils par million d'hab.	7.180	—
Dépêches transmises en 1890	27.020.074	dépêches

BUDGET DE 1891 *(en marcs de 1 fr. 25)*

Dette publique de l'Empire	1.336	millions
— des États confédérés	9.102	—
Total de la dette allemande	10.438	—
Moyenne de la dette par habitant	213	marcs
Dépenses militaires totales de l'Empire	477	millions
— pour la marine	84	—
Total pour la guerre et la marine	561	—
Moyenne par habitant	11	marcs
Dépenses totales de l'Empire et des États	3.504	millions
Moyenne par habitant	73	marcs

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	3.124 millions		Export. totales	[illegible] millions
1888	—	3.290 —		—	[illegible] —
1889	—	4.015 —		—	3.166 —
1890	—	4.162 —		—	[illegible] —
1891	—	[illegible] —		—	[illegible] —
1892 (6 mois)		2.242 —	1892 (6 mois)		[illegible] —

ANGLETERRE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du Royaume-Uni	[illegible]	kil. carrés
Population — (4 avril 1881)	[illegible]	habitants
— — (5 avril 1891)	[illegible]	—
— par kil. carré en 1881	112	—
— — en 1891	120	—
Armée. Pied de paix	[illegible]	officiers
— —	[illegible]	soldats
— —	[illegible]	chevaux
— Pied de guerre (environ)	[illegible]	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	32.301	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	102	—
— par million d'habitants	854	—
Télégraphes. Long. des lignes	50.918	—
— — des fils	310.899	—
— — par million d'hab.	8.137	—
Dépêches transmises en 1890	55.658.088	dépêches

BUDGET DE 1891-92 *(en livres sterl. = 25.25)*

Dette publique du Royaume-Uni	674.310.684	Liv. st.
— Moyenne par habitant	17.8	—
Dépenses militaires du Royaume-Uni	17.631.000	—
— pour la marine —	14.240.000	—
Total pour la guerre et la marine	31.871.000	—
Dépenses totales du Royaume-Uni	91.178.000	—
— Moyenne par habitant	2.4	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	362.227.564 L. st.	1887	Exp. tot.	281.262.885 L. st.
1888	—	387.635.743 —	1888	—	298.577.541 —
1889	—	427.637.595 —	1889	—	315.592.679 —
1890	—	420.691.997 —	1890	—	328.252.118 —
1891	—	435.691.279 —	1891	—	309.058.866 —
1892 (7 mois)		245.088.458 —	1892 (7 mois)		169.505.158 —

AUTRICHE-HONGRIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la monarchie austro-hong.	625.557	kilom. car.
Population totale — (31 déc. 1880)	37.882.712	habitants
— — (31 déc. 1890)	41.345.329	—
— — par k.c. en 1880	61	—
— — — en 1890	66	—
Armée. Pied de paix	21.361	officiers
— —	316.058	soldats
— —	56.930	chevaux
— Pied de guerre (environ)	1.872.000	of. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	26.734	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	42	—
— par million d'habitants	647	—
Télégraphe. Longueur des lignes	61.437	—
— Longueur des fils	188.338	—
— — par million d'hab.	4.560	—
— Dépêches transmises en 1891	13.085.951	dépêches

BUDGET DE 1891 *(En florins autrichiens de 2 fr. 50)*
(Pour toute la monarchie austro-hongroise)

Dette publique de la monarchie	3.832.995.319	florins
— Moyenne par habitant	92.8	—
Dépenses militaires de la monarchie	142.584.835	—
— pour la marine	11.344.533	—
Total pour la guerre et la marine	153.929.368	—
— Moyenne par habitant	3.7	—
Dépenses totales de la monarchie	933.822.350	—
— Moyenne par habitant	22.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	568 mill. fl.	1887	Exp. totales	672 mill. fl.
1888	—	533 —	1888	—	728 —
1889	—	589 —	1889	—	766 —
1890	—	610 —	1890	—	771 —
1891	—	648 —	1891	—	801 —

HOLLANDE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	32.538	kil. carrés
Population continentale (31 déc. 1889)	4.511.415	habitants
— (31 déc. 1890)	4.564.565	—
— par kil. carré en 1889	137	—
— — en 1890	138	—
Armée, Pied de paix	786	officiers
—	21.221	s.-off. et sold.
— Pied de guerre **Total** général	185.628	off. et sold.
Chemins de fer (En 1891) Rés. total	2.619	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	81	—
— par million d'hab.	582	—
Télégraphes. Long. des lignes	5.241	—
— des fils	18.283	—
— — par million d'hab.	4.042	—
Nombre total des dépêches en 1890	4.326.296	dépêches

BUDGET DE 1891 *(en florins de Hollande = 2 fr. 10)*

Dette publique en 1891	1.088.361.460	florins
Moyenne par habitant	241	—
Dépenses du ministère de la guerre	21.352.860	—
— de la marine	14.353.242	—
Total de la guerre et de la marine	35.706.102	—
Moyenne par habitant	8	—
Total des dépenses budgétaires	136.[illegible]	—
Moyenne par habitant	30	—

COMMERCE EXTÉRIEUR *(en millions de florins)*

	Importations 1888	Importations 1889	Importations 1890	Exportations 1888	Exportations 1889	Exportations 1890
Objets de consommat.	346	370	[illegible]	261	340	312
Matières brutes	[illegible]	506	[illegible]	205	190	[illegible]
Objets manufacturés	[illegible]	185	[illegible]	103	182	[illegible]
Objets divers	551	379	[illegible]	529	366	[illegible]
Métaux précieux	10	4	8	18	[illegible]	6
Totaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1.093	[illegible]

Pour les documents statistiques de Belgique, Espagne, Italie, Russie, Suisse, voir le numéro du 14 Août 1892.

BULLETIN COMPLÉMENTAIRE DES COUPONS

ÉCHÉANT EN AOUT 1892

DATES du détachement à la Cote	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON			
		BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
	Bourse de Paris				
16 août	Etablissements Duval	20 ..	19 20	18 15	rue Saint-Fiacre, 21 (coup. 37).
DATE du paiement	**Bourse de Bordeaux**				
1er août	Bains des Quinconces	9 ..	9 ..	8 ..	à Bordeaux, allées d'Orléans, aux Bains.
1er —	Grande Marbrerie de Bagnères-de-Bigorre, obl. de 500 fr.	12 50	12 ..	11 58	à Bordeaux, place des Quinconces, 6 (c. 19).

BANQUE DE L'INDO-CHINE

Assemblée générale annuelle du 18 mai 1892

L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Banque de l'Indo-Chine a eu lieu le 18 mai dernier. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1891 et en a fixé le dividende à 20 fr. par action libérée de 125 fr.

Elle a, de plus, élu comme président du Conseil, en remplacement de M. Sautter, décédé, M. Denormandie, et comme administrateur, M. Ch. Demachy.

Les opérations de la succursale de Saïgon ont été en légère reprise en 1891. Elles ont atteint le chiffre de 59.686 714, en augmentation de 3.334.533 francs sur l'année 1890, mais en notable diminution sur 1888 et 1889 qui avaient fourni respectivement des chiffres de 102 et 104 millions. L'exportation du riz qui, en 1890, s'est élevée à 1.630.000 piculs (ou 400.000 tonnes environ) a été sensiblement inférieure à la moyenne de 8 millions de piculs que la Banque a relevée en Cochinchine depuis une dizaine d'années, sauf en 1889, où elle était tombée exceptionnellement à 4 750.000 piculs et, comme en dehors des escomptes locaux, la branche la plus importante des affaires de la succursale de Saïgon consiste dans la négociation des traités représentant les expéditions de riz à Hong-Kong et à Singapour, le total des opérations sociales avec la Chine, s'est nécessairement ressenti de la faiblesse de la récolte. Il en a été de même des prêts sur récoltes qui, au 30 juin, étaient en diminution d'un million de francs environ sur le chiffre de l'année précédente.

Enfin, la baisse du change en Extrême-Orient, amenée par la dépréciation de l'argent fin, a considérablement entravé les opérations de la Banque avec l'Europe. Elles présentent une diminution sur l'année précédente d'environ 12 millions de francs. L'élévation des cours de l'argent fin et, par contre-coup, de la piastre provoquée par l'extension du Bland bill votée par le Congrès des Etats-Unis dans le cours de l'année dernière, n'a été que de peu de durée et n'a pas tardé à faire place à une baisse qui n'a cessé de s'accentuer depuis lors.

« Si cet état de choses, dit le Conseil d'administration, a été de nature à paralyser les affaires de toutes les banques établies en Extrême-Orient, il a eu sa répercussion forcée sur les résultats des bilans des succursales; il ne doit cependant nous causer aucune préoccupation sérieuse. Nous nous sommes toujours attachés, en effet, à évaluer les capitaux employés dont nos succursales à des taux tels qu'ils nous mettent à l'abri de toute éventualité dans le cas où la baisse du métal argent s'accentuerait encore. »

Grâce au régime de faveur inauguré l'année dernière par les grains provenant de nos colonies d'Indo-Chine, quelques chargements ont pu s'effectuer pour la France. Ces expéditions présentent, à l'heure actuelle, une progression de plus en plus marquée. La détaxe de 50/0 établie au profit des poivres et grâce à laquelle des quantités très considérables de cette épice ont déjà pu être expédiées en France, va permettre aux Anamites de donner plus d'extension à ce genre de culture, qui réussit à merveille dans les provinces occidentales de la Cochinchine.

Les escomptes locaux de la Banque se sont élevés, pour l'année 1891, à 22.973.390 au lieu de 11.154.716 en 1890, de 34.800.000 en 1889 et de 46.000.000 en 1888. Malgré cette diminution constatée en 1891, par rapport à 1889 et 1888, le Conseil d'administration n'en conclut pas moins que la crise qui a sévi sur la Cochinchine d'une façon si intense, est enfin terminée; le relèvement sensible des escomptes de 1891 sur 1890 en est une preuve sérieuse.

La diminution de la contribution imposée à la colonie pour subvenir aux besoins du Tonkin, la reprise des travaux publics entièrement suspendus les années précédentes, et surtout la brillante récolte de l'année en cours, permettent de penser que ce relèvement s'accentuera encore.

Les agences de Pnom-Penh et de Tourane rattachées à la succursale de Saïgon ne sont pas encore assez anciennes pour avoir atteint leur extension définitive. Toutefois, l'administration est satisfaite du résultat obtenu jusqu'ici.

Le chiffre des affaires des deux établissements du Tonkin (Haïphong et Hanoï) a été de 38.452.000 en 1891 au lieu de 34.000.000 en 1890.

Une récolte de riz, telle qu'on n'en avait pas vu au Tonkin depuis notre occupation, a permis, vers la fin de l'année, au gouvernement du protectorat, de lever l'interdiction de l'exportation de ces grains et un courant d'affaires suivi s'est aussitôt établi entre le Tonkin et la Chine.

Grâce à cette heureuse récolte, grâce surtout à la construction d'un réseau important de routes, dû à l'énergie deployée par M. de Lanessan dès son arrivée au Tonkin, la pacification du pays a fait d'importants progrès. Elle est assurée, dès à présent, dans le Delta, où les indigènes peuvent se livrer sans crainte au développement de leurs cultures.

Le rapport du Conseil d'administration insiste sur la nécessité pour le Tonkin de chercher sa voie dans les cultures plus riches et plus rénumératrices. Une filature de soie, des essais de culture du tabac, du café, de la ramie et du ricin ont déjà donné des résultats appréciables. On s'occupe actuellement de créer au Tonkin, l'industrie de la filature et du tissage du coton. Tout permet de bien augurer de cette tentative, car toutes les conditions du travail y sont favorables.

La reprise des travaux publics au Tonkin s'est manifestée depuis le début du semestre actuel. Elle parait due à la mesure qui a mis à la charge de la métropole les dépenses militaires et maritimes et laissé au gouvernement du protectorat la disposition de quelque argent pour les travaux les plus urgents.

Le chiffre des opérations de la succursale de Pondichéry a accusé en 1891 une augmentation considérable. De 25.281.069, il s'est élevé à près de 58 millions. Cette augmentation est due à l'activité de la fabrication des toiles bleues dites guinées et à l'expédition des arachides sur Marseille, expédition qui a failli être complètement suspendue par l'établissement de droits d'entrée dont il a été vivement question à la Chambre.

On jugera de l'émotion et du préjudice qu'aurait causés l'établissement de ces droits, quand on saura qu'en 1891 plus de trente navires ont quitté le port de Pondichéry pour transporter à Marseille le produit de la récolte d'arachides.

Depuis trois ans que fonctionne la succursale de Nouméa, la progression de ses affaires ne s'est pas démentie. Cette augmentation d'affaires porte aussi bien sur les escomptes locaux que sur les opérations avec l'Europe et l'Australie. Il faut l'attribuer surtout au développement de la production du minerai de nickel. L'importation du bétail australien, qui vient d'être autorisée par le Conseil général de la Nouvelle-Calédonie, va permettre également à l'industrie de la fabrication des conserves de viande de prendre toute l'extension que comportent les usines créées à Gomen, entravées jusqu'ici dans leur fabrication par la diminution du bétail calédonien.

Comme on le voit, le rapport du Conseil d'administration de la Banque de l'Indo-Chine, tout en exposant aux actionnaires la situation des affaires sociales, donne aussi sur l'état agricole, industriel et commercial de nos colonies de l'Extrême-Orient, des indications utiles pour le public.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Situation au 31 juillet 1892

Actif

CAISSE :		
Espèces en caisse.. F.	13.780.939 36	20.228.783 71
Espèces en banque...	6.447.844 35	
PORTEFEUILLE (Effets de commerce :		
Effets sur la France. F.	138.780.239 46	160.430.925 04
Effets sur l'Etranger.	21.650.685 58	
COMPTES COURANTS :		
Correspondants. Effets à l'encaiss^{t}. Fr.	17.330.283 32	
Banques des Colonies françaises..........	1.710.442 17	
Comptes courants débiteurs..............	11.512.318 41	46.866.404 26
Débiteurs par acceptations.............	5.931.002 96	
Tirages à échéances des agences d'outre-mer..................	10.382.357 40	
AGENCES HORS D'EUROPE..........		28 948.505 65
AVANCES (Crédits sur nantissements ou sur garanties et reports) :		
Reports Paris, Londres.......... Fr.	21.636.457 06	
Avances sur docum^{ts} et marchandises....	5.438.611 22	
Avances commerciales et de banque sur garanties de tiers..	3.539.831 73	
Avances sur valeurs françaises et étrangères..............	19.198.993 60	70.012.387 51
Participations financières...............	751.391 35	
Crédits par acceptations, sur documents et marchandises..	2.958.679 98	
Crédits par acceptations, sur garanties de tiers..........	2.375.814 85	
Crédits par acceptations, sur valeurs françaises et étrangères.........	14.062.607 72	
PARTICIPATION ET VALEURS PORTUGAISES.......................... Fr.		1.126.571 90
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES, y compris l'emploi des Réserves..........................		6.781.823 65
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS.......		5.513.126 70
ACOMPTE, EXERCICE 1892..........		1.000.000 »
IMMEUBLES.........................		7.250.000 »
ACTIONNAIRES (Appel de 125 fr.)...		5.898.585 »
TOTAL....... Fr.		354.057.113 42

Passif

CAPITAL.......................... Fr.		75.000.000 »
RÉSERVES :		
Réserve statut^{re}.. Fr.	270.943 35	
Réserve. Décision des Assemblées des 5 novembre 1889, 24 mai et 4 juin 1892.	3.375.000 »	4.867.111 35
Réserve supplémentaire..............	1.100.000 »	
Réserve immobilière.	121.168 »	
COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE..........................		152.019.789 58
COMPTES COURANTS :		
Comptes courants créditeurs......... Fr.	56.031.019 63	
Effets remis à l'encaissement.........	7.238.342 64	70.564.814 24
Coupons et dividendes à payer........	7.295.451 97	
ACCEPTATIONS POUR COMPTE DES AGENCES D'OUTRE-MER...	10.382.553 80	40.181.839 04
ACCEPTATIONS ET EFFETS A PAYER POUR COMPTE DE TIERS...	29.799.285 24	
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS.......		5.091.950 56
IMMEUBLE (annuités à régler).......		6.331.608 65
TOTAL.......Fr.		354.057.113 42

Le Président du Conseil d'administration,
DENORMANDIE.

Certifié conforme :
Pour la Commission de Contrôle,
A. ALLAIN-LAUNAY.

COMPAGNIE DES
CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO
15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 29 juillet au 4 août...	10.715
— depuis le 1er janvier 1892.	306.520

CRÉDIT FONCIER COLONIAL

MM. les obligataires sont informés que, conformément à l'article 8 du concordat, le délai précédemment fixé pour demander l'échange des anciens titres contre des obligations nouvelles a été, par décision du Conseil d'administration, prorogé au 30 septembre prochain.

L'échange se fait à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, 50, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, où MM. les obligataires sont priés de déposer leurs obligations accompagnées d'une déclaration d'adhésion au Syndicat des obligataires.

Il leur sera délivré un récépissé qu'ils devront restituer contre la remise des nouveaux titres.

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Emprunts 4 0/0 or 1889 et 1890
(2e Emission)

Le coupon trimestriel au 1er septembre 1892 sera payé, à partir de cette date, à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Rente 3 0/0 des Chemins de fer

Le coupon n° 6, échéant le 1er septembre 1892, sera payé à partir dudit jour, sans frais, à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE
BONE-GUELMA ET PROLONGEMENTS

Le coupon n° 27 des actions sera payé le 1er octobre 1892, soit au siège social, 7, rue d'Astorg, à Paris, soit aux bureaux de l'exploitation du chemin de fer, à Bône :

Par action nominative, 14 fr. 208;
Par action au porteur, 13 fr. 51.

Les coupons indiqués ci-dessus pourront être payés au siège de la Compagnie, à partir du 1er septembre 1892, sous une retenue de 4 %.

BANQUE D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au capital de 65 millions
20, RUE TAITBOUT

Comptes de chèques :

A vue..................	1/2 0/0
A 20 jours de préavis ..	2 0/0

Comptes de dépôts et Bons de caisse :

Rembours..	à 6 mois	2 1/2 0/0
—	à 1 an	3 0/0
—	à 18 mois	4 0/0
—	à 2 ans et au delà....	5 0/0

La Banque reçoit gratuitement en dépôt des titres de toute nature; elle en encaisse les coupons.

Elle délivre des chèques et des lettres de crédit sur tous pays.

Elle se charge de l'exécution des ordres de Bourse au comptant, et de l'encaissement d'effets et de factures.

Elle fournit à ses clients et correspondants des renseignements sur toutes les valeurs.

MESSAGERIES MARITIMES

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les porteurs d'obligations 4 % qu'il sera procédé le 7 septembre prochain, en séance publique, à trois heures et demie, au siège de la Société, 1, rue Vignon, au tirage de :

592 obligations à prendre dans la 1re série (émission de 1888);
244 obligations à prélever sur la seconde (émission de 1891);
836 au total.

Le remboursement des obligations appelées par le sort aura lieu, ainsi que le paiement des intérêts semestriels, à partir du 1er octobre 1892, au pair de 500 fr. par obligation, sous déduction de l'impôt 4 % sur prime; il s'effectuera à Paris, Marseille, Lyon et Bordeaux.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CAPITAL : 75 MILLIONS ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère
SUCCURSALE : place de l'Opéra
PARIS

M. DENORMANDIE, ✻, ancien gouverneur de la Banque de France, Président du Conseil d'Administration.

Opérations du Comptoir :

Escomptes et recouvrements, chèques, traites, lettres de crédit, avances sur titres, ordres de bourse, garde de titres, paiement de coupons, envois de fonds (province et étranger). opérations avec l'Extrême-Orient.

Bureaux de quartier dans Paris. — **A.** 176, boulevard Saint-Germain. — **B.** 3, boulevard Saint Germain. — **C.** 2, quai de la Râpée. — **D.** 11, rue de Rambuteau. — **E.** 16, rue de Turbigo. — **F.** 21, place de la République. — **G.** 24, rue de Flandre. — **H.** 2, rue du Quatre-Septembre, place de la Bourse.

Agences en province : Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, le Havre.

Agences à l'étranger : Londres, Bombay, Calcutta, Shanghai, Hong Kong, Han-Kow, Foochow, Yokohama, San-Francisco, Melbourne, Sydney, Tamatave, Tananarive.

Intérêts payés sur les sommes déposées :

A 4 ans..........................	4 0/0
A 3 ans..........................	3 1/2 0/0
A 2 ans..........................	3 0/0
A 1 an...........................	2 1/2 0/0
A 6 mois.........................	1 1/2 0/0
A vue............................	1/2 0/0

Le Comptoir tient un service spécial de coffres-forts à la disposition du public.
(Compartiments depuis **5** fr. par mois)

CRÉDIT LYONNAIS
19, BOULEVARD DES ITALIENS, 19

Dépôts d'argent au taux d'intérêts ci-après

A vue.........................	1/2 0/0
— 1 an........................	2 0/0
— 2 ans.......................	2 1/2 0/0
— 3 ans.......................	3 0/0
— 4 ans.......................	3 1/2 0/0
— 5 ans.......................	4 0/0

Prêts sur titres. — Escompte et recouvrements. — Délivrance de chèques. — Traites. — Lettres de crédit. — Garde de titres. — Ordres de Bourse. — Souscriptions. — Vente et achat de monnaies étrangères. — Escompte de coupons divers. — Paiement immédiat, sans frais, des coupons Paris-Lyon-Méditer-

ranée, Ouest, Orléans, Est, Midi. — Ce parisienne du Gaz. — Suez. — Crédit Foncier. — Fonds Egyptiens. — Portugais. — Russes. — etc.

Service spécial de location de coffres-forts destinés à la garde des valeurs, papiers, bijoux, dans des conditions présentant toute garantie contre les risques d'incendie et de vol.

Location de compartiments à raison de 5 fr. par mois.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

SERVICES RAPIDES

Entre Paris et Barcelone

BILLETS DIRECTS — ENREGISTREMENT DIRECT DES BAGAGES

Trajet rapide en 23 heures 3/4

La Compagnie P.-L.M. a organisé dee services rapides permettant d'effectuer le trajet de Paris à Barcelone, et vice versâ, viâ Lyon, Cette, en 23 heures 3/4.

Aller. — Départ de Paris, les lundis, jeudis et samedis à 8 h. 25 matin; arrivée à Narbonne le lendemain à 1 h. 51 matin, à Perpignan à 3 h. 3 matin et à Barcelone à 8 h 33 matin.

Retour. — Départ de Barcelone les lundis, jeudis et samedis à 6 h. soir, de Perpignan les lendemains à minuit 23, de Narbonne à 1 h. 45 matin : arrivée à Paris à 5 h. 55 soir.

Les autres jours de la semaine, les trains de Paris à Barcelone partent de Paris à 8 h. 55 matin et arrivent à Barcelone à 10 h. 20 matin et ceux du retour partent de Barcelone à 1 h. 45 soir pour arriver à Paris à 5 h. 55 soir.

Dans le train partant de Paris à 8 h. 55 matin circule un wagon-restaurant entre Paris et Tarascon et, entre Paris et Cerbère, une voiture directe comprenant 3 compartiments de 1re classe et un compartiment de coupé-lits.

Dans le train arrivant à Paris à 5 h. 55 soir circule également entre Cerbère et Paris une voiture directe comprenant 3 compartiments de 1re classe et un compartiment de coupé-lits. Ce train prend à Cette les voyageurs de 2e classe pour Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'OCÉAN

Billets d'Aller et Retour à Prix réduits valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des Bains de mer, du 1er mai au 31 octobre, il est délivré à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz), des Billets d'Aller et Retour de toutes classes réduits de 40 % en 1re classe, de 35 % en 2e classe, de 30 % en 3e classe, pour les stations balnéaires ci-après :

St-Nazaire. Pornichet. Escoublac-la-Baule. Le Pouliguen. Batz. Le Croisic. Guérande. Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz). Plouharnel-Carnac. St-Pierre-Quiberon. Quiberon (Belle-Isle-en-Mer). Lorient (Port-Louis, Larmor). Quimperlé (Pouldu). Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant). Quimper (Bénodet). Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy). Douarnenez. Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

La durée de validité de ces Billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du Billet.

Exceptionnellement :

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de St-Nazaire inclus au Croisic et à Guérande inclus, a la façon d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les stations au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Ste-Anne d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le Voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deçà.

Admission des voyageurs de 2e et 3e classes dans les trains express 19, 9 et 29.

Les trains express nos 19 et 9, partant de Paris (Gare d'Orléans) le premier à 8 h. 25 matin et le second à 11 h. 20 matin, prennent les voyageurs de 2e et 3e classes munis de billets de bains de mer à destination desdites stations.

Le train express no 29, partant de Paris (Gare d'Orléans) à 9 h. 25 soir, prend les voyageurs de 2e et 3e classes porteurs desdits billets de bains de mer.

Délivrance des billets à la Gare du Chemin de fer d'Orléans, quai d'Austerlitz. Au Bureau, 8, rue de Londres, ainsi qu'à tous les autres Bureaux-Succursales de la Compagnie d'Orléans.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS SUR LES

Côtes de Normandie, en Bretagne & à l'île de Jersey

1° Billets d'excursion, valables pendant un mois avec itinéraires fixés comme suit :

1er itinéraire. — Paris, Rouen, Le Havre, Fécamp, Saint-Valery, Dieppe, Le Tréport, Arques, Forges-les-Eaux, Gisors, Paris. — 1re classe 50 fr., 2e classe 40 fr.

2e itinéraire. — Paris, Rouen, Dieppe, Saint-Valery, Fécamp, Le Havre, Rouen, Honfleur ou Trouville-Deauville, Caen, Paris. — 1re classe 50 fr., 2e classe 40 fr.

3e itinéraire. — Paris, Rouen, Dieppe, Saint-Valery, Fécamp, Le Havre, Rouen, Honfleur ou Trouville, Cherbourg, Caen, Paris. — 1re classe 70 fr., 2e classe 55 fr.

4e itinéraire. — Paris, Vire, Granville, Avranches ou Mortain, Mont-Saint-Michel, Dol, Saint-Malo, Dinard, Dinan (Lamballe, Saint-Brieuc, moyennant supplément), Rennes, Fougères, Le Mans, Paris. — 1re classe 80 fr., 2e classe 60 fr.

5e itinéraire. — Paris, Cherbourg, Saint-Lô ou Carteret, Granville, Avranches, Mont Saint-Michel, Dol, Saint-Malo, Dinard, Dinan (Lamballe, Saint-Brieuc, moyennant supplément), Rennes, Fougères, Le Mans, Paris. — 1re classe 90 fr., 2e classe 70 fr.

6e itinéraire. — Paris, Rouen, Dieppe, Saint-Valery, Fécamp, Le Havre, Rouen, Honfleur ou Trouville, Caen, Cherbourg, Saint-Lo ou Carteret, Granville, Dreux, Paris. — 1re classe 90 fr. 2e classe 70 fr.

7e itinéraire. — Paris, Rouen, Dieppe, Saint-Valery, Fécamp, Le Havre, Rouen, Honfleur ou Trouville, Caen, Cherbourg, Saint-Lô ou Carteret, Granville, Avranches, Mont Saint-Michel, Dol, Saint-Malo, Dinard, Dinan (Lamballe, Saint-Brieuc, moyennant supplément), Rennes, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris. — 1re classe 105 fr., 2e classe 90 fr.

8e itinéraire. — Paris, Vire, Granville, Avranches ou Mortain, Mont Saint-Michel, Dol, Saint-Malo, Dinard, Dinan, Saint-Brieuc, Lannion, Morlaix, Carhaix, Roscoff, Brest, Rennes, Fougères, Le Mans, Paris. — 1re classe 105 fr., 2e classe 90 fr.

9e itinéraire. — Paris, Caen, Cherbourg, Saint-Lô ou Carteret, Granville, Avranches, Mont Saint-Michel, Dol, Saint-Malo, Dinard, Dinan, Saint-Brieuc, Lannion, Morlaix, Carhaix, Roscoff, Brest, Rennes, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris. — 1re classe 115 fr., 2e classe 100 fr.

Les 10e, 11e et 12e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen et d'Angers.

13e itinéraire. — Paris, Granville, Jersey (Saint-Hélier), Saint-Malo, Pontorson, Mont Saint-Michel, Saint-Malo, Dinard, Dinan, Saint-Brieuc, Rennes, Fougères, Le Mans, Paris. — 1re classe 95 fr., 2e classe 70 fr.

Les billets sont délivrés à Paris, aux gares Saint-Lazare et Montparnasse et aux bureaux de ville de la Compagnie.

2° Billets d'excursion, valables de 30 à 60 jours, avec itinéraire établi au gré du voyageur, sur les grands réseaux.

Minimum de parcours : 300 kilomètres.

Réductions croissantes, selon la longueur du parcours, sur les billets individuels.

Réduction supplémentaire jusqu'à 25 0/0 sur les billets co lectifs.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Excursions dans la Forêt de Marly

(Tous les Dimanches jusqu'au 25 Septembre)

Départ de Paris-St-Lazare à 9 h. 45 du matin et à midi 50. Retour facultatif de St-Germain (Ouest), Fourqueux, Mareil-Marly, St-Nom-la-Bretèche-Forêt-de-Marly, l'Etang-la-Ville, Marly-le-Roi ou Louveciennes, par tous les trains de la soirée et aussi bien par les trains de la direction de St-Cloud que par ceux de la direction de St-Germain.

Prix des places (Aller et Retour) :

1re classe.. 2 fr. 50. — 2me classe.. 1 fr. 60.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DE FAMILLE

Annales de la VIE CONTEMPORAINE

8, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, 8 — PARIS

DIRECTEUR : JULES SIMON

Le Dr Proust, membre du Conseil d'hygiène de France et son rapporteur habituel, publie, dans la *Revue de Famille* du 15 août, des chiffres rassurants au sujet du choléra. De 18.402 personnes que tuait, à Paris, l'épidémie de 1832, la mortalité par le choléra est tombée à 110 décès pour l'épidémie de 1884. Cette décroissance est considérable. Des mesures de précaution sont prises dès maintenant contre l'épidémie actuelle, qui poursuit sa marche à travers la Russie, et, après avoir lu l'exposé de ces mesures, on ne pourra que se sentir rassuré.

Il semble du reste que les questions qui touchent à l'hygiène intéressent plus particulièrement, par ce temps de canicule, car nous trouvons dans la *Revue de Famille*, à côté de l'article du Dr Proust, une étude sur *Le service d'eau à Paris et dans les grandes métropoles*, qui est certainement due à un homme de la plus haute autorité dans cette question. Il ressort, de la comparaison avec les autres grandes villes que Paris est mieux partagé que la plupart d'entre elles au point de vue de l'alimentation en eau potable et que, dès l'année prochaine, l'adduction des eaux de l'Avre une fois terminée, notre capitale tiendra incontestablement le premier rang sous ce rapport. L'histoire de la création et de l'organisation du service des eaux dans les grandes agglomérations humaines est vraiment des plus curieuses.

A lire aussi, dans la *Revue de Famille*, un article de M. Henri Bouchot sur *Les grandes dames du premier Empire*, description animée de leur luxe, de leurs toilettes, de leur genre de vie ; très amusants surtout des détails absolument inédits sur les mémoires de couturiers et de modistes de quelques-unes des femmes les plus en vue de cette brillante société, qui n'auraient rien eu à apprendre des Parisiennes d'aujourd'hui, quant à l'art de faire établir des comptes fantastiques.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 33. — 2e volume. ‖ BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS ‖ Dimanche 28 Août 1892.

BELGIQUE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	29.457	kil. carrés
Population totale (31 décembre 1880)	5.520.000	habitants
— (31 décembre 1890)	6.147.041	—
— par kil. carré en 1880	187	—
— — en 1890	208	—
Armée. Pied de paix	3.360	officiers
— —	45.284	soldats
— —	9.055	chevaux
— Pied de guerre (environ)	221.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	4.526	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	153	—
— par million d'habitants	742	—
Télégraphes. Long. des lignes	6.868	—
— — des fils	35.934	—
— — — par mill. d'hab.	5.890	—
Dépêches transmises en 1890	8.074.057	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En francs*)

Dette publique du royaume	2.250.926.274	francs
— Moyenne par habitant	370	—
Dépenses militaires	51.225.082	—
— Moyenne par habitant	8.4	—
Dépenses totales du budget	339.502.686	—
— Moyenne par habitant	55.2	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	1.431.900.000	fr.	1887	Exp. tot.	1.240.600.000	fr.
1888	—	1.534.400.000	»	1888	—	1.243.700.000	»
1889	—	1.556.400.000	»	1889	—	1.458.500.000	»
1890	—	1.835.400.000	»	1890	—	1.289.300.000	»
1891 (11 mois)		1.415.625.000	»	1891 (11 mois)		1.150.667.000	»

ESPAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie (Espagne continentale)	492.230	kil. carrés
Population — (31 déc. 1884)	16.654.895	habitants
— — (31 déc. 1887)	16.955.090	—
— par kil. carré en 1884	32	—
— — en 1887	34	—
Armée. Pied de paix (environ)	135.000	off. et sold.
— Pied de guerre (environ)	805.000	—
Chemins de fer (Réseau total)	9.835	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	20	—
— par million d'habitants	578	—
Télégraphes. Long. des lignes	33.541	—
— — des fils	77.250	—
— par million d'habitants	4.544	—
Dépêches transmises en 1890	4.653.000	dépêches

BUDGET DE 1891-92 (*En pesetas = 1 franc*)

Dette publique du royaume	6.207.027.042	Pesetas
— Moyenne par habitant	365	—
Dépenses militaires	146.220.530	—
— de la marine	32.088.598	—
Total pour la guerre et la marine	178.309.128	—
Moyenne par habitant	10.5	—
Dépenses totales du budget	810.663.413	—
— Moyenne par habitant	47.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	811.200.000	Pes.	1887	Exp. tot.	722.200.000	Pes.
1888	—	716.100.000	—	1888	—	763.100.000	—
1889	—	743.531.458	—	1889	—	790.328.272	—
1890	—	810.052.842	—	1890	—	824.785.335	—
1891	—	862.335.075	—	1891	—	854.965.180	—
1892	6 mois	410.063 796	—	1892	6 mois	381.306.913	—

ITALIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	286.588	kil. carrés
Population (31 déc. 1890)	30.158.408	habitants
— (31 déc. 1891)	30.347.291	—
— — par kil. carré	105	—
Armée. Pied de paix	14.508	officiers
— —	261 705	soldats
— Pied de guerre	2.844.339	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	15.702	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	55	—
— par million d'habitants	518	—
Télégraphes. Longueur des lignes	37.353	—
— — fils	139 856	—
Longueur des fils par million d'hab.	4.615	—
Dépêches transmises en 1891	8.283 658	dépêches

BUDGET 1891-1892 (*en Lire = 1 fr.*)

Dette Consolidée	9.068	millions
Dettes diverses	2.592	—
Total de la Dette italienne	11 660	—
Moyenne de la dette par habitant	384	lire
Dépenses militaires totales	251	millions
— marine	111	—
Total guerre et marine	362	—
Moyenne par habitant	12	lire
Dépenses totales du budget	1.781	millions
Moyenne par habitant	58	lire

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Import. tot.	1.690	millions	Export. totales		1.109	millions
1888	—	1.241	»		—	967	»
1889	—	1.440	»		—	1.005	»
1890	—	1.377	»		—	962	»
1891	—	1.176	»		—	940	»
1892 (7 mois)		623	»	1892 (7 mois)		551	»

RUSSIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Russie d'Europe	4.889.062	kil. carrés
Population — — (1889)	114.378.520	habitants
— moyenne par kil. carré	23	—
Superficie de la Pologne russe	127.319	kil. carrés
Population — — (1890)	8.256.562	habitants
— moyenne par kil. carré	65	—
Armée. Pied de paix	30.561	officiers
— —	787.372	s.-of et sold.
Total de l'effectif de **paix**	818.033	combattants
—	155.537	chevaux
Pied de **guerre** (non compris l'armée territoriale et les troupes cosaques de défense nationale comprenant plus de 5 millions d'hommes)	49.739	officiers
	2.371.007	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **guerre**	2.420.746	combattants
	835.863	chevaux
Chemins de fer : Réseau total d'Europe	28.327	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	5.6	—
— par million d'habitants	302	—
Télégraphes : Longueur des lignes	124.934	—
Longueur des fils	290.930	—
— — par million d'hab.	3.098	—
Nombre total des dépêches en 1889	11.071.582	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En roubles : 4 francs*)

Dette publique de la Russie et de la Pologne Russe en 1891 :

Roubles-métal	1.008.118.110	r. métal
Roubles-crédit	2.845.291.000	r. papier
Florins Hollande	14.100.000	fl. Holl.
Livres sterling	21.997.900	liv. st.
Francs	1.045.984.000	francs
Total de la Dette publique en francs	**16.059.177.940**	—
Moyenne par habitant	142	—
Dépenses du Ministère de la Guerre	228.907.132	roubles
— — Marine	47.882.233	—
Total de la Guerre et Marine	**276.789.365**	—
Moyenne par habitant	2.3	

COMMERCE EXTÉRIEUR (*En millions de roubles*)

	Importations				Exportations		
	Europe	Asie	Total		Europe	Asie	Total
1886	393	45	438	1886	453	35	488
1887	344	49	393	1887	585	37	622
1888	344	47	391	1888	747	46	793
1889	387	50	437	1889	705	61	766
1890	375	41	416	1890	637	77	704
1891	»	»	380	1891	»	»	721
1892	(4 mois)		65	1892	(4 mois)		75

SUISSE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Confédération	41.346	kil. carrés
Population (1er décembre 1880)	2.846.102	habitants
— (1er décembre 1888)	2.917.754	—
— par kil. carré (1880)	69	—
— — (1888)	71	—

Armée fédérale. *Effectif en 1891 :*

Pied de Guerre — Armée régulière	127.973	combattants
Landwehr	80.272	—
Landsturm	63.879	—
Total de l'effectif	272.124	—
Chemins de fer. (Réseau total)	3 007	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	73	—
par million d'habitants	1.036	—
Télégraphes. Long. des lignes	7 200	—
— Long. des fils	18.238	—
— — par million d'hab.	4 289	
Dépêches transmises en 1890	3 824 040	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en francs*)

Dette publique de la Confédération		francs
Moyenne par habitant		—
Dépenses militaires totales	27.111.079	—
Moyenne par habitant	9	—
Total des dépenses budgétaires fédérales	72 221 019	—
Moyenne par habitant	24	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*millions de francs*)

1887	Importations totales	837	1887	Exportations totales	671
1888	—	827	1888	—	673
1889	—	954	1889	—	711
1890	—	934	1890	—	704
1891	—	932	1891	—	671

Pour les documents statistiques de France, Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie & Hollande, voir le numéro du 21 Août 1892.

BULLETIN DES COUPONS

ÉCHÉANT LE 1ER SEPTEMBRE 1892

DATES du détachement à la Cote	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
1er sept.	Annuités Lérouville à Sedan	12 50	.. ..	11 30	place de l'Opéra, 2.
1er	Obl. Havre 5 % 1845-47	25 ..	24 ..	22 742	gare Saint-Lazare.
1er	» Tramways du Départemt du Nord	12 50	12 ..	11 58	rue Taitbout, 20.
1er	» Cie Françse et Continle du Gaz	7 50	7 20	6 903	rue Taitbout, 11.
1er	» Gaz Général de Paris	7 50	7 20	6 89	rue d'Hauteville, 5.
1er	» Suez 3 % 1880 (1re série)	7 50	. ..	6 735	rue Charras, 9.
1er	» do (2e »)	7 50	. ..	6 788	do
1er	» Domaniales d'Autriche 1866	7 50	. ..	7 50	rue d'Antin, 3.
»	Emprunt Anglais 2 3/4 0/0	11/16 %	.. ..	change	rue Laffitte, 23.
»	Emprunt Anglais 2 1/2 0/0 1853	5/8 %	.. ..	change	rue Laffitte, 23.
»	Emprunt Autrichien 5 0/0 1881 papier	2 10 %	.. ..	change	rue d'Antin, 3 et rue Laffitte, 23.
»	Emprunt Russe 5 0/0 1822	2 1/2 %	.. ..	change	rue Laffitte, 23.
»	Emprunt Hollandais 3 0/0 1844	1 1/2 %	.. ..	change	
2	Caisse Lécuyer	6 25	. ..	6 ..	rue de la Banque, 17.
6	Obl. Ville de Paris 1855-60	7 50	7 20	6 65	Hôtel-de-Ville.
6	» Communales 3 % 1879	7 50	7 20	6 72	rue des Capucines, 19.
6	» Communales 3 % 1880	7 50	7 20	6 73	do
6	» Banque Hypothécaire 3 % 1881	7 50	7 20	6 77	do
6	» Est nouvelles	7 50	7 20	6 76	faubourg Saint-Denis, 146.
6	» Ouest-Algérien 3 %	7 50	7 20	6 79	rue de Provence, 54, bould des Italiens, 19 et place Vendôme, 15.
6	Bons Trentenaires Suez	4 ..	. ..	3 772	rue Charras, 9.
6	Emprunt Egyptien 3 % 1885 gar.	1 1/2 %	. ..	1 1/2 %	rue Laffitte, 23.
6	» Russe 4 % or 1889	1 %	. ..	1 %	rue d'Antin, 3, rue Bergère, 14 et bould des Italiens, 19.
6	» » 4 % 1890 (2e et 3e émis.)	1 %	. ..	1 %	rue d'Antin, 3 et rue Laffitte, 23.
6	» » 4 % 1890 (4e émis.)	1 %	. ..	1 %	rue Laffitte, 23.
6	Suisse 3 %	1 %	. ..	1 %	rue d'Antin, 3.
1er sept.	Obl. Epernay à Romilly	7 50	7 20	6 90	rue Chauchat, 7.
1er	» Cie Parisienne de Tramways 5 %.	12 50	12 ..	11 51	boulevard des Italiens, 19.
1er	» Docks de Saint-Ouen	10 ..	9 60	9 275	rue de Dunkerque, 18.
1er	Act. Eaux de la Bourboule	15 ..	14 40	14 ..	rue de Provence, 54 (c. 10).

COMPAGNIE DES TABACS DE PORTUGAL

Assemblée générale ordinaire du 1er Août 1892

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Conformément à l'article 40 des statuts, nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation de l'assemblée générale de la Compagnie des Tabacs de Portugal le rapport et les comptes relatifs au premier exercice.

Vous savez qu'aux termes de l'article 50, cet exercice ne comporte que onze mois, espace de temps écoulé entre le 1er mai 1891, date de la constitution définitive de la Société, et le 31 mars 1892.

Comme il fallait s'y attendre, les bénéfices de l'exploitation ont été restreints. Il en est ainsi dans toute période de début, et nous pourrions citer plus d'une régie étrangère, dont les commencements ont été beaucoup moins favorables que les nôtres, bien que les mêmes difficultés n'eussent point entravé leur action naissante, et que, cependant, de brillants résultats leur fussent plus tard réservés.

Pour nous, le fait important à retenir, c'est que la Compagnie, malgré les circonstances vraiment exceptionnelles, a su faire face, dès la première année, à toutes les charges qui résultaient de son contrat, et préparer solidement ses voies pour l'avenir.

RECETTES. — **1° Ventes**

Il a été vendu pendant les onze mois de l'exercice une quantité totale de 1.617.888.872 kilogrammes pour une valeur brute de réis 6.165.692.081. Dans la même période du précédent exercice, l'administration de la régie avait vendu 1.885.525.600 kilogrammes pour une valeur brute de réis 6 millions 394.116.614, soit en moins, pour notre Compagnie, une différence de 267 636.728 kilogr. sur les quantités et de réis 228.424.533 sur le produit brut.

Les causes de la diminution de la vente sont multiples. Nous nous bornerons à en citer quatre principales. En premier lieu, la crise générale qui pèse sur le pays, et dont les effets désastreux n'ont épargné aucune des branches de l'industrie nationale. Vous vous souvenez qu'une des conséquences de cette crise a été de faire disparaître le numéraire, principalement pendant les mois de juillet, août et septembre. La monnaie divisionnaire s'était brusquement retirée de la circulation et nos ventes en ont souffert.

En second lieu, la fausse interprétation donnée d'abord à la législation douanière, interprétation heureusement rectifiée par une récente décision gouvernementale, mais qui n'en a pas moins eu pour résultat de nous fermer pendant toute la durée de l'exercice le marché des colonies africaines où la régie vendait une moyenne de 80,000 kilogr. par an.

Citons également comme ayant influé sur le chiffre total de nos ventes les approvisionnements excessifs constitués chez les vendeurs, au moment de notre entrée en fonctions. Conformément au contrat, nous avons soumis au gouvernement, à ce sujet, une réclamation sur laquelle il n'a pas encore été statué.

Enfin, il est permis de supposer, qu'encouragée par la substitution d'un régime à un autre, la contrebande s'est exercée plus activement que par le passé. Nous avons pris des mesures pour prévenir et réprimer la frande. Déjà, depuis les six derniers mois, les ventes ont suivi une marche ascendante. Nous nous croyons autorisés à penser qu'elles reprendront, durant le second exercice, un cours régulier et satisfaisant.

En tête des causes auxquelles doit être imputée la réduction de consommation dont la Compagnie a souffert, nous avons placé tout à l'heure la crise intense que traverse le pays. C'est un des cas prévus par l'article 29 du contrat du 23 mars 1891. Nous avons donc le droit incontestable de réclamer du gouvernement, sur la redevance que nous lui payons, une réduction proportionnelle à la diminution de la consommation, et, certainement, nous ne négligerons, à cet égard, aucune des mesures que nous commande le soin de vos intérêts.

2° Droits d'importation directe

L'article 6, paragraphe 4, du contrat du 23 mars 1891 délègue à la Compagnie le montant des droits d'importation sur les tabacs manufacturés, perçus dans les douanes du continent du royaume.

Ces droits se sont élevés à la somme de 99.765.531 réis. Comparé à celui des onze mois précédents, ce chiffre présente, à notre préjudice, la différence très notable de 53.000.000 réis.

3° Compte d'intérêts et recettes diverses

Le compte d'intérêts se solde en clôture d'exercice, par une recette de 104.797.440 réis.

Il convient d'y ajouter :

1° Un revenu dimmeubles s'élevant à 620.900 réis.

2° L'intérêt du cautionnement de la Compagnie, représenté par 639 obligations des tabacs déposées à la Caisse des dépôts. Cet intérêt s'élève à 1.691.612 réis.

DÉPENSES

1° Redevance à l'Etat

Pour les onze mois de l'exercice 1891-1892, la redevance due à l'Etat par la Compagnie s'est élevée à 3.895.833.326 réis.

Sur cette somme, en vertu des dispositions de la loi du 23 mars 1891 et du décret du 30 du même mois, nous avons prélevé le montant nécessaire à l'amortissement des obligations et au paiement des deux coupons échus les 1er octobre 1891 et 1er avril 1892.

Vous savez que les obligations de la Compagnie des Tabacs ont un caractère spécial, qui les met essentiellement à l'abri de tout impôt. Une récente déclaration du gouvernement, dûment publiée, a rappelé à cet égard les dispositions formelles du décret du 30 mars sus-visé.

2° Commissions et boni de vente

La Compagnie a payé aux vendeurs en gros ou en détail, tant pour la commission de 10 0/0 que pour les escomptes progressifs en rapport avec l'importance des achats réalisés chaque trimestre une somme totale de 912.197.647 réis.

Ce chiffre, rapproché du produit brut de la vente, soit 6.165.192.081 réis, fait ressortir un taux de remise égale à 14 80 0/0.

C'est là une amélioration par rapport à l'état ancien,

En effet, pendant l'exercice antérieur, la proportion n'avait pas été moindre de 15 80 0/0.

Nos efforts ne s'arrêteront pas là, mais ils ne deviendront réellement efficaces que le jour où, par une répartition régulière des ventes, par la création de zones dans tout le pays, les abus contre lesquels nous luttons auront enfin cessé.

3° Tabacs fabriqués

Il a été fabriqué pendant l'année 1.610.397.743 kilogrammes de tabacs, représentant une valeur vénale de 6.028.071.157 reis. Cette quantité se répartit comme suit :

	Kilogrammes	Valeur brute
Rapé	259.317.320	689 816.760
Picado	212.626.775	801.215.187
Cigarros	700.894.090	2.790.304.040
Charutos	411.836.461	1.520.861.820
Cigarrilhas	25.723.090	135.873.350

Les dépenses effectuées pour cette fabrication ont été les suivantes :

Valeur des tabacs en feuilles, matières premières, etc	509.009.215
Prix de main-d'œuvre et de personnel de la fabrication	596.315.460
Frais généraux, fiscalisation, etc...	84.483.884
Total	1.189.758.559

soit, par kilogramme fabriqué, environ 738 reis.

Ce chiffre s'élève aujourd'hui à 995 reis environ, si l'on tient compte de toutes les dépenses supplémentaires qui, bien qu'elles ne se rapportent pas directement à la fabrication, sont à la charge de la Compagnie. Nous en compléterons plus loin l'énumération.

4° Service de santé et de bienfaisance

Les dépenses relatives à ce service sont reproduites ci-après :

1° Caisse de secours

Dépenses :

Secours pour maladies, médicaments, bains, dépenses diverses, funérailles, orphelins		12.273.601
Recettes :		
Cotisations	8.944.500	
Amendes, retenues, boni, intérêts, etc	1.672.273	
		10.616.773
Déficit payé par la Compagnie		1.656.820
A ce chiffre, il faut ajouter celui		10.722.494

représentant l'indemnité payée par la Compagnie aux ouvriers malades, en vertu de l'article 26 de l'ancien règlement, ce qui porte à ... 12.379.3[illegible]2 l'excédent de dépenses laissé à la charge de la Compagnie du chef du service de la caisse des secours.

2° Caisse des retraites

DÉPENSES

Subventions hebdomadaires (ouvriers)	30.112.830
Subventions mensuelles (ouvriers)	2.643.880
Employés	6.501.000
Total	39.357.710

RECETTES

Contribution du gouvernement (10.000.000 de reis par an), soit pour onze mois	9.166.666
Reste laissé à la charge de la Compagnie	30.181.044

Nous regardons comme un devoir de signaler à l'assemblée générale les charges excessives que ce chapitre impose à la Compagnie par suite d'interprétations, suivant nous, erronées, données jusqu'ici à l'ancien règlement et du retard apporté à la solution des questions par nous soumises au gouvernement.

Un règlement d'ordre intérieur, dont la force légale est discutable et qui remonte à trois ans à peine, alloue quinze jours de salaire intégral à tout ouvrier qui cesse son service pour cause de maladie. Cette disposition est la source naturelle d'abus, auxquels il est, pour ainsi dire, impossible de remédier. Sans motifs suffisants et en dépit de toute surveillance, l'ouvrier pourra maintes fois suspendre son travail, précisément pour toute la période qui lui assure l'intégralité de son salaire. La Compagnie, sans doute, a des devoirs d'humanité à remplir, et jamais elle n'y faillira. Mais elle a contracté aussi des charges et des obligations envers l'Etat et les actionnaires, et, pour obéir, elle a cru devoir retrancher de son nouveau règlement toute obligation mal définie de charges inadmissibles, comme contraires à l'équité, et la remplacer par une contribution fixe versée à la caisse de secours.

La question est pendante.

En ce qui concerne la Caisse des retraites, une évidente erreur d'interprétation fait peser sur la Compagnie une charge, qui en réalité, ne lui incombe pas. La Compagnie est absolument disposée à consacrer annuellement à la Caisse des retraites les reis 16.000.000 qui doivent s'ajouter à la dotation d'égale importance provenant du gouvernement. Mais, il est inadmissible que cette contribution n'ait pas de limite, de telle sorte que chaque année la verrait s'accroître. Pour les onze mois d'exercice 1891 1892, elle s'est élevée à la somme énorme de reis 30 000.000, lorsque la part afférente à l Compagnie n'aurait dû être, à notre avis, que de reis 9.166.666, somme égale aux versements de l'Etat.

Le projet de règlement que nous avons soumis au gouvernement, dans les délais voulus, corrige cette anomalie. Aucune décision n'est intervenue encore.

5° Personnel. — Abandon de droits

Une somme de 27.380.299 reis a été dépensée pour faire face aux demandes de démission de 301 ouvriers et employés. Cette mesure trouve son ample justification dans l'excès de personnel qui écrase la Compagnie, et dont son contrat lui interdit le renvoi, sans compensation réglée d'un commun accord.

6° Ouvriers licenciés

A l'appui de ce qui précède, nous devons mettre sous vos yeux la dépense excessive de 126 mille 285.926 reis, que la Compagnie a dû subir pour payer, en exécution du contrat du 23 mars 1891, une indemnité des 2/3 du salaire, aux ouvriers qui lui ont été légués par l'ancienne administration, et qui n'ont pu être occupés, faute de travail.

Ces journées stériles atteignent le nombre de 246 348, tandis que les journées de travail n'ont pas dépassé, comme total 704.134. C'est, on le voit, plus du quart des ouvriers qui a chômé d'une façon permanente. C'est, de plus une augmentation de 80 reis sur le prix de revient de chaque kilogramme fabriqué actuellement.

Tout nous convie donc à ne négliger aucun des moyens pratiques qui nous permettraient de diminuer l'effectif de nos ateliers et de réduire le prix de la main d'œuvre.

7° Legs Joao Paulo Cordeiro

Le contrat du 23 mars 1891 met à la charge de la Compagnie la dépense résultant du legs J. P. Cordeiro. Sur les 1,6?9 bénéficiaires que la Compagnie avait trouvé sur les cadres, il en restait 1.606 au 31 mars 1892.

La dépense de ce chef, pour les onze mois d'exercice s'est élevée à 23.657.167. reis Cette dépense est naturellement destinée à décroître d'année en année.

8° Dépenses générales. — Fiscalisation privée. — Frais d'installation

Les frais généraux, comprenant les frais de transport par terre et par mer, les camionnages, le personnel de l'administration générale, de la comptabilité générale, de la caisse, du contentieux, les assurances, le personnel des dépôts, des magasins généraux, etc., etc., se sont élevés à la somme de 170.748.912 reis, comprenant beaucoup de dépenses qui ne se reproduiront plus.

Pour la même période de l'exercice précédent, la dépense de l'ancienne administration avait atteint le chiffre de 160.455.623. reis

Comme nous l'avons indiqué au commencement du présent rapport, afin de combattre la fraude, dont nous avions constaté la fâcheuse recrudescence, l'organisation d'un corps de surveillance privée a été essayée. Ce service est de date trop récente encore pour que nous puissions porter un jugement définitif sur son efficacité réelle. Telle qu'elle existe, néanmoins, la fiscalisation privée a porté quelques fruits, et nous avons le sentiment qu'elle a arrêté le développement de la contrebande. Nous nous réservons de compléter ou de modifier cette organisation, suivant les résultats qu'une longue expérience nous aura permis de recueillir.

Les dépenses d'installation de ce service forment un total de 17 607.271 reis, et les frais ordinaires de son fonctionnement, pendant l'exercice écoulé, montent à 17.949 440. reis

Enfin, les frais d'installation de la Compagnie, ainsi que les dépenses effectuées pour son compte par le comité de Paris, se sont élevés au total de réis 55.479.288.

Marche générale du service

La Compagnie, en entrant en fonctions, a trouvé un personnel ouvrier ainsi composé :

Ouvriers à l'entreprise	4.236
Ouvriers à la journée	467
Total	4.683

Au 31 mars 1892, le personnel se décompose comme suit :

Ouvriers à l'entreprise	3.888
Ouvriers à la journée	435
Total	4.323

Il y a donc eu, pendant les onze mois, une diminution totale de 350 ouvriers, dont 13 jouissent d'une pension de retraite et 285 sont partis, moyennant une indemnité une fois payée, comme il a été dit plus haut.

Vous le voyez, le personnel qui reste à notre charge est encore beaucoup trop nombreux, puisque, sans apporter aucune modification aux procédés actuels de travail, la Compagnie a encore dû payer, pendant toute l'année, environ 1,000 ouvriers non occupés aux ateliers. C'est là une charge que le temps amortira, mais qui, pour le moment, pèse lourdement sur notre exploitation.

Le paragraphe 7 de l'article 6 des bases du contrat autorise la Compagnie à élever les prix de vente de diverses marques jusqu'à concurrence d'une moyenne de 20 0/0. En raison des charges considérables de l'entreprise, le Conseil s'est vu contraint d'user, dans une certaine mesure, de cette faculté, tout en restant bien au-dessous de la limite fixée par la loi.

Nous avons cherché surtout à rétablir, entre les prix des différentes espèces fabriquées une harmonie qui n'existait pas auparavant, et à supprimer certaines anomalies préjudiciables aux intérêts de la Compagnie. Le prix moyen de vente, au 30 juin 1891 était de 3.510 réis par kilogramme; à partir du mois de juillet les modifications apportées ont eu pour conséquence d'élever ce prix moyen à 3,900 réis, soit une augmentation de 390 réis, ou de 11,11 0/0 par kilogramme vendu.

Le contrat du 23 mars, par son article 5, impose à la Compagnie l'obligation d'utiliser les tabacs en feuilles du Douro jusqu'à 20 0/0 de la consommation du continent du royaume. En vertu de cette disposition, la Compagnie a dû prendre charge, en 1891, d'une quantité de 164,717 kilogrammes de feuilles du Douro; l'année précédente, il en avait été livré 175.?03 kilogrammes.

Bien que d'une qualité insuffisante et d'un emploi peu avantageux, ces tabacs ont dû, à la demande du gouvernement, être payés au prix uniforme de 350 réis par kilogramme de feuilles, ou de 180 réis

par kilogramme de débris. Ces chiffres, les mêmes que ceux de l'année antérieure, sont loin d'être rémunérateurs pour la Compagnie et pour l'État lui-même, co-intéressé, surtout si l'on songe à la vente frauduleuse et à la contrebande qui, en général, se font dans les centres de culture.

Notre attention a été fixée depuis longtemps sur ce point, ainsi qu'en témoignent nos correspondances multipliées avec le gouvernement. La question des tabacs du Douro, de leur emmagasinage et de leur traitement n'est pas encore résolue, malgré tous nos efforts, et reste au nombre de celles dont nous comptons poursuivre le règlement dans le cours du nouvel exercice.

En ce qui concerne les tabacs étrangers nécessaires à la fabrication, nous avons abandonné, provisoirement du moins et à titre d'essai, le système des achats par adjudication publique. Nous avons employé de préférence le système appliqué en Autriche, en Hongrie et ailleurs, consistant, soit en des achats directs sur les marchés et lieux de production, par intermédiaire d'un agent de confiance, soit en des achats, avec concurrence limitée, sur offres et échantillons directement présentés à la Compagnie par les divers fournisseurs.

Ce système mixte, qui assure un contrôle efficace, qui réserve complètement et en tout temps notre liberté d'action et qui nous permet, dès lors, de profiter de toutes les circonstances et de toutes les offres favorables, a donné, jusqu'à ce jour, des résultats très avantageux. La comparaison de nos achats jusqu'au 31 décembre 1891 avec les achats antérieurs fait ressortir, sur les prix des tabacs de même provenance livrés la même année, une économie de 12 50 0/0, en même temps que la qualité des mêmes espèces a été notablement améliorée, ce qui est de la plus haute importance. Nous sommes convaincus que les résultats de l'année 1892 seront encore plus favorables et mettront en pleine lumière la supériorité et les avantages du système adopté par le conseil. Si l'économie qu'y trouve la Compagnie éclate d'une manière moins frappante dans le bilan, c'est, il ne faut pas l'oublier, que les tabacs provenant de l'étranger sont grevés de la perte sur le change, dont vous connaissez l'importance.

Enfin, pour développer la vente et favoriser la consommation, nous avons cherché à améliorer autant que possible la qualité des produits fabriqués, en même temps que nous avons étudié de nouvelles compositions et de nouvelles marques destinées à donner satisfaction à toutes les préférences du public.

Le résultat de nos travaux n'a pu être appliqué encore que dans une faible mesure. Nous nous trouvions à la tête de stocks considérables, provenant de l'ancienne administration, aussi bien en tabacs en feuilles qu'en produits fabriqués de toute espèce. Toutes ces matières seront prochainement épuisées, et c'est seulement alors qu'on pourra juger la valeur réelle de nos propres fabrications qui, nous en avons le ferme espoir, plairont aux consommateurs et exerceront une heureuse influence sur la marche de l'exploitation.

Au delà du continent, nous avons de nouvelles exigences à satisfaire. Votre Conseil s'en est préoccupé et, désireux d'assurer à la Compagnie la clientèle des pays d'outremer, il a déjà préparé des conventions appuyées sur les tarifs protecteurs que la loi nous garantit. Un agent spécial se mettra prochainement en route avec mission de créer, dans les possessions de l'ouest africain, des relations suivies entre la Compagnie et les principaux centres de consommation.

En résumé, Messieurs, le compte de profits et pertes de votre premier exercice se solde par un bénéfice de 17.781.204 réis.

Pour assurer au capital versé de 45.000 réis par action un intérêt de 6 0/0 par an, il devient donc nécessaire de faire sur la réserve spécialement créée à cet effet le prélèvement autorisé par l'article 55 des statuts.

C'est ce que vous propose votre Conseil d'administration.

Ce prélèvement, en tenant compte des époques de versement du capital, s'élèvera à la somme de 182.218.796 réis, ce qui ramènera à 717.871.204 réis la réserve actuelle de 900.000.000 réis.

Nous avons tenu, Messieurs, à vous exposer, dans toute leur sincérité, les incidents et les difficultés qui ont marqué le début de notre exploitation. Entravés par les causes générales ou particulières que nous vous avons brièvement signalées, les premiers résultats de notre entreprise n'ont pas donné tout ce à quoi nous pouvions légitimement prétendre. Mais ces causes sont passagères : plusieurs d'entre elles sont destinées à disparaître prochainement. Nos ventes sur le continent progressent dans une proportion sensible et continue; de nouveaux débouchés nous sont ouverts dès aujourd'hui dans les pays d'outre-mer, et tous nos efforts tendront à améliorer le plus possible les conditions de l'exploitation, tant par la réalisation d'économies successives que par l'application des règlements modifiés que nous attendons de la haute équité du gouvernement.

Et maintenant deux mots sur la constitution de nos Conseils.

Dans le cours de l'année il s'est produit dans le Conseil d'administration deux vacances par suite des démissions de MM. Feliciano de Abreu, qui s'est retiré, à notre grand regret, et du comte de Mendia, dont le concours nous restera assuré sous une autre forme. Vous aurez à pourvoir à ces deux vacances.

Au Comité de Paris est également vacant un siège d'administrateur, réservé, dès l'origine, à M. Durangel, qui a jusqu'ici rempli avec une haute compétence les fonctions de délégué du Comité. Ce choix, nous l'espérons, sera définitivement consacré par votre vote.

Au Conseil fiscal, il reste à pourvoir à trois vacances dont l'une est due à la démission donnée par le vicomte de Chancelleiros, par suite de son entrée au ministère.

Et puisque nous parlons du Conseil fiscal, c'est un devoir pour nous de signaler à l'assemblée générale le précieux concours qu'il nous a accordé chaque fois que nous avons fait appel à ses lumières.

C'est avec le sentiment d'une pleine sécurité, Messieurs, que nous avons abordé le second exercice, et si la confiance de l'assemblée générale continue à nous appartenir, nous vous prions de vouloir bien :

1° Approuver le bilan des comptes de l'exercice 1891-1892;

2° Décider qu'un intérêt de 6 0/0 par an sera payé aux actions et qu'un prélèvement de 182 millions 218.796 réis sera fait dans ce but sur la réserve de 900.000.800 reis par application de l'article 55 des statuts ;

3° Procéder à l'élection de trois membres du Conseil d'administration et de trois membres du Conseil fiscal.

Lisbonne, 9 juillet 1892.

Le conseil d'administration :

Fonseca, Santos et Vianna, président ; André, Neuflize et Ce, vice-président ; Henry Burnay, et Ce, vice-président ; Achille Monchicourt, Antoine Vlasto, Auboyneau, Carlos Maria Eugenio de Almeida, Conde de Daupias, Conde de Mendia, Firmino Ribeiro Ermida, Gustave Pereire, Joaquim de Vasconcellos Gusmao, Marquez da Praia e Monforte, Théodore Berger.

COMPAGNIE PARISIENNE

D'Éclairage et de Chauffage par le Gaz

MOIS	RECETTES DE GAZ 1892	RECETTES DE GAZ 1891	DIFFÉRENCE en 1892	DIFFÉRENCE Soit 0/0
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Juillet....	4.106.258 87	4.111.512 86	— 5.253 99	0.13
7 1ers mois	43.128.919 45	43.471.135 13	— 342.215 68	0.79

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 5 au 11 août..........	13.575
— depuis le 1er janvier 1892.	320.095
— — 1891.	141.015
Différence en faveur de 1892.	179.080

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE

Madrid à Saragosse et à Alicante

Amortissement des obligations 5 % de l'ancienne Compagnie des Chemins de fer de Ciudad-Real à Badajoz et d'Almorchon aux mines de Belmez.

Le jeudi 15 septembre prochain, à 3 heures de l'après-midi, il sera procédé publiquement, dans les bureaux du Comité, à Paris, rue Laffitte, 17, au tirage au sort de 40 obligations de l'ancienne Compagnie de Badajoz, remboursables à 500 fr. à partir du 1er octobre 1892.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DU MIDI

et du canal latéral à la Garonne

MM. les porteurs d'obligations nouvelles sont prévenus que le remboursement des titres sortis au tirage du 29 juin et 1892 et le payement du coupon semestriel échéant le 1er octobre 1892 auront lieu à raison de :

Remboursement (impôt déduit)..		495 35
Coupons nominatifs	— ..	7 20
Coupons au porteur	— ..	6 75

Ces payements seront effectués à partir du 1er octobre 1892 :

A Paris, au siège social de la Compagnie, 54, boulevard Haussmann, de dix heures à deux heures.

A Bordeaux, dans les bureaux de l'Administration, 40, allées d'Orléans, de dix heures à trois heures.

Dans toutes les gares du réseau de la Compagnie du Midi.

Dans toutes les gares des réseaux des Compagnies de P.-L.-M., de Paris à Orléans et de l'Ouest ouvertes au service des titres, au Crédit Lyonnais, à la Société Générale, au Crédit Industriel et Commercial, au Comptoir National d'Escompte et dans toutes les agences de ces Sociétés, sans frais ni commission.

Dans toutes les succursales de la Banque de France aux conditions fixées par cet établissement.

Les dépôts des titres nominatifs et de coupons au porteur seront reçus à partir du 16 septembre, au siège de la Société, à Paris, de dix heures à midi.

La Compagnie paiera à partir du 1er septembre, à Paris, sous une retenue calculée au taux d'escompte de la Banque de France, les coupons à l'échéance du 1er octobre, à l'exception de ceux des titres qui sont grevés d'un usufruit ou inscrits aux noms d'incapables.

Les titres dont les coupons auront été ainsi escomptés ne pourront être présentés au transfert ou à la conversion avant le 1er octobre 1892.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Amortissement

Le vendredi 9 septembre prochain, à 1 h. et demie, il sera procédé publiquement dans une des salles du Service central, 8, rue de Londres, au tirage au sort de 4.900 obligations 3 0/0, émission de 1884, remboursables au compte de l'Exercice 1892.

Les obligations sorties au tirage seront remboursées dans les bureaux du Service central à partir du 1er octobre prochain.

Le remboursement pourra être effectué à Paris dès le lendemain du tirage, sous la déduction de l'impôt édicté par les lois des 21 juin 1875 et 26 décembre 1890, et d'une retenue calculée au taux d'escompte de la Banque de France.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 34. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 4 Septembre 1892.

FRANCE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la République	528.876	kil. carrés
Population continentale en 1891	38.343.192	habitants
— — en 1886	38.218.903	—
— par kil. carré en 1891	72	—
— — en 1886	72	—
Armée. Pied de paix	30.311	officiers
— — s.-off., capor., brig.	116.371	
— — hommes	392.315	
Total de l'effectif de paix	508.686	
Chevaux	129.576	
Effectif probable de guerre	3.850.000	off. et sold.
Chemins de fer. Rés. total 1er janv. 1892	37.179	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	71	—
— par million d'habitants	986	—
Télégraphes. Long. des lignes (1891)	103.781	—
— — des fils (1891)	329.158	—
— — par million d'habit.	8.662	—
Nombre total des dépêches en 1891	39.246.287	dépêches

BUDGET DE 1892 (*en francs*)

Dette publique : 3 % perpétuel	14.276.625.400	francs
— 3 % 1891	939.179.200	—
— 3 % amortissable	4.061.063.500	—
— 4 ½ 1883	6.789.784.000	—
Total de la dette publique	26.066.952.100	francs
Moyenne par habitant	682	—
Dépenses du ministère de la guerre	645.754.425	—
— — de la marine	218.396.332	—
Total de la guerre et de la marine	864.150.757	francs
Moyenne par habitant	22.5	—
Total des dépenses budgétaires	3.251.524.174	—
Moyenne par habitant	84.7	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de francs*)

Importations totales		Exportations totales	
1887	4.026	1887	3.246
1888	4.107	1888	3.247
1889	4.317	1889	3.704
1890	4.423	1890	3.720
1891	4.921	1891	3.627
1892 7 mois	2.884	1892 7 mois	2.059

ALLEMAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de l'Empire	540.419	kil. carrés
Population (1er déc. 1885)	46.855.704	habitants
— (1er déc. 1890)	49.426.384	—
— par kil. c. (1885)	87	—
— — (1890)	91	—
Armée. Pied de paix	20.440	officiers
— —	486.983	soldats
— —	93.908	chevaux
— Pied de guerre : Environ	4.500.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	41.798	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	79	—
— par million d'habitants	853	—
Télégraphes. Longueur des lignes	103.308	—
— — des fils	351.859	—
— Long. des fils par million d'hab.	7.180	—
Dépêches transmises en 1890	27.020.074	dépêches

BUDGET DE 1892 (*en marcs de 1 fr. 25*)

Dette publique de l'Empire	1.406	millions
— des États confédérés	9.282	—
Total de la dette allemande	10.688	—
Moyenne de la dette par habitant	215	marcs
Dépenses militaires totales de l'Empire	477	millions
— pour la marine	84	—
Total pour la guerre et la marine	561	—
Moyenne par habitant	11	marcs
Dépenses totales de l'Empire et des États	3.594	millions
Moyenne par habitant	73	marcs

COMMERCE EXTÉRIEUR

Imp. totales		Export. totales	
1887	3.124 millions		3.135 millions
1888	3.290		3.205
1889	4.015		3.166
1890	4.162		3.328
1891	4.150		3.175
1892 (6 mois)	2.242	1892 (6 mois)	1.568

ANGLETERRE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du Royaume-Uni	314.628	kil. carrés
Population (5 avril 1881)	35.241.482	habitants
— (5 avril 1891)	37.888.153	—
— par kil. carré en 1881	112	—
— — en 1891	120	—
Armée. Pied de paix	10.081	officiers
— —	216.111	soldats
— —	25.602	chevaux
— Pied de guerre (environ)	724.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	32.304	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	102	—
— par million d'habitants	854	—
Télégraphes. Long. des lignes	50.918	—
— — des fils	310.899	—
— — par million d'hab.	8.137	—
Dépêches transmises en 1890	55.658.088	dépêches

BUDGET DE 1891-92 (*en livres sterl. = 25.25*)

Dette publique du Royaume-Uni	674.310.684	Liv. st.
Moyenne par habitant	17.8	—
Dépenses militaires du Royaume-Uni	17.631.000	—
— pour la marine —	14.240.000	—
Total pour la guerre et la marine	31.871.000	—
Dépenses totales du Royaume-Uni	91.178.000	—
— Moyenne par habitant	2.4	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

Imp. tot.		Exp. tot.	
1887	362.227.564 L. st.	1887	281.262.885 L. st.
1888	387.635.743	1888	298.577.541
1889	427.637.595	1889	315.592.679
1890	420.691.997	1890	328.252.118
1891	435.691.279	1891	309.068.866
1892 (7 mois)	246.088.458	1892 (7 mois)	169.505.158

AUTRICHE-HONGRIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la monarchie austro-hong.	625.557	kilom. car.
Population totale — (31 déc. 1880)	37.882.712	habitants
— — (31 déc. 1890)	41.345.329	—
— — par k. c. en 1880	61	—
— — — en 1890	66	—
Armée. Pied de paix	21.361	officiers
— —	316.058	soldats
— —	56.930	chevaux
— Pied de guerre (environ)	1.872.000	of. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	26.731	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	42	—
— par million d'habitants	647	—
Télégraphe. Longueur des lignes	64.437	—
— Longueur des fils	188.338	—
— — par million d'hab.	4.560	—
— Dépêches transmises en 1891	13.085.951	dépêches

BUDGET DE 1891 (*En florins autrichiens de 2 fr. 50*)
(Pour toute la monarchie austro-hongroise)

Dette publique de la monarchie	3.832.995.319	florins
— Moyenne par habitant	92.8	—
Dépenses militaires de la monarchie	142.585.835	—
— pour la marine	11.344.533	—
Total pour la guerre et la marine	153.929.368	—
— Moyenne par habitant	3.7	—
Dépenses totales de la monarchie	933.822.350	—
— Moyenne par habitant	22.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

Imp. totales		Exp. totales	
1887	568 mill. fl.	1887	672 mill. fl.
1888	533	1888	728
1889	589	1889	766
1890	610	1890	771
1891	648	1891	801

HOLLANDE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	32.538	kil. carrés
Population continentale (31 déc. 1889)	4.511.415	habitants
— (31 déc. 1890)	4.564.565	—
— par kil. carré en 1889	137	—
— — en 1890	138	—
Armée, Pied de paix	786	officiers
— —	21.221	s-off. et sold.
— Pied de guerre **Total** général	185.628	off. et sold.
Chemins de fer (En 1891) Rés. total	2.619	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	81	—
— par million d'hab.	582	—
Télégraphes. Long. des lignes	5.244	—
— — des fils	18.283	—
— — par million d'hab.	4.052	—
Nombre total des dépêches en 1890	4.326.296	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en florins de Hollande = 2 fr. 10*)

Dette publique en 1891	1.088.361.460	florins
Moyenne par habitant	241	—
Dépenses du ministère de la guerre	21.352.860	—
— — de la marine	14.353.242	—
Total de la guerre et de la marine	35.706.102	—
Moyenne par habitant	8	—
Total des dépenses budgétaires	136.592.192	—
Moyenne par habitant	30	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de florins*)

	Importations 1888	Importations 1889	Importations 1890	Exportations 1888	Exportations 1889	Exportations 1890
Objets de consommat.	316	370	373	261	340	312
Matières brutes	305	305	328	205	190	240
Objets manufacturés	89	185	[illegible]	103	182	[illegible]
Objets divers	551	379	414	529	366	336
Métaux précieux	10	4	8	18	15	6
Totaux	1.272	1.245	1.290	1.115	1.094	1.087

Pour les documents statistiques de Belgique, Espagne, Italie, Russie, Suisse, voir le numéro du 28 Août 1892.

LISTE DES COUPONS ÉCHÉANT EN SEPTEMBRE 1892 *(Suite)*

DATES DU PAIEMENT	DATES du détachement à la COTE	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
1er sept.	1er sept.	Eaux de Vichy........................	13 25	13 25	7 75	boulevard Montmartre, 8 (coup. 17).
1er	1er	Usines à Gaz du Nord et de l'Est........	22 69	21 78	21 10	rue Le Peletier, 14 (coup. 10).
1er	6	Bons du Trésor, éch. septembre 1892...	10 ..	10 ..	10 ..	au Louvre.
1er	6	» éch. mars 1893........	10 ..	10 ..	10 ..	»
1er	6	» éch. septembre 1893...	10 ..	10 ..	10 ..	»
1er	6	» éch. mars 1894........	10 ..	10 ..	10 ..	»
1er	6	» éch. septembre 1894...	10 ..	10 ..	10 ..	»
1er	6	» éch. mars 1895........	10 ..	10 ..	10 ..	»
1er	6	» éch. septembre 1895...	10 ..	10 ..	10 ..	»
1er	6	Obl. Ch. Autrichiens (anc. réseau), 1re hyp.	7 50	.. ..	6 75	boul. des Italiens, 19 (c. 74). Voir avis de la
1er	6	» » » 2e hyp.	7 50	.. ..	6 75	» (c. 36). Chambre syn-
1er	6	» » » 4e hyp.	7 50	.. ..	6 75	» (c. 14). dicale du 31
1er	6	» » (nouv. réseau), sér. A	7 50	.. ..	6 75	» c. 51 et 38). août 1892.
10	10	Banque de la Guadeloupe.............	45 ..	43 20	.. ..	rue Blanche, 54.
10	10	» de la Guyane.................	58 ..	55 68	.. ..	»
10	10	» de la Martinique.............	30 ..	29 70	.. ..	»
13	13	Dette Ottomane convertie, série B......	2 50	.. ..	2 50	rue Meyerbeer, 7 (coup. 18).
13	13	» série C......	2 50	.. ..	2 50	» (coup. 18).
13	13	» série D.....	2 50	.. ..	2 50	» (coup. 18).
13	13	Obl. Ottomanes dites de Consolidation 4 0/0 1890..........................	10 ..	.. ..	10 ..	» (coup. 5).
13	13	Obl. Ottomanes de priorités 4 0/0 1890..	10 ..	.. ..	10 ..	» (coup. 4).
15	15	Ville de Paris 1886...................	6 ..	5 76	5 35	Hôtel-de-Ville.
15	15	» quarts..................	1 50	1 44	1 35	»
15	15	Chemins Economiques du Nord........	15 ..	14 ..	13 04	boul. des Italiens, 19 et rue de la Victoire, 66 (coup. 18).
1er oct.	16	Rente Française 3 0/0.................	0 75	0 75	0 75	au Louvre.
15 sept.	20	Emprunt Indien 4 1/2 0/0 1880........	2 1/4 0/0	.. ..	change	rue Bergère, 14.
26	26	Crédit Lyonnais	17 50	16 80	16 15	boul. des Italiens, 19 (coup. 45).
1er sept.	1er sept.	Local Loans Stock 3 0/0 1877..........	3/4 0/0	.. ..	change	rue Laffite, 23.
15	15	Obl. Jaffa à Jérusolem.................	12 50	.. ..	12	rue de la Chaussée-d'Antin, 50 (coup. 2).

COMPAGNIE DES TABACS DE PORTUGAL

Assemblée générale ordinaire du 1er Août 1892

(SUITE)

AVIS DU CONSEIL FISCAL

Messieurs les Actionnaires,

Pour accomplir les devoirs que lui imposent les statuts de la Compagnie, votre Conseil fiscal a non seulement examiné et apprécié le rapport présenté par le Conseil d'administration, ainsi que les comptes et tableaux qui l'accompagnent, mais il a vérifié l'exactitude de la comptabilité de ce premier exercice, exercice incomplet puisqu'il se circonscrit dans la période écoulée du 1er mai 1891 au 31 mars 1892.

Ce travail nous autorise à déclarer que la comptabilité de la Compagnie est parfaitement tenue et établie de telle sorte que la situation de chaque compte, prise à part, se saisit au premier coup d'œil.

Tout montre le zèle infatigable que le Conseil et la commission exécutive apportent à l'accomplissement de leur mandat. Aux difficultes complexes contre lesquelles la Compagnie a eu à lutter, difficultés inévitables dans une affaire présentant une grande importance et de telles responsabilités, il faut joindre ce fait que la naissance de notre Compagnie a précisément coïncidé avec la très grave crise monétaire et financière du pays. En effet, la Compagnie a pris possession des fabriques le 1er mai 1891, et c'est le 8 du même mois qu'a été décrété le cours forcé des billets de la Banque de Portugal. S'il considère l'ensemble de ces circonstances, votre Conseil fiscal estime que le Conseil d'administration a droit à la reconnaissance spéciale de MM. les Actionnaires pour la manière dont sont conduites les affaires de la Compagnie.

Nous devons nous féliciter aussi de l'harmonie qui n'a cessé de régner entre le Conseil d'administration et le Comité de Paris, en tout ce qui se rapporte aux intérêts de la Compagnie.

Cette circonstance n'a pas seulement contribué à la bonne marche des affaires de la Compagnie dans le passé, mais elle est encore du meilleur augure pour l'avenir.

La simplicité, et la clarté qui ont présidé à la rédaction du rapport du Conseil d'administration ainsi qu'à la confection du bilan et des tableaux annexes, lesquels embrassent toutes les parties essentielles du service, nous dispensent de nous référer ici, en détail, à ces documents qui, du reste, ont été remis à tous les Actionnaires.

Faisons cependant une exception pour la question des retraites, et des secours en cas de maladies temporaires. Nous voudrions voir se réaliser sur tous les points un accord juste et raisonnable pour tous, sans préjudice pour le personnel, mais allégeant cependant la Compagnie d'une charge annuelle si considérable.

Loin de décourager nos Actionnaires, le résultat obtenu durant ces premiers onze mois doit leur inspirer la plus grande confiance dans l'avenir de notre entreprise, s'ils considèrent surtout les difficultés inattendues et de toute nature qui ont marqué le premier exercice de gestion.

En terminant, votre Conseil fiscal est d'avis qu'il y a lieu :

1° D'approuver les rapports, les comptes et le bilan présentés par votre Conseil d'administration sur l'exercice 1891-1892, et qui font ressortir un bénéfice de réis 17.781.204;

2° De prélever sur le fond de réserve réis 182.218.796, somme nécessaire pour payer 6 0/0 d'intérêt sur le capital versé, conformément au paragraphe 3 de l'article 55 des statuts;

3° De procéder à l'élection de trois membres pour le Conseil d'administration et de trois membres également pour le Conseil fiscal, afin de pourvoir aux vacances actuelles;

4° De voter des félicitations au Conseil d'administration et à sa commission exécutive pour le zèle et le dévouement avec lesquels ils ont traité les affaires de la Compagnie dans la période difficile qu'elle a traversée.

Lisbonne, 12 juillet 1892.

EDUARDO FERREIRA PINTO BASTO, président; ADOLPHO DE LIMA MAYER, DOMINGOS MARTINS DA COSTA RIBEIRO, DUARTE SERGIO DE OLIVEIRA DUARTE, FRANCISCO PERESTRELLO DE VASCONCELLOS, GASPAR SCHINDLER, JOAO JOAQUIM IZIDRO DOS REIS, JOAQUIM LOBO DE AVILA DA GRAÇA, JORGE JOSÉ DE MELLO.

CHEMINS DE FER

DU SUD DE LA FRANCE

Assemblée générale extraordinaire du 11 août 1892

Les actionnaires des Chemins de fer du Sud de la France se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, le 11 août dernier, sous la présidence de M. Gay, président du Conseil d'administration.

Ils ont approuvé, à l'unanimité, et rendu définitive la résolution provisoire prise par l'assemblée générale du 30 juin 1892.

L'assemblée générale a constaté et reconnu la sincérité de la déclaration de souscription aux

).000 actions nouvelles et du versement du quart ar chaque action, déclaration faite par acte du 17 uin 1892, devant Mᵉ Dufour, notaire à Paris.

Le fonds social se trouve ainsi augmenté de 5 illions de francs et porté à 25 millions, divisé en).000 actions de 500 fr. chacune.

ÉTABLISSEMENTS DUVAL

Assemblée générale extraordinaire du 26 août 1892

L'assemblée générale extraordinaire des actionaires de la Société des Etablissements Duval a eu eu le 26 août. Cette réunion avait pour objet d'auriser la direction générale à procéder à la con-ersion des obligations 5 0/0, actuellement en ours, en obligations 4 0/0. De plus, M. Duval, uoique autorisé par une précédente délibération, emandait la consécration plus formelle de l'aliéna-on de certains immeubles de la Société.

1º L'assemblée approuve la conversion des quae millions 1/2 d'obligations en cours de la Soété en obligations 4 0/0 par voie d'échange ou de mboursement. Elle charge le directeur général procéder à cette opération dans les conditions s plus favorables aux intérêts de la Société. En utre, un droit de priorité sera réservé aux obligaons et ensuite aux actionnaires pour cette sousiption;

2º L'assemblée autorise le directeur général à océder à la vente du terrain que possède la Soété, situé à Paris, boulevard de Grenelle et rue la Fédération;

3º L'Assemblée donne pleins pouvoirs à la direcon générale d'aliéner les deux vignobles que posde la Société et qui sont connus sous le nom de hâteau de la Mission (Haut-Brion) et Châteauumens, aux conditions les plus favorables pour Société.

Ces résolutions ont été prises à l'unanimité. vec le produit de la vente des vignes et des terins de Grenelle, la Société couvrira la dépense u'elle projette pour la création de nouveaux étaissements.

COMPAGNIE PARISIENNE

Éclairage et de Chauffage par le Gaz

Le Conseil d'Administration a l'honneur nformer MM. les Actionnaires qu'il leur ra payé à partir du Jeudi 6 Octobre prochain, ne somme de 12 fr. 50 par action de capital, titre d'acompte sur le dividende de l'exercice 92.

Cet acompte sera payé tous les jours non riés, de 10 heures à 2 heures, au Siège de la mpagnie, 6, rue Condorset.

La somme nette à recevoir déduction faite s impôts établis par les lois de finance, est ée ainsi qu'il suit :

1º Action de capital nominative....	12.000
2º Action de capital au porteur.....	10.573

Les porteurs de vingt actions, au moins, urront déposer leurs titres ou leurs coupons, later du 6 Septembre, en échange d'un mant de paiement à l'échéance du 6 Octobre vant.

Les intérêts ci-dessus indiqués pourront être vés, au Siège de la compagnie, à partir du septembre prochain, sous une retenue callée au taux d'escompte de la Banque de ance (sauf pour les titres grevés d'un usuit ou inscrits aux noms d'incapables); mais titres qui auront usé de cette faculté d'esmpte ne pourront être présentés au transfert à la conversion avant le 6 Octobre 1892.

BANQUE PARISIENNE

MM. les actionnaires de la Banque Parinne sont convoqués en Assemblée génée ordinaire, pour le samedi 17 septembre, rois heures, au Grand-Hôtel, 12, boulevard : Capucines, Paris.

Ordre du jour

1º Rapports du Conseil d'administration et de MM. les Commissaires sur l'exercice 1891-1892;

2º Délibération et vote sur les comptes de l'exercice et sur la fixation du dividende;

3º Nomination des Commissaires pour l'exercice 1892-1893.

Compagnie Générale des Omnibus à Paris

Recettes du 19 au 25 août 1892. . .	646.675 40
Semaine correspondante de 1891. .	639.179 20
Différence sur 1892.	+ 7.496 20
Recettes du 1ᵉʳ janv. au 25 août 1892.	25.383.552 55
Période correspondante de 1891. . .	24.235.431 05
Différence sur 1892.	+ 1.148.121 50

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 12 au 18 août.........	14.910
— depuis le 1ᵉʳ janvier 1892.	335.005
— -- 1891.	146.880
Différence en faveur de 1892.	188.125

COMPAGNIE CENTRALE

D'Éclairage et de Chauffage par le Gaz

(Eug. Lebon et Cⁱᵉ), 26, rue de Londres, Paris

	Juillet	(7 premiers mois)	Vente d'un an à fin juill. 1892
1892.	543.226 96	4.764.367 84	
1891.	534.424 38	4.633.262 84	
Aug.	+ 8.802 58	131.105 »	8.531.348 68

CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME

MM. les actionnaires sont informés que le solde du dividende de l'exercice 1891 sera payable, à partir du 15 septembre, par 13 fr. 04, contre remise du coupon nº 18 :

A Anzin : au siège social;

A Paris : au Crédit Lyonnais, au Crédit industriel et commercial;

A Valenciennes : chez MM. L. Dupont et Cⁱᵉ, banquiers, au Crédit Lyonnais;

A Lille : au Crédit Lyonnais;

A Bruxelles : chez M. E.-L.-J. Empain, banquier;

A Liège : chez MM. de Melotte, de Noidam et Cⁱᵉ, banquiers.

Il est, en outre, payable dans toutes les agences du Crédit Lyonnais.

RÉGIE COINTÉRESSÉE DES TABACS DE L'EMPIRE OTTOMAN

Messieurs les actionnaires de la Société sont prévenus que l'Assemblée générale du 12/24 août 1892 a décidé de distribuer 7 fr. par action pour solde des bénéfices du 8ᵉ exercice 1891-1892 (savoir 9 1/2 0/0 du capital réduit, soit 19 francs par action, dont un acompte de 12 francs a été servi le 9/21 mars 1892).

Les payements seront effectués contre dépôt du coupon nº 8, à partir du 1ᵉʳ/13 septembre, à :

Paris : Banque impériale ottomane, à raison de 7 francs;

Londres : Banque impériale ottomane, à raison de 5 s/ 7 1/5 d.;

Constantinople : Banque impériale ottoson de por. 30.80;

Vienne : Société I. et R. privilégiée pour le commerce et l'industrie, à raison de 7 fr.;

Berlin : M. S. de Bleichrœder, à raison de 7 francs.

Les bordereaux nécessaires à ce service sont tenus à la disposition de MM. les actionnaires aux susdits établissements.

Messieurs les porteurs de parts de fondateurs sont informés que la somme afférente à chaque millième de part pour l'exercice 1891-1892 est de Ltq. 7.8696/0000 et qu'elle sera payée, à partir du 1ᵉʳ/13 septembre, au siège central de la Société, contre remise du coupon du 8ᵉ exercice (nº 8).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT MOBILIER ITALIEN

Rome, Florence, Gênes, Milan, Naples, Turin, Bari.

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital nominal, L. 50.000.000; versé, L. 40.000.000.

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires qu'en vertu de la faculté que lui confèrent les articles 36 et 39 des statuts, il a délibéré de les convoquer en assemblée générale extraordinaire pour le 17 septembre prochain, à midi, au siège central de la Société, à Rome, 380, via del Corso.

Ordre du jour:

Augmentation du capital social.

Nomination de deux administrateurs.

Auront droit d'assister à cette assemblée générale extraordinaire tous actionnaires propriétaires d'au moins cinquante actions qui auront déposé leurs titres, au plus tard le 12 septembre prochain :

à Rome, Florence, Gênes, Milan, Naples, Turin, Bari, à la Société Générale de Crédit Mobilier Italien;

à Gênes, à la Caisse Générale et à la Caisse d'Escompte;

à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

Rome, le 27 août 1892.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA

DETTE PUBLIQUE OTTOMANE

AVIS

Le Conseil d'administration de la Dette publique Ottomane informe le public qu'à partir du 1/13 septembre prochain un intérêt de demi pour cent (1/2 0/0) sera payé sur le coupon nº 17 des Titres convertis de la Dette publique Ottomane.

Les payements d'intérêts sur lesdits titres seront effectués dans toutes les villes indiquées sur les coupons jusqu'au 12 février 1893.

Passé ce délai, ils ne seront pas payables qu'à Constantinople.

Constantinople, le 23 août 1892.

COMPAGNIE ROYALE DES

CHEMINS DE FER PORTUGAIS

L'assemblée générale extraordinaire, composée de tous les possesseurs de 50 actions ou plus, est convoquée au siège social, à Lisbonne, pour le 1ᵉʳ octobre prochain, à deux heures, à l'effet de délibérer sur les propositions qui lui seront soumises par le Conseil d'administration et le Conseil fiscal, usant des attributions qui leur sont dévolues par les articles 40 et 43 des statuts. Ces propositions se trouvent dans le rapport du Conseil d'administration à distribuer aux actionnaires.

Les dépôts d'actions seront reçus, jusqu'au 16 septembre inclusivement, à Lisbonne, au siège social, et à Paris, Londres et Berlin, dans les établissements habituels.

COMPAGNIE ROYALE DES

CHEMINS DE FER PORTUGAIS

L'assemblée générale ordinaire est convoquée au siège social à Lisbonne, pour le 1er octobre prochain, à midi.

Ordre du jour

1° Examen et vote sur les comptes de l'exercice 1891 ;

2° Examen du rapport du Conseil d'administration et de l'avis du Conseil fiscal, vote des propositions présentées se renfermant dans les attributions de l'assemblée générale ordinaire.

Les dépôts d'actions sont reçus, jusqu'au 16 septembre inclusivement, à Lisbonne, au siège social et à Paris, Londres et Berlin, dans les établissements habituels.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Payement d'intérêts et escompte de ce payement

(Échéance du 1er octobre 1892)

ACTIONS DE CAPITAL
et obligations 3 %, 2e série

Le Conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les porteurs des titres ci-dessus désignés de la mise en payement, à l'échéance du 1er octobre prochain (avec faculté d'escompte un mois avant), des coupons d'intérêt ci après :

		MONTANT NET D'IMPOTS	
	N° du coupon	Titres nominatifs	Titres au porteur
Actions de capital (intérêt annuel).	75	16.80	15.742
Obligations 3 0/0, 2e série (intérêt semestriel).....	19	7.20	6.754

Les payements seront faits :

1° *A présentation*, à la Caisse de la Compagnie, à Paris, gare Saint Lazare (Bureau des Titres), de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi, les dimanches et fêtes exceptés ;

2° *Sous un délai de quinze jours*, à dater du dépôt des coupons ou des titres nominatifs ne donnant pas lieu à d'autres opérations que celles de la vérification :

Dans les gares du réseau de l'Ouest désignées pour ce service ;

Dans toutes les gares de province du réseau français de la Compagnie P. L.-M. et à ses bureaux des titres de Lyon, de Marseille et d'Alger ;

Dans toutes les gares du réseau d'Orléans ;

Dans les principales gares du réseau de l'Est ;

3° *Sous un délai de vingt jours*, dans les principales gares du réseau du Midi (Bordeaux excepté) :

4° Sans frais ni commission, mais sous réserve de délais. à tous les guichets ;

De la Société générale ;

De la Société Générale Alsacienne de banque ;

Du Crédit Lyonnais ;

Du Crédit Industriel et Commercial et chez tous ses correspondants de province ;

5° A tous les guichets de la Banque de France, dans les délais et conditions d'usage ;

Les dépôts de coupons et de titres nominatifs seront reçus :

Quinze jours avant l'échéance, à Paris, au siège de la Compagnie et dans les gares désignées des réseaux de l'Ouest, de P.-L.-M., d'Orléans et de l'Est ;

Vingt jours avant l'échéance, dans les gares désignées de la Compagnie du Midi.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SAISON THERMALE

Le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Néris-les-Bains, Évaux-les-Bains

A l'occasion de la saison thermale de 1892, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a organisé un double service direct de jour et de nuit, qui fonctionnera jusqu'au 20 septembre inclus, entre Paris et la gare de Laqueuille, par Vierzon, Montluçon et Eygurande, pour desservir par la voie la plus directe et le trajet le plus rapide les stations thermales du Mont-Dore et de La Bourboule.

Ces trains comprennent des voitures de toutes classes et, habituellement, des wagons à lits-toilettes, au départ de Paris et de Laqueuille.

La durée totale du trajet, y compris le parcours de terre entre la gare de Laqueuille et les stations thermales du Mont-Dore et de La Bourboule, est de 11 heures à l'aller et au retour.

Prix des places, y compris le trajet dans le service de correspondance de Laqueuille au Mont-Dore et à La Bourboule, et vice versa : 1re cl., 53f90 — 2e cl., 36f85 — 3e cl. 23f75

Aux trains express partant de Paris le matin et de Chamblet-Néris dans l'aprés-midi, il est affecté une voiture de 1re classe pour les voyageurs de ou pour Néris-les-Bains, qui effectuent ainsi le trajet entre Paris et la gare de Chamblet-Néris sans transbordement en 6 heures environ.

On trouve des omnibus de correspondance à tous les trains, à la gare de Chamblet-Néris pour Néris, et vice versa.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Excursions dans la Forêt de Marly

(Tous les Dimanches jusqu'au 25 Septembre)

Prix des places (Aller et Retour) :

1re classe.. 2 fr. 50. — 2me classe.. 1 fr. 60.

Les billets sont délivrés à la gare de Paris-St-Lazare à partir du jeudi qui précède le départ du train.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DE FAMILLE

Annales de la VIE CONTEMPORAINE

8, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, 8 — PARIS

La chute du cabinet conservateur, l'arrivée au pouvoir de M. Gladstone, sont des faits qui passionnent tous les esprits en France, et qui rendent toute sa force d'actualité à la *Question d'Irlande*, traitée avec une impeccable logique par M. Michael Davitt, dans la *Revue de Famille*. L'auteur, qui vient d'entrer au Parlement anglais, est maintenant la personnalité la plus en vue du parti nationaliste irlandais, le *fenianisme*, qui lui valut 15 ans de servitude pénale, d'où lui est venu le surnom *d'ex-forçat* que ses adversaires lui donnent parfois, lui a procuré en Irlande une popularité et une influence considérables. Il n'est pas, à l'heure actuelle, de chef irlandais dont l'autorité soit aussi grande et aussi respectée que la sienne.

Dans son article M. Davitt énumère, avec une éloquence rare et une connaissance approfondie, les nombreuses récriminations que l'Irlande adresse depuis si longtemps à l'Angleterre, et y étudie l'importante question du *home rule*, problème qui a pris un intérêt international et qui tient en éveil l'attention des politiciens de toute l'Europe.

Supprimer les comités de fonctionnaires étrangers, les remplacer par une véritable administration irlandaise uniquement chargée des affaires du pays et contrôlée par un parlement électif irlandais ayant pleins pouvoirs, voilà ce que l'Irlande demande, ce que les hommes, comme Michael Davitt, entendent par *home rule*, et ce qu'ils sont décidés à revendiquer énergiquement. Rien de plus, rien de moins

Les fêtes qui se préparent à Gênes, à l'occasion du *Quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique*, donnent à l'étude historique et documentaire de M. Auguste Moireau, que publie la *Revue de Famille*, une saveur toute particulière. On parle beaucoup de Christophe Colomb ; la date de son départ de Palos soulève bien des controverses. Il n'est pas jusqu'aux portraits qu'on nous a laissés du célèbre navigateur dont l'authenticité ne soit discutée. A ce propos on trouvera, dans les *Notes et croquis* du même recueil, une courte et bonne critique. La conclusion, preuves à l'appui, est celle-ci :

« Il n'y a pas de portrait de Christophe Colomb; disons mieux : il n'y en aura jamais. »

Voila qui va susciter de singulières réflexions à ceux qui prétendaient précisément le contraire.

Le **Mexique**, tel est le titre d'un volume in-8° que vient de publier, chez Le Soudier, 174, boulevard Saint-Germain, à Paris, un écrivain élégant et de grand mérite, M. Gaston Routier. C'est un livre pratique dans le meilleur sens de ce mot, un ouvrage excellent qui fait admirablement connaître le Mexique et inspire de vives sympathies pour ce grand pays de l'Amérique. M. Ignacio Altamirano, consul général du Mexique en France ancien vice-président de la République dans son pays, n'a d'ailleurs pas hésité à prendre le livre sous son patronage, et, avec sa grande autorité, il en fait l'éloge suivant dans la préface : « Je trouve votre livre excellent, très utile, autant à la France qu'au Mexique, et surtout opportun, aujourd'hui qu'il importe aux deux pays d'étendre leurs relations commerciales et industrielles... Ainsi donc, votre étude sur le Mexique est aussi laborieuse que digne de foi, et je crois que, quoique ce soit un résumé par sa nature succincte elle n'en mérite pas moins d'occuper le premier rang entre les ouvrages de ce genre publiés en Europe dans ces dernières années. » Ajoutons qu'une carte, dressée par la Société de Géographie de Lille, d'après les derniers documents officiels, est jointe à cet ouvrage dont le succès n'est pas douteux.

Nous recommandons **Paris nouveau et ancien** à tous ceux qui, voulant connaître et étudier le vieux Paris, ne peuvent se procurer les ouvrages considérables des historiographes parisiens, soit à cause de leurs prix élevés, soit par suite de la trop grande importance de ces œuvres, dont quelques-unes ne comportent pas moins de quatre à cinq volumes.

Paris nouveau et ancien, que notre confrère GUSTAVE PESSARD vient de publier chez l'éditeur E. Sauvaitre, comble cette lacune, en ce sens, que pour **un franc** on peut se procurer un très élégant volume qui contient, d'une façon très exacte et très complète, tous les documents intéressants sur Paris : origines, coutumes, rues, maisons curieuses, historiques, etc , etc.

Ce livre, à la portée de tout le monde, peut être considéré comme le *vade-mecum* indispensable à tous ceux qui aiment Paris et désirent le connaître dans ses moindres détails.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

Nº 35. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 11 Septembre 1892.

BELGIQUE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	29.457	kil. carrés
Population totale (31 décembre 1880)	5.520.000	habitants
— (31 décembre 1890)	6.147.041	—
— par kil. carré en 1880	187	—
— — en 1890	208	—
Armée. Pied de paix	3.360	officiers
— —	45.284	soldats
— —	9.055	chevaux
— Pied de guerre (environ)	221.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	4.526	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	153	—
— par million d'habitants	742	—
Télégraphes. Long. des lignes	6.868	—
— — des fils	35.934	—
— — par mill. d'hab.	5.890	—
Dépêches transmises en 1890	8.074.057	dépêches

BUDGET DE 1892 *(En francs)*

Dette publique du royaume	2.250.926.274	francs
— Moyenne par habitant	370	—
Dépenses militaires	51.225.082	—
— Moyenne par habitant	8.4	—
Dépenses totales du budget	339.502.686	—
— Moyenne par habitant	55.2	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	1 431.900.000	fr.	1887	Exp. tot.	1.240.600.000	fr.
1888	—	1.534.400.000	»	1888	—	1.243.700.000	»
1889	—	1.556.400.000	»	1889	—	1.458.500.000	»
1890	—	1.835.400.000	»	1890	—	1.289.300.000	»
1891	—	1.547.000.000	»	1891	—	1.314.000.000	»
1892	(7 mois)	823.647.000	»	1892	(7 mois)	704.647.000	»

ESPAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie (Espagne continentale)	492.230	kil. carrés
Population — (31 déc. 1884)	16.651.895	habitants
— — (31 déc. 1887)	16.955.090	—
— par kil. carré en 1884	32	—
— — en 1887	34	—
Armée. Pied de paix (environ)	135.000	off. et sold.
— Pied de guerre (environ)	805.000	—
Chemins de fer (Réseau total)	9.835	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	20	—
— par million d'habitants	578	—
Télégraphes. Long. des lignes	33.541	—
— — des fils	77.250	—
— par million d'habitants	4.544	—
Dépêches transmises en 1890	4.653.000	dépêches

BUDGET DE 1891-92 *(En pesetas = 1 franc)*

Dette publique du royaume	6.207.027.042	Pesetas
— Moyenne par habitant	365	—
Dépenses militaires	146.220.530	—
— de la marine	32.088.598	—
Total pour la guerre et la marine	178.309.128	—
Moyenne par habitant	10.5	—
Dépenses totales du budget	810.663.413	—
— Moyenne par habitant	47.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	811.200.000	Pes.	1887	Exp. tot.	722.200.000	Pes.
1888	—	716.100.000	—	1888	—	763.100.000	—
1889	—	743.531.458	—	1889	—	790.328.272	—
1890	—	810.062.842	—	1890	—	824.785.335	—
1891	—	862.335.075	—	1891	—	854.965.180	—
1892	7 mois	498.236.078	—	1892	7 mois	427.175.534	—

ITALIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	286.588	kil. carrés
Population (31 déc. 1890)	30.158.408	habitants
— (31 déc. 1891)	30.347.291	—
— — par kil. carré	105	—
Armée. Pied de paix	14.508	officiers
— —	261 505	soldats
— Pied de guerre	2.844.339	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	15.702	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	55	—
— par million d'habitants	518	—
Télégraphes. Longueur des lignes	37.353	—
fils	139 856	—
Longueur des fils par million d'hab.	4.615	—
Dépêches transmises en 1891	8.283.658	dépêches

BUDGET 1891-1892 *(en Lire = 1 fr.)*

Dette Consolidée	9 068	millions
Dettes diverses	2.592	—
Total de la Dette italienne	11.660	—
Moyenne de la dette par habitant	384	lire
Dépenses militaires totales	251	millions
— marine	111	—
Total guerre et marine	362	—
Moyenne par habitant	12	lire
Dépenses totales du budget	1.781	millions
Moyenne par habitant	58	lire

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Import. tot.	1.690	millions	Export. totales...	1.109	millions
1888	—	1.241	»	—	967	»
1889	—	1.440	»	—	1.005	»
1890	—	1.377	»	—	962	»
1891	—	1.176	»	—	940	»
1892 (7 mois)		623	»	1892 (7 mois)	551	»

RUSSIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Russie d'Europe	4.889.062	kil. carrés
Population — — (1889)	114.378.520	habitants
— moyenne par kil. carré	23	—
Superficie de la Pologne russe	127.319	kil. carrés
Population — — (1890)	8.256.562	habitants
— moyenne par kil. carré	65	—
Armée. Pied de **paix**	30.561	officiers
— —	787.372	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **paix**	818.033	combattants
—	155.537	chevaux
Pied de **guerre** (non compris l'armée territoriale et les troupes cosaques de défense nationale comprenant plus de 5 millions d'hommes)	49.739	officiers
	2.371.007	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **guerre**	**2.420.746**	combattants
—	835.863	chevaux
Chemins de fer : Réseau total d'Europe	28.327	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	5.6	—
— par million d'habitants	302	—
Télégraphes : Longueur des lignes	121.934	—
— Longueur des fils	290.990	—
— — par million d'hab.	3.098	—
Nombre total des dépêches en 1889	11.071.582	dépêches

BUDGET DE 1892 *(En roubles : 4 francs)*

Dette publique de la Russie et de la Pologne Russe en 1891 :

Roubles-métal	1.008.118.110	r. métal
Roubles-crédit	2.845.291.000	r. papier
Florins Hollande	14.100.000	fl. Holl.
Livres sterling	21.997.900	liv. st.
Francs	1.045.984.000	francs
Total de la Dette publique en francs	**16.059.177.940**	—
Moyenne par habitant	142	—
Dépenses du Ministère de la Guerre	228.907.132	roubles
— — Marine	47.882.233	—
Total de la Guerre et Marine	**276.789.365**	—
Moyenne par habitant	2.3	

COMMERCE EXTÉRIEUR *(En millions de roubles)*

	Importations Europe	Importations Asie	Importations Total		Exportations Europe	Exportations Asie	Exportations Total
1886	393	45	438	1886	453	35	488
1887	344	49	393	1887	585	37	622
1888	344	47	391	1888	747	46	793
1889	387	50	437	1889	705	61	766
1890	375	41	416	1890	637	77	704
1891	»	»	380	1891	»	»	721
1892	(5 mois)		92	1892	(5 mois)		96

SUISSE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Confédération	41.346	kil. carrés
Population (1er décembre 1880)	2.846.102	habitants
— (1er décembre 1888)	2.917.754	—
— par kil. carré (1880)	69	—
— — (1888)	71	—

Armée fédérale. *Effectif en 1891 :*

Pied de Guerre — Armée régulière	127 973	combattants
Pied de Guerre — Landwehr	80.272	—
Pied de Guerre — Landsturm	63 879	—
Total de l'effectif	272.124	—
Chemins de fer. (Réseau total)	3.007	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	73	—
— par million d'habitants	1.036	—
Télégraphes. Long. des lignes	7 200	—
— Long. des fils	18 248	—
— — par million d'hab.	4 289	—
Dépêches transmises en 1890	3 824.010	dépêches

BUDGET DE 1891 *(en francs)*

Dette publique de la Confédération		francs
Moyenne par habitant		—
Dépenses militaires totales	27 411 079	—
Moyenne par habitant	9	—
Total des dépenses budgétaires fédérales	72 221.019	—
Moyenne par habitant	24	—

COMMERCE EXTÉRIEUR *(millions de francs)*

1887	Importations totales		835	1887	Exportations totales		671
1888	—	—	827	1888	—	—	673
1889	—	—	954	1889	—	—	711
1890	—	—	954	1890	—	—	703
1891	—	—	932	1891	—	—	671

Pour les documents statistiques de France, Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie & Hollande, voir le numéro du 4 Septembre 1892.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES

CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES

Assemblée générale extraordinaire du 29 juin 1892

RAPPORT

Messieurs,

Dans votre assemblée générale ordinaire du 13 mai 1886, vous avez décidé qu'il y avait lieu de créer une réserve extraordinaire à prélever sur l'avoir du compte de profits et pertes resté disponible après les attributions statutaires, et vous avez fixé, pour l'exercice 1885, à 33.600 fr. la somme à porter à cette réserve.

Depuis cette date, dans chacune de vos assemblées ordinaires, vous avez, dans les mêmes conditions, voté la collocation à cette réserve de diverses sommes qui s'élevaient au 31 décembre 1891 à 524.000 francs.

L'utilité de cette réserve extraordinaire n'est ni contestable, ni contestée ; mais votre Conseil d'administration a été amené à se demander si la forme dans laquelle elle a été faite suffit pour constituer en réalité une répartition différée demeurant votre propriété, et si elle est compatible avec le texte actuel des articles 44 et 45 de nos statuts.

Il a cru devoir vous réunir aujourd'hui en assemblée générale extraordinaire pour vous proposer de donner la sanction statutaire à l'acte de sagesse que vous avez périodiquement renouvelé depuis 1886, et que certainement vous voudrez renouveler dans l'avenir.

Nous soumettons, en conséquence, à vos délibérations la résolution suivante :

Résolutions

L'assemblée générale extraordinaire, sur la proposition du Conseil d'administration, décide qu'il y a lieu :

1° D'ajouter au dernier paragraphe de l'article 44 des statuts, après les mots » sauf ce qui est dit ci-après sous l'article 45 pour le fonds de prévoyance », les mots « et pour la réserve extraordinaire ; »

2° D'ajouter à L'article 45 des statuts un avant-dernier paragraphe ainsi conçu :

« Sur le dividende à répartir aux actionnaires en vertu du dernier paragraphe de l'article 44, l'assemblée générale pourra faire les prélèvements qu'elle jugera utiles pour constituer une réserve extraordinaire, qui demeurera la propriété exclusive des actionnaires ; »

3° Au dernier paragraphe de l'article 45, de substituer aux mots « à ce sujet » les mots « au sujet des prélvèements pr vus au présent article. »

Assemblée générale ordinaire du 29 juin 1892

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

En conformité de l'article 25 de vos statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations de la Société pendant l'exercice 1891.

I. — Réseaux ou lignes en exploitation totale

CHEMINS DE FER DE LA GIRONDE
(315 kilom.)

Nous continuons à constater la marche ascensionnelle des recettes de ce réseau. Les recettes de 1891, deuxième année de l'exploitation totale, ont été de 1.380.310 fr. 40 contre 1.225.094 fr. 18 en 1890.

Le produit net, qui vient en déduction de la garantie d'intérêt du capital de premier établissement, a été de 182.965 fr. 23 contre 104.667 fr. 92 en 1890.

Les résultats des premiers mois de l'exercice en cours accusent une hausse plus marquée.

CHEMIN DE FER DE GUDMONT A RIMAUCOURT
(22 kilom.)

La progression des recettes de cette ligne continue : elles ont été de 79.850 fr. 91 contre 68.082 fr. 29 en 1890.

CHEMIN DE FER DE VALMONDOIS A ÉPIAIS-RHUS ET PROLONGEMENT SUR MARINES
(22 kilom.)

La section d'Epiais-Rhus à Marines a été ouverte à l'exploitation le 4 octobre 1891. L'influence de ce prolongement s'est immédiatement fait sentir ; la moyenne de recette kilométrique de l'ensemble est déjà supérieure à la recette kilométrique réalisée pendant les exercices précédents sur la section de Valmondois à Epiais-Rhus exploitée isolément.

CHEMINS DE FER DE L'ALLIER
(182 kilom.)

La dernière section du réseau, comprise entre Chantelle et Ebreuil, a été livrée à l'exploitation le 1er mars dernier.

Le trafic continue à se développer, et il est intéressant de noter que les ouvertures successives de sections nouvelles pendant les deux dernières années n'ont pas fait baisser la moyenne générale des recettes, qui s'est maintenue aux environs de 3.000 fr. par kilomètre.

Le raccordement de la ligne de Moulins à Cosne avec la ligne d'intérêt général de Sancoins à Lapeyrouse à été opéré le 4 novembre 1891. Le raccordement de la ligne de Varennes à Marcillat se fera à Montmarault vers le mois d'août prochain : les deux parties du réseau d'intérêt local, exploitées séparément jusqu'à ce jour, se trouveront ainsi mises en communication, et il n'est pas douteux que cette communication ne produise de bons résultats.

CHEMIN DE FER DE BOURGES A DUN-SUR-AURON ET A LAUGÈRE
(56 kilom.)

Le prolongement de la ligne de Bourges à Dun-sur-Auron jusqu'à Laugère, station de notre ligne d'intérêt général de Châteaumeillant à La Guerche, a éte livré à l'exploitation le 1er mars 1892.

La ville de Bourges est ainsi devenue une des têtes de ligne de notre réseau du centre.

L'exploitation de la ligne prolongée s'effectue dans des conditions satisfaisantes.

II. — Réseaux ou lignes en exploitation partielle.

CHEMINS DE LA SOMME
(312 kilom.)

1° Lignes en exploitation

La longueur exploitée dans le département de la Somme au 19 juin 1891, date de votre dernière assemblée était de.................... 182 k. 551

Nous avons livré depuis à l'exploitation :

Le 20 juin 1891, la ligne d'Amiens à Beauchamp-le-Vieux ....,	47	694
Le 3 août 1891, la ligne de Beauquesne à Albert	29	875
Le 19 juin courant, la ligne d'Abbeville à Dompierre.....................	31	003
L'ensemble des lignes en exploitation dans ce département est ainsi porté à ce jour à..	291	123

La presque totalité des industriels voisins de ces lignes ont aujourd'hui établi des raccordements entre le chemin de fer et leurs usines ; nous voyons se dessiner divers courants de trafics que l'achèvement prochain du réseau ne pourra que développer.

2° Lignes en construction

Il nous reste à ouvrir la ligne de Noyelles à Forest-l'Abbaye (11 kilom.), qui est presque achevée, et qui raccordera la ligne d'Abbeville à Dompierre avec le petit réseau qui dessert les bains de mer de Saint-Valery, de Cayeux et du Crotoy.

Quant au prolongement de la ligne d'Amiens à Beaucamp-le-Vieux (10 kilom. environ) (Somme et Seine-Inférieure), dont l'utilité publique a été déclarée par la loi du 2 juin 1891, des difficultés relatives au tracé en ont jusqu'ici retardé l'exécution. Une commission interdépartementale étudie actuellement le point de raccordement définitif avec la ligne d'Abancourt au Tréport.

CHEMINS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE CHATEAUMEILLANT A LA GUERCHE ET DE SANCOINS A LAPEYROUSE.
(174 kilom.)

La section de la ligne de Châteaumeillant à La Guerche, comprise entre le châteaumeillant et Sancoins (73 kilom.), a été livrée à l'exploitation le 7 septembre 1891. La ligne est exploitée dans son entier.

La section de la ligne de Sancoins à Lapeyrouse comprise entre Couleuvre et Villefranche (36 kilom.) a été ouverte le 4 novembre suivant.

Nous achevons actuellement la dernière partie de la ligne entre Villefranche et Lapeyrouse ; nous comptons, comme il a été dit plus haut, ouvrir au mois d'août cette section, qui coupe à Montmarault notre ligne d'intérêt local de Varennes à Marcillat, et fera disparaître toute solution de continuité dans notre réseau du centre, qui comporte une étendue de 410 kilomètres.

III. — Lignes concédées et non déclarées d'utilité publique

CHEMINS DE FER DE LA VALLÉE DE L'ANDELLE ET DE LA LOIRE

L'instruction des projets de lois relatifs à ces concessions est encore en suspens.

IV. — Lignes de Bretagne affermées par la Compagnie de l'Ouest

La ligne de Carhaix à Morlaix (49 kilomètres) a été ouverte à l'époque prévue, le 28 septembre 1891.

Les travaux de la ligne de Carhaix à Guingamp et à Paimpol continuent à être poussés avec activité par la Compagnie de l'Ouest, qui compte nous livrer la ligne dans le courant de l'année 1893.

Les études de la ligne de Carhaix à Rosporden sont commencées.

Le nombre des obligations de notre type ordinaire, amortissable en quatre-vingt-seize ans à dater du 1er mai 1885, était au 19 juin 1891 de	151.834
Depuis cette époque et jusqu'à ce jour, nous avons été autorisés par diverses décisions ministérielles à émettre dans la même série :	
1° Comme quatrième acompte sur le capital d'établissement des lignes d'intérêt général	4.901
2° En représentation du capital forfaitaire de la ligne d'Amiens à Beaucamps-le-Vieux................................	6.467
Ensemble........	163.202
Par contre, conformément à ce qui sera expliqué plus loin, on a annulé comme sorties aux tirages avant l'émission.........	492
Les obligations de cette série actuellement émises restent donc au nombre de..	162.710
Chiffre auquel il y a lieu d'ajouter les obligations de la 2e série, amortissables en soixante-huit ans.	4.776
Total général des obligations émises à ce jour	167.486

A votre dernière réunion vous avez créé, à titre de provision, une réserve spéciale de 120.000 francs destinée à l'amortissement des obligations sorties aux tirages avant émission, obligations qui figuraient à l'actif de votre bilan de 1890 pour une valeur de 116,644 fr. 30.

Le compte spécial des obligations ainsi amorties devait être balancé au moment où cesseraient nos émissions. Nous estimons, messieurs, que ce moment est proche Sauf quelques réalisations sur des affaires en cours, nous ne prévoyons pas actuellement d'émissions nouvelles. Un projet de loi tendant à la revision de la loi du 11 juin 1880 a été récemment déposé par le gouvernement ; il est conçu de telle sorte que, s'il est voté, notre Société, pour ne pas compromettre la situation qu'elle s'est acquise, devra à l'avenir se montrer très réservée avant d'accepter de nouvelles concessions d'intérêt local.

Dans ces conditions, non seulement le maintien du compte spécial des obligations sorties avant émission paraît inutile à votre Conseil, mais encore il est amené à penser qu'au lieu de faire état de ces obligations, il serait plus simple de les annuler, conformément à la manière de procéder usitée dans la plupart des grandes Compagnies. Le compte emprunt serait diminué d'autant et la réserve spéciale deviendrait sans objet.

Dans le même ordre d'idées, votre Conseil n'a pas fait état, au bilan qui vous est aujourd'hui soumis, des obligations de la même catégorie faisant partie des émissions de l'exercice 1891.

Si vous partagez notre sentiment, nous vous proposerons, messieurs, d'ajouter la somme de 120.000 francs, devenue libre, à la réserve extraordinaire créée par votre décision du 13 mai 1886.

Vous avez bien voulu, messieurs, donner l'année dernière à notre personnel une marque de votre sollicitude, en créant un fonds de secours que vous avez doté, sur vos bénéfices propres, d'une somme de 50.000 fr.

Vous remarquerez que cette année nous avons porté ce fonds à 75.000 fr., et que nous avons créé deux comptes nouveaux, que nous considérons

omme nécessaires au bon fonctionnement de notre xploitation :

Un fonds d'assurances qui nous permettra, dans in avenir prochain, de supprimer les primes éleées que nous payons aux Compagnies ;

Et une provision pour amortissement et renouellement du matériel fixe et roulant, que nous croyons indispensable de constituer, pour ne pas être pris au dépourvu quand nous entrerons dans a période des grosses réparations.

Ces deux fonds seront alimentés, comme le fonds le secours l'a été cette année et le sera dans l'avenir, par des prélèvements sur les résultats généraux le l'exercice, avant toute répartition.

Nous présentons, messieurs, à votre approbation, e bilan et les comptes de l'Exercice 1891.

Le solde créditeur du compte de profits et pertes est de 801.774 fr. 71.

Nous vous proposons, par application des articles 44 et 45 de vos statuts, la répartition suivante :

A la réserve légale ....Fr.	39.874 43
Intérêt aux actions..............	312.500 »
Au Conseil d'administration......	44.511 41
Au fonds de prévoyance..........	80.120 55
Aux parts bénéficiaires..........	80.120 55
Dividende 2 % aux actions......	125.000 »
A la réserve extraordinaire.......	100.000 »
A reporter à nouveau.............	19.647 77
Total égal.........Fr.	801.774 71

Si vous adoptons nos propositions, il sera payé par action nominative de 5.000 fr., dont le quart est versé, 87 fr. 50 sous déduction des impôts, et il sera attribué 19 fr. 232 à la part bénéficiaire, également sous déduction des impots.

L'ensemble de nos réserves légales s'élèvera à la somme de 1.589.180 fr. 50, ainsi répartie :

Réserve légale...............Fr.	314.390 95
Fonds de prévoyance...........	527.606 10
Réserve extraordinaire...........	744.000 »
Réserve d'exploitation du réseau breton....................	3.183 45
Ensemble.......Fr.	1.589.180 50

Nous avons, messieurs, à vous annoncer le décès de notre Vice-Président, M. Gustave Girod, survenu au mois d'avril dernier. Vous vous associerez aux regrets que nous cause la perte d'un collègue qui depuis la fondation de la Société lui avait donné le concours le plus dévoué.

En conformité de l'article 21 des statuts, nous avons pourvu provisoirement au remplacement de M. Girod en nommant, sous réserve de votre ratification, M. Jean Joubert, qui depuis plusieurs années a suivi nos travaux, et s'est préparé par une sérieuse étude des affaires de notre Société aux fonctions que nous vous proposons de lui confier définitivement.

Vous avez en outre à élire un administrateur en remplacement de M. Edmond Joubert dont les pouvoirs sont expirés.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Enfin, en exécution des articles 31 et 33, vous avez à nommer votre commissaire des comptes pour l'Exercice 1892 et à fixer l'allocation qui lui sera attribuée.

RAPPORT DU COMMISSAIRE

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la mission que votre dernière assemblée annuelle a bien voulu me continuer, en me confiant, comme les autres années, l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1891.

L'inventaire, le bilan et les comptes de cet exercice ont été mis à ma disposition dès le 7 mai dernier. Je les ai controlés avec soin et me suis assuré que vos écritures sont tenues régulièrement et qu'elles sont en parfaite concordance avec le bilan qui vous est soumis.

Comme les années précédentes, je vais passer en revue successivement les différents chapitres du bilan, en vous indiquant au fur et à mesure les modifications qu'ils ont subies d'une année à l'autre.

ACTIF

Actions : 18.750.000 fr. — Sans changement.

Caisses : 40.671 fr. 78 — En diminution de 26.372 fr. 72.

Portefeuille : 240.000 fr. — On fait figurer sous ce nouveau chapitre la valeur effective des Bons du Trésor que vous avez en portefeuille.

Mobilier : 18 819 fr. — Ce compte s'élevait au 31 décembre dernier à 20.910 fr. 01, en augmentation de 652 fr. 40 sur l'exercice précédent ; il a été amorti 2.091 fr. 01 en fin d'exercice.

Cautionnements déposés par la Société : 966.285 fr. 12. — En diminution de 210.456 fr. 85, par suite de la rentrée d'une partie du cautionnement du réseau de la Somme. Cette rentrée a produit 240.000 fr., mais la Société a employé 29.543 fr. 15 pour le cautionnement de la ligne de Dun-sur-Auron à Laugère.

Dépenses pour l'obtention des concessions : 29.624 fr. 04. — En augmentation de 3.344 fr. 64.

Dépenses de lignes concédées : 64.542.015 fr. 25. — Ce chapitre était, en 1890, de 59.480.873 fr. 86. Les dépenses de 1891 se sont élevées à 6.643.640 fr. 89 c., portant principalement sur les réseaux de l'Allier et de la Somme, et sur vos deux lignes d'intérêt général ; mais, comme le coût de la ligne de Nizan à Sore, soit 1.582.499 fr. 50, qui figurait au dernier bilan sous le présent chapitre, a été porté cette année au chapitre des débiteurs divers, l'augmentation n'apparait que pour 5.061.141 fr. 39.

Débiteurs divers : 4.403.972 fr. 71. — On vient de voir que la somme de 1.582.499 fr. 50, représentant la valeur de rachat de la ligne de Nizan à Sore, a été transférés cette année au présent chapitre ; mais, d'autre part, vos créances sur les départements sont moins élevées cette année que la précédente. L'augmentation sur 1890 ne ressort qu'à 1.341.364 fr. 12.

Compte des opérations réciproques avec les Compagnies de chemins de fer : 435.882 fr. 54. — En augmentation de 24.267 fr. 53, conséquence du développement de vos réseaux.

Magasins : 650.459 fr. 97. — En diminution de 1.774 fr. 21.

Le compte spécial des obligations sorties avant émission, qui avait été créé en 1890, a été supprimé cette année. Il a paru plus simple d'agir comme la plupart des grandes Compagnies, c'est-à-dire d'annuler purement et simplement les obligations sorties aux tirages avant émission.

PASSIF

Capital social : 25.000.000 fr. — Sans changement.

Réserves : 1.369.185 fr. 52. — En augmentation de 298.918 fr. 59, dont 295.735 fr. 14 représentent les sommes dont vous avez voté le prélèvement sur les bénéfices de l'Exercice 1890 dans votre dernière assemblée annuelle, et 3.183 fr. 45 forment la réserve spéciale prélevée sur les résultats de l'exploitation du réseau breton, en conformité de votre convention avec la Compagnie de l'Ouest.

Vous remarquerez que, parmi les sommes prélevées sur les bénéfices de 1890, figure la somme de 120.000 fr., destinée à amortir le compte spécial des obligations sorties avant émission, somme qui, par suite de la suppression de ce compte, passera à la réserve extraordinaire si vous adoptez les propositions du Conseil.

Fonds de secours : 75.000 fr. — Ce fonds, que vous avez institué l'année dernière et qui figurait au dernier bilan sous le chapitre des débiteurs divers, fait l'objet cette année d'un chapitre distinct. Il a été porté à 75.000 fr. par prélèvement sur le compte profits et pertes.

Fonds d'assurances : 25.000 fr.

Provision pour amortissement et renouvellement du matériel fixe et roulant : 50.000 fr. — Ces deux comptes, dont les titres suffisent à vous expliquer le but, ont été créés cette année par votre Conseil dans des vues de prévoyance que vous apprécierez, au moyen de prélèvements sur les comptes profits et pertes.

Coupons et obligations amorties restant à payer : 554.442 fr. 58. — En augmentation de 84.870 fr. 91.

Comptes courants : 58.143 fr. 43. — Ce chiffre représente la différence entre vos soldes créditeurs et vos soldes débiteurs chez vos divers banquiers. Il y a diminution sur le bilan de 1890 de 549.497 fr. 43 c.

Créditeurs divers : 4.923.255 fr. 25. — Ce chapitre ne s'élevait en 1890 qu'à 4.723.183 fr. 42. Les comptes en augmentation sont surtout ceux des paiements à régulariser, qui ont passé de 229.654 fr. 85 à 459.248 fr. 14. Les autres comptes n'ont pas sensiblement varié, mais, dans leur ensemble, ils se présentent en diminution. En somme, l'augmentation se traduit au bilan de 1891 par 200.071 fr. 83

Obligations. — Titres en circulation : 56.757.034 francs 92. — Représentés par 155.687 obligations, dont 150.980 de première série amortissable en 96 ans, et 4.707 de seconde série amortissable en 68 ans.

En augmentation sur 1890 de 6.209.825 fr. 57 et de 15.699 titres.

Titres amortis : 463.864 fr. — En augmentation sur 1890 de 15.278 fr. 98 seulement, par suite de l'annulation des titres sortis avant émission et de la suppression des sommes correspondantes dont le compte spécial également supprimé faisait la contre-partie.

Profits et pertes : 801.774 fr. 71. — En diminution de 86.037 fr. 46 par suite des prélèvements opérés sur ce compte pour les fonds de secours, d'assurances et de renouvellement de matériel.

Cette somme de 801.774 fr. 71 représente les bénéfices nets de l'exercice 1891 ; vous aurez à statuer sur sa répartition.

Je n'ai pas d'observations à faire sur le bilan et les comptes qui vous sont présentés par votre Conseil d'administration, et je vous propose de les approuver.

Paris, le 11 juin 1892.

Le Commissaire.

FOURCHAULT.

Résolutions votées par l'Assemblée générale ordinaire

I. — L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Commissaire chargé de la vérification des comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport et les comptes de l'Exercice 1891, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration.

II. — L'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration, décide :

1° Qu'il y a lieu de reporter à la réserve extraordinaire créée par l'Assemblée générale du 13 mai 1886 la somme de 120.000 fr. formant la réserve spéciale pour l'amortissement des obligations sorties avant émission, cette réserve spéciale étant devenue sans objet par suite de l'annulation desdites obligations.

2° Qu'il y a lieu d'inscrire à la même réserve extraordinaire, par prélèvement sur la part des bénéfices revenant aux actionnaires à titre de dividende en vertu de l'article 44 des statuts, et dans les conditions définies par l'Assemblée extraordinaire de ce jour, une somme de 100.000 fr.

III. — L'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration :

Fixe à 87 fr. 50 le coupon n° 10, comprenant les intérêts et le dividende attribués à chaque action nominative de 5.000 fr., et à 19 fr. 232 m. le dividende attribué à chaque part bénéficiaire ;

Fixe au 1er juillet 1892 la date de mise en paiement desdits intérêts et dividendes ;

Et décide que le reliquat du solde créditeur du compte de profits et pertes sera reporté à nouveau à l'avoir de ce compte.

IV. — L'Assemblée générale ratifie la nomination faite par le Conseil d'administration le 14 avril 1892, de M. Jean Joubert en qualité d'administrateur de la Société, en remplacement de M. Gustave Girod, décédé.

V. — L'Assemblée générale nomme administrateur pour entrer en fonctions à dater du 15 juillet 1892, M. Edmond Joubert, administrateur sortant.

VI. — L'Assemblée générale nomme M. Fourchault Commissaire chargé de vérifier le bilan et les comptes de l'Exercice 1892, et fixe à 1.200 fr. l'allocation qui lui est attribuée.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Tirage du 5 Septembre 1892

OBLIGATIONS FONCIÈRES de 500 fr. 3 0/0. - 1879.

Le n° 136,725 sera remboursé par **100,000** fr.

Le n° 730,962 sera remboursé par **100,000** fr.

Le n° 1,392,971 par **25,000** fr.

Les nos 340.142, 1.163.177, chacun par **10,000** fr.

Les nos 520 912, 524.247, 532.555, 1.425.290, 1.642.561 chacun par **5,000** fr.

90 autres numéros ont été appelés au remboursement à **1,000** fr.

7,607 autres numéros ont été, en outre, appelés au remboursement au pair.

OBLIGATIONS FONCIÈRES de 500 fr. 3 0/0. — 1885.

Le n° 313.253 sera rembourse par **100,000** fr.

Le n° 205.993 par **25,000** fr.

Les nos 175.072, 192 133, 362 257, 905.908, 962.172, 984.624, chacun par **5,000** fr.

45 autres numeros ont été appelés au remboursement à **1,000** fr.

La liste complète des numéros sortis sera insérée dans le *Bulletin officiel des Tirages du Crédit Foncier* des 6 et 16 septembre (Abonnement janvier-juillet, 1 fr. par an, Paris et départements, — 2 fr. étranger, contre envoi en timbres poste).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 6 courant, a décidé qu'en vertu de l'autorisation donnée par l'article 57 des statuts, il serait distribué, à valoir sur les bénéfices de l'exercice courant, 6 fr. 25 par action, représentant, pour le capital versé, l'intérêt à 5 0/0 l'an du 1er semestre 1892.

Le payement s'effectuera à partir du 1er octobre prochain de dix heures à trois heures.

A Paris, à la caisse centrale de la Société, rue de Provence, 54, et dans les bureaux de quartier;

Dans les départements et à Londres, aux agences de la Société;

En Alsace-Lorraine et à Francfort-sur-le-Mein, dans les agences de la Société Générale Alsacienne de Banque;

A l'étranger, le payement se fera au change du jour.

Le Directeur, SÉGAN.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES

MINES D'AGUAS TENIDAS

18, boulevard Montmartre, Paris

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires qu'il leur sera payé le 31 octobre prochain, contre remise du coupon nº 4, une somme de 25 francs par action à titre d'acompte sur le dividende de 1892.

Cet acompte sera payé, sous déduction des impôts établis par les lois de finance, au siège social, 18, boulevard Montmartre, Paris.

BILLETS HYPOTHÉCAIRES 6 0/0 DE

L'ILE DE CUBA

Émission de 1886.

Au 25e tirage, effectué à Barcelone le 1er septembre 1892, le sort a désigné les numéros :

1018	2195	3812	4039	5337	5418	6038
6387	7929	8780	9671	11139	11729	

Sont, en conséquence, amorties les obligations dont les titres définitifs portent les numéros suivants :

101701	à	101800	219401	à	219500
381101		381200	403801		403900
533601		533700	541701		541800
603701		603800	638601		638700
792801		792900	877901		878000
967001		967100	1113801		1113900
1172801		1172900			

Le capital des obligations sorties sera remboursé à partir du 1er octobre 1892, à raison de 500 fr., à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

A la même date du 1er octobre 1892, le coupon trimestriel nº 24 sera payé à raison de 7 fr. 50 à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Emprunt or 3 0/0 1891

MM. Hoskier et Ce, banquiers à Paris, 39, boulevard Haussmann, ont l'honneur d'informer les porteurs d'obligations de l'Emprunt Russe 3 0/0 1891 qu'ils paieront à partir du 1er octobre prochain le coupon trimestriel échéant à cette date sur ledit emprunt.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 19 au 25 août.........	13.265
— depuis le 1er janvier 1892.	348.270
— — 1891.	150.335
Différence en faveur de 1892.	197.935

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

Recettes du 26 août au 1er sept. 1892	668.053 20
Semaine correspondante de 1891 . .	667.216 35
Différence sur 1892.	+ 836 85
Recettes du 1er janv. au 25 août 1892.	26.051.605 75
Période correspondante de 1891. . .	24.902.647 40
Différence sur 1892.	+ 1.148.958 35

Compagnie Générale des Voitures à Paris

Recettes du 16 au 31 août 1892....	585.144 93
Période correspondante de 1891....	694.725 18
Différence sur 1892................	— 109.580 25
Rec. du 1er janv. au 31 août 1892....	14.135.611 20
— — — 1891....	13.922.266 03
Différence sur 1892................	+ 213.345 17

Compagnie Générale Française de Tramways

Recettes de la 18e quinz. de 1892....	281.310 40
— — — 1891....	224.710 10
Différence pour 1892..............	+ 56.600 30
Recettes des 18 1res quinz. de 1892..	4.013.366 40
— — — 1891..	3.372.785 85
Différence pour 1892..............	+ 640.580 55

COMPAGNIE CENTRALE

D'Éclairage et de Chauffage par le Gaz

(Eug. Lebon et Cie). 26. rue de Londres. Paris

	Août	(8 premiers mois)	
1892.	588.555 38	5.352.923 22	Vente d'un an
1891.	580.910 08	5.214.172 92	à fin août 1892
Aug.	+ 7.645 30	+ 138.750 30	8.538.993 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864

Capital : 120 millions

SIÈGE SOCIAL : 54 et 56, r. de Provence, PARIS

Comptes de Chèques...........	1/2 0/0
— à sept jours de préavis.	1 0/0
Dépôts à échéance fixe :	
de 1 an à 23 mois,..........	2 1/2 0/0
de 2 ans à 47 mois...........	3 1/2 0/0
de 4 ans à 5 ans.............	4 0/0

Ordres de Bourse. — Garde de Titres. — Paiement de Coupons. — Encaissement d'Effets et Factures. — Envois de Fonds (Province et Etranger). — Avances sur Titres. — Billets de Crédit circulaires.

Renseignements sur toutes les valeurs et sur tous les tirages.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

Train hebdomadaire de luxe entre Calais et Rome

Depuis le 4 janvier 1892, chaque lundi, à 11 h. 53 soir, un train de luxe composé de wagons-lits et d'un wagon-restaurant, part de gare du Nord, à Paris, pour Rome.

Aller. — Le Calais-Rome correspond à C lais avec le Club-Train quittant Londres à heures soir.

Arrivée : le mardi, Milan, à 6 h. 42 soi Gênes, à 10 h. soir; le mercredi : Pise à 1 27 matin; Rome, à 7 h. 41 matin; Naples, 1 h. 39 soir.

Retour. — Départ de Naples, le mardi, 10 h. 25 soir; le mercredi, de Rome à 9 h. matin; de Pise à 4 h. 6 soir; de Gênes à 7 33 soir; de Turin à 11 h. soir.

Arrivée : le jeudi, à Paris-Nord à 2 h. 4 soir; à Calais à 7 h. 28 soir; à Londres à 1 h. 45 soir

Dans la limite des places disponibles, l Calais-Rome pourra prendre :

1º A Paris, les voyageurs de et pour Mâcon, Culoz, Aix-les-Bains et Chambéry;

2º A chacun de ces points, des voyageur pour les autres;

3º Pour toutes les gares italiennes qu'il des servira, soit directement, soit par correspondance, les voyageurs munis de billets à plei tarif et de billets circulaires comprenant l parcours de Turin à Rome, ainsi que le voyageurs porteurs de billets d'aller et retou Londres-Brindisi (viâ Gênes-Rome), Londres Naples (viâ Gênes-Rome), Londres-Turin Londres-Milan, Paris-Milan, Paris-Turin.

BIBLIOGRAPHIE

Les Matinées espagnoles. — Nouvelle Revue internationale. — Sommaire des nos 5-6 (1er septembre 1892).

Lettres d'une voyageuse, M. R. — Ce qu c'est que le roi de la création, Philibert Aude brand. — Gambetta au Palais, Albert Tour nier. — Souvenirs de Hollande, Mme O. Ge vin-Cassal. — Le Tricorne, roman, P.-A. d Alarcon. — Le Mouvement historique et litté raire contemporain, Eugène Asse. — Le Roman d'une ambitieuse, Mme Rattazzi. — A travers la politique, Marcel Huart. — Lettre de la Bourboule, Gabriel Ferry. — Chronique internationale, Maximilien Champagnac. — Les Concours du Conservatoire, Alexis Dorville. — Chronique de l'élégance, Rose Chiffon. — Bulletin financier, J. M. — Bibliographie, Baron Stock, M. Ch., etc.

L'*Etain* est un métal connu depuis la plus haute antiquité ; il a joué dans le monde un rôle des plus utiles. On en trouvera l'intéressante histoire dans la 385e livraison de la **Grande Encyclopédie**, où M. Ed. BOURGOIN traite des propriétés physiques et chimiques de l'*Etain*, où M. Charles GIRARD fait connaître son emploi dans l'industrie et son importance commerciale, où le Dr HAHN dévoile sa toxicologie et où M. CAIX DE ST-AYMOUR suit son évolution à travers les siècles. Dans le même fascicule, nos lecteurs trouveront une étude sociologique des plus savantes sur l'*Etat*, par M. A.-M. BERTHELOT et, pour se reposer de ces lectures un peu arides, les allé-chantes biographies de Gabrielle d'*Estrées* et de la duchesse d'*Etampes*, par M. Léon MARLET.

Prix de chaque livraison : 1 franc. Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande.

H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 36. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 18 Septembre 1892.

FRANCE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la République	528.876	kil. carrés
Population continentale en 1891	38.343.192	habitants
— — en 1886	38.218.903	—
— par kil. carré en 1891	72	—
— — en 1886	72	—
Armée. Pied de paix	30.341	officiers
— — s.-off., capor., brig.	116.371	
— — hommes	392.315	
Total de l'effectif de paix	508.686	
Chevaux	129.576	
Effectif probable de guerre	3.850.000	off. et sold.
Chemins de fer. Rés. total 1er janv. 1892	37.479	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	71	—
— par million d'habitants	986	—
Télégraphes. Long. des lignes (1891)	103.781	—
— — des fils (1891)	329.158	—
— — par million d'habit.	8.662	—
Nombre total des dépêches en 1891	39.246.287	dépêches

BUDGET DE 1892 (*en francs*)

Dette publique : 3 % perpétuel	14.276.625.400	francs
— 3 % 1891	939.479.200	—
— 3 % amortissable	4.061.063.500	—
— 4 ½ 1883	6.789.784.000	—
Total de la dette publique	26.066.952.100	francs
Moyenne par habitant	682	—
Dépenses du ministère de la guerre	645.754.425	—
— — de la marine	218.396.332	—
Total de la guerre et de la marine	864.150.757	francs
Moyenne par habitant	22.5	—
Total des dépenses budgétaires	3.251.524.174	—
Moyenne par habitant	84.7	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de francs*)

1887	Importations totales	4.026	1887	Exportations totales	3.246
1888	— —	4.107	1888	— —	3.247
1889	— —	4.317	1889	— —	3.704
1890	— —	4.423	1890	— —	3.720
1891	— —	4.921	1891	— —	3.627
1892 8 mois	—	3.133	1892 8 mois	—	2.354

ALLEMAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de l'Empire	540.419	kil. carrés
Population (1er déc. 1885)	46.855.704	habitants
— (1er déc. 1890)	49.426.384	—
— par kil. c. (1885)	87	—
— — (1890)	91	—
Armée. Pied de paix	20.440	officiers
— —	486.983	soldats
— —	93.908	chevaux
— Pied de guerre : Environ	4.500.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	41.798	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	79	—
— par million d'habitants	853	—
Télégraphes. Longueur des lignes	103.308	—
— — des fils	351.859	—
— Long. des fils par million d'hab.	7.180	—
Dépêches transmises en 1890	27.020.074	dépêches

BUDGET DE 1892 (*en marcs de 1 fr. 25*)

Dette publique de l'Empire	1.406	millions
— des États confédérés	9.282	—
Total de la dette allemande	10.688	—
Moyenne de la dette par habitant	215	marcs
Dépenses militaires totales de l'Empire	477	millions
— pour la marine	84	—
Total pour la guerre et la marine	561	—
Moyenne par habitant	11	marcs
Dépenses totales de l'Empire et des États	3.594	millions
Moyenne par habitant	73	marcs

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	3.124 millions		Export. totales..	3.135 millions
1888	—	3.290 —		—	3.205 —
1889	—	4.015 —		—	3.166 —
1890	—	4.162 —		—	3.328 —
1891	—	4.150 —		—	3.175 —
1892 (6 mois)		2.242 —	1892 (6 mois)		1.568 —

ANGLETERRE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du Royaume-Uni	314.628	kil. carrés
Population — (4 avril 1881)	35.241.482	habitants
— — (5 avril 1891)	37.888.153	—
— par kil. carré en 1881	112	—
— — en 1891	120	—
Armée. Pied de paix	10.081	officiers
— —	216.111	soldats
— —	26.662	chevaux
— Pied de guerre (environ)	724.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	32.304	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	102	—
— par million d'habitants	854	—
Télégraphes. Long. des lignes	50.918	—
— — des fils	310.899	—
— — par million d'hab.	8.437	—
Dépêches transmises en 1890	55.658.088	dépêches

BUDGET DE 1891-92 (*en livres sterl. = 25.25*)

Dette publique du Royaume-Uni	674.310.684	Liv. st.
— Moyenne par habitant	17.8	—
Dépenses militaires du Royaume-Uni	17.631.000	—
— pour la marine —	14.240.000	—
Total pour la guerre et la marine	31.871.000	—
Dépenses totales du Royaume-Uni	91.178.000	—
— Moyenne par habitant	2.4	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	362.227.564 L. st.	1887	Exp. tot.	281.262.885 L. st.
1888	—	387.635.743 —	1888	—	298.577.541 —
1889	—	427.637.595 —	1889	—	315.592.679 —
1890	—	420.691.997 —	1890	—	328.252.118 —
1891	—	435.691.279 —	1891	—	309.068.866 —
1892 (7 mois)		246.088.458 —	1892 (7 mois)		169.505.158 —

AUTRICHE-HONGRIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la monarchie austro-hong.	625.557	kilom. car.
Population totale — (31 déc. 1880)	37.882.712	habitants
— — (31 déc. 1890)	41.345.329	—
— — par k. c. en 1880	61	—
— — — en 1890	66	—
Armée. Pied de paix	21.361	officiers
— —	316.058	soldats
— —	56.930	chevaux
— Pied de guerre (environ)	1.872.000	of. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	26.734	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	42	—
— par million d'habitants	647	—
Télégraphe. Longueur des lignes	64.437	—
— Longueur des fils	188.338	—
— — par million d'hab.	4.560	—
— Dépêches transmises en 1891	13.085.951	dépêches

BUDGET DE 1891 (*En florins autrichiens de 2 fr. 50*)
(Pour toute la monarchie austro-hongroise)

Dette publique de la monarchie	3.832.995.319	florins
— Moyenne par habitant	92.8	—
Dépenses militaires de la monarchie	142.584.835	—
— pour la marine	11.344.533	—
Total pour la guerre et la marine	153.929.368	—
— Moyenne par habitant	3.7	—
Dépenses totales de la monarchie	933.822.350	—
— Moyenne par habitant	22.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	568 mill. fl.	1887	Exp. totales	672 mill. fl.
1888	—	533 —	1888	—	728 —
1889	—	589 —	1889	—	766 —
1890	—	610 —	1890	—	771 —
1891	—	657 —	1891	—	798 —

HOLLANDE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	32.538	kil. carrés
Population continentale (31 déc. 1889)	4.511.415	habitants
— (31 déc. 1890)	4.564.565	—
— par kil. carré en 1889	137	—
— — en 1890	138	—
Armée. Pied de paix	786	officiers
— —	21.221	s-off. et sold.
— Pied de guerre **Total** général	185.628	off. et sold.
Chemins de fer (En 1891) Rés. total	2.619	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	81	—
— par million d'hab.	582	—
Télégraphes. Long. des lignes	5.244	—
— — des fils	18.283	—
— — par million d'hab.	4.062	—
Nombre total des dépêches en 1890	4.326.296	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en florins de Hollande = 2 fr. 10*)

Dette publique en 1891	1.088.361.460	florins
Moyenne par habitant	241	—
Dépenses du ministère de la guerre	21.352.860	—
— — de la marine	14.353.242	—
Total de la guerre et de la marine	35.706.102	—
Moyenne par habitant	8	—
Total des dépenses budgétaires	136.592.492	—
Moyenne par habitant	30	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de florins*)

	Importations 1888	Importations 1889	Importations 1890	Exportations 1888	Exportations 1889	Exportations 1890
	—	—	—	—	—	—
Objets de consommat..	316	370	373	261	340	312
Matières brutes	305	306	328	205	190	240
Objets manufacturés...	89	185	177	103	182	193
Objets divers	551	379	414	529	366	336
Métaux précieux	10	4	8	18	15	6
Totaux.....	1.272	1.245	1.290	1.115	1.094	1 087

Pour les documents statistiques de Belgique, Espagne, Italie, Russie, Suisse, voir le numéro du 11 Septembre 1892.

LISTE DES COUPONS ÉCHÉANT EN SEPTEMBRE 1892 *(Suite)*

DATES DU PAIEMENT	DATES du détachement à la COTE	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
15 au 30	24	Ville de Paris 1886 (nouv. non lib.).....	4 60		4 60	Hôtel-de-Ville. (en déd. du versement de 60 fr. appelé ce jou
15 au 30	24	— quarts............	1 15		1 15	Hôtel-de-Ville. (en déd. du versement de 15 fr. appelé ce jou
30	30	Obl. Duval 5 0/0..................	6 25	6 »	5 75	rue St-Fiacre 21 (coup. 48, 44 et 31).
		BOURSE DE LILLE				
30 sept.	»	Compagnie des Mines de Lens........	200 »			(à valoir sur l'exercice 1891-1892) à Lille
31 oct.	»	— —	300 »			(solde de l'exercice 1891 92 de 1.100 fr.) à Lille

COMPAGNIE FONCIÈRE DE FRANCE

Assemblée générale ordinaire du 14 juin 1892

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article 37 de nos statuts, notre rapport annuel sur les opérations sociales de l'exercice 1891.

Nous vous entretiendrons, d'abord, de nos prêts hypothécaires. Malgré les remboursements que nous avons dû subir, nous avons pu en augmenter l'importance.

Nous vous parlerons ensuite de la situation de vos immeubles, dont le rendement continue à s'améliorer peu à peu chaque année.

Nous vous donnerons enfin quelques détails sur ceux des articles de votre bilan, dont l'explication n'aurait pas trouvé place dans les deux premiers chapitres du premier compte rendu,

CHAPITRE PREMIER

Prêts hypothécaires

Au 31 décembre 1890, les prêts consentis depuis l'origine de votre Compagnie s'élevaient, en nombre à 202, et en sommes à 78.697.397 50

Les extinctions anticipées, les remboursements à l'échéance, les amortissements portaient sur un chiffre de........................ 49 113.883 79

De telle sorte qu'à la même date du 31 décembre 1890 il restait dû à votre Compagnie la somme principale de........................ 29.583.514 71

Pendant l'année 1891, des remboursements assez nombreux ont été effectués. — Ils ont porté sur une somme totale de 3.465.270 fr. 64, — inférieure toutefois à celle des remboursements de 1890, qui s'élevaient à 5.385.680 fr. 16.

Nous avons fait des efforts pour obtenir de nouveaux prêts, et la publicité à laquelle nous nous sommes livrés a amené un grand nombre de demandes, venant pour la plupart des départements.

Tout en apportant une grande circonspection, spécialement pour les prêts sur les propriétés rurales, nous en avons autorisé 56 pour 17.213.000 fr. — sur lesquels 33 sont déjà réalisés. 17 de ces derniers figurent dans les écritures, arrêtées au 31 décembre 1891, pour une somme de........................ 6.497.520 62 en augmentation de près de quatre millions sur l'exercice précédent.

Si l'on ajoute le chiffre des prêts de 1891 à celui de........................ 78.697.397 50 indiqué plus haut, on trouve, depuis l'origine de votre Société, un total de prêts de........................ 85.194.918 12

Les annulations ou remboursements s'élevant au 31 décembre dernier à........................ 52.579.154 43

Les sommes dues, en principal, étaient, à cette même date, de.... 32.615.763 69 s'appliquant à 76 prêts hypothécaires qui se subdivisent de la manière suivante?

1° Au point de vue de l'importance des sommes:

3	au-dessus de 5.000.000..........	20.929.206 37
2	— de 1 000.000 à 5.000.000	5.764.520 62
3	— de 500.000 à 1.000.000	2.130.000 »
16	— de 100.000 à 500.000	2.310.000 »
10	— de 50.000 à 100.000	678.000 »
36	— de 10.000 à 50.000	773.836 70
6	au-dessous de 10.000..........	30.200 »
76	Total égal..........	32 615.763 69

2° Au point de vue de la situation des immeubles:

56	à Paris ou dans le département de la Seine..........	27.640.263 69
2	dans le département de l'Aisne.	130.000 »
5	dans le département des Alpes-Maritimes..........	440.000 »
1	dans le département de Charente-Inférieure..........	10.000 »
1	dans le département de la Côte-d'Or..........	75.000 »
1	dans le département du Gard...	60.000 »
1	dans le département de la Haute-Garonne..........	20.000 »
1	dans le département de l'Indre-et-Loire..........	10.000 »
1	dans le département de la Loire-Inférieure..........	40.000 »
4	dans le département de l'Orne..	30.500 »
1	dans le département du Rhône..	4.000.000 »
2	dans le département de la Manche..........	160.000 »
76	Total égal..........	32.615.763 69

Pour sauvegarder un ancien prêt hypothécaire, consenti en 1882, nous avons dû exercer des poursuites d'expropriation contre les propriétaires d'un groupe d'immeubles qui formait notre gage. Ces poursuites nous ont amenés à acquérir 6 maisons, rue Chevreul, nos 1, 3, 5, 7, 9 et 11, et 2 autres contiguës aux premières, rue des Boulets, nos 4, 6, 8, 10 et 12. Ces immeubles sont entrés dans notre domaine, dont nous vous entretiendrons tout à l'heure.

Nous vous avons déjà entretenus du prêt de six millions, amortissable en 57 ans, fait sur l'ensemble des immeubles de la Bourse de Commerce de Paris, et spécialement garanti, outre une hypothèque, par le nantissement, suivant acte authentique, de la concession elle-même, laquelle repose, aujourd'hui, sur la tête d'une Société anonyme reconnue par le Conseil municipal de Paris et par M. le Préfet de la Seine. Trois de nos administrateurs ont consenti à entrer dans le conseil de cette Société, pour en surveiller les opérations dans l'intérêt de notre Compagnie. Le nantissement dont il vient d'être question implique, d'ailleurs, pour nous, le droit de toucher tous les revenus des parties louées dans le bâtiment principal et l[es] annexes.

Les locations se font malheureusement avec le[n]teur, et le recouvrement de certains loyers dans l[es] annexes présente des difficultés. La cause en pr[o]vient — nous avons le regret de le dire — de ce q[ue] la Ville de Paris n'a pas encore rempli tous l[es] engagements qui forment la contre-partie de ceu[x] qu'elle a imposés aux concessionnaires.

La Ville avait reçu, en échange d'annuités créé[es] par elle, une somme de 25 millions pour expropri[er] tout l'ensemble des abords de l'ancienne Halle au Blé, lesquels devaient être entièrement modifiés ainsi que l'indiquait le plan annexé à l'acte de con[]cession. — L'expropriation n'a été que partielle, [et] la Ville a laissé subsister derrière le monument d[e] la Bourse de Commerce de nombreuses maisons qui en gêne l'accès et en déshonorent l'aspect gé[]néral. Ces maisons renferment, en outre, un nom[]bre considérable d'industries qui font une concur[]rence désastreuse à celles établies dans les immeu[]bles de la Bourse, et ont détourné des locations su[r] lesquelles on était en droit de compter.

Cette situation nous est très préjudiciable; nous sommes convaincus que vous apprécierez comme nous que notre devoir, en qualité de créanciers nantis, est d'en demander la réparation par toutes les voies légales.

Le prêt consenti sur les 50 maisons du quartier Marbeuf, à Paris, est aujourd'hui réduit à 8.993.000 francs. Nous considérons toujours ce prêt, cautionné par la Société la Rente Foncière, comme étant parfaitement garanti. — Les intérêts en sont, comme par le passé, servis avec une complète exactitude.

CHAPITRE II

Immeubles de la Société

Les immeubles, dont votre Compagnie était propriétaire au 31 décembre 1891, figurent au bilan pour leur prix de revient, soit pour. 57.183.064 46

Le domaine de la Compagnie s'élevait, au 31 décembre 1890, à....... 55.583.149 57

d'où il résulte une augmentation depuis l'année précédente de....... 1.599.914 89

Nous vous avons indiqué, tout à l'heure, la cause de cette augmentation provenant de l'acquisition sur expropriation des maisons situées rue Chevreul et rue des Boulets.

Dans le courant de 1891 nous avons vendu deux immeubles, l'un situé, 5, rue Montessuy, et l'autre rue Camou, n° 6.

Depuis le commencement de l'année 1892, nous avons réalisé quelques autres ventes, dont le résultat figurera dans les comptes de l'exercice actuellement en cours.

La vente des deux maisons des rues Montessuy et Camou nous a laissé un bénéfice de 28.228 fr. 28 qui a été porté au compte de la provision spéciale.

Nous avons encore à recevoir une somme de 938.902 fr. 90 sur le prix des immeubles vendus, parmi lesquels figurent, outre ceux qui précèdent deux lots de terrains de notre domaine de Bagnoles-de-l'Orne, aliénés l'année dernière pour 4.956 fr.

us continuons à porter tous nos efforts sur ocations, dont le chiffre s'améliore chaque an- t qui présentent, pour 1891, déduction faite de s les charges, un chiffre net de 1.823.025 fr. 74. s tableaux suivants vous indiqueront la pro- on des locaux loués et restant à louer dans vos eubles.

	Loués	A louer	Total	Proportion des locaux loués au 1er janvier 1891 0/0	Proportion des locaux loués au 1er janvier 1892 0/0
iques....	175	88	263	64 30	66 50
asins sur ur ou écu- s.........	74	25	99	64 68	74 75
artements.	1.438	301	1.739	85 85	82 70
ements ou ambres...	1.862	353	2.215	88 20	84 05
Totaux....	3.549	767	4.316	85 50	82 20

Quotités	Locations faites	Locations restant à faire	Total	Proportion des locaux loués au 1er janvier 1891 0/0	Proportion des locaux loués au 1er janvier 1892 0/0
De :	—	—	—		
1 et au dessus....	15	2	17	94 10	88 25
0 à 6.001..	21	3	24	75 75	87 50
0 à 3.001..	93	14	107	80 35	86 90
0 à 2.001..	55	20	75	75 30	73 35
0 à 1.001..	275	64	339	82 40	81 10
0 à 601..	575	92	667	86 20	86 20
0 et au-dessous....	2.515	572	3.087	83 20	81 45
Totaux....	3.549	767	4.316	85 50	82 20

ous avons diminué la proportion qui existe e les loyers encaissés et les frais de gestion et ntretien. Elle est de 21 49 0/0 pour l'année 1891 era nécessairement moins élevée lorsque nos neubles auront atteint leur plein rendement. aurait été même, cette année, sensiblement nuée sans l'augmentation que nous avons subie r les impôts à notre charge.

a situation des terrains de la Compagnie cons- ts par des tiers ne s'est pas modifiée. L'article bilan qui y est relatif indique le même chiffre 2.019,362 fr. 40. L'article sous lequel figure la son de votre siège social, 366, rue Saint-Honoré, r une somme de 768,836 fr. 51, continue à rece- chaque année les amortissements ordinaires. Il nprend notre mobilier dont la valeur est réduite 004 fr. 53.

ous vous avons fait connaître, l'année dernière, agissant de concert avec la Société des Immeu- s de France nous avions pris un intérêt dans la iété qui s'était formée pour des travaux d'assai- sement dans la ville de Toulon, auxquels cette e ne parait plus disposée à donner suite. Nous ons souscrit, pour notre part, 410 actions de e Société, constituée au capital de un million de ncs. Nous pensons rentrer très prochainement is l'intégralité des fonds versés en vue de cette reprise.

CHAPITRE III

sponibilités. — Frais généraux. — Comptes e profits et pertes. — Réserves et provi- ions.

u 31 décembre dernier, nous avions en caisse et is les banques ou au Crédit Foncier. 385.632 62

Votre portefeuille d'effets ou de va- rs diverses s'élevait à 2.518.276 fr. 15 t, en billets hypothécaires .... 1.713.000 »

os prix d'immeubles à recevoir fi- rent au bilan pour................ 938.902 90

Total.......... 8.037.535 52

l y a lieu de défalquer de ce ffre, pour divers règlements pré- s ou provisions à employer à bref ai.................... 2.014.950 88

l restait donc comme disponibilités 31 décembre 1891.................. 1.022.584 64

sant de la faculté que vous lui avez donnée, par re assemblée générale extraordinaire du 24 mai 8, d'acquérir des actions de notre Compagnie, re conseil d'administration en a, pendant l'année nière, racheté 271. En ajoutant ce nombre à celui rachats antérieurs, 1,006 actions se trouvent re- tirées de la circulation. Leur montant figure au premier article de votre bilan pour une somme de 503,000 fr.; et l'écart entre le prix de rachat et la valeur de 500 francs, pour laquelle chaque action figure dans nos écritures, a été, comme précédem- ment, porté au compte des réserves. Au fur et à mesure de leur achat, les actions sont immédiate- ment immobilisées, frappées d'un timbre spécial, et restent inaliénables entre nos mains.

Les numéros en sont indiqués dans un tableau qui est annexé au présent rapport, et qui rappelle en même temps les numéros des actions précédem- ment immobilisées de la même manière.

Nos frais généraux s'étaient élevés, en 1890, au chiffre de.............................. 171.477 55

Ils figurent à votre bilan du 31 dé- cembre 1891 pour....................... 170.582 73

Soit en moins............ 894 82

Nous avons l'espoir de les diminuer dans un prochain avenir, par suite de l'entente arrêtée en principe d'une union, pour l'administration et la direction de nos services, entre notre Compagnie et la Société des Immeubles de France.

Nous aurons à vous exposer ultérieurement les mesures qui seront prises à cet effet, et dont le ré- sultat aura certainement, dans notre pensée, une heureuse influence sur les opératians des deux So- ciétés.

Nous avons, d'ailleurs, déjà prêté notre concours à la Société des Immeubles pour l'émission des obligations foncières qu'elle a offertes au public au mois de février dernier, et sur lesquelles 5,454 ont été souscrites à nos guichets par 1,707 souscrip- teurs.

Précédemment et en vertu de l'article 3, para- graphe 7 de nos statuts, nous avions participé à l'émission des obligations communales 3 0/0 du Crédit Foncier, émises le 6 octobre 1891. — Nous en avons placé 17,573, souscrites par 5,080 per- sonnes.

Le montant des allocations qui nous ont été attribuées pour ces deux opérations figurent dans les comptes divers des produits de l'exercice.

D'après le compte de profits et pertes, dont vous trouverez le tableau dans les annexes du présent rapport, les produits des opérations im- mobilières, déduction faite de toutes les charges d'emprunt et d'entretien ont laissé un bénéfice net de.............................. 145.008 93

Les prêts hypothécaires ont pro- duit................................ 378.901 67

Les intérêts et comptes divers se sont élevés à......................... 114.959 03

Total des produits de l'exercice..... 638.869 63

Le reliquat de l'exercice 1890 s'éle- vait à................................ 4.552 25

Total............ 643.421 88

d'où il y a lieu de déduire :

1° Amortissements...... 13.597 80

2° Abonnement au tim- bre........................ 60.000 »

3° Frais généraux....... 170.582 73

244.180 53

Il reste....... 399.241 35

La réserve statutaire de 5 0/0, calcu- lée sur la différence entre 399.241 fr. 35 et le reliquat du dernier exercice repré- sente le chiffre de.................... 19.734 45

Le reliquat est, dès lors, de......... 379.506 90

Votre Conseil d'administration a l'honneur de vous proposer de distribuer, cette année, une som- me égale à celle des exercices précédents, soit 350,000 fr. Il serait reporté à l'exercice courant une somme de 29,506 fr. 90, à laquelle viendra s'ajouter le montant du coupon des 1.006 actions immobilisées par suite de rachat.

La somme de sept francs par action serait paya- ble à partir du 1er juillet prochain, sous déduc- tion des impôts et contre la remise du coupon por- tant le numéro 11, aux caisses du Crédit Foncier de France.

Si vous voulez bien adopter nos propositions, vos réserves et provisions s'établiront de la ma- nière suivante :

1° Réserve légale et statutaire.... 405.196 94

2° Réserve de prévoyance et pro- vision............................ 1.262.918 46

3° Provision spéciale pour inté- rêts à recouvrer sur les prêts hypo- thécaires.......................... 412.108 34

4° Reliquat de l'exercice courant. 29.506 90

Total..... 2.109.730 64

MM. Paul Devès et Alfred Rivière sont, cette année, administrateurs sortants, par application de l'article 15 de vos statuts. Votre Conseil à l'unanimité vous propose de les réélire pour six années.

Vous aurez également à désigner, conformément à l'article 29 des mêmes statuts, vos commissaires de surveillance. Nous vous rappelons que MM. de Brotonne, Paquin et Rendu sont également rééli- gibles.

Nous vous proposons, en outre, d'autoriser vos commissaires à présenter leur rapport, soit ensem- ble, soit séparément, dans le cas où l'un d'eux se trouverait empêché par un motif quelconque.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Messieurs,

En vertu de l'article 32 de la loi du 24 juillet 1867 et de la mission que vous nous avez conférée, nous avons procédé à l'examen des comptes de la Com- pagnie Foncière de France. Nous avons constaté que les diverses écritures de la Société sont tenues avec la même régularité qu'au cours des exercices précédents. Les employés de tout ordre de la Com- pagnie nous ont prêté un concours dévoué pour l'exécution de notre mandat.

Votre domaine immobilier est passé de 55 mil- lions 583.149 fr. 57 à 57.183.064 fr. 46, déduction faite des réalisations. Cette augmentation provient du rachat d'un certain nombre de maisons que la Compagnie a dû acquérir pour sauvegarder un an- cien prêt hypothécaire consenti à l'origine de votre Société. L'accroissement immobilier de la Compa- gnie paraît être arrivé aujourd'hui à son terme.

Les nouveaux prêts hypothécaires ne nous sem- blent présenter que de minimes aléas. Nous ne saurions en dire autant de l'opération de la Bourse de Commerce dont les résultats, jusqu'à présent, n'ont pas répondu à notre attente.

Le produit net des loyers a passé de 1.754.671 francs 29 à 1.823.025 fr. 74, d'où une augmentation de 68.354 fr. 45 sur l'exercice précédent. Nous voyons toutefois avec regret que l'ensemble des lo- caux à louer, dans certains quartiers, trouve encore difficilement preneurs, ce qui occasionne un déficit dans le rendement général de vos immeubles. Ce rendement devrait facilement atteindre, suivant les prévisions, près de 2.500.000 fr., déduction faite de tous frais.

La proportion de ces frais est, d'ailleurs, d'au- tant plus élevée que le chiffre des vacances est plus important. Malgré l'économie dont nous nous sommes plu à reconnaître l'existence, les frais de gestion et les charges locatives atteignent encore le chiffre de 21 49 0/0. Il est juste cependant de re- marquer que l'impôt foncier qui, en 1890, grevait vos immeubles de 119.285 fr. 43 s'est élevé, au cours de l'exercice 1891, à 144.803 fr. 22, ce qui implique une augmentation de plus de 25.000 fr., que l'administration a compensée par des écono- mies réalisées, d'autre part, sur le même chapitre.

Quant aux prêts hypothécaires, nous avons re- connu qu'ils suivaient une marche progressive et que leur montant était en augmentation sensible sur le dernier exercice, malgré les remboursements assez nombreux que la Compagnie a dû subir.

En vertu de l'autorisation donnée par l'assem- blée générale du 25 mai 1888, le Conseil d'adminis- tration, au moyen de disponibilité provenant de la réalisation d'immeubles, a pu faire racheter 271 ac- tions, ce qui porte à 1.006 le total des actions ra- chetées, lesquelles ont été définitivement annulées, ainsi que nous l'avons constaté nous-mêmes

En conséquence, nous avons l'honneur de vous proposer l'approbation des comptes qui vous sont soumis et dont nous avons constaté la parfaite concordance avec le bilan.

Paris, 25 mars 1892.

DE BROTONNE, PAQUIN, RENDU.

ROYAUME DE SERBIE

Emprunt 5 0/0 or de 1890

MM. E. Hoskier et Cie, banquiers à Paris, 30, boulevard Haussmann, ont l'honneur d'informer les porteurs d'obligations de l'Em- prunt Serbe 5 0/0 or 1890 qu'ils paieront, à partir du 1er octobre prochain, le coupon d'intérêt trimestriel échéant à cette date sur ledit emprunt.

COMPAGNIE ANONYME

DES ÉTABLISSEMENTS DUVAL

Conversion des Obligations 5 0/0
Émission de 9.510 Obligations 4 0/0 de Fr. 500

Conformément aux décisions de l'Assemblée générale des Actionnaires, tenue le 26 août 1892, Messieurs les porteurs d'Obligations 5 0/0 de la Cie anonyme des Établissements Duval sont informés que, jusqu'au **24 septembre 1892**, inclusivement, il leur est réservé le droit d'échanger leurs titres contre des Obligations 4 0/0 de 500 fr., jouissance du 30 septembre 1892, faisant partie d'une émission de 9.510 Obligations 4 0/0, rapportant 20 fr. d'intérêt annuel, payable par quarts, trimestriellement et remboursables au pair, au plus tard en 50 années, par tirages au sort trimestriels.

Cette conversion leur donne droit en outre :

A une soulte en espèces de **17 fr. 50** par obligation convertie et au montant du coupon de **6 fr. 25** au 30 septembre 1892, des Obligations 5 0/0, payable, impôts déduits, à raison de **6 fr.** par obligation nominative et **5 fr. 75** par obligation au porteur.

Les obligations 5 0/0 dont la conversion n'aurait pas été demandée jusqu'au 24 septembre 1892, inclusivement, cesseront de porter intérêt et seront remboursées à partir du 30 septembre 1892.

Un droit de préférence est réservé aux Actionnaires de la Compagnie pour la souscription à **482 fr. 50** des Obligations 4 0/0 qui resteraient disponibles après la conversion des titres de 5 0/0.

Les demandes de conversion et de souscription devront être adressées, jusqu'au **24 septembre 1892**, au plus tard, au *Comptoir National d'Escompte de Paris*, à Paris ; à sa succursale ou à ses agences dans Paris et à Lyon, Marseille, Nantes, le Havre et Bordeaux, où les intéressés pourront se procurer les prospectus et imprimés relatifs à cette conversion et émission.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DU GAZ

Pour la France et l'Étranger

L'intérêt semestriel des obligations (coupon no 15) sera payé, à partir du 1er octobre prochain, à raison de :

Par titre nominatif...fr. 12 »
Par titre au porteur... 11 475

A la caisse de MM. I. Camondo et Ce, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

A la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, à Paris et dans ses succursales de province ;

A la caisse de MM. Cambefort, F. et C. Saint-Olive, à Lyon.

Cie DU GAZ ET RÉGIE COINTÉRESSÉE

DES EAUX DE TUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 3.000.000 de francs

Messieurs les porteurs d'obligations 5 0/0 qui n'ont pas usé de la faculté de les convertir en obligations 4 0/0, sont prévenus que le remboursement de leurs titres s'effectuera à partir du 1er octobre prochain aux conditions suivantes :

Capital	500 »
3 mois d'intérêts	6 25
Total	506 25

A Paris, chez MM. S. Propper et Ce, no 4, rue de la Bourse :

A Tunis, chez MM. E. et G. Cesana.

Le Conseil d'Administration.

DETTE AUTRICHIENNE

Rente 4 0/0 en or

Le coupon au 1er octobre 1892, sur la Rente Autrichienne 4 0/0 en or, sera payé, à partir dudit jour, à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU

SUD DE L'ESPAGNE

Ligne de Linarès-Alméria

Le coupon semestriel d'obligations 1re hypothèque, Linarès-Alméria, à échéance du 1er octobre 1892, portant le no 6, sera mis en paiement à partir de ladite date :

En France, à raison de 7 fr. 25, nets d'impôts ;
En Espagne, à raison de 7 fr. 50 pesetas,
Et en Belgique, à raison de 7 fr. 50.

Aux caisses suivantes :

A Paris : à la Société Générale et dans ses bureaux de quartier ;

A la Banque Internationale de Paris ;

Dans les départements : aux Agences de la Société Générale ;

En Espagne : Madrid, à la Banque Générale de Madrid et au Crédit Lyonnais ;

Barcelone : à la Banque de Prestamos y Descuentos et au Crédit Lyonnais ;

En Belgique : Bruxelles, chez MM. Balser et Ce.

Paris, le 5 septembre 1892.
Le Secrétaire,
Ch. FAURE-BIGUET.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 26 août au 1er sept....	11.795
— depuis le 1er janvier 1892.	360.065
— — 1891.	151.085
Différence en faveur de 1892.	208.080

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

Recettes du 2 au 8 sept. 1892	666.837 05
Semaine correspondante de 1891 . .	687.174 80
Différence sur 1892.	— 17.337 75
Recettes du 1er janv. au 25 août 1892.	26.718.442 80
Période correspondante de 1891. . .	25.586.822 20
Différence sur 1892.	+ 1.191.620 60

SOCIÉTÉ DES

TABACS DE PORTUGAL

Les porteurs d'obligations portugaises 4 1/2 0/0, garanties par la Société des Tabacs de Portugal, sont informés que le paiement du 3e coupon, échéant le 1er octobre 1892, aura lieu à partir de cette date aux caisses du Comptoir National d'Escompte de Paris, et de MM. André, Neuflize et Cie, à raison de 11 fr. 25.

Simultanément aura lieu aux mêmes caisses le remboursement à 500 francs des obligations désignées par le sort au 3e tirage qui a eu lieu à Lisbonne, le 17 courant.

CREDIT LYONNAIS. — LYON

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires que le coupon no 45 des actions du Crédit Lyonnais, fixé à 17 fr. 50 par l'Assemblée générale du 28 avril 1892, et représentant le solde du dividende de 30 fr. de l'exercice 1891, sera payé à partir du 25 septembre courant, à raison de :

16 fr. 80 pour les actions nominatives ;

16 fr. 15 pour les actions au porteur, impôts déduits.

Ce paiement aura lieu :

A Lyon, au siège social, Palais du Commerce ;

A Paris, au Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens, no 19 ;

Et en France, dans tous les sièges du Crédit Lyonnais ;

A Genève, à l'agence du Crédit Lyonnais ;

A Bruxelles, à l'agence du Crédit Lyonnais ;

A Bâle, à la Banque Commerciale de Bâle ;

A Bâle, chez MM. de Speyer et Cie ;

A Berne, à la Banque Cantonale de Berne ;

A Berne, à la Banque Commerciale de Berne ;

A Zurich, à la Société du Crédit Suisse.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE

MADRID A SARAGOSSE ET A ALICANTE

MM. les porteurs des obligations de l'ancienne Compagnie des chemins de fer de Ciudad-Real à Badajoz sont informés que le paiement du coupon no 31, échéant le 1er octobre 1892, aura lieu à partir de cette époque à raison de 12 fr. 50 net d'impôts :

A Paris, chez MM. de Rothschild frères, 23, rue Laffitte ;

A Bruxelles, chez M. L. Lambert ;

A Madrid, à la caisse de la Compagnie, calle del Pacifico (Pesetas : 12 50).

Le remboursement des 40 obligations sorties au tirage pour amortissement du 15 septembre courant, savoir :

Numéros : 2361 à 2370, 9101 à 9110, 39761 à 39771, 55870 à 55880 se fera également à partir du 1er octobre 1892, aux caisses indiquées ci-dessus, à raison de 500 fr. net, à Paris et à Bruxelles et 500 pesetas à Madrid.

BILLETS HYPOTHÉCAIRES 5 0/0

DE L'ILE DE CUBA

Émission de 1890

Au 7e tirage, effectué à Barcelone, le 10 septembre 1892, le sort a désigné les numéros :

90 624 1007 et 1875,

Sont, en conséquence, amorties les obligations dont les titres définitifs portent les numéros suivants :

8.901 à 9.000 100.601 à 100.700
62.301 64.400 187.401 187.500

Le capital des obligations sorties sera remboursé, à partir du 1er octobre 1892, à raison de 500 fr., à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

A la même date du 1er octobre 1892, le coupon trimestriel no 8 sera payé à raison de 6 fr. 25, à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

EMPRUNT SUEDOIS

4 0/0 1880

Le coupon au 1er octobre 1892 sur les titres de l'Emprunt Suédois 4 0/0 1880 sera payé, à partir dudit jour, à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

19, rue des Capucines, Paris
CAPITAL : **170.500.000** FRANCS

Comptes courants avec chèques ; Encaissement des coupons ; Dépôts de titres ; Ordres de Bourse ; Prêts sur dépôts de titres ; Prêts hypothécaires à long terme avec amortissement ; Prêts hypothécaires à court terme et sans amortissement ; Prêts communaux.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 37. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 25 Septembre 1892.

BELGIQUE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	29.457	kil. carrés
Population totale (31 décembre 1880)	5.520.000	habitants
— (31 décembre 1890)	6.147.041	—
— par kil. carré en 1880	187	—
— — en 1890	208	—
Armée. Pied de paix	3.360	officiers
— —	45.284	soldats
— —	9.055	chevaux
— Pied de guerre (environ)	221.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	4.526	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	153	—
— par million d'habitants	742	—
Télégraphes. Long. des lignes	6.868	—
— — des fils	35.934	—
— — — par mill. d'hab.	5.890	—
Dépêches transmises en 1890	8.074.057	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En francs*)

Dette publique du royaume	2.250.926.274	francs
— Moyenne par habitant	370	—
Dépenses militaires	51.225.082	—
— Moyenne par habitant	8.4	—
Dépenses totales du budget	339.502.686	—
— Moyenne par habitant	55.2	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	1.431.900.000	fr.	1887	Exp. tot.	1.240.600.000	fr.
1888	—	1.534.400.000	»	1888	—	1.243.700.000	»
1889	—	1.556.400.000	»	1889	—	1.458.500.000	»
1890	—	1.835.400.000	»	1890	—	1.289.300.000	»
1891	—	1.547.000.000	»	1891	—	1.314.000.000	»
1892	(7 mois)	823.647.000	»	1892	(7 mois)	704.647.000	»

ESPAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie (Espagne continentale)	492.230	kil. carrés
Population — (31 déc. 1884)	16.651.895	habitants
— — (31 déc. 1887)	16.955.090	—
— par kil. carré en 1884	32	—
— — en 1887	34	—
Armée. Pied de paix (environ)	135.000	off. et sold.
— Pied de guerre (environ)	805.000	—
Chemins de fer (Réseau total)	9.835	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	20	—
— par million d'habitants	578	—
Télégraphes. Long. des lignes	33.541	—
— — des fils	77.250	—
— par million d'habitants	4.544	—
Dépêches transmises en 1890	4.653.000	dépêches

BUDGET DE 1891-92 (*En pesetas = 1 franc*)

Dette publique du royaume	6.207.027.042	Pesetas
— Moyenne par habitant	365	—
Dépenses militaires	146.220.530	—
— de la marine	32.088.598	—
Total pour la guerre et la marine	178.309.128	—
Moyenne par habitant	10.5	—
Dépenses totales du budget	810.663.413	—
— Moyenne par habitant	47.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	811.200.000	Pes.	1887	Exp. tot.	722.200.000	Pes.
1888	—	716.100.000	—	1888	—	763.100.000	—
1889	—	743.531.458	—	1889	—	790.328.272	—
1890	—	810.062.842	—	1890	—	824.785.335	—
1891	—	862.335.075	—	1891	—	854.965.180	—
1892	7 mois	498.236.078	—	1892	7 mois	427.175.534	—

ITALIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	286.588	kil. carrés
Population (31 déc. 1890)	30.158.408	habitants
— (31 déc. 1891)	30.347.291	—
— — par kil. carré	105	—
Armée. Pied de paix	14.708	officiers
— —	261.705	soldats
— Pied de guerre	2.844.339	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	15.702	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	55	—
— par million d'habitants	518	—
Télégraphes. Longueur des lignes	37.353	—
— — fils	139.856	—
Longueur des fils par million d'hab.	4.615	—
Dépêches transmises en 1891	8.283.658	dépêches

BUDGET 1891-1892 (*en Lire = 1 fr.*)

Dette Consolidée	9.068	millions
Dettes diverses	2.502	—
Total de la Dette italienne	11.600	—
Moyenne de la dette par habitant	384	lire
Dépenses militaires totales	251	millions
— marine —	111	—
Total guerre et marine	362	—
Moyenne par habitant	12	lire
Dépenses totales du budget	1.781	millions
Moyenne par habitant	58	lire

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Import. tot.	1.690	millions	Export. totales		1.109	millions
1888	—	1.241	»		—	967	»
1889	—	1.440	»		—	1.005	»
1890	—	1.377	»		—	962	»
1891	—	1.176	»		—	940	»
1892 (7 mois)		623	»	1892 (7 mois)		551	»

RUSSIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Russie d'Europe	4.889.062	kil. carrés
Population — — (1889)	114.378.520	habitants
— moyenne par kil. carré	23	—
Superficie de la Pologne russe	127.319	kil. carrés
Population — — (1890)	8.256.562	habitants
— moyenne par kil. carré	65	—
Armée. Pied de paix	30.561	officiers
— —	787.372	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de paix	818.033	combattants
—	155.537	chevaux
Pied de **guerre** (non compris l'armée territoriale et les troupes cosaques de défense nationale comprenant plus de 5 millions d'hommes)	49.739	officiers
	2.371.007	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **guerre**	2.420.746	combattants
—	835.863	chevaux
Chemins de fer : Réseau total d'Europe	28.327	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	5.6	—
— par million d'habitants	302	—
Télégraphes : Longueur des lignes	121.934	—
— Longueur des fils	290.990	—
— — par million d'hab.	3.098	—
Nombre total des dépêches en 1889	11.071.582	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En roubles : 4 francs*)

Dette publique de la Russie et de la Pologne Russe en 1891 :

Roubles-métal	1.008.118.110	r. métal
Roubles-crédit	2.845.291.000	r. papier
Florins Hollande	14.100.000	fl. Holl.
Livres sterling	21.997.900	liv. st.
Francs	1.045.984.000	francs
Total de la Dette publique en francs	16.059.177.940	—
Moyenne par habitant	142	—
Dépenses du Ministère de la Guerre	228.907.132	roubles
— — Marine	47.882.233	—
Total de la Guerre et Marine	276.789.365	—
Moyenne par habitant	2.3	

COMMERCE EXTÉRIEUR (*En millions de roubles*)

	Importations				Exportations		
	Europe	Asie	Total		Europe	Asie	Total
1886	393	45	438	1886	453	35	488
1887	344	49	393	1887	585	37	622
1888	344	47	391	1888	747	46	793
1889	387	50	437	1889	705	61	766
1890	375	41	416	1890	637	77	704
1891	»	»	380	1891	»	»	721
1892	(5 mois)		92	1892	(5 mois)		96

SUISSE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Confédération	41.346	kil. carrés
Population (1er décembre 1880)	2.846.102	habitants
— (1er décembre 1888)	2.917.754	—
— par kil. carré (1880)	69	—
— — (1888)	71	—

Armée fédérale. *Effectif en 1891 :*

Pied de Guerre { Armée régulière	127.973	combattants
Landwehr	80.272	—
Landsturm	63.879	—
Total de l'effectif	272.124	—
Chemins de fer. (Réseau total)	3.007	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	73	—
— par million d'habitants	1.036	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.200	—
— Long. des fils	18.248	—
— — par million d'hab.	4.289	—
Dépêches transmises en 1890	3.824.040	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en francs*)

Dette publique de la Confédération		francs
Moyenne par habitant		—
Dépenses militaires totales	27.111.079	—
Moyenne par habitant	9	—
Total des dépenses budgétaires fédérales	72.221.019	—
Moyenne par habitant	24	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*millions de francs*)

1887	Importations totales		[illegible]	1887	Exportations totales		671
1888	—	—	827	1888	—	—	673
1889	—	—	964	1889	—	—	711
1890	—	—	954	1890	—	—	703
1891	—	—	932	1891	—	—	671

Pour les documents statistiques de France, Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie & Hollande, voir le numéro du 18 Septembre 1892.

BANQUE PARISIENNE

Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 17 septembre 1892

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous venons, conformément aux stipulations de l'art. 31 des statuts, soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 1891-1892.

Depuis votre dernière assemblée, des circonstances difficiles et particulièrement défavorables aux Sociétés de crédit, n'ont cessé d'influer sur la marche générale des affaires.

A la crise de l'Amérique du Sud, sont venus s'ajouter la crise portugaise et l'abaissement progressif et général du taux de l'escompte.

Les opérations financières ont été, par suite, fort restreintes et en dehors des conversions récentes, notre marché n'a présenté aucune activité.

Dans ces conditions, votre Conseil a pensé qu'il convenait d'observer une très grande réserve, et il s'est préoccupé de l'étude et de la création d'affaires, susceptibles, à un moment donné, d'assurer une rémunération satisfaisante aux capitaux engagés, ou d'être offertes au public, dès que la situation du marché permettra de le faire dans de bonnes conditions.

C'est ainsi que la Banque s'est intéressée à la formation de la Compagnie d'Eclairage Electrique du Secteur des Champs-Elysées.

Nous avons pensé que les progrès réalisés au cours de ces dernières années dans les applications de l'électricité à l'éclairage etaient tels à l'heure actuelle, qu'il devenait possible d'établir, sur des données beaucoup plus précises que par le passé, les résultats d'une exploitation industrielle.

La Compagnie d'Eclairage Electrique du Secteur des Champs-Elysées est appelée à fournir la lumière au quartier le plus riche et le plus élégant de Paris ; elle emploiera un système d'exploitation qui, bien que nouveau en France, a déjà fait ses preuves dans plusieurs capitales et est particulièrement applicable à la configuration de son périmètre.

La Banque a pris aussi un intérêt dans la formation de la Société anonyme pour la fabrication des Tuiles isolantes à attaches brevetées, constituée au capital de 500.000 fr.

Il s'agit de l'exploitation d'un brevet pour un nouveau système de tuiles plates, creuses — fort appréciées des entrepreneurs — et présentant un avantage tellement évident sur les autres tuiles, que les débouchés ne peuvent manquer d'être considérables.

D'autres affaires sont actuellement à l'étude — et nous nous réservons de vous en entretenir ultérieurement si elles nous paraissent susceptibles de donner un intérêt rémunérateur aux capitaux que vous pourriez être, momentanément, appelés à y engager.

Les deux exploitations dont nous venons de vous entretenir sont actuellement dans la période active de leur organisation et les résultats qu'on est en droit d'en attendre ne pourront entrer en ligne de compte avant la fin de l'année prochaine.

Le mouvement général des opérations courantes de la Banque a suivi, au cours du dernier exercice, une marche normale et régulière.

Les liens qui nous attachent à la Société Générale de Bruxelles nous ont permis d'augmenter nos relations avec l'etranger, principalement avec la Belgique.

Par suite, le mouvement général de notre portefeuille France et étranger s'est trouvé porté, pour cette année, à 310.831.235 fr. 95 sans que nous ayons eu à subir aucun mécompte.

Vous apprécierez certainement, Messieurs, l'importance de ce résultat très profitable au crédit et au développement des relations de notre Banque.

Ainsi que vous le remarquerez, messieurs, le compte de frais généraux qui, pour l'exercice 1890-1891, s'élevait à 621.474 21
ne s'élève plus, pour l'exercice 1891-1892, qu'à 547.144 95

Soit une diminution de 74.329 26

Nous ne négligerons rien pour diminuer encore ce chapitre.

Malgré les circonstances particulièrement défavorables dont nous vous entretenons au début de ce rapport, le compte de profits et pertes de notre dernier exercice social présente un solde bénéficiaire de 1.265.524 fr. 99.

Ce résultat permettrait de répartir environ 25 fr. par action, mais nous pensons, messieurs, que, vu l'état d'atonie des affaires, vous estimerez comme nous, qu'il convient de répartir seulement 20 fr. par action, soit ensemble un million de francs, et de reporter le solde à nouveau.

Si vous approuvez les comptes qui vous sont soumis, nous vous proposerons la répartition suivante :

1° Prélèvement de 5 0/0 pour le fonds de réserve (article 41 des statuts) sur la somme de 1.265.524 fr. 99, moins les 17.808 fr. 40, reportés à nouveau de l'exercice précédent, savoir	62.385 82
2° Attribution de 20 fr. à chaque action	1.000.000 »
3° Solde à reporter sur l'exercice 1892-1893	203.139 17
Total	1.265.524 99

Après que vous aurez entendu la lecture du rapport de MM. les commissaires, nous soumettrons à votre ratification les résolutions que comporte l'ordre du jour de l'assemblée.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Messieurs,

Vos commissaires ont procédé, conformément à leur mandat, à la vérification des comptes de la Banque Parisienne, pour l'exercice 1891-1892.

De l'examen auquel ils ont procédé, il résulte que les livres de la Société sont en parfaite concordance avec les inventaires et le bilan.

Le portefeuille a été évalué d'après les cours moyens du 30 juin 1892, date de la cloture de l'exercice, pris sur la *Cote officielle*.

Les obligations Daïra-Sanieh, qui représentaient l'année dernière un chiffre global de 6.377.840 fr., ont été ramenées, par suite des réalisations effectuées à celui de 2.970.201 fr. 70, représentant 6.018 titres qui restent en possession de la Banque.

Les autres valeurs du portefeuille nous paraissent offrir toutes les conditions de sécurité désirables et mettre à l'abri de toute éventualité fâcheuse l'intégralité constante de votre capital social.

Les frais généraux qui s'élevaient l'année dernière à la somme de 621.474 fr. 21, ne s'élèvent plus cette année qu'à 547.144 fr. 95 ; vous vous applaudirez avec nous de ce résultat.

Le compte de profits et pertes, après le prélèvement des différentes provisions qui ont paru nécessaires à votre Conseil d'administration, présente un solde beneficiaire net de 1.265.524 fr. 99.

Bien que ce resultat permette de distribuer un dividende supérieur, nous pensons, Messieurs, que vous apprécierez et approuverez comme nous les raisons de prudence qui, eu égard à la situation générale des affaires, ont amené votre Conseil d'administration à vous proposer de ne mettre en distribution que 20 fr. par action, de porter à la réserve légale, conformement à la loi, une somme de 62.385 fr. 82 et de reporter à l'exercice suivant une somme de 203.139 fr. 17.

Nous concluons à l'approbation par l'assemblée générale de la Banque Parisienne des comptes qui lui sont soumis.

Les Commissaires : Aug. POIRIER, F. ARNAL,

Bilan au 30 juin 1892

ACTIF

Espèces en caisse et à la Banque de France		1.065.620 51
Effets à recevoir et Bons du Tresor	7.117.413 85	
Rentes, actions, obligations	11.238.496 34	
		18.355.910 15
Coupons en caisse		184.629 55
Prets sur titres et avances contre garanties spéciales		4.222.116 85
Obligations Daïra-Sanieh 4 0/0		2.970.201 70
Participations financières		2.838.353 01
Reports		3.252.538 55
Comptes courants		6.151.846 93
Agents de change (titres à livrer)		555.464 60
Impots et droits de transmission (à recouvrer sur actions)		75.910 45
Impots et droits de transmission (à recouvrer sur parts de fondateur)		5.500 »
Immeubles :		
Siège social	750.000 »	
50, boulev. Haussmann, et 5, rue Chauchat	2.245.566 60	
Terrains	798.939 95	
		3.794.50[illegible]
Mobilier		62.48[illegible]
Total de l'actif		43.535.084

PASSIF

Capital social	25.000.000
Réserve statutaire	40.410
Comptes de chèques	2.843.165
Comptes courants	11.757.570
Agents de change (titres à lever)	638.439
Effets à payer	1.785.672
Coupons à payer	294.300
Profits et Pertes	1.265.524
Total du passif	43.535 084

Profits et Pertes (exercice 1891-1892)

DOIT

Moins-value du portefeuille	25.468
Amortissement du mobilier	6.942
— sur immeubles	70.000
Impôts et contributions	28.714
Droits d'abonnement au timbre	43.500
Frais généraux	547.144
Solde bénéficiaire	1.265 524
	1.987.296

AVOIR

Solde de l'exercice 1890-1891	17.808
Intérêts, escomptes, loyers et produits des reports	948.010
Participations, rentrées et divers	777.805
Commissions, changes, services des fonds publics	243 671
	1.987.296

Après la lecture du rapport des Commissair[es] l'Assemblée générale a voté les résolutions s[ui]vantes :

1° Le rapport du Conseil d'administration, [les] comptes sociaux et le bilan de l'exercice 18[91-]1892, se soldant par un bénéfice de 1.265.524 fr. [99] sont et demeurent approuvés.

2° L'Assemblée décide que, après le prélèvem[ent] statutaire de 5 0/0 pour la réserve légale le sol[de] bénéficiaire sera réparti aux Actionnaires, conf[or]mément aux propositions du Conseil d'administ[ra]tion, jusqu'à concurrence de 1 million de fran[cs] et que le surplus, soit 203.139 fr. 17, sera reporté [à] nouveau.

Elle décide, en conséquence, la distribution, [à] partir du 21 septembre d'une somme de 20 fr. p[ar] action, sous déduction des impôts.

3° L'Assemblée fixe, jusqu'à disposition co[n]traire, à quatre-vingts mille francs, l'allocation d[es] jetons de présence du Conseil d'administratio[n] soit 10.000 francs par administrateur, et celle d[es] commissaires des comptes à 1.500 francs par co[m]missaire.

4° Sont nommés commissaires des comptes, av[ec] pouvoir d'agir ensemble ou séparément et san[s] qu'il soit nécessaire de pourvoir, en cas d'empêch[e]ment de l'un d'eux, à son remplacement, MM. [F.] Arnal, Aug. Poirier, Edmond Hesse.

COMPAGNIE PARISIENNE

D'Éclairage et de Chauffage par le Gaz

MOIS	RECETTES DE GAZ 1892	RECETTES DE GAZ 1891	DIFFÉRENCE en 1892	[illegible]
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.
Août	4 261.519 62	4.388.269 41	— 126.749 79	2.[illegible]
8 1ers mois	47.390.439 07	47.859.404 54	— 468.965 47	0.9[illegible]

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 2 au 8 septembre	9.63[illegible]
— depuis le 1er janvier 1892.	369.69[illegible]
— — 1891.	153.77[illegible]
Différence en faveur de 1892.	215.92[illegible]

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Situation au 31 août 1892

Actif

Caisse :		
Espèces en caisse.. F.	11.769.918 11	23.387.402 80
Espèces en banque...	11.617.484 69	
Portefeuille (Effets de commerce) :		
Effets sur la France. F.	135.751.767 92	166.130.911 49
Effets sur l'Etranger.	30.379.143 57	
Comptes courants :		
Correspondants. Effets à l'encaisst. Fr.	15.151.103 14	
Banques des Colonies françaises..........	2.833.958 45	
Comptes courants débiteurs..............	12.684.328 98	47.242.137 45
Débiteurs par acceptations..............	7.684.028 61	
Tirages à échéances des agences d'outre-mer..............	8.888.718 27	
Agences hors d'Europe..........		28 437.710 09
Avances (Crédits sur nantissements ou sur garanties et reports) :		
Reports Paris, Londres........... Fr.	20.244.244 45	
Avances sur documts et marchandises....	6.037.616 45	
Avances commerciales et de banque sur garanties de tiers..	4.390.328 98	
Avances sur valeurs françaises et étrangères..............	18.864.548 97	68.404.462 75
Participations financières..............	598.678 75	
Crédits par acceptations : sur documents et marchandises..	2.801.148 22	
sur garanties de tiers..........	2.187.814 85	
sur valeurs françaises et étrangères..........	13.280.082 08	
Participation et Valeurs Portugaises.......... Fr.		1.094.851 40
Rentes, Obligations et Valeurs diverses, y compris l'emploi des Réserves..........		7.030.717 17
Comptes d'ordre et Divers.......		5.335.395 22
Acompte, Exercice 1892..........		1.000.000 »
Immeubles..........		7.250.000 »
Actionnaires (Appel de 125 fr.)...		3.721.235 »
Total....... Fr.		359.042.823 37

Passif

Capital.......... Fr.		75.000.000 »
Réserves :		
Réserve statutre.. Fr.	270.943 35	
Réserve. Décision des Assemblées des 5 novembre 1889, 24 mai et 4 juin 1892.	3.375.000 »	4.867.111 35
Réserve supplémentaire..............	1.100.000 »	
Réserve immobilière.	121.168 »	
Comptes de chèques et Comptes d'escompte..........		158.200.040 65
Comptes courants :		
Comptes courants créditeurs........ Fr.	57.204.941 75	
Effets remis à l'encaissement.........	8.520 275 65	70.879.342 30
Coupons et dividendes à payer........	5.154.124 90	
Acceptations pour compte des Agences d'outre-mer...	8.642.963 27	38 901.970 33
Acceptations et Effets à payer pour compte de tiers...	30.259.007 06	
Comptes d'Ordre et Divers.......		4 862 750 09
Immeuble (annuités à régler).......		6 331 608 65
Total....... Fr.		359 042 823 37

Le Président du Conseil d'administration,
DENORMANDIE.

Certifié conforme :
Pour la Commission de Contrôle,
A. ALLAIN-LAUNAY.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

Recettes du 9 au 15 sept. 1892....	682.622 10
Semaine correspondante de 1891..	673.867 55
Différence sur 1892.....	+ 8.754 55
Recettes du 1er janv. au 25 août 1892.	27.401.064 90
Période correspondante de 1891...	25.260.689 75
Différence sur 1892.....	+ 1.140.375 15

COMPAGNIE DE

CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

Société anonyme au Capital de 30.000.000 de fr.
Siège social :
20, Avenue de l'Opéra, à Paris

OBLIGATIONS DE 500 FRANCS 3 %

Les intérêts des obligations, ainsi que les obligations remboursables sorties au tirage du 15 septembre, seront payés à partir du **1er octobre prochain,** sous déduction de l'impôt :

A PARIS :
Au Crédit Foncier de France.
Au Crédit Lyonnais.
A la Société Générale, rue de Provence.
A la Banque Parisienne,
Et dans les Succursales de ces Établissements à Paris et en Province.

COMPAGNIE DES

ENTREPOTS ET MAGASINS GÉNÉRAUX DE PARIS

A compter du **1er octobre** prochain, il sera payé. dans les bureaux de la Compagnie, rue Croix-des-Petits-Champs, 11, contre remise du coupon **no 27** des obligations de l'emprunt 1879, ou du coupon **no 12** des obligations de l'emprunt 1886, **12 fr. 50** par obligation, sous déduction de 1,02 par titre au porteur, ou de 0,50 par titre nominatif pour impôts.

La caisse sera ouverte tous les jours, de 10 heures à 8 heures, les dimanches et jours fériés exceptés.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE

PORTO-RICO

Le coupon semestriel d'obligations libérées, 1re hypothèque, série Humacao, à échéance du **1er octobre 1892.** portant le **no 7**, sera mis en paiement à partir de la même date :
En France, à raison de 7 fr. 25, nets d'impôts;
En Espagne, à raison de 7.50 pesetas,
En Belgique, à raison de 7 fr. 50.
Ce paiement sera effectué aux caisses suivantes :
A Paris : à la caisse de la Compagnie, 15, place Vendôme;
A Madrid : à la Banque Générale de Madrid;
A Bruxelles : à la Banque de Brabant.
Paris, le 5 septembre 1892.
Le Secrétaire : L. DUBOST.

SOCIÉTÉ ANONYME DES

GRANDS MOULINS DE CORBEIL

(Anciens Établissements [illegible])

Au capital de 12.000.000 de francs. — Siège social à Paris, rue du Louvre, no 6

MM. les Actionnaires de la Société sont informés que le solde du dividende de **10 fr.** par action (soit **20 fr.**) afférent à l'exercice 1891, sera payé, à Paris, aux caisses de la Société de Crédit Mobilier, 15, place Vendôme, et à celles de MM. Périer, Mercet et Cie, 59, rue de Provence, à partir du **1er octobre 1892,** sous déduction des impôts, soit à raison de **19 fr. 20** nets pour les titres nominatifs, sur présentation des certificats, et de **18 fr. 688** nets, pour les titres au porteur, contre remise du coupon no **10.**

BANQUE

COMMERCIALE & INDUSTRIELLE

Capital social : 8.000.000 de francs, entièrement versé. — Siège social : 25, rue du Quatre-Septembre, PARIS.

MM. les actionnaires sont prévenus qu'ils peuvent, dès à présent, échanger au siège social, 25, rue du Quatre-Septembre, de 10 heures à 3 heures, leurs actions anciennes contre des actions nouvelles, conformément à la décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 avril 1892.

COMPAGNIE DE

CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

Société anonyme au Capital de 30.000.000 de fr.
Siège social : 20, Avenue de l'Opéra, à Paris

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 10 septembre, a décidé qu'en vertu de l'autorisation donnée par l'article 47 des statuts, il serait distribué, à valoir sur les bénéfices de l'exercice courant, **6 fr. 25** nets par action, représentant pour le capital versé l'intérêt à 5 % l'an du 1er semestre 1892.

Le paiement s'effectuera, à partir du **15 octobre prochain.** contre remise du **coupon no 7,** pour les titres au porteur :

A PARIS :
Au Crédit Foncier de France; au Crédit Lyonnais; à la Société Générale, rue de Provence; à la Banque Parisienne.
EN PROVINCE :
Dans les Succursales de ces Établissements.

Compagnie Générale des Voitures à Paris

Recettes du 1er au 15 septembre 1892.	650.741 79
Période correspondante de 1891....	700.368 34
Différence sur 1892...............	— 49.626 55
Rec. du 1er janv. au 15 sept. 1892...	14.786.352 99
— — — 1891....	14.622.634 37
Différence sur 1892...............	+ 163.718 62

Compagnie Générale Française de Tramways

Recettes de la 19e quinz. de 1892....	312 137 85
— — — 1891....	227 298 60
Différence pour 1892	+ 84 839 25
Recettes des 19 1res quinz. de 1892..	4 325 534 25
— — — 1891..	3,600 084 45
Différence pour 1892...............	+ 725.449 80

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU

SUD DE L'AUTRICHE

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les porteurs d'obligations 3 0/0, série X, que le paiement du semestre d'intérêts échéant le 1er octobre 1892 aura lieu, comme au précédent semestre, sous déduction d'une retenue de 1 franc par coupon, représentant le montant des impôts qui incombent aux obligations de la Cie, tant en Autriche qu'en France et en Italie : il sera payé, en conséquence, à partir du 1er octobre pro-

chain, la somme de 6 fr. 50 c. par obligation, aux caisses ci-après désignées :

A Paris, chez MM. de Rothschild frères; à Lyon, chez MM. Cambefort, F. et C. Saint-Olive; et chez MM. Veuve Morin, Pons et Cie.

COMPAGNIE FRANCO-ALGÉRIENNE

CAPITAL SOCIAL : 30 MILLIONS DE FRANCS

MM. les porteurs des obligations ci-dessous désignés sont informés que les coupons desdites obligations seront payés au Crédit Algérien, 15, place Vendôme, à Paris, à partir du 1er octobre 1892, à raison de :

	N° du coupon	Au porteur	Au nominatif
	—	—	—
Mostaganem-Thiaret..	14 6	788	7 20
Modzbah-Méchéria ...	14 6	793	7 20
Aïn-Thizy-Mascara...	14 6	788	7 20
Méchéria-Aïn-Sefra...	12 6	793	7 20

(Impôts déduits)

Les obligations desdites lignes, sorties au tirage du 25 août 1892, seront remboursables au Crédit Algérien, à partir de la même date.

GOUVERNEMENT ARGENTIN

Emprunt 5 0/0 1881

Les coupons d'intérêt trimestriel au 1er octobre 1892, portant le n° 34 doivent être présentés à Paris, à partir dudit jour, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

Contre la remise de ces coupons, il sera délivré des titres timbrés de l'Emprunt Argentin 6 0/0 1891, au capital de liv. st. 20 ou fr. 500, garanti par les Douanes, en exécution de la loi du 23 janvier 1891. Pour les sommes inférieures à 500 fr., il sera émis des reçus provisoires qui, réunis en nombre suffisant pour former un capital de 500 fr., donneront droit à un titre timbré.

Les obligations sorties au 33e tirage, et dont la liste a été publiée dans le *Journal officiel* du 3 septembre 1892, seront également échangées en vertu de la loi précitée, capital pour capital, contre des titres timbrés dudit Emprunt Argentin 6 0/0.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU

NORD DE L'ESPAGNE

Le Conseil d'administration de la Compagnie a l'honneur d'informer MM. les porteurs d'obligations qu'il sera payé, à partir du 1er octobre prochain :

1° Sur les Obligations (Nord de l'Espagne)

1re série. — Le coupon n° 45, à raison de .... 7 fr. 50

2e série. — Le coupon n° 33, à raison de .... 7 fr. 50

2° Sur les Obligations (Asturies-Galice et Léon)

1re hypothèque. — Le coupon n° 25, à raison de .... 7 fr. 50

2e hypothèque. — Le coupon n° 19, à raison de .... 7 fr. 50

3e hypothèque. — Le coupon n° 11, à raison de .... 7 fr. 50

A Paris, au Crédit Mobilier Espagnol, 69, rue de la Victoire;

A Paris, Lyon et Genève, au Crédit Lyonnais; à Lyon, à la Société Lyonnaise, palais Saint-Pierre;

A Madrid, à la Gare du Nord et à la Société générale de Crédit Mobilier Espagnol;

A Bruxelles, à la succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Caisse de dépôts gratuite

Les Actions et Obligations sont reçues gratuitement dans les caisses de la Compagnie des Chemins de fer du Nord de l'Espagne, 69, rue de la Victoire, à Paris. — Il est remis à chaque titulaire un certificat nominatif de dépôt, sur la présentation duquel il pourra, s'il le désire, encaisser à Madrid les coupons des titres déposés à Paris.

BANQUE TRANSATLANTIQUE

CAPITAL : **25** MILLIONS

Siège social : 6, rue Auber, 6

AGENCES A PARIS

12, boulevard des Capucines, au Grand-Hôtel

108, Faubourg-Saint-Denis

Lettres de crédit, Traites, Chèques sur les Etats-Unis, Panama, Porto-Rico, l'Amérique du Sud, etc., etc. — Recouvrements pour la France et l'étranger.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Paris, rue de la Victoire, 66

CAPITAL SOCIAL : **60** MILLIONS

Comptes de chèques.............. 1 0/0

— à 7 jours de préavis...... 1 1/2 0/0

Ordres de Bourse. — Paiement de coupons. — Encaissement d'effets et de factures. — Escompte d'effets. — Envois de fonds province et étranger. — Avances sur titres.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

19, rue des Capucines, Paris

CAPITAL : **170.500.000** FRANCS

Comptes courants avec chèques ; Encaissement des coupons; Dépôts de titres; Ordres de Bourse; Prêts sur dépôts de titres; Prêts hypothécaires à long terme avec amortissement; Prêts hypothécaires à court terme et sans amortissement; Prêts communaux.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages aux Stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrenées et du Golfe de Gascogne.

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle du Midi, vient d'adopter de nouvelles mesures en vue de faciliter les voyages aux Pyrénées et sur les bords du Golfe de Gascogne.

1° La durée de validité des billets d'aller et retour, individuels, de toutes classes, réduits de 25 0/0 en 1re classe et de 20 0/0 en 2e et 3e classe sur les prix du Tarif général, vient d'être portée de 10 à 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

En outre, la durée de chacune des deux périodes de prolongation qui sont accordées aux voyageurs moyennant le paiement, pour chacune d'elles, de 10 0/0 de la valeur du billet, est portée de 5 à 10 jours.

2° Les billets d'aller et retour de famille à prix réduits, de 1re et de 2e classe dont la durée de validité est de 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée, devaient anciennement comprendre au moins trois personnes.

Or, une réduction de 20 0/0 sur les prix du tarif général est accordée actuellement aux familles de deux personnes ayant à parcourir une distance d'au moins 500 kilomètres, aller et retour compris.

Ces billets sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins 4 jours à l'avance, pour les stations ci-après :

Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Cambo-ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains, La Preste, etc), Couiza-Montazels, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Lamalou-les-Bains, Laruns-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, (Cauterets), Pau, Prades (Le Vernet et Molitg), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Girons, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

A cette nomenclature, il convient d'ajouter la station de Boulou-Perthus pour laquelle, jusqu'à présent, ces billets n'étaient pas délivrés.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions en Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1er itinéraire. — 1re classe, 86 francs. — 2e classe, 63 francs. — Durée, 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant payement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

2e itinéraire. — 1re classe, 54 francs. — 2e classe, 41 francs. — Durée : 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir et *vice versâ*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

BIBLIOGRAPHIE

M. Auguste Moireau, si compétent en ce qui touche les choses américaines, vient de publier une importante histoire des « Etats-Unis d'Amérique » dans laquelle il passe en revue la formation territoriale de l'Union, sa géographie physique, son climat, sa faune et sa flore, sa géographie politique, son armée et sa marine, sa religion, son enseignement, ses monnaies, poids et mesures, sa géographie économique, son gouvernement (gouvernement national et gouvernements d'Etats), son organisation judiciaire, sa législation, ses finances, son commerce, son histoire. On trouvera ce bel ouvrage, rempli de renseignements précieux, ainsi qu'une magnifique carte en couleurs hors texte, et une bibliographie très étendue, dans les 387e et 388e livraisons de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

Nº 38. — 2e volume. ‖ BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS ‖ Dimanche 2 Octobre 1892.

LISTE DES COUPONS

Échéant en Octobre 1892

PAIEMENT	DATES DU DÉTACHEMENT	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
		BOURSE DE PARIS				
t.	1er oct.	Rente 3 % amortisssable	0 75	0 75	0 75	au Louvre.
	1er	Ville d'Armentières 3 1/2 % 1880	8 75	.. ..	8 75	rue Taitbout, 11 (coup. 12).
	1er	Ville de Montpellier 3 3/4 %	7 50	.. ..	6 80	place Vendôme, 15 (coup. 4).
	1er	Le Phénix (Incendie)	125 ..	125 ..	118 ..	rue Lafayette, 33.
	1er	Landes (Chemins de fer du Département des)	11 25	10 80	.. ..	boulevard Haussman, 54 (coup. 11).
	1er	Régionaux des Bouches-du-Rhône (Chemins de fer)	12 15	11 664	11 139	rue Bergère, 14 (coup. 14).
	1er	Marchés du Temple et Saint-Honoré	5 ..	4 80	4 60	rue Lafayette, 37 (coup. 55).
	1er	Comptoir de l'Industrie linière	20 50	19 68	19 05	rue d'Uzès, 9 (coup. 7).
	1er	Gaz de Marseille	35 ..	33 60	32 ..	boulevard des Italiens, 19 (coup. 64).
	1er	Grands Moulins de Corbeil	20 ..	19 20	18 688	place Vendôme, 15 (coup. 10).
	1er	Laiterie	8 ..	7 68	7 41	rue Vivienne, 12 (cou. 20).
		Obl. Chemins de fer Départementaux :				
	1er	(1re série), remb. de 1886 à 1956.	7 50	7 20	6 774	rue des Capucines, 19 (coup. 13).
	1er	(2e série), remb. de 1887 à 1985.	7 50	7 20	6 791	— (coup. 10, 7 et 6).
	1er	— Aïn-Thizy à Mascara	7 50	7 20	6 788	place Vendôme, 15 (coup. 14).
	1er	— Méchéria à Aïn Sefra	7 50	7 20	6 793	— (coup. 12).
	1er	— Modzbah à Méchéria	7 50	7 20	6 793	— (coup. 14).
	1er	— Mostaganem à Tiaret	7 50	7 20	6 788	— (coup. 14).
	1er	— Bessèges 3 %	7 50	7 20	6 77	rue Saint-Lazare, 88.
	1er	— Lille à Béthune	7 50	7 20	6 769	rue de Dunkerque, 18 (coup. 51).
	1er	— Compagnie Générale Française de Tramways 5 % anc. et nouv.	6 25	6 ..	5 75	rue Tailbout, 20 (coup. 47).
	1er	— Entrepôts et Magasins Généraux de Paris	12 50	12 ..	11 48	rue Croix-des-Petits-Champs, 11 (c. 27 et 12).
	1er	— Eaux 3 %	7 50	7 20	6 76	rue d'Anjou, 52 (coup. 67).
	1er	— Gaz de Bordeaux	12 50	12 ..	11 46	rue Bergère, 14 (coup. 33).
	1er	— Gaz pour la France et l'Etranger	12 50	12 ..	11 475	rue de Provence, 54 et rue Lafayette 31 (coup. 15).
	1er	— Gaz de Gand	12 50	12 ..	11 45	boulevard Haussmann, 55 (coup. 25).
	1er	— Messageries 4 %	10 ..	9 60	9 10	rue Vignon, 1 (coup. 9).
	1er	— Compagnie Transatlantique 3 %	7 50	7 20	6 818	rue Auber, 6, rue de Provence, 54 et boulevard des Italiens, 19 (coup. 10).
	1er	— Voitures à Paris 4 %	10 ..	9 60	9 10	place du Théâtre Français, 1 (coup. 9).
	1er	— Urbaine (Compagnie de Voitures l')	12 50	12 ..	11 59	rue Taitbout, 59 (coup. 24).
	1er	— Edison 5 %	12 50	12 ..	11 515	rue Lafayette, 31 (coup. 4).
	1er	— Laiterie 5 %	7 50	7 20	6 91	rue Vivienne, 12 (coup. 21).
	1er	— Suez 5 %	12 50	.. ..	12 25	rue Charras, 9 (coup. 50) (Echange de titres).
	1er	Autriche 5 % convertie (argent)	2 fl. 10 k.	.. ..	change	rue Laffitte, 23.
	1er	Emprunts Canada 4 % garantis	2 0/0	.. ..	change	
	1er	Emprunt Pontifical 1860-1864	2 1/2 %	.. ..	2 17 %	rue Laffitte, 23.
	1er	— 1866	2 1/2 %	.. ..	2 17 %	rue de Provence, 54.
	1er	Société Cotonnière de Saint-Etienne-du-Rouvray	30 ..	30 ..	30 ..	rue de la Victoire, 66 (coup. 8).
	1er	Obl. Badajoz 5 %	12 50	.. ..	12 50	rue Laffitte, 23 (coup. 31).
	1er	— Crédit Foncier Egyptien 4 0/0 1891	10 10	.. ..	10 10	rue d'Antin, 3, boulevard des Italiens, 19, et rue Taitbout, 20 (coup. 3).
	6	— Tunisienne 3 % 1892	2 65	2 65	2 65	rue Bergère, 14.
	6	— Foncières 3 % 1885	7 50	7 20	6 73	rue des Capucines, 19.
	6	— Communales 3 % 1891, libérées	6 ..	5 76	5 37	rue des Capucines, 19.
	6	Société Générale	6 25	6 25	.. ..	rue de Provence 54.
		Bone-Guelma	15 ..	14 208	13 51	rue d'Astorg, 7 (coup. 27).
	6	Obl. Chemins de fer Départementaux (3e série), nos 1 à 52537, titres rouges				
	6		7 50	7 20	6 790	rue des Capucines, 19 (coup. 11).
	6	— Grande-Ceinture de Paris	7 50	7 20	6 75	rue Saint-Lazare, 88, et aux Compagnies de l'Est, Orléans et Nord (coup. 32).
	6	— Lyon 5 %	25 ..	24 ..	22 73	rue Saint-Lazare, 88 (coup. 81).

DATES DU PAIEMENT	DATES DU DÉTACHEMENT	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	COUPON NET A PAYER nominatif	COUPON NET A PAYER au porteur	
1er oct.	6 oct.	Obl. Lyon 3 % 1855	7 50	7 20	6 75	rue Saint-Lazare, 88 (coup. 75).
1er	6	— Dombes et Sud-Est, anciennes	7 50	7 20	6 76	— (coup. 46).
1er	6	— — nouvelles	7 50	7 20	6 76	— (coup. 33).
1er	6	— Méditerranée 5 %	12 50	12 ..	11 36	— (coup. 80).
1er	6	— Fusion nouvelle	7 50	7 20	6 75	— (coup. 52).
1er	6	— Victor-Emmanuel 1862	7 50	7 20	6 76	— (coup. 60).
1er	6	— Midi 3 % nouvelles	7 50	7 20	6 75	boulevard Haussmann, 54 (coup. 18).
1er	6	— Nord-Est Français	7 50	7 20	6 76	rue de Dunkerque, 18 (coup. 42)
1er	6	Orléans	20 ..	19 20	17 67	rue de Londres, 8 (coup. 81).
1er	6	— actions de jouissance	5 ..	4 80	4 16	— (coup. 81).
1er	6	— obligations 3 % 1884	7 50	7 20	6 75	— (coup. 19).
1er	6	Ouest	17 50	16 80	15 742	gare Saint-Lazare (coup. 75).
1er	6	— obligations 3 % nouvelles	7 50	7 20	6 754	— (coup. 19).
1er	6	Gaz	12 50	12 ..	10 573	rue Condorcet, 6 (coup. 67).
1er	6	Argentin 5 % 1884	.. ..	.. ..	.. ..	rue d'Antin, 3. (Voir avis du 28 sept. 18[illegible]
1er	6	Autriche 4 % or	2 %	.. ..	ch. f. 2 50	rue Laffitte, 23 et rue d'Antin, 3.
1er	6	Brésil 4 1/2 % 1888	2 1/4 %	.. ..	change	rue Laffitte, 23.
1er	6	Brésil 4 % 1889	2 %	.. ..	change	—
1er	6	Espagne 4 % Extérieure	1 %	.. ..	ch.f. 1 fr.	rue Ballu, 5.
1er	6	Espagne 4 % Intérieure	1 %	.. ..	ch. f. 1 fr.	—
1er	6	Emprunt Cuba 1886	7 50	.. ..	7 50	rue d'Antin, 3.
1er	6	Emprunt Cuba 5 % 1890	6 25	.. ..	6 25	—
1er	6	Etats-Unis Consolidés 4 %	1 doll.	.. ..	change	boulevard Haussmann, 32 bis.
1er	6	Hollande 3 1/2 % 1886	1 3/4 %	.. ..	change	rue Laffitte, 23.
1er	6	Italie 3 %	1 1/2 %	.. ..	1 302 %	—
1er	6	Obl. Victor-Emmanuel 3 % 1863	7 50	.. ..	6 51	rue de la Victoire, 66.
—	6	Portugais 3 %	1/2 %	change	f. 25 25	boulevard des Italiens, 19 (coup. de juillet 92). } Voir avis de Chambresy[ndicale] du [..] sept. 1892.
—	6	Portugais 4 1/2 % 1888 et 1889	7 50	.. ..	7 50	boulevard des Italiens, 19 (coup. d'avril et d'oct. 92).
—	6	Portugais 4 % 1890	6 666	.. ..	6 666	boulevard des Italiens, 19 (coup. d'avril et d'oct. 92).
1er	6	Emprunt Portugais 4 1/2 % 1891 (Obligations garanties par la Société des Tabacs de Portugal)	11 25	.. ..	11 25	rue Bergère, 14, rue Lafayette, 31.
1er	6	Roumain 1875 5 %	2 1/2 %	.. ..	2 1/2 %	rue de Provence, 54.
1er	6	Russe Consolidé 4 % (1re, 2e et 3e séries)	1 %	.. ..	1 %	rue Laffitte, 23.
1er	6	Russe 3 % or 1891	0 75	.. ..	0 75	rue d'Antin, 3
1er	6	Obl. Chemin de fer Koursk-Kharkof-Azof	12 35	.. ..	12 35	rue Laffitte, 23.
1er	6	Emprunt Serbe 5 % 1890	1 1/4 %	.. ..	1 1/4 %	boulevard Haussmann, 39, et boulevard d[es] Italiens, 19.
1er	6	Emprunt Suédois 4 % 1880	2 %	.. ..	2 %	rue d'Antin, 3. (Se paie à raison de 10 fr. 08)
1er	6	Obl. Lombardes (Série X)	7 50	.. ..	6 50	rue Laffitte, 23.
1er	6	— Nord de l'Espagne (1re et 2e séries)	7 50	.. ..	7 50	rue de la Victoire, 69 et boulevard des It[a]liens, 19 (coup. 45 et 33).
1er	6	— Asturies, Galice et Léon 3 %, (1re, 2e et 3e hypothèques)	7 50	.. ..	7 50	rue de la Victoire, 69 et boulevard des It[a]liens, 19 (coup. 25, 19 et 11).
1er	6	— Sud de l'Espagne (Linarès à Alméria)	7 50	.. ..	7 25	rue de Provence, 54 (coup. 6).
6	6	Compagnie Centrale du Gaz (Lebon)	15 ..	14 40	13 065	rue de Londres, 26 (coup. 58).
10	10	Ottoman 4 1/4 % 1871	2 1/8 %	.. ..	ch. f. 25 f.	rue Bergère, 14.
10	10	Ottoman 4 % 1891	2 %	.. ..	change	rue Laffitte, 23.
		Obl. Forges et Ateliers de Saint-Denis	6 25	.. ..	6 25	rue de la Gare, 110.
13	13	Obl. Houillères de Dombrowa	12 50	12 50	12 50	boul. des Italiens, 18 (coup. 14 et 4).
15	15	Ville de Paris 1875	10 ..	9 60	9 07	Hôtel-de-Ville.
15	15	— 1876	10 ..	9 60	9 07	—
15	15	Ville de Lille 4 1/2 % 1877	11 25	10 80	10 281	rue de Provence, 54 (coup. 27).
15	15	Chemins Départementaux	6 25	.. ..	6 25	rue des Capucines, 19 (coup. 7).
15	15	Obl. Sud de la France	7 50	7 20	6 794	rue de la Victoire, 66, rue de Provence, 5[4] et Chaussée-d'Antin, 50 (coup. 8).
15	15	Eaux Minérales et Bains de Mer	10 ..	10 ..	9 71	rue de Provence, 54 (coup. 19).
15	15	Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz	35 ..	33 60	32 632	avenue de l'Opéra, 18, rue de Provence, 5[4] (coup. 26).
15	15	Grande Distillerie Cusenier	22 50	21 10	20 ..	boulevard Voltaire, 226 (coup. 24).
15	15	Obl. Colonies Françaises	7 50	7 20	6 829	rue de la Bourse, 4 (coup. 15).
15	15	— Houillères d'Ahun	7 50	7 20	6 98	chaussée d'Antin, 15 (coup. 55).
15	15	— Nickel, 12e série	18 75	.. ..	18 75	rue Bergère, 14 (coup. 1).
15	15	Jardin d'Acclimatation 5 %	6 25	6 ..	5 73	au Bois de Boulogne (coup. 24).
15	15	Emprunt Norwégien 4 % 1880	10 08	.. ..	10 08	rue Bergère, 14.
15	15	Obl. Wagons-Lits 4 %	10 ..	.. ..	10 ..	rue des Mathurins, 46 (coup. 4).

DATES DU PAIEMENT	DATES DU DÉTACHEMENT	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
1er oct.	1er oct.	Obl. Ville de Marseille 3 1/2 o/o 1890...	8 75	8 40	7 92	Chaussée-d'Antin, 50.
1er	1er	— Société Immobilière de Tunisie...	7 50	7 50	7 50	rue des Petits-Champs (coup. 1).
1er	1er	— Omnibus et Tramways de Lyon..	7 50	7 20	6 88	place de la Charité, à Lyon (coup. 24).
1er	1er	— Eaux de la Bourboule	12 50	12 ..	11 52	rue Saint-Georges, 30 (coup. 30).
1er	1er	— Eaux Minérales de Monchanson .	7 50	.. ..	6 87	rue Saint-Lazare, 53 (coup. 2).
1er	1er	— Cie Nationale d'Electricité	7 50	7 20	6 95	rue Bergère, 14 (coup. 6).
1er	1er	— Touage de la Basse-Seine et de l'Oise	6 ..	5 76	5 56	rue Taitbout, 29 (coup. 63).
1er	1er	Act. Annales politiques et littéraires...	6 ..	.. ..	6 ..	rue Saint-Georges, 15 (coup. 18).
1er	1er	Obl. Comptoir de l'Industrie linière....	7 50	7 20	6 90	rue d'Uzès, 9.
1er	1er	— Tuileries du Berry...............	3 75	.. ..	3 75	rue de la Victoire, 67 (coup. 8).
1er	1er	Warf de Cotonou (bons de délégations)	6 ..	.. ..	5 40	rue Bergère, 14 (coup. 2).
1er	1er	Act. Cie Française de Transports fluviaux et maritimes............	10 ..	.. ..	9 32	rue de la Victoire, 66 (coup. 2).
15	15	Obl. Chemin de fer de la Camargue....	7 50	7 20	6 81	place Vendôme, 15 (coup. 2).
15	15	— Rio-Grande-do-Sul...............	7 50	.. ..	7 425	rue Bergère, 14 (coup. 23).
15	15	— Jardin d'Acclimatation 4 o/o	5 ..	4 80	4 60	au Bois de Boulogne (coup. 12).
15	15	Act. Jumelles de Théâtre.............	6 25	.. ..	6 25	rue Richelieu, 92 (coup. 3).
15	15	— Rue Impériale de Lyon	19 ..	18 24	16 96	rue de la République, 49, à Lyon.
15	15	— Eaux et Services municipaux	7 50	.. ..	7 50	place des Batignolles, 3 (coup. 1).
17	17	— Mines de la Loire	2 ..	1 92	1 765	rue Joubert, 47 (coup. 70).
17	17	— Mines de Montrambert	20 ..	19 20	18 25	boulevard des Italiens, 19 (coup. 70).
17	17	— Mines de Saint-Etienne...........	4 ..	3 84	3 55	— (coup. 70).
		BOURSE DE BORDEAUX				
1er oct.	»	Nouvelle Compagnie Bordelaise de Navigation	15 ..	15 ..	15 ..	Quai Louis XIII, 6 (coupon 1).
1er	»	Compagnie Nouvelle d'Eclairage et de Chauffage par le Gaz (Oblig. 500 fr. 5 o/o 1890)...........................	12 50	12 ..	11 50	rue Condillac, 25 (coupon 5).
1er	»	Compagnie Gironde et Garonne........	10 ..	.. ..	.. ..	au ponton des Quinconces (coupon 45).
		BOURSE DE LILLE				
1er oct.	»	Mines de Drocourt.....................	75 ..	.. ..	.. ..	à Lille.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60 MILLIONS

Fondée en 1859

MM. les Actionnaires sont informés que l'acompte à distribuer sur le dividende et représentant 5 fr. 2083 par action, soit 5 fr. net d'impôt, sera payable à partir du 5 novembre prochain.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DE SARAGOSSE A LA MÉDITERRANÉE

Les coupons échus le 1er octobre 1892, portant les numéros des obligations reconnues par les Commissaires de la Compagnie comme ayant été régulièrement émises, peuvent être présentés pour l'encaissement à la Banque Fédérale, 27, rue Laffitte, à Paris.

Ces coupons doivent être déposés pour la vérification huit jours avant paiement.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 9 au 15 septembre....	10.885
— depuis le 1er janvier 1892.	380.580
— 1891.	158.1[illegible]
Différence en faveur de 1892.	22[illegible]

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

Recettes du 16 au 22 sept. 1892. . .	709.242 55
Semaine correspondante de 1891 . .	671.801 55
Différence sur 1892.	+ 37.441 »
Recettes du 1er janv. au 22 sept. 1892.	28.110.307 45
Période correspondante de 1891.. .	26.932.491 30
Différence sur 1892.	+ 1.177.816 15

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE TUNISIE

Société anonyme. — Capital : 1,500,000 francs.

MM. les porteurs d'obligations sont informés que le coupon n° 1, à l'échéance du *1er octobre 1892*, sera payé à partir de cette date à raison de 7 fr. 50 net d'impôt, à Paris, au siège social, 20, rue des Petits-Champs.

COMPAGNIE ROYALE

DES CHEMINS DE FER PORTUGAIS

Le conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que, par suite de [illegible] l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 1er octobre [illegible] être tenue.

En conséquence, une *nouvelle assemblée* est convoquée pour le *27 octobre prochain*, à midi, au siège de la compagnie, à Lisbonne, et pourra, conformément à l'art. 35 des statuts et au Code de commerce portugais, délibérer valablement quel que soit le nombre des actionnaires présents et le capital représenté.

Les dépôts des actions au porteur pourront être effectués jusqu'au 16 octobre prochain inclusivement, savoir :

A Lisbonne : au siège social;

A Paris, à la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial et au Crédit Lyonnais;

A Londres, chez MM. Glyn, Mills, Currie et Cie, banquiers;

A Berlin : à la Banque für Handel und Industrie.

Lisbonne, 28 septembre 1892.

Le Président du Conseil d'administration,
Antonio M. P. [illegible].

COMPAGNIE DU GAZ DE MULHOUSE

Capital : 2 millions

Les actionnaires de la Compagnie du Gaz de Mulhouse sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le mercredi [illegible] octobre prochain, à trois heures de l'après-midi, au siège de la Société, [illegible], rue Caumartin, à Paris.

Ils auront à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Présentation et approbation du compte rendu du Conseil d'administration et du rapport des commissaires sur l'Exercice 1891-1892 ;

2° Approbation des comptes dudit exercice et fixation du chiffre du dividende.

3° Nomination des commissaires pour l'Exercice 1892-1893;

4° Tirage au sort des 107 actions à amortir cette année, de 250 fr. chacune.

Article 30 des statuts : l'Assemblée générale ordinaire se compose des actionnaires possédant au moins six actions.

Les actionnaires nominatifs sont dispensés de déposer leurs actions.

Les actions au porteur devront être déposées au siège de la Société au plus tard quatre jours avant celui fixé pour la réunion.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire, actionnaire lui-même.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

88, rue Saint-Lazare.

Le semestre d'intérêts échéant le 1er octobre 1892, sur les obligations ci-après désignées, sera payé à présentation, à partir dudit jour, **et dès à présent moyennant un escompte de 2 1/2 0/0 l'an**, pour les titres nominatifs ainsi que pour les titres au porteur, sous déduction des impôts établis par les lois des 29 juin 1872 et 26 décembre 1890, savoir :

	TITRES nom. FR.	TITRES au port. FR.
3 0/0 Paris-Lyon-Méditerranée (jouis. avril-octobre).......	7 20	6 75
3 0/0 Victor-Emmanuel (1862).	7 20	6 76
3 0/0 Paris à Lyon (1855).....	7 20	6 75
3 0/0 Bességes à Alais (1855, 1856, 1857)..................	7 20	6 77
5 0/0 Paris à Lyon (1852).....	24 »	22 73
5 0/0 Lyon à Avignon........	24 »	23 »
5 0/0 Lyon à la Méditerranée (emprunt ds 60 millions)....	12 »	11 36
4 0/0 Marseille à Avignon, titres créés en représentation des actions de l'ancienne Compagnie du chemin de fer d'Avignon à Marseille......	12 »	11 52
Andrézieux à Roanne (1er ordre)	12 »	11 42
Andrézieux à Roanne (2e ordre).	9 60	9 05
3 0/0 Dombes et Sud-Est (Emission 1869 et 1876)...........	7 20	6 76
3 0/0 Grande-Ceinture.... ...	7 20	6 75

SOCIETE MARSEILLAISE DE CRÉDIT INDUSTRIEL & COMMERCIAL & DE DÉPOTS

Situation des comptes au 31 août 1892

ACTIF

Caisse et Banques ....Fr.		2.821.129 17
Portefeuille :		
Effets en francs............	25.562.407 »	28.362.050 35
Effets en monnaies étrangères	2.799.643 35	
Comptes reports......		2.120.623 70
Rentes, actions, obligations et participations diverses........................		9.419.875 97
Avances sur titres.......................		6.704.850 50
Comptes courants garantis....		10.457.674 83
Crédits sur garanties.....................		12.980.606 72
Correspondants débiteurs.........		3.956.958 61
Comptes divers......		649.033 07
Ordres de Bourse.........................		92.383 85
Frais généraux..............		410.476 73
Immeuble social.....		1.672.422 50
Actions. *Versements non appelés*..........		15.000.000 »
	Fr.	94.712.378 09

PASSIF

Actions............................ Fr.		30.000.000 »
Réserves :		
Statutaire................	3.000.000 »	
Supplémentaire.........	1.500.000 »	5.500.000 »
Immobilière	1.000.000 »	
Comptes de Dépôts		36.768.983 48
Comptes d'encaissement...		232 194 60
Correspondants créditeurs		4.800.879 99
Effets à payer........		16.035.208 38
Dividendes à payer		12.848 13
Réescompte du dernier semestre		112.207 10
Profits et Pertes		1.270.056 40
	Fr.	94.712.378 09

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Actif	BILANS AU 31 juillet 1892	BILANS AU 31 août 1892
	—	—
Especes en caisse et à la Banque..........	21.637.946 70	5.836.623 19
Effets et valeurs div..	261.536.848 40	270.480.987 93
Trésor public........	25.000.000 »	25.000.000 »
Avances sur dépôts de titres...............	17.444.370 47	16 991.837 87
Correspondants.......	29.452.305 33	24.781.902 60
Emprunteurs :		
Prêts hypothécaires	1.909 098.572 21	1.904.840.054 96
Prêts communaux..	1.156.864.965 78	1.161.504.950 01
Prêts réalisés avec les fonds proven. des Bons à lots...	25.157.963 42	25.240.198 78
Prêts réalisés avec les fonds proven. du capital social et des réserves...	67.145.289 91	67.176.072 25
Semestres d'annuités échus.........	54.837.509 63	41.258.035 79
Hôtels et mobilier :		
Prix d'estimation des hôtels........	12.933.709 25	12.933.709 25
Frais d'appropriat. et mobilier.......	969.768 18	969.724 16
Divers................	47 250.287 32	48.523.035 76
Intérêts acquis, mais non échus..........	10.919.109 02	22.895.173 54
Dépenses d'administr.	2.442.529 74	2.789.179 04
	3.612.684.902 64	3.63 .221.491 43

Passif	31 juillet 1892	31 août 1892
Capital social........	170.500.000 »	170.500.000 »
Réserve obligatoire..	18.125.539 15	18.125.539 15
Provision pour l'amt des emprunts......	106.757.451 56	100.391.211 64
Provision pour le risque des prêts......	10.000.000 »	10.000.000 »
Réserves diverses....	17.589.675 27	17.589.675 27
Dépôts en comptes courants et bons de caisse..............	93.496.833 99	88.701.314 72
Correspondants.......	6.808.604 64	6.171.707 68
Sous-Comptoir des Entrepreneurs	3.775.913 52	3.760.861 19
Versements différés :		
Sur prets hypothéc.	28.231.345 28	24.804.623 06
Sur prêts commun.	71.980.289 73	72.310.164 28
Oblig. en circulation et Bons à lots :		
Oblig. foncières....	1.896.546.985 17	1 894.389.624 30
Oblig. communales.	1.065.010.382 41	1.069.213.167 96
Bons à lots........	25.157.963 42	25.240.198 78
Obl. à rembourser et intér. échus à payer	39.173.791 23	30.970.210 43
Semestres d'annuités payés par anticipat.	284.285 60	438.289 68
Divers...............	41.998.296 63	42.122.973 13
Interets dus mais non échus...............	34.502.572 90	40.798.950 39
Profits et pertes :		
Reliquat de l'Exercice 1891.........	18.768 55	18.768 55
Exercice 1892	13.439.204 29	15.371.211 20
	3.612.684.902 64	3.631.221.491 43

CERTIFIÉ conforme aux écritures :

Le Gouverneur,

ALBERT CHRISTOPHLE.

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL : DEUX CENTS MILLIONS

Bilan au 31 août 1892

ACTIF

Espèces en caisse et dans les banques..Fr.	118.401.070 28
Portefeuille (Effets de commerce)........	512.524.552 41
Reports	111.479.091 23
Comptes courants.........................	251.648.000 23
Avances et Crédits sur nantissements...	60.939.232 07
Actions, Bons, Obligations, Rentes......	20.339.603 22
Immeubles	30.000.000 »
Comptes d'Ordre et Divers.....	20.878.724 47
Versements non appelés...................	100.000.000 »
Fr.	1.225.610.233 91

PASSIF

Dépôts et Bons à vue .. ..Fr.	307.582.940 28
Comptes courants..................... ..	400.090.104 60
Acceptations	99.069.671 02
Bons à échéance	127.290.560 94
Comptes d'Ordre et Divers	41.576.957 07
Réserves	30.000.000 »
Réserve spéciale	20.000.000 »
Capital..................................	200.000.000 »
Fr.	1.225.610.233 91

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ET DE DÉPOTS

Société anonyme. — Capital : ***30 millions de fr.***

SUCCURSALE :

Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 50

Intérêt alloué aux fonds reçus en compte de dépôts :

1 1/2 0/0 à disponibilité;
2 0/0 avec préavis de cinq jours;
2 1/2 0/0 de six mois à un an;
3 0/0 à un an et au delà.

La Société délivre des bons à échéance dont le taux varie suivant l'échéance.

La Société reçoit les fonds qui lui sont confiés pour être employée en Reports. Ces opérations sont effectuées avec sa garantie.

La Société se charge également des ordres de Bourse à Marseille et à Paris, sans autres frais que ceux de l'agent de change.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

Services rapides entre **PARIS** et **BARCELONE**

BILLETS DIRECTS

ENREGISTREMENT DIRECT DES BAGAGES

Trajet rapide en 23 heures 3/4

La Compagnie P.-L.-M. a organisé des services rapides permettant d'effectuer le trajet de Paris à Barcelone, et vice-versâ, viâ Lyon, Cette, en 23 heures 3/4.

Aller. — Départ de Paris, les lundis, jeudis et samedis à 8 h. 55 matin; arrivée à Narbonne le lendemain à 1 h. 51 matin, à Perpignan à 3 h. 3 matin et à Barcelone à 8 h. 33 matin.

Retour. — Départ de Barcelone les lundis, jeudis et samedis à 6 h. soir, de Perpignan les lendemains à minuit 25, de Narbonne à 1 h. 45 matin; arrivée à Paris à 5 h. 55 soir.

Les autres jours de la semaine, les trains de Paris à Barcelone partent de Paris à 8 h. 55 matin et arrivent à Barcelone à 10 h. 20 matin et ceux du retour partent de Barcelone à 1 h. 45 soir pour arriver à Paris à 5 h. 55 soir.

Dans le train partant de Paris à 8 h. 55 matin circule un wagon-restaurant entre Paris et Tarascon et, entre Paris et Cerbère, une voiture directe comprenant 3 compartiments de 1re classe et un compartiment de coupé lits.

Dans le train arrivant à Paris à 5 h. 55 soir circule également entre Cerbère et Paris une voiture directe comprenant 3 compartiments de 1re classe et un compartiment de coupé-lits. Ce train prend à Cette les voyageurs de 2e classe pour Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Les Matinées Espagnoles. — Nouvelle Revue internationale. — Sommaire du n° 7. — (20 septembre 1892.)

La fille du Takata (conte canaque), Mme O. Gevin-Cassal. — Gambetta au Palais, Albert Tournier. — Les cas de conscience : L'Aveu, Ignota. — Le Ministre à Royan, G. Achille-Fould. — Un regard sur le peuple turc, Garabed Bey. — Lettre de Contrexéville, M. R. — Le Tricorne, roman, P.-A. de Alarcon. — Le roman d'une ambitieuse, Mme Rattazzi. — Lettre des Pyrénées, Jules Le Teurtrois. — L'anémone de mer, Fulbert Dumonteil. — A travers la Politique, Marcel Huart. — Chronique internationale, Vicomte d'Albens. — Chronique de l'élégance, Isabelle Blot. — Bulletin financier, J. M. — Bibliographie, Maximilien Champagnac.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 39. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 9 Octobre 1892.

FRANCE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la République	528.876	kil. carrés
Population continentale en 1891	38.343.192	habitants
— en 1886	38.218.903	—
— par kil. carré en 1891	72	—
— — en 1886	72	—
Armée. Pied de paix	30.341	officiers
— — s.-off., capor., brig.	116.371	
— — hommes	392.315	
Total de l'effectif de paix	508.686	
Chevaux	129.576	
Effectif probable de guerre	3.850.000	off. et sold.
Chemins de fer. Rés. total 1er janv. 1892.	37.479	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	71	—
— par million d'habitants	986	—
Télégraphes. Long. des lignes (1891)	103.781	—
— — des fils (1891)	329.158	—
— — par million d'habit.	8.662	—
Nombre total des dépêches en 1891	39.246.287	dépêches

BUDGET DE 1892 *(en francs)*

Dette publique : 3 % perpétuel	14.276.625.400	francs
— 3 % 1891	939.479.200	—
— 3 % amortissable	4.061.063.500	—
— 4 ½ 1883	6.789.784.000	—
Total de la dette publique	26.066.952.100	francs
Moyenne par habitant	682	—
Dépenses du ministère de la guerre	645.754.425	—
— de la marine	218.396.332	—
Total de la guerre et de la marine	864.150.757	francs
Moyenne par habitant	22.5	—
Total des dépenses budgétaires	3.251.521.171	—
Moyenne par habitant	84.7	—

COMMERCE EXTÉRIEUR *(en millions de francs)*

1887	Importations totales	4.026	1887	Exportations totales	3.246
1888	— —	4.107	1888	— —	3.247
1889	— —	4.317	1889	— —	3.704
1890	— —	4.423	1890	— —	3.720
1891	— —	4.921	1891	— —	3.627
1892 8 mois	—	3.173	1892 8 mois	—	2.554

ALLEMAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de l'Empire	540.419	kil. carrés
Population 1er déc. 1885	46.855.704	habitants
— 1er déc. 1890	49.426.384	—
— par kil. c. (1885)	87	—
— — (1890)	91	—
Armée. Pied de paix	20.440	officiers
— —	486.983	soldats
— —	93.908	chevaux
— Pied de guerre Environ	4.500.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	41.798	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	79	—
— par million d'habitants	853	—
Télégraphes. Longueur des lignes	103.308	—
— des fils	351.870	—
— Long. des fils par million d'hab.	7.180	—
Dépêches transmises en 1890	27.020.074	dépêches

BUDGET DE 1892 *(en marcs de 1 fr. 25)*

Dette publique de l'Empire	1.405	millions
— des États confédérés	8.282	—
Total de la dette allemande	10.688	—
Moyenne de la dette par habitant	215	marcs
Dépenses militaires totales de l'Empire	677	millions
— pour la marine	84	—
Total pour la guerre et la marine	761	—
Moyenne par habitant	11	marcs
Dépenses totales de l'Empire et des États	3.594	millions
Moyenne par habitant	73	marcs

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	3.124 millions		Export. totales	3.135 millions
1888	—	3.290		—	3.205 —
1889	—	4.015 —		—	3.166 —
1890	—	4.162 —		—	3.328 —
1891	—	4.150 —		—	3.175 —
1892 (6 mois)		2.242 —	1892 (6 mois)		1.568 —

ANGLETERRE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du Royaume-Uni	314.628	kil. carrés
Population — (4 avril 1881)	35.241.482	habitants
— — (5 avril 1891)	37.8[illegible]	—
— par kil. carré en 1881	112	—
— — en 1891	120	—
Armée. Pied de paix	10.081	officiers
— —	216.114	soldats
— —	26.[illegible]	chevaux
— Pied de guerre (environ)	724.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	32.304	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	102	—
— par million d'habitants	854	—
Télégraphes. Long. des lignes	50.918	—
— — des fils	310.889	—
— — par million d'hab.	8.137	—
Dépêches transmises en 1890	55.658.088	dépêches

BUDGET DE 1891-92 *(en livres sterl. = 25.25)*

Dette publique du Royaume-Uni	674.310.684	Liv. st.
— Moyenne par habitant	17.8	—
Dépenses militaires du Royaume-Uni	17.631.000	—
— pour la marine —	14.240.000	—
Total pour la guerre et la marine	31.871.000	—
Dépenses totales du Royaume-Uni	91.178.000	—
— Moyenne par habitant	2.4	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	362.227.564 L. st.	1887	Exp. tot.	281.262.885 L. st.
1888	—	387.635.743 —	1888	—	298.577.541 —
1889	—	427.637.595 —	1889	—	315.592.679 —
1890	—	420.691.997 —	1890	—	328.252.118 —
1891	—	435.691.279 —	1891	—	309.068.866 —
1892 (8 mois)		281.049.643 —	1892 (8 mois)		193.932.997 —

AUTRICHE-HONGRIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la monarchie austro-hong.	625.557	kilom. car.
Population totale — (31 déc. 1880)	37.882.712	habitants
— — (31 déc. 1890)	41.345.329	—
— — par k. c. en 1880	61	—
— — — en 1890	66	—
Armée. Pied de paix	21.361	officiers
— —	316.058	soldats
— —	56.930	chevaux
— Pied de guerre (environ)	1.872.000	of. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	26.731	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	42	—
— par million d'habitants	647	—
Télégraphe. Longueur des lignes	64.437	—
— Longueur des fils	188.338	—
— — par million d'hab.	4.560	—
— Dépêches transmises en 1891.	13.085.951	dépêches

BUDGET DE 1891 *(En florins autrichiens de 2 fr. 50)*
(Pour toute la monarchie austro-hongroise)

Dette publique de la monarchie	3.832.995.319	florins
— Moyenne par habitant	92.8	—
Dépenses militaires de la monarchie	142.584.845	—
— pour la marine	11.341.533	—
Total pour la guerre et la marine	153.929.368	—
Moyenne par habitant	3.7	—
Dépenses totales de la monarchie	933.822.350	—
— Moyenne par habitant	22.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	568 mill. fl.	1887	Exp. totales	672 mill. fl.
1888	—	583	1888	—	728
1889	—	589 —	1889	—	766 —
1890	—	610 —	1890	—	771 —
1891	—	655 —	1891	—	768

HOLLANDE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	32.538	kil. carrés
Population (recensement du 31 déc. 1889)	4.511.415	habitants
— (31 déc. 1890)	4.564.565	—
— par kil. carré en 1889	137	—
— — en 1890	138	—
Armée. Pied de paix	786	officiers
— —	[illegible]	off. et sold.
— Pied de guerre **Total** général	185.628	off. et sold.
Chemins de fer (En 1891) Rés. total	[illegible]	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	[illegible]	—
— par million d'hab.	[illegible]	—
Télégraphes Long. des lignes	[illegible]	—
— — des fils	18.283	—
— — par million d'hab.	[illegible]	—
Nombre total des dépêches en 1890	[illegible]	dépêches

BUDGET DE 1891 *(en florins de Hollande de 2 fr. 10)*

Dette publique en 1891	[illegible]	florins
Moyenne par habitant	[illegible]	—
Dépenses du ministère de la guerre	[illegible]	—
— — de la marine	[illegible]	—
Total de la guerre et de la marine	[illegible]	—
Moyenne par habitant	[illegible]	—
Total des dépenses budgétaires	[illegible]	—
Moyenne par habitant	30	—

COMMERCE EXTÉRIEUR *(en millions de florins)*

	Importations			Exportations		
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1890
Objets de consommat.	316	[illegible]	[illegible]	261	310	312
Matières brutes	305	[illegible]	[illegible]	206	190	240
Objets manufacturés	[illegible]	[illegible]	[illegible]	104	182	194
Objets divers	551	379	[illegible]	520	366	336
Métaux précieux	10	4	8	18	15	6
Totaux	[illegible]	1.215	[illegible]	1.115	1.094	1.087

Pour les documents statistiques de Belgique, Espagne, Italie, Russie, Suisse, voir le numéro du 25 Septembre 1892

LISTE DES COUPONS ÉCHÉANT EN OCTOBRE 1892 *(Suite)*

DATES du PAIEMENT	DATES du détachement à la COTE	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
15	20	Obligations Daïra-Sanieh 4 % 1890....	2 0/0	»	2 0/0	rue Meyerbeer, 7.
15	20	— Egypte Privilégiée 3 1/2 %	1 3/4 0/0	»	1 3/4 0/0	boulevard des Italiens, 19.
31	31	Mines d'Aguas-Tenidas................	25	24	23.40	boulevard Montmartre, 18 (coup. 4).
		BOURSE DE BORDEAUX				
»	»	Marché aux bestiaux..................	16.25	»	»	215 bis, cours St-Jean.
		BOURSE DE LILLE				
Fin oct.	»	Mines d'Aniche (par douzième).........	58.35	»	»	à Lille.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX

Assemblée générale ordinaire du 3 juin 1892

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PREMIÈRE PARTIE

Exposé général

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter les comptes de l'exercice 1891, et de soumettre à votre approbation le dividende que nous vous proposons de fixer à 59 fr. par action, en augmentation de 50 centimes sur le dividende de 1890.

La plus grande partie de nos entreprises ont continué leur marche progressive et, malgré l'été pluvieux qui, pour certaines exploitations, a restreint les excédents des compteurs, malgré la hausse persistante des charbons, nous aurions été à même d'augmenter notre dividende de 1 franc, si nous n'avions dû faire supporter à cet exercice une charge exceptionnelle.

Il s'agit des gelées de décembre 1890, dont nous vous avions entretenus dans notre dernier rapport, et qui ont nécessité d'importantes réparations à nos conduites de distribution.

Nous avons dû, pour solder ces dépenses réglées en 1891, prélever une somme de 70.000 fr. sur nos bénéfices.

Nous n'avons entrepris, depuis votre dernière réunion, aucune affaire nouvelle, nous avons consacré tous nos soins à l'achèvement et à l'amélioration des exploitations que vous connaissez et que nous allons passer en revue, dans la forme habituelle, en attirant votre attention sur les faits qui méritent d'être signalés.

DEUXIÈME PARTIE

Comptes de l'exercice 1891

Comptes de premier établissement

Les dépenses de premier établissement sont arrêtées au 31 décembre 1891, à la somme de........ 100.708.735 57

A la fin de 1890, ces dépenses étaient de........ 99.590.360 92

présentant une augmentation de.. 1.118.374 65

Cet accroissement, du capital de premier établissement, est le résultat du développement normal de nos nombreuses entreprises.

En effet, si nous exceptons le canal de Saint-Martory et l'affaire de Morlaix, qui se trouvent encore dans la période de construction, ainsi que les sommes consacrées à l'achat des compteurs, qu'aux termes des traités nous donnons en location à nos abonnés, ces dépenses ont été motivées par l'extension de nos conduites de distribution qui, dans la Banlieue de Paris seulement, a atteint 32 kilomètres.

Comptes d'exploitation

1re Section. — *Régie intéressée de Paris*

Produits..........	2.686.805 49
Frais..........	549.178 »
Bénéfices..........	2.137.627 49

en augmentation de 32.460 80 sur ceux de 1890.

Dans sa séance du 28 mars 1892, le Conseil municipal de Paris a voté un projet de loi relatif à l'assainissement et comprenant l'évacuation obligatoire des matières de vidange par les égouts de la ville, ainsi que l'abonnement obligatoire aux eaux.

Ce projet de loi contient un projet de règlement concernant les prix et conditions des concessions des eaux de source.

Il modifie d'une manière plus ou moins sensible les règlements antérieurs.

Nous avons entamé, à ce sujet, des négociations dont le but serait de déterminer, par une convention additionnelle, au mieux des intérêts de la Compagnie, les conditions d'un accord avec la Ville pour l'application du nouveau règlement, en ce qui concerne les abonnements facultatifs.

En ce qui regarde les dispositions du projet de loi, tendant à rendre obligatoire l'abonnement aux eaux dans la Ville de Paris, il doit nécessairement faire l'objet de décisions législatives que nous devons attendre pour entamer, avec la Ville de Paris, toutes négociations utiles pour l'application, en notre qualité de régisseur intéressé, des dispositions nouvelles.

2e Section. — *Exploitation de Lyon et de sa banlieue*

Lyon-Ville :		
Produits..........	1.962.056 44	
Frais..........	393.428 84	
Bénéfices......		1.158.627 61
Lyon-Banlieue :		
Produits..........	194.429 28	
Frais..........	56.424 83	
Bénéfices.....		138.004 45

Le bénéfice total pour Lyon et sa banlieue est de.......... 1.706.632 06

supérieur de 33.969 fr. 31 à celui de 1890.

Nous continuons le service provisoire que la Ville de Lyon nous a confié, jusqu'au moment où elle mettra à exécution le rachat décidé en principe. Nous sommes restés absolument en dehors des projets grandioses soumis actuellement aux délibérations du conseil municipal, car nous sommes toujours persuadés que le service actuel peut être amélioré et complété sans avoir recours à des travaux aussi dispendieux, dont la rémunération nous semble bien aléatoire.

3e section. — *Exploitation de Nantes.*

Produits..........	385.981 20
Frais..........	120.496 24
Bénéfices..........	265.484 96

en augmentation de 16.660 fr. 97 sur le dernier exercice.

Ce résultat, qui dépasse sensiblement la progression normale de cette affaire, nous place dans des conditions avantageuses pour le cas où la Ville de Nantes voudrait user de la cause de rachat, qu'elle peut exercer depuis 1887.

4e section. — *Exploitation de la banlieue de Paris.*

Produits..........	3.858.607 8[illegible]
Frais..........	948.135 6[illegible]
Bénéfices.......	2.910.472 1[illegible]

dépassant de 68.043 fr. 41 ceux de l'année précédente.

Cette importante exploitation a repris sa marche progressive et nous aurions à vous signaler une amélioration plus sensible si la dépense de combustible, conséquence de la hausse des charbons ne dépassait pas de 60.000 francs la dépense de 1890.

Les mesures que nous avons prises depuis plusieurs années pour améliorer la qualité des eaux que nous distribuons dans la banlieue, la construction de grandes usines à Neuilly-sur-Marne et à Méry-sur-Oise et l'affectation, presque en totalité, des usines de Neuilly-sur-Seine, de Saint-Denis et d'Epinay à des services d'arrosage ou à des services industriels, ont paru insuffisantes à certaines communes dont les plaintes ont été accueillies par la commission d'hygiène.

On nous demande aujourd'hui de filtrer les eaux que nous livrons à la consommation, bien que les traités ne nous imposent aucune obligation de ce genre ; la Compagnie est disposée, si les communes consentent à participer à la dépense, à étudier les moyens pratiques de filtration.

Pour faciliter cette étude, nous avons commencé l'installation, à Boulogne-sur-Seine, d'un système de filtration au sable, avec emploi de fer métallique, dont les essais poursuivis avec soin nous ont donné déjà des résultats satisfaisants, que confirment pleinement les applications en cours dans les villes d'Anvers et de Libourne.

5e *Section. — Nice et annexes.*

Nice-Ville :		
Produits : (Eaux de Sainte-Thècle et de la Vésubie)..........	522.023 »	
Produit divers : (Plomberie et location de branchements)..........	46.982 54	
Total des produits......	569.005 54	
Frais d'exploitation.....	137.612 47	
		431.393 07
Annexes de Nice :		
Produits..........	261.925 85	
Frais..........	117.369 17	
Bénéfices..........		144.556 68
Bénéfice total de Nice et des annexes..........		575.949 75

sensiblement égal à celui du dernier exercice.

Nous vous avons annoncé, l'année dernière, que nous avions conclu, avec la municipalité de Nice, des conventions ayant pour objet de mettre fin aux difficultés qui s'étaient élevées entre la ville et nous. Ces conventions ont été définitivement approuvées,

par l'administration supérieure, au commencement de cette année.

L'une des clauses les plus onéreuses du traité de la Vésubie consistait, dans le partage des produits, avec la Ville de Nice, au delà du produit brut de 600.000 fr. que nous allions atteindre.

C'était frapper nos augmentations d'une lourde charge et paralyser pour de longues années, au détriment des deux parties intéressées, le développement de cette affaire.

La Ville a compris que son intérêt, bien entendu, lui commandait de reculer cette limite, en échange d'améliorations dont plusieurs s'imposaient déjà par suite du développement du service urbain, et d'autres sont de nature à imprimer un nouvel essor aux abonnements.

La Compagnie a pris, en conséquence, l'engagement d'exécuter certains travaux répartis sur plusieurs exercices. Elle a consenti, en outre, à une réduction de l'abonnement de la ville, à partir du 1er janvier 1891, et du tarif des eaux continues, moyennant le report au delà de 850.000 fr. du partage des produits bruts.

6e section. — Exploitation d'Arcachon.

Produits	78.158 78
Frais	24.273 62
Bénéfices	53.885 16

Cette exploitation, où les abonnements sont délivrés exclusivement au compteur, s'est ressentie de l'été pluvieux et, malgré une augmentation du nombre des polices, nous avons à enregistrer une légère diminution dans les produits nets.

7e section. — Exploitation de Rouen et annexes.

Rouen-Ville.		
Produits	226.753 73	
Frais	54.022 41	
Bénéfices		172.731 32
Annexes de Rouen :		
Produits	97.266 79	
Frais	40.020 35	
Bénéfices		57.246 44
Le bénéfice total de Rouen et des annexes est de		229.977 76

en augmentation de 19.811 fr. 59 sur l'exercice précédent.

8e section. — Exploitation d'Arras.

Produits	92.462 62
Frais	38.918 84
Bénéfices	53.543 84

en diminution de 4.839 fr. 75 sur le dernier exercice.

Bien que cette entreprise, que nous avons achetée en 1883, rapporte encore 8 52 0/0 du capital de premier établissement, nous constatons depuis trois années ces diminutions que nos efforts n'ont pu arrêter.

La substitution de l'abonnement au compteur à l'abonnement au robinet libre qui, dans toutes nos exploitations, nous a fourni des résultats favorables, nous a donné à Arras, des mécomptes bien inattendus.

Le déclassement de cette ville comme place de guerre n'a pu encore exercer d'influence sur son développement, et nous n'avons pu, jusqu'ici, nous mettre d'accord avec la municipalité sur l'extension du service dans les faubourgs.

9e section. — Exploitation de Rennes.

Produits	265 525 69
Frais	141 999 81
Bénéfices	123 525 88

Nous constatons une nouvelle augmentation de 11.867 fr. 45.

10e section. — Exploitation de Boulogne-sur-Mer.

Produits	198.505 33
Frais	54.400 41
Bénéfices	144.104 92

La diminution de 2 831 fr 11 que nous présente cette entreprise sur l'exercice 1890, paraît être un fait accidentel.

Deux grandes Sociétés industrielles ont trouvé avantageux de se servir des puits artésiens déjà existants, en y installant des pompes élévatoires et leur consommation d'eau a subi une réduction de 6.000 fr. environ que l'accroissement régulier des abonnements domestiques n'a pu compenser qu'en partie.

11e section. — Exploitation de Lisieux.

Produits	27.356 82
Frais	8.240 91
Bénéfices	19.115 91

en augmentation de 883 fr. 77.

12e section. — Exploitation d'Ancenis.

Produits	5.838 05
Frais	3.706 14
Bénéfices	2.131 91

en augmentation de 780 fr. 86 sur 1890.

13e section. — Exploitation de Toulon.

Produits	187.551 93
Frais	52.081 57
Bénéfices	135.470 36

excédant de 29.670 fr. 66 les bénéfices de l'exercice précédent.

14e section. — Exploitation de Villefranche (Rhône).

Produits	41.177 20
Frais	9.626 97
Bénéfices	31.550 23

Augmentation de 1.439 fr. 70.

15e section. — Exploitation du canal de Saint-Martory (Haute-Garonne).

Produits	78.964 15
Frais	52.980 04
Bénéfices	25.984 11

supérieurs de 1.172 fr. 34 à ceux de l'exercice précédent.

Les 85 kilomètres de canaux secondaires, que la Compagnie avait pris l'engagement d'exécuter dans les zones obligatoires et dont l'achèvement donnera droit à une subvention de l'Etat de 200.000 fr., sont aujourd'hui très avancés.

Tous les projets ont reçu l'approbation ministérielle, et le réseau, commencé en avril 1891, sera terminé dans le courant de cette campagne. Mais, les propriétaires ayant droit à un délai de deux ans pour aménager leurs terrains, l'augmentation ne commencera à être appréciable qu'à partir de l'exercice 1893.

Nous étudions en même temps les travaux à exécuter dans les autres zones, qui ne deviendront obligatoires, aux termes du cahier des charges, que lorsque les souscriptions recueillies assureront au capital un intérêt de 6 0/0.

Cette exploitation, qui ne peut donner lieu à aucun mécompte, à raison des circonstances exceptionnelles dans lesquelles notre Compagnie s'en est chargée, assurera certainement aux capitaux employés un revenu rénumérateur.

16e section. — Exploitation de Morlaix.

Produits	15.297 79
Frais	4.403 14
Bénéfices	10.894 65

Cette exploitation ne comprend que huit mois et demi, du 15 mai au 31 décembre 1891.

17e section. — Affaires en participation.

Semur et Melun .	
Le bénéfice de 1891 est de	20.501 28
Celui de 1890 était de	19.243 35
Augmentation	1.257 93

Comptes divers. — Frais généraux Obligations

Les comptes divers présentent un solde débiteur de 155.299 fr. 80.

Conformément à l'article 51 des statuts, un prélèvement annuel, sur les bénéfices, de 88.000 fr. assure l'amortissement des actions.

Le service des obligations comprend, comme d'habitude, l'amortissement et l'intérêt il figure au bilan pour la somme de 3 020 006 fr 66

Suivant vos autorisations antérieures, 2 402 obligations 4 0/0 (2e série) ont été émises, en 1891, au cours moyen de 494 fr. 18

Les frais généraux atteignent 451 670 fr 97, en augmentation de 18.082 fr. 85 sur l'exercice précédent.

Cette augmentation provient notamment d'une indemnité spéciale accordée, aux employés chargés de famille, à l'occasion des froids exceptionnels de l'hiver 1890-91.

TROISIÈME PARTIE

Produits bruts d'exploitation		11.709.513 13
Frais d'exploitation		3.417.960 58
Reste pour bénéfices des exploitation		8.291.552 55
dont il convient de retrancher :		
Frais généraux	451.670 97	
Intérêts et amort. des obligations	3.020.006 66	
Remboursement des actions	88.000 »	
Report à 1892	11.874 92	
Ensemble		3.571.552 55
Reste disponible		4.720.000 »

Nous vous proposons, en conséquence, de fixer le dividende de 1891 à 59 fr. par action.

Il a déjà été distribué, au 1er janvier dernier un acompte de 20 fr., à titre d'intérêt, aux actions de capital ; le complément, soit 39 fr., serait soldé à partir du 1er juillet prochain, sous la déduction des impôts établis par les lois de finances, tant aux actions de capital qu'aux actions de jouissance.

Aux termes de l'article 21 des statuts, l'ordre de roulement désigne comme administrateurs sortants :

Sir Edw Blount,
MM. J. Stern,
Le Comte Reille,

qui, statutairement sont rééligibles.

Vous aurez enfin à nommer la Commission de vérification des comptes prescrite par l'article 37 des statuts ; elle se composait de :

MM. A. Langlois,
E. de Bammeville,
De Marcheville.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES

pour l'exercice 1891

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que l'assemblée générale du 23 mai 1891 a bien voulu nous confier.

Il résulte de l'examen des livres de la Société que les chiffres du bilan et du compte de profits et pertes qui nous sont présentés, concordent exactement avec les écritures.

Nous avons constaté également la bonne tenue et la parfaite régularité de la comptabilité.

Les vérifications auxquelles nous avons procédé, soit à la caisse des espèces, soit à la caisse des titres, nous ont donné la preuve que ces deux services fonctionnent régulièrement.

Le compte de premier établissement s'élève au 31 décembre 1891, à 100.708.735 fr. 57, et présente, sur le chiffre de l'exercice antérieur, une augmentation de 1.118.374 65, due, en presque totalité, aux dépenses faites pour l'extension de la canalisation et l'établissement de nouveaux compteurs.

L'affaire de Morlaix est entrée en exploitation dans le courant de l'année.

Parmi les comptes débiteurs, celui de la maison Chabefort et Saint-Olive, de Lyon, figurant pour 477.481 fr. ; ce compte a présenté, comme d'habitude, un mouvement assez important et ne donne lieu à aucune observation.

Les abonnements à recouvrer, qui s'élevaient, au 31 décembre, à 2.405.423 fr. 31, se trouvent réduits, au 30 avril, à 649.702 fr. 46 ; ce compte a pour contre-partie, au passif du bilan, une réserve pour liquidation d'abonnements de 278.864 fr. 02.

Comme les années précédentes, il a été procédé à l'amortissement des actions et obligations d'après les bases que vous avez approuvées.

Nous avons également constaté avec satisfaction l'amortissement d'une somme de 69.837 fr. 40, représentant les dépenses exceptionnelles occasionnées par les gelées de l'hiver 1890-91.

Presque toutes les exploitations ont donné des augmentations de produits, de sorte que le bénéfice disponible, après déduction des sommes nécessaires au service des obligations, aux frais généraux et aux divers amortissements, s'élève à 4.720.000 fr., chiffre qui permet à votre Conseil d'administration de vous proposer une augmentation de dividende de 0 fr. 50.

Le bilan et les comptes étant régulièrement dressés, nous avons l'honneur de vous en demander l'approbation.

Le rapporteur,

Signé : DE MARCHEVILLE.

Résolutions adoptées par l'Assemblée

I

L'Assemblée générale approuve le rapport du Conseil d'administration et les comptes de recettes et dépenses pour l'exercice 1891, et fixe à 59 fr. le dividende de 1891.

II

L'Assemblée générale réélit :
Sir Edw. Blount,
MM. J. Stern,
le comte Reille,
administrateurs sortants.

III

L'Assemblée générale réélit :
MM. A Langlois,
E. de Bammeville,
de Marcheville,
pour faire partie de la Commission des comptes de 1892.

ÉTAT DE FRIBOURG (SUISSE)

Émission de 34.682 Obligations de 500 Francs

REMBOURSEMENT 75 ANS. — INTÉRÊT ANNUEL 15 FRANCS

EMPRUNT APPROUVÉ PAR LE GRAND CONSEIL DE L'ÉTAT

Le paiement des intérêts et le remboursement à 500 francs s'effectueront **sans retenue** *d'aucune sorte :*
à FRIBOURG ET PRINCIPALES VILLES, *en monnaie suisse ;*
à PARIS, *en monnaie legale française.*
(Voir au prospectus les articles de la convention.)

La dette de l'État de Fribourg qui était, en 1878, de Fr. 46.886.300, était réduite, fin 1891, à Fr. 21.865.000.
Le produit du présent Emprunt est destiné à développer la Caisse d'amortissement de l'Etat, et à lui permettre de faire les opérations hypothécaires.

Souscription le ***Mardi 11 Octobre 1892.***

Obligation libérée à la répartition.	450f »	Jouissance 15 oct. 1892.
— libérée successivement.	453.50	

En souscrivant....	50f »	Du 5 au 10 janv. 1893.	150f »
A la Répartition...	150 »	Du 5 au 10 avril 1893.	153.50

Intérêts anticipés à 3 %. — Intérêts de retard à 5 %.

Titres définitifs au port^r ou nomin. délivrés à partir du 15 décembre 1892.

A PARIS. Au **CRÉDIT ALGÉRIEN ;** à la **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.**
Dans les DÉPARTEMENTS : Dans agences, bureaux de quartier et chez les correspondants des deux Etablissements ; à la SOCIÉTÉ MARSEILLAISE, à MARSEILLE.
En SUISSE. *(Voir prospectus.)*

Réduction proportionnelle — la cote officielle sera demandée.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 16 au 22 septembre...	13.895
— depuis le 1er janvier 1892.	394.475
— — 1891.	162.780
Différence en faveur de 1892.	231.695

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864
(Capital : 120 millions
SIÈGE SOCIAL : 54 et 56, r. de Provence, PARIS

Comptes de Chèques...........	1/2 0/0
— à sept jours de préavis.	1 0/0
Dépôts à échéance fixe :	
de 1 an à 23 mois,..........	2 1/2 0/0
de 2 ans à 47 mois..........	3 1/2 0/0
de 4 ans à 5 ans............	4 0/0

Ordres de Bourse. — Garde de Titres. — Paiement de Coupons. — Encaissement d'Effets et Factures. — Envois de Fonds (Province et Etranger). — Avances sur Titres. — Billets de Crédit circulaires.

Renseignements sur toutes les valeurs et sur tous les tirages.

COMPie DES TABACS DE PORTUGAL

VENTES du 2e Exercice (1er Avril 1892)

Ventes de Septembre.	k^os 160.138	p^r R^s 619:83.020
— mois précéd^ts.	764.680	3.003:297.375
Total...	k^os 924.818	p^r R^s 3.623:128.395

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Tirage du 5 octobre 1892

Obligations Foncières de 400 fr. 3 0/0 — 1877.

Le nº 504132 sera remboursé par **100.000** fr.
Le nº 241274 par **50.000** fr.
Les nºs 548821, 573408, chacun par **10.000** fr.
30 autres numéros ont été appelés au remboursement à **1.000** fr.

Obligations Communales de 500 fr. 3 0/0 — 1879.

Le nº 78851 sera remboursé par **100.000** fr.
Le nº 470994 par **25.000** fr.
Les nºs 73578, 312595, 414531, 543375, 586454, 969227, chacun par **5.000** fr.
15 autres numéros ont été appelés au remboursement à **1.000** fr.

Obligations Communales de 500 fr. 3 0/0 — 1880

Le nº 725117 sera remboursé par **100.000** fr.
Le nº 867066 par **25.000** fr.
Les nºs 134247, 152947, 154082, 293678, 516230, 867613, chacun par **5.000** fr.
15 autres numéros ont été appelés au remboursement à **1.000** fr.

Obligations Communales de 400 fr. 3 0/0 — 1891

Le nº 450920 sera rembourse par **100.000** fr.
Le nº 169978 par **10.000** fr.
Le nº 351206 par **5.000** fr.
20 autres numéros ont été appelés au remboursement à **1.000** fr.

La liste complete des numéros sortis sera insérée dans le *Bulletin Officiel des Tirages du Credit Foncier*, du 6 octobre (Abonnement janvier-juillet, 1 fr. par an Paris et Departements. — 2 fr. Etranger, contre envoi en timbres-poste).

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

TÉLEGRAPHES SOUS-MARINS

Société anonyme
Au Capital de 11.000.000 de francs

MM. les obligataires de la Société Française des Télégraphes Sous-Marins sont informés que le coupon nº 3 des obligations échéant le 1er novembre sera mis en paiement à partir de cette date, aux caisses de la Banque Internationale de Paris, 3 et 5, rue Saint-Georges, à raison de :

Net 12 fr. pour les titres nominatifs
— 11 fr. 5354 — au porteur

Le second tirage semestriel des obligations aura lieu le 15 octobre courant, à 3 h. 1/2, au siège social, 32, rue Caumartin.

Les 42 obligations sorties seront remboursées au pair, sous déduction des impôts établis par les lois de finances, à partir du 1er novembre prochain, aux caisses de la Banque Internationale de Paris, 3 et 5, rue St-Georges.

COMPAGNIE FRANÇAISE

DES MINES D'AGUAS TENIDAS

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que l'acompte de 25 fr., à valoir sur le dividende de l'Exercice 1892, leur sera payé contre remise du coupon nº 4, au siège social, 18, boulevard Montmartre, tous les jours non fériés, de 2 h. à 4 h., à dater du 31 octobre courant.

Déduction faite de l'impôt établi par les lois de finances, qui est de :
1 fr. » par action nominative,
1 fr. 60 par action au porteur,
le montant du coupon s'élève à :
24 fr. » par action nominative,
23 fr. 40 par action au porteur.

COMPAGNIE FRANÇAISE
DES CHEMINS DE FER DE LA

PROVINCE DE SANTA-FÉ

MM. les Obligataires sont informés que le Concordat accordé par ses créanciers à la Société étant passé en cas de force de chose jugée le *1er octobre*, le délai prévu audit Concordat pour la demande d'obligations nouvelles, en échange d'obligations anciennes, expirera le **1er novembre prochain.** Des formules de demande d'échange sont à la disposition des Obligataires à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, et au siège de la Société, 64, rue Caumartin.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU

SUD DE LA FRANCE

66, rue de la Chaussée-d'Antin

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les obligataires que le montant du **coupon nº 10** des obligations de la Compagnie échéant le **15 octobre 1892** est fixé comme suit :

Titres au porteur 6 fr. 79 (impôts déduits)
Titres nominatifs 7 fr. 20 (impôts déduits)

Le paiement aura lieu :

A PARIS :

A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire ;
A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 54, rue de Provence ;
A la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, 50, Chaussée-d'Antin ;
Au Comptoir National d'Escompte, 14, rue Bergère.

A MARSEILLE :

A la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, 63, rue Paradis.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Situation au 31 août 1892

ACTIF

Especes :		
Au siège social........	7.227.854 96	8.105.171 86
A la Banque de France.	877.316 90	
Fonds disponibles dans les Banques		
France..............	2.126.635 29	7.256.963 15
Etranger............	5.130.327 86	
Coupons à encaisser........		519.015 89
Agents de change........		1.184.993 65
Effets à recevoir :		
France..............	83.213.062 46	87.024.778 67
Etranger............	3.811.716 21	
Reports........		9.599.632 75
Rentes, actions et obligations........		4.988.542 15
Avances :		
Sur Titres..........	6.925.260 42	9.457.080 34
Sur Garanties........	2.531.819 92	
Comptes courants........		18.411.769 40
Crédits d'acceptations garantis........		4.054.335 53
Frais généraux :		
Semestre écoulé........	» »	218.327 22
Semestre en cours......	218.327 22	
Immeuble social........		3.146.394 76
Versement non appelé........		45.000.000 »
Total de l'actif.....		198.967 005 37

PASSIF

Capital........		60.000.000 »
Fonds de réserve :		
Statutaire..........	6.000.000 »	6.500.000 »
Extroordinaire........	500.000 »	
Comptes de dépôts :		
A vue..........	47.434.610 33	63.889.657 20
A préavis.	16.455.046 87	
Comptes courants :		
France..........	54.352.787 56	61.514.772 77
Etranger..........	7.161.985 21	
Agents de change........		» »
Acceptations à payer :		
Sur garanties........	4.054.335 53	4.715.711 43
Sur provisions........	661.375 90	
Divers........		390.857 83
Réescompte du portefeuille........		259.662 »
Intérêts et dividendes		
Antérieurs rest. à payer	54.750 »	654.750 »
Acompte exercice 1892.	600.000 »	
Profits et pertes :		
Solde du semest. écoulé.	388.454 28	1.041.595 14
Semestre en cours.....	653.140 86	
Total du passif.....		198.967.005 37
Effets à échoir en portefeuille........		87.024.778 67
Effets en circulation avec l'endossement de la Société........		5.788.000 »
		93.812.778 67

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 40. — 2e volume. ‖ BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS ‖ Dimanche 16 Octobre 1892.

BELGIQUE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	29.457	kil. carrés
Population totale (31 décembre 1880)	5.520.000	habitants
— (31 décembre 1890)	6.147.041	—
— par kil. carré en 1880	187	—
— — en 1890	208	—
Armée. Pied de paix	3.360	officiers
— —	45.284	soldats
— —	9.055	chevaux
— Pied de guerre (environ)	221.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	4.526	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	153	—
— par million d'habitants	742	—
Télégraphes. Long. des lignes	6.868	—
— — des fils	35.934	—
— — — par mill. d'hab.	5.890	—
Dépêches transmises en 1890	8.074.057	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En francs*)

Dette publique du royaume	2.250.926.274	francs
— Moyenne par habitant	370	—
Dépenses militaires	51.225.082	—
— Moyenne par habitant	8.4	—
Dépenses totales du budget	339.502.686	—
— Moyenne par habitant	55.2	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887 Imp. tot.	1.431.900.000 fr.	1887 Exp. tot.	1.240.600.000 fr.
1888 —	1.534.400.000 »	1888 —	1.243.700.000 »
1889 —	1.556.400.000 »	1889 —	1.458.500.000 »
1890 —	1.835.400.000 »	1890 —	1.289.300.000 »
1891 —	1.547.000.000 »	1891 —	1.314.000.000 »
1892 (8 mois)	930.504.000 »	1892 (8 mois)	793.957.000 »

ESPAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie (Espagne continentale)	492.230	kil. carrés
Population — (31 déc. 1884)	16.654.895	habitants
— — (31 déc. 1887)	16.955.000	—
— par kil. carré en 1884	32	—
— — en 1887	34	—
Armée. Pied de paix (environ)	135.000	off. et sold.
— Pied de guerre (environ)	805.000	—
Chemins de fer (Réseau total)	9.835	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	20	—
— par million d'habitants	578	—
Télégraphes. Long. des lignes	33.541	—
— des fils	77.250	—
— par million d'habitants	4.544	—
Dépêches transmises en 1890	1.653.000	dépêches

BUDGET DE 1891-92 (*En pesetas = 1 franc*)

Dette publique du royaume	6.207.027.042	Pesetas
— Moyenne par habitant	365	—
Dépenses militaires	146.220.530	—
— de la marine	32.088.598	—
Total pour la guerre et la marine	178.309.128	—
Moyenne par habitant	10.5	—
Dépenses totales du budget	810.663.413	—
— Moyenne par habitant	47.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887 Imp. tot.	811.200.000 Pes.	1887 Exp. tot.	722.200.000 Pes.
1888 —	716.100.000 —	1888 —	763.100.000 —
1889 —	743.531.458 —	1889 —	790.328.272 —
1890 —	810.062.842 —	1890 —	824.785.335 —
1891 —	862.335.075 —	1891 —	854.965.180 —
1892 8 mois	540.62[illegible].300 —	1892 8 mois	477.717.651 —

ITALIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	286.588	kil. carrés
Population (31 déc. 1890)	30.158.408	habitants
— (31 déc. 1891)	30.347.291	—
— — par kil. carré	105	—
Armée. Pied de paix	14.508	officiers
—	261.4[illegible]	soldats
— Pied de guerre	2.844.370	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	13.702	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	50	—
— par million d'habitants	518	—
Télégraphes. Longueur des lignes	37.153	—
— — fils	139.[illegible]	—
Longueur des fils par million d'hab.	4.615	—
Dépêches transmises en 1891	8.283.[illegible]	dépêches

BUDGET 1891-1892 (*en Lire = 1 fr.*)

Dette Consolidée	9.062	millions
Dettes diverses	2.[illegible]	—
Total de la Dette du royaume	11.[illegible]	—
Moyenne de la dette par habitant	384	lire
Dépenses militaires totales	2[illegible]1	millions
— (marine)	111	—
Total guerre et marine	[illegible]	—
Moyenne par habitant	12	lire
Dépenses totales du budget	1.781	millions
Moyenne par habitant	58	lire

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887 Import. tot.	1.690	millions	Export. totales	1.109	millions
1888 —	1.241	»	—	967	»
1889 —	1.440	»	—	1.005	»
1890 —	1.377	»	—	962	»
1891 —	1.176	»	—	940	»
1892 (8 mois)	716	»	1892 (8 mois)	612	»

RUSSIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Russie d'Europe	4.889.062	kil. carrés
Population — — (1889)	114.378.520	habitants
— moyenne par kil. carré	23	—
Superficie de la Pologne russe	127.319	kil. carrés
Population — — (1890)	8.256.562	habitants
— moyenne par kil. carré	65	—
Armée. Pied de paix	30.561	officiers
— —	787.372	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **paix**	818.033	combattants
—	155.537	chevaux
Pied de **guerre** (non compris l'armée territoriale et les troupes cosaques de défense nationale comprenant plus de 5 millions d'hommes)	49.739	officiers
	2.371.007	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **guerre**	**2.420.746**	combattants
—	835.863	chevaux
Chemins de fer : Réseau total d'Europe	28.327	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	5.6	—
— par million d'habitants	302	—
Télégraphes : Longueur des lignes	124.934	—
— Longueur des fils	290.990	—
— — par million d'hab.	3.098	—
Nombre total des dépêches en 1889	11.071.582	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En roubles : 4 francs*)

Dette publique de la Russie et de la Pologne Russe en 1891 :

Roubles-métal	1.008.118.110	r. métal
Roubles-crédit	2.845.291.000	r. papier
Florins Hollande	14.100.000	fl. Holl.
Livres sterling	21.997.900	liv. st.
Francs	1.045.984.000	francs
Total de la Dette publique en francs	**16.059.177.940**	—
Moyenne par habitant	142	—
Dépenses du Ministère de la Guerre	228.907.132	roubles
— — Marine	47.882.233	—
Total de la Guerre et Marine	**276.789.365**	—
Moyenne par habitant	2.3	

COMMERCE EXTÉRIEUR (*En millions de roubles*)

	Importations Europe	Asie	Total		Exportations Europe	Asie	Total
1886	393	45	438	1886	453	35	488
1887	344	49	393	1887	585	37	622
1888	344	47	391	1888	747	46	793
1889	387	50	437	1889	705	61	766
1890	375	41	416	1890	637	77	704
1891	»	»	380	1891	»	»	721
1892	(6 mois)		208	1892	(6 mois)		166

SUISSE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Confédération	41.346	kil. carrés
Population (1er décembre 1880)	2.846.102	habitants
— (1er décembre 1888)	2.917.754	—
— par kil. carré (1880)	69	—
— — (1888)	71	—

Armée fédérale. *Effectif en 1891 :*

Pied de Guerre — Armée régulière	12[illegible]	combattants
Pied de Guerre — Landwehr	80.[illegible]	—
Pied de Guerre — Landsturm	[illegible]	—
Total de l'effectif	[illegible]	—
Chemins de fer. (Réseau total)	3.007	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	73	—
— par million d'habitants	1.056	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.200	—
Long. des fils	18.[illegible]	—
— — par million d'hab.	[illegible]	—
Dépêches transmises en 1890	3.824.000	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en francs*)

Dette publique de la Confédération		francs
Moyenne par habitant		—
Dépenses militaires totales	27.111.079	—
Moyenne par habitant	9	—
Total des dépenses [illegible]	72.221.019	—
Moyenne par habitant	24	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*millions de francs*)

1887 Importations totales	837	1887 Exportations totales	671
1888 — —	[illegible]	1888 — —	673
1889 — —	[illegible]	1889 — —	711
1890 — —	[illegible]	1890 — —	703
1891 — —	912	1891 — —	[illegible]

Pour les documents statistiques de France, Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie & Hollande, voir le numéro du 9 Octobre 1892.

LISTE DES COUPONS ÉCHÉANT EN OCTOBRE 1892 *(Suite)*

DATES du PAIEMENT	DATES du détachement à la COTE	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
15	15	Gaz de Mulhouse.....................	80 »	76 20	72 70	rue Caumartin, 39 (coup. 46).
15	15	— — (jouissance)..........	72 50	69 30	66 60	— —
15	15	Actions Commentry-Fourchambault...	17 50	16 80	16 30	place Vendôme, 16 (coup. 65).
15	15	— Chalets de Commodité.........	12 50	»	12 50	rue de Richelieu, 92 (coup. 5).
		BOURSE DE LILLE				
Fin oct.	»	Mines de Lens.....................	300 »	»	»	à Lille.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE

MADRID A SARAGOSSE ET A ALICANTE

Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires tenue à Madrid le 24 septembre 1892

RÉSOLUTIONS VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

I

L'Assemblée générale extraordinaire, expressément convoquée à cet effet, confère au Conseil d'Administration les pouvoirs les plus étendus pour mettre à exécution la résolution suivante :

La Compagnie, usant de la faculté que lui donne l'article 159 du Code de commerce, déclare se soumettre aux prescriptions de ce Code et modifier ses Statuts en tout ce qui est contraire aux prescriptions dudit Code.

II

Comme conséquence de la résolution antérieure, l'Assemblée générale extraordinaire adopte les modifications des articles 1, 2, 5, 7, 8, 9, 15, 18, 20, 26, 37, 39, 50, 52, 53, 55, 58, dans les termes ci-après et approuve la suppression des articles 59 et 60.

Article premier. — La Compagnie des Chemins de fer de Madrid à Saragosse et à Alicante, constituée par actes authentiques des 27 septembre et 31 décembre 1856 et du 10 janvier 1857 et autorisée définitivement par décret royal du 26 janvier 1857, se soumet, pour l'avenir, comme Compagnie anonyme, aux prescriptions du Code de commerce et aux présents Statuts.

Art. 2. — Cette Société a pour objet :

1° La construction et l'exploitation des concessions de Chemins de fer obtenues ou achetées par elle et de celles qu'à l'avenir elle obtiendrait, acquerrait ou prendrait à bail, par voie de fusion ou autrement ;

2° Tous services de transport par terre et par eau qui pourraient être établis par correspondance avec les Chemins appartenant à la Société ou affermés par elle, sous réserve de tous privilèges et concessions déjà accordés ;

3° La jouissance et l'exploitation de tous terrains, forêts, mines, usines métallurgiques, fabriques de machines ou autres qui pourraient être concédés à la Société, pris à bail ou achetés par elle, et qui serviraient à l'exploitation des Chemins de fer appartenant à la Compagnie, laquelle ne devra toutefois entreprendre ces affaires qu'autant qu'il y aura nécessité pour elle.

Art. 5. — La durée de la Société sera celle de la plus longue des concessions qu'elle exploite et qui doivent faire retour à l'Etat.

Art 7. — Le capital social est actuellement de 676.400.000 réaux ou 178 millions de francs, représenté par 356.000 actions de 1.900 réaux ou 500 fr. chacune. Après l'accomplissement des résolutions des Assemblées générales des 24 mai 1891 et 22 mai 1892, prises en exécution du traité passé par acte authentique, le 2 juin 1891, avec la Compagnie de Tarragone à Barcelone et France, le capital social pourra être augmenté ou réduit par des résolutions de l'Assemblée générale dans les conditions et dans les cas fixés par les lois.

Chaque action donne droit à une part proportionnelle dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices.

Les actions seront libellées de manière à pouvoir être négociées à la fois sur les places d'Espagne et de France.

Indépendamment des actions, il pourra être créé des obligations dans les conditions fixées par le Code de commerce.

Art. 8. — Peuvent être Actionnaires les Espagnols et les étrangers.

Art. 9. — Si l'on émettait de nouvelles actions, le Conseil d'Administration fixerait la proportion des versements à effectuer.

Les actions seront au porteur aussitôt qu'il ressortira de l'inscription faite sur les titres qu'un versement de 50 0/0 de leur valeur totale a été effectué, conformément aux prescriptions de l'article 164 du Code de commerce; elles seront détachées d'un registre à souche, numérotées corrélativement et signées par deux Administrateurs, ou par un Administrateur et un Délégué du Conseil et frappées du timbre de la Compagnie.

Elles pourront être cotées et négociées officiellement dans toutes les Bourses de l'Espagne et seront assimilées aux effets publics.

Art. 15. — Les actions libérées de 50 0/0, dont les versements postérieurs n'auront pas été effectués aux époques fixées, deviendront nulles de plein droit, sans qu'il soit besoin d'aucune déclaration ni intervention d'un juge, ni d'une autorité quelconque.

Le Conseil d'Administration est autorisé à en effectuer la vente à l'époque et dans la forme qu'il croira convenable, par l'intermédiaire d'un agent de change, en créant à cet effet des titres par duplicata en remplacement des anciens qui seront annulés.

Les numéros desdites actions seront publiés quinze jours avant la vente dans la *Gazette de Madrid* et dans les journaux de Paris désignés par le Conseil d'Administration.

Le produit obtenu par la vente des actions annulées servira d'abord au paiement des sommes dont la Compagnie est à découvert; l'excédent, s'il y en a, appartiendra au propriétaire desdites actions annulées sous déduction toutefois des intérêts à 6 0/0 l'an, pour le temps couru depuis l'expiration desdits délais jusqu'au jour de la vente.

Si, avant la vente des actions annulées, le propriétaire de ces actions demande à les racheter, le Conseil d'Administration pourra déférer à sa demande, mais à la charge, par ledit propriétaire, de tenir compte de l'intérêt à 6 0/0 pour tout le temps qu'aura duré le retard.

Art. 18. — Les affaires de la Compagnie seront administrées par un Conseil composé de vingt membres, dont moitié au moins devront être Espagnols.

Les membres du Conseil seront nommés par l'Assemblée générale et leurs pouvoirs dureront cinq années.

Chaque Administrateur devra être propriétaire de cent actions, qui seront inaliénables pendant la durée de ses fonctions. Ces actions seront déposées dans la Caisse de la Société ou toute Caisse à Paris qui sera désignée par le Conseil d'Administration comme il est dit à l'article 10.

Art. 20. — Le Conseil se renouvellera tous les ans par cinquième.

Le renouvellement se fera par ordre d'ancienneté. Les membres sortants pourront toujours être réélus.

Art. 26. — Dans les limites fixées par la loi, le Conseil est investi, pour la gestion des affaires de la Société des pouvoirs les plus étendus, savoir :

c) Il règle l'emploi des fonds de réserve et détermine le placement des fonds disponibles.

h) Il contracte, sauf l'autorisation préalable de l'Assemblée, tous les emprunts nécessaires aux opérations de la Société.

Art. 37. — L'Assemblée générale sera constituée et pourra valablement délibérer toutes les fois que les Actionnaires présents ou représentés seront au nombre de soixante-seize au moins et réuniront entre eux le dixième du capital social, excepté dans les cas où les lois en vigueur en disposent autrement.

Art. 39. — L'Assemblée sera présidée par le président du Conseil d'administration ; à son défaut, par l'un des vice-présidents ; en cas d'absence, par l'Administrateur désigné par le Conseil pour le remplacer.

Les deux plus forts Actionnaires présents rempliront les fonctions de scrutateurs ; en cas de refus, ces fonctions seront remplies par les deux Actionnaires venant immédiatement après sur la liste.

Le président et les scrutateurs désigneront le secrétaire.

Art. 50. — Il sera pourvu à l'amortissement des actions par une allocation proportionnelle au capital nominal et par l'intérêt des actions successivement remboursées.

La désignation des actions à amortir aura lieu au moyen d'un tirage au sort qui se fera publiquement à Madrid, chaque année, aux époques et dans la forme qui seront déterminées par le Conseil d'administration.

Les porteurs des actions désignées par le tirage au sort pour être remboursées, recevront, en numéraire, le capital versé sur leurs actions avec les intérêts et les dividendes jusqu'au jour indiqué pour le remboursement, et, en échange de leurs actions primitives, des actions spéciales au porteur ou coupons de jouissance. Ces actions donneront droit à une part proportionnelle dans le partage des 95 0/0 des bénéfices mentionnés dans l'article 47.

Les porteurs de ces actions de jouissance conserveront les mêmes droits que les porteurs des actions non amorties, sauf l'intérêt de 6 0/0 sur le capital remboursé de leurs actions, auxquels ils n'auront plus droit.

Les numéros de ces actions désignées par le sort seront publiés comme il est dit à l'article 13.

Le remboursement du capital de ces actions sera effectué à Madrid et à Paris, à partir du 1[er] jan-

r de l'année suivante, aux Caisses désignées par rticle 10.

Art. 52. — Si l'expérience fait reconnaître la connance d'apporter quelques modifications ou additions aux présents Statuts, l'Assemblée générale est torisée à y pourvoir dans la forme prescrite par articles 26 et 42.

Art. 53. — La Société sera dissoute de plein droit l'expiration de sa durée telle qu'elle est fixée par rticle 5.

Art. 55. — La dissolution de la Société pourra e également prononcée par décision de l'Assemée générale, avant l'expiration du terme fixé pour durée, en cas de perte de la moitié du capital cial et des fonds de réserve.

Art. 58. — Quand la dissolution aura été prononcée, l'avoir social sera réalisé en valeurs effectes; toutes les sommes appartenant à des tiers ront remboursées; tous les comptes et dépenses ront liquidés; ce qui restera ensuite sera distrié entre les Sociétaires au prorata des actions 'ils possèdent.

III

L'Assemblée générale extraordinaire, confirmant quatrième résolution adoptée par l'Assemblée gérale du 22 mai 1892, confère au Conseil d'administration les pouvoirs les plus étendus pour emunter les sommes nécessaires à l'exécution des gagements de la Compagnie, soit par l'émission obligations, dont le type d'intérêt, ainsi que les pothèques ou garanties y affectées telles qu'elles nt énumérées dans l'article 186 du Code de comerce, seront fixés par le Conseil d'administration, it de tout autre manière qui lui paraîtrait plus nvenable.

HEMINS DE FER DE L'EST ALGÉRIEN

Actions. Coupon n° 33

ctions nominatives 14 fr. 40
ctions au porteur.. 13 fr. 73 (impôts déds.)

Payable le 15 novembre 1892 :

PARIS : A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire.

N ALGÉRIE : A la Banque de l'Algérie; à la Compagnie Algérienne et à l'Agence du Crédit Lyonnais, à Alger.

COMPAGNIE UNIVERSELLE DU

CANAL MARITIME DE SUEZ

AMORTISSEMENT

nzième tirage des Bons de coupons consolidés d'intérêts arriérés d'actions

Le onzième tirage d'amortissement des ons de coupons consolidés aura lieu le **mercredi 2 novembre**, à une heure, rue Charras, 9, à Paris.

Ce tirage comprendra trois cent quatrengt-trois titres (383), qui seront rembours à partir du 15 novembre suivant, à la aisse de la Compagnie, à raison de **85** francs n, sous déduction de la taxe de 4 % applible au principal des titres amortis.

Coupons consolidés d'intérêts arriérés d'actions

Paiement du **18**e coupon

Les porteurs de titres de Coupons consolis sont prévenus que le coupon (de **4** fr. **25**) **18**, échéant le 15 novembre 1892, sera yé, à partir du **mardi 15 novembre**, au ège administratif de la Compagnie, rue harras, n° 9, et chez les correspondants.

Par application de la loi du 26 décembre 90 et des dispositions non abrogées des lois érieures sur les Sociétés étrangères, ce upon subira une retenue de 0 fr. 289 (deux nt quatre-vingt neuf millièmes).

La Compagnie escompte, à sa caisse de Pas, depuis le 12 octobre, à raison de 3 % n, le 18e coupon des Coupons consolidés intérêts arriérés d'actions échéant le 15 noembre 1892.

SOCIÉTÉ DES IMMEUBLES DE FRANCE

Société Anonyme. — Capital : **15** Millions
SIÈGE SOCIAL : 64, RUE DES PETITS-CHAMPS — PARIS

OBLIGATIONS FONCIÈRES

Tirages du 10 Octobre 1892

TITRES REMBOURSABLES A 1.000 FRANCS

à partir du 10 Novembre prochain

7.149	47.921	90.185	108.976	121.182	136.648
10.961	49.114	91.710	110.957	123.870	141.876
20.039	65.459	95.003	112.722	124.177	145.847
33.482	67.078	97.869	117.568	130.420	148.191
37.999	72.952	98.450	118.576	131.339	
44.868	89.187	102.865	121.103	136.538	

Le Dix-Neuvième Tirage aura lieu le 10 Janvier 1893

OBLIGATIONS DE 500 FR. 4 %

333	17.229	29.203	46.541	70.964	88.065
1.485	17.495	31.303	47.559	71.511	88.568
2.348	17.601	31.967	48.034	72.642	88.710
3.718	17.994	32.018	49.118	74.032	89.687
4.779	18.245	32.476	51.093	74.104	89.981
4.897	18.709	33.255	53.054	74.737	91.393
5.780	19.907	34.210	55.154	75.300	92.352
5.905	20.695	35.153	60.067	78.879	92.504
6.083	20.771	35.478	62.191	79.856	92.558
8.840	20.945	35.999	63.850	81.285	92.852
9.337	21.980	36.392	63.907	81.666	94.508
10.782	22.992	38.462	64.227	82.191	94.712
10.840	23.277	40.900	64.675	82.731	96.547
13.712	23.562	41.260	66.557	82.735	96.602
14.081	24.814	43.062	65.727	85.139	97.207
14.865	26.640	43.271	67.631	85.214	97.230
15.612	26.946	43.273	68.359	87.141	97.501
16.675	27.563	45.703	70.587	87.825	98.377

Les Obligations **4** % ci-dessus sont remboursables au pair à partir du 10 Novembre prochain.

Le Deuxième Tirage aura lieu le 10 Avril 1893

EMPRUNT NORVÉGIEN 3 ½ % 1886

MM. les porteurs de titres de l'**Emprunt Norvégien 3 1/2 0/0 de 1886** sont avisés que le Coupon d'intérêts échéant le **1er Novembre prochain** sera payé, à partir de cette époque, chez MM. **E. Hoskier & Cie**, banquiers à Paris, 39, boulevard Haussman.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 23 au 29 septembre...		13.930
—	depuis le 1er janvier 1892.	408.405
—	— 1891.	167.675
Différence en faveur de 1892.		240.730

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

Recettes du 30 au 6 octob. 1892. . .	733.556 40
Semaine correspondante de 1891 . .	743.643 40
Différence sur 1892.	— 10.087 »
Recettes du 1er janv. au 6 octob. 1892.	29.081.358 10
Période correspondante de 1891.. .	28.[illegible] 50
Différence sur 1892.	+ 1.188.6[illegible] 60

COMPAGNIE DES

DOCKS & ENTREPOTS DE MARSEILLE

Le Conseil d'administration a, dans sa séance du 7 octobre courant, fixé à 10 francs l'acompte sur le dividende de l'Exercice 1892. Cet acompte sera mis en paiement à partir du 2 novembre, de 10 heures à 2 heures, à Paris, rue St Lazare, n° 88, et de 9 heures à midi, à Marseille, place de la Joliette, à raison de (impôts déduits) :

9 fr. 60 par action nominative;
9 fr. 08 par coupon au porteur (coup. n° 38).

GOUVERNEMENT ÉGYPTIEN

MM. les porteurs de titres de la **Dette Egyptienne privilégiée 3 1/2 %** sont informés que le coupon échéant le **15 octobre 1892** sera payé, à partir de cette date, au change de 25 16 par £, soit **8** fr. **806**, au **Crédit Lyonnais à Paris, à Lyon** et dans toutes ses **Agences**.

COMPAGNIE CENTRALE

D'Éclairage et de Chauffage par le Gaz

(Eug. Lebon et Cie), 26, rue de Londres, Paris

	Septembre	(9 premiers mois)	
1892.	644.883 38	5.997.806 60	Vente d'un an
1891.	631.580 55	5.845.753 47	à fin sept. 1892
Aug.	+13.303 83	+ 152.053 13	8.552.296 81

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

VOITURES A PARIS

Recettes du 16 au 30 septembre 1892.	739.469 42
Période correspondante de 1891....	764.872 87
Différence sur 1892............	— 25.403 45
Rec. du 1er janv. au 30 sept. 1892...	15.525.822 41
— — — 1891....	15.387.507 24
Différence sur 1892...............	+ 138.315 17

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE

TRAMWAYS

Recettes de la 20e quinz. de 1892....	276.653 45
— — — 1891....	210.826 85
Différence pour 1892............	+ 65.826 60
Recettes des 20 1res quinz. de 1892..	4.602.187 70
— — — 1891..	3.810.911 30
Différence pour 1892.............	+ 791.276 40

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Échéance de Novembre 1892

Le Directeur de la Compagnie a l'honneur d'informer MM. les porteurs d'Obligations 4 %, Orsay (1re série) que le montant des intérêts semestriels sera payé dans les bureaux du Service central, à Paris, 8, rue de Londres.

En raison des impôts établis par les lois des 29 juin 1872 et 26 décembre 1890, il sera retenu, savoir :

Pour chaque obligation au porteur, 0 fr. 90
Net à payer. . . . 9 fr. 10
Pour chaque obligation nominative, 0 fr. 40
Net à payer. . . . 9 fr. 60

Le paiement sera effectué à Paris à partir du 2 novembre prochain.

Les intérêts seront payés dans toutes les gares et stations de la Compagnie d'Orléans ouvertes au Service des Titres, dans les gares principales des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est, de l'Ouest et du Midi, ainsi qu'aux guichets de la Société Générale et de ses succursales, du Crédit Lyonnais et de ses succursales, de la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, et du Comptoir National d'Escompte de Paris et de ses succursales.

Les Sociétés de crédit paieront ces intérêts *sans frais d'aucune sorte* pour les porteurs de titres. Le paiement aura lieu dans un délai de *huit jours*, au plus tard, à partir de la remise des titres auxdites Sociétés, qui ne pourront escompter ni les arrérages ni les coupons qui leur seront déposés.

Paris, le 7 octobre 1892.

Le Directeur de la Compagnie,
PPon : R. PADER.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Échéance de Janvier 1893

Le Directeur de la Compagnie a l'honneur d'informer MM. les porteurs d'obligations que le montant des intérêts semestriels sera payé dans les bureaux du Service central, à Paris, 8, rue de Londres, à partir du 2 janvier 1893, savoir :

Obligations 4 % d'Orléans (1848) et d'Orsay (2e série). . . . . 25 fr. »

Obligations 3 % d'Orléans et du Grand-Central . . . . 7 fr. 50

Sur ce paiement, il sera retenu, pour les impôts établis par les lois des 29 juin 1872 et 26 décembre 1890,

Savoir :

1° Pour les obligations 4 % d'Orléans (1848) et d'Orsay (2e série), au porteur. . . 2 fr. 26
Net à payer : 22 fr. 74
Pour les obligat. nominatives.. 1 fr. »
Net à payer : 24 fr.

2° Pour les obligations 3 % d'Orléans et du Grand-Central, au porteur . . . . . 0 fr. 75
Net à payer : 6 fr. 75
Pour les obligat. nominatives. . . 0 fr. 30
Net à payer : 7 fr. 20

Les coupons ci-dessus désignés pourront être payés à Paris, à partir du 2 novembre prochain, sous une retenue calculée au taux d'escompte de la Banque de France.

Les titres qui auront usé de la faculté d'escompte ne pourront être présentés ni au transfert ni à la conversion avant le 2 janvier 1893.

Les coupons seront payés dans toutes les gares et stations de la Compagnie d'Orléans *ouvertes au Service des Titres*, dans les gares principales des Compagnies de Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est, de l'Ouest et du Midi, ainsi qu'aux guichets de la Société Générale et de ses succursales, du Crédit Lyonnais et de ses succursales, de la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, et du Comptoir National d'Escompte de Paris et de ses succursales.

Les intérêts seront payés par ces Sociétés de crédit *sans frais d'aucune sorte* pour les porteurs de titres. Le paiement aura lieu dans un délai de *huit jours*, au plus tard, à partir de la remise des titres auxdites Sociétés, qui ne pourront escompter ni les arrérages ni les coupons qui leur seront déposés.

Paris, le 7 octobre 1892.

Le Directeur de la Compagnie,
PPon : R. PADER.

BANQUE OTTOMANE

Actif	Bilan au 31 juillet 1892 — Fr.
Actions : versements non appelés.... ...	125.000.000 »
Caisse : A Constantinople..................	18.196.605 90
— Dans les succursales..............	16.542.460 70
Valeurs en portefeuille	151.123.344 10
Comptes courants du Trésor impérial débiteurs..............................	32.522.834 10
Comptes courants divers débiteurs.......	77.850.374 50
Avances sur valeurs publiques et marchandises..............................	17.550.411 80
[illegible]	2.711.678 20
Divers	1.013.989 10
	502.511.128 40

Passif	
Capital..	250.000.000 »
Billets de banque en circul. à Constantinople..............................	21.162.113 65
[illegible]	21.592.086 80
Comptes courants divers créditeurs......	148.501.578 90
Dépôts à échéances fixes	76.896.197 95
R[illegible]	9.978.512 95
Dividendes à payer........................	5.979.449 65
Divers..	8.522.449 55
	502.511.128 40

BANQUE D'ALGÉRIE

Actif	Bilans au 31 août 1892	30 sept. 1892
Encaisse de la Banque...	32.514.050 32	31.153.765 39
Portefeuille :		
A Alger..................	36.323.016 69	39.318.342 28
Aux succursales........	42.891.368 45	44.972.765 48
Avances sur titres (Alger et succursales)........	472.958 40	465.855 15
Effets à la caisse........	6.792.355 99	7.031.707 57
Warrants..................	189 760 »	322.560 »
Hôtels de la Banque.....	2.311.179 14	2.311.179 14
Dépenses d'administrat..	224.262 63	274.841 66
Comptes extérieurs......	24.981.609 27	24.697.341 20
Rentes sur l'Etat........	10.088.741 40	10.088.741 40
Avances à l'Etat (chambres de commerce).....	1.000.844 18	1.044.763 33
Divers.....................	3.987 191 06	3.371.225 36
	161.777.337 53	165.053.087 96

Passif	31 août 1892	30 sept. 1892
Capital.............. ...	20.000.000 »	20.000.000 »
Billets en circulation.....	78.600.195 »	78.247.030 »
Comptes courants :		
A Alger..................	2.477.679 12	2.514.517 76
Aux succursales........	2.199.955.73	2.349.774 72
Trésor public.............	38.384.173 25	41.152.873 25
Trésoriers-payeurs, leurs comptes courants......	3.678.000 »	3.971.000 »
Agios et commissions....	1.474.368 74	1.878.253 19
Dividende à payer......	70.225 30	63.026 30
Réescompte (Alger et succursales)............	394.512 19	394.512 19
Profits et pertes.........	8.263 25	8.263 25
Fonds de prévoyance....	500.000 »	500.000 »
Réserve immobilière.....	2.311.179 14	2.311.179 14
Réserve extraordinaire...	4.933.492 80	4.933.492 80
Réserve statutaire.......	6.666.666 66	6.666.666.66
Divers..................	78.626.35	62.498.70
	161.777.337 53	165.053.087 96

Alger, le 30 septembre 1892.

Le Directeur de la Banque de l'Algérie,
SIGNÉ : F. NELSON-CHIÉRICO.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Actif	Bilans aux 31 août 1892	30 sept. 1892
Caisse et Banque........	41.885.075 09	35.770.274 55
Portefeuille..............	138.038 931 54	134.711.091 66
Effets a l'encaissement...	11.994.733 89	13.297.427 37
Reports..................	19.669.563 90	18.155.775 30
Coupons à encaisser	1.155.143 04	2.983.474 47
Rentes et actions, bons et obligations.............	51.715.770 31	62.965.530 68
Avances sur garanties...	44.703.040 94	48.164.390 26
Participations industrielles et commerciales....	4.117.016 67	4.119.800 78
Participations financières.	62.022.498 38	61.987.558 50
Immeubles................	3.720.906 20	3.720.906 20
Comptes de banque à l'étranger et comptes courants divers............	57.820.272 81	59.185.853 62
Appels différés sur actions	60.000.000 »	60.000.000 »
Intérêts sur act. (coupon au 1er octobre 1892).....	....	1.500.000 »
	499.842.952 77	506.562.909 37

Passif	31 août 1892	30 sept. 1892
Capital..................	120.000.000 »	120.000.000 »
Réserve statutaire	7.726.253 07	7.726.253 07
Réserve spéciale.........	6.000.000 »	6.000.000 »
Comptes de chèques	160.644.235 32	163.427.784 10
Dépôts à échéances fixes.	100.231.200 »	100.604.600 »
Comptes à disponibilité ..	4.076.310 97	6.193.992 12
Effets à payer............	10.183.880 90	12.175.256 64
Comptes de Banque à l'étranger et comptes courants divers............	88.173.148 47	86.065.133 11
Intérêts et dividendes....	100.612 56	1.343.012 56
Solde du dernier exercice.	83.737 48	83.737 84
Profits et pertes (frais généraux déduits)........	2.623.573 46	2.943.139 93
	499.842.952 77	506.562.909 37
Effets en circulation avec l'endos de la Société :		
Administration centrale..	1.660.176 40	1.538.595 37
Agences de province,....	1.475.619 17	839.625 39
	3.135.795 57	2.378.220 76

CERTIFIÉ conforme aux écritures :

Le Directeur : SEGAN.

BANQUE DE L'INDO-CHINE

Actif	Bilans aux 30 avril 1892	31 mai 18[92]
Versements non appelés...	9.000.000 »	9.000.000
Caisse (Paris et succursales).	10.205.419 83	9.255.697
Portefeuille (Paris et succ.).	17.022.959 28	16.865.69.
Avances sur nantissements.	9.075.772 80	9.768.289
Avances au Gouv. gén. de la Cochinchine et au Protectorat de l'Annam et du Tonkin......................	» »	»
Correstsdivers (Paris et succ.)	2.874.833 36	3.937.903
Frais génér. (Paris et succ.).	300.573 72	357.422
Frais d'installation et frais de fabrication de billets au porteur..................	266.542 34	266.542
Immeubles..................	423.632 40	423.632
Mobiliers....................	108.049 03	108.049
Fr.	49.277.782 76	49.983.354

Passif	30 avril 1892	31 mai 18[92]
Capital social..............	12.000.050 »	12.090.000
Fonds de réserve	340.000 »	340.000
Fonds de prévoyance statut.	337.431 38	337.431
Fonds de prévision pour agences à créer..........	40.818 41	40.818
Fonds de secours....	100.000 »	100.000
Fonds de réserve supplém ..	600.000 »	600.000
Réserve immobilière	211.816 20	211.816
Amortissement du mobilier.	108.049 03	108.049
Amortiss. des frais d'installation et fabrication des billets au porteur........	266.542 34	266.542
Billets au porteur en circul.	22.228.021 75	21.529.246
Comptes de dépôts d'espèces	4.166.829 44	4.123.852
Effets à payer......	72.901 53	122.344
Correstsdivers (Paris et succ.).	8.091.348 84	9.439.407
Intérêts et com. du semestre	413.997 81	466.143
Réescompte des portefeuill.	» »	»
Dividendes à payer.........	4.898 »	2.574
Profits et pertes :		
Solde du 1er semestre 1891 ..	5.703 15	5.703
— 2e semestre 1891...	289.424 88	289.424
Fr.	49.277.782 76	49.983.354

Le Directeur : S. SIMON.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

Train hebdomadaire de Luxe entre CALAIS et ROME

Depuis le 4 janvier 1892, chaque lundi, 11 h. 53 soir, un train de luxe composé wagons-lits et d'un wagon-restaurant, part la gare du Nord, à Paris, pour Rome.

Aller. — Le Calais Rome correspond à Calais avec le Club-Train quittant Londres 3 h. soir.

Arrivée : le mardi, Milan, à 6 h. 42 soir Gênes, à 10 h. soir; le mercredi, Pise, 1 h. 27 matin; Rome, à 7 h. 41 matin; Naples à 1 h. 39 soir.

Retour. — Départ de Naples, le mardi 10 h. 25 soir; le mercredi, de Rome à 9 h. matin; de Pise, à 4 h. 6 soir; de Gênes 7 h. 33 soir; de Turin, à 11 h. soir.

Arrivée : le jeudi, à Paris-Nord, à 2 h. soir; à Calais, à 7 h. 28 soir; à Londres 10 h. 45 soir.

Dans la limite des places disponibles, Calais-Rome pourra prendre :

1° A Paris, les voyageurs de et pour Mâc[on] Culoz, Aix-les-Bains et Chambéry;

2° A chacun de ces points des voyage[urs] pour les autres;

3° Pour toutes les gares italiennes qu'il d[es]servira, soit directement, soit par correspo[n]dance, les voyageurs munis de billets à pl[ein] tarif et de billets circulaires comprenant parcours de Turin à Rome, ainsi que voyageurs porteurs de billets d'aller et ret[our] Londres-Brindisi (viâ Gênes-Rome), Londr[es]-Naples (viâ Gênes-Rome), Londres-Tu[rin] Londres-Milan, Paris-Milan, Paris-Turin.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 41. — 2e volume. || BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS || Dimanche 23 Octobre 1892.

FRANCE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la République	528.876	kil. carrés
Population continentale en 1891	38.343.192	habitants
— — en 1886	38.218.903	—
— par kil. carré en 1891	72	—
— — en 1886	72	—
Armée. Pied de paix	30.341	officiers
— — s.-off., capor., brig.	116.371	
— — hommes	392.315	
Total de l'effectif de paix	508.686	
Chevaux	129.576	
Effectif probable de guerre	3.850.000	off. et sold.
Chemins de fer. Rés. total 1er janv. 1892	37.479	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	71	—
— par million d'habitants	986	—
Télégraphes. Long. des lignes (1891)	103.781	—
— — des fils (1891)	329.158	—
— — par million d'habit.	8.662	—
Nombre total des dépêches en 1891	39.246.287	dépêches

BUDGET DE 1892 (*en francs*)

Dette publique : 3 % perpétuel	14.276.625.400	francs
— 3 % 1891	939.479.200	—
— 3 % amortissable	4.061.063.500	—
— 4 ½ 1883	6.789.784.000	—
Total de la dette publique	26.066.952.100	francs
Moyenne par habitant	682	—
Dépenses du ministère de la guerre	645.754.425	—
— — de la marine	218.396.332	—
Total de la guerre et de la marine	861.150.757	francs
Moyenne par habitant	22.5	—
Total des dépenses budgétaires	3.251.524.174	—
Moyenne par habitant	81.7	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de francs*)

1887	Importations totales	4.026	1887	Exportations totales	3.246
1888	— —	4.107	1888	— —	3.247
1889	— —	4.317	1889	— —	3.704
1890	— —	4.423	1890	— —	3.720
1891	— —	4.921	1891	— —	3.627
1892 9 mois	—	3.394	1892 9 mois	—	2.652

ALLEMAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de l'Empire	540.419	kil. carrés
Population (1er déc. 1885)	46.855.704	habitants
— (1er déc. 1890)	49.426.384	—
— par kil. c. (1885)	87	—
— — (1890)	91	—
Armée. Pied de paix	20.440	officiers
— —	486.983	soldats
— —	93.908	chevaux
— Pied de guerre : Environ	4.500.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	41.798	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	79	—
— par million d'habitants	853	—
Télégraphes. Longueur des lignes	103.308	—
— — des fils	351.859	—
— Long. des fils par million d'hab	7.180	—
Dépêches transmises en 1890	27.020.074	dépêches

BUDGET DE 1892 (*en marcs de 1 fr. 25*)

Dette publique de l'Empire	1.406	millions
— des Etats confédérés	9.282	—
Total de la dette au monde	10.688	—
Moyenne de la dette par habitant	215	marcs
Dépenses militaires totales de l'Empire	477	millions
pour la marine	84	—
Total pour la guerre et la marine	561	—
Moyenne par habitant	11	marcs
Dépenses totales de l'Empire et des Etats	3.504	millions
Moyenne par habitant	73	marcs

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	3.124 millions		Export. totales	3.135 millions
1888	—	3.290 —		—	3.205 —
1889	—	4.015 —		—	3.166 —
1890	—	4.162 —		—	3.328 —
1891	—	4.150 —		—	3.175 —
1892 (6 mois)		2.242 —	1892 (6 mois)		1.[illegible] —

ANGLETERRE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du Royaume-Uni	314.[illegible]	kil. carrés
Population — (4 avril 1881)	35.241.482	habitants
— (5 avril 1891)	37.8[illegible]	—
— par kil. carré en 1881	112	—
— — en 1891	120	—
Armée. Pied de paix	10.0[illegible]	officiers
— —	216.11[illegible]	soldats
— —	26.[illegible]	chevaux
— Pied de guerre (environ)	724.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	32.304	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	102	—
— par million d'habitants	854	—
Télégraphes. Long. des lignes	50.918	—
— — des fils	310.899	—
— — par million d'hab.	8.137	—
Dépêches transmises en 1890	55.658.088	dépêches

BUDGET DE 1891-92 (*en livres sterl. = 25.25*)

Dette publique du Royaume-Uni	674.310.684	Liv. st.
— Moyenne par habitant	17.8	—
Dépenses militaires du Royaume-Uni	17.631.000	—
— pour la marine —	14.240.000	—
Total pour la guerre et la marine	31.871.000	—
Dépenses totales du Royaume-Uni	91.178.000	—
— Moyenne par habitant	2.4	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	362.227.564 L. st.	1887	Exp. tot.	281.262.885 L. st.
1888	—	387.635.743 —	1888	—	298.577.541 —
1889	—	427.637.595 —	1889	—	315.592.679 —
1890	—	420.691.997 —	1890	—	328.252.118 —
1891	—	435.691.279 —	1891	—	309.068.866 —
1892 (9 mois)		312.471.518 —	1892 (9 mois)		217.264.917 —

AUTRICHE-HONGRIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la monarchie austro-hong.	625.557	kilom. car.
Population totale — (31 déc. 1880)	37.882.712	habitants
— (31 déc. 1890)	41.345.329	—
— — par k. c. en 1880	61	—
— — — en 1890	66	—
Armée. Pied de paix	21.361	officiers
— —	316.058	soldats
— —	56.930	chevaux
— Pied de guerre (environ)	1.872.000	of. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	26.734	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	42	—
— par million d'habitants	647	—
Télégraphe. Longueur des lignes	64.437	—
— Longueur des fils	188.338	—
— — par million d'hab.	4.560	—
— Dépêches transmises en 1891	13.085.951	dépêches

BUDGET DE 1891 (*En florins autrichiens de 2 fr. 50*)
(Pour toute la monarchie austro-hongroise)

Dette publique de la monarchie	3.832.995.319	florins
— Moyenne par habitant	92.8	—
Dépenses militaires de la monarchie	142.584.835	—
— pour la marine	11.344.533	—
Total pour la guerre et la marine	153.929.368	—
— Moyenne par habitant	3.7	—
Dépenses totales de la monarchie	933.822.350	—
— Moyenne par habitant	22.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	568 mill. fl.	1887	Exp. totales	672 mill. fl.
1888	—	533 —	1888	—	728 —
1889	—	589 —	1889	—	766 —
1890	—	610 —	1890	—	771 —
1891	—	657 —	1891	—	798 —

HOLLANDE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	32.538	kil. carrés
Population continentale (31 déc. 1889)	4.511.415	habitants
— (31 déc. 1890)	4.564.565	—
— par kil. carré en 1889	137	—
— — en 1890	138	—
Armée. Pied de paix	[illegible]86	officiers
—	21.221	s.-off. et sold.
— Pied de guerre Total général	18[illegible]628	off. et sold.
Chemins de fer En 1891, Réseau total	2.6[illegible]	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	81	—
— par million d'hab.	[illegible]82	—
Télégraphes. Long. des lignes	5.2[illegible]4	—
— — des fils	18.[illegible]	—
— — par million d'hab.	[illegible]	—
Nombre total des dépêches en 1890	4.326.29[illegible]	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en florins de Hollande = 2 fr. 10*)

Dette publique en 1891	1.088.301.[illegible]	florins
Moyenne par habitant	241	—
Dépenses du ministère de la guerre	21.352.[illegible]	—
— de la marine	14.353.25[illegible]	—
Total de la guerre et de la marine	35.705.10[illegible]	—
Moyenne par habitant	8	—
Total des dépenses budgétaires	136.592.[illegible]	—
Moyenne par habitant	30	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de florins*)

	Importations 1888	Importations 1889	Importations 1890	Exportations 1888	Exportations 1889	Exportations 1890
Objets de consommat.	316	370	3[illegible]	261	310	312
Matières brutes	305	[illegible]	328	205	190	210
Objets manufacturés	[illegible]	1[illegible]	1[illegible]7	103	182	193
Objets divers	551	379	4[illegible]	[illegible]	3[illegible]	3[illegible]
Métaux précieux	10	[illegible]4	8	18	15	6
Totaux	1.[illegible]	1.215	1.2[illegible]	1.115	1.0[illegible]	1.0[illegible]7

Pour les documents statistiques de Belgique, Espagne, Italie, Russie, Suisse, voir le numéro du 16 Octobre 1892.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 24 sept.	1 oct.	8 oct.	15 oct.	22 oct.
Millions	Francs															
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	99 97	99 80	99 60	99 20	99 25
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable.....	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	100 60	99 55	99 75	99 45	99 45
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	105 97	106 17	106 02	106 10	106 15
26066	883.855.348															
396 386	obl. de 500 f.		Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	495 »	493 75	489 »	489 »	490 »
Nombre des titres	Val nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	16562	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	4075 »	4080 »	3960 »	3965 »	3940 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	226 25	232 »	225 »	210 »	216 25
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	667 50	670 »	681 25	682 50	677 50
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	420 »	400 »	416 »	421 »	425 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	500 »	499 50	490 »	489 50	490 »
160.000	500	250	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	513 50	525 »	525 »	537 50	530 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1128 75	1126 25	1122 50	1120 »	1120 »
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	555 »	555 »	560 »	575 »	575 »
400.000	500	250	Credit Lyonnais	17 50	25 »	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	798 75	788 »	788 75	785 »	781 25
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	138 »	138 75	136 25	135 »	135 »
240.000	500	250	Société Générale, nom..	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	485 »	485 »	480 »	480 »	482 50
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	6 25	222 08	227 49	204 51	180 »	301 25	303 50	305 »	310 »	312 »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	393 »	410 »	412 50	425 »	421 25
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	371 25	370 »	370 »	368 »	362 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	723 »	725 50	710 »	690 »	697 50
50.000	500	500	Est-Algérién.............	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	606 50	610 »	606 »	610 »	606 50
584.000	500	500	Es.	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	956 25	955 »	968 50	965 »	969 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr...	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1563 75	1565 »	1564 »	1540 »	1555 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1347 50	1345 »	1341 25	1334 »	1340 »
525.000	400	400	Nord.......................	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1950 »	1940 »	1935 »	1897 50	1905 »
300.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1630 »	1625 »	1610 »	1595 »	1595 »
300.000	500	500	Ouest......................	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1125 »	1117 50	1109 50	1094 »	1092 »
40.000	500	500	Sud de la France.........	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	510 »	509 50	505 50	505 »	503 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris.....	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	560 »	558 »	562 »	565 »	567 50
336.000	250	250	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1485 »	1487 50	1462 50	1455 »	1455 »
80.000	500	500	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	597 50	592 50	590 »	585 »	585 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	687 50	676 »	685 »	683 50	684 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1240 »	1035 »	1060 »	1049 »	1050 »	1040 »	1050 »	1045 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	700 »	692 »	695 »	695 »	692 50
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	21 25	20 50	20 »	18 75	20 50
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	11213	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2716 25	2705 »	2656 25	2620 »	2617 50
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	430 »	426 25	427 50	418 75	415 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	98 75	105 »	120 »	113 75	117 50
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	465 »	462 »	475 »	477 50	490 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	487 50	486 »	485 »	488 75	477 50
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane....	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	596 25	606 25	606 25	602 50	597 50
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche...	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1085 »	1085 »	1075 »	1080 »	1070 »
60.000	500	125	Cr. Fonc Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	486 25	484 »	480 50	482 50	482 50
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	83 75	81 25	81 25	80 »	80 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	214 50	215 »	208 »	205 »	209 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	340 »	340 »	340 »	341 »	330 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois..	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	631 25	633 75	623 75	624 50	622 50
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	225 »	225 »	220 »	223 75	221 »
120.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	645 »	650 »	653 »	640 »	638 75
350.000	500	500	Nord de l'Espagne......	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	175 »	175 »	172 50	173 75	161 25
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	80 »	80 »	80 »	86 25	86 »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)...	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	188 75	190 »	188 75	190 »	178 75
Capital ou Nombre de titres		Fin de l'amt	FONDS D'ÉTATS ETRANGERS													
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0 ...	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 50	97 50	97 75	97 75	97 15
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	100 »	99 50	97 60	97 05	96 85
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	70 »	72 »	73 50	73 »	70 75
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	65 75	66 90	67 70	67 35	65 30
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	100 »	100 35	100 35	100 75	98 »
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	100 »	100 50	99 95	100 30	100 40
1.497.350		1941	— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	95 60	96 30	95 55	95 80	93 80
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	64 57	65 40	64 »	64 25	63 55
1.240.000		1936	Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	465 »	465 »	462 »	464 »	460 »
341.000		1940	— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	4[illegible] 75	424 »	435 »	424 »	426 »	421 50
240.000		1921	Hellénique 5 0/0 1881..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	323 50	335 »	337 50	324 »	330 »
270.000		1952	— 4 0/0 1887..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	282 »	282 50	295 »	293 75	290 »
92.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	96 »	96 20	95 50	96 »	95 25
142.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)...	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	93 40	93 55	93 25	92 75	92 22
			Portugal 3 0/0...........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	24 25	24 50	25 50	25 90	25 30
285.000		1926	— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	370 »	375 »	370 »	376 25	375 »
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875...	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	102 »	101 75	99 25	99 75	100 »
300.000.000r		1928	Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	68 40	68 50	68 »	68 02	67 45
150.000.000r		1960	— 4 0/0 1880........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	97 95	97 50	97 90	98 15	97 60
1911.992.000		1970	— 4 0/0 Consolidé..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	97 80	98 10	96 80	96 85	95 55
[illegible]		1974	— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	80 75	80 95	80 50	80 »	79 42
445.210		1952	— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	79 70	79 80	80 »	79 85	78 90
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	22 05	22 10	22 40	22 22	22 02
227.250		1931	Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	385 »	385 »	380 »	381 25	381 »
391.362		1931	Priorités Ottom. 4 0/0.	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	436 25	435 »	435 50	432 50	430 »
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	475 »	481 »	475 »	475 »	473.75

LISTE DES COUPONS ÉCHÉANT EN OCTOBRE 1892 *(Suite)*

DATES DU PAIEMENT	DATES du détachement à la COTE	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur		
		BOURSE DE LILLE					
15 oct	»	Act. Gaz de Wazemmes.	16 ..	14 96	13 92	au Crédit du Nord, à Lille, et rue Etienne-Marcel, 45, à Paris	coup. 49.
15	»	Obl. Gaz de Wazemmes, 1re et 2e émis.	12 50	12 ..	11 48		coup. 15.
15	»	— — 3e émission. .	12 50	12 ..	11 48		coup. 8.
15	»	— — 4e émission. .	12 50	12 ..	11 48		coup. 1.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES

CHEMINS DE FER ECONOMIQUES

Avis aux Obligataires

Les porteurs d'obligations de la Société Générale des Chemins de fer Economiques sont prévenus que le coupon nº **15** sera mis en paiement à partir du **2 novembre 1892,** à raison de **6 fr. 785** pour les titres au porteur, et de **7 fr. 20** pour les titres nominatifs.

Ce coupon sera payable au siège de la Société et aux guichets des établissements de crédit dont les noms suivent :

Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit Industriel et Commercial, Crédit Lyonnais et ses agences dans les départements, Société Générale et ses agences dans les départements, Société Bordelaise de Crédit Industriel et Commercial, à Bordeaux. Le coupon est également payable dans les gares de la Société où les obligations ont été achetées.

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE

CAPITAL SOCIAL : 7.720.000 FRANCS

Siège social :
A Paris, 11 bis, boulevard Haussmann

MM. les Actionnaires de la Société des Ateliers et Chantiers de la Loire sont convoqués **le samedi 19 novembre 1892, à 3 h. 1/2** précises, au siège social de la Société, 11 bis, **boulevard Haussmann, en assemblée générale** ordinaire, à l'effet d'entendre le rapport du Conseil d'administration ainsi que le rapport des commissaires, statuer sur les comptes **de l'exercice et autres questions à l'ordre du** jour.

Il est rappelé à MM. les Actionnaires que, aux termes des statuts, les propriétaires de vingt actions au moins sont seuls admis à l'assemblée générale, et que les actions nouvelles, délivrées en échange des anciennes, donnent seules droit à assister à l'assemblée.

Si les actions sont au porteur, elles devront être déposées, vingt jours avant l'assemblée, **au Comptoir national d'Escompte, 14, rue** Bergère, ou dans ses succursales au Havre, Lyon, Nantes et Marseille ; à la Banque de **Paris et des Pays-Bas, rue d'Antin, 3;** à la Banque internationale, rue Saint Georges, 3 et 5.

SOCIÉTÉ DES ACIÉRIES DE FRANCE

MM. les Actionnaires sont convoqués, conformément aux articles 24 et 32 des statuts, en **assemblée générale ordinaire,** le samedi **29 octobre 1892,** à trois heures précises de l'aprés-midi, **Hôtel Continental** (entrée rue Rouget-de-l'Isle), à Paris, à l'effet d'entendre le rapport du Conseil d'administration sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1892, sur la situation des affaires sociales ; d'autoriser, en vertu de l'article 12 des statuts, la création de 1,086 obligations : d'entendre le rapport des commissaires sur le bilan et les comptes ; d'approuver ceux-ci, s'il y a lieu ; de procéder, conformément à l'article 14 des statuts, à la nomination d'administrateurs; de nommer les commissaires; de fixer le montant de la somme à attribuer aux administrateurs et le chiffre de la rémunération des commissaires.

Les Actionnaires dont les titres sont au porteur doivent, conformément à l'article 26 des statuts, pour avoir le droit d'assister à l'assemblée générale, être propriétaires d'au moins **10** actions, qu'ils devront déposer au plus tard le **24 octobre,** dans les bureaux de la Société à Paris, Isbergues et Aubin, à la Banque d'Escompte, à Paris, ou autres grands établissements de crédit.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

TÉLÉGRAPHES SOUS-MARINS

Société Anonyme au Capital de 11.000.000 de francs

Siège social : 32, rue Caumartin, Paris

AMORTISSEMENT DES OBLIGATIONS

LISTE des 42 Obligations sorties au Tirage du 15 Octobre 1892

24	697	703	1010	1022	2545
2725	2851	3414	3543	4969	5230
6016	6219	6698	7561	7645	7719
7995	8173	8511	8522	8608	9625
9770	9821	10091	10784	11073	11241
11439	11506	12052	12078	12705	12782
12946	13109	13250	13866	14037	14122

Les obligations ci-dessus seront remboursées à partir du 1er novembre prochain, au prix net de 499 fr. 50 par obligation.

Aux caisses de la Banque Internationale de Paris, 3 et 5, rue Saint-Georges, Paris.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

DE DAKAR A SAINT-LOUIS

Société Anonyme au Capital de 5 Millions

Siège social : 37, rue de Rome, Paris

Le Conseil d'administration informe MM. les Actionnaires que le coupon nº **16** des actions sera payé, à partir du **2 novembre 1892,** au Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens.

Déduction faite des impôts établis par les lois de finance, ce coupon ressort à :

Fr. 14 208 pour les actions nominatives, payés sur présentation des certificats, et à
Fr. 13 587 pour les actions au porteur, payés contre remise des coupons.

MINES DE MALFIDANO

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital social : 12.500.000 francs

Par décision du Conseil d'administration, un premier acompte de **25 fr.** par action de capital, sur les bénéfices de l'exercice 1892-93, sera payé (sous déduction des impôts au profit du Trésor) à partir du **2 novembre** 1892, au siège social, 13, boulevard Haussmann, de dix heures à trois heures.

Net à recevoir par action de capital nominative.........................Fr. 24 »

Net à recevoir par action de capital au porteur.......................... 21 10

Ce paiement aura lieu contre remise du **coupon nº 27** (actions au porteur).

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Troisième Emprunt d'Orient

MM. **E. Hoskier & Cie,** banquiers à Paris, 39, boulevard Haussmann, sont autorisés par M. le Ministre des finances de Russie à payer, dès à présent, au cours du jour et sans frais, le coupon du **Troisième Emprunt d'Orient,** échéant le *13 novembre prochain.*

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 30 sept. au 6 octobre.	14.245
— depuis le 1er janvier 1892.	422.650
— — 1891.	172.255
Différence en faveur de 1892.	250.395

COMPAGNIE GENERALE DES

OMNIBUS A PARIS

Recettes du 7 au 13 octob. 1892. . .	742.702 55
Semaine correspondante de 1891. . .	735.089 05
Différence sur 1892.	+ 7 613 50
Recettes du 1er janv. au 13 oct. 1892	30 324 040 65
Période correspondante de 1891 . .	29 127 774 55
Différence sur 1892 . . .	+ 1 196 266 10

COMPAGNIE GENERALE DES

VOITURES A PARIS

Recettes du 1er au 15 octobre 1892 . .	853.264 02
Période correspondante de 1891 . .	828.174 75
Différence sur 1892.	+ 25.089 27
Rec. du 1er janv. au 15 oct. 1892 ...	16 378 186 43
— — — 1891. .	16 214 081 90
Différence sur 1892.	+ 164.104 53

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE

TRAMWAYS

Recettes de la 21e quinz. de 1892....	244.546 45
— — — 1891....	200.812 90
Différence pour 1892..............	+ 43.733 55
Recettes des 21 1res quinz. de 1892..	4.846.734 15
— — — 1891..	4.011.724 20
Différence pour 1892..............	+ 835.009 95

GOUVERNEMENT PORTUGAIS

Rentes extérieures 3 0/0, 4 0/0 et 4 1/2 0/0

Les porteurs de titres de Rentes 3 0/0, 4 0/0 et 4 1/2 0/0 sont informés que les coupons aux échéances des **1er avril**, **1er juillet** derniers et **1er courant** sont payables en espèces, à raison d'un tiers de leur montant respectif, au CRÉDIT LYONNAIS et à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

Les bordereaux d'encaissement pourront porter la déclaration suivante :

« Le porteur des titres dont les numéros « sont inscrits au présent bordereau déclare, « qu'en encaissant les coupons de ces titres « au tiers de leur valeur, il fait toutes réserves quant à ses droits pour les deux tiers « non payés. »

Il sera délivré aux porteurs, soit par le CRÉDIT LYONNAIS, soit par la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, à Paris, un reçu desdits coupons sur lequel sera transcrite la déclaration ci-dessus.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Durée de validité : 30 jours

PRIX DES PLACES

1re Classe. **163** fr. **50** | 2e Classe. **122** fr. **50**

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré, de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour de 1re et de 2e classe à prix réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — *Ces billets doivent être demandés au moins trois jours à l'avance.*

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Situation au 30 septembre 1892

Actif

CAISSE :		
Espèces en caisse.. F.	13.173.767 90	
Espèces en banque...	5.272.194 49	18.445.962 39
PORTEFEUILLE (Effets de commerce) :		
Effets sur la France. F.	140.729.805 09	
Effets sur l'Etranger.	35.042.710 46	175.772.515 55
COMPTES COURANTS :		
Correspondants. Effets à l'encaisst. Fr.	14.295.189 58	
Banques des Colonies françaises..........	5.444.674 49	
Comptes courants débiteurs..............	15.028.570 28	55.390.958 74
Débiteurs par acceptations..............	9.476.163 28	
Tirages à échéances des agences d'outre-mer..............	11.146.361 11	
AGENCES HORS D'EUROPE..........		30 211.013 30
AVANCES (Crédits sur nantissements ou sur garanties et reports) :		
Reports Paris, Londres.......... Fr.	27.908.034 95	
Avances sur documts et marchandises....	5.913.645 13	
Avances commerciales et de banque sur garanties de tiers..	4.442.778 36	
Avances sur valeurs françaises et étrangères..............	19.397.425 29	76.540.758 21
Participations financières..............	599.466 10	
Crédits par acceptations sur documents et marchandises..	2.829.144 37	
sur garanties de tiers..........	1.960.125 95	
sur valeurs françaises et étrangères..........	13.490.138 06	
PARTICIPATION ET VALEURS PORTUGAISES.......................... Fr.		726.079 50
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES, y compris l'emploi des Réserves..........................		9.322.372 15
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS.......		5.248.523 78
ACOMPTE, EXERCICE 1892..........		1.000.000 »
IMMEUBLES..........................		7.250.000 »
ACTIONNAIRES (Appel de 125 fr.)...		2.458.860 »
TOTAL....... Fr.		382.367.043 62

Passif

CAPITAL.......................... Fr.		75.000.000 »
RÉSERVES :		
Réserve statutre.. Fr.	270.943 35	
Réserve. Décision des Assemblées des 5 novembre 1889, 24 mai et 4 juin 1892.	3.375.000 »	4.867.111 35
Réserve supplémentaire..............	1.100.000 »	
Réserve immobilière.	121.168 »	
COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE..........................		164.679.324 08
COMPTES COURANTS :		
Comptes courants créditeurs........ Fr.	65.369.664 49	
Effets remis à l'encaissement.........	10.665.964 24	83.255.912 74
Coupons et dividendes à payer........	7.220.284 01	
ACCEPTATIONS POUR COMPTE DES AGENCES D'OUTRE-MER...	10.899.361 11	
ACCEPTATIONS ET EFFETS A PAYER POUR COMPTE DE TIERS...	32.553.439 87	43.452.800 98
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS.......		4.780.285 82
IMMEUBLE (annuités à régler).......		6.331.608 65
TOTAL.......Fr.		382.367.043 62

Le Président du Conseil d'administration,
DENORMANDIE.

Certifié conforme :
Pour la Commission de Contrôle,
A. ALLAIN-LAUNAY.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

19, rue des Capucines, Paris

CAPITAL : **170.500.000** FRANCS

Comptes courants avec chèques ; Encaissement des coupons; Dépôts de titres; Ordre de Bourse; Prêts sur dépôts de titres; Prêt hypothécaires à long terme avec amortissement; Prêts hypothécaires à court terme e sans amortissement; Prêts communaux.

BIBLIOGRAPHIE

LES MATINÉES ESPAGNOLES

NOUVELLE REVUE INTERNATIONALE

SOMMAIRE DU No 8. — 15 OCTOBRE 1892

Le Péril social en Russie, A. Portier d'Ar — Chronique internationale, Vicomte d'Al bens. — Gambetta au Palais, Albert Tour nier. — A propos du centenaire de Christoph Colomb, H. Lyonnet. — Un regard sur l peuple turc, Garabed Bey. — Impression d lecture, Marie Rostand. (F.-B.). — L'Angelus Pierre d'Espagnat. — Le Roman d'une ambi tieuse, Mme Rattazzi. — Le Mouvement histo rique et littéraire contemporain. Eugèn Asse. — Lettre de Londres, J.-H. Teamo. — Théâtre, Alfred Moutreux. — Sports, Coliche marde. — Chronique de l'Élégance, Isabell Blot. — Bibliographie, Baron Stock (M.-C.)

REVUE DE FAMILLE

Annales de la VIE CONTEMPORAINE

8, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, 8 — PARIS

Le numéro qui vient de paraître de la *Revu de Famille* est d'un intérêt considérable pa suite de la diversité des sujets traités dans le articles.

C'est d'abord une nouvelle, ou plutôt u souvenir intime et personnel, écrit par l plume si française de M. Jules Simon, direc teur de la *Revue*.

Ensuite un exposé des dernières grève américaines, fait par l'ancien préfet de polic M. Albert Gigot, où l'auteur nous montre le conflits à propos des salaires, les luttes vio lentes; le rôle d'agences Tricoche et Cacol agissant comme moyen de répression avec de troupes soldées ; la levée en masse de milic dirigées par l'autorité pour réprimer tou atteinte à l'ordre public, enfin ces mille détai de la vie ouvrière américaine. N'en signalor qu'un : Le chef de la grève est propriétai d'une maison qui lui a coûté 15.000 francs il ne gagne pas moins de 600 francs par moi

De l'Amérique nous passons en Sicile, et u personnage important, ami intime de Ga baldi, au temps de l'insurrection de 18 nous dépeint avec mille anecdotes, les briga dages et les sociétés secrètes organisées da tout le pays. On dirait un roman d'Alexand Dumas.

De là nous revenons à Paris où nous tro vons un sujet plus calme. Il s'agit de la de cription de la toilette féminine. Nous passo tour à tour en revue les aumônières, les év tails, les ceintures, les ombrelles et une fou d'autres objets courants, et cela avec bea coup de détails amusants qui rendent intér sante la lecture de cet article de M. Rog Milès.

Enfin, nous trouvons une étude sur la pauté et les idées nouvelles émises Léon XIII, par M. Charles Benoît, si com tent en toutes les matières traitant de l'Ita moderne.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 42. — 2e volume. ‖ BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS ‖ Dimanche 30 Octobre 1892.

LISTE DES COUPONS ÉCHÉANT EN NOVEMBRE 1982

DATES DU PAIEMENT	DATES DU DÉTACHEMENT	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
16 nov.	2 nov.	Rente Française 4 1/2 %	1 125	1 125	1 125	au Louvre.
2	2	Ville de Bordeaux 1863	3 ..	. ..	3 ..	boulevard Haussmann, 35.
2	2	Dakar à Saint-Louis (Chemin de fer de)	14 80	14 208	13 587	boulevard des Italiens, 19.
2	2	Compagnie Française du Gaz	25 ..	24 ..	23 10	rue de Duras, 4.
2	2	Mokta-el-Hadid (non lib.)	20 ..	20 ..	.. ..	rue de Provence, 54.
2	2	— (lib.)	25 ..	25 ..	24 15	—
2	2	Fives-Lille	20 ..	20 ..	18 80	rue Caumartin, 64.
2	2	Chantiers de la Méditerranée	10 ..	9 60	8 90	1, rue Vignon et 50, rue de la Chaussée-d'Antin.
2	2	Bateaux-Parisiens	10 ..	9 60	9 05	avenue de Versailles, 125.
2	2	— Orsay 4 %	10 ..	9 60	9 10	rue de Londres, 8.
2	2	— Régionaux des Bouches-du-Rhône	7 50	7 20	6 80	rue Bergère, 14.
2	2	— Foncière Lyonnaise 3 %	7 50	7 20	6 83	boulevard des Italiens, 19.
2	2	— Eaux pour l'étranger 5 %	12 50	12 ..	11 52	rue d'Anjou, 19.
2	2	— Lits Militaires	12 ..	11 52	10 93	boulevard des Capucines, 18.
2	2	Taxes Municipales (Bons de Délég.)	5 ..	. ..	4 49	place Lafayette, 116.
2	2	Télégraphes Sous-Marins	12 50	12 ..	11 535	rue Saint-Georges, 3 et 5.
2	2	Emprunt Autrichien 1860	2 1/2 %	.. ..	change	rue Laffitte, 23.
2	2	— cinquièmes	2 1/2 %	.. ..	—	—
2	2	Canada 4 % non garanti	2 %	.. ..	—	
2	2	Obl. Nord Belges 3 %	7 50	.. ..	7 50	rue de Dunkerque, 18.
2	7	Obl. Foncières 3 % 1.000 fr.	15 ..	14 40	13 18	rue des Capucines, 19.
2	7	— 4 % 500 fr.	10 ..	9 60	9 07	—
2	7	— 4 % dixièmes	2 ..	1 92	1 81	—
2	7	— 3 % 500 fr.	7 50	7 20	6 59	—
2	7	— 3 % dixièmes	3 ..	2 88	2 63	—
2	7	— 4 % 1863	10 ..	9 60	9 08	—
2	7	— 3 % 1879	7 50	7 20	6 72	—
2	7	Act. Crédit Industriel et Commercial	5 2083	5 ..	. ..	rue de la Victoire, 66.
2	7	Act. Soc. Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial	7 81	7 50	7 06	— Chaussée-d'Antin, 50.
2	7	Obl. Chemins de fer Economiques	7 50	7 20	6 785	rue d'Antin, 3, rue de Provence, 54, et boulevard des Italiens, 19.
2	7	Est	20 ..	19 20	18 294	faubourg Saint-Denis, 146.
2	7	Lyon	20 ..	19 20	17 70	rue Saint-Lazare, 88.
2	7	Docks de Marseille	10 ..	9 60	9 08	—
2	7	Malfidano	25 ..	24 ..	21 10	boulevard Haussmann, 13.
2	7	Dette Autriche 5 % convertie papier	2 1/2 %	.. ..	change	rue Laffitte, 23.
2	7	Belge 3 % 1873	1 1/2 %	.. ..	1 1/2 %	—
2	7	Belge 3 1/2 % 2me série	1 3/4 %	.. ..	1 3/4 %	—
2	7	Egypte Unifiée	2 %	.. ..	2 %	boulevard des Italiens, 19.
2	7	Norwège 3 1/2 % 1886	1 3/4 %	.. ..	1 3/4 %	boulevard Haussmann, 39.
2	7	Russe 4 % 1867-1869	2 %	.. ..	2 %	rue Bergère, 14.
2	7	Uruguay 3 1/2 % 1891	7/8 %	.. ..	7/8 %	rue d'Antin, 3.
2	7	Obl. Andalous (1re série)	7 50	.. ..	7 20	—
2 nov.	2 nov.	Act. Omnibus et Tramways de Lyon	12 50	12 ..	11 33	place Vendôme, 15.
2	2	Forges et Fonderies de Montataire	5 ..	. ..	4 10	rue Le Peletier, 16.
2	2	Forges et Aciéries de Saint-Etienne	27 50	26 40	25 35	au siège de la Cie, à Saint-Etienne.
2	2	Briqueteries de Vaugirard	10 ..	9 60	9 10	rue du 4 Septembre, 25.
2	2	Obl. 5 % Grands Moulins de St Pierre	12 50	12 ..	11 50	rue du Louvre, 15.
2	2	Obl. Soc. Electr. des Pyrénées 3e et 4e s.	5 ..	. ..	5 ..	rue d'Amsterdam, 79.
2	2	Act. Glacières de Paris t. p.	15 ..	. ..	15 ..	rue Taitbout, 23.
2	2	— — 250 fr. p.	7 50	. ..	7 50	—

BOURSE DE BORDEAUX

DATES DU PAIEMENT	DATES DU DÉTACHEMENT	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
1er nov.		Soc. Bordelaise de Crédit, act. 500 f., t. p.	40 ..	9 60	9 25	Coupon 12, payable 42, cours du Chapeau Rouge.
1er »		Soc. des Immeubles, Faïenceries et Verreries de Bordeaux-Bacalan (J. Vieillard et Cie), obl. 500 fr. 5 %	12 50	12 ..	11 519	Coupon 21, payable à la Soc. Bordelaise de Crédit, cours du Chapeau-Rouge, 42.

BOURSE DE LILLE

DATES DU PAIEMENT	DATES DU DÉTACHEMENT	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
5 nov.		Houillères de Béthune (Bully Grenay)	75 ..	.. ..	.. ..	à Lille.
5 »		Mines de Bruay	175 ..	.. ..	175 ..	à Lille.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 1 oct.	8 oct.	15 oct.	22 oct.	29 oct.
Millions	Francs															
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	99 80	99 60	99 20	99 25	98 92
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable.....	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	99 55	99 75	99 45	99 45	99 22
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 17	106 02	106 10	106 15	106 10
26066	883.855.348															
396.386 obl.	de 500 f		Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	493 75	489 »	489 »	490 »	489 50
Nombre des titres	Val. nom.	Somm vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	16562	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	4080 »	3960 »	3965 »	3940 »	3997 50
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	232 »	225 »	210 »	216 25	205 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	670 »	681 25	682 50	677 50	670 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	400 »	416 »	421 »	425 »	420 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	499 50	490 »	489 50	490 »	495 »
160.000	500	250	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	525 »	525 »	537 50	530 »	525 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1126 25	1122 50	1120 »	1120 »	1108 75
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	555 »	560 »	575 »	575 »	575 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	788 »	788 75	785 »	781 25	778 75
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	138 75	136 25	135 »	135 »	135 »
240.000	500	250	Société Générale, nom..	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	485 »	480 »	480 »	482 50	481 25
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	6 25	222 08	227 49	204 51	180 »	303 50	305 »	310 »	312 »	312 50
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	410 »	412 50	425 »	421 25	432 50
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	370 »	370 »	368 »	362 »	360 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	725 50	710 »	690 »	697 50	700 »
50.000	500	500	Est-Algérien............	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	610 »	606 »	610 »	606 50	611 »
584.000	500	500	Est........................	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	965 »	968 50	965 »	969 »	963 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr...	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1565 »	1564 »	1540 »	1555 »	1550 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1341 25	1334 »	1340 »	1337 50
525.000	400	400	Nord.......................	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1940 »	1935 »	1897 50	1905 »	1895 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1625 »	1610 »	1595 »	1595 »	1590 »
300.000	500	500	Ouest.......................	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1117 50	1109 50	1094 »	1092 »	1087 »
40.000	500	500	Sud de la France........	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	509 50	505 50	505 »	503 »	492 50
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris.....	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	558 »	562 »	565 »	567 50	564 »
336.000	250	250	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1487 50	1462 50	1455 »	1455 »	1467 50
80.000	500	500	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	592 50	590 »	585 »	585 »	580 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	676 »	685 »	683 50	684 »	685 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1050 »	1040 »	1050 »	1045 »	1050 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	692 »	695 »	695 »	692 50	695 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	20 50	20 »	18 75	20 50	21 25
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	11213	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2705 »	2656 25	2620 »	2617 50	2595 »
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	426 25	427 50	418 75	415 »	407 50
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	105 »	120 »	113 75	117 50	114 »
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	462 »	475 »	477 50	490 »	487 50
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	200 fl	200 fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	486 »	485 »	488 75	477 50	479 »
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane....	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	605 25	606 25	602 50	597 50	590 »
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche...	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1085 »	1075 »	1080 »	1070 »	1070 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	484 »	480 50	482 50	482 50	480 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	81 25	81 25	80 »	80 »	78 75
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	215 »	208 »	205 »	209 »	205 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	340 »	340 »	341 »	330 »	331 25
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois..	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	633 75	623 75	624 50	622 50	621 25
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	225 »	220 »	223 75	221 »	220 »
420.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	713 75	725 »	685 »	655 »	650 »	653 »	640 »	638 75	628 75
350.000	500	500	Nord de l'Espagne......	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	175 »	172 50	173 75	161 25	160 »
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	80 »	80 »	86 25	86 »	81 »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)...	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	190 »	188 75	190 »	178 75	178 75
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS													
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0 ...	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 50	97 75	97 75	97 15	97 17
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	99 50	97 60	97 05	96 85	96 90
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	72 »	73 50	73 »	70 75	73 50
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	66 90	67 70	67 35	65 30	67 35
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	100 35	100 35	100 75	98 »	98 60
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	100 50	99 95	100 30	100 40	100 40
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	96 30	95 55	95 80	93 80	93 35
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	65 40	64 »	64 25	63 55	63 20
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	465 »	462 »	464 »	460 »	460 25
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	427 75	435 »	424 »	426 »	421 50	420 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	335 »	337 50	324 »	330 »	331 »
270.000	1962		— 4 0/0 1887..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	282 50	295 »	293 75	290 »	297 50
592.000.000 fl			Hongrie 4 0/0 or........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	96 20	95 50	96 »	95 25	96 25
442.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)...	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	93 55	93 25	92 75	92 22	92 05
			Portugal 3 0/0...........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	24 50	25 50	25 90	25 30	25 50
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	375 »	370 »	376 25	375 »	375 »
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875...	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	101 75	99 25	99 75	100 »	99 75
[illegible]	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	68 50	68 »	68 02	67 45	65 30
[illegible]	1990		— 4 0/0 1880........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	97 50	97 90	98 15	97 60	96 60
[illegible]	1970		— 4 0/0 Consolidé..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	98 10	95 80	96 85	95 55	95 35
[illegible]	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	80 95	80 50	80 »	79 42	78 35
[illegible]	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	79 80	80 »	79 85	78 90	78 »
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	22 10	22 40	22 22	22 02	21 65
227.250	[illegible]		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	385 »	380 »	381 25	381 »	376 25
[illegible]	[illegible]		Priorités Ottom. 4 0/0.	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	435 »	435 50	432 50	430 »	430 »
295.451			Douanes Ottom. 5 0/0..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	484 »	475 »	475 »	473 75	470 »

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Actif	Bilans au 31 août 1892	Bilans au 30 septemb. 1892
...ces en caisse et à Banque	5.836.623 19	21.253.293 27
...ts et valeurs div.	270.480.987 93	246.532.546 62
...sor public	25.000.000 »	25.000.000 »
...nces sur dépôts de ...res	16.991.837 87	16.719.715 77
...espondants	24.781.902 60	25.787.099 64
...prunteurs :		
...êts hypothécaires	1.904.840.054 96	1.904.369.934 87
...êts communaux	1.161.504.956 01	1.163.882.017 38
...êts réalisés avec les fonds proven. des Bons à lots	25.240.198 78	25.050.887 47
...êts réalisés avec les fonds proven. du capital social et des réserves	67.176.072 25	67.057.214 89
...mestres d'annuités échus	41.258.035 79	37.417.814 61
...els et mobilier :		
...rix d'estimation des hôtels	12.933.709 25	12.933.709 25
...rais d'appropriat. et mobilier	969.724 46	970.013 51
...rs	48.523.035 76	46.853.423 12
...rêts acquis, mais non échus	22.895.173 54	32.949.238 96
...enses d'administr.	2.789.179 04	3.139.571 20
	3.631.221.491 43	3.629.916.480 56

Passif	31 août 1892	30 septemb. 1892
...ital social	170.500.000 »	170.500.000 »
...erve obligatoire	18.425.539 15	18.125.539 15
...vision pour l'am^t ...s emprunts	100.391.211 64	97.468.748 34
...vision pour le risque des prêts	10.000.000 »	10.000.000 »
...erves diverses	17.589.675 27	17.589.675 27
...pôts en comptes courants et bons de caisse	88.701.314 72	87.037.336 06
...respondants	6.171.707 68	4.953.719 37
...-Comptoir des Entrepreneurs	3.760.861 19	3.861.148 95
...sements différés :		
...r prêts hypothéc.	24.894.623 06	22.454.877 80
...r prêts commun.	72.310.164 28	72.072.601 83
...ig. en circulation et Bons à lots :		
...blig. foncières	1.894.389.624 30	1.893.482.926 73
...blig. communales	1.069.213.167 96	1.019.817.637 42
...ns à lots	25.240.198 78	25.050.887 17
... à rembourser et ...tér. échus à payer	30.970.210 43	95.103.277 07
...estres d'annuités ...yés par anticipat.	438.289 68	645.631 48
...rs	42.122.973 13	36.147.748 32
...rêts dus mais non échus	40.798.950 39	37.975.395 98
...its et pertes : Reliquat de l'Exercice 1891	18.768 55	18.768 55
...xercice 1892	15.271.211 20	17.310.599 77
	3.631.221.491 43	3.629.916.480 56

...ifié conforme aux écritures.

Le Gouverneur,
ALBERT CHRISTOPHLE.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 7 au 13 octobre		13.645
— depuis le 1er janvier	1892.	436.295
—	1891.	179.600
Différence en faveur de	1892.	256.695

COMPAGNIE PARISIENNE

d'Éclairage et de Chauffage par le Gaz

Mois	Recettes du gaz 1892	Recettes du gaz 1891	Différence en 1892	Soit 0/0
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
...mb.	5.397.675 44	5.305.175 69	+ 92.496 75	1.74
...mois	52.788.115 51	53.164.263 23	— 376.148 72	0.71

BANQUE DE L'INDO-CHINE

Actif	Bilans aux 31 mai 1892	Bilans aux 30 juin 1892
Versements non appelés	9.000.000 »	9.000.000 »
Caisse (Paris et succursales)	9.255.697 86	8.322.412 81
Portefeuille (Paris et succ.)	16.865.697 86	14.338.849 67
Avances sur nantissements	9.768.289 77	9.657.537 66
Avances au Gouv. gén. de la Cochinchine et au Protectorat de l'Annam et du Tonkin	» »	» »
Corresp^ts divers (Paris et succ.)	3.937.903 81	3.541.649 63
Frais génér. (Paris et succ.)	357.422 54	» »
Frais d'installation et frais de fabrication de billets au porteur	266.542 31	266.542 34
Immeubles	423.632 40	423.632 40
Mobiliers	108.049 03	108.049 03
Fr.	49.983.354 41	45.658.673 54

Passif	31 mai 1892	30 juin 1892
Capital social	12.090.000 »	12.000.000 »
Fonds de réserve	340.000 »	355.000 »
Fonds de prévoyance statut.	337.431 38	355.873 86
Fonds de prévision pour agences à créer	40.818 41	40.818 41
Fonds de secours	100.000 »	100.000 »
Fonds de réserve supplém.	600.000 »	600.000 »
Réserve immobilière	211.816 20	211.816 20
Amortissement du mobilier	108.049 03	108.049 03
Amortiss. des frais d'installation et fabrication des billets au porteur	266.542 34	266.542 34
Billets au porteur en circul.	21.529.246 45	20.888.010 20
Comptes de dépôts d'espèces	4.123.852 16	3.842.757 95
Effets à payer	122.344 40	58.626 43
Corresp^ts divers (Paris et succ.)	9.439.407 63	6.285.129 91
Intérêts et com. du semestre	466.143 58	» »
Réescompte des portefeuill.	» »	15.585 85
Dividendes à payer	2.574 80	232.398 86
Profits et pertes :		
Solde du 1er semestre 1891	5.703 15	3.243 07
— 2e semestre 1891	289.424 88	294.821 49
Fr.	49.983.354 41	45.658.673 54

Le Directeur : S. SIMON.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

Recettes du 14 au 20 octob. 1892	751.987 35
Semaine correspondante de 1891	731.645 »
Différence sur 1892	+ 20.342 35
Recettes du 1er janv. au 20 oct. 1892	31.076.058 »
Période correspondante de 1891	29.859.419 55
Différence sur 1892	+ 1.216.638 45

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE
DE CRÉDIT INDUSTRIEL & COMMERCIAL & DE DÉPOTS

Situation des comptes au 30 septembre 1892

ACTIF

Caisse et Banques ... Fr.		3.300.277 32
Portefeuille :		
Effets en francs	30.828.561 32	32.792.251 97
Effets en monn. étrangères	1.963.690 65	
Comptes reports		2.005.098 70
Rentes, actions, obligations et participations diverses		8.072.957 77
Avances sur titres		[illegible]
Comptes courants garantis		[illegible]
Crédits sur garanties		[illegible]
Correspondants débiteurs		[illegible]
Comptes d'ordres		2.381.497 99
Ordres de Bourse		[illegible]
Frais généraux		[illegible]
Immeuble social		[illegible]
Actions. *Versements non appelés*		15.000.000 »
Fr.		[illegible]

PASSIF

Actions ... Fr.		30.000.000 »
Réserves :		
Statutaire	3.000.000 »	[illegible]
Supplémentaire	[illegible]	
Immobilière	[illegible]	
Comptes de dépôt		[illegible]
Comptes d'encaissement		[illegible]
Correspondants créditeurs		[illegible]
Effets à payer		[illegible]
Dividendes à payer		[illegible]
Réescompte du ... semestre		[illegible]
Profits et Pertes		[illegible]
Fr.		[illegible]

BANQUE DE CRÉDIT FONCIER ET AGRICOLE DE SANTA-FÉ

La Banque de Crédit Foncier et Agricole de Santa-Fé a l'honneur de porter à la connaissance de ses Obligataires qu'invitée par le Gouvernement de la Province de Santa-Fé à régulariser sa situation d'une façon définitive en vue d'assurer, pour l'avenir, les intérêts de ses Obligataires, elle a pris, d'accord avec lui, les décisions suivantes :

1° Les Obligations actuelles 6 0/0 et 5 0/0 seront échangées, titre pour titre, contre des Obligations nouvelles de 100 piastres, monnaie nationale de cours légal, portant intérêt à 6 0/0 et 5 0/0 respectivement.

2° — Outre l'intérêt ci-dessus, il sera réparti chaque année, entre tous les Obligataires, la moitié des bénéfices qui pourraient revenir aux Actionnaires, conformément aux Statuts.

3° — L'amortissement des Obligations s'effectuera à raison de 1 0/0 par an, à partir du 1er avril 1897. Il se fera par rachats si les titres sont au-dessous du pair, ou par tirages au sort. La Banque se réserve la faculté d'anticiper ou d'augmenter l'amortissement; elle s'engage notamment à y appliquer au moins la moitié des sommes encaissées par elle comme amortissement ou remboursement de ses prêts, ou provenant de la vente de ses propriétés.

4° — Toutes les Obligations jouiront de la garantie du Gouvernement de la Province de Santa-Fé comme les titres antérieurs.

5° — Les titres nouveaux seront munis de coupons semestriels aux échéances des 1er Avril et 1er Octobre. Leur jouissance partira du 1er Octobre courant; en conséquence, le coupon échéant le 1er Novembre prochain sur les Obligations 5 0/0 actuelles ne sera pas mis en paiement; mais les intérêts intercalaires du 1er Août au 1er Octobre 1892 seront payés en espèces, à l'échange des titres, le 1er Janvier 1893.

6° — Les frais d'impression des titres seront à la charge de la Banque : les impôts exigés par les fiscs européens resteront à la charge des porteurs de titres.

7° — L'échange des titres et le paiement des coupons se feront par les soins de la Banque Russe et Française et de ses correspondants.

Paris, le 24 Octobre 1893.

BANQUE DE CRÉDIT FONCIER ET AGRICOLE DE SANTA-FÉ.

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ET DE DÉPOTS

Société anonyme. Capital : trente millions de francs, quinze millions versés.

Par décision du Conseil d'administration il sera payé, le **1er Novembre** prochain, un coupon de 7 fr. 81 représentant l'intérêt de 4 0/0 du capital versé et un acompte sur les bénéfices de l'exercice 1892.

Ce paiement sera effectué sur présentation du coupon n° 18 et impôts déduits, à raison de :

7 fr. 50 pour les actions nominatives;
7 fr. 06 pour les actions au porteur.

A **Marseille**, au siège social, rue Paradis, 63.
A **Paris**, à la succursale, rue de la Chaussée-d'Antin, 50.

MESSAGERIES MARITIMES

Le Conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires d'actions que l'acompte sur le dividende de l'exercice 1892 a été fixé à 10 fr. par action.

Le coupon n° 9 à détacher est d'une valeur nette d'impôt :

De 9 fr. 60 pour les titres nominatifs;

De 8 93 pour les titres au porteur;

Le paiement s'effectuera à partir du 1er décembre 1892 :

A **Paris**, au siège social, rue Vignon, 1; à la Société de Crédit Industriel et Commercial, rue de la Victoire, 72, au Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens, ainsi que dans les succursales de ces deux Sociétés, tant à Paris que dans les départements.

A **Marseille et Bordeaux**, dans les bureaux de la Compagnie, et à **Lyon**, chez MM. Cambefort et Saint-Olive, banquiers.

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Le paiement à Paris des coupons **Emprunt d'Orient 5 0/0 3e série** (emprunt russe intérieur 5 0/0 échéant le **1/13 novembre 1892**, aura lieu sans frais, au change du jour, moins l'impôt de 5 0/0, soit à raison de :

Roubles **2.37 1/2** net par coupon de roubles.................................. 2 50

Roubles **23.75** net par coupon de roubles.................................. 25 »

chez **MM. de Rothschild frères**, qui rembourseront également au change du jour les obligations amorties du susdit emprunt, sous déduction des coupons qui auraient été indûment touchés depuis la date fixée pour le remboursement.

DETTE PUBLIQUE DU ROYAUME D'ITALIE

Emprunt Romain 5 0/0 1857

Les porteurs d'obligations de l'Emprunt romain 5 0/0 1857 sont informés qu'il sera procédé publiquement, le 2 novembre prochain, dans les bureaux de **MM. de Rothschild frères**, 23, rue Laffitte, à Paris, au tirage au sort des obligations qui devront être remboursées à partir du 1er décembre 1892.

GOUVERNEMENT ÉGYPTIEN

MM. les porteurs de titres de la **Dette Egyptienne Unifiée** sont informés que le coupon échéant le 1er novembre sera payé au change de **25 fr. 16** c. par £g. soit **10 fr. 064**, au **Crédit Lyonnais** à **Paris**, à **Lyon et dans toutes ses Agences**.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CAPITAL : 75 MILLIONS ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : place de l'Opéra

PARIS

M. DENORMANDIE, ✵, ancien gouverneur de la Banque de France, Président du Conseil d'Administration.

Opérations du Comptoir :

Escomptes et recouvrements, chèques, traites, lettres de crédit, avances sur titres, ordres de bourse, garde de titres, paiement de coupons, envois de fonds (province et étranger). opérations avec l'Extrême-Orient.

Bureaux de quartier dans Paris. — **A.** 176, boulevard Saint-Germain. — **B.** 3, boulevard Saint-Germain. — **C.** 2, quai de la Râpée. — **D.** 11, rue de Rambuteau. — **E.** 16, rue de Turbigo. — **F.** 21, place de la République. — **G.** 24, rue de Flandre. — **H.** 2, rue du Quatre-Septembre, place de la Bourse.

Agences en province : Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, le Havre.

Agences à l'étranger : Londres, Bombay, Calcutta, Shanghaï, Hong-Kong, Han-Kow, Foochow, Yokohama, San-Francisco, Melbourne, Sydney, Tamatave, Tananarive.

Intérêts payés sur les sommes déposées :

A 4 ans	4 0/0
A 3 ans............................	3 1/2 0/0
A 2 ans............................	3 0/0
A 1 an	2 1/2 0/0
A 6 mois	1 1/2 0/0
A vue............................	1/2 0/0

Le Comptoir tient un service spécial de coffres-forts à la disposition du public.

(Compartiments depuis **5** fr. par mois)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

HIVER 1892-1893.

Billet d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne: Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, tarif spécial G. V., N° 106 (Orléans).

Des billets d'Aller et Retour de famille, de 1re et de 2e classe, sont délivrés toute l'année à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc. Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres. Pour une famille de 2 personnes 20 0/0; de 3 personnes 25 0/0; de 4 personnes 30 0/0; de 5 personnes 35 0/0; de 6 personnes ou plus 40 0/0. Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces Billets doit être faite Quatre Jours au moins avant le Jour du départ.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyage aux Stations d'hiver, Pau, Biarritz, Arcachon

Depuis quelques années, le public mondain manifeste une tendance bien marquée à fréquenter les stations hivernales du Golfe de Gascogne et des Pyrénées.

Pau, Biarritz, Arcachon voient augmenter le nombre de leurs visiteurs, car on y jouit d'une température très douce et d'un air sain; les excursions à travers les sites les plus beaux et les plus variés y sont toujours possibles.

Quoi de plus attrayant que ces stations :

Arcachon, avec sa ville d'hiver protégée par sa forêt de pins aux émanations balsamiques;

Pau, avec ses horizons de coteaux et de montagnes vraiment féeriques;

Biarritz, avec son ciel pur, sa plage sans rivale et son Océan dont les flots bleus forment, avec les monts des Pyrénées, un tableau merveilleux.

Pour s'y rendre, ne trouve-t-on pas des facilités exceptionnelles comme rapidité du trajet, confortable des voitures et réductions sur les prix des tarifs :

Ainsi, le trajet de Paris à Pau, Biarritz, etc., près de 200 lieues, peut être effectué en 15 heures environ.

Indépendamment du train de luxe, le train qui part de Paris (gare d'Orléans) à 10 h. 22 m. du soir, comporte deux voitures de première classe qui circulent, l'une entre Paris et Pa[u], l'autre entre Paris et Biarritz et *vice vers[a]*; ces voitures ont habituellement un compar[ti]ment de Lits-Toilette, si apprécié des voy[a]geurs. Une voiture semblable circule éga[le]ment entre Paris et Arcachon et *vice vers[a]*; cette voiture est attelée au train rapide pa[r]tant de Paris (gare d'Orléans) à 9 h. 15 m. d[u] matin.

Les réductions de prix peuvent être réal[i]sées par les combinaisons suivantes :

1° Billets d'aller et retour de famille rédui[ts] de 20 0/0 à 40 0/0, suivant le nombre d[e] personnes, valables 33 jours;

2° Billets d'aller et retour individuels, av[ec] réduction de 25 0/0 en 1re classe et de 20 0/[0] en 2e et 3e classe, valables 15 jours;

3° Billets d'excursion comprenant trois it[i]néraires différents permettant de visiter l[e] Centre de la France, les Pyrénées et les bord[s] du Golfe de Gascogne, aux prix de 163 fr. 5[0] en 1re classe et 122 fr. 50 en 2e classe, valabl[es] 30 jours.

En outre, la durée de ces différents bille[ts] peut être prolongée moyennant le paiemen[t] d'un supplément.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉ[E]

CIRCULATION A DEMI-PLACE

Le public peut se procurer, dans toutes le[s] gares des Chemins de fer de l'Etat, de l'Es[t], du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest et d[u] P.-L.-M., des cartes donnant le droit de ci[r]culer à demi-place, *sur les sept réseau[x]* moyennant le versement préalable d'un[e] somme de :

	1re classe	2e classe	3e class[e]
Pour 3 mois...	180 fr.	135 fr.	90 f[r.]
— 6 — ...	270 —	200 —	135 —
— 1 an.....	360 —	270 —	180 —

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉ[E]

SERVICES RAPIDES

Entre Paris et Barcelone

BILLETS DIRECTS — ENREGISTREMENT DIRECT DES BAGAG[ES]

Trajet rapide en 23 heures 3/4

La Compagnie P.-L.M. a organisé des ser[]vices rapides permettant d'effectuer le traje[t] de Paris à Barcelone, et vice versâ, viâ Lyon[,] Cette, en 23 heures 3/4.

Aller. — Départ de Paris, les lundis, jeudi[s] et samedis à 8 h. 55 matin; arrivée à Nar[]bonne le lendemain à 1 h. 51 matin, à Per[]pignan à 3 h. 3 matin et à Barcelone à 8 h. 3[] matin.

Retour. — Départ de Barcelone les lundi[s,] jeudis et samedis à 6 h. soir, de Perpignan le[s] lendemains à minuit 23, de Narbonne à 1 h. 4[] matin; arrivée à Paris à 5 h. 55 soir.

Les autres jours de la semaine, les trains d[e] Paris à Barcelone partent de Paris à 8 h. 5[5] matin et arrivent à Barcelone à 10 h. 20 ma[]tin et ceux du retour partent de Barcelone [à] 1 h. 45 soir pour arriver à Paris à 5 h. 55 soi[r].

Dans le train partant de Paris à 8 h. 55 ma[]tin circule un wagon-restaurant entre Pari[s] et Tarascon et, entre Paris et Cerbère, un[e] voiture directe comprenant 3 compartiment[s] de 1re classe et un compartiment de coupé[-]lits.

Dans le train arrivant à Paris à 5 h. 55 soi[r] circule également entre Cerbère et Paris un[e] voiture directe comprenant 3 compartiment[s] de 1re classe et un compartiment de coupé-lit[s]. Ce train prend à Cette les voyageurs de 2[e] classe pour Paris.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 43. — 2e volume. ‖ BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS ‖ Dimanche 6 Novembre 1892.

BELGIQUE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	29.457	kil. carrés
Population totale (31 décembre 1880)	5.520.000	habitants
— (31 décembre 1890)	6.147.041	—
— par kil. carré en 1880	187	—
— — en 1890	208	—
Armée. Pied de paix	3.360	officiers
— —	45.284	soldats
— —	9.055	chevaux
— Pied de guerre (environ)	221.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	4.526	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	153	—
— par million d'habitants	742	—
Télégraphes. Long. des lignes	6.868	—
— — des fils	35.934	—
— — — par mill. d'hab.	5.890	—
Dépêches transmises en 1890	8.074.057	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En francs*)

Dette publique du royaume	2.250.926.274	francs
— Moyenne par habitant	370	—
Dépenses militaires	51.225.082	—
— Moyenne par habitant	8.4	—
Dépenses totales du budget	339.502.686	—
— Moyenne par habitant	55.2	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	1.431.900.000	fr.	1887	Exp. tot.	1.240.600.000	fr.
1888	—	1.534.400.000	»	1888	—	1.243.700.000	»
1889	—	1.556.400.000	»	1889	—	1.458.500.000	»
1890	—	1.835.400.000	»	1890	—	1.289.300.000	»
1891	—	1.547.000.000	»	1891	—	1.314.000.000	»
1892	(9 mois)	1.029.699.000	»	1892	(9 mois)	991.636.000	»

ESPAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie (Espagne continentale)	492.230	kil. carrés
Population — (31 déc. 1884)	16.654.895	habitants
— — (31 déc. 1887)	16.955.000	—
— par kil. carré en 1884	32	—
— — en 1887	34	—
Armée. Pied de paix (environ)	135.000	off. et sold.
— Pied de guerre (environ)	805.000	—
Chemins de fer (Réseau total)	9.835	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	20	—
— par million d'habitants	578	—
Télégraphes. Long. des lignes	33.544	—
— — des fils	77.250	—
— par million d'habitants	4.544	—
Dépêches transmises en 1890	4.653.000	dépêches

BUDGET DE 1891-92 (*En pesetas = 1 franc*)

Dette publique du royaume	6.207.027.042	Pesetas
— Moyenne par habitant	365	—
Dépenses militaires	146.220.530	—
— de la marine	32.088.598	—
Total pour la guerre et la marine	178.309.128	—
Moyenne par habitant	10.5	—
Dépenses totales du budget	810.663.413	—
— Moyenne par habitant	47.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	811.200.000	Pes.	1887	Exp. tot.	722.200.000	Pes.
1888	—	716.100.000	—	1888	—	763.100.000	—
1889	—	743.531.458	—	1889	—	790.328.272	—
1890	—	810.062.842	—	1890	—	824.785.335	—
1891	—	862.335.075	—	1891	—	854.965.180	—
1892	8 mois	549.625.300	—	1892	8 mois	477.747.651	—

ITALIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	286.588	kil. carrés
Population (31 déc. 1890)	30.158.408	habitants
— (31 déc. 1891)	30.347.291	—
— — par kil. carré	105	—
Armée. Pied de paix	14.508	officiers
— —	261.505	soldats
— Pied de guerre	2.844.339	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	15.702	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	55	—
— par million d'habitants	518	—
Télégraphes. Longueur des lignes	37.353	—
— — fils	139.856	—
Longueur des fils par million d'hab.	4.615	—
Dépêches transmises en 1891	8.283.658	dépêches

BUDGET 1891-1892 (*en Lire = 1 fr.*)

Dette Consolidée	9.008	millions
Dettes diverses	2.592	—
Total de la Dette italienne	11.600	—
Moyenne de la dette par habitant	384	lire
Dépenses militaires totales	251	millions
— marine —	111	—
Total guerre et marine	362	—
Moyenne par habitant	12	lire
Dépenses totales du budget	1.781	millions
Moyenne par habitant	58	lire

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Import. tot. 1.690 millions		Export. totales... 1.109 millions	
1888	—	1.241 »	—	967 »
1889	—	1.440 »	—	1.005 »
1890	—	1.377 »	—	962 »
1891	—	1.176 »	—	940 »
1892 (9 mois)		822 »	1892 (9 mois)	691 »

RUSSIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Russie d'Europe	4.889.062	kil. carrés
Population — — (1889)	114.378.520	habitants
— moyenne par kil. carré	23	—
Superficie de la Pologne russe	127.319	kil. carrés
Population — — (1890)	8.256.562	habitants
— moyenne par kil. carré	65	—
Armée. Pied de paix	30.561	officiers
— —	787.372	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **paix**	818.033	combattants
—	155.537	chevaux
Pied de **guerre** (non compris l'armée territoriale et les troupes cosaques de défense nationale comprenant plus de 5 millions d'hommes)	49.739	officiers
	2.371.007	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **guerre**	2.420.746	combattants
—	835.863	chevaux
Chemins de fer : Réseau total d'Europe.	28.327	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	5.6	—
— par million d'habitants	302	—
Télégraphes : Longueur des lignes	124.934	—
— Longueur des fils	290.990	—
— — par million d'hab.	3.098	—
Nombre total des dépêches en 1889	11.071.582	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En roubles : 4 francs*)

Dette publique de la Russie et de la Pologne Russe en 1891 :

Roubles-métal	1.008.118.110	r. métal
Roubles-crédit	2.845.291.000	r. papier
Florins Hollande	14.100.000	fl. Holl.
Livres sterling	21.997.900	liv. st.
Francs	1.045.984.000	francs
Total de la Dette publique en francs	**16.059.177.940**	—
Moyenne par habitant	142	—
Dépenses du Ministère de la Guerre	228.907.132	roubles
— — Marine	47.882.233	—
Total de la Guerre et Marine	**276.789.365**	—
Moyenne par habitant	2.3	

COMMERCE EXTÉRIEUR (*En millions de roubles*)

	Importations Europe	Importations Asie	Importations Total		Exportations Europe	Exportations Asie	Exportations Total
1886	393	45	438	1886	453	35	488
1887	344	49	393	1887	585	37	622
1888	344	47	391	1888	747	46	793
1889	387	50	437	1889	705	61	766
1890	375	41	416	1890	637	77	704
1891	»	»	380	1891	»	»	721
1892	(7 mois)		212	1892	(7 mois)		218

SUISSE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Confédération	41.346	kil. carrés
Population (1er décembre 1880)	2.846.102	habitants
— (1er décembre 1888)	2.917.754	
— par kil. carré (1880)	69	—
— — (1888)	71	—

Armée fédérale. *Effectif en 1891 :*

Pied de Guerre — Armée régulière	127.973	combattants
Pied de Guerre — Landwehr	80.272	—
Pied de Guerre — Landsturm	63.879	—
Total de l'effectif	272.124	—
Chemins de fer. (Réseau total)	3.007	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	73	—
— par million d'habitants	1.036	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.200	—
— Long. des fils	18.238	—
— — par million d'hab.	4.289	—
Dépêches transmises en 1890	3.821.040	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en francs*)

Dette publique de la Confédération		francs
Moyenne par habitant		—
Dépenses militaires totales	27.111.079	—
Moyenne par habitant	9	—
Total des dépenses budgétaires fédérales	72.221.019	—
Moyenne par habitant	24	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*millions de francs*)

1887	Importations totales	837	1887	Exportations totales	671
1888	— —	827	1888	— —	673
1889	— —	954	1889	— —	714
1890	— —	954	1890	— —	703
1891	— —	932	1891	— —	671

Pour les documents statistiques de France, Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie & Hollande, voir le numéro du 23 Octobre 1892.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	Rentes à payer		RENTES FRANÇAISES	Dividende ou intérêt distribué en 1888	1889	1890	1891	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 8 oct.	15 oct.	22 oct.	29 oct.	5 nov.
Millions	Francs															
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	99 60	99 20	99 25	98 92	99 27
4061	121.831 905		3 0/0 Amortissable.....	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	99 75	99 45	99 45	99 22	99 50
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 02	106 10	106 15	106 10	105 20
26066	883.855.348															
896 386 obl. de 500 f			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	489 »	489 »	490 »	489 50	490 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	16562	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	3960 »	3965 »	3940 »	3997 50	3980 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	225 »	210 »	216 25	205 »	199 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	681 25	682 50	677 50	670 »	672 50
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	416 »	421 »	425 »	420 »	420 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	490 »	489 50	490 »	495 »	490 »
160.000	500	250	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	525 »	537 50	530 »	525 »	520 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1122 50	1120 »	1120 »	1108 75	1106 25
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	560 »	575 »	575 »	575 »	570 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	788 75	785 »	781 25	778 75	781 25
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	136 25	135 »	135 »	135 »	135 »
240.000	500	250	Société Générale, nom..	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	480 »	480 »	482 50	481 25	481 »
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	6 25	222 08	227 49	204 51	180 »	305 »	310 »	312 »	312 50	313 »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	412 50	425 »	421 25	432 50	428 75
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	370 »	368 »	362 »	369 »	360 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	710 »	690 »	697 50	700 »	700 »
50.000	500	500	Est-Algérien.............	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	606 »	610 »	605 50	611 »	615 »
584.000	500	500	Est.........................	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	968 50	965 »	969 »	963 »	951 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr...	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1564 »	1540 »	1555 »	1550 »	1555 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1341 25	1334 »	1340 »	1337 50	1343 50
525.000	400	400	Nord.......................	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1935 »	1897 50	1905 »	1895 »	1910 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1610 »	1595 »	1595 »	1590 »	1590 »
300.000	500	500	Ouest......................	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1109 50	1094 »	1092 »	1087 »	1090 »
40.000	500	500	Sud de la France........	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	505 50	505 »	503 »	492 50	505 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris.....	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	562 »	565 »	567 50	561 »	562 »
336.000	250	250	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1462 50	1455 »	1455 »	1467 50	1478 75
80.000	500	500	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	590 »	585 »	585 »	580 »	580 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	685 »	683 50	684 »	685 »	680 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1040 »	1050 »	1045 »	1050 »	1050 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	695 »	695 »	692 50	695 »	695 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	20 »	18 75	20 50	21 25	22 50
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	11213	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2656 25	2620 »	2617 50	2595 »	2645 »
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	427 50	418 75	415 »	407 50	417 50
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	112 50	112 50	137 50	105 »	120 »	113 75	117 50	114 »	111 25
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	475 »	477 50	490 »	487 50	472 50
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	485 »	488 75	477 50	479 »	433 95
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane....	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	605 25	602 50	597 50	590 »	602 50
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche...	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1075 »	1080 »	1070 »	1070 »	1072 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	489 50	482 50	482 50	480 »	480 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	81 25	80 »	80 »	78 75	73 75
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	208 »	205 »	209 »	205 »	205 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	340 »	341 »	330 »	331 25	317 50
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois..	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	623 75	624 50	622 50	621 25	636 25
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	220 »	223 75	221 »	220 »	221 25
420.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	653 »	640 »	638 75	628 75	638 75
350.000	500	500	Nord de l'Espagne......	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	172 50	173 75	161 25	160 »	156 25
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	80 »	86 25	86 »	81 »	80 »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)...	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	188 75	190 »	178 75	178 75	172 50
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS													
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0 ...	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 75	97 75	97 15	97 17	97 60
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	97 60	97 05	96 85	96 90	97 30
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	73 50	73 »	70 75	73 50	72 »
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	67 70	67 35	65 30	67 35	66 45
[illegible]			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	100 35	100 75	98 »	98 60	99 45
3.047 942			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	99 95	100 30	100 40	100 40	100 95
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	95 55	95 80	93 80	96 35	93 70
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 [illegible]	64 »	64 25	63 55	63 20	62 25
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	462 »	464 »	460 »	460 25	459 »
[illegible]	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	422 75	424 »	426 »	421 50	420 »	418 »
[illegible]	1921		Hellénique 5 0/0 1881..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	337 50	324 »	330 »	331 »	332 50
270.000	[illegible]		— 4 0/0 1887..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	295 »	293 75	290 »	297 50	300 »
92.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	95 50	96 »	95 25	96 25	96 50
442.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)...	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	93 25	92 75	92 22	92 05	92 32
			Portugal 3 0/0..........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	41 50	23 75	25 50	25 90	25 30	25 50	24 50
[illegible]	[illegible]		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	370 »	376 25	375 »	375 »	375 »
[illegible]			Roumanie 5 0/0 1875...	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	99 25	99 75	100 »	99 75	97 50
[illegible]	[illegible]		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	68 »	68 02	67 45	65 30	65 85
[illegible]	[illegible]		— 4 0/0 1880........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	97 90	98 15	97 60	96 60	97 75
[illegible]	[illegible]		— 4 0/0 Consolidé..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	96 80	96 85	95 55	95 35	96 30
[illegible]	[illegible]		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	80 50	80 »	79 42	78 35	79 40
[illegible]	[illegible]		— 3 0/0 (Ch^s Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	80 »	79 85	78 90	78 »	79 25
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	22 40	22 22	22 02	21 65	22 »
[illegible]	[illegible]		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	380 »	381 25	381 »	376 25	3.6 »
[illegible]	[illegible]		Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	435 50	432 50	430 »	430 »	430 »
[illegible]			Douanes Ottom. 5 0/0..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	441 25	475 »	475 »	473 75	470 »	480 »

LISTE DES COUPONS ÉCHÉANT EN NOVEMBRE 1892 *(Suite)*

DATES DU PAIEMENT	DATES du détachement à la COTE	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
Novembre	Novembre					
2	2	Ciments français.	13 »	12 48	11 914	rue de Provence, 54 (c. 13).
2	2	Petit Journal.	15 »	14 40	13 80	rue Lafayette, 61 (c. 44).
2	2	Obl. Eaux 5 %.	12 50	12 »	11 47	rue d'Anjou, 52 (c. 46).
2	2	— Aguilas à revenu éventuel (est.). .	7 50	7 50	7 50	rue de la Victoire, 64 (c. 21).
9	9	Gaz pour la France et l'Etranger. . . .	21 25	20 40	19 65	rue Lafayette, 31 (c. 22).
10	10	Obl. Banque Hypothécaire 1880, remb. à 1.000 fr.	3 75	3 60	3 33	rue des Capucines, 19 (c. 51).
10	10	— Immeubles de France, r. à 1.000 f.	3 75	3 60	3 40	rue Taitbout, 20, rue de Provence, 54 et rue Bergère, 14 (c. 18).
10	10	— — 4 % 1892. .	5 »	4 80	4 56	rue Taitbout, 20, rue de Provence, 54, et rue Bergère, 14 (c. 3).
14	14	Emprunt Russe 5 % 1879 (3e Emprunt d'Orient).	2 1/2 %	.. ..	R. 2 3/8 change	boulev. Haussmann, 39 et rue Laffitte, 23.
14	14	Emprunt Russe 4 % 1880.	2 %	.. ..	2 %	rue Bergère, 14.
14	14	— Intérieur Cons. 4 1/2 % . (1re émission 1890).	2 1/4 %	.. ..	R. 2 13/4 change	rue d'Antin, 3.
15	15	Est-Algérien.	15 »	14 40	13 73	rue Pasquier, 31 et rue de la Victoire, 66 (coup. 33).
15	15	Imprimerie Chaix.	12 50	.. ..	12 50	rue de Provence, 54 (c. 5).
15	15	Bons coupons Suez.	4 25	.. ..	3 961	rue Charras, 9 (c. 18).
2	2	Obl. Département du Nord.	3 »	.. ..	3 »	rue Taitbout, 11 (c. 22).
2	2	— Fourvière Ouest-Lyonnais 1886. .	7 50	7 20	6 84	rue Bergère, 14 (c. 13).
2	2	Gaz de Beauvais.	30 »	28 80	.. ..	rue Taitbout, 11 (c. 5).
2	2	Mines de Pontpéan.	15 »	14 40	13 19	à Rennes (c. 25).
2	2	Société de Transports maritimes. . . .	10 »	10 »	9 40	rue de Provence, 54 (c. 37).
2	2	Chalets de Nécessité.	25 »	.. ..	25 »	rue de Rivoli, 10 (c. 27).
2	2	Obl. Petit Journal.	12 50	12 »	11 50	rue Lafayette, 61 (c. 17).
15	15	Comptoir des Fonds Nationaux.	35 »	35 »	35 »	rue Richelieu, 95 (c. 5).
15	15	Mines de Béthune.	75 »	72 »	68 70	rue de la Victoire, 66 (c. 57).

ditions énoncées ci-dessus recevront une carte qui leur permettra d'assister à l'Assemblée ou de s'y faire représenter par un mandataire, membre lui-même de l'Assemblée générale, et muni d'un pouvoir que l'Actionnaire représenté aura signé sur la formule imprimée au dos de la carte.

CRÉDIT FONCIER COLONIAL

MM. les Obligataires sont informés que les demandes d'échange d'Obligations anciennes contre des Obligations nouvelles seront reçues à la Société Marseillaise, 50, rue de la Chaussée-d'Antin, jusqu'au 15 novembre courant.

COMPAGNIE D'AGUILAS

Société anonyme. Capital 15.000.000 de fr.

Siège social : 64, rue de la Victoire, à Paris

MM. les Porteurs d'Obligations de la Compagnie d'Aguilas sont informés qu'à dater du **1er novembre 1892**, il sera payé au siège social, contre détachement du coupon n° **21**, une somme nette de **7 fr. 50** par titre estampillé.

La caisse est ouverte de dix heures à midi et de deux heures à quatre heures.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 14 au 20 octobre......	9.975
— depuis le 1er janvier 1892.	446.270
— — 1891.	182.930
Différence en faveur de 1892.	263.340

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE

TRAMWAYS

Recettes de la 22e quinz. de 1892....	222.314 10
— — — 1891....	178.830 60
Différence pour 1892................	+ 43.483 50
Recettes des 22 1res quinz. de 1892..	5.069.048 35
— — — 1891..	4.190.554 80
Difference pour 1892...............	+ 878.493 45

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

Recettes du 21 au 27 octob. 1892.. .	732.891 45
Semaine correspondante de 1891. .	727.239 55
Différence sur 1892.	+ 5.651 90
Recettes du 1er janv. au 27 oct. 1892.	31.808.949 45
Période correspondante de 1891.. .	30.586.659 10
Différence sur 1892.	+ 1.222.290 35

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Troisième Emprunt d'Orient

La **Banque Russe pour le commerce étranger** (Agence de Paris, 31, rue du 4-Septembre) est autorisée par M. le Ministre des finances de Russie à payer les coupons du **troisième Emprunt d'Orient.**

L'Agence paie, dès à présent, au cours du jour et sans frais, le coupon de cet Emprunt échéant le **13 novembre prochain.**

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

Paiement du coupon n° 5

MM. les Actionnaires sont prévenus que le Conseil d'Administration a fixé l'acompte sur l'exercice 1892 à **12 fr. 50 net. Cet acompte** sera payé contre la remise du coupon n° 5, à partir du 15 novembre, aux caisses de la **Société Générale, 54, rue de Provence, à Paris,** et dans ses bureaux de quartier.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DU

GAZ POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires que le dividende de l'exercice **1891-1892** a été fixé à **31 fr. 25** par action, sauf déduction des impôts.

Un acompte de **10 francs** ayant été distribué dans le courant de l'année, il sera payé, à partir du 9 novembre prochain, contre remise du coupon n° **22**, à la Caisse de **MM. I. Camondo et Cie**, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Par action nominative, net........	**20 40**
Par action au porteur, net........	**19 65**

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Emprunt Intérieur Consolidé des Chemins de fer 4 1/2 0/0. — 1re émission 1890.

La **Banque de Paris et des Pays-Bas**, 3, rue d'Antin, agissant pour le compte de la Banque de l'État à Saint-Pétersbourg, paie au cours du jour et sans frais, le coupon échéant le **13 novembre 1892.**

SITUATION DE LA BANQUE DE L'ALGÉRIE

Au 31 Octobre 1892.

Acti

Numéraire en caisse..............		32.142.975 44
Rentes sur l'État..................		11.866.010 »
Portefeuille.........	89.394.769 71	
Effets du portefeuille en recette.........	2.268.647 90	92.062.961 71
Prêts sur titres.....	399.544 10	
Correspondants..................		4.674.946 67
Liquidations (comptes amortis conformément à l'article 35 des statuts)...............		7.293.142 70
Hôtels de la Banque..............		2.311.179 14
Domaine......................		7.966.748 12
Dépenses d'administration.........		» »
Succursales (leur compte avec la Banque)................		114.254.078 45
Avances à l'État (chambres de commerce)................		1.113.229 93
Divers.......................		1.945.956 93
		275.631.229 09

Passif

Capital......................	20.000.000 »
Billets au porteur en circulation.	77.170.750 »
Bordereaux à payer............	32.523 50
Comptes courants..............	5.287.278 26
Trésoriers-payeurs (leur compte courant)..............	3.110.000 »
Trésor public.................	44.299.777 11
Dividendes à payer............	53.905 90
Agios et commissions..........	106.000 »
Profits et pertes..............	1.282.086 82
Réescompte..................	439.908 72
Réserve statutaire............	6.666.666 66
Réserve extraordinaire........	167.618 70
Réserve immobilière..........	2.311.179 14
Banque de l'Algérie (son compte avec les succursales)...........	113.341.903 38
Divers......................	1.361.630 90
	275.631.229 09

Alger, le 31 octobre 1892.

Le directeur de la Banque de l'Algérie,

Signé : F. NELSON-CHIÉRICO.

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL : DEUX CENTS MILLI

Bilan au 30 septembre 1892

ACTIF

Especes en caisse et dans les banques..Fr.	82.521.28
Portefeuille (Effets de commerce)........	528.377.20
Reports........................	118.226.70
Comptes courants.................	261.513.79
Avances et Crédits sur nantissements...	65.611.131
Actions, Bons, Obligations, Rentes......	20.225.25
Immeubles......................	30.000.000
Comptes d'Ordre et Divers.....	22.834.609
Versements non appelés............	100.000.000
Fr.	1.235.309.983

PASSIF

Dépôts et Bons à vue .. ..Fr.	309.202.294
Comptes courants................	416.429.808
Acceptations....................	98.604.065
Bons à échéance................	123.768.828
Comptes d'Ordre et Divers..........	37.304.925
Réserves......................	30.000.000
Réserve spéciale................	20.000.000
Capital........................	200.000.000
Fr.	1.235.309.983

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

19, rue des Capucines, Paris

CAPITAL : **170.500.000** FRANCS

Comptes courants avec chèques ; Encaiss ment des coupons; Dépôts de titres; Ordr de Bourse; Prêts sur dépôts de titres; Pr hypothécaires à long terme avec amortiss ment; Prêts hypothécaires à court terme sans amortissement; Prêts communaux.

BIBLIOGRAPHIE

LA VIE CONTEMPORAINE

REVUE DE FAMILLE

8, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, 8 — PARIS

Le 6 novembre aura lieu l'élection prés dentielle des États-Unis. Deux candidats son en présence avec des programmes diamétral ment opposés : l'un est partisan de tarifs pr tecteurs ou pour mieux dire prohibitifs ; l'au tre, au contraire, préconise la théorie du libre échange. Dans un article que publie la *Revu de Famille*, M. Poultney Bigelow, l'un de hommes les plus considérables d'Amérique après avoir fait l'historique des deux régimes montre les conséquences que l'arrivée de l'u ou de l'autre au pouvoir auraient, soit pou les États-Unis, soit pour l'Europe.

Dans le même numéro de la *Revue de Fa mille*, M. Henri Bouchot nous conduit dans un salon du premier Empire, nous montre la grande dame de cette glorieuse époque faisan ses courses en voiture, allant en visite, le soi au théâtre, ou bien voyageant l'été pour se rendre aux bains de mer ou dans ses châteaux

Puis viennent deux romans d'ordre bien différent : l'un nous conduit au centre de l'Afrique, au Sénégal, et l'autre nous retrac les amusantes tribulations d'une belle-mère anglaise, racontées par elle-même.

Un des ingénieurs les plus compétents nous fournit enfin le moyen d'assainir la Seine, de délivrer Paris de tous les miasmes qui s'y agglomèrent.

En vente à la librairie Guillaumin et Cie, rue Richelieu, 14, à Paris : *Le Problème monétaire et sa solution*, par G.-M. Boissevain, mémoire qui a remporté le premier prix au concours bimétallique de sir H.-M. Meysey-Thompson Bart, 1 vol. in-8° raisin. — Prix : 4 fr.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 44. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 13 Novembre 1892.

FRANCE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la République .... 528.876 kil. carrés
Population continentale en 1891.......... 38.343.192 habitants
— — en 1886.......... 38.218.903 —
— par kil. carré en 1891.......... 72 —
— — en 1886.......... 72 —
Armée. Pied de paix.......... 30.341 officiers
— — s.-off., capor., brig.... 116.371
— — hommes.......... 392.315
Total de l'effectif de paix...... 508.686
Chevaux.......... 129.576
Effectif probable de guerre.......... 3.850.000 off. et sold.
Chemins de fer. Rés. total 1er janv. 1892. 37.479 kilomètres
— par 1.000 kil. carrés..... 71 —
— par million d'habitants.. 986 —
Télégraphes. Long. des lignes (1891)...... 103.781 —
— — des fils (1891).......... 329.158 —
— — par million d'habit... 8.662 —
Nombre total des dépêches en 1891....... 39.246.287 dépêches

BUDGET DE 1892 (*en francs*)

Dette publique : 3 % perpétuel.......... 14.276.625.400 francs
— 3 % 1891.......... 939.479.200 —
— 3 % amortissable.......... 4.061.063.500 —
— 4 ½ 1883.......... 6.789.784.000 —
Total de la dette publique.......... 26.066.952.100 francs
Moyenne par habitant.......... 682 —
Dépenses du ministère de la guerre.......... 645.754.425 —
— — de la marine.......... 218.396.332 —
Total de la guerre et de la marine.......... 864.150.757 francs
Moyenne par habitant.......... 22.5 —
Total des dépenses budgétaires.......... 3.251.524.174 —
Moyenne par habitant.......... 84.7 —

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de francs*)

1887	Importations totales	4.026	1887	Exportations totales	3.246
1888	— —	4.107	1888	— —	3.247
1889	— —	4.317	1889	— —	3.704
1890	— —	4.423	1890	— —	3.720
1891	— —	4.921	1891	— —	3.627
1892	9 mois —	3.394	1892	9 mois —	2.652

ALLEMAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de l'Empire.......... 540.419 kil. carrés
Population (1er déc. 1885).......... 46.855.704 habitants
— (1er déc. 1890).......... 49.426.384 —
— par kil. c. (1885).......... 87 —
— — (1890).......... 91 —
Armée. Pied de paix.......... 20.440 officiers
— — .... 486.983 soldats
— — .... 93.908 chevaux
— Pied de guerre : Environ.......... 4.500.000 off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total).......... 41.798 kilomètres
— par 1.000 kil. carrés...... 79 —
— par million d'habitants... 853 —
Télégraphes. Longueur des lignes.......... 103.308 —
— — des fils.......... 351.859 —
— Long. des fils par million d'hab. 7.180 —
Dépêches transmises en 1890.......... 27.020.074 dépêches

BUDGET DE 1892 (*en marcs de 1 fr. 25*)

Dette publique de l'Empire.......... 1.406 millions
— des Etats confédérés.......... 9.282 —
Total de la dette allemande.......... 10.688 —
Moyenne de la dette par habitant.......... 215 marcs
Dépenses militaires totales de l'Empire.......... 477 millions
— pour la marine.......... 84 —
Total pour la guerre et la marine.......... 561 —
Moyenne par habitant.......... 11 marcs
Dépenses totales de l'Empire et des Etats....... 3.504 millions
Moyenne par habitant.......... 73 marcs

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	3.124 millions		Export. totales..	3.135 millions
1888	—	3.290 —		—	3.205 —
1889	—	4.015 —		—	3.166 —
1890	—	4.162 —		—	3.328 —
1891	—	4.150 —		—	3.175 —
1892 (9 mois)		3.376 —	1892 (9 mois)		2.470 —

ANGLETERRE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du Royaume-Uni.......... 314.628 kil. carrés
Population — (4 avril 1881).. 35.241.482 habitants
— — (5 avril 1891).. 37.888.153 —
— par kil. carré en 1881.......... 112 —
— — en 1891.......... 120 —
Armée. Pied de paix.......... 10.081 officiers
— — .... 216.111 soldats
— — .... [illegible] chevaux
— Pied de guerre (environ).......... 724.000 off. et sold.

Chemins de fer (Réseau total).......... 32.304 kilomètres
— par 1.000 kil. carrés..... 102 —
— par million d'habitants.. 854 —
Télégraphes. Long. des lignes.......... 50.918 —
— — des fils.......... 310.899 —
— — par million d'hab.... 8.437 —
Dépêches transmises en 1890.......... 55.658.088 dépêches

BUDGET DE 1891-92 (*en livres sterl. = 25.25*)

Dette publique du Royaume-Uni.......... 674.310.684 Liv. st.
— Moyenne par habitant.......... 17.8 —
Dépenses militaires du Royaume-Uni.......... 17.631.000 —
— pour la marine — .... 14.240.000 —
Total pour la guerre et la marine.......... 31.871.000 —
Dépenses totales du Royaume-Uni.......... 91.178.000 —
— Moyenne par habitant.......... 2.4 —

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887 Imp. tot...	362.227.564 L. st.		1887 Exp. tot..	281.262.885 L. st.
1888 —	387.635.743	—	1888 —	298.577.541	—
1889 —	427.637.595	—	1889 —	315.592.679	—
1890 —	420.691.997	—	1890 —	328.252.118	—
1891 —	435.691.279	—	1891 —	309.068.866	—
1892 (9 mois)	312.471.518	—	1892 (9 mois)	217.264.917	—

AUTRICHE-HONGRIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la monarchie austro-hong... 625.557 kilom. car.
Population totale — (31 déc. 1880).. 37.882.712 habitants
— — (31 déc. 1890).. 41.345.329 —
— — par k. c. en 1880.. 61 —
— — — en 1890.. 66 —
Armée. Pied de paix.......... 21.361 officiers
— — .... 316.058 soldats
— — .... 56.930 chevaux
— Pied de guerre (environ).......... 1.872.000 of. et sold.
Chemins de fer (Réseau total).......... 26.734 kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés.. 42 —
— par million d'habitants.. 647 —
Télégraphe. Longueur des lignes.......... 64.437 —
— Longueur des fils.......... 188.338 —
— — par million d'hab. 4.560 —
— Dépêches transmises en 1891. 13.085.951 dépêches

BUDGET DE 1891 (*En florins autrichiens de 2 fr. 50*)
(Pour toute la monarchie austro-hongroise)

Dette publique de la monarchie.......... 3.832.995.319 florins
— Moyenne par habitant... 92.8 —
Dépenses militaires de la monarchie.......... 142.584.835 —
— pour la marine.......... 11.344.533 —
Total pour la guerre et la marine.......... 153.929.368 —
— Moyenne par habitant.......... 3.7 —
Dépenses totales de la monarchie.......... 933.822.350 —
— Moyenne par habitant.......... 22.6 —

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887 Imp. totales....	568	mill. fl.	1887 Exp. totales...	672	mill. fl.
1888 —	533	—	1888 —	728	—
1889 —	589	—	1889 —	766	—
1890 —	610	—	1890 —	771	—
1891 —	657	—	1891 —	798	—

HOLLANDE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume.......... 32.538 kil. carrés
Population continentale (31 déc. 1889)...... 4.511.415 habitants
— (31 déc. 1890)...... 4.564.565 —
— par kil. carré en 1889...... 137 —
— — en 1890...... 138 —
Armée, Pied de paix.......... 786 officiers
— — .... 21.221 s-off. et sold.
— Pied de guerre **Total** général..... 185.628 off. et sold.
Chemins de fer (En 1891) Rés. total....... 2.619 kilomètres
— par 1.000 kil. carrés...... 81 —
— par million d'hab.......... 582 —
Télégraphes. Long. des lignes.......... 5.244 —
— — des fils.......... 18.283 —
— — par million d'hab..... 4.062 —
Nombre total des dépêches en 1890....... 4.326.296 dépêches

BUDGET DE 1891 (*en florins de Hollande = 2 fr. 10*)

Dette publique en 1891.......... 1.088.361.160 florins
Moyenne par habitant.......... 241 —
Dépenses du ministère de la guerre.......... 21.352.860 —
— — de la marine.......... 14.353.242 —
Total de la guerre et de la marine.......... 35.706.102 —
Moyenne par habitant.......... 8 —
Total des dépenses budgétaires.......... 136.592.192 —
Moyenne par habitant.......... 30 —

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de florins*)

	Importations 1888	Importations 1889	Importations 1890	Exportations 1888	Exportations 1889	Exportations 1890
Objets de consommat..	316	370	371	281	310	312
Matières brutes.....	305	306	328	205	190	240
Objets manufacturés...	89	185	177	103	182	193
Objets d'[illegible]........	551	379	411	580	306	335
Métaux précieux	10	4	8	18	15	6
Totaux.....	1.272	1.245	1.289	1.115	1.094	1.087

Pour les documents statistiques de Belgique, Espagne, Italie, Russie, Suisse, voir le numéro du 6 Novembre 1892.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	Rentes à payer		RENTES FRANÇAISES	Dividende ou intérêt distribué en				Cours de comp. comm. juillet				Cours de clôture des 5 dernières sem.				
				1888	1889	1890	1891	1889	1890	1891	1892	15 oct.	22 oct.	29 oct.	5 nov.	12 nov.
Millions	Francs															
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	99 20	99 25	98 92	99 27	99 40
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable.....	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	99 45	99 45	99 22	99 50	99 37
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 10	106 15	106 10	105 20	105 40
26066	883.855.348															
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	489 »	490 »	489 50	490 »	489 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	16562	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	3965 »	3940 »	3997 50	3980 »	3980 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	210 »	216 25	205 »	190 »	198 75
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	682 50	677 50	670 »	672 50	688 75
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	421 »	425 »	420 »	420 »	419 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	489 50	490 »	495 »	490 »	495 »
160.000	500	250	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	537 50	530 »	525 »	520 »	520 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1120 »	1120 »	1108 75	1106 25	1106 25
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	575 »	575 »	575 »	570 »	555 »
400.000	500	250	Credit Lyonnais	17 50	25 »	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	785 »	781 25	778 75	781 25	787 50
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	135 »	135 »	135 »	135 »	127 50
240.000	500	250	Societé Générale, nom..	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	480 »	482 50	481 25	481 »	481 25
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	6 25	222 08	227 49	204 51	180 »	310 »	312 »	312 50	313 »	314 50
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	425 »	421 25	432 50	428 75	435 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	368 »	362 »	360 »	360 »	360 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	690 »	697 50	700 »	700 »	700 »
50.000	500	500	Est-Algérien............	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	610 »	606 50	611 »	615 »	610 »
584.000	500	500	Est.....................	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	965 »	969 »	963 »	961 »	945 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr..	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1540 »	1555 »	1550 »	1555 »	1525 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1334 »	1340 »	1337 50	1343 50	1341 »
525.000	400	400	Nord.....................	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1897 50	1905 »	1895 »	1910 »	1908 75
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1595 »	1595 »	1590 »	1590 »	1590 »
300.000	500	500	Ouest.....................	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1094 »	1092 »	1087 »	1090 »	1090 »
40.000	500	500	Sud de la France........	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	505 »	503 »	492 50	505 »	501 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris.....	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	565 »	567 50	564 »	562 »	562 50
336.000	250	250	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1455 »	1455 »	1467 50	1478 75	1455 »
80.000	500	500	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	585 »	585 »	580 »	580 »	580 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	683 50	684 »	685 »	680 »	687 50
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1050 »	1045 »	1050 »	1050 »	1060 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	695 »	692 50	695 »	695 »	699 »
600.000	500	500	Canal de Panama.......	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	18 75	20 50	21 25	22 50	23 75
223.398	500	500	Canal de Suez...........	78 22	89 38	91 05	11213	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2620 »	2617 50	2595 »	2645 »	2625 »
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	418 75	415 »	407 50	417 50	415 »
84.000	500	500	Téleg. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	113 75	117 50	114 »	111 25	111 50
50.000	500	500	Téléphones..............	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	477 50	490 »	487 50	472 50	476 25
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	488 75	477 50	479 »	483 95	491 25
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane....	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	602 50	597 50	590 »	602 50	598 75
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche...	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1080 »	1070 »	1070 »	1072 »	1082 50
60.000	500	125	Cr. Fonc Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	482 50	482 50	480 »	480 »	478 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	80 »	80 »	78 75	73 75	72 50
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	205 »	209 »	205 »	205 »	210 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	341 »	330 »	331 25	317 50	328 75
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois..	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	624 50	622 50	621 25	636 25	633 75
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	223 75	221 »	220 »	221 25	220 »
420.000	500	500	Mèridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	640 »	638 75	628 75	638 75	643 »
350.000	500	500	Nord de l'Espagne......	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	173 75	161 25	160 »	156 25	158 75
70.000	500	500	Portugais................	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	86 25	86 »	81 »	80 »	80 »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)...	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	190 »	178 75	178 75	172 50	181 25
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS													
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0 ...	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 75	97 15	97 17	97 60	97 60
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	97 05	96 85	96 90	97 30	97 70
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	73 »	70 75	73 50	72 »	73 50
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	67 35	65 30	67 35	66 45	67 45
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	100 75	98 »	98 60	99 45	99 50
3.017.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	100 30	100 40	100 40	100 95	99 25
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	95 80	93 80	93 35	93 70	94 60
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	64 25	63 55	63 20	62 25	63 30
1 240 000	1956		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	464 »	460 »	460 25	459 »	462 50
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	[illegible] 75	426 »	421 50	420 »	418 »	419 »
240 000	1921		Hellénique 5 0/0 1881..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	324 »	330 »	331 »	332 50	339 »
270.000	1962		4 0/0 1887..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	293 75	290 »	297 50	300 »	300 »
[illegible]			Hongrie 4 0/0 or........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	96 »	95 25	96 25	96 50	96 15
442.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)...	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	92 75	92 22	92 05	92 32	93 05
			Portugal 3 0/0..........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	25 90	25 30	25 50	24 50	25 »
285 000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	376 25	375 »	375 »	375 »	375 »
[illegible]			Roumanie 5 0/0 1875...	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	99 75	100 »	99 75	97 50	98 75
[illegible]	[illegible]		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	68 02	67 45	65 30	66 85	67 20
[illegible]	[illegible]		— 4 0/0 1880........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	98 15	97 60	96 60	97 75	97 85
[illegible]	[illegible]		— 4 0/0 Consolidé..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	96 85	95 55	95 35	96 30	96 70
[illegible]	[illegible]		— 3 0/0 1891 or....	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	80 »	79 42	78 35	79 40	79 40
[illegible]	[illegible]		— 3 0/0 (2e Emiss.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	79 85	78 90	78 »	79 25	79 80
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	22 22	22 02	21 65	22 »	21 72
[illegible]	[illegible]		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	381 25	381 »	376 25	376 »	376 »
391.362	[illegible]		Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	432 50	430 »	430 »	430 »	427 50
[illegible]			Douanes Ottom. 5 0/0.	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	475 »	473 75	470 »	480 »	470 »

LISTE DES COUPONS ÉCHÉANT EN NOVEMBRE 1892 *(Suite)*

DATES DU PAIEMENT	DATES du détachement à la COTE	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON			
			BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
Novembre	Novembre					
5	5	Banque de la Réunion.	10 »	9 60	.. ..	Rue Blanche, 54.
11	11	Bénédictine de Fécamp.	15 »	.. ..	15 »	Boulevard Haussmann, 76 (c. 28).
15	15	Etablissements Duval.	20 »	19 20	18 15	Rue Saint-Fiacre, 21 (c. 38).
		BOURSE DE LILLE				
15		Mines de Béthune (Bully-Grenay). . . .	75 »	72 »	68 70	A LILLE: MM. Verley-Decroix, M. Scalbert, Crédit du Nord, M. Devilder. A PARIS: 45, rue Étienne-Marcel. 66, rue de la Victoire.
15		Mines de Bruay.	175 »	175 »	168 15	MM. Verley-Decroix et Cie, banquiers, à Lille, Arras et Béthune. MM. Cailliau et Cie, banquiers, à Douai et Valenciennes (c. 57).

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Tirage du 5 novembre 1892

Obligations Foncières de 500 fr. 3 0/0 — 1879.

Le nº 225019 sera remboursé par **100.000** fr.

Le nº 784185 sera remboursé par **100.000** fr.

Le nº 1779770 par **25.000** fr.

Les nos 338272, 981579, chacun par **10.000** fr.

Les nos 84201, 506970, 561187, 744765, 1738731, chacun par **5.000** fr.

90 autres numéros ont été appelés au remboursement à **1.000** fr.

Obligations Foncières de 500 fr. 3 0/0 — 1885.

Le nº 301600 sera remboursé par **100.000** fr.

Le nº 411774 par **25.000** fr.

Les nos 174907, 406519, 413889, 484146, 589527, 779610, chacun par **5.000** fr.

45 autres numéros ont été appelés au remboursement à **1.000** fr.

359 autres numéros ont été, en outre, appelés au remboursement au pair.

Obligations Foncières de 500 fr. 4 0/0 — 1882.

531 numéros ont été appelés au remboursement au pair.

La liste complète des numéros sortis sera insérée dans le *Bulletin Officiel des Tirages du Crédit Foncier*, des 6 et 16 novembre (Abonnement janvier-juillet, 4 fr. par an. Paris et Départements. — 2 fr. Etranger. contre envoi en timbres-poste).

COMPAGNIE LYONNAISE DE TRAMWAYS ET CHEMINS DE FER

Société Anonyme. — Capital : 4 Millions de Francs

SIÈGE SOCIAL : 1, PLACE DES CORDELIERS, A LYON

En vertu de l'art. 28 des statuts ; de l'art. 37 de la loi du 24 juillet 1867 ;

En exécution des vœux exprimés par l'Assemblée générale du 31 octobre 1892 ;

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire pour le lundi 28 novembre 1892, à deux heures de relevée, à Lyon, au palais de la Bourse, salle des réunions industrielles, pour :

1º Recevoir communication de la situation active et passive de la Société au 31 octobre 1892 ;

2º Prendre toutes délibérations dans les termes prévus par l'art. 28 des statuts ;

3º Décider la réduction ou l'augmentation du capital social ;

4º Prononcer la dissolution anticipée de la Société ; nommer un ou plusieurs liquidateurs avec les pouvoirs les plus étendus et, en outre, avec le mandat spécial de faire apport de l'avoir social à une Société nouvelle, aux conditions qu'ils jugeront les meilleures ;

5º Modifier au besoin les statuts en ce qu'ils auraient de contraire aux délibérations prises ;

6º Prendre, en un mot, toutes résolutions que commandera l'intérêt de la Société.

Tout Actionnaire, quel que soit le nombre de titres dont il est porteur, a le droit d'assister à cette Assemblée et de prendre part aux délibérations, soit par lui-même, soit par un autre actionnaire fondé de pouvoir.

Les titres, pour prendre part à l'Assemblée, doivent être déposés avant le 24 courant, soit au siège social, place des Cordeliers, 1, à Lyon, soit dans les bureaux de la *Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France*, à Paris, rue de Provence, 54, et dans toutes ses Succursales en France.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

En raison de l'importance des résolutions à prendre par cette Assemblée, MM. les Actionnaires sont instamment priés de s'y faire représenter.

COMPAGNIE DES

MINES ET FONDERIES DE HAFNA

(Limited)

Avis aux Obligataires

MM. les Obligataires sont prévenus que le **coupon semestriel nº 9**, à l'échéance du **1er décembre 1892**, sera mis en paiement à partir de cette date, à raison de 6 fr. 25 nets :

A Londres, au siège social, 139, Cannon Street ;

A Paris, au siège administratif, 9, rue Baudin.

COMPAGNIE PARISIENNE D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires et Obligataires de la Compagnie que le 21e tirage des actions à amortir en 1892, au nombre de 10.480, ainsi que le 32e tirage des obligations à amortir également en 1892, au nombre de 17.995, auront lieu publiquement, le 22 novembre courant, à 1 heure 1/2 de relevée, au siège de la Société, rue Condorcet, 6.

COMPie DES TABACS DE PORTUGAL

VENTES du 2e Exercice (1er Avril 1892)

Ventes d'Octobre. Kos	157.599.831	Reis. 611:514.710
— mois précédts.	924.819.470	3.623:128.397
Total. Kos	1.082.419.301	Reis. 4.234:643.107

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 21 au 27 octobre......	11.295
— depuis le 1er janvier 1892.	457.565
— — 1891.	186.445
Différence en faveur de 1892.	271.120

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

Recettes du 28 oct. au 3 nov. 1892. .	813.705 45
Semaine correspondante de 1891. .	723.853 05
Différence sur 1892.	+ 89.852 40
Recettes du 1er janv. au 3 nov. 1892.	32.622.654 90
Période correspondante de 1891. . .	31.310.512 15
Différence sur 1892.	+ 1.312.142 75

SOCIÉTÉ ANONYME DES

FORGES ET ACIÉRIES DU NORD ET DE L'EST

L'Assemblée générale du 29 octobre 1892 a fixé à 45 fr. par action le montant du dividende pour l'exercice 1891-1892.

Ce dividende de 45 fr. sera payé, à partir du 1er décembre 1892, en :

43 fr. 20 par action nominative (impôt sur le revenu déduit).

42 fr. 25 par action au porteur (impôt sur le revenu et droit de transmission déduit) contre remise du coupon nº 9.

A Paris et à Bruxelles :

A la Banque de Paris et des Pays-Bas.

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Emprunts 4 0/0 OR 1889 et 1890
(2e Émission)

MM. E. Hoskier et Cie, banquiers à Paris, 39, boulevard Haussmann, ont l'honneur d'informer les porteurs d'obligations des **Emprunts Russes 4 0/0 or 1889 et 1890 (2e émission)** qu'ils paieront, à partir du 1er décembre prochain, le coupon trimestriel échéant à cette date sur lesdits Emprunts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

	Bilans aux 30 sept. 1892	Bilans aux 31 oct. 1892
Actif	—	—
Caisse et Banque	35.770.274 55	30.455.213 50
Portefeuille	134.711.091 66	119.389.539 41
Effets à l'encaissement	13.297.427 37	13.745.816 99
Reports	18.155.775 30	25.107.749 85
Coupons à encaisser	2.983.474 47	2.420.532 36
Rentes et actions, bons et obligations	62.965.530 68	62.487.591 6
Avances sur garanties	48.164.390 26	52.019.017 0
Participations industrielles et commerciales	4.119.800 78	4.122.610 63
Participations financières	61.987.558 50	61.987.557 50
Immeubles	3.720.906 20	3.720.906 20
Comptes de banque à l'étranger et comptes courants divers	59.185.853 62	61.708.148 51
Appels différés sur actions	60.000.000 »	60.000.000 »
Intérêts sur act. (coupon au 1er octobre 1892)	1.500.000 »	1.500.000 »
	506.562.909 37	498.664.683 65
Passif		
Capital	120.000.000 »	120.000.000 »
Réserve statutaire	7.726.253 07	7.726.253 07
Réserve spéciale	6.000.000 »	6.000.000 »
Comptes de chèques	163.427.784 10	161.572.713 89
Dépôts à échéances fixes	100.604.600 »	100.979.700 »
Comptes à disponibilité	6.193.992 12	1.411.833 »
Effets à payer	12.175.256 64	11.503.483 78
Comptes de Banque à l'étranger et comptes courants divers	86.065.133 11	85.736.075 28
Intérêts et dividendes	1.343.012 56	393.307 44
Solde du dernier exercice	83.737 84	83.737 84
Profits et pertes (frais généraux déduits)	2.943.139 93	3.257.579 35
	506.562.909 37	498.664.683 65
Effets en circulation avec l'endos de la Société :		
Administration centrale	1.538.595 37	690.120 45
Agences de province	839.625 39	1.092.246 52
	2.378.220 76	1.782.366 97

Certifié conforme aux écritures :
Le Directeur : SEGAN.

BANQUE OTTOMANE

Bilan au 31 août 1892	Fr.
Actif	
Actions : versements non appelés	125.000.000 »
Caisse : A Constantinople	44.456.760 70
— Dans les succursales	19.546.494 50
Valeurs en portefeuille	150.444.080 20
Comptes courants du Trésor impérial débiteurs	35.016.619 75
Comptes courants divers débiteurs	74.183.966 60
Avances sur valeurs publiques et marchandises	48.596.283 98
[illegible] et mobilier	2.726.791 60
Divers	1.408.673 20
	501.379.670 45
Passif	
Capital	250.000.000 »
Billets de banque en circul. à Constantinople	21.341 [illegible]
[illegible]	27.[illegible]
[illegible]	144.[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible] à payer	[illegible]
[illegible]	[illegible]
	[illegible]

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

VOITURES A PARIS

Recettes du 16 au 31 octobre 1892	940.429 68
Période correspondante de 1891	901.926 81
Différence sur 1892	+ 38.502 87
Rec. du 1er janv. au 31 oct. 1892	17.319.616 11
— — — 1891	17.117.608 80
Différence sur 1892	+ 202.007 31

COMPAGNIE CENTRALE

D'Éclairage et de Chauffage par le Gaz

(Eug. Lebon et Cie), 26, rue de Londres, Paris

	Octobre	(10 premiers mois)	
	—	—	
1892.	791.220 13	6.789.026 73	Vente d'un an
1891.	761.635 03	6.607.388 50	à fin oct. 1892
Aug.	+29.585 10	+ 181.638 23	8.581.881 91

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

	Situation au 30 sept. 1892	Situation au 31 oct. 1892
Actif		
Espèces au siège social	6.937.311 94	5.271.021 40
— à la Banq. de France	668.631 25	791.691 54
Fonds disponib. dans les banq. France	1.916.736 89	1.696.087 18
Fonds disponib. dans les banq. Etranger	3.388.970 01	3.082.094 45
Coupons à encaisser	3.560.858 28	1.643.778 16
Agents de change	687.090 50	117.045 ..
Effets à recevoir, France	84.495.351 45	70.692.017 32
— Etranger	5.401.933 90	6.627.075 51
Reports	8.312.256 50	9.161.219 ..
Rentes. Actions et Oblig.	5.238.689 97	5.493.563 65
Avances sur Titres	6.726.094 53	7.300.564 45
— Garanties	1.864.017 08	2.207.655 .
Comptes Courants	19.242.133 64	19.547.841 05
Crédits d'acceptations gar.	4.465.876 59	3.997.205 96
Frais génér. sem. écoulé	» »	» »
— — en cours	308.860 87	429.869 76
Immeuble social	3.169.351 76	3 169.351 75
Versement non appelé	45.000.000 »	45.000.000 »
	200.384.165 16	186.228.017 19
Passif		
Capital	60.000.000 »	60.000.000 »
Fonds de réserve statutaire	6.000.000 »	6.000.000 »
Fonds de réserve extraordinaire	506.000 »	500.000 »
Comptes de dépôts, à vue	48.346.587 25	48.996.904 66
— à préavis	17.208.898 30	12.869.358 02
Comptes courants, France	54.182.590 76	47.368.395 96
— Etranger	6.484.534 51	2.683 713 27
Agents de change	....	334.280 20
Acceptations à payer sur garant.	4.845.715 44	3.997.205 96
Acceptations à payer sur provis.	....	496.783 05
Divers	389.688 58	197.384 91
Réescompte du portef.	259.662 »	259.662 »
Intérêts et dividendes :		
Antér. restant à payer	50.380 »	48.971 »
Acompte exercice 1892	600.000 »	600.000 »
Profits et pertes Solde du sem. écoulé	388.484 28	388 484 28
Profits et pertes Sem. en cours	1.127.644 04	1.486.873 88
	200.384.165 16	186.228.017 19
Effets à échoir en portefeuille	89.897.285 35	77.319.092 83
Effets en circulation avec l'endossement de la Société	7.191.000 »	10.975.000 »
	97.088.285 35	88.294.092 83

Certifié conforme aux écritures
Le Président-Directeur : J. GAY.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

HIVER 1892-1893.

Billet d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne: Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, tarif spécial G. V., N° 106 (Orléans).

Des billets d'Aller et Retour de famille, de 1re et de 2e classe, sont délivrés toute l'année à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc., avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres. Pour une famille de 2 personnes 20 0/0; de 3 personnes 25 0/0; de 4 personnes 30 0/0; de 5 personnes 35 0/0; de 6 personnes ou plus 40 0/0. Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces Billets doit être faite Quatre Jours au moins avant le Jour du départ.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

SERVICES RAPIDES

Entre Paris et Barcelone

BILLETS DIRECTS — ENREGISTREMENT DIRECT DES BAGAGES
Trajet rapide en 23 heures 3/4

La Compagnie P.-L.M. a organisé des services rapides permettant d'effectuer le trajet de Paris à Barcelone, et vice versâ, viâ Lyon, Cette, en 23 heures 3/4.

Aller. — Départ de Paris, les lundis, jeudis et samedis à 8 h. 55 matin; arrivée à Narbonne le lendemain à 1 h. 51 matin, à Perpignan à 3 h. 3 matin et à Barcelone à 8 h. 33 matin.

Retour. — Départ de Barcelone les lundis, jeudis et samedis à 6 h. soir, de Perpignan les lendemains à minuit 23, de Narbonne à 1 h. 45 matin ; arrivée à Paris à 5 h. 55 soir.

Les autres jours de la semaine, les trains de Paris à Barcelone partent de Paris à 8 h. 55 matin et arrivent à Barcelone à 10 h. 20 matin et ceux du retour partent de Barcelone à 1 h. 45 soir pour arriver à Paris à 5 h. 55 soir.

Dans le train partant de Paris à 8 h. 55 matin circule un wagon-restaurant entre Paris et Tarascon et, entre Paris et Cerbère, une voiture directe comprenant 3 compartiments de 1re classe et un compartiment de coupé-lits.

Dans le train arrivant à Paris à 5 h. 55 soir circule également entre Cerbère et Paris une voiture directe comprenant 3 compartiments de 1re classe et un compartiment de coupé-lits. Ce train prend à Cette les voyageurs de 2e classe pour Paris.

BIBLIOGRAPHIE

LES MATINÉES ESPAGNOLES

NOUVELLE REVUE INTERNATIONALE

SOMMAIRE DU N° 9. — 1er NOVEMBRE 1892

Petites Comédies de paravent (A-t-il été un homme heureux ?), Philibert Audebrand. — Une Page de souvenirs, Marquis de Villeneuve-Esclapon-Vence. — Gambetta au Palais, Albert Tournier. — Psychologie de l'exotique, J. André. — Causerie scientifique, Fulbert Dumonteil. — Le Tricorne (roman), P.-A. de Alarcon. — La Politique (Chronique internationale), Emilio Castelar. — Le Mouvement historique et littéraire contemporain, Eugène Asse. — Le Roman d'une ambitieuse, Mme Rattazzi. — Echos internationaux, Vicomte d'Albens. — Lettre de Berlin, F. G. — Paris au jour le jour, ***. — Théâtre, Alfred Moutreux. — Sports, Colichemarde. — Chronique de l'élégance, Maufrileuse. — Bibliographie, Baron Stock. — C. G.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

Nº 45. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 20 Novembre 1892.

BELGIQUE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	29.457	kil. carrés
Population totale (31 décembre 1880)	5.520.000	habitants
— (31 décembre 1890)	6.147.041	—
— par kil. carré en 1880	187	—
— — en 1890	208	—
Armée. Pied de paix	3.360	officiers
— —	45.284	soldats
— —	9.055	chevaux
— Pied de guerre (environ)	221.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	4.526	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	153	—
— par million d'habitants	742	—
Télégraphes. Long. des lignes	6.868	—
— — des fils	35.934	—
— — — par mill. d'hab.	5.890	—
Dépêches transmises en 1890	8.074.057	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En francs*)

Dette publique du royaume	2.250.926.274	francs
— Moyenne par habitant	370	—
Dépenses militaires	51.225.082	—
— Moyenne par habitant	8.4	—
Dépenses totales du budget	339.502.686	—
— Moyenne par habitant	55.2	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	1.431.900.000 fr.	1887	Exp. tot.	1.240.600.000 fr.
1888	—	1.534.400.000 »	1888	—	1.243.700.000 »
1889	—	1.556.400.000 »	1889	—	1.458.500.000 »
1890	—	1.835.400.000 »	1890	—	1.289.300.000 »
1891	—	1.547.000.000 »	1891	—	1.314.000.000 »
1892	(9 mois)	1.029.699.000 »	1892	(9 mois)	901.636.000 »

ESPAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie (Espagne continentale)	492.230	kil. carrés
Population — (31 déc. 1884)	16.654.895	habitants
— — (31 déc. 1887)	16.955.090	—
— par kil. carré en 1884	32	—
— — en 1887	34	—
Armée. Pied de paix (environ)	135.000	off. et sold.
— Pied de guerre (environ)	805.000	—
Chemins de fer (Réseau total)	9.835	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	20	—
— par million d'habitants	578	—
Télégraphes. Long. des lignes	33.541	—
— — des fils	77.250	—
— par million d'habitants	4.544	—
Dépêches transmises en 1890	4.653.000	dépêches

BUDGET DE 1891-92 (*En pesetas = 1 franc*)

Dette publique du royaume	6.207.027.042	Pesetas
— Moyenne par habitant	365	—
Dépenses militaires	146.220.530	—
— de la marine	32.088.598	—
Total pour la guerre et la marine	178.309.128	—
Moyenne par habitant	10.5	—
Dépenses totales du budget	810.663.413	—
— Moyenne par habitant	47.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	811.200.000 Pes.	1887	Exp. tot.	722.200.000 Pes.
1888	—	716.100.000 —	1888	—	763.100.000 —
1889	—	743.531.458 —	1889	—	790.328.272 —
1890	—	810.062.842 —	1890	—	824.785.335 —
1891	—	862.335.075 —	1891	—	854.965.180 —
1892	9 mois	597.19[illegible].125 —	1892	9 mois	534.965.082 —

ITALIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	286.588	kil. carrés
Population (31 déc. 1890)	30.158.408	habitants
— (31 déc. 1891)	30.347.291	—
— — par kil. carré	105	—
Armée. Pied de paix	14.508	officiers
— —	261.[illegible]	soldats
— Pied de guerre	2.844.339	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	15.702	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	55	—
— par million d'habitants	518	—
Télégraphes. Longueur des lignes	37.[illegible]	—
— — fils	139.[illegible]	—
Longueur des fils par million d'hab.	4.615	—
Dépêches transmises en 1891	8.283.658	dépêches

BUDGET 1891-1892 (*en Lire = 1 fr.*)

Dette Consolidée	9.068	millions
Dettes diverses	2.[illegible]	—
Total de la Dette italienne	11.060	—
Moyenne de la dette par habitant	384	lire
Dépenses militaires totales	251	millions
— marine —	111	—
Total guerre et marine	362	—
Moyenne par habitant	12	lire
Dépenses totales du budget	1.781	millions
Moyenne par habitant	58	lire

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Import. tot.	1.690 millions	Export. totales		1.109 millions
1888	—	1.241 »		—	967 »
1889	—	1.440 »		—	1.005 »
1890	—	1.377 »		—	962 »
1891	—	1.176 »		—	940 »
1892 (9 mois)		822 »	1892 (9 mois)		691 »

RUSSIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Russie d'Europe	4.889.062	kil. carrés
Population — — (1889)	114.378.520	habitants
— moyenne par kil. carré	23	—
Superficie de la Pologne russe	127.319	kil. carrés
Population — — (1890)	8.256.562	habitants
— moyenne par kil. carré	65	—
Armée. Pied de **paix**	30.561	officiers
— —	787.372	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **paix**	818.033	combattants
—	155.537	chevaux
Pied de **guerre** (non compris l'armée territoriale et les troupes cosaques de défense nationale comprenant plus de 5 millions d'hommes)	49.739	officiers
	2.371.007	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **guerre**	**2.420.746**	combattants
—	835.863	chevaux
Chemins de fer : Réseau total d'Europe.	28.327	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	5.6	—
— par million d'habitants	302	—
Télégraphes : Longueur des lignes	124.934	—
— Longueur des fils	290.990	—
— — par million d'hab.	3.098	—
Nombre total des dépêches en 1889	11.071.582	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En roubles : 4 francs*)

Dette publique de la Russie et de la Pologne Russe en 1891 :

Roubles-métal	1.008.118.110	r. métal
Roubles-crédit	2.845.291.000	r. papier
Florins Hollande	14.100.000	fl. Holl.
Livres sterling	21.997.900	liv. st.
Francs	1.045.984.000	francs
Total de la Dette publique en francs	**16.059.177.940**	—
Moyenne par habitant	142	—
Dépenses du Ministère de la Guerre	228.907.132	roubles
— — Marine	47.882.233	—
Total de la Guerre et Marine	**276.789.365**	—
Moyenne par habitant	2.3	

COMMERCE EXTÉRIEUR (*En millions de roubles*)

	Importations Europe	Importations Asie	Importations Total		Exportations Europe	Exportations Asie	Exportations Total
1886	393	45	438	1886	453	35	488
1887	344	49	393	1887	585	37	622
1888	344	47	391	1888	747	46	793
1889	387	50	437	1889	705	61	766
1890	375	41	416	1890	637	77	704
1891	»	»	380	1891	»	»	721
1892	(7 mois)		212	1892	(7 mois)		218

SUISSE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Confédération	41.346	kil. carrés
Population (1er décembre 1880)	2.846.102	habitants
— (1er décembre 1888)	2.917.754	—
— par kil. carré (1880)	69	—
— — (1888)	71	—

Armée fédérale. *Effectif en 1891 :*

Pied de Guerre — Armée régulière	127.973	combattants
Pied de Guerre — Landwehr	80.272	—
Pied de Guerre — Landsturm	63.879	—
Total de l'effectif	272.124	—
Chemins de fer. (Réseau total)	3.00[illegible]	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	73	—
— par million d'habitants	1.036	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.200	—
— Long. des fils	18.238	—
— — par million d'hab.	4.289	—
Dépêches transmises en 1890	3.824.040	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en francs*)

Dette publique de la Confédération		francs
Moyenne par habitant		—
Dépenses militaires totales	27.111.079	—
Moyenne par habitant	9	—
Total des dépenses budgétaires fédérales	72.221.019	—
Moyenne par habitant	24	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*millions de francs*)

1887	Importations totales	[illegible]	1887	Exportations totales	671
1888	—	[illegible]	1888	—	673
1889	—	[illegible]	1889	—	711
1890	—	[illegible]	1890	—	703
1891	—	9[illegible]2	1891	—	671

Pour les documents statistiques de France, Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie & Hollande, voir le numéro du 13 Novembre 1892.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom. (Millions)	Rentes à payer (Francs)		RENTES FRANÇAISES	Dividende ou intérêt distribué en 1888	1889	1890	1891	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 22 oct.	29 oct.	5 nov.	12 nov.	19 nov.
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	99 25	98 92	99 27	99 40	99 55
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	99 15	99 22	99 50	99 37	99 30
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 15	106 10	105 20	105 40	105 30
26066	883.855.348															
396.386 obl. de 500 f			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	490 »	489 50	490 »	489 »	490 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 62	3850 »	4130 »	4110 »	4230 »	3940 »	3997 50	3980 »	3980 »	3970 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	216 25	205 »	190 »	198 75	190 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	677 50	670 »	672 50	688 75	690 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	425 »	420 »	420 »	419 »	419 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	490 »	495 »	490 »	495 »	490 »
160.000	500	250	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	530 »	525 »	520 »	520 »	527 50
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1120 »	1108 75	1106 25	1106 25	1100 »
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	575 »	575 »	570 »	555 »	567 50
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	781 25	778 75	781 25	787 50	790 »
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	135 »	135 »	135 »	127 50	126 25
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	482 50	481 25	481 »	481 25	480 »
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	6 25	222 08	227 49	204 51	180 »	312 »	312 50	313 »	314 50	315 »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	421 25	432 50	428 75	435 »	432 50
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	362 »	361 »	360 »	360 »	360 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	697 50	700 »	700 »	700 »	700 »
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	606 50	611 »	615 »	610 »	585 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	969 »	963 »	961 »	945 »	940 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1555 »	1550 »	1555 »	1525 »	1535 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1340 »	1337 50	1343 50	1341 »	1344 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1905 »	1895 »	1910 »	1908 75	1911 25
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1595 »	1590 »	1590 »	1590 »	1592 50
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1092 »	1087 »	1090 »	1090 »	1095 »
40.000	500	500	Sud de la France	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	503 »	492 50	505 »	501 »	501 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	567 50	564 »	562 »	562 50	563 50
336.000	250	250	Cie Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1455 »	1467 50	1478 75	1455 »	1472 50
80.000	500	500	Cie Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	585 »	580 »	580 »	580 »	570 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	684 »	685 »	680 »	687 50	675 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1045 »	1050 »	1050 »	1060 »	1068 75
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	692 50	695 »	695 »	699 »	695 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	20 50	21 25	22 50	23 75	21 25
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	112 13	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2617 50	2595 »	2645 »	2625 »	2628 75
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	415 »	407 50	417 50	415 »	425 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	117 50	114 »	111 25	111 50	110 »
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	490 »	487 50	472 50	476 25	477 50
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	2000	2000	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	14 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	477 50	479 »	483 95	491 25	493 75
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	547 50	595 »	587 50	580 »	597 50	590 »	602 50	598 75	595 »
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1070 »	1070 »	1072 »	1082 50	1112 50
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	482 50	480 »	480 »	478 »	480 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	80 »	78 75	73 75	72 50	71 25
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	209 »	205 »	205 »	210 »	201 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	330 »	331 25	317 50	328 75	320 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	622 50	621 25	636 25	633 75	633 75
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	221 »	220 »	221 25	220 »	220 »
420.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	638 75	628 75	638 75	643 »	643 75
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	161 25	160 »	156 25	158 75	157 50
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	86 »	81 »	80 »	80 »	78 75
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	178 75	178 75	172 50	181 25	180 »
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS													
729.177.984 £			Angleterre 2 3 4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 15	97 17	97 60	97 60	97 80
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	96 85	96 90	97 30	97 70	97 40
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	70 75	73 50	72 »	73 50	73 25
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	65 30	67 35	66 45	67 45	67 90
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	98 »	98 60	99 45	99 50	99 70
3.047.212			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	100 40	100 40	100 95	99 25	99 30
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	93 80	93 35	93 70	94 60	93 80
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	63 55	63 20	62 25	63 30	63 35
1.240.000	[illegible]		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	460 »	460 25	459 »	462 50	461 »
341.000	[illegible]		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	[illegible] 75	421 50	420 »	418 »	419 »	420 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	330 »	331 »	332 50	339 »	333 »
[illegible]	1922		— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	290 »	297 50	300 »	300 »	295 »
[illegible]			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	95 25	96 25	96 50	96 15	96 62
[illegible]			Italie 5 0/0 (4.34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	92 22	92 05	92 32	93 05	93 75
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	25 30	25 50	24 50	25 »	24 75
285.000	[illegible]		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	375 »	375 »	375 »	375 »	378 »
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	100 »	99 75	97 50	98 75	98 25
[illegible]	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	67 45	65 30	66 85	67 20	65 60
[illegible]	[illegible]		— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	97 60	96 60	97 75	97 85	96 »
[illegible]	[illegible]		— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	95 55	95 35	96 30	96 70	97 »
[illegible]	1991		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	79 42	78 35	79 40	79 40	80 20
445.210	[illegible]		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	78 90	78 »	79 25	79 80	80 80
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	22 02	21 65	22 »	21 72	21 67
227.270	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	381 »	376 25	376 »	376 »	375 »
391.362	[illegible]		Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	430 »	430 »	430 »	427 50	428 75
29?.454			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	473 75	470 »	480 »	470 »	472 50

LISTE DES COUPONS ÉCHÉANT EN NOVEMBRE 1892 *(Suite)*

DATES DU PAIEMENT	DATES du détachement à la COTE	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
Novembre	Novembre					
15	15	Compagnie Nationale des Chemins de fer à voie étroite (en liquidation). . .	125 »	.. ..	125 »	Rue Taitbout, 20 (1re répartition). Présenter les titres.
22	22	Crédit Général Français (en liquidation.	150 »	.. ..	150 »	Rue de Provence, 60 (2e répartition) Présenter les titres.
2	2	Société des Patins Caoutchouc-Fer. . .	50 »	.. ..	45 »	Boulevard Sébastopol, 38 (C.2).
		BOURSE DE LILLE				
15	15	Mines de Vicoigne..	500 »	500 »	.. ..	Lieux de paiement indiqués sur les mandats
		BOURSE DE TOULOUSE				
15	15	Obl. Moulin du Bazacle	7 50	7 20	6 875	Au Syndicat des Agents de change de Toulouse (coup. 25).
15	15	Act. Verreries de Carmaux.	15 »	.. ..	13 90	Allée Lafayette, 15, à Toulouse.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

Recettes du 4 au 10 novembre 1892.	802.586 15
Semaine correspondante de 1891. .	694.159 70
Différence sur 1892.	+ 108.426 45
Recettes du 1er janv. au 10 nov. 1892.	33.425.241 05
Période correspondante de 1891.. .	32.004.671 85
Différence sur 1892.	+ 1.420.569 20

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE

TRAMWAYS

Recettes de la 23e quinz. de 1892....	214.243 95
— — — 1891....	171.582 60
Différence pour 1892................	+ 42.661 35
Recettes des 23 1res quinz. de 1892..	5.283.292 20
— — — 1891..	4.362.137 40
Différence pour 1892................	+ 921.154 80

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 28 octobre au 3 nov. .	10.725
— depuis le 1er janvier 1892.	468.290
— — 1891.	188.745
Différence en faveur de 1892.	279.545

COMPAGNIE DE FIVES-LILLE

pour constructions mécaniques et entreprises

Société anonyme. Capital : 12 millions de francs

MM. les porteurs d'obligations de la Compagnie de Fives-Lille sont informés que le 7e tirage des obligations, 1re série, et le 6e tirage des obligations 2e série, auront lieu au siège social, à Paris, rue Caumartin, n° 64, le jeudi 1er décembre prochain, à 2 h. de l'après-midi.

Les porteurs d'au moins cinq obligations auront droit d'assister à ces tirages en présentant leurs titres.

Les obligations dont les numéros sortiront aux tirages **seront remboursées à raison de 500 fr., l'une, moins les droits, à partir du janvier 1893.**

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DE MADRID A SARAGOSSE ET A ALICANTE

Le Conseil d'administration a l'honneur d'annoncer à MM. les porteurs des obligations de la Compagnie que le samedi, **26 novembre 1892**, à dix heures du matin, il sera procédé à Madrid, au siège de la Compagnie, 4, Calle del Pacifico, au tirage au sort pour l'amortissement, à partir du **1er janvier 1893**, de :

8.202 obligations Saragosse ;
246 obligations Cordoue-Séville,

conformément aux tableaux d'amortissement qui figurent au verso des titres.

CHARGEURS RÉUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Compagnie française de navigation à vapeur
Capital 12.500.000 francs

MM. les actionnaires sont informés que le dividende de l'exercice de 1891-1892 a été fixé, par l'Assemblée générale ordinaire du 14 novembre 1892, à 60 fr. par action, dont 20 fr. déjà payés le 20 mai dernier (*coupon n° 34*) et 40 fr. payables à partir du 20 novembre (*coupon n° 35*), sous déduction des impôts.

Il a été attribué, en outre, aux parts de fondateur 11 fr. 66, payables à partir du 20/21 novembre (*coupon n° 10*), sous déduction des impôts.

Le paiement aura lieu :
à Paris, au siège social, 11, boulevard des Italiens ; au Havre, au Crédit Havrais.

La somme nette afférente à chaque (*coupon n° 35*) est de 38 fr. 40 pour les actions nominatives et de 37 fr. 34 pour les actions au porteur et celle des parts de fondateur (*coupon n° 10*) de 11 fr. 19 pour les parts nominatives et de 10 fr. 87 pour les parts au porteur.

BANQUE DE L'ALGÉRIE

AVIS

Messieurs les Actionnaires sont informés que le dividende du semestre clôturé le 31 octobre dernier, est fixé, impôt déduit :

Pour les actions nominatives, à 30 fr. 80
Pour les actions au porteur, à 30 fr.

Ce dividende sera payé, à dater de ce jour, aux Caisses du Comptoir National d'Escompte de Paris et de ses Agences, sur présentation des certificats nominatifs ou du coupon n° 82.

SOCIÉTÉ ANONYME DES

GRANDS MOULINS DE CORBEIL

(Anciens Etablissements Darblay et Béranger)

Au Capital de 12.000.000 de francs

Siège social à Paris, rue du Louvre, 6

Messieurs les porteurs d'obligations de la Société sont informés que le **lundi 5 décembre** prochain, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé, au siège social, rue du Louvre, 6, au tirage public de **470** obligations de ladite Société, remboursables le 1er janvier 1893, savoir : 200 obligations première émission ; 200 obligations deuxième émission et 70 obligations troisième émission.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES

MINES DU LAURIUM

Le Conseil d'administration a décidé le paiement d'un acompte de **15** fr. brut par action sur le dividende de l'exercice en cours.

Le paiement auront lieu, à partir du **2 janvier 1893**, contre remise du coupon n° **30**, et sous déduction des impôts de finance :

Au Comptoir National d'Escompte de Paris;
Au Crédit Industriel et Commercial :
Au Crédit Lyonnais ;
A la Société Générale ;
A la Société Lyonnaise ;
A la Société Marseillaise,

ou dans l'une des Agences des Établissements indiqués ci-dessus.

Le paiement aura également lieu chez MM. Gay, J. Rostand et Cie, 18, avenue de l'Opéra, et chez M. J.-B. Serpieri, à Athènes.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Situation au 31 octobre 1892

Actif

Caisse :		
Espèces en caisse.. F.	12.632.760 86	24.645.384 77
Espèces en banque...	12.012.623 91	
Portefeuille (Effets de commerce) :		
Effets sur la France. F.	104.315.701 47	140.610.365 03
Effets sur l'Etranger.	36.294.663 56	
Comptes courants :		
Correspondants. Effets à l'encaiss^t. Fr.	17.520.826 84	
Banques des Colonies françaises..........	7.974.347 57	
Comptes courants débiteurs..............	13.517.916 58	62.591.268 27
Débiteurs par acceptations.............	11.025.029 24	
Tirages à échéances des agences d'outre-mer................	12.553.148 04	
Agences hors d'Europe..........		30.331.071 10
Avances (Crédits sur nantissements ou sur garanties et reports) :		
Reports Paris, Londres........... Fr.	31.057.174 50	
Avances sur docum^{ts} et marchandises....	4.693.282 63	
Avances commerciales et de banque sur garanties de tiers..	4.509.793 75	
Avances sur valeurs françaises et étrangères...............	18.844.305 73	80.029.381 70
Participations financières...............	599.466 10	
Crédits par acceptations sur documents et marchandises..	3.079.957 36	
Crédits par acceptations sur garanties de tiers..........	2.321.548 10	
Crédits par acceptations sur valeurs françaises et étrangères..........	14.923.853 53	
Rentes, Obligations et Valeurs diverses, y compris l'emploi des Réserves.........................		11.140.032 82
Comptes d'ordre et Divers.......		5.847.694 13
Acompte. Exercice 1892...........		1.000.000 »
Immeubles.........................		7.250.000 »
Actionnaires (Appel de 125 fr.)...		1.810.970 »
Total....... Fr.		365.256.167 82

Passif

Capital........................ Fr.		75.000.000 »
Réserves :		
Réserve statut^{re}.. Fr.	270.943 35	
Réserve. Décision des Assemblées des 5 novembre 1889, 24 mai et 4 juin 1892.	3.375.000 »	4.867.111 35
Réserve supplémentaire................	1.100.000 »	
Réserve immobilière.	121.168 »	
Comptes de chèques et Comptes d'escompte.........................		148.867.636 16
Comptes courants :		
Comptes courants créditeurs........ Fr.	61.902.415 57	
Effets remis à l'encaissement.........	10.224.649 30	75.776.600 42
Coupons et dividendes à payer........	3.649.535 55	
Acceptations pour compte des Agences d'outre-mer...	12.555.832 69	50.390.757 07
Acceptations et Effets à payer pour compte de tiers...	37.834.924 38	
Comptes d'Ordre et Divers.......		4.022.454 17
Immeuble (annuités à régler).......		6.331.608 65
Total.......Fr.		365.256.167 82

Le Président du Conseil d'administration,
DENORMANDIE.

Certifié conforme :
Pour la Commission de Contrôle,
A. ALLAIN-LAUNAY.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Hiver 1892-1893

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Durée de validité : 30 jours

PRIX DES PLACES

1re Classe, **163 fr. 50** | 2e Classe, **122 fr. 50**

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré, de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour de 1re et de 2e classe à prix réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces billets doivent être demandés au moins trois jours à l'avance.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

Train hebdomadaire de Luxe entre CALAIS et ROME

Depuis le 4 janvier 1892, chaque lundi, à 11 h. 53 soir, un train de luxe composé de wagons-lits et d'un wagon-restaurant, part de la gare du Nord, à Paris, pour Rome.

Aller. — Le Calais-Rome correspond à Calais avec le Club-Train quittant Londres à 3 h. soir.

Arrivée : le mardi, Milan, à 6 h. 42 soir; Gênes, à 10 h. soir; le mercredi, Pise, à 1 h. 27 matin; Rome, à 7 h. 41 matin; Naples, à 1 h. 39 soir.

Retour. — Départ de Naples, le mardi, à 10 h. 25 soir; le mercredi, de Rome à 9 h. 50 matin; de Pise, à 4 h. 6 soir; de Gênes, à 7 h. 33 soir; de Turin, à 11 h. soir.

Arrivée : le jeudi, à Paris-Nord, à 2 h. 40 soir; à Calais, à 7 h. 28 soir; à Londres, à 10 h. 45 soir.

Dans la limite des places disponibles, le Calais-Rome pourra prendre :

1° A Paris, les voyageurs de et pour Mâcon, Culoz, Aix-les-Bains et Chambéry;

2° A chacun de ces points des voyageurs pour les autres;

3° Pour toutes les gares italiennes qu'il desservira, soit directement, soit par correspondance, les voyageurs munis de billets à plein tarif et de billets circulaires comprenant le parcours de Turin à Rome, ainsi que les voyageurs porteurs de billets d'aller et retour Londres-Brindisi (viâ Gênes-Rome), Londres-Naples (viâ Gênes-Rome), Londres-Turin, Londres-Milan, Paris-Milan, Paris-Turin.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Hiver 1892-1893

EXCURSIONS aux Stations Thermales et Hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn. — *Tarif spécial G. V. N° 106 (Orléans).*

Des billets d'Aller et Retour, avec réduction de 25 % en 1re classe et de 20 % en 2e et 3e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc. — Durée de validité : 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kilomètres au moins de la station thermale ou hivernale donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite **Trois Jours** *au moins avant le Jour du départ.*

BIBLIOGRAPHIE

LA VIE CONTEMPORAINE

REVUE DE FAMILLE

8, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, 8 — PARIS

Mieux que personne, M. Antonin Proust, ancien ministre des Beaux-Arts, était à même de traiter la question si intéressante et si complexe des Musées. Aussi l'article qu'il publie dans la *Revue de Famille* aura un grand retentissement. Les réformes qu'il demande avec beaucoup de netteté et de logique obtiendront les suffrages de tous ceux qui ont le culte du beau.

Dans le même numéro de la *Revue de Famille*, M. Gaston Maugras nous donne un gracieux tableaux de la Cour de France en 1760 et des beautés féminines qui en faisaient le charme.

M. P. Villars nous initie ensuite aux dessous de l'*Armée du Salut*, et donne des détails curieux et tout nouveaux sur la personnalité du général Booth.

Enfin, M. Frédéric Masson expose le rôle joué par l'*Argent à la Cour de Napoléon Ier* et nous révèle les sources du luxe et de la magnificence inouïe de l'entourage du grand empereur.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 46. — 2e volume. || BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS || Dimanche 27 Novembre 1892.

FRANCE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la République	528.876	kil. carrés
Population continentale en 1891	38.343.192	habitants
— — en 1886	38.218.903	—
— par kil. carré en 1891	72	—
— — en 1886	72	—
Armée. Pied de paix	30.341	officiers
— — s.-off., capor., brig.	116.371	
— — hommes	392.315	
Total de l'effectif de paix	508.686	
Chevaux	129.576	
Effectif probable de guerre	3.850.000	off. et sold.
Chemins de fer. Rés. total 1er janv. 1892.	37.479	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	71	—
— par million d'habitants	986	—
Télégraphes. Long. des lignes (1891)	103.781	—
— — des fils (1891)	329.158	—
— — par million d'habit.	8.662	—
Nombre total des dépêches en 1891	39.246.287	dépêches

BUDGET DE 1892 *(en francs)*

Dette publique : 3 % perpétuel	14.276.625.400	francs
— 3 % 1891	939.479.200	—
— 3 % amortissable	4.061.063.500	—
— 4 ½ 1883	6.789.784.000	—
Total de la dette publique	26.066.952.100	francs
Moyenne par habitant	682	—
Dépenses du ministère de la guerre	645.754.425	—
— — de la marine	218.396.332	—
Total de la guerre et de la marine	864.150.757	francs
Moyenne par habitant	22.5	—
Total des dépenses budgétaires	3.251.524.174	—
Moyenne par habitant	84.7	—

COMMERCE EXTÉRIEUR *(en millions de francs)*

1887	Importations	totales	4.026	1887	Exportations	totales	3.246
1888	—	—	4.107	1888	—	—	3.247
1889	—	—	4.317	1889	—	—	3.704
1890	—	—	4.423	1890	—	—	3.720
1891	—	—	4.921	1891	—	—	3.627
1892	10 mois	—	3.699	1892	10 mois	—	2.892

ALLEMAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de l'Empire	540.419	kil. carrés
Population (1er déc. 1885)	46.855.704	habitants
— (1er déc. 1890)	49.426.384	—
— par kil. c. (1885)	87	—
— — (1890)	91	—
Armée. Pied de paix	20.440	officiers
— —	486.983	soldats
— —	93.908	chevaux
— Pied de guerre : Environ	4.500.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	41.798	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	79	—
— par million d'habitants	853	—
Télégraphes. Longueur des lignes	103.308	—
— — des fils	351.859	—
— Long. des fils par million d'hab.	7.180	—
Dépêches transmises en 1890	27.020.074	dépêches

BUDGET DE 1892 *(en marcs de 1 fr. 25)*

Dette publique de l'Empire	1.406	millions
— des Etats confédérés	9.282	—
Total de la dette allemande	10.688	—
Moyenne de la dette par habitant	215	marcs
Dépenses militaires totales de l'Empire	477	millions
— pour la marine	84	—
Total pour la guerre et la marine	561	—
Moyenne par habitant	11	marcs
Dépenses totales de l'Empire et des Etats	3.594	millions
Moyenne par habitant	73	marcs

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	3.124 millions		Export. totales..	3.135	millions
1888	—	3.290 —		—	3.205	—
1889	—	4.015 —		—	3.166	—
1890	—	4.162 —		—	3.328	—
1891	—	4.150 —		—	3.175	—
1892 (9 mois)		3.376 —	1892 (9 mois)		2.470	—

ANGLETERRE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du Royaume-Uni	314.628	kil. carrés
Population — (4 avril 1881)..	35.241.482	habitants
— — (5 avril 1891)..	37.888.153	—
— par kil. carré en 1881	112	—
— en 1891	120	—
Armée. Pied de paix	10.081	officiers
— —	216.111	soldats
— —	26.662	chevaux
— Pied de guerre (environ)	724.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	32.304	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	102	—
— par million d'habitants	854	—
Télégraphes. Long. des lignes	50.918	—
— — des fils	310.899	—
— — par million d'hab.	8.437	—
Dépêches transmises en 1890	55.658.088	dépêches

BUDGET DE 1891-92 *(en livres sterl. = 25.25)*

Dette publique du Royaume-Uni	674.310.684	Liv. st.
— Moyenne par habitant	17.8	—
Dépenses militaires du Royaume-Uni	17.631.000	—
— pour la marine —	14.240.000	—
Total pour la guerre et la marine	31.871.000	—
Dépenses totales du Royaume-Uni	91.178.000	—
— Moyenne par habitant	2.4	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot...	362.227.564 L. st.		1887	Exp. tot..	281.262.885 L. st.	
1888	—	387.635.743	—	1888	—	298.577.541	—
1889	—	427.637.595	—	1889	—	315.592.679	—
1890	—	420.691.997	—	1890	—	328.252.118	—
1891	—	435.691.279	—	1891	—	309.068.866	—
1892 (10 mois)		347.148.626	—	1892 (10 mois)		242.353.405	—

AUTRICHE-HONGRIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la monarchie austro-hong.	625.557	kilom. car.
Population totale — (31 déc. 1880)..	37.882.712	habitants
— — (31 déc. 1890)..	41.345.329	—
— — par k. c. en 1880..	61	—
— — — en 1890..	66	—
Armée. Pied de paix	21.361	officiers
— —	316.058	soldats
— —	56.930	chevaux
— Pied de guerre (environ)	1.872.000	of. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	26.734	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés..	42	—
— par million d'habitants..	647	—
Télégraphe. Longueur des lignes	64.437	—
— Longueur des fils	188.338	—
— — par million d'hab.	4.560	—
— Dépêches transmises en 1891.	13.085.951	dépêches

BUDGET DE 1891 *(En florins autrichiens de 2 fr. 50)*
(Pour toute la monarchie austro-hongroise)

Dette publique de la monarchie	3.832.995.319	florins
— Moyenne par habitant...	92.8	—
Dépenses militaires de la monarchie	142.584.835	—
— pour la marine	11.344.533	—
Total pour la guerre et la marine	153.929.368	—
— Moyenne par habitant	3.7	—
Dépenses totales de la monarchie	933.822.350	—
— Moyenne par habitant	22.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales....	568 mill. fl.		1887	Exp. totales...	672 mill. fl.	
1888	—	533	—	1888	—	728	—
1889	—	589	—	1889	—	766	—
1890	—	610	—	1890	—	771	—
1891	—	657	—	1891	—	798	—

HOLLANDE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	32.538	kil. carrés
Population continentale (31 déc. 1889)	4.511.415	habitants
— (31 déc. 1890)	4.564.565	—
— par kil. carré en 1889	137	—
— — en 1890	138	—
Armée, Pied de paix	786	officiers
— —	21.221	s-off. et sold.
— Pied de guerre **Total** général	185.628	off. et sold.
Chemins de fer (En 1891) Rés. total	2.619	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	81	—
— par million d'hab.	582	—
Télégraphes. Long. des lignes	5.244	—
— — des fils	18.283	—
— — par million d'hab.	4.062	—
Nombre total des dépêches en 1890	4.326.296	dépêches

BUDGET DE 1891 *(en florins de Hollande = 2 fr. 10)*

Dette publique en 1891	1.088.361.160	florins
Moyenne par habitant	241	—
Dépenses du ministère de la guerre	21.352.860	—
— de la marine	14.353.242	—
Total de la guerre et de la marine	35.706.102	—
Moyenne par habitant	8	—
Total des dépenses budgétaires	136.592.492	—
Moyenne par habitant	30	—

COMMERCE EXTÉRIEUR *(en millions de florins)*

	Importations 1888	Importations 1889	Importations 1890	Exportations 1888	Exportations 1889	Exportations 1890
Objets de consommat..	316	370	373	261	340	312
Matières brutes	305	306	328	205	190	240
Objets manufacturés...	89	185	177	103	182	193
Objets divers	551	379	414	529	366	336
Métaux précieux	10	4	8	18	15	6
Totaux.....	1.272	1.245	1.299	1.115	1.094	1.087

Pour les documents statistiques de Belgique, Espagne, Italie, Russie, Suisse, voir le numéro du 20 Novembre 1892.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	Rentes à payer		RENTES FRANÇAISES	Dividende ou intérêt distribué en 1888	1889	1890	1891	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 29 oct.	5 nov.	12 nov.	19 nov.	26 nov.
Millions	Francs															
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	98 92	99 27	99 40	99 55	99 67
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	99 22	99 50	99 37	99 30	99 50
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 10	105 20	105 40	105 30	105 15
26066	883.855.348															
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	489 50	490 »	489 »	490 »	492 50
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 62	3850 »	4130 »	4110 »	4230 »	3997 50	3980 »	3980 »	3970 »	3960 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	205 »	190 »	198 75	190 »	188 75
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	670 »	672 50	688 75	690 »	687 50
50.000	500	250	Banq. Transatlantique	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	420 »	420 »	419 »	419 »	419 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	495 »	490 »	495 »	490 »	490 »
160.000	500	250	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	525 »	520 »	520 »	527 50	523 75
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1108 75	1106 25	1106 25	1100 »	1098 75
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	575 »	570 »	555 »	567 50	555 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	778 75	781 25	787 50	790 »	785 »
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	135 »	135 »	127 50	126 25	126 25
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	481 25	481 »	481 25	480 »	480 »
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	6 25	222 08	227 49	204 51	180 »	312 50	313 »	314 50	315 »	313 50
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	432 50	428 75	435 »	432 50	428 75
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	360 »	360 »	360 »	360 »	360 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	700 »	700 »	700 »	700 »	695 »
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	611 »	615 »	610 »	585 »	590 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	963 »	961 »	945 »	940 »	940 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1550 »	1555 »	1525 »	1535 »	1526 25
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1337 50	1343 50	1341 »	1344 »	1342 50
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1895 »	1910 »	1908 75	1911 25	1910 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1590 »	1590 »	1590 »	1592 50	1598 75
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1087 »	1090 »	1090 »	1095 »	1094 »
40.000	500	500	Sud de la France	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	492 50	505 »	501 »	501 »	501 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	564 »	562 »	562 50	563 50	562 »
336.000	250	250	Cᵉ Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1467 50	1478 75	1455 »	1472 50	1462 50
80.000	500	500	Cᵉ Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	580 »	580 »	580 »	570 »	572 50
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	685 »	680 »	687 50	675 »	685 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1050 »	1050 »	1060 »	1068 75	1042 50
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	695 »	695 »	699 »	695 »	700 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	21 25	22 50	23 75	21 25	20 50
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	112 13	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2595 »	2645 »	2625 »	2628 75	2635 »
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	407 50	417 50	415 »	425 »	420 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	114 »	111 25	111 50	110 »	105 »
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	487 50	472 50	476 25	477 50	462 50
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	2000	2000	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	14 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	479 »	483 95	491 25	493 75	492 50
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	590 »	602 50	598 75	595 »	596 25
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1070 »	1072 »	1082 50	1112 50	1120 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	480 »	480 »	478 »	480 »	478 75
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	78 75	73 75	72 50	71 25	68 75
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	205 »	205 »	210 »	201 »	203 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	331 25	317 50	328 75	320 »	311 25
750.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	621 25	636 25	633 75	633 75	637 50
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	220 »	221 25	220 »	220 »	215 »
420.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	628 75	638 75	643 »	643 75	638 75
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	160 »	156 25	158 75	157 50	157 50
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	81 »	80 »	80 »	78 75	75 »
456.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	178 75	172 50	181 25	180 »	177 50
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amᵗ		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS													
529.177.984 £			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 17	97 60	97 60	97 80	97 85
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	96 90	97 30	97 70	97 40	97 90
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	73 50	72 »	73 50	73 25	72 90
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	67 35	66 45	67 45	67 90	67 25
[illegible]			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	98 60	99 45	99 50	99 70	99 15
3.047.[illegible]			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	100 40	100 95	99 25	99 30	98 85
1.497.[illegible]	1941		— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	93 35	93 70	94 60	93 80	93 60
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	63 20	62 25	63 30	63 35	63 22
1.240.000	[illegible]		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	460 25	459 »	462 50	461 »	462 »
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	42[illegible] 75	420 »	418 »	419 »	420 »	419 »
[illegible]	1921		Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	331 »	332 50	339 »	333 »	346 »
270.000	[illegible]		— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	297 50	300 »	300 »	295 »	302 50
[illegible]			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 40	95 25	96 25	96 50	96 15	96 62	96 85
[illegible]			Italie 5 0/0 (4.34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	92 05	92 32	93 05	93 75	93 75
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	25 50	24 50	25 »	24 75	23 60
[illegible]	[illegible]		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	375 »	375 »	375 »	378 »	370 »
[illegible]			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	99 75	97 50	98 75	98 25	98 50
[illegible]	[illegible]		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	65 30	66 85	67 20	65 60	65 50
[illegible]	[illegible]		— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	96 60	97 75	97 85	96 »	96 45
[illegible]	[illegible]		— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	95 35	96 30	96 70	97 »	97 35
[illegible]	[illegible]		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	78 35	79 40	79 40	80 20	80 20
[illegible]	[illegible]		— 3 0/0 (Chˢ Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	78 »	79 25	79 80	80 80	79 75
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	21 65	22 »	21 72	21 67	21 85
227.250	[illegible]		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	376 25	3[illegible]6 »	376 »	375 »	372 50
[illegible]	[illegible]		Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	430 »	430 »	427 50	428 75	432 »
[illegible]			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	470 »	480 »	470 »	472 50	472 50

LISTE DES COUPONS ÉCHÉANT EN DÉCEMBRE 1892

DATES DU PAIEMENT	DATES DU DÉTACHEMENT	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
		BOURSE DE PARIS				
21 nov.	21 nov.	Chargeurs-Réunis	40 ..	38 40	37 34	boulevard des Italiens, 11.
30	30	Forges et Aciéries de la Marine	15 ..	14 40	13 78	rue des Pyramides, 20.
1er déc.	1er déc.	Obl. Rouen 5 % 1847-49-54	25 ..	24 ..	22 744	gare Saint-Lazare.
1er	1er	Obl. Ouest 5 % 1855	25 ..	24 ..	22 743	do
1er	1er	Obl. Bahia 5 % 1888	12 50	.. ..	12 50	rue d'Antin, 3.
1er	1er	Obl. Eaux 4 0/0 (anc. et nouv.)	10 ..	9 60	9 09	rue d'Anjou, 52.
1er	1er	Société Lyonnaise Eaux et Eclairage	10 ..	9 60	9 115	boulevard des Italiens, 19.
1er	1er	Act. Gaz Continental	5 ..	4 80	4 441	rue Taitbout, 11.
1er	1er	Forges et Aciéries Nord-Est	45 ..	43 20	42 215	rue d'Antin, 3.
1er	6	Act. Messageries Maritimes	10 ..	9 60	8 93	rue Vignon, 1, rue de la Victoire, 66 et boulevard des Italiens, 19.
1er	6	Obl. Est 5 %	12 50	12 ..	11 352	place de Strasbourg.
1er	6	Obl. Est 3 % anc.	7 50	7 20	6 761	do
21 nov.	21 nov.	Parts Chargeurs-Réunis	11 66	11 19	10 87	boulevard des Italiens, 11.
1er déc.	1er déc.	Secteur de la place Clichy	20 ..	.. ..	18 20	rue Auber, 4.
1er	1er	Forges d'Alais	10 ..	.. ..	.. ..	rue Blanche, 7.
1er	1er	Obl. Chantiers Méditerranée	12 50	12 ..	11 50	rue Vignon, 1 et rue de la Ch.-d'Antin, 50.
1er	1er	Obl. Wassy à Saint-Dizier 3 0/0	7 50	7 20	6 90	à Wassy (Haute-Marne).
		BOURSE DE LILLE				
1er déc.		Mines de Liévin	250 ..	.. ..	... ..	Lieux de paiement indiqués sur les mandats (solde)

COMPAGNIE PARISIENNE

D'Éclairage et de Chauffage par le Gaz

MOIS	RECETTES DE GAZ 1892	RECETTES DE GAZ 1891	DIFFÉRENCE en 1892	DIFFÉRENCE Soit 0/0
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Octobre. .	7.670.907 13	7.515.138 18	+ 155.768 95	2.07
10 1ers mois	60.459.021 64	60.679.701 41	— 220.679 77	0.36

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 4 au 10 nov.	11.010
— depuis le 1er janvier 1892.	479.300
— — 1891.	192.770
Différence en faveur de 1892.	286.530

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

Recettes du 11 au 17 novembre 1892.	786.627 »
Semaine correspondante de 1891 . .	721.551 »
Différence sur 1892.	+ 65.076 »
Recettes du 1er janv. au 17 nov. 1892.	34.211.868 »
Période correspondante de 1891. . .	32.726.223 »
Différence sur 1892.	+ 1.485.645 »

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE

VOITURES A PARIS

Recettes du 1er au 15 novembre 1892. .	890 635 63
Période correspondante de 1891 . . .	845 431 88
Différence sur 1892.	+ [illegible]
Rec. du 1er janv. au 15 nov. 1892. . . .	18 210 253 70
— — — 1891. . . .	17 963 040 38
Différence sur 1892.	+ 247 213 31

COMPAGNIE PARISIENNE

D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les obligataires que les intérêts du 2e semestre de 1892, soit 12 fr. 50 par obligation entièrement libérée et 8 fr. 75 par obligation libérée de 350 fr. seulement, seront payés, **à partir du 2 janvier 1893**, tous les jours non fériés, de 10 heures à deux heures, au siège de la Compagnie, rue Condorcet, 6.

La somme nette à recevoir, déduction faite des impôts établis par les lois de finances, est fixée ainsi qu'il suit :

1o Obligations définitives	nominatives....	12 ...
2o —	au porteur.	11 475
3o Obligations provisoires	nominatives....	8 40
4o —	au porteur.	8 032

Les porteurs de vingt obligations au moins pourront déposer leurs titres dès le 1er décembre prochain, en échange d'un mandat de paiement à l'échéance du 2 janvier prochain.

Les intérêts ci-dessus désignés pourront être également payés au siège de la Compagnie à partir du 1er décembre 1892, sous une retenue calculée au taux d'escompte de la Banque de France. Cette mesure ne sera pas applicable aux titres grevés d'un usufruit ou inscrits aux noms d'incapables.

Les titres qui auront usé de la faculté d'escompte ne pourront pas être présentés au transfert ou à la conversion avant le 2 janvier 1893.

CHEMINS DE FER DE L'EST-ALGÉRIEN

Le **mercredi 14 décembre 1892**, à dix heures et demie du matin, au siège social, rue Pasquier, 31, il sera procédé, en séance publique, au tirage au sort des obligations à rembourser le 15 janvier 1893, et des actions à rembourser le 15 mai 1893.

SOUS-COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale annuelle le samedi 10 décembre 1892, à trois heures, rue des Capucines, 21.

Pour faire partie de l'Assemblée, il faut être propriétaire de vingt-cinq actions et les déposer à la Caisse du Sous-Comptoir avant le 30 novembre.

Le Directeur,
Président du Conseil d'administration,
O. SAINT-PRIX.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Messieurs les actionnaires sont informés que les titres définitifs d'actions au porteur et d'inscriptions nominatives seront délivrés à partir du **1er décembre prochain** au siège de la Société, 14, rue Bergère, à la succursale, 2, place de l'Opéra, et à ses agences dans Paris et à Lyon, Marseille, Nantes, le Havre et Bordeaux.

Les certificats provisoires d'actions libérées de 500 fr., devront être déposés pour la vérification, préalablement à l'échange et sont reçus dès à présent aux guichets ci-dessus indiqués.

COMPAGNIE DES

DOCKS ET ENTREPOTS DE MARSEILLE

Il sera procédé, le **vendredi 9 décembre 1892**, à 3 h., en séance publique du Conseil

d'administration, à Paris, rue de Londres, 21, au tirage au sort des titres ci-après, à amortir en 1892 :

117 actions,
172 obligations (Emprunt de 1860),
87 obligations (Emprunt de 1871).

SOCIÉTÉ DES

PRODUITS CHIMIQUES

DE MARSEILLE LESTAQUE

MM. les actionnaires sont convoqués en **Assemblée générale ordinaire** pour le **14 décembre 1892**, à 3 h. 1/2 du soir, au siège social, 6, rue Mogador prolongée, à Paris.

Pour faire partie de cette assemblée, les actionnaires doivent être propriétaires d'au moins dix actions et déposer leurs titres quinze jours au moins avant l'époque fixée pour la réunion.

Les dépôts de titres seront reçus, jusqu'au 29 novembre 1892, à la **Société Générale**, 54, rue de Provence, à Paris, et dans ses succursales des départements.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER ANDALOUS

Le paiement du coupon nº **36**, échéant le **1er décembre prochain**, des obligations **Séville-Xérès-Cadix**, série jaune, aura lieu à partir du 1er dudit mois, à **4** fr. **80**, net d'impôt, ainsi que le remboursement à **298** fr. **50**, net d'impôt, des **307** obligations de la même série sorties au tirage du 10 novembre dernier.

Le paiement des coupons nº **44**, échéant le **1er janvier 1893**, des obligations **Séville-Xérès-Cadix**, séries rose et grise, aura lieu à partir du 2 dudit mois, à **4** fr. **80**, net d'impôt, ainsi que le remboursement à **298** fr. **50**, net d'impôt, des **315** et **334** obligations des mêmes séries sorties au tirage du 10 novembre 1892 :

A Paris, à la caisse de la **Banque de Paris et des Pays-Bas**, 3, rue d'Antin;

A Madrid, à la caisse de l'agence du Crédit Lyonnais;

A Malaga, à la caisse centrale de la Compagnie des Chemins de fer Andalous.

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

DE CRÉDIT INDUSTRIEL & COMMERCIAL & DE DÉPOTS

Situation des comptes au 31 octobre 1892

ACTIF

Caisse et Banques .... Fr.		1.641.234 92
Portefeuille :		
Effets en francs	31.313.591 18	33.586.542 32
Effets en monn. étrangères	2.272.951 14	
Comptes reports		2.222.723 70
Rentes, actions, obligations et participations diverses		7.696.151 92
Avances sur titres		8.102.534 38
Comptes courants garantis		11.595.214 86
Crédits sur garanties		13.389.092 48
Correspondants débiteurs		4.013.968 41
Comptes d'ordres		2.380.831 80
Frais généraux		197.096 83
Immeuble social		1.672.722 50
Actions. *Versements non appelés*		15.000.000 »
	Fr.	101.498.114 12

PASSIF

Actions .... Fr.		30.000.000 »
Réserves :		
Statutaire	3.000.000 »	
Supplémentaire	1.500.000 »	5.500.000 »
Immobilière	1.000.000 »	
Comptes de Dépôts		40.814.005 54
Comptes d'encaissement		797.247 71
Correspondants créditeurs		5.016.757 52
Effets à payer		17.974.224 84
Ordres de Bourse		29.841 80
Dividendes à payer		478.090 78
Réescompte du dernier semestre		88.890 05
Profits et Pertes		799.055 88
	Fr.	101.498.114 12

SOCIÉTÉ LYONNAISE

DE DÉPOTS, DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

	Bilans au	
Actif	30 sept. 1892	31 oct. 1892
Caisse (Espèces en caisse et à la Banque	1.014.634 97	1.063.794 88
Portefeuille (Effets de commerce)	42.637.774 77	43.816.982 56
Avances et crédits sur garanties statutaires	8.784.593 43	8.126.631 59
Comptes courants	4.249.626 70	2.949.745 03
Comptes d'ordre	601.161 27	596.392 04
Actions, versements non appelés	22.500.000 »	22.500.000 »
	79.877.731 14	79.053.546 10
Passif		
Capital	30.000.000 »	30.000.000 »
Réserves	2.352.114 20	2.352.114 20
Comptes de dépôts et comptes courants	44.794.237 65	43.942.385 11
Acceptations	449.000 »	344.000 »
Comptes d'ordre	2.282.379 29	2.415.046 79
	79.877.731 14	79.053.546 10

BANQUE DE L'INDO-CHINE

	Bilans aux	
Actif	30 juin 1892	31 juill. 1892
Versements non appelés ...	9.000.000 »	9.000.000 »
Caisse (Paris et succursales).	8.322.412 81	8.158.390 52
Portefeuille (Paris et succ.).	14.338.849 67	15.875.109 58
Avances sur nantissements.	9.657.537 66	7.995.992 10
Avances au Gouv. gén. de la Cochinchine et au Protectorat de l'Annam et du Tonkin	» »	» »
Corresp^ts divers (Paris et succ.)	3.541.649 63	3.258.811 95
Frais génér. (Paris et succ.).	» »	68.900 66
Frais d'installation et frais de fabrication de billets au porteur	266.542 34	266.542 34
Immeubles	423.632 40	423.632 40
Mobiliers	108.049 03	108.049 03
Fr.	45.658.673 54	49.155.428 58
Passif		
Capital social	12.000.000 »	12.000.000 »
Fonds de réserve	355.000 »	355.000 »
Fonds de prévoyance statut.	355.873 86	355.873 86
Fonds de prévision pour agences à créer	40.818 41	40.818 41
Fonds de secours	100.000 »	100.000 »
Fonds de réserve supplém ..	600.000 »	600.000 »
Réserve immobilière	211.816 20	211.816 20
Amortissement du mobilier.	108.049 03	108.049 03
Amortiss. des frais d'installation et fabrication des billets au porteur	266.542 34	266.542 34
Billets au porteur en circul.	20.888.010 20	20.112.167 »
Comptes de dépôts d'espèces	3.842.757 95	4.235.012 58
Effets à payer	58.626 43	82.349 43
Corresp^ts divers (Paris et succ.).	6.285.129 91	6.267.106 90
Intérêts et com. du semestre	» »	115.359 07
Réescompte des portefeuill.	15.585 85	» »
Dividendes à payer	232.398 80	7.269 20
Profits et pertes :		
Solde du 1er semestre 1891 ..	3.243 07	3.243 07
— 2e semestre 1891 ...	294.821 49	294.821 49
Fr.	45.658.673 54	45.155.428 58

Le Directeur : S. SIMON.

BANQUE TRANSATLANTIQUE

CAPITAL : **25** MILLIONS

Siège social : 6, rue Auber, 6

AGENCES A PARIS

12, boulevard des Capucines, au Grand-Hôtel

108, Faubourg-Saint-Denis

Lettres de crédit, Traites, Chèques sur les Etats-Unis, Panama, Porto-Rico, l'Amérique du Sud, etc., etc. — Recouvrements pour la France et l'étranger.

CHEMINS DE FER DU

SUD DE L'AUTRICHE

Il sera procédé à Vienne (Autriche), le jeudi **1er décembre 1892**, à dix heures du matin au tirage au sort des titres ci-après à amortir en 1892.

18.878 obligations 3 0/0 et **884 actions.**

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

Obligations 3 0/0

Les intérêts au **1er décembre 1893**, sur les obligations 3 0/0 du Crédit Foncier Franco-Canadien seront payés, à partir de cette date, à raison de **7 fr. 025**, contre remise du coupon nº 5;

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin;

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.

A la Société Générale, 54, rue de Provence.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Paris, rue de la Victoire, 66

CAPITAL SOCIAL : **60** MILLIONS

Comptes de chèques 1 0/0
— à 7 jours de préavis 1 1/2 0/0

Ordres de Bourse. — Paiement de coupons. — Encaissement d'effets et de factures. — Escompte d'effets. — Envois de fonds province et étranger. — Avances sur titres.

CHEMINS DE FER
DE
PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

Train hebdomadaire de Luxe entre CALAIS et ROME

Depuis le 4 janvier 1892, chaque lundi, à 11 h. 53 soir, un train de luxe composé de wagons-lits et d'un wagon-restaurant, part de la gare du Nord, à Paris, pour Rome.

Aller. — Le Calais-Rome correspond à Calais avec le Club-Train quittant Londres à 3 h. soir.

Arrivée : le mardi, Milan, à 6 h. 42 soir; Gênes, à 10 h. soir; le mercredi, Pise, à 1 h. 27 matin; Rome, à 7 h. 41 matin; Naples, à 1 h. 39 soir.

Retour. — Départ de Naples, le mardi, à 10 h. 25 soir; le mercredi, de Rome à 9 h. 50 matin; de Pise, à 4 h. 6 soir; de Gênes, à 7 h. 33 soir; de Turin, à 11 h. soir.

Arrivée : le jeudi, à Paris-Nord, à 2 h. 40 soir; à Calais, à 7 h. 28 soir; à Londres, à 10 h. 45 soir.

Dans la limite des places disponibles, le Calais-Rome pourra prendre :

1º A Paris, les voyageurs de et pour Mâcon, Culoz, Aix-les-Bains et Chambéry;

2º A chacun de ces points des voyageurs pour les autres;

3º Pour toutes les gares italiennes qu'il desservira, soit directement, soit par correspondance, les voyageurs munis de billets à plein tarif et de billets circulaires comprenant le parcours de Turin à Rome, ainsi que les voyageurs porteurs de billets d'aller et retour Londres-Brindisi (viâ Gênes-Rome), Londres-Naples (viâ Gênes-Rome), Londres-Turin, Londres-Milan, Paris-Milan, Paris-Turin.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 47. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 4 Décembre 1892.

LISTE DES COUPONS ÉCHÉANT EN DÉCEMBRE 1892 *(Suite)*

DATES DU PAIEMENT	DATES DU DÉTACHEMENT	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	COUPON NET A PAYER nominatif	COUPON NET A PAYER au porteur	
1er déc. 92	1er déc. 92	Ville de Blois 4 1/4 °/o 1879	10 625	10 20	9 70	rue de Provence, 54 (c. 26).
1er	1er	Ville de Lille 3 1/2 °/o 1890	8 75	8 40	7 922	rue Taitbout, 11 (c. 4).
1er	1er	Ville de Roubaix 4 °/o 1880	10 ..	9 60	9 10	boulevard des Italiens, 19 (c. 5).
1er	1er	Gaz Continental	5 ..	4 80	4 441	rue Taitbout, 11 (c. 21).
1er	1er	Forges et Aciéries du Nord et de l'Est.	45 ..	43 20	42 215	rue d'Antin, 3 (c. 9).
1er	1er	Obl. Ouest 5 °/o 1855	25 ..	24 ..	22 743	gare Saint-Lazare (c. 74).
1er	1er	Obl. Rouen 5 °/o 1847-49-54	25 ..	24 ..	22 744	d° (c. 90, 88, 77).
1er	1er	Obl. Eaux 4 0/0 (anc. et nouv.)	10 ..	9 60	9 09	rue d'Anjou, 52 (c. 25).
1er	1er	Obl. Société Lyonnaise des Eaux	10 ..	9 60	9 115	boulevard des Italiens, 19 (c. 1).
1er ou 2	1er ou 2	Consolidés Anglais 2 3/4 °/o,	11/16 °/o	.. ..	ch.25 12 1/2	rue Laffitte, 23.
1er ou 2	1er ou 2	Consolidés Anglais 2 1/2 °/o 1853	5/8 °/o	.. ..	ch.25 12 1/2	d°
1er	1er	Obl. Bahia 5 °/o 1888	12 50	.. ..	12 50	rue d'Antin, 3 (c. 7).
1er	1er	Emprunt Romain 5 °/o 1857	2 1/2 °/o	.. ..	2 17 °/o	rue Laffitte, 23.
1er	1er	Obl. Crédit Foncier Franco-Canadien	7 50	.. ..	7 025	rue d'Antin, 3 (c. 5).
1er	6	Obl. Soc. Algérienne 5 °/o (en liq.)	12 50	12 ..	11 75	rue des Capucines, 11 (c. 51).
1er	6	Obl. Est 5 °/o	12 50	12 ..	11 352	place de Strasbourg (c. 81).
1er	6	Obl. Est 3 °/o anc.	7 50	7 20	6 761	d° (c. VVV).
1er	6	Messageries Maritimes	10 ..	9 60	8 93	rue Vignon, 1, rue de la Victoire, 66 et boulevard des Italiens, 19 (c. 19).
1er	6	Emprunt Argentin 6 °/o 1881	.. ..	.. ..	.. ..	rue d'Antin, 3. (Voir avis n° 3566 du 2 novembre 1892)
1er	6	Emprunt Brésilien 4 1/2 °/o 1883	2 1/4 °/o	.. ..	ch.25 12 1/2	rue Laffitte, 23.
1er	6	Obl. Domaniales d'Egypte	2 1/2 °/o	.. ..	2 1 2 °/o	d°
1er	6	Finlande 3 1/2 °/o 1889	1 3/4 °/o	.. ..	1 3/4 °/o	d° (Se paie à raison de 10 fr. 7975 par titre de 617 fr.)
1er	6	Emprunt Russe 4 °/o or 1889	1 °/o	.. ..	1 °/o	rue d'Antin, 3, rue Bergère, 14 et boulevard des Italiens, 19.
1er	6	Emprunt Russe 4 °/o or 90 (2e et 3e ém.)	1 °/o	.. ..	1 °/o	rue d'Antin, 3, rue Laffitte, 23.
1er	6	d° (4e émiss.).	1 °/o	.. ..	1 °/o	rue Laffitte, 23.
12	12	Danemark 3 1/2 °/o perpétuelle	1 3/4 °/o	.. ..	ch.	rue d'Antin, 3.
12	12	d° d° amortissable	1 3/4 °/o	.. ..	ch.	d°
13	13	Emprunt Russe 6 °/o or 1883	3 °/o	.. ..	ch. fixe 4 f	rue Bergère, 14.
15	15	Ville de Roubaix 4 °/o 1889	4 ..	3 84	3 64	boulevard des Italiens, 19 (c. 7).
15	15	Mines de Carmaux	15 ..	14 40	12 90	avenue de l'Opéra, 11 (c. 25).
15	15	Mines de la Grand'Combe	55 ..	55 ..	52 59	rue Laffitte, 23 (c. 71).
15	15	Chantiers de la Gironde	12 50	.. ..	11 425	rue de Provence, 59 (c. 7).
1er jver 93	16	Rente Française 3 °/o, anc.	0 75	0 75	0 75	au Louvre.
15 déc. 92	20	Russe 3 °/o (Obl. Ch. de fer Transcaucasien)	1 1/2 °/o	.. ..	1 1/2 °/o	rue Bergère, 14.
15	20	Emprunt Suédois 4 °/o 1878	2 °/o	.. ..	ch. fixe 25 10	rue d'Antin, 3. (10 fr. 04 par titre de 502 fr.)
31	31	Ville de Castres 4 °/o 1890	10 ..	.. ..	9 10	place Vendôme, 15 (c. 5).
31	31	Etablissements Cail	10 ..	9 60	9 186	rue d'Antin, 3, boul. des Italiens, 19 (c. 4).
1er déc.	1er déc.	Obl. Wassy à Saint-Dizier 3 0/0	7 50	7 20	6 90	à Wassy (Haute-Marne).
1er	1er	Obl. Gaz du Nord et de l'Est 1882 5 °/o (nos 1 à 3000)	12 50	12 ..	11 50	rue Le Peletier, 14 (c. 20).
1er	1er	d° d° d° 1885 5 °/o (nos 1 à 1200)	12 50	12 ..	11 50	d° (c. 14).
1er	1er	Secteur de la place Clichy	20 ..	.. ..	18 20	rue Auber, 4.
1er	1er	Forges d'Alais	10 ..	9 60	9 26	rue Blanche, 7.
1er	1er	Obl. Forges et Chantiers de la Méditerranée	12 50	12 ..	11 50	rue Vignon, 1, Chaussée-d'Antin, 50 (c. 13).
1er	1er	Obl. Cie Parisienne de Transports	11 25	10 80	10 35	rue du Quatre-Septembre, 26 (c. 1).
1er ou 2	1er ou 2	Local Loan Stock 3 °/o 1887	3/4 °/o	.. ..	ch.25 12 1/2	
1er	1er	Emprunt du Cap 4 1/2 °/o 1878	2 1/4 °/o	.. ..	ch.25 12 1/2	rue Cambon, 49.
1er	1er	Emprunt Piémont 1851 5 °/o, certific. anglais	2 1/2 °/o	.. ..	ch.25 12 1/2	rue Le Peletier, 20.
5	5	Mines de Pontgibaud	12 50	12 50	12 ..	rue de Grammont, 17 (c. 12).
15	15	Chatillon-Commentry	15 ..	14 40	13 90	boulevard des Italiens, 19 (c. 34).
31	31	Obl. Biskra et Oued-Rirh	7 50	7 20	6 88	rue des Capucines, 11 (c. 1).
		BOURSE DE LILLE				
1er déc.		Mines de Liévin	250 ..	.. ..	... ..	Lieux de paiement indiqués sur les mandats (solde).
		BOURSE DE TOULOUSE				
15 déc.	15 déc.	Act. Moulin du Bazacle	.. ..	43 05	42 55	Syndicat des Agents de change, à Toulouse (coup. 4).

Pour les Documents statistiques, voir le numéro du 27 Novembre 1892.

COMPAGNIE PARISIENNE

D'ÉCLAIRAGE et de CHAUFFAGE par le GAZ

SIÈGE SOCIAL : 6, RUE CONDORCET

AMORTISSEMENT DES ACTIONS

21e TIRAGE

Liste des **10,480** *Actions sorties au Tirage du 22 novembre 1892*

Ces titres sont remboursables **au taux de 250 francs,** au siège social *(Service des Titres)* tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures, à dater du 2 janvier 1893.

L'acompte sur le dividende cesse à partir du jour où l'action est remboursable. — En outre des 250 francs du remboursement, chaque action amortie est remplacée par une action de jouissance. — Dans le cas où un ou plusieurs coupons seraient indûment payés, le montant en sera retenu lors du remboursement du titre. — Les Actions du présent tirage pourront être payées, au Siège de la Compagnie, à dater du 1er décembre 1892, sous une retenue calculée au taux d'escompte de la Banque de France.

801 à	900	4901 à	5000	8301 à	8400
12701	12800	20001	20100	20101	20200
24401	24500	25049	25100	28601	28700
33301	33400	36001	36100	39701	39800
41101	41200	42601	42700	42801	42900
43201	43300	56301	56400	57201	57300
58801	58900	63001	63100	63901	63928
67201	67300	68201	68300	74101	74200
78301	78400	85001	85100	91601	91700
92901	93000	96701	96800	103701	103800
.4401	114500	116401	116500	126701	126800
128101	128200	129401	129500	133801	133900
139801	139900	145001	145100	147401	147500
151801	151900	152001	152100	155701	155800
158001	158100	163201	163300	164801	164900
165701	165800	167501	167600	170301	170400
175201	175300	177701	177800	178401	178500
180601	180700	184701	184800	185701	185800
187301	187400	188901	189000	189801	189900
190901	191000	192601	192700	198401	198500
199401	199500	199601	199700	199801	199900
202501	202600	202601	202700	205801	205900
209401	209500	214701	214800	215401	215500
220101	220200	221701	221800	221801	221900
230101	230200	230501	230600	242001	242100
246201	246300	253401	253500	257501	257600
258401	258500	259301	259400	263001	263100
267401	267500	271101	271200	271501	271600
272101	272200	274001	274100	275601	275700
279701	279800	283601	283700	289001	289100
291001	291100	298601	298700	301301	301400
305901	306000	308601	308700	309701	309800
312601	312700	316901	317000	318701	318800
321901	322000	322101	322200	323901	324000
325601	325700	326701	326800	333201	333300
335401	335500				

COMPAGNIE PARISIENNE

D'ÉCLAIRAGE et de CHAUFFAGE par le GAZ

SIÈGE SOCIAL : 6, RUE CONDORCET

AMORTISSEMENT DES OBLIGATIONS

32e TIRAGE

Liste des **15,562** *Obligations libérées et des* **2,433** *Obligations provisoires sorties au Tirage du 22 novembre 1892*

Ces titres sont remboursables **au taux de 498** fr. **575** pour les Obligations définitives (déduction faite de l'impôt établi par la loi des 21-23 juin 1875, modifiée par celle du 26 décembre 1890), et de **350** francs pour les Obligations provisoires, au Siège social *(Service des Titres),* tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures, à dater du 2 janvier 1893. — Les Obligations du présent tirage pourront être payées, au Siège de la Compagnie, à dater du 1er décembre 1892, sous une retenue calculée au taux d'escompte de la Banque de France.

L'intérêt cesse à partir du jour où l'Obligation est remboursable. — Dans le cas où un ou plusieurs coupons seraient indûment payés, le montant en sera retenu lors du remboursement du Titre.

Numéros des Obligations définitives remboursables à 498 fr. 575

461 à	470	881 à	890	1381 à	1390
1691	1700	1891	1900	2611	2620
3141	3150	3891	3900	4541	4550
4601	4610	4791	4800	5301	5310
5401	5410	5691	5700	6141	6150
6331 à	6340	7161 à	7170	7551 à	7560
7591	7600	7601	7610	7791	7800
8041	8050	8391	8400	8461	8470
8589	8590	8701	8710	9941	9950
10001	10010	10561	10570	10631	10640
11041	11050	11211	11220	11671	11680
11911	11920	11941	11950	12031	12040
12861	12870	13041	13050	13891	13900
14151	14160	14851	14860	14911	14920
15561	15570	15741	15750	16401	16410
17931	17940	17971	17980	18121	18130
18401	18410	18411	18420	18701	18710
18731	18740	19241	19250	19401	19410
20051	20060	20201	20210	20441	20450
21061	21070	21311	21320	21584	21590
22181	22190	22311	22320	22451	22460
22971	22980	23101	23110	23861	23870
24081	24090	24161	24170	24421	24430
24471	24480	24511	24520	24731	24740
24811	24820	25771	25780	25781	25790
25951	25960	26281	26290	26311	26320
26561	26570	26741	26750	26821	26830
27151	27160	27491	27500	26760	27651
27881	27890	28341	28350	28661	28670
29611	29620	29821	29830	30091	30100
30201	30210	30231	30240	30361	30370
30931	30935	31051	31060	31111	31120
33101	33110	33201	33210	33971	33980
34041	34050	34491	34500	34671	34680
34801	34810	34821	34830	35751	35760
35791	35800	35891	35900	35921	35930
36051	36060	36581	36590	36971	36980
37721	37730	37851	37860	38001	38010
38191	38200	38241	38250	38591	38600
38781	38790	39581	39590	39731	39740
39901	39910	40051	40060	40671	40680
42051	42060	42401	42410	42821	42830
43201	43210	44101	44110	44321	44330
44441	44450	45391	45400	46001	46010
46151	46160	46481	46490	46881	46890
47081	47090	47471	47480	47621	47630
48311	48320	48601	48610	48641	48650
48861	48870	49201	49210	49271	49280
50241	50250	50821	50830	50931	50940
51221	51230	51301	51310	51991	52000
52131	52140	52531	52540	52671	52680
53171	53180	53821	53830	53891	53900
53961	53970	54601	54610	54611	54620
54941	54950	55181	55190	55971	55980
56131	56140	57121	57130	57321	57330
57371	57380	57421	57430	57711	57720
57841	57850	58021	58030	58201	58210
58491	58500	58731	58740	59461	59470
59711	59720	60311	60320	61021	61030
62051	62060	62101	62110	62281	62290
62471	62475	62941	62950	63091	63100
63621	63630	63841	63850	63881	63890
63891	63900	64251	64260	64491	64500
64601	64610	65191	65200	65551	65560
65601	65610	66261	66270	66751	66760
66841	66850	67211	67220	67351	67360
67491	67500	67891	67900	68101	68110
68461	68470	69251	69260	69341	69350
69421	69430	70091	70100	70651	70660
70741	70750	71171	71180	72181	72190
72431	72440	72851	72860	73101	73110
73231	73240	73341	73350	73431	73440
73501	73510	73651	73660	74301	74310
74951	74960	75861	75870	76031	76040
76121	76130	76271	76280	76281	76290
76551	76560	76931	76940	77311	77320
77371	77380	79061	79070	79861	79870
79951	79960	80381	80390	80451	80460
80631	80640	81441	81450	81621	81630
81901	81910	81921	81930	82301	82310
82311	82320	83111	83120	83261	83270
83841	83850	84121	84130	84341	84350
84481	84490	85181	85190	85431	85440
86361	86370	86431	86440	86671	86680
86881	86890	86971	86977	87051	87060
87321	87330	87481	87490	88131	88140
88461	88470	88761	88770	89021	89030
89241	89250	89711	89720	89931	89940
90121	90130	90621	90630	91241	91250
91361	91370	91471	91480	91891	91900
92261	92270	92451	92460	92541	92550
92581	92590	93061	93070	93571	93580
93811	93820	94381	94390	94461	94470
94711	94720	95081	95090	95481	95490
95761	95770	95781	95790	95831	95840
96061	96070	96331	96340	96681	96690
97711	97720	97771	97780	97831	97840
98581	98590	98701	98710	98861	98870
99001	99010	99221	99230	99281	99290
99331	99340	99441	99450	99871	99880
99991	100000	100181	100190	100281	100290
100981	100990	101221	101230	101471	101480
102271	102280	102911	102920	103251	103260
103381	103390	103451	103460	103471	103480
103761 à	103770	103921 à	103930	104671 à	104680
104941	104950	105351	105360	105381	105390
106141	106150	106541	106550	106571	106580
106631	106640	106681	106690	106691	106700
106821	106830	107211	107220	107751	107760
107821	107830	108021	108030	108511	108520
109341	109350	109451	109460	110001	110010
110081	110090	110361	110370	110531	110540
110571	110580	111011	111020	111401	111410
111431	111440	111991	112000	112341	112350
112371	112380	112861	112870	113711	113720
113751	113760	114621	114630	115381	115390
115911	115920	116321	116330	116771	116780
117661	117670	117941	117950	118131	118140
118761	118770	119671	119680	120041	120050
120161	120170	120181	120190	120491	120500
120671	120680	121001	121010	121251	121260
121581	121590	121591	121600	121701	121710
122321	122330	122381	122390	122391	122400
123081	123090	123221	123230	123361	123370
123561	123570	123821	123830	123871	123880
124271	124280	124301	124310	124421	124430
124541	124550	124581	124590	124941	124950
124951	124960	124971	124980	125791	125800
125981	125990	126011	126020	126381	126390
126451	126460	127251	127260	127401	127410
128261	128270	129451	129460	129821	129830
130101	130110	130271	130280	130361	130370
131201	131210	132001	132010	132871	132880
133621	133630	133761	133770	134161	134170
134561	134570	134921	134930	135211	135220
135811	135820	135861	135870	136301	136310
136451	136460	136741	136750	137591	137600
137601	137610	137671	137680	137701	137710
137911	137920	138471	138480	138881	138890
139081	139090	139441	139450	139931	169940
141191	140200	140281	140290	140671	140680
140861	140870	141021	141030	141081	141090
141171	141180	141711	141720	141741	141750
141861	141870	142061	142070	143061	143070
143461	143470	143471	143480	143761	143770
144001	144010	144171	144176	144651	144660
145331	145340	145761	145770	146011	146020
146161	146170	146241	146250	146811	146820
147131	147140	148621	148630	149101	149110
149301	149310	149451	149460	149551	149560
149781	149790	149951	149960	150301	150310
150811	150820	150981	150990	151041	151050
151171	151180	151701	151710	152041	152050
152221	152230	154801	154900	155501	155600
155601	155700	156401	156500	165501	165600
166901	167000	168201	168300	172401	172500
173401	173500	174701	174800	176501	176600
181101	181200	1858 1	185900	194201	194300
195101	195200	196201	196244	197601	197700
197701	197800	199801	199900	202301	202400
221101	221200	223901	224000	226001	226100
231001	231100	233401	233500	235101	235200
236701	236800	238001	238100	238901	239000
239201	239207	241401	241500	241701	241800
242001	242100	245401	245500	250401	250500
252101	252200	257001	257100	257801	257900
263501	263600	265201	265300	265801	265900
267101	267200	268701	268800	273701	273800
274401	274500	275801	275900	276101	276160
276701	276800	277101	277200	287901	288000
291101	291200	293201	293300	298801	298900
299601	299700	299701	299800	299801	299900
301801	301900	303101	303200	305301	305400
309801	309900	310201	310300	310301	310400
311101	.311200	311301	311400	316301	316400
320601	320700	321501	321553	327101	327200
331501	331600	336401	336500	340901	341000
342201	342300	342701	342800	342801	342900
346201	346300	348601	348700	350601	350700
353701	353800	361301	361400	362715	362800
363101	363200	366201	366300	367401	367500
371001	371100	371401	371500	372801	372900
374601	374700	375001	375100	387501	387600
389201	389300	392901	393000	401401	401500
406301	406400	407301	407400	408701	408800
410001	410100	412101	412140	413201	413300
413601	413700	415001	415100	416401	416500
416701	416800	417401	417500	419701	419800
421201	421300	421301	421400	426401	426500
429301	429400	431201	431300	433101	433200
436601	436700	436701	436800	439001	439100

Numéros des obligations provisoires remboursables à 350 fr.

440301 à	440400	440901 à	441000	444201 à	444300
447601	447700	452701	452800	458101	458200
459901	460000	460401	460500	461501	461600
466601	466700	468401	468500	468601	468700
468801	468900	469701	469800	472201	472300
473001	473100	473801	473900	475101	475200
475601	475700	476101	476133	477101	477200
477201	477300	477801	477900	483101	483200
486901	487000				

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 11 au 17 nov.........	13.680
— depuis le 1er janvier 1892.	492.980
— — 1891.	198.205
Différence en faveur de 1892.	294.775

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

Recettes du 18 au 24 novembre 1892.	745.518 »
Semaine correspondante de 1891. .	699.155 65
Différence sur 1892.	+ 46.362 35
Recettes du 1er janv. au 24 nov. 1892.	34.957.386 25
Période correspondante de 1891.. .	33.425.378 85
Différence sur 1892.	+1.532.007 40

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE

TRAMWAYS

Recettes de la 24e quinz. de 1892....	205.117 »
— — — 1891....	159.605 20
Différence pour 1892...............	+ 45.511 80
Recettes des 24 1res quinz. de 1892..	5.488.399 20
— — — 1891..	4.521.732 60
Différence pour 1892...............	+ 966.666 60

CRÉDIT FONCIER COLONIAL

Les numéros des actions du Crédit Foncier Colonial non encore libérées qui seront vendues à la Bourse de Paris, conformément à l'article 9 des statuts, ont été publiés les 29 et 30 novembre 1892, dans les *Petites Affiches* et la *Gazette des Tribunaux*.

EMPRUNTS DANOIS 3 1/2 0/0

Rente perpétuelle. — Rente amortissable

COUPON AU 11 DÉCEMBRE 1892

La Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris, payera à ses guichets les coupons au porteur, au 11 décembre 1892, des Emprunts Danois 3 1/2 0/0 Perpétuel et Amortissable, à raison de :

Fr. 4.82 par coupon d'un titre de 200 couronnes ;

Fr. 12.05 par coupon d'un titre de 500 couronnes ;

Fr. 24.10 par coupon d'un titre de 1.000 couronnes ;

Fr. 48.20 par coupon d'un titre de 2.000 couronnes ;

Fr. 120.50 par coupon d'un titre de 5.000 couronnes.

La Banque de Paris et des Pays-Bas se réserve la faculté de modifier, à partir du 20 décembre, les prix ci-dessus.

EMPRUNT SUÉDOIS 4 0/0 1878

Le coupon **au 15 décembre 1892**, sur les titres de l'Emprunt Suédois 4 0/0 1878, sera payé, à partir dudit jour, au pair, net d'impôts, à la Caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

GOUVERNEMENT HELLÉNIQUE

Emprunt 5 0/0 1881

Les porteurs d'obligations de l'Emprunt Hellénique 5 0/0 1881 sont prévenus qu'il a été procédé le jeudi 1er décembre 1892, à deux heures de relevée, en séance publique, au Comptoir National d'Escompte de Paris, rue Bergère, 14, au tirage au sort des 1.670 obligations qui doivent être extraites de la roue, conformément au tableau d'amortissement.

GOUVERNEMENT HELLÉNIQUE

Emprunt 5 0/0 1884

Les porteurs d'obligations de l'Emprunt Hellénique 5 0/0 1884 sont prévenus qu'il a été procédé le jeudi 1er décembre 1892, à deux heures de relevée, en séance publique, au Comptoir National d'Escompte de Paris, rue Bergère, 14, au tirage au sort des 2.410 obligations qui doivent être extraites de la roue, conformément au tableau d'amortissement.

SOCIÉTÉ ANONYME DES

FORGES ET CHANTIERS DE LA MÉDITERRANÉE

1, rue Vignon, Paris

Conversion des Obligations 5 0/0 en Obligations 4 0/0.

Le Conseil d'administration a décidé la conversion des obligations de **500 francs 5 0/0** en un même nombre d'obligations de **500 fr. 4 0/0**, remboursables au pair par tirages annuels, dans le même délai de 24 années, et rapprtant **20 francs** par an, payables par moitié, les 1er janvier et 1er juillet, sous déduction des impôts.

Les porteurs d'obligations 5 0/0 qui désireront les faire convertir contre des obligations 4 0/0 sont invités à les déposer, du **1er au 20 décembre 1892 :**

A la **Société Marseillaise**, à **Paris**, 50, rue de la Chaussée-d'Antin; à **Marseille**, 63, rue Paradis.

A partir du **1er janvier 1893**, ils recevront un nombre égal d'obligations 4 0/0 jouissance janvier 1893, plus une somme de **2 fr. 085** par obligation (impôt à déduire) pour un mois d'intérêt.

Toutes les obligations non déposées dans les délais fixés seront remboursées aux mêmes caisses, à partir du **1er janvier 1893**, et à raison de **502 fr. 085** par obligation (impôt à déduire).

SOCIÉTÉ ANONYME DES

CHANTIERS ET ATELIERS DE LA GIRONDE

Le Conseil d'administration informe MM. les Actionnaires qu'il sera payé à dater du **15 décembre 1892**, un acompte sur l'exercice 1892, de **12 fr. 50** par action, contre présentation du coupon no **7**.

Déduction faite des impôts établis par les lois de finances, la somme nette à recevoir est fixée à **11 fr. 425** par action au porteur.

Le paiement aura lieu chez MM. Périer-Meret et Cie, banquiers, 59, rue de Provence, à Paris.

COMPAGNIE GÉNÉRALE

FRANÇAISE & CONTINENTALE D'ÉCLAIRAGE

Société Anonyme

Au Capital de 10.000.000 de francs

Siège social à Paris : 62, rue Taitbout, 62

Le dividende de l'exercice 1891-1892, a été fixé à 15 fr. par action, y compris l'acompte de 10 fr. payé le 1er juin dernier.

Le complément, soit 5 fr., est payé à partir du 1er décembre courant, contre remise du coupon no 21 et sous déduction des impôts à raison de 4 fr. 80 pour les actions nominatives et 4 fr. 441 pour les actions au porteur :

A Paris, chez M. P. M. Oppenheim, banquier, 11, rue Taitbout;

A Lille, au Crédit du Nord;

A Bruxelles, chez MM. Philippson Horwitz et Cie, 44, rue de l'Industrie.

ATELIERS & CHANTIERS DE LA LOIRE

Société Anonyme au Capital de **7.720.000** Francs

Émission de 20.000 Obligations 4 % de 500 Fr.

REMBOURSABLES AU PAIR EN 39 ANNÉES

par tirages annuels, à partir du 1er octobre 1893

Intérêt annuel : 20 francs

payable par semestre les 1er mai et 1er novembre

PRIX D'ÉMISSION : 450 FRANCS

Jouissance 1er novembre 1892

ON VERSE			TOTAL
	En souscrivant. . . . Fr.	50 »	
	A la répartition	100 »	
	Du 1er au 5 février 1893. .	100 »	450f
	Du 1er au 5 mars 1893. . .	100 »	
	Du 1er au 5 avril 1893. . .	100 »	

Les souscripteurs pourront se libérer, à partir de la répartition, avec bonification de 4 % d'intérêt

L'Obligation libérée ressort à Fr. 447,50

On souscrit ***Jeudi 8 décembre*** *1892*

ET, DÈS A PRÉSENT, PAR CORRESPONDANCE

à la **BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS**, 3, rue d'Antin;

à la **BANQUE INTERNATIONALE**, 3, rue Saint-Georges;

au **CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**, 66, r. de la Victoire;

à la **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**, 54, rue de Provence;

et dans leurs Agences et Succursales Paris, Départts, Étranger.

La cote officielle sera demandée.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Obligations 3 0/0, 1re Série

Nos 3000001 à 3300000

Délivrance d'une nouvelle feuille de coupons

Le Conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les porteurs d'obligations 3 0/0 (1re série, titres roses), de la Compagnie, comprises entre les numéros 3000001 à 3300000, qu'à l'épuisement, le 1er janvier 1893, de la série actuelle des coupons, il sera rattaché à leurs titres, par les soins de la Compagnie, une nouvelle feuille de 60 coupons (nos 76 à 135), dont la régularité de jonction avec le titre résultera de l'apposition d'un timbre sec et humide portant à la fois sur la feuille et le titre.

A cette fin, le dépôt des titres au porteur, démunis du coupon à l'échéance du 1er janvier 1893, s'effectuera à dater du 15 décembre 1892 :

1o Au siège de la Compagnie, à Paris, gare Saint-Lazare (Bureau des Titres), de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi, les dimanches et fêtes exceptés.

Un titre provisoire sera délivré, indiquant le jour où les titres, munis de la nouvelle feuille de coupons, seront tenus à disposition de la personne même qui les a déposés, et sur son acquit.

2o Dans toutes les gares du réseau de l'Ouest désignées pour le service des titres.

Dans toutes les gares de province du réseau français de la Compagnie P.-L.-M. et à ses bureaux des titres de Lyon, de Marseille et d'Alger.

Dans les gares du réseau de la Compagnie de l'Est designées pour le service des titres.

Et dans toutes les gares du réseau de la Compagnie d'Orléans.

Le transport, aller et retour, des titres déposés, ne sera gratuit que sur le réseau de l'Ouest.

Les porteurs d'obligations qui désireraient traiter l'opération par correspondance, sont priés d'adresser leurs titres, démunis du coupon à l'échéance du 1er janvier 1893, au service des titres de la Compagnie, 20, rue de Rome, à Paris. L'expédition et la réexpédition auront lieu, dans ce cas, aux frais, risques et périls des intéressés.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Actif	Bilans au 30 septemb. 1892	Bilans au 31 octobre 1892
Espèces en caisse et à la Banque	21.253.293 27	7.411.217 03
Effets et valeurs div.	246.532.546 62	210.455.256 91
Trésor public	25.000.000 »	25.000.000 »
Avances sur dépôts de titres	16.719.715 77	16.065.023 58
Correspondants	25.787.099 64	46.290.732 86
Emprunteurs :		
Prêts hypothécaires	1.904.369.934 87	1.906.996.244 32
Prêts communaux	1.163.882.017 38	1.165.325.746 56
Prêts réalisés avec les fonds proven. des Bons à lots	25.050.887 47	25.060.336 16
Prêts réalisés avec les fonds proven. du capital social et des réserves	67.057.214 89	66.640.171 69
Semestres d'annuités échus	37.417.814 61	32.975.046 27
Hôtels et mobilier :		
Prix d'estimation des hôtels	12.933.709 25	12.933.709 25
Frais d'appropriat. et mobilier	970.013 51	971.125 29
Divers	46.853.423 12	49.859.041 99
Intérêts acquis, mais non échus	32.949.238 96	43.047.252 54
Dépenses d'administr.	3.139.571 20	3.493.247 87
	3.629.916.480 56	3.612.525.152 32

Passif		
Capital social	170.500.000 »	170.500.000 »
Réserve obligatoire	18.425.539 15	18.425.539 15
Provision pour l'amt des emprunts	97.468.748 34	93.058.981 25
Provision pour le risque des prêts	10.000.000 »	10.000.000 »
Réserves diverses	17.589.675 27	17.589.675 27
Dépôts en comptes courants et bons de caisse	87.037.336 06	89.692.036 57
Correspondants	4.953.719 37	21.488.807 25
Sous-Comptoir des Entrepreneurs	3.861.148 95	3.768.022 20
Versements différés :		
Sur prêts hypothéc.	22.454.877 80	23.725.031 45
Sur prêts commun.	72.072.601 83	70.658.372 90
Oblig. en circulation et Bons à lots :		
Oblig. foncières	1.893.482.926 73	1.863.264.974 25
Oblig. communales	1.019.817.637 42	1.010.070.372 60
Bons à lots	25.050.887 17	25.060.366 16
Obl. à rembourser et intér. échus à payer	95.103.277 07	98.335.622 16
Semestres d'annuités payés par anticipat.	645.631 48	1.068.084 84
Divers	36.147.748 32	34.778.352 40
Intérêts dus mais non échus	37.975.395 98	38.766.183 12
Profits et pertes :		
Reliquat de l'Exercice 1891	18.768 55	18.768 55
Exercice 1892	17.310.560 77	19.265.992 20
	3.629.916.480 56	3.612.525.152 32

Certifié conforme aux écritures :

Le Gouverneur,
Albert CHRISTOPHLE.

BANQUE OTTOMANE

Bilan au 30 sept. 1892

Actif	Fr.
Actions : versements non appelés	125.000.000 »
Caisse à Constantinople	37.589.[illegible] 65
— Dans les succursales	14.603.954 75
Valeurs en portefeuille	152.488.413 40
Comptes courants du Trésor impérial débiteurs	34.193.653 90
Comptes courants divers débiteurs	77.942.635 20
Avances sur valeurs publiques et marchandises	46.139.389 [illegible]
Immeubles et mobilier	2.[illegible] 80
Divers	1.799.517 05
	492.[illegible] 45

Passif	
Capital	250.000.000 »
Billets de banque en circul. à Constantinople	21.792.772 75
Effets à payer	26.125.677 75
Comptes courants divers créditeurs	134.233.842 95
Dépôts à échéances fixes	39.035.736 40
Réserves diverses	9.978.512 90
Dividendes à payer	379.078 40
Divers	11.020.759 30
	492.566.380 45

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL : DEUX CENTS MILLIONS

Bilan au 31 octobre 1892

ACTIF	
Espèces en caisse et dans les banques..Fr.	63.699.012 99
Portefeuille (Effets de commerce)	522.059.801 81
Reports	114.660.703 59
Comptes courants	277.629.103 62
Avances et Crédits sur nantissements	71.857.573 45
Actions, Bons, Obligatiens, Rentes	20.405.613 43
Immeubles	30.000.000 »
Comptes d'Ordre et Divers	24.636.026 45
Versements non appelés	100.000.000 »
	Fr. 1.224.947.835 35

PASSIF	
Dépôts et Bons à vue ..Fr.	305.543.923 82
Comptes courants	400.771.235 06
Acceptations	102.773.254 59
Bons à échéance	124.884.142 05
Comptes d'Ordre et Divers	40.975.279 83
Réserves	30.000.000 »
Réserve spéciale	20.000.000 »
Capital	200.000.000 »
	Fr. 1.224.947.835 35

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Paiement d'intérêts et escompte de ce paiement

ÉCHÉANCES DES 1er ET 6 JANVIER 1893

Le Conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les porteurs des obligations de la Compagnie de la mise en paiement, à l'échéance des 1er et 6 janvier prochain (avec faculté d'escompte un mois avant), des coupons d'intérêt semestriel ci-après :

Echéances du 1er janvier

Obligations 3 0/0 (1re série, titres roses), coupon n° 75 : nominatifs, 7 fr. 20 ; au porteur, 6 fr. 756 ; net d'impôts.

Obligations 4 0/0 (délivrées en échange d'actions de l'ancienne Compagnie de Dieppe), coupon n° 75 : titres nominatifs, 9 fr. 60 ; au porteur, 9 fr. 096 ; net d'impôts.

Obligations 5 0/0 de l'ancienne Compagnie de Saint-Germain (emprunts 1842-1849), coupon 102 : nominatifs, 24 fr.; au porteur, 22 fr. 742 ; net d'impôts.

Obligations 5 0/0 de l'ancienne Compagnie de Versailles R. D. (emprunt 1843), coupon n° 99 : nominatifs, 24 fr.; au porteur, 22 fr. 735 ; net d'impôts.

Obligations 5 0/0 de l'ancienne Compagnie du Havre (emprunt 1848), coupon n° 88 : nominatifs, 28 fr. 80 ; au porteur, 27 fr. 511 ; net d'impôts.

Obligations 5 0/0 de l'ancienne Compagnie de l'Ouest (emprunts 1852-1854), coupon n° 81 : nominatifs, 24 fr.; au porteur, 22 fr. 739 ; net d'impôts.

Obligations 5 0/0 de l'ancienne Compagnie de l'Ouest (emprunt 1853), coupon n° 79 : nominatifs, 24 fr.; au porteur, 22 fr. 739 ; net d'impôts.

Échéance du 6 janvier

Obligations de l'ancienne Compagnie de Rouen (emprunt 1845) coupon n° 95, nominatifs, 19 fr. 20 ; au porteur, 18 fr. 007 ; net d'impôts.

Les paiements seront faits :

1° A présentation, à la caisse de la Compagnie, à Paris, gare Saint-Lazare (bureau des titres), de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi, les dimanches et fêtes exceptés ;

2° Sous un délai de quinze jours, à dater du dépôt des coupons ou des titres nominatifs ne donnant pas lieu à d'autres opérations que celles de la vérification ;

Dans les gares du réseau de l'Ouest désignées pour ce service ;

Dans toutes les gares de province du réseau français de la Compagnie de P.-L.-M. et à ses bureaux des titres de Lyon, de Marseille et d'Alger.

Dans toutes les gares du réseau d'Orléans ;

Dans les principales gares du réseau de l'Est ;

3° Sous un délai de vingt jours, dans les principales gares du réseau du Midi (Bordeaux excepté) ;

4° Sans frais ni commission, mais sous réserve de délais, à tous les guichets :

De la Société générale ;

De la Société Alsacienne de banque ;

Du Crédit Lyonnais ;

Du Crédit Industriel et Commercial, et chez tous ses correspondants de province ;

5° A tous les guichets de la Banque de France, dans les délais et conditions d'usage.

Les dépôts de coupons et de titres nominatifs seront reçus :

Quinze jours avant l'échéance à Paris, au siège de la Compagnie et dans les gares désignées des réseaux de l'Ouest, de P.-L.-M., d'Orléans et de l'Est ;

Vingt jours avant l'échéance, dans les gares désignées de la Compagnie du Midi.

BIBLIOGRAPHIE

LA VIE CONTEMPORAINE

REVUE DE FAMILLE

8, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, 8 — PARIS

M. Amédée Pigeon, qui fut lecteur de l'Impératrice Augusta, publie dans le numéro de *La Vie contemporaine (Revue de Famille)* du 1er décembre, une suite de souvenirs des plus intéressants, qui montrent la sympathie que l'Impératrice n'a jamais cessé de professer à l'égard de la France. A lire, dans le même numéro : *Le Péché originel*, par M. Jules Simon ; *La plus grande Vente du Siècle*, par M. Emile Molinier, conservateur-adjoint au musée du Louvre ; *Un Episode de l'Histoire de la vieille Sorbonne*, par M. O. Gréard, de l'Académie française ; *Souvenirs du Daghestan*, par M. Germain Bapst.

Enfin, M. Henry Houssaye donne, à l'aide de documents inédits, les détails les plus intéressants sur le Départ de Louis XVIII et l'arrivée de Napoléon Ier en 1815.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 48. — 2e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 11 Décembre 1892.

BELGIQUE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	29.457	kil. carrés
Population totale (31 décembre 1880)	5.520.000	habitants
— (31 décembre 1890)	6.147.041	—
— par kil. carré en 1880	187	—
— — en 1890	208	—
Armée. Pied de paix	3.360	officiers
— —	45.284	soldats
— —	9.055	chevaux
— Pied de guerre (environ)	221.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	4.526	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	153	—
— par million d'habitants	742	—
Télégraphes. Long. des lignes	6.868	—
— — des fils	35.934	—
— — — par mill. d'hab.	5.890	—
Dépêches transmises en 1890	8.074.057	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En francs*)

Dette publique du royaume	2.250.926.274	francs
— Moyenne par habitant	370	—
Dépenses militaires	51.225.082	—
— Moyenne par habitant	8.4	—
Dépenses totales du budget	339.502.686	—
— Moyenne par habitant	55.2	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Import. tot.	1.431.900.000 fr.	1887	Exp. tot.	1.240.600.000 fr.
1888	—	1.534.400.000 »	1888	—	1.243.700.000 »
1889	—	1.556.400.000 »	1889	—	1.458.500.000 »
1890	—	1.835.400.000 »	1890	—	1.289.300.000 »
1891	—	1.547.000.000 »	1891	—	1.314.000.000 »
1892	(9 mois)	1.029.699.000 »	1892	(9 mois)	901.636.000 »

ESPAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie (Espagne continentale)	492.230	kil. carrés
Population — (31 déc. 1884)	16.654.895	habitants
— — (31 déc. 1887)	16.955.090	—
— par kil. carré en 1884	32	—
— — en 1887	34	—
Armée. Pied de paix (environ)	135.000	off. et sold.
— Pied de guerre (environ)	805.000	—
Chemins de fer (Réseau total)	9.835	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	20	—
— par million d'habitants	578	—
Télégraphes. Long. des lignes	33.541	—
— — des fils	77.250	—
— par million d'habitants	4.544	—
Dépêches transmises en 1890	4.653.000	dépêches

BUDGET DE 1891-92 (*En pesetas = 1 franc*)

Dette publique du royaume	6.207.027.042	Pesetas
— Moyenne par habitant	365	—
Dépenses militaires	146.220.530	—
— de la marine	32.088.598	—
Total pour la guerre et la marine	178.309.128	—
Moyenne par habitant	10.5	—
Dépenses totales du budget	810.663.413	—
— Moyenne par habitant	47.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	811.200.000 Pes.	1887	Exp. tot.	722.200.000 Pes.
1888	—	716.100.000 —	1888	—	763.100.000 —
1889	—	743.531.458 —	1889	—	790.328.272 —
1890	—	810.062.842 —	1890	—	824.785.335 —
1891	—	862.335.075 —	1891	—	854.965.180 —
1892	9 mois	596.135.125 —	1892	9 mois	534.965.082 —

ITALIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	286.588	kil. carrés
Population (31 déc. 1890)	30.158.408	habitants
— (31 déc. 1891)	30.347.291	—
— — par kil. carré	105	—
Armée. Pied de paix	14.708	officiers
— —	261.705	soldats
— Pied de guerre	2.844.339	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	15.702	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	55	—
— par million d'habitants	518	—
Télégraphes. Longueur des lignes	37.453	—
— fils	139.856	—
Longueur des fils par million d'hab.	4.615	—
Dépêches transmises en 1891	8.283.658	dépêches

BUDGET 1891-1892 (*en Lire = 1 fr.*)

Dette Consolidée	9.06[illegible]	millions
Dettes diverses	2.[illegible]	—
Total de la Dette italienne	11.[illegible]	—
Moyenne de la dette par habitant	384	lire
Dépenses militaires totales	251	millions
— marine	111	—
Total guerre et marine	362	—
Moyenne par habitant	12	lire
Dépenses totales du budget	1.781	millions
Moyenne par habitant	58	lire

COMMERCE EXTÉRIEUR (Belgique, suite)

1887	Import. tot.	1.690 millions	1887	Export. totales	1.109 millions
1888	—	1.241 »		—	967 »
1889	—	1.440 »		—	1.005 »
1890	—	1.377 »		—	962 »
1891	—	1.176 »		—	940 »
1892 (10 mois)		944 »	1892 (10 mois)		778 »

RUSSIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Russie d'Europe	4.889.062	kil. carrés
Population — — (1889)	114.378.520	habitants
— moyenne par kil. carré	23	—
Superficie de la Pologne russe	127.319	kil. carrés
Population — — (1890)	8.256.562	habitants
— moyenne par kil. carré	65	—
Armée. Pied de **paix**	30.561	officiers
— —	787.372	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **paix**	818.033	combattants
—	155.537	chevaux
Pied de **guerre** (non compris l'armée territoriale et les troupes cosaques de défense nationale comprenant plus de 5 millions d'hommes)	49.739	officiers
	2.371.007	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **guerre**	**2.420.746**	combattants
—	835.863	chevaux
Chemins de fer : Réseau total d'Europe.	28.327	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	5.6	—
— par million d'habitants	302	—
Télégraphes : Longueur des lignes	124.934	—
— Longueur des fils	290.990	—
— — par million d'hab.	3.098	—
Nombre total des dépêches en 1889	11.071.582	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En roubles : 4 francs*)

Dette publique de la Russie et de la Pologne Russe en 1891 :

Roubles-métal	1.008.118.110	r. métal
Roubles-crédit	2.845.291.000	r. papier
Florins Hollande	14.100.000	fl. Holl.
Livres sterling	21.997.900	liv. st.
Francs	1.045.984.000	francs
Total de la Dette publique en francs	**16.059.177.940**	—
Moyenne par habitant	142	—
Dépenses du Ministère de la Guerre	228.907.132	roubles
— — Marine	47.882.233	—
Total de la Guerre et Marine	**276.789.365**	—
Moyenne par habitant	2.3	

COMMERCE EXTÉRIEUR (*En millions de roubles*)

	Importations Europe	Importations Asie	Importations Total		Exportations Europe	Exportations Asie	Exportations Total
1886	393	45	438	1886	453	35	488
1887	344	49	393	1887	585	37	622
1888	344	47	391	1888	747	46	793
1889	387	50	437	1889	705	61	766
1890	375	41	416	1890	637	77	704
1891	»	»	380	1891	»	»	721
1892	(8 mois)		242	1892	(8 mois)		263

SUISSE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Confédération	41.346	kil. carrés
Population (1er décembre 1880)	2.846.102	habitants
— (1er décembre 1888)	2.917.754	—
— par kil. carré (1880)	69	—
— — (1888)	71	—

Armée fédérale. *Effectif en 1891 :*

Pied de Guerre — Armée régulière	127.973	combattants
Pied de Guerre — Landwehr	80.272	—
Pied de Guerre — Landsturm	63.879	—
Total de l'effectif	272.124	—
Chemins de fer. (Réseau total)	3.007	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	73	—
— par million d'habitants	1.036	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.200	—
— Long. des fils	18.248	—
— — par million d'hab.	[illegible]	—
Dépêches transmises en 1890	3.824.040	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en francs*)

Dette publique de la Confédération		francs
Moyenne par habitant		—
Dépenses militaires totales	27.111.079	—
Moyenne par habitant	9	—
Total des dépenses budgétaires fédérales	72.221.019	—
Moyenne par habitant	24	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*millions de francs*)

1887	Importations totales	837	1887	Exportations totales	671
1888	— —	827	1888	— —	673
1889	— —	954	1889	— —	711
1890	— —	954	1890	— —	703
1891	— —	932	1891	— —	671

Pour les documents statistiques de France, Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie & Hollande, voir le numéro du 27 Novembre 1892.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	Rentes à payer		RENTES FRANÇAISES	Dividende ou intérêt distribué en 1888	1889	1890	1891	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 12 nov.	19 nov.	26 nov.	3 déc.	10 déc.
Millions	Francs															
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	99 40	99 55	99 67	99 45	100 10
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	99 37	99 30	99 50	99 42	99 80
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	105 40	105 30	105 15	105 32	105 45
26066	883.855 348															
396.386 obl.	de 500 f.		Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	489 »	490 »	492 50	491 »	492 50
Nombre des titres	Val. nom	Somme vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	16562	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	3980 »	3970 »	3960 »	3925 »	3875 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	198 75	190 »	188 75	190 »	182 50
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	688 75	690 »	687 50	680 »	690 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	419 »	419 »	419 »	419 »	419 »
30 000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	495 »	490 »	490 »	492 »	493 50
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	520 »	527 50	523 75	520 »	522 50
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1106 25	1100 »	1098 75	1072 50	1081 25
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	555 »	567 50	555 »	555 »	560 »
400.000	500	250	Credit Lyonnais	17 50	25 »	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	787 50	790 »	785 »	780 »	782 »
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	127 50	126 25	126 25	130 »	133 75
240.000	500	250	Societé Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	481 25	480 »	480 »	480 »	480 50
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	6 25	222 08	227 49	204 51	180 »	314 50	315 »	313 50	314 »	314 »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	435 »	432 50	428 75	428 75	425 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	360 »	360 »	360 »	358 »	355 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	700 »	700 »	695 »	710 »	720 »
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	610 »	585 »	590 »	600 »	610 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	945 »	940 »	940 »	940 50	945 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1525 »	1535 »	1526 25	1527 50	1537 50
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1341 »	1344 »	1342 50	1347 50	1350 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1908 75	1911 25	1910 »	1915 »	1930 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1590 »	1592 50	1598 75	1596 »	1610 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1090 »	1095 »	1094 »	1090 50	1099 »
40.000	500	500	Sud de la France	» »	» »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	501 »	501 »	501 »	500 »	501 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	562 50	563 50	562 »	565 »	555 »
336.000	250	250	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1455 »	1472 50	1462 50	1465 »	1443 75
80.000	500	500	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	530 »	570 »	572 50	572 50	575 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	687 50	675 »	685 »	676 »	670 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1060 »	1068 75	1042 50	1071 25	1090 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	699 »	695 »	700 »	700 »	700 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	23 75	21 25	20 50	20 »	21 25
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	11213	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2625 »	2628 75	2635 »	2640 »	2671 25
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	415 »	425 »	420 »	417 »	410 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	111 50	110 »	105 »	105 »	103 »
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	476 25	477 50	462 50	463 75	467 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	2000	2000	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	491 25	493 75	492 50	491 25	490 »
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	598 75	595 »	596 25	591 25	600 »
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1082 50	1112 50	1120 »	1120 »	1107 50
60.000	500	125	Cr. Fonc Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	478 »	480 »	478 75	475 »	477 50
95.000	«	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	72 50	71 25	68 75	67 »	75 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	210 »	204 »	203 »	208 »	225 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	328 75	320 »	311 25	314 »	327 50
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	633 75	633 75	637 50	648 75	640 »
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	220 »	220 »	215 »	213 75	211 25
420.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	643 »	643 75	638 75	632 50	636 25
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	158 75	157 50	157 50	156 25	161 25
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	80 »	78 75	75 »	70 »	71 25
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	181 25	180 »	177 50	178 50	183 75
Capital ou Nombre de titres		Fin de l'amt	FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS													
529.177.984£			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 60	97 80	97 85	97 35	97 75
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	97 70	97 40	97 90	97 95	98 25
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	73 50	73 25	72 90	71 90	72 »
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	67 45	67 90	67 25	66 95	66 30
364 968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	99 50	99 70	99 45	99 75	99 35
3.017.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	99 25	99 30	98 85	99 »	99 15
1.497.350		1941	— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	94 60	93 80	93 60	94 45	94 05
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	63 30	63 35	63 22	63 05	64 85
1.240.000		1930	Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	462 50	461 »	462 »	461 50	464 50
341.000		1940	— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	420 75	419 »	420 »	419 »	423 »	423 »
240.000		1921	Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	339 »	333 »	346 »	348 »	345 »
270.000		1962	— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	300 »	295 »	302 50	302 »	301 »
592.000.000			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	96 15	96 62	96 85	97 50	96 65
112.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	93 05	93 75	93 75	93 42	93 80
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	25 »	24 75	23 60	22 35	22 40
285.000		1926	— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	375 »	378 »	370 »	356 25	353 75
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	98 75	98 25	98 50	99 »	99 50
300.000.000r		1928	Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	67 20	65 60	65 50	65 50	66 25
[illegible]		[illegible]	— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	97 85	96 »	96 45	96 40	96 95
[illegible]		[illegible]	— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	96 70	97 »	97 35	97 40	98 10
500.000.000		[illegible]	— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	79 40	80 20	80 20	79 90	80 30
...445.210		[illegible]	— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	79 80	80 80	79 75	80 50	79 85
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	21 72	21 67	21 55	21 65	21 95
227.250		1931	Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	376 »	375 »	372 50	371 50	378 75
391.362		1931	Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	427 50	428 75	432 »	428 75	436 »
255.554			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	470 »	472 50	472 50	479 »	485 »

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 18 au 24 nov.........	9.410
— depuis le 1er janvier 1892.	502.390
— — 1891.	202.530
Différence en faveur de 1892.	299.870

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

Recettes du 25 nov. au 1er déc. 1892.	749.381	»
Semaine correspondante de 1891. .	689.692	»
Différence sur 1892.	+ 59.689	»
Recettes du 1er janv. au 1er déc. 1892.	35.706.767	»
Période correspondante de 1891. . .	34.115.071	»
Différence sur 1892.	+1.591.696	»

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

VOITURES A PARIS

Recettes du 16 au 30 novembre 1892..	872.292 83
Période correspondante de 1891....	835.243 10
Différence sur 1892..................	+ 37.049 73
Rec. du 1er janv. au 30 nov. 1892....	19.082.547 02
— — — 1891....	18.798.283 78
Différence sur 1892..................	+ 284.263 24

COMPAGNIE CENTRALE

D'Éclairage et de Chauffage par le Gaz

(Eug. Lebon et Cie), 26, rue de Londres, Paris

	novembre	(11 premiers mois)	
	—	—	
1892.	876.519 55	7.665.546 28	Vente d'un an
1891.	859.788 17	7.467.176 67	à fin nov. 1892
Aug.	+16.731 38	+ 198.369 21	8.598.613 29

LA SOCIÉTÉ DECAUVILLE

Les Actionnaires de la Société Decauville Aîné se sont réunis en assemblée générale ordinaire à l'Hôtel Continental.

Le rapport du Conseil d'administration constate que la campagne menée contre les actions et la Société Decauville, et le procès en nullité qui en a été la conséquence, ont été, dans le public et dans la clientèle, une méfiance profonde, et entravé considérablement ses affaires, surtout à l'étranger.

L'Assemblée a témoigné sa confiance au Conseil en renouvelant ses pouvoirs et en approuvant ses comptes par 1.099 voix contre 1. Sur la proposition du Conseil, les bénéfices sociaux ont été reportés à l'exercice suivant.

SOCIÉTÉ DES

IMMEUBLES DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 15 Millions de Francs

Siège social : à Paris, 64, rue des Petits-Champs

Conformément aux articles 37 et 40 des statuts, stipulant que l'Assemblée générale se compose des Actionnaires possédant, depuis trois mois au moins, 25 actions ou un nombre supérieur, et que cette Assemblée générale se réunit de droit dans le courant du mois de mars, le Conseil d'Administration invite Messieurs les Actionnaires propriétaires d'actions au porteur à déposer leurs titres avant le 28 décembre courant, à Paris, dans les caisses de la Société, au siège social, 64, rue des Petits-Champs, ou dans les caisses de la Banque d'Escompte de Paris, 20, rue Taitbout.

Le Conseil a décidé qu'un acompte de **12 fr. 50 c.**, sur le dividende serait distribué à partir du 16 janvier 1893. Le détachement du coupon nº 14 sera, en conséquence, effectué d'office sur les titres déposés dans les caisses précitées, et le montant de l'acompte sur le dividende sera payé à chaque déposant sur la présentation du récépissé de dépôt.

COMPie DES TABACS DE PORTUGAL

VENTES du 2e Exercice (1er Avril 1892)

Ventes de Novembre. Kos	162.154	Reis. 602:917.924
— mois précédts. .	1.082.417	4.234:643.107
Total. Kos	1.244.571	Reis. 4.837:561.031

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

TIRAGES DU 5 DÉCEMBRE

Obligations Communales 3 0/0 1879

Le numéro 402 294 gagne 100,000 francs.
Le numéro 411.030 gagne 25,000 francs.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

220.060 | 170.478 | 476.003 | 224.658 | 145.539 | 930.474

Les quarante-cinq numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

5 228	170.589	378.062	599.104	909.588
21.253	184.338	406.535	605.336	933.997
39.284	215.249	408.791	671.864	942.053
63.165	237.463	431.845	699.406	957.453
96.275	238.430	453.050	709.690	972.541
104.728	292.673	457.689	722.667	978.759
113.669	337.869	464.676	726.259	981.685
145.837	348.360	541.723	803.919	984.738
167.066	363.917	586.749	841.974	986.650

Obligations Communales 3 0/0 1880

Le numéro 315.377 gagne 100,000 francs.
Le numéro 212.644 gagne 25, 000 francs.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

689.131 | 382.773 | 212.292 | 124.909 | 226.196 | 711.368

Les quarante-cinq numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

4.528	284.910	508.663	625.200	865.801
54.947	291.593	526.886	700.835	883.621
58.093	372.065	534.278	703.707	890.524
98.149	386.453	574.601	734 346	905.298
134.731	415.660	575.947	736.958	926.510
150.725	486.350	579.763	740.723	962.348
213.598	488.202	592.982	786.323	972.400
216.883	494.306	604.093	788.779	978.748
221.979	499.491	619.867	805.316	990.360

Obligations Foncières 1891

Le numéro 218,008 gagne 100,000 francs.
Le numéro 637,262 gagne 10,000 francs.
Le numéro 309,032 gagne 5,000 francs.

Les vingt numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

42.277	256.896	423 811	583.244	836.303
115.602	260.315	431.529	661.403	876.135
129.596	313.387	472.797	785.060	889 870
189.527	417.219	486.372	825 892	961.790

CHEMIN DE FER

DE PARIS A ORLÉANS

Amortissement

Le directeur de la Compagnie a l'honneur d'informer MM. les actionnaires et porteurs d'obligations d'Orléans et d'obligations de 1855 de l'ancienne Compagnie du Grand Central, que les tirages au sort du 1er décembre courant ont désigné comme remboursables au compte de l'exercice 1892, les titres ci-après :

1º Pour les actions (capital 500 fr.), les 3.370 numéros :

20801	à	20862	62	317001	à 317100	100
52801		52900	100	317701	317800	100
70401		70500	100	352401	352500	100
107401		107500	100	380001	380100	100
144101		144200	100	400101	400200	100
145501		145600	100	408901	408908	8
151801		151900	100	410101	410200	100
163201		163300	100	421301	421400	100
213901		214000	100	434501	434600	100
218501		218600	100	479001	479100	100
242901		243000	100	484901	485000	100
245601		245700	100	516501	516600	100
264601		264700	100	519001	519100	100
264901		265000	100	519301	519400	100
270401		270500	100	556401	556500	100
274701		274800	100	570601	570700	100
280201		280300	100	575501	575600	100
311901		312000	100			

2º Pour le deuxième emprunt 4 0/0 d'Orléans (capital 1.250 fr.), les 92 numéros :

5131	à	5140	10	9851	à 9860	10
5881		5890	10	10311	10320	10
7481		7482	2	11021	11030	10
7621		7630	10	11091	11100	10
9491		9500	10	12301	12310	10

3º Pour la première partie de l'emprunt 3 0/0 d'Orléans (capital 500 fr.), les 2.839 numéros :

11501	à	11600	100	1929001	1929200	200
13401		13482	82	1996001	1996200	200
46301		46400	100	2036401	2036600	200
51701		51800	100	2045001	2045200	200
59601		59700	100	2067201	2067220	20
100549		109600	52	2097001	2097200	200
110201		110300	100	2164525	2164600	76
110401		110500	100	2167001	2167200	200
123101		123200	100	2181201	2181347	147
153601		153658	58	2209001	2209200	200
160836		160900	65	2254801	2255000	200
175601		175700	100	2325001	2325200	200
179001		179100	100	2332201	2332400	200
184201		184300	100	2339801	2340000	200
215001		215100	100	2402401	2402600	200
241101		241200	100	2406201	2406400	200
268101		268200	100	2452001	2452200	200
284401		284434	34	2455801	2456000	200
327401		327500	100	2476201	2476400	200
330901		331000	100	2571001	2571027	27
361201		361300	100	2590601	2590800	200
376301		376400	100	2626201	2626400	200
383601		383700	100	2669001	2669200	200
406101		406200	100	2686601	2686800	200
408901		409000	100	2739401	2739600	200
426101		426200	100	2757801	2758000	200
458101		458200	100	2836401	2836600	200
480101		480200	100	2846201	2846400	200
503801		503900	100	2855001	2855030	30
510601		510700	100	2895601	2895800	200
518901		519000	100	2913201	2913400	200
519501		519600	100	3023201	3023400	200
560001		560100	100	3047601	3047800	200
570301		570400	100	3102001	3102038	38
570501		590600	100	3124801	3125000	200
582801		582849	49	3135601	3135800	200
712501		713000	500	3137401	3137600	200
732501		733000	500	3142401	3142600	200
747001		747500	500	3164201	3164400	200
837001		837500	500	3189001	3189056	56
861501		862000	500	3227001	3227200	200
910501		910738	238	3242801	3243000	200
1176501		1177000	500	3378401	3378600	200
1223801		1224000	200	3384001	3384200	200
1266801		1267000	200	3393401	3393600	200
1277801		1277940	140	3393601	3393800	200
1292801		1290000	200	3413801	3414000	200
1323601		1323800	200	3454601	3454800	200
1365601		1365800	200	3475801	3476000	200
1367801		1368000	200	3493001	3493200	200
1407601		1407800	200	3563401	3563600	200

1459201 à	1459400	200	592601	3592781	181
1496601	1496700	100	3652601	3652800	200
1496901	1497000	100	3676401	3676600	200
1503301	1503400	100	3686001	3686200	200
1507301	1507400	100	3721401	3721600	200
1510501	1510600	100	3755001	3755200	200
1531601	1531619	19	3783201	3783400	200
1540501	1540300	100	3826601	3826721	121
1602001	1602200	200	3836001	3836200	200
1698201	1698400	200	3861201	3861300	100
1735201	1735400	200	3894601	3894700	100
1764001	1764200	200	3903301	3903400	100
1828401	1828600	200	3910801	3910900	100
1849201	1049292	92	3913101	3913200	100
1856201	1856400	200	3934601	3934700	100
1887601	1887800	200	3974901	3975000	100
1890401	1890600	200	3979801	3979900	100
1922801	1923000	200	3990001	3990014	14
1927001	1927200	200	3991701	3991800	100

4° Et pour l'emprunt 3 0/0 1855 de l'ancienne Compagnie du Grand Central (capital 500 fr.), les 1.353 numéros :

12701 à	12751	51	153701 à	153800	100
29101	29200	100	166501	166551	51
33501	33600	100	203801	203900	100
37801	37900	100	232601	232700	100
95101	95200	100	262801	262900	100
123801	123900	100	278801	278851	51
131601	131700	100	291001	291100	100
132001	132100	100			

Conformément aux lois des 21 juin 1875 et 26 décembre 1890 réglant l'impôt sur les primes de remboursement, il sera retenu :

		Net à payer
	Fr.	Fr.
Par action	» »	500 »
Par obligation du 2e emprunt 4 0/0 d'Orléans 1848..	20 »	1.230 »
Par obligation de la première partie de l'emprunt 3 0/0 Orléans	7 95	492 05
Par obligation de l'emprunt 3 0/0 1855 de l'ancienne Compagnie du Grand Central	8 80	491 20

Les actions et obligations sorties à ces tirages seront remboursées dans les bureaux de la Compagnie, 8, rue de Londres, à partir du 2 janvier 1893, ou dès le 2 décembre courant, sous une retenue calculée au taux d'escompte de la Banque de France.

Elles seront également remboursées aux guichets de la Société générale et de ses succursales, du Crédit lyonnais et de ses succursales, de la Société générale de crédit industriel et commercial et du Comptoir national d'escompte de Paris et de ses succursales *sans frais d'aucune sorte* pour les porteurs de titres, mais sous déduction des impôts à leur charge. Le remboursement aura lieu dans un délai de huit jours au plus tard, après la remise des titres, qui ne pourront être escomptés par lesdites Sociétés.

Paris, le 1er décembre 1892.

Le directeur de la compagnie,
HEURTEAU.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES MÉTAUX

Société anonyme au capital de 25.000.000 de fr.
Siège social : 10, rue Volney, Paris

Le Conseil d'administration a décidé qu'il serait distribué aux actionnaires un acompte sur le premier exercice ; cet acompte sera payable le 2 janvier prochain à raison de 15 francs net et contre remise du coupon n° 1 à Paris :

Aux caisses de la Société générale de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire et dans ses succursales.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMEN DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Bilan au 30 Novembre 1892

Actif

Caisse et banque		29.673.197 »
Portefeuille	113.402.372 64	127.181.044 52
Effets à l'encaissement	13.778.671 88	
Reports		26.483.377 75
Coupons à encaisser		1.663 726 15
Rentes et actions, bons et obligations		62.157.702 26
Avances sur garanties		54.549.055 47
Participations industrielles et commerciales		4.117.445 30
Participations financières		61.987.557 50
Immeubles		3.720.906 20
Comptes de banque à l'étranger et comptes courants divers		62.879.355 96
Appels différés sur actions		60.000.000 »
Intérêts sur actions (coupon au 1er octobre 1892)		1.500.000 »
		495.913.278 11

Passif

Capital	120.000.000 »
Réserve statutaire	7.726.253 07
Reserve spéciale	6.000.000 »
Comptes de cheques	155.981.056 79
Dépôts à échéance fixe	101.602.800 »
Comptes à disponibilité	2.060.104 41
Effets à payer	13.319.377 72
Comptes de banque à l'étranger et comptes courants divers	85.353.581 98
Intérêts et dividendes	222.038 69
Solde du dernier exercice	83.737 84
Profits et pertes (frais généraux déduits)	3.564.327 61
	495.913.978 11
Effets en circulation avec l'endos de la Société :	
Administration centrale	1.220.133 59
Agences de province	1.010.268 01
Total	2.230.401 60

Certifié conforme aux écritures :

Le Directeur, SÉGAN.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Actif	Situation au 31 oct. 1892	Situation au 30 nov. 1892
Espèces au siége social..	5.271.921 40	7.698.297 72
— à la Banq. de France	791.691 54	861.873 23
Fonds disponib. dans les banq. France..	1.696.087 18	1.821.252 62
Fonds disponib. dans les banq. Etranger	3.082.094 45	4.301.522 17
Coupons à encaisser	1.643.778 16	847.522 19
Agents de change	117.045 ..	627.260 15
Effets à recevoir. France .	70.692.017 32	72.743.643 96
— Etranger	6.627.075 51	4.876.492 38
Reports	9.161.219 ..	9.161.106 05
Rentes, Actions et Oblig.	5.493.563 65	5.531.714 32
Avances sur Titres	7.300.564 45	7.840.273 82
— Garanties	2.207.655 ..	2.257.130 86
Comptes Courants	19 547.841 05	19.835.478 43
Crédits d'acceptations gar.	3.997.205 96	4.431.775 66
Frais génér. sem. écoulé..	» »	» »
— — en cours	429.869 76	550.361 12
Immeuble social	3 169.351 75	3.169.351 76
Versement non appelé	45.000.000 »	45.000.000 »
	186.228.017 19	191.430.356 29

Passif	31 oct. 1892	30 nov. 1892
Capital	60.000.000 »	60.000.000 »
Fonds de réserve statutaire	6.000.000 »	6.000.000 »
Fonds de réserve extraordinaire	500.000 »	500.000 »
Comptes de dépôts, à vue.	48.996.904 66	47.275.108 60
— à préavis	12.869.358 02	16.014.188 10
Comptes courants. France	47.368.395 96	49.489.885 29
— Etranger	2.683.713 27	4.057.218 83
Agents de change	334.280 20	....
Acceptations à payer sur garant.	3.997.205 96	697.111 60
Acceptations à payer sur provis.	496.783 05	4.431.775 66
Divers	197 384 91	307.987 03
Réescompte du portef.	259.662 »	259.662 »
Intérêts et dividendes :		
Antér. restant à payer..	48.971 »	35.443 »
Acompte exercice 1892.	600.000 »	86.315 »
Profits et pertes Solde du sem. ecoulé	388 484 28	388.484 28
Profits et pertes Sem. en cours.	1.486.873 88	1.877.176 90
	186.228.017 19	191.430.356 29
Effets à échoir en portefeuille	77.319.092 83	77.620.136 34
Effets en circulation avec l'endossement de la Société	10.975.000 »	7.528.000 »
	88.294.092 83	85.148.136 34

Certifié conforme aux écritures

Le Président-Directeur : J. GAY.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

(EN LIQUIDATION)

Les actionnaires de l'ancienne Société (liquidation) du Comptoir d'Escompte de Par Société anonyme au capital de 80 millior dont le siège était à Paris, rue Bergère, 1 sont convoqués en **assemblée générale** mercredi **11 janvier 1893**, à deux heures demie, rue de Grenelle, 84, à Paris, pour :

Entendre le rapport des liquidateurs aux bles de cette Société et statuer sur les opé tions accomplies depuis la dernière assemb du 30 janvier 1892, sur les comptes de même période et sur la fixation de la qu trième répartition. — Voter sur un mode liquidation projeté pour les titres, recouvr ments et droits immobiliers non réalisés ; d bits non soldés et litiges divers. — Détermine s'il y a lieu, en conséquence, les pouvoirs donner aux liquidateurs pour le fonctionn ment d'une Société spéciale et la remise ses titres aux actionnaires. — Conférer à Commission nommée par une précédente a semblée les pouvoirs nécessaires en vue de clôture ultérieure des opérations de liquid tion.

Le dépôt préalable des titres devra être fa au **Comptoir Natonal d'Escompte**, dans délai statutaire de 20 jours au moins ava l'assemblée.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES MÉTAU

Société Anonyme au capital de 25.000.000 de
Siège social : 10, rue Volney, à Paris.

Le coupon n° 2 des Obligations hypoth caires 4 0/0 de la Compagnie sera payé, partir du 2 janvier 1893, à raison de :

9 fr. 60 pour les titres nominatifs et d
9 fr. 14 pour les titres au porteur, aux Caiss de la Société Générale de Crédit Industriel Commercial.

CHEMINS DE FER DE

PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉ

88, rue Saint-Lazare.

Le semestre d'intérêts échéant le **1er jan vier 1893**, sur les obligations ci-apr désignées, sera payé à présentation à partir **2 janvier 1893** et, dès à présent, moye nant un escompte de 2 1/2 0/0 l'an, pour l titres nominatifs ainsi que pour les titres porteur, sous déduction des impôts établis p les lois des 29 juin 1872 et 26 décembre 18 savoir :

	TITRES nominatifs	TITR au port
3 0/0 Paris-Lyon-Méditerranée (Jouissance janvier-juillet)	7 20	6 7
3 0/0 Bourbonnais	7 20	6 7
3 0/0 Dauphiné	7 20	6 7
3 0/0 Grand Central (1853-1854)	7 20	6 7
3 0/0 Lyon-Méditerranée (1852)	7 20	6 7
3 0/0 Lyon-Méditerranée (1855)	7 20	6 7
3 0/0 Lyon à Genève (1855)	7 20	6 7
3 0/0 Lyon à Genève (1857)	7 20	6 7
4 0/0 Rhône et Loire (1re série)	12 »	11
3 0/0 Rhône et Loire (2e série)	7 20	6 7
5 0/0 Saint-Etienne à Lyon (1850)	24 »	22

NOTA. — Les porteurs des obligations Grand-Central (emprunt 1853-1854), dont l titres ne sont plus admis à la Cote, sont pri de les présenter pour les échanger contre d obligations du Bourbonnais numéro po numéro.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 49. — 2e volume. ‖ BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS ‖ Dimanche 18 Décembre 1892.

FRANCE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la République	528.876	kil. carrés
Population continentale en 1891	38.343.192	habitants
— — en 1886	38.218.903	—
— par kil. carré en 1891	72	—
— — en 1886	72	—
Armée. Pied de paix	30.341	officiers
— — s.-off., capor., brig.	116.371	
— — hommes	392.315	
Total de l'effectif de paix	508.686	
Chevaux	129.576	
Effectif probable de guerre	3.850.000	off. et sold.
Chemins de fer. Rés. total 1er janv. 1892	37.479	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	71	—
— par million d'habitants	986	—
Télégraphes. Long. des lignes (1891)	103.781	—
— — des fils (1891)	329.158	—
— — par million d'habit.	8.662	—
Nombre total des dépêches en 1891	39.246.287	dépêches

BUDGET DE 1892 (*en francs*)

Dette publique : 3 % perpétuel	14.276.625.400	francs
— 3 % 1891	939.479.200	—
— 3 % amortissable	4.061.063.500	—
— 4 ½ 1883	6.789.784.000	—
Total de la dette publique	26.066.952.100	francs
Moyenne par habitant	682	—
Dépenses du ministère de la guerre	645.754.425	—
— — de la marine	218.396.332	—
Total de la guerre et de la marine	864.150.757	francs
Moyenne par habitant	22.5	—
Total des dépenses budgétaires	3.251.524.174	—
Moyenne par habitant	84.7	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de francs*)

1887	Importations totales 4.026	1887	Exportations totales 3.246
1888	— — 4.107	1888	— — 3.247
1889	— — 4.317	1889	— — 3.704
1890	— — 4.423	1890	— — 3.720
1891	— — 4.921	1891	— — 3.627
1892 11 mois	— 4.008	1892 11 mois	— 3.220

ALLEMAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de l'Empire	540.419	kil. carrés
Population (1er déc. 1885)	46.855.704	habitants
— (1er déc. 1890)	49.426.384	—
— par kil. c. (1885)	87	—
— — (1890)	91	—
Armée. Pied de paix	20.440	officiers
— —	486.983	soldats
— —	93.908	chevaux
— Pied de guerre : Environ	4.500.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	41.798	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	79	—
— par million d'habitants	853	—
Télégraphes. Longueur des lignes	103.308	—
— — des fils	351.859	—
— Long. des fils par million d'hab.	7.180	—
Dépêches transmises en 1890	27.020.074	dépêches

BUDGET DE 1892 (*en marcs de 1 fr. 25*)

Dette publique de l'Empire	1.406	millions
— des Etats confédérés	9.282	—
Total de la dette allemande	10.688	—
Moyenne de la dette par habitant	215	marcs
Dépenses militaires totales de l'Empire	477	millions
— pour la marine	84	—
Total pour la guerre et la marine	561	—
Moyenne par habitant	11	marcs
Dépenses totales de l'Empire et des Etats	3.594	millions
Moyenne par habitant	73	marcs

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales 3.124 millions		Export. totales.. 3.135 millions
1888	— 3.270 —		— 3.205 —
1889	— 4.015 —		— 3.166 —
1890	— 4.162 —		— 3.328 —
1891	— 4.150 —		— 3.175 —
1892 (9 mois)	3.376 —	1892 (9 mois)	2.470 —

ANGLETERRE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du Royaume-Uni	314.628	kil. carrés
Population — (4 avril 1881)	35.241.482	habitants
— — (5 avril 1891)	37.888.153	
— par kil. carré en 1881	112	—
— — en 1891	120	
Armée. Pied de paix	10.081	officiers
— —	216.111	soldats
— —	26.062	chevaux
— Pied de guerre (environ)	724.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	32.301	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	102	—
— par million d'habitants	854	—
Télégraphes. Long. des lignes	50.918	—
— — des fils	310.899	—
— — par million d'hab.	8.437	—
Dépêches transmises en 1890	55.658.088	dépêches

BUDGET DE 1891-92 (*en livres sterl. = 25.25*)

Dette publique du Royaume-Uni	674.310.684	Liv. st.
— Moyenne par habitant	17.8	—
Dépenses militaires du Royaume-Uni	17.631.000	—
— pour la marine —	14.240.000	—
Total pour la guerre et la marine	31.871.000	—
Dépenses totales du Royaume-Uni	91.178.000	—
— Moyenne par habitant	2.4	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887 Imp. tot...	362.227.564 L. st.	1887 Exp. tot..	281.262.885 L. st.
1888 —	387.635.743 —	1888 —	298.577.541 —
1889 —	427.637.595 —	1889 —	315.592.679 —
1890 —	420.691.997 —	1890 —	328.252.118 —
1891 —	435.691.279 —	1891 —	309.068.866 —
1892 (11 mois)	386.013.049 —	1892 (11 mois)	265.690.803 —

AUTRICHE-HONGRIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la monarchie austro-hong.	625.557	kilom. car.
Population totale — (31 déc. 1880)	37.882.712	habitants
— — (31 déc. 1890)	41.345.329	—
— — par k. c. en 1880	61	—
— — — en 1890	66	—
Armée. Pied de paix	21.361	officiers
— —	316.058	soldats
— —	56.930	chevaux
— Pied de guerre (environ)	1.872.000	of. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	26.734	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	42	—
— par million d'habitants	647	—
Télégraphe. Longueur des lignes	64.437	—
— Longueur des fils	188.338	—
— — par million d'hab.	4.560	—
— Dépêches transmises en 1891	13.085.951	dépêches

BUDGET DE 1891 (*En florins autrichiens de 2 fr. 50*)
(Pour toute la monarchie austro-hongroise)

Dette publique de la monarchie	3.832.995.319	florins
— Moyenne par habitant	92.8	—
Dépenses militaires de la monarchie	142.584.835	—
— pour la marine	11.344.533	—
Total pour la guerre et la marine	153.929.368	—
— Moyenne par habitant	3.7	—
Dépenses totales de la monarchie	933.822.350	—
— Moyenne par habitant	22.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887 Imp. totales....	568 mill. fl.	1887 Exp. totales...	672 mill. fl.
1888 —	533 —	1888 —	728 —
1889 —	589 —	1889 —	766 —
1890 —	610 —	1890 —	771 —
1891 —	657 —	1891 —	798 —

HOLLANDE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	32.538	kil. carrés
Population continentale (31 déc. 1889)	4.511.415	habitants
— (31 déc. 1890)	4.564.565	—
— par kil. carré en 1889	137	—
— — en 1890	138	—
Armée, Pied de paix	786	officiers
— —	21.221	s-off. et sold.
— Pied de guerre **Total** général	185.628	off. et sold.
Chemins de fer (En 1891) Rés. total	2.619	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	81	—
— par million d'hab.	582	—
Télégraphes. Long. des lignes	5.241	—
— des fils	18.283	—
— — par million d'hab.	4.062	—
Nombre total des dépêches en 1890	1.326.296	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en florins de Hollande = 2 fr. 10*)

Dette publique en 1891	1.088.361.460	florins
Moyenne par habitant	241	—
Dépenses du ministère de la guerre	21.352.860	—
— — de la marine	14.353.242	—
Total de la guerre et de la marine	35.706.102	—
Moyenne par habitant	8	—
Total des dépenses budgétaires	136.592.492	—
Moyenne par habitant	30	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de florins*)

	Importations 1888	Importations 1889	Importations 1890	Exportations 1888	Exportations 1889	Exportations 1890
Objets de consommat..	316	370	373	261	310	312
Matières brutes	305	306	328	205	190	240
Objets manufacturés...	89	185	177	103	182	193
Objets divers	551	379	414	529	396	336
Métaux précieux	10	4	8	18	15	6
Totaux....	1.272	1.245	1.299	1.115	1.094	1.087

Pour les documents statistiques de Belgique, Espagne, Italie, Russie, Suisse, voir le numéro du 11 Décembre 1892.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DE MADRID A SARAGOSSE ET A ALICANTE

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer :

1° MM. les Actionnaires qu'un acompte de deux francs (pesetas 2.25) sur le dividende de l'Exercice 1892 leur sera distribué à partir du **2 janvier 1893**, contre remise du coupon **n° 66** ;

2° MM. les porteurs d'obligations **Saragosse**, que le paiement du coupon **n° 70**, au **1er janvier 1893**, aura lieu à partir de ce jour :

A Madrid (Pacifico 4) sous déduction de real. 0.70 montant de l'impôt établi par la loi du 30 juin 1892 ;

A Paris, et aux endroits ci-après désignés, sous déduction de 35 centimes pour droits perçus par le Trésor français ;

3° MM. les porteurs d'obligations **Cordoue-Séville**, que le paiement du coupon **n° 69**, au **1er Janvier 1893**, aura lieu à partir de ce jour :

A Madrid (Pacifico 4) sous déduction de real 0.70, montant de l'impôt établi par la loi du 30 juin 1892;

A Paris, et aux endroits ci-après désignés, sous déduction de 20 centimes pour droits perçus par le Trésor français.

Ces **paiements** auront lieu :

A Paris..... chez MM. de Rothschild frères, rue Laffitte, n° 23 ;
A Lyon .... chez MM. Cambefort, F. et C. Saint-Olive. chez MM. Ve Morins-Pons et Cie;
A Bordeaux. chez MM. Piganeau et fils ;
A Londres .. chez MM. N. M. Rothschild et fils ;
A Bruxelles. chez M. L. Lambert ;
A Genève ... chez MM. Bonna et Cie.

N. B. — *La liste des obligations amorties se trouve chez les Banquiers ci-dessus désignés et aux Bureaux du Comité, à Paris, 17, rue Laffitte.*

ROYAUME DE SERBIE

Emprunt or 5 0/0 de 1890

MM. **E. Hoskier et Cie**, banquiers à Paris, 39, boulevard Haussmann, ont l'honneur d'informer les porteurs d'obligations de l'**Emprunt Serbe 5 0/0 or de 1890** qu'ils paieront à partir du 1er janvier prochain le coupon trimestriel d'intérêt échéant à cette date sur ledit emprunt.

Obligations hypothécaires des

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT SERBE

MM. **E. Hoskier et Cie**, banquiers à Paris, 39, boulevard Haussmann, ont l'honneur d'informer les porteurs d'obligations hypothécaires des **Chemins de fer de l'Etat Serbe** qu'ils paient le coupon d'intérêt échéant le **1er janvier prochain** sur ces titres.

CHEMINS DE FER DE L'EST-ALGÉRIEN

Obligations. — Coupon n° 29

Obligations nominatives.... **7 fr. 20**
Obligations au porteur ..... **6 » 785**
(Impôts déduits)

Payable le **15 janvier 1893**

A Paris à la Société Générale de Crédit industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire;

En Algérie, à la Banque de l'Algérie, à la Compagnie Algérienne et à l'Agence du Crédit Lyonnais à Alger.

SOCIÉTÉ DES TABACS DE PORTUGAL

Société anonyme au capital de 50 millions de francs.

MM. les actionnaires de la Société des Tabacs de Portugal sont informés que l'**échange des titres provisoires** souscrits en France, contre les actions définitives au porteur, s'effectuera à partir du **10 février 1893**.

A **Lisbonne,** au siège social (32, Praça do Municipio).

A **Porto**. à la Banque Alliança.

A **Paris,** aux caisses du **Comptoir National d'Escompte** et chez **MM. André Neuflize et Cie**, 31, rue Lafayette.

Les porteurs des certificats provisoires délivrés en Portugal seront admis à faire l'échange, **sans frais,** à Paris, à la condition d'avoir déposé lesdits certificats avant le **15 janvier, délai de rigueur,** aux caisses du Comptoir National d'Escompte ou de MM. André Neuflize et Cie. Les titres définitifs correspondant à cet échange seront délivrés à Paris, à partir du 10 février 1893.

Passé ce délai du 15 janvier, l'échange desdits certificats provisoires délivrés en Portugal ne se fera plus qu'au siège social, à Lisbonne.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Actif	BILANS AU 31 octobre 1892	30 novemb. 1892.
Espèces en caisse et à la Banque	7.111.217 03	24.050.986 60
Effets et valeurs div.	210.455.256 91	193.143.056 55
Trésor public	25.000.000 »	25.000.000 »
Avances sur dépôts de titres	16.065.023 58	16.016.217 82
Correspondants	46.290.732 86	27.619.784 38
Emprunteurs :		
Prêts hypothécaires	1.906.996.244 32	1.908.451.889 36
Prêts communaux	1.165.325.746 56	1.148.697.556 56
Prêts réalisés avec les fonds proven. des Bons à lots	25.060.336 16	25.141.424 87
Prêts réalisés avec les fonds proven. du capital social et des réserves	66.640.171 69	66.535.213 99
Semestres d'annuités échus	32.975.046 27	29.559.706 60
Hôtels et mobilier :		
Prix d'estimation des hôtels	12.933.709 25	12.933.709 25
Frais d'appropriat. et mobilier	971.125 29	971.681 69
Divers	49.859.041 99	47.152.829 69
Intérêts acquis, mais non échus	43.047.252 54	54.671.165 67
Dépenses d'administr.	3.493.247 87	3.851.272 59
	3.612.525.152 32	3.583.796.486 52
Passif		
Capital social	170.500.000 »	170.500.000 »
Réserve obligatoire	18.425.539 15	18.425.539 15
Provision pour l'amt des emprunts	93.058.981 25	90.965.616 04
Provision pour le risque des prêts	10.000.000 »	10.000.000 »
Réserves diverses	17.589.675 27	17.589.675 27
Dépôts en comptes courants et bons de caisse	89.692.036 57	84.936.650 80
Correspondants	24.488.807 25	9.138.923 66
Sous-Comptoir des Entrepreneurs	3.768.022 20	3.750.014 70
Versements différés :		
Sur prêts hypothéc.	23.725.031 45	23.939.533 25
Sur prêts commun.	70.658.372 90	72.816.671 05
Oblig. en circulation et Bons à lots		
Oblig. foncières	1.863.264.974 25	1.862.512.717 02
Oblig. communales	1.010.070.372 60	1.016.492.932 93
Bons à lots	25.060.366 16	25.141.424 87
Obl. à rembourser et intér. échus à payer	98.335.622 16	85.605.099 96
Semestres d'annuités payés par anticipat.	1.068.084 84	1.572.886 83
Divers	34.778.352 40	34.249.124 31
Intérêts dus mais non échus	38.766.183 12	34.907.250 63
Profits et pertes :		
Reliquat de l'Exercice 1891	18.768 55	18.768 55
Exercice 1892	19.265.992 20	21.233.657 50
	3.612.525.152 32	3.583.796.486 52

Certifié conforme aux écritures :

Le Gouverneur,
Albert CHRISTOPHLE.

BANQUE D'ALGÉRIE

Actif	Bilans au 31 oct. 1892	30 nov. 1892
Numéraire en Caisse	32.142.975 44	32.790.810 8[illegible]
Rentes sur l'État	11.866.010 »	11.866.010 »
Portefeuille	89.394.769 71	85.050.908 35
Effets du portefeuille en recette	2.268.647 90	2.480.042 38
Prêts sur titres	399.544 10	412.839 10
Correspondants	4.674.946 67	7.415.701 97
Liquidations (comptes amortis conformement à l'art. 35 des statuts).	7.293.142 70	7.252.562 [illegible]
Hôtels de la Banque	2.311.179 14	2.311.179 [illegible]
Domaine	7.966.748 12	8.014.434 [illegible]
Dépenses d'administrat.	» »	52.667 2[illegible]
Succursales (leur compte avec la Banque)	114.254.078 45	94.528.066 23
Avances à l'État (chambres de commerce)	1.113 229 93	1.897.599 19
Divers	1.945.956 93	2.873.741 01
	275 631.229 09	256.146.562 83
Passif		
Capital	20.000.000 »	20.000.000 »
Billets au porteur en circulation	77.770.750 »	74.451.270 »
Bordereaux à payer	32.523 50	21.942 15
Comptes courants	5.287.278.26	4.867.150 36
Trésoriers-payeurs, leurs comptes courants	3.110.000 »	2.700.000 »
Trésor public	44.299.777 11	42.062.968 3[illegible]
Dividendes à payer	53.905 90	640.052 90
Agios et commissions	106.000 »	476.326 2[illegible]
Profits et pertes	1.282.086 82	28.436 8[illegible]
Réescompte	439.908 72	439.908 7[illegible]
Réserve statutaire	6.666.666 66	6.666.666 6[illegible]
Réserve extraordinaire	167.618 70	167.618 70
Réserve immobilière	2.311.179 14	2.311.179 14
Banque de l'Algérie (son compte avec les succursales	113.341.903 38	93.187.133 6[illegible]
Banque de France	»	6.822.576 9[illegible]
Divers	1 361.630 90	1 303.332 1[illegible]
	275.631.229 09	256 146.562 83

Alger, le 30 novembre 1892.

Le Directeur de la Banque de l'Algérie,
Signé : F. NELSON-CHIÉRICO.

BIBLIOGRAPHIE

LA VIE CONTEMPORAINE

REVUE DE FAMILLE

Directeur : Jules SIMON

8, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, 8 — PARIS

La *Vie contemporaine* (*Revue de Famille*) commence, dans son numéro du 15 décembre, la publication d'une nouvelle de M. François Coppée, de l'Académie française : *Une Faute de Jeunesse*. A lire, dans le même numéro un article érudit sur la *Victoire de Samothrace*, par M. Ant. Héron de Villefosse de l'Institut de France; une étude de M. le général Thoumas sur les *Femmes à l'armée*, qui contient de piquantes révélations sur les mœurs des chefs d'armée du premier Empire.

M. Henry Fouquier donne une conclusion à tout ce qui a été écrit sur la *Crise théâtrale* actuelle. De plus, au moment où les journaux étrangers parlent avec tant d'acrimonie des « Scandales du Panama », on lira avec intérêt une curieuse analyse faite par M. Brieux, de l'Enquête parlementaire à laquelle s'est livrée la Chambre des communes en 1809, sur les concessions d'un prince royal (*La Vénalité devant le Parlement anglais*).

Enfin, M. Jules Simon fait servir ses souvenirs, qu'il sait évoquer avec tant de charme, à nous montrer la *Politique en Chansons*.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonet.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

Nº 50. — 2e volume. ‖ BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS ‖ Dimanche 25 Décembre 1892.

BELGIQUE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	29.457	kil. carrés
Population totale (31 décembre 1880)	5.520.000	habitants
— (31 décembre 1890)	6.147.041	—
— par kil. carré en 1880	187	—
— — en 1890	208	—
Armée. Pied de paix	3.360	officiers
— —	45.284	soldats
— —	9.055	chevaux
— Pied de guerre (environ)	221.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	4.526	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	153	—
— par million d'habitants	742	—
Télégraphes. Long. des lignes	6.868	—
— — des fils	35.934	—
— — — par mill. d'hab.	5.890	—
Dépêches transmises en 1890	8.074.057	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En francs*)

Dette publique du royaume	2.250.926.274	francs
— Moyenne par habitant	370	—
Dépenses militaires	51.225.082	—
— Moyenne par habitant	8.4	—
Dépenses totales du budget	339.502.686	—
— Moyenne par habitant	55.2	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	1.431.900.000	fr.	1887	Exp. tot.	1.240.600.000	fr.
1888	—	1.534.400.000	»	1888	—	1.243.700.000	»
1889	—	1.556.400.000	»	1889	—	1.458.500.000	»
1890	—	1.835.400.000	»	1890	—	1.289.300.000	»
1891	—	1.547.000.000	»	1891	—	1.314.000.000	»
1892	(11 mois)	1.237.725.500	»	1892	(11 mois)	1.113.400.000	»

ESPAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie (Espagne continentale)	492.230	kil. carrés
Population — (31 déc. 1884)	16.654.895	habitants
— — (31 déc. 1887)	16.955.090	—
— par kil. carré en 1884	32	—
— — en 1887	34	—
Armée. Pied de paix (environ)	135.000	off. et sold.
— Pied de guerre (environ)	805.000	—
Chemins de fer (Réseau total)	9.835	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	20	—
— par million d'habitants	578	—
Télégraphes. Long. des lignes	33.541	—
— — des fils	77.250	—
— par million d'habitants	4.544	—
Dépêches transmises en 1890	4.653.000	dépêches

BUDGET DE 1891-92 (*En pesetas = 1 franc*)

Dette publique du royaume	6.207.027.042	Pesetas
— Moyenne par habitant	365	—
Dépenses militaires	146.220.530	—
— de la marine	32.088.598	—
Total pour la guerre et la marine	178.309.128	—
Moyenne par habitant	10.5	—
Dépenses totales du budget	810.663.413	—
— Moyenne par habitant	47.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	811.200.000	Pes.	1887	Exp. tot.	722 200.000	Pes.
1888	—	716 100.000	—	1888	—	763.100.000	—
1889	—	743.531.458	—	1889	—	790.328.272	—
1890	—	810.062 842	—	1890	—	824.785.335	—
1891	—	862.335.075	—	1891	—	854 965.180	—
1892	10 mois	640.947 941	—	1892	10 mois	596 893 478	—

ITALIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	286.588	kil. carrés
Population (31 déc. 1890)	30.158.408	habitants
— (31 déc. 1891)	30.347.291	—
— — par kil. carré	105	—
Armée. Pied de paix	14.508	officiers
— —	261.505	soldats
— Pied de guerre	2.844 339	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	15.702	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	55	—
— par million d'habitants	518	—
Télégraphes. Longueur des lignes	37.353	—
— — fils	139 856	—
Longueur des fils par million d'hab.	4.615	—
Dépêches transmises en 1891	8.283.658	dépêches

BUDGET 1891-1892 (*en Lire = 1 fr.*)

Dette Consolidée	9.068	millions
Dettes diverses	2 592	—
Total de la Dette italienne	11.660	—
Moyenne de la dette par habitant	384	lire
Dépenses militaires totales	251	millions
— marine	111	—
Total guerre et marine	362	—
Moyenne par habitant	12	lire
Dépenses totales du budget	1.781	millions
Moyenne par habitant	58	lire

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Import. tot.	1.690	millions	Export. totales	1.109	millions
1888	—	1.241	»	—	967	»
1889	—	1.440	»	—	1.005	»
1890	—	1.377	»	—	962	»
1891	—	1.176	»	—	940	»
1892 (10 mois)		944	»	1892 (10 mois)	778	»

RUSSIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Russie d'Europe	4.889.062	kil. carrés
Population — — (1889)	114.378.520	habitants
— moyenne par kil. carré	23	—
Superficie de la Pologne russe	127.319	kil. carrés
Population — — (1890)	8.256.562	habitants
— moyenne par kil. carré	65	—
Armée. Pied de **paix**	30.561	officiers
— —	787.372	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **paix**	818.033	combattants
—	155.537	chevaux
Pied de **guerre** (non compris l'armée territoriale et les troupes cosaques de défense nationale comprenant plus de 5 millions d'hommes)	49.739	officiers
	2.371.007	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **guerre**	**2.420.746**	combattants
—	835.863	chevaux
Chemins de fer : Réseau total d'Europe	28.327	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	5.6	—
— par million d'habitants	302	—
Télégraphes : Longueur des lignes	124.934	—
— Longueur des fils	290.990	—
— — par million d'hab.	3.098	—
Nombre total des dépêches en 1889	11.071.582	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En roubles : 4 francs*)

Dette publique de la Russie et de la Pologne Russe en 1891 :

Roubles-métal	1.008.118.110	r. métal
Roubles-crédit	2.845.291.000	r. papier
Florins Hollande	14.100.000	fl. Holl.
Livres sterling	21.997.900	liv. st.
Francs	1.045.984.000	francs
Total de la Dette publique en francs	**16.059.177.940**	—
Moyenne par habitant	142	—
Dépenses du Ministère de la Guerre	228.907.132	roubles
— — Marine	47.882.233	—
Total de la Guerre et Marine	**276.789.365**	—
Moyenne par habitant	2.3	

COMMERCE EXTÉRIEUR (*En millions de roubles*)

	Importations Europe	Importations Asie	Importations Total		Exportations Europe	Exportations Asie	Exportations Total
1886	393	45	438	1886	453	35	488
1887	344	49	393	1887	585	37	622
1888	344	47	391	1888	747	46	793
1889	387	50	437	1889	705	61	766
1890	375	41	416	1890	637	77	704
1891	»	»	380	1891	»	»	721
1892	(9 mois)		310	1892	(9 mois)		272

SUISSE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Confédération	41.346	kil. carrés
Population (1er décembre 1880)	2.846.102	habitants
— (1er décembre 1888)	2.917.754	—
— par kil. carré (1880)	69	—
— — (1888)	71	—

Armée fédérale. *Effectif en 1891 :*

Pied de Guerre — Armée régulière	127.973	combattants
Pied de Guerre — Landwehr	80 272	—
Pied de Guerre — Landsturm	63 879	—
Total de l'effectif	272.124	—
Chemins de fer. (Réseau total)	3 007	kilomètres
— par 1 000 kil. carrés	73	—
— par million d'habitants	1 036	—
Télégraphes. Long. des lignes	7 200	—
— Long. des fils	18 248	—
— — par million d'hab.	4 289	—
Dépêches transmises en 1890	3 824 040	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en francs*)

Dette publique de la Confédération		francs
Moyenne par habitant		—
Dépenses militaires totales	27 111 079	—
Moyenne par habitant	9	—
Total des dépenses budgétaires fédérales	72 221 019	—
Moyenne par habitant	24	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*millions de francs*)

1887	Importations totales	837	1887	Exportations totales	671
1888	—	827	1888	—	673
1889	—	934	1889	—	711
1890	—	954	1890	—	703
1891	—	932	1891	—	671

Pour les documents statistiques de France, Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie & Hollande, voir le numéro du 18

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	Rentes à payer		Rentes françaises	Dividende ou intérêt distribué en 1888	1889	1890	1891	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 26 nov.	3 déc.	10 déc.	17 déc.	24 déc.
Millions	Francs															
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	99 67	99 45	100 10	98 77	96 92
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable.....	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	99 50	99 42	99 80	99 62	98 70
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	105 15	105 32	105 45	105 57	105 05
26066	883.855.348															
396.380 obl. de 500 f			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	492 50	491 »	492 50	492 »	484 »
Nombre des titres	Val. nom	Somm. vers.	**SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES** (ACTIONS)													
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 62	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	3960 »	3925 »	3875 »	3885 »	3870 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	188 75	190 »	182 50	168 75	157 50
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	687 50	680 »	690 »	680 »	667 50
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	419 »	419 »	419 »	419 »	419 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	490 »	492 »	493 50	492 »	490 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	523 75	520 »	522 50	510 »	500 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	1098 75	1072 50	1081 25	1050 »	1023 75
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	555 »	555 »	560 »	555 »	550 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	785 »	780 »	782 »	771 25	766 25
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	126 25	130 »	133 75	132 50	132 50
240.000	500	250	Société Générale, nom..	12 50	12 88	12 88	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	480 »	480 »	480 50	480 »	465 »
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	6 25	222 08	227 49	204 51	180 »	313 50	314 »	314 »	312 »	310 »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	428 75	428 75	425 »	425 »	425 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	395 »	325 »	392 50	380 »	360 »	358 »	355 »	360 »	355 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)													
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	695 »	710 »	720 »	710 »	700 »
50.000	500	500	Est-Algérien............	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	590 »	600 »	610 »	605 50	600 »
584.000	500	500	Est.......................	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	940 »	940 50	945 »	945 »	937 50
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr...	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1526 25	1527 50	1537 50	1520 »	1507 50
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1342 50	1347 50	1350 »	1347 50	1340 »
525.000	400	400	Nord......................	61 »	64 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1910 »	1915 »	1930 »	1912 50	1907 50
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1598 75	1596 »	1610 »	1600 »	1588 75
300.000	500	500	Ouest.....................	38 »	38 »	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1094 »	1090 50	1099 »	1092 »	1085 »
40.000	500	500	Sud de la France........	» »	» »	25 »	25 »	» »	512 50	550 »	517 50	501 »	500 »	501 »	495 »	448 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)													
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris.....	30 »	27 50	25 »	13 75	510 »	520 »	570 »	560 »	562 »	565 »	555 »	535 »	560 »
336.000	250	250	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1462 50	1465 »	1443 75	1437 50	1425 »
80.000	500	500	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	572 50	572 50	575 »	557 50	495 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	685 »	676 »	670 »	657 50	650 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1042 50	1071 25	1090 »	1075 »	1070 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	700 »	700 »	700 »	705 »	690 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	20 50	20 »	21 25	19 75	20 »
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	112 13	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2635 »	2640 »	2671 25	2661 25	2650 »
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	» »	815 »	475 »	387 50	420 »	417 »	410 »	385 »	395 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	112 50	112 50	137 50	105 »	105 »	105 »	103 »	102 »	100 »
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	462 50	463 75	467 »	450 »	440 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)													
200.000	200 fl	200 fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	492 50	491 25	490 »	493 75	490 »
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane....	12 50	12 50	12 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	596 25	591 25	600 »	597 50	586 25
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche...	25 »	27 50	30 »	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1120 »	1120 »	1107 50	1110 »	1095 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	470 »	495 »	480 »	475 »	478 75	475 »	477 50	477 50	477 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	68 75	67 »	75 »	71 »	71 »
78.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	» »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	203 »	208 »	225 »	225 »	222 50
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	311 25	314 »	327 50	327 »	310 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois..	17 50	18 50	13 50	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	637 50	648 75	640 »	638 75	635 »
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	215 »	213 75	211 25	211 »	205 »
120.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	638 75	632 50	636 25	633 75	635 »
350.000	500	500	Nord de l'Espagne......	8 »	12 »	15 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	157 50	156 25	161 25	157 50	147 50
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	75 »	70 »	71 25	73 »	76 25
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)...	8 »	9 »	12 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	177 50	178 50	183 75	182 50	177 50
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		**FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS**													
529.177.981 £			Angleterre 2 3/4 0/0 ...	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	97 85	97 35	97 75	97 75	97 85
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	97 90	97 95	98 25	98 20	98 »
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	72 90	71 90	72 »	72 »	73 25
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	67 25	66 95	66 30	66 50	67 »
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	99 15	99 75	99 35	99 90	100 25
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	98 85	99 »	99 15	99 60	99 45
1.127.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	93 60	94 45	94 05	94 25	94 15
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	63 22	63 05	64 85	64 60	63 85
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	462 »	461 50	464 50	464 50	461 25
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	427 75	419 »	423 »	423 »	423 »	423 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	346 »	348 »	345 »	340 »	341 25
270.000	1962		4 0/0 1887..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	302 50	302 »	301 »	297 »	290 »
592.000.000			Hongrie 4 0/0 or........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	96 85	97 50	96 65	98 »	97 75
142.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)...	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	93 75	93 42	93 80	93 70	93 20
			Portugal 3 0/0...........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	23 60	22 35	22 40	22 50	22 90
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	370 »	356 25	353 75	355 »	352 50
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875.	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	98 50	99 »	99 50	99 50	99 50
[illegible]	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	65 50	65 50	66 25	66 25	65 80
[illegible]	1960		— 4 0/0 1880........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	96 45	96 40	96 95	96 85	95 75
[illegible]	1970		— 4 0/0 Consolidé..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	97 35	97 40	98 10	98 02	97 65
[illegible]	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	80 20	79 90	80 30	80 20	79 90
[illegible]	1952		— 3 0/0 (Ch. Transc.	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	79 75	80 50	79 85	80 »	78 30
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	21 55	21 65	21 95	22 02	21 55
227.250	[illegible]		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	372 50	371 50	378 75	376 »	371 »
[illegible]	[illegible]		Priorités Ottom. 4 0/0.	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	432 »	428 75	436 »	432 50	426 25
[illegible]			Douanes Ottom. 5 0/0..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	472 50	479 »	485 »	476 25	471 25

COMPAGNIE PARISIENNE

D'ÉCLAIRAGE et de CHAUFFAGE par le GAZ

MOIS	RECETTES DE GAZ 1892	RECETTES DE GAZ 1891	DIFFÉRENCE en 1892	Soit 0/0
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Novembre	8.885.896 91	8.927.142 66	— 41.245 75	0.46
11 mois	[illegible].344.918 55	69.606.844 07	— 261.925 52	0.38

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

15, place Vendôme, PARIS

Recettes du 2 au 8 déc.	14.320
— depuis le 1er janvier 1892.	530.190
— — 1891.	211.450
Différence en faveur de 1892.	318.740

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

Recettes du 9 au 16 déc. 1892. . . .	715.256 40
Semaine correspondante de 1891. .	712.275 90
Différence sur 1892.	+ 2.980 50
Recettes du 1er janv. au 16 déc. 1892.	37.154.910 60
Période correspondante de 1891.. .	35.558.120 05
Différence sur 1892.	+ 1.596.790 55

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DU NORD DE L'ESPAGNE

Le Conseil d'administration de la Compagnie a l'honneur d'informer MM. les porteurs d'obligations qu'il leur sera payé, à partir du 2 janvier prochain, les coupons suivants :

Nord-Espagne, 3e série, no 19, à raison de 7 fr. 50 ;

Nord-Espagne, 4e série, no 15, à raison de 7 fr. 50 ;

Nord-Espagne, 5e série, no 9, à raison de 7 fr. 50 ;

Priorité Barcelone, no 25, à raison de 7 fr. 50;

Spéciales-Pampelune, no 30, à raison de 7 fr. 50 ;

Ségovie à Médina del Campo, no 16, à raison de 7 fr. 50.

A Paris : au Crédit Mobilier Espagnol, 69, rue de la Victoire.

A Paris, Lyon et Genève : au Crédit Lyonnais.

A Lyon : à la Société Lyonnaise.

A Madrid : à la gare du Nord et à la Société Générale de Crédit Mobilier Espagnol.

A Bruxelles : à la succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Caisse de dépôts gratuite

Les actions et obligations sont reçues gratuitement en dépôt dans la caisse de la Compagnie des Chemins de fer du Nord de l'Espagne, 69, rue de la Victoire, à Paris. Il est remis à chaque titulaire un certificat nominatif de dépôt sur la présentation duquel il pourra, s'il le désire, encaisser à Madrid les coupons des titres déposés à Paris.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS DE PARIS

A partir du 2 janvier 1893, il sera payé au siège de la Compagnie, rue Saint-Honoré, 155, de 10 heures à 3 heures 1/2, un acompte de [illegible] francs par action non amortie sur le dividende de l'exercice 1892 sauf déduction des impôts, soit net à recevoir :

[illegible] 87 par action au porteur;
[illegible] par action nominative.

L'intérêt semestriel des obligations échéant le 1er janvier 1893, sera payé dans les mêmes bureaux, à raison de :

9 60 par obligation nominative, 4 0/0
9 09 par obligation au porteur, 4 0/0

Le remboursement des actions et obligations sorties au tirage du 7 décembre 1892 aura lieu à partir du 2 janvier 1893, à raison :

De 500 fr. par action et la remise d'une action de jouissance ;

Et de 499 fr. 48 pour les obligations 4 0/0.

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Deuxième Emprunt d'Orient

MM. **E. Hoskier et Cie**, banquiers à Paris, 39, boulevard Haussmann, sont autorisés, par M. le Ministre des finances de Russie, à payer dès à présent, au cours du jour et sans frais, le coupon échéant le 14 janvier prochain du **deuxième Emprunt d'Orient**.

DÉLÉGATION DES FINANCES D'ESPAGNE

5, rue Ballu

Le coupon à échoir le 1er janvier 1893, sur les titres des Dettes 4 0/0 perpétuelle et 2 0/0 amortissables extérieures d'Espagne, sera payé à partir du 24 du même mois.

On recevra les coupons à partir du 24 courant. Les intérêts du 4 0/0 seront payés avec les fonds que, selon la loi du 29 mai 1882, doit fournir la Banque d'Espagne.

Les coupons au 1er janvier prochain, des titres 4 0/0 perpétuel intérieur et 4 0/0 amortissable, seront reçus les jeudis à partir du 29 de ce mois, et, en échange, la Délégation délivrera des récépissés à trente jours de date, payables à Madrid par la Banque d'Espagne.

On prévient le public qu'il ne sera payé aucun coupon sans son talon respectif.

Paris, le 18 décembre 1892.

Le délégué,
T. PONTE DE LA HOZ.

BANQUE HYPOTHÉCAIRE D'ESPAGNE

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires que, conformément aux articles 131 et 132 des statuts, il sera payé à partir du 2 janvier 1893, sur les bénéfices de l'exercice 1892, l'intérêt de 6 0/0 net d'impôts sur le capital versé.

Ce paiement aura lieu contre remise du coupon no 27.

A Madrid, à raison de 12 pesetas, au siège social paseo de Recoletos, no 12 ;

A Paris, à raison de 10 fr. 30 ;

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

COMPAGNIE FRANCO-ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital social : 30.000.000 de francs

MM. les porteurs d'obligations (Arzew à Saïda 1874) et MM. les titulaires de créances assimilées sont informés qu'à partir du **2 janvier** prochain, il sera procédé, au siège de la Compagnie, 30, rue Lafayette, à Paris, au paiement du coupon échéant à cette date.

Le paiement aux obligations aura lieu contre remise du coupon no 6 du nouveau titre A, à raison de :

1 fr. **15** par obligation au porteur.
1 fr. **20** par obligation nominative.

(Impôts déduits)

Le paiement aux titres de créances assimilées aura lieu sur la présentation des titres.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DE BONE-GUELMA & PROLONGEMENTS

Le coupon no **31** des Obligations sera payé le **1er février 1893**, soit au siège social, 7, rue d'Astorg, à Paris, soit au bureau de l'exploitation du Chemin de fer, à Bône :

Par obligation nominative **7** fr. **20**
Par obligation au porteur. **6** fr. **766**

Les coupons indiqués ci-dessus, ainsi que les obligations amorties au tirage du 26 août 1892, remboursables à **500** francs moins l'impôt, le 1er février 1893, pourront être payées au siège de la Compagnie, à partir du *2 janvier 1893*, sous une retenue de 4 0/0.

GOUVERNEMENT ARGENTIN

Emprunt de Consolidation 6 0/0 or 1891

L'intérêt trimestriel au 1er janvier 1893 sera payé, à Paris, à partir dudit jour, à raison de :

7 fr. 50, 37 fr. 50, 187 fr. 50, 375 fr., net d'impôts, suivant les coupures, contre remise du coupon no 7,

A la Banque de Paris et des Pays-Bas ;
A la Société Générale.

BANQUE IMPERIALE OTTOMANE

Actif	Situation aux 30 sept. 1892 Fr. c.	Situation aux 31 octobre 1892 Fr. c.
Actions : Versements non appelés....	125.000.000 »	125.000.000 »
Caisse :		
A Constantinople....	37.589.907 05	33.112.7[illegible]
Dans les succursales	14.603.954 75	10.425 [illegible]
Valeurs en portefeuille	152.488.413 40	171.716.[illegible]
Comptes cour. du Trésor impérial, débit.	34.193.653 90	33.691.1[illegible]
Comptes courants div. débiteurs	77.912.635 20	78.496.[illegible]
Avances s. valeurs publiques et marchand.	46.139.389 30	57.361.2[illegible] »
Immeubles et mobilier	2.809.109 80	1.459.2[illegible] 80
Divers	1.799.317 65	2.251.[illegible]
	492.566.380 45	493.512.535 [illegible]
Passif		
Capital	250.000.000 »	250.000.000 »
Billets de banque en cir.		
A Constantinople	21.792.772 75	20.732.8[illegible]
Dans les succursales	»	»
Effets à payer.........	26.125.677 75	35.766.[illegible]
Comptes cour. du Trésor impérial, débit.		
Comptes courants divers créditeurs	134.233.842 95	124.90[illegible]
Dépôts à échéances fixes...	39.035.736 40	39.915.6[illegible]
Réserves diverses.....	9.978.512 90	9.978.[illegible]
Dividendes à payer....	379 078 40	359.0[illegible]
Divers.	11.020.759 30	11.853.[illegible]
	492.566.380 45	493.512[illegible]

BANQUE DE L'INDO-CHINE

Actif	Bilans aux 31 juill. 1892	Bilans aux 31 août 1892
Versements non appelés..	9.000.000 »	9.000.000 [illegible]
Caisse Paris et succursales..	[illegible]	[illegible]
Portefeuille Paris et succurs.	[illegible]	[illegible]
Avances sur nantissement..	7.[illegible] 10	7.471 [illegible]
Avances au Gouv. gén. de la Cochinchine et au Protectorat de l'Annam et du Tonkin	»	»
Comptes courants Paris et succurs.	[illegible]	10.177 [illegible]
Frais ... Paris et succurs.	68 990 66	129.1[illegible]
Frais d'installation et frais de fabrication de billets au porteur	[illegible]	[illegible]
Immeubles.............	[illegible]	[illegible]
Mobiliers..............	108.049 03	108.0[illegible]
Fr.	45.155 [illegible]	[illegible]

Passif

Capital social	12.000.000 »	12.000.000 »
Fonds de réserve	355.000 »	355.000 »
Fonds de prévoyance statut.	355.873 86	355.873 86
Fonds de prévision pour créances à créer	40.818 41	40.818 41
Fonds de secours	100.000 »	100.000 »
Fonds de réserve supplém.	600.000 »	600.000 »
Réserve immobilière	211.816 20	211.816 20
Amortissement du mobilier.	108.049 03	108.049 03
Amortiss. des frais d'installation et fabrication des billets au porteur	266.542 34	266.542 34
Billets au porteur en circul.	20.112.167 »	19.326.673 95
Comptes de dépôts d'espèces	4.235 012 58	4.673.124 04
Effets à payer	82.349 43	80.587 41
Corresp^ts divers (Paris et succ.).	6.267.106 90	8.041.314 20
Intérêts et com. du semestre	115.359 07	206.585 86
Réescompte des portefeuill.	» »	» »
Dividendes à payer	7.269 20	4.322 »
Profits et pertes :		
Solde du 1er semestre 1891	3.243 07	3.243 07
— 2e semestre 1891	294.821 49	294.821 49
Fr.	45.155.428 56	46.668.771 86

Le Directeur : S. SIMON.

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE
DE CRÉDIT INDUSTRIEL & COMMERCIAL & DE DÉPOTS

	Bilans aux	
Actif	30 oct. 1892	30 nov. 1892
Caisse et Banques	1.862.010 80	2.699.722 94
Portefeuille :		
Effets en francs	23.078.520 53	20.147 685 59
Effets en monnaies étrang.	2.772.328 60	2.540.854 93
Comptes reports	2.675.354 80	2.013.714 »
Rentes, actions, obligations participations diverses	9.343.441 84	7.194.450 83
Avances sur titres	6.911.881 91	7.146.625 09
Comptes courants garantis.	13.267.426 55	10.846.473 28
Crédits sur garanties	12.826.868 54	12.906.288 31
Correspondants débiteurs	2.856.346 23	1.467.472 95
Comptes d'ordres	1.494.173 21	2.043.029 87
Ordres de Bourse	» »	25.192 50
Frais généraux	243.046 25	255.381 42
Compte ancien	» »	» »
Compte nouveau	» »	» »
Immeuble social	1.672.722 50	1.672.722 50
Actions. *Versements non appelés*	15.000.000 »	15.000.000 »
	91.034.116 77	97.958.064 21
Passif		
Actions	30.000.000 »	30.000.000 »
Réserves, statutaire	3.000.000 »	3.000.000 »
— supplémentaire	1.200.000 »	1.500.000 »
— immobilière	1.000.000 »	1.000.000 »
Comptes de Dépôts	32.213.950 54	38.829.572 63
Comptes d'encaissement	457.834 62	455.297 60
Correspondants créditeurs	3.083.770 64	3.803.265 29
Effets à payer	21.798.521 81	18.308.684 09
Comptes d'ordre	» »	» »
Ordre de Bourse	149.996 40	» »
Dividendes à payer	36.236 18	53.219 48
Réescompte du dernier semestre	108.151 10	88.890 05
Profits et Pertes	991.655 48	919.135 07
Compte ancien	» »	» »
Compte nouveau	» »	» »
	91.034.116 77	97.958.064 21
Effets en circulation avec l'endossement de la Société	32.776.940 57	16.286.276 28

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 186
Capital : 120 millions
SIÈGE SOCIAL : 54 et 56, r. de Provence, PARIS

Comptes de Chèques 1/2 0/0
— à sept jours de préavis. 1 0/0
Dépôts à échéance fixe :
de 1 an à 23 mois 2 1/2 0/0
de 2 ans à 47 mois 3 1/2 0/0
de 4 ans à 5 ans 4 0/0

Ordres de Bourse. — Garde de Titres. — Paiement de Coupons. — Encaissement d'Effets et Factures. — Envois de Fonds (Province et Etranger). — Avances sur Titres. — Billets de Crédit circulaires.

Renseignements sur toutes les valeurs et sur tous les tirages.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE
DE PARIS

Situation au 30 novembre 1892

Actif

CAISSE :		
Espèces en caisse. . F.	14.843.895 65	24.186.655 65
Espèces en banque	9.342.760 56	
PORTEFEUILLE (Effets de commerce) :		
Effets sur la France. F.	109.154.776 17	146.120.405 83
Effets sur l'Etranger	36.965.629 66	
COMPTES COURANTS :		
Correspondants. Effets à l'encaiss^t. Fr.	16.400.950 25	63.388.857 65
Banques des Colonies françaises	10.324.137 12	
Comptes courants débiteurs	11.249.127 60	
Débiteurs par acceptations	12.137.438 99	
Tirages à échéances des agences d'outre-mer	13.277.203 69	
AGENCES HORS D'EUROPE		26.169.972 02
AVANCES (Crédits sur nantissements ou sur garanties et reports) :		
Reports Paris, Londres. Fr.	27.616.742 10	79.437.468 76
Avances sur docum^ts et marchandises	4.823.089 56	
Avances commerciales et de banque sur garanties de tiers	4.316.222 89	
Avances sur valeurs françaises et étrangères	18.924.539 09	
Participations financières	593.216 10	
Crédits par acceptations sur documents et marchandises	4.831.082 49	
Crédits par acceptations sur garanties de tiers	3.621.543 90	
Crédits par acceptations sur valeurs françaises et étrangères	14.661.032 63	
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES, y compris l'emploi des Réserves		13.675.233 19
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS		5.352.124 47
ACOMPTE, EXERCICE 1892		1.000.000 »
IMMEUBLES		7.250.000 »
ACTIONNAIRES (Appel de 125 fr.)		670.720 »
TOTAL. . . . . . . Fr.		367.251.437 57

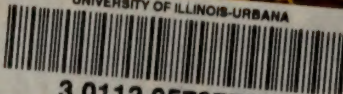
Passif

CAPITAL. Fr.		75.000.000 »
RÉSERVES :		
Réserve statut^re. . Fr.	270.943 35	4.867.111 35
Réserve. Décision des Assemblées des 5 novembre 1889, 24 mai et 4 juin 1892.	3.375.000 »	
Réserve supplémentaire	1.100.000 »	
Réserve immobilière.	121.168 »	
COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE		146.902.283 10
COMPTES COURANTS :		
Comptes courants créditeurs. Fr.	62.279.560 33	75.513.343 66
Effets remis à l'encaissement	9.905.147 85	
Coupons et dividendes à payer	3.328.635 48	
ACCEPTATIONS POUR COMPTE DES AGENCES D'OUTRE-MER	13.218.273 25	53.200.801 39
ACCEPTATIONS ET EFFETS A PAYER POUR COMPTE DE TIERS	39.982.528 14	
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS		5.436.289 42
IMMEUBLE (annuités à régler)		6.331.608 65
TOTAL. . . . . . . Fr.		367.256.167 82

Le Président du Conseil d'administration,
DENORMANDIE.

Certifié conforme :
Pour la Commission de Contrôle,
A. ALLAIN-LAUNAY.

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonet.


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 057977867